LA SAINTE BIBLE
DE
J.F. OSTERVALD
1744

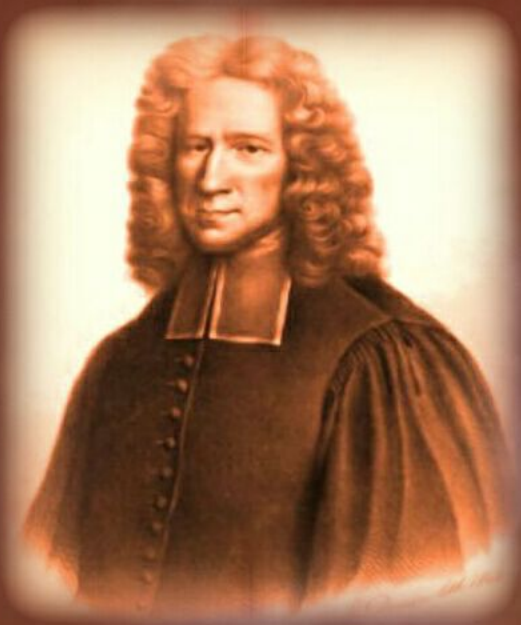

Avec les arguments et réflexions sur les chapitres de l'Écriture Sainte

La sainte

B i b l e

La sainte

Bible

qui contient

le Vieux et le Nouveau

Testaments

Revue et corrigée sur le texte hébreu et grec

par les pasteurs et les professeurs de l'Église de Genève,

avec les

arguments et les réflexions

sur les chapitres de l'Écriture Sainte et des notes

par

Jean-Frédéric Ostervald

né le 24 novembre 1663, décédé le 14 avril 1747

pasteur de l'Église de Neuchâtel

Nouvelle édition revue, corrigée et augmentée
à Neuchâtel

de l'imprimerie d'Abraham Boyve et compagnie.

MDCCXLIV

Édition du XXIe siècle

Avis au lecteur

Dans cette édition, nous avons dû procéder à quelques modifications

L'original, qui date de 1744, comporte des signes typographiques qui n'existent plus de nos jours. La lettre (s) est écrite à la manière d'un (f), le tilde (˜) se trouve sur des caractères inhabituels tels que le (m) et cætera.

Il est écrit dans un français du dix-huitième siècle utilisé à l'époque en Suisse. Celui du vingt et unième a changé partout, de même en France où sont copiés ces textes : construction des phrases, orthographe des mots, accentuation et cætera.

Il est difficile de respecter la mise en page de l'époque. Les deux livres qui forment cet ouvrage ont une dimension de 42x26,5 cm pour une épaisseur cumulée de plus de 12,5 cm. Nous avons adapté ladite mise en page au format A4 actuel.

Nous n'avons pu reproduire les enluminures et autres images. Elles sont donc absentes du présent ouvrage.

Dans l'édition de 1744, des lettres (a, b, c, ...) renvoient à des versets parallèles dans l'Ancien ou le Nouveau Testament. Ces renvois sont dans les marges gauches et droites.

Dans cette même édition, les explications de textes sont données en pied de colonnes sous la forme (*) Vers. 5, (*) Vers. 17 et cætera.

Nous avons tout groupé en fin de chaque chapitre, en gardant les lettres (a, b, c, ...) pour les versets parallèles et en utilisant des chiffres (1, 2, 3 ...) pour les explications de texte, ce qui a permis de concentrer ces données et d'augmenter l'espace utile pour le texte.

Cela donne en fin de chapitre : (a) v1, (b) v4, ..., suivis des références ou (1) v7, (2) v9, ..., suivis des explications.

Nous ne l'avons logiquement pas fait dans le « Discours préliminaire ».

Les formes orthographiques de 1744 ont été remplacées par celles du XXIe siècle pour faciliter la lecture, alors que le style linguistique de l'époque est laissé en l'état.

L'avertissement et le discours préliminaire du texte original sont composés de longues phrases aux nombreuses prépositions séparées par d'autant de point-virgules. Nous avons diminué la longueur de ces phrases en remplaçant lesdits points virgules par des points finaux.

D'autres points-virgules qui étaient suivis de la préposition « et » ont été supprimés là où le sens de la phrase ne s'en trouvait pas altéré.

Nous n'avons pas reproduit les livres apocryphes. Le paragraphe 5 de l'avertissement écrit par les éditeurs de cette Bible en explique la raison.

Le prédicat « Saint », utilisé dans les introductions et dans les réflexions, est utilisé pour la désignation des apôtres. Nous sommes d'avis qu'il faut limiter son usage à Dieu seul et à sa parole. Nous pensons que cela est un reliquat de la méthode qui attribue ledit prédicat à beaucoup de personnes vivantes ou disparues. Là où nous le trouvions nécessaire pour la compréhension, nous avons introduit le mot « apôtre ».

Exemple : une phrase qui commence par « Saint Paul » dans l'édition originale commence par « L'apôtre Paul » dans le présent document. Nous avons aussi remplacé ledit mot « Saint » par « saint » là où il signifie « chrétiens » ou « sanctifié » dans le sens appartenant à Dieu, car le mot « Saint » avec une majuscule ne peut appartenir qu'à Dieu seul et à sa parole parlée ou écrite.

Le terme « sainte vierge » est remplacé par « Marie », le nom de la mère de Jésus.

Rédaction de la Bible

La première lettre s'écrit en majuscule :
Ancien et Nouveau Testaments
Cène ou sainte Cène, c'est le repas du soir que Jésus a instauré : le pain et le vin
Chef, synonyme de Dieu
Ciel, la demeure de Dieu
Dieu
Divinité, quand il s'agit de Dieu
Écriture, synonyme de Bible
Écriture-sainte, ibidem
Église, église spirituelle de Dieu
Esprit, quand il s'agit de Dieu
Évangile
Fils, quand il s'agit de Jésus
Fils de l'homme, ibidem
Gentils, ce sont les nations autres qu'Israël
Histoire-sainte, synonyme de Bible
Juifs et autres ethnies
Juste, c'est Jésus
Lumière, quand il s'agit de Dieu ou de Jésus
Mer Rouge en début d'une phrase, mer Rouge dans une phrase
Maître, pour désigner Dieu ou Jésus
Messie, c'est-à-dire Jésus
Occident, région géographique
Orient, région géographique
Pâques, au pluriel, pour célébrer l'abolition de la pâque juive et célébrer la résurrection de Jésus
Pentecôte
Père, quand il s'agit de Dieu
Prince de vie, pour désigner Jésus
Rédempteur

Roi
Saint, Sainteté, sa Sainteté, Dieu et Jésus
Saint-Esprit, partie de la trinité divine
Sauveur, c'est Jésus
Sélah, après un point
Seigneur, Dieu et Jésus
Souverain, Dieu et Jésus
Testaments, l'Ancien et le Nouveau
Tout-Puissant, synonyme de Dieu
Très-Haut, synonyme de Dieu
Tous les mots qui désignent Dieu : Fort, Grand, Terrible [1] et beaucoup d'autres.
Tous les livres de la Bible

(1) Esdras 1.5 ; Néhémie 9.32

La première lettre s'écrit en minuscule :
apôtre
autel
chrétien
ciel, celui que l'on voit depuis la terre
dieu ou dieux, faux dieux et leurs noms
église, communauté de croyant en Christ sur terre
esprit, dans esprit de Dieu
évangélique
fils, pour désigner le fils d'un père, ex. Jésus fils de Joseph
judaïsme
loi, toutes les lois
lumière, pour désigner la lumière qui nous éclaire
occident : à l'ouest de
orient : à l'est de
pâque, la pâque juive instaurée par Dieu à la sortie du pays d'Égypte
parole : la parole de Dieu
pharisien
providence
royaume de Dieu
royaume des cieux
sabbat
sadducéen
saint adjectif : la sainte Bible, le saint Évangile
sainteté qualité : la sainteté de l'Évangile
sélah, après une virgule
seigneur, titre donné à un humain
temple, lieu de culte
Tous les noms des faux dieux

Orthographe de noms propres :
Écclésiaste
Sçeba, en français moderne : Saba, le Yémen actuel

Remplacements :
Le terme « sainte vierge » d'utilisation catholique est remplacé par « Marie », le nom de la mère de Jésus.
Le mot « eucharistie », également d'utilisation catholique est remplacé par « sainte Cène ».

Usage de la ponctuation :
Une citation est introduite par un double point, commence avec une majuscule et se termine par un signe de ponctuation.

Les références se notent :
(a) v1 : Proverbes 1.10-15 ; 4.14-15
(b) v7 : Actes 13.33 ; Hébreux 1.5 et 5.5
(c) v9 : Ésaïe 43.11 ; Jérémie 3.23 ; Osée 13.4
(d) v12 : Versets 2, 3 et 7 ; sous 12-14
(e) v42 : Chapitre 8.12, 22.12, 24.51 et 25.30

Les explications se notent :
(1) v1 : Sur des instruments à cordes.
(2) v7 : C'est-à-dire : de la ville de Sion, à Jérusalem.
(3) v12 : hébreux : et il leva la tête du grand échanson. . .
(4) v15 : Ou : N'ai-je pas été connu d'eux par mon nom d'Éternel ?
(5) v17 : Ou sa cousine.
(6) v25 : Ou à la durée de sa vie.

Les notes du copiste ont cette forme :
(nc1) v6 : Le mot « vœu » est dans l'original.
(nc2) v21 : L'expression « nous t'avons célébré » est deux fois dans le texte original.
Note du copiste sans plus : Explication ou commentaire d'ordre général.

Avertissement

sur cette nouvelle édition

Lorsqu'on publia la liturgie des églises de Neuchâtel, il y a environ trente ans, on fit connaître dans la préface qu'on s'était principalement proposé de rétablir la lecture de l'Écriture Sainte dans le service public et que pour rendre cette lecture plus utile, on avait jugé nécessaire de joindre aux chapitres qu'on lisait dans l'église des arguments qui en indiquassent le contenu et des réflexions qui en montrassent l'usage. On ne rapportera pas ici les raisons qu'on eut d'en user de la sorte. On dira seulement que quand on travailla à ces arguments et à ces réflexions, on n'avait aucune pensée que cet ouvrage, qui n'était destiné que pour l'usage particulier des églises de Neuchâtel, dût jamais voir le jour. Mais les copies s'en étant répondues et l'*Illustre Société* établie à Londres, pour la Propagation de la doctrine chrétienne, les ayant fait traduire et imprimer en anglais en l'an 1716, on se vit engagé à les publier en français, ce qui fut exécuté en l'an 1720.

Quelque temps après, on prit la résolution en Hollande, d'imprimer une Bible où les arguments et les réflexions fussent joints à chaque chapitre afin que ceux qui lisent les livres saints pussent faire cette lecture avec plus de commodité. On fit part de ce dessein à M. Ostervald, Pasteur de l'église de Neuchâtel et auteur de ces arguments et de ces réflexions et on le pria de faire en sorte que les chapitres des livres des Rois et des Chroniques où les mêmes histoires sont rapportées et qui avaient été mis en harmonie dans l'édition de Neuchâtel fussent rangés dans leur ordre naturel et eussent chacun son argument et ses réflexions à part. Il y consentit et il donna une nouvelle forme à cet endroit de son ouvrage. Ensuite de quoi on vit paraître la belle édition de la Bible, qui fut imprimée à Amsterdam en l'an 1724

Depuis, les exemplaires de cette Bible étant devenus rares, on a pensé à la réimprimer à Neuchâtel. Ce dessein ayant été communiqué à Mr. Ostervald, il a revu tout son travail et il y a apporté divers changements. Il a corrigé les fautes qui s'étaient glissées dans l'édition de Hollande. En conservant la version qui est reçue dans nos églises, il y a fait des corrections qui paraissaient nécessaires et changé des expressions et des manières de parler qui ne sont plus en usage et qui pouvaient causer de l'obscurité. Il a aussi ajouté en plusieurs endroits des notes sur le texte et des éclaircissements et outre cela de nouveaux arguments et de nouvelles réflexions sur un grand nombre de chapitres où l'on n'en avait point mis d'abord à cause qu'on ne les lit pas dans le service public, tels que sont ceux qui ne contiennent que des dénombrements et des généalogies. Il y a cependant quelques chapitres qui n'ont point de réflexions parce qu'il aurait été difficile de dire quelque chose de bien précis et de bien certain sur ces chapitres-là qui, de l'aveu de tout le monde, ont des difficultés. On a imité en cela des docteurs célèbres qui ont pris le parti du silence où le sens ne leur paraissait pas tout à fait clair. Dans un ouvrage de la nature de celui-ci, qui doit être à l'usage de toutes sortes de personnes, on a dû éviter de rien avancer qui ne fut certain et incontestable et d'entrer dans un détail et dans des discussions qui ne feraient qu'embarrasser les lecteurs.

Ceux qui pourraient être surpris qu'il y ait des chapitres partagés en deux lectures sont priés de considérer qu'on a été obligé d'en user ainsi lorsque les chapitres étaient fort longs et qu'ils contenaient beaucoup de matière, cela pour ne pas trop prolonger le service et afin que les réflexions n'étant pas trop chargées, ni trop étendues, le peuple pût plus aisément les retenir.

Les éditeurs de cette Bible y ont joint les livres apocryphes, qui n'étaient pas dans l'édition d'Amsterdam et ils les ont imprimés tels qu'ils sont dans la Bible de Mr. Martin. Mais Mr. Ostervald n'a point travaillé sur ces livres-là et les arguments qui s'y trouvent ne sont pas de lui.

Mais comme ce serait en vain qu'on fournirait aux chrétiens des secours pour lire l'Écriture Sainte avec fruit, s'ils ne s'appliquaient pas à cette lecture, ou s'ils ne la faisaient pas avec les dispositions nécessaires, on a jugé qu'il ne serait pas hors de propos de donner quelques instructions sur ce sujet dans un *Discours préliminaire*.

Discours préliminaire

Où l'on donne quelques instructions sur la lecture de l'Écriture Sainte

I - Réflexions sur la lecture de l'Écriture Sainte.

D'abord, on ne peut s'empêcher de déplorer la négligence de tant de personnes qui ne lisent point l'Écriture. On ne parlera pas ici de cette multitude innombrable de chrétiens parmi lesquels la Bible est un livre presque entièrement inconnu, leurs conducteurs n'en permettant la lecture qu'à de certaines personnes et avec de grandes précautions, comme s'il y avait du danger à mettre la parole de Dieu entre les mains de tout le monde.

Que cette lecture est fort négligée.

Mais sans entrer dans ces considérations, on se contentera de dire que parmi ceux-là mêmes à qui l'on recommande la lecture des livres saints, le plus grand nombre ne s'y applique point. Il est vrai que plusieurs ne sont pas en état de le faire, n'ayant pas appris à lire. C'est là un grand mal et il est honteux aux chrétiens que le nombre de ceux qui ne savent pas lire ait été jusqu'ici si grand parmi eux. On peut dire encore que bien des gens ne lisent pas la parole de Dieu parce, qu'étant pauvres, ils ne peuvent se procurer ce divin livre. Ce serait à qui Dieu a donné le moyen d'y pourvoir, en en consacrant quelque partie à un usage aussi pieux, que le serait celui de fournir des Bibles à ces gens-là. On pourrait ajouter qu'un grand nombre de domestiques et d'autres personnes qui sont en service ne peuvent vaquer à cette lecture, qui leur serait pourtant si nécessaire, parce que leurs maîtres ne leur en donnent pas le temps. Mais on ne saurait assez condamner tant de chrétiens qui sont en état de lire la parole de Dieu et qui ne daignent pas le faire.

Que cette négligence est très condamnable.

Dieu par un effet de sa profonde sagesse et de sa grande bonté a fourni aux hommes un moyen très parfait de s'instruire : c'est la révélation. Il a inspiré les prophètes et les apôtres et il a voulu que leurs écrits fussent conservés, afin que la vérité y subsistât toujours dans toute sa pureté et qu'elle ne fût pas altérée par l'oubli, par l'inconstance, par la négligence et par la malice des hommes. Ainsi, l'Écriture est le don le plus précieux que Dieu nous ait fait avec celui de son Fils. C'est un trésor où il a mis tout ce qui peut nous enrichir et nous rendre heureux. Ne faut-il pas faire bien peu d'estime de Dieu et de ses dons, pour ne pas se prévaloir de celui-ci ? Et ne faut-il pas être bien présomptueux pour s'imaginer qu'on peut se passer d'un secours que Dieu lui-même a jugé si nécessaire ?

Les premiers chrétiens faisaient un usage ordinaire de l'Écriture Sainte et comme elle était lue régulièrement dans leurs assemblées, ils la lisaient aussi avec beaucoup d'assiduité dans leurs familles. Mais dans la suite, à mesure que l'ignorance et la superstition s'introduisaient, on abandonna l'Écriture. On n'en donna plus de connaissance au peuple, on conserva bien la coutume d'en lire quelque portion dans l'église, mais cette lecture, se faisant dans un langage que le peuple n'entendait pas, elle était absolument inutile. Enfin, l'usage particulier de la parole de Dieu cessa entièrement, en sorte que cette divine lumière fut comme éteinte pendant plusieurs siècles. Il y a environ deux cents ans qu'elle fut tirée de dessous le boisseau où elle avait été cachée si longtemps. Le peuple fut rétabli en divers lieux de la chrétienté dans le droit de lire l'Écriture, mais la plupart de ceux qui pourraient jouir de ce droit ne s'en prévalaient pas.

Les maux qui arrivent de cette négligence.

C'est de cette indifférence que l'on a pour la lecture des livres sacrés que procède l'ignorance dans laquelle le commun des chrétiens est engagé. C'est ce qui fait qu'ils n'ont que des connaissances fort superficielles des vérités et des devoirs du christianisme et que plusieurs en ont même des idées tout à fait fausses. C'est là la source de tant d'erreurs qui ont la vogue et de tant de sentiments libertins et impies qui se répandent de plus en plus, car dès qu'on laisse là l'Écriture, qui est l'unique règle de notre foi, pour suivre ses propres raisonnements, on ne peut manquer de s'égarer. C'est pour avoir abandonné l'Écriture qu'on a vu en divers lieux des personnes qui se croient inspirées et parvenues au plus haut degré de la perfection tomber dans les sentiments les plus extravagants et même quelques fois les plus contraires à la pureté des mœurs. C'est enfin, à cette même cause que l'on doit attribuer le relâchement et la vie toute charnelle et toute mondaine des chrétiens. Tout cela vient de ce qu'on ne lit pas l'Écriture Sainte et qu'on n'en fait pas l'usage pour laquelle elle nous a été donnée.

Il est vrai qu'on pourrait suppléer en quelque manière à cette négligence des chrétiens en faisant lire la parole de Dieu dans les assemblées religieuses. Et si l'on s'étonne de ce que le peuple ne la lit pas, il y a encore plus de sujets de s'étonner que pendant si longtemps on n'ait pas pensé à rendre à la lecture des livres saints le rang qu'elle a toujours tenu dans le culte public, tant parmi les Juifs, que parmi les chrétiens. Mais quand même l'Écriture serait lue régulièrement dans l'église, cela ne suffirait pas, à moins que les chrétiens ne la lussent aussi dans leurs maisons. Les déclarations formelles de la parole de Dieu, la pratique de l'église, tant sous le Vieux que sous le Nouveau Testament et plusieurs raisons, que ce n'est pas ici le lieu de rapporter, établissent cette nécessité. La lecture particulière a même des avantages que la lecture publique n'a pas. En lisant en particulier on peut lire plus à loisir, considérer les choses avec plus d'attention, y revenir plus d'une fois et s'en faire une juste application.

C'est aussi le moyen de mieux profiter de ce qu'on entend en public, n'étant pas possible de bien comprendre ce qui se dit dans les instructions publiques et dans les sermons lorsqu'on ne possède pas l'Écriture. Outre cela, la lecture particulière nourrit la piété et la dévotion, mais ceux qui négligent cette lecture tombent infailliblement dans l'indifférence et dans le dégout pour les choses divines, ce qui ne peut être suivi que du relâchement dans les devoirs de la piété et de l'abandonnement à ses passions.

II - Des livres de l'Écriture Sainte.

Pour passer maintenant à la manière dont l'Écriture doit être lue, on fera ici quelques réflexions. Premièrement, sur les livres de l'Écriture Sainte et sur ses différentes parties et en second lieu sur les dispositions qu'il faut apporter à cette lecture.

Des livres du Vieux Testament et de leur utilité.

Chacun sait que l'Écriture comprend le Vieux et le Nouveau Testament. Pour ce qui est des livres du Vieux Testament, qui ont été écrits avant la venue de Jésus-Christ, comme c'est la partie de la Bible qu'on lit le moins et que même une infinité de personnes ne la lisent point du tout, il est nécessaire de montrer ici l'utilité de ces livres là. On se trompera fort de croire qu'ils n'aient été donnés que pour les Juifs et que leur utilité ait cessé par rapport aux chrétiens.

L'apôtre Paul dit,

Que toutes les choses qui ont été écrites autrefois ont été écrites pour notre instruction.[1]

Parlant de ce qui était arrivé au peuple d'Israël, il dit,

Que ces choses sont des exemples pour nous et qu'elles ont été écrites pour nous instruire, nous qui sommes parvenus aux derniers temps. [2]

Jésus-Christ lui-même exhorte ses disciples,

à sonder les Écritures, car,

dit-il,

c'est par elles que vous croyez avoir la vie éternelle et ce sont elles qui rendent témoignage de moi [3].

Quand notre Seigneur parle ainsi, il recommande la lecture et la méditation des écrits de Moïse et des Prophètes et c'est ce qu'il fait en plusieurs autres endroits. C'est de la connaissance de ce qui est rapporté dans ces écrits que dépend l'intelligence des principaux articles de la religion chrétienne. On en a une preuve bien forte et bien remarquable dans les citations continuelles que Jésus-Christ et les apôtres font des histoires, des oracles et des passages du Vieux Testament. Il y a même des livres entiers dans le Nouveau Testament, que l'on ne saurait entendre si l'on n'a pas lu le Vieux Testament avec quelque attention, c'est ce qu'on peut dire surtout de l'épître aux Hébreux qui n'est autre chose qu'une comparaison entre la loi et l'Évangile.

Mais pour mieux reconnaître l'utilité des livres du Vieux Testament, il faut faire attention à ce que ces livres contiennent. Il y en a de trois sortes, savoir des livres historiques, des livres dogmatiques et moraux et des livres prophétiques.

Des livres historiques.

Les livres historiques sont les premiers en ordre. Ils commencent à la Genèse et ils finissent au livre d'Ester. On les appelle « historiques » parce qu'à la réserve de quelques endroits des livres de Moïse qui contiennent les lois que Dieu avait données aux Juifs, l'on n'y retrouve que des histoires. On y voit ce qui est arrivé de plus considérable dans le monde par rapport à la religion et au peuple de Dieu depuis la création jusqu'au retour de la captivité de Babylone. C'est par ces livres qu'il faut commencer.

Il est à remarquer sur ce sujet que Dieu a voulu d'abord instruire son église par l'histoire. Cette manière d'instruire est la plus simple et la plus claire, elle est proportionnée à la portée de tout le monde. Les histoires sont toujours faciles à comprendre et à retenir. Les enfants même les entendent sans peine et c'est aussi par là qu'on doit jeter les fondements de leur instruction.

D'ailleurs, c'est sur l'histoire et sur des faits que toute la religion est fondée. C'est de l'histoire que l'on tire des preuves invincibles de la vérité et de la divinité de l'Écriture. Outre cela, les histoires du Vieux Testament renferment les doctrines et les devoirs de la religion. Elles nous proposent plusieurs beaux exemples où nous pouvons considérer la providence de Dieu, sa sagesse, sa bonté, sa justice, son amour envers les gens de bien, sa colère sur ceux qui l'offensent.

Le chapitre XI de l'épître aux Hébreux est remarquable sur ce sujet. Paul, voulant montrer quelle est la nature de la foi et quels en sont les effets, rassemble dans ce chapitre les exemples de foi, d'obéissance et de constance que l'on trouve dans la vie des patriarches et des personnes illustres qui ont vécu avant Jésus-Christ. Par où l'on peut reconnaître, combien la lecture et la méditation des histoires du Vieux Testament est utile aux chrétiens.

Des livres dogmatiques et moraux.

Les livres du Vieux Testament qu'on appelle dogmatiques et moraux sont le livre de Job, les Psaumes et les écrits de Salomon.

Ces livres ne sont pas tout à fait si clairs que les livres historiques. On trouve, par exemple, dans le livre de Job et dans les Proverbes quelques endroits dont le sens n'est pas aisé à découvrir, ce qui vient le plus souvent du défaut des versions et de la difficulté qu'il y a d'exprimer dans les langues de notre temps des sentences extrêmement concises et des manières de parler figurées et fort différentes des nôtres. Mais si ces livres ont quelque obscurité dans ces endroits-là, cela n'empêche pas qu'on ne puisse les lire avec un grand fruit.

En général, on y trouve ces trois choses : la doctrine, la morale et des sentiments de dévotion et de piété. On y voit les principales doctrines de la religion, telles que sont celles-ci : qu'il y a un Dieu créateur du monde, que c'est lui qui gouverne tout par sa

providence, qui dispense les biens et les maux, qui protège les gens de bien, qui punit les méchants, que ce Dieu tout juste rendra à chacun selon ses œuvres et d'autres doctrines semblables qui sont proposées dans ces livres et particulièrement dans celui de Job et dans les Psaumes avec beaucoup de clarté et soutenues par des exemples très instructifs. Ces livres contiennent d'admirables maximes de morale et des préceptes fort utiles sur les principaux devoirs de la religion, sur la justice, sur la charité, la pureté et la tempérance, sur la patience et sur les autres vertus. On y trouve, et surtout dans les Psaumes, de beaux sentiments de piété et d'excellents modèles de dévotion. On y voit combien nous devons être touchés de la grandeur de Dieu, avec quel respect il faut adorer cet être suprême, avec quelle attention et quel plaisir on doit méditer les merveilleux ouvrages de la création et de la providence, avec quelle ardeur et quelle reconnaissance nous devons célébrer ses perfections et le remercier de ses bienfaits, l'estime que nous devons faire des saintes lois du Seigneur et les avantages incomparables que la piété procure à ceux qui s'y adonnent. Nous y apprenons à nous confier en Dieu, à l'invoquer dans l'adversité, à nous soumettre avec résignation à sa volonté, à recourir à sa miséricorde par la repentance quand nous l'avons offensé. Ainsi, la lecture de ces livres-là est très propre pour diriger et pour enflammer la dévotion.

Des livres prophétiques.

Les livres prophétiques sont les écrits des prophètes, depuis Esaïe jusqu'à Malachie. On les nomme prophétiques parce qu'ils contiennent principalement des prophéties ou des prédictions. Ce n'est qu'il n'y ait pas dans ces livres des histoires très remarquables, comme dans Jérémie, dans Daniel et dans Jonas et qu'ils ne renferment aussi diverses instructions morales, telles que sont les exhortations et les remontrances des prophètes. Mais les prophéties sont la principale partie de ces livres-là. Et ces prophéties sont de trois sortes. Il y en a qui regardent Jésus-Christ et l'église Chrétienne, il y en a d'autres qui concernent les Juifs et il y en a enfin qui marquent ce qui doit arriver aux autres peuples et dans les empires du monde.

Quand on lit ces oracles des prophètes, on y trouve d'abord de l'obscurité, mais cela ne doit pas surprendre. Il faut considérer premièrement que toute prophétie doit être obscure, au moins à certains égards avant l'événement. Non seulement il n'était pas nécessaire pour le salut des fidèles de ce temps-là que les oracles fussent clairs pour eux et qu'ils les entendissent parfaitement, mais le sens en a dû être caché. La profonde sagesse de Dieu et les merveilles de sa Providence paraissent avec bien plus d'éclat quand on fait réflexion qu'il a accompli ses desseins et les prédictions des prophètes sans que les hommes le sussent et par des moyens auxquels personne n'aurait pensé. D'ailleurs si ces prédictions eussent été tout à fait claires dans toutes les circonstances les hommes auraient pu mettre des obstacles à l'exécution des desseins de Dieu, à moins qu'il n'eût fait des miracles continuels et changé l'ordre du monde. Ainsi, c'est avec une grande sagesse qu'il a répandu quelque obscurité sur les prophéties.

Il faut savoir après cela que ce qui était obscur est devenu clair par l'événement. La plupart des oracles qui regardaient la venue de Jésus-Christ, ses souffrances, son règne, la réjection des Juifs et la vocation des gentils sont maintenant faciles à entendre. Les prédictions qui se rapportaient aux Juifs et qui marquaient la ruine de Jérusalem et leur dispersion qui devait arriver premièrement par les Assyriens et les Babyloniens et ensuite par les Romains peu après la venue de notre Seigneur, ces prédictions-là n'ont aucun embarras, l'événement les ayant parfaitement éclaircies. Pour ce qui est de celles qui concernaient les autres peuples et les empires du monde, telles que sont les prophéties d'Esaïe, depuis le chapitre XIII et les célèbres prédictions de Daniel, elles sont plus difficiles à entendre parce que la plupart de ceux qui les lisent ne savent pas l'histoire de ces peuples et de ces temps là, mais elles sont tout à fait claires pour ceux à qui cette histoire est connue. Outre cette obscurité qui vient des choses mêmes dont les prophètes parlent, il y en a une autre qui naît du style de ces hommes divinement inspirés. Ils s'exprimaient d'une manière figurée. Ils employaient diverses images et des façons de parler fort éloignées de l'usage de notre temps. Mais avec quelque secours, tel qu'est celui qu'on a tâché de donner dans cet ouvrage et dès qu'on est un peu accoutumé au langage des prophètes, on peut aisément voir ce qu'ils veulent dire. Après tout, s'il y a des endroits dans leurs écrits que l'on ne comprenne pas bien, on peut sans préjudice de salut en ignorer le sens.

Mais on a grand tort de négliger comme on fait la lecture des prophéties.

Si les chrétiens les lisaient et les méditaient, ils en verraient sortir une lumière qui les frapperait. Ils y découvriraient des beautés qui leur sont inconnues et ils se sentiraient tout autrement pénétrés de la vérité et de l'excellence de la religion qu'ils ne le sont. En effet, on ne saurait rien imaginer qui puisse nous convaincre avec plus d'évidence et avec plus de force qu'il y a un Dieu qui conduit toutes choses et qui nous parle dans les Écritures, que ces prophéties si anciennes qui étaient déjà entre les mains des Juifs telles que nous les avons plusieurs siècles avant la venue de notre Seigneur et qui ont été si exactement accomplies. C'est pourquoi l'apôtre Pierre recommande aux chrétiens la lecture et la méditation des prophéties comme un moyen tout à fait propre à affermir leur foi.

Nous avons ainsi la parole des prophètes qui est très ferme, à laquelle vous faites bien de vous attacher comme à une lampe qui éclairait dans un lieu obscur en attendant que le jour vînt à luire et que l'étoile du matin se levât dans vos cœurs [4].

Des livres du Nouveau Testament.

Le Nouveau Testament est la partie de l'Écriture dont il importe le plus aux chrétiens d'avoir la connaissance. à comparer le Vieux Testament avec le Nouveau, ce dernier est le plus clair et le plus parfait. Car, quoique la doctrine de l'Évangile soit la même dans le fond que celle de Moïse et des prophètes, il est pourtant certain que les vérités divines, les devoirs, les promesses, les menaces sont proposés avec plus de clarté et de force dans le Nouveau Testament [5]. Non seulement l'Évangile a dissipé les ombres de la loi et mis en évidence ce qui n'était révélé qu'en partie avant Jésus-Christ, mais il nous enseigne plusieurs choses que les anciens fidèles ignoraient et que les prophètes eux-mêmes ne connaissaient pas comme notre Seigneur le remarque dans l'Évangile. De là vient que Paul appelle ces choses-là des Mystères, ou des choses cachées qui avaient été inconnues dans les siècles précédents. Il ne faut pas être surpris si l'on trouve dans l'Évangile plus de lumière que dans la loi. C'est Moïse et ce sont les prophètes qui parlent dans le Vieux Testament, mais dans le Nouveau Testament, c'est Jésus-Christ le fils de Dieu, duquel Dieu a dit :

C'est ici mon fils bien-aimé, écoutez-le. [6]

Paul marque cette différence lors qu'il dit

Que Dieu a autrefois parlé à nos pères à diverses fois et en plusieurs manières par les prophètes, mais qu'il nous a parlé dans les derniers jours par son fils. [7]

De l'Évangile.

Le Nouveau Testament comprend l'Évangile avec les Actes et les Épîtres. De ces deux parties, l'Évangile est la première en ordre et en dignité. Nous y trouvons premièrement les discours de notre Sauveur tels qu'ils sont sortis de sa bouche sacrée, la doctrine très sainte et très parfaite qu'il a enseignée aux hommes pour leur apprendre à connaître Dieu et à le servir en esprit et en vérité, les devoirs dont il recommande l'observation à ses disciples, les peines et les récompenses de la vie à venir et tout cela dans un degré d'évidence et de force qu'on ne trouve nulle part ailleurs. On y lit le récit de ses miracles dans lesquels on voit éclater sa puissance divine et en même temps sa grande bonté, car ces miracles n'ayant été que des bienfaits. On doit faire une grande attention aux miracles de notre Seigneur quand on lit l'Évangile, puisque c'est la voie que Dieu choisit pour montrer aux hommes que Jésus est le Messie. Nous voyons enfin dans l'Évangile la vie toute sainte de ce grand Sauveur, son zèle et son obéissance à la volonté de son Père, sa grande charité envers les hommes, sa douceur, son humilité, sa sincérité, sa pureté, sa patience, son renoncement au monde. Toutes ces vertus qui brillent dans sa vie sont réunies dans sa mort et cela au plus haut degré. Enfin, l'Évangile joint à l'histoire de la mort de Jésus-Christ celle de sa résurrection et de son ascension qui sont le fondement de notre foi et de notre espérance.

Il paraît de là que l'Évangile est la partie la plus considérable de Nouveau Testament. Aussi a-t-on toujours regardé dans l'église la lecture de l'Évangile comme très importante et tout de même que les Juifs, quoi qu'ils lussent les écrits des prophètes et qu'ils les reçussent comme divins, avaient une vénération singulière pour la loi de Moïse et lui donnaient le premier rang, les chrétiens ont aussi toujours eu pour l'Évangile un respect particulier. De là vient l'ancienne coutume de se lever et d'être debout quand on lit l'Évangile dans l'église et celle d'expliquer l'Évangile tout les dimanches de l'année.

On voit dans les Actes des apôtres comment l'Évangile fut prêché après l'ascension de Jésus-Christ, tant à Jérusalem et dans les lieux voisins, qu'en plusieurs endroits du monde. La lecture de ce livre est fort utile et comme il ne contient que des histoires, il est assez clair.

Des Épîtres.

Les Épîtres qui sont des lettres que les apôtres ont écrites aux églises de leur temps ou à certaines personnes font aussi parties des livres sacrés du Nouveau Testament. L'apôtre Pierre [8] nous apprend que du vivant des apôtres, on mettait déjà les Épîtres de Paul dans le rang des divines Écritures. Ce serait se tromper grossièrement de croire que l'Évangile suffit et que l'on peut se passer des Épîtres. On trouve dans les Épîtres l'explication de plusieurs articles qui y sont éclaircis plus particulièrement que dans l'Évangile, en sorte que l'Évangile est plus clair, à divers égards, quand on y joint les Épîtres.

En effet, Jésus-Christ ne trouvait pas toujours à propos de s'expliquer nettement et précisément sur divers points. Il enveloppait souvent sa pensée sous des expressions figurées ou sous des similitudes qui avaient quelque obscurité et qui ne devaient être claires qu'après son ascension [9]. Il y avait même diverses choses que Jésus-Christ ne disait pas à ses apôtres pendant qu'il était au monde et qui par conséquent ne se trouvent pas dans l'Évangile. Voici comment il leur parlait :

J'ai plusieurs choses à vous dire, vous ne pouvez pas les porter maintenant ; mais quand l'esprit sera venu, il vous annoncera les choses à venir [10].

Les apôtres furent beaucoup plus éclairés après qu'ils eurent reçu le Saint-Esprit qu'ils ne l'étaient auparavant. Ainsi, nous trouvons dans leurs écrits de grandes lumières et diverses choses très utiles et même tout à fait nécessaires pour notre instruction.

Ce qu'il y a de principal à observer pour bien entendre les Épîtres, c'est l'occasion et les vues dans lesquelles les apôtres les ont écrites. Ils y traitent divers sujets selon que le temps où ils vivaient et les besoins des églises le demandaient, mais ce qu'ils disent sur ces sujets-là sert à éclaircir plusieurs points de la religion. En général, ils s'y proposent de conserver dans les églises chrétiennes, qui avaient été fondées depuis peu, la pureté de la doctrine et la

pureté des mœurs et de munir les fidèles contre les erreurs que diverses personnes sorties d'entre les Juifs ou d'entre les païens s'efforçaient de répandre et par lesquelles elles corrompaient la doctrine et la morale de l'Évangile. Le grand but des apôtres dans toutes les Épîtres est de porter les chrétiens à persévérer dans la foi et dans une vie sainte. Elles finissent toutes par des exhortations à la pratique des vertus et des devoirs de la religion. Il y en a même qui n'ont été écrites que dans cette vue, telles sont particulièrement les Épîtres qu'on appelle catholiques, dans lesquelles, à la réserve de certains endroits où les apôtres touchent quelques articles de doctrine, on ne trouve que des préceptes de morale et des exhortations à la sainteté.

III - Avec quelles dispositions il faut lire l'Écriture.

On voit par ce qui vient d'être dit que la lecture du Vieux et du Nouveau Testament est une source abondante d'instruction et d'édification. Mais pour en tirer cette utilité, il faut que l'esprit et le cœur soient bien disposés quand on les lit. On pourrait lire l'Écriture, même avec assiduité et le faire cependant sans aucun fruit si on ne lisait que pour lire et par besoin d'acquit seulement. Il en est de la lecture comme de la prière et des autres actes de la religion qui ne servent de rien et qui tournent même en péché lors qu'on n'y apporte pas les dispositions qui doivent les accompagner.

Avec attention.

La première est l'attention. C'est-à-dire que quand on lit, il faut que l'esprit soit libre, tranquille et vide d'autres pensées. On doit surtout prendre garde que le cœur ne soit pas possédé par les passions, car c'est principalement du cœur et des passions que procèdent les distractions et le manque d'attention dans la lecture, aussi bien que dans la prière, l'esprit revenant toujours aux choses dont le cœur est occupé. À cause de cela, il est bon de choisir pour la lecture un temps où l'on ne soit pas occupé par d'autres choses et particulièrement le matin. Il importe aussi de se recueillir avant que de commencer la lecture et de s'exciter à l'attention en pensant sérieusement à ce qu'on va faire et en considérant que, quand nous lisons l'Écriture, Dieu nous parle et que c'est par le moyen de sa parole qu'il veut nous conduire à la vie éternelle et nous rendre heureux.

Outre cela, pour lire avec attention, il faut lire à loisir. Certaines personnes se piquent de lire beaucoup et de parcourir les livres de l'Écriture en peu de temps, mais la lecture ne devient profitable que par l'attention qu'on y donne, par la méditation et par les réflexions qu'on y fait. Il en est de la lecture, qui est la nourriture de l'âme, comme de la nourriture du corps qui ne peut conserver la vie et les forces, à moins qu'elle ne soit mâchée et digérée.

Ainsi, il faut éviter la précipitation, ne rien faire à la hâte et se donner le loisir de bien considérer et de bien peser ce qu'on lit. Pour cet effet, les lectures ne doivent pas être trop longues et il vaut mieux ne pas tant lire à la fois, quoi que pourtant il y ait quelque différence à faire à cet égard. Quand on lit des histoires, on peut lire davantage et aller plus vite. Une histoire est plus liée, elle ne transporte pas l'esprit d'un sujet à un autre, la suite de la narration attache, elle soutient l'attention et l'on retient aussi mieux ce qu'on a lu. Mais lors qu'on lit des chapitres de doctrine ou de morale, comme dans le livre de Job, dans les Proverbes et dans les Épîtres, on ne peut pas faire de si longues lectures parce que chaque verset demande une considération particulière, ainsi il faut lire moins et plus lentement.

Avec assiduité.

On doit lire fréquemment et assidûment. Ce n'est que par une lecture fréquente qu'on peut se rendre l'Écriture familière et en acquérir une connaissance suffisante. En la lisant souvent et régulièrement, on a occasion de la méditer toujours davantage. Mais ceux qui ne la lisent que rarement ne se rempliront jamais l'esprit et moins encore le cœur de ce qui est contenu dans les livres sacrés. Outre cela, une lecture assidue et exacte donne toujours plus de goût pour la parole de Dieu, étant certain que plus on la lit, plus on la médite et plus on y trouve d'onction et de beauté, plus elle éclaire l'esprit, plus elle réjouit et sanctifie le cœur. Un chrétien doit donc faire de cette divine parole son étude ordinaire, la méditer jour et nuit et comme il prend tous les jours la nourriture du corps, il doit aussi donner chaque jour à son âme la nourriture céleste qui fait vivre éternellement.

Avec discernement.

Il faut lire avec discernement, et cela, tant pour bien entendre le sens de l'Écriture que pour en comprendre l'usage. Autrement on la lirait sans fruit et on pourrait même se tromper dangereusement. Premièrement, on a besoin de discernement pour bien juger comment et en quel sens ce qu'on lit est la parole de Dieu. Tout de même qu'il y a des actions qui sont récitées dans l'Écriture, non pour que nous les imitions, mais plutôt pour nous en donner de l'horreur ; aussi on y trouve bien des choses qui n'ont pas été mises par écrit pour servir de règle à nos sentiments et à notre conduite. Les auteurs sacrés rapportent quelquefois les discours et les sentiments des méchants. On trouve dans Malachie ces paroles :

C'est en vain qu'on sert Dieu et que gagne-t-on à garder ce qu'il a commandé ? [11]

Et on lit dans une des Épîtres de Paul, cette maxime des profanes et des gens sensuels :

Mangeons et buvons, car nous mourrons demain.

Mais quand on lit ces endroits-là et d'autres semblables, il faut se souvenir, que ce sont des impies qui parlent de la sorte. Les personnes mêmes dont la piété est louée dans l'Écriture n'ont pas toujours parlé et agi d'une manière conforme à la piété. Ainsi, quand on lit que David jura d'exterminer la maison de Nabal [12], il faut penser qu'il pécha en cela. Les discours des amis de Job [13], quoique très beaux et très instructifs, ne sont pas à approuver en tout, car

il est dit que Dieu fut irrité contre eux, parce qu'ils n'avaient pas parlé comme il faut.

Ce discernement est aussi nécessaire pour juger en quel sens ce qu'on lit doit être pris, sans quoi l'on s'abuserait souvent. Par exemple, lors que Moïse dit que Dieu endurcit le cœur de Pharaon [14], l'on pourrait croire que l'endurcissement des hommes vient de Dieu et qu'il en est la cause, ce qui serait un sentiment détestable et blasphématoire. Quand Paul dit que Jésus-Christ nous a affranchis de la loi, qu'il a aboli l'obligation qui était contre nous dans les ordonnances de la loi, qu'on est justifié sans les oeuvres de la loi [15], il faut savoir dans quel sens il le dit, autrement on tomberait dans la fausse et pernicieuse pensée de croire que les chrétiens sont dispensés de garder la loi morale et que les bonnes oeuvres ne sont pas nécessaires. On entend tous les jours les pécheurs et les libertins s'autoriser et s'excuser par des passages de l'Écriture pris dans un sens faux. Les hommes ignorants et peu affermis tordent ce divin livre à leur propre perdition [16], comme le disait déjà Pierre en son temps. Les exemples en sont infinis. Cela fait voir combien il importe de lire l'Écriture avec un sage et juste discernement.

L'un des principaux moyens de ne pas se tromper sur le sens de l'Écriture c'est d'avoir toujours devant les yeux le but des auteurs sacrés, d'examiner à quelle occasion et dans quelle vue ils parlent, de faire attention à la liaison du discours, à ce qui précède et à ce qui suit et de confronter ce qu'on lit avec d'autres endroits qui peuvent servir à l'éclaircir. On se tromperait fort si l'on prenait tous les versets de l'Écriture séparément, comme si c'étaient autant de sentences détachées et qui eussent chacune leur sens à part, à peu près comme les sentences du livre des Proverbes. Il ne faut jamais perdre de vue le dessein et le but du discours si l'on veut découvrir le véritable sens de la parole de Dieu. C'est à quoi l'on doit surtout prendre garde dans les livres et dans les chapitres dogmatiques et en particulier dans les Épîtres, et c'est aussi par cette considération que l'on a été obligé d'étendre les arguments de ces chapitres là.

Si le discernement dont on vient de parler est nécessaire pour entendre l'Écriture, il ne l'est pas moins pour en découvrir l'usage. Il faut savoir sur cela que le grand but de l'Écriture et de l'usage auquel elle est destinée c'est de produire en nous la foi et l'amour de Dieu et de nous conduire à la vie éternelle.

Ces choses sont écrites,

dit l'apôtre Jean,

afin que vous croyiez que Jésus est le Christ le fils de Dieu et qu'en croyant vous ayez la vie par son nom [17].

Paul dit encore :

Que toutes les choses qui ont été écrites autrefois ont été écrites pour notre instruction, afin que par la patience et par la consolation que les Écritures donnent nous retenions l'espérance [18].

C'est là l'effet naturel de toutes les parties de la révélation. Les doctrines et les vérités nous sont proposées afin que nous les recevions avec foi, qu'elles purifient nos cœurs et qu'elles nous portent à aimer Dieu et à le craindre. Les commandements ne nous sont donnés qu'afin que nous les observions. Les promesses et les menaces ne tendent sinon à nous détourner du mal et à nous porter au bien. C'est à cela que servent les exemples que l'Écriture nous met devant les yeux.

Ainsi dans toutes les lectures qu'on fait, il faut toujours y chercher ce qu'il y a de propre, premièrement à nous éclairer et à nous instruire et ensuite à nous sanctifier et à nous conduire à Dieu, en sorte que ce que nous lisons nous excite toujours davantage à la piété et nous dispose de plus en plus à bien vivre. De plus, il importe que chacun remarque dans l'Écriture ce qui peut le concerner en particulier et ce qui a du rapport à ses besoins et à l'état dans lequel il se trouve. C'est dans cette juste application qu'on se fait à soi-même de ce que la parole de Dieu contient que consiste le légitime usage de ce livre. L'apôtre Jaques l'enseigne, lors qu'il dit :

Qu'il en est de celui qui écoute la parole, comme d'un homme qui regarde son visage dans un miroir, que les auditeurs oublieux, après s'être regardés dans ce miroir oublient aussitôt comment ils sont faits au lieu que les auditeurs sages et fidèles sont ceux qui considèrent et méditent attentivement cette parole et qui mettent en pratique ce qu'elle ordonne [19].

Par où cet apôtre montre que l'obéissance et la pratique est le but auquel il faut rapporter l'Écriture Sainte, que nous ne devons la lire et l'écouter que dans la vue de devenir plus gens de bien et que celui qui n'en fait pas cet usage se trompe et s'abuse lui-même.

Avec soumission et obéissance de foi.

L'Écriture doit être lue avec soumission et obéissance de foi. En effet, puisque c'est Dieu qui nous y parle, tout ce que nous avons à faire c'est en premier lieu de bien nous assurer de sens de l'Écriture et de la bien entendre, ce qui n'est jamais difficile dans les choses nécessaires pour le salut et après cela de recevoir avec soumission tout ce qu'elle nous dit et d'y conformer notre croyance et notre conduite. Ainsi, quand nous lisons les histoires qui y sont rapportées, nous devons les croire aussi fermement que si nous voyons les événements dont elles nous font le récit et nous le devons d'autant plus qu'il n'y a point d'histoire qui ait autant de preuves de sa vérité qu'en a l'histoire sainte.

Lorsque l'Écriture nous propose des doctrines et qu'elle nous ordonne de les croire, il faut les recevoir avec une pleine persuasion. Et quand même il y aurait dans ces doctrines-là quelque chose dont nous ne pourrions pas bien comprendre les raisons ou la manière, cela ne devrait pas nous faire de la peine, ni ébranler notre foi. Il faut considérer qu'il y a des vérités certaines, évidentes et dont on ne saurait dou-

ter et qui cependant, lors qu'on veut les approfondir, ont des difficultés que personne ne résoudra jamais. Ainsi, il est de la sagesse aussi bien que de la piété dans ces occasions-là de se défaire de l'esprit de curiosité et de laisser là les vains raisonnements et les recherches téméraires qui ne feraient que nous jeter dans le doute et dans l'incrédulité. Dieu a parlé, il n'en faut pas davantage.

Quand nous lisons les commandements et les lois que Dieu nous donne dans sa parole pour servir de règle à notre conduite, notre devoir est de croire que l'observation de ces lois est absolument nécessaire et de nous y conformer. C'est ici, surtout où le sens de l'Écriture n'est jamais obscur et où il est impossible de se tromper, à moins qu'on ne s'aveugle volontairement. Ainsi, il n'y a pas d'autre parti à prendre que de se soumettre humblement et en simplicité de cœur à tout ce qu'il plaît à Dieu de nous commander, nous souvenant toujours qu'il a une souveraine autorité sur nous et qu'il ne nous prescrit rien qui ne tende à notre bonheur. Quand même ce que Dieu nous commande nous paraîtrait désagréable et fâcheux et serait opposé à nos passions et à nos inclinations les plus chères, il suffit que Dieu ait parlé et qu'il ait dit : Vous ferez ceci pour qu'il faille le faire, vous ne ferez pas cela pour qu'il faille s'en abstenir. Il faut alors imposer silence aux passions et ne point écouter les suggestions de notre propre cœur, car ce ne sont que les passions qui nous font trouver des difficultés dans ce que Dieu ordonne et qui nous suggèrent de fausses raisons pour nous dispenser d'obéir. Et si pour cela il faut résister à nos penchants et à nous faire violence à nous-mêmes c'est par là que nous ferons voir que la foi et l'amour de Dieu sont le principe de notre conduite. Ce n'est même qu'en résistant à nos inclinations et en surmontant nos répugnances que notre obéissance peut-être éprouvée et que nous pouvons montrer que nous soumettons notre volonté à celle du Seigneur. Mais il est dangereux et tout à fait contraire à la foi de raisonner quand Dieu commande et de contester, soit sur la nature, soit sur la nécessité de nos devoirs. C'est pour bannir tous ces faux raisonnements, tous ces vains prétextes, par lesquels on prétend éluder les déclarations les plus expresses de la parole de Dieu que les apôtres ont accoutumé de dire lorsqu'il s'agit des lois par lesquelles nous serons jugés :

Ne vous abusez point. Ne vous séduisez point vous-mêmes par de vains discours.

Enfin, cette soumission doit avoir lieu à l'égard des promesses et des menaces. Cela veut dire que lors que l'Écriture nous parle de la félicité de la vie à venir ou des peines qui sont réservées aux méchants, nous ne devons pas plus douter de la certitude de ces promesses et de ces menaces que si nous en voyions déjà l'accomplissement et que si le grand jour des peines et des récompenses était déjà arrivé. C'est là un des principaux effets de la foi :

Elle rend présentes les choses qu'on espère et elle donne une pleine conviction de celles qu'on ne voit point [20].

Voilà en quoi consiste cette obéissance de foi qui doit accompagner le lecture de l'Écriture Sainte. Sans cela, on la lit et on l'écoute en vain.

La parole ne sert de rien lors qu'elle n'est pas mêlée avec la foi en ceux qui l'entendent [21].

Avec piété et dévotion.

La dernière disposition qu'on doit apporter à cette lecture c'est la piété et la dévotion. Cette disposition est la principale et elle renferme toutes les autres. Il faut que celui qui lit l'Écriture aime la vérité et la vertu, qu'il ait le cœur porté au bien et une intention sincère de connaître la volonté de Dieu et de la faire. Cette droiture d'intention est ce que notre Seigneur appelle dans l'Évangile

un cœur honnête et bon qui fait que l'on retient la parole et qu'on en rapporte le fruit avec persévérance [22].

C'est ce qui rend l'esprit attentif et ce qui donne ce sage discernement qui est si nécessaire pour bien connaître ce que Dieu veut que nous sachions et que nous fassions pour être sauvés. Avec cette intention on entre toujours dans le vrai sens de l'Écriture et on en découvre les beautés. Jésus-Christ nous l'apprend par ces paroles si remarquables :

Si quelqu'un veut faire la volonté de Dieu, il connaîtra ma doctrine [23].

Dieu se révèle à ceux qui le cherchent et c'est dans leurs cœurs qu'il répand les plus vives lumières de son esprit et les connaissances les plus salutaires.

Après cela, la lecture de l'Écriture Sainte demande un cœur plein de dévotion. La dévotion est nécessaire dans la prière de l'aveu de tous ceux qui ont quelque religion. Elle ne l'est pas moins dans la lecture. Quand Dieu nous parle dans sa parole, nous ne devons pas moins être pénétrés de ces sentiments tendres et affectueux, de respect, de zèle, de joie et d'amour, que la dévotion produit, que nous devons l'être quand nous lui parlons dans nos prières. La prière ne doit jamais être séparée de la lecture. On ne saurait mieux se disposer à écouter la voix de Dieu qu'en l'invoquant et en tenant son cœur élevé à lui. C'est en priant et en implorant avec humilité le secours du Saint-Esprit que l'on obtient cette grâce qui fléchit le cœur à l'amour de Dieu et à l'observation de ses lois. Ce n'est aussi que par là que la lecture de l'Écriture Sainte peut nous devenir salutaire et nous conduire au but pour lequel le Seigneur l'a faite rédiger par écrit. Dieu veuille que les réflexions qu'on vient de faire et celles qui sont répandues dans le corps de cet ouvrage produisent cet effet sur ceux qui les liront !

(1) Épître aux Romains 15.4
(2) I Corinthiens 10.11
(3) Évangile de Jean 5.39
(4) Épître de Pierre 1.19
(5) Matthieu 8.17 ; Pierre 1.10, 12 ; Éphésiens 3.4, 6
(6) Matthieu 17.5.
(7) Hébreux 1.2
(8) Pierre 3.26
(9) Matthieu 13.11
(10) Jean 16.12-13
(11) Malachie 3.14
(12) I Samuel 15
(13) Job 42.7
(14) Exode 7.3
(15) Épîtres aux Romains et aux Galates, Colossiens 2.14
(16) II Pierre 2.16
(17) Jean 20.31
(18) Épître aux Romains 15.4
(19) Jaques 1
(20) Hébreux 11.2
(21) Hébreux 4.2
(22) Luc 7.15
(23) Jean 7.17

Conseils de lecture donnés par celui qui a numérisé la présente Bible

Il faut parfois partitionner des chapitres ou des Psaumes. Il suffit parfois de deux ou trois versets pour avoir suffisamment de matière à méditer toute une journée : le sermon sur la montagne, Matthieu 5, 6 et 7, en est un exemple remarquable. Le Psaume 119 et ses 176 versets est un autre exemple.

Lisez en alternance et un peu à la fois pour pouvoir méditer ce que vous avez lu, exemple :

- les lundis, mercredis et vendredis un passage de l'Ancien Testament ;
- les mardis, jeudis et samedis, un passage du Nouveau Testament ;
- les dimanches, un passage d'un Psaume.

Bonne lecture et que Dieu vous bénisse !

Indice

Des noms de tous les livres du Vieux et du Nouveau Testament selon
l'ordre où ils sont rangés dans la Bible, avec le nombre de leurs chapitres.

Le vieux Testament

I Moïse ou Genese L
II Moïse ou Exode XL
III Moïse ou Lévitique XXVII
IV Moïse ou Nombres XXXVI
V Moïse ou Deutéronome XXXIV
Josué XXIV
Juges XXI
Ruth IV
I Samuel XXXI
II Samuel XXIV
I Rois XXII
II Rois XXV
I Chroniques XXIX
II Chroniques XXXVI
Esdras X
Néhémie XIII
Ester X
Job XLII
Psaumes CL
Proverbes ou Sentences de Salomon XXXI
Précheur ou Écclésiaste XII
Cantiques de Salomon VIII
Esaïe LXVI
Jérémie LII
Les Lamentations de Jérémie V
Ézéchiel XLVIII
Daniel XII
Osée XIV
Joël III
Amos IX
Abdias I
Jonas IV
Michée VII
Nahum III
Habacuc III
Sophonie III
Aggée II
Zacharie XIV
Malachie VI

Le nouveau Testament

L'Évangile selon Matthieu XXVIII
L'Évangile selon Marc XVI
L'Évangile selon Luc XXIV
L'Évangile selon Jean XIX
Les Actes des apôtres XXVIII
Les Épîtres
de Paul aux Romains XVI
la I aux Corinthiens XVI
la II aux Corinthiens XIII
aux Galates VI
aux Éphésiens VI
aux Philippiens IV
aux Colossiens IV
la I aux Thessaloniciens V
la II aux Thessaloniciens III
la I à Timothée VI
la II à Timothée IV
à Tite III
à Philemon I
aux Hébreux XIII
de Jacques V
la I de Pierre V
la II de Pierre III
la I de Jean V
la II de Jean I
la III de Jean I
de Jude I
L'apocalypse ou révélation de Jean XXII

La Genèse, premier livre de Moise

Argument

Le livre de la Genèse a été ainsi nommé, parce que Moïse y décrit l'origine de toutes choses. Il commence par la création du monde et il s'étend jusqu'à la mort de Joseph, ce qui comprend l'espace d'environ 2400 ans.

Chapitre I

Le premier chapitre contient l'histoire de la création du monde.

DIEU [a] créa, au commencement, les cieux et la terre.

2. Et la terre était sans forme et vide et les ténèbres étaient sur la face de l'abîme et l'esprit de Dieu se mouvait sur les eaux.

3. Et Dieu dit : [b] Que la lumière soit et la lumière fut.

4. Et Dieu vit que la lumière était bonne et Dieu sépara la lumière d'avec les ténèbres.

5. Et Dieu nomma la lumière jour et les ténèbres nuit. Ainsi, fut le soir, ainsi fut le matin ; ce fut le premier jour.

6. Puis Dieu dit : [c] Qu'il y ait une étendue entre les eaux et qu'elle sépare les eaux d'avec les eaux.

7. Dieu donc fit l'étendue et [d] sépara les eaux qui sont au dessous de l'étendue d'avec celles qui sont au dessus de l'étendue ; et ainsi fut.

8. Et Dieu nomma l'étendue cieux. Ainsi fut le soir, ainsi fut le matin ; ce fut le second jour.

9. Puis Dieu dit : [e] Que les eaux qui sont au-dessous des cieux soient rassemblées en un lieu et que le sec paroisse ; et ainsi fut.

10. Et Dieu nomma le sec, terre. Il nomma aussi l'amas des eaux, mers et Dieu vit que cela était bon.

11. Puis Dieu dit : Que la terre pousse son jet, savoir de l'herbe portant semence et des arbres fruitiers portant du fruit selon leur espèce, qui aient leur semence en eux-mêmes sur la terre ; et ainsi fut.

12. La terre donc produisit son jet, savoir de l'herbe portant de la semence selon son espèce et des arbres portant des fruits qui avaient leur semence en eux-mêmes selon leur espèce et Dieu vit que cela était bon.

13. Ainsi, fut le soir, ainsi fut le matin ; ce fut le troisième jour.

14. Puis Dieu dit : [f] Qu'il y ait des luminaires dans l'étendue des cieux pour séparer la nuit d'avec le jour et qui servent de signes et pour les saisons et pour les jours et pour les années ;

15. Et qui soient pour luminaires dans l'étendue des cieux afin de luire sur la terre ; et ainsi fut.

16. Dieu donc fit deux [g] grands luminaires : le plus grand luminaire pour dominer sur le jour et le moindre pour dominer sur la nuit ; il fit aussi les étoiles.

17. Et Dieu les mit dans l'étendue des cieux pour luire sur la terre ;

18. Et pour dominer sur le jour et sur la nuit et pour séparer la lumière d'avec les ténèbres ; et Dieu vit que cela était bon.

19. Ainsi, fut le soir, ainsi fut le matin ; ce fut le quatrième jour.

20. Puis Dieu dit : Que les eaux produisent en toute abondance des animaux qui se meuvent et qui aient vie et que les oiseaux volent sur la terre vers l'étendue des cieux.

21. Dieu donc créa les grands poissons et tous les animaux vivants et qui se meuvent, que les eaux produisirent en toute abondance, selon leur espèce et tout oiseau ayant des ailes selon son espèce ; et Dieu vit que cela était bon.

22. Et Dieu les bénit, disant : [h] Croissez et multipliez et remplissez les eaux dans les mers et que les oiseaux multiplient sur la terre.

23. Ainsi, fut le soir, ainsi fut le matin ; ce fut le cinquième jour.

24. Puis Dieu dit : Que la terre produise des animaux vivants selon leur espèce, les animaux domestiques, les reptiles et les bêtes de la terre selon leur espèce ; et ainsi fut.

25. Dieu donc fit les bêtes de la terre selon leur espèce et les animaux domestiques selon leur espèce et les reptiles de la terre selon leur espèce et Dieu vit que cela était bon.

26. Puis Dieu dit : [i] Faisons l'homme à notre image, selon notre ressemblance et qu'il domine sur les poissons de la mer et sur les oiseaux des cieux et sur les animaux domestiques et sur toute la terre et sur tout reptile qui rampe sur la terre.

27. Dieu donc créa l'homme à son image ; il le créa à l'image de Dieu : [j] il les créa mâle et femelle.

28. Et Dieu les bénit et leur dit : [k] Croissez et multipliez et remplissez la terre et l'assujettissez et dominez sur les poissons de la mer et sur les oiseaux des cieux et sur toute bête qui se meut sur la terre.

29. Et Dieu dit : [l] Voici, je vous ai donné toute herbe portant semence et qui est sur toute la terre et tout arbre qui a en soi du fruit d'arbre portant semence, ce qui vous sera pour nourriture.

30. Mais j'ai donné à toutes les bêtes de la terre et à tous les oiseaux des cieux et à tout ce qui se meut sur la terre qui a vie en soi toute herbe verte pour manger ; et ainsi fut.

31. Et Dieu vit tout ce qu'il avait fait et voilà il était très bon. Ainsi, fut le soir, ainsi fut le matin ; ce fut le sixième jour.

Réflexions

Le premier chapitre de la Genèse nous enseigne la première vérité de la religion : c'est qu'il y a un Dieu qui a créé le Ciel et la terre et toutes les choses

qui y sont, que c'est lui qui a donné à toutes les créatures la nature et les qualités qu'elles ont et que c'est par sa volonté que le monde subsiste dans l'ordre admirable que l'on y remarque.

Mais nous apprenons surtout dans ce chapitre que Dieu a fait l'homme à son image, qu'il lui a donné la domination sur les autres créatures et une âme spirituelle et immortelle capable de connaître et d'aimer son créateur.

Ainsi notre devoir est de reconnaître et d'adorer la puissance, la grandeur et la sagesse de Dieu qui paraissent dans tous ses ouvrages, de célébrer sa bonté envers nous et de lui rendre continuellement les actions de grâces, l'amour et l'obéissance que nous lui devons si justement.

(a) v1 : Psaumes 33.6 et 136.5 ; Jean 1.1 ; Actes 14.15 et 17.24 ; Hébreux 11.3
(b) v3 : II Corinthiens 4.6
(c) v6 : Jérémie 10.12 et 51.15
(d) v7 : Psaume 148.4
(e) v9 : Job 38.8 ; Psaumes 33.7, 104.6 et 136.6
(f) v14 : Psaume 136.7
(g) v16 : Psaume 136.7, 8 et 9
(h) v22 : Ci-dessous 8.17
(i) v26 : Ci-dessous 5.1 ; I Corinthiens 11.7 ; Éphésiens 4.24 ; Colossiens 3.10
(j) v27 : Matthieu 19.4
(k) v28 : Ci-dessous 9.2
(l) v29 : Ci-dessous 9.3

Chapitre II

Dieu, après avoir créé le monde en six jours, consacre le septième jour, versets 1-6.

Il met Adam dans le paradis terrestre et il lui défend de manger du fruit d'un arbre qui est appelé l'arbre de la connaissance du bien et du mal, versets 7-17.

Il crée la femme et institue le mariage, versets 18-25.

LES cieux [a] donc et la terre furent achevés et toute leur armée.

2. Et Dieu eut achevé au septième jour l'œuvre qu'il avait faite [b] et il se reposa au septième jour de toute l'œuvre qu'il avait faite.

3. Et Dieu bénit le septième jour et il le sanctifia parce qu'en ce jour-là il s'était reposé de toute l'œuvre qu'il avait créée pour être faite.

4. Telles sont les origines des cieux. et de la terre lors qu'ils furent créés quand l'Éternel Dieu fit la terre et les cieux.

5. Et toutes les plantes des champs avant qu'il y en eût en la terre et toutes les herbes des champs avant qu'elles eussent poussé. Car l'Éternel Dieu ne faisait point pleuvoir sur la terre et il n'y avait point d'homme pour cultiver la terre.

6. Et aucune vapeur ne montait de la terre qui arrosât toute la surface de la terre [1].

7. Or l'Éternel Dieu avait formé l'homme de la poudre de la terre et il avait soufflé dans ses narines une respiration de vie, et l'homme [d] fut fait en âme vivante.

8. Aussi l'Éternel Dieu avait planté un jardin en Éden du côté d'Orient et il y avait mis l'homme qu'il avait formé.

9. Et l'Éternel avait fait germer de la terre tout arbre désirable à la vue et bon à manger et l'arbre de vie au milieu du jardin et l'arbre de la connaissance du bien et du mal.

10. Et un fleuve sortait d'Éden pour arroser le jardin et de là il se divisait en quatre fleuves.

11. Le nom du premier est Pisçon, c'est celui qui coule dans tout le pays de Havila où l'on trouve de l'or.

12. Et l'or de ce pays-là est bon, c'est là aussi que se trouve le bdellion [2] et la pierre d'onyx.

13. Et le nom du second fleuve est Guihon, c'est celui qui coule dans tout le pays de Cus.

14. Et le nom du troisième fleuve est Hiddekel, c'est celui qui coule vers l'orient de l'Assyrie. Et le quatrième fleuve est l'Euphrate.

15. L'Éternel Dieu prit donc l'homme et le plaça dans le jardin d'Éden pour le cultiver et pour le garder.

16. Puis l'Éternel Dieu commanda à l'homme disant : Tu mangeras librement de tout arbre du jardin,

17. Toutefois pour ce qui est de l'arbre de la connaissance du bien et du mal, tu n'en mangeras point, car au jour que tu en mangeras, tu mourras de mort.

18. Or l'Éternel avait dit ; Il n'est pas bon que l'homme soit seul, je lui ferai une aide semblable à lui.

19. Car l'Éternel Dieu avait formé de la terre toutes les bêtes des champs et tous les oiseaux des cieux. Puis il les avait fait venir vers Adam afin qu'il vît comment il les nommerait et que le nom qu'Adam donnerait à tout animal vivant fût son nom.

20. Et Adam donna les noms à tous les animaux domestiques et aux oiseaux des cieux et à toutes les bêtes des champs, mais il ne se trouvait point d'aide pour Adam qui fût semblable à lui.

21. Et l'Éternel Dieu fit tomber un profond sommeil sur Adam et il s'endormit et Dieu prit une de ses côtes et il resserra la chair à la place.

22. Et l'Éternel Dieu forma une femme de la côte qu'il avait prise d'Adam et la fit venir vers Adam.

23. Alors, Adam dit : [f] A cette fois celle-ci est l'os de mes os et la chair de ma chair. On la nommera hommesse [3], car elle a été prise de l'homme.

24. [g] C'est pourquoi l'homme laissera son père et sa mère et il se joindra à sa femme et ils seront une même chair.

25. Or Adam et sa femme étaient tous deux nus et ils n'en avaient point de honte.

Réflexions

Nous devons remarquer trois choses dans ce chapitre.

La première, que le monde ayant été créé en six jours, Dieu se reposa le septième jour et qu'il le consacra afin que la célébration du jour de repos

servît dans la suite à conserver parmi les hommes la mémoire de la création du monde.

Il faut remarquer, en second lieu, qu'Adam fut mis dans le paradis terrestre pour y être heureux et que Dieu pour éprouver son obéissance lui donna une loi accompagnée de menaces en lui défendant sous peine de mort de manger du fruit de l'arbre de la connaissance du bien et du mal.

Cette conduite de Dieu marque sa grande bonté envers l'homme innocent, mais cela montre aussi que l'homme ne pouvait pas être indépendant, qu'il était obligé de se soumettre aux lois de son créateur et que ce n'était que par l'obéissance qu'il pouvait avoir part aux effets de l'amour de Dieu.

En troisième, ce que Moïse rapporte de l'institution du mariage nous engage à reconnaître la grande sagesse et la bonté de Dieu qui paraissent dans cet ordre qu'il établit au commencement pour la conservation et pour le bien du genre humain.

Cela nous oblige à respecter le mariage comme un état sacré et dont Dieu est l'auteur et à nous éloigner de tout ce qui est contraire à une si sainte institution et particulièrement de l'impureté et de toute sorte de souillure.

(a) v1 : Exode 20.11 et 31.17
(b) v2 : Deutéronome 5.14 et Hébreux 4.4
(d) v7 : I Corinthiens 15.45
(f) v23 : I Corinthiens 2.8
(g) v24 : Matthieu 19.5 ; Marc 10.7 ; I Corinthiens 6.16 ; Ephésiens 5.31

(1) v6 : Hébreux : Mais une vapeur ou un brouillard s'élevait de la terre et arrosait toute la surface de la terre.
(2) v12 : C'est là aussi que se trouvent les perles.
(3) v23 : Hébreux : On la nommera Ischa, qui veut dire femme. C'est en hébreu le même nom que celui d'Isch, qui signifie homme, mais avec une terminaison féminine. Il n'y a point de mot dans notre langue qui puisse exprimer ce nom.

Chapitre III

Après que Moïse a rapporté l'histoire de la création du monde, il récite dans ce chapitre,

1. Comment Adam et Ève tombèrent dans le péché, versets 1-13,

2. Comment Dieu les punit en les assujettissant aux misères de cette vie et à la mort et en les chassant du paradis terrestre, versets 14-24.

OR le serpent était le plus fin de tous les animaux des champs que l'Éternel Dieu avait faits et il dit à la femme : Quoi ! Dieu aurait-il dit : Vous ne mangerez point de tout arbre du jardin ?

2. Et la femme répondit au serpent : Nous mangeons du fruit des arbres du jardin,

3. Mais quant au fruit de l'arbre qui est au milieu du jardin, Dieu a dit : Vous n'en mangerez point et vous ne le toucherez point de peur que vous ne mouriez.

4. Alors le serpent dit à la femme : [a] Vous ne mourez nullement ;

5. Mais Dieu sait qu'au jour que vous en mangerez vos yeux seront ouverts et vous serez comme des dieux [1] connaissant le bien et le mal.

6. La femme donc voyant que le fruit de l'arbre était bon à manger et qu'il était agréable à la vue et que cet arbre était désirable pour donner de la science en prit du fruit [b] et en mangea et en donna aussi à son mari qui était avec elle et il en mangea.

7. Et les yeux de tous deux furent ouverts et ils connurent qu'ils étaient nus et ils cousirent ensembles des feuilles de figuiers et ils s'en firent des ceintures.

8. Alors, ils ouïrent au vent du jour la voix de l'Éternel Dieu [2] qui se promenait par le jardin et Adam et sa femme se cachèrent de devant la face de l'Éternel Dieu parmi les arbres du jardin,

9. Mais l'Éternel Dieu appela Adam et lui dit : Où es-tu ?

10. Et il répondit : J'ai entendu ta voix dans le jardin et j'ai craint parce que j'étais nu et je me suis caché.

11. Et Dieu dit : Qui t'as montré que tu étais nu ? N'as-tu pas mangé de l'arbre duquel je t'ai défendu de manger ?

12. Et Adam répondit : La femme que tu m'as donnée pour être avec moi m'a donné de l'arbre et j'en ai mangé.

13. Et l'Éternel Dieu dit à la femme : Pourquoi as-tu fait cela ? Et la femme répondit : Le serpent m'a séduite et j'en ai mangé.

14. Alors l'Éternel Dieu dit au serpent : Parce que tu as fait cela, tu seras maudit entre tous les animaux et entre toutes les bêtes des champs : Tu marcheras sur ton ventre et tu mangeras la poussière tous les jours de ta vie.

15. Et je mettrai de l'inimitié entre toi et la femme, entre ta semence et la semence de la femme : cette semence t'écrasera la tête et tu lui blesseras au talon.

16. Et il dit à la femme : J'augmenterai beaucoup ton travail et ta grossesse, tu enfanteras en travail tes enfants, [c] tes désirs se porteront à ton mari [3] et il dominera sur toi.

17. Puis il dit à Adam : Parce que tu as obéi à la parole de ta femme et que tu as mangé de l'arbre duquel je t'avais donné ce commandement disant : Tu n'en mangeras point, la terre sera maudite à cause de toi, tu en mangeras en travail tous les jours de ta vie.

18. Et elle te produira des épines et des chardons et tu mangeras l'herbe des champs [4].

19. Tu mangeras le pain à la sueur de ton visage, jusqu'à ce que tu retournes en la terre d'où tu as été pris, car tu es poudre et tu retourneras en poudre.

20. Et Adam appela sa femme Ève [5] parce qu'elle a été la mère de tous les vivants.

21. Et l'Éternel Dieu fit à Adam et à sa femme des robes de peaux et les en revêtit.

22. Et l'Éternel Dieu dit : Voici, l'homme devenu comme l'un de nous, sachant le bien et le mal. Mais maintenant il faut prendre garde qu'il n'avance sa main et ne prenne aussi de l'arbre de vie et qu'il n'en mange et ne vive pour toujours.

23. Et l'Éternel Dieu le fit sortir du jardin d'Éden pour labourer la terre de laquelle il avait été pris.

24. Ainsi, il chassa l'homme et il logea des chérubins vers l'orient du jardin d'Éden avec une lame d'épée de feu qui se tournait çà et là pour garder le chemin de l'arbre de vie.

Réflexions

Le but de ce chapitre est de nous apprendre comment le péché et la mort sont entrés dans le monde et cette histoire du péché d'Adam a été rédigée par écrit afin qu'il parût que Dieu n'est pas l'auteur du péché, mais que l'homme y est tombé volontairement et par sa faute.

Outre cela, on voit dans la chute de notre premier père combien il est dangereux de ne pas croire ce que Dieu a dit, de prêter l'oreille aux tentations et de suivre les désirs de la chair et avec quel soin nous devons veiller sur nous-mêmes et obéir à toutes les lois du Seigneur, même dans les choses qui paraissent de moindre importance.

Ce qui arriva à Adam et à Ève après leur péché et la punition que Dieu leur infligea en les assujettissant aux misères de cette vie et à la mort et en les chassant du jardin d'Éden fait voir que les menaces de Dieu ne sont jamais vaines et qu'il ne peut laisser la désobéissance de l'homme impunie.

Mais Dieu fit paraître en même temps sa miséricorde en promettant que la semence de la femme écraserait la tête du serpent, ce qui voulait dire que Dieu délivrerait les hommes du péché et de la mort qui étaient entrés au monde par la séduction du diable. Nous devons bénir Dieu de ce qu'il a accompli cette promesse en envoyant Jésus-Christ pour détruire les œuvres du démon et pour nous procurer l'entrée dans le paradis céleste où il nous prépare un bonheur qui ne finira jamais.

(a) v4 : II Corinthiens 11.3
(b) v6 : I Timothée 2.14
(c) v16 : I Corinthiens 14.34

(1) v5 : Ou, comme Dieu.
(2) v8 : Ou, un grand bruit.
(3) v16 : Tu te retireras vers ton mari.
(4) v18 : C'est-à-dire : ce que les plantes produiront.
(5) v20 : C'est-à-dire : vivante.

Chapitre IV

Moïse récite la naissance de Caïn et d'Abel, le meurtre que Caïn commit en tuant Abel son frère et la punition de Caïn, versets 1-15.

Il fait ensuite le dénombrement des descendants de Caïn et il rapporte la naissance de Seth qui fut un autre fils d'Adam et de qui les patriarches sont descendus, versets 16-29.

OR Adam connut Ève sa femme et elle conçut et enfanta Caïn et elle dit : J'ai acquis un homme par l'Éternel.

2. Elle enfanta encore Abel son frère et Abel fut berger et Caïn laboureur.

3. Or il arriva au bout de quelque temps que Caïn offrit à l'Éternel en oblation des fruits de la terre.

4. Et qu'Abel aussi offrit des premiers nés de son troupeau et de leur graisse. Et l'Éternel eut égard à Abel et à son oblation,

5. Mais il n'eut point égard à Caïn, ni à son oblation et Caïn fut fort irrité et son visage en fut abattu.

6. Et l'Éternel dit à Caïn : Pourquoi es-tu en colère et pourquoi ton visage est-il abattu ?

7. Si tu fais bien, ne sera-t-il pas reçu ? Mais si tu ne fais pas bien, la peine du péché est à la porte. Or ses désirs se rapportent à toi [1] et il est sous ta puissance.

8. Et Caïn parla à Abel son frère. Et comme ils étaient aux champs, [a] Caïn s'éleva contre Abel son frère et le tua.

9. Et l'Éternel dit à Caïn : Où est Abel ton frère ? Et il lui répondit : Je ne sais, suis-je le gardien de mon frère ? Moi ?

10. Et Dieu dit : Qu'as-tu fait ? La voix du sang de ton frère crie de la terre jusqu'à moi.

11. Maintenant donc, tu seras maudit, même par la terre qui a ouvert sa bouche pour recevoir de ta main le sang de ton frère.

12. Quand tu laboureras la terre, elle ne te rendra plus son fruit, tu seras aussi vagabond et fugitif sur la terre.

13. Et Caïn dit à l'Éternel : Ma peine est plus grande que je ne puis porter [2].

14. Voici, tu m'as chassé aujourd'hui de dessus la terre et je serai caché de devant ta face et je serai vagabond sur la terre et il arrivera que quiconque me trouvera me tuera.

15. Et l'Éternel lui dit : Partant quiconque tuera Caïn sera puni sept fois au double et l'Éternel mit une marque sur Caïn, afin que quiconque le trouverai ne le tuât point [3].

16. Alors, Caïn sortit de devant la face de l'Éternel et habita au pays de Nod, vers l'orient d'Éden.

17. Puis Caïn connut sa femme qui conçut et enfanta Hénoc et il bâtit une ville et appela la ville du nom de son fils, Hénoc.

18. Puis Hirad naquit à Hénoc et Hirad engendra Méhujaël et Méhujaël engendra Méhusçaël et Mehuscçaël engendra Lémec.

19.Et Lémec prit deux femmes. Le nom de l'une était Hada et le nom de l'autre Tsilla.

20. Et Hada enfanta Jabal qui fut père de ceux qui demeurent dans les tentes et des pasteurs.

21. Et le nom de son frère fut Jubal qui fut père de tous ceux qui touchent le violon et les orgues [4].

22. Et Tsilla aussi enfanta Tubal-caïn qui forgeait toute sorte d'instruments d'airain et de fer et la sœur de Tubal-caïn fut Nahama.

23. Et Lémec dit à Hada et Tsilla ses femmes : Femmes de Lémec, entendez ma voix, écoutez mes paroles : Je tuerai un homme si je suis blessé, même un jeune homme si je suis meurtri.

24. Car si Caïn est vengé sept fois au double, Lémec le sera soixante-dix-sept fois.

25. Et Adam connut encore sa femme qui enfanta un fils et l'appela Seth [5], car Dieu m'a, dit-elle, donné un autre fils au lieu d'Abel que Caïn a tué.

26. Et un fils naquit aussi à Seth et il l'appela Enos [6]. Alors, on commença à appeler du nom de l'Éternel [7].

Réflexions

Ce chapitre nous propose deux exemples remarquables :

Le premier est celui d'Abel, lequel, comme le dit l'apôtre Paul dans Hébreux 11.4,

offrit par la foi un plus excellent sacrifice que Caïn et obtint le témoignage d'être juste,

mais qui nonobstant sa piété fut exposé à l'envie et à la cruauté de son frère qui même le tua. C'est ainsi que Dieu voulut faire voir dès le commencement du monde qu'il n'agrée de service que celui que les gens de bien lui rendent et que cependant il permet quelquefois qu'ils soient opprimés par les méchants, ce qui faisait voir dès lors que ce n'était pas dans cette vie qu'il fallait attendre la récompense de la piété.

L'autre exemple est celui de Caïn dans la personne duquel nous avons une image des impies et de ceux qui haïssent leurs frères, aussi bien que des maux qui arrivent par l'envie et par la jalousie. L'on voit de plus dans les frayeurs dont Caïn fut agité après son crime qu'une mauvaise conscience est ordinairement travaillée par des remords. La généalogie des descendants de Caïn a été conservée pour marquer la distinction qu'il y eut dans la suite entre la postérité impie de Caïn et celle de Seth, fils d'Adam, duquel les patriarches et le Messie sont descendus.

(a) v8 : Matthieu 23.35 ; I Jean 3.12 ; Jude 11

(1) v7 : Il se retirera vers toi.
(2) v13 : Mon péché est trop grand pour m'être pardonné.
(3) v15 : Ou, Dieu fit un signe, ou un prodige pour Caïn afin de l'assurer qu'aucun qui le trouverait ne le tuerait point.
(4) v21 : Le psaltérion et des instruments de musique. Les orgues n'étaient pas connues en ce temps-là.
(5) v25 : C'est-à-dire : substitué, établi.
(6) v26 : C'est-à-dire : homme infirme ou misérable.
(7) v26 : Ou : on commença à se réclamer du nom de l'Éternel.

Chapitre V

Moise fait dans ce chapitre le dénombrement des patriarches et leur généalogie depuis Adam jusqu'à Noé.

C'EST ici le dénombrement de la postérité d'Adam depuis le jour que Dieu créa l'homme, [a] et il le fit à sa ressemblance.

2. Il les créa donc mâle et femelle et il les bénit et il leur donna le nom d'homme au jour qu'ils furent créés.

3. Ainsi, Adam vécut cent trente ans et engendra un fils à sa ressemblance selon son image et il lui donna le nom de Seth.

4. [b] Et les jours d'Adam après qu'il eût engendré Seth furent huit cents ans et il engendra des fils et des filles.

5. Tout le temps donc qu'Adam vécut fut neuf cent trente ans, puis il mourut.

6. Seth aussi vécut cent cinq ans et engendra Enos.

7. Et Seth vécut, après qu'il eut engendré Enos, huit cent sept ans et il engendra des fils et des filles.

8. Tout le temps donc que Seth vécut fut neuf cent douze ans, puis il mourut.

9. Et Enos ayant vécu quatre-vingt-dix ans engendra Kenan.

10. Et Enos après qu'il eut engendré Kenan vécut huit cent quinze ans et il engendra des fils et des filles.

11. Tout le temps donc qu'Enos vécut fut neuf cent cinq ans, puis il mourut.

12. Et Kenan ayant vécu soixante et dix ans engendra Mahalaléel.

13. Et Kenan après qu'il eut engendré Mahalaléel vécut huit cent quarante ans et il engendra des fils et des filles.

14. Tout le temps donc que Kenan vécut fut neuf cent dix ans, puis il mourut.

15. Mahalaléel aussi vécut soixante-cinq ans et il engendra Jéred.

16. Et Mahalaléel après qu'il eut engendré Jéred vécut huit cent trente ans et il engendra des fils et des filles.

17. Tout le temps donc que Mahalaléel vécut fut huit cent quatre-vingt-quinze ans, puis il mourut.

18. Et Jéred ayant vécu cent soixante-deux ans engendra Hénoc.

19. Et Jéred après avoir engendré Hénoc vécut huit cents ans et il engendra des fils et des filles.

20. Tout le temps donc que Jéred vécut fut neuf cent soixante-deux ans, puis il mourut.

21. [c] Hénoc aussi vécut soixante-cinq ans et engendra Méthuscela.

22. Et Hénoc après qu'il eut engendré Méthuscela marcha avec Dieu trois cents ans et il engendra des fils et des filles.

23. Tout le temps donc qu'Hénoc vécut fut trois cent soixante-cinq ans.

24. Ainsi [d] Hénoc chemina avec Dieu et il ne parut plus parce que Dieu le prit.

25. Et Méthuscela ayant vécu cent quatre-vingt-sept ans engendra Lémec.

26. Et Méthuscela après qu'il eut engendré Lémec vécut sept cent quatre-vingt-deux ans et il engendra des fils et des filles.

27. Tout le temps donc que Méthuscela vécut fut neuf cent soixante-deux ans, puis il mourut.

28. Lémec aussi vécut cent quatre-vingt-deux ans et il engendra un fils :

29. Et il l'appela Noé [1] en disant : Celui-ci nous soulagera de notre œuvre et du travail de nos mains sur la terre que l'Éternel a maudite.

30. Et Lémec après qu'il eut engendré Noé vécut cinq cent quatre-vingt-quinze ans et il engendra des fils et des filles.

31. Tout le temps donc que Lémec vécut fut sept cent soixante-dix-sept ans, puis il mourut.

32. Et Noé âgé de cinq cents ans engendra Sem, Cam et Japhet.

Réflexions

Nous avons deux réflexions principales sur ce chapitre.

1. La première, sur la longue vie des patriarches. Dieu voulut qu'ils vécussent fort longtemps afin que le monde se peuplât par ce moyen plus promptement et que la connaissance et la mémoire de la création y fussent plus facilement et plus sûrement conservées.

2. La seconde réflexion est celle que Paul fait dans l'épître aux Hébreux XI.5 où il dit qu'Hénoc fut enlevé et ne vit point la mort parce qu'il avait été agréable à Dieu pendant sa vie. Dieu voulut ainsi récompenser la piété de ce patriarche et apprendre aux hommes de ce temps-là qu'il y avait pour les gens de bien une autre vie après celle-ci. C'est de quoi nous avons des preuves encore plus claires dans l'Évangile et surtout dans l'ascension de Jésus-Christ. Ainsi ceux qui imiteront Hénoc dans sa piété, qui marcheront comme lui avec Dieu et s'étudieront à lui être agréables par une vie sainte et religieuse seront reçus après leur mort dans le lieu où ce patriarche fut enlevé et où notre Seigneur est allé nous préparer une place.

(a) v1 : Ci-dessus 1.26 ; Ci-dessous 9.6
(b) v4 : I Chroniques 1.1
(c) v21 : Jude 14
(d) v24 : Hébreux 11.5

(1) v29 : C'est-à-dire : consolateur.

Chapitre VI

Dieu voyant l'extrême corruption des hommes prend la résolution d'envoyer le déluge, versets 1-12,

et il commande à Noé de bâtir une arche pour s'y retirer avec sa famille et avec les bêtes, versets 13-22.

OR il arriva quand les hommes eurent commencé à se multiplier sur la terre et qu'ils eurent engendré des filles,

2. Les fils de Dieu voyant que les filles des hommes étaient belles en prirent pour leurs femmes de toutes celles qu'ils choisirent.

3. Et l'Éternel dit : Mon esprit ne contestera point à toujours avec les hommes, car aussi ils ne sont que chair, leurs jours donc seront de six vingt ans.

4. En ce temps-là, il y avait des géants sur la terre, même après que les fils de Dieu se furent joints avec les filles des hommes et qu'elles leur eurent donné des enfants. Ce sont ces puissants hommes qui de tout temps ont été des gens de renom.

5. Et l'Éternel voyant que la malice des hommes était très grande sur la terre et [a] que toute l'imagination des pensées de leur cœur n'était que mal en tout temps,

6. Il se repentit d'avoir fait l'homme sur la terre et il en eut un grand déplaisir dans son cœur.

7. Et l'Éternel dit : J'exterminerai de dessus la terre les hommes que j'ai créés depuis les hommes jusqu'au bétail, jusqu'à tout ce qui se meut, même jusqu'aux oiseaux des cieux, car je me repens de les avoir faits.

8. Mais Noé trouva grâce devant l'Éternel.

9. Ce sont ici les générations de Noé. Noé fut un homme juste et plein d'intégrité en son temps, marchant avec Dieu.

10. Et Noé engendra trois fils, Sem, Cam et Japhet.

11. Et la terre était corrompue devant Dieu et remplie d'extorsion.

12. Dieu donc regarda la terre et voici elle était corrompue, car toute chair avait corrompu sa voie sur la terre.

13. Et Dieu dit à Noé : La fin de toute chair est venue devant moi, car ils ont rempli la terre d'extorsion et voici je les détruirai avec la terre.

14. Fais-toi une arche de bois de gopher. Tu feras l'arche par loges et tu l'enduiras de bitume par dedans et par dehors.

15. Et tu la feras d'une telle manière : la longueur de l'arche sera de trois cents coudées, sa largeur de cinquante coudées et sa hauteur de trente coudées.

16. Tu donneras du jour à l'arche et tu feras son comble d'une coudée de hauteur et tu mettras la porte de l'arche à son côté et tu la feras avec un bas étage, un second et un troisième.

17. Et voici, je ferai venir un déluge d'eaux sur la terre pour détruire toute chair qui a esprit de vie en soi sous les cieux et tout ce qui est sur terre expirera.

18. Mais j'établirai mon alliance avec toi et tu entreras dans l'arche, toi et tes fils et ta femme et les femmes de tes fils avec toi.

19. Et de tout ce qui a vie d'entre toute chair, tu en feras entrer deux de chaque espèce dans l'arche pour les conserver en vie avec toi, savoir le mâle et la femelle.

20. Des oiseaux selon leur espèce, des bêtes selon leur espèce et de tous les animaux qui se meuvent selon leur espèce : il en entrera de tous, deux de chaque espèce avec toi afin que tu les conserves en vie.

21. Prends aussi avec toi de toute nourriture et fais-en ta provision afin qu'elle serve pour ta nourriture et pour celle des animaux.

22. [c] Et Noé fit toutes les choses que Dieu lui avait commandées ; il les fit ainsi.

Réflexions

Il faut remarquer dans ce chapitre,

1. en premier lieu que le mariage des descendants de Seth avec les filles qui étaient de la postérité de Caïn fut la cause des impuretés, des injustices et des autres crimes qui se multiplièrent sur la terre, même parmi ceux qui descendaient de Seth, ce qui obligea Dieu à envoyer le déluge. Cela montre que le commerce avec les méchants et les impies est très dangereux et qu'en particulier l'impureté et la sensualité ont été de tout temps la source de bien des maux et que ce péché, de même que la violence et l'injustice attirent sur les hommes la colère du ciel.

2. La bonté et la patience de Dieu envers les habitants du premier monde paraissent en ce qu'il leur donna cent et vingt ans pour se repentir et en ce qu'il les fit avertir par le moyen de Noé et par la construction de l'arche du déluge qui allait arriver. C'est ainsi que Dieu a usé de tout temps d'un grand support envers les hommes et qu'il leur donne toujours le temps et les avertissements nécessaires afin qu'ils préviennent ses jugements.

3. Dans l'ordre que Dieu donna à Noé de bâtir l'arche, l'on doit considérer le soin que Dieu a de ceux qui le craignent et le moyen admirable dont il voulut se servir par un effet de sa sagesse pour conserver les hommes et les bêtes afin de repeupler la terre après le déluge.

4. Enfin, l'on voit dans ce chapitre la foi et l'obéissance de Noé, lequel,

étant divinement averti des choses qui ne se voient point encore, craignit et bâti l'arche, par laquelle il condamna le monde et fut fait héritier de la justice qui est par la foi.

Cette réflexion que Paul fait au chapitre XI de l'épître aux Hébreux nous engage à être les imitateurs de la foi de ce patriarche, à marcher dans l'intégrité comme lui et à profiter de la patience de Dieu qui nous invite à la repentance afin que nous puissions éviter les jugements qui doivent tomber sur les méchants et être sauvés avec ceux qu'il recevra un jour dans son royaume céleste.

(a) v5 : Ci-dessous 8.21
(c) v22 : Hébreux 11.7

Chapitre VII

Ce chapitre contient l'histoire du déluge duquel Noé fut garanti ayant été conservé dans l'arche avec sa famille et avec les bêtes qu'il y avait fait entrer.

ET l'Éternel dit à Noé : Entre, toi et toute ta maison dans l'arche, car je t'ai vu juste devant moi en ce temps.

2. Tu prendras de toutes les bêtes nettes sept de chaque espèce, le mâle et la femelle, mais des bêtes qui ne sont point nettes, un couple, le mâle et la femelle ;

3. Tu prendras aussi des oiseaux des cieux, sept de chaque espèce, le mâle et la femelle, afin d'en conserver la race sur toute la terre.

4. Car dans sept jours, je ferai pleuvoir sur la terre pendant quarante jours et quarante nuits et j'exterminerai de dessus la terre toute chose qui subsiste et que j'ai faite.

5. [a] Et Noé fit toutes les choses que l'Éternel lui avait commandées.

6. Et Noé était âgé de six cents ans quand le déluge des eaux vint sur la terre.

7. Noé donc entra et ses fils, sa femme et les femmes de ses fils avec lui dans l'arche à cause des eaux du déluge.

8. Des bêtes nettes et des bêtes qui ne sont point nettes et des oiseaux et de tout ce qui se meut sur la terre.

9. Elles entrèrent deux à deux vers Noé dans l'arche, savoir le mâle et la femelle, comme Dieu le lui avait commandé.

10. Et il arriva qu'au septième jour, les eaux du déluge furent sur la terre.

11. En l'an six cent de la vie de Noé, au second mois, au dix-septième jour du mois, en ce jour-là, toutes les fontaines du grand abîme furent rompues et les bondes des cieux furent ouvertes.

12. Et la pluie tomba sur la terre pendant quarante jours et quarante nuits.

13. En ce même jour-là, Noé et Sem, Cam et Japhet, fils de Noé, entrèrent dans l'arche, avec la femme de Noé et les trois femmes de ses fils avec eux.

14. Eux et toutes les bêtes selon leur espèce et tous les animaux domestiques selon leur espèce et tous les reptiles qui se meuvent sur la terre selon leur espèce et tous les oiseaux selon leur espèce et tout petit oiseau ayant des ailes, de quelque sorte que ce soit.

15. Il vint donc de toute chair, qui a en soi esprit de vie, un couple à Noé dans l'arche.

16. Même le mâle et la femelle de toute chair y vinrent, comme Dieu lui avait commandé, puis l'Éternel ferma l'arche sur lui.

17. Et le déluge se répandit pendant quarante jours sur la terre et les eaux crûrent et élevèrent l'arche et elle fut élevée de dessus la terre.

18. Et les eaux se renforcèrent et s'accrurent fort sur la terre et l'arche flottait au-dessus des eaux.

19. Et les eaux se renforcèrent prodigieusement sur la terre et toutes les plus hautes montagnes qui étaient sous les cieux furent couvertes.

20. Les eaux se renforcèrent de quinze coudées plus haut, ainsi les montagnes furent couvertes.

21. Et toute chair qui se mouvait sur la terre expira, tant des oiseaux que du bétail, des bêtes et de tous les reptiles qui se traînent sur la terre et tous les hommes.

22. Toutes ces choses qui étaient sur le sec et qui avaient respiration de vie en leurs narines moururent.

23. Tout ce donc qui subsistait sur la terre fut exterminé, depuis les hommes jusqu'aux bêtes, jusqu'aux reptiles et jusqu'aux oiseaux des cieux. Et ils furent exterminés de dessus la terre. [b] Noé demeura de reste et ce qui était avec lui dans l'arche.

24. Et les eaux se maintinrent sur la terre par cent cinquante jours.

Réflexions

L'histoire du déluge est tout à fait mémorable et c'est ici l'exemple le plus remarquable que Dieu ait donné de sa justice depuis la création du monde. C'est aussi un événement très certain et dont la mémoire a été conservée parmi tous les peuples et dans les auteurs les plus anciens, aussi bien que dans les livres sacrés. L'apôtre Pierre nous enseigne quel est l'usage que nous devons faire de cette histoire, lorsqu'il dit :

Si Dieu n'a point épargné le monde ancien, s'il a sauvé Noé, lui huitième héraut de la justice, et s'il a amené le déluge sur le monde des méchants, le Seigneur sait délivrer de la tentation ceux qui l'honorent et réserver les impies pour être punis au jour du jugement, II Pierre 2, versets 5-9.

L'on doit faire de sérieuses réflexions sur ce grand exemple. Nous y voyons que Dieu est juste, que ses menaces s'exécutent toujours et que le grand nombre des pêcheurs ne met point les hommes à couvert de sa vengeance. Nous devons de plus considérer que, comme ceux qui n'étaient pas dans l'arche périrent, de même ceux qui auront négligé d'entrer dans la voie du salut et de profiter de la patience de Dieu périront infailliblement. C'est de quoi Jésus-Christ nous avertit dans l'Évangile en disant :

Qu'il en sera du jour de sa venue comme des jours de Noé, auxquels les habitants du premier monde vivaient dans la sécurité et ne pensèrent point au déluge jusqu'à ce qu'il vînt et les fit tous périr, Luc 17, versets 26-27.

C'est ainsi que les pêcheurs seront surpris lorsque Jésus-Christ viendra pour juger le monde et pour rendre à tous les hommes selon leurs œuvres.

(a) v5 : Matthieu 24.38 ; Luc 17.26 ; I Pierre 3.20
(b) v23 : I Pierre 3.20 ; II Pierre 2.5

Chapitre VIII

Moise récite dans ce chapitre comment Noé sortit de l'arche après que les eaux du déluge se furent retirées et comment il offrit un sacrifice à Dieu, ensuite de quoi Dieu rétablit l'ordre de la nature.

OR Dieu se souvint de Noé et de toutes les bêtes et de tous les animaux qui étaient avec lui dans l'arche. Et Dieu fit passer un vent sur la terre et les eaux s'arrêtèrent.

2. Car les sources de l'abîme et les bondes des cieux avaient été fermées et la pluie des cieux avait été retenue.

3. Et les eaux se retiraient de plus en plus de dessus la terre et au bout de cent cinquante jours elles diminuèrent.

4. Et au dix-septième jour du septième mois, l'arche s'arrêta sur les montagnes d'Ararat.

5. Et les eaux allaient en diminuant de plus en plus jusqu'au dixième mois et au premier jour du dixième mois, les sommets des montagnes se montrèrent.

6. Puis il arriva qu'au bout de quarante jours, Noé ouvrît la fenêtre de l'Arche qu'il avait faite.

7. Et il lâcha le corbeau qui sortit allant et revenant jusqu'à que ce les eaux séchassent sur la terre.

8. Il lâcha aussi d'avec soi un pigeon pour voir si les eaux étaient diminuées sur la terre.

9. Mais le pigeon ne trouvant pas sur quoi asseoir la plante de son pied retourna à lui dans l'arche, car les eaux étaient sur toute la terre. Et Noé avançant sa main le reprit et le retira à soi dans l'arche.

10. Et quand il eut attendu encore sept autres jours, il lâcha le pigeon hors de l'arche.

11. Et sur le soir le pigeon revint à lui et voici il avait dans son bec une feuille d'olivier qu'il avait arrachée et Noé connut que les eaux s'étaient retirées de dessus la terre.

12. Et il attendit encore sept autres jours, puis il lâcha le pigeon qui ne retourna plus vers lui.

13. Et il arriva que l'an six cent et un de l'âge de Noé, au premier jour du premier mois, les eaux se séchèrent de dessus la terre et voici, la surface de la terre se séchait.

14. Et au vingt-septième jour du second mois, la terre fut sèche.

15. Alors, Dieu parla à Noé disant :

16. Sors de l'arche, toi et ta femme, tes fils et les femmes de tes fils avec toi.

17. Fais sortir avec toi toutes les bêtes qui sont avec toi, de toute chair, tant des oiseaux que des bêtes et tous les animaux qui se meuvent sur la terre : Qu'ils peuplent en abondance la terre et qu'ils croissent et qu'ils se multiplient sur la terre.

18. Noé donc sorti, ses fils, sa femme et les femmes de ses fils avec lui.

19. Toutes les bêtes, tous les reptiles, tous les oiseaux, tout ce qui rampe sur la terre, selon leurs espèces, sortirent de l'arche.

20. Et Noé bâtit un autel à l'Éternel et pris de toute bête nette et de tout oiseau net et il offrit des holocaustes sur l'autel.

21. Et l'Éternel flaira une odeur qui l'apaisa et dit en son cœur : Je ne maudirai plus la terre à l'occasion des hommes, [a] car l'imagination du cœur des hommes est mauvaise dès leur jeunesse. Et je ne détruirai plus tout ce qui vit comme je l'ai fait ;

22. Mais tant que la terre durera, les semailles et les moissons, le froid et le chaud, l'été et l'hiver, le jour et la nuit ne cesseront point.

Réflexions

Ce qu'il y a principalement à remarquer ici, c'est que Dieu après avoir donné des marques terribles de sa sévérité dans le déluge, donna des témoignages de sa bonté, non seulement envers Noé et sa famille, mais aussi envers tout le genre humain, en rétablissant le monde dans l'état et dans l'ordre où nous le voyons encore aujourd'hui.

Et puisque nous jouissons de ces effets de la bonté de Dieu, nous devons l'en remercier et être incités à l'aimer et à le craindre par la considération de sa miséricorde aussi bien que par celle de sa justice qui paraissent l'une et l'autre d'une manière si sensible dans ce qui arriva lors du déluge universel.

(a) v21 : Ci-dessus 6.5 ; Matthieu 15.9

Chapitre IX

On voit ici trois choses.

1. Les lois que Dieu donna après le déluge à Noé et au genre humain, particulièrement à l'égard de la nourriture qui fut alors changée et du meurtre, versets 1-7.

2. La promesse que Dieu fit de ne plus envoyer de déluge universel, versets 8-19.

3. Ce qui arriva à Noé lorsqu'ayant été surpris par le vin, Cam son fils se moqua de lui. Moïse rapporte sur la fin de ce chapitre la mort de Noé, versets 20-23.

ET Dieu bénit Noé et ses fils et leur dit : [a] Croissez et multipliez et remplissez la terre

2. Et que toutes les bêtes de la terre, tous les oiseaux des cieux avec tout ce qui se meut sur la terre et tous les poissons de la mer vous craignent et vous redoutent, ils sont remis entre vos mains.

3. Tout ce qui se meut et qui a vie vous servira pour nourriture : [b] Je vous ai donné toutes ces choses comme l'herbe verte [1].

4. [c] Toutefois, vous ne mangerez point de chair avec son âme qui est son sang.

5. Et en effet je redemanderai votre sang, savoir le sang de vos âmes, je le redemanderai de la main de toutes les bêtes et de la main de l'homme, même je redemanderai l'âme de l'homme de la main de son frère.

6. [d] Qui aura répandu le sang de l'homme dans l'homme, son sang sera répandu, [2] car Dieu a fait l'homme à son image.

7. [e] Vous donc, croissez, multipliez ; croissez en toute abondance sur la terre et multipliez sur elle.

8. Dieu parla aussi à Noé et à ses fils qui étaient avec lui, disant :

9. [f] Et quant à moi, voici, j'établis mon alliance avec vous et avec votre postérité après vous

10. Et avec tout animal vivant qui est avec vous, tant des oiseaux que des animaux domestiques et de toutes les bêtes de la terre qui sont avec vous, de toutes celles qui sont sorties de l'arche, jusqu'à toutes les bêtes de la terre.

11. J'établis donc mon alliance avec vous et nulle chair ne sera plus exterminée par les eaux du déluge et il n'y aura plus de déluge pour détruire la terre.

12. Dieu dit encore : C'est ici le signe que je donne de l'alliance qui est entre moi et vous et entre toute créature vivante qui est avec vous pour durer à toujours :

13. Je mettrai mon arc dans la nuée et il sera pour signe de l'alliance entre moi et la terre.

14. Et quand il arrivera que j'aurai couvert de nuée la terre, l'arc paraîtra dans la nuée.

15. Et je me souviendrai de l'alliance que j'ai faite avec vous et avec tout animal qui vit en toute chair. Et les eaux ne feront plus de déluge pour détruire toute chair.

16. L'arc sera donc dans la nuée et je le regarderai afin qu'il me souvienne de l'alliance perpétuelle qui est entre Dieu et tout animal vivant en quelque chair qui soit sur la terre.

17. Dieu donc dit à Noé : C'est là le signe de l'alliance que j'ai établie entre moi et toute chair qui est sur la terre.

18. Et les fils de Noé qui sortirent de l'arche furent Sem, Cam et Japhet. Et Cam fut le père de Canaan.

19. Ce sont là les trois fils de Noé desquels toute la terre fut peuplée.

20. Et Noé qui était laboureur commença de planter la vigne.

21. Et il but du vin et il fut enivré et se découvrit au milieu de sa tente.

22. Et Cam, le père de Canaan ayant vu la nudité de son père sorti et le rapporta à ses deux frères.

23. Alors Sem et Japhet prirent un manteau qu'ils mirent sur leurs deux épaules et marchant en arrière, ils couvrirent la nudité de leur père et leurs visages étaient tournés en arrière de sorte qu'ils ne virent point la nudité de leur père.

24. Et Noé réveillé de son vin sut ce que le plus petit de ses fils lui avait fait.

25. C'est pourquoi il dit : Maudit soit Canaan, il sera le serviteur des serviteurs de ses frères.

26. Il dit aussi : Bénit soit l'Éternel Dieu de Sem et que Canaan leur soit fait serviteur.

27. Que Dieu attire en douceur Japhet [3] et qu'il loge dans les tabernacles de Sem et que Canaan leur soit fait serviteur.

28. Et Noé vécut après le déluge trois cent cinquante ans.

29. Tout le temps que donc que Noé vécut fût neuf cent cinquante ans, puis il mourût.

Réflexions

Ce chapitre nous présente ces instructions :

1. La première, que nous devons garder inviolablement les lois que Dieu donna à Noé après le déluge, user sobrement des créatures dont Dieu nous a accordé l'usage et nous éloigner de la cruauté et de l'injustice.

2. La seconde, que l'alliance que Dieu traita avec Noé et avec tout le genre humain en promettant de ne plus envoyer de déluge et de conserver le monde dans son état a toujours subsisté depuis ce temps-là et qu'ainsi nous devons reconnaître et célébrer la grande bonté du Seigneur envers nous, de laquelle nous ressentons les effets.

3. La troisième instruction est que si le monde ne doit plus être détruit par le déluge, il le sera par le feu du dernier jour, selon ce que dit Pierre :

Si le monde ancien est péri étant couvert d'un déluge d'eau, les cieux et la terre sont réservés pour le feu au jour du jugement, épître de Pierre 3.7.

4. Sur ce qui est dit à la fin de ce chapitre que Noé fut surpris par le vin, il faut considérer que cela lui arriva innocemment, parce qu'il ne connaissait pas l'effet que le vin peut produire, l'usage ayant été inconnu jusqu'alors. Ainsi cet exemple, bien loin d'excuser l'intempérance montre de l'éviter très soigneusement. Ce qui est récité des fils de Noé nous apprend que Dieu bénit les enfants qui honorent leurs pères, mais qu'il maudit ceux qui manquent de respect envers eux.

(a) v1 : Ci-dessus 1.28 et 8.17
(b) v3 : Ci-dessus 1.29
(c) v4 : Lévitique 17.14
(d) v6 : Matthieu 16.52 ; Apocalypse 13.10
(e) v7 : Ci-dessus 1.28 et 8.17
(f) v9 : Ésaîe 54.9

(1) v3 : Comme tout ce que les plantes et les arbres produisent.
(2) v6 : Si quelqu'un répand le sang de l'homme, son sang sera répandu par l'homme.
(3) v27 : Que Dieu étende ou multiplie Japhet.

Chapitre X

Ce chapitre contient le dénombrement des descendants de Sem, de Cam et de Japhet, les trois fils de Noé, par le moyen desquels la terre fut peuplée après le déluge.

OR ce sont ici les générations des enfants de Noé, Sem, Cam et Japhet, auxquels naquirent des enfants après le déluge.

2. [a] Les enfants de Japhet sont Gomer, Magog, Madai, Javan, Tubal, Mescech et Tiras.

3. Et les enfants [1] de Gomer, Asçkenas, Riphath et Togarna.

4. Et les enfants de Javan, Elisça, Tarscis, Kittim et Dodaniom.

5. C'est de ceux-là que sont descendus les peuples qui partagèrent entre eux les îles des nations par leurs terres, chacun selon sa langue, selon leurs familles, entre leurs nations.

6. [b] Et les enfants de Cam sont Cus, Mitsraim, Put et Canaan.

7. Et les enfants de Cus, Seba, Havila, Sabtah, Rahma et Sebteca. Et les enfants de Rahma, Sceba et Dedan.

8. Et Cus engendra Nimrod qui commença d'être puissant sur la terre.

9. Il fut un puissant chasseur devant l'Éternel. De là est venu ce qu'on dit : Comme Nimrod, le puissant chasseur devant l'Éternel.

10. Et le commencement de son règne fut Babel, Erec, Accad et Calne au pays de Scinhar.

11. Il sortit de ce pays-là en Assyrie et il bâtit Ninive et les rues de la ville et Calah.

12. Et Refen entre Ninive et Galah qui est une grande ville.

13. Et Mitsraim engendra Ludim, Hanamim, Lahabim, Naphtuhim,

14. Pathrusim, Casluhim (desquels sont sortis les Philistins) et Cathtorim.

15. Et Canaan engendra Sidon son fils ainé et Heth.

16. Les Jébusiens, les Amorrhéens, les Guirgasciens.

17. Les Héviens, les Harkiens et les Siniens.

18. Les Arvadiens, les Tsemariens et les Hamathiens. Et ensuite les familles des Cananéens se sont dispersées.

19. Et les limites des Cananéens furent depuis Sidon, quand on vient vers Guérar, jusqu'en Gaza, en tirant vers Sodome et Gomorre, Adma et Tseboin jusqu'à Lesa.

20. Ce sont là les enfants de Cam, selon leurs familles et leurs langues, leurs terres et leurs nations.

21. Et des enfants naquirent à Sem, père de tous les enfants d'Héber et frère de Japhet qui est le plus grand.

22. [c] Les enfants donc de Sem sont Hélam, Assur, Arpasçad, Lud et Aram.

23. Et les enfants d'Aram, Hus, Hul, Guether et Mas.

24. Et Arpasçad engendra Scelab et Scelab engendra Héber.

25. Et à Héber naquirent deux fils : le nom de l'un fut Péleg, car en son temps la terre fut partagée et le nom de son frère fut Joktan.

26. Et Joktan engendra Almodad, Sceleph, Hatsarmaveth et Jerah,

27. Hadoram, Uzal, Dikla,

28. Hobal, Abimael, Sceba,

29. Ophir, Havila et Johab. Tous ceux-là sont les enfants de Joktan.

30. Et leur demeure était depuis Mesça, quand on vient en Sephar, montagne d'Orient.

31. Ce sont là les enfants de Sem, selon leurs familles et leurs langues, leurs terres et leurs nations.

Réflexions

Quoi qu'il n'y ait que des noms d'hommes et de peuples dans ce chapitre, il ne laisse pas d'être très remarquable.

Nous voyons ici, premièrement l'origine de toutes les nations et le commencement des empires.

En second lieu, ce que Moïse y rapporte sert à établir la généalogie des patriarches desquels notre Seigneur est descendu.

Ainsi, ce chapitre nous fournit de belles et de fortes preuves de la vérité de l'histoire sainte et de la divinité de la religion. Ce que Moïse dit ici étant parfaitement conforme à ce que les histoires les plus anciennes et les plus certaines rapportent touchant les divers peuples du monde et les pays qu'ils ont habités.

(a) v2 : I Chroniques 1.5
(b) v6 : I Chroniques 1.8
(c) v22 : I Chroniques 1.22

(1) v3 : C'est-à-dire : les descendants et ainsi dans la suite.

Chapitre XI

Moïse raconte dans ce chapitre que les hommes ayant entrepris de bâtir la ville et la tour de Babel, Dieu confondit leur langage, ce qui fut cause qu'ils se dispersèrent sur toute la terre, versets 1-9.

Moïse marque aussi quels furent les descendants de Sem, fils de Noé, jusqu'à Abraham, versets 10-32.

ALORS toute la terre avait le même langage et une même parole.

2. Mais il arriva comme ils partirent d'Orient, qu'ils trouvèrent une campagne au pays de Scinhar où ils habitèrent.

3. Et ils se dirent l'un à l'autre : Allons, faisons des briques et les cuisons au feu. Et ils eurent des briques au lieu de pierres et le bitume leur fut au lieu de mortier.

4. Et ils dirent : Venez, bâtissons-nous une ville et une tour de laquelle le sommet soit jusqu'aux cieux et acquérons-nous de la réputation, de peur que nous ne soyons dispersés sur la terre.

5. Alors, l'Éternel descendit pour voir la ville et la tour que bâtissaient les fils des hommes.

6. Et l'Éternel dit : Voici, ils ne sont qu'un peuple et tous ont un même langage et ils commencent à travailler et maintenant rien ne les empêchera d'exécuter ce qu'ils ont projeté [1].

7. Venez donc descendons et confondons là leur langage afin qu'ils ne s'entendent point les uns les autres.

8. Ainsi, l'Éternel les dispersa de là par toute la terre et ils cessèrent de bâtir la ville.

9. C'est pourquoi son nom fut appelé Babel, car l'Éternel y confondit le langage de toute la terre et, de là, il les dispersa sur toute la terre.

10. [a] C'est ici la postérité de Sem. Sem âge de cent ans engendra Apacsçad, deux ans après le déluge.

11. Et Sem, après qu'il eut engendré Apacsçad, vécut cinq cents ans et il engendra des fils et des filles.

12. Et [b] Apacsçad vécut trente-cinq ans et il engendra Scelah.

13. Et Apacsçad après qu'il eut engendré Scelah, vécut quatre cent trois ans et il engendra des fils et des filles.

14. Et Scelah ayant vécu trente ans engendra Héber.

15. Et Scelah, après qu'il eut engendré Héber, vécut quatre cent trois ans et il engendra des fils et des filles.

16. [c] Et Héber ayant vécu trente-quatre ans engendra Péleg.

17. Et Héber, après qu'il eut engendré Péleg, vécut quatre cent trente ans et il engendra des fils et des filles.

18. Péleg aussi vécut trente ans et il engendra Réhu.

19. Et Péleg, après qu'il eut engendré Réhu, vécut deux cent et neufs ans et il engendra des fils et des filles.

20. Réhu aussi ayant vécu trente-deux ans engendra Sérug.

21. Et Réhu, après qu'il eut engendré Sérug, vécut deux cent sept ans et il engendra des fils et des filles.

22. Et Sérug, ayant vécu trente ans engendra Nacor.

23. Et Sérug, après qu'il eut engendré Nacor vécut deux cents ans et il engendra des fils et des filles.

24. Et Nacor ayant vécu vingt-neuf ans engendra Taré.

25. Et Nacor, après qu'il eut engendré Taré, vécut cent dix-neuf ans et il engendra des fils et des filles.

26. [d] Taré aussi vécut soixante et dix ans et il engendra Abram, Nacor et Haran.

27. Et c'est ici la postérité de Taré : Taré engendra Abram, Nacor et Haran et Haran engendra Lot.

28. Et Haran mourut en la présence de Taré son père au pays de sa naissance, à Ur des Caldéens.

29. Et Abram et Nacor prirent des femmes : le nom de la femme d'Abram fut Saraï et le nom de la femme de Nacor fut Milca, fille de Haran, père de Milca et de Jisca.

30. Mais Saraï était stérile et elle n'avait point d'enfant.

31. Et Taré prit son fils Abram et Lot fils de son fils, lequel était fils de Haran, et Saraï sa belle-fille, femme d'Abram son fils et ils sortirent ensembles d'Ur des Caldéens [e] pour aller au pays de Canaan. Et ils vinrent jusqu'à Caran et ils y demeurèrent.

32. Et les jours de Taré furent deux cent cinq ans et il mourut à Caran.

Réflexions

Le récit que Moïse fait de la dispersion qui arriva lorsque les descendants de Noé bâtirent la tour de Babel nous instruit :

1. de la suite de l'histoire sainte et de la manière dont les hommes se répandirent dans les divers pays du monde,

2. que Dieu voulut disperser ainsi ceux qui prétendaient se garantir du déluge en bâtissant cette tour pour punir leur orgueil et leur impiété. Il le fit aussi afin que la terre fût plus promptement habitée et peuplée.

Pour ce qui est de la généalogie des descendants de Sem, il faut remarquer ces deux choses :

1. l'une que quoique la vie des hommes fut alors plus courte qu'elle ne l'avait été avant le déluge, elle était cependant beaucoup plus longue qu'elle ne l'est maintenant.

2. l'autre que cette généalogie a été conservée pour faire voir qu'Abraham est descendu de Sem, fils de Noé.

(a) v10 : I Chroniques 1.17
(b) v12 : I Chroniques 1.18
(c) v16 : I Chroniques 1.19
(d) v26 : Josué 24.2 ; I Chroniques 1.26
(e) v31 : Josué 24.2 ; Néhémie 9.7 ; Actes 7.4

(1) v6 : Ou : Et maintenant ne les empêchera-t-on de faire tout ce qu'ils ont projeté ?

Chapitre XII

C'est ici que commence l'histoire du patriarche Abraham. Nous y voyons :

1. comment il quitta sa patrie sur l'ordre de Dieu pour venir au pays de Canaan que le Seigneur promit de lui donner, versets 1-9,

2. que la famine l'obligea de s'en aller en Égypte où Sara sa femme fut enlevée et ensuite rendue par le roi Pharaon, versets 10-20.

ET l'Éternel avait dit à Abram : [a] Sors de ton pays et de ton parentage et de la maison de ton père et viens au pays que je te montrerai.

2. Et je te ferai devenir une grande nation et je te bénirai et je rendrai ton nom grand et tu seras bénédiction.

3. Je bénirai ceux qui te béniront et je maudirai ceux qui te maudiront, [b] et toutes les familles de la terre seront bénies en toi.

4. Abram donc sortit comme l'Éternel lui avait dit et Lot alla avec lui. Et Abram était âgé de soixante-quinze ans quand il sortit de Caran.

5. Abram prit aussi Saraï sa femme et Lot fils de son frère et tout le bien qu'ils avaient acquis et les personnes qu'ils avaient eues à Caran et ils sortirent pour venir au pays de Canaan et ils y entrèrent.

6. Et Abram passa au travers de ce pays jusqu'au lieu de Sichem et jusqu'en la plaine de Moré et il y avait alors des Cananéens dans ce pays.

7. Et l'Éternel apparut à Abram et lui dit : Je donnerai ce pays à ta postérité. Et Abram dressa là un autel à l'Éternel qui lui était apparu.

8. Et il passa de là vers la montagne qui est à l'orient de Beth-el et il y tendit ses tentes ayant Beth-el à l'occident et Haï à l'orient ; il dressa encore là un autel à l'Éternel et il invoqua le nom de l'Éternel.

9. Puis Abram partit de là marchant toujours et s'avançant vers le midi.

10. Mais la famine étant survenue au pays, Abram descendit en Égypte pour y demeurer quelque temps. Car la famine était grande au pays.

11. Et il arriva, comme il était prêt d'entrer en Égypte, qu'il dit à Saraï sa femme : Voici, je sais que tu es une belle femme.

12. Et il arrivera que lorsque les Égyptiens t'auront vue, ils diront : C'est la femme de cet homme-là, et ils me tueront, mais ils te laisseront vivre.

13. Dis donc que tu es ma sœur afin que je sois bien traité à cause de toi et qu'ils me sauvent la vie à ta considération.

14. Il arriva donc, sitôt qu'Abram fut venu en Égypte, que les Égyptiens virent que cette femme était fort belle.

15. Les principaux de la cour de Pharaon la virent aussi et la louèrent devant le roi et elle fut enlevée pour être menée dans la maison de Pharaon.

16. Lequel fit du bien à Abram à cause d'elle, de sorte qu'il eut des brebis, des bœufs, des ânes, des servantes, des ânesses et des chameaux.

17. Mais l'Éternel frappa de grandes plaies Pharaon et sa maison à cause de Saraï femme d'Abram.

18. Alors Pharaon appela Abram et lui dit : Qu'est-ce que tu m'as fait ? Que ne m'as-tu averti qu'elle était ta femme ?

19. Pourquoi as-tu dit c'est ma sœur ? Et je l'avais prise pour être ma femme, mais maintenant, voici ta femme, prends-là et t'en va.

20. Et il donna charge à ses gens d'aller reconduire Abram, sa femme et tout ce qui lui appartenait.

Réflexions

Nous devons considérer dans ce chapitre :

1. Que Dieu appela Abraham et traita alliance avec lui dans la vue de conserver la vraie religion parmi ses descendants et de faire naître un jour le Messie de sa postérité.

2. Qu'Abraham obéit à la vocation de Dieu et qu'il crut à ses promesses, que cependant ces promesses ne s'accomplirent pas d'abord, qu'il fut exposé à plusieurs traverses, qu'il habita au pays de Canaan comme étranger et que la famine le contraignit d'aller en Égypte où il fut en danger d'être privé de sa femme. L'apôtre Paul nous montre quelles sont les réflexions que nous devons faire de cette histoire lorsqu'il dit au chapitre XI de l'épître de Paul aux Hébreux :

Par la foi Abraham, étant appelé pour aller au lieu qu'il devait posséder, partit ne sachant où il allait. Par la foi, il habita comme étranger dans la terre promise.

Ainsi, nous devons apprendre, de cet exemple d'Abraham, à suivre notre vocation, à obéir à tout ce que Dieu nous commande, quelque difficile qu'il nous paraisse, à vivre en ce monde comme des étrangers, ne cherchant point ici bas notre véritable patrie, mais la cherchant dans le ciel et

attendant comme Abraham notre père, la cité qui est à venir, de laquelle Dieu est l'architecte et fondateur, Hébreux XI.

3. Les plaies dont Dieu frappa le roi d'Égypte, parce qu'il avait enlevé Sara dans l'intention de l'épouser, montrent que l'adultère est un crime très odieux au Seigneur. On voit même par les reproches que Pharaon fit à Abraham que ce prince savait que ce crime était très grand. Il est cependant à remarquer que le roi d'Égypte fit beaucoup de bien à Abraham et que ce patriarche emporta de grandes richesses de ce pays-là et ce fut ainsi qu'il commençait à éprouver les effets de la protection et de la bénédiction de Dieu sur lui.

(a) v1 : Actes 7.3
(b) v3 : Ci-dessous 18 et 22.18

Chapitre XIII

Abraham et Lot, étant retournés d'Égypte au pays de Canaan, se séparèrent ne pouvant demeurer dans un même lieu à cause de leurs grands biens, versets 1-9.

Lot s'établit à Sodome et Abraham demeure dans le pays de Canaan duquel Dieu lui promit de nouveau la possession, versets 10-18.

ABRAM donc étant sorti de l'Égypte monta vers le Midi, lui, sa femme et tout ce qu'il possédait et Lot était avec lui.

2. Et Abram était très riche en bétail, en argent et en or.

3. Et il s'en retourna par le même chemin qu'il était venu, du Midi jusqu'à Bethel, jusqu'au lieu où il avait dressé ses tentes au commencement, entre Beth-el et Haï.

4. [a] Dans ce même lieu où était l'autel qu'il avait bâti au commencement et où Abram avait invoqué le nom de l'Éternel.

5. Lot aussi qui marchait avec Abram avait des brebis, des bœufs et des tentes.

6. Et le pays ne les pouvait porter pour demeurer ensembles, [b] car leur bien était si grand qu'ils ne pouvaient demeurer l'un avec l'autre.

7. Ce qui excita une querelle entre les bergers du bétail d'Abram et les bergers du bétail de Lot. En ce temps-là, les Cananéens et les Phérésiens demeuraient au pays.

8. Et Abram dit à Lot : Je te prie, qu'il n'y ait point de dispute entre moi et toi, ni entre mes bergers et les tiens, car nous sommes frères.

9. Tout le pays n'est-il pas à ta disposition ? Sépare-toi, je te prie, d'avec moi. Si tu choisis la gauche, je prendrai la droite et si tu prends la droite, je m'en irai à la gauche.

10. Alors Lot élevant les yeux vit toute la plaine du Jourdain, qui (avant que l'Éternel détruisît Sodome et Gomorre) était arrosée partout, jusqu'à ce qu'on vienne à Tsohar, comme un jardin de l'Éternel et comme le pays d'Égypte.

11. Et Lot choisit pour soi toute la plaine de Jourdain et alla du côté d'Orient, ainsi, ils se séparèrent l'un d'avec l'autre.

12. Abram donc demeura au pays de Canaan et Lot demeura dans les villes de la plaine et il y dressa ses tentes jusqu'à Sodome.

13. Or les habitants de Sodome étaient méchants et ils étaient de grands pécheurs devant l'Éternel.

14. Et l'Éternel dit à Abram, (après que Lot se fut séparé d'avec lui) : Lève maintenant tes yeux et regarde du lieu où tu es, vers le Septentrion, le Midi, l'Orient et l'Occident,

15. [c] Car je te donnerai et à ta postérité pour jamais tout le pays que tu vois.

16. Et je ferai que ta postérité sera comme la poussière de la terre. Que si quelqu'un peut compter la poussière de la terre, il comptera aussi ta postérité.

17. Lève-toi donc et promène-toi dans le pays, dans la longueur et dans la largeur, car je te le donnerai.

18. Abram donc ayant remué ses tentes vint demeurer dans les plaines de Mamré qui est en Hébron et il bâtit là un autel à l'Éternel.

Réflexions

Les grands biens que Dieu accorda à Abraham doivent être considérés comme un effet de la bénédiction qu'il lui avait promise, ce qui nous fait voir que les promesses de Dieu s'exécutent toujours et qu'il accorde quelques fois à ceux qui le craignent les bénédictions de la vie présente.

Le débat qui arriva entre les gens de Lot et ceux d'Abraham et la modération qu'Abraham fit paraître en donnant à Lot son neveu le choix d'aller où il lui plairait nous avertissent d'éviter les divisions qui naissent d'ordinaire des biens du monde et de nous prévenir les uns les autres pour avoir la paix en renonçant même à ce qui pourrait nous être plus avantageux.

Le choix que Lot fit du pays de Sodome qui était très fertile et très agréable, mais dont les habitants étaient déjà alors fort corrompus et menacés des jugements de Dieu, nous montre qu'il ne faut pas toujours regarder aux avantages et aux commodités de la vie, qu'il est périlleux d'habiter dans les lieux où l'aise et l'abondance règnent et que l'on doit surtout fuir le commerce des méchants.

Enfin, nous voyons dans la réitération des promesses que Dieu fit à Abraham la fermeté de l'amour que Dieu porte à ses enfants et la bonté avec laquelle il soutient leur foi dans les épreuves par où il les fait passer.

(a) v4 : Ci-dessus 12.8
(b) v6 : Sous 36.8
(c) v15 : Ci-dessous 12.7 ; sous 15.18 et 26.4 ; Deutéronome 34.4

Chapitre XIV

C'est ici l'histoire de la guerre qu'il y eut entre le roi de Sodome et ses voisins et le roi d'Elam et ses alliés dans laquelle le roi de Sodome fut vaincu et Lot pris avec tout son bien, versets 1-12,

mais Abraham défit le roi d'Elam et délivra Lot, versets 13-17.

Comme il revenait de cette défaite, Melchisédec lui vint au devant et lui présenta du pain et du vin et Abraham lui donna la dîme de tout le butin qu'il avait fait, versets 18-24.

OR, il arriva au temps d'Amraphel roi de Scinhar, d'Arjoc roi d'Ellasar, de Kedor-lahomer roi d'Helam et de Tidhal roi des nations,

2. Qu'ils firent la guerre contre Berah roi de Sodome et contre Birsah roi de Gomorre et contre Scinab roi d'Adma et contre Seember roi de Tseboïm et contre le roi de Bélah qui est Tsohar.

3. Tous ceux-ci se joignirent dans la vallée de Siddim qui est la mer salée.

4. Ils avaient été assujettis douze ans à Kedor-lahomer, mais au treizième ils s'étaient révoltés.

5. À la quatorzième année donc Kedor-lahomer vint avec les rois qui s'étaient joints à lui et ils battirent les Rephains en Hasçteroth de Carnaïm et les Zuzins en Ham et les Emins dans la plaine de Kirjathaïm.

6. Et les Horiens dans leur montagne de Sehir jusqu'aux campagnes de Paran au-dessus du désert.

7. Puis ils retournèrent et vinrent à Hen de Miscpat qui est Kadés et ils battirent tout le pays des Hamalékites et des Amorrhéens qui habitaient dans Hatsatson-tamar.

8. Alors le roi de Sodome, le roi de Gomorre, le roi d'Adma, le roi de Tseboïm et le roi de Bélah, qui est Tsahar, sortirent et rangèrent leurs troupes dans la vallée de Siddim contre les autres rois,

9. C'est-à-dire contre Kedor-lahomer roi de Helam et contre Tidhal roi des nations et contre Amraphel roi de Scinhar et contre Arjoc roi d'Ellasar, quatre rois contre cinq.

10. Or il y avait dans la vallée de Siddim beaucoup de puits de bitume. Et les rois de Sodome et de Gomorre s'enfuirent et y tombèrent et ceux de leurs gens qui échappèrent s'enfuirent sur la montagne.

11. Les rois prirent donc toutes les richesses de Sodome et de Gomorre et tous leurs vivres, puis ils se retirèrent.

12. Ils prirent aussi Lot, fils du frère d'Abram qui demeurait dans Sodome et tout son bien et ils s'en allèrent.

13. Un homme qui s'était sauvé en vint avertir Abram Hébreu qui demeurait dans les plaines de Mamré Amorrhéen, frère d'Escol et frère de Haner, qui avaient fait alliance avec Abram.

14. Quand donc Abram eut appris que son frère avait été fait prisonnier, il arma trois cent et dix-huit de ses serviteurs qui étaient nés dans sa maison. Et il poursuivit ces rois jusqu'à Dan.

15. Et ayant partagé ses troupes, il se jeta sur les rois durant la nuit, lui et ses serviteurs et les battit et les poursuivit jusqu'à Hobar qui est à gauche de Damas.

16. Et il ramena toutes les richesses qu'on avait prises et même il ramena Lot son frère avec ses biens, les femmes et le peuple.

17. Et le roi de Sodome s'en alla au-devant de lui comme il s'en retournait après la défaite de Kedor-lahomer et des rois qui étaient avec lui dans la vallée de la plaine, qui est la vallée royale.

18. [a] Melchisedec aussi, roi de Salem, fit apporter du pain et du vin, (et il était sacrificateur du Dieu fort, souverain).

19. Et il bénit Abram en disant : Béni soit Abram par le Dieu fort, souverain, possesseur des Cieux et de la terre.

20. Et béni soit le Dieu fort, souverain qui a mis tes ennemis entre tes mains et Abram lui donna la dîme de tout ce qu'il avait pris.

21. Et le roi de Sodome dit à Abram : Donne-moi les personnes et prends les richesses pour toi.

22. Et Abram dit au roi de Sodome : J'ai levé ma main à l'Éternel le Dieu fort, souverain, possesseur des Cieux et de la terre, disant :

23. Si je prends aucune chose qui t'appartienne, depuis le moindre fil jusqu'à une courroie de soulier, afin que tu ne dises pas : J'ai enrichi Abram.

24. J'accepte seulement ce que les jeunes gens ont mangé et la part des hommes qui sont venus avec moi, Haner, Escol et Mamré, qui prendront leur part du butin.

Réflexions

Il faut considérer la défaite du roi de Sodome comme un châtiment de Dieu sur les habitants de cette ville qui étaient très corrompus et comme un avant-coureur de leur ruine.

Ce qui arriva à Lot qui fut pris dans cette guerre fait voir que ceux qui demeurent avec les méchants sont souvent enveloppés dans les jugements que Dieu déploie sur eux et qu'ainsi il est dangereux de s'engager dans leur commerce.

La victoire qu'Abram remporta est une preuve de la bénédiction dont Dieu favorisait ce patriarche et de sa protection envers Lot. Cela montre aussi qu'il est permis de faire la guerre pour une cause légitime et pour une juste défense.

Enfin, ce qui est dit ici de Melchisedec, roi de Salem et sacrificateur du Dieu fort, prouve que le vrai Dieu était connu et adoré dans ce pays-là. Cela doit aussi nous faire souvenir de ce que Paul dit dans l'épître aux Hébreux, chapitre VII, que ce Melchisedec, qui bénit Abraham et à qui ce patriarche donna

la dîme de tout, représentait Jésus-Christ notre Seigneur, le roi et le sacrificateur de l'Église qui devait régner sur toutes choses et exercer un sacerdoce infiniment plus parfait que celui des sacrificateurs juifs et de Melchisedec lui-même.

(a) v18 : Hébreux 7.1

Chapitre XV

Dieu réitère les promesses qu'il avait faites à Abraham de lui donner une postérité nombreuse qui posséderait le pays de Canaan, versets 1-7,

et lui confirme cette promesse par un signe, versets 8-21.

APRÈS ces choses, la parole de l'Éternel fut adressée à Abram dans une vision disant : Abram, ne crains point, je suis ton bouclier et ta très grande récompense.

2. Et Abram répondit : Seigneur Éternel, que me donneras-tu ? Je passe ma vie sans avoir d'enfant et Dammesec Elihezer est l'intendant de ma maison.

3. Abram dit encore : Voici, tu ne m'as point donné d'enfant et voilà le serviteur qui est né dans ma maison sera mon héritier.

4. Et voici, la parole de l'Éternel lui fut adressée disant : Celui-ci ne sera point ton héritier, mais celui qui sortira de tes entrailles sera ton héritier.

5. Et après l'avoir mené dehors, il lui dit : [a] Lève maintenant les yeux vers le ciel et compte les étoiles si tu peux les compter : C'est ainsi que sera ta postérité.

6. [b] Et Abram crût à l'Éternel et l'Éternel lui imputa cela à justice.

7. Il lui dit encore : Je suis l'Éternel qui t'ai fait sortir d'Ur des Caldéens afin de te donner ce pays pour le posséder.

8. Et il dit : Seigneur Éternel, à quoi connaîtrai-je que je le posséderai ?

9. Et il lui dit : Prends une génisse de trois ans et une chèvre de trois ans et un bélier de trois ans et une tourterelle et un pigeon.

10. Il prit donc toutes ces choses et les partagea par le milieu et il mit chaque moitié vis-à-vis de l'autre, mais il ne partagea point les oiseaux.

11. Alors une volée d'oiseaux se jeta sur ces bêtes mortes, mais Abram les chassa.

12. Et comme le soleil se couchait, Abram fut surpris d'un profond sommeil et voici il fut saisi d'une frayeur causée par une grande obscurité qui tomba sur lui.

13. Et l'Éternel dit à Abram : [c] Sache certainement que ta postérité habitera comme étrangère dans un pays qui ne lui appartiendra point et qu'elle servira aux habitants du lieu et qu'elle y sera affligée pendant quatre cents ans.

14. Mais aussi, je jugerai la nation à laquelle tes descendants seront assujettis. Et ensuite, ils sortiront avec de grand biens.

15. Et toi tu t'en iras vers tes pères en paix dans une bonne vieillesse et tu seras enseveli.

16. Et en la quatrième génération, ils retourneront ici, car l'iniquité des Amorrhéens n'est pas encore venue à son comble.

17. Et lorsque le soleil fut couché, il y eut une obscurité ténébreuse et voici un four fumant et un brandon de feu qui passa entre les choses qui avaient été partagées.

18.[d] En ce jour-là l'Éternel traita alliance avec Abram disant : J'ai donné ce pays à ta postérité, depuis le fleuve d'Égypte jusqu'au grand fleuve, c'est-à-dire, le fleuve d'Euphrate :

19. Les Kéniens, les Kéniziens, les Kadmoniens.

20. Les Héthiens, les Phéréziens, les Réphaïns.

21. Le Amorrhéens, les Cananéens, les Guirgasciens et les Gébusiens.

Réflexions

L'on voit trois choses dans ce chapitre :

1. Que Dieu réitéra les promesses qu'il avait faites à Abraham et les confirma par un signe miraculeux.

2. Qu'Abraham ayant crû à Dieu, cela lui fut imputé à justice.

3. Que Dieu lui déclara que ces promesses ne s'accompliront pas durant sa vie et que même sa postérité serait affligée pendant quelque temps.

Les réflexions que nous devons faire sur cela sont donc :

1. Que Dieu par un effet de sa bonté a de tout temps trouvé à propos de fortifier la foi de ceux qu'il aime par des signes extérieurs, ce qu'il fait encore par les sacrements desquels nous devons faire un très grand cas,

2. Que tous ceux, qui à l'imitation d'Abraham, croient en Dieu et lui obéissent, seront justifiés comme ce patriarche le fut,

3. Que les enfants de Dieu ont souvent dans ce monde les afflictions en partage et que ce ne sera qu'après cette vie qu'ils verront le parfait accomplissement des promesses que Dieu leur a faites.

(a) v5 : Romains 4.18
(b) v6 : Romains 4.3 ; Galates 3.6 ; Jacques 2.23
(c) v13 : Actes 7.6
(d) v18 : Ci-dessus 12.7 et 13.15 ; Ci-dessous 4.26 ; Deutéronome 34.4 ; I Rois 4.21 ; II Chroniques 9.26

Chapitre XVI

On voit dans ce chapitre :

1. La naissance d'Ismaël fils d'Agar, versets 1-4.

2. La fuite d'Agar qui sortit de la maison d'Abraham et la prédiction qu'un ange fit à Agar qu'Ismaël serait un prince puissant et qu'il aurait une postérité nombreuse, versets 5-16.

OR Saraï femme d'Abram ne lui avait point encore fait d'enfant, mais elle avait une servante égyptienne nommée Agar.

2. Et elle dit à Abram : Voici maintenant l'Éternel m'a rendue stérile : Viens, je te prie, vers ma servante, peut-être aurai-je des enfants par elle. Et Abram obéit à la parole de Saraï.

3. Alors Saraï, femme d'Abram, prit Agar sa servante égyptienne et la donna pour femme à Abram son mari, après qu'il eut demeuré dix ans au pays de Canaan.

4. Il vint donc vers Agar et elle conçut. Et Agar, voyant qu'elle avait conçu, méprisa sa maîtresse.

5. Alors Saraï dit à Abram : L'outrage qu'on me fait rejaillit sur toi [1]. J'ai mis ma servante dans ton sein, mais depuis qu'elle a vu qu'elle était enceinte, elle me regarde avec mépris : Que l'Éternel soit juge entre moi et toi.

6. Alors Abram répondit à Saraï : Voici ta servante est entre tes mains, traite-la comme il te plaira. Saraï donc la maltraita et elle s'enfuit de devant elle.

7. Mais l'ange de l'Éternel la trouva auprès d'une fontaine d'eau au désert, près de la fontaine qui est sur le chemin de Sçur.

8. Et il lui dit : Agar, servante de Saraï, d'où viens-tu ? Et où vas-tu ? Et elle répondit : Je fuis de devant ma maîtresse.

9. Et l'ange de l'Éternel lui dit : Retourne à ta maîtresse et t'humilie sous elle.

10. L'ange de l'Éternel lui dit encore : Je multiplierai tellement ta postérité qu'elle ne se pourra compter, tant elle sera grande.

11. L'ange de l'Éternel lui dit aussi : Voici tu as conçu et tu enfanteras un fils que tu appelleras Ismaël, car l'Éternel a entendu ta voix dans ton affliction.

12. Et il sera semblable à un âne sauvage [2] : Il lèvera sa main contre tous et tous lèveront la main contre lui : Et il dressera ses tentes aux yeux de tous ses frères.

13. Alors elle appela le nom de l'Éternel qui lui parlait : Tu es le Dieu fort qui m'a vu. Car elle dit : N'ai-je pas aussi vu ici celui qui me voyait ?

14. C'est pourquoi on a appelé ce puits [a] le puits du vivant qui me voit. Il est entre Kadès et Bered.

15. Agar donc enfanta un enfant à Abram. Et Abram appela son fils, qu'Agar lui avait enfanté Ismaël [3].

16. Or Abram était âgé de quatre-vingt-six ans quand Agar lui enfanta Ismaël.

Réflexions

Le mariage d'Abraham avec Agar doit être regardé comme une des choses que Dieu tolérait alors, à cause de l'étaient où les hommes se rencontraient, mais qui était opposées à la première institution du mariage et à cause de cela sont absolument défendues par les lois de l'Évangile. Les divisions qui arrivèrent à cette occasion dans la famille d'Abraham montrent que ces sortes de mariages avaient d'ordinaire des suites funestes.

Cependant, il faut remarquer que Dieu prit soin de l'enfant d'Agar et qu'il promit de le bénir parce qu'il était fils d'Abraham et ce fut aussi ce qui arriva, la postérité d'Ismaël ayant été très puissante et très nombreuse et ayant subsisté longtemps dans les siècles suivants, comme nous l'apprenons de l'histoire.

(a) v14 : Ci-dessous 24.62 et 25.21

(1) v5 : Je suis outragée à cause de toi.
(2) v12 : Il sera un homme sauvage, c'est-à-dire qui habitera à la campagne. Voyez Genèse 21.21.
(3) v15 : C'est-à-dire : Dieu m'a exaucé.

Chapitre XVII

Dieu confirme de nouveau l'alliance qu'il avait traitée avec Abraham et les promesses qu'il lui avaient faites et pour l'en assurer, il lui change son nom, versets 1-9.

Il lui donne la loi de la circoncision, versets 10-14, il lui promet la naissance d'Isaac, versets 15-22 et Abraham obéissant à l'ordre de Dieu fut circoncis avec toute sa maison, versets 23-27.

PUIS Abram étant âgé de quatre-vingt-dix-neuf ans, l'Éternel lui apparut et lui dit : Je suis le Dieu fort, tout-puissant. Marche devant ma face et en intégrité.

2. Et je ferai alliance avec toi et je te multiplierai très abondamment.

3. Alors Abram tomba sur sa face et Dieu lui parla et lui dit :

4. Quant à moi, voici mon alliance est avec toi et tu deviendras père d'une multitude de nations.

5. Et tu ne seras plus appelé Abram [1], mais ton nom sera Abraham [2] : Car je t'ai établi pour être le père d'une multitude de nations.

6. Et je te ferai croître très abondamment et je te ferai devenir des nations, même des rois sortiront de toi.

7. J'établirai donc mon alliance entre moi et toi et entre ta postérité après toi dans leurs âges pour être une alliance éternelle, afin que je sois ton Dieu et le Dieu de ta postérité après toi.

8. Et je te donnerai et à ta postérité après toi le pays où tu demeures comme étranger, tout le pays de Canaan en possession perpétuelle et je leur serai Dieu.

9. Dieu dit encore à Abraham : Mais toi, tu garderas mon alliance, toi et ta postérité après toi dans leurs âges.

10. C'est ici l'alliance que j'ai faite avec vous et avec ta postérité après toi : Vous la garderez. Tout mâle d'entre vous sera circoncis.

11. Et vous circoncirez la chair de votre prépuce et [a] cela sera pour un signe de l'alliance qui est entre moi et vous.

12. [b] Tout mâle de huit jours sera circoncis parmi vous dans vos générations, tant celui qui est né en la maison que l'esclave acheté par argent pour tout étranger qui n'est point de ta race.

13. On ne manquera donc point de circoncire celui qui est né en ta maison et celui qui est acheté

de ton argent et mon alliance sera dans votre chair pour être une alliance perpétuelle.

14. Et le mâle incirconcis duquel la chair du prépuce n'aura point été circoncise sera retranché du milieu de ses peuples, parce qu'il aura violé mon alliance.

15. Dieu dit aussi à Abraham : Quant à Saraï ta femme, tu ne l'appelleras plus Saraï [3], mais son nom sera Sara [4].

16. Et je la bénirai et même je te donnerai un fils d'elle. Je la bénirai et elle deviendra des nations et des rois de peuples sortiront d'elle.

17. Alors Abraham se prosterna la face en terre et il sourit en disant en son cœur : Naîtrait-il un fils à un homme âgé de cent ans ? Et Sara âgée de quatre-vingt-dix ans aurait-elle un enfant ?

18. Et Abraham dit à Dieu : Je te prie, qu'Ismaël vive devant toi.

19. Et Dieu dit : [c] Certainement Sara te femme t'enfantera un fils et tu l'appelleras Isaac [5], et j'établirai mon alliance avec lui pour être une alliance perpétuelle pour sa postérité après lui.

20. Je t'ai aussi exaucé touchant Ismaël : Voici, je l'ai béni et je le ferai croître et multiplier très abondamment. Il engendrera [d] douze princes et je le ferai devenir une grande nation.

21. Mais j'établirai mon alliance avec Isaac que Sara t'enfantera dans un an, en cette même saison.

22. Et après que Dieu eut achevé de parler, il remonta de devant Abraham.

23. Et Abraham prit son fils Ismaël et tous ceux qui étaient nés dans sa maison et tous ceux qui avaient été achetés de son argent, tous les mâles qui étaient des gens de sa maison et il circoncit la chair de leur prépuce en ce même jour-là, comme Dieu lui avait dit.

24. Et Abraham était âgé de quatre-vingt-dix-neuf ans quand il circoncit la chair de son prépuce.

25. Et Ismaël son fils était en l'âge de treize ans lorsqu'on circoncit la chair de son prépuce.

26. Abraham et Ismaël son fils furent circoncis en un même jour.

27. Et toutes les personnes de sa maison, tant ceux qui étaient nés en la maison que ceux qui avaient été achetés des étrangers par argent, furent circoncis avec lui.

Réflexions

La principale instruction que nous devons tirer de ce chapitre qui contient l'institution de la circoncision est celle que Paul nous donne au chapitre IV de l'épître aux Romains. Cet apôtre remarque que lorsqu'Abraham reçut le signe de la circoncision, il avait déjà été justifié auparavant par la foi, ci-dessus 15.6, d'où il conclut que ce n'est ni la circoncision, ni aucune cérémonie extérieure qui rendent les hommes agréables à Dieu et qu'il n'y a qu'une foi sincère et accompagnée de l'obéissance qui produise cet effet.

Cependant, cette même histoire montre qu'il ne faut pas mépriser ou négliger les signes extérieurs de l'alliance divine et en particulier les cérémonies et les sacrements que Dieu a établis pour fortifier notre foi et pour confirmer ses promesses, qu'au contraire nous devons les respecter, les observer religieusement et en faire un usage qui serve à nous affermir dans la foi et dans l'amour de Dieu et à nous exciter de plus en plus à la piété.

(a) v11 : Actes 7.8 ; Romains 4.11
(b) v12 : Lévitiques 12.3 ; Luc 2.21
(c) v19 : Ci-dessous 18.10 et 21.2
(d) v20 : Ci-dessous 25.12, 16

(1) v5 : C'est-à-dire : père élevé.
(2) v5 : C'est-à-dire : père d'une grande multitude.
(3) v15 : C'est-à-dire : ma dame ou ma princesse.
(4) v15 : C'est-à-dire : dame ou princesse.
(5) v19 : C'est-à-dire : rire ou ris.

Chapitre XVIII

Trois anges apparaissent à Abraham qui lui promettent la naissance d'Isaac et qui l'avertissent que Dieu allait détruire Sodome et Gomorre, versets 1-22.

Abraham intercède auprès du Seigneur pour les habitants de Sodome, mais inutilement, Dieu lui ayant fait comprendre que la corruption de ces gens-là était parvenue à son comble et que leur ruine était arrêtée et inévitable, versets 23-33.

PUIS l'Éternel apparut à Abraham dans les plaines de Mamré, comme il était assis à la porte de sa tente pendant la chaleur du jour.

2. Car levant ses yeux, il regarda [a] et voici trois hommes parurent près de lui et dès qu'il les eût aperçus, il courut au-devant d'eux de la porte de sa tente et il se prosterna en terre :

3. Et il dit : Mon Seigneur, je te prie, si j'ai trouvé grâce à tes yeux, ne passe point, je te prie, la tente de ton serviteur,

4. Qu'on prenne, je vous prie, un peu d'eau et lavez vos pieds, cependant reposez-vous sous un arbre

5. Et j'apporterai un morceau de pain afin de fortifier votre cœur, ensuite vous passerez outre, car c'est pour cela que vous êtes venus vers votre serviteur. Et ils dirent : Fais ce que tu as dit.

6. Abraham donc s'en alla en hâte dans la tente vers Sara et lui dit : Hâte-toi, prends trois mesures de fleur de farine, pétris-les et fais des gâteaux.

7. Puis Abraham courut à son troupeau et il y prit un veau tendre et bon et il le donna à un serviteur qui se hâta de l'apprêter.

8. Ensuite, il prit du beurre et du lait et le veau qu'on avait apprêté et il le mit devant eux. Il se tenait auprès d'eux sous l'arbre et ils mangèrent.

9. Et ils lui dirent : Où est ta femme Sara ? Et il répondit : La voilà dans la tente.

10. Et un d'entre eux dit : [b] Je ne manquerai pas de revenir vers toi dans un an en ce même temps où nous sommes, et voici, Sara ta femme aura un fils. Et Sara l'écoutait à la porte de la tente, laquelle était derrière lui.

11. Or Abraham et Sara étaient vieux et avancés en âge et Sara n'avait plus ce que les femmes ont accoutumé d'avoir.

12. Et Sara rit en soi-même disant : Étant vieille, aurai-je cette satisfaction ? [c] Mon seigneur est fort âgé.

13. Et l'Éternel dit à Abraham : Pourquoi Sara a-t-elle ri en disant : Serait-il vrai que j'aurais un enfant étant vieille comme je suis ?

14. Y a-t-il quelque chose qui soit caché à l'Éternel ? Je reviendrai vers toi en cette saison, en même temps où nous sommes, et Sara aura un fils.

15. Et Sara nia d'avoir ri disant : Je n'ai point ri, car elle avait peur. Mais il dit : Ce n'est pas ainsi, car tu as ri.

16. Et ces hommes se levèrent de là et regardèrent vers Sodome et Abraham marchait avec eux pour les conduire.

17. Et l'Éternel dit : Cacherai-je à Abraham ce que je m'en vais faire ?

18. Puisqu' Abraham doit certainement être une nation grande et puissante [d] et que toutes les nations de la terre seront bénies en lui ?

19. Car je le connais et je sais qu'il commandera à ses enfants et à sa maison après lui de garder la voie de l'Éternel pour faire ce qui est juste et droit afin que l'Éternel fasse venir sur Abraham tout ce qu'il a dit.

20. Et l'Éternel dit : Parce que le cri de Sodome et de Gomorre est augmenté et que leur péché est très grief.

21. Je descendrai maintenant et je verrai s'ils ont entièrement fait toutes ces choses dont le cri est venu jusqu'à moi et si cela n'est pas, je le saurai.

22. Ces hommes donc, partant de là allaient vers Sodome, mais Abraham se tint encore devant l'Éternel.

23. Et Abraham s'approcha et dit : Feras-tu périr même le juste avec le méchant ?

24. Peut-être y a-t-il cinquante justes dans la ville, les feras-tu périr aussi ? Ne pardonneras-tu point à la ville à cause de cinquante justes s'il y étaient ?

25. Il ne sera pas dit de toi que tu fasses mourir le juste avec le méchant et que le juste soit traité comme le méchant ? Non, cela ne sera pas dit de toi. [e] Celui qui juge toute la terre ne fera-t-il point justice ?

26. Et l'Éternel dit : Si je trouve cinquante justes dans la ville, je pardonnerai à tout le lieu pour l'amour d'eux.

27. Et Abraham répondit disant : Voici maintenant, j'ai eu la hardiesse de parler au Seigneur, bien que je ne sois que poudre et que cendre.

28. Peut-être en manquera-t-il cinq des cinquante justes, détruiras-tu toute la ville pour cinq qui manqueraient ? Et il lui répondit : Je ne la détruirai point si j'y trouve quarante-cinq justes.

29. Et Abraham continua de lui parler en disant : Peut-être ne s'en trouvera-t-il que quarante ? Et il dit : Je ne détruirai point la ville à cause de ces quarante.

30. Et Abraham dit : Je prie le Seigneur de ne pas s'irriter si je parle encore : Peut-être s'en trouvera-t-il trente ? Et il lui dit Je ne la détruirai point si j'en trouve trente.

31. Et Abraham dit : Voici maintenant j'ai pris la hardiesse de parler au Seigneur : Peut-être s'en trouvera-t-il vingt ? Et il dit : Je ne la détruirai point à cause de ces vingt.

32. Et Abraham dit : Je prie que le Seigneur ne se fâche point, je parlerai encore une seule fois : Peut-être s'y en trouvera-t-il dix ? Et il dit : Je ne la détruirai point à cause d'eux.

33. Et l'Éternel s'en alla quand il eût cessé de parler à Abraham. Et Abraham retourna en son lieu.

Réflexions

Ce chapitre nous présente quatre réflexions principales.

1. La première est celle que Paul fait dans l'épître aux Hébreux, sur ce qu'Abraham reçut les trois anges qui lui apparurent :

N'oubliez pas, dit-il l'hospitalité, car par elle, quelques-uns ont logé des anges chez eux sans le savoir, Hébreux XIII.13.

2. La deuxième réflexion est qu'il s'est écoulé plusieurs années sans que le fils que Dieu avait promis à Abraham naquît, mais que les anges lui annoncèrent qu'Isaac naîtrait cette année-là. C'est ainsi que les promesses de Dieu se trouvent toujours véritables quoiqu'il diffère de les exécuter.

3. Il est à remarquer en troisième lieu que Dieu étant sur le point de détruire Sodome voulut le faire connaître à Abraham afin que ce patriarche reconnût que cette ruine procédait de Dieu et qu'il fût engagé par là à craindre toujours le Seigneur, à se confier en lui et à faire régner la piété dans sa famille. On voit par là que Dieu se communique à ceux qui le servent fidèlement. Cela nous montre aussi que la considération des jugements de Dieu doit nous inciter à le craindre, que le devoir des pères est de recommander surtout à leurs enfants de marcher dans les voies du Seigneur et que Dieu bénit la postérité des hommes droits.

4. La quatrième réflexion regarde l'intercession d'Abraham en faveur de Sodome et le refus que Dieu fit de leur pardonner parce qu'il n'y avait pas dix justes dans cette ville. Apprenons de là que nous devons prier les uns pour les autres et tâcher en particulier de détourner la colère de Dieu de dessus ceux qui en sont menacés, que Dieu a beaucoup d'égard aux prières et à la piété des justes et qu'il épargne quelque fois les villes et les peuples pour l'amour d'eux, mais que lorsque le nombre des gens de bien est fort diminué et que le crime et l'impiété prévalent,

les prières des justes sont inutiles et que rien ne garantit les pécheurs de la vengeance céleste.

(a) v2 : Hébreux 13.2
(b) v10 : Ci-dessus 17.19 ; Sous 21.2 ; Romains 9.9
(c) v12 : I Pierre 3.6
(d) v18 : Ci-dessus 12.3 ; Sous 22.18 et 26.4 ; Actes 3.25 ; Galates 3.8
(e) v25 : Romains 3.6

Chapitre XIX

Ce chapitre contient l'histoire de la destruction de Sodome et des lieux voisins qui furent consumés par le feu du ciel, versets 1-28.

Lot ayant été préservé de cette destruction se retire à Tsohar avec ses deux filles, versets 29-38.

OR sur le soir les deux anges vinrent à Sodome. Et Lot qui était assis à la porte de Sodome, les ayant vus, se leva pour aller au-devant d'eux et il se prosterna le visage en terre.

2. Et il leur dit : [a] Voici, je vous prie, Messieurs, retirez-vous dans la maison de votre serviteur et y logez cette nuit, lavez aussi vos pieds et vous vous lèverez de bon matin et vous continuerez votre route. Non, dirent-ils, mais nous passerons cette nuit dans la rue.

3. Mais il les pressa tant qu'ils se retirèrent chez lui. Et quand ils furent entrés dans sa maison, il leur fit un festin et fit cuire des pains sans levain et ils mangèrent.

4. Mais avant qu'ils s'allassent coucher, les hommes de la ville, les hommes, dis-je, de Sodome environnèrent la maison, depuis le plus jeune jusqu'aux vieillards, tout le peuple depuis un bout jusqu'à l'autre.

5. Et appelant Lot, ils lui dirent : Où sont ces hommes qui sont venus cette nuit chez toi ? Fais-les sortir afin que nous les connaissions.

6. Alors Lot sortit de sa maison pour leur parler à la porte et ayant fermé la porte après soi ;

7. Il leur dit : Je vous prie, mes frères, ne leur faites point de mal.

8. Voici, j'ai deux filles qui n'ont point connu d'homme, je vous les amènerai [1] et vous les traiterez comme il vous plaira, pourvu que vous ne fassiez point de mal à ces hommes, parce qu'ils sont venus à l'ombre de mon toit.

9. Et ils lui dirent : Retire-toi de là. Ils dirent encore : Cet homme seul est venu pour habiter ici comme étranger et il nous jugera ? Maintenant nous te traiterons plus mal qu'eux [b] : Et ils faisaient violence à Lot et s'approchèrent pour rompre la porte.

10. Mais ces hommes avançant leurs mains firent entrer Lot dans la maison et fermèrent la porte.

11. Ils [c] frappèrent ensuite d'éblouissement les hommes qui étaient à la porte de la maison, depuis le plus petit jusqu'au plus grand qu'ils se lassèrent à chercher la porte.

12. Alors, ces hommes dirent à Lot : Qui as-tu encore ici qui t'appartienne, ou un gendre, ou des fils, ou des filles, ou quelque autre de tes proches dans la ville ? Fais-les sortir de ce lieu.

13. Car nous allons détruire ce lieu parce que le cri des péchés de ses habitants s'est élevé devant l'Éternel et il nous a envoyés pour le détruire,

14. Lot donc sortit et parla à ses gendres qui devaient prendre ses filles et leur dit : Levez-vous, sortez de ce lieu, car l'Éternel va détruire la ville, mais il semblait à ses gendres qu'il se moquait.

15. Et sitôt que l'aube de jour fut levée, les anges pressèrent Lot, disant : Lève-toi, prends ta femme et tes deux filles qui se trouvent ici de peur que tu ne périsses dans la punition que je vais faire de la ville.

16. Et comme il tardait, ces hommes le prirent par la main, ils prirent aussi par la main sa femme et ses deux filles, parce que l'Éternel l'épargnait et ils l'emmenèrent et le mirent hors de la ville.

17. Or dès qu'ils les eurent fait sortir de la ville, l'un dit : Sauve ta vie, ne regarde point derrière toi et ne t'arrête en aucun endroit de la plaine. Sauve-toi sur la montagne de peur que tu ne périsses.

18. Et Lot leur répondit : Non, Seigneur, je te prie :

19. Voici, ton serviteur a maintenant trouvé grâce devant toi et tu as signalé ta miséricorde envers moi en me sauvant la vie. Mais je ne me pourrais sauver sur la montagne que le mal ne m'atteigne et que je ne meure.

20. Voici, je te prie, il y a ici près une ville où je puis m'enfuir et elle est petite, je te prie, que je m'y sauve. N'est-elle pas petite et mon âme vivra ?

21. Et il lui dit : Voici, je t'accorde encore cette grâce de ne détruire point la ville dont tu as parlé.

22. Hâte-toi, sauve-toi là, car je ne pourrai rien faire jusqu'à ce que tu y sois entré. C'est pour cette raison que celle ville fut appelée Tsohar [2].

23. Comme le soleil se levait sur la terre, Lot entra dans Tsohar.

24. [c] Alors l'Éternel fit pleuvoir des Cieux sur Sodome et sur Gomorre du soufre et du feu de la part de l'Éternel.

25. Et il détruisit ces villes-là et toute la plaine et tous les habitants des villes et le germe de la terre.

26. [d] Mais la femme de Lot regarda derrière lui et elle devint une statue de sel.

27. Et Abraham se levant de bon matin vint au lieu où il [e] s'était tenu devant l'Éternel.

28. Et regardant vers Sodome et Gomorre et vers toute la terre de cette plaine-là, il vit monter une fumée comme la fumée d'une fournaise.

29. Mais lorsque Dieu détruisait les villes de la plaine, il se souvint d'Abraham et il fit partir Lot afin qu'il ne fût point dans cette ruine quand il détruisit les villes où Lot habitait.

30. Et Lot monta de Tsohar et habita sur la montagne avec ses deux filles, car il craignait de demeurer dans Tsohar et il se retira dans une caverne avec ses deux filles.

31. Et l'aînée dit à la plus jeune : Notre père est vieux et il n'y a personne sur la terre pour venir vers nous selon la coutume de tous les pays.

32. Viens, donnons du vin à notre père et couchons avec lui afin que nous conservions la race de notre père.

33. Elles donnèrent donc du vin à boire à leur père cette nuit-là. Et l'aînée vint et coucha avec son père, mais il ne s'aperçut point ni quand elle se coucha, ni quand elle se leva.

34. Et le lendemain, l'aînée dit à la plus jeune : Voici, j'ai couché la nuit passée avec mon père, donnons-lui encore cette nuit du vin à boire, puis va et couche avec lui et nous conserverons la race de notre père.

35. Et cette nuit-là donc, elles donnèrent encore du vin à boire à leur père. Et la plus jeune se leva et coucha avec lui, mais il ne s'aperçut point ni quand elle se coucha, ni quand elle se leva.

36. Ainsi, les deux filles de Lot conçurent de leur père.

37. L'aînée enfanta un fils et appela son nom Moab [3]. C'est lui qui est le père des Moabites jusqu'à ce jour.

38. Et la plus jeune aussi enfanta un fils et appela son nom Ben-hammi [4]. C'est lui qui est père des enfants de Hammon jusqu'à ce jour.

Réflexions

Nous avons à remarquer sur la mémorable histoire de la destruction de Sodome et des autres villes voisines :

1. Que ce qui entraîna les habitants de ces villes-là dans ces crimes affreux, ce fut, comme le dit un prophète, Ézéchiel 16.49, l'orgueil, l'abondance, l'aise et l'oisiveté, aussi bien que la dureté envers les misérables. Ainsi, cet exemple fait voir combien il est dangereux d'être trop à son aise et de se livrer aux plaisirs et en particulier à quels excès la sensualité et l'impureté peut porter les hommes.

2. Que le terrible jugement que Dieu exerça sur Sodome est une preuve du jugement et de la condamnation qu'il réserve à tous les impies et en particulier à ceux qui se livrent à des passions infâmes. C'est ce que Pierre nous enseigne lorsqu'il dit :

Que si Dieu a condamné à une entière destruction les villes de Sodome et de Gomorre, les réduisant en cendre et les mettant en exemple pour ceux qui vivraient dans l'impiété, il réserve aussi tout les injustes pour être punis au jour du jugement et principalement ceux qui suivent les désirs de la chair et les cupidités infâmes, II Pierre 2.6, 9 et 10.

3. Le même apôtre remarque sur cette histoire :

Que Dieu délivra le juste Lot de l'embrasement de Sodome, que cet homme de bien qui habitait parmi ces abominables affligeait tous les jours son âme juste à cause de ce qu'il voyait et de ce qu'il entendait de leurs méchantes actions et que c'est ainsi que Dieu sait délivrer de la tentation et de l'affliction ceux qui l'honorent, versets 7, 8 et 9.

4. On voit dans cette histoire que les gendres de Lot furent enveloppés dans la destruction de Sodome pour s'être moqué des avertissements que Lot leur avait donnés et que sa femme fut changée en une statue de sel parce qu'elle tourna ses yeux et son cœur du côté de cette ville d'où elle était sortie. Ces deux exemples nous apprennent à profiter des avertissements que Dieu nous fait donner, à craindre ses menaces et à le suivre quand il nous appelle, sans regarder aux choses du monde. C'est à quoi notre Seigneur nous exhorte lorsqu'il dit dans l'Évangile :

Souvenez-vous de la femme de Lot, Luc 17.32.

Enfin, ce qui arriva à Lot lui-même et à ses deux filles après qu'il fut échappé de la ruine de Sodome nous montre que nous devons être toujours et partout sur nos gardes, éviter les occasions de pécher et nous éloigner particulièrement de l'intempérance à cause des suites funestes qu'elle a ordinairement.

(a) v2 : Hébreux 13.2
(b) v9 : II Pierre 2.8
(c) v24 : Deutéronome 29.23 ; Ésaîe 13.19 ; Jérémie 50.40 ; Ézéchiel 16.49 ; Osée 11.8 ; I Pierre 2.6 ; Jude 7
(d) v26 : Luc 17.32
(e) v27 : Ci-dessous 18.22

(1) v8 : Ou : Je vous les amènerais plutôt et vous les traiterez comme il vous plaira.
(2) v22 : C'est-à-dire : petite.
(3) v37 : C'est-à-dire : né de mon père.
(4) v38 : C'est-à-dire : fils de mon peuple.

Chapitre XX

Abraham étant allé demeurer à Guerar, Abimelec, roi de ce lieu-là, lui enlève sa femme et la lui rend ensuite par le commandement de Dieu.

ET Abraham s'en alla de là au pays de midi et demeura entre Kadès et Sçur et habita comme étranger à Guérar.

2. Et Abraham dit de Sara sa femme : C'est ma sœur. Abimélec donc roi de Guérar envoya des gens pour enlever Sara.

3. Mais Dieu pendant la nuit apparut en songe à Abimelec et lui dit : Voici, tu es mort à cause de la femme que tu as prise, car elle a un mari.

4. Or Abimelec ne s'était point approché d'elle. Il répondit donc : Seigneur, puniras-tu aussi de mort la nation juste ?

5. Ne m'a-t-il pas dit, C'est ma sœur ? Et elle-même aussi n'a-t-elle pas dit, C'est mon frère ? J'ai fait ceci dans l'intégrité de mon cœur et avec des mains pures.

6. Et Dieu lui dit en songe : Je sais aussi que tu l'as fait dans l'intégrité de ton cœur, aussi j'ai empêché que tu ne péchasses contre moi. Et c'est pour cela que je ne t'ai point permis de la toucher.

7. Maintenant donc, rend la femme à cet homme, car il est prophète et il priera pour toi et tu vivras. Mais si tu ne la rends pas, sache que tu mourras de mort et tout ce qui est à toi.

8. Et Abimelec se leva de bon matin et appela tous ses serviteurs et il leur fit entendre toutes ces choses et ils furent saisis de crainte.

9. Puis Abimelec appela Abraham et lui dit : Que nous as-tu fait ? Et en quoi t'ai-je offensé que tu aies fait venir sur moi et sur mon royaume un si grand péché ? Tu m'as fait des choses qui ne se doivent pas faire.

10. Abimelec dit aussi à Abraham : Qu'as-tu vu qui t'ai obligé de faire cela ?

11. Et Abraham répondit : Je l'ai fait parce que je disais en moi-même, sans doute il n'y a point de crainte de Dieu en ce lieu-ci et ils me tueront à cause de ma femme.

12. Mais aussi à la vérité, elle est ma sœur, fille de mon père, bien qu'elle ne soit point fille de ma mère et elle m'a été donnée pour femme.

13. Or il est arrivé que quand Dieu m'a conduit çà et là, hors de la maison de mon père, je lui ai dit : C'est ici la faveur que tu me feras : Dans tous les lieux où nous viendrons, [a] dis de moi : C'est mon frère.

14. Alors Abimelec prit des brebis, des bœufs, des serviteurs, des servantes et il les donna à Abraham et il lui rendit Sara sa femme.

15. Et il lui dit : Voici, mon pays est à ta disposition, habite où il te plaira.

16. Et il dit à Sara : Voici, j'ai donné à ton frère mille pièces d'argent, voici il t'est un voile sur les yeux devant tous ceux qui sont avec toi et devant tous les autres. C'est ainsi qu'elle fut reprise.

17. Et Abraham pria Dieu et Dieu guérit Abimelec, sa femme et ses servantes et elles enfantèrent.

18. Car l'Éternel avait entièrement rendu stérile toute la maison d'Abimelec à cause de Sara femme d'Abraham.

Réflexions

1. Ce qui arriva à Abraham lorsqu'Abimelec lui enleva sa femme et la punition que Dieu envoya à cause de cela à ce prince nous fait voir qu'Abraham était exposé à bien des traverses, mais que Dieu l'accompagnait partout et le couvrait de sa protection.

2. Il parait en second lieu de cette histoire que le vrai Dieu était connu dans le pays où Abraham était alors et que même on y avait quelque crainte de la divinité, c'est ce que l'apparition de Dieu à Abimelec et la réponse de ce roi prouvent clairement.

3. L'obéissance d'Abimelec qui rendit Sara aussitôt que Dieu lui eut fait connaître qu'elle était femme d'Abraham et l'horreur que ce prince avait pour l'adultère montrent qu'il craignait d'offenser Dieu et ce roi s'élèvera en jugement contre tant de princes chrétiens qui, étant si clairement avertis de la volonté de Dieu, n'y ont aucun égard et s'abandonnent au péché et en particulier à toutes sortes d'impuretés et de dissolutions.

4. Enfin, la guérison que Dieu accorda à Abimelec, après qu'il eut rendu Sara et qu'Abraham eut prié pour lui, nous apprend que Dieu pardonne les péchés commis par ignorance, qu'il fait cesser le châtiment aussitôt qu'on évite de pécher et que les prières et l'intercession des gens de bien ont une grande efficace devant lui.

(a) v13 : Ci-dessus 12.13

Chapitre XXI

Ce chapitre raconte :

1. La naissance d'Isaac, versets 1-8.

2. L'occasion pour laquelle Ismaël fut chassé de la maison d'Abraham avec Agar sa mère et la manière dont Dieu conserva la vie à Ismaël, versets 9-21.

3. L'alliance d'Abraham avec le roi Abimelec, versets 22-34.

ET l'Éternel visita Sara, [a] comme il l'avait dit et il lui fit ainsi qu'il en avait parlé.

2. [b] Sara donc conçut et enfanta un fils à Abraham en sa vieillesse, dans la saison que Dieu lui avait dit.

3. Et Abraham appela son fils (qui lui était né et que Sara lui avait enfanté) Isaac.

4. Et Abraham circoncit son fils Isaac âgé de huit jours [c] comme Dieu lui avait commandé.

5. Or Abraham était âgé de cent ans quand Isaac son fils lui naquit.

6. Et Sara dit : Dieu m'a donné un sujet de rire et tous ceux qui l'apprendront riront avec moi.

7. Elle dit aussi : Qui eût dit à Abraham que Sara allaiterait des enfants ? Car je lui ai enfanté un fils en sa vieillesse.

8. Et l'enfant crût et fut sevré. Et Abraham fit un grand festin au jour qu'Isaac fut sevré.

9. Et Sara vit que le fils d'Agar Égyptienne, qu'elle avait enfanté à Abraham, se moquait.

10. Et elle dit à Abraham : [d] Chasse cette servante et son fils, car le fils de cette servante n'héritera point avec mon fils, avec Isaac.

11. Et cela déplut fort à Abraham à l'occasion de son fils.

12. Mais Dieu dit à Abraham : N'aie point de chagrin à l'occasion de cet enfant, ni de ta servante. Dans toutes les choses que te dira Sara, obéi à sa parole, [e] car c'est en Isaac que ta postérité sera appelée de ton nom.

13. Et toutefois je ferai devenir le fils de ta servante une nation, parce qu'il est de ta race.

14. Alors Abraham se leva de bon matin et prit du pain et une bouteille d'eau et il les donna à Agar en les mettant sur son épaule : il lui donna aussi son enfant et la renvoya. Et elle se mit en chemin et fut errante au désert de Beer-scebah.

15. Or quand l'eau de la bouteille eut manqué, elle mit son enfant sous un arbrisseau.

16. Et elle s'éloigna de lui à distance d'un trait d'arc et s'assit vis-à-vis. Car elle dit : Que je ne voie point mourir cet enfant. Et s'étant assise vis-à-vis, elle éleva la voix et pleura.

17. Et Dieu entendit la voix du jeune garçon et l'ange de Dieu appela des Cieux Agar et lui dit : Qu'as-tu Agar ? Ne crains point, car Dieu a entendu la voix du jeune garçon du lieu où il est.

18. Lève-toi, lève ce jeune garçon et prends-le par la main, car je le ferai devenir une grande nation.

19. Et Dieu ouvrit ses yeux et elle ayant vu un puits d'eau s'y en alla et remplit la bouteille d'eau et donna à boire à ce jeune garçon.

20. Et Dieu fut avec ce jeune garçon qui devint grand et habita au désert et il fut tireur d'arc.

21. Et il demeura au désert de Paran. Et sa mère lui prit une femme du pays d'Égypte.

22. Et il arriva qu'en ce temps-là, Abimelec accompagné de Picol, chef de son armée, parla à Abraham disant : Dieu est avec toi dans toutes les choses que tu fais.

23. Maintenant donc, jure-moi par le nom de Dieu que tu ne me mentiras point, ni à mes enfants, ni aux enfants de mes enfants et que tu me traiteras et le pays auquel tu as habité comme étranger avec la même bonté avec laquelle je t'ai traité.

24. Et Abraham répondit : Je le jurerai.

25. Mais Abraham fit ses plaintes à Abimelec à l'occasion d'un puits d'eau dont les serviteurs d'Abimelec s'étaient emparés par violence.

26. Et Abimelec dit : Je n'ai point su qui a fait cela et tu ne m'en as point aussi averti et je n'en ai point ouï parler à ce jour.

27. Alors Abraham prit des brebis et des bœufs et les donna à Abimelec et ils firent alliance ensemble.

28. Et Abraham mit à part sept jeunes brebis de sa bergerie.

29. Et Abimelec dit à Abraham : Que veulent dire ces sept brebis que tu as mises à part ?

30. Et il répondit : C'est que tu prendras ces sept jeunes brebis de ma main afin qu'elles me servent de témoignage que j'ai creusé ce puits.

31. C'est pourquoi on appela ce lieu-là Beer-scebah [1] , car tous les deux y jurèrent.

32. Ils traitèrent donc alliance à Beer-scebah. Puis Abimelec se leva avec Picol, chef de son armée, et ils retournèrent au pays des Philistins.

33. Et Abraham planta une chênaie en Beer-schebah et il invoqua là le nom de l'Éternel, le Dieu fort d'éternité.

34. Et Abraham habita longtemps comme étranger au pays des Philistins.

Réflexions

1. La première réflexion qu'il faut faire sur ce chapitre regarde la naissance d'Isaac qui naquit à Abraham quoique ce patriarche et Sara sa femme fussent d'un âge fort avancé. On voit dans cet événement l'accomplissement des promesses que Dieu avait faites à Abraham de lui donner un fils qui serait son héritier et qui aurait part à l'alliance divine. On y remarque de plus la vertu de la foi, puisque comme Paul le dit au chapitre XI de l'épître aux Hébreux,

ce fut par la foi aux promesses de Dieu qu'Abraham et Sara eurent ce fils qui leur avait été promis.

2. Sur ce que Dieu voulut qu'Ismaël sortit de la maison d'Abraham et qu'il ne fut pas son héritier, Paul remarque dans l'épître aux Romains 9 et aux Galates 4.22 et 23, que tous ceux qui descendaient d'Abraham n'étaient pas réputés ses enfants et n'appartenaient pas à l'élection divine, que Dieu fait part de ses grâces à qui bon lui semble et dans la mesure qu'il le trouve à propos et que la naissance charnelle, nom plus que la simple profession de religion ne servent de rien à ceux qui n'ont pas une véritable foi. Il est cependant à remarquer que Dieu prit soin d'Ismaël et qu'il le bénit parce qu'il descendait d'Abraham bien qu'il fût exclu des avantages qui avaient été promis à Isaac. Dieu distribue ses faveurs dans un degré différent et il ne laisse pas de faire du bien à ceux-là même qui sont exclus de certains privilèges particuliers.

3. Enfin, l'alliance qu'Abraham traita avec Abimelec montre qu'il est permis aux personnes qui craignent Dieu de contracter des alliances pour leur sûreté et que ces alliances doivent être gardées inviolablement.

(a) v1 : Ci-dessus 11.19, suite illisible
(b) v2 : Galates 4.22, suite illisible
(c) v4 : Ci-dessus 17.10
(d) v10 : Galates 4.30
(e) v12 : Romains 9.7 ; Hébreux 11.18

(1) v31 : C'est-à-dire : le puits du serment.

Chapitre XXII

Ce chapitre contient l'histoire du sacrifice d'Abraham, versets 1-19,

et le dénombrement des enfants de Nacor son frère, versets 20-24.

IL arriva après ces choses, que Dieu éprouva Abraham et lui dit : Abraham. Et il répondit : Me voici.

2. Il lui dit encore : Prends maintenant ton fils, ton unique, celui que tu aimes, savoir Isaac et va-t-en au pays de Morija pour [a] l'offrir là en holocauste, sur une des montagnes que je te dirai.

3. Abraham donc s'étant levé de bon matin bâta son âne et prit deux de ses serviteurs avec lui et Isaac son fils. Et ayant fendu le bois pour l'holocauste, il se mit en chemin et s'en alla au lieu que Dieu lui avait dit.

4. Au troisième jour, Abraham, levant ses yeux, vit le lieu de loin.

5. Et il dit à ses serviteurs : Demeurez ici avec l'âne. Nous marcherons l'enfant et moi jusque-là et nous adorerons l'Éternel, ensuite nous reviendrons vers vous.

6. Et Abraham prit le bois de l'holocauste et le mit sur Isaac son fils et prit le feu en sa main et un couteau et ils s'en allèrent tous deux ensemble.

7. Alors Isaac parla à Abraham son père et dit : Mon père. Abraham répondit : Me voici mon fils. Et il dit : Voici le feu et le bois, mais où est la bête pour l'holocauste ?

8. Alors Abraham répondit : Mon fils, Dieu se pourvoira lui-même de la bête pour l'holocauste. Et ils marchèrent tous deux ensemble.

9. Et étant venus au lieu que Dieu lui avait dit, Abraham bâtit là un autel et ayant rangé le bois, [b] et il lia Isaac son fils et le mit sur le bois qu'il avait dressé sur l'autel.

10. Puis Abraham avançant la main, prit le couteau pour égorger son fils.

11. Mais l'ange de l'Éternel lui cria des cieux, disant Abraham, Abraham. Et il répondit : Me voici.

12. Et il lui dit : Ne mets point ta main sur l'enfant et ne lui fais point de mal. Car maintenant j'ai connu que tu crains Dieu, puisque tu n'as point épargné ton fils, ton unique pour moi.

13. Et Abraham levant ses yeux regarda et voici derrière lui un bélier qui était retenu à un buisson par les cornes. Alors Abraham alla prendre le bélier et l'offrit en holocauste à la place de son fils.

14. Et Abraham appela ce lieu-là : l'Éternel y pourvoira. C'est pourquoi on dit aujourd'hui : Il y sera pourvu sur la montagne de l'Éternel.

15. Et l'ange de l'Éternel cria des cieux à Abraham pour la seconde fois :

16. Disant : J'ai juré par moi-même, dit l'Éternel : Parce que tu as fait cela et que tu n'as point épargné ton fils, ton unique,

17. Certainement je te bénirai et je multiplierai très abondamment ta postérité comme les étoiles des cieux et comme le sable qui est sur le bord de la mer et ta postérité possédera la porte de tes ennemis.

18. [c] Et toutes les nations de la terre seront bénies en ta postérité, parce que tu as obéi à ma voix.

19. Ainsi Abraham retourna vers ses serviteurs et ils se levèrent et s'en allèrent ensemble en Béerscébah, car Abraham habitait en Béerscébah.

20. Or après ces choses-là, quelqu'un vint rapporter à Abraham disant : Voici, Milca a aussi enfanté des enfants à Nacor ton frère.

21. Savoir Huts son premier né et Buz son frère et Kémuel père d'Aram.

22. Et Kéfed et Hazo et Pildas et Jidlaph et Béthuel :

23. Et Bétuhel a engendré Rebecca. Milca enfanta ces huit à Nacor frère d'Abraham.

24. Et sa concubine, nommée Réuma, engendra aussi Tébah, Gaham, Tahas et Mahaca.

Réflexions

Il faut considérer avec une grande attention cette belle histoire. Nous y voyons :

1. La vérité de ce que Paul et Jacques nous enseignent en Hébreux 11.17 et Jacques 2.20-21, qu'Abraham fit paraître sa foi par les œuvres lorsque Dieu l'éprouva et lui commanda d'offrir son fils unique. Par là, nous voyons bien clairement que la véritable foi porte ceux qu'elle anime à faire tout ce que Dieu leur ordonne, qu'ainsi nous ne saurions plaire à Dieu, ni être justifié, si la foi ne produit en nous l'obéissance à ses commandements et la pratique des bonnes œuvres.

2. Cet admirable exemple de l'obéissance d'Abraham qui exécuta les ordres que Dieu lui avait donnés et qui obéit dans une chose aussi difficile que celle-ci nous montre qu'il faut aimer Dieu par-dessus tout, être prêts à lui sacrifier ce que nous avons de plus cher, nous soumettre à sa volonté, même dans les épreuves les plus fâcheuses et nous confier toujours en sa providence.

3. Il faut faire une attention particulière aux assurances réitérées que Dieu donna de sa faveur à Abraham, en lui faisant dire par son ange, après que ce patriarche eut fait son devoir dans cette occasion :

Maintenant je connais que tu crains Dieu, parce que tu n'as point épargné ton fils unique, parce que tu as fait cela, certainement je te bénirai.

Quoi que nous nous devions tout entiers à Dieu et que ce que nous faisons pour lui ne mérite aucune récompense, il ne laisse pas d'avoir pour agréable ce que nous tâchons de faire pour lui marquer que nous l'aimons et de le récompenser abondamment.

Enfin, les témoignages qu'Abraham donna de son amour envers Dieu, en lui offrant Isaac, doit nous faire penser à cet amour infini que Dieu nous a marqué en livrant pour nous à la mort son fils unique Jésus-Christ notre Seigneur et nous inciter à l'aimer et à lui en rendre nos plus ardentes actions de grâce.

(a) v2 : Hébreux 11.17
(b) v9 : Jacques 2.21
(c) v18 : Ci-dessus 12.3 et 18.18 ; Sous 26.4 ; Actes 3.25 ; Galates 3.8

Chapitre XXIII

Sara étant morte, Abraham achète des Héthiens un champ pour l'enterrer.

OR Sara vécut cent vingt-sept ans ; ce sont là les années de sa vie.

2. Et elle mourut en Kirjath-Arbah, qui est Hébron au pays de Canaan. Et Abraham y vint pour en faire le deuil et pour la pleurer.

3. Et s'étant levé de devant son mort, il parla aux Héthiens disant :

4. Je suis étranger et habitant parmi vous, donnez-moi une possession où j'ai droit de sépulcre parmi vous, afin que j'enterre mon mort et que je l'ôte de devant mes yeux.

5. Et les Héthiens répondirent à Abraham et lui dirent :

6. Monseigneur, écoute-nous : Tu es parmi nous un grand prince, enterre ton mort dans celui de nos sépulcres qui te plaira le plus. Nul de nous ne te refusera son sépulcre afin que tu enterres ton mort.

7. Alors Abraham se leva et se prosterna devant le peuple du pays, c'est-à-dire devant les Héthiens :

8. Et il leur dit : S'il vous plaît que j'enterre mon mort et que je l'ôte de devant mes yeux, écoutez-moi et intercédez pour moi envers Héphron, fils de Tsohar :

9. Afin qu'il me donne sa caverne de Macpéla qui est à l'extrémité de son champ. Qu'il me la cède devant vous pour le prix qu'elle vaut et que je la possède pour en faire un sépulcre.

10. Or Héphron était assis parmi les Héthiens. Et Héphron donc Héthien répondit à Abraham (en la présence des Héthiens qui l'écoutaient, savoir tous ceux qui entraient par la porte de la ville) disant :

11. Non, Monseigneur, écoute-moi : Je te donne le champ, je te donne aussi la caverne qui y est : Je te la donne en présence des enfants de mon peuple, enterres-y ton mort.

12. Et Abraham se prosterna devant le peuple du pays :

13. Et il parla à Héphron devant tout le peuple du pays et dit : Mais, s'il te plaît, je te prie, écoute-moi : Je te donnerai l'argent du champ, reçois-le de moi et j'y enterrerai mon mort.

14. Et Héphron répondit à Abraham, lui disant :

15. Monseigneur, écoute-moi. La terre vaut quatre cents sicles d'argent entre moi et toi. Mais qu'est-ce que cela ? Enterre donc ton mort.

16. Et Abraham ayant entendu Héphron lui paya l'argent dont il avait parlé en présence des Héthiens, savoir quatre cents sicles d'argent qui avaient cours entre les marchands.

17. Et le champ d'Héphron qui était à Macpéla, au-devant de Mamré, tant le champ que la caverne qui y était et tous les arbres dans le champ et dans tous ses confins tout autour

18. Fut acquit en propriété à Abraham en présence des Héthiens, savoir de tous ceux qui entraient par la porte de la ville.

19. Et après cela, Abraham enterra sa femme dans la caverne du champ de Macpéla, au-devant de Mamé qui est Hébron, au pays de Canaan.

20. Le champ donc et la caverne qui y est fut assuré par les Héthiens à Abraham afin qu'il le possédât pour y faire son sépulcre.

Réflexions

Ce qui est dit dans ce chapitre nous apprend premièrement qu'on ne doit pas négliger les devoirs de la sépulture et qu'il ne faut pas s'affliger excessivement pour les morts.

Mais la principale réflexion que cette histoire nous présente est qu'Abraham voulut que sa femme fut enterrée dans le pays de Canaan et qu'il y acheta un sépulcre. C'est là une marque de sa foi et de la ferme persuasion où il était que Dieu donnerait ce pays à sa postérité. Nous devons apprendre de là à nous confier aux promesses de Dieu et en particulier à celles qu'il nous à faites de ressusciter nos corps et qui ont été confirmées d'une manière si expresse par la sépulture et par la résurrection de Jésus-Christ.

Chapitre XXIV

C'est ici l'histoire du mariage d'Isaac avec Rebecca, fille de Béthuel et petite-fille de Nacor, frère d'Abraham.

ET Abraham devint vieux et avancé en âge et l'Éternel avait béni Abraham en toutes choses.

2. Abraham donc dit au plus ancien des serviteurs de sa maison qui avait le gouvernement de tout ce qui lui appartenait : Mets, je te prie, ta main sous ma cuisse :

3. Et je te ferai jurer par l'Éternel, le Dieu des cieux et le Dieu de la terre, que tu ne prendras point de femme pour mon fils des filles des Cananéens, parmi lesquels j'habite :

4. Mais tu t'en iras en mon pays et vers mon parentage et tu y prendras une femme à mon fils Isaac.

5. Et ce serviteur répondit : Peut-être que la femme ne voudra point me suivre en ce pays. Me faudra-t-il nécessairement ramener ton fils au pays dont tu es sorti ?

6. Abraham lui dit : Garde-toi bien d'y ramener mon fils.

7. L'Éternel, le Dieu des cieux, qui m'a pris de la maison de mon père et du pays de mon parentage et qui m'a parlé et juré disant [a] : Je donnerai à ta postérité ce pays, enverra lui-même son ange devant toi et tu prendras une femme de ce pays-là pour mon fils.

8. Que si la femme ne veut pas te suivre, tu seras quitte de ce serment que je te fais faire. Quoi qu'il en soit, ne ramène point mon fils là.

9. Alors le serviteur mit la main sous la cuisse d'Abraham son maître et s'engagea par serment à faire ce qu'il avait dit.

10. Et le serviteur ayant pris dix chameaux d'entre ceux de son maître se mit en chemin, car il avait tout le bien de son maître en son pouvoir. Il partit donc et s'en alla en Mésopotamie, en la ville de Nacor.

11. Et il fit se reposer les chameaux sur leurs genoux hors de la ville, près d'un puits d'eau, sur le soir, au temps que celles qui allaient puiser de l'eau sortaient.

12. Et il dit : Ô Éternel, Dieu d'Abraham mon maître, fais que j'aie une heureuse rencontre aujourd'hui et sois favorable à mon seigneur Abraham.

13. Voici, je suis près de cette fontaine et les filles des habitants de la ville sortiront pour puiser de l'eau.

14. Fais donc que la jeune fille à laquelle je dirai : Baisse, je te prie, ta cruche afin que je boive et qui me répondra : Bois et même je donnerai à boire à tes chameaux, soit celle que tu as destinée à ton serviteur Isaac et je connaîtrai par là que tu as été favorable à mon seigneur.

15. Et avant qu'il eût achevé de parler, voici Rebecca fille de Béthuël, fils de Milca, femme de Nacor, frère d'Abraham, sortait ayant sa cruche sur son épaule.

16. Et la jeune fille était très belle à voir, elle était vierge et nul homme ne l'avait connue : Elle descendit donc à la fontaine et ayant rempli sa cruche, elle remontait.

17. Alors le serviteur courut au-devant d'elle et lui dit : Donne-moi, je te prie, un peu d'eau de ta cruche à boire.

18. Et elle lui dit : Monseigneur, bois. Et incontinent elle ôta sa cruche de dessus son épaule et la prit en sa main et elle lui donna à boire.

19. Et après qu'elle eut achevé de lui donner à boire, elle dit : J'en puiserai aussi pour tes chameaux, jusqu'à ce qu'ils aient tous bu.

20. Et ayant vidé promptement sa cruche dans l'abreuvoir, elle courut encore au puits pour en puiser de l'autre et elle en puisa pour tous ses chameaux.

21. Et cet homme s'étonnait de ce qu'elle faisait, sans rien dire, voulant savoir si l'Éternel aurait fait prospérer son voyage ou non.

22. Et quand les chameaux eurent achevé de boire, cet homme prit une bague d'or qui pesait un demi-sicle et deux bracelets pour mettre sur les mains de cette fille, pesant dix sicles d'or.

23. Et il lui dit : De qui es-tu fille ? Je te prie, fais-le moi savoir : Y a-t-il dans la maison de ton père du lieu pour me loger ?

24. Et elle lui répondit : Je suis fille de Béthuël, fils de Milca, qu'elle a enfanté à Nacor.

25. Et elle dit aussi : Il y a chez nous beaucoup de paille et de fourrage et aussi du lieu pour y loger.

26. Et cet homme s'inclina et se prosterna devant l'Éternel :

27. Et il dit : Béni soit l'Éternel, le Dieu d'Abraham mon maître qui a toujours été miséricordieux envers mon seigneur. Lorsque j'étais en chemin, l'Éternel m'a conduit en la maison des frères de mon seigneur.

28. Et la jeune fille courut et rapporta ces paroles dans la maison de son père.

29. Or Rebecca avait un frère, nommé Laban, qui courut vers cet homme près de la fontaine.

30. Car aussitôt qu'il eut vu la bague et les bracelets aux mains de sa sœur et qu'il eut entendu les paroles de Rebecca sa sœur qui avait dit : Cet homme m'a ainsi parlé, il le vint trouver et voici, il était près des chameaux vers la fontaine.

31. Et il lui dit : Entre, béni de l'Éternel, pourquoi te tiens-tu dehors ? J'ai préparé la maison et un lieu pour tes chameaux.

32. L'homme donc entra dans la maison et on désharnacha les chameaux et on leur donna de la paille et du fourrage ; on donna aussi de l'eau tant pour laver les pieds de cet homme que les pieds de ceux qui étaient avec lui.

33. Et on lui présenta à manger. Mais il dit : Je ne mangerai point que je n'aie dit ce que j'ai à dire. Et Laban dit : Parle.

34. Il dit donc : Je suis serviteur d'Abraham.

35. Or l'Éternel a comblé de bénédictions mon seigneur et il est devenu grand, car il lui a donné des brebis, des bœufs, de l'argent, de l'or, des serviteurs, des servantes, des chameaux et des ânes.

36. Et Sara, femme de mon seigneur lui a enfanté dans sa vieillesse un fils auquel il a donné tout ce qu'il a.

37. Et mon seigneur m'a fait jurer en disant : Tu ne prendras point de femme à mon fils des filles des Cananéens, dans le pays duquel j'habite.

38. Mais tu iras à la maison de mon père et vers ma parenté et tu prendras une femme pour mon fils.

39. Et je dis à mon seigneur : Peut-être que la femme ne me suivra pas.

40. Et il me dit : L'Éternel, devant la face duquel j'ai marché, enverra son ange avec toi et fera prospérer ton voyage et tu prendras une femme à mon fils de ma parenté et de la maison de mon père.

41. Si tu vas vers ma parenté, tu seras alors quitte de l'exécration du serment que je t'ai fait faire et si on ne te la donne pas, tu seras quitte de l'exécration du serment que je t'ai fait faire.

42. Je suis donc venu ici aujourd'hui à la fontaine et j'ai dit : Ô Éternel, Dieu de mon seigneur Abraham, si maintenant tu fais prospérer le voyage que j'ai entrepris,

43. Voici, je me tiendrai près de la fontaine : Qu'il arrive donc que la fille qui sortira pour y puiser et à qui je dirai : Donne-moi, je te prie, à boire un peu de l'eau de ta cruche,

44. Et qui me répondra : Bois et même j'en puiserai pour tes chameaux, soit la femme que l'Éternel a destinée au fils de mon seigneur.

45. Avant que j'eusse achevé de parler en mon cœur, voici Rebecca est sortie ayant sa cruche sur son épaule et elle est descendue à la fontaine et a puisé de l'eau. Et je lui ai dit : Donne-moi, je te prie, à boire.

46. Et incontinent elle a ôté sa cruche de son épaule et elle m'a dit : Bois et même je donnerai à boire à tes chameaux. J'ai donc bu et elle a aussi donné à boire aux chameaux.

47. Et je l'ai interrogée en disant : De qui es-tu fille ? Elle a répondu : Je suis fille de Béthuël, fils de Nacor, que Milca lui a enfanté. Alors je lui ai mis une bague sur le front et des bracelets sur ses mains.

48. Ensuite je me suis incliné et prosterné devant l'Éternel et j'ai béni l'Éternel, le Dieu de mon maître Abraham, qui m'a conduit par le droit chemin, afin que je prisse la fille du frère de mon seigneur pour son fils.

49. Maintenant donc, si vous êtes véritablement portés à faire cette grâce à mon seigneur, déclarez-le moi, sinon, faites-le moi aussi savoir et je me tournerai à droite ou à gauche.

50. Et Laban et Béthuël répondirent disant : Cette affaire est procédée de l'Éternel ; nous ne pouvons dire, ni bien, ni mal.

51. Voici, Rebecca est entre tes mains, prends-la et t'en va et qu'elle soit la femme du fils de ton seigneur, comme l'Éternel en a parlé.

52. Et aussitôt que le serviteur d'Abraham eut ouï leurs paroles, il se prosterna en terre devant l'Éternel.

53. Le serviteur tira ensuite des bagues d'argent et d'or et des habits et les donna à Rebecca : Il donna aussi des présents exquis à son frère et à sa mère.

54. Et ils mangèrent et burent, lui et les gens qui étaient avec lui et y logèrent cette nuit. Et quand ils furent levés de bon matin, le serviteur dit : Renvoyez-moi à mon seigneur.

55. Et le frère et la mère lui dirent : Que la fille demeure avec nous au moins dix jours et après elle s'en ira.

56. Et il leur dit : Ne me retardez point, puisque l'Éternel a fait prospérer mon voyage. Renvoyez-moi, que je m'en aille à mon seigneur.

57. Alors ils dirent : Appelons la fille et sachons de sa propre bouche quel est son sentiment.

58. Ils appelèrent donc Rebecca et lui dirent : Veux-tu aller avec cet homme ? Et elle répondit : J'irai.

59. Ainsi, ils laissèrent aller Rebecca leur sœur et sa nourrice avec le serviteur d'Abraham et ses gens.

60. Et ils bénirent Rebecca et lui dirent : Tu es notre sœur, sois fertile en mille et mille générations et que ta postérité possède la porte de ses ennemis.

61. Et Rebecca et ses servantes se levèrent et montèrent sur les chameaux et suivirent cet homme-là. Ce serviteur donc prit Rebecca et s'en alla.

62. Or Isaac [b] revenait du puits du vivant qui me voit, car il demeurait au pays du midi.

63. Et Isaac était sorti aux champs sur le soir pour prier et levant ses yeux il regarda et voici des chameaux qui venaient.

64. Rebecca aussi levant ses yeux vit Isaac et se jeta en bas de dessus le chameau.

65. (Car elle avait dit au serviteur : Qui est cet homme-là qui vient le long du champ au-devant de nous ? Et le serviteur avait répondu : C'est mon seigneur,) et elle prit un voile et s'en couvrit.

66. Et le serviteur récita à Isaac toutes les choses qu'il avait faites.

67. Alors Isaac mena Rebecca dans la tente de Sara sa mère et il la prit pour sa femme et il l'aima. Ainsi Isaac se consola de la mort de sa mère.

Réflexions

La principale observation qu'il y ait à faire sur cette histoire est d'y remarquer la foi et la piété d'Abraham qui ne voulut pas que son fils épousât une femme cananéenne et idolâtre, mais qui voulut le marier dans sa famille.

On y voit aussi la piété de son serviteur dans les prières qu'il adressa à Dieu pour le succès de son voyage et dans les louanges et les actions de grâce qu'il lui présenta après qu'il eut réussi dans son dessein.

Ceci doit nous servir d'instruction et d'exemple et nous apprendre que toutes les entreprises et en particulier les mariages doivent se faire selon Dieu et suivant les règles de la religion et de la piété afin d'obtenir par ce moyen sa bénédiction.

(a) v7 : Ci-dessus 12.7, 13.15 et 15.18 ; ci-dessous 26.4
(b) v62 : Ci-dessus 16.14 ; sous 25.1

Chapitre XXV

Il est parlé dans ce chapitre :

1. du mariage d'Abraham avec Kétura sa seconde femme, versets 1-6 ;

2. de la mort d'Abraham, versets 7-11 ;

3. des descendants d'Ismaël et de sa mort, versets 12-18 ;

4. de la naissance d'Esaü et de Jacob, les fils d'Isaac, versets 19-26 ;

5. et enfin de la manière dont Ésaü vendit son droit d'aînesse à Jacob son frère, versets 27-34.

OR Abraham prit une autre femme nommée Kétura.

2. [a] Qui lui enfanta Zimram, Joksçan, Medan, Madian, Jisça et Sçuah.

3. Et Joksçan engendra Sceba et Dedan. Et les enfants de Dedan furent Assçurim et Letuscim et Leummin.

4. Et les enfants de Madian furent Hepha, Hepher, Hanoc, Abidah, Eldaha. Tous ceux-là sont des enfants de Kétura.

5. Et Abraham donna tout ce qui lui appartenait à Isaac.

6. Mais il fit des présents aux fils de ses concubines et les sépara durant sa vie, les envoyant vers le levant au pays d'Orient.

7. Et tout le temps que vécut Abraham fut de cent soixante et quinze ans.

8. Abraham donc, ayant perdu de ses forces, mourut dans une heureuse vieillesse, étant fort âgé et rassasié de jours et il fut recueilli vers ses peuples.

9. Et Isaac et Ismaël ses fils l'enterrèrent en la caverne [b] de Macpéla, au champ d'Héphron, fils de Tsohar Héthien, qui est vis-à-vis de Mamré :

10. Qui est le champ qu'Abraham avait acheté des Héthiens. Ce fut donc là que fut enterré Abraham avec Sara sa femme.

11. Or après la mort d'Abraham, Dieu bénit Isaac son fils. Et Isaac habitait près [c] du puits du vivant qui me voit.

12. Ce sont ici les générations d'Ismaël fils d'Abraham, qu'Agar l'Égyptienne, servante de Sara avait enfanté à Abraham.

13. Et ce sont ici les noms des enfants d'Ismaël, desquels ils ont été nommés dans leurs générations. [d] Le premier né d'Ismaël, Nébajoth, puis Kédar, Abdéel, Mibsam.

14. Misçmah, Duma, Massa.

15. Hadar, Tema, Jetur, Naphis et Kedma.

16. Ce sont là les enfants d'Ismaël et ce sont là leurs noms, selon leurs villages et selon leurs châteaux, [e] ayant été les douze princes de leurs peuples.

17. Et le temps de la vie d'Ismaël fut de cent trente-sept ans. Après quoi ayant perdu ses forces, il mourut et il fut recueilli vers ses peuples.

18. Et ses enfants habitèrent depuis Havila jusqu'à Sçur qui est vis-à-vis de l'Égypte, quand on vient vers Assur. Car le pays qui était échu à Ismaël [f] était à la vue de tous ses frères.

19. Or ce sont ici les générations d'Isaac, fils d'Abraham. Abraham engendra Isaac.

20. Et Isaac était âgé de quarante ans quand il épousa Rebecca, fille de Bétuhel syrien, de Paddn-Aran, sœur de Laban syrien.

21. Et Isaac pria instamment l'Éternel pour sa femme parce qu'elle était stérile. Et l'Éternel fut fléchi par ses prières [g] et Rebecca sa femme conçut.

22. Mais les enfants s'entre-poussaient dans son ventre et elle dit : S'il est ainsi, pourquoi suis-je ? Et elle alla consulter l'Éternel.

23. Et l'Éternel lui dit : Deux nations sont dans ton ventre et deux peuples sortiront de tes entrailles et seront divisés. Et un peuple sera plus fort que l'autre [h] et le plus grand servira au moindre.

24. Et lorsque le temps qu'elle devait accoucher fut arrivé, voici il y avait deux jumeaux en son ventre.

25. Celui qui sortit le premier était roux et tout velu, comme un manteau de poil et ils l'appelèrent Ésaü [1].

26. [i] Et après sortit son frère, tenant de sa main le talon d'Esaü : C'est pourquoi il fut appelé Jacob [2]. Et Isaac était âgé de soixante ans quand ils naquirent.

27. Depuis, les enfants devinrent grands et Ésaü était un habile chasseur et homme de campagne, mais Jacob était un homme simple se tenant dans les tentes.

28. Et Isaac aimait Ésaü, car la venaison était sa viande, mais Rebecca aimait Jacob.

29. Or comme Jacob cuisait du potage, Ésaü survint des champs étant fort las.

30. Et Ésaü dit à Jacob : Donne-moi à manger, je te prie, de ce roux, de ce roux-là, car je suis fort las. C'est pour cela qu'on l'appela Édom [3].

31. Mais Jacob lui dit : Vends-moi aujourd'hui ton droit d'aînesse.

32. Et Ésaü répondit : Voici je m'en vais mourir, de quoi me servira le droit d'aînesse ?

33. Et Jacob dit : Jure-moi aujourd'hui. [j] Et il lui jura, ainsi il vendit son droit d'aînesse à Jacob.

34. Et Jacob donna à Ésaü du pain et le potage de lentilles et il mangea et but et se leva et s'en alla. Ainsi Ésaü méprisa son droit d'aînesse.

Réflexions

Dans Hébreux 11.13-16, Paul remarque sur la mort d'Abraham, qu'il mourut, aussi bien que les autres patriarches, sans avoir vu l'accomplissement des promesses de Dieu et ayant été étranger et voyageur sur la terre, ce qui fait voir que Dieu leur réservait la patrie céleste.

La multiplication de la postérité d'Ismaël prouve la vérité des promesses qui avaient été faites à Abraham.

Le choix que Dieu fit de Jacob et de sa postérité, préférablement à Ésaü son frère aîné et à ses descendants nous enseigne, comme Paul le remarque dans l'épître aux Romains 9.10-13, que Dieu est libre dans la distribution de ses grâces, qu'il les répand sur ceux qu'il trouve à propos et que tous ceux qui descendaient des patriarches n'étaient pas pour cela réputés le peuple de Dieu.

Enfin, le mépris qu'Ésaü fit de son droit d'aînesse en le vendant à Jacob, par un principe de sensualité et par une humeur profane, doit nous apprendre à estimer par-dessus toutes choses la grâce de Dieu et à ne pas préférer les biens et les plaisirs de la terre aux biens spirituels et célestes. C'est à quoi Paul nous exhorte lorsqu'il dit dans l'épître aux Hébreux 12.16 :

Que nul ne soit fornicateur ou profane comme Ésaü, lequel pour une viande vendit son droit d'aînesse.

(a) v2 : I Chroniques 1.32
(b) v9 : Ci-dessus 23.17
(c) v 11 : Ci-dessus 16.24 et 24.62
(d) v13 : I Chroniques 1.29
(e) v16 : Ci-dessus 17.10
(f) v18 : Sus 16.12
(g) v21 : Romains 9.10
(h) v23 : Romains 9.12
(i) v26 : Osée 12.4, Matthieu 1.2
(j) v33 : Hébreux 12.16

(1) v25 : C'est-à-dire : velu.
(2) v26 : C'est-à-dire : supplanteur, ou qui tient un autre par le talon.
(3) v30 : C'est-à-dire : roux.

Chapitre XXVI

Isaac se retire à cause de la famine au pays des Philistins où Dieu lui réitère ses promesses et lui fait ressentir des effets de sa protection et de sa faveur, versets 1-14.

Il est ensuite obligé de quitter ce pays-là, à cause que les Philistins lui portaient envie, versets 15-22

et il vint à Béersçébah ; il y bâtit un autel à l'Éternel et il y fait alliance avec Abimelec roi de Guérar, versets 23-35.

OR il y avait une famine au pays, outre la première famine [a] qui avait été du temps d'Abraham. Et Isaac s'en alla vers Abimelec, roi des Philistins, à Guérar,

2. Car l'Éternel lui était apparu et lui avait dit : Ne descend point en Égypte, demeure au pays que je te dirai.

3. Fais quelque séjour dans ce pays-ci et je serai avec toi je te bénirai. [b] Car je te donnerai et à ta postérité tous ces pays-ci et je ratifierai le serment que j'ai fait à ton père Abraham.

4. Et je multiplierai ta postérité comme les étoiles des cieux et je donnerai à ta postérité ces pays [c] et toutes les nations de la terre seront bénies en ta semence.

5. Parce qu'Abraham a obéi à ma voix et a gardé ce que je lui avais ordonné, mes commandements, mes statuts et mes lois.

6. Isaac donc demeura à Guérar.
7. Et quand les gens du lieu s'enquirent qui était sa femme, il répondit : C'est ma sœur. Car il craignait de dire : C'est ma femme, de peur, (disait-il) que peut-être les habitants du lieu ne me tuent à cause de Rebécca, car elle était belle à voir.
8. Or il arriva, après qu'il eut passé quelques jours, qu'Abimelec roi des Philistins regardait par la fenêtre et voici, il vit Jacob qui se jouait avec Rebecca.
9. Alors Abimelec appela Isaac et lui dit : Certainement, voici c'est ta femme et comment as-tu dit : C'est ma sœur ? Et Isaac lui répondit : Parce que j'ai dit en moi-même, il est à craindre que je ne meure à cause d'elle.
10. Et Abimelec dit : Que nous as-tu fait ? Il s'en est peu fallut que quelqu'un du peuple n'ait couché avec ta femme et que tu ne nous aies fait tomber dans un grand péché.
11. Abimelec donc fit une ordonnance à tout le peuple disant : Celui qui touchera cet homme ou cette femme sera certainement puni de mort.
12. Et Isaac sema en cette terre-là et trouva cette année-là le centuple. Car l'Éternel le bénit.
13. Cet homme donc devint grand et son bien allait toujours en augmentant, jusqu'à ce qu'il fût devenu fort riche.
14. Et il eut des troupeaux de brebis et de bœufs et un grand nombre de serviteurs, ce qui fit que les Philistins lui portèrent envie.
15. Tellement qu'ils bouchèrent les puits que les serviteurs de son père Abraham avaient creusés, du temps de son père Abraham et ils les remplirent de terre.
16. Abimelec aussi dit à Isaac : Retire-toi d'avec nous, car tu es devenu beaucoup plus puissant que nous.
17. Isaac donc partit de là et s'établit dans la vallée de Guérar et habita là.
18. Et Isaac creusa encore les puits d'eau qu'on avait creusés du temps d'Abraham son père et que les Philistins avaient bouchés après la mort d'Abraham et il leur donna les mêmes noms desquels son père les avait appelés.
19. Les serviteurs d'Isaac donc creusèrent dans cette vallée et y trouvèrent un puits d'eau vive.
20. Mais les bergers de Guérar eurent quelque démêlé avec les bergers d'Isaac, disant : L'eau est à nous : C'est pourquoi il appela le puits Hesek [1] : parce qu'ils avaient contesté avec lui au sujet de ce puits.
21. Ensuite, ils se creusèrent un autre puits pour lequel aussi ils se querellèrent et il l'appela Sitnah [2].
22. C'est pourquoi il partit de là et creusa un autre puits pour lequel ils ne disputèrent point. C'est pourquoi il l'appela Rehoboth [3], disant : Depuis que maintenant l'Éternel nous a mis au large, nous fructifierons dans ce pays.
23. Et de là il monta en Béerscébah.
24. Et l'Éternel lui apparut en la même nuit et lui dit : Je suis le Dieu d'Abraham ton père, ne crains point, car je suis avec toi et je te bénirai et je multiplierai ta postérité à cause d'Abraham mon serviteur.
25. Alors il bâtit là un autel à l'Éternel et il y dressa ses tentes et les serviteurs d'Isaac y creusèrent un puits.
26. Et Abimelec vint à lui de Guérar et Ahuzat, son ami, et Picol, chef de son armée.
27. Mais Isaac leur dit : Pourquoi venez-vous vers moi, puisque vous me haïssez et que vous m'avez chassé d'avec vous ?
28. Et ils répondirent : Nous avons vu clairement que l'Éternel est avec toi et nous avons dit : Qu'il y ait maintenant un serment avec imprécation entre nous, c'est-à-dire, entre nous et toi et nous traiterons alliance avec toi.
29. Si jamais tu nous fais aucun mal, comme nous ne t'avons point touché et comme nous ne t'avons fait que du bien, t'ayant laissé aller en paix, toi qui es maintenant béni de l'Éternel.
30. Et il leur fit un festin et ils mangèrent et burent.
31. Et ils se levèrent de bon matin et ils s'engagèrent l'un et l'autre par serment, puis Isaac les renvoya et ils s'en allèrent d'avec lui en paix.
32. Il arriva en ce même jour que les serviteurs d'Isaac vinrent lui parler de ce puits qu'ils avaient creusé, lui disant : Nous avons trouvé de l'eau.
33. Et il l'appela Scibha [4]. C'est pour cela que la ville a été nommée Béerscébah jusqu'à ce jour.
34. Or Ésaü, agé de quarante ans, épousa Judith, fille de Bééri Héthien et Basmath fille d'Éélon Héthien.
35. [d] Qui causèrent une grande amertume d'esprit à Isaac et Rebecca.

Réflexions

Nous voyons dans la vie d'Isaac, de même que dans celle d'Abraham, un mélange de prospérité et d'adversités. Les grandes richesses d'Isaac et l'alliance qu'il traita avec Abimelec sont des effets de la bénédiction du Seigneur sur ce patriarche.

Mais les dangers auxquels il fut exposé dans le pays des Philistins et les fréquentes contestations qu'on lui suscita sont des adversités par ou Dieu l'éprouvait et voulait l'obliger à se retirer de ce pays-là.

Tous les hommes et les enfants de Dieu en particulier ont tantôt la prospérité et tantôt l'adversité en partage, mais en quelque lieu et en quelque état que les gens de bien se trouvent, Dieu les accompagne toujours de sa protection et de sa faveur et il les délivre de toutes leurs afflictions.

(a) v1 : Sus 12.10
(b) v3 : Sus 13.15 et 15.18
(c) v4 : Sus 12.3, 10.18 et 22.18
(d) v35 : Sous 27.46

(1) v20 : C'est-à-dire : contestation, débat.
(2) v21 : C'est-à-dire : inimitié.
(3) v22 : C'est-à-dire : largeur, lieux spacieux.
(4) v33 : C'est-à-dire : serment ou abondance.

Chapitre XXVII

Moïse raconte comment Jacob obtint par surprise la bénédiction qu'Isaac son père voulait donner à Ésaü, versets 1-29 ;

ce qu'Ésaü ayant appris, il en eut une vive douleur et résolu de tuer Jacob son frère, versets 30-41.

Cela obligea Rebecca d'envoyer Jacob en Mésopotamie, versets 42-46.

ET arriva, quand Isaac fut devenu vieux et que ses yeux furent si ternis qu'il ne pouvait plus voir, qu'il appela Ésaü son fils aîné et lui dit : Mon fils. Et il lui répondit : Me voici.

2. Et il lui dit : Voici maintenant, je suis fort âgé et je ne sais point le jour de ma mort.

3. Maintenant donc, je te prie, prends tes armes et ton arc et vas-t-en aux champs et prends-moi de la venaison.

4. Et apprête m'en des viandes d'appétit, comme je les aime et apporte-les moi afin que je mange et que mon âme te bénisse avant que je meure.

5. Or Rebecca écoutait pendant qu'Isaac parlait à Ésaü son fils. Ésaü donc s'en alla aux champs pour prendre à la chasse quelque chose qu'il pût apporter.

6. Et Rebecca parla à Jacob son fils et lui dit : Voici, j'ai entendu ton père qui parlait à Ésaü ton frère et qui lui disait :

7. Apporte-moi de la venaison et apprête-m'en des viandes d'appétit, afin que j'en mange et je te bénirai devant l'Éternel avant que de mourir.

8. Maintenant donc, mon fils, obéi à ma parole et fais ce que je te vais commander.

9. Va maintenant à la bergerie et prends deux des meilleurs chevreaux et j'en apprêterai des viandes d'appétit pour ton père, comme il les aime.

10. Et tu les porteras à ton père afin qu'il les mange et qu'il te bénisse avant sa mort.

11. Et Jacob répondit à Rebecca sa mère : Voici, Ésaü mon frère est fort velu et je n'ai point de poil.

12. Si mon père vient à me tâter, il me regardera comme un homme qui l'a voulu tromper et j'attirerai sur moi sa malédiction et non point sa bénédiction.

13. Et sa mère lui dit : Mon fils, que cette malédiction que tu crains soit sur moi, obéi seulement à ma parole et va me prendre ce que je t'ai dit.

14. Il s'en alla donc et il le prit et il l'apporta à sa mère et sa mère en apprêta des viandes d'appétit, comme son père les aimait.

15. Puis Rebecca prit les plus riches habits d'Esaü son fils aîné, qu'elle gardait dans la maison et elle en revêtit Jacob son cadet.

16. Et elle couvrit de peaux de chevreaux les mains de son fils et son coup qui étaient sans poil.

17. Ensuite elle donna à son fils Jacob ces viandes d'appétit et le pain qu'elle avait apprêté.

18. Il vint donc vers son père et lui dit : Mon père : Et il répondit : Me voici, qui es-tu mon fils ?

19. Et Jacob dit à son père : Je suis Ésaü, ton fils aîné, j'ai fait ce que tu m'avais commandé. Lève-toi, je te prie, et assieds-toi, et mange de ma chasse afin que ton âme me bénisse.

20. Et Isaac dit à son fils : Qu'est ceci ? Comment en as-tu pu trouver si tôt, mon fils ? Et il dit : L'Éternel ton Dieu m'en a fait rencontrer.

21. Et Isaac dit à Jacob : Mon fils approche-toi, je te prie, et je te tâterai afin que je sache si tu es mon fils Ésaü lui-même ou si tu ne l'es pas.

22. Jacob donc s'approcha de son père Isaac, qui l'ayant tâté, dit : Cette voix est la voix de Jacob, mais ces mains sont les mains d'Esaü.

23. Et il le méconnut, car ses mains étaient velues comme les mains de son frère Ésaü et il le bénit.

24. Il dit donc : Es-tu mon fils Ésaü même ? Il répondit : Je le suis.

25. Il lui dit aussi : Apporte-moi à manger de ta chasse afin que mon âme te bénisse et il lui en apporta et il en mangea. Il lui apporta aussi du vin et il but.

26. Puis Isaac son père lui dit : Approche-toi, je te prie, et viens me baiser mon fils.

27. Et il s'approcha de lui et le baisa. Et Isaac, ayant senti l'odeur de ses habits, le bénit en disant : Voici l'odeur de mon fils est comme l'odeur d'un champ que l'Éternel a béni.

28. Que [a] Dieu te donne de la rosée des cieux et de la graisse de la terre et une grande abondance de froment et du meilleur vin !

29. Que les peuples te servent et que les nations se prosternent devant toi ! Sois le maître de tes frères et que les fils de ta mère se prosternent devant toi ! [b] Quiconque te maudira soit maudit et quiconque te bénira soit béni !

30. Et il arriva aussitôt qu'Isaac eut achevé de bénir Jacob, Jacob était à peine sorti de devant son père Isaac, que son frère Ésaü revint de la chasse.

31. Il apprêta aussi des viandes d'appétit et les ayant apportées à son père, il lui dit : Que mon père se lève et mange de la chasse de son fils afin que ton âme me bénisse.

32. Et Isaac son père lui dit : Qui es-tu ? Et il dit : Je suis ton fils aîné, Ésaü.

33. Et Isaac sentit une extraordinaire émotion et il dit : Qui est et où est donc celui qui a pris de la chasse et m'en a apporté et j'ai mangé de tout ce qu'il m'a présenté avant que tu vinsses ? Et je l'ai béni et aussi il sera béni.

34. Et aussitôt qu'Ésaü eut entendu les paroles de son père, il jeta un cri fort grand et très amer. Il dit à son père : Donne-moi aussi ta bénédiction, mon père.

35. Mais il dit : Ton frère m'est venu surprendre et il a emporté ta bénédiction.

36. Et Ésaü dit : C'est avec raison qu'on l'a appelé Jacob, car il m'a déjà supplanté deux fois. [c] Il m'a enlevé mon droit d'aînesse et voici, maintenant il a emporté ma bénédiction. Ensuite il dit : N'as-tu point réservé de bénédiction pour moi ?

37. Et Isaac répondit à Ésaü et lui dit : Voici, je l'ai établi ton seigneur et je lui ai donné tous ses

frères pour serviteurs et je l'ai fourni de froment et du meilleur vin. Et que te ferai-je donc mon fils ?

38. Et Ésaü dit à son père : N'as-tu qu'une bénédiction mon père ? Béni moi aussi mon père. [d] Et Ésaü élevant la voix pleura.

39. Et Isaac son père répondit et lui dit : [e] Voici ta demeure sera dans un terroir gras, arrosé de la rosée des cieux d'en haut.

40. Et tu vivras par ton épée et tu serviras ton frère, mais le temps viendra qu'étant devenu maître, tu briseras son joug et le secoueras de dessus ton cou.

41. Et Ésaü haïssait Jacob à cause de la bénédiction que son père lui avait donné et il dit en son cœur : [f] Les jours du deuil de mon père approchent et alors je tuerai Jacob mon frère.

42. Et on rapporta à Rebecca les discours d'Esaü, son fils aîné et elle envoya appeler Jacob son second fils et elle lui dit : Voici, Ésaü ton frère [1] se console dans l'espérance qu'il a de te tuer.

43. Maintenant donc, mon fils, obéi à ma parole. Lève-toi et sauve-toi à Caran, vers Laban mon frère :

44. Et demeure avec lui quelque temps jusqu'à ce que la fureur de ton frère se passe,

45. Et que sa colère s'apaise envers toi et qu'il ait oublié les choses que tu lui as faites. J'enverrai ensuite pour te tirer de là. Pourquoi serais-je privée de vous deux en un même jour ?

46. Et Rebecca dit à Isaac : [g] La vie m'est devenue ennuyeuse à cause de ces Héthiennes. Si Jacob prend pour femme quelqu'une de ces Héthiennes, comme sont les filles de ce pays, à quoi me sert la vie ?

Réflexions

Il faut remarquer sur cette histoire que Jacob obtint la bénédiction de son père par une tromperie et que cependant Dieu permit que cela arrivât ainsi et qu'il voulut que cette bénédiction eût lieu parce qu'Ésaü en était indigne et parce que les promesses qui avaient été faites à Abraham et à Isaac devaient s'accomplir en Jacob. C'est de la sorte que Dieu permet des choses qu'il n'approuve pas et qu'il se sert des péchés que les hommes commettent pour l'exécution de ses desseins, bien qu'il ne soit pas l'auteur de ces péchés-là.

Pour ce qui est de l'affliction qu'Ésaü fit paraître lorsqu'il vit que son père ne voulait pas changer, ni révoquer la bénédiction qu'il avait donnée à Jacob, elle ne peut être regardée comme une repentance salutaire parce qu'elle ne procédait que de son humeur charnelle et de la jalousie et du dépit dont il était animé contre son frère, lequel il voulut même tuer et à cause de cela. Cette affliction fut inutile.

Voici la réflexion que Paul fait à ce sujet :

Que nul ne soit impur ou profane comme Ésaü, qui voulant demander la bénédiction fut rejeté, quoiqu'il l'eût demandée avec larmes,

Hébreux 12.16-17.

C'est là un exemple dont nous devons profiter et où nous avons une image du désespoir dont les méchants seront travaillés lorsqu'ils seront exclus du royaume de Dieu.

Enfin, la retraite de Jacob, qui s'en alla en Mésopotamie pour fuir la colère d'Esaü son frère, nous enseigne à éviter prudemment les dangers et à céder en son temps à la malice et à l'injustice de ceux qui cherchent à nous nuire. Au reste, cette fuite de Jacob, qui fut une rude épreuve pour lui et pour Isaac son père et qui semblait être un obstacle à son bonheur, fut un moyen dont la providence se servit pour le rendre plus heureux, plus riche et plus puissant qu'il ne l'aurait été dans la maison paternelle, comme la suite de cette histoire le montrera. Voilà comment Dieu fait quelquefois tourner en bien ce qu'on regarde comme un grand malheur et c'est ce qui doit être pour les gens de bien un puissant motif à se reposer sur la providence de Dieu.

(a) v28 : Hébreux 11.20
(b) v29 : Ci-dessus 12.3
(c) v36 : Ci-dessus 25.33
(d) v38 : Hébreux 12.17
(e) v39 : Hébreux 11.20
(f) v41 : Abdias 10
(g) v46 : Ci-dessus 26-35

(1) v42 : Menace de te tuer.

Chapitre XXVIII

Jacob s'en va en Mésopotamie par l'ordre d'Isaac son père pour s'y marier dans la famille de Laban frère de sa mère, versets 1-10.

Dieu lui apparait en chemin pendant la nuit, dans la vision d'une échelle qui s'étendait de la terre au ciel et il lui promet de le bénir, versets 11-16,

de quoi Jacob témoigna sa reconnaissance en adorant Dieu dans ce lieu-là et en faisant le vœu de lui donner la dîme de tout ce qu'il posséderait, versets 17-22.

ISAAC donc appela Jacob et le bénit et lui fit ce commandement : Ne prends point une femme d'entre les filles de Canaan.

2. Lève-toi, [a] va en Paddan-Aram, à la maison de Béthuel, père de ta mère et de là prends-toi une femme des filles de Laban, frère de ta mère.

3. Et que le Dieu fort, tout-puissant, te bénisse, qu'il te fasse croître et qu'il multiplie ta race afin que tu deviennes une assemblée de peuples !

4. Et qu'il te donne la bénédiction d'Abraham, à toi et à ta postérité, afin que tu obtiennes en héritage le pays, où tu as été étranger, que Dieu a donné à Abraham !

5. Isaac donc fit partir Jacob qui s'en alla en Paddan-Aram, vers Laban, fils de Béthuël Syrien, frère de Rebecca, mère de Jacob et d'Esaü.

6. Et Ésaü vit qu'Isaac avait béni Jacob et qu'il l'avait envoyé Paddan-Aram afin qu'il prît une femme de ce pays-là pour lui et qu'il avait fait ce commandement en le bénissant : Ne prends point de femme d'entre les filles de Canaan ;

7. Et que Jacob avait obéï à son père et à sa mère et s'en était allé en Paddan-Aram.

8. Ésaü voyant donc que les filles de Canaan déplaisaient à Isaac son père,

9. S'en alla vers les Ismaélites et pris pour femme (outre les autres qu'il avait) Mahalath, fille d'Ismaël, fils d'Abraham, sœur de Nébajoth.

10. Jacob donc partit de Béer-scébah et s'en alla à Caran.

11. Et il se rencontra en un certain lieu où il passât la nuit parce que le soleil était couché. Il prit donc des pierres du lieu et en fit son chevet et il s'endormit au même lieu.

12. Alors il songea et voici, il vit en songe une échelle qui était appuyée sur la terre et dont le haut touchait jusqu'aux cieux et voici les anges de Dieu montaient et descendaient par cette échelle.

13. [b] Et voici, l'Éternel se tenait sur l'échelle et lui dit : Je suis l'Éternel, le Dieu d'Abraham ton père et le Dieu d'Isaac : Je te donnerai et à ta postérité la terre sur laquelle tu dors.

14. [c] Et ta postérité sera comme la poussière de la terre et tu t'étendras de l'Occident à l'Orient et du Septentrion au Midi et [d] toutes les familles de la terre seront bénies en toi et en ta postérité.

15. Et voici, je suis avec toi et je te garderai partout où tu iras et je te ramènerai en ce pays. Car je ne t'abandonnerai point que je n'aie fait ce que je t'ai dit.

16. Et quand Jacob fut réveillé de son sommeil, il dit : Certainement l'Éternel est en ce lieu et je n'en savais rien.

17. Et il eut peur et dit : Que ce lieu est vénérable ! C'est ici la maison de Dieu et c'est ici la porte des cieux !

18. Et Jacob se leva de bon matin [e] et prit la pierre dont il avait fait son chevet et il la dressa pour monument et [f] il versa de l'huile sur le sommet de cette pierre.

19. Et il appela ce lieu-là Béth-el [1] au lieu qu'auparavant cette ville s'appelait Luz.

20. Et Jacob fit un vœu en disant : Si Dieu est avec moi et s'il me garde dans le voyage que je fais, s'il me donne du pain à manger et des habits pour me vêtir,

21. Et si je retourne en paix à la maison de mon père, certainement l'Éternel me sera Dieu

22. Et cette pierre, que j'ai dressée comme un monument, sera la maison de Dieu et je te donnerai entièrement la dîme de tout ce que tu m'auras donné.

Réflexions

L'ordre qu'Isaac donna à Jacob son fils d'aller en Mésopotamie pour s'y marier et les prières qu'il fit pour le succès de son voyage sont des preuves de la piété de ce patriarche et de la ferme confiance qu'il avait aux promesses de Dieu. On voit l'effet de ces prières d'Isaac dans ce qui arriva à Jacob aussitôt qu'il fut parti pour aller en Mésopotamie et surtout dans la vision de cette échelle qui lui apparut en songe pour l'assurer que Dieu serait avec lui partout où il irait.

Cet exemple fait voir que le Seigneur accompagne ses enfants en tous lieux et qu'il emploie ses anges pour leur sureté et pour leur défense.

Il faut faire attention après cela à la piété de Jacob qui ne demanda à Dieu que du pain pour manger et des habits pour se couvrir et fit vœu de consacrer à Dieu le lieu où il eut cette vision et la dîme de tout son bien.

Imitons un si bel exemple, soyons contents pourvu que Dieu nous donne la nourriture et les vêtements et faisons-nous un devoir inviolable de lui témoigner notre pitié et notre reconnaissance, soit en lui consacrant quelque portion de nos biens, soit par tous les autres moyens qui peuvent être en notre pouvoir.

(a) v2 : Osée 12.13
(b) v13 : Sous 35.1 et 48.3
(c) v14 : Deutéronome 12.20 et 19.8
(d) v14 : Sus 12.3, sous 18.18, 22.18 et 26.4
(e) v18 : Sous 31.13
(f) v18 : Sous 34.14

(1) v19 : C'est-à-dire : la maison de Dieu

Chapitre XXIX

Jacob arrive chez Laban son oncle et il épouse ses deux filles Léa et Rachel.

JACOB donc se mit en chemin et s'en alla au pays des Orientaux.

2. Et il regarda et voici il vit un puits dans un champ et là même trois troupeaux de brebis qui se reposaient près du puits, car on y abreuvait les troupeaux et il y avait une grosse pierre sur l'ouverture du puits.

3. Et lorsque tous les troupeaux étaient assemblés, on roulait la pierre de dessus l'ouverture du puits et on y abreuvait les troupeaux et ensuite on remettait la pierre en son lieu sur l'ouverture du puits.

4. Et Jacob leur dit : Mes frères, d'où êtes-vous ? Et ils répondirent : Nous sommes de Caran.

5. Et il leur dit : Ne connaissez-vous point Laban fils de Nacor ? Et ils répondirent : Nous le connaissons.

6. Il leur dit : Se porte-t-il bien ? Ils lui répondirent : Il se porte bien et voici Rachel sa fille qui vient avec le troupeau.

7. Et il dit : Voilà, il est encore grand jour, il n'est pas temps de ramener les troupeaux : Abreuvez-les et les ramenez paître.

8. Ils répondirent : Nous ne pouvons le faire jusqu'à ce que tous les troupeaux soient assemblés et qu'on ait ôté la pierre de dessus l'ouverture du puits afin d'abreuver les troupeaux.

9. Et comme il parlait encore avec eux, Rachel arriva avec les troupeaux de son père, car elle était bergère.

10. Et aussitôt que Jacob eut vu Rachel, fille de Laban frère de sa mère et le troupeau de Laban frère de sa mère, il s'approcha et il roula la pierre

de dessus l'ouverture du puits et il abreuva le troupeau de Laban frère de sa mère.

11. Et Jacob baisa Rachel et élevant sa voix, il pleura.

12. Et Jacob apprit à Rachel qu'il était frère de son père et qu'il était fils de Rebecca et elle courut le rapporter à son père.

13. Et aussitôt que Laban eut appris des nouvelles de Jacob fils de sa sœur, il courut au-devant de lui et l'embrassa et le baisa et le fit venir dans sa maison et Jacob récita à Laban tout ce qui lui était arrivé.

14. Et Laban lui dit : Certainement, tu es mon os et ma chair [1] et il demeura avec lui un mois entier.

15. Après quoi Laban dit à Jacob : Me servirastu sans aucune récompense parce que tu es mon frère ? Dis-moi quel sera ton salaire.

16. Or Laban, avait deux filles dont l'aînée s'appelait Léa et la plus jeune Rachel.

17. Mais Léa avait les yeux tendres et Rachel avait la taille belle et elle était belle à voir.

18. Et Jacob aimait Rachel et il dit : Je te servirai sept ans pour Rachel ta plus jeune fille.

19. Et Laban répondit : Il vaut mieux que je te la donne que si je la donnais à un autre, demeure avec moi.

20. Jacob donc servit sept ans pour Rachel, qui ne lui semblèrent que comme peu de jour, parce qu'il l'aimait.

21. Et Jacob dit à Laban : Donne-moi ma femme, car mon temps est accompli et je viendrai vers elle.

22. Laban donc assembla tous les gens du lieu et fit un festin.

23. Mais quand le soir fut venu, il prit Léa sa fille et l'amena à Jacob qui vint vers elle.

24. Et Laban donna Zilpa sa servante à Léa sa fille pour servante.

25. Mais au matin, voici Jacob reconnut que c'était Léa et il dit à Laban : Qu'est-ce que tu m'as fait ? N'ai-je pas servi chez toi pour Rachel ? Et pourquoi m'as-tu trompé ?

26. Laban répondit : On ne fait pas ainsi dans ce lieu, de donner la plus jeune avant l'aînée.

27. Achève la semaine de celle-ci et nous te donnerons aussi l'autre, pour le service que tu feras encore chez moi sept années.

28. Jacob donc fit ainsi et il acheva la semaine de Léa et Laban lui donna aussi à femme Rachel sa fille.

29. Et Laban donna Bilha sa servante à Rachel sa fille pour servante.

30. Il vint donc aussi vers Rachel et il aima plus Rachel que Léa et il servit chez Laban encore sept autres années.

31. Et l'Éternel voyant que Léa était haïe la rendit féconde, mais Rachel était stérile.

32. Et Léa conçut et enfanta un fils qu'elle appela Ruben [2]. Car elle dit : Parce que l'Éternel a regardé mon affliction, maintenant mon mari m'aimera.

33. Elle conçut encore et enfanta un fils et dit : Parce que l'Éternel a entendu que j'étais haïe, il m'a encore donné ce fils et elle l'appela Siméon [3].

34. Et elle conçut et enfanta un fils et dit : Maintenant mon mari sera plus uni à moi, car je lui ai donné trois fils : C'est pourquoi on l'appela Lévi [4].

35. De plus, elle conçut et accoucha d'un fils et dit : À présent je louerai l'Éternel : [a] C'est pourquoi elle l'appela Juda [5] et elle cessa d'avoir des enfants.

Réflexions

La principale observation qu'il y ait à faire sur ce chapitre, c'est que Dieu, selon ses promesses, accompagna Jacob dans son voyage, qu'il le conduisit heureusement dans la maison de Laban, où il se maria et qu'il lui donna par ce moyen plusieurs enfants qui furent les chefs et les pères du peuple d'Israël.

Cependant il faut se souvenir que les mariages de Jacob, qui épousa plusieurs femmes, étant contraires à la première institution du mariage, Dieu ne les approuvait point, quoi qu'il les tolérât et les permit, pour des raisons prises du naturel des hommes de ce temps-là et des desseins de la providence.

C'est pourquoi aussi ces désordres qui se commettaient alors dans les mariages ont été abolis par la loi de Jésus-Christ qui a rétabli en leur entier les loix du mariage et de la chasteté, comme nous le voyons dans l'Évangile.

(a) v35 : Matthieu 1.2

(1) v14 : C'est-à-dire : tu es mon parent et mon sang.
(2) v32 : C'est-à-dire : fils de la vision ou du regard.
(3) v33 : C'est-à-dire : exaucé.
(4) v34 : C'est-à-dire : attaché ou uni.
(5) v35 : C'est-à-dire : louange ou loué.

Chapitre XXX

Moïse rapporte la naissance des enfants que Jacob eut de ses femmes, versets 1-24.

Ensuite Jacob après avoir demeuré plusieurs années chez Laban son beau-père voulut s'en retourner dans son pays, mais Laban l'engagea à demeurer encore avec lui moyennant un salaire dont ils convinrent, versets 25-43.

ALORS Rachel voyant qu'elle ne donnait point d'enfant à Jacob porta envie à Léa sa sœur et dit à Jacob : Donne-moi des enfants, autrement je suis morte.

2. Et Jacob se mit fort en colère contre Rachel et dit : Te suis-je au lieu de Dieu qui t'a empêché d'avoir des enfants ?

3. Et elle dit : Voici ma servante Bilha, viens vers elle et elle enfantera sur mes genoux et j'aurai des enfants par elle.

4. Elle lui donna donc Bilha sa servante pour femme et Jacob vint vers elle :

5. Et Bilha conçut et enfanta un fils à Jacob.

6. Et Rachel dit : Dieu a jugé en ma faveur et il a exaucé ma voix en me donnant un fils et elle l'appela Dan [1].
7. Et Bilha, servante de Rachel, conçut encore et enfanta un second fils à Jacob.
8. Et Rachel dit : J'ai fortement lutté contre ma sœur, aussi j'ai eu la victoire et elle donna à cet enfant le nom de Nephthali [2].
9. Alors Léa, voyant qu'elle avait cessé d'avoir des enfants, prit Zilpa sa servante et la donna à Jacob pour femme.
10. Et Zilpa, servante de Léa, enfanta un fils à Jacob.
11. Et Léa dit : Une troupe est arrivée, et elle l'appela Gad [3].
12. Zilpa, servante de Léa, enfanta encore un second fils à Jacob.
13. Et Léa dit : C'est pour me rendre bienheureuse. Car les filles me diront bienheureuse et elle l'appela Asçer [4].
14. Et Ruben étant allé aux champs au temps de la moisson des blés y trouva des mandragores et les apporta à Léa sa mère. Et Rachel dit à Léa : Donne-moi, je te prie, des mandragores de ton fils.
15. Et elle répondit : Est-ce peu de chose que tu m'aies ôté mon mari que tu veuilles encore prendre les mandragores de mon fils ? Et Rachel répondit : Que Jacob dorme donc cette nuit avec toi pour les mandragores de ton fils.
16. Lors donc que Jacob revint des champs au soir, Léa alla au-devant de lui et lui dit : Tu viendras vers moi, car je t'ai loué pour les mandragores [5] de mon fils et il dormit avec elle cette nuit-là.
17. Et Dieu exauça Léa et elle conçut et enfanta à Jacob un cinquième fils.
18. Et elle dit : Dieu m'a récompensée après que j'ai donné ma servante à mon mari et elle l'appela Issachar [6].
19. Et Léa conçut encore et donna un sixième fils à Jacob.
20. Et Léa dit : Dieu m'a donné un bon douaire. Maintenant mon mari demeurera avec moi, car je lui ai donné six enfants. Elle l'appela Zabulon [7].
21. Ensuite elle enfanta une fille et elle l'appela Dina [8].
22. Et Dieu se souvint de Rachel et Dieu l'ayant exaucée la rendit féconde.
23. Alors elle conçut et enfanta un fils et dit : Dieu a ôté mon opprobre.
24. Et elle l'appela Joseph [9] en disant : l'Éternel me donne encore un autre fils.
25. Et après que Rachel eut enfanté Joseph, Jacob dit à Laban : Donne-moi mon congé afin que je retourne en mon lieu et en mon pays.
26. Donne-moi mes femmes et enfants pour lesquels je t'ai servi et je m'en irai, car tu sais le service que je t'ai rendu.
27. Et Laban lui répondit : Écoute, je te prie, si j'ai trouvé grâce devant toi, j'ai reconnu par expérience que l'Éternel m'a béni à cause de toi.
28. Il lui dit aussi : Prescris-moi le salaire que tu exiges de moi et je te le donnerai.
29. Et il lui répondit : Tu sais comme je t'ai servi et ce qu'est devenu ton bétail avec moi.
30. Car tu avais peu de chose avant que je vinsse, mais ton bien s'est fort accru et l'Éternel t'a béni aussitôt que j'ai mis le pied chez toi et maintenant quand ferai-je aussi quelque chose pour ma maison ?
31. Et Laban lui dit : Que te donnerai-je ? Et Jacob lui répondit : Tu ne me donneras rien, mais si tu fais ceci, je paîtrai encore tes troupeaux et je les garderai.
32. Je passerai aujourd'hui parmi tes troupeaux et je mettrai à part toutes les brebis picotées et tachetées et tous les agneaux roux et les chèvres tachetées et picotées entre les chèvres et ce sera là mon salaire.
33. Et à l'avenir, ma justice me rendra témoignage : Quand tu viendras reconnaître mon salaire, tout ce qui ne sera point picoté ou tacheté entre les chèvres et tout ce qui ne sera point roux entre les agneaux sera tenu pour un larcin s'il est trouvé chez moi.
34. Alors Laban lui dit : Je le veux, je le souhaite, que la chose soit comme tu l'as dit.
35. Et en ce jour-là, il sépara les boucs marquetés et tachetés et toutes les chèvres picotées et tachetées, toutes celles où il y avait du blanc et tous les agneaux roux et il les mit entre les mains de ses fils.
36. Et il mit l'espace de trois journées de chemin entre lui et Jacob. Et Jacob paissait le reste des troupeaux de Laban.
37. Mais Jacob prit des verges vertes de peuplier, de coudrier et de châtaignier et il en ôta l'écorce en découvrant le blanc qui était aux verges.
38. Et il mit les verges qu'il avait pelées au-devant des troupeaux dans les auges et dans les abreuvoirs où les brebis venaient boire et elles entraient en chaleur quand elles venaient boire.
39. Les brebis donc entraient en chaleur à la vue des verges et elles faisaient des brebis marquetées, picotées et tachetées.
40. Et Jacob partagea les agneaux et fit que les brebis du troupeau de Laban avaient en vue les brebis marquetées et tout ce qui était roux et il mit ses troupeaux à part et il ne les mit point auprès des troupeaux de Laban.
41. Et il arrivait que toutes les fois que les brebis hâtives venaient en chaleur, Jacob mettait les verges dans les abreuvoirs devant les yeux du troupeau afin qu'elles entrassent en chaleur en regardant les verges.
42. Mais quand les brebis étaient tardives, il ne les mettait point. Et les tardives appartenaient à Laban, mais les hâtives étaient pour Jacob.
43. Ainsi cet homme s'accrut fort en biens et il eut de grands troupeaux, des servantes et des serviteurs, des chameaux et des ânes.

Réflexions

Sur ce chapitre, de même que sur le précédent, il faut remarquer que :

1. ce grand nombre d'enfants qui naquirent à Jacob servirent à rendre sa postérité extrêmement nombreuse, quoique cependant Dieu n'approuvât pas tous les mariages qu'il avait contractés ainsi qu'il a déjà été dit.

On y voit même, par la jalousie et les divisions qu'il y avait entre les femmes de Jacob, aussi bien que par les mœurs déréglées de la plupart de ses enfants, que ces sortes de mariages avaient des suites fâcheuses.

2. quoique Laban fut mal intentionné contre Jacob et qu'il ne le retint que pour son intérêt, Dieu bénit Jacob encore plus qu'auparavant et qu'il augmenta considérablement ses biens et ses troupeaux. Au reste, les moyens dont Jacob se servit pour multiplier ses troupeaux n'auraient pas été légitimes si Dieu, pour le récompenser des injustices que Laban lui faisait, ne l'eut autorisé à les mettre en usage, ainsi que cela est dit dans le chapitre suivant.

Dieu, pour accomplir ce qu'il a résolu, permet quelquefois que les hommes emploient des moyens qui ne seraient pas innocents en d'autres circonstances, il tire le bien du mal et le péché même contribue à l'exécution de ses desseins, mais cela n'autorise en aucune façon à faire ce qui est mauvais.

Et les chrétiens surtout, qui sont beaucoup plus éclairés que les hommes ne l'étaient du temps des patriarches, ne doivent jamais se départir de ce que les règles les plus exactes de la piété, de la pureté et de la justice prescrivent.

(1) v6 : C'est-à-dire : juge.
(2) v8 : C'est-à-dire : lutte.
(3) v11 : C'est-à-dire : troupe.
(4) v13 : C'est-à-dire : heureux.
(5) v14 : Ou : des fleurs de bonnes odeurs. Voyez Cantiques 7.13.
(6) v18 : C'est-à-dire : la récompense de mon mari.
(7) v20 : C'est-à-dire : habitation.
(8) v21 : C'est-à-dire : cause ou jugement.
(9) v24 : C'est-à-dire : ajouté ou accroissement.

Chapitre XXXI

Jacob, ayant demeuré vingt ans chez Laban son beau-père, s'en retourne en Canaan par le commandement de Dieu avec sa famille et tout son bien, sans le dire à Laban, versets 1-21.

Laban en ayant été averti le poursuivit, mais Dieu l'empêcha de faire aucun mal à Jacob, tellement qu'il le laissa aller en paix et que même ils traitèrent alliance l'un avec l'autre, versets 22-55.

APRÈS cela, Jacob entendit les discours des enfants de Laban qui disaient : Jacob a pris tout ce qui appartenait à notre père et il a acquis toutes ces richesses de ce qui était à notre père.

2. Et Jacob remarqua que le visage de Laban n'était plus tel à son égard qu'il était auparavant.

3. Et l'Éternel dit à Jacob : Retourne au pays de tes pères et vers ton parentage et je serai avec toi.

4. Jacob donc envoya appeler Rachel et Léa pour venir aux champs vers les troupeaux.

5. Et il leur dit : Je connais que le visage de votre père n'est plus tel à mon égard qu'il était autrefois, cependant le Dieu de mon père a été avec moi.

6. Et vous savez que j'ai servi votre père de toutes mes forces.

7. Mais votre père s'est moqué de moi et a changé mon salaire dix fois, néanmoins Dieu ne lui a pas permis de me faire aucun mal.

8. Quand il disait ainsi : Les picotées seront ton salaire, alors toutes les brebis ont fait des agneaux picotés. Et quand il disait : Les marquetées seront ton salaire, alors toutes les brebis faisaient des agneaux marquetés.

9. Dieu a donc ôté le bétail à votre père et me l'a donné,

10. Car il arriva au temps que les brebis entraient en chaleur, que je levai mes yeux et je vis en songe et voici les boucs qui couvraient les chèvres étaient marquetés, picotés et tachetés.

11. Et l'ange de Dieu me dit en songe : Jacob. Et je répondis : Me voici.

12. Et il dit : Lève maintenant tes yeux et regarde : Tous les boucs qui couvrent les chèvres sont marquetés, picotés et tachetés. Car j'ai vu ce que t'a fait Laban.

13. Je suis le Dieu fort de Beth-el [a] où tu oignis la pierre que tu dressas pour monument quand tu fis là un vœu. Maintenant donc, lève-toi, sors de ce pays et retourne au pays de ton parentage.

14. Alors Rachel et Léa répondirent et lui dirent : Avons-nous encore quelque portion et quelque héritage dans la maison de notre père ?

15. Ne nous a-t-il pas traitées comme des étrangères puisqu'il nous a vendues et que même il a entièrement mangé notre argent ?

16. Car toutes les richesses que Dieu a ôtées à notre père nous appartenaient et à nos enfants. Maintenant donc fait tout ce que Dieu t'a dit.

17. Ainsi Jacob se leva et fit monter ses enfants et ses femmes sur des chameaux.

18. Et il emmena tout son bétail et le bien qu'il avait acquis et tout ce qu'il possédait et qu'il avait acquis en Paddam-Aram pour venir vers Isaac son père au pays de Canaan.

19. Or comme Laban était allé tondre ses brebis, Rachel déroba les marmousets [1] qui étaient à son père.

20. Et Jacob se déroba de Laban le Syrien, car il ne lui dit point qu'il voulait s'enfuir.

21. Il s'enfuit donc avec tout ce qui lui appartenait et il partit et passa le fleuve et s'avança vers la montagne de Galaad.

22. Et au troisième jour, on rapporta à Laban que Jacob s'était enfui.

23. Alors il prit ses frères avec lui et le poursuivit durant sept jours et l'atteignit à la montagne de Galaad.

24. Mais Dieu apparut à Laban le Syrien en songe la nuit et lui dit : Prends garde de ne rien dire à Jacob, ni en bien, ni en mal.

25. Laban donc atteignit Jacob. Et Jacob avait planté ses tentes sur la montagne. Et Laban tendit aussi les siennes avec ses frères sur la montagne de Galaad.

26. Et Laban dit à Jacob : Qu'as-tu fait ? Tu t'es dérobé de moi, tu as emmené mes filles comme des prisonnières de guerre.

27. Pourquoi t'es-tu enfui en cachette et t'es-tu dérobé de moi, sans m'en donner avis, car je t'eusse conduit avec joie et chansons au son des tambours et de la harpe ?

28. Tu ne m'as pas seulement laissé baiser mes fils et mes filles, tu en as usé follement.

29. J'avais en main le pouvoir de vous faire du mal, mais le Dieu de votre père m'a parlé la nuit passée et m'a dit : Prends garde de ne rien dire à Jacob, ni en bien, ni en mal.

30. Or maintenant je vois que tu t'es retiré si promptement parce que tu souhaitais avec passion de revoir la maison de ton père. Mais pourquoi m'as-tu dérobé mes dieux ?

31. Et Jacob répondit à Laban : Je me suis retiré parce que je craignais, car je disais en moi-même qu'il fallait prendre garde que tu ne me ravisses tes filles.

32. Mais que celui que tu trouves avoir tes dieux ne vive point. Reconnais devant nos frères s'il y a quelque chose qui t'appartienne chez moi et prends-le. Car Jacob ignorait que Rachel les eût dérobés.

33. Alors Laban vint dans la tente de Jacob et dans celle de Léa et dans la tente des deux servantes et il ne les trouva point. Or étant sorti de la tente de Léa, il entra dans la tente de Rachel.

34. Mais Rachel prit les idoles et les ayant mis dans le bât d'un chameau, elle s'assit dessus. Et Laban fouilla toute la tente et ne les trouva point.

35. Et elle dit à son père : Que mon seigneur ne se fâche point de ce que je ne puis me lever devant lui, car j'ai ce que les femmes ont accoutumé d'avoir. Et il fouilla, mais il ne trouva point les marmousets.

36. Et Jacob se mit en colère et querella Laban et prenant la parole, il lui dit : Quel est mon crime ? Quel est mon péché pour me poursuivre avec tant de chaleur ?

37. Tu as fouillé tout mon ménage : Qu'as-tu trouvé de tous les meubles de ta maison ? Fais-le voir ici devant mes frères et devant les tiens et qu'ils soient juges entre nous deux.

38. J'ai été avec toi ces vingt ans : Tes brebis et tes chèvres n'ont point avorté, je n'ai point mangé les moutons de tes troupeaux.

39. Que s'il y en a eu qui aient été déchirées par les bêtes sauvages, je ne te les point rapportées, j'en ai moi-même porté le dommage [b] et tu me les redemandais, même ce qui avait été dérobé le jour et ce qui avait été dérobé la nuit.

40. Le hâle me consumait le jour et la gelée pendant la nuit et le sommeil fuyait de mes yeux.

41. Je t'ai servi ces vingt ans passés dans ta maison, quatorze pour tes deux filles et six pour tes troupeaux et tu m'as changé dix fois mon salaire.

42. Si le Dieu de mon père, le Dieu d'Abraham et la frayeur d'Isaac [2] n'eût été pour moi, sans doute tu m'eusses maintenant renvoyé à vide. Mais Dieu a regardé mon affliction et le travail de mes mains et il t'a repris la nuit passée.

43. Et Laban répondit à Jacob et dit : Ces filles sont mes filles et ces enfants sont mes enfants et ces troupeaux sont mes troupeaux et tout ce que tu vois est à moi. Et que ferais-je aujourd'hui à mes filles ou aux enfants qu'elles ont enfantés ?

44. Maintenant donc, viens, traitons ensemble une alliance qui serve de témoignage entre toi et moi.

45. Et Jacob prit une pierre et la dressa pour monument.

46. Et il dit à ses frères : Amassez des pierres. Et ayant apporté des pierres, ils en firent un monceau et mangèrent sur ce monceau de pierres.

47. Et Laban l'appela Jégar Sahadutha [3] et Jacob l'appela Galhed [4].

48. Après, cela, Laban dit : Ce monceau sera aujourd'hui témoin entre toi et moi : C'est pourquoi il fut nommé Galhed.

49. Il fut aussi appelé Mitspa [5], parce que Laban dit : Que l'Éternel veille sur moi et sur toi quand nous nous serons retirés l'un de l'autre.

50. Si tu maltraites mes filles et si tu prends une autre femme que mes filles, il n'y aura personne qui en soit témoin entre nous. Regarde, Dieu sera témoin entre moi et toi.

51. Et Laban dit encore à Jacob : Regarde ce monceau de pierres et vois le monument que j'ai dressé entre moi et toi.

52. Ce monceau de pierres et ce monument seront témoins que je ne passerai point ce monceau de pierres pour aller à toi et qu'aussi tu ne passeras point ce monceau et ce monument pour venir me faire du mal.

53. Le Dieu d'Abraham et le Dieu de Nacor, le Dieu de leur père juge entre nous. Et Jacob jura par la frayeur d'Isaac son père.

54. Et Jacob offrit un sacrifice sur la montagne et il invita ses frères pour manger du pain. Ils mangèrent donc du pain et passèrent la nuit sur la montagne.

55. Et Laban se levant de bon matin baisa ses fils et ses filles et les bénit et s'en alla. Ainsi Laban s'en retourna chez lui.

Réflexions

Cette histoire nous présente les réflexions suivantes.

1. La première, que Dieu, selon ses promesses, accorda à Jacob de grandes richesses pendant qu'il demeura chez Laban son beau-père.

2. La seconde, que Dieu ordonna à Jacob de retourner au pays de Canaan qu'il devait posséder,

l'ayant auparavant préparé lui et sa famille à quitter la Mésopotamie par l'injustice et la dureté avec laquelle Laban en avait usé à leur égard.

3. La troisième, que Laban irrité du départ de Jacob avait eu d'abord intention de lui nuire, mais que Dieu lui ayant défendu de faire aucun mal à Jacob, ils se réconcilièrent et qu'ils firent alliance ensemble. C'est ainsi que Dieu bénit ceux qu'il aime, qu'il les conduit, qu'il les préserve des dangers qui les menacent et qu'il apaise en leur faveur le cœur de leurs ennemis.

4. Il faut encore remarquer que Rachel, en partant de chez son père, prit les marmousets ou les idoles qu'il y avait dans la maison, de quoi Laban lui fit de grands reproches. Cela montre que, quoique le vrai Dieu fût connu dans la famille de Laban, l'idolâtrie commençait à s'y établir et qu'ainsi il était nécessaire que Jacob et sa famille se retirassent de ce pays-là et qu'il revint dans le lieu où Isaac son père demeurait pour y servir Dieu avec pureté.

(a) v13 : Ci-dessus 28.18
(b) v39 : Exode 22.12

(1) v19 : Hébreux, téraphim. Des images ou des idoles.
(2) v42 ; Le Dieu qu'Isaac mon père craint ou adore.
(3) v47 : C'est-à-dire : le monceau du témoignage.
(4) v47 : Ce qui signifie la même chose en langue syrienne.
(5) v49 : C'est-à-dire : une guérite, un lieu d'où l'on examine ce qui se passe.

Chapitre XXXII

Jacob, apprenant que son frère Ésaü son frère venait à lui avec quatre cents hommes, implore le secours de Dieu et envoie des présents à Ésaü pour l'apaiser, versets 1-23.

Un ange lutte avec Jacob, le bénit, lui donne le nom d'Israël et l'assure que Dieu le protègerait, versets 24-32.

ET Jacob continua son chemin [a] et les anges de Dieu lui vinrent au devant.

2. Et aussitôt que Jacob les eut vus, il dit : C'est ici le camp de Dieu et il appela ce lieu-là Mahanajim [1].

3. Et Jacob envoya des messagers devant lui vers Ésaü son frère au pays de Séhir, au territoire de l'Idumée.

4. Et il leur donna ce commandement disant : Vous parlerez ainsi à Ésaü mon seigneur : Ainsi a dit ton serviteur Jacob : J'ai habité comme étranger chez Laban et j'y ai demeuré jusqu'à présent.

5. Et j'ai des bœufs, des ânes, des brebis, des serviteurs et des servantes et j'envoie des gens pour l'annoncer à mon seigneur, afin de trouver grâce devant lui.

6. Et les messagers retournèrent à Jacob disant : Nous sommes venus vers ton frère Ésaü et le voici qui vient au-devant de toi ayant quatre cents hommes avec soi.

7. Alors Jacob eu une grande peur et il fut fort en peine, c'est pourquoi ayant partagé le peuple qui était avec lui et les brebis et les bœufs et les chameaux en deux bandes, il dit :

8. Si Ésaü vient attaquer une de ces bandes, l'autre qui demeurera de reste, échappera.

9. Jacob dit aussi : Ô Dieu de mon père Abraham, Dieu de mon père Isaac ! Ô Éternel qui m'a dit : [b] Retourne en ton pays et au lieu de ta naissance et je te ferai du bien ;

10. Je suis trop petit au prix de toutes tes faveurs et de la vérité que tu as gardée dans tes promesses envers ton serviteur, car j'ai passé avec mon bâton ce fleuve du Jourdain, mais maintenant je retourne avec ces deux bandes.

11. Je te prie, délivre-moi de la main de mon frère Ésaü, car je crains qu'il ne vienne et qu'il ne me frappe et qu'il mette à mort la mère avec les enfants.

12. Cependant, tu as dit : [c] Certainement, je te ferai du bien et je ferai devenir ta postérité comme le sable de la mer qu'on ne saurait compter à cause de son grand nombre.

13. Et il passa la nuit en ce lieu-là et il prit de ce qu'il avait sous la main pour en faire un présent à Ésaü son frère.

14. Deux cents chèvres, vingt boucs, deux cents brebis, vingt moutons,

15. Trente femelles de chameaux qui allaitaient avec leurs petits, quarante jeunes vaches, dix jeunes taureaux, vingt ânesses et dix ânons.

16. Et il mit entre les mains de ses serviteurs chaque troupeau à part et leur dit : Passez devant moi et faites qu'il y ait de la distance entre un troupeau et l'autre.

17. Et il donna cette charge au premier disant : Quand Ésaü mon frère te rencontrera et te demandera disant : À qui es-tu et où vas-tu et à qui sont ces choses qui sont devant toi ?

18. Alors tu diras : Je suis à ton serviteur Jacob : C'est un présent qu'il envoie à Ésaü mon seigneur et il vient lui-même après nous.

19. Et il fit le même commandement au second et le même au troisième et le même à tous ceux qui allaient après le troupeau disant : Vous tiendrez ces discours à Ésaü quand vous le rencontrerez.

20. Et vous direz : Voici même ton serviteur Jacob est derrière nous. Car il disait : Je l'apaiserai par ce présent qui ira devant moi et après cela je verrai sa face, peut-être qu'il me regardera favorablement.

21. Le présent donc marcha devant lui, mais il demeura cette nuit-là avec sa troupe.

22. Et s'étant levé cette nuit-là, il prit ses deux femmes et ses deux servantes et ses onze enfants et il passa le gué de Jabbok.

23. Il les prit donc et leur fit passer le torrent. Il fit aussi passer tout ce qu'il avait.

24. Or Jacob étant demeuré seul, un homme lutta avec lui jusqu'à ce que l'aube du jour fût levée.

25. Et quand cet homme-là vit qu'il ne pouvait le vaincre, il toucha l'endroit de l'emboîture de sa hanche, ainsi l'emboîture de l'os de la hanche de Jacob fut démise pendant que l'homme luttait avec lui.

26. Et cet homme lui dit : Laisse-moi, car l'aube du jour est levée. Mais il dit : Je ne te laisserai point que tu ne m'aies béni.

27. Et il dit : Quel est ton nom ? Et il répondit : Jacob.

28. Alors il dit : Ton nom ne sera plus Jacob, mais Israël [2], car tu as été le plus fort.

29. Et Jacob l'interrogea disant : Je te prie, apprends-moi ton nom. Et il répondit : Pourquoi demandes-tu mon nom ? Et il le bénit là.

30. Et Jacob nomma le lieu Péniel [3], car j'ai vu, dit-il, Dieu en face à face et mon âme a été délivrée.

31. Et le soleil se leva aussitôt qu'il eut passé Péniel et il était boiteux d'une hanche.

32. C'est pourquoi jusqu'à ce jour les enfants d'Israël ne mangent point du muscle retirant qui est à l'endroit de l'emboîture de la hanche, parce que cet homme-là toucha l'endroit de l'emboîture de la hanche de Jacob, à l'endroit du muscle retirant.

Réflexions

1. L'exemple de Jacob qui, dans la crainte où il était qu'Ésaü ne la maltraitât, implore le secours du Seigneur et tâche d'apaiser son frère par sa soumission, nous apprend à recourir à Dieu dans les dangers et à joindre la prudence à la prière en faisant tous nos efforts pour adoucir ceux qui sont irrités contre nous et pour les porter à la réconciliation.

2. Il paraît que Jacob était fort riche en bétail, puisque dans le présent qu'il fit à son frère, il y avait un si grand nombre de chameaux et d'animaux domestiques.

3. Comme Jacob rendit grâce à Dieu avec beaucoup d'humilité et de reconnaissance de la protection et de toutes les bénédictions qu'il lui avait accordées jusqu'alors, nous devons à son imitation remercier Dieu et nous humilier devant lui dans le sentiment de ses grâces envers nous et de notre indignité.

4. Pour ce qui est de la lutte de Jacob avec l'ange, il faut savoir que Dieu voulait assurer par là Jacob qu'il n'avait rien à craindre de son frère Ésaü et qu'il serait plus fort que tous ceux qui voudraient lui nuire, ce fut pour la même raison que l'ange donna à Jacob le nom d'Israël qui signifie celui qui a prévalu luttant avec Dieu.

Cependant, il est à remarquer que l'ange rendit Jacob boiteux afin qu'il eût en cela pendant toute sa vie une preuve de ce qui lui était arrivé dans cette occasion et qu'il reconnut que, celui avec qui il avait lutté, était un ange de Dieu et que s'il en avait été vainqueur, c'était parce que Dieu l'avait bien voulu ainsi.

5. Enfin, il faut remarquer sur cette histoire avec le prophète Osée, Osée 12.4-5, que ce fut en pleurant, en priant et en demandant grâce que ce patriarche fut le plus fort dans cette lutte, par où nous voyons quelle est l'efficace de la prière lorsqu'elle est faite avec foi, avec ardeur et avec persévérance.

(a) v1 : Sous 48.16
(b) v9 : Sus 31.13
(c) v12 : Sus 28.23

(1) v2 : C'est-à-dire : les deux camps.
(2) v28 : C'est-à-dire : celui qui a été le plus fort avec Dieu ou contre Dieu.
(3) v30 : C'est-à-dire : la face de Dieu ou la vue de Dieu.

Chapitre XXXIII

Moïse récite premièrement ce qui se passa dans l'entrevue de Jacob et d 'Ésaü, versets 1-16,

et en second lieu l'arrivée de Jacob en Sichem où il bâtit un autel au Seigneur, versets 17-20.

ET Jacob levant les yeux regarda. Et voici, Ésaü venait et quatre cents hommes avec lui. Alors il divisa les enfants en trois bandes, sous Léa, sous Rachel et sous les deux servantes.

2. Et il mit à la tête les servantes avec leurs enfants, Léa et ses enfants après et Rachel et Joseph au dernier rang.

3. Et il passa devant eux et se prosterna en terre sept fois jusqu'à ce qu'il se fût approché de son frère.

4. Mais Ésaü courut au-devant de lui et l'embrassa en se jetant sur son cou, il le baisa et ils pleurèrent.

5. Et levant les yeux, il vit les femmes et les enfants et il dit : Qui sont ceux-là ? Sont-ils à toi ? Et il répondit : Ce sont les enfants que Dieu par sa grâce a donnés à ton serviteur.

6. Et les servantes s'approchèrent, elles et leurs enfants et se prosternèrent.

7. Léa aussi s'approcha et ses enfants et ils se prosternèrent. Et ensuite Joseph et Rachel s'approchèrent et ils se prosternèrent.

8. Et il dit : Que veux-tu faire avec tout ce camp que j'ai rencontré ? Et il répondit : C'est pour trouver grâce devant mon seigneur.

9. Et Ésaü dit : J'en ai abondamment, mon frère. Garde ce qui est à toi.

10. Et Jacob répondit : Non, je te prie, si j'ai trouvé grâce devant toi, reçois ce présent de ma main, car j'ai vu ta face comme si j'eusse vu la face de Dieu et tu as été apaisé envers moi.

11. Reçois, je te prie, le présent qui t'a été offert, car Dieu m'en a donné par sa grâce et j'ai de tout. Il le pressa donc tant, qu'il le prit.

12. Et Ésaü dit : Partons et marchons et je marcherai devant toi.

13. Et Jacob dit : Mon seigneur sait que ces enfants sont tendres et je suis chargé de brebis et de vaches qui allaitent, que si on les presse d'un seul jour, tout le troupeau mourra.

14. Je te prie que mon seigneur marche devant ton serviteur et je m'en irai tout doucement au pas du bétail qui est devant moi et de ces petits enfants jusqu'à ce que j'arrive chez mon seigneur à Séhir.

15. Et Ésaü dit : Je te prie, que je fasse demeurer avec toi quelques-uns des gens qui sont avec

moi. Et il répondit : Pourquoi cela ? Je te prie que je trouve grâce avec mon seigneur.

16. Ainsi Ésaü s'en retourna ce jour-là à Séhir par le même chemin qu'il était venu.

17. Et Jacob s'en alla à Succoth et il y bâtit une maison pour soi et il y fit des cabanes pour son bétail, c'est pourquoi il nomma le lieu Succoth [1].

18. Et Jacob arriva en bonne santé au pays de Canaan venant de Paddan-Aram et il se campa devant la ville.

19. Ensuite il acheta une portion du champ, dans lequel il avait dressé sa tente, de la main des enfants d'Hémor, père de Sichem et il en paya cent pièces d'argent.

20. Et il dressa là un autel qu'il appela : Le Dieu fort, le Dieu d'Israël.

Réflexions

On voit dans ce chapitre comment Jacob apaisa son frère Ésaü, par son respect et par sa soumission et comment Dieu le garantit et le conduisit heureusement au pays de Canaan. Nous devons reconnaître ici que Dieu exauce et délivre ceux qui se confient en lui, qu'il change en leur faveur le cœur de leurs ennemis et que la douceur et l'humilité ont beaucoup de force pour adoucir les personnes irritées.

Le soin qu'eut Jacob de bâtir un autel dans le lieu où il s'établit est un effet de sa piété. À son imitation, nous devons nous acquitter avec soin des devoirs de la religion et témoigner par ce moyen à Dieu notre reconnaissance pour tous les biens qu'il nous faits.

(1) v17 : C'est-à-dire : les tentes.

Chapitre XXXIV

Sichem enlève Dina fille de Jacob et l'obtient en mariage à condition que tous les habitants de la ville de Sichem soient circoncis, versets 1-24,

ce qui ayant été fait, deux des fils de Jacob prirent ce temps-là pour tuer les habitants de Sichem, versets 25-31.

Or Dina, qui était la fille que Léa avait enfanté à Jacob, sortit pour voir les filles du pays.

2. Et Sichem fils d'Hémor Hévien, prince du pays, la vit et la ravit et coucha avec elle et il lui fit violence.

3. Et son cœur demeura fortement attaché à Dina, fille de Jacob et il aima la jeune fille et il lui parla selon son cœur.

4. Sichem aussi parla à Hémor son frère et lui dit : Prends cette fille et fais que je l'aie pour femme.

5. Or Jacob apprit qu'il avait violé Dina sa fille et ses fils étaient avec son bétail aux champs. Ainsi Jacob se tut jusqu'à ce qu'ils fussent revenus.

6. Alors Hémor, père de Sichem, vint pour parler à Jacob.

7. Et aussitôt que les enfants de Jacob eurent appris ce qui était arrivé, ils revinrent des champs et furent extrêmement fâchés et fort irrités à cause de l'action infâme que cet homme avait commise contre Israël, en couchant avec la fille de Jacob, ce qui ne se devait point faire.

8. Et Hémor leur parla et leur dit : Sichem mon fils a beaucoup d'affection pour votre fille, donnez-là lui, je vous prie, pour femme.

9. Et alliez-vous avec nous, donnez-nous vos filles et prenez nos filles pour vous.

10. Et habitez avec nous et le pays sera à votre disposition : Demeurez-y et y trafiquez et le possédez.

11. Sichem aussi dit au père et aux frères de la fille : Que je trouve grâce devant vous et je donnerai tout ce que vous me direz.

12. Imposez-moi un grand douaire et de grands présents et je les donnerai comme vous me direz et donnez-moi la jeune fille pour femme.

13. Alors les enfants de Jacob répondirent à Sichem et à Hémor son père en parlant à dessein de les tromper, (parce qu'il avait violé Dina leur sœur.)

14. Ils lui dirent : Nous ne pouvons faire cela, ni donner notre sœur à un homme incirconcis, car ce nous serait un opprobre.

15. Mais nous consentirons à ce que vous voulez, sous cette condition, si vous devenez semblables à nous en circoncisant tous les mâles qui sont parmi vous.

16. Alors nous vous donnerons nos filles et nous prendrons les vôtres pour nous et nous habiterons avec vous et nous ne serons plus qu'un peuple.

17. Mais si vous ne voulez pas écouter la demande que nous vous faisons d'être circoncis, nous prendrons notre fille et nous nous en irons.

18. Et leurs discours plurent à Hémor et à Sichem fils d'Hémor.

19. Et le jeune homme ne différa point à faire ce qu'on lui avait proposé, car la fille de Jacob lui agréait beaucoup et il était le plus considéré de tous ceux de la maison de son père.

20. Hémor donc et Sichem son fils vinrent à la porte de leur ville et parlèrent aux gens de la ville et leur dirent :

21. Ces gens-ci sont fort paisibles, ils sont avec nous, qu'ils habitent au pays et qu'ils y trafiquent. Et voici le pays est d'une assez grande étendue pour eux, nous prendrons pour nos femmes leurs filles et nous leur donnerons les nôtres.

22. Mais ils ne consentiront d'habiter avec nous, pour n'être qu'un seul peuple, qu'à condition que tout mâle qui est parmi nous soit circoncis, comme ils sont circoncis.

23. Leur bétail et leurs biens et toutes leurs bêtes ne seront-ils pas à nous ? Donnons-leur seulement cette satisfaction et qu'ils demeurent avec nous.

24. Et tous ceux qui sortaient par la porte de leur ville obéirent à Hémor et Sichem son fils et tout mâle qui sortait par la porte fut circoncis.

25. Et il arriva au troisième jour, lorsqu'ils étaient dans la douleur, que deux des enfants de Jacob, Si-

méon et Lévi, frères de Dina, ayant pris leur épée entrèrent dans la ville et [a] tuèrent tous les mâles.

26. Ils tuèrent aussi du tranchant de l'épée Hémor et son fils et ils prirent Dina de la maison de Sichem et sortirent.

27. Et les enfants de Jacob se jetèrent sur ceux qui avaient été tués et pillèrent la ville parce qu'ils avaient violé leur sœur.

28. Et ils prirent leurs troupeaux, leurs ânes et tout ce qui était en la ville et aux champs.

29. Et tous leurs biens et tous leurs petits enfants et ils emmenèrent prisonnières leurs femmes et ils les pillèrent et ils prirent tout ce qui était dans les maisons.

30. Alors Jacob dit à Siméon et à Lévi : Vous m'avez troublé en me mettant en mauvaise odeur parmi les habitants du pays, tant Cananéens que Phérésiens : Et pour ce qui est de moi, nous sommes en petit nombre, ils s'assembleront donc contre moi et ils me frapperont et ils me détruiront moi et ma maison.

31. Et ils répondirent : Devions-nous souffrir qu'on fît de notre sœur comme d'une prostituée ?

Réflexions

Voici les instructions que cette histoire nous donne.

1. Ce qui arriva à Dina en allant voir les Sichémites nous apprend à fuir les occasions de tomber dans la tentation ou d'y faire tomber les autres.

2. La vengeance que les fils de Jacob tirèrent de l'outrage fait à leur sœur doit être regardée comme une perfidie et une action lâche, cruelle et même impie puisqu'ils se servirent de la religion pour tuer les Sichémites, aussi fut-elle blâmée par Jacob qui reprocha cette violence à ses fils même au lit de la mort. Genèse 49.5-7.

3. Il faut remarquer que quoique cette action fût injuste, Dieu la permit afin de punir Sichem du crime qu'il avait commis.

4. Nous voyons ici que l'impureté a souvent des suites funestes et qu'il est très dangereux de suivre les mouvements de la vengeance.

5. Enfin, il faut considérer cet événement comme une épreuve que Dieu envoya à Jacob et comme un moyen dont la providence se servit pour empêcher que ce patriarche ne s'arrêtât pour lors dans ce pays.

(a) v25 : Sous 49.6

Chapitre XXXV

Jacob ôte les idoles de sa maison et va à Béth-hel où il bâtit un autel au Seigneur et où Dieu lui réitère les promesses qu'il avait faites, versets 1-15.

Après cela, il part de Béth-hel. Rachel sa femme meurt en enfantant Benjamin et il arrive à Hébron avec toute sa famille vers son père Isaac dont la mort est rapportée ici, versets 16-29.

OR Dieu dit à Jacob : Lève-toi, monte à Béth-hel et demeure là et y dresse un autel au Dieu fort [a] qui t'est apparu lorsque tu fuyais de devant Ésaü ton frère.

2. Jacob donc dit à sa famille et à tous ceux qui étaient avec lui : Ôtez les dieux étrangers qui sont au milieu de vous et purifiez-vous et changer de vêtements.

3. Et levons-nous et allons à Béth-hel et je ferai là un autel au Dieu fort qui m'a répondu au jour de ma détresse et qui a été avec moi pendant mon voyage.

4. Alors ils donnèrent à Jacob tous les dieux des étrangers qu'ils avaient et les bagues qui étaient pendues à leurs oreilles et il les enterra sous un chêne qui était auprès de Sichem.

5. Ensuite ils partirent. Et Dieu frappa de terreur les villes qui étaient autour d'eux tellement qu'ils ne poursuivirent point les enfants de Jacob.

6. Ainsi Jacob et tout le peuple qui était avec lui vinrent à Luz qui est au pays de Canaan et qui est appelé Béth-hel.

7. Et il bâtit là un autel et il appela ce lieu-là le Dieu fort de Béth-hel, car Dieu lui était [b] apparu lorsqu'il fuyait de devant son frère.

8. Alors mourut Débora la nourrice de Rebbeca et elle fut ensevelie au-dessous de Béth-hel, sous un chêne qui fut appelé Allon-bacuth [1].

9. Et Dieu apparu encore à Jacob lorsqu'il venait de Paddan-Aram et il le bénit,

10. Et lui dit : [c] Ton nom est Jacob, mais tu ne seras plus appelé Jacob, car ton nom sera Israël.

11. Dieu lui dit aussi : Je suis le Dieu fort, tout-puissant, augmente et multiplie, une nation, même une multitude de nations viendront de toi, même des rois sortiront de tes reins.

12. Et je te donnerai le pays que j'ai donné à Abraham et à Isaac et je le donnerai à ta postérité après toi.

13. Et Dieu remonta d'avec lui du lieu où il lui avait parlé.

14. Et Jacob [d] dressa un monument au lieu où Dieu lui avait parlé, un monument de pierres et il fit une aspersion et y répandit de l'huile.

15. Jacob donc appela le lieu, où Dieu lui avait parlé, Béth-hel.

16. Et ils partirent de Béth-hel et il y avait encore quelque petit espace de pays pour venir à Éphrat, lorsque Rachel enfanta et elle fut dans un grand travail.

17. Et comme elle avait beaucoup de peine à accoucher, la sage-femme lui dit : Ne crains point, car tu auras encore un fils.

18. Et en expirant, (car elle mourut) elle nomma l'enfant Beno-ni [2], mais son père l'appela Benjamin [3].

19. C'est ainsi que mourut [e] Rachel et elle fut ensevelie au chemin d'Éphrat qui est Beth-léhem.

20. Et Jacob dressa un monument sur sa sépulture. Et c'est le monument de la sépulture de Rachel qui subsiste encore aujourd'hui.

21. Après cela Israël partit et il dressa ses tentes au-delà de Migdal-Heder.
22. Et il arriva pendant qu'Israël demeurait en ce pays-là que [f] Ruben vint et coucha avec Bilha, concubine de son père et Israël en fut averti. Or Jacob avait douze fils.
23. Les fils de Léa [g] étaient Ruben premier-né de Jacob, Lévi, Juda, Issacar et Zabulon.
24. Les fils de Rachel Joseph et Benjamin.
25. Les fils de Bilha, servante de Rachel, Dan et Nephthali.
26. Les fils de Zilpa, servante de Léa, Gad et Asçer. Ce sont là les enfants de Jacob qui lui naquirent en Paddan-Arram.
27. Et Jacob vint à Isaac son père, en la plaine de Mamré en Kirjath-arbah, qui est Hébron, où Abraham et Isaac avaient habité comme des étrangers.
28. Et le temps que vécut Isaac fut cent quatre-vingt ans.
29. Ainsi Isaac ayant perdu ses forces mourut et fut recueilli avec ses peuples, âgé et rassasié de jours et Ésaü et Jacob ses fils l'ensevelirent.

Réflexions

Ce qu'il faut remarquer dans ce chapitre, c'est :
1. Que les fréquents changements d'habitation de Jacob et les afflictions dont Dieu le visita, particulièrement par la mort de Rachel, que les patriarches n'avaient point d'état fixe dans le pays de Canaan, ni de bonheur assuré sur la terre et que leur patrie était le ciel.
2. Nous voyons ici que partout où Jacob allait, Dieu lui apparaissait et lui réitérait ses promesses et les assurances de sa protection, ce qui doit nous faire reconnaitre que Dieu est partout avec ceux qui le craignent et qu'il ne retire jamais son amour de dessus eux.
3. Nous avons un bel exemple de piété et de reconnaissance dans le soin que Jacob eut de bannir l'idolâtrie de sa famille en faisant enterrer les idoles que les gens portaient avec eux et d'accomplir le vœu qu'il avait fait de servir Dieu à Béth-hel où Dieu lui apparut lorsqu'il alla en Mésopotamie.
4. Le crime infâme que Ruben commit et qui est rapporté dans ce chapitre fut un grand sujet d'affliction pour Jacob son père et qui l'en punit en lui ôtant son droit d'aînesse, Genèse 49.3-4 et I Chroniques 5.1.
5. Enfin, Moïse nous a appris qu'Isaac parvint à un âge extrêmement avancé et qu'il eut la consolation avant sa mort de revoir Jacob son fils comblé des bénédictions du Ciel. Ce fut là une preuve bien sensible de l'amour de Dieu envers Isaac et une douce récompense que Dieu accorda en ce monde à sa piété.

(a) v1 : Sus 28.13
(b) v7 : Sus 28.19
(c) v10 : Sus 32.28
(d) v14 : Sus, premier chiffre indéchiffrable 2.18
(e) v19 : Sous 48.7
(f) v22 : Sous 49.4
(g) v23 : Sous 46.8

(1) v8 : C'est-à-dire : le chêne du deuil ou des pleurs.
(2) v18 : C'est-à-dire : fils de ma douleur.
(3) v18 : C'est-à-dire : fils de ma droite.

Chapitre XXXVI

Ce chapitre contient le dénombrement des descendants d'Esaü, frère de Jacob.

OR ce sont ici les générations d'Esaü qui est Édom.
2. Ésaü prit ses femmes des filles de Canaan, savoir Hada, fille d'Élon Héthien et Aholibama, fille de Hana et petite-fille de Tsibhon Hévien.
3. Il prit aussi Basmath, fille d'Ismaël, sœur de Nébajoth.
4. [a] Et Hada enfanta à Ésaü Éliphaz et Basmath enfanta Réhuël.
5. Et Aholibama enfanta Jéhus et Jahlam et Korah. Ce sont là les enfants d'Esaü qui lui naquirent au pays de Canaan.
6. Et Ésaü prit ses femmes et ses fils et ses filles et toutes les personnes de sa maison et tous les troupeaux et ses bêtes et tout le bien qu'il avait acquis au pays de Canaan et il s'en alla en un autre pays loin de Jacob son frère.
7. Car leurs biens étaient si grands qu'ils n'eussent pas pu demeurer ensemble et le pays où ils habitaient comme étrangers ne les eût pu contenir à cause les leurs troupeaux.
8. [b] Et Ésaü habita sur la montagne de Séhir. Ésaü est Édom.
9. Et ce sont ici les générations d'Esaü, père des Iduméens, sur la montagne de Séhir.
10. Ce sont ici les noms des enfants d'Esaü : Éliphaz, fils de Hada, femme d'Esaü ; Réhuel, fils de Basmath, femme d'Esaü.
11. Et les enfants d'Éliphaz furent Theman, Omar, Tsepho, Gatham et Kénaz.
12. Et Timnah fut concubine d'Éliphas, fils d'Esaü et enfanta Hamalek à Éliphaz. Ce sont là les enfants de Hada, femme d'Esaü.
13. Et ce sont ici les enfants de Réhuël : Nahtah, Zérah, Sçamma et Miza. Ceux-ci furent enfants de Basmath, femme d'Esaü.
14. Et ceux-ci furent les enfants d'Aholibama, fille de Hana, petite-fille de Tsibhon, et femme d'Esaü, qui enfanta à Ésaü Jéhus, Jahlam et Korah.
15. Ce sont ici les ducs des enfants d'Esaü. Des enfants d'Éliphaz premier-né d'Esaü : le duc Théman, le duc Omar, le duc Tsepho, le duc Kénaz.
16. Le duc Korah, le duc Gahtan, le duc Hamalek. Ce sont là les ducs d'Éliphaz au pays d'Édom, qui furent enfants de Hada.
17. Et ce sont ici les ducs des enfants de Réhuël, fils d'Esaü : le duc Nahath, le duc Zérah, le duc Sçamma et le duc Miza. Ce sont là les ducs sortis de Réhuël au pays d'Édom qui furent enfants de Basmath, femme d'Esaü.

18. Et ce sont ici les ducs des enfants d'Aholibama, femme d'Esaü : le duc Jéhus, le duc Jahlam, le duc Korah, qui sont les ducs sortis d'Aholibama, fille de Hana, femme d'Esaü.
19. Ce sont là les enfants d'Esaü qui est Édom et ce sont là leurs ducs.
20. [c] Ce sont ici les enfants de Séhir Horien qui avaient habité au pays : Lotan, Sçobal, Tsibhon et Hana ;
21. Disçon, Etser et Disçan qui sont les ducs des Horiens, enfants de Séhir au pays d'Édom.
22. Et les enfants de Lotan furent Hori et Heman et Tilnah était sœur de Lotan.
23. Et ce sont ici les enfants de Sçobal : Halvan, Manahath, Hebal, Sepho et Onam.
24. Et ce sont ici les enfants de Tsibhon : Aja et Hana. Cet Hana est celui qui trouva les mulets [1] au désert, quand il paissait les ânes de Tsibhon son père.
25. Et ce sont ici les enfants de Hana : Disçon et Aholibama fille de Hana.
26. Et ce sont ici les enfants de Disçan : Hemdan, Esçban, Jithran et Kéran.
27. Et ce sont ici les enfants d'Etser : Bilhan, Zahavan et Hakan.
28. Et ce sont ici les enfants de Disçan : Huts et Aran.
29. Ce sont ici les ducs des Horiens : le duc Lotan, le duc Sçobal, le duc Tsibhon, le duc Hana.
30. Le duc Dusçon, le duc Etser, le duc Disçan. Ce sont là les ducs des Horiens comme ils étaient établis au pays de Séhir.
31. [d] Et ce sont ici les rois qui ont régné au pays d'Édom avant qu'aucun roi régnât sur les enfants d'Israël.
32. Bélah donc, fils de Béhor, régna en Édom et le nom de la ville était Dinhaba.
33. Et Bélah mourut et Jobab, fils de Zérah de Botsra, régna en sa place.
34. Et Jobab mourut et Husçam, du pays des Thémanits, régna en sa place.
35. Et Husçam mourut et Hadad, fils de Badad, régna à sa place, qui défit Madian au térritoire de Moab et le nom de sa ville était Havith.
36. Et Hadad mourut et Samla de Masreka régna en sa place.
37. Et Samla mourut et Sçaül de Rehoboth du fleuve régna en sa place.
38. Et Sçaül mourut et Bahal-hanan, fils de Hacbor, régna en sa place.
39. Et Bahal-hanan, fils de Hacbor, mourut et Hadar régna en sa place et le nom de sa ville était Pahu et le nom de sa femme Méhétabéel, qui était fille de Matred et petite fille de Mézahab.
40. Et ce sont ici [e] les noms des ducs d'Esaü, selon leurs familles, selon leurs lieux, selon leurs noms : le duc Timnah, le duc Halua, le duc Jeteth,
41. Le duc Aholibama, le duc Ela, le duc Pinon,
42. Le duc Kénaz, le duc Théman, le duc Mibtsar,
43. Le duc Magdiel et le duc Hiram. Ce sont là les ducs d'Édom, selon leurs demeures au pays de leur possession. C'est Ésaü le père d'Édom.

Réflexions

Il parait dans ce chapitre, qu'après qu'Ésaü se fut séparé de Jacob son frère, il acquit de grands biens et qu'il eut une postérité nombreuse et puissante qui subsistât longtemps dans un état florissant quoi qu'il n'eut pas part à l'alliance divine comme Jacob son frère. Ce fut ainsi que les promesses qui lui avaient été faites par Isaac son père s'accomplirent.

Dieu qui dispense ses bénédictions selon son bon plaisir ne les répand pas sur tous les hommes dans la même mesure, mais qu'il n'y a personne qu'il en prive entièrement.

(a) v4 : I Chroniques 1.35
(b) v8 : Josué 24.4
(c) v20 : I Chroniques 1.38
(d) v31 : I Chroniques 1.43
(e) v40 : I Chroniques 1.51

(1) v24 : ou les enfants, peuple dont il est parlé dans Genèse 14.5 et Deutéronome 2.10

Chapitre XXXVII

C'est ici que commence l'histoire de Joseph l'un des fils de Jacob.

1. Nous voyons dans ce chapitre que Joseph eut des songes qui marquaient l'élévation où il parviendrait un jour.

2. Que ses frères, poussés par la jalousie et par la haine qu'ils avaient contre lui, voulurent le faire mourir, qu'ils le vendirent pour être mené en Égypte et qu'ils firent croire à Jacob leur père que Joseph avait été déchiré par des bêtes.

OR Jacob demeura au pays où son père avait habité comme étranger, c'est-à-dire au pays de Canaan.
2. Ce sont ici les générations de Jacob. Joseph, étant âgé de dix-sept ans, paissait avec ses frères les troupeaux et était jeune enfant de Bilha et entre les enfants de Zilpa, femme de son père. Et Joseph rapporta à leur père leurs méchants discours [1].
3. Or Israël aimait Joseph plus que tous ses autres fils, parce qu'il l'avait eu en sa vieillesse, et il lui fit une robe bigarrée.
4. Et ses frères voyant que leur père l'aimait plus qu'eux tous le haïssaient et ne pouvaient lui parler sans aigreur.
5. Et Joseph eut un songe qu'il récita à ses frères, ce qui fit qu'ils le haïrent encore beaucoup plus.
6. Il leur dit : Écoutez, je vous prie, le songe que j'ai eu.
7. Voici nous liions des gerbes au milieu d'un champ et alors il me sembla que ma gerbe se leva et se tint debout et que vos gerbes l'environnèrent et se prosternèrent devant ma gerbe.
8. Alors ses frères lui dirent : Régneras-tu donc sur nous ? Et ils le haïrent encore plus pour ses songes et pour ses paroles.

9. Il eut un autre songe et il leur dit : Voici, j'ai eu encore un songe, voici, il me semblait que le soleil et la lune et onze étoiles se prosternaient devant moi.

10. Et quand il le récita à son père et à ses frères, son père le reprit et lui dit : Que veut dire ce songe que tu as eu ? Faudra-t-il que nous venions moi, ta mère et tes frères nous prosterner en terre devant toi ?

11. Et ses frères eurent de l'envie contre lui, mais son père retenait ses discours.

12. Or ses frères s'en allèrent paître les troupeaux de leur père à Sichem.

13. Et Israël dit à Joseph : Tes frères ne paissent-ils pas les troupeaux à Sichem ? Viens, que je t'envoie vers eux. Et il répondit : Me voici.

14. Et il lui dit : Va maintenant, vois si tes frères et les troupeaux se portent bien et rapporte-moi ce qui se passe. Ainsi, il l'envoya de la vallée d'Hébron et il vint jusqu'à Sichem.

15. Et un homme le trouva errant par les champs et cet homme l'interrogea et lui dit : Que cherches-tu ?

16. Et il répondit : Je te prie, enseigne-moi où ils paissent.

17. Et l'homme dit : Ils sont partis d'ici et j'ai entendu qu'ils disaient : Allons à Dothaïn. Joseph donc alla après ses frères et il les trouva à Dothaïn.

18. Et ils le virent de loin. Et avant qu'il s'approchât d'eux, ils conspirèrent contre lui pour le mettre à mort.

19. Et ils se dirent l'un à l'autre : Voici ce maître songeur vient.

20. Maintenant donc, venez, tuons-le et le jetons dans une de ces fosses et nous dirons qu'une mauvaise bête l'a dévoré : Et nous verrons ce que deviendront ses songes.

21. Ruben entendit cela et il le délivra de leurs mains, disant : [a] Ne lui ôtons point la vie.

22. Ruben leur dit encore : Ne répandez point le sang, jetez-le dans cette fosse qui est au désert et ne mettez point la main sur lui. Il disait cela afin qu'il le délivrât de leurs mains pour le rendre à son père.

23. Aussitôt donc que Joseph fut venu à ses frères, ils le dépouillèrent de sa robe, de cette robe bigarrée qui était sur lui.

24. Et ils le saisirent et le jetèrent dans la fosse. Or la fosse était vide et il n'y avait point d'eau.

25. Ensuite ils s'assirent pour manger du pain. Et levant les yeux ils regardèrent et voici une troupe d'Ismaélites qui paissaient et qui venait de Galaad et leurs chameaux portaient des drogues et du baume et de la myrrhe et ils allaient porter ces choses en Égypte.

26. Et Juda dit à ses frères : De quoi nous servirait-il de tuer notre frère et de cacher son sang ?

27. Venez, et vendons-le aux Ismaélites et ne mettons point notre main sur lui, car il est notre frère et notre chair. Et ses frères lui obéirent.

28. Et comme les marchands madianites passaient, ils tirèrent et firent remonter Joseph de la fosse et ils le vendirent aux Ismaélites vingt pièces d'argent et [b] ces gens-là emmenèrent Joseph en Égypte.

29. Et Ruben retourna à la fosse et voici Joseph n'y était plus : Alors il déchira ses vêtements :

30. Et il retourna vers ses frères et il dit : L'enfant ne se trouve point et moi, moi, où irai-je ?

31. Et ils prirent la robe de Joseph et ayant tué un bouc d'entre les chèvres, ils trempèrent la robe dans le sang du bouc.

32. Ensuite ils envoyèrent la robe bigarrée à leur père et lui firent dire : Nous avons trouvé ceci, reconnais maintenant si c'est la robe de ton fils ou non.

33. Et il la reconnut et dit : C'est la robe de mon fils [c] une mauvaise bête l'a dévoré, certainement, Joseph a été déchiré.

34. Et Jacob déchira ses vêtements et il mit un sac sur ses reins et il pleura son fils plusieurs jours.

35. Et tous ses fils et toutes ses filles vinrent pour le consoler, mais il rejeta toute consolation et il dit : Certainement, je descendrai vers mon fils dans le sépulcre en pleurant. C'est ainsi que son père le pleurait.

36. Et les Madianites le vendirent en Égypte à Potiphar, eunuque [2] de Pharaon, prévôt de l'hôtel.

Réflexions

L'histoire de Joseph est l'une des plus belles et des plus remarquables de l'Écriture sainte et où l'on découvre le plus sensiblement que la providence conduit tous les événements avec une sagesse admirable

et que toutes choses aident ensemble en bien à ceux qui aiment Dieu, Romains 8.28.

1. Dieu voulut marquer longtemps à l'avance, par les songes de Joseph, la gloire où il serait élevé, afin que, ni lui, ni ses frères ne pussent douter que cette élévation ne vint de Dieu.

2. On voit dans la haine dont les frères de Joseph étaient animés contre lui que la vertu et l'innocence sont souvent exposées à l'envie et à la jalousie et que les passions font commettre de très grands crimes.

3. La conduite des frères de Joseph, tant envers lui qu'envers leur père, à qui ils causèrent une si grande affliction, fait voir qu'ils étaient la plupart extrêmement méchants et dénaturés, c'est ce qu'on remarque aussi en plusieurs endroits de ce livre.

4. Il est à remarquer que Dieu sauva cependant la vie à Joseph par le moyen de Ruben et de Juda et que Dieu voulut qu'il se trouvât alors des marchants qui emmenèrent Joseph en Égypte où il devait être élevé à une grande puissance. Nous devons reconnaître dans cette histoire que les voies de la providence sont admirables et qu'elle se sert de la malice même des hommes pour l'exécution de ses desseins, ce qui doit servir de consolation à tous les gens de bien qui sont exposés à la souffrance par l'injustice des méchants.

(a) v21 : Sous 42.22
(b) v28 : Psaume 105.17 ; Actes 7.9 ; Sus 10.13
(c) v33 : Sous 44.28

(1) v2 : Ou, leurs actions infâmes et méchantes.
(2) v36 : C'est-à-dire : officier.

Chapitre XXXVIII

Moïse rapporte dans ce chapitre le mariage de Juda et l'inceste qu'il commit avec Tamar sa belle-fille.

IL arriva qu'en ce temps-là Juda descendît d'avec ses frères et se retira vers un homme Hadullamite qui avait nom Hira.

2. [a] Et Juda y vit la fille d'un Cananéen qui avait nom Sçuah et il la prit et vint vers elle.

3. Et elle conçut et enfanta un fils et on le nomma Her.

4. Et elle conçut encore et enfanta un fils et elle le nomma Onan.

5. Elle enfanta encore un fils et elle le nomma Sçéla. Et Juda était à Kézib quand elle accoucha de celui-ci.

6. Et Juda fit épouser à Her, son premier-né, une fille qui avait nom Tamar.

7. [b] Mais Her le premier-né de Juda était méchant devant l'Éternel et l'Éternel le fit mourir.

8. Alors Juda dit à Onan : Viens vers la femme de ton frère et prends-là pour femme comme étant son beau-frère et suscite des enfants à ton père.

9. Mais Onan sachant que les enfants ne seraient pas à lui se souillait toutes les fois qu'il venait voir la femme de son frère afin qu'il ne donna pas des enfants à son frère.

10. Et ce qu'il faisait déplut à l'Éternel : C'est pourquoi il le fit mourir.

11. Et Juda dit à Tamar sa belle-fille : Demeure veuve dans la maison de ton père jusqu'à ce Sçéla mon fils soit grand, car Juda disait : Il faut prendre garde qu'il ne meure aussi bien que ses frères. Ainsi Tamar s'en alla et demeura dans la maison de son père.

12. Et après plusieurs jours, la fille de Sçuah, femme de Juda, mourut. Juda depuis s'étant consolé, monta vers les tondeurs de ses brebis à Timnath, avec Hira Hadullamite, son intime ami.

13. Et quelqu'un fit savoir à Tamar ce qui se passait et lui dit : Voici, ton beau-père monte à Timnath pour tondre ses brebis.

14. Alors elle quitta ses habits de veuve et se couvrit d'un voile et s'en enveloppa et s'assit dans un carrefour qui était sur le chemin tirant à Timnath, parce qu'elle voyait que Sçela était devenu grand et qu'elle ne lui avait point été donnée pour femme.

15. Et quand Juda la vit, il s'imagina que c'était une prostituée, car elle avait couvert son visage.

16. Et il se détourna vers elle au chemin où elle était et il dit : Permets, je te prie, que je vienne vers toi, car il ne savait pas que ce fut sa belle-fille. Et elle lui répondit : Que me donneras-tu afin que tu viennes vers moi ?

17. Et il dit : Je t'enverrai un chevreau du troupeau. Et elle répondit : Ce sera donc à cette condition que tu me donnes des gages jusqu'à ce que tu m'envoies ce chevreau.

18. Et il dit : Quel gage est-ce que je te donnerai ? Et elle répondit : Ton cachet, ton mouchoir et ton bâton que tu as en ta main. Et il les lui donna et il vint vers elle et elle conçut de lui.

19. Ensuite elle se leva et s'en alla et ayant quitté son voile, elle reprit ses habits de veuve.

20. Et Juda envoya un chevreau du troupeau par l'Hadullamite son intime ami afin qu'il reprît le gage qu'il avait donné à cette femme, mais il ne la trouva point.

21. Et il interrogea les hommes du lieu où elle avait été, disant : Où est cette femme de mauvaise vie qui était dans le carrefour sur le chemin ? Et ils répondirent : Il n'y a point eu ici de femme débauchée.

22. Et il retourna à Juda et lui dit : Je ne l'ai point trouvée et même les gens du lieu m'ont dit : Il n'y a point eu ici de femme de mauvaise vie.

23. Et Juda dit : Qu'elle garde le gage de peur que nous ne tombions dans le mépris : Voici je lui ai envoyé ce chevreau mais tu ne l'as point trouvée.

24. Or il arriva qu'environ trois mois après on fît rapport à Juda disant : Tamar ta belle-fille est tombée dans la paillardise et voici, elle est même enceinte. Et Juda dit : Faites-là sortir et qu'elle soit brûlée.

25. Et comme on la faisait sortir, elle envoya dire à son beau-père : Je suis enceinte de l'homme à qui appartiennent ces choses. Elle dit aussi : Reconnais, je te prie, à qui est ce cachet, ce mouchoir et ce bâton.

26. Alors Juda les ayant reconnus dit : Elle est plus juste que moi, c'est parce que je ne l'ai point donnée à Sçéla mon fils. Et il ne la connut plus.

27. Et comme elle était sur le point d'accoucher, [c] il parut qu'il y avait deux jumeaux dans son ventre :

28. Et dans le temps qu'elle enfantait, l'un d'eux donna la main et la sage-femme la prit et y lia un fils d'écarlate disant : Celui-ci sort le premier.

29. Mais cet enfant ayant retiré sa main, voici son frère sortit. Et elle dit : Quelle brèche as-tu faite ! La brèche soit sur toi. [d] Et on le nomma Pharez [1].

30. Ensuite son frère sortit qui avait sur la main le fil d'écarlate et on le nomma Zara [2].

Réflexions

On continue à voir dans ce chapitre que Jacob avait des enfants dont la conduite était très déréglée. Les enfants qui ont des pères vertueux n'héritent pas toujours de leur piété et il peut se trouver des personnes vicieuses parmi ceux qui ont l'avantage de connaître Dieu et de vivre dans son alliance.

Cette histoire montre aussi que la sensualité et l'impureté entraînent les hommes dans de grands crimes et que Dieu déteste toute sorte de souillure.

On y remarque de plus que les méchants et les hypocrites condamnent les autres avec beaucoup de sévérité pendant qu'ils sont eux-mêmes autant et plus coupables. Juda voulait qu'on brûlât sa belle-fille et il s'était souillé d'un crime infâme.

Au reste, les deux enfants que Tamar mit au monde sont compris dans la généalogie de Jésus-Christ, comme cela se voit au premier chapitre de l'Évangile selon Matthieu.

(a) v2 : I Chroniques 2.3
(b) v7 : Nombres 26.19
(c) v27 : I Chroniques 2.4
(d) v29 : Matthieu 1.3

(1) v29 : C'est-à-dire : rupture ou ouverture.
(2) v30 : C'est-à-dire : éclatant ou Orient.

Chapitre XXXIX

Joseph étant au service de Potiphar, Dieu le bénit, en sorte que son maître le fit intendant de sa maison, versets 1-6.

Mais parce qu'il ne voulut pas consentir aux désirs infâmes de la femme de Potiphar, elle l'accusa et il fut mis en prison où Dieu continua de prendre soin de lui, versets 7-23.

OR quand on eut amené Joseph en Égypte, Potiphar, eunuque de Pharaon, prévôt de l'hôtel, Égyptien, l'acheta des Ismaélites, qui l'y avaient amené.

2. [a] Et l'Éternel était avec Joseph et il prospérait dans toutes ses affaires et il demeurait dans la maison de son maître égyptien.

3. Et son maître vit que l'Éternel était avec lui et que l'Éternel faisait prospérer toutes choses entre ses mains.

4. Joseph donc trouva grâce devant son maître et il le servait et son maître l'établit sur sa maison et lui remit tout ce qui lui appartenait.

5. Et il arriva que depuis qu'il lui eut remis le soin de sa maison et de tout ce qu'il avait, que l'Éternel bénit la maison de cet Égyptien à cause de Joseph. Et la bénédiction de l'Éternel fut sur toutes les choses qui étaient à lui, tant dans sa maison qu'aux champs.

6. Et il remit tout ce qui était à lui entre les mains de Joseph, tellement qu'il ne s'informait de rien, sinon du pain qu'il mangeait [1]. Or Joseph était de belle taille et beau à voir.

7. Il arriva donc après ces choses que la femme de son maître jeta les yeux sur Joseph et lui dit : couche avec moi.

8. Mais il refusa et il dit à la femme de son maître : Voici, mon maître ne prend aucune connaissance des choses qui sont dans sa maison et il m'a remis en main tout ce qui lui appartenait.

9. Il n'y en a point de plus grand dans cette maison que moi et il ne m'a rien interdit que toi parce que tu es sa femme : Comment ferai-je un si grand mal et pécherais-je contre Dieu ?

10. Et bien qu'elle en parlât à Joseph tous les jours, cependant il ne voulut point l'écouter, ni coucher avec elle, ni être avec elle.

11. Mais il arriva un jour qu'il était venu à la maison pour faire ce qu'il avait à faire et qu'il n'y avait aucun des domestiques dans la maison,

12. Qu'elle le prit par sa robe et lui dit : Couche avec moi, mais il lui laissa sa robe entre les mains et s'enfuit et sortit du logis.

13. Alors, aussitôt qu'elle eut vu qu'il lui avait laissé sa robe et qu'il s'en était fui dehors,

14. Elle appela les gens de la maison et leur parla, disant : Voyez, on nous a amené un homme hébreu pour nous déshonorer, il est venu à moi pour coucher avec moi, mais j'ai crié à haute voix.

15. Et aussitôt qu'il a entendu que j'ai élevé ma voix et que j'ai crié, il m'a laissé son habit et il s'en est enfui et est sorti du logis.

16. Et elle garda l'habit de Joseph jusqu'à ce que son maître fût revenu à la maison.

17. Alors elle lui parla en ces termes, disant : Le serviteur hébreu que tu nous as emmené est venu à moi pour me déshonorer.

18. Mais comme j'ai élevé ma voix et que j'ai crié, il m'a laissé son habit et s'en est fui dehors.

19. Aussitôt que le maître de Joseph eut entendu les paroles de sa femme qui lui dit : Ton serviteur m'a fait ce que je t'ai dit, il entra dans une grande colère.

20. Ainsi, le maître de Joseph le prit et le mit [b] dans une étroite prison dans le lieu où les prisonniers de roi étaient renfermés. Il fut donc là en prison.

21. [c] Mais l'Éternel fut avec Joseph et il étendit sa bonté sur lui et il lui fit trouver grâce envers le maître de la prison.

22. Et le maître de la prison remit à Joseph le soin de tous les prisonniers et il ne se faisait rien que par son ordre.

23. Et le maître de la prison ne revoyait rien de tout ce que Joseph avait entre les mains, parce que l'Éternel le faisait prospérer en tout ce qu'il entreprenait.

Réflexions

Nous voyons ici que Joseph ne fut pas plutôt arrivé en Égypte qu'il s'attira par sa sagesse et par sa fidélité la confiance de son maître et qu'il y éprouva cette bénédiction de Dieu qui accompagne toutes les personnes vertueuses. Mais il y fut aussi exposé à une tentation dangereuse à laquelle cependant il résista par la crainte qu'il avait de pécher contre Dieu.

La piété et la sagesse que Joseph fit paraître dans cette occasion sont un exemple qui doit avoir beaucoup de force sur l'esprit des chrétiens pour les détourner du péché et surtout de l'impureté.

L'on voit dans ce qui arriva à Joseph lorsqu'il fut accusé par la femme de son maître et mis en prison que les personnes impudiques se portent facilement au mensonge, à la vengeance et à toutes sortes de

crimes et que l'innocence est quelquefois calomniée et opprimée.

Mais les douceurs que Joseph trouva dans sa prison nous montrent que Dieu est toujours avec les justes et que, lors même qu'ils sont persécutés le plus injustement, il ne les abandonne jamais.

(a) v2 : Sous 21 ; Actes 7.9
(b) v20 : Psaume 105.18
(c) v21 : Actes 7.9

(1) v6 : Il n'avait d'autre soin que de manger.

Chapitre XL

Joseph explique les songes de deux officiers de Pharaon, qui étaient en prison avec lui. Il prédit à l'un d'eux qu'il serait rétabli dans sa charge et à l'autre qu'on le ferait mourir et il pria le premier de le tirer de prison, versets 1-19.

Ce que Joseph avait prédit arriva, mais cet officier qui sortit de prison, oublia Joseph en sorte qu'il demeura encore deux ans emprisonné, versets 20-23.

APRÈS ces choses, il arriva que l'échanson du roi d'Égypte et le panetier offensèrent le roi d'Égypte leur seigneur.

2. Et Pharaon se mit en colère contre ces deux eunuques [1], c'est-à-dire contre son grand échanson et contre son panetier.

3. Et il les fit mettre en garde dans la maison du prévôt de l'hôtel, dans la prison étroite, au lieu où Joseph était renfermé.

4. Et le prévôt de l'hôtel les mit entre les mains de Joseph qui les servait et ils furent quelques jours en prison.

5. Et tous deux firent un songe, chacun en une même nuit et chacun selon la signification de son songe, tant l'échanson que le panetier du roi d'Égypte.

6. Alors Joseph, venant les voir le matin et les regardant, remarqua qu'ils étaient fort tristes.

7. Et il interrogea les eunuques de Pharaon (qui étaient avec lui dans la maison de son maître) et leur dit : D'où vient que vous avez aujourd'hui si mauvais visage ?

8. Et ils lui répondirent : Nous avons eu des songes et il n'y a personne qui les expose. Et Joseph leur dit : Les interprétations ne viennent-elles pas de Dieu ? Je vous prie, récitez-les moi.

9. Et le grand échanson récita son songe à Joseph et lui dit : Il me semblait en songeant que je voyais un cep devant moi,

10. Et que ce cep avait trois sarments. Or il semblait qu'il voulait fleurir et que sa fleur sortait et que les grappes avaient des raisins murs.

11. Et la coupe de Pharaon était en ma main et je prenais les raisins et je les pressais dans la coupe de Pharaon et je lui donnais la coupe en sa main.

12. Et Joseph lui dit : Voici l'interprétation de ton songe : Les trois sarments sont trois jours.

13. Dans trois jours, Pharaon élèvera ta tête et te rétablira en ton premier état et tu donneras la coupe à Pharaon en sa main selon ton premier emploi, lorsque tu étais échanson.

14. Mais souviens-toi de moi quand ce bonheur te sera arrivé et aie, je te prie, la bonté de faire mention de moi à Pharaon et fais-moi sortir de cette maison.

15. Car certainement j'ai été dérobé du pays des Hébreux et même je n'ai rien fait ici qui dû me faire mettre en cette fosse.

16. Alors le maître panetier voyant que Joseph avait interprété ce songe-là en bien lui dit : J'ai aussi songé et il me semblait qu'il y avait trois corbeilles blanches sur ma tête :

17. Et dans la plus haute corbeille il y avait toutes sortes de viandes du métier de boulanger pour Pharaon et les oiseaux les mangeaient dans la corbeille qui était sur ma tête.

18. Et Joseph répondit et dit : Voici l'interprétation de ce songe. Les trois corbeilles sont trois jours.

19. Dans trois jours Pharaon élèvera ta tête de dessus de toi et te fera pendre à un bois où les oiseaux mangeront ta chair de dessus toi.

20. Et au troisième jour, qui était le jour de la naissance de Pharaon, le roi fit un festin à tous ses serviteurs [2] et il fit sortir de prison le grand échanson et le maître panetier qui étaient du nombre de ses serviteurs.

21. Et il rétablit le grand échanson et il présenta la coupe à Pharaon.

22. Mais il fit pendre le maître panetier selon que Joseph leur avait interprété leurs songes.

23. Cependant le grand échanson ne se souvint point de Joseph, mais il l'oublia.

Réflexions

La réflexion générale que ce chapitre nous fournit est que les deux songes des deux officiers furent envoyés de Dieu afin que cela servît dans la suite à faire connaître Joseph à ce prince et à le tirer de sa prison, en quoi il faut admirer la providence qui préparait ainsi les choses pour la délivrance et pour l'élévation de Joseph.

On voit dans la conduite de l'échanson, qui oubliât Joseph, le procédé ordinaire de ceux qui sont dans la prospérité, ils oublient les misérables, même ceux à qui ils ont le plus d'obligation.

Cependant il faut considérer que Dieu ne voulait pas que Joseph sortit de prison par le moyen de cet officier, mais qu'il voulait éprouver encore sa vertu pendant deux ans afin de le délivrer ensuite par une voie plus merveilleuse et de l'élever à un degré de puissance à laquelle il ne serait pas parvenu s'il n'avait été mis plus tôt en liberté.

Ceci fait bien voir que les

voies de Dieu ne sont pas nos voies

qu'il ne se sert pas toujours pour la délivrance de ceux qu'il aime des moyens qu'ils jugeraient eux-mêmes les plus convenables et que s'il diffère de les tirer de la souffrance, il ne le fait que pour les délivrer d'une manière plus glorieuse.

(1) v2 : C'est-à-dire : officier
(2) v20 : hébreux : et il leva la tête du grand échanson et la tête du grand panetier au milieu de ses serviteurs.

Chapitre XLI

Pharaon ayant eu deux songes, Joseph les explique en lui disant qu'il y aurait sept années d'abondance et ensuite sept années de famine, versets 1-32.

Il lui conseille, après cela, de faire amasser du blé pendant les sept années d'abondance afin que l'on pût en fournir au peuple lorsque la famine viendrait, versets 33-37.

Pharaon élève Joseph au gouvernement de l'Égypte, versets 38-49.

Joseph se marie et il lui naît deux fils, savoir Manassé et Ephraïm, versets 50-57.

MAIS au bout de deux ans entiers, Pharaon songea et il lui semblait qu'il était près du fleuve.

2. Et voici sept jeunes vaches, belles à voir, grasses et en bon point, montaient hors du fleuve et paissaient dans les marais.

3. Et voici sept autres vaches, laides à voir et maigres montaient hors du fleuve après les autres et se tenaient auprès des autres jeunes vaches sur le bord du fleuve.

4. Et les jeunes vaches laides à voir et maigres, mangèrent les sept jeunes vaches, belles à voir et grasses. Alors Pharaon se réveilla.

5. Et il se rendormit et songea pour la seconde fois. Et il lui semblait que sept épis, bien nourris et beaux, sortaient d'un même tuyau.

6. Ensuite il lui semblait que sept autres épis, minces et flétris par le vent d'Orient, germaient après ceux-là.

7. Et les épis minces engloutirent les sept épis bien nourris et pleins de grains. Et Pharaon s'éveilla. Et voila le songe.

8. Et sur le matin son esprit fut effrayé et il envoya appeler tous les magiciens et tous les sages d'Égypte et leur récita ses songes, mais il n'y avait personne qui les lui interprétât.

9. Alors le grand échanson parla à Pharaon disant : Je me souviens aujourd'hui de mes fautes.

10. Lorsque Pharaon se mit en colère contre ses serviteurs et nous fit mettre le grand panetier et moi en prison dans la maison du prévôt de l'hôtel,

11. Alors nous fîmes lui et moi un songe en une même nuit, chacun songeant ce qui lui était arrivé selon l'interprétation qui nous fût donnée de nos songes.

12. Or il y avait là avec nous un garçon hébreu, serviteur du prévôt de l'hôtel et nous lui récitâmes nos songes et il nous les interpréta, donnant à chacun l'interprétation qui convenait à nos songes.

13. Et la chose est arrivée comme il nous l'avait interprété. Car le roi me rétabli en mon premier état et fit pendre l'autre.

14. [a] Alors Pharaon envoya appeler Joseph et ils le firent sortir en hâte de la prison et on le rasa et on lui fit changer de vêtements, ensuite il vint vers Pharaon.

15. Et Pharaon dit à Joseph : J'ai fait un songe et il n'y a personne qui l'interprète. Or j'ai appris que tu sais très bien interpréter les songes.

16. Et Joseph répondit à Pharaon disant : Ce sera Dieu et non pas moi qui répondra touchant ce qui concerne la prospérité de Pharaon.

17. Et Pharaon dit à Joseph : Comme je songeais, il me semblait que j'étais sur le bord du fleuve.

18. Et voici, sept jeunes vaches grasses et en bon point et fort belles sortaient du fleuve et paissaient dans les marais.

19. Et voici, sept autres vaches montaient après celle-là, chétives, si laides et si maigres que je n'en ai jamais vu de semblables en laideur dans tout le pays d'Égypte.

20. Mais les jeunes vaches maigres et laides dévorèrent les sept premières jeunes vaches grasses

21. Qui entrèrent dans leur ventre sans qu'on connût qu'elles y fussent entrées. Car elles étaient aussi laides à voir qu'au commencement. Alors je me réveillai.

22. Je vis aussi en songeant et il me semblait que sept épis sortaient d'un même tuyau, pleins de grains et beaux.

23. Puis voici sept épis, petits, minces et flétris par le vent d'Orient, qui germaient après.

24. Mais les épis minces engloutirent les sept beaux épis. Et j'ai dit ces songes aux magiciens, mais aucun ne me les a expliqués.

25. Et Joseph répondit à Pharaon : Ce qu'a songé Pharaon n'est qu'une même chose : Dieu a déclaré ce qu'il va s'en faire.

26. Les sept belles vaches sont sept ans et les sept beaux épis sont sept ans : C'est un même songe.

27. Et les sept jeunes vaches maigres et laides qui montaient après celle-là sont sept ans et les sept épis vides et flétris par le vent d'Orient sont sept années de famine.

28. C'est ce que j'ai dit à Pharaon que Dieu a fait voir à Pharaon ce qu'il s'en va faire.

29. Voici sept ans viennent auxquels il y aura une grande abondance dans tout le pays d'Égypte.

30. Et ces années-là seront suivies de sept ans de famine. Alors on oubliera toute l'abondance précédente au pays d'Égypte et la famine consumera le pays.

31. Et on ne reconnaîtra plus la première abondance au pays à cause de la famine qui viendra après, car elle sera très grande.

32. Et quant à ce que le songe a été réitéré à Pharaon pour la seconde fois, c'est que la chose est arrêtée de Dieu et que Dieu l'accomplira bientôt.

33. Or maintenant que Pharaon choisisse un homme entendu et sage et qu'il l'établisse sur le pays d'Égypte.

34. Que Pharaon aussi fasse ceci : Qu'il établisse des commissaires sur le pays et qu'il prenne la cinquième partie du revenu du pays durant les sept années d'abondance.

35. Et qu'on amasse tous les vivres de ces bonnes années qui viendront et que le blé qu'on amassera demeure sous la puissance de Pharaon pour nourriture dans les villes et qu'on le garde.

36. Et ces vivres-là seront pour la provision du pays durant les sept années de famine afin que le pays ne soit pas consumé par la famine.

37. Et la chose plut à Pharaon et à tous ses serviteurs.

38. Et Pharaon dit à ses serviteurs : Pourrions-nous trouver un homme semblable à celui-ci qui eut l'esprit de Dieu ?

39. Et Pharaon dit à Joseph : Puisque Dieu t'a fait connaître toutes ces choses, il n'y a personne qui soit si entendu, ni si sage que toi.

40. [b] Tu seras sur ma maison et tout mon peuple te baisera la bouche [1], je serai seulement plus grand que toi quant au trône.

41. Pharaon dit encore à Joseph : Regarde, je t'ai établi sur tout le pays d'Égypte.

42. Alors Pharaon ôta son anneau de sa main et le mit en celle de Joseph et il le fit revêtir de fin lin et il lui mit un collier d'or au cou.

43. Et il fit monter sur un char, qui était le second après le sien et on criait devant lui : Qu'on s'agenouille. Et il l'établit sur tout le pays d'Égypte.

44. Et Pharaon dit à Joseph : Je suis Pharaon, mais sans toi, nul ne lèvera la main ou le pied dans tout le pays d'Égypte.

45. Et Pharaon appela le nom de Joseph Tsaphenath-Pahaneah [2] et il lui donna pour femme Asenath, fille de Potipherah, gouverneur d'On. Et Joseph alla visiter le pays d'Égypte.

46. (Or Joseph était âgé de trente ans quand il se présenta devant Pharaon roi d'Égypte.) Étant sorti de devant Pharaon il passa par tout le pays d'Égypte.

47. Et la terre rapporta très abondamment pendant les sept années de fertilité.

48. Et Joseph amassa tous les vivres de ces années qui furent au pays d'Égypte et il resserra les vivres dans les villes, savoir en chaque ville les vivres du territoire d'alentour.

49. Joseph donc amassa une grande quantité de blé, comme le sable de la mer, tellement qu'on cessa de le mesurer, parce qu'il était sans nombre.

50. Et avant que la première année de la famine vînt, [c] il naquit deux enfants à Joseph, qu'Asenath, fille de Potipherah, gouverneur d'On, lui enfanta.

51. Et Joseph nomma le premier-né Manassé [3] : Car Dieu, dit-il, m'a fait oublier tous mes travaux et toute la maison de mon père.

52. Et il nomma le second Éphraïm [4] : Car Dieu, dit-il, m'a fait fructifier au pays de mon affliction.

53. Alors finirent les sept années de l'abondance qui avait été au pays d'Égypte.

54. [d] Et les sept années de la famine commencèrent comme Joseph l'avait prédit. Et la famine fut dans tout le pays, mais il y avait du pain dans tout le pays d'Égypte.

55. Ensuite tout le pays d'Égypte fut affamé et le peuple cria à Pharaon pour avoir du pain. Et Pharaon répondit à tous les Égyptiens : Allez à Joseph et faites ce qu'il vous dira.

56. La famine donc étant dans tout le pays d'Égypte, Joseph ouvrit tous les greniers qui étaient chez les Égyptiens et il leur distribua du blé. Et la famine augmentait au pays d'Égypte.

57. On venait aussi de tout pays en Égypte vers Joseph pour acheter du blé, car la famine était fort grande par toute la terre.

Réflexions

Il y a deux réflexions principales à faire sur les songes de Pharaon.

1. On y voit la connaissance que Dieu a de l'avenir et en même temps le soin qu'il avait du peuple d'Égypte et surtout de la famille de Jacob à la subsistance de laquelle il voulait pourvoir par le moyen de Joseph.

2. Ces songes doivent être considérés comme un moyen dont Dieu se servit pour délivrer Joseph et pour le faire connaître à Pharaon par l'interprétation de ses songes et par les conseils pleins de sagesse qu'il lui donna. Nous avons vu ensuite que Joseph, après avoir été jusqu'alors dans la souffrance, fut élevé au gouvernement de l'Égypte. Ce fut ainsi qu'il parvint à la gloire qui lui avait été promise autrefois, que Dieu récompensa sa vertu et son innocence qui avaient été si longtemps opprimées et fit voir qu'il ne l'avait exercé par tant d'adversités que pour rendre sa vertu plus pure et pour le faire jouir ensuite d'une très grande prospérité.

Le mariage de Joseph et la naissance de ses deux fils furent, comme il le reconnut lui-même par les noms qu'il leur donna, une nouvelle bénédiction que Dieu lui accorda, lui faisant trouver, dans un pays étranger, le repos et la douceur qu'il n'avait pas rencontrés dans la maison paternelle.

(a) v14 : Psaume 105.2
(b) v40 : Psaume 105.21 ; Actes 7.10
(c) v50 : Sous 46.20 et 48.5
(d) v54 : Psaume 105.16

(1) v40 : ou : prendra les armes à ton commandement.
(2) v45 : C'est-à-dire : celui qui révèles les choses cachées.
(3) v51 : C'est-à-dire : oubli ou oublié.
(4) v52 : C'est-à-dire : fructifiant.

Chapitre XLII

Les fils de Jacob viennent acheter du blé en Égypte et se présentent devant Joseph. Joseph les reconnaît, mais il ne se donne pas à connaître à eux, versets 1-6.

Il les fait mettre en prison et il retient Siméon afin de les obliger à lui emmener Benjamin, versets 7-24.

Cependant, il les renvoie avec du blé et il leur fait rendre leur argent. Eux étant de retour auprès de leur père, ils lui rendent compte du succès de leur voyage, versets 25-38.

ET Jacob, sachant qu'il y avait du blé à vendre en Égypte, dit à ses fils : [a] Pourquoi vous regardez-vous les uns les autres ?

2. Il leur dit encore : Voici, j'ai appris qu'il y a du blé en Égypte, descendez-y pour en acheter afin que nous vivions et que nous ne mourions point.

3. Alors dix frères de Joseph descendirent pour acheter du blé en Égypte.

4. Mais Jacob n'envoya point Benjamin, frère de Joseph, avec ses frères, car il disait en soi-même : Il faut prendre garde que quelque accident mortel ne lui arrive.

5. Et les fils d'Israël arrivèrent en Égypte pour acheter du blé avec ceux qui y allaient, car la famine était grande dans le pays de Canaan.

6. Or Joseph commandait dans le pays et c'est lui qui faisait distribuer le blé à tous les peuples des pays. Les frères de Joseph vinrent donc et se prosternèrent devant lui la face en terre.

7. Et Joseph ayant vu ses frères les reconnut, mais il contrefit l'étranger avec eux et il leur parla rudement en leur disant : D'où venez-vous ? Et ils répondirent : Du pays de Canaan pour acheter des vivres.

8. Joseph donc reconnu ses frères, mais eux ne le reconnurent point.

9. Alors Joseph se souvint des songes qu'il avait faits et leur dit : Vous êtes des espions, vous êtes venus ici pour épier les lieux faibles du pays.

10. Et ils répondirent : Non, monseigneur, mais tes serviteurs sont venus pour acheter des vivres.

11. Nous sommes tous enfants d'un seul homme, nous sommes gens de bien, tes serviteurs ne sont point des espions.

12. Et il leur dit : Cela n'est pas, mais vous êtes venus pour remarquer les lieux faibles du pays.

13. Et ils répondirent : Nous sommes douze frères, tes serviteurs, enfants d'un même homme, au pays de Canaan, dont le plus jeune est aujourd'hui avec notre père et l'autre n'est plus.

14. Et Joseph leur dit : C'est là ce que je vous ai dit : Vous êtes des espions.

15. Vous serez éprouvés par ce moyen, vive Pharaon, si vous sortez d'ici, que votre jeune frère ne soit venu ici.

16. Envoyez-en un d'entre vous qui amène votre frère, mais vous serez prisonnier et j'éprouverai par ce moyen si vous avez dit la vérité, autrement, vive Pharaon, que vous êtes des espions.

17. Et ainsi il les fit mettre en prison pour trois jours.

18. Et au troisième jour, Joseph leur dit : Faites ceci et vous vivrez, je crains Dieu :

19. Si vous êtes des gens de bien, que l'un de vous qui êtes frères demeure lié dans sa prison et allez vous-en, emportez du blé pour pourvoir à la famine de vos familles.

20. [b] Et amenez-moi votre jeune frère et vous ferez voir que vos paroles ont été véritables et vous ne mourrez point. Et ils firent ainsi.

21. Et ils se dirent l'un à l'autre : Vraiment nous sommes coupables à l'égard de notre frère, car nous avons vu l'angoisse où il était quand il nous demandait grâce et nous ne l'avons point exaucé, c'est pour cela que nous nous trouvons dans cette détresse.

22. Et Ruben leur répondit, disant : [c] Ne vous disais-je pas bien, ne commettez point ce péché contre l'enfant ? Et vous ne m'écoutâtes point, c'est pourquoi, voici, son sang nous est redemandé.

23. Et ils ne savaient pas que Joseph entendait, parce qu'il leur parlait par un truchement.

24. Et il se détourna d'eux pour pleurer, ensuite étant retourné vers eux, il leur parla de nouveau et il prit Siméon et le fit lier devant leurs yeux.

25. Et Joseph commanda qu'on remplît leurs sacs de blé et qu'on remît l'argent dans le sac de chacun d'eux et qu'on leur donnât de la provision pour leur chemin. Et c'est ce qui fut fait.

26. Ils chargèrent donc leur blé sur leurs ânes et s'en allèrent.

27. Et l'un d'eux ouvrit son sac pour donner à manger à son âne dans l'hôtellerie, alors il vit son argent, qui était à l'entrée de son sac.

28. Et il dit à ses frères : Mon argent m'a été rendu et en effet, le voici dans mon sac. Et ils furent comme hors d'eux-mêmes et la frayeur les saisit, se disant l'un à l'autre : Qu'est-ce que Dieu nous a fait ?

29. Et ils vinrent au pays de Canaan vers Jacob leur père et ils lui racontèrent toutes les choses qui leur étaient arrivées, disant :

30. L'homme qui commande dans tout le pays nous a parlé fort rudement et nous a pris pour des espions.

31. Mais nous avons répondu : Nous sommes des gens de bien, nous ne sommes point des espions.

32. Nous étions douze frères, enfants de notre père, l'un n'est plus et le plus jeune est aujourd'hui avec notre père au pays de Canaan.

33. Et cet homme, qui est le seigneur du pays nous a dit : Je connaîtrai à ceci que vous êtes des gens de bien : Laissez-moi l'un de vos frères et prenez du blé afin de pourvoir à la faim de vos familles et vous en allez

34. Et amenez-moi votre jeune frère. Alors je connaîtrai que vous n'êtes point des espions, mais des gens de bien et je vous rendrai votre frère et vous trafiquerez au pays.

35. Et comme ils vidaient leurs sacs, voici, chacun trouva le paquet de son argent dans son sac et ils virent les paquets de leur argent, eux et leur père et ils eurent peur.

36. Alors Jacob leur père leur dit : Vous m'avez privé d'enfants, Joseph n'est plus et Siméon n'est plus et vous voulez emmener Benjamin ! Toutes ces choses sont faites contre moi.

37. Et Ruben parla à son père et lui dit : Fais mourir mes deux enfants si je ne te le ramène, confie-le moi et je te le ramènerai.

38. Et il répondit : Mon fils ne descendra point avec vous, car son frère est mort et celui-ci est resté seul : [d] Si quelque accident mortel lui arrivait en chemin, vous feriez descendre mes cheveux blancs avec douleur dans le sépulcre.

Réflexions

Cette lecture nous présente trois réflexions :

1. Nous voyons dans l'arrivée des frères de Joseph en Égypte et dans les hommages qu'ils lui rendirent l'accomplissement des songes qu'il avait eu. On y voit aussi que Dieu l'avait envoyé en Égypte pour faire subsister la famille de Jacob et pour attirer cette famille en ce pays-là.

2. La conduite de Joseph envers ses frères marque, d'un côté, de l'affection pour eux, puisqu'il leur fit donner autant de blé qu'ils voulurent et qu'il leur fit rendre leur argent, mais on y voit en même temps une grande prudence en ce qu'il ne se fit pas connaître et qu'il retint Siméon. Il en usa ainsi, non par ressentiment contre ses frères, mais pour les obliger à revenir et à amener Benjamin, pour attirer par ce moyen son père en Égypte et parce qu'il se défiait d'eux avec raison, craignant que s'il leur eût dit qu'il était Joseph, ils n'eussent caché cela à leur père.

3. Il faut faire bien de l'attention à ce que les frères de Joseph dirent lorsqu'ils furent mis en prison. Jusqu'alors ils n'avaient pas senti si vivement la grandeur du crime qu'ils avaient commis contre lui, il y avait plus de vingt ans, mais la détresse où ils se virent alors les fit souvenir de celle où ils avaient vu Joseph et de l'inhumanité avec laquelle ils l'avaient traité.

La conscience du pécheur peut être insensible pendant quelque temps, mais tôt ou tard elle se réveille et lui cause d'étrange remords et c'est surtout ce qui arrive aux méchants dans l'adversité.

(a) v1 : Actes 7.12
(b) v20 : Sous 43.5
(c) v22 : Sus 37.21-22
(d) v38 : Sus 44.23

Chapitre XLIII

Jacob étant contraint par la famine de renvoyer ses fils en Égypte consent que Benjamin y aille avec eux, versets 1-15.

Étant arrivés en Égypte, ils se présentent devant Joseph qui les reçut favorablement et les fit manger avec lui, versets 16-34.

OR la famine était fort grande sur la terre.

2. Et comme les enfants de Jacob eurent achevé de manger les vivres qu'ils avaient amenés d'Égypte, leur père leur dit : Retournez pour nous acheter un peu de vivres.

3. Et Juda lui répondit et lui dit : Cet homme-là nous a fort protestés disant : Vous ne verrez point mon visage que votre frère ne soit avec vous.

4. Si donc tu envoies notre frère avec nous, nous descendrons en Égypte et nous t'achèterons des vivres.

5. Mais si tu ne l'envoies pas, nous ne descendrons point, car cet [a] homme-là nous a dit : Vous ne verrez point mon visage que votre frère ne soit avec vous.

6. Et Israël dit : Pourquoi m'avez-vous fait ce tort, de déclarer à cet homme que vous aviez encore un frère ?

7. Et ils répondirent : Cet homme-là s'est enquis avec soin de nous et de notre parentage et nous a dit : Votre père vit-il encore ? N'avez-vous point de frère ? Et nous lui avons déclaré selon qu'il nous avait demandés. Pouvions-nous savoir qu'il dirait : Faites descendre votre frère ?

8. Et Juda dit à Israël son père : Envoie l'enfant avec moi [1] et nous nous mettrons en chemin et nous nous en irons et nous vivrons et nous ne mourrons point, ni nous, ni toi aussi, ni nos petits enfants.

9. J'en réponds, [b] redemande-le moi : Si je ne te le ramène et si je ne te le représente, je serai toujours sujet à la peine que tu voudras m'imposer.

10. Que si nous n'eussions pas tant différé, certainement nous serions déjà de retour une seconde fois.

11. Alors Israël leur père leur dit : Si la chose va ainsi, faites-le, prenez des choses les plus estimées du pays dans vos vaisseaux et portez à cet homme un présent, quelque peu de baume et quelque peu de miel, des drogues, de la myrrhe, des dates et des amandes.

12. Et prenez de l'argent en double et rapportez celui qui a été remis à l'entrée de vos sacs : Peut-être cela s'est fait par erreur.

13. Et prenez votre frère et vous mettez en chemin et retournez vers cet homme.

14. Or le Dieu fort tout-puissant vous fasse trouver grâce devant cet homme-là afin qu'il relâche votre autre frère et Benjamin ! Et s'il faut que je sois privé d'enfants, que j'en sois privé.

15. Alors ils prirent le présent et ayant pris de l'argent au double en leurs mains et Benjamin, ils se mirent en chemin et ils descendirent en Égypte. Puis ils se présentèrent devant Joseph.

16. Alors Joseph vit Benjamin avec eux et dit à son maître d'hôtel : Mène ces hommes dans la maison et tue quelque bête et l'apprête, car ils mangeront à midi avec moi.

17. Et l'homme fit comme Joseph lui avait dit et amena ces hommes dans la maison de Joseph.

18. Et ces hommes-là eurent peur de ce qu'on les conduisaient dans la maison de Joseph et ils dirent : Nous sommes amenés à cause de l'argent qui fut remis en nos sacs dans notre premier voyage : Cet homme veut se décharger et se jeter sur nous, nous prendre pour esclaves et se saisir de nos ânes.

19. Ensuite ils s'approchèrent du maître d'hôtel de Joseph et lui parlèrent à la porte de la maison.

20. Disant : Hélas, monseigneur ! [c] Nous descendirent la première fois pour acheter des vivres

21. Et lorsque nous arrivâmes à l'hôtellerie et que nous eûmes ouvert nos sacs, voici l'argent de chacun de nous était à l'entrée de son sac, notre même argent, selon son poids et nous l'avons rapporté en nos mains.

22. Et nous avons apporté d'autre argent en nos mains pour acheter des vivres, mais nous ne savons qui a pu remettre notre argent dans nos sacs.

23. Et il dit : Tout va bien pour vous, ne craignez point : Votre Dieu et le Dieu de votre père vous a donné un trésor dans vos sacs, votre argent est parvenu jusqu'à moi. Et il leur amena Siméon.

24. Et cet homme les fit entrer dans la maison de Joseph et il leur donna de l'eau et ils lavèrent leurs pieds, il donna aussi à manger à leurs ânes.

25. Et ils préparèrent leur présent en attendant que Joseph revînt sur le midi, car ils apprirent qu'ils mangeraient là du pain.

26. Alors Joseph revint à la maison et ils lui présentèrent dans la maison le présent qu'ils avaient en leurs mains et ils se prosternèrent devant lui jusqu'en terre.

27. Et il s'enquit d'eux comment ils se portaient et il leur dit : Votre père, ce bon vieillard, dont vous avez parlé, se porte-t-il bien ? Vit-il encore ?

28. Et ils répondirent : Ton serviteur notre père se porte bien, il vit encore. Et en se baissant profondément, ils se prosternèrent.

29. Et élevant ses yeux, il vit Benjamin son frère, fils de sa mère et dit : Est-ce là votre jeune frère dont vous m'avez parlé ? Et il dit : Mon fils, Dieu te fasse miséricorde.

30. Et Joseph se retira incontinent, car ses entrailles étaient émues à la vue de son frère et il cherchait un lieu pour pleurer et entrant dans son cabinet il pleura.

31. Et s'étant lavé le visage, il sortit de son cabinet et se faisant violence, il dit : Mettez le pain.

32. Et on servit Joseph à part et eux à part et les Égyptiens qui mangeaient avec lui furent aussi servis à part, parce que les Égyptiens ne pouvaient manger du pain avec les Hébreux, car c'était une abomination aux Égyptiens.

33. Ils s'assirent donc en sa présence, l'aîné selon son droit d'aînesse et le plus jeune selon son âge. Et ces hommes étaient extrêmement surpris.

34. Et il leur fit porter des mets qu'il fit ôter de devant lui, mais la portion de Benjamin, était cinq fois plus grosse que toutes les autres et ils burent et firent bonne chère avec lui.

Réflexions

Ce qui arriva à Jacob lorsqu'il fut contraint de renvoyer ses fils en Égypte fut une nouvelle épreuve que Dieu lui envoya. Il fit paraître dans cette occasion sa tendresse pour ses enfants et en même temps sa constance et sa foi. Il y donna surtout un bel exemple de piété et de résignation en recommandant ses fils à la protection de Dieu et en se soumettant à être privé de ses enfants si Dieu le voulait.

C'est ainsi que nous devons obéir aux ordres de la providence et nous résigner à tous les événements.

Ce que Joseph dit à ses frères lorsqu'ils furent arrivés en Égypte et la manière dont il les traita fait voir qu'il avait une extrême tendresse pour son père et pour Benjamin et qu'il aimait toujours ses frères nonobstant tout ce qu'ils avaient fait contre lui.

Ce caractère de bonté et de douceur est la vraie marque des gens de biens, non seulement ils aiment leurs proches avec la plus grande tendresse, mais ils ne conservent aucun ressentiment des injures qu'ils ont reçues et ils sont toujours prêts à faire du bien à ceux qui les ont le plus offensés.

(a) v5 : Sus 42.2 ; Sous 44.23
(b) v9 : Sous 44.32
(c) v20 : Sus 42.3

(1) v8 : Le jeune homme ou ton plus jeune fils. Benjamin était marié, voir Genèse 46.21.

Chapitre XLIV

Il y a deux choses à remarquer dans ce chapitre.

1. L'ordre que Joseph donna à son maître d'hôtel, au départ de ses frères, de mettre son gobelet dans le sac de Benjamin afin d'avoir un prétexte de les faire arrêter, versets 1-15.

2. Le discours que Juda tint à Joseph pour le fléchir et pour l'engager à le retenir en Égypte en la place de Benjamin, versets 16-34.

ET Joseph commanda à son maître d'hôtel, disant : Empli de vivres les sacs de ces gens autant qu'ils en pourront porter et remets l'argent de chacun à l'entrée du son sac.

2. Et mets mon gobelet, le gobelet d'argent, à l'entrée du sac du plus jeune avec l'argent de son blé. Et il fit comme Joseph lui avait dit.

3. Le matin, dès qu'il fut jour, on renvoya ces hommes avec leurs ânes.

4. Lorsqu'ils furent sortis de la ville, avant qu'ils fussent beaucoup éloignés, Joseph dit à son maître d'hôtel : Va, poursuis ces hommes et quand tu les auras atteints, dis-leur : Pourquoi avez-vous rendu le mal pour le bien ?

5. N'est-ce pas le gobelet dans lequel mon seigneur boit et par lequel il devine infailliblement [1] ?

6. Et le maître d'hôtel les atteignit et leur dit les mêmes paroles.

7. Et ils lui répondirent : Pourquoi monseigneur parle-t-il ainsi ? Dieu garde tes serviteurs de commettre une telle chose !

8. Voici, nous t'avons rapporté au pays de Canaan l'argent que nous avions trouvé à l'entrée de nos sacs et comment déroberions-nous de l'argent ou de l'or de la maison de ton maître ?

9. Que celui de tes serviteurs à qui l'on trouvera ce que tu cherches meure et nous serons même esclaves de monseigneur.

10. Et il leur dit : Qu'il soit maintenant ainsi fait selon vos paroles : Que celui à qui l'on trouvera le gobelet soit mon esclave et vous serez traités comme innocents.

11. Et incontinent chacun posa son sac.

12. Et il les fouilla en commençant depuis le plus grand et finissant au plus jeune. Et le gobelet fut trouvé dans le sac de Benjamin.

13. Alors ils déchirèrent leurs habits et chacun rechargea son âne et ils retournèrent à la ville.

14. Et Juda, avec ses frères, vint en la maison de Joseph, qui était encore là, et ils se jetèrent en terre devant lui.

15. Et Joseph dit : Quelle action avez-vous faite ? Ne savez-vous pas qu'un homme tel que je suis devine infailliblement ?

16. Et Juda lui dit : Que dirons-nous à monseigneur ? Comment parlerons-nous ? Et comment nous justifierons-nous ? Dieu a trouvé l'iniquité de tes serviteurs. Voici nous sommes tous les esclaves de monseigneur, tant nous que celui à qui on a trouvé le gobelet.

17. Mais il leur dit : Dieu me garde de faire cela. L'homme à qui l'on a trouvé le gobelet me sera esclave, mais vous remontez en paix vers votre père.

18. Alors Juda s'approcha de lui, disant : Hélas monseigneur ! Que ton serviteur dise un mot et que monseigneur l'écoute et que ta colère ne s'enflamme point contre ton serviteur, car tu es comme Pharaon.

19. Monseigneur interrogea ses serviteurs disant : Avez-vous père ou frère ?

20. Alors nous répondîmes à monseigneur : Nous avons notre père qui est âgé et un jeune fils qui lui est né dans sa vieillesse et qui est le plus jeune, dont le frère est mort, et celui-ci est resté seul de sa mère et son père l'aime.

21. Or tu as dit à tes serviteurs : Faites-le descendre vers moi et je serai bien aise de le voir.

22. Et nous dîmes à monseigneur : Cet enfant ne pourrait laisser son père, car s'il le laisse, son père mourra.

23. [a] Alors tu dis à tes serviteurs : Si votre petit frère ne descend avec vous, vous ne verrez plus mon visage.

24. Or il est arrivé qu'étant de retour vers ton serviteur mon père, nous lui rapportâmes les paroles de monseigneur.

25. Ensuite notre père nous dit : Retournez et nous achetez un peu de vivres.

26. Et nous dîmes : Nous ne pouvons y descendre, mais si notre jeune frère est avec nous, nous y descendrons, car nous ne pouvons voir cet homme que notre jeune frère ne soit avec nous.

27. Et ton serviteur mon père nous répondit : Vous savez que ma femme m'a enfanté deux enfants :

28. L'un s'en est allé et j'ai dit : [b] Certainement il a été déchiré et je ne l'ai point vu jusqu'à présent.

29. Que si vous m'ôtez aussi celui-ci et que quelque accident mortel lui arrive, vous ferez descendre mes cheveux blancs avec douleur dans le sépulcre.

30. Maintenant donc, quand je serai venu vers ton serviteur mon père, si le jeune homme, dont l'âme est liée étroitement avec la sienne, n'est point avec nous,

31. Il arrivera qu'aussitôt qu'il aura vu que le jeune homme n'y sera pas, il mourra. Ainsi tes serviteurs feront descendre avec douleur les cheveux blancs de ton serviteur notre père dans le sépulcre.

32. De plus ton serviteur a répondu de ramener le jeune homme pour obliger mon père à le laisser aller et il a dit : [c] Si je ne te le ramène, je serai toujours sujet à la peine que mon père voudra m'imposer.

33. Ainsi maintenant je te prie, que ton serviteur soit esclave de monseigneur au lieu du jeune homme et qu'il remonte avec ses frères,

34. Car comment remonterai-je vers mon père si le jeune homme n'est avec moi ? Ha ! que je ne voie l'affliction de mon père.

Réflexions

Il faut considérer ce que Joseph fit à l'égard de ses frères, en donnant ordre que Benjamin fut arrêté, comme un nouveau moyen qu'il mit prudemment en usage avant que de se faire connaître à eux, afin de les éprouver encore une fois de reconnaître leurs véritables sentiments et de leur faire encore mieux sentir le péché qu'ils avaient commis contre lui.

Après cela le discours tendre et touchant de Juda à Joseph est très remarquable. On y voit l'extrême détresse où il était avec ses frères et un aveu sincère que Dieu les punissait justement. C'est là l'effet des afflictions, elles sont très propres à réveiller la conscience et à humilier les hommes et Dieu s'en sert avec beaucoup de sagesse pour les amener à la connaissance et au sentiment de leurs péchés.

(a) v23 : Sus 43.3 et 5
(b) v28 : Sus 37.33
(c) v32 : Sus 43.9

(1) v5 : Ou : et il reconnaîtra infailliblement que vous l'avez emporté.

Chapitre XLV

Joseph se fait connaître à ses frères et il leur ordonne d'aller quérir leur père et de l'amener en Égypte, versets 1-24.

Jacob ayant appris que Joseph vivait encore se dispose à partir pour y aller, versets 25-28.

ALORS Joseph ne pût plus se retenir devant tous ceux qui étaient là présents et il cria : Faites sortir tout le monde. Et nul ne demeura avec lui quand il se fit connaître à ses frères.

2. Et en pleurant, il éleva la voix et les Égyptiens l'entendirent et la maison de Pharaon l'ouït aussi.

3. Et Joseph dit à ses frères : Je suis Joseph, mon père vit-il encore ? Mais ses frères ne lui pouvaient répondre car ils étaient troublés de sa présence.

4. Joseph dit encore à ses frères : Je vous prie, approchez-vous de moi. Et ils s'approchèrent et il leur dit : [a] Je suis Joseph votre frère que vous avez vendu pour être mené en Égypte.

5. Et maintenant [b] ne vous affligez point et n'ayez point de regret de ce que vous m'avez vendu pour être mené ici, puisque Dieu m'a envoyé devant vous pour la conservation de votre vie,

6. Car voici, il y a déjà deux ans que la famine est sur la terre et il y en aura encore cinq pendant lesquels on ne pourra ni labourer, ni moissonner.

7. Mais Dieu m'a envoyé devant vous pour vous faire subsister sur la terre et vous faire vivre par une grande délivrance.

8. Maintenant donc, ce n'est pas vous qui m'avez envoyé ici, mais c'est Dieu qui m'a établi pour père à Pharaon et pour seigneur sur toute sa maison et pour commander dans tout le pays d'Égypte.

9. Hâtez-vous d'aller vers mon père et dites-lui : Ainsi a dit ton fils Joseph, Dieu m'a établi seigneur sur toute l'Égypte, descend donc vers moi et ne t'arrête point.

10. Et tu habiteras dans la terre de Goscen et tu seras près de moi, toi et tes enfants et les enfants de tes enfants et tes troupeaux et tes bœufs et tout ce qui est à toi.

11. Et je t'entretiendrai là, car il y a encore cinq années de famine, de peur que tu ne périsses par la pauvreté, toi et ta maison, et tout ce qui est à toi.

12. Et voici, vous voyez de vos yeux et Benjamin mon frère voit aussi de ses yeux que c'est moi qui vous parle de ma propre bouche.

13. Rapportez donc à mon père quelle est ma gloire en Égypte et tout ce que vous avez vu et hâtez-vous [c] de faire descendre ici mon père.

14. Alors il se jeta sur le cou de Benjamin son frère et pleura. Benjamin pleura aussi sur son cou.

15. Et il baisa tous ses frères et pleura sur eux. après cela ses frères parlèrent avec lui.

16. Aussitôt on entendit un grand bruit dans la maison de Pharaon et on dit : Les frères de Joseph sont venus. Ce qui plut fort à Pharaon et à ses serviteurs.

17. Alors Pharaon dit à Joseph : Dis à tes frères, faites ceci, chargez vos bêtes et aller, retournez au pays de Canaan :

18. Et prenez votre père et vos familles et revenez vers moi et je vous donnerai du meilleur du pays d'Égypte et vous mangerez la graisse de la terre.

19. Or tu as la puissance de commander. Faites ceci, prenez avec vous du pays d'Égypte des chariots pour vos petits enfants et pour vos femmes et amenez votre père et venez.

20. Ne regrettez point vos meubles, car le meilleur de tout le pays d'Égypte sera à vous.

21. Et les enfants d'Israël firent ce qui leur avait été dit et Joseph leur donna des chariots selon l'ordre qu'il avait reçu de Pharaon, il leur donna aussi de la provision pour le chemin.

22. Et il leur donna à tous des robes de rechange et à Benjamin il donna trois cents pièces d'argent et cinq robes de rechange.

23. Il envoya aussi à son père dix ânes chargés des plus excellentes choses qu'il y avait dans le pays d'Égypte et dix ânesses qui portaient du blé, du pain et de la nourriture à son père pour le chemin.

24. Il renvoya donc ses frères qui partirent et il leur dit : Ne vous querellez point en chemin.

25. Ainsi ils remontèrent d'Égypte et vinrent à Jacob leur père au pays de Canaan.

26. Et ils lui rapportèrent disant : Joseph vit encore et même il commande sur tout le pays d'Égypte. Et il tomba presque en défaillance bien qu'il ne les crût point [1].

27. Et ils lui dirent toutes les paroles que Joseph leur avait dites. Et il vit les chariots que Joseph avait envoyés pour le porter. Et l'esprit revint à Jacob leur père.

28. Alors Israël dit : C'est assez, Joseph mon fils vit encore. J'irai et je le verrai avant que je meure.

Réflexions

1. L'on voit dans ce qui se passa lorsque Joseph se fit connaître à ses frères l'exemple d'une extrême bonté et d'une grande douceur. La conduite et les discours de Joseph marquent qu'il avait tellement oublié ce que ses frères avaient fait contre lui, que non seulement il leur pardonna et ne leur en fit aucun reproche, mais qu'il les consola et qu'il ne voulut pas qu'ils s'affligeassent.

2. On découvre ici la piété de Joseph en ce qu'il reconnaît que tout le mal que ses frères lui avaient fait avait été permis et dirigé par la providence pour le bien de leurs familles. L'on y remarque encore le soin que Joseph eut de son père en pourvoyant à son voyage et à son entretien dans l'Égypte. Ce sont là de beaux exemples de douceur, de pardon et de piété que chacun doit imiter.

3. On voit enfin ici que Jacob après avoir pleuré Joseph comme mort eut la consolation d'apprendre qu'il vivait et qu'il gouvernait l'Égypte. C'est de la sorte que Dieu fait succéder la joie à l'affliction et qu'il console les siens après les avoir fait passer par diverses épreuves.

(a) v4 : Actes 7.13
(b) v5 : Sus 19.20-21
(c) v13 : Actes 7.14

(1) v26 : Et il était tout hors de lui-même, car il ne les croyait pas.

Chapitre XLVI

Moïse rapporte dans ce chapitre le voyage de Jacob, qui s'en alla du pays de Canaan en Égypte, avec toute sa famille.

ISRAËL donc partit avec tout ce qui lui appartenait et vint à Beer-scébah et offrit des sacrifices au Dieu de son père.

2. Et Dieu parla à Israël en vision de nuit disant : Jacob, Jacob. Et il répondit : Me voici.

3. Il dit encore : Je suis le Dieu fort, le Dieu de ton père, ne crains point de descendre en Égypte, car je te ferai devenir une grande nation.

4. Je descendrai avec toi en Égypte et je t'en ferai aussi infailliblement remonter et Joseph mettra sa main sur tes yeux.

5. [a] Ainsi Jacob partit de Beer-scébah et les enfants d'Israël mirent Jacob leur père et leurs petits enfants et leurs femmes sur les chariots que Pharaon avait envoyé pour le porter.

6. Ils emmenèrent aussi leur bétail et le bien qu'ils avaient acquis au pays de Canaan. [b] Et Jacob et toute sa famille avec lui vinrent en Égypte.

7. Et il amena avec soi en Égypte ses enfants et les enfants de ses enfants avec lui, ses filles et les filles de ses filles et toute sa famille.

8. Or ce sont ici les noms des enfants d'Israël qui vinrent en Égypte , Jacob et ses enfants. [c] Le premier né de Jacob fut Ruben,

9. [d] Et les enfants de Ruben étaient Hénoc, Pallu, Hetsron et Carmi.

10. [e] Et les enfants de Siméon étaient Jémuel, Jamin, Ohad, Jakin, Tsohar et Sçaul fils d'une Cananéenne.

11. [f] Et les enfants de Lévi étaient Guersçon, Kehath et Mérari.

12. [g] Et les enfants de Juda étaient Her, Onan, Scela, Pharez et Zara. [h] Mais Her et Onan moururent au pays de Canaan. [i] Les enfants aussi de Pharez furent Hetsron et Hamul.

13. [j] Et les enfants d'Issacar étaient Tolah, Puva, Job et Simrom.

14. Et les enfants de Zabulon étaient Sered, Elon et Jahléel.

15. Ce sont là les enfants de Léa qu'elle enfanta à Jacob en Paddam-Aram, avec Dina sa fille, ses fils et ses filles étaient en tout trente-trois personnes.

16. [k] Et les enfants de Gad étaient Tsiphjon, Haggi, Sçuni, Etsbon, Heri, Arodi et Areli.

17. [l] Et les enfants d'Asçer étaient Jimna, Jisçui, Bériha et Serah leur sœur. Les enfants de Bériha, Heber et Malkiel.

18. Ce sont là les enfants de Zilpa que Laban avait donné à Léa sa fille et elle les enfanta à Jacob et ils faisaient seize personnes.

19. Les enfants de Rachel, femme de Jacob, furent Joseph et Benjamin.

20. [m] Et Joseph eut des fils au pays d'Égypte, Manassé et Ephraim, qu'Aseneth, fille de Potipherah gouverneur d'On, lui enfanta.

21. [n] Et les enfants de Benjamin étaient Belah, Beker, Asçbel, Guera, Nahaman, Ehi, Ros, Muppim, Huppim et Ard.

22. Ce sont là les enfants de Rachel qu'elle enfanta à Jacob, qui sont en tout quatorze personnes.

23. Et les enfants de Dan étaient Huscim.

24. [o] Et les enfants de Nephthali étaient Jatséel, Guni, Jetser et Scillem.

25. Ce sont là les enfants de Bilha que Laban donna à Rachel sa fille et elle les enfanta à Jacob, ils faisaient sept personnes en tout.

26. [p] Toutes les personnes, qui vinrent en Égypte, qui appartenaient à Jacob et qui étaient nés de lui, (sans les femmes des enfants de Jacob) étaient en tout soixante-dix.

27. Et les enfants de Joseph qui lui étaient nés en Égypte furent deux personnes. [q] Toutes les personnes, donc de la maison de Jacob qui vinrent en Égypte furent soixante-dix.

28. Or Jacob envoya Juda devant lui vers Joseph pour l'avertir de lui venir au devant en Goscen. Ils vinrent donc dans la contrée de Goscen.

29. Et Joseph fit atteler son chariot et monta au-devant d'Israël son père en Goscen et se fit voir à lui et il se jeta sur son cou et pleura quelque temps sur son cou.

30. Et Israël dit à Joseph : Que je meure à cette fois puisque j'ai vu ton visage et que tu vis encore.

31. Puis il dit à ses frères et à la famille de son père : Je remonterai et je ferai savoir à Pharaon votre arrivée et je lui dirai : Mes frères et la famille de mon père qui étaient au pays de Canaan sont venus vers moi,

32. Et ces hommes sont berger, car ils se sont toujours mêlés de bétail, ainsi ils ont amené leurs brebis et leurs bœufs et tout ce qui est à eux.

33. Or il arrivera que Pharaon vous fera appeler et vous dira : Quel est votre métier ?

34. Alors vous direz : Tes serviteurs se sont toujours mêlés de garder le bétail, dès leur jeunesse jusqu'à maintenant, tant nous que nos pères, afin que vous demeuriez dans la terre de Goscen. Car les Égyptiens ont en abomination les bergers [1].

Réflexions

Il faut remarquer que Jacob étant sur le point de partir pour l'Égypte, Dieu lui apparut, qu'il lui ordonna d'y aller et qu'il lui promit de le bénir en ce pays-là et d'en faire revenir sa postérité. Cet ordre était nécessaire parce que le départ de Jacob pour aller en Égypte avec sa famille paraissait contraire aux promesses que Dieu lui avait faites de lui donner le pays de Canaan.

Mais la volonté de Dieu était que les enfants d'Israël fussent pendant quelque temps en Égypte et c'est ce qu'il avait déjà fait connaître à Abraham, Genèse 15.13-14.

Jacob obéit aux ordres du Ciel, marquant par là sa foi aussi bien que sa soumission à la providence.

Le dénombrement de la famille de Jacob, qui ne consistait alors qu'en septante personnes, sert à faire voir que ses descendants multiplièrent extrêmement en Égypte.

Dans l'entrevue de Jacob et de Joseph, l'on doit remarquer le respect de Joseph envers son père, leur tendresse réciproque et la consolation et la joie dont les afflictions où ils avaient été exposés furent suivies.

(a) v5 : Actes 7.15
(b) v6 : Josué 24.4 ; Psaume 105.23 ; Ésaïe 52.4
(c) v8 : Exode 1.2 et 6.14
(d) v9 : Exode 6.14 ; I Chroniques 5.3
(e) v10 : Exode 6.15 ; I Chroniques 4.24

(f) v11 : Exode 6.16 ; I Chroniques 6.1 et 6.16
(g) v12 : I Chroniques 2.3
(h) v12 : Sus 38.7 et 38.10
(i) v12 : I Chroniques 2.5
(j) v13 : I Chroniques 7.1
(k) v16 : I Chroniques 5.1
(l) v17 : I Chroniques 7.30
(m) v20 : Sus 41.50
(n) v21 : I Chroniques 7.6 et 8.1
(o) v24 : I Chroniques 7.13
(p) v26 : Deutéronome 10.22
(q) v27 : Actes 7.14

(1) v34 : hébreux : Les bergers des brebis.

Chapitre XLVII

1. Joseph présente ses frères et ensuite son père à Pharaon qui leur permet d'habiter dans le pays de Goscen, versets 1-12.

2. La famine continuant, le peuple d'Égypte vend son bétail et ses terres à Pharaon, versets 13-27.

3. Jacob sentant que sa fin approchait fait promettre à Joseph de l'ensevelir au pays de Canaan, versets 28-31.

ET Joseph vint et fit entendre cela à Pharaon, disant : Mon père et mes frères avec les troupeaux et leurs bœufs et tout ce qui est à eux sont venus du pays de Canaan et voici ils sont dans la contrée de Goscen.

2. Et il prit une partie de ses frères (il en prit cinq) et il les présenta à Pharaon.

3. Et Pharaon dit aux frères de Joseph : Quelle est votre occupation ? Ils répondirent à Pharaon : Tes serviteurs sont bergers comme l'ont été nos pères.

4. Ils dirent aussi à Pharaon : Nous sommes venus habiter comme étrangers dans ce pays, car il n'y a point de pâture pour les troupeaux qui appartiennent à tes serviteurs, et même il y a une grande famine au pays de Canaan. Maintenant donc, nous te prions, que tes serviteurs demeurent dans la contrée de Goscen.

5. Et Pharaon parla à Joseph disant : Ton père et tes frères sont venus vers toi.

6. Le pays d'Égypte est à ta disposition, fait habiter ton père et tes frères dans le meilleur endroit du pays, qu'ils demeurent dans la terre de Goscen. Et si tu connais qu'il y ait parmi eux des gens forts et robustes, tu les établiras sur tous mes troupeaux.

7. Alors Joseph amena Jacob son père et le présenta à Pharaon et Jacob bénit Pharaon.

8. Et Pharaon dit à Jacob : Quel âge as-tu ?

9. Jacob répondit à Pharaon : Les jours de mes pèlerinages sont cent trente ans, les jours des années de ma vie ont été courts et mauvais et n'ont point atteint les jours des années de la vie de mes pères du temps de leurs pèlerinages.

10. Jacob donc bénit Pharaon et sortit de devant lui.

11. Et Joseph assigna une demeure à son père et à ses frères et il leur donna une possession au pays d'Égypte dans le meilleur endroit du pays, dans la contrée de Rahmeses, selon l'ordre qu'en avait donné Pharaon.

12. Et Joseph entretint de pain son père et ses frères et toute la maison de son père, selon le nombre de leurs familles.

13. Or il n'y avait point de pain dans tout le pays, car la famine était très grande. Et le pays d'Égypte et le pays de Canaan ne savaient que faire à cause de la famine.

14. Et Joseph amassa tout l'argent qu'on trouva dans le pays d'Égypte et au pays de Canaan pour le blé qu'on achetait et il porta cet argent à l'hôtel de Pharaon.

15. Et l'argent du pays d'Égypte et du pays de Canaan manqua. Et tous les Égyptiens vinrent à Joseph disant : Donne-nous du pain et pourquoi mourrions-nous devant tes yeux parce que l'argent a manqué ?

16. Joseph répondit : Donnez votre bétail et je vous en donnerai pour votre bétail puisque l'argent a manqué.

17. Alors ils amenèrent à Joseph leur bétail et Joseph leur donna du pain pour des chevaux, pour des troupeaux de brebis, pour des troupeaux de bœufs et pour des ânes. Ainsi il leur fournit du pain pour tous leurs troupeaux cette année-là.

18. Cette année finie, ils revinrent l'année suivante et lui dirent : Nous ne cacherons point à monseigneur que l'argent et les troupeaux de bêtes ont manqué : Tout est entre les mains de monseigneur, il ne reste reste rien à prendre à monseigneur que nos corps et nos terres.

19. Pourquoi mourrions-nous devant tes yeux ? Quand à nous et à nos terres, achète-nous et nous et nos terres pour du pain et nous serons les serviteurs de Pharaon et nos terres seront à lui : Donne-nous aussi de quoi semer afin que nous vivions et ne mourrions point et que la terre ne soit point désolée.

20. Ainsi Joseph acquit à Pharaon toutes les terres d'Égypte, car les Égyptiens vendirent chacun son champ à cause de la famine qui avait augmenté et la terre fut à Pharaon.

21. Et il fit passer le peuple [1] dans les villes, depuis une extrémité des confins d'Égypte jusqu'à l'autre.

22. Il n'y eut que les terres des sacrificateurs que Joseph n'acquit point, car Pharaon avait fait un établissement pour les sacrificateurs et ils mangeaient la portion que Pharaon leur avait donnée. C'est pourquoi ils ne vendirent point leurs terres.

23. Et Joseph dit au peuple : Voici, je vous ai acquis aujourd'hui, vous et vos terres à Pharaon. Voici, je vous donne de la semence afin que vous semiez la terre.

24. Et quand le temps de la récolte viendra, vous en donnerez la cinquième partie à Pharaon et les quatre autres seront à vous pour semer les champs et pour votre nourriture et pour celle de ceux qui sont dans vos maisons et de vos petits enfants.

25. Et ils dirent : Tu nous as sauvés la vie : Que nous trouvions seulement grâce envers toi, monseigneur et nous serons esclaves de Pharaon.

26. Et Joseph fit une loi qui dure jusqu'à ce jour sur les terres d'Égypte de payer à Pharaon la cinquième partie, il n'y eut que les terres des sacrificateurs qui ne furent point à Pharaon.

27. Israël donc habita au pays d'Égypte en la contrée de Gosçen et ils en jouirent et s'accrurent et ils multiplièrent beaucoup.

28. Et Jacob vécut au pays d'Égypte dix-sept ans. Et les années de la vie de Jacob furent de cent quarante-sept ans.

29. Or le temps de la mort d'Israël approchant, il appela Joseph son fils et il lui dit : Je te prie, si j'ai trouvé grâce envers toi, mets présentement ta main sous ma cuisse et jure-moi que tu me feras une faveur et que tu me tiendras parole. Je te prie, ne m'enterre point en Égypte.

30. Mais que je dorme avec les pères. Tu me transporteras donc d'Égypte et tu m'enterreras dans leur sépulcre. Et il répondit : Je ferai selon ta parole.

31. Et il dit : Jure-le-moi. Et il lui jura et Israël se prosterna sur le chevet du lit.

Réflexions

Il faut considérer dans ce chapitre :

1. La manière favorable dont Pharaon reçut Jacob et sa famille, en quoi l'on voit des marques de la bénédiction qui accompagnait Jacob et comment Dieu fléchit le cœur des rois en faveur de ceux qu'il aime.

2. L'ordre avec lequel Joseph distribua du blé aux Égyptiens pendant la famine marque sa prudence et il fit aussi paraître sa bonté et son équité en leur laissant la récolte de leurs terres après avoir réservé la cinquième partie pour le roi.

Cependant, cet exemple n'autorise point ceux qui gouvernent à fouler les peuples, ni à rien faire surtout dans des temps de disette qui soit contraire à la justice et à l'équité.

1. Le désir qu'eut Jacob d'être enseveli au pays de Canaan est une belle preuve de la foi qu'il avait en Dieu et de l'assurance dans laquelle il mourrait que Dieu donnerait ce pays-là à sa postérité.

C'est de la sorte que les fidèles vivent et meurent dans une espérance ferme que Dieu ne manquera pas d'accomplir, même après leur mort les promesses qu'il leur a faites.

(1) v21 : Ou : Il acquit, il assujettit le peuple. Voyez le verset 23.

Chapitre XLVIII

Jacob étant malade à mort bénit Éphraïm et Manassé, les deux fils de Joseph, en préférant Éphraïm qui était le cadet à Manassé qui était l'aîné, versets 1-20.

Il prédit aussi que Dieu retirerait les enfants d'Israël d'Égypte et qu'il les ferait retourner au pays de Canaan, versets 21-22.

OR il arriva après ces choses qu'on vint dire à Joseph : Voici ton père est malade. Alors, il prit ses deux fils avec soi, Manassé et Éphraïm.

2. Et on le fit savoir à Jacob et on lui dit : Voici, Joseph ton fils qui vient vers toi. Alors, Israël reprenant des forces s'assit sur le lit.

3. Et Jacob dit à Joseph : Le Dieu fort, tout puissant [a] s'est apparu à moi à Luz au pays de Canaan et m'a béni.

4. Et il m'a dit : Voici, je te ferai croître et multiplier et je te ferai devenir une assemblée de peuples et je donnerai ce pays à ta postérité après toi en possession perpétuelle.

5. Or maintenant les deux enfants [b] qui te sont nés en pays d'Égypte avant que je vinsse vers toi sont à moi : Éphraïm et Manassé seront miens comme Ruben et Siméon.

6. Mais les enfants que tu auras après eux seront à toi et ils porteront le nom de leurs frères dans leurs héritages.

7. [c] Or quand je revenais de Paddam, je perdis Rachel qui mourut au pays de Canaan en chemin, n'y ayant plus que quelque petit espace de pays pour venir à Éphrat et je l'enterrai là sur le chemin d'Éphrat qui est Bethléem.

8. Et Israël vit les deux fils de Joseph et dit : Qui sont ceux-ci ?

9. Et Joseph répondit à son père : Ce sont mes fils que Dieu m'a donnés ici. Alors, il dit : Amène-les moi, je te prie, afin que je les bénisse.

10. Or les yeux d'Israël étaient si appesantis à cause de sa vieillesse qu'il ne pouvait voir. Et il les fit approcher de lui et il les baisa et les embrassa.

11. Et Israël dit à Joseph : Je ne croyais point voir ton visage et voici Dieu m'a fait voir et toi et ta famille aussi.

12. Et Joseph les retira d'entre les genoux de son père et il se prosterna le visage en terre.

13. Joseph donc les prit tous deux, Éphraïm à sa droite, à la gauche d'Israël et Manassé à sa gauche, à la droite d'Israël et il les fit approcher de lui.

14. Et Israël avança sa main droite et la mit sur la tête d'Éphraïm qui était le cadet et il mit sa main gauche sur la tête de Manassé. Il posa ainsi ses mains de propos délibéré, bien que Manassé fût l'aîné.

15. [d] Et il bénit Joseph disant : Que le Dieu devant la face duquel mes pères Abraham et Isaac ont marché, le Dieu qui me nourrit depuis que je suis au monde jusqu'à ce jour ;

16. [e] Que l'ange qui m'a délivré de tout mal bénisse ces enfants et qu'ils portent mon nom et le nom de mes pères Abraham et Isaac et qu'ils multiplient très abondamment sur la terre.

17. Alors, Joseph voyant que son père mettait sa main droite sur la tête d'Éphraïm en eut du déplaisir et soutenant la main de son père il tâcha de la lever de dessus la tête d'Éphraïm pour la mettre sur la tête de Manassé.

18. Et Joseph dit à son père : Ce n'est pas ainsi mon père, car celui-ci est l'aîné, mets ta main droite sur sa tête.

19. Mais son père refusa de la faire disant : Je le sais bien mon fils, je le sais bien. Celui-ci deviendra aussi un peuple et même il sera grand, mais toutefois son frère qui est le cadet sera une multitude de nations.

20. Et en ce jour-là, il les bénit et dit : Israël bénira en toi disant : Dieu te fasse comme à Éphraïm et Manassé ! Ainsi il mit Éphraïm devant Manassé.

21. Et Israël dit à Joseph : Voici, je m'en vais mourir, mais Dieu sera avec vous et vous fera retourner au pays de vos pères.

22. [f] Et je te donne de plus qu'à tes frères cette part de mon bien que j'ai gagnée avec mon épée et mon arc sur les Amorrhéens.

Réflexions

Les derniers discours que Jacob tint à Joseph avant que de mourir sont très édifiants.

On y découvre une foi et une piété ardente, une vive reconnaissance pour toutes les grâces qu'il avait reçues de Dieu aussi bien qu'une grande tendresse pour Joseph.

Le désir qu'eut Jacob de bénir les enfants de Joseph et l'excellente prière par laquelle il les recommanda à Dieu montre qu'il regardait la bénédiction céleste comme la source de tout le bonheur de ses enfants, ce qui est un bel exemple pour les mourants et particulièrement pour les pères de famille qui sont près de leur fin.

La préférence que Jacob donna par une inspiration divine à Éphraïm qui était le cadet sur Manassé qui était l'aîné fait voir que Dieu accorde ses faveurs à qui il plaît et qu'il le fait cependant toujours avec sagesse, avec justice et avec bonté. Au reste cette bénédiction de Jacob eut son accomplissement, la tribu d'Éphraïm ayant été puissante dans la suite et ayant même donné le nom aux dix tribus d'Israël.

(a) v3 : Sus 28.13
(b) v5 : Sus 41.50 et 46.20
(c) v7 : Sus 35.19
(d) v15 : Hébreux 11.21
(e) v16 : Ci-dessus 31.42 et 32.1
(f) v22 : Josué 13.7, 16.1, 17.1 et 24.8

Chapitre XLIX

Ce sont ici les derniers discours de Jacob dans lesquels il prédit ce qui arriverait à ses douze fils et à leur postérité.

Il réitère ensuite les ordres qu'il avait donnés à Joseph de l'ensevelir au pays de Canaan et il meurt.

ET Jacob appela ses fils et dit : Assemblez-vous et je vous déclarerai ce qui vous doit arriver aux derniers jours.

2. Assemblez-vous et écoutez, fils de Jacob, écoutez, dis-je, Israël votre père.

3. Ruben, tu es mon premier-né, ma force et le commencement de ma vigueur, grand [a] en dignité et grand en force.

4.[b] Tu t'es débordé comme l'eau. Tu n'auras point la prééminence, car tu es monté sur la couche de ton père et tu as souillé mon lit en y montant.

5. Simon et Lévi sont frères, instruments de violence dans leurs [1] demeures,

6. Que mon âme n'entre point dans leur conseil secret, que ma gloire ne soit point jointe à leur assemblée. [c] Car ils ont tué les gens en leur colère et ils ont enlevé des bœufs pour leur plaisir [2],

7. Que leur colère soit maudite, car elle a été violente et leur fureur, car elle a été rude : [d] Je les diviserai en Jacob et les disperserai en Israël.

8. Juda, quand à toi, [e] tes frères te loueront, ta main sera sur le cou de tes ennemis, les fils de ton père se prosterneront devant toi.

9. [f] Juda est un jeune lion : Mon fils, tu es revenu de déchirer ta proie, il s'est courbé et s'est couché comme un lion qui est en sa force et comme un vieux lion. Qui le réveillera ?

10. [g] Le sceptre ne sera point ôté de Juda, ni le législateur d'entre ses pieds [3], jusqu'à ce que le Scilo [4] vienne et c'est à lui qu'appartient l'assemblée des peuples.

11. Il attache à la vigne son ânon et le petit de son ânesse à un fort bon cep : Il lavera son vêtement dans le vin et son manteau dans le sang des raisins.

12. Il a les yeux vermeils de vin et les dents blanches de lait [5].

13. [h] Zabulon se logera au port des mers et il sera au port des navires et ses côtés s'étendront vers Sidon.

14. Issacar est un âne gros et fort qui se tient couché entre les barres des étables [6].

15. Il a vu que le repos était bon et que le pays était délicieux et il baissera son épaule pour porter et il s'assujettira à payer des tributs.

16. Dan jugera son peuple aussi bien que les autres tribus d'Israël.

17. Dan sera un serpent sur le chemin et un céraste dans le sentier, mordant les pâturons du cheval afin que celui qui le monte tombe à la renverse.

18. Ô Éternel ! J'ai attendu ton salut.

19. Quant à Gad, des troupes viendront le ravager, mais aussi il ravagera à la fin.

20. Le pain qui viendra d'Ascer sera excellent et même il fournira les délices royales.

21. Nephthali est une biche lâchée, il fait de beaux discours [7].

22. [i] Joseph est un rameau fertile, un rameau fertile près d'une fontaine. Ses branches ont couvert la muraille.

23. On lui a donné beaucoup d'amertume, on a tiré contre lui et les archers ont été ses ennemis.

24. Mais son arc est demeuré en sa force et ses bras et ses mains ont été renforcés par la main du puissant de Jacob et la pierre d'Israël.

25. Cela est procédé du Dieu fort de ton père qui t'aidera et du tout-puissant qui te comblera des bénédictions des cieux en haut, des bénédictions de l'abîme en bas, des bénédictions du lait des mamelles et de la matrice.

26. Les bénédictions de ton père ont surpassé les bénédictions de ceux qui m'ont engendré quand on remonterait [8] jusqu'au bout des collines éternelles : elles seront sur la tête de Joseph et sur le sommet de la tête de celui qui est Nazarien comme ses frères [9].

27. Benjamin est un loup qui déchirera : Au matin il dévorera la proie et sur le soir il partagera le butin.

28. Ce sont là les douze tributs d'Israël et c'est ce que leur dit leur père en les bénissant et il bénit chacun d'eux de la bénédiction qui lui était propre.

29. Il leur fit aussi ce commandement et leur dit : Je m'en vais être recueilli vers mon peuple, enterrez-moi avec mes pères dans la caverne qui est au champ d'Héphron Héthien.

30. [j] Dans la caverne qui est au champ de Macpéla qui est vis-à-vis de Mamré au pays de Canaan, laquelle Abraham acquit d'Héphron Héthien avec le champ pour le posséder comme le lieu de son sépulcre.

31. C'est là qu'on a enterré Abraham avec Sara sa femme, c'est là qu'on a enterré Isaac et Rebecca sa femme et c'est là que j'ai enterré Léa.

32. On a acquis des Héthiens le champ et la caverne qui y est.

33. Et quand Jacob eut achevé de donner les ordres à ses fils, il retira ses pieds au lit et expira, ainsi il fut recueilli vers ses peuples.

Réflexions

Il y a quatre choses à remarquer dans les dernières paroles de Jacob.

1. On voit premièrement dans les vœux qu'il fait pour ses fils et dans les bénédictions qu'il leur donne sa tendresse pour eux, cependant on remarque que comme un père sage il reproche à quelques-uns d'entre eux les méchantes actions dont ils s'étaient rendus coupables.

2. Ce patriarche fait paraître ici sa grande piété envers Dieu et la ferme espérance qu'il avait en lui, même aux approches de la mort.

3. Il prédit ce qui devait arriver dans la suite aux douze tribus, mais la plus considérable de ces prédictions est celle qui regarde la tribu de Juda et qui marque

Que le sceptre ne se retirerait point de Juda jusqu'à ce que le Scilo vînt.

C'est là un oracle qui se rapporte au Messie et qui désigne le temps de sa venue.

4. Enfin les ordres que Jacob donna encore une fois à ses fils de l'enterrer au pays de Canaan montrent qu'il mourrait dans une ferme persuasion que sa postérité habiterait ce pays-là et le posséderait et que les promesses que Dieu lui avait faites s'accompliraient infailliblement.

(a) v3 : Sus 35.22
(b) v4 : I Chroniques 5.1
(c) v6 : Sus 34.25
(d) v7 : Josué 19.1 et 21.5-7, le reste est illisible
(e) v8 : Ci-dessus 29.35
(f) v9 : I Chroniques 5.2
(g) v10 : Matthieu 2.6 ; Jean 1.45
(h) v13 : Josué 19.10 et 16
(i) v22 : I Chroniques 5.1
(j) v30 : Ci-dessus 23.16

(1) v5 : Ou : dans leurs traités, dans leurs conventions.
(2) v6 : Ou : ils ont renversé les murailles par leur volonté, dans leur passion.
(3) v10 : De sa postérité, comme Deutéronome XXVIII.57
(4) v10 : Celui qui doit être envoyé.
(5) v12 : Il a les yeux plus vermeils que le vin et les dents plus blanches que le lait.
(6) v14 : Entre deux bâts, entre deux fardeaux.
(7) v21 : Nephtali est un tronc qui pousse et qui donne des rameaux.
(8) v26 : Ou : elles s'étendent jusqu'à la fin des collines éternelles.
(9) v26 : Ou : du prince, du chef de ses frères.

Chapitre L

Moïse récite trois choses.

1. Comment Joseph alla ensevelir son père au pays de Canaan, versets 1-14.

2. La prière que ses frères lui firent de leur pardonner ce qu'ils avaient fait autrefois et ce que Joseph répondit à cette prière, versets 15-21.

3. La mort de Joseph, versets 22-26.

ALORS Joseph se jeta sur la face de son père et pleura sur lui et le baisa.

2. Et Joseph commanda aux médecins qu'il avait à son service d'embaumer son père et les médecins embaumèrent Israël.

3. Et on employa quarante jours à l'embaumer, car c'était la coutume d'embaumer les corps pendant quarante jours. Et les Égyptiens en firent le deuil soixante et dix jours.

4. Or le temps du deuil étant passé, Joseph parla à ceux qui étaient de la maison de Pharaon disant : Je vous prie, si j'ai trouvé grâce envers vous, faites savoir ceci à Pharaon,

5. [a] Que mon père m'a fait jurer et m'a dit : Voici, je m'en vais mourir, tu m'enseveliras dans le sépulcre que je me suis acquis au pays de Canaan : Maintenant donc, je te prie, que je monte et que j'y enterre mon père et je reviendrai.

6. Et Pharaon répondit : Monte et enseveli ton père, comme il t'y a engagé par serment.

7. Alors Joseph monta pour enterrer son père et les serviteurs de Pharaon, les anciens de la maison de Pharaon et tous les anciens du pays d'Égypte montèrent avec lui.

8. Et toute la maison de Joseph et ses frères et la maison de son père y montèrent aussi, laissant seulement leurs petits enfants et leurs troupeaux et leurs bœufs dans la terre de Gosçen.

9. Il eut aussi des chariots et des gens de cheval, tellement qu'il y eut un fort gros camp.

10. Et lorsqu'ils furent venus à l'aire d'Atad qui est au-delà du Jourdain, ils firent de fortes grandes et extraordinaires lamentations et Joseph pleura son père pendant sept jours.

11. Et les Cananéens habitants du pays voyant ce deuil dans l'aire d'Achad dirent : Voilà un grand deuil parmi les Égyptiens, c'est pourquoi l'aire fut nommée Abel-Mitsraim [1], elle est au-delà du Jourdain.

12. Les fils donc de Jacob accomplirent ainsi ce qu'il leur avait commandé,

13. [b] Car ses fils le transportèrent au pays de Canaan et l'ensevelirent dans la caverne du champ de Macpéla vis-à-vis de Mamré, [c] laquelle Abraham avait acquise d'Héphron Héthien avec le champ pour le posséder comme le lieu de son sépulcre.

14. Et après que Joseph eut enseveli son père, il retourna en Égypte avec ses frères et tous ceux qui étaient montés avec lui pour enterrer son père.

15. Mais les frères de Joseph voyant que leur père était mort dirent entre eux : Peut-être que Joseph aura de la haine contre nous et ne manquera point de nous rendre tout le mal que nous lui avons fait.

16. C'est pourquoi ils envoyèrent dire à Joseph : ton père avant que de mourir nous a fait ce commandement.

17. Vous parlerez ainsi à Joseph : Je te prie, pardonne maintenant à tes frères leur crime et leur péché, car ils t'ont fait du mal. Or maintenant, je te supplie, pardonne cette iniquité aux serviteurs du Dieu de ton père. Mais Joseph pleura quand on lui fit ce discours.

18. Et ses frères étant venus vers lui se jetèrent à ses pieds et lui dirent : Voici, nous sommes tes serviteurs.

19. Et Joseph leur dit : [d] Ne craignez point, car suis-je en la place de Dieu ?

20. Vous aviez dessein de me faire du mal, mais Dieu a pensé en bien pour me faire ce que vous voyez maintenant et conserver par mon moyen la vie à un grand peuple.

21. Ne craignez donc point maintenant : Je vous entretiendrai, vous et vos familles, et il les consola et il parla selon leur cœur.

22. Joseph donc demeura dans l'Égypte, lui et la maison de son père et il vécut cent et dix ans.

23. Et Joseph vit les enfants d'Éphraïm jusqu'à la troisième génération. [e] Malkir aussi, fils de Manassé eut des enfants qui furent élevés sur les genoux de Joseph.

24. Joseph dit ensuite à ses frères : [f] Je m'en vais mourir et Dieu ne manquera point de vous visiter et il vous fera remonter de ce pays au pays qu'il a juré de donner à Abraham, à Isaac et à Jacob.

25. Et Joseph fit jurer les enfants d'Israël et leur dit : Certainement Dieu vous visitera et alors vous [g] transporterez mes os d'ici.

26. Puis Joseph mourut âgé de cent et dix ans et on l'embauma et on le mit dans un cercueil en Égypte.

Réflexions

1. Le soin qu'eut Joseph d'ensevelir Jacob au pays de Canaan est une marque de son obéissance aux volontés de son père aussi bien que de sa piété et de la persuasion qu'il avait que les enfants d'Israël retourneraient dans ce pays-là.

2. La prière que ses frères lui firent de leur pardonner nous fait voir que les personnes coupables sont toujours en crainte, même longtemps après leur péché et la manière pleine de bonté et de piété dont Joseph répondit à cette prière nous met devant les yeux un rare et touchant exemple de piété, de clémence et de douceur qui doit faire bien de l'impression sur nous.

3. Ce que Moïse rapporte dans ce chapitre nous apprend que Dieu fit parvenir Joseph à une vieillesse heureuse et avancée, qu'il lui fit voir la prospérité de sa famille et que pour quelques années d'affliction qu'il avait eues en sa jeunesse, il lui accorda une longue et constante prospérité.

Voilà comment le Seigneur après avoir exercé ses enfants par diverses épreuves leur accorde de la tranquillité et du repos et enfin la grâce d'une mort heureuse en attendant qu'il récompense leur foi et leur piété dans la vie à venir.

4. Enfin il faut rappeler ici la réflexion que Paul fait sur la mort de Joseph lorsqu'il dit dans l'épitre aux Hébreux

Que ce fut par la foi que Joseph mourant ordonna que ses os fussent transportés au pays de Canaan, Hébreux 11.22.

Cela marquait qu'il mourait dans la ferme persuasion que les enfants d'Israël sortiraient d'Égypte et qu'ils posséderaient ce pays que Dieu avait promis à leurs pères.

C'est ainsi que les promesses de Dieu soutiennent les fidèles et dans la vie et dans la mort.

(a) v5 : Ci-dessus 47.29
(b) v13 : Actes 7.16
(c) v13 : Ci-dessus 23.16
(d) v19 : Ci-dessus 45.5
(e) v23 : Nombres 32.39
(f) v24 : Hébreux 11.22
(g) v25 : Exode 13.19 ; Josué 24.32

(1) v11 : C'est-à-dire : le deuil d'Égypte ou des Égyptiens.

L'Exode, deuxième livre de Moïse

Argument

Ce livre est appelé Exode, ce qui signifie « Sortie », parce qu'il commence par l'histoire de la sortie du peuple d'Israël hors d'Égypte. On y lit ce qui arriva à ce peuple depuis la mort de Joseph jusqu'à ce que le tabernacle fût dressé dans le désert, ce qui comprend l'espace d'environ 140 ans.

Chapitre I

Le roi d'Égypte entreprend de détruire les enfants d'Israël en commandant aux sages-femmes de tuer tous les mâles des Hébreux dès leur naissance et en ordonnant qu'on les noyât dans le fleuve.

OR ce sont ici les noms des enfants d'Israël [a] qui entrèrent en Égypte avec Jacob. Ils y entrèrent chacun avec sa famille.

2. Ruben, Siméon, Lévi et Juda,

3. Issacar, Zabulon et Benjamin,

4. Dan et Nephtali, Gad et Ascer.

5. Toutes les personnes [b] qui étaient nées de Jacob étaient soixante et dix avec Joseph qui était en Égypte.

6. [c] Or Joseph mourut et tous ses frères et toute cette génération-là.

7. [d] Et les enfants d'Israël multiplièrent extraordinairement et s'accrurent et ils devinrent très puissants, tellement que le pays en fut rempli.

8. Depuis il s'éleva un nouveau roi qui n'avait point connu Joseph.

9. Et il dit à son peuple : Voici le peuple des enfants d'Israël est plus grand et plus puissant que nous.

10. Venez, agissons prudemment avec lui, de peur qu'il ne se multiplie, que s'il arrivait une guerre, ils ne se joignent aussi à nos ennemis, qu'il ne combatte contre nous et qu'il ne se retire de ce pays.

11. Ils établirent donc sur le peuple des commissaires d'impôts pour l'accabler de charges : Et le peuple bâtit des villes de munitions à Pharaon, savoir Pithom et Rahamses.

12. Mais plus on l'affligeait, plus il croissait et multipliait et les Égyptiens voyaient avec chagrin les enfants d'Israël.

13. Et les Égyptiens faisaient servir les enfants d'Israël avec rigueur,

14. Tellement qu'ils leur rendirent la vie amère par une rude servitude en les employant à faire du mortier, des briques et toutes sorte d'ouvrage qui se fait aux champs : Tout le service qu'on tirait d'eux était avec rigueur.

15. Le roi d'Égypte parla aussi aux sages-femmes hébraïques dont l'une avait nom Sciphra et l'autre avait nom Puha.

16. Et il leur dit : Quand vous recevrez les enfants des femmes des Hébreux et que vous les verrez sur leur siège, si c'est un fils, mettez-le à mort, mais si c'est une fille, qu'elle vive.

17. Mais les sages-femmes craignirent Dieu et ne firent pas ce que le roi d'Égypte leur avait dit, car elles laissèrent vivre les fils.

18. Alors le roi d'Égypte appela les sages-femmes et leur dit : Pourquoi avez-vous fait cela, d'avoir laissé vivre les fils ?

19. Et les sages-femmes répondirent à Pharaon : Parce que les femmes des Hébreux ne sont point comme celles d'Égypte, car elles sont vigoureuses, elles ont accouché avant que la sage-femme vienne vers elles.

20. Et Dieu fit du bien aux sages-femmes et le peuple multiplia et il devint très puissant.

21. Et parce que les sages-femmes craignirent Dieu, il leur édifia des maisons [1].

22. Alors le Pharaon fit ce commandement à tout son peuple et dit : Jetez dans le fleuve tous les fils qui naîtront, mais laissez vivre toutes les filles.

Réflexions

1. La multiplication des enfants d'Israël dans l'Égypte et les moyens barbares que Pharaon employa pour les détruire nous font voir l'accomplissement de ce que Dieu avait dit aux patriarches, que leur postérité se multiplierait extrêmement en Égypte, mais qu'elle y serait affligée et qu'ensuite Dieu l'en retirerait.

2. Il faut reconnaître ici la sagesse et la bonté de Dieu qui avait béni les enfants d'Israël en Égypte et, ne voulant pas qu'ils y demeurassent toujours, permit cette persécution, afin qu'ils quittassent sans peine ce pays-là. Dieu permet que ses enfants soient affligés et persécutés en ce monde, il en use ainsi pour les éprouver et afin qu'ils ne se fassent pas de la peine d'en sortir.

3. Le refus que firent les sages-femmes d'exécuter les ordres cruels de Pharaon et la récompense que Dieu leur donna montrent qu'il ne faut pas obéir aux ordres des princes lorsque ces ordres sont contraires à la justice et à la conscience et que Dieu ne manque jamais de récompenser la piété et le zèle de ceux qui lui obéissent plutôt qu'aux hommes.

(a) v1 : Genèse 46.8
(b) v5 : Genèse 46.27
(c) v6 : Genèse 50.26
(d) v7 : Actes 7.17

(1) v21 : Il établit leurs maisons ou leurs familles.

Chapitre II

On voit ici :

1. La naissance de Moïse et la manière dont il fut garanti de la mort, versets 1-10.

2. L'attachement qu'il fit paraître pour ceux de sa nation en tuant un Égyptien, versets 11-14.

3. Sa retraite au pays de Madian, versets 15-22.

4. La mort du roi d'Égypte et l'état déplorable où le peuple d'Israël était alors, versets 23-25.

OR un homme de la maison de Lévi s'en alla et épousa une fille de Lévi.

2. [a] Laquelle conçut et enfanta un fils et voyant qu'il était beau, elle le cacha pendant trois mois.

3. Mais ne le pouvant tenir caché plus longtemps, elle prit un coffret fait de joncs et l'enduisit de bitume et de poix, ensuite elle y mit l'enfant et le posa parmi des roseaux sur le bord du fleuve.

4. Et sa sœur se tenait loin pour savoir ce qui en arriverait.

5. [b] Or la fille de Pharaon descendit au fleuve pour se laver et ses filles se promenaient sur le bord du fleuve et ayant vu le coffret au milieu des roseaux, elle envoya une de ses filles pour le prendre.

6. Et l'ayant ouvert elle vit l'enfant. Et voici, l'enfant pleurait. Elle en fut touchée de compassion et elle dit : C'est un des enfants des Hébreux.

7. Alors la sœur de l'enfant dit à la fille de Pharaon : Irai-le appeler une nourrice d'entre les femmes des Hébreux et elle t'allaitera cet enfant ?

8. Et la fille de Pharaon lui répondit : Va. Et la jeune fille s'en alla et appela la mère de l'enfant.

9. Et la fille de Pharaon lui dit : Emporte cet enfant et me l'allaite et je te donnerai ton salaire et la femme prit l'enfant et l'allaita.

10. Et quand l'enfant fut devenu grand, elle l'amena à la fille de Pharaon qui l'adopta pour son fils et elle le nomma Moïse, parce (dit-elle) que je l'ai tiré des eaux.

11. [c] Et il arriva dans le temps que Moïse fut devenu grand qu'il sortît vers ses frères et qu'il vit leurs travaux. Il vit aussi un Égyptien qui frappait un Hébreu d'entre ses frères.

12. Et ayant regardé çà et là et voyant qu'il n'y avait personne, il tua l'Égyptien et le cacha dans le sable.

13. Et il sortit le second jour et voici deux hommes Hébreux se querellaient et il dit à celui qui avait le tort : Pourquoi frappes-tu ton prochain ?

14. Mais il lui répondit : Qui t'a établi prince et juge sur nous ? Est-ce que tu veux me tuer comme tu as tué l'Égyptien ? Et Moïse craignit et il dit : Certainement le fait est connu.

15. Or Pharaon ayant appris ce fait-là chercha de faire mourir Moïse [d]. Mais Moïse s'enfuit de devant Pharaon et s'arrêta au pays de Madian et s'assit auprès d'un puits.

16. Or le sacrificateur de Madian avait sept filles qui vinrent puiser de l'eau et elles remplirent les auges pour abreuver le troupeau de leur père.

17. Mais des bergers survinrent et les chassèrent. Alors Moïse se leva et les garantit et abreuva leur troupeau.

18. Et quand elles furent retournées chez Réhüel leur père il leur dit : Comment êtes-vous revenues si tôt aujourd'hui ?

19. Elles répondirent : Un homme Égyptien nous a délivrées de la main des bergers et même nous a puisé abondamment de l'eau et a abreuvé le troupeau.

20. Alors il dit à ses filles : Et où est-il ? Pourquoi avez-vous ainsi laissé cet homme ? Appelez-le et qu'il mange du pain.

21. Et Moïse consentit à demeurer avec cet homme-là qui donna Séphora sa fille à Moïse.

22. [e] Et elle enfanta un fils et il le nomma Guersçon [1], car il dit : J'ai séjourné dans un pays étranger.

23. Or il arriva, longtemps après, que le roi d'Égypte mourut et les enfants d'Israël qui gémissaient à cause de la servitude où ils étaient crièrent et le cri que la servitude leur faisait pousser monta jusqu'à Dieu.

24. Dieu donc entendit leurs gémissements et Dieu se souvint de l'alliance qu'il avait faite avec Abraham, Isaac et Jacob.

25. Ainsi Dieu regarda les enfants d'Israël et connut leur état.

Réflexions

On voit dans ce chapitre comment Moïse, par une providence de Dieu toute particulière, fut conservé en vie et élevé à la cour de Pharaon par la princesse d'Égypte.

On doit admirer dans cet événement les merveilles de la providence qui garantit ainsi Moïse de la mort et qui voulut que l'exposition de cet enfant servît à son élévation et que celui qui devait un jour délivrer le peuple d'Israël de la tyrannie des Égyptiens fût élevé par la fille du prince même qui avait entrepris de détruire les Israélites.

Ce que Moïse fit en tuant un Égyptien est une action extraordinaire qui ne doit point être tirée à conséquence, puisque Moïse était un homme envoyé de Dieu et appelé à retirer les Israélites d'Égypte. Il se peut aussi que Moïse ne pût garantir la vie de celui qui était attaqué ou même la sienne propre qu'en tuant l'Égyptien.

L'apôtre Paul remarque sur cette histoire :

Que par la foi, Moïse étant déjà grand refusa d'être appelé le fils de la fille de Pharaon et qu'il choisit plutôt d'être affligé avec le peuple de Dieu que de jouir pour un peu de temps des délices du péché.

Enfin, la longue durée et le redoublement de la servitude des Israélites nous montrent que Dieu laisse quelquefois longtemps ceux qu'il aime dans la souffrance avant que de les délivrer, mais que ni la longueur, ni la rigueur des maux qu'ils endurent ne doivent jamais leur faire perdre courage.

(a) v2 : Ci-dessus : 6.20 ; Nombres 26.59 ; I Chroniques 23.13 ; Actes 7.20 ; Hébreux 11.23
(b) v5 : Actes 7.21 : ; Hébreux 11.23
(c) v11 :Hébreux 11.24
(d) v15 : Actes 7.29

(e) v22 : Ci-dessous 18.2-3

(1) v22 : C'est-à-dire : étranger

Chapitre III

Dieu apparaît à Moïse dans un buisson-ardent qui brûlait sans se consumer et lui dit qu'il l'avait choisi pour retirer son peuple d'Égypte, versets 1-10,

Et comme Moïse ne pouvait croire que Dieu voulut se servir de lui pour cela, Dieu l'assure de sa protection et du soin qu'il avait de ce peuple. Il lui ordonne d'aller parler aux Israélites et à Pharaon et il lui prédit quel serait le succès de sa commission, versets 11-22.

OR Moïse paissait le troupeau de Jéthro son beau-père, sacrificateur de Madian et menant le troupeau derrière le désert, il vint en la montagne de Dieu jusqu'à Horeb.

2. [a] Et l'ange de l'Éternel lui apparut dans une flamme de feu, du milieu d'un buisson et il regarda et voici le buisson était tout en feu, mais le buisson ne se consumait point.

3. Alors Moïse dit : Je me détournerai maintenant et je verrai cette grande vision et pourquoi le buisson ne se consume point.

4. Et l'Éternel vit que Moïse s'était détourné pour regarder et Dieu l'appela du milieu du buisson disant : Moïse, Moïse. Et il répondit : Me voici.

5. Et Dieu dit : N'approche point d'ici, déchausse les souliers de tes pieds, car le lieu où tu es arrêté est une terre sainte.

6. [b] Il dit aussi : Je suis le Dieu de ton père, le Dieu d'Abraham, le Dieu d'Isaac et le Dieu de Jacob. Et Moïse cacha son visage parce qu'il craignait de regarder vers Dieu.

7. Et l'Éternel dit : [c] J'ai très bien vu l'affliction de mon peuple qui est en Égypte et j'ai entendu le cri qu'ils ont jeté à cause de leurs exacteurs et j'ai connu leurs douleurs.

8. Aussi suis-je descendu pour le délivrer de la main des Égyptiens et pour le faire remonter de ce pays-là en un pays bon et spacieux, en un pays où coulent le lait et le miel, au lieu où sont les Cananéens, les Héthiens, les Amorrhéens, les Phéréziens, les Héviens et les Jébusiens.

9. Et maintenant voici, le cri des enfants d'Israël est venu jusqu'à moi et j'ai vu aussi la manière dont les Égyptiens les oppriment.

10. Maintenant donc, viens et je t'enverrai vers Pharaon et tu retireras mon peuple, savoir le peuple d'Israël hors d'Égypte.

11. Alors Moïse répondit à Dieu : Qui suis-je, moi, pour que j'aille vers Pharaon et que je retire les enfants d'Israël hors d'Égypte ?

12. Et Dieu dit : Va, car je serai avec toi et tu auras ce signe que c'est moi qui t'ai envoyé. Quand tu auras retiré mon peuple hors d'Égypte, vous servirez Dieu près de cette montagne.

13. Et Moïse dit à Dieu : Voici, quand je serai venu vers les enfants d'Israël et que je leur aurai dit : Le Dieu de vos pères m'a envoyé vers vous, alors s'ils me disent : Quel est son nom ? Que leur dirai-je ?

14. Alors Dieu dit à Moïse : JE SUIS CELUI QUI SUIS. Il dit aussi : Tu diras aussi aux enfants d'Israël, celui qui s'appelle JE SUIS, m'a envoyé vers vous.

15. Dieu dit encore à Moïse : Tu diras ainsi aux enfants d'Israël : L'Éternel, le Dieu de vos pères, le Dieu d'Abraham, le Dieu d'Isaac et le Dieu de Jacob m'a envoyé vers vous, c'est ici mon nom éternellement et c'est ici mon mémorial dans tous les âges.

16. Va et assemble les anciens d'Israël et leur dit : L'Éternel, le Dieu de vos pères m'est apparu, le Dieu d'Abraham, d'Isaac et de Jacob, et m'a dit : Certainement je vous ai visité et j'ai vu ce qu'on vous fait en Égypte.

17. Et j'ai dit : Je vous ferai remonter de l'Égypte où vous êtes affligés, au pays des Cananéens, des Héthiens, des Amorrhéens, des Phéréziens, des Héviens et des Jébusiens, dans ce pays où coulent le lait et le miel.

18. Et ils obéiront à ta parole et tu iras toi et les anciens d'Israël vers le roi d'Égypte et vous lui direz : L'Éternel le Dieu des Hébreux est venu au devant de nous, maintenant donc, nous te prions que nous allions le chemin de trois jours au désert et que nous sacrifions à l'Éternel notre Dieu.

19. Or je sais que le roi d'Égypte ne vous permettra point de vous en aller, sinon par main-forte :

20. Mais j'étendrai ma main et je frapperai l'Égypte par toutes les merveilles que je ferai au milieu d'elle et après cela il vous laissera aller.

21. Et je ferai que ce peuple trouvera grâce envers les Égyptiens et il arrivera que quand vous partirez, vous ne vous en irez point à vide.

22. [d] Mais chaque femme demandera à sa voisine et à l'hôtesse de sa maison des vaisseaux d'argent et des vaisseaux d'or et des vêtements que vous mettrez sur vos fils et sur vos filles, ainsi vous dépouillerez les Égyptiens.

Réflexions

Voici les considérations qu'il faut faire sur ce chapitre.

La première regarde la manière dont Dieu appela Moïse et lui fit connaître qu'il l'avait choisi pour être le libérateur du peuple d'Israël. La vision que Moïse eut de ce buisson qui brûlait sans se consumer était une merveille dont Dieu voulut se servir pour attirer son attention et pour le persuader que Dieu était là présent. On voit ensuite que Dieu parla à Moïse et qu'il lui dit que le temps était venu auquel il voulait délivrer son peuple de la tyrannie de Pharaon et accomplir les promesses qu'il avait faites autrefois à Abraham, Isaac et Jacob. Cela devait servir à confirmer Moïse dans sa vocation et à persuader les Israélites eux-mêmes que Moïse leur était envoyé de la part de Dieu et que le temps de leur délivrance était venu.

Par là nous voyons que Dieu est toujours fidèle dans son alliance et dans ses promesses et qu'il est impossible qu'il abandonne jamais son Église ni ses enfants.

Une autre considération qu'il faut faire regarde la résistance de Moïse qui ne pouvait se résoudre à aller vers Pharaon, ni croire que Dieu délivrerait son peuple par son moyen. On doit regarder cette résistance, non comme une désobéissance, mais comme un effet de l'humilité de Moïse et de la crainte qu'il avait de ne pas réussir et comme une infirmité qui peuvent se rencontre dans ceux qui craignent Dieu.

Cependant, ce que Dieu dit à Moïse et les promesses qu'il lui fit de l'assister fait voir qu'il faut obéir à Dieu en tout ce qu'il ordonne et croire tout ce qu'il nous promet, quelque difficulté que nous voyons dans l'exécution de ses promesses.

(a) v2 : Actes 7.30
(b) v6 : Matthieu 22.32 ; Marc 12.26 ; Luc 20.37 ; Actes 7.31
(c) v7 : Actes 7.34
(d) v22 : Ci-dessous 11.2 et 12.35

Chapitre IV

Dieu confirme Moïse dans sa vocation par deux signes miraculeux et par des promesses réitérées de son secours, versets 1-17.

Ensuite Moïse part pour s'en aller en Égypte et comme il était en chemin, un ange l'oblige à circoncire son fils. Aaron lui vient au devant et ils font connaître aux enfants d'Israël que Dieu voulait les délivrer, versets 18-31.

ET Moïse répondit et dit : Mais voici ils ne me croiront point et ils n'obéiront point à ma parole, car ils diront : L'Éternel ne t'est point apparu.

2. Et l'Éternel lui dit : Qu'est-ce que tu as en ta main ? Il répondit : Une verge [1].

3. Il dit : Jette-la par terre, et il la jeta par terre et elle devint un serpent et Moise s'enfuit de devant ce serpent.

4. Alors l'Éternel dit à Moïse : Étends ta main et saisi sa queue : (Et il étendit sa main et le saisi et elle redevint verge en sa main.)

5. Fais cela devant eux afin qu'ils croient que l'Éternel, le Dieu de leurs pères, le Dieu d'Abraham, le Dieu d'Isaac et le Dieu de Jacob, t'es apparu.

6. Et l'Éternel lui dit encore : Mets maintenant ta main dans ton sein. Et il mit sa main dans son sein, puis il la tira et voici, sa main était blanche de lèpre comme la neige.

7. Dieu dit : Remets ta main dans ton sein, et l'ayant retirée hors de son sein, voici, elle était redevenue comme son autre chair.

8. Que s'il arrive qu'ils ne te croient point et n'obéissent point à la voix du premier signe, ils croiront à la voix du dernier signe.

9. Et s'il arrive qu'ils ne croient point à ces deux signes et qu'ils n'obéissent pas à ta parole, tu prendras de l'eau du fleuve et tu la répandras sur la terre et les eaux que tu auras prises du fleuve deviendront du sang sur la terre.

10. Et Moïse répondit à l'Éternel : Hélas, Seigneur ! Ni d'hier, ni d'avant-hier je ne suis point un homme qui ait la parole aisée, même depuis que tu as parlé à ton serviteur, car j'ai la bouche et la langue pesante.

11. Et l'Éternel lui dit : [a] Qui a fait la bouche de l'homme ? Ou qui a fait le muet ou le sourd ou le voyant ou l'aveugle ? N'est-ce pas moi l'Éternel ?

12. Va donc maintenant et je serai avec ta bouche [b] et je t'enseignerai ce que tu auras à dire.

13. Et Moïse répondit : Hélas Seigneur ! Envoie, je te prie, celui que tu dois envoyer.

14. Et la colère de l'Éternel s'embrasa contre Moïse et il lui dit : Aaron le lévite, n'est-il pas ton frère ? Je sais qu'il parlera très bien. Et même le voici qui sort au-devant de toi et quand il te verra il se réjouira dans son cœur.

15. [c] Tu lui parleras donc et tu mettras ces paroles en sa bouche et je serai avec ta bouche et avec la sienne et je vous enseignerai ce que vous aurez à dire.

16. Et il parlera pour toi au peuple et ainsi il sera ta bouche et tu lui seras à la place de Dieu [2].

17. Tu prendras aussi cette verge en ta main avec laquelle tu feras ces signes.

18. Ainsi donc Moïse s'en alla et retourna vers Jéthro son beau-père et il lui dit : Je te prie, que je m'en aille et que je retourne vers mes frères qui sont en Égypte pour voir s'ils vivent encore. Et Jéthro lui dit : Va en paix.

19. Or l'Éternel dit à Moïse au pays de Madian : Va et retourne en Égypte, car tous ceux qui cherchaient ta vie sont morts.

20. Ainsi, Moïse prit sa femme et ses fils et les mit sur un âne et retourna au pays d'Égypte. Et Moïse prit aussi la verge de Dieu en sa main.

21. Et l'Éternel avait dit aussi à Moïse : Puisque tu t'en vas et que tu retournes en Égypte, prends garde à tous les miracles que j'ai mis en ta main [3] : Tu les feras devant Pharaon, mais j'endurcirai son cœur et il ne laissera point aller son peuple.

22. Tu diras donc à Pharaon : Ainsi a dit l'Éternel, Israël est mon fils, mon premier-né.

23. Et je t'ai dit : Laisse aller mon fils afin qu'il me serve et tu as refusé de le laisser aller. Voici, je vais faire mourir ton fils, ton premier-né.

24. Or il arriva que comme Moïse était sur le chemin dans une hôtellerie, l'Éternel le rencontra et chercha à le faire mourir.

25. Et Séphora prit un couteau [4] tranchant et en coupa le prépuce de son fils et le jeta à ses pieds et dit : Certainement, tu m'es un époux de sang.

26. Alors l'Éternel le laissa et Séphora dit : Tu m'es un époux de sang à cause de la circoncision.

27. Et l'Éternel dit à Aaron : Va t'en au-devant de Moïse au désert. Il y alla donc et le rencontra en la montagne de Dieu et il le baisa.

28. Et Moïse rapporta à Aaron toutes les paroles de l'Éternel qui l'avait envoyé et tous les signes qu'il lui avait commandé de faire.

29. Moïse donc poursuivit son chemin avec Aaron et ils assemblèrent tous les anciens d'Israël.

30. Et Aaron dit toutes les paroles que l'Éternel avait dites à Moïse et fit les signes devant le peuple.

31. Et le peuple crût et ils apprirent que l'Éternel avait visité les enfants d'Israël et qu'il avait vu leur affliction et se prosternèrent en terre et ils l'adorèrent.

Réflexions

La principale observation qu'il faut faire sur ce chapitre regarde les divers refus que Moïse fit d'aller au roi d'Égypte et ce que Dieu lui dit pour l'engager à lui obéir.

Cela nous apprend que quand Dieu nous appelle, nous devons suivre notre vocation sans rien craindre et sans écouter ce que la chair suggère pour nous en détourner.

Les promesses que Dieu fit à Moïse d'être avec lui, les signes par lesquels il confirma ces promesses et le pouvoir qu'il lui donna de faire des miracles nous font voir que Dieu ne manque jamais de donner les forces et les moyens nécessaires pour exécuter ses ordres et qu'il est toutjours avec ses serviteurs lorsqu'il les envoie.

Ce qui arriva à Moïse lorsque Dieu l'obligea à circoncire son fils tendait à lui apprendre que Dieu voulait que la circoncision, qui était une marque de son alliance avec les enfants d'Israël, fût observée.

De là nous devons recueillir que les commandements de Dieu, même ceux qui ne regardent que des choses extérieures et indifférentes de leur nature, doivent être gardés inviolablement.

(a) v11 : Psaume 94.9
(b) v12 : Matthieu 10.19 ; Marc 13.11 ; Luc 12.12
(c) v15 : Ci-dessus 7.2

(1) v2 : Ou un bâton
(2) v16 : LXX et Vulgate : Tu seras pour lui dans les choses qui regardent Dieu.
(3) v21 : Que je t'ai donné le pouvoir de faire.
(4) v25 : Hébreux : un caillou tranchant.

Chapitre V

Moïse et Aaron s'étant présentés devant le roi d'Égypte, il ne voulut point les écouter et il ordonna que les enfants d'Israël fussent traités avec plus de sévérité, versets 1-18.

Ce qui fit que le peuple d'Israël murmura contre Moïse et que Moïse lui-même se plaignit à Dieu du mauvais succès qu'il avait eu, versets 19-23.

APRÈS cela, Moïse et Aaron vinrent et dirent à Pharaon : Ainsi a dit l'Éternel, le Dieu d'Israël, laisse aller mon peuple afin qu'il me célèbre une fête solennelle au désert.

2. Mais Pharaon dit : Qui est l'Éternel, que j'obéisse à sa voix pour laisser aller Israël ? Je ne connais point l'Éternel et même, je ne laisserai point aller Israël.

3. Et ils dirent : Le Dieu des Hébreux est venu au devant de nous, nous te prions que nous allions maintenant le chemin de trois jours au désert et que nous sacrifiions à l'Éternel notre Dieu, de peur qu'il ne se jette sur nous par la mortalité ou par l'épée.

4. Et le roi d'Égypte leur dit : Moïse et Aaron, pourquoi détournez-vous le peuple de son ouvrage ? Allez maintenant à votre travail.

5. Pharaon dit aussi : Voici, le peuple de ce pays est maintenant en grand nombre et vous les faites chômer de leur travail.

6. Et Pharaon commanda ce jour-là même aux exacteurs qui étaient sur le peuple et à ses commissaires, disant :

7. Vous ne donnerez plus de paille à ce peuple pour faire des briques, comme auparavant, mais qu'ils aillent et qu'ils s'amassent de la paille.

8. Cependant, vous leur imposerez la quantité des briques qu'ils faisaient auparavant, sans rien diminuer, car ce sont des gens de loisir, aussi crient-ils, disant : Allons et sacrifions à notre Dieu.

9. Qu'on accable ces gens de travaux et qu'ils s'y occupent et qu'ils ne s'amusent point à des paroles de mensonge.

10. Alors les exacteurs du peuple et ses commissaires sortirent et dirent au peuple : Ainsi a dit Pharaon, je ne vous donnerai plus de paille.

11. Allez vous-mêmes et prenez de la paille où vous en trouverez, quoi qu'on ne diminue rien de votre travail.

12. Alors le peuple se répandit par tout le pays d'Égypte pour amasser du chaume au lieu de la paille.

13. Et les exacteurs les pressaient disant : Achevez vos ouvrages, chaque jour, comme quand la paille vous était fournie.

14. Même les commissaires des enfants d'Israël, que les exacteurs de Pharaon avaient établis sur eux, furent battus et on leur dit : Pourquoi n'avez-vous point achevé votre tâche de faire des briques, hier et aujourd'hui, comme auparavant ?

15. Alors les commissaires des enfants d'Israël vinrent crier à Pharaon, disant : Pourquoi fais-tu ainsi à tes serviteurs ?

16. On ne donne point de paille à tes serviteurs et toutefois on nous dit : Faites des briques. Et voici tes serviteurs sont battus et on impute la faute à ton peuple.

17. Et il répondit : Vous êtes de loisir, vous êtes de loisir, c'est pourquoi vous dites : Allons, sacrifions à l'Éternel.

18. Or, maintenant allez, travaillez, car on ne vous donnera point de paille et vous rendrez toujours la quantité de briques.

19. Et les commissaires des enfants d'Israël virent qu'ils étaient dans un mauvais état, puisqu'on disait : Vous ne diminuerez rien de vos briques de la tâche de chaque jour.

20. Et en sortant de devant Pharaon, ils rencontrèrent Moïse et Aaron qui se trouvèrent devant eux.
21. Et ils leurs dirent : Que l'Éternel vous regarde et en juge, vu que vous nous avez mis en mauvaise odeur devant Pharaon et devant ses serviteurs, en leur mettant l'épée à la main pour nous tuer.
22. Alors Moïse retourna vers l'Éternel et dit : Seigneur, pourquoi as-tu fais maltraiter ce peuple ? Pourquoi m'as-tu envoyé ?
23. Car depuis que je suis venu vers Pharaon pour parler en ton nom, il a maltraité ce peuple et tu n'as point délivré ton peuple.

Réflexions

Le courage avec lequel Moïse, qui s'était d'abord fait de la peine d'aller parler au roi d'Égypte, exécuta sa commission, est une preuve de son obéissance et de son zèle et un exemple qui apprend aux serviteurs de Dieu à suivre leur vocation, sans craindre les hommes.

La réponse fière et impie de Pharaon fait voir que jamais il n'aurait laissé sortir les enfants d'Israël de son pays si Dieu ne l'y eût contraint par les effets de sa puissance. Ainsi, l'endurcissement de ce prince fut l'occasion de toutes les merveilles que Dieu fit par le moyen de Moïse et attira sur l'Égypte tous les fléaux dont elle fut accablée.

La rigueur dont Pharaon usa contre le peuple d'Israël était une épreuve que Dieu envoyait à Moïse et aux Israélites afin de voir s'ils croiraient toujours en ses promesses, quoique la première commission de Moïse eut un succès contraire à celui qu'ils attendaient. Cela montre aussi que lorsque l'affliction redouble, c'est souvent alors qu'elle est prête à finir.

Enfin, l'on voit dans les murmures du peuple contre Moïse et Aaron, l'impatience et l'ingratitude ordinaire des hommes. Ils se défient des promesses de Dieu lorsqu'il tarde à les accomplir et ils perdent courage dans le temps qu'il se prépare à leur faire du bien et qu'il leur donne les assurances les plus fortes de son amour.

Chapitre VI

Dieu envoie une seconde fois Moïse vers les enfants d'Israël pour les assurer qu'il les délivrerait, mais ils ne voulurent point l'écouter, versets 1-9.

Dieu lui commande ensuite d'aller encore avec Aaron son frère parler à Pharaon, versets 10-13.

L'auteur sacré ajoute la généalogie de Moïse et d'Aaron, versets 14-27.

ET l'Éternel dit à Moïse : Maintenant tu verras ce que je ferai à Pharaon, car il les laissera aller, y étant contraint par une main forte, même contraint par une main forte, il les chassera de son pays.
2. Dieu parla encore à Moïse et lui dit : Je suis l'Éternel.
3. Je suis apparu comme le Dieu fort, tout-puissant, à Abraham, à Isaac et à Jacob, mais je n'ai point été connu d'eux par mon nom d'Éternel [1].
4. Et j'ai aussi établi mon alliance avec eux pour leur donner le pays de Canaan, qui est le pays où ils ont voyagé, auquel ils ont habité comme étrangés.
5. Aussi j'ai entendu les sanglots des enfants d'Israël que les Égyptiens tiennent esclaves et je me suis souvenu de mon alliance.
6. C'est pourquoi, dis aux enfants d'Israël : Je suis l'Éternel et je vous retirerai de dessous les charges des Égyptiens et je vous délivrerai de leur servitude et je vous rachèterai à bras étendu et par de grands jugements.
7. Et je vous prendrai pour mon peuple et je vous serai Dieu et vous connaîtrez que je suis l'Éternel votre Dieu qui vous retire de dessous les charges des Égyptiens.
8. Et je vous ferai entrer au pays pour lequel j'ai levé ma main que je le donnerai à Abraham, à Isaac et à Jacob et je vous le donnerai en héritage : Je suis l'Éternel.
9. Moïse donc parla en cette manière aux enfants d'Israël, mais ils n'écoutèrent point Moïse à cause de l'angoisse de leur esprit et à cause de la servitude où ils étaient.
10. Et l'Éternel parla à Moïse disant :
11. Va et parle à Pharaon roi d'Égypte qu'il laisse sortir les enfants d'Israël de son pays.
12. Alors Moïse parla devant l'Éternel et dit : Voici les enfants d'Israël ne m'on point écouté et comment Pharaon m'écoutera-t-il, moi qui suis incirconcis des lèvres ? [2]
13. Cependant l'Éternel parla à Moïse et à Aaron et leur donna ordre d'aller trouver les enfants d'Israël et Pharaon roi d'Égypte pour retirer les enfants d'Israël du pays d'Égypte.
14. Ce sont ici les chefs des maisons de leurs pères. [a] Les enfants de Ruben premier-né d'Israël, Hénioc et Pallu, Hetsron et Carmi. Ce sont là les familles de Ruben.
15. [b] Et les enfants de Siméon, Jémuel, Jamin, Ohad, Jakin, Tsohar et Sçaul, fils d'une Cananéenne. Ce sont là les familles de Siméon.
16. [c] Et ce sont ici les noms des enfants de Lévi, selon leurs générations, Guersçom, Kehath et Mérari. Et les années de la vie de Lévi furent cent trente-sept.
17. [d] Les enfants de Guersçom, Libni et Scimhi selon leurs familles.
18. [e] Et les enfants de Kehath, Hamram, Jitshar, Hebron et Huziel. Et les années de la vie de Kéhath furent cent trente-trois.
19. [f] Et les enfants de Mérari, Malhi et Musci. Ce sont là les familles de Lévi selon leurs générations.
20. [g] Or Hamram prit Jokbed sa tante [3] pour femme qui lui enfanta Aaron et Moïse. Et les années de la vie de Hamram furent cent trente-sept.
21. Et les enfants de Jitshar, Coré, Nepheg et Zicri.

22. Et les enfants de Huziel, Misçael, Eltsaphan et Sithri.
23. [h] Et Aaron épousa Eliscébah, fille de Hamminadab, sœur de Nahasson, qui lui enfanta Nadab, Abihu, Eléazar et Ithamar.
24. Et les enfants de Coré, Assir, Elkana et Abiasaph. Ce sont là les familles des Corites.
25. Mais Eleazar, fils d'Aaron, prit pour sa femme une des filles de Puthiel qui lui enfanta Phinées. Ce sont là les chefs des pères des Lévites, selon leurs familles.
26. Or c'est là cet Aaron et c'est ce Moïse auxquels l'Éternel dit : Retirez les enfants d'Israël du pays d'Égypte, selon leurs bandes.
27. Ce sont eux qui parlèrent à Pharaon roi d'Égypte pour retirer les enfants d'Israël d'Égypte, c'est ce Moïse et cet Aaron.
28. Il arriva donc qu'au jour que l'Éternel parla à Moïse au pays d'Égypte,
29. Quand, dis-je, l'Éternel parla à Moïse disant : Je suis l'Éternel, dis à Pharaon roi d'Égypte toutes les paroles que je t'ai dites :
30. Alors Moïse dit devant l'Éternel : Voici, je suis incirconcis de lèvres et comment Pharaon m'écoutera-t-il ?

Réflexions

En lisant ce chapitre, on doit y remarquer principalement deux choses :

1. Que Dieu fit donner de nouvelles assurances de son secours aux enfants d'Israël, quoiqu'ils eussent murmuré contre Moïse, par où l'on peut voir combien Dieu est bon, même envers ceux qui l'offensent et qui reconnaissent mal ses grâces.

2. Que les enfants d'Israël refusèrent d'écouter Moïse parce que les premières démarches qu'il avait faites vers Pharaon avaient rendu leur condition encore plus triste et que Moïse lui-même craignait de retourner vers ce roi étant rebuté par la difficulté de l'entreprise.

Quand les hommes ne voient pas d'abord les effets des promesses de Dieu et qu'ils sont dans la souffrance, la grandeur de l'affliction et leur infirmité les jettent dans l'impatience, dans la défiance et dans la crainte.

Mais ce sont des tentations qu'il faut surmonter en se représentant que Dieu n'abandonne jamais les siens et que les desseins de sa providence s'exécutent toujours infailliblement.

La généalogie de Moïse et d'Aaron est ici rapportée parce que c'étaient des personnes illustres et parce que dans la suite les sacrificateurs et les autres ministres de la religion furent pris de leur famille.

(a) v14 : Genèse 46.9 ; Nombres 26.5 ; I Chroniques 5.3
(b) v15 : Genèse 46.10 ; Nombres 26.12 ; I Chroniques 4.24
(c) v16 : Genèse 46.11 ; Nombres 3.17 et 26.57 ; I Chroniques 6.1-16 et 23.6
(d) v17 : I Chroniques 6.17 et 23.7
(e) v18 : I Chroniques 6.18 et 23.12
(f) v19 : I Chroniques 6.19 et 23.21
(g) v20 : Ci-dessus 2.1 : Nombres 26.59
(h) v23 : Nombres 3.2 et 26.60 ; I Chroniques 6.3 et 24.1

(1) v3 : Ou : N'ai-je pas été connu d'eux par mon nom d'Éternel ?
(2) v12 : Qui ai la parole empêchée.
(3) v20 : Ou sa cousine.

Chapitre VII

Moïse et Aaron vont encore vers le roi d'Égypte et ce prince ayant refusé de laisser sortir les enfants d'Israël, Moïse changea en sa présence son bâton en un serpent, ensuite il changea les eaux en sang, ce qui fut la première des dix plaies dont Dieu frappa l'Égypte. Mais les magiciens de Pharaon ayant contrefait ces deux miracles, ce prince persista dans sa résolution.

ET l'Éternel dit à Moïse : Voici, je t'ai établi pour tenir la place de Dieu vers Pharaon et Aaron ton frère sera ton prophète.
2. Tu diras toutes les choses que je t'aurai commandées et [a] Aaron ton frère parlera à Pharaon afin qu'il laisse aller les enfants d'Israël hors de son pays.
3. Mais j'endurcirai le cœur de Pharaon et je multiplierai mes signes et mes miracles au pays d'Égypte.
4. Et Pharaon ne vous écoutera point, mais je mettrai ma main sur l'Égypte et je retirerai mes armées, savoir mon peuple, les enfants d'Israël, du pays d'Égypte par de grands jugements.
5. Alors les Égyptiens sauront que je suis l'Éternel, quand j'aurai étendu ma main sur l'Égypte et que j'aurai retiré les enfants d'Israël d'entre eux.
6. Moïse donc et Aaron firent comme l'Éternel leur avait commandé, ils firent ainsi.
7. Or Moïse était âgé de quatre-vingt ans et Aaron de quatre-vingt et trois quand ils parlèrent à Pharaon.
8. Et l'Éternel parla à Moïse et à Aaron disant :
9. Quand Pharaon vous parlera et vous dira : Faites un miracle, alors tu diras à Aaron : Prends ta verge et la jette devant Pharaon et elle deviendra un dragon.
10. Moïse donc et Aaron vinrent vers Pharaon et firent comme l'Éternel avait commandé. Et Aaron jeta sa verge devant Pharaon et devant ses serviteurs et elle devint un dragon.
11. Mais Pharaon fit venir aussi les sages et les enchanteurs, [b] et les magiciens d'Égypte firent la même chose par leurs enchantements.
12. Ils jetèrent donc chacun leurs verges et elles devinrent des dragons, mais la verge d'Aaron engloutit leurs verges.
13. Et le cœur de Pharaon s'endurcit et il ne les écouta point, selon que l'Éternel en avait parlé.
14. Et l'Éternel dit à Moïse : Le cœur de Pharaon est appesanti, il a refusé de laisser aller le peuple.
15. Va t'en dès le matin vers Pharaon, voici, il sortira vers l'eau, tu te présenteras donc devant lui sur le rivage du fleuve et tu prendras en ta main la verge qui a été changée en serpent.

16. Et tu lui diras ; L'Éternel, le Dieu des Hébreux m'avait envoyé vers toi, disant : Laisse aller mon peuple afin qu'il me serve au désert et voici, tu ne m'as point écouté jusqu'ici.

17. Ainsi a dit l'Éternel : À ceci tu sauras que je suis l'Éternel, voici, je m'en vais frapper de la verge qui est en ma main les eaux du fleuve et elles seront changées en sang.

18. Et le poisson qui est dans le fleuve mourra et le fleuve deviendra puant et les Égyptiens se travailleront beaucoup pour boire des eaux du fleuve.

19. L'Éternel dit aussi à Moïse : Dis à Aaron : Prends ta verge et étends ta main sur les eaux des Égyptiens, sur leurs rivières, sur leurs ruisseaux et sur leurs marais et sur tous les amas de leurs eaux et elles deviendront du sang et il y aura du sang par tout le pays d'Égypte, dans les vaisseaux de bois et de pierre.

20. Moïse et Aaron firent comme l'Éternel avait commandé. Et Aaron ayant levé la verge en frappa les eaux du fleuve, Pharaon et ses serviteurs le voyant, [c] et toutes les eaux qui étaient au fleuve furent changées en sang.

21. Le poisson aussi qui était dans le fleuve mourut et le fleuve en devint puant, tellement que les Égyptiens ne pouvaient boire des eaux du fleuve et il y eut du sang par tout le pays d'Égypte.

22. Les magiciens firent la même chose par leurs enchantements. Et le cœur de Pharaon s'endurcit, tellement qu'il ne les écouta point, selon que l'Éternel en avait parlé.

23. Et Pharaon leur ayant tourné le dos vint en sa maison et n'appliqua point encore son cœur à cela.

24. Or les Égyptiens creusèrent autour du fleuve pour trouver de l'eau à boire, parce qu'ils ne pouvaient pas boire de l'eau du fleuve.

25. Et il se passa sept jours depuis que l'Éternel eut frappé le fleuve.

Réflexions

Il faut remarquer sur ce chapitre que Moïse ayant commencé à faire des signes qui devaient convaincre Pharaon de la puissance de Dieu et l'obliger à obéir à ses ordres, ce prince n'en fut cependant pas touché, parce que Dieu permit que les magiciens d'Égypte imitassent ces signes, ce qu'ils firent en trompant Pharaon par des miracles faux et apparents qui ressemblaient en quelque façon à ceux de Moïse, mais qui n'étaient qu'adresse et imposture.

Ce fut aussi ce qui endurcit le roi d'Égypte, quoique pourtant il put déjà reconnaître dans les miracles de Moïse la différence entre ces miracles et ce que les magiciens faisaient.

C'est de la sorte que pour éprouver les hommes, Dieu permet qu'ils aient des occasions d'où ils peuvent prendre prétexte de s'endurcir, mais cependant en les éprouvant de cette manière, il leur donne toujours des moyens suffisants de distinguer la vérité du mensonge et de connaître leur devoir.

(a) v2 : Ci-dessus 4.14
(b) v11 : II Timothée 3.8
(c) v20 : Psaumes 78.44 et 105.29

Chapitre VIII

Moïse frappe l'Égypte de la seconde plaie qui fut celle des grenouilles, versets 1-14,

de la troisième qui fut celle des poux et que les magiciens ne purent contrefaire, versets 15-19

et de la quatrième qui fut celle des insectes, versets 20-32.

APRÈS cela, l'Éternel dit à Moïse : Va vers Pharaon et lui dit : Ainsi a dit l'Éternel, laisse aller mon peuple afin qu'il me serve.

2. Que si tu refuses de le laisse aller, voici, je m'en vais frapper de grenouilles tous tes pays.

3. Et le fleuve produira une infinité de grenouilles qui monteront et entreront dans ta maison et dans la chambre où tu couches et sur ton lit et dans la maison de tes serviteurs et parmi ton peuple et dans tes fours et dans tes mets.

4. Ainsi les grenouilles monteront sur toi, sur ton peuple et sur tous tes serviteurs.

5. L'Éternel donc dit à Moïse : Dis à Aaron : Étends ta main avec ta verge sur les fleuves, sur les rivières et sur les marais et fais monter les grenouilles sur le pays d'Égypte.

6. Ainsi Aaron étendit sa main sur les eaux de l'Égypte et les grenouilles montèrent et couvrirent le pays d'Égypte.

7. Et les magiciens firent la même chose par leurs enchantements et firent monter des grenouilles sur le pays d'Égypte.

8. Alors Pharaon appela Moïse et Aaron et dit : Fléchissez l'Éternel par vos prières afin qu'il retire les grenouilles de dessus moi et de dessus mon peuple et je laisserai aller le peuple afin qu'ils sacrifient à l'Éternel.

9. Et Moïse dit à Pharaon : Glorifie-toi sur moi : Pour quel temps fléchirai-je par mes prières l'Éternel pour toi et pour tes serviteurs et pour ton peuple, afin qu'il extermine les grenouilles loin de toi et de tes maisons ? Il n'en demeurera que dans le fleuve.

10. Alors il répondit : Pour demain. Et Moïse dit : Il sera fait selon ta parole, afin que tu saches qu'il n'y a nul tel que l'Éternel notre Dieu.

11. Les grenouilles donc se retireront de toi et de tes maisons et de tes serviteurs et de ton peuple, il n'en demeurera que dans le fleuve.

12. Alors Moïse et Aaron sortirent d'avec Pharaon. Et Moïse cria à l'Éternel à l'occasion des grenouilles qu'il avait fait venir sur Pharaon.

13. Et l'Éternel fit selon la parole de Moïse. Ainsi les grenouilles moururent, tellement qu'elles ne furent plus dans les maisons, ni dans les villages, ni à la campagne.

14. Et ils les amassèrent par monceaux et la terre en devint puante.

15. Mais Pharaon voyant qu'il avait du relâche appesantit son cœur et ne les écouta point, selon que l'Éternel en avait parlé.

16. Et l'Éternel dit à Moïse : Étends ta verge et frappe la poussière de la terre et elle deviendra des poux par tout le pays d'Égypte.

17. Et ils firent ainsi et Aaron étendit sa main avec sa verge et frappa la poussière de la terre et elle devint des poux sur les hommes et sur les bêtes : Toute la poussière du pays devint des poux en tout le pays d'Égypte.

18. Et les magiciens voulurent faire la même chose par leurs enchantements pour produire des poux, mais ils ne purent. Les poux donc furent tant sur les hommes que sur les bêtes.

19. Alors les magiciens dirent à Pharaon : C'est ici le doigt de Dieu. Toutefois le cœur de Pharaon s'endurcit et il ne les écouta point, selon que l'Éternel en avait parlé.

20. Puis l'Éternel dit à Moïse : Lève-toi de bon matin et te présente devant Pharaon. Voici, il sortira vers l'eau et tu lui diras : Ainsi a dit l'Éternel, laisse aller mon peuple afin qu'il me serve,

21. Car si tu ne laisses pas aller mon peuple, voici, je m'en vais envoyer contre toi, contre tes serviteurs, contre ton peuple et contre tes maisons un mélange d'insectes et les maisons des Égyptiens seront remplies de ce mélange et la terre aussi sur laquelle ils seront.

22. Mais je distinguerai en ce jour-là la terre de Goscen où se tient mon peuple, tellement qu'il n'y aura nul mélange d'insectes afin que tu saches que je suis l'Éternel au milieu de la terre.

23. Et je mettrai de la différence entre ton peuple et mon peuple. Demain ce signe se fera.

24. Et l'Éternel le fit ainsi : Et un grand mélange d'insectes entra dans la maison de Pharaon et dans chaque maison de ses serviteurs et dans tout le pays d'Égypte : La terre fut gâtée de ce mélange d'insectes.

25. Alors Pharaon appela Moïse et Aaron et dit : allez, sacrifiez à votre Dieu dans ce pays.

26. Mais Moïse dit : Il ne serait pas à propos de faire ainsi, car ce que nous sacrifierions à l'Éternel notre Dieu serait une abomination pour les Égyptiens. Voici, si nous sacrifiions l'abomination des Égyptiens, ne nous lapideraient-ils pas ?

27. Nous irons le chemin [a] de trois jours au désert et nous sacrifierons à l'Éternel notre Dieu, comme il nous dira.

28. Alors Pharaon dit : Je vous laisserai aller pour sacrifier au désert à l'Éternel votre Dieu, pourvu seulement que vous n'alliez pas plus loin. Fléchissez l'Éternel pour moi par vos prières.

29. Et Moïse dit : Voici, je sors d'avec toi et je fléchirai par mes prières l'Éternel afin que le mélange d'insectes se retire demain de Pharaon, de ses serviteurs et de son peuple. Mais que Pharaon ne continue point à se moquer en ne laissant point aller le peuple pour sacrifier à l'Éternel.

30. Alors Moïse sortit d'avec Pharaon et fléchit l'Éternel par prières.

31. Et l'Éternel fit selon la parole de Moïse et le mélange d'insectes se retira de Pharaon et de ses serviteurs et de son peuple, il ne resta plus un seul insecte.

32. Mais Pharaon appesantit son cœur encore une fois et ne laissa point aller le peuple.

Réflexions

Nous devons considérer ici :

1. premièrement que les premières plaies dont Dieu frappa les Égyptiens étaient légères, mais qu'il en envoya de nouvelles et de plus rudes pour dompter l'obstination de Pharaon ;

2. que ces plaies devaient le toucher d'autant plus que les magiciens d'Égypte, qui avaient d'abord imité les premiers miracles de Moïse ne purent plus imiter les derniers, qu'ils y reconnurent la toute puissance de Dieu et que même ce roi fut contraint de recourir à l'intercession de Moïse et d'Aaron pour faire cesser ces plaies.

3. On voit que nonobstant cela Pharaon persista dans sa résolution et refusa toujours de laisser sortir les Israélites de son pays.

Tout cela fait voir que Dieu n'était point l'auteur de l'endurcissement de ce roi, qu'au contraire Dieu faisait ce qui était nécessaire pour le faire fléchir et qu'ainsi c'était Pharaon lui-même qui endurcissait son cœur, comme cela est dit plusieurs fois dans ce chapitre et dans la suite.

On découvre en cela d'un côté la bonté et la patience de Dieu qui emploie les châtiments et divers moyens pour tirer les pécheurs de leur endurcissement et qu'il les épargne longtemps avant de les détruire.

On y découvre d'un autre côté l'endurcisssement des hommes qui ne profitent ni des châtiments, ni du support du Seigneur.

Il faut au reste remarquer que les Israélites furent exempts de cette plaie dont Dieu punit les Égyptiens. C'était là une autre merveille qui devait frapper Pharaon et tous ses sujets et c'est de la sorte que Dieu donne à ceux qu'il aime des témoignages de sa faveur et qu'il les épargne dans le temps qu'il déploie sa colère sur les méchants.

(a) v27 : Ci-dessus 3.12-18

Chapitre IX

Dieu frappe l'Égypte de la cinquième plaie qui fut la mortalité sur le bétail, versets 1-7,

de la sixième qui fut celle des ulcères, versets 8-12,

de la septième qui fut un orage accompagné de grêle et de tonnerre, versets 13-35.

ALORS l'Éternel dit à Moïse : Va vers Pharaon et dits-lui : Ainsi a dit l'Éternel le Dieu des Hébreux, laisse aller mon peuple afin qu'il me serve ;

2. Car si tu refuses de le laisser aller et si tu le retiens encore,
3. Voici la main de l'Éternel sera sur ton bétail qui est aux champs, tant sur les chevaux que sur les ânes, les chameaux, les bœufs et les brebis, savoir une très grande mortalité.
4. Et l'Éternel distinguera le bétail des Israélites d'avec le bétail des Égyptiens en sorte que rien de ce qui est aux enfants d'Israël ne mourra.
5. Et l'Éternel assigna un terme disant : Demain, l'Éternel fera ceci dans le pays.
6. L'Éternel donc fit cela dès le lendemain et tout le bétail des Égyptiens mourut, mais du bétail des enfants d'Israël, il n'en mourut pas une bête.
7. Et Pharaon envoya voir et voici, il n'y avait pas une seule bête morte de bétail des enfants d'Israël. Toutefois, le cœur de Pharaon s'appesantit et il ne laissa point aller le peuple.
8. Alors, l'Éternel dit à Moïse et à Aaron : Prenez plein vos mains de cendres de fournaise et que Moïse les répande vers les cieux en la présence de Pharaon.
9. Et ces cendres deviendront de la poussière sur tout le pays d'Égypte et il s'en fera des ulcères bourgeonnants en pustules tant sur les hommes que sur les bêtes en tout le pays d'Égypte.
10. Ils prirent donc de la cendre de fournaise et se tinrent devant Pharaon et Moïse la répandit vers les cieux et il s'en forma des ulcères bourgeonnants en pustules dans les hommes et sur les bêtes.
11. Et les magiciens ne purent se tenir devant Moïse à cause des ulcères, car les magiciens avaient des ulcères comme tous les Égyptiens.
12. Et l'Éternel endurcit le cœur de Pharaon et il ne les écouta point selon que l'Éternel en avait parlé à Moïse.
13. Puis l'Éternel dit à Moïse : Lève-toi de bon matin et te présente devant Pharaon et lui dit : Ainsi a dit l'Éternel le Dieu des Hébreux : Laisse aller mon peuple afin qu'il me serve,
14. Car à ce coup je m'en vais faire venir toutes mes plaies dans ton cœur et sur tes serviteurs et sur ton peuple afin que tu saches qu'il n'y en a point de semblable à moi sur toute la terre.,par 15. Car maintenant si j'eusse étendu ma main, je t'aurais frappé de mortalité, toi et ton peuple et tu aurais été effacé de la terre.
16. [a] Mais maintenant, je t'ai fais subsister pour ce sujet, afin que tu fasses voir ma puissance et afin que mon nom soit célébré par toute la terre.
17. T'élèves-tu encore contre mon peuple pour ne le laisser point aller ?
18. Voici, je m'en vais faire pleuvoir demain à cette même heure une si grosse grêle qu'il n'y en a point eu de semblable en Égypte depuis le jour qu'elle a été fondée jusqu'à maintenant.
19. Maintenant donc, envoie rassembler ton bétail et tout ce que tu as à la campagne, car la grêle tombera sur tous les hommes et sur les bêtes qui se trouveront à la campagne et qu'on n'aura pas fait retirer dans la maison et ils mourront.
20. Celui des serviteurs de Pharaon qui craignit la parole de l'Éternel fit promptement retirer dans les maisons ses serviteurs et ses bêtes.
21. Mais celui qui n'appliqua point son cœur à la parole de l'Éternel laissa ses serviteurs et ses bêtes à la campagne.
22. Alors l'Éternel dit à Moïse : Étends ta main vers les cieux et il y aura de la grêle en tout le pays d'Égypte, sur les hommes et sur les bêtes et sur toutes les herbes des champs au pays d'Égypte.
23. Moïse donc étendit sa verge vers les cieux et l'Éternel fit tonner et grêler et le feu se promenait sur la terre et l'Éternel fit pleuvoir de la grêle sur le pays d'Égypte.
24. Et il y eut de la grêle avec du feu parmi la grêle qui était si prodigieuse qu'il n'y en avait point eu de semblable en tous les pays d'Égypte depuis qu'elle était devenue nation.
25. Et la grêle frappa dans tout le pays d'Égypte tout ce qui était aux champs, depuis les hommes jusqu'aux bêtes.
26. Il n'y eut que la contrée de Goscen, où étaient les enfants d'Israël, où il n'y eut point de grêle.
27. Alors Pharaon envoya appeler Moïse et Aaron et leur dit : J'ai péché cette fois, l'Éternel est juste, mais moi et mon peuple sommes méchants.
28. Fléchissez par prières que ce soit assez et que Dieu ne fasse plus tonner ni grêler, car je vous laisserai aller et on ne vous arrêtera plus.
29. Alors Moïse dit : Aussitôt que je serai sorti de la ville, j'étendrai mes mains vers l'Éternel et les tonnerres cesseront et il n'y aura plus de grêle, afin que tu saches que la terre [b] est à l'Éternel.
30. Mais quand à toi et à tes serviteurs, je sais que vous ne craindrez pas encore l'Éternel Dieu.
31. Or le lin et l'orge avaient été frappés. Car l'orge était en épis et le lin était en tuyau.
32. Mais le blé et l'épeautre ne furent point frappés parce qu'ils étaient cachés.
33. Moïse donc étant sorti de la ville d'avec Pharaon étendit les mains à l'Éternel et les tonnerres cessèrent et la grêle et la pluie ne tomba plus sur la terre.
34. Et Pharaon voyant que la pluie, la grêle et les tonnerres avaient cessés continua encore de pécher.
35. Le cœur donc de Pharaon s'endurcit et il ne laissa point aller les enfants d'Israël, selon que l'Éternel en avait parlé à Moïse.

Réflexions

On voit dans ce chapitre, premièrement, qu'à mesure que Pharaon s'obstinait à ne pas laisser sortir les Israélites, les menaces de Moïse devenaient plus fortes et les plaies plus rudes et plus terribles et que Dieu qui aurait pu détruire tout d'un coup ce prince et toute l'Égypte, les punit peu à peu pour faire voir sa puissance, sa bonté et sa justice et pour rendre son nom célèbre par toute la terre.

Dieu qui est juste et bon use d'un grand support, il punit les hommes par degrés et il n'en vient pas d'abord aux derniers châtiments.

L'on voit ici de nouvelles et de plus fortes preuves du prodigieux endurcissement de Pharaon et de son extrême impiété. Lorsqu'il se sentait pressé par les fléaux de Dieu, il confessait qu'il était coupable et il promettait de laisser aller le peuple si Moïse faisait cesser les plaies, mais dès qu'il en était délivré, il refusait de faire ce qu'il avait promis.

Tel est le caractère des méchants, ils semblent s'amollir quand Dieu les châtie, ils promettent de s'amender, mais ils retombent dans l'endurcissement et violent leurs promesses dès que le danger est passé et qu'ils ont du relâche. C'est là une considération très importante et dont chacun doit bien profiter.

(a) v16 : Romains 9.17
(b) v29 : Psaume 24.1

Chapitre X

Moïse frappe l'Égypte de la huitième plaie qui fut celle des sauterelles, versets 1-20.

Après cela, Dieu envoya la neuvième plaie qui fut celle des ténèbres. Pharaon en fut tellement touché qu'il consentit que les Israélites sortissent pourvu que leur bétail restât. Mais Moïse n'ayant pas voulut accepter cette condition, Pharaon lui défendit de plus se présenter devant lui, versets 21-29.

ET l'Éternel dit à Moïse : Va vers Pharaon, car j'ai appesanti son cœur et le cœur de ses serviteurs [a] afin que je mette les signes que je m'en vais faire au dedans de lui.

2. Et afin que tu racontes, ton fils et le fils de ton fils l'entendant, ce que j'aurai fait en Égypte et les signes que j'aurai fait au milieu d'eux et vous saurez que je suis l'Éternel.

3. Moïse donc et Aaron vinrent vers Pharaon et lui dirent : Ainsi a dit l'Éternel le Dieu des Hébreux : Jusqu'à quand refuseras-tu de t'humilier devant ma face ? Laisse aller mon peuple afin qu'il me serve,

4. Car si tu refuse de laisser aller mon peuple, voici, je m'en vais faire venir demain des sauterelles en tes pays,

5. Qui couvriront toute la surface de la terre, tellement qu'on ne pourra voir la terre et qui brouteront le reste de ce qui est échappé, que la grêle vous a laissé et qui brouteront tous les arbres qui poussent dans les champs,

6. Et qui rempliront tes maisons et les maisons de tous tes serviteurs et les maisons de tous les Égyptiens, ce que tes pères n'ont point vu, ni les pères de tes pères, depuis le jour qu'ils on été sur la terre jusqu'à ce jour. Et ayant tourné le dos à Pharaon, il sortit d'avec lui.

7. Et les serviteurs de Pharaon lui dirent : Jusqu'à quand celui-ci nous sera-t-il en piège ? Laisse aller ces gens et qu'ils servent l'Éternel leur Dieu. Ne connais-tu déjà pas que l'Égypte est perdue ?

8. Alors on fit revenir Moïse et Aaron vers Pharaon et il leur dit : Allez, servez l'Éternel votre Dieu. Qui sont ceux qui iront ?

9. Et Moïse répondit : Nous irons avec nos gens et nos vieillards, avec nos fils et nos filles, avec nos brebis et nos bœufs, car nous avons à fêter une fête solennelle à l'Éternel.

10. Alors il leur dit : Ainsi l'Éternel soit avec vous, comme je vous laisserai aller, vous et vos petits enfants. Regardez, car le mal est devant vous.

11. Il n'en sera pas ainsi : Mais vous autres hommes, allez maintenant et servez l'Éternel, car c'est ce que vous demandez. Et on les chassa de devant Pharaon.

12. Alors l'Éternel dit à Moïse : Étends ta main sur le pays d'Égypte pour faire venir les sauterelles afin qu'elles montent sur le pays d'Égypte et broutent toute l'herbe de la terre et tout ce que la grêle a laissé.

13. Moïse donc étendit sa verge sur le pays d'Égypte et l'Éternel fit passer sur le pays un vent oriental tout ce jour-là et toute la nuit et au matin, le vent oriental avait amené les sauterelles.

14. Et il fit monter les sauterelles sur tout le pays d'Égypte et il les posa dans toutes les contrées d'Égypte ; elles étaient en très grand nombre. Il n'y en avait point eu avant elles de semblables et il n'y en aura point de semblables après elles.

15. Et elles couvrirent la surface de la terre de tout la pays, tellement que la terre en fut couverte et elles broutèrent toute l'herbe de la terre et tous les fruits des arbres que la grêle avait laissé et il ne demeura aucune verdure aux arbres, ni aux herbes des champs en tout le pays d'Égypte.

16. Alors Pharaon fit appeler en diligence Moïse et Aaron et dit : J'ai péché contre l'Éternel votre Dieu et contre vous.

17. Or maintenant, je te prie, pardonne-moi mon péché seulement pour cette fois et fléchissez l'Éternel votre Dieu par prières afin qu'il retire de dessus moi seulement cette mort.

18. Il sortit donc d'avec Pharaon et fléchit l'Éternel par prières.

19. Et l'Éternel fit lever un vent contraire très fort, occidental, qui enleva les sauterelles et les enfonça dans la mer Rouge : Il ne resta pas une seule sauterelle dans toutes les contrées de l'Égypte.

20. Mais l'Éternel endurcit le cœur de Pharaon et il ne laissa point aller les enfants d'Israël.

21. Alors l'Éternel dit à Moïse : Étends ta main vers les cieux et qu'il y ai des ténèbres sur le pays d'Égypte, si épaisses qu'on les puisses toucher de la main.

22. Moïse donc étendit sa main vers les cieux et il y eut des ténèbres fort obscures en tout le pays d'Égypte pendant trois jours.

23. De sorte que l'on ne se voyait pas l'un l'autre et nul ne se leva du lieu où il était pendant trois jours,

mais tous les enfants d'Israël jouirent de la lumière dans le lieu de leurs demeures.

24. Alors Pharaon appela Moïse et dit : Allez, servez l'Éternel, que seulement vos brebis et vos bœufs demeurent, même vos petits enfants iront avec vous.

25. Mais Moïse répondit : Tu nous laisseras aussi prendre les sacrifices et les holocaustes que nous servons à l'Éternel notre Dieu.

26. Et même nos troupeaux viendront avec nous, sans qu'il en demeure un ongle, car nous en prendrons pour servir l'Éternel notre Dieu et nous ne savons pas avec quoi nous devons servir l'Éternel jusqu'à ce que nous soyons parvenus en ce lieu-là.

27. Mais l'Éternel endurcit le cœur de Pharaon de sorte qu'il ne voulut point les laisser aller.

28. Et Pharaon lui dit : Retire-toi de devant moi et donne-toi garde de voir plus ma face, car au jour où tu verras ma face, tu mourras.

29. Alors Moïse répondit : Tu as bien dit, je ne verrai plus jamais ta face.

Réflexions

Ce qu'il y a de particulier à remarquer dans ce chapitre, outre ce qui a été dit sur les précédents, c'est que Pharaon étant effrayé des jugements de Dieu, et même sollicité par ses sujets à laisser sortir les enfants d'Israël, consentit qu'une partie du peuple s'en allât, mais qu'il ne voulut pas qu'ils emmenassent leur bétail, ce qui attira sur lui la dernière et la plus terrible de toutes les plaies.

La conduite de ce prince est une image de celle des pécheurs, qui au lieu de se rendre et d'obéir absolument et sans réserve à tout ce que Dieu demande d'eux, ne veulent obéir qu'en partie et ne peuvent se résoudre à renoncer tout à fait à leurs passions et à leurs intérêts.

Nous voyons encore ici à quel point Pharaon était endurci, puisque ni la bonté de Dieu, ni ses jugements, ne pouvaient le dompter et que quoi qu'il promit à Moïse de ne plus s'obstiner si Dieu le délivrait de ces plaies, il oubliait toutes ses promesses aussitôt que les plaies avaient cessés et qu'il en vint même jusqu'à menacer Moïse de le faire mourir.

Rien ne peut amollir les hommes qui en sont venus à un certain degré d'aveuglement et de malice : Si même ils paraissent touchés et humiliés dans la détresse, ils reprennent leurs premiers sentiments dès qu'elle est passée et c'est ainsi que les pécheurs obstinés courent à la ruine et s'affermissent de plus en plus dans le mal.

Cela doit nous inspirer à tous une salutaire frayeur de tomber dans un pareil endurcissement.

(a) v1 : Ci-dessus 9.14

Chapitre XI

Dieu dit à Moïse qu'il allait envoyer la dixième plaie sur l'Égypte, qui serait la mort des premiers-nés et qu'après cela le peuple d'Israël sortirait avec liberté et il ordonne que les Israélites empruntent des vaisseaux d'or et d'argent des Égyptiens et qu'ils les emportent.

OR l'Éternel avait dit à Moïse : Je ferai venir encore une plaie sur Pharaon et sur l'Égypte, et après cela il vous laissera aller d'ici, il vous laissera aller tout-à-fait et certainement il vous chassera.

2. Parle maintenant, le peuple l'entendant afin que chacun demande à son voisin et chacune à sa voisine des vaisseaux d'argent et des vaisseaux d'or.

3. [a] Et l'Éternel avait fait trouver grâce au peuple devant les Égyptiens. Et même Moïse était estimé comme un fort grand homme au pays d'Égypte, tant par les serviteurs de Pharaon que par le peuple.

4. Et Moïse dit : Ainsi a dit l'Éternel, environ minuit je passerai au travers de l'Égypte.

5. Et tout premier-né mourra au pays d'Égypte, depuis le premier-né de Pharaon qui devait être assis sur le trône jusqu'au premier-né de la servante qui est au moulin, même tout premier-né des bêtes.

6. Et il y aura un si grand bruit dans tout le pays d'Égypte qu'il n'y en eut jamais et qu'il n'y en aura jamais de semblable.

7. Mais parmi tous les enfants d'Israël, un chien ne remuera point sa langue, depuis l'homme jusqu'aux bêtes, afin que vous sachiez que Dieu aura mis de la différence entre les Égyptiens et les Israélites.

8. Et tous tes serviteurs viendront vers moi et se prosterneront devant moi disant : Sors, toi et tout le peuple qui est sous toi et après cela je sortirai. Ainsi Moïse sortit d'avec Pharaon dans une très grande indignation.

9. L'Éternel donc avait dit à Moïse : Pharaon ne vous écoutera point afin que mes miracles soient multipliés dans la pays d'Égypte.

10. Et Moïse et Aaron firent tous ces miracles-là devant Pharaon. Et l'Éternel endurcit le cœur de Pharaon, tellement qu'il ne laissa point aller les enfants d'Israël hors de son pays.

Réflexions

1. La première réflexion que nous devons faire ici pour notre instruction est que les Israélites purent emporter légitimement les vaisseaux d'or et d'argent des Égyptiens parce qu'ils le firent par l'ordre de Dieu qui, étant le maître absolu de toutes choses, donne le bien du monde à qui il lui plaît et qui dans cette occasion voulut dédommager les Israélites des injustices que les Égyptiens leur avaient faites.

2. Il faut se souvenir de ce qui a déjà été dit, c'est que l'endurcissement de Pharaon ne doit être attribué qu'à sa malice désespérée. Aussi bien qu'il soit dit à diverses fois dans cette histoire que Dieu endurcit le cœur de Pharaon, cela ne signifie pas que Dieu fût l'auteur de l'obstination de ce prince, cela marque seulement que Dieu savait qu'il s'endurcirait certainement, qu'il le permettrait et qu'il ferait même des choses dont ce prince abuserait et d'où il prendrait occasion de s'endurcir davantage.

Dieu permet sagement et justement que les pécheurs s'endurcissent et qu'ils aient des occasions de s'affermir dans le mal, mais il n'est en aucune façon la cause de l'endurcissement et du péché. Leur perdition vient uniquement d'eux-mêmes puisque Dieu, bien loin d'en être la cause, emploie des moyens très efficaces pour les empêcher d'y tomber.

(a) v3 : Ci-dessous 12.36

Chapitre XII, versets 1-28

La première partie de ce chapitre contient l'institution de la Pâque.

ET l'Éternel avait parlé à Moïse et à Aaron au pays d'Égypte, disant :

2. Ce mois vous sera le commencement des mois, il vous sera le premier des mois de l'année.

3. Parlez à toute l'assemblée d'Israël, disant : Qu'au dixième jour de ce mois, chacun prenne un agneau ou un chevreau, selon les familles des pères, un agneau ou un chevreau, chacun pour sa famille.

4. Mais si la famille est moindre qu'il ne faut pour manger un agneau ou un chevreau, qu'il prenne son voisin qui est près de sa maison, selon le nombre de personnes, vous compterez combien il en faudra pour manger un agneau ou un chevreau, ayant égard à ce que chacun de vous peut manger.

5. Or l'agneau ou le chevreau sera sans défaut, mâle de l'année, vous le prendrez d'entre les brebis ou d'entre les chèvres.

6. Et vous le tiendrez en garde jusqu'au quatorzième jour de ce mois et toute la congrégation de l'assemblée d'Israël l'égorgera entre les deux vêpres [1].

7. Et ils prendront de son sang et ils le mettront sur les deux poteaux et sur le linteau de la porte des maisons où ils le mangeront.

8. Et ils mangeront la chair rôtie au feu cette nuit-là et ils la mangeront avec des pains sans levain et avec des herbes amères.

9. N'en manger rien à demi-cuit, ni qui ait été bouilli dans l'eau, mais qu'il soit rôti au feu, sa tête avec ses jambes et ses entrailles.

10. Et n'en laissez rien de reste jusqu'au matin, mais s'il en reste quelque chose au matin, vous le brûlerez au feu.

11. Et vous le mangerez ainsi, avec vos reins ceints, vos souliers en vos pieds et votre bâton en votre main et vous le mangerez à la hâte. C'est la pâque [2] de l'Éternel,

12. Car je passerai cette nuit-là par le pays d'Égypte et je frapperai tout premier-né au pays d'Égypte, depuis les hommes jusqu'aux bêtes et j'exercerai des jugements sur tous les dieux d'Égypte. Je suis l'Éternel.

13. Et le sang sera pour signe sur les maisons où vous serez, car je verrai le sang et je passerai par dessus vous et il n'y aura point de plaie parmi vous pour vous détruire lorsque je frapperai le pays d'Égypte.

14. Et ce jour vous sera en mémorial et vous le célébrerez comme une fête solennelle à l'Éternel dans vos âges, vous le célébrerez comme une fête solennelle, par une ordonnance perpétuelle.

15. Vous mangerez pendant sept jours les pains sans levain, mais vous ôterez dès le premier jour le levain de vos maisons. Car si quelqu'un mange du pain levé, depuis le premier jour jusqu'au septième, cette personne sera retranchée d'Israël.

16. Au premier jour il y aura une sainte convocation, il y en aura aussi une au septième jour : Il ne se fera aucune œuvre en ce jour-là, seulement on vous apprêtera ce que chaque personne doit manger.

17. Vous observerez donc les pains sans levain, car en ce jour-là j'aurai retiré vos troupes du pays d'Égypte, vous observerez ce jour-là dans vos âges, par ordonnance perpétuelle.

18. [a] Au premier mois, au quatorzième jour du mois, vous mangerez le soir des pains sans levain, jusqu'au vingt et unième jour du mois au soir.

19. Il ne se trouvera point de levain dans vos maisons, pendant sept jours, car si quelqu'un mange du pain levé, cette personne-là sera retranchée de l'assemblée d'Israël, tant celui qui habite comme étranger que celui qui est né au pays.

20. Vous ne mangerez point de pain levé, vous mangerez dans tous les lieux où vous demeurez des pains sans levain.

21. [b] Moïse donc appela tous les anciens et leur dit : Choisissez et vous prenez un petit d'entre les brebis ou d'entre les chèvres, selon vos familles et égorgez la pâque.

22. Et vous prendrez un bouquet d'hysope et vous le tremperez dans le sang qui sera dans un bassin et vous arroserez du sang qui sera au bassin le linteau et les deux poteaux. Et nul de vous ne sortira de la porte de la maison jusqu'au matin.

23. Car l'Éternel passera pour frapper l'Égypte et il verra le sang sur le linteau et aux deux poteaux et l'Éternel passera par dessus la porte et ne permettra point que le destructeur entre dans vos maisons pour frapper.

24. Vous garderez ceci comme une ordonnance perpétuelle pour toi et pour tes enfants.

25. Quand donc vous serez entrés au pays que l'Éternel vous donnera, selon qu'il en a parlé, vous observerez ce service.

26. Et quand vos enfants vous diront : Que vous signifie ce service ?

27. Alors vous répondrez : C'est le sacrifice de la pâque à l'Éternel qui passa en Égypte par dessus les maisons des enfants d'Israël quand il frappa l'Égypte et qu'il préserva nos maisons. Alors le peuple s'inclina et se prosterna.

28. Ainsi les enfants d'Israël s'en allèrent et firent comme l'Éternel l'avait commandé à Moïse et Aaron, ils le firent ainsi.

Réflexions

Ce qu'il y a à observer sur ce chapitre, c'est

1. Que l'institution de la pâque a été rapportée exactement par Moïse parce que cette cérémonie tenait un rang très considérable dans la religion des Juifs ;

2. Que Dieu étant sur le point de retirer son peuple de l'Égypte voulut qu'ils sacrifiassent un agneau dans chaque famille, qu'ils le mangeassent et qu'ils arrosassent leurs maisons avec le sang de cet agneau afin que l'ange qui devait exterminer les premiers-nés d'Égypte épargnât les familles des Israélites.

Par cette cérémonie et par ce sacrifice solennel de la pâque, Dieu voulait faire comprendre aux enfants d'Israël que les divinités des Égyptiens n'étaient que des idoles, qu'il était le seul vrai Dieu et que c'était par sa faveur et par sa puissance qu'ils allaient être mis en liberté.

Ce fut pour conserver le souvenir de ce grand évènement que Dieu leur commanda de célébrer la pâque chaque année en sacrifiant un agneau. Il leur ordonna aussi de manger du pain sans levain à la fête de pâque parce que la hâte avec laquelle ils sortirent d'Égypte les obligea de cuire leur pâte avant qu'elle fut levée.

Cette histoire est remarquable en elle-même, mais elle l'est aussi parce que nous y avons une figure très expresse de la grande délivrance que Dieu nous a accordée par le moyen de notre Seigneur Jésus-Christ,

le vrai agneau de Dieu qui ôte les péchés du monde et notre véritable pâque qui a été sacrifié pour nous,

Jean 1.29 et I Corinthiens 5.7.

(a) v18 : Lévitique 23.5-6 ; Nombres 28.16-17
(b) v21 : Hébreux 11.28

(1) v6 : Ou : sur le soir.
(2) v11 : C'est-à-dire : le passage.

Chapitre XII, versets 29-51

Moïse fait l'histoire de la mort des premiers-nés des Égyptiens et de la sortie du peuple d'Israël hors d'Égypte, versets 29-42

et il répète la loi de la pâque, versets 43-51.

29. Et il arriva qu'à minuit l'Éternel frappa tous les premiers-nés du pays d'Égypte, depuis le premier-né de Pharaon qui devait être assis sur son trône, jusqu'aux premiers-nés des captifs qui étaient dans la prison avec tous les premiers-nés des bêtes.

30. Et Pharaon se leva de nuit, lui et ses serviteurs et tous les Égyptiens et il y eut un grand cri en Égypte parce qu'il n'y avait aucune maison où il n'y eut un mort.

31. [c] Il appela donc Moïse et Aaron de nuit et dit : Levez-vous, sortez du milieu de mon peuple, tant vous que les enfants d'Israël et vous en allez, servez l'Éternel comme vous en avez parlé.

32. [d] Prenez aussi vos brebis et vos bœufs selon que vous en avez parlé et vous en allez et me bénissez aussi.

33. Et les Égyptiens forçaient le peuple et se hâtaient de les faire sortir du pays, car ils disaient : Nous sommes tous morts.

34. Le peuple donc prit la pâte avant qu'elle fût levée, ayant leurs mays liées avec leurs vêtements sur leurs épaules.

35. Or les enfants d'Israël avaient fait selon que Moïse leur avait dit et avaient emprunté des Égyptiens des vaisseaux d'argent et d'or et des vêtements.

36. [e] Et l'Éternel avait fait trouver grâce au peuple envers les Égyptiens qui les leurs avaient prêtés, de sorte qu'ils dépouillèrent les Égyptiens.

37. [f] Ainsi les enfants d'Israël étant partis de Rahmesès vinrent à Succoth, environ six cent mille hommes de pied, sans les petits enfants.

38. Il s'en alla aussi avec eux un grand amas de toute sortes de gens et de brebis et de bœufs et de forts grands troupeaux.

39. Et parce qu'ils avaient été chassés d'Égypte et qu'ils n'avaient pas pu tarder plus longtemps, qu'ils ne s'étaient apprêtés aucune provision, ils cuisirent par gâteaux sans levain la pâte qu'ils avaient emportée d'Égypte, car ils ne l'avaient point fait lever.

40. [g] Or la demeure que les enfants d'Israël firent en Égypte fut de quatre cents et trente ans.

41. Il arriva donc au bout de quatre cents et trente ans, il arriva (dis-je) en ce propre jour-là que toutes les troupes de l'Éternel sortirent du pays d'Égypte.

42. C'est la nuit qu'on doit observer à l'honneur de l'Éternel, parce qu'alors, il les retira du pays d'Égypte : Cette nuit-là doit être observée à l'honneur de l'Éternel par tous les enfants d'Israël en leurs âges.

43. L'Éternel dit aussi à Moïse et Aaron : C'est ici l'ordonnance de la pâque, nul étranger n'en mangera.

44. Mais tout esclave qu'on aura acheté par argent sera circoncis et alors il en mangera.

45. L'étranger et le mercenaire n'en mangeront point.

46. On la mangera dans une même maison et vous n'emporterez point de la chair hors de la maison et vous [h] n'en casserez point les os.

47. Toute l'assemblée d'Israël la fera.

48. Que si quelque étranger qui habite chez toi veut faire la pâque à l'Éternel, que tout mâle qui lui appartient soit circoncis et alors il s'approchera pour la faire et il sera comme celui qui est né dans le pays, mais nul incirconcis n'en mangera.

49. Il y aura une même loi pour celui qui est né au pays et pour l'étranger qui habite parmi vous.

50. Tous les enfants d'Israël firent comme l'Éternel avait commandé à Moïse et à Aaron ; ils le firent ainsi.

51. Il arriva en ce même jour-là que l'Éternel retira les enfants d'Israël du pays d'Égypte, selon leurs bandes.

Réflexions

Nous devons remarquer dans cette histoire que Dieu dompta la fierté de Pharaon, qu'il le contraignit à laisser aller le peuple d'Israël et que ce peuple sortit d'Égypte avec une pleine liberté et avec de grandes richesses.

Ce mémorable évènement prouve que rien ne peut résister à la puissance infinie de Dieu.

On y remarque son amour envers son peuple et la vérité des promesses qu'il lui avait faites de l'affranchir de l'esclavage où il avait été si longtemps en Égypte.

Nous voyons ensuite que Dieu voulut que la mémoire d'une délivrance si admirable fût conservée par le moyen de la pâque et qu'il donna une loi très expresse par laquelle tous les Israélites étaient obligés sous peine de mort de célébrer ce sacrement toutes les années. Cela fait voir qu'on est indispensablement obligé d'observer tout ce que Dieu a institué, cela montre surtout que nous ne devons jamais perdre la mémoire des bienfaits de Dieu et principalement de ce que Jésus-Christ a fait pour nous sauver et qu'en particulier les chrétiens sont obligés de célébrer avec une singulière dévotion la sainte Cène que notre Seigneur a lui-même établie pour être un mémorial de sa mort.

(c) v31 : Psaume 105.38
(d) v32 : Ci-dessus 10.26
(e) v36 : Ci-dessus 3.21 et 11.2 ; Psaume 105.37
(f) v 37 : Nombres 33.3
(g) v40 : Genèse 15.13 ; Actes 7.6
(h) v46 : Nombres 9.12

Chapitre XIII

Moïse réitère la loi touchant l'observation de la pâques, versets 1-10.

Il prescrit celle de la consécration des premiers-nés, versets 11-16.

Il marque ensuite que Dieu voulu que les enfants d'Israël prissent le chemin du désert après qu'ils fussent sortis d'Égypte, versets 17-22.

ET l'Éternel parla à Moïse disant :

2. [a] Sanctifie-moi tout premier-né, tout ce qui naît le premier parmi les enfants d'Israël, tant des hommes que des bêtes, car il est à moi.

3. Et Moïse dit au peuple : Souvenez-vous de ce jour-là auquel vous êtes sortis d'Égypte, de la maison de servitude, car l'Éternel vous en a retiré à main-forte et qu'on ne mange point de pain levé.

4. [b] Vous sortez aujourd'hui au mois que les épis mûrissent.

5. Quand donc l'Éternel t'aura introduit au pays des Cananéens, des Héthiens, des Amorrhéens, des Héviens et des Jébusiens qu'il a juré à tes pères de te donner dans ce pays où coulent le lait et le miel, alors tu feras ce service en ce mois.

6. Pendant sept jours tu mangeras des pains sans levain et au septième jour il y aura une fête solennelle à l'Éternel.

7. On mangera pendant sept jours des pains sans levain et on ne verra point chez vous de pain levé et même on ne verra point de levain dans toutes tes contrées.

8. En ce jour-là, tu feras entendre ces choses à tes enfants en disant : Ceci se fait à cause de ce que l'Éternel me fit lorsqu'il me retira d'Égypte.

9. Et ceci te sera un signe sur ta main et pour mémorial entre tes yeux, afin que la loi de l'Éternel soit en ta bouche parce que l'Éternel t'aura retiré d'Égypte par sa main-forte.

10. Tu garderas donc cette ordonnance en sa maison tous les ans.

11. Aussi quand l'Éternel t'aura introduit au pays des Cananéens selon qu'il te l'a juré et à tes pères et qu'il te l'aura donné,

12. [c] Alors tu présenteras à l'Éternel tout ce qui naît le premier, même tous les premiers-nés des bêtes, ce que tu auras de mâle sera à l'Éternel.

13. Mais tu rachèteras avec un agneau ou un chevreau tous les premiers-nés des ânesses et si tu ne les rachètes pas, tu leur couperas le cou. Tu rachèteras aussi tout premier-né des hommes d'entre tes enfants.

14. Et quand ton fils t'interrogera un jour en disant : Que veut dire ceci ? Alors tu lui diras : l'Éternel nous a retirés par main-forte hors d'Égypte, de la maison de servitude,

15. Car il arriva que, quand Pharaon s'endurcit pour ne nous laisser point aller, l'Éternel tua tous les premiers-nés dans le pays d'Égypte, depuis les premiers-nés des hommes jusqu'aux premiers-nés des bêtes, c'est pourquoi je sacrifie à l'Éternel tous les mâles qui naissent les premiers et je rachète tous les premiers-nés de mes enfants.

16. Ceci te sera donc pour un signe sur ta main et pour des frontaux entre les yeux, que l'Éternel nous a retiré d'Égypte par main-forte.

17. Or quand Pharaon eut laissé aller le peuple, Dieu ne les conduisit point par le pays des Philistins, bien qu'il fût le plus proche. Car Dieu disait : Il est à craindre que le peuple ne se repente quand il verra la guerre et qu'il ne retourne en Égypte.

18. Mais Dieu fit faire un circuit au peuple par le chemin du désert vers la mer Rouge. Ainsi les enfants d'Israël montèrent [1] en armes du pays d'Égypte.

19. Et Moïse avait pris avec lui les os de Joseph parce que Joseph avait expressément fait jurer les enfants d'Israël en leur disant : [d] Certainement Dieu

vous visitera, vous transporterez donc avec vous mes os d'ici.

20. [e] Et ils partirent de Siccoth et campèrent à Etham, qui est au bout du désert.

21. [f] Et l'Éternel marchait devant eux, le jour dans une colonne de nuée pour les conduire par le chemin et la nuit dans une colonne de feu pour les éclairer, afin qu'ils marchassent jour et nuit.

22. Et il ne retira point la colonne de nuée pendant le jour, ni la colonne de feu pendant la nuit de devant le peuple.

Réflexions

Le but de Dieu dans la loi qui prescrivait l'observation de la Pâque était de perpétuer parmi les Israélites le souvenir de leur sortie d'Égypte et cette autre loi qui les obligeait à consacrer à Dieu tous les premiers-nés était établie afin que leur postérité se souvînt que Dieu avait épargné leurs aînés lorsqu'il avait fait mourir ceux des Égyptiens.

De là nous devons apprendre à n'oublier jamais les grâces de Dieu et à lui témoigner notre reconnaissance en lui consacrant nos personnes et ce que nous avons de plus précieux.

L'ordre exprès que Dieu donna aux Israélites d'instruire leurs enfants de la merveilleuse délivrance que Dieu avait accordée à leur nation en la tirant d'Égypte marque bien clairement que le devoir des pères est de former leurs enfants à la connaissance et à la crainte de Dieu, mais que surtout ils doivent les instruire avec un soin particulier des merveilles de notre rédemption.

Il est remarqué dans ce chapitre que Dieu ne voulut pas que le peuple d'Israël allât au pays de Canaan par le chemin le plus court, mais qu'il lui fit prendre le chemin de la Mer-Rouge et du désert. Dieu en usa ainsi parce que ce peuple qui n'était point fait pour la guerre n'aurait pu alors combattre les Cananéens et afin que les Israélites allant du côté de la mer Rouge et de là dans le désert il fît de nouvelles merveilles pour eux en leur faisant passer cette mer à pied sec en y submergeant Pharaon et en les faisant subsister d'une manière miraculeuse dans le désert.

Enfin l'on voit dans ce qui est dit ici, de la manière dont Dieu conduisit les Israélites par le moyen d'une colonne de nuée et de feu, la grande puissance du Seigneur, le soin qu'il avait de ce peuple et un exemple de protection dont il couvre ses enfants.

(a) v2 : Ci-dessous 22.29 et 34.19 ; Lévitique 27.26 ; Nombres 3.13 et 8.17 ; Luc 2.23
(b) v4 : Ci-dessous 23.15
(c) v12 : Ci-dessous 22.30 et 34.19 ; Lévitique 27.26 ; Nombres 8.17 ; Ézéchiel 44.30
(d) v19 : Genèse 50.25 ; Josué 24.321
(e) v20 : Nombres 33.6
(f) v21 : Ci-dessous 40.38 ; Nombres 14.14 ; Deutéronome 1.33 ; Néhémie 9.12-19 ; Psaumes 78.14 et 105.39 ; I Corinthiens 10.2

(1) v18 : Ou : en ordre et par rangs.

Chapitre XIV

Pharaon ayant voulu poursuivre les enfants d'Israël est noyé avec toute son armée dans la mer Rouge que les Israélites avaient passé à pieds secs.

ET l'Éternel parla à Moïse disant :

2. Parle aux enfants d'Israël, qu'ils se détournent et qu'ils campent devant Pi-hahiroth, entre Migdol et la mer, vis-à-vis de Bahal-Tsephon : Vous camperez vis-à-vis de ce lieu-là près de la mer.

3. Alors Pharaon dira des enfants d'Israël : Ils sont embarrassés dans le pays, le désert les a enfermés.

4. Et j'endurcirai le cœur de Pharaon et il vous poursuivra, mais je serai glorifié en Pharaon et dans toute son armée et les Égyptiens sauront que je suis l'Éternel. Et ils firent ainsi.

5. Or on avait rapporté au roi d'Égypte que le peuple s'enfuyait. Et le cœur de Pharaon et de ses serviteurs fut changé à l'égard du peuple. Et ils dirent : Qu'est-ce que nous avons fait, que nous ayons laissé aller Israël, tellement qu'il ne nous servira plus ?

6. Alors il fit atteler son chariot et il prit son peuple avec lui.

7. Il prit donc six cents chariots et tous les chariots d'Égypte sur tous lesquels il y avait des capitaines.

8. Et l'Éternel endurcit le cœur de Pharaon roi d'Égypte qui poursuivit les enfants d'Israël. Or les enfants d'Israël [a] étaient sortis à main levée.

9. [b] Les Égyptiens donc les poursuivirent et tous les chevaux des chariots de Pharaon, ses gens à cheval et son armée les atteignirent comme ils étaient campés près de la mer, vers Pi-hahiroth vis-à-vis de Bahal-Tséphon.

10. Et comme Pharaon était déjà proche, les enfants d'Israël levèrent les yeux et voici les Égyptiens marchaient après eux. Les enfants d'Israël donc eurent une fort grande peur et crièrent à l'Éternel.

11. Ils dirent ainsi à Moïse : Est-ce qu'il n'y a point de sépulcres en Égypte que tu nous aies emmenés pour mourir au désert ? Qu'est-ce que tu nous as fait de nous faire sortir d'Égypte ?

12. N'est-ce pas ce que nous te disions en Égypte, disant : Laisse-nous et que nous servions les Égyptiens ? Car il vaut mieux que nous les servions que si nous mourrions au désert.

13. Et Moïse dit au peuple : Ne craignez point, arrêtez-vous et voyez la délivrance de l'Éternel qu'il vous accordera aujourd'hui. Car pour les Égyptiens que vous avez vu aujourd'hui, vous ne les verrez jamais plus.

14. L'Éternel combattra pour vous et vous demeurez dans le silence.

15. Or l'Éternel avait dit à Moïse : Que cries-tu à moi ? Parle aux enfants d'Israël, qu'ils marchent.

16. Et toi élève ta verge et étends ta main sur la mer et la fends et que les enfants d'Israël entrent au milieu de la mer à sec.

17. Et quand à moi, voici, je m'en vais endurcir le cœur de Pharaon afin qu'ils entrent après eux et

je serai glorifié dans Pharaon, dans ses chariots et dans ses gens de cheval.

18. Et les Égyptiens sauront que je suis l'Éternel quand j'aurai été glorifié dans Pharaon, dans ses chariots et dans ses gens de cheval.

19. Et l'ange de Dieu, qui allait devant le camp d'Israël, partit et s'en alla derrière eux et la colonne de nuée partit de devant eux et se tint derrière eux,

20. Et elle se tint entre le camp des Égyptiens et le camp d'Israël. Elle était donc aux uns une nuée et une obscurité et pour les autres elle éclairait la nuit et ils ne s'approchèrent point les uns les autres de toute la nuit.

21. Or Moïse avait étendu sa main sur la mer et l'Éternel fit reculer la mer toute la nuit, par un vent d'Orient qui était véhément et il mit la mer à sec et [c] les eaux se fendirent.

22. [d] Et les enfants d'Israël entrèrent au milieu de la mer à sec et les eaux leur servaient de mur à droite et à gauche.

23. Et les Égyptiens qui les poursuivaient entrèrent après eux au milieu de la mer, savoir tous les chevaux de Pharaon, ses chariots et ses gens de cheval.

24. Mais il arriva que sur la veille du matin, l'Éternel, étant dans la colonne de feu et dans la nuée, regarda le camp des Égyptiens et les mis en déroute.

25. Et il ôta les roues de ses chariots et fit qu'on les menaient bien pesamment. Alors les Égyptiens dirent : Fuyons-nous-en de devant les Israélites, car l'Éternel combat pour eux contre les Égyptiens.

26. Et l'Éternel dit à Moïse : Étends ta main sur la mer et les eaux retourneront sur les Égyptiens, sur leurs chariots et sur leurs gens de cheval.

27. Moïse donc étendit sa main sur la mer et la mer se retourna avec impétuosité comme le matin venait. Et les Égyptiens fuyant la rencontrèrent. Ainsi l'Éternel jeta les Égyptiens au milieu de la mer,

28. [e] Car les eaux retournèrent et couvrirent les chariots et les gens de cheval de toute l'armée de Pharaon qui étaient entrés après les Israélites dans la mer et il n'en resta pas un seul.

29. Mais les enfants d'Israël marchèrent au milieu de la mer à sec et les eaux leur servaient de mur à droite et à gauche.

30. L'Éternel donc en ce jour-là délivra Israël de la main des Égyptiens. Et Israël vit les Égyptiens morts sur le bord de la mer.

31. Ainsi Israël vit la grande puissance que l'Éternel avait déployée contre les Égyptiens et le peuple craignit l'Éternel et ils crurent à l'Éternel et à Moïse son serviteur.

Réflexions

Nous voyons dans ce chapitre, en premier lieu :

Que Dieu en amenant les Israélites au bord de la mer Rouge et en permettant que Pharaon les y atteignit avec son armée, les exposa à un grand danger et qu'ils en furent même extraordinairement effrayés. Mais Dieu en usa de la sorte pour manifester sa puissance avec plus d'éclat, par la miraculeuse délivrance qu'il leur accorda en les faisant passer à pieds secs au travers de la mer Rouge et par la totale ruine de Pharaon, qui y périt avec toute son armée.

2. L'on voit ici l'aveuglement et l'endurcissement prodigieux du roi d'Égypte qui après toutes les plaies dont Dieu l'avait frappé, non seulement voulut poursuivre les Israélites, mais osa même entrer dans la mer Rouge après eux.

Nous devons bien remarquer dans cette histoire,

- d'un côté de quoi les pécheurs obstinés sont capables et avec quel aveuglement et quelle fureur ils courent à leur ruine,

- et de l'autre la puissance magnifique que le Seigneur déploya pour la délivrance de son peuple et pour la destruction de ses ennemis.

(a) v8 : Nombres 33.3
(b) v9 : Josué 24.6
(c) v21 : Josué 4.23, Psaumes 78.13, 106.9 et 114.3
(d) v22 : Nombres 33.8, I Corinthiens 10.1, Hébreux 112.29
(e) v28 : Psaumes 78.53 et 106.11

Chapitre XV

Deux choses sont reportées dans ce chapitre :

Le cantique que les Israélites chantèrent après que Pharaon eut été submergé, versets 1-22.

Comment ils murmurèrent contre Moïse parce qu'ils ne trouvèrent point d'eau dans le désert et parce que les eaux de Mara étaient amères et le miracle que Moïse fit en cette occasion, versets 23-27.

ALORS Moïse et les enfants d'Israël chantèrent ce cantique à l'Éternel et ils dirent : Je chanterai à l'Éternel, car il s'est hautement élevé. Il a jeté dans la mer le cheval et celui qui le montait.

2. [a] L'Éternel est ma force et ma louange, il a été mon libérateur : C'est mon Dieu fort, je lui dresserai un tabernacle, c'est le Dieu de mon père, je l'exalterai.

3. L'Éternel est un grand guerrier, son nom est l'Éternel.

4. Il a jeté les chariots de Pharaon dans la mer et son armée, l'élite de ses capitaines a été submergée dans la mer Rouge.

5. Les gouffres les ont couverts, ils sont descendus au fond des eaux, comme une pierre.

6. Ta droite, au Éternel, a été déclarée magnifique en ta force. Ta droite ô Éternel a brisé l'ennemi.

7. Tu as ruiné, par la grandeur de ta majesté, ceux qui s'élevaient contre toi. Tu as envoyé ta colère qui les a consumés comme du chaume.

8. Par le souffle de ta colère, les eaux ont été amoncelées, les eaux courantes se sont arrêtées comme un monceau, les gouffres ont gelé au milieu de la mer.

9. L'ennemi disait : Je poursuivrai, j'atteindrai, je partagerai le butin, mon âme en sera assouvie, je tirerai mon épée, ma main les détruira.

10. Tu as soufflé de ton vent, la mer les a couverts, ils ont été enfoncés comme du plomb dans les eaux magnifiques.

11. Qui est semblable à toi parmi les forts, ô Éternel ! Qui est comme toi magnifique en sainteté, redoutable, digne de louange et qui fait des merveilles !

12. Tu as étendu ta droite, la terre les a engloutis.

13. Tu as conduit par ta miséricorde ce peuple que tu as racheté, tu l'as conduit par ta force à la demeure de ta sainteté.

14. Les peuples l'ont entendu et ils en ont tremblé, la douleur a saisi les habitants de la Palestine.

15. Alors les princes d'Édom ont été troublés et le tremblement saisira les puissants de Moab, tous les habitants de Canaan se fondront.

16. La frayeur et l'épouvante tomberont sur eux, par la grandeur de ton bras ils seront rendus stupides comme une pierre, jusqu'à ce que ton peuple, ô Éternel, soit passé, jusqu'à ce que ton peuple, que tu as acquis, soit passé.

17. Tu les introduiras et tu les planteras sur la montagne de ton héritage au lieu que tu as préparé pour ta demeure, ô Éternel, dans le sanctuaire, Seigneur, que tes mains ont établi.

18. [b] L'Éternel règnera à jamais et à perpétuité,

19. Car le cheval de Pharaon est entré, avec son chariot et ses gens de cheval, dans la mer et l'Éternel a fait retomber sur eux les eaux de la mer, mais les enfants d'Israël ont marché à sec au milieu de la mer.

20. Et Marie la prophétesse, sœur d'Aaron, pris un tambour en sa main et toutes les femmes sortirent après elles avec des tambours et des flutes.

21. Et Marie leur répondait : Chantez à l'Éternel, car il s'est hautement élevé, il a jeté dans la mer le cheval et celui qui le montait.

22. Puis Moïse fit partir les Israélites de la mer Rouge et ils tirèrent vers le désert de Sçur et ayant marché trois jours par le désert, il ne trouvaient point d'eau.

23. [c] De là ils vinrent à Mara, mais ils ne pouvaient boire des eaux de Mara, parce qu'elle était amère. C'est pour cela que ce lieu fut appelé Mara [1].

24. Alors le peuple murmura contre Moïse disant : Que boirons-nous ?

25. Et Moïse cria à l'Éternel et l'Éternel lui enseigna un certain bois qu'il jeta dans les eaux et les eaux devinrent douces. Ce fut-là qu'il lui proposa des ordonnances et des statuts et ce fut-là aussi qu'il l'éprouva.

26. Et il lui dit : Si tu écoutes attentivement la voix de l'Éternel ton Dieu et si tu fais ce qui est droit devant lui et si tu prêtes l'oreille à ses commandements et si tu gardes toutes ses ordonnances, je ne ferai venir sur toi aucune des langueurs que j'ai faites venir sur l'Égypte, car je suis l'Éternel qui te guéris.

27. [d] Puis ils vinrent à Elim où il y avait douze fontaines d'eau et soixante et dix palmes et ils campèrent auprès des eaux.

Réflexions

Le cantique que Moïse, Marie sa sœur et les enfants d'Israël chantèrent après que Pharaon et son armée eurent péri dans la mer Rouge, est le plus ancien de tous les cantiques. On y voit éclater leur joie et leur reconnaissance envers Dieu. Ils y célèbrent la puissance qu'il venait de déployer si magnifiquement pour leur délivrance. Ils y expriment la ferme persuasion où ils étaient que Dieu les mettraient en possession du pays de Canaan et que les habitants de ce pays-là, étonnés et intimidés, ne pourraient leur résister.

C'est de la sorte et avec encore plus de zèle que nous devons célébrer les faveurs que Dieu nous accorde et principalement la bonté et la puissance qu'il a fait paraître dans l'ouvrage de notre rédemption.

Nous avons vu qu'incontinent après que Dieu eut accordé aux Israélites une si grande délivrance, ils tombèrent dans le murmure et dans la défiance, parce qu'ils manquèrent d'eaux et qu'ils ne trouvèrent que des eaux amères. Cependant Dieu eut la bonté de faire un nouveau miracle en leur faveur en rendant les eaux douces.

Telle est l'ingratitude des hommes. Ils oublient bientôt les bienfaits de Dieu et ils tombent facilement dans l'impatience, mais Dieu est si bon qu'il use de support envers eux et qu'il ne laisse pas de leur faire ressentir de nouveaux effets de son amour et de leur accorder des grâces dont ils sont indignes.

(a) v2 : Psaumes 18. La suite est illisible et 118.14 ; Esaïe 22.2
(b) v18 : Psaume 146.10
(c) v23 : Nombres 33.8
(d) v27 : Nombres 33.9

(1) v23 : C'est-à-dire : amertume

Chapitre XVI

Les Israélites murmurant contre Moïse parce qu'ils n'avaient pas de quoi manger, Dieu leur envoie des cailles et de la manne qui fut leur nourriture dans le désert pendant quarante ans.

ET toute l'assemblée des enfants d'Israël étant parti d'Elim vint au désert de Sin qui est entre Elim et Sinaï au quinzième jour du second mois après qu'ils furent sortis du pays d'Égypte.

2. Et toute l'assemblée des enfants d'Israël murmura dans ce désert contre Moïse et Aaron.

3. Et les enfants d'Israël leur dirent : Ha ! Que ne sommes-nous morts par la main de l'Éternel au pays d'Égypte quand nous étions assis près des potées de chair, quand nous mangions notre saoul de pain ! Car vous nous avez emmenés dans ce désert pour faire mourir de faim toute cette assemblée.

4. Alors l'Éternel dit à Moïse : Voici, je vais faire pleuvoir des cieux du pain et le peuple sortira et en recueillera pour chaque jour ce qui lui en faut, afin que je l'éprouve s'il marchera ou non dans ma loi.

5. Mais le sixième jour, qu'ils apprêtent ce qu'ils auront apportés et qu'il y en ait le double de ce qu'ils recueilleront chaque jour.

6. Moïse donc et Aaron dirent à tous les enfants d'Israël : Ce soir vous saurez que l'Éternel vous a tiré du pays d'Égypte.

7. Et au matin, vous verrez la gloire de l'Éternel, car il a entendu vos murmures contre l'Éternel. En effet, qui sommes-nous que vous murmuriez contre nous ?

8. Et Moïse dit encore : Ce sera quand l'Éternel vous aura donné ce soir de la chair à manger et qu'au matin il vous rassasiera de pain, parce qu'il a entendu vos murmures par lesquels vous avez murmuré contre lui. Car qui sommes-nous ? Vos murmures ne sont pas contre nous, mais ils sont contre l'Éternel.

9. Et Moïse dit à Aaron : Dis à toute l'assemblée des enfants d'Israël : Approchez-vous de la présence de l'Éternel, car il a entendu vos murmures.

10. Or il arriva qu'aussitôt qu'Aaron eût parlé à toute l'assemblée des enfants d'Israël, ils regardèrent vers le désert et voici, la gloire de l'Éternel se montra dans la nuée.

11. Et l'Éternel parla à Moïse disant :

12. J'ai entendu les murmures des enfants d'Israël, parle-leur et leur dit : Entre les deux vêpres vous mangerez de la chair et au matin vous serez rassasiés de pain et vous saurez que je suis l'Éternel votre Dieu.

13. [a] Le soir, il monta des cailles qui couvrirent le camp et au matin il y eut une couche de rosée à l'entour du camp.

14. Et cette couche de rosée étant évanouie, voici sur le désert une petite chose menue [b] comme de la blanche gelée sur la terre.

15. Ce que les enfants d'Israël ayant vu, ils se dirent l'un à l'autre : C'est de la manne [1], car ils ne savaient pas ce que c'était. Et Moïse leur dit : [c] C'est ici le pain que l'Éternel vous a donné à manger.

16. C'est ici ce que l'Éternel a commandé : Que chacun en recueille autant qu'il lui en faut pour son manger, un homer [2] par tête, selon le nombre de vos personnes, chacun en prendra pour ceux qui sont dans sa tente.

17. Les enfants d'Israël firent donc ainsi et les uns en recueillirent plus, les autres moins.

18. Et ils le mesuraient par homer [d] et celui qui en avait recueilli beaucoup n'en avait pas plus qu'il ne lui en fallait et celui qui en avait recueilli peu n'en avait pas moins, mais chacun en recueillait selon ce qu'il en pouvait manger.

19. Et Moïse leur avait dit : Que personne n'en laisse de reste jusqu'au matin.

20. Mais il y en eut qui n'obéirent point à Moïse, car quelques-uns en réservèrent jusqu'au matin et il s'y engendra des vers et elle puait et Moïse se mit en grande colère contre eux.

21. Ainsi chacun en recueillait tous les matins autant qu'il en fallait pour manger, car lorsque la chaleur du soleil était venue, elle se fondait.

22. Et au sixième jour, ils recueillirent du pain au double, deux homers pour chacun. Alors les principaux de l'assemblée vinrent pour le rapporter à Moïse.

23. Et il leur répondit : C'est ce que l'Éternel a dit : Demain est le repos, le sabbat saint à l'Éternel, faites cuire ce que vous avez à cuire et faites bouillir ce que vous avez à faire bouillir et serrez tout ce qui sera de surplus pour le garder jusqu'au matin.

24. Ils le serrèrent donc jusqu'au matin comme Moïse l'avait commandé et il ne puait point et il n'y eut point de vers.

25. Alors Moïse dit : Mangez-le aujourd'hui, car c'est aujourd'hui le repos de l'Éternel. Aujourd'hui vous n'e trouverez point dans les champs.

26. Pendant six jours vous le recueillerez, mais le septième est le sabbat, il n'y en aura point en ce jour-là.

27. Et au septième jour quelques-uns du peuple sortirent pour en recueillir, mais ils n'en trouvèrent point.

28. Alors l'Éternel dit à Moïse : Jusqu'à quand refuserez-vous de garder mes commandements et mes lois ?

29. Considérez que l'Éternel a établi parmi vous le sabbat, c'est pourquoi il vous donne au sixième jour du pain pour deux jours : Que chacun demeure en son lieu, que nul ne sorte de son lieu au septième jour.

30. Le peuple donc se reposa au septième jour.

31. Et la maison d'Israël nomma ce pain *Manne* [c] et elle était comme de la semence de coriandre, elle était blanche et elle avait le goût des beignets au miel.

32. Et Moïse dit : Voici ce que l'Éternel a commandé : Qu'on en remplisse un homer pour le garder dans nos âges afin qu'on voie le pain que je vous ai fait manger au désert après que je vous ai retiré du pays d'Égypte.

33. Moïse donc dit à Aaron : Prends une cruche et mets-y un plein homer de manne et le pose devant l'Éternel pour être gardé dans nos âges.

34. Et selon que le Seigneur avait commandé à Moïse, Aaron posa la cruche devant le témoignage afin qu'elle fût gardée.

35. [f] Et les enfants d'Israël mangèrent la manne par quarante ans, jusqu'à ce qu'ils furent parvenus au pays qu'ils devaient habiter, ils mangèrent, dis-je, la manne jusqu'à ce qu'ils fussent parvenus aux frontières du pays de Canaan

36. Or un homer est la dixième partie d'un epha.

Réflexions

L'on voit dans cette histoire une nouvelle preuve de l'ingratitude des enfants d'Israël, qui, après tant d'expériences qu'ils avaient faites de la puissance de Dieu et de sa protection, murmurèrent contre Moïse et regrettèrent même l'Égypte d'où ils étaient sortis. Cependant Dieu, par un effet de sa bonté voulut bien faire cesser ces murmures et pourvoir à leur subsistance par le moyen de la manne qu'il envoya

et qui fut leur nourriture pendant les quarante ans qu'ils passèrent dans le désert.

2. Il est à remarquer que la manne tombait chaque matin, mais qu'il n'en tombait point le jour du sabbat et qu'elle corrompait quand on en amassait pour plus d'un jour. C'étaient là tout autant de merveilles qui devaient convaincre les Israélites que c'était Dieu qui les nourrissait ainsi miraculeusement.

Au reste cette histoire doit nous rappeler ce que Jésus-Christ dit dans l'Évangile de Jean au chapitre VI, que les enfants d'Israël n'ont pas mangé le vrai pain du ciel, que la manne qu'ils mangèrent dans le désert ne les empêcha pas de mourir au lieu que nous avons en lui la véritable pain qui est descendu du ciel et qui fait vivre éternellement.

Prions Dieu qu'il nous donne toujours cette nourriture céleste pendant que nous sommes dans le désert de ce monde et, lorsqu'il nous l'accorde, faisons-en un meilleur usage que les Juifs ne firent autrefois de la manne et de toutes les autres grâces qu'ils reçurent de la bonté divine pendant qu'ils furent dans le désert.

(a) v13 : Nombres 11.31 ; Psaume 105.40
(b) v14 : Nombres 11.7 ; Néhémie 9.15 ; Psaume 78.24 et 105.40
(c) v15 : Jean 6.31 ; I Corinthiens 1.3
(d) v18 : I Corinthiens 8.15
(e) v31 : Nombres 11.7
(f) v35 : Josué 5.12

(1) v15 : hébreux : Qu'est-ce que cela ?
(2) v16 : C'était une mesure de choses sèches.

Chapitre XVII

Ce chapitre a deux parties.

Moïse rapporte dans la première le miracle de l'eau que Dieu fit sortir du rocher pour apaiser les murmures du peuple, versets 1-7.

Et dans la seconde, la victoire que les enfants d'Israël remportèrent sur les Amalékites, versets 8-16.

ET toute l'assemblée des enfants d'Israël partit du désert de Sin, selon leurs traites, suivant le commandement de l'Éternel et ils campèrent à Réphidim où il n'y avait point d'eau à boire pour le peuple.

2. Et le peuple querella Moïse et ils lui dirent : Donnez-nous de l'eau à boire. Et Moïse leur dit : Pourquoi me querellez-vous ? Pourquoi tentez-vous l'Éternel ?

3. Le peuple donc eut soif dans ce lieu faute d'eau et ainsi le peuple murmura contre Moïse disant : Pourquoi nous as-tu fait monter d'Égypte pour nous faire mourir de soif nous et nos enfants et nos troupeaux ?

4. Et Moïse cria à l'Éternel disant : Que ferai-je à ce peuple ? Il s'en faut peu qu'ils ne me lapident.

5. Et l'Éternel répondit à Moïse : Passe devant le peuple et prends avec toi des anciens d'Israël et prends en ta main la verge [b] dont tu frappas le fleuve et marche.

6. [c] Voici, je m'en vais me tenir là devant toi sur un rocher et tu frapperas le rocher et il en sortira de l'eau et le peuple boira. Moïse donc fit ainsi à la vue des anciens d'Israël.

7. Et il nomma le lieu Massa [1] et Mériba [2] à cause du débat des enfants d'Israël et parce qu'ils avaient tenté l'Éternel en disant : L'Éternel est-il au milieu de nous ou n'y est-il pas ?

8. [d] Alors Amalek [3] vint et livra bataille à Israël à Réphidim.

9. Et Moïse dit à Josué : Choisis-nous des hommes et sors pour combattre contre Hamalek et je me tiendrai demain au sommet du coteau et la verge de Dieu sera en ma main.

10. Et Josué fit comme Moïse le lui avait commandé en combattant contre Hamalek. Mais Moïse et Aaron et Hur montèrent au sommet du coteau.

11. Et il arrivait que lorsque Moïse élevait sa main, Israël alors était le plus fort, mais quand il faisait reposer sa main, alors Hamalek était le plus fort.

12. Et les mains de Moïse étant devenues pesantes, ils prirent une pierre et la mire sous lui et il s'assit dessus. Aaron et Hur soutenaient aussi ses mains, l'un deçà et l'autre delà. Ainsi ses mains furent fermes jusqu'au soleil couchant.

13. Ainsi Josué défit Hamalek et son peuple au fil de l'épée.

14. Alors l'Éternel dit à Moïse : Écris ceci pour mémoire dans un livre et fais entendre à Josué que j'effacerai entièrement la mémoire d'Hamalek de dessous les cieux.

15. Et Moïse bâtit un autel et le nomma L'Éternel mon étendard.

16. Il dit aussi : Parce que la main a été levée sur le trône de l'Éternel, [e] l'Éternel a guerre contre Hamalek d'âge en âge.

Réflexions

Le miracle que Moïse fit en tirant de l'eau du rocher pour apaiser la soif et les murmures des Israélites nous engage à considérer l'incrédulité de ce peuple qui doutait toujours de la puissance de Dieu et qui se rebellait si souvent contre Moïse aussi bien que la grande patience du Seigneur qui fit ce nouveau miracle pour eux.

La victoire des enfants d'Israël sur les Amalékites fut une juste punition de Dieu sur ces ennemis de son peuple, mais on doit surtout remarquer que Dieu accorda cette victoire aux prières de Moïse afin que les Israélites reconnussent que Dieu seul en était l'auteur.

C'est ici un exemple où l'on peut voir que l'invocation du nom de Dieu et la persévérance dans la prière est le moyen le plus efficace pour obtenir son secours et pour triompher de tous nos ennemis temporels et spirituels.

(a) v1 : Nombres 20.2-4. L'endroit n'est pas mentionné dans l'original.
(b) v5 : Ci-dessus, 7.20
(c) v6 : Nombres 20.9 ; Psaume 78.15 ; I Corinthiens 10.4
(d) v8 : Deutéronome 25.17

(e) v16 : I Samuel 15.2

(1) v7 : C'est-à-dire : tentation, épreuve.
(2) v7 : C'est-à-dire : débat, querelle.
(3) v8 : Les Amalékites.

Chapitre XVIII

Jéthro le beau-père de Moïse lui amène sa femme et ses deux fils, versets 1-12

et il lui conseille d'établir des juges et des chefs pour le gouvernement du peuple d'Israël, ce que Moïse fit, versets 13-27.

OR Jéthro sacrificateur de Madian, beau-père de Moïse, ayant entendu toutes les choses que l'Éternel avait faites à Moïse et à Israël son peuple, savoir que l'Éternel avait retiré Israël de l'Égypte,

2. Prit Séphora le femme de Moïse après qu'il l'eut renvoyée.

3. Et les deux fils de cette femme, l'un desquels s'appelait Guersçom, (parce qu'il avait dit : [a] J'ai été voyageur dans un pays étranger).

4. Et le second Elihezer, [1] car le Dieu de mon père, dit-il, m'a été en aide et m'a délivré de l'épée de Pharaon.

5. Jéthro donc beau-père de Moïse vint vers lui avec ses enfants et sa femme au désert où il était campé près de la montagne de Dieu.

6. Et il fit dire à Moïse : C'est Jéthro ton beau-père qui vient vers toi avec ta femme et ses deux fils avec elle.

7. Et Moïse sortit au devant de son beau-père et s'étant prosterné, il le baisa et ils s'enquirent l'un de l'autre touchant leur prospérité, ensuite ils entrèrent dans la tente.

8. Et Moïse raconta à son beau-père toutes les choses que l'Éternel avait faites à Pharaon et aux Égyptiens en faveur d'Israël et tout le travail qu'ils avaient souffert par le chemin et comment l'Éternel les avait délivrés.

9. Et Jéthro se réjouit de tout le bien que l'Éternel avait fait à Israël parce qu'il les avait délivrés de la main des Égyptiens.

10. Et Jéthro dit : Béni soit l'Éternel qui vous a délivré de la main des Égyptiens et de la main de Pharaon et qui a délivré le peuple de la puissance d'Égypte.

11. Je connais maintenant que l'Éternel est grand par dessus tous les dieux, car en cela même qu'ils se sont insolemment élevés, il a eu le dessus sur eux.

12. Jéthro beau-père de Moïse prit aussi pour offrir à Dieu un holocauste et des sacrifices et Aaron et tous les anciens d'Israël vinrent pour manger du pain avec le beau-père de Moïse en la présence de Dieu.

13. Le lendemain, comme Moïse tenait le siège pour juger le peuple et que le peuple se tenait devant Moïse depuis le matin jusqu'au soir,

14. Le beau-père de Moïse ayant vu tout ce qu'il faisait au peuple lui dit : Qu'est-ce que tu fais au peuple ? D'où vient que tu es seul assis et que tout le monde se tient devant toi, depuis le matin jusqu'au soir ?

15. Et Moïse répondit à son beau-père : C'est que le peuple vient à moi pour s'enquérir de Dieu.

16. Quand ils ont quelque cause, ils viennent à moi. Alors je juge entre l'un et l'autre et je leur fais entendre les ordonnances de Dieu et ses lois.

17. Mais le beau-père de Moïse lui dit : Tu ne fais pas bien.

18. Certainement tu succomberas et toi et même ce peuple qui est à toi et tu ne saurais faire cela toi seul.

19. [b] Écoute donc mon conseil : Je te conseillerai et Dieu sera avec toi. Sois pour le peuple auprès de Dieu et rapporte les causes à Dieu,

20. Et instruis-les des ordonnances et des lois et fais-leur entendre la voie par laquelle ils doivent marcher et ce qu'ils auront à faire.

21. Et choisis-toi d'entre tout le peuple des hommes vertueux, craignant Dieu, des hommes véritables, haïssant le gain déshonnête et établi sur eux des chefs de milliers et des chefs de centaines et des chefs de cinquantaines et des chefs de dizaines,

22. Et qu'ils jugent le peuple en tout temps, mais qu'ils te rapportent toutes les grandes affaires et qu'ils jugent toutes les petites causes. Ainsi, ils te soulageront et ils porteront une partie de la charge avec toi.

23. Si tu fais cela, et Dieu te le commande, tu pourras subsister et même tout le peuple arrivera heureusement en son lieu.

24. Moïse donc obéit à la parole de son beau-père et fit tout ce qu'il lui avait dit.

25. Ainsi Moïse choisit de tout Israël des hommes vertueux et il les établit chefs sur le peuple, chefs de milliers, chefs de centaines, chefs de cinquantaines et chefs de dizaines,

26. Qui devaient juger le peuple en tout temps, mais ils devaient rapporter les choses difficiles à Moïse et juger de toutes les petites affaires.

27. Et Moïse laissa aller son beau-père qui s'en retourna en son pays.

Réflexions

Jéthro le beau-père de Moïse vint le voir, non seulement pour lui ramener sa femme et ses enfants, mais surtout pour se réjouir avec lui et avec tout le peuple de ce que Dieu les avait délivrés de la servitude d'Égypte. C'était là un effet du zèle, de la piété et de la charité de Jéthro et c'est de la sorte que nous devons prendre part aux biens qui arrivent à nos frères et surtout nous réjouir lorsque la gloire de Dieu est avancée et qu'il fait paraître sa justice et sa puissance aux yeux de tout le monde.

2. Ce qui est dit dans ce chapitre de l'établissement des juges et des magistrats et des qualités qu'ils doivent avoir montre que ceux qui sont dans

les charges civiles doivent s'en acquitter avec application et avec intégrité et être craignant Dieu, vertueux, justes et surtout désintéressés et éloignés du gain déshonnête. Nous devons aussi reconnaitre par là qu'il est absolument nécessaire qu'il y ait des magistrats qui fassent régner l'ordre dans la société, que leur établissement vient de Dieu et que chacun doit se soumettre à eux et à leur autorité.

(a) v3 : Ci-dessus 2.22
(b) v19 : Deutéronome 1.9

(1) v4 : C'est-à-dire : mon Dieu est mon secours.

Chapitre XIX

Le peuple d'Israël étant arrivé au désert de Sinaï, Moïse leur dit que Dieu voulait traiter alliance avec eux et il leur ordonne de se préparer pour entendre la publication de la loi, versets 1-15.

Trois jours après, Dieu descend sur le mont de Sinaï avec des marques de sa puissance et de sa majesté, versets 16-25.

AU premier jour du troisième mois, après que les enfants d'Israël furent sortis du pays d'Égypte, en ce même jour-là, ils vinrent au désert du Sinaï.

2. Étant donc partis de Réphidim, ils vinrent au désert de Sinaï et ils campèrent au désert : Israël, dis-je, campa vis-à-vis de la montagne.

3. [a] Et Moïse monta vers Dieu, car l'Éternel l'avait appelé de la montagne pour lui dire : Tu parleras ainsi à la maison de Jacob et tu le feras entendre aux enfants d'Israël.

4. [b] Vous avez vu ce que j'ai fait aux Égyptiens et que je vous ai porté comme sur des ailes d'aigle et que je vous ai fait venir vers moi.

5. [c] Maintenant donc si vous obéissez à ma voix et si vous garder mon alliance, vous serez aussi d'entre les peuples mon plus précieux joyau, bien que [d] toute la terre m'appartienne.

6. [e] Et vous me serez un royaume de sacrificateurs et une nation sainte. Ce sont là les discours que tu tiendras aux enfants d'Israël.

7. Et Moïse vint et appela les anciens du peuple et proposa devant eux toutes les choses que l'Éternel lui avait commandées.

8. Alors tout le peuple d'un commun accord répondit et dit : [f] Nous ferons tout ce que l'Éternel a dit. Et Moïse rapporta à l'Éternel toutes les paroles du peuple.

9. Et l'Éternel dit à Moïse : Voici je viendrai à toi dans une épaisse nuée afin que le peuple entende quand je lui parlerai et qu'il croie aussi toujours ce que tu lui diras, car Moïse avait rapporté à l'Éternel les paroles du peuple.

10. L'Éternel dit aussi à Moïse : Vas-t'en vers le peuple et sanctifie-les aujourd'hui et demain et qu'ils lavent leurs vêtements

11. Et qu'ils soient prêts pour le troisième jour, car au troisième jour l'Éternel descendra sur la montagne de Sinaï à la vue de tout le peuple.

12. Or tu prescriras des bornes au peuple et tu diras : Donnez-vous garde de monter sur la montagne et d'en toucher aucune extrémité. Quiconque touchera la montagne sera puni de mort.

13. Aucune main ne la touchera, mais certainement il sera lapidé ou percé de flèches, soit bête, soit homme, il ne vivra point. Quand le cornet se renforcera, ils monteront vers la montagne.

14. Et Moïse descendit de la montagne vers le peuple et il sanctifia le peuple et ils lavèrent leurs vêtements.

15. Et il dit au peuple : Soyez prêts pour le troisième jour et ne vous approchez d'aucune femme.

16. Et le troisième jour, au matin, il y eut des tonnerres et des éclairs et une grosse nuée sur la montagne avec un son très fort de cornet, dont tout le peuple qui était au camp fut effrayé.

17. [g] Alors Moïse fit sortir du camp le peuple au devant de Dieu et ils s'arrêtèrent au pied de la montagne.

18. [h] Or le mont de Sinaï était tout en fumée parce que l'Éternel y était descendu dans le feu et la fumée montait comme la fumée d'une fournaise et toute la montagne tremblait fort.

19. Et comme le son du cornet se renforçait de plus en plus, [i] Moïse parla et Dieu lui répondit par une voix.

20. L'Éternel donc étant descendu sur la montagne de Sinaï, sur le sommet de la montagne, il appela Moïse au sommet de la montagne et Moïse y monta.

21. Et l'Éternel dit à Moïse : Descends, somme le peuple, qu'ils ne rompent point les bornes afin de monter vers l'Éternel, pour voir, de peur qu'un grand nombre d'entre eux ne périsse.

22. Et même que les sacrificateurs qui s'approchent de l'Éternel se sanctifient de peur que l'Éternel ne se jette sur eux.

23. Et Moïse dit à l'Éternel : Le peuple ne pourra pas monter sur la montagne de Sinaï, parce que tu nous as sommé disant : Mets des bornes en la montagne et la sanctifie.

24. Et l'Éternel lui dit : Va, descends et tu monteras toi et Aaron avec toi, mais que les sacrificateurs et le peuple ne rompent point les bornes pour monter vers l'Éternel, de peur qu'il ne se jette sur eux.

25. Moïse donc descendit vers le peuple et il le leur dit.

Réflexions

Ce qu'il y a à observer dans ce chapitre, c'est que la première chose que Dieu fit après avoir délivré son peuple d'Égypte, fut de lui donner sa loi. Ce qui montre que la vue de Dieu en choisissant ce peuple et en le séparant des autres nations était d'établir la pure religion parmi eux et à les engager à le craindre.

C'est là le but qu'il s'est toujours proposé : il ne nous a racheté et choisi pour être son peuple qu'afin que nous le servions en vivant dans la justice et dans la piété.

Dieu voulut que les Juifs se préparassent et se purifiassent avant que d'entendre la publication de la loi, afin de leur apprendre que cette loi n'était donnée aux hommes que pour les sanctifier.

La manière dont elle fut publiée et l'appareil redoutable et plein de majesté dans lequel Dieu descendit sur le mont Sinaï tendait à convaincre les Israélites que c'était Dieu qui leur parlait, à leur inspirer de la crainte et à leur apprendre, et à tous les hommes, que ceux qui violeront ses commandements n'échapperont point à sa vengeance.

(a) v3 : Actes 7.38
(b) v4 : Deutéronome 29.2
(c) v5 : Deutéronome 5.2
(d) v5 : Psaume 24.1
(e) v6 : I Pierre 2.9
(f) v8 : Ci-dessus 24.3
(g) v17 : Deutéronome 4.10
(h) v18 : Deutéronome 4.11
(i) v19 : Hébreux 12.21

Chapitre XX

Dieu publie les dix commandements de la loi, versets 1-17.

2. Le peuple est effrayé à l'ouïe de la voix de Dieu, versets 18-21.

3. Dieu défend de faire des idoles et il prescrit la manière de bâtir les autels, versets 22-26.

ALORS Dieu prononça toutes ces paroles disant :
2. [a] Je suis l'Éternel ton Dieu qui t'ai tiré du pays d'Égypte, de la maison de servitude.
3. Tu n'auras point d'autres dieux devant ma face.
4. [b] Tu ne te feras point d'image taillée, ni aucune ressemblance des choses qui sont là-haut dans les cieux, ni ici-bas sur la terre, ni dans les eaux sous la terre.
5. Tu ne te prosterneras point devant elles et tu ne les serviras point, car je suis l'Éternel ton Dieu, le Dieu fort, jaloux, qui punis l'iniquité des pères sur les enfants en la troisième et quatrième génération de ceux qui me haïssent,
6. Et qui fais miséricorde en mille générations à ceux qui m'aiment et à ceux qui gardent mes commandements.
7. [c] Tu ne prendras point le nom de l'Éternel ton Dieu en vain, car l'Éternel ne tiendras pas pour innocent celui qui aura pris son nom en vain.
8. [d] Souviens-toi du jour du repos pour le sanctifier.
9. [e] Tu travailleras six jours et tu feras toute ton œuvre,
10. Mais le septième jour est le jour de repos de l'Éternel ton Dieu, tu ne feras aucune œuvre en ce jour-là, ni toi, ni ton fils, ni ta fille, ni ton serviteur, ni ta servante, ni ton bétail, ni ton étranger qui est dans tes portes,
11. [f] Car l'Éternel a fait en six jours les cieux et la terre et la mer et tout ce qui est en eux et il s'est reposé au septième jour. C'est pourquoi l'Éternel a béni le jour du repos et il l'a sanctifié.
12. [g] Honore ton père et ta mère afin que tes jours soient prolongés sur la terre que l'Éternel ton Dieu te donne.
13. [h]Tu ne tueras point.
14. [i] Tu ne commettras point d'adultère.
15. Tu ne déroberas point.
16. Tu ne diras point de faux témoignage contre ton prochain.
17. [j] Tu ne convoiteras point la maison de ton prochain, tu ne convoiteras point la femme de ton prochain, ni son serviteur, ni sa servante, ni son bœuf, ni son âne, ni aucune chose qui soit à ton prochain.
18. Or tout le peuple apercevait les tonnerres, les brandons, le son du cornet et la montagne fumante, le peuple donc voyant cela tremblait et se tenait loin.
19. [k] C'est pourquoi ils dirent à Moïse : Parle avec nous, toi-même, et nous écouterons, mais que Dieu ne parle point avec nous de peur que nous ne mourions.
20. Alors Moïse dit au peuple : Ne craignez point, car Dieu est venu pour vous éprouver et afin que sa crainte soit devant vous et que vous ne péchiez point.
21. Le peuple donc se tint loin , mais Moïse s'approcha de l'obscurité où Dieu était.
22. Et l'Éternel dit à Moïse : Tu diras aux enfants d'Israël : Vous avez vu que je vous ai parlé des cieux :
23. Vous ne vous ferez point avec moi de dieux d'argent et vous ne vous ferez point de dieux d'or.
24. [l] Tu me feras un autel de terre sur lequel tu sacrifieras tes holocaustes et tes oblations de prospérité, tes brebis et tes taureaux, en tout lieu où je mettrai la mémoire de mon nom, je viendrai à toi et je te bénirai.
25. [m] Que si tu te me fais un autel de pierres, tu ne les tailleras point, si tu levais le fer dessus, tu le souillerais.
26. Et tu ne monteras point à mon autel par des degrés, de peur que ta nudité ne soit découverte en y montant.

Réflexions

Il y a principalement deux choses dans ce chapitre qui sont dignes de notre attention : savoir la publication de la loi de Dieu et la frayeur que les Israélites ressentirent lorsqu'elle fut publiée.

Sur cette loi, nous devons considérer :

premièrement quelle en est l'autorité et la majesté, Dieu lui-même l'ayant publiée autrefois avec des marques si éclatantes de sa puissance,

en second lieu que cette loi nous regarde aussi bien que les Juifs, puisqu'elle ne contient rien qui ne soit parfaitement juste et que notre Sauveur a dit lui-même dans Matthieu V :

qu'il n'était point venu pour abolir la loi, mais qu'il était venu au contraire pour nous engager plus fortement à l'accomplir.

3. Il faut se souvenir que cette loi ne défend pas seulement les crimes qui y sont spécifiés, mais qu'elle règle nos pensées et nos désirs, aussi bien

que nos actions et que Dieu nous jugera tous par cette loi telle qu'elle expliquée dans l'Évangile.

Pour ce qui est de l'extrême frayeur qu'eurent les Israélites lorsque Dieu publia sa loi, cela doit nous rappeler ce que Paul dit sur ce sujet dans l'épître aux Hébreux, chapitre XII,

Que nous ne sommes pas venus à la montagne de Sinaï et que nous n'avons pas entendu cette voix terrible qui fit que les Juifs prièrent qu'elle ne leur fut plus adressée, mais que nous sommes venus à la montagne de Sion, que nous avons entendu la voix de Jésus-Christ, que si ceux qui méprisaient celui qui parlait sur la terre ne sont point échappés, nous échapperons beaucoup moins si nous méprisons celui qui parle des cieux, que notre Dieu est aussi un feu consumant et qu'ainsi nous devons le servir avec respect et avec crainte en sorte que nous lui soyons agréables.

Les lois qu'on lit à la fin de ce chapitre touchant les idoles et les autels tendent à éloigner les enfants d'Israël de l'idolâtrie, à empêcher que la religion ne fût altérée et à faire en sorte que le service divin fût célébré avec bien-séance.

(a) v2 : Psaume 21.11
(b) v4 : Lévitique 26.1 ; Pseaume 97.7
(c) v7 : Lévitique 19.11 ; Matthieu 5.33
(d) v8 : Ézéchiel 20.12
(e) v9 : Ci-dessous 23.12 et 34.21
(f) v11 : Genèse 2.12
(g) v12 : Matthieu 15.4 ; Éphésiens 6.2
(h) v13 : Matthieu 5.21
(i) v14 : Matthieu 5.27
(j) v17 : Romains 7.7
(k) v19 : Hébreux 12.19
(l) v24 : Ci-dessous 27.1 et 38.1
(m) v25 : Deutéronome 27.5 ; Josué 8.31

Chapitre XXI, versets 1-17

Ce chapitre et les suivants contiennent diverses lois que Dieu donna à Moïse sur le mont de Sinaï pour les prescrire au peuple d'Israël et ces lois sont la plupart politiques.

Celles qui sont contenues dans la première partie de ce chapitre regardent le droit que les maîtres ont sur leurs esclaves, la punition des meurtriers, celles des parricides, des larrons d'hommes et ceux qui maudissent père ou mère.

CE sont ici les lois que tu leur proposeras.

2. [a] Si tu achètes un esclave hébreu, il te servira six ans et au septième il sortira pour être libre sans rien payer.

3. S'il est venu avec son corps seulement, il sortira avec son corps, s'il avait une femme, sa femme aussi sortira avec lui.

4. Si son maître lui a donné une femme qui lui ait enfanté des fils ou des filles, sa femme et ses enfants seront à son maître, mais il sortira avec son corps.

5. Que si l'esclave dit : J'aime mon maître, ma femme et mes enfants, je ne sortirai point pour être libre,

6. Alors son maître le fera venir devant les juges et le fera approcher de la porte ou du poteau et son maître lui percera l'oreille avec un poinçon et il le servira à toujours.

7. Si quelqu'un vend sa fille pour être esclave, elle ne sortira point comme les esclaves sortent.

8. Si elle déplaît à son maître qui ne se sera point fiancé avec elle, il la fera racheter, mais il n'aura pas le pouvoir de la vendre à un peuple étranger après lui avoir été perfide.

9. Mais s'il l'a fiancée à son fils, il lui fera selon le droit des filles.

10. Que s'il en prend une autre pour lui, il ne retranchera rien de sa nourriture, de ses habits, ni de l'amitié qui lui est due [1].

11. S'il ne lui fait pas ces trois choses, elle sortira sans payer aucun argent.

12. [b] Si quelqu'un frappe un homme et qu'il en meure, on le fera mourir de mort.

13. Que s'il ne lui a point dressé d'embûche, mais que Dieu l'ai fait rencontrer sous sa main, [c] je t'établirai un lieu où il s'enfuira.

14. Mais si quelqu'un s'est levé de propos délibéré contre son prochain pour le tuer par finesse, tu le tireras même de mon autel afin qu'il meure.

15. Celui qui aura frappé son père ou sa mère sera puni de mort.

16. Si quelqu'un dérobe un homme et le vend ou s'il est trouvé entre ses mains, on le fera mourir de mort.

17. [d] Celui qui aura maudit son père ou sa mère sera maudit.

Réflexions

Les lois que Dieu avait données aux Juifs doivent être méditées

premièrement par les juges et les magistrats afin qu'ils s'y conforment autant qu'il est possible et dans toutes les choses qui ne sont pas particulières au peuple d'Israël, au pays de Canaan et aux temps d'alors ;

en second lieu, chacun doit faire attention à ces lois puisqu'elle contiennent de très excellents préceptes de justice, d'équité, de charité et de plusieurs autres devoirs.

Sur les lois qui regardent les esclaves il faut remarquer que l'esclavage est aboli parmi les chrétiens et qu'ainsi ces lois ne nous regardent pas directement. Cependant, on peut en recueillir que l'intention de Dieu est que les serviteurs soient fidèles à leurs maîtres et que les maîtres traitent leurs serviteurs avec humanité.

Nous apprenons de plus dans ce chapitre que les meurtriers, les larrons d'hommes et ceux qui maudissent père ou mère commettent des crimes énormes, que le magistrat doit en faire la vengeance et par là nous pouvons juger que Dieu ne les laissera point impunis.

Au reste, ce sont là de ces grands crimes qui ne devraient pas être connus parmi les chrétiens, non

plus que plusieurs autres dont il est parlé dans les lois de Moïse.

(a) v2 : Deutéronome 15.12 ; Jérémie 34.14
(b) v12 : Lévitique 24.17 ; Nombres 35.16 ; Deutéronome 19.11
(c) v13 : Nombres 35.11 ; Deutéronome 19.2 ; Josué 20.2
(d) v17 : Lévitique 20.9 ; Proverbes 20.20 ; Matthieu 15.4 ; Marc 7.10

(1) v10 : Ou : ni son logement.

Chapitre XXI, versets 18-36

Dieu prescrit les lois qui devaient être observées à l'égard de ceux qui frappaient ou qui blessaient quelque personne que ce fût, et même leurs esclaves, versets 18-27,

ou qui causaient quelque dommage par le moyen de leurs bêtes, versets 28-36.

18. Si quelques-uns ont eu une querelle et que l'un ait frappé l'autre d'une pierre ou du poing dont il ne soit point mort, mais qu'il soit obligé de se mettre au lit,

19. S'il se lève et marche dehors s'appuyant sur un bâton, celui qui l'aura frappé sera quitte de sa peine, toutefois il le dédommagera pour ce qu'il a chômé et le fera guérir entièrement.

20. Si quelqu'un a frappé son serviteur ou sa servante et qu'il soit mort sous sa main, on ne manquera pas d'en faire la punition,

21. Mais s'il survit un jour ou deux, on ne fera pas de punition, car c'est son argent.

22. Si des hommes se battent et frappent une femme enceinte et qu'elle accouche et que cependant l'accident ne soit point mortel, que celui qui l'a frappée soit condamné à l'amende que le mari de la femme lui imposera et il la donnera selon qu'en ordonne les juges.

23. Mais si l'accident est mortel, tu donneras vie pour vie,

24. [e] Œil pour œil, dent pour dent, main pour main, pied pour pied,

25. Brûlure pour brûlure, plaie pour plaie, meurtrissure pour meurtrissure.

26. Si quelqu'un frappe l'œil de son serviteur ou l'œil de sa servante et lui gâte l'œil, il le laissera aller libre pour son œil,

27. Que s'il fait tomber une dent à son serviteur ou à sa servante, il le laissera aller libre pour sa dent.

28. Si un bœuf heurte de sa corne un homme ou une femme et que la personne en meure, le bœuf sera lapidé sans aucune rémission et on ne mangera point de sa chair et le maître du bœuf sera absout.

29. Mais si le bœuf avait auparavant accoutumé de heurter de sa corne et que son maître en eût été averti avec protestation et qu'il ne l'eût point renfermé, en sorte qu'il tue un homme ou une femme, le bœuf sera lapidé et même on fera mourir son maître.

30. Que si on lui impose un prix pour se racheter, il donnera la rançon de sa vie selon tout ce qui lui sera imposé.

31. Si le bœuf heurte de sa corne un fils ou une fille, on le traitera selon cette même loi.

32. Si le bœuf heurte de sa corne un esclave, soit homme ou femme, celui à qui est le bœuf donnera trente sicles d'argent à son maître et le bœuf sera lapidé.

33. Si quelqu'un ouvre une fosse ou si quelqu'un creuse une fosse et ne la couvre point et qu'il y tombe un bœuf ou un âne,

34. Le maître de la fosse lui en fera satisfaction et rendra l'argent à leur maître, mais ce qui est mort sera pour lui.

35. Et si le bœuf de quelqu'un blesse le bœuf de son prochain et qu'il en meure, ils vendront le bœuf vivant et ils en partageront l'argent et ils partageront le mort.

36. Mais s'il est notoire que le bœuf avait auparavant accoutumé de heurter de sa corne et que le maître ne l'ai point gardé, il restituera bœuf pour bœuf, mais le bœuf mort sera pour lui.

Réflexions

Nous devons recueillir de cette lecture

1. que ceux qui frappent ou blessent leur prochain ne doivent pas être impunis,

2. que ceux qui causent quelque mal ou quelque dommage, soit volontairement, soit même par imprudence et sans aucune mauvaise intention, doivent en porter la peine et qu'ils sont surtout obligés de le réparer,

3. que bien que l'esclavage eût lieu parmi les Juifs, Dieu ne voulait pas qu'ils traitassent leurs esclaves avec inhumanité et dureté, comme faisaient les autres peuples, d'où il parait que les chrétiens doivent encore plus en user avec douceur envers leur domestiques.

Enfin il faut remarquer que ces paroles

Œil pour œil et dent pour dent

n'autorisent point la vengeance particulière, mais qu'elles marquent la punition que les juges devaient faire souffrir à ceux qui outrageraient et qui blessaient leur prochain et qu'au reste, bien loin de rendre le mal pour le mal, nous devons comme Jésus-Christ le remarque au chapitre V de Matthieu où cette loi est rapportée, souffrir patiemment les injures, ne point nous venger et même ne nous pas prévaloir de notre droit à la rigueur, mais imiter la douceur et la patience dont notre Sauveur nous a donné l'exemple.

(e) v24 : Lévitique 24.20 ; Deutéronome 19.21 ; Matthieu 5.38

Chapitre XXII

Il est parlé dans ce chapitre de la punition de ceux qui dérobent ou qui causent du dégât et de la restitution à laquelle ils sont tenus.

On y lit ensuite des lois touchant les choses qui ont été mises en dépôt ou prêtées, touchant l'impureté, l'idolâtrie, l'oppression, l'usure, le respect dû

aux magistrats et les prémices que les Juifs devaient offrir à Dieu.

Si quelqu'un dérobe un bœuf ou un agneau et qu'il le tue ou qu'il le vende, il restituera cinq bœufs pour le bœuf, [a] quatre agneaux pour l'agneau.

2. (Si le larron est trouvé perçant et est frappé à mort, celui qui l'aura frappé ne sera point coupable de meurtre.

3. Si le soleil est levé sur lui, il sera coupable de meurtre.) Il fera donc une entière restitution et s'il n'a pas de quoi, il sera vendu pour son larcin.

4. Si ce qui est est dérobé est trouvé vivant entre ses mains, (soit bœuf, soit âne, soit menue bête,) il rendra le double.

5. Si quelqu'un fait du dégât dans un champ ou dans une vigne en lâchant sa bête qui paisse dans le champ d'autrui, il rendra le meilleur de son champ et du meilleur de sa vigne.

6. Si le feu sort et qu'il trouve des épines et que le blé est en tas ou celui qui est sur la plante ou le champ soit consumé, celui qui aura allumé le feu rendra entièrement ce qui aura été brûlé.

7. Si quelqu'un donne à son prochain de l'argent ou des vaisseaux à garder et qu'on les dérobe et enlève de sa maison, si l'on découvre le larron, il rendra le double.

8. Mais si, le larron ne se trouve point, on fera venir le maître de la maison devant les juges pour jurer s'il n'a point mis sa main sur le bien de son prochain.

9. Quand il sera question de quelque chose où il y ait prévarication touchant un bœuf ou un âne ou une menue bête ou un habit, dont quelqu'un dira qu'elle lui appartient, la cause des deux parties viendra devant les juges et celui que les juges auront condamné rendra le double à son prochain.

10. Si quelqu'un donne à garder à son prochain quelque âne, quelque bœuf, quelque menue ou quelque grosse bête et qu'elle meure ou qu'elle se soit cassé quelque membre ou qu'on l'ait emmenée sans que personne l'ait vu,

11. Le serment de l'Éternel interviendra entre les deux parties pour savoir s'il n'a point mis sa main sur le bien de son prochain et le maître de la bête se contentera du serment et l'autre ne la rendra point.

12. Mais si en effet elle lui a été [b] dérobée, il la rendra à son maître.

13. Si en effet elle a été déchirée par les bêtes sauvages, il lui en apportera des preuves et ne rendra point ce qui a été déchiré.

14. Si quelqu'un emprunte de son prochain quelque bête et qu'elle se casse quelque membre ou qu'elle meure, (son maître n'y étant point présent,) il ne manquera point à la rendre.

15. Mais si son maître y est présent, il ne la rendra point, si elle a été louée, on payera seulement le louage.

16. [c] Si quelqu'un suborne une vierge qui n'était point fiancée et couche avec elle, il faut qu'il la dote, la prenant pour femme.

17. Mais si le père de la fille refuse absolument de la lui donner, il lui comptera autant d'argent qu'on en donne pour la dot des vierges.

18. Tu ne laisseras point vivre la sorcière [1].

19. [d] Qui aura eu la compagnie d'une bête sera puni de mort.

20. Celui qui sacrifie à d'autres dieux qu'à l'Éternel seul sera détruit à la façon de l'interdit.

21. [e] Tu ne fouleras point, ni n'opprimeras point l'étranger, car vous avez été étrangers au pays d'Égypte.

22. [f] Vous n'affligerez aucune veuve ni aucun orphelin.

23. Si vous les affligez et qu'ils crient à moi, certainement j'entendrai leur cri.

24. Alors ma colère s'allumera et je vous tuerai par l'épée et vos femmes seront veuves et vos enfants orphelins.

25. [g] Si tu prêtes de l'argent à mon peuple, au pauvre qui est avec toi, tu en useras point avec lui à la façon des usuriers, vous ne lui imposerez point d'intérêt.

26. Si tu prends en gage le vêtement de ton prochain, tu le lui rendras avant que le soleil soit couché,

27. Car c'est sa seule couverture, c'est son vêtement pour couvrir sa peau. Où coucherai-t-il ? S'il arrive qu'il crie à moi, je l'entendrai aussi, car je suis miséricorde.

28. [h] Tu ne médiras point les juges et tu ne maudiras point le prince de ton peuple.

29. Tu ne différeras point de m'offrir de ton abondance, de tes liqueurs, [i] tu me donneras le premier-né de tes fils.

30. Tu feras la même chose de ton bœuf [j] et de ta menue bête. Il sera sept jours avec sa mère [k] et au huitième jour tu me le donneras.

31. Vous me serez saints [l] et vous ne mangerez point de la chair déchirée aux champs par les bêtes sauvages, mais vous la jetterez aux chiens.

Réflexions

Ce chapitre contient diverses instructions.

La première, qui est répétée plusieurs fois, est que ceux qui ont fait tort à autrui, en quelque manière que ce puisse être, soit par le larcin, soit par la tromperie, soit même simplement par imprudence, sont obligés à faire restitution et que l'on doit rendre fidèlement les choses qui ont été confiées ou prêtées.

Nous voyons ensuite ici que le serment peut être employé pour terminer les différents et qu'on doit l'avoir en révérence, que le péché d'impureté doit être réparé par le mariage autant qu'il est possible et que Dieu voulait qu'on fit mourir les idolâtres, de même que les empoisonneuses et les devineresses et les autres personnes qui exercent des arts illicites.

Dieu déclare outre cela d'une manière très forte que c'est un grand crime que d'opprimer les orphelins, les veuves et les étrangers et que de se faire

payer les pauvres avec rigueur, que ce sont là des péchés qui crient devant Dieu et qui allument sa colère.

Nous apprenons encore ici qu'on doit toujours parler des magistrats avec respect.

Enfin l'obligation où étaient les Juifs d'offrir leurs prémices à Dieu montre que la piété veut que nous destinions au service divin et à des œuvres de charité quelque portion des biens que Dieu nous accorde.

(a) v1 : II Samuel 12.6
(b) v12 : Genèse 31.39
(c) v16 : Deutéronome 22.28
(d) v19 : Lévitique 18.23 et 20.15
(e) v21 : Lévitique 19.34
(f) v22 : Zacharie 7.10
(g) v25 : Deutéronome 23.20
(h) v28 : Actes 23.5
(i) v29 : Sus 3.2 et 12
(j) v30 : Sous 34.19 ; Ézéchiel 44.30
(k) v30 : Lévitique 22.27
(l) v31 : Lévitique 22.8 ; Ézéchiel 44.31

(1) v18 : L'enchanteresse ou la devineresse.

Chapitre XXIII

Les lois que Dieu prescrit ici concernent :

1. la calomnie, la droiture, l'équité et l'humanité, versets 1-5 ;

2. les devoirs des juges, versets 6-9 ;

3. l'observation du jour du sabbat et de l'année de repos, et les trois grandes fêtes des Juifs qui étaient la pâque, la pentecôte et la fête des tabernacles, versets 10-19 ;

4. Dieu promet ensuite d'envoyer son ange pour introduire le peuple d'Israël dans le pays de Canaan et d'en détruire les habitants peu à peu et il défend à ce peuple d'imiter et même de tolérer en aucune manière l'idolâtrie des Cananéens, versets 20-33.

Tu ne [a] sèmeras point de faux bruit et tu ne te joindras pas avec le méchant pour être faux témoins.

2. Tu ne suivras point la multitude pour faire le mal et lorsque tu prononceras dans un procès, tu ne te détourneras point pour suivre le plus grand nombre jusqu'à pervertir le droit.

3. Tu ne favoriseras point le pauvre en son procès.

4. [b] Si tu rencontres le bœuf de ton voisin ou son âne égaré, tu ne manqueras point de le lui ramener.

5. Si tu vois l'âne de celui qui te hait couché sous son fardeau, donnes-toi garde de l'abandonner, tu ne le laisseras point là.

6. Tu ne pervertiras point le droit de l'indigent qui est au milieu de toi dans son procès.

7. Tu t'éloigneras de toute parole fausse et tu ne feras point mourir l'innocent et le juste, car je ne justifierai point le méchant.

8. [c] Tu ne prendras point de présent, car le présent aveugle les plus éclairés et pervertit les paroles des justes.

9. Tu [d] n'opprimeras point l'étranger, car vous savez ce que c'est que d'être étranger, [e] parce que vous avez été étrangers au pays d'Égypte.

10. [f] Pendant six années tu sèmeras ta terre et tu recueilleras son revenu,

11. Mais en la septième année, tu lui donneras du relâche et tu la laisseras reposer, afin que les pauvres de ton peuple en mangent et que les bêtes des champs mangent ce qui restera. Tu en feras de même de ta vigne et de tes oliviers.

12. [g] Six jours durant tu travailleras, mais au septième jour tu te reposeras afin que ton bœuf et ton âne se reposent et que le fils de ta servante et l'étranger [h] reprennent leurs forces.

13. Vous prendrez garde à toutes les choses que je vous ai commandées. Vous ne ferez point mention des dieux étrangers et même on ne l'entendra point sortir de ta bouche.

14. Tu célébreras une fête solennelle trois fois l'année.

15. Tu garderas la fête solennelle des pains sans levain, tu mangeras des pains sans levain pendant sept jours, [i] comme je t'ai commandé, dans la saison et dans le mois que les épis murissent, car en ce mois-là tu es sorti d'Égypte [j] et nul ne se présentera devant ma face à vide.

16. Et la fête solennelle de la moisson, savoir des premiers fruits de ton travail, de ce que tu auras semé au champ et la fête solennelle de la récolte à la fin de l'année, quand tu auras recueilli du champ les fruits de ton travail.

17. [k] Trois fois l'année, tous les mâles se présenteront devant le Seigneur l'Éternel.

18. Tu n'offriras point avec du pain levé le sang de la victime qui m'est immolée et on ne gardera point la graisse du sacrifice de ma fête solennelle la nuit jusqu'au matin.

19. Tu apporteras en la maison de l'Éternel les prémices des premiers fruits de la terre. [l] Tu ne feras pas cuire le chevreau au lait de sa mère.

20. [m] Voici j'envoie un ange devant toi afin qu'il te garde dans le chemin et qu'il t'introduise au lieu que je t'ai préparé.

21. Prends garde à sa présence et écoute sa voix et ne l'irrite point, car il ne pardonnera point votre péché parce que mon nom est en lui.

22. Mais si tu écoutes attentivement sa voix et si tu fais ce que je te dirai, [n] je serai l'ennemi de tes ennemis et j'affligerai ceux qui t'affligeront,

23. Car mon ange marchera devant toi et il t'introduira au pays des Amorrhéens, des Héthiens, des Phéréziens, des Cananéens, des Héviens et des Jébusiens et je les exterminerai.

24. Tu ne te prosterneras point devant leurs dieux et tu ne les serviras point et tu n'imiteras point leurs œuvres, mais tu les détruiras entièrement et tu briseras entièrement leurs statues.

25. Vous servirez l'Éternel votre Dieu et il bénira ton pain et tes eaux, j'ôterai les maladies de devant toi.

26. [o] Il n'y en aura point qui avorte ou qui soit stérile en ton pays, j'accomplirai le nombre de tes jours.
27. J'enverrai ma frayeur devant toi et je mettrai en déroute tout le peuple vers lequel tu arriveras et je ferai que tous tes ennemis tourneront le dos devant toi.
28. [p] Et j'enverrai des frelons devant toi qui chasseront les Héviens, les Cananéens et les Héthiens de devant toi.
29. Je ne les chasserai point de devant toi dans une année, de peur que le pays ne devienne un désert et que les bêtes des champs ne se multiplient contre toi.
30. Mais je les chasserai peu à peu de devant toi jusqu'à ce que tu croisses en nombre et que tu te mettes en possession du pays.
31. Et le mettrai tes limites depuis la mer Rouge jusqu'à la mer des Philistins et depuis le désert jusqu'au fleuve, car je livrerai entre tes mains les habitants du pays et je les chasserai de devant toi.
32. [q] Tu ne traiteras point d'alliance avec eux, ni avec leurs dieux.
33. Ils n'habiteront point en ton pays de peur qu'ils ne te fassent pécher contre moi, car tu servirais leurs dieux et cela te serait un piège.

Réflexions

Ce chapitre nous donne les instructions suivantes :

1. de fuir la calomnie et les rapports ;
2. que les juges doivent rendre la justice avec intégrité, sans avoir égard aux personnes et surtout qu'ils ne doivent prendre aucun présent ;
3. que Dieu voulait que les Juifs célébrassent le jour du sabbat et outre cela qu'ils laissassent reposer la terre la septième année, son dessein était de leur apprendre par là à se reposer sur la providence et à être charitables envers les pauvres, ce qui est un devoir pour nous aussi bien que pour les Juifs ;
4. comme les trois fêtes solennelles des Israélites étaient destinées à conserver parmi eux le souvenir des grâces que Dieu avaient faites à leur nation, il est juste que les chrétiens s'acquittent aussi des devoirs de la reconnaissance, surtout en vue de ce que Jésus-Christ a fait pour eux.

La loi qui défend de bouillir un chevreau dans le lait de sa mère était établie contre une coutume idolâtre et superstitieuse des nations voisines du peuple d'Israël, lesquels pratiquaient cette cérémonie dans le temps qu'ils faisaient la récolte des fruits et c'est la raison pourquoi cette défense est jointe à la loi qui concerne les prémices.

La promesse que Dieu faisait aux Juifs d'envoyer son ange pour les introduire dans le pays de Canaan et l'ordre qu'il leur adressait d'écouter la voix de cet ange et de ne pas l'irriter doivent nous servir d'avertissement afin qu'il ne nous arrive pas d'irriter par notre désobéissance le Seigneur qui est présent au milieu de nous, mais que nous le révérions et que nous obéissons à sa voix.

On voit enfin ici la bonté et la sagesse de Dieu, qui voulant introduire le peuple d'Israël dans le pays de Canaan, envoya la terreur sur les Cananéens et ne les détruisit cependant pas tout d'un coup, de peur que le pays étant dépeuplé, les bêtes sauvages ne s'y multiplient. C'était là une preuve bien sensible du soin que Dieu avait des Israélites et un puissant motif pour ce peuple à fuir l'idolâtrie et à s'attacher inviolablement au service de Dieu.

(a) v1 : Lévitique 19.15
(b) v4 : Deutéronome 22.1-4
(c) v8 : Deutéronome 16.19
(d) v9 : Sus 22.21 ; Genèse 49.5
(e) v9 : Lévitique 19.34 ; Deutéronome 24.18
(f) v10 : Lévitique 25.3 et c. Note du copiste : *et c.* signifie probablement *et ceatera*.
(g) v12 : Sus 20.8
(h) v12 : Sus 31.13, 14 et 17
(i) v15 : Sus 13.4
(j) v15 : Sous 34.20 ; Deutéronome 16.16
(k) v17 : Sous 34.23 ; Deutéronome 16.16
(l) v19 : Sous 34.26 ; Deutéronome 14.21
(m) v20 : Sous 33.2
(n) v22 : Genèse 12.3
(o) v26 : Deutéronome 7.14
(p) v28 : Deutéronome 7.20 ; Josué 24.12
(q) v32 : Sous 34.15 ; Deutéronome 7.2

Chapitre XXIV

Moïse traite alliance avec le peuple d'Israël et l'engage solennellement à observer les lois de Dieu, versets 1-11.

Il monte ensuite sur le mont de Sinaï où il fut quarante jour et quarante nuits sans manger ni boire, comme cela est dit au chapitre XXXIV de ce livre. Pendant ce temps-là Dieu lui donne le modèle du tabernacle qu'on doit dresser et de toutes ses parties, versets 12-18.

ET il dit aussi à Moïse : Monte vers l'Éternel, toi et Aaron, Nadab et Abihu et soixante et dix des anciens d'Israël et vous vous prosternerez de loin.
2. Et Moïse s'approchera seul de l'Éternel, mais ils ne s'en approcheront point et le peuple ne montera point avec lui.
3. Alors Moïse vint et récita au peuple toutes les paroles de l'Éternel et toutes ses lois. Et tout le peuple répondit d'un commun accord et dit : [a] Nous ferons toutes les choses que l'Éternel a dites.
4. Or Moïse écrivit toutes les paroles de l'Éternel et s'étant levé de bon matin, il bâtit un autel sous la montagne et il dressa douze pierres pour monument pour les douze tribus d'Israël.
5. Et il envoya les jeunes gens des enfants d'Israël qui offrirent des holocaustes et qui présentèrent des sacrifices de prospérité à l'Éternel, savoir des veaux.
6. Et Moïse prit la moitié du sang et le mit dans des bassins et il répandit l'autre moitié sur l'autel.
7. Ensuite il prit le livre de l'alliance et il le lut, le peuple l'écoutant qui dit : Nous ferons tout ce que l'Éternel a dit et nous obéirons.

8. Moïse donc prit le sang et le répandit sur le peuple et il dit : [b] Voici le sang de l'alliance que l'Éternel a traitée avec vous selon toutes ces paroles-là.

9. Et Moïse, Aaron, Nadab, Abihu et les soixante et dix anciens d'Israël montèrent.

10. Et ils virent le Dieu d'Israël et sous ses pieds il y avait comme un ouvrage de carreaux de saphir qui ressemblait au ciel lorsqu'il est serein.

11. Et il ne mit point sa main sur ceux qui avaient été choisis d'entre les enfants d'Israël, ainsi ils virent Dieu et ils mangèrent et burent.

12. Et l'Éternel dit à Moïse : Monte vers moi sur la montagne et demeure là et je te donnerai les tables de pierre et la loi et les commandements que j'ai écrits pour les enseigner.

13. Alors Moïse se leva et Josué qui le servait et Moïse monta sur la montagne de Dieu.

14. Et il dit aux anciens d'Israël : Demeurez ici en nous attendant jusqu'à ce que nous retournions vers vous et voici Aaron et Hur sont avec vous, quiconque aura quelque affaire, qu'il s'adresse à eux.

15. Moïse donc monta sur la montagne et une nuée couvrit la montagne.

16. Et la gloire de l'Éternel demeura sur la montagne de Sinaï et la nuée la couvrit pendant six jours et au septième jour il appela Moïse du milieu de la nuée.

17. Et ce qu'on voyait de la gloire de l'Éternel au sommet de la montagne était comme un feu consumant aux yeux des enfants d'Israël.

18. Et Moïse entra dans la nuée et monta sur la montagne [c] et il fut sur la montagne quarante jours et quarante nuits.

Réflexions

Les promesses que Moïse fit faire aux enfants d'Israël de garder la loi de Dieu et la cérémonie solennelle par laquelle ces promesses et l'alliance entre Dieu et eux furent confirmées nous obligent à considérer que, puisque Dieu nous a choisi pour être son peuple et qu'il nous a fait connaitre sa volonté, nous sommes indispensablement obligés d'observer ses lois comme nous nous y sommes solennellement engagés.

C'est ce que Paul nous apprend dans l'épître aux Hébreux, chapitre IX, où il dit :

Que Moïse, après avoir récité à tout le peuple tous les commandements de la loi, prit le sang des victimes et en fit aspersion sur le peuple disant :

C'est ici le sang de l'alliance que Dieu a traitée avec vous, mais que Jésus-christ a confirmé la nouvelle alliance, non par le sang des veaux et des boucs, mais par son propre sang, s'étant offert soi-même à Dieu sans tache afin de purifier nos consciences des œuvres mortes pour servir le Dieu vivant.

Par où nous devons reconnaitre que l'alliance que nous avons avec Dieu est encore plus sainte que celle qu'il avait traitée avec les Israélites par le moyen de Moïse et que ceux qui la violeront doivent s'attendre à une punition très sévère.

Le séjour que Moïse fit sur la montagne de Sinaï durant quarante jours, son jeûne miraculeux pendant ce temps-là et les marques que Dieu donna de sa présence par la nuée qui couvrit cette montagne prouvent que la vocation de Moïse et ses lois venaient de Dieu. Nous avons dans ce jeûne de Moïse une image de celui de Jésus-Christ notre Seigneur qui jeûna aussi quarante jours dans le désert avant que de commencer les fonctions de son ministère.

(a) v3 : Sus 19.8
(b) v8 : Hébreux 9.20
(c) v18 : Sous 34.28 ; Deutéronome 9.9-18

Chapitre XXV

Dieu commande à Moïse d'exhorter le peuple à contribuer pour la construction du tabernacle, versets 1-9,

et il donne le modèle de l'arche et du propitiatoire qui la couvrait, de la table sur laquelle il devait y avoir continuellement des pains, qu'on appelait les pains de proposition, et du chandelier, versets 10-30.

ET l'Éternel parla à Moïse disant :

2. Parle aux enfants d'Israël et qu'on prenne une offrande pour moi, [a] vous recevrez mon offrande de tout homme dont le cœur me l'offrira volontairement.

3. Et c'est ici l'offrande que vous recevrez d'eux, de l'or, de l'argent, de l'airain,

4. De l'hyacinthe, de l'écarlate, du cramoisi, du fin lin, des poils de chèvres,

5. Des peaux de moutons teintes en rouge et des peaux de couleur hyacinthe et du bois de Sittim.

6. De l'huile pour le luminaire, des odeurs aromatiques pour l'huile de l'onction et des drogues pour le parfum,

7. Des pierres d'onyx et des pierres de remplages pour l'éphod et pour le pectoral,

8. Et ils me feront un sanctuaire et j'habiterai au milieu d'eux,

9. Selon tout ce que je te vais montrer, selon le modèle du pavillon et selon le modèle de tous les ustensiles. Et vous le ferez ainsi.

10. [b] Ils feront donc une arche de bois de Sittim et sa longueur sera de deux coudées et demie et sa largeur d'une coudée et demie et sa hauteur d'une coudée et demie.

11. Et tu la couvriras d'or très pur et tu la couvriras par dehors et par dedans et tu feras sur elle un couronnement d'or tout autour.

12. Et tu fondras quatre anneaux d'or que tu mettras à ses quatre coins, savoir deux anneaux à l'un de ses côtés et deux anneaux à l'autre côté.

13. Tu feras aussi des barres de bois de Sittim et tu les couvriras d'or.

14. Ensuite tu feras entrer les barres dans les anneaux aux côtés de l'arche pour porter l'arche avec elles.

15. Les barres seront dans les anneaux de l'arche et on ne les en tirera point.

16. Et tu mettras dans l'arche le témoignage [1] que je te donnerai.

17. Tu feras aussi le propitiatoire [2] d'or pur dont la longueur sera de deux coudées et sa largeur d'une coudée et demie.

18. Et tu feras deux chérubins d'or : tu les feras d'ouvrage fait au marteau aux deux bouts du propitiatoire.

19. Faits donc un chérubin au bout de deçà et l'autre chérubin au bout de delà : Vous ferez les chérubins tirés du propitiatoire sur ses deux bouts.

20. Et les chérubins étendront les ailes en haut, couvrant de leurs ailes le propitiatoire et leurs faces seront vis-à-vis l'une de l'autre et le regard des chérubins sera vers le propitiatoire.

21. Et tu poseras le propitiatoire en haut sur l'arche et tu mettras dans l'arche le témoignage que je te donnerai.

22. Et je me trouverai là avec toi et je te dirai de dessus le propitiatoire d'entre les deux chérubins qui seront sur l'arche du témoignage toutes les choses que je te commanderai pour les enfants d'Israël.

23. [c] Tu feras aussi une table de bois de Sittim : sa longueur sera de deux coudées et sa largeur sera d'une coudée et sa hauteur d'une coudée et demie.

24. Tu la couvriras d'or pur et tu lui feras un couronnement d'or à l'entour.

25. Tu lui feras aussi à l'entour une clôture de quatre doigts et à l'entour de sa clôture tu feras un couronnement d'or.

26. Tu lui feras aussi quatre anneaux d'or que tu mettras aux quatre coins qui seront à ses quatre pieds.

27. Les anneaux seront à l'endroit de la clôture pour y mettre les barres afin de porter la table avec elles.

28. Tu feras les barres de bois de Sittim et tu les couvriras d'or pur afin qu'on porte la table avec elles.

29. Tu feras aussi ses plats, ses tasses, ses gobelets et ses bassins avec lesquels on fera les aspersions, tu les feras d'or pur.

30. Et tu mettras sur cette table le pain qui sera exposé continuellement devant moi.

31. [d] Tu feras aussi un chandelier d'or pur, le chandelier sera façonné au marteau, sa tige et ses branches, ses plats, ses pommeaux et ses fleurs sortiront de lui.

32. Il sortira six branches de ses côtés, trois branches d'un côté du chandelier et trois autres de l'autre côté du chandelier.

33. Il y aura à une des branches trois plats en forme d'amande, un pommeau et une fleur, à l'autre branche il y aura trois plats en forme d'amande, un pommeau et une fleur. Il en sera ainsi aux six branches naissantes du chandelier.

34. Il y aura aussi au chandelier quatre plats en forme d'amande, ses pommeaux et ses fleurs.

35. Un pommeau sous deux branches tirées du chandelier, un autre pommeau sous deux autres branches tirées du chandelier et un autre pommeau sous deux autres branches tirées du chandelier. Il en sera ainsi aux six branches naissantes du chandelier.

36. Leurs pommeaux et leurs branches seront de lui et tout le chandelier sera une seule pièce faite au marteau et de pur or.

37. Faits aussi ses sept lampes et on les allumera au dessus afin qu'elles éclairent vis-à-vis du chandelier.

38. Et ses mouchettes et ses petits plats destinés à recevoir ce qui tombe des lampes seront d'or pur.

39. On le fera avec toutes ses parties d'un talent d'or pur.

40. [e] Regarde donc et fais selon le modèle qui t'as été montré sur la montagne.

Réflexions

Il faut remarquer en général sur ce chapitre et sur les suivants que Dieu prescrivit aux Israélites une forme de culte de laquelle il ne leur était pas permis de s'écarter et qu'il en régla tellement toutes les circonstances qu'on ne pouvait y faire aucune innovation. Cela était nécessaire pour attacher ce peuple au service du vrai Dieu et pour l'éloigner d'un culte faux et idolâtre auquel il se serait laissé aller s'il eut eu la liberté de faire le service comme il l'aurait trouvé à propos.

2. La forme du culte que Dieu établit avait un extérieur qui frappait et était accompagné de pompe et de diverses cérémonies. En cela Dieu s'accommodait aux idées et aux sentiments des enfants d'Israël, qui était un peuple grossier, que son penchant aurait entraîné à servir la divinité à la manière des autres nations et qui ne se serait pas soumis à un culte célébré avec simplicité.

3. Dieu voulut qu'il y eut un tabernacle, c'était une tente où le service divin se célébrait, où le peuple s'assemblait pour les actes de la religion et où Dieu donnait des marques de sa présence. Il prescrivit un modèle exact de l'arche, de la table, du chandelier et de tout ce qu'il y avait dans le tabernacle et aux environs.

Enfin, nous devons considérer que ces choses étaient établies pour les temps d'alors

et qu'elles servaient de modèle et d'image des choses célestes.

C'est la réflexion que Paul fait dans l'Épître aux Hébreux, chapitre 8.5, sur les dernières paroles de ce chapitre :

Prends garde et fais selon le modèle qui t'a été montré sur la montagne.

(a) v2 : Ci-dessous 35.5
(b) v10 : Sous 37.1
(c) v23 : Ci-dessous 37.10
(d) v31 : Ci-dessous 37.17
(e) v40 : Actes 7.44 ; Hébreux 8.5

(1) v16 : La loi.
(2) v17 : Ou la couverture de l'arche.

Chapitre XXVI

On voit dans ce chapitre le patron des courtines, des tapisseries et de la couverture du tabernacle, versets 1-14,

2. des planches, des soubassements et des barres qui servaient à porter le tabernacle, versets 15-30,

3. du voile qui séparait le lieu saint où était l'autel des parfums, la table et le chandelier d'avec le lieu très saint où l'arche était posée, versets 31-35,

4. de la tapisserie qui était à l'entrée du tabernacle, versets 36-37.

Tu [a] feras aussi le pavillon de dix pièces de fin lin retors, d'hyacinthe, d'écarlate et de cramoisi et tu les feras semées de chérubins d'un ouvrage exquis [1].

2. La longueur d'une pièce sera de vingt-huit coudées et la largeur de la même pièce de quatre coudées, toutes les pièces auront une même mesure.

3. Cinq de ces pièces seront jointes l'une à l'autre et les cinq autres seront aussi jointes l'une à l'autre.

4. Fais aussi des lacets d'hyacinthe sur le bord d'une pièce, au bord du premier assemblage et tu feras ainsi au bord de la dernière pièce dans l'autre assemblage.

5. Tu feras donc cinquante lacets à chaque pièce et tu feras cinquante lacets au bout de la pièce qui est dans le second assemblage. Les lacets seront à l'opposition l'un de l'autre.

6. Tu feras aussi cinquante crochets d'or et tu attacheras les pièces l'une à l'autre avec les crochets, ainsi il n'y aura qu'un seul pavillon.

7. [b] Tu feras aussi des pièces de poils de chèvres pour servir de tabernacle par dessus le pavillon. Tu feras onze de ces pièces.

8. La longueur d'une pièce sera de trente coudées et sa largeur de quatre coudées, les onze pièces auront une même mesure.

9. Et tu joindras cinq de ces pièces à part et les six autres à part, mais tu redoubleras la sixième pièce sur le devant du tabernacle.

10. Tu feras aussi cinquante lacets sur le bord de l'une des pièces, savoir à la dernière qui est attachée et cinquante lacets sur le bord de l'autre pièce qui est attachée.

11. Tu feras aussi cinquante croquets d'airain et tu feras entrer les crochets dans les lacets et tu assembleras ainsi le tabernacle tellement qu'il n'y en aura qu'un.

12. Mais le surplus qui flottera des pièces du tabernacle, savoir la moitié d'une pièce qui sera de reste, flottera sur le derrière du pavillon.

13. Et une coudée d'un côté et une coudée de l'autre de ce qui sera de surplus dans la longueur des pièces du tabernacle flottera aux côtés du pavillon, çà et là pour le couvrir.

14. [c] Tu feras encore pour ce tabernacle une couverture de peaux de béliers teintes en rouge et une couverture de peaux de couleur d'hyacinthe par dessus.

15. [d] Et tu feras pour le pavillon des ais de bois de Sittim qu'on feras tenir debout.

16. La longueur d'un ais sera de dix coudées et la largeur du même ais d'une coudée et demie.

17. Il, y aura deux tenons dans chaque ais en façon d'échelons l'un après l'autre et tu feras de même de tous les ais du pavillon.

18. Tu feras donc les ais du pavillon savoir vingt ais au côté qui regarde vers le Midi

19. Et au dessous des vingt ais, tu feras quarante soubassements d'argent, des soubassements sous un ais pour ses deux tenons et deux soubassements sous l'autre ais pour ses deux tenons.

20. Et vingt ais à l'autre côté du pavillon du côté du Septentrion.

21. Et leurs quarante soubassements seront d'argent, deux soubassements sous un ais et deux soubassements sous l'autre ais.

22. Tu feras six ais pour le fond du pavillon vers l'Orient.

23. Tu feras aussi deux ais pour les encoignures du pavillon, aux deux côtés du fond.

24. Et ils seront joints par le bas et ils seront joints et unis par le haut avec un anneau : il en sera ainsi de ces deux ais qui seront aux deux encoignures.

25. Il y aura donc huit ais et seize soubassements d'argent, deux soubassements sous un ais et deux soubassements sous l'autre ais.

26. Et ensuite tu feras cinq barres de bois de Sittim pour les ais des côtés du pavillon.

27. Tu feras aussi cinq barres pour les ais de l'autre côté du pavillon et cinq autres barres pour les ais du côté du pavillon, pour le fond vers le côté de l'Occident.

28. Et la barre du milieu qui sera au milieu des ais passera depuis un bout jusqu'à l'autre.

29. Tu couvriras d'or aussi d'or les ais et tu feras leurs anneaux d'or pour mettre les barres et tu couvriras d'or les barres.

30. [e] Tu dresseras donc le tabernacle selon la forme qui t'a été montrée sur la montagne.

31. [f] Et tu feras un voile d'hyacinthe, d'écarlate, de cramoisi et de fin lin retors, on le feras d'ouvrage exquis semé de chérubins.

32. Et tu le mettras sur quatre colonnes de bois de Sittim couvertes d'or et ils seront sur quatre soubassements d'argent.

33. Et tu mettras le voile sous les crochets et tu feras entrer là dedans, savoir au dedans du voile, l'arche du témoignage et ce voile séparera le saint lieu d'avec le lieu très saint.

34. Et tu poseras le propitiatoire sur l'arche de témoignage au lieu très saint.

35. Tu mettras aussi la table au dehors de ce voile et le chandelier vis-à-vis de la table, au côté du pavillon vers le Midi et tu placeras la table du côté du Septentrion.

36. [g] Et à l'entrée du tabernacle, tu feras une tapisserie d'hyacinthe, d'écarlate, de cramoisi et de fin lin retors, d'ouvrage de broderie.

37. Tu feras aussi pour cette tapisserie cinq colonnes de bois de Sittim que tu couvriras d'or et leurs crochets seront d'or et tu fondras leurs cinq soubassements d'airain.

Réflexions

Il a été dit au chapitre précédent pourquoi Dieu voulut fixer par des lois expresses la forme du tabernacle et de toutes ses parties et pourquoi il le fit construire avec les divers ornements et la magnificence qu'on y remarquait.

Ce qu'il y a dans ce chapitre, c'est

1. que comme le tabernacle devait être souvent transporté d'un lieu à un autre, surtout pendant le séjour des Israélites dans le désert, il était fait d'une manière qu'on pouvait le démonter et le rassembler,

2. que le service qui se célébrait dans le tabernacle et qui fut continué dans le temple de Jérusalem ne devait durer que jusqu'à la venue de Jésus-Christ. Ce fut ce qui parut lorsque le voile qui fermait l'entrée du lieu très saint se déchira dans le temps de la mort de notre Seigneur, Matthieu 27.51, ce qui marquait comme Paul le dit

que le chemin des lieux saints n'étaient pas manifesté pendant que l'ancien tabernacle subsistait, que le culte légal allait prendre fin et que l'entrée dans le sanctuaire céleste serait désormais ouverte aux hommes par Jésus-Christ.

Hébreux 9.11.

(a) v1 : Ci-dessous 36.8
(b) v7 : Ci-dessous 36.14
(c) v14 : Ci-dessous 36.19
(d) v15 : Ci-dessous 36.20
(e) v30 : Ci-dessus 25.9-40
(f) v31 : Ci-dessous 36.35
(g) v36 : Ci-dessous 36.37

(1) v1 : ou de broderie.

Chapitre XXVII

Ce chapitre contient les lois touchant l'autel des holocaustes, le parvis et les lampes qui devaient être allumées pendant la nuit dans le tabernacle.

Tu feras aussi un autel de bois de Sittim qui aura cinq coudées de long et cinq coudées de large, l'autel sera carré et sa hauteur sera de trois coudées.

2. Tu lui feras des cornes à ses quatre coins : ses cornes sortiront de lui et tu le couvriras d'airain.

3. Tu feras ses chaudrons pour recevoir ses cendres et ses racloirs et ses bassins et ses fourchettes et ses encensoirs, tu feras tous ces ustensiles d'airain.

4. Tu lui feras une grille d'airain en forme de treillis et tu feras au treillis quatre anneaux d'airain à ses quatre coins.

5. Et tu le mettras au dessous de l'enceinte de l'autel en bas et le treillis s'étendra jusqu'au milieu de l'autel.

6. Tu feras aussi des barres pour l'autel, des barres de bois de Sittim et tu les couvriras d'airain.

7. Et on fera passer ses barres dans les anneaux, les barres seront aux deux côtés de l'autel pour le porter.

8. Tu le feras d'aix et il sera creux, ils le feront comme il t'a été montré sur la montagne.

9. [a] Tu feras aussi le parvis du pavillon au côté qui regarde vers le Midi, les courtines du parvis seront de fin lin retors, la longueur de l'un des côtés sera de cent coudées.

10. Il y aura vingt colonnes avec leurs vingt soubassements d'airain, mais les crochets des colonnes et leurs filets seront d'argent.

11. Ainsi du côté du Septentrion, il y aura en longueur cent coudées de courtines et ses vingt colonnes avec leurs vingt soubassements d'airain, mais les crochets des colonnes avec leurs filets seront d'argent.

12. La largeur du parvis du côté de l'Occident sera de cinquante coudées de courtines qui auront dix colonnes avec leurs dix soubassements.

13. Et la largeur du parvis du côté de devant, vers le Levant, aura cinquante coudées.

14. À l'un des côtés il y aura quinze coudées de courtines avec leurs trois colonnes et leurs trois soubassements.

15. Et à l'autre côté quinze coudées de courtines avec leurs trois colonnes et leurs trois soubassements.

16. Il y aura aussi une tapisserie pour la porte du parvis, de vingt coudées, faite d'hyacinthe, d'écarlate, de cramoisi et de fin lin retors, ouvrage de broderie à quatre colonnes et quatre soubassements.

17. Toutes les colonnes du parvis seront ceintes à l'entour d'un filet d'argent et leurs crochets seront d'argent, mais leurs soubassements seront d'airain.

18. La largeur du parvis sera de cent coudées et la largeur sera de cinquante de chaque côté et la hauteur de cinq coudées. Il sera de fin lin retord et les soubassements des colonnes seront d'airain.

19. Que tous les ustensiles du pavillon pour tout son service et tous ses pieux avec les pieux du parvis soient d'airain.

20. [b] Tu commanderas aussi aux enfants d'Israël qu'ils t'apportent de l'huile d'olive vierge pour le luminaire afin de faire luire les lampes continuellement.

21. Aaron avec ses fils les arrangera en la présence de l'Éternel depuis le soir jusqu'au matin, dans le tabernacle d'assignation, hors le voile qui est devant le témoignage : Ce sera une ordonnance perpétuelle qui sera gardée par les enfants d'Israël dans leurs générations.

Réflexions

L'autel des holocaustes était posé devant l'entrée du tabernacle et c'était sur cet autel qu'on offrait

les holocaustes, c'est-à-dire les victimes qui étaient consumées par le feu.

Le parvis qui était au devant du tabernacle était une grande cour où les sacrificateurs et les lévites officiaient et où le peuple s'assemblait pour le service divin.

La loi qui concerne les lampes qui devaient brûler pendant la nuit dans le tabernacle avait été établie parce que Dieu voulait que ce saint lieu fut éclairé durant les ténèbres, de peur qu'il n'y arrivât aucun inconvénient et afin que les ministres y assistassent et le louassent continuellement.

(a) v9 : Ci-dessous 38.9
(b) v20 : Lévitiques 24.2

Chapitre XXVIII

Dieu choisit Aaron et ses fils pour exercer le sacerdoce et il prescrit la manière dont Aaron serait revêtu lorsqu'il célèbrerait le service. Il règle aussi les vêtements des autres sacrificateurs.

ET fait aussi approcher de toi Aaron ton frère avec ses fils d'entre les enfants d'Israël pour m'exercer la sacrificature, savoir Aaron et Nadab, Éleazar et Ithamar, fils d'Aaron.

2. Et tu feras à Aaron ton frère des vêtements sacrés pour sa gloire et pour son ornement.

3. Et tu parleras à toutes les personnes intelligentes, à tous ceux que j'ai rempli de l'esprit de science, afin qu'ils fassent des vêtements à Aaron pour le consacrer et qu'Aaron m'exerce la sacrificature.

4. Et ce seront ici les vêtements qu'ils feront : le pectoral, l'éphod, le rochet, la tunique brodée, la tiare et la ceinture. Ils feront donc les vêtements sacrés à Aaron ton frère et à ses fils pour m'exercer la sacrificature.

5. Et ils prendront de l'or, de l'hyacinthe, de l'écarlate, du cramoisi et du fin lin.

6. [a] Et ils feront l'éphod d'or, d'hyacinthe, d'écarlate, de cramoisi et du fin lin retords, d'ouvrage exquis.

7. Il aura deux épaulettes qui se joindront par les deux bouts et il sera ainsi joint.

8. La ceinture brodée dont il sera ceint et qui sera par dessus sera du même ouvrage et de la même pièce d'or, d'hyacinthe, d'écarlate, de cramoisi et de fin lin retors.

9. Et tu prendras deux pierres d'onyx et tu graveras sur elles les noms des douze enfants d'Israël :

10. Il y aura six de leurs noms sur une pierre et les six autres seront sur l'autre pierre, selon l'ordre de leur naissance.

11. Tu graveras sur les deux pierres d'ouvrage de lapidaire de gravure de cachet les noms des enfants d'Israël et tu les enchasseras dans de l'or.

12. Et tu mettras les deux pierres sur les épaulettes de l'éphod afin qu'elles soient des pierres de mémorial pour les enfants d'Israël.

13. Tu feras aussi des agrafes d'or.

14. Et deux chainettes de fin or à bouts en façon de cordon et tu mettras les chainettes ainsi faites à cordons dans les agrafes.

15. [b] Tu feras aussi le pectoral du jugement d'ouvrage de broderie, comme l'ouvrage de l'éphod, d'or, d'hyacinthe, d'écarlate, de cramoisi et de fin lin retors.

16. Il sera carré et double et sa longueur sera d'une paume et sa largeur d'une paume.

17. Et tu feras son remplage de pierreries à quatre rangs de pierre. Au premier rang on mettra une sardoine, une topaze, une émeraude.

18. Et au second rang une escarboucle, un saphir et un jaspe.

19. Et au troisième rang un ligure, une agate et une améthyste.

20. Et au quatrième rang un chrysolite, un onyx et un béryl qui seront enchâssés dans de l'or selon leur remplage.

21. Et il y aura de ces pierres selon les noms des enfants d'Israël, douze selon leurs noms, on gravera sur chacune d'elle, de gravure de cachet, un nom et elles seront pour les douze tribus.

22. Tu feras donc pour le pectoral des chainettes à bouts, en façon de cordon, qui seront d'or pur.

23. Et tu feras sur le pectoral deux anneaux d'or et tu mettras les deux anneaux aux deux extrémités du pectoral.

24. Et tu mettras les deux chainettes d'or faites à cordon dans les deux anneaux à l'extrémité du pectoral.

25. Et tu mettras les deux autres bouts des deux chainettes faites à cordon aux deux agrafes et tu les mettras sur les épaulettes de l'éphod sur le devant.

26. Tu feras aussi deux autres anneaux d'or que tu mettras aux deux autres extrémités du pectoral sur le bord qui sera du côté de l'éphod en dedans.

27. Et tu feras deux autres anneaux d'or que tu mettras aux deux épaulettes de l'éphod par le bas, répondant sur le devant à l'endroit où il se joint, au dessus de la ceinture brodée de l'éphod.

28. Et ils joindront le pectoral élevé par ses anneaux aux anneaux de l'éphod avec un cordon de pourpre afin qu'il demeure au dessus de la ceinture brodée de l'éphod et que le pectoral ne branle pas de dessus l'éphod.

29. Ainsi Aaron portera sur son cœur les noms des enfants d'Israël au pectoral du jugement quand il entrera dans le lieu saint, afin qu'il serve continuellement de mémorial devant l'Éternel.

30. Et tu mettras sur le pectoral de jugement l'urim et le tummin [1] qui seront sur le cœur d'Aaron lorsqu'il viendra devant l'Éternel. Et Aaron portera continuellement le jugement des enfants d'Israël sur son cœur devant l'Éternel.

31. [c] Et tu feras aussi le rochet de l'éphod entièrement de pourpre.

32. Et l'ouverture où passe la tête sera au milieu et il y aura un ourlet à son ouverture tout autour, d'ou-

vrage tissu, comme l'ouverture d'un corselet, afin qu'il ne se déchire pas.

33. Et tu feras à ses bords des grenades de pourpre, d'hyacinthe, d'écarlate et de cramoisi tout autour et des clochettes d'or entremêlées tout autour,

34. En sorte qu'il y aura une clochette d'or et une grenade, une clochette d'or et une grenade aux bords du rochet tout autour.

35. Et Aaron en sera revêtu quand il fera le service et on entendra le son lorsqu'il entrera dans le lieu saint devant l'Éternel et quand il en sortira afin qu'il ne meure pas.

36. [d] Et tu feras une lame d'or pur sur laquelle tu graveras de gravure de cachet : LA SAINTETÉ À L'ÉTERNEL.

37. Tu la mettras avec un cordon d'hyacinthe sur la tiare, sur le devant de la tiare.

38. Et elle sera sur le front d'Aaron et Aaron portera [2] les péchés que les enfants d'Israël auront commis dans leurs saintes oblations et dans tous les dons de leurs saintes offrandes et la lame sera continuellement sur son front pour les rendre agréables devant Dieu.

39. [e] Tu feras aussi une chemise brochée de fin lin et tu feras aussi la tiare de fin lin, mais tu feras la ceinture d'ouvrage de broderie.

40. Tu feras aussi aux enfants d'Aaron des chemises, des ceintures et des calottes pour parure et pour ornement.

41. Et tu en revêtiras Aaron ton frère et ses fils avec lui, tu les oindras, tu les consacreras et tu les sanctifieras afin qu'ils exercent la sacrificature.

42. Et tu leur feras des caleçons de lin, pour couvrir leur nudité, qui tiendront depuis les reins jusqu'au bas des cuisses.

43. Et Aaron et ses fils seront ainsi habillés lorsqu'ils entreront dans le tabernacle d'assignation pour faire le service dans le lieu saint et ils ne seront point coupables d'aucune iniquité et ils ne mourront point. Ce sera une ordonnance perpétuelle pour lui et pour sa postérité après lui.

Réflexions

Les lois qui concernaient les vêtements sacrés avaient pour but d'inspirer au peuple d'Israël du respect pour le service divin et de rendre vénérables les ministres de la religion. Dieu voulait aussi obliger par là les sacrificateurs eux-mêmes à respecter le caractère dont ils étaient revêtus. C'est à quoi les engageaient surtout ces paroles qui étaient gravées sur une lame d'or attachée à la tiare du grand pontife, LA SAINTETÉ À L'ÉTERNEL.

Dieu veut que la religion soit regardée avec respect, qu'on ait en révérence ceux qui en sont les ministres et ils doivent se rendre recommandables devant Dieu et devant les hommes par la gravité et par la sainteté de leurs mœurs aussi bien que par la fidélité de leurs fonctions.

C'est ce qui est particulièrement imposé aux ministres de la nouvelle alliance dont la charge est encore plus sainte que celle des sacrificateurs de l'ancienne loi.

(a) v6 : Ci-dessous 39.2
(b) v15 : Ci-dessous 39.8
(c) v31 : Ci-dessous 39.22
(d) v36 : Ci-dessous 39.30
(e) v39 : Ci-dessous 39.27-29

(1) v30 : *Urim* signifie « lumières » ou « révélations » et *tummin* « perfections » ou « vérité ». On croit communément que c'étaient des pierres précieuses qui jetaient un éclat particulier lorsqu'on consultait Dieu et que Dieu répondait par une voix. Quelques-uns ont prétendu que c'étaient de petites figures. On n'a aucune certitude sur ce sujet. Ce qu'il y a d'assuré c'est que l'on consultait le Seigneur par l'*urim* et le *tummin*. Voyez II Samuel 28.6 etc.
(2) v38 : Expiera.

Chapitre XXIX

Dieu prescrit la manière dont Aaron et les autres sacrificateurs devaient être établis dans leurs charges er il leur assigne une portion dans les sacrifices, versets 1-37.

Il ordonne le sacrifice continuel qui devait être offert tous les matins et tous les soirs, versets 38-42

et il promet d'habiter au milieu des Israélites, versets 43-46.

ET c'est ici ce que tu leur feras quand tu les consacreras pour m'exercer la sacrificature. Prends un veau du troupeau et deux béliers sans défaut,

2. Et des pains sans levain et des gâteaux sans levain pétris à l'huile et des beignets sans levain oints d'huile, tu les feras de fine farine de froment.

3. Et tu les mettras dans une corbeille et tu les présenteras dans la corbeille, tu présenteras aussi le veau et les deux béliers.

4. Alors tu feras approcher Aaron et ses fils à l'entrée du tabernacle d'assignation et tu les laveras d'eau.

5. Ensuite tu prendras les vêtements et tu en revêtiras Aaron, de la chemise et du rochet de l'éphod et de l'éphod et du pectoral et tu le ceindras par dessus avec la ceinture brodée de l'éphod.

6. Et tu mettras sur sa tête la tiare et la couronne de sainteté sur la tiare.

7. Et tu prendras [a] l'huile de l'onction et tu la répandras sur sa tête, tu l'oindras de cette sorte.

8. Puis tu feras approcher ses fils et tu les revêtiras des chemises.

9. Et tu ceindras de ceintures Aaron et ses fils et tu leur attacheras des mitres et la sacrificature sera entre leurs mains par ordonnance perpétuelle. C'est ainsi que tu consacreras Aaron et ses fils.

10. [b] Et tu feras approcher le veau devant le tabernacle d'assignation et Aaron et ses fils mettront leurs mains sur la tête de ce veau.

11. Et tu égorgera le veau devant l'Éternel à l'entrée du tabernacle d'assignation.

12. Ensuite tu prendras du sang du veau et tu le mettras avec ton doigt sur les cornes de l'autel,

après quoi tu répandras tout le reste du sang au pied de l'autel.

13. Tu prendras aussi toute la graisse qui couvre les entrailles et la taie qui est sur le foie et les deux rognons et la graisse qui est sur eux et tu les feras fumer sur l'autel.

14. Mais tu brûleras au feu la chair du veau, sa peau et sa fiente hors du camp, c'est un sacrifice pour le péché.

15. Tu prendras aussi l'un des béliers et Aaron et ses fils mettront leurs mains sur la tête du bélier.

16. Ensuite tu égorgeras le bélier et prenant son sang, tu le répandras sur l'autel tout autour.

17. Après tu couperas le bélier par morceaux et ayant lavé ses entrailles et ses jambes tu les mettras sur les parties que tu auras ainsi coupées et sur sa tête.

18. Et tu feras fumer tout le bélier sur l'autel, c'est un holocauste à l'Éternel, c'est une agréable odeur, c'est une offrande faite par feu à l'Éternel.

19. Après tu prendras l'autre bélier et Aaron et ses fils mettront leurs mains sur sa tête.

20. Et tu égorgeras le bélier et prenant de son sang, tu le mettras sur le mol de l'oreille droite d'Aaron et sur le mol de l'oreille droite de ses fils et sur le pouce de leur main droite et sur le gros doigt de leur pied droit et tu répandras le reste du sang sur l'autel tout autour.

21. Et tu prendras du sang qui sera sur l'autel et de l'huile de l'onction et tu en feras l'aspersion sur Aaron et sur ses vêtements, sur ses fils et sur les vêtements de ses fils avec lui. Ainsi et lui et ses vêtements et ses fils et les vêtements de ses fils seront consacrés avec lui.

22. Tu prendras aussi la graisse du bélier et la queue et la graisse qui couvre les entrailles, la taie du foie, les deux rognons, la graisse qui est dessus et l'épaule droite, (car c'est le béliers des consécrations).

23. Tu prendras aussi une miche de pain, un gâteau de pain à l'huile et un beignet de la corbeille où seront ces choses sans levain et qui sera devant l'Éternel,

24. Et tu mettras toutes ces choses sur les paumes des mains d'Aaron et sur les paumes des mains de ses fils et tu les tournoieras [1] en offrande tournoyée devant l'Éternel.

25. Et les recevant de leurs mains, tu les feras fumer sur l'autel, sur l'holocauste pour être en bonne odeur devant l'Éternel : C'est un sacrifice fait par feu à l'Éternel.

26. Tu prendras aussi la poitrine du bélier des consécrations qui est pour Aaron et tu la tournoieras en offrande tournoyée devant l'Éternel et elle sera ta part.

27. Tu sanctifieras donc la poitrine de l'offrande tournoyée et l'épaule de l'offrande élevée, tant ce qui aura été tournoyé que ce qui aura été élevé du bélier des consécrations, de ce qui est à Aaron et de ce qui est pour ses fils.

28. [c] Et que cela soit par ordonnance perpétuelle pour Aaron et pour ses fils, savoir de ce qui sera offert par les enfants d'Israël, car c'est une offrande élevée quand il y aura une offrande élevée, savoir de celles qui sont faites par les enfants d'Israël, de leurs sacrifices de prospérité, leur offrande élevée sera à l'Éternel.

29. Et les saints vêtements qui seront pour Aaron seront pour ses enfants après lui afin qu'ils soient oints et consacrés dans ces vêtements.

30. Celui de ses fils qui sera sacrificateur en sa place et qui viendra au tabernacle d'assignation pour faire le service au lieu saint en sera revêtu pendant sept jours.

31. Or tu prendras le bélier des consécrations et tu feras bouillir sa chair dans le lieu saint.

32. Et Aaron et ses fils mangeront à l'entrée du tabernacle d'assignation la chair du bélier [d] et le pain qui sera dans la corbeille.

33. Ils mangeront donc ces choses par lesquelles la propitiation aura été faite pour les consacrer et pour les sanctifier, mais l'étranger n'en mangeras point parce qu'elles sont consacrées.

34. Que s'il demeure de reste de la chair des consécrations et du pain jusqu'au lendemain, tu brûleras ce reste-là au feu. On n'en mangeras point parce que c'est une chose consacrée.

35. Tu feras donc ainsi à Aaron et à ses enfants, selon toutes les choses que je t'ai commandées, tu les consacreras pendant sept jours.

36. Tu sacrifieras pour le péché tous les jours un veau pour en faire la propitiation et tu offriras pour l'autel un sacrifice pour le péché, en faisant propitiation pour lui et tu l'oindras pour le consacrer.

37. Pendant sept jours tu feras propitiation pour l'autel et tu le consacreras et l'autel sera donc une chose [e] très sainte, tout ce qui touchera l'autel sera saint.

38. Or c'est ici ce que tu feras sur l'autel, c'est d'offrir chaque jour continuellement deux agneaux de l'année.

39. Tu sacrifieras l'un des agneaux au matin [f] et l'autre entre les deux vêpres,

40. Avec un dixième de fine farine pétrie dans la quatrième partie d'un hin [2] d'huile vierge et tu y répandras la quatrième partie d'un hin de vin pour chaque agneau,

41. Et tu sacrifieras l'autre agneau entre les deux vêpres avec un gâteau comme au matin et tu feras la même aspersion et ce sacrifice sera d'une agréable odeur, c'est un sacrifice fait par le feu à l'Éternel.

42. Ce sera l'holocauste que vous offrirez continuellement dans vos âges à l'entrée du tabernacle d'assignation devant l'Éternel où je me trouverai avec vous pour te parler.

43. Je me trouverai donc là pour les enfants d'Israël et Israël sera sanctifié par ma gloire.

44. Je consacrerai donc le tabernacle d'assignation et l'autel. Je consacrerai aussi Aaron et ses fils afin qu'ils m'exercent la sacrificature.

45. Et j'habiterai au milieu des enfants d'Israël et je serai leur Dieu.

46. Et ils sauront que je suis l'Éternel leur Dieu qui les ai tirés du pays d'Égypte pour habiter au milieu d'eux. Je suis l'Éternel ton Dieu.

Réflexions

Les cérémonies et les solennités qui furent pratiquées par le commandement de Dieu lorsque Aaron et ses fils furent installés dans leurs charges tendaient à apprendre au peuple qu'ils étaient les ministres de Dieu et que leurs fonctions étaient toutes saintes.

Dieu a donné des lois qui ne sont pas moins expresses et qui sont encore plus importantes sur ce qui doit être observé dans l'église chrétienne lorsqu'il s'agit de la vocation des pasteurs et ces lois doivent être suivies inviolablement.

2. La loi touchant le sacrifice du matin et du soir est fondée sur l'obligation où les hommes sont de servir Dieu continuellement et en particulier de lui offrir au commencement et à la fin de chaque jour le sacrifice de leurs prières et de leurs louanges.

3. Si Dieu promettait aux Israélites d'habiter au milieu d'eux, nous ne pouvons pas douter qu'il n'habite d'une manière encore plus intime et plus salutaire dans l'église chrétienne.

L'apôtre Paul le montre lorsqu'il applique aux chrétiens cette promesse qui se lit dans ce chapitre :

J'habiterai au milieu d'eux et je serai leur Dieu

et lorsqu'il les exhorte par cette considération

à se séparer du monde et de ses souillures et à achever leur sanctification dans la crainte du Seigneur,

II Corinthiens 16.17 et 7.1

(a) v7 : Ci-dessous 30.25
(b) v10 : Lévitique 1.3
(c) v28 : Lévitique 7.34 et 10.14
(d) v32 : Lévitique 8.31 et 24.9
(e) v37 : Matthieu 23.19
(f) v39 : Nombres 28.3

(1) v24 : On présentait les offrandes en les agitant ou en les remuant à droite et à gauche, haut et bas et de tous côtés.
(2) v40 : C'était une mesure de choses liquides.

Chapitre XXX

Dieu donne à Moïse le modèle de l'autel des parfums et il en marque l'usage, versets 1-10.

2. Il ordonne que tous les Israélites paient, depuis l'âge de vingt ans, un demi sicle pour les usages du tabernacle, versets 11-16.

3. Il commande de faire une grande cuve d'airain où les sacrificateurs devaient se laver les mains et les pieds avant que de célébrer le service divin, versets 17-21.

4. Il prescrit la composition de l'huile sainte dont on devait oindre tout ce qu'il y avait dans le tabernacle aussi bien que les sacrificateurs et celle du parfum sacré, versets 22-36.

Tu feras aussi un autel [a] pour y faire le parfum et tu le feras en bois de Sittim.

2. Sa longueur sera d'une coudée, sa largeur d'une coudée, il sera carré, mais sa hauteur sera de deux coudées et ses cornes sortiront de lui.

3. Tu le couvriras d'or pur, tant le dessus que ses côtés tout à l'entour et ses cornes et tu lui feras un couronnement d'or tout autour.

4. Tu lui feras aussi deux anneaux d'or au dessous de son couronnement, à ses deux côtés, que tu mettras aux deux coins pour y faire passer les deux barres qui serviront à le porter.

5. Tu feras les barres en bois de Sittim et tu les couvriras d'or.

6. Et tu les mettras devant le voile qui est devant l'arche du témoignage, à l'endroit du propitiatoire qui couvre le témoignage où je me trouverai avec toi.

7. Et Aaron y fera un parfum d'aromates chaque matin, quand il accommodera les lampes, il y fera le parfum.

8. Et quand Aaron allumera les lampes entre les deux vêpres, il y fera aussi le parfum, savoir le parfum qu'on fera continuellement devant l'Éternel dans vos âges.

9. Vous n'offrirez point sur cet autel aucun parfum étranger, ni d'holocauste, ni offrande et vous n'y ferez aucune aspersion,

10. Mais Aaron fera une fois l'an la propitiation sur les cornes de cet autel. Il fera donc la propitiation une fois l'an sur cet autel dans vos âges avec le sang de l'oblation pour le péché faite pour les propitiations. C'est une chose très sainte et consacrée à l'Éternel.

11. L'Éternel parla aussi à Moïse et lui dit :

12. [b] Quand tu feras le compte des enfants d'Israël, selon leur nombre, chacun d'eux donnera quelque chose à l'Éternel pour racheter sa personne quand tu en feras le dénombrement et ils ne seront frappés d'aucune plaie quand tu en feras le dénombrement.

13. Tous ceux qui passeront par le dénombrement donneront un demi sicle selon le sicle du sanctuaire [c] qui est de vingt oboles, le demi sicle donc sera l'oblation à l'Éternel.

14. Tous ceux qui passeront par le dénombrement, depuis vingt ans et au dessus, feront cette offrande élevée à l'Éternel.

15. Le riche n'augmentera rien et le pauvre ne diminuera rien du demi sicle quand ils feront cette offrande élevée à l'Éternel afin de faire la propitiation pour vos personnes.

16. Tu prendras donc des enfants d'Israël l'argent des propitiations et tu l'appliqueras à l'œuvre du tabernacle d'assignation, et il sera pour mémorial aux enfants d'Israël devant l'Éternel, afin de faire la propitiation pour vos personnes.

17. L'Éternel parla encore à Moïse disant :

18. Fais aussi une cuve d'airain avec son soubassement d'airain pour s'y laver et tu la mettras entre le tabernacle d'assignation et l'autel et tu mettras de l'eau dedans.

19. Et Aaron et ses fils en laveront leurs mains et leurs pieds.

20. Quand ils entreront au tabernacle d'assignation, ils se laveront d'eau afin qu'ils ne meurent pas et quand ils approcheront de l'autel pour faire le service afin de faire fumer l'offrande faite par feu à l'Éternel.

21. Ils laveront donc leurs pieds et leurs mains afin qu'ils ne meurent pas. Ce leur sera une ordonnance perpétuelle, tant pour Aaron que pour sa postérité dans leurs âges.

22. L'Éternel parla aussi à Moïse et lui dit :

23. Prends des choses aromatiques les plus exquises, de la myrrhe franche pour cinq cents sicles [1], du cinnamome odoriférant pour la moitié, savoir pour deux cent cinquante et du roseau aromatique pour deux cent cinquante,

24. De la casse pour cinq cents sicles selon le sicle du sanctuaire et un hin d'huile d'olive,

25. Et tu en feras de l'huile pour l'onction sainte, un oignement composé par art de parfumeur, ce sera l'huile de l'onction sainte.

26. Et tu oindras le tabernacle d'assignation et l'arche du témoignage,

27. La table et tous les ustensiles, le chandelier et ses ustensiles et l'autel du parfum,

28. Et l'autel des holocaustes et tous ses ustensiles, la cuve et son soubassement.

29. Ainsi tu les consacreras et ils seront une chose très sainte, tout ce qui les touchera sera saint.

30. Tu oindras aussi Aaron et ses fils et tu les consacreras pour m'exercer la sacrificature.

31. Tu parleras encore aux enfants d'Israël disant : Ce me sera une huile d'onction sacrée dans vos âges.

32. On n'en oindra point la chair d'aucun homme et vous n'en ferez point d'autre de même composition, elle est sainte, elle vous sera sainte.

33. Quiconque fera une composition semblable et qui en mettras sur un étranger sera retranché d'entre ses peuples.

34. L'Éternel dit aussi à Moïse : Prends des aromates, savoir du stacte, de l'onyx, du galbanum, le tout préparé et de l'encens pur, le tout en poids égal.

35. Et tu en feras un parfum aromatique selon l'art du parfumeur. Tu y mettras du sel afin qu'il soit pur et saint.

36. Et quand tu l'auras bien pilé menu, tu en mettras au tabernacle d'assignation, devant le témoignage où je me trouverai avec toi. Ce sera une chose très sainte.

37. Et quant au parfum que tu feras, vous n'en ferez point de semblable composition. Ce te sera une chose consacrée à l'Éternel.

38. Quiconque en aura fait de semblable pour en sentir l'odeur sera retranché d'entre ses peuples.

Réflexions

L'autel des parfums était posé dans le lieu saint devant le voile. On y faisait fumer le parfum le matin et le soir et le grand sacrificateur y faisait une fois l'an, au jour des expiations, la propitiation pour le peuple en mettant du sang des victimes sur les cornes de cet autel.

2. Le demi-sicle que tous les Israélites riches et pauvres payaient était un tribut et un hommage qu'ils rendaient à Dieu et cela servait à les faire se souvenir qu'ils dépendaient de lui. Cet argent était destiné à fournir aux dépenses nécessaires pour l'entretien du tabernacle. C'est ainsi que les chrétiens doivent faire hommage à Dieu de tout ce qu'ils possèdent.

3. Dieu voulait que les sacrificateurs se lavassent avant que de faire leurs fonctions pour leur apprendre et à tout le peuple qu'il faut être dans un état de pureté lorsqu'on se présente devant lui.

4. La défense d'employer l'huile sainte et le parfum sacré à d'autres usages que ceux qui sont ici prescrits tendaient à inspirer un plus grand respect de la religion et pour les choses consacrées au culte divin.

(a) v1 : Ci-dessous 37.25
(b) v12 : Nombres 1.2
(c) v13 : Nombres 3.47

(1) v23 : Ou : le poids de cinq cents sicles, et ainsi de suite, comme au verset 34.

Chapitre XXXI

Dieu nomme les ouvriers qui doivent travailler aux ouvrages nécessaires pour le tabernacle, versets1-11.

Il réitère la loi qui prescrivait l'observation de la loi, versets 12-17.

Il donne à Moïse les deux tables de la loi, verset 18.

L'ÉTERNEL parla aussi à Moïse et lui dit :

2. [a] Regarde, j'ai appelé nommément Betsaléel le fils d'Uri, fils de Hur, de la tribut de Juda :

3. Et je l'ai rempli de l'esprit de Dieu en industrie, en intelligence, en science pour toutes sortes d'ouvrages,

4. Pour inventer tout ce qu'on peut faire en or, en argent et en airain,

5. Dans la sculpture des pierres pour les mettre en œuvre et dans la menuiserie, pour travailler en toute sorte d'ouvrage.

6. Et voici, je lui ai donné pour compagnon Aholiab fils d'Ahisamac de la tribut de Dan et j'ai mis de l'industrie dans le cœur de tout homme intelligent afin qu'ils fassent toutes les choses que je t'ai commandé de faire,

7. Savoir, le tabernacle d'assignation, l'arche du témoignage et le propitiatoire qui est au dessus et tous les ustensiles du tabernacle,

8. Et la table et tous ses ustensiles et le chandelier pur et tous ses ustensiles et l'autel des parfums,

9. Et l'autel des holocaustes et tous ses ustensiles, la cuve et son soubassement,

10. Et les vêtements de service, les vêtements saints d'Aaron sacrificateur et les vêtements de ses fils pour exercer la sacrificature,

11. Et l'huile de l'onction et le parfum des choses aromatiques pour le sanctuaire. Et ils feront toutes les choses que je t'ai commandé de faire.

12. L'Éternel parla encore à Moïse disant :

13. Tu parleras encore aux enfants d'Israël, disant : Cependant, vous garderez mes sabbats, car [b] c'est un signe entre moi et vous dans vos âges, afin que vous sachiez que je suis l'Éternel qui vous sanctifie.

14. [c] Gardez donc le sabbat, car il vous doit être saint. Quiconque le violera sera puni de mort, même quiconque fera aucune œuvre en ce jour-là sera retranché du milieu de ses peuples.

15. On travaillera pendant six jours, mais au septième jour, c'est le sabbat du repos consacré à l'Éternel. Quiconque fera aucune œuvre au jour du repos sera puni de mort.

16. Ainsi les enfants d'Israël garderont le sabbat pour célébrer le jour du repos dans leurs âges par une alliance perpétuelle.

17. C'est un signe entre moi et les enfants d'Israël à perpétuité, [d] car l'Éternel a fait en six jours les cieux et la terre et il a cessé au septième et il s'est reposé.

18. Et après que Dieu eut achevé de parler avec Moïse sur la montagne de Sinaï, il lui donna [e] les deux tables du témoignage, les deux tables de pierre écrites du doigt de Dieu.

Réflexions

Il y a quatre considérations à faire sur ce chapitre.

1. Dieu ne remit pas au peuple le choix des personnes qui devaient travailler au tabernacle, mais il nomma ceux qui devaient avoir la principale direction de cet ouvrage, afin qu'il parut que tout ce qui concernait son service se faisait par son ordre et sous son autorité.

2. On peut voir par ce chapitre et par les suivants que bien que les enfants d'Israël eussent été en Égypte dans un état d'oppression, il y avait pourtant parmi eux des personnes de l'un et de l'autre sexe qui avait de l'industrie et qui étaient en état de faire toutes sortes d'ouvrages.

3. Dieu réitéra dans cette occasion la loi touchant l'observation du sabbat, de peur que ceux qui devaient travailler au tabernacle ne fussent dispensés de se reposer ce jour-là. Et les fréquentes répétitions de cette loi, aussi bien que de la peine de mort qui était dénoncée contre ceux qui la violeraient, montrent qu'elle était de très grande importance. La célébration continuelle de ce jour de repos faisait, en effet, souvenir les Juifs qu'ils adoraient le seul vrai Dieu créateur du monde, ce qui les préservait de tomber dans l'idolâtrie.

4. Dieu après avoir publié sa loi sur le mont de Sinaï voulut la graver sur des tables de pierres, afin que cette loi fut conservée sans aucun changement dans les siècles à venir. L'intention de Dieu a toujours été que les hommes s'attachassent à sa parole et à la révélation qu'il leur a faite de sa volonté, sans y rien ajouter, sans en rien retrancher et sans y rien changer et qu'elle fût la règle invariable de leur croyance et de leur conduite.

(a) v2 : Ci-dessous 33.30
(b) v13 : Ézéchiel 20.12
(c) v14 : Ci-dessus 20.8
(d) v17 : Ci-dessus 20.12 ; Genèse 2.2-3
(e) v18 : Ci-dessous 32.16 ; Deutéronome 9.10

Chapitre XXXII

C'est ici l'histoire de l'idolâtrie que les enfants d'Israël commirent en adorant le veau d'or et de la punition que Moïse fit faire de ce péché.

MAIS le peuple voyant que Moïse tardait à descendre de la montagne s'assembla vers Aaron et lui dit : Viens, fais-nous des dieux qui marchent devant nous, car pour ce qui est de Moïse, qui nous a fait monter du pays d'Égypte, nous ne savons ce qui lui est arrivé.

2. Et Aaron leur répondit : Mettez en pièce les bagues d'or qui sont aux oreilles de vos femmes, de vos fils et de vos filles et apportez-les moi.

3. Et aussitôt tout le peuple mit en pièce les bagues d'or qui étaient à leurs oreilles et ils les apportèrent à Aaron

4. Qui les ayant reçues de leurs mains forma l'or avec un burin [a] après qu'il en eut fait un veau de fonte. Alors ils dirent : Ce sont ici tes dieux, ô Israël, qui t'ont fait monter hors du pays d'Égypte.

5. Ce qu'Aaron ayant vu, il bâtit un autel devant ce veau et il cria disant : Demain il y aura une fête solennelle à l'Éternel.

6. Ainsi ils se levèrent de bon matin le lendemain et ils offrirent des holocaustes et ils présentèrent des sacrifices de prospérité [b] et le peuple s'assit pour manger et pour boire et ensuite ils se levèrent pour danser.

7. Alors l'Éternel dit à Moïse : Va, descends, car ton peuple que tu as fait monter du pays d'Égypte s'est corrompu.

8. Ils se sont bientôt détournés de la voie que je leur avais commandé de suivre, ils se sont fait un veau en fonte et ils se sont prosternés devant lui et lui sacrifiant, ils ont dit : [c] Ce sont ici tes dieux, ô Israël, qui t'ont fait monter du pays d'Égypte.

9. L'Éternel dit encore à Moïse : J'ai regardé ce peuple, [d] voici, c'est un peuple au cou raide.

10. Or maintenant laisse-moi faire et ma colère s'allumera contre eux et je les consumerai, mais je te ferai devenir une grande nation.

11. [e] Alors Moïse supplia l'Éternel son Dieu et dit : Ô Éternel, pourquoi ta colère s'allumerait-elle contre ton peuple que tu as retiré du pays d'Égypte avec une grande puissance et par une main forte ?

12. [f] Pourquoi les Égyptiens diraient-ils : Il les a retirés à mauvais dessein pour les tuer dans les montagnes et pour les consumer de dessus la terre ? Reviens de l'ardeur de ta colère et te repens de ce mal que tu veux faire à ton peuple.

13. Souviens-toi d'Abraham, d'Isaac et d'Israël tes serviteurs [g] auxquels tu as juré par toi-même en leur disant : Je multiplierai votre prospérité comme les étoiles des cieux et je donnerai tout ce pays dont j'ai parlé à votre postérité et ils l'hériteront à jamais.

14. Alors l'Éternel se repentit du mal qu'il avait dit qu'il ferait à son peuple.

15. Et Moïse retourna et descendit de la montagne avec les deux tables du témoignage [1] en sa main, savoir les tables écrites de leurs deux côtés, elles étaient écrites deçà et delà.

16. [h] Et les tables étaient l'ouvrage de Dieu, l'écriture aussi était l'écriture de Dieu, gravée sur les tables.

17. Alors Josué entendant la voix du peuple qui menait du bruit dit à Moïse : Il y a un bruit de bataille au camp.

18. Et Moïse lui répondit : Ce n'est point une voix, ni un cri de gens qui soient les plus forts, ni un cri de gens qui soient les plus faibles, mais j'entends une voix de personnes qui chantent.

19. Et il arriva que lorsque Moïse fût approché du camp, il vit le veau et les danses. alors la colère de Moïse s'alluma et il jeta de ses mains les tables et les rompit au pied de la montagne.

20. Après, il prit le veau qu'ils avaient fait et le fit fondre et le moulut jusqu'à ce qu'il fût en poudre, ensuite il répandit cette poudre dans les eaux et il en fit boire aux enfants d'Israël.

21. Et Moïse dit à Aaron : Que t'a fait ce peuple que tu aies attiré sur lui un si grand péché ?

22. Et Aaron lui répondit : Que la colère ne s'allume point, tu sais que ce peuple est porté au mal.

23. Et ils m'ont dit : Fais-nous des dieux qui marchent devant nous, car pour ce qui est de ce Moïse qui nous a fait monter hors du pays d'Égypte, nous ne savons ce qui lui est arrivé.

24. Alors je leur ai dit : Que celui qui a de l'or le mette en pièces. Et ils me l'ont donné et je l'ai jeté au feu et ce veau en est sorti.

25. Or Moïse vit que le peuple était dépouillé, (car Aaron l'avait dépouillé pour être en opprobre parmi leurs ennemis).

26. Moïse donc se tenant à la porte du camp dit : Qui est pour l'Éternel ? Qu'il vienne vers moi. Et tous les enfants de Lévi s'assemblèrent vers lui.

27. Et il leur dit : Ainsi a dit l'Éternel, le Dieu d'Israël : Que chacun mette son épée à son côté, passez et repassez de porte en porte par le camp et que chacun de vous tue son frère, son ami et son voisin.

28. Et les enfants de Lévi firent ce que Moïse leur avait dit et en ce jour-là il y eut environ trois mille hommes du peuple qui périrent,

29. Car Moïse avait dit : Consacrez aujourd'hui vos mains à l'Éternel, chacun de vous, même en tuant son fils et son frère, afin qu'aujourd'hui vous attireriez sur vous la bénédiction.

30. Et le lendemain Moïse dit au peuple : Vous avez commis un grand péché, mais je monterai à cette heure vers l'Éternel, je ferai, peut-être, propitiation pour votre péché.

31. Moïse donc retourna vers l'Éternel et dit : Hélas, je te prie, ce peuple a commis un grand péché en se faisant des dieux d'or.

32. Mais maintenant, pardonne-leur leur péché, ou efface-moi maintenant de ton livre que tu as écrit [2].

33. Et l'Éternel répondit à Moïse : Celui qui aura péché contre moi, je l'effacerai de mon livre.

34. Va maintenant, conduit le peuple au lieu duquel je t'ai parlé. Voici mon ange ira devant toi et au jour que je ferai la vengeance, je punirai sur eux leur péché.

35. Ainsi l'Éternel frappa le peuple parce qu'ils avaient été auteurs du veau qu'Aaron avait fait.

Réflexions

Il faut considérer ici :

1. Le grand péché des Israélites qui, nonobstant tant d'avertissements que Dieu leur avait donné d'éviter l'idolâtrie et les promesses solennelles qu'ils venaient de lui faire dans l'alliance que Moïse avait traitée avec eux, firent un veau d'or et l'adorèrent, imitant en cela l'idolâtrie des Égyptiens.

Il est à remarquer sur cela que quoi qu'ils prétendirent adorer le vrai Dieu sous la figure du veau d'or, ils commirent pourtant une véritable idolâtrie, Dieu ayant expressément défendu cela dans la loi, ce qui fait voir qu'il n'est en aucune façon permis d'adorer aucune autre image et que l'intention ne peut rendre légitime ce que Dieu a défendu.

2. La mollesse d'Aaron, qui ai lieu de s'opposer, comme il le devait à cette idolâtrie, y consentit, nous montre que la complaisance et la timidité, surtout dans les personnes publiques, sont souvent la cause de bien des crimes et ont des suites tout à fait funestes et qu'on se rend très coupable lorsqu'on ne résiste pas fortement au mal.

3. La grande charité de Moïse qui intercéda avec tant d'ardeur pour les enfants d'Israël doit engager tous les gens de bien et surtout les serviteurs de Dieu à intercéder et à prier pour les péchés et l'égard que Dieu eut à cette intercession de Moïse fait voir que les prières des justes sont très efficaces auprès de Dieu.

4. Il faut considérer que la punition que les Lévites firent de l'idolâtrie du peuple fut très sévère, mais qu'elle était juste, puisque Dieu avait expressément ordonné qu'on fit mourir les idolâtres.

Enfin, la lecture de cette histoire doit nous rappeler dans l'esprit ce que l'apôtre Paul dit à cette occasion dans I Corinthiens X :

Que ces choses ont été des figures pour nous afin que nous ne convoitions point les choses mauvaises comme les Israélites les convoitèrent et que nous ne

les imitions point dans leur idolâtrie, dans leurs égarements et dans leurs dissolutions.

(a) v4 : Psaume 106.19
(b) v6 : I Corinthiens 10.7
(c) v8 : I Rois 12.28
(d) v9 : Ci-dessous 33.3 ; Deutéronome 9.13
(e) v11 Psaume 106.23
(f) v12 : Nombres 14.13
(g) v13 : Genèse 12.7, 13.15, 15.18, 26.4 et 28.13 ; Deutéronome 34.4
(h) v16 : Ci-dessus 31.18 ; Deutéronome 9.10

(1) v15 : De la loi
(2) v32 : C'est-à-dire : fais-moi mourir, voyez Nombres 11.15

Chapitre XXXIII

Quatre choses sont ici rapportées.

1. L'humiliation du peuple d'Israël après qu'il eut commis l'idolâtrie du veau d'or, versets 1-6.

2. Comment le tabernacle, qui était le lieu où le peuple s'assemblait pour entendre la volonté de Dieu, fut dressé hors du camp et de quelle manière Dieu y parlait à Moïse, versets 7-11.

3. Moïse prie Dieu encore une fois de pardonner aux Israélites et d'être toujours avec eux, versets 12-17.

4. Il le prie de lui faire voir sa gloire, versets 18-23.

ET l'Éternel dit à Moïse : Va, monte d'ici, toi et ton peuple que tu as fait monter du pays d'Égypte au pays duquel j'ai juré à Abraham, Isaac et Jacob, disant : [a] Je le donnerai à ta postérité,

2.[b] Et j'enverrai un ange devant toi et je chasserai les Cananéens, les Amorrhéens, les Héthiens, les Phérésiens, les Héviens et les Jébusiens,

3. Pour vous conduire au pays où coulent le lait et le miel. Car je ne monterai point au milieu de toi, [c] (parce que tu est un peuple au cou raide) de peur que je ne te consume en chemin.

4. Et le peuple entendant ces paroles facheuses en gémit et nul d'entre eux ne mit ses ornements sur soi,

5. Car l'Éternel avait dit à Moïse : Dis aux enfants d'Israël : Vous êtes un peuple de cou raide, je te consumerai. Maintenant donc ôte tes ornements de dessus toi et je verrai ce que je te ferai.

6. Ainsi les enfants d'Israël se dépouillèrent de leurs ornements vers la montagne d'Horeb.

7. Et Moïse prit le tabernacle et se le dressa hors du camp, l'éloignant du camp et il l'appela le temple d'assignation [1], et tous ceux qui cherchaient l'Éternel [2] sortaient vers le tabernacle d'assignation qui était hors du camp.

8. Et aussitôt que Moïse sortait vers le tabernacle, tout le peuple se levait et chacun se tenait à l'entrée de sa tente et regardait Moïse par derrière jusqu'à ce qu'il entrât dans le tabernacle.

9. Et aussitôt que Moïse était entré dans le tabernacle, la colonne de la nuée descendait et s'arrêtait à la porte du tabernacle et l'Éternel parlait avec Moïse.

10. Et tout le peuple voyant la colonne de la nuée qui s'arrêtait à la porte du tabernacle se levait et chacun se prosternait à la porte de sa tente.

11. Et l'Éternel parlait à Moïse face à face, comme un homme parle avec son intime ami, puis Moïse retournait au camp, mais son serviteur, Josué fils de Nun, jeune homme [3], ne quittait point le tabernacle.

12. Et Moïse dit à l'Éternel : Regarde, tu m'as dit : Fais monter ce peuple et tu ne m'as point fais connaître celui que tu dois envoyer avec moi. Cependant tu as dit : Je te connais par ton nom et même, tu as trouvé grâce devant mes yeux.

13. Maintenant donc, je te prie, si j'ai trouvé grâce devant tes yeux, regarde aussi que cette nation est ton peuple.

14. Et l'Éternel dit : Ma face ira [4] et je te donnerai du repos.

15. Et Moïse dit : Si ta face ne vient pas, ne nous fais point monter d'ici,

16. Car à quoi connaitra-t-on que nous ayons trouvé grâce devant tes yeux et moi et ton peuple ? Ne sera-ce pas quand tu marcheras avec nous ? Car alors et moi et ton peuple nous serons en admiration, plus que tous les peuples qui sont sur la terre.

17. Et l'Éternel dit à Moïse : Je ferai aussi ce que tu dis, car tu as trouvé grâce devant mes yeux et je t'ai connu par ton nom.

18. Moïse dit aussi : Je te prie, fais-moi voir ta gloire.

19. Et Dieu dit : Je ferai passer toute ma bonté devant ta face, je crierai le nom de l'Éternel devant toi et je [d] ferai grâce à qui je ferai grâce et j'aurai compassion de celui dont j'aurai compassion.

20. Et il lui dit : Tu ne pourras voir ma face, car nul homme ne peut me voir et vivre.

21. L'Éternel dit aussi : Voici un lieu près de moi et tu t'arrêteras sur ce rocher.

22. Et il arrivera que quand ma gloire passera, je te mettrai dans l'ouverture du rocher et je te couvrirai de ma main jusqu'à que je sois passé.

23. Et je tirerai ma main et tu me verras par derrière, mais ma face ne se verra point.

Réflexions

L'exemple des Israélites qui se dépouillèrent de leurs ornements, après qu'ils eurent été punis de leur idolâtrie, nous apprend à nous humilier lorsque Dieu est irrité contre nous et que nous l'avons offensé et à donner toutes les marques possibles de la sincérité de notre repentance.

2. La manière dont Dieu parlait et se communiquait à Moïse prouve qu'il a été un très grand prophète, que ses lois et sa doctrine procédaient de Dieu et qu'ainsi nous devons les regarder avec un grand respect.

3. L'on doit aussi remarquer dans les prières que Moïse continua de faire pour les Israélites, son extrême tendresse pour eux et son grand zèle pour la gloire de Dieu. À son exemple ceux que Dieu a établi dans son église pour conducteurs ne doivent jamais cesser de prier pour ceux qui leurs sont fournis.

4. Ce que Dieu répondit à Moïse lorsque ce prophète le pria de lui faire voir sa gloire prouve ce que dit l'Apôtre Paul dans I Timothée VI

Que Dieu habite une lumière inaccessible et que nul homme ne peut le voir en cette vie.

Mais cela doit aussi nous faire reconnaitre que Jésus-Christ notre Seigneur est infiniment au dessus de Moïse,

puisqu'il a vu Dieu et qu'il était dès le commencement avec lui.

Jean I, suite non mentionnée.

Enfin nous devons penser que si nous ne pouvons pas voir Dieu en cette vie, nous le verrons tel qu'il est dans la vie à venir et cette espérance doit nous engager à nous purifier comme lui-même est pur,

I Jean 3.2-3.

(a) v1 : Genèse 12.7, 26.4 et 28.13
(b) v2 : Ci-dessus 23.20
(c) v3 : Ci-dessus 39.2 ; Deutéronome 9.13
(d) v19 : Romains 9.15

(1) v7 : Ou : la tente de l'assemblée.
(2) v7 : C'est-à-dire : qui voulait s'informer de la volonté de Dieu par le moyen de Moïse.
(3) v11 : Son ministre, Josué avait alors 53 ans.
(4) v14 : C'est-à-dire : J'irai moi-même.

Chapitre XXXIV

Dieu donne à Moïse les secondes tables de la loi, versets 1-4.

Il se fait voir à lui, versets 5-8.

Il promet d'introduire les enfants d'Israël dans le pays de Canaan, il leur commande de détruire les idoles des Cananéens et il leur défend d'avoir aucun commerce avec eux, versets 9-17.

Dieu répète les lois touchant la pâque, la consécration des premiers-nés, les prémices des fruits, le sabbat et les autres fêtes solennelles, versets 18-27.

Après cela Moïse descend de la montagne et se couvre la face d'un voile parce qu'elle était devenue resplendissante et que le peuple en était ébloui, versets 28-35.

ET l'Éternel dit à Moïse : Taille-toi deux tables de pierre comme les premières et j'écrirai sur elles les paroles qui étaient sur les premières tables que tu as rompues.

2. Et sois prêt au matin et monte le matin sur la montagne de Sinaï et présente-toi là devant moi au haut de la montagne.

3. Mais que nul ne monte avec toi et même que nul ne paraisse avec toi sur la montagne même, que ni les bœfs, ni les brebis ne paissent point près de cette montagne.

4. Moïse donc tailla deux tables de pierre comme les premières et se leva de bon matin et monta sur la montagne de Sinaï comme l'Éternel lui avait commandé et prit en sa main les deux tables de pierre.

5. Et l'Éternel descendit dans la nuée et s'arrêta là avec Moïse [a] et cria le nom de l'Éternel.

6. Et comme l'Éternel passait par devant lui, il cria : l'Éternel, l'Éternel, le Dieu fort, pitoyable, miséricordieux, tardif à colère, abondant en miséricorde et en vérité,

7. [b] Qui garde la miséricorde jusqu'en mille générations, qui ôte l'iniquité, le crime et le péché et qui ne tient point le coupable pour innocent et qui puni l'iniquité des pères sur les enfants et sur les enfants des enfants jusqu'à la troisième et la quatrième génération.

8. Et Moïse aussitôt baissa la tête contre terre et se prosterna :

9. Et il dit : Ô Seigneur, je te prie, si j'ai trouvé grâce devant tes yeux, que le Seigneur marche maintenant au milieu de nous, car c'est un peuple de cou raide : Pardonne donc nos iniquités et notre péché et possède-nous comme ton héritage.

10. Et Dieu répondit : Voici je traite alliance et je ferai devant tout ton peuple des merveilles qui n'ont point été faites dans toute la terre, ni dans aucune nation et tout le peuple au milieu duquel tu es verra l'œuvre de l'Éternel, car ce que je m'en vais faire avec toi sera une chose terrible.

11. Garde ce que je te commande aujourd'hui. voici je m'en vais chasser devant toi les Amorrhéens, les Cananéens, les Héthiens, les Phérésiens, les Héviens et les Jébusiens.

12. [c] Garde-toi de traiter alliance avec les habitants du pays dans lequel tu vas entrer, de peur qu'ils ne soient en piège au milieu de toi.

13. Mais vous démolirez leurs autels et vous briserez leurs statues et vous couperez leurs bocages,

14. Car tu ne te prosterneras point devant un autre dieu, parce que l'Éternel se nomme le Dieu jaloux, c'est le Dieu fort qui est jaloux.

15. [d] Prends donc garde de ne traiter point d'alliance avec les habitants du pays, de peur que quand ils viendront à se prostituer après leurs dieux et à sacrifier à leurs dieux, quelqu'un ne t'appelle et que tu ne manges de son sacrifice,

16. [e] Et que tu ne prennes pour tes fils de leurs filles, lesquelles se prostituant après leurs dieux feront aussi prostituer tes fils après leurs dieux.

17. Tu ne te feras aucun dieu de fonte.

18. Tu garderas le fête solennelle des pains sans levain. Tu mangeras les pains sans levains pendant sept jours, ([f] comme je t'ai commandé) en la saison du mois auquel les épis murissent. Car au mois auquel les épis murissent, tu es sorti du pays d'Égypte.

19. [g] Tout ce qui naîtra le premier m'appartiendra et même le premier mâle qui naîtra de toutes les bêtes, tant des bœufs que des brebis.

20. Mais tu rachètera avec un agneau ou un chevreau le premier-né d'un âne : Si tu ne le rachètes pas, tu lui couperas le cou. Tu rachèteras tout premier-né de tes fils et [h] nul ne se présentera devant ma face à vide.

21. Tu travailleras six jours, mais au septième tu te reposeras, tu te reposeras même au temps du labourage et dans celui de la moisson.

22. [i] Tu feras la fête solennelle des semaines au temps des premiers fruits de la moisson du froment et la fête solennelle de la récolte à la révolution de l'année.

23. [j] Tous les mâles d'entre-vous comparaitront trois fois l'an devant le dominateur l'Éternel, le Dieu d'Israël,

24. Car je dépossèderai les nations de devant toi et j'étendrai tes limites et nul ne formera des desseins contre ton pays lorsque tu monteras pour te présenter trois fois l'an devant l'Éternel ton Dieu.

25. [k] Tu n'offriras point le sang de mon sacrifice avec du pain levé, on ne gardera rien du sacrifice de la fête solennelle de pâque jusqu'au matin.

26. [l] Tu apporteras les prémices des premiers fruits de la terre dans la maison de l'Éternel ton Dieu. [m] Tu ne feras point cuire le chevreau dans le lait de sa mère.

27. L'Éternel dit aussi à Moïse : Écris ces paroles, car c'est suivant le teneur de ces paroles que j'ai traité alliance avec toi et avec Israël.

28. [n] Et Moïse demeura là avec l'Éternel quarante jours et quarante nuits sans manger du pain et sans boire de l'eau [o] et l'Éternel écrivit sur les tables de l'alliance, savoir les dix paroles.

29. Or lorsque Moïse descendit de la montagne de Sinaï, tenant en sa main les deux tables du témoignage, lorsque, dis-je, il descendit de la montagne, il ne s'aperçut point que la peau de son visage était devenue toute rayonnant pendant qu'il parlait avec Dieu.

30. Mais Aaron et tous les enfants d'Israël ayant vu Moïse et s'étant aperçu que la peau de son visage était toute rayonnante, ils craignirent de s'approcher de lui.

31. Alors Moïse les appela et Aaron et tous les principaux de l'assemblée revinrent vers lui. Et Moïse leur parla.

32. Après cela tous les enfants d'Israël s'approchèrent et il leur commanda toutes les choses que l'Éternel lui avait dites sur la montagne de Sinaï.

33. Ainsi Moïse acheva de leur parler : ([p] Or il s'était mis un voile sur sa face).

34. Et quand Moïse entrait vers l'Éternel pour parler avec lui, il ôtait le voile jusqu'à ce qu'il sortit du tabernacle et étant sorti, il disait aux enfants d'Israël ce qui lui avait été commandé.

35. Et les enfants d'Israël avaient vu que le visage de Moïse, savoir la peau de son visage était rayonnante, c'est pourquoi Moïse remettait le voile sur son visage jusqu'à ce qu'il retournât pour parler avec l'Éternel.

Réflexions

Nous voyons dans ce chapitre :

1. Que Dieu, ensuite des prières de Moïse, pardonna au peuple d'Israël, qu'il donna une seconde fois les tables de la loi à ce peuple et qu'il promit de l'introduire dans le pays de Canaan.

En cela nous devons reconnaître la grande miséricorde de Dieu et l'efficace de l'intercession des gens de bien.

2. Moïse rapporte que lorsqu'il demanda à voir la gloire de Dieu, il ne la vit qu'en partie et que Dieu ne lui dit autre chose dans cette occasion, sinon qu'il était miséricordieux et plein de bonté, mais qu'il était aussi juste et qu'il ne tenait point le coupable pour innocent.

Dieu se fait connaitre à nous en cette vie autant qu'il est nécessaire que nous le connaissions pour le craindre, c'est-à-dire comme souverainement bon et parfaitement juste, ce sont là ses deux principales perfections et ce qui nous engage surtout à le servir et à obéir à ses lois.

3. La défense que Dieu fit à son peuple de traiter alliance avec les Cananéens nous avertit que le commerce avec les méchants est très dangereux et que nous devons nous en éloigner avec soin.

4. Les lois touchant les premiers-nés, les prémices, le sabbat et les fêtes avaient été établies par une grande sagesse afin que les Israélites se souvinssent des principales grâces que Dieu leur avait accordées et pour les empêcher d'imiter les coutumes et les superstitions des idolâtres.

5. C'est une chose remarquable que lorsque les Israélites allaient aux fêtes solennelles, Dieu empêchait leurs ennemis d'entrer dans le pays. C'était une marque bien particulière de la protection divine sur ce peuple et une preuve que Dieu bénit et protège ceux qui le servent et qu'il les garantit des dangers où ils pourraient être exposés.

Enfin, ce qui est dit que Moïse avait sa face resplendissante lorsqu'il descendit de la montagne servait à assurer les enfants d'Israël qu'il leur parlait de la part de Dieu. Ce changement qui arriva en la personne de Moïse est une image de celui que la communication avec Dieu produit dans l'âme des fidèles et de la gloire dont les bien-heureux brilleront lorsqu'ils verront Dieu et qu'ils jouiront de sa présence dans le ciel.

(a) v1 : Ci-dessus 33.19
(b) v7 : Ci-dessus 20.6 ; Nombres 14.18 ; Deutéronome 5.10 ; Psaumes 86.15, 103.8 et 145.8 ; Jérémie 32.18
(c) v12 : Ci-dessus 23.32 ; Deutéronome 7.2
(d) v15 : Ci-dessus 23.32 ; Deutéronome 7.2
(e) v16 : I Rois 11.2
(f) v18 : Ci-dessus 12.15 et 23.15
(g) v19 : Ci-dessus 13.2 et 22.29 ; Ézéchiel 44.30
(h) v20 : Ci-dessus 23.15 ; Deutéronome 16.16
(i) v22 : Ci dessus 23.16
(j) v23 : Ci-dessus 23-17 ; Deutéronome 16.16
(k) v25 : Ci-dessus 23.18
(l) v26 : Ci-dessus 23.19 ; Deutéronome 16.2
(m) v26 : Ci-dessus 23.19
(n) v28 : Ci-dessus 24.18 ; Deutéronome 9.18
(o) v28 : Ci-dessus 31.18 et 34.1 ; Deutéronome 4.13
(p) v33 : II Corinthiens 3.7-13

Chapitre XXXV

Il y a deux choses à remarquer dans ce chapitre.

1. Une répétition de la loi du sabbat, versets 1-3.

2. L'offrande que tout le peuple fit pour le tabernacle, versets 4-35.

MOÏSE donc assembla toute la congrégation des enfants d'Israël et leur dit : Ce sont ici les choses que l'Éternel a commandé de faire.

2. On travaillera pendant six jours, mais le septième jour sera saint, car c'est le sabbat du repos consacré à l'Éternel : Quiconque travaillera en ce jour-là sera puni de mort.

3. Vous n'allumerez point de feu dans aucune de vos demeures le jour du repos.

4. Et Moïse parla à toute l'assemblée des enfants d'Israël et leur dit : C'est ici ce que l'Éternel vous a commandé de faire, disant :

5. Prenez de ce qui est chez vous une offrande élevée pour l'Éternel : [a] Quiconque sera de bonne volonté apportera cette offrande à l'Éternel, de l'or, de l'argent et de l'airain,

6. De l'hyacinthe, de l'écarlate, du cramoisi et du fin lin, des poils de chèvres,

7. Des peaux de moutons teintes en rouge et des peaux de couleur hyacinthe, du bois de Sittim,

8. De l'huile pour le luminaire, des choses aromatiques pour l'huile de l'onction et pour le parfum des choses aromatiques,

9. Des pierres d'onyx et des pierres de remplages pour l'éphod et pour le pectoral.

10. Et tous les hommes intelligents d'entre vous viendront et feront tout ce que l'Éternel à commandé,

11. Savoir le pavillon, son tabernacle et sa couverture, ses anneaux, ses ais, ses barres, ses piliers et ses soubassements,

12. L'arche et ses barres, le propitiatoire et le voile pour tendre devant l'arche,

13. La table et ses barres et tous ses ustensiles et le pain de proposition,

14. Et le chandelier du luminaire, ses ustensiles, ses lampes et l'huile du luminaire,

15. Et l'autel du parfum et ses barres, l'huile de l'onction, le parfum des choses aromatiques et la tapisserie pour tendre à l'entrée, à savoir à l'entrée du pavillon,

16. L'autel de l'holocauste, sa grille d'airain, ses barres et tous ses ustensiles, la cuve et son soubassement,

17. Les courtines du parvis, ses piliers, ses soubassements et la tapisserie pour tendre à la porte du parvis,

18. Et les pieux du pavillon et les pieux du parvis et leur cordage,

19. Les vêtements de service pour faire le service au sanctuaire, les saints vêtements d'Aaron sacrificateur et les vêtements de ses enfants pour exercer la sacrificature.

20. Alors toute l'assemblée des enfants d'Israël sortit de la présence de Moïse.

21. Et tous ceux dont le cœur fut ému de bonne volonté vinrent et tous ceux dont l'esprit fut porté à faire quelque libéralité apportèrent l'offrande de l'Éternel pour l'œuvre du tabernacle d'assignation et pour tout son service et pour les vêtements sacrés.

22. Et les hommes vinrent avec les femmes, tous ceux qui furent de bonne volonté apportèrent des boucles, des bagues, des anneaux, des bracelets et toutes sortes de joyaux d'or et tous offrirent quelques offrande d'or à l'Éternel.

23. Tout homme aussi chez qui se trouvait de l'hyacinthe, de l'écarlate, du cramoisi, du fin lin, des poils de chèvres, des peaux de moutons teintes en rouge et de couleur d'hyacinthe, les apporta.

24. Tout homme qui avait de quoi faire une offrande d'argent et d'airain l'apporta pour l'offrande de l'Éternel, tout homme aussi chez qui il se trouva du bois de Sittim pour tout l'ouvrage du service l'apporta.

25. Toute femme qui avait de l'industrie fila de sa main et apporta ce qu'elle avait filé, de l'hyacinthe, de l'écarlate, du cramoisi et du fin lin.

26. Toutes les femmes aussi dont le cœur fut porté à travailler de leur industrie filèrent du poil de chèvre.

27. Les principaux aussi de l'assemblée apportèrent des pierres d'onyx et des pierres de remplage pour l'éphod et pour le pectoral,

28. Et des aromates et de l'huile, tant pour le luminaire que pour l'huile d'onction, pour le parfum des choses aromatiques.

29. Tout homme donc et toute femme qui furent de bonne volonté pour apporter de quoi faire l'ouvrage que l'Éternel avait commandé par Moïse qu'on fît et tous les enfants d'Israël apportèrent des présents à l'Éternel avec une franche volonté.

30. Et Moïse dit aux enfants d'Israël : Voyez, l'Éternel [b] a appelé nommément Betsaléel le fils d'Uri, fils de Hur, de la tribu de Juda,

31. Et il l'a rempli de l'esprit de Dieu en sagesse, en intelligence, en science pour toute sorte d'ouvrage.

32. Même pour inventer tout ce qui se peut inventer en or, en argent, en airain,

33. Dans la sculpture des pierres pour les mettre en œuvre et dans la menuiserie pour travailler en tout ouvrage exquis.

34. Et il lui a aussi donné l'adresse d'enseigner tant à lui qu'à Aholiab fils d'Ahisamac de la tribu de Dan.

35. Et il les a rempli d'industrie pour faire toute sorte de travail d'ouvrier, même d'ouvrier en ouvrage exquis et en broderie, en hyacinthe, en écarlate, en cramoisi et en fin lin et d'ouvrage de tisserand, tellement qu'ils font toutes sorte d'ouvrages et qu'ils sont heureux en inventions.

Réflexions

Moïse inculque souvent la loi du sabbat parce que l'observation de ce jour, qui revenait toutes les semaines, rappelait les Israélites à un Dieu créateur de toutes choses et les tenait éloignés du culte des idoles.

2. On voit dans ce chapitre que le peuple contribua avec abondance et avec libéralité pour la fabrication du tabernacle, que les uns donnaient de l'or,

de l'argent et des pierres précieuses, que d'autres offrirent du fin lin, des poils de chèvres et toutes sorte de matériaux et que chacun marqua dans cette occasion son zèle et sa bonne volonté.

C'est là un exemple qui doit avoir une grande force pour animer les chrétiens à s'employer de bon cœur dans tout ce qui peut contribuer à l'avancement de la religion et à l'édification publique.

(a) v5 : Ci-dessus 25.2
(b) v30 : Ci-dessus 31.2

Chapitre XXXVI

Les contributions pour la fabrique du tabernacle étant achevées, les ouvriers qui étaient commis à cet ouvrage y travaillent conformément à ce que Dieu avait ordonné. On voit dans ce chapitre comment le tabernacle fut dressé.

ET Betsaléel et Aholiab et tous les hommes habiles auxquels l'Éternel avait donné de l'industrie et de l'intelligence pour savoir faire tout l'ouvrage du service du sanctuaire firent toutes les choses que l'Éternel avait commandées,

2. Car Moïse avait appelé Betsaléel et Aholiab et tous les hommes habiles auxquels l'Éternel avait donné de l'industrie et tous ceux qui se vinrent présenter volontairement pour faire cet ouvrage,

3. Lesquels emportèrent de devant Moïse toute l'offrande que les enfants d'Israël avaient apportée pour faire l'ouvrage du service du sanctuaire. Or on apportait encore chaque matin quelque oblation volontaire.

4. C'est pourquoi tous les hommes intelligents qui faisaient tout l'ouvrage du sanctuaire quittèrent chacun l'ouvrage qu'ils faisaient.

5. Et ils parlèrent à Moïse et dirent : Le peuple apporte beaucoup plus qu'il ne faut pour le service et pour l'ouvrage que l'Éternel a commandé de faire.

6. Alors par le commandement de Moïse, on fit crier par le camp : Que ni homme, ni femme ne fasse plus d'ouvrage pour l'offrande du sanctuaire. Et ainsi on empêcha le peuple de plus rien offrir,

7. Car ils avaient de tout ce qu'il fallait suffisamment pour faire tout l'ouvrage, tellement qu'il y en avait de reste.

8. Tous les hommes donc industrieux, d'entre ceux qui faisaient l'ouvrage, [a] firent le pavillon, savoir dix pièces de fin lin retors, d'hyacinthe, d'écarlate et de cramoisi et ils les firent semés de chérubins d'un ouvrage exquis.

9. La longueur d'une pièce était de vingt-huit coudées et la largeur de la même pièce de quatre coudées, toutes les pièces avaient une même mesure.

10. Et ils joignirent cinq pièces l'une à l'autre et cinq autres pièces l'une à l'autre.

11. Et ils firent des lacets d'hyacinthe sur le bord d'une pièce, savoir au bord de celle qui était attachée et ils en firent ainsi au bord de la dernière pièce dans le second assemblage.

12. Ils firent cinquante lacets en une pièce et cinquante lacets au bord de la pièce qui était dans l'autre assemblage, les lacets étant à l'opposite l'un de l'autre.

13. Puis on fit cinquante crochets d'or et on attacha les pièces l'une à l'autre avec les crochets, ainsi il n'y eut qu'un pavillon.

14. [b] Puis on fit des pièces de poils de chèvre pour servir de tabernacle par dessus le pavillon. On fit donc onze de ces pièces.

15. La longueur d'une pièce était de trente coudées et la largeur de la même pièce de quatre coudées et les onze pièces avaient une même mesure.

16. Et on assembla cinq de ces pièces à part et les six autres pièces à part.

17. On fit aussi cinquante lacets sur le bord de l'une des pièces, savoir à la dernière qui était attachée et cinquante lacets sur le bord de l'autre pièce qui était attachée.

18. On fit aussi cinquante crochets d'airain pour attacher le tabernacle afin qu'il n'y en eût qu'un.

19. [c] Et on fit pour le tabernacle une couverture de peaux de moutons teintes en rouge et une couverture de peaux de couleur d'hyacinthe par dessus.

20. [d] Et on fit pour le pavillon des ais de bois de Sittim qu'on fit tenir debout.

21. La longueur d'un ais était de dix coudées et la largeur du même ais d'une coudée et demie.

22. Il y avait deux tenons à chaque ais en façon d'échelons l'un après l'autre, on fit ainsi de tous les ais du pavillon.

23. On fit donc les ais pour le pavillon, savoir vingt ais au côté qui regardait droit vers le Midi.

24. Et au dessous des vingt ais, on fit quarante soubassements d'argent, deux soubassements sous un ais pour ses deux tenons et deux soubassements sous l'autre ais pour ses deux tenons.

25. On fit aussi vingt ais à l'autre côté du pavillon du côté du Septentrion.

26. Et leurs quarante soubassements d'argent, deux soubassements sous un ais et deux soubassements sous l'autre ais.

27. Et pour le fond du pavillon vers l'Occident, on fit six ais.

28. Et on fit deux ais pour les encoignures du pavillon aux deux côtés du fond,

29. Qui étaient égaux par le bas et qui étaient joints et unis par le haut avec un anneau et on fit ainsi des deux ais qui étaient aux deux encoignures.

30. Il y avait donc huit ais et seize soubassements, savoir deux soubassements sous chaque ais.

31. Et on fit cinq barres de bois de Sittim pour les ais de l'un des côtés du pavillon,

32. Et cinq barres pour les ais de l'autre côté du pavillon. On fit aussi cinq barres pour les ais du pavillon pour le fond, vers le côté de l'Occident,

33. Et on fit que la barre du milieu passait par le milieu des ais, depuis un bout jusqu'à l'autre.

34. Et on couvrit les ais d'or et on fit leurs anneaux d'or pour y faire passer les barres et ils couvrirent les barres d'or.

35. [e] On fit aussi le voile d'hyacinthe, d'écarlate, de cramoisi et de fin lin retors, on le fit d'ouvrage de broderie, semé de chérubins.

36. Et on lui fit quatre colonnes de bois de Sittim qu'on couvrit d'or, ayant leurs crochets d'or et on leur fondit quatre soubassements d'argent.

37. [f] On fit aussi à l'entrée du tabernacle une tapisserie d'hyacinthe, d'écarlate, de cramoisi et de fin lin retors, d'ouvrage de broderie.

38. On fit aussi ses cinq colonnes avec leurs crochets et on couvrit d'or leurs chapiteaux et leurs filets, mais leurs cinq soubassements étaient d'airain.

(a) v8 : Ci-dessus 26.1
(b) v14 : Ci-dessus 26.7
(c) v19 : Ci-dessus 26.14
(d) v20 : Ci-dessus 26.15
(e) v35 : Ci-dessus 26.31
(f) v37 : Ci-dessus 26.36

Chapitre XXXVII

Description de ce qui était dans le tabernacle de l'arche de l'alliance, de la table des pains de proposition, du chandelier et de l'autel des parfums.

PUIS Bethsaléel fit [a] l'arche de bois de Sittim : Sa longueur était de deux coudées et demie et sa largeur d'une coudée et demie et sa hauteur d'une coudée et demie.

2. Et il la couvrit par dedans et par dehors d'or pur et il lui fit un couronnement d'or à l'entour.

3. Et il lui fondit quatre anneaux d'or pour les mettre sur ses quatre coins, savoir deux anneaux à l'un de ses côtés et deux autres à l'autre côté.

4. Il fit aussi des barres de bois de Sittim et les couvrit d'or.

5. Et il fit entrer les barres dans les anneaux aux côtés de l'arche pour porter l'arche.

6. [b] Il fit aussi le propitiatoire d'or pur dont la longueur était de deux coudées et demie et la largeur d'une coudée et demie.

7. Et il fit deux chérubins d'or, il les fit d'ouvrage fait au marteau, tirés des deux bouts du propitiatoire.

8. Un chérubin du bout de deçà et l'autre chérubin du bout de delà. Il fit, dis-je, les chérubins tirés du propitiatoire, savoir de ses deux bouts.

9. Et les chérubins étendaient leurs ailes en haut, couvrant de leurs ailes le propitiatoire et leurs faces étaient vis-à-vis l'une de l'autre et les chérubins regardaient vers le propitiatoire.

10. [c] Il fit aussi la table de bois de Sittim, sa longueur était de deux coudées et sa largeur d'une coudée et sa hauteur d'une coudée et demie.

11. Et il la couvrit d'or à l'entour.

12. Il lui fit aussi tout autour une clôture large d'une paume et il fit autour de sa clôture un couronnement d'or.

13. Et il lui fondit quatre anneaux d'or et il mit les anneaux aux quatre coins qui étaient à ses pieds.

14. Les anneaux étaient à l'endroit de la clôture pour y mettre les barres pour porter la table.

15. Et il fit les barres de bois de Sittim et il les couvrit d'or pour porter la table.

16. Il fit aussi d'or pur des vaisseaux pour poser sur la table, ses plats, ses tasses, ses bassins et ses gobelets avec lesquels on devait faire les aspersions.

17. [d] Il fit aussi le chandelier d'or pur, il le fit d'ouvrage façonné au marteau, sa tige, ses branches, ses plats, ses pommeaux et ses fleurs étaient tirés de lui.

18. Et six branches sortaient de ses côtés, trois branches d'un côté du chandelier et trois autres de l'autre côté du chandelier.

19. Il y avait en une des branches trois plats en forme d'amande, un pommeau et une fleur et en l'autre branche trois plats en forme d'amande, un pommeau et une fleur. Il fit de même aux six branches qui sortaient du chandelier.

20. Et il y avait au chandelier quatre plats en forme d'amande.

21. Et un pommeau sous deux branches tirées du chandelier et un autre pommeau sous ses deux autres branches qui en étaient tirées et un autre pommeau sous deux autres branches qui en étaient tirées, savoir des six branches procédantes du chandelier.

22. Leurs pommeaux et leurs branches en étaient tirés et tout le chandelier était une seule pièce faite au marteau et d'or pur.

23. Il fit aussi ses sept lampes, ses mouchettes et ses petits plats destinés à recevoir ce qui tombe des lampes.

24. Et il le fit avec toute sa garniture d'un talent d'or pur.

25. [e] Il fit aussi l'autel des parfums de bois de Sittim, sa longueur était d'une coudée et sa largeur d'une coudée. Il était carré, mais sa hauteur était de deux coudées et ses cornes sortaient de lui.

26. Et il couvrit d'or pur tant le dessus de l'autel que ses deux côtés tout à l'entour et ses cornes et il lui fit aussi tout à l'entour un couronnement d'or.

27. Il fit aussi au dessous de son couronnement deux anneaux d'or à ses deux côtés qu'il mit aux deux coins pour y faire passer les barres qui devaient servir à le porter.

28. Et il fit les barres de bois de Sittim et il les couvrit d'or.

29. [f] Il composa aussi l'huile de l'onction qui était une chose sainte et le parfum pur composés d'aromates selon l'art de parfumeur.

(a) v1 : Ci-dessus 25.10
(b) v6 : Ci-dessus 25.17
(c) v10 : Ci-dessus 25.23
(d) v17 : Ci-dessus 25.31
(e) v25 : Ci-dessus 30.1
(f) v29 : Ci-dessus 30.22 et suivants.

Chapitre XXXVIII

Description de ce qui était hors du tabernacle, de l'autel des holocaustes, de la cuve d'airain et des parvis, avec les comptes de l'or, de l'argent et de l'airain qui furent employés pour construire le tabernacle.

IL fit [a] aussi l'autel des holocaustes de bois de Sittim et sa longueur était de cinq coudées et sa largeur de cinq coudées, il était carré et sa hauteur était de trois coudées.

2. Et il fit ses cornes à ses quatre coins, ses cornes sortaient de lui et il le couvrit d'airain.

3. Il fit aussi tous les ustensiles de l'autel, les chaudrons, les racloirs, les bassins, les fourchettes et les encensoirs, il fit tous ses ustensiles d'airain.

4. Et il fit pour l'autel une grille d'airain en forme de treillis au dessus de l'enceinte de l'autel, depuis le bas jusqu'au milieu.

5. Et il fondit quatre anneaux aux quatre coins de la grille d'airain pour mettre les barres.

6. Et il fit les barres de bois de Sittim et les couvrit d'airain.

7. Et il fit passer les barres dans les anneaux aux côtés de l'autel pour le porter avec elles, [b] le faisant d'ais et creux.

8. [c] Il fit aussi la cuve d'airain et son soubassement d'airain, des miroirs de femmes qui s'étaient assemblées par troupes et qui s'étaient rendues à la porte du tabernacle d'assignation.

9. [d] Il fit aussi un parvis, savoir pour le côté qui regarde vers le Midi et des courtines pour le parvis de fin lin retors de cent coudées.

10. Et leurs vingt piliers avec leurs soubassements d'airain, mais les crochets des piliers et leurs filets étaient d'argent.

11. Et pour le côté du Septentrion il fit aussi d'autres courtines de cent coudées et leurs vingt piliers et leurs vingt soubassements d'airain, mais les crochets des piliers et leurs filets étaient d'argent.

12. Et pour le côté de l'Occident, il y avait des courtines de cinquante coudées, leurs dix piliers et leurs dix soubassements, les crochets des piliers et leurs filets étaient d'argent.

13. Et pour le côté de l'Orient, droit vers le Levant, il mit des courtines qui avaient cinquante coudées.

14. Il fit pour l'un des côtés quinze coudées de courtines et leurs trois piliers avec leurs trois soubassements.

15. Et pour l'autre côté il fit aussi quinze coudées de courtines (afin qu'il y en eut autant deçà que delà de la porte du parvis) et leurs trois piliers avec leurs trois soubassements.

16. Il fit donc toutes les courtines du parvis qui étaient tout à l'entour de fin lin retors.

17. Il fit les soubassements des piliers d'airain, les crochets des piliers et les filets d'argent et leurs chapiteaux furent couverts d'argent et tous les piliers du parvis furent ceints à l'entour d'un filet d'argent.

18. Et la tapisserie de la porte du parvis était d'hyacinthe, d'écarlate et de cramoisi et de fin lin retors, d'ouvrage de broderie, de la longueur de vingt coudées et de la hauteur (qui était à la largeur) de cinq coudées, répondant aux courtines du parvis.

19. Et ses quatre piliers avec leurs soubassements étaient d'airain et leurs crochets étaient d'argent, la couverture aussi de leurs chapiteaux et leurs filets étaient d'argent.

20. Et tous les pieux du tabernacle et du parvis étaient d'airain.

21. C'est ici le compte de ce qui fut employé au pavillon, savoir au pavillon du témoignage, comme le compte en fut fait suivant le commandement de Moïse à quoi furent employés les lévites sous la conduite d'Ithamar, fils d'Aaron sacrificateur :

22. Betsaléel fils d'Uri, fils de Hur, de la tribu de Juda fit toutes les choses que l'Éternel avait commandées à Moïse.

23. Et avec lui Aholiab fils d'Ahisamac, de la tribu de Dan et les ouvriers et ceux qui travaillaient en ouvrage exquis et les brodeurs en hyacinthe, écarlate, cramoisi et fin lin.

24. Tout l'or qui fut employé pour l'ouvrage, savoir pour tout l'ouvrage du sanctuaire qui était de l'or d'offrande fut de vingt-neuf talents et de sept cent trente sicles selon le sicle du sanctuaire.

25. Et l'argent de ceux de l'assemblée qui furent dénombrés fut de cent talents et mille sept cent soixante et quinze sicles selon le sicle du sanctuaire.

26. Un demi sicle par tête, la moitié d'un sicle selon le sicle du sanctuaire, tous ceux qui passèrent par le dénombrement depuis l'âge de vingt ans et au dessus [e] furent six cent trois mille cinq cent cinquante.

27. Il y eu donc cent talents d'argent pour fondre les soubassements du sanctuaire et les soubassements du voile, savoir cent soubassements de cent talents, un talent pour chaque soubassement.

28. Mais des mille sept cent soixante et quinze sicles, il fit des crochets pour les piliers et il couvrit leurs chapiteaux et il en fit des filets à l'entour.

29. L'airain de l'offrande fut de soixante et dix talents et deux mille quatre cents sicles

30. Dont on fit les soubassements de la porte du tabernacle d'assignation et l'autel d'airain avec sa grille d'airain et tous les ustensiles.

31. Et les soubassements de la porte du parvis et tous les pieux du pavillon et tous les pieux du parvis tout autour.

Réflexions
sur les chapitres XXXVI, XXXVII et XXXVIII

Ce qui est dit dans ces chapitres n'étant, à quelques circonstances près, qu'une répétition de ce qui a été dit dans les précédents, on doit y faire les mêmes réflexions.

La spécification de l'or, de l'argent et de l'airain qu'on employa pour le tabernacle et la somme de

l'argent provenant du demi sicle que tous les Israélites payèrent par tête fait voir qu'ils étaient sortis d'Égypte avec de grandes richesses et qu'ils en consacrèrent volontairement et avec joie une partie pour l'établissement du service divin.

(a) v1 : Ci-dessus 27.1
(b) v7 : Ci-dessus 27.8
(c) v8 : Ci-dessus 30.18
(d) v9 : Ci-dessus 27.9
(e) v26 : Nombres 1.46

Chapitre XXXIX

Ce chapitre contient une description des vêtements sacrés, versets 1-31.

Le tabernacle étant achevé, les ouvriers qui y avaient travaillé le présentèrent à Moïse, versets 32-43.

ILS firent aussi d'hyacinthe, d'écarlate et de cramoisi les vêtements du service pour faire le service au sanctuaire et ils firent les vêtements sacrés qui étaient pour Aaron comme l'Éternel avait commandé à Moïse.

2. [a] On fit donc l'éphod d'or, d'hyacinthe, d'écarlate, de cramoisi et de fin lin retors.

3. (Or on étendit des lames d'or et on les coupa par filets pour les brocher avec l'hyacinthe, avec l'écarlate, avec le cramoisi et avec le fin lin d'ouvrage de broderie.)

4. On fit à l'éphod des épaulettes qui s'attachaient, tellement qu'il était joint à ses deux bouts,

5. Et la ceinture brodée de laquelle il était ceint, tirée de la même pièce et de même ouvrage, savoir d'or, d'hyacinthe, d'écarlate, de cramoisi et de fin lin retors comme l'Éternel avait commandé à Moïse.

6. On agença aussi les pierres d'onyx enchâssées dans des chatons d'or et ayant les noms des enfants d'Israël gravés de gravure de cachet.

7. Et on les mit sur les épaulettes de l'éphod afin qu'elle fussent des pierres de mémorial pour les enfants d'Israël comme l'Éternel l'avait commandé à Moïse.

8. [b] On fit aussi le pectoral d'ouvrage de broderie comme l'ouvrage de l'éphod, savoir d'or, d'hyacinthe, d'écarlate, de cramoisi et de fin lin retors.

9. On fit le pectoral carré et double. Sa longueur était d'une paume et sa largeur d'une paume de part et d'autre.

10. Et on le remplit de quatre rangs de pierres. Au premier rang on mit une sardoine, une topaze et une émeraude.

11. Et au second rang une escarboucle, un saphir et un jaspe.

12. Et au troisième rang un ligure, une agate et un améthyste.

13. Et au quatrième rang un chrysolite, un onyx et un béryl, lesquels furent enchâssées dans leurs chatons d'or, dans leurs remplages.

14. Ainsi il y avait autant de ces pierres là qu'il y avait de noms des enfants d'Israël, douze selon leurs noms, on grava sur chacune d'elles, de gravure de cachet, un nom et elles étaient pour les douze tribus.

15. Et on fit sur le pectoral les chainettes à bouts, en façon de cordon et d'or pur.

16. On fit aussi deux agrafes d'or et deux anneaux d'or et on mit les deux anneaux aux deux bouts du pectoral.

17. On mit aussi les deux chainettes d'or faites à cordon dans les deux anneaux à l'extrémité du pectoral.

18. Et on mit les deux autres bouts des deux chainettes faites à cordon aux deux agrafes sur les épaulettes de l'éphod, sur le devant de l'éphod.

19. On fit aussi deux autres anneaux d'or et on les mit aux deux autres bouts du pectoral sur son bord qui était du côté de l'éphod en dedans.

20. On fit aussi deux autres anneaux d'or et on les mis aux deux épaulières de l'éphod par le bas, répondant sur le devant à l'endroit où il se joignait au dessus de la ceinture brodée de l'éphod.

21. Et ils lièrent le pectoral par ses anneaux aux anneaux de l'éphod avec un cordon d'hyacinthe afin qu'il tînt au dessus de la ceinture brodée de l'éphod et que le pectoral ne branlât pas dessus l'éphod, comme l'Éternel l'avait commandé à Moïse.

22. [c] On fit aussi le rochet de l'éphod d'ouvrage tissu et entièrement d'hyacinthe.

23. Et l'ouverture à passer la tête était au milieu du rochet, comme l'ouverture d'un corselet et il y avait un ourlet à l'ouverture du rochet, tout à l'entour afin qu'il ne se déchirât point.

24. Et au bord du rochet on fit des grenades d'hyacinthe, d'écarlate et de cramoisi à fil retors.

25. On fit aussi des clochettes d'or pur et on mit les clochettes entre les grenades aux bords du rochet tout à l'entour parmi les grenades,

26. En sorte qu'il y avait une clochette et une grenade, une clochette et une grenade, tout à l'entour pour faire le service comme l'Éternel l'avait commandé à Moïse.

27. [d] On fit aussi à Aaron et à ses fils des chemises de fin lin d'ouvrage tissu,

28. Et la tiare de fin lin et les ornements des calottes de fin lin et les caleçons de lin, de fin lin retors,

29. Et la ceinture de fin lin retors, d'hyacinthe, d'écarlate, de cramoisi, d'ouvrage de broderie, comme l'Éternel l'avait commandé à Moïse,

30. [e] Et la lame du saint couronnement d'or pur sur laquelle on écrivit une écriture de gravure de cachet, savoir, LA SAINTETÉ À L'ÉTERNEL.

31. Et on mit sur elle un cordon d'hyacinthe, pour l'appliquer à la tiare par dessus, comme l'Éternel l'avait commandé à Moïse.

32. C'est ainsi que fut achevé tout l'ouvrage du pavillon du tabernacle d'assignation et les enfants d'Israël firent toutes les choses que l'Éternel avait commandé à Moïse, ils les firent ainsi.

33. Et ils apportèrent à Moïse le pavillon, le tabernacle et tous les ustensiles, ses crochets, ses ais, ses barres, ses piliers et ses soubassements,

34. La couverture de peaux de moutons teintes en rouge et la couverture de peaux de couleur d'hyacinthe et le voile pour tendre devant le lieu très saint,
35. L'arche du témoignage et ses barres et le propitiatoire,
36. La table avec tous ses ustensiles et le pain de proposition,
37. Et le chandelier d'or pur avec toutes ses lampes arrangées et tous ses ustensiles et l'huile du luminaire,
38. Et l'autel d'or, l'huile de l'onction, le parfum de choses aromatiques et la tapisserie de l'entrée du tabernacle,
39. Et l'autel d'airain avec sa grille d'airain, ses barres et tous ses ustensiles, la cuve et son soubassement,
40. Et les courtines du parvis, ses piliers, ses soubassements, la tapisserie pour la porte du parvis, son cordage, ses pieux et tous les ustensiles du service du pavillon pour le tabernacle d'assignation,
41. Les vêtements du service pour faire le service du sanctuaire, les saints vêtements pour Aaron sacrificateur et les vêtements de ses fils pour exercer la sacrificature.
42. Les enfants d'Israël donc firent tout l'ouvrage, comme l'Éternel l'avait commandé à Moïse.
43. Et Moïse vit tout l'ouvrage et voici on l'avait fait ainsi que l'Éternel l'avait commandé, on l'avait fait ainsi et Moïse les bénit.

Réflexions

On peut voir au chapitre XXVIII de ce livre les considérations qu'il y a à faire sur les vêtements sacrés.

Ce qu'il y a de particulier à remarquer dans celui-ci, c'est que quand le tabernacle eut été achevé, tout l'ouvrage fut présenté à Moïse, qui l'ayant trouvé conforme à tous égards à ce que Dieu avait ordonné, l'approuva et bénit ceux qui y avaient travaillé et le peuple qui avait fourni ce qui était nécessaire pour amener cette entreprise à sa perfection.

En tout cela on voit l'obéissance du peuple à la volonté du Seigneur et la fidélité avec laquelle Moïse s'acquitta de la commission dont Dieu l'avait chargé.

(a) v2 : Ci-dessus 28.6
(b) v8 : Ci-dessus 28.15
(c) v22 : Ci-dessus 28.31
(d) v27 : Ci-dessus 28.39 et suivants
(e) v30 : Ci-dessus 28.36

Chapitre XL

L'ouvrage que Dieu avait commandé que l'on fît pour le tabernacle et pour le service divin étant achevé, Dieu ordonne que le tabernacle soit dressé et que chaque chose y soit mise en sa place, versets 1-33.

Ce qui ayant été exécuté, Dieu montra par des marques visibles de sa présence qu'il agréait tout ce qui avait été fait et qu'il voulait désormais habiter dans ce lieu là et conduire les enfants d'Israël partout où ils iraient, versets 34-38.

C'est ici que fini le livre de l'Exode.

ET l'Éternel parla à Moïse disant :
2. Au premier jour du premier mois, tu dresseras le pavillon du tabernacle d'assignation.
3. Tu y mettras l'arche du témoignage au devant de laquelle tu mettras le voile.
4. Tu apporteras aussi la table et tu y arrangeras ce qui doit y être arrangé, tu apporteras aussi le chandelier et tu allumeras ses lampes.
5. Tu mettras aussi l'autel d'or pour le parfum au devant de l'arche du témoignage et tu mettras la tapisserie à l'entrée au pavillon.
6. Tu mettras aussi l'autel de l'holocauste vis-à-vis de l'entrée du pavillon du tabernacle d'assignation.
7. Tu mettras aussi la cuve entre le tabernacle d'assignation et l'autel et tu y mettras de l'eau.
8. Tu mettras aussi le parvis tout à l'entour et tu mettras la tapisserie à la porte du parvis.
9. Tu prendras aussi l'huile d'onction et tu en oindras le pavillon et tout ce qui y est et tu le consacreras et tous les ustensiles et il sera consacré.
10. Tu oindras aussi l'autel de l'holocauste et tous ses ustensiles et tu consacreras l'autel et l'autel sera très saint.
11. Et tu oindras la cuve et son soubassement et tu la consacreras.
12. Tu feras aussi approcher Aaron et ses fils à l'entrée du tabernacle d'assignation et tu les laveras d'eau.
13. Et tu revêtiras Aaron des saints vêtements et tu l'oindras et tu le consacreras et il m'exercera la sacrificature.
14. Et tu feras approcher ses fils que tu revêtiras de chemises,
15. Et tu les oindras comme tu auras oint leur père et ils m'exerceront la sacrificature et leur onction servira pour la sacrificature à toujours d'âge en âge.
16. Ce que Moïse fit selon toutes les choses que l'Éternel lui avait commandées, il le fit ainsi,
17. [a] Car au premier jour du premier mois, dans la seconde année, le pavillon fut dressé.
18. Et Moïse dressa le pavillon et mit ses soubassements et posa ses ais et mit ses barres et dressa ses piliers.
19. Et il étendit le tabernacle sur le pavillon et il mit la couverture du tabernacle au dessus du pavillon par le haut, comme l'Éternel l'avait commandé à Moïse.
20. Il prit aussi et il posa le témoignage [1] dans l'arche et il mit les barres à l'arche, il mit aussi le propitiatoire sur l'arche par le haut.
21. Et il apporta l'arche dans le pavillon et posa le voile de tapisserie et le mit au devant de l'arche du témoignage, comme Dieu l'avait commandé à Moïse.

22. Il mit aussi la table au tabernacle d'assignation au côté du pavillon vers le Septentrion, hors du voile,

23. Et il arrangea sur elle des rangées de pains devant l'Éternel, comme l'Éternel l'avait commandé à Moïse.

24. Il mit aussi le chandelier au tabernacle d'assignation vis-à-vis de la table au côté du pavillon, vers le Midi.

25. Et il alluma les lampes devant l'Éternel, comme l'Éternel l'avait commandé à Moïse.

26. Il posa aussi l'autel d'or au tabernacle d'assignation devant le voile.

27. Et il fit fumer dessus des choses aromatiques, comme l'Éternel l'avait commandé à Moïse.

28. Il mit aussi la tapisserie de l'entrée pour le pavillon.

29. Il mit aussi l'autel de l'holocauste à l'entrée du pavillon du tabernacle d'assignation et il offrit sur lui l'holocauste et le gâteau, comme l'Éternel l'avait commandé à Moïse.

30. Il posa aussi la cuve entre le tabernacle d'assignation et l'autel et il y mit de l'eau pour laver.

31. Et Moïse et Aaron avec ses fils en lavèrent leurs mains et leurs pieds.

32. Et quand ils entraient au tabernacle d'assignation et qu'ils approchaient de l'autel, ils se lavaient, selon que l'Éternel l'avait commandé à Moïse.

33. Il dressa aussi le parvis tout autour du pavillon de l'autel et il mit la tapisserie de la porte du parvis. Ainsi Moïse acheva l'ouvrage.

34. Et la nuée couvrit le tabernacle d'assignation et la gloire de l'Éternel remplit le pavillon.

35. Tellement que Moïse ne pût entrer au tabernacle d'assignation, [b] car la nuée se tenait dessus et la gloire de l'Éternel remplissait le pavillon.

36. Or quand la nuée se levait de dessus le tabernacle, les enfants d'Israël partaient. Cela arrivait dans leurs traites.

37. Mais si la nuée ne se levait point, ils ne partaient point jusqu'au jour qu'elle se levait,

38. [c] Car la nuée de l'Éternel était sur le pavillon le jour et le feu y était la nuit, devant les yeux de toute la maison d'Israël, dans toutes leurs traites.

Réflexions

Il est utile de lire ce dernier chapitre de l'Exode parce que nous y apprenons ce que c'était que le tabernacle et quelles en étaient les parties et la disposition.

Le tabernacle était une espèce de tente qui pouvait être démontée et transportée d'un lieu à un autre. Dans ce tabernacle, il y avait le lieu très-saint où était l'arche de l'alliance avec ses barres qui servait à la porter et cette arche renfermait les tables de la loi. On conservait aussi dans cet endroit une cruche pleine de la manne dont les enfants d'Israël avaient mangé dans le désert, sus 16-33, Nombres 17.10 et Hébreux 9.4, et la verge d'Aaron qui avait fleuri.

Au devant du lieu très saint qui était fermé par un voile, il y avait l'autel des parfums, avec la table des pains de proposition, laquelle était du côté du Septentrion et le chandelier d'or qui était du côté du Midi.

Hors de ce lieu là et vers l'entrée était la grande cuve ou la mer d'airain, l'autel des holocaustes sur lequel on brûlait les victimes et le parvis où le peuple assistait.

Quand ce tabernacle eut ainsi été dressé et rangé, Aaron et les autres sacrificateurs, après avoir été consacré, commencèrent à y faire le service. Dieu donna des marques de sa présence par la nuée qui descendit sur le tabernacle afin de faire voir au Israélite qu'il recevait le service qu'ils viendraient lui rendre dans ce lieu là et qu'il serait présent au milieu d'eux.

Ce tabernacle subsista environ cinq cents ans, ayant souvent été transporté d'un lieu à un autre jusqu'à que le roi Salomon bâtit le temple de Jérusalem.

Ce que nous devons considérer sur cela c'est :

1. Que le tabernacle avec toutes ses parties avait été fait par l'ordre de Dieu et suivant le modèle qu'il en avait donné à Moïse,

2. Que Dieu par un effet de sa grande sagesse avait réglé de la sorte ce qui regardait son service pour s'accommoder à l'état du peuple d'Israël qui était un peuple grossier et enfin que toutes ces choses étaient des ombres et des figures de ce qui devait arriver dans les temps de l'Évangile où Jésus-Christ devait venir établir un service plus parfait. C'est ce que l'Apôtre Paul nous enseigne dans l'épître aux Hébreux, chapitre 9, où il dit que le tabernacle avait été construit avec toutes ses parties et qu'après avoir été ainsi disposé, les sacrificateurs y entraient pour y faire le service, mais que Jésus-Christ, le Souverain Sacrificateur des biens à venir était venu par un tabernacle plus grand et plus excellent et nous avait acquis une rédemption éternelle dans les lieux saints.

Ces réflexions nous engagent à louer Dieu des avantages qu'il nous a accordés et à lui rendre le vrai service que Jésus-Christ notre Seigneur nous a prescrit et qui consiste à adorer Dieu en esprit et en vérité.

(a) v17 : Nombres 7.1
(b) v35 : Nombres 9.15 ; I Rois 8.10
(c) v38 : Ci-dessus 13.21 ; Nombres 14.14 ; Deutéronome 1.33 ; Néhémie 9.19 ; Psaumes 78.14 et 105.39 ; I Corinthiens 10.1

(1) v20 : La loi.

Le Lévitique, troisième livre de Moïse

Argument

Le livre du lévitique est ainsi appelé parce qu'il règle principalement les fonctions des Lévites et des sacrificateurs dans le service divin. Il contient premièrement les lois touchant les sacrifices, les oblations, la lèpre et les diverses cérémonies que le peuple d'Israël devait observer. On y voit ensuite plusieurs autres lois qui regardent le culte religieux et la conduite et les mœurs des Israélites. En lisant ces lois, il faut se souvenir qu'elles étaient particulières au peuple d'Israël et qu'elles avaient été très sagement établies pour instruire les Juifs des principaux devoirs de la religion que pour les éloigner de l'idolâtrie.

Au reste, nous devons considérer que puisque nous avons en Jésus-Christ ce qui était représenté par les cérémonies légales, nous sommes indispensablement obligés de rendre à Dieu le culte spirituel et raisonnable qui nous est prescrit dans l'Évangile.

Chapitre I

Ce chapitre règle ce qui concerne les sacrifices volontaires et les holocaustes, c'étaient des sacrifices où les victimes étaient brûlées toutes entières et ces sacrifices étaient de trois sortes, savoir de gros bétail, comme de taureaux ou de veaux, de menues bêtes, comme d'agneaux ou de chèvres et d'oiseaux comme de tourterelles et de pigeons.

OR l'Éternel appela Moïse et lui parla du tabernacle d'assignation disant :

2. Parle aux enfants d'Israël et dis-leur : Quand quelqu'un d'entre-vous fera une offrande à l'Éternel, il fera son offrande de gros et de menu bétail.

3. Si son offrande est de gros bétail pour l'holocauste, il offrira un mâle sans défaut et [a] il l'offrira à l'entrée du tabernacle d'assignation, de son bon gré en la présence de l'Éternel.

4. Et il mettra sa main sur la tête de la victime de l'holocauste et il sera agréé pour lui afin de faire propitiation pour lui.

5. Ensuite on égorgera le veau en la présence de l'Éternel et les fils d'Aaron sacrificateurs en offriront le sang et le répandront à l'entour sur l'autel qui est à l'entrée du tabernacle d'assignation.

6. Après cela, on écorchera la victime de l'holocauste et on la mettra en pièces.

7. Alors les fils d'Aaron sacrificateurs mettront le feu sur l'autel et arrangeront le bois sur le feu.

8. Et les fils d'Aaron sacrificateurs arrangeront les pièces, la tête et la fressure sur le bois qu'on aura mis au feu sur l'autel.

9. Mais il lavera d'eau le ventre et les jambes et le sacrificateur fera fumer toutes ces choses sur l'autel, c'est un holocauste et un sacrifice fait par le feu de bonne odeur à l'Éternel.

10. Que si son offrande est de menu bétail pour l'holocauste, savoir d'entre les agneaux ou d'entre les chèvres, il offrira un mâle sans défaut.

11. Et on l'égorgera à côté de l'autel, du côté du Septentrion, en la présence de l'Éternel et les fils d'Aaron sacrificateurs en répandront le sang sur l'autel tout autour.

12. Et on mettra en pièces et sa tête et sa fressure et le sacrificateur les arrangera sur le bois qu'on mettra sur le feu qui est sur l'autel.

13. Mais il lavera d'eau les entrailles et les jambes, ensuite le sacrificateur offrira toutes ces choses et les fera fumer sur l'autel, c'est un holocauste et un sacrifice fait par feu d'agréable odeur à l'Éternel.

14. Que si son offrande est d'oiseaux pour l'holocauste à l'Éternel, il fera son offrande de tourterelles ou de pigeonneaux.

15. Et le sacrificateur l'offrira sur l'autel et lui entamera la tête avec l'ongle afin de la faire fumer sur l'autel et on en fera couler le sang au côté de l'autel.

16. Et il ôtera son jabot avec sa plume et les jettera près de l'autel vers l'Orient où sont les cendres.

17. Il l'entamera donc avec ses ailes, sans le partager et le sacrificateur le fera fumer sur l'autel, sur le bois qui sera au feu, c'est un holocauste et sacrifice fait par le feu de bonne odeur à l'Éternel.

Réflexions

Il faut considérer sur ce chapitre qu'outre les sacrifices qui étaient de nécessité et de devoir, il y en avait de volontaires que chacun offrait de son bon gré et suivant ses moyens. Cependant, il n'était pas en la liberté des Israélites de les offrir comme ils voudraient, mais ils devaient le faire de la manière que Dieu l'avait réglé.

2. Il parait de ce chapitre que ces sacrifices volontaires étaient très agréables à Dieu, ce qui nous montre qu'il reçoit avec bonté tout ce qu'on fait pour lui d'un cœur sincère.

3. Il est aussi à remarquer que ceux qui n'avaient pas le moyen de sacrifier du gros et du menu bétail pouvaient offrir des pigeons. Par ce moyen toutes sortes de personnes et même les pauvres étaient en état de s'acquitter de ce devoir religieux.

Dieu ne reçoit pas moins favorablement les offrandes des pauvres que celles des riches lorsqu'elles procèdent d'une bonne volonté.

(a) v3 : Exode 29.10

Chapitre II

Ce chapitre traite des gâteaux et des prémices qui doivent être présentés à Dieu.

ET quand quelque personne offrira une offrande de gâteau à l'Éternel, son offrande sera de fleur

de farine sur laquelle il versera de l'huile et il y mettra de l'encens dessus.

2. Et il l'apportera aux fils d'Aaron sacrificateurs. Et le sacrificateur prendra une poignée de la fleur de farine et de l'huile dont le gâteau aura été fait avec tout l'encens qui était sur le gâteau et il fera fumer son mémorial sur l'autel. C'est une offrande faite par feu et en bonne odeur à l'Éternel,

3. Mais ce qui restera du gâteau sera pour Aaron et ses fils, c'est une chose très-sainte, comme venant des offrandes faites par feu à l'Éternel.

4. Et quand tu offriras une offrande de ce qui est cuit au four, que ce soient des gâteaux sans levain, de fine farine, pétris avec de l'huile et des beignets sans levain oints ou arrosés d'huile.

5. Et si ton offrande est de gâteau cuit sur la plaque, elle sera de fine farine pétrie dans l'huile, sans levain,

6. Et tu la mettras par morceaux et tu verseras sur elle de l'huile, car c'est une offrande de gâteau.

7. Et si ton offrande est un gâteau de poêle, elle sera faite de fine farine avec de l'huil,

8. Et tu apporteras le gâteau qui sera fait de ces choses-là à l'Éternel et on le présentera au sacrificateur qui l'apportera vers l'autel.

9. Et le sacrificateur en lèvera son mémorial [1] et le fera fumer sur l'autel : C'est une offrande faite par feu en bonne odeur à l'Éternel.

10. Et ce qui restera du gâteau sera pour Aaron et pour ses fils : C'est une chose très sainte qui vient des offrandes faites par feu à l'Éternel.

11. Quelque gâteau que vous offriez à l'Éternel, il ne sera point fait avec du levain car vous ne ferez rien fumer dans aucune offrande faite par feu à l'Éternel où il y ait du levain ou du miel.

12. Vous pouvez les offrir dans l'offrande des prémices à l'Éternel, mais ils ne seront point mis sur l'autel comme une oblation d'agréable odeur.

13. Tu saleras aussi de sel toute offrande de gâteau et tu ne laisseras point manquer le sel de l'alliance de ton Dieu de dessus ton gâteau, mais dans toutes tes oblations tu offriras du sel.

14. Et si tu offres le gâteau des premiers fruits à l'Éternel, tu offriras pour le gâteau de tes premiers fruits des épis qui commencent à murir, rôtis au feu, savoir les grains de quelques épis égrenés,

15. Et tu mettras de l'huile sur le gâteau, tu mettras aussi de l'encens dessus, car c'est une offrande de gâteau,

16. Et le sacrificateur fera fumer son mémorial qui sera pris de ses grains broyés et de son huile avec tout l'encens, c'est une offrande faite par feu à l'Éternel.

Réflexions

Ce qu'il y a principalement à observer sur les lois concernant les gâteaux et les prémices, c'est qu'on en faisait fumer une partie en l'honneur de Dieu et que le reste appartenait aux sacrificateurs.

Ainsi Dieu voulait par là d'un côté engager les Israélites à s'acquitter envers lui d'un devoir religieux et solennel et à reconnaitre qu'ils tenaient de sa libéralité tout ce que la terre produisait et de l'autre pourvoir à la subsistance de ses ministres.

La loi de Jésus-Christ n'oblige pas moins les chrétiens à témoigner à Dieu leur reconnaissance pour ses bienfaits temporels et à fournir à leurs conducteurs spirituels ce dont ils ont besoin pour leur entretien.

(a) Dans la marge du verset 13 : Marc 9.49.

(1) v9 : Ce qui doit faire souvenir de la personne qui fait l'offrande.

Chapitre III

Ce chapitre traite des sacrifices de prospérité que les Israélites offraient pour témoigner à Dieu leur reconnaissance et pour obtenir sa faveur.

ET si l'offrande de quelqu'un est un sacrifice de prospérité et s'il l'offre de gros bétail, soit mâle, soit femelle, il l'offrira sans défaut devant l'Éternel.

2. Et il mettra sa main sur la tête de son offrande et on l'égorgera à l'entrée du tabernacle d'assignation. Et les fils d'Aaron sacrificateurs répandront le sang sur l'autel à l'entour.

3. [a] Puis on offrira du sacrifice de prospérité une offrande faite par feu à l'Éternel, savoir la graisse qui couvre les entrailles et toute la graisse qui est sur les entrailles.

4. Et les deux rognons avec la graisse qui est sur eux, jusque sur les flancs et ils ôteront la taie qui est sur le foie et sur les rognons.

5. Et les fils d'Aaron feront fumer tout cela [b] sur l'autel, sur l'holocauste qu'on mettra sur le bois et sur le feu, c'est une offrande faite par feu de bonne odeur à l'Éternel.

6. Que si son offrande est de menu bétail pour le sacrifice de prospérité à l'Éternel, soit qu'il offre un mâle ou une femelle, il l'offrira sans défaut.

7. S'il offre un agneau pour son offrande, il l'offrira devant l'Éternel.

8. Et il mettra sa main sur la tête de son offrande et on l'offrira devant le tabernacle d'assignation. Et les fils d'Aaron répandront son sang à l'entour.

9. Et il offrira du sacrifice de prospérité une offrande faite par feu à l'Éternel en ôtant sa graisse et sa queue entière jusque contre l'échine et la graisse qui couvre les entrailles et toute la graisse qui est sur les entrailles,

10. Et les deux rognons avec la graisse qui est sur eux, jusque sur les flancs et il ôtera la taie qui est sur le foie et sur les rognons.

11. Et le sacrificateur fera fumer tout cela sur l'autel. [c] C'est une viande d'offrande faire par feu à l'Éternel.

12. Que si son offrande est d'entre les chèvres, il l'offrira devant l'Éternel.

13. Et il mettra sa main sur sa tête devant le tabernacle d'assignation. Et les enfants d'Aaron répandront son sang sur l'autel à l'entour.

14. Ensuite il offrira son offrande, c'est un sacrifice fait par feu à l'Éternel. Il offrira donc la graisse qui couvre les entrailles et toute la graisse qui est sur les entrailles.

15. Et les deux rognons et la graisse qui est sur eux, jusque sur les flancs et il ôtera la taie qui est sur le foie et sur les rognons.

16. Et le sacrificateur fera fumer toutes ces choses-là sur l'autel, c'est une viande d'offrande faite par feu en bonne odeur. Toute graisse appartient à l'Éternel.

17. C'est une ordonnance perpétuelle dans vos âges et dans toutes vos demeures que vous ne mangerez point de graisse, [d] ni de sang.

Réflexions

Comme le but des sacrifices de prospérité était de rendre à Dieu des actions de grâces solennelles pour les bienfaits qu'on avait reçu de lui et d'obtenir la continuation de sa bonté, nous devons apprendre de ce chapitre que lorsque Dieu nous accorde quelque grâce particulière, nous sommes dans l'obligation indispensable de lui marquer notre gratitude et que sa faveur étant la source de toute notre félicité, notre principal soin est de nous la procurer.

(a) v3 : Exode 29.13
(b) v5 : Exode 29.25 ; Ci-dessous 6.12
(c) v11 : Ci-dessous 21.6, 17.21-22 et 22.25
(d) v17 : Genèse 9.4 ; Ci-dessous 7.23-26 et 17.10

Chapitre IV

Ce chapitre prescrit la manière dont on devait offrir les sacrifices pour les péchés qui avaient été commis par erreur,
soit par le souverain sacrificateur, versets 1-12,
soit par tout le peuple, versets 13-21,
soit par quelqu'un des principaux, versets 22-26,
soit par les particuliers, versets 27-35.

L'ÉTERNEL parla encore à Moïse et lui dit :

2. Parle aux enfants d'Israël et dis-leur : Lorsque quelque personne aura péché par erreur contre quelqu'un des commandements de l'Éternel en commettant des choses qu'il ne faut point faire et lorsqu'il en aura fait quelqu'une,

3. Si le sacrificateur qui a reçu l'onction a commis un péché en faisant pécher le peuple, il offrira pour le péché qu'il aura fait un veau pris du troupeau, sans défaut, à l'Éternel, en offrande pour le péché,

4. Et il amènera le veau à l'entrée du tabernacle d'assignation devant l'Éternel et il mettra sa main sur la tête du veau et l'égorgera devant l'Éternel,

5. Et le sacrificateur qui a reçu l'onction prendra du sang du veau et l'apportera dans le tabernacle d'assignation,

6. Et le sacrificateur trempera son doigt dans le sang et fera l'aspersion du sang sept fois devant l'Éternel, devant le voile du sanctuaire.

7. Le sacrificateur mettra aussi devant l'Éternel du sang sur les cornes de l'autel du parfum des choses aromatiques qui est au tabernacle d'assignation, mais il répandra tout le reste du sang du veau au pied de l'autel de l'holocauste qui est à l'entrée du tabernacle d'assignation,

8. Et il lèvera toute la graisse du veau de l'offrande pour le péché, savoir la graisse qui couvre les entrailles et toute la graisse qui est sur les entrailles,

9. Et les deux rognons avec la graisse qui est dessus, jusque sur les flancs et il ôtera la taie qui est sur le foie et sur les rognons,

10. [a] Comme on les ôte du taureau du sacrifice de prospérité. Et le sacrificateur fera fumer toutes ces choses-là sur l'autel de l'holocauste.

11. Mais quant à la peau du veau et toute sa chair, avec sa tête, ses jambes, ses entrailles et sa fiente.

12. Et même tout le veau, il le tirera hors du camp dans un lieu net où l'on répand les cendres et il le brûlera sur du bois au feu. Il sera brûlé au lieu où on répand les cendres.

13. Et si toute l'assemblée d'Israël a péché par erreur et que la chose ait été ignorée de l'assemblée et qu'ils aient violé quelque commandement de l'Éternel en commettant des choses qui ne doivent point se faire et qu'ils se soient rendus coupables,

14. Et que le péché qu'ils ont fait soit connu, l'assemblée offrira un veau pris du troupeau en offrande pour le péché et on l'emmènera devant le tabernacle d'assignation,

15. Et les anciens de l'assemblée mettront leurs mains sur la tête du veau devant l'Éternel et on égorgera le veau devant l'Éternel,

16. Et le sacrificateur qui a reçu l'onction portera du sang du veau dans le tabernacle d'assignation.

17. Ensuite le sacrificateur trempera son doigt dans le sang et en fera aspersion devant l'Éternel, devant le voile, par sept fois.

18. Et il mettra du sang sur les cornes de l'autel qui est devant l'Éternel, au tabernacle d'assignation. Après quoi il répandra tout le reste du sang au pied de l'autel de l'holocauste qui est à l'entrée du tabernacle d'assignation,

19. Et il lavera toute la graisse et la fera fumer sur l'autel.

20. Et il fera de ce veau comme il a fait du veau pour l'offrande pour son péché. Le sacrificateur fera ainsi et fera propitiation pour eux et il leur sera pardonné.

21. Puis il tirera hors du camp le veau et le brûlera comme il a brûlé le premier veau, car c'est l'offrande pour le péché de l'assemblée.

22. Que si quelqu'un des principaux d'entre le peuple a péché, ayant violé par erreur quelqu'un de

tous les commandements de l'Éternel, en commettant des choses qu'on ne doit point faire et qu'il se soit rendu coupable,

23. Et qu'on l'avertisse du péché qu'il a commis, il amènera pour sacrifice un jeune bouc mâle sans défaut,

24. Et il mettra sa main sur la tête du bouc et il l'égorgera [b] au lieu où on égorge l'holocauste devant l'Éternel, car c'est une offrande pour le péché.

25. Le sacrificateur prendra aussi avec son doigt du sang de l'offrande pour le péché et il le mettra sur les cornes de l'autel de l'holocauste et il répandra le reste de son sang au pied de l'autel de l'holocauste,

26. Et il fera fumer toute la graisse comme la graisse du sacrifice de prospérité. Ainsi le sacrificateur fera propitiation pour lui de son péché et il lui sera pardonné.

27. Que si quelque personne du commun peuple a péché par erreur en violant quelqu'un des commandements de l'Éternel et en commettant des choses qu'on ne doit pas faire et qu'il se soit rendu coupable,

28. Et qu'on l'avertisse du péché qu'il a commis, il amènera son offrande d'une jeune chèvre sans défaut, femelle, pour le péché qu'il a commis,

29. Et il mettra sa main sur la tête de l'offrande pour le péché et on égorgera l'offrande pour le péché au lieu de l'holocauste.

30. Ensuite la sacrificateur prendra du sang de la chèvre sur son doigt et il le mettra sur les cornes de l'autel de l'holocauste et il répandra tout le reste de son sang au pied de l'autel,

31. [c] Et il ôtera toute sa graisse, comme on ôte la graisse de dessus le sacrifice de prospérité et le sacrificateur la fera fumer sur l'autel, en bonne odeur à l'Éternel et il fera propitiation pour lui et il lui sera pardonné.

32. Que s'il amène un agneau pour l'oblation de son péché, ce sera une femelle sans défaut qu'il amènera,

33. Et il mettra sa main sur la tête de l'offrande pour le péché et on l'égorgera pour le péché au lieu où l'on égorge l'holocauste.

34. Puis le sacrificateur prendra avec son doigt du sang de l'offrande pour le péché et il le mettra sur les cornes de l'autel de l'holocauste et il répandra tout le reste de son sang au pied de l'autel.

35. Et il ôtera toute la graisse comme on ôte la graisse de l'agneau du sacrifice de prospérité et le sacrificateur les fera fumer sur l'autel, sur les sacrifices de l'Éternel faits par feu et il fera propitiation pour lui du péché qu'il a commis et il lui sera pardonné.

Réflexions

Pour tirer du profit de cette lecture, il faut y faire ces quatre considérations.

La première, que puisque Dieu avait établi des sacrifices pour l'expiation des péchés commis par erreur, ces péchés-là, quoique ils soient moindres que ceux que l'on commet volontairement et par malice, doivent être évités avec soin, que pour cet effet nous devons nous bien instruire de notre devoir et prendre garde à notre conduite et que lorsqu'il nous arrive de pécher par erreur et que nous venons de nous en apercevoir, il faut en avoir de la douleur et réparer ces péchéslà autant que nous le pouvons.

La seconde réflexion est que les péchés des personnes publiques, telles qu'étaient les sacrificateurs et les principaux du peuple d'Israël, doivent être expiés tant parce qu'ils étaient plus griefs que parce qu'ils pouvaient attirer la colère de Dieu, non seulement sur ceux qui les avaient commis, mais aussi sur tout le peuple.

La troisième considération regarde les cérémonies qui s'observaient dans ces sacrifices. Ceux qui les offraient mettaient leurs mains sur la tête des victimes pour marquer qu'elles étaient immolées à leur place, après quoi le sacrificateur prenait du sang des victimes, il en faisait aspersion devant le voile du sanctuaire et il en mettait sur les cornes de l'autel des parfums, si le sacrifice était offert pour les sacrificateurs ou pour tout le peuple, le reste du sang était répandu hors de là au pied de l'autel des holocaustes, la graisse et les reins étaient brûlés sur cet autel et on brûlait le reste du corps des bêtes hors du camp.

Enfin, nous devons considérer que ces cérémonies n'avaient point par elles-mêmes la vertu d'expier les péchés, cependant Dieu les avaient établies pour apprendre au peuple d'Israël que quand ils avaient péché, ils devaient le confesser devant Dieu et recourir à sa miséricorde et que lorsqu'on pratiquait ces cérémonies par un principe d'obéissance, Dieu s'apaisait et pardonnait les péchés qu'on avait commis contre lui.

(a) v10 : Ci-dessus 3.3
(b) v24 : Exode 29.38 et c. Note du copiste : la signification de cette lettre « c » n'est pas donnée, mais pourrait signifier *et cætera*.
(c) v31 : Ci-dessus 3.3

Chapitre V

Dieu ordonne la punition de ceux qui étant engagés par serment à dire la vérité ne l'auraient pas fait, verset 1.

Il prescrit ensuite la manière dont il fallait faire l'expiation pour ceux qui auraient touché une chose souillée, versets 2-3,

pour ceux qui ayant fait des serments inconsidérés ne les auraient pas accomplis, versets 4-14,

et enfin pour ceux qui par erreur auraient retenu des choses consacrées à Dieu ou violé quelqu'un de ses commandements, versets 15-19.

ET lorsque quelqu'un aura péché pour n'avoir pas déclaré celui qu'il a entendu qui faisait serment et une chose dont il aura été témoin, (soit pour l'avoir vue, soit pour l'avoir sue,) il portera son iniquité [1].

2. Ou, quand quelqu'un aura touché une chose souillée, soit le cadavre des animaux immondes, soit le cadavre des bêtes immondes, soit le cadavre des

reptiles immondes, bien qu'il ne s'en soit pas aperçu, il sera toutefois souillé et coupable.

3. Ou quand il aura touché la souillure de l'homme, de quelque manière qu'il se soit souillé, soit qu'il ne s'en soit pas aperçu, soit qu'il l'ait connu, il sera coupable.

4. Ou quand quelque personne aura juré en prononçant de ses lèvres un serment de faire du mal ou du bien selon tout ce que l'homme prononce en jurant, soit qu'il ne s'en soit pas aperçu, soit qu'il y ait pris garde, il sera coupable dans l'un de ces points.

5. Quand donc quelqu'un sera coupable dans l'un de ces points-là, il confessera en quoi il aura péché,

6. Et il amènera l'offrande de son délit à l'Éternel pour le péché qu'il aura commis, savoir une femelle du troupeau, soit une brebis ou une jeune chèvre pour le péché. Et le sacrificateur fera propitiation pour lui de son péché.

7. Et s'il n'a pas le moyen de trouver une brebis ou une chèvre, il apportera à l'Éternel pour offrande du délit qu'il aura commis deux tourterelles ou deux pigeonneaux, l'un pour l'offrande pour le péché et l'autre pour l'holocauste,

8. Et il les apportera au sacrificateur qui offrira premièrement celui qui est pour le péché. Et il leur entamera la tête avec l'ongle vers le cou sans la séparer,

9. Ensuite il fera aspersion sur un côté de l'autel du sang de l'offrande pour le péché et on exprimera ce qui reste du sang au pied de l'autel, car c'est une offrande pour le péché,

10. Et de l'autre il en fera un holocauste [a] selon l'ordonnance et le sacrificateur fera pour lui la propitiation pour le péché qu'il a commis et il lui sera pardonné.

11. Que si celui qui aura péché n'a pas le moyen de trouver deux tourterelles ou deux pigeonneaux, il apportera pour son offrande la dixième partie d'un épha de fine farine et ne mettra sur elle ni huile, ni encens, car c'est une offrande pour le péché.

12. Il l'apportera au sacrificateur qui en prendra une poignée pour mémorial de cette offrande et la fera fumer sur l'autel, sur les sacrifices qui sont faits par feu à l'Éternel, car c'est une offrande pour le péché.

13. Ainsi le sacrificateur fera propitiation pour lui pour le péché qu'il aura commis en l'une de ces choses là et il lui sera pardonné et le reste sera pour le sacrificateur [b] comme étant une offrande de gâteau.

14. L'Éternel parla aussi à Moïse disant :

15. Quand quelque personne aura commis un crime ou un péché par erreur en retenant des choses consacrées à l'Éternel, il amènera une offrande pour son délit à l'Éternel, savoir un bélier sans défaut, pris du troupeau, selon l'estimation que tu feras de la chose consacrée, la faisant en sicles d'argent, selon le sicle du sanctuaire, à cause de son délit.

16. Il restituera donc ce en quoi il aura péché en retenant la chose consacrée et il ajoutera un cinquième par dessus et il la donnera au sacrificateur. Et le sacrificateur fera propitiation pour lui, par le bélier de l'offrande du délit et il lui sera pardonné.

17. Et quand quelque personne aura péché et aura violé quelqu'un des commandements de l'Éternel en commettant des choses qu'on ne doit point faire, quoique sans le savoir, il sera coupable et portera la peine de son iniquité.

18. Il amènera donc au sacrificateur un bélier sans défaut, pris du troupeau, selon l'estimation que tu feras du délit et le sacrificateur fera propitiation pour lui de la faute qu'il aura commise par erreur et dont il ne se sera point aperçu et ainsi il lui sera pardonné.

19. Il y a du délit, certainement il s'est rendu coupable contre l'Éternel.

Réflexions

Ce qui vient d'être lu nous enseigne en premier lieu que c'est un crime digne des plus sévères peines de ne pas déclarer la vérité lorsqu'on est sommé par serment de la dire, qu'il faut accomplir les serments qu'on a faits autant qu'on le peut légitimement et s'abstenir de faire aucun serment téméraire et inconsidéré.

2. Les lois qui regardent divers péchés qui étaient commis par erreur et inadvertance et l'obligation qui était imposée à ceux qui y étaient tombés de les confesser et d'en faire l'expiation nous montrent que l'intention de Dieu est que l'on évite autant que cela se peu non seulement les péchés où l'on pourrait tomber de propos délibéré, mais aussi ceux que l'on pourrait commettre inconsidérément et par ignorance, ces péchés ne laissant pas de nous rendre coupable devant Dieu parce que nous sommes obligés de faire attention à notre devoir et à notre conduite.

3. Sur ce que Dieu ordonne ici que ceux qui auraient péché par erreur confesseraient leurs péchés, qu'ils offriraient des sacrifices et que s'ils ne pouvaient pas offrir des brebis, ils présenteraient des pigeons ou s'il étaient tout à fait pauvres un peu de farine, nous devons considérer que toutes sortes de péchés doivent être expiés et réparés par la confession et par une vraie repentance, que nul n'est exempt de cette obligation et que chacun doit réparer de tout son pouvoir le mal qu'il a fait.

4. Il est à remarquer enfin que ceux qui avaient pris ou retenu par erreur des choses consacrées à Dieu ne devaient pas seulement offrir un sacrifice, mais qu'ils étaient obligés de restituer ces choses là et d'y ajouter même par dessus un cinquième. Cela nous apprend que l'on est dans une obligation indispensable de restituer tout ce qu'on ne possède pas légitimement et que, si ceux qui avaient retenu des choses saintes par erreur étaient tenus d'en faire une restitution si exacte jusque là qu'ils devaient même donner plus que ces choses ne valaient, le devoir de la restitution est encore plus indispensable lorsqu'on à pris ou qu'on retient sciemment et volontairement des choses qui ne nous appartiennent pas.

(a) v10 : Ci-dessus 1.14-15
(b) v13 : Ci-dessus 2.3

(1) v1 : Lorsque quelqu'un aura péché en ce qu'ayant entendu la voix de l'adjuration ou du serment, soit pour avoir vu, soit pour avoir su la chose, ne l'aurait pas déclarée, il portera la peine de son péché.

Chapitre VI

Dieu ordonne

1. que ceux qui nieraient d'avoir entre les mains un dépôt qui leur aurait été confié ou des choses qu'un autre aurait perdues et qu'ils auraient trouvées en fassent la restitution et qu'ils offrent un sacrifice pour expier leur péché.

2. Dieu ajoute des lois touchant les holocaustes et le feu qui devait être continuellement allumé sur l'autel pour les consumer, touchant les gâteaux dont une partie devait être offerte à Dieu et le reste devait être mangé par les sacrificateurs, touchant l'offrande que les sacrificateurs devaient présenter lorsqu'ils étaient consacrés et établis dans leurs charges et enfin touchant les sacrifices pour le péché et le droit que les sacrificateurs avaient d'en manger.

L'ÉTERNEL parla aussi à Moïse disant :

2. Quand quelque personne aura péché et aura commis un forfait contre l'Éternel en mentant à son prochain pour un dépôt ou pour une chose qu'on aura mise entre ses mains, soit qu'il l'ait ravie, soit qu'il ait trompé son prochain,

3. Ou s'il a trouvé une chose qui était perdue et qu'il mente à ce sujet ou s'il jure faussement [a] sur quelqu'une de ces choses qu'il arrive à l'homme de faire et de pécher en les faisant,

4. S'il arrive donc qu'il ait péché et qu'il soit trouvé coupable, il rendra la chose qu'il aura ravie ou ce qu'il aura usurpé par tromperie ou le dépôt qui lui aura été confié ou la chose perdue qu'il aura trouvée,

5. Ou tout ce dont il aura juré faussement, il restituera le principal et il ajoutera une cinquième partie par dessus à celui à qui il appartenait. Il le donnera au jour qu'il aura été déclaré coupable.

6. Il apportera aussi au sacrificateur pour l'Éternel l'offrande pour son péché, savoir un bélier sans défaut pris du troupeau, selon l'estimation que tu feras du délit.

7. Et le sacrificateur fera propitiation pour lui devant l'Éternel et il lui sera pardonné, quelque chose qu'il ait faite de toutes celles qu'il ne pouvait faire sans se rendre coupable.

8. L'Éternel parla aussi à Moïse disant :

9. Donne ce commandement à Aaron et à ses fils et dit leur : C'est ici la loi de l'holocauste, l'holocauste sera consumé par le feu qui est sur l'autel toute la nuit jusqu'au matin, parce que le feu de l'autel y doit être tenu allumé.

10. Le sacrificateur donc étant vêtu de sa robe de lin mettra ses caleçons de lin sur sa chair et il lèvera les cendres après que le feu aura consumé l'holocauste sur l'autel, ensuite il les mettra près de l'autel.

11. Alors il dépouillera ses vêtements et s'étant vêtu d'autres habits, il transportera les cendres hors du camp, dans un lieu net.

12. Et quand au feu qui est sur l'autel, on l'y tiendra allumé, on ne le laissera point éteindre et le sacrificateur allumera du bois au feu tous les matins et arrangera dessus l'holocauste et y fera fumer les graisses des offrandes de prospérité.

13. On tiendra le feu continuellement allumé sur l'autel et on ne le laissera point éteindre.,

14. Et c'est ici la loi de l'offrande du gâteau. Les fils d'Aaron l'offriront devant l'Éternel sur l'autel.

15. Et on lèvera une poignée de fleur de farine du gâteau et de son huile avec tout l'encens qui est sur le gâteau et on le fera fumer comme une oblation de bonne odeur sur l'autel pour mémorial à l'Éternel.

16. Et Aaron et ses fils mangeront ce qui en restera. (On le mangera sans levain au lieu saint, on le mangera au parvis du tabernacle d'assignation.

17. On s'en cuira point avec du levain.) Je leur ai donné cela pour leur portion d'entre mes offrandes qui sont faites par le feu, c'est une chose très sainte comme le sacrifice qu'on offre pour le péché et pour le délit.

18. Tout mâle d'entre les enfants d'Aaron en mangera, c'est une ordonnance perpétuelle dans vos âges touchant les offrandes qui sont faites par feu à l'Éternel, quiconque les touchera sera sanctifié.

19. L'Éternel parla aussi à Moïse disant :

20. C'est ici l'offrande d'Aaron et de ses fils qu'ils offriront à l'Éternel au jour qu'il sera oint, leur offrande ordinaire sera un dixième d'épha de fine farine de gâteau, la moitié le matin, l'autre moitié le soir.

21. Elle sera apprêtée sur une plaque avec de l'huile, tu l'apporteras ainsi rissolée et tu offriras les pièces cuites du gâteau en bonne odeur à l'Éternel.

22. Et celui d'entre ses fils qui sera oint pour sacrificateur en sa place fera cette offrande par une ordonnance perpétuelle, on la fera fumer toute entière à l'Éternel.

23. Tout le gâteau du sacrificateur sera consumé sans en manger.

24. L'Éternel parla aussi à Moïse disant :

25. Parle à Aaron et à ses fils et leur dit : C'est ici la loi du sacrifice pour le péché. La victime du sacrifice pour le péché sera égorgée devant l'Éternel, dans le même lieu où la victime de l'holocauste sera immolée, car c'est une chose très sainte.

26. Le sacrificateur qui offrira l'offrande pour le péché la mangera, elle se mangera au lieu très saint, au parvis du tabernacle d'assignation.

27. Quiconque touchera sa chair sera saint et s'il en rejaillit quelque sang sur le vêtement, le vêtement sur lequel sera tombé le sang sera lavé dans le lieu saint.

28. Et le vaisseau de terre dans lequel on l'aura fait bouillir sera cassé, mais si on la fait bouillir dans un vaisseau d'airain, il sera écuré et lavé dans l'eau.

29. Tout mâle d'entre les sacrificateurs en mangera, c'est une chose très sainte.

30. On ne mangera point pour le péché de victime [b] dont on portera le sang dans le tabernacle d'assignation pour faire propitiation au sanctuaire, mais elle sera brûlée au feu.

Réflexions

Ce qui mérite le plus notre attention dans ce chapitre, c'est la loi qui regarde ceux qui auraient entre les mains un dépôt et qui le nieraient ou qui retiendraient des choses prises par force ou par tromperie et des choses perdues. Ces personnes-là étaient obligées par la loi de Dieu, non seulement de restituer ce qu'elles retenaient injustement, mais de donner par dessus la cinquième partie de la valeur de la chose. Cette loi fait voir que le dépôt est une chose sacrée, que c'est un grand crime de nier la vérité, de vouloir retenir ce qui a été confié à notre bonne foi et de conserver ce dont on s'est emparé par la violence ou par la fraude, qu'il faut rendre les choses trouvées à celui à qui elles appartiennent, que le devoir de restitution est tout à fait indispensable et qu'il n'y peut avoir de pardon pour ceux qui refusent de restituer.

Pour ce qui est des autres lois qui concernent les holocaustes, les sacrifices pour le péché et les gâteaux et où Dieu règle quelle était la portion des sacrifices qui appartenait aux sacrificateurs, nous devons y faire cette considération particulière après l'apôtre Paul dans I Corinthiens IX, outre celles qui ont été touchées ci-dessus, c'est que puisque par la loi divine les sacrificateurs mangeaient des choses saintes, la volonté de Dieu est que les ministres de la religion soient entretenus par l'église.

(a) v3 : Nombres 5.5
(b) v30 : Hébreux 13.11 ; ci-dessus 4.5

Chapitre VII

Ce chapitre traite de la manière d'offrir les sacrifices pour les fautes commises, les sacrifices d'actions de grâces et ceux qui se faisaient volontairement ou ensuite d'un vœu.

Dieu défend à ceux qui étaient souillés de manger de la chair des sacrifices.

Il défend de plus de manger la graisse des bêtes qui lui étaient sacrifiées.

Il interdit absolument l'usage du sang et il règle le droit que les sacrificateurs avaient sur les sacrifices de prospérité.

OR c'est ici la loi de l'oblation pour le délit, c'est une chose très sainte.

2. Au même lieu où l'on égorgera l'holocauste, on égorgera la victime pour le délit et on répandra le sang sur l'autel à l'entour,

3. Ensuite on en offrira toute la graisse avec sa queue et toute la graisse qui couvre les entrailles,

4. Et on ôtera les deux rognons et la graisse qui est sur eux jusque sur les flancs et la taie qui est sur le foie et sur les deux rognons.

5. Et le sacrificateur fera fumer toutes ces choses-là sur l'autel en offrande faite par le feu à l'Éternel, c'est un sacrifice pour le délit.

6. Tout mâle d'entre les sacrificateurs en mangera, il sera mangé au lieu saint, car c'est une chose très sainte.

7. L'offrande pour le délit sera semblable à l'offrande pour le péché, il y aura une même loi pour les deux sacrifices, la victime appartiendra au sacrificateur qui aura fait propitiation pour elle.

8. Et le sacrificateur qui offre l'holocauste pour quelqu'un aura la peau de la victime de l'holocauste qu'il aura offert,

9. Et tout gâteau cuit au four ou qui sera apprêté dans la poêle ou sur la plaque appartiendra au sacrificateur qui l'offre,

10. Et tout gâteau pétri à l'huile ou sec sera pour les fils d'Aaron, autant à l'un qu'à l'autre.

11. Et c'est ici la loi du sacrifice de prospérité qu'on offrira à l'Éternel.

12. Si quelqu'un l'offre pour rendre grâce, il offrira, avec le sacrifice d'action de grâces, des tourteaux sans levain pétris à l'huile et des beignets sans levains oints d'huile et de la fleur de farine rissolée en tourteaux pétris à l'huile.

13. Il offrira avec ces tourteaux du pain levé pour son offrande avec le sacrifice d'action de grâces pour ses prospérités,

14. Et il en offrira une pièce de toutes les sortes qu'il offrira pour une oblation élevée à l'Éternel et cela appartiendra au sacrificateur qui répandra le sang du sacrifice de prospérité,

15. Mais la chair du sacrifice d'action de grâces de ses prospérités sera mangée au jour qu'elle sera offerte, on n'en laissera rien jusqu'au matin.

16. Que si le sacrifice de son offrande est un vœu [nc1], ou une offrande volontaire, il sera mangé au jour qu'on aura offert son sacrifice et s'il y en a quelque reste, on le mangera le lendemain,

17. Mais ce qui sera demeuré de reste de la chair du sacrifice sera brûlé au feu le troisième jour.

18. Que si on mange de la chair du sacrifice de ses prospérités au troisième jour, celui qui l'aura offert ne sera point agréé et il ne lui sera point alloué, ce sera une abomination et la personne qui en aura mangé en portera la peine.

19. Et la chair de ce sacrifice qui aura touché quelque chose de souillé ne se mangera point, mais elle sera brûlée au feu, cependant quiconque sera net mangera de cette chair là,

20. Car l'homme qui mangera de la chair du sacrifice de prospérités qui appartient à l'Éternel et qui sera souillé, cet homme, dis-je, sera retranché d'entre ses peuples.

21. Si une personne touche quelque chose de souillé ou un reptile souillé et qu'il mange de la chair du sacrifice de prospérités qui appartient à l'Éternel, cette personne-là sera retranchée d'entre ses peuples.

22. L'Éternel parla aussi à Moïse disant :

23. Parle aux enfants d'Israël et dis-leur : Vous ne mangerez aucune graisse de taureau, ni d'agneau, ni de chèvre.

24. On pourra se servir pour tout autre usage de la graisse d'une bête morte ou de la graisse d'une bête déchirée, mais vous n'en mangerez point,

25. Car si quelqu'un mange de la graisse d'une bête qui doit être offerte par feu à l'Éternel, que cette personne qui en aura mangé soit retranchée d'entre ses peuples.

26. Vous ne mangerez point dans aucune de vos demeures de sang, soit d'oiseaux, soit d'autres bêtes.

27. Toute personne qui aura mangé du sang sera retranchée d'entre ses peuples.

28. L'Éternel parla aussi à Moïse disant :

29. Parle aux enfants d'Israël et dis-leur : Celui qui offrira le sacrifice de ses prospérités à l'Éternel apportera à l'Éternel son offrande prise du sacrifice de prospérités.

30. Il apportera dans ses mains ce qui doit être offert par feu à l'Éternel, il apportera la graisse avec la poitrine, offrant la poitrine pour la tournoyer en offrande tournoyée [1] devant l'Éternel.

31. Et le sacrificateur fera fumer la graisse sur l'autel, mais la poitrine sera pour Aaron et pour ses fils.

32. Vous donnerez aussi au sacrificateur, pour offrande élevée, l'épaule droite de vos sacrifices de prospérités.

33. Celui d'entre les fils d'Aaron qui offrira le sang et la graisse des sacrifices de prospérités aura l'épaule droite pour sa part,

34. Car j'ai pris des enfants d'Israël [a] la poitrine qui doit être tournée et l'épaule qui doit être élevée de tous les sacrifices de leurs prospérités et je les ai données à Aaron sacrificateur et à ses fils par ordonnance perpétuelle les ayant prises des enfants d'Israël.

35. C'est là le droit que l'onction donne à Aaron et à ses fils sur ces offrandes de l'Éternel faites par feu depuis le jour qu'on les aura présentés pour exercer la sacrificature à l'Éternel.

36. Et c'est ce que l'Éternel a commandé qu'il leur fût donné par les enfants d'Israël depuis le jour qu'on les a oints en ordonnance perpétuelle dans leurs âges.

37. Telle est donc la loi de l'holocauste du gâteau, du sacrifice pour le péché et du sacrifice pour le délit et des consécrations et du sacrifice de prospérités,

38. Que l'Éternel recommanda à Moïse sur la montagne de Sinaï lorsqu'il ordonna aux enfants d'Israël d'offrir leurs offrandes à l'Éternel dans le désert du Sinaï.

Réflexions

Les ordonnances touchant les sacrifices pour des fautes et touchant les sacrifices d'actions de grâces tendaient à apprendre aux Juifs qu'ils devaient apaiser Dieu par leur repentance quand ils avaient péché et lui témoigner leur gratitude pour les faveurs qu'ils recevaient de lui.

La loi qui concerne les vœux nous enseigne que quand on a fait un vœu à Dieu, on doit l'accomplir religieusement.

La défense qui était faite à ceux qui avait contracté quelque souillure légale de manger de la chair des sacrifices nous fait penser qu'il était encore moins permis de paraître devant Dieu quand on est souillé par le péché.

Il était défendu aux Israélites de manger de la graisse des taureaux, des agneaux et des chèvres parce qu'on faisait fumer la graisse de ces animaux-là à l'honneur de Dieu dans les sacrifices.

La loi qui interdisait absolument de manger aucun sang était le renouvellement d'une loi plus ancienne que Dieu avait donnée après le déluge.

On voit enfin dans ce chapitre de quelle manière Dieu avait pourvu à la nourriture des sacrificateurs en leur assignant une portion dans les offrandes et dans les sacrifices du peuple d'Israël.

(a) v34 : Exode 29.27

(1) v30 : C'est-à-dire : élevée ou tournée de tous côtés.

(nc1) v16 : Le mot *vœu* est dans l'original.

Chapitre VIII

Moïse ayant assemblé tout le peuple revêt Aaron et ses fils des vêtements sacrés.

Il oint avec l'huile sainte le tabernacle et tout ce qui y était, aussi bien qu'Aaron et il consacre les sacrificateurs par un sacrifice solennel en observant les cérémonies que Dieu avait prescrites et qui sont rapportées au chapitre XXIX de l'Exode.

L'ÉTERNEL parla aussi à Moïse disant :

2. Prends Aaron et ses fils avec lui, les vêtements, l'huile d'onction et un veau pour le sacrifice pour le péché, deux béliers et une corbeille de pains sans levain,

3. Et convoque toute l'assemblée à l'entrée du tabernacle d'assignation.

4. Moïse donc fit comme l'Éternel lui avait commandé et l'assemblée fut convoquée à l'entrée du tabernacle d'assignation.

5. Et Moïse dit à l'assemblée : C'est ici ce que l'Éternel à commandé de faire.

6. Et Moïse fit approcher Aaron et ses fils et les lava d'eau.

7. Ensuite il mit sur Aaron la chemise et le ceignit de la ceinture et le revêtit du rochet et il mit sur lui

l'éphod et le ceignit avec la ceinture ouvragée de l'éphod dont il le ceignit par dessus.

8. Après il mit sur lui le pectoral, après avoir mis au pectoral urim et thummim.

9. Il lui mit aussi la tiare sur la tête et il mit sur le devant de la tiare la lame d'or qui est la couronne de sainteté comme l'Éternel l'avait commandé à Moïse.

10. Ensuite Moïse prit l'huile de l'onction et il oignit le tabernacle et toutes les choses qui y étaient et les consacra.

11. Et il en fit aspersion sur l'autel sept fois, oignant ledit autel, tous les ustensiles, la cuve et son soubassement pour les consacrer.

12. Il versa aussi de l'huile de l'onction sur la tête d'Aaron et il l'oignit pour le consacrer.

13. Et Moïse ayant fait approcher les fils d'Aaron les revêtit de leurs chemises et les ceignit de ceintures et leur attacha des mitres comme l'Éternel le lui avait commandé.

14. Après cela, il fit approcher le veau de l'offrande pour le péché et Aaron et ses fils mirent leurs mains sur la tête du veau de l'offrande pour le péché.

15. Et Moïse, l'ayant égorgé, prit du sang et en mit avec son doigt sur les cornes de l'autel tout autour et ayant fait propitiation pour l'autel, il répandit le reste du sang au pied de l'autel, ainsi il le consacra pour y faire propitiation.

16. Et il prit toute la graisse qui était sur les entrailles et la taie du foie, les deux rognons avec leur graisse et Moïse les fit fumer sur l'autel,

17. Mais il fit brûler au feu hors du camp le veau avec sa peau, sa chair et sa fiente, [a] comme l'Éternel lui avait commandé.

18. Il fit aussi approcher le bélier de l'holocauste et Aaron et ses fils mirent leurs mains sur la tête du bélier.

19. Et Moïse l'ayant égorgé répandit le sang sur l'autel tout autour.

20. Puis il le mit en pièce et en fit fumer la tête, les pièces et la fressure.

21. Et il lava d'eau les entrailles et les jambes et fit fumer tout le bélier sur l'autel, car c'était un holocauste d'agréable odeur, c'était une offrande faite par le feu à l'Éternel, [b] comme l'Éternel l'avait commandé à Moïse.

22. Il fit aussi approcher l'autre bélier, savoir le bélier des consécrations et Aaron et ses fils mirent les mains sur la tête du bélier.

23. Et Moïse l'ayant égorgé prit de son sang et le mit sur le mol de l'oreille droite d'Aaron et sur le pouce de sa main droite et sur le gros orteil de son pied droit.

24. Il fit aussi approcher les fils d'Aaron et mit du même sang sur le mol de leur oreille droite, sur le pouce de leur main droite et sur le gros orteil de leur pied droit et il répandit le reste du sang sur l'autel tout à l'entour.

25. Après il prit la graisse, la queue et toute la graisse qui est sur les entrailles et les deux rognons avec leur graisse et l'épaule droite.

26. Il prit aussi de la corbeille des pains sans levain, qui étaient devant l'Éternel, un gâteau sans levain et un gâteau de pain fait à l'huile et un beignet et les mis sur les graisses et sur l'épaule droite,

27. Ensuite il mit tout cela sur les paumes des mains d'Aaron et sur les paumes des mains de ses fils et il les tourna et les éleva en offrande élevée devant l'Éternel.

28. Après, Moïse les reçut d'entre leurs mains et les fit fumer sur l'autel, sur l'holocauste, car ce sont les consécrations d'agréable odeur, c'est le sacrifice fait par le feu à l'Éternel.

29. Moïse prit aussi la poitrine du bélier des consécrations et il l'éleva devant l'Éternel et ce fut la portion de Moïse, [c] comme l'Éternel lui avait commandé.

30. Et Moïse prit de l'huile de l'onction et du sang qui était sur l'autel et il en fit aspersion sur Aaron et sur ses vêtements, sur ses fils et sur les vêtements de ses fils avec lui. Ainsi il consacra Aaron et ses vêtements, ses fils et les vêtements de ses fils avec lui.

31. Ensuite Moïse dit à Aaron et à ses fils : Faites bouillir la chair à l'entrée du tabernacle d'assignation et vous la mangerez là [d] avec le pain dans la corbeille des consécrations, comme le Seigneur me l'a commandé en disant : Aaron et ses fils mangerons ces choses.

32. Mais vous brûlerez au feu ce qui sera demeuré de reste de la chair et du pain.

33. Et vous ne sortirez de sept jours de l'entrée du tabernacle d'assignation, jusqu'au temps que les jours de vos consécrations soient accomplis, car on vous consacrera pendant sept jours.

34. L'Éternel a commandé de faire tout ce qu'on a fait dans ce jour pour faire propitiation pour vous.

35. Vous demeurerez donc à l'entrée du tabernacle d'assignation sept jours, jour et nuit et vous observerez ce que l'Éternel vous a ordonné d'observer afin que vous ne mouriez pas, car il m'a été ainsi commandé.

36. Ainsi Aaron et ses fils firent toutes les choses que l'Éternel avait commandées à Moïse.

Réflexions

On voit ici que Moïse exécuta exactement tout ce que Dieu lui avait ordonné pour l'établissement du culte religieux.

Dieu voulut que toutes ces cérémonies sacrées fussent pratiquées dans cette occasion solennelle afin que tout le peuple eut en révérence le service qui serait désormais rendu à Dieu dans le tabernacle et ceux qui le célébraient de sa part.

Les sacrificateurs eux-mêmes devaient aussi reconnaître par là qu'étant consacrés à Dieu, ils devaient se distinguer par une grande sainteté.

(a) v17 : Exode 29.14
(b) v21 : Exode 29.18
(c) v29 : Exode 29.26 ; Ci-dessus 7.33
(d) v31 : Exode 29.31-32 ; Sous 24.9

Chapitre IX

Aaron ayant été consacré offre des sacrifices tant pour soi-même que pour le peuple.

Ce qui étant fait, Dieu donna des marques de son approbation en apparaissant dans sa gloire et en envoyant un feu qui consuma le sacrifice.

ET au huitième jour, Moïse appela Aaron et ses fils et les anciens d'Israël,

2. Et il dit à Aaron : Prends un veau du troupeau pour l'offrande pour le péché et un bélier pour l'holocauste, tous deux sans défaut et amène-les devant l'Éternel,

3. Et tu parleras aux enfants d'Israël disant : Prenez un jeune bouc pour l'offrande pour le péché, un veau et un agneau, tous deux de l'année, qui soient sans défaut, pour l'holocauste,

4. Et un taureau et un bélier pour le sacrifice de prospérités, pour sacrifier devant l'Éternel et un gâteau pétrit à l'huile, car aujourd'hui l'Éternel vous apparaîtra.

5. Ils prirent donc les choses que Moïse avait commandées et les amenèrent devant le tabernacle d'assignation. Et toute l'assemblée s'approcha et se tint devant l'Éternel.

6. Et Moïse dit : Faites ce que l'Éternel vous commande et la gloire de l'Éternel vous apparaitra.

7. Et Moïse dit à Aaron : Approche-toi de l'autel et fais ton offrande pour le péché et ton holocauste et fais propitiation pour toi et pour le peuple et présente l'offrande pour le peuple et fais propitiation pour eux, comme l'Éternel l'a commandé.

8. Alors Aaron s'approcha de l'autel et égorgea le veau de son offrande pour le péché.

9. Et les fils d'Aaron lui présentèrent le sang et il trempa son doigt dans le sang et le mit sur les cornes de l'autel, ensuite il répandit le reste du sang au pied de l'autel.

10. Mais il fit fumer sur l'autel la graisse et les rognons et la taie du foie de l'offrande pour le péché, comme l'Éternel l'avait commandé à Moïse,

11. Et il brula au feu la chair et la peau hors du camp.

12. Il égorgea aussi l'holocauste et les fils d'Aaron lui présentèrent le sang, lequel il répandit sur l'autel tout autour.

13. Après ils lui présentèrent la victime de l'holocauste qu'ils avaient coupée par pièce et la tête et il fit fumer ces choses-là sur l'autel.

14. Et il lava les entrailles et les jambes qu'il fit fumer sur l'holocauste sur l'autel.

15. Et il offrit l'offrande du peuple et il prit le bouc de l'offrande pour le péché pour le peuple et il l'égorgea et il l'offrit pour le péché [a] comme la première offrande.

16. Et il l'offrit en holocauste et il en fit selon l'ordonnance.

17. Ensuite il offrit l'obligation [nc1] du gâteau et il en remplit la paume de sa main et il la fit fumer sur l'autel outre l'holocauste du matin.

18. Il égorgea aussi le taureau et le bélier pour le sacrifice de prospérités qui était pour le peuple et les fils d'Aaron lui présentèrent le sang, lequel il répandit sur l'autel tout à l'entour.

19. Et ils présentèrent les graisses du taureau et du bélier, la queue et les rognons et la taie du foie,

20. Et ils mirent les graisses sur les poitrines et on fit fumer les graisses sur l'autel.

21. Et Aaron fit tourner en offrande élevée devant l'Éternel les poitrines et l'épaule droite, comme l'Éternel l'avait commandé à Moïse.

22. Aaron éleva aussi ses mains vers le peuple et le bénit et il descendit après avoir fait l'offrande pour le péché, l'holocauste et le sacrifice de prospérités.

23. Moïse donc et Aaron vinrent au tabernacle d'assignation et étant sortis bénirent le peuple et la gloire de l'Éternel apparut à tout le peuple,

24. Car le feu sortit de devant l'Éternel et consuma sur l'autel l'holocauste et les graisses. Ce que tout le peuple ayant vu, ils s'écrièrent de joie et tombèrent sur leurs faces.

Réflexions

Ce qu'il y a à considérer sur ce chapitre, c'est qu'Aaron entra dans les fonctions de sa charge en offrant un sacrifice tant pour soi-même que pour tout le peuple d'Israël. Les sacrificateurs étant pécheurs avant que de faire la propitiation pour les péchés des autres.

C'est aussi la différence que l'apôtre Paul remarque entre les anciens sacrificateurs et Jésus-Christ lorsqu'il dit

que nous avons un souverain sacrificateur qui est saint, innocent, séparé des pécheurs et élevé par dessus les cieux et qui n'a pas besoin, comme les souverains sacrificateurs, d'offrir des sacrifices premièrement pour leurs péchés et après cela pour les péchés du peuple.

Les témoignages que Dieu donna alors de sa présence devant toute l'assemblée en apparaissant dans sa gloire et en faisant descendre le feu sur les sacrifices devaient assurer les Israélites que le ministère des sacrificateurs et la forme du service que Moïse venait d'établir étaient parfaitement conforme à l'intention de Dieu et que s'ils le servaient avec fidélité ils jouiraient de sa présence et des effets de sa faveur.

(a) v15 : Sus v8

(nc1) v17 : D'autres versions ont *oblation*.

Chapitre X

Nadab et Abihu fils d'Aaron, ayant mis du feu étranger dans leurs encensoirs pour faire fumer le parfum au lieu de prendre du feu de l'autel, Dieu les fait mourir subitement par le feu, versets 1-5.

Moïse défend à Aaron leur père et à leurs frères de les pleurer et de sortir du tabernacle, versets 6-20.

Or les fils d'Aaron, Nadab et Abihu, prirent chacun leur encensoir et y mirent du feu et du parfum dessus et ils offrirent devant l'Éternel un feu étranger, ce qu'il ne leur avait point été commandé,

2. Et le feu sortit de devant l'Éternel et il les dévora et ils [a] moururent devant l'Éternel.

3. Alors Moïse dit à Aaron : C'est ce dont l'Éternel avait [b] parlé disant : Je serai sanctifié dans ceux qui s'approchent de moi et je serai glorifié en la présence de tout le peuple. Et Aaron se tut.

4. Et Moïse appela Miscaël et Eltsaphan, les fils de Huziel, oncle d'Aaron, auxquels il dit : Approchez-vous, emportez vos frères de devant le sanctuaire hors du camp.

5. Alors ils s'approchèrent et ils les emportèrent avec leurs chemises hors du camp, comme Moïse en avait parlé.

6. Puis Moïse dit à Aaron et à Eléazar et Ithamar ses fils : Ne découvrez point vos têtes et ne déchirez point vos vêtements, de peur que vous ne mouriez et que l'Éternel ne s'irrite contre toute l'assemblée. Mais que vos frères, savoir toute la maison d'Israël pleure l'embrasement que l'Éternel a fait,

7. Et ne sortez pas de l'entrée du tabernacle d'assignation de peur que vous ne mouriez, car l'huile de l'onction de l'Éternel est sur vous. Et ils firent comme Moïse le leur avait dit.

8. Et l'Éternel parla à Moïse, disant :

9. Vous ne boirez point de vin, ni de cervoise, toi, ni tes fils avec toi, quand vous entrerez au tabernacle d'assignation, de peur que vous ne mouriez, c'est une ordonnance perpétuelle dans vos âges,

10. Et cela afin que vous puissiez discerner entre ce qui est saint ou profane, entre ce qui est souillé ou net,

11. Et afin que vous enseigniez aux enfants d'Israël toutes les ordonnances que l'Éternel leur a prononcées par Moïse.

12. Et Moïse parla à Aaron et à Eléazar et Ithamar ses fils qui étaient demeurés de reste : Prenez l'offrande du gâteau qui est demeuré de reste des offrandes de l'Éternel faites par le feu et mangez-la en pain sans levain auprès de l'autel, c'est une chose très sainte.

13. Vous la mangerez au lieu saint, parce que c'est la portion qui t'est assignée et à tes fils, des offrandes faites par le feu à l'Éternel, car cela [c] m'a été ainsi commandé.

14. Vous mangerez aussi la poitrine qui est tournée et l'épaule qu'on élève dans un lieu pur, toi et tes fils et tes filles avec toi, car ces choses-là t'ont été données des sacrifices de prospérités des enfants d'Israël pour ta portion et pour celle de tes enfants.

15. Ils apporteront l'épaule qu'on élève et la poitrine qu'on tourne avec les offrandes des graisses faites par feu, pour les faire tourner en offrande élevée devant l'Éternel et cela t'appartiendra et à tes fils avec toi, par une ordonnance perpétuelle, comme l'Éternel l'a commandé.

16. Or Moïse cherchait soigneusement le bouc de l'offrande pour le péché, mais voici, celui-ci avait été brûlé et Moïse se mit en colère contre Eléazar et Ithamar les fils d'Aaron qui étaient demeurés de reste, disant :

17. Pourquoi n'avez-vous pas mangé l'offrande pour le péché dans le lieu saint, car c'est une chose très sainte puisqu'elle vous a été donnée pour ôter l'iniquité de l'assemblée afin de faire propitiation pour eux devant l'Éternel ?

18. Voici, son sang n'a point été porté dans le sanctuaire, ne manquez donc plus à le manger dans le lieu saint, [d] comme je l'avais commandé.

19. Alors Aaron répondit à Moïse : Voici, ils ont pour aujourd'hui offert leur offrande pour le péché et leur holocauste devant l'Éternel et ces choses me sont arrivées et si j'eusse mangé aujourd'hui l'offrande pour le péché, cela eût-il plu à l'Éternel.

20. Et Moïse l'ayant entendu approuva ce qu'il avait fait.

Réflexions

Dieu fit mourir Nadab et Abihu, fils d'Aaron pour les punir de ce qu'ils avaient violé le commandement de Dieu en mettant dans leurs encensoirs d'autre feu que celui qu'ils devaient prendre sur l'autel et surtout pour les faire servir d'exemple et pour donner de la crainte aux autres sacrificateurs et à tout le peuple, afin que dans la suite personne ne présumât de rien changer dans la forme du service divin telle qu'elle avait été réglée par le Seigneur lui-même.

D'où nous devons apprendre qu'il n'est en aucune façon permis aux hommes de servir Dieu autrement qu'il ne l'a commandé et que Dieu ne laisse point impunie la violation de ses lois.

Le Seigneur défendit à Aaron et à ses fils, sous peine de mort, de donner dans cette occasion aucune marque de deuil et même de sortir du tabernacle, parce qu'ils n'auraient pu le faire sans déshonorer la sainteté de leur caractère et sans profaner les vêtements sacrés et afin qu'ils témoignassent par là qu'ils étaient plus sensibles à ce qui touchait la gloire de Dieu qu'à leur propre intérêt et qu'ils acquiesçaient au juste jugement de Dieu sur Nadab et Abihu.

Dieu défendit alors aux sacrificateurs de boire du vin dans le temps qu'ils étaient en fonction dans le tabernacle. L'occasion à laquelle cette défense fut faite donne lieu de croire que Nadab et Abihu étaient dans le désordre par le vin lorsqu'ils offrirent un feu étranger et que ce fut pour empêcher qu'il n'arrivât plus rien de semblable à l'avenir que Dieu donna cette loi.

On peut considérer sur cela qu'il est tout-à-fait indigne des chrétiens et surtout des ministres de la religion de se laisser aller aux excès du vin et que leur vocation étant très sainte et les appelant à servir Dieu en tout temps, ils doivent vivre dans une grande tempérance.

(a) v2 : Nombres 3.4 et 26.61 ; I Chroniques 24.2
(b) v3 : Sus 8.35
(c) v13 : Sus 2.3 et 6.16
(d) v18 : Sus 6.16

Chapitre XI

Ce chapitre contient

1. La loi touchant les animaux nets et les animaux souillés, versets 1-30,

2. La manière dont ceux qui seraient souillés par l'attouchement de ces animaux devaient se purifier, versets 31-47.

ET l'Éternel parla à Moïse et à Aaron leur disant :
2. Parlez aux enfants d'Israël et dites-leur : [a] Ce sont ici les animaux que vous mangerez d'entre toutes les bêtes qui sont sur la terre.
3. Vous mangerez d'entre les bêtes à quatre pieds de toutes celles qui ont l'ongle divisé et qui ont le pied fourché et qui ruminent,
4. Mais vous ne mangerez point de celles qui ruminent seulement ou qui ont l'ongle divisé seulement, comme le chameau, car il rumine bien, mais il n'a point l'ongle divisé, il vous est souillé,
5. Et le lapin, car il rumine bien, mais il n'a point l'ongle divisé, il vous est souillé,
6. Et le lièvre, car il rumine bien, mais il n'a point l'ongle divisé, il vous est souillé,
7. Et le pourceau, car il a bien l'ongle divisé et le pied fourché, mais il ne rumine pas, il vous est souillé.
8. Vous ne mangerez point de leur chair, même vous ne toucherez point leur chair morte, ils vous sont souillés.
9. Vous mangerez de ceci d'entre tout ce qui est dans les eaux. Vous mangerez de tout ce qui a des nageoires et des écailles dans les eaux, soit dans la mer, soit dans les fleuves,
10. Mais vous ne mangerez pas de ce qui n'a point de nageoires et d'écailles, soit dans la mer, soit dans les fleuves, tant de tout reptile des eaux, que de toute chose vivante qui est dans les eaux, cela vous sera en abomination.
11. Elles vous seront donc en abomination, vous ne mangerez point de leur chair et vous tiendrez pour un chose abominable leur chair morte.
12. Tout ce donc qui vit dans les eaux et n'a point de nageoires et d'écailles vous sera en abomination.
13. Et d'entre les oiseaux vous tiendrez ceux-ci pour abominables, on n'en mangera point, ils sont en abomination, savoir l'aigle, l'orfraie, le faucon,
14. Le vautour et le milan selon leur espèce,
15. Tout corbeau selon son espèce,
16. Le chat-huant, la hulotte, le coucou et l'épervier selon son espèce,
17. La chouette, le plongeon, le hibou,
18. Le cogne, le cormoran, le pélican,
19. La cigogne et le héron selon leur espèce et la huppe et la chauve-souris,
20. Et de tout reptile volant qui marche sur quatre pieds vous sera en abomination.
21. Mais voici ce que vous mangerez de tout reptile qui vole, qui marche à quatre pieds et qui a des jambes sur ses pieds pour sauter avec elles sur la terre.
22. Ce sont ici ceux dont vous mangerez, savoir arbe selon son espèce, solham selon son espèce, hargol selon son espèce et habag selon son espèce [1],
23. Mais tout autre reptile qui vole, qui a quatre pieds vous sera en abomination.
24. Vous vous souillerez donc si vous mangez de ces bêtes. Quiconque touchera leur chair morte sera souillé jusqu'au soir.
25. Quiconque aussi portera de leur chair morte lavera ses vêtements et sera souillé jusqu'au soir.
26. Toute bête qui a l'ongle divisé et qui n'a point le pied fourché et ne rumine point vous sera souillée. Quiconque les touchera sera souillé.
27. Et tout ce qui marche sur ses pattes [2] entre tous les animaux qui marchent à quatre pieds vous sera souillé. Quiconque touchera leur chair morte sera souillé jusqu'au soir,
28. Et qui portera la chair morte lavera ses vêtements et sera souillé jusqu'au soir, elles vous sont souillées.
29. Ceci aussi vous sera souillé entre les reptiles qui rampent sur la terre, savoir la belette, la souris et la tortue, selon leur espèce,
30. Le hérisson, le crocodile, le lézard, la limace et la taupe.
31. Ces choses vous sont souillées entre les reptiles. Quiconque les touchera mortes sera souillé jusqu'au soir.
32. Aussi, s'il en tombe quelque chose quand elles seront mortes, sur quoi que ce soit, il sera souillé, soit vaisseau de bois, soit vêtement, soit peau ou sac. Quelque vaisseau que ce soit dont on se sert à faire quelque chose sera mis dans l'eau et sera souillé jusqu'au soir et après cela il sera net.
33. Mais s'il en tombe quelque chose dans quelque vaisseau de terre que ce soit, tout ce qui sera dans ce vaisseau sera souillé et vous casserez le vaisseau.
34. Et toute viande qu'on mange sur laquelle il y aura eu de l'eau sera souillée, tout breuvage qu'on boit dans quelque vaisseau que ce soit en sera souillé.
35. Et s'il tombe quelque chose de leur chair morte sur quoi que ce soit, cela sera souillé. Le four et le foyer seront abattus, ils sont souillés et ils vous seront souillés.
36. Toutefois, la fontaine ou le puits ou quelque amas d'eau seront nets. Qui touchera donc leur chair morte sera souillé.
37. Et s'il est tombé de leur chair morte sur quelque semence qui se sème, elle sera nette,
38. Mais si on avait mis de l'eau sur la semence et que quelque chose de leur chair morte tombe sur elle, elle vous sera souillée.
39. Et quand quelque bête de celles qui vous seront pour viande sera morte d'elle-même, celui qui en touchera la chair morte sera souillé jusqu'au soir.
40. Et celui qui aura mangé de sa chair morte lavera ses vêtements et sera souillé jusqu'au soir, ce-

lui qui portera la chair morte de cette bête-là lavera ses vêtements et sera souillé jusqu'au soir.

41. Tout reptile donc qui rampe sur la terre vous sera en abomination et on n'en mangera point.

42. Vous ne mangerez point entre tous les reptiles qui se traînent sur la terre, de tout ce qui marche sur sa poitrine, ni de tout ce qui marche sur les quatre pieds, car ils sont en abomination.

43. Ne rendez point vos personnes abominables par aucun reptile qui se traîne et ne vous souillez point par eux, car vous seriez souillés par eux,

44. Parce que je suis l'Éternel votre Dieu. Vous vous sanctifierez donc [b] et vous serez saints, car je suis saint. Ainsi, vous ne souillerez point vos personnes par aucun reptile qui se traîne sur la terre,

45. Car je suis l'Éternel qui vous ai fait monter du pays d'Égypte afin que je sois votre Dieu et que vous soyez saints, car je suis saint.

46. Telle est la loi touchant les bêtes et les oiseaux et tout animal qui a vie, qui se traîne dans les eaux et toute chose qui a vie, qui se traîne sur la terre,

47. Afin de discerner entre la chose souillée et la chose nette et entre les animaux qu'on peut manger et ceux dont on ne doit point manger.

Réflexions

Il faut considérer sur ce chapitre que la destination entre les animaux purs et les souillés était fort ancienne et qu'elle était déjà connue avant le déluge et observée dans les sacrifices, comme on le voit dans le livre de la Genèse, chapitres 7.2 et 8.20. Dieu trouva à propos de donner des lois plus particulières sur ce sujet au peuple d'Israël. Il le fit pour distinguer ce peuple des nations voisines qui mettaient aussi de la distinction entre les animaux, soit pour la religion, soit pour les usages de la vie, mais il établit une destination différente de celle que les idolâtres observaient et cela afin de faire souvenir les Israélites, ainsi qu'il est dit dans ce chapitre, qu'ils étaient un peuple saint, consacré à Dieu et distingué des autres peuples. Outre cela, ces lois furent données pour empêcher les Juifs de tomber dans une licence brutale à l'égard du manger, pour les former à la tempérance et à la pureté, pour les tenir dans la dépendance de Dieu, même dans les choses qui regardaient la nourriture, aussi bien que pour des raisons de santé à l'égard de quelques-uns de ces animaux. Et pour rendre cette loi plus inviolable, Dieu déclare souillé ceux qui auraient simplement touché la chair morte de ces bêtes.

Les raisons de ces lois ayant cessé, elles ne nous regardent pas. L'Évangile nous enseigne qu'il n'y a aucune créature de toutes celles qui peuvent servir à notre nourriture dont nous ne puissions manger, pourvu que nous en usions avec sobriété et avec reconnaissance envers Dieu et que nous observions les règles de la prudence et celles de la tempérance chrétienne.

(a) v2 : Deutéronome 14.4 et suivants où vous avez la répétition de ces ordonnances.

(b) v44 : Sus 19.2 et 20.7 ; I Pierre 2.16

(1) v22 : C'était quatre espèces de sauterelles.
(2) v27 : Sur ses paumes ou sur la plante de ses pieds, qui ont le pied comme une main, avec des espèces de doigts.

Chapitre XII

C'est ici une loi qui regarde les femmes accouchées et leur purification.

L'ÉTERNEL parla aussi à Moïse disant :

2. Parle aux enfants d'Israël et leur dit : [a] Si la femme après avoir conçu enfante un mâle, elle sera souillée sept jours, elle sera souillée comme au temps de ses mois.

3. [b] Et au huitième jour on circoncira la chair du prépuce de l'enfant.

4. Et elle demeurera pendant trente-trois jours pour être purifiée de son sang et elle ne touchera aucune chose sacrée et elle ne viendra point au sanctuaire, jusqu'à ce que les jours de sa purification soient accomplis.

5. Que si elle enfante une fille, elle sera souillée deux semaines comme au temps de ses mois et elle demeurera soixante-six jours pour être purifiée de son sang.

6. Après que le temps de sa purification sera accompli, soit pour fils ou pour fille, elle présentera au sacrificateur un agneau de l'année en holocauste et un pigeonneau ou une tourterelle en offrande pour le péché à l'entrée du tabernacle d'assignation,

7. Et le sacrificateur offrira cela devant l'Éternel et fera propitiation pour elle et elle sera nettoyée du flux de son sang. Telle est la loi de celle qui enfante un mâle ou une fille.

8. Que si elle n'a pas le moyen de trouver un agneau, [c] alors elle prendra deux tourterelles ou deux pigeonneaux, l'un pour l'holocauste et l'autre pour l'offrande pour le péché et le sacrificateur fera propitiation pour elle et elle sera ainsi purifiée.

Réflexions

Cette loi qui ne permettait pas aux femmes qui relevaient de leurs couches de venir au sanctuaire avant un certain nombre de jours et qui les obligeaient à offrir le sacrifice prescrit n'était pas seulement fondée sur des raisons d'honnêteté et de bienséance, mais elle avait pour but de leur inspirer un grand respect pour les lieux saints et de faire voir qu'il fallait être dans un état de pureté lorsqu'on se présente devant Dieu. Par là aussi les femmes avaient occasion de témoigner à Dieu leur reconnaissance et de lui rendre grâce.

Marie se conforma aussi à cette loi après qu'elle eût mis Jésus au monde et lorsqu'elle le présenta au temple, elle offrit l'oblation qui est ici ordonnée, ainsi que nous le lisons dans l'Évangile, Luc 2.22.

(a) v2 : Luc 2.22
(b) v3 : Genèse 17.12 ; Luc 1.59 et 2.21 ; Jean 7.22
(c) v8 : Luc 2.24

Chapitre XIII

Il est parlé dans ce chapitre de la lèpre, de ses différentes espèces et de la manière dont les sacrificateurs devaient juger de cette maladie.

L'ÉTERNEL parla aussi à Moïse et à Aaron disant :
2. Lorsqu'il y aura dans la peau de la chair d'un homme une tumeur ou de la gale, ou un bouton et que cela paraîtra dans la peau de sa chair comme une plaie de lèpre, on l'amènera à Aaron sacrificateur ou à un de ses fils sacrificateurs.
3. Alors le sacrificateur regardera la plaie dans la peau de la chair de cet homme et si le poil de la plaie est devenu blanc et si la plaie à la voir est plus enfoncée que la peau de sa chair, il déclarera que c'est une plaie de lèpre, ainsi le sacrificateur le regardera et le jugera souillé.
4. Mais si le bouton est blanc dans la peau de sa chair et qu'à le voir il ne soit pas plus enfoncé que la peau et si le poil n'est pas devenu blanc, le sacrificateur fera renfermer pendant sept jours celui qui a la plaie.
5. Et le sacrificateur la regardera au septième jour et s'il voit que la lèpre se soit arrêtée et qu'elle n'ait point crû dans la peau, le sacrificateur le fera renfermer pendant sept autres jours.
6. Et le sacrificateur la regardera encore au septième jour d'après. Et s'il voit que la plaie s'est retirée et qu'elle ne s'est pas plus répandue sur la peau, le sacrificateur le jugera pur, c'est de la gale et il lavera ses vêtements et il sera pur.
7. Mais si la gale a cru en quelque sorte que ce soit sur la peau après qu'il aura été regardé par le sacrificateur pour être jugé pur et qu'il aura été regardé pour la seconde fois par le sacrificateur,
8. Le sacrificateur le regardera encore et s'il voit que la gale ait crû sur la peau, le sacrificateur le jugera souillé, c'est de la lèpre.
9. Quand il y aura une plaie de lèpre en un homme, on l'amènera au sacrificateur,
10. Qui le regardera et s'il voit qu'il y ait une tumeur blanche sur la peau et que le poil soit devenu blanc et qu'il paraisse de la chair vive dans la tumeur,
11. C'est une lèpre invétérée dans la peau de sa chair et le sacrificateur le jugera souillé et ne le fera point renfermer, car il est jugé souillé.
12. Si la lèpre boutonne fort dans la peau et qu'elle couvre toute la peau de la plaie, depuis la tête de cet homme-là jusqu'à ses pieds, autant qu'en pourra voir le sacrificateur,
13. Le sacrificateur le regardera et s'il voit que la lèpre ait couvert toute la chair de cet homme, alors il jugera pur celui qui a la plaie, la plaie est devenue toute blanche, il est pur.
14. Mais le jour auquel on aura vu de la chair vive, il sera tenu pour souillé.
15. Alors le sacrificateur regardera la chair vive et le jugera souillé, la chair vive est souillée. C'est de la lèpre.
16. Que si la chair vive se change et devient blanche, alors il viendra vers le sacrificateur.
17. Et le sacrificateur le regardera et s'il voit que la plaie soit devenue blanche, le sacrificateur jugera net celui qui a la plaie, il est net.
18. Si la chair a eu dans sa peau un ulcère qui soit guéri,
19. Et qu'au lieu où était l'ulcère il y ait une tumeur blanche ou une pustule blanche roussâtre, il sera regardé par le sacrificateur.
20. Le sacrificateur donc la regardera et s'il remarque qu'à la voir elle est plus enfoncée que la peau et que son poil soit devenu blanc, alors le sacrificateur le jugera souillé, c'est une plaie de lèpre, la lèpre a boutonné dans l'ulcère.
21. Que si le sacrificateur la regardant voit que le poil ne soit pas devenu blanc et qu'elle ne soit pas plus enfoncée que la peau, mais qu'elle se soit retirée, le sacrificateur le fera enfermer pendant sept jours.
22. Que si elle s'est étendue en quelque sorte que ce soit sur la peau, le sacrificateur le jugera souillé, c'est une plaie.
23. Mais si le bouton s'arrête en son lieu, ne croissant point, c'est un feu d'ulcère, ainsi le sacrificateur le jugera net.
24. Que si la chair a dans sa peau une inflammation de feu et que la chair vive de la partie enflammée soit un bouton blanc roussâtre ou blanc seulement,
25. Le sacrificateur le regardera et s'il voit que le poil soit devenu blanc dans le bouton et qu'à le voir il soit plus enfoncé que la peau, c'est une lèpre, elle a boutonné dans l'inflammation. Le sacrificateur donc le jugera souillé, c'est une plaie de lèpre.
26. Mais si le sacrificateur le regarde et voit qu'il n'y a point de poil blanc au bouton et qu'il n'est point plus bas que la peau et qu'il s'est retiré, le sacrificateur le fera enfermer pendant sept jours.
27. Et le sacrificateur le regardera au septième jour et s'il a crû en quelque sorte que ce soit dans la peau, le sacrificateur le jugera souillé, c'est une plaie de lèpre.
28. Que si le bouton s'arrête en sa place sans croître sur la peau et s'il s'est retiré, c'est une tumeur d'inflammation et le sacrificateur le jugera net, c'est un feu d'inflammation.
29. Et si l'homme ou la femme a une plaie en la tête ou l'homme en la barbe,
30. Le sacrificateur regardera la plaie et si à la voir elle est plus enfoncée que la peau, ayant en soi du poil jaunâtre délié, le sacrificateur le jugera souillé, c'est la teigne, c'est de la lèpre de la tête ou de la barbe.
31. Et si le sacrificateur regardant la plaie de la teigne voit qu'à la voir elle n'est pas plus enfoncée que la peau et n'a aucun poil noir, le sacrificateur fera enfermer par sept jours celui qui a la plaie de la teigne.

32. Et au septième jour, le sacrificateur regardera la plaie et s'il voit que la teigne ne s'est point étendue et qu'elle n'a aucun poil jaunâtre et qu'à voir la teigne elle ne soit pas plus enfoncée que la peau,

33. Celui qui a la plaie de la teigne se rasera, mais il ne rasera point l'endroit de la teigne et le sacrificateur fera renfermer sept autres jours celui qui a la teigne.

34. Puis le sacrificateur regardera la teigne au septième jour et s'il voit que la teigne ne s'est point étendue sur la peau et qu'à la voir elle n'est point plus enfoncée que la peau, le sacrificateur le jugera net et cet homme-là lavera ses vêtements et sera net.

35. Mais si la teigne croît en quelque sorte que ce soit dans la peau après la purification,

36. Le sacrificateur la regardera et s'il voit que la teigne ait crû dans la peau, le sacrificateur ne cherchera point de poil jaunâtre, il est souillé.

37. Mais s'il voit que la teigne se soit arrêtée et qu'il y soit venu du poil noir, la teigne est guérie, il est net et le sacrificateur le jugera net.

38. Et si l'homme ou la femme ont dans la peau de leur chair des boutons, des boutons blancs,

39. Le sacrificateur les regardera et s'il voit que dans la peau de leur chair il y ait des boutons qui se soient retirés et blancs, c'est une tache blanche qui a boutonné dans la peau, il est donc net.

40. Et si l'homme a la tête pelée, il est chauve et néanmoins il est net.

41. Et si sa tête est pelée du côté de son visage, il est chauve et néanmoins il est net.

42. Mais si dans la partie pelée ou chauve il y a une plaie blanche roussâtre, c'est une lèpre qui a bourgeonné dans sa partie pelée ou chauve.

43. Et le sacrificateur le regardera et s'il voit que la tumeur de la plaie soit blanche roussâtre dans sa partie pelée ou chauve, semblable à de la lèpre de la peau de la chair,

44. L'homme est lépreux, il est souillé, le sacrificateur ne manquera pas de le juger souillé, sa plaie est en sa tête.

45. Or le lépreux (qui aura la plaie) aura ses vêtements déchirés et sa tête nue et il se couvrira jusque sur la lèvre de dessus et criera : [a] Le souillé, le souillé.

46. Pendant tout le temps qu'il aura cette plaie, il sera jugé souillé, il est souillé, il demeurera seul et sa demeure sera hors du camp.

47. Et si le vêtement est infecté de la plaie de la lèpre, soit vêtement de laine, soit vêtement de lin,

48. Ou dans la chaîne ou dans la trame de lin ou de laine, ou aussi dans de la peau ou dans quelque ouvrage de pelleterie que ce soit,

49. Et si cette plaie est fort verte ou fort roussâtre dans le vêtement, ou dans la peau, ou dans la chaîne, ou dans la trame, ou dans quelque chose que ce soit qui soit fait de peau, ce sera une plaie de lèpre et elle sera montrée au sacrificateur.

50. Et le sacrificateur regardera la plaie et fera enfermer sept jours ce qui a la plaie.

51. Et au septième jour il regardera la plaie. Si la plaie est crue dans le vêtement, ou dans la chaîne, ou dans la trame, ou dans la peau, ou dans quelque ouvrage que ce soit de pelleterie, la plaie est une lèpre rongeante, elle est souillée.

52. Il brûlera donc le vêtement, la chaîne, ou la trame, de laine ou de lin et toutes les choses qui sont faites de peau qui auront cette plaie, car c'est une plaie rongeante, cela sera brûlé au feu.

53. Mais si le sacrificateur regarde et voit que la plaie n'est point crue dans le vêtement, ou dans la chaine, ou dans la trame, ou dans quelque autre chose qui soit faite de peau,

54. Le sacrificateur commandera qu'on lave l'endroit ou est la plaie et le fera enfermer pendant sept autres jours.

55. Que si le sacrificateur après qu'on aura fait laver la plaie la regarde et voit que la plaie n'a point changé sa couleur et qu'elle n'est point crue, c'est une chose souillée, tu la brûleras au feu, c'est une engonçure en son envers ou en son endroit pelé,

56. Que si le sacrificateur regarde et voit que la plaie s'est retirée après qu'on l'a fait laver, il la déchirera du vêtement, ou de la peau, ou de la chaine, ou de la trame.

57. Que si elle paraît encore au vêtement, ou dans la chaine, ou dans la trame, ou dans quelque autre chose qui soit fait de peau, c'est une lèpre qui a boutonné, vous brûlerez au feu la chose où est la plaie.

58. Mais si tu as lavé le vêtement, ou la chaîne, ou la trame, ou quelque autre chose qui soit fait de peau et que la plaie s'en soit allée, il sera encore lavé et sera net.

59. Telle est la loi de la plaie de la lèpre du vêtement de laine, ou de lin, ou de la chaîne, ou de la trame, ou de quelque chose qui soit fait de peau pour la juger nette ou souillée.

(a) v45 : Lamentations de Jérémie 4.15

Chapitre XIV

Dieu prescrit ce qui devait être observé pour la purification des lépreux, aussi bien que pour celle des maisons qui étaient infectées de la lèpre.

L'ÉTERNEL parla aussi à Moïse disant :

2. C'est ici la loi du lépreux pour le jour de la purification. Il sera amené au sacrificateur.

3. [a] Et le sacrificateur sortira hors du camp et le regardera et s'il voit que la plaie de la lèpre soit guérie au lépreux,

4. Le sacrificateur commandera qu'on prenne pour celui qui a été nettoyé deux passereaux vivants et nets, avec du bois de cèdre et du cramoisi et de l'hysope.

5. Et le sacrificateur commandera qu'on coupe la gorge à l'un des passereaux sur un vaisseau de terre, sur de l'eau vive.

6. Après, il prendra le passereau vivant, le bois de cèdre, le cramoisi et l'hysope et il trempera toutes ces choses avec le passereau vivant dans le sang

de l'autre passereau qui aura été égorgé sur de l'eau vive.

7. Et il en fera aspersion sept fois sur celui qui doit être déclaré pur de la lèpre et il le déclarera pur et il laissera aller le passereau vivant par les champs.

8. Et celui qui doit être déclaré pur lavera ses vêtements et il rasera tout son poil et il se lavera d'eau et il sera pur et ensuite il entrera au camp, mais il demeurera hors de sa tente pendant sept jours.

9. Et au septième jour, il rasera tout son poil, celui de sa tête, de sa barbe, des sourcils de ses yeux et enfin tout son poil, puis il lavera ses vêtements et sa chair, ainsi il sera déclaré pur.

10. Et au huitième jour, il prendra deux agneaux sans défaut et une brebis de l'année sans défaut et trois dixième de fine farine à faire le gâteau, pétri en l'huile et un log [1] d'huile.

11. Et le sacrificateur qui fait la purification présentera celui qui doit être déclaré pur et ces choses-là devant l'Éternel, à l'entrée du tabernacle d'assignation.

12. Ensuite, le sacrificateur prendra l'un des agneaux et l'offrira en offrande pour le délit avec un log d'huile et fera tourner ces choses devant l'Éternel en oblation élevée.

13. Puis il égorgera l'agneau au lieu où l'on égorge l'offrande pour le péché et l'holocauste dans le lieu saint, car l'offrande pour le délit appartient au sacrificateur, comme l'offrande pour le péché, c'est une chose très sainte.

14. Et le sacrificateur prendra du sang de l'offrande pour le délit et le mettra sur le mol de l'oreille droite de celui qui doit être déclaré pur et sur le pouce de sa main droite et sur le gros doigt de son pied droit.

15. Après le sacrificateur prendra de l'huile du log et en versera dans la paume de sa main gauche.

16. Et le sacrificateur trempera le doigt de sa main droite dans l'huile qui est dans sa main gauche et fera aspersion de l'huile avec son doigt sept fois devant l'Éternel.

17. Et du reste de l'huile qui sera dans sa main, le sacrificateur en mettra sur le mol de l'oreille droite de celui qui doit être déclaré pur et sur le pouce de sa main droite et sur le gros doigt de son pied droit, sur le sang de l'offrande pour le délit.

18. Mais le sacrificateur mettra sur la tête de celui qui doit être déclaré pur ce qui sera resté de l'huile sur sa main et ainsi le sacrificateur fera propitiation pour lui devant l'Éternel.

19. Ensuite le sacrificateur offrira l'offrande pour le péché et fera propitiation pour celui qui doit être nettoyé de sa souillure et ensuite il égorgera l'holocauste.

20. Et le sacrificateur offrira l'holocauste et le gâteau sur l'autel et fera propitiation pour celui qui doit être déclaré pur et il sera pur.

21. Mais s'il est pauvre et qu'il n'a pas le moyen de fournir cela, il prendra un agneau en offrande tournée pour le délit afin de faire propitiation pour soi et un dixième de fine farine pétrie à l'huile pour le gâteau avec un log d'huile.

22. Et deux tourterelles ou deux pigeonneaux selon qu'il pourra offrir, dont l'un sera pour le péché et l'autre pour l'holocauste.

23. Et au huitième jour de sa purification, il les apportera au sacrificateur à l'entrée du tabernacle d'assignation, devant l'Éternel.

24. Alors le sacrificateur recevra l'agneau de l'offrande pour le délit et un log d'huile et les fera tourner devant l'Éternel, en offrande tournée.

25. Et il égorgera l'agneau de l'offrande pour le délit. Puis le sacrificateur prendra du sang pour le délit et le mettra sur le mol de l'oreille droite de celui qui doit être déclaré pur et sur le pouce de sa main droite et sur le gros orteil de son pied droit.

26. Ensuite le sacrificateur versera de l'huile dans la paume de sa main gauche.

27. Et il fera aspersion avec le doigt de sa main droite de l'huile qui est dans sa main gauche sept fois devant l'Éternel.

28. Et il mettra de cette huile qui est dans sa main sur le mol de l'oreille droite de celui qui doit être déclaré pur et sur le pouce de sa main droite et sur le gros orteil de son pied droit, sur le lieu qui avait été arrosé du sang de l'offrande pour le délit.

29. Ensuite il mettra le reste de l'huile qui est dans sa main sur la tête de celui qui doit être déclaré pur afin de faire propitiation pour lui devant l'Éternel.

30. Puis il sacrifiera l'une des tourterelles ou l'un des pigeonneaux de ce qu'il aura pu fournir.

31. De ce dont qu'il aura pu fournir, l'un sera pour le péché et l'autre pour l'holocauste avec le gâteau. Ainsi le sacrificateur fera propitiation devant l'Éternel pour celui qui doit être déclaré pur.

32. Telle est la loi de celui qui a une plaie de lèpre et qui n'a pas le moyen de fournir à sa purification.

33. Et l'Éternel parla à Moïse et à Aaron disant :

34. Quand vous serez entrés au pays de Canaan, que je vous donne en possession, si j'envoie une plaie de lèpre en quelque maison du pays que vous posséderez,

35. Celui à qui la maison appartient viendra et le fera savoir au sacrificateur, disant : Il me semble que j'aperçois comme une plaie dans ma maison.

36. Alors le sacrificateur commandera qu'on vide la maison avant qu'il y entre pour regarder la plaie, de peur que tout ce qui est en la maison soit souillé, après cela le sacrificateur entrera pour voir la maison.

37. Et il regardera la plaie et s'il voit que la plaie qui est aux parois de la maison ait quelques fossettes tirant sur le vert ou roussâtre, qui soient à les voir plus enfoncées que la paroi,

38. Le sacrificateur sortira de la maison et se tiendra à l'entrée et fera fermer la maison pendant sept jours.

39. Et au septième jour, le sacrificateur retournera et la regardera et s'il voit que la plaie se soit étendue aux parois de la maison,

40. Alors il commandera d'arracher les pierres infectées de la plaie et de les jeter hors de la ville dans un lieu souillé.

41. Il fera aussi racler l'enduit de la maison par dedans tout à l'entour et on jettera l'enduit qu'on aura raclé hors de la ville en un lieu souillé.

42. Et on prendra d'autres pierres et on les apportera au lieu des premières pierres et on prendra d'autre mortier pour crépir de nouveau la maison.

43. Mais si la plaie revient et repousse dans la maison après qu'on aura arraché les pierres et après qu'on l'aura raclée et réenduite,

44. Le sacrificateur y entrera et la regardera et s'il voit que la plaie soit crue dans la maison, c'est une lèpre rongeante dans la maison, elle est souillée.

45. On démolira donc la maison, ses pierres, son bois avec tout son mortier et on les transportera hors de la ville dans un lieu souillé.

46. Et si quelqu'un est entré dans la maison pendant tout le temps que le sacrificateur l'avait fait fermer, il sera souillé jusqu'au soir.

47. Et celui qui dormira dans cette maison lavera ses vêtements, celui aussi qui mangera dans cette maison-là lavera ses vêtements.

48. Mais quand le sacrificateur y sera entré et qu'il aura vu que la plaie n'a point crû dans cette maison-là, après l'avoir fait crépir de nouveau, il jugera la maison nette, car sa plaie est guérie.

49. Alors il prendra pour purifier la maison deux passereaux, du bois de cèdre, du cramoisi et de l'hysope,

50. Et il égorgera l'un des passereaux sur un vaisseau, sur de l'eau vive,

51. Et il prendra le bois de cèdre, l'hysope, le cramoisi et le passereau vivant et trempera le tout dans le sang du passereau qu'on aura égorgé et dans l'eau vive, puis il fera aspersion dans la maison sept fois.

52. Il purifiera donc la maison avec le sang du passereau et avec l'eau vive et avec le passereau vivant, le bois de cèdre, l'hysope er le cramoisi.

53. Après cela il laissera aller le passereau vivant hors de la ville par les champs et il fera propitiation pour la maison et elle sera nette.

54. Telle est la loi de toute plaie de lèpre et de teigne,

55. De lèpre de vêtement et de maison,

56. De tumeur de gale et de bouton,

57. Pour enseigner en quel temps une chose est souillée et en quel temps elle est nette. Telle est la loi de la lèpre.

Réflexions sur les chapitres XIII et XIV

La lèpre dont il est parlé dans ces deux chapitres était une maladie commune dans l'Égypte d'où les enfants d'Israël venaient et dans les pays voisins et il y en avait d'une espèce qui s'attaquait aux habits et aux maisons. Les lois que Dieu donna sur ce sujet étaient en partie politiques et elles étaient établies pour empêcher que ce mal contagieux ne se répandit parmi le peuple et ne l'infectât.

Mais elles étaient aussi religieuses. C'était aux sacrificateurs à juger de la lèpre et les lépreux ne pouvaient être réputés purs que par le jugement des sacrificateurs et après avoir présenté les oblations et les sacrifices que la loi prescrivait, ce que notre Seigneur observa aussi après qu'il eût guéri un lépreux, Matthieu 8.4.

Ainsi ces lois avaient pour but d'attacher les Juifs à Dieu et à la religion et d'empêcher qu'ils n'eussent recours à des moyens illicites pour se délivrer de ce fâcheux mal.

Enfin, elles avaient un sens et un usage moral, de même que les autres lois qui concernaient les souillures et les purifications légales, c'était d'apprendre aux Juifs que ceux qui sont souillés ne peuvent plaire à Dieu.

C'est aussi l'instruction que nous devons retirer de ce chapitre en considérant que si la lèpre, qui était un mal involontaire et qui ne souillait point l'âme, séparait et éloignait du commerce des hommes ceux qui en étaient atteints, les personnes qui vivent dans le péché ne peuvent être réputées membre de l'Église, ni avoir aucune communion avec Dieu pendant qu'elles demeurent dans cet état.

(a) v3 : Matthieu 8.4 ; Marc 1.44 ; Luc 5.14 et 17.14

(1) v9 : C'était une petite mesure des choses liquides.

Chapitre XV

Lois touchant les souillures des hommes et des femmes et la manière de les en purifier.

L'ÉTERNEL parla aussi à Moïse et à Aaron disant : 2. Parlez aux enfants d'Israël et dites-leur : Tout homme qui perd sera souillé à cause de sa perte.

3. Et c'est ici la perte qui le rendra souillé. Quand il perdra ou quand sa perte sera retenue, il sera souillé.

4. Tout lit sur lequel aura couché celui qui perd sera souillé et toute chose sur laquelle il se sera assis sera souillé.

5. Quiconque aussi touchera son lit lavera ses vêtements et se lavera d'eau et sera souillé jusqu'au soir.

6. Et qui s'assiéra sur une chose sur laquelle celui qui perd se sera assis lavera ses vêtements et se lavera d'eau et sera souillé jusqu'au soir.

7. Et celui qui touchera la chair de celui qui perd lavera ses vêtements et se lavera d'eau et sera souillé jusqu'au soir.

8. Et si celui qui perd crache sur celui qui est net, celui qui était net lavera ses vêtements et se lavera d'eau et sera souillé jusqu'au soir.

9. Toute monture aussi que celui qui perd aura montée sera souillée.

10. Et quiconque touchera quelque chose qui aura été sous lui sera souillé jusqu'au soir. Et quiconque portera ces choses lavera ses vêtements et se lavera d'eau et sera souillé jusqu'au soir.

11. Et quiconque aura été touché par celui qui perd sans qu'il ait lavé ses mains dans l'eau lavera ses vêtements et se lavera d'eau et sera souillé jusqu'au soir.

12. Et le vaisseau de terre que celui qui perd aura touché sera cassé, mais tout vaisseau de bois sera lavé d'eau.

13. Or quand celui qui perd sera purifié de sa perte, il comptera sept jours pour sa purification et lavera ses vêtements et lavera sa chair d'eau vive et sera ainsi net.

14. Et au huitième jour, il prendra pour lui deux tourterelles ou deux pigeonneaux et il viendra devant l'Éternel à l'entrée du tabernacle d'assignation et il les donnera au sacrificateur.

15. Alors le sacrificateur les sacrifiera, l'un en offrande pour le péché et l'autre en holocauste, ainsi le sacrificateur fera propitiation pour lui devant l'Éternel à cause de sa perte.

16. L'homme aussi duquel la perte sera sortie lavera d'eau toute sa chair et sera souillé jusqu'au soir.

17. Et tout habit ou toute peau sur laquelle il y aura de cette perte sera lavée d'eau et sera souillée jusqu'au soir.

18. Même la femme dont un tel homme aura la compagnie se lavera d'eau avec son mari et sera souillée jusqu'au soir.

19. Et quand une femme aura ses règles ayant son flux en sa chair, elle sera séparée sept jours. Et quiconque la touchera sera souillé jusqu'au soir.

20. Et toute chose sur laquelle elle aura couché durant sa séparation sera souillée et toute chose sur laquelle elle aura été assise sera souillée.

21. Quiconque aussi touchera le lit de cette femme lavera ses vêtements et se lavera d'eau et sera souillé jusqu'au soir.

22. Et quiconque touchera une chose sur laquelle elle se sera assise lavera ses vêtements et se lavera d'eau et il sera souillé jusqu'au soir.

23. Même si quelqu'un touche le lit ou quelque autre chose sur laquelle elle aura été assise, il sera souillé jusqu'au soir.

24. Et si quelqu'un a habité avec elle, tellement que ses fleurs soient sur lui, il sera souillé sept jours et tout lit sur lequel il dormira sera souillé.

25. De même quand une femme aura une perte de sang plusieurs jours, sans que ce soit le temps de ses mois, ou quand elle perdra plus longtemps que le temps de ses mois, elle sera souillée comme au temps de sa séparation, tout le temps de sa perte.

26. Tout lit sur lequel elle couchera pendant tout le temps de sa perte lui sera comme le lit de sa séparation. Et toute chose sur laquelle elle s'assied sera souillée, comme pour la souillure de sa séparation.

27. Et quiconque aura touché ces choses-là lavera ses vêtements et se lavera d'eau et il sera souillé jusqu'au soir.

28. Mais si elle est guérie de sa perte, elle comptera sept jours et après elle sera nette.

29. Et au huitième jour elle prendra deux tourterelles ou deux pigeonneaux et les apportera au sacrificateur à l'entrée du tabernacle d'assignation.

30. Et le sacrificateur en sacrifiera l'un en offrande pour le péché et l'autre en holocauste, ainsi le sacrificateur fera propitiation pour elle devant l'Éternel à cause de sa perte et de sa souillure.

31. Ainsi vous séparerez les enfants d'Israël de leurs souillures et ils ne mourront point à cause de leurs souillures en souillant mon pavillon qui est au milieu d'eux.

32. Telle est la loi de celui qui perd et de celui duquel sort ce qui le souille.

33. Telle est aussi la loi de celle qui est malade de ses mois et de toute personne qui perd, soit mâle, soit femelle et de celui qui couche avec celle qui est souillée.

Réflexions

Ce qu'il y a à observer sur ces lois c'est qu'il était nécessaire que Dieu les prescrivit aux Juifs afin de les former, non seulement à la pureté extérieure et corporelle, mais aussi à l'intérieure, laquelle consiste à être chaste et continent et à fuir tout ce qui souille le corps et l'âme devant Dieu.

Chapitre XVI

Ce chapitre contient l'institution du sacrifice qui se faisait le jour des expiations et qui était le sacrifice le plus solennel de toute l'année.

Cette fête se célébrait le dixième jour du septième mois qui était un jour de jeûne et de repos pour tout le peuple. Ce jour-là, le souverain sacrificateur offrait un sacrifice pour ses péchés et pour ceux du peuple. Il entrait dans le lieu très saint et y faisait aspersion avec le sang des victimes et après qu'il en était sorti, on amenait un bouc choisi par le sort sur lequel le sacrificateur faisait la confession des péchés du peuple et l'on envoyait ensuite ce bouc dans un lieu désert, c'était ce qu'on appelait le bouc Hazazel.

Le but de cette cérémonie était de marquer que les péchés des Israélites étaient expiés et ôtés, comme si ce bouc les eut emportés avec lui.

OR l'Éternel parla à Moïse [a] après la mort des deux enfants d'Aaron lorsque s'étant approché de l'Éternel ils moururent.

2. L'Éternel donc dit à Moïse : Parle à Aaron ton frère afin qu'il [b] n'entre point en tout temps dans le sanctuaire, au dedans du voile devant le propitiatoire qui est sur l'arche, de peur qu'il ne meure, car je me montrerai dans la nuée sur le propitiatoire.

3. Aaron entrera en cette manière dans le sanctuaire, savoir après qu'il aura offert un veau du troupeau pour le péché et un bélier pour l'holocauste.

4. Il se revêtira de la chemise sacrée de lin, ayant mis les caleçons de lin sur sa chair, et il se ceindra

de la ceinture de lin et il portera la tiare de lin, qui sont les vêtements sacrés, et, après avoir lavé sa chair d'eau, il s'en revêtira.

5. Et il prendra de l'assemblée des enfants d'Israël deux jeunes boucs en offrande pour le péché et un bélier pour l'holocauste.

6. Et Aaron offrira son veau pour le péché et fera propitiation tant pour soi que pour sa maison.

7. Et il prendra les deux boucs et les présentera devant l'Éternel à l'entrée du tabernacle d'assignation.

8. Et Aaron jettera sur les deux boucs le sort, un sort pour l'Éternel et un sort pour Hazazel [1].

9. Et Aaron offrira le bouc sur lequel le sort sera tombé pour l'Éternel et le sacrifiera en offrande pour le péché.

10. Mais le bouc sur lequel le sort sera tombé pour Hazazel sera présenté vivant devant l'Éternel pour faire propitiation sur lui et on l'enverra au désert pour Hazazel.

11. Aaron donc offrira son veau pour le péché et fera propitiation pour soi et pour sa maison et il égorgera son veau qui est l'offrande pour le péché.

12. Puis il prendra plein un encensoir de la braise du feu de dessus l'autel, qui est devant l'Éternel, et plein ses paumes de parfum des choses aromatiques pulvérisé et il l'apportera dans le voile.

13. Et il mettra le parfum sur le feu devant l'Éternel, afin que la fumée du parfum couvre le propitiatoire qui est sur le témoignage, ainsi il ne mourra point.

14. [c] Il prendra aussi du sang du veau et il en fera aspersion avec son doigt au devant du propitiatoire vers l'Orient, même il fera aspersion de ce sang-là sept fois avec son doigt devant le propitiatoire.

15. Il égorgera aussi le bouc du peuple qui est l'offrande pour le péché et il apportera son sang au dedans du voile et fera de son sang comme il a fait du sang du veau en faisant aspersion vers le propitiatoire sur le devant du propitiatoire.

16. Et il fera expiation pour le sanctuaire en le nettoyant des souillures des enfants d'Israël et de leurs forfaits et de tous leurs péchés. Et il fera la même chose au tabernacle d'assignation qui est avec eux au milieu de leurs souillures.

17. [d] Et personne ne sera au tabernacle d'assignation quand le sacrificateur y entrera pour faire propitiation dans le sanctuaire, jusqu'à ce qu'il en sorte, lorsqu'il fera propitiation pour soi et pour sa maison et pour toute l'assemblée d'Israël.

18. Et il sortira vers l'autel qui est devant l'Éternel et il fera l'expiation pour lui et prenant du sang du veau et du sang du bouc, il le mettra sur les cornes de l'autel tout autour.

19. Et il fera aspersion sept fois sur lui du sang avec son doigt et le nettoiera et le purifiera des souillures des enfants d'Israël.

20. Et quand il aura achevé de faire expiation pour le sanctuaire et pour le tabernacle d'assignation et pour l'autel, alors il offrira le bouc vivant.

21. Et Aaron mettant ses deux mains sur la tête du bouc vivant confessera sur lui toutes les iniquités des enfants d'Israël et tous leurs forfaits selon leurs péchés et les mettra sur la tête du bouc et l'enverra au désert par un homme exprès.

22. Le bouc donc portera sur soi toutes leurs iniquités dans une terre inhabitée et l'homme laissera aller le bouc par le désert.

23. Et Aaron reviendra au tabernacle d'assignation et quittera les vêtements de lin dont il s'était vêtu quand il était entré dans le sanctuaire et il les mettra là.

24. Il lavera aussi son corps avec de l'eau au lieu saint et il se revêtira de ses vêtements. Et étant sorti, il offrira son holocauste et l'holocauste du peuple.

25. Il fera aussi fumer sur l'autel la graisse de l'offrande pour le péché.

26. Et celui, qui aura conduit le bouc pour Hazazel lavera ses vêtements et son corps avec de l'eau, puis il rentrera au camp.

27. [e] Mais on tirera hors du camp le veau et le bouc qui auront été offerts en offrande pour le péché et desquels le sang aura été porté au sanctuaire pour y faire propitiation et on brûlera au feu leur peau, leur chair et leurs excréments.

28. Et celui qui les aura brûlés lavera ses vêtements et son corps avec de l'eau, après cela il rentrera au camp.

29. [f] Et ceci vous sera pour ordonnance perpétuelle. Le dixième jour du septième mois, vous affligerez vos âmes [2] et vous ne ferez aucune œuvre, ni celui qui est du pays, ni l'étranger qui fait son séjour entre vous,

30. Car en ce jour-là le sacrificateur fera propitiation pour vous afin de vous purifier, ainsi vous serez purifiés de tous vos péchés en la présence de l'Éternel.

31. Ce vous sera donc un sabbat de repos et vous affligerez vos âmes, c'est une ordonnance perpétuelle.

32. Et le sacrificateur, qu'on aura oint et qu'on aura consacré pour exercer la sacrificature à la place de son père, fera propitiation s'étant revêtu des vêtements de lin, savoir des vêtements sacrés.

33. Et il fera expiation pour le saint sanctuaire, pour le tabernacle d'assignation et pour l'autel et pour les sacrificateurs et pour tout le peuple de l'assemblée.

34. Ceci donc vous sera pour une ordonnance perpétuelle, pour faire propitiation pour les enfants d'Israël de tous leurs péchés une fois l'année. Et on fit comme l'Éternel l'avait commandé à Moïse.

Réflexions

Dieu avait établi la grande fête des expiations qui se célébrait une fois toutes les années afin qu'en ce jour-là les Israélites s'humiliassent devant lui par le jeûne et par la confession de leurs péchés et qu'ils en obtinssent le pardon. C'est à quoi tendait le sacrifice solennel qu'on offrait à Dieu et l'entrée du souverain sacrificateur dans le lieu très saint.

L'usage que les chrétiens doivent faire de cette lecture est marqué par l'apôtre Paul dans son Épître aux Hébreux, particulièrement au chapitre IX et voici les réflexions qu'il y fait.

I. Que comme les péchés des Juifs étaient expiés par le sacrifice le jour des propitiations et par l'entrée du sacrificateur dans le lieu très saint, aussi Jésus-Christ a pleinement fait la propitiation de nos péchés et nous a ouvert l'entrée à la gloire céleste par son sacrifice et par son ascension au Ciel.

II. L'apôtre remarque ces différences entre les anciens sacrifices et celui de Jésus-Christ.

1. Que les sacrificateurs offraient des sacrifices pour leurs propres péchés parce qu'ils étaient pécheurs au lieu que Jésus-Christ, étant parfaitement saint et séparé des pécheurs, n'a pas besoin d'offrir aucun sacrifice pour ses péchés.

2. Que les sacrificateurs n'entraient dans le lieu saint qu'une fois l'an, ce qui marquait que l'entrée au Ciel n'était pas encore ouverte au lieu que Jésus-Christ nous a ouvert le chemin du Ciel par son sacrifice.

3. Que ces anciens sacrifices étaient réitérés chaque année, ce qui en prouvait l'insuffisance, mais que la sacrifice de notre Seigneur n'a point dû être réitéré.

4. Paul remarque de plus que le souverain sacrificateur entrait dans le sanctuaire avec le sang des victimes, mais que Jésus est entré dans le Ciel par son propre sang.

Enfin, cet apôtre dit que le sang des bêtes ne pouvait pas par lui-même réconcilier les hommes avec Dieu, ni les sanctifier au lieu que le sang de Jésus-Christ a la vertu d'expier nos péchés et de purifier nos consciences.

Toutes ces considérations doivent nous faire sentir les avantages dont nous jouissons et la nécessité d'en profiter par la foi et par la repentance, sans quoi ce grand sacrifice de notre Sauveur nous serait inutile.

Il parait, au reste, par cette loi qui ordonnait aux Juifs de jeûner le jour des expiations, que c'est un devoir très agréable à Dieu de s'humilier par des jeûnes solennels et d'avoir même des temps destinés à cela.

(a) v1 : Sus 10.1
(b) v2 : Exode 30.10 ; Hébreux 9.7
(c) v14 : Hébreux 9.25 et 10.4
(d) v17 : Luc 1.10
(e) v27 : Sus 6.30 ; Hébreux 13.11
(f) v29 : Sous 23.27

(1) v8 : Ce mot signifie un bouc qu'on envoie ou qu'on laisse aller libre.
(2) v29 : C'est-à-dire : vous jeûnerez.

Chapitre XVII

Dieu défend d'offrir des sacrifices ailleurs qu'à l'entrée du tabernacle et à d'autres qu'à lui, versets 1-9.

Il défend ensuite de manger du sang et de manger des bêtes qui étaient mortes d'elles-mêmes ou qui avaient été déchirées par les bêtes sauvages, versets 10-16.

L'ÉTERNEL parla aussi à Moïse, disant :

2. Parle à Aaron et à ses fils et à tous les enfants d'Israël et leur dit : C'est ici ce que l'Éternel a commandé disant :

3. Si quelqu'un de la maison d'Israël ayant égorgé un taureau ou un agneau ou une chèvre dans le camp, ou l'ayant immolé hors du camp,

4. Ne l'a point amené à l'entrée du tabernacle d'assignation pour en faire l'offrande à l'Éternel, devant le pavillon de l'Éternel, ce sang sera imputé à cet homme là, il a répandu ce sang, aussi cet homme sera retranché du milieu de son peuple,

5. Afin que les enfants d'Israël amènent leurs sacrifices qu'ils offrent à la campagne, qu'ils les amènent à l'Éternel, à l'entrée du tabernacle d'assignation, vers le sacrificateur et qu'ils les sacrifient en sacrifice de prospérités à l'Éternel,

6. Et que le sacrificateur répande le sang sur l'autel de l'Éternel, à l'entrée du tabernacle d'assignation et fasse fumer la graisse en bonne odeur à l'Éternel,

7. Et qu'ils n'offrent plus leurs sacrifices aux démons auxquels ils se sont prostitués. Que ce soit une ordonnance perpétuelle dans leurs âges.

8. Tu leurs diras donc : Quiconque des enfants d'Israël ou des étrangers qui font leur séjour parmi eux aura offert un holocauste ou un sacrifice,

9. Et qui ne l'aura point amené pour le sacrifier à l'Éternel, à l'entrée du tabernacle d'assignation, cet homme-là sera retranché d'entre ses peuples.

10. [a] Si quelqu'un de la famille d'Israël ou des étrangers qui font leur séjour parmi eux mange de quelque sang que ce soit, je mettrai ma face contre cette personne qui aura mangé le sang et je le retrancherai du milieu de son peuple,

11. Car l'âme de la chair est dans le sang, aussi je vous ai ordonné qu'il soit mis sur l'autel pour faire propitiation pour vos âmes, car c'est le sang qui fera propitiation pour l'âme.

12. C'est pourquoi j'ai dit aux enfants d'Israël : Que personne d'entre vous ne mange du sang, que l'étranger même qui fait son séjour parmi vous ne mange point de sang.

13. Si quelqu'un des enfants d'Israël et des étrangers qui font leur séjour parmi eux a pris à la chasse une bête ou un oiseau qu'on mange, il répandra leur sang et il le couvrira de poussière,

14. [b] Car l'âme de toute chair est dans son sang. Il lui tient lieu d'âme : C'est pourquoi j'ai dit aux enfants d'Israël : Vous ne mangerez point le sang d'aucune chair, car l'âme de toute chair est dans son sang, quiconque en mangera sera retranché.

15. Si [c] quelqu'un, tant celui qui est né au pays que l'étranger, mange de la chair de quelque bête morte d'elle-même ou déchirée par les bêtes sauvages, il lavera ses vêtements et se lavera d'eau et il sera souillé jusqu'au soir et après il sera net.

16. Que s'il ne lave pas ses vêtements et son corps, il portera son iniquité.

Réflexions

La défense que Dieu faisait aux Juifs d'offrir des sacrifices ailleurs que dans le lieu qu'il avait choisi et qu'en présence des sacrificateurs tendait à conserver parmi les Israélites la pureté et l'uniformité du culte divin et à empêcher qu'ils n'introduisent un faux culte et qu'ils ne se laissassent aller à l'idolâtrie. Et ces précautions que Dieu avait prises dans cette vue nous montrent que la religion doit être conservée dans sa pureté et qu'il ne faut jamais se détourner de ce que Dieu nous a prescrit dans sa parole.

La défense de manger du sang et des bêtes mortes fut faite pour éloigner les Juifs du meurtre, de la cruauté et des mœurs barbares des nations idolâtres aussi bien que de la coutume qu'elles avaient de manger du sang dans le culte qu'elles rendaient aux fausses divinités. Il parait outre cela de ce chapitre que Dieu avait interdit l'usage du sang parce que le sang étant répandu pour faire la propitiation des péchés des hommes, on devait le regarder comme un chose qui était offerte à Dieu et destinée à un usage religieux. Ainsi cette loi avait été établie avec une grande sagesse.

Ce que nous avons à considérer là-dessus, c'est que la loi de Jésus-Christ étant la loi de la charité, elle nous détourne de l'inhumanité et de l'effusion du sang encore plus fortement que la loi de Moïse n'en détournait les Juifs et qu'ainsi nous devons avoir en horreur ces crimes et tout ce qui en approche.

(a) v10 : Sus 7.26 ; Sous 16.26 ; Deutéronome 12.16 et 23 ; I Samuel 14.33
(b) Genèse 9.4
(c) Exode 22.31 ; Ézéchiel 44.31

Chapitre XVIII

Dieu défend aux Israélites d'imiter les Égyptiens et les Cananéens dans leurs crimes et en particulier de leurs mariages incestueux et dans les impuretés, versets 1-23.

Il déclare que c'était à cause de ces crimes que les Cananéens allaient être détruits et que si les Israélites les imitaient, ils le seraient aussi, versets 24-30.

L'ÉTERNEL parla aussi à Moïse et lui dit :

2. Parle aux enfants d'Israël et dit-leur : Je suis l'Éternel votre Dieu :

3. Vous ne ferez point ce qui se fait dans le pays d'Égypte où vous avez habité, ni ce qui se fait au pays de Canaan dans lequel je vous fais entrer et vous ne marcherez point selon leur lois.

4. Mais vous exécuterez mes ordonnances et vous garderez mes statuts afin de [a] les suivre. Je suis l'Éternel votre Dieu.

5. Vous garderez donc mes statuts et mes ordonnances [b] et l'homme qui les accomplit vivra par elles. Je suis l'Éternel.

6. Nul ne s'approchera de celle qui est sa proche parente pour découvrir sa nudité. Je suis l'Éternel.

7. Tu ne découvriras point la nudité de ton père, ni la nudité de ta mère, c'est ta mère, tu ne découvriras point sa nudité.

8. Tu ne découvriras point la nudité de la femme de ton père, c'est la nudité de ton père.

9. [c] Tu ne découvriras point la nudité de ta sœur fille de ton père ou fille de ta mère, née dans la maison ou hors de la maison, tu ne découvriras point leur nudité.

10. Pour ce qui est la nudité de la fille de ton fils ou de la fille de ta fille, tu ne découvriras point leur nudité, car elles sont ta nudité.

11. Tu ne découvriras point la nudité de la fille de la femme de ton père née de ton père, c'est ta sœur.

12. [d] Tu ne découvriras point la nudité de la sœur de ton père, elle est proche parente de ton père.

13. Tu ne découvriras point la nudité de la sœur de ta mère, car elle est proche parente de ta mère.

14. [e] Tu ne découvriras point la nudité du frère de ton père et tu ne t'approcheras point de sa femme, elle est ta tante.

15. [f] Tu ne découvriras point la nudité de ta belle-fille, elle est la femme de ton fils, tu ne découvriras point sa nudité..

16. [g] Tu ne découvriras point la nudité de la femme de ton frère.

17. [h] Tu ne découvriras point la nudité d'une femme et de sa fille et tu ne prendras point la femme de son fils, ni la fille de sa fille pour découvrir leur nudité, elles sont tes proches parentes, c'est un crime énorme.

18. Tu ne prendras point aussi une femme avec sa sœur pour l'affliger en découvrant sa nudité sur elle pendant sa vie.

19. [i] Tu ne t'approcheras point de ta femme pendant la séparation de la souillure pour découvrir sa nudité.

20. [j] Tu n'auras point aussi la compagnie de la femme de ton prochain, te souillant avec elle.

21. [k] Tu ne donneras point de tes enfants pour les faire passer par le feu à l'honneur de moloch [1] et tu ne profaneras point le nom de ton Dieu. Je suis l'Éternel.

22. [l] Tu n'auras point aussi la compagnie d'un mâle, c'est une abomination.

23. [m] Tu ne t'approcheras point aussi d'autres bêtes pour te souiller avec elles et la femme ne se prostituera point à une bête, c'est une confusion.

24. Ne vous souillez donc point par aucune de ces choses, car c'est dans toutes ces choses-là que se sont souillées les nations que je m'en vais chasser de devant vous,

25. De quoi la terre a été souillée et je punis sur elle son iniquité et la terre vomit ses habitants.

26. [n] Mais pour vous, vous garderez mes statuts et mes ordonnances et vous ne ferez aucune de

ces abominations-là, ni celui qui est né au pays, ni l'étranger qui fait son séjour parmi vous,

27. Car les gens de ce pays-là, qui y ont été avant vous, ont fait toutes ces abominations et la terre en a été souillée.

28. Prenez donc garde que la terre ne vous vomisse si vous la souillez comme elle aura vomi les nations qui y ont été avant vous,

29. Car si quelqu'un fait aucune de toutes ces abominations-là, ces personnes qui les auront faites seront retranchées du milieu de leur peuple.

30. Vous garderez donc ce que j'ai ordonné de garder et vous ne ferez rien de semblable à ces coutumes abominables qui ont été pratiquées avant vous et vous ne vous souillerez point par elles. Je suis l'Éternel votre Dieu.

Réflexions

La principale observation qu'il faut faire sur ce chapitre est d'y remarquer dans quelles abominations l'impureté avait entrainé autrefois les Cananéens, puisque Dieu fut obligé de donner ces lois qui regardent les mariages incestueux et des crimes qui font horreur afin d'empêcher les Juifs d'imiter ces peuples abominables dans leurs débordements.

Ainsi la lecture de ce chapitre doit nous donner une grande horreur pour l'impureté, en sorte que nous nous éloignions non seulement de ce qui est défendu par ces lois de Moïse, ce qui serait très peu de chose pour des chrétiens, mais aussi de tout ce qui est contraire aux lois de l'Évangile qui nous prescrivent si expressément la pureté et la chasteté.

Il faut outre cela faire une grande attention à ce que Dieu dit sur la fin de ce chapitre que la terre que les Cananéens habitaient ne pouvait plus les porter à cause de ces crimes affreux, qu'il allait les exterminer et que s'il arrivait aux Israélites de tomber dans de semblables débordements, ils éprouveraient aussi sa vengeance.

Cela ne nous permet pas de douter que Dieu n'ai en horreur l'impureté et que les crimes qui se commettent par les habitants d'un pays ne le souillent et n'y attirent la malédiction de Dieu lorsque ces crimes y deviennent communs, lorsqu'ils demeurent impunis et qu'on ne travaille pas à en arrêter le cours.

(a) v4 : Ézéchiel 20.11 et 13 ; Romains 10.5 ; Galates 3.12
(b) v5 : Sous 20.11
(c) v9 : Sous 20.17
(d) v12 : Sous 20.19
(e) v14 : Sous 20.20
(f) v15 : Sous 20.12
(g) v16 : Sous 20.21
(h) v17 : Sous 20.14
(i) v19 : Sous 10.18
(j) v20 : Sous 20.10
(k) v21 : Sous 20.2 ; Deutéronome 18.10 ; II Rois 17.17 et 23.10
(l) v22 : Sous 20.13
(m) v23 : Sous 20.15
(n) v26 : Sous 20.22

(1) v21 : C'était le nom d'une idole à l'honneur de laquelle les Cananéens faisaient passer leurs enfants par le feu et les brûlaient.

Chapitre XIX, versets 1-18

Les lois que ce chapitre contient regardent l'observation du sabbat et des fêtes, l'idolâtrie et les sacrifices, versets 1-8.

Dieu défend aux Juifs de glaner leur champ et de grappiller leurs vignes, de dérober, de jurer faussement, de retenir le salaire des ouvriers, de faire du mal aux sourds et aux aveugles, de commettre des injustices dans les jugements, de médire du prochain et de le haïr, versets 9-17.

L'ÉTERNEL parla aussi à Moïse, disant :

2. Parle à toute l'assemblée des enfants d'Israël et dit-leur : [a] Soyez saints, car je suis saint, moi qui suis l'Éternel votre Dieu.

3. [b] Que chacun révère sa mère et son père [c] et vous garderez mes sabbats : Je suis l'Éternel votre Dieu.

4. Vous ne vous tournerez point vers les idoles et [d] vous ne vous ferez aucun dieu de fonte : Je suis l'Éternel votre Dieu.

5. Si vous offrez un sacrifice de prospérité à l'Éternel, vous le sacrifierez de votre bon gré.

6. [e] On le mangera au jour du sacrifice et le lendemain, mais ce qui reste jusqu'au troisième jour sera brulé au feu.

7. Que si on en mange au troisième jour, ce sera une abomination et il ne sera point agréé.

8. Quiconque en mangera portera la peine de son iniquité, car il aura profané la chose sainte de l'Éternel et cette personne sera retranchée d'entre ses peuples.

9. [f] Et quand vous ferez la moisson de vos terres, tu n'achèveras point de moissonner le bout de ton champ et tu ne glaneras point ce qui restera à cueillir de ta moisson.

10. Et tu ne grappilleras point ta vigne, ni ne recueilleras point les grains de ta vigne, mais tu les laisseras au pauvre et à l'étranger : Je suis l'Éternel votre Dieu.

11. [g] Vous ne déroberez point et vous ne dénierez point la chose à qui elle appartient et aucun de vous ne mentira à son prochain.

12. [h] Vous ne jurerez point par mon nom en mentant, car tu profanerais le nom de ton Dieu : Je suis l'Éternel.

13. Tu n'opprimeras ton prochain et tu ne le pilleras point. [i] Le salaire de ton mercenaire ne demeurera point chez toi jusqu'au lendemain.

14. Tu ne maudiras point le sourd et tu ne mettras rien devant l'aveugle qui le puisse faire tomber, mais tu craindras ton Dieu : Je suis l'Éternel.

15. Vous ne ferez point d'iniquité en jugement et [j] tu n'auras point d'égard à l'apparence du pauvre et tu n'honoreras point la personne de grand, mais tu jugeras justement ton prochain.

16. [k] Tu n'iras point médisant parmi ton peuple, tu ne te lèveras point contre le sang de ton prochain : Je suis l'Éternel.

17. [l] Tu ne haïras point ton prochain dans ton cœur. [m] Tu reprendras avec soin ton prochain et tu ne souffriras point de péché en lui.

18. [n] Tu ne te vengeras point et tu ne garderas point de ressentiment contre les enfants de ton peuple, [o] mais tu aimeras ton prochain comme toi-même. Je suis l'Éternel.

Réflexions

Toutes ces lois sont très importantes et elles regardent pour la plupart les chrétiens aussi bien que les Juifs.

Voici les devoirs auxquels elles nous engagent.

C'est d'honorer père et mère, de respecter la religion, de rendre à Dieu un service volontaire et conforme à ce qu'il a prescrit dans sa parole, d'être charitable envers les pauvres et de nous éloigner de l'avarice, particulièrement dans le temps de la moisson, des vendanges et de la récolte des fruits.

Ce chapitre nous enseigne encore que c'est un grand péché devant Dieu que de faire tort au prochain, de retenir le salaire des ouvriers, de jurer faussement, de se moquer de ceux qui ont quelque défaut corporel, tels que sont les sourds et les aveugles ou de leur faire du mal et d'avoir égard à l'apparence des personnes dans les jugements, soit pour favoriser [nc1] les pauvres et les nécessiteux, soit en ayant des égards pour les grands et pour les riches.

Enfin, nous voyons ici qu'il faut s'abstenir de la médisance, de la haine et de la vengeance, reprendre avec soin son prochain lorsqu'il pèche et l'aimer comme nous-mêmes.

Tous ces devoirs nous sont bien plus fortement prescrits par la loi de Jésus-Christ qu'ils ne l'étaient par celle de Moïse, ainsi ils doivent être encore plus sacrés et inviolables parmi les chrétiens.

(a) v2 : Sus 11.44 ; Sous 20.7 et 26 ; I Pierre 1.16
(b) v3 : Exode 20.12
(c) v3 : Exode 31.13 ; Sous 26.2
(d) v4 : Exode 34.17
(e) v6 : Sus 7.16
(f) v9 : Sus 23.22 ; Deutéronome 24.19
(g) v11 : Exode 20.15
(h) v12 : Exode 20.7 ; Deutéronome 6.11
(i) v13 : Deutéronome 24.15 ; Jaques 5.4 ; Job 24.10
(j) v15 : Deutéronome 1.17 et 16.19 ; Proverbes 24.23
(k) v16 : Exode 23.1
(l) v17 : I Jean 2.10 et 3.15
(m) v17 : Matthieu 18.15 ; Luc 17.3
(n) v18 : Matthieu 5. 39 et 44 ; Luc 6.27 ; Romains 12.19 ; I Corinthiens 6.7 ; I Thessaloniciens 5.15 ; I Pierre 3.9
(o) v18 : Matthieu 5.43 et 22.39 ; Romains 13.9 ; Galates 5.14

(nc1) Ne faudrait-il pas lire « défavoriser » ?

Chapitre XIX, versets 19-37

Dieu défend le mélange des espèces, il ordonne qu'on punisse les impurs, il défend de manger les premiers fruits des arbres, d'avoir recours aux devins, de se tondre la barbe et de se faire des incisions dans le deuil à la manière des idolâtres et de les imiter dans leurs impuretés.

Dieu ordonne d'honorer les personnes âgées, d'aimer les étrangers et d'avoir des poids et des mesures justes.

19. Vous garderez mes ordonnances. Tu n'accoupleras point tes bêtes avec d'autres de diverse espèce. [p] Tu ne sèmeras point ton champ de diverses graines et tu ne mettras point sur toi de vêtements tissés de diverses sortes de fil, comme de laine et de lin.

20. Si quelqu'un a eu la compagnie d'une femme et que cet homme l'ait déshonorée lorsqu'elle était servante, si on ne l'a point rachetée et si la liberté ne lui a point été donnée, ils auront le fouet tous deux, mais on ne les fera point mourir, car elle n'avait pas été affranchie,

21. Et l'homme amènera son offrande pour le délit à l'Éternel à l'entrée du tabernacle d'assignation, savoir un bélier pour le délit,

22. Et le sacrificateur fera propitiation pour lui à cause du péché qu'il aura commis, par le bélier de l'offrande pour le délit devant l'Éternel et il obtiendra le pardon du péché qu'il aura commis.

23. Et quand vous serez entrés au pays et que vous y aurez plantés quelque arbre fruitier, vous ôterez son prépuce, qui est son premier fruit, il vous sera incirconci pendant trois ans et on n'en mangera point.

24. Mais dans la quatrième année, tout son fruit sera une chose consacrée à la louange de l'Éternel.

25. Et la cinquième année, vous mangerez son fruit afin qu'il vous augmente son rapport. Je suis l'Éternel votre Dieu.

26. Vous ne mangerez rien avec le sang. Vous ne vous mêlerez point de deviner, ni de prédire l'avenir.

27. [q] Vous ne tondrez point en rond les coins de votre tête et vous ne gâterez point les coins de votre barbe.

28. Vous ne ferez point d'incisions dans votre chair pour un mort et vous n'imprimerez point de caractères en vous. Je suis l'Éternel.

29. Tu ne souilleras point ta fille, la prostituant pour la faire commettre impureté, afin que la terre ne soit point souillée par la fornication et qu'elle ne soit remplie d'impiété.

30. [r] Vous garderez mes sabbats et vous aurez du respect pour mon sanctuaire : Je suis l'Éternel.

31. [s] Ne vous détournez point après ceux qui ont l'esprit de python, ni après les devins, ne cherchez point de vous souiller par eux : Je suis l'Éternel votre Dieu.

32. Lève-toi devant les cheveux blancs et honore le vieillard et craint ton Dieu : Je suis l'Éternel.

33. Si quelque étranger habite en votre pays, vous ne lui ferez point de tort.

34. [t] L'étranger qui demeure avec vous vous sera comme celui qui est né parmi vous et vous l'aimerez comme vous-mêmes, car vous avez été étrangers au pays d'Égypte : Je suis l'Éternel votre Dieu.

35. Vous ne ferez point d'iniquité dans les jugements, ni dans ce qui sert de règle, ni dans les poids, ni dans les mesures.

36. Vous aurez des balances justes, les pierres à peser justes, l'épha [1] juste et le hin [2] juste. Je suis l'Éternel votre Dieu qui vous ai retirés du pays d'Égypte.

37. Gardez donc tous mes statuts et mes ordonnances et faites-les : Je suis l'Éternel.

Réflexions

Il faut savoir que la plupart de ces lois avaient été données afin que les Juifs ne suivissent pas les coutumes superstitieuses et les mœurs des idolâtres.

Dieu défendait le mélange des espèces pour éloigner les Juifs de tout commerce criminel, aussi bien que de la superstition et de l'idolâtrie.

Il ne voulait pas qu'ils mangeassent les fruits que les arbres portaient les trois premières années parce que l'on ne pouvait manger les fruits d'un arbre qu'on n'en eût premièrement offert les prémices à Dieu et qu'avant la quatrième année, les fruits étant d'ordinaire de peu de valeur, on ne pouvait les lui offrir, Dieu ayant commandé qu'on lui présentât ce qu'il y aurait de meilleur en chaque espèce.

Cette loi était aussi opposée aux coutumes des idolâtres et tendait à apprendre aux Juifs que tout ce que la terre produisait venait de la libéralité de Dieu.

Les autres lois nous apprennent que c'est une extrême impiété de consulter les devins, que l'on ne doit pas s'affliger excessivement pour les morts, que l'impureté est un péché et qu'elle doit être punie, qu'il faut respecter les vieillards, faire justice aux étrangers et avoir des poids et des mesures justes.

Ce sont là des devoirs de piété, de pureté et de justice qui regardent les hommes du monde, mais que les chrétiens sont encore plus engagés à observer que le Juifs ne l'étaient.

(p) v19 : Deutéronome 22.9
(q) v27 : Sous 21.5
(r) v30 : Sus v3
(s) v31 : Sus 20.6
(t) v34 : Exode 22.21

(1) v36 : C'était une mesure de choses sèches.
(2) v36 : C'était une mesure de choses liquides.

Chapitre XX

Dieu commande qu'on fasse mourir ceux qui feraient passer leurs enfants par le feu en l'honneur de moloch, qui était l'idole des Hammonites, ceux qui s'adressent aux devins et les devins eux-mêmes, ceux qui maudissent père et mère, les adultères, les incestueux et ceux qui tombent dans les autres crimes énormes de l'impureté.

Enfin, Moïse exhorte les Israélites à être saints, à garder les lois de Dieu et à fuir les coutumes et les mœurs des Cananéens.

L'ÉTERNEL parla à Moïse, disant :

2. Tu diras aux enfants d'Israël [a] : Quiconque des enfants d'Israël, ou des étrangers qui demeurent en Israël, donnera de ses enfants à moloch sera puni de mort, le peuple l'assommera de pierres,

3. Et je mettrai ma face contre un tel homme et je le retrancherai du milieu de son peuple parce qu'il aura donné de sa race à moloch pour souiller mon sanctuaire et profaner le nom de ma sainteté.

4. Que si le peuple du pays ferme les yeux de quelque manière que ce soit pour ne point voir quand cet homme-là aura donné de ses enfants à moloch et pour ne point le faire mourir,

5. Je mettrai ma face contre cet homme-là et contre sa famille et je le retrancherai du milieu de leur peuple avec tous ceux qui se prostituent à son exemple en se prostituant à moloch.

6. [b] Pour ce qui est de la personne qui se détournera après ceux qui ont l'esprit de python et après les devins, se prostituant après eux, je mettrai ma face contre cette personne-là et je la retrancherai du milieu de son peuple.

7. Sanctifiez-vous donc [c] et soyez saints, car je suis l'Éternel votre Dieu.

8. Gardez aussi mes ordonnances et exécutez-les : Je suis l'Éternel qui vous sanctifie.

9. [d] Quand quelqu'un aura maudit son père ou sa mère, on le fera mourir de mort : il a maudit son père ou sa mère, son sang est sur lui.

10. Et pour l'homme qui aura commis adultère avec la femme d'un autre, puisqu'il a commis adultère avec la femme de son prochain, on fera mourir l'homme et la femme adultère.

11. [f] L'homme qui aura couché avec la femme de son père a découvert la nudité de son père, on les fera mourir de mort tous deux, leur sang est sur eux.

12. [g] Et quand un homme aura couché avec sa belle-fille, on les fera mourir de mort tous deux, ils ont fait un horrible mélange, leur sang est sur eux.

13. [h] Quand un homme aura eu la compagnie d'un mâle, ils ont tous deux fait une chose abominable, on les fera mourir de mort, leur sang est sur eux.

14. [i] Quand un homme aura pris une femme et sa mère, c'est un crime énorme, il sera brûlé au feu avec elles afin qu'un crime si énorme ne se commette point au milieu de vous.

15. [j] L'homme qui se sera souillé avec une bête sera puni de mort, vous tuerez aussi la bête.

16. Et quand quelque femme se sera prostituée à quelque bête que se soit, tu tueras cette femme avec la bête, on les fera mourir de mort, leur sang est sur eux.

17. [k] Quand un homme aura pris sa sœur, fille de son père ou fille de sa mère et aura vu sa nudité et qu'elle aura vu la nudité de son frère, c'est une chose infâme, ainsi ils seront retranchés en la présence de leur peuple, il a découvert la nudité de sa sœur, il portera la peine de son crime.

18. [l] Quand un homme aura couché avec une femme qui a ses mois et qu'il aura découvert la nu-

dité de cette femme, en découvrant son flux et lorsqu'elle aura aussi découvert le flux de sang, ils seront tous deux retranchés du milieu de leur peuple.

19. [m] Tu ne découvriras point la nudité de la sœur de ta mère, ni de la sœur de ton père, car si quelqu'un découvre la honte de sa chair, ils porteront tous deux la peine de leur crime.

20. [n] Et quand un homme aura couché avec sa tante, il a découvert la nudité de son oncle, il porteront la peine de leur péché et ils mourront sans enfants.

21. [o] Et quand un homme aura pris la femme de son frère, c'est une ordure, il a découvert la honte de son frère, ils n'auront point d'enfants.

22. [p] Ainsi gardez mes statuts et toutes mes ordonnances et exécutez-les et le pays auquel je vous fais entrer pour y habiter ne vous vomira point.

23. Vous ne suivrez point aussi les ordonnances des nations que je m'en vais chasser devant vous, car elles ont fait toutes ces choses-là et je les ai eu en abomination.

24. Et je vous ai dit : Vous posséderez leur pays et je vous le donnerai pour le posséder. C'est un pays où coulent le lait et le miel : Je suis l'Éternel votre Dieu qui vous ai séparé d'avec les autres peuples.

25. C'est pourquoi [q] séparez la bête nette d'avec la souillée, l'oiseau net d'avec le souillé et ne rendez point abominables vos personnes en mangeant des bêtes et des oiseaux ou aucune chose qui rampe sur la terre, savoir ce que je vous ai séparé et défendu comme une chose impure.

26. Vous me serez donc saints, car je suis saint, moi l'Éternel et je vous ai séparé d'avec les autres peuples afin que vous soyez à moi.

27. [r] Quand un homme ou une femme aura un esprit de python ou sera devin, on les fera mourir de mort, on les assommera de pierres, leur sang est sur eux.

Réflexions

Voici les réflexions qu'il faut faire sur ces lois.

La défense de brûler les enfants et de les offrir à l'idole de moloch nous fait voir à quels excès d'inhumanité les peuples idolâtres s'abandonnaient dans les services de leurs faux dieux et de quoi les hommes qui ne connaissent pas le vrai Dieu sont capables.

Il est à remarquer ensuite que la loi de Dieu condamne très expressément la divination et la magie comme des choses, non seulement vaines, mais très criminelles et qu'il y avait peine de mort contre ceux qui consulteraient les devins et contre les devins eux-mêmes. Comme il n'y a que Dieu qui connaisse l'avenir et les choses cachées, c'est la dernière impiété de s'adresser aux devins et d'y ajouter foi.

Dieu voulait aussi qu'on fit mourir ceux qui maudiraient père ou mère, de même que les adultères et ceux qui se souilleraient par des impuretés détestables, tant hommes que femmes. Par là on peut juger combien ces crimes sont abominables et avec quelle sévérité Dieu punira en l'autre vie des chrétiens qui seraient capables de s'y adonner.

Enfin, les exhortations réitérées que Dieu adresse aux Juifs de ne pas imiter les Cananéens dans leurs débordements et à lui être un peuple saint doivent nous faire penser, nous qui sommes chrétiens, que Dieu nous ayant séparés du monde, nous ne devons pas nous conformer au siècle présent ni aux mœurs des mondains,

mais que comme celui qui nous a appelé est saint, nous devons aussi être saints dans toute notre conduite, puisqu'il est écrit : Soyez saints, car je suis saint. I Pierre 15.16

C'est ainsi que l'apôtre Pierre applique aux chrétiens cette exhortation qui est contenue dans ce chapitre.

(a) v2 : Sus 18.21
(b) v6 : Sus 19.31
(c) v7 : Sus 1.44 et 19.2 ; I Pierre 1.16
(d) v9 : Exode 21.17 ; Proverbes 20.20 ; Matthieu 15.4
(e) v10 : Sus 18.20 ; Deutéronome 22.22 ; dans la marge : Jean 8.5.
(f) v11 : Sus 18.8
(g) v12 : Sus 18.25
(h) v13 : Sus 18.22
(i) v14 : Sus 18.17
(j) v15 : Sus 28.23
(k) v17 : Sus 18.9
(l) v18 : Sus 18.19
(m) v19 : Sus 18.12-13
(n) v20 : Sus 18.14
(o) v21 : Sus 18.16
(p) v22 : Sus 18.26
(q) v25 : Sus 11.2 ; Deutéronome 14.4
(r) v27 : Deutéronome 18.10 ; I Samuel 28.7

Chapitre XXI

Les lois qui sont contenues dans ce chapitre regardent la pureté des sacrificateurs. Dieu prescrit ce qu'ils devaient observer dans le deuil et dans leurs mariages. Il ordonne qu'on fasse mourir les filles des sacrificateurs si elles tombent dans l'impureté, versets 1-15,

et il défend de recevoir au service du tabernacle ceux qui avaient quelque défaut corporel, versets 16-24.

L'ÉTERNEL dit aussi à Moïse : Parle aux sacrificateurs fils d'Aaron et leur dit [a] qu'aucun d'eux ne se souille parmi son peuple pour un mort,

2. Sinon pour son proche parent qui le touche de près, savoir pour sa mère, pour son père, pour son fils, pour sa fille et pour son frère.

3. Et quand à sa sœur vierge qui le touche de près et qui n'aura point eu de mari, il se souillera pour elle.

4. Et il ne se souillera point parmi son peuple pour la femme dont il sera le mari [1] en se souillant.

5. [b] Ils ne se raseront point la tête, ni les coins de leur barbe et ils ne se feront point d'incision en leur chair.

6. Ils seront saints à leur Dieu et ne profaneront point le nom de leur Dieu, car ils offrent les sacri-

fices de l'Éternel faits par le feu, qui sont la viande de leur Dieu, c'est pourquoi ils seront très saints.

7. Ils n'épouseront point une femme débauchée ou déshonorée et ils n'épouseront point une femme répudiée par son mari, car ils sont consacrés à leur Dieu.

8. Tu feras donc que chacun d'eux soit saint parce qu'ils offrent la viande de ton Dieu, ils te seront saints, car je suis saint, moi l'Éternel qui vous sanctifie.

9. Si la fille du sacrificateur se souille en commettant fornication, elle souille son père, qu'elle soit brûlée au feu.

10. Et le souverain sacrificateur d'entre ses frères sur la tête duquel de l'huile de l'onction aura été répandue et qui se sera consacré pour se revêtir des vêtements sacrés ne découvrira point sa tête et ne déchirera point ses vêtements.

11. Il n'ira point vers aucune personne morte, il ne se souillera point pour son père, ni pour sa mère.

12. Et il ne sortira point du sanctuaire et il ne souillera point le sanctuaire de son Dieu, parce que la couronne et l'huile de l'onction de son Dieu est sur lui. Je suis l'Éternel.

13. [c] Il prendra pour femme une vierge.

14. Il n'épousera point une veuve, ni une répudiée, ni une femme déshonorée, ni une prostituée, mais il prendra pour femme une vierge d'entre ses peuples.

15. Il ne souillera point sa race entre ses peuples, car je suis l'Éternel qui le sanctifie.

16. L'Éternel parla aussi à Moïse disant :

17. Parle à Aaron et dit-lui : Si quelqu'un de ta postérité dans ses âges a quelque défaut corporel, il ne s'approchera point pour offrir le viande de son Dieu,

18. Car aucun homme qui aura un défaut n'en approchera point, savoir un homme aveugle ou boiteux, ou qui aura quelque superfluité dans ses membres,

19. Ou un homme qui aura quelque fracture aux pieds ou aux mains,

20. Ou qui sera bossu ou grêle ou qui aura quelque suffusion dans l'œil ou qui aura de la rogne ou de la gale ou qui sera rompu.

21. Nul homme donc de la postérité d'Aaron sacrificateur qui aura quelque défaut ne s'approchera pour offrir les offrandes faites par le feu à l'Éternel, il y a un défaut en lui, il ne s'approchera donc point pour offrir la viande de son Dieu.

22. Il pourra bien manger de la viande de son Dieu, savoir des choses très saintes et des choses consacrées.

23. Mais il ne s'avancera point vers le voile, il ne s'approchera point de l'autel, parce qu'il y a un défaut en lui, afin de ne souiller pas [nc1] mes sanctuaires, car je suis l'Éternel qui les sanctifie.

24. Moïse donc parla ainsi à Aaron et à ses fils et à tous les enfants d'Israël.

Réflexions

Dieu ne voulait pas que les sacrificateurs se souillassent pour les morts, c'est-à-dire qu'ils assistassent aux funérailles des personnes mortes, ni qu'ils donnassent des marques de deuil, à moins que ce ne fût pour la mort des personnes qui leur attouchaient de plus près. La raison de cette défense est que cela les aurait rendu souillés selon la loi et incapables d'assister au tabernacle et de célébrer le service. Cette loi, de même que les autres que ce chapitre contient avait donc été donnée dans deux vues principales.

1. Pour éloigner d'autant plus le peuple et les sacrificateurs eux-mêmes de l'idolâtrie et des coutumes des idolâtres et pour les empêcher que l'on ne vit dans la personne, ou dans la famille des sacrificateurs, les mêmes dérèglements qu'on remarquaient parmi les prêtres des fausses religions.

2. Afin que la sainteté des sacrificateurs rendît la religion plus vénérable et que les Israélites apprissent par là à être saints eux-mêmes.

La loi qui excluait du service du tabernacle ceux qui avaient quelque défaut en leur corps tendait aussi à l'honneur de la religion et elle était d'ailleurs fondée sur ce que ces personnes-là n'étaient pas propres pour les fonctions que les sacrificateurs faisaient alors, ces fonctions demandant un corps robuste et bien disposé.

La réflexion que l'on doit faire sur cela par rapport à l'église chrétienne c'est que les pasteurs et les ministres de la religion doivent se distinguer par une vie sainte et exemplaire et surtout par une grande pureté et qu'en particulier leurs familles doivent être bien réglées, en un mot , qu'il n'y doit rien avoir en eux qui expose la religion au mépris.

(a) v1 : Ézéchiel 44.25
(b) v5 : Sus 19.27
(c) v13 : Ézéchiel 44.22

(1) v4 : Ou il ne se souillera pour la mort d'un prince de son peuple. Ou il ne se souillera point, étant un des principaux parmi son peuple.

(nc1) v23 : C'est l'ordre des mots dans l'original.

Chapitre XXII

Les lois que Dieu prescrit ici regardent :

1. La pureté qui était requise dans les sacrificateurs afin qu'ils pussent manger des choses saintes, versets 1-9.

2. Les personnes de la famille des sacrificateurs à qui il était permis ou défendu de manger de ces choses-là, versets 10-17.

3. Moïse y marque quelles bêtes on devait offrir à Dieu, leurs qualités, leur âge et d'autres circonstances, versets 18-33.

L'ÉTERNEL parla à Moïse disant :

2. Dis à Aaron et à ses fils quand ils devront s'abstenir des choses saintes des enfants d'Israël,

afin qu'ils ne profanent point le nom de ma sainteté dans les choses qu'eux-mêmes me consacrent. Je suis l'Éternel.

3. Dis-leur : Si quelque homme de toute votre postérité dans vos âges étant souillé s'approche des choses saintes que les enfants d'Israël auront consacrées à l'Éternel, que cette personne-là soit retranchée de ma présence. Je suis l'Éternel.

4. Tout homme de la postérité d'Aaron qui sera lépreux, ou découlant, ne mangera point des choses saintes jusqu'à ce qu'il soit purifié. Il en sera de même de celui qui aura touché quelque homme que ce soit qui sera devenu souillé pour avoir touché un mort ou celui qui perdra.

5. Et de celui qui aura touché quelque reptile qui le rende souillé, quelle que soit cette souillure.

6. La personne qui aura touché ces choses sera souillée jusqu'au soir et ne mangera point des choses saintes si elle n'a pas lavé son corps avec de l'eau.

7. Ensuite elle sera pure après le soleil couché et elle pourra manger des choses saintes, car c'est la nourriture.

8. [b] Il ne mangera point d'aucune bête morte d'elle-même ou déchirée par les bêtes sauvages pour se souiller par elle. Je suis l'Éternel.

9. Qu'ils gardent donc ce que j'ai ordonné de garder et qu'ils ne commettent point de péché à cet égard de peur qu'ils ne meurent pour avoir souillé le sanctuaire : Je suis l'Éternel qui les sanctifie.

10. Nul étranger aussi ne mangera des choses saintes, celui qui demeure chez le sacrificateur et le mercenaire ne mangeront des choses saintes,

11. Mais la personne que le sacrificateur aura acheté de son argent en mangera. Il en fera de même de celui qui sera né dans sa maison, ceux-là mangeront sa viande.

12. Que si la fille du sacrificateur est mariée à un étranger, elle ne mangera point des choses saintes présentées en offrande élevée,

13. Mais si la fille du sacrificateur étant veuve ou répudiée et sans enfants retourne en la maison de son père, comme elle y demeurait en sa jeunesse, elle mangera de la nourriture de son père, mais nul étranger n'en mangera.

14. Que si quelqu'un par ignorance mange d'une chose sainte, il ajoutera un cinquième et il le donnera au sacrificateur avec la chose sainte.

15. Et ils ne profaneront point les choses consacrées que les enfants d'Israël auront offertes à l'Éternel,

16. Mais on leur fera porter la peine du délit parce qu'ils auront mangé de leurs choses saintes, car je suis l'Éternel qui les ai consacrés.

17. L'Éternel parla aussi à Moïse disant :

18. Parle à Aaron et à ses fils et à tous les enfants d'Israël et dis-leur : Si quelqu'un de la maison d'Israël ou des étrangers qui sont en Israël offre son offrande, quelque offrande que ce soit, ou de vœu, ou volontaire, qu'on offre en holocauste à l'Éternel,

19. Il offrira de son bon gré un mâle sans défaut d'entre les taureaux, d'entre les brebis ou d'entre les chèvres.

20. Vous n'offrirez aucune chose qui ait défaut, car elle ne serait point agréée pour vous.

21. [c] Que si un homme offre un sacrifice de prospérité à l'Éternel en s'acquittant de quelque vœu ou en faisant quelque offrande volontaire, soit de taureau, ou de brebis, ce qui sera sans défaut sera agréé. Qu'il n'y ait aucun défaut.

22. [d] Vous n'offrirez point à l'Éternel ce qui sera aveugle, ou rompu, ou mutilé, ou qui aura un porreau, ou de la rogne, ou de la gale et vous n'en donnerez point pour le sacrifice qui se fait à l'Éternel par le feu sur l'autel.

23. Tu pourras bien faire une offrande volontaire d'un taureau, ou d'une brebis qui a quelque superfluité ou défaut dans ses membres, ils ne seront point agréés pour un vœu.

24. Vous n'offrirez point à l'Éternel et vous ne sacrifierez point en votre pays une bête qui ait quelque membre froissé ou cassé ou arraché ou taillé.

25. Vous ne recevrez point non plus de la main d'un étranger aucune de toutes ces choses-là pour les offrir en viande à votre Dieu, car les vices qu'elles ont seraient un défaut en elles, elles ne seraient pas agréées pour vous.

26. L'Éternel parla aussi à Moïse disant :

27. Quand un veau ou un agneau ou une chèvre seront nés et qu'ils auront été sept jours sous leur mère, depuis le huitième jour et les jours suivants après, ils seront agréables pour l'offrande du sacrifice qui se fait par le feu à l'Éternel.

28. Vous n'égorgerez point aussi en un même jour la vache, ou la brebis, ou la chèvre avec son petit.

29. Quand vous offrirez un sacrifice d'action de grâces à l'Éternel, vous le sacrifierez selon votre volonté.

30. Il sera mangé le jour même et vous n'en réserverez rien jusqu'au matin. Je suis l'Éternel.

31. Gardez donc mes commandements et faites-les : Je suis l'Éternel.

32. Et vous ne profanerez point le nom de ma sainteté et je serai sanctifié parmi les enfants d'Israël. Je suis l'Éternel qui vous sanctifie,

33. Qui vous ai retirés du pays d'Égypte pour vous être Dieu. Je suis l'Éternel.

Réflexions

On voit dans ce chapitre que Dieu exigeait une grande pureté des sacrificateurs puisque ceux qui avaient contracté quelque souillure légale, non seulement ne pouvaient pas faire leurs fonctions, mais qu'il ne leur était même pas permis de manger des choses sacrées qui étaient assignées pour leur subsistance, comme la chair des sacrifices et les oblations du peuple. Par là, Dieu voulait leur apprendre, et à tous les Juifs, a avoir en révérence tout ce qui appartenait à son service. C'était pour les mêmes raisons qu'il était défendu à ceux qui

n'étaient pas de la maison des sacrificateurs de manger de ce qui était destiné pour nourrir les ministres du Seigneur et leurs familles.

Enfin, Dieu voulait que les Israélites lui offrissent ce qu'ils avaient de meilleur et les bêtes qui avaient des défauts étaient rejetées parce que ceux qui les présentaient le faisaient par un principe d'avarice et manquaient de respect pour la divinité.

Tout ce qu'on fait pour Dieu doit être fait volontairement, avec plaisir et de la manière la plus parfaite qu'il est possible.

(a) v4 : Lévitique 15.2. L'endroit n'est pas mentionné dans l'original.
(b) v8 : Sus 17.15 ; Ézéchiel 44.31
(c) v21 : Deutéronome 15.21
(d) v22 : Deutéronome 15.21 et 17.1

Chapitre XXIII

Dieu prescrit l'observation du sabbat, de la fête de pâque, de la fête de l'oblation des premiers fruits et de celle de la Pentecôte, versets 1-22.

Il ordonne ensuite qu'on célèbre la fête des trompettes, celle des propitiations et celle des tabernacles, versets 23-44.

L'ÉTERNEL parla aussi à Moïse disant :

2. Parle aux enfants d'Israël et dis-leur : Ce sont ici les fêtes solennelles de l'Éternel que vous publierez et les saintes convocations, ce sont ici mes fêtes solennelles.

3. [a] On travaillera six jours, mais au septième jour, qui est le sabbat du repos, il y aura une sainte convocation, vous ne ferez aucune œuvre, car c'est le sabbat à l'Éternel dans toutes vos demeures.

4. Ce sont ici les fêtes solennelles de l'Éternel, les saintes convocations que vous publierez en leur saison.

5. [b] Au premier mois, le quatorzième jour du mois, entre les deux vêpres, sera la pâque à l'Éternel.

6. Et le quinzième jour de ce même mois-là sera la fête solennelle des pains sans levain à l'Éternel. Vous mangerez des pains sans levains sept jours.

7. Le premier jour vous aurez une sainte convocation. Vous ne ferez aucune œuvre servile,

8. Mais vous offrirez à l'Éternel pendant sept jours des offrandes faites par le feu et au septième jour il y aura une sainte convocation. Vous ne ferez aucune œuvre servile.

9. L'Éternel parla aussi à Moïse disant :

10. Parle aux enfants d'Israël et dis-leur : Quand vous serez entrés au pays que je vous donne et que vous aurez fait la moisson, alors vous apporterez au sacrificateur une poignée des premiers fruits de votre moisson.

11. Et il tournera cette poignée-là devant l'Éternel afin qu'elle soit agréée pour vous. Le sacrificateur la tournera le lendemain du sabbat.

12. Vous sacrifierez aussi au jour que vous ferez tourner cette poignée un agneau sans défaut et de l'année en holocauste à l'Éternel,

13. Et son gâteau sera de deux dixièmes de fine farine pétrie à l'huile pour offrande faite par le feu à l'Éternel en bonne odeur et son aspersion de vin sera la quatrième partie d'un hin.

14. Et vous ne mangerez ni pain, ni grain rôti, ni grain en épi jusqu'à ce même jour-là, jusqu'à ce que vous ayez apporté l'offrande à votre Dieu, c'est une ordonnance perpétuelle en vos âges dans toutes vos demeures.

15. [c] Vous compterez aussi dès le lendemain du sabbat, savoir dès le jour que vous aurez apporté la poignée qu'on doit faire tourner, sept semaines entières.

16. Vous compterez cinquante jours jusqu'au lendemain de la septième semaine, alors vous offrirez un gâteau nouveau à l'Éternel.

17. Vous apporterez de vos demeures deux pains pour en faire une offrande tournée qui seront de deux dixièmes de fine farine cuits dans du levain, ce sont les prémices à l'Éternel.

18. Vous offrirez aussi avec ce pain-là sept agneaux sans défaut et de l'année et un veau pris du troupeau et deux béliers qui seront un holocauste à l'Éternel avec leurs gâteaux et leurs aspersions, des sacrifices faits par le feu en bonne odeur à l'Éternel.

19. Vous sacrifierez aussi un jeune bouc en offrande pour le péché et deux agneaux de l'année pour le sacrifice de prospérités.

20. Alors le sacrificateur les fera tourner avec le pain des prémices et avec les deux agneaux en offrande tournée devant l'Éternel. Ils seront consacrés à l'Éternel pour le sacrificateur.

21. Vous publierez donc en ce même jour-là une sainte convocation. Vous n'y ferez aucune œuvre servile. C'est une ordonnance perpétuelle dans toutes vos demeures d'âge en âge.

22. [d] Et quand vous moissonnerez votre terre, tu n'achèveras point de moissonner le bout de ton champ et tu ne glaneras point les épis qui resteront de ta moisson, tu les laisseras pour le pauvre et pour l'étranger. Je suis l'Éternel votre Dieu.

23. L'Éternel parla encore à Moïse disant :

24. Parle aux enfants d'Israël et dis-leur : [e] Au septième mois, au premier jour du mois, ce sera un jour de repos pour vous, un mémorial par le son des trompettes et une sainte convocation.

25. Vous ne ferez aucune œuvre servile, mais vous offrirez des offrandes faites par le feu à l'Éternel.

26. L'Éternel parla aussi à Moïse disant :

27. [f] Dans ce même mois qui est le septième, le dixième jour sera le jour des propitiations, vous aurez une sainte convocation et vous jeûnerez et vous offrirez à l'Éternel des sacrifices faits par le feu.

28. En ce jour-là, vous ne ferez aucune œuvre, car c'est le jour des propitiations afin de faire propitiation pour vous devant l'Éternel votre Dieu,

29. Car toute personne qui n'aura pas jeûné en ce jour-là sera retranchée d'entre ses peuples.

30. Et je ferai périr du milieu de son peuple toute personne qui aura fait quelque œuvre en ce jour-là.

31. Vous ne ferez donc aucune œuvre. C'est une ordonnance perpétuelle en vos âges dans toutes vos demeures.

32. Ce vous sera un repos de sabbat et vous jeunerez. Au neuvième jour du mois, au soir, depuis un soir jusqu'à l'autre soir, vous célébrerez votre jour de repos.

33. L'Éternel parla aussi à Moïse disant :

34. Parle aux enfants d'Israël et dis-leur : Au quinzième jour de ce septième mois, [g] la fête solennelle des tabernacles se célébrera pendant sept jours à l'honneur de l'Éternel.

35. Au premier jour, il y aura une sainte convocation. Vous ne ferez aucune œuvre servile.

36. Pendant sept jours vous offrirez à l'Éternel des offrandes faites par le feu [h] et au huitième jour, vous aurez une sainte convocation et vous offrirez à l'Éternel des offrandes faites par le feu, c'est une assemblée solennelle. Vous ne ferez aucune œuvre servile.

37. Ce sont là les fêtes solennelles que vous publierez pour être des convocations saintes pour offrir à l'Éternel des offrandes faites par le feu, savoir un holocauste, un gâteau, un sacrifice et une aspersion, chacune de ces choses à son jour,

38. Outre les sabbats de l'Éternel, et outre vos dons, et outre vos vœux et outre toutes le offrandes volontaires que vous présenterez à l'Éternel.

39. Et même au quinzième jour du septième mois, quand vous aurez recueilli le rapport de la terre, vous célébrerez la fête solennelle de l'Éternel pendant sept jours. Le premier jour sera un jour de repos, le huitième aussi sera un jour de repos.

40. Et au premier jour vous prendrez du fruit d'un bel arbre, des branches de palme et des rameaux d'arbres branchus et des saules des rivières et vous vous réjouirez pendant sept jours devant l'Éternel.

41. Et vous célébrerez à l'Éternel cette fête solennelle pendant sept jours dans l'année : C'est une ordonnance perpétuelle qui sera observée d'âge en âge. Vous la célébrerez le septième mois.

42. Vous demeurerez sept jours dans des tentes, tous ceux qui seront nés d'entre les Israélites demeureront dans des tentes,

43. Afin que votre postérité sache que j'ai fait demeurer les enfants d'Israël dans des tentes lorsque je les retirai du pays d'Égypte. Je suis l'Éternel votre Dieu.

44. C'est ainsi que Moïse déclara aux enfants d'Israël les fêtes solennelles de l'Éternel.

Réflexions

Il a été dit plusieurs fois que Dieu avait ordonné l'observation du sabbat parmi les Juifs en mémoire de la création du monde.

Le but de la pâque était de conserver le souvenir de la délivrance d'Égypte et l'oblation des premiers fruits qui se faisait en ce temps-là était un hommage solennel que les Juifs rendaient à Dieu pour les fruits que le pays de Canaan produisait.

La Pentecôte était une fête d'actions de grâces que les Juifs célébraient après la moisson pour témoigner à Dieu leur reconnaissance et elle devait aussi les faire souvenir de la publication de la loi qui se fit cinquante jours après la sortie d'Égypte.

Les trois autres fêtes, savoir la fête des trompettes, celle des propitiations et celles des tabernacles étaient célébrées dans un même mois.

Celle des trompettes échoyait le premier jour du mois et on la nommait ainsi parce qu'on annonçait ce jour-là, qui était le premier jour de l'année civile, par le son des trompettes.

Celle des propitiations se célébrait le dixième jour de ce même mois. Les Juifs jeûnaient alors et l'on offrait à Dieu un sacrifice solennel comme cela a été dit au chapitre XVI de ce livre.

La fête des tabernacles commençait le quinzième jour du même mois et elle durait huit jours. Les Juifs demeuraient alors sous des tentes faites avec des branches d'arbres en mémoire de ce que leurs pères avaient habité sous des tentes dans le désert après qu'ils furent sortis d'Égypte.

Nous ne célébrons plus ces fêtes comme les Juifs, ni pour les mêmes raisons qu'eux, mais l'église chrétienne observe le jour du dimanche, qui fut celui de la résurrection de notre Seigneur et de la création du monde. Elle célèbre outre cela les fêtes de Noël, de Pâques et de Pentecôte en mémoire des grands événements qui sont arrivés dans ces temps-là.

Les chrétiens peuvent encore consacrer certains jours ou au jeûne et à l'humiliation ou à remercier Dieu de ses bienfaits.

Mais l'esprit de toutes ces lois est en général que nous ne perdions jamais le souvenir des grâces du Seigneur et principalement de celles qui sont les plus signalées telle qu'est surtout celle de notre rédemption.

(a) v3 : Exode 20.9 et 23.12
(b) v5 : Exode 23.14 ; Nombres 28.16 ; Deutéronome 16.1
(c) v15 : Deutéronome 16.9
(d) v22 : Sus 19.9 ; Deutéronome 24.19
(e) v24 : Nombres 29.1
(f) v27 : Sus 16.29 ; Nombres 29.7
(g) v34 : Exode 23.16 ; Deutéronome 16.13
(h) v36 : Jean 7.37

Chapitre XXIV

On voit dans ce chapitre

1. La loi qui regarde l'huile qu'on devait faire brûler dans le sanctuaire, versets 1-4.

2. Celles des pains de proposition, versets 5-9.

3. L'histoire d'un blasphémateur qui fut lapidé, versets 10-16.

4. La punition qui devait être infligée aux meurtriers et à ceux qui tuent les bêtes d'autrui ou qui maltraitent leur prochain, versets 17-23.

L'ÉTERNEL parla aussi à Moïse disant :

2. Ordonne aux enfants d'Israël qu'ils t'apportent de l'huile vierge pour le luminaire, pour faire brûler les lampes continuellement.

3. Aaron les arrangera devant l'Éternel continuellement, depuis le soir jusqu'au matin, hors du voile du témoignage, dans le tabernacle d'assignation : c'est une ordonnance perpétuelle qui sera observée d'âge en âge.

4. Il arrangera continuellement les lampes sur le chandelier pur devant l'Éternel.

5. Tu prendras aussi de la fine farine et tu en feras cuire douze gâteaux, chaque gâteau sera de deux dixièmes.

6. Et tu les exposeras devant l'Éternel par deux rangées sur la table pure, six à chaque rangée.

7. Et tu mettras de l'encens pur sur chaque rangée qui sera un mémorial sur le pain et une offrande faite par le feu à l'Éternel.

8. On les arrangera continuellement chaque jour de sabbat devant l'Éternel de la part des enfants d'Israël, c'est une alliance perpétuelle.

9. [a] Et ils appartiendront à Aaron et à ses fils qui les mangeront dans le lieu très saint, car ils feront une chose très sainte d'entre les offrandes de l'Éternel faites par le feu, c'est une ordonnance perpétuelle.

10. Or il arriva que le fils d'une femme israélite qui était aussi fils d'un homme égyptiens sortit parmi les enfants d'Israël et ce fils de la femme israélite et un homme israélite se querellèrent dans le champ.

11. Et le fils de la femme israélite blasphéma le nom de l'Éternel et le maudit et ils l'emmenèrent à Moïse, (or sa mère s'appelait Scélomith, fille de Dibri, de la tribut de Dan.)

12. Et ils le mirent en prison jusqu'à ce qu'on leur eut déclaré ce qu'ils en devraient faire selon la parole de l'Éternel,

13. Et l'Éternel parla aussi à Moïse disant :

14. Tire hors du camp celui qui a maudit et que tous ceux qui l'on entendu mettent les mains sur sa tête et que toute l'assemblée le lapide.

15. Et parle aux enfants d'Israël et dis-leur : Quiconque aura maudit son Dieu portera la peine de son péché.

16. Et celui qui aura blasphémé le nom de l'Éternel sera puni de mort, toute l'assemblée ne manquera pas de le lapider, on fera mourir l'étranger et celui qui est né au pays qui aura blasphémé le nom de l'Éternel.

17. On punira de mort celui qui aura frappé à mort quelque personne que ce soit.

18. Celui qui aura frappé une bête à mort la rendra, vie pour vie.

19. Et quand quelque homme aura fait un outrage à son prochain, on lui fera comme il a fait.

20. Fracture pour fracture, [b] œil pour œil, dent pour dent, on lui fera le même mal qu'il aura fait à un autre homme.

21. Celui donc qui frappera une bête à mort en rendra une autre, mais on fera mourir celui qui aura frappé un homme à mort.

22. Vous rendrez la même justice à l'étranger comme à celui qui est né au pays, car je suis l'Éternel votre Dieu.

23. Moïse ayant ainsi parlé aux enfants d'Israël, ils tirèrent celui qui avait maudit hors de camp et l'assommèrent de pierres. Ainsi les enfants d'Israël firent comme l'Éternel l'avait commandé à Moïse.

Réflexions

La loi qui concerne l'huile des lampes qui devaient être allumées dans le sanctuaire avait été établie afin que ce lieu fut toujours éclairé.

Les pains de proposition que l'on mettait sur la table dans le sanctuaire étaient une reconnaissance solennelle par laquelle les Israélites témoignaient que c'était de Dieu qu'ils tenaient les biens que la terre de Canaan produisait. Ces pains étaient au nombre de douze à cause des douze tributs d'Israël et lorsqu'on les ôtaient, ils servaient pour la nourriture des sacrificateurs. Cette loi apprend aux chrétiens à être reconnaissant des biens que Dieu leur accorde.

L'histoire du blasphémateur qui fut lapidé et l'ordre que Dieu donna de faire mourir ceux qui tomberaient dans ce crime est très remarquable et doit inspirer une extrême horreur pour le blasphème et pour l'impiété.

Enfin, la loi par laquelle Dieu avait ordonné qu'on fit mourir les meurtriers et qu'on punit ceux qui maltraiteraient quelqu'un ou qui lui causeraient quelque dommage montre que ceux qui commettent ces péchés-là doivent être punis par le magistrat, que la violence, l'injustice, la colère et la vengeance sont défendus et que chacun doit s'en abstenir, non seulement par la crainte de la punition que les juges peuvent infliger, mais par le respect que l'on doit aux lois divines et parce que ces péchés sont entièrement contraires à la justice et à la charité.

(a) v9 : Exode 29.32 ; Sus 8.31 ; I Samuel 21.6 ; Matthieu 12.4
(b) Exode 21.14 ; Deutéronome 19.21 ; Matthieu 5.38

Chapitre XXV

Dieu ordonne

1. de laisser reposer la terre de sept ans en sept ans, versets 1-7,

2. de célébrer le jubilé tous les cinquante ans et il règle à cette occasion la manière d'acheter les terres, les maisons et les esclaves, versets 8-55.

L'ÉTERNEL parla aussi à Moïse sur la montagne de Sinaï disant :

2. Parle aux enfants d'Israël et dis-leur : [a] Quand vous serez entrés au pays que je vous donne, la terre se reposera, ce sera un jour de sabbat.

3. Pendant six ans, tu sèmeras ton champ et durant six ans tu tailleras ta vigne et tu recueilleras son rapport.

4. Mais en la septième année, il y aura un sabbat de repos sur la terre, ce sera un sabbat à l'Éternel, tu ne sèmeras point ton champ et tu ne tailleras point ta vigne.

5. Tu ne moissonneras point ce qui viendra de soi-même de ce qui sera tombé en moissonnant et tu ne

vendangeras point les raisins de ta vigne qui ne sera point taillée, ce sera l'année de repos de la terre,

6. Mais ce qui viendra l'année du sabbat de la terre vous servira de nourriture à toi et à ton serviteur et à ta servante, à ton mercenaire et à l'étranger, lesquels habitent avec toi,

7. Et à tes bêtes et aux animaux qui sont en ton pays, tout son rapport sera pour manger.

8. Et tu compteras aussi sept semaines d'années, savoir sept fois sept ans et les jours de ces sept semaines d'années te reviendront à quarante-neuf ans.

9. Et tu feras sonner la trompette d'un son éclatant le dixième jour du septième mois, au jour, dis-je, des propitiations, vous ferez sonner la trompette par tout votre pays.

10. Et vous sanctifierez l'an cinquantième et vous publierez la liberté par le pays à tous ses habitants : ce sera pour vous l'année du jubilé et vous retournerez chacun en sa possession et chacun en sa famille.

11. Cet an cinquantième vous sera l'année du jubilé, vous ne sèmerez point et ne moissonnerez point ce que la terre rapportera d'elle-même et vous ne vendangerez point les fruits de la vigne qui ne sera point taillée,

12. Car c'est l'année du jubilé, elle vous sera sacrée, vous mangerez ce que les champs rapporteront cette année-là.

13. En cette année du jubilé vous retournerez chacun en votre possession.

14. Or si tu fais quelque vente à ton prochain ou si tu achètes quelque chose de ton prochain, que nul de vous ne saoule son frère.

15. Mais tu achèteras de ton prochain à proportion des années qui se sont écoulées depuis le jubilé, on te feras de même la vente selon le nombre des années de rapport,

16. Selon qu'il y aura plus d'années, tu augmenteras le prix de ce que tu achètes et selon qu'il y aura moins d'années, tu le diminueras, car on te vend le nombre des récoltes.

17. Que nul de vous donc ne saoule son prochain, mais craignez votre Dieu, car je suis l'Éternel votre Dieu,

18. Et faites mes statuts et gardez mes ordonnances et faites-les et vous habiterez sûrement dans le pays.

19. Et la terre vous donnera ses fruits dont vous mangerez et vous serez rassasiés et vous y habiterez sûrement.

20. Que si vous dites : Que mangerons-nous la septième année si nous ne semons point et si nous ne recueillons pas notre récolte ?

21. J'ordonnerai à ma bénédiction de se répandre sur vous en la sixième année et la terre rapportera pour trois ans.

22. Et vous sèmerez la troisième année et vous mangerez du rapport du passé jusqu'à la neuvième année, jusqu'à ce que son rapport soit venu, vous mangerez celui du passé.

23. La terre ne sera pas vendue absolument, car la terre est à moi et vous êtes étrangers et habitants chez moi.

24. Vous permettrez aussi dans toute la terre de votre possession le droit de rachat pour la terre.

25. Si ton frère est devenu pauvre et vend quelque chose de ce qu'il possède, celui qui a le droit de rachat, savoir celui qui lui sera proche parent, viendra et rachètera la chose qui aura été vendue par son frère.

26. Que si cet homme n'a personne qui ait le droit de rachat, mais qu'il ait pu trouver lui-même ce qu'il faut pour le rachat de ce qu'il a vendu,

27. Il comptera les années depuis la vente faite et restitueras le surplus à l'homme auquel il l'avait faite et ainsi il rentrera dans sa possession.

28. Mais s'il n'a point trouvé ce qu'il faut pour le lui rendre, la chose qu'il aura vendue sera entre les mains de celui qui l'aura achetée jusqu'à l'année du jubilé, alors l'acheteur en sortira au jubilé et le vendeur retournera dans sa possession.

29. Et si quelqu'un a vendu une maison à habiter dans quelque ville fermée de murailles, qu'il ait le droit de la racheter jusqu'à la fin de l'année de la vente, que le terme du droit de son rachat soit d'une année.

30. Mais si elle n'est point rachetée dans l'année accomplie, la maison qui est dans la ville fermée de murailles demeurera absolument à celui qui l'a achetée et à ses descendants et il n'en sortira point au jubilé.

31. Toutefois, les maisons des villages qui ne sont point entourés de murailles seront réputées comme un fond de terre, le vendeur pourra les racheter et l'acheteur sortira au jubilé.

32. Et pour ce qui est des villes des Lévites, les Lévites auront un droit de rachat perpétuel des maisons des villes de leurs possessions.

33. Et celui qui aura acheté quelque maison des Lévites sortira au jubilé de la maison vendue, car les maisons des villes des Lévites sont leurs possessions parmi les enfants d'Israël,

34. Mais les champs des faubourgs de leurs villes ne sera point vendu, car c'est leur possession perpétuelle.

35. Quand ton frère sera devenu pauvre et qu'il te tendra ses mains tremblantes, tu le soutiendras, même l'étranger et l'habitant afin qu'il vive avec toi.

36. Tu ne prendras point de profit de lui, ni d'intérêt, mais tu craindras ton Dieu et ton frère vivra avec toi.

37. Tu ne lui donneras point ton argent à intérêt et tu ne lui donnera point de tes vivres pour en tirer du profit.

38. Je suis l'Éternel votre Dieu qui vous ai tirés du pays d'Égypte pour vous donner le pays de Canaan, afin d'être votre Dieu.

39. Et quand ton frère sera devenu pauvre auprès de toi et qu'il se sera vendu à toi, tu ne te serviras point de lui comme on se sert des esclaves,

40. Mais il sera chez toi comme serait le mercenaire et l'étranger et il te servira jusqu'à l'année du jubilé.

41. Alors il sortira d'avec toi avec ses enfants et il s'en retournera dans sa famille et il rentrera dans la possession de ses pères,

42. Car ils sont mes serviteurs parce que je les ai tirez du pays d'Égypte. C'est pourquoi ils ne seront point vendus comme on vend les esclaves.

43. Tu ne lui seras point un maître rigoureux, mais tu craindras ton Dieu.

44. Et pour ce qui est de ton esclave et de ta servante qui seront à toi, achète-les des nations qui sont autour de vous. Vous achèterez d'elles l'esclave et la servante.

45. Vous pourrez aussi en acheter d'entre les enfants des étrangers qui demeurent avec vous, même de leurs familles qui seront parmi vous, lesquelles ils auront engendrées dans votre pays et vous les posséderez,

46. Et vous les laisserez comme un héritage à vos enfants après vous afin qu'ils en héritent la possession et vous vous servirez d'eux pour toujours, mais pour ce qui est de vos frères, les enfants d'Israël, nul ne dominera rigoureusement sur son frère.

47. Et lorsque l'étranger ou l'habitant qui est avec toi se sera enrichi et que ton frère qui est avec lui sera devenu si pauvre qu'il se sera vendu à l'étranger ou à un habitant qui est avec toi ou à une branche de la famille de l'étranger,

48. Après s'être vendu, il aura droit de rachat pour lui et un de ses parents pourra le racheter,

49. Ou son oncle ou le fils de son oncle, ou quelque autre proche parent de son sang d'entre ceux de sa famille le rachètera, ou s'il peut lui-même en trouver le moyen, lui-même se rachètera.

50. Et il comptera avec celui qui l'aura acheté, depuis l'année qu'il s'est vendu à lui, jusqu'à l'année du jubilé, de sorte que l'argent du prix pour lequel il s'est vendu se comptera à raison du nombre d'années, le temps qu'il aura servi lui sera alloué comme les journées d'un mercenaire.

51. S'il y a encore plusieurs années, il rendra le prix de son achat à raison de ces années-là, selon le prix pour lequel il a été acheté.

52. Et s'il reste peu d'années jusqu'à l'an du jubilé, il comptera avec lui et il rendra le prix de son achat à raison des années qu'il a servi.

53. Il aura été avec lui comme un mercenaire qui se loue d'année en année. Il ne dominera point sur lui rigoureusement en ta présence.

54. Que s'il n'est pas racheté par quelqu'un de ces moyens, il sortira l'année du jubilé, lui et ses fils avec lui,

55. Car les enfants d'Israël me sont serviteurs, ce sont mes serviteurs que j'ai tirés du pays d'Égypte. Je suis l'Éternel votre Dieu.

Réflexions

La réflexion qu'il faut faire sur l'année sabbatique est que, comme les Juifs se reposaient le septième jour de chaque semaine en mémoire de ce que Dieu avait créé le monde en six jours et s'était reposé le septième jour, il leur était ordonné pour la même raison de laisser reposer la terre tous les sept ans. Par là les Juifs reconnaissaient que la fertilité de ce pays venait de Dieu, de quoi ils avaient une preuve miraculeuse en ce que la terre rapportait pour trois ans la sixième année.

Pour ce qui est de l'an du jubilé qui revenait au bout de quarante-neuf ans, il faut savoir qu'en cette année-là, les fonds qu'ils avaient vendus retournaient à leurs anciens possesseurs, tellement qu'on ne pouvait vendre, ni aliéner aucun fond pour toujours à l'exception des maisons qui étaient dans les villes et qui n'appartenaient pas aux Lévites. Les esclaves hébreux étaient aussi alors renvoyés libres. Et afin que cette loi pût être observée, Dieu avait prescrit que lorsqu'on achetait des fonds ou des esclaves, on en payerait plus ou moins selon que l'an du jubilé serait plus ou moins éloigné.

Le but de cette loi était, comme cela est dit dans ce chapitre, d'apprendre aux Israélites et à leur postérité que le pays de Canaan appartenait à Dieu qui l'avait donné à leurs pères, elle tendait à conserver la distinction des tributs et des héritages, elle pourvoyait au soulagement des nécessiteux et elle empêchait que les riches, en acquérant des terres et des esclaves pour toujours, ne privassent les petits de leurs biens et de leur liberté. Nous devons reconnaitre en tout cela la grande sagesse de Dieu et la manière admirable dont ce peuple était gouverné.

Au reste, les lois que ce chapitre contient nous avertissent que tous les biens que nous possédons viennent de Dieu, que c'est un grand péché que d'opprimer les petits et que de prêter aux personnes nécessiteuses à des conditions injustes ou dures, qu'il faut traiter les pauvres et les étrangers avec équité et humanité et être charitables et désintéressés dans notre conduite.

Il parait encore de ce chapitre que dans les ventes, l'on doit avoir égard à la valeur des choses et observer une juste proportion.

Enfin, il faut considérer que si Dieu ne voulait pas que les Juifs assujettissent ceux de leur nation à l'esclavage parce qu'ils étaient tous également les serviteurs et affranchis du Seigneur, les maîtres chrétiens doivent beaucoup plus être doux et équitables envers leurs serviteurs qui sont les rachetés de Jésus-Christ, aussi bien qu'eux, se souvenant

que le Seigneur de leurs serviteurs et d'eux-mêmes est dans le Ciel et que devant lui il n'y a d'acception de personne. Éphésiens VI.9

(a) v2 : Exode 23.10

Chapitre XXVI

Moïse recommande aux Juifs de fuir l'idolâtrie et d'observer le sabbat, versets 1-2.

Il leur propose les bénédictions que Dieu leur accorderaient s'ils obéissaient à ses commandements, versets 3-13.

Et il leur dénonce les malédictions qui tomberaient sur eux s'ils les violaient, versets 14-46.

VOUS ne vous [a] ferez point d'idoles et vous ne dresserez point d'image taillée, ni de statue et vous ne mettrez point de pierre figurée dans votre pays pour vous prosterner devant elles, car je suis l'Éternel votre Dieu.

2. Vous garderez mes sabbats et vous révérerez mon sanctuaire. Je suis l'Éternel.

3. Si vous marchez dans mes ordonnances et si vous gardez mes commandements et si vous les faites,

4. Je vous donnerai les pluies qu'il vous faut en leur temps, la terre donnera son rapport et les arbres des champs donneront leurs fruits.

5. La saison de battre les grains durera parmi vous jusqu'à la vendange et la vendange durera jusqu'aux semailles et vous mangerez votre pain et vous serez rassasiés et vous habiterez sûrement dans votre pays,

6. Et je donnerai la paix au pays [b] et vous dormirez sans qu'aucun vous épouvante et je ferai qu'il n'y aura plus de mauvaises bêtes dans le pays et l'épée ne passera point par votre pays,

7. Mais vous poursuivrez vos ennemis et ils tomberont par l'épée devant vous.

8. Cinq d'entre vous en poursuivront cent et cent en poursuivront dix mille et vos ennemis tomberont par l'épée devant vous,

9. Et je me tournerai vers vous et je vous ferai croître et multiplier et j'établirai mon alliance avec vous.

10. Vous mangerez aussi de vieilles provisions et vous tirerez les vieilles pour loger les nouvelles.

11. Même je mettrai mon pavillon au milieu de vous et mon âme ne vous aura pas en aversion.

12. [c] Mais je marcherai au milieu de vous et je serai votre Dieu et vous serez mon peuple.

13. Je suis l'Éternel votre Dieu qui vous ai tirés du pays d'Égypte afin que vous ne fussiez pas leurs esclaves et j'ai rompu les bois de votre joug et je vous ai fais marcher la tête levée.

14. [d] Mais si vous ne m'écoutez pas et que vous ne fassiez pas tous ces commandements-là,

15. Et si vous rejetez mes ordonnances et que votre âme ait mes jugements en aversion pour ne pas faire tous mes commandements et pour enfreindre mon alliance,

16. Voici aussi ce que je vous ferai : Je ferai venir sur vous la frayeur, la langueur et l'ardeur qui consumeront vos yeux et qui tourmenteront vos âmes et vous sèmerez en vain votre semence, car vos ennemis la mangeront,

17. Et je mettrai ma face contre vous et vous serez battus devant vos ennemis et ceux qui vous haïssent domineront sur vous et vous fuirez sans qu'aucun vous poursuive.

18. Que si encore après ces choses vous ne m'écoutez pas, j'en ajouterai sept fois autant pour vous châtier à cause de vos péchés,

19. Et je briserai l'orgueil de votre force et je ferai que votre ciel sera de fer et votre terre d'airain.

20. Votre force se consumera en vain, car votre terre ne donnera plus son rapport et les arbres de la terre ne donneront plus leur fruit.

21. Que si vous marchez contre moi et qu'il ne vous plaise pas de m'écouter, j'ajouterai sur vous sept fois autant de plaies selon vos péchés.

22. J'enverrai contre vous les bêtes des champs qui vous priveront de vos enfants et détruiront vos bêtes et qui vous réduiront à un petit nombre et vos chemins seront déserts.

23. Que si vous ne vous corrigez pas après ces choses pour vous convertir à moi, mais que vous marchiez contre moi,

24. Je marcherai aussi contre vous et je vous frapperai encore sept fois autant selon vos péchés.

25. Et je ferai venir sur vous l'épée qui fera la vengeance de mon alliance qui aura été violée et quand vous vous retirerez dans vos villes, j'enverrai la mortalité parmi vous et vous serez livrés entre les mains de l'ennemi.

26. Quand je vous aurai rompu le bâton du pain, dix femmes cuiront votre pain dans un four et vous rendrons votre pain au poids, vous en mangerez et vous n'en serez point rassasiés,

27. Que si pour cela vous ne m'écoutez point mais que vous marchiez contre moi,

28. Je marcherai contre vous en ma fureur et je vous châtierai aussi sept fois autant selon vos péchés,

29. Et vous [e] mangerez la chair de vos fils et vous mangerez la chair de vos filles,

30. Et je détruirai vos hauts lieux et je ruinerai vos tabernacles et je mettrai vos cadavres sur les cadavres de vos dieux infâmes et mon âme vous sera en aversion.

31. Je réduirai aussi vos villes en désert et je désolerai vos sanctuaires et vos sacrifices ne me seront plus en bonne odeur,

32. Et je désolerai ce pays tellement que vos ennemis qui s'y établiront s'en étonneront.

33. Et je vous disperserai parmi les nations et je dégainerai l'épée après vous et votre pays sera en désolation et vos villes en désert.

34. Alors cette terre se plaira dans ses sabbats tout le temps qu'elle sera désolée et lorsque vous serez au pays de vos ennemis, la terre se reposera et se plaira dans ses sabbats.

35. Tout le temps qu'elle demeurera désolée, elle se reposera de ce qu'elle ne se sera point reposée en vos sabbats quand vous y habitiez.

36. Et pour ce qui est de ceux qui demeureront de reste d'entre vous, je rendrai leur cœur lâche quand ils seront au pays de leur ennemis, de sorte que le bruit d'une feuille émue les poursuivra et ils fuiront comme s'ils fuyaient de devant l'épée et ils tomberont sans que personne les poursuive.

37. Et ils s'entreheurteront l'un contre l'autre comme fuyant de devant l'épée sans que personne

les poursuive et vous ne pourrez point subsister devant vos ennemis.

38. Et vous périrez parmi les nations et la terre de vos ennemis vous consumera.

39. Et ceux qui demeureront de reste d'entre vous se fondront dans les pays de vos ennemis à cause de leur iniquités et ils se fondront aussi à cause de l'iniquité de leurs pères et des leurs.

40. Alors ils confesseront leur iniquité et l'iniquité de leurs pères selon les prévarications qu'ils auront commises contre moi et selon qu'ils auront marché contre moi.

41. Et moi aussi j'aurai marché contre eux et je les aurai amenés aux pays de leurs ennemis et alors leur cœur incirconcis s'humiliera et ils prendront à gré la peine de leur iniquité.

42. Et je me souviendrai de mon alliance avec Jacob et de mon alliance avec Isaac et aussi de mon alliance avec Abraham et je me souviendrai de cette terre.

43. Et cette terre sera abandonnée par eux et elle se plaira dans ses sabbats quand elle aura été désolée à cause d'eux et ils prendront à gré la peine de leur iniquité parce qu'ils auront rejeté mes jugements et qu'ils auront eu en aversion mes statuts.

44. Mais cependant lorsqu'ils seront dans le pays de leurs ennemis, je me souviendrai d'eux, je ne les rejetterai point et je ne les aurai point en aversion jusqu'à les consumer entièrement et à rompre l'alliance que j'ai faite avec eux, car je suis l'Éternel leur Dieu,

45. Et je me souviendrai en leur faveur de l'alliance que j'ai faite avec leurs ancêtres lesquels j'ai tirés du pays d'Égypte à la vue des nations pour être leur Dieu : Je suis l'Éternel.

46. Ce sont là les statuts, les ordonnances et les lois que l'Éternel donna et qu'il établit entre lui et les enfants d'Israël sur la montagne de Sinaï par Moïse.

Réflexions

La première observation qu'il faut faire est que, quoique les bénédictions temporelles que Dieu promettait aux enfants d'Israël s'ils gardaient sa loi ne regardent pas les chrétiens, il paraît d'ici que le bonheur des hommes dépend de l'observation des commandements de Dieu, que sa faveur se répand sur ceux qui le craignent et que la piété a les promesses de la vie présente, comme elle a celles de la vie à venir.

L'on doit ensuite faire une grande attention aux malédictions qui sont contenues dans ce chapitre. On y voit clairement tout ce qui arriva dans la suite au peuple d'Israël à cause de ses péchés, comment Dieu le châtia en diverses occasions par la famine, par la mortalité, par la guerre et par d'autres fléaux et comment il les livra enfin à leurs ennemis et les chassa du pays de Canaan, ce qui arriva surtout lorsqu'ils furent transportés en Assyrie et à Babylone et ensuite détruits par les Romains.

Dieu promet cependant de rétablir les Juifs après les avoir affligés. Ce rétablissement arriva en partie lorsqu'ils retournèrent de la captivité, mais il se fera plus parfaitement aux derniers jours lorsque cette nation se convertira.

Ce sont ici de belles et fortes preuves de la divinité de l'Écriture, l'histoire du peuple juif confirmant exactement la vérité de toutes ces prédictions qui ont été faites il y a plus de trois mille ans. Ceci doit servir d'instruction aux chrétiens et leur faire craindre les malédictions que l'Évangile dénonce aux pécheurs impénitents et qui sont infiniment plus redoutables que celles qui sont contenues dans ce chapitre.

(a) v1 : Exode 20.4 ; Deutéronome 5.8 ; Psaume 97.7
(b) v6 : Job 11.18 et 19
(c) v12 : II Corinthiens 6.16
(d) v14 : Deutéronome 28.15 ; Lamentations 2.17 ; Malachie 2.2
(e) v29 : II Rois 6.28 ; Lamentations 4.10

Chapitre XXVII

Ce chapitre traite du rachat des personnes et des autres choses qui avaient été consacrées à Dieu par un vœu, versets 1-29

et le Seigneur y ordonne de payer exactement et de bonne foi les dîmes, tant des fruits de la terre que des bêtes, versets 30-33.

L'ÉTERNEL parla aussi à Moïse, disant :

2. Parle aux enfants d'Israël et dis-leur : Quand quelqu'un aura fait quelque vœu important, les personnes seront à l'Éternel selon l'estimation que tu en feras.

3. Or l'estimation que tu feras d'un mâle depuis l'âge de vingt ans jusqu'à l'âge de soixante ans sera du prix de cinquante sicles d'argent selon le sicle du sanctuaire,

4. Mais si c'est une femme, alors ton estimation sera de trente sicle.

5. Que si c'est de quelqu'un de l'âge de cinq ans jusqu'à l'âge de vingt ans, alors l'estimation que tu feras du mâle sera de vingt sicles et pour ce qui est de la femme, l'estimation sera de dix sicles.

6. Et si c'est de quelqu'un de l'âge d'un mois jusqu'à l'âge de cinq ans, l'estimation que tu feras d'un mâle sera de cinq sicles d'argent et ton estimation d'une fille sera de trois sicles d'argent.

7. Et si c'est quelqu'un qui soit âgé de soixante ans et au dessus, si c'est un mâle, ton estimation sera de quinze sicles et pour ce qui est de la femme, l'estimation sera de dix sicles.

8. Et s'il est plus pauvre que ne monte ton estimation, il présentera la personne devant le sacrificateur qui en fera l'estimation et le sacrificateur en fera l'estimation selon ce que pourra fournir celui qui a fait le vœu.

9. Et si c'est une bête dont on fasse offrande à l'Éternel, tout ce qui aura été donné à l'Éternel de cette sorte sera sacré.

10. Il ne la changera point et n'en mettra point une autre en sa place, savoir une bonne pour une mauvaise ou une mauvaise pour une bonne. Que s'il met en quelque sorte que ce soit une bête pour

une autre bête, tant celle-là que l'autre qui aura été mise en sa place sera sacrée.

11. Et si c'est une bête souillée dont on ne fait point offrande à l'Éternel, il présentera la bête devant le sacrificateur,

12. Qui en fera l'estimation selon qu'elle sera bonne ou mauvaise, il en sera comme toi, ô sacrificateur, qui en aura fait l'estimation,

13. Mais s'il veut la racheter absolument, il ajoutera un cinquième par dessus ton estimation.

14. Et quand quelqu'un aura consacré sa maison pour être sacrée à l'Éternel, le sacrificateur l'estimera selon qu'elle sera bonne ou mauvaise et on se tiendra à l'estimation que le sacrificateur en aura faite.

15. Mais si celui qui l'a consacrée veut racheter sa maison, il ajoutera par dessus le cinquième de l'argent de ton estimation, ô sacrificateur, et elle lui demeurera.

16. Et si un homme consacre à l'Éternel quelque partie de son champ de sa possession, ton estimation sera selon ce qu'on y sème, le chomer [1] de semence d'orge sera estimé cinquante sicles d'argent.

17. Que s'il a consacré son champ dès l'année du jubilé, on se tiendra à son estimation.

18. Mais s'il consacre son champ après le jubilé, le sacrificateur lui mettra en compte selon le nombre d'années qui restent jusqu'à l'année du jubilé et cela sera rabattu de ton estimation.

19. Et si celui qui a consacré son champ le veut racheter absolument, il ajoutera par dessus le cinquième de l'argent de ton estimation et il lui demeurera.

20. Mais s'il ne rachète point le champ et que le champ se vende à un autre homme, il ne se rachètera plus.

21. Et ce champ-là ayant passé le jubilé sera sacré à l'Éternel, comme un champ d'interdit. La possession en sera au sacrificateur.

22. Et s'il consacre à l'Éternel un champ qu'il ait acheté, n'étant point des champs de sa possession,

23. Le sacrificateur lui comptera la somme de ton estimation jusqu'à l'année du jubilé et il donnera en ce jour-là ce que tu l'auras estimé, afin que ce soit une chose sacrée à l'Éternel,

24. Mais dans l'année du jubilé, la champ retournera à celui duquel il l'avait acheté et auquel était la possession du fond.

25. Et toute estimation que tu feras sera selon le sicle du sanctuaire. [a] Le sicle est de vingt oboles.

26. Toutefois, personne ne pourra consacrer le premier-né d'entre les bêtes, [b] lesquelles appartiennent déjà à l'Éternel par droit de primogéniture, soit taureau, soit agneau ou chevreau, il est à l'Éternel.

27. Mais s'il est de bêtes souillées, il le rachètera selon ton estimation et il ajoutera par dessus son cinquième et s'il n'est pas racheté, il sera vendu selon ton estimation.

28. [c] Or nul interdit que quelqu'un aura dévoué à l'Éternel, par interdit de tout ce qui lui appartient, soit un homme, ou une bête, ou un champ de sa possession, ne se vendra, ni ne se rachètera. Tout interdit sera entièrement consacré à l'Éternel.

29. Nul interdit dévoué par interdit d'entre les hommes ne se rachètera, mais on le fera mourir de mort.

30. Or toute dîme de la terre, tant du grain de la terre que du fruit des arbres appartient à l'Éternel, c'est une chose consacrée à l'Éternel.

31. Mais si quelqu'un veut absolument racheter quelque chose de sa dîme, il y ajoutera le cinquième par dessus,

32. Mais toute dîme de taureaux, de brebis et de chèvres, savoir tout ce qui passe sous la verge, qui est le dixième, sera consacré à l'Éternel.

33. On ne choisira point le bon ou le mauvais et on n'en mettra point d'autre en sa place, que si on le fait en quelque manière que ce soit, la bête changée et l'autre qui aura été mise en sa place sera consacrée et ne sera point rachetée.

34. Ce sont ici les commandements que l'Éternel prescrivit à Moïse sur la montagne de Sinaï pour les enfants d'Israël.

Réflexions

Ce chapitre nous apprend que les vœux doivent être religieusement accomplis et que, quand une chose a été consacrée à Dieu et à des usages saints, on ne peut les destiner à d'autres usages sans sacrilège.

L'exactitude avec laquelle Dieu voulait que les Juifs payassent les dîmes, tant des fruits de la terre que des bêtes et la défense qu'il faisait de choisir ce qu'on avait de moindre pour payer les dîmes montre que c'est aussi un sacrilège d'user de fraude et de tromperie dans ce que l'on doit donner pour le service divin ou pour d'autres usages pieux, mais qu'il faut donner avec plaisir ce que l'on a de meilleur et de plus précieux.

(a) v25 : Exode 30.13 ; Nombre 3.47 ; Ézéchiel 45.12
(b) v26 : Exode 13.2, 12, 29 et 34 ; Nombres 3.13 et 8.17
(c) v28 : Josué 6.18 et 7.13. Il y a ensuite des signes indescriptibles qui n'ont pu être reproduits.

(1) v16 : C'était la plus grande mesure des choses sèches et des liquides.

Les Nombres, quatrième livre de Moïse

Argument

Le livre des Nombres est appelé de ce nom à cause des dénombrements qui sont contenus dans les premiers chapitres. Il commence au second mois de la deuxième année après la sortie d'Égypte et il finit à l'onzième mois de la quarantième année, tellement qu'il comprend l'espace de trente-neuf ans.

Ce livre contient aussi plusieurs lois que Dieu donna aux Israélites et le récit de diverses choses mémorables qui arrivèrent pendant qu'ils furent dans le désert.

Chapitre I

On voit dans le premier chapitre de ce livre le dénombrement que Moïse et Aaron firent après la sortie d'Égypte de tout le peuple d'Israël et qui fut de six cent mille hommes.

OR l'Éternel parla à Moïse, au désert du Sinaï, dans le tabernacle d'assignation, au premier jour du second mois, la seconde année après qu'ils furent sortis du pays d'Égypte, disant :

2. [a] Faites le compte de toute l'assemblée des enfants d'Israël, selon leurs familles, selon les maisons de leurs pères, en les comptant nom par nom, savoir tous les mâles, chacun par tête,

3. Depuis l'âge de vingt ans et au dessus, tous ceux d'Israël qui peuvent aller à la guerre. Vous les compterez par leurs bandes, toi et Aaron.

4. Et il y aura avec vous un homme de chaque tribu, savoir le chef de la maison de ses pères.

5. Et ce sont ici les noms de ces hommes qui vous assisteront. Pour la tribu de Ruben, Elitsur fils de Scedeur.

6. Pour celle de Siméon, Scélumiel fils de Tsurisçaddai.

7. Pour celle de Juda, Nahasson fils de Hamminadab.

8. Pour celle d'Issacar, Nathanaël fils de Tsubar.

9. Pour celle de Zabulon, Eliab fils de Hélon.

10. Pour les enfants de Joseph, pour la tribu d'Éphraïm, Elisçamath fils de Hazmiud, pour celle de Manassé, Gamaliel fils de Pédatsur.

11. Pour la tribu de Benjamin, Abidan fils de Guidhoni.

12. Pour celle de Dan, Ahihézer, fils de Hammisçaddai.

13. Pour celle d'Ascer, Paghiel fils de Hocran.

14. Pour celle de Gad, Eliasaph fils de Déhuel.

15. Pour celle de Nephthali, Ahirah fils de Hénan.

16. C'était ceux-là qu'on appelait pour tenir l'assemblée, les principaux des tribus de leurs pères qui étaient les chefs des milliers d'Israël.

17. Alors Moïse et Aaron prirent ces hommes qui avaient été nommés par leurs noms,

18. Et ils convoquèrent toute l'assemblée, le premier jour de second mois et on les enregistra chacun selon leurs familles, selon la maison de leurs pères, les comptant nom par nom depuis l'âge de vingt ans et au dessus, chacun par tête.

19. Selon que l'Éternel l'avait commandé à Moïse. et il les compta au désert de Sinaï.

20. Les descendants donc de Ruben premier-né, selon leurs générations, leurs familles et les maisons de leurs pères dont on fit le dénombrement par leur nom et par tête, c'est-à-dire tous les mâles depuis l'âge de vingt ans et au dessus, tous ceux qui pouvaient aller à la guerre,

21. Ceux, dis-je, de la tribu de Ruben qui furent compté furent quarante-six mille cinq cents.

22. Des descendants de Siméon, selon leurs générations, leurs familles et les maisons de leurs pères, ceux qui furent comptés par leur nom et par tête, savoir tous les mâles de l'âge de vingt ans et au dessus, tous ceux qui pouvaient aller à la guerre,

23. Ceux, dis-je, de la tribu de Siméon qui furent comptés furent cinquante-neuf mille trois cents.

24. Des descendants de Gad, selon leurs générations, leurs familles et les maisons de leurs pères, ceux dont on fit le dénombrement par leur nom depuis l'âge de vingt ans et au dessus, tous ceux qui pouvaient aller à la guerre,

25. Ceux, dis-je, de la tribu de Gad qui furent comptés furent quarante-cinq mille six cent cinquante.

26. Des descendants de Juda, selon leurs générations, leurs familles et les maisons de leurs pères, ceux dont on fit le dénombrement par leur nom, depuis l'âge de vingt ans et au dessus, tous ceux qui pouvaient aller à la guerre,

27. Ceux, dis-je, de la tribu de Juda qui furent comptés furent soixante et quatorze mille six cents.

28. Des descendants d'Issacar, selon leurs générations, leurs familles et les maisons de leurs pères, ceux dont on fit le dénombrement par leur nom, depuis l'âge de vingt ans et au dessus, tous ceux qui pouvaient aller à la guerre,

29. Ceux, dis-je, de la tribu d'Issacar, qui furent comptés furent cinquante-quatre mille quatre cents.

30. Des descendants de Zabulon, selon leurs générations, leurs familles et les maisons de leurs pères, ceux dont on fit le dénombrement par leur nom depuis l'âge de vingt ans et au dessus, tous ceux qui pouvaient aller à la guerre,

31. Ceux, dis-je, de la tribu de Zabulon qui furent comptés furent cinquante-sept mille quatre cents.

32. Quant aux descendants de Joseph, des descendants d'Éphraïm, selon leurs générations, leurs familles et les maisons de leurs pères, ceux dont on fit le dénombrement par leur nom, depuis l'âge de vingt ans et au dessus, tous ceux qui pouvaient aller à la guerre,

33. Ceux, dis-je, de la tribu d'Éphraïm qui furent comptés furent quarante mille cinq cents.
34. Des descendants de Manassé selon leurs générations, leurs familles et les maisons de leurs pères, ceux dont on fit le dénombrement par leur nom, depuis l'âge de vingt ans et au dessus, tous ceux qui pouvaient aller à la guerre,
35. Ceux, dis-je, de la tribu de Manassé qui furent comptés furent trente-deux mille deux cents.
36. Des descendants de Benjamin, selon leurs générations, leurs familles et les maisons de leurs pères, ceux dont on fit le dénombrement par leur nom depuis l'âge de vingt ans et au dessus, tous ceux qui pouvaient aller à la guerre,
37. Ceux, dis-je, de la tribu de Benjamin qui furent comptés furent trente-cinq mille quatre cents.
38. Des descendants de Dan, selon leurs générations, leurs familles et les maisons de leurs pères, ceux dont on fit le dénombrement par leur nom depuis l'âge de vingt ans et au dessus, tous ceux qui pouvaient aller à la guerre,
39. Ceux, dis-je, de la tribu de Dan qui furent comptés furent soixante-deux mille sept cents.
40. Des descendants d'Ascer, selon leurs générations, leurs familles et les maisons de leurs pères, ceux dont on fit le dénombrement par leur nom depuis l'âge de vingt ans et au dessus, tous ceux qui pouvaient aller à la guerre,
41. Ceux, dis-je, de la tribu d'Ascer qui furent comptés furent quarante et un mille cinq cents.
42. Des descendants de Nephthali, selon leurs générations, leurs familles et les maisons de leurs pères, ceux dont on fit le dénombrement par leur nom depuis l'âge de vingt ans et au dessus, tous ceux qui pouvaient aller à la guerre,
43. Ceux, dis-je, de la tribu de Nephthali qui furent comptés furent cinquante-trois mille quatre cents.
44. Ce sont là ceux dont Moïse et Aaron firent le dénombrement, les douze principaux d'entre les enfants d'Israël y étant, un pour chaque maison de leurs pères.
45. Ainsi tous les enfants d'Israël, dont on fit le dénombrement selon les maisons de leurs pères, depuis l'âge de vingt ans et au dessus, tous ceux d'entre les Israélites qui pouvaient aller à la guerre,
46. Tous ceux, dis-je, dont on fit le dénombrement, [b] furent six cent trois mille cinq cent cinquante.
47. Mais les Lévites ne furent point comptés avec eux, selon la tribu de leurs pères.
48. Car l'Éternel avait parlé à Moïse et lui avait dit :
49. Tu ne feras aucun dénombrement de la tribu de Lévi et tu n'en feras point le compte avec les autres enfants d'Israël,
50. Mais tu donneras aux Lévites la charge du pavillon du témoignage et de tous les ustensiles et de tout ce qui lui appartient. Ils porteront le pavillon et tous ses ustensiles et ils serviront et ils camperont autour du pavillon.
51. Et quand le pavillon partira, les Lévites le désassembleront et quand le pavillon campera, ils le dresseront, que si quelque autre en approche, on le fera mourir.
52. Or les enfants d'Israël camperont chacun en son quartier et chacun sous son enseigne, selon leurs bandes,
53. Mais les Lévites camperont autour du pavillon du témoignage, afin qu'il n'y ait point d'indignation sur l'assemblée des enfants d'Israël et ils prendront en leur charge le pavillon du témoignage.
54. Et les enfants d'Israël firent toutes les choses que l'Éternel avait commandée à Moïse, ils le firent ainsi.

Réflexions

La principale réflexion qu'il y a à faire sur les dénombrements des enfants d'Israël est celle que Moïse leur proposait peu avant sa mort. Elle regarde la multiplication prodigieuse des descendants de Jacob. Ils n'étaient que soixante et dix personnes lorsqu'ils allèrent en Égypte et lorsqu'ils en sortirent, environ deux cent et dix ans après, ils se trouvèrent au nombre de six cents mille sans compter ceux qui étaient en dessous de l'âge de vingt ans, ni les femmes, ni ceux qui ne pouvaient pas aller à le guerre, non plus que les Lévites.

Ce fut ainsi que Dieu accomplit les promesses qu'il avait faites à Abraham de lui donner une postérité aussi nombreuse que les étoiles du ciel et que le sable qui est sur le bord de la mer. Cela relève aussi et confirme la merveille de la manière dont un si grand peuple subsista dans le désert pendant quarante ans, ce qui aurait été absolument impossible si Dieu n'y eût pourvu miraculeusement en envoyant la manne qui leur servit de nourriture pendant tout ce temps-là.

Les Lévites ne furent pas compris dans ce dénombrement parce qu'ils n'étaient pas obligés de marcher en guerre et qu'ils devaient être attachés à la garde et au service du tabernacle.

(a) v1 : Exode 30.12
(b) v46 : Exode 38.26

Chapitre II

On voit dans ce chapitre la disposition du camp des Israélites et l'ordre de leur marche.

ET l'Éternel parla à Moïse et à Aaron disant :
2. Les enfants d'Israël camperont chacun sous sa bannière avec les enseignes des maisons de leurs pères, tout autour du tabernacle d'assignation, vis-à-vis de lui.
3. Ceux qui seront de la bannière de la compagnie de Juda camperont droit vers le Levant, distingués par leurs troupes. Et Nahasson fils de Hamminabab sera chef des descendants de Juda,
4. Et sa troupe et ceux qui sont de son dénombrement sont soixante quatorze mille six cents.
5. Et la tribu d'Issacar campera auprès de Juda et Nathanaël fils de Tsuhar sera le chef des descendants d'Issacar,

6. Et sa troupe et ceux qui sont de son dénombrement sont cinquante quatre mille quatre cents.
7. Puis la tribu de Zabulon et Eliab fils de Hébon sera le chef des descendants de Zabulon,
8. Et sa troupe et ceux qui sont de son dénombrement sont cinquante sept mille quatre cents.
9. Tous ceux dont on a fait le dénombrement de la compagnie de Juda sont cent quatre-vingt-six mille quatre cents, distingués par leurs troupes, ils partiront les premiers.
10. La bannière de la compagnie de Ruben par ses troupes sera vers le Midi et Elitsur fils de Sçedeur sera le chef des descendants de Ruben,
11. Et sa troupe et ceux qui sont de son dénombrement sont quarante six mille cinq cents.
12. Et la tribu de Siméon campera auprès de Ruben et Scelumiel fils de Tsurisçaddau sera le chef des descendants de Siméon,
13. Et sa troupe et ceux qui sont de son dénombrement sont cinquante neuf mille trois cents.
14. Puis la tribu de Gad et Eliasaph fils de Réhuel sera chef des descendants de Gad.
15. Et sa troupe et ceux qui sont de son dénombrement sont quarante cinq mille six cents cinquante.
16. Tout ceux dont on a fait le dénombrement de la compagnie de Ruben sont cent cinquante et un mille quatre cent cinquante distingués par leurs troupes, ils partiront les seconds.
17. Ensuite le tabernacle d'assignation partira avec la compagnie des Lévites au milieu des compagnies qui partiront comme elles seront campées, chacune à sa place, selon leurs bannières.
18. La bannière d'Éphraïm, par ses troupes sera vers l'occident et Elisçamah, fils de Hammiud sera le chef des descendants d'Éphraïm.
19. Et sa troupe et ceux qui sont de son dénombrement sont quarante mille cinq cents.
20. Et la tribu de Manassé sera auprès d'Éphraïm et Gamaliel fils de Pedatsur sera le chef des descendants de Manassé.
21. Et sa troupe et ceux qui sont de son dénombrement sont trente deux mille deux cents.
22. Puis la tribu de Benjamin et Abidam fils de Guidhonu sera le chef des descendants de Benjamin,
23. Et sa troupe et ceux qui sont de son dénombrement sont trente cinq mille quatre cent cents.
24. Tous ceux dont on a fait le dénombrement de la compagnie d'Éphraïm sont cent huit mille et cent, distingués par leurs troupes. Ils partiront les troisièmes.
25. Ceux qui seront de la bannière de Dan distingués par ses troupes seront vers le septentrion et Ahihezer de Hammisçaddai sera le chef des descendants de Dan.
26. Et sa troupe et ceux qui sont de son dénombrement sont soixante deux mille sept cents.
27. Et la tribu d'Ascer campera auprès de Dan et Paghiel fils de Hocran sera le chef des descendants d'Ascer.
28. Et sa troupe et ceux qui sont de son dénombrement sont quarante et un mille cinq cents.
29. Puis la tribu de Nephthali et Ahirah fils de Henan sera le chef des enfants de Nephthali.
30. Et sa troupe et ceux qui sont de son dénombrement sont cinquante trois mille quatre cents.
31. Tous ceux dont on fit le dénombrement de la compagnie de Dan sont cinquante sept mille six cents. Ils partiront les derniers des bannières.
32. Ce sont là ceux dont on fit le dénombrement par les maisons de leurs pères. Tous ceux qui furent comptés des compagnies selon leurs troupes [b] furent six cent trois mille cinq cent cinquante.
33. Mais les Lévites ne furent point comptés avec les autres enfants d'Israël, comme l'Éternel l'avait commandé à Moïse.
34. Et les enfants d'Israël firent toutes les choses que l'Éternel avait commandées à Moïse et ils campèrent ainsi selon leur bannières et ils partirent ainsi, chacun selon leurs familles et selon la maison de leurs pères.

Réflexions

Ce qu'il y a à observer sur ce chapitre, c'est le bel ordre dans lequel les tribus d'Israël étaient disposées lorsqu'elles campaient et lorsqu'elles marchaient, chacune ayant son poste et son rang assigné. Cet ordre était nécessaire pour prévenir la confusion qui, sans cela, aurait été inévitable dans une si grande multitude.

2. Dieu ordonna que les douze tribus campassent et fussent rangées à une certaine distance autour du tabernacle. Par ce moyen, ce lieu sacré était au milieu du camp et en sureté. Les Israélites pouvaient aussi reconnaitre par là que l'avantage d'avoir Dieu et son service au milieu d'eux faisait tout leur bonheur. Ainsi ce que Dieu prescrivit à cet égard était très digne de sa sagesse et tendait également et à maintenir l'ordre parmi ce peuple et à l'attacher à Dieu et à la religion.

(a) v32 : Exode 38.26 ; Ci-dessus 1.46

Chapitre III

Moïse rapporte dans ce chapitre et dans le suivant la généalogie des sacrificateurs, le choix que Dieu fit des Lévites qui leur furent adjoints et l'office et les diverses fonctions des Lévites par rapport au tabernacle lorsqu'il fallait le transporter d'un lieu à un autre.

OR ce sont ici les générations d'Aaron et de Moïse au temps que l'Éternel parla à Moïse sur la montagne du Sinaï :
2. Et ce sont ici les noms des enfants d'Aaron : [a] Nadab qui était l'ainé, Abihu, Éléazar et Ithamar.
3. Ce sont là les noms des enfants d'Aaron, sacrificateurs qui furent oints et qui furent consacrés pour exercer le sacerdoce.

4. [b] Or Nadab et Abihu moururent en la présence de l'Éternel lorsqu'il offrirent un feu étranger devant l'Éternel au désert de Sinaï et ils n'eurent point d'enfant, mais Éléazar et Ithamar exercèrent la sacrificature en la présence d'Aaron leur père.

5. Alors l'Éternel parla à Moïse disant :

6. Fais approcher la tribu de Lévi et fais qu'elle se tienne devant Aaron sacrificateur afin qu'ils me servent,

7. Et qu'ils aient la charge de ce qu'il ordonnera de garder et de ce que toute l'assemblée leur ordonnera de garder devant le tabernacle d'assignation en faisant le service du pavillon,

8. Et qu'ils gardent tous les ustensiles du tabernacle d'assignation et ce qui leur sera donné en charge par les enfants d'Israël pour faire le service du pavillon.

9. Ainsi tu donneras les Lévites à Aaron et à ses fils. Ils lui sont donnés d'entre les enfants d'Israël.

10. Tu donneras donc la surintendance à Aaron et à ses fils et ils exerceront leur sacerdoce, que si quelque étranger en approche, on le fera mourir.

11. Et l'Éternel parla à Moïse disant :

12. Voici, j'ai pris les Lévites d'entre les enfants d'Israël, c'est pourquoi les Lévites seront à moi.

13. Car tout premier-né m'appartient depuis que je frappai tout premier-né du pays d'Égypte, [c] je me suis consacré tout premier-né en Israël, depuis les hommes jusqu'aux bêtes. Ils seront à moi, Je suis l'Éternel.

14. L'Éternel parla aussi à Moïse au désert du Sinaï, disant :

15. Compte les descendants de Lévi par les maisons de leurs pères et par leurs familles en comptant tout les mâles depuis l'âge d'un mois et au dessus.

16. Moïse donc les compta selon le commandement de l'Éternel ainsi qu'il lui avait été ordonné.

17. [d] Or ce sont ici les fils de Lévi selon leurs noms, savoir Guersçon, Kéhath et Mérari.

18. Et ce sont ici les noms des fils de Guersçon par leurs familles, Libni et Scimhi,

19. Et les fils de Kéhath par leurs familles étaient Hamram, Jitshar, Hébron et Huziel,

20. Et les fils de Mérari par leurs familles étaient Mahli et Musci. Ce sont là les familles de Lévi selon les maisons de leurs pères.

21. De Guersçon est sortie la famille des Libnites et la famille des Scimhites. Ce sont là les familles des Guersçonites,

22. Desquelles ceux dont on fit le dénombrement après le compte qui fut fait de tous les mâles, depuis l'âge d'un mois et au dessus, furent au nombre de sept mille cinq cents.

23. Les familles des Guersçonites camperont derrière le pavillon vers l'Occident.

24. Et Eliasaph, fils de Laël, sera le chef de la maison des Guersçonites.

25. Et les descendants de Guersçon auront en charge au tabernacle d'assignation, le pavillon, le tabernacle, sa couverture, la tapisserie de l'entrée du tabernacle d'assignation,

26. Et les courtines du parvis et la tapisserie de l'entrée du parvis qui servent pour le pavillon et pour l'autel, tout autour, avec les cordes du pavillon pour tout son service.

27. Et de Kéhath est sortie la famille des Hamramites, la famille des Jitsharites, la famille des Hébronites et la famille des Huziélites. Ce furent là les familles des Kéhathites

28. Dont tous les mâles, depuis l'âge d'un mois et au dessus furent au nombre de huit mille six cents ayant la charge du sanctuaire.

29. Les familles des descendants de Kéhath camperont du côté du pavillon vers le Midi.

30. Et Elitsaphan, fils de Guziel, sera le chef de la maison des pères des familles des Kéhathites.

31. Et ils auront en charge l'arche, la table, le chandelier, les autels et les ustensiles du sanctuaire avec lesquels on fait le service, avec la tapisserie et tout ce qui y sert.

32. Et le chef des chefs des Lévites sera Éléazar, fils d'Aaron sacrificateur, qui aura la charge du sanctuaire.

33. Et de Mérari est sortie la famille des Mahalites et la famille des Muscites. Ce furent là les familles de Mérari,

34. Desquelles ceux dont on fit le dénombrement, après le compte qui fut fait de tous les mâles, depuis l'âge d'un mois et au dessus, furent six mille deux cents.

35. Et Tsuriel fils d'Abihail sera le chef de la maison des pères des familles des Mérarites. Ils camperont du côté du pavillon vers l'Aquillon.

36. Et on donnera aux descendants de Mérari la charge des ais du pavillon, de ses barres, de ses colonnes avec tout ce qui y sert,

37. Et des colonnes du parvis tout autour, avec leurs soubassements, leurs pieux et leurs cordes.

38. Et ceux qui camperont devant le tabernacle, vers l'Orient du tabernacle d'assignation, seront Moïse et Aaron et ses fils qui auront la garde du sanctuaire pour la garde des enfants d'Israël, que si quelque étranger en approche, on le fera mourir.

39. Tous ceux des Lévites dont on fit le dénombrement que Moïse et Aaron comptèrent par leurs familles, suivant le commandement de l'Éternel, tous les mâles de l'âge d'un mois et au dessus, furent vingt-deux mille.

40. Et l'Éternel dit à Moïse : Fais le dénombrement de tous les premiers-nés mâles des enfants d'Israël depuis l'âge d'un mois et au dessus et lève le compte de leurs noms.

41. Et tu prendras pour moi (Je suis l'Éternel) les Lévites au lieu de tous les premiers-nés qui sont entre les enfants d'Israël, tu prendras aussi les bêtes des Lévites au lieu de tous les premiers-nés des bêtes des enfants d'Israël.

42. Moïse donc fit le dénombrement comme l'Éternel lui avait commandé. Tous les premiers-nés qui étaient entre les enfants d'Israël,

43. Et tous les premiers-nés des mâles, le compte des noms étant fait depuis l'âge d'un mois et au dessus selon qu'on en fit le dénombrement furent vingt deux mille deux cents soixante et treize.

44. Et l'Éternel parla à Moïse disant :

45. Prends les Lévites au lieu de tous les premiers-nés d'entre les enfants d'Israël et les bêtes des Lévites au lieu de leurs bêtes et les Lévites seront à moi, je suis l'Éternel.

46. Et pour ce qui est de ceux qu'il faudra racheter des premiers-nés des enfants d'Israël, savoir deux cents soixante et treize, qui sont de plus que les Lévites,

47. Tu prendras cinq sicles par tête, tu les prendras selon le sicle du sanctuaire, [e] le sicle est de vingt oboles.

48. Et tu donneras à Aaron et à ses fils l'argent de ceux qui ont été rachetés et qui passaient le nombre entre eux.

49. Moïse donc prit l'argent du rachat de ceux qui étaient de plus, outre ceux qui avaient été rachetés par l'échange des Lévites.

50. Et il reçut des premiers-nés des enfants d'Israël l'argent, savoir mille trois cent soixante-cinq sicles, selon le sicle du sanctuaire.

51. Et Moïse donna l'argent des rachetés à Aaron et à ses fils selon le commandement de l'Éternel, selon que l'Éternel le lui avait commandé.

(a) v2 : Exode 6.23
(b) v4 : Lévitique 10.2 ; Ci-dessous 26.61 ; I Chroniques 24.2
(c) v13 : Exode 13.2, 22.29 et 34.19 ; Lévitique 27.26, ; Ci-dessous 8.16 ; Luc 2.23
(d) v17 : Exode 6.16-17 ; Ci-dessous 16.57 ; I Chroniques 6.1 et 23.6
(e) v47 : Exode 30.13 ; Lévitique 27.25 : Ci-dessous 18.16 ; Ézéchiel 45.12

Chapitre IV

Et l'Éternel parla à Moïse et à Aaron disant :

2. Faites le compte des fils de Kéhath d'entre les descendants de Lévi, par leurs familles et par les maisons de leurs pères,

3. Depuis l'âge de trente ans et au dessus jusqu'à l'âge de cinquante ans, tous ceux qui entrent en rang, pour s'employer au tabernacle d'assignation.

4. C'est ici le service des fils de Kéhath au tabernacle d'assignation, d'avoir soin du lieu très saint.

5. Quand le camp partira, Aaron et ses fils viendront et ils détendront le voile de tapisserie et ils en couvriront l'arche du témoignage.

6. Ensuite ils mettront au dessus une couverture de peaux de couleur d'hyacinthe, ils étendront par dessus un drap de couleur d'hyacinthe et ils y mettront les barres.

7. Et ils étendront un drap de couleur d'hyacinthe sur la table des pains de proposition et ils mettront sur elle les plats, les tasses, les bassins et les gobelets d'aspersion et le pain continuel sera sur elle.

8. Et ils étendront au dessus un drap teint en cramoisi et ils le couvriront d'une couverture de peaux de couleur d'hyacinthe et ils y mettront ses barres.

9. Et ils prendront un drap de couleur d'hyacinthe et ils en couvriront le chandelier du luminaire, avec ses lampes, ses mouchettes, ses petits plats et tous les vaisseaux d'huile desquels on se sert pour le chandelier.

10. Et ils le mettront avec tous ses vaisseaux dans une couverture de peaux de douleur d'hyacinthe et ils le mettront sur des leviers.

11. Et ils étendront sur l'autel d'or un drap de couleur d'hyacinthe et ils le couvriront d'une couverture de peaux ce couleur d'hyacinthe et ils y mettront ses barres.

12. Ils prendront aussi tous les ustensiles du service dont on se sert au sanctuaire et ils les mettront dans un drap de couleur d'hyacinthe et ils les couvriront d'une couverture de peaux de couleur d'hyacinthe et ils les mettront sur des leviers.

13. Et ils ôteront les cendres de l'autel et ils étendront dessus un drap d'écarlate.

14. Et ils mettront dessus les ustensiles desquels on se sert pour l'autel, les encensoirs, les crochets, les racloirs, les bassins et tous les vaisseaux de l'autel et ils étendront dessus une couverture de peaux de couleur d'hyacinthe et ils y mettront ses barres.

15. Lorsqu'Aaron et ses fils auront achevé de couvrir le sanctuaire et tous ses vaisseaux, quand le camp partira, les descendants de Kéhat [nc1] viendront pour le porter, mais ils ne toucheront point les choses saintes, de peur qu'ils ne meurent. C'est là ce que porteront les descendants de Kéhath [nc1] au tabernacle d'assignation.

16. Or Éléazar fils d'Aaron sacrificateur aura la commission de l'huile du luminaire, du parfum de drogues, du gâteau continuel et de l'huile d'onction, la commission, dis-je, de tout le pavillon et de toutes les choses qui sont dans le sanctuaire et de ses ustensiles.

17. Et l'Éternel parla à Moïse et à Aaron disant :

18. Ne donnez point occasion que la race des familles de Kéhath soir retranchée d'entre les Lévites.

19. Mais faites leur ceci, afin qu'ils vivent et ne meurent point, lorsqu'ils approcheront des choses très saintes, Aaron et ses fils viendront qui prescriront à chacun son service et ce qu'il doit porter.

20. Et ils n'entreront point pour regarder quand on enveloppera les choses saintes de peur qu'ils ne meurent.

21. L'Éternel parla aussi à Moïse et il lui dit :

22. Fais aussi le compte des descendants de Guersçon par les maison de leurs pères et par leurs familles,

23. Depuis l'âge de trente ans et au dessus, jusqu'à l'âge de cinquante ans, comptant tous ceux qui entrent pour tenir leur rang afin de s'employer à servir au tabernacle d'assignation.

24. C'est ici le service des familles des Guersçonites, en quoi ils doivent servir et ce qu'ils doivent porter.

25. Ils porteront donc les pièces du pavillon et le tabernacle d'assignation, sa couverture, la couver-

ture de couleur d'hyacinthe qui est sur lui par dessus et la tapisserie à l'entrée du tabernacle d'assignation,

26. Les courtines du parvis et la tapisserie de l'entrée de la porte du parvis qui servent pour le pavillon et pour l'autel tout autour, leur cordage et tous les ustensiles de leur service et tout ce qui est fait pour eux, c'est en quoi ils serviront.

27. Tout le service des descendants de Guersçon en tout ce qu'ils doivent porter et en tout ce qu'ils doivent servir, sera réglé par les ordres d'Aaron et de ses fils et vous les chargerez de garder tout ce qu'ils doivent porter.

28. C'est là le service des familles des descendants des Guersçonites au tabernacle d'assignation et leur charge sera sous la conduite d'Ithamar fils d'Aaron sacrificateur.

29. Tu compteras aussi les descendants de Mérari par leurs familles et par les maisons de leurs pères,

30. Tu les comptera depuis l'âge de trente ans et au dessus, jusqu'à l'âge de cinquante ans, tous ceux qui entrent en rang pour s'employer au service du tabernacle d'assignation.

31. Or c'est ici la charge de ce qu'ils auront à porter pour tout le service qu'ils auront à faire au tabernacle d'assignation. Ils porteront les ais du pavillon, ses barres et ses colonnes avec ses soubassements.

32. Et les colonnes du parvis tout autour et leurs soubassements, leurs clous, leurs cordages, tous les ustensiles et tout ce dont on se sert en ces choses-là et vous les leur compterez tous les ustensiles qu'ils auront charge de porter pièce par pièce.

33. C'est là le service des familles des descendants de Mérari, pour tout ce à quoi ils doivent servir au tabernacle d'assignation, sous la conduite d'Ithamar fils d'Aaron sacrificateur.

34. Moïse donc et Aaron et les principaux de l'assemblée comptèrent les descendants des Kéhathites, par leurs familles et par les maisons de leurs pères,

35. Depuis l'âge de trente ans et au dessus, jusqu'à l'âge de cinquante ans, tous ceux qui entraient en rang pour servir au tabernacle d'assignation,

36. Et tous ceux dont on fit le dénombrement par leurs familles étaient deux mille sept cent cinquante.

37. Ce sont là ceux des familles des Kéhathites dont on fit le dénombrement, tous servant au tabernacle d'assignation que Moïse et Aaron comptèrent selon le commandement que l'Éternel en avait donné par Moïse.

38. Pour ce qui est de ceux des descendants de Guersçon dont on fit le dénombrement par leurs familles et par leur maisons de leurs pères,

39. Depuis l'âge de trente ans et au dessus, jusqu'à l'âge de cinquante ans, tous ceux qui entraient en rang pour servir au tabernacle d'assignation,

40. Ceux qui furent comptés par leurs familles et par les maisons de leurs pères étaient deux mille six cent trente.

41. Ce sont là ceux des familles des descendants de Guersçon dont on fit le dénombrement, tous servant au tabernacle d'assignation que Moïse et Aaron comptèrent selon le commandement de l'Éternel.

42. Et pour ce qui est des familles des descendants de Mérari, dont on fit le dénombrement par leurs familles et par les maisons de leurs pères,

43. Depuis l'âge de trente ans et au dessus, jusqu'à l'âge de cinquante ans, tous ceux qui entraient en service pour servir au tabernacle d'assignation,

44. Ceux qui furent comptés par leurs familles étaient trois mille deux cents.

45. Ce sont là ceux des familles des descendants de Mérari dont on fit le dénombrement que Moïse et Aaron comptèrent, selon le commandement que l'Éternel en avait donné à Moïse.

46. Ainsi tous ceux dont on fit le dénombrement, que Moïse et Aaron et les principaux d'Israël comptèrent d'entre les Lévites par leurs familles et par les maisons de leurs pères,

47. Depuis l'âge de trente ans et au dessus, jusqu'à l'âge de cinquante ans, tous ceux qui entraient en service pour s'employer à ce qu'il fallait faire dans le service et à ce qu'il fallait porter du tabernacle d'assignation,

48. Tous ceux qui furent comptés étaient huit mille cinq cent quatre-vingt.

49. On en fit le dénombrement, selon le commandement que l'Éternel en avait donné par Moïse, chacun selon ce qu'il devait faire au service et ce qu'il avait à porter et la charge de chacun fut telle que l'Éternel l'avait commandé à Moïse.

Réflexions sur les chapitres III et IV

Dieu avait établi parmi les Lévites un ordre convenable ainsi qu'il l'avait fait parmi les autres tributs. Chacune des trois principales familles de la tribut de Lévi avait ses fonctions et il n'appartenait qu'à eux de le faire. Dieu le voulut ainsi pour conserver la pureté et l'uniformité dans le culte religieux et pour empêcher qu'il ne s'y fît aucun changement et qu'il n'y arrivât aucune confusion. Les Lévites furent choisis pour tenir la place des premiers-nés de tout le peuple, lesquels appartenaient à Dieu et comme le nombre des premiers-nés se trouva plus grand que celui des Lévites, il fallut qu'on rachetât ceux qu'il y eut de plus en payant pour chacun d'eux cinq sicles. Cela devait servir, selon l'intention de Dieu, à conserver la mémoire de la distinction que Dieu avait mise entre son peuple et les Égyptiens et qu'il épargna ceux des Israélites. Par là les enfants d'Israël devaient aussi reconnaitre qu'ils appartenaient à Dieu et qu'ils étaient dans une obligation indispensable de se consacrer à son service.

(nc1) v15 : Il y a deux orthographes différentes pour un même nom.

Chapitre V

Dans ce chapitre, Dieu commande :

1. Qu'on mette hors du camp les personnes souillées, versets 1-4 ;

2. Que ceux qui ont fait tort à quelqu'un fassent restitution, versets 5-10 ;

3. Que les femmes soupçonnées d'adultère soient éprouvées par le moyen des eaux de jalousie, versets 11-31.

OR l'Éternel parla à Moïse disant :
2. Ordonne aux enfants d'Israël de mettre hors du camp tout lépreux, tout homme qui découle et tout homme souillé pour un mort.
3. Vous les mettrez dehors, tant l'homme que la femme, vous les mettrez hors du camp afin qu'ils ne souillent pas le camp de ceux au milieu desquels j'habite.
4. Et les enfants d'Israël firent ainsi et les mirent hors du camp, les enfants d'Israël firent ainsi que l'Éternel l'avait dit à Moïse.
5. Et l'Éternel parla à Moïse disant :
6. Parle aux enfants d'Israël : [a] Quand quelque homme ou quelque femme aura commis quelqu'un des péchés que les hommes peuvent commettre contre l'Éternel et que cette personne en sera trouvée coupable,
7. Alors ils confesseront le péché qu'ils auront commis et le coupable restituera la somme totale de ce en quoi il aura été trouvé coupable et il y ajoutera par dessus un cinquième et il le donnera à celui contre lequel il aura commis le péché,
8. Que si cet homme-là n'a personne qui ait le droit de retirer ce en quoi le péché aura été commis, cette chose-là sera restituée à l'Éternel et elle appartiendra au sacrificateur, outre le bélier des propitiations avec lequel on aura fait propitiation pour lui.
9. Et toute offrande élevée, de toutes les choses que les enfants d'Israël consacreront et qu'ils présenteront au sacrificateur lui appartiendra.
10. Les choses donc qui auront été consacrées par quelqu'un appartiendront au sacrificateur, ce que chacun lui aura donné lui appartiendra.
11. L'Éternel parla aussi à Moïse disant :
12. Parle aux enfants d'Israël et dis-leur : Lorsque la femme de quelqu'un se sera débauchée et qu'elle aura commis une perfidie contre son mari,
13. Et que quelqu'un aura eu sa compagnie en sorte que son mari n'en ait rien su, mais qu'elle se soit cachée et qu'elle se soit souillée et qu'il n'y ait point de témoin contre elle et qu'elle n'ait point été surprise,
14. Et que l'esprit de jalousie saisisse son mari, en sorte qu'il soit jaloux de sa femme, parce qu'elle s'est souillée ou que l'esprit de jalousie le saisisse tellement qu'il soit jaloux de sa femme, encore qu'elle ne se soit point souillée,
15. Cet homme-là fera venir sa femme devant le sacrificateur et apportera son offrande avec elle, savoir la dixième partie d'un épha de farine d'orge, mais il ne répandra point d'huile sur elle et il n'y mettra point d'encens, car c'est un gâteau de jalousie, un gâteau de mémorial pour découvrir l'iniquité.
16. Et le sacrificateur la fera approcher et la fera tenir debout en la présence de l'Éternel.
17. Ensuite le sacrificateur prendra de l'eau sacrée dans un vaisseau de terre et de la poudre qui sera sur le pavé du pavillon et il la mettra dans l'eau.
18. Puis le sacrificateur fera tenir debout la femme en la présence de l'Éternel et il découvrira la tête de cette femme et il mettra sur les paumes des mains de cette femme le gâteau de mémorial qui est le gâteau de jalousie. Et le sacrificateur aura dans sa main les eaux amères qui portent la malédiction.
19. Et le sacrificateur fera jurer la femme et lui dira : Si personne n'a couché avec toi et si étant sous la puissance de ton mari tu ne t'es point débauchée et souillée, tu ne recevras aucun mal de ces eaux amères qui portent la malédiction.
20. Que si étant sous la puissance de ton mari tu t'es débauchée et si tu t'es souillée et que quelqu'un d'autre que ton mari ait couché avec toi,
21. Alors le sacrificateur fera jurer la femme par un serment d'imprécation et il lui dira : Que l'Éternel te livre au milieu de ton peuple à la malédiction à laquelle tu t'es assujettie et qu'il fasse tomber ta cuisse et enfler ton ventre.
22. Et que ces eaux-là qui portent la malédiction entrent dans tes entrailles pour te faire enfler le ventre et faire tomber ta cuisse. Alors la femme répondra : Amen, amen.
23. Ensuite le sacrificateur écrira dans un livre ces imprécations-là et il les effacera avec les eaux amères.
24. Et il fera boire à la femme les eaux amères de malédictions et les eaux de malédictions entreront en elle et elles deviendront des eaux amères.
25. Le sacrificateur donc prendra de la main de la femme le gâteau de jalousie et il le fera tourner devant l'Éternel et il l'offrira sur l'autel.
26. Le sacrificateur prendra aussi une poignée du gâteau pour un mémorial et il le fera fumer sur l'autel, ensuite il fera boire les eaux à la femme.
27. Et après qu'il lui aura fait boire les eaux, s'il est vrai qu'elle se soit souillée et qu'elle ait commis une perfidie contre son mari, les eaux qui portent la malédiction entreront en elle et elles deviendront des eaux amères et son ventre enflera et sa cuisse tombera. Ainsi cette femme sera soumise à la malédiction du serment au milieu de son peuple.
28. Que si la femme ne s'est point souillée, mais qu'elle soit pure, elle ne recevra aucun mal, elle aura des enfants.
29. Telle est la loi des jalousies lorsque la femme qui est en la puissance de son mari s'est débauchée et s'est souillée,
30. Ou lorsque l'esprit de jalousie aura saisi le mari et qu'étant jaloux de sa femme, il l'aura fait venir devant l'Éternel et que le sacrificateur lui aura fait tout ce qui est ordonné par cette loi.

31. Et le mari sera exempt de faute, mais cette femme portera son iniquité.

Réflexions

Il y a ici trois choses à remarquer.

1. Que Dieu avait ordonné qu'on mît hors du camp les personnes souillées afin d'apprendre par là aux Israélites qu'il exigeait d'eux une grande pureté, d'où nous devons recueillir, nous qui sommes chrétiens, que l'église de Jésus-Christ doit être pure, que les pécheurs scandaleux n'y doivent pas être soufferts et qu'on doit s'éloigner de leur commerce.

Ce chapitre nous enseigne en second lieu que ceux qui ont fait tort à autrui en quelque manière que ce soit sont obligés d'en faire une exacte et entière restitution et que s'il n'y a personne à qui la restitution puisse être faite, ce que l'on devrait restituer doit être donné et consacré à Dieu. La répétition fréquente de cette loi de la restitution prouve que ce devoir est indispensable.

3. La loi des eaux de jalousie doit nous faire reconnaitre l'horreur du crime de l'adultère et nous devons penser sur cela que si Dieu ne manifeste et ne punit pas les crimes de l'impureté de la manière dont il le faisait parmi les Juifs, pour des raisons particulières, prises de l'état de ce peuple, ces crimes ne lui sont pas cachés et qu'il les manifestera en une sévère vengeance au jour du jugement dernier et dans la vie à venir.

(a) v6 : Lévitique 6.2

Chapitre VI

Ce chapitre contient deux choses.

1. La loi qui regarde les naziréens. On nommait ainsi certaines personnes qui se consacraient à Dieu d'une façon particulière et par des vœux, soit pour un temps, soit pour toute leur vie. Dieu marque ici à quoi ces vœux les obligeaient et ce qu'ils devaient observer, versets 1-21.

2. Moïse rapporte sur la fin de ce chapitre la bénédiction que les sacrificateurs devaient donner au peuple, versets 22-27.

L'ÉTERNEL parla aussi à Moïse disant :

2. Parle aux enfants d'Israël et dis-leur : Lorsqu'un homme ou une femme auront fait expressément le vœu de naziréen, pour se faire naziréen à l'Éternel,

3. Il s'abstiendra de vin et de cervoise [1] et il ne boira point de vinaigre qui soit fait de vinaigre ou de cervoise, ni aucune liqueur de raisin et il ne mangera point de grappe fraîches, ni sèches.

4. Pendant tout le temps de son naziréat, il ne mangera rien de tout ce que la vigne rapporte, depuis les pépins jusqu'à l'écorce.

5. Pendant tout le temps du vœu de son naziréat, [a] le rasoir ne passera point sur sa tête, jusqu'à ce que les jours pour lesquels il s'est fait naziréen à l'Éternel soient accomplis. Il sera consacré et il laissera croître les cheveux de sa tête.

6. Pendant tout le temps pour lequel il s'est fait naziréen à l'Éternel, il ne s'approchera point d'un mort.

7. Il ne se souillera point pour son père, ni pour sa mère, ni pour son frère, ni pour sa sœur quand ils seront morts, car le naziréat de son Dieu est sur sa tête.

8. Pendant tout le temps de son naziréat, il sera consacré à l'Éternel.

9. Que si quelqu'un vient à mourir auprès de lui subitement, la tête de son naziréat sera souillée et il rasera sa tête au jour de sa purification, il la rasera au septième jour,

10. Et au huitième jour, il apportera deux tourterelles ou deux pigeonneaux au sacrificateur, à l'entrée du tabernacle.

11. Alors le sacrificateur en offrira l'un pour le péché et l'autre en holocauste et il fera propitiation pour lui du défaut où il sera tombé à l'occasion du mort. Il consacrera donc ainsi sa tête en ce jour-là,

12. Et il consacrera à l'Éternel les jours de son naziréat, offrant un agneau de l'année pour le délit et les jours précédents ne seront point comptés parce que son naziréat a été souillé.

13. Or c'est ici la loi du naziréen. Lorsque les jours de son naziréat seront accomplis, on le fera venir à la porte du tabernacle d'assignation.

14. Et il fera son offrande à l'Éternel d'un agneau de l'année sans défaut en holocauste et d'une brebis de l'année sans défaut pour le péché et d'un bélier sans défaut pour le sacrifice de prospérité,

15. Et d'une corbeille de pains sans levain, de gâteaux de fine farine, pétrie à l'huile et de beignets sans levain oints d'huile avec leur gâteau et leurs aspersions.

16. Le sacrificateur les offrira devant l'Éternel et il fera le sacrifice pour le péché et il offrira son holocauste,

17. Et il offrira le bélier en sacrifice de prospérité à l'Éternel avec la corbeille des pains sans levain. Le sacrificateur offrira aussi son gâteau et son aspersion,

18. [b] Et le naziréen rasera la tête de son naziréat à l'entrée du tabernacle d'assignation et il prendra les cheveux de la tête de son naziréat et il les mettra sur le feu qui est sous le sacrifice de prospérité.

19. Alors le sacrificateur prendra l'épaule bouillie du bélier et un gâteau sans levain de la corbeille et un beignet sans levain et il les mettra sur les paumes des mains du naziréen après qu'il se sera fait raser son naziréat.

20. Et le sacrificateur fera tourner ces choses en offrande tournées devant l'Éternel, c'est une chose sainte qui appartient au sacrificateur, avec la poitrine tournée et l'épaule élevée. Ensuite le naziréen pourra boire du vin.

21. Telle est la loi du naziréen qui aura voué à l'Éternel son offrande pour son naziréat, outre ce qu'il pourra encore offrir. Il l'exécutera selon le vœu qu'il aura fait, suivant le loi de son naziréat.

22. L'Éternel parla aussi à Moïse disant :
23. Parle à Aaron et à ses fils et dis-leurs : Vous bénirez ainsi les enfants d'Israël en leur disant :
24. L'Éternel te bénisse et te garde,
25. L'Éternel fasse luire sa face sur toi et te fasse grâce,
26. L'Éternel tourne sa face vers toi et te donne la paix.
27. Ils mettront donc mon nom sur les enfants d'Israël et je les bénirai.

Réflexions

Le vœu du naziréat et une partie des cérémonies que les naziréens observaient ont été d'un usage fort ancien, même parmi les autres nations.

Dieu ordonne que ceux qui feraient ce vœu le fissent en son honneur et il prescrit ce qu'ils devaient pratiquer, soit pour l'accomplir, soit pour en être affranchis. Cette loi ne s'observe plus aujourd'hui. Cependant les chrétiens doivent se souvenir à cette occasion qu'ils sont séparés du monde et consacrés à Dieu d'une manière encore plus expresse et plus sainte et par des vœux bien plus solennels et irrévocables que les naziréens ne l'étaient autrefois et que ces vœux les engagent particulièrement à vivre dans la tempérance et dans une grande sobriété et à se distinguer des autres hommes par des mœurs pures et par une conduite exemplaire.

Pour ce qui est de la bénédiction que les sacrificateurs prononçaient en faveur du peuple d'Israël, elle est à l'usage de l'église chrétienne. C'est un excellent modèle de prière qui nous apprend que la faveur et la bénédiction de Dieu est la source de tout notre bonheur, que nous devons implorer sans cesse cette bénédiction, tant pour nous que pour les autres et que les ministres du Seigneur en particulier doivent prier continuellement pour les troupeaux sur lesquels ils sont établis.

(a) v5 : Juges 13.7
(b) v18 : Actes 21.24

(1) v3 : De toute liqueur forte et qui peut enivrer.

Chapitre VII

Ce chapitre contient la spécification des offrandes que les chefs des tributs d'Israël présentèrent lorsque le tabernacle fut dressé et que l'on fit la dédicace de l'autel.

ET il arriva au jour que Moïse eut achevé de dresser le pavillon [a] et qu'il l'eut oint et consacré tous les ustensiles, de même que l'autel avec tous ses ustensiles, après, dis-je, qu'il les eut oint et consacrés,
2. Les principaux d'Israël et les chefs des familles de leurs pères, qui sont les principaux des tributs et qui avaient assisté à faire le dénombrement, firent leur offrande.
3. Et ils amenèrent leur offrande devant l'Éternel, savoir six chariots couverts et douze taureaux, chaque chariot pour deux des principaux et chaque taureau pour chacun d'eux et ils les offrirent devant le pavillon.
4. Alors l'Éternel parla à Moïse disant :
5. Prends ces choses d'eux et elles seront employées au service du tabernacle d'assignation et tu les donneras aux Lévites, à chacun selon son emploi.
6. Moïse donc prit les charriots et les taureaux et il les donna aux Lévites.
7. Il donna aux descendants de Guersçon deux charriots et quatre taureaux selon leur emploi.
8. Mais il donna aux descendants de Mérari quatre charriots et huit taureaux, selon leur emploi sous la conduite d'Ithamar, fils d'Aaron sacrificateur.
9. Or il n'en donna point aux descendants de Kéhath parce que le service du sanctuaire était à leur charge, ils le portaient sur les épaules.
10. Et les principaux offrirent pour la dédicace de l'autel, au jour qu'il fut oint, les principaux, dis-je, apportèrent leur offrande devant l'autel.
11. Et l'Éternel dit à Moïse qu'un des principaux apporte son offrande un jour et un autre l'autre jour pour la dédicace de l'autel.
12. Au premier jour donc, Nahasson fils de Hamminadab offrit son oblation pour la tribu de Juda.
13. Et son offrande fut un plat d'argent du poids de cent trente sicles, un bassin d'argent de soixante et dix sicles, selon le sicle du sanctuaire, tous deux pleins de fine farine pétrie à l'huile pour le gâteau,
14. Une tasse d'or de six sicles pleine de parfum,
15. Un veau pris du troupeau, un bélier, un agneau de l'année pour l'holocauste,
16. Un jeune bouc pour l'offrande pour le péché,
17. Et pour le sacrifice de prospérité, deux taureaux, cinq béliers, cinq boucs et cinq agneaux de l'année. telle fut l'offrande de Nahasson fils d'Hamminadab.
18. Le second jour, Nathanaël fils de Tsuhar, chef de la tribu d'Issachar offrit.
19. Et il offrit pour son offrande un plat d'argent du poids de cent trente sicles, un bassin d'argent de soixante et dix sicles, selon le sicle du sanctuaire, tous deux pleins de fine farine pétrie à l'huile pour le gâteau
20. Une tasse d'or de dix sicles pleine de parfum,
21. Un veau pris du troupeau, un bélier, un agneau de l'année pour l'holocauste,
22. Un jeune bouc, pour l'offrande pour le péché,
23. Et pour le sacrifice de prospérité, deux taureaux, cinq béliers, cinq boucs et cinq agneaux de l'année. Telle fut l'offrande de Nathanaël fils de Tsuhar.
24. Le troisième jour, Eliab fils de Hélon, chef des descendants de Zabulon offrit.
25. Son offrande fut un plat d'argent du poids de cent trente sicles, un bassin d'argent de soixante et dix sicles, selon le sicle du sanctuaire, tous deux pleins de fine farine pétrie à l'huile pour le gâteau.

26. Une tasse d'or de dix sicles pleine de parfum,
27. Un veau pris du troupeau, un bélier, un agneau de l'année pour l'holocauste,
28. Un jeune bouc pour l'offrande pour le péché,
29. Et pour le sacrifice de prospérité, deux taureaux, cinq béliers, cinq boucs et cinq agneaux de l'année. Telle fut l'offrande d'Eliab fils de Hélon.
30. Le quatrième jour, Elitsur fils de Scédeur, chef des descendants de Ruben offrit.
31. Son offrande fut un plat d'argent du poids de cent trente sicles, un bassin d'argent de soixante et dix sicles, selon le sicle du sanctuaire, tous deux pleins de fine farine pétrie à l'huile pour le gâteau,
32. Une tasse d'or de dix sicles pleine de parfum,
33. Un veau pris du troupeau, un bélier, un agneau de l'année pour l'offrande pour le péché,
34. Un jeune bouc pour l'offrande pour le péché,
35. Et pour le sacrifice de prospérité deux taureaux, cinq béliers, cinq boucs, cinq agneaux de l'année. Telle fut l'offrande d'Elitsur fils de Scédeur.
36. Le cinquième jour, Scélumiel fils de Tsurisçaddaï, chef des descendants de Siméon offrit.
37. Son offrande fut un plat d'argent du poids de cent trente sicles, un bassin d'argent de soixante et dix sicles, selon le sicle du sanctuaire, tous deux pleins de fine farine pétrie à l'huile pour le gâteau,
38. Une tasse d'or de dix sicles pleine de parfum,
39. Un veau pris du troupeau, un bélier, un agneau de l'année pour l'holocauste,
40. Un jeune bouc pour l'offrande pour le péché,
41. Et pour le sacrifice de prospérité, deux taureaux, cinq béliers, cinq boucs et cinq agneaux de l'année. Telle fut l'offrande de Scélumiel fils de Tsurisçaddaï.
42. Le sixième jour, Eliasaph fils de Déhuel, chef des descendants de Gad offrit.
43. Son offrande fut un plat d'argent du poids de cent trente sicles, un bassin d'argent de soixante et dix sicles, selon le sicle du sanctuaire, tous deux pleins de fine farine pétrie à l'huile pour le gâteau,
44. Une tasse d'or de dix sicles pleine de parfum,
45. Un veau pris du troupeau, un bélier, un agneau de l'année pour l'holocauste,
46. Un jeune bouc pour l'offrande pour le péché,
47. Et pour le sacrifice de prospérité, deux taureaux, cinq béliers, cinq boucs, cinq agneaux de l'année. Telle fut l'offrande d'Eliasaph fils de Déhuel.
48. Le septième jour, Elisçamath fils de Hammiud chef des descendants d'Éphraïm offrit.
49. Son offrande fut un plat d'argent du poids de cent trente sicles, un bassin d'argent de soixante et dix sicles, selon le sicle du sanctuaire, tous deux pleins de fine farine pétrie à l'huile pour le gâteau,
50. Une tasse d'or de dix sicles pleine de parfum.
51. Un veau pris du troupeau, un bélier, un agneau de l'année pour l'holocauste,
52. Un jeune bouc pour l'offrande pour le péché,
53. Et pour le sacrifice de prospérité, deux taureaux, cinq béliers, cinq boucs et cinq agneaux de l'année. Telle fut l'offrande d'Elisçamath fils de Hammiud.
54. Le huitième jour, Gamaliel fils de Pétatsur, chef des descendants de Manassé offrit.
55. Son offrande fut un plat d'argent du poids de cent trente sicles, un bassin d'argent de soixante et dix sicles, selon le sicle du sanctuaire, tous deux pleins de fine farine pétrie à l'huile pour le gâteau,
56. Une tasse d'or de dix sicles pleine de parfum,
57. Un veau pris du troupeau, un bélier, un agneau de l'année pour l'holocauste,
58. Un jeune bouc pour l'offrande pour le péché,
59. Et pour le sacrifice de prospérité, deux taureaux, cinq béliers, cinq boucs et cinq agneaux de l'année. Telle fut l'offrande de Gamaliel fils de Pétatsur.
60. Le neuvième jour, Abidan fils de Guidhoni, chef des descendants de Benjamin offrit.
61. Son offrande fut un plat d'argent du poids de cent trente sicles, un bassin d'argent de soixante et dix sicles, selon le sicle du sanctuaire, tous deux pleins de fine farine pétrie à l'huile pour le gâteau,
62. Une tasse d'or de dix sicles pleine de parfum,
63. Un veau pris du troupeau, un bélier, un agneau de l'année pour l'holocauste,
64. Un jeune bouc pour l'offrande pour le péché,
65. Et pour le sacrifice de prospérité, deux taureaux, cinq béliers, cinq boucs et cinq agneaux de l'année. Telle fut l'offrande d'Abidan fils de Guidhoni.
66. Le dixième jour, Ahihézer, fils de Hammisçaddai, chef des descendants de Dan offrit.
67. Son offrande fut un plat d'argent du poids de cent trente sicles, un bassin d'argent de soixante et dix sicles, selon le sicle du sanctuaire, tous deux pleins de fine farine pétrie à l'huile pour le gâteau,
68. Une tasse d'or de dix sicles pleine de parfum,
69. Un veau pris du troupeau, un bélier, un agneau de l'année pour l'holocauste,
70. Un jeune bouc pour l'offrande pour le péché,
71. Et pour le sacrifice de prospérité, deux taureaux, cinq béliers, cinq boucs et cinq agneaux de l'année. Telle fut l'offrande d'Ahihézer, fils de Hammisçaddai.
72. L'onzième jour, Paghiel fils de Hocran, chefs des descendants d'Ascer offrit.
73. Son offrande fut un plat d'argent du poids de cent trente sicles, un bassin d'argent de soixante et dix sicles, selon le sicle du sanctuaire, tous deux pleins de fine farine pétrie à l'huile pour le gâteau,
74. Une tasse d'or de dix sicles pleine de parfum,
75. Un veau pris du troupeau, un bélier, un agneau de l'année pour l'holocauste,
76. Un jeune bouc pour l'offrande pour le péché,
77. Et pour le sacrifice de prospérité, deux taureaux, cinq béliers, cinq boucs et cinq agneaux de l'année. telle fut l'offrande de Paghiel fils de Hocran.
78. Le douzième jour, Ahirah fils de Hénan, chef des descendants de Nephthali offrit.
79. Son offrande fut un plat d'argent du poids de cent trente sicle, un bassin d'argent de soixante et dix sicles, selon le sicle du sanctuaire, tous deux pleins de fine farine pétrie à l'huile pour le gâteau,
80. Une tasse d'or de dix sicles pleine de parfum,

81. Un veau pris du troupeau, un bélier, un agneau de l'année pour l'holocauste,

82. Un jeune bouc pour l'offrande pour le péché,

83. Et pour le sacrifice de prospérité, deux taureaux, cinq béliers, cinq boucs et cinq agneaux de l'année. Telle fut l'offrande de Ahirah fils de Hénan.

84. Telle fut la dédicace de l'autel qui fut faite par les principaux d'Israël lorsqu'ils furent oint, douze plats d'argent, douze bassins d'argent, douze tasse d'or.

85. Et chaque plat d'argent était de cent trente sicles et chaque bassin de soixante et dix sicles. Tout l'argent des vaisseaux montait à deux mille quatre cents sicles, selon le sicle du sanctuaire.

86. Douze tasses de parfum, chacune de dix sicles selon le sicle du sanctuaire. Tout l'or donc des tasses montait à six-vingt [nc1] sicles.

87. Tous les taureaux pour l'holocauste étaient de douze veaux avec douze béliers et douze agneaux de l'année avec leurs gâteaux et douze jeunes boucs pour l'offrande pour le péché,

88. Et tous les taureaux du sacrifices de prospérité étaient vingt-quatre veaux avec soixante béliers, soixante boucs et soixante agneaux de l'année. Telle fut donc la dédicace de l'autel après qu'il fut oint.

89. Dès lors, quand Moïse entrait au tabernacle d'assignation pour parler avec Dieu, il entendait une voix qui lui parlait de dessus le propitiatoire qui était sur l'arche du témoignage, savoir d'entre les deux chérubins et Dieu lui parlait.

Réflexions

On voit dans ce chapitre, qu'outre les offrandes que le peuple d'Israël avait faites avec beaucoup de promptitude et de libéralité pour la construction du tabernacle, les chefs des tribus signalèrent leur zèle en offrant une grande quantité de vaisseaux d'or et d'argent, de même que les victimes pour le sacrifice lorsque le tabernacle fut achevé et qu'on fit la dédicace de l'autel.

Le culte évangélique ne demande pas des oblations de cette nature, ni des dépenses si considérables, mais les chrétiens doivent consacrer leurs biens avec un grand zèle à faire fleurir la religion et la piété et à soulager ceux qui sont dans le besoin ou dans la souffrance.

(a) v1 : Exode 40.18

(nc1) v86 : Soit en français moderne : cent-vingt.

Chapitre VIII

Ce chapitre contient

1. La loi touchant la manière d'allumer les lampes du tabernacle, versets 1-4.

2. Les cérémonies qui furent observées pour la consécration des Lévites que Dieu avait choisis à la place des premiers-nés du peuple d'Israël et qui devaient servir dans le tabernacle sous les sacrificateurs, versets 5-22.

3. Dieu prescrit l'âge auquel les Lévites entreraient dans leurs fonctions et en sortiraient, versets 23-26.

L'ÉTERNEL parla aussi à Moïse disant :

2. Parle à Aaron et dis-lui : Quand tu allumeras les lampes, les sept lampes éclaireront vis-à-vis du chandelier.

3. Et Aaron le fit ainsi et il alluma ses lampes pour éclairer vis-à-vis du chandelier, comme l'Éternel l'avait commandé à Moïse.

4. Or le chandelier était fait de cette manière : il était d'or battu au marteau, d'ouvrage [a] fait au marteau, même sa tige et ses fleurs. On fit ainsi le chandelier selon le modèle que l'Éternel avait fait voir à Moïse.

5. Puis l'Éternel parla à Moïse disant :

6. Prends les Lévites d'entre les enfants d'Israël et purifie-les.

7. Tu leur feras ainsi pour les purifier : Tu feras d'aspersion de l'eau de purification sur eux et ils feront passer le rasoir sur toute leur chair et ils laveront leurs vêtements et ils se purifieront,

8. Puis ils prendront un veau pris du troupeau avec son gâteau de fine farine pétrie à l'huile et tu prendras un second veau pris du troupeau pour l'offrande pour le péché.

9. Alors tu feras approcher les Lévites devant le tabernacle d'assignation et tu convoqueras toute l'assemblée des enfants d'Israël,

10. Tu feras, dis-je, approcher les Lévites devant l'Éternel et les enfants d'Israël mettront leurs mains sur les Lévites.

11. Et Aaron présentera les Lévites en offrande devant l'Éternel de la part des enfants d'Israël et ils seront employés au service de l'Éternel.

12. Les Lévites aussi mettront leurs mains sur la tête des veaux, puis tu en sacrifieras l'un en l'offrande pour le péché et l'autre en holocauste à l'Éternel pour faire propitiation pour les Lévites.

13. Après cela tu feras tenir les Lévites devant Aaron et devant ses fils et tu les présenteras en offrande à l'Éternel.

14. Ainsi tu séparas les Lévites d'entre les enfants d'Israël et les Lévites seront à moi.

15. Après cela, les Lévites viendront pour servir au tabernacle d'assignation quand tu les auras purifiés et que tu les aura présentés en offrande,

16. Car ils me seront donnés d'entre les enfants d'Israël, je les ai pris pour moi à la place de tous ceux qui naissent les premiers, savoir à la place de tous les premiers-nés d'entre les enfants d'Israël,

17. [b] Car tout premier-né d'entre les enfants d'Israël est à moi, tant des hommes que des bêtes, je me les suis consacrés au jour que je frappai tous les premiers-nés au pays d'Égypte.

18. Or j'ai pris les Lévites à la place de tous les premiers-nés des enfants d'Israël

19. Et j'ai donné les Lévites à Aaron et à ses fils d'entre les enfants d'Israël pour faire le service des enfants d'Israël au tabernacle d'assignation et pour faire expiation pour les enfants d'Israël afin que les enfants d'Israël ne soient frappés d'aucune plaie s'ils s'approchent du sanctuaire.

20. Moïse et Aaron et toute l'assemblée des enfants d'Israël firent à l'égard des Lévites tous ce que l'Éternel avait commandé à Moïse touchant les Lévites, les enfants d'Israël le firent ainsi.

21. Les Lévites donc se purifièrent et lavèrent leurs vêtements et Aaron les présenta en offrande devant l'Éternel et il fit propitiation pour eux afin de les purifier.

22. Cela étant fait, les Lévites vinrent pour faire leur service au tabernacle d'assignation en la présence d'Aaron et de ses fils, on leur fit comme l'Éternel l'avait commandé à Moïse touchant les Lévites.

23. Puis l'Éternel parla à Moïse disant :

24. C'est ici ce qui concerne les Lévites. Le Lévite depuis l'âge de vingt-cinq ans et au dessus entrera au service pour être employé au tabernacle d'assignation.

25. Mais depuis l'âge de cinquante ans, il sortira du service et ne servira plus.

26. Néanmoins, il servira ses frères au tabernacle d'assignation pour faire la garde, mais il ne fera aucun service, tu en useras donc ainsi à l'égard des Lévites pour ce qui regarde leurs charges.

Réflexions

Le but de ces lois étaient de régler tellement tout se qui se faisait dans le tabernacle et qui avait rapport au service divin, que tout s'y passât dans l'ordre et conformément aux intentions de Dieu.

Dans la consécration des Lévites, il y a principalement ces trois cérémonies à remarquer :

1. qu'ils furent consacrés par des ablutions et des purifications afin qu'il parût que leur charge était toute sainte,

2. qu'ils furent présentés à Dieu par les chefs du peuple d'Israël, lesquels mirent leurs mains sur la tête des Lévites, ce qui marquait qu'ils tenaient la place des premiers-nés de tout le peuple, lesquels Dieu conserva en vie lorsqu'il fit mourir les premiers-nés des Égyptiens,

et enfin que les Lévites présentèrent des victimes qui furent sacrifiées après qu'ils eurent mis leurs mains sur les têtes des victimes, par où ils reconnaissaient qu'ils étaient aussi pécheurs et qu'il fallait que leurs péchés fussent expiés afin qu'ils pussent vaquer au service divin.

L'âge auquel les Lévites entraient dans leur ministère et en sortaient était fixé de vingt-cinq à cinquante ans parce que les fonctions qu'ils faisaient demandaient de la force et de la vigueur.

Ce que l'on peut insérer de ce chapitre par rapport à l'église chrétienne c'est que la charge des ministres de Jésus-Christ et des pasteurs étant toute spirituelle et beaucoup plus sainte que celle des Lévites, elle demande une grande pureté et des dons particuliers et qu'on ne doit y admettre que des personnes qui soient en état de s'en acquitter dignement.

(a) v4 : Exode 25.32
(b) v17 : Ci-dessus 3.13 ; Exode 13.2, 22.29 et 34.19 ; Lévitique 27.26 ; Luc 2.23

Chapitre IX

Les Israélites célèbrent la pâque dans le désert un an après être sortis d'Égypte et comme il y en avaient d'entre eux qui étant souillés ne purent la célébrer alors, Dieu ordonne que ceux qui ne pourraient pas faire la pâque dans le temps ordinaire la feraient le mois suivant, versets 1-14.

2. On voit ici comment Dieu conduisait le peuple dans le désert par le moyen de la nuée qui était un signe de sa présence, versets 15-23.

L'ÉTERNEL avait aussi parlé à Moïse au désert du Sinaï, au premier mois de la seconde année, après qu'ils furent sortis du pays d'Égypte, disant :

2. Que les enfants d'Israël fassent la pâque en sa saison.

3. Vous la ferez en sa saison, le quatorzième jour de ce mois entre les deux vêpres, selon toutes ses ordonnances et selon tout ce qu'il y faut faire.

4. Moïse donc parla aux enfants d'Israël afin qu'ils fissent la pâque,

5. Et ils firent la pâque au premier mois, au quatorzième jour du mois, entre les deux vêpres, au désert de Sinaï. Les enfants d'Israël firent tout ce que l'Éternel avait commandé à Moïse.

6. Or il y en eut quelques-uns qui, étant souillés pour un mort, ne purent pas faire la pâque ce jour-là et ils se présentèrent ce même jour devant Moïse et devant Aaron,

7. Et ces hommes-là leur dirent : Nous sommes souillés pour un mort, pourquoi serions-nous privés d'offrir l'offrande à l'Éternel en sa saison, parmi les enfants d'Israël ?

8. Et Moïse leur dit : Arrêtez-vous et j'écouterai ce que l'Éternel ordonnera de vous.

9. Alors l'Éternel parla à Moïse disant :

10. Parle aux enfants d'Israël et dis-leur : Quand quelqu'un d'entre-vous ou de votre postérité sera souillé pour un mort ou sera en voyage loin de votre pays, il ne laissera pas de célébrer la pâque à l'Éternel.

11. Ils la feront le quatorzième jour du second mois entre les deux vêpres et ils la mangeront avec du pain sans levain et des herbes amères.

12. Ils n'en laisseront rien jusqu'au matin [a] et ils ne rompront point les os, ils la feront selon toute l'ordonnance de la pâque,

13. Mais si quelqu'un étant net, ou n'étant pas en voyage s'abstient de faire la pâque, cette personne-là sera retranchée d'entre ses peuples, cet homme-

là portera la peine de son péché parce qu'il n'aura point offert l'offrande de l'Éternel en sa saison.

14. Et lorsque quelque étranger qui habitera parmi vous fera la pâque à l'Éternel, il la fera selon l'ordonnance de la pâque et selon ce qu'il la faut faire. Il y aura une même ordonnance parmi vous pour l'étranger et pour celui qui est né au pays.

15. [b] Or au jour que le pavillon fut dressé, la nuée couvrit le pavillon à l'endroit du tabernacle du témoignage et depuis le soir jusqu'au matin on la vit sur le pavillon paraître comme un feu.

16. Cela continua toujours, la nuée le couvrait, mais la nuit elle paraissait comme du feu.

17. Or selon que la nuée se levait de dessus le tabernacle, les enfants d'Israël partaient et les enfants d'Israël campaient au lieu où la nuée s'arrêtait.

18. Les enfants d'Israël marchaient au commandement de l'Éternel et au commandement de l'Éternel ils campaient, pendant tous les jours que la nuée se tenait sur le pavillon, ils demeuraient campés.

19. Et lorsque la nuée continuait à s'arrêter plusieurs jours sur le pavillon, les enfants d'Israël prenaient garde à l'Éternel et ils ne partaient point.

20. Et lorsque la nuée était peu de jours sur le pavillon ils campaient au commandement de l'Éternel et au commandement de l'Éternel ils partaient.

21. Et lorsque la nuée était depuis le soir jusqu'au matin et que la nuée se levait le matin, ils partaient, fut-ce de jour ou de nuit, quand la nuée se levait, ils partaient.

22. Que si la nuée continuait de s'arrêter sur le pavillon et si elle demeurait sur lui pendant deux jours ou un mois ou plusieurs jours, les enfants d'Israël demeuraient campés et ne partaient point, mais quand elle se levait, ils partaient.

23. Ils campaient donc au commandement de l'Éternel et ils partaient au commandement de l'Éternel et ils observaient ce que Dieu avait ordonné suivant le commandement de l'Éternel qui leur avait été donné par Moïse.

Réflexions

Il y a quatre réflexions à faire sur ce chapitre.

La première, que comme les Juifs célébraient la pâque selon que Dieu l'avait ordonné, nous devons aussi observer religieusement toutes les ordonnances divines et en particulier celles qui regardent le service de Dieu.

La seconde, que si ceux qui étaient souillés extérieurement ne pouvaient pas faire la pâque, ceux qui sont souillés par le péché sont beaucoup moins en état de se présenter devant Dieu et surtout de participer à la Sainte Cène.

Il est à remarquer, en troisième lieu, que Dieu voulait que les Juifs qui n'avaient pu faire la pâque dans le temps prescrit à cause de quelque souillure légale la fissent le mois suivant après s'être purifiés.

Cela montre que tout ce que Dieu a institué doit être exactement gardé, que l'on ne peut en aucune manière se dispenser des devoirs de la religion, non pas même des devoirs extérieurs, lorsque Dieu les a expressément prescrits et que si l'on est pas en mesure de s'en acquitter comme il faut, on doit se mettre incessamment dans les dispositions nécessaires en se purifiant par la repentance.

La dernière réflexion est que si c'était un glorieux avantage pour les Juifs d'être conduits dans le désert par la nuée qui leur était un symbole de la présence de Dieu, nous avons un gage bien plus exprès de son amour et de sa présence en Jésus-Christ notre Seigneur et que nous sommes beaucoup plus heureux d'être conduits par la lumière de l'Évangile qui nous marque la route que nous devons suivre pendant que nous sommes en ce monde pour parvenir à la gloire céleste.

(a) v12 : Exode 12.10 et 12.46 ; Jean 10.39
(b) v15 : Exode 40.34

Chapitre X

Ce chapitre a trois parties. On y voit :

1. L'ordre que Dieu donna de faire des trompettes d'argent qui devaient servir à assembler le peuple lorsqu'il marchait en guerre et dans les jours de fête, versets 1-10.

2. Comment et dans quel ordre le peuple d'Israël partit du désert du Sinaï pour aller à Paran ayant l'arche de l'alliance devant eux, versets 11-28.

3. Que Hobab, beau-frère de Moïse, qui les avait accompagnés jusque dans ce lieu-là voulut les quitter, mais que Moïse le pria de rester avec eux. Moïse rapporte aussi les paroles qui étaient prononcées lorsque l'arche partait et lorsqu'elle s'arrêtait dans les divers campements du peuple, versets 29-36.

PUIS l'Éternel parla à Moïse disant :

2. Fais-toi deux trompettes d'argent qui soient battues au marteau et qu'elles te servent pour convoquer l'assemblée et pour faire partir le camp.

3. Quand on en sonnera, toute l'assemblée se rendra vers toi à l'entrée du tabernacle d'assignation.

4. Et quand on sonnera d'une seule trompette, les principaux, qui sont les chefs des milliers d'Israël, s'assembleront vers toi.

5. Quand vous sonnerez d'un son éclatant, les compagnies qui sont campées vers l'Orient partiront.

6. Et quand vous sonnerez la seconde fois d'un son éclatant, les compagnies qui sont campées vers le Midi partiront, on sonnera d'un son éclatant lorsqu'ils devront partir.

7. Et quand vous convoquerez l'assemblée, vous sonnerez, mais non pas d'un son éclatant.

8. Or les fils d'Aaron sacrificateurs sonneront des trompettes, ce qui vous sera une ordonnance perpétuelle d'âge en âge.

9. Et quand vous marcherez en bataille dans votre pays, contre votre ennemi qui viendra attaquer, vous sonnerez des trompettes d'un son éclatant et vous ferez que l'Éternel votre Dieu se souviendra [nc1] de vous et vous serez délivrés de vos ennemis.

10. Et dans vos jours de joie, dans vos fêtes solennelles et au commencement de vos mois, vous sonnerez des trompettes sur vos holocaustes et sur vos sacrifices de prospérité et elles vous serviront de mémorial devant votre Dieu : Je suis l'Éternel votre Dieu.

11. Or il arriva, le vingtième jour du second mois de la seconde année que la nuée se leva de dessus le pavillon du témoignage.

12. Et les enfants d'Israël partirent selon l'ordre de leur traite du désert de Sinaï et la nuée se posa au désert de Paran.

13. Ils partirent donc pour la première fois par le commandement de l'Éternel qu'ils reçurent par Moïse.

14. [a] Et la bannière des compagnies des descendants de Juda partit la première, selon leurs troupes et Nahasson fils de Hamminabab conduisit la bande de Juda.

15. Et Nathanaël fils de Tsuhar conduisait la bande de la tribut des descendants d'Issacar.

16. Et Eliab fils de Hélon conduisait la bande des descendants de Zabulon.

17. Et le pavillon fut désassemblé, puis les descendants de Guersçon et les descendants de Mérari qui portaient le pavillon partirent.

18. Puis la bannière des compagnies de Ruben partit selon leurs troupes et Elitsur fils de Scédeur conduisait la bande de Ruben.

19. Et Scélumiel fils de Tsurisçaddaï conduisait la bande de la tribu des descendants de Siméon.

20. Et Eliasaph fils de Dehuël conduisait la bande de la tribu des descendants de Gad.

21. Alors les Kéhathites qui portaient le sanctuaire partirent, cependant on dressait le tabernacle pendant que ceux-ci venaient.

22. Puis la bannière des compagnies des descendants d'Éphraïm partit, selon leurs troupes et Elisçamath fils de Hammihud conduisait la bande d'Éphraïm.

23. Gamaliel fils de Pédatsur conduisait la bande de la tribu des descendants de Manassé.

24. Et Abidan fils de Guidhoni conduisait la bande de la tribu des descendants de Benjamin.

25. Enfin la bannière des compagnies des descendants de Dan qui faisait l'arrière garde selon leurs troupes et Ahihézer fils de Hammisçaddai conduisait la bande de Dan.

26. Et Paghiel fils de Hocran conduisait la bande de la tribu des descendants d'Ascer.

27. Et Ahirah fils de Hénan conduisait la bande de la tribu des descendants de Nephthali.

28. Tels étaient les décampements des enfants d'Israël, selon leurs troupes, quand ils partaient.

29. Or Moïse dit à Hobab fils de Réhuel Madianite son beau-père : Nous allons au lieu dont l'Éternel a dit : Je vous le donnerai. Viens avec nous et nous te ferons du bien, car l'Éternel a promis de faire du bien à Israël.

30. Et Hobab lui répondit : Je n'y irai point, mais je m'en irai en mon pays et vers mon parentage.

31. Et Moïse lui dit : Je te prie, ne nous laisse point, car tu nous serviras de guide parce que tu sais quels sont les lieux où nous camperont dans le désert.

32. Et il arrivera, si tu viens avec nous et que le bien que l'Éternel doit nous faire arrive, que nous te ferons aussi du bien.

33. Ainsi ils partirent de la montagne de l'Éternel et ils marchèrent pendant trois jours et l'arche de l'alliance de l'Éternel alla devant eux l'espace de trois jours pour chercher un lieu où ils se reposassent.

34. Et la nuée de l'Éternel était sur eux pendant le jour quand ils partaient du lieu où ils avaient campé.

35. Et quand l'arche partait, Moïse disait : Lève-toi, ô Éternel et tes ennemis seront dispersés et ceux qui te haïssent s'enfuiront de devant toi.

36. Et quand on la posait, il disait : Retourne, ô Éternel aux dix mille milliers d'Israël.

Réflexions

Les lois qui regardaient les convocations du peuple d'Israël étaient données afin de faire régner l'ordre dans leurs assemblées, dans leurs marches et dans leurs fêtes et surtout afin qu'ils reconnussent qu'ils dépendaient absolument de Dieu et que c'était lui qui les conduisait et qui les protégeaient. C'est pour cela que l'arche de l'alliance était toujours portée devant eux et c'est ce que marquent les paroles que Moïse prononçait lorsque l'arche partait et lorsqu'elle s'arrêtait.

Nous devons aussi reconnaitre que d'avoir Dieu présent parmi nous et de vivre sous sa conduite et sous sa protection, c'est ce qui fait notre sûreté et notre gloire, qu'ainsi nous ne pouvons attendre notre bonheur que de lui seul en suivant la route qu'il nous marque par sa parole et en vivant comme étant continuellement sous ses yeux.

Moïse pria Hobab son beau-frère, fils de Réhuel, nommé autrement Jéthro, Exode 2.18 et 2.31, et qui l'avait accompagné pendant quelque temps de ne pas le quitter, lui promettant de lui faire du bien lorsqu'ils seraient arrivés au pays de Canaan.

La compagnie des personnes sages et pieuses est un bien qu'on ne saurait rechercher et conserver avec trop de soin, ainsi nous devons tâcher de demeurer unis avec ces personnes-là et être disposés à leur faire part avec plaisir de tous les avantages que Dieu nous accorde.

(a) v14 : Ci-dessus 2.3

(nc1) v9 : Ne faudrait-il pas un subjonctif ici : « se souvienne » ?

Chapitre XI

Moïse raconte l'histoire de deux murmures des enfants d'Israël.

1. Ils se plaignent de la fatigue du voyage, de quoi Dieu les punit en consumant quelques-uns d'entre eux par le feu, versets 1-3.

2. Ils demandèrent de la chair et Moïse en étant affligé pria Dieu de le décharger de la conduite de ce

peuple, mais Dieu lui dit de s'adjoindre soixante et dix personnes auxquelles il ferait part de son esprit. Il envoya après cela des cailles au peuple, mais pour les punir de leurs murmures et de leur convoitise, il en fit périr un grand nombre, versets 4-35.

APRÈS ces choses, il arriva que le peuple se plaignit du travail et l'Éternel l'entendit et l'Éternel l'ayant entendu, sa colère s'embrasa et le feu de l'Éternel s'alluma, parmi eux et en consuma quelques-uns à l'extrémité du camp.

2. Alors le peuple cria à Moïse et Moïse pria l'Éternel et le feu s'arrêta.

3. Et on nomma ce lieu-là Tabhérah [1] parce que le feu de l'Éternel s'était allumé parmi eux.

4. Et le peuple ramassé qui était parmi eux convoita avec beaucoup de passion de la chair et même les enfants d'Israël se mirent à pleurer disant : Qui nous fera manger de la chair ?

5. [a] Il nous souvient des poissons que nous mangions en Égypte sans qu'il nous en coûtât rien, des concombres, des melons, des poireaux, des oignons et des aulx,

6. Et maintenant nos âmes sont asséchées, nos yeux ne voient que de la manne.

7. [b] Or la manne était comme le grain de coriandre et sa couleur était comme celle des perles.

8. Le peuple se dispersait et la ramassait, puis il la moulait aux meules ou il la pillait dans un mortier et il la faisait cuire dans un chaudron et il en faisait des gâteaux dont le goût était semblable à celui d'une liqueur d'huile fraîche.

9. Et quand la rosée du soir tombait sur le camp, la manne descendait dessus.

10. Moïse donc entendit le peuple qui pleurait dans leurs familles, chacun à l'entrée de sa tente et alors l'Éternel entra en une fort grande colère et cela déplut aussi à Moïse.

11. Et Moïse dit à l'Éternel : Pourquoi as-tu affligé ton serviteur. Et pourquoi n'ai-je pas trouvé grâce devant toi que tu aies mis sur moi la charge de tout ce peuple ?

12. Est-ce moi qui ait conçu tout ce peuple ou l'ai-je engendré pour me dire : Porte-le dans ton sein, comme un nourricier porte un enfant qui tète et mène-le jusqu'au pays pour lequel tu as juré à ses pères ?

13. D'où aurai-je de la chair pour en donner à tout ce peuple ? Car il pleure après moi disant : Donne-nous de la chair afin que nous en mangions.

14. Je ne puis porter moi seul tout ce peuple, car il est trop pesant pour moi.

15. Que si tu me fais ainsi, je te prie, (si j'ai trouvé grâce devant toi) de me faire mourir de peur que je ne voie mon malheur.

16. Alors l'Éternel dit à Moïse : Assemble-moi soixante et dix hommes d'entre les anciens d'Israël que tu connais être les anciens du peuple et ses officiers et les amène au tabernacle d'assignation et qu'ils se présente là avec toi.

17. Puis je descendrai et je parlerai là avec toi, alors je mettrai à part de l'esprit qui est sur toi et je le mettrai sur eux afin qu'ils portent avec toi la charge du peuple et que tu ne la portes pas toi seul.

18. Et tu diras au peuple : Purifiez-vous pour demain et vous mangerez de la chair parce que vous avez pleuré devant l'Éternel disant : Qui nous fera manger de la chair ? Car nous étions bien en Égypte. Ainsi l'Éternel vous donnera de la chair et vous en mangerez.

19. Vous n'en mangerez pas un jour, ni deux jours, ni cinq jours, ni dix jours, ni vingt jours,

20. Mais jusqu'à un mois entier, jusqu'à ce qu'elle vous sorte par les narines et que vous en soyez dégoutés, parce que vous avez rejeté l'Éternel qui est au milieu de vous et que vous avez pleuré devant lui disant : Pourquoi sommes-nous sortis d'Égypte ?

21. Et Moïse avait dit : Il y a six cents mille hommes de pied dans ce peuple au milieu duquel je suis et tu as dit : Je leur donnerai de la chair afin qu'ils en mangent un mois entier.

22. [c] Leur tuera-t-on des brebis ou des taureaux en sorte qu'il y en ait assez pour eux ? Ou leur assemblera-t-on tous les poissons de la mer, tant qu'il y en ait assez pour eux ?

23. Et l'Éternel répondit à Moïse : [d] La main de l'Éternel est-elle resserrée ? Tu verras maintenant si ce que je t'ai dit arrivera ou non.

24. Moïse donc s'en alla et rapporta au peuple les paroles de l'Éternel et il assembla soixante et dix hommes d'entre les anciens du peuple et il les fit tenir autour du tabernacle.

25. Alors l'Éternel descendit dans la nuée et parla à Moïse et ayant mis à part de l'Esprit qui était sur lui, il le mit sur ces soixante et dix hommes anciens. Et aussitôt que l'Esprit reposa sur eux, ils prophétisèrent, mais ils ne continuèrent pas.

26. Or il en était demeuré deux au camp dont l'un s'appelait Eldad et l'autre Médad, sur lesquels l'Esprit reposa et ils étaient de ceux dont les noms avaient été écrits, mais ils n'étaient point allé au tabernacle et ils prophétisèrent au camp.

27. Alors un garçon courut pour le rapporter à Moïse disant : Eldad et Médad prophétisent au camp.

28. Et Josué fils de Nun qui servait Moise, l'un de ses serviteurs, répondit disant : Moïse, mon seigneur, empêche-les.

29. Et Moïse lui répondit : Es-tu jaloux pour moi ? Plût à Dieu que tout le peuple fut prophète et que l'Éternel mît son Esprit sur eux !

30. Puis Moïse se retira du camp, lui et les anciens d'Israël.

31. [e] Alors l'Éternel fit lever un vent qui enleva des cailles de delà de la mer et qui les répandit environ le chemin d'une journée deçà et delà sur le camp et il y en avait presque la hauteur de deux coudées sur la terre.

32. Alors le peuple se levant pendant tout ce jour-là et toute la nuit et tout le jour suivant amassa des

cailles, celui qui en avait amassé le moins en avait dix chomers [2] et ils les étendirent avec soin pour eux tout autour du camp.

33. Mais lorsque la chair était encore entre leurs dents, avant qu'elle fût mâchée, la colère de l'Éternel s'embrasa contre le peuple et il frappa le peuple d'une très grande plaie.

34. Et on nomma ce lieu-là Kibroth-taava [3], car on enseveli là le peuple qui avait convoité.

35. Et de Kibroth-taava le peuple s'en alla à Hatséroth et ils s'arrêtèrent à Hatséroth.

Réflexions

L'apôtre Paul marque l'usage que nous devons faire de cette histoire lorsqu'il dit dans I Corinthiens 10.6 :

que ces choses ont été des figures pour nous afin que nous ne convoitions point des choses mauvaises, comme les Israélites les convoitèrent.

À cette réflexion générale, il faut ajouter ces quatre réflexions particulières.

1. Le regret que les enfants d'Israël eurent aux viandes de l'Égypte et le dégoût qu'ils témoignèrent pour la manne nous avertit de ne pas mépriser les grâces que Dieu nous fait et de ne pas préférer les choses de la terre à celles du Ciel.

2. Moïse entendant les murmures des Israélites en fut si affligé qu'il pria Dieu de le décharger de son emploi, mais Dieu pour le rassurer inspira de son Esprit soixante et dix personnes, lesquelles il lui adjoignit pour le soulager dans ses fonctions et il lui promit outre cela de manifester sa puissance en donnant de la chair aux enfants d'Israël.

Les serviteurs de Dieu peuvent tomber dans le découragement lorsqu'ils trouvent de la contradiction et que les hommes se rebellent contre Dieu, mais c'est une tentation qu'ils doivent surmonter et Dieu par sa bonté et pour sa propre gloire proportionne toujours son secours à leurs besoins.

3. En troisième lieu, ce que Moïse répondit lorsqu'on vint lui dire qu'Eldad et Médad prophétisaient et le souhait qu'il fit en disant qu'il voudrait que tout le peuple fût prophète nous apprend à n'être jamais jaloux des grâces que Dieu accorde aux autres, mais plutôt à nous réjouir toutes les fois que nous voyons que la gloire de Dieu s'avance soit par nous-mêmes, soit par le moyen d'autrui.

Enfin, il faut remarquer que Dieu, pour arrêter les murmures du peuple d'Israël qui demandait de la chair leur envoya des cailles en grande abondance, mais qu'après qu'ils en eurent mangé, Dieu fit mourir un très grand nombre de ceux qui avaient murmuré. Dieu accorde quelque fois aux hommes en sa colère ce qu'ils ont demandé et ils trouvent souvent leur punition dans l'accomplissement de leurs désirs.

(a) v5 : I Corinthiens 10.6
(b) v7 : Exode 16.14 ; Psaume 78.24 ; Jean 6.31
(c) v22 : Jean 6.7
(d) v23 : Ésaïe 50.2 et 69.1
(e) v31 : Exode 16.13 ; Psaume 78.26

(1) v3 : C'est-à-dire : embrasement.
(2) v32 : C'était une grande mesure. On peut aussi traduire dix monceaux.
(3) v34 : C'est-à-dire : les sépulcres de la convoitise.

Chapitre XII

Aaron et Marie ayant murmuré contre Moïse leur frère parce qu'il avait épousé une femme Madianite, Dieu les en reprit et frappa Marie de lèpre, mais il l'en délivra à la prière de Moïse.

ALORS Marie et Aaron parlèrent contre Moïse à l'occasion de la femme Éthiopienne qu'il avait prise parce qu'il avait pris une femme Éthiopienne [1].

2. Et ils dirent : Est-ce que l'Éternel n'a parlé que par Moïse ? N'a-t-il point aussi, parlé par nous ? Et l'Éternel l'entendit.

3. Or Moïse était un homme fort doux, plus qu'aucun homme qu'il y eut sur la terre.

4. L'Éternel donc dit incontinent à Moïse, à Aaron et à Marie : Venez vous trois au tabernacle d'assignation. Et ils y allèrent eux trois.

5. Alors l'Éternel descendit dans la colonne de nuée et se tint à l'entrée du tabernacle, puis il appela Aaron et Marie, ils vinrent eux deux.

6. Et il dit : Écoutez maintenant mes paroles : S'il y a quelque prophète parmi vous, moi qui suis l'Éternel, je me ferai connaître à lui en vision et je lui parlerai en songe.

7. Il n'en est pas ainsi de mon serviteur Moïse, [a] qui est fidèle dans toute ma maison.

8. Je parle avec lui bouche à bouche et il me voit en effet, non point obscurément, ni par aucune représentation de l'Éternel, pourquoi donc n'avez-vous pas craint de parler contre mon serviteur, contre Moïse ?

9. Ainsi la colère de l'Éternel s'alluma contre eux et il s'en alla.

10. Car la nuée se retira de dessus le tabernacle et voici, Marie était lépreuse, blanche comme la neige et Aaron regardant Marie la vit lépreuse.

11. Alors Aaron dit à Moïse : Hélas, monseigneur, je te prie, ne mets point sur nous ce péché, car nous avons fait follement et nous avons péché.

12. Je te prie, qu'elle ne soit point comme un enfant mort dont la moitié de la chair est déjà consumée quand il sort du ventre de sa mère.

13. Alors Moïse cria à l'Éternel disant : Ô Dieu, je te prie, guéris-la, je te prie.

14. Et l'Éternel répondit à Moïse : Si son père lui avait craché, étant en colère, au visage, ne serait-elle pas couverte de honte pendant sept jours ? Qu'elle demeure sept jours hors du camp et après cela elle sera reçue.

15. Ainsi Marie fut enfermée hors du camp sept jours et le peuple ne partit point de là jusqu'à ce que Marie fût reçue dans le camp.

Réflexions

Nous devons considérer sur ce chapitre

1. Que Moïse qui avait été si souvent exposé aux murmures du peuple le fut à ceux de son frère et de sa sœur, en quoi nous voyons que les gens de bien sont sujets à beaucoup de traverses et d'épreuves, même de la part de ceux qui devraient les aider et les consoler.

2. Dieu voulut dans cette occasion soutenir le ministère de Moïse par le témoignage glorieux qu'il lui rendit et qui le distinguait de tous les autres prophètes et par le châtiment qu'il envoya à Marie en la rendant lépreuse. Ce qui fait voir que Dieu ne veut pas qu'on s'oppose à ceux qui sont établis de sa part.

3. Moïse, quoiqu'offensé par Marie, pria pour elle et ce fut ensuite de ses prières qu'elle fut guérie. Cela marque la grande douceur de Moïse et c'est ainsi que nous devons faire du bien à ceux qui nous ont fait du mal et prier Dieu pour eux, bien loin d'avoir du ressentiment et de nous venger. Cela prouve aussi que l'intercession des personnes charitables et pieuses apaise le Seigneur et obtient le retour de sa faveur et de sa grâce.

(a) v7 : Hébreux 3.2

(1) v1 : Hébreux : Cuscienne, c'est-à-dire Madianite ou Arabe.

Chapitre XIII

Le peuple d'Israël étant sur la frontière du pays de Canaan, Moïse y envoie douze espions, lesquels rapportent que le pays était très fertile, mais il y avait en eut dix d'entre eux qui découragèrent le peuple d'y aller.

APRÈS cela, le peuple partit de Hatséroth et ils campèrent au désert de Paran.

2. Et l'Éternel parla à Moïse disant :

3. Envoie des hommes pour épier le pays de Canaan que je donne aux enfants d'Israël, vous enverrez un homme de chaque tribu de leurs pères, tous les principaux d'entre eux.

4. Moïse donc les envoya au désert de Paran, selon le commandement de l'Éternel et tous ces hommes étaient chefs des enfants d'Israël.

5. Et ce sont ici leurs noms : De la tribu de Ruben, Sçammuah, fils de Zacur.

6. De la tribu de Siméon, Sçaphat, fils de Hori.

7. De la tribu de Juda, Caleb, fils de Jephunné.

8. De la tribu d'Issacar, Jigueal, fils de Joseph.

9. De la tribu d'Ephraïm, Osée fils de Nun.

10. De la tribu de Benjamin, Palti, fils de Raphu.

11. De la tribu de Zabulon, Gaddiel, fils de Sodi.

12. De la tribu de Joseph, savoir de la tribu de Manassé, Gaddi, fils de Susi.

13. De la tribu de Dan, Hammiel, fils de Guemalli.

14. De la tribu d'Ascer, Séthur, fils de Micaël.

15. De la tribu de Nephtali, Nabbi, fils de Vaphsi.

16. De la tribu de Ga, Guéüel, fils de Maki.

17. Ce sont là les noms des hommes que Moïse envoya pour reconnaitre le pays. Or Moïse avait nommé Osée, fils de Nun, Josué [1].

18. Moïse donc les envoya pour épier le pays de Canaan et il leur dit : Montez d'ici vers le Midi, puis vous monterez sur la montagne.

19. Et vous verrez ce que c'est de ce pays là et quel est le peuple qui y habite, s'il est fort ou faible, s'il est en petit ou en grand nombre.

20. Et quel est le pays où il habite, s'il est bon ou mauvais et quelles sont les villes dans lesquelles il habite, si c'est en des tentes ou en des villes fortes,

21. Et quel est le pays, s'il est gras ou maigre, s'il y a des arbres ou s'il n'y en a point. Et ayez bon courage et prenez du fruit du pays. Or c'était le temps des premiers raisins.

22. Ces hommes donc étant partis, ils épièrent le pays depuis le désert de Tsin jusqu'à Réhob, à l'entrée de Hamath.

23. Ils montèrent donc vers le Midi et vinrent jusqu'à Hébron où étaient Ahiman, Scesçai et Talmai, issus de Hanak. Or Hébron avait été bâtie sept ans devant Tsohar d'Égypte.

24. [a] Et ils vinrent jusqu'au torrent d'Escçcol et coupèrent une branche d'un sep avec une grappe de raisins et ils étaient deux à la porter avec un levier, ils apportèrent aussi des grenades et des figues.

25. C'est pourquoi on appela ce lieu-là Nahal Esçol [2] à l'occasion de la grappe que les enfants d'Israël y coupèrent.

26. Et après avoir épié le pays, ils revinrent au bout de quarante jours.

27. Et étant arrivés, ils vinrent vers Moïse et Aaron et vers toute l'assemblée des enfants d'Israël au désert de Padan à Kadès et ayant fait leur rapport et à toute l'assemblée, ils leur montrèrent du fruit du pays.

28. Ils firent donc leur rapport à Moïse et lui dirent : Nous avons été au pays où tu nous avais envoyé. Et véritablement, c'est un pays où coulent le lait et le miel et voici de son fruit.

29. Il y a une chose seulement, c'est que le peuple qui habite dans ce pays est robuste et les villes sont fermées de murailles et fort grandes, nous y avons vu aussi des descendants de Hanak.

30. Les Hamalékites habitent au pays du Midi et les Hétiens, les Jébusiens et les Amorrhéens habitent dans la montagne et les Cananéens habitent le long de la mer et vers les rivages du Jourdain.

31. Alors Caleb apaisa le peuple devant Moïse et dit : Montons hardiment et possédons ce pays-là, car certainement nous serons les plus forts.

32. Mais les hommes qui étaient montés avec lui dirent : Nous ne saurions monter contre ce peuple, car il est plus fort que nous.

33. Et ils décrièrent devant les enfants d'Israël le pays qu'ils avaient épié disant : Le pays par lequel nous sommes passés pour l'épier est un pays qui consume ses habitant et tous ceux que nous

y avons vu sont des gens d'une hauteur extraordinaire.

34. Nous y avons vu aussi des géants des descendants de Hanak, de la race des géants et nous ne paraissions que comme des sauterelles auprès d'eux.

Réflexions

Dieu voulut que Moïse envoyât des espions au pays de Canaan pour encourager les enfants d'Israël à aller habiter ce pays qui était si fertile. C'était là un effet de la bonté de Dieu envers eux. Mais le peuple intimidé par les discours de dix espions perdit courage sans avoir égard à ce que Josué et Caleb disaient pour les engager à aller dans le pays de Canaan, ni aux promesses que Dieu leur avaient faites de leur donner ce pays-là.

Voilà quelle est souvent l'ingratitude et l'incrédulité des hommes. Dans le temps que Dieu veut les combler de ses grâces, ils ne veulent pas en profiter.

On voit surtout dans la conduite des Israélites et de ces espions qui intimidèrent le peuple, les sentiments de ceux qui au lieu de surmonter les difficultés qui se trouvent dans le chemin du Ciel et de s'animer à leur devoirs en obéissant aux commandements de Dieu et en se confiant en ses promesses, perdent courage et veulent même décourager les autres, s'imaginant que ces difficultés sont insurmontables et que les devoirs de la piété sont au dessus de nos forces.

Mais Josué et Caleb sont l'image des personnes zélées qui ne se laissent pas entrainer par la multitude, mais qui demeurent toujours attachés à Dieu et à leur devoir sans se rebuter à la vue des oppositions qu'ils rencontrent et des combats qu'ils ont à soutenir.

(a) v24 : Deutéronome 1.24

(1) v17 : Osée signifie sauveur et Josué veut dire sauveur donné de Dieu.
(2) v25 : C'est-à-dire : le torrent de la grappe.

Chapitre XIV

Les Israélites découragés par les dix espions murmurent contre Moïse, ils parlent de retourner en Égypte et ils veulent lapider Josué et Caleb, versets 1-10.

De quoi Dieu étant irrité voulut détruire ce peuple, mais il fut fléchi par les prières de Moïse et leur pardonna en déclarant qu'aucun de ceux qui étaient sortis d'Égypte, depuis l'âge de vingt ans et au dessus n'entreraient au pays de Canaan, mais qu'ils mourraient dans le désert et que Josué et Caleb seuls entreraient dans ce pays-là, versets 11-35.

Dieu frappa ensuite de mort les dix espions qui avaient soulevés le peuple et les enfants d'Israël voyant que Dieu était irrité contre eux voulurent marcher contre les Cananéens quoique Moïse le leur défendit, mais ils furent battus, versets 36-45.

ALORS toute l'assemblée s'éleva et se mit à jeter des cris et le peuple pleura cette nuit-là.

2. Et les enfants d'Israël murmurèrent contre Moïse et contre Aaron et toute l'assemblée dit : Plût à Dieu que nous fussions morts au pays d'Égypte ou en ce désert ! Plût à Dieu que nous fussions morts.

3. Et pourquoi l'Éternel nous conduit-il vers ce pays-là afin d'y tomber par l'épée ? Nos femmes et nos petits enfants seront en proie. Ne nous vaudrait-il pas mieux retourner en Égypte ?

4. Et ils se dirent l'un à l'autre : Établissons-nous un chef et retournons en Égypte.

5. Alors Moïse et Aaron tombèrent sur leur visage devant toute l'assemblée des enfants d'Israël.

6. Et Josué fils de Nun et Caleb fils de Jephunné, qui étaient de ceux qui avaient épié le pays, déchirèrent leurs vêtements.

7. Et ils parlèrent à toute l'assemblée des enfants d'Israël disant : Le pays par lequel nous avons passé pour l'épier est un fort bon pays.

8. Si nous sommes agréables à l'Éternel, il nous fera entrer en ce pays-là et il nous le donnera, c'est un pays où coulent le lait et le miel.

9. Mais ne soyez point rebelles contre l'Éternel et ne craignez point le peuple de ce pays-là, car ils seront notre pain, leur protection s'est retirée de dessus eux et l'Éternel est avec nous, ne les craignez donc point.

10. Alors toute l'assemblée parla de les lapider, mais la gloire de l'Éternel apparut à tous les enfants d'Israël au tabernacle d'assignation.

11. Et l'Éternel dit à Moïse : Jusqu'à quand ce peuple m'irritera-t-il en me traitant avec mépris et jusqu'à quand ne croira-t-il point en moi après tous les signes que j'ai fais au milieu d'eux ?

12. Je le frapperai de mortalité et je le détruirai, mais je te ferai devenir un peuple plus grand et plus fort qu'il n'est,

13. Et Moïse dit à l'Éternel : Mais les Égyptiens l'entendront, car tu as fait monter ce peuple par ta force du milieu d'eux.

14. Et ils diront avec les habitants de ce pays qui auront entendu qui tu étais : Ô Éternel, au milieu de ce peuple et que tu apparaissais ô Éternel, visiblement [b] que ta nuée s'arrêtait sur eux et que tu marchais devant eux le jour dans la colonne de nuée et pendant la nuit dans la colonne de feu.

15. Quand tu auras fait mourir ce peuple comme un seul homme, les nations, dis-je, qui auront entendu parler de ton nom diront :

16. [c] Parce que l'Éternel ne pouvait pas faire entrer ce peuple au pays qu'il avait juré de leur donner, il les tués dans le désert.

17. Or maintenant, je te prie, que la grandeur de la puissance du Seigneur soit reconnue comme tu en as parlé en disant :

18. [d] L'Éternel est lent à la colère et abondant en miséricorde, il pardonne l'iniquité et le forfait et il ne tient nullement le coupable pour innocent [e] il punit l'iniquité des pères sur les enfants jusqu'à la troisième et à la quatrième génération.

19. Pardonne, je te prie, l'iniquité de ce peuple selon la grandeur de ta miséricorde et comme tu as pardonné à ce peuple depuis l'Égypte jusqu'ici.
20. Et l'Éternel dit : Je leur ai pardonné selon ta parole.
21. Mais certainement, je suis vivant et la gloire de l'Éternel remplira toute la terre,
22. Car pour ce qui est de tous ces hommes qui ont vu ma gloire en Égypte et au désert et qui m'ont déjà tenté dix fois et qui n'ont point obéi à ma voix,
23. Si jamais ils voient le pays que j'avais juré à leurs pères de leur donné. Tous ceux qui m'ont irrité ne le verront point.
24. [f] Mais parce que mon serviteur Caleb a été conduit d'un autre esprit et m'a suivi constamment, je le ferai aussi entrer au pays où il a été et sa postérité le possèdera en héritage.
25. Or les Hamalékites et les Cananéens habitent en la vallée, retournez demain en arrière et allez-vous en au désert par le chemin de la mer Rouge.
26. L'Éternel parla aussi à Moïse et à Aaron disant :
27. [g] Jusqu'à quand supporterai-je cette assemblée méchante qui murmure contre moi ? J'ai entendu les murmures des enfants d'Israël par lesquels ils murmurent contre moi.
28. Dis-leur : [h] Je suis vivant, dit l'Éternel, si je ne vous fais ce que j'ai entendu que vous avez dit.
29. Vos cadavres tomberont dans ce désert [i] et pour ce qui est de tous ceux d'entre vous dont on a fait le dénombrement selon tout le compte que vous en avez fait, depuis l'âge de vingt ans et au dessus qui avez murmuré contre moi,
30. Si jamais vous entrez au pays pour lequel j'ai levé ma main, jurant que je vous ferais habiter, [j] excepté Caleb le fils de Jéphunné et Josué fils de Nun,
31. Mais j'y ferai entrer vos petits enfants desquels vous avez dit qu'ils seraient en proie et ils sauront ce que c'est que du pays que vous avez méprisé.
32. Mais pour vous, vos cadavres tomberont dans ce désert.
33. Et vos enfants iront paissant dans ce désert quarante ans et ils porteront la peine de vos prostitutions jusqu'à ce que vos corps morts soient consumés dans le désert,
34. Selon le nombre des jours pendant lesquels vous avez épié le pays, savoir quarante jours, chaque jour pour chaque année, [k] vous porterez la peine de vos iniquités pendant quarante ans et vous connaîtrez que j'ai interrompu le cours de mes bénédictions sur vous.
35. Je suis l'Éternel qui l'ai dit, si je ne fais ceci à toute cette méchante assemblée, à tous ceux qui se sont assemblés contre moi, ils seront consumés en ce désert et ils y mourront.
36. En effet, les hommes que Moïse avait envoyés pour épier le pays et qui étant de retour avaient fait murmurer contre lui toute l'assemblée en décriant fort ce pays :
37. Ces hommes-là qui avaient si fort décrié le pays [l] moururent étant frappés devant l'Éternel.
38. Il n'y eu que Josué fils de Nun et Caleb fils de Jephunné qui survécurent d'entre ceux qui étaient allés épier le pays.
39. Or Moïse dit ces choses-là à tous les enfants d'Israël et il y eu un grand deuil parmi le peuple.
40. Puis s'étant levé de bon matin, ils montèrent sur le haut de la montagne disant : Nous voici et nous monterons au lieu dont l'Éternel a parlé, car nous avons péché.
41. [m] Mais Moïse leur dit : Pourquoi transgressez-vous le commandement de l'Éternel ? Cela ne réussira point.
42. N'y montez point de peur que vous ne soyez battus devant vos ennemis, car l'Éternel n'est point au milieu de vous,
43. Car les Hamalékites et les Cananéens sont là devant vous et vous tomberez par l'épée parce que vous vous êtes détournés de suivre l'Éternel, l'Éternel aussi ne sera point avec vous.
44. Toutefois, ils s'obstinèrent de monter sur le haut de la montagne. Mais l'arche de l'alliance de l'Éternel et Moïse ne sortirent pas du milieu du camp.
45. Alors les Hamalékites et les Cananéens qui habitaient sur cette montagne-là descendirent et les taillèrent en pièces jusqu'en Horma.

Réflexions

Il faut considérer ici le péché des Israélites qui se soulevèrent contre Moïse, comme ils l'avaient fait tant de fois, l'amour que Moïse avait pour eux et qui le porta à intercéder dans cette occasion en leur faveur et la punition que Dieu fit de leur péché. Tous les Israélites qui étaient sortis d'Égypte au dessus de l'âge de vingt ans périrent en effet dans le désert pendant les quarante ans qu'ils y passèrent et il n'y eut que Josué et Caleb qui entrassent dans le pays de Canaan. Mais comme Éléazar fils d'Aaron y entra aussi, ainsi qu'on le voit dans Josué 14.1 et 24.33, on pourrait douter si les sacrificateurs et les Lévites qui n'avaient pas été comptés dans le dénombrement du peuple furent compris dans cette punition. La principale réflexion que cette histoire nous fournit est que comme l'incrédulité des Juifs fut cause qu'ils n'entrèrent pas au pays de Canaan et qu'ils moururent dans le désert, nous devons craindre que l'incrédulité ne nous prive de l'entrée du Ciel.

L'apôtre Paul nous propose cette réflexion dans l'épître aux Hébreux 3 et 4,

Aujourd'hui, si vous entendez sa voix, n'endurcissez point vos cœurs comme le firent ceux qui pécherent et dont les corps tombèrent dans le désert et à qui il jura en sa colère qu'ils n'entreraient point dans son repos. Nous voyons qu'ils n'y purent entrer à cause de leur incrédulité.

Craignons donc que quelqu'un d'entre nous ayant abandonné la promesse d'entrer dans son repos ne s'en trouve privé. Étudions-nous à entrer dans ce repos de peur que quelqu'un ne tombe dans une semblable rébellion.

La punition divine qui tomba sur ces dix espions qui avaient découragé le peuple et la promesse que Dieu fit à Josué et à Caleb de les faire entrer eux seuls dans le pays de Canaan montrent que ceux qui sont les auteurs de scandales et qui entraînent les autres dans le péché en porteront la peine, mais que Dieu bénit et favorise ceux qui lui sont fidèles.

Enfin, le mauvais succès qu'eurent les enfants d'Israël lorsqu'ils voulurent combattre les Cananéens fait voir que ce que l'on entreprend contre la volonté de Dieu ne réussit jamais.

(a) Dans la marge du verset 13 : Exode 32.12.
(b) v14 : Exode 13.21
(c) v16 : Deutéronome 9.28
(d) v18 : Exode 34.6 ; Psaumes 86.15 et 103.8
(e) v18 : Exode 20.5 ; Deutéronome 5.10
(f) v24 : Josué 14.8-9
(g) v27 : Psaume 106.26 ; Hébreux 3.17
(h) v28 : Ci-dessous 26.65 et 32.11
(i) v29 : Deutéronome 1.35 ; Hébreux 3.17
(j) v30 : Josué 14.6
(k) v34 : Psaume 95.10
(l) v37 : I Corinthiens 10.10 ; Jude 5
(m) v41 : Deutéronome 1.41 et suivants, où ce commandement de l'Éternel est déclaré.

Chapitre XV

Ce chapitre a quatre parties.

1. Dieu règle ce qui regarde les gâteaux et les aspersions qui doivent être offerts tant par les Israélites que par les étrangers et il commande d'offrir les prémices de la pâte, versets 1-21.

2. Il prescrit de quelle manière les péchés commis par erreurs devaient être expiés, versets 22-29.

3. Il ordonne qu'on fasse mourir ceux qui pècheraient par fierté, ce qui fut même exécuté alors en la personne d'un homme qui avait amassé du bois un jour de sabbat, versets 30-36.

4. Dieu commande aux Juifs de mettre des bandes ou des franges à leurs habits afin qu'ils se souvinssent toujours de sa loi, versets 37-41.

PUIS l'Éternel parla à Moïse disant :

2. Parle aux enfants d'Israël et dis-leur : Quand vous entrez au pays où vous devez demeurer et que je vous donne,

3. Et que vous voudrez faire un sacrifice par le feu à l'Éternel, un holocauste ou un autre sacrifice, soit pour s'acquitter de quelque vœu ou volontairement ou dans vos fêtes solennelles pour faire une offrande de bonne odeur à l'Éternel, de taureaux ou de menu bétail.

4. Tous ceux qui offriront présenteront pour leur oblation à l'Éternel un gâteau de fleur de farine d'un dixième, pétrie avec la quatrième partie d'un hin d'huile,

5. Et la quatrième partie d'un hin de vin pour l'aspersion, c'est ce que tu feras sur l'holocauste ou sur quelque autre sacrifice pour chaque agneau.

6. Que si c'est pour un bélier, tu feras un gâteau de deux dixièmes de fleur de farine pétrie avec la troisième partie d'un hin d'huile

7. Et la troisième partie d'un hin de vin pour l'aspersion que tu offriras en bonne odeur à l'Éternel.

8. Que si tu sacrifie un veau en holocauste ou quelque autre sacrifice, soit pour s'acquitter de quelque vœu important, soit pour quelque sacrifice de prospérité que tu offriras à l'Éternel,

9. On offrira avec le veau un gâteau de trois dixièmes de fleur de farine pétrie avec la moitié d'un hin d'huile.

10. Et tu offriras la moitié d'un hin de vin pour l'aspersion en offrande faite par feu de bonne odeur à l'Éternel.

11. On fera de même pour chaque taureau, chaque bélier et chaque petit d'entre les brebis et d'entre les chèvres.

12. Selon le nombre que vous en sacrifierez, vous ferez ainsi pour chacun, savoir selon leur nombre.

13. Tous ceux qui sont nés au pays feront ces choses de cette manière lorsqu'ils offriront un sacrifice fait par le feu en bonne odeur à l'Éternel.

14. Que si un étranger ou quelque autre parmi vous, qui faisant son séjour avec vous dans vos âges, fait un sacrifice par le feu en bonne odeur à l'Éternel, il fera comme vous ferez.

15. Ô assemblée, il y aura une même ordonnance pour vous et pour l'étranger qui fait son séjour parmi vous, il y aura une même ordonnance perpétuelle d'âge en âge. Il en sera de l'étranger comme de vous en la présence de l'Éternel.

16. Il y aura une même loi et une même règle pour vous et pour l'étranger qui fait son séjour parmi vous.

17. L'Éternel parla aussi à Moïse disant :

18. Parle aux enfants d'Israël et dis-leur : Quand vous serez entrés au pays où je vous ferai entrer,

19. Et que vous mangerez du pain du pays, vous en offrirez une offrande élevée à l'Éternel.

20. Vous offrirez en offrande élevée un gâteau pour les prémices de votre pâte, vous l'offrirez de la même manière que l'offrande élevée de l'aire.

21. Vous donnerez donc d'âge en âge à l'Éternel une offrande élevée des prémices de votre pâte.

22. Et lorsque vous aurez manqué par erreur et que vous n'aurez pas fait tous ces commandements que l'Éternel à donnés à Moïse,

23. Tout ce que l'Éternel vous a commandé par Moïse, depuis le jour qu'il vous a donné ses commandements et dans la suite, pour vos descendants,

24. S'il arrive que la chose ait été faite par erreur, sans que l'assemblée l'ait su, toute l'assemblée sacrifiera en holocauste en bonne odeur à l'Éternel un veau pris du troupeau avec son gâteau et son aspersion, selon l'ordonnance et un jeune bouc pour le péché.

25. Ainsi le sacrificateur fera propitiation pour toute l'assemblée des enfants d'Israël et il leur sera pardonné, parce que c'est une chose arrivée par erreur. Et ils amèneront devant l'Éternel leur offrande qui doit être un sacrifice fait par le feu à l'Éternel et l'offrande pour le péché à cause de leur erreur.

26. Et il sera pardonné à toute l'assemblée des enfants d'Israël et à l'étranger qui fait son séjour parmi eux, parce que cela est arrivé à tout le peuple par erreur.

27. Que si une seule personne pèche par erreur, elle offrira une chèvre de l'année en offrande pour le péché,

28. Et le sacrificateur fera propitiation pour la personne qui aura péché par erreur de ce qu'elle aura péché par erreur devant l'Éternel, afin de faire propitiation pour elle, il lui sera pardonné.

29. Il y aura une même loi pour celui qui aura fait quelque chose par erreur, tant pour celui qui est né au pays des enfants d'Israël que pour l'étranger qui fait son séjour parmi eux.

30. Mais pour celui qui aura péché par fierté, soit qu'il soit né au pays, soit qu'il soit étranger et qui aura outragé l'Éternel, cette personne-là sera retranchée de son peuple,

31. Car il a méprisé la parole de l'Éternel et il a enfreint son commandement. Cette personne sera donc certainement retranchée, son iniquité sera sur elle.

32. Or les enfants d'Israël étant au désert trouvèrent un homme qui ramassait du bois le jour du sabbat.

33. Et ceux qui le trouvèrent ramassant du bois l'amenèrent à Moïse et à Aaron et à toute l'assemblée.

34. Et ils le mirent en prison, car on n'avait pas encore déclaré ce qu'on lui devait faire.

35. Alors l'Éternel dit à Moïse : On punira de mort cet homme-là et toute l'assemblée le lapidera hors du camp.

36. Toute l'assemblée donc le mena hors du camp et ils le lapidèrent et il mourut, comme l'Éternel l'avait commandé à Moïse.

37. L'Éternel parla aussi à Moïse disant :

38. Parle aux enfants d'Israël et dis-leur qu'ils [a] se fassent d'âge en âge des bandes aux pans de leurs vêtements et qu'ils mettent sur les bandes des pans de leurs vêtements un cordon de couleur d'hyacinthe.

39. Ce cordon sera sur la bande et en le voyant, vous vous souviendrez de tous les commandements de l'Éternel afin que vous les fassiez et que vous ne suiviez point les pensées de votre cœur et les égarements de vos yeux qui vous font tomber dans l'infidélité,

40. Afin que vous vous souveniez de tous mes commandements et que vous les fassiez et que vous soyez saints devant votre Dieu.

41. Je suis l'Éternel votre Dieu qui vous ai tiré du pays d'Égypte pour être votre Dieu : Je suis l'Éternel votre Dieu.

Réflexions

Il y a deux réflexions à faire sur la première partie de ce chapitre qui traite des gâteaux, des aspersions, des sacrifices et des offrandes que les Juifs présentaient à Dieu.

L'une est celle que Paul fait dans l'épitre aux Hébreux 9.19, où il dit que l'on offrait alors des dons et des sacrifices qui consistaient en des viandes, en des breuvages et en des cérémonies charnelles qui ne pouvaient sanctifier la conscience et qui ne devaient subsister que jusqu'à la venue de Jésus-Christ.

En cela nous devons reconnaître d'un côté la sagesse de Dieu qui avait prescrit ces cérémonies pour s'accommoder à l'état des Juifs et pour leur enseigner les devoirs de la piété et de la reconnaissance envers Dieu et de l'autre l'excellence du culte évangélique et la perfection du sacrifice de Jésus-Christ.

L'autre réflexion est que les étrangers étaient aussi admis à offrir leurs sacrifices, ce qui marquait qu'ils n'étaient pas entièrement exclus de la grâce de Dieu et que le temps viendrait qu'ils seraient reçus dans l'alliance divine.

La seconde partie de ce chapitre nous apprends que quoi que les péchés commis par erreur ne soient pas si grands que ceux que l'on commet volontairement, Dieu les regarde pourtant comme de véritables péchés dont on doit lui demander pardon et se relever par la repentance.

Pour ce qui est des péchés commis par fierté, il paraît qu'ils rendent les hommes beaucoup plus coupables, puisqu'il n'y a point de sacrifices pour ces péchés-là et qu'ils étaient punis de mort, comme on en a un exemple dans cet homme qui fut lapidé pour avoir ramassé du bois un jour de sabbat.

Voilà qui fait voir que les péchés où l'on tombe de propos délibéré et contre les lois expresses de Dieu sont très grands. C'est la réflexion que Paul fait sur ce sujet lorsqu'il dit dans Hébreux X que

si nous péchons volontairement après avoir reçu la connaissance de la vérité, il n'y a plus de sacrifice pour le péché et que si ceux qui avaient violé la loi de Moïse mourraient sans miséricorde, ceux qui auront méprisé le fils de Dieu souffriront de beaucoup plus terribles peines.

La loi qui concerne les bandes que les Juifs portaient à leurs habits tendait à les faire souvenir de ne s'écarter jamais de ce que Dieu leur avait prescrit et elle nous avertit d'avoir aussi toujours la loi du Seigneur devant les yeux pour y conformer toute notre conduite.

(a) v38 : Deutéronome 22.12 ; Mathieu 23.9

Chapitre XVI

Coré, Dathan et Abiram excitent une sédition contre Moïse et Aaron dans le dessein de les dépouiller de leur autorité et de s'élever au sacerdoce, mais Dieu fit périr ces séditieux d'une manière effroyable, versets 1-35.

Ensuite Dieu ordonna qu'on prît les encensoirs de ceux qui s'étaient rebellés contre Moïse et qui avaient été consumé par le feu, au nombre de deux

cent cinquante, et qu'on en fit des plaques pour couvrir l'autel des holocaustes, afin que cela servi de mémorial de cet événement, versets 36-40.

Le peuple étant retombé dans le murmure, Dieu en fit périr quatorze mille et sept cents personnes, versets 41-50.

OR [a] Coré fils de Jitshar, fils de Kéhath, fils de Sévi, fit une entreprise avec Dathan et Abiram, enfants d'Éliab et On, fils de Péleth, enfants de Ruben :

2. Et ils s'élevèrent contre Moïse avec deux cent cinquante hommes des enfants d'Israël qui étaient des principaux de l'assemblée et qu'on appelait pour tenir le conseil et qui étaient des gens de réputation.

3. Et ils s'assemblèrent contre Moïse et contre Aaron et ils leur dirent : Qu'il vous suffisse que tous ceux de l'assemblée sont consacrés et que l'Éternel est au milieu d'eux, pourquoi vous élevez-vous par dessus l'assemblée de l'Éternel ?

4. Ce que Moïse ayant entendu, il se prosterna le visage contre terre.

5. Et il parla à Coré et à tous ceux qui étaient assemblés avec lui et il leur dit : Demain matin, l'Éternel donnera à connaître celui qui lui appartient et celui qui est consacré et il fera approcher de lui, même il fera approcher de lui celui qu'il aura choisi.

6. Faites ceci, prenez des encensoirs, Coré et tous ceux qui sont assemblés avec lui,

7. Et demain mettez-y du feu et mettez-y du parfum devant l'Éternel et l'homme que l'Éternel aura choisi sera celui qu'il a consacré, enfants de Lévi, qu'il vous suffise.

8. Moïse dit encore à Coré : Écoutez maintenant enfants de Lévi.

9. Est-ce trop peu de chose pour vous que le Dieu d'Israël vous ait séparés de l'assemblée d'Israël, vous faisant approcher de lui pour être employé au service du pavillon de l'Éternel et pour assister devant l'assemblée afin de faire le service pour eux ?

10. Et qu'il t'ait fait approcher et tous tes frères, les enfants de Lévi avec toi, que vous recherchiez encore le sacerdoce ?

11. C'est pourquoi et toi et tous ceux qui sont assemblés avec toi, vous vous êtes assemblés contre l'Éternel. Car qui est Aaron que vous murmuriez contre lui ?

12. Et Moïse envoya appeler Dathan et Abiram, enfants d'Éliab, qui répondirent : Nous n'y monteront point.

13. Est-ce peu de chose que tu nous aies fait monter hors d'un pays où coulaient le lait et le miel pour nous faire mourir dans ce désert que tu veuilles même dominer sur nous ?

14. Et nous as-tu fait venir au pays où coulent le lait et le miel et nous as-tu donné quelque héritage de champs ou de vignes ? Crèveras-tu les yeux de ces gens ? Nous n'y monterons point.

15. Alors Moïse fut fort indigné et il dit à l'Éternel : Ne regarde point à leur offrande, je n'ai pas pris d'eux un seul âne et je n'ai point fait de mal à aucun d'eux.

16. Puis Moïse dit à Coré : Toi et tous ceux qui sont assemblés avec toi, trouvez-vous demain devant l'Éternel, toi, dis-je, et ceux-ci, qu'Aaron aussi s'y trouve.

17. Et prenez chacun vos encensoirs et mettez-y du parfum et que chacun présente devant l'Éternel son encensoir qui feront deux cent cinquante encensoirs et toi et Aaron, ayez aussi chacun votre encensoir.

18. Ils prirent donc chacun son encensoir et ils y mirent du feu et ensuite du parfum et ils se tinrent à l'entrée du tabernacle d'assignation, Moïse et Aaron s'y tinrent aussi.

19. Et Coré fit assembler contre eux toute l'assemblée à l'entrée du tabernacle d'assignation et la gloire de l'Éternel se fit voir à toute l'assemblée.

20. Puis l'Éternel parla à Moïse et à Aaron disant :

21. Séparez-vous du milieu de cette assemblée et je les consumerai en un moment :

22. Et ils se prosternèrent le visage contre terre et dirent : Ô Dieu fort, Dieu des esprits de toute chair, un seul homme a péché et te mettras-tu dans une si grande colère contre toute l'assemblée ?

23. Et l'Éternel parla à Moïse disant :

24. Parle à l'assemblée et dis-lui : Retirez-vous d'autour des tentes de Coré, Dathan et Abiram.

25. Moïse donc se leva et s'en alla vers Dathan et Abiram et les anciens d'Israël le suivirent.

26. Et il parla à l'assemblée disant : Retirez-vous, je vous prie, des tentes de ces méchants hommes et ne touchez à rien qui leur appartienne, de peur que vous ne soyez consumés pour tous leurs péchés.

27. Ils se retirèrent donc d'auprès des tentes de Coré, de Dathan et d'Abiram. Et Dathan et Abiram sortirent et se tinrent debout à l'entrée de leurs tentes avec leurs femmes, leurs enfants et leurs familles.

28. Et Moïse dit : Vous connaitrez à ceci que l'Éternel m'a envoyé pour faire toutes ces choses et que je n'ai rien fait de moi-même.

29. Si ces gens-là meurent comme tous les hommes meurent et qu'ils sont punis comme tous les hommes le sont, l'Éternel ne m'a point envoyé.

30. Mais si l'Éternel crée une chose toute nouvelle et que la terre ouvre sa bouche et les engloutisse avec tout ce qui leur appartient et qu'ils descendent vivant dans le gouffre, alors vous saurez que ces hommes-là ont irrité l'Éternel.

31. Et dès qu'il eût achevé de prononcer ces paroles, le terre qui était sous eux se fendit.

32. Et la terre s'entrouvrant [b] les engloutit avec leurs maisons et tous les hommes qui étaient à Coré et tout leur bien.

33. Ils descendirent donc eux et tous ceux qui leur appartenaient vivants dans le gouffre et la terre les couvrit et ainsi ils périrent du milieu de l'assemblée.

34. Et tout Israël qui était autour d'eux s'enfuit à leur cri, car ils disaient : Prenons garde que la terre ne nous engloutisse.

35. Et le feu sortit de la part de l'Éternel et consuma les deux cent cinquante hommes qui offraient le parfum.

36. Après cela, l'Éternel parla à Moïse disant :

37. Dis à Éléazar fils d'Aaron sacrificateur qu'il ramasse les encensoirs du milieu de l'embrasement et qu'on en jette le feu loin, car ils sont consacrés.

38. Savoir les encensoirs de ceux qui ont péché sur leurs âmes et qu'on en fasse des plaques larges pour couvrir l'autel, puisqu'ils les ont offerts devant l'Éternel ils seront consacrés et ils seront pour signe aux enfants d'Israël.

39. Ainsi Éléazar sacrificateur prit les encensoirs d'airain que ceux qui furent brûlés avaient présentés et on en fit des plaques pour couvrir l'autel.

40. C'est un mémorial aux enfants d'Israël afin que nul étranger qui n'est point de la race d'Aaron ne s'approche pour faire le parfum en la présence de l'Éternel et qu'il ne soit comme Coré et comme ceux qui s'assemblèrent avec lui, ainsi que l'Éternel en avait parlé à Moïse.

41. Or dès le lendemain toute l'assemblée des enfants d'Israël murmura contre Moïse et contre Aaron disant : Vous avez fait mourir le peuple de l'Éternel.

42. Et il arriva, comme l'assemblée se formait contre Moïse et contre Aaron, qu'ils regardèrent vers le tabernacle d'assignation et voici la nuée le couvrit et la gloire de l'Éternel apparut.

43. Moïse donc et Aaron vinrent devant le tabernacle d'assignation.

44. Et l'Éternel parla à Moïse disant :

45. Ôtez-vous du milieu de cette assemblée et je les consumerai en un moment. Alors ils se prosternèrent le visage contre terre.

46. Puis Moïse dit à Aaron : Prends l'encensoir et mets-y du feu de dessus l'autel, mets-y aussi du parfum et va promptement à l'assemblée et fais propitiation pour eux. Car une grande colère est partie de devant l'Éternel. La plaie a commencé.

47. Et Aaron prit l'encensoir comme Moïse lui avait dit et il courut au milieu de l'assemblée et voici la plaie avait déjà commencé sur le peuple, alors il mit du parfum et il fit propitiation pour le peuple.

48. Et comme il se tenait entre les morts et les vivants, la plaie fut arrêtée.

49. Et il y en eut quatorze mille sept cents qui moururent de cette plaie, outre ceux qui étaient morts pour le fait de Coré.

50. Et Aaron retourna vers Moïse à l'entrée du tabernacle d'assignation après que la plaie fut arrêtée.

Réflexions

C'est une histoire remarquable que celle de la sédition que Coré, Dathan et Abiram excitèrent contre Moïse et Aaron et la punition que Dieu fit de ces gens-là et de ceux qui s'étaient joints à eux, les uns ayant été engloutis dans la terre et les autres dévorés par le feu du ciel. Cette terrible vengeance qui tendait à soutenir l'autorité de Moïse et d'Aaron fait voir que chacun doit demeurer dans sa vocation et se soumettre à l'ordre que Dieu a établi, que personne ne doit s'attribuer l'honneur et les fonctions du ministère sacré, à moins d'y être appelé de Dieu et que ceux qui troublent la société civile ou l'ordre de l'église en s'élevant contre les personnes que Dieu a établies en autorité s'élèvent contre Dieu lui-même et s'exposent à sa vengeance.

On voit après cela dans cette histoire que Moïse tâcha d'adoucir et d'apaiser les séditieux et qu'il détourna par ses prières la colère de Dieu qui était allumée contre toute l'assemblée, en quoi ce grand prophète donna des marques de sa douceur et de sa charité envers ceux qui s'étaient soulevés contre lui.

C'est ainsi qu'au lieu de nous aigrir et de souhaiter du mal à ceux qui nous en font, nous devons travailler à les ramener et prier Dieu pour eux.

Le peuple, au lieu de profiter de ce qui venait d'arriver à ces séditieux murmura dès le lendemain contre Moïse et Aaron et tomba dans une nouvelle révolte, par où il s'attira une punition plus terrible et plus générale que la précédente. C'est là l'exemple d'une stupidité inconcevable dans ce peuple et ce qui lui arriva fait voir que quand on ne profite pas des premiers châtiments de Dieu, il en envoie de plus grands et il ne punit pas seulement ceux qui sont les auteurs des désordres et des scandales, mais il punit aussi ceux qui se laissent entraîner au mal par les sollicitations ou par les mauvais exemples des autres.

Au reste, il faut considérer que ces jugements si sévères étaient nécessaires pour contenir dans la crainte et dans le devoir un peuple tels que les Israélites.

(a) v1 : Ci-dessous 26.9 et 27.3 ; Jude 11
(b) v32 : Ci-dessous 26.10 et 27.3 ; Deutéronome 11.6

Chapitre XVII

Dieu confirme par un miracle le choix qu'il avait fait d'Aaron et de sa famille pour exercer le sacerdoce, versets 1-11,

et le peuple reconnait la faute qu'il avait commise en s'élevant contre Aaron, versets 12-13.

APRÈS cela, l'Éternel parla à Moïse disant :

2. Parle aux enfants d'Israël et prends une verge de chacun d'eux, selon la maison de leurs pères, savoir douze verges de tous ceux qui sont les principaux d'entre eux, selon la maison de leurs pères et tu écriras le nom de chacun sur sa verge.

3. De plus tu écriras le nom d'Aaron sur la verge de Lévi, car il y aura une verge pour chaque chef de maison de leurs pères,

4. Et tu les poseras au tabernacle d'assignation devant le témoignage où j'ai accoutumé de me trouver avec vous,

5. Et il arrivera que le verge de l'homme que j'aurai choisi fleurira et je ferai cesser les murmures des enfants d'Israël lesquels ils murmurent contre vous.

6. Quand Moïse eut parlé aux enfants d'Israël, tous les principaux d'entre eux lui donnèrent selon la maison de leurs pères, chacun une verge, ainsi il y eut douze verges. Or la verge d'Aaron fut mise parmi leurs verges.

7. Et Moïse mit les verges devant l'Éternel dans le tabernacle du témoignage.

8. Et il arriva dès le lendemain que Moïse étant entré au tabernacle du témoignage, voici la verge d'Aaron avait fleuri pour la maison de Lévi et elle avait jeté des fleurs, produits des boutons et muri des amandes.

9. Alors Moïse tira dehors de devant l'Éternel toutes les verges et les porta à tous les enfants d'Israël et les ayant vues, ils retirèrent chacun leurs verges.

10. Après cela, l'Éternel dit à Moïse : [a] Reporte la verge d'Aaron devant le témoignage pour être gardée comme un signe aux enfants rebelles et tu feras cesser leurs murmures contre moi et ainsi ils ne mourront point.

11. C'est ce que fit Moïse, il fit comme l'Éternel le lui avait commandé.

12. Et les enfants d'Israël parlèrent à Moïse disant : Voici, nous défaillons, nous sommes perdus, nous sommes tous perdus.

13. Quiconque s'approche du pavillon de l'Éternel mourra, serrons-nous tous entièrement consumés ?

Réflexions

Dieu, après avoir soutenu le ministère d'Aaron par la punition de ceux qui s'étaient élevés contre lui, comme cela est rapporté dans le chapitre précédent, voulut confirmer encore la vocation d'Aaron par un nouveau miracle qui dut faire beaucoup d'impression sur le peuple d'Israël. Il voulut outre cela que la verge d'Aaron qui avait fleuri fut conservée dans le tabernacle et dans le lieu très saint, afin que la mémoire de cet événement fut perpétuée.

Apprenons d'ici que l'on ne peut sans péché résister à l'ordonnance divine, qu'il faut se soumettre à ceux que Dieu a établis dans son église pour la conduire et qu'il n'est permis à personne de s'opposer à eux et d'usurper les fonctions de leurs charges, ni en général de troubler l'ordre que Dieu a voulu qui régnât dans la société religieuse et dans la civile.

(a) v10 : Hébreux 9.4

Chapitre XVIII

Dieu ordonne que les Lévites seraient joints aux sacrificateurs pour le service du tabernacle, versets 1-7

et il règle leur subsistance en cette manière, c'est qu'ils ne possèderaient aucun fond, mais que les sacrificateurs auraient pour eux et pour leurs familles les offrandes, les prémices et les autres choses qui étaient offertes dans le tabernacle, verstes 8-20

et que les Lévites auraient les dîmes à condition qu'ils donneraient la dîme de ces dîmes aux sacrificateurs, versets 21-32.

ALORS l'Éternel dit à Aaron : Toi et tes fils et la maison de ton père avec toi, vous porterez l'iniquité du sanctuaire et toi et tes fils avec toi vous porterez l'iniquité de votre sacerdoce [1].

2. Fais aussi approcher de toi tes frères, savoir la tribu de Lévi qui est la tribu de ton père, afin qu'ils te soient joints et qu'ils te servent, mais pour toi et tes fils avec toi, vous servirez devant le tabernacle du témoignage.

3. Ils garderont tout ce que tu leur ordonneras de garder et ce qu'il faut garder de tout le tabernacle, mais ils n'approcheront point des vaisseaux du sanctuaire, ni de l'autel, de peur qu'ils ne meurent et que vous ne mouriez avec eux.

4. Ils te seront donc joints et ils garderont tout ce qu'il faut garder au tabernacle d'assignation pour le service du tabernacle et nul étranger n'approchera de vous,

5. Mais vous prendrez garde à ce qu'il faut faire au sanctuaire et à ce qu'il faut faire à l'autel, afin qu'il n'y ait plus d'indignation sur les enfants d'Israël,

6. Car pour moi, voici, j'ai pris vos frères les Lévites du milieu des enfants d'Israël, ils vous sont donnés en pur don pour l'Éternel afin qu'ils soient employés au service du tabernacle d'assignation.

7. Mais pour toi et tes fils avec toi, vous ferez la charge de votre sacerdoce en tout ce qui concerne l'autel et ce qui est au dedans du voile et vous y ferez le service. J'établis votre sacerdoce en office de pur don, c'est pourquoi si quelque étranger en approche, on le fera mourir.

8. L'Éternel dit encore à Aaron : Voici, je t'ai donné en garde mes offrandes élevées, savoir de toutes les choses consacrées par les enfants d'Israël, je te les ai données et à tes enfants par une ordonnance perpétuelle, à cause de l'onction.

9. Ceci t'appartiendra d'entre les choses tout à fait sacrées qui ne sont point brûlées, savoir toutes leurs offrandes, soit de tous leurs gâteaux, soit de tous leurs sacrifices pour le péché, soit de tous sacrifices pour le délit qu'ils m'apporteront, ce sont des choses tout à fait sacrées pour toi et pour tes enfants.

10. Tu les mangeras dans le lieu très saint, tout mâle en mangera, ce te sera une chose sacrée.

11. Ceci aussi t'appartiendra, savoir les offrandes élevées qu'ils donneront de toutes les offrandes tournées des enfants d'Israël, je te les ai données et à tes fils et à tes filles avec toi par une ordonnance perpétuelle, quiconque sera net en ta maison en mangera.

12. Je t'ai donné aussi les prémices qu'ils offriront à l'Éternel, savoir tout le meilleur de l'huile et tout le meilleur du moût et du froment.

13. Les premiers fruits de toutes les choses que la terre produira et qu'ils apporteront à l'Éternel t'appartiendront, quiconque sera net dans ta maison en mangera.

14. Tout interdit [2] en Israël t'appartiendra.
15. Tout ce qui nait le premier de toute chair qu'ils offriront à l'Éternel, tant des hommes que des bêtes t'appartiendra, mais on ne manquera pas de racheter le premier-né de l'homme, on rachètera aussi le premier-né de la bête souillée.
16. Et on rachètera les premiers-nés des hommes qui doivent être rachetés, depuis l'âge d'un mois, selon l'estimation que tu feras qui sera de cinq sicles d'argent, selon le sicle du sanctuaire, [a] qui est de vingt oboles.
17. Mais on ne rachètera point le premier-né de la vache, ni le premier-né de la brebis, ni le premier-né de la chèvre, car ce sont des choses sacrées. Tu répandras leur sang sur l'autel et tu feras fumer leur graisse, c'est un sacrifice fait par le feu en bonne odeur à l'Éternel.
18. Et leur chair t'appartiendra, comme la poitrine qu'on tourne et qu'on élève et comme l'épaule droite.
19. Je t'ai donné toutes les offrandes élevées des choses sacrées que les enfants d'Israël offriront à l'Éternel, à toi et à tes fils et à tes filles avec toi par une ordonnance perpétuelle, c'est une alliance très ferme pour toujours devant l'Éternel pour toi et pour ta postérité avec toi.
20. Puis l'Éternel dit à Aaron : Tu n'auras point d'héritage en leur pays, tu n'auras point de portion parmi eux, [b] je suis ta portion et ton héritage au milieu des enfants d'Israël.
21. Et pour ce qui est des enfants de Lévi, voici je leur ai donné pour héritage toutes les dîmes d'Israël pour le service auquel ils sont employés qui est le service du tabernacle d'assignation.
22. Et les enfants d'Israël n'approcheront point du tabernacle d'assignation de peur qu'ils ne soient coupables de péché et qu'ils ne meurent,
23. Mais les Lévites s'emploieront au service du tabernacle d'assignation et ils porteront les péchés du peuple, cette ordonnance sera perpétuelle d'âge en âge et ils ne posséderont point d'héritage parmi les enfants d'Israël,
24. Car j'ai donné pour héritage aux Lévites les dîmes des enfants d'Israël qu'ils offriront à l'Éternel en offrande élevée. C'est pourquoi j'ai dit d'eux qu'ils n'auront point d'héritage parmi les enfants d'Israël.
25. Puis l'Éternel parla à Moïse disant :
26. Tu parleras aussi aux Lévites et tu leur diras : Quand vous aurez reçu des enfants d'Israël les dîmes que je vous ai données à prendre d'eux pour votre héritage, vous offrirez de ces dîmes l'offrande élevée de l'Éternel, savoir la dîme de la dîme.
27. Et votre offrande élevée vous sera allouée comme le froment qui est pris de l'aire et comme l'abondance de la cuve.
28. Ainsi vous offrirez l'offrande élevée de l'Éternel de toutes vos dîmes que vous aurez reçues des enfants d'Israël et vous en donnerez de chacune l'offrande élevée de l'Éternel à Aaron sacrificateur.
29. Vous offrirez toute l'offrande élevée de l'Éternel de toutes les choses qui vous sont données, de tout ce qu'il y a de meilleur pour consacrer la dîme prise de la dîme même.
30. Et tu leur diras : Quand vous aurez offert en offrande élevée le meilleur de la dîme, il sera alloué aux Lévites comme le revenu de l'aire et comme le revenu de la cuve.
31. Et vous en mangerez en tout lieu, vous et vos familles, car c'est votre salaire pour le service que vous rendez au tabernacle d'assignation.
32. Et vous ne serez point coupables de péché quand vous aurez offert ce qu'il y aura de meilleur en offrande élevée et vous ne profanerez point les choses sacrées des enfants d'Israël et vous ne mourrez point.

Réflexions

On voit dans ce chapitre de quelle manière Dieu avait réglé les fonctions des sacrificateurs et celles des Lévites et pourvu à leur subsistance. La tribu de Lévi n'avait point de portion dans le pays de Canaan comme les autres tribus, mais elles avaient pour son partage les dîmes de tout le pays et outre cela, les sacrificateurs avaient leur part dans les sacrifices et dans les offrandes avec la dîme des dîmes. Par ce moyen les ministres de la religion subsistaient commodément et honorablement, sans être distrait dans leurs fonctions.

Cela prouve que l'église chrétienne doit entretenir ceux qui y exercent le ministère sacré, comme l'apôtre Paul l'enseigne lorsqu'il dit :

Ceux qui s'occupent des choses sacrées vivent de ce qui est sacré et ceux qui participent à l'autel participent à l'autel, de même aussi Dieu a ordonné que ceux qui servent à l'Évangile vivent de l'Évangile.

(a) v16 : Exode 30.13 ; Lévitique 27 ; Ci-dessus 3.47 ; Ézéchiel 45.12
(b) v20 : Deutéronome 10.9 et 18.2 ; Ézéchiel 44.28

(1) v1 : Vous serez responsables des péchés qui se commettront dans le sanctuaire et dans le service divin, par votre faute.
(2) v14 : Ou tout ce qui sera dévoué à Dieu.

Chapitre XIX

Ce chapitre contient les cérémonies qui se pratiquaient dans le sacrifice d'une vache rousse que l'on brûlait pour faire avec ses cendres une eau dont on faisait aspersion sur ceux qui étaient souillés afin de les purifier.

L'ÉTERNEL parla aussi à Moïse et à Aaron disant :
2. C'est ici une ordonnance de la loi que l'Éternel à commandée d'observer disant : Parle aux enfants d'Israël et qu'ils t'amènent une jeune vache rousse, entière, qui n'ait point de défaut et qui n'ai point porté de joug.
3. Et vous la donnerez à Éléazar sacrificateur qui la mènera hors du camp et on l'égorgera en sa présence.
4. Ensuite Éléazar sacrificateur [a] prendra de son sang avec son doigt et il fera sept fois aspersion du sang vers le devant du tabernacle d'assignation,

5. Et on brûlera la jeune vache en sa présence, on brûlera sa peau, sa chair et son sang avec ses excréments.

6. Et le sacrificateur prendra du bois de cèdre, de l'hysope et du cramoisi et il les jettera dans le feu où l'on brûlera la jeune vache.

7. Puis le sacrificateur lavera ses vêtements et sa chair avec de l'eau et après cela il rentrera au camp et le sacrificateur sera souillé jusqu'au soir.

8. Et celui qui l'aura brûlée lavera ses vêtements d'eau, il lavera aussi son corps avec de l'eau et il sera souillé jusqu'au soir.

9. Et un homme qui sera pur ramassera les cendres de la jeune vache et il les mettra hors du camp en un lieu net et elles seront gardées pour l'assemblée des enfants d'Israël, afin d'en faire l'eau d'aspersion, c'est une purification pour le péché.

10. Et celui qui aura ramassé les cendres de la jeune vache lavera ses vêtements et il sera souillé jusqu'au soir et ce sera une ordonnance perpétuelle aux enfants d'Israël et à l'étranger qui fait son séjour parmi eux.

11. Celui qui touchera un corps mort de quelque personne que ce soit sera souillé sept jour.s.

12. Il se purifiera donc avec cette eau-là le troisième jour et au septième jour il sera pur, que s'il ne se purifie pas au troisième jour et au septième jour, il ne sera point pur.

13. Tout homme qui aura touché le corps mort de quelque personne qui sera morte et qui ne sera point purifié a souillé le pavillon de l'Éternel, aussi une telle personne sera retranchée d'Israël, car il sera souillé, parce que l'eau d'aspersion n'aura pas été répandue sur lui. Sa souillure demeure encore sur lui.

14. C'est ici la loi : Quand un homme sera mort en quelque tente, quiconque entrera dans la tente et tout ce qui sera dans la tente sera souillé sept jours.

15. Et tout vaisseau découvert sur lequel il n'y a point de couvercle attaché sera souillé.

16. Et quiconque touchera dans les champs un homme, qui aura été tué par l'épée ou quelque mort ou quelque os d'homme ou un sépulcre sera souillé sept jours.

17. Et on prendra pour celui qui sera souillé de la poudre de la jeune vache brûlée pour le péché et on la mettra dans un vaisseau et de l'eau vive par dessus.

18. Et un homme qui sera pur prendra de l'hysope et l'ayant trempé dans l'eau et il en fera aspersion sur la tente et sur tous les vaisseaux et sur toutes les personnes qui auront été là et sur celui qui aura touché l'os ou l'homme tué ou le mort ou le sépulcre.

19. Cet homme donc qui sera pur en fera aspersion sur celui qui sera souillé au troisième jour et au septième et il le purifiera le septième, puis il lavera ses vêtements et il se lavera d'eau et le soir il sera pur.

20. Mais l'homme qui sera souillé et qui ne se purifiera point, cette personne sera retranchée du milieu de l'assemblée parce qu'il aura souillé le sanctuaire de l'Éternel et l'eau d'aspersion n'ayant pas été répandue sur lui, il est souillé.

21. Et ceci leur sera une ordonnance perpétuelle et celui qui aura fait aspersion de l'eau lavera ses vêtements et quiconque aura touché de l'eau d'aspersion sera souillé jusqu'au soir.

22. Et tout ce que l'homme souillé touchera sera souillé et la personne qui le touchera sera souillée jusqu'au soir.

Réflexions

Voici la réflexion que l'apôtre Paul fait dans l'épitre aux Hébreux sur ce qui est dit dans ce chapitre :

Que si le sang des taureaux et des boucs et la cendre de la génisse dont on faisait aspersion purifiait ceux qui étaient souillés à l'égard de la pureté de la chair, le sang de Christ purifiera beaucoup plus la conscience des œuvres mortes pour servir le Dieu vivant, Hébreux IX.13-14.

À quoi il faut ajouter que si Dieu avait prescrit aux Juifs sous peine de mort de se purifier par les cérémonies qui sont ici prescrites, ceux qui négligent de nettoyer leurs âmes des véritables souillures, qui sont celles du péché, peuvent encore moins avoir aucune communion avec lui.

(a) v4 : Hébreux 9.13

Chapitre XX

Il faut savoir que ce qui est récité dans ce chapitre et dans les suivants arriva sur la fin des 40 ans que le peuple d'Israël passa dans le désert.

Moïse rapporte ici la mort de Marie sa sœur, verset 1.

2. Le miracle de l'eau que Dieu fit sortir d'un rocher pour apaiser les murmures du peuple et ce qui arriva alors à Moïse et Aaron, versets 2-13.

3. Le refus que les Iduméens firent de donner passage aux Israélites, versets 14-21

et enfin la mort d'Aaron à qui son fils succéda, versets 22-29.

OR les enfants d'Israël et toute l'assemblée arrivèrent au désert de Tsin, au premier mois et le peuple s'arrêta à Kadès et Marie mourut là et elle y fut ensevelie.

2. Et n'y ayant point d'eau pour l'assemblée, ils s'assemblèrent contre Moïse et contre Aaron.

3. Et le peuple contesta avec Moïse et ils lui dirent : Plût à Dieu que nous fussions morts quand nos frères moururent devant l'Éternel.

4. [a] Et pourquoi avez-vous fait venir l'assemblée de l'Éternel dans ce désert pour y mourir avec nos bêtes ?

5. Et pourquoi nous avez-vous fait monter hors d'Égypte pour nous amener en ce méchant lieu qui n'est point un lieu pour semer, ni pour des figuiers, ni pour des vignes, ni pour des grenadiers et où même il n'y a point d'eau pour boire ?

6. Alors Moïse et Aaron se retirèrent de devant l'assemblée à l'entrée du tabernacle d'assignation et ils tombèrent sur leur visage et la gloire de l'Éternel leur apparut.

7. Puis l'Éternel parla à Moïse disant :

8. Prends la verge et fais convoquer l'assemblée, toi et Aaron ton frère et parlez au rocher en leur présence et il donnera ses eaux, ainsi tu leur feras sortir de l'eau du rocher et tu donneras à boire à l'assemblée et à leurs bêtes.

9. Moïse donc prit la verge de devant l'Éternel comme il lui avait commandé.

10. Et Moïse et Aaron firent convoquer l'assemblée devant le rocher et il leur dit : Vous rebelles, écoutez maintenant : [b] Vous ferons-nous sortir de l'eau de ce rocher ?

11. Puis Moïse leva sa main et frappa de sa verge le rocher deux fois, alors les eaux sortirent en abondance et l'assemblée but et leur bêtes.

12. Après l'Éternel dit à Moïse et à Aaron : Parce que vous n'avez pas cru en moi [c] pour me sanctifier devant les enfants d'Israël aussi, vous n'introduirez point cette assemblée dans le pays que je leur ai donné.

13. Ce sont là les eaux de contestation pour lesquelles les enfants d'Israël débattirent contre l'Éternel et il se sanctifia en eux.

14. Puis Moïse envoya des ambassadeurs de Kadès au roi d'Édom pour lui dire : Ainsi a dit ton frère Israël : Tu sais tout le travail que nous avons eu,

15. Comment nos pères descendirent en Égypte où nous avons demeuré longtemps et comment les Égyptiens nous ont maltraités, nous et nos pères.

16. Et nous avons crié à l'Éternel qui, ayant entendu nos cris, a envoyé l'ange et nous a tiré d'Égypte. Or voici, nous sommes à Kadès, ville qui est au bout de tes frontières.

17. Je te prie que nous passions par ton pays, nous ne passerons point par les champs, ni par les vignes et nous ne boirons point de l'eau d'aucun puits, nous marcherons par le chemin royal, nous ne nous détournerons ni à droite, ni à gauche, jusqu'à ce que nous ayons passé tes frontières.

18. Mais le roi d'Édom lui dit : Ne passe point par mon pays de peur que je ne sorte en armes contre toi.

19. Les enfants d'Israël lui répondirent : Nous monterons par le grand chemin et si nous buvons de tes eaux, moi et mes bêtes, je te les payerai. Permets-moi seulement d'y prendre mon passage.

20. Mais le roi d'Édom lui dit : Tu n'y passeras point. Et sur cela il sortit avec une grande multitude et à main armée pour aller à sa rencontre.

21. Ainsi Édom ne voulut point permettre à Israël de passer par ses frontières, c'est pourquoi Israël se détourna de son pays.

22. [d] Et les enfants d'Israël et toute l'assemblée étant partis de Kadès vinrent en la montagne de Hor.

23. Alors l'Éternel parla à Moïse et à Aaron en la montagne de Hor près des frontières du pays d'Édom disant :

24. Aaron sera recueilli vers ses peuples, car il n'entrera point au pays que j'ai donné aux enfants d'Israël, parce que vous avez été rebelles à mon commandement aux eaux de contestation.

25. [e] Prends donc Aaron et Éléazar son fils et fais les monter sur la montagne de Hor.

26. Puis fais dépouiller Aaron de ses vêtements et fais-en revêtir Éléazar son fils et Aaron sera recueilli vers ses pères et il mourra là.

27. Moïse fit donc comme l'Éternel lui avait commandé et ils montèrent sur la montagne de Hor à la vue de toute l'assemblée.

28. Et Moïse fit dépouiller Aaron de ses vêtements et en fit revêtir Éléazar son fils, puis Aaron mourut là sur le haut de la montagne et Moïse et Éléazar descendirent de la montagne.

29. [f] Et toute l'assemblée, savoir toute la maison d'Israël, voyant qu'il était mort le pleurèrent pendant trente jours.

Réflexions

Moïse nous apprend dans ce chapitre que les Israélites, après tant de grâces qu'ils avaient reçues de Dieu et tant de châtiments que Dieu leur avait envoyés, murmurèrent au désert de Tsin et que cependant, le Seigneur par un effet de sa bonté, leur donna de l'eau d'une manière miraculeuse. C'est ainsi que les hommes s'endurcissent et qu'ils ne profitent ni des grâces de Dieu ni de ses châtiments et que Dieu, par un effet de sa miséricorde, ne laisse pas de les supporter et de leur faire du bien.

Nous avons vu ensuite que Moïse et Aaron furent exclus du pays de Canaan pour n'avoir pas fait paraître assez de foi dans cette rencontre, quoi qu'ils eussent déjà fait un miracle semblable à Réphidim, Exode 17.5-6. Dieu punit le défaut de foi même dans les fidèles et quoi qu'il leur pardonne leurs infirmités, il ne les exempte pas toujours des peines temporelles, ce qu'il fait pour leur propre salut et pour servir d'exemple aux autres.

Le refus que les Iduméens occidentaux firent de laisser passer le peuple d'Israël par leur pays, quoi qu'ils descendissent des patriarches par Ésaü frère de Jacob, marque que les Iduméens regardaient dès lors les Israélites avec jalousie. Dans la suite, les Iduméens furent presque toujours les ennemis du peuple de Dieu. Cependant, les Israélites ne leur firent pas la guerre dans cette occasion parce qu'ils les regardaient comme leurs frères et que Dieu avait donné aux Iduméens le pays qu'ils possédaient.

(a) v4 : Exode 17.4
(b) v10 : Exode 17.6 ; Deutéronome 32.51 ; Psaumes 78.15 et 105.41 ; I Corinthiens 10.4
(c) v12 : Deutéronome 1.37
(d) v22 : Ci-dessus 33.37
(e) v25 : Ci-dessous 33.38 ; Deutéronome 32.50
(f) v29 : Deutéronome 10.6

Chapitre XXI

On voit ici le commencement des guerres des Israélites contre les Cananéens.

La première fut celle qu'ils firent au roi Harad, lequel ils vainquirent, versets 1-3.

Ensuite, Moïse rapporte les murmures du peuple d'Israël et la punition que Dieu en fit par le moyen des serpents brûlants, versets 4-9.

Après cela, le peuple ayant passé par divers lieux vainquit Sihon roi des Amorrhéens et Hog roi de Basçan, versets 10-35.

QUAND le roi de Harad, Cananéen, qui habitait vers le Midi apprit qu'Israël venait par le chemin des espions, il combattit contre Israël et il en emmena des prisonniers.

2. Alors Israël fit un vœu à l'Éternel, disant : Si tu livres ce peuple entre mes mains, je mettrai ses villes à l'interdit.

3. Et l'Éternel exauça la voix d'Israël et il livra entre ses mains les Cananéens qu'il détruisit à la façon de l'interdit avec leurs villes et il nomma le lieu Horma [1].

4. Puis ils partirent de la montagne de Hor tirant vers la mer Rouge pour faire le tour du pays d'Édom et le peuple perdit courage par le chemin.

5. Le peuple donc parla contre Dieu et contre Moïse et dit : Pourquoi nous as-tu fais monter hors d'Égypte, pour mourir dans ce désert ? Car il n'y a point de pain, ni d'eau et notre âme est ennuyée de ce pain si léger.

6. Et l'Éternel envoya sur le peuple des [a] serpents brûlants qui mordaient tellement le peuple qu'il en mourut un grand nombre de ceux d'Israël.

7. Alors le peuple vint vers Moïse et dit : Nous avons péché, car nous avons parlé contre l'Éternel et contre toi, prie l'Éternel et qu'il ôte de dessus nous les serpents. Et Moïse pria pour le peuple.

8. Et l'Éternel dit à Moïse : Fais-toi un serpent brûlants et mets-le sur une perche et il arrivera que quiconque sera mordu et le regardera sera guéri.

9. [b] Et Moïse fit un serpent d'airain et il le mit sur une perche et il arriva que quand quelque serpent avait mordu un homme, il regardait le serpent d'airain et il était guéri.

10. [c] Depuis les enfants d'Israël partirent et campèrent à Oboth.

11. Et étant partis d'Oboth, ils campèrent à Hijéhabarim, au désert qui est vis-à-vis de Moab vers le soleil levant.

12. Puis étant partis de là, ils campèrent vers le torrent de Zered.

13. Et étant paris de là, ils campèrent au deçà d'Arnon qui est au désert et qui sort des confins de l'Amorrhéens : ([d] car Arnon est la frontière entre les Moabites et les Amorrhéens.

14. C'est pourquoi il est dit au livre des batailles de l'Éternel, Vaheb en Suphah et les torrents en Arnon.

15. Et le cours des torrents qui tend vers le lieu où Har est située et qui se rend aux frontières de Moab). [2]

16. Et de là ils vinrent à Béer. C'est le puits dont l'Éternel dit à Moïse : Assemble le peuple et je leur donnerai de l'eau.

17. Alors Israël chanta ce cantique : Que le puits monte : Chantez -lui en vous répondant les uns les autres.

18. C'est le puits que les seigneurs ont creusé, que les principaux du peuple avec le législateur [3] ont creusé avec leurs bâtons. Et du désert ils vinrent à Mattana,

19. Et de Mattana à Nahaliel et de Nahaliel à Bamoth,

20. Et de Bamoth à la vallée qui est au territoire de Moab, au sommet de Pisga et qui regarde vers Jescimon.

21. [e] Puis Israël envoya des ambassadeurs à Sihon le roi des Amorrhéens pour lui dire :

22. Permets que je passe par ton pays, nous ne nous détournerons point dans les champs, ni dans les vignes et nous ne boirons point les eaux de tes puits, mais nous marcherons par le chemin royal jusqu'à ce que nous ayons passé tes frontières.

23. Mais Sihon ne permit point qu'Israël passât ses frontières et il assembla tout son peuple et il sortit contre Israël au désert et il vint jusqu'à Jahats et il combattit contre Israël.

24. [f] Mais Israël le fit passer au fil de l'épée et conquit son pays, depuis Arnon jusqu'à Jabbok et jusqu'aux enfants de Hammon, car la frontière des enfants de Hammon était forte.

25. Et Israël prit toutes les villes qui étaient là et habita dans toutes les villes des Amorrhéens à Hesçbon et dans toutes les villes de son ressort.

26. Or Hesçbon était la ville de Sihon, roi des Amorrhéens qui avait le premier fait la guerre au roi de Moab et avait pris sur lui tout son pays jusqu'à Arnon.

27. C'est pourquoi on dit en proverbe : Venez à Hesçbon, que la ville de Sihon soit bâtie et rétablie,

28. Car le feu est sorti de Hesçbon, la flamme de la ville de Sihon, elle a consumé Har des Moabites et les seigneurs de Bamoth à Arnon.

29. Malheur à toi, Moab, peuple de Kémos [4] tu es perdu, il a livré captifs ses fils qui se sauvaient et ses filles à Sihon roi des Amorrhéens.

30. Nous les avons défaits à coups de flèches, Hesçbon est périe jusqu'à Dibon, nous les avons désolés jusqu'à Nophah qui s'étend jusqu'à Médeba.

31. Israël donc habita dans les terres des Amorrhéens.

32. Après cela, Moïse ayant envoyé des gens pour épier Jahzer, ils prirent les villes de son ressort et ils en dépossédèrent les Amorrhéens qui y étaient.

33. Puis ils [g] tournèrent et montèrent par le chemin de Basçan et Hog roi de Basçan sortit en bataille pour les rencontrer à Edréhi, lui et tout son peuple.

34. Alors l'Éternel dit à Moïse : Ne le craint point, car je l'ai livré entre tes mains et tout son peuple et son pays : [h] Tu lui feras comme tu as fais à Sihon roi des Amorrhéens qui habitait à Hesçbon.

35. Ils le battirent donc lui et ses enfants et tout son peuple, tellement qu'il ne lui en resta pas un seul et ils possédèrent son pays.

Réflexions

Il y a deux choses à remarquer dans ce chapitre.

1. On voit dans les victoires que les Israélites remportèrent sur le roi de Harad, sur Sihon roi des Amorrhéens et sur Hog roi de Basçan que les promesses de Dieu avait faites aux enfants d'Israël de leur donner le pays de Canaan commençait à s'accomplir du vivant de Moïse.

2. L'histoire des serpents brûlants nous fait voir

d'un côté que les Israélites retombant toujours dans le murmure attiraient par ce moyen sur eux de nouvelles punitions et que par toutes ces plaies Dieu faisait périr peu à peu toute la génération qui était sortie d'Égypte et qui ne devait pas entrer dans le pays de Canaan,

d'un autre côté, la manière merveilleuse dont Dieu guérit les enfants d'Israël de la morsure des serpents par le moyen du serpent d'airain devait convaincre ce peuple que c'était Dieu qui avait envoyé ces serpents brûlants et que c'était lui qui les délivrait de cette plaie.

Au reste, cette histoire doit nous rappeler dans l'esprit ces paroles de notre Seigneur :

Comme Moïse éleva le serpent dans le désert, il faut que le fils de l'homme soit élevé, afin que quiconque croit en Lui ne périsse point mais qu'il ait la vie éternelle, Jean 3.14-15.

et ce que l'apôtre Paul dit dans I Corinthiens 10.9

que nous ne devons pas tenter Dieu comme les Israélites le tentèrent, lesquels périrent par les serpents.

(a) v6 : I Corinthiens 10.9
(b) v9 : II Rois 18.4 ; Jean 3.14
(c) v10 : Ci-dessous 33.43 et suivants.
(d) v13 : Juges 11.18
(e) v21 : Deutéronome 2.26 ; Juges 11.19
(f) v24 : Deutéronome 2.32 et 29.2 ; Josué 24.8 ; Psaume 136.19 ; Amos 2.9
(g) v33 : Deutéronome 3.1 et 2-9.17
(h) v34 : Psaume 136.20

(1) v3 : C'est-à-dire : interdit ou anathème.
(2) v14 et 15 : Le sens de ces versets, qui sont très obscurs et qui ont été traduits et expliqués en diverses manières, est en général que tout ce pays-là, jusqu'au torrent d'Arnon et à Har qui était une des principales villes des Moabites, avait été subjugué auparavant par les Amorrhéens, comme cela est dit ci-dessous aux versets 26, 27, 28 et 29. Mais les enfants d'Israël vainquirent Sihon roi des Amorrhéens et prirent Hesbon qui était sa capitale et tout son pays.
(3) v18 : Moïse, voyez le versets 16 et Deutéronome 33.21
(4) v29 : Kémos était le nom de l'idole que les Moabites adoraient.

Chapitre XXII

Balak roi des Moabites, alarmé des victoires des enfants d'Israël, envoie chercher Ballam pour les maudire, ce que Balaam refusa d'abord de faire parce que Dieu le lui défendit, versets 1-14.

Mais ce roi l'ayant envoyé quérir une seconde fois, Balaam, tenté par les promesses de Balak, demanda à Dieu ce qu'il devait faire, Dieu ne l'empêcha pas d'aller vers le roi des Moabites, versets 15-21,

mais pour lui faire comprendre que ce voyage lui déplaisait, il fit parler l'ânesse que Balaam montait et il envoya un ange qui s'opposa à son passage, versets 22-35.

Balaam étant arrivé au pays des Moabites, Balak le reçut fort honorablement, versets 36-41.

PUIS les enfants d'Israël partirent et campèrent dans les campagnes de Moab au deçà du Jourdain, vers Jéricho.

2. Or Balak, fils de Tsippor, vit toutes les choses qu'Israël avait faites à l'Amorrhéen,

3. Et Moab eut une grande peur de ce peuple parce qu'il était en grand nombre et il fut en angoisse à cause des enfants d'Israël.

4. Et Moab dit aux anciens de Madian : Maintenant cette multitude mangera tout ce qui est autour de nous comme le bœuf lèche et broute l'herbe de la campagne. Or en ce temps-là Balak fils de Tsippor était roi de Moab.

5. [a] Et il envoya des députés à Balaam fils de Béhor à Péthor située sur le fleuve au pays des enfants de son peuple afin de l'appeler et de lui dire : Voici un peuple qui est sorti d'Égypte, voici il couvre le dessus de la terre et il est campé vis-à-vis de moi.

6. Viens donc maintenant, je te prie, maudis-moi ce peuple car il est plus puissant que moi peut-être que je serai le plus fort et que nous le battrons et que je le chasserai du pays. Car je sais que celui que tu béniras sera béni et que celui que tu maudiras sera maudit.

7. Les anciens de Moab s'en allèrent donc avec les anciens de Madian, ayant en leurs mains de quoi payer le devin et ils vinrent à Balaam et ils lui rapportèrent les paroles de Balak.

8. Et il leur répondit : Demeurez ici cette nuit et je vous répondrai selon que l'Éternel m'aura parlé. Et les seigneurs des Moabites demeurèrent avec Balaam.

9. Et Dieu vint à Balaam et lui dit : Qui sont ces hommes que tu as chez toi ?

10. Et Balaam répondit à Dieu : Balak fils de Tsippor roi de Moab a envoyé vers moi pour me dire :

11. Voici un peuple qui est sorti d'Égypte et qui a couvert le dessus de la terre, viens donc maintenant, maudis-le, peut-être que je le pourrai combattre et que je le chasserai.

12. Et Dieu dit à Balaam : Tu n'iras point avec eux et tu ne maudiras point ce peuple, car il est béni.

13. Et Balaam s'étant levé le matin dit aux seigneurs qui avaient été envoyés par Balak : Allez-vous-en en votre pays, car l'Éternel a refusé de me laisser aller avec vous.

14. Ainsi les seigneurs des Moabites se levèrent et revinrent à Balak et dirent : Balaam a refusé de venir avec nous.

15. Et Balak lui envoya encore des seigneurs en plus grand nombre et plus honorables que les premiers,

16. Qui étant venus à Balaam lui dirent : Ainsi à dit Balak fils de Tsippor : Je te prie, que rien ne t'empêche de venir vers moi.

17. Car certainement je te ferai beaucoup d'honneur et je ferai tout ce que tu me diras, je te prie donc, viens, maudit ce peuple.

18. Et Balaam répondit et dit aux serviteurs de Balak : [b] Quand Balak me donnerait sa maison pleine d'or et d'argent, je ne pourrai pas transgresser le commandement de l'Éternel mon Dieu pour faire aucune chose, ni petite ni grande.

19. Toutefois, je vous prie, demeurez maintenant ici encore cette nuit et je saurai ce que l'Éternel continuera de me dire.

20. Et Dieu vint à Balaam la nuit et lui dit : Puisque ces hommes sont venus t'appeler, lève-toi et va-t-en avec eux, mais quoi qu'il en soit, tu feras ce que je te dirai.

21. Ainsi Balaam se leva le matin et ambâta son ânesse et s'en alla avec les seigneurs de Moab,

22. Mais la colère de Dieu s'enflamma parce qu'il s'en allait et un ange de l'Éternel s'arrêta dans le chemin pour s'opposer à Balaam. Or il était monté sur son ânesse et il avait deux de ses serviteurs avec lui.

23. Et l'ânesse vit l'ange de l'Éternel qui se tenait dans le chemin et qui avait son épée nue à la main et elle se détourna du chemin et s'en allait dans un champ et Balaam frappa l'ânesse pour la ramener dans le chemin.

24. Mais l'ange de l'Éternel s'arrête dans un sentier de vignes qui avait une cloison deçà et une autre delà.

25. Et l'ânesse ayant vu l'ange de l'Éternel se serra contre la muraille et elle serait contre la muraille le pied de Balaam qui continua à la battre.

26. Et l'ange passa plus avant et s'arrêta dans un lieu étroit où il n'y avait pas moyen de se détourner, ni à droite, ni à gauche.

27. Et l'ânesse voyant l'ange de l'Éternel se coucha sous Balaam. Alors Balaam s'emporta si fort de colère qu'il frappa l'ânesse d'un bâton.

28. [c] Alors l'Éternel fit parler l'ânesse qui dit à Balaam : Que t'ai-je fait que tu m'as déjà battue trois fois ?

29. Et Balaam répondit à l'ânesse : Parce [nc1] tu m'as foulé. Que n'ai-je une épée en ma main, je te tuerais maintenant.

30. Et l'ânesse dit à Balaam : Ne suis-je pas ton ânesse que tu as toujours monté depuis que je suis à toi jusqu'à ce jour ? Ai-je accoutumé de te faire ainsi ? Et il répondit : Non.

31. Alors l'Éternel ouvrit les yeux de Balaam et il vit l'ange de l'Éternel qui se tenait dans le chemin et qui avait son épée nue en sa main et il s'inclina et se prosterna sur son visage.

32. Et l'ange de l'Éternel lui dit : Pourquoi as-tu frappé ton ânesse déjà trois fois ? Voici, je suis sorti pour m'opposer à toi, car tu tiens un mauvais chemin devant moi.

33. Mais l'ânesse m'a vu et s'est détournée de devant moi déjà trois fois, autrement si elle ne se fût pas détournée de devant moi, je t'aurai même déjà tué et je l'aurais laissée en vie.

34. Alors Balaam dit à l'ange de l'Éternel : J'ai péché, car je ne savais point que tu te tinsses dans le chemin contre moi et maintenant, s'il ne te plaît pas que j'aille là, je m'en retournerai.

35. Et l'ange de l'Éternel dit à Balaam : Va avec ces hommes, mais tu ne diras que ce que je t'aurai dit. Balaam donc s'en alla avec les seigneurs qui avaient été envoyé par Balak.

36. Quand Balak apprit que Balaam venait, il sortit pour aller au devant de lui vers la vile de Moab qui est sur la frontière d'Arnon, au bout de la frontière.

37. Alors Balak dit à Balaam : N'ai-je pas envoyé vers toi pour t'appeler ? Pourquoi n'es-tu pas venu vers moi ? Est-ce que je ne puis pas te faire assez d'honneur ?

38. Et Balaam répondit à Balak : Voici, je suis venu vers toi, mais pourrais-je maintenant prononcer quelque chose ? Je dirai ce que Dieu me mettra dans la bouche.

39. Et Balaam s'en alla avec Balak et ils vinrent à la ville de Hutsoth.

40. Et Balak sacrifia des bœufs et des brebis et il en envoya à Balaam et aux seigneurs qui étaient venus avec lui.

41. Et quand le matin fut venu, il prit Balaam et le fit monter aux hauts lieux de Bahal et de là il vit l'extrémité de l'armée.

Réflexions

Cette histoire présente plusieurs réflexions.

La première que Balaam connaissait le vrai Dieu et que Dieu se révélait à lui, quoiqu'il demeurât parmi les idolâtres et qu'il fût lui-même un homme avare et corrompu. Dieu qui met quelquefois ses dons dans des impies pour exécuter ses desseins voulait se servir de Balaam pour conserver sa connaissance dans le pays où il habitait.

2. Il faut faire attention à l'hypocrisie et à l'avarice de Balaam. Dieu lui ayant défendu d'aller avec les députés du roi des Moabites et lui-même ayant protesté qu'il ne saurait transgresser le commandement de Dieu, il ne devait pas le consulter davantage, mais étant tenté par les promesses qu'on lui faisait, il s'adressa à Dieu une seconde fois.

C'est de la sorte que les hommes résistent à la volonté de Dieu et cherchent à satisfaire leurs passions et qu'en particulier les avares sont capables de tout faire pour contenter leur avarice.

3. Il est à remarquer que Dieu voyant que Balaam souhaitait d'aller vers le roi des Moabites, le laissa faire, quoiqu'il n'approuvât point le sujet de ce voyage.

Quand Dieu a suffisamment instruit les hommes de sa volonté, s'ils résistent après cela et s'ils veulent s'aveugler, il ne les empêche pas d'exécuter

ce qu'ils on résolu, mais cependant ils ne peuvent faire que ce qu'il leur permet.

4. Le prodige que Dieu fit en envoyant un ange et en formant de la bouche de l'ânesse de Balaam des sons semblables à une voix humaine tendait à l'étonner et à lui faire sentir son péché et sa rébellion, comme l'apôtre Pierre le remarque au chapitre II de sa seconde épitre où il cite cette histoire.

Enfin, l'on voit que Balaam effrayé voulut retourner sur ses pas, mais Dieu lui dit de continuer son voyage. Dieu en usa ainsi tant parce que ce prophète n'obéissait, que par force que parce qu'il voulait se servir de lui pour bénir son peuple. Dieu ne veut point d'obéissance forcée. Quand les pécheurs se sont engagés dans des entreprises contraires à sa volonté, il ne les en retire pas malgré eux, mais il les fait pourtant servir contre leur intention à l'exécution de ses desseins.

(a) v5 : Josué 24.9
(b) v18 : Ci-dessous 24.13
(c) v28 : II Pierre 2.16 ; Jude 11.

(nc1) v29 : Le « que » est absent de l'original.

Chapitre XXIII

Balaam après avoir offert des sacrifices par deux fois bénit le peuple d'Israël à chaque fois, versets 1-10

au lieu de le maudire comme le roi Balak le souhaitait, versets 11-24.

De quoi ce prince étant fâché, il conduisit Balaam dans un autre endroit pour essayer de lui faire prononcer des malédictions contre les Israélites, versets 25-30.

ET Balaam dit à Balak : Fais-moi ici dresser sept autels et prépare-moi ici sept veaux et sept béliers.

2. Et Balak fit ce que Balaam avait dit et Balak offrit avec Balaam un veau et un bélier sur chaque autel.

3. Puis Balaam dit à Balak : Tiens-toi auprès de ton holocauste et je m'en irai, peut-être que l'Éternel se présentera à moi et je te rapporterai tout ce qu'il m'aura fait voir. Ainsi il se retira à l'écart.

4. Et Dieu se présenta à Balaam et Balaam lui dit : J'ai dressé sept autels et j'ai sacrifié un veau et un bélier sur chaque autel.

5. Et l'Éternel mit la parole dans la bouche de Balaam et dit : Retourne à Balak et parle-lui ainsi.

6. Il s'en retourna vers lui et voici il se tenait près de son holocauste tant lui que tous les seigneurs de Moab.

7. Alors Balaam commença ses discours sentencieux et dit : Balak roi de Moab m'a fait venir d'Aram des montagnes d'Orient disant : Viens maudire Jacob, viens, dis-je, détester Israël.

8. Comment le maudirai-je ? Le Dieu fort ne l'a point maudit. Et comment le détesterai-je ? L'Éternel ne l'a point détesté,

9. Car je le regarderai du haut des rochers et je le contemplerai du haut des coteaux. Voici un peuple qui habitera séparément et il ne sera point mis au nombre des nations.

10. Qui comptera la poudre de Jacob et le nombre de la quatrième partie d'Israël ? Que je meure de la mort des hommes droits et que ma fin soit semblable à la leur !

11. Alors Balak dit à Balaam : Que m'as-tu fait ? Je t'avais pris pour maudire mes ennemis et voici, tu les as expressément bénis.

12. Et il répondit et dit : Ne dois-je pas prendre garde de dire ce que l'Éternel aura mis dans ma bouche ?

13. Alors Balak lui dit : Viens, je te prie, avec moi en un autre lieu d'où tu le puisses voir, (car tu en voyais seulement un bout et tu ne le voyais pas tout entier), et maudis-le de là.

14. Puis l'ayant conduit au territoire de Tsophim, vers le sommet de Pisga, il dressa sept autels et offrit un veau et un bélier sur chaque autel.

15. Alors Balaam dit à Balak : Tiens-toi ici, près de ton holocauste et je m'en irai à la rencontre du Seigneur comme j'ai déjà fait.

16. L'Éternel donc se présenta à Balaam et mit la parole en sa bouche et dit : Retourne à Balak et parle ainsi.

17. Et il vint à Balak et voici il se tenait auprès de son holocauste et les seigneurs de Moab avec lui. Et Balak lui dit : Qu'est-ce que l'Éternel a prononcé ?

18. Alors il commença ses discours sentencieux et dit : Lève-toi Balak et écoute fils de Tsippor, prête-moi l'oreille.

19. Le Dieu fort n'est point homme pour mentir, ni fils de l'homme pour se repentir, il a dit et ne le fera-t-il point ? Il a parlé et ne ratifiera-t-il pas sa parole ?

20. Voici, j'ai reçu la parole pour bénir puisqu'il a béni, je ne le révoquerai point.

21. Il n'a point aperçu d'iniquité en Jacob et il n'a point vu de perversité en Israël [1], l'Éternel son Dieu est avec lui et on y entend un chant royal de triomphe.

22. Le Dieu fort qui les a tiré d'Égypte, [a] lui est comme les forces du chevreuil,

23. Car il n'y a point d'enchantement contre Jacob et les devins ne peuvent rien contre Israël. On dira en son temps de Jacob et d'Israël : Qu'est-ce que le Dieu fort a fait ?

24. Voici, ce peuple se lèvera comme un vieux lion et il s'élèvera comme un lion qui est dans sa force, il ne se couchera point qu'il n'ai mangé sa proie et bu le sang des blessés.

25. Alors Balak dit à Balaam : Ne le maudis point, mais ne le bénis point aussi.

26. Et Balaam répondit à Balak disant : Ne t'ai-je pas dit : Je ferai tout ce que l'Éternel dira ?

27. Balak dit encore à Balaam : Viens maintenant, je te conduirai en un autre lieu, peut-être que Dieu trouvera bon que tu me le maudisses de là.

28. Balak donc conduisit Balaam sur le sommet de Péhor qui regarde vis-à-vis de Jescimon.

29. Et Balaam lui dit : Dresse-moi ici sept autels et apprête-moi ici sept veaux et sept béliers.
30. Balak donc fit comme Balaam lui avait dit, puis il offrit un veau et un bélier sur chaque autel.

Réflexions

Il faut remarquer sur ce chapitre que quoique le roi Balak fit tous ses efforts pour faire maudire les enfants d'Israël par Balaam et quoique Balaam lui-même, tenté par les promesses de ce prince, souhaitât de les maudire en effet, Dieu ne le permit pas et qu'au contraire il l'obligea à les bénir. Cet exemple montre que Dieu est toujours le maître des méchants, qu'il ne leur permet pas de faire à ses enfants le mal qu'ils souhaiteraient et que même il se sert d'eux pour leur faire du bien. Les bénédictions que Balaam prononça à réitérées fois et ce qu'il dit à l'avantage du peuple d'Israël devaient apprendre aux Moabites que ce peuple était protégé de Dieu et cela nous apprend qu'il n'y à rien qui puisse nuire à ceux que Dieu aime et qu'il favorise.

(a) v22 : Ci-dessous 24.7

(1) v21 : Ou : Dieu n'approuve pas le mal contre Jacob et il n'approuve pas l'outrage contre Israël. Voyez le verset 23.

Chapitre XXIV

Balaam bénit le peuple d'Israël une troisième fois et lui promet toutes sortes de prospérités, versets 1-13.

Il donne au roi Balak un conseil et il prédit ce qui devait arriver dans les siècles suivants aux Moabites et à d'autres nations, versets 14-25.

OR Balaam voyant que l'Éternel voulait bénir Israël n'alla point comme les autres fois pour chercher des enchantements, mais il tourna son visage vers le désert.
2. Et élevant les yeux, il vit Israël qui était campé selon ses tribus et l'esprit de Dieu fut sur lui.
3. Et il commença à haute voix ses discours sentencieux et dit : Balaam fils de Béhor dit, et l'homme qui a l'œil ouvert dit :
4. Celui qui entend les paroles du Dieu fort, qui voit la vision du Tout-Puissant, qui tombe et qui a les yeux ouverts dit :
5. Que tes tentes sont belles, ô Jacob et tes pavillons, ô Israël !
6. Ils s'étendent comme des torrents, comme des jardins auprès d'un fleuve, comme les arbres d'aloès que l'Éternel a plantés, comme des cèdres auprès de l'eau.
7. L'eau coulera de ses seaux et sa postérité sera comme de grandes eaux et son roi sera élevé par dessus Agag [1] et son royaume sera exalté.
8. Le Dieu fort qui les a tiré de l'Égypte [a] lui est comme la force du chevreuil, il consumera les nations qui sont ses ennemis et brisera leurs os et les percera de ses flèches.
9. Il s'est courbé, il s'est couché comme un lion qui est en sa force et comme un vieux lion, qui l'éveillera ? Quiconque te bénit sera béni et quiconque te maudit sera maudit.
10. Alors Balak se mit en colère contre Balaam et il frappa des mains, puis il dit à Balaam : Je t'avais appelé pour maudire mes ennemis et voici tu les as expressément bénis déjà par trois fois.
11. Or maintenant, fuis-t-en dans ton pays. J'avais dit que je te ferais beaucoup d'honneur, mais voici l'Éternel t'a empêché d'être honoré.
12. Et Balaam répondit à Balak : N'avais-je pas aussi dit à tes députés que tu avais envoyé vers moi :
13. [b] Si Balak me donnait sa maison pleine d'argent et d'or, je ne pourrais pas transgresser le commandement de l'Éternel pour faire du bien ou du mal, mais je dirai ce que l'Éternel dira ?
14. Maintenant voici, je m'en vais vers mon peuple. Viens, je te donnerai un conseil et je te dirai ce que ce peuple fera à ton peuple en un dernier temps.
15. Alors il commença à haute voix ses discours sentencieux et dit : Balaam fils de Béhor dit et l'homme qui a l'œil ouvert dit :
16. Celui qui entend les paroles de Dieu et qui a la science du Très-Haut et qui voit la vision du Tout-Puissant, qui tombe et qui a les yeux ouverts dit :
17. Je le vois, mais non maintenant, je le regarde mais non pas de près. Une étoile est procédée de Jacob et un spectre s'est élevé d'Israël et il transpercera les coins [2] de Moab et il détruira tous les enfants de Seth [3].
18. Édom sera possédé et Séhir sera possédé par ses ennemis et Israël agira vaillamment.
19. Et celui qui dominera viendra de Jacob et il fera périr ce qui sera resté dans la ville.
20. Il vit aussi Hamalek et commença à haute voix ses discours sentencieux et dit : Hamalek est un commencement de nations, [4] mais à la fin il périra.
21. Il vit aussi le Kénien [5] et il commença à haute voix ses discours sentencieux et dit : Ta demeure est un lieu rude et tu as mis ton nid dans un rocher.
22. Toutefois, Kaïn sera ravagé jusqu'à ce qu'Assur te mène en captivité.
23. Il continua encore à dire à haute voix ses discours sentencieux et dit : Malheur à celui qui vivra quand le Dieu fort fera ces choses.
24. Et des vaisseaux viendront du quartier de Kittim [6] et ils affligeront Assur et Héber [7] et ils seront aussi détruits.
25. Puis Balaam se leva et s'en alla pour retourner en son pays. Balak aussi suivit son chemin.

Réflexions

Il faut considérer ici en premier lieu que Dieu voulut que Balaam continuât à bénir le peuple d'Israël et qu'il prédit les avantages et la gloire de ce peuple afin d'intimider par là les Moabites et les peuples voisins et de faciliter par ce moyen aux Israélites la conquête du pays de Canaan.

2. Nous continuons à voir dans cette histoire que tout ce que les méchants entreprennent contre ceux que Dieu veut protéger est non seulement inutile, mais que leurs entreprises tournent à leur propre ruine et au bonheur de ceux que Dieu aime. C'est de quoi on a un exemple remarquable en Balaam, puisqu'au lieu de maudire les enfants d'Israël, comme le roi des Moabites le souhaitait, il bénit ce peuple et prédit la ruine des Moabites eux-mêmes.

Au reste, les prédictions de Balaam par rapport aux peuples qui sont ici nommés qu'un grand roi venu des Israélites, savoir David, détruirait les Moabites et les Iduméens, que les Hamalékites seraient aussi détruits, que les Kéniens seraient emmenés en captivité par les Assyriens, qu'ensuite les Assyriens seraient subjugués par ceux de Kittim, c'est-à-dire les Macédoniens et qu'enfin ceux-ci seraient subjugués, ce qui arriva par les Romains. Toutes ces prédictions sont remarquables parce que l'on y voit ce qui devait arriver plusieurs siècles après à tous ces peuples et ce qui leur arriva en effet.

(a) v8 : Ci-dessus 23.22
(b) v13 : Ci-dessus 22.18

(1) v7 : C'est-à-dire : par dessus les Hamalékites. Agag était le nom de leur roi, voyez le verset 20.
(2) v17 : Ou : les chefs
(3) ibidem : Seth est sans doute le nom d'un roi ou d'un peuple voisin des Moabites.
(4) v20 : Ou : le premier des peuples
(5) v21 : Peuple voisin de l'Idumée
(6) v24 : De la Macédoine, de l'Italie ou de la Grèce.
(7) Ibidem : Ils abaisseront les Assyriens et ceux qui sont au delà du fleuve, c'est-à-dire l'Euphrate.

Chapitre XXV

Les filles des Moabites ayant entraîné par le conseil de Balaam les enfants d'Israël dans l'impureté et dans l'idolâtrie, Dieu les punit de ce péché en en faisant mourir un grand nombre, versets 1-9,

et Phinées ayant marqué son zèle dans cette occasion, Dieu lui promit le sacerdoce et à sa prospérité, versets 10-18.

ALORS Israël demeurait à Sittim et le peuple commença à commettre fornication avec les filles de Moab,

2. Car elles convièrent le peuple aux sacrifices de leurs dieux et le peuple y mangea et se prosterna devant leurs dieux.

3. [a] Et Israël s'accoupla à bahal-péhor [1], c'est pourquoi la colère de l'Éternel s'alluma contre Israël.

4. Et l'Éternel dit à Moïse : [b] Prends tous les chefs du peuple [2] et fais-les pendre devant l'Éternel [3] au soleil et l'ardeur de la colère de l'Éternel se détournera d'Israël.

5. Moïse donc dit aux juges d'Israël : Que chacun de vous fasse mourir les hommes qui sont à sa charge qui se sont accouplés à baal-péhor.

6. Et voici un homme des enfants d'Israël vint et amena à ses frères une Madianite devant Moïse et toute l'assemblée des enfants d'Israël, comme ils pleuraient à la porte du tabernacle d'assignation.

7. [c] Ce que Phinées, fils d'Éléazar, fils d'Aaron le sacrificateur ayant vu, il se leva du milieu de l'assemblée et prit une javeline en sa main,

8. Et il entra après l'homme Israélite dans la tente et il les transperça tous deux par le ventre, l'homme Israélite et la femme et la plaie fut arrêtée de dessus les enfants d'Israël.

9. Or il y en eut vingt-quatre mille qui [d] moururent de cette plaie.

10. Et l'Éternel parla à Moïse disant :

11. Phinées, fils d'Éléazar, fils d'Aaron le sacrificateur, a détourné ma colère de dessus les enfants d'Israël parce qu'il a été animé de mon zèle au milieu d'eux et je n'ai point consumé les enfants d'Israël dans mon indignation.

12. C'est pourquoi déclare-lui [e] que je lui donne mon alliance de paix.

13. Et l'alliance du sacerdoce perpétuel sera tant pour lui que pour sa postérité après lui parce qu'il a été zélé pour son Dieu et qu'il a fait propitiation pour les enfants d'Israël.

14. Et l'homme Israélite tué, qui fut tué avec la Madianite s'appelait Zimri, fils de Salu, chef d'une maison de père des Siméonites.

15. Et le nom de la femme Madianite qui fut tuée était Cozbi, fille de Tsur, qui était chef du peuple et de maison de père en Madian.

16. L'Éternel parla aussi à Moïse disant :

17. [f] Traitez en ennemis les Madianites et tuez-les,

18. Car ils vous ont traités en ennemis par leurs ruses, par lesquelles ils vous ont surpris dans l'affaire de péhor et dans l'affaire de Cozbi, fille d'un des principaux d'entre les Madianites, leur sœur qui a été tuée au jour de la plaie arrivée dans l'affaire de péhor.

Réflexions

Ce qui vient d'être lu nous engage à considérer que les enfants d'Israël, à qui les Moabites n'avaient pu faire aucun mal et que Balaam n'avait pu maudire, furent entraînés dans l'idolâtrie par les filles Moabites et par la sensualité et exposés par ce moyen à la colère de Dieu. Cela nous apprend que nous devons encore plus craindre nos passions que la malice de nos ennemis et qu'il est très dangereux de se laisser séduire par la volupté et par les désirs de la chair. C'est l'application que l'apôtre Paul fait aux chrétiens de cette histoire lorsqu'il dit dans la première épitre aux Corinthiens :

Ces choses sont écrites pour nous, afin que nous ne commettions point d'impureté, comme quelques-uns d'eux firent en sorte qu'il en tomba dans un jour vingt-trois mille.

Le zèle que Moïse et Phinées témoignèrent dans cette occasion, en faisant mourir par le commandement de Dieu ceux qui s'étaient souillés par l'impureté et par l'idolâtrie et la récompense que Dieu

donna à Phinées font voir qu'il faut s'opposer avec zèle et par tous les moyens justes et permis à ceux qui offensent le Seigneur ouvertement que c'est surtout là le devoir des magistrats et des ministres de la religion et que Dieu récompense la fidélité de ceux qui marquent ainsi du zèle pour sa gloire.

(a) v3 : Psaume 106.28
(b) v4 : Deutéronome 4.3 ; Josué 22.17
(c) v7 : Psaume 106.30
(d) v9 : I Corinthiens 20.8
(e) v12 : Psaume 106.31
(f) v17 : Ci-dessus 31.2

(1) v3 : Israël adhéra au culte de bahal-péhor, c'était l'idole des Moabites.
(2) v4 : C'est-à-dire : tous les juges pour faire le procès à ceux qui avaient commis ce péché. Voyez le verset 5.
(3) v4 : C'est-à-dire : ceux qui étaient coupables, comme cela est dit au verset suivant.

Chapitre XXVI

Ce chapitre contient le dénombrement, qui fut fait peu avant la mort de Moïse, du peuple d'Israël par tribus et par familles. Le nombre de tous ceux qui furent comptés depuis l'âge de vingt ans et au dessus fut de six-cent un mille sept-cent et trente hommes et celui des Lévites de vingt-trois mille.

OR il arriva après cette plaie-là que l'Éternel parla à Moïse et à Éléazar fils d'Aaron le sacrificateur disant :

2. Faites le compte de toute l'assemblée des enfants d'Israël, depuis l'âge de vingt ans et au dessus, selon la maison de leurs pères, savoir de tous ceux d'Israël qui peuvent aller à la guerre.

3. Moïse donc et Éléazar le sacrificateur leur parlèrent aux campagnes de Moab, auprès du Jourdain de Jéricho et dirent :

4. Qu'on fasse le dénombrement depuis l'âge de vingt ans et au dessus [a] comme l'Éternel l'a commandé à Moïse et aux enfants d'Israël quand ils furent sortis du pays d'Égypte.

5. [b] Ruben, premier-né d'Israël. Les descendants de Ruben furent Hénoc et de lui sortirent la famille des Hénokites, de Pallu, la famille des Palluïtes.

6. De Hetsron, la famille des Hetsronites, de Carmi, la famille des Carmites.

7. Ce sont là les familles des Rubénites et ceux dont on fit le dénombrement étaient quarante trois mille sept cents trente.

8. Et les descendants de Pallu, Éliab.

9. Et les descendants d'Éliab, Némuel, Dathan et Abiram. [c] C'est ce Dathan et cet Abiram qui étaient de ceux qu'on appelait pour tenir l'assemblée, qui se soulevèrent contre Moïse et contre Aaron dans la sédition de Coré quand ils se soulevèrent contre l'Éternel,

10. Et lorsque la terre ouvrit sa bouche et les engloutit, mais Coré fut enveloppé dans la mort de ceux qui étaient assemblés avec lui quand le feu consuma les deux-cents cinquante hommes et ils furent pour signe.

11. Mais les enfants de Coré ne moururent point.

12. Les descendants de Siméon selon leurs familles. De Némuel la famille des Némuélites, de Jamin la famille des Jaminites, de Jakin la famille des Jakinites.

13. De Zérah la famille des Zarhites, de Sçaul la famille des Sçaulites.

14. Ce sont là les familles des Siméonites qui furent vingt-deux mille deux cents.

15. Les descendants de Gad selon leurs familles. De Tséphon la famille des Tséphonites, de Haggi la famille des Haggites, de Sçuni la famille des Sçuniotes,

16. D'Ozni la famille des Oznites, de Héri la famille des Hérites,

17. D'Arod la famille des Arodites, d'Aréel la famille des Aréelites.

18. Ce sont là les familles des descendants de Gad selon leur dénombrement qui fut de quarante mille cinq cents.

19. Les enfants de Juda, Her et Onan. [d] Mais Her et Onan moururent au pays de Canaan.

20. Ainsi les descendants de Juda distingués par leur familles furent de Scéla la famille des Scélanites, de Pharez la famille des Pharsites, de Zara la famille des Zarhites.

21. Et les enfants de Pharez furent : de Hetsron le famille des Hetsronites et de Hamul la famille des Hamulites.

22. Ce sont là les familles de Juda selon leur dénombrement qui fut de soixante et seize mille cinq cents.

23. Les descendants d'Issacar selon leurs familles. De Tolah la famille des Tolahites, de Puva la famille des Puvites,

24. De Jasçub la famille des Jasçubites, de Scimron la famille des Scimronites.

25. Ce sont là les familles d'Issacar selon leur dénombrement qui fut soixante quatre mille trois cents.

26. Les descendants de Zabulon selon leurs familles. De Sered la famille des Serdites, d'Elon la famille des Elonites, de Jahléel la famille des Jahléelites.

27. Ce sont là les familles des Zabulonites selon leur dénombrement qui fut de soixante mille cinq cents.

28. Les descendants de Joseph, selon leurs familles furent Manassé et Éphraïm.

29. Les descendants de Manassé. De Makir la famille des Makarites et Makir engendra Galaad, de Galaad la famille la famille des Galaadites.

30. Ce sont ici les descendants de Galaad. De Izeer le famille des Ihézérites, de Hélek la famille des Helékites.

31. D'Asriel la famille des Asriélites, de Scékem la famille des Scékémites.

32. De Scémidah la famille des Scémidahites, de Hépher la famille des Héphrites.

33. Or Tselophcad fils de Hépher n'eut point de fils, il n'eut que des filles. Et les noms des filles

de Tselophcad sont Mahla, Noha, Hogla, Milca et Tirtsa.

34. Ce sont là les familles de Manassé et dans le dénombrement, il y en eut cinquante deux mille sept cents.

35. Ce sont ici les descendants d'Ephraïm selon leurs familles. De Sçuthélah la famille des Sçuthélahites, de Béker la famille des Bakrites, de Tahan la famille des Tahanites.

36. Et ce sont ici les descendants de Sçutélah. De Héran la famille des Héranites.

37. Ce sont là les familles des descendants d'Ephraïm selon leur dénombrement qui fut de trente-deux mille cinq cents. Ce sont là les descendants de Joseph selon leurs familles.

38. Les descendants de Benjamin selon leurs familles. De Bélah la famille des Balhites, d'Afçbel la famille des Afçbélites, d'Ahiram la famille des Ahiramites,

39. De Sçéphupham la famille des Sçuphamites, de Hupham la famille des Huphamites.

40. Et les enfants de Bélah furent Ard et Nahaman. D'Ard la famille des Ardites et de Nahaman la famille des Nahamites.

41. Ce sont là les descendants de Benjamin selon leurs familles et ceux dont on fit le dénombrement furent quarante cinq mille six cents.

42. Ce sont ici les descendants de Dan selon leurs familles. De Sçuham la famille des Sçuhamites. Ce sont là les familles de Dan selon leurs familles.

43. Toutes les familles des Sçuhamites selon leur dénombrement qui fut de soixante quatre mille quatre cents.

44. Les descendants d'Ascer selon leurs familles. De Jimna la famille des Jimnaïtes, de Jisçui la famille des Jisçuites, de Bériah la famille des Bérihites.

45. Des descendants de Bériah. De Hébra la famille des Hébrites, de Malkiel la famille des Malkiélites.

46. Et le nom de la fille d'Ascer fut Sérah.

47. Ce sont là les familles des descendants d'Ascer selon leur dénombrement qui fut de cinquante-trois mille quatre cents.

48. Les descendants de Nephthali selon leurs familles. De Jathséel la famille des Jathséélites, de Guni la famille des Gunites.

49. De Jetser la famille des Jitsrites, de Scillem la famille des Scillémites.

50. Ce sont là les familles de Nephthali selon leur familles et il y eut dans le dénombrement quarante-cinq mille quatre cents.

51. Ce sont ceux des enfants d'Israël dont on fit le dénombrement qui furent six cent et un mille sept cent trente.

52. Et l'Éternel parla à Moïse disant :

53. Le pays sera partagé à ceux-ci par héritage selon le nombre des noms.

54. [e] À ceux qui sont en plus grand nombre, tu donneras plus d'héritage et à ceux qui sont en plus petit nombre, tu donneras moins d'héritage. On donnera à chacun son héritage selon le dénombrement qui a été fait.

55. Toutefois que le pays [f] soit partagé par sort et qu'ils prennent leur héritage selon les noms des tribus de leurs pères.

56. L'héritage de chacun sera selon que montera le sort ayant égard au plus grand et au plus petit nombre.

57. Et ce sont ici ceux de Lévi dont on fit le dénombrement selon leurs familles : de [g] Guersçon la famille des Guersçonites, de Kéhath la famille des Kéhathites, de Mérari la famille des Mérarites.

58. Ce sont donc ici les familles de Lévi : la famille des Libnites, la famille des Hébronites, la famille des Mahlites, la famille des Muscites, la famille des Corhites. Or Kehath engendra Hamram.

59. [h] Et le nom de la femme de Hamram fut Jokcbed fille de Lévi qui nâquit à Lévi en Égypte et elle enfanta à Hamram Aaron, Moïse et Marie leur sœur.

60. Et à Aaron naquirent Nadab, Abihu, Eléazar et Ithamar.

61. Et Nadag et Abihu moururent en offrant du feu étranger devant l'Éternel.

62. [i] Et tous ceux qui furent comptés des Lévites furent vingt trois mille, tous mâles depuis l'âge d'un mois et au dessus dont on ne fit point le dénombrement avec les autres enfants d'Israël. Car on ne leur donna point d'héritage entre les enfants d'Israël.

63. C'est là le nombre de ceux qui furent comptés par Moïse et Éléazar le sacrificateur qui firent le dénombrement des enfants d'Israël aux campagnes de Moab près du Jourdain vers Jérico.

64. Entre lesquels il ne s'en trouva aucun de ceux qui avaient été comptés par Moïse et Aaron sacrificateur quand ils firent le dénombrement des enfants d'Israël au désert du Sinaï.

65. [j] Car l'Éternel avait dit d'eux que certainement ils mouraient dans le désert et ainsi il n'en resta pas un, excepté Caleb fils de Jéphunné et Josué fils de Nun.

Réflexions

Dieu voulut que Moïse fit avant sa mort le dénombrement du peuple d'Israël afin que dans le partage qui serait fait du pays de Canaan où ce peuple était sur le point d'entrer, on assignât des terres à chaque tribu à proportion du nombre des personnes qui la composaient.

2. Le nombre des Israélites se trouva à peu près le même qu'il avait été environ quarante ans auparavant lorsqu'ils sortirent d'Égypte. Ainsi ce peuple ne multiplia point pendant les quarante ans qu'il passa dans le désert. Ce qui doit être attribué à ce que Dieu fit périr durant ce temps là tous ceux qui étaient sortis d'Égypte au dessus de l'âge de vingt ans, de sorte que les plus vigoureux étant morts dans le désert et n'ayant pas vieilli, le nombre des Israélites ne pouvait pas augmenter. C'est ce que Moïse reconnait dans le Psaume XC.

(a) v4 : Ci-dessus 1, 2 et 3.
(b) v5 : Genèse 46.9 ; Exode 6.14
(c) v9 : Ci-dessus 16.2
(d) v19 : Genèse 38.7-10
(e) v54 : Ci-dessous 33.54
(f) v55 : Ci-dessous 33.54
(g) v57 : Exode 6.16
(h) v59 : Exode 2. (Le reste est illisible.) et 6.20
(i) v62 : Lévitique 10.2 ; Ci-dessus 3.4 ; I Chroniques 24.2
(j) v65 : Ci-dessus 14.23, 29 et 35

Chapitre XXVII

Un homme nommé Tselophcad étant mort sans laisser aucun fils, ses filles craignant qu'on ne leur donnât point de part dans les terres du pays de Canaan lorsqu'on en ferait le partage prièrent Moïse et Éléazar qu'elle pussent succéder au droit que leur père aurait eu. Sur quoi Dieu ordonna qu'au défaut de fils les héritages passeraient aux filles, versets 1-11.

2. Moïse établit Josué pour tenir sa place après sa mort, versets 12-23.

OR les filles de Tselophcad, fils de Hepher, fils de Galad, fils de Makir, fils de Manassé, des familles de Manassé, fils de Joseph s'approchèrent : (et ce sont ici les noms de ces filles : [a] Mahla, Noha, Hogla, Milca et Thirtsa.)

2. Et elles se présentèrent devant Moïse et devant Éléazar sacrificateur et devant les principaux et devant toute l'assemblée à l'entrée du tabernacle d'assignation et elles dirent :

3. Notre père est mort dans le désert qui toutefois n'était point [b] dans la troupe de ceux qui s'assemblèrent contre l'Éternel, savoir dans l'assemblée de Coré, mais il est mort dans son péché [1] et il n'a point eu de fils.

4. Pourquoi le nom de notre père serai-il retranché du milieu de sa famille parce qu'il n'a point eu de fils ? Donne-nous une possession parmi les frères de notre père.

5. Alors Moïse rapporta leur cause devant l'Éternel.

6. Et l'Éternel parla à Moïse disant :

7. Les filles de Tselophcad ont raison. [c] Tu ne manqueras pas de leur donner un héritage à posséder parmi les frères de leur père et tu feras passer l'héritage de leur père à elles.

8. Tu parleras aussi aux enfants d'Israël et tu leur diras : Lorsque quelqu'un mourra sans avoir de fils, vous ferez passez son héritage à sa fille.

9. Que s'il n'a point de fille, vous donnerez son héritage à ses frères.

10. Et s'il n'a point de frères, vous donnerez son héritage aux frères de son père.

11. Que si son père n'a point de frère, vous donnerez son héritage à son parent le plus proche de sa famille et il le possèdera et que ce soit aux enfants d'Israël une ordonnance de droit selon que l'Éternel l'a commandé à Moïse.

12. [d] L'Éternel dit aussi à Moïse : Monte sur cette montagne de Habirim et regarde la pays que j'ai donné aux enfants d'Israël.

13. Tu le regarderas donc et puis tu seras recueilli vers tes peuples comme Aaron a été recueilli.

14. [e] Parce que vous avez été rebelles à mon commandement au désert de Tsin dans la contestation de l'assemblée et que vous ne m'avez point sanctifié au sujet de ces eaux devant eux. (Ce sont les eaux de la contestation de Kadès au désert de Tsin.)

15. Et Moïse parla à l'Éternel disant :

16. Que l'Éternel le Dieu des esprits de toute chair établisse quelque homme sur l'assemblée,

17. Qui sorte et entre devant eux et qui les fasses sortir et entrer et que l'assemblée de l'Éternel ne soit pas [f] comme des brebis qui n'ont point de berger.

18. Alors l'Éternel dit à Moïse : Prends Josué fils de Nun qui est un homme en qui l'Esprit réside et tu mettras ta main sur lui.

19. Et tu le présenteras devant Éléazar le sacrificateur et devant toute l'assemblée et tu l'instruiras en leur présence.

20. Et tu lui feras part de ton autorité afin que toute l'assemblée des enfants d'Israël l'écoute.

21. Et il se présentera devant Éléazar le sacrificateur et il le consultera par le jugement d'Urim devant l'Éternel [g] et lui et tous les enfants d'Israël avec lui avec toute l'assemblée iront et viendront au commandement d'Éléazar.

22. Moïse donc fit comme l'Éternel le lui avait commandé, il prit Josué et le présenta devant Éléazar le sacrificateur et devant toute l'assemblée.

23. Puis il lui imposa les mains et il l'instruisit comme l'Éternel l'avait commandé par Moïse.

Réflexions

La réflexion qu'il faut faire sur la loi que Dieu donna à l'occasion des filles de Tsélophcad est que Dieu voulait conserver la distinction des familles et des héritages parmi les Juifs et faire parvenir aux filles ce qui leur appartenait légitimement.

D'où nous devons apprendre que dans les héritages et les successions il ne faut jamais priver personne de son droit et que la volonté de Dieu est qu'on laisse parvenir à chacun ce qui lui appartient.

On voit dans le zèle et la piété de Moïse aussi bien que l'amour qu'il portait aux Israélites dans la prière qu'il fit à Dieu de donner à ce peuple un conducteur qui tint sa place après sa mort. Et l'ordre que Dieu donna à Moïse d'établir Josué, de le présenter devant le sacrificateur et devant toute l'assemblée et de lui imposer les mains, marque le soin que Dieu avait du peuple d'Israël.

C'est ainsi qu'il faut prier Dieu de susciter toujours de bons conducteurs tant dans la société civile que dans l'église et de revêtir de ses dons ceux qu'il appelle à ces importants emplois.

(a) v1 : Nombres 26.33 ; Josué 17.3
(b) v3 : Nombres 16.1, le reste est illisible.

(c) v7 : Ci-dessous 36.1
(d) v12 : Deutéronome 32.48
(e) v14 : Ci-dessus 20.12
(f) v17 : Matthieu 9.26 ; Marc 6.34
(g) v21 : Exode 28.30

(1) v3 : Comme les autres Israélites qui moururent dans le désert pour avoir murmuré contre Dieu.

Chapitre XXVIII

Les chapitres XXVIII et XXIX traitent des sacrifices, des gâteaux et des aspersions qui devaient être offerts par les Juifs dans l'holocauste continuel que l'on présentait à Dieu tous les jours, le matin et le soir et dans les sacrifices du jour du sabbat, dans ceux du premier jour du mois, de la pâque, de la pentecôte, de la fête des trompettes et de celles des propitiations et des tabernacles.

L'ÉTERNEL parla aussi à Moïse disant :
2. Commande aux enfants d'Israël et dis-leur : Vous aurez soin de m'offrir en leur temps mes oblations qui sont ma viande, savoir mes sacrifices fait par le feu et qui me sont en bonne odeur.
3. Tu leur diras donc : C'est ici le sacrifice fait par le feu à l'Éternel : [a] Deux agneaux de l'année sans défaut tous les jours en holocauste continuel.
4. Tu sacrifieras l'un des agneaux le matin et l'autre agneau entre les deux vêpres,
5. Avec la dixième partie d'un épha de fine farine pour le gâteau, pétrie avec la quatrième partie d'un hin d'huile vierge.
6. C'est l'holocauste continuel qui a été établi sur la montagne de Sinaï en bonne odeur, c'est l'offrande faite par le feu à l'Éternel.
7. Et son aspersion sera d'une quatrième partie de hin pour chaque agneau et tu feras dans le lieu saint l'aspersion de cervoise à l'Éternel.
8. Et tu sacrifieras l'autre agneau entre les deux vêpres, tu feras la même offrande qu'au matin et la même aspersion en sacrifice fait par le feu en bonne odeur à l'Éternel,
9. Mais au jour du sabbat, vous offrirez deux agneaux de l'année sans défaut et deux dixièmes de fine farine pétrie à l'huile pour le gâteau avec son aspersion.
10. C'est l'holocauste du sabbat pour chaque sabbat outre l'holocauste continuel avec son aspersion.
11. Et au commencement de vos mois, vous offrirez en holocauste à l'Éternel deux veaux pris du troupeau, un bélier et sept agneaux de l'année sans défaut.
12. Et trois dixièmes de fine farine pétrie à l'huile pour le gâteau pour chaque veau et deux dixièmes de fine farine pétrie à l'huile pour le gâteau pour le bélier.
13. Et un dixième de fine farine pétrie à l'huile pour le gâteau pour chaque agneau. C'est un holocauste de bonne odeur et un sacrifice fait par le feu à l'Éternel.
14. Et leurs aspersions seront de la moitié d'un hin de vin pour chaque agneau [nc1] et la troisième partie d'un hin pour le bélier et la quatrième partie d'un hin pour chaque agneau. C'est l'holocauste du commencement de chaque mois pour tous les mois de l'année.
15. On sacrifiera aussi à l'Éternel un jeune bouc en offrande pour le péché outre l'holocauste continuel et son aspersion.
16. Et au quatorzième jour du premier mois, on célébrera la pâque à l'Éternel.
17. Et [b] au quinzième jour du même mois sera la fête solennelle, pendant sept jours on mangera des pains sans levain.
18. Au premier jour il y aura une sainte convocation, vous ne ferez aucune œuvre servile.
19. Et vous offrirez un sacrifice fait par le feu en holocauste à l'Éternel, savoir deux veaux pris du troupeau et un bélier, sept agneaux sans défaut.
20. Leur gâteau sera de fine farine pétrie à l'huile, vous en offrirez trois dixièmes pour chaque veau et deux dixièmes pour chacun des sept agneaux,
21. Tu en offriras aussi un dixième pour chacun des sept agneaux,
22. Et un bouc en offrande pour le péché afin de faire propitiation pour vous.
23. Vous offrirez ces choses-là outre l'holocauste du matin qui est l'holocauste continuel.
24. Vous offrirez ainsi chacun de ces sept jours la viande du sacrifice fait par le feu en bonne odeur à l'Éternel. On offrira cela outre l'holocauste continuel et son aspersion.
25. Et au septième jour vous aurez une sainte convocation, vous ne ferez aucune œuvre servile.
26. Et au jour des premiers fruits, quand vous offrirez le gâteau nouveau à l'Éternel, au bout de vos sept semaines, vous aurez une sainte convocation, vous ne ferez aucune œuvre servile.
27. Et vous offrirez en holocauste de bonne odeur à l'Éternel deux veaux pris du troupeau, un bélier et sept agneaux de l'année,
28. Et leur gâteau sera de fine farine pétrie à l'huile de trois dixièmes pour chaque veau et de deux dixièmes pour le bélier,
29. Et d'un dixième pour chacun des sept agneaux,
30. Et un jeune bouc afin de faire propitiation pour vous.
31. Vous les offrirez outre l'holocauste continuel et son gâteau, ils seront sans défaut, avec leur aspersion.

(a) v3 : Exode 29.38
(b) v17 : Exode 12.18 ; Lévitique 23.5

(nc1) v14 : D'autres versions n'ont pas agneau, mais taureau, donc dans l'ordre : taureau, bélier et agneau.

Chapitre XIX

ET le premier jour du septième mois vous aurez une sainte convocation, vous ne ferez aucune

œuvre servile, ce sera pour vous le jour du son éclatant des trompettes.

2. Et vous offrirez en holocauste de bonne odeur à l'Éternel un veau pris du troupeau, un bélier et sept agneaux de l'année sans défaut.

3. Et leur gâteau sera de fine farine pétrie à l'huile, de trois dixièmes pour le veau et de deux dixièmes pour le bélier,

4. Et d'un dixième pour chacun des sept agneaux,

5. Et un jeune bouc en offrande pour le péché afin de faire propitiation pour vous,

6. Outre l'holocauste du commencement du mois et son gâteau et l'holocauste continuel et son gâteau et leurs aspersions que tu offriras selon l'ordonnance, c'est un sacrifice fait par le feu à l'Éternel en bonne odeur.

7. [a] Et au dixième jour de ce septième mois, vous aurez une sainte convocation et vous jeûnerez, vous ne ferez aucune œuvre.

8. Et vous offrirez en holocauste de bonne odeur à l'Éternel un veau pris du troupeau, un bélier et sept agneaux de l'année qui seront sans défaut.

9. Et leur gâteau sera de fine farine pétrie à l'huile de trois dixièmes pour le veau et de deux dixièmes pour le bélier,

10. Et d'un dixième pour chacun des sept agneaux,

11. Un jeune bouc aussi en offrande pour le péché, outre l'offrande pour le péché laquelle on fait le jour des propitiations et l'holocauste continuel, et son gâteau avec leurs aspersions.

12. Et au quinzième jour du septième mois vous aurez une sainte convocation, vous ne ferez aucune œuvre servile, mais vous célébrerez la fête solennelle à l'Éternel pendant sept jours.

13. Et vous offrirez en holocauste, qui sera un sacrifice fait par le feu en bonne odeur à l'Éternel, treize veaux pris du troupeau, deux béliers et quatorze agneaux de l'année qui seront sans défaut,

14. Et leur gâteau sera de fine farine pétrie à l'huile, de trois dixièmes pour chacun des treize veaux, de deux dixièmes pour chacun des deux béliers,

15. Et d'un dixième pour chacun des quatorze agneaux,

16. Et un jeune bouc en offrande pour le péché, outre l'holocauste continuel, son gâteau et son aspersion.

17. Et au second jour vous offrirez douze veaux pris du troupeau, deux béliers et quatorze agneaux de l'année sans défaut,

18. Avec les gâteaux et les aspersions pour les veaux, pour les béliers et pour les agneaux selon leur nombre et comme il les faut faire,

19. Et un jeune bouc en offrande pour le péché, outre l'holocauste continuel et son gâteau avec leurs aspersions.

20. Et au troisième jour vous offrirez onze veaux, deux béliers et quatorze agneaux de l'année sans défaut,

21. Avec les gâteaux et les aspersions pour les veaux, pour les béliers et pour les agneaux, selon leur nombre et comme il le faut faire,

22. Et un bouc en offrande pour le péché, outre l'holocauste continuel, son gâteau et son aspersion.

23. Et au quatrième jour vous offrirez dix veaux, deux béliers et quatorze agneaux de l'année sans défaut,

24. Avec les gâteaux et les aspersions pour les veaux, pour les béliers et pour les agneaux, selon leur nombre et comme il le faut faire,

25. Et un jeune bouc en offrande pour le péché, outre l'holocauste continuel, son gâteau et son aspersion.

26. Et au cinquième jour vous offrirez neuf veaux, deux béliers et quatorze agneaux de l'année sans défaut,

27. Avec les gâteaux et les aspersions pour les veaux, pour les béliers et pour les agneaux, selon leur nombre et comme il les faut faire,

28. Et un bouc en offrande pour le péché, outre l'holocauste continuel, son gâteau et son aspersion.

29. Et au sixième jour vous offrirez huit veaux, deux béliers et quatorze agneaux de l'année sans défaut,

30. Avec les gâteaux et les aspersions pour les veaux, pour les béliers et pour les agneaux, selon leur nombre et comme il le faut faire,

31. Et un bouc en offrande pour le péché, outre l'holocauste continuel, son gâteau et son aspersion.

32. Et au septième jour vous offrirez sept veaux, deux béliers et quatorze agneaux sans défaut,

33. Avec leurs gâteaux et les aspersions pour les veaux, pour les béliers et pour les agneaux selon leur nombre et comme il le faut faire,

34. Et un bouc en offrande pour le péché, outre l'holocauste continuel, son gâteau et son aspersion.

35. Et au huitième jour vous aurez une assemblée solennelle, vous ne ferez aucune œuvre servile,

36. Et vous offrirez en holocauste qui sera un sacrifice fait par le feu en bonne odeur à l'Éternel, un veau, un bélier et sept agneaux de l'année sans défaut,

37. Avec des gâteaux et les aspersions pour le veau, pour le bélier et pour les agneaux, selon leur nombre et comme il le faut faire,

38. Et un bouc en offrande pour le péché, outre l'holocauste continuel, et son aspersion.

39. Vous offrirez ces choses-là à l'Éternel dans vos fêtes solennelles outre vos vœux et vos offrandes volontaires, selon vos holocaustes, vos gâteaux, vos aspersions et vos sacrifices de prospérité.

Réflexions

Sur les chapitres XXVIII et XXIX.

Les lois qui sont contenues dans ces deux chapitres n'étant à quelques circonstances près qu'une répétition de celles qui se lisent dans les chapitres XXIX de l'Exode et au chapitre XXIII du Lévitique, on peut voir les réflexions qu'on doit faire sur ces

lois dans ces endroits-là. Elles avaient été données quarante ans auparavant, mais Dieu voulut qu'elles fussent répétées avant la mort de Moïse à cause de leur importance.

Ce qu'il y a de particulier à observer sur le chapitre XXVIII c'est que les premiers jours de chaque mois devaient être consacrés à des actes de religion.

L'apôtre Paul remarque dans Colossiens 2.16 que cette loi, de même que les autres fêtes des Juifs avaient été abolies sous l'Évangile. Mais si les chrétiens ne sont plus obligés de les observer, ils doivent en retenir l'esprit et le but, qui est de consacrer à Dieu tous les temps de leur vie et de conserver précieusement la mémoire de ses bienfaits.

(a) v7 : Lévitique 16.31 et 23.28

Note du copiste : L'on voit dans certains versets la forme du pluriel « comme il les faut faire » et dans d'autres la forme du singulier « comme il le faut faire ». Ce ne sont pas des fautes de frappe du copiste.

Chapitre XXX

Ce chapitre traite des vœux qui seraient faits tant par des hommes que par des femmes. Dieu y règle comment ces vœux devaient être accomplis et en quel cas les vœux qui étaient faits par des filles, par des femmes mariées, par des veuves et par des femmes répudiées seraient valables ou pourraient être révoqués.

ET Moïse dit aux enfants d'Israël toutes les choses que l'Éternel lui avait commandées.

2. Moïse parla aussi aux chefs des tribus des enfants d'Israël et leur dit : C'est ici ce que l'Éternel a commandé :

3. Quand un homme aura fait vœu à l'Éternel ou qu'il se sera engagé par serment, s'obligeant expressément sur son âme, il ne violera pas sa parole, mais il fera tout ce qui sera sorti de sa bouche.

4. Mais quand une femme aura fait un vœu à l'Éternel et qu'elle se sera obligée expressément dans sa jeunesse, étant encore dans la maison de son père,

5. Si son père ayant entendu son vœu et la manière dont elle se sera obligée sur son âme ne lui en dit rien, tous ses vœux seront valables et toute obligation par laquelle elle se sera obligée sur son âme sera valable,

6. Mais si son père la désavoue le jour même qu'il l'aura entendu, tous ses vœux et toutes les obligations par lesquelles elle se sera obligée sur son âme seront nulles et l'Éternel lui pardonnera, car son père l'a désavouée.

7. Que si ayant un mari elle s'est engagée par quelque vœu ou par quelque chose qu'elle ait prononcée légèrement de sa bouche par laquelle elle se soit obligée sur son âme,

8. Si son mari l'a entendu et que le jour même qu'il l'aura entendu il ne lui en ait rien dit, ses vœux seront valables et les obligations par lesquelles elle se sera obligée sur son âme seront valables,

9. Mais si au jour que son mari l'aura entendu il l'a désavouée, il aura cassé le vœu par lequel elle s'était engagée et ce qu'elle avait légèrement prononcé de sa bouche et par où elle s'était obligée sur son âme et l'Éternel lui pardonnera.

10. Mais le vœu d'une veuve ou d'une répudiée et tout ce à quoi elle se sera obligée sur son âme sera valable contre elle.

11. Que si étant encore dans la maison de son mari elle fait un vœu ou si elle s'est obligée expressément sur son âme par serment,

12. Et que son mari l'ayant entendu ne lui en ait dit un mot et ne l'ayant point désavouée, tous ses vœux seront valables et tout ce à quoi elle se sera obligée sur son âme sera valable,

13. Mais si son mari les a expressément cassé au jour qu'il les a entendus, tout ce qui sera sorti de sa bouche, soit vœu, soit obligation faite sur son âme sera nul. Car c'est son mari qui les a cassés et l'Éternel lui pardonnera.

14. Son mari pourra même ratifier ou casser tout vœu et tout serment par lequel elle se sera obligée à jeuner.

15. Que si son mari ne lui a rien dit absolument ou qu'il ait différé d'un jour à l'autre, il aura ratifié tous ses vœux et toutes ses obligations il les aura, dis-je, ratifiés parce qu'il ne lui en aura rien dit au jour qu'il l'a entendu,

16. Mais s'il les a expressément cassé après qu'il les aura entendus, il portera la peine du péché de sa femme.

17. Telles sont les ordonnances que l'Éternel commanda à Moïse de publier entre l'homme et la femme, entre le père et la fille qui est encore dans la maison de son père en sa jeunesse.

Réflexions

Ce chapitre où il est parlé des vœux nous enseigne que Dieu voulait que les Juifs fussent religieux à observer leurs vœux et leurs serments et qu'ainsi l'on est obligé devant Dieu d'accomplir très exactement tous les vœux légitimes et que rien ne peut nous en dispenser.

2. Que les vœux téméraires et ceux que l'on est pas en droit de faire peuvent être révoqués en de certains cas, pourvu que cela se fasse par des personnes qui aient le droit et l'autorité de les annuler. Il paraît aussi de ce chapitre que Dieu veut que l'autorité des pères et des maris soit conservée en entier.

Chapitre XXXI

Ce chapitre contient l'histoire de la guerre que les enfants d'Israël firent aux Madianites et de la victoire qu'ils remportèrent sur eux. Cette victoire fut très considérable, de même que le butin, qui fut fait sur les ennemis, duquel on voit ici une spécification, versets 1-24.

Ce butin fut partagé entre les soldats et tout le peuple après qu'on eût levé une portion pour la consacrer à Dieu, versets 25-54.

L'ÉTERNEL parla aussi à Moïse disant :
2. [a] Venge les enfants d'Israël des Madianites et ensuite tu seras recueilli vers tes peuples.
3. Moïse donc parla au peuple disant : Que quelques-uns d'entre vous s'équipent pour aller à la guerre et qu'ils aillent contre Madian pour exécuter la vengeance que l'Éternel veut prendre de Madian.
4. Vous enverrez mille hommes de chaque tribu et toutes les tribus d'Israël.
5. Ils donnèrent donc des milliers d'Israël mille hommes de chaque tribu, douze mille hommes équipés pour aller à la guerre.
6. Et Moïse les envoya à la guerre, mille de chaque tribu avec Phinées fils d'Éléazar le sacrificateur qui avait les vaisseaux du sanctuaire et les trompettes de retentissement en sa main.
7. Ils firent donc la guerre à ceux de Madian comme l'Éternel l'avait commandé à Moïse et ils tuèrent tous les mâles.
8. [b] Ils tuèrent aussi les rois de Madian outre les autres qui y furent tués, savoir Evi, Rekem, Tsur, Hur et Rébah, cinq rois des Madianites. Ils firent aussi passer au fil de l'épée Balaam fils de Béhor.
9. Et les enfants d'Israël emmenèrent prisonnières les femmes de Madian avec leurs petits enfants et ils pillèrent tout leur gros et menu bétail et tout ce qui était en leur puissance.
10. Et ils brûlèrent toutes leurs villes avec leurs demeures et tous leurs châteaux.
11. Et ils prirent toutes les dépouilles et tout le butin, tant des hommes que du bétail.
12. Puis ils amenèrent les prisonniers, les dépouilles et le butin à Moïse et à Éléazar le sacrificateur et à l'assemblée des enfants d'Israël au camp, aux campagnes de Moab qui sont près du Jourdain vers Jérico.
13. Alors Moïse et Éléazar le sacrificateur et tous les principaux de l'assemblée sortirent au devant d'eux hors du camp.
14. Et Moïse se mit fort en colère contre les capitaines de l'armée, les chefs des milliers et les chefs des centaines qui retournaient de cet exploit de guerre.
15. Et Moïse leur dit : N'avez-vous pas laissé vivre toutes les femmes ?
16. Voici, ce sont elles qui selon ce qu'avait dit [c] Balaam ont donné occasion aux enfants d'Israël de pécher contre l'Éternel dans l'affaire de péhor, ce qui attire la plaie sur l'assemblée de l'Éternel.
17. Tuez donc maintenant les mâles d'entre les petits enfants et tuez toute femme qui aura eu compagnie d'homme,
18. Mais vous laisserez vivre toutes les jeunes filles qui n'oint point eu compagnie d'homme.
19. Au reste demeurez sept jours hors du camp. Quiconque d'entre vous ou d'entre vos prisonniers aura tué quelqu'un et quiconque touchera quelqu'un qui aura été tué se purifiera le troisième et le septième jour.
20. Vous purifierez aussi tous vos vêtements et tout ce qui sera fait de peau et tous les ouvrages de poil de chèvre et tous les meubles de bois.
21. Et Éléazar le sacrificateur dit aux hommes de guerre qui étaient allés au combat : Voici l'ordonnance de la loi que l'Éternel a commandée à Moïse de vous faire savoir.
22. Faites passer par le feu l'or, l'argent, l'airain, le fer, l'étain, le plomb,
23. Et tout ce qui peut passer par le feu et il sera purifié. Et on purifiera seulement avec l'eau d'aspersion toutes les choses qui ne passent point par le feu.
24. Vous laverez aussi vos vêtements le septième jour et vous serez purifiés et après cela vous rentrerez au camp.
25. Et l'Éternel parla à Moïse disant :
26. Fais un dénombrement du butin qu'on a fait et de ceux qu'on a amenés, tant des personnes que des bêtes, toi et Éléazar le sacrificateur et les chefs des pères de l'assemblée,
27. Et partage le butin entre les combattants qui sont allés à la guerre et toute l'assemblée,
28. Tu lèveras aussi un tribut pour l'Éternel, des gens de guerre qui sont allés à la bataille, savoir de cinq cents l'un tant des personnes que des bœufs, des ânes et des brebis.
29. On le prendra de leur moitié et tu le donneras à Éléazar le sacrificateur en offrande élevée à l'Éternel.
30. Et de l'autre moitié qui appartient aux enfants d'Israël, tu prendras à part de cinquante l'un tant des personnes que des bœufs, des ânes, des brebis et de tout le bétail et tu le donneras aux Lévites qui ont la charge de garder le pavillon de l'Éternel.
31. Et Moïse et Éléazar le sacrificateur firent comme l'Éternel l'avait commandé à Moïse.
32. Et ce qui avait été pillé, c'est-à-dire ce qui était resté du butin, que le peuple qui était allé à la guerre avait fait était de six cent soixante et quinze mille brebis,
33. De soixante et douze mille bœufs,
34. De soixante et un mille ânes.
35. Et quant aux femmes qui n'avaient point connu d'homme, elles étaient en tout trente-deux milles âmes.
36. Et la moitié du butin, savoir la part de ceux qui étaient allés à la guerre, montait à trois cents sept mille cinq cent brebis :
37. Le tribut des brebis pour l'Éternel fut de six cent soixante et quinze,
38. Et à trente six mille bœufs, dont le tribut pour l'Éternel fut de soixante douze.
39. Et à trente mille et cinq cents ânes dont le tribut pour l'Éternel fut de soixante et un.
40. Et à seize mille personnes dont le tribut pour l'Éternel fut de trente deux personnes.

41. Et Moïse donna à Éléazar le sacrificateur le tribut de l'offrande élevée de l'Éternel, comme l'Éternel le lui avait commandé.
42. Et de l'autre moitié qui appartenait aux enfants d'Israël que Moïse avait tirée des hommes qui étaient allés à la guerre,
43. (Or cette moitié qui fut pour l'assemblée montait à trois cent trente sept mille cinq cents brebis,
44. À trente six mille bœufs,
45. À trente mille cinq cents ânes,
46. Et à seize milles personnes.)
47. De cette moitié, dis-je, qui appartenait aux enfants d'Israël, Moïse mit à part de cinquante un, tant des personnes que des bêtes et il les donna aux Lévites qui avaient la charge de garder le pavillon de l'Éternel, comme l'Éternel le lui avait commandé.
48. Et les capitaines qui avaient charge des milliers de l'armée, tant les chefs des milliers que les chefs des centaines s'approchèrent de Moïse.
49. Et ils lui dirent : Tes serviteurs ont fait le compte des gens de guerre qui sont sous notre charge et il n'en manque pas un seul.
50. C'est pourquoi nous offrons l'offrande de l'Éternel, chacun ce qu'il a trouvé, des joyaux d'or, des jarretières, des bracelets, des anneaux, des pendants d'oreilles et des colliers afin de faire propitiation pour nos personnes devant l'Éternel.
51. Et Moïse et Éléazar le sacrificateur reçurent d'eux l'or et tous les joyaux travaillés.
52. Et tout l'or de l'offrande élevée qui fut présenté à l'Éternel de la part des chefs des milliers et des centaines montait à seize mille sept cents cinquante sicles.
53. Or les gens de guerre avaient pillé chacun pour soi.
54. Moïse donc et Éléazar le sacrificateur prirent l'or des chefs des milliers et des chefs de centaines et l'apportèrent au tabernacle d'assignation en mémorial pour les enfants d'Israël devant l'Éternel.

Réflexions

Il y a principalement trois choses à remarquer sur cette histoire.

1. Que les Madianites qui étaient ennemis des Israélites furent vaincus et qu'en particulier Balaam fut tué dans cette guerre, aussi bien que les femmes qui avaient séduits le peuple d'Israël. Ce fut là un juste jugement de Dieu sur les Madianites et sur Balaam et la mort de ce prophète par le conseil de qui les filles Madianites avaient entraînés les Israélites dans l'impureté et dans l'idolâtrie montre que Dieu punit ceux qui sont les auteurs des péchés des autres.

2. Le riche butin que les Israélites avaient fait sur les Madianites fut partagé sur l'ordre de Dieu entre ceux qui avaient été à la guerre et ceux qui étaient demeurés au camp, ce qui était une loi très juste.

3. Comme Dieu ordonna que les officiers de l'armée lui offrirent ce qu'ils avaient pris de plus précieux sur les Madianites, nous devons aussi donner gloire à Dieu de tous nos bons succès et destiner à son service et à son honneur les biens et tous les autres avantages qu'il nous accorde.

Il y a une particularité remarquable dans cette histoire, c'est que les Israélites ne perdirent pas un seul homme dans le combat, ce qui marquait une assistance et une protection toute particulière de Dieu.

Au reste, cette victoire contribua à rendre les enfants d'Israël fort puissants puisqu'ils furent délivrés par là d'un ennemi redoutable et qu'ils s'enrichirent beaucoup par le butin et par les dépouilles, ce qui servit dans la suite à leur rendre plus facile la conquête du pays de Canaan.

(a) v2 : Ci-dessus 25.17
(b) v8 : Josué 13. 21-22
(c) v16 : Ci-dessus 25.2

Chapitre XXXII

Les Juifs de la tribu de Ruben et de celle de Gad demandent à Moïse le pays qui avait été conquis au delà du Jourdain, ce que Moïse leur accorde à condition qu'ils aideraient aux autres tribus à conquérir le pays de Canaan.

OR les descendants de Ruben et les descendants de Gad avaient beaucoup de bétail, même en fort grande quantité et ayant vu le pays de Jahzer et le pays de Galaad, ils remarquèrent que ce lieu-là était un lieu propre à tenir du bétail.
2. Et les descendants de Gad et les descendants de Ruben vinrent et parlèrent à Moïse et Éléazar le sacrificateur et aux principaux de l'assemblée disant :
3. Hatarot et Dibon et Jahzer et Nimrah et Hesçbon et Elhaleh et Scébam et Nébo et Béhon,
4. Ce pays-là que l'Éternel a frappé devant l'assemblée d'Israël est un pays propre à tenir du bétail et tes serviteurs ont du bétail.
5. Ils dirent donc : Si nous avons trouvé grâce devant toi, que ce pays soit donné à tes serviteurs en possession et ne nous fais point passer le Jourdain.
6. Mais Moïse répondit aux enfants de Gad et aux enfants de Ruben : Vos frères iront-ils à la guerre tandis que vous demeurez ici ?
7. Pourquoi faites-vous perdre courage aux enfants d'Israël pour les empêcher de passer au pays que l'Éternel leur a donné ?
8. C'est ainsi que firent vos pères quand je les envoyai de [a] Kadès-Barné pour voir le pays,
9. Car ils montèrent jusqu'à la vallée d'Esçcol et virent le pays et ils firent perdre courage aux enfants d'Israël afin qu'ils n'entrassent point dans le pays que l'Éternel leur avait donné.
10. Et la colère de l'Éternel s'enflamma en ce jour-là et il jura disant :
11. [b] Si les hommes qui sont montés hors d'Égypte depuis l'âge de vingt ans et au dessus voient jamais le pays pour lequel j'ai juré à Abraham, à Isaac et à Jacob, car ils n'ont point persévéré à me suivre,

12. Excepté Caleb fils de Jephunné Kénien et Josué fils de Nun, car ils ont persévéré à suivre l'Éternel.

13. Ainsi la colère de l'Éternel s'enflamma contre Israël et il les a fait errer par le désert quarante ans jusqu'à ce que toute la génération qui avait fait ce qui déplaisait à l'Éternel ait été consumée.

14. Et voici vous avez succédé à vos pères comme une race d'hommes pécheurs pour augmenter encore l'ardeur de la colère de l'Éternel contre Israël.

15. Que si vous vous détournez de lui, il continuera encore de laisser ce peuple dans le désert et vous le ferez entièrement périr.

16. Mais ils s'approchèrent de Moïse et ils lui dirent : Nous bâtirons ici des parcs pour nos troupeaux et des villes pour nos petits enfants,

17. Et nous nous équiperons pour marcher promptement devant les enfants d'Israël jusqu'à ce que nous les ayons fait entrer dans leur lieu, mais nos petits enfants demeureront dans les villes fortes à causes des habitants du pays.

18. Nous ne retournerons point dans nos maisons que chacun des enfants d'Israël n'ait pris possession de son héritage.

19. Et nous ne posséderons rien en héritage avec eux au delà du Jourdain, ni plus outre, parce que notre héritage nous sera échu en deçà du Jourdain vers l'Orient.

20. Et Moïse leur dit : [c] Si vous faites ceci et que vous vous équipiez pour aller au combat devant la face de l'Éternel,

21. Et que chacun de vous étant équipé passe le Jourdain devant l'Éternel jusqu'à ce qu'il ait chassé ses ennemis de devant soi,

22. Et que le pays soit soumis devant l'Éternel et qu'ensuite vous vous en retournez, alors vous serez innocents envers l'Éternel et envers Israël et ce pays vous appartiendra pour le posséder devant l'Éternel,

23. Mais si vous ne faites pas cela, voici, vous aurez péchés contre l'Éternel et sachez que votre péché vous trouvera.

24. Bâtissez donc des villes pour vos petits enfants et des parcs pour vos troupeaux et faites ce que vous avez dit.

25. Alors les descendants de Gad et les descendants de Ruben parlèrent à Moïse disant : Tes serviteurs feront ce que monseigneur commande.

26. Nos petits enfants, nos femmes, nos troupeaux et toutes nos bêtes demeureront ici aux villes de Galaad.

27. Et tes serviteurs passeront chacun armé pour la guerre devant l'Éternel, prêts à combattre comme monseigneur l'a dit.

28. [d] Alors Moïse donna cet ordre touchant eux à Éléazar le sacrificateur, à Josué fils de Nun et aux chefs des pères des tribus des enfants d'Israël :

29. Et il leur dit : Si les descendants de Gad et les descendants de Ruben passent avec vous le Jourdain, tous armés, prêts à combattre devant l'Éternel et que le pays vous soit assujetti, vous leur donnerez le pays de Galaad en possession,

30. Mais s'ils ne passent point en armes avec vous, ils auront une possession parmi vous au pays de Canaan.

31. Et les descendants de Gad et les descendants de Ruben répondirent disant : Nous ferons ainsi que l'Éternel a parlé à tes serviteurs.

32. Nous passerons en armes devant l'Éternel au pays de Canaan afin que nous possédions pour notre héritage ce qui est en deçà le Jourdain.

33. [e] Ainsi Moïse donna aux descendants de Gad et aux descendants de Ruben et à la moitié de la tribu de Manassé, fils de Joseph, le royaume de Sihon roi des Amorrhéens et le royaume de Hog roi de Basçan, le pays avec ses villes avec leurs confins, les villes tout autour.

34. Alors les descendants de Gad rebâtirent Dibon, Haarrot, Haroher,

35. Hatrot Açophan, Jahzer, Jogbeha,

36. Beth-nimrah et Beth-haran, villes fortes, ils firent aussi des parcs pour les troupeaux.

37. Et les descendants de Ruben rebâtirent Hesçon, Elhale, Kitjathajim.

38. Nebo et Bahal-méhon, en changeant les noms et Scibma et ils imposèrent des noms aux villes qu'ils rebâtirent.

39. [d] Or les enfants de Makir fils de Manassé allèrent en Galaad et le prirent et dépossédèrent les Amorrhéens qui y étaient.

40. Moïse donc donna Galaad à Makir fils de Manassé qui y habita.

41. Jaïr aussi, fils de Manassé, s'en alla et prit leurs bourgs et les appela bourgs de Jaïr.

42. Et Nobah s'en alla et prit Kénath avec les villes de son renfort et l'appela Nobah de son nom.

Réflexions

Il y a deux réflexions à faire sur ce chapitre.

La première regarde le partage qui fut fait à deux tribus et demi du pays au delà du Jourdain. Moïse put voir par là avant sa mort que les promesses de Dieu avait faites au peuple d'Israël de le mettre en possession de la terre de Canaan s'accomplissait et que les autres tribus possèderaient infailliblement tout ce qui était de l'autre côté du Jourdain.

La deuxième réflexion est que Dieu voulut que ces deux tribus et demi s'aidassent à conquérir le pays de Canaan pour les neuf autres tribus qui les avaient aidés dans la conquête du pays qui leur était échu en partage.

D'où l'on doit tirer cette instruction qu'il faut observer en toutes choses une exacte justice, se secourir mutuellement et qu'en général les chrétiens étant tous frères, ils doivent s'assister les uns les autres de tout leur pouvoir.

(a) v8 : Ci-dessus 13.3 ; Deutéronome 1.22
(b) v11 : Ci-dessus 14.28 et touchant cette manière de serment, voyez au même chapitre 14 verset 23.
(c) v20 : Deutéronome 3.18

(d) v28 : Josué 1.13 et 4.12
(e) v33 : Deutéronome 3.12 ; Josué 13.8 et 22.4
(f) v 39 : Genèse 50.23

Chapitre XXXIII

On voit dans ce chapitre quelles furent les traites et les campements des enfants d'Israël pendant les quarante ans qu'ils demeurèrent dans le désert. Dieu leur ordonne de détruire les Cananéens et leurs idoles et de partager le pays de Canaan par sort.

CE sont ici les traites des enfants d'Israël qui sortirent du pays d'Égypte selon leurs bandes sous la conduite de Moïse et d'Aaron,

2. Car Moïse écrivit leurs campements par leurs traites suivant le commandement de l'Éternel. Ce sont ici leurs traites selon leurs campements.

3. [a] Les enfants d'Israël partirent de Rahmésez au cinquième jour du premier mois dès le lendemain de la pâque et sortirent à main levée à la vue de tous les Égyptiens.

4. Et les Égyptiens ensevelissaient ceux d'entre eux que l'Éternel avait frappés, savoir tous les premiers-nés, l'Éternel ayant même exercé ses jugements sur leurs dieux.

5. Et les enfants d'Israël étant partis de Rahmésez campèrent à Succoth.

6. Et [b] étant partis de Succoth, ils campèrent à Etham qui est au bout du désert.

7. [c] Et étant partis d'Etham, ils se détournèrent vers Pi-hahiroth qui est vis-à-vis de Bahal-tséphon et ils campèrent devant Migdol.

8. Et étant partis de devant Pi-hahiroth, ils passèrent au travers de la mer, vers le désert et ils allèrent trois jours de chemin par le désert d'Etham et [d] campèrent à Mara.

9. Et [e] étant partis de Mara, ils vinrent à Élim où il y avait douze fontaines d'eaux et soixante et dix palmes et ils y campèrent.

10. Et étant partis d'Élim, ils campèrent près de la mer Rouge.

11. Et étant partis de la mer Rouge, [f] ils campèrent au désert de Sin.

12. Et étant partis de Sin, ils campèrent à Dophka.

13. Et étant partis de Dophka, ils campèrent à Alus.

14. Et étant partis d'Alus, ils [g] campèrent à Réphidim où il n'y avait point d'eau à boire pour le peuple.

15. Et étant partis de Réphidim, ils [h] campèrent au désert de Sinaï.

16. Et étant partis du désert de Sinaï, ils [i] campèrent à Kibroth-taava.

17. Et étant partis de Kibroth-taava, ils campèrent à Haztséroth.

18. Et étant partis de Hatséroth, ils campèrent à Rithma.

19. Et étant partis de Rithma, ils campèrent à Rimmon-pérets.

20. Et étant partis de Rimmon-pérets, ils partirent à Libna.

21. Et étant partis de Libna, ils campèrent à Riffa.

22. Et étant partis de Riffa, ils campèrent vers Kéhéléth.

23. Et étant partis de devers Kéhélath, ils campèrent en la montagne de Scépher.

24. Et étant partis de la montagne de Scépher, ils campèrent à Harada.

25. Et étant partis de Harada, ils campèrent à Makhéloth.

26. Et étant partis de Makhéloth, ils campèrent à Tahath.

27. Et étant partis de Tahath, ils campèrent à Térah.

28. Et étant partis de Térah, ils campèrent à Mithka.

29. Et étant partis de Mithka, ils campèrent à Hasçmona.

30. [j] Et étant partis de Hasçmona, ils campèrent à Moséroth.

31. Et étant partis de Moséroth, ils campèrent à Béné-jahakan.

32. Et étant partis de Béné-jahakan, ils campèrent à Hor-guidgad.

33. Et étant partis de Hor-guidgad, ils campèrent vers Jotbath.

34. Et étant partis de devant Jotbath, ils campèrent à Habrona.

35. Et étant partis de Habrona, ils campèrent à Hetsjon-guéber.

36. Et étant partis de Hetsjon-guéber, ils [k] campèrent au désert de Tsin qui est Kadès.

37. Et étant partis de Kadès, ils [l] campèrent en la montagne de Hor qui est au bout du pays d'Édom.

38. [m] Et Aaron le sacrificateur monta sur la montagne de Hor, suivant le commandement de l'Éternel et mourut là dans la quarantième année que les enfants d'Israël furent sortis du pays d'Égypte, au premier jour du cinquième mois.

39. Et Aaron était âgé de cent vingt et trois ans quand il mourut sur la montagne de Hor.

40. Alors [n] le Cananéen roi de Harad qui habitait vers le midi au pays de Canaan apprit que les enfants d'Israël venaient.

41. Et partant de la montagne de Hor, ils campèrent à Tsalmona.

42. Et étant partis de Tsalmona, ils campèrent à Punon.

43. Et étant partis de Punon, ils [o] campèrent à Oboth.

44. Et étant partis d'Oboth, ils campèrent à Hijehabarim sur les frontières de Moab.

45. Et étant partis de Hijim, ils campèrent à Dibongad.

46. Et étant partis de Dibon-gad, ils campèrent à Halmon vers Diblatajim.

47. Et étant partis de Halmon vers Diblatajim, ils campèrent aux montagnes de Habarim contre Nebo.

48. Et étant partis des montagnes de Habarim, ils campèrent aux montagnes de Moab, près du Jourdain, vers Jérico.

49. Et ils campèrent près de Jourdain depuis Béthjescimoth jusqu'à Abel-scittim aux campagnes de Moab.

50. Et l'Éternel parla à Moïse aux campagnes de Moab près du Jourdain de Jérico disant :

51. Parle aux enfants d'Israël et dis-leur : Puisque vous vous en allez passer le Jourdain pour entrer au pays de Canaan,

52. Chassez de devant vous tous les habitants du pays [p] et brisez toutes leurs figures, rompez toutes leurs images de fonte et détruisez tous leurs hauts lieux,

53. Et rendez-vous maîtres du pays et habitez-y. Car je vous ai donné le pays pour le posséder.

54. Et vous hériterez le pays par sort, selon vos familles. À ceux qui sont en plus grand nombre, vous donnerez plus d'héritage et à ceux qui sont en plus petit nombre, vous donnerez moins d'héritage, chacun aura selon qu'il lui sera échu par sort et vous hériterez selon les tribus de vos pères.

55. Mais si vous ne chassez pas de devant vous les habitants du pays, il arrivera que ceux que vous aurez laissés de reste d'entre eux seront comme des épines à vos yeux et comme des pointes à vos côtés et ils vous serreront de près dans le pays dont vous serez les habitants.

56. Et il arriverait que je vous ferais comme j'ai dessein de leur faire.

Réflexions

Ce fut par la volonté de Dieu que les enfants d'Israël firent tous les divers campements qui sont rapportés dans ce chapitre, puisque la nuée qui les suivait leur marquait la route qu'ils devaient tenir et les lieux où ils devaient s'arrêter, voir Exode 40.36-38.

2. Pendant les quarante ans qu'ils passèrent dans le désert, ils changèrent souvent de demeures ayant fait quarante-deux stations parce qu'étant en si grand nombre, ils n'auraient pu subsister longtemps dans un même endroit avec leurs troupeaux.

3. L'histoire sainte ne parle que de ce qui arriva au commencement et à la fin de ces quarante ans, parce que les événements les plus considérables de cette partie de l'histoire de ce peuple se passèrent d'abord après qu'il fut sorti d'Égypte et peu avant leur entrée dans le pays de Canaan et la mort de Moïse.

(a) v3 : Exode 12.37
(b) v6 : Exode 13.20
(c) v7 : Exode 14.2
(d) v8 : Exode 15.22-23
(e) v9 : Exode 16.1
(f) v11 : Exode 16.2
(g) v14 : Exode 17.1
(h) v15 : Exode 19.1
(i) v16 : Ci-dessus 11.34-35
(j) v30 : Deutéronome 10.6
(k) v36 : Ci-dessus 20.1
(l) v37 : Ci-dessus 20.22
(m) v38 : Ci-dessus 20.25 ; Deutéronome 32.50
(n) v40 : Ci-dessus 21.1
(o) v43 : Ci-dessus 21.10
(p) v52 : Deutéronome 7.5

Chapitre XXXIV

Moïse marque par le commandement de Dieu les frontières du pays de Canaan qui restait à conquérir de l'autre côté du Jourdain, versets 1-12.

Il ordonne que ce pays soit partagé à neuf tribus et demie et il nomme les personnes qui devaient faire ce partage, versets 13-29.

L'ÉTERNEL parla aussi à Moïse disant :

2. Ordonne ceci aux enfants d'Israël et dis-leur : Parce que vous vous en allez entrer au pays de Canaan, c'est ici le pays qui vous échoira en héritage, savoir le pays de Canaan selon ses bornes.

3. [a] Votre frontière du Midi sera depuis le désert de Tsin, le long d'Édom et votre frontière du côté du Midi commencera au bout de la Mer salée vers l'Orient.

4. Et cette frontière tournera du côté du Midi vers la montée de Hakrabbim et passera jusqu'à Tsin et elle aboutira du côté du Midi à Kadès-barné et sortira aussi en Hatsar-addar et passera jusqu'à Hatsmon.

5. Et cette frontière tournera depuis Hatsmon jusqu'au torrent d'Égypte et elle aboutira à la mer.

6. Et pour la frontière d'Occident, vous aurez la grande mer et ses limites, ce vous sera la frontière occidentale.

7. Et ce sera ici votre frontière du Septentrion. Depuis la grande mer, vous marquerez pour vos limites la montagne de Hor.

8. Et de la montagne de Hor, vous marquerez pour vos frontières l'entrée de Hamath et les issues de cette frontière aboutiront à Tsedad.

9. Et cette frontière passera jusqu'à Ziphron et elle aboutira à Hatsar-henan, telle sera votre frontière du Septentrion.

10. Puis vous marquerez pour vos frontières vers l'Orient, depuis Hatsar-henan vers Scepham.

11. Et cette frontière descendra de Scepham à Riblath du côté de l'Orient de Hajin et la frontière descendant s'étendra jusqu'à la côte de la mer de Kinnereth vers l'Orient.

12. Et cette frontière descendra jusqu'au Jourdain et elle aboutira à la Mer salée. Tel sera le pays que vous aurez selon ses confins tout autour.

13. Et Moïse fit ce commandement aux enfants d'Israël disant : C'est là le pays que vous hériterez par sort que l'Éternel a commandé de donner à neuf tribus et à la moitié d'une tribu,

14. Car la tribu des descendants de Ruben, selon les familles de leurs pères, et la tribu des descendants de Gad, selon les familles de leurs pères, ont pris leur héritage, la moitié de la tribu de Manassé a aussi pris son héritage.

15. Deux tribus et la moitié d'une tribu ont pris leur héritage au deçà du Jourdain de Jérico, droit vers le Levant.
16. Et l'Éternel parla à Moïse disant :
17. [b] Ce sont ici les noms des hommes qui vous partageront le pays, savoir Éléazar le sacrificateur et Josué fils de Nun.
18. Vous prendrez aussi un des principaux de chaque tribu pour faire le partage du pays.
19. Et ce sont ici les noms de ces hommes. Pour la tribu de Juda, Caleb fils de Jephunné.
20. Pour la tribu des descendants de Siméon, Samuel fils de Hammiud.
21. Pour la tribu de Benjamin, Élidad fils de Kislon.
22. Pour la tribu des descendants de Dan, celui qui en est le chef, Bukki fils de Jogli.
23. Pour les descendants de Joseph, pour la tribu des descendants de Manassé, celui qui en est le chef, Hanniel fils d'Éphod.
24. Pour la tribu des descendants d'Éphraïm, celui qui en est le chef, Kémuel fils de Sciphthan.
25. Pour la tribu des descendants de Zabulon, celui qui en est le chef, Élitsaphan fils de Parnac.
26. Pour la tribu des descendants d'Issacar, celui qui en est le chef, Paltiel fils d'Ascer.
27. Pour la tribu des descendants d'Ascer, celui qui en est le chef, Ahiud fils de Scelomi.
28. Et pour la tribu des descendants de Nephthali, celui qui en est le chef, Pédahel fils de Hammiud.
29. Ce sont là ceux auxquels l'Éternel commanda de partager l'héritage aux enfants d'Israël au pays de Canaan.

Réflexions

C'est une chose remarquable qu'avant que le peuple d'Israël eût commencé à conquérir le pays de Canaan qui était de l'autre côté du Jourdain, Moïse, par l'inspiration de Dieu, marqua avec précision les bornes de ce pays-là. Cela montre bien sensiblement la souveraine puissance de Dieu qui disposait ainsi d'un pays que les Israélites ne possédaient pas encore, mais dont il les rendrait maîtres peu après.

2. L'obéissance que Moïse rendit aux ordres de Dieu en faisant connaître sa volonté aux Israélites est une preuve de sa foi et de la ferme persuasion où il était que Dieu leur donnerait le pays qu'il avait promis à leurs pères.

3. Dieu désigna du vivant de Moïse les personnes qui en feraient le partage afin de prévenir la confusion et les contestations qui auraient pu naître si cela n'avait pas été réglé. Il ordonna que cela se ferait sous l'autorité d'Éléazar grand sacrificateur et de Josué successeur de Moïse par les députés et les chefs de toutes les tribus. En tout cela Dieu agissait comme maître souverain des Israélites, ce qui les engageaient à respecter tout ce qui se fit à cet égard, comme venant de Dieu lui-même.

(a) v3 : Josué 15.1
(b) v17 : Josué 14.1

Chapitre XXXV

Dieu commande qu'on établisse quarante-huit villes pour l'habitation des Lévites, versets 1-8.

2. Il ordonne qu'on en marque six où ceux qui auraient tué quelqu'un par accident pussent se retirer, versets 9-15.

3. Il défend très expressément de laisser vivre sous quel prétexte que ce soit les meurtriers volontaires et il prescrit comment il fallait juger les meurtres qui auraient été commis volontairement ou involontairement, versets 16-34.

ET l'Éternel parla à Moïse aux campagnes de Moab près du Jourdain de Jérico disant :
2. [a] Commande aux enfants d'Israël qu'ils donnent aux Lévites, du partage de leur possession, des villes pour y habiter. Vous leur donnerez aussi les faubourgs qui sont autour de ces villes.
3. Ils auront donc les villes pour y habiter et les faubourgs de ces villes seront pour leurs bêtes, pour leurs biens et pour leurs animaux.
4. Les faubourgs des villes que vous donnerez aux Lévites seront de mille coudées tout autour, depuis la muraille de la ville en dehors.
5. Et vous mesurerez depuis le dehors de la ville du côté d'Orient deux milles coudées et du côté du Midi deux milles coudées et du côté d'Occident deux milles coudées et du côté du Septentrion deux milles coudées et que la ville soit au milieu, tels seront les faubourgs de leurs villes.
6. [b] Et des villes que vous donnerez aux Lévites, il y en aura six de refuge que vous établirez afin que le meurtrier s'y retire et outres celles-là, vous leur donnerez quarante-deux villes.
7. Toutes les villes que vous donnerez aux Lévites seront quarante-huit villes, vous les donnerez avec leurs faubourgs.
8. Et quant aux villes que vous donnerez de la possession des enfants d'Israël, vous en donnerez plus de la portion de ceux qui en auront plus et vous en donnerez moins de ceux qui en auront moins, chacun donnera de ses villes aux Lévites à proportion de l'héritage qu'il possédera.
9. Puis l'Éternel parla à Moïse disant :
10. Parle aux enfants d'Israël et dis-leur : [c] Quand vous aurez passé le Jourdain pour entrer au pays de Canaan,
11. Établissez-vous des villes qui vous soient des villes de refuges afin que le meurtrier qui aura frappé à mort quelque personne par mégarde s'y retire.
12. Et ces villes vous seront pour refuge devant le garant du sang et le meurtrier ne mourra point qu'il n'ai comparu devant l'assemblée en jugement.
13. De ces villes-là donc que vous aurez données, il y en aura six de refuges pour vous.
14. Vous en établirez [d] trois au deçà du Jourdain et vous établirez les trois autres au pays de Canaan qui seront des villes de refuges.
15. Ces six villes serviront de refuge aux enfants d'Israël et à l'étranger et à celui qui habite parmi eux,

afin que quiconque aura frappé à mort quelque personne par mégarde s'y retire.

16. Et si un homme en frappe un autre avec un instrument de fer et qu'il meure, il est meurtrier et on punira de mort ce meurtrier.

17. Et s'il frappe d'une pierre qu'il ait en sa main et qu'il puisse mourir de ce coup et même qu'il en meure, il est meurtrier et on punira de mort ce meurtrier.

18. De même s'il le frappe d'un instrument de bois qu'il ait en sa main et qu'il puisse mourir de ce coup et même qu'il en meure, il est meurtrier et on punira de mort ce meurtrier.

19. Et celui qui est garant du sang fera mourir le meurtrier quand il le rencontrera, il le fera mourir.

20. [e] Que si par haine il le pousse ou s'il jette quelque chose sur lui de guet-apens et qu'il en meure,

21. Ou que par inimitié il le frappe de sa main et qu'il en meure, on punira de mort celui qui l'a frappé, car il est meurtrier, le garant du sang le pourra faire mourir quand il le rencontra.

22. Que si par cas fortuit, sans inimitié, il le pousse ou s'il jette sur lui quelque chose, mais sans dessein,

23. Ou si n'étant point son ennemi et ne cherchant point son mal il fait tomber sur lui quelque pierre sans l'avoir vu et qu'il puisse mourir de ce coup et même qu'il en meure,

24. Alors l'assemblée jugera entre celui qui a frappé et le garant du sang, selon ces lois.

25. Et l'assemblée délivrera le meurtrier de la main du garant du sang et le fera retourner dans la ville de refuge où il s'était enfui et où il demeurera jusqu'à la mort du souverain sacrificateur qu'on aura oint de la sainte huile,

26. Mais si le meurtrier sort en quelque manière que ce soit hors des bornes de la ville de refuge où il s'était retiré,

27. Et que le garant du sang le trouve hors des bornes de la ville de refuge et que le garant de sang tue le meurtrier, il ne sera point coupable de meurtre,

28. Car il doit demeurer dans la ville de son refuge jusqu'à la mort du souverain sacrificateur. Mais après la mort du souverain sacrificateur, le meurtrier retournera dans la terre de sa possession.

29. Et ce seront ici vos ordonnances de droit dans vos âges en toutes vos demeures.

30. Celui qui a droit de faire mourir ne punira de mort le meurtrier que sur la déposition [f] de plusieurs témoins, mais la déposition d'un seul témoin ne suffira pas pour faire mourir quelqu'un.

31. Vous ne prendrez point de rançon pour la vie du meurtrier qui est méchant et digne de mort, mais on le punira de mort.

32. Et vous ne prendrez point de rançon pour le laisser retirer dans la ville de son refuge, ni pour le laisser retourner habiter au pays jusqu'à la mort du sacrificateur.

33. Et vous ne souillerez point le pays où vous êtes, car le sang souille le pays et il se fera point d'expiation pour le pays du sang qui y aura été répandu que par le sang de celui qui l'aura répandu.

34. Vous ne souillerez donc point le pays où vous vous en allez demeurer et au milieu duquel j'habiterai, car je suis l'Éternel qui habite au milieu des enfants d'Israël.

Réflexions

L'établissement des villes que Dieu fit assigner pour l'habitation des Lévites marque le soin que Dieu prenait des ministres de la religion, d'où l'on doit conclure que Dieu veut que l'on pourvoie à la subsistance de ceux qui servent l'église.

Les lois que Dieu avait prescrites touchant les meurtriers apprennent à tout le monde et particulièrement aux juges et aux magistrats que le meurtre commis volontairement est un crime dont la vengeance doit être faite. Dieu défend ici formellement, et même à réitérées fois de laisser vivre les meurtriers et de prendre aucune rançon pour le rachat de leur vie. Il déclare que l'impunité de ce crime attire sa malédiction sur les pays où il se commet et qu'il n'y aura point d'expiation pour un pays où le sang aura été répandu impunément. Cela doit inspirer une extrême horreur pour le meurtre et pour tout ce qui y conduit et fait voir que les princes et les magistrats ne peuvent du tout point exempter de la punition les meurtriers volontaires.

À l'égard des meurtres involontaires pour lesquels Dieu avait établi des villes de refuge, les lois que Dieu donne à ce sujet montrent que ces sortes de meurtres ne doivent pas être punis, qu'en général tout ce qui arrive involontairement et sans qu'il y ait de notre faute ne nous rend point coupable, ni devant Dieu, ni devant les hommes.

(a) v2 : Josué 21.2
(b) v6 : Josué 21.25
(c) v10 : Deutéronome 19.2 ; Josué 20.2
(d) v14 : Deutéronome 4.41 ; Josué 20.8
(e) v20 : Deutéronome 19.11
(f) v30 : Deutéronome 17.6 et 19.15

Chapitre XXXVI

Ce chapitre contient une loi par laquelle il est ordonné que quand il y aurait des filles qui seraient héritières des terres de leur famille, elles seraient obligées de se marier dans leur tribu.

ALORS les chefs des pères de la famille des descendants de Galaad, fils de Makir, fils de Manassé, d'entre les familles des enfants de Joseph s'approchèrent et parlèrent devant Moïse et devant les principaux qui étaient les chefs des pères des enfants d'Israël.

2. Et ils dirent : [a] L'Éternel a commandé à mon seigneur de donner aux enfants d'Israël le pays en héritage par sort et mon seigneur a reçu le commandement de l'Éternel de donner l'héritage de Tselophcad, notre frère, à ses filles.

3. Si elles sont mariées à quelqu'un des enfants des autres tribus d'Israël, leur héritage sera ôté de

l'héritage de nos pères et sera ajouté à l'héritage de la tribu de laquelle elles seront, ainsi il sera ôté de l'héritage qui nous est échu par sort.

4. Même quand le temps du jubilé viendra pour les enfants d'Israël on ajoutera leur héritage à l'héritage de la tribu dans laquelle elles se seront mariées, ainsi leur héritage sera retranché de l'héritage de nos pères.

5. Et Moïse fit aux enfants d'Israël le commandement qu'il avait reçu de la bouche de l'Éternel et leur dit : Ce que la tribu des descendants de Joseph dit est fort juste.

6. C'est ici ce que l'Éternel a commandé aux filles de Tselophcad, disant : Elles se marieront à qui elles voudront, toutefois elles seront mariées dans quelqu'une des familles de la tribu de leurs pères.

7. Ainsi l'héritage ne sera point transporté parmi les enfants d'Israël de tribu en tribu, car chacun des enfants d'Israël demeurera dans l'héritage de la tribu de ses pères.

8. Et toute fille qui sera héritière de quelque possession d'entre les tribus des enfants d'Israël sera mariée à quelqu'un de la famille de la tribu de son père afin que chacun des enfants d'Israël hérite l'héritage de ses pères.

9. L'héritage donc ne sera point transporté d'une tribu à une autre, mais chacun d'entre les tribus des enfants d'Israël se tiendra à son héritage.

10. Les filles de Tselophcaéd firent comme l'Éternel avait commandé à Moïse.

11. Car Mahla, Tirtsa, Hogla, Milca et Noha filles de Tselophcad se marièrent aux enfants de leurs oncles.

12. Ainsi elles se marièrent à ceux qui étaient des descendants de Manassé, fils de Joseph, et leur héritage demeura dans la tribu de la famille de leur père.

13. Ce sont là les commandements et les ordonnances que l'Éternel donna à Moïse aux enfants d'Israël aux campagnes de Moab, près du Jourdain, vers Jérico.

Réflexions

La loi contenue dans ce chapitre fut donnée en explication de celle qui a été rapportée au chapitre XXVII de ce livre touchant les filles de Tselophcad que Dieu avait admises à avoir leur portion dans les terres de leur tribu. On demanda à Moïse si ces filles venant à se marier dans une autre tribu ces fonds passeraient dans cette tribu-là. Sur quoi Dieu ordonna que les filles qui seraient dans ce cas se marieraient dans leur propre tribu. Mais cela ne regardait que les filles qui étaient héritières des fonds de terre, car pour les autres, elles pouvaient se marier hors de leur tribu, de quoi l'on a des exemples dans l'histoire sainte. Le but de cette loi était d'empêcher que les tribus et les héritages ne se confondissent, la distinction des familles et des tribus devant subsister jusqu'à la venue du Messie.

(a) v2 : Ci-dessus 27.1 ; Josué 17.3

Le Deutéronome, cinquième livre de Moïse

Argument

Le cinquième livre de Moïse est appelé *Deutéronome*. Ce mot signifie une seconde loi et ce livre est ainsi nommé parce que c'est une répétition des lois que Dieu avait données quarante ans auparavant au peuple d'Israël après qu'il fut sorti d'Égypte. Dieu voulu que Moïse répétât ces lois avant que de mourir, parce que ceux qui les avaient ouïes la première fois étaient tous morts dans le désert. On lit, outre cela, dans ce livre plusieurs belles exhortations que Moïse adressa aux Israélites avant sa mort.

Chapitre I

Moïse rapporte

1. La route que les enfants d'Israël avait prise après leur sortie d'Égypte, versets 1-8.

2. L'établissement des juges et des magistrats de ce peuple, versets 9-18.

3. Leur départ de Horeb, leur arrivée à Kadès-barné et ce qui leur était arrivé lorsqu'ils se révoltèrent contre Dieu après que les espions eurent visité le pays de Canaan et la punition que Dieu fit de cette révolte, versets 19-46.

CE sont ici les paroles que Moïse dit à tout Israël au deçà du Jourdain au désert, dans une campagne vis-à-vis de la mer Rouge et entre Paran et Tophel et Labad et Hatséroth et Dizahab.

2. Il y a onze journées depuis Horeb par le chemin de la montagne de Séhir jusqu'à Kadès-barné.

3. Or en la quarantième année, au premier jour de l'onzième mois, Moïse dit aux enfants d'Israël tout ce que l'Éternel lui avait commandé de dire.

4. [a] Après qu'il eût défait Sihon roi des Amorrhéens qui habitait à Hesçbon et Hog roi de Basçan qui habitait à Hasçtaroth et Edréhi.

5. Moïse donc commença à expliquer cette loi au deçà du Jourdain, au pays de Moab, disant :

6. L'Éternel notre Dieu nous parla en Horeb et nous dit : Vous avez assez demeuré sur cette montagne,

7. Tournez et partez et allez vers la montagne des Amorrhéens et dans tous les lieux circonvoisins, à la campagne, à la montagne et dans la plaine et vers le Midi et sur la côte de la mer au pays des Cananéens et au Liban jusqu'au grand fleuve qui est le fleuve d'Euphrate.

8. Regardez, j'ai mis devant vous le pays, entrez et possédez le pays que l'Éternel à juré de donner à vos pères Abraham, Isaac et Jacob et à leur postérité après eux.

9. Et je vous parlai en ce temps-là et je vous dis : [b] Je ne puis suffire moi-seul pour vous tous.

10. L'Éternel votre Dieu vous a multiplié et voici vous êtes aujourd'hui en grand nombre comme les étoiles du ciel.

11. Que l'Éternel le Dieu de vos pères vous fasse croître encore mille fois autant et qu'il vous bénisse comme il l'a dit.

12. Comment porterais-je moi seul vos peines, vos charges et vos procès ?

13. Prenez de vos tribus des gens sages et habiles et connus et je vous les donnerai pour chefs.

14. Et vous me répondîtes et vous dites : Il est bon de faire ce que tu as dit.

15. Alors je pris des chefs de vos tribus, des hommes sages et connus, et je les établis chefs sur vous, gouverneurs sur milliers et sur centaines, cinquantaines et dizaines et officiers de vos tribus.

16. Et je fis ce commandement en ce temps-là à vos juges disant : Écoutez les démêlés qui sont entre vos frères [c] et jugez avec droiture entre l'homme et son frère et l'étranger qui est avec lui.

17. Vous [d] n'aurez point d'égard à l'apparence de la personne en jugement, vous écouterez le petit comme le grand, car le jugement est de Dieu et vous ferez venir devant moi la cause qui sera trop difficile pour vous et je l'écouterai.

18. Et en ce temps-là je vous ordonnai toutes les choses que vous auriez à faire.

19. Puis nous partîmes d'Horeb et nous marchâmes par tout ce grand et affreux désert que vous avez vu, par le chemin de la montagne des Amorrhéens ainsi que l'Éternel notre Dieu nous l'avait commandé et nous vînmens jusqu'à Kadès-barné.

20. Alors je vous dis : Vous êtes arrivés jusqu'à la montagne des Amorrhéens que l'Éternel notre Dieu vous donne.

21. Regarde, l'Éternel ton Dieu met devant toi le pays, monte et possède-le, selon que l'Éternel le Dieu de tes pères te l'a dit, ne craint point et ne t'effraie point.

22. Et vous vîntes tous vers moi et vous me dites : [e] Envoyons des hommes devant nous qui épient le pays et nous rapportent des nouvelles du chemin par lequel nous monterons et des villes où nous devrons aller.

23. Et ce discours me plût, ainsi je pris douze hommes d'entre vous, un homme de chaque tribu.

24. [f] Et ils se mirent en chemin et étant montés sur la montagne, ils vinrent jusqu'au torrent d'Esçcol et épièrent le pays.

25. Et ayant pris dans leurs mains du fruit du pays, ils nous l'apportèrent et nous en donnèrent des nouvelles et ils dirent : Le pays que l'Éternel notre Dieu nous donne est bon.

26. [g] Mais vous ne voulûtes point y monter et vous fûtes rebelles au commandement de l'Éternel votre Dieu.

27. Et vous murmurâtes dans vos tentes disant : Parce que l'Éternel nous haïssait, il nous a fait sortir

du pays d'Égypte afin de nous livrer entre les mains des Amorrhéens pour nous exterminer.

28. Où monterions-nous ? Nos frères nous ont fait fondre le cœur en nous disant : Le peuple est plus grand que nous et d'une taille beaucoup plus haute, les villes sont grandes et fortifiées de murs qui vont jusqu'au ciel et même nous avons vu là des descendants des Hanakins.

29. Mais je vous dis : N'ayez point de peur et ne les craignez point.

30. L'Éternel votre Dieu qui marche devant vous est celui qui combattra pour vous comme il a fait pour vous devant vos yeux en Égypte,

31. Et dans le désert où tu as vu que l'Éternel ton Dieu t'a porté, comme un homme porterait son fils, dans tout le chemin que vous avez fait jusqu'à ce que vous fussiez arrivés en ce lieu.

32. Mais tout ce que je vous dis ne vous pût porter à croire encore à l'Éternel votre Dieu,

33. [h] Qui marchait devant vous par le chemin pour vous chercher un lieu pour camper, dans la colonne de feu de nuit afin de vous montrer le chemin par lequel vous deviez marcher et de jour dans la nuée.

34. Alors l'Éternel entendit la voix de vos paroles et se mit en grande colère et jura, disant :

35. Si aucun des hommes de cette méchante génération [i] voit ce bon pays que j'ai juré de donner à leurs pères,

36. Excepté Caleb fils de Jephunné, c'est lui qui le verra et je lui donnerai et à ses enfants le pays sur lequel il a marché parce qu'il a persévéré à suivre l'Éternel.

37. L'Éternel s'est même mis en colère contre moi à cause de vous, disant : [j] Tu n'y entreras pas toi-même non plus,

38. Mais Josué fils de Nun qui te sert y entrera, encourage-le, car c'est lui qui mettra les enfants d'Israël en possession de ce pays.

39. Et vos petits-enfants desquels vous avez dit qu'ils seront en proie et vos enfants qui aujourd'hui ne savent ce que c'est que le bien ou le mal, seront ceux qui y entreront et je leur donnerai ce pays et ils le posséderont.

40. Mais vous, retournez en arrière et allez au désert par la mer Rouge.

41. Alors vous répondîtes et vous me dîtes : [k] Nous avons péché contre l'Éternel, nous monterons et nous combattrons, comme l'Éternel notre Dieu nous a commandé. et ayant pris chacun vos armes, vous entreprîtes de monter sur la montagne.

42. Et l'Éternel me dit : Dis-leur : Ne montez point et ne combattez point, car je ne suis point au milieu de vous, de peur que vous ne soyez battus devant vos ennemis.

43. Je vous le rapportai et vous ne m'écoutâtes point, mais vous vous rebellâtes contre le commandement de l'Éternel et pleins d'orgueil, vous montâtes sur la montagne.

44. Alors l'Amorrhéen qui demeurait sur cette montagne-là sortit contre vous et vous poursuivit comme font les abeilles et vous bâtit depuis Séhir jusqu'à Horma.

45. Et étant de retour, vous pleurâtes devant l'Éternel, mais l'Éternel n'écouta point votre voix et il ne vous prêta point l'oreille.

46. Ainsi vous demeurâtes à Kadès plusieurs jours, tout autant de jours que vous y aviez demeuré.

Réflexions

La répétition que Moïse fit par l'ordre de Dieu de ce qui était arrivé aux Israélites et des lois qu'il leur avait données avait pour but l'instruction de ce peuple et cela nous montre qu'il veut qu'on se souvienne toujours de ses lois et de ses bienfaits.

2. Il paraît de ce chapitre que c'est une chose conforme à la volonté de Dieu et nécessaire pour maintenir l'ordre dans la société qu'il y ait des magistrats et des juges, mais qu'il faut aussi que ces charges soient confiées à des gens intègres qui les exercent consciencieusement et qui rendent justice à chacun, sans avoir égard à l'apparence des personnes.

3. Moïse récita aux enfants d'Israël l'histoire de la rébellion de leurs pères et de la punition que Dieu en fit afin qu'ils profitassent de cet exemple et qu'ils ne fussent pas rebelles comme leurs pères l'avaient été. Ce récit devait faire d'autant plus d'impression sur eux que les menaces que Dieu avait faites dans cette occasion-là étaient accomplies et que tous ceux qui vivaient lors de cette révolte et qui étaient sortis d'Égypte, il n'en était resté aucun en vie, à la réserve de Josué et de Caleb.

L'apôtre Paul nous montre l'usage que nous devons faire de cette histoire lorsqu'il dit dans l'épître aux Hébreux, chapitres 3 et 4, que comme ce fut pour punir les murmures et les rebellions des Juifs que Dieu protesta qu'ils n'entreraient point dans la pays de Canaan, nous devons craindre que nous ne soyons aussi exclus par notre incrédulité et par notre désobéissance de la Canaan céleste et du repos qui est réservé pour le peuple de Dieu.

(a) v4 : Nombres 21.24 et 33
(b) v9 : Exode 18.18
(c) v16 : Jean 7.24
(d) v17 : Lévitique 19.15 ; Proverbes 24.23 ; Jacques 2.1
(e) v22 : Nombres 13.3
(f) v24 : Nombres 13.3
(g) v26 : Nombres 14.1
(h) v33 : Exode 13.21
(i) v35 : Nombres 14.13 ; Psaume 95.11
(j) v37 : Nombres 20.12 et 27.14 ; Ci-dessous 3.26, 4.21 et 34.4
(k) v41 : Nombres 14.40

Chapitre II

Moïse rapporte

1. Le passage des enfants d'Israël sur les frontières des Iduméens, des Moabites et des Hammonites et la défense que Dieu dit aus Israélites de traiter ces peuples en ennemis, versets 1-23.

En second lieu, la victoire du peuple d'Israël sur Sihon roi des Amorrhéens, versets 24-37.

ALORS nous revînmes en arrière et nous allâmes au désert par le chemin de la mer Rouge comme l'Éternel m'avait dit et nous tournâmes longtemps près de la montagne de Séhir.

2. Et l'Éternel parla à Moïse disant :

3. Vous avez assez fait le tour de cette montagne, tournez-vous vers le Septentrion.

4. Et fais ce commandement au peuple disant : Vous vous en allez [a] passer à la frontière de vos frères les enfants d'Ésaü qui demeurent à Séhir et ils auront peur de vous, mais soyez bien sur vos gardes.

5. N'ayez point de démêlé avec eux, car je ne vous donnerai pas un seul pied de terre de leur pays parce que j'ai donné à Ésaü en héritage la montagne de Séhir.

6. Vous achèterez d'eux les vivres pour de l'argent et vous en mangerez, vous achèterez aussi d'eux l'eau pour de l'argent et vous en boirez.

7. Car l'Éternel ton Dieu t'a béni dans toutes les œuvres de tes mains, il a connu le chemin que tu as tenu par ce grand désert et l'Éternel ton Dieu a été avec toi pendant ces quarante ans et rien ne t'a manqué.

8. Nous nous détournâmes donc de nos frères les descendants d'Ésaü qui demeuraient à Séhir depuis le chemin de la campagne depuis Elath et depuis Hetsjonhuéber et de là nous détournâmes et nous passâmes par le chemin du désert de Moab.

9. Alors l'Éternel me dit : Ne traitez point les Moabites en ennemis et n'entrez point en guerre avec eux, car je ne te donnerai rien de leur pays en héritage, parce que j'ai donné Har en héritage aux enfants de Lot.

10. (Les Emins y habitaient auparavant, qui étaient un peuple grand et en grand nombre comme les Hanakins,

11. Et en effet, ils ont été réputés pour Réphaïns [1], comme les Hanakins, mais les Moabites les appelaient Enins.

12. Les Hiriens demeuraient aussi auparavant à Séhir, mais les descendants d'Ésaü les en dépossédèrent et les détruisirent de devant eux et ils y habitèrent à leur place, comme Israël a fait au pays de son héritage que l'Éternel lui a donné.)

13. Mais maintenant, levez-vous et passez le torrent de Zéred. Et nous passâmes le torrent de Zéred.

14. Or le temps que nous avons marché depuis Kadès-barné jusqu'au passage du torrent de Zéred fut de trente-huit ans jusqu'à ce que toute cette génération-là, (savoir les gens de guerre) eût été consumée du milieu du camp, comme l'Éternel le leur avait juré.

15. Aussi la main de l'Éternel a été sur eux pour les détruire du milieu du camp, jusqu'à ce qu'il les ait consumés.

16. Et il est arrivé que tous les hommes de guerre d'entre le peuple ont été consumés et sont morts.

17. Et l'Éternel me parla disant :

18. Tu vas passer aujourd'hui les frontières de Moab, savoir Har :

19. Et tu approcheras de la frontière des enfants de Hammon, tu ne les traiteras point en ennemis et tu n'auras point de démêlé avec eux, car je ne te donnerai rien du pays des descendants de Hammon en héritage, parce que je l'ai donné en héritage aux descendants de Lot.

20. Ce pays a été réputé le pays des Réphaïns, car les Réphaïns y habitaient auparavant et les Hammonites les appelaient Zamzummins

21. Qui étaient un peuple grand et nombreux et de haute taille, comme les Hanakins, mais l'Éternel les détruisit devant eux et ainsi ils les dépossédèrent et y habitèrent à leur place.

22. C'est ainsi qu'il avait fait aux descendants d'Ésaü qui demeuraient à Séhir quand il détruisit les Horiens devant eux et c'est ainsi qu'ils les dépossédèrent et qu'ils y habitèrent à leur place jusqu'à ce jour.

23. Les Hauviens de même qui demeuraient à Hatserim jusqu'à Gaza furent détruits par les Caphthorins qui étant sortis de Caphthor vinrent habiter en leur place.

24. L'Éternel dit aussi : Levez-vous, partez et passez le torrent d'Arnon. [a] Regardez, j'ai livré entre tes mains Sihon roi de Hesçbon Amorrhéen avec son pays, commence à en prendre possession et entre en guerre avec lui.

25. Aujourd'hui, je commencerai à jeter la frayeur et la peur de ton nom sur les peuples qui sont sous les cieux, car ayant ouï parler de toi, ils trembleront et ils seront en angoisse à cause de ta présence.

26. [b] Alors j'envoyai du désert de Kedemoth des députés à Sihon roi de Hesçon avec des paroles de paix disant :

27. Permets que je passe par ton pays et j'irai par le grand chemin sans me détourner à droite ni à gauche.

28. Tu me feras distribuer des vivres pour de l'argent afin que je mange, tu me donneras de l'eau pour de l'argent afin que je boive, permets seulement que j'y passe,

29. Comme me l'ont permis les enfants d'Ésaü qui demeurent à Séhir et les Moabites qui demeurent à Har jusqu'à ce que je passe le Jourdain pour entrer au pays que l'Éternel notre Dieu nous donne.

30. Mais Sihon roi de Hesçbon ne voulut point nous laisser passer par son pays. Car l'Éternel ton Dieu avait endurci son esprit et raidi son cœur afin de le livrer entre tes mains comme tu le vois aujourd'hui.

31. Et l'Éternel me dit : [c] Regarde, j'ai commencé de te livrer Sihon avec son pays, commence à posséder son pays pour le tenir en héritage.

32. Sihon donc sortit contre nous, lui et tout son peuple, pour combattre à Jahats.

33. Mais [d] l'Éternel notre Dieu nous le livra et nous le battîmes, lui, ses enfants et tout son peuple.

34. Et en ce temps-là, nous prîmes toutes ses villes et nous détruisîmes à la façon de l'interdit

toutes les villes où étaient les hommes, les femmes et les enfants et nous n'y laissâmes rien de reste.

35. Nous pillâmes seulement les bêtes pour nous et nous eûmes le butin des villes que nous avions prises.

36. Depuis Haroher qui est sur le bord du torrent d'Arnon et la ville qui est dans le torrent, jusqu'à Galaad, il n'y eut pas une ville qui pût se garantir de nous. L'Éternel notre Dieu nous les livra toutes,

37. Excepté le pays des enfants de Hammon dont tu ne t'es point approché, ni d'aucun endroit qui touche le torrent de Jabbok, ni des villes de la montagne, ni d'aucun lieu où l'Éternel notre Dieu nous eût défendu d'aller.

Réflexions

Il faut faire deux considérations sur cette lecture.

1. Que lorsque le peuple d'Israël passa sur les frontières des Iduméens, des Moabites et des Ammonites et que ces peuples lui refusèrent le passage, Dieu défendit aus Israélites de leur faire aucun mal parce qu'ils avaient une origine commune avec eux : les Iduméens descendant d'Ésaü frère de Jacob et les Moabites et les Ammonites tirant leur origines de Lot neveu d'Abraham. Outre cela, Dieu ne voulait pas qu'on traitât ces peuples en ennemis à cause qu'il leur avait donné le pays qu'ils habitaient. Nous voyons par là que l'on ne doit jamais se venger, ni faire des guerres injustes, ni ôter aux autres ce qui leur appartient.

La seconde considération est que les enfants d'Israël vainquirent le roi des Amorrhéens et prirent son pays par le secours de Dieu, par où ils purent reconnaître la vérité des promesses que Dieu leur avait faites de leur donner le pays de Canaan et s'assurer qu'il les mettait bientôt en possession de tout le reste de ce pays-là.

(a) v4 : Nombres 20.14
(b) v26 : Nombres 21.21 ; Juges 11.19
(c) v31 : Amos 2.9
(d) v33 : Sous 29.7

(1) v11 : pour des géants

Chapitre III

Ce chapitre contient trois choses.

1. Le récit de la victoire du peuple d'Israël sur Hog roi de Basçan, versets 1-11.

2. Le partage qui fut fait à deux tribus et demie du pays qui avait été conquis au delà du Jourdain, versets 12-22.

3. La prière que Moïse fit à Dieu pour entrer au pays de Canaan, ce que Dieu lui refusa, versets 23-29.

ALORS nous nous [a] tournâmes et nous montâmes par le chemin de Basçan et Hog le roi de Basçan sortit contre nous avec tout son peuple pour combattre à Edrehi.

2. Et l'Éternel me dit : Ne le craint point, car je l'ai livré entre tes mains lui et tout son peuple et son pays et tu lui feras [b] comme tu as fait à Sihon roi des Amorrhéens qui demeurait à Hesçbon.

3. L'Éternel notre Dieu livra aussi entre nos mains Hog le roi de Basçan et tout son peuple et nous le battîmes, tellement que nous ne lui laissâmes aucune personne de reste.

4. Dans ce même temps nous prîmes aussi toutes ses villes et il n'y eût point de ville que nous ne lui prissions, savoir soixante villes dans tout le pays d'Argob, du royaume à Basçan.

5. Toutes ces villes-là étaient fortifiées de hautes murailles, de portes et de barres et outre cela, il y avait des villes en fort grand nombre qui n'avaient point de murailles.

6. Et nous les exterminâmes à la façon de l'interdit comme nous avions fait à Sihon roi de Hesçbon, détruisant à la façon de l'interdit dans toutes les villes les hommes, les femmes et les petits enfants.

7. Mais nous pillâmes pour nous toutes les bêtes et nous eûmes le butin des villes.

8. Nous prîmes donc en ce temps-là le pays des deux rois des Amorrhéens qui étaient au deçà du Jourdain, depuis le torrent d'Arnon jusqu'à la montagne de Hermon.

9. (Or les Sidoniens appellent Hernon Scirjon, mais les Amorrhéens le nomment Scénir).

10. Toutes les villes du plat pays et tout Galaad et tout Basçan jusqu'à Salca et Edrehi, les villes du royaume de Hog en Basçan.

11. Car Hog roi de Basçan était demeuré seul de reste des Rephaïns, voilà, ne voit-on pas son lit qui est un lit de fer dans Rabba ville des enfants de Hammon ? Sa longueur est de neuf coudées et sa largeur de quatre coudées, de coudée d'homme.

12. [c] En ce temps-là donc nous possédâmes ce pays-là et je donnai aux Rubénites et aux Gadites ce qui est depuis Haroher qui est sur le torrent d'Arnon et la moitié de la montagne de Galaad avec ses villes.

13. Et je donnai à la moitié de la tribu de Manassé le reste de Galaad et tout Basçan qui était le royaume de Hog. Toute la contrée d'Argob par tout le pays de Basçan était appelée le pays des Rephaïns.

14. Jaïr fils de Manassé prit toute la contrée d'Argob jusqu'à la frontière des Guersçuriens et des Mahacathiens et l'appela de son nom, savoir Basçan et les bourgs de Jaïr et ils l'ont eu jusqu'à ce jour.

15. Je donnai aussi Galaad à Makir.

16. Mais je donnai aux Rubénites et aux Gadites depuis Galaad jusqu'au torrent d'Arnon le milieu du torrent et ses confins, même jusqu'au torrent de Jabbok qui est la frontière des enfants de Hammon,

17. Et la campagne et le Jourdain et ses confins depuis Kinnereth jusqu'à la mer de la campagne, savoir la Mer Salée, au dessous d'Asçdoth de Pisga, vers l'Orient.

18. Or en ce temps-là, je [d] vous fis ce commandement et je vous dis : L'Éternel votre Dieu vous

donne ce pays pour le posséder, vous tous qui êtes vaillants, passez tous en armes devant les enfants d'Israël qui sont vos frères.

19. Que seulement vos femmes, vos petits enfants et votre bétail (car je sais que vous en avez beaucoup) demeurent dans les villes que je vous ai données,

20. Jusqu'à ce que l'Éternel ait mis vos frères en repos comme vous et qu'eux aussi possèdent le pays que l'Éternel votre Dieu leur va donner au delà du Jourdain et vous reviendrez chacun dans la possession que je vous ai donnée.

21. En ce temps-là aussi je donnai cet ordre à Josué, disant : Tes yeux ont vu tout ce que l'Éternel votre Dieu a fait à ces deux rois, l'Éternel en fera de même à tous les royaumes vers lesquels tu vas passer.

22. Ne les craignez point, car l'Éternel votre Dieu est celui qui combat pour vous.

23. En ce même temps aussi je demandai grâce à l'Éternel disant :

24. Seigneur Éternel, tu as commencé de montrer à ton serviteur ta grandeur et ta main forte. Car [e] qui est le Dieu [nc1] fort dans le ciel et sur la terre qui puisse faire les œuvres que tu fais et dont la force puisse être comparée à ta force !

25. Que je passe je te prie et que je voie ce bon pays qui est au delà du Jourdain et cette bonne montagne et le Liban.

26. [f] Mais l'Éternel était fort indigné contre moi à cause de vous et il ne m'exauça point, mais il me dit : C'est assez, ne me parle plus de cette affaire.

27. Monte au haut de cette colline et élève tes yeux vers l'Occident et vers le Septentrion, le Midi et l'Orient et regarde de tes yeux. Car tu ne passeras point ce Jourdain,

28. Mais donne à Josué sa charge et le fortifie et l'encourage. Car c'est lui qui passera devant ce peuple et il les mettra en possession du pays que tu verras.

29. Ainsi nous demeurâmes en cette vallée vis-à-vis de Beth-Péhor.

Réflexions

Il a déjà été remarqué sur les chapitres 21 et 22 des Nombres que Dieu commença à mettre les enfants d'Israël en possession de la terre de Canaan par la conquête du pays du roi de Basçan et par le partage qui fut fait de son royaume et de celui des Amorrhéens à deux tribus et demi.

Mais ce qu'il y a de principal à observer dans ce chapitre, ce sont les insistantes prières par lesquelles Moïse demanda à Dieu de pouvoir entrer dans la terre de Canaan et le refus que Dieu fit de lui accorder cette grâce parce que Moïse n'avait pas fait paraître assez de foi lorsqu'il fit sortir l'eau du rocher.

Dieu n'exauce pas toujours les prières par lesquelles on lui demande des grâces temporelles et bien qu'il pardonne à ceux qu'il aime, comme il avait pardonné à Moïse, il trouve quelque fois à propos de les punir en cette vie de certains péchés qu'ils ont commis et il en use ainsi tant pour les humilier et pour leur donner un sentiment plus vif de leurs fautes que pour l'exemple et pour l'instruction des autres.

(a) v1 : Nombres 21.33 ; Sous 29.7
(b) v2 : Nombres 21.24
(c) v12 : Nombres 32.33
(d) v18 : Nombres 32.20
(e) v24 : Psaume 89.7-9
(f) v26 : Sus 1.37 ; Sous 31.2 et 34.7

(nc1) v24 : Étant donné que l'Éternel est Dieu et que ce mot s'écrit avec une majuscule et que les faux dieux s'écrivent avec des minuscules, ne faudrait-il pas écrire « dieu », puisque Moïse écrit « Seigneur Éternel » et qu'il fait une comparaison avec les dieux qui ne sont pas Dieu ?

Chapitre IV, versets 1-20.

Moïse exhorte les Israélites à garder les lois de Dieu, à se souvenir des châtiments que Dieu avait déployé sur eux lorsqu'ils tombèrent dans l'idolâtrie en servant bahal-péhor qui était l'idole des Moabites et à bien considérer l'avantage qu'ils avaient par dessus les autres peuples d'être conduits par des lois aussi justes et aussi saintes que celles que Dieu leur avait données, versets 1-9.

2. Il rapporte ce qui était arrivé lorsque Dieu publia sa loi et il défend sur toutes choses de faire aucune image de la divinité et d'adorer les créatures, versets 10-20.

ET maintenant Israël, écoute [a] ces statuts et ces ordonnances que je t'enseigne pour les faire afin que vous viviez et que vous entriez au pays que l'Éternel le Dieu de vos pères vous donne et que vous le possédiez.

2. [b] Vous n'ajouterez rien à la parole que je vous annonce et vous n'en diminuerez rien afin que vous observiez les commandements de l'Éternel votre Dieu que je vous prescris.

3. [c] Vos yeux ont vu ce que l'Éternel a fait à l'occasion de bahal-péhor, car l'Éternel ton Dieu a détruit du milieu de toi tout homme qui était allé après bahal-péhor.

4. Mais pour vous qui vous êtes attachés à l'Éternel votre Dieu, vous êtes tous vivants aujourd'hui.

5. Regardez, je vous ai enseignés les statuts et les ordonnances, comme l'Éternel mon Dieu me l'a commandé afin que vous les fassiez au milieu du pays où vous allez entrer pour le posséder.

6. Vous les garderez donc et vous les ferez, car ce sera là votre sagesse et votre intelligence devant tous les peuples qui, entendant ces statuts, diront : Cette grande nation est le seul peuple sage et intelligent.

7. Car [d] quelle est la nation si grande qui ait ses dieux auprès de soi comme nous avons l'Éternel notre Dieu toutes les fois que nous l'invoquons ?

8. Et quelle est la nation si grande qui ait des statuts et des ordonnances justes comme est toute la loi que je mets aujourd'hui devant vous ?

9. Prends garde seulement à toi et garde avec soin ton âme de peur que tu n'oublies les choses que tes yeux ont vues et de peur qu'elles ne sortent de ton cœur tous les jours de ta vie, mais que tu [e] les enseignes à tes enfants et aux enfants de tes enfants.

10. N'oublie point ce qui arriva au jour que tu te présentas devant l'Éternel ton Dieu en Horeb après que l'Éternel m'eut dit : Assemble-moi ce peuple afin que je leur fasse entendre mes paroles qu'ils apprendront pour me craindre tout le temps qu'ils vivront sur la terre et pour les enseigner à leurs enfants,

11. Et au jour que vous vous [f] approchâtes et que vous vous tintes sous la montagne, (or la montagne était toute en feu et la flamme montait jusqu'au ciel et il y avait des ténèbres, une nuée et une obscurité),

12. Et que l'Éternel vous parla du milieu du feu, vous entendîtes bien une voix qui parlait, mais vous ne vîtes aucune ressemblance et vous n'entendîtes que la voix.

13. Et il vous fît entendre son alliance qu'il vous commanda d'observer, savoir les dix paroles lesquelles il écrivit sur deux tables de pierre.

14. L'Éternel me commanda aussi en ce temps-là de vous enseigner ses statuts et ses ordonnances afin que vous les fassiez au pays où vous allez passer pour le posséder.

15. Vous prendrez donc bien garde sur vos âmes, car vous ne vîtes aucune ressemblance au jour que l'Éternel votre Dieu vous parla en Horeb au milieu du feu,

16. De peur que vous ne vous corrompiez et que vous ne vous fassiez quelque image taillée ou quelque ressemblance qui vous représente quelque chose ou quelque figure de mâle ou de femelle,

17. Ou la figure d'aucune bête qui soit sur la terre ou la figure d'aucun oiseau qui ait des ailes et qui vole par les cieux,

18. Ou la figure d'aucun reptile qui rampe sur la terre ou la figure d'aucun poisson qui soit dans les eaux au dessous de la terre,

19. De peur aussi qu'élevant tes yeux vers les cieux et qu'ayant vu le soleil, la lune et les étoiles, toute l'armée des cieux, tu ne sois poussé à te prosterner devant eux et que tu ne serves ces choses que l'Éternel ton Dieu a données en partage à tous les peuples qui sont sous tous les cieux,

20. Car pour vous, l'Éternel vous a pris et vous a tirés hors d'Égypte, de ce fourneau de fer, afin que vous soyez [g] un peuple dont il a fait son héritage comme vous le voyez aujourd'hui.

Réflexions

Moïse, après avoir fait le récit des bienfaits et des châtiments de Dieu sur les Israélites, les exhorte à le craindre. Cela nous apprend que soit que Dieu fasse du bien aux hommes, soit qu'il les afflige, il ne le fait que pour les engager à le servir.

2. Il faut bien considérer ce que Moïse représentait avec tant de force aux enfants d'Israël pour les porter à l'obéissance et pour leur faire sentir le glorieux privilège qu'ils avaient par dessus les autres peuples d'avoir Dieu pour protecteur et de connaître ses saintes lois. Il leur disait dans cette vue

Quelle est la nation si grande qui ait ses dieux près de soi comme nous avons l'Éternel notre Dieu toutes les fois que nous l'invoquons et qui ait des statuts et des lois comme toute la loi qu'il nous a donnée ?

Ces paroles appliquées aux chrétiens ont encore plus de force, puisque Dieu les a distingués si glorieusement, non seulement des autres peuples du monde, mais même des Juifs, et qu'ils ont l'avantage d'être conduits par les saintes et divines lois de l'Évangile qui leur ont été données par le fils de Dieu. Ils sont donc aussi d'autant plus obligés de garder ces lois si justes et si parfaites.

3. Il parait de ce chapitre qu'il est défendu, non seulement d'adorer les fausses divinités, mais même de représenter Dieu par aucune image. Ce qui nous engage à avoir en horreur toute l'idolâtrie de quelle nature qu'elle puisse être, à bénir Dieu de ce qu'il nous a fait connaitre la véritable manière de l'honorer et de le servir fidèlement en esprit et en vérité comme il le demande.

(a) v1 : Lévitique 19.37, 20.8 et 22.51
(b) v2 : Sous 12.32 ; Proverbes 30.6 ; Apocalypse 22.18
(c) v3 : Nombres 25.4 ; Josué 32.17
(d) v7 : Sous 26.19
(e) v9 : Sous 6.7 et 11.19
(f) v11 : Exode 19.16
(g) v20 : Exode 19.5

Chapitre IV, versets 21-49.

Moïse continue à exhorter les Juifs à s'éloigner de l'idolâtrie après sa mort et il proteste solennellement que s'ils abandonnaient Dieu, ils seraient chassés du pays de Canaan et dispersés par toute la terre, leur promettant cependant que Dieu ne les abandonneraient pas tout à fait, versets 21-31.

2. Il leur met devant les yeux d'une manière fort touchante la grâce que Dieu leur avait faite de les choisir pour son peuple, de leur donner sa loi et de faire pour eux tant de merveilles, versets 32-40.

3. Il établit trois villes de refuge selon le commandement de Dieu dans le pays qui avait été conquis au deçà du Jourdain, versets 41-49.

21. [h] Or l'Éternel a été indigné contre moi à cause de vos paroles [1] et il a juré que je ne passerai point le Jourdain et que je n'entrerais point dans ce bon pays que l'Éternel ton Dieu te donne en héritage.

22. Et je m'en vais mourir dans ce pays sans que je passe le Jourdain, mais vous l'allez passer et vous posséderez ce bon pays.

23. Gardez-vous d'oublier l'alliance de l'Éternel votre Dieu qu'il a traitée avec vous et de faire quelque image taillée ou quelque ressemblance d'aucune chose que l'Éternel votre Dieu vous ait défendu.

24. [i] Car l'Éternel ton Dieu est un feu consumant, c'est le Dieu fort qui est jaloux.

25. Quand tu auras engendré des enfants et que tu auras eu des enfants de tes enfants et que tu auras demeuré longtemps dans le pays, si alors vous vous corrompez et que vous fassiez quelque image taillée ou quelque ressemblance et si vous faites ce qui déplait à l'Éternel votre Dieu afin de l'irriter,

26. J'appelle aujourd'hui à témoin les cieux et la terre contre vous que certainement vous périrez aussitôt de dessus ce pays que vous allez posséder après avoir passé le Jourdain et vous n'y prolongerez point vos jours, mais vous serez entièrement détruits,

27. Et l'Éternel vous [j] dispersera entre les peuples et vous demeurerez en petit nombre parmi les nations parmi lesquelles l'Éternel vous fera emmener,

28. Et vous servirez là des dieux qui sont des œuvres de main d'homme, du bois et de la pierre qui ne voient point, qui n'entendent point, qui ne mangent point et qui ne sentent point.

29. Et cependant si de là tu cherches l'Éternel ton Dieu, tu le trouveras parce que tu le chercheras de tout ton cœur et de toute ton âme.

30. Et quand tu seras dans l'affliction et que toutes ces choses te seront arrivées, alors dans les derniers temps, tu te retourneras à l'Éternel ton Dieu et tu obéiras à sa voix,

31. Parce que l'Éternel ton Dieu est le Dieu fort et miséricordieux, il ne t'abandonnera point et il ne te détruira point et il n'oubliera point l'alliance de tes pères qu'il leur a jurée.

32. Informe-toi des premiers temps qui ont été avant toi depuis le jour que Dieu a créé l'homme sur la terre et depuis un bout des cieux jusqu'à l'autre bout, si jamais rien de si grand a été fait et si on a jamais rien ouï de semblable,

33. Savoir qu'un peuple ait entendu la voix de Dieu parlant du milieu du feu comme tu l'as entendu et qu'il soit demeuré en vie,

34. Ou que Dieu ait essayé de venir prendre pour lui une nation du milieu d'une autre nation par des épreuves, des signes et des miracles, par des batailles et à main forte et avec un bras étendu et par des choses grandes et terribles, comme tout ce que l'Éternel votre Dieu a fait pour vous en Égypte sous vos propres yeux.

35. Tu en as été le spectateur afin que tu connusses que l'Éternel est celui qui est Dieu et [k] qu'il n'y en a point d'autre que lui.

36. Il t'a fait entendre sa voix des cieux pour t'instruire et il t'a montré son grand feu sur la terre et tu as entendu ses paroles du milieu du feu.

37. Et parce qu'il a aimé tes pères, il a choisi leur postérité après eux [l] et il t'a retiré d'Égypte par sa présence, par sa grande puissance,

38. Pour chasser de devant toi des nations plus grandes et plus fortes que toi pour t'introduire en leur pays et te le donner en héritage comme tu le vois aujourd'hui.

39. C'est pourquoi sache aujourd'hui et grave dans ton cœur que l'Éternel est celui qui est Dieu là-haut dans le Ciel et ici bas sur la terre et qu'il n'y en a point d'autre que lui.

40. Garde donc ses statuts et ses commandements que je te prescris aujourd'hui afin que tu sois heureux, toi et tes enfants après toi, et afin que tu prolonge tes jours sur la terre que le Seigneur ton Dieu te donne pour toujours.

41. [m] Alors Moïse sépara trois villes au deçà du Jourdain vers le soleil levant,

42. Afin que le meurtrier qui aurait tué son prochain par mégarde et sans l'avoir haï auparavant s'y retira et que fuyant en l'une de ces villes-là il pût sauver sa vie.

43. Ces villes furent [n] Betser au désert, dans la contrée du plat pays pour la portion des Rubénites, Ramoth en Galaad pour la portion des Gadites et Golan en Basçan pour celle de ceux de Manassé.

44. Or c'est ici la loi que Moïse proposa aux enfants d'Israël,

45. Ce sont ici les préceptes, les statuts et les ordonnances que Moïse exposa aux enfants d'Israël après qu'il furent sortis du pays d'Égypte,

46. Au deçà du Jourdain dans la vallée qui est vis-à-vis de Beth-péhor, au pays de Sihon rois des Amorrhéens qui demeurent à Hesçbon et que Moïse et les enfants d'Israël battirent après être sortis d'Égypte,

47. Et ils possédèrent son pays avec le pays de Hog roi de Bascan, deux rois des Amorrhéens qui étaient au deçà du Jourdain vers le soleil levant,

48. Depuis Haroher qui est sur le bord du torrent d'Arnon jusqu'à la montagne de Sion qui est Hermon,

49. Et toute la campagne au deçà du Jourdain vers l'Orient jusqu'à la Mer de la campagne sous Asçdoth de Pisga.

Réflexions

On doit faire une grande attention à ce que Moïse représentait aux enfants d'Israël pour les détourner de l'idolâtrie et pour les porter à observer les lois du Seigneur et surtout à cette protestation si grave et si solennelle par laquelle il prenait le ciel et la terre à témoin contre eux leur dénonçant que s'ils abandonnaient le service de Dieu, ils périraient certainement et seraient dispersés par tout le monde en telle sorte pourtant que s'ils profitaient des châtiments de Dieu, il aurait encore pitié d'eux. On voit outre cela avec combien de force, de majesté et de douceur ce prophète rappelaient les Juifs à la considération de l'avantage qu'ils avaient eu d'entendre la voix de Dieu et de toutes les merveilles qu'il avait faites en leur faveur.

Ces exhortations de Moïse qui durent faire tant d'impression sur le peuple d'Israël doivent nous toucher beaucoup davantage, nous que Dieu a choisi pour être son vrai peuple à qui il a fait entendre sa voix, non au milieu du feu comme il le fit autrefois

sur le mont de Sinaï, mais par Jésus-Christ son fils et pour qui il a fait des merveilles de puissance et d'amour qui surpassent de beaucoup toutes celles dont les Juifs avaient été les témoins. Si après cela nous venions à négliger ou à mépriser ces précieux avantages et à nous détourner de Dieu et de l'obéissance que nous lui devons, nous n'éviterons pas ses plus rigoureux jugements.

Ce sont là les Réflexions que nous devons faire très sérieusement et pour les rappeler il faut lire et méditer souvent les excellentes exhortations qui sont contenues dans ce chapitre.

(h) v21 : Sus 1.37 et 3.26 ; Sous 31.2 et 34.4
(i) v24 : Sous 9.3 ; Hébreux 12.29
(j) v27 : Sous 28.62 et 64
(k) v35 : Sous 32.39 ; Ésaïe 45.5, 18 et 22 ; Marc 21.29
(l) v37 : Exode 13.3, 9 et 14
(m) v41 : Nombres 35.6-14
(n) v43 : Josué 20.8

(1) v21 : À l'occasion de vos murmures, voyez Nombres 20.2 et suivants.

Chapitre V

Moïse répète les dix commandements de la loi qui avaient été publiés il y avait environ quarante ans sur le mont de Sinaï, verstes 1-21.

Il parle au peuple d'Israël de la frayeur que leurs pères avaient fait paraître lors de la publication de la loi, versets 22-33.

MOÏSE donc appela tout Israël et leur dit : Écoute Israël, les statuts et les ordonnances que je prononce aujourd'hui et que vous entendez, afin que vous les appreniez et que vous les gardiez pour les faire.

2. [a] L'Éternel notre Dieu traita alliance avec nous en Horeb.

3. Dieu n'a point traité cette alliance avec nos pères, mais il l'a traitée avec nous qui sommes ici aujourd'hui tous vivants.

4. L'Éternel vous parla face à face sur la montagne du milieu du feu.

5. Je me tenais en ce temps-là entre l'Éternel et vous pour vous rapporter la parole de l'Éternel, [b] parce que vous appréhendiez ce feu et vous ne montâtes point sur la montagne et le Seigneur dit :

6. [c] Je suis l'Éternel ton Dieu qui t'ai tiré du pays d'Égypte de la maison de servitude.

7. Tu n'auras point d'autres dieux devant ma face.

8. [d] Tu ne te feras point d'image taillée, ni aucune ressemblance des choses qui sont là-haut aux cieux, ni ci-bas sur la terre, ni dans les eaux qui sont sous la terre.

9. Tu ne te prosterneras point devant elles et tu ne les serviras point, [e] car je suis l'Éternel ton Dieu, le Dieu fort et jaloux qui punis l'iniquité des pères sur les enfants jusqu'à la troisième et quatrième génération de ceux qui me haïssent,

10. Et qui fais miséricorde en mille générations à ceux qui m'aiment et à ceux qui gardent mes commandements.

11. [f] Tu ne prendras point le nom de l'Éternel ton Dieu en vain, car l'Éternel ne tiendra point pour innocent celui qui aura pris son nom en vain.

12. [g] Garde le jour du repos pour le sanctifier selon que l'Éternel ton Dieu te l'a commandé.

13. [h] Tu travailleras six jour et tu feras toute ton œuvre,

14. [i] Mais le septième jour est le repos de l'Éternel ton Dieu, tu ne feras aucune œuvre en ce jour-là, ni toi, ni ton fils, ni ta fille, ni ton serviteur, ni ta servante, ni ton bœuf, ni ton âne, ni aucune de tes bêtes, ni ton étranger qui est dans tes portes, afin que ton serviteur et ta servante se reposent comme moi,

15. Et que tu te souvienne que tu as été esclave au pays d'Égypte et que l'Éternel ton Dieu t'en a tiré et à bras étendu, c'est pourquoi l'Éternel ton Dieu t'a commandé de garder le jour de repos.

16. [j] Honore ton père et ta mère comme l'Éternel ton Dieu te l'a commandé afin que tes jours soient prolongés et afin que tu sois heureux sur la terre que l'Éternel ton Dieu te donne.

17. Tu ne [k] tueras point.

18. Et tu ne commettras point adultère.

19. Et tu ne déroberas point.

20. Et tu ne diras point de faux témoignage contre ton prochain.

21. [l] Et tu ne convoiteras point la femme de ton prochain et tu ne souhaiteras point la maison de ton prochain, ni son champ, ni son serviteur, ni sa servante, ni son âne, ni aucune chose qui soit à ton prochain.

22. L'Éternel prononça ces paroles à toute votre assemblée sur la montagne du milieu du feu, de la nuée et de l'obscurité, avec une voix forte et il n'y ajouta rien, puis il les écrivit sur deux tables de pierre qu'il me donna.

23. Or il arriva qu'aussitôt que vous eûtes entendu cette voix du milieu de l'obscurité, (parce que la montagne était toute en feu), vous vous approchâtes de moi, savoir tous les chefs de vos tribus et vos anciens,

24. Et vous dîtes : Voici l'Éternel ton Dieu nous a fait voir sa gloire et sa grandeur et nous avons entendu sa voix du milieu du feu, aujourd'hui nous avons vu que Dieu a parlé avec l'homme et que l'homme est demeuré vivant.

25. Et maintenant pourquoi mourrions-nous ? Car ce grand feu là nous consumera, si nous entendons encore la voix de l'Éternel notre Dieu, nous mourrons,

26. Car qui est l'homme quel qu'il soit qui ait entendu comme nous la voix du Dieu vivant parlant du milieu du feu et [m] qui soit demeuré en vie ?

27. Approche-toi et écoute tout ce que l'Éternel notre Dieu dira, puis tu nous rapporteras tout ce que l'Éternel notre Dieu t'aura dit et l'ayant entendu, nous le ferons.

28. Et l'Éternel entendit vos paroles pendant que vous me parliez et l'Éternel me dit : J'ai entendu les discours que ce peuple t'a tenus, ils ont bien dit tout ce qu'ils ont dit.

29. Ô s'ils avaient toujours ce même cœur pour me craindre et pour garder tous mes commandements afin qu'ils fussent heureux, eux et leurs enfants à jamais !

30. Va dis-leur : Retournez dans vos tentes.

31. Mais toi, demeure ici avec moi et je te dirai tous les commandements, les statuts et les ordonnances que tu leur enseigneras afin qu'ils les fassent dans le pays que je leur donne pour le posséder.

32. Vous prendrez donc garde de les faire comme l'Éternel votre Dieu vous l'a commandé, vous ne vous en détournerez, ni à droite, ni à gauche.

33. Vous marcherez dans toutes les voies que l'Éternel votre Dieu vous a prescrites afin que vous viviez et que vous soyez heureux et que vous prolongiez vos jours dans le pays que vous posséderez.

Réflexions

La répétition que Moïse fit de la loi de Dieu en présence de tout le peuple montre que l'intention de Dieu était qu'elle fut conservée et inviolablement gardée dans tous les âges. Il y a quelque différence dans la manière dont le quatrième commandement est énoncé dans le chapitre 20 de l'Exode et dans celui-ci, où Moïse dit que le jour du sabbat avait aussi été établi pour donner du relâche et du repos aux esclaves et pour faire souvenir les Israélites qu'ils avaient eux-mêmes été esclaves en Égypte. Moïse ajoute cela pour expliquer plus particulièrement les intentions de Dieu dans ce commandement dont le but était de conserver la mémoire de la délivrance d'Égypte aussi bien que celle de la création du monde. Cette loi que Moïse répéta n'est pas moins pour les chrétiens que pour les Juifs, ainsi nous devons l'avoir en révérence, en observer fidèlement les préceptes, nous souvenant qu'elle règle non seulement les actions, mais aussi les pensées et les mouvements du cœur.

On voit en second lieu que le peuple d'Israël fut extrêmement effrayé en entendant la publication de la loi. Paul remarque sur ce sujet dans l'épître aux Hébreux que l'Évangile dénonce des malédictions et des peines plus terribles que la loi de Moïse et que notre Dieu est aussi un feu consumant, ce qui doit nous inspirer une grande crainte et nous porter à rendre à Dieu une obéissance fidèle et constante.

3. Comme les Juifs, après que Dieu eut publié la loi, promirent de la garder, nous devons aussi et même beaucoup plus vouer à Dieu une obéissance inviolable et accomplir au reste les vœux et les promesses par lesquelles nous nous sommes engagés à son service mieux que les Juifs n'accomplirent les leurs. Dieu ayant entendu les promesses du peuple dit à Moïse :

Ils ont bien dit tout ce qu'ils ont dit, ô s'il avaient toujours le même cœur pour me craindre afin qu'ils fussent heureux à jamais !

Dieu témoigne bien clairement par là que rien ne lui est plus agréable que l'obéissance des hommes, qu'il ne cherche qu'à les combler de ses grâces et à les rendre heureux et qu'il ne tient qu'à eux de jouir des effets de son amour. Il paraît aussi de là qu'il ne sert de rien d'avoir formé de bonnes résolutions si on n'y persévère pas et si on ne les exécute.

(a) v2 : Exode 19.5
(b) v5 : Exode 19.16 et 20.18
(c) v6 : Psaume 81.11
(d) v8 : Lévitique 26.1
(e) v9 : Exode 34.7
(f) v11 : Lévitique 19.2 ; Matthieu 5.33
(g) v12 : Ézéchiel 20.12
(h) v13 : Exode 31.12 et 35.2 ; Lévitique 23.3
(i) v14 : Genèse 2.2
(j) v16 : Lévitique 19.3 ; Matthieu 15.4 ; Éphésiens 6.2
(k) v17 : Matthieu 5.21
(l) v21 : Romains 7.7
(m) v26 : Juges 13.21

Chapitre VI

Moïse recommande aux Juifs d'observer les commandements de Dieu, de l'aimer de tout leur cœur, de ne s'écarter jamais de sa parole, d'avoir toujours sa loi devant les yeux et surtout de les enseigner à leurs enfants et de les instruire des merveilles que Dieu avait faites en faveur de leurs pères.

CE sont ici les commandements, les statuts et les ordonnances que l'Éternel votre Dieu m'a commandé de vous enseigner afin que vous les fassiez dans le pays où vous aller passer pour le posséder,

2. Afin que tu craignes l'Éternel ton Dieu en gardant tous les jours de ta vie, toi et ton fils et le fils de ton fils, tous ces statuts et ces commandements que je te prescris et que tes jours soient prolongés.

3. Tu les écouteras donc, ô Israël, et tu prendras garde à les faire afin que tu sois heureux et que vous multipliez beaucoup au pays où coulent le lait et le miel selon que l'Éternel le Dieu de tes pères l'a dit.

4. [a] Écoute Israël, l'Éternel notre Dieu est le seul Éternel.

5. [b] Tu aimeras donc l'Éternel ton Dieu de tout ton cœur, de toute ton âme et de toutes tes forces.

6. Et ces commandements que je te prescris aujourd'hui seront dans ton cœur.

7. [c] Tu les inculqueras à tes enfants et tu en parleras quand tu te tiendras dans ta maison, quand tu te mettras en chemin, quand tu te coucheras et quand tu te lèveras,

8. Et tu les lieras comme un signe sur tes mains et elles seront comme des fronteaux entre tes yeux,

9. Tu les écriras aussi sur les poteaux de ta maison et sur tes portes.

10. Et il arrivera que quand l'Éternel ton Dieu t'aura fait entrer dans le pays qu'il a juré à tes pères Abraham, Isaac et Jacob de te le donner et dans les les grandes et bonnes villes que tu n'as point bâties,

11. Dans les maisons pleines de tous biens que tu n'as point remplies, vers les puits creusés que tu n'as point creusés, dans les vignes et les oliviers que tu n'as point plantés, tu mangeras et tu seras rassasié,

12. Mais prends garde à toi que tu n'oublie l'Éternel qui t'a tiré du pays d'Égypte de la maison de servitude.

13. [d] Tu craindras l'Éternel ton Dieu et tu le serviras et tu jureras par son nom.

14. Vous n'irez point après les autres dieux d'entre les dieux des peuples qui seront autour de vous,

15. Car le Dieu fort et jaloux qui est l'Éternel ton Dieu est au milieu de toi, de peur que la colère de l'Éternel ton Dieu ne s'embrase contre toi et qu'il ne t'extermine de dessus la terre.

16. [e] Vous ne tenterez point l'Éternel votre Dieu [f] comme vous le tentâtes à Massa.

17. Vous garderez soigneusement le commandement de l'Éternel votre Dieu et ses témoignages et ses statuts qu'il vous a prescrits.

18. Tu feras donc ce qui est droit et bon aux yeux de l'Éternel afin que tu sois heureux et que tu entres dans le bon pays duquel l'Éternel a juré à ses pères et que tu le possèdes,

19. En chassant tous tes ennemis devant toi comme l'Éternel en a parlé.

20. Quand ton enfant t'interrogera à l'avenir disant : Que veulent dire ces témoignages et ces statuts et ces ordonnances que l'Éternel notre Dieu nous a prescrits ?

21. Alors tu diras à ton enfant : Nous avons été esclaves de Pharaon en Égypte et l'Éternel nous a tiré d'Égypte à main forte,

22. Et l'Éternel a fait sous nos yeux des signes et des miracles qui étaient grands et qui ont causé de grands maux en Égypte sur Pharaon et sur toute sa maison,

23. Et il nous a fait sortir de là afin de nous faire entrer au pays duquel il avait juré à nos pères et pour nous le donner.

24. Ainsi l'Éternel nous a commandé de faire tous ces statuts en craignant l'Éternel notre Dieu afin que nous soyons toujours heureux et que notre vie soit préservée comme aujourd'hui.

25. Et ce sera là notre justice quand nous prendrons garde de faire tous ces commandements devant l'Éternel notre Dieu selon qu'il nous l'a ordonné.

Réflexions

La lecture de ce chapitre nous apprends que puisque le Dieu que nous adorons est le seul vrai Dieu, notre grand et principal soin doit être de l'aimer de tout notre cœur, de lui obéir et de nous tenir inviolablement attachés à sa parole.

2. Ce chapitre nous enseigne que le devoir des pères est d'instruire leurs enfants dans la loi et dans la crainte du Seigneur, de leur raconter les histoires qui sont contenues dans les livres sacrés et de leur parler toujours des grâces de Dieu et de ses saints commandements. C'était par là que Dieu voulait conserver sa connaissance et la religion parmi les Juifs.

Si ce peuple était obligé de s'acquitter de ce devoir, les chrétiens le sont encore davantage et ils ne sauraient négliger l'éducation et l'instruction de leurs enfants sans se rendre coupables d'un grand péché et d'une extrême ingratitude envers Dieu.

Enfin, nous devons tous apprendre d'ici à nous souvenir continuellement des grâces de Dieu et à avoir sans cesse ses commandements devant les yeux pour le craindre et pour l'aimer. C'est là, comme le dit Moïse, ce qui sera notre justice, notre bonheur et notre gloire devant Dieu et devant les hommes si nous prenons garde à faire tout ce que le Seigneur notre Dieu nous a commandé.

(a) v4 : Sus 4.35 ; Marc 12.29
(b) v5 : Sous 10.12 ; Matthieu 22.37 ; Luc 10.27
(c) v7 : Sous 11.19
(d) v13 : Sous 10.20 ; Matthieu 4.10 ; Luc 4.8
(e) v16 : Matthieu 4.7
(f) v16 : Exode 17.2 ; Nombres 20.4

Chapitre VII

Ce chapitre a deux parties.

Dans la première, Dieu commande au peuple d'Israël de détruire entièrement les Cananéens et les idoles, versets 1-5.

Dans la seconde, Moïse promet à ce peuple que s'ils obéissaient à la loi du Seigneur, il les bénirait et les mettrait en possession du pays de Canaan, nonobstant le nombre et la force des Cananéens, versets 6-22.

QUAND l'Éternel ton Dieu t'aura fait entrer dans la pays où tu vas entrer pour le posséder, [a] qu'il aura exterminé devant toi beaucoup de nations, les Hétiens, les Guirgasciens, les Amorrhéens, les Cananéens, les Phéréziens, les Héviens et les Jébusiens qui sont sept nations plus grandes et plus puissantes que toi,

2. Et que l'Éternel ton Dieu te les aura livrées, [b] alors tu les frapperas et tu les détruiras à la façon de l'interdit, tu ne traiteras point avec eux et tu ne leur feras point de grâce.

3. [c] Tu ne t'allieras point par mariage avec eux et tu ne donneras point tes filles à leurs fils et tu ne prendras point leurs filles pour tes fils,

4. Car elles détourneraient tes fils de mon service et ils serviront d'autres dieux et la colère de l'Éternel s'allumerait contre vous et t'exterminerait aussitôt,

5. Mais vous les traiterez ainsi : [d] Vous démolirez leurs autels, vous briserez leurs statues, vous couperez leurs bocages et vous brûlerez au feu leurs images taillées,

6. [e] Car tu es un peuple consacré à l'Éternel ton Dieu, l'Éternel ton Dieu t'a choisi afin que tu sois un peuple précieux d'entre tous les peuples qui sont sur l'étendue de la terre.

7. Ce n'a pas été parce que vous étiez en plus grand nombre que tous les autres peuples que l'Éternel vous a aimé et qu'il vous a choisis, car vous étiez en plus petit nombre que tous les autres peuples,

8. Mais c'est parce que l'Éternel [f] vous aime et qu'il garde le serment qu'il a fait à vos pères que l'Éternel vous a tirés à main forte et qu'il t'a racheté de la maison de servitude, de la main de Pharaon roi d'Égypte.

9. Reconnais donc que l'Éternel ton Dieu est celui qui est Dieu, le [g] Dieu fort, le Fidèle qui garde son alliance et sa miséricorde à ceux qui l'aiment et qui gardent ses commandements,

10. Et qui rend la pareille en face à ceux qui le haïssent pour les faire périr, il [h] ne la gardera pas longtemps à celui qui le hait, il lui rendra la pareille en face.

11. Prends donc garde aux commandements, aux statuts et aux ordonnances que je te donne aujourd'hui afin que tu les accomplisses.

12. Et il arrivera [i] que, si, après avoir entendu ces ordonnances, vous les gardez et vous les faites, l'Éternel ton Dieu te garderas l'alliance et la miséricorde qu'il a jurée à tes pères.

13. Et il t'aimera et il te bénira et il te multipliera, il bénira le fruit de ton ventre et le fruit de ta terre, ton froment, ton moût et ton huile et les portées de tes vaches et des troupeaux de ton menu bétail sur la terre qu'il a juré à tes pères de te donner.

14. Tu seras béni par dessus tous les peuples [j] et il n'y aura ni mâle, ni femelle stérile parmi toi, ni parmi tes bêtes.

15. L'Éternel détournera de toi toutes les maladies et il ne fera point venir sur toi aucune de ces langueurs malignes d'Égypte que tu as connues, mais il les fera venir sur tous ceux qui te haïssent.

16. Tu détruiras donc ces peuples que l'Éternel ton Dieu ton Dieu te livre, ton œil ne les épargnera point et tu ne serviras point leurs dieux, car ce te serait un piège.

17. Si tu dis en ton cœur : Ces nations là sont en plus grand nombre que moi, comment les pourrais-je déposséder ?

18. Ne les crains point, souviens-toi bien de ce que l'Éternel ton Dieu a fait à Pharaon et à tous les Égyptiens,

19. [k] De ces grandes épreuves que tes yeux ont vues, des signes et des miracles de la main forte et du bras étendu par lequel l'Éternel ton Dieu t'a fait sortir hors de l'Égypte. C'est ainsi que l'Éternel ton Dieu traitera tous ces peuples que tu crains.

20. Et [l] même l'Éternel ton Dieu enverra contre eux des frelons jusqu'à ce qu'il ait détruit entièrement devant toi ceux qui resteront et ceux qui se seront cachés.

21. Tu ne t'effrayeras point à cause d'eux, car l'Éternel ton Dieu, le Dieu fort qui est grand et terrible est au milieu de toi.

22. Cependant, l'Éternel ton Dieu arrachera ces nations de devant toi peu à peu et tu n'en pourras pas venir à bout tout d'un coup, de peur que les bêtes des champs ne se multiplient contre toi,

23. Mais l'Éternel ton Dieu te les livrera et les effrayera d'un grand effroi jusqu'à ce qu'il les ait exterminés.

24. Et il livrera leurs rois entre tes mains et tu feras périr leur nom de dessous les cieux et nul ne pourra subsister devant toi jusqu'à ce que tu les aies exterminés.

25. Tu brûleras au feu les images taillées de leurs dieux et tu ne convoiteras point, ni ne prendras point pour toi l'argent ou l'or qui sera sur elles, de peur que ce ne te fût un piège, car c'est une abomination à l'Éternel ton Dieu.

26. Ainsi tu n'introduiras point de chose abominable dans ta maison afin que tu ne deviennes pas un interdit comme cette chose là, mais tu l'auras en horreur et en détestation, car c'est un interdit.

Réflexions

Pour bien entendre ce qui est dit dans la première partie de ce chapitre, il faut savoir que Dieu commanda aux enfants d'Israël de détruire les Cananéens parce qu'il voulait punir et ôter du monde ces peuples abominables dont la corruption était montée à son comble et empêcher qu'ils n'entrainassent les Juifs dans l'impiété. Ce fut pour la même raison qu'il défendit à son peuple de s'allier à ces nations là.

D'où il faut tirer cette instruction que Dieu détruit enfin les peuples dont la méchanceté est sans remède et que l'on doit craindre d'avoir commerce avec les méchants, de peur d'être engagé dans leurs péchés et dans leur punition.

Nous devons bien considérer les exhortations que Moïse adressait aux Juifs à être un peuple saint et consacré à Dieu et les promesses par lesquelles il les assurait que Dieu les bénirait pourvu qu'ils lui fussent fidèles et qu'il les rendrait maîtres des Cananéens et de leurs pays.

Dieu ne nous a choisis pour son peuple qu'afin de nous obliger à le craindre. Ce doit être là notre principal soin et pour cet effet, nous devons toujours nous souvenir que, comme dit Moïse, le Dieu que nous adorons est

un Dieu fort et fidèle, qui garde son alliance et sa miséricorde à ceux qui l'aiment et qui observent ses commandements, mais qui aussi rend la pareille en face à ceux qui le haïssent et qui ne laisse point leur rébellion impunie.

(a) v1 : Sous 31.3
(b) v2 : Nombres 33.52 ; Josué 11.11
(c) v3 : Exode 23.32 et 34.12, 13, 15 et 16
(d) v5 : Exode 23.24 et 34.13 ; Sous 12.2
(e) v6 : Exode 19.5 ; Sus 4.20 ; Sous 14.1 et 26.18
(f) v8 : Sous 10.15
(g) v9 : Exode 20.5 ; Sus 5.9
(h) v10 : Nahum 1.2
(i) v12 : Lévitique 26.3 ; Sous 28.1
(j) v14 : Exode 23.26
(k) v19 : Exode 29.3
(l) v20 : Exode 23.28 ; Josué 24.12

Chapitre VIII

Moïse présente aux Israélites la protection dont Dieu les avait couverts et les merveilles qu'il avait faites en leur faveur pendant qu'ils avaient été dans le désert, aussi bien que les châtiments qu'il avait déployé sur eux, versets 1-6.

Ensuite il parle de la bonté et de la fertilité du pays de Canaan et il les exhorte à ne pas abuser de l'abondance et de la prospérité dont ils jouiraient dans ce pays là, de peur d'attirer sur eux les effets de la colère de Dieu, versets 7-20.

PRENEZ garde à faire tous les commandements que je vous donne aujourd'hui afin que vous viviez et que vous multipliez et que vous entriez au pays dont l'Éternel a juré à vos pères et que vous le possédiez.

2. Et souviens-toi de tout le chemin par lequel l'Éternel ton Dieu t'a fait marcher ces quarante ans dans le désert afin de t'humilier et de t'éprouver pour connaître ce qui était en ton cœur et si tu garderais ses commandements ou non.

3. Il t'a donc humilié et t'a laissé avoir faim, [a] mais il t'a repu de manne qui était une nourriture inconnue à toi et tes pères afin de te faire connaître [b] que l'homme ne vivra pas de pain seulement, mais que l'homme vivra de tout ce qui sort de la bouche de Dieu [1].

4. [c] Ton vêtement ne s'est point usé sur toi et ton pied n'a pas été foulé pendant ces quarante ans [2].

5. Reconnais donc en ton cœur que l'Éternel ton Dieu te châtie comme un homme châtie son enfant,

6. Et garde les commandements de l'Éternel ton Dieu pour marcher dans ses voies et pour le craindre,

7. Car l'Éternel ton Dieu te va faire entrer dans un bon pays, un pays de torrents d'eau, de fontaines et d'abîmes qui sortent par les campagnes et par les montagnes,

8. Un pays de blé, d'orge, de vignes, de figuiers et de grenadiers, un pays d'oliviers qui portent de l'huile et du miel,

9. Un pays où tu mangeras ton pain sans craindre la disette et où rien ne te manquera, un pays où les pierres sont du fer [3] et des montagnes duquel tu tailleras l'airain.

10. Tu mangeras et tu seras rassasié et tu béniras l'Éternel ton Dieu à cause du bon pays qu'il t'a donné.

11. Prends garde à toi de peur que tu n'oublies l'Éternel ton Dieu en ne gardant point ses commandements, ses ordonnances et ses statuts que je te commande aujourd'hui observer,

12. Et de peur qu'après que tu auras mangé et que tu auras été rassasié et que tu auras bâti de belles maisons afin d'y habiter,

13. Et que ton gros et ton menu bétail sera accru et que ton argent et ton or sera multiplié et que tout ce que tu auras sera augmenté,

14. Alors ton cœur ne s'élève et que tu n'oublies l'Éternel ton Dieu qui t'as tiré hors du pays d'Égypte de la maison de servitude,

15. Qui t'as fait marcher par ce désert grand et affreux, désert plein de serpents, même de serpents brûlants et de scorpions, désert aride et où il n'y a point d'eau [d] et qui t'a fait sortir de l'eau du rocher le plus dur,

16. [e] Qui te donne à manger dans ce désert la manne (que tes pères n'avaient point connues) afin de t'humilier et de t'éprouver pour te faire du bien à la fin,

17. Et que tu ne dise en ton cœur : Ma puissance et la force de ma main m'ont acquis tous ces biens,

18. Mais tu te souviendras de l'Éternel ton Dieu, car c'est lui qui te donne de la force pour acquérir des biens afin de ratifier son alliance qu'il a jurée à tes pères comme il paraît par ce que tu vois aujourd'hui.

19. Que s'il arrive que tu oublies en aucune manière l'Éternel ton Dieu et que tu ailles après d'autres dieux et que tu les serves et que tu te prosternes devant eux, je proteste contre vous que certainement vous périrez.

20. Vous périrez comme les nations que l'Éternel fait périr devant vous parce que vous n'aurez point obéi à la voix de l'Éternel votre Dieu.

Réflexions

Voici les instructions que ce chapitre renferme.

La première est que, comme Moïse proposait aux enfants d'Israël les bienfaits et les châtiments de Dieu pour les inciter à le craindre, il est très utile de penser toujours aux grâces que Dieu nous a faites et aux châtiments dont il nous a visités.

2. Les avertissements que Moïse donnait aux Juifs de prendre garde que l'abondance et les commodités du pays de Canaan ne les corrompissent, nous montrent que les hommes abusent facilement de la prospérité et qu'ils oublient Dieu et qu'ils tombent plus souvent dans l'orgueil, dans la désobéissance et dans l'ingratitude lorsqu'ils sont trop à leur aise et que c'est par là qu'ils obligent le Seigneur à leurs ôter les biens et le repos dont ils font un si mauvais usage.

Ces exhortations de Moïse doivent être bien considérées afin qu'en quelque état que nous nous rencontrions, soit d'adversité, soit de prospérité, nous marquions toujours à Dieu notre soumission, notre amour et notre reconnaissance. Ce sera ainsi que nous détournerons ses châtiments et que nous nous attirerons la continuation de sa protection et de sa faveur.

(a) v3 : Exode 16.14 et 15
(b) v3 : Matthieu 4.4 ; Luc 4.4
(c) v4 : Sous 29.5
(d) v15 : Exode 17.6 ; Nombres 20.11 ; Psaume 78.15
(e) v16 : Exode 16.14 et 15

(1) v3 : De tout ce qu'il plaira à Dieu d'ordonner.
(2) v4 : C'est-à-dire : Tu n'as manqué ni d'habits, ni de souliers.
(3) v9 : C'est-à-dire où il y a des mines de fer et d'airain.

Chapitre IX

Moïse représente aux Juifs d'une manière extrêmement forte et touchante que si Dieu les avait choisis et leur donnait le pays de Canaan, ce n'était pas qu'ils fussent meilleurs que les autres peuples, mais que c'était à cause de l'alliance qu'il avait faite avec leurs pères et à cause de la méchanceté des Cananéens, versets 1-6.

Dans cette vue il remet devant les yeux des Juifs leurs divers murmures, leurs rebellions et principalement l'idolâtrie que leurs pères avait commise en adorant le veau d'or, versets 7-29.

ÉCOUTE Israël, tu vas passer aujourd'hui le Jourdain pour aller vers des nations plus grandes et plus fortes que toi, vers des villes grandes et fortes dont les murs s'élèvent jusqu'au ciel pour les posséder,

2. Vers un peuple grand et d'une haute taille, vers les descendants des Hanakins que tu connais et desquels [a] tu as entendu dire : Qui est-ce qui subsistera devant les descendants de Hanak ?

3. Sache donc aujourd'hui que l'Éternel ton Dieu qui passe devant toi [b] est un feu consumant, c'est lui qui les détruira et c'est lui qui les abaissera devant toi, tu les chasseras et tu les feras périr incontinent, selon que l'Éternel t'a dit.

4. Ne dis point en ton cœur quand l'Éternel ton Dieu les aura chassés de devant toi [nc1] c'est à cause de ma justice que l'Éternel m'a fait entrer en ce pays pour le posséder. Car c'est à cause [c] de l'impiété de ces nations-là que l'Éternel les va chasser de devant toi.

5. Ce n'est point pour ta justice, ni pour la droiture de ton cœur que tu entres dans leur pays pour le posséder, mais c'est pour l'impiété de ces nations-là que l'Éternel ton Dieu les va chasser de devant toi et afin de ratifier [d] la parole que l'Éternel a jurée à tes pères Abraham, Isaac et Jacob.

6. Sache donc que ce n'est point pour ta justice que l'Éternel ton Dieu te donne ce bon pays pour le posséder, car tu es un peuple de cou raide.

7. [e] Souviens-toi et n'oublie pas que tu as fort irrité l'Éternel ton Dieu dans ce désert et que depuis le jour que vous êtes sortis du pays d'Égypte jusqu'à ce que vous êtes venus en ce lieu vous avez été rebelles contre l'Éternel.

8. [f] Vous avez même irrité l'Éternel à Horeb, aussi l'Éternel se mit en colère contre vous afin de vous détruire,

9. Quand je montais sur la montagne pour prendre les tables de pierre qui sont les tables de l'alliance que l'Éternel avait traitée avec vous, [g] je demeurai sur la montagne quarante jours et quarante nuits sans boire ni manger.

10. Alors l'Éternel me donna deux tables de pierre écrites du [h] doigt de Dieu et sur lesquelles toutes les paroles que l'Éternel avait prononcées lorsqu'il parlait avec vous sur la montagne du milieu du feu au jour de l'assemblée étaient écrites.

11. Et il arriva qu'au bout de quarante jours et quarante nuits, l'Éternel me donna les deux tables de pierre qui sont les tables de l'alliance.

12. Puis l'Éternel me dit : [i] Lève-toi, hâte-toi de descendre d'ici, car ton peuple que tu as fait sortir du pays d'Égypte s'est corrompu, ils se sont bientôt détournés de la voie que je leur avais commandée de suivre, ils se sont fait une image de fonte.

13. L'Éternel ma parla aussi disant : J'ai regardé ce peuple et voici c'est un peuple de cou raide.

14. [j] Laisse-moi et je les détruirai et j'effacerai leur nom de dessous les cieux, mais je te ferai devenir une nations plus puissante et plus grande que celle-ci.

15. Je retournai donc et je descendis de la montagne, (or la montagne était toute en feu) ayant les deux tables de l'alliance dans mes deux mains.

16. Puis je regardai et voici vous aviez péché contre l'Éternel votre Dieu et vous vous étiez fait un veau de fonte, vous vous étiez bientôt détournés de la voie que l'Éternel vous avait commandée de suivre.

17. Alors je pris les deux tables et je les jetai de mes mains et je les rompis devant vos yeux.

18. Puis je me prosternai devant l'Éternel et je demeurai quarante jours et quarante nuits comme auparavant, sans manger de pain et sans boire d'eau à cause du péché que vous aviez commis en faisant ce qui déplait à l'Éternel pour l'irriter,

19. Car je craignais la fureur et la colère dont l'Éternel était enflammé contre vous pour vous détruire et l'Éternel m'exauça encore cette fois.

20. L'Éternel fut aussi fort irrité contre Aaron pour le faire périr, mais je priai aussi pour Aaron en ce même temps.

21. Puis je [k] pris votre péché que vous aviez fait, savoir le veau, et je le brûlai au feu et je le moulu jusqu'à ce qu'il fut réduis en poudre et j'en jetai la poudre au torrent qui descend de la montagne.

22. Vous avez fort irrité l'Éternel à [l] Tabhéra et à [m] Massa et à [n] Kibroth-taava.

23. Et quand l'Éternel vous envoya de Kadès-barné et qu'il vous dit : [o] Montez et possédez le pays que je vous ai donné, alors vous vous rebellâtes contre le commandement de l'Éternel votre Dieu et vous ne le crûtes point et vous n'obéîtes point à sa voix.

24. Vous avez été rebelles à l'Éternel depuis le jour que je vous ai connus.

25. Je me prosternai donc devant l'Éternel quarante jours et quarante nuits durant lesquels je me prosternai parce que l'Éternel avait dit qu'il vous détruirait.

26. Et je priai l'Éternel et lui dis : Ô Seigneur [p] Éternel, ne détruis point ton peuple et l'héritage que tu as racheté par ta grandeur et que tu as tiré par ta main forte.

27. Souviens-toi de tes serviteurs Abraham, Isaac et Jacob, ne regarde point à la dureté de ce peuple, ni à sa méchanceté, ni à son péché.

28. [q] De peur que les habitants du pays dont tu nous as fait sortir ne disent : Parce que l'Éternel ne les pouvait pas faire entrer au pays dont il leur avait parlé et parce qu'il les haïssait, il les a fait sortir d'Égypte pour les faire mourir dans ce désert.

29. Et cependant ils sont ton peuple et ton héritage que tu as tiré de l'Égypte par ta grande puissance et par ton bras étendu.

Réflexions

On voit dans ce chapitre comment Moïse remettait en mémoire aux Israélites le choix gratuit que Dieu avait fait d'eux et les péchés par lesquels ils avaient provoqué sa colère en diverses occasions.

L'instruction que cela nous donne est que c'est à la seule miséricorde de Dieu et non à aucun mérite qui soit en nous que nous sommes redevables de tout notre bonheur et que, comme Moïse le disait aux Juifs, ce n'est pas à cause de notre justice que Dieu nous a choisi pour être son peuple et qu'il nous a sauvé, mais que c'est par son bon plaisir et par sa pure grâce. C'est ce que nous devons bien considérer et ce qui doit nous être un grand motif à l'humilité et à la reconnaissance. Il faut aussi que comme Moïse faisait souvenir les Juifs du grand péché que leurs pères avait commis en adorant le veau d'or et de la punition que Dieu avait faite de ce péché, nous rappelions souvent la mémoire de nos fautes aussi bien que des châtiments que Dieu nous a envoyé afin de produite en nous un sentiment plus vif de notre indignité et de nous empêcher de retomber dans la désobéissance.

(a) v2 : Nombres 13.33-34
(b) v3 : Sus 4.24 ; Hébreux 12.29
(c) v4 : Genèse 15.16
(d) v5 : Genèse 12.7, 13.15, 15.7, 17.8, 26.4 et 28.13
(e) v7 : Exode 14.11, 16.2 et 17.2 ; Nombres 11.4
(f) v8 : Exode 32.4 ; Psaume 106.19
(g) v9 : Exode 24.18 et 34.28
(h) v10 : Exode 31.18 et 34.28
(i) v12 : Exode 32.7
(j) v14 : Psaume 106.23
(k) v21 : Exode 32.20
(l) v22 : Nombres 11.2
(m) v22 : Exode 17.7
(n) v22 : Nombres 11.4 et 34. Le reste est absent.
(o) v23 : Nombres 13.3 et 14.1
(p) v26 : Exode 32.12 ; Nombres 14.13
(q) v28 : Nombres 14.16

(nc1) v5 : Nouvelle phrase : ... de devant toi : C'est à cause ...

Chapitre X

Moïse récite comment Dieu, après que les Israélites eurent adorés le veau d'or, donna les secondes tables de la loi et renouvela son alliance avec le peuple d'Israël, versets 1-5.

Il rapporte aussi la mort d'Aaron et la vocation d'Éléazar et des Lévites, versets 6-9.

Il exhorte après cela ce peuple à aimer Dieu, à le craindre, à n'être plus rebelle et à faire du bien aux affligés et même aux étrangers, versets 10-22.

EN [a] ce temps-là l'Éternel me dit : Taille-toi deux tables de pierres comme les premières et monte vers moi sur la montagne et puis tu feras une arche de bois.

2. Et j'écrirai sur ces tables les paroles qui étaient sur les premières tables que tu as rompues et tu les mettras dans l'arche.

3. Ainsi je fis faire une arche de bois de Sittim et je taillai deux tables de pierre comme les premières et je montai sur la montagne ayant les deux tables en ma main.

4. Alors il écrivit sur ces tables comme il avait écrit la première fois les dix paroles que l'Éternel vous avait prononcées sur la montagne du milieu du feu au jour de l'assemblée, puis l'Éternel me les donna.

5. Et je m'en retournai et je descendis de la montagne et je mis les tables dans l'arche que je fis faire et elles y sont demeurées comme L'Éternel me l'avait commandé.

6. [b] Or les enfants d'Israël partirent de Béeroth Bene-Jahakan pour aller à Mosera. [c] Aaron mourut là et y fut enseveli et Éléazar son fils fut sacrificateur en sa place.

7. De là ils tirèrent vers Gud-God et de Gud-God ils allèrent vers Jotbath qui est un pays de torrents d'eaux.

8. En ce temps-là l'Éternel sépara la tribu de Lévi pour porter l'arche de l'alliance de l'Éternel et pour se tenir devant la face de l'Éternel pour le servir et pour bénir en son nom jusqu'à ce jour.

9. [d] C'est pourquoi Lévi n'a point de portion, ni d'héritage entre ses frères, mais l'Éternel est son héritage selon que l'Éternel ton Dieu lui en a parlé.

10. Je [e] me tins donc sur la montagne comme j'avais fait la première fois quarante jours et quarante nuits et l'Éternel m'exauça encore cette fois là, ainsi l'Éternel ne voulut point me détruire.

11. Mais l'Éternel me dit : Lève-toi, va pour marcher devant ce peuple afin qu'ils entrent dans le pays que j'ai juré à leurs pères de leur donner et qu'ils le possèdent.

12. Maintenant donc, ô Israël, que demande l'Éternel ton Dieu de toi, sinon que tu craignes l'Éternel ton Dieu, que tu marche dans toutes ses voies, que tu l'aimes et que [f] tu serves l'Éternel ton Dieu de tout ton cœur et de toute ton âme ?

13. En gardant les commandements de l'Éternel et ses statuts que je te donnes aujourd'hui afin que tu sois heureux.

14. Voici, les cieux et les cieux des cieux appartiennent à l'Éternel ton Dieu, la terre aussi lui appartient et tout ce qui y est.

15. Et toutefois l'Éternel n'a pris en affection que tes pères et il n'a aimé qu'eux et il n'a choisi d'après eux, d'entre tous les peuples, que vous qui êtes leur postérité, comme vous le voyez aujourd'hui.

16. [g] Circoncisez donc le prépuce de votre cœur et ne raidissez plus votre cou,

17. Car l'Éternel votre Dieu est le Dieu des dieux et [h] le Seigneur des seigneurs, le fort, le grand, le

puissant et le terrible, [i] qui n'a point d'égard à l'apparence des personnes et qui ne prend point de présent,

18. Qui fait droit à l'orphelin et à la veuve, qui aime l'étranger pour lui donner de quoi se nourrir et de quoi se vêtir.

19. Vous aimerez donc l'étranger, car vous avez été étrangers au pays d'Égypte.

20. Tu craindras l'Éternel ton Dieu, tu le serviras et tu t'attacheras à lui et tu jureras par son nom.

21. C'est lui qui est ta louange et il est ton Dieu qui a fait en ta faveur ces choses grandes et terribles que tes yeux ont vues.

22. [j] Tes pères sont descendus en Égypte au nombre de soixante et dix âmes et maintenant l'Éternel ton Dieu t'a multiplié en nombre comme les étoiles des cieux.

Réflexions

On voit dans la première partie de ce chapitre, qu'après que Dieu eut été apaisé envers les Israélites par leur humiliation et par les prières de Moïse, il leur rendit les tables de la loi, qu'il renouvela son alliance et qu'il établit le sacerdoce et son service parmi eux. C'est ainsi que l'intercession des gens de bien et la repentance des pécheurs apaisent la colère de Dieu et l'engage à rendre son amour au hommes et à leur faire du bien.

La seconde partie de ce chapitre renferme d'excellentes exhortations et particulièrement celle-ci :

Ô Israël, qu'est-ce que le Seigneur ton Dieu demande de toi, sinon que tu marches dans toutes ses voies, que tu l'aimes et que tu le serves de tout ton cœur et de toute ton âme en gardant les commandements et les statuts que je te donne afin que tu sois heureux ?

Ces paroles nous montrent que le but de Dieu se propose dans tous ce qu'il fait envers les hommes et ce qu'il demande par dessus toutes choses, c'est que nous l'aimions de tout notre cœur et de toute notre force, que nous le craignions, que nous marchions dans ses voies et que nous aimions tous les hommes sans exception. C'est aussi là le but et la substance de toute la religion et de tous nos devoirs comme notre Seigneur Jésus-Christ l'a déclaré dans l'Évangile selon Matthieu 22.37.

(a) v1 : Exode 34.1
(b) v6 : Nombres 33.22
(c) v6 : Nombres 20-28 et 33.38
(d) v9 : Nombres 18.20 ; Sous 18.1 ; Ézéchiel 44.28
(e) v10 : Sus 9.18
(f) v12 : Sus 6.5 ; Matthieu 22.37 ; Luc 10.27
(g) v16 : Jérémie 4.4
(h) v17 : Apocalypse 17.14
(i) v17 : II Chroniques 19.6-7 ; Job 34.19 ; Actes 10.34 ; Romains 2.11 ; Galates 2.6 ; Éphésiens 6.9 ; Colossiens 3.25 ; I Pierre 1.17
(j) v22 : Genèse 46.24 ; Actes 7.14

Chapitre XI

Moïse continue à exhorter les Juifs à aimer Dieu et à le craindre et pour les y engager, il les fait se souvenir de la délivrance d'Égypte et de ce qui leur était arrivé dans le désert, versets 1-9.

2. Il leur parle de la fertilité du pays de Canaan et il leur promet que s'il obéissaient aux lois du Seigneur, Dieu les bénirait, les menaçant au contraire de sa colère s'ils étaient désobéissants, versets 10-17.

3. Il leur recommande d'avoir toujours sa loi devant les yeux et de l'enseigner soigneusement à leurs enfants, versets 18-25.

Enfin il leur propose la bénédiction et la malédiction de Dieu et il ordonne que quand ils seraient au pays de Canaan, l'on devait prononcer les bénédictions de dessus la montagne de Garisim et les malédictions de dessus la montagne de Hébal, versets 26-32.

AIME l'Éternel ton Dieu et garde toujours ce qu'il veut que tu gardes, ses statuts, ses lois et ses commandements.

2. Et reconnaissez aujourd'hui que ce ne sont pas vos enfants qui ont connu et qui ont vu le châtiment de l'Éternel votre Dieu, sa grandeur, sa main forte et son bras étendu,

3. Et ses signes et les œuvres qu'il fit au milieu de l'Égypte contre Pharaon le roi d'Égypte et contre tout son pays,

4. Et ce qu'il fit à l'armée d'Égypte, à ses chevaux et à ses chariots quand il fit que les eaux de la mer Rouge les couvrirent et les inondèrent lorsqu'ils vous poursuivaient et que l'Éternel les détruisit jusqu'à ce jour,

5. Et ce qu'il vous a fait dans ce désert jusqu'à ce que vous soyez arrivés en ce lieu,

6. Et ce qu'il fit à [a] Dathan et Abiram, enfants d'Éliab fils de Ruben, comment la terre ouvrit sa bouche et les engloutit au milieu de tout Israël avec leurs familles et leurs tentes et tout ce qui était en leur puissance,

7. Mais ce sont vos yeux qui ont vu toutes les grandes œuvres que l'Éternel a faites.

8. Vous garderez donc tous les commandements que je vous donne aujourd'hui afin que vous soyez fortifiés et que vous entriez en possession du pays où vous allez passer pour le posséder,

9. Et afin que vous prolongiez vos jours sur la terre que l'Éternel a juré à vos pères de leur donner et à leur postérité, savoir sur cette terre où coulent le lait et le miel,

10. Car le pays où tu vas entrer pour le posséder n'est pas un pays comme le pays d'Égypte d'où vous êtes sortis, où tu semais ta semence et où tu l'arrosait comme tu voulais, comme un jardin à herbes.

11. Mais le pays où vous allez passer pour le posséder est un pays de montagnes et de campagnes et il est abreuvé des eaux de la pluie du ciel,

12. C'est un pays dont l'Éternel ton Dieu a soin, sur lequel l'Éternel ton Dieu a continuellement les yeux, depuis le commencement de l'année jusqu'à la fin.

13. Il arrivera donc que si vous obéissez à mes commandements que je vous fais aujourd'hui d'aimer l'Éternel votre Dieu et de le servir de tout votre cœur et de toute votre âme,

14. Alors je donnerai la pluie telle qu'il faut à votre pays dans sa saison, la pluie de la première saison et de la dernière saison et tu recueilleras ton froment, ton vin excellent et ton huile.

15. Je ferai aussi croître dans ton champ de l'herbe pour ton bétail et tu mangeras et tu seras rassasié.

16. Prenez garde à vous de peur que votre cœur ne soit séduit et [b] que vous ne vous détourniez et que vous ne serviez d'autres dieux et que vous ne vous prosterniez devant eux,

17. Et que la colère de l'Éternel ne s'allume contre vous et qu'il ne ferme les cieux tellement qu'il n'y ait plus de pluie et que la terre ne donne plus son fruit et que vous ne périssiez aussitôt de dessus ce bon pays que l'Éternel vous donne.

18. [c] Mettez donc mes paroles dans votre cœur et dans votre esprit et liez-les comme un signe sur votre main et qu'elles soient comme des fronteaux entre vos yeux.

19. Et [d] enseignez-les à vos enfants et parlez-en, soit que tu te tiennes dans ta maison, soit que tu marches dans le chemin, soit que tu te couche ou que tu te lèves.

20. Tu les écriras aussi sur les poteaux de ta maison et sur tes portes,

21. Afin que vos jours et les jours de vos enfants soient multipliés sur la terre que l'Éternel a juré à vos pères de leur donner et qu'ils durent autant que les jours des cieux sur la terre,

22. Car si vous gardez soigneusement tous ces commandements que je vous donne de faire, d'aimer l'Éternel votre Dieu, de marcher dans toutes ses voies et de vous attacher à lui,

23. Alors l'Éternel chassera toutes ces nations-là de devant vous et vous posséderez le pays des nations qui sont plus grandes que vous et plus puissantes que vous.

24. [e] Tout lieu où vous aurez mis le pied sera à vous. Vos frontières seront depuis le désert et le Liban et depuis le fleuve qui est le fleuve d'Euphrate jusqu'à la mer d'Occident.

25. Nul ne pourra subsister devant vous. L'Éternel votre Dieu répandra la frayeur et la terreur qu'on aura de vous sur tout ce pays et vous marcherez selon [f] qu'il vous en a parlé.

26. Regardez, je vous propose aujourd'hui la bénédiction et la malédiction :

27. La bénédiction si vous obéissez aux commandements de l'Éternel votre Dieu que je vous prescris aujourd'hui,

28. La malédiction si vous n'obéissez point au commandement de l'Éternel votre Dieu et si vous vous détournez de la voie que je vous prescris aujourd'hui pour marcher après d'autres dieux que vous n'avez point connus.

29. Et quand l'Éternel ton Dieu t'aura fait entrer au pays où tu vas pour le posséder, [g] alors tu prononceras les bénédictions sur la montagne de Guérizim et les malédictions sur la montagne de Hébal.

30. Ne sont-elles pas au delà du Jourdain sur le chemin qui tire vers le soleil couchant au pays des Cananéens qui demeurent dans la campagne vis-à-vis de Guilgal près des plaines de Moré ?

31. Car vous allez passer le Jourdain pour entrer dans le pays que l'Éternel votre Dieu vous donne pour le posséder et vous le posséderez et vous y habiterez.

32. Vous prendrez donc garde à faire tous les statuts et toutes les lois que je vous propose aujourd'hui.

Réflexions

Ce chapitre, de même que le précédent, tend à porter les Israélites à aimer Dieu et à lui obéir par la considération des délivrances qu'il leur avait accordées et des peines dont il avait puni leurs rébellions dans le désert, par l'espérance des bénédictions qu'il répandrait sur eux dans le pays de Canaan et par la crainte de sa colère.

Si ces motifs doivent toucher les Juifs, la considération de la grande délivrance que nous avons obtenue par Jésus-Christ, l'espérance de la gloire céleste et la crainte des peines de la vie à venir doivent nous animer encore plus à aimer Dieu et à observer ses commandements.

2. Ce que Moïse dit dans ce chapitre engage d'une façon toute particulière les pères à instruire leurs enfants dans la loi de Dieu et à s'entretenir ordinairement avec eux. Les ordres réitérés que Dieu donne sur ce sujet montrent que ce devoir est de la dernière importance.

Enfin, il faut faire une attention particulière à ces paroles de Moïse :

Regardez, je mets devant vous la bénédiction et la malédiction. La bénédiction si vous obéissez aux commandements du Seigneur votre Dieu et la malédiction si vous n'obéissez pas et si vous vous détournez de la voie que je vous prescris aujourd'hui.

L'Évangile nous propose aussi des bénédictions et des malédictions, mais des bénédictions beaucoup plus excellentes et des malédictions plus terribles que celles que Moïse proposait aux Juifs, ce qui doit nous inciter encore plus fortement à l'amour et à l'obéissance que Dieu exige de nous.

(a) v6 : Nombres 16.31 ; Psaume 106.17
(b) v16 : Sus 8.19
(c) v18 : Sus 6.6
(d) v19 : Sus 4.9 et 6.7
(e) v24 : Josué 1.3 et 14.9
(f) v25 : Exode 23.27
(g) v29 : Sous 27.12

Chapitre XII

Moïse commande aux enfants d'Israël d'abolir l'idolâtrie dans le pays de Canaan, versets 1-4.

2. Il leur dit que quand ils seraient entrés dans ce pays là, Dieu choisirait un lieu où ils pourraient

le servir avec plus de régularité qu'ils n'avaient pu le faire dans le désert et il leur défend d'offrir leurs sacrifices et leurs autres oblations ailleurs que dans ce lieu-là. Il réitère la défense de manger du sang et de pratiquer les superstitions et les idolâtries des Cananéens, versets 5-32.

CE sont ici les statuts et les ordonnances auxquelles vous prendrez garde pour les faire lorsque vous serez au pays que l'Éternel le Dieu de vos pères vous a donné pour le posséder pendant tout le temps que vous vivrez sur cette terre.

2. [a] Vous détruirez entièrement tous les lieux où ces nations, desquelles vous posséderez le pays, auront servi leurs dieux sur les hautes montagnes et sur les coteaux et sous tout arbre feuillu.

3. Vous démolirez aussi leurs autels et vous briserez leurs statues et vous brûlerez au feu leurs bocages et vous mettrez en pièces les images taillées de leurs dieux et vous effacerez de ce lieu-là la mémoire de leur nom.

4. Vous ne ferez pas ainsi à l'égard de l'Éternel votre Dieu [1].

5. [b] Mais vous le chercherez où il habitera et vous irez au lieu que l'Éternel votre Dieu aura choisi d'entre toutes vos tribus pour y mettre son nom,

6. Et vous apporterez là vos holocaustes, vos sacrifices, vos dîmes et l'oblation élevée de vos mains, vos vœux, vos offrandes volontaires et les premiers-nés de votre gros et de votre menu bétail,

7. Et vous mangerez là devant l'Éternel votre Dieu et vous vous y réjouirez, vous et vos familles de toutes les choses auxquelles vous aurez mis la main où l'Éternel votre Dieu vous aura béni.

8. Vous ne ferez pas comme tout ce que nous faisons aujourd'hui, chacun selon qu'il lui semble bon,

9. Car vous n'êtes point encore parvenus au repos et à l'héritage que l'Éternel notre Dieu vous donne.

10. Vous passerez donc le Jourdain et vous habiterez au pays que l'Éternel votre Dieu vous fera posséder en héritage et il vous donnera du repos en vous garantissant de tous vos ennemis qui sont autour de vous et vous y habiterez sûrement.

11. Et il y aura un [c] lieu que l'Éternel votre Dieu choisira pour y faire habiter son nom, vous apporterez là tout ce que je vous commande, vos holocaustes, vos sacrifices, vos dîmes, l'oblation élevée de vos mains et tout ce qu'il y aura de plus exquis de ce que vous aurez voué à l'Éternel,

12. Et vous vous réjouirez en la présence de l'Éternel votre Dieu, vous et vos fils et vos filles et vos serviteurs et vos servantes avec le Lévite qui est dans vos portes [2] car [d] il n'a point de portion, ni d'héritage avec vous.

13. Prends bien garde à toi de ne point offrir tes holocaustes dans tous les lieux que tu verras,

14. Mais tu offriras tes holocaustes dans le lieu que l'Éternel choisira en l'une de tes tribus et tu y feras tout ce que je te commande.

15. Toutefois, tu pourras tuer et manger de la chair selon tous tes désirs dans quelque ville que tu demeures, selon la bénédiction que l'Éternel ton Dieu t'aura donnée, celui qui sera souillé et celui qui sera net en mangeront comme on mange du daim et du cerf.

16. Vous prendrez garde [e] seulement de ne manger point de sang, mais vous le répandrez sur la terre comme de l'eau.

17. Tu ne mangeras point dans aucune ville de ta demeure les dîmes de ton froment, ni de ton vin, de ton huile, ni les premiers-nés de ton gros et de ton menu bétail, ni ce que tu voueras, ni tes offrandes volontaires, ni l'oblation élevée de tes mains,

18. Mais tu les mangeras en la présence de l'Éternel ton Dieu au lieu que l'Éternel ton Dieu aura choisi, toi, ton fils, ta fille, ton serviteur et ta servante et le Lévite qui est dans tes portes et tu te réjouiras devant l'Éternel ton Dieu de toutes les choses auxquelles tu auras mis la main.

19. Gardes-toi pendant tout le temps que tu vivras sur la terre d'abandonner le Lévite.

20. Quand l'Éternel ton Dieu aura étendu tes limites, [f] comme il t'en a parlé et que tu diras : Je mangerai de la chair parce que ton âme aura souhaité de manger de la chair, tu en mangeras selon tous tes désirs.

21. Si le lieu que l'Éternel ton Dieu aura choisi pour y mettre son nom est loin de toi, alors tu tueras de ton gros et menu bétail que l'Éternel ton Dieu t'aura donné comme je te l'ai commandé et tu en mangeras en quelque ville que tu demeures selon tous tes désirs.

22. Tu en mangeras comme l'on mange du daim et du cerf, celui qui sera souillé et celui qui sera net en pourront manger.

23. Garde-toi seulement de manger du sang de ces bêtes, car le sang est leur âme et tu ne mangeras point l'âme avec la chair.

24. Tu n'en mangeras donc point, mais tu le répandras sur la terre comme de l'eau.

25. Tu n'en mangeras point afin que tu sois heureux, toi et tes enfants après toi, quand tu auras fais ce que l'Éternel approuve et qu'il trouve droit,

26. Mais tu prendras les choses que tu auras consacrées qui seront par devers toi et ce que tu auras voué et tu viendras au lieu que l'Éternel aura choisi,

27. Et tu offriras tes holocaustes, savoir la chair et le sang, sur l'autel de l'Éternel ton Dieu, mais le sang de tes autres sacrifices sera répandu vers l'autel de l'Éternel ton Dieu et tu en mangeras la chair.

28. Garde et écoute toutes ces choses que je te commande afin que tu sois heureux, toi et tes enfants après toi à jamais, lorsque tu auras fais ce que l'Éternel ton Dieu approuve et qu'il trouve bon et droit,

29. Quand l'Éternel ton Dieu aura exterminé de devant toi les nations au pays desquelles tu vas pour le posséder et que tu le possèderas et que tu seras habitant de leur pays.

30. Prends garde à toi que tu ne donnes dans le piège en les suivant quand elles auront été détruites de devant toi et que tu ne recherches leurs dieux, disant : Comment est-ce que ces nations servaient leurs dieux afin que j'en fasse de même ?

31. Tu ne feras point ainsi à l'Éternel ton Dieu, car ces nations ont fait à leurs dieux tout ce qui est en abomination à l'Éternel et qu'il hait et même ils ont brûlé au feu leurs fils et leurs filles à l'honneur de leurs dieux.

32. Vous prendrez garde à faire tout ce que je te commande. [g] Tu n'y ajouteras rien de plus et tu n'en retrancheras rien.

Réflexions

Le but de ces lois était en général d'empêcher les Juifs de se laisser aller à l'idolâtrie et aux crimes des Cananéens, de les obliger à servir Dieu dans le lieu et de la manière qu'il l'avait prescrit et de les engager à pourvoir à l'entretien des Lévites et à lui marquer leur reconnaissance par le moyen des sacrifices, des dîmes et des autres oblations.

Pour ce qui nous regarde, nous pouvons faire ici ces considérations :

1. Que Dieu ne peut agréer d'autres services que celui qu'il a lui-même prescrit et qu'il ne nous est pas permis de nous en écarter.

2. Qu'il faut avoir en horreur toute sorte d'idolâtrie et de superstition, mais qu'il faut aussi se garder de suivre les mauvaises coutumes et les mauvais exemples, puisqu'il ne serait pas moins dangereux, ni moins criminel d'imiter les hommes corrompus dans leur manière de vivre, que de se conformer aux superstitieux et aux idolâtres dans leur faux culte.

(a) v2 : Exode 34.12-13 ; Sus 7.5
(b) v5 : I Chroniques 7.12
(c) v11 : I Rois 8.29
(d) v12 : Nombres 18.20 ; Sus 10.9 et sous 18.1
(e) v16 : Genèse 9.4 ; Lévitique 7.26 et 17.10
f) v20 : Genèse 28.13 ; Exode 23.31 ; Sus 11.24 ; Sous 19.8

(1) v4 : C'est-à-dire : Vous ne ferez pas comme ces nations-là. Voyez le verset 31.
(2) v12 : C'est-à-dire dans les villes et dans les demeures qui devaient être assignées aux Lévites dans le pays de Canaan. Voyez Nombre 35.

Chapitre XIII

Moïse commande qu'on fasse mourir les faux prophètes qui voudraient détourner le peuple du service du vrai Dieu, versets 1-5,

et il établit la même peine aux particuliers et même contre les villes qui voudraient porter le peuple d'Israël à l'idolâtrie, versets 6-18.

S'IL s'élève au milieu de toi quelque prophète ou quelque songeur qui fasse devant toi quelque signe ou quelque miracle,

2. Et que ce signe ou ce miracle dont il t'aura parlé arrive, s'il te dit : Allons après d'autres dieux que tu n'auras point connu et servons-les,

3. Tu n'écouteras point les paroles de ce prophète, ni ce songeur, car l'Éternel votre Dieu vous éprouve pour savoir si vous aimez l'Éternel votre Dieu de tout votre cœur et de toute votre âme.

4. Vous marcherez après l'Éternel votre Dieu et vous le craindrez et vous garderez ses commandements et vous obéirez à sa voix et vous le servirez et vous vous attacherez à lui.

5. Mais on fera mourir [a] ce prophète ou ce songeur, car il a parlé de se révolter contre l'Éternel votre Dieu qui vous a tiré hors du pays d'Égypte et qui vous a rachetés de la maison de servitude pour vous faire sortir de la voie que l'Éternel votre Dieu vous a prescrite afin d'y marcher, ainsi tu extermineras le méchant du milieu de toi.

6. Quand [b] ton frère, fils de ta mère ou ton fils ou ta fille ou ta femme bien-aimée ou ton intime ami que tu as chéri comme ton âme te voudras séduire en te disant en secret : Allons et servons d'autres dieux que tu n'as point connus, ni toi, ni tes pères,

7. D'entre les dieux des peuples qui sont autour de vous, soit près ou loin de toi, depuis un bout de pays jusqu'à l'autre,

8. N'aie point de complaisance pour lui et ne l'écoute point, que ton œil aussi ne l'épargne point et ne soit point touché de compassion pour son sujet et ne le cache point,

9. Mais tu ne manqueras point de le faire mourir, ta main seras la première sur lui pour le faire mourir et ensuite la main de tout le peuple,

10. Et tu l'assommeras de pierre et il mourra parce qu'il a cherché à t'éloigner de l'Éternel ton Dieu qui t'as tiré hors du pays d'Égypte, de la maison de servitude.

11. Afin que tout Israël l'entende et craigne et qu'on ne fasse plus une si méchante action au milieu de toi.

12. Quand tu entendras que dans l'une de tes villes que l'Éternel ton Dieu te donne pour y habiter, on dira :

13. Quelques méchants garnements sont sortis du milieu de toi qui ont voulu séduire les habitants de leur ville disant : Allons et servons d'autres dieux que vous n'avez point connus,

14. Alors tu en feras une exacte recherche et tu t'informeras et tu t'enquerras soigneusement et si tu trouve que ce qu'on te dit soit véritable et certain et qu'une telle abomination se soit faite au milieu de toi,

15. Tu ne manqueras point de faire passer les habitants de cette ville au fil de l'épée et tu la détruiras à la façon de l'interdit avec tout ce qui y sera, faisant passer même les bêtes au fil de l'épée.

16. Et tu assembleras au milieu de la place tout son butin et tu brûleras entièrement cette ville et tout son butin devant l'Éternel ton Dieu afin qu'elle soit à toujours un monceau de ruine sans qu'elle se rebâtisse plus.

17. Et il ne demeurera rien de cet interdit en ta main afin que l'Éternel revienne de l'ardeur de sa

colère et qu'il te fasse miséricorde et qu'il ait pitié de toi et qu'il te multiplie comme il a juré à tes pères,

18. Parce que tu auras obéi à la voix de l'Éternel ton Dieu pour garder ses commandements que je te prescris aujourd'hui afin que tu fasses ce que l'Éternel ton Dieu approuve et qu'il trouve droit.

Réflexions

Voici comment il faut entendre ce qui est dit dans ce chapitre.

C'est que si Dieu, pour éprouver les Juifs, permettait qu'il s'élevât des imposteurs qui fissent de faux miracles ou des actions extraordinaires qu'on aurait pu regarder comme des miracles, les Juifs, sans s'arrêter à ces signes et à ces miracles, devaient regarder comme séducteurs tous ceux qui voudraient les porter à servir d'autres dieux et que c'était par là qu'on pouvait reconnaitre les faux prophètes.

2. Il faut considérer que la loi qui ordonnait de faire mourir les particuliers et les habitants des villes qui voudraient solliciter le peuple à l'idolâtrie ne doit pas être observée aujourd'hui parce qu'elle était fondée sur l'état et la constitution particulière du peuple d'Israël duquel Dieu était le roi et le souverain magistrat, tellement qu'on ne pouvait introduire l'idolâtrie sans se rebeller contre lui et sans renverser la forme de gouvernement qu'il avait établie. Ainsi ce qui est dit dans ce chapitre ne prouve pas que l'on doive aujourd'hui punir de mort les idolâtres ou ceux qui sont dans l'erreur lorsque cette erreur n'intéresse point la tranquillité publique et l'ordre qui doit régner dans la société. Cependant il parait d'ici que l'idolâtrie est un crime qu'on ne saurait assez éviter, que l'on doit s'opposer par tous les moyens possibles et justes à ceux qui entraînent les autres dans l'erreur et dans le péché et qu'il ne faut tolérer le mal en quoi que ce soit, non pas même dans ses plus proches.

Au reste, si l'on ne doit pas employer la contrainte et les supplices contre les idolâtres, non plus contre les errants, l'église doit se servir de l'instruction, de la discipline et des autres moyens que Jésus-Christ lui a mis en main pour empêcher que les fausses doctrines ne se répandent pour prévenir les scandales, pour ramener ceux qui en sont les auteurs et pour les retrancher de la communion de Jésus-Christ s'ils sont incorrigibles.

(a) v5 : Sous 18.20
(b) v6 : Sous 17.2

Chapitre XIV

Dieu commande aux Juifs d'être modérés dans leurs deuil, versets 1-2.

2. Il répète la loi touchant les animaux nets et les souillés, versets 3-21.

3. Il ordonne, qu'outre les dîmes que les Juifs paieraient aux Lévites, ils apportassent les secondes dîmes au tabernacle, permettant néanmoins à ceux qui étaient éloignés de les convertir en argent. Mais à la troisième année, les Juifs laissaient parvenir dans les lieux de leurs demeures ces dîmes aux Lévites et aux nécessiteux, versets 22-29.

VOUS êtes les enfants de l'Éternel votre Dieu. [a] Ne vous faites aucune incision et ne vous rasez point entre les yeux pour un mort,

2. [b] Car tu es un peuple saint à l'Éternel ton Dieu et l'Éternel t'a choisi d'entre tous les peuples qui sont sur la terre afin que tu lui soit un peuple précieux.

3. Tu ne mangeras point d'aucune chose abominable.

4. [c] Ce sont ici les bêtes que vous mangerez, savoir le bœuf, ce qui nait des brebis et des chèvres,

5. Le cerf, le daim, le buffle, le chamois, le chevreuil, le bœuf sauvage et la girafe.

6. Et vous mangerez d'entre les bêtes de toutes celles qui ont l'ongle divisé et qui ont le pied fourché et qui ruminent,

7. Mais vous ne mangerez point de celles qui ruminent seulement ou qui ont l'ongle divisé et le pied fourché seulement, comme le chameau, le lièvre et le lapin, car ils ruminent bien, mais ils n'ont point l'ongle divisé, ceux-là vous seront souillés.

8. Le pourceau aussi vous est défendu, car il a bien l'ongle divisé, mais il ne rumine point, il vous sera souillé. Vous ne mangerez point de leur chair, vous ne toucherez pas même leur chair morte.

9. Voici ce que vous mangerez de tout ce qui est dans les eaux, vous mangerez de tout ce qui a des nageoires et des écailles.

10. Mais vous ne mangerez point de ce qui n'a point de nageoires, ni d'écailles, cela vous sera souillé.

11. Vous mangerez tout oiseau net.

12. Et ce sont ici ceux dont vous ne mangerez point : l'aigle, l'orfraie, le faucon,

13. Le vautour, le milan et l'autour, selon leur espèce.

14. Et tout corbeau selon son espèce.

15. Le chat-huant, la hulotte, le coucou et l'épervier, selon son espèce.

16. La chouette, le hibou, le cygne.

17. Le cormoran, le pélican, le plongeon.

18. La cigogne et le héron selon leur espèce et la huppe et la chauve-souris.

19. Et tout reptile qui vole vous sera souillé, on n'en mangera point.

20. Mais vous mangerez de tout ce qui vole et qui est net.

21. Vous ne mangerez d'aucune chair de bête morte d'elle-même, mais tu la donneras à l'étranger qui est dans tes portes et il la mangera ou tu la vendras à l'étranger. Car tu es un peuple saint à l'Éternel ton Dieu. [d] Tu ne bouilliras point le chevreau au lait de sa mère.

22. Tu ne manqueras point de donner la dîme de tout le rapport de ce que tu auras semé qui sortira de ton champ chaque année.

23. Et tu mangeras devant l'Éternel ton Dieu au lieu qu'il aura choisi pour y faire habiter son nom les dîmes de ton froment, de ton vin, de ton huile et les premiers-nés de ton gros et de ton menu bétail afin que tu apprennes à craindre toujours l'Éternel ton Dieu.

24. Mais si le chemin est si long que tu ne puisse porter toutes ces choses parce que le lieu que l'Éternel ton Dieu aura choisi pour y mettre son nom sera trop loin de toi quand l'Éternel ton Dieu t'aura béni,

25. Alors tu les [e] convertiras en argent et tu serreras l'argent et l'ayant pris en ta main tu iras au lieu que l'Éternel ton Dieu aura choisi.

26. Et tu emploieras l'argent dans tout ce que tu souhaiteras, soit gros ou menu bétail, soit vin ou cervoise et en toute autre chose que tu désireras et tu le mangeras en la présence de l'Éternel ton Dieu et tu te réjouiras, toi et ta famille.

27. Tu n'abandonneras point le Lévite qui est dans tes portes [f] parce qu'il n'a point de portion, ni d'héritage avec toi.

28. Au bout de trois ans, tu tireras toutes tes dîmes de ton rapport de cette année-là et tu les mettras dans tes portes [1].

29. Alors le Lévite qui n'a point de portion, ni d'héritage avec toi et l'étranger, l'orphelin et la veuve qui sont dans tes portes viendront et ils mangeront et ils seront rassasiés, afin que l'Éternel ton Dieu te bénisse dans l'ouvrage de ta main auquel tu t'appliqueras.

Réflexions

Nous devons faire ici ces trois Réflexions :

1. [nc1] Que si Dieu ne voulait pas que les Juifs pleurassent les morts à la manière des idolâtres, les chrétiens doivent encore plus garder de modération dans le deuil et ne pas s'affliger pour les morts comme ceux qui n'ont point d'espérance.

2. Pour ce qui est de la loi qui concerne les animaux nets et les animaux souillés, les raisons de cette loi ont été marquées dans les Réflexions sur le chapitre XI du Lévitique. Ces lois touchant la distinction des animaux étant aujourd'hui abolie et l'Évangile nous enseignant qu'il n'y a aucune créature qui soit souillée, nous pouvons user de toutes les créatures de Dieu, toutefois avec sobriété et actions de grâce et d'une manière qui ne scandalise personne et en observant exactement les lois de la tempérance et de la prudence chrétienne.

3. Les ordres réitérés que Dieu donnait aux Juifs de payer les dîmes aux Lévites et l'obligation où ils étaient de donner même les secondes dîmes montre que la volonté de Dieu est que l'on entretienne les ministres de la religion aussi bien que les nécessiteux et que chacun y contribue libéralement et selon son pouvoir.

(a) v1 : Lévitique 19.27 et 21.5
(b) v2 : Sus 7.6 ; Sous 26.18
(c) Lévitique 11.2 et suivants où vous avez la publication de ces mêmes ordonnances.
(d) v21 : Exode 23.19 et 34.26
(e) v25 : Matthieu 21.22
(f) v27 : Nombres 18.20-24 ; Sus 10.9 et 12.12 ; Sous 18.1-2 et 26.12

(1) v28 : Dans le lieu de ta demeure.

(nc1) : La référence *1 Thessaloniciens 1.13* est placée dans la marge en regard de la première partie des Réflexions sans en indiquer l'endroit.

Chapitre XV

Dieu défend aux Juifs d'exiger les dettes de leurs compatriotes dans l'année de relâche qui revenait tous les sept ans, versets 1-6.

2. Il recommande à cette occasion d'assister les nécessiteux et il règle comment on devait en user dans cette année-là envers les serviteurs et les esclaves, versets 7-18.

3. Il répète la loi touchant les premiers-nés des bêtes, versets 19-23.

DE sept en sept ans tu célèbreras l'année de relâche.

2. [a] Et c'est ici la manière de célébrer l'année de relâche : Que tout créancier relâche ce qu'il aura prêté à son prochain et qu'il n'exige point de son prochain, ni de son frère quand on aura proclamé l'année de relâche en l'honneur de l'Éternel.

3. Tu pourras exiger de l'étranger, mais si tu as à faire avec ton frère, tu lui donneras du relâche,

4. Afin qu'il n'y ait parmi toi aucun pauvre, car l'Éternel te bénira certainement dans le pays que l'Éternel ton Dieu te donnera en héritage pour le posséder,

5. Pourvu seulement que tu obéisses à la voix de l'Éternel ton Dieu et que tu prenne garde à faire ces commandements que je te prescris aujourd'hui,

6. Parce que l'Éternel ton Dieu t'aura béni comme il t'en a parlé, tu prêteras sur gage à plusieurs nations et tu n'emprunteras point sur gage, tu domineras sur plusieurs et elles ne domineront point sur toi.

7. Quand un de tes frères sera pauvre parmi toi dans quelque lieu de ta demeure dans le pays que l'Éternel ton Dieu te donne, tu n'endurciras point ton cœur et tu resserreras point ta main à ton frère qui sera dans la pauvreté,

8. Mais tu ne manqueras pas de lui ouvrir ta main et de lui prêter sur gage autant qu'il en aura besoin où il se trouvera.

9. Prends garde à toi qu'il n'y ait cette pensée impie dans ton cœur et que tu ne dises : La septième année, qui est l'année de relâche, approche et que ton œil étant sans pitié envers ton frère qui est pauvre pour ne lui rien donner il ne crie contre toi à l'Éternel et qu'il n'y ait en toi du péché.

10. [b] Tu ne manqueras point à lui donner et ton cœur ne lui donnera point à regret, car l'Éternel ton Dieu te bénira dans toute ton œuvre et dans toutes les choses auxquelles tu mettras la main,

11. [c] Car il y aura toujours des pauvres dans le pays. C'est pourquoi je te fais ce commandement et je te dis : Ne manque point d'ouvrir ta main à ton frère affligé et pauvre dans ton pays.

12. [d] Quand quelqu'un d'entre tes frères, soit homme, soit femme te sera vendu, il te servira six ans, mais dans la septième année, tu le renverras libre d'avec toi.

13. Et quand tu le renverras libre d'avec toi, tu ne le renverras point vide,

14. Mais tu ne manqueras point de le charger de quelque chose de ton troupeau, de ton aire et de ta cuve, tu lui donneras des biens dont l'Éternel ton Dieu t'aura béni.

15. Et souviens-toi que tu as été esclave au pays d'Égypte et que l'Éternel ton Dieu t'en a racheté, c'est pour cela que je te commande ceci aujourd'hui,

16. Mais s'il arrive et qu'il te dise : Que je ne sorte point d'avec toi, parce qu'il t'aime et ta maison et qu'il trouve son bien avec toi,

17. Alors tu prendras un poinçon et tu lui perceras l'oreille contre la porte et il sera ton serviteur à toujours, tu en feras aussi autant à ta servante.

18. Qu'il ne te soit point fâcheux de le renvoyer libre d'avec toi, car il t'a servi six ans le double du salaire du mercenaire et l'Éternel ton Dieu te bénira en tout ce que tu feras.

19. [e] Tu consacreras à l'Éternel ton Dieu tout premier-né mâle qui naîtra de ton gros ou menu bétail. Tu ne laboureras point avec le premier-né de ta vache et tu ne tondras point le premier-né de tes brebis.

20. Tu le mangeras, toi et ta famille, chaque année en la présence de l'Éternel ton Dieu au lieu que l'Éternel aura choisi.

21. Mais s'il a quelque défaut qu'il soit boiteux ou aveugle ou qu'il ait quelque autre mauvais défaut, tu ne le sacrifieras point à l'Éternel ton Dieu,

22. [f] Mais tu le mangeras au lieu de ta demeure, celui qui est souillé et celui qui est net en mangeront, comme on mange du daim ou du cerf.

23. Tu prendras garde seulement de ne manger point son sang, mais tu le répandras sur la terre comme de l'eau.

Réflexions

Le dessein du Seigneur dans la loi par laquelle il engageait les Juifs à ne rien exiger de leurs frères dans l'année de relâche et à renvoyer leurs serviteurs libres à moins qu'ils ne voulussent demeurer au service de leur maître était de faire souvenir les Israélites qu'ils avaient été esclaves en Égypte et qu'ils appartenaient tous également à Dieu et d'empêcher que les riches n'opprimassent les pauvres et ne les assujettissent à l'esclavage.

Si les Juifs étaient tenus à l'observation de cette loi, les chrétiens sont encore plus obligés de traiter leurs serviteurs avec équité et humanité et de n'être pas trop rigoureux à exiger ce qui leur est dû par des personnes nécessiteuses.

Outre cela, le Seigneur recommande particulièrement dans ce chapitre d'avoir un grand soin des pauvres et de ne les jamais abandonner et il y défend d'une manière très expresse d'écouter les pensées de défiance ou d'intérêt qui pourraient nous détourner des devoirs qui sont ici prescrits. Il déclare que c'est un péché criant d'opprimer les petits ou de les laisser sans assistance, mais que sa bénédiction se répand sur ceux qui ont pitié des misérables. Ce sont là de puissants motifs à exercer la charité libéralement et avec plaisir.

Il était défendu aux Juifs de se servir des premiers-nés mâles de leur bétail parce qu'ils devaient être consacrés à Dieu.

(a) v2 : Exode 23.10 ; Lévitique 25
(b) v10 : Matthieu 5.42 ; Luc 6.35
(c) v11 : Matthieu 26.11 ; Jean 12.8
(d) v12 : Exode 21.2 ; Jérémie 34.10.
(e) v19 : Exode 13.2 et 22.29 et 34.19 ; Lévitique 27.26 ; Nombres 3.23
(f) v22 : Sus 12.16 et 23.

Chapitre XVI

Il est parlé dans ce chapitre

1. des fêtes de la pâque, de la Pentecôte et des tabernacles, versets 1-17,

2. de l'établissement et du devoir des juges et des magistrats, versets 18-20.

3. Dieu, pour empêcher l'idolâtrie, défend de faire des statues et de planter des arbres auprès des autels dans les lieux où il serait adoré comme les idolâtres en plantaient dans les lieux où ils servaient les idoles, versets 21-22.

PRENDS garde au mois que les épis murissent et fais [a] la pâque à l'Éternel ton Dieu, car c'est dans le mois que les épis murissent que l'Éternel ton Dieu t'a fait sortir de nuit hors d'Égypte,

2. Et sacrifie la pâque à l'Éternel ton Dieu du gros et du menu bétail au lieu que l'Éternel aura choisi pour y faire habiter son nom.

3. [b] Tu ne mangeras point de pain levé avec la pâque, tu mangeras en la célébrant pendant sept jours des pains sans levains, des pains d'affliction, parce que tu es sorti en hâte du pays d'Égypte afin que tu te souviennes tous les jours de ta vie du jour que tu es sorti du pays d'Égypte.

4. Il ne se fera point de levain chez toi dans toutes tes frontières pendant sept jours et [c] on ne gardera rien de la chair du sacrifice que tu auras fait le soir du premier jour jusqu'au matin.

5. Tu ne pourras pas sacrifier la pâque dans tous les lieux de ta demeure que l'Éternel ton Dieu te donne,

6. Mais seulement au lieu que l'Éternel ton Dieu aura choisi pour y faire habiter son nom, c'est là que tu sacrifieras la pâque, le soir aussitôt que le soleil sera couché, dans le même temps que tu sortis d'Égypte,

7. Et l'ayant fait cuire, tu la mangeras au lieu que l'Éternel ton Dieu aura choisi. Et le matin tu t'en retourneras et tu t'en iras dans tes tentes.

8. Pendant six jours tu mangeras des pains sans levain et au septième jour, qui est l'assemblée solennelle à l'Éternel ton Dieu, tu ne feras aucune œuvre.

9. [d] Tu te compteras sept semaines. Tu commenceras à compter ces sept semaines depuis que tu auras commencé à mettre la faucille dans la moisson.

10. Puis tu feras la fête solennelle des semaines à l'honneur de l'Éternel ton Dieu en présentant l'offrande volontaire de ta main que tu donneras selon que l'Éternel ton Dieu t'auras béni,

11. Et tu te réjouiras en la présence de l'Éternel ton Dieu, toi, ton fils, ta fille, ton serviteur, ta servante et le Lévite qui est dans tes portes, l'étranger, l'orphelin et la veuve qui sont parmi toi au lieu que l'Éternel ton Dieu aura choisi pour y faire habiter son nom,

12. Et tu te souviendras que tu as servi en Égypte et tu prendra garde à faire ces statuts.

13. Tu feras la fête solennelle des tabernacles pendant sept jours après que tu auras recueilli les revenus de ton aire et de ta cuve,

14. Et tu te réjouiras pendant la fête solennelle, toi, ton fils, ta fille, ton serviteur et ta servante, le Lévite, l'étranger, l'orphelin et la veuve qui sont dans tes portes.

15. Pendant sept jours tu célèbreras la fête solennelle à l'honneur de l'Éternel ton Dieu, au lieu que l'Éternel aura choisi quand l'Éternel ton Dieu t'aura béni dans toute ta récolte et dans tout l'ouvrage de tes mains et tu seras alors dans la joie.

16. [e] Trois fois l'année tout mâle d'entre vous se présentera devant l'Éternel ton Dieu au lieu qu'il aura choisi, savoir à la fête solennelle des pains sans levain et à la fête solennelle des semaines et à la fête solennelle des tabernacles [f]. Et nul ne se présentera devant la face de l'Éternel à vide,

17. Mais chacun donnera à proportion de ce qu'il aura selon la bénédiction que l'Éternel ton Dieu t'aura donnée.

18. Tu t'établiras des juges et des prévôts dans toutes les villes que l'Éternel ton Dieu te donne selon tes tributs afin qu'ils jugent le peuple par un jugement juste.

19. Tu ne pervertiras point le droit et [g] tu n'auras point égard à l'apparence des personnes [h] et tu ne prendras aucun présent, car le présent aveugle les yeux des sages et il corrompt les paroles des justes.

20. Tu suivras fort exactement la justice afin que tu vives et que tu possède le pays que l'Éternel ton Dieu te donne.

21. Tu ne planteras point de bocage de quelque arbre que ce soit auprès de l'autel de l'Éternel ton Dieu que tu te seras fait.

22. Tu ne te dresseras point non plus de statue, car l'Éternel ton Dieu hait ces choses.

Réflexions

Les raisons pour lesquelles les fêtes des Juifs avaient été ordonnées ont été marquées ci-devant plus d'une fois. Ce qu'il faut considérer sur cela c'est que si Dieu voulait que les Juifs eussent leurs fêtes pour se souvenir des bienfaits qu'il avait accordés à leur nation, les chrétiens, à qui Dieu a fait des grâces infiniment plus considérables, doivent célébrer ces grâces avec beaucoup plus de zèle et d'ardeur, non seulement dans les temps qui sont destinés à cela, mais en tout temps et par toute leur conduite, la vie d'un chrétien devant être toute consacrée à la gloire de Dieu et à son service.

2. Ce chapitre prouve que l'établissement des magistrats et des juges a Dieu pour auteur et que le devoir de ceux qui exercent ces emplois est de rendre une exacte justice, de ne prendre aucun présent et de n'avoir point d'égard à l'apparence des personnes.

3. La défense que Dieu faisait aux Juifs de planter des bocages et de faire des statues à la manière des idolâtres montre que ce n'est pas assez d'éviter l'idolâtrie, mais qu'il faut outre cela s'éloigner de tout ce qui en approche et de tout ce qui pourrait être pour nous ou pour les autres une occasion de péché ou de scandale.

(a) v1 : Exode 12.2 ; Lévitique 23.5 ; Nombres 9.2 et 28.16
(b) v3 : Exode 12.15-19 et 34.18
(c) v4 : Exode 12.10
(d) v 9 : Exode 23.16 ; Lévitique 23.15 ; Nombres 28.26
(e) v16 : Exode 23.17 et 34.23
(f) v16 : Exode 23.15
(g) v19 : Lévitique 19.16 ; Sus 1.17
(h) v19 : Exode 23.8

Chapitre XVII

Dieu commande qu'on fasse mourir les Israélites qui adoraient les idoles, verstes 1-7,

2. Que quand il faudra juger de quelque cas douteux, on consulte les sacrificateurs ou le juge et qu'on s'en tienne à leur décision, versets 8-13.

Enfin, il prescrit la manière d'établir les rois et leur devoir tant à l'égard des choses civiles qu'à l'égard de la religion, versets 14-20.

TU [a] ne sacrifieras point à l'Éternel ton Dieu, ni taureau, ni menue bête qui ait en soi quelque vice ou quelque défaut, car c'est une abomination à l'Éternel ton Dieu.

2. [b] Quand il se trouvera au milieu de toi dans quelqu'une des villes que l'Éternel ton Dieu te donne un homme ou une femme qui fasse ce qui est mauvais aux yeux de l'Éternel ton Dieu en transgressant son alliance,

3. Et qui aille et qui serve d'autres dieux et qui se prosterne devant eux, soit devant le soleil ou devant la lune ou devant toute l'armée du ciel, ce que je ne t'ai pas commandé,

4. Et que cela t'aura été rapporté et que tu l'auras appris, alors tu t'informeras exactement et si tu trouves que ce qu'on t'a dit soit véritable et certain, qu'une telle abomination ait été faite en Israël,

5. Alors tu feras sortir vers tes portes un tel homme ou une telle femme qui aura fait cette méchante action, soit l'homme, soit la femme et tu les assommeras de pierres et ils mourront.

6. [c] On feras mourir celui qui doit mourir sur la parole de deux ou trois témoins, mais on ne le fera pas mourir sur la parole d'un seule témoin.

7. La main des témoins sera la première sur lui pour le faire mourir, ensuite la main de tout le peuple le lapidera, ainsi tu ôteras ce méchant du milieu de toi.

8. [d] Quand une affaire te paraîtra trop difficile pour juger entre le sang et le sang, entre la cause et la cause, entre la plaie et la plaie, qui sont des affaires de procès dans tes portes [1], alors tu te lèveras et tu monteras au lieu que l'Éternel ton Dieu aura choisi,

9. Et tu viendras aux sacrificateurs qui sont de la race de Lévi et au juge qui sera en ce temps-là et tu les consulteras et ils te déclareront ce que porte le droit.

10. Et tu feras exactement ce qu'ils t'auront déclaré du lieu que l'Éternel aura choisi et tu prendras garde à faire tout ce qu'ils t'auront enseigné.

11. Tu feras de point en point ce que dit la loi qu'ils t'auront enseignée et selon le droit qu'ils auront déclaré et tu ne te détourneras point de ce qu'ils t'auront dit, ni à droite, ni à gauche,

12. Mais l'homme qui par fierté n'aura point voulu obéir au sacrificateur (qui assiste là pour servir l'Éternel ton Dieu) ou au juge, cet homme mourra et tu ôteras ce méchant d'Israël,

13. Afin que tout le peuple l'entende et craigne et qu'il ne s'élève pas avec orgueil à l'avenir.

14. Quand tu seras entré au pays que l'Éternel ton Dieu te donne et que tu posséderas et que tu y demeureras, si tu dis : J'établirai un roi sur moi, comme toutes les nations qui sont autour de moi,

15. Tu ne manqueras pas de t'établir pour roi celui que l'Éternel ton Dieu aura choisi, tu t'établiras pour roi un homme qui soit d'entre tes frères et tu ne pourras point établir sur toi un homme étranger qui ne soit pas ton frère,

16. Cependant, il ne fera pas d'amas de chevaux et il ne ramènera point le peuple en Égypte pour faire un amas de chevaux, car l'Éternel vous a dit : Jamais vous ne retournerez par ce chemin là.

17. Il ne prendra point aussi plusieurs femmes, de peur que son cœur ne se détourne, il ne s'amassera point non plus beaucoup d'argent, ni beaucoup d'or.

18. Et aussitôt qu'il sera assis sur le trône de son règne, il écrira pour lui un double de cette loi dans un livre qu'il prendra des sacrificateurs qui sont de la race de Lévi.

19. Et ce livre demeurera par devers lui et il lira dans ce livre tous les jours de sa vie afin qu'il apprenne à craindre l'Éternel son Dieu et prenne garde à toutes les paroles de cette loi et à ces statuts pour les faire,

20. De peur que son cœur ne s'élève par dessus ses frères et qu'il ne se détourne de ce commandement ou à droite ou à gauche et qu'il prolonge ses jours dans son règne lui et ses fils au milieu d'Israël.

Réflexions

Ce chapitre nous présente ces trois considérations.

La première, que la loi qui ordonnait de faire mourir les idolâtres ne regarde pas les chrétiens et que l'on ne doit pas en conclure qu'il faille employer les supplices et la rigueur contre ceux qui sont dans l'erreur, mais que cependant nous devons résister à ceux qui pourraient nous détourner du vrai service de Dieu et de l'obéissance que nous lui devons, que ces gens-là doivent être regardés comme des séducteurs et retranchés de la communion de l'église par l'exercice de la discipline comme Paul le montre dans ses épîtres et en particulier dans la première épître aux Corinthiens, chapitre V, où il applique à ce sujet ces paroles de Moïse :

Ôtez le méchant du milieu de vous.

La seconde considération regarde la loi qui obligeait les Juifs à se soumettre au jugement du sacrificateur et qui assujettissait à la mort ceux qui refuseraient de lui obéir. Il faut savoir que cette loi ne concernait pas les articles de la foi et les dogmes de la religion, puisque Dieu lui-même avait tellement réglé dans sa parole tout ce que l'on devait croire et observer à cet égard, qu'il n'était permis à qui que ce fût de s'écarter en aucune manière de cette règle, mais cette loi regardait les causes civiles dans lesquelles il fallait se soumettre au sacrificateur ou au juge qui avait l'autorité de terminer les procès auxquels il n'y aurait jamais eu de fin si les particuliers eussent pu se rebeller impunément contre ceux que Dieu avait lui-même établis pour les décider. C'est ainsi qu'on doit encore aujourd'hui se soumettre aux juges et aux magistrats et qu'il est ordonné aux chrétiens d'obéir selon Dieu à leurs conducteurs spirituels et temporels.

Enfin, il paraît de ce chapitre que les rois et les magistrats chrétiens ne doivent pas croire qu'il leur est permis de s'élever au dessus de leurs frères et de profiter de leur autorité pour s'enrichir, pour vivre dans les délices ou pour opprimer les peuples, mais que leur devoir est de se tenir dans la modération et dans l'humilité, de gouverner leurs sujets avec justice et surtout de bien lire la loi de Dieu et de l'avoir continuellement devant les yeux afin de s'y conformer.

(a) v1 : Lévitique 22.20 et suivants ; Sus 15.21
(b) v2 : Sus 13.6
(c) v6 : Nombres 35.30 ; Sus 19.15 ; Matthieu 18.16 : II Corinthiens 13.1
(d) v8 : II Corinthiens 19.10

(1) v8 : Les assemblées des juges se tenaient aux portes des villes.

Chapitre XVIII

Dieu règle le droit que les sacrificateurs et les Lévites qui feraient le service auraient sur les sacrifices et sur les autres oblations, versets 1-8.

2. Il défend les superstitions des Cananéens et particulièrement de consulter les devins, versets 9-14.

3. Il promet d'instruire son peuple en lui envoyant des prophètes et surtout d'envoyer un grand prophète auquel tous devraient se soumettre, versets 15-19

Enfin, il donne des marques auxquelles on peut discerner les faux et les vrais prophètes, versets 20-22.

LES sacrificateurs qui sont de la race de Lévi, même toute la tribu de Lévi, n'auront point de part, ni d'héritage avec le reste d'Israël, [a] mais ils mangeront des sacrifices de l'Éternel faits par le feu et de son héritage [1].

2. Ils n'auront donc point d'héritage parmi leurs frères, [b] l'Éternel est leur héritage comme il en a parlé.

3. Or c'est ici ce que les sacrificateurs auront droit de prendre du peuple, savoir de ceux qui offriront quelque sacrifice, soit taureau ou menu bétail, on donnera au sacrificateur l'épaule, les mâchoires et le ventre.

4. Tu leur donneras les prémices de ton froment, de ton vin et de ton huile et les prémices de la toison de tes brebis,

5. Car l'Éternel ton Dieu l'a choisi d'entre toutes les tribus afin qu'il assiste pour faire le service au nom de l'Éternel, lui et ses fils à toujours.

6. Or quand le Lévite viendra de quelque lieu de ta demeure, de quelque endroit que ce soit d'Israël, où il fasse son séjour et qu'il viendra selon tout le désir de son âme au lieu que l'Éternel aura choisi,

7. Il fera le service au nom de l'Éternel son Dieu comme tous ses frères les Lévites qui assistent en la présence de l'Éternel.

8. Ils mangeront une égale portion avec les autres, outre ce que chacun d'eux pourrait avoir vendu du bien de ses pères.

9. Quand tu seras entré au pays que l'Éternel ton Dieu te donne, tu n'apprendras pas à imiter les abominations de ces nations-là.

10. Il ne se trouvera personne parmi toi qui fasse passer par le feu son fils ou sa fille, [c] ni de devin qui se mêle de deviner, ni de pronostiqueur du temps, ni aucun qui fasse des prédictions, ni qui fasse des prestiges,

11. Ni d'enchanteur qui use d'enchantement, ni d'homme qui consulte l'esprit de python, ni de diseur de bonne aventure, ni aucun qui interroge les morts,

12. Car quiconque fait ces choses-là est en abomination à l'Éternel et c'est à cause de ces abominations que l'Éternel ton Dieu chasse ces nations-là de devant toi.

13. Tu vivras dans l'intégrité avec l'Éternel ton Dieu,

14. Car ces nations-là dont tu t'en va posséder le pays écoutent les pronostiqueurs et les devins, mais pour toi l'Éternel ton Dieu ne t'a point permis de faire ainsi.

15. [d] L'Éternel ton Dieu te suscitera un prophète comme moi d'entre tes frères, vous l'écouterez,

16. Suivant tout ce que tu demandas à l'Éternel ton Dieu à Horeb au jour de l'assemblée dans lequel tu dis : [e] Que je n'entende plus la voix de l'Éternel mon Dieu et que je ne voie plus ce grand feu de peur que je ne meure.

17. Alors l'Éternel me dit : Ils ont bien dit ce qu'ils ont dit.

18. Je leur susciterai un prophète comme toi d'entre leurs frères et je mettrai mes paroles en sa bouche et il [f] leur dira tout ce que je lui aurai commandé.

19. Et il arrivera que quiconque n'écoutera pas les paroles qu'il aura dites en mon nom, je lui en demanderai compte.

20. Mais [g] si quelque prophète a assez d'orgueil pour dire quelque chose en mon nom que je ne lui aurai point commandé de dire, ou s'il parle au nom des autres dieux, ce prophète-là mourra.

21. Que si tu dis en ton cœur : Comment connaîtrons-nous la parole que l'Éternel n'aura point dite ?

22. Quand ce prophète-là aura parlé au nom de l'Éternel et que la chose qu'il aura prédite ne sera point, ni n'arrivera point, ce sera là une parole que l'Éternel ne lui aura point dite, mais le prophète l'aura dite par orgueil, ainsi ne le crains point.

Réflexions

Paul nous apprend que la loi qui règle le droit des sacrificateurs auraient sur les offrandes du peuple marque que l'intention de Dieu a toujours été que ceux qui servent l'église fussent nourris et entretenus par l'église.

2. Nous voyons ici que c'est une impiété criante de consulter les devins et d'user d'enchantements et de cérémonies superstitieuses et que ces crimes ne doivent en aucune façon être soufferts parmi ceux qui connaissent le vrai Dieu.

3. Nous avons dans ce chapitre une prophétie remarquable qui est appliquée à Jésus-Christ dans le nouveau Testament. C'est celle par laquelle Dieu avait promis d'envoyer un grand prophète qui ferait connaître aux hommes la volonté de Dieu et qui devrait être seul écouté dans l'église.

4. L'ordre que Dieu donnait de ne pas écouter les faux prophètes montre qu'il ne faut pas croire que tous ceux qui se disent envoyé de Dieu le soient en effet, mais que Dieu veut qu'on examine les docteurs et les doctrines par les marques qu'il a lui-même données dans sa parole. C'est aussi à quoi Jésus-Christ et les apôtres exhortent particulièrement les chrétiens.

(a) v1 : Nombres 18.20 ; Sus 10.9 ; I Corinthiens 9.13
(b) v2 : Nombres 18.20
(c) v10 : Lévitique 20.27 ; I Samuel 28.7 ; Ésaïe 8.19
(d) v15 : Jean 1.45 ; Actes 3.22 et 7.37
(e) v16 : Exode 20.19 ; Hébreux 12.19
(f) v18 : Jean 4.25
(g) v20 : Sus 13.5 ; Jérémie 14.14

(1) v1 : Ou de sa portion, savoir des offrandes qui appartenaient à Dieu.

Chapitre XIX

Ce chapitre contient des lois

1. touchant les villes de refuge et la manière de procéder lorsqu'il se serait commis quelque meurtre soit involontaire, soit volontaire, versets 1-13,

2. touchant les bornes des possessions et la punition des faux témoins, versets 14-21.

QUAND l'Éternel ton Dieu aura exterminé les nations desquelles l'Éternel ton Dieu te donne le pays et que tu possèderas leur pays et que tu demeureras dans leurs villes et dans leurs maisons,

2. Alors [a] tu sépareras trois villes au milieu du pays que l'Éternel ton Dieu te donne pour le posséder.

3. Tu dresseras le chemin et tu partageras en trois parties les contrées de ton pays que l'Éternel ton Dieu te donnera en héritage et ce sera afin que tout meurtrier s'y retire.

4. Or voici comment on procèdera envers le meurtrier qui se sera retiré là pour sauver sa vie. [b] Celui qui aura frappé son prochain par mégarde et sans l'avoir haï auparavant,

5. Comme si quelqu'un étant allé avec son prochain dans une forêt pour couper du bois et qu'avançant sa main avec sa cognée pour couper du bois, il arrive que le fer échappe hors du manche et rencontre tellement son prochain qu'il en meure, cet homme-là s'enfuira dans une de ces villes afin qu'il y vive,

6. De peur que le garant du sang ne poursuive le meurtrier pendant que son cœur est échauffé et qu'il ne l'atteigne si le chemin était trop long et ne le frappe à mort bien qu'il ne fût pas digne de mort parce qu'il ne haïssait point son prochain auparavant.

7. C'est pourquoi je te commande et je te dis : Sépare-toi trois villes.

8. Que si l'Éternel ton Dieu étend tes frontières comme il l'a juré à tes pères et s'il te donne tout le pays [c] qu'il a promis de donner à tes pères,

9. (Pourvu que tu prennes garde à faire tous ses commandements que je te prescris aujourd'hui afin que tu aimes l'Éternel ton Dieu et que tu marche toujours dans ses voies,) [d] alors tu ajouteras encore trois villes à ces villes-là,

10. Afin que le sang de celui qui est innocent ne soit pas répandu au milieu de ton pays que l'Éternel ton Dieu te donne en héritage et que tu ne sois pas coupable de meurtre.

11. [e] Mais lorsqu'un homme qui haïra son prochain lui aura dressé des embûches et qu'il se sera élevé contre lui et qu'il l'aura frappé de mort et qu'il s'en sera enfui dans l'une de ces villes.

12. Alors les anciens de sa ville l'enverront tirer de là et le livreront entre les mains du garant de sang afin qu'il meure.

13. Ton œil ne l'épargnera point, mais tu ôteras d'Israël le sang de l'innocent et tu seras heureux.

14. [f] Tu ne transporteras point les bornes de ton prochain que les prédécesseurs auront plantés dans l'héritage que tu posséderas au pays que l'Éternel ton Dieu te donne pour le posséder.

15. [g] Un seul témoin ne sera point valable contre un homme dans quelque crime et péché que ce soit, quelque péché qu'on ait commis, [i] mais sur la parole de deux ou de trois témoins la chose sera valable.

16. Quand un faux témoins s'élèvera contre quelqu'un pour déposer contre lui et pour l'accuser de révolte contre Dieu,

17. Alors ces deux hommes-là qui auront contestation entre eux comparaîtront devant l'Éternel en la présence des sacrificateurs et des juges qui seront en ce temps-là,

18. Et les juges s'informeront exactement et s'il se trouve que ce témoin soit un faux témoin, qu'il ait déposé faussement contre son frère,

19. [i] Tu lui feras comme il avait dessein de faire à son frère et ainsi tu ôteras le méchant du milieu de toi,

20. Et les autres qui entendront cela craindront et à l'avenir ils ne feront plus de semblable méchanceté au milieu de toi.

21. Ton œil ne l'épargnera point, [j] vie pour vie, œil pour œil, dent pour dent, main pour main, pied pour pied.

Réflexions

Nous apprenons dans ce chapitre

1. Que si Dieu avait établi des villes de refuge pour ceux qui auraient tué quelqu'un innocemment et sans aucun mauvais dessein, il ne voulait pas qu'on laisse impunis, sous quelque prétexte que ce fût, les meurtriers volontaires. Ainsi, les magistrats et les juges sont obligés de faire une recherche et une punition exacte de ces sortes de crimes s'ils ne veulent pas attirer sur eux et sur leurs peuples la vengeance céleste.

2. Ce chapitre nous enseigne que c'est une injustice criante de transporter les bornes des possessions.

La troisième réflexion regarde les témoins. Dieu veut qu'on ait recours aux témoins lorsqu'on ne peut pas connaître autrement la vérité et il ordonne qu'on fasse souffrir aux faux témoins la même peine que celle à laquelle ils auraient exposé celui contre qui ils auraient rendu un faux témoignage. Cette loi montre que les juges sont autorisés par la loi divine à se servir de témoins et du serment pour découvrir la vérité, que ceux qui sont appelés en témoignage sont

obligés de la déclarer, que les faux témoins qui sont connus méritent une punition exemplaire et que si les hommes ne les punissent pas, Dieu fera la vengeance de leur perfidie et de leur impiété.

(a) v2 : Exode 21.13 ; Nombres 35.9 ; Josué 20.2
(b) v4 : Exode 21.13
(c) v8 : Genèse 28.13 ; Ci-dessus 12.20
(d) v9 : Josué 20.7
(e) v11 : Genèse 9.6 ; Exode 21.12-14 ; Lévitique 24.17 ; Nombres 35.16 et suivants
(f) v14 : Proverbes 22.28
(g) v15 : Nombres 35.30 ; Ci-dessus 17.6 ; Matthieu 18.16
(h) v15 : Jean 8.17 ; II Corinthiens 13.1 ; Hébreux 10.28
(i) v19 : Proverbes 19.5
(j) v21 : Exode 21.23 ; Lévitique 24.20 ; Matthieu 5.38

Chapitre XX

Ce chapitre contient les lois militaires. On y voit l'exhortation que les sacrificateurs adressaient au peuple lorsqu'il allait à la guerre et comment les Israélites devaient traiter les villes qu'ils attaqueraient.

QUAND tu iras à la guerre contre tes ennemis et que tu verras des chevaux et des charriots et un peuple plus grand que toi, ne les crains point, car l'Éternel ton Dieu qui t'a fait monter hors du pays d'Égypte est avec toi.

2. Et quand il faudra s'approcher pour combattre, le sacrificateur s'avancera et parlera au peuple,

3. Et il leur dira : Écoute Israël, vous vous approchez aujourd'hui pour combattre vos ennemis, que votre cœur ne devienne point lâche, ne craignez point, ne soyez point étonnés et n'ayez aucune frayeur d'eux,

4. Car l'Éternel votre Dieu est celui qui marche avec vous pour combattre pour vous contre vos ennemis et pour vous préserver.

5. Alors les officiers parleront au peuple disant : Qui est celui qui a bâti une maison neuve et ne l'a point dédiée ? Qu'il s'en aille et qu'il retourne dans sa maison de peur qu'il ne meure dans la bataille et qu'un autre ne la dédie.

6. Et qui est celui qui a planté une vigne [a] et qui n'en a point encore cueilli le fruit ? Qu'il s'en aille et qu'il retourne dans sa maison de peur qu'il ne meure dans la bataille et qu'un autre n'en cueille le fruit.

7. Et qui est-ce [b] qui a fiancé une femme et qui ne l'a point encore épousée, qu'il s'en aille et qu'il retourne dans sa maison de peur qu'il ne meure dans la bataille et qu'un autre ne l'épouse.

8. Et les officiers continueront à parler au peuple et diront : [c] Si quelqu'un est timide et lâche, qu'il s'en aille et qu'il retourne en sa maison, de peur que le cœur de ses frères ne se fonde comme le sien.

9. Et aussitôt que les officier auront achevé de parler au peuple, ils rangeront les chefs de bandes à la tête de chaque groupe.

10. Quand tu t'approcheras d'une ville pour la combattre, tu lui présenteras la paix.

11. Alors si elle te fait la paix et t'ouvre ses portes, tout le peuple qui s'y trouvera te sera tributaire et te servira,

12. Que si elle ne traite pas avec toi, mais qu'elle fasse la guerre contre toi, alors tu l'assiègeras.

13. Et quand l'Éternel ton Dieu l'aura livrée entre tes mains, tu feras passer tous les mâles au fil de l'épée.

14. En réservant seulement les femmes, les petits enfants, les bêtes et tout ce qui sera dans la ville, savoir tout son butin que tu pilleras pour toi et tu mangeras le butin de tes ennemis que l'Éternel ton Dieu t'auras donné.

15. Tu en feras ainsi à toutes les villes qui sont fort éloignées de toi et qui ne sont point des villes de ces nations,

16. Mais [d] tu ne laisseras vivre personne qui soit des villes de ces peuples que l'Éternel ton Dieu te donne en héritage,

17. Car tu ne manqueras point à les détruire à la façon de l'interdit, savoir les Héthiens, les Amorrhéens, les Cananéens, les Phérésiens, les Héviens, les Jébusiens, comme l'Éternel ton Dieu te l'a commandé,

18. Afin qu'ils ne vous apprennent pas à faire toutes les abominations qu'ils ont pratiquées envers leurs dieux et que vous ne péchiez pas contre l'Éternel votre Dieu.

19. Quand tu tiendras une ville assiégée plusieurs jours en la battant pour la prendre, tu ne gâteras point ses arbres et tu ne les renverseras point à coup de cognée parce que tu pourras en manger, c'est pourquoi tu ne les couperas point, car l'arbre des champs est-il un homme pour venir contre toi dans le siège ?

20. Mais tu détruiras et couperas seulement les arbres que tu connaîtras n'être point des arbres fruitiers et tu en bâtiras des forts contre la ville qui te fait la guerre jusqu'à ce que tu en soit le maître.

Réflexions

Les lois militaires qui sont contenues dans ce chapitre méritent qu'on y fasse réflexion.

L'exhortation que le sacrificateur adressait aux Israélites quand ils allaient à la guerre tendait à leur apprendre que c'était par le secours de Dieu seul qu'ils pouvaient vaincre leurs ennemis. L'on peut recueillir par là que Dieu qui préside à tout donne des succès heureux à la guerre et que, quand les guerres sont justes et légitimes, on peut s'assurer de sa protection.

La loi qui exemptait certaines personnes d'aller à la guerre avait été établie tant parce qu'il n'aurait pas été juste qu'elles fussent privées des avantages qu'elles avaient voulu se procurer et que d'autres en jouissent parce qu'il était à craindre que ces gens-là n'allant à la guerre que malgré eux ne manquassent de courage.

Dieu voulait que les Israélites se conduisissent dans leurs guerres avec modération et avec douceur en épargnant le plus qu'il leur serait possible les personnes innocentes.

Si les Juifs devaient en user ainsi envers leurs ennemis, les chrétiens doivent beaucoup plus garder cette modération et marquer en toutes choses qu'ils sont animés de l'esprit de Jésus-Christ qui est un esprit de charité et de douceur.

(a) v6 : Lévitique 19.23-24
(b) v7 : Ci-dessous 24.5
(c) v8 : Juges 7.3
(d) v16 : Nombres 33.52 ; Ci-dessus 7.1-2

Chapitre XXI

Dieu règle ici :
- la manière de faire l'expiation du meurtre dont l'auteur était inconnu, versets 1-9,
- les mariages avec les prisonnières prises en guerre, versets 10-14,
- le droit des aînés, versets 15-17,
- la punition des enfants rebelles, versets 18-21,
- et la sépultures des criminels exécutés à mort par la justice, versets 22-23.

LORSQUE dans toute la terre que l'Éternel ton Dieu te donne pour la posséder on trouvera le corps d'un homme qui aura été tué étendu dans un champ et qu'on ne saura pas qui l'a tué,

2. Alors tes anciens et tes juges sortiront et mesureront depuis l'homme qui aura été tué jusqu'aux villes qui sont autour de lui.

3. Puis les anciens de la ville qui sera la plus proche de l'homme qui aura été tué prendront une jeune vache du troupeau dont on ne se soit point servi et qui n'ai point tiré de joug,

4. Et les anciens de cette ville feront descendre cette jeune vache dans une vallée rude qu'on ne laboure ni ne sème pas et ils couperont là dans cette vallée le cou à cette jeune vache,

5. Et les sacrificateurs, fils de Lévi s'approcheront, car l'Éternel ton Dieu les a choisis pour faire son service et pour bénir au nom de l'Éternel et afin que toute cause et toute plaie soit jugée par leur parole.

6. Et tous les anciens de cette ville-là qui seront le plus près de l'homme qui aura été tué laveront leurs mains sur la jeune vache à laquelle on aura coupé le cou dans la vallée,

7. Et prenant la parole, ils diront : Nos mains n'ont point répandu ce sang, nos yeux aussi ne l'ont point vu répandre.

8. Ô Éternel ! Sois propice à ton peuple Israël que tu as racheté et ne lui impute point le sang innocent qui a été répandu au milieu de ton peuple d'Israël. et le meurtre sera expié pour eux,

9. Et tu ôteras le sang innocent du milieu de toi parce que tu auras fais ce que l'Éternel approuve et qu'il trouve droit.

10. Quand tu seras allé à la guerre contre tes ennemis et que l'Éternel ton Dieu les aura livrés entre tes mains et que tu en aura emmenés des prisonniers,

11. Si tu vois entre les prisonniers une femme qui soit belle et qu'ayant conçu pour elle de l'affection tu veuilles la prendre pour ta femme,

12. Alors tu la prendras dans ta maison et elle se rasera la tête et coupera ses ongles.

13. Et elle ôtera de dessus elle les vêtements qu'elle avait dans sa captivité et elle demeurera dans ta maison et pleurera son père et sa mère un mois durant et puis tu viendras vers elle et tu seras son mari et elle sera ta femme.

14. S'il arrive qu'elle ne te plaise plus, tu la revendras à sa volonté et tu ne la pourras pas vendre pour de l'argent, ni en faire aucun trafic parce que tu l'auras humiliée.

15. Quand un homme aura deux femmes, l'une aimée et l'autre haïe [1] et qu'elles lui auront enfanté des enfants, tant celle qui est aimée que celle qui est haïe, si le fils aîné de celle qui est haïe,

16. Lorsque le jour viendra qu'il partagera à ses enfants ce qu'il aura, alors il ne pourra pas faire aîné le fils de celle qui est aimée avant le fils de celle qui est haïe qui est le premier-né,

17. [a] Mais il reconnaîtra le fils de celle qui est haïe pour son premier-né en lui donnant la portion de deux de tout ce qui se trouvera lui appartenir, car il est [b] le commencement de sa force, le droit d'aînesse lui appartient.

18. Quand un homme aura un enfant pervers et rebelle qui n'obéira point à la voix de son père, ni à la voix de sa mère, ne les veuille pas écouter,

19. Alors le père et la mère le prendront et le mèneront aux anciens de la ville et à la porte de son lieu,

20. Et ils diront aux anciens de sa ville : C'est ici notre fils qui est pervers et rebelle, il n'obéit point à notre voix, il est gourmand et ivrogne.

21. Alors tous les hommes de la ville le lapideront et il mourra et tu ôteras le méchant du milieu de toi afin que tout Israël l'entende et soit saisi de crainte.

22. Quand un homme aura commis quelque péché digne de mort et qu'on le fera mourir et que tu le pendras à un bois,

23. Son corps ne demeurera point la nuit sur le bois, mais tu ne manqueras point de l'ensevelir le jour même, [c] car celui qui est pendu est malédiction de Dieu, c'est pourquoi tu ne souilleras point la terre que l'Éternel ton Dieu te donne en héritage.

Réflexions

Les cérémonies que Dieu avait prescrites pour faire l'expiation du meurtre dont l'auteur était inconnu et la prière de protestation solennelle que les magistrats devaient prononcer dans cette occasion montrent bien clairement que les juges ne sauraient être trop exacts à découvrir et à punir les meurtriers et que, s'ils ne le font pas, le Seigneur leur en demandera compte.

Les lois touchant les mariages avec les prisonnières et le droit des aînés avaient pour but d'empêcher que les Israélites ne se laissent emporter à

leurs passions et à leurs caprices et de maintenir l'ordre et la justice dans les familles.

La loi qui condamnait à mort les enfants rebelles à père et mère marque la grandeur de ce péché et doit faire craindre aux enfants qui s'en rendent coupables la malédiction de Dieu.

Enfin, ce que le Seigneur avait prescrit touchant les criminels qui seraient exécutés à mort tendent à empêcher qu'on ne laissât les corps morts exposés à être mangés des bêtes ou à se consumer d'eux-mêmes, ce qui aurait ressenti l'inhumanité et eût été un objet d'horreur.

Nous devons à l'occasion de ce qui est dit ici du supplice des criminels penser au profond abaissement de Jésus-Christ notre Seigneur qui a été exposé sur une croix. C'est la réflexion que Paul fait au chapitre III de l'épitre aux Galates, lorsqu'il dit :

Christ nous a racheté de la malédiction de la loi lorsqu'il a été fait malédiction pour nous, car il est écrit « Maudit est celui qui est pendu au bois ».

(a) v17 : I Chroniques 1.5
(b) v17 : Genèse 49.8

(1) v15 : C'est-à-dire moins aimée.

Chapitre XXII

Les lois contenues dans ce chapitre regardent les choses perdues, la modestie dans les habits, l'humanité même envers les bêtes, les bâtiments, le mélange des espèces, les vêtements et la punition des personnes mariées et non mariées qui tomberaient dans l'impureté.

Si tu [a] vois le bœuf ou la brebis de ton frère égarés, tu ne te cacheras point d'eux, [1] tu ne manqueras point de les ramener à ton frère.

2. Que si ton frère ne demeure pas près de toi ou que tu ne le connaisses pas, tu les retireras dans ta maison et ils seront avec toi jusqu'à ce que ton frère les cherche et alors tu les lui rendras.

3. Tu en feras de même à l'égard de son âne et tu en useras de même à l'égard de son vêtement et de toute autre chose que ton frère aura perdue, tu ne t'en pourras pas cacher.

4. Si tu vois l'âne de ton frère ou son bœuf tombés dans le chemin, tu ne te cacheras point d'eux, mais tu les relèveras avec lui.

5. Une femme ne porteras point un habit d'homme et un homme ne se vêtiras point d'un habit de femme, car quiconque fait de telles choses est en abomination à l'Éternel ton Dieu.

6. Quand tu rencontreras dans un chemin sur quelque arbre ou sur la terre un nid d'oiseau où il y ait des petits ou des œufs et la mère couvant les petits ou les œufs, tu ne prendras point la mère avec ses petits,

7. Mais tu laisseras aller la mère et tu prendras les petits pour toi afin que tu sois heureux et que tu prolonges tes jours.

8. Quand tu bâtiras une maison neuve, tu feras des défenses tout autour de ton toit de peur que tu ne rendes ta maison responsable du sang si quelqu'un tombait de là.

9. Tu [b] ne planteras point ta vigne de diverses sortes de plant, de peur que le tout, savoir le plant que tu auras planté et le rapport de ta vigne ne soit souillé.

10. Tu ne laboureras point avec un âne et un bœuf accouplés.

11. Tu ne t'habilleras point d'un drap tissu de diverses choses, comme de la laine et de lin joints ensemble.

12. [c] Tu te feras des bandes aux quatre pans de ta robe dont tu te couvres.

13. Lorsque quelqu'un aura pris une femme et qu'après être venu vers elle il la haïra,

14. Et qu'il lui imputera quelque chose qui donne occasion de parler d'elle en la diffamant et en disant : J'ai pris cette femme et quand je me suis approché d'elle, je n'ai point trouvé en elle sa virginité,

15. Alors le père et la mère de la jeune fille prendront et produiront les marques de sa virginité devant les anciens de la ville à la porte,

16. Et le père de la jeune fille dira aux anciens : J'ai donné ma fille à cet homme pour femme et il en a conçu de l'aversion,

17. Et voici, il lui a imputé une chose qui donne occasion de parler disant : Je n'ai point trouvé que ta fille fût vierge. Cependant, voici les marques de la virginité de ma fille et ils étendront le drap devant les anciens de la ville.

18. Alors les anciens de cette ville-là prendront le mari et le châtieront,

19. Et parce qu'il aura diffamé une vierge d'Israël, ils le condamneront à cent pièces d'argent qu'ils donneront au père de la jeune fille et elle lui sera pour femme et il ne la pourra renvoyer tant qu'il vivra,

20. Mais si ce qu'il a dit est véritable que la jeune fille ne se soit trouvée vierge,

21. Alors ils feront sortir la jeune fille à la porte de la maison de son père et les gens de la ville l'assommeront de pierres et elle mourra, car elle a commis une infamie en Israël, commettant impureté dans la maison de son père et ainsi tu ôteras le mal du milieu de toi.

22. [d] Quand tu trouveras un homme couché avec une femme mariée, ils mourront même tous deux, tant l'homme qui a couché avec la femme que la femme et tu ôteras le mal d'Israël.

23. Quand une jeune fille vierge sera fiancée à un homme et que quelqu'un l'ayant trouvée dans la ville et aura couché avec elle,

24. Vous les ferez sortir tous deux à la porte de la ville et vous les lapiderez et ils mourront, savoir la jeune fille parce qu'elle n'a point crié dans la ville et l'homme parce qu'il a violé la femme de son prochain et tu ôteras le mal du milieu de toi.

25. Que si quelqu'un trouve aux champs une jeune fille fiancée et qu'il lui faisant violence il

couche avec elle, alors l'homme qui aura couché avec elle mourra lui seul,

26. Mais tu ne feras rien à la jeune fille. La jeune fille n'a point commis de péché digne de mort, car il en est de ce cas comme si quelqu'un s'élevait contre son prochain et lui ôtait la vie,

27. Parce que l'ayant trouvée aux champs, la jeune fille aurait pu crier sans que personne l'ait délivrée.

28. Si quelqu'un trouve une jeune fille vierge qui ne soit point fiancée et que la prenant il couche avec elle et qu'ils soient trouvés,

29. [e] L'homme qui aura couché avec elle donnera au père de la jeune fille cinquante pièces d'argent et elle lui sera pour femme parce qu'il l'a humiliée. Il ne la pourra pas laisser tant qu'il vivra.

30. Nul ne prendra la femme de son père, ni ne découvrira le bord de la robe de son père.

Réflexions

Ces diverses lois nous apprennent

1. Qu'on est obligé de rendre de bonne foi les choses qu'on a trouvées à celui à qui elles appartiennent.

2. Dieu défend de se déguiser et de changer les habits de son sexe comme les idolâtres le faisaient parce que cela est indécent et contraire à la bienséance et à la pudeur et peut conduire à la licence.

3. La loi qui défend de prendre dans le nid d'oiseaux la mère avec ses petits avait été donnée pour enseigner aux Juifs l'humanité.

4. Dieu voulait que l'on mit des défenses autour des toits des maisons parce que les toits était plats et pour empêcher qu'on ne tombât de là.

5. Il défendait le mélange des espèces dans la vue d'éloigner les Israélites de l'impureté et des coutumes des idolâtres.

6. Les bandes ou les franges que les Juifs portaient à leurs habits et qui les distinguaient des autres peuples étaient destinées à les faire souvenir qu'ils étaient le peuple de Dieu et qu'ils devaient garder sa loi.

Enfin, on doit faire une singulière attention à la peine que Dieu avait établie contre les personnes mariées et non mariées qui tomberaient dans le péché d'impureté. Nous voyons par là que non seulement l'adultère, mais aussi la simple fornication sont de grands péchés, que ceux qui en sont coupables doivent être punis et qu'ils sont obligés de réparer, soit par le mariage, soit par tous les autres moyens possibles le mal qu'ils ont fait, ce qui joint à la considération des peines dont Dieu menace les impurs, doit détourner de ces péchés et doit nous faire vivre dans la chasteté et dans la pureté.

(a) v1 : Exode 23.4
(b) v9 : Lévitique 19.19
(c) v12 : Nombres 15.38 ; Matthieu 23.5
(d) v22 : Lévitique 20.10
(e) v29 : Exode 22.16

(1) v1 : Tu ne passeras point outre, faisant semblant de ne pas les voir.

Chapitre XXIII

Les lois que ce chapitre renferme regardent :

1. certaines personnes qui ne pouvaient être reçues dans l'assemblée du peuple de Dieu, ni dans les emplois de la magistrature, versets 1-8,

2. la pureté qui devait être gardée dans le camp du peuple d'Israël lorsqu'il marchait en guerre, versets 9-14,

3. les esclaves fugitifs, l'impureté et la prostitution, l'usure, les vœux et enfin ce qu'il était permis ou défendu de prendre dans les possessions d'autrui, versets 15-25.

CELUI qui est eunuque, soit pour avoir été froissé, soit pour avoir été taillé, n'entrera point dans l'assemblée de l'Éternel.

2. Le bâtard n'entrera point dans l'assemblée de l'Éternel, même sa dixième génération n'entrera point dans l'assemblée de l'Éternel.

3. [a] Le Hammonite et le Moabite n'entreront point dans l'assemblée de l'Éternel, même leur dixième génération n'entrera point dans l'assemblée de l'Éternel.

4. Parce qu'ils ne sont point venus au devant de vous avec du pain et de l'eau par le chemin quand vous sortiez d'Égypte et [b] parce aussi [nc1] qu'ils firent venir à prix d'argent contre vous Balaam fils de Béhors de Péthor de Mésopotamie pour vous maudire,

5. Mais l'Éternel ton Dieu ne voulut point écouter Balaam et l'Éternel ton Dieu convertit la malédiction en bénédiction parce que l'Éternel ton Dieu t'aime.

6. Tu ne chercheras jamais tant que tu vivras leur paix, ni leur bien.

7. Tu n'auras point en abomination l'Iduméen car il est ton frère, tu n'auras point en abomination l'Égyptien, car tu as été étranger dans son pays.

8. Les enfants qui naîtront dans la troisième génération pourront entrer dans l'assemblée de l'Éternel.

9. Quand tu marcheras en armes contre tes ennemis, garde-toi de toute chose mauvaise.

10. S'il y a quelqu'un d'entre vous qui ne soit point pur, pour quelque accident qui lui soit arrivé de nuit, alors il sortira hors du camp et n'entrera point dans le camp.

11. Et sur le soir il se lavera d'eau et aussitôt que le soleil sera couché, il rentrera dans le camp.

12. Tu auras quelque endroit hors de camp où tu sortiras,

13. Et tu auras un pic entre tes ustensiles et quand tu voudras t'asseoir dehors, tu creuseras avec ce pic et tu t'en retourneras après avoir couvert ce qui sera sorti de toi,

14. Car l'Éternel ton Dieu marchera au milieu de ton camp pour te délivrer et pour livrer tes ennemis devant toi. Que tout ton camp soit donc saint, de peur qu'il ne voie quelque chose d'impur en toi et qu'il ne se détourne de toi.

15. Tu ne livreras point à son maître le serviteur qui se sera sauvé chez toi d'avec son maître,

16. Mais il demeurera avec toi au milieu de toi au lieu qu'il aura choisi dans l'une de tes villes où il lui plaira, tu ne le molesteras point.

17. Qu'il n'y ait point entre les filles d'Israël de prostituée et qu'entre les fils d'Israël il n'y en ait aucun qui se prostitue à l'infamie.

18. Tu n'apporteras point dans la maison de l'Éternel ton Dieu le salaire d'une prostituée, ni le prix d'un chien, pour aucun vœu que tu aies fait, car ces deux choses sont en abomination devant l'Éternel ton Dieu.

19. [c] Tu ne prêteras point à intérêt à ton frère, ni de l'argent, ni des vivres, ni quelque chose que ce soit qu'on prête à intérêt.

20. Tu pourras prêter à intérêt à l'étranger, mais tu ne donneras point à intérêt à ton frère, afin que l'Éternel ton Dieu te bénisse dans toute les choses auxquelles tu mettras la main dans le pays où tu vas entrer pour le posséder.

21. Quand [d] tu auras fait un vœu à l'Éternel ton Dieu, tu ne différeras point de l'accomplir, car l'Éternel ton Dieu ne manquera point à te le redemander, ainsi il y aurait du péché en toi,

22. Mais quand tu t'abstiendras de faire des vœux, il n'y aura point de péché en toi.

23. Tu prendras garde à faire ce que tu auras prononcé de ta bouche, selon que tu auras fait le vœu volontairement à l'Éternel ton Dieu et que tu l'auras prononcé de ta bouche.

24. Quand tu entreras dans la vigne de ton prochain, tu pourras bien manger des raisins selon ton appétit jusqu'à en être rassasié, mais tu n'en mettras point dans ton vaisseau.

25. Quand tu entreras dans les blés de ton prochain [e], tu pourras bien en arracher des épis avec ta main, mais tu ne mettras point la faucille dans les blés de ton prochain.

Réflexions

Voici ce qu'on peut retenir de ce chapitre.

1. Que si Dieu, pour des raisons particulières, avait exclus de l'assemblée du peuple d'Israël ceux qui avaient des défauts dans leur personne ou dans leur naissance, ceux qui sont engagés dans les souillures du vice doivent bien moins être réputés membres de l'église chrétienne et que Dieu ne les recevra point dans son royaume.

2. On doit faire à peu près la même réflexion sur la loi qui regarde la netteté que les Juifs devaient observer dans leur camp lorsqu'il allaient en guerre et sur la raison de cette loi, savoir que Dieu était au milieu d'eux. La véritable pureté qui est celle de l'âme et de la vie est beaucoup plus nécessaire et la considération de la présence de Dieu nous oblique encore plus fortement à prendre garde qu'il ne voie en nous aucune chose impure ou qui puisse l'offenser.

3. On continue à voir ici ce qui a déjà été remarqué plusieurs fois, c'est que si Dieu voulait que l'impureté fut bannie du peuple d'Israël, elle lui serait encore plus odieuse dans les chrétiens.

4. Ce qui a été ordonné de ne pas rendre les esclaves fugitifs regarde les esclaves des nations voisines lesquels étaient traités avec beaucoup de dureté et de cruauté et qui venaient chercher un asile dans le pays d'Israël et voulaient y habiter.

5. La loi qui défendait aux Israélites de prêter à leur compatriotes mais qui leur permettait de prendre de l'intérêt des étrangers était particulière aux Juifs. Le devoir des chrétiens à cet égard est de ne jamais prêter à usure, d'être équitable et d'exiger avec modération le paiement de ce qu'ils ont prêté.

À l'égard des vœux, nous voyons ici qu'on est en liberté d'en faire ou de n'en faire pas, mais quand un vœu est fait, rien ne peut dispenser de l'accomplir à moins qu'il ne s'agisse d'une chose mauvaise.

Enfin, la loi qui permettait de prendre des épis ou des raisins dans les possessions d'autrui pour en manger dans le besoin, mais qui défendait d'en emporter avait pour but d'un côté d'éloigner les Juifs de l'avarice et de l'autre de les détourner du larcin et de l'injustice et d'empêcher que, sous prétexte qu'il était quelques fois permis de se servir des choses qui appartenaient à autrui, ils n'abusassent de cette liberté et ne causassent du dommage à leur prochain.

(a) v3 : Néhémie 13.1
(b) v4 : Nombres 22.5
(c) v19 : Exode 22.25 ; Lévitique 25.35 ; Néhémie 5.2 et suivants ; Luc 6.34-35
(d) v21 : Nombres 30.3

(nc1) v4 : Il faudrait lire ... *aussi parce qu'ils firent ...*

Chapitre XXIV

Lois touchant le divorce et les privilèges des nouveaux mariés, la manière de prendre des gages et d'exiger le paiement des dettes, la punition de ceux qui dérobent des hommes, les lépreux, le salaire des ouvriers, l'équité dans les jugements et le soin qu'on doit avoir des pauvres dans la récolte des fruits.

QUAND quelqu'un aura pris une femme et qu'il se sera marié avec elle, s'il arrive qu'elle ne trouve pas grâce devant les yeux de cet homme-là parce qu'il aura trouvé quelque chose en elle, [a] il lui écrira une lettre de divorce et la lui ayant mis entre les mains, il la renverra hors de sa maison.

2. Et quand elle sera sortie de sa maison et que s'étant allée elle sera mariée à un autre mari,

3. Si ce dernier mari la hait et lui écrit une lettre de divorce et la lui met en main et la renvoie de sa maison ou que ce dernier mari qui l'avait prise pour sa femme meure,

4. Alors son premier mari qui l'avait renvoyée ne la pourra pas reprendre pour femme après qu'elle s'est souillée, car ce serait une abomination devant l'Éternel, ainsi tu ne chargeras d'aucun péché le pays que l'Éternel ton Dieu te donne en héritage.

5. [b] Quand quelqu'un prendra une nouvelle femme, il n'ira point à la guerre et on ne lui imposera aucune charge, mais un an durant il sera exempt dans sa maison et il réjouira la femme qu'il aura prise.

6. On ne prendra pas pour gage les deux meules, non pas même la meule du dessus, parce qu'on prendrait pour gage la vie de son prochain.

7. [c] Quand on trouvera quelqu'un qui aura dérobé quelqu'un de ses frères des enfants d'Israël et qui en aura fait trafic et l'aura vendu, ce larron-là mourra et tu ôteras le mal du milieu de toi.

8. Prends garde à la plaie de la lèpre afin que tu gardes et que tu fasses tout ce que les sacrificateurs qui sont de la race de Lévi vous enseigneront, [d] vous prendrez garde à faire ce qu'ils vous diront selon que je leur ai commandé.

9. Souviens-toi de ce que l'Éternel ton Dieu fit à [e] Marie dans le chemin après que vous fûtes sortis d'Égypte.

10. Quand tu auras droit d'exiger de ton prochain une chose qui te seras due, tu n'entreras point dans sa maison pour prendre un gage,

11. Mais tu te tiendras dehors et l'homme à qui tu auras prêté t'apportera le gage dehors.

12. Et si l'homme est pauvre, tu ne te coucheras point ayant encore son gage,

13. Mais [f] tu ne manqueras point à lui rendre le gage aussitôt que le soleil sera couché, afin qu'il couche dans son habit et qu'il te bénisse et cela te sera imputé à justice devant l'Éternel ton Dieu.

14. [g] Tu ne feras point de tort au mercenaire qui est pauvre et indigent d'entre tes frères ou d'entre les étrangers qui demeurent dans ton pays dans quelqu'une de tes demeures,

15. Tu lui donneras son salaire le jour même qu'il aura travaillé avant que le soleil se couche, car il est pauvre et c'est à quoi son âme s'attend, de peur qu'il ne crie contre toi à l'Éternel et que tu ne pèches.

16. [h] On ne fera point mourir les pères pour les enfants, on ne fera point aussi mourir les enfants pour les pères, mais on fera mourir chacun pour son péché.

17. [i] Tu ne pervertiras point le droit d'un étranger ni d'un orphelin et tu ne prendras point pour gage l'habit d'une veuve,

18. Et tu te souviendras que tu as été esclave en Égypte et que l'Éternel ton Dieu t'a racheté de là. C'est pourquoi je te commande de faire ces choses.

19. [j] Quand tu feras ta moisson dans ton champ et que tu auras oublié quelque poignée d'épis, tu ne retourneras point pour la prendre, mais ce sera pour l'étranger, pour l'orphelin et pour la veuve, afin que l'Éternel ton Dieu te bénisse dans toutes les œuvres de tes mains.

20. Quand tu secoueras tes oliviers, tu n'y retourneras point pour rechercher branche après branche, mais ce qui restera sera pour l'étranger, pour l'orphelin et pour la veuve.

21. Quand tu vendangeras ta vigne, tu ne grappilleras point les raisins demeurés après toi, mais ce sera pour l'étranger, pour l'orphelin et pour la veuve.

22. Et tu te souviendras que tu as été esclave au pays d'Égypte, c'est pourquoi je te commande de faire ces choses.

Réflexions

Il faut remarquer sur la loi du divorce qu'elle n'autorisait pas les désordres qui s'introduisirent dans la suite parmi les Juifs à cet égard, puisque Dieu ne permettait le divorce que lorsque la femme se rendait coupable de quelque chose de déshonnête et d'infâme. Mais il faut se souvenir de ce que notre Seigneur dit dans l'Évangile, que les divorces étaient tolérés parmi les Juifs à cause de la dureté de leur cœur, mais qu'ils ne le sont pas parmi les chrétiens et que le lien du mariage est indissoluble.

Nous apprenons ensuite ici que c'est mal fait d'user de rigueur lorsqu'on prend des gages et lorsqu'on exige ce qui est dû par des personnes pauvres, qu'il faut payer promptement et de bonne foi les ouvriers et que c'est un péché criant devant Dieu de retenir leur salaire, qu'on doit traiter avec humanité les étrangers, les veuves et les orphelins, leur rendre justice et ne leur faire aucun tort.

Enfin, la défense qui était faite aux Juifs de grappiller leurs vignes et de glaner leurs champs tendait à les détourner d'un attachement sordide à leur intérêt et elle montre que Dieu veut qu'on se souvienne des pauvres dans la saison de la récolte et qu'on exerce même la charité envers eux dans toutes les occasions qui se présentent.

(a) v1 : Matthieu 5.31 et 19.7 ; Marc 10.4
(b) v5 : Ci-dessus 20.7
(c) v7 : Exode 21.16
(d) v8 : Lévitique 13.2
(e) v9 : Nombres 12.10
(f) v13 : Exode 22.26
(g) v14 : Lévitique 19.16 ; Jacques 5.4
(h) v16 : II Rois 14.6 ; II Chroniques 25.4 ; Jérémie 31.30 ; Ézéchiel 18.20
(i) v17 : Exode 22.21-22 ; Proverbes 22.22 ; Ésaïe 1.23 ; Jérémie 5.28 et 28.22 ; Ézéchiel 22.29 ; Zacharie 7.10
(j) v19 : Lévitique 19.9 et 23.22

Chapitre XXV

Dieu ordonne d'observer la modération dans la punition des coupables, il défend d'emmuseler les bêtes qui foulaient le grain, il commande que quand un homme sera mort sans enfant, son frère épouse sa veuve afin de conserver le nom du défunt, il commande aussi d'avoir des poids et des mesures justes et il ordonne aux Israélites de détruire les Amalékites.

QUAND il y aura eu un différent entre quelques personnes et qu'ils viendront en jugement afin qu'on les juges, on justifiera celui qui a le droit et on condamnera celui qui a tort.

2. Si le méchant a mérité d'être battu, le juge le fera jeter par terre et battre en sa présence selon l'exigence de son crime par un certain nombre de coups.

3. [a] Il le fera battre de quarante coups et non plus, de peur que s'il continuait à le battre outre ces coups-là, la plaie ne fût excessive et que ton frère ne fût traité trop indignement devant tes yeux.

4. [b] Tu n'emmusèleras point ton bœuf lorsqu'il foule le grain.

5. Lorsque des frères demeureront ensembles et que l'un d'entre eux viendra à mourir sans enfants, alors la femme du mort ne se mariera point dehors à un étranger, mais son beau-frère viendra vers elle et la prendra pour femme et l'épousera comme étant son beau-frère,

6. Et le premier-né qu'elle enfantera succèdera au frère mort et portera son nom afin que son nom ne soit pas effacé d'Israël.

7. Que s'il ne plaît pas à cet homme-là de prendre sa belle-sœur, alors sa belle-sœur montera à la porte vers les anciens et dira : [d] Mon beau-frère refuse de relever le nom de son frère en Israël et ne veut point m'épouser par droit de beau-frère,

8. Et les anciens de sa ville l'appelleront et lui parleront et s'il demeure ferme et qu'il dise : Il ne me plaît pas de l'épouser,

9. Alors sa belle-sœur s'approchera de lui devant les anciens et lui ôtera son soulier du pied et lui crachera au visage et prenant la parole elle lui dira : C'est ainsi qu'on fera à l'homme qui ne soutiendra pas la famille de son frère,

10. Et son frère sera appelé en Israël la maison du déchaussé.

11. Quand des hommes auront une querelle ensemble l'un contre l'autre, si la femme de l'un s'approche pour délivrer le mari de la main de celui qui le bat et qu'avançant sa main elle l'empoigne par ses parties honteuses,

12. Alors tu lui couperas la main et ton œil ne l'épargnera point.

13. Tu n'auras point dans ton sac deux sortes de pierres pour peser, une grande et une petite,

14. Il n'y aura point aussi dans ta maison deux sortes d'épha [1], un grand et un petit,

15. Mais tu auras des pierres à peser entières et justes, tu auras aussi un épha entier et juste afin que tes jours soient prolongés sur la terre que l'Éternel ton Dieu te donne.

16. [e] Car quiconque fait cela et quiconque fait cette iniquité est en abomination à l'Éternel ton Dieu.

17. [f] Souviens-toi de ce que fit Hamalek en chemin quand vous sortiez d'Égypte.

18. Comment il vint te rencontrer dans le chemin et te chargea en queue attaquant tous les faibles qui te suivaient lorsque tu étais toi-même las et travaillé et comment il n'eut point de crainte de Dieu.

19. Quand donc l'Éternel ton Dieu t'aura donné du repos de tous tes ennemis qui t'environneront au pays que l'Éternel ton Dieu te donne en héritage pour le posséder, alors tu effaceras la mémoire d'Hamalek de dessous les cieux, ne l'oublie point.

Réflexions

Ce chapitre nous apprend

1. Que les juges doivent prononcer un jugement juste et punir les coupables, toutefois avec modération et humanité.

2. La loi qui défend d'emmuseler le bœuf qui foule le blé avait été donnée pour apprendre aux Juifs à être humains et équitables. Elle montre de plus que l'on doit pourvoir à la subsistance de ceux qui travaillent pour l'utilité des autres, comme Paul le remarque dans la première épitre aux Corinthiens, chapitre IX où il allègue cette loi pour prouver que ceux qui annoncent l'Évangile ont le droit de tirer de l'église ce qui est nécessaire pour leur entretien.

3. Cette autre loi qui réglait que quand un homme mourrait sans enfant, le frère de cet homme épouserait sa veuve était particulière au peuple d'Israël et elle avait pour but la conservation et la distinction des familles et des héritages.

4. L'on voit ici que ceux qui commettent des tromperies et en particulier ceux qui usent de fraude et de mauvaise foi dans le poids et dans la mesure sont en abomination au Seigneur.

Enfin, l'ordre que Dieu donna de détruire les Amalékites qui avaient attaqué injustement les enfants d'Israël doit être considéré comme une juste punition de ces peuples et par là on peut voir que l'orgueil, la dureté et l'injustice déplaisent à Dieu et attirent sa colère sur les nations entières aussi bien que sur les particuliers.

(a) v3 : II Corinthiens 21.24
(b) v4 : I Corinthiens 9.9 ; I Timothée 5.18 où vous avez l'exposition de cette loi.
(c) Dans la marge du verset 5 : Matthieu 22.24 ; Marc 12.19 ; Luc 20.28
(d) v7 : Ruth 4.7
(e) v16 : Proverbes 11.1
(f) v17 : Exode 17.8

(1) v14 : C'était une mesure ou un boisseau.

Chapitre XXVI

Moïse prescrit les cérémonies que les Israélites devaient observer lorsqu'ils présentaient leurs prémices à Dieu et lorsqu'ils donnaient les dîmes de la troisième année aux Lévites et aux pauvres, versets 1-15.

Moïse ayant achevé de proposer toutes ces lois exhorte le peuple à les garder et à accomplir les promesses solennelles qu'ils firent tous alors d'obéir à la voix de Dieu, il leur promet que s'ils le faisaient Dieu les bénirait et qu'ils seraient le peuple le plus heureux qu'il y eût sur la terre, versets 16-19.

QUAND tu seras entré au pays que l'Éternel ton Dieu te donne en héritage et que tu le posséderas et que tu y demeureras,

2. Alors [a] tu prendras des prémices de tous les fruits de la terre et tu les apporteras du pays que l'Éternel ton Dieu te donne et les ayant mis dans

une corbeille, tu iras au lieu que l'Éternel ton Dieu aura choisi pour y faire habiter son nom,

3. Et étant venu vers le sacrificateur qui sera en ce temps-là, tu lui diras : Je reconnais aujourd'hui devant l'Éternel ton Dieu que je suis parvenu dans ce pays que l'Éternel avait juré à nos pères de nous donner.

4. Et le sacrificateur prendra la corbeille de ta main et la mettra devant l'autel de l'Éternel ton Dieu.

5. Puis prenant la parole tu diras devant l'Éternel ton Dieu : Mon père était un pauvre Syrien, prêt à périr [b] et il descendit en Égypte avec un petit nombre de gens et il devint là une nation grande, forte et qui s'est fort multipliée,

6. Et les Égyptiens nous maltraitèrent et nous affligèrent et nous imposèrent une dure servitude.

7. Alors nous criâmes à l'Éternel le Dieu de nos pères [c] et l'Éternel exauça notre voix et regarda notre affliction, notre travail et notre oppression,

8. Et nous tira hors d'Égypte avec une main forte et un bras étendu en jetant dans les Égyptiens une grande frayeur et avec des signes et des miracles.

9. Depuis, il nous conduisit en ce lieu et nous donna ce pays qui est un pays où coulent le lait et le miel.

10. Maintenant donc voici, j'ai apporté les prémices des fruits de la terre que tu m'as donnée, ô Éternel. Tu poseras ainsi la corbeille devant l'Éternel ton Dieu.

11. Et tu te réjouiras de tout le bien que l'Éternel ton Dieu t'auras donné et à ta maison, toi et le Lévite et l'étranger qui sera au milieu de toi.

12. Quand tu auras achevé [d] de lever toutes les dîmes de ton revenu en la troisième année, qui est l'année des dîmes, tu les donneras au Lévite, à l'étranger, à l'orphelin et à la veuve et ils le mangeront dans les lieux de ta demeure et en seront rassasiés.

13. Et tu diras en la présence de l'Éternel ton Dieu : J'ai entièrement ôté de ma maison ce qui était sacré et même je l'ai donné au Lévite, à l'étranger, à l'orphelin et à la veuve, [e] selon tous les commandements que tu m'as donnés, je n'ai rien transgressé de tes commandements et je ne les ai point oubliés.

14. Je n'en ai point mangé dans mon deuil et je n'en ai rien ôté pour l'appliquer à quelque usage souillé et je n'en ai point donné pour un mort [1], j'ai obéi à la voix de l'Éternel mon Dieu, j'ai fait tout ce que tu m'avais commandé.

15. Regarde de ta sainte demeure, des cieux et béni ton peuple d'Israël et la terre que tu nous a donnée comme tu avais juré à nos pères, ce pays où coulent le lait et le miel.

16. Aujourd'hui, l'Éternel ton Dieu te commande de pratiquer ces statuts et ces ordonnances, prends donc bien garde à les pratiquer de tout ton cœur et de toute ton âme.

17. [f] Tu as aujourd'hui fait dire à l'Éternel qu'il te serait Dieu et que tu marcherais dans ses voies et que tu garderais ses statuts, ses commandements et ses ordonnances et que tu obéirais à sa voix.

18. Aussi l'Éternel t'a fait dire aujourd'hui que tu lui serais un peuple précieux, selon ce qu'il t'en a parlé, afin que tu gardes tous ses commandements,

19. [g] Et qu'il te mettait dans un rang élevé afin que tu acquières de la louange, du renon et de la gloire au dessus de toutes les nations qu'il a créées et que tu soit un peuple saint à l'Éternel ton Dieu selon qu'il t'en a parlé.

Réflexions

La lecture de ce chapitre est très édifiante et tout à fait instructive.

Nous y voyons les prières que les Israélites prononçaient et la déclaration solennelle qu'ils faisaient lorsqu'ils présentaient les prémices et les dîmes. Cette cérémonie était un hommage qu'ils rendaient à Dieu, par où ils reconnaisaient que c'était à lui qu'ils étaient redevables de tous les biens que leur pays produisait.

Comme eux, nous devons faire hommage à Dieu de tout ce que nous possédons, reconnaître notre indignité et confesser que nous tenons tout de sa bonté. Cette cérémonie de l'oblation des prémices montre de plus que Dieu veut que, pour marquer notre piété et notre gratitude, nous mettions à part quelque partie de nos biens et que nous les lui offrions avec humilité, soit pour son service, soit pour assister les nécessiteux et qu'au reste nous nous gardions bien de les appliquer à aucun usage illicite et de nous en servir pour offenser Dieu.

On voit sur la fin de ce chapitre que les Israélites ayant promis solennellement de garder toutes les lois du Seigneur et lui ayant fait dire qu'ils les observeraient, Dieu les avait fait assurer qu'ils lui seraient un peuple précieux.

Nous sommes obligés de garder tout ce que Dieu nous commande, mais quand nous lui en avons fait des promesses solennelles, cette obligation devient encore plus indispensable et c'est aussi par la pratique de ces justes devoirs que nous pouvons nous rendre Dieu favorable et avoir part à sa bénédiction.

(a) v2 : Exode 23.19 et 34.26 ; Lévitique 2.14 et 23.10 ; Nombres 15.19
(b) v5 : Genèse 46.1
(c) v7 : Exode 2.23
(d) v12 : Lévitique 27.30 ; Nombres 18.24
(e) v13 : Ci-dessus 14.27
(f) v17 : Ci-dessus 7.6 et 14.2
(g) v19 : Ci-dessus 4.7

(1) v14 : Les idolâtres faisaient des repas funèbres pour les morts et apportaient des offrandes sur leurs tombeaux.

Chapitre XXVII

Dieu commande aux Israélites de dresser des pierres sur la montagne de Hébal, d'y graver les paroles de la loi, d'y élever un autel et d'y offrir des sacrifices, versets 1-10.

Il ordonne ensuite de prononcer des bénédictions de dessus la montagne de Garifim et des malédictions de dessus la montagne de Hébal, auxquelles tout le peuple devait répondre Amen*, versets 11-26.*

OR Moïse et les anciens d'Israël firent ce commandement au peuple disant : Gardez tous les commandements que je vous prescrits aujourd'hui.

2. C'est qu'au jour que tu auras passé le Jourdain pour entrer au pays que l'Éternel ton Dieu te donne, tu te dresseras de grandes pierres et tu les enduiras avec de la chaux,

3. Et tu écriras sur elles toutes les paroles de cette loi aussitôt que tu auras passé pour entrer dans le pays que l'Éternel ton Dieu te donne, qui est un pays où coulent le lait et le miel, selon que l'Éternel le Dieu de tes pères t'en a parlé.

4. Quand donc vous aurez passé le Jourdain, vous dresserez ces pierres-là selon que je vous le commande aujourd'hui sur la montagne de Hébal et vous les enduirez avec de la chaux.

5. [a] Tu bâtiras là un autel à l'Éternel ton Dieu, un autel de pierres sur lesquelles tu ne lèveras point le fer.

6. Tu bâtiras l'autel de l'Éternel ton Dieu de pierres entières [1], tu y offriras des holocaustes à l'Éternel ton Dieu.

7. Tu y offiras aussi des sacrifices de prospérités et tu te réjouiras devant l'Éternel ton Dieu,

8. Et tu écriras sur ces pierres toutes les paroles de cette loi, les gravant bien avant.

9. Et Moïse et les sacrificateurs qui sont de la race de Lévi parlèrent à tout Israël disant : Écoute et entend Israël, tu es aujourd'hui devenu un peuple à l'Éternel ton Dieu.

10. Tu obéiras donc à la voix de l'Éternel ton Dieu et tu observeras ces commandements et ces statuts que je te prescris aujourd'hui.

11. Moïse fit aussi en ce jour-là ce commandement au peuple disant :

12. Quand vous aurez passé le Jourdain, que Siméon, Lévi, Juda, Issacar, Joseph et Benjamin se tiennent sur la montagne de Guérizim pour bénir le peuple,

13. Et que Ruben, Gad, Ascer, Zabulon, Dan, Nephthali se tiennent pour maudire sur la montagne de Hébal.

14. Et les Lévites prendront la parole et diront à haute voix à tous les hommes d'Israël :

15. Maudit est l'homme qui fera une image taillée ou de fonte qui est en abomination à l'Éternel et l'ouvrage des mains d'un ouvrier et qui la mettra dans un lieu secret et tout le peuple répondra et dira : Amen,

16. Maudit est celui qui aura méprisé son père ou sa mère et tout le peuple dira : Amen,

17. Maudit est celui qui transporte les bornes de son prochain et tout le peuple dira : Amen,

18. Maudit est celui qui fait égarer l'aveugle dans le chemin et tout le peuple dira : Amen,

19. Maudit est celui qui pervertit le droit de l'étranger, de l'orphelin et de la veuve et tout le peuple dira : Amen,

20. Maudit est celui qui couche avec la femme de son père, car il découvre le bord de la robe de son père et tout le peuple dira : Amen,

21. Maudit est celui qui couche avec aucune bête et tout le peuple dira : Amen,

22. Maudit est celui qui couche avec sa sœur qui est la fille de son père ou fille de sa mère et tout le peuple dira : Amen,

23. Maudit est celui qui couche avec sa belle-mère et tout le peuple dira : Amen,

24. Maudit est celui qui frappe son prochain en cachette et tout le monde dira : Amen,

25. Maudit est celui qui prend quelque présent pour mettre à mort l'homme innocent et tout le peuple dira : Amen,

26. [b] Maudit est celui qui ne persévère pas à fairer les paroles de cette loi et tout le peuple dira : Amen.

Réflexions

Ce chapitre est très remarquable par les bénédictions et les malédictions que Dieu avait ordonné que l'on prononçât avec tant de solennité en présence et du consentement de tout le peuple d'Israël. Cette cérémonie si grave et si solennelle ne nous permet pas de douter que ceux qui observent la loi de Dieu ne soient l'objet de sa bénédiction et de sa faveur et que ceux qui la violent n'encourent sa malédiction et sa vengeance. Dieu voulut qu'on fit particulièrement mention des crimes abominables qui sont ici spécifiés et qui sont les plus atroces et en particulier des crimes commis contre la pureté, parce qu'ils étaient commis parmi les Cananéens et c'était même à cause de ces crimes-là que Dieu allait les détruire, mais il faut se souvenir que les autres péchés n'assujettissaient pas moins à la malédiction divine. Il est encore à remarquer que ces malédictions étaient dénoncées contre ceux qui commettaient ces péchés en secret.

Enfin, nous devons bien considérer que quelque terribles que fussent les mélédictions qui furent prononcées de dessus la montagne Hébal, celles que l'Évangile dénonce le sont encore davantage et que si les Juifs s'étaient soumis à la vengeance de Dieu en répondant *Amen* à chacune de ces malédictions nous nous y sommes aussi tous soumis par le vœu que nous avons fait à Dieu en qualité de chrétiens et qu'ainsi nous n'échapperons pas à son jugement si nous violons ce vœu par notre désobéissance.

(a) v5 : Exode 20.25 ; Josué 8.31
(b) v26 : Galates 3.10

(1) v6 : C'est-à-dire de pierres brutes qui ne sont point taillées.

Chapitre XXVIII, versets 1-44

Moïse, ayant achevé de proposer et de répéter les loix du Seigneur, promet aux enfants d'Israël l'abondance, la paix et toute sortes de bénédictions s'ils obéissent aux commandements de Dieu, versets 1-14,

les menaçant au contraire de la disette, de la mortalité, de la guerre et des derniers malheurs s'ils tombaient dans la rebellion et dans la désobéissance, versets 15-44.

OR [a] il arrivera, si tu obéis à la voix de l'Éternel ton Dieu et que tu prennes garde à faire tous ses commandements que je te prescris aujourd'hui, que l'Éternel ton Dieu te mettra dans un rang élevé au dessus de toutes les nations de la terre,

2. Et toutes ces bénédictions viendront sur toi et reposeront sur toi quand tu obéiras à la voix de l'Éternel ton Dieu,

3. Et tu seras béni dans la ville, tu seras aussi béni dans les champs,

4. Le fruit de ton ventre sera béni et le fruit de la terre et le fruit de ton bétail, la portée de tes vaches et les brebis de ton troupeau.

5. Ta corbeille sera bénite et ta may [nc1].

6. Tu seras béni dans ton entrée, tu seras aussi béni à ta sortie.

7. L'Éternel fera que tes ennemis qui s'élèveront contre toi seront battus devant toi. Ils sortiront contre toi par un chemin et par sept chemins ils s'enfuiront devant toi.

8. L'Éternel commandera à la bénédiction qu'elle soit avec toi dans tes greniers et dans toutes les choses où tu mettras la main et il te bénira dans le pays que l'Éternel ton Dieu te donne.

9. L'Éternel ton Dieu t'établira pour lui être un peuple saint selon qu'il t'a juré quand tu garderas les commandements de l'Éternel ton Dieu et que tu marcheras dans ses voies,

10. Et tous les peuples de la terre verront que le nom de l'Éternel est proclamé sur toi et ils te craindront,

11. Et l'Éternel ton Dieu te fera abonder en biens en multipliant le fruit de ton ventre et le fruit de tes bêtes et le fruit de ta terre sur la terre que l'Éternel a juré à tes pères de te donner.

12. L'Éternel t'ouvrira son trésor, savoir les cieux pour te donner la pluie qu'il faut à la terre en sa saison et pour bénir toute les œuvres de tes mains et tu prêteras à beaucoup de nations et tu n'emprunteras point.

13. L'Éternel te mettras à la tête des peuples et non point à leur queue et tu ne seras qu'au dessus et non point au dessous, quand tu obéiras aux commandements de l'Éternel ton Dieu que je te donne aujourd'hui afin que tu prennes garde à les faire,

14. Et que tu ne te détourneras ni à droite, ni à gauche d'aucune des paroles que je te commande aujourd'hui pour aller après d'autres dieux et pour les servir.

15. [b] Mais si tu n'obéis pas à la voix de l'Éternel ton Dieu pour prendre garde à faire tous ses commandements et ses statuts que je te prescris aujourd'hui, il arrivera que toutes ces malédictions viendront sur toi et reposeront sur toi.

16. Tu seras maudit dans la ville, tu seras maudit aux champs.

17. Ta corbeille sera maudite et ta may [nc1].

18. Le fruit de ton ventre sera maudit et le fruit de ta terre, la portée de tes vaches et les brebis de ton troupeau.

19. Tu seras maudit dans ton entrée, tu seras maudit à ta sortie.

20. L'Éternel enverra sur toi la malédiction, l'effroi et la ruine dans toutes les choses où tu mettras la main et que tu feras, jusqu'à ce que tu soit détruit et que tu périsses promptement à cause de la méchanceté des actions par lesquelles tu m'auras abandonné.

21. L'Éternel fera que la mortalité s'attachera à toi jusqu'à ce qu'il t'ai consumé de dessus la terre que tu vas posséder.

22. L'Éternel te frappera de langueur, d'ardeur, de fièvre et d'une chaleur brûlante et d'épée et de sécheresse et de la nielle qui te persécuterons jusqu'à ce que tu périsses.

23. Et [c] les cieux qui sont sur ta tête seront comme d'airain et la terre qui est sous toi sera comme de fer.

24. L'Éternel te donnera au lieu de la pluie qu'il faut à ta terre de la poussière et de la poudre qui descendra sur toi des cieux jusqu'à ce que tu sois exterminé.

25. Et l'Éternel fera que tu seras battu devant tes ennemis, tu sortiras par un chemin contre eux et par sept chemins tu t'enfuiras devant eux et tu seras vagabond par tous les royaumes de la terre.

26. Et tes corps morts seront en viande à tous les oiseaux des cieux et il n'y aura personne qui les effarouche.

27. L'Éternel te frappera [d] de l'ulcère d'Égypte, d'hémorrhoïdes et de gale et de gratelle dont tu ne pourras pas guérir.

28. L'Éternel te frappera de frénésie et d'aveuglement et d'étonnement de cœur.

29. Et tu iras tâtonnant en plein midi comme un aveugle tâtonne dans les ténèbres et tu n'auras point d'heureux succès dans tes entreprises et tu seras toujours opprimé et pillé et il n'y a personne qui te garantisse.

30. Tu fianceras une femme, mais un autre dormira avec elle, tu bâtiras des maisons, mais tu n'y demeureras point, tu planteras des vignes, mais tu n'en cueilleras point le fruit pour toi.

31. Ton bœuf sera tué devant tes yeux, mais tu n'en mangeras point, ton âne sera ravi de devant toi et ne te sera point rendu, tes brebis seront livrées à tes ennemis et tu n'auras personne pour les en retirer.

32. Tes fils et tes filles seront livrés à un autre peuple et tes yeux le verront et se consumeront tout le jour en regardant vers eux et ta main n'aura aucune force [1].

33. Et un peuple que tu n'auras point connu mangera le fruit de ta terre et tout ton travail et tu seras exposé tous les jours à souffrir des torts et des concussions.

34. Et tu seras hors de toi-même pour les choses que tu verras de tes yeux.

35. L'Éternel te frapperas d'un ulcère très malin sur les genoux et sur les cuisses dont tu ne pourras être guéri, il t'en frappera depuis la plante de ton pied jusqu'au sommet de ta tête.

36. L'Éternel te fera marcher et ton roi que tu auras établi sur toi vers une nation que tu n'auras point connue, ni toi, ni tes pères et tu serviras là d'autres dieux, du bois et de la pierre,

37. Et tu seras là un sujet d'étonnement, de raillerie et de fable parmi les peuples vers lesquels l'Éternel t'aura emmené.

38. [e] Tu jetteras beaucoup de semence dans ton champ et tu en recueilleras peu, car les sauterelles la consumeront.

39. Tu planteras des vignes et tu les cultiveras, mais tu n'en boiras point le vin et tu n'en recueilleras rien, car les vers en mangeront le fruit.

40. Tu auras des oliviers dans toutes tes frontières et tu ne t'oindras point d'huile, car tes oliviers perdront leurs fruits.

41. Tu engendreras des fils et des filles, mais ils ne seront pas à toi, car ils iront en captivité.

42. Les hannetons gâteront tous tes arbres et le fruit de la terre.

43. L'étranger qui est au milieu de toi montera au dessus de toi fort haut et tu descendras fort bas.

44. Il te prêtera et tu ne lui prêteras point, il sera à la tête et tu seras à la queue.

Réflexions

Il faut remarquer en général sur ce chapitre :

1. Que ces bénédictions et ces malédictions temporelles convenaient à l'état du peuple d'Israël,

2. Que les malédictions ne sont pas de simples menaces, mais que ce sont des prédictions formelles et très expresses des malheurs que ce peuple éprouva en divers temps lorsqu'il tomba dans la désobéissance et dans l'idolâtrie, Dieu les ayant visités par la stérilité, par la sécheresse, par la famine, par la mortalité, par la guerre et par d'autres fléaux ainsi que l'histoire sainte nous l'apprend,

3. Quoi que ces bénédictions et ces malédictions regardassent la nation des Juifs en particulier, nous devons y faire de sérieuses Réflexions et que Dieu bénit ceux qui le craignent, mais qu'il punit ceux qui l'offensent et qui abusent de ses bienfaits,

Qu'étant le maître de toutes les créatures, il les fait servir au bien de ses enfants, mais qu'il accable les méchants de ses fléaux,

Que la guerre, la famine, la stérilité de la terre, la mortalité, les maladies et toutes les autres calamités procèdent de Dieu et qu'il les emploie ordinairement pour punir l'iniquité et l'ingratitude des hommes.

Enfin, nous devons nous souvenir que les bénédictions et les malédictions temporelles ne sont pas celles qui doivent le plus nous toucher, mais qu'étant chrétiens nous devons servir Dieu et lui obéir par l'espérance des récompenses et par la crainte des peines de la vie à venir.

(a) v1 : Lévitique 26.3 et suivants, où vous avez en substance ces mêmes bénédictions et malédictions.
(b) v15 : Lévitique 26.14 ; Lamentations 2.17 ; Daniel 9.11 et 13 ; Malachie 2.2
(c) v23 : Lévitique 26.19
(d) v27 : Exode 9.9
(e) v38 : Michée 6.15 ; Aggée 1.6

(1) v32 : Ou : Et tu ne pourras rien obtenir de Dieu.

(nc1) v5 et 17 : D'autres versions plus modernes ont le mot *huche*.

Chapitre XXVIII, versets 45-68

C'est ici la suite des malédictions que Moïse dénonçait aux enfants d'Israël, les menaçant que s'ils abandonnaient Dieu, ils seraient le peuple le plus malheureux qu'il y eut sous le ciel, que Dieu les livrerait à leurs ennemis et qu'ils seraient chassés de leur pays et dispersés par tout le monde.

45. Et toutes ces malédictions t'arriveront et te poursuivront et reposeront sur toi jusqu'à ce que tu soit exterminé, parce que tu n'auras pas obéi à le voix de l'Éternel ton Dieu pour garder ses commandements et ses statuts qu'il t'a donnés,

46. Et ces malédictions seront sur toi et sur ta postérité pour être des signes et des prodiges à jamais.

47. Parce que tu n'auras point servi l'Éternel ton Dieu avec joie et de bon cœur dans l'abondance de toutes ces choses,

48. Tu serviras ton ennemi que Dieu enverra contre toi dans la faim, dans la soif, dans la nudité et dans la disette de toutes choses et il mettra un joug de fer sur ton cou jusqu'à ce qu'il t'ait exterminé.

49. L'Éternel fera lever contre toi de loin du bout de la terre une nation qui volera comme vole l'aigle, une nation dont tu n'entendras point la langue,

50. Une nation fière qui n'aura point d'égard au vieillard et qui n'aura point pitié de l'enfant,

51. Elle mangera les fruits de tes bêtes et les fruits de ta terre jusqu'à ce que tu sois exterminé, elle ne laissera rien de reste, ni froment, ni vin, ni huile, ni aucune portée de tes vaches, ni brebis de ton troupeau, jusqu'à ce qu'elle t'ait ruiné,

52. Et elle t'assiègera dans toutes tes villes jusqu'à ce que tes murailles les plus hautes et les plus fortes sur lesquelles tu te seras assuré dans tout ton pays tombent par terre, elle assiègera même toutes tes villes par tout le pays que l'Éternel ton Dieu t'aura donné,

53. Tu mangeras durant le siège et dans l'extrémité où ton ennemi te réduira le fruit de ton ventre, la chair de tes fils et de tes filles que l'Éternel ton Dieu t'aura donnés.

54. L'homme le plus tendre et le plus délicat d'entre vous regardera d'un œil d'envie son frère et sa femme bien aimée et le reste de ses enfants qu'il aura réservé,

55. Pour ne donner à aucun d'eux de la chair de ses enfants qu'il mangera parce qu'il ne lui sera rien demeuré du tout à cause du siège et de l'extrémité où ton ennemi te réduira dans toutes tes villes.

56. La plus tendre et la plus délicate d'entre vous qui n'aura point essayé de mettre la plante de son

pied par terre par délicatesse et par molesse regardera d'un œil d'envie son mari bien aimé, son fils et sa fille,

57. Et la taie de son petit enfant qui sortira d'entre ses pieds et les enfants qu'elle enfantera, car elle les mangera secrètement dans la disette où elle sera de toutes choses à cause du siège et de l'extrémité où ton ennemi te réduira dans toutes tes villes.

58. Si tu ne prends pas garde à faire toutes les paroles de cette loi qui sont écrites dans ce livre en craignant ce nom glorieux et terrible l'Éternel ton Dieu,

59. Alors l'Éternel te frappera et ta postérité de plaies étranges, de plaies grandes et de durée, de maladies malignes et de durée,

60. Et il fera retourner sur toi toutes les langueurs d'Égypte que tu as appréhendées et elles s'attacheront à toi,

61. Et même l'Éternel fera venir sur toi toute autre maladie et toute autre plaie qui ne sont point écrites dans le livre de cette loi jusqu'à ce que tu sois exterminé,

62. Et vous resterez en petit nombre au lieu que vous aurez été comme les étoiles des cieux tant vous étiez en grand nombre, parce que tu n'auras point obéi à la voix de l'Éternel ton Dieu,

63. Et il arrivera que comme l'Éternel s'est réjoui sur vous en vous faisant du bien et en vous multipliant, aussi l'Éternel [f] prendra plaisir à vous faire périr et à vous exterminer et vous serez arrachés de dessus la terre où vous allez pour la posséder,

64. [g] Et l'Éternel te dispersera parmi tous les peuples, depuis un bout de la terre jusqu'à l'autre, et tu serviras là d'autres dieux que ni toi, ni tes pères n'avez point connus, du bois et de la pierre.

65. Encore ne trouveras-tu aucun repos parmi ces nations là et même la plante de ton pied n'aura aucun repos, car l'Éternel te donnera là un cœur tremblant et des yeux qui ne verront point et une âme pénétrée de douleur.

66. Et ta vie sera comme pendante devant toi et tu seras dans l'effroi nuit et jour et tu ne seras point assuré de ta vie.

67. Tu diras le matin : Qui me fera voir le soir ? Et le soir tu diras : Qui me fera voir le matin ? À cause de l'effroi dont ton cœur sera effrayé et à cause de ce que tu verras de tes yeux,

68. Et l'Éternel te fera retourner en Égypte sur des navires pour faire le voyage dont je t'ai dit : Il ne t'arrivera plus de le voir. Et vous vous vendrez à vos ennemis pour être esclaves et servantes et il n'y aura personne qui vous achète.

Réflexions

C'est ici l'un des endroits les plus remarquables des livres de Moïse.

Nous y voyons une description très exacte de tous les malheurs qui arrivèrent dans la suite aux Juifs lorsque Dieu les livra à leurs ennemis et en particulier lorsque les dix tribus furent dispersées par le roi d'Assyrie, lorsque Jérusalem ayant été prise par les Babyloniens, les Juifs furent menés en captivité et qu'une grande multitude d'entre eux se retirèrent en divers temps en Égypte où ils périrent misérablement et enfin lorsque les Romains détruisirent leur ville et leur temple. On voit ici les extrémités où les Juifs devaient être réduits par la famine jusque là que les mères mangèrent leurs enfants, ce qui arriva dans le siège de Samarie et dans celui de Jérusalem.

Moïse prédit de plus la captivité de cette nation, sa dispersion par tout le monde et le triste état où elle se trouve encore aujourd'hui.

On ne saurait assez admirer ces prédictions dont l'antiquité est incontestable et reconnue de tout le monde et qui marquaient, si longtemps à l'avance, ce qui devait arriver aux Juifs après tant de siècles. Elles prouvent de la manière la plus claire et la plus forte la divinité des écrits de Moïse, mais elles doivent aussi nous donner une grande crainte d'offenser le Seigneur de peur d'encourir les peines et les malédictions qui nous sont dénoncées dans l'Évangile et qui ne sont ni moins certaines, ni moins redoutables que celle de la loi.

(f) v63 : Ésaïe 1.24
(g) v64 : Ci-dessus 4.27 ; Néhémie 1.8

Chapitre XXIX

Moïse représente encore aux Juifs d'une manière fort touchante les grâces que Dieu leur avait faites, versets 1-8.

2. Il renouvelle l'alliance entre Dieu et eux, versets 9-17.

Il proteste expressément que s'ils la violaient, Dieu déploierait sur eux et sur leur pays ses jugements les plus rigoureux et les ferait servir d'exemple à tous les peuples du monde, versets 18-29.

Ce chapitre de même que les précédents mérite une grande attention.

CE sont ici les paroles de l'alliance que l'Éternel commanda à Moïse de traiter avec les enfants d'Israël au pays de Moab, outre l'alliance qu'il avait traitée avec eux à Horeb.

2. Moïse donc appela tout Israël et leur dit : [a] Vous avez vu tout ce que l'Éternel a fait en votre présence au pays d'Égypte, à Pharaon et à tous ses serviteurs et à tout son pays.

3. [b] Les grandes expériences que tes yeux ont vues, ces signes et ces grands miracles,

4. Et l'Éternel ne vous a point donné un cœur pour connaître, ni des yeux pour voir, ni des oreilles pour entendre jusqu'à ce jour,

5. Et je vous ai conduit quarante ans par ce désert sans que vos vêtements soient usés et sans que ton soulier se soit usé sur ton pied.

6. Vous n'aves point mangé de pain, ni bu de vin, ni de cervoise, afin que vous connaissiez que je suis l'Éternel votre Dieu.

7. Enfin, vous êtes parvenus en ce lieu et [c] Sihon roi de Hesçon et Hog roi de Basçan sont sortis au devant de nous pour nous combattre et nous les avons battus.

8. Et nous avons pris leur pays et nous l'avons donné en héritage aux Rubénites, aux Gadites et à la moitié de la tribu de Manassé.

9. Vous garderez donc les paroles de cette alliance et vous les ferez afin que vous prospériez dans tout ce que vous entreprendrez.

10. Vous comparaissez tous aujourd'hui devant l'Éternel votre Dieu, les chefs de vos tribus, vos officiers et tout homme d'Israël,

11. Vos petits enfants, vos femmes et ton étranger qui est au milieu de ton camp, depuis ton coupeur de bois jusqu'à ton puiseur d'eau,

12. Afin que tu entres dans l'alliance de l'Éternel ton Dieu et dans l'imprécation du serment qu'il te fait faire dans cette alliance que l'Éternel ton Dieu traite aujourd'hui avec toi,

13. Afin qu'il t'établisse aujourd'hui pour être son peuple et qu'il soit ton Dieu selon ce qu'il t'a dit et [e] selon qu'il l'a juré à tes pères Abraham, Isaac et Jacob.

14. Et ce n'est pas seulement avec vous que je traite cette alliance et que j'y ajoute cette imprécation de serment que vous faites,

15. Mais c'est tant avec celui qui est ici avec nous aujourd'hui devant l'Éternel notre Dieu qu'avec celui qui n'est point ici avec nous aujourd'hui,

16. Car vous savez de quelle manière nous avons demeuré au pays d'Égypte et comment nous avons passé parmi les nations parmi lesquelles vous avez passé,

17. Et vous avez vu leurs abominations et leurs dieux infâmes, de bois et de pierre, d'argent et d'or, qui sont parmis eux.

18. Prenez garde qu'il n'y ait parmi vous aucun homme, ni femme, ni famille, ni tribu qui détourne aujourd'hui son cœur de l'Éternel notre Dieu pour aller servir les dieux de ces nations et qu'il n'y ait entre vous quelque [f] racine qui produise du fiel et de l'amertume,

19. Et qu'il n'arrive que quelqu'un entendant les paroles de cette imprécation du serment que vous faites ne se flatte en son cœur disant : J'aurai la paix, encore que je marche selon que je l'ai arrêté en mon cœur en sorte qu'il ajoute l'ivresse à la soif.

20. L'Éternel ne voudra point lui pardonner, mais alors la colère de l'Éternel et sa jalousie s'allumera contre cet homme-là et toute la malédiction de serment que vous faites qui est écrite dans ce livre demeurera sur lui et l'Éternel effacera son nom de dessous les cieux,

21. Et l'Éternel le séparera de toutes les tribus d'Israël pour son malheur, selon les imprécations du serment de l'alliance qui est écrite dans ce livre de la loi.

22. Et alors la génération à venir dira, savoir vos enfants qui viendront après vous, et l'étranger qui viendra d'un pays éloigné quand ils verront les plaies de ce pays et ses maladies dont l'Éternel l'affligera,

23. [g] Et que toute la terre de ce pays ne sera que souffre, que sel et qu'embrasement, qu'elle ne sera point semée et qu'elle ne fera rien germer et que nulle herbe n'en sortira, telle que fut [h] la subversion de Sodome et de Gomorre et d'Adma et de Tséboïm, que l'Éternel détruisit en sa colère et en sa fureur,

24. Et même toutes les nations diront [i] : Pourquoi l'Éternel a-t-il ainsi traité ce pays ? Quelle est la cause de l'ardeur de cette grande colère ?

25. Et on répondra : C'est parce qu'ils ont abandonné l'alliance de l'Éternel le Dieu de leurs pères qu'il avait traitée avec eux quand il les fit sortir du pays d'Égypte,

26. Car ils s'en sont allés et ils ont servi d'autres dieux et se sont prosternés devant eux, quoi que ce fussent des dieux qu'ils n'avaient point connus et dont aucun ne leur avait rien donné.

27. C'est pourquoi la colère de l'Éternel s'est embrasée contre ce pays pour faire venir sur lui toutes les malédictions écrites dans ce livre.

28. Et l'Éternel les a arrachés de leur terre en sa colère et en sa fureur et en sa grande indignation et il les a chassés dans un autre pays comme il paraît aujourd'hui.

29. Les choses cachées appartiennent à l'Éternel notre Dieu, mais les choses révélées sont pour nous et pour nos enfants à jamais [1] afin que nous observions toutes les paroles de cette loi.

Réflexions

On voit ici de quelle manière Moïse renouvella avant sa mort l'alliance entre Dieu et les enfants d'Israël et leur postériorité, comment il les exhorta à observer fidèlement cette alliance, dénonçant une ruine totale et la malédiction de Dieu tant aux particuliers qu'à tout le peuple s'il leur arrivait d'enfreindre le vœu et le serment qu'ils faisaient tous alors.

Ces graves exhortations doivent faire d'autant plus d'impression sur nous que nous savons que les Israélites étant tombés dans la rébellion, Dieu accomplit sur eux toutes les menaces que Moïse avait faites, leur nation ayant été chassée du pays de Canaan et ce pays ayant été entièrement désolé.

Ceci nous oblige à considérer que Dieu nous a fait beaucoup plus de grâce qu'aux Juifs, que l'alliance qu'il a traitée avec nous en Jésus-christ est bien plus sainte et plus avantageuse, que nous nous sommes tous solennellement engagés à garder cette alliance et qu'ainsi s'il nous arrive d'être infidèles à notre devoir et de violer nos promesses, rien ne nous mettra à couvert des peines que Dieu nous dénonce d'une manière si expresse et auxquelles nous nous sommes nous-mêmes assujettis.

(a) v2 : Exode 19.4
(b) v3 : Ci-dessus 7.19
(c) v7 : Nombres 21.24 ; Ci-dessus 2.32 et 3.1

(d) Dans la marge du verset 8 : Nombres 32.33 ; Ci-dessus 3.12 ; Josué 13.12
(e) v13 : Genèse 17.7
(f) v18 : Actes 8.23 ; Hébreux 12.15
(g) v23 : Genèse 19.24
(h) v23 : Genèse 19.25
(i) v24 : Jérémie 22.8-10

(1) v29 : Ou : Ces choses sont cachées auprès de l'Éternel et elles nous ont été révélées afin que nous observions toutes les paroles de cette loi.

Chapitre XXX

Ce chapitre a trois parties.

1. Moïse promet aux Juifs que s'ils s'humiliaient lorsque Dieu les auraient châtiés, Dieu leur pardonnerait, versets 1-10.

2. Il dit qu'il leur était très facile de garder la loi de Dieu puisqu'elle leur avait été révélée d'une manière fort claire et qu'ils avaient tous les secours pour l'observer, versets 11-14.

Enfin, il les somme encore une fois d'aimer Dieu et de le craindre, leur protestant expressément que s'il leur arrivait de l'abandonner ils périraient justement et malheureusement, versets 15-20.

OR quand toutes ces choses-là, que je t'ai représentées, seront venues sur toi, soit la bénédiction, soit la malédiction, et lorsque tu les auras rappelées dans ton cœur parmi toutes les nations vers lesquelles l'Éternel ton Dieu t'aura chassé,

2. Et que tu te seras converti jusqu'à l'Éternel ton Dieu et que tu auras écouté sa voix, toi et tes enfants, de tout ton cœur et de toute ton âme selon tout ce que je te commande aujourd'hui,

3. [a] L'Éternel ton Dieu ramenera aussi tes captifs et aura compassion de toi et il te rassemblera de nouveau d'entre tous les peuples où l'Éternel ton Dieu t'avait dispersé.

4. Quand tes dispersés seraient au bout des cieux, l'Éternel ton Dieu te rassemblera de là et te retirera de là,

5. Et l'Éternel ton Dieu te ramenera au pays que tes pères auront possédés et tu le possèderas, il te fera du bien et te fera croître plus qu'il n'a fait tes pères,

6. Et [b] l'Éternel ton Dieu circoncira ton cœur et le cœur de ta postérité afin que tu aimes l'Éternel ton Dieu de tout ton cœur et de toute ton âme et que tu vives,

7. Et l'Éternel ton Dieu mettra sur tes ennemis et sur le cœur de ceux qui te haïssent et qui t'auront persécuté toutes les imprécations du serment que vous avez fait.

8. Ainsi tu te convertiras et tu obéiras à la voix de l'Éternel et tu feras tous ses commandements que je te prescris aujourd'hui,

9. Et l'Éternel ton Dieu te fera abonder en biens dans toutes les œuvres de tes mains, dans le fruit de ton ventre, le fruit de tes bêtes et le fruit de ta terre, car l'Éternel ton Dieu prendra plaisir de nouveau à te faire du bien, comme il a pris son plaisir à faire du bien à tes pères,

10. Quand tu obéiras à la voix de l'Éternel ton Dieu en gardant ses commandements et ses ordonnances écrites dans ce livre de la loi, quand tu te convertiras à l'Éternel ton Dieu de tout ton cœur et de toute ton âme,

11. Car ce commandement, que je te prescris aujourd'hui, [c] n'est point trop élevé au dessus de toi et il n'est pas éloigné de toi.

12. Il n'est pas dans les cieux pour donner lieu de dire : [d] Qui est-ce qui montera pour nous aux cieux et nous l'apportera pour nous le faire entendre afin que nous le fassions ?

13. Il n'est point aussi au delà de la mer pour donner lieu de dire : Qui est-ce qui passera au dela de la mer pour nous et nous l'aportera afin de nous le faire entendre et que nous le fassions ?

14. Car cette parole est fort proche de toi, elle est dans ta bouche et dans ton cœur afin que tu l'accomplisses.

15. Regarde, j'ai mis devant toi tant la vie et le bien, que la mort et le mal,

16. Car je te commande aujourd'hui d'aimer l'Éternel ton Dieu, de marcher dans ses voies et de garder ses commandements et ses statuts afin que tu vives et que tu multiplies et que l'Éternel ton Dieu te bénisse au pays où tu vas pour le posséder.

17. Mais si ton cœur se détourne et que tu n'obéisses pas à ces commandements et que tu t'abandonnes à te prosterner devant d'autres dieux et à les servir,

18. Je vous déclare aujourd'hui que certainement vous périrez et que vous ne prolongerez point vos jours sur la terre pour laquelle vous passez le Jourdain afin d'y entrer et de la posséder.

19. Je prends aujourd'hui à témoin les cieux et la terre contre vous que j'ai mis devant toi et la vie et la mort, la bénédiction et la malédiction, choisi donc la vie afin que tu vives, toi et ta postérité,

20. En aimant l'Éternel ton Dieu, en obéissant à sa voix et en demeurant attaché à lui. Car c'est lui qui est la vie et la longueur de tes jours afin que tu demeures sur la terre que l'Éternel avait juré de donner à tes pères Abraham, Isaac et Jacob.

Réflexions

Ce chapitre renferme les instructions suivantes :

1. Les promesses que Dieu fait aux Juifs de les rétablir lorsqu'ils se convertiraient à lui nous montrent que Dieu est plein de bonté, qu'il afflige les hommes pour les humilier et les amener à la repentance et qu'il est toujours prêt à recevoir en grâce les pécheurs qui profitent de ses châtiments et qui se convertissent. Au reste, ces promesses s'exécutèrent lorsque Dieu ramena les Juifs de la captivité de Babylone, mais elles auront leur entier accomplissement lorsque cette nation qui subsiste encore aujourd'hui se convertira.

2. Il paraît de ce chapitre que les lois et les commandements de Dieu sont faciles à connaître et à pratiquer et qu'ainsi nous n'auront aucune excuse si nous les violons. C'est ce que marquent ces paroles de Moïse que Paul applique au chapitre X de l'épître aux Romains.

Ce commandement n'est ni trop haut pour toi, ni trop éloigné de toi, mais il est près de toi, dans ta bouche et dans ton cœur.

3. Il faut bien remarquer cette protestation si grave et solennelle que Moïse faisait en ces termes :

Si votre cœur se détourne et que vous n'obéissez pas aux commandements de Dieu, je vous déclare certainement que vous périrez. Je prends aujourd'hui à témoin les cieux et la terre contre vous que j'ai mis devant vous le vie et la mort. Choisi donc la vie afin que tu vives en aimant le Seigneur ton Dieu et en demeurant attaché à lui, car c'est lui qui est ta vie et la longueur de tes jours.

On ne peut rien voir de plus fort et de plus touchant que ces paroles de Moïse.

Et voilà comment Dieu, pour engager les hommes à l'aimer et à le craindre, les avertit et leur met devant les yeux le bien et le mal. Après cela il ne tient qu'à eux de jouir des effets de son amour et d'être heureux et s'ils périssent, ils seront eux-mêmes les auteurs de leur perdition et de leur ruine.

(a) v3 : Néhémie 1.8 ; Psaume 106.46 ; Jérémie 32.37 ; Marc 2.18
(b) v6 : Jérémie 32.39 ; Ézéchiel 11.19 et 36.26
(c) v11 : Ésaïe 45.19
(d) v12 : Romains 10.6

Chapitre XXXI

Moïse promet aux Israélites la possession du pays de Canaan et il confirme Josué dans sa vocation, versets 1-8.

Il ordonne qu'on fasse la lecture de la loi tous les sept ans en présence de tout le peuple, versets 9-13.

Dieu avertit Moïse qu'après sa mort les enfants d'Israël tomberaient dans la rebellion et qu'alors il exécuterait ses menaces, versets 14-18,

Et il lui ordonne d'écrire un cantique qui fût un monument de cette prédication, de le mettre avec le volume de la loi à côté de l'arche de l'alliance et de le prononcer publiquement et devant toutes les tribus d'Israël qui furent assemblées pour ce sujet, versets 19-30.

ET Moïse s'en alla et tint ces discours à tout Israël :

2. Et il leur dit : Je suis aujourd'hui âgé de six-vingt ans, je ne pourrai plus aller ni venir et [a] l'Éternel m'a dit : Tu ne passeras point ce Jourdain,

3. Mais l'Éternel ton Dieu marchera devant toi, c'est lui qui exterminera ces nations-là de devant toi et tu possèderas leur pays, [b] Josué est celui qui doit passer devant toi comme l'Éternel en a parlé,

4. Et l'Éternel leur fera [c] comme il a fait à Sihon et à Hog roi des Amorrhéens et à leurs pays lesquels il a détruits.

5. Et l'Éternel vous les livrera et vous leur ferez entièrement [d] selon le commandement que je vous ai donné.

6. Fortifiez-vous et encouragez-vous, ne craignez point et ne soyez point effrayés à cause d'eux, car c'est l'Éternel ton Dieu qui marche avec toi, [e] il ne te laissera point, ni ne t'abandonnera point.

7. Et Moïse appela Josué et lui dit devant tout Israël : Fortifies-toi et prends courage, car tu entreras avec ce peuple au pays que l'Éternel a juré à leurs pères de leur donner et c'est toi qui les mettras en possession,

8. Car l'Éternel, qui est celui qui marche devant toi, sera lui-même avec toi, il ne te laissera point, ni ne t'abandonneras point, [f] ne crains donc point et ne soit pas effrayé,

9. Or Moïse écrivit cette loi et la donna aux sacrificateurs descendants de Lévi qui portaient l'arche de l'alliance de l'Éternel et à tous les anciens d'Israël.

10. Et Moïse leur commanda disant : De sept ans en sept ans, dans le temps de l'an de relâche, à la fête des tabernacles,

11. Quand tout Israël sera venu pour comparaître devant la face de l'Éternel ton Dieu au lieu qu'il a choisi, alors tu liras cette loi devant tout Israël et ils l'entendront.

12. Ayant assemblé le peuple, hommes et femmes et leurs petits enfants et ton étranger qui sera dans tes portes afin qu'ils entendent et qu'ils apprennent à craindre l'Éternel votre Dieu et qu'ils prennent garde à faire toutes les paroles de cette loi.

13. Et que leurs enfants qui n'en auront pas eu connaissance entendent et apprennent à craindre l'Éternel votre Dieu, tous les jours que vous serez vivants sur la terre pour laquelle vous passez le Jourdain afin de le posséder.

14. Alors l'Éternel dit à Moïse : Voici, le jour de ta mort approche, appelle Josué et présentez-vous au tabernacle d'assignation afin que je l'instruise de sa charge. Moïse donc et Josué allèrent et se présentèrent au tabernacle d'assignation.

15. Et l'Éternel apparut au tabernacle dans la colonne de nuée et la colonne de nuée s'arrêta à l'entrée du tabernacle.

16. Et l'Éternel dit à Moïse : Voici, tu vas dormir avec tes pères et ce peuple se lèvera et se prostituera en allant après les dieux des étrangers qui sont parmi eux au pays où il va et il m'abandonnera et il enfreindra mon alliance que j'ai traitée avec lui.

17. Et en ce jour-là ma colère s'allumera contre lui et je les abandonnerai et je cacherai ma face d'eux et il sera exposé en proie et ils souffriront plusieurs maux et plusieurs angoisses et il dira en ce jour-là : N'est-ce pas parce que mon Dieu n'est plus au milieu de moi que je souffre ces maux ?

18. Mais en ce jour-là je cacherai entièrement ma face à cause de tout le mal qu'il aura fait parce qu'il se sera détourné vers d'autres dieux.

19. Maintenant donc écrivez ce cantique et l'enseignez aux enfants d'Israël, mets-le dans leur bouche afin que ce cantique me serve de témoin contre les enfants d'Israël,

20. Car je l'introduirai dans la terre où coulent le lait et le miel, de laquelle j'ai juré à ses pères et il mangera et sera rassasié et engraissé, puis il se détournera vers d'autres dieux et il les servira et il m'irritera par mépris et enfreindra mon alliance,

21. Et il arrivera quand ils auront souffert plusieurs maux et plusieurs angoisses que ce cantique déposera contre eux comme témoin parce qu'il ne sera point oublié dans la bouche de leur postérité. Car je connais leurs sentiments et ce qu'ils sont déjà aujourd'hui avant que je les introduise au pays duquel j'ai juré.

22. Ainsi Moïse écrivit ce cantique en ce jour-là et l'enseigna aux enfants d'Israël.

23. Et l'Éternel commanda à Josué fils de Nun disant : [g] Fortifie-toi et prends courage, car c'est toi qui introduiras les enfants d'Israël au pays duquel je leur ai juré et je serai avec toi.

24. Et il arriva que quand Moïse eut achevé d'écrire les paroles de cette loi dans un livre, sans qu'il en manquât rien,

25. Il fit ce commandement aux Lévites qui portaient l'arche de l'alliance de l'Éternel et leur dit :

26. Prenez ce livre de la loi et mettez-le à côté de l'arche de l'alliance de l'Éternel votre Dieu et il sera là pour témoin contre toi,

27. Car je connais ta rébellion et ton cou raide. Voici, pendant que je suis encore aujourd'hui vivant avec vous, vous avez été rebelles contre l'Éternel, combien plus donc le serez-vous après ma mort ?

28. Faites assembler vers moi tous les anciens de vos tribus et vos officiers et je dirai ces paroles et ils les entendront et j'appellerai à témoin contre eux les cieux et la terre,

29. Car je sais qu'après ma mort vous ne manquerez pas de vous corrompre et vous vous détournerez de la voie que je vous ai prescrite et enfin il vous arrivera du mal parce que vous aurez fait ce qui déplaît à l'Éternel en l'irritant par les œuvres de vos mains.

30. Ainsi Moïse prononça les paroles de ce cantique sans qu'il s'en manquât rien, toute l'assemblée d'Israël l'écoutant.

Réflexions

Moïse réitera avant sa mort les promesses qu'il avait faites au peuple d'Israël, les assurant encore qu'ils entreraient dans le pays de Canaan et que Josué les y introduirait. Il en usa ainsi pour encourager ce peuple et pour l'inciter à craindre Dieu.

2. L'ordre que Dieu donna à Moïse d'écrire sa loi et de commander aux sacrificateurs de la garder et de la lire en présence de tous les Israélites, des hommes, des femmes, des enfants et même des étrangers afin que ce peuple apprît à craindre Dieu prouve clairement qu'il a été nécessaire que la parole de Dieu fût rédigée par écrit, que son intention est qu'elle soit lue au peuple et que le devoir des ministres de la religion est d'en donner la connaissance aux personnes de tout âge, de tout sexe et de toute condition afin que le vrai service de Dieu soir conservé sans aucun changement.

3. Les prédictions par lesquelles Moïse déclara avant sa mort que le peuple d'Israël abandonnerait Dieu et la protestation solennelle qu'il fit contre ce peuple dans le cantique qu'il prononça et qu'il laissa par écrit marque d'une manière bien claire que Dieu connaît l'avenir et que Moïse était divinement inspiré, surtout si l'on considère que tout ce que ce prophète avait prédit aux Juifs leur est arrivé.

On voit par là que ceux que Dieu a éclairé de sa connaissance et à qui il a fait le plus de grâces corrompent souvent le vrai culte de Dieu et se rebellent contre lui, mais qu'il ne laisse jamais impunies la désobéissance et l'ingratitude de ceux qui abusent ainsi de sa parole et de ses bienfaits.

(a) v2 : Nombres 27.12 ; Ci-dessus 3.26
(b) v3 : Nombres 27.18
(c) v4 : Nombres 21.34-33
(d) v5 : Ci-dessus 7.2
(e) v6 : Josué 1.5 ; Hébreux 13.5
(f) v8 : Josué 1.9
(g) v23 : Josué 1.6

Chapitre XXXII, versets 1-18

C'est ici la première partie du cantique de Moïse où il décrit en termes figurés

1. les grâces du Seigneur envers les enfants d'Israël, versets 1-14 et

2. les péchés par lesquels ils avaient provoqué et provoqueraient dans la suite la colère de Dieu, versets 15-18.

CIEUX prêtez l'oreille et je parlerai et que la terre écoute les paroles de ma bouche.

2. Ma doctrine distillera comme la pluie, ma parole dégoutera comme la rosée, comme la pluie menue sur l'herbe et comme la grosse pluie sur l'herbe avancée,

3. Car j'invoquerai le nom de l'Éternel. Célébrez la grandeur de notre Dieu.

4. L'œuvre du Rocher [1] est parfaite, car toutes ses voies sont la justice même. Le Dieu fort est vérité et sans iniquité, il est juste et droit.

5. Ils se sont corrompus devant lui, leurs souillures ne sont pas de ses enfants, c'est une race perverse et revêche.

6. Est-ce ainsi que tu récompenses l'Éternel, peuple insensé et qui n'est pas sage ? N'est-il pas ton père qui t'a acquis ? Il t'a fait et il t'a formé.

7. Souviens-toi du temps d'autrefois, considère les années de chaque génération, interroge ton père et il te l'apprendra et tes anciens et ils te le diront.

8. Quand le Souverain partageait les nations, quand il séparait les enfants des hommes les uns

d'avec les autres, alors il établit les bornes des peuples selon le nombre des enfants d'Israël,

9. Car la portion de l'Éternel c'est son peuple et Jacob est le lot de son héritage.

10. Il l'a trouvé dans un pays désert et dans un lieu hideux où l'on n'entendait que hurlement de désolation, il l'a conduit partout et il l'a instruit et il l'a gardé comme la prunelle de son œuil.

11. Comme l'aigle excite sa nichée, couve ses petits, étend ses ailes, les reçoit et les porte sur ses ailes,

12. L'Éternel seul t'a conduit et il n'y a point eu avec lui de dieu étranger.

13. Il l'a fait passer à cheval par dessus les lieux élevés de la terre et il a mangé les fruits des champs et il lui a fait sucer le miel de la roche et l'huile des plus durs rochers.

14. Il lui a fait manger le beurre des vaches et le lait des brebis avec la graisse des agneaux et des moutons nés à Basçan et des boucs avec la fleur du froment et tu as bu le vin qui était le sang de la grappe.

15. Mais le droiturier [2] s'est engraissé et il a regimbé, (tu t'es fait gras, gros et épais) et il a abandonné le Dieu qui l'a fait et il a méprisé le rocher de son salut.

16. Ils ont émus sa jalousie par les dieux étrangers, ils l'ont irrité par des abominations.

17. Ils ont sacrifié aux idoles [3] qui ne sont point dieux, aux dieux qu'ils n'avaient point connus, à des dieux nouveaux qui étaient venus depuis peu et que vos pères n'ont point craint.

18. Tu as oublié le rocher qui t'a egendré et tu as mis en oubli le Dieu fort qui t'a formé.

Réflexions

Ce cantique que Moïse prononça et écrivit par l'inspiration du Saint-Esprit pour être une protestation solennelle aux Juifs dans les siècles à venir et qui sera jusqu'à la fin du monde une preuve authentique de la divinité des livres sacrés doit aussi nous servir d'avertissement.

Pour cet effet, il nous faut considérer que si Dieu avait marqué un grand amour envers les Juifs en les séparant des autres nations pour être son peuple et en leur accordant des faveurs et des délivrances signalées, il a fait beaucoup plus que tout cela pour nous en nous choisissant pour nous faire entrer dans son Église et en répandant sur nous par Jésus-Christ ses bénédictions les plus précieuses.

Ce qui est dit ici de l'ingratitude et des rébellions des Juifs nous avertit de ne pas être ingrats aux bontés du Seigneur envers nous, de rapporter à sa gloire tous les avantages temporels et spirituels dont nous jouissons et de n'abuser jamais de ses bienfaits de peur de l'émouvoir à jalousie et d'attirer sur nous les effets de sa juste vengeance.

(1) v4 : De Dieu qui est appelé un rocher, sous versets 15, 18, 31, Psaume 18.32 et d'autres.

(2) v15 : Hébreux : Jesçurun, celui qui doit être droit. Cela marque le peuple d'Israël.

(t3) v17 : Aux démons.

Chapitre XXXII, versets 19-52

C'est ici la suite du cantique de Moïse.

Il prédit que Dieu ferait tomber ses jugements sur les Juifs à cause de leur idolâtrie et de leurs autres péchés, qu'il les disperserait par tout le monde, que les païens seraient appelés en leur place, mais que cependant il ne détruirait pas entièrement les Juifs et qu'un jour il les rappellerait de leur dispersion, versets 19-44.

Moïse ayant achevé ce cantique adresse ses dernières exhortations au peuple et Dieu lui ordonne de monter sur la montagne de Nébo où il devait mourir, versets 45-52.

19. Et l'Éternel l'a vu et il a été irrité et il a rejeté dans son indignation ses fils et ses filles.

20. Et il a dit : Je cacherai ma face d'eux, je verrai quelle sera leur fin, car ils sont une race perverse, des enfants en qui on ne peut se fier.

21. [a] Ils ont excité ma jalousie par ce qui n'est point le Dieu fort et ils ont irrité ma colère par leurs vanités et moi, j'exciterai aussi leur jalousie par un peuple qui n'est point peuple et je les irriterai par une nation destituée d'intelligence,

22. [b] Car le feu s'est embrasé dans ma colère et il a brûlé jusqu'au fond des plus bas lieux et il a dévoré la terre et son fruit et il a embrasé les fondements des montagnes.

23. J'enverrai sur eux toute sorte de maux et je tirerai toutes mes flèches sur eux.

24. La famine les consumera et ils seront dévorés par des charbons ardents et par une destruction amère et j'enverrai contre eux les dents des bêtes avec le venin des serpents qui se trainent sur la poussière.

25. L'épée au dehors et la frayeur au dedans, dans les chambres, désoleront le pays, le jeune homme et la vierge, l'enfant qui téte avec l'homme qui est blanc de vieillesse.

26. J'aurais dit : Je les disperserai dans tous les coins de la terre et j'abolirai leur mémoire d'entre les hommes,

27. Si je ne craignait l'indignation de l'ennemi et qu'il n'arrivât que peut-être leurs adversaires se méconnussent et que peut-être ils ne disent : Notre main a été élevée et l'Éternel n'a point fait tout ceci,

28. Car c'est une nation qui se perd par ses conseils et il n'y a en eux aucune intelligence.

29. Ô s'ils eussent été sages ! S'ils eussent entendu ceci et s'ils eussent considéré ce qui leur arriverait à la fin !

30. Comment un en poursuivrait-il mille et deux en mettraient-ils en fuite dix mille si ce n'était que leur rocher les a vendus et que l'Éternel les a livrés ?

31. Car leur rocher n'est pas comme notre rocher [1] et nos ennemis en seront les juges,

32. Car leur vigne est du plan de Sodome et du terroir de Gomorre et leurs grappes sont des grappes de fiel, ils ont des raisins amers.
33. Leur vin est un venin de dragon et un poison mortel d'aspic.
34. Cela n'est-il pas serré chez moi et scellé dans mes trésors ?
35. [c] La vengeance m'appartient et la rétribution et je la ferai au temps que leur pied glissera, car le jour de leur calamité est près et les choses qui leur doivent arriver se hâtent,
36. Car l'Éternel fera justice à son peuple et il se repentira de ce qu'il a fait à ses serviteurs quand il verra que leur force s'en sera allée et qu'il n'y aura rien de reste, ni serré, ni abandonné [2].
37. Et il dira : Où sont leurs dieux, où est le rocher vers lequel ils se retireraient,
38. Lorsqu'ils mangeaient la graisse de leurs sacrifices et qu'ils buvaient le vin de leurs aspersions ? Qu'ils se lèvent, qu'ils vous aident et qu'ils vous servent de retraite.
39. Regardez maintenant que c'est moi, que c'est moi-même, [d] qu'il n'y a point d'autre Dieu que moi. [e] Je fais mourir et je fais vivre, je blesse et je guéris et il n'y a personne qui puisse se délivrer de ma main,
40. Car je lève ma main vers les cieux et je dis : Je suis vivant éternellement.
41. Si j'aiguise la lame de mon épée et que ma main saisisse le jugement, je rendrai la vengeance à mes adversaires et je le rendrai à ceux qui me haïssent.
42. J'enverrai mes flèches de sang et mon épée dévorera la chair, j'enverrai mes flèches du sang de ceux qui seront tués et des captifs en commençant ma vengeance sur l'ennemi.
43. [f] Nations, réjouissez-vous et son peuple, car il vengera le sang de ses serviteurs et il fera tourner la vengeance sur ses ennemis et il fera l'expiation de sa terre et de son peuple.
44. Moïse vint donc et prononça toutes les paroles de ce cantique, le peuple l'écoutant, lui et Josué fils de Nun.
45. Et quand Moïse eut achevé de prononcer toutes ces paroles-là à tout Israël,
46. Il leur dit : Appliquez votre cœur à ces paroles que je vous somme aujourd'hui de recommander à vos enfants afin qu'ils prennent garde à faire toutes les paroles de cette loi.
47. Car ce n'est pas une parole qui vous soit proposée en vain, mais c'est votre vie et ce sera sur cette parole que vous prolongerez vos jours sur la terre pour laquelle vous vous en allez passer le Jourdain afin de le posséder.
48. En ce jour-là, l'Éternel parla à Moïse disant :
49. [g] Monte sur cette montagne de Habarim, sur la montagne de Nébo qui est au pays de Moab vis-à-vis de Jérico, puis regarde le pays de Canaan que je donne aux enfants d'Israël pour le posséder,
50. Et tu mourras là sur la montagne sur laquelle tu montes et tu seras recueilli vers tes peuples, [h] comme Aaron ton frère est mort sur la montagne de Hor et a été recueilli vers ses peuples,
51. [i] Parce que vous avez péché contre moi au milieu des enfants d'Israël aux eaux de contestation de Kades, au désert de Tsin, parce que vous ne m'avez point sanctifié au milieu des enfants d'Israël.
52. C'est pourquoi tu verras vis-à-vis de toi le pays, mais tu n'y entreras point, savoir au pays que je donne aux enfants d'Israël.

Réflexions

Il y a ici diverses choses à remarquer.

Moïse y déclare premièrement que Dieu pour punir les Juifs de leurs péchés les livreraient à leurs ennemis et qu'il les disperserait dans les divers pays du monde et qu'il appellerait les païens à son alliance. L'histoire de ce peuple et l'état où il se trouve encore aujourd'hui montre la vérité de tout ce que Moïse avait prédit et nous fait voir que les menaces de Dieu sont toujours suivies de leur effet quand les hommes provoquent sa colère et que ceux qu'il a le plus aimés sont ceux qu'il puni avec le plus de sévérité.

2. Moïse prédit dans ce cantique que Dieu ne rejetterait pas entièrement son peuple, qu'il en aurait encore pitié et qu'il ferait voir un jour sa puissance aux yeux de toute la terre en le rétablissant. Cela arriva lorsque Dieu rappela les Juifs de la captivité de Babylone et cela arrivera plus parfaitement lorsqu'ils rentreront dans l'alliance divine.

Enfin, les exhortations qui sont rapportées sur la fin de ce chapitre doivent nous engager à écouter avec une grande attention et avec crainte les lois du Seigneur, à les avoir toujours présentes, à les enseigner à nos enfants et à les observer inviolablement, nous souvenant que Dieu ne les a données que pour notre bonheur et que, comme le dit Moïse,

ce n'est pas une parole qui nous est proposée en vain, mais qu'elle est notre vie et que c'est par elle que nous prolongerons nos jours et que nous serons parfaitement heureux.

(a) v21 : Romains 10.19
(b) v22 : Jérémie 15.14
(c) v35 : Romains 12.19 ; Hébreux 10.30 ; I Pierre 2.23
(d) v39 : Ci-dessus 4.35 ; Ésaïe 45.18 et 22
(e) v39 : I Samuel 2.6
(f) v43 : Romains 15.10
(g) v49 : Nombres 17.12
(h) v50 : Nombres 20.28, 27.13 et 33.38
(i) v51 : Nombres 20.12

(1) v31 : C'est-à-dire : leurs dieux ne sont pas comme notre Dieu.
(2) v36 : Voyez la note sous I Rois 14.10

Chapitre XXXIII

Ce chapitre contient la bénédiction que Moïse donna aux tribus d'Israël avant sa mort.

ET c'est ici la bénédiction dont Moïse, homme de Dieu, bénit les enfants d'Israël avant sa mort.
2. Il dit donc : L'Éternel est venu de Sinaï [1] et s'est levé sur eux de Séhir, il a resplendi de la montagne

de Paran et il est sorti d'entre les dix milliers des saints, ayant à sa droite le feu de sa loi pour eux,

3. Et il aime les peuples [2], tous ses saints sont en ta main et ils se sont tous tenus à tes pieds pour recevoir tes paroles.

4. Moïse nous a donné la loi qui est l'héritage de l'assemblée de Jacob,

5. Et il a été roi entre les hommes droits [3] quand les chefs du peuple se sont assemblés avec les tribus d'Israël.

6. Que Ruben vive et qu'il ne meure point et que ses hommes soient nombreux.

7. Et ceci est pour Juda et Moïse dit : Ô Éternel, écoute la voix de Juda et le ramène vers son peuple, que ses mains soient puissantes et que tu lui sois en aide contre ses ennemis.

8. Il dit aussi touchant Lévi : [a] Tes tumins et tes urims sont à l'homme que tu t'est consacré, que tu éprouvas à Massa et que tu fis contester aux eaux de Mériba [4].

9. C'est lui qui dit de son père et de sa mère : [b] Je ne l'ai point vu et qui n'a point reconnu ses frères, ni même connu ses enfants, car il a gardé tes paroles et ils garderont ton alliance.

10. Ils enseigneront tes ordonnances à Jacob et ta loi à Israël, ils mettront le parfum qu'ils feront fumer à tes narines et tout sacrifice qui se consume entièrement par le feu de ton autel.

11. Ô Éternel béni ton armée et que l'œuvre de ses mains te soit agréable, transperce les reins de ceux qui s'élèvent contre lui et de ceux qui le haïssent aussitôt qu'ils s'élèveront.

12. Il dit touchant Benjamin : [c] Celui que l'Éternel aime habiteras sûrement avec lui, il le couvrira tout le jour et il se tiendra entre ses bras.

13. Et il dit touchant Joseph : Son pays est béni par l'Éternel [c] de ce qu'il y a de plus exquis aux cieux, de la rosée et de l'abîme qui est en bas,

14. Et de ce qu'il y a de plus délicieux entre les choses que le soleil produit et de ce qu'il y a de plus excellent entre les choses que la lune produit,

15. Et des fruits qui croissent sur le haut des montagnes anciennes et de ce qu'il y a de plus exquis sur les coteaux éternels,

16. Et de ce qu'il y a de plus exquis sur la terre et de son abondance et que la bienveillance de celui qui apparut dans le buisson [f] vienne sur la tête de Joseph et sur la tête de celui qui a été nazaréen entre ses frères.

17. Sa beauté est comme celle d'un premier-né de ses taureaux et ses cornes comme les cornes d'un chevreuil, il heurtera avec elles tous les peuples jusqu'aux bouts du pays. Ce sont les dix milliers d'Éphraïm et ce sont les milliers de Manassé.

18. Il dit aussi touchant Zabulon : Réjouis-toi Zabulon dans ta sortie et toi Issacar dans tes tentes.

19. Ils appelleront les peuples sur la montagne, ils offriront là des sacrifices de justice, car ils suceront l'abondance de la mer et les choses cachées dans le sable.

20. Il dit aussi touchant Gad : Béni soit celui qui fait élargir Gad, il habite comme un vieux lion et il déchire bras et tête.

21. Il a regardé le commencement du pays pour lui parce que c'était là qu'était réservée la portion du législateur et il est venu avec les principaux du peuple et il a fait la justice à l'Éternel et il a exécuté ses jugement sur Israël [5].

22. Et il dit touchant Dan : Dan est comme un jeune lion, il sautera de Basçan.

23. Il dit aussi touchant Nephthali : Nephthali est rassasié de la bienveillance de Dieu et rempli de la bénédiction de l'Éternel, possède l'Occident et le Midi.

24. Il dit aussi touchant Ascer : Ascer sera béni en enfants, il sera agréable à ses frères et même il lavera ses pieds dans l'huile.

25. Ta chaussure sera de fer et d'airain et ta force durera autant que tes jours.

26. Ô droiturier, il n'y en a point qui soit semblable au Dieu fort qui vient à ton aide porté sur les cieux et sur les nues dans sa majesté.

27. C'est une retraite que le Dieu qui est de tout temps et que d'être sous les bras éternels, car il a chassé de devant toi tes ennemis et il a dit : Extermine.

28. [e] Israël donc habitera seul sûrement, l'œil de Jacob sera tourné vers un pays de froment et de vin, ses cieux même distilleront la rosée.

29. Ô que tu es heureux Israël ! Qui est le peuple semblable à toi qui ait été gardé par l'Éternel le bouclier de ton secours et l'épée par laquelle tu as été exalté ? Tes ennemis seront domptés et tu fouleras de tes pieds leurs hauts lieux.

Réflexions

Il faut remarquer en général sur les bénédictions que Moïse donna au peuple d'Israël avant que de mourir, qu'il parla à chacune des tribus d'une manière qui non seulement avait du rapport à ce qui était arrivé à quelques-unes d'entre elles par le passé, mais qui marquait ce qui leur arriverait dans la suite, l'état où elles seraient et l'endroit du pays de Canaan qu'elles habiteraient, ce qui fait voir que ce grand prophète parlait par l'inspiration divine.

Il n'y a point de bénédiction particulière pour la tribu de Siméon parce qu'elle fut dans la suite mêlée et réunie avec celle de Juda. Voyez Josué 19.1-9, I Chroniques 4 versets 24 et suivants.

On découvre en second lieu dans ces bénédictions le zèle dont Moïse était animé pour la gloire de Dieu aussi bien que le tendre amour et la grande affection qu'il avait pour ce peuple duquel il avait pris tant de soin pendant sa vie.

Ceux que Dieu a établis sur les autres et particulièrement ceux à qui il a donné la conduite de l'église doivent, à l'imitation de Moïse, travailler continuellement pendant qu'ils sont de ce monde pour le salut de leurs frères et y contribuer par l'ardeur

de leurs prières aussi bien que par tous les moyens possibles.

3. Il faut considérer ici que, quelques excellentes que fussent ces bénédictions de Moïse et quelque ardentes que fussent ses prières, elles furent dans la suite rendues inutiles par la désobéissance des Juifs et qu'ils se virent privés de tous les avantages que Moïse leur avait souhaité avant sa mort. D'où nous devons apprendre que quoique les gens de bien et les fidèles serviteurs de Dieu prient pour les hommes et que Dieu est prêt à les bénir, ils peuvent être privés de l'effet de ces prières et de cette bénédiction s'ils y mettent un obstacle par leurs péchés.

Enfin, les dernières paroles que Moïse prononça lorsque parlant au peuple pour la dernière fois il lui dit :

Ô que tu es heureux ô Israël, qui est le peuple semblable à toi !

doivent exciter en nous un vif sentiment de bonheur que nous avons d'être le peuple de Dieu d'une manière encore plus glorieuse et plus avantageuse que les Juifs ne l'étaient. Elles doivent nous inspirer une ardente reconnaissance envers Dieu et nous porter à l'aimer, à le craindre et à le glorifier par une obéissance constante à ses commandements, et par un attachement inviolable à son service.

(a) v8 : Exode 28.30
(b) v9 : Exode 32.26
(c) v13 : Genèse 49.25-27
(d) v16 : Exode 3.2
(e) v28 : Jérémie 23.6 et 33.14

(1) v2 : Ceci se passa lorsque Dieu publia sa loi sur le mont Sinaï et qu'il la donna à Moïse.
(2) v3 : Les Israélites.
(3) v5 : Hébreux : En Jesçurun, c'est-à-dire Israël, voyez la note sur le chapitre précédent versets 15.
(4) v8 : Ceci regarde Aaron le souverain sacrificateur et les Lévites.
(5) v21 : La tribu de Gad eut son partage dans les premières conquêtes que les Israélites firent au deça du Jourdain et sa portion lui fut assignée par le législateur, c'est-à-dire Moïse, après quoi cette tribu vint pour aider aux autres tribus à exécuter les ordres de Dieu et à conquérir le reste du pays de Canaan.

Chapitre XXXIV

Ce chapitre contient le récit de la mort de MoIse.

ALORS Moïse monta des campagnes de Moab sur la montagne de Nébo au sommet de la colline qui est vis-à-vis de Jérico [a] et l'Éternel lui fit voir tout le pays depuis Calaad jusqu'à Dan,

2. Avec tout le pays de Nephthali et le pays d'Ephraïm et de Manassé et tout le pays de Juda jusqu'à la mer occidentale,

3. Et le Midi et la campagne de la plaine de Jérico, le ville des palmes jusqu'à Tsohar.

4. Et l'Éternel lui dit : C'est ici le pays dont j'ai juré à Abraham, à Isaac et à Jacob disant : Je le donnerai à ta postérité, je te l'ai fait voir de tes yeux, mais tu n'y entreras point.

5. Ainsi Moïse serviteur de l'Éternel mourut là au pays de Moab selon ce que l'Éternel avait dit.

6. Et l'Éternel l'ensevelit dans la vallée au pays de Moab vis-à-vis de Beth-Péhor et personne n'a connu son sépulcre jusqu'à aujourd'hui.

7. Or Moïse était âgé de six-vingt ans quand il mourut, sa vue n'était point diminuée et sa vigueur n'était point passée.

8. Et les enfants d'Israël pleurèrent Moïse trente jours aux campagnes de Moab et ainsi les jours de pleurs du deuil de Moïse furent accomplis.

9. Et Josué fils de Nun fut rempli de l'esprit de sagesse, car Moïse lui avait imposé les mains et les enfants d'Israël lui obéirent et ils firent ce que l'Éternel avait commandé à Moïse.

10. Et il ne s'est jamais levé de prophète en Israël comme Moïse qui ait connu l'Éternel face à face,

11. Dans tous les signes et dans tous les miracles que l'Éternel l'envoya faire au pays d'Égypte devant Pharaon et tous ses serviteurs et tout son pays,

12. Et dans tout ce qu'il fit avec une main forte et dans toutes ces œuvres grandes et terribles que Moïse fit à la vue de tout Israël.

Réflexions

Il y a ceci de particulier à remarquer dans la mort de Moïse [nc1] qu'il mourut étant encore dans toute sa vigueur. Cette heureuse vieillesse doit être regardée comme une bénédiction que Dieu accorda à cet homme. Mais ce qu'il y a de plus remarquable, c'est que Dieu le retira du monde subitement, qu'il l'ensevelit et que le lieu où son corps fut mis ne pût être connu. Dieu voulut que la mort de ce grand prophète qui avait une communication si familière avec lui pendant sa vie eut quelque chose d'extraordinaire et de différent de la mort des autres hommes aussi bien que le départ d'Énoch et d'Élie, afin que les enfants d'Israël reconnussent par là que Moïse était allé à Dieu au sortir de ce monde et qu'ils le regardassent comme son fidèle serviteur.

C'est à nous d'honorer la mémoire de cet homme qui a été le libérateur et le législateur du peuple de Dieu et le plus grand des prophètes et d'avoir en révérence la loi qu'il a reçue du Seigneur et qu'il nous a laissée par écrit. Nous devons outre cela suivre l'exemple de ses vertus et particulièrwement de sa foi, de sa débonnaireté, du zèle et de la fidélité avec laquelle l'Écriture nous apprend qu'il a servi Dieu.

Enfin, si nous croyons à la doctrine de Moïse, nous devons croire en celui dont il a prédit la venue et qui a été infiniment au dessus de lui par la divinité de sa personne, par la sublimité de sa doctrine, par la gloire de ses miracles et par la sainteté de sa vie, savoir en Jésus-Christ, le fils de Dieu notre Seigneur, auquel appartient la louange et la gloire aux siècles des siècles. Amen.

C'est ici que finissent les livres de Moïse.

(a) v1 : Ci-dessus 3.27

(nc1) Le copiste aurait écrit *... dans la mort de Moïse, c'est qu'il mourut ...*

Le livre de Josué

Argument

On voit dans ce livre comment les enfants d'Israël conquirent le pays de Canaan sous la conduite de Samuel. Ce livre renferme l'histoire d'environ dix-sept ans.

Chapitre I

Dieu confirme Josué dans sa vocation, versets 1-9.

Josué commande au peuple de se préparer à passer le Jourdain, versets 10-11.

Il ordonne aux tribus de Ruben, de Gad et de Manassé qui possèdent déjà le pays qui avait été conquis du vivant de Moïse d'aider aux autres tribus à conquérir le pays de Canaan. Le peuple promet à Josué une entière obéissance, versets 12-18.

OR il arriva après la mort de Moïse serviteur de l'Éternel que l'Éternel parla à Josué fils de Nun qui avait servi Moïse et lui dit :

2. Moïse mon serviteur est mort, maintenant donc lève-toi, passe ce Jourdain, toi et tout ce peuple, pour entrer au pays que je donne aux enfants d'Israël.

3. Je vous ai donné [a] tous les lieux où vous aurez posé la plante de votre pied, selon ce que j'ai dit à Moïse.

4. Vos frontières seront depuis ce désert et ce Liban jusqu'au grand fleuve, le fleuve d'Euphrate, tous le pays des Héthiens jusqu'à la grande mer vers le soleil couchant.

5. [b] Nul ne pourra subsister devant toi pendant tous les jours de ta vie, je serai avec toi come j'ai été avec Moïse, je ne te laisserai point et je ne t'abandonnerai point.

6. Fortifie-toi et prends courage, car c'est toi qui mettras ce peuple en possession du pays dont j'ai juré à leurs pères que je le leur donnerai.

7. Fortifie-toi seulement et encourage-toi de plus en plus afin que tu prennes garde à faire [c] selon toute la loi que Moïse mon serviteur t'a commandée d'observer. Ne t'en détourne ni à droite ni à gauche afin que tu prospères dans tout ce que tu entreprendras.

8. Que ce livre de la loi ne s'éloigne point de ta bouche, mais médite-le jour et nuit afin que tu prennes garde de faire tout ce qui y est écrit, car c'est alors que tu rendras tes entreprises heureuses et que tu prospèreras.

9. Ne te l'ai-je pas commandé ? [d] Fortifie-toi et prends courage. Ne t'épouvante point et ne t'effraye point, car l'Éternel ton Dieu est avec toi partout où tu iras.

10. Après cela, Josué fit ce commandement aux officiers du peuple et il leur dit :

11. Passez par le camp et donnez cet ordre au peuple disant : Préparez-vous de la provision, car dans trois jours vous passerez ce Jourdain pour venir posséder le pays que l'Éternel votre Dieu vous donne afin que vous le possédiez.

12. Josué parla aux Rubénites et aux Gadites et à la moitié de la tribu de Manassé et il leur dit :

13. Souvenez-vous du [e] commandement que vous a fait Moïse serviteur de l'Éternel disant : L'Éternel votre Dieu vous a mis en repos et vous a donné ce pays.

14. Vos femmes, vos petits enfants et vos bêtes demeureront au pays que Moïse vous a donné au deçà du Jourdain, mais vous passerez en armes devant vos frères, tous tant que vous êtes de forts et de vaillants hommes et vous les aiderez,

15. Jusqu'à ce que l'Éternel ait mis en repos vos frères comme vous et qu'eux aussi possèdent le pays que l'Éternel votre Dieu leur donne, puis vous retournerez au pays de votre possession et vous le posséderez, savoir celui que Moïse serviteur de l'Éternel vous a donné au deçà du Jourdain vers le soleil levant.

16. Et ils répondirent à Josué disant : Nous ferons ce que tu nous as commandé et nous irons partout où tu nous enverras.

17. Nous t'obéirons comme nous avons obéi à Moïse, que seulement l'Éternel ton Dieu soit avec toi comme il a été avec Moïse.

18. Tout homme qui sera rebelle à ton commandement et n'obéira point à tes paroles et à ce que tu commanderas sera mis à mort, fortifie-toi seulement et prends courage.

Réflexions

Ce chapitre nous apprend :

1. Que Dieu choisit Josué après la mort de Moïse pour conduire les enfants d'Israël et pour les introduire dans le pays de Canaan et qu'il le revêtit de l'autorité, de la force et de la sagesse nécessaires pour un si grand dessein.

Nous pouvons reconnaître par là que Dieu prend toujours soin de son peuple et de son église et que lorsqu'il retire ses fidèles serviteurs il en suscite d'autres pour prendre leur place et les revêt des dons de son esprit.

2. La promesse que Dieu fit à Josué de ne le point abandonner regarde tous les vrais fidèles comme Paul l'enseigne dans l'épître aux Hébreux 8.5 où il dit que nous devons nous reposer sur la providence et être content de notre état parce que Dieu lui-même a dit :

Je ne te délaisserai point ni ne t'abandonnerai point.

Mais la confiance en Dieu doit être toujours accompagnée de l'obéissance et de l'observation de ses lois, comme cela est dit expressément dans ce chapitre.

3. L'obéissance que les tribus de Ruben, de Gad et de Manassé rendirent à Josué en aidant leurs frères à conquérir le pays de Canaan doit nous apprendre à nous soumettre à nos conducteurs et à leur obéir, à nous assister les uns les autres dans toutes les choses justes et principalement dans celles qui se rapportent à la gloire de Dieu et à notre salut mutuel.

(a) v3 : Deutéronome 21.24
(b) v5 : Deutéronome 31.6 et 8 ; Hébreux 13.5
(c) v7 : Deutéronome 31.7 et suivants
(d) v9 : Deutéronome 31.7-8
(e) v13 : Nombres 32.20 et 28

Chapitre II

Josué envoie à Jérico des espions qui logèrent chez une femme, nommée Rahab, qui les cacha et les informa de l'état du pays de Canaan. Ils promirent à cette femme de lui sauver la vie et étant de retour vers Josué ils lui rapportèrent ce qu'ils avaient appris dans leur voyage.

OR Josué fils de Nun avait envoyé de Scittim deux hommes afin qu'ils épiassent secrètement le pays et il leur avait dit : Allez, considérez le pays et Jérico. Ils partirent donc et vinrent dans la maison d'une prostituée nommée Rahab [1] et ils couchèrent là.

2. Alors on dit au roi de Jérico : Voici des hommes qui sont venus ici cette nuit de la part des enfants d'Israël afin d'épier le pays.

3. Et le roi de Jérico envoya vers Rahab et lui fit dire : Fais sortir les hommes qui sont venus chez toi et qui sont entrés dans ta maison, car ils sont venus pour épier tout le pays.

4. Or la femme avait pris ces deux hommes et les avait cachés. Et elle dit : Il est vrai que des hommes sont venus chez moi, mais je ne savais pas d'où ils étaient.

5. Et comme on fermait la porte sur le soir, ces hommes-là sont sortis, je ne sais où ils sont allés : Hâtez-vous de les suivre, car vous les atteindrez.

6. Or elle les avait fait monter sur le toit et les avait cachés dans des chènevottes de lin qu'elle avait arrangées sur le toit.

7. Et quelques hommes les poursuivirent par le chemin du Jourdain jusqu'aux passages et on ferma la porte après que ceux qui les poursuivaient furent sortis.

8. Or avant qu'ils se couchassent, elle monta vers eux sur le toit

9. Et elle leur dit : Je connais que l'Éternel vous a donné ce pays et que la terreur de votre nom nous a saisi et que tous les habitants du pays ont perdu courage à cause de vous,

10. Car nous avons appris [a] que l'Éternel tarit les eaux de la Mer Rouge de devant vous quand vous sortiez du pays d'Égypte [b] et ce que vous avez fait aux deux rois des Amorrhéens qui étaient au delà du Jourdain, savoir à Sihon et à Hog, que vous avez détruits à la façon de l'interdit.

11. Nous l'avons entendu et notre cœur s'est fondu et depuis aucun homme n'a eu courage à cause de la frayeur que nous avons de vous, car l'Éternel votre Dieu [c] est le Dieu des Cieux en haut et de la terre en bas.

12. Maintenant donc je vous prie, jurez-moi par l'Éternel que, puisque j'ai eu pour vous de l'humanité, vous en aurez aussi pour la maison de mon père et que vous m'en donnerez un signe assuré

13. Que vous sauverez la vie à mon père et à ma mère, à mes frères et à mes sœurs et à tous ceux qui leur appartiennent et que vous garantirez nos personnes de la mort.

14. Et ces hommes lui répondirent : Nous exposerons nos personnes pour vous à la mort pourvu que vous ne déclariez point ce que nous avons dit et quand l'Éternel nous aura donné la pays, nous te traiterons avec humanité et nous te serons fidèles.

15. Elle les fit donc descendre avec une corde par la fenêtre, car la maison était contre la muraille de la ville et elle habitait près de la muraille.

16. Et elle leur dit : Allez à la montagne de peur que ceux qui vous pursuivent ne vous rencontrent et cachez-vous là trois jours jusqu'à ce que ceux qui vous poursuivent soient de retour et après cela, vous irez votre chemin.

17. Or ces hommes lui avaient dit : Voici comment nous serons quittes de ce serment que tu nous as fait faire :

18. Lorsque nous entrerons dans la pays, tu attacheras ce cordon de fil d'écarlate à la fenêtre par laquelle tu nous auras fait descendre et tu retireras chez toi dans cette maison ton père et ta mère, tes frères et toute la famille de ton père,

19. Et si quelqu'un d'entre eux sort de la porte de ta maison, son sang sera sur sa tête et nous en seront innocents, mais pour tous ceux qui seront avec toi dans la maison, leur sang sera sur notre tête si on met la main sur quelqu'un d'eux.

20. Que si tu déclares ce que nous t'avons dit, nous serons quittes du serment que tu nous a fait faire.

21. Et elle répondit : Que la chose soit comme vous l'avez dit. Alors elle les laissa aller et ils s'en allèrent et elle attacha le cordon de fil d'écarlate à la fenêtre.

22. Ils s'en allèrent donc et vinrent à la montagne et demeurèrent là trois jours jusqu'à ce que ceux qui les poursuivaient fussent de retour. Et ceux qui les poursuivaient cherchèrent tout le chemin et ils ne les trouvèrent point.

23. Ainsi ces deux hommes s'en retournèrent et descendirent de la montagne et ils passèrent et vinrent à Josué fils de Nun et lui récitèrent toutes les choses qui leur étaient arrivées.

24. Et ils dirent à Josué : Certainement l'Éternel a livré tout le pays entre nos mains et même tous les habitants du pays ont perdu courage à cause de nous.

Réflexions

Il faut faire sur ce chapitre ces deux réflexions principales :

1. Que quoi que Josué fût persuadé que Dieu donnerait la terre de Canaan aux enfants d'Israël, il envoya des espions à Jérico pour reconnaître l'état du pays afin que, sur le rapport qu'ils en feraient, le peuple fût encouragé à la conquête de ce pays-là et que l'on pût prendre les mesures nécessaires pour s'en rendre maître. Par où nous pouvons voir que la confiance en Dieu ne doit pas nous empêcher d'employer les moyens que la prudence prescrit.

2. La seconde réflexion regarde la conduite de Rahab. On doit remarquer sur cela que dans la persuasion où cette femme était que Dieu avait résolu de donner le pays de Canaan aux enfants d'Israël, elle pût faire innocemment ce qu'elle fit sans quoi sa conduite envers son roi et sa patrie autait été blâmable et elle ne devrait pas être imitée. Mais voici en quoi elle doit nous servir d'exemple, c'est que nous devons comme elle montrer la sincérité de notre foi par nos œuvres selon que Jacques, chapitre 2, nous l'enseigne lorsqu'il dit :

Rahab fut justifiée par les œuvres quand elle recueillit les espions et qu'elle les mit dehors par un autre chemin, car comme le corps sans esprit est mort, ainsi la foi qui est sans les œuvres est morte.

(a) v10 : Exode 14.21
(b) v10 : Nombres 21.24
(c) v11 : Deutéronome 4.39

(1) v1 : Ou une hôtelière, une femme qui tenait un logis. Elle épousa dans la suite Salmon, un des princes de Juda et elle en eut Booz, aïeul du roi David, Matthieu 1.5

Chapitre III

Josué commande aux enfants d'Israël de se préparer pour le passage du Jourdain, versets 1-13.

Tout le peuple passe ce fleuve à pied sec, les eaux en ayant été arrêtées miraculeusement, versets 14-17.

OR Josué se leva de bon matin et ils partirent de Scittim et ils arrivèrent jusqu'au Jourdain lui et tous les enfants d'Israël et logèrent cette nuit-là avant qu'ils passassent.

2. Et au bout de trois jours les officiers passèrent par le camp

3. Et ils firent ce commandement au peuple et dirent : Aussitôt que vous verrez l'arche de l'alliance de l'Éternel votre Dieu et les sacrificateurs de la race de Lévi qui la porteront, vous partirez de votre quartier et vous marcherez après elle,

4. Toutefois il y aura de la distance entre vous et elle de la mesure d'environ deux mille coudées, n'approchez point d'elle, mais suivez-là afin que vous connaissiez le chemin par lequel vous devez marcher, car vous n'avez point ci-devant passé par ce chemin.

5. Josué dit aussi au peuple : Sanctifiez-vous, car l'Éternel fera demain au milieu de vous des choses merveilleuses.

6. Josué parla ensuite aux sacrificateurs et leur dit : Chargez sur vous l'arche de l'alliance et passez devant le peuple. Ainsi ils se chargèrent de l'arche de l'alliance et marchèrent devant le peuple.

7. Or l'Éternel avait dit à Josué : Aujourd'hui je commencerai à t'élever à la vue de tout Israël afin qu'ils connaissent que, comme j'ai été avec Moïse, je serai aussi avec toi.

8. Tu feras donc ce commandement aux sacrificateurs qui portent l'arche de l'alliance et tu leur diras : Aussitôt que vous arriverez au bord de l'eau du Jourdain, vous vous arrêterez près du Jourdain.

9. Et Josué dit aux enfants d'Israël : Approchez vous d'ici et écoutez les paroles de l'Éternel votre Dieu.

10. Puis Josué dit : Vous reconnaîtrez à ceci que le Dieu fort vivant est au milieu de vous et que certainement il chassera de devant vous les Cananéens, les Héthiens, les Héviens, les Phérésiens, les Guirgasciens, les Amorrhéens et les Jébusiens.

11. Voici, l'arche de l'alliance du dominateur de la terre passe devant vous au travers du Jourdain.

12. Maintenant, prenez douze hommes des tribus d'Israël, un homme de chaque tribu,

13. Car il arrivera qu'aussitôt que les sacrificateurs qui portent l'arche de l'Éternel le dominateur de toute la terre auront mis les plantes des pieds dans les eaux du Jourdain, les eaux du Jourdain seront coupées et les eaux qui descendent [a] d'en haut s'arrêteront en un monceau.

14. [b] Et il arrivera que, le peuple étant parti de ses tentes pour passer le Jourdain, les sacrificateurs qui portaient l'arche de l'alliance marchaient devant le peuple.

15. Aussitôt que ceux qui portaient l'arche furent arrivés jusqu'au Jourdain et que les pieds des sacrificateurs qui portaient l'arche furent mouillés au bord de l'eau, (or le Jourdain regorge par dessus tous ses bords tout le temps de la moisson),

16. Les eaux qui descendaient d'en haut s'arrêtèrent et s'élevèrent en un monceau fort loin depuis la ville d'Adam qui est à côté de Tsartan et celles d'en bas qui descendaient vers la mer de la campagne qui est la mer salée manquèrent et furent retranchées et le peuple passa vis-à-vis de Jérico.

17. Mais les sacrificateurs qui portaient l'arche de l'alliance de l'Éternel s'arrêtèrent sur le sec au milieu du Jourdain pendant que tout Israël passa à sec, jusqu'à ce que tout le peuple eût achevé de passer le Jourdain.

Réflexions

Il faut faire ces cinq réflexions sur l'histoire du passage du Jourdain.

1. Que ce miracle servit à confirmer la vocation de Josué et à affermir son autorité parmi le peuple d'Israël, Dieu ayant fait voir par là qu'il serait avec lui comme il avait été avec Moïse.

2. Que Dieu voulut donner à ce peuple de nouvelles marques de sa présence au milieu d'eux et sa protection et les persuader pleinement qu'il leur donnerait le pays de Canaan.

3. Le rapport qu'il y avait entre ce miracle et celui qui était arrivé quarante ans auparavant au passage de la Mer rouge devait rappeler dans l'estprit des Israélites cette grande merveille que Dieu avait faite pour leurs pères et en persuader d'autant plus ceux qui n'en avaient pas été les témoins.

4. Cet événement qui fut connu et qui dû être remarqué par les habitants du pays servit aussi à répandre la terreur parmi eux et à faciliter la conquête de ce pays-là.

Il faut remarquer enfin qu'aussitôt que les pieds des sacrificateurs qui portaient l'arche de l'alliance eurent touché les eaux du Jourdain, elles s'arrêtèrent. Par là Dieu voulait apprendre aux Israélites que ce serait uniquement par son alliance qu'ils se rendraient maîtres du pays de Canaan et que c'était sa présence au milieu d'eux qui faisaient toute leur force et toute leur gloire.

(a) v147 : Psaume 114.3
(b) v14 : Actes 7.45

Chapitre IV

Dieu ordonne au peuple d'Israël de dresser deux monuments du passage du Jourdain, l'un dans le Jourdain même et l'autre vers Guilgal et d'en instruire leur postérité. Le peuple ayant passé le Jourdain, les eaux de ce fleuve reprennent leur cours.

OR il arriva que, quand tout le peuple eut achevé de passer le Jourdain, l'Éternel parla à Josué et lui dit :

2. Prenez douze hommes du peuple, savoir un homme de chaque tribu

3. Et faites-leur ce commandement et dites-leur : Prenez d'ici du milieu du Jourdain, du lieu où les sacrificateurs s'arrêtent, douze pierres que vous emporterez avec vous et que vous poserez au lieu où vous logerez cette nuit.

4. Alors Josué appela les douze hommes qu'il avait ordonnés d'entre les enfants d'Israël, savoir un homme de chaque tribu.

5. Et il leur dit : Passez devant l'arche de l'Éternel votre Dieu au milieu du Jourdain et que chacun de vous lève une pierre sur son épaule selon le nombre des tribus des enfants d'Israël,

6. Afin que cela soit un signe parmi vous. Et quand vos enfants interrogeront à l'avenir leurs pères disant : Que veulent dire ces pierres ?

7. Alors vous leur répondrez que les eaux du Jourdain s'écoulèrent devant l'arche de l'alliance de l'Éternel quand il passa le Jourdain et que les eaux du Jourdain furent entrecoupées, c'est pourquoi ces pierres-là serviront de mémorial aux enfants d'Israël à jamais.

8. Les enfants d'Israël donc firent ce que Josué avait commandé et prirent douze pierres du milieu du Jourdain comme l'Éternel l'avait commandé à Josué, selon le nombre des tribus d'Israël et les emportèrent avec eux au lieu où ils devaient loger et les posèrent là.

9. Josué dressa aussi douze pierres au milieu du Jourdain au lieu où les pieds des sacrificateurs qui portaient l'arche de l'alliance s'étaient arrêtés et elles y sont demeurées jusqu'à ce jour.

10. Les sacrificateurs donc qui portaient l'arche se tinrent debout au milieu du Jourdain jusqu'à ce que tout ce que l'Éternel avait commandé de dire au peuple fût accompli, selon tout ce que Moïse avait commandé à Josué et le peuple se hâta de passer.

11. Et quand tout le peuple eut achevé de passer, alors l'arche de l'Éternel passa et les sacrificateurs se mirent devant le peuple.

12. Et les descendants de Ruben et les descendants de Gad et la moitié de la tribu de Manassé passèrent en armes devant les enfants d'Israël, comme Moïse le leur avait dit.

13. Ils passèrent vers les campagnes de Jérico environ quatre mille hommes en équipage de guerre devant l'Éternel pour combattre.

14. En ce jour-là, l'Éternel éleva Josué devant tout Israël et ils le craignirent comme ils avaient craint Moïse, tous les jours de sa vie.

15. Or l'Éternel avait parlé à Josué disant :

16. Commande aux sacrificateurs qui portent l'arche du témoignage qu'ils montent hors du Jourdain.

17. Et Josué fit ce commandement aux sacrificateurs et il leur dit : Montez hors du Jourdain.

18. Et aussitôt que les sacrificateurs qui portaient l'arche de l'alliance de l'Éternel furent montés du milieu du Jourdain et que les sacrificateurs eurent levé les plantes de leurs pieds pour les mettre sur le sec, les eaux du Jourdain retournèrent à leur place et coulèrent comme auparavant par dessus tous ses rivages.

19. Le peuple donc monta hors du Jourdain le dixième jour du premier mois et ils campèrent à Guilgal au côté oriental de Jérico.

20. Josué aussi dressa à Guilgal ces douze pierres-là qu'ils avaient prises du Jourdain.

21. Et il parla aux enfants d'Israël et leur dit : Quand vos enfants interrogeront à l'avenir leurs pères et leur diront : Que veulent dire ces pierres ?

22. Vous l'apprendrez à vos enfants en leur disant : Israël a passé ce Jourdain à sec,

23. Car l'Éternel votre Dieu fit sécher les eaux du Jourdain de devant vous jusqu'à ce que vous fussiez passés, comme l'Éternel votre Dieu avait fait à la Mer Rouge [a] dont il sécha les eaux de devant nous jusqu'à ce que nous fussions passés,

24. Afin que tous les peuples de la terre connaissent que la main de l'Éternel est forte et afin que vous craigniez toujours l'Éternel votre Dieu.

Réflexions

Dieu commanda aux enfants d'Israël de dresser deux monuments du passage du Jourdain qui servirent par la suite des temps à conserver le souvenir de ce merveilleux événement et à en prouver la vérité.

Nous devons aussi conserver et perpétuer la mémoire de toutes les grâces de Dieu, de ses bienfaits les plus signalés et principalement des merveilles que Dieu a faites par Jésus-Christ notre Seigneur pour notre rédemption.

Nous voyons ici que l'intention de Dieu a toujours été qu'on instruise soigneusement les enfants des histoires et des vérités de la religion afin de les former par ce moyen de bonne heure à l'amour et à la crainte du Seigneur.

(a) v23 : Exode 14.21

Chapitre V

Il y a quatre choses à découvrir dans ce chapitre.

1. La frayeur des Cananéens à l'approche des Israélites, verset 1.

2. La circoncision du peuple, versets 2-9.

3. La célébration de la pâque, versets 10-12.

4. La vision d'un ange qui apparut a Josué, versets 13-15.

OR il arriva qu'aussitôt que tous les rois des Amorrhéens qui étaient au deça du Jourdain vers l'Occident et tous les rois des Cananéens qui étaient auprès de la mer apprirent que l'Éternel avait séché les eaux du Jourdain de devant les enfants d'Israël jusqu'à ce qu'ils furent passés, leur cœur se fondit et il n'y eut plus de courage en eux à cause des enfants d'Israël.

2. En ce temps-là, l'Éternel dit à Josué : Fais-toi des couteaux tranchants [1] et circoncis de nouveau pour une seconde fois les enfants d'Israël.

3. Et Josué se fit des couteaux tranchants et fit circoncire les enfants d'Israël au couteau des prépuces.

4. Or voici la cause pour laquelle Josué les circoncit. Tout le peuple qui était sorti d'Égypte, tous les mâles, savoir les gens de guerre qui étaient morts au désert en chemin après être sorti d'Égypte

5. Et même tout le peuple qui était sorti avait été circoncis, mais ils n'avaient circoncis aucun du peuple qui naquît au désert en chemin après être sorti d'Égypte,

6. Car les enfants d'Israël avaient marché par le désert quarante ans jusqu'à ce que tout le peuple des gens de guerre qui étaient sortis d'Égypte et qui n'avaient point obéi à la voix de l'Éternel eût été consumé, l'Éternel ayant juré qu'il ne leur laisserait point voir le pays que l'Éternel avait promis avec serment à leurs pères qu'il nous le donnerait, savoir ce pays où coulent le lait et le miel.

7. Et il avait suscité en leur place leurs enfants que Josué circoncit parce qu'ils étaient incirconcis, car on ne les avait pas circoncis pendant le voyage.

8. Et quand on eut achevé de circoncire tout le peuple, ils demeurèrent dans le même lieu de camp jusqu'à ce qu'ils fussent guéris.

9. Et l'Éternel dit à Josué : Aujourd'hui j'ai roulé de dessus l'opprobre de l'Égypte. Et on nomma ce lieu Guilgal [2] jusqu'à aujourd'hui.

10. Ainsi les enfants d'Israël campèrent à Guilgal et ils célébrèrent la pâque le quatorzième jour du mois sur le soir aux campagnes de Jérico.

11. Et ils mangèrent du blé du pays dès le lendemain de la pâque, savoir des pains sans levain et du grain rôti en ce même jour.

12. Et la manne cessa dès le lendemain après qu'ils eurent mangé du blé du pays et les enfants d'Israël n'eurent plus de manne mais ils mangèrent du cru de la terre de Canaan cette année-là.

13. Or il arriva, comme Josué était près de Jérico, qu'il leva les yeux et qu'il regarda et voici un homme se tenait debout vis-à-vis de lui qui avait son épée nue en sa main et Josué alla vers lui et lui dit : Es-tu des nôtres ou de nos ennemis ?

14. Et il dit : Non, je suis le chef de l'armée de l'Éternel qui suis venu présentement. Et Josué se jeta sur son visage en terre et se prosterna et il lui dit : Qu'est-ce que mon seigneur dit à son serviteur ?

15. Et le chef de l'armée de l'Éternel dit : Ôte ton soulier de tes pieds, car le lieu sur lequel tu te tiens est saint. Et Josué le fit ainsi.

Réflexions

La frayeur dont les Cananéens furent saisis lorsqu'ils apprirent que les enfants d'Israël avaient passé le Jourdain doit être considérée comme un moyen dont Dieu se servit pour intimider ce peuple et en cela nous voyons comment Dieu prépare les choses pour l'exécution de ses desseins et tourne le cœur des hommes du côté qu'il lui plaît.

2. Dieu ordonna que les Juifs qui n'avaient pas été circoncis dans le désert le fussent à leur entrée dans le pays de Canaan, par où il voulait leur apprendre qu'ils avaient l'honneur d'être son peuple, qu'ils s'étaient glorieusement distingués des Égyptiens et qu'il leur donnait ce pays-là à cause de son alliance de laquelle la circoncision était un signe et à condition qu'ils garderaient fidèlement cette alliance. Ce fut pour la même raison qu'ils célébrèrent la pâque, d'où nous apprenons que Dieu veut que ses ordonnances, même celles qui ne regardent que les devoirs extérieurs soient observés exactement.

3. Ce qui est dit ici que la manne cessa dès que les Israélites eurent mangé du blé du pays de Canaan montrait que la manne qu'ils avaient mangée jusqu'alors était une nourriture miraculeuse et envoyée du Ciel et que désormais ce pays leur fournirait les choses nécessaires à la vie.

Enfin, l'apparition de cet ange qui se fit voir à Josué lui était un nouveau témoignage de la protection du Seigneur et devait l'assurer que comme Dieu

avait conduit les enfants d'Israël par son ange dans le désert, il les introduirait aussi infailliblement dans la pays que Dieu leur avait promis.

(1) v2 : Ou des pierres tranchantes.
(2) v9 : C'est-à-dire : éloignement.

Chapitre VI

Ce chapitre contient l'histoire de la prise de la ville de Jérico où il y a ces trois choses à remarquer.

1. Comment et par quel moyen Dieu livra cette ville aux enfants d'Israël, versets 1-16.

2. L'ordre que Josué donna d'en détruire tous les habitants à la réserve de Rahab et de n'en prendre aucun butin, versets 17-25.

3. La malédiction qu'il prononça sur celui qui rebâtirait cette ville, versets 26-27.

OR Jérico était close et fermée avec soin à cause des enfants d'Israël. Il n'y avait personne qui en sortît, ni qui y entrât.

2. Et l'Éternel dit à Josué : Regarde, j'ai livré entre tes mains Jérico et son roi et ses hommes forts et vaillants.

3. Vous tous donc, les hommes de guerre, faites le tour de la ville en tournant une fois autour d'elle, tu feras ainsi pendant six jours.

4. Et sept sacrificateurs porteront sept cors de bélier [1] devant l'arche, mais au septième jour, vous ferez le tour de la ville sept fois et les sacrificateurs sonneront des cors.

5. Et quand ils sonneront avec force avec le cor de bélier, aussitôt que vous entendez le son du corps, tout le monde jettera un grand cri de joie et la muraille tombera sous soi et le peuple montera chacun vis-à-vis de lui.

6. Josué donc fils de Nun appela les sacrificateurs et leur dit : Portez l'arche de l'alliance et que sept sacrificateurs prennent sept cors de bélier devant l'arche de l'Éternel.

7. Il dit aussi au peuple : Passez et faites le tour de la ville et que tous ceux qui seront armés passent devant l'arche de l'Éternel.

8. Et quand Josué eut parlé au peuple, les sept sacrificateurs qui portaient les sept cors de bélier devant l'Éternel passèrent et sonnèrent de leurs cors et l'arche de l'alliance de l'Éternel les suivait.

9. Et ceux qui étaient armés allaient devant les sacrificateurs sonnant de leur cors, mais l'arrière-garde suivait l'arche. En marchant on sonnait des cors.

10. Or Josué avait fait ce commandement au peuple disant : Vous ne jetterez point de cris de joie et vous ne ferez point entendre votre voix et il ne sortira pas un seul mot de votre bouche jusqu'au jour que je vous dirai : Poussez des cris de joie, alors vous le ferez.

11. Ainsi il fit faire le tour de la ville à l'arche de l'Éternel en tournant tout autour une fois et ils revinrent au camp et ils y logèrent.

12. Et Josué se leva de bon matin et les sacrificateurs portèrent l'arche de l'Éternel.

13. Et les sept sacrificateurs qui portaient les sept cors de bélier devant l'arche de l'Éternel marchaient et en allant ils sonnaient des cors et ceux qui étaient armés allaient devant eux puis l'arrière-garde suivait l'arche de l'Éternel. En marchant, on sonnait des cors.

14. Ainsi ils firent une fois le tour de la ville le second jour et ils retournèrent au camp. Ils firent ainsi pendant six jours.

15. Mais quand le septième jour fut venu, ils se levèrent de bon matin, à l'aube du jour, et ils firent le tour de la ville de la même manière sept fois. Ce jour-là seulement ils firent le tour de la ville sept fois.

16. Et à la septième fois, comme les sacrificateurs sonnaient des cors, Josué dit au peuple : Poussez des cris de joie, car l'Éternel vous a livré la ville.

17. La ville sera mise à l'interdit et dévouée à l'Éternel, elle et toutes les choses qui y sont, Rahab seulement la prostituée [2] vivra, elle et toute ceux qui seront avec elle dans sa maison, [a] parce qu'elle a caché avec soin les messagers que nous avions envoyés,

18. Mais au reste, donnez-vous bien de garde de l'interdit, de peur que vous ne vous mettiez en interdit en prenant de l'interdit et que vous ne mettiez le camp d'Israël en interdit et que vous ne le troubliez.

19. Car tout l'argent et l'or et les vaisseaux d'airain et de fer seront consacrés à l'Éternel, ils entreront au trésor de l'Éternel.

20. Le peuple donc poussa des cris de joie et on sonna des cors. Or quand le peuple eut ouï le son des cors et jeté un grand cri de joie [b], la muraille tomba sous elle, ainsi le peuple monta dans la ville, chacun vis-à-vis de soi et ils la prirent.

21. Et ils mirent entièrement à la façon de l'interdit au fil de l'épée tout ce qui était dans la ville, depuis l'homme jusqu'à la femme, depuis l'enfant jusqu'au vieillard, même jusqu'au bœuf, au menu bétail et à l'âne.

22. Mais Josué dit aux deux hommes qui avaient épié le pays : Entrez dans la maison de cette femme prostituée et faites-la sortir de là et tout ce qui lui appartient, [c] comme vous le lui avez juré.

23. Les jeunes hommes donc qui avaient épié le pays entrèrent et firent sortir Rahab et son père et sa mère et ses frères et tout ce qui était avec elle et ils firent sortir aussi toutes les familles qui lui appartenaient et ils les mirent tous hors du camp d'Israël.

24. Puis ils brûlèrent par feu la ville et tout ce qui y était, ils mirent seulement l'argent et l'or et les vaisseaux d'airain et de fer au trésor de la maison de l'Éternel.

25. Ainsi Josué sauva la vie à Rahab la paillarde et la maison de son père et à tous ceux qui lui appartenaient et elle a habité au milieu d'Israël jusqu'à aujourd'hui, parce qu'elle avait caché les messagers que Josué avait envoyés pour épier Jérico.

26. [d] Et en ce temps-là Josué jura [3] disant : Maudit sera l'homme devant l'Éternel qui se mettra à rebâtir cette ville de Jérico. Il la fondera sur son premier-né et il mettra ses portes sur le plus jeune de ses enfants.

27. Et l'Éternel fut avec Josué et sa réputation était grande par tout le pays.

Réflexions

Ce qui doit être remarqué dans l'histoire de la prise de Jérico, qui fut la première ville que les Israélites prirent dans le pays de Canaan, c'est qu'ils ne la prirent point par leurs propres forces, mais que les murailles de cette ville furent renversées par la puissance et par la présence de Dieu de laquelle l'arche était une marque. Par ce premier avantage que les enfants d'Israël remportèrent, Dieu voulait faire voir que c'était lui qui les mettait en possession de ce pays et qu'ainsi ils devaient lui donner toute la gloire de leurs bons succès et le servir fidèlement. Il le fit aussi afin que les Cananéens reconnussent que, si les Israélites venaient contre eux, ils le faisaient par l'ordre et par l'assistance du Dieu qu'ils adoraient.

L'on doit après cela remarquer dans cette histoire la foi de Josué et des sacrificateurs qui firent ce que Dieu leur avait commandé et qui ne doutèrent point que Dieu ne leur livrât la ville de Jérico, ce qui fait dire à Paul au chapitre 11 de l'épître aux Hébreux

que ce fut par la foi que les murailles de Jérico tombèrent après qu'on en eut fait le tour pendant sept jours.

Dieu défendit aux enfants d'Israël de prendre quoi que ce soit du butin de Jérico et il voulut qu'ils lui consacrassent ce premier butin qu'ils firent afin de témoigner par là que c'était à lui seul qu'ils étaient redevables de cet avantage et de tous les autres qu'ils remporteraient dans la suite.

Dieu commanda qu'on détruisit les habitants de Jérico et les autres Cananéens, ce fut à cause de leur extrême méchanceté, mais Rahab fut épargnée comme on le lui avait promis.

La conduite des enfants d'Israël envers cette femme nous apprend qu'il faut tenir religieusement les promesses qu'on a faites et que Dieu ne laisse pas sans récompense la foi de ceux qui croient en lui.

Enfin, il faut savoir que la malédiction que Josué prononça contre celui qui rebâtirait Jérico fut accomplie au bout de six cents ans du temps d'Achab roi d'Israël, comme cela est rapporté dans I Rois au chapitre 16.

(a) v17 : Ci-dessus 2.4
(b) v20 : Hébreux 11.30
(c) v22 : Ci-dessus 2.14 ; Hébreux 11.31
(d) v26 : I Rois 16.34

(1) v4 : Ou : les trompettes de jubilation.
(2) v17 : Ou : l'hôtellière.
(3) v26 : Fit cette imprécation.

Chapitre VII

Les Israélites sont battus devant la ville de Haï à cause qu'un homme nommé Hacan avait pris du butin de la ville de Jérico contre la défense de Dieu, versets 1-15.

Hacan est découvert par le sort et lapidé, versets 16-26.

MAIS les enfants d'Israël commirent un grand péché dans l'interdit, [a] car Hacan fils de Carmi, fils de Zabdi, fils de Zara de la tribu de Juda prit de l'interdit et la colère de Dieu s'alluma contre les enfants d'Israël.

2. Et Josué envoya de Jérico des hommes vers Haï qui était près de Beth-aven du côté de l'orient de Beth-el et leur parla disant : Montez et épiez le pays. Ces hommes donc montèrent et épièrent Haï.

3. Et étant de retour vers Josué ils lui dirent : Que tout le peuple n'y monte point, mais qu'environ deux mille ou trois mille hommes y montent et ils battront Haï. Ne fatigue point tout le peuple en l'envoyant là, car ils sont peu de gens.

4. Ainsi environ trois milles hommes du peuple montèrent là, mais ils fuirent devant ceux d'Haï.

5. Et ceux de Haï en tuèrent environ trente-six hommes, car ils les poursuivirent depuis le devant de la porte jusqu'à Scébarim et les battirent dans une descente et ainsi le cœur du peuple se fondit et il devint comme de l'eau.

6. Alors Josué déchira ses vêtements et se jeta le visage contre terre devant l'arche de l'Éternel jusqu'au soir, lui et les anciens d'Israël, et ils jetèrent de la poudre sur leur tête.

7. Et Josué dit : Hélas ! Seigneur Éternel, pourquoi as-tu fait passer ce peuple au deçà du Jourdain pour nous livrer entre les mains de l'Amorréen et pour nous faire périr ? Ô que je voudrais bien que nous fussions demeurés au delà du Jourdain !

8. Hélas ! Seigneur, que dirais-je ? Puisqu'Israël a tourné le dos devant ses ennemis !

9. Les Cananéens et tous les habitants du pays l'entendront et nous envelopperont et retrancheront notre nom de dessus la terre et que feras-tu à ton grand nom ?

10. Alors l'Éternel dit à Josué : Lève-toi, pourquoi te jettes-tu ainsi le visage contre terre ?

11. Israël a péché et même ils ont transgressé mon alliance que je leur avais commandée d'observer et même ils ont pris de l'interdit et même ils en ont dérobé et même ils ont menti et même ils l'ont mis dans leurs hardes.

12. C'est pourquoi les enfants d'Israël ne pourront pas subsister devant leurs ennemis, ils tourneront le dos devant leurs ennemis car ils sont devenus interdit. Je ne serai plus avec vous si vous n'exterminez d'entre vous l'interdit.

13. Lève-toi, sanctifie le peuple et dit : Sanctifiez-vous pour demain, car ainsi a dit l'Éternel le Dieu d'Israël : Il y a de l'interdit parmi toi ô Israël, tu ne

pourras pas subsister devant tes ennemis jusqu'à ce que vous ayez ôté l'interdit du milieu de vous.

14. Vous vous approcherez donc le matin par vos tribus et la tribu que l'Éternel aura saisie [1] s'approchera selon les familles et la famille que l'Éternel aura saisie s'approchera selon les maisons et la maison que l'Éternel aura saisie s'approchera selon les têtes.

15. Alors celui qui aura été saisi ayant de l'interdit sera brûlé au feu, lui et tout ce qui est à lui, parce qu'il a transgressé l'alliance de l'Éternel et qu'il a commis une action détestable en Israël.

16. Josué donc se leva de bon matin et il fit approcher Israël par ses tribus et la tribu de Juda fut saisie.

17. Puis il fit approcher les familles de Juda et il saisit la famille de ceux qui étaient descendu de Zara, puis il fit approcher la famille de ceux qui étaient descendu de Zara par tête et Zabdi fut saisi.

18. Et quand il eut fait approcher sa maison par têtes, Hacan fils de Carmi, fils de Zabdi, fils de Zara de la tribu de Juda fut saisi.

19. Alors Josué dit à Hacan : Mon fils, donne maintenant gloire à l'Éternel le Dieu d'Israël et confesse-lui ta faute et déclare-moi maintenant ce que tu as fait, ne me le cache point.

20. Et Hacan répondit à Josué et dit : Il est vrai que j'ai péché contre l'Éternel le Dieu d'Israël et j'ai fait telle et telle chose.

21. J'ai vu parmi le butin une belle robe de Scinhar et deux cents sicles d'argent et un lingot d'or du poids de cinquante sicles et je les ai convoités et pris et voilà ces choses sont cachées dans terre au milieu de ma tente et l'argent est sous la robe.

22. Alors Josué envoya des messagers qui coururent à cette tente et voici la robe était cachée dans la tente d'Hacan et l'argent était dessous.

23. Ils les tirèrent donc du milieu de la tente et les apportèrent à Josué et à tous les enfants d'Israël et les déployèrent devant l'Éternel.

24. Alors Josué et tout Israël avec lui ayant pris Hacan fils de Zara et l'argent et la robe et le lingot d'or et ses fils et ses filles et ses bœufs et ses ânes et ses brebis et sa tente et tout ce qui était à lui les firent venir en la vallée de Hacor.

25. Et Josué dit : Pourquoi nous as-tu troublés ? [b] L'Éternel te troublera aujourd'hui. Et tous les Israélites l'assommèrent de pierres et les brûlèrent au feu après les avoir assommés de pierres.

26. Et ils dressèrent sur lui un grand monceau de pierres qui dure jusqu'à ce jour. Et l'Éternel revint de l'ardeur de sa collère. C'est pourquoi on a nommé jusqu'à aujourd'hui ce lieu-là : La vallée de Hacor [2].

Réflexions

Cette histoire nous présente plusieurs belles réflexions.

1. Nous voyons dans la conduite d'Hacan qui prit de l'interdit contre la défense expresse que Dieu en avait faite que l'amour et le désir des biens de la terre conduit aux plus grands crimes et que rien n'est sacré à ceux qui sont fortement possédés par cette passion.

2. Le mauvais succès que les enfants d'Israël eurent devant la ville de Haï à cause du sacrilège d'Hacan fait voir que le péché d'un seul homme peut attirer la malédiction divine sur le public et que l'injustice et l'interdit éloignent d'un peuple la protection de Dieu.

3. La manière admirable dont Hacan fut découvert par le sort devait remplir de crainte tout le peuple d'Israël et elle prouve bien clairement que, quoi que les pécheurs se flattent que les crimes qu'ils commettent en secret demeureront toujours cachés, ils ne sauraient échapper à la connaissance, ni à la vengeance de Dieu et qu'il en fera tôt ou tard la punition.

4. La fin tragique d'Hacan montre que l'on ne possède pas longtemps les biens mal acquis et que la malédiction poursuit les injustes, les sacrilèges aussi bien que ceux qui sont les auteurs des scandales et des malheurs publics.

Enfin, il faut considérer que cet exemple de sévérité était nécessaire pour apprendre aux Israélites que s'ils ne respectaient pas les lois de Dieu, ils ne prospèreraient point et pour leur donner de la crainte dans ce temps-là où entrant en guerre avec les Cananéens ils allaient être exposés à de grandes tentations par les victoires qu'ils remporteraient.

(a) v1 : Ci-dessous 22.20 ; I Chroniques 2.7
(b) v25 : Galates 5.12

(1) v14 : C'est-à-dire : sur laquelle Dieu fera tomber le sort.
(2) v26 : C'est-à-dire : la vallée du trouble.

Chapitre VIII

Les Israélites prennent la ville de Haï, versets 1-29.

Après cela, Josué bâtit un autel sur la montagne de Hébal et fait prononcer les bénédictions et les malédictions devant tout le peuple, comme Moïse l'avait commandé avant sa mort, versets 30-35.

PUIS l'Éternel dit à Josué : Ne crains point et ne t'effraye point, prends avec toi tous les gens de guerre, montre contre Haï, regarde j'ai livré entre tes mains le roi de Haï et son peuple et sa ville et son pays.

2. Et tu feras à Haï et à son roi [a] comme tu as fait à Jérico et à son roi, vous pillerez seulement pour vous le butin et ses bêtes. Dresses des embuscades à la ville par derrière.

3. Josué donc se leva avec tout le peuple propre à la guerre pour monter contre Haï et Josué choisit trente mille hommes forts et vaillants et il les envoya de nuit,

4. Et il leur fit ce commandement et leur dit : Voyez, vous qui serez en embuscade derrière la ville, ne vous éloignez pas beaucoup de la ville, mais soyez tous prêts.

5. Et pour moi et tout le peuple qui est avec moi, nous nous approcherons de la ville et quand ils sortiront contre nous, comme ils firent la première fois, nous fuirons devant eux.

6. Ainsi ils sortiront après nous et nous fuirons jusqu'à ce que nous les ayons attirés hors de la ville, car ils diront : Ils fuient devant nous comme la première fois. Et nous fuirons devant eux.

7. Alors vous vous lèverez de l'embuscade et vous vous saisirez de la ville, car l'Éternel votre Dieu la livrera entre vos mains.

8. Et quand vous l'aurez prise, vous y mettrez le feu, vous ferez selon la parole de l'Éternel. Regardez, je vous l'ai commandé.

9. Josué donc les envoya et ils allèrent se mettre en embuscade et se tinrent entre Béthel et Haï à l'occident de Haî, mais Josué demeura cette nuit-là parmi le peuple.

10. Puis Josué se leva de bon matin et il fit le dénombrement du peuple et il monta lui et les anciens d'Israël devant le peuple vers Haï.

11. Tout le peuple aussi propre à la guerre qui était avec lui monta et approcha et ils vinrent vis-à-vis de la ville et campèrent du côté du septentrion de Haï et la vallée était entre lui et Haï.

12. Il prit aussi environ cinq mille hommes qu'il mit en embuscade entre Beth-el et Haï à l'occident de Haï

13. Et le peuple mit tout le camp qui était du côté du Septentrion contre la ville et il mit aussi ceux qui tenaient le dernier rang du côté d'Occident contre la ville et cette nuit-là, Josué s'avança dans la vallée.

14. Or il arriva qu'aussitôt que le roi de Haï l'eut vu, les hommes de la ville se hâtèrent et se levèrent de bon matin et le roi et tout son peuple firent une sortie au temps marqué contre Israël pour combattre. Or il ne savait point qu'il y eût des gens en embuscade contre lui derrière la ville.

15. Alors Josué et tout Israël feignant d'être battus s'enfuirent par le chemin du désert.

16. C'est pourquoi tout le peuple qui était dans la ville d'Haï fut assemblé à grand cri pour les poursuivre et ils poursuivirent Josué et ainsi ils furent tirés hors de la ville.

17. Et il ne resta pas un homme à Haï, ni à Bethel qui ne sortit après Israël et ils laissèrent la ville ouverte et poursuivirent Israël.

18. Alors l'Éternel dit à Josué : Étends l'étandard qui est en ta main vers Haï, car je la livrerai entre tes mains. Et Josué étendit l'étendard qui était en sa main vers la ville.

19. Et ceux qui étaient en embuscade se levèrent incontinent du lieu où ils étaient et commencèrent à courir aussitôt qu'il eut étendu sa main et vinrent dans la ville et la prirent et se hâtèrent de mettre le feu à la ville.

20. Et les gens de Haï se tournant derrière eux regardèrent et voici la fumée de la ville montait jusqu'au ciel et il n'y eut en eux aucune force pour fuir çà ou là. Et le peuple qui fuyait vers le désert se tourna contre ceux qui les poursuivaient.

21. Josué donc et tout Israël voyant que ceux qui étaient en embuscade avaient pris la ville et que la fumée de la ville montait retournèrent et frappèrent les gens de Haï.

22. Les autres aussi sortirent de la ville contre eux, ainsi ils furent enveloppés des Israélites, les uns étant deçà et les autres delà et ils furent tellement battus qu'on n'en laissa aucun qui demeurât en vie ou qui échappât.

23. Ils prirent aussi vif le roi de Haï et ils le présentèrent à Josué,

24. Et quand les Israélites eurent achevés de tuer tous les habitants de Haï à la campagne et au désert où ils les avaient poursuivis et que tous furent entièrement passés au fil de l'épée, tous les Israélites retournèrent à Haï et la firent passer au fil de l'épée.

25. Et tous ceux qui tombèrent en ce jour-là, tant hommes que femmes, furent au nombre de douze mille, tous gens de Haï.

26. Et Josué ne baissa point sa main qu'il avait élevée en haut avec l'étendard jusqu'à ce qu'on eût entièrement défait à la façon de l'interdit tous les habitants de Haï.

27. Les Israélites pillèrent seulement pour eux les bêtes et prirent le butin de cette ville-là selon ce que l'Éternel l'avait commandé à Josué.

28. Josué donc brûla Haï et il la réduisit en monceau de ruine perpétuelle qui subsiste encore aujourd'hui.

29. Puis il fit pendre le roi de Haï à une potence jusqu'au soir et comme le soleil se couchait, Josué fit ce commandement qu'on ôtât de la potence son corps mort et ils le jetèrent à l'entrée de la ville et ils élevèrent sur lui un grand amas de pierres qui y est demeuré jusqu'à aujourd'hui.

30. Alors Josué bâtit un autel à l'Éternel le Dieu d'Israël sur la montagne de Hébal,

31. [b] Comme Moïse serviteur de l'Éternel l'avait commandé aux enfants d'Israël, ainsi qu'il est écrit dans le livre de Moïse. Il fit cet autel de [c] pierres entières sur lesquelles personnes n'avait levé le fer et ils offrirent dessus des holocaustes à l'Éternel et ils présentèrent des sacrifices de prospérités.

32. Il écrivit aussi là sur des pierres une copie de la loi de Moïse que Moïse avait mise par écrit devant les enfants d'Israël.

33. Et tout Israël et ses anciens et ses officiers et ses juges étaient en deçà et au delà de l'arche vis-à-vis des sacrificateurs de la race de Lévi qui portaient l'arche de l'alliance de l'Éternel, tant les étrangers que les naturels, la moitié étant contre la montagne de Guérizin et l'autre moitié contre la montagne de Hébal, comme Moïse serviteur de l'Éternel l'avait commandé pour bénir le peuple d'Israël la première fois.

34. Et après cela il lut toutes les paroles de la loi, tant les bénédictions que les malédictions, selon tout ce qui est écrit au livre de la loi.

35. Il n'y eu rien de tout ce que Moïse avait commandé que Josué ne lût devant toute l'assemblée

d'Israël, même des femmes et des petits enfants et des étrangers qui vivaient parmi eux.

Réflexions

Il y a trois réflexions à faire sur ce chapitre.

La première qu'aussitôt que les enfants d'Israël eurent ôté l'interdit du milieu d'eux en punissant Hacan, Dieu livra Haï entre leurs mains.

C'est là un exemple qui fait voir que dès que les hommes reconnaissent leurs péchés et les réparent comme il faut, Dieu leur rend sa faveur et sa protection.

2. Il faut remarquer que Dieu, qui avait livré Jérico aux enfants d'Israël par un miracle et sans qu'ils y contribuassent, voulut qu'ils combattissent pour prendre la ville de Haï, ce qui montre qu'ils devaient s'assurer en la protection de Dieu, sans pour autant négliger de travailler et de combattre de leur côté.

C'est ainsi que nous devons nous confier en Dieu et nous servir en même temps des moyens qu'il a lui-même établis.

Enfin, Josué après ces victoires fit écrire le loi de Dieu et fit prononcer les bénédictions et les malédictions comme Moïse l'avait prescrit. Il en usa de la sorte pour obéir à ce que Dieu avait commandé et pour engager par là le peuple d'Israël à observer les lois du Seigneur et à lui témoigner leur reconnaissance dans le temps que les promesses qu'il leur avait faites s'accomplissaient.

(a) v2 : Ci-dessus 6.21
(b) v31 : Deutéronome 27.4
(c) v31 : Exode 20.25

Chapitre IX

Les Gabaonites craignant d'être traités par le peuple d'Israël comme les habitants de Jérico et de Haï l'avaient été se servent d'un moyen frauduleux pour être reçu dans l'alliance de ce peuple, versets 1-15.

Leur tromperie ayant été découverte, Josué et les principaux ne voulurent pas qu'on les fit mourir parce que cette alliance avait été confirmée par serment, mais ils les assujettirent à une servitude, versets 16-27.

OR dès que tous les rois qui étaient au deçà du Jourdain sur la montagne et dans la plaine et sur tout le rivage et la grande mer jusque contre le Liban savoir les Héthiens, les Amorrhéens, les Cananéens, les Phérésiens, les Héviens et les Jébusiens eurent appris ces choses,

2. Ils s'assemblèrent tous d'un commun accord pour faire la guerre à Josué et à Israël,

3. Mais les habitants de Gabaon ayant entendu ce que Josué avait fait à Jérico et à Haï

4. Avaient usé de finesse, car ils s'étaient mis en chemin et feignant d'être des ambassadeurs, ils avaient pris de vieux sacs pour leurs ânes et de vieux outres [nc1] à vin qui avaient été rompues et recousues,

5. Et ils avaient à leurs pieds de vieux souliers racommodés et de vieux habits sur eux et tout le pain de leur provision était sec et moisi.

6. Et étant venus à Josué au camp de Guilgal ils lui dirent et aux principaux d'Israël : Nous sommes venus d'un pays éloigné, maintenant donc traitez donc alliance avec nous.

7. Alors les principaux d'Israël répondirent à ces Héviens : Peut-être que vous habitez parmi nous et comment traiterions-nous alliance avec vous ?

8. Mais ils dirent à Josué : Nous sommes tes serviteurs. Alors Josué leur dit : Qui êtes-vous et d'où venez-vous ?

9. Ils répondirent : Tes serviteurs sont venus d'un pays fort éloigné sur la réputation de l'Éternel ton Dieu, car nous avons entendu ta renommée et toutes les choses qu'il a faites en Égypte,

10. Et tout ce qu'il a fait aux deux rois des Amorrhéens qui étaient au delà du Jourdain, [a] Sihon roi de Hesçon et Hog roi de Basçan qui demeurait à Hasçtaroth,

11. Et nos anciens et tous les habitants de notre pays nous ont dit ces mêmes paroles : Prenez avec vous de la provision pour le chemin et allez au devant d'eux et dites-leur : Nous sommes vos serviteurs et maintenant, traitez alliance avec nous.

12. C'est ici notre pain, nous le prîmes de nos maisons tout chaud pour notre provision le jour que nous en sortîmes pour venir vers vous et maintenant, il est devenu sec et moisi,

13. Et ce sont ici les outres à vin que nous avons remplies toutes neuves et voici elles se sont rompues et nos habits et nos souliers sont usés à cause du long chemin.

14. Ces hommes donc prirent de leur provision et ne consultèrent point la bouche de l'Éternel.

15. Et Josué fit la paix avec eux et traita alliance avec eux en leur promettant qu'il les laisserait vivre et les principaux de l'assemblée leur en firent le serment.

16. Mais il arriva trois jours après qu'ils eurent traité alliance avec eux qu'ils apprirent qu'ils étaient leurs voisins et qu'ils habitaient parmi eux,

17. Car les enfants d'Israël partirent et vinrent dans leurs villes le troisième jour. Or leurs villes étaient Gabaon, Képhira, Bééroth et Kirjath jéharim.

18. Et les enfants d'Israël ne les firent pas mourir parce que les principaux de l'assemblée leur avaient fait serment par l'Éternel le Dieu d'Israël et toute l'assemblée murmura contre les principaux.

19. Alors tous les principaux dirent à toute l'assemblée : Nous leur avons fait serment par l'Éternel le Dieu d'Israël, c'est pourquoi nous ne pourrions pas maintenant les toucher.

20. Faisons-leur ceci et qu'on les laisse vivre afin qu'il n'y ait point de colère contre nous à cause du serment que nous leur avons fait.

21. Les principaux donc leur dirent qu'ils vivraient, mais ils furent employés à couper le bois et à puiser

l'eau pour toute l'assemblée comme les principaux le leur dirent,

22. Car Josué les appela et leur parla disant : Pourquoi nous avez-vous trompés disant : Nous sommes fort éloignés de vous puisque vous habitez parmi nous ?

23. Maintenant donc vous êtes maudits et il y aura toujours des esclaves d'entre vous et des gens qui couperont le bois et puiseront l'eau pour la maison de mon Dieu.

24. Et ils répondirent à Josué et ils dirent : Après qu'il a été rapporté à tes serviteurs que l'Éternel ton Dieu avait commandé à Moïse son serviteur qu'on nous donnât tout le pays et qu'on exterminât tous les habitants du pays de devant vous, nous avons craint extrêmement pour nos personnes à cause de vous et nous avons fait cela.

25. Et maintenant nous voici entre tes mains, fait-nous comme il te semblera bon et équitable de nous faire.

26. Il leur fit donc ainsi et les délivra de la main des enfants d'Israël et il ne les fit pas mourir.

27. Et en ce jour-là, Josué les établit coupeurs de bois et puiseurs d'eau pour l'assemblée et pour l'autel de l'Éternel au lieu qu'il choisirait, ce qui dure jusquà ce jour.

Réflexions

Voici une histoire qui est digne d'une grande attention.

Nous y voyons que, quoi que les Gabaonites eussent usé de mensonge et de tromperie pour engager Josué à traiter alliance avec eux, quoi que Josué les eût reçus à cette alliance sans avoir consulté le Seigneur et que même il leur eût promis une chose qui était contraire à l'ordre que Dieu avait donné de détruire les Cananéens, cependant après qu'il eût fait cette alliance et que les principaux l'eurent jurée par le nom de Dieu, il ne voulut pas qu'on fit mourir les Gabaonites lorsque leur tromperie fut découverte.

Par là nous devons reconnaître qu'il faut observer religieusement les promesses, surtout lorsque le serment y est intervenu, et que le respect du serment et de la divinité nous oblige à les accomplir quand même elles nous causeraient du préjudice et qu'elles auraient été obtenues par surprise, pourvu qu'elles ne nous engagent qu'à des choses que nous pouvons faire ou commettre sans péché.

Au reste, ce qui montre que Josué fit dans cette occasion était conforme à la volonté de Dieu et qu'il aurait péché s'il en eut usé autrement, c'est ce que le roi Saül entrepris quatre cents ans après de détruire les Gabaonites et en ayant même fait mourir quelques uns. Dieu en fut irrité et envoya une famine sur le royaume d'Israël, une famine qui dura trois ans et qui ne cessa qu'après qu'on eut fait mourir sept fils de Saül. II Samuel 21.1 et suivants. Il faut cependant remarquer que, comme la tromperie des Gabaonites méritait une punition et que l'on avait d'ailleurs un juste sujet de se défier d'eux, Josué leur imposa justement et prudemment une servitude.

Dieu veut qu'on soit religieux à observer les serments et à accomplir ce qu'on a promis, mais il veut aussi qu'on se précautionne contre ceux qui usent de mensonge et de tromperie et s'ils ne sont pas punis en ce monde, ils le seront dans la vie à venir.

(a) v10 : Nombres 21.24 et suivants ; Deutéronome 3.4 et suivants

(nc1) v4 : Dans l'original, le mot *outre* est masculin, ce qui n'est plus le cas actuellement.

Chapitre X

Ce chapitre contient l'histoire de la défaite des cinq rois qui avaient déclaré la guerre aux Gabaonites parce qu'ils avaient traité alliance avec le peuple d'Israël, versets 1-27

et de plusieurs autres victoires que Josué remporta dans la pays de Canaan, versets 28-43.

APRÈS qu'Adoni-tsedek roi de Jérusalem eut appris que Josué avait pris Haï et qu'il l'avait entièrement défaite à la façon de l'interdit, (car il avait fait à Haï et à son roi comme il avait fait à Jérico et à son roi) et que les principaux habitants de Gabaon avaient fait la paix avec les Israélites et qu'ils étaient parmi eux,

2. Alors ils craignirent fort parce que Gabaon était une grande ville comme une ville royale et qu'elle était plus grande que Haï et que tous les hommes étaient vaillants.

3. C'est pourquoi Adoni-tsedek, roi de Jérusalem, envoya vers Horam roi de Hébron et vers Piream roi de Jarmuth et vers Japhiah roi de Lakis et vers Débir roi de Heglon pour leur dire :

4. Montez vers moi et donnez-moi du secours afin que nous frappions Gabaon, car elle a fait la paix avec Josué et avec les enfants d'Israël.

5. Ainsi donc cinq rois des Amorrhéens, le roi de Jérusalem, le roi de Hébron, le roi de Jarmuth, le roi de Lakis et le roi de Héglon s'assemblèrent et ils montèrent, eux et toutes leurs armées, et campèrent contre Gabaon et lui firent la guerre.

6. Et ceux de Gabaon envoyèrent dire à Josué au camp de Guilgal : Que ta main ne soit point lâche à secourir tes serviteurs, monte promptement vers nous et garantis-nous et donne-nous du secours, car tous les rois des Amorrhéens qui habitent aux montagnes se sont assemblés contre nous.

7. Josué donc monta de Guilgal, lui et tout le peuple qui était propre à la guerre avec lui et tous les hommes forts et vaillants.

8. Et l'Éternel dit à Josué : Ne les crains point, car je les ai livrés entre tes mains et il n'y en aucun d'entre eux qui subsiste devant toi.

9. Josué donc vint promptement à eux. Il monta toute le nuit de Guilgal.

10. Et l'Éternel les mis en déroute à la présence d'Israël qui en fit en fit une grande défaite près de

Gabaon et qui les poursuivit par le chemin de la montagne de Beth-horon et qui les battit jusqu'à Hazaka et jusqu'à Makkéda.

11. Et comme ils s'enfuyaient de devant Israël et qu'ils étaient à la descente de Beth-horon, l'Éternel jeta des cieux de grosses pierres jusqu'à Hazaka et ils en moururent. Il y en eu plus de ceux qui moururent de la grêle de pierres que de ceux que les enfants d'Israël tuèrent par l'épée.

12. Alors Josué parla à l'Éternel le jour que l'Éternel livra l'Amorrhéen aux enfants d'Israël et il dit en la présence d'Israël : Soleil, arrête-toi à Gabaon et toi lune, arrête-toi dans la valée d'Ajalon.

13. Et le soleil s'arrêta et la lune s'arrêta jusqu'à ce que le peuple se fût vengé de ses ennemis. Ceci n'est-il pas écrit au livre du droiturier [1] ? Le soleil donc s'arrêta au milieu des cieux et ne se hâta point de se coucher environ un jour entier.

14. Et il n'y a point eu de jour semblable à celui-là, devant, ni après, l'Éternel exhauçant la voix d'un homme, car l'Éternel combattait pour les Israélites.

15. Et Josué et tout Israël avec lui s'en retourna au camp à Guilgal.

16. Au reste, ces cinq rois s'en étaient fuis et s'étaient cachés dans une caverne à Makkeda.

17. Et quelqu'un le rapporta à Josué disant : On a trouvé les cinq rois cachés dans une caverne à Makkeda.

18. Et Josué dit : Roulez de grandes pierres à l'entrée de la caverne et mettez près d'elle quelques hommes pour la garder,

19. Mais quand à vous, ne vous arrêtez point, poursuivez vos ennemis et défaites-les jusqu'au dernier et ne les laissez point entrer dans leurs villes, car l'Éternel votre Dieu les a livrés entre vos mains.

20. Et quand Josué avec les enfants d'Israël eut achevé d'en faire une très grande défaite jusqu'à les exterminer entièrement et que ceux d'entre eux qui étaient échappés se furent retirés dans les villes fermées de murailles,

21. Tout le peuple retourna en paix au camp vers Josué à Makkeda et personne ne remua sa langue contre aucun des enfants d'Israël.

22. Alors Josué dit : Ouvrez l'entrée de la caverne et faites sortir ces cinq rois-là et amenez-les moi de la caverne.

23. Et ils le firent ainsi. Ils firent donc sortir de la caverne ces cinq rois-là, le roi de Jérusalem, le roi de Hébron, le roi de Jarmuth, le roi de Lakis et le roi de Héglon pour les lui amener.

24. Et après qu'ils eurent fait sortir ces cinq rois-là hors de la caverne et qu'ils les eurent amenés à Josué, Josué appela tous les hommes d'Israël et il dit aux capitaines des gens de guerre qui étaient allés avec lui : Approchez-vous, mettez vos pieds sur le cou de ces rois. Et ils approchèrent et mirent leurs pieds sur le cou.

25. Alors Josué leur dit : Ne craignez point et ne soyez point effrayés, fortifiez-vous et prenez courage, car c'est ainsi que l'Éternel fera à tous vos ennemis contre lesquels vous combattez.

26. Et après cela, Josué les frappa et les fit mourir et les fit pendre à cinq potences et ils demeurèrent pendus à ces potences jusqu'au soir.

27. Et [b] comme le soleil allair se coucher, Josué commanda qu'on les ôtât de ces potences et on les jeta dans la caverne dans laquelle ils s'étaient cachés et on mit de grosses pierres à l'entrée de la caverne qui y sont jusqu'à ce jour même.

28. Josué prit aussi Makkéda en ce même jour-là et la fit passer au fil de l'épée et défit à la façon de l'interdit son roi et ses habitants et il ne laissa échapper aucune personne qui y fût et il fit au roi de Makkéda [c] comme il avait fait au roi de Jérico.

29. Puis après Josué et tout Israël avec lui passa de Makkéda à Libna et il fit la guerre à Libna.

30. Et l'Éternel la livra aussi entre les mains d'Israël avec son roi et il la fit passer au fil de l'épée et n'en laissa échapper aucune personne qui y fût et il fit à son roi [d] comme il avait fait au roi de Jérico.

31. Ensuite Josué et tout Israël avec lui passa de Libna à Lakis et campa devant elle et lui fit la guerre.

32. Et l'Éternel livra Lakis entre les mains d'Israël qui la pris le deuxième jour et la fit passer au fil de l'épée et toutes les personnes qui étaient dedans comme il avait fait à Libna.

33. Alors Horam roi de Guézer monta pour secourir Lakis et Josué le frappa lui et son peuple de sorte qu'il ne lui en laissa échapper aucun.

34. Après cela, Josué et tout Israël avec lui passa de Lakis à Héglon et ils campèrent devant elle et lui firent la guerre.

35. Et ils la prirent ce jour-là même et la firent passer au fil de l'épée et Josué défit à la façon de l'interdit en ce jour-là toutes les personnes qui y étaient, comme il l'avait fait à Lakis.

36. Puis Josué et tout Israël avec lui monta d'Héglon à Hébron et ils lui firent la guerre.

37. Et ils la prirent et la firent passer au fil de l'épée avec son roi et toutes les villes et toutes les personnes qui y étaient, il n'en laissa échapper aucun, de même qu'il avait fait à Héglon, il la défit donc à la façon de l'interdit et toutes les personnes qui y étaient.

38. Puis après Josué et tout Israël avec lui rebroussa chemin vers Débir et ils lui firent la guerre.

39. Et il la prit et son roi et toutes ses villes et ils les firent passer au fil de l'épée et ils défirent à la façon de l'interdit toutes les personnes qui y étaient, il n'en laissa échapper aucun. Il fit à Débir et à son roi comme il avait fait à Hébron et comme il avait fait à Libna et à son roi.

40. Josué donc battit tout ce pays-là, la montagne et le Midi et la plaine et les pentes des montagnes et tous leurs rois, il n'en laissa échapper aucun et il défit à la façon de l'interdit toutes les personnes vivantes [e] comme l'Éternel le Dieu d'Israël l'avait commandé.

41. Ainsi Josué les battit depuis Kades-barné jusqu'à Gaza avec tout le pays de Gosçen même jusqu'à Gabaon.

42. Or Josué prit tout à une fois tous ces rois-là et leurs pays, parce que l'Éternel le Dieu d'Israël combattait pour Israël.

43. Enfin Josué et tout Israël avec lui s'en retourna au camp jusqu'à Guilgal.

Réflexions

Dans le récit qui est fait ici de la victoire que Josué remporta sur les cinq rois il faut retenir :

Premièrement que Josué prit la défense des Gabaonites, qu'il observa ainsi strictement l'alliance qu'il avait faite avec eux et que même Dieu déploya sa puissance contre les rois qui leur avaient déclaré la guerre, ce qui montre bien clairement que Dieu voulait qu'on tint aux Gabaonites ce qu'on leur avait promis.

2. Que Josué ne remporta pas cette victoire sans combattre, mais que pourtant il ne l'obtint que par une assistance particulière de Dieu, puisque Dieu fit dans cette occasion deux grands miracles, l'un en faisant périr le plus grand nombre des Cananéens par une grêle de pierres, l'autre en arrêtant la lumière du soleil à la prière de Josué afin qu'il eût le temps de poursuivre ses ennemis.

C'est ainsi que tous nos succès dépendent principalement de l'assistance divine et qu'il faut cependant toujours joindre notre travail et nos soins à la confiance de Dieu.

Nous devons remarquer en particulier dans le miracle qui arriva lorsque le soleil fut arrêté à la prière de Josué et dont la mémoire a été conservée dans le livre du prophète Habacuc 3.15 qu'elle est l'efficace de la foi et de la prière.

Enfin, il faut faire ici cette réflexion générale que toutes ces victoires de Josué et la promptitude avec laquelle il se rendit maître de Canaan montrent bien clairement que Dieu était avec lui. On voit ici la vérité des promesses que Dieu avait faites aux enfants d'Israël par le moyen de Moïse qui les avaient assurés que leurs ennemis ne subsisteraient point devant eux et que Dieu leur donnerait le pays et les villes des Cananéens pour les posséder.

Ces grands événements marquent que Dieu est fidèle dans ses promesses, qu'il est tout-puissant pour les accomplir et que sa bénédiction accompagne ceux qui se confient en lui et qui font ce qu'il leur ordonne.

(b) v27 : Deutéronome 21.23
(c) v28 : Ci-dessus 6.2, 17, 21
(d) v30 : Ci-dessus verset 28
(e) v40 : Deutéronome 7.2 et 20.16 et suivants ; Ci-dessus 8.2

(1) v13 : Hébreux : le livre de Jaschar, c'est-à-dire du juste ou du droit. On ne sait pas quel était ce livre.

Chapitre XI

Josué défait plusieurs rois des Cananéens, de même qu'une partie des Hanakins.

ET dès que Jabin roi de Hatsor eut appris ces choses, il envoya à Johab roi de Madon et au roi de Sçimron et au roi d'Acsçaph

2. Et aux rois qui habitaient vers le Septentrion, aux montagnes et dans la campagne vers le midi de Kinnaroth et dans la plaine et à Naphoth-Dor vers l'Occident,

3. Au Cananéen à l'Orient et à l'Occident et à l'Amorrhéen et à l'Héthien et au Phérésien et au Jébusien dans les montagnes et à l'Hévien sous Hermon au pays de Mitspa.

4. Ils sortirent donc et toutes leurs armées avec eux étaient un grand peuple comme le sable qui est sur le bord de la mer à cause de leur multitude. Il y avait aussi des chevaux et des charriots en fort grand nombre.

5. Tous ces rois là s'étant trouvés au lieu assigné vinrent et campèrent ensemble près des eaux de Mérom pour combattre Israël.

6. Alors l'Éternel dit à Josué : Ne les crains point, car demain environ cette heure, je les livrerai tous et ils seront blessés à mort devant Israël. Tu couperas les jarrets à leurs chevaux et tu brûleras au feu leurs charriots.

7. Josué donc et tous les gens de guerre avec lui vinrent promptement contre eux près des eaux de Mérom et se jetèrent sur eux.

8. Et l'Éternel les livra entre les mains d'Israël et ils les battirent et les poursuivirent jusqu'à la grande Sidon et jusqu'aux eaux de Masrephoth et jusqu'à la campagne de Mitspé vers l'Orient et ils les battirent tellement qu'ils n'en laissèrent échapper aucun.

9. Et Josué leur fit comme l'Éternel lui avait dit : il coupa les jarrets de leurs cheveaux et il brûla au feu leur chariots.

10. Et comme Josué s'en retournait en même temps, il prit Hatsor et frappa son roi avec l'épée, car Hatsor avait été auparavant la capitale de tous ces royaumes là.

11. Ils firent passer aussi toutes les personnes qui y étaient au fil de l'épée, les détruisant à la façon de l'interdit, il n'y resta aucune personne vivante et on brûla Hatsor.

12. Josué prit aussi toutes les villes de ces rois-là et tous leurs rois et les fit passer au fil de l'épée et il les détruisit à la façon de l'interdit [a] comme Moïse serviteur de l'Éternel l'avait commandé,

13. Mais Israël ne brûla aucune des villes qui étaient demeurées en leur état [1], excepté Hatsor que Josué brûla.

14. Et les enfants d'Israël pillèrent pour eux tout le butin de ces villes-là et les bêtes. Ils firent seulement passer au fil de l'épée tous les hommes jusqu'à ce qu'ils les eussent exterminés, ils n'y laissèrent de reste aucune personne vivante,

15. [b] Comme l'Éternel l'avait commandé à Moïse son serviteur. [c] Moïse commanda aussi à Josué et Josué fit ainsi, de sorte qu'il n'omit rien de tout ce que l'Éternel avait commandé à Moïse.

16. Josué donc prit tout ce pays-là, la montagne et tout le pays du Midi avec tout le pays de Gosçen,

la plaine et la campagne, la montagne d'Israël et sa plaine,

17. Depuis la montagne de Halak qui monte vers Séhir, même jusqu'à Bahal-Gad en la campagne du Liban, sous la montagne de Hermon. Il prit aussi tous leurs rois et les battit et il les fit mourir.

18. Josué fit la guerre plusieurs années contre tous ces rois-là [2].

19. Il n'y eut aucune ville qui fit la paix avec les enfants d'Israël, exceptés les Héviens qui habitaient à Gabaon, ils les prirent toutes par la guerre,

20. Car cela venait de l'Éternel qu'ils endurcirent leur cœur pour sortir en bataille contre Israël afin qu'il les détruisit à la façon de l'interdit sans qu'il leur fit aucune grâce, mais qu'il les extermina [d] comme l'Éternel l'avait commandé à Moïse.

21. En ce temps-là aussi Josué vint et extermina les Hanakins des montagnes de Hébron, de Hanab et de toutes les montagnes de Juda et de toutes les montagnes d'Israël. Josué les détruisit à la façon de l'interdit avec leurs villes.

22. Il ne resta aucun des Hanakins au pays des enfants d'Israël. Il en demeura de reste seulement à Gaza, à Gath et à Asçdod.

23. Josué donc prit tout le pays selon tout ce que l'Éternel avait dit à Moîse et le donna en héritage à Israël selon leurs portions par leurs tribus et le pays fut en repos sans avoir la guerre.

Réflexions

Nous avons à remarquer dans ce chapitre :

1. Les effets admirables de la puissance de Dieu et l'entier accomplissement des promesses par lesquelles il s'était engagé de donner la pays de Canaan aux enfants d'Israël.

2. Il faut se souvenir que si les Israélites exterminèrent les Cananéens ils le firent parce que Dieu l'avait ainsi ordonné pour punir et pour détruire ces peuples abominables qui étaient coupables de toutes sortes de crimes et qui auraient pu corrompre le peuple d'Israël.

Cette considération fait voir que la destruction des Cananéens fut juste, mais elle montre en même temps que ce que les Israélites firent par un exprès commandement de Dieu envers les habitants du pays de Canaan, n'autorise en aucune façon la persécution, non plus que la cruauté et l'inhumanité dans la guerre.

(a) v12 : Ci-dessus 10.40
(b) v15 : Exode 23.32 et 34.12 ; Nombres 33.52
(c) v15 : Deutéronome 7.2 et 20.16
(d) v20 : Ci-dessus 12.29

(1) v13 : Ou : qui étaient sur les hauteurs.
(2) v18 : Environ sept ans.

Chapitre XII

On voit ici le dénombrement des rois de Canaan qui avaient été vaincus et dont le pays avait été pris par Moïse et Josué.

OR ce sont ici les rois des pays que les enfants d'Israël battirent et dont ils possédèrent le pays au delà du Jourdain vers le soleil levant, depuis le torrent d'Arnon jusqu'à la montagne de Hermon et toute la campagne vers l'Orient,

2. Savoir Sihon roi des Amorrhéens qui habitait à Hesçbon, qui dominait depuis Haroher qui est sur le bord du torrent d'Arnon et depuis le milieu du torrent et la moité de Galaad, même jusqu'au torrent de Jabbok qui fait les limites des enfants de Hammon,

3. Et depuis la campagne jusqu'à la mer de Kinnaroth vers l'Orient et jusqu'à la mer de la campagne qui est la mer salée vers l'Orient, au chemin de Bethjescimoth et depuis le Midi au dessous d'Asçdoth de Pisga.

4. Et les contrées de Hog roi de Basçan qui était de reste des Rephaïns et qui habitaient à Hasçtaroth et à Edréhi,

5. Et qui dominait en la montagne de Hernon et à Salca et par tout Basçan jusqu'aux confins des Guersçuriens et des Mahacathiens et de la moitié de Galaad, frontière de Sihon roi de Hesçbon.

6. [a] Moïse serviteur de l'Éternel et les enfants d'Israël les battirent et Moïse serviteur de l'Éternel en donna la possession aux Rubénites et aux Gadites et à la moitié de la tribu de Manassé.

7. Et ce sont ici les rois du pays que Josué et les enfants d'Israël battirent au deçà de Jourdain vers l'Occident, depuis Bahal-Gad en la campagne du Liban jusqu'à la montagne de Halad qui monte vers Séhir et que Josué donna aux tribus d'Israël en possession selon leurs portions,

8. [b] Qui consistait en montagnes et en plaines et en campagnes et en courants d'eaux et en pays de désert et au Midi, les Hétiens, les Amorrhéens, les Cananéens, les Phéréziens, les Héviens et les Jébusiens.

9. Le roi de Jérico, un. Le roi de Haï qui était à côté de Beth-el, un.

10. Le roi de Jérusalem, un. Le roi de Hébron, un.

11. Le roi de Jarmuth, un. Le roi de Lakis, un.

12. Le roi d'Heglon, un. Le roi de Guezer, un.

13. Le roi de Débir, un. Le roi de Gueder, un.

14. Le roi de Horma, un. Le roi de Harad, un.

15. Le roi de Libna, un. Le roi de Hadullam, un.

16. Le roi de Mahheda, un. Le roi de Beth-el, un.

17. Le roi de Tappuah, un. Le roi de Hepher, un.

18. Le roi d'Aphtek, un. Le roi de Sçaron, un.

19. Le roi de Madon, un. Le roi de Hatsor, un.

20. Le roi de Scimron-Méron, un. Le roi d'Acsçaph, un.

21. Le roi de Tahanac, un. Le roi de Méguido, un.

22. Le roi de Kédés, un. Le roi de Jokneham de Carmel, un.

23. Le roi de Dor près de Naphath-Dor, un. Le roi de Gojim près de Guilgal, un.

24. Le roi de Tirtsa, un. Il y avait en tout trente et un rois.

Réflexions

On voit dans ce chapitre que Dieu, selon qu'il l'avait promis depuis longtemps et à diverses fois, mit les enfants d'Israël en possession de la plus grande partie du pays de Canaan duquel Josué acheva la conquète qui avait été commencée par Moïse.

Il parait de ce qui est rapporté dans ce livre de Josué que chaque quartier et chaque ville un peu considérable de ce pays avait son roi, puisqu'il y en eut trente-un qui furent vaincu. Mais les enfants d'Israël s'en rendirent maître par l'assistance divine, Dieu ayant béni leurs armes et même fait divers miracles en leur faveur.

(a) v6 : Nombres 21.24 et 32.33
(b) v8 : Sus 10.40

Chapitre XIII

Ce chapitre a deux parties. On y voit :

1. Ce qui restait à conquérir dans le pays de Canaan, versets 1-6,

2. Le partage qui fut fait à la tribu de Manassé du pays qui avait été conquis de l'autre côté du Jourdain par Moïse, versets 7-33.

OR quand Josué fut devenu vieux et avancé en âge, l'Éternel lui dit : Tu es devenu vieux et avancé en âge et il est encore demeuré de reste un fort grand pays à posséder.

2. C'est ici le pays qui demeure de reste, savoir toutes les contrées des Philistins et tout Guesçuri,

3. Depuis Scihor qui est au devant de l'Égypte jusqu'aux frontiètres de Hekron vers le Septentrion, cela est réputé des Cananéens, savoir les cinq gouvernements des Philistins qui sont celui de Gaza, celui d'Asçod, celui d'Asçkelon, celui de Gath et celui de Hekron et les Haviens.

4. Du côté du Midi tout le pays des Cananéens qui est aux Sidonniens jusque vers Apphek, jusqu'aux frontières des Amorrhéens.

5. Le pays aussi qui appartient aux Guibliens et tout le Liban vers le soleil levant, depuis Bahal-Gad sous la montagne de Hernon jusqu'à l'entrée de Hamath.

6. Tous les habitants de la montagne depuis le Liban jusqu'aux eaux de Masrepthoth, tous les Sidoniens. C'est moi qui les chasserai de devant les enfants d'Israël, fais seulement qu'on en jette les lots afin qu'elle soit à Israël en héritage, comme je te l'ai commandé.

7. Maintenant donc partage ce pays et donne-le en héritage aux tribus et à la moitié de la tribu de Manassé,

8. Car les Rubénites et les Gadites ont pris avec l'autre moitié de la tribu leur héritage [a] que Moïse leur a donné au delà du Jourdain vers l'Orient, selon que Moïse serviteur de l'Éternel leur a donné,

9. Depuis Haroher qui est sur le bord du torrent d'Arnon et la ville qui est au milieu du torrent et tout le plat pays de Médeba jusqu'à Dibon,

10. Et toutes les villes de Sihon roi des Amorrhéens qui régnait à Hesçon jusqu'aux confins des enfants de Hammon,

11. Et Galaad et les confins des Guesçuriens et des Mahacathiens et toute la montagne de Hermon et tout Basçan jusqu'à Salca,

12. Tout le royaume d'Hog en Basçan qui régnait à Hasçtaroth et à Édréhi et qui était demeuré de reste du reste des Réphaïns, Moïse défit tout ces rois et les dépossèda.

13. (Or les enfants d'Israël ne dépossédèrent point les Guesçuriens et les Mahacathiens qui ont habité parmi Israël jusqu'à ce jour.)

14. Mais Moïse ne donna point d'héritage à la tribu de Lévi, les sacrifices de l'Éternel le Dieu d'Israël faits par le feu sont son héritage [b] comme il lui en avait parlé.

15. Moïse donc donna à la tribu des enfants de Ruben selon leur famille.

16. Et leurs confins furent depuis Haroher qui est sur le bord du torrent d'Hesçbon et toutes ses villes qui étaient au plat pays, Dibon et Bamoth-Bahal'Arnon et la ville qui est au milieu du torrent et tout le plat pays qui est auprès de Médeba.

17. Hesçbon et toutes ses villes qui étaient au plat pays, Dibon et Bamoth-Bahal et Beth-Bahal-mébon,

18. Et Jahatsa et Kédemoth et Méphahath,

19. Et Kirjathajim et Sibma et Tséretscahar dans la montagne de la vallée,

20. Et Beth-Péhor et Asçdoth de Pisga et Bethjescimoth,

21. Et toutes les villes du plat pays et tout le royaume de Sihon roi des Amorrhéens qui régnait à Hesçon que Moïse défit avec les principaux de Madian, savoir Evi, Rekem, Tsur, Hur et Rébah, princes qui relevaient de Sihon et qui habitaient au pays.

22. [c] Les enfants d'Israël firent passer aussi par l'épée Balaam fils de Béhor, devin, avec les autres qui y furent tués.

23. Et les confins des descendants de Ruben furent le Jourdain et ses limites. Tels fut l'héritage des descendants de Ruben selon leurs familles, savoirs ces villes-là et leurs villages.

24. Moïse donna aussi un héritage à la tribu de Gad pour les descendants de Gad selon leur familles.

25. Et leur pays fut Jahzer et toutes les villes de Galaad et la moitié du pays des Hammonites jusqu'à Haroher qui est vis-à-vis de Rabba,

26. Et depuis Hesçon jusqu'à Ramathmitspé et Bétonim et depuis Mahanajim jusqu'aux frontières de Débir.

27. Et en la vallée Beth-haram et Bethnimra et Succoth et Tsaphon, le reste du royaume de Sihon roi de Hesçbon, le Jourdain et ses limites jusqu'au bout de la mer de Kinnereth au delà du Jourdain vers l'Orient.

28. Tel fut l'héritage des descendants de Gad selon leurs familles, savoir ces villes-là et leurs villages.
29. Moïse aussi donna un héritage à la moitié de la tribu de Manassé qui est demeuré à la moitié de la tribu des descendants de Manassé selon leurs familles.
30. Leur pays fut depuis Mahanajim, tout Basçan et tout le royaume de Hog roi de Basçan et tous les bourgs de Jaïr qui sont en Basçan, au nombre de soixante villes.
31. Et la moitié de Galaad et Hasçtaroth et Edréhi, villes du royaume de Hog en Basçan furent aux descendants de Makir fils de Manassé, savoir à la moitié des descendants de Makir selon leurs familles.
32. Ce sont là les pays que Moïse, étant dans les campagnes de Moab, avait partagés et donnés en héritage de ce qui était au delà du Jourdain de Jérico vers l'Orient.
33. Mais Moïse ne donna point d'héritage à la tribu de Lévi, car l'Éternel le Dieu d'Israël est leur héritage, [d] comme il leur en a parlé.

Réflexions

Dieu fit connaître à Josué qui était alors fort vieux, ayant atteint l'âge de cent ans, qu'il restait des Cananéens qui n'avaient pas été détruits et qui se maintiendraient encore pendant quelque temps dans leurs demeures. Ainsi Dieu ne trouva pas à propos de mettre d'abord les enfants d'Israël dans un pleine possession de tout le pays de Canaan. Il en usa de la sorte parce que les Israélites n'auraient pu l'occuper tout entier et que, comme cela est dit ailleurs, voyez Exode 23.29 et Deutéronome 22, une partie de ce pays aurait été dépeuplé et que les bêtes sauvages s'y seraient multipliées. Il le fit aussi pour tenir le peuple d'Israël en crainte et pour le châtier par le moyen de ces nations lorsqu'il viendrait à abandonner son service. Ce fut ce qui arriva en diverses occasions. Mais dans la suite, les restes des Cananéens et en particulier les Philistins qui opprimèrent longtemps le peuple de Dieu furent assujettis, particulièrement sous le règne de David.

(a) v8 : Nombres 32.33
(b) v14 : Nombres 28.8, 20 et 24 ; Deutéronome 18.2
(c) v22 : Nombres 31.8
(d) v33 : Nombres 18.20 ; Deutéronome 19.9 et 18.2 ; Ézéchiel 44.28

Chapitre XIV

Dans le temps que le partage du pays de Canaan se faisait, Caleb demanda qu'ensuite des promesses que Dieu lui avait faites, on lui donnât la ville et le territoire de Hébron, ce qui lui fut accordé.

CE sont ici les terres que les enfants d'Israël eurent en héritage au pays de Canaan qu'Éléazar le sacrificateur et Josué fils de Nun et les chefs des pères des tribus des enfants d'Israël leur partagèrent et leur donnèrent en héritage.
2. Leur héritage leur fut donné par le sort comme l'Éternel l'avait commandé par Moïse, savoir à neuf tribus et à la moitié d'une tribu,
3. Car Moïse avait donné un héritage à deux tribus et à la moitié d'une tribu au delà du Jourdain, mais il n'avait point donné d'héritage parmi eux aux Lévites,
4. Parce que les enfants de Joseph faisaient deux tribus, Manassé et Éphraïm, c'est pourquoi on ne donna point de part aux Lévites dans le pays, excepté les villes qu'on leur donna pour y habiter avec leurs faubourgs pour leurs troupeaux et pour le reste de leur bien.
5. Les enfants d'Israël firent comme l'Éternel l'avait commandé à Moïse selon le sort de leur héritage et ils partagèrent le pays.
6. Or les descendants de Juda vinrent à Josué à Guilgal et Caleb fils de Jephtuné Kénizien lui dit : Tu sais [a] ce que l'Éternel dit à Moïse homme de Dieu de moi et de toi à Kades-barné.
7. J'étais âgé de quarante ans quand Moïse serviteur de l'Éternel m'envoya de Kadès-barné pour épier le pays et je lui rapportai la chose comme je la croyais en mon cœur.
8. Et mes frères qui étaient montés avec moi faisaient fondre le courage du peuple mais je continuai toujours de suivre l'Éternel mon Dieu.
9. Et Moïse jura en ce jour-là disant : Si la terre sur laquelle ton pied a marché n'est à toi en héritage et à tes enfants pour jamais, parce que tu as persévéré de suivre l'Éternel mon Dieu.
10. Or maintenant, l'Éternel ma conservé la vie comme il en a parlé. Il y a déjà quarante-cinq ans que l'Éternel prononça cette parole à Moïse lorsqu'Israël marchait par le désert et maintenant voici, je suis âgé de quatre-vingt et cinq ans.
11. Et je suis encore aujourd'hui aussi fort que j'étais le jour que Moïse m'envoya et j'ai maintenant la même force que j'avais alors pour le combat et pour aller et pour venir.
12. Maintenant, donne-moi cette montagne dont l'Éternel parla en ce jour-là. Car tu entendis ce jour-là que les Hanakins sont là et qu'il y a de grandes villes fortes, peut-être que l'Éternel sera avec moi et je les déposséderai comme l'Éternel en a parlé.
13. Et Josué béni Caleb et [c] donna Hébron en héritage à Caleb fils de Jéphuné.
14. C'est pourquoi Hébron fut à Caleb fils de Jéphuné Kénizien en héritage jusqu'à ce jour, parce qu'il avait persévéré de suivre l'Éternel le Dieu d'Israël.
15. Or le nom d'Hébron était auparavant Kirjath-arbath, lequel Arbah avait été un fort grand homme parmi les Hanakins. Et le pays fut tranquille sans avoir de guerre.

Réflexions

Nous avons dans cette histoire un exemple très remarquable de la bénédiction de Dieu sur Caleb qui avait autrefois été envoyé avec Josué pour épier et pour visiter le pays de Canaan du vivant de Moïse

peu après la sortie d'Égypte et qui avait encouragé les Israélites à la conquète de ce pays-là, pendant que les autres espions les en décourageaient, Nombres 14. Dieu promis alors à Josué et à Caleb pour récompense de leur piété qu'il n'y aurait qu'eux deux de tout le peuple qui était sorti d'Égypte au dessus de l'âge de vingt ans qui entrassent au pays de Canaan. Ils furent en effet les seuls qui y entrèrent, tout le reste du peuple étant mort dans le désert dans l'espace de quarante ans. Caleb parvint à une vieillesse heureuse et fort avancée étant encore dans toute sa vigueur. Dieu lui fit donner le pays d'Hébron et il voulut même que cette récompense passât à sa postérité et que ce fût là dans les siècles à venir un monument de la foi et du zèle de cet homme.

Voilà comment Dieu bénit ceux qui lui sont fidèles et comment la piété a les promesses de la vie présente et de celle qui est à venir.

(a) v6 : Nombres 14.24
(c) v13 : Ci-dessous 15.13 ; Juges 1.20

Chapitre XV

Ce chapitre et les suivants jusqu'au 19 contient le partage qui fut fait aux neuf tribus et demie du pays qui avait été conquis par Josué après la mort de Moïse. On y voit les limites de chaque tribu et le nom de ses villes. Le chapitre 15 marque le partage de la tribu de Juda dans laquelle Caleb et Hothniel son gendre eurent leur portion. Il paraît, par le grand nombre de villes et de villages qui échurent à cette tribu, qu'elle était extrêmement puissante.

C'EST ici le partage échut par le sort à la tribu des descendants de Juda selon leurs familles. Aux confints d'Édom, le désert de Tsin vers le Midi fut le dernier bout de leurs pays vers le Midi.

2. Ainsi leur frontière du côté de Midi fut le dernier bout de la mer salée depuis le bras qui regarde vers le Midi.

3. Et elle devait sortir vers le Midi de la montée de Hakrabbim et passer à Tsin et montant du Midi de Kadès-barné passer à Hetsron, puis montant vers Addar se tourner vers Karkah,

4. Puis passant vers Hatsmon elle sortait au torrent d'Égypte, de sorte que les issues de cette frontière devaient se rendre à la mer. Ce sera là (dit Josué) votre frontière du côté du Midi.

5. Et la frontière vers l'Orient sera la mer salée jusqu'au bout du Jourdain et la frontière du côté du Septentrion sera depuis le bras de la mer qui est au bout du Jourdain.

6. Et cette frontière montera jusqu'à Bethhogla et passera du côté du Septentrion de Beth-haraba et cette frontière montera jusqu'à la pierre de Bohan fils de Ruben.

7. Puis cette frontière montera vers Débir depuis la vallée d'Hacor vers le Septentrion regardant Guilgal qui est vis-à-vis de la montée d'Adummim qui est au Midi du torrent, puis cette frontière passera vers les eaux de Hen-scemes et ses issues se rendront à Hen-roguel.

8. Ensuite cette frontière montera par la vallée du fils de Hinnon jusqu'à côté de Jébusi vers le Midi qui est Jérusalem, puis cette frontière montera jusqu'au sommet de la montagne qui est vis-à-vis de la vallée de Hinnom vers l'Occident et qui est au bout de la vallée des Réphaïns vers le Septentrion.

9. Et cette frontière s'allignera depuis le sommet de la montagne jusqu'à la fontaine des eaux de Nephtòah, puis cette frontière s'alignera à Bahala qui est Kirjath-jéharim.

10. Et cette frontière tournera depuis Bahala vers l'Occident jusqu'à la montagne de Séhir, puis elle passera jusqu'au côté de la montagne de Jéharim vers le Septentrion qui est Késalon, puis descendant à Beth-scémes, elle passera à Timna.

11. Et cette frontière sortira jusqu'au côté d'Hékron vers le Septentrion et cette frontière s'alignera vers Scikkeron, puis ayant passé la montagne de Bahala elle sortira à Jabnéel tellement que les issues de cette frontière se rendront à la mer.

12. Or la frontière du côté de l'Occident sera ce qui est vers la grande mer et ses limites. Ce furent là les frontières des descendants de Juda de tous les côtés selon leurs familles.

13. Au reste [a] on avait donné à Caleb fils de Jephuné une portion au milieu des enfants de Juda, selon le commandement de l'Éternel fait à Josué, savoir Kirjath-Arbah, lequel Arbah était père de Hanak. Or Kirjath-Arbeh c'est Hébron.

14. Et Caleb [b] dépossèda de là les trois fils de Hanak, savoir Scesçai, Ahiman et Talmai, enfants de Hanak.

15. Et de là il monta vers les habitants de Débir dont le nom était auparavant Kirjath-sépher.

16. Et Caleb dit : Je donnerai ma fille Hacsa pour femme à celui qui frappera Kirjatsepher et la prendra.

17. Hothnuel donc fils de Kénaz frère de Caleb la prit et il lui donna sa fille Hacsa pour femme.

18. Et il arriva comme elle venait vers lui qu'elle l'incita à demander à son père un champ, puis elle se jeta de dessus l'âne et Caleb lui dit : Qu'as-tu ?

19. Et elle dit : Donne-moi un présent, puisque tu m'as donné une terre sèche, donne-moi aussi des sources d'eaux. Et il lui donna les sources de dessus et les sources de dessous.

20. C'est ici l'héritage de la tribu des descendants de Juda selon leurs familles.

21. Les villes du bout de la tribu des descendants de Juda près la contrée d'Édom tirant vars le Midi furent Kabtséel, Héder, Jagur,

22. Kina, Dimona, Hadhada,

23. Kédes, Hatfor, Jithnan,

24. Ziph, Télem, Béhaloth,

25. Hatsor, Hadatta, Kerijoth, Hetron qui est Hatsor,

26. Aman, Scémah, Molada,

27. Hatsar-gadda, Hesçmon, Beth-pélet,
28. Hatsar-sçuhal, Beer-scébah, Bizjothéja,
29. Bahala, Hijm, Hetsem,
30. Eltolad, Kefil, Hormah,
31. Tsiklag, Madmanna, Sanfanna,
32. Lébaoth, Scilhim, Hajin et Rimmon qui font en tout vingt-neuf villes et leurs villages.
33. Dans la pleine, Esçtaol, Tsorha, Asçna,
34. Zanoah, Hen-gannim, Tappuah, Hénam,
35. Jarmuth, Hadullam, Soco, Hazeka,
36. Sçaharajim, Hadithajim, Guédéra et Guédérothajim, quatorze villes et leurs villages.
37. Tsénan, Hédasça, Midgal-Gad,
38. Dilhan, Mitspé, Jokthéel,
39. Lakis, Botskath, Heglon
40. Cabbon, Lahmas, Kithlis,
41. Guédéroth, Beth-Dahon, Nahama et Makkéda : seize villes et leurs villages.
42. Labna, Héther, Hasçan,
43. Jiphtah, Asçna, Netsib,
44. Kéhila, Aczib, Maresça : neuf villes et leurs villages.
45. Hékron et les villes de son ressort et ses villages.
46. Depuis Hékron tirant vers la mer, toutes celles qui sont joignant le ressort d'Asçdod et leurs villages.
47. Asçdod les villes de son ressort et ses villages. Gaza les villes de son ressort et ses villages jusqu'au torrent d'Égypte et la grande mer et ses limites.
48. Et dans la montagne, Sçamir, Jattir, Soco,
49. Dana, Kirtjath-sanna qui est Débir,
50. Hanab, Esçtemo, Hanim,
51. Gosçen, Holon et Guilo, onze villes et leurs villages.
52. Arab, Duma, Hesçehan,
53. Janum, Beth-tappuah, Apheka,
54. Humta, Kirjath-Arbah qui est Hébron et Tsihor : neuf villes et leurs villages.
55. Mahon, Carmel, Ziph, Juta,
56. Jizréhel, Jokdéham, Zanoah,
57. Kajin, Guibha et Timna, dix villes et leurs villages.
58. Halhul, Beth-tsur, Guédor,
59. Maharath, Beth-hanoth et Eltekon : six villes et leurs villages.
60. Kirjath-bahal qui est Kirjath-Jéharim et Rabba : deux villes et leurs villages.
61. Au désert, Beth-haraba, Middin, Sécaca,
62. Nibsçan et la ville du sel et Hanguédi : six villes et leurs villages.
63. Au reste, les descendants de Juda ne purent déposséder les Jébusiens qui habitaient à Jérusalem, c'est pourquoi le Jébusien a demeuré avec les descendants de Juda à Jérusalem jusqu'à ce jour.

(a) v13 : Ci-dessus 14.13 ; Juges 20
(b) v14 : Juges 1.20

Chapitre XVI

Le partage de la tribu d'Éphraïm et de la moitié de la tribu de Manassé.

ET ce qui échut par sort aux descendants de Joseph était depuis le Jourdain de Jérico aux eaux de Jérico vers l'Orient qui est le désert, montant de Jérico par la montagne jusqu'à Beth-el.
2. Et cette frontière devait sortir de Bethel vers Luz, puis passer sur les confins de l'Arkien jusqu'à Hataroth.
3. Et elle devait descendre tirant vers l'Occident aux confins du Japhlétien jusqu'aux confins de Sethhoron la basse et jusqu'à Guézer de sortes que les issues devaient se rendre à la mer.
4. Ainsi les descendants de Joseph, savoir Manassé et Éphraïm prirent leur héritage.
5. Or la frontière des descendants d'Éphraïm selon leurs familles fut ainsi marquée que la frontière de leur héritage vers l'Orient fut Hatroth-addar jusqu'à Beth-horon la haute.
6. Et cette frontière devait sortir vers la mer à Micmethah du côté du Septentrion et cette frontière devait se tourner vers l'Orient jusqu'à Tahanath-Scilo et passant du côté d'Orient se rendre à Jonoah,
7. Puis descendre de vers Janoah à Hanaroth et vers Naharath et se rencontrer à Jérico et sortir au Jourdain.
8. Et cette frontière devait aller de Tappuah tirant vers la mer jusqu'au torrent de Kana, de sorte que ses issues se devaient rendre à la mer. Ce fut là l'héritage de la tribu des descendants d'Éphraïm selon leurs familles,
9. Avec les villes qui furent séparées pour les descendants d'Éphraïm parmi l'héritage des descendants de Manassé, toutes ces villes, dis-je, avec leurs villages.
10. Or ils [a] ne dépossédèrent point les Cananéens qui habitaient Guézer, c'est pourquoi les Cananéens ont habité parmi ceux d'Éphraïm jusqu'à ce jour, mais ils ont été rendus tributaires.

(a) v10 : Juges 1.29

Chapitre XVII

Suite du partage de la tribu de Manassé au deçà du Jourdain. Ceux d'Éphraïm et de Manassé étant trop à l'étroit dans le pays qui leur était échu, Josué leur dit de s'étendre dans le pays des Phérésiens et des Réphains et il les assure qu'ils s'en rendraient maître.

ON jeta aussi le sort pour la tribu de Manassé, car il fut le premier-né de Joseph. Quand à Makir, premier-né de Manassé et père de Galaad, parce qu'il fut un homme de guerre, il eut Galaad de Basçan.
2. Et on fit de même pour le reste des descendants de Manassé selon leurs familles, savoir les

enfants d'Abihézer, les enfants de Hélek, les enfants d'Asriel, les enfants de Scékem, les enfants de Hépher et les enfants de Scémidah. Ce sont les enfants mâles de Manassé fils de Joseph selon leurs familles.

3. Or Tsélophcad fils de Hapher, fils de Galaad, fils de Makir, fils de Manassé n'eut point de fils, mais il n'eut que des filles dont voici [a] les noms : Mahla, Noha, Hogla, Milca et Tirtsa.

4. Ces filles vinrent se présenter devant Éléasar le sacrificateur et devant Josué fils de Nun et devant les principaux disant : [b] L'Éternel a commandé à Moïse qu'on nous donnât un héritage parmi les frères de leur père selon le commandement de l'Éternel.

5. Et dix portions échurent à Manassé, outre le pays de Galaad et de Basçan qui étaient au delà du Jourdain,

6. Car les filles de Manassé eurent un héritage parmi ses descendants et le pays de Galaad fut pour le reste des descendants de Manassé.

7. Or la frontière de Manassé fut du côté d'Ascer venant à Micméthah qui était au devant de Sichem, puis cette frontière devait aller à main droite vers les habitants de Hen-Tappuah.

8. Or le pays de Tappuah appartenait à Manassé, mais Tappuah qui était près des confins de Manassé appartenait aux descendants d'Éphraïm.

9. De là, la frontière devait descendre au torrent de Kana tirant vers le Midi du torrent. Ces villes-là étaient à Éphraïm parmi les villes de Manassé. Au reste, la frontière de Manassé était du côté du Septentrion du torrent et ses issues se devaient rendre à la mer.

10. Ce qui était du côté du Midi était à Éphraïm et ce qui était du côté du Septentrion était à Manassé et il y avait la mer pour ses limites et du côté du Septentrion les frontières se rencontraient vers la tribu d'Asçer et vers celle d'Issacar du côté d'Orient,

11. Car Manassé eut aux quartiers d'Issacar et d'Ascer Beth-scéan et les villes de son ressort et les habitants de Dor et les villes de son ressort et les habitants de Hen-dor et les villes de son ressort et les habitants de Tahanac et les villes de son ressort et les habitants de Méguiddo et les villes de son ressort qui sont trois contrées.

12. Au reste, les descendants de Manassé ne purent chasser les habitants de ces villes-là et les Cananéens osèrent demeurer dans le même pays.

13. Mais après que les enfants d'Israël se furent fortifiés, ils rendirent les Cananéens tributaires, toutefois ils ne les dépossédèrent point entièrement.

14. Or les descendants de Joseph parlèrent à Josué : Pourquoi m'as-tu donné en héritage un seul lot et une seule portion étant comme je suis un grand peuple et l'Éternel m'ayant si fort béni jusqu'à présent.

15. Et Josué leur dit : Si tu es un si grand peuple, monte à la forêt et coupe-la pour te faire place dans le pays des Phérésiens et des Réphaïns, si la montagne est trop étroite pour toi.

16. Alors les descendants de Joseph répondirent : Cette montagne ne sera point pour nous, car tous les Cananéens qui habitent au pays de la vallée ont des charriots de fer, ceux qui habitent à Bethscéan et aux villes de son ressort et ceux qui habitent dans la vallée de Jizréhel.

17. Josué donc parla à la maison de Joseph savoir à Éphraïm et à Manassé et leur dit : Tu es un grand peuple et tu as de grandes forces, tu n'auras pas une portion toute seule,

18. Car tu auras la montagne et, parce que c'est une forêt, tu la couperas et ses issues t'appartiendront. Car tu en dépossèderas les Cananéens quoiqu'ils aient des charriots de fer et quelques puissants qu'ils soient.

(a) v3 : Nombres 26.33 et 27.1
(b) v4 : Nombres 27.7 et 36.2
(c) v12 : Juges 1.27

Chapitre XVIII

Le tabernacle est dressé à Silo où il fut pendant environ trois cents trente ans jusqu'au temps du prophète Samuel.

Josué ordonne qu'on fasse un plan du pays de Canaan qui restait à partager entre les sept tribus qui n'avaient point encore eu leur portion. Ce qui ayant été fait on procéda à ce partage à Silo en la présence de Dieu. On voit ici ce qui échut à la tribu de Benjamin.

ET toute l'assemblée des enfants d'Israël s'assembla à Silo et ils y placèrent le tabernacle d'assignation après que le pays leur eut été assujetti.

2. Or il était resté entre les enfants d'Israël sept tribus auquelles on n'avait point distribué leur héritage.

3. Josué donc dit aux enfants d'Israël : Jusqu'à quand négligerez-vous de venir posséder le pays que l'Éternel le Dieu de vos pères vous a donné ?

4. Prenez d'entre vous trois hommes de chaque tribu que j'enverrai et ils se mettront en chemin et ils traverseront le pays et ils en traceront une figure selon leur héritage et reviendront vers moi.

5. Ils la partageront en sept portions. Juda demeurera dans ses limites du côté du Midi et la maison de Joseph demeurera dans ses limites du côté du Septentrion.

6. Vous donc tracez une figure du pays et la partagez en sept part et apportez-la moi ici et je jetterai pour vous ici le sort devant l'Éternel votre Dieu,

7. Car il n'y a point de portion pour les Lévites parmi vous parce que le sacerdoce de l'Éternel est leur héritage. Quand à Gad et Ruben et la moitié de la tribu de Manassé, ils ont pris leur héritage au delà du Jourdain vers l'Orient que Moïse serviteur de l'Éternel leur a donné.

8. Ces hommes-là donc se levèrent et s'en allèrent et Josué commanda à ceux qui s'en allaient

de tracer une figure du pays disant : Allez et traversez le pays et tracez-en une figure, ensuite vous revenez à moi et je jetterai ici pour vous le sort devant l'Éternel à Silo.

9. Et ces hommes-là s'en allèrent et traversèrent le pays et en tracèrent une figure dans un livre selon les villes et ils la divisèrent en sept parties et ils revinrent à Josué au camp à Silo.

10. Et Josué jeta le sort pour eux à Silo devant l'Éternel et Josué partagea là le pays aux enfants d'Israël selon leurs portions.

11. Alors on tira le sort de la tribu des descendants de Benjamin selon leurs familles et les confins du pays qu'ils eurent par sort étaient entre les descendants de Juda et les descendants de Joseph.

12. Et leur frontière du côté du Septentrion fut depuis le Jourdain et cette frontière devait monter à côté de Jérico vers le Septentrion puis monter en la montagne tirant vers l'Occident, de sorte que ses issues se devaient rendre au désert de Bethaven.

13. Puis cette frontière devait passer de là vers Luz à côté de Luz (qui est Bet-hel) tirant vers le Midi et cette frontière devait descendre à Hatroth-addar près de la montagne qui est du côté du midi de la basse Beth-horon.

14. Et cette frontière devait s'aligner et tourner au coin occidental qui regarde vers le Midi depuis la montagne qui est vis-à-vis de Beth-horon vers le Midi, de sorte que ses issues devaient se rendre à Kirjath-bahal (qui est Kirjath-jéharim) ville des descendants de Juda. C'est là le côté occidental,

15. Mais le côté méridional est depuis le bout de Kirjath-jéharim et cette frontière devait sortir vers l'Occident, puis elle devait sortir à la fontaine des eaux de Nephtoah.

16. Et cette frontière devait descendre au bout de la montagne qui est vis-à-vis de la vallée du fils de Hinnom et qui est dans la vallée des Réphaïns vers le Septentrion et descendre par la vallée de Hinnom jusqu'au côté des Jebusiens vers le Midi, puis descendre à Henroguel,

17. Et elle devait s'aligner du côté du Septentrion et sortir à Hen-scemes et de là vers Guéliloth qui est vis-à-vis de la montée d'Adummim et descendre à la pierre de Bohan fils de Ruben,

18. Puis passer à côté de ce qui est vis-à-vis de Haraba vers le Septentrion et descendre à Haraba,

19. Puis cette frontière devait passer à côté de Beth-hogla vers le Septentrion de sorte que les issues de cette frontière devaient se rendre au bras de la mer salée qui est vers le Septentrion au bout du Jourdain regardant vers le Midi. Ce fut là la frontière du Midi.

20. Et le Jourdain le devait borner du côté de l'Orient. Ce fut là l'hértitage des descendants de Benjamin selon ses frontières tout autour, selon leurs familles.

21. Or les villes de la tribu des descendants de Benjamin selon leur familles devaient être Jérico, Beth-hogla, Hemekketsis,

22. Geth-haraba, Tsemarajim, Beth-el,

23. Hawin, Para, Hophra,

24. Kephar-hammonai, Hophni et Guégah, douze villes et leurs villages.

25. Gabaon, Rama, Beeroth,

26. Mitspé, Képhira, Motsa,

27. Rekem, Jirpéel, Tarcala,

28. Tsélah, Eleph, Jébusi (qui est Jérusalem), Guibhath et Kirjath : quatorze villes et leurs villages. Tel fut l'héritage des descendants de Benjamin selon leurs familles.

Chapitre XIX

Le partage de la tribu de Siméon, versets 1-9,
de celle de Zabulon, versets 10-16,
de celle d'Issacar, versets 17-23,
de celle d'Ascer, versets 24-31,
de celle de Nephtali, versets 32-39
et de celle de Dan, versets 40-48.

Le partage étant fait, on donna par l'ordre de Dieu un héritage à Josué où il bâtit la ville de Timnathtsera dans laquelle il établit sa demeure, versets 49-51.

On tira le second sort pour Siméon, pour la tribu des descendants de Siméon et leur héritage fut parmi l'héritage des descendants de Juda.

2. Et ils eurent dans leurs héritages Béerscébah, Scébah, Molada,

3. Hatsar-sçuhal, Bala, Hétsem,

4. Eltolat, Béthul, Horma,

5. Tsiklag, Beth-Marcahoth, Hatsarsusa,

6. Beth-lebaoth et Sçaruhen : treize villes et leurs villages,

7. Hajin, Rimmon, Hether et Hasçan, quatre villes et leurs villages.

8. Et tous les villages qui étaient autour de ces villes-là jusqu'à Balath-béer qui est Rama la méridionale. Tel fut l'héritage de la tribu des descendants de Siméon selon leurs familles.

9. L'héritage des descendants de Siméon fut pris du lot des descendants de Juda, car la part des descendants de Juda était trop grande pour eux, c'est pourquoi les descendants de Siméon eurent leur héritage parmi le leur.

10. On tira le troisième sort pour les descendants de Zabulon selon leurs familles et la frontière de leur héritage fut jusqu'à Sarid.

11. Puis leur frontière devait monter vers le quartier de la mer même jusqu'à Marhala, puis se rencontrer à Dabbesçeth et de là au torrent qui est vis-à-vis de Joknéham.

12. Or cette frontière devait retourner de Sarid vers l'Orient, vers le soleil levant aux confins de Kislothtabor, puis sortir vers Dabrath et monter à Japhiah,

13. Puis de là passer vers l'Orient au Levant à Guitta-hepher qui est Hittakatsin, puis sortir à Rimmon-Méthoar qui est Néha,

14. Puis cette frontière devait tourner du côté du Septentrion à Hannathon et ses issues devaient se rendre en la vallée de Jiphtah-el,
15. Avec Kattath, Nahalal, Sçimron, Jidéala et Beth-léhem, il y avait douze villes et leurs villages.
16. Tel fut l'héritage des descendants de Zabulon selon leurs familles, ces villes-là et leurs villages.
17. On tira le quatrième sort pour Issacar, pour les descendants d'Issacar selon leurs familles.
18. Et leur contrée fut ce qui est vers Jizréhel, Kesulloth, Sçunem,
19. Hapharjim, Sçion, Anaharath,
20. Rabbith, Kisçjon, Ebets,
21. Remeth, Hen-gannim, Hen-hadda et Beth-pathsets.
22. Et la frontière se devait rencontrer à Tabor et vers Sçabatsim et à Beth-sçémes, de sorte que les issues de leurs frontières devaient se rendre au Jourdain, seize villes et leurs villages.
23. Tel fut l'héritage de la tribu des descendants d'Issacar, selon leurs familles, ces villes-là et leurs villages.
24. On tira le cinquième sort pour la tribu des descendants d'Asçer, selon leurs familles.
25. Et leur frontière fut Heklath, Hali, Béten, Acsçaph,
26. Alammélec, Hamhad et Misçéal et elles se devaient rencontrer à Carmel au quartier vers la mer et à Sçihor vers Bénath.
27. Puis elle devait retourner vers le soleil levant à Beth-dagon et se rencontrer à Zabulon et à la vallée de Jiphtael vers le Septentrion et à Bethhemek et Nehiel, puis sortir à main gauche vers Cabul.
28. Et Hébron et Rehob et Hammon et Kana jusqu'à la grande Sidon,
29. Puis la frontière devait retourner à Rama jusqu'à Tyr, ville forte, de là cette frontière devait rertourner à Hosa et ses issues se devaient rendre au quartier qui est vers la mer, depuis la portion qui tirait vers Aczib,
30. Avec Hummah et Aphek et Réhob, il y avait en tout vingt-deux villes et leurs villages.
31. Tel fut l'héritage de la tribu des descendants d'Asçer selon leurs familles, ces villes-là et leurs villages.
32. On tira le sixième sort pour les descendants de Nephthali, pour les descendants de Nephthali selon leurs familles.
33. Et leur frontière fut depuis Heleph et depuis Allon à Tsahanannim et Adami-nébek et Jabnéel jusqu'à Lakkum et ses issues devaient se rendre au Jourdain.
34. Et cette frontière devait retourner du côté d'Occident vers Aznoth-Tabor puis sortir de là à Hukkok, de sorte que du côté de Midi elle devait se rencontrer à Zabulon et du côté d'Occident elle devait se rencontrer à Asçer. Et le Jourdain était au soleil levant jusqu'à Juda.
35. Au reste les villes fortes étaient Tsiddim, Tser, Mammath, Rakkatjh, Kinnéreth,
36. Adama, Rama, Hatsor,
37. Kedès, Edréhi, Hen-Hatsor,
38. Jiréon, Migdal-el, Harem, Beth-hanath, de Bethsçemes, il y avait dix-neuf villes et leurs villages.
39. Tel fut l'héritage de la tribu des descendants de Nephthali selon leurs familles, ces villes-là et leurs villages.
40. On tira le septième sort pour la tribu des descendants de Dan, selon leurs familles.
41. Et la contrée de leur héritage fut Tsorha, Esçtaol, Hir-sçémes,
42. Sçahalabim, Ajalon, Jithla,
43. Elon, Timnatha, Hékron,
44. Elteké, Guibbethon, Bahalath,
45. Jehud, Bené-berak, Gath-rimmon,
46. Me-jarkon et Rakkon, avec les limites qui sont vis-à-vis de Japho.
47. Or la contrée qui était échue aux descendants de Dan était trop petite pour eux, c'est pourquoi les descendants de Dan montèrent et combatirent contre Lesçem et la prirent et la firent passer au fils de l'épée et la possédèrent et y habitèrent et ils appelèrent Lesçem Dan, du nom de Dan leur père.
48. Tel fut l'héritage de la tribu des descendants de Dan selon leurs familles, ces villes-là et leurs villages.
49. Au reste, après qu'on eut achevé de partager le pays selon ses confins, les enfants d'Israël donnèrent un héritage à Josué fils de Nun parmi eux.
50. Selon le commandemant de l'Éternel ils lui donnèrent la ville qu'il demanda, savoir Timnathserah dans la montagne d'Éphraïm et il bâtit la ville et y habita.
51. Ce sont là les héritages qu'Éléazar le sacrificateur et Josué fils de Nun et les chefs des pères des tribus des enfants d'Israël partagèrent par sort à Silo devant l'Éternel à l'entrée du tabernacle d'assignation et ils achevèrent ainsi de partager le pays.

Réflexions

Voici les réflexions qu'il faut faire sur le partage du pays de Canaan.

1. Comme c'était Dieu qui avait donné ce pays aux enfants d'Israël, ce fut aussi, par son ordre exprès qu'on en fit le partage afin que tout étant réglé par l'autorité de Dieu lui-même, chacun s'y soumît. Ce fût pour cette raison que ce partage se fit à Silo devant le tabernacle par le grand sacrificateur Éléazar, par Josué et par les principaux du peuple et que le sort fut jeté en la présence de Dieu.

2. Il est à remarquer que le sort échut à plusieurs tribus de la manière dont Jacob et Moïse en avaient parlé, ce qui montre que le sort fut dirigé par la providence, Genèse 49 et Deutéronome 33.

3. Dieu voulut que le pays fut ainsi partagé entre les tribus du vivant de Josué, d'Éléazar et des anciens du peuple afin qu'il n'y eût point de dispute sur le partage des terres et pour empêcher que dans la suite les tribus n'empiétassent les unes sur les autres.

4. Cela contribuait aussi à la sûreté et à la défense du pays, chaque tribu étant intéressée à conserver ce qui lui appartenait.

5. Enfin, ce partage servait à maintenir la distinction des tribus et des familles, laquelle devait subsister jusqu'à la venue du Messie.

Chapitre XX

Josué établit par ordre de Dieu six villes de refuge qui devaient servir d'asile à ceux qui auraient tué quelqu'un sans y penser.

ET l'Éternel parla à Josué disant :

2. Parle aux enfants d'Israël et dis-leur : Établissez-vous des villes de refuge [a] dont je vous ai parlé par Moïse,

3. Afin que le meurtrier qui aura tué quelqu'un par ignorance, sans y penser, s'y retire et elles vous serviront de refuge devant le garant du sang.

4. Et le meurtrier s'enfuira dans l'une de ces villes-là et s'arrêtera à l'entrée de la porte de la ville et il dira ses raisons aux anciens de cette ville-là qui l'écouteront et qui le recueilleront chez eux dans la ville et lui donneront un lieu afin qu'il demeure chez eux.

5. Et quand le garant du sang le poursuivra, ils ne livreront point le meurtrier entre ses mains parce qu'il aura tué son prochain sans y penser et qu'il ne le haïssait point auparavant,

6. Mais il demeurera dans cette ville-là jusqu'à ce qu'il comparaisse devant l'assemblée en jugement et jusqu'à la mort du souverain sacrificateur qui sera en ce temps-là. Alors le meurtrier retournera et viendra dans sa ville et dans sa maison, dans la ville dont il se sera enfui.

7. Ils consacrèrent donc Kédés en Galilée dans la montagne de Nephtali et Sichem dans la montagne d'Éphraïm et Kirjath-Arbah (qui est Hébron) dans la montagne de Juda.

8. Et au delà du Jourdain de Jérico vers le Levant [b] ils ordonnèrent de la tribu de Ruben Bétser au désert, au plat pays, et Ramoth en Galaad de la tribu de Gad et Golan en Basçan de la tribu de Manassé.

9. Ce furent là les villes assignées à tous les enfants d'Israël et à l'étranger qui était parmi eux afin que quiconque aurait tué quelqu'un par ignorance s'enfuit là et ne mourût point par la main du garant du sang, jusqu'à ce qu'il comparût devant l'assemblée.

Réflexions

Les enfants d'Israël établirent des villes de refuge dans la pays de Canaan conformément aux ordres que Dieu avait donnés sur ce sujet. Dieu voulait par là mettre en sûreté ceux à qui il arriverait de tuer quelqu'un par accident et sans aucun mauvais dessein et empêcher que les parents de celui qui avait été tué ne vengeassent sa mort. Cependant il faut remarquer qu'avant que ceux qui avaient commis un meurtre involontaire fussent reçus dans les villes de refuge, les juges devaient prendre connaissance du fait et que lorsqu'après la mort du grand sacrificateur ils retourneraient chez eux, il fallait qu'ils parussent encore en jugement.

Par où l'on voit que si les juges doivent protéger les innocents, ils ne doivent pas non plus déclarer qui que ce soit innocent que sur de bons fondements. Surtout il paraît d'ici que quand il s'agit du meurtre et de l'effusion de sang, les juges sont obligés de prendre les informations les plus exactes et d'apporter toutes les précautions possibles afin que le crime ne demeure pas impuni.

(a) v2 : Exode 21.13 ; Nombres 35.11 ; Deutéronome 19.2
(b) v8 : Deutéronome 4.43

Chapitre XXI

Les Lévites ayant demandé à Éléazar, à Josué et aux chefs du peuple que, conformément à ce que Moïse avait ordonné, on leur donnât des villes pour y habiter, on leur assigna quarante huit villes avec leurs dépendances.

OR les chefs des pères des Lévites vinrent à Éléazar le sacrificateur et à Josué fils de Nun et aux chefs des pères des tribus des enfants d'Israël.

2. Et ils leur parlèrent à Silo au pays de Canaan disant : [a] L'Éternel a commandé par Moïse qu'on nous donnât des villes pour y habiter et leurs faubourgs pour nos bêtes.

3. C'est pourquoi les enfants d'Israël donnèrent de leur héritage aux Lévites selon le commandement de l'Éternel, savoir ces villes-ci avec leurs faubourgs.

4. Car on tira au sort pour les familles des Kéhathites et il échut par sort aux descendants d'Aaron le sacrificateur, qui étaient les Lévites, treize villes de la tribu des Siméonites et de la tribu de Benjamin.

5. Et il échut par sort au reste des descendants de Kéhath dix villes des familles de la tribu d'Éphraïm et de la tribu de Dan et de la moitié de la tribu de Manassé.

6. Et les descendants de Guersçon eurent par sort treize villes des familles de la tribu d'Issacar et de la tribu d'Ascer et de la tribu de Nephthali et de la moitié de la tribu de Manassé en Basçan.

7. Et les descendants de Mérari selon leur familles eurent douze villes de la tribu de Ruben et de la tribu de Gad et de la tribu de Zabulon.

8. Les enfants d'Israël donnèrent donc par sort aux Lévites ces villes-là avec leurs faubourgs selon que l'Éternel l'avait commandé par Moïse.

9. Ils donnèrent donc de la tribu des descendants de Juda et de la tribu des descendants de Siméon ces villes qu'on nommera par leur nom.

10. Elles furent donc pour les descendants d'Aaron qui étaient des familles des Kéhathites qui étaient des descendants de Lévi (car le premier sort fut pour eux).

11. Et on leur donna Kirjath-Arbah, lequel était père de Hanok qui est Hébron dans la montagne de Juda et ses faubourgs tout autour.
12. Mais quant au territoire de la ville et à ses villages, [b] on les donna à Caleb fils de Jephunné pour sa possession.
13. On donna donc aux descendants d'Aaron le sacrificateur le ville du refuge du meurtrier, savoir Hébron avec ses faubourgs et Libna avec ses faubourgs,
14. Et Jattir avec ses faubourgs et Esçtémoab avec ses faubourgs,
15. Et Holon avec ses faubourgs et Débir avec ses faubourgs,
16. Et Hajin avec ses faubourgs et Jutta avec ses faubourgs et Beth-scémes avec ses faubourgs, neuf villes de ces deux tribus-là.
17. Et de la tribu de Benjamin, Gabaon avec ses faubourgs et Guébah avec ses faubourgs,
18. Hanathoth avec ses faubourgs et Halmon avec ses faubourgs, quatre villes.
19. Toutes les villes des descendants d'Aaron sacrificateur furent seize villes avec leurs faubourgs.
20. Et pour ce qui est des familles des descendants de Kéhath, Lévites qui étaient le reste des descendants de Kéhath, elles eurent aussi par le sort des villes de la tribu d'Éphraïm.
21. Et on leur donna la ville de refuge du meurtrier, savoir Sichem avec ses faubourgs dans la montagne d'Épraïm et Guézer avec ses faubourgs,
22. Et Kibtsajim avec ses faubourgs et Beth-oron avec ses faubourgs, quatre villes.
23. Et de la tribu de Dan, Eltéké avec ses faubourgs, Guibbethon avec ses faubourgs,
24. Ajalon avec ses faubourgs, Gathrimmon avec ses faubourgs, quatre villes.
25. Et de la moitié de la tribu de Manassé, Tahanac avec ses faubourgs, Gath-rimmon avec ses faubourgs, deux villes.
26. Ainsi dix villes en tout avec leurs faubourgs furent pour les familles des descendants de Kéhath qui était de reste.
27. On donna aussi de la moitié de la tribu de Manassé aux descendants de Guersçon, qui étaient des familles des Lévites, la ville du refuge du meurtrier, savoir Golan en Basçan avec ses faubourgs et Behetsçtéra avec ses faubourgs : deux villes.
28. Et de lka tribu d'Issacar, Kisçjon avec ses faubourgs, Dobrath avec ses faubourgs,
29. Jarmuth avec ses faubourgs, Hengannim avec ses faubourgs, quatre villes.
30. Et de la tribu d'Ascer, Misceal avec ses faubourgs, Habdon avec ses faubourgs,
31. Helkath avec ses faubourgs et Réhob avec ses faubourgs, quatre villes.
32. Et de la tribu de Nephtali, la ville de refuge du meurtrier, savoir Kédès en Galilée avec ses faubourgs, Hammoth-dor avec ses faubourgs et Kartan avec ses faubourgs, trois villes.
33. Toutes les villes donc des Guersçonites selon leurs familles furent treize villes et leurs faubourgs.
34. On donna aussi de la tribu de Zabulon aux familles des descendants de Mérari qui étaient des Lévites qui restaient Jokneham avec ses faubourgs, Karta avec ses faubourgs,
35. Dimna avec ses faubourgs et Nahalal avec ses faubourgs, quatre villes.
36. Et de la tribu de Ruben, Betser avec ses faubourgs et Jahasa avec ses faubourgs,
37. Kéd moth avec ses faubourgs et Méphahat avec ses faubourgs, quatre villes.
38. Et de la tribu de Gad, la ville du refuge du meurtrier, savoir Ramoth en Calaad avec ses faubourgs et Mahanajim avec ses faubourgs,
39. Hesçon avec ses faubourgs et Jahzer avec ses faubourgs qui faisaient en tout quatre villes.
40. Toutes ces villes-là furent données aux descendants de Mérari selon leurs familles qui étaient le reste des familles des Lévites et le partage qui leur échut par sort fut de douze villes.
41. Toutes les villes des Lévites qui étaient parmi la possession des enfants d'Israël furent quarante huit et leurs faubourgs.
42. Chacune de ces villes avait ses faubourgs autour d'elle et il en était ainsi de toutes ces villes-là.
43. L'Éternel donc donna à Israël tout le pays qu'il avait juré de donner à leurs pères et ils le possédèrent et ils y habitèrent.
44. Et l'Éternel leur donna du repos de tous côtés selon tout ce qu'il avait juré à leurs pères et il n'y eut aucun de tous leurs ennemis qui subsistât devant eux, mais l'Éternel livra tous leurs ennemis entre leurs mains.
45. Il [c] ne tomba pas un seul mot de toutes les bonnes paroles que l'Éternel avait dites à la maison d'Israël, mais tout ce qu'il avait dit arriva.

Réflexions

Les chefs du peuple d'Israël, en assignant quarante huit villes pour l'habitation des Lévites, exécutèrent ce que Dieu avait commandé par Moïse. Les Lévites n'ayant pas leur portion dans le pays de Canaan comme les autres tribus, il était juste qu'ils eussent des villes où ils pussent habiter. Outre cela, Dieu voulut qu'ils fussent répandus par tout le pays afin qu'ils pussent instruire le peuple et le contenir dans l'ordre et dans l'obéissance à ses lois.

Le soin que Dieu prenait alors de ses ministres prouve que l'église chrétienne doit aussi avoir soin de ses conducteurs en sorte qu'ils ne manquent pas des choses nécessaires à la vie.

(a) v2 : Nombres 35.2 et suivants.
(b) v12 : Ci-dessus 14.14
(c) v45 : Sous 23.14

Chapitre XXII

Les Israélites des tribus de Ruben, de Gad et la demi tribu de Manassé s'en retournant dans leur pays après s'être aidé à conquérir le pays de Canaan bâtirent un autel proche le Jourdain, versets 1-10.

Les autres tribus l'ayant appris s'assemblèrent pour leur faire la guerre, croyant qu'ils voulaient établir un autre culte que celui que Dieu avait prescrit. Mais ayant été informés que leurs frères n'avaient point ce dessein-là, cette guerre fut incontinent apaisée, versets 11-34.

ALORS Josué appela les Rubénites et les Gadites et la demi tribu de Manassé,

2. Et leur dit : Vous avez gardé tout ce [a] que Moïse serviteur de l'Éternel vous avait commandé et vous m'avez obéi en tout ce que je vous ai commandé.

3. Vous n'avez pas abandonné vos frères, quoiqu'il y ait longtemps que vous soyez avec eux jusqu'à ce jour, mais vous avez observé le commandement de l'Éternel votre Dieu.

4. Maintenant donc l'Éternel votre Dieu a donné du repos à vos frères selon qu'il leur en avait parlé, retournez à présent et allez-vous-en dans vos demeures, dans le pays que vous devez posséder [b] que Moïse serviteur de l'Éternel vous a donné au delà du Jourdain.

5. Prenez seulement garde avec soin de faire le commandement de la loi que Moïse serviteur de l'Éternel vous a prescrite qui est que vous aimiez l'Éternel votre Dieu et que vous marchiez dans toutes ses voies et que vous vous attachiez à lui et que vous le serviez de tout votre cœur et de toute votre âme.

6. Puis Josué les bénit et les renvoya et ils allèrent en leurs demeures.

7. Or Moïse avait donné à la moitié de la tribu de Manassé un héritage en Basçan et Josué donna à l'autre moitié un héritage avec leurs frères au deçà du Jourdain vers l'Occident. Au reste, Josué les renvoyant en leurs demeures et les bénissant

8. Leur parla et leur dit : Vous retournerez avec de grandes richesses dans vos demeures et avec une fort grande quantité de bétail, avec de l'or, de l'argent, de l'airain, du fer, des habits en fort grande abondance, partagez le butin de vos ennemis avec vos frères.

9. Ainsi donc les descendants de Ruben et les descendants de Gad et la demi tribu de Manassé s'en retournèrent et partirent de Scilo qui est au pays de Canaan pour s'en aller au pays de Galaad dans la terre qu'ils possédaient de laquelle on les avait mis en possession selon le commandement que l'Éternel avait donné à Moïse.

10. Or ils vinrent aux limites du Jourdain qui étaient au pays de Canaan et les descendants de Ruben et les enfants de Gad et la moitié de la tribu de Manassé bâtirent là un autel joignant le Jourdain et un fort grand autel.

11. Et les enfants d'Israël apprirent qu'on disait : Voilà les descendants de Ruben et les descendants de Gad et la moitié de la tribu de Manassé ont bâti un autel à la vue du pays de Canaan aux limites du Jourdain du côté des enfants d'Israël.

12. Les enfants donc d'Israël entendirent cela et toute l'assemblée des enfants d'Israël s'assembla à Scilo pour monter et leur faire la guerre.

13. Cependant les enfants d'Israël envoyèrent vers les descendants de Ruben et vers les descendants de Gad et vers la moitié de la tribu de Manassé au pays de Galaad Phinées fils d'Éléazar le sacrificateur

14. Et avec lui dix seigneurs, savoir un seigneur de chaque maison des pères de toutes les tribus d'Israël, car il y avait dans tous les miliers d'Israël un chef de chaque maison de leurs pères.

15. Ceux-ci donc vinrent vers les descendants de Ruben et vers les descendants de Gad et vers la moitié de la tribu de Manassé au pays de Galaad et ils leur parlèrent disant :

16. Ainsi a dit toute l'assemblée de l'Éternel : Quel est le crime que vous avez commis contre le Dieu d'Israël pour vous détourner aujourd'hui de l'Éternel en vous bâtissant un autel pour vous révolter aujourd'hui contre l'Éternel ?

17. L'iniquité de [c] Péhor dont nous ne sommes pas encore bien nettoyés jusqu'à ce jour, bien qu'elle ait attiré une plaie sur l'assemblée de l'Éternel, nous semble-t-elle peu de chose

18. Que vous vous détourniez aujourd'hui de l'Éternel et que vous vous révoltiez aujourd'hui contre l'Éternel afin que dès demain sa colère s'allume contre toute l'assemblée d'Israël ?

19. Quoi qu'il en soit, si la terre que vous possédez est souillée, passez dans la terre de la possession de l'Éternel où est le pavillon de l'Éternel et ayez votre possession parmi nous et ne vous révoltez point contre l'Éternel et ne vous séparez point d'avec nous en vous bâtissant un autel outre l'autel de l'Éternel votre Dieu.

20. [d] Hacan fils de Zara ne commit-il pas un forfait en prenant de l'interdit et la colère de l'Éternel ne s'alluma-t-elle pas contre toute l'assemblée ? Et cet homme ne mourut pas seul pour son iniquité.

21. Mais les descendants de Ruben et les descendants de Gad et la demi tribu de Manassé répondirent et dirent aux chefs de miliers d'Israël :

22. Le Fort, le Dieu, l'Éternel, le Fort, le Dieu, l'Éternel le sait lui-même et Israël le connaîtra, si c'est par un esprit de révolte et si c'est pour commettre un forfait contre l'Éternel, ne nous sauve pas aujourd'hui ô Éternel.

23. Si nous nous sommes bâti un autel pour nous détourner de l'Éternel et si ça été pour offrir dessus quelque holocauste ou quelque gâteau ou si ça été pour y faire des sacrifices de prospérités, que l'Éternel lui-même nous en redemande compte.

24. Si au contraire nous ne l'avons pas fait parce que nous avons craint ceci, savoir que vos descendants pourraient un jour parler ainsi à nos descendants et leur dire : Qu'avez-vous à faire à l'Éternel le Dieu d'Israël ?

25. Car, ô vous descendants de Ruben et vous descendants de Gad, l'Éternel a mis pour bornes

entre nous et vous le Jourdain, vous n'avez point de part à l'Éternel. Ainsi vos descendants cesseraient un jour de craindre l'Éternel.

26. C'est pourquoi nous avons dit : Bâtissons-nous maintenant un autel, non point pour holocauste, ni pour sacrifice,

27. Mais afin qu'il serve de témoignage entre nous et vous et entre nos générations qui viendront après nous afin que nous fassions le service de l'Éternel devant sa face en lui offrant nos holocaustes et nos sacrifices de prospérité et que vos descendants ne disent point à l'avenir à nos descendants : Vous n'avez point de part à l'Éternel.

28. C'est pourquoi nous avons dit : Lorsqu'ils nous tiendront ce discours ou à nos générations à l'avenir nous leur dirons : Voyez la forme de l'autel de l'Éternel que nos pères ont fait, non point pour halocauste, ni pour sacrifice, mais afin qu'il soit témoin entre nous et vous.

29. Dieu nous garde de nous révolter contre l'Éternel et de nous détourner aujourd'hui de l'Éternel en bâtissant un autel pour holocauste, pour gâteau et pour sacrifice, outre l'autel de l'Éternel notre Dieu qui est devant son pavillon.

30. Et après que Phinées le sacrificateur et les principaux de l'assemblée, savoir les chefs des miliers d'Israël qui étaient avec lui, eurent entendu les paroles que les descendants de Ruben et les descendants de Gad et les descendants de Manassé leur dirent, ils furent satisfaits.

31. Et Phinée fils d'Éléazar le sacrificateur dit aux descendants de Ruben et aux descendants de Gad et aux descendants de Manassé : Nous connaissons aujourd'hui que l'Éternel est parmi nous puisque vous n'avez point commis ce forfait contre l'Éternel, maintenant vous avez délivrés les enfants d'Israël de la main de l'Éternel.

32. Ainsi Phinées fils d'Éléazar le sacrificateur et ces seigneurs-là s'en retournèrent des descendants de Ruben et d'avec les descendants de Gad du pays de Galaad au pays de Canaan vers les enfants d'Israël et leur rapportèrent le fait.

33. Et la chose plut aux enfants d'Israël et les enfants d'Israël bénirent Dieu et ne parlèrent plus de monter en bataille contre eux pour ruiner le pays où habitaient les descendants de Ruben et les descendants de Gad.

34. Et les descendants de Ruben et les descendants de Gad appelèrent l'autel *Hed* [1], car dirent-ils, il est témoin entre nous que l'Éternel est le vrai Dieu.

Réflexions

Cette histoire nous apprend :

1. Qu'il ne faut jamais être trop prompt à condamner les actions des autres sur de simples apparences, qu'il y a des choses qui paraissent criminelles et qui dans le fond sont innocentes et qu'avant que de rompre la paix et d'en venir à des voies de rigueur il faut s'informer de la vérité et employer premièrement les voies de la douceur.

2. On peut reconnaître par cette guerre qui s'alluma entre les tribus d'Israël, que les différents qui naissent à l'occasion de la religion peuvent avoir des suites très funestes, qu'on ne doit jamais se diviser pour des sujets de peu d'importance et qu'il faut regarder comme frères tous ceux qui retiennent avec nous le vrai service de Dieu et le fondement de la foi.

Enfin il paraît de cette histoire que les Israélites des deux tribus et demi et ceux des autres tribus avaient tous alors de l'attachement pour le culte du vrai Dieu, ce qui fit aussi que la paix se rétablit facilement entre eux.

Cet exemple nous apprend qu'il ne faut jamais se détourner de la pureté de la religion et du service que Dieu a prescrit dans sa parole et que quand on est de même sentiment sur ce que la religion a d'essentiel, il est aisé d'être d'accord sur tout le reste.

(a) v2 : Nombres 32.20 et suivants ; Deutéronome 3.18
(b) v4 : Nombres 32.33 ; Deutéronome 3.12 et 29.8 ; Ci-dessus 13.8
(c) v17 : Nombres 25.3
(d) v20 : Ci-dessus 7.1

(1) v34 : C'est-à-dire : témoin.

Chapitre XXIII

Josué étant fort âgé et près de sa fin assemble les chefs des peuples et il les exhorte avec de sévères menaces à garder la loi de Dieu, à le servir fidèlement et surtout à ne se point mêler avec les Cananéens et à fuir l'idolârie.

OR il arriva longtemps après que l'Éternel ayant donné du repos à Israël de tous les ennemis qui l'environnaient, Josué étant devenu vieux et avancé en âge,

2. Appela tout Israël, ses anciens et ses chefs et ses juges et ses officiers et leur dit : Je suis devenu vieux et avancé en âge,

3. Vous avez vu aussi tout ce que l'Éternel votre Dieu a fait à toutes ces nations en votre faveur, car l'Éternel votre Dieu est celui qui a combattu pour vous.

4. Voyez, je vous ai partagé par sort en héritage selon vos tribus le pays de ces nations qui sont de reste depuis le Jourdain et de toutes les nations que j'ai exterminées jusqu'à la grande mer vers le soleil couchant.

5. Et l'Éternel votre Dieu les chassera et les déposèdera de devant vous et vous posséderez leur pays en héritage comme l'Éternel votre Dieu [a] vous en a parlé.

6. Encouragez-vous donc de plus en plus pour garder et pour faire tout ce qui est écrit au livre de la loi de Moïse afin que vous ne vous en détourniez ni à droite, ni à gauche.

7. Prenez garde que vous ne vous mêliez avec ces nations-là qui sont de reste parmi vous, que vous ne fassiez mention du nom de leurs dieux, [b] que vous ne fassiez jurer personne par eux, que

vous ne les serviez point et que vous ne vous prosternez point devant eux.

8. Mais attachez-vous [c] à l'Éternel votre Dieu comme vous avez fait jusqu'à ce jour.

9. C'est pour cela que l'Éternel a dépossédé de devant vous des nations grandes et fortes et quant à vous, nul n'a subsisté devant vous jusqu'à ce jour.

10. Un seul d'entre vous [d] en poursuivra mille, car l'Éternel votre Dieu est celui qui combat pour vous comme [e] il vous en a parlé.

11. Prenez donc garde avec soin sur vos âmes que vous aimiez l'Éternel votre Dieu,

12. Autrement, si vous vous en détournez en aucune manière et que vous vous attachiez au reste de ces nations, savoir à ceux qui sont demeurés de reste avec vous et que vous vous alliiez avec eux et que vous vous méliez avec eux et qu'ils se mêlent avec vous,

13. Sachez certainement que l'Éternel votre Dieu ne continuera plus à déposséder ces nations devant vous, mais [f] ils vous seront en pièges et en laqs [nc1] et ils seront un fléau à vos côtés et comme des épines à vos yeux, jusqu'à ce que vous périssiez de dessus cette bonne terre que l'Éternel votre Dieu vous a donnée.

14. Or voici je m'en vais aujourd'hui par le chemin de toute la terre, reconnaissez donc de tout votre cœur et de toute votre âme qu'il [g] n'est pas tombé un seul mot de toutes les paroles que l'Éternel votre Dieu a dites de vous. Tout ce qu'il avait promis est arrivé, il n'en est rien tombé un seul mot.

15. Et il arrivera que comme toutes les bonnes paroles que l'Éternel votre Dieu vous avait dites vous sont arrivées, ainsi l'Éternel fera venir sur vous toutes les mauvaises paroles jusqu'à ce qu'il vous ait exterminés de dessus cette bonne terre que l'Éternel votre Dieu vous a donnée,

16. Si vous transgressez l'alliance de l'Éternel votre Dieu qu'il vous a commandé d'observer, si vous allez servir d'autres dieux et si vous vous prosterez devant eux, la colère de l'Éternel s'embrasera contre vous et vous périrez incontinent de dessus cette bonne terre qu'il vous a donnée.

Réflexions

On voit dans ces exhortations que Josué adressa aux enfants d'Israël avant que de mourir son grand zèle et sa grande piété. On y remarque aussi combien il aimait ce peuple et combien il avait à cœur que la vraie religion fut conservée parmi eux après sa mort.

Ceux qui sont établis pour conduire les peuples doivent profiter d'un si bel exemple et apprendre d'ici que leur principal soin doit être d'établir la piété et la religion pendant qu'ils sont au monde et faire en sorte que ceux qui viendront après eux la maintiennent dans sa pureté.

Ces discours et ces remontrances de Josué nous apprennent encore que ce qui fait la sûreté et le bonheur des peuples, c'est l'attachement au service de Dieu et à ses lois et qu'au contraire la désobéissance et l'impiété est ce qui éloigne la bénédiction de Dieu et qui attire ses jugements.

(a) v5 : Nombres 33.58 ; Deutéronome 6.19 ; Ci-dessus 13.6
(b) v7 : Exode 23.13 et suivants ; Jérémie 5.7 ; Sophonie 5
(c) v8 : Deutéronome 11.22
(d) v10 : Lévitique 26.8
(e) v10 : Exode 14.14 et 23.27
(f) v13 : Exode 23.33 et 34.12 ; Nombres 33.55 et suivants ; Deutéronome 7.16
(g) v14 : Ci-dessus 21.45

(nc1) v13 : Aucun dictionnaire n'a permis de trouver la signification de ce mot. La version Segond et la Bible Thomson traduisent par . . . *mais elles seront pour vous un filet et un piège, un fouet pour vos flancs . . . .*

Chapitre XXIV

Josué assemble encore une fois le peuple d'Israël avant que de mourir et il leur représente ce qui était arrivé à leurs pères et à eux-mêmes depuis le temps que Dieu avait appelé Abraham jusqu'à leur entrée dans la pays de Canaan, versets 1-13.

Il renouvelle l'alliance entre Dieu et eux et il les engage par des protestations grâves et solennelles et par des promesses réitérées à ne jamais abandonner le service de Dieu, versets 14-25.

Il fait dresser un monument de ce renouvellement d'alliance, après quoi il meurt aussi bien que le souverain sacrificateur Éléazar fils d'Aaron, versets 26-33.

JOSUÉ assembla aussi toutes les tribus d'Israël à Sichem et il appela les anciens d'Israël et ses chefs et ses juges et ses officiers qui se présentèrent devant Dieu.

2. Et Josué dit à tout le peuple : Ainsi a dit l'Éternel le Dieu d'Israël : [a] Vos pères ont habités autrefois au delà du fleuve, savoir Taré père d'Abraham et père de Nacor et ils ont servi d'autres dieux.

3. [b] Mais j'ai pris votre père Abraham de delà du fleuve et je l'ai fait aller par tout le pays de Canaan et j'ai multiplié sa postérité [c] et je lui ai donné Isaac.

4. Et [d] j'ai donné à Isaac Jacob et Ésaü [e] et j'ai donné à Ésaü le mont de Séhir pour le posséder, [f] mais Jacob et ses enfants descendirent en Égypte.

5. [g] Puis j'envoyai Moïse et Aaron et je frappai l'Égypte [h] par plusieurs signes que je fis au milieu d'elle puis je vous en fis sortir.

6. Je fis donc sortir vos pères hors d'Égypte [i] et vous vîntes aux quartiers qui sont vers la mer et les Égyptiens poursuivirent vos pères avec des charriots et des gens de cheval jusqu'à la Mer Rouge.

7. Alors ils crièrent à l'Éternel et il mit une obscurité entre vous et les Égyptiens et puis il fit revenir sur eux la mer qui les couvrit et vos yeux virent ce que je fis contre les Égyptiens. Ensuite vous demeurâtes longtemps au désert.

8. [j] Après cela, je vous amenai au pays des Amorrhéens qui habitaient au delà du Jourdain et ils combattirent contre vous et je les livrai entre vos mains et vous prîtes possession de leur pays et je les exterminai de devant vous.

9. [k] Balak aussi fils de Tsippor, roi de Moab s'éleva et fit la guerre à Israël et envoya appeler Balaam fils de Béhor pour vous maudire,

10. Mais je ne voulus point écouter Balaam, il vous bénit et je vous délivrai de la main de Balak.

11. Et [l] vous passâtes le Jourdain et vous vîntes près de Jérico et les seigneurs [m] de Jérico et les Amorrhéens, les Phérésiens, les Cananéens, les Héthiens, les Guirgasçiens, les Héviens et les Jébusiens combattirent contre vous et je les livrai entre vos mains.

12. Et [n] j'envoyai devant vous des frelons qui les chassèrent de devant vous comme les deux rois de ces Amorrhéens et ce ne [o] fut pas par ton épée, ni par ton arc.

13. Et je vous ai donné la terre que vous n'aviez point labourée et les villes que vous n'aviez point bâties et vous y habitez et vous mangez des vignes et des oliviers que vous n'avez point plantés.

14. Maintenant donc craignez l'Éternel et servez-le en intégrité et en vérité et quittez les dieux que vos pères ont servi au delà du fleuve et en Égypte et servez l'Éternel,

15. Que s'il ne vous plaît pas de servir l'Éternel, choisissez aujourd'hui qui vous voulez servir, ou les dieux que vos pères qui étaient au delà du fleuve ont servi ou les dieux des Amorrhéens au pays desquels vous habitez, mais pour moi et ma maison, nous servirons l'Éternel.

16. Alors le peuple répondit et dit : Dieu nous garde d'abandonner l'Éternel pour servir d'autres dieux.,

17. Car l'Éternel notre Dieu est celui qui nous a fait monter et nous et nos pères du pays d'Égypte de la maison de servitude et qui a fait devant nos yeux ces grands signes et qui nous a gardés dans tout le chemin par lequel nous avons marché et parmi tous les peuples au milieu desquels nous avons passé.

18. Et l'Éternel a chassé de devant nous tous les peuples et les Amorrhéens qui habitaient en ce pays, nous servirons donc aussi l'Éternel, car il est notre Dieu.

19. Et Josué dit au peuple : Vous ne pourrez servir l'Éternel, car c'est le Dieu saint, c'est le Dieu fort et jaloux, il ne pardonnera point votre révolte, ni vos péchés.

20. Quand vous aurez abandonné l'Éternel et que vous aurez servi les dieux des étrangers, il se tournera contre vous et il vous fera du mal et il vous consumera après vous avoir fait du bien.

21. Alors le peuple dit à Josué : Non, mais nous servirons l'Éternel

22. Et Josué dit au peuple : Vous êtes témoins contre vous-mêmes que vous avez choisi vous-mêmes l'Éternel pour le servir. Et ils répondirent : Nous en sommes témoins.

23. Maintenant donc dit Josué, ôtez les dieux étrangers qui sont parmi vous et tournez votre cœur vers l'Éternel le Dieu d'Israël.

24. Alors le peuple répondit à Josué : Nous servirons l'Éternel notre Dieu et nous obéirons à sa voix.

25. Josué donc traita alliance en ce jour-là avec le peuple et il lui proposa des statuts et des ordonnances à Sichem.

26. Et Josué écrivit ces paroles au livre de la loi de Dieu. Il prit aussi une grande pierre et l'éleva là sous le chêne qui était au sanctuaire de l'Éternel.

27. Et Josué dit à tout le peuple : Voici cette pierre nous servira de témoignage, car elle a entendu toutes les paroles que l'Éternel nous a dites et elle servira de témoignage contre vous, de peur que vous ne mentiez contre votre Dieu.

28. [p] Puis Josué renvoya le peuple, chacun à son héritage.

29. Or il arriva après cela que Josué fils de Nun, serviteur de l'Éternel, mourut âgé de cent et dix ans.

30. Et on l'ensevelit dans les bornes de son héritage à Timnath-sérah qui est dans la montagne d'Éphraïm du côté du Septentrion de la montagne de Gahas.

31. Et Israël servit l'Éternel tout le temps de Josué et tout le temps des anciens qui survécurent à Josué et qui avaient connu toutes les œuvres que l'Éternel avait faites pour Israël.

32. On ensevelit aussi à Sichem les os de Joseph que les enfants d'Israël avaient apportés d'Égypte dans un endroit du champ que Jacob avait acheté cent pièces d'argent des enfants d'Hémor père de Sichem et les descendants de Joseph les eurent en héritage.

33. Et Éléazar fils d'Aaron mourut et on l'ensevelit au côteau de Phinées son fils qui lui avait été donné sur la montagne d'Éphraïm.

Réflexions

Comme Josué remit en mémoire aux Israélites tout ce que Dieu avait fait en leur faveur depuis le temps d'Abraham et des patriarches jusqu'à leur entrée dans le pays de Canaan, les chrétiens doivent se représenter continuellement tous les grands bienfaits de Dieu afin d'être animés par là à le servir fidèlement.

2. Ces protestations graves et solennelles que Josué fit aux enfants d'Israël avant sa mort en leur demandant à diverses fois s'ils voulaient servir Dieu sincèrement et de tout leur cœur nous obligent à faire ces considérations :

- que le service que Dieu demande de nous est juste et nécessaire, mais aussi libre et volontaire et que, comme Josué le disait, c'est à nous à choisir le Seigneur pour notre Dieu ;

- que Dieu fait avertir les hommes et qu'il leur met devant les yeux sa volonté et ce qu'ils doivent faire pour être heureux ;

- que c'est un Dieu saint et jaloux qui ne laisse pas la révolte et la désobéissance impunie et qu'ainsi nous devons bien penser à quoi nous nous engageons lorsque nous promettons de lui être fidèles.

Les réponses et les promesses réitérées que les Israélites firent en déclarant par plusieurs fois qu'ils n'abandonneraient jamais le Seigneur et que Dieu

serait témoin contre eux s'ils manquaient à la fidélité qu'ils lui promettaient doivent nous faire souvenir que nous nous sommes aussi engagés, par des promesses solennelles et réitérées et sous peine d'être rejetés et abandonnés de Dieu, à le servir fidèlement.

La dernière réflexion qu'il faut faire sur ce livre est que Josué mourut ayant atteint un grand âge et qu'il eut la joie d'avoir introduit les enfants d'Israël dans le pays de Canaan et de les laisser dans l'intention de s'attacher inviolablement à Dieu et à son service. Les Israélites servirent Dieu en effet pendant la vie de Josué, d'Éléazar et de ceux qui avaient vu les œuvres merveilleuses que Dieu avaient faites en faveur de ce peuple, mais après la mort de Josué ils se corrompirent.

Cela montre que la vie des gens de bien et des vrais serviteurs de Dieu est d'une extrême importance et que l'on fait toujours une grande perte lorsque Dieu les retire du monde.

(a) v2 : Genèse 11.26
(b) v3 : Genèse 11.31 et 12.1 et suivants
(c) v3 : Genèse 21.2
(d) v4 : Genèse 25.24 et suivants
(e) v4 : Genèse 36.8 et suivants
(f) v4 : Genèse 46.1 et suivants
(g) v5 : Exode 3.10 et suivants
(h) v5 : Exode 12.37
(i) v6 : Exode 14.2 et suivants
(j) v8 : Nombres 21.21 et suivants ; Deutéronome 2.32 et suivants
(k) v9 : Nombres 22.2 et suivants
(l) v11 : Ci-dessus 3.14
(m) v11 : Ci-dessus 6.1, 10.1 et 11.1
(n) v12 : Exode 23.28 ; Deutéronome 7.20
(o) v12 : Psaume 44.4
(p) v28 : Juges 2.6
(q) v29 : Juges 2.8
(r) v32 : Genèse 33.19

Juges

Argument

Le livre des juges comprend l'histoire de ce qui est arrivé au peuple d'Israël depuis la mort de Josué jusqu'au temps d'Héli qui fut le dernier juge, pendant environ 300 ans. Les juges étaient des personnes que Dieu suscitait extraordinairement pour délivrer les Israélites de leus ennemis et pour les gouverner.

Chapitre I

Les tribus de Juda et de Siméon continuent la guerre contre les Cananéens qui n'avaient pas été subjugués par Josué, en telle sorte pourtant qu'ils ne les détruisirent pas entièrement, versets 1-20.

La même chose arriva dans le pays des autres tribus, versets 21-36.

OR après la mort de Josué, les enfants d'Israël consultèrent l'Éternel et dirent : Qui est-ce de nous qui montera le premier contre les Cananéens pour combattre contre eux ?

2. Et l'Éternel répondit : Juda y montera, voici j'ai livré le pays entre ses mains.

3. Et Juda dit à son frère : Monte avec moi en mon partage et nous combattrons contre les Cananéens et j'irai aussi avec toi en ton partage. Ainsi Siméon s'en alla avec lui.

4. Juda donc monta et l'Éternel livra les Cananéens et les Phéréziens entre leurs mains et ils en battirent à Bézek dix milles hommes,

5. Car ayant trouvé Adoni-bézek à Bézek, ils combattirent contre lui et battirent les Cananéens et les Phéréziens.

6. Et Adoni-bézek s'enfuit, mais ils le poursuivirent et l'ayant saisi, ils lui coupèrent les pouces des mains et des pieds.

7. Alors Adoni-bézek dit : J'ai eu soixante et dix rois dont les pouces des mains et des pieds avaient été coupés qui recueillaient sous ma table ce qui en tombait, Dieu m'a rendu ce que j'ai fait aux autres. Et ayant été amené à Jérusalem il y mourut.

8. Or les descendants de Juda avaient combattu contre Jérusalem et l'avaient prise et avaient fait passer ses habitants au fil de l'épée et mis la ville en feu.

9. Ensuite les descendants de Juda étaient descendus pour combattre contre les Cananéens qui habitaient dans la montagne et au Midi et dans la plaine.

10. [a] Juda donc s'en était allé contre les Cananéens qui habitaient à Hébron (or le nom d'Hébron était auparavant Kirjata-Arbah) et il avait battu Sçesçai, Ahiman et Talmai.

11. Et de là il était allé contre les habitants de Débir dont le nom était auparavant Kirjath-sépher.

12. Et Caleb avait dit : [b] Qui battra Kirjath-sépher et la prendra, je lui donnerai ma fille Hacsa pour femme.

13. Hothniel donc fils de Kénaz frère puiné de Caleb la prit et Caleb lui donna sa fille Hacsa pour femme.

14. Et comme elle venait vers lui, elle l'incita à demander à son père un champ, puis elle se jeta fort impétueusement de dessus l'âne où elle était et Caleb lui dit : Qu'as-tu ?

15. Et elle répondit : Donne-moi un présent, puisque tu m'as donné une terre sèche, donne-moi aussi des sources d'eau. Et Caleb lui donna les sources de dessus et les source de dessous.

16. Or les enfants du Kénien, beau-père de Moïse, étaient montés de la ville des palmes avec les descendants de Juda au désert de Juda qui est au Midi de Harad, car ils avaient marché et ils étaient demeurés avec le peuple.

17. Puis Juda s'en alla avec Siméon son frère et ils battirent les Cananéens qui habitaient à Tséphat et ils la détruisirent à la façon de l'interdit et on appela la ville Horma [1].

18. Juda pris aussi Gaza avec ses confins, Asçkélon avec ses confins et Hékron avec ses confins.

19. Et l'Éternel fut avec Juda et ils dépossédèrent les habitants de la montagne, mais ils ne dépossédèrent point les habitants de la vallée parce qu'ils avaient des charriots de fer.

20. Et on donna, [c] selon que Moïse l'avait dit, Hébron à Caleb qui en déposséda les trois fils de Hanak.

21. Quant aux descendants de Benjamin, ils ne dépossédèrent point le Jébusien qui habitait à Jérusalem, c'est pourquoi le Jébusien a habité avec les enfants de Benjamin à Jérusalem jusqu'à ce jour.

22. Ceux aussi de la maison de Joseph montèrent contre Beth-el et l'Éternel fut avec eux.

23. Et ceux de la maison de Joseph firent épier Beth-el dont le nom était auparavant [d] Luz.

24. Et les espions virent un homme qui sortait de la ville auquel ils dirent : Nous te prions de nous montrer par où l'on peut entrer dans la ville et nous te ferons grâce.

25. Il leur montra donc l'endroiit par où l'on pouvait entrer dans la ville et ils la firent passer au fil de l'épée, mais ils laissèrent aller cet homme et toute sa famille.

26. Puis cet homme s'en étant allé au pays des Hétiens, il y bâtit une ville et l'appela Luz qui est le nom qu'elle porte jusqu'à ce jour.

27. Et Manassé ne déposséda point les habitants de Beth-scéan, ni des villes de son ressort, ni les habitants de Tahanac, ni des villes de son ressort, ni les habitants de Dor, ni des villes de son ressort, ni les habitants de Jibléham, ni des villes de son ressort, ni les habitants de Méguiddo, ni des villes de son ressort, ainsi les Cananéens osèrent encore habiter dans ce pays-là.

28. Il est vrai que quand Israël fut devenu plus fort, il rendit les Cananéens tributaires, mais il ne les chassa pas entièrement.

29. Et Éphraïm ne déposséda point les Cananéens qui habitaient à Guézer, mais les Cananéens habitèrent avec lui à Guézer.

30. Zabulon ne déposséda point les habitants de Kitron, ni les habitants de Nahalol, mais les Cananéens habitèrent avec lui et ils lui furent tributaires.

31. Asçer ne déposséda point les habitants de Hacco, ni les habitants de Sidon, ni d'Alab, ni d'Aczib, ni d'Helba, ni d'Aphik, ni de Réhob.

32. Mais ceux d'Ascer habitèrent parmi les Cananéens habitants du pays, car ils ne les dépossédèrent point.

33. Nephthali ne déposséda point les habitants de Beth-scémes, ni les habitants de Bethhanath, mais il habitait parmi les Cananéens, habitants du pays, et les habitants de Beth-scémes et de Beth-hanath leur furent tributaires.

34. Et les Amorrhéens tinrent les descendants de Dan fort resserrés dans la montagne de sorte qu'ils ne souffraient point qu'ils descendissent dans la vallée.

35. Et ces Amorrhéens osèrent encore habiter à Har-héres, à Ajalon et à Açahalbim, mais la maison de Joseph étant devenue plus forte, ils furent rendus tributaires.

36. Or la contrée des Amorrhéens était depuis la montée de Hakrabbim, depuis la roche et au dessus.

Réflexions

La première chose qu'on voit dans ce livre, c'est que Dieu n'abandonna pas les enfants d'Israël après que Josué fut mort et qu'il continua à leur assujettir les Cananéens. Cependant, il ne les détruisit pas tout à fait et dans preque toutes les tribus ils demeurèrent maîtres de quelques endroits du pays, Dieu le voulant ainsi, afin que ces peuples fussent un instrument en sa main pour châtier les Israélites lorsqu'ils l'offenseraient. Ce fut en effet ce qui arriva à diverses fois comme on le voit dans ce livre des juges.

Il y a une réflexion particulière à faire sur Adonibések à qui les enfants d'Israël coupèrent les gros doigts des pieds et des mains et qui avait traité soixante et dix princes de la même manière. Cet exemple fait voir que Dieu est un juste juge et qu'il fait retomber sur les hommes injustes et cruels le même mal qu'ils avaient fait aux autres.

(a) v10 : Josué 15.14
(b) v12 : Josué 15.1
(c) v20 : Nombres 14.21 ; Josué 14.13
(d) v23 : Genèse 28.19

(1) v17 : C'est-à-dire : interdit ou anathème.

Chapitre II

Les enfants d'Israël étant tombés dans l'idolâtrie après la mort de Josué, Dieu envoya son ange pour les reprendre de leur rebellion, il les punit en les livrant à diverses fois à leurs ennemis et lorsqu'ils se convertissaient, il suscitait des juges pour les délivrer.

OR l'ange de l'Éternel monta de Guilgal à Bokim et il dit : Je vous ai fait monter hors d'Égypte et je vous ai fait entrer au pays dont j'avais juré à vos pères et j'ai dit : Je n'enfreindrai jamais l'alliance que j'ai traitée avec vous,

2. Et vous ne traiterez point aussi d'alliance avec les habitants de ce pays, vous démolirez leurs autels, mais vous n'avez point obéi à ma voix : Pourquoi avez-vous fait cela ?

3. Aussi j'ai dit : [a] Je ne les chasserai point de devant vous, mais ils seront à vos côtés et leurs [b] dieux vous seront en piège.

4. Et aussitôt que l'ange de l'Éternel eut dit ces paroles à tous les enfants d'Israël, le peuple éleva sa voix et pleura.

5. Et ils appelèrent ce lieux-là Bokim [1] et ils sacrifièrent là à l'Éternel.

6. [c] Or Josué ayant renvoyé le peuple, les enfants d'Israël étaient allés chacun à son héritage pour posséder le pays.

7. Et le peuple avait servi l'Éternel tout le temps de Josué et tout le temps des anciens qui survécurent à Josué et qui avaient vu les grandes œuvres que l'Éternel avait faites en faveur d'Israël.

8. Puis Josué, fils de Nun, serviteur de l'Éternel était mort âgé de cent et dix ans,

9. Et on l'avait enseveli dans les bornes de son héritage à Timnath-héres, sur la montagne d'Éphraïm, du côté du septentrion de la montagne de Gahas.

10. Et toute cette génération avait aussi été recueillie avec ses pères, puis une autre génération s'était levée après eux, laquelle n'avait point connu l'Éternel, ni les œuvres qu'il avait faites pour Israël.

11. Les enfants d'Israël donc firent ce qui déplaît à l'Éternel et ils servirent les bahalins [2].

12. Et ayant abandonné l'Éternel le Dieu de leurs pères qui les avait fait sortir du pays d'Égypte, ils allèrent auprès d'autres dieux d'entre les dieux des peuples qui étaient autour d'eux et ils se prosternèrent devant eux, ainsi ils irritèrent l'Éternel.

13. Ils abandonnèrent donc l'Éternel et servirent bahal et hasçtaroth [3].

14. Et la colère de l'Éternel s'embrasa contre Israël et il les livra entre les mains des gens qui les pillèrent et il les vendit à leurs ennemis qui étaient autour d'eux et ils ne purent plus subsister devant leurs ennemis.

15. Partout où ils allaient, la main de l'Éternel était contre eux en mal [d] comme l'Éternel en avait parlé et comme l'Éternel le leur avait juré, ainsi ils furent dans de grandes angoisses.

16. Et l'Éternel leur suscitait des juges qui les délivraient de la main de ceux qui les pillaient.

17. Mais ils ne voulaient pas même écouter leurs juges et ils se prostituaient après d'autres dieux

et ils se prosternaient devant eux et ils se détournaient aussitôt du chemin par lequel avaient marché leurs pères qui avaient obéi aux commandements de l'Éternel, ils n'en usaient point ainsi.

18. Or quand l'Éternel leur suscitait des juges, l'Éternel était aussi avec le juge et les délivrait de la main de leurs ennemis pendant le temps de la vie du juge, car l'Éternel se repentait lorsqu'il entendait les sanglots qu'ils jetaient à cause de ceux qui les opprimaient et qui les accablaient.

19. Puis quand le juge mourait, ils se corrompaient de nouveau plus que leurs pères, allant après d'autres dieux pour les servir et se prosterner devant eux, ils ne rabattaient rien de leur déportements, ni de leur train obstiné.

20. C'est pourquoi la colère de l'Éternel s'embrasa contre Israël et il dit : Puisque cette nation a violé mon alliance que j'avais commandé de garder et qu'ils n'ont point obéi à ma voix,

21. [e] Aussi, je ne déposséderai plus de devant eux aucune des nations que Josué laissa quand il mourut,

22. Afin d'éprouver par elles Israël s'ils garderont ou non la voie de l'Éternel pour y marcher comme leurs pères l'ont gardée.

23. L'Éternel donc laissa ces nations-là sans les déposséder sitôt et il ne les livra point entre les mains de Josué.

Réflexions

Ce chapitre contient plusieurs instructions importantes et particulièrement ces quatre :

1. Ce qui est dit que les Juifs se corrompirent après la mort de Josué et des anciens et qu'il s'éleva une nouvelle génération qui n'avait point connu Dieu fait voir que les hommes oublient facilement les bienfaits du Seigneur et leur devoir, que les peuples se corrompent lorsqu'ils n'ont pas de bons conducteurs et que l'un des plus grands malheurs qui puisse arriver à un peuple, c'est lorsque Dieu retire des conducteurs et des magistrats pieux.

2. Ce chapitre nous apprend que Dieu pour punir les Juifs les livra à leurs ennemis, que la main de Dieu était partout contre eux en mal, en sorte qu'ils se virent dans d'extrêmes angoisses. On voit par là que, dès que l'on abandonne Dieu, on ne peut être que très misérable et que sa protection se retire de dessus ceux qui l'offensent.

La troisième réflexion regarde la bonté de Dieu envers les Juifs. Les voyants engagés dans la rébellion et dans l'idôlatrie, il leur envoya son ange pour leur reprocher leur infidélité et dès qu'ils reconnurent et pleurèrent leurs égarements, il fut touché de leur repentance et de leurs larmes et il leur suscita des libérateurs.

Dieu ne cherche que le salut et le retour des pécheurs, c'est pour les rappeler à lui qu'il les fait avertir et qu'il joint à ses avertissements les coups de sa verge, mais dès qu'il les voit humiliés, il s'apaise envers eux.

4. Enfin, l'on doit faire une attention particulière à ce qui est dit ici, que, quand les juges étaient morts et que les enfants d'Israël avaient du repos, ils perdaient bientôt les bons sentiments qu'ils avaient pris dans l'affliction, qu'ils retournaient à leurs péchés et qu'ils s'attiraient par là de nouveaux châtiments.

Voilà quelle est l'inconsistance des hommes, ils abusent facilement du repos et cela fait voir combien il est nécessaire que Dieu les châtie et les réveille de temps en temps, de peur que la prospérité ne les corrompe et ne les perde.

(a) v3 : Josué 26.13
(b) v3 : Exode 23.33
(c) v6 : Josué 24.28
(d) v15 : Lévitique 26.25 ; Deutéronome 28.25
(e) v21 : Josué 23.18

(1) v5 : C'est-à-dire : pleurant
(2) v11 : Les faux dieux.
(3) v13 : Ou astarte, l'idôle des Sidoniens, des Philistins et autres peuples voisins.

Chapitre III

Ce chapitre contient :

1. Le dénombrement des nations qui demeurèrent de reste parmi les enfants d'Israël et qui les engagèrent dans l'idolâtrie, versets 1-8,

2. L'histoire des trois premiers juges d'Israël, savoir Hotniel qui fut le premier après Josué et qui affranchit le peuple de la servitude du roi de Mésopotamie, versets 9-14,

Ehud qui les délivra des Moabites, versets 15-30 et Sçamgar qui les délivra des Philistins, versets 31.

OR ce sont ici les nations que l'Éternel laissa pour éprouver par elles Israël, savoir tous ceux qui n'avaient point eu de connaissance de toutes les guerres de Canaan.

2. Afin, au moins, que la postérité des enfants d'Israël sussent et apprissent ce que c'est que de la guerre, au moins ceux qui n'en avaient rien connu auparavant.

3. Ces nations furent les cinq gouvernements des Philistins et tous les Cananéens, les Sidoniens et les Héviens qui habitaient dans la montagne du Liban, depuis la montagne de Bahal-hermon jusqu'à l'entrée de Hémath.

4. Ces nations donc servirent à éprouver Israël pour voir s'ils obéiront aux commandements que l'Éternel avait faits à leurs pères par Moïse.

5. Ainsi les enfants d'Israël habitèrent parmi les Cananéens, les Hétiens, les Amorrhéens, les Phérésiens et les Jébusiens.

6. Et ils prirent leurs filles pour leurs femmes et ils donnèrent leurs filles à leurs fils et servirent leurs dieux.

7. Les enfants d'Israël donc firent ce qui est mauvais devant l'Éternel et ils oublièrent l'Éternel leur Dieu et ils rendirent un culte aux bahgalins et aux bocages.

8. C'est pourquoi la colère de l'Éternel s'embrasa contre Israël et il les vendit entre les mains de

Cusçan-risçhathajim, roi de Mésopotamie. Et les enfants d'Israël furent assujettis à Cusçan-risçhathajim huit ans.

9. Puis les enfants d'Israël crièrent à l'Éternel et l'Éternel leur suscita un libérateur qui les délivra, savoir [a] Hothniel, fils de Kénas, frère puiné de Caleb.

10. Et l'esprit de l'Éternel fut sur lui et il jugea Israël et il sortit en bataille et l'Éternel livra entre ses mains Cusçan-risçhathajim roi d'Aram et sa main fut fortifiée contre Cusçan-risçhathajim.

11. Et le pays fut en repos quarante ans et Hothniel fils de Kénaz mourut.

12. Puis les enfants d'Israël se mirent de nouveau à faire ce qui est mauvais devant l'Éternel. Et l'Éternel fortifia Héglon roi de Moab contre Israël, parce qu'ils avaient fait ce qui est mauvais devant l'Éternel.

13. Il se joignit donc avec les Hammonites et les Hamalékites et il alla et batti Israël et ils possédèrent la ville des palmes.

14. Et les enfants d'Israël furent asservis à Héglon roi de Moab dix-huit ans.

15. Puis les enfants d'Israël crièrent à l'Éternel et l'Éternel leur suscita un libérateur, savoir Éhud, le fils de Guera Benjamite dont la main droire était serrée [1]. Et les enfants d'Israël envoyèrent par son moyen un présent à Héglon roi de Moab.

16. Or Éhud s'était fait une épée à deux tranchants de longueur d'une coudée qu'il avait ceint sous ses habits sur sa cuisse droite.

17. Et il offrit le présent à Héglon roi de Moab et Héglon était un homme fort gras.

18. Or, quand il eut achevé d'offrir le présent, il renvoya le peuple qui avait apporté le présent.

19. Puis étant retourné depuis les carrières qui étaient vers Guilgal, il dit : Ô roi, j'ai à te dire un mot en secret et il lui répondit : Tais-toi. Et tous ceux qui étaient auprès de lui sortirent d'avec lui.

20. Alors Éhud vint à lui (or il était assis seul dans sa salle d'été) et il dit : J'ai un mot à te dire de la part de Dieu. Alors il se leva de son trône.

21. Et Éhud avançant sa main gauche prit l'épée de dessus sa cuisse droite et la lui enfonça si avant dans le ventre

22. Que la poignée entra après la lame et la graisse serra tellement la lame qu'il ne pouvait tirer l'épée du ventre, les excréments en sortirent.

23. Après cela, Éhud sortit par le vestibule, fermant après soi les portes de la chambre qu'il ferma à clef.

24. Ainsi il sortit et les serviteurs de Héglon vinrent et regardèrent et voilà, les portes de la chambre étaient fermées à clef et ils dirent : Sans doute il est à ses affaires dans sa chambre d'été.

25. Et ils attendirent tant qu'ils en furent honteux, voyant qu'il n'ouvrait point les portes de la chambre. Et ils prirent la clef et l'ouvrirent et voici le seigneur était étendu mort sur la terre.

26. Mais Éhud échappa pendant qu'ils s'amusaient et il passa les carrières et il se sauva à Séhira.

27. Et quand il y fut entré, il sonna de la trompette dans la montagne d'Éphraïm et les enfants d'Israël descendirent avec lui de la montagne. Il marchait devant eux.

28. Et il leur dit : Suivez-moi, car l'Éternel a livré vos ennemis, savoir les Moabites, entre vos mains. Ainsi ils descendirent après lui et se saisissant des passages du Jourdain contre les Moabites, ils ne laissèrent passer personne.

29. Et en ce temps-là ils tuèrent des Moabites environ dix milles hommes, tous en bon état et tous vaillants et il n'en échappa aucun.

30. En ce jour-là donc Moab fut humilié sous la main d'Israël et le pays eut du repos quatre-vingt ans.

31. Et après Éhud, Sçamgar fils de Haznath fut en sa place. Ce fut lui qui frappa six cents Philistions avec un aiguillon de bœuf et qui délivra aussi Israël.

Réflexions

Ce chapitre nous oblige à considérer :

Que Dieu laissa les Cananéens parmi les enfants d'Israël pour éprouver ce peuple et pour le châtier par le moyen de ces nations idolâtres. C'est là une image de l'état où nous sommes en ce monde. Dieu nous dispense toujours des maux et nous expose à des tentations afin de nous obliger à être sur nos gardes et d'éprouver notre fidélité.

2. Nous voyons ici que le peuple d'Israël, s'étant mêlé et allié par mariage avec les Cananéens contre la défense expresse de Dieu et ayant adoré leurs idoles, le Seigneur l'en punit par le moyen de ces peuples mêmes et des rois voisins afin de le ramener à son devoir.

Nous devons considérer sur cela que le commerce avec les méchants est un engagement dans le crime et que Dieu par un effet de sa justice et de l'amour qu'il a pour les hommes les châtie pour les retirer de leurs égarements et leur fait trouver la punition de leurs péchés dans leurs péchés mêmes.

3. Lorsque les Juifs reconnaissaient leurs fautes et qu'ils criaient au Seigneur, il leur envoyait un libérateur. Cela montre combien il est utile aux hommes d'être affligés et quelle est la miséricorde de Dieu envers ceux qui profitent de ses châtiments.

4. Ce qui est remarqué qu'aussitôt que les Juifs jouissaient du repos, ils se corrompaient de nouveau nous apprend que la prospérité est un état dangereux et que l'adversité nous est très nécessaire.

Enfin, il y a une réflexion particulière à faire sur l'action d'Éhud qui tua Héglon roi des Moabites. Cette action serait criminelle si Éhud ne l'eût pas faite par l'ordre de Dieu. Ainsi elle ne doit point être tirée à conséquence et il ne faut pas abuser de cet exemple pour s'autoriser à faire rien de semblable, ni envers des princes injustes et oppresseurs, ni envers qui que ce puisse être.

(a) v9 : Sus 1.13

(1) v15 : Qui se servait de la main gauche comme de la droite.

Chapitre IV

Ce chapitre contient l'histoire de Débora qui jugea les Israélites après la mort de Sçamgar et qui les délivra avec Barac de la tyrannie de Jabin roi de Hatsor.

MAIS les enfants d'Israël se mirent de nouveau à faire ce qui est mauvais devant l'Éternel après qu'Éhud fut mort.

2. C'est pourquoi l'Éternel les vendit entre les mains de Jabin roi de Canaan qui régnait à Hatsor et qui avait [a] pour chef de son armée Sisera qui habitait Harosceth des Gentils.

3. Alors les enfants d'Israël crièrent à l'Éternel, car Jabin avait neuf cents chariots de fer et il avait opprimé avec beaucoup de violence les enfants d'Israël vingt ans.

4. En ce temps-là, Débora prophétesse, femme de Lappidoth, jugeait Israël.

5. Et cette Débora se tenait sous un palmier entre Rama et Beth-el dans la montagne d'Éphraïm et les enfants d'Israël montèrent vers elle pour être jugés.

6. Or elle envoya appeler [b] Barac fils d'Abinoham de Kédès de Nephthali et lui dit : L'Éternel le Dieu d'Israël n'a-t-il pas donné ce commandement : Va, fais venir en la montagne de Tabor dix milles hommes des enfants de Nephthali et des enfants de Zabulon et prends-les avec toi,

7. J'attirerai aussi à toi au torrent de Kisçon Sisera chef de l'armée de Jabin avec ses charriots et la multitude de ses gens et je le livrerai entre tes mains ?

8. Et Barac lui dit : Si tu viens avec moi, j'irai, mais si tu ne viens pas avec moi, je n'y irai pas.

9. Et elle dit : Je ne manquerai point d'aller avec toi, mais tu n'auras point d'honneur dans ton entreprise, car l'Éternel livrera Sisera entre les mains d'une femme. Débora donc se levant s'en alla avec Barac à Kédès.

10. Et Barac ayant assemblé Zabulon et Nephthali à Kédès fit monter après lui dix mille hommes et Débora monta avec lui.

11. Or Héber Kénien, des enfants de Hobab, parent de Moïse, s'étant séparé des Kéniens avait tendu ses tentes jusqu'au chêne de Tsahanajim qui est Kédès.

12. Alors on rapporta à Sisera que Barac fils d'Abinoham était monté à la montagne de Tabor.

13. Et Sisera assembla tous ses charriots, neuf cents charriots de fer et tout le peuple qui était avec lui depuis Harosceth des Gentils jusqu'au torrent de Kisçon.

14. Et Débora dit à Barac : Lève-toi, car c'est ici le jour que l'Éternel a livré Sisera en ta main. L'Éternel n'est-il pas sorti devant toi ? Barac donc descendit de la montagne de Tabor et il avait dix mille hommes après lui.

15. Et l'Éternel mit en déroute Sisera et tous ses charriots et tout le camp et il les fit passer au fil de l'épée devant Barac, de sorte que Sisera descendit du charriot et s'enfuit à pied.

16. Et Barac poursuivit les charriots et le camp jusqu'à Harosceth des Gentils et tout le camp de Sisera passa au fil de l'épée, il n'en demeura pas un seul.

17. Et Sisera s'enfuit à pied à la tente de Jahel femme de Héber Kénien, car il y avait paix entre Jabin roi de Hatsor et entre la maison de Héber Kénien.

18. Et Jahel étant sortie au devant de Sisera lui dit : Monseigneur, retire-toi, retire-toi chez moi, ne crains point. Et il se retira donc chez elle dans la tente et elle le cacha sous une couverture.

19. Puis il lui dit : Je te prie, donne-moi un peu d'eau à boire, car j'ai soif et elle ouvrant un baril de lait lui donna à boire et le couvrit.

20. Il lui dit encore : Demeure à l'entrée de la tente et au cas que quelqu'un vienne et t'interroge disant : Y a-t-il ici quelqu'un ? Alors tu répondras : Non.

21. Et Jahel femme de Héber prit un clou de la tente et prenant un marteau en sa main, elle vint à lui doucement et lui transperça la tempe de ce clou qui s'enfonça en terre pendant qu'il dormait profondément étant fort las et ainsi il mourut.

22. Et Barac poursuivait Sisera et Jahel sortit au devant de lui et lui dit : Viens et je te montrerai l'homme que tu cherches. Et Barac entra chez elle et voici, Sisera était étendu mort et le clou était dans sa tempe.

23. En ce jour-là donc, Dieu humilia Jabin roi de Canaan devant les enfants d'Israël.

24. Et la puissance des enfants d'Israël allait se renforçant de plus en plus contre Jabin roi de Canaan jusqu'à ce qu'ils l'eussent exterminé.

Réflexions

Il y a trois considérations principales à faire sur ce chapitre.

La première, que les enfants d'Israël offensèrent Dieu de nouveau et que Dieu pour les punir les assujettit à Jabin roi de Hatsor qui les opprima pendant vingt ans. Voilà comment les hommes oublient dans la prospérité les maux qu'ils ont soufferts et s'en attirent de nouveaux et de plus grands en retournant dans leurs péchés.

La seconde considération est que Dieu fléchi par les cris et par la repentance des Israélites les délivra par le moyen de Débora qui les jugeait en ce temps-là. Le choix que Dieu fit de cette femme devait apprendre aux Israélites que c'était à Dieu seul qu'ils étaient redevables de leur délivrance et cela montre que Dieu se sert de toutes sortes d'instruments, même des plus faibles, pour exécuter ses desseins.

3. Pour ce qui est de l'action de Jahel, qui tua Sisera endormi à qui elle avait donné retraite chez elle et avec qui elle et son peuple étaient en paix, cette action est tout-à-fait condamnable en elle-même et n'est point à imiter, bien que Dieu voulut s'en servir pour détruire entièrement les ennemis de son peuple.

(a) v2 : I Samuel 12.9
(b) v6 : Hébreux 21.32
(c) v15 : Psaume 83.10

Chapitre V

Débora loue le Seigneur par un cantique après qu'elle eût remporté la victoire avec Barak sur le roi de Hatsor. Elle célèbre la puissance de Dieu et surtout cette grande délivrance qu'il venait d'accorder à son peuple. Ce cantique est écrit dans un style poétique et figuré. On y voit des images et des façons de parler éloignées de nos usages, ce qui répand quelque obscurité.

EN ce jour-là, avec Barak fils d'Abinoham, Débora chanta ce cantique en disant :

2. Bénissez l'Éternel de ce qu'il a fait de telles vengeances en Israël et de ce que le peuple a été porté de bonne volonté.

3. Vous rois, écoutez-moi, vous princes, prêtez l'oreille, c'est moi, c'est moi qui chanterai à l'Éternel et qui psalmodierai à l'Éternel le Dieu d'Israël.

4. Ô Éternel, quand tu sortis de Séhir, quand tu partis du territoire de l'Idumée, la terre fut ébranlée, même les cieux se fondirent, même les nuées se fondirent en eaux,

5. Les montagnes s'écoulèrent de devant l'Éternel et ce mont de Sinaï même de devant l'Éternel le Dieu d'Israël.

6. Aux jours de Sçamgar fils de Hanath, aux jours de Jahel, les chemins n'étaient plus fréquentés et les voyageurs allaient par des routes détournées.

7. Les bourgs n'étaient plus habités en Israël, ils n'étaient plus habités jusquà ce que je me suis levée, moi Débora, que je me suis levée pour être une mère en Israël.

8. Israël choisissait-il des dieux nouveaux ? Aussitôt la guerre était aux portes. On ne voyait ni boucliers, ni lances parmi quarante mille soldats d'Israël.

9. Mon cœur se tourne vers les gouverneurs d'Israël, vers ceux du peuple qui ont été de bonne volonté.

10. Bénissez l'Éternel vous qui montez sur des ânesses blanches et qui êtes assis sur le siège de la justice et qui allez par les chemins, parlez

11. Du bruit des archers qu'on entendait dans les lieux où l'on puisait l'eau, qu'on s'entretienne de la justice de l'Éternel et de ses jugements dans les bourgs en Israël. Alors le peuple de Dieu est descendu aux portes.

12. Réveille-toi, réveille-toi Débora, réveille-toi, réveille-toi, prononce le cantique. Lève-toi Barac et emmène en captivité ceux que tu as faits captifs, toi fils d'Abinoham.

13. Alors celui qui était demeuré de reste a dominé sur les puissants du peuple. L'Éternel m'a fait dominer sur les plus forts.

14. C'est d'Éphraïm qu'est venu celui qui les a déracinés jusqu'à Hamalek. Benjamen a été après toi parmi les peuples. C'est de Makir [1] que sont descendus les législateurs et de Zabulon ceux qui portent le sceptre et qui écrivent.

15. Et les principaux d'Issacar ont été avec Débora et Issacar aussi bien que Barac. Il a été envoyé avec sa suite dans la vallée, dans les partages de Ruben, ils ont eu de grandes contestations dans leur cœur.

16. Pourquoi es-tu demeuré entre les barres des étables, pour entendre le bêlement des troupeaux ? Dans le partage de Ruben ils ont eu de grandes contestations dans leur cœur.

17. Galaad est demeuré au delà du Jourdain et Dan, pourquoi se tient-il dans ses navires ? Asçer s'est tenu aux ports de la mer et il est demeuré dans ses havres.

18. Zabulon est un peuple qui a exposé sa vie à la mort avec Nephtali en rase campagne.

19. Les rois sont venus, ils ont combattus, les rois de Canaan ont combattu à Tahanac près des eaux de Méguiddo, mais ils n'ont point remporté d'argent.

20. On a combattu des cieux, même les étoiles ont combattu contre Sisera du lieu où elles ont leur cours.

21. Le torrent de Kisçon les a entraînés, le torrent ancien, le torrent de Kisçon, mon âme foulera aux pieds leur force.

22. Alors les cornes des pieds des chevaux se sont rompues par la course, par la course des vaillants hommes qui fuyaient.

23. Maudissez Meroz, [2] a dit l'ange de l'Éternel, maudissez, maudissez ses habitants, car ils ne sont pas venus au secours de l'Éternel, au secours de l'Éternel avec les hommes puissants.

24. Que Jahel femme de Héber Kénien soit bénie par dessus toutes les femmes, qu'elle soit bénie par dessus les femmes qui demeurent dans les tentes.

25. Sisera lui a demandé de l'eau, elle lui a donné du lait, elle lui a présenté de la crème dans la coupe des grands seigneurs.

26. Ses mains ont pris un clou et sa main droite un marteau d'ouvrier, elle a frappé Sisera et lui a fendu la tête, elle lui a transpercé et traversé les tempes.

27. Il se courba, il tomba à ses pieds, il fut étendu par terre, il se courba, il tomba à ses pieds et là où il se courba, il tomba là tout défiguré [3].

28. La mère de Sisera regardait par la fenêtre et s'écriait en regardant par les treillis : Pourquoi son char tarde-t-il à venir ? Pourquoi ses charriots vont-ils si lentement ?

29. Et les plus sages de ses dames lui répondirent et elle se le disait aussi à elle-même :

30. N'ont-ils pas trouvé du butin ? Ils le partagent, une fille, deux filles à chacun par tête. Le butin des habits de couleurs est à Sisera, le butin des habits de couleurs et faits en broderie. Il a pris pour butin des habits de couleurs brodés en deux endroits pour mettre autour du cou.

31. Ainsi périssent, ô Éternel, tous tes ennemis et que ceux qui t'aiment soient comme le soleil quand

il sort en sa force ! Et le pays fut en repos pendant quarante ans.

Réflexions

Ce cantique de Débora nous montre que cette femme n'était pas moins illustre par son zèle que par sa valeur et sa prudence, en quoi elle doit servir d'exemple tant aux personnes de son sexe qu'à ceux qui sont élevés en autorité et leur apprendre à se confier en Dieu seul et à lui rendre la gloire de tous les heureux succès qu'ils ont.

Après cela il paraît que c'est un usage fort ancien de louer Dieu publiquement par des cantiques quand on a reçu de lui des faveurs signalées. C'est aussi ce que nous devons faire avec zèle et reconnaissance, non seulement dans la vue des faveurs temporelles, mais surtout dans le sentiment des grâces et des délivrances spirituelles, rapportant à la puisance et à la bonté de Dieu tous les biens qui nous arrivent et lui en rendant des louanges et des bénédictions publiques et solennelles.

(1) v14 : de Manassé.

(2) v23 : C'est le nom d'un lieu dont les habitants n'étaient pas venus au secours du peuple de Dieu, mais on ignore quel était ce lieu ou ce pays-là.

(3) v27 : Ou : il était couché à ses pieds, il était tombé, il dormait. Il était couché à ses pieds, il était tombé et dans le lieu où il était couché, c'est là qu'il tomba mort tout défiguré. *Sisera était couché et dormait profondément lorsque Jahel lui donna la mort.*

Chapitre VI

Ce chapitre a quatre parties.

1. La rébellion des Israélites contre Dieu et la punition qu'il en fit en les assujettissant aux Madianites, aussi bien que les reproches qu'il leur fit faire par un prophète, versets 1-10.

2. La vocation de Gédéon qui fut le cinquième juge d'Israël, versets 11-24.

3. Le zèle que Gédéon témoigna en abattant l'autel de bahal, versets 25-35.

4. Le miracle de la toison, versets 36-40.

OR les enfants d'Israël firent ce qui est mauvais devant l'Éternel et l'Éternel les livra entre les mains des Madianites pendant sept ans.

2. Et la puissance des Madianites se renforça tellement contre Israël qu'à cause des Madianites, les enfants d'Israël se firent des antres qui sont dans les montagnes et des cavernes et des forts,

3. Car il arrivait que quand Israël avait semé, les Madianites montaient avec les Hamalékites et les orientaux et ils montaient contre lui,

4. Et faisant un camp contre eux, ils faisaient le dégât des fruits du pays jusqu'à Gaza et ne laissaient rien de reste en Israël, ni vivre, ni menu bétail, ni bœufs, ni ânes,

5. Car eux et leurs troupeaux montaient et ils venaient avec leurs tentes en grande multitude comme des sauterelles et eux et leurs chameaux étaient sans nombre et ils venaient dans le pays pour le ravager.

6. Israël donc fut fort abaissé par les Madianites et les enfants d'Israël crièrent à l'Éternel.

7. Et les enfants d'Israël ayant crié à l'Éternel à l'occasion des Madianites,

8. L'Éternel envoya un prophète vers les enfants d'Israël qui leur dit : Ainsi a dit l'Éternel le Dieu d'Israël : Je vous ai fait monter hors d'Égypte et je vous ai tiré de la maison de servitude,

9. Et je vous ai délivré de la main des Égyptiens et de la main de tous ceux qui vous opprimaient et je les ai chassés loin de vous et je vous ai donné leur pays.

10. Je vous ai aussi dit : Je suis l'Éternel votre Dieu, vous ne servirez point les dieux des Amorrhéens au pays desquels vous habitez, mais vous n'avez point obéi à ma voix.

11. Puis l'ange de l'Éternel vint et s'assis sous un chêne qui était à Hophra qui appartenait à Joas Abihézérite. Et Gédéon son fils battait le froment près d'un pressoir pour l'ôter de devant les Madianites.

12. Alors l'ange de l'Éternel lui apparut et lui dit : Très fort et vaillant homme, l'Éternel est avec toi.

13. Et Gédéon lui répondit : Hélas, monseigneur, est-il possible que l'Éternel soit avec nous ! Et pourquoi donc toutes ces choses nous sont-elles arrivées ? Et où sont toutes ces merveilles que nos pères nous ont raccontées disant : L'Éternel ne nous a-t-il pas fait monter d'Égypte ? Car maintenant l'Éternel nous a abandonnés et nous a livrés entre les mains des Madianites.

14. Et l'Éternel le regardant lui dit : [a] Va avec cette force dont tu es rempli et tu délivreras Israël de la main des Madianites. Ne t'ai-je pas envoyé ?

15. Et il lui répondit : Hélas, monseigneur ! Par quel moyen délivrerai-je Israël ? Voici, mon millier est le plus pauvre qu'il y ait dans Manassé et je suis le plus petit de la maison de mon père.

16. Et l'Éternel lui dit : Parce que je serai avec toi et tu battras les Madianites comme s'ils n'étaient qu'un seul homme.

17. Et il lui répondit : Je te prie, si j'ai trouvé grâce devant toi, de me donner un signe que c'est toi qui parles avec moi.

18. Je te prie, ne pars point d'ici jusqu'à ce que je revienne à toi et que j'aie mon offrande et que je la mette devant toi. Et il dit : J'y demeurerai jusqu'à ce que tu reviennes.

19. Alors Gédéon rentra et apprêta un chevreau de lait et des gâteaux sans levain d'un épha de farine et il mit la chair dans un panier et le bouillon dans un pot et il les lui apporta sous le chêne et les lui présenta.

20. Et l'ange de Dieu lui dit : Prends cette chair et ces gâteaux sans levain et mets-les sur ce rocher et répand le bouillon et il fit ainsi.

21. Alors l'ange de l'Éternel ayant avancé le bout du bâton qu'il avait en sa main toucha la chair et les gâteaux sans levain et le feu monta du rocher et

consuma la chair et les gâteaux sans levain et l'ange de l'Éternel s'en alla de devant lui.

22. Et Gédéon vit que c'était l'ange de l'Éternel et il dit : Ha, Seigneur Éternel ! Car j'ai vu l'ange de l'Éternel face à face.

23. Et l'Éternel lui dit : La paix est avec toi, ne crains point, tu ne mourras point.

24. Et Gédéon bâtit là un autel à l'Éternel et l'appela JEHOVAH-SÇALOM [1]. Il est jusqu'à ce jour à Hophra des Abihézérites.

25. Et il arriva en cette nuit-là que l'Éternel lui dit : Prends un jeune taureau d'entre les taureaux qui sont à ton père, savoir le second taureau âgé de sept ans, et démoli l'autel de bahal qui est à ton père et coupe le bocage qui est auprès,

26. Et bâti un autel à l'Éternel ton Dieu sur le haut de ce fort dans un lieu convenable, tu prendras ce second taureau et tu l'offriras en holocauste avec les arbres du bocage que tu couperas.

27. Gédéon donc ayant pris dix hommes d'entre ses serviteurs fit comme l'Éternel lui avait dit et parce qu'il craignait la maison de son père et les gens de la ville s'il l'eût fait de jour, il le fit de nuit.

28. Et les gens de la ville se levèrent de bon matin et voici l'autel de bahal avait été démoli et le bocage qui était auprès était coupé et le second taureau offert en holocauste sur l'autel qu'on avait bâti.

29. Et ils se dirent les uns aux autres : Qui a fait ceci ? Et s'en étant enquis et ayant recherché la chose ils dirent : Gédéon fils de Joas a fait ceci.

30. Puis les gens de la ville dirent à Joas : Fais sortir ton fils et qu'il meure, car il a démoli l'autel de bahal et il a aussi coupé le bocage qui était auprès.

31. Et Joas répondit à tous ceux qui s'adressèrent à lui : Est-ce à vous à prendre la querelle de bahal ? Est-ce à vous à le sauver ? Quiconque aura pris sa querelle sera mis à mort avant que le matin vienne. S'il est dieu, qu'il défende sa cause de ce qu'on a démoli son autel.

32. Et en ce jour-là il appela Gédéon Jérubbahal [2] disant : Que bahal défende sa querelle contre lui de ce que Gédéon a démoli son autel.

33. Or tous les Madianites, les Hamalékites et les orientaux s'assemblèrent tous et ayant passé le Jourdain, ils campèrent dans la vallée de Jizréhel.

34. Et l'esprit de l'Éternel revêtit Gédéon et il sonna la trompette et on convoqua les Abihézérites pour aller après lui.

35. Il envoya aussi des messagers par toute la tribu de Manassé qui fut ainsi convoquée pour aller après lui, puis il envoya des messagers à Ascer, à Zabulon et à Nephthali qui montèrent pour aller à leur rencontre.

36. Et Gédéon dit à Dieu : Si tu dois délivrer Israël par mon moyen comme tu l'as dit,

37. Voici, je vais mettre une toison dans l'aire, si la rosée est sur la toison seule et que la terre soit sèche, je connaîtrai que tu délivreras Israël par mon moyen selon que tu en as parlé.

38. Et la chose arriva ainsi, car s'étant levé de bon matin le lendemain et ayant pressé cette toison, il en fit sortir une tasse d'eau de rosée.

39. Gédéon dit encore à Dieu : Que ta colère ne s'embrase point contre moi et je parlerai encore cette fois, je te prie, que je fasse un essai pour cette fois seulement, je te prie, que la toison seule soit sèche et que la rosée soit sur toute cette terre.

40. Et Dieu fit ainsi cette nuit-là, car la toison seule fut sèche et la rosée fut sur toute cette terre.

Réflexions

Il faut considérer ici

- premièrement une nouvelle rébellion des Israélites dans laquelle on voit avec combien de promptitude ce peuple retournait à l'idolâtrie, nonobstant tous les châtiments qu'il avait déjà soufferts et les délivrances que Dieu lui avait accordées,
- en second lieu, la punition que Dieu en fit en les livrant aux Manianites qui les opprimèrent et les réduisirent à de grandes extrêmités
- et en troisième lieu la bonté que Dieu eut lorsqu'ils crièrent à lui de leur envoyer un prophète pour les exhorter à la repentance et de susciter Gédéon qui fut leur libérateur.

Cette histoire nous fait voir quelle est ordinairement la malice et l'ingratitude des hommes envers Dieu. On y remarque la nécessité et le fruit des afflictions et l'on découvre la miséricorde du Seigneur envers ceux qui recourent à lui avec humilité.

Il est à remarquer que lorsque l'ange du Seigneur appela Gédéon et qu'il l'assura que Dieu était avec lui, Gédéon ne pouvait croire que Dieu fût avec son peuple dans un temps où les Madianites l'opprimaient si cruellement, mais l'ange du Seigneur ne laissa pas de lui promettre que les Israélites seraient délivrés par son moyen.

L'église et les enfants de Dieu se trouvent quelquefois réduits dans un état où il semble que Dieu ne prend plus soin d'eux, mais il ne faut jamais désespérer de son secours et c'est même dans ces circonstances fâcheuses où Dieu est le plus prêt de les délivrer.

Les deux merveilles que Dieu fit en consumant par le feu la chair et les gâteaux que Gédéon avait présentés à l'ange et l'autre en faisant à la prière de Gédéon le miracle de la toison tendaient à assurer ce chef du peuple de Dieu de sa protection et de son secours.

Enfin, il paraît de ce chapitre que Gédéon avait beaucoup de piété, d'humilité et de foi. On en voit des marques dans l'entretien qu'il eut avec l'ange, mais il fit surtout paraître un grand zèle en démolissant l'autel de bahal. On peut voir par cet exemple que la piété et l'humilité ne sont point incompatibles avec la valeur et que Dieu assiste et protège ceux qui soutiennent les intérêts de sa gloire. En effet, quoique Gédéon en abattant l'autel de l'idole de bahal se fut exposé à un grand danger, il ne lui arriva aucun mal, non plus qu'à Joas son père.

(a) v14 : I Samuel 12.11 ; Hébreux 11.32

(1) v23 : C'est-à-dire : la paix de Dieu ou Dieu est ma paix.
(2) v32 : C'est-à-dire : la partie de bahal, celui qui plaide contre bahal.

Chapitre VII

Dieu commande à Gédéon de choisir trois cents hommes de toute l'armée d'Israël et il promet de détruire les Madianites par leur moyen, versets 1-8.

Gédéon fut assuré de cette victoire par le récit qu'il entendit faire à un soldat d'un songe que ce soldat avait eu, versets 9-15.

Après quoi il attaqua les Madianites et les défit entièrement, versets 16-25.

JÉRUBBAHAL donc, qui est Gédéon, s'étant levé de matin et tout le peuple qui était avec lui, ils campèrent près de la fontaine de Harod et ils avaient le camp de Madian du côté du Septentrion vers le côteau de Moreh dans la vallée.

2. Or l'Éternel dit à Gédéon : Le peuple qui est avec toi est en trop grand nombre pour livrer Madian en leur main de peur qu'Israël ne se glorifie contre moi disant : Ma puissance m'a délivré.

3. Maintenant donc, fais publier et que le peuple l'entende et qu'on dise : [a] Que celui qui est timide et qui a peur s'en retourne et parte dès le matin du côté de la montagne de Galaad et vingt et deux mille du peuple s'en retournèrent et il en resta dix mille.

4. Et l'Éternel dit à Gédéon : Il y a trop de peuple, fais-les descendre vers l'eau et je te les choisirai là et celui dont je te dirai : Celui-là ira avec toi, ira avec toi et celui duquel je te dirai : Celui-là n'ira point avec toi, n'y ira point.

5. Il fit donc descendre le peuple vers l'eau et l'Éternel dit à Gédéon : Quiconque lappera l'eau de sa langue comme le chien lappe, tu le mettras à part et tous ceux qui se courberont sur leurs genoux pour boire.

6. Et le nombre de ceux qui lappaient l'eau dans leur main la portant à leur bouche fut de trois cents hommes et tout le reste du peuple se courba sur ses genoux pour boire de l'eau.

7. Alors l'Éternel dit à Gédéon : Je vous délivrerai par ces trois cents hommes qui ont lappé l'eau et je livrerai Madian entre tes mains et que tout le peuple s'en aille chacun chez soi.

8. Ainsi le peuple pris en sa main de la provision avec leurs trompettes. Et Gédéon renvoya tous les hommes d'Israël chacun en sa tente et il retint les trois cents hommes. Or le camp de Madian était au dessous dans la vallée.

9. Et il arriva cette nuit-là que l'Éternel lui dit : Lève-toi, descends au camp, car je l'ai livré entre tes mains.

10. Et si tu crains d'y descendre, descends vers le camp toi et Purah ton serviteur.

11. Et tu entendras ce qu'ils diront et tes mains seront fortifiées et tu descendras au camp. Il y descendit donc avec Purah son serviteur jusqu'au premier corps de garde qui était au camp.

12. Or les Madianites, les Hamalékites et tous les Orientaux étaient étendus dans la vallée comme des sauterelles, tant il y en avait, et leurs chameaux étaient sans nombre, comme le sable qui est sur le bord de la mer, tant il y en avait.

13. Gédéon donc y étant arrivé, voici un homme qui contait à son compagnon un songe et qui disait : Voici, j'ai fait un songe, il me semblait qu'un gâteau de pain d'orge roulait vers le camp des Madianites et qu'étant venu jusqu'aux tentes il les a frappées de sorte qu'elles sont tombées et il les a renversées du haut en bas et elles sont tombées.

14. Alors son compagnon répondit et dit : Ce songe ne signifie autre chose que l'épée de Gédéon fils de Joas, homme d'Israël. Dieu a livré Madian et tout ce camp entre ses mains.

15. Et quand Gédéon eut entendu le récit du songe et son interprétation, il se prosterna et étant retourné au camp d'Israël il dit : Levez-vous, car l'Éternel a livré le camp de Madian entre vos mains.

16. Puis il divisa les trois cent hommes en trois bandes et il leur donna à chacun des trompettes à la main et des cruches vides et des flambeaux dans les cruches.

17. Et il leur dit : Prenez garde à moi et faites comme je ferai, c'est que quand je serai arrivé au bout du camp, vous ferez ce que je ferai.

18. Quand donc je sonnerai de la trompette et tous ceux qui sont avec moi, alors vous sonnerez aussi des trompettes autour de tout le camp et vous direz : L'ÉPÉE DE L'ÉTERNEL ET DE GÉDÉON.

19. Gédéon donc et les cent hommes qui étaient avec lui vinrent au bout du camp comme on venait de poser une seconde garde. Ils réveillèrent les gardes lorsqu'ils sonnèrent des trompettes et qu'ils cassèrent les cruches qu'ils avaient en leurs mains.

20. Ainsi les trois bandes sonnèrent des trompettes et cassèrent les cruches tenant en leur main gauche les flambeaux et en leur main droite les trompettes pour sonner et ils criaient : L'ÉPÉE DE L'ÉTERNEL ET DE GÉDÉON.

21. Et ils se tinrent chacun en sa place autour du camp et toute l'armée courrait çà et là, s'écriant et fuyant,

22. Car comme les trois cents hommes sonnaient des trompettes, [b] l'Éternel tourna l'épée d'un chacun contre son compagnon, même par tout le camp. Et l'armée s'enfuit jusqu'à Beth-scittah vers Tséréra, jusqu'au bord d'Abelmeholah, vers Tabbat.

23. Et les hommes d'Israël, savoir de Nephthali et d'Asçer et de tout Manassé s'assemblèrent et poursuivirent les Madianites.

24. Alors Gédéon envoya des messagers par toute la montagne d'Éphraïm disant : Descendez pour rencontrer les Madianites et saisissez-vous les premiers des eaux, savoir du Jourdain jusqu'à Bethbara. Les hommes d'Éphraïm donc s'étant assemblés se saisirent des eaux, savoir du Jourdain jusqu'à Beth-bara.

25. [c] Ils prirent deux des chefs des Madianites, savoir Horeb et Zéeb, et ils tuèrent Horeb au rocher de

Horeb, mais ils tuèrent Zéeb au réservoir de Zéeb et ils poursuivirent les Madianites et apportèrent les têtes de Horeb et de Zéeb à Gédéon au deçà du Jourdain.

Réflexions

L'on découvre dans cette histoire des marques toutes particulières de la providence.

Elle paraît premièrement en ce que Dieu fit renvoyer tous ceux d'Israël qui étaient timides et que de ceux qui restèrent de l'armée il n'en prit que trois cents, ce qui faisait bien voir que la victoire de Gédéon procédait de Dieu seul.

2. La providence intervint dans ce songe qu'eut un soldat madianite et qui servit d'un côté à intimider les ennemis du peuple d'Israël et de l'autre à remplir de confiance Gédéon et ceux qui étaient avec lui.

3. Il est surtout à remarquer que les Madianites furent effrayés et mis en déroute à l'ouïe des trompettes et à la vue des flambeaux que portaient les soldats de Gédéon, ce qui jeta tellement les Madianites dans le désordre qu'ils se tuèrent les uns les autres.

Ce sont là des marques tout à fait illustres de la puissance de Dieu et qui montrent clairement qu'il combattait pour son peuple.

On doit aussi reconnaître par là que le Seigneur fait souvent son œuvre par les moyens les plus faibles en apparence, qu'il détruit les méchants et les ennemis de l'église et des gens de bien par eux-mêmes et qu'après avoir châtié et affligé ceux qu'il aime, il ne manque jamais de moyens pour les secourir et pour les délivrer.

(a) v3 : Deutéronome 20.8
(b) v22 : Psaume 83.10
(c) v 25 : Psaume 83.12 ; Ésaïe 10.26

Chapitre VIII

Gédéon, après avoir apaisé les Éphraïmites, poursuit la victoire qu'il avait remportée sur les Madianites et il punit les villes de Succoth et de Pénuel qui avaient refusé des raffraichissements à ses soldats, versets 1-21.

Après ces victoires, les Israélites voulurent le faire roi, mais il le refusa. Il fit faire un éphod et le peuple d'Israël fut en repos pendant sa vie. Après sa mort, les Israélites retombèrent dans l'idolâtrie, versets 22-35.

ALORS les hommes d'Éphraïm lui dirent : Que veux dire ce que tu nous a fait de ne nous avoir point appelés quand tu es allé à la guerre contre les Madianites ? Et ils le querellèrent fort rudement.

2. Et il leur répondit : Qu'ai-je fait maintenant au prix de vous ? Les grapillages d'Éphraïm ne sont-ils pas meilleurs que la vendange d'Abihézer ?

3. Dieu a livré les chefs des Madianites entre vos mains, savoir Horeb et Zéeb, et qu'ai-je pu faire au prix de vous ? Et leur esprit fut apaisé envers lui quand il leur eut ainsi parlé.

4. Or Gédéon étant arrivé au Jourdain le passa, mais les trois cents hommes qui étaient avec lui étaient las et cependant ils poursuivaient l'ennemi.

5. C'est pourquoi il dit aux gens de Succoth : Donnez, je vous prie, au peuple qui me suit quelques pièces de pain, car ils sont las et je poursuivrai Zébah et Tsalmunah rois des Madianites.

6. Mais les principaux de Succoth répondirent : As-tu déjà la paume de Zébah et de Tsalmunah en ta main que nous donnions du pain à ton armée ?

7. Et Gédéon dit : Lors donc que l'Éternel aura livré Zébah et Tsalmunah entre mes mains, je froisserai votre chair avec des épines du désert et avec des chardons [1].

8. Puis de là il monta à Pénuël et il tint les mêmes discours à ceux de Pénuël. Et les gens de Pénuël lui répondirent comme les gens de Succoth avaient répondu.

9. Il parla donc aussi aux hommes de Pénuël disant : Quand je retournerai en paix, je démolirai cette tour.

10. Or Zébah et Tsalmunah étaient à Karkor et leurs armées étaient avec eux, environ mille hommes, savoir tous ceux qui étaient demeurés de reste de toute l'armée des Orientaux, car il y avait six vingt [nc1] mille hommes tirant l'épée qui étaient tombés morts.

11. Et Gédéon monta par le chemin de ceux qui habitaient dans les tentes du côté oriental de Nobah et de Jogbéha et défit l'armée qui se tenait fort assurée.

12. Et comme Zébah et Tsalmunah fuyaient, il les poursuivit [a] et prit les deux rois de Madian, Zébah et Tsalmunah et mit en déroute toute l'armée.

13. Puis Gédéon fils de Joas revint de la bataille de la montée de Héres.

14. Et prenant un garçon de Succoth il l'interrogea et ce garçon lui donna par écrit les principaux de Succoth et ses anciens, savoir soixante et dix-sept hommes.

15. Et étant venu vers les gens de Succoth il dit : Voici Zébah et Tsalmunah sur le sujet duquel vous m'avez insulté disant : As-tu la paume de Zébah et Tsalmunah en ta main que nous donnions du pain à tes gens qui sont fatigués ?

16. Il prit donc les anciens de la ville et des épines du désert et des chardons et il châtia les hommes de Succoth.

17. Il démolit aussi la tour de Pénuël et il fit mourir les principaux de la ville.

18. Puis il dit à Zébah et à Tsalmunah : Comment étaient faits ces hommes que vous avez tués à Tabor ? Ils répondirent : Ils étaient tout à fait comme toi, chacun d'eux avait l'air des enfants d'un roi.

19. Et il leur dit : C'étaient mes frères, enfants de ma mère. L'Éternel est vivant si vous leur eussiez sauvé la vie, je ne vous tuerais point.

20. Puis il dit à Jéther son premier-né : Lève-toi, tues-les. Mais le jeune garçon ne tira point son épée,

car il craignait parce qu'il était encore un jeune garçon.

21. Et Zébah et Tsalmunah dirent : Lève-toi toi-même et te jette sur nous, car tel qu'est l'homme, telle est sa force [b] et Gédéon se leva et tua Zébah et Tsalmunahet et prit les colliers qui étaient aux cous de leurs chameaux.

22. Et ceux d'Israël, tous d'un accord, dirent à Gédéon : Règne sur nous, tant toi que ton fils et le fils de ton fils, car tu nous a délivré de la main des Madianites.

23. Et Gédéon leur répondit : Je ne domminerai point sur vous, ni mon fils ne dominera point sur vous, l'Éternel dominera sur vous.

24. Mais Gédéon leur dit : Je vous ferai une prière, c'est que vous me donniez chacun de vous les bagues qu'il a pour butin, car les ennemis avaient des bagues en d'or parce qu'ils étaient Ismaélites.

25. Et ils répondirent : Nous les donnerons très volontiers et étendant un manteau ils jettèrent tous là les bagues qu'ils avaient eues de leur butin.

26. Et le poids des bagues d'or qu'il avait demandées fut de mille et sept cents sicles d'or, sans les colliers, les boëttes [nc2] de senteur et les habits d'écarlate qui étaient sur les rois de Madian et sans les colliers qui étaient aux cous des chameaux.

27. Et Gédéon en fit un éphod et il le mit dans sa ville qui était Hophra et tout Israël se prostitua après lui en ce lieu là, ce qui tourna en piège à Gédéon et à sa maison.

28. Ainsi Madian fut humilié devant les enfants d'Israël et il n'éleva plus sa tête et le pays fut en repos quarante ans, le temps de Gédéon.

29. Jérubbahal donc fils de Joas s'en revint et se tint dans sa maison.

30. Et Gédéon eut soixante et dix fils qui naquirent de lui parce qu'il eut plusieurs femmes.

31. Et sa concubine qui était à Sichem lui enfanta aussi un fils et il lui donna le nom d'Abimélec.

32. Et Gédéon fils de Joas mourut dans une bonne vieillesse et il fut enseveli dans le sépulcre de Joas son père à Hophra qui était des Abihézérites.

33. Et après que Gédéon fut mort, les enfants d'Israël se détournèrent du vrai Dieu et se prostituèrent après les bahalins et s'établirent bahal-bérith pour dieu.

34. Ainsi les enfants d'Israël ne se souvinrent point de l'Éternel leur Dieu qui les avait délivrés de la main de tous leurs ennemis de tous côtés.

35. Et ils ne donnèrent aucune marque de leur affection à la maison de Jérubbahal, Gédéon, après tout le bien qu'il avait fait à Israël.

Réflexions

On doit remarquer ici

1. La continuation des succès heureux que Dieu accorda à Gédéon et des avantages qu'il remporta sur les Madianites.

2. Le juste châtiment des habitants de Succoth et de Pénuel qui avaient refusé des vivres à son armée et qui l'avaient insulté.

3. La modération qu'il fit paraître dans la punition de Zébah et de Tsalmunah auxquels il n'aurait pas ôté la vie si ces deux princes n'avaient pas été coupables du meurtre de ses frères.

4. La piété et l'humilité qu'il marqua en refusant d'être roi.

5. La faute qu'il commis en faisant un éphod qu'on croit avoir été un habit ou un ornement que les sacrificateurs portaient ou quelque image. Bien que Gédéon ne fit peut-être pas cet éphod à mauvaise intention, mais seulement pour être un monument de sa victoire et de la reconnaissance des Israélites, cependant comme il le fit contre la loi de Dieu, il pécha en cela et cet éphod fut dans la suite une occasion d'idolâtrie pour le peuple et causa même la ruine de la famille de Gédéon comme l'histoire sainte le remarque.

C'est ici un de ces exemples qui font voir que ceux à qui Dieu a accordé de grandes grâces et qu'il a enrichi de plusieurs vertus font parfois des fautes très considérables qui attirent sur eux et sur leur postérité et même sur le public les jugements de Dieu.

Enfin, nous voyons ici l'ingratitude des Israélites envers Gédéon à la famille duquel ils ne donnèrent aucune marque d'affection après sa mort, quoiqu'ils lui eussent tant d'obligation. Mais on y voit surtout leur ingratitude envers Dieu puisque, lorsque Gédéon fut mort, ils abandonnèrent encore le service de Dieu et adorèrent les idoles. Voici un nouvel exemple de la facilité avec laquelle les hommes se corrompent et oublient les grâces de Dieu lorsqu'ils sont dans la prospérité.

(a) v12 : Psaume 83.12
(b) v21 : Psaume 83.12

(1) v7 : Ou avec des pointes de fer.

(nc1) v10 : Voyez cette construction. Aujourd'hui on dit *cent vingt*, mais on a gardé *quatre-vingt*.
(nc2) v26 : Le mot *boëtte* est traduit par *croissant* dans d'autres versions. Dans le français d'aujourd'hui il signifie *Appât pour la pêche en mer*.

Chapitre IX

Abimélec fils de Gédéon est établi prince par ceux de Sichem. Il est compté pour le sixième juge et il gouverna trois ans. Il fit tuer tous ses frères à la réserve de Jotham qui, s'étant sauvé, reprocha aux Sichémites leur ingratitude et leur dénonça leur ruine par une parabole prise des arbres et de l'épine. Le sens de cette parabole est que Gédéon et ses fils avaient refusé de régner pendant qu'Abimélec avait été fait prince, quoiqu'il en fût indigne, étant très méchant et fils d'une concubine, versets 1-22.

Ensuite la division s'étant mise entre Abimélec et les principaux de Sichem, un homme nommé Gahal fit révolter les Sichémites contre Abimélec, mais il fut défait et la ville de Sichem fut détruite avec ses habitants, versets 23-49.

Après cela, Abimélec assiégeant la ville de Tebets fut tué par une femme et ce fut ainsi que ce prince

et les Sichémites furent punis comme Jotham le leur avait prédit, versets 50-57.

ET Abimélec fils de Jérubbahal s'en alla à Sichem vers les frères de sa mère et il leur parla et à toute la famille de la maison du père de sa mère disant :

2. Je vous prie, faites entendre ces paroles à tous les seigneurs de Sichem : Lequel vous semble le meilleur, ou que soixante et dix hommes qui sont tous enfants de Jérubbahal dominent sur vous ou qu'un seul hmme domine sur vous ? Et même souvenez-vous que je suis votre os et votre chair [1].

3. Les frères de sa mère dirent de lui toutes ces paroles à tous les seigneurs de Sichem et leur cœur fut tourné vers Abimélec, car, dirent-ils, c'est notre frère.

4. Et ils lui donnèrent soixante et dix pièces d'argent de la maison de bahal-bérith [2], avec lesquels Abimélec leva des hommes qui n'avaient rien et vagabonds, qui le suivirent.

5. Et il vint dans la maison de son père à Hophra et il tua sur une même pierre ses frères enfants de Jérubbahal, savoir soixante-dix hommes, il ne resta que Jotham le plus petit fils de Jérubbahal, car il s'était caché.

6. Et tous les seigneurs de Sichem s'assemblèrent avec toute la maison de Millo et ils vinrent et ils établirent Abimélec pour roi auprès du chêne qui est à Sichem.

7. Et on le rapporta à Jotham qui s'en alla et se tint en haut de la montagne de Guérizim et élevant sa voix, il cria et leur dit : Écoutez-moi, seigneurs de Sichem et Dieu vous écoutera.

8. Les arbres allèrent un jour avec empressement pour oindre un roi sur eux et ils dirent à l'olivier : Règne sur nous.

9. Mais l'olivier leur répondit : Me ferait-on quitter mon huile dont Dieu et les hommes sont honorés afin que j'aille çà et là pour être au dessus des autres arbres ?

10. Puis les arbres dirent au figuier : Viens et règne sur nous.

11. Et le figuier leur répondit : Me ferait-on quitter ma douceur, mon bon fruit afin que j'aille çà et là pour être au dessus des autres arbres ?

12. Puis les arbres dirent à la vigne : Viens et règne sur nous.

13. Et la vigne répondit : Me ferait-on quitter mon bon vin qui réjouit Dieu et les hommes afin que j'aille çà et là pour être au dessus des autres arbres ?

14. Alors tous les arbres dirent à l'épine : Viens toi et règne sur nous.

15. Et l'épine répondit aux arbres : Si c'est sincèrement que vous m'oignez roi sur vous, venez et vous retirez sous mon ombre, sinon que le feu sorte de l'épine et qu'il dévore les cèdres du Liban.

16. Maintenant donc, continua Jotham, considérez si vous avez agi en sincérité et en intégrité en établissant Abimélec pour roi et si vous en avez bien usé envers Jérubbahal et envers sa maison et si vous lui avez rendu ce qu'il a fait pour vous.

17. Car mon père a combattu pour vous et il a exposé sa vie et vous a délivré de la main des Madianites.

18. Mais vous vous êtres élevés aujourd'hui contre la maison de mon père et vous avez tué sur une pierre ses enfants, savoir soixante et dix hommes, et vous avez établi pour roi Abimélec fils de sa servante sur les seigneurs de Sichem parce qu'il est votre frère.

19. Si vous avez agi aujourd'hui en sincérité et en intégrité envers Jérubbahal et envers sa maison, réjouissez-vous d'Abimélec et qu'il se réjouisse aussi de vous,

20. Sinon que le feu sorte d'Abimélec et dévore les seigneurs de Sichem et la maison de Millo et que le feu sorte des seigneurs de Sichem et de la maison de Millo et qu'il dévore Abimélec.

21. Puis Jotham s'enfuit en diligence et s'en alla à Béer et il y demeura par la crainte qu'il avait d'Abimélec son frère.

22. Et Abimélec domina sur Israël trois ans.

23. Mais Dieu envoya un mauvais esprit entre Abimélec et les seigneurs de Sichem et les seigneurs de Sichem furent infidèles à Abimélec,

24. Afin que la violence faite aux soixante et dix enfants de Jérubbahal et leur sang répandu retournât sur Abimélec leur frère qui les avait tués et sur les seigneurs de Sichem qui l'avaient aidé à tuer ses frères.

25. Les seigneurs de Sichem donc lui tendirent des embûches sur le haut des montagnes et ils pillaient tous ceux qui passaient par le chemin près d'eux. Ce qui fut rapporté à Abimélec.

26. Alors Gahal fils de Hébed et ses frères vinrent et passèrent à Sichem et les seigneurs de Sichem eurent une entière confiance en lui.

27. Et étant sortis à la campagne, ils vendangèrent leurs vignes et en foulèrent les raisins et firent bonne chère et ils entrèrent dans la maison de leur dieu et ils mangèrent et burent et maudirent Abimélec.

28. Alors Gahal fils de Hébed dit : Qui est Abimélec et quelle est Sichem que nous servions Abimélec ? N'est-il pas fils de Jérubbahal ? Et Zébul n'est-il pas son prévôt ? Servez plutôt les hommes d'Hémor père de Sichem. Mais pour quelle raison servirions-nous celui-ci ?

29. Plût à Dieu qu'on me donnât ce peuple sous ma conduite et je chasserais Abimélec ! Et il dit à Abimélec : Augmente ton armée et sors.

30. Et Zébul capitaine de la ville entendit les paroles de Gahal fils de Hébed et sa colère s'embrasa.

31. Puis il envoya adroitement des messagers vers Abimélec lui dire : Voici Gahal fils de Hébed et ses frères qui sont entrés à Sichem et voici ils arment la ville contre toi.

32. Maintenant donc lève-toi de nuit, toi et le peuple qui est avec toi, et dresse des embûches dans la campagne.

33. Et le matin, au lever du soleil, tu te lèveras le matin et tu viendras fondre sur la ville et voici Gahal et le peuple qui est avec lui sortiront contre toi et tu lui feras selon la commodité qui se présentera.

34. Abimélec donc se leva de nuit et tout le peuple qui était avec lui et ils mirent des embuscades contre Sichem qu'ils partagèrent en quatre bandes.

35. Alors Gahal fils de Hébed sortit et s'arrêta à l'entrée de la porte de la ville et Abimélec et tout le peuple qui était avec lui se levèrent de l'embuscade.

36. Et Gahal ayant aperçu ce peuple là dit à Zébul : Voici du peuple qui descend du haut des montagnes. Et Zéhul lui dit : Tu vois l'ombre des montagnes et il te semble que ce sont des hommes.

37. Et Galaad parla encore et dit : Voici du peuple qui descend du milieu du pays et une bande vient du chemin de la chênaie des devins.

38. Et Zébul lui dit : Où est maintenant ta vanterie quand tu disait : Qui est Abimélec que nous le servions ? N'est-ce pas ici le peuple que tu as méprisé ? Sors maintenant je te prie et combats contre eux.

39. Alors Gahal sortit conduisant les seigneurs de Sichem et il combattit contre Abimélec,

40. Et Abimélec le poursuivit comme il s'enfuyait de devant lui et plusieurs tombèrent morts jusqu'à l'entrée de la porte.

41. Et Abimélec s'arrêta à Aruma et Zébul repoussa Gahal et ses frères afin qu'ils ne demeurassent plus à Sichem.

42. Et dès le lendemain, le peuple sortit aux champs, ce qui fut rapporté à Abimélec

43. Qui prit de ce peuple et le divisa en trois bandes et les mit en embuscade dans les champs et ayant aperçu que le peuple sortait de la ville, il se leva contre eux et les défit,

44. Car Abimélec et la troupe qui était avec lui se répandirent et se tinrent à l'entrée de la porte de la ville, mais les deux autres bandes se jetèrent sur tous ceux qui étaient dans la campagne et ils les défirent.

45. Ainsi Abimélec combattit tout ce jour-là contre la ville et prit la ville et tua le peuple qui y était et ayant rasé la ville, il y sema du sel.

46. Et tous les seigneurs de la tour de Sichem ayant appris cela se retirèrent dans le fort qui était la maison du dieu Bérith.

47. Et on rapporta à Abimélec que tous les seigneurs de la tour de Sichem s'étaient assemblés dans le fort.

48. Alors Abimélec monta sur le mont de Tsalmon lui et tout le peuple qui était avec lui et Abimélec prit des haches en sa main et il coupa une branche d'arbre et la porta, l'ayant mise sur son épaule et il dit au peuple qui était avec lui : Avez-vous vu ce que j'ai fait ? Dépêchez-vous, faites comme moi.

49. Tout le peuple donc coupa chacun une branche et ils suivirent Abimélec et ils les mirent tout contre le fort et y ayant mis le feu, ils brûlèrent le fort. Et toutes les personnes de la tour de Sichem moururent. Ils étaient environ mille, tant hommes que femmes.

50. De là Abimélec s'en alla à Tebets qu'il assiégea et il la prit.

51. Or il y avait au milieu de la ville une forte tour où s'enfuyaient tous les hommes et toutes les femmes et ayant fermé les portes après eux, ils montèrent sur la plateforme de la tour.

52. Alors Abimélec venant jusqu'à la tour l'attaqua et s'approcha jusqu'à la porte de la tour pour la brûler par le feu.

53. [a] Mais une femme jeta une pierre de meule sur la tête d'Abimélec et lui cassa le crâne.

54. Et ayant appelé incontinent le garçon qui portait ses armes, il lui dit : Tire ton épée et me tue, de peur qu'on ne dise de moi : Une femme l'a tué.

55. Et ceux d'Israël voyant qu'Abimélec était mort, chacun s'en alla chez soi.

56. Ainsi Dieu fit retourner la méchanceté d'Abimélec qu'il avait commise en tuant ses soixante et dix frères sur Abimélec même.

57. Et Dieu fit retourner la méchanceté des hommes de Sichem sur leur tête. Ainsi la malédiction de Jotham fils de Jérubbahal vint sur eux.

Réflexions

Ce qui se présente ici c'est premièrement l'ambition d'Abimélec qui, au lieu d'imiter la piété et la modestie de Gédéon son père lequel avait refusé de régner, voulut être roi de Sichem et la cruauté qu'il exerça envers ses frères en les faisant mourir. Dieu permit cet étrange événement tant pour la punition de la famille de Gédéon que pour celle des Sichémites qui se soumirent à Abimélec au lieu de demeurer dans l'état où ils étaient pendant la vie de Gédéon.

C'est de la même manière et pour de semblables raisons que Dieu permet qu'il s'élève des tyrans et que les hommes cruels et injustes viennent à bout de leurs entreprises.

2. Jotham reprocha aux Sichémites leur ingratitude et leur perfidie et il leur dénonça leur ruine et celle d'Abimélec, ce qui arriva aussi dans la suite. Il est vrai qu'Abimélec, quoiqu'il régnât injustement et qu'il fût coupable du meurtre de ses frères eut d'abord des succès heureux et qu'il vainquit Gahal et les Sichémites qui s'étaient soulevés contre lui, Dieu l'ayant ainsi permis pour les punir, mais à la fin il fut tué par une femme lorsqu'il assiégeait la ville de Tebets. Ainsi les Sichémites, qui avaient contribué à la mort des fils de Gédéon et à l'élévation d'Abimélec, furent détruits par ce prince même qu'ils avaient choisi et Abimélec, après avoir été un instrument dans la main de Dieu pour punir ces peuples, porta la peine qu'il avait méritée et que Jotham lui avait dénoncée et Dieu fit retomber par ce moyen sur lui, comme le remarque l'histoire sainte, la méchanceté qu'il avait commise contre son père et contre ses frères.

Voilà comment la malédiction de Dieu tombe tôt ou tard sur les hommes injustes et cruels et comment il les amène enfin à leur jour après leur avoir

accordé des succès heureux et s'être servi d'eux pour châtier les autres.

(a) v53 : II Samuel 11.21

(1) v2 : C'est-à-dire : je suis de votre race, je vous attouche de près.
(2) v4 : C'était le nom d'une idole, voyez sus 8.33.
(3) v20 : Cela veut dire qu'Abimélec et les seigneurs de Sichem se détruisirent les uns les autres.

Chapitre X

Il est parlé dans ce chapitre de Tolab qui fut le septième juge d'Israël et de Jaïr qui fut le huitième, versets 1-5.

Les enfants d'Israël étant retombés dans l'idolâtrie, Dieu les livra aux Philistins et aux Hammonites et il refusa même d'abord de les délivrer, mais enfin voyant leur humiliation, il eut pitié d'eux, versets 6-18.

APRÈS Abimélec, Tolah fils de Puah, fils de Dodo, homme d'Issacar, se leva pour délivrer Israël et il habitait à Sçamir en la montagne d'Éphraïm.

2. Et il jugea Israël vingt-trois ans, puis il mourut et il fut enseveli à Sçamir.

3. Et après lui se leva Jaïr Galaadite qui jugea Israël vingt-deux ans.

4. Et il eut trente fils qui montaient sur trente ânons et qui avaient trente villes qu'on appelle les villes de Jaïr jusqu'à ce jour qui sont au pays de Galaad.

5. Et Jaïd mourut et il fut enseveli à Kamon.

6. Puis les enfants d'Israël recommencèrent à faire ce qui est mauvais devant l'Éternel et ils servirent les bahalins et hasçtaroth, savoir les dieux de Syrie, les dieux de Sidon et les dieux des Philistins et ils abandonnèrent l'Éternel et ils ne le servaient plus.

7. Alors la colère de l'Éternel s'embrasa contre Israël et il les vendit entre les mains des Philistins et entre les mains des Hammonites

8. Qui opprimèrent et foulèrent les enfants d'Israël en cette année-là jusqu'à la dix-huitième, tous les enfants d'israël qui étaient au delà du Jourdain au pays des Amorrhéens qui est Galaad.

9. Et les Hammonites passèrent le Jourdain pour combattre aussi contre Juda et contre Benjamin et contre la maison d'Ephraïm et Israël fut dans de très grandes angoisses.

10. Alors les enfants d'Israël crièrent à l'Éternel disant : Nous avons péché contre toi et nous avons en effet abandonné notre Dieu et nous avons servi les bahalins.

11. Mais l'Éternel répondit aux enfants d'Israël : N'avez-vous pas été opprimés par les Égyptiens, par les Amorrhéens, par les Hammonites, par les Philistins,

12. Par les Sidonniens, par les Hamalékites et par les Mahonites ? Cependant quand vous avez crié vers moi, je vous ai délivrés de leurs mains.

13. Mais vous m'avez abandonné et vous avez servi d'autres dieux, c'est pourquoi je ne vous délivrerai plus.

14. Allez et criez aux dieux que vous avez choisis qu'ils vous délivrent au temps de votre angoisse.

15. Mais les enfants d'Israël répondirent à l'Éternel : Nous avons péché, fais-nous toi-même comme il te semblera bon, nous te prions seulement que tu nous délivre aujourd'hui.

16. Alors ils ôtèrent du milieu d'eux les dieux des étrangers et ils servirent l'Éternel qui fut touché en son cœur du travail d'Israël.

17. Or les Hammonites s'assemblèrent et campèrent à Galaad et les enfants d'Israël aussi s'assemblèrent et campèrent à Mitspa.

18. Et le peuple, savoir les principaux de Galaad, se dirent l'un à l'autre : Qui sera l'homme qui commencera à combattre contre les Hammonites ? Il sera le chef de tous les habitants de Galaad.

Réflexions

Ce qu'il y a de principal à considérer ici, c'est que les Juifs oubliant les bienfaits du Seigneur et abusant du repos qu'il leur avait accordé retournèrent à leur idolâtrie après la mort de Tolah et de Jaïr, jusque là qu'ils adorèrent tous les dieux des nations voisines, qu'ils abandonnèrent Dieu et qu'ils cessèrent de le servir. Toutes ces rechutes des Israélites montrent combien ils avaient de penchant au culte des idoles et combien il était nécessaire que Dieu les affligeât pour les en retirer. On peut voir par là que les hommes s'oublient d'ordinaire dans la paix et dans la prospérité et qu'ils en abusent.

Il faut remarquer après cela que Dieu, voyant que les Israélites l'avaient abandonné, permit que leurs ennemis les opprimassent, que même, lorsqu'ils crièrent à lui, il refusa de les écouter et les renvoya aux faux dieux qu'ils avaient adorés, mais qu'enfin touché de leurs maux et voyant qu'ils avaient ôtés les idoles du milieu d'eux, il en eut encore pitié cette fois-là et leur suscita un libérateur. Ce qu'il y a à considérer sur cette conduite du Seigneur envers les Israélites, c'est que Dieu déploie ses châtiments sur ceux qui l'offensent, que les premiers mouvements de repentance que les pécheurs ressentent dans l'affliction ne sont pas toujours sincères, qu'à cause de cela Dieu ne les exauce et ne les délivre pas incontinent et qu'il ne leur pardonne que lorsqu'il les voit véritablement humiliés et qu'ils montrent la sincérité de leur repentance en y persévérant et en renonçant à leur péchés.

Chapitre XI

C'est ici que commence l'histoire de Jephthé qui fut le neuvième juge d'Israël. Dans cette histoire, il y a principalement trois choses à remarquer, savoir

- l'établissement de Jephthé dans la charge de chef du peuple d'Israël, versets 1-11,

- la guerre qu'il fit aux Hammonites, versets 12-29

- et son vœu, versets 30-40.

OR [a] Jephthé Galaadite était un fort et vaillant homme, mais le fils d'une femme débauchée et Galaad l'avait engendré.

2. Et la femme de Galaad lui avait enfanté des fils et quand les fils de cette femme furent grands, ils chassèrent Jephthé en lui disant : Tu n'auras point de part à l'héritage dans la maison de notre père, car tu es le fils d'une femme étrangère.

3. Jephthé donc s'enfuit de devant ses frères et habita au pays de Tob et des gens qui n'avaient rien se ramassèrent vers Jephthé et ils allaient et venaient avec lui.

4. Or quelques jours après, les Hammonites firent la guerre à Israël.

5. Et comme les Hammonites faisaient la guerre à Israël, les anciens de Galaad s'en allèrent pour faire revenir Jephthé de la contrée de Tob.

6. Et ils dirent à Jephthé : Viens et sois notre capitaine afin que nous combattions contre les Hammonites.

7. Et Jephté répondit aux anciens de Galaad : N'est-ce pas vous qui m'avez haï et chassé de la maison de mon père ? Et pourquoi êtes-vous venus à moi maintenant que vous êtes en peine ?

8. Alors les anciens de Galaad dirent à Jephté : C'est pour cela que nous sommes maintenant revenus à toi, afin que tu viennes avec nous et que tu combattes contre les Hammonites et que tu sois notre chef, savoir de nous tous qui habitons à Galaad.

9. Et Jephté répondit aux anciens de Galaad : Si vous me ramenez pour combattre contre les Hammonites et que l'Éternel les livre entre mes mains, je serai votre chef.

10. Et les anciens de Galaad dirent à Jephthé : Que l'Éternel écoute et soit juge entre nous si nous ne faisons tout ce que tu as dis.

11. Jephthé donc s'en alla avec les anciens de Galaad et le peuple l'établit pour son chef et pour son capitaine et Jephthé prononça devant l'Éternel à Mitspa toutes les paroles qu'il avait à dire.

12. Puis Jephthé envoya des députés au roi des Hammonites pour lui dire : Qu'y a-t-il entre toi et moi que tu sois venu contre moi pour faire la guerre dans mon pays ?

13. Et le roi des Hammonites répondit aux députés de Jephthé : [b] Parce qu'Israël a pris mon pays quand il montait d'Égypte depuis Arnon jusqu'à Jabbok et jusqu'au Jourdain, maintenant donc, rends-moi ces contrées-là à l'amiable.

14. Mais Jephthé envoya de nouveau des députés au roi des Hammonites.

15. Qui lui dirent : Ainsi a dit Jephthé : [c] Israël n'a rien pris du pays de Moab, ni du pays des enfants de Hammon.

16. Mais après qu'Israël étant monté d'Égypte fut venu par le désert jusqu'à la Mer rouge et fut arrivé à Kadès,

17. Et qu'il eut envoyé des députés au roi d'Édom pour lui dire : [d] Que je passe je te prie par ton pays et que le roi d'Édom n'y voulut point entendre et qu'il eut envoyé de même au roi de Moab qui n'en voulu rien faire non plus et qu'Israël ayant demeuré à Kadès,

18. Et ayant marché par le désert, eut fait le tour du pays d'Édom et du pays de Moab et fut arrivé au pays de Moab du côté d'Orient, il campa au delà d'Arnon et n'entra point dans les frontières de Moab parce qu' Arnon était la frontière de Moab.

19. Mais Israël envoya des députés à Sihon roi des Amorrhéens qui était roi de Hesçbon et Israël lui fit dire ceci : [e] Nous te prions que nous passions par ton pays jusqu'à ce que nous arrivions en notre lieu.

20. Mais Sihon ne se fiant pas à Israël pour le laisser passer par son pays assembla tout son peuple et ils campèrent vers Jahats et ils combattirent contre Israël.

21. Et l'Éternel le Dieu d'Israël livra Sihon et tout son peuple entre les mains d'Israël et Israël les défit et conquit tout le pays des Amorrhéens qui habitaient en ce pays-là.

22. Ils conquirent donc tout le pays des Amorrhéens depuis Arnon jusqu'à Jabbok et depuis le désert jusqu'au Jourdain.

23. C'est pourquoi l'Éternel le Dieu d'Israël a maintenant dépossédé les Amorrhéens de devant son peuple Israël. Aurais-tu donc la possession de leur pays ?

24. N'aurais-tu pas la possession de ce que kémos [1] ton dieu t'aurait donné à posséder ? Ainsi nous posséderons le pays de tous ceux que l'Éternel notre Dieu aura chassés de devant nous.

25. [f] Au reste, vaux-tu mieux que Balak fils de Tsippor roi de Moab ? Et n'a-t-il pas contesté et combattu tant qu'il a pu contre Israël ?

26. Pendant qu'Israël a habité à Hesçon et dans les villes de son ressort et à Harhor et dans les villes de son ressort et dans toutes les villes qui sont le long d'Arnon, l'espace de trois cents ans, pourquoi ne les avez-vous pas recouvrées pendant ce temps-là ?

27. Je ne t'ai donc point offensé, mais tu agis mal contre moi de me faire la guerre. Que l'Éternel, qui est le juge, juge aujourd'hui entre les enfants d'Israël et les enfants de Hammon.

28. Mais le roi des Hammonites ne voulut point écouter les paroles que Jephthé lui avait fait dire.

29. L'esprit de l'Éternel fut donc sur Jephthé qui passa au travers de Galaad et de Manassé et il passa jusqu'à Mitspé de Galaad et de Mitspé de Galaad il passa jusqu'aux Hammonites.

30. Et Jephté fit un vœu à l'Éternel et dit : Si tu livres les Hammonites en ma main,

31. Alors, tout ce qui sortira des portes de ma maison au devant de moi quand je retournerai en paix d'après les Hammonites sera à l'Éternel et je l'offrirai en holocauste [2].

32. Jephthé donc passa jusqu'où étaient les Hammonites pour combattre contre eux et l'Éternel les livra en sa main

33. Et il en fit un très grand carnage depuis Haroher jusqu'à Minith dans lequel espace il y avait vingt villes et jusqu'à la plaine des vignes et les Hammonites furent abaissés devant les enfants d'Israël.

34. Et comme Jephthé venait à Mitspa en sa maison, voici sa fille, qui était seule et unique sans qu'il eût d'autre fils, ni fille, sortit au devant de lui avec des tambours et des flutes.

35. Et aussitôt qu'il l'eut aperçue, il déchira ses vêtements et dit : Ha ! Ma fille, tu es du nombre de ceux qui me troublent ! Car j'ai ouvert ma bouche à l'Éternel et je ne m'en pourrai rétracter.

36. Et elle répondit : Mon père, as-tu ouvert ta bouche à l'Éternel ? Fais-moi selon ce qui est sorti de ta bouche puisque l'Éternel t'a vengé de tes ennemis les Hammonites.

37. Toutefois, elle dit à son père : Accorde-moi ceci, laisse-moi pour deux mois afin que je m'en aille et que je descende par les montagnes et que je pleure ma virginité, moi et mes compagnes.

38. Et il dit : Va. Et il la laissa aller pour deux mois. Elle s'en alla donc avec ses compagnes et pleura sa virginité sur les montagnes.

39. Et au bout de deux mois, elle retourna vers son père et il lui fit selon le vœu qu'il avait fait et elle ne connut point d'homme [3]. De là vint la coutume en Israël

40. Que d'an en an les filles d'Israël allaient pour pleurer la fille de Jephthé Galaadite [4] pendant quatre jours chaque année.

Réflexions

Nous devons remarquer ici :

1. Que Jephthé, quoiqu'il eût été chassé et maltraité par ceux de Galaad voulut bien embrasser leur défense lorsqu'il en fut requis,

2. Qu'avant que de marcher contre le roi des Hammonites qui faisait la guerre aux enfants d'Israël, il leur envoya des embassadeurs par deux fois pour tâcher de le détourner de son dessein et pour lui représenter la justice de la cause des Israélites.

Cette conduite sage et modérée nous enseigne qu'avant que d'en venir aux voies de rigueur et que de rompre la paix, il faut tenter les voies de douceur et c'est un exemple dont les princes chrétiens surtout devraient profiter.

3. La victoire que Jephté remporta sur le roi des Hammonites fait voir que Dieu, après avoir supporté les rois qui entreprennent des guerres injustes, les punit à la fin.

4. On remarque dans le vœu de Jephthé du zèle et en même temps de l'imprudence. La vive douleur qu'il ressentit à la vue de sa fille et ce qu'il fit ensuite de ce vœu nous apprend à éviter les vœux téméraires et à accomplir cependant les vœux que nous avons faits autant que nous pouvons le faire légitimement. Il ne faut pourtant pas croire que Jephté sacrifiât sa fille et la brulât, ce qui aurait été une action barbare et abominable devant Dieu, mais il la consacra à Dieu en sorte qu'elle ne se maria pas comme cela est dit dans ce chapitre. Et l'affliction que Jephthé fit paraître procédait de ce que, n'ayant que cette fille, il n'en verrait point de postérité.

Enfin, la généreuse résolution et la piété de la fille de Jephté, qui ne voulait pas que son père en manquant à accomplir son vœu attirât sur lui et sur le peuple la vengeance céleste, nous enseigne que nous devons sacrifier nos intérêts particuliers et tout ce que nous avons de plus cher à la gloire de Dieu et au bien public.

(a) v1 : Hébreux 11.32
(b) v13 : Nombres 21.13
(c) v15 : Nombres 21.13 ; Deutéronome 2.9 et 19
(d) v17 : Nombres 20.14-17
(e) v19 : Nombres 21.22
(f) v25 : Nombres 22.2

(1) v24 : C'était l'idole des Moabites et des Hammonites.
(2) v31 : On peut aussi traduire : ou je l'offrirai en holocauste.
(3) v39 : Elle ne se maria pas.
(4) v40 : On peut traduire selon l'Hébreux : pour s'entretenir avec la fille de Jephté.

Chapitre XII

Jephté étant attaqué par ceux d'Éphraïm leur fait la guerre et en tue un grand nombre, versets 1-7.

Il meurt après avoir gouverné six ans. Après sa mort, Ibtsan fut le dixième juge, Elon le onzième et Habdon le douzième, versets 8-15.

OR les hommes d'Éphraïm s'étant assemblés passèrent vers le Septentrion et dirent à Jephthé : Pourquoi es-tu passé pour combattre contre les Hammonites ? Et pourquoi ne nous as-tu point appelés pour aller avec toi ? Nous brûlerons au feu ta maison et nous te brûlerons aussi.

2. Et Jephthé leur dit : J'ai eu de grands différends avec les Hammonites, moi et mon peuple et quand je vous ai appelés, vous ne m'avez point délivré de leurs mains.

3. Et voyant que vous ne me délivriez pas, j'ai exposé ma vie et je suis passé jusqu'où étaient les Hammonites et l'Éternel les a livrés en ma main. Pourquoi donc êtes-vous montés aujourd'hui contre moi pour me faire la guerre ?

4. Puis Jephthé ayant assemblé tous les gens de Galaad combattit contre Éphraïm et ceux de Galaad battirent Éphraïm parce qu'ils avaient dit : Vous êtes des fugitifs d'Éphraïm, Galaad est au milieu d'Éhraïm, au milieu de Manassé.

5. Et les Galaadites s'emparèrent des passages du Jourdain avant que ceux d'Éphraïm y arrivassent. Et quand quelqu'un de ceux d'Éphraïm qui étaient échappés disaient : Laissez-nous passer, les gens de Galaad lui disaient : Es-tu Éphratien ? Et il répondait : Non.

6. Alors il lui disaient : Dis un peu *schibboleth* et ils disait *sibboleth*, car il ne pouvait pas prononcer comme il faut, alors le saisissant, ils le mettaient à mort au passage du Jourdain. En ce temps il y eu quarante-deux mille hommes d'Éphraïm qui furent tués.

7. Et Jephthé jugea Israël six ans, puis Jephthé Galaadite mourut et fut enseveli dans une des villes de Galaad.
8. Après lui Ibtsan de Bethléhem jugea Israël.
9. Il eut trente fils et il maria hors de sa maison trente filles, il prit de dehors trente filles pour ses fils et il jugea Israël sept ans.
10. Puis Ibtsan mourut et fut enseveli à Bethléhem.
11. Après lui Elon Zabulonite jugea Israël et le jugea dix ans.
12. Puis Elon Zabulonite mourut et fut enseveli à Ajalon dans la terre de Zabulon.
13. Après lui Habdon fils d'Hillel Pirhathonite jugea Israël.
14. Il eut quarante fils et trente petits-fils qui montaient sur soixante et dix ânons et il jugea Israël huit ans.
15. Puis Habdon fils d'Hillel Pirhathonite mourut et fut enseveli à Pirhathon dans la terre d'Éphraïm sur la montagne de l'Hamalékite.

Réflexions

La défaite de ceux d'Éphraïm par Jephthé fut une juste punition de leur orgueil et de ce qu'ils avaient déclaré injustement la guerre à Jephthé auquel le peuple d'Israêl avait de si grandes obligations. C'est là un exemple du juste jugement de Dieu sur ceux qui troublent la paix et qui attaquent les autres sans une cause légitime.

Ce qui est dit sur la fin de ce chapitre que Dieu suscita d'autres juges après que Jephthé fut mort nous met devant les yeux le support du Seigneur envers les Israélites, puisque, nonobstant leurs fréquentes rebellions, il leur envoyait de temps en temps des juges et des chefs pour les gouverner et pour les délivrer de ceux qui les opprimaient.

Chapitre XIII

Les Israélites étant opprimés par les Philistins, Dieu envoie un ange à la femme de Manoab et ensuite à Manoab lui-même pour leur promettre la naissance d'un fils qui délivrerait Israël. Cet ange confirma cette promesse en consumant par le feu du Ciel un sacrifice que Manoab offrit à Dieu. Quelque temps après Samson nâquit et il fut dans la suite le treizième juge du peuple d'Israël.

ET les enfants d'Israël recommencèrent à faire ce qui est mauvais devant l'Éternel et l'Éternel les livra entre les mains des Philistins pendant quarante ans.
2. Or il y avait un homme de Tsorha d'une famille de ceux de Dan dont le nom était Manoah et sa femme était stérile et elle n'avait jamais eu d'enfant.
3. Et un ange de l'Éternel apparut à cette femme-là et lui dit : Voici, tu es stérile et tu n'a jamais eu d'enfant, mais tu concevras et tu enfanteras un fils.
4. Prends donc bien garde dès maintenant de ne point boire de vin, ni de cervoise [1] et de ne manger aucune chose souillée,
5. Car voici, tu vas être enceinte et tu enfanteras un fils et le [a] rasoir ne passera point sur sa tête, parce que l'enfant sera nazarien [nc1] de Dieu dès le ventre de sa mère et ce sera lui qui commencera à délivrer Israël de la main des Philistins.
6. Or la femme vint et parla à son mari disant : Un homme de Dieu est venu à moi dont la face est semblable à la face d'un ange de Dieu, fort vénérable et je ne l'ai point interrogé d'où il était et il ne m'a point déclaré son nom.
7. Mais il m'a dit : Voici, tu vas être enceinte et tu enfanteras un fils, maintenant donc ne bois point de vin, ni de cervoise et ne mange aucune chose qui soit souillée. Car cet enfant sera nazarien de Dieu dès le ventre de sa mère jusqu'au jour de sa mort.
8. Et Manoah pria instamment l'Éternel et dit : Hélas, Seigneur ! Que l'homme de Dieu que tu as envoyé vienne encore, je te prie, vers nous et qu'il nous enseigne ce que nous devons faire à l'enfant quand il sera né.
9. Et Dieu exauça la prière de Manoah. Ainsi l'ange de Dieu vint encore à la femme comme elle était assise dans un champ, mais Manoah son mari n'était point avec elle.
10. Et la femme courut vite le rapporter à son mari lui disant : Voici, l'homme qui était venu l'autre jour vers moi m'est apparu.
11. Et Manoah se leva et suivi sa femme et venant vers l'homme il lui dit : Es-tu cet homme qui a parlé à cette femme ? Et il répondit : C'est moi.
12. Et Manoah dit : Que tout ce que tu as dit arrive ! Mais quelle conduite faudra-t-il tenir envers l'enfant et que lui faudra-t-il faire ?
13. Et l'ange de l'Éternel répondit à Manoah : La femme se gardera de toutes les choses dont je l'ai avertie.
14. Elle ne mangera rien qui sorte de la vigne et elle ne boira ni vin, ni servoise et elle ne mangera aucune chose qui soit souillée. Elle prendra garde à tout ce que je lui ai commandé.
15. Alors Manoah dit à l'ange de l'Éternel : Je te prie, que nous te retenions et nous t'apprêterons un chevreau de lait.
16. Et l'ange de l'Éternel répondit à Manoah : Quand tu me retiendrais, je ne mangerais point de ton pain, mais si tu fais une holocauste [nc2], tu l'offriras à l'Éternel, car Manoah ne savait point que ce fut un ange de l'Éternel.
17. Manoah dit encore à l'ange de l'Éternel : Quel est ton nom afin que nous l'honorions quand ce que tu as dit sera arrivé ?
18. Et l'ange de l'Éternel lui dit : Pourquoi t'informes-tu ainsi de mon nom ? Il est admirable.
19. Alors Manoah prit un chevreau de lait et un gâteau et il les offrit à l'Éternel sur le rocher. Et l'ange fit une chose merveilleuse à la vue de Manoah et de sa femme.

20. C'est que la flamme montant de dessus l'autel vers les cieux, l'ange de l'Éternel monta aussi avec la flamme de l'autel, ce que Manoah et sa femme ayant vu, ils tombèrent le visage contre terre.

21. Et l'ange de l'Éternel n'apparut plus à Manoah, ni à sa femme. Alors Manoah connut que c'était l'ange de l'Éternel.

22. Et Manoah dit à sa femme : [b] Certainement nous mourrons parce que nous avons vu Dieu.

23. Mais sa femme lui répondit : Si l'Éternel nous eût voulu faire mourir, il n'eût pas pris de notre main l'holocauste, ni le gâteau et il ne nous eût point fait voir toutes ces choses-là et au temps où nous sommes il ne nous eût pas fait entendre les choses que nous avons entendues.

24. Puis cette femme-là lui enfanta un fils et l'appela [c] Samson [2] et l'enfant devint grand et l'Éternel le bénit.

25. Et l'esprit de l'Éternel commença à l'animer à Mahané-dan, entre Tsorah et Esçtaol.

Réflexions

Voici les réflexions que nous devons faire sur cette lecture.

1. Que Dieu par un effet de sa bonté envers les Israélites fit naître Samson dans un temps où ils étaient asservis aux Philistins déjà depuis quarante ans.

2. Que la naissance de Samson fut miraculeuse, qu'un ange l'annonça à sa mère qui était stérile et que la promesse de l'ange fut confirmée par un miracle signalé, le feu du Ciel ayant consumé l'oblation de Manoah le père de Samson. Tout cela marquait que Samson serait un homme suscité de Dieu extraordinairement.

Il paraît en troisième lieu par cette histoire que Manoah et sa femme étaient des personnes pieuses et que la naissance du fils que Dieu leur donna fut une récompense de leur piété.

Enfin, il faut remarquer que l'ange de l'Éternel avertit Manoah et sa femme que l'enfant qui naîtrait serait consacré à Dieu par le vœu du nazaréat, ce qui marquait que Dieu destinait Samson à de grandes choses et que ce qu'il ferait d'extraordinaire pendant sa vie viendrait de Dieu.

(a) v5 : Nombres 6.5
(b) v22 : Exode 33.20 ; Deutéronome 5.26
(c) v24 : Hébreux 11.32

(1) v4 : Ni d'aucune liqueur qui puisse enivrer.
(2) v24 : C'est-à-dire : soleil ou fort ou selon d'autres : ministre de Dieu.

(nc1) v5 : Les dictionnaires écrivent : Nazirien. Voyez par exemple l'explication sur http://www.cnrtl.fr/definition/naziréen.
(nc2) v16 : Ce mot est aujourd'hui du genre masculin.

Chapitre XIV

L'historien rapporte ici la mariage de Samson et l'énigme qu'il proposa au sujet du miel qu'il avait trouvé dans le corps d'un lion qu'il avait tué. Cette histoire est rapportée parce que ce fut ici le commencement et l'occasion de la guerre que Samson fit aux Philistins.

OR Samson étant descendu à Timna, il y vit une femme d'entre les filles des Philistins.

2. Et étant remonté en sa maison, il le déclara à son père et à sa mère et leur dit : J'ai vu une femme à Timna d'entre les filles des Philistins, maintenant donc prenez-là afin qu'elle soit ma femme.

3. Et son père et sa mère lui dirent : N'y a-t-il point de femme parmi les filles de tes frères et parmi tout mon peuple que tu ailles prendre une femme d'entre les Philistins incirconcis ? Et Samson dit : Prenez-la moi, car elle plait à mes yeux.

4. Or son père et sa mère ne savaient point que cela venait de l'Éternel, car Samson cherchait que les Philistins lui donnassent quelque occasion. En ce temps-là les Philistins dominaient sur Israël.

5. Samson donc descendit avec son père et sa mère à Timna et ils vinrent jusqu'aux vignes de Timna et voici un jeune lion rugissant venait contre lui.

6. Et l'esprit de l'Éternel ayant saisi Samson, Samson déchira le lion comme s'il eût déchiré un chevreau, sans avoir rien en sa main et il ne déclara point à son père, ni à sa mère ce qu'il avait fait.

7. Il descendit donc et il parla à la femme et la femme lui plut.

8. Puis retournant quelques jours après pour la prendre, il se détourna pour voir le corps du lion et voici il y avait dans le corps du lion un essaim d'abeilles et du miel.

9. Et il en prit en sa main et continua son chemin en mangeant et étant arrivé vers son père et vers sa mère, il leur en donna et ils en mangèrent, mais il ne leur déclara pas qu'il avait pris ce miel dans le corps du lion.

10. Son père donc descendit vers cette femme-là et Samson fit là un festin, car c'est ainsi que les jeunes gens avaient accoutumé de faire.

11. Et sitôt qu'on l'eut vu, on pris trente compagnons pour être avec lui

12. Et Samson leur dit : Je vous propose maintenant une énigme et si vous me l'expliquez pendant les sept jours du festin et si vous la trouvez, je vous donnerai trente chemises et trente robes de rechange,

13. Mais si vous ne me l'expliquez pas, vous me donnerez trente chemises et trente robes de rechange. Et ils lui répondirent : Propose ton énigme et nous l'entendrons.

14. Et il leur dit : De celui qui dévorait est procédée la viande et la douceur est sortie de celui qui est fort. Et ils ne purent expliquer l'énigme pendant trois jours.

15. Et au septième jour, ils dirent à la femme de Samson : Persuade ton mari qu'il nous explique l'énigme, de peur que nous ne te brûlions au feu toi

et la maison de ton père. Nous avez-vous appelés ici pour avoir notre bien ou non ?

16. La femme de Samson donc pleura auprès de lui en disant : Certainement tu me hais et tu ne m'aimes point, n'as-tu pas proposé une énigme aux enfants de mon peuple et tu ne me l'a point expliquée ? Et il lui répondit : Voici, je ne l'ai point expliquée à mon père, ni à ma mère et te l'expliquerais-je ?

17. Elle pleura ainsi auprès de lui durant les sept jours du festin et au septième jour il la lui expliqua parce qu'elle le tourmentait, puis elle l'expliqua aux enfants de son peuple.

18. Les gens de la ville lui dirent donc au septième jour, avant que le soleil se couchât : Qu'y a-t-il de plus doux que le miel et qu'y a-t-il de plus fort que le lion ? Et il leur dit : Si vous n'eussiez point labouré avec ma génisse, vous n'eussiez point trouvé mon énigme.

19. Et l'esprit de l'Éternel le saisit et il desdendit à Asçkélon et ayant tué trente hommes de ceux d'Asçkélon, il prit leurs dépouilles et donna les robes de rechange à ceux qui avaient expliqué l'énigme et étant dans une furieuse colère, il monta en la maison de son père.

20. Et la femme de Samson fut mariée à son compagnon qui était son intime ami.

Réflexions

Il faut remarquer sur la vie de Samson en général que, quoi que Dieu se servit de lui pour la délivrance du peuple d'Israël, Samson fit cependant plusieurs choses qui ne doivent pas être imitées et qui même sont condamnables.

Son mariage avec une Philistine était contre la loi de Dieu, cependant Dieu permit qu'il le fit parce que cela donna lieu à Samson de faire la guerre aux Philistins. C'est de la sorte que Dieu permet plusieurs choses pour les vues qu'il se propose, quoiqu'il n'approuve pas ces choses-là.

Enfin, il parait clairement de ce récit que la grande force de Samson et tout ce qu'il fit contre les Philistins procédait de l'assistance du Seigneur.

Chapitre XV

Samson irrité de ce qu'on avait donné sa femme à un autre brûle les blés des Philistins, versets 1-8.

Ensuite, ayant été livré aux Philistins, il rompt les cordes dont il était lié, il en tue mille avec une machoire d'âne et étant pressé par la soif, Dieu fait un miracle pour le désaltérer, versets 9-20.

OR quelques jours après, au temps de la moisson des blés, Samson alla visiter sa femme, lui portant un chevreau de lait et il dit : J'entrerai vers ma femme en sa chambre, mais son père ne lui permit point d'y entrer,

2. Car il dit : J'ai cru que tu avais de l'aversion pour elle, c'est pourquoi je l'ai donnée à ton compagnon. Sa sœur puînée n'est-elle pas plus belle qu'elle ? Je te prie donc qu'elle soit ta femme au lieu d'elle.

3. Et Samson leur dit : À présent, je serai innocent à l'égard des Philistins quand je leur ferai du mal.

4. Samson donc s'en alla et prit trois cents renards, il prit aussi des flambeaux et il tourna les queues des renards les unes contre les autres et il mit un flambeau entre les deux queues au milieu.

5. Puis ayant allumé les flambeaux, il lâcha les renards aux blés des Philistins. Il brûla donc, tant le blé qui était en gerbes que celui qui était sur pied, même jusqu'aux vignes et jusqu'aux oliviers.

6. Et les Philistins dirent : Qui a fait ceci ? Et on répondit : Samson, le beau-fils du Timnien parce qu'il lui a pris sa femme et qu'il l'a donnée à son compagnon. Les Philistins donc montèrent et la brûlèrent au feu, elle et son père.

7. Alors Samson dit : En usez-vous ainsi ? Cependant, je ne cesserai point que je ne me sois vengé de vous.

8. Et il les battit dos et ventre et il y en eut une grande défaite, puis il descendit et il s'arrêta dans un quartier du rocher de Hetam.

9. Alors les Philistins montèrent et campèrent en Juda et se répandirent à Lehi.

10. Et les hommes de Juda dirent : Pourquoi êtes-vous monté contre nous ? Ils répondirent : Nous sommes montés pour lier Samson afin que nous lui fassions comme il nous a fait.

11. Alors trois mille hommes de Juda descendirent vers le quartier du rocher de Hetam et dirent à Samson : Ne sais-tu pas que les Philistins dominent sur nous ? Pourquoi donc nous fais-tu ceci ? Il leur dit : Je leur ai fait comme ils m'ont fait.

12. Ils lui dirent encore : Nous sommes descendus pour te lier afin que nous te livrions entre les mains des Philistins. Et Samson leur dit : Jurez-moi que vous ne vous jetterez point sur moi.

13. Et ils répondirent et dirent : Non, mais nous te lierons très bien afin que nous te livrions entre leurs mains, toutefois, nous ne te tuerons point. Ils le lièrent donc de deux cordes neuves et le firent monter hors du rocher.

14. Or quand il fut venu jusqu'à Léhi, les Philistins jetèrent des cris de joie à sa rencontre et l'esprit de l'Éternel le saisit et les cordes qui étaient sur ses bras devinrent comme du lin où l'on a mis le feu, ses liens se défirent et tombèrent de ses mains.

15. Et ayant trouvé une machoire d'âne qui n'était pas encore désséchée, il avança sa main et l'ayant prise il en tua mille hommes.

16. Puis Samson dit : Avec une machoire d'âne, un monceau, deux monceaux, avec une machoire d'âne, j'ai tué mille hommes.

17. Et quand il eut achevé de parler, il jeta de sa main la machoire et nomma ce lieu Ramathléhi [1].

18. Et il fut fort pressé de la soif et criant à l'Éternel, il dit : Tu as accordé à ton serviteur cette grande délivrance et maintenant mourrais-je de soif et tomberais-je entre les mains des incirconcis ?

19. Alors Dieu fendit une des grosses dents de cette machoire d'âne [2] et il en sortit de l'eau et quand il eut bu, la force lui revint et il repris courage. C'est pourquoi ce lieu-là a été appelé jusqu'à ce jour Hen-hakkore [3].

20. Et il jugea Israël au temps des Philistins pendant vingt ans.

Réflexions

Il faut considérer sur ce récit que Dieu permit que l'on ôtât à Samson sa femme et que les Philistins brûlassent la maison de son beau-père afin que cela donnât occasion à Samson de leur nuire et même d'en faire mourir un grand nombre. Ainsi, ce que Samson fit par un esprit de vengeance, fut un moyen par la main de Dieu pour abattre l'orgueil et la tyranie des Philistins qui opprimaient les Israélites. Les divers événements qui sont rapportés dans cette histoire montrent que pendant que Samson garda le vœu du nazaréat, rien ne pouvait lui nuire, Dieu lui ayant donné une force extraordinaire et surnaturelle, en sorte qu'il rompit les cordes dont on l'avait lié et qu'il tua mille Philistins, même à sa prière Dieu lui donna de l'eau par un miracle.

Mais nous verrons dans la suite qu'il fut privé de sa force et de tous ses avantages pour n'avoir pas gardé religieusement son vœu. Cependant, ces événements miraculeux étaient dispensés par la providence parce qu'ils étaient très propres à faire une grande impression tant sur les Israélites que sur les Philistins afin que les uns et les autres reconnussent en Samson la puissance du vrai Dieu et qu'ils le regardassent comme un homme qui avait été suscité extraordinairement pour la délivrance du peuple d'Israël.

(1) v17 : C'est-à-dire : l'élévation de la machoire.
(2) v19 : On peut aussi lire selon l'hébreu : Dieu fendit un rocher creux nommé *mactes* qui était à Léhi.
(3) v19 : C'est-à-dire : la fontaine de celui qui crie ou qui invoque.

Chapitre XVI

Samson enlève les portes de la ville de Gaza, versets 1-3.

Ensuite une femme nommée Délila l'ayant engagé à lui déclarer que sa force consistait dans ses cheveux, elle le livra aux Philistins qui lui crevèrent les yeux, versets 4-22.

Quelque temps après, il renversa le temple de dagon et fit périr un grand nombre de Philistins. Il mourut aussi dans cette occasion-là, versets 23-31.

OR Samson s'en alla à Gaza et ayant vu là une femme débauchée [1], il alla vers elle.

2. Et on dit à ceux de Gaza : Samson est venu ici. Et ils l'environnèrent et lui dressèrent une embuscade toute la nuit à la porte de la ville et se tinrent cois toute la nuit disant qu'on ne bouge point jusqu'à la pointe du jour et nous le tuerons.

3. Mais Samson après avoir dormi jusqu'à minuit se leva et se saisit des portes de la ville et des deux poteaux et les ayant enlevés avec la barre, il les mis sur ses épaules et les porta sur le haut de la montagne qui est vis-à-vis de Hébron.

4. Après cela il aima une femme, qui se tenait près du torrent de Sçorek, dont le nom était Délila.

5. Et les gouverneurs des Philistins montèrent vers elle et lui dirent : Flatte-le et sache de lui en quoi consiste sa grande force et comment nous pourrions le vaincre afin que nous le liions pour le dompter et nous te donnerons chacun onze cent pièces d'argent.

6. Délila donc dit à Samson : Déclare-moi, je te prie, en quoi consiste ta grande force et avec quoi il te faudrait bien lier pour te dompter.

7. Et Samson lui répondit : Si on me liait avec sept cordes fraiches qui ne fussent point encore sèches, je deviendrais sans force et je serais comme un autre homme.

8. Les gouverneurs donc des Philistins lui envoyèrent sept cordes fraiches qui n'étaient point encore sèches et elle l'en lia.

9. Or il y avait des gens chez elle dans la chambre qui étaient cachés et elle lui dit : Les Philistins sont sur toi Samson. Alors il rompit les cordes comme se romprait un filet d'étoupes dès qu'il sent le feu et sa force ne fut point connue.

10. Puis Délila dit à Samson : Voici tu t'es moqué de moi, car tu m'as dit des mensonges. Je te prie, déclare-moi maintenant avec quoi tu pourrais être bien lié.

11. Et il lui répondit : Si on me liait serré de grosses cordes neuves dont on ne se serait jamais servi, je deviendrais sans force et je serais comme un autre homme.

12. Délila donc prit de grosses cordes neuves et elle lia Samson, puis elle lui dit : Les Philistins sont sur toi Samson. Or il y avait des gens cachés dans sa chambre et il rompit les grosses cordes de dessus ses bras comme un filet.

13. Puis Délila dit à Samson : Tu t'es moqué de moi jusqu'ici et tu m'as dit des mensonges. Déclare-moi avec quoi il te faudrait lier. Et il dit : Ce serait si tu avais tissu sept tresses de ma tête d'une ensuble [nc1].

14. Et elle les mit dans l'ensuble avec la cheville et elle dit : Les Philistins sont sur toi, Samson. Alors il se réveilla de son sommeil et enleva la cheville du métier avec l'ensuble.

15. Alors elle dit : Comment dis-tu : Je t'aime, puisque ton cœur n'est point avec moi ? Tu t'es moqué de moi trois foix et tu ne m'as pas déclaré en quoi consiste ta grande force.

16. Et elle le tourmenttait tous les jours par ses paroles et le pressait jusqu'au bout, de sorte que son âme en était affligée jusqu'à la mort.

17. Alors il lui ouvrit tout son cœur et lui dit : Le rasoir n'a jamais passé sur ma tête, car je suis nazaréen de Dieu dès le ventre de ma mère, si

j'étais rasé, ma force m'abandonnerait et je deviendrais sans force et je serais comme tous les autres hommes.

18. Délila donc voyant qu'il lui avait ouvert tout son cœur envoya appeler les gouverneurs des Philistins et leur fit dire : Montez à cette fois, car il m'a ouvert tout son cœur. Les gouverneurs des Philistins montèrent donc vers elle portant l'argent en leurs mains.

19. Et elle l'endormit sur ses genoux et ayant appelé un homme, elle lui fit raser sept tresses des cheveux de sa tête et commença à le dompter et sa force l'abandonna.

20. Alors elle dit : Les Philistins sont sur toi Samson. Et il s'éveilla de son sommeil, disant en lui-même : J'en sortirai comme les autres fois et je me dégagerai de leurs mains, mais il ne savait pas que l'Éternel s'était retiré de lui.

21. Les Philistins donc le saisirent et lui crevèrent les yeux et ils le menèrent à Gaza et le lièrent de deux chaines d'airain et il tournait la meule dans la prison.

22. Et les cheveux de sa tête commencèrent à revenir comme ils étaient lorsqu'il fut rasé.

23. Or les gouverneurs des Philistins s'assemblèrent pour offrir un grand sacrifice à dagon leur dieu et pour se réjouir et ils dirent : Notre dieu à livré entre nos mains Samson notre ennemi.

24. Le peuple aussi l'ayant vu loua son dieu disant : Notre dieu a livré entre nos mains notre ennemi et le destructeur de notre pays et celui qui en a tant tué d'entre nous.

25. Or comme ils avaient le cœur joyeux, ils dirent : Faites venir Samson afin qu'il nous divertisse. Ils appelèrent donc Samson et le tirèrent de la prison et il jouait devant eux et ils le firent tenir entre les piliers.

26. Alors Samson dit au garçon qui le tenait par la main : Mets-toi d'une telle manière que je puisse toucher les piliers qui soutiennent la maison, afin que je m'appuie dessus.

27. Or la maison était pleine d'hommes et de femmes et tous les gouverneurs des Philistins y étaient. Il y avait même sur la platteforme près de trois mille personnes tant d'hommes que de femmes qui regardaient Samson jouer.

28. Alors Samson invoqua l'Éternel et dit : Seigneur Éternel, je te prie, souviens-toi de moi. Ô Dieu, je te prie, fortifie-moi seulement cette fois et que je me venge des Philistins pour la perte de mes deux yeux.

29. Samson donc embrassa les deux piliers du milieu sur lesquels la maison était appuyée et se tint à eux, l'un était à sa droite et l'autre à sa gauche.

30. Et il dit : Que je meure avec les Philistins. Il s'étendit donc de toute sa force et la maison tomba sur les gouverneurs et sur tout le peuple qui y était. Et il fit mourir beaucoup plus de gens dans sa mort qu'il n'en avait fait mourir pendant sa vie.

31. Ensuite ses frères et toute la maison de son père descendirent et l'emportèrent et étant remontés, ils l'ensevelirent entre Tsorha et Esçtaol dans le sépulcre de Manoah son père. Et il avait jugé Israël pendant vingt ans.

Réflexions

Il parait d'ici que Dieu fut avec Samson pendant qu'il garda le vœu du nazaréat, mais que ce qui causa sa perte fut qu'il s'attacha à des femmes et en particulier à Délila qui, par ses artifices, l'engagea à lui dire en quoi consistait sa force, ce que Samson ne pouvait lui déclarer sans violer son vœu et sans s'exposer à perdre sa force et tous les précieux avantages qu'il avait eu jusqu'alors. Ce changement qui arriva à Samson et l'état honteux où il se vit réduit par ces mêmes Philistins dont il avait été la terreur fait bien voir dans quels malheurs se précipitent ceux qui sont infidèles à Dieu et à leur vocation et comment il abandonne enfin ceux qui se livrent aux infâmes désirs de la chair, aussi bien que ceux qui méprisent les dons et les grâces qu'ils ont reçues de lui.

Il faut remarquer cependant que Dieu rendit à Samson avant sa mort la force qu'il avait perdue en sorte qu'il fit périr trois mille hommes en mourant. Dieu fit cela pour sa gloire, afin d'abattre la puissance et la fierté de ces peuples idolâtres et de leur montrer que le vrai Dieu protégeait les Israélites.

Enfin, il faut considérer sur toute l'histoire de Samson qu'il a fait plusieurs choses mauvaises et tout à fait criminelles, mais que Dieu se sert de toutes sortes de personnes, même de celles qui n'ont pas une véritable piété pour exécuter ses desseins, de quoi nous voyons divers exemples dans l'Écriture. Ainsi la conduite de Samson et de tous ceux dont l'histoire sainte fait mention, desquels la vie n'a pas été bien réglée n'est à imiter que dans ce que l'on y voit de bon et de conforme à la volonté de Dieu.

(1) v1 : Ou une femme qui tenait un logis.

(nc1) v13 : *Ensuble*, actuellement ensouple de tisseran, voyez aussi le verset 14.

Chapitre XVII

Un homme nommé Mica fait faire deux idoles et il établit un de ses fils pour en être le sacrificateur, jusqu'à ce qu'ayant trouvé un Lévite, il l'établit à la place de son fils.

On ne saurait déterminer précisément en quel temps ce qui est récité dans ce chapitre et dans les suivants arriva. Il semble que cela doit être rapporté aux temps qui suivirent la mort de Josué et des anciens, lorsque Phinées fils du grand sacrificateur et petit-fils d'Aaron vivait encore. Voyez chapitre 20.28.

OR il y avait eu un homme de la montagne d'Éphraïm dont le nom était Mica,

2. Qui dit à sa mère : Les onze cent pièces d'argent qui te furent prises pour lesquelles tu fis tant d'imprécations, lesquelles même tu prononças en

ma présence, voici cet argent-là est entre mes mains, je l'avais pris. Alors sa mère dit : Que mon fils soit béni par l'Éternel !

3. Et quand il rendit à sa mère les onze cent pièces d'argent, sa mère dit : J'avais dédié de ma main cet argent à l'Éternel pour mon fils, afin d'en faire une image taillée et une de fonte et maintenant je te le rendrai.

4. Après donc qu'il eut rendu cet argent-là à sa mère, elle en prit deux cents pièces et les donna au fondeur qui en fit une image taillée et une de fonte et elles furent dans la maison de Mica.

5. Ainsi, cet homme, savoir Mica, eut une maison de dieu et fit un éphod [1] et des marmouflets [2] et consacra l'un de ses fils qui lui servi de sacrificateur.

6. En ce temps-là il n'y avait point de roi en Israël, chacun faisait ce qu'il lui semblait bon.

7. Or il y eut un jeune homme de Bethléhem de Juda, (située dans la famille de Juda) qui était Lévite et qui avait fait son séjour là,

8. Qui partit de cette ville-là, savoir de Bethléhem de Juda, pour aller demeurer où il trouverait son avantage. Et il vint en continuant son chemin en la montagne d'Éphraïm jusqu'à la maison de Mica.

9. Et Mica lui dit : D'où viens-tu ? Le Lévite lui répondit : Je suis de Bethléhem de Juda et je m'en vais pour demeurer où je trouverai mon avantage.

10. Et Mica lui dit : Demeure avec moi et sois-moi pour père et pour sacrificateur et je te donnerai dix pièces d'argent par an et ce que coûteront tes habits et ta nourriture. Et le Lévite y alla.

11. Ainsi le Lévite convint de demeurer avec cet homme-là et ce jeune homme lui fut comme l'un de ses enfants.

12. Et Mica consacra le Lévite et ce jeune homme lui servit de sacrificateur et demeura en sa maison.

13. Alors Mica dit : Maintenant je connais que l'Éternel me fera du bien parce que j'ai un Lévite pour sacrificateur.

Réflexions

Il y a deux reflexions à faire sur ce chapitre.

1. L'on voit dans cette histoire de Mica que la corruption était très grande parmi les Israélites en ce temps-là et qu'ils conservaient toujours un penchant pour l'idolâtrie, puisque Mica, qui faisait profession de servir Dieu, établit chez lui un culte particulier et même supersticieux et idolâtre.

Par là nous devons reconnaître qu'il est très dangereux de s'écarter du service que Dieu a prescrit dans sa parole et que les hommes ne peuvent que s'égarer lorsqu'ils veulent établir des cultes qu'ils ont eux-mêmes inventés.

2. L'on doit faire attention au désir qu'eut Mica d'avoir un Lévite chez lui et la persuasion où il était que Dieu le bénirait à cause de cela, quoique cette persuasion fut mal fondée à cause du culte qui était établi chez lui était mélé d'idolâtrie.

Nous devons cependant recueillir de là que l'on ne saurait faire trop de cas du service divin et du ministère pourvu qu'il soir exercé dans sa pureté et qu'on doit regarder cet avantage comme la source de tout notre bonheur.

(1) v5 : Un habit de sacrificateur.
(2) v5 : Voyez la note sur Genèse 31.19.

Chapitre XVIII

Les Juifs de la tribu de Dan étant trop resserés dans le pays qu'ils habitaient envoyèrent des espions pour reconnaître la ville de Laïs et la prirent ensuite par le moyen du Lévite qui était chez Mica, lequel même ils emmmenèrent avec eux pour être leur sacrificateur.

EN ce temps-là il n'y avait point de roi en Israël et en ce même temps la tribu de Dan cherchait un héritage pour elle afin d'y demeurer. Car jusqu'à ce temps-là, il ne lui en était point échu entre les tribus d'Israël pour le posséder.

2. C'est pourquoi les descendants de Dan envoyèrent de leur famille cinq hommes d'une et d'autre qualité, gens vaillants, de Tsorha et d'Esçtaol pour épier le pays et le bien reconnaître et ils leur dirent : Allez et reconnaissez bien le pays. Ils vinrent donc à la montagne d'Éphraïm jusqu'à la maison de Mica et ils y passèrent la nuit.

3. Et quand ils furent auprès de la maison de Mica, ils reconnurent la voix du jeune homme Lévite et s'étant retournés vers cette maison-là, ils lui dirent : Qui t'a amené par deça, qu'y fais-tu et qu'as-tu ici ?

4. Et il répondit : Mica a fait pour moi telle et telle chose, c'est qu'il m'a donné des gages et je lui sers de sacrificateur.

5. Ils dirent encore : Nous te prions que tu consultes Dieu afin que nous sachions si le voyage que nous entreprenons sera heureux.

6. Et le sacrificateur leur dit : Allez en paix, l'Éternel a devant ses yeux le voyage que vous entreprenez.

7. Ces cinq hommes donc s'en allèrent et arrivèrent à Laïs et ils virent le peuple de cette ville-là qui était habitée en assurance et que ce peuple vivait en repos et en assurance à la façon des Sidonniens et qu'il n'y avait personne au pays qui leur fit de la peine en aucune chose parce qu'ils étaient libres, aussi ils étaient éloignés des Sidonniens et ils n'avaient à faire avec personne.

8. Puis étant revenus à leurs frères à Tsorha et Esçtaol, leurs frères leur dirent : Que rapportez-vous ?

9. Et ils répondirent : Allons, montons contre eux, car nous avons vu le pays et nous l'avons trouvé très bon. Et vous êtes encore sans rien faire ? Ne soyez point paresseux à partir pour posséder ce pays.

10. Quand vous y entrerez, vous viendrez vers un peuple qui est dans une pleine assurance et dans un pays de grande étendue, car Dieu l'a livré entre nos mains. C'est un lieu où il ne manque rien de tout ce qui est sur la terre.

11. Il partit donc de là, de la famille de ceux de Dan, savoir de Tsorha et d'Esçtaol, six cents hommes armés
12. Qui montant campèrent à Kirjath-jéharim qui est en Juda et on a appelé ce lieu-là [a] Mahanédan [1] jusqu'à ce jour et il est derrière Kirjath-jéharim.
13. Puis de là ils passèrent à la montagne d'Éphraïm et arrivèrent jusqu'à la maison de Mica.
14. Alors les cinq hommes qui étaient allés pour épier le pays de Laïs prenant la parole dirent à leurs frères : Savez-vous bien que dans ces maisons il y a un éphod et des idoles, une image taillée et une de fonte ? Voyez donc maintenant ce que vous aurez à faire.
15. Alors ils se détournèrent vers ce lieu-là et vinrent dans la maison du jeune homme Lévite dans la maison de Mica et le saluèrent.
16. Or les six cents hommes des descendants de Dan qui étaient sous les armes s'arrêtèrent à l'entrée de la porte.
17. Mais les cinq hommes qui étaient allés pour épier le pays, étant montés, entrèrent dans la maison et prirent l'image taillée, l'éphod, les idoles et l'image de fonte pendant que le sacrificateur était à l'entrée de la porte avec les six cents hommes armés.
18. Étant donc entrés dans la maison de Mica, ils prirent l'image taillée, l'éphod, les idoles et l'image de fonte. Et le sacrificateur leur dit : Que faites-vous ?
19. Et ils lui dirent : Tais-toi et mets ta main sur ta bouche et viens avec nous et sois pour nous père et pour sacrificateur. Lequel vaut mieux d'être sacrificateur de la maison d'un homme seul ou d'être sacrificateur d'une tribu et d'une famille en Israël ?
20. Et le sacrificateur en eut de la joie en son cœur et ayant pris l'éphod, les idoles et l'image taillée, il se mit au milieu du peuple.
21. Ils se mirent donc en chemin et marchèrent et mirent devant eux les petits enfants, le bétail et le bagage.
22. Quand ils furent éloignés de la maison de Mica, ceux qui étaient dans les maisons voisines de celle de Mica furent convoqués à grand cri et ils atteignirent les descendants de Dan.
23. Et ils crièrent après eux, mais eux tournant le visage dirent à Mica : Qu'as-tu que tu cries ainsi ?
24. Il répondit : Vous avez enlevé mes dieux que j'avais faits avec le sacrificateur et vous vous en êtes allés. Et que me reste-t-il ? Comment donc me dites-vous : Qu'as-tu ?
25. Et les descendants de Dan lui dirent : Ne fais point entendre ta voix après nous de peur que ces gens en colère ne se jettent sur vous et que vous n'y laissiez la vie, toi et tous ceux de ta famille.
26. Les descendants de Dan continuèrent donc leur chemin et Mica ayant vu qu'ils étaient plus forts que lui tourna le visage et s'en revint dans sa maison.
27. Ainsi, ayant pris les choses que Mica avait faites et le sacrificateur qu'il avait, ils arrivèrent à Laïs, vers un peuple qui était en repos et qui se tenait en assurance et ils les firent passer au fil de l'épée et ayant mis le feu à la ville, ils la brûlèrent.
28. Et il n'y eût personne qui la délivrât, car elle était loin de Sidon et ses habitants n'avaient aucun commerce avec personne et elle était située en la vallée qui appartenait au pays de Bethréhop, puis ils bâtirent là une ville et ils y habitèrent.
29. Et ils nommèrent cette ville-là Dan, selon le nom de Dan leur père qui était né à Israël, au lieu que la ville avait nom auparavant Laïs.
30. Et les descendants de Dan se dressèrent l'image taillée et Jonathan fils de Guersçon, fils de Manassé, lui et ses enfants furent sacrificateurs pour la tribu de Dan jusqu'au jour que son pays fut pris.
31. Ils se dressèrent donc l'image taillée que Mica avait faite tout le temps que la maison de Dieu fut à Scilo.

Réflexions

Pour l'intelligence de ce chapitre et pour profiter de cette lecture, il faut faire ces trois réflexions.

1. Que ceux de la tribu de Dan entreprirent justement la guerre contre la ville de Laïs, puisque les habitants de cette ville étaient de ces Cananéens dont Dieu avait donné le pays aux enfants d'Israël.

2. Que les Juifs de la tribu de Dan, avant que d'exécuter leur dessein, consultèrent le Seigneur par le moyen d'un Lévite et qu'ils voulaient même avoir ce Lévite avec eux pour sacrificateur.

Quoique ces Juifs péchassent en s'adressant à un Lévite qui avait établi un culte illicite, nous devons cependant apprendre d'ici à ne rien entreprendre sans examiner si nos desseins sont conformes à la volonté du Seigneur et à estimer par dessus toutes choses l'avantage de servir Dieu publiquement, pourvu que nous le fassions de la manière dont il l'a ordonné.

3. Il faut remarquer sur ce récit que bien que Dieu n'approuvât pas le culte qui était établi chez Mica parce que ce culte était mêlé d'idolâtrie, il voulut cependant donner un heureux succès à ceux de la tribu de Dan pour exécuter les desseins de sa providence. Mais cette tribu n'en témoigna pas à Dieu le reconnaissance qu'elle devait puisqu'elle conserva ce culte idolâtre dans son pays.

Au reste, on voit qu'il y avait beaucoup de désordres parmi les Israélites par rapport à la religion et aux mœurs. C'est ce qui paraît encore dans le chapitre suivant.

(a) v12 : Ci-dessus 13.25

(1) v12 : C'est-à-dire : le camp de Dan.

Chapitre XIX

C'est ici le récit du crime que les habitants de la ville de Guibha commirent en violant et en faisant mourir la femme d'un Lévite, ce qui donna lieu à la

guerre que toutes les tribus d'Israël firent à la tribu de Benjamin.

Il arriva aussi en ce temps-là, lorsqu'il n'y avait point de roi en Israël, qu'il y eut un Lévite qui demeurait aux côtés de la montagne d'Éphraïm qui prit une femme concubine de Bethléhem de Juda.

2. Mais sa concubine commis impureté chez lui et s'en alla d'avec lui en la maison de son père à Bethléhem de Juda et elle y fut l'espace de quatre mois.

3. Ensuite son mari se leva et il s'en alla après elle pour lui parler selon son cœur et la ramener. Il avait aussi avec soi son serviteur et deux ânes et elle le fit entrer dans la maison de son père. Et le père de la jeune femme le voyant venir se réjouit de sa rencontre.

4. Son beau-père donc, père de la jeune femme, le retint chez lui et il demeura avec lui trois jours et ils mangèrent et burent et ils logèrent là.

5. Au quatrième jour, comme ils s'étaient levés de bon matin, ils se mirent en chemin pour s'en aller, mais le père de la jeune femme dit à son beau-fils : Prends une bouchée de pain pour te fortifier et après cela vous vous en irez.

6. Ils s'assirent donc et mangèrent eux deux et burent ensemble et le père de la jeune femme dit au mari : Je te prie, qu'il te plaise de passer encore ici cette nuit et que ton cœur se réjouisse.

7. Et comme le mari se fut mis en chemin pour s'en aller, son beau-père le pressa tellement qu'il s'en retourna et il y passa encore la nuit.

8. Et au cinquième jour il se leva de bon matin pour s'en aller et le père de la jeune femme dit : Je te prie, fortifie ton cœur et ils tardèrent tant que le jour commença à baisser pendant qu'ils mangeaient eux deux ensemble.

9. Puis le mari se mit en chemin pour s'en aller lui et sa concubine et son serviteur et son beau-père, père de la jeune femme, lui dit : Voici, maintenant, le jour baisse et le soir approche, je vous prie, passez ici la nuit, voici le jour finit, passe ici la nuit et que ton cœur se réjouisse et demain matin vous vous lèverez pour continuer votre chemin et tu t'en iras en ta maison.

10. Mais le mari ne voulut point y passer la nuit, mais il se leva et s'en alla et vint jusque vis-à-vis de Jébus qui est Jérusalem, ayant avec soi ses deux ânes bâtés et sa concubine.

11. Et comme ils étaient près de Jébus, [1] et que le jour était fort avancé, le serviteur dit à son maître : Marchez, je vous prie détournons-nous vers cette ville des Jébusiens afin que nous y passions la nuit.

12. Et son maître lui répondit : Nous ne nous détournerons point vers aucune ville d'un peuple étranger où il n'y a point d'enfants d'Israël, mais nous passerons jusqu'à Guibha.

13. Il dit aussi à son serviteur : Marche et nous gagnerons l'un de ces lieux-là et nous passerons la nuit à Guibha ou à Rama.

14. Ils passèrent donc plus avant et marchèrent et le soleil leur coucha près de Guibha qui appartient à Benjamin.

15. Alors ils se détournèrent vers Guibha pour y entrer et y passer la nuit et étant entré, il demeura dans la place de la ville et il n'y avait personne qui les retirât chez soi pour y passer la nuit.

16. Mais voici, sur le soir un vieillard qui venait des champs de son travail et cet homme-là était de la montagne d'Éphraïm, mais il demeurait à Guibha dont les habitants étaient Benjamites.

17. Levant ses yeux il vit ce voyageur assis dans la place de la ville. Alors ce vieillard lui dit : Où vas-tu et d'où viens-tu ?

18. Et il lui répondit : Nous passons de Bethléhem de Juda vers les côtés de la montagne d'Éphraïm d'où je suis, parce que j'étais allé jusqu'à Bethléhem de Juda, mais maintenant, je m'en vais à la maison de l'Éternel et il n'y a personne qui me retire chez soi,

19. Quoique nous ayons de la paille et du fourrage pour nos ânes et du pain et du vin pour moi et pour ta servante et pour le garçon qui est avec tes serviteurs. Nous n'avons besoin d'aucune chose.

20. Et le vieillard lui dit : La paix soit avec toi, je me charge de tout ce dont tu auras besoin, je te prie seulement que tu ne passes point la nuit dans la place.

21. Alors il le fit entrer dans sa maison et il donna à manger aux ânes et ayant lavé leurs pieds, ils mangèrent et burent.

22. Comme ils faisaient bonne chère, [a] voici les gens de la ville, qui étaient de méchants garnements, environnèrent la maison, heurtant à la porte et ils parlèrent au vieillard qui était maître de la maison et lui dirent : Fais sortir cet homme qui est entré dans ta maison afin que nous le connaissions.

23. Mais cet homme, savoir le maître de la maison, sortit vers eux et leur dit : Non mes frères, ne lui faites point de mal, je vous prie. Puisque cet homme est entré en ma maison, ne faites point une action si infâme.

24. Voici, j'ai une fille qui est vierge et cet homme a sa concubine, je vous les amènerai dehors maintenant et vous les violerez et vous ferez d'elles comme il vous semblera bon, mais ne commettez point une action si infâme à l'égard de cet homme.

25. Mais ces gens-là ne voulurent point l'écouter, c'est pourquoi cet homme prit sa concubine et ils abusèrent d'elle toute la nuit jusqu'au matin, puis ils la renvoyèrent comme l'aube du jour se levait.

26. Cette femme donc, comme le jour approchait s'en revint et étant tombée à la porte de la maison de l'homme où était son mari, elle y demeura jusqu'au jour.

27. Et son mari se leva de bon matin et ayant ouvert la porte, il sortait pour continuer son chemin, mais voici sa femme qui était tombée à la porte de la maison et qui avait les mains sur le seuil.

28. Et il lui dit : Lève-toi et allons-nous en, mais elle ne répondit point. Alors il la chargea sur un âne et se mit en chemin et s'en retourna chez lui.

29. Et étant venu dans sa maison, il prit un couteau et prenant sa concubine il partagea son corps avec ses os en douze parts et il en envoya une part dans tous les quatiers d'Israël.

30. Et tous ceux qui virent cela dirent : On n'a jamais fait ni vu une telle chose depuis que les enfants d'Israël sont montés hors du pays d'Égypte jusqu'à ce jour. Pensez à cela, consultez et prononcez.

Réflexions

Cette histoire fait voir que les habitants de Guibha étaient des gens perdus et portés aux crimes les plus abominables et qu'en général il y avait en ce temps-là une étrange confusion et beaucoup de licence parmi les enfants d'Israël. Cela procédait principalement de ce qu'ils n'avaient pas des chefs et des conducteurs qui fissent observer la loi de Dieu et de ce que chacun faisait ce qu'il trouvait à propos.

Les peuples qui ont été favorisés de la connaissance de Dieu peuvent tomber dans le dernier abandonnement au mal lorsqu'ils n'observent plus les lois de la religion et de la justice et que ceux qui les violent demeurent impunis.

(a) v22 : Osée 9.9 et 10.9

(1) v11 : C'est l'ancien nom de la ville de Jérusalem.

Chapitre XX

Les Israélites déclarent la guerre à la tribu de Benjamin parce qu'elle n'avait pas voulu leur livrer les habitants de la ville de Guibha qui s'étaient rendus coupables du violement et de la mort de la femme d'un Lévite, comme cela est dit dans le chapitre précédent, versets 1-17.

L'issue de cette guerre fut que les Israélites, après avoir été battus deux fois, prirent Guibha et firent un grand carnage des Benjamites, ensorte que cette tribu fut presque entièrement détruite, versets 18-48.

ALORS tous les enfants d'Israël sortirent et l'assemblée fut convoquée comme si ce n'eût été qu'un seul homme, depuis Dan jusqu'à Béerscébah et jusqu'au pays de Galaad vers l'Éternel à Mitspa.

2. Et les chefs de tout le peuple et toutes les tribus d'Israël se trouvèrent dans l'assemblée du peuple de Dieu au nombre de quatre cents mille hommes de pied qui tiraient l'épée.

3. Et les Benjamites apprirent que les enfants d'Israël étaient montés à Mitspa. Et les enfants d'Israël dirent : Qu'on nous récite comment cette méchante action est arrivée.

4. Et le Lévite qui était le mari de la femme qu'on avait tué répondit et dit : Étant arrivé à Guibha qui est Benjamin, moi et ma concubine, pour y passer la nuit,

5. Les seigneurs se sont élevés contre moi et ils ont environné de nuit la maison où j'étais prétendant me tuer et ils ont tellement violé ma concubine qu'elle en est morte.

6. C'est pourquoi, ayant pris ma concubine, je l'ai mise en pièce et j'en ai envoyé par tous les quartiers de l'héritage d'Israël, car ils ont fait un crime énorme et une action infâme en Israël.

7. Vous voici tous, enfants d'Israël, délibérez-en ici entre vous et dites-en votre avis.

8. Et tout le peuple se leva comme s'ils n'eussent été qu'un seul homme et ils dirent : Aucun de nous n'ira en sa tente, ni aucun de nous ne se retirera dans sa maison,

9. Mais voici ce que nous ferons maintenant à Guibha, nous jetterons le sort sur elle,

10. Nous prendrons dix hommes de cent d'entre toutes les tribus d'Israël et cent de mille et mille de dix mille qui prendront de la provision pour le peuple afin qu'étant entrés à Guibha de Benjamin ils la traitent selon l'infâmie du crime qu'elle a commis en Israël.

11. Ainsi tous ceux d'Israël furent assemblés contre cette ville-là, étant unis comme s'ils n'eussent été qu'un seul homme.

12. Alors les tribus d'Israël envoyèrent des hommes vers toute la tribu de Benjamin pour lui dire : Quelle méchante action a-t-on commis parmi vous ?

13. Maintenant, livrez-nous ces méchants garnements qui sont à Guibha afin que nous les fassions mourir et que nous ôtions le mal du milieu d'Israël. Mais les Benjamites ne voulurent point écouter la voix de leurs frères les enfants d'Israël.

14. Et les Benjamites sortant de leurs villes s'assemblèrent à Guibha pour sortir en bataille contre les enfants d'Israël.

15. Et en ce jour-là on fit le dénombrement des enfants de Benjamin qui étaient dans ces villes-là. Et il se trouva vingt-six mille hommes tirant l'épée, sans les habitants de Guibha dont on fit aussi le dénombrement et on y trouva sept cents hommes d'élite.

16. De tout ce peuple-là, il y en avait sept cents hommes d'élite [1] qui ne se servaient point de la main droite, tous tiraient des pierres avec une fronde à un cheveu et ils n'y manquaient point.

17. Et on fit le dénombrement des hommes d'Israël sans compter ceux de Benjamin et il s'en trouva quatre cent mille hommes tirant l'épée, tous gens de guerre.

18. Et ils partirent et étant montés à la maison du Dieu fort, ils consultèrent Dieu. Les enfants d'Israël dirent donc : Qui est-ce d'entre nous qui montera le premier pour faire la guerre aux Benjamites ? Et l'Éternel répondit : Juda montera le premier.

19. Puis les enfants d'Israël se levèrent de bon matin et ils campèrent près de Guibha.

20. Et ceux d'Israël sortirent en bataille contre Benjamin et se rangèrent contre eux en bataille près de Guibha.

21. Alors les Benjamites sortirent de Guibha et en ce jour-là, ils mirent par terre vingt-deux mille hommes de l'armée de ceux d'Israël.

22. Toutefois le peuple de ceux d'Israël reprit courage et se rangea de nouveau en bataille au lieu où il s'était rangé le premier jour.

23. Parce que les enfants d'Israël étaient montés et avaient pleuré devant l'Éternel jusqu'au soir et avaient consulté l'Éternel en disant : M'approcherai-je encore pour combattre contre les descendants de Benjamin qui est mon frère ? Et l'Éternel avait répondu : Montez contre lui.

24. Le lendemain donc, les enfants d'Israël s'approchèrent des enfants de Benjamin.

25. Les Benjamites sortirent aussi de Guibha ce second jour contre eux et ils mirent encore par terre dix-huit mille hommes des enfants d'Israël qui tiraient tous l'épée.

26. Alors tous les enfants d'Israël et tout le peuple montèrent et vinrent à la maison du Dieu fort et y pleurèrent et se tinrent là devant l'Éternel et jeunèrent ce jour-là jusqu'au soir et ils offrirent des holocaustes et des sacrifices de prospérités devant l'Éternel.

27. Ensuite les enfants d'Israël consultèrent l'Éternel. (En ces jours-là l'arche de l'alliance de Dieu était en ce lieu-là

28. Et Phinées, fils d'Éléazar, fils d'Aaron se tenait devant l'Éternel en ces jours-là). Ils consultèrent donc l'Éternel disant : Sortirai-je encore une autre fois en bataille contre les descendants de Benjamin qui est mon frère ou m'en déporterai-je ? Et l'Éternel répondit : Montez, car demain je les livrerai entre vos mains.

29. Et Israël mit des embuscades autour de Guibha.

30. Et les enfants d'Israël montèrent le troisième jour contre les Benjamites et se rangèrent contre Guibha comme les autres fois.

31. Alors les Benjamites étant sortis pour rencontrer le peuple furent attirés hors de la ville et commencèrent à en frapper quelques-uns du peuple et il y eut environ trente hommes d'Israël qui furent blessés à mort comme les autres fois par les chemins dont l'un monte à la maison du Dieu fort et l'autre à Guibha dans la campagne.

32. Et les Benjamites dirent : Ils tombent devant nous comme la première fois. Mais les enfants d'Israël disaient : Fuyons et les attirons hors de la ville dans les chemins.

33. Tous ceux d'Israël donc se levant du lieu où ils étaient se rangèrent à Bahal-tamar et les gens de l'embuscade aussi sortirent de leur poste, savoir de la prairie de Guibha.

34. Et dix-milles hommes d'élite de tout Israël vinrent contre Guibha et la mêlée fut rude et ceux de Benjamin n'aperçurent point le mal qui allait tomber sur eux.

35. Et l'Éternel battit Benjamin devant les Israélites et les enfants d'Israël en ce jour-là mirent par terre vingt-cinq mille et cent hommes de Benjamin, tous tirant l'épée.

36. Les Benjamites virent alors qu'ils étaient battus. Or ceux d'Israël avaient fait place à ceux de Benjamin, car ils s'assuraient sur les embuscades qu'ils avaient mises près de Guibha.

37. Et ceux qui étaient en embuscade se jettèrent incontinent sur Guibha, ainsi ceux qui étaient en embuscade marchèrent et firent passer toute la ville au fil de l'épée.

38. Or ceux d'Israël avaient donné pour signal à ceux qui étaient en embuscade qu'ils fissent monter beaucoup de fumée de la ville.

39. Ceux d'Israël avaient tourné le dos dans la bataille et les Benjamites avaient commencé de frapper à mort environ trente hommes de ceux d'Israël, car ils disaient : Quoi qu'il en soit, certainement ils tombent devant nous comme à la première bataille.

40. Mais quand on vit comme une colonne de fumée qui s'élevait et qui commençait à monter de la ville, ceux de Benjamin regardèrent derrière eux et voici la flamme qui consumait toute la ville montait vers le ciel.

41. Alors ceux d'Israël tournèrent visage et ceux de Benjamin furent éperdus, car ils virent que le mal les avait atteints.

42. Et ils tournèrent le dos devant ceux d'Israël vers le chemin du désert, mais l'armée d'Israël les serra de près. Et pour ce qui est de ceux de la ville, ils les mirent par terre dans leurs propres lieux.

43. Ils environnèrent donc ceux de Benjamin et les poursuivirent et les foulèrent aux pieds depuis Ménuha jusqu'à l'opposite de Guibha vers le soleil levant.

44. Et il y eut de la tribu de Benjamin dix-huit mille hommes tués qui étaient tous vaillant hommes.

45. Alors ceux de Benjamin tournant le dos fuirent vers le désert au rocher de Rimmon et ceux d'Israël en grappillèrent par les chemins cinq mille hommes et les poursuivant jusqu'à Guidhom, ils en frappèrent deux mille hommes.

46. Tous ceux donc qui tombèrent morts ce jour-là de Benjamin furent vingt-cinq mille hommes tirant tous l'épée et tous vaillants hommes.

47. Et il y eut six cent hommes de ceux qui avaient tourné le dos qui échappèrent vers le désert au rocher de Rimon qui demeurèrent au rocher de Rimmon quatre mois.

48. Et ceux d'Israël retournèrent vers les Benjamites et les firent passer au fil de l'épée, tant les hommes de chaque ville que les bêtes, tout ce qui se trouva. Ils brûlèrent aussi toutes les villes qui se trouvèrent.

Réflexions

La résolution que les tribus d'Israël prirent de faire la guerre à celle de Benjamin parce qu'elle refusa de punir ceux de Guibha de l'action infâme qu'ils avaient commise prouve, que bien qu'il y eût beaucoup de licence parmi les enfants d'Israël, il y avait pourtant encore du zèle et de l'amour pour la justice.

2. Il est à remarquer que les Israélites ne déclarèrent la guerre à ceux de Benjamin qu'après les avoir premièrement requis de punir les coupables.

Cette conduite sage et modérée doit apprendre aux chrétiens qu'il ne faut pas être trop prompt à rompre la paix et qu'avant que d'employer la rigueur, on doit recourir à la remontrance et aux voies de douceur.

3. Il faut considérer que quoi que Dieu approuvât cette guerre et que sa volonté fût de châtier les Benjamites, cependant, parce que les autres tribus n'étaient pas innocentes, il permit qu'elles fussent battues deux fois afin de leur faire sentir leurs péchés et qu'il ne leur accorda la victoire qu'après qu'elles eurent donné des marques de leur repentance par leur humiliation et par leur jeûne.

Ceux dont Dieu veut bénir les desseins et dont il veut se servir pour châtier les autres sont souvent coupables eux-mêmes et ont aussi besoin d'être châtiés et Dieu ne déploie sa force et n'accomplit ses promesses qu'en faveur ceux qui s'humilient sincèrement devant lui.

Enfin, ce qui arriva aux Benjamites pour avoir refusé de punir les habitants de Guibha du crime atroce qui avait été commis dans leur ville fait voir que les péchés de quelques particuliers peuvent devenir les péchés de tout le peuple et attirent même quelques fois sur le public de grands malheurs lorsque les coupables restent impunis et qu'ils sont soutenus ou tolérés par ceux qui devraient réprimander le crime et en faire la vengeance.

(1) v16 : Qui étaient ambidextres, c'est-à-dire qui se servaient également de la gauche et de la droite dans le combat.

Chapitre XXI

On voit dans ce chapitre

1. La douleur que les Israélites eurent de la défaite des Benjamites, versets 1-6

et en second lieu ce qu'ils firent pour rétablir cette tribu qui avait été presque éteinte, versets 7-25.

ET ceux d'Israël jurèrent à Mitspa disant : Nul de nous ne donnera sa fille pour femme aux Benjamites.

2. Puis le peuple vint à la maison du Dieu fort et élevant leurs voix, ils répandirent des larmes en abondance.

3. Et ils dirent : Éternel, Dieu d'Israël, pourquoi ceci est-il arrivé en Israël qu'une tribu d'Israël ait été retranchée ?

4. Et le lendemain le peuple se leva de bon matin et il bâtit là un autel et ils offrirent des holocaustes et des sacrifices de prospérités.

5. Alors les enfants d'Israël dirent : Qui est celui d'entre toutes les tribus d'Israël qui n'est point monté à l'assemblée vers l'Éternel ? Car on avait fait un grand serment contre celui qui ne monterait point vers l'Éternel à Mitspa en disant : Untel sera puni de mort,

6. Car les enfants d'Israël se repentaient de ce qui était arrivé à Benjamin leur frère et disaient : Aujourd'hui, une tribu a été retranchée d'Israël.

7. Que feront-nous à ceux qui sont demeurés de reste pour leur donner des femmes, puisque nous avons juré par l'Éternel que nous ne leur donnerions point nos filles pour femmes ?

8. Ils dirent donc : Y a-t-il quelqu'un d'entre les tribus d'Israël qui ne soit point monté vers l'Éternel à Mitspa ? Et voici, nul de Jabès de Galaad n'était venu au camp à l'assemblée,

9. Car quand on fit le dénombrement du peuple, voici nul ne s'y trouva des habitants de Jabès de Galaad.

10. C'est pourquoi l'assemblée y envoya douze mille hommes des plus vaillants et leur donna ce commandement : Allez et faites passer les habitants de Jabès de Galaad au fil de l'épée, tant les femmes que les petits enfants.

11. Voici donc ce que vous ferez. Vous exterminerez à la façon de l'interdit tout mâle et toute femme qui aura eu la compagnie d'un homme.

12. Et ils trouvèrent entre les habitants de Jabès de Galaad quatre cents filles vierges qui n'avaient point eu la compagnie d'aucun homme et ils les amenèrent au camp à Scilo qui est au pays de Canaan.

13. Alors toute l'assemblée envoya pour parler aux Benjamites qui étaient au rocher de Rimmon et pour leur annoncer la paix.

14. En ce temps-là les Benjamites retournèrent et on leur donna pour femmes celles qui avaient été conservées en vie d'entre les femmes de Jabès de Galaad, mais il ne s'en trouva pas assez pour eux.

15. Et le peuple se repentit de ce qui avait été fait à Benjamin, car l'Éternel avait fait une brêche aux tribus d'Israël.

16. Et les anciens de l'assemblée dirent : Que ferons-nous à ceux qui sont de reste pour leur donner des femmes ? Car les femmes ont été exterminées d'entre les Benjamites.

17. Puis ils dirent : Ceux qui sont réchappés posséderont ce qui appartenait à Benjamin, afin qu'une tribu ne soit pas retranchée.

18. Cependant, nous ne leur pourrons point donner des femmes d'entre nos filles, car les enfants d'Israël ont juré disant : Maudit est celui qui donnera une femme à ceux de Benjamin.

19. Et ils dirent : Voici la solennité ordinaire de l'Éternel se célèbre à Scilo qui est vers l'Aquilon de Beth-el et au soleil levant du chemin qui monte de Beth-el à Sichem et au midi de Lébona.

20. Et ils donnèrent ce commandement aux Benjamites : Allez et mettez des embuscades dans les vignes.

21. Et quand vous verrez que les filles de Scilo sortiront pour danser avec des flûtes, alors vous sortirez des vignes et vous enleverez pour chacun sa femme d'entre les filles de Scilo et vous vous en irez au pays de Benjamin.

22. Et quand leurs pères ou leurs frères viendront pour se plaindre devant nous, nous leur dirons : Ayez pitié d'eux pour l'amour de nous, parce que nous n'avons point pris de femme pour chacun d'eux dans cette guerre et maintenant vous êtes coupables parce que vous ne leur en avez point donné.

23. Les Benjamites firent donc ainsi et enlevèrent des femmes selon leur nombre d'entre celles qui dansaient qu'ils ravirent, puis s'en allant, ils retournèrent à leur héritage et ayant rebâti des villes, ils y habitèrent.

24. Ainsi, en ce temps-là, chacun des enfants d'Israël s'en alla de là en sa tribu et à sa famille et ils se retirèrent de là chacun à son héritage.

25. En ces jours-là il n'y avait point de roi en Israël, mais chacun faisait ce qui lui semblait bon.

Réflexions

L'affliction que les Israélites témoignèrent de la défaite de ceux de Benjamin qui étaient leurs frères et qu'ils avaient vaincus nous apprend que nous ne devons jamais nous réjouir des avantages que nous remportons lorsqu'il en arrive du mal aux autres, quand même ils se seraient attiré ce mal par leur fautes.

On peut encore considérer sur cette histoire qu'il ne faut jamais s'abandonner au ressentiment quelque juste qu'il paraisse, ni châtier les coupables avec trop de rigueur, de peur de faire des choses dont on se repentirait dans la suite. Ce fut ce qui arriva aux Israélites qui, au lieu d'user avec modération de leur victoire sur les Benjamites, en firent un si grand carnage et qui après cela, voyant qu'une des tribus d'Israël était presque détruite, en eurent une vive douleur et un grand repentir.

Enfin, comme les Israélites travaillèrent à rétablir la tribu de Benjamin, l'humanité et la charité veulent que nous contribuions de tout notre pouvoir à la consolation et au soulagement des malheureux, surtout quand ce sont nos frères, et que la gloire de Dieu et le bien de la religion demandent que nous nous intéressions pour eux.

Le livre de Ruth

Argument

Ce livre contient l'histoire de Ruth qui était une femme moabite, laquelle, étant veuve, vint au pays d'Israël et épousa en seconde noces Booz, parent de son premier mari. Cette histoire a été rédigée par écrit parce qu'elle sert à établir la généalogie du roi David qui fut arrière petit-fils de Booz et par ce moyen celle de notre Seigneur Jésus-Christ. On ne sait pas avec certitude en quel temps ce qui est arrivé dans ce livre arriva.

Chapitre I

Un homme nommé Élimélec quitte le pays d'Israël à cause de la famine et s'en va au pays de Moab avec Naomi sa femme et ses deux fils. Il y meurt. Ses deux fils y épousent deux femmes moabites et meurent aussi au bout de quelque temps, versets 1-15.

Après leur mort, Nahomi leur mère ayant appris que la famine avait cessé retourna au pays d'Israël avec une de ses belles-filles nommée Ruth qui ne voulut pas la quitter, versets 16-22.

Il arriva au temps que les juges jugeaient qu'il y eut une famine au pays. Et un homme de Bethléhem de Juda s'en alla, lui et sa femme et ses deux fils, au pays de Moab afin d'y habiter.

2. Et le nom de cet homme-là était Élimélec et le nom de sa femme Nahomi et les noms de ses deux fils Mahlon et Kilion. Ils étaient Éphratiens, de Bethléhem de Juda et ils vinrent au pays de Moab et ils y demeurèrent.

3. Or Élimélec mari de Nahomi mourut et elle demeura avec ses deux fils

4. Qui épousèrent des femmes moabites dont l'une s'appelait Horpa et l'autre Ruth et ils demeurèrent là environ dix ans.

5. Ces deux fils aussi moururent, savoir Mahlon et Kiljon. Ainsi cette femme-là demeura seule après ses deux fils et son mari.

6. Et elle se leva avec ses belles-filles pour s'en retourner au pays de Moab, car elle apprit au pays de Moab que l'Éternel avait visité son peuple en leur donnant du pain.

7. Elle sortit donc du lieu où elle avait demeuré et ses deux belles-filles avec elle et elles se mirent en chemin pour retourner au pays de Juda.

8. Et Nahomi dit à ses deux belles-filles : Allez, retournez chacune en la maison de sa mère. L'Éternel vous fasse miséricorde comme vous avez fait à ceux qui sont morts et à moi.

9. L'Éternel vous fasse trouver du repos à chacune dans la maison de son mari et elle les baisa. Mais elles élevèrent leur voix et pleurèrent.

10. Et elles dirent : Mais plutôt nous retournerons avec toi vers ton peuple.

11. Et Nahomi répondit : Retournez-vous-en, mes filles, pourquoi viendriez-vous avec moi ? Ai-je encore des fils dans mon ventre afin que vous les ayez pour maris ?

12. Retournez-vous-en, mes filles, allez-vous-en, car je suis trop âgée pour être remariée. Et quand je dirais que j'en aurais quelque espérance, même que dès cette nuit je serais avec un mari et même que j'aurais enfanté des fils,

13. Les attendriez-vous jusqu'à ce qu'ils devinssent grands ? Différeriez-vous pour eux d'être remariées ? Non mes filles, car je suis en plus grande amertume que vous parce que la main de l'Éternel s'est appesantie sur moi.

14. Alors elles élevèrent leur voix et elles pleurèrent encore. Et Horpa prit congé de sa belle-mère, mais Ruth demeura avec elle.

15. Alors Nahomi dit : Voici ta belle-sœur s'en est retournée vers son peuple et vers ses dieux, retourne-t-en après ta belle-sœur.

16. Mais Ruth répondit : Ne me prie point de te laisser pour m'éloigner de toi, car j'irai où tu iras et je demeurerai où tu demeureras. Ton peuple sera mon peuple et ton Dieu sera mon Dieu.

17. Je mourrai où tu mourra et j'y serai ensevelie. Que l'Éternel me traite avec la dernière rigueur si jamais rien te sépare de moi que la mort.

18. Nahomi voyant donc qu'elle était dans la résolution d'aller avec elle cessa de lui en parler.

19. Et elles marchèrent toutes deux jusqu'à ce qu'elles arrivèrent à Bethléhem. Et comme elles furent entrées dans Bethléhem, toute la ville fut émue à cause d'elle et les femmes dirent : N'est-ce pas ici Nahomi ?

20. Et elle leur répondit : Ne m'appelez point Nahomi [1], appelez-moi Mara [2]. Car le Tout-Puissant m'a remplie d'amertume.

21. Je m'en allai comblée de biens et l'Éternel me ramène vide. Pourquoi m'appelleriez-vous Nahomi, puisque l'Éternel m'a abattue et que le Tout-Puissant m'a affligée ?

22. C'est ainsi que Nahomi s'en retourna avec Ruth la Moabite sa belle-fille qui était venue du pays de Moab et elles entrèrent dans Bethléhem au commencement de la moisson des orges.

Réflexions

Ce qui mérite principalement notre attention dans ce chapitre, c'est la vertu et la piété de Nahomi. Ayant perdu son mari et ses deux fils dans un pays étranger, elle conserva une tendre affection pour ses deux belles-filles quoiqu'elles fussent Moabites. Elle supporta avec patience les diverses afflictions dont Dieu la visita en la privant de son mari et de ses fils et elle retourna dans sa patrie dès qu'elle put le faire afin d'y servir Dieu.

L'on doit aussi remarquer les sentiments de Ruth qui ne voulut pas se séparer de Nahomi et qui déclara même qu'elle voulait suivre la religion de sa

belle-mère et adorer le même Dieu qu'elle. On voit par là que cette femme, quoiqu'elle fut Moabite et étrangère, avait de la vertu et qu'elle quitta l'idolâtrie pour servir le vrai Dieu.

(1) v20 : C'est-à-dire : belle ou joyeuse.
(2) v20 : C'est-à-dire : amère ou amertume.

Chapitre II

Ruth, étant arrivée dans le pays d'Israël avec Nahomi sa belle-mère dans le temps des moissons, va glâner dans le champ de Booz qui était un parent de son premier mari et qui la reçut avec bonté.

OR le mari de Nahomi avait un parent qui était un homme puissant et riche de la famille d'Élimélec qui s'appelait Booz.

2. Et Ruth la Moabite dit à Nahomi : Je te prie que j'aille aux champs et je glânerai quelques épis après celui devant lequel j'aurai trouvé grâce. Et elle répondit : Va ma fille.

3. Elle s'en alla donc et entra dans un champ et glâna avec les moissonneurs. Et il arriva qu'elle se trouva dans un champ qui appartenait à Booz qui était de la famille d'Élimélec.

4. En même temps, Booz vint de Bethléhem qui dit aux moissonneurs : Que l'Éternel soit avec vous. Et ils lui répondirent : Que l'Éternel te bénisse.

5. Puis Booz dit à son serviteur qui était commis sur les moissonneurs : À qui est cette jeune fille ?

6. Et le serviteur qui était commis sur les moissonneurs répondit et dit : C'est une jeune femme moabite qui est revenue avec Nahomi du pays de Moab.

7. Et elle nous a dit : Je vous prie que je glâne et que j'amasse quelques poignées après les moissonneurs. Étant donc venue, elle est demeurée ici depuis le matin jusqu'à cette heure. C'est là le peu de temps qu'elle a demeuré dans la maison.

8. Alors Booz dit à Ruth : Écoute ma fille, ne va point glâner dans un autre champ et même ne sors point d'ici et ne pars pas d'ici d'auprès de mes servantes.

9. Regarde le champ où l'on moissonnera et va après elles. N'ai-je pas défendu à mes garçons de te toucher ? Et si tu as soif, va aux vaisseaux et bois ce que les garçons auront puisé.

10. Alors elle tomba le visage contre terre et se prosterna et lui dit : Comment ai-je trouvé grâce devant toi que tu me connaisses, moi qui suis étrangère ?

11. Booz lui répondit et lui dit : Tout ce que tu as fait à ta belle-mère depuis que ton mari est mort m'a été entièrement reporté, comment tu as laissé ton père et ta mère et le pays de ta naissance et comment tu es venue vers un peuple que tu n'avais point connu auparavant.

12. Que l'Éternel récompense ce que tu as fait ! Et puisses-tu recevoir pleinement ton salaire de l'Éternel le Dieu d'Israël sous les ailes duquel tu t'es venue retirer !

13. Et elle dit : Monseigneur, je trouve grâce devant toi car tu m'as consolée et tu as parlé selon le cœur de ta servante, quoi que je ne sois pas autant que l'une de tes servantes.

14. Booz lui dit encore à l'heure du repas : Approche-toi d'ici et mange du pain et trempe ton morceau dans le vinaigre et elle s'assit à côté des moissonneurs et il lui donna du grain rôti et elle en mangea et fut rassasiée et serra le reste.

15. Puis elle se leva pour glâner. Et Booz commanda à ses garçons disant : Qu'elle glâne même entre les javelles et ne lui faites point de honte.

16. Et même vous lui laisserez comme par mégarde quelques poignées, vous les lui laisserez et elles les recueillera et vous ne l'en reprendrez point.

17. Elle glâna donc au champ jusqu'au soir et elle battit ce qu'elle avait recueilli et il y eut environ un épha d'orge.

18. Et elle l'emporta et vint à la ville. Et sa belle-mère vit ce qu'elle avait glâné. Elle tira aussi ce qu'elle avait de reste après qu'elle eût été rassasiée et elle le lui donna.

19. Alors sa belle-mère lui dit : Où as-tu glâné aujourd'hui et où as-tu travaillé ? Béni soit celui qui t'a reconnue ! Et elle déclara à sa belle-mère chez qui elle avait fait cela et elle dit : L'homme chez lequel j'ai fait ceci aujourd'hui s'appelle Booz.

20. Et Nahomi dit à sa belle-fille : Qu'il soit béni de l'Éternel puisqu'il a la même bonté pour les vivants qu'il avait eue pour les morts. Et Nahomi lui dit : Cet homme nous est proche parent et de ceux qui ont le droit de retrait lignager.

21. Et Ruth la Moabite dit : Et même il m'a dit : Ne bouge point d'avec les garçons qui sont à moi jusqu'à ce qu'ils aient achevé toute la moisson qui m'appartient.

22. Et Nahomi dit à Ruth sa belle-fille : Ma fille, il est bon que tu sortes avec ses jeunes filles et on ne te fera pas de la peine dans un autre camp.

23. Elle s'attacha donc aux servantes de Booz afin de glâner jusqu'à ce que la moisson des orges et la moisson des froments fût achevée et elle demeura avec sa belle-mère.

Réflexions

On voit dans ce chapitre que Ruth étant pauvre aussi bien que sa belle-mère, la providence la conduisit dans le champ de Booz d'où elle remporta de quoi se nourrir. Ce fut ainsi que Dieu pourvut à la subsistance de ces deux femmes qui se confiaient en lui.

2. Il paraît d'ici que Booz fut engagé à faire du bien à Ruth parce qu'il avait été informé de la manière dont elle s'était conduite envers sa belle-mère et du désir qu'elle avait eu de se joindre au peuple de Dieu et quittant le pays de sa naissance. Cela fait voir que Booz lui-même avait de la vertu et que s'il épousa Ruth dans la suite, il le fit par un effet de l'estime qu'il avait conçu pour elle.

Et ,puisque ce fut la bonne réputation de Ruth qui lui attira ces marques de la bienveillance de Booz,

on doit regarder le bien qui arriva à Ruth comme une récompense de sa sage conduite et comme une de ces bénédictions que Dieu accorde à ceux qui le cherchent et particulièrement à ceux qui s'acquittent de leur devoir envers leurs pères et leurs mères.

Nahomi fit aussi paraître sa piété en bénissant le Seigneur du bien qu'il lui faisait et en reconnaissant qu'il avait la même bonté pour elle et pour sa belle-fille qu'il avait eue pour son mari et pour ses fils qui étaient morts.

C'est de la sorte que nous devons remercier Dieu de toutes les grâces qu'il nous accorde et les recevoir comme des marques de son amour.

Chapitre III

Ruth, par l'avis de Nahomi sa belle-mère, fait connaître à Booz qu'il avait le droit de l'épouser puisqu'il était proche parent de son mari défunt.

ET Nahomi sa belle-mère lui dit : Ma fille, ne chercherai-je pas à te procurer du repos afin que tu sois heureuse ?

2. Et maintenant Booz, avec les servantes de qui tu as été, n'est-il pas de notre parenté ? Voici, il vannera cette nuit les orges qui ont été foulées dans l'aire.

3. C'est pourquoi lave-toi et oins-toi et mets sur toi tes plus beaux habits et descends dans l'aire, mais ne te fais point connaître à lui jusqu'à ce qu'il ait achevé de manger et de boire.

4. Puis quand il se couchera, sache le lieu où il couchera et entre et découvre ses pieds et te couche. Alors il te dira ce que tu auras à faire.

5. Et elle répondit : Je ferai tout ce que tu me dis.

6. Elle descendit donc à l'aire et fit tout ce que sa belle-mère lui avait commandé.

7. Et Booz mangea et but et se réjouit et il vint se coucher au bout d'un tas de javelles. Elle vint tout doucement et découvrit ses pieds et se coucha.

8. Et sur le minuit, cet homme-là eut peur et il retira ses pieds et voici une femme y était couchée.

9. Alors il dit : Qui es-tu ? Et elle répondit : Je suis Ruth ta servante, étend le pan de ta robe sur ta servante, car tu as le droit de retrait lignager.

10. Et il dit : Ma fille, que l'Éternel te bénisse ! Cette dernière bonté que tu témoignes est plus grande que la première, de n'être point allée après les jeunes gens pauvres ou riches.

11. Maintenant donc, ma fille, ne crains point, je te ferai tout ce que tu me diras, car toute la porte [1] de mon peuple sait que tu es une femme vertueuse.

12. Or il est très vrai que j'ai droit de retrait lignager, mais il y en a un autre qui a droit de retrait lignager qui est plus proche que moi.

13. Passe ici cette nuit et au matin, si cet homme-là veut user du droit de retrait lignager envers toi, à la bonne heure, qu'il en use, mais s'il ne lui plaît pas d'user du droit de retrait lignager envers toi, je le ferai, l'Éternel est vivant. Demeure ici couchée jusqu'au matin.

14. Elle demeura donc couchée à ses pieds jusqu'au matin. Et elle se leva avant qu'on pût se reconnaître l'un l'autre. Et il dit : Qu'on ne sache point qu'aucune femme soit entrée dans l'aire.

15. Il lui dit encore : Donne-moi le tablier qui est sur toi et tiens-le. Et elle le tint et il mesura six mesures d'orge et il les mis sur elle, puis il rentra dans la ville.

16. Et elle vint vers sa belle-mère qui lui dit : Qu'as-tu fait ma fille ? Et elle lui déclara tout ce qui s'était passé entre cet homme-là et elle.

17. Et elle dit : Il m'a donné ces six mesures d'orge, car il m'a dit : Tu ne retourneras point à vide vers ta belle-mère.

18. Et Nahomi dit : Ma fille, demeure ici jusqu'à ce que tu saches comme l'affaire se terminera, car cet homme-là ne se donnera point de repos qu'il n'ait aujourd'hui achevé cette affaire.

Réflexions

L'action de Ruth qui est rapportée dans ce chapitre, considérée en elle-même, paraît contraire à la bienséance. Cependant elle peut être excusée si l'on a égard à la simplicité de ces temps-là. D'ailleurs, la vertu de Ruth, l'âge avancé de Booz, la manière dont il parla à cette femme, le témoignage qu'il rendit à sa sagesse, la démarche publique qu'il fit avant que de l'épouser et les diverses circonstances de cette histoire, mettent la vertu de l'un et de l'autre hors de tout soupçon et font voir que comme il ne se passa rien de criminel dans cette occasion, il n'y a rien ici qui autorise le crime et le libertinage.

(1) v11 : Toute l'assemblée des principaux de la ville.

Chapitre IV

Booz demanda au plus proche parent d'Élimélec, mari de Nahomi, s'il voulait se prévaloir du droit de retrait lignager et acquérir un champ qui avait appartenu à Élimélec et épouser Ruth, ce que ce parent ayant refusé de faire, Booz fit ce retrait et épousa Ruth.

BOOZ donc monta à la porte [1] et s'y assit et voici celui qui avait le droit de retrait lignager, duquel Booz avait parlé, passa et Booz lui dit : Toi un tel, détourne-toi et assieds-toi ici. Et il se détourna et s'assit.

2. Alors il prit dix hommes des anciens de la ville et il leur dit : Asseyez-vous ici et ils s'assirent.

3. Puis il dit à celui qui avait le droit de retrait lignager : Nahomi, qui est revenue du pays de Moab, a vendu la portion d'un champ qui appartenait à Élimélec notre parent.

4. Et j'ai pensé qu'il fallait te le faire savoir et te le dire, acquiers-là en la présence des anciens de mon peuple si tu la veux racheter par droit de retrait lignager, rachète-la, que si tu ne la veux pas racheter, déclare-le moi afin que je le sache, car il n'y en a

point d'autre que toi qui la puisse racheter par droit de retrait lignager et je suis après toi. Il répondit : Je la rachèterai par droit de retrait lignager.

5. Et Booz dit : Au jour que tu acquerras le champ de la main de Nahomi et de Ruth la Moabite, femme du défunt, tu acquerras aussi Ruth pour conserver le nom du défunt dans son héritage.

6. Et celui qui avait le droit de retrait lignager dit : Je ne le saurais racheter, de peur que je ne perde mon héritage. Toi, prends pour toi le droit de retrait lignager que j'ai, car je ne le saurais racheter.

7. [a] Or c'était une ancienne coutûme en Israël qu'en cas de droit de retrait lignager et de subrogation, pour confirmer la chose, l'homme déchaussait son soullier et le donnait à son parent et c'était là un témoignage en Israël qu'on cédait son droit.

8. Quand donc celui qui avait le droit de retrait lignager eut dit à Booz : Acquiers-le pour toi, il déchaussa son soullier.

9. Et Booz dit aux anciens et à tout le peuple : Vous êtes aujourd'hui témoins que j'ai acquis tout ce qui appartenait à Kiljon et à Mahlon de la main de Nahomi

10. Et que je me suis aussi acquis Ruth la Moabite, femme de Mahlon pour femme pour conserver le nom du défunt dans son héritage afin que le nom du défunt ne soit point retranché d'entre ses frères et de la ville de son habitation. Vous en êtes témoins aujourd'hui.

11. Et tout le peuple qui était à la porte et les anciens dirent : Nous en sommes témoins. L'Éternel fasse que la femme qui entre en ta maison soit comme Rachel et comme Léa qui toutes deux ont donnés des enfants à la maison d'Israël et conduis-toi vertueusement en Éphrat et rends ton nom célèbre dans Bethléhem,

12. Et que la postérité que l'Éternel te donnera de cette jeune femme, ta maison soit comme la maison de [b] Pharez que Tamar enfanta à Juda.

13. Ainsi Booz prit Ruth pour femme et il vint vers elle et l'Éternel lui fit la grâce de concevoir et elle enfanta un fils.

14. Et les femmes dirent à Nahomi : Béni soit l'Éternel qui n'a pas voulu te laisser manquer aujourd'hui d'un homme qui eût le droit de retrait lignager afin que son nom soit conservé en Israël,

15. Et qu'il console ton âme et qu'il soit le soutien de ta vieillesse, car ta belle-fille qui t'aime a enfanté et elle te vaut mieux que sept fils.

16. Alors Nahomi prit l'enfant et le mit dans son giron et elle lui tenait lieu de nourrice.

17. Et les voisines lui donnèrent un nom et dirent : Un fils est né à Nahomi et ils l'appelèrent Obed [2]. Ce fut le père d'Isaï, père de David.

18. Or ce sont ici les générations de Pharez. [c] Pharez engendra Hetsron,

19. Hetsron engendra Ram et Ram engendra Hamminadab,

20. Et Hamminadab engendra Nahasson et Nahasson engendra Salmon,

21. Et Salmon engendra Booz et Booz engendra Obed,

22. Et Obed engendra Isaï et Isaï engendra David.

Réflexions

Il faut remarquer sur ce qui est dit dans ce chapitre que Booz, avant que d'épouser Ruth, demanda à un homme, qui était plus proche parent que lui, s'il voulait user de son droit de retrait lignager et que ce ne fut que sur le refus de cet homme que Booz prit Ruth pour femme. Cette démarche, que Booz fit publiquement devant les juges et en observant toutes les formalités usitées en semblable cas, prouve la droiture et la pureté de sa conduite. Il paraît ausi de cette histoire qu'on observait alors ce que la loi de Dieu prescrivait pour la conservation et la distinction des familles et des héritages.

Au reste, ce mariage est rapporté parce que Booz fut le bisaïeul du roi David ainsi qu'on le voit dans la généalogie qui se lit à la fin de ce livre. Et comme Jésus-Christ notre Seigneur est descendu du roi David, il paraît de là que Ruth, qui était Moabite, est comptée parmi les ancêtres du Messie, de même que Rahab qui était Cananéenne, ce que Matthieu remarque expressément au chapitre 1 de son Évangile où il fait la généalogie de Jésus-Christ.

On doit enfin considérer que Dieu voulut que ces deux femmes, qui étaient étrangèrent, se joignissent au peuple d'Israël par leur mariage afin de montrer que les païens et les peuples étrangers seraient un jour reçus dans son alliance, ce qui aussi arrivé après la venue de notre Seigneur.

(a) v7 : Deutéronome 25.7
(b) v12 : Genèse 36.29
(c) v18 : I Chroniques 2.5 ; Matthhieu 1.3

(1) v1 : Au lieu où l'on administrait la justice.
(2) v17 : Serviteur.

Premier livre de Samuel

Argument

On voit dans le premier livre de Samuel quel a été l'état du peuple d'Israël sous le gouvernement d'Héli qui fut le quatorzième juge, sous celui de Samuel qui fut le quinzième et le dernier et sous le règne de Saül qui fut le premier roi d'Israël.

Chapitre I

Le premier chapitre contient l'histoire de la naissance de Samuel. Elkana et Anne, ses père et mère, étant allés à Scilo pour adorer Dieu, Anne pria le Seigneur de lui donner un fils et promis de le vouer à son service, versets 1-19.

Quelque temps après, Samuel naquit et après qu'il fut sevré, sa mère le mena à Scilo pour accomplir son vœu. Elle le présente à Héli grand sacrificateur et le consacre à Dieu pour toute sa vie, versets 20-28.

IL y avait un homme de Ramathajim d'Éphraïm qui s'appeleit Elkana, fils de Jéroham, fils d'Élihu, fils de Tohu, fils de Tsuph, Éphratien

2. Qui avait deux femmes dont l'une s'appelait Anne et l'autre Peninna et Peninna avait des enfants, mais Anne n'en avait point.

3. Or cet homme-là montait tous les ans de sa ville pour adorer l'Éternel des armées et pour lui offrir des sacrifices à Scilo où étaient les deux fils d'Héli, Hophni et Phinées sacrificateurs de l'Éternel.

4. Et le jour qu'Elkana sacrifiait, il donna à Peninna sa femme et à tous les fils et les filles qu'il avait d'elle leurs portions,

5. Mais il donnait à Anne une portion fort honorable, car il aimait Anne, mais l'Éternel l'avait rendue stérile.

6. Et Peninna qui avait de la jalousie contre elle la piquait même fort aigrement, car elle faisait un grand bruit en lui reprochant que l'Éternel l'avait rendue stérile.

7. Et Elkana faisait ainsi tous les ans. Mais quand Anne montait à la maison de l'Éternel, Peninna l'offensait toujours de la même manière et Anne pleurait et ne mangeait point.

8. Et Elkana son mari lui disait : Anne, pourquoi pleures-tu ? Et pourquoi ne manges-tu point et pourquoi ton cœur est-il triste ? Ne vaux-je pas mieux que dix fils ?

9. Après donc qu'elle eut mangé et bu à Scilo, elle se leva et Héli le sacrificateur était assis sur un siège auprès des pôteaux du tabernacle de l'Éternel.

10. Elle donc, ayant le cœur plein d'amertume, pria l'Éternel en répandant beaucoup de larmes.

11. Et elle fit un vœu et elle dit : Éternel des armées, si tu daignes regarder l'affliction de ta servante et si tu te souviens de moi, si tu n'oublies point ta servante et si tu donnes un enfant mâle à ta servante, je le donnerai à l'Éternel pour tous les jours de sa vie et aucun rasoir ne passera sur sa tête.

12. Et comme elle continuait de faire sa prière devant l'Éternel, Héli prit garde à sa bouche.

13. Or Anne parlait dans son cœur, l'on voyait seulement remuer ses lèvres et on n'entendait point sa voix. Héli donc crut qu'elle était ivre.

14. Et Héli lui dit : Jusqu'à quand seras-tu ainsi ivre ? Va digérer ton vin.

15. Mais Anne répondit et dit : Je ne suis point ivre monseigneur, je suis une femme affligée en son esprit, je n'ai bu ni vin, ni cervoise, mais j'ai répandu mon âme devant l'Éternel.

16. Ne prends pas ta servante pour une femme qui ne vaille rien, car c'est de l'excès de ma douleur et de mon affliction que j'ai parlé jusqu'à présent.

17. Alors Héli répondit et dit : Va-t-en en paix et que le Dieu d'Israël te veuille accorder la demande que tu lui as faite.

18. Et elle dit : Que ta servante trouve grâce devant tes yeux. Et cette femme continua son chemin et mangea et son visage ne fut plus comme auparavant.

19. Après cela, ils se levèrent de bon matin et se prosternèrent devant l'Éternel et ils s'en retournèrent et vinrent à leur maison à Rama. Alors Elkana connut Anne sa femme et l'Éternel se souvint d'elle.

20. Quelque temps après, Anne conçut et enfanta un fils et le nomma Samuel [1], parce que, dit-elle, je l'ai demandé à l'Éternel.

21. Et Elkana son mari monta avec toute sa maison pour offrir à l'Éternel le sacrifice solennel et pour s'acquitter de son vœu.

22. Mais Anne n'y monta pas, car elle dit à son mari : Je n'y irai point jusqu'à ce que le garçon soit sevré, alors je le mènerai afin qu'il soit présenté devant l'Éternel et qu'il demeure toujours là.

23. Et Elkana son mari lui dit : Fais ce qui te semblera bon, demeure jusqu'à ce que tu l'aies sevré, que l'Éternel seulement accomplisse sa parole. Ainsi cette femme demeura et allaita son fils jusqu'à ce qu'elle l'eut sevré.

24. Et sitôt qu'elle l'eut sevré, elle le fit monter avec elle et ayant pris trois veaux et un épha de farine et un baril de vin, elle le mena dans la maison de l'Éternel à Scilo et l'enfant était fort jeune.

25. Puis ils égorgèrent un veau et ils amenèrent l'enfant à Héli.

26. Et elle dit : Hélas, monseigneur, il est vrai comme il l'est que ton âme vit, monseigneur, que je suis cette femme qui me tenais en ta présence pour prier l'Éternel.

27. J'ai prié pour avoir cet enfant et l'Éternel m'a accordé la demande que je lui ai faite.

28. C'est pourquoi je l'ai prêté à l'Éternel. Il sera prêté à l'Éternel pour tous les jours de sa vie. Et il [nc1] se prosterna là devant l'Éternel.

Réflexions

On remarque dans ce chapitre

1. Qu'il y eut quelque chose d'extraordinaire dans la naissance de Samuel, puisqu'Anne sa mère était stérile et qu'elle obtint ce fils par ses prières et par le vœu qu'elle fit à Dieu. Cela marquait que Samuel serait un homme extraordinairement suscité par le Seigneur.

2. On voit ici la piété de cette femme. Elle en donna des marques dans les prières qu'elle adressait à Dieu à Scilo, dans la manière humble et respectueuse dont elle répondit à Héli qui l'accusait d'être chargée de vin, dans le vœu qu'elle fit de consacrer à Dieu l'enfant qu'il lui donnerait et dans le soin qu'elle eut d'accomplir ce vœu en menant le jeune à Scilo.

C'est là un bel exemple de piété, de modération et de douceur, mais surtout la conduite d'Anne doit apprendre aux pères et plus particulièrement aux mères à consacrer leurs enfants au Seigneur et à les élever dans sa crainte.

3. La naissance de Samuel qui fut le fruit des prières et des larmes d'Anne sa mère nous montre que Dieu écoute favorablement les prières de ceux qui ont recours à lui dans leurs afflictions et qui l'invoquent dans de bonnes vues.

Enfin, le jugement que le sacrificateur Héli fit de la mère d'Héli croyant qu'elle était ivre nous avervit d'éviter les jugements téméraires et précipités et de ne pas condamner le prochain sur des apparences, puisqu'il pourrait nous arriver de regarder comme criminel des actions qui seraient non seulement innocentes, mais même très agréables à Dieu.

(1) v20 : C'est-à-dire : demandé à Dieu ou exaucé de Dieu.

(nc1) v28 : C'est Anne qui parle, il serait donc logique de lire *...elle...*, mais d'autres versions ont la forme du pluriel, *...ils se prosternèrent là...*

Chapitre II

Ce chapitre a deux parties.

La première contient le cantique d'Anne la mère de Samuel par lequel elle rendit grâce à Dieu de la naissance de son fils, versets 1-11.

La seconde comprend le récit de la vie déréglée des fils du sacrificateur Héli. On y voit aussi la mollesse de leur père qui ne les reprit et ne les châtia pas comme il devait et les menaces d'un prophète qui dénonça les jugements de Dieu à Héli et à sa famille, versets 12-36.

ALORS Anne pria et dit : Mon cœur s'est [a] réjouit en l'Éternel, ma corne [1] a été élevée par l'Éternel, ma bouche s'est ouverte sur mes ennemis, parce que je me suis réjouie de ton salut.

2. Nul n'est saint comme l'Éternel, car [b] il n'y en a point d'autre que toi et il n'y a point d'autre rocher que notre Dieu.

3. Ne prononcez plus tant de paroles hautaines, hautaines [nc1]. Que des paroles fières ne sortent plus de votre bouche, car l'Éternel est [c] le Dieu fort qui fait toutes choses, c'est à lui à peser les entreprises.

4. L'arc des puissants a été brisé et ceux qui ne faisaient que trébucher ont été ceints de force.

5. [d] Ceux qui avaient accoutumé d'être rassasiés se sont loués pour avoir du pain et les affamés ont cessé de l'être, car celle qui était stérile en a enfanté sept et celle qui avait beaucoup de fils est tombée dans la langueur.

6. L'Éternel est celui [e] qui fait mourir et qui fait vivre, qui fait descendre au sépulcre et qui en fait remonter.

7. L'Éternel apauvrit et enrichit. Il abaisse et il élève.

8. [f] Il élève le pauvre de la poudre et il tire l'indigent du fumier afin de le faire seoir avec les principaux du peuple et il leur donne en héritage un trône de gloire, car les colonnes de la terre appartiennent à l'Éternel et il a mis la terre habitable sur elles.

9. Il [g] gardera les pieds de ses biens-aimés et on fera taire les méchants dans les ténèbres, car l'homme ne prévaudra point sur sa propre force.

10. Ceux qui contestent contre l'Éternel seront froissés, il tonnera des cieux sur chacun d'eux. L'Éternel jugera les extrémités de la terre et il donnera la force à celui qu'il a fait roi [h] et il élèvera la corne de son oint.

11. Après cela Elkana s'en alla à Rama dans sa maison et le jeune garçon vaquait au service de l'Éternel en la présence d'Héli le sacrificateur.

12. Or les fils d'Héli étaient des scélérats et ils ne connaissaient point l'Éternel.

13. Car la coutume de ces sacrificateurs-là envers le peuple était que quand quelqu'un faisait quelque sacrifice, le garçon du sacrificateur venait lorsqu'on faisait bouillir la chair ayant en sa main une fourchette à trois dents

14. Dont il frappait dans la chaudière ou dans le chaudron ou dans la marmite ou dans le pot et le sacrificateur prenait pour lui tout ce que la fourchette enlevait. Ils en faisaient ainsi à tous ceux d'Israël qui venaient là à Scilo.

15. Même avant qu'on fit fumer la graisse, le garçon du sacrificateur venait et disait à l'homme qui sacrifiait : Donne-moi de la chair à rotir pour le sacrificateur, car il ne prendra point de toi de la chair bouillie, mais seulement de la chair crue.

16. Que si l'homme lui répondait : Qu'on fasse fumer présentement la graisse, après cela prends en autant que tu voudras, alors il lui disait : Tu en donneras maintenant, que si tu n'en donnes, j'en prendrai par force.

17. Et ainsi le péché de ces jeunes hommes était très grand devant l'Éternel, car les hommes méprisaient l'oblation de l'Éternel.

18. Or Samuel servait en la présence de l'Éternel, étant jeune garçon ceint d'un éphod de lin.

19. Sa mère lui faisait un petit roquet qu'elle lui apportait tous les ans quand elle montait avec son mari pour offrir le sacrifice solennel.

20. Et Héli bénit Elkana et sa femme et dit : Que l'Éternel te fasse avoir des enfants de cette femme pour le prêt qui a été fait à l'Éternel. Ils s'en retournèrent chez eux,

21. Et l'Éternel visita Anne qui conçut et enfanta trois fils et deux filles. Et le jeune garçon Samuel devint grand en la présence de l'Éternel.

22. Or Héli était fort vieux et il apprit tout ce que faisaient ses fils à tout Israël et comment ils couchaient avec les femmes qui s'assemblaient par troupes à la porte du tabernacle d'assignation,

23. Et il leur dit : Pourquoi faites-vous de telles actions ? Car j'apprends vos méchantes actions, ces choses me sont rapportées par tout le peuple.

24. Ne faites pas ainsi mes fils, car vous n'êtes pas une bonne réputation, vous faites transgresser le peuple de l'Éternel.

25. Si un homme a péché contre un autre homme, le juge en jugera [2], mais si quelqu'un pèche contre l'Éternel, qui priera pour lui ? Mais ils n'obéirent point à la voix de leur père car l'Éternel les voulait faire mourir [3].

26. Cependant, le jeune Samuel allait croîssant et il était agréable à l'Éternel et aux hommes.

27. Or un homme de Dieu vint à Héli et lui dit : Ainsi a dit l'Éternel, ne me suis-je pas clairement manifesté à la maison de ton père [4] quand ils étaient en 29. Pourquoi avez-vous foulé aux pieds mon sacrifice et mon oblation que j'ai commandé de faire au tabernacle et pourquoi as-tu honoré tes fils plus que moi pour vous engraisser du meilleur de toutes les offrandes d'Israël mon peuple ?

30. C'est pourquoi l'Éternel le Dieu d'Israël dit : [i] J'avais dit que ta maison et la maison de ton père marcheraient devant moi à jamais, mais maintenant l'Éternel dit : Il ne sera pas dit que je fasse cela, car j'honorerai ceux qui m'honorent et ceux qui me méprisent seront dans le dernier mépris.

31. Voici les jours viennent que je couperai ton bras [5] et le bras de la maison de ton père, en sorte qu'il n'y aura point de vieillard dans ta maison,

32. Et tu verras un ennemi dans le tabernacle pendant que Dieu enverra toute sorte de biens à Israël et il n'y aura jamais aucun vieillard dans ta maison,

33. Et celui de tes descendants que je n'aurai point retranché de mon autel ne servira qu'à consumer tes yeux et il tourmentera ton âme et tous les enfants de ta maison mourront dans la fleur de leur âge,

34. Et ce qui arrivera à tes deux fils, à Hophni et Phinées, t'en sera un signe, c'est qu'ils mourront tous deux dans un même jour.

35. Et je m'établirai un sacrificateur fidèle. Il sera selon mon cœur et selon mon âme et je lui bâtirai une maison stable [6] et il marchera toujours devant mon oint.

36. Et quiconque sera demeuré de reste de ta maison viendra se prosterner devant lui pour avoir une pièce d'argent et quelques pièces de pain et il lui dira : Fais-moi entrer, je te prie, dans quelqu'une des charges du sacerdoce.

Réflexions

Le cantique qu'Anne prononça et les louanges publiques et solennelles qu'elle rendit à Dieu à Scilo sont une nouvelle preuve de sa piété et cela nous instruit à témoigner notre reconnaissance à Dieu et à le bénir lorsqu'il nous accorde quelque grâce particulière. Ce qu'Anne dit dans ce cantique nous apprend que la providence gouverne toute chose, que Dieu confond les orgueilleux, qu'il a soin des faibles et des affligés qui le craignent, qu'il les protège et qu'il exauce leurs prières. C'est là une doctrine très propre à consoler et à soutenir les gens de bien dans leurs épreuves et à nous porter à la piété et à la confiance en Dieu.

Le récit des crimes et des sacrilèges des fils d'Héli doit nous faire reconnaître que la mauvaise vie et le relâchement des ministres de la religion est le plus grand de tous les scandales, que c'est ce qui corrompt le plus les peuples et ce qui attire aussi sur eux les jugements de Dieu.

Il faut après cela faire bien de l'attention à la conduite d'Héli, qui au lieu de punir ses fils comme ils le méritaient, ne les repris que mollement et à ce que Dieu lui fit dénoncer par un prophète qui lui déclara qu'à cause de cela Dieu ferait périr ses enfants et sa postérité.

C'est là un exemple bien remarquable qui apprend aux pères et aux mères que la mollesse envers les enfants est un grand péché, que Dieu punit ces pères mous et indulgents par leurs enfants eux-mêmes et que c'est ce qui fait le plus souvent périr les familles. Mais cette mollesse est surtout condamnable dans les personnes publiques et principalement dans les conducteurs de l'église et les magistrats lorsqu'ils ne répriment pas les désordres et le vice et qu'ils ne s'y opposent pas avec la fermeté nécessaire et autant qu'ils le peuvent. Les reproches que Dieu fit faire à Héli par un prophète et les malheurs qui tombèrent peu après sur ses enfants et sur tout le peuple font voir qu'il arrive de très grands maux de cette indulgence et qu'elle expose non seulement les particuliers, mais aussi le public à la vengeance céleste.

(a) v1 : Luc 1.46
(b) v2 : Deutéronome 3.24 ; Psaume 86.8
(c) v3 : Exode 31.3 ; Daniel 1.1
(d) v5 : Psaume 34.21 ; Luc 1.53
(e) v6 : Deutéronome 32.39
(f) v8 : Psaume 113.7-8
(g) v9 : Psaume 91.21
(h) v10 : Psaume 89.25
(i) v30 : I Rois 2.27

(1) v1 : Ma force et ma gloire.
(2) v25 : Ou : Dieu lui sera propice, il sera apaisé envers lui.
(3) v25 : C'est pourquoi l'Éternel voulut les faire mourir.
(4) v27 : d'Aaron.
(5) v31 : Ou : je retrancherai ta semence, c'est-à-dire ta postérité et la semence de la maison de ton père.

(6) v35 : Je lui donnerai une postérité durable.

(nc1) v3 : Il y a en effet deux fois le mot *...hautaines...*

Chapitre III

Dieu apparaît pour la première fois à Samuel qui était encore jeune et il l'avertit de la ruine de la maison d'Héli, versets 1-14.

Samuel récite à Héli ce que Dieu lui a fait connaître et Héli l'ayant entendu se soumet avec résignation à la volonté du Seigneur, versets 15-21.

OR le jeune Samuel servait l'Éternel en la présence d'Héli et la parole de l'Éternel était rare en ces jours-là et les visions n'étaient pas communes.

2. Et il arriva un jour qu'Héli, dont les yeux commençaient à se ternir de sorte qu'il ne pouvait voir, étant couché en son lieu,

3. Avant que les lampes de Dieu fussent éteintes, Samuel étant aussi couché au tabernacle de l'Éternel où était l'arche de Dieu,

4. L'Éternel appela Samuel et il répondit : Me voici.

5. Et il courut vers Héli et lui dit : Me voici, car tu m'a appelé. Mais Héli dit : Je ne t'ai point appelé, retourne-t-en et couche-toi et il s'en retourna et se coucha.

6. Et l'Éternel appela encore Samuel et Samuel se leva et s'en alla vers Héli et lui dit : Me voici, car tu m'as appelé. Et Héli dit : Mon fils, je ne t'ai point appelé, retourne-t-en et couche-toi.

7. Or Samuel ne connaissait point encore la voix de l'Éternel et la parole de l'Éternel ne lui avait point encore été révélée.

8. Et l'Éternel appela encore Samuel pour la troisième fois et Samuel se leva et s'en alla vers Héli et dit : Me voici, car tu m'as appelé. Et Héli reconnu que l'Éternel appelait le jeune garçon.

9. Alors Héli dit à Samuel : Va et couche-toi et si on t'appelle, tu diras : Éternel, parle car ton serviteur écoute. Samuel donc s'en alla et se coucha en son lieu.

10. Et l'Éternel vint et se tint là et il appela comme il avait fait les autres fois : Samuel, Samuel et Samuel dit : Parle, car ton serviteur écoute.

11. Alors l'Éternel dit à Samuel : Voici, je vais faire une chose en Israël que nul ne pourra entendre sans que ses deux oreilles lui cornent.

12. En ce jour-là je mettrai en effet contre Héli tout ce que j'ai dit contre sa maison, je commencerai et j'achèverai,

13. Car je l'ai averti que je m'en allais punir sa maison à jamais à cause de l'iniquité qu'il a connue, c'est que ses fils se sont rendus infâmes et il ne les a point réprimés.

14. C'est pourquoi j'ai juré à la maison d'Héli : Si jamais l'iniquité de la maison d'Héli est expiée par quelque sacrifice ou par quelque oblation.

15. Et Samuel demeura couché jusqu'au matin, puis il ouvrit les portes de la maison de l'Éternel. Or Samuel craignait de déclarer cette vision à Héli.

16. Mais Héli appela Samuel et lui dit : Samuel mon fils et il répondit : Me voici.

17. Et Héli dit : Quelle est la parole qui t'a été adressée ? Je te prie, ne me la cache point. Que Dieu te traite avec la dernière rigueur si tu me caches un seul mot de tout ce qui t'a été dit.

18. Samuel donc déclara toutes ces paroles et il ne lui cacha rien. Et Héli répondit : C'est l'Éternel, qu'il fasse ce qui lui semblera bon.

19. Et Samuel devenait grand et l'Éternel était avec lui et aucune de toutes ces paroles ne tomba à terre.

20. Et tout Israël, depuis Dan jusqu'à Béerscébah, connu que Samuel était établi pour prophète de l'Éternel.

21. Et l'Éternel continua à apparaître à Scilo, car l'Éternel se manifestait à Samuel par sa parole.

Réflexions

Voici les renseignements que nous avons de ce chapitre.

Le premier est que comme Dieu se manifesta à Samuel lorsqu'il était encore jeune, Dieu prend plaisir à se faire connaître à ceux qui le craignent, mais qu'il aime surtout à se communiquer à ceux qui se consacrent à lui dès leur jeune âge et à répandre ses dons sur eux.

2. Nous devons à l'exemple de Samuel écouter la voix de Dieu de quelque manière qu'il nous la fasse entendre et dire toujours comme lui avec humilité et avec docilité :

Parle Seigneur, car ton serviteur écoute.

3. La conduite de Samuel qui craignit d'abord de dire à Héli ce que Dieu lui avait révélé, mais qui, étant sommé de le faire, lui déclara tout sans lui rien cacher est un bel exemple de modestie et en même temps de fermeté et de courage.

On se fait de la peine à dire aux hommes des choses fâcheuses, mais la honte, ni la crainte ne doivent jamais nous empêcher de leur dire la vérité lorsque nous y sommes appelés.

4. Ce que Dieu dit à Samuel de la ruine de la maison d'Héli fait voir que ceux qui ne répriment pas le vice et l'impiété sans avoir égard à qui que ce soit se chargent d'un très grand péché et que souvent la colère de Dieu est tellement allumée que rien ne peut en arrêter les effets.

5. La réponse qu'Héli fit à Samuel en disant :

C'est l'Éternel, qu'il fasse ce qu'il trouvera bon

marque qu'Héli, quoique coupable, avait cependant des sentiments de piété et qu'il reconnu que Dieu le châtiait justement.

C'est qu'il faut se soumettre en toutes choses à la volonté de Dieu avec une parfaite résignation et adorer avec humilité la justice de ses jugements, surtout quand on ne s'est pas acquitté de son devoir.

Chapitre IV

Les Israélites font la guerre aux Philistins, ils sont battus par deux fois et la seconde fois, les Philistins en firent un grand carnage et ils prirent l'arche de l'alliance que les Israélites avaient fait venir au camp. Les deux fils d'Héli, Hophni et Phinées, qui étaient sacrificateurs, périrent dans cette guerre, versets 1-11.

Héli apprenant ces nouvelles tomba à la renverse et se tua et la femme de Phinées mourut aussi en même temps, versets 12-22.

OR ce que Samuel avait dit à tout Israël arriva, car Israël sortit en bataille pour rencontrer les Philistins et campa près d'Ében-hézer et les Philistins campèrent à Aphek.

2. Et les Philistins se rangèrent en bataille pour rencontrer Israël et la bataille s'étant donnée, Israël fut battu devant les Philistins qui en tuèrent environt quatre mille hommes dans le combat par la campagne.

3. Et le peuple étant revenu au camp, les anciens d'Israël dirent : Pourquoi l'Éternel nous a-t-il battus aujourd'hui devant les Philistins ? Faisons venir de Scilo l'arche de l'alliance de l'Éternel et qu'il vienne au milieu de nous et qu'il nous délivre des mains de nos ennemis.

4. Le peuple donc envoya à Scilo et on apporta l'arche de l'alliance de l'Éternel des armées qui habite entre les chérubins et les deux fils d'Héli, Hophni et Phinées, y étaient avec l'arche de l'alliance de Dieu.

5. Et comme l'arche de l'Éternel entrait au camp, tout Israël jeta de si grands cris de joie que la terre en retentissait.

6. Et les Philistins entendant le bruit de ces cris de joie dirent : Que veut dire ce bruit et ces grands cris de joie au camp des Hébreux ? Et ils surent que l'arche de l'Éternel était venue au camp.

7. Et les Philistins eurent peur parce qu'on disait : Dieu est venu au camp et ils dirent : Malheur à nous, il n'en était pas ainsi ces jours passés.

8. Malheur à nous, qui nous délivrera de ces dieux puissants ? Ce sont ces dieux-là qui ont frappé les Égyptiens au désert outre toutes les autres plaies.

9. Philistins, renforcez-vous et agissez en hommes, de peur que vous ne soyez esclaves des Hébreux comme ils ont été les vôtres, soyez donc hommes et combattez.

10. Les Philistins donc combattirent et Israël fut battu et chacun s'enfuit dans sa tente et il y eut une si grande défaite que trente mille hommes de pied d'Israël y demeurèrent.

11. Et [a] l'arche de Dieu fut prise [b] et les deux fils d'Héli moururent.

12. Or un homme de Benjamin échappé de la bataille courut et arriva à Scilo ce même jour-là, ayant ses vêtements déchirés et de la cendre sur la tête.

13. Et comme il arrivait, voici Héli était assis sur un siège à côté du chemin, étant dans l'attente car son cœur tremblait à cause de l'arche de Dieu. Cet homme-là donc entra dans la ville pour porter ces nouvelles et toute la ville se mit à crier.

14. Et Héli entendant le bruit de ce cri dit : Que veut dire ce grand tumulte ? Et cet homme-là se hâtant vint vers Héli et lui récita tout ce qui était arrivé.

15. Or Héli était âgé de quatre-vingt et dix-huit ans et ses yeux étaient tout ternis de sorte qu'il ne pouvait voir.

16. Cet homme-là donc dit à Héli : C'est moi qui vient de la bataille, car je suis aujourd'hui échappé de la bataille. Et Héli dit : Qu'y est-il arrivé mon fils ?

17. Et celui qui portait les nouvelles répondit et dit : Israël a fui devant les Philistins et même il y a eu une grande défaite du peuple et tes deux fils aussi, Hophni et Phynées, sont morts et l'arche de Dieu a été prise.

18. Et sitôt qu'il eut fait mention de l'arche de Dieu, Héli tomba à la renverse de dessus son siège à côté de la porte et il se rompit la nuque du cou et mourut, car c'était un homme vieux et pesant. Et il avait jugé Israël quarante ans.

19. Et sa belle-fille, femme de Phinées, qui était grosse et sur le point d'accoucher, ayant appris la nouvelle que l'arche de Dieu était prise et que son beau-père et son mari étaient morts se courba et enfanta, car les douleurs lui survinrent.

20. Et comme elle mourait, celles qui étaient près d'elle lui dirent : Ne craint point, car tu as enfanté un fils. Et elle ne répondit rien et n'y fit aucune attention,

21. Mais elle nomme l'enfant I-cabod [1] disant : La gloire de L'Éternel est transportée d'Israël parce que l'arche de l'Éternel était prise à cause de son beau-père et de son mari.

22. Elle dit donc : La gloire de Dieu est transportée d'Israël, car l'arche était prise.

Réflexions

Il y a ici deux chose principales à remarquer.

1. On voit dans la défaite des Israélites par les Philistins, dans la mort des fils d'Héli et dans celle d'Héli lui-même des marques de la colère de Dieu sur le peuple d'Israël et sur la famille d'Héli et l'accomplissement des menaces qui avaient été faites à ce sacrificateur de la part de Dieu.

Les menaces du Seigneur ne manquent jamais de s'exécuter et ses jugements tombent tôt ou tard sur les peuples coupables, sur les familles où le vice règne et en particulier sur les ministres de la religion qui ne s'acquittent pas de leur devoir et qui déshonorent leur caractère par une conduite déréglée.

2. L'on doit faire une attention particulière à ce qui arriva aux Israélites. Ayant été battu la première fois, ils crurent que, s'ils faisaient venir l'arche de l'alliance dans leur camp, ils seraient vainqueurs. L'arrivée de l'arche les remplit de confiance et de joie et les Philistins en furent même d'abord effrayés. Mais cela n'empêcha pas que les Israélites ne fussent défaits et même Dieu permit que ces peuples idolâtres prissent cette arche qui était la marque la plus expresse de sa présence au milieu de son peuple.

La confiance que l'on a en Dieu est toujours fausse et téméraire lorsqu'on est engagé dans la rebellion et ni l'alliance de Dieu, ni les marques et les sceaux de cette alliance ne garantissent point de la vengeance céleste ceux qui la provoquent par leurs péchés.

(a) v11 : Psaume 78.61
(b) v11 : Ci-dessus 2.34

(1) 21 : C'est-à-dire : où est la gloire.

Chapitre V

Les Philistins ayant mis l'arche de l'alliance dans le temple de dagon leur idole, cette idole fut renversée et brisée, versets 1-5,

et les Philistins furent tellement tourmentés par une maladie que Dieu leur envoya et après par des souris qui désolèrent leur pays, qu'après avoir fait transporter l'arche en divers lieux, ils furent contraints de la renvoyer dans le pays d'Israël, versets 6-12.

OR les Philistins prirent l'arche de Dieu et l'emmenèrent d'Ebenhézer à Asçdod.

2. Les Philistins donc prirent l'arche de Dieu et l'emmenèrent dans la maison de dagon [1] et la plaçèrent auprès de dagon.

3. Le lendemain, les Asçdodiens s'étant levés de bon matin, voici, ils trouvèrent que dagon était tombé le visage contre terre devant l'arche de l'Éternel, mais ils prirent dagon et le remirent à sa place.

4. Ils se levèrent encore le lendemain de bon matin et voici ils trouvèrent que dagon était tombé le visage contre terre devant l'arche de l'Éternel, sa tête et les deux paumes de ses mains, ayant été coupées, étaient sur le seuil et le tronc seul de dagon était demeuré auprès d'elle.

5. C'est pour cette raison que les sacrificateurs de dagon et tous ceux qui entrent en sa maison ne marchent point sur le seuil de dagon à Asçdod jusqu'à ce jour.

6. Ensuite la main de l'Éternel s'appesantit sur les Asçdodiens et désola tout leur pays et [a] les frappa au dedant du fondement [2] tant à Asçdod que dans ses confins.

7. Ceux donc d'Asçdod voyant ce qui leur était arrivé dirent : L'arche du Dieu d'Israël ne demeurera point avec nous, car sa main est pesante sur nous et sur dagon notre dieu.

8. Et ayant envoyé assembler tous les gouverneurs des Philistins vers eux, ils dirent : Que feronsnous de l'arche du Dieu d'Israël ? Et ils répondirent : Qu'on transporte l'arche du Dieu d'Israël à Gath. Ainsi on transporta l'arche du Dieu d'Israël,

9. Mais après qu'on l'eut transportée à Gath, la main de l'Éternel fut sur la ville avec un fort grand effroi et il frappa les gens de la ville depuis le plus petit jusqu'au plus grand et leur fondement était couvert.

10. Ils envoyèrent donc l'arche de Dieu à Hékron. Or comme l'arche de Dieu entrait à Hékron, ceux de Hékron s'écrièrent disant : Ils ont transporté l'arche du Dieu d'Israël vers nous pour nous faire mourir et notre peuple.

11. C'est pourquoi ils envoyèrent et assemblèrent tous les gouverneurs des Philistins et dirent : Laissez aller l'arche du Dieu d'Israël et qu'elle s'en retourne en son lieu afin qu'elle ne nous fasse point mourir nous et notre peuple, car il y avait une frayeur mortelle par toute la ville et la main de Dieu y était fort appesantie.

12. Et les hommes qui ne mourraient point étaient frappés au dedans du fondement de sorte que le cri de la ville montait jusqu'au ciel.

Réflexions

Il faut considérer ici que l'arche de l'alliance fut prise par les Philistins et qu'elle fut même menée dans le temple de dagon. Dieu permit cet événement si surprenant pour faire voir combien il était irrité contre les Israélites et en même temps pour faire sentir sa puissance aux Philistins dans leur propre pays. En effet, l'idole dagon tomba et fut brisée devant l'arche, les Philistins furent affligés d'une maladie fâcheuse et les souris firent outre cela un grand dégat dans tous leur pays. Et comme ils firent transporter l'arche dans une autre ville pour voir si les mêmes maux y arriveraient, Dieu continua à appesantir sa main sur eux. Tout cela arriva pour empêcher que ces peuples idolâtres n'insultassent au Dieu des Israélites de ce qu'ils avaient pris son arche et vaincu son peuple et pour leur montrer que leurs divinités étaient des idoles mortes et sans puissance et que le Dieu d'Israël était le seul vrai Dieu tout puissant.

C'est ainsi que Dieu a soin de sa gloire et que s'il permet quelques fois que ses ennemis aient le dessus et qu'il arrive des choses contraires aux intérêts de cette gloire il fait enfin éclater sa puissance à la confusion de ceux qui l'outragent et à l'honneur de son nom.

(a) v6 : Psaume 78.66

(1) v2 : C'était l'idole qu'ils adoraient.
(2) v6 : Par les hémorroïdes ou par la dysenterie.

Chapitre VI

Les Philistins, pour se délivrer des plaies dont ils étaient frappés, renvoient l'arche de l'alliance au pays d'Israël avec une offrande qui était un monument de ce qui leur était arrivé, versets 1-12.

L'arche ayant été conduite à Bethsémès, Dieu fit mourir plusieurs personnes de cette ville-là pour avoir touché l'arche et pour avoir regardé dedans. De Bethszémès, l'arche fut renvoyée à Kirjathjéharim, versets 13-21.

L'ARCHE de l'Éternel ayant été pendant sept mois dans la pays des Philistins,

2. Les Philistins appelèrent les sacrificateurs et les devins et leurs dirent : Que ferons-nous de l'arche de l'Éternel ? Déclarez-nous comment nous la renverrons en son lieu.

3. Et ils répondirent : Si vous renvoyez l'arche du Dieu d'Israël, ne la renvoyez point à vide, mais ne manquez pas à lui payer l'oblation pour le délit, alors vous serez guéris, ou vous saurez pourquoi sa main se sera point retirée de dessus vous.

4. Et ils dirent : Quelle est l'oblation pour le délit que nous lui paierons ? Et ils répondirent : Selon le nombre des gouvernements des Philistins, vous donnerez cinq figures de fondements d'or et cinq souris d'or, car une même plaie a été sur vous tous et sur vos gouvernements.

5. Vous ferez donc des figures de vos fondements et des figures des souris qui gâtent la pays et vous donnerez gloire au Dieu d'Israël, peut-être lèvera-t-il sa main de dessus vous et de dessus vos dieux et de dessus votre pays.

6. Et pourquoi appesantirez-vous votre cœur comme l'Égypte et Pharaon ont appesantis leur cœur ? [a] Après qu'il eut fait de merveilleux exploits parmi eux, ne les laissèrent-ils pas aller et ne s'en allèrent-ils pas ?

7. Maintenant, donc prenez de quoi faire un chariot tout neuf et deux jeunes vaches qui allaitent leurs veaux sur lesquelles on n'ait encore jamais mis de joug et attelez les deux jeunes caches au chariot et faites ramener leurs petits à la maison.

8. Prenez ensuite l'arche de l'Éternel et mettez-la sur le chariot et mettez-les ouvrages d'or que vous lui aurez payés pour l'oblation du délit dans un coffret à côté d'elle et renvoyez-là et elle s'en ira.

9. Et vous prendrez garde à ce qui arrivera, si l'arche monte vers Beth-sçémès par le chemin qui mène à sa contrée, c'est l'Éternel qui nous a fait tout ce grand mal, si elle n'y va pas nous saurons alors que sa main ne nous a pas touchés mais que ceci nous est arrivé à l'aventure.

10. Et ces gens-là firent ainsi. Ils prirent donc deux jeunes vaches qui allaitaient et les attelèrent au chariot et enfermèrent leurs petits dans la maison,

11. Et ils mirent l'arche de l'Éternel sur le chariot et le coffret avec les souris d'or et les figures de leurs fondements.

12. Alors les jeunes vaches marchèrent droit par le chemin de Beth-sçémès. Elles tenaient un même chemin en marchant et en mugissant et elles ne se détournèrent ni à droite, ni à gauche et les gouverneurs des Philistins allèrent jusqu'à la frontière de Beth-sçémès.

13. Or ceux de Beth-sçémès moissonnaient les blés en la vallée et ils élevèrent leurs yeux et virent l'arche et ils furent fort réjouis quand ils la virent.

14. Et le chariot vint au champ de Josué Bethscémite et s'arrêta là. Or il y avait là une grande pierre et on fendit le bois du chariot et on offrit les jeunes vaches en holocauste à l'Éternel,

15. Car les Lévites descendirent l'arche de l'Éternel et le coffret qui était auprès dans lequel étaient les ouvrages d'or et ils les mirent sur cette grande pierre. En ce même jour ceux de Beth-sçémès offrirent des holocaustes et présentèrent des sacrifices à l'Éternel.

16. Et les cinq gouvernements des Philistins ayant vu cela retournèrent le même jour à Hékron.

17. Et c'est ici le nombre des fondements d'or que les Philistins donnèrent à l'Éternel en offrande pour le délit : une pour Asçdod, une pour Gaza, une pour Asçkélon, une pour Gath, une pour Hékron.

18. Et il y eu des souris d'or selon le nombre de toutes les villes des Philistins, savoir des cinq gouvernements, tant des villes fermées de murailles que des villes sans murs et ils les amenèrent jusqu'à la grande pierre sur laquelle on posa l'arche de l'Éternel et elle est jusqu'à ce jour dans le champ de Josué Bethscémite.

19. Et l'Éternel frappa des gens de Beth-sçémès parce qu'ils avaient regardé dans l'arche de l'Éternel et il frappa aussi du peuple cinquante mille et soixante et dix hommes [1]. Et le peuple fit un grand deuil parce que l'Éternel avait frappé d'une grande plaie.

20. Alors ceux de Beth-sçémès dirent : Qui pourrait subsister en la présence de l'Éternel ce Dieu saint ? Et vers qui montera-t-il en s'éloignant de nous ?

21. Et ils envoyèrent des messages aux habitants de Kirjath-jéharim disant : Les Philistins ont ramenés l'arche de l'Éternel, descendez et faites-là monter vers vous.

Réflexions

Ce chapitre fait voir que le triomphe des Philistins fut de courte durée, puisque Dieu ne permit pas que son arche demeurât longtemps parmi eux et qu'il les contraignît de la renvoyer avec une offrande qui marquait la crainte qu'ils avaient du Dieu d'Israël et qui était une reconnaissance solennelle de sa puissance et un monument des plaies dont Dieu les avait frappés. De cette manière Dieu confondit les Philistins et leur fit bien mieux sentir sa puissance après qu'ils eurent pris l'arche qu'il ne l'eût fait s'ils ne l'avaient pas prise et si les Israélites n'avaient pas été vaincus.

Lors même que Dieu semble ne pas soutenir les intérêts de sa gloire, c'est alors qu'il la manifeste avec le plus d'éclat et tôt ou tard il oblige ses ennemis à rendre hommage à sa puissance.

2. Nous devons apprendre de ce que les sacrificateurs des Philistins disaient à ces peuples idolâtres à nous humilier sous la main de Dieu lorsqu'il nous afflige et à ne pas différer de l'apaiser de peur que, si nous nous endurcissons à ses châtiments, nous n'en soyons accablés.

3. Il est à remarquer que les Philistins résolurent de mettre l'arche sur un chariot neuf attelé par des vaches qui allaitaient et de les laisser aller sans les faire conduire d'un côté, ni d'un autre. Leur dessein était d'éprouver encore par là si les fléaux qui les accablaient venaient de Dieu, jugeant que si les

vaches allaient du côté du pays d'Israël, ce serait une marque que c'était le Dieu des Israélites qui les avaient frappés. Dieu voulut bien, pour confondre ces peuples supersticieux, s'accomoder à leurs pensées en intervenant par sa providence d'une manière qui répondit à ce que leurs sacrificateurs leur avaient conseillés et en manifestant sa puissance de la même manière qu'ils croyaient qu'il devait la manifester.

4. Ce qui arriva aux Bethsémites pour avoir touché l'arche et avoir regardé dedant tendait à donner du respect et de la crainte aux Israélites et à leur faire comprendre que si le Seigneur revenait habiter parmi eux, ils devaient craindre de provoquer sa colère de peur que sa présence ne leur fût funeste comme elle l'avait été aux Philistins.

C'est un grand avantage d'avoir Dieu présent au milieu de nous dans les signes de son alliance et de sa grâce, mais cela nous engage à révérer ce Dieu saint et juste de peur que, si nous l'offensons, nous ne nous exposions à sa vengeance.

(a) v6 : Exode 12.33

(1) v19 : Il y a un mot dans l'hébreu *Et il frappa parmi les hommes de Beth-çemes parce qu'ils avaient regardé dans l'arche de l'Éternel et il frappa parmi le peuple soixante et dix hommes, cinquante mille homme*, ce qui marque que Dieu fit mourir soixante et dix hommes du peuple qui était au nombre de cinquante mille. D'autres traduisent cinquante hommes de mille.

Chapitre VII

Samuel exhorte les Israélites à se convertir et à ôter du milieu d'eux les idoles, ce qu'ils firent en célébrant un jeûne solennel, versets 1-6,

après quoi ils remportèrent sur les Philistins une victoire signalée par l'intercession de ce prophète, versets 7-17.

CEUX donc de Kirjath-jéharim vinrent et firent monter l'arche de l'Éternel et [a] la mirent dans la maison d'Abinadab au côteau et ils consacrèrent Éléazar son fils pour garder l'arche de l'Éternel.

2. Or il se passa beaucoup de jours depuis le jour que l'arche de l'Éternel fut posée à Kirjath-jéharim et il y avait déjà l'espace de vingt ans lorsque toute la maison d'Israël soupira auprès de l'Éternel.

3. Et Samuel parla à toute la maison d'Israël disant : Si vous vous retournez de tout votre cœur à l'Éternel, ôtez du milieu de vous les dieux des étrangers et hasçtaroth [1] et rangez votre cœur à l'Éternel et [b] ne servez que lui seul et il vous délivrera de la main des Philistins.

4. Alors les enfants d'Israël ôtèrent les bahalins et hasçtaroth et ils ne servirent que l'Éternel.

5. Et Samuel dit : Assemblez tout Israël à Mitspa et je prierai l'Éternel pour vous.

6. Ils s'assemblèrent donc à Mitspa et ils y puisèrent de l'eau qu'ils répandirent devant l'Éternel et ils jeûnèrent ce jour-là et ils dirent : Nous avons péché contre l'Éternel. Et Samuel jugea les enfants d'Israël à Mitspa.

7. Or quand les Philistins eurent appris que les enfants d'Israël étaient assemblés à Mitspa, les gouverneurs des Philistins montèrent contre Israël. Ce que les enfants d'Israël ayant appris, ils eurent peur des Philistins.

8. Et les enfants d'Israël dirent à Samuel : Ne cesse point de crier pour nous à l'Éternel notre Dieu afin qu'il nous délivre de la main des Philistins.

9. Alors Samuel prit un agneau de lait et l'offrit tout entier à l'Éternel en holocauste. Et Samuel cria vers l'Éternel pour Israël et l'Éternel l'exauça.

10. Il arriva donc comme Samuel offrait l'holocauste que les Philistins s'approchèrent pour combattre Israël, mais l'Éternel en ce jour-là tonna avec un bruit épouvantable sur les Philistins et il les mit en déroute et ils furent battus devant Israël,

11. Et ceux d'Israël sortirent de Mitspa et poursuivirent les Philistins et les frappèrent jusqu'au dessous de Bethcar.

12. Alors Samuel prit une pierre et la mit entre Mitspa et le rocher et il appela le nom de ce lieu-là Ében-hézer [2] et dit : L'Éternel nous a secouru jusqu'ici.

13. Et les Philistins furent humiliés et depuis ils ne vinrent plus au pays d'Israël et la main de l'Éternel fut sur les Philistins pendant tout le temps de Samuel.

14. Et les villes que les Philistins avaient prises sur Israël retournèrent à Israël depuis Hékron jusqu'à Gath avec leurs confins. Samuel donc délivra Israël de la main des Philistins et il y eut paix entre Israël et les Amorrhéens.

15. Et Samuel jugea Israël tous les jours de sa vie.

16. Et il allait tous les ans faire le tour de Bethel et de Guilgal et de Mitspa et il jugeait Israël en tous ces lieux-là.

17. Puis il s'en retournait à Rama parce que sa maison était là et il jugeait Israël et il y bâtit un autel à l'Éternel.

Réflexions

La victoire que les enfants d'Israël remportèrent sur les Philistins après qu'ils furent réconciliés avec Dieu par l'humiliation et par la confession de leurs péchés et par le jeûne et qu'ils eurent ôtés les idoles du milieu d'eux nous apprend que Dieu est toujours prêt à s'apaiser envers les hommes aussitôt qu'ils s'humilient sincèrement et qu'ils reconcent à leurs péchés. On voit ici que le peuple, effrayé à l'approche des Philistins, eut recours à l'intercession de Samuel, que ce prophète obtint par ses prières et par son sacrifice une victoire miraculause, Dieu ayant effrayé et dispersé les Philistins par des tonnerres épouvantables et que ces ennemis du peuple de Dieu furent tellement abattus que, pendant que Samuel vécut, ils n'attaquèrent plus les Israélites.

Le plus grand bonheur qui puisse arriver à un peuple c'est d'avoir des conducteurs sages et craignant Dieu. Les prières des gens de bien et des fidèles ministres du Seigneur sont d'un grand secours

et souvent c'est pour l'amour d'eux que Dieu bénit les peuples et qu'il les épargne.

Enfin, comme Samuel avait un grand soin d'administrer tous les ans la justice au peuple, les juges et les magistrats doivent s'acquitter des devoirs de leurs charges avec la même application et la même intégrité.

(a) v1 : II Samuel 6.4
(b) v3 : Deutéronome 6.1 et 10.20 ; Matthieu 4.10 ; Luc 4.8

(1) v3 : Voyez Juges 2.13.
(2) v12 : C'est-à-dire : la pierre de secours.

Chapitre VIII

On voit dans ce chapitre l'histoire du changement qui se fit dans le gouvernement du peuple d'Israël à l'occasion de la mauvaise conduite des fils de Samuel.

Ce peuple qui avait été gouverné jusqu'alors par des juges que Dieu suscitait extraordinairement, ayant demandé un roi, versets 1-8,

Dieu désaprouva cette demande, cependant il dit à Samuel d'en établir un après avoir averti les Israélites de ce qui leur arriverait de cet établissement et de la manière dont leurs rois les traiteraient, versets 9-22.

ET quand Samuel fut devenu vieux, il établit ses fils pour juges sur Israël.

2. Son premier-né avait nom Joël et le second de ses fils avait nom Abija et ils jugeaient à Beerscébah.

3. Et ses fils ne suivaient point son train, mais ils se détournaient après le gain déshonnête et ils prenaient des présents et ils pervertissaient le droit.

4. C'est pourquoi tous les anciens d'Israël s'assemblèrent et vinrent vers Samuel à Rama.

5. Et ils lui dirent : Voici, tu es devenu vieux et tes fils ne marchent point dans tes voies, maintenant [a] établi sur nous un roi pour nous juger comme en ont toutes les nations.

6. Et cette parole déplut à Samuel parce qu'ils avaient dit : Établi sur nous un roi pour nous juger. Et Samuel pria l'Éternel.

7. Et l'Éternel dit à Samuel : Obéi à la voix du peuple dans tout ce qu'ils te diront [b], car ils ne t'ont point rejeté, mais ils m'ont rejeté afin que je ne règne point sur eux,

8. Selon tout ce qu'ils ont fait depuis le jour que je les ai fait monter hors d'Égypte jusqu'à ce jour et comme ils m'ont abandonné et qu'ils ont servi d'autres dieux, ils en usent aussi de même à ton égard.

9. Maintenant donc obéi à leur voix, toutefois ne manque point de protester expressément contre eux et de leur déclarer comment le roi qui règnera sur eux les traitera.

10. Ainsi Samuel dit toutes les paroles de l'Éternel au peuple qui lui avait demandé un roi.

11. Il leur dit donc : Ce sera ici la manière dont le roi qui règnera sur vous vous traitera. Il prendra vos fils et il les mettra sur des chariots et parmi ses gens de cheval et ils courront devant son char.

12. Il les prendra aussi pour les établir gouverneurs sur des milliers et gouverneurs sur des cinquantaines, pour labourer ses champs, pour faire la moisson et les instruments de guerre et tout l'attirail de ses chariots.

13. Il prendra aussi vos filles pour en faire des parfumeuses, des cuisinières et des boulangères.

14. Il prendra aussi vos champs, vos vignes et vos bons oliviers et il les donnera à ses serviteurs.

15. Il dîmera ce que vous aurez semé et ce que vous aurez vendangé et il le donnera à ses officiers et à ses serviteurs.

16. Il prendra vos serviteurs et vos servantes et l'élite de vos jeunes gens et vos ânes et les emploira à ses ouvrages.

17. Il dîmera vos troupeaux et vous serez ses esclaves.

18. En ce jour-là vous crierez à cause de votre roi que vous aurez choisi et l'Éternel ne vous exaucera point en ce jour-là,

19. Mais le peuple ne voulut point écouter les discours de Samuel et ils dirent : Non, mais il y aura un roi sur nous,

20. Et nous serons aussi comme toutes les autres nations et notre roi nous jugera et sortira devant nous et conduira nos guerres.

21. Samuel donc entendit toutes les paroles du peuple et les rapporta à l'Éternel.

22. Et l'Éternel dit à Samuel : Obéi à leur voix et établis-leur un roi. Et l'Éternel dit à ceux d'Israël : Que chacun de vous s'en aille à sa ville.

Réflexions

Ce qui est ici rapporté de la mauvaise conduite des fils de Samuel nous montre premièrement que les enfants qui sont nés de pères pieux ne marchent pas toujours sur leur traces.

En second lieu qu'il arrive de grands maux aux peuples lorsque ceux qui exercent la judicature commettent des injustices et se laissent corrompre par des présents.

3. Il faut considérer que bien que les fils de Samuel abusassent de leur autorité, les Israélites commirent cependant un grand péché en demandant un roi, puisqu'ils témoignaient par là qu'ils aimaient mieux être gouvernés par un prince que de l'être immédiatement par le Seigneur comme ils l'avaient été jusqu'alors.

C'est là un effet de l'ingratitude et de l'aveuglement ordinaire des hommes qui méconnaissent les grâces de Dieu, qui s'en dégoutent et qui recherchent souvent ce qui leur est nuisible.

4. Les Israélites persistant à demander un roi, Dieu ordonna à Samuel de leur en établir un, mais il les fit auparavant avertir, par le moyen de Samuel,

de la manière dont les rois les traiteraient et des inconvénients qui naîtraient du changement qui allait se faire dans la forme du gouvernement.

Dieu, qui aime les hommes, leur fait connaître sa volonté et leur devoir, il les avertit des malheurs qu'ils attireront sur eux en suivant leur propre volonté plutôt que la sienne. Mais lorsqu'ils ne veulent pas suivre les conseils salutaires qu'il leur fait donner et qu'ils s'obstinent dans ce qu'ils ont résolu, il ne les empêche pas de l'exécuter. C'est de cette manière que Dieu permet bien des choses qu'il n'approuve pas et que les hommes sont toujours les auteurs de tous les maux qui leur arrivent.

(a) v5 : Osée 13.10 ; Actes 13.21
(b) v7 : Ci-dessous 10.19

Chapitre IX

C'est ici que commence l'histoire de Saül premier roi d'Israël. Nous voyons dans ce chapitre à quelle occasion Saül alla voir le prophète Samuel et comment Dieu fit connaître à Samuel qu'il devait oindre Saül pour roi.

OR il y avait un homme de Benjamin qui avait nom Kis, fort et vaillant, fils d'Abiel, fils de Tséror, fils de Bécorad, fils d'Aphiad, fils d'un Benjamite.

2. Il avait un fils nommé Saül, jeune homme parfaitement bien fait [1]. Et il n'y avait aucun des enfants d'Israël qui fut plus beau que lui. Il était plus grand qu'aucun du peuple depuis les épaules en haut.

3. Or les ânesses de Kis père de Saül s'étaient égarées. Et Kis dit à Saül son fils : Prends maintenant avec toi un des serviteurs et lève-toi et va chercher les ânesses.

4. Il passa donc par la montagne d'Éphraïm et il passa par le pays de Scalisça, mais ils ne les trouvèrent point, puis ils passèrent par le pays de Sçhahalim et elles n'y étaient point, ils passèrent encore par le pays de Jémini et ils ne les trouvèrent point.

5. Quand ils furent venus au pays de Tsuph, Saül dit à son serviteur qui était avec lui : Viens et retournons-en, de peur que mon père n'ait cessé d'être en peine pour ses ânesses et qu'il ne soit en peine de nous.

6. Et le serviteur lui dit : Voici il y a dans cette ville un homme de Dieu qui est fort vénérable, tout ce qu'il dit arrive infailliblement. Allons-y maintenant, peut-être qu'il nous enseignera le chemin que nous devons suivre.

7. Et Saül dit à son serviteur : Mais si nous y allons, que porterons-nous à l'homme de Dieu ? Car la provision nous a manqué et nous n'avons aucun présent pour porter à l'homme de Dieu. Qu'avons-nous avec nous ?

8. Et le serviteur répondit encore à Saül et dit : Voici le quart d'un sicle d'argent que j'ai trouvé sur moi, je le donnerai à l'homme de Dieu et il nous enseignera le chemin que nous devons suivre.

9. (Autrefois en Israël, ceux qui allaient consulter Dieu se disaient l'un à l'autre : Venez, allons jusqu'au voyant, car celui qu'on appelle aujourd'hui prophète s'appelait autrefois le voyant.)

10. Et Saül dit à son serviteur : Ce que tu dis est très bien. Viens, allons. Et ils s'en allèrent dans la ville où était l'homme de Dieu.

11. Et comme ils montaient sur le côteau qui mène à la ville, ils trouvèrent des jeunes filles qui sortaient pour puiser de l'eau et ils leur dirent : Le voyant n'est-il pas ici ?

12. Et elles répondirent et dirent : Il y est, là devant toi, hâte-toi maintenant, car il est venu aujourd'hui dans la ville parce que le peuple fait aujourd'hui un sacrifice en haut lieu.

13. Dès que vous serez entrés dans la ville, vous le trouverez avant qu'il monte au haut lieu pour manger, car le peuple ne mangera point jusqu'à ce qu'il soit venu, parce qu'il doit bénir le sacrifice et après cela ceux qui sont conviés en mangeront. Montez donc maintenant, car vous le trouverez aujourd'hui.

14. Ils montèrent donc à la ville et comme ils entraient dans la ville, voici Samuel, qui sortait pour monter au haut lieu, les rencontra.

15. Or l'Éternel, un jour avant que Saül vint, avait révélé à Samuel le venue de Saül disant :

16. Demain à cette heure même, je t'enverrai un homme du pays de Benjamin et tu l'oindras pour être le conducteur de mon peuple d'Israël et il délivrera mon peuple de la main des Philistins, car j'ai regardé mon peuple et son cri est venu jusqu'à moi.

17. Et dès que Samuel eût vu Saül, l'Éternel lui dit : Voici l'homme dont je t'ai parlé. C'est lui qui dominera sur mon peuple.

18. Et Saül s'approcha de Samuel à la porte et dit : Je te prie, enseigne-moi où est la maison du voyant ?

19. Et Samuel répondit à Saül et dit : Je suis le voyant, monte devant moi au haut lieu et vous mangerez aujourd'hui avec moi et je te laisserai aller le matin et je te déclarerai tout ce que tu as sur le cœur.

20. Car quant aux ânesses que tu as perdues il y a aujourd'hui trois jours, ne t'en mets point en peine parce qu'elles ont été trouvées. Et vers qui tend tout le désir d'Israël ? N'est-ce point vers toi et vers toute la maison de ton père ?

21. [a] Et Saül répondit et dit : Ne suis-je pas Benjamite de la moindre des tribus d'Israël et ma famille n'est-elle pas la plus petite de toutes les familles de la tribu de Benjamin ? Et pourquoi m'as-tu tenu de tels discours ?

22. Samuel donc prit Saül et son serviteur et il les fit entrer dans la salle et les fit placer au plus haut bout au dessus de tous les convives qui étaient environ trente hommes.

23. Et Samuel dit au cuisinier : Donne la portion que je t'ai donnée et que je t'ai dit de réserver.

24. Or le cuisinier avait levé une épaule et ce qui était au dessus et il le mit devant Saül. Et Samuel dit : Voici ce qui a été réservé, mets-le devant toi et

mange, car il t'a été réservé exprès pour cette heure lorsque je résolus de convier le peuple et Saül mangea avec Samuel ce jour-là.

25. Or ils descendirent du haut lieu dans la ville et Samuel parla avec Saül sur la plateforme.

26. Puis s'étant levé le matin, Samuel appela Saül sur la plateforme et lui dit : Lève-toi et je te jaisse aller. Saül donc se leva et ils sortirent eux deux dehors, lui et Samuel.

27. Et comme ils descendaient en bas vers la ville, Samuel dit à Saül : Dis au serviteur qu'il passe devant nous (et il passa) et pour toi, arrête-toi maintnant afin que je te fasse entendre les ordres de Dieu.

Réflexions

La principale réflexion qu'il faut faire ici c'est que Dieu ayant permi aux enfants d'Israël de s'établir un roi, il ne remit pas à leur choix de prendre le roi qu'ils voudraient, mais qu'il voulut lui-même leur en donner un. Pour cet effet, il intervint dans cet événement d'une manière toute particulière. Saül qui cherchait les ânesses de son père s'étant adressé au prophète Samuel et Dieu ayant fait connaître en même temps à ce prophète par une révélation que Saül devait être établi roi. Ainsi Dieu conduisit Saül vers Samuel sans que ni l'un, ni l'autre, eussent rien su auparavant de ce qui devait arriver, afin qu'il parût que l'établissement de Saül était l'ouvrage de Dieu et que les Israélites reconnussent que quoiqu'ils aient péché en demandant un roi, Dieu prenait pourtant encore soin d'eux.

Dieu dispose toutes choses pour l'exécution de ses desseins, il les accomplit par des voies auxquelles les hommes ne pensent pas. Sa providence préside sur tout. En particulier, c'est de la part de Dieu que les rois règnent et l'on doit par conséquent leur être soumis.

(a) v21 : Ci-dessous 15.17

(1) v2 : Hébreux : *choisi et beau*. Saül n'était pas un jeune homme puisqu'il avait des fils qui étaient des hommes faits. Voyez sous 14.49.

Chapitre X

Samuel oint Saül pour être roi et afin de l'assurer d'autant mieux que sa vocation était divine, il lui prédit trois choses qui devaient lui arriver, versets 1-16.

Ensuite ce prophète, ayant assemblé tout le peuple à Mitspa, il nomme et il établit Saül pour être leur roi, versets 17-27.

OR Samuel prit une fiole d'huile qu'il répandit sur la tête de Saül, puis il le baisa et lui dit : L'Éternel [a] ne t'a-t-il pas oint sur son héritage afin d'en être le conducteur ?

2. Quand tu seras aujourd'hui parti d'avec moi, tu trouveras deux hommes près du sépulcre de Rachel sur la frontière de Benjamin à Tseltsah qui te diront : Les ânesses que tu étais allé chercher ont été trouvées et voici ton père ne pense plus aux ânesses et il est en peine de vous disant : Que ferais-je pour retrouver mon fils ?

3. Et lorsqu'étant parti de là tu auras passé plus avant et que tu seras venu jusqu'au chêne de Tabor, tu seras rencontré par trois hommes qui montent vers Dieu à la maison du Dieu fort et qui portent l'un trois chevreaux, l'autre trois tourteaux de pain et l'autre un baril de vin.

4. Et ils te demanderont comment tu te portes et ils te donneront deux pains que tu recevras de leur main.

5. Après cela tu viendras au côteau de Dieu où est la garnison des Philistins et il arrivera que lorsque tu seras entré dans la ville, tu rencontreras une compagnie de prophètes qui descendent du haut lieu ayant devant eux une lyre, un tambour, une flûte et une harpe et qui prophétiseront [1].

6. Alors l'esprit de l'Éternel te saisira et tu prophétiseras avec eux et tu seras changé en un autre homme.

7. Et quand ces signes-là te seront arrivés, fais tout ce qui se présentera à faire, car Dieu est avec toi.

8. Puis tu descendras devant moi à Guilgal et voici je descendrai vers toi pour offrir des holocaustes et des sacrifices de prospérités. Tu m'attendras là sept jours jusqu'à ce que je sois arrivé vers toi et je te déclarerai ce que tu devras faire.

9. Aussitôt donc que Saül eut tourné le dos pour s'en aller d'avec Samuel, Dieu lui changea le cœur et lui en donna un autre et tous ces signes-là lui arrivèrent en ce jour-là,

10. Car quand ils furent arrivés au côteau, voici une troupe de prophètes vint au devant de lui et l'esprit de Dieu le saisit et il prophétisa au milieu d'eux.

11. Et lorsque tous ceux qui le connaissaient auparavant eurent vu qu'il était avec les prophètes et qu'il prophétisait, ceux du peuple se dirent l'un à l'autre : Qu'est-il donc arrivé au fils de Kis ? Saül est-il aussi entre les prophètes ?

12. Et quelqu'un répondit et dit : Et qui est leur père ? C'est pourquoi cela passa en proverbe : Saül aussi est-il entre les prophètes ?

13. Or Saül ayant cessé de prophétiser vint au haut lieu.

14. Et un parent de Saül dit à Saül et à son serviteur : Où êtes-vous allés ? Et il répondit : Nous sommes allés chercher les ânesses, mais voyant qu'elles ne se trouvaient point, nous sommes allés vers Samuel.

15. Et son parent lui dit : Déclare-moi, je te prie, ce que vous a dit Samuel.

16. Et Saül dit à son parent : Il nous a assuré que les ânesses étaient trouvées. Mais il ne lui déclara pas le discours que Samuel lui avait tenu touchant la royauté.

17. Or Samuel assembla le peuple devant l'Éternel à Mirspa.

18. Et il dit aux enfants d'Israël : Ainsi a dit l'Éternel le Dieu d'Israël : J'ai fait monter Israël hors

d'Égypte et je vous ai délivré de la main des Égyptiens et de la main de tous les royaumes qui vous opprimaient.

19. Mais aujourd'hui [b] vous avez rejeté votre Dieu qui est celui qui vous a délivré de tous vos maux et de vos afflictions et vous avez dit : Non, mais établis-nous un roi. Présentez-vous donc maintenant devant l'Éternel selon vos tribus et selon vos milliers.

20. Ainsi Samuel fit approcher toutes les tribus d'Israël et la tribu de Benjamin fut saisie [2].

21. Après il fit approcher la tribu de Benjamin selon ses familles et la famille de Mattri fut saisie, puis Saül fils de Kis fut saisi, qu'ils cherchèrent, mais il ne se trouva point.

22. Et ils consultèrent encore l'Éternel si cet homme ne viendrait pas là ? Et l'Éternel dit : Le voilà caché parmi le bagage.

23. Et ils coururent et le tirèrent de là et il se présenta au milieu du peuple et il était plus haut que tout le peuple depuis les épaules en haut.

24. Et Samuel dit à tout le peuple : Ne voyez-vous pas qu'il n'y en a point d'autre dans tout le peuple qui soit semblable à celui que l'Éternel a choisi ? Et le peuple jeta des cris de joie et dit : Vive le roi !

25. Alors Samuel prononça au peuple le droit du royaume et l'écrivit dans un livre qu'il mit devant l'Éternel. Puis Samuel renvoya le peuple chacun en sa maison.

26. Saül aussi s'en alla en sa maison à Guigha et les gens de guerre dont Dieu avait touché le cœur s'en allèrent avec lui,

27. Mais il y eut de méchants garnements qui dirent : Comment celui-ci nous délivrerait-il ? Et ils le méprisèrent et ils ne lui apportèrent point de présent, mais il fit le sourd.

Réflexions

Ce qu'il y a principalement à considérer sur ce chapitre, c'est que le prophète Samuel pour assurer Saül que Dieu l'avait choisi lui donna trois signes. Il lui prédit diverses choses remarquables qui devaient lui arriver et en particulier qu'il serait inspiré de l'esprit de Dieu. Outre cela, Dieu fit un nouveau miracle pour confirmer la vocation de Saül en faisant tomber le sort sur lui, après quoi il fut établi publiquement roi et en présence de tout le peuple. Toutes ces merveilles arrivèrent afin que Saül, qui avait de la peine à croire que Dieu voulut le faire régner sur son peuple, en fut pleinement persuadé et qu'il ne se doutât point de l'assistance du Seigneur. Cela devait aussi faire voir à tout le peuple d'Israël que c'était Dieu qui élevait Saül au dessus d'eux. Ainsi l'on voit dans cet événement des marques sensibles de la bonté du Seigneur tant envers les Israélites qu'envers Saül lui-même. On y découvre des preuves de la connaissance que Dieu a de toutes choses et de la souveraine puissance avec laquelle il dispose de tout ce qui arrive dans le monde. On doit remarquer, outre cela dans ce qui arriva à Saül, que quand Dieu appelle quelqu'un, il lui accorde les dons nécessaires pour remplir les devoirs de sa vocation.

Enfin, il paraît d'ici que si Saül ne fût pas tombé dans la désobéissance, son règne aurait été heureux et que Dieu aurait toujours continué à le favoriser et à le bénir. Il en est de même de tous ceux que Dieu appelle et qu'il prévient par sa grâce. Il ne tient qu'à eux de conserver ces précieux avantages et s'ils les perdent ce n'est que parce qu'ils ne persévèrent pas et qu'ils sont infidèles à la vocation divine et à la grâce de Dieu.

(a) v1 : Actes 13.21
(b) v19 : Ci-dessus 8.7 et 19

(1) v5 : C'est-à-dire : qui loueront Dieu par des cantiques et qui parleront de choses saintes.
(2) v20 : Le sort tomba sur la tribu de Benjamin.

Chapitre XI

Ce chapitre a deux parties.

La première contient le récit de la défaite des Hammonites par Saül, versets 1-11.

Dans la seconde, on voit la clémence de Saül envers ceux qui n'avaient pas voulu le reconnaître pour roi, versets 12-15.

OR Nahas Hammonite monta et campa contre Jabès de Galaad. Et tous ceux de Jabès dirent à Nahas : Traite alliance avec nous et nous te servirons.

2. Mais Nahas Hammonite leur répondit : Je traiterai alliance avec vous à cette condition : C'est que je vous crève à tout [nc1] l'œil droit et que je mette cet opprobre sur tout Israël.

3. Et les anciens de Jabès lui dirent : Donne-nous sept jours de trêve et nous enverrons des députés dans tous les quartiers d'Israël et s'il n'y a personne qui nous délivre, nous nous rendrons à toi.

4. Les députés vinrent donc à Guibhath-Saül et firent entendre ces paroles au peuple et tout le peuple éleva sa voix et pleura.

5. Et voici Saül revenait des champs après ses bœufs et il dit : Qu'a donc ce peuple pour pleurer ainsi ? Et on lui raconta ce qu'avaient dit ceux de Jabès.

6. Or l'esprit de Dieu saisit Saül quand il entendit ces paroles et il entra dans une grande colère.

7. Et il prit un couple de bœufs et il les coupa en morceaux et il en envoya dans tous les quartiers d'Israël par des messagers exprès disant : On traitera de même les bœufs de ceux qui ne sortiront point et qui ne suivront point Saül et Samuel. Et la frayeur de l'Éternel saisit le peuple et ils sortirent comme si ce n'eût été qu'un seul homme.

8. Et il en fit le dénombrement à Bézec et il y avait trois cent mille hommes des enfants d'Israël et trente mille des gens de Juda.

9. Après cela ils dirent aux députés qui étaient venus : Vous parlerez ainsi à ceux de Jabès de Galaad : Vous serez délivrés demain quand le soleil sera en sa force. Les députés donc s'en revinrent

et rapportèrent cela à ceux de Jabès qui s'en réjouirent.

10. Et ceux de Jabès dirent aux Hammonites : Demain matin nous nous rendrons à vous et vous nous ferez tout ce qui vous semblera bon.

11. Et dès le lendemain Saül mit le peuple en trois bandes et ils entrèrent dans le camp sur la veille du matin et ils battirent les Hammonites jusqu'à la chaleur du jour, tellement dispersés çà et là qu'il n'en demeura pas d'entre eux deux ensembles.

12. Et le peuple dit à Samuel : [a] Qui est-ce qui dit : Saül règnera-t-il sur nous ? Donnez-nous ces hommes-là et nous les ferons mourir.

13. Alors Saül dit : On ne fera mourir personne en ce jour parce que l'Éternel a aujourd'hui délivré Israël.

14. Et Samuel dit au peuple : Venez et allons-nous-en à Guilgal et nous confirmerons là la royauté.

15. Et tout le peuple s'en alla à Guilgal et ils établirent là Saül pour roi devant l'Éternel à Guilgal et ils offrirent là des sacrifices de prospérités devant l'Éternel et Saül et tous ceux d'Israël se réjouirent beaucoup en ce lieu.

Réflexions

Il y a trois réflexions à faire sur ce chapitre.

La première, que le roi des Hammonites ayant attaqué injustement les Israélites et leur ayant même voulu imposer des conditions très dures et tout à fait honteuses, Dieu punit la fierté et la cruauté de ce prince et il fit voir par là que sa providence abaisse les orgueilleux et ceux qui oppriment les autres.

La seconde réflexion est que les commencements du règne de Saül furent très heureux et très glorieux pour lui, puisque Dieu se servit de lui pour détruire les Hammonites et pour délivrer les habitants de Jabès qui étaient réduits aux dernières extrémités. Cela montre que Dieu aurait continué à bénir ce prince et ses sujets si lui et eux ne se fussent rendus indignes de sa protection.

3. La modération et la clémence de Saül qui ne voulut pas qu'on fît mourir certaines personnes qui avaient d'abord refusé de le reconnaître pour roi marquent qu'il avait alors de bons sentiments, mais il ne les conserva pas.

Cependant cet exemple doit apprendre à tout le monde et en particulier à ceux qui sont élevés en autorité à s'éloigner du ressentiment et de la vengeance et à pardonner facilement les offenses qui leur ont été faites.

(a) v12 : Ci-dessus 10.27

(nc1) v2 : *tout* est dans l'original. Il faudrait lire : *tous.*

Chapitre XII

Samuel étant vieux résigne sa charge entre les mains du roi et du peuple et il fait des protestations solennelles de l'intégrité avec laquelle il l'avait exercée, versets 1-5.

Il reproche aux Israélites le péché qu'ils avaient commis en demandant un roi, versets 6-15

et il fait un miracle qui les remplit tous de frayeur, après quoi il les rassure et les exhorte à servir Dieu et à lui obéir constamment, versets 16-25.

ALORS Samuel dit à tout Israël : Voici, j'ai obéi à votre voix en tout ce que vous m'avez dit et j'ai établi un roi sur vous.

2. Et maintenant, voici le roi qui marche devant vous. Pour moi, je suis vieux et déjà tout blanc, voici mes fils sont avec vous. Pour moi, j'ai marché devant vous dès ma jeunesse jusqu'à ce jour.

3. [a] Me voici, déclarez devant l'Éternel et devant son oint : De qui ai-je pris le bœuf ? Et de qui ai-je pris l'âne ? Et à qui ai-je fait tort ? Qui ai-je foulé ? Et de la main de qui ai-je pris une rançon afin que je fisse semblant de ne le point voir ? Et je vous en ferai restitution.

4. Et ils répondirent : Tu ne nous as point opprimés et tu ne nous a point foulé et tu n'a rien pris de personne.

5. Il leur répondit encore : L'Éternel est témoin contre vous, son oint aussi est témoin aujourd'hui que vous n'avez trouvé aucune chose entre mes mains. Et ils répondirent : Il en est témoin.

6. Alors Samuel dit au peuple : L'Éternel est celui qui établit Moïse et Aaron et qui fit monter vos pères du pays d'Égypte.

7. Maintenant donc, présentez-vous ici et je plaiderai contre vous devant l'Éternel, car l'Éternel s'est montré très juste envers vous et envers vos pères.

8. Après que [b] Jacob fut entré en Égypte, [c] vos pères crièrent à l'Éternel et [d] l'Éternel envoya Moïse et Aaron qui tirèrent vos pères hors d'Égypte et qui les ont fait habiter en ce lieu,

9. Mais ils oublièrent l'Éternel leur Dieu et il les livra entre les mains de [e] Siséra chef de l'armée de Hatsor et entre les mains des Philistins et entre les mains du roi de Moab qui leur firent la guerre.

10. Après cela, ils crièrent à l'Éternel et ils dirent : Nous avons péché, car nous avons abandonné l'Éternel et nous avons servi les bahalins, et hasçtaroth. Maintenant donc délivre-nous des mains de nos ennemis et nous te servirons.

11. Et l'Éternel [f] envoya Jérubbahal et Bédan [1] et Jephté et Samuel et il vous délivra de la main de tous vos ennemis tout autour et vous avez habité en pleine assurance,

12. Mais voyant que Nahas roi des Hammonites venait contre vous, vous m'avez dit : Non, mais un roi règnera sur nous, bien que l'Éternel votre Dieu fût votre roi.

13. Maintenant donc, voici votre roi que vous avez choisi que vous m'avez demandé et voici l'Éternel l'a établi roi sur vous.

14. Si vous craignez l'Éternel, si vous le servez et si vous obéissez à sa voix et si vous n'êtes point rebelles au commandement de l'Éternel, alors et vous

et votre roi qui règne sur vous, vous aurez l'Éternel votre Dieu devant vous,

15. Mais si vous n'obéissez pas à la voix de l'Éternel et si vous êtes rebelles au commandement de l'Éternel, la main de l'Éternel sera aussi contre vous comme elle a été contre vos pères.

16. Or maintenant, arrêtez-vous et voyez cette grande chose que l'Éternel va faire devant vos yeux.

17. N'est-ce pas aujourd'hui la moisson des blés ? Je crierai à l'Éternel et il fera tonner et pleuvoir afin que vous sachiez et que vous voyiez combien le mal que vous avez fait en la présence de l'Éternel est grand d'avoir demandé un roi.

18. Alors Samuel cria à l'Éternel et l'Éternel fit tonner et pleuvoir en ce jour-là. Et tout le peuple craignit fort l'Éternel et Samuel.

19. Et tout le peuple dit à Samuel : Prie pour tes serviteurs l'Éternel ton Dieu afin que nous ne mourions point, car nous avons ajouté ce mal à tous nos autres péchés d'avoir demandé un roi pour nous.

20. Alors Samuel dit au peuple : Ne craignez point, vous avez fait tout ce mal, toutefois ne vous détournez point d'après l'Éternel, mais servez l'Éternel de tout votre cœur.

21. Ne vous en détournez point, car ce serait vous détourner après des choses de néant [2] qui ne vous apporteraient aucun profit et qui ne vous délivreraient point, parce que ce sont des choses de néant,

22. Car l'Éternel n'abandonnera point son peuple à cause de son grand nom parce que l'Éternel a voulu vous faire son peuple.

23. Et pour moi, Dieu me garde que je pèche contre l'Éternel et que je cesse de prier pour vous, mais je vous enseignerai le bon et droit chemin.

24. Craignez seulement l'Éternel et servez-le en vérité de tout votre cœur, car vous avez vu les choses magnifiques qu'il a faites en votre faveur,

25. Que si vous persévérez à faire le mal, vous serez consumés et vous et votre roi.

Réflexions

Les protestations que Samuel fit en présence du roi Saül et du peuple apprennent aux magistrats et aux juges avec quelle intégrité et quel désinréressement ils doivent se conduire dans l'exercice de leurs charges. Elles montrent en particulier que ceux qui ne rendent pas exactement la justice et qui prennent des présents sont obligés de faire restitution, de rendre ce qu'ils ont reçus et de réparer les injustices qu'ils ont commises. Mais pour ce qui est des juges qui se sont acquités consciencieusement de leur devoir, l'exemple de Samuel fait voir qu'ils jouissent d'une grande consolation lorsqu'ils sont sur le point de rendre compte à Dieu de leur administration.

2. Il faut faire attention à ce que Samuel dit aux Israélites dans cette occasion, en leur présentant que Dieu les avait comblés de ses grâces, eux et leurs pères et que, nonobstant leurs fréquentes révoltes et le péché qu'ils venaient de commettre en demandant un roi, il n'avait pas laissé de les supporter et de les délivrer en diverses rencontres et qu'il était même encore prêt de les bénir, et eux et leur roi, pourvu qu'ils ne l'irritassent pas par de nouveaux péchés.

Ce sont là des preuves bien convainquantes de l'infinie bonté du Seigneur envers les hommes et de son admirable support et cela nous engage à considérer que ce serait en nous une noire ingratitude si, ayant reçu de Dieu des faveurs beaucoup plus excellentes que celles qu'il avait faites au peuple d'Israël, nous tombions dans la rebellion et dans la désobéissance.

3. Ce que Samuel disait aux Israélites que s'ils servaient Dieu fidèlement, Dieu les protègerait, mais s'ils l'offensaient et eux et leur roi seraient détruits, nous apprend que le Seigneur bénit les états où la justice et la religion règnent, mais qu'il ne manque pas de punir les princes et les peuples qui l'irritent par leurs péchés.

4. On voit ici la grande affection et la tendresse dont Samuel était animé envers les Israélites. Après les avoir gouverné longtemps en qualité de prophète et de juge, il les assurait que pendant qu'il vivrait il ne cesserait jamais de prier pour eux et de leur montrer le droit chemin.

Ce discours si grave et si touchant de Samuel exprime les sentiments des fidèles pasteurs et des bons magistrats. Ils ont pour ceux qui leur sont soumis l'amour le plus tendre, ils prient toujours pour eux et ils ne se lassent point de leur montrer fidèlement le chemin qu'ils doivent suivre pour être heureux.

(a) v3 : Nombres 16.15
(b) v8 : Genèse 46.5
(c) v8 : Exode 2.23
(d) v8 : Exode 3.10
(e) v9 : Juges 4.2, 10.7 et 3.12
(f) v11 : Juges 6.14, 32, 11.5 et ci-dessus 7.13
(g) Dans la marge du verset 12 : Ci-dessus 5.19

(1) v11 : On croit que c'était Jaïr, l'un des juges, ou Samson qui était de la tribu de Dan.
(2) v21 : Hébreux : après les idoles.

Chapitre XIII

Jonathan, le fils de Saül, ayant battu la garnison des Philistins, ils déclarèrent la guerre aux Israélites, versets 1-7.

Saül offre un sacrifice à Guilgal sans attendre Samuel, de quoi il est très sévèrement repris par ce prophète qui lui déclara que son règne ne subsisterait pas, versets 8-23.

SAÜL avait régné un an quand ces choses arrivèrent et il régna deux ans sur Israël.

2. Et Saül choisi trois mille hommes d'Israël dont il y en avait deux mille avec lui à Micmas et sur la montagne de Beth-el et mille étaient avec Jonathan à Guibha de Benjamin et il renvoya le reste du peuple chacun en sa tente.

3. Et Jonathan battit la garnison des Philistins qui étaient au coteau et les Philistins le surent et Saül le

fit publier au son de la trompette par tout le pays et fit dire : Que les Hébreux écoutent ceci.

4. Ainsi tout Israël entendit dire : Saül a battu la garnison des Philistins et même Israël a été en mauvaise odeur entre les Philistins. Et le peuple s'assembla auprès de Saül à Guilgal.

5. Les Philistins aussi s'assemblèrent pour combattre contre Israël, ayant trente mille chariots [1] et six mille hommes de cheval et ce peuple était comme le sable qui est sur le bord de la mer, tant il était en grand nombre. Ils montèrent donc et campèrent à Micmas vers l'orient de Beth-aven.

6. Or ceux d'Israël virent qu'ils étaient dans une grande extrêmité, car le peuple était consterné et le peuple se cacha dans les cavernes, dans les buissons épais, dans les rochers, dans les forts et dans les fosses.

7. Et les Hébreux passèrent le Jourdain pour aller au pays de Gad et de Galaad et comme Saül était encore à Guilgal, tout le peuple effrayé se rangea vers lui.

8. Et Saül [a] attendit sept jours le terme marqué par Samuel, mais Samuel ne venait point à Guilgal et le peuple s'écartait d'avec Saül.

9. Et Saül dit : Amenez-moi un holocauste et des sacrifices de prospérités et il offrit l'holocauste.

10. Or sitôt qu'il eût achevé d'offrir l'holocauste, voici Samuel arriva et Saül sortit au devant de lui pour le saluer.

11. Et Samuel lui dit : Qu'as-tu fait ? Saül répondit : Parce que je voyais que le peuple s'écartait de moi et que tu ne venais point au jour assigné et que les Philistins étaient assemblés à Micmas,

12. J'ai dit : Les Philistins descendront maintenant contre moi à Guilgal et je n'ai point supplié l'Éternel et m'étant retenu quelque temps, enfin j'ai offert l'holocauste.

13. Alors Samuel dit à Saül : Tu as agi follement, tu n'as point gardé le commandement que l'Éternel ton Dieu t'avait donné. Car l'Éternel eût maintenant affermi ton règne sur Israël à toujours.

14. Mais maintenant ton règne ne sera point stable. [b] L'Éternel s'est cherché un homme selon son cœur. Et l'Éternel lui a commandé d'être le conducteur de son peuple parce que tu n'as point gardé ce que l'Éternel t'avait commandé.

15. Puis Samuel se leva et monta de Guilgal à Guibha de Benjamin. Et Saül fit le dénombrement du peuple qui se trouva avec lui et qui fut [c] d'environ six cents hommes.

16. Or Saül et son fils Jonathan et le peuple qui se trouva avec eux se tenait à Guibah de Benjamin et les Philistins étaient campés à Micmas.

17. Et il sortit trois bandes du camp des Philistins pour aller faire du dégât. L'une des bandes prit le chemin de Hophra vers le pays de Sçuhal.

18. L'autre bande prit le chemin de Bethhoron et la troisième prit le chemin de la frontière qui regarde la vallée de Tsébohim vers le désert.

19. Or dans tout le pays d'Israël, il ne se trouvait aucun forgeron, car les Philistins avaient dit : Il faut empêcher que les Hébreux ne fassent des épées ou des lances.

20. C'est pourquoi tous ceux d'Israël descendaient vers les Philistins chacun pour éguiser son soc, son coutre, sa coignée et son hoyau.

21. Ils avaient des limes pour raccomoder leurs hoyaux, coutres et leurs fourches à trois dents et leurs cognées et leurs aiguillons.

22. Et quand le jour de la bataille fut venu, il ne se trouva personne du peuple qui était avec Saül et Jonathan qui eut ni épée, ni halebarde, toutefois on en trouva à Saül et à Jonathan son fils.

23. Et le corps de garde des Philistins sortit au passage de Micmas.

Réflexions

L'on voit dans ce chapitre que comme Dieu avait promis que Saül délivrerait son peuple, il permit que la guerre s'allumât entre eux et les Israélites. Dans les commencements de cette guerre, Saül et ses sujets furent fort alarmés, mais Dieu laur accorda la victoire par le moyen de Jonathan fils de Saül.

Mais ce que nous devons surtout remarquer, c'est l'action du roi Saül qui voulut offrir un sacrifice sans attendre le prophète Samuel. Bien que cette action ne paraisse pas d'abord fort criminelle et que Saül prétendît même l'excuser, le jugement que Dieu, qui connaissait les dispositions de Saül, en fit et la punition que Samuel dénonça à ce prince montrent qu'il avait offert ce sacrifice non seulement par une précipitation indiscrète, mais outre cela par un principe de défiance et de rébellion au commandement de Dieu, Samuel lui ayant expressément défendu de sacrifier avant qu'il fût arrivé, outre que ce procédé de Saül était d'une dangereuse conséquence et d'un mauvais exemple pour le peuple.

Dieu veut qu'on s'attache inviolablement à ce qu'il ordonne sans s'en écarter jamais, sous quelque prétexte que ce soit. Il ne faut point chercher des excuses, ni alléguer des raisons, quand Dieu commande et rien ne lui déplait davantage que la désobéissance à ses ordres. De plus la réjection de Saül nous fait voir que ceux à qui Dieu a accordé des grâces particulières et qui ont bien commencé peuvent perdre tous ces avantages s'ils s'en rendent indignes et être même rejetés de Dieu comme Saül le fut, même ceux qui ont de la piété et du zèle, dans la crainte et dans une humilité continuelle.

(a) v14 : Psaume 89.21 ; Actes 13.22
(b) v15 : Ci-dessous 14.2

(1) v5 : C'est-à-dire : trente mille hommes qui étaient sur les chariots et qui les accompagnaient. Voyez les notes sur I Chroniques 10.18.

Chapitre XIV

Jonathan attaque une garnison des Philistins, il met toute leur armée en déroute et remporte la victoire sur eux, versets 1-23.

Saül, poursuivant les Philistins, fait faire serment à tout le peuple de ne rien manger jusqu'au soir. Jonathan, ignorant que ce serment eût été fait, mangea

du miel dans une forêt, à cause de quoi son père voulu le faire mourir, mais le peuple ne le permit pas, versets 24-52.

OR il arriva un jour que Jonathan fils de Saül dit au garçon qui portait ses armes : Viens et passons vers le corps de garde des Philistins qui est au delà de ce lieu-là et il ne le dit point à son père.

2. Et Saül se tenait à l'extrémité du coteau sous un grenadier [1] qui était à Migron et le peuple qui était avec lui était [a] d'environ six cents hommes.

3. Et [b] Ahija fils d'Ahitub, frère d'I-cabod, fils de Phinées, qui était fils d'Héli sacrificateur de l'Éternel à Scilo, portait l'éphod et le peuple ne savait point que Jonathan s'en fût allé.

4. Or, entre les passages par lesquels Jonathan cherchait à passer au corps de garde des Philistins, il y avait un rocher du côté de deçà et un autre rocher du côté de delà. L'un s'appelait Botsets et l'autre Séné.

5. L'un de ces rochers était situé du côté d'Aquilon vis-à-vis de Micmas et l'autre du côté du Midi vis-à-vis de Guébah.

6. Et Jonathan dit au garçon qui portait ses armes : Viens, passons au corps de garde de ces incirconcis, peut-être que l'Éternel fera quelque exploit par nous, [c] car on ne saurait empêcher l'Éternel de délivrer avec beaucoup ou peu de gens.

7. Et celui qui portait ses armes lui dit : Fais tout ce que tu as au cœur, vas-y, voici je serai avec toi partout où tu voudras.

8. Et Jonathan lui dit : Voici nous allons passer vers ces gens et nous nous montrerons à eux.

9. S'ils nous disent ainsi : Attendez jusqu'à ce que nous soyons venus à vous, alors nous demeurerons à notre place et nous ne monterons point vers eux.

10. Mais s'il nous disent ainsi : Montez vers nous, alors nous y monterons, car l'Éternel les aura livrés entre nos mains. Que cela nous soit pour un signe.

11. Ils se montrèrent donc tous deux au corps de garde des Philistins et les Philistins dirent : Voilà les Hébreux sortent des antres où ils s'étaient cachés.

12. Et ceux du corps de garde dirent à Jonathan et à celui qui portait ses armes : Montez vers nous et nous vous montrerons quelque chose. Et Jonathan dit à celui qui portait ses armes : Monte après moi, car l'Éternel les a livrés entre les mains d'Israël.

13. Et Jonathan monta en grimpant de ses mains et de ses pieds avec celui qui portait ses armes et ceux du corps de garde tombèrent devant Jonathan et celui qui portait ses armes les tuait après lui.

14. Et cette première défaite que fit Jonathan et celui qui portait ses armes fut d'environ vingt hommes qui furent tués en l'espace d'environ la moitié d'un arpent de terre.

15. Et il y eut un grand effroi au camp, aux champs et parmi tout le peuple. Le corps de garde aussi et ceux qui étaient allés faire du dégât furent effrayés et le pays fut en trouble [2] et ce fut comme une frayeur envoyée de Dieu.

16. Et les sentinelles de Saül qui étaient à Guibha de Benjamin regardèrent et voici la multitude était en si grand désordre qu'elle se foulait en s'en allant.

17. Alors Saül dit au peuple qui était avec lui : Faites la revue maintenant et voyez qui s'en est allé d'entre nous. Ils firent donc la revue et voici Jonathan n'y était point, ni celui qui portait ses armes.

18. Et Saül dit à Ahija : Fais approcher l'arche de Dieu (car l'arche de Dieu était en ce jour-là avec les enfants d'Israël).

19. Mais il arriva que pendant que Saül parlait au sacrificateur, le tumulte qui était au camp des Philistins allait croissant de plus en plus et Saül dit au sacrificateur : Retire ta main [3].

20. Et Saül et tout le peuple qui était avec lui fut assemblé à grand cri et ils vinrent jusqu'au lieu du combat et voici les Philistins avaient les épées tirées les uns contre les autres et il y avait un fort grand effroi.

21. Or les Philistins avaient avec eux des Hébreux, comme ils avaient eu auparavant, qui étaient montés des environs avec eux dans leur camp et ces Hébreux se joignirent aussi incontinent aux Israélites qui étaient avec Saül et Jonathan.

22. Tous les Israélites aussi qui étaient cachés dans la montagne d'Éphraïm ayant appris que les Philistins fuyaient les poursuivirent et les atteignirent dans la bataille.

23. En ce jour-là donc l'Éternel délivra Israël et ils combattirent jusqu'à Beth-aven.

24. En ce jour-là, les Israélites furent fort harassé et Saül fit faire au peuple ce serment disant : Maudit soit l'homme qui mangera aucune nouriture jusqu'au soir, jusqu'à ce que je me sois vengé de mes ennemis. Et tout le peuple ne goûta aucune nourriture.

25. Et tout le peuple du pays vint dans une forêt où il y avait du miel qui coulait sur un champ.

26. Le peuple donc entra dans la forêt et voici du miel qui découlait et il n'y en eut aucun qui osât en porter à sa bouche, car le peuple respectait le serment.

27. Or Jonathan n'avait point entendu lorsque son père avait fait jurer le peuple et il étendit le bout de son bâton qu'il avait en sa main et le trempa dans un rayon de miel et il en porta avec sa main à sa bouche et ses yeux furent éclaircis.

28. Alors quelqu'un du peuple prenant la parole lui dit : Ton père a fait expressément jurer le peuple disant : Maudit soit l'homme aujourd'hui qui mangera aucune nourriture, bien que le peuple fût fort fatigué.

29. Et Jonathan dit : Mon père a troublé le peuple du pays. Voyez, je vous prie, comme mes yeux sont éclaircis parce que j'ai un peu goûté de ce miel.

30. Combien plus si le peuple avait aujourd'hui bien mangé de la dépouille de ses ennemis qu'il a trouvée ? La défaite des Philistins n'en aurait-elle pas été plus grande ?

31. En ce jour-là donc ils battirent les Philistins depuis Micmas jusqu'à Ajalon et le peuple fut extrêmement fatigué.

32. Puis il se jetta sur le butin et ils prirent des brebis, des bœufs et des veaux et ils les égorgèrent sur la terre et le peuple les mangeaient avec le sang.

33. Et on en fit ce rapport à Saül, disant : Voici, le peuple pèche contre l'Éternel, mangeant la chair avec le sang. Et il dit : Vous avez transgressé la loi de Dieu, roulez aujourd'hui une grande pierre vers moi.

34. Et Saül dit : Allez çà et là parmi le peuple et dites-leur que chacun amène vers moi son taureau et chacun ses brebis et vous les égorgerez ici et vous les mangerez et vous ne pécherez point contre l'Éternel en mangeant la chair avec le sang. Et chacun du peuple amena son taureau à la main cette nuit-là et ils les égorgèrent là.

35. Alors Saül bâtit un autel à l'Éternel et ce fut le premier autel qu'il bâtit à l'Éternel.

36. Puis Saül dit : Descendons et poursuivons de nuit les Philistins et pillons-les jusqu'à ce que le matin soit venu et n'en laissons pas un de reste. Et ils dirent : Fais tout ce qu'il te semble bon, mais le sacrificateur dit : Approchons-nous ici de Dieu.

37. Alors Saül consulta Dieu disant : Descendrai-je afin de poursuivre les Philistins ? Les livreras-tu entre les mains d'Israël ? Et il ne lui donna point de réponse en ce jour-là.

38. Et Saül dit : Que toutes les compagnies du peuple s'approchent d'ici et sachez et voyez comment le péché est aujourd'hui venu parmi nous,

39. Car l'Éternel est vivant qui délivre Israël qu'encore que cela eût été fait par mon fils Jonathan, il en mourra certainement. Et aucun du peuple ne lui répondit rien.

40. Puis, il dit à tout Israël : Mettez-vous d'un côté et nous serons de l'autre côté, moi et Jonathan mon fils. Le peuple répondit à Saül : Fais tout ce qui te semble bon.

41. Et Saül dit à l'Éternel le Dieu d'Israël : Fais connaître celui qui est innocent. Et Jonathan et Saül furent saisis [4] et le peuple échappa.

42. Et Saül dit : Jettez le sort entre moi et Jonathan mon fils. Et Jonathan fut saisi.

43. Alors Saül dit à Jonathan : Déclare-moi ce que tu as fait. Et Jonathan lui déclara et dit : Il est vrai que j'ai goûté avec le bout de mon bâton que j'avais en ma main un peu de miel, me voici, je mourrai.

44. Et Saül dit : Que Dieu me punisse sévèrement si tu ne meurs certainement Jonathan.

45. Mais le peuple dit à Saül : Jonathan qui a délivré Israël d'une manière si merveilleuse mourait-il ? Cela ne sera point, l'Éternel est vivant si un seul des cheveux de sa tête tombe sur terre, car il a aujourd'hui fait un grand exploit avec Dieu. Ainsi le peuple délivra Jonathan et il ne mourut point.

46. Puis Saül s'en retourna de la poursuite des Philistins et les Philistins s'en allèrent en leur pays.

47. Saül donc régna sur Israël et fit la guerre de tous côté contre ses ennemis, contre les Moabites et contre les Hammonites, contre les rois de Tsoba et contre les Philistins, partout où il se tournait il mettait tout en trouble.

48. Il leva aussi une armée et battit les Hamalékites et il délivra Israël de la main de ceux qui le pillaient.

49. Or les fils de Saül était Jonathan, Jisçui et Malkisçuah et quant aux noms de ses deux filles, le nom de l'aînée était Mérab et le nom de la cadette était Mical.

50. Et le nom de la femme de Saül était Ahinoham, fille d'Ahimahats et le nom du chef de son armée était Abner, fils de Ner, oncle de Saül.

51. Et [e] Kis père de Saül et Ner père d'Abner étaient fils d'Abiel.

52. Et pendant tout le temps de Saül il y eut une forte guerre contre les Philistins et aussitôt que Saül voyait quelque homme fort et quelque homme vaillant, il le prenait auprès de lui.

Réflexions

Il faut remarquer ici

1. Le courage et la piété de Jonathan qui prit la résolution d'attaquer les Philistins, mais qui avant que d'exécuter son entreprise voulut s'assurer par le moyen d'un signe si Dieu le bénirait.

2. L'heureux succès que Dieu lui donna fit voir que l'entreprise de ce prince et sa personne lui étaient agréables, la défaite de la garnison des Philistins et un tremblement de terre que Dieu envoya les jeta dans la frayeur et dans le désordre en sorte qu'ils se tuèrent les uns les autres et que les Israélites en firent un grand carnage.

Quoique Dieu fut irrité contre Saül, il voulut cependant lui accorder cette victoire et délivrer dans cette occasion le peuple d'Israël par le moyen de Jonathan qui était un prince craignant Dieu et vertueux.

Dieu accorde quelque fois des grâces à des personnes qui en sont indignes, non à cause d'elles-mêmes, mais à cause de sa gloire et de l'amour qu'il porte à ceux qui le craignent.

Pour ce qui est du serment que Saül fit faire à son armée de ne rien manger de tout ce jour-là, il faut faire ces quatre réflexions.

La première que ce serment fut fait inconsidérément et qu'il manqua d'avoir des suites funestes, ce qui fait voir que l'on doit éviter avec soin les serments téméraires et les vœux inconsidérés.

2. Il faut remarquer que Dieu ne donna aucune réponse à Saül qui le consultait et qu'il permit que Jonathan, qui n'avait pas fait ce serment et qui était innocent, fût découvert par le sort. Dieu le voulut ainsi tant pour faire sentir à Saül le péché qu'il avait commis par ce serment téméraire qu'il avait fait faire au peuple que pour montrer combien il fallait respecter le serment et avec quelle exactitude il doit être gardé.

3. On voit que, quoique Saül fût rebelle aux commandements de Dieu, il fit cependant paraître un grand zèle en défendant au peuple de manger du sang et en ordonnant même que Jonathan son fils mourut. C'est là le caractère des hypocrites. Ils jugent sévèrement les autres et ils paraissent même

zélés pour la gloire de Dieu dans de certaines occasions, pendant qu'ils ne se reconnaissent, ni ne se condamnent point eux-mêmes et que dans les choses qui sont les plus importantes, ils violent les commandement du Seigneur.

Enfin, Dieu garantit Jonathan et après s'être servi de lui pour détruire les Philistins, il ne permit pas qu'on le fît mourir. Cela montre qu'on ne doit jamais condamner des innocents, ni commettre aucune injustice sous prétexte des serments que l'on peut avoir faits, ni par quelque autre considération que ce puisse être, mais qu'il faut plutôt protéger et défendre l'innocence dans toutes sortes d'occasions.

(a) v2 : Ci-dessus 13.13-15
(b) v3 : Ci-dessus 4.21
(c) v6 : II Chroniques 14.11
(d) v49 : I Chroniques 8.33
(e) v51 : I Chroniques 8.33 où Abiel est nommé aussi Ner.

(1) v2 : Ou sous Rimmon, c'était un rocher dont il est parlé Juges 20.47 et 21.13
(2) v15 : La terre trembla.
(3) v19 : Cela voulait dire que le sacrificateur ne devait pas continuer à consulter Dieu et à le prier, puisqu'il faisait assez connaître sa volonté par le désordre qui s'était mis dans le camp des Philistins.
(4) v41 : Le sort tomba sur eux.

Chapitre XV

Saül faisant la guerre aux Hamalékites épargna Agag leur roi et leur meilleur butin contre l'ordre exprès du Seigneur, à cause de quoi Samuel, sans avoir égard aux excuses de Saül, lui déclara que Dieu l'avait rejeté. Ce prophète commanda ensuite de faire mourir Agag et s'en alla à Rama sans plus revoir Saül.

OR Samuel dit à Saül : L'Éternel m'a envoyé pour t'oindre afin d'être roi sur mon peuple, savoir sur Israël. Maintenant donc écoute les paroles de l'Éternel.

2. Ainsi a dit l'Éternel des armées : J'ai rappelé en ma mémoire ce qu'a fait [a] Hamalek à Israël, comment il s'opposa à lui sur le chemin quand il montait d'Égypte.

3. Va maintenant et frappe Hamalek et détruisez à la façon de l'interdit tout ce qu'il a et ne l'épargnez point, mais fait mourir tant les hommes que les femmes, tant les grands que ceux qui tettent, tant les bœufs que les brebis et tant les chameaux que les ânes.

4. Saül donc assembla à cri public le peuple et il en fit le dénombrement à Telaim et il se trouva deux cent mille hommes de pied et dix mille hommes de Juda.

5. Et Saül vint jusqu'à la ville de Hamalek et il mit des embuscades en la vallée.

6. Et Saül dit aux Kéniens [1] : Allez, retirez-vous, descendez du milieu des Hamalékites de peur que je ne vous enveloppe avec eux, car vous usiez d'humanité envers tous les enfants d'Israël quand ils montèrent hors d'Égypte. Et les Kéniens se retirèrent du milieu des Hamalékites.

7. Or Saül battit les Hamalékites depuis Havila jusqu'à Sçur qui est vis-à-vis de l'Égypte.

8. Et il prit vif Agag roi des Hamalek, mais il fit passer tout le peuple au fil de l'épée à la façon de l'interdit.

9. Cependant Saül et le peuple épargnèrent Agag et les meilleures brebis, les meilleurs bœufs, les bêtes grasses, les agneaux et tout ce qu'il y avait de bon et ils ne voulurent point les détruire à la façon de l'interdit, ils détruisirent seulement à la façon de l'interdit tout ce qui était méprisable et de peu de valeur.

10. Alors la parole de l'Éternel fut adressée à Samuel disant :

11. Je me repens d'avoir établi Saül pour roi, car il s'est détourné de moi et il n'a point exécuté mes paroles. Et Samuel en fut fort fâché et cria à l'Éternel toute cette nuit-là.

12. Puis Samuel se leva de bon matin pour aller au devant de Saül. Et on fit ce rapport à Samuel et on lui dit : Saül était venu à Carmel et voici il s'était fait là dresser une place [2], mais il s'en est retourné et passant outre il est descendu à Guilgal.

13. Quand Samuel fut venu à Saül, Saül lui dit : Tu es béni de l'Éternel, j'ai exécuté la parole de l'Éternel.

14. Et Samuel dit : Quel est donc ce bêlement de brebis qui retentit à mes oreilles et ce meuglement de bœufs que j'entends ?

15. Et Saül répondit : Ils les ont amenés des Hamalékites, car le peuple a épargné les meilleures brebis et les meilleurs taureaux pour les sacrifier à l'Éternel ton Dieu et nous avons détruit le reste à la façon de l'interdit.

16. Et Samuel dit à Saül : Laisse-moi te déclarer ce que l'Éternel m'a dit cette nuit. Et il lui répondit : Parle.

17. Samuel donc dit : N'est-il pas vrai que lorsque tu étais petit à tes yeux tu as été fait le chef des tribus d'Israël et que l'Éternel t'a oint pour roi sur Israël ?

18. Or l'Éternel t'avais envoyé en cette expédition et t'avait dit : Va et détruis à la façon de l'interdit ces pécheurs, savoir les Hamalékites et fais-leur la guerre jusqu'à ce qu'ils soient consumés.

19. Et pourquoi n'as-tu pas obéi à la voix de l'Éternel et pourquoi t'es-tu jeté sur le butin et as-tu fait ce qui déplait à l'Éternel ?

20. Et Saül répondit à Samuel : J'ai pourtant obéi à la voix de l'Éternel et je suis allé par le chemin par lequel l'Éternel m'a envoyé et j'ai amené Agag roi des Hamalékites, mais j'ai détruit à la façon de l'interdit les Hamalékites.

21. Mais le peuple a pris des brebis et des bœufs du butin comme des prémices de l'interdit pour sacrifier à l'Éternel ton Dieu à Guilgal.

22. Alors Samuel dit : L'Éternel prend-il plaisir aux holocaustes et aux sacrtifices comme à ce qu'on obéisse à sa voix ? Voici, [b] obéir vaux mieux que sacrifice, se rendre attentif à la voix de Dieu vaut mieux que la graisse de mouton,

23. Car la rébellion est autant que le péché de deviner et la résistance lui déplait autant que les idoles et les marmouflets. Parce donc que tu as rejeté la parole de l'Éternel, il t'a aussi rejeté afin que tu ne sois plus roi.

24. Saül répondit à Samuel : J'ai péché parce que j'ai transgressé le commandement de l'Éternel et tes paroles parce que je craignais le peuple et j'ai obéi à sa voix.

25. Mais maintenant, je te prie, pardonne-moi mon péché et reviens avec moi et je me prosternerai devant l'Éternel.

26. Et Samuel dit à Saül : Je ne retournerai point avec toi, car tu as rejeté la parole de l'Éternel et l'Éternel t'a rejeté afin que tu ne sois plus roi sur Israël.

27. Et comme Samuel se tournait pour s'en aller, Saül lui prit le pan de son manteau qui se déchira.

28. Alors Samuel lui dit : L'Éternel a aujourd'hui déchiré le royaume d'Israël de dessus toi et il l'a donné à ton prochain qui est meilleur que toi.

29. Et en effet, celui qui est la force d'Israël ne mentira point et il ne se repentira point, car il n'est pas un homme pour se repentir.

30. Et Saül répondit : J'ai péché, mais honore-moi maintenant, je te prie, en la présence des anciens de mon peuple et en la présence d'Israël et reviens avec moi et je me prosternerai devant l'Éternel ton Dieu.

31. Samuel donc s'en retourna et suivit Saül et Saül se prosterna devant l'Éternel.

32. Puis Samuel dit : Amenez-moi Agag roi d'Hamalek. Et Agag vint à lui faisant le gracieux. Et Agag disait : Certainement l'amertume de la mort est passée.

33. Mais Samuel lui dit : Comme ton épée a privé les femmes de leurs enfants, ainsi ta mère entre les femmes sera privée d'un fils. Et Samuel fit mettre Agag en pièces devant l'Éternel à Guilgal.

34. Puis il s'en alla à Rama. Et Saül monta en sa maison à Guibhat-Saül.

35. Et Samuel n'alla plus voir Saül jusqu'au jour de sa mort, mais Samuel pleurait Saül parce que l'Éternel s'était repenti d'avoir établi Saül pour roi sur Israël.

Réflexions

Il y a d'importantes considérations à faire sur l'histoire qui est rapportée dans ce chapitre.

La première regarde le péché de Saül qui, contre l'ordre exprès de Dieu, épargna le roi des Hamalékites et leur meilleur butin et la manière dont Samuel reprit ce prince de sa désobéissance. Cela nous apprend qu'il ne nous est jamais permis d'expliquer les commandements de Dieu suivant nos propres pensées, ni d'en omettre la moindre partie par quelque raison que ce puisse être, mais qu'il faut obéir en simplicité de cœur à tout ce que Dieu nous commande, sans chercher des prétextes pour nous en dispenser. Saül voulut s'excuser en disant qu'il avait obéi aux ordres de Dieu et en alléguant l'intention qu'il avait d'honorer Dieu en sacrifiant les bêtes que l'on avait épargnées. Mais le prophète rejeta toutes ces excuses et censura fortement Saül de sa désobéissance.

Il n'y a aucune excuse qui puisse nous justifier devant Dieu lorsqu'il nous a fait connaître sa volonté d'une manière claire et expresse et que nous la violons. Cela nous montre de plus que c'est en vain qu'on prétend honorer Dieu quand on s'écarte de ce qu'il a prescrit, que Dieu ne regarde point aux hommages extérieurs qu'on lui rend lorsqu'on ne lui obéit pas,

que l'obéissance vaut mieux que le sacrifice et que c'est un péché aussi grand que l'idolâtrie que d'être rebelle à sa voix.

3. [nc1] Nous devons bien remarquer que Saül fut effrayé des censures et des menaces de Samuel qu'il le conjura de lui faire obtenir le pardon de sa faute et de demeurer avec lui. Mais Dieu ne fut point fléchi par les marques de repentance que ce prince donna, parce que sa repentance n'était pas sincère et que ce n'était que la crainte d'être dépouillé de son royaume et de tomber dans le mépris qui le faisait agir. À cause de cela Samuel persista à lui déclarer que Dieu l'avait rejeté et même il le quitta pour toujours et ne le revit plus.

La douleur que les méchants font paraître n'est pas toujours une vraie repentance, ce n'est souvent qu'une douleur selon le monde. À cause de cela, Dieu, qui connaît les cœurs, n'y a point d'égard et il les abandonne lorsque leur malice est parvenue à son comble.

(a) v2 : Exode 17.18 ; Deutéronome 25.17
(b) v22 : Osée 6.6 ; Matthieu 9.13 et 12.7

(1) v6 : Qui descendait de Jéthro, beau-père de Moïse.
(2) v12 : Hébreux : une main. Il y avait mis une garnison ou selon d'autres il s'était fait dresser un monument.

(nc1) Réflexions 3 : Le chiffre trois est dans l'original.

Chapitre XVI

Le prophète Samuel oint David pour être roi du peuple d'Israël, versets 1-13

et Saül étant troublé par un mauvais esprit, David est appelé auprès de lui pour le soulager, versets 14-23.

ET l'Éternel dit à Samuel : Jusqu'à quand t'affligeras-tu pour Saül puisque je l'ai rejeté afin qu'il ne règne plus sur Israël ? Empli ta corne d'huile et viens, je t'enverrai vers Isaï Bethléhémite, car je me suis pourvu d'un de ses fils pour roi.

2. Et Samuel dit : Comment irai-je là ? Car Saül l'ayant appris me tuera. Et l'Éternel répondit : Tu emmeneras avec toi une jeune vache du troupeau et tu diras : Je suis venu pour sacrifier à l'Éternel.

3. Et tu inviteras Isaï au sacrifice, je te ferai savoir là ce que tu auras à faire et tu m'oindras celui que je te dirai.

4. Samuel donc fit comme l'Éternel lui avait dit et vint à Bethléhem et les anciens de la ville tout effrayés vinrent au devant de lui et dirent : Ne viens-tu que pour notre bien ?

5. Et il répondit : Je ne viens que pour votre bien. Je suis venu pour sacrifier à l'Éternel, purifiez-vous et venez avec moi au sacrifice. Il fit aussi purifier Isaï et ses fils et il les invita au sacrifice.

6. Et comme ils entraient, ayant vu Éliab il dit en lui-même : Certainement l'oint de l'Éternel est devant lui.

7. Et l'Éternel dit à Samuel : Ne prends point garde à son visage, ni à la grandeur de sa taille, car je l'ai rejeté, car l'Éternel n'a point d'égard aux choses auxquelles l'homme a égard, l'homme a égard à ce qui paraît à ses yeux, [a] mais l'Éternel a égard au cœur.

8. Et Isaï appela Abinadab et le fit passer devant Samuel et Samuel dit : L'Éternel n'a point choisi celui-ci non plus.

9. Et Isaï fit passer Sçamma et Samuel dit : L'Éternel n'a point choisi celui-ci non plus.

10. Ainsi Isaï fit passer ses sept fils devant Samuel. Et Samuel dit à Isaï : L'Éternel n'a point choisi ceux-ci.

11. Puis Samuel dit à Isaï : Sont-ce là tous tes enfants ? Et il dit : Il reste encore le plus jeune [b] mais voici il paît les brebis. Alors Samuel dit à Isaï : Envoie le chercher, car nous ne nous mettrons point à table jusqu'à ce qu'il soit venu ici.

12. Il l'envoya donc quérir. Or il était blond, de bonne mine et beau de visage. Et l'Éternel dit à Samuel : Lève-toi et oins-le, car c'est celui-là.

13. Alors Samuel [c] prit la corne d'huile et l'oignit au milieu de ses frères et depuis ce temps-là [d] l'Esprit de l'Éternel saisit David. Or Samuel se leva et s'en alla à Rama.

14. Et l'Esprit de l'Éternel se retira de Saül et un mauvais esprit envoyé par l'Éternel le troublait.

15. Et les serviteurs de Saül lui dirent : Voici maintenant un mauvais esprit envoyé de Dieu te trouble.

16. Que le roi notre seigneur dise à ses serviteurs qui sont devant toi qu'ils cherchent un homme qui sache jouer de la harpe et quand le mauvais esprit envoyé de Dieu sera sur toi, il jouera de sa main et tu en seras soulagé.

17. Saül dit donc à ses serviteurs : Je vous prie, trouvez-moi un homme qui sache bien jouer des instruments et amenez-le moi.

18. Et l'un de ses serviteurs répondit et dit : Voici j'ai vu un fils d'Isaï Bethléhémite qui sait jouer des instruments et qui est fort vaillant et guerrier, qui parle bien, bel homme et l'Éternel est avec lui.

19. Alors Saül envoya des messagers à Isaï pour lui dire : Envoie-moi David ton fils qui est avec les brebis.

20. Et Isaï prit un âne chargé de pain et un baril de vin et un chevreau de lait et il les envoya à Saül par David son fils.

21. Et David vint vers Saül et se présenta devant lui et Saül l'aima fort et il en fit son écuyer.

22. Et Saül envoya dire à Isaï : Je te prie que David demeure à mon service, car il a trouvé grâce devant moi.

23. Quand donc le mauvais esprit envoyé de Dieu était sur Saül, David prenait la harpe et il en jouait de sa main et Saül en était soulagé et il s'en trouvait bien parce que le mauvais esprit se retirait de lui.

Réflexions

Les deux événements qui sont rapportés ici sont remarquables.

Le premier est le choix que Dieu fit de David pour être roi. Sur quoi nous devons faire ces deux considérations :

- l'une, afin qu'il parût que David était appelé à régner tout de même que Saül l'avait été, Dieu voulut qu'il fut oint par le même prophète qui avait oint Saül,

- l'autre, que, bien que David fût le plus jeune des fils d'Isaï, Dieu le fit oindre par Samuel et qu'il le prit d'entre les brebis pour l'élever sur le trône parce que c'était un homme selon son cœur.

L'instruction que cela nous donne est que Dieu fait choix de ceux qui ont un cœur bon et droit et que comme le prophète Samuel le dit,

Le Seigneur n'a point d'égard à ce à quoi l'homme a égard, que l'homme regarde à ce qui a de l'apparence, mais que Dieu a égard au cœur.

L'autre événement que ce chapitre rapporte est que Saül fut troublé par un mauvais esprit, c'est-à-dire par une mélancolie noire et que David au contraire fut rempli de l'Esprit Saint, que Dieu même se servit de David pour soulager Saül dans les accès de son mal. Par là la providence préparait les choses à l'élévation de David sur le trône en le rendant recommandable à la cour de Saül.

Au reste, l'exemple de Saül, qui, après avoir reçu l'Esprit de Dieu, fut livré à un mauvais esprit, nous montre ce qui arrive à ceux qui se rendent indignes de la grâce divine. Ils en sont privés, leur état devient même plus funeste et comme notre Seigneur Jésus-Christ le dit dans l'Évangile,

Le mauvais esprit rentre en eux et leur dernière condition devient pire que la première. Luc 11.26.

(a) v7 : I Chroniques 28.9 ; Psaume 7.10 ; Jérémie 11.20, 17.10 et 20.12
(b) v11 : II Samuel 7.8 ; Psaume 78.70
(c) v13 : Psaume 89.21
(d) v13 : Actes 7.46 et 13.22

Chapitre XVII

Les Philistins font la guerre aux Israélites et un géant nommé Goliath défie le peuple d'Israël et s'offre de combattre contre celui qui se présenterait, ce que personne n'osa faire, versets 1-25.

Ensuite David s'assurant sur le secours de Dieu se présente pour combattre Goliath. Il le tue et les Israélites remportent une grande victoire sur les Philistins, versets 26-58.

OR les Philistins assemblèrent leurs armées pour combattre et ils furent assemblés à Soco qui est de Juda. Ils campèrent entre Soco et Hazéca sur la frontière de Dammim.

2. Saül aussi et ceux d'Israël s'assemblèrent et campèrent en la vallée du chêne et ils se rangèrent en ordre de bataille pour rencontrer les Philistins.

3. Or les Philistins étaient sur une montagne du côté de deçà et les Israélites étaient sur une autre montagne du côté de delà, de sorte que la vallée était entre deux.

4. Alors on vit sortir du camp des Philistins un homme qui se présentait entre les deux armées et qui avait nom Goliath. Il était de Gath, il avait six coudées et un palme de haut.

5. Et il avait un casque d'airain sur sa tête et il était armé d'une cuirasse à écailles et sa cuirasse pesait cinq mille sicles d'airain.

6. Il avait aussi des cuissards d'airain sur ses jambes et un bouclier d'airain entre ses épaules.

7. La hampe de sa hallebarde était comme l'ensuble [nc1] d'un tisseran et son fer pesait six cents sicles de fer et celui qui portait son bouclier marchait devant lui.

8. Il se présentait donc et criait aux rangs d'Israël et il leur disait : Pourquoi sortez-vous pour vous ranger en bataille ? Ne suis-je pas Philistin et vous n'êtes-vous pas serviteurs de Saül ? Choisissez un homme d'entre vous et qu'il descende pour se battre avec moi.

9. Que s'il a l'avantage sur moi en combattant avec moi et qu'il me tue, nous serons vos serviteurs, mais si j'ai l'avantage sur lui et si je le tue, vous serez nos serviteurs et vous nous servirez.

10. Et le Philistin disait : J'ai déshonoré aujourd'hui les batailles rangées d'Israël en leur disant : Donnez-moi un homme et nous combattrons ensemble.

11. Mais Saül et tous les Israélites ayant entendu les paroles du Philistin furent étonnés et eurent une fort grande peur.

12. Or David était fils de cet homme Éphratien de Bethléhem de Juda nommé Isaï qui avait huit fils, qui était vieux et qui était mis au rang des personnes de qualité du temps de Saül.

13. Les trois plus grand fils de cet Isaï s'en étaient allés et avaient suivi Saül dans cette guerre. Et ses trois fils qui étaient allés à la guerre s'appelaient le premier-né Eliab, le second Adinadab et le troisième Sçamma.

14. Et Davis était le plus jeune et les trois plus grands suivaient Saül.

15. Ce [a] David donc allait et revenait d'auprès Saül pour paître les brebis de son père à Bethléhem.

16. Et le Philistin s'approchait le matin et le soir et il se présenta ainsi pendant quarante jours.

17. Et Isaï dit à David son fils : Prends maintenant pour tes frères un épha de froment roti et ces dix pains et porte-les en diligence au camp de tes frères.

18. Tu porteras aussi ces dix fromages de lait au capitaine de leur millier et tu visiteras tes frères pour savoir s'ils se portent bien et tu m'en apporteras quelques enseignes.

19. Or Saül et eux et tous ceux d'Israël étaient dans la vallée du chêne pour combattre contre les Philistins.

20. David donc se leva de bon matin et laissa les brebis en garde au berger, puis ayant pris sa charge, il s'en alla comme son père Isaï le lui avait commandé et il arriva au lieu où était le camp et l'armée était sortie pour se ranger en bataille et on jetait de grand cris pour la bataille,

21. Car les Israélites et les Philistins avaient rangé armée contre armée.

22. Alors David se déchargea de son bagage le laissant entre les mains de celui qui gardait le bagage et courut au lieu où était la bataille rangée et y étant arrivé il demanda à ses frères s'ils se portaient bien.

23. Et comme il parlait, voici cet homme qui se présentait entre les deux armées, qui avait nom Goliath le Philistin et qui était de Gath, de l'armée des Philistins, s'avança et prononça les mêmes discours qu'il avait prononcés auparavant et David les entendit.

24. Et tous ceux d'Israël voyant cet homme-là s'enfuyaient de devant lui et tremblaient de peur.

25. Et chacun d'Israël disait : N'avez-vous point vu cet homme-là qui est monté ? Il est monté pour déshonorer Israël. S'il se trouve quelqu'un qui le tue, le roi le comblera de richesses et il lui donnera sa fille et il affranchira la maison de son père de toutes sortes de charges en Israël.

26. Alors David parla aux gens qui étaient là avec lui et leur dit : Quel bien fera-t-on à l'homme qui aura tué ce Philistin et qui aura ôté l'opprobre de dessus Israël ? Car qui est ce Philistin incirconcis pour déshonorer ainsi les batailles rangées du Dieu vivant ?

27. Et le peuple lui répéta ces mêmes paroles-là et lui dit : C'est bien là le bien qu'on fera à l'homme qui l'aura tué.

28. Et quand Éliab son frère aîné eut entendu qu'il parlait à ces gens-là, sa colère s'embrasa contre David et il lui dit : Pourquoi es-tu descendu ? Et à qui as-tu laissé ce peu de brebis que nous avons à la campagne ? Je connais ton orgueil et la malice de ton cœur que tu es descendu pour voir le combat.

29. Et David répondit : Qu'ai-je fait maintenant ? Y a-t-il de quoi se fâcher ?

30. Et s'étant détourné de celui-là il alla vers un autre et il tint de semblables discours. Et le peuple lui répondit de même, comme la première fois.

31. Et les paroles que David avait dites ayant été entendues furent rapportées à Saül et il le fit venir.

32. Et David dit à Saül : Que personne ne perde courage à cause de cet homme, ton serviteur ira et combattra contre ce Philistin.

33. Mais Saül dit à David : Tu ne saurais aller contre ce Philistin pour combattre contre lui, car tu

n'es qu'un jeune homme et lui est un homme de guerre dès sa jeunesse.

34. Et David répondit à Saül : Lorsque ton serviteur paissait les brebis de son père, il arriva qu'un lion vint et un ours et ils emportaient une brebis du troupeau,

35. Mais je sortais après eux et je les frappai et j'arrachai la brebis de leur gueule et comme ils se levaient contre moi, je les saisis par la machoire et je les frappai et je les tuai.

36. Ton serviteur donc a tué et un lion et un ours et ce Philistin incirconcis sera comme l'un d'eux, car il a déshonoré les batailles rangées du Dieu vivant.

37. Et David dit encore : L'Éternel qui m'a délivré de la griffe du lion et de la patte de l'ours me délivrera encore de la main de ce Philistin. Alors Saül dit à David : Va et que l'Éternel soit avec toi !

38. Et Saül fit armer David de ses armes et il lui mit son casque d'airain sur la tête et le fit armer d'une cuirasse.

39. Puis David ceignit l'épée de Saül sur ses armes et se mit à marcher, car jamais il ne l'avait assayé. Et David dit à Saül : Je ne saurais marcher avec ces armes, car je n'y suis pas accoutumé. Et David les ôta de dessus lui.

40. Mais il prit son bâton à sa main et il se choisi du torrent cinq cailloux bien unis et les mis dans sa panetière de berger qu'il avait et dans sa poche et il avait la fronde en sa main et il s'approcha du Philistin.

41. Le Philistin aussi s'en vint et s'avança et s'approcha de David et l'homme qui portait son bouclier marchait devant lui.

42. Alors le Philistin regarda et vit David et le méprisa, car c'était un jeune homme blond et beau de visage.

43. Et le Philistin dit à David : Suis-je un chien que tu viennes contre moi avec des bâtons ? Et le Philistin maudit David par ses dieux.

44. Le Philistin dit encore à David : Viens vers moi et je donnerai ta chair aux oiseaux du ciel et aux bêtes des champs.

45. Et David répondit au Philistin : Tu viens contre moi avec l'épée, la halebarde et l'écu, mais moi je viens contre toi au nom de l'Éternel des armées, du Dieu des batailles rangées d'Israël que tu as déshonoré.

46. Aujourd'hui, l'Éternel te livrera entre mes mains et je te frapperai et je t'ôterai la tête et je donnerai aujourd'hui les cadavres du camp des Philistins aux oiseaux des cieux et aux animaux de la terre et toute la terre saura qu'Israël a un Dieu,

47. Et toute cette assemblée saura que l'Éternel ne délivre point par épée, ni par halebarde, car ce combat appartient à l'Éternel qui vous livrera entre nos mains.

48. Et il arriva dès que le Philistin se fut levé et qu'il fut venu s'approchant pour rencontrer David, David se hâta et courut au lieu du combat pour rencontrer le Philistin.

49. Alors David mit la main à sa gibecière et il en prit une pierre et la jeta avec sa fronde et il en frappa le Philistin au front tellement que la pierre s'enfonça dans son front et il tomba le visage contre terre.

50. Ainsi David avec une fronde et une pierre fut plus fort que le Philistin et il frappa le Philistin et le fit mourir et cependant David n'avait point d'épée à la main.

51. David donc couru et se tint sur le Philistin et il prit son épée et il la tira de son fourreau et le fit mourir et il lui en coupa la tête. Et les Philistins ayant vu que leur homme fort était mort s'enfuirent.

52. Alors ceux d'Israël et de Juda se levèrent et jetèrent de grands cris de joie et poursuivirent les Philistins jusqu'à la vallée et jusqu'aux portes de Hékron. Et les Philistins blessés à mort tombèrent par le chemin de Açaharajim jusqu'à Gath et jusqu'à Hékron,

53. Et les enfants d'Israël étant revenus de la poursuite des Philistins pillèrent leurs camps,

54. Et David prit la tête du Philistin qu'il porta depuis à Jérusalem et il mit ses armes dans sa tente.

55. Or comme Saül vit David sortant pour rencontrer le Philistin, il dit à Abner chef de l'armée : Abner, de qui est fils ce jeune homme ? Et Abner répondit : Comme ton âme vit, ô roi, je n'en sais rien.

56. Le roi lui dit : Informe-toi de qui ce jeune homme est fils.

57. Sitôt donc que David fut revenu de tuer le Philistin, Abner le prit et le mena devant Saül avec la tête du Philistin en sa main.

58. Et Saül lui dit : Jeune homme, de qui es-tu fils ? David répondit : Je suis fils d'Isaï Bethléhémite ton serviteur.

Réflexions

Il faut remarquer ici

1. Que Dieu permit que les Philistins déclarassent la guerre aux Israélites et que Goliath les menaçât et les insultât afin de fournir par là une occasion à David de se faire connaître et de délivrer le peuple d'Israël,

2. Qu'il ne se trouva personne parmi ce peuple qui osât combattre contre Goliath, ce qui servit à relever le courage et l'éclat de sa victoire,

3. Que David lui-même n'était pas d'abord allé à cette guerre et que ce ne fut que par occasion qu'il se rencontra à l'armée, son père l'y ayant envoyé pour s'informer de l'état de ses frères. On voit en cela une direction toute particulière de la providence qui acheminait ainsi les choses pour l'élévation de David sans qu'il y pensât et qui voulait le tirer du genre de vie qu'il avait suivi jusqu'alors et en faire le libérateur et ensuite le roi de son peuple.

4. On doit admirer le courage de David qui se présenta pour combattre Goliath sans être intimidé par ses menaces et sans être découragé par ses frères et surtout la grande confiance qu'il avait en Dieu dont il avait déjà auparavant éprouvé le secours.

Enfin, le succès merveilleux qu'eut David mérite une attention particilière, puisque, sans d'autres

armes que sa fronde, il tua ce géant et fit remporter aux Israélites une glorieuse victoire sur les Philistins. En tout cela il parait visiblement que Dieu assistait David d'une façon particulière et qu'il voulait en même temps venger sa gloire que Goliath avait attaquée et faire voir à ces idolâtres d'une manière illustre qu'il était le Dieu tout puissant.

Voilà comment Dieu assiste ceux qui se confient en lui et comment il se sert quand il lui plait des moyens les plus faibles en apparence pour confondre l'orgueil des méchants et pour détruire les puissances les plus formidables.

(a) v15 : Ci-dessus 16.19

(nc1) v7 : Ensuble, en français moderne : ensouple

Chapitre XVIII

On voit ici

1. L'étroite amitié qui se forma entre Jonathan fils de Saül et David, versets 1-5.

2. L'estime où David était à la cour de Saül et les acclamations que le peuple fit à son honneur après qu'il eût vaincu le Philistin, versets 6-8.

3. La jalousie que Saül en conçut et qui le porta à vouloir tuer David et à tâcher de le faire tomber entre les mains des Philistins en lui promettant sa fille en mariage, versets 9-25.

Enfin, le mariage de David à Mical l'une des filles de Saül, versets 26-30.

OR sitôt que David eut achevé de parler à Saül, l'âme de Jonathan fut tellement liée à son âme que Jonathan l'aima comme son âme.

2. Ce jour-là donc Saül le prit et ne lui permit plus de retourner en la maison de son père.

3. Et Jonathan fit alliance avec David parce qu'il l'aimait comme son âme.

4. Et Jonathan se dépouilla du manteau qu'il portait et il le donna à David avec ses habits, même jusqu'à son épée et son arc et son baudrier.

5. Et David était employé aux affaires et il réussissait partout où Saül l'envoyait, de sorte que Saül l'établit sur des gens de guerre et il fut agréable à tout le peuple et même aux serviteurs de Saül.

6. Or comme ils revenaient lorsque David revint de la défaite du Philistin, il sortit des femmes de toutes les villes d'Israël en chantant et en dansant au devant du roi Saül avec des tambours, avec joie et avec des cymbales.

7. Et les femmes qui jouaient des instruments s'entre-répondaient et disaient : [a] Saül en a frappé ses mille et David ses dix-mille.

8. Et Saül fut fort irrité et cette parole lui déplut et il dit : Elles ont donné dix-mille hommes à David et à moi mille, il ne lui manque plus que d'avoir le royaume.

9. Depuis ce jour-là, Saül voyait David de mauvais œil.

10. Et il arriva dès le lendemain que le mauvais esprit envoyé de Dieu saisit Saül et il avait des transports au milieu de sa maison et David joua des instruments de sa main comme les autres jours et Saül avait une halebarde en sa main.

11. Et Saül lança la halebarde disant en soi-même : Je frapperai David et la muraille, mais David se détourna de devant lui par deux fois.

12. Saül donc avait peur de la présence de David, car l'Éternel était avec lui et qu'il s'était retiré d'avec Saül.

13. C'est pourquoi Saül l'éloigna d'auprès de soi et l'établit capitaine de mille hommes et il allait et venait devant le peuple.

14. Et David réussissait en tout ce qu'il entreprenait, car l'Éternel était avec lui.

15. Saül donc voyant que David était fort heureux le craignit.

16. Mais tout Israël et Juda aimait David parce qu'il allait et venait devant eux.

17. Et Saül dit à David : Voici je te donne Mérab ma fille aînée pour femme, sois-moi seulement un fils vertueux et conduis les batailles de l'Éternel. Car Saül disait : Que ma main ne soit point sur lui, mais que la main des Philistins soit sur lui.

18. Et David répondit à Saül : Qui suis-je et quelle est ma vie et la famille de mon père en Israël que je sois gendre du roi ?

19. Or dans le temps qu'on devait donner Mérab fille de Saül à David, on la donna pour femme à Hadriel Méholathite.

20. Mais Mical le seconde fille de Saül aima David, ce qu'on rapporta à Saül et la chose lui plut.

21. Et Saül dit : Je la lui donnerai afin qu'elle lui soit en piège et que par ce moyen la main des Philistins soit sur lui. Saül donc dit à David : Tu seras mon gendre aujourd'hui par l'une ou l'autre de mes deux filles.

22. Et Saül commanda à ses serviteurs de parler à David en secret et de lui dire : Voici, le roi a de la bonne volonté pour toi et tous ses serviteurs t'aiment, sois donc maintenant gendre du roi.

23. Les serviteurs donc de Saül rapportèrent toutes ces paroles à David. Et David dit : Croyez-vous que ce soit peu de chose d'être gendre du roi pour moi qui suis un pauvre homme et de nulle estime ?

24. Et les serviteurs de Saül lui rapportèrent cela et lui dirent : David a tenu tels discours.

25. Et Saül dit : Vous parlerez ainsi à David : Le roi ne demande pour douaire que cent prépuces de Philistins afin que le roi soit vengé de ses ennemis. Or Saül avait dessein de faire tomber David entre les mains des Philistins.

26. Et les serviteurs de Saül rapportèrent tous ces discours à David et la chose lui agréa pour être le gendre du roi. Et avant que les jours fussent accomplis,

27. David se leva et s'en alla lui et ses gens et frappa deux cents hommes des Philistins et [b] David

apporta leurs prépuces et on les livra bien comptés au roi afin qu'il fût gendre du roi. Et Saül lui donna à femme Mical sa fille.

28. Alors Saül aperçut et connut que l'Éternel était avec David et Mical fille de Saül l'aimait.

29. Et Saül continua de craindre David encore plus qu'auparavant et Saül fut toujours ennemi de David.

30. Or les capitaines des Philistins se mirent en campagne. Et dès qu'ils furent sortis, David eut plus de bonheur que tous les serviteurs de Saül et son nom fut en fort grande estime.

Réflexions

Nous avons en la personne de Jonathan fils du roi Saül un rare exemple d'une tendre et sincère amitié et cet exemple est d'autant plus admirable que Jonathan pouvant espérer de régner après Saül son père, il ne laissa pas de donner son cœur et son estime à David sans avoir égard à son propre intérêt. Mais l'amitié se forme facilement entre les personnes vertueuses et désintéressées et ceux qui ont de la religion et de la vertu cherchent toujours à s'unir avec leurs semblables.

2. L'on voit ici que, non seulement Jonathan, mais que tout le peuple avait une haute estime pour David. C'est ce qui parut surtout par les acclamations dont il fut honoré après sa victoire. Cela était ainsi dispensé par la providence afin de disposer les Israélites à se soumettre un jour à David.

3. Pour ce qui est de Saül, il conçut une grande jalousie et même une forte haine contre David jusque là qu'il voulut le tuer. Et n'ayant pu lui ôter la vie, il tâcha de le faire périr par les mains des Philistins en lui promettant de lui donner en mariage sa fille aînée et ensuite sa seconde fille à condition qu'il fît la guerre à ces ennemis du peuple de Dieu et qu'il en tuât un certain nombre. Ce procédé de Saül était une preuve de son extrême malice et montre qu'il était artificieux, perfide et cruel, mais on voit aussi par là que parmi les heureux succès que David avait eus, Dieu lui préparait des traverses qui devaient servir à l'éprouver.

4. Il faut remarquer que malgré tout ce que Saül fit pour perdre David, il fut contraint de lui donner Mical sa fille, que Dieu accordait chaque jour à David de nouveaux succès et que les pièges que Saül lui tendait tournèrent à la propre confusion de ce roi et ne servirent qu'à relever la gloire de David et à le rendre de plus en plus cher à tout le peuple.

On voit par là que rien ne peut nuire à ceux que Dieu aime, il veille toujours pour leur sûreté, en sorte qu'il fait réussir tout ce que l'on entreprend contre eux à leur bien et à leur plus grand avantage.

(a) v7 : Ci-dessous 21.11 et 29.5
(b) v27 : II Samuel 3.14

Chapitre XIX

Jonathan travaille à apaiser le roi Saül son père qui était irrité contre David et il fait en sorte que David soit rappelé, versets 1-8.

Mais peu après, Saül voulut encore tuer David, ce qui obligea Mical, sa femme, à le faire retirer, versets 9-17.

Il s'enfuit vers le prophète Samuel où étant poursuivi par les gens de Saül et par Saül lui-même, Dieu le préserva miraculeusement, versets 18-24.

ET Saül parla à Jonathan son fils de faire mourir David, mais Jonathan fils de Saül était fort affectionné à David.

2. C'est pourquoi Jonathan le fit savoir à David et lui dit : Saül mon père cherche à te faire mourir. Maintenant donc tiens-toi sur tes gardes, je te prie, jusqu'au matin et demeure en quelque lieu secret et cache-toi,

3. Et je me tiendrai auprès de mon père et je sortirai dans le champ où tu seras. Car je parlerai de toi à mon père. Si je découvre quelque chose, je te le ferai savoir.

4. Jonathan donc parla favorablement de David à Saül son père et lui dit : Que le roi ne pèche point contre David, car il n'a point péché contre toi et même ce qu'il a fait t'est fort avantageux,

5. Car il a exposé sa vie et il a frappé le Philistin et l'Éternel a accordé une grande délivrance à tout Israël. Tu l'as vu et tu t'en es réjoui. Pourquoi donc pècherais-tu contre le sang innocent en faisant mourir David sans cause ?

6. Et Saül prêta l'oreille à la voix de Jonathan et jura disant : L'Éternel est vivant si on le fait mourir.

7. Alors Jonathan appela David et lui récita toutes ces choses. Et Jonathan amena David à Saül et il fut à son service comme auparavant.

8. Et la guerre recommença et David sortit et combattit contre les Philistins et en fit un si grand carnage qu'ils s'enfuirent de devant lui,

9. Mais le mauvais esprit envoyé de l'Éternel fut sur Saül comme il était assis dans sa maison ayant sa halebarde en sa main et David jouait de sa main un instrument.

10. Et Saül cherchait de frapper David avec sa halebarde jusqu'à la paroi, mais il se détourna de devant Saül, qui frappa la paroi de sa halebarde, et échappa cette nuit-là,

11. Mais Saül envoya des messagers vers la maison de David pour le garder et le faire mourir le matin. Ce que Mical, femme de David, lui apprit disant : Si tu ne te sauves, demain on va te faire mourir,

12. Et Mical fit descendre David par une fenêtre et il s'en alla et s'enfuit et échappa.

13. Ensuite Mical prit un marmouflet [1] et le mit au lit et mit à son chevet de gros poils de chèvre et le couvrit d'un habit.

14. Et quand Saül envoya des gens pour prendre David, elle dit : Il est malade.

15. Saül envoya encore des messagers pour prendre David disant : Apportez-le moi dans son lit afin que je le fasse mourir.

16. Les messagers donc vinrent et voici un marmouflet était au lit et de gros poils de chèvre à son chevet.

17. Et Saül dit à Mical : Pourquoi m'as-tu ainsi trompé et as-tu laissé aller mon ennemi de sorte qu'il est échappé ? Et Mical répondit à Saül : Il m'a dit : Laisse-moi aller, pourquoi te tuerais-je ?

18. Ainsi David s'enfuit et échappa et s'en vint vers Samuel à Rama et lui apprit tout ce que Saül lui avait fait. Puis il s'en alla avec Samuel et ils demeurèrent à Najoth.

19. Et on le rapporta à Saül en lui disant : Voilà David qui est à Najoth en Rama.

20. Alors Saül envoya des gens pour prendre David et ils virent une assemblée de prophètes qui prophétisaient [2] et Samuel se tenait là qui présidait sur eux. Et l'esprit de Dieu vint sur les messagers de Saül et ils prophétisèrent aussi.

21. Et quand on l'eût rapporté à Saül, il envoya d'autres messagers qui prophétisèrent aussi.

22. Et lui-même aussi alla à Rama et vint jusqu'à la grande fosse qui est à Scécu et s'informa : Où sont Samuel et David ? Et on lui répondit : Les voilà à Najoth en Rama.

23. Et il s'en alla à Najoth en Rama et l'esprit de Dieu fut aussi sur lui-même et continuant son chemin, il prophétisa jusqu'à ce qu'il fut venu à Najoth en Rama.

24. Il se dépouilla même de ses vêtements et prophétisa lui-même et se jeta par terre ayant quitté ses habits de dessus, tout ce jour-là et toute la nuit. C'est pourquoi on dit : [a] Saül est-il donc aussi entre les prophètes ?

Réflexions

Jonathan donna de belles preuves de son amitié envers David et de sa vertu en faisant tous ses efforts pour apaiser son père et en lui parlant comme il fit avec respect et avec fermeté pour le faire retenir de l'irritation où il était contre David. Par là il satisfit aux devoirs de l'amitié et en même temps à ce qu'il devait à son père en lui inspirant des sentiments plus équitables.

C'est ainsi qu'il faut embrasser la défense des innocents qui sont injustement persécutés, adoucir par toutes sortes de moyens ceux qui sont dans l'irritation et n'être jamais parresseux à s'employer pour autrui.

L'on découvre ici le mauvais cœur de Saül, qui ayant promis, même avec serment, de ne faire aucun mal à David le prit de nouveau en aversion après qu'il eût vaincu les Philistins une seconde fois et voulut encore lui ôter la vie.

Les personnes qui, comme Saül, sont parvenues à un certain degré de malice et qui sont possédées par la jalousie et par la haine ne reviennent guère à de meilleurs sentiments et quoiqu'ils paraissent quelquefois changés et adoucis, leur méchant naturel se manifeste toujours.

Cependant Saül avec toute sa haine ne put nuire à David et quoiqu'il eût envoyé des gens pour le faire saisir dans sa maison, Dieu garantit David du péril qui le menaçait par le moyen de Mical sa femme. Et Saül lui-même l'ayant poursuivi jusqu'à Rama, il y fut saisi de l'esprit de Dieu et il en revint sans lui faire aucun mal.

Dieu a divers moyens en main pour protéger les innocents et les justes et il arrête les méchants tantôt en les apaisant et tantôt en leur ôtant les moyens et même la volonté de nuire aux gens de bien. C'est là un grand motif pour les fidèles à se confier en Dieu et à espérer en son secours dans tous les états où ils se peuvent rencontrer.

Au reste, David rendit grâces à Dieu de cette délivrance par le Psaume LIX

(a) v24 : Sus 10.31

(1) v13 : Hébreu : un téraphin, une statue qui avait la figure d'un homme.
(2) v20 : Qui louaient Dieu.

Chapitre XX

David, étant fugitif, se plaint à Jonathan de l'injustice de Saül son père. Jonathan lui promet de découvrir les sentiments de Saül et de les lui faire connaître par un moyen dont ils conviennent. Ensuite Jonathan ayant reconnu que son père avait résolu la ruine de David, il vient l'en avertir. Ils se donnent de nouveaux témoignages de leur affection, ils se jurent une amitié éternelle et ils se séparent pénétrés de la plus vive douleur.

ET David s'enfuyant de Najoth qui est à Rama s'en vint trouver Jonathan et dit en sa présence : Qu'ai-je fais ? Quelle est mon iniquité et quel est mon péché devant ton père qu'il cherche ma vie ?

2. Et il lui dit : À Dieu ne plaise ! Tu ne mourras point. Voici mon père ne fait aucune chose ni grande, ni petite qu'il ne me la découvre et pourquoi mon père me cacherait-il cela ? Cela n'est pas.

3. Alors David jurant dit encore : Ton père sait certainement que je suis dans tes bonnes grâces et il aura dit : Que Jonathan ne sache rien de ceci de peur qu'il n'en soit affligé. Ainsi certainement comme l'Éternel est vivant et comme ton âme vit, il n'y a qu'un pas entre moi et la mort.

4. Alors Jonathan dit à David : Que désires-tu que je fasse et je le ferai ?

5. Et David dit à Jonathan : Voici, c'est demain la nouvelle lune et j'ai accoutumé de m'asseoir auprès du roi pour manger, laisse-moi aller et je me cacherai aux champs jusqu'au soir du troisième jour.

6. Si ton père vient à demander où je suis, tu lui répondras : On m'a demandé instamment que David allât en diligence à Bethléhem sa ville parce que toute sa famille fait un sacrifice solennel.

7. S'il dit alors ainsi : À la bonne heure, tout va bien pour ton serviteur, mais s'il se met en colère, sache que sa malice est venue à son comble.

8. Fais donc grâce à ton serviteur puisque [a] tu as fait entrer ton serviteur en alliance avec toi au nom de l'Éternel. Que s'il y a quelque iniquité en moi, fais-moi mourir toi-même, car pourquoi me mènerais-tu à ton père ?

9. Et Jonathan lui dit : Dieu te garde de ce malheur, car si je puis connaître en quelque sorte que la malice de mon père soit venue à son comble pour être déchargée sur toi, ne te le ferais-je point savoir ?

10. Et David répondit à Jonathan : Qui me fera savoir ce que ton père t'aura répondu de fâcheux ?

11. Et Jonathan dit à David : Viens et sortons aux champs. Et ils sortirent eux deux aux champs.

12. Alors Jonathan dit à David : Ô Éternel, Dieu d'Israël, quand j'aurai sondé mon père demain environ cette heure ou après demain et qu'il y aura du bien pour David, si alors je n'envoie vers toi et si je ne te le découvre,

13. Que l'Éternel traite Jonathan à la dernière rigueur ! Que si mon père veur te faire quelque mal, je te le ferai savoir et je te laisserai aller et tu t'en iras en paix et l'Éternel sera avec toi comme il a été avec mon père,

14. Mais aussi, si je suis encore vivant, n'auras-tu pas pour moi cette bonté que l'Éternel demande afin que je ne meure point ?

15. En sorte que tu ne retires point ta bonté de ma maison à jamais, non pas même quand l'Éternel aura retranché tous les ennemis de David de dessus la terre ?

16. Et Jonathan traita alliance avec la maison de David et dit : Que l'Éternel le redemande de la main de ceux qui seront ennemis de David.

17. Jopnathan fit encore jurer David par l'amour qu'il lui portait, car il l'aimait autant que son âme.

18. Et Jonathan lui dit : C'est demain la nouvelle lune et on s'enquerra de toi, car ta place sera vide.

19. Or, ayant attendu jusqu'au troisième soir, tu descendras en diligence et tu viendras dans un lieu où tu te cacheras au jour de cette affaire et tu demeureras auprès de la pierre d'Ezel,

20. Et je tirerai trois flèches à côté d'elle comme si je tirais à quelque but

21. Et voici j'enverrai un serviteur et je lui dirai : Va, trouve les flèches. Si je dis au garçon en termes exprès : Voilà les flèches sont au deçà de toi, prends-les et viens-t'en, tout va bien pour toi et il n'y a rien à craindre, l'Éternel est vivant.

22. Mais si je dis au jeune garçon : Voilà les flèches sont au delà de toi, va-t'en, car l'Éternel te renvoie.

23. Et pour ce qui est de la parole que nous nous sommes donnée toi et moi, voici l'Éternel est témoin entre moi et toi à jamais.

24. David donc se cacha au champ et la nouvelle lune étant venue, le roi s'assit pour prendre son repas.

25. Et le roi s'étant assis en son siège comme les autres fois, au siège qui était près de la paroi, Jonathan se leva et Abner s'assit à côté de Saül, mais la place de David était vide.

26. Et Saül n'en dit rien ce jour-là, car il disait en soi-même : Il lui est arrivé quelque chose, il n'est pas net, certainement il n'est pas net.

27. Mais le lendemain de la nouvelle lune qui était le second jour du mois, la place de David fut encore vide et Saül dit à Jonathan son fils : Pourquoi le fils d'Isaï n'est-il pas venu manger, ni hier, ni aujourd'hui ?

28. Et Jonathan répondit à Saül : On m'a instamment prié que David allât jusqu'à Bethléhem,

29. Même il m'a dit : Je te prie, laisse-moi aller, car notre famille fait un sacrifice dans la ville et mon frère m'a commandé de m'y trouver, c'est pourquoi maintenant, si je suis dans de bonnes grâces, je te prie que j'échappe afin que je voie mes frères, c'est pour cela qu'il n'est point venu à la table du roi.

30. Alors la colère de Saül s'embrasa contre Jonathan et il lui dit : Fils d'une femme méchante et rebelle [1], ne sais-je pas bien que tu as choisi le fils d'Isaï à ta honte et à la honte de ta mère,

31. Car tant qu'Isaï vivra sur la terre, tu ne seras jamais établi, ni toi, ni ton royaume, c'est pourquoi envoie-le quérir et amène-le moi, car il est digne de mort.

32. Et Jonathan répondit à son père et lui répondit : Pourquoi le ferait-on mourir ? Qu'a-t-il fait ?

33. Et Saül lança une halebarde contre lui pour le frapper. Alors Jonathan connut que son père avait résolu de faire mourir David,

34. Et Jonathan se leva de la table tout en colère et il ne prit point son repas le second jour de la nouvelle lune, car il était affligé à cause de David parce que son père l'avait déshonoré.,

35. Et il arriva le matin que Jonathan sortit aux champs selon l'assignation qu'il avait donnée à David et il amena avec lui un petit garçon,

36. Et il dit au garçon : Cours, trouve les flèches que je m'en vais tirer. Et le garçon courut et Jonathan tira une flèche au delà de lui.

37. Et le garçon étant venu jusqu'au lieu où était la flèche que Jonathan avait tirée, Jonathan cria après lui et lui dit : La flèche n'est-elle pas au delà de toi ?

38. Et Jonathan criait après le garçon : Hâte-toi, ne t'arrête point. Et le garçon amassa les flèches et vint à son seigneur,

39. Et le garçon ne savait rien de cette affaire, il n'y avait que David et Jonathan qui la sussent,

40. Et Jonathan donna son arc et ses flèches au garçon qu'il avait et lui dit : Va, porte-les dans la ville.

41. Et le garçon s'en étant allé, David se leva du côté du Midi et se jeta le visage contre terre et se prosterna par trois fois et ils se baisèrent l'un l'autre et pleurèrent tous deux jusques là que David pleura extraordinairement,

42. Et Jonathan dit à David : Va-t'en en paix, car nous avons juré tous deux au nom de l'Éternel di-

sant : L'Éternel soit avec moi et avec toi entre ma postérité et ta postérité à jamais.

43. David donc se leva et il s'en alla. Et Jonathan rentra dans la ville.

Réflexions

La principale considération qu'il y a à faire sur ce chapitre regarde la grande amitié qu'il y avait entre Jonathan et David. Jonathan fit de nouveaux efforts pour faire revenir son père de l'injuste haine qu'il avait conçue contre David et quoi que son père lui représentât qu'il ne règnerait jamais si David demeurait en vie, il n'eut aucun égard à ses intérêts et il continua à parler en faveur de David et voyant enfin que Saül ne pouvait être apaisé et qu'au contraire sa haine et sa colère allaient toujours en croissant, il avertit David du danger qui le menaçait et se sépara de lui après qu'ils se furent faits de nouvelles protestations de s'aimer toujours et qu'ils eurent répandu bien des larmes.

L'on voit dans cette histoire quels sont les devoirs et les effets de la vraie amitié. Nous y apprenons que les vrais amis sont un trésor dont on ne saurait faire trop de cas, que même après leur mort leur mémoire doit nous être chère et que nous devons faire passer notre affection jusquà leur postérité, ce que David fit aussi envers Méphiboseth fils de Jonathan.

Il paraît de l'entretien que Jonathan et David eurent ensemble que Jonathan était persuadé que David règnerait un jour et que cependant il n'en eut aucune jalousie parce qu'il savait que c'était la volonté de Dieu. Ces sentiments de Jonathan marquent bien de la grandeur d'âme et beaucoup de piété.

La vraie et solide amitié est celle qui est fondée sur la vertu et elle fait qu'au lieu d'être jaloux des avantages de nos amis, nous trouvons notre satisfaction et notre joie dans leur bonheur.

On doit enfin remarquer que Saül au lieu de s'adoucir et d'écouter les sages représentations de Jonathan s'irrita de plus en plus et qu'il en vint même jusqu'à cet excès de fureur que de vouloir le tuer. Ainsi ce prince allait toujours en empirant et c'est ce qui arrive d'ordinaire à ceux qui ont abandonné Dieu et qui se livrent à leurs passions.

(a) v8 : Ci-dessus 18.3

(1) v30 : Hébreux : fils de la méchanceté et de la rébellion, c'est-à-dire fils méchant et rebelle. Comme fils d'iniquité signifie les iniques et les méchants et fils d'incrédulité les incrédules.

Chapitre XXI

David s'enfuit à Nob vers le sacrificateur Abimélec qui lui donne les pains de proposition et l'épée de Goliath, versets 1-9.

Après cela il se retire vers Akis roi des Philistins où, étant reconnu, il fit semblant d'être hors de sens pour sauver sa vie, versets 10-15.

ET David vint à Nob vers Ahimélec le sacrificateur et Ahimélec tout effrayé courut au devant de lui et lui dit : D'où vient que tu es seul et qu'il n'y a personne avec toi ?

2. Et David dit à Ahimélec le sacrificateur : Le roi m'a donné un ordre et m'a dit : Que personne ne sache rien de l'affaire pour laquelle je t'envoie, ni de ce que je t'ai commandé et j'ai assigné à mes gens un certain lieu.

3. Maintenant donc qu'as-tu en main pour me donner ? Donne-moi cinq pains ou se qui se trouvera.

4. Et le sacrificateur répondit à David et dit : Je n'ai point en main de pain commun, mais j'ai du pain sacré, au reste, tes gens se sont-ils au moins gardés des femmes ?

5. Et David répondit au sacrificateur et lui dit : Même depuis que je suis parti, les femmes ont été éloignées de nous il y a déjà quatre jours et les corps de mes gens ont été purs et ce pain est tenu pour commun principalement parce qu'aujourd'hui on en consacre de nouveau pour le mettre dans les vaisseaux.

6. [a] Le sacrificateur donc lui donna le pain sacré, car il n'y avait point là d'autre pain que les pains de proposition qui avaient été ôtés de devant l'Éternel pour remettre du pain chaud au jour qu'on avait ôté l'autre.

7. Or en ce jour-là un homme d'entre les serviteurs de Saül qui avait nom Doëg Iduméen, le plus puissant de tous les bergers qu'avait Saül, était arrêté là devant l'Éternel.

8. Et David dit à Ahimélec : Mais n'as-tu point ici en main quelque halebarde ou quelque épée. Car je n'ai point pris mon épée, ni mes armes sur moi parce que l'affaire du roi était pressée.

9. Et le sacrificateur dit : Voici l'épée de Goliath le Philistin que tu tuas dans la vallée du chêne, elle est enveloppée d'un drap derrière l'éphod, si tu la veux prendre pour toi, prends-là, car il n'y en a point ici d'autre que celle-là. Et David dit : Il n'y en a point de semblable, donne-là moi.

10. Alors David se leva et s'enfuit ce jour-là de devant Saül et s'en alla vers Akis roi de Gath.

11. Et les serviteurs d'Akis lui dirent : N'est-ce pas là ce David qui est comme le roi du pays ? N'est-ce pas celui-ci dont on s'entre-répondait dans les danses en disant : Saül en a tué ses mille et David ses dix mille ?

12. Et David mit ces paroles en son cœur et il eut une fort grande peur à cause d'Akis roi de Gath,

13. Et il changea sa contenance devant eux et il contrefit le fou entre leurs mains et il marquait les portes et il faisait couler sa salive sur sa barbe,

14. Et Akis dit à ses serviteurs : Voici, ne voyez-vous pas que c'est un homme insensé ? Pourquoi me l'avez-vous amené ?

15. Ai-je besoin de gens insensés que vous m'avez amené celui-ci pour faire l'insensé devant moi ? Quoi, cet homme entrerait-il en ma maison ?

Réflexions

C'est ici que commence l'histoire des persécutions et des adversités auxquelles David fut exposé après qu'il se fût retiré de la cour de Saül et par lesquelles Dieu voulut l'éprouver avant qu'il montât sur le trône.

Il y a deux considérations à faire sur la fuite de David vers Ahimélec le sacrificateur.

L'une que Dieu prenait soin de David et lui faisait trouver des secours dans son exil.

L'autre réflexion est celle que notre Seigneur fait dans l'Évangile de Matthieu XII sur ce qu'Ahimélec donna à David les pains de propositions que les sacrificateurs seuls avaient droits de manger. Jésus-Christ prouve par cet exemple que les ordonnances cérémonielles n'étaient pas d'une telle importance qu'on ne pût s'en écarter dans des cas de nécessité.

L'action de David qui contrefit l'insensé lorsqu'il fut reconnu dans la ville de Gath par les Philistins doit être regardée comme une faiblesse qui n'était pas exempte de péché puisque David eut recours à un moyen indigne de lui et qu'il marqua par là qu'il ne se confiait pas assez aux promesses du Seigneur.

Cela nous avertit de ne jamais nous servir de mauvais moyens et de ne rien faire d'indigne de notre vocation pour nous tirer des dangers qui nous menacent. Cependant, quoique ce moyen que David employa ne fût pas légitimes, Dieu permit qu'il lui réussît et fit voir en cela qu'il supporte avec bonté les infirmités de ceux qui le craignent. Le Psaume XXXIV fut composé à cette occasion, de même que le LVI.

(a) v6 : Matthieu 12.3 ; Marc 2.25 ; Luc 6.3

Chapitre XXII

David se retire dans la caverne de Hadullam, de là il va vers le roi de Moab et ensuite au pays de Juda, versets 1-6.

Doëg accuse le sacrificateur Ahimélec devant Saül d'avoir donné des vivres à David et à ses gens, ce qui fut la cause de la mort d'Ahimélec et de quatre-vingt et cinq sacrificateurs aussi bien que de la destruction de la ville de Nob où Ahimélec demeurait, versets 7-23.

OR David partit de là et se sauva dans la caverne d'Hadullam. Ce que ses frères et toute la maison de son père ayant appris, ils descendirent là vers lui.

2. Tous ceux aussi qui étaient mal dans leurs affaires et qui avaient des créanciers qui les tourmentaient et qui avaient le cœur plein d'amertume s'assemblèrent vers lui il fut leur chef et il y eut avec lui environ quatre cents hommes.

3. Et David s'en alla de là à Mitspé de Moab. Et il dit au roi de Moab : Je te prie que mon père et ma mère soient avec vous jusqu'à ce que je sache ce que Dieu fera de moi.

4. Et il les amena devant le roi de Moab et ils demeurèrent avec lui tout le temps que David fut dans cette forteresse.

5. Or Gad, le prophète, dit à David : Ne demeure point dans cette forteresse, mais va-t'en et entre au pays de Juda. David donc s'en alla et vint dans la forêt de Hérets.

6. Et Saül apprit qu'on avait découvert David avec les gens qui étaient avec lui. Or Saül était assis au côteau sous un chêne à Rama ayant sa halebarde en sa main et tous ses serviteurs se tenaient devant lui.

7. Et Saül dit à ses serviteurs qui se tenaient devant lui : Écoutez maintenant Benjamites, le fils d'Isaï vous donnera-t'il des champs et des vignes ? Vous établira-t-il tous gouverneurs sur des milliers et sur des centaines ?

8. Que vous ayez tous conspiré contre moi et qu'il n'y en ait aucun qui m'avertisse de ce que mon fils a fait avec le fils d'Isaï et qu'il n'y ait personne de vous qui soit touché de mon état et qui m'avertisse, car mon fils a soulevé mon serviteur contre moi pour me dresser des embûches comme vous le voyez aujourd'hui.

9. Alors Doëg Iduméen qui était établi sur les serviteurs de Saül répondit et dit : J'ai vu le fils d'Isaï venir à Nob vers Ahimélec fils d'Ahitub

10. Qui a consulté l'Éternel pour lui et qui lui a donné des vivres et l'épée de Goliath le Philistin.

11. Alors le roi envoya appeler Ahimélec le sacrificateur et tout la famille de son père, savoir les sacrificateurs qui étaient à Nob et ils vinrent tous vers le roi.

12. Et Saül dit : Écoute maintenant, fils d'Ahitub. Et il répondit : Me voici monseigneur.

13. Alors Saül lui dit : Pourquoi avez-vous conspiré contre moi, toi et le fils d'Isaï, puisque tu lui as donné du pain et une épée et que tu as consulté Dieu pour lui afin qu'il s'éleva contre moi pour me dresser des embûches comme il fait aujourd'hui ?

14. Et Ahimélec repondit au roi et dit : Et y a-t-il quelqu'un entre tous tes serviteurs qui te soit aussi fidèle que David et qui est le gendre du roi et qui est parti à ton commandement et qui est si honoré en ta maison ?

15. C'est aujourd'hui la première fois que j'ai consulté Dieu pour lui, Dieu me garde de conspirer contre mon roi. Que le roi n'impose donc aucune chose à son serviteur, ni à toute la maison de son père, car ton serviteur ne sait aucune chose ni petite, ni grande de tout ceci.

16. Et le roi lui dit : Certainement tu mourras Ahimélec avec toute la famille de ton père.

17. Alors le roi dit aux archers qui se tenaient devant lui : Tournez-vous et faites mourir les sacrificateurs de l'Éternel, car ils sont aussi de la faction de David parce qu'ils ont bien su qu'il s'enfuyait et qu'ils ne m'en ont point averti, mais les serviteurs du roi ne

voulurent point porter leurs mains, ni se jeter sur les sacrificateurs de l'Éternel.

18. Alors le roi dit à Doëg : Tourne-toi et jette-toi sur les sacrificateurs. Et Doëg Iduméen se tourna et se jeta sur les sacrificateurs et tua en ce jour-là quatre-vingt et cinq hommes qui portaient l'éphod de lin.

19. Et il fit passer Nob, ville des sacrificateurs, au fil de l'épée les hommes et les femmes, les grands et ceux qui tettent, même il fit passer les bœufs, les ânes et le menu bétail au fil de l'épée.

20. Toutefois un des fils d'Ahimélec fils d'Ahitub qui avait nom Abiathar se sauva et s'enfuit auprès de David.

21. Et Abiathar rapporta à David que Saül avait fait tuer les sacrificateurs de l'Éternel.

22. Et David dit à Abiathar : Je connus bien en ce jour-là que Doëg Iduméen se trouvant-là il ne manquerait point de le rapporter à Saül. Je suis cause de ce qui est arrivé à toutes les personnes de la famille de ton père.

23. Demeures avec moi, ne crains rien, car celui qui cherche ma vie cherche la tienne, certainement tu seras gardé avec moi.

Réflexions

L'on voit dans ce chapitre, de même que dans les précédents et dans les suivants, David fugitif et obligé d'aller d'un lieu à un autre, mais on y remarque aussi que partout où il allait Dieu le conduisait et l'assistait. Mais ce qu'il y a ici de plus remarquable c'est la méchante action de Doëg qui, par ses faux rapports, fut cause que Saül fit tuer Ahimélec et quatre-vingt et cinq sacrificateurs et qu'il fit passer les habitants de la ville de Nob au fil de l'épée. Il faut faire sur cela les réflexions suivantes.

La première, qu'il arrive de grands maux par la calomnie et par les faux rapports, qu'ainsi l'on ne saurait avoir trop d'horreur pour ce péché-là et que les grands surtout doivent craindre de prêter l'oreille aux calomniateurs et aux flatteurs.

La seconde, que Saül, ajoutant foi aux rapports de Doëg, condamna Ahimélec et les autres sacrificteurs à la mort, sans vouloir écouter leurs justifications et sans respecter leur caractère, en quoi il fit paraître son injustice et son impiété.

La troisième, que comme les gardes de Saül refusèrent de faire mourir les sacrificateurs, l'on ne doit pas obéir aux princes lorsque leurs ordres sont évidemment contraires à la justice et à la religion.

La quatrième réflexion regarde la méchanceté et la cruauté de Doëg qui, après avoir prévenu Saül contre des innocents et voyant que les gardes du roi refusaient de mettre la main sur les ministres du Seigneur, leur ôta lui-même la vie.

On reconnait là le caractère des impies et des calomniateurs. Ils ne se font scrupule de rien et par leurs faux rapports ils se mettent dans la nécessité de tout faire pour soutenir leurs calomnies et pour perdre les innocents.

En cinquième lieu, il est à remarquer qu'Ahimélec n'avait rien fait que de légitime et que cependant il lui en coûta la vie et aux autres sacrificateurs qui étaient avec lui. Dieu pour de sage raison souffre quelques fois que les innocents soient opprimés, mais l'on doit reconnaître en particulier dans cet événement l'accomplissement des menaces que Dieu avaient faites auparavant contre le grand sacrificateur Héli et contre sa postérité, Ahimélec étant de la famille d'Héli, I Samuel II.

Enfin, il parait que David fut vivement touché de ce malheur dont il était l'occasion et la cause innocente et qu'il recueillit avec bonté Abiathar fils d'Ahimélec. C'est là une marque que David avait le cœur bon et un exemple qui nous apprend à nous intéresser pour ceux à qui il arrive du mal, surtout lorsque ce malheur arrive à notre occasion.

Il faut joindre à la lecture de ce chapitre celle du Psaume LII où David déteste cette action de Doëg et où il lui dénonce les jugements de Dieu.

Chapitre XXIII

David délivre la ville de Kéhila et ayant été averti que les habitants de cette ville le livreraient à Saül, il se retire au désert de Ziph où il eut encore une entrevue avec Jonathan, versets 1-18.

Saül, averti que David y était, l'y poursuivi et l'y enferma ensorte qu'il l'aurait pris si Saül n'avait été obligé de s'en retourner promptement parce que les Philistins s'étaient jetés sur le pays d'Israël, versets 19-28.

OR on avait fait ce rapport à David et on lui avait dit : Voilà les Philistins qui font la guerre à Kéhila et qui pillent les aires.

2. Et David consulta l'Éternel disant : Irai-je et frapperai-je ces Philistins ? Et l'Éternel répondit à David : Va et tu frapperas les Philistins et tu délivreras Kéhila.

3. Et les gens de David lui dirent : Voici, étant ici dans la pays de Juda nous avons peur, que sera-ce donc quand nous serons allés à Kéhila contre les troupes des Philistins ?

4. C'est pourquoi David consulta encore l'Éternel et l'Éternel lui répondit : Lève-toi, descends à Kéhila, car je m'en vais livrer les Philistins entre tes mains.

5. Alors David s'en alla avec ses gens à Kéhilé et combattit les Philistins et emena leur bétail et il en fit un grand carnage. Ainsi David délivra les habitants de Kéhila.

6. Or quand Abiathar fils d'Ahimélec s'enfuit vers David à Kéhila, l'éphod lui tomba entre les mains.

7. Et on rapporta à Saül que David était venu à Kéhila et Saül dit : Dieu l'a livré entre mes mains, car il s'est enfermé entrant dans une ville qui a des portes et des barres.

8. Et Saül assembla à cri public tout le peuple pour aller à la guerre et pour descendre à Kéhila afin d'assiéger David et ses gens.

9. Mais David ayant su que Saül lui machinait ce mal dit au sacrificateur Abiathar : Apporte ici l'éphod.

10. Et David dit : Ô Éternel, Dieu d'Israël ! Ton serviteur a entendu dire que Saül cherche d'entrer dans Kéhila pour détruire la ville à cause de moi.

11. Les seigneurs de Kéhila me livreront-ils entre ses mains ? Saül descendra-t-il comme ton serviteur l'a ouï dire ? Ô Éternel Dieu d'Israël, je te prie, enseigne-le à ton serviteur. Et l'Éternel répondit : Il descendra.

12. David dit encore : Les seigneurs de Kéhila me livreront-ils moi et mes gens entre les mains de Saül ? Et l'Éternel répondit : Ils te livreront.

13. Alors David se leva et il y avait environ six cents hommes avec lui et ils sortirent de Kéhila et ils s'en allèrent où ils purent aller et on rapporta à Saül que David s'était sauvé de Kéhila, c'est pourquoi il cessa de marcher.

14. Et David demeura au désert dans des lieux forts et il demeura sur une montagne au désert de Ziph. Et Saül le cherchait tous les jours, mais Dieu ne le livra point entre ses mains.

15. David donc, ayant vu que Saül était sorti pour chercher sa vie, se tint au désert de Ziph dans une forêt.

16. Alors Jonathan fils de Saül se leva et s'en alla en la forêt vers David et il le fortifia en Dieu.

17. Et il lui dit : Ne crains point, car Saül mon père ne te trouvera point, mais tu règneras sur Israël et moi je serai le second après toi et même que Saül mon père le sait bien.

18. Ils traitèrent donc eux deux alliance devant l'Éternel. Et David demeura dans la forêt et Jonathan retourna en sa maison.

19. [a] Or les Ziphiens montèrent vers Saül à Guibha et lui dirent : David ne se tient-il pas caché parmi nous dans des lieux forts, dans la forêt au côteau de Hakila qui est à la main droite de Jescimon ?

20. Maintenant donc ô roi, si tu souhaites de descendre, descends et ce sera à nous à le livrer entre les mains du roi.

21. Et Saül dit : Que l'Éternel vous bénisse de ce que vous avez eu pitié de moi !

22. Allez donc, je vous prie, et préparez toutes choses et sachez et reconnaissez le lieu où il fait sa retraite et qui l'aura vu là, car on m'a dit qu'il est fort rusé.

23. Reconnaissez et sachez en quel lieu il se tient caché, puis revenez vers moi quand vous en serez assurés et j'irai avec vous, que s'il est au pays, je le chercherai soigneusement dans tous les milliers de Juda.

24. Ils se levèrent donc et s'en allèrent à Ziph devant Saül, mais David et ses gens étaient au désert de Mahon, dans la campagne à main droite de Jescimon.

25. Ainsi Saül et ses gens allèrent le chercher, ce qu'on rapporta à David et il descendit dans la roche et il s'arrêta au désert de Mahon. Ce que Saül ayant appris, il poursuivit David au désert de Mahon.

26. Et Saül allait de deçà du côté de la montagne et David et ses gens allaient de delà de l'autre coté de la montagne et David se hâtait tant qu'il pouvait de s'en aller de devant Saül, mais Saül et ses gens environnèrent David et ses gens pour les prendre.

27. Alors un messager vint à Saül qui lui dit : Hâte-toi et viens, car les Philistins se sont jetés sur le pays.

28. C'est pourquoi Saül s'en retourna de la poursuite de David et s'en alla pour rencontrer les Philistins. C'est pour cela qu'on a appelé ce lieu-là Sélah-ham-mahlékoth [1].

Réflexions

Les circonstances sur lesquelles il faut faire réflexion dans cette histoire sont les suivantes :

1. Que Dieu se servi de David pour délivrer la ville de Kéhila qui était attaquée par les Philistins, ce qui montre que dans le temps qu'il était persécuté et fugutif, Dieu était partout avec lui,

2. Que David ayant consulté le Seigneur dans la crainte où il était que les gens de Kéhila ne le livrassent à Saül, Dieu lui fit connaître qu'ils le livreraient.

Cette particularité est bien remarquable. Elle prouve très clairement que Dieu connait ce que les hommes doivent faire, même avant qu'ils en aient formé le dessein.

Il faut remarquer en troisième lieu que David s'étant retiré à Ziph et les habitants de ce lieu en ayant averti Saül, il y aurait été pris si Saül n'avait été obligé de se retirer promptement pour défendre son pays contre les Philistins.

Il paraît de ce chapire que David n'était en sûreté nulle part et que partout il trouvait des personnes qui le persécutaient ou qui le trahissait.

C'est l'état où se rencontrent souvent ceux que Dieu aime, mais la providence leur suscite des délivrances imprévues et dans le temps qu'ils se croient perdus sans ressource, il les délivre par des voies auxquelles ils ne s'attendaient pas, comme David en fit l'expérience dans cette occasion. Ceci fait voir que Dieu préserve ses enfants tantôt en les avertissants des dangers qui les menacent et tantôt en suscitant à leurs ennemis des obstacles qui les empêchent d'exécuter leurs desseins cruels et injustes.

Au reste, Dieu avant que d'élever David à la royauté voulut le faire passer par diverses épreuves pour le rendre plus humble et plus attaché à son devoir comme il le reconnait dans ses Psaumes où il dit qu'il lui avait été bon d'être affligé et où il loue si souvent le Seigneur qui l'avait si heureusement délivré de toutes ses afflictions. On peut voir dans le Psaume LIV les sentiments que la délivrance que Dieu accorda à David dans cette rencontre firent naître dans son cœur.

(a) v19 : Psaume 54.2 ; sous 26.1

(1) v28 : C'est-à-dire : le rocher des séparations.

Chapitre XXIV

Saül poursuivant David au désert de Hengué-di et étant entré dans un caverne, David ne voulut pas lui ôter la vie, quoi qu'il l'eût pu faire, versets 1-16,

Ce que Saül ayant su, il reconnut l'innocence de David et le bénit et il le fit jurer qu'il ne détruirait pas sa postérité, versets 17-23.

APRÈS cela, David monta de là et demeura dans les lieux forts de Hen-guédi.

2. Et quand Saül fut revenu après avoir poursuivi les Philistins, on lui fit ce rapport disant : Voilà David qui est au désert de Hengué-di.

3. Alors Saül prit trois mille hommes choisis de tout Israël et il s'en alla chercher David et ses gens jusque sur le haut des rochers où se retirent les chamois.

4. Et Saül vint aux parcs des brebis auprès du chemin où était une caverne dans laquelle il entra pour ses besoins et David et ses hommes se tenaient au fond de la caverne.

5. Et les gens de David lui dirent : Voici le jour dont l'Éternel t'a dit : Voici, je te livre ton ennemi entre tes mains afin que tu lui fasses selon qu'il te semblera bon. Et David se leva et coupa tout doucement un pan du manteau de Saül.

6. Après cela, David fut touché en son cœur de ce qu'il avait coupé le pan du manteau de Saül.

7. Et il dit à ses gens : Que l'Éternel me garde de commettre une telle action contre mon seigneur qui est l'oint de l'Éternel et de mettre ma main sur lui, car il est l'oint de l'Éternel.

8. Ainsi David arrêta ses gens par ses paroles et il ne leur permit point de s'élever contre Saül. Puis Saül se leva de la caverne et continua son chemin.

9. Après cela David se leva et sortit de la caverne et cria après Saül disant : Mon seigneur et mon roi. Et Saül regarda derrière lui et David s'inclina le visage vers terre et se prosterna.

10. Et David dit à Saül : Pourquoi écouterais-tu les paroles des gens qui disent : Voilà David qui cherche ton mal ?

11. Voici tes yeux ont vu en ce jour que l'Éternel t'avait livré aujourd'hui entre mes mains dans la caverne et on m'a dit que je te tuasse, mais je t'ai épargné et j'ai dit : Je ne porterai point ma main sur mon seigneur, car il est l'oint de l'Éternel.

12. Regarde mon père, regarde le pan de ton manteau qui est en ma main, car j'ai coupé le pan de ton manteau et je ne t'ai point tué. Sache donc et reconnais que je ne pense point à te faire du mal, ni aucune injustice et que je n'ai point péché contre toi et cependant tu épies ma vie pour me l'ôter.

13. L'Éternel sera juge entre moi et toi et l'Éternel me vengera de toi, mais ma main ne sera point sur toi.

14. Le mal vient des méchants comme dit le proverbe des anciens, c'est pourquoi ma main ne sera point sur toi.

15. Après quel homme est sorti un roi d'Israël ? Qui poursuis-tu ? [a] Un chien mort et une puce ?

16. L'Éternel donc sera juge et jugera entre moi et toi et il regardera et il plaidera ma cause et me garantira de ta main.

17. Or aussitôt que David eut achevé de dire ces paroles à Saül, Saül dit : [b] N'est-ce pas là ta voix mon fils David ? Et Saül éleva sa voix et pleura.

18. Et il dit à David : Tu es plus juste que moi, car tu m'as rendu le bien pour le mal que je t'ai fait.

19. Et tu m'as fait reconnaître aujourd'hui que tu m'as fait du bien, car l'Éternel m'avait livré entre tes mains et cependant tu ne m'as point tué.

20. Et qui est-ce qui, ayant trouvé son ennemi, le laisserait aller sans lui faire de mal ? Que l'Éternel donc te rende du bien pour ce que tu m'as fait aujourd'hui !

21. Et maintenant voici, je connais que certainement tu règneras et que le royaume d'Israël sera ferme entre tes mains.

22. C'est pourquoi maintenant, jure-moi par l'Éternel que tu ne détruiras pas ma race après moi et que tu n'extermineras pas mon nom de la maison de mon père.

23. Et David le jura à Saül. Alors Saül s'en alla en sa maison et David et ses gens montèrent dans un lieu fort.

Réflexions

Ce qui est récité dans ce chapitre nous met devant les yeux un admirable exemple de modération et de douceur.

David pouvant ôter la vie à Saül qui le persécutait si cruellement et si injustement ne le fit pas. Il ne voulut pas que ses gens fissent aucun mal à ce prince et il lui parla même avec toute sorte d'humilité et de respect.

Jamais un homme de bien ne se garantit par de mauvaises voies, il est toujours doux et modéré même envers ceux qui lui font le plus de tort et au lieu de se venger, il rend autant qu'il le peut le bien pour le mal.

C'est une chose remarquable que Saül, malgré la haine qu'il portait à David fut touché de son procédé jusqu'à répandre des larmes, qu'il fut même contraint de le bénir et d'avouer qu'il était plus juste que lui et de déclarer hautement que Dieu récompenserait sa vertu et qu'il le ferait régner.

Une conduite douce, sage et modérée a beaucoup de force pour apaiser ceux qui sont prévenus contre nous et, en s'humiliant, on adoucit les cœurs les plus aigris. C'est ce qui doit nous porter d'autant plus à la pratique de ces vertus qui sont d'ailleurs si conformes à la vocation et au devoir des chrétiens et que Jésus-Christ, notre bienheureux rédempteur, nous a si expressément recommandées tant par ses préceptes que par l'exemple qu'il nous a donné.

Il faut cependant remarquer que Saül changea bientôt de sentiment et persécuta David de nouveau.

Les méchants sont quelquefois touchés et confessent leurs fautes, mais ils reprennent bientôt leurs premiers sentiments et ils retournent à leur endurcissement et à leurs péchés.

(a) v15 : Ci-dessous 26.2
(b) v17 : Ci-dessous 26.17

Chapitre XXV

Il est parlé ici de la mort du prophète Samuel et de la manière brutale dont Nabal reçut les gens que David avait envoyé, ce qui fit que David jura d'exterminer la maison de Nabal, versets 1-13.

Mais Abigaïl, femme de Nadal l'apaisa et Nadal étant mort, David épousa Abigaïl, versets 14-44.

EN ce temps-là [a] Samuel mourut et tout Israël s'assembla et pleura et on l'ensevelit dans sa maison à Rama. Et David se leva et descendit au désert de Paran.

2. Or il y avait à Mahon un homme qui avait ses troupeaux à Carmel et cet homme-là était fort riche et il avait trois mille brebis et mille chèvres et il était à Carmel quand on tondait ses brebis.

3. Et cet homme-là s'appelait Nabal et sa femme s'appelait Abigaïl, c'était une femme de bon sens et belle de visage, mais lui était un homme brutal et avec qui il faisait mauvais avoir à faire et il était de la race de Caleb.

4. Or David apprit au désert que Nadal tondait ses brebis.

5. Il envoya donc dix de ses gens auxquels il dit : Montez à Carmel et allez-vous-en vers Nabal et saluez-le en mon nom

6. Et dites-lui : Ainsi puisses-tu vivre et être en prospérité toi et ta maison et tout ce qui t'appartient.

7. Et maintenant, j'ai appris que tu as les tondeurs. Or tes bergers ont été avec nous et nous ne leur avons fait aucune injure et rien ne s'est perdu du leur, tout le temps qu'ils ont été à Carmel.

8. Demande à tes gens et ils te le diront. Que ces gens soient dans tes bonnes grâces parce que nous sommes venus en un bon jour. Nous te prions, donne à tes serviteurs et à David ton fils ce qui te viendra en main.

9. Les gens donc de David vinrent et dirent à Nabal au nom de David toutes ces paroles et ils se turent.

10. Et Nabal répondit aux serviteurs de David et dit : Qui est David et qui est le fils d'Isaï ? Aujourd'hui le nombre des serviteurs qui se débandent d'avec leurs maîtres est fort grand.

11. Et prendrais-je mon pain et mon eau et la viande que j'apprêtée pour mes tondeurs afin de la donner à des gens que je ne sais d'où ils sont ?

12. Ainsi les gens de David retournèrent par leur chemin. Ils revinrent donc et étant de retour, ils firent leur rapport à David selon toutes ces paroles-là.

13. Et David dit à ses gens : Que chacun de vous ceigne son épée et ils ceignirent chacun leur épée. David aussi ceignit son épée et il monta après David environ quatre cents hommes, mais deux cents demeurèrent auprès du bagage.

14. Or un des serviteurs d'Abigaïl, femme de Nadal, lui fit savoir la chose et lui dit : Voici, David a envoyé du désert des messagers pour saluer notre maître et il les a traités rudement,

15. Et cependant ces gens-là ont été bons envers nous et nous n'en avons reçu aucun outrage et rien de ce qui est à nous ne s'est perdu tout le temps que nous avons été avec eux lorsque nous étions à la campagne.

16. Ils nous ont servi de muraille et la nuit et le jour, tout le temps que nous avons été avec eux paissant les troupeaux.

17. C'est pourquoi maintenant vois et prends garde à ce que tu auras à faire, car le mal est résolu contre notre maître et contre toute sa maison et il est si méchant qu'on n'oserait lui parler.

18. Abigaïl donc se hâta et prit deux cents pains et deux barils de vin et cinq moutons tout apprêtés et cinq mesures de grain rôti et cent paquets de raisins secs et deux cent cabas de figues sèches et elle les mit sur des ânes.

19. Et elle dit à ses gens : Passez devant moi, voici je m'en vais après vous et elle n'en dit rien à Nabal son mari.

20. Et étant montée sur un âne, comme elle descendait par le couvert de la montagne, voici David et ses gens descendant la rencontrèrent et elle se trouva devant eux.

21. Or David avait dit : C'est bien en vain que j'ai gardé tout ce que cet homme avait dans le désert de sorte qu'il ne s'est rien perdu de tout ce qui était à lui, car il m'a rendu le mal pour le bien.

22. Que Dieu fasse ainsi aux ennemis de David et qu'il y ajoute de plus grandes peines si je ne laisse rien de reste de tout ce qu'il a demain matin, jusqu'à un seul homme [1].

23. Quand donc Abigaïl eut vu David, elle se hâta de descendre de dessus son âne et elle tomba sur son visage devant David et se prosterna en terre.

24. Elle tomba donc à ses pieds et lui dit : Que l'iniquité soit sur moi, monseigneur, et je te prie que ta servante parle devant toi et écoute les paroles de ta servante.

25. Je te supplie que monseigneur ne prenne pas garde à cet homme de néant, à Nabal, car il est tel que son nom. Il s'appelle Nabal [2] et il y a de la folie en lui. Et pour moi ta servante, je n'ai point vu les gens que monseigneur a envoyé.

26. Maintenant donc monseigneur, l'Éternel est vivant et ton âme vit, que l'Éternel t'a empêché et qu'il a gardé ta main d'en venir jusqu'à répandre le sang. Or que tes ennemis et que ceux qui cherchent de nuire à monseigneur soient comme Nabal.

27. Mais maintenant, voici un présent que ta servante apporte à monseigneur afin qu'on le donne aux gens qui suivent monseigneur.

28. Pardonne je te prie le crime de ta servante, car l'Éternel ne manquera point à établir une maison ferme à monseigneur, parce que monseigneur conduit les batailles de l'Éternel et il ne s'est trouvé en toi aucune méchanceté pendant tous les jours de ta vie,

29. Que si les hommes se lèvent pour te persécuter et pour chercher ton âme, l'âme de monseigneur sera liée dans le faisceau de la vie par l'Éternel ton Dieu, mais il jettera l'âme de tes ennemis au loin comme une pierre qui est lancée du milieu d'une fronde,

30. Et il arrivera que l'Éternel fera à monseigneur tout ce qu'il t'a prédit de bien et qu'il t'ordonnera pour être le conducteur d'Israël,

31. Et ceci ne te sera point en achoppement et le cœur de monseigneur n'aura point de remords d'avoir répandu du sang sans cause et de s'être vengé soi-même. Et quand l'Éternel aura fait du bien à monseigneur, tu te souviendras de ta servante.

32. Alors David dit à Abigaïl : Béni soit l'Éternel le Dieu d'Israël qui t'a aujourd'hui envoyée au devant de moi,

33. Et béni soit ton conseil et soit bénie toi-même, toi qui m'as aujourd'hui empêché d'en venir jusqu'au sang et qui as préservé ma main,

34. Certainement l'Éternel le Dieu d'Israël qui m'a empêché de te faire du mal est vivant que si tu ne fusses venue au devant de moi, il ne fût rien demeuré de reste de Nabal demain matin, non même pas jusqu'à un seul homme.

35. David donc prit de sa main ce qu'elle lui avait apporté et lui dit : Remonte en paix dans ta maison, regarde j'ai écouté ta voix et je t'ai accordé ta demande.

36. Alors Abigaïl revint vers Nabal et voici il faisait un fertin dans sa maison, comme un fertin de roi et Nabal avait le cœur joyeux et il était plein de vin, c'est pourquoi elle ne lui dit aucune chose, ni petite ni grande, de cette affaire jusqu'au matin.

37. Il arriva donc le matin après que Nabal fût désenivré que sa femme lui dit toutes ces choses-là et son cœur s'amortit en lui de sorte qu'il devint comme une pierre.

38. Et environ dix jours après, l'Éternel frappa Nabal et il mourut.

39. Et quand David eut appris que Nabal était mort, il dit : Béni soit l'Éternel qui m'a fait droit de l'outrage que j'avais reçu de la main de Nabal et qui a préservé son serviteur de faire du mal et a fait retomber la malice de Nabal sur sa tête. Puis David envoya des gens à Abigaïl et lui fit parler afin de la prendre pour femme.

40. Les serviteurs donc de David vinrent vers Abigaïl en Carmel et lui parlèrent disant : David nous a envoyés vers toi afin de te prendre pour sa femme.

41. Alors elle se leva et se prosterna le visage contre terre et dit : Voici ta servante qui servira à laver les pieds des serviteurs de monseigneur.

42. Puis Abigaïl se leva promptement et monta sur un âne et cinq servantes la suivaient et elle s'en alla après les messagers de David et elle fut sa femme.

43. Or David avait aussi épousé Ahinoham de Jizréhel, de sorte que toutes deux ensembles furent ses femmes.

44. Car Saül avait donné Mical sa fille, femme de David, à Palti fils de Laïs qui était de Gallim.

Réflexions

La première chose que l'on voit dans ce chapitre est la mort de Samuel qui fut en son temps un grand prophète et un excellent magistrat et qui se rendit illustre par son mode de vie, par ses miracles, par son grand zèle, par sa droiture, par son attachement à la justice, par l'amour tendre dont il était animé pour le peuple d'Israël et par plusieurs actions extraordinaires et miraculeuses. La mémoire de cet homme doit être en vénération dans l'église, ses vertus doivent nous servir d'exemple et les ministres de l'église, aussi bien que les magistrats, doivent se le proposer pour modèle.

Il y a deux réflexions à faire sur l'histoire de Nabal.

La première regarde le procédé de cet homme qui, par son humeur farouche et avare, manqua de causer la ruine de toute sa maison. Cela nous apprend que l'avarice et la brutalité peuvent attirer de grand maux et qu'ainsi il faut éviter ces vices et se conduire toujours avec honnêteté et avec douceur. On peut voir, outre cela, dans la mort de Nabal que l'avarice, la colère et l'ivrognerie ont ordinairement des suites funestes et qu'elles causent même quelques fois le mort de ceux qui se laissent aller à ces excès.

L'autre chose à laquelle il faut faire attention est que David, offensé du procédé de Nabal et emporté par la colère, jura de l'exterminer et toute sa maison, ce qu'il aurait fait s'il n'en avait été détourné par la prudence et par la douceur d'Abinaïl.

De là nous devons apprendre qu'il est dangereux de se laisser aller aux mouvements de la colère et du ressentiment, que les conseils sages et modérés sont très salutaires, que les serments que l'on fait dans la colère et qui engagent à des choses mauvaises ne doivent point être gardés, que ce que l'on fait dans la passion cause toujours du repentir et laisse des remords dans la conscience et enfin que nous devons bénir Dieu lorsqu'il nous empêche de l'offenser et d'exécuter les mauvais desseins que nous pourrions avoir formés.

(a) v1 : Ci-dessous 28.3

(1) v22 : Ou : jusqu'à un chien. Hébreux : jusqu'à celui qui urine contre la muraille.

(2) v25 : C'est-à-dire : fou, insensé.

Chapitre XXVI

Saül poursuivant David dans le pays des Ziphiens, David entra de nuit dans le camp de Saül et ne voulut pas le tuer quoiqu'il eût pu le faire et qu'il y fût sollicité, versets 1-12,

mais il se contenta de faire connaître à Saül qu'il aurait pu lui ôter la vie, versets 13-20,

ce qui toucha tellement Saül qu'il fut contraint d'avouer qu'il avait tort de poursuivre David et qu'il le bénit, versets 21-25.

LES Ziphiens vinrent encore vers Saül à Guibha et lui dirent : David ne se tient-il pas caché au côteau de Hakila qui est vis-à-vis de Jescimon ?

2. Et Saül se leva et descendit au désert de Ziph ayant avec soi trois mille hommes choisis d'Israël pour chercher David au désert de Ziph.

3. Et Saül campa au côteau de Hakila qui est vis-à-vis de Jescimon près du chemin. Et David se tenait au désert et il s'aperçu que Saül venait au désert afin de le poursuivre.

4. Et il envoya des espions par lesquels il sut que Saül était venu très certainent.

5. Alors David se leva et vint au lieu ou Saül était campé et David vit le lieu où Saül était couché avec Abner fils de Ner chef de son armée. Or Saül était couché dans l'enceinte du camp et le peuple était campé autour de lui.

6. Et David prit la parole et dit à Ahimélec Héthien et à Abisçaï fils de Tséruja et frère de Joab : Qui descendra avec moi vers Saül au camp ? Et Abisçaï répondit : J'y descendrai avec toi.

7. David donc et Anisçaï vinrent de nuit vers le peuple et voici Saül dormait étant couché dans l'enceinte du camp et sa halebarde était plantée en terre à son chevet et Abner et le peuple était couchés autour de lui.

8. Alors Abisçaï dit à David : Aujourd'hui Dieu a livré ton ennemi entre tes mains. Maintenant donc que je le frappe, je te prie, de la halebarde jusqu'en terre d'un seul coup et je n'y retournerai pas une seconde fois.

9. Et David dit à Abisçaï : Ne le mets point à mort, car qui mettra sa main sur l'oint de l'Éternel et sera innocent !

10. David dit encore : L'Éternel est vivant, qu'à moins que l'Éternel ne le frappe ou que le jour de sa mort ne vienne ou qu'il ne demeure dans une bataille, on ne lui ôtera pas la vie.

11. Que l'Éternel me garde de mettre ma main sur l'oint de l'Éternel ! Mais je te prie, prends maintenant la halebarde qui est à son chevet et le pot à eau et allons-nous-en.

12. David donc prit la halebarde et le pot à eau qui était au chevet de Saül et ils s'en allèrent. Et il n'y eut personne qui les vit, ni qui les aperçut, ni qui s'éveilla, car tous dormaient parce que l'Éternel avait fait tomber sur eux un profond sommeil.

13. Et David passa de l'autre côté et s'arrêta sur le haut de la montagne qui était fort loin de là, car il y avait une grande distance entre eux.

14. Et il cria au peuple et à Abner fils de Ner disant : Ne répondras-tu pas Abner ? Et Abner répondit et dit : Qui es-tu qui crie au roi ?

15. Alors David dit à Abner : N'es-tu pas un vaillant homme ? Et qui est semblable à toi en Israël ! Pourquoi n'as-tu pas gardé le roi ton seigneur ? Car quelqu'un du peuple est venu pour tuer le roi ton seigneur.

16. Tu ne fais pas bien. L'Éternel est vivant que vous méritez la mort pour avoir si mal gardé votre seigneur l'oint de l'Éternel. Et maintenant, regarde où est la halebarde du roi et le pot à eau qui était à son chevet.

17. Alors Saül reconnut la voix de David et dit : [a] N'est-ce pas là ta voix mon fils David ? Et David dit : C'est ma voix, ô roi mon seigneur.

18. Il dit encore : Pourquoi monseigneur poursuit-il son serviteur ? Car qu'ai-je fait et quelle méchanceté y a-t-il en ma main ?

19. Maintenant donc je te prie, que le roi mon seigneur écoute les paroles de ton serviteur. Si c'est l'Éternel qui te pousse contre moi, que ton oblation lui soit agréable, mais si ce sont les hommes, ils sont maudits devant l'Éternel, car aujourd'hui ils m'ont chassé afin que je ne demeure pas joint à l'héritage de l'Éternel et ils m'ont dit : Va, sers les dieux étrangers.

20. Et maintenant, que mon sang ne tombe point en terre devant l'Éternel, car le roi d'Israël est sorti [b] pour chercher une puce ou comme si l'on poursuivait une perdrix dans les montagnes.

21. Alors Saül dit : J'ai péché, retourne-t'en, mon fils David, car je ne te ferai plus de mal parce qu'aujourd'hui ma vie t'a été précieuse. Voici, j'ai agi follement et j'ai fait une très grande faute.

22. Et David répondit et dit : Voici la halebarde du roi, que l'un de vos gens passe ici et qu'il la prenne.

23. Et l'Éternel rendra à chacun selon sa justice et selon sa fidélité, car il t'avait livré aujourd'hui entre mes mains et je n'ai point voulu mettre ma main sur l'oint de l'Éternel.

24. Voici donc comme ton âme a été aujourd'hui de grand prix devant mes yeux, ainsi mon âme sera de grand prix devant les yeux de l'Éternel et il me délivrera de toutes les afflictions.

25. Et Saül dit à David : Bénis sois-tu, mon fils David, certainement tu feras tes affaires et tu viendras heureusement à bout de tes entreprises. Alors David continua son chemin et Saül s'en retourna en son lieu.

Réflexions

L'on voit premièrement dans ce chapitre que Saül continua à poursuivre David et qu'il alla avec trois mille hommes le chercher au pays de Ziph quoique peu auparavant il eût reconnu l'innocence de David et qu'il eût paru apaisé envers lui.

Rarement arrive-t-il aux méchants de changer et il n'y a aucun fond à faire sur la repentance et sur les promesses des gens qui ont le cœur corrompu et mauvais jusqu'à un certain degré.

2. Nous avons ici un nouvel exemple de la vertu et de la modération de David qui, ayant eu une seconde occasion d'ôter la vie à Saül, ne voulut pas le faire. Ce procédé de David est d'autant plus louable qu'il avait déjà épargné Saül une autre fois et que

ce prince qui avait été touché de sa générosité avait violé ses promesses et n'avait pas laissé de le poursuivre comme auparavant.

Ceci nous apprend à nous éloigner de la vengeance, à ne jamais faire de mal à ceux qui nous en font et à ne nous point lasser de nous conduire avec douceur envers les personnes qui nous traitent avec le plus d'injustice, quand même elles continueraient toujours à nous faire du mal.

La conduite de David montre en particulier qu'on doit avoir en révérence les rois et les princes, que l'on doit toujours demeurer dans le respect à leur égard, quand même il leur arriverait de manquer à leur devoir.

Enfin, l'effet que la modération de David fit sur Saül nous fait voir que, par l'innocence, par la douceur et par l'humilité, on calme la colère de ceux qui sont irrité et que les méchants sont enfin contraints de rendre justice aux gens de bien. Mais quand même nous ne pourrions pas apaiser par là ceux qui nous haïssent, nous attirerons toujours sur nous la faveur de Dieu qui, comme le dit David, rendra à chacun selon sa justice et sa fidélité.

(a) v17 : Ci-dessus 24.17
(b) v20 : Ci-dessus 24.15

Chapitre XXVII

David ne se fiant pas à Saül et ne trouvant de sûreté nulle part dans le pays d'Israël se retire vers Akis roi des Philistins, versets 1-4.

Ce prince lui donne la ville de Tsiklag, versets 5-7, d'où David fait ses courses sur les peuples voisins, versets 8-12.

MAIS David dit en son cœur : Je périrai quelque jours par les mains de Saül. Ne vaut-il pas mieux que je me sauve au pays des Philistins afin que Saül n'espère plus me trouver et qu'il cesse de me chercher encore en quelque contrées d'Israël ? Je me sauverai donc de ses mains.

2. David donc se leva et passa avec les cix cents hommes qui étaient avec lui vers Akis fils de Mahoc roi de Gath.

3. Et David demeura avec Akis à Gath, lui et ses gens, chacun avec sa famille, David et ses deux femmes, savoir Ahiniham qui était de Jizréhel et Abigaïl qui avait été femme de Nabal et qui était de Carmel.

4. Alors on rapporta à Saül que David s'en était fui à Gath. Ainsi il ne continua plus de le chercher.

5. Et David dit à Akis : Je te prie, si j'ai trouvé grâce devant toi, qu'on me donne quelque lieu dans l'une des villes de la campagne afin que j'y demeure, car pourquoi ton serviteur demeurerait-il dans la ville royale avec toi ?

6. Akis donc lui donna en ce jour-là Tsiklag et c'est pourquoi Tsiklag est demeurée aux rois de Juda jusqu'à ce jour.

7. Le nombre de jours que David demeura au pays des Philistins fut d'un an et quatre mois [1, nc1].

8. Or David montait avec ses gens et ils faisaient des courses sur les Guesçuriens, Guirziens et Hamalékites, car ces nations-là habitaient où elles avaient habité autrefois, depuis Sçur jusqu'au pays d'Égypte.

9. Et David désolait ces pays-là. Il ne laissait ni homme, ni femme en vie et il prenait les brebis, les bœufs, les ânes, les chameaux et les vêtements et il s'en retournait et venait vers Akis.

10. Et Akis disait : Où avez-vous fait vos courses aujourd'hui ? Et David répondait : Vers le Midi de Juda, vers le Midi des Jérahméeliens [nc2] et vers le Midi des Kéniens.

11. Mais David ne laissait ni homme, ni femme en vie pour les amener à Gath, de peur, disait-il, qu'ils ne rapportent quelque chose contre nous et qu'ils ne disent : Voici ce que David a fait. Et il en usa ainsi pendant tout le temps qu'il demeura au pays des Philistins.

12. Et Akis se fiait à David, disant : Il s'est rendu très odieux à Israël son peuple, c'est pourquoi il sera mon serviteur à jamais.

Réflexions

Voici ce qu'il faut considérer sur ce chapitre.

C'est premièrement que, pendant que David était fugitif, Dieu prenait soin de lui et qu'il lui fit trouver une retraite dans la pays des Philistins où son nom devait être odieux, que même durant le séjour qu'il y fit il remporta divers avantages sur les peuples voisins, ennemis des Israélites.

Après cela il faut considérer que ces peuples sur lesquels David faisait ses courses, étant de ces peuples que Dieu avait commandé de détruire, David pouvait leur faire la guerre légitimement, d'autant plus qu'il était appelé à cela, Dieu l'ayant choisi pour être roi. Cependant la conduite de David n'était pas exempte de péché puisqu'il disait au roi des Philistins qu'il faisait ses courses sur le pays de Juda, ce qui n'était pas vrai.

Ainsi cet exemple de David n'autorise point le mensonge, le déguisement, ni la tromperie et ces vices qui étaient condamnables chez les Juifs sont encore plus indignes des chrétiens qui, vivant sous la loi de la charité et de la vérité, doivent être très éloignés de mensonge et se conduire toujours avec ingénuité, avec sincérité et avec candeur.

(1) v7 : Hébreux : des jours et quatre mois, c'est-à-dire quatre mois et quelques jours.

(nc1) v7 : Voyez cependant ci-dessous 29.3
(nc2) v10 : Ce n'est pas une erreur d'orthographe.

Chapitre XXVIII

Saül étant attaqué par les Philistins et voyant que Dieu ne lui donnait aucune réponse s'adresse à une devineresse et la prie de faire paraître le prophète Samuel. Un fantôme qui ressemblait à ce prophète

paraît qui prédit à Saül sa mort, celle de ses fils et la défaite de son armée.

OR en ces jours-là, les Philistins assemblèrent leurs armées pour faire la guerre et pour combattre Israël. Et Akis dit à David : Assure-toi que vous viendrez avec moi au camp, toi et tes gens.

2. Alors David répondit à Akis : Certainement tu connaîtras ce que ton serviteur fera. Et Akis dit à David : C'est pour cela que je te confierai toujours la garde de ma personne.

3. Or [a] Samuel était mort et tout Israël l'avait pleuré et on l'avait enseveli à Rama, c'est-à-dire en sa ville et Saül avait ôté du pays ceux qui avaient l'esprit de python et les devins.

4. Les Philistins donc assemblés vinrent et campèrent à Sçunem. Saül aussi assembla tout Israël et ils campèrent à Guilboah.

5. Et Saül voyant le camp des Philistins eut peur et son cœur fut fort effrayé.

6. Et Saül consulta l'Éternel. Et l'Éternel ne lui répondit rien, ni par les songes, ni par urim, ni par les prophètes.

7. Et Saül dit à ses serviteurs : Cherchez-moi une femme qui ait l'esprit de python [1] et j'irai vers elle et je m'enquerrai par son moyen de ce qui doit arriver. Ses serviteurs lui dirent : Voilà il y a une femme à Hendor qui a un esprit de python.

8. Alors Saül se déguisa et prit d'autres habits et s'en alla, lui et deux hommes avec lui, et ils arrivèrent de nuit chez cette femme-là et Saül lui dit : Je te prie, devine-moi par l'esprit de python et fait monter vers moi celui que je te dirai.

9. Mais la femme lui répondit : Voici tu sais ce que Saül a fait, comment il a exterminé du pays ceux qui ont l'esprit de pyton et les devins. Pourquoi donc dresses-tu un piège à ma vie pour me faire mourir ?

10. Alors Saül lui jura par l'Éternel et lui dit : L'Éternel est vivant, il ne t'arrivera de ceci aucun mal.

11. Et la femme dit : Qui veux-tu que je te fasse monter ? Et il répondit : Fais-moi monter Samuel.

12. Et la femme voyant Samuel s'écria à haute voix disant à Saül : Pourquoi m'as-tu trompée ? Car tu es Saül.

13. Et le roi lui répondit : Ne crains rien, mais qu'as-tu vu ? Et la femme dit à Saül : J'ai vu comme un dieu qui montait de la terre.

14. Il lui dit encore : Comment est-il fait ? Elle répondit : C'est un vieillard qui monte et il est couvert d'un manteau. Et Saül connut que c'était Samuel et s'étant baissé le visage contre terre, il se prosterna.

15. Et Samuel dit à Saül : Pourquoi as-tu troublé mon repos en me faisant monter ? Et Saül répondit : Je suis dans une fort grande extrêmité, car les Philistins me font la guerre et Dieu s'est retiré de moi et il ne m'a plus voulu répondre, ni par les prophètes, ni par les songes, c'est pourquoi je t'ai appelé afin que tu me fasses entendre ce que j'aurai à faire.

16. Et Samuel dit : Pourquoi donc me consultes-tu puisque l'Éternel s'est retiré de toi et qu'il est devenu ton ennemi ?

17. Or l'Éternel fait selon qu'il en avait parlé par moi et l'Éternel a déchiré le royaume et l'a arraché d'entre tes mains et l'a donné à ton domestique, savoir à David,

18. Parce que tu n'as point obéi à la voix de l'Éternel et que tu n'as point exécuté l'arrêt de l'ardeur de sa colère contre Hamalek, c'est pourquoi l'Éternel t'a fait ceci aujourd'hui.

19. Et l'Éternel livrera même Israël entre les mains des Philistins et vous serez demain avec moi, toi et tes fils, l'Éternel même livrera le camp d'Israël entre les mains des Philistins.

20. Et Saül tomba aussitôt étendu sur la terre et il fut fort effrayé des paroles de Samuel et même les forces lui manquèrent parce qu'il n'avait rien mangé de tout ce jour-là, ni de toute la nuit.

21. Alors cette femme-là vint à Saül et voyant qu'il était fort troublé, elle lui dit : Voici ta servante a obéi à ta voix et j'ai exposé ma vie et j'ai obéi aux paroles que tu m'as dites.

22. Maintenant, je te prie, que tu écoutes aussi ce que ta servante te dira : Souffre que je mette devant toi une bouchée de pain afin que tu manges et que tu aies des forces pour t'en retourner par ton chemin.

23. Et il le refusa et dit : Je ne mangerai point. Mais ses serviteurs et cette femme aussi le pressèrent tant qu'il obéi à leur voix et s'étant levé de terre, il s'assit sur un lit.

24. Or cette femme-là avait un veau qu'elle engraissait en sa maison. Elle se hâta donc de le tuer, puis elle prit de la farine et la pétrit et en cuisit des pains sans levains.

25. Ce qu'elle mit devant Saül et devant ses serviteurs et ils mangèrent. Puis s'étant levés, ils s'en allèrent cette nuit-là.

Réflexions

L'histoire qui est rapportée dans ce chapitre est très remarquable.

Nous y voyons en premier que Saül étant attaqué par les Philistins voulut s'adresser à Dieu, mais que Dieu ne lui donna aucune réponse. Comme il n'était plus temps alors pour Saül de consulter Dieu, le temps vient aussi qu'il est trop tard pour les pécheurs de prévenir leur ruine. Ainsi, l'état déplorable où se trouvait alors ce malheureux prince est une image de l'état des pécheurs que Dieu a abandonnés à leur égarement et qu'il est près de punir.

2. On voit ici que Saül réduit à cette extrêmité, au lieu de s'humilier devant Dieu tomba dans un nouveau crime en s'adressant à une personne qui exerçait un art damnable conformément à le loi de Dieu. Cette démarche de Saül prouve qu'il n'avait pas consulté Dieu dans les mouvements d'une sincère repentance.

C'est là le caractère des méchants qui comblent la mesure de leurs crimes. Ils vont toujours en empirant, ils joignent l'hypocrisie à l'impiété et ils commettent de nouveaux et de plus grands péchés,

même dans le temps que les plus sévères jugements de Dieu vont fondre sur eux.

3. Pour ce qui est de l'action même de cette femme que Saül consulta, il faut remarquer que l'art qu'elle exerçait était vain autant que criminel, qu'elle n'avait point la puissance de faire paraître le prophète Samuel qui était mort et que ce serait la dernière folie de croire qu'on puisse faire revenir les morts et savoir par leur moyen ce qui doit arriver. Cependant Dieu permit qu'un corps qui ressemblait à ce prophète apparut et qu'une voix fut entendue qui annonça à Saül sa défaite et qui prédit exactement le temps de sa mort. Dieu voulait par là punir Saül de son impiété et lui faire trouver sa peine dans le crime même qu'il commettait alors et par ce moyen il parut aussi que sa mort procédait de Dieu.

C'est ainsi que Dieu pour éprouver les hommes ou pour les châtier

donne efficace à l'erreur afin que ceux qui n'ont pas cru à la vérité soient condamnés.

II Thessaloniciens, chapitre 2.

Enfin, on voit en la personne de Saül et dans l'effroi dont il fut saisi en cette rencontre combien l'état de ceux qui sont abandonnés de Dieu est funeste. Et puisque c'est le mépris de la voix de Dieu et l'obstination dans le mal qui conduit à cet état-là, nous devons craindre de nous y engager par l'impiété et par l'endurcissement comme cela arriva au roi Saül.

(a) v3 : Ci-dessus 25.10
(b) v17 : Ci-dessus 15.28

(1) v 7 : Une devineresse ou une magicienne.

Chapitre XXIX

Les chefs de l'armée des Philistins allant combattre les Israélites et ayant remarqué dans la revue de l'armée que David et ses gens étaient avec eux obligèrent Akis leur roi à le renvoyer à Tsiklag de peur qu'il ne se joignit aux Israélites contre les Philistins.

Or les Philistins assemblèrent toutes leurs armées à Aphek et les Israélites étaient campés près de la fontaine qui était à Jizréhel.

2. Et les gouverneurs des Philistins marchèrent par leurs centaines et par leurs milliers et David et ses gens marchaient sur l'arrière-garde avec Akis.

3. Alors les chefs des Philistins dirent : Que font là ces Hébreux ? Et Akis répondit aux chefs des Philistins : N'est-ce pas ici ce David qui a été serviteur de Saül roi d'Israël, qui a déjà été avec moi quelques temps, même quelques années [nc1] et je n'ai rien trouvé à redire en lui depuis le jour qu'il s'est donné à moi, jusqu'à ce jour.

4. Mais les chefs des Philistins se mirent en colère contre lui et ils lui dirent : [a] Renvoie cet homme et qu'il s'en retourne au lieu où tu l'as établi et qu'il ne descende point avec nous au combat, de peur qu'il ne se tourne contre nous dans la bataille, car comment pourrait-il se remettre en grâce avec son seigneur ? Ne serait-ce pas par le moyen des têtes de ces hommes ?

5. N'est-ce pas ici ce David dont on s'entrerépondait dans les danses en disant : [b] Saül en a frappé ses mille et David ses dix mille ?

6. Akis donc appela David et lui dit : L'Éternel est vivant que certainement tu es un homme droit et tes allées et venues au camp m'ont paru bonnes, car je n'ai point trouvé de méchanceté en toi depuis le jour que tu es venu à moi jusqu'à ce jour, mais tu ne plais point aux gouverneurs.

7. Maintenant donc retourne-t-en et va-t-en en paix afin que tu ne fasses aucune chose qui déplaise aux gouverneurs des Philistins.

8. Et David dit à Akis : Mais qu'ai-je fait ? Et qu'as-tu trouvé en ton serviteur depuis le jour que j'ai été avec toi jusqu'à ce jour que je n'aille point combattre contre les ennemis du roi mon seigneur ?

9. Et Akis répondit à David et dit : Je le sais, car tu m'es très agréable comme un ange de Dieu, mais les chefs des Philistins ont dit : Il ne montera point avec nous au combat.

10. C'est pourquoi lève-toi de bon matin avec les serviteurs de ton seigneur qui sont venus avec toi et étant levés de bon matin, sitôt que vous verrez le jour, alles-vous-en.

11. Ainsi David se leva le matin, lui et ses gens, pour partir dès le matin et pour s'en retourner au pays des Philistins, mais les Philistins montèrent à Jizréhel.

Réflexions

Il faut considérer ici

Premièrement que David étant engagé à aller à la guerre avec les Phlistins contre les Israélites et se trouvant par là à la nécessité ou de combattre contre sa patrie ou de trahir le roi des Philistins, Dieu par un effet de sa bonté envers David ne voulut pas l'exposer à cette tentation et qu'il l'en délivra en permettant que les chefs de l'armée des Philistins demandassent qu'il se retirât.

Le procédé de David dans cette occasion n'était pas conforme à la sincérité, puisqu'il avait donné à entendre au roi des Philistins qu'il combattrait avec lui contre les Israélites. Cependant la providence le tira de cet embarras par le moyen des Philistins eux-mêmes qui voulurent qu'on le renvoya. Par ce moyen David fut préservé de commettre un péché. Il n'eut aucune part à la défaite des Israélites, il ne se trouva pas au combat où Saül fut tué et il fut en état d'aller délivrer la ville de Tsiklag qui avait été surprise pendant son absence par les Hamalékite, comme cela est rapporté dans le chapitre suivant.

Voilà comment la providence dispose des événements pour le bien de ceux qu'elle favorise. Le Seigneur leur donne des issues favorables dans les circonstances les plus fâcheuses, il les empêche même de tomber dans le péché et les délivre des tentations auxquelles ils succomberaient.

(a) v4 : I Chroniques 12.19

(b) v5 : Ci-dessus 18.7

(nc1) v3 : Voyez cependant la note ci-dessus 27.7.

Chapitre XXX

David arrivant à Tsiklag trouve que la ville avait été brûlée et que ses femmes avaient été emmenées prisonnières avec tout le peuple qui y était, versets 1-10.

Ayant su que les Hamalékites avaient faits ce dégât, il les poursuivit, il recouvra ce qu'ils avaient pris et fit sur eux un grand butin qui fut partagé entre ceux qui avaient été à la guerre et ceux qui étaient demeurés au camp et au bagage, versets 11-31.

OR trois jours après, David et ses gens étant revenus à Tsiklag trouvèrent que les Hamalékites s'étaient jetés du côté du Midi et sur Tsiklag et qu'ils avaient frappé Tsiklag et qu'ils l'avaient brûlée

2. Et qu'ils avaient fait prisonnières les femmes qui étaient là, sans avoir tué aucun homme depuis les plus petits jusqu'aux plus grands, mais ils les avaient amenés et ils avaient continué leur chemin.

3. David donc et ses gens revinrent en la ville et voici elle avait été brûlée et leurs femmes et leurs fils et leurs filles avaient été faits prisonniers.

4. C'est pourquoi David et le peuple qui étaient avec lui élevèrent leurs voix et pleurèrent jusqu'à ce qu'il n'y eut plus en eux de force pour pleurer.

5. Et les deux femmes de David avaient été prises prisonnières, savoir Ahinoham de Jizréhel et Abigaïl qui avait été femme de Nabal qui était de Carmel.

6. Mais David fut dans une grande extrêmité parce que le peuple parlait de le lapider, car tout le peuple était outré à cause de leurs fils et de leurs filles, toutefois David se fortifia devant l'Éternel son Dieu.

7. Et il dit à Abiathar le sacrificateur, fils d'Ahimélec : Mets, je te prie, l'éphod pour moi et Abiathar mit l'éphod pour David.

8. Alors David consulta l'Éternel disant : Poursuivrai-je cette troupe-là ? L'atteindrai-je ? Et il lui répondit : Poursuis-là, car tu tu ne manqueras point de l'atteindre et de recouvrer tout.

9. David donc s'en alla avec ses six cents hommes qui étaient avec lui et ils arrivèrent jusqu'au torrent de Bésor où s'arrêtèrent ceux qui demeurèrent en arrière.

10. Ainsi David et quatre cents hommes firent la poursuite, car il y en eut deux cents hommes qui s'arrêtèrent, étant tellement fatigués qu'ils ne purent passer le torrent de Bésor.

11. Or ayant trouvé un homme Égyptien par les champs, ils l'amenèrent à David et lui donnèrent du pain qu'il mangea, puis ils lui donnèrent de l'eau à boire.

12. Ils lui donnèrent aussi quelques figues sèches et deux grappes de raisins secs et il les mangea et il reprit ses esprits, car il y avait trois jours et trois nuits qu'il n'avait ni mangé de pain, ni bu d'eau.

13. Et David lui dit : À qui es-tu et d'où es-tu ? Et il répondit : Je suis un garçon égyptien, serviteur d'un homme hamalékite et mon maître m'a abandonné parce qu'il y a aujourd'hui trois jours que je suis malade.

14. Nous avons fait une irruption du côté du Midi des Kéréthiens et sur ce qui est de Juda et du côté du Midi de Caleb et nous avons brûlé Tsiklag par le feu.

15. Et David lui dit : Me conduiras-tu bien vers cette troupe-là ? Et il lui dit : Jure-moi par le nom de Dieu que tu ne me feras point mourir et que tu ne me livreras point entre les mains de mon maître et je te conduirai vers cette troupe-là.

16. Et il le conduisit là et voici, ils étaient dispersés sur toute la terre, mangeant et buvant et dansant à cause de ce grand butin qu'ils avaient fait du pays des Philistins et du pays de Juda.

17. Et David les chargea depuis l'aube du jour jusqu'au soir du lendemain qu'il s'était mis à les poursuivre et il n'en réchappa aucun d'eux, hors quatre cents jeunes hommes qui montèrent sur des chameaux et s'enfuirent.

18. Et David recouvra tout ce que les Hamalékites avaient emportés. Il recouvra aussi ses deux femmes.

19. Et ils trouvèrent que rien ne leur manquait, depuis le plus petit jusqu'au plus grand, tant des fils que des filles et du butin et de tout ce qu'ils avaient emporté. David recouvra le tout.

20. David prit aussi tout le reste du gros et du menu bétail qu'on mena devant les troupeaux qu'on leur avait pris et on disait : C'est ici le butin de David.

21. Puis David vint vers les deux cents hommes qui avaient été tellement fatigués qu'ils n'avaient pu marcher après David qui les avait fait demeurer au torrent de Bésor et ils sortirent au devant de David et au devant du peuple qui était avec lui. Et David s'étant approché du peuple les salua amiablement.

22. Mais tous les méchants garnements qui étaient allés avec David prirent la parole et dirent : Puisqu'ils ne sont point venus avec nous, nous ne leur donnerons rien du butin que nous avons recouvré, sinon à chacun d'eux sa femme et ses enfants et qu'ils les emmènent et qu'ils s'en aillent.

23. Mais David dit : Ce n'est pas ainsi, mes frères, que vous devez disposer de ce que l'Éternel nous a donné puisqu'il nous a gardés et qu'il a livré entre nos mains cette troupe qui était venue contre nous.

24. Qui vous croirait dans cette affaire ? Car celui qui demeure au bagage doit avoir autant de part que celui qui descend au combat, ils partageront également.

25. Et cela a été pratiqué depuis ce jour-là. [a] Et on fit une ordonnance et une loi en Israël jusqu'à ce jour.

26. David donc revint à Tsiklag et envoya du butin aux anciens de Juda, savoir à ses amis disant : Voici un présent que je vous fais du butin des ennemis de l'Éternel.

27. Il en envoya à ceux qui étaient à Béthel et à ceux qui étaient à Ramoth du Midi et à ceux qui étaient à Jattir
28. Et à ceux qui étaient à Haroher et à ceux qui étaient à Sciphamoth et à ceux qui étaient à Esçtémoah
29. Et à ceux qui étaient à Racal et à ceux qui étaient dans les villes des Jérahmeéliens et à ceux qui étaient dans les villes des Kéniens
30. Et à ceux qui étaient à Horma et à ceux qui étaient à Cor-hasçan et à ceux qui étaient à Hathac
31. Et à ceux qui étaient à Hébron et dans tous les lieux où David avait demeuré lui et ses gens.

Réflexions

Il y a deux réflexions à faire sur ce chapitre.

1. Que la ville de Tsiklag qui appartenait à David, lui ayant été donnée par le roi des Philistins, fut prise par les Hamalékites avec le peuple qui y était et que même David à son retour dans cette ville fut en danger d'être lapidé par le peuple. Ce fut là une épreuve bien fâcheuse pour David, mais ce fut la dernière qu'il eut à soutenir avant que de monter sur le trône.

2. David donna dans cette occasion des marques de sa piété en consultant le Seigneur sur ce qu'il avait à faire et Dieu lui ayant fait dire de poursuivre les Hamalékites, il reprit tout ce qu'ils avaient emmené, il délivra ses femmes et il fit même sur eux un butin fort considérable. De cette manière le malheur qui était arrivé à David tourna à son avantage et à sa plus grande gloire et c'est ainsi que ceux qui, dans les extrêmités où ils se rencontrent se laissent conduire par le Seigneur, ne manquent jamais d'éprouver sa protection.

(a) v25 : Nombres 31.27

Chapitre XXXI

Ce chapitre contient le récit de la défaite des Israélites par les Philistins. Les fils de Saül furent tués [nc1], Saül lui-même mourut dans cette occasion et leurs corps furent pendus à la muraille de Bethsan. Mais ils furent ensuite ensevelis par les habitants de Jabès.

C'est ici que finit l'histoire de Saül et le premier livre de Samuel.

OR les Philistins combattirent contre Israël et ceux d'Israël prirent la fuite devant les Philistins et ils furent tués sur la montagne de Guilboah.
2. Et les Philistins atteignirent Saül et ses fils et ils tuèrent Jonathan, Abinabab et Malki-sçuah, fils de Saül.
3. Et tout l'effort du combat tomba sur Saül et les archers qui tiraient de l'arc le trouvèrent et il fut blessé dangereusement par ces archers.
4. Alors Saül dit à son écuyer : Tire ton épée et transperce-m'en, de peur que ces incirconcis ne viennent et ne me transpercent et ne me fassent des outrages, mais son écuyer ne le voulut pas faire parce qu'il était fort effrayé. Saül donc prit l'épée et se jeta dessus.
5. Alors l'écuyer de Saül ayant vu que Saül était mort se jeta aussi sur son épée et mourut avec lui.
6. Ainsi Saül mourut en ce jour-là avec ses trois fils et son écuyer et aussi tous ses gens.
7. Et ceux d'Israël qui étaient au deçà de la vallée et au decà du Jourdain ayant vu que les Israélites s'en étaient fuis et que Saül et ses fils étaient morts abandonnèrent les villes et s'enfuirent de sorte que les Philistins y entrèrent et y habitèrent.
8. Et dès le lendemain, les Philistins vinrent pour dépouiller les morts et ils trouvèrent Saül et ses trois fils étendus sur la montagne de Guilboah.
9. Et ils coupèrent la tête de Saül et le dépouillèrent de ses armes qu'ils envoyèrent au pays des Philistins dans tous les environs pour en faire savoir les nouvelles dans les temples de leurs faux dieux et parmi le peuple.
10. Et ils mirent ses armes au temple de Hasçtaroth et ils pendirent son corps à la muraille de Bethsçan.
11. Or les habitants de Jabès de Galaad apprirent ce que les Philistins avaient fait à Saül.
12. Et tous les vaillants hommes d'entre eux se levèrent et marchèrent toute la nuit et enlevèrent le corps de Saül et les corps ses fils de la muraille de Beth-sçan et ils revinrent à Jabès où ils les brulèrent.
13. Puis ils prirent leurs os et [a] les ensevelirent sous un chêne près de Jabès et ils jeunèrent pendant sept jours.

Réflexions

On doit faire bien de l'attention à la mort de Saül. Les circonstances en furent extrêmement tragiques puisqu'il se donna lui-même la mort, que ses trois fils furent tués dans le combat par les Philistins et que son corps, de même que celui de ses fils, fut traité avec la dernière ignominie, les Philistins les ayant pendus aux murailles de la ville de Beth-sçan. L'Écriture dit sur cela, I Chroniques 10.13, que Saül mourut ainsi parce qu'il n'avait pas obéi aux ordres de Dieu et surtout parce qu'il avait consulté la devinerresse d'Andor. Ainsi ce prince qui avait été choisi de Dieu et qui avait si bien commencé finit malheureusement et les menaces que Dieu lui avait fait dénoncer en plusieurs occasions furent exécutées.

Il en a toujours été et il en sera toujours de même de toutes les menaces de Dieu, tant celles qui regardent certaines personnes en particulier que de celles que Dieu fait contre les pécheurs en général. Cet événement doit nous inspirer une crainte salutaire et nous faire reconnaître que ceux que Dieu a enrichis de ses grâces et qui en abusent sont à la fin abandonnés de lui et deviennent des exemples de sa colère.

2. Sur ce que les fils de Saül et en particulier Jonathan qui avait tant de piété et de vertu périrent avec

lui, il faut considérer que les innocents sont quelquesfois enveloppés avec les coupables dans les jugements temporels, ce que Dieu fait pour de justes raisons et surtout pour rendre heureux les gens de bien en les retirant du monde.

3. Il faut encore remarquer que dans cette occasion le peuple d'Israël fut battu par les Philistins, Dieu ayant voulu châtier ce peuple à mesure qu'il punissait Saül.

C'est pour les mêmes raisons que Dieu fait tomber ses jugements sur les peuples aussi bien que sur les princes et que c'est en quoi l'on a sujet d'adorer la justice, la sagesse aussi bien que la bonté du Seigneur.

(a) v13 : II Samuel 2.4-5

(nc1) La mort des fils de Saül est annoncée aux versets 6, 7, 8 et 12, mais on peut lire dans II Samuel 2.8-10 qu'ils n'étaient pas tous morts.

Second livre de Samuel

Argument

Le second livre de Samuel contient l'histoire du règne de David, ce qui comprend l'espace d'environ quarante ans.

Chapitre I

David reçoit les nouvelles de la mort de Saül et de la défaite des Israélites qui avaient été battus par les Philistins, versets 1-12.

2. Il fait mourir celui qui avait ôté la vie à Saül, versets 13-16.

3. Il prononce une plainte sur cette mort, versets 17-27.

OR après que Saül fut mort, David, étant revenu de la défaite des Hamalékites, demeura à Tsiklag deux jours.

2. Et au troisième jour, voici on vit paraître un homme qui revenait du camp de Saül, ayant ses vêtements déchirés et de la terre sur sa tête, qui étant venu à David se jeta en terre et se prosterna.

3. Et David lui dit : D'où viens-tu ? Et il lui répondit : Je suis échappé du camp d'Israël.

4. Et David lui dit : Qu'est-il arrivé ? Je te prie, raconte-le moi. Il répondit : Le peuple a fui dans le combat et même il y en a plusieurs du peuple qui ont été défaits et qui sont morts, Saül aussi et Jonathan son fils sont morts.

5. Et David dit à ce jeune homme qui lui disait ces nouvelles : Comment sais-tu que Saül et Jonathan son fils soient morts ?

6. Et le jeune homme qui lui disait ces nouvelles lui répondit : Je me trouvais par hasard sur la montagne de Guilboah et voici Saül se tenait penché sur sa halebarde et quelques cavaliers l'avaient joint.

7. Et regardant derrière soi, il me vit et il m'appela et je lui répondit : Me voici.

8. Alors il me dit : Qui es-tu ? Et je lui répondit : Je suis Hamalékite.

9. Et il me dit : Tiens-toi ferme sur moi, je te prie, et me fais mourir, car je suis dans une grande angoisse et même ma vie est encore toute en moi.

10. Je me suis donc tenu ferme sur lui et je l'ai fait mourir, car je savais bien qu'il ne vivrait pas après s'être jeté sur sa halebarde et j'ai pris la couronne qu'il avait sur sa tête et le bracelet qu'il avait à son bras et je les ai apportés ici à monseigneur.

11. Alors David prit ses vêtements et les déchira. Tous les hommes aussi qui étaient avec lui en firent de même.

12. Et ils firent le deuil et pleurèrent et jeunèrent jusqu'au soir à cause de Saül et de Jonathan son fils et du peuple de l'Éternel et de la maison d'Israël parce qu'ils étaient tombés par l'épée.

13. Mais David dit au jeune homme qui avait dit ces nouvelles : D'où es-tu ? Et il répondit : Je suis fils d'un étranger Hamalékite.

14. Et David lui dit : Comment n'as-tu pas craint d'avancer ta main pour tuer l'oint de l'Éternel ?

15. Alors David appela l'un de ses gens et lui dit : Approche-toi, jette-toi sur lui et il le frappa et il mourut,

16. Car David avait dit : Ton sang soit sur ta tête, car ta bouche a porté témoignage contre toi en disant : J'ai fait mourir l'oint de l'Éternel.

17. Alors David fit cette complainte sur Saül et sur Jonathan son fils

18. Et il ordonna qu'on enseignât aux enfants de Juda à tirer de l'arc [1]. Voici, elle est écrite dans le livre de Jasçar [2]

19. Ô noblesse d'Israël, ceux qui ont été tués sont sur tes hauts lieux ! Comment sont tombés les hommes vaillants ?

20. [a] Ne l'allez point dire dans Gath et n'en portez point les nouvelles dans les places d'Asçkélon, de peur que les filles des Philistins ne s'en réjouissent, de peur que les filles des incirconcis ne triomphent de joie.

21. Montagne de Guilboah, que la rosée et la pluie ne tombent jamais sur vous, ni sur les champs qui sont haut élevés, parce que c'est là qu'a été jeté le bouclier des hommes forts et le bouclier de Saül, comme s'il n'eût point été oint d'huile [3].

22. La flèche de l'arc de Jonathan ne revenait jamais sans être teint [nc1] du sang des morts et de la graisse des hommes vaillants et l'épée de Saül ne revenait jamais sans effet.

23. Saül et Jonathan si aimables et si agréables pendant leur vie n'ont point été séparés dans leur mort. Ils étaient plus légers que les aigles, ils étaient plus forts que des lions.

24. Filles d'Israël, pleurez sur Saül qui vous revêtait d'écarlate et qui vous faisait vivre dans les délices, qui vous faisait porter des ornements d'or sur vos habits.

25. Comment les hommes forts sont-ils tombés au milieu de la bataille et comment Jonathan a-t-il été tué sur tes hauts lieux ?

26. Jonathan mon frère, je suis en angoisse à cause de toi, tu faisais tout mon plaisir, l'amour que j'avais pour toi était plus grand que celui des femmes.

27. Comment sont tombés tes hommes vaillants et comment sont péries les armes de la guerre !

Réflexions

On doit d'abord faire cette réflexion générale que, David ayant attendu sans impatience et sans vouloir se servir d'aucun mauvais moyen, que Dieu le délivrât des injustes persécutions de Saül et lui donnât le royaume d'Israël, la providence dirigea les choses d'une manière que Saül mourut sans que David y

eût contribué et qu'ainsi David monta sur le trône innocemment et légitimement.

En quelque état qu'on se trouve, il faut se laisser conduire à [nc2] la providence et attendre avec tranquilité et sans rien faire contre la justice et la bonne conscience qu'elle exécute ses desseins.

2. L'action de David qui fit mourir celui qui lui avait apporté les nouvelles de la mort de Saül fut un acte de justice, puisque cet homme ne pouvait sans crime donner la mort à Saül et qu'il aurait dû plutôt lui conserver la vie autant qu'il l'aurait pu.

3. On découvre ici la piété et le bon cœur de David qui fit paraître dans cette occasion la même modération qu'il avait eue pendant la vie de Saül et qui eut de la douleur de sa mort, quoique cette mort le mît à couvert des persécutions de ce prince et l'élevât au trône.

C'est ainsi qu'en use toute personne qui a une sincère piété et une solide vertu. Quelque mal que ses ennemis lui aient fait, quelque criminelle qu'ait été leur vie et quelque avantage qui lui revienne de leur malheur, elle ne s'en réjouit jamais et elle en a plutôt de la douleur.

4. Les plaintes que David fit sur la mort de Jonathan son intime ami nous découvrent le caractère de la vraie amitié. Les amis sincères et vertueux, tel qu'étaient Jonathan à l'égard de David, sont le bien le plus précieux que l'on puisse posséder en ce monde après la grâce et l'amour de Dieu et la plus grande perte qu'on puisse faire est de s'en voir privé.

(a) v20 : Michée 1.10

(1) v18 : Hébreux : qu'on enseignât l'arc, ce qui peut signifier ce cantique ou cette complainte qui avait pour titre *l'arc*, voyez verset 22.
(2) v18 : Voyez Josué 10.13
(3) v21 : C"est-à-dire : comme si Saül n'eût pas été l'oint du Seigneur.

(nc1) v22 : Erreur de genre *...teinte...* ?
(nc2) Deuxième paragraphe des réflexions, ou plutôt : *...se laisser conduire par la providence...* ?

Chapitre II

Saül étant mort, David est reconnu roi par la tribu de Juda et il fait remercier les habitants de Jabès de ce qu'ils avaient enseveli Saül et ses fils, versets 1-7.

Mais Abner établit Isç-bosceth fils de Saül roi sur les autres tributs, versets 8-10.

Cela donna occasion à une guerre dans laquelle ceux du parti de Isc-bosceth furent battus par les gens de David et où Abner tua Hasaël frère de Joab, général de l'armée du roi David, après quoi les deux armées se retirèrent, versets 11-32.

OR après cela, David consulta l'Éternel disant : Monterai-je en quelqu'une des villes de Juda ? Et l'Éternel lui répondit : Monte. Et David dit : Dans laquelle monterai-je ? Il répondit : Va à Hébron.

2. David donc monta là avec ses deux femmes, savoir Ahinoham qui était de Jizréhel et Abigaïl qui avait été femme de Nabal qui était de Carmel.

3. David fit remonter aussi les hommes qui étaient avec lui, chacun avec sa famille, et ils demeurèrent dans les villes de Hébron.

4. Et ceux de Juda vinrent et oignirent là David pour roi sur la maison de Juda. Et l'on fit ce rapport à David : Ce sont les gens [a] de Jabès de Galaad qui ont enseveli Saül.

5. Et David envoya des messagers vers les gens de Jabès et leur fit dire : Que vous soyez bénis de l'Éternel de ce que vous avez usé de cette humanité envers Saül votre seigneur et de ce que vous l'avez enseveli !

6. Que l'Éternel veuille donc maintenant être envers vous miséricordieux et véritable ! De ma part aussi je vous ferai du bien parce que vous avez fait cela.

7. Et maintenant que vos mains se fortifient et soyez des hommes de cœur, car Saül votre seigneur est mort et même la maison de Juda m'a oint pour être roi sur eux.

8. Mais Abner fils de Ner, chef de l'armée de Saül prit Isc-bosceth fils de Saül et il le fit passer à Mahanajim.

9. Et il l'établit roi sur Galaad et sur les Asçuriens et sur Jizréhel et sur Éphraïm et sur Benjamin, même sur tout Israël.

10. Isc-bosceth fils de Saül était âgé de quarante ans quand il commença à régner sur Israël et il régna deux ans. Il n'y avait que la maison de Juda qui suivait David.

11. Et le nombre des jours que David régna à Hébron sur la maison de Juda fut de sept ans et six mois.

12. Or Abner fils de Ner et les gens d'Isc-bosceth fils de Saül sortirent de Mahanajim vers Gabaon.

13. Joab aussi, fils de Tséruja, et les gens de David sortirent et ils se rencontrèrent les uns les autres près de l'étang de Gabaon et les uns se tenaient auprès de l'étang du côté de deçà et les autres auprès de l'étang du côté de delà.

14. Alors Abner dit à Joab : Que quelques-uns de ces jeunes gens se lèvent maintenant et qu'ils se battent devant nous. Et Joab dit : Qu'ils se lèvent.

15. Ils se levèrent donc et on en compta douze de Benjamin pour le parti d'Isc-bosceth fils de Saül et douze des gens de David.

16. Alors chacun d'eux empoignant son homme lui passa son épée dans le côté et ils tombèrent tous ensemble et ce lieu-là fut appelé Hemkath-hatsurim [1] qui est en Gabazon.

17. Et il y eut ce jour-là un très rude combat dans lequel Abner fut battu avec ceux d'Israël par les gens de David.

18. Les trois fils de Tséruja, Joab, Abisçaï et Hasaël étaient là. Et Hasaël était aussi léger du pied qu'un chevreuil dans la campagne.

19. Et Hasaël poursuivit Abner sans se détourner ni à droite, ni à gauche d'après Abner.

20. Abner donc regardant derrière lui dit : Es-tu Hasaël ? Et il lui répondit : Je le suis.

21. Et Abner lui dit : Détourne-toi à droite où à gauche et saisis-toi de l'un de ces jeunes gens et prends sa dépouille pour toi. Mais Hasaël ne voulut point se détourner de lui.

22. Et Abner continuait de dire à Hasaël : Détourne-toi de moi, pourquoi te frapperais-je et te ferais-je tomber mort par terre ? Et comment oserais-je paraître devant Joab ton frère ?

23. Mais il ne voulut jamais se détourner et Abner le frappa à la cinquième côte du bout de derrière de sa halenarde de sorte que sa halebarde lui sortait par derrière et il tomba là mort sur la place et tous ceux qui venaient au lieu où Hasaël était tombé et où il était mort s'arrêtaient.

24. Joab donc et Abisçaï poursuivirent Abner et le soleil se coucha quand ils arrivèrent au côteau d'Amma qui est vis-à-vis de Gujah au chemin du désert de Gabaon.

25. Et les Benjamites se rallièrent après Abner et se rangèrent en un bataillon et se tinrent sur le sommet d'un côteau.

26. Alors Abner cria à Joab et dit : L'épée dévorera-t-elle sans cesse ? Ne sais-tu pas bien qu'il y a de l'amertume à la fin et jusqu'à quand différerastu de dire au peuple qu'il cesse de poursuivre ses frères ?

27. Et Joab dit : Dieu est vivant que si tu eusses ainsi parlé dès le matin, le peuple se serait déjà retiré chacun loin de son frère.

28. Joab donc sonna de la trompette et tout le peuple s'arrêta et ils ne poursuivirent plus Israël et ils ne continuèrent plus à se battre.

29. Ainsi Abner et ses gens marchèrent toute cette nuit-là par la campagne et passèrent le Jourdain et traversèrent tout Bithron et ils arrivèrent à Mahanajim.

30. Joab revint aussi de la poursuite d'Abner. Et quand il eut assemblé tout le peuple, on trouva qu'il n'en manquait que dix-neuf des gens de David et Hasaël,

31. Mais les gens de David frappèrent de ceux de Benjamin, savoir des gens d'Abner, trois cents soixante hommes qui moururent.

32. Et ils enlevèrent Hasaël et l'enseveliront dans le sépulcre de son père qui était à Beth-léhem et toute cette nuit-là Joab et ses gens marchèrent et ils arrivèrent à Hébron au point du jour.

Réflexions

David fit paraître sa piété et le respect qu'il avait eu pour Saül en faisant remercier et en bénissant les gens de Jabès de ce qu'ils avaient enseveli les corps de Saül et de ses fils.

2. Après la mort de Saül, Dieu, selon ses promesses, éleva David sur le trône, mais cependant il ne l'y éleva que par degrés. David n'obtint pas d'abord le royaume entier et il ne régna sur toutes les tribus d'Israël qu'au bout de sept ans. Il eut même à soutenir une guerre de plusieurs années contre Isc-bosceth fils de Saül dans laquelle pourtant il remporta divers avantages. Dieu voulait encore exercer David par de nouvelles épreuves avant que de le faire jouir du repos et de la prospérité qu'il lui avait promise et il en usa ainsi pour lui faire d'autant mieux sentir que c'était de Dieu seul qu'il tenait la royauté.

C'est là une image de l'état où les enfants de Dieu sont en ce monde et de la conduite que Dieu tient envers eux. Il leur a fait d'excellentes promesses et il ne manque jamais de les exécuter, mais il les expose pourtant à divers combats pour les éprouver et il accomplit enfin pleinement ce qu'il leur a promis.

Ce qu'Abner fit à l'égard de Hasaël, afin de ne pas être obligé de lui ôter la vie, montre qu'il faut éviter, autant qu'on le peut, de faire du mal même à ceux qui veulent nous en faire et surtout de répandre le sang. C'est ce qui est encore à remarquer sur la conduite sage et modérée d'Abner qui fit tout ce qu'il put pour empêcher les deux armées d'en venir aux mains et de se poursuivre.

Les chrétiens devraient être encore plus prompts et plus empressés à terminer les guerres, à empêcher l'effusion du sang de ceux qui sont chrétiens comme eux, à procurer en toutes occasions la réconciliation et à rétablir partout la concorde et la paix.

(a) v4 : I Samuel 31.11 ; I Chroniques 10.11-12

(1) v16 : C'est-à-dire : la portion ou le champ des forts ou des vaillants.

Chapitre III

On voit ici

Un dénombrement des enfants qui naquirent à David à Hébron, versets 1-6.

2. Comment Abner qui était général de l'armée d'Isc-bosceth fils de Saül et qui avait fait jusqu'alors la guerre à David, quitta le parti d'Isc-bosceth pour embrasser celui de David, versets 7-21,

de quoi Joab, général de l'armée de David, ayant eu du chagrin et de la jalousie, il tua Abner en trahison voulant aussi venger la mort de Hasaël son frère qu'Abner avait tué, versets 22-27.

David étant informé de ce que Joab avait fait en témoigna un grand déplaisir, mais son autorité n'étant pas encore assez affermie, il ne put faire alors la punition du crime de Joab, versets 29-39.

OR il y eu une longue guerre entre la maison de Saül et la maison de David. Mais David s'avançait et se fortifiait et la maison de Saül allait en s'affaiblissant.

2. Et [a] il naquit des fils à David à Hébron. Son premier-né fut Amnon, d'Ahinoham qui était de Jizréhel.

3. Le second fut Kiléab d'Abigaïl qui avait été femme de Nadal qui était de Carmel. Le troisième fut Absçalom fils de Mahaca, fille de Talmaï roi de Guesçur.

4. Le quatrième fut Adonija fils de Hagghith. Le cinquième fut Scéphatja fils d'Abital.
5. Et le sixième fut Jithréham d'Hégla femme de David. Ceux-ci naquirent à David à Hébron.
6. Mais il arriva, pendant qu'il y eut guerre entre la maison de Saül et la maison de David, qu'Abner soutenait la maison de Saül.
7. Or Saül avait eu une concubine qui s'appelait Ritspa, fille d'Aja et Isc-bosceth dit à Abner : Pourquoi es-tu venu vers la concubine de mon père ?
8. Et Abner fut fort irrité des paroles d'Isc-bosceth et lui dit : Suis-je une tête de chien, moi qui contre Juda ait usé aujourd'hui de bonté envers la maison de Saül ton père et envers ses frères et ses amis et qui ne t'ai point fait tomber entre les mains de David et que tu me recherches aujourd'hui pour le péché d'une femme ?
9. Que Dieu punisse sévèrement Abner si je ne fais pas à David tout ce que l'Éternel lui a juré
10. En transportant le royaume de la maison de Saül et en établissant le trône de David sur Israël et sur Juda, depuis Dan jusqu'à Béerscébah.
11. Et Isc-bosceth ne put répondre un seul mot à Abner parce qu'il le craignait.
12. Abner donc envoya des députés à David de sa part pour lui dire : À qui appartient ce pays ? Et pour lui dire : Traite accord avec moi et voici ma main sera avec toi pour réunir à toi tout Israël.
13. Et David répondit : Je le veux bien, je ferai accord avec toi, je te demande seulement une chose, tu ne me verras point que premièrement tu me ramènes Mical fille de Saül quand tu viendras me voir.
14. Alors David envoya des députés à Isc-bosceth fils de Saül pour lui dire : Rends-moi ma femme Mical que j'ai épousée pour cent prépuces de Philistins.
15. Et Isc-bosceth l'envoya quérir et l'ôta à son mari Paltiel fils de Laïs.
16. Et son mari s'en alla avec elle, pleurant continuellement après elle, jusqu'à Bahurim. Et Abner lui dit : Va et retourne-t'en. Et il s'en retourna.
17. Or Abner parla aux anciens d'Israël et leur dit : Vous cherchiez autrefois David afin qu'il fût roi sur vous,
18. Maintenant donc faites-le, car l'Éternel a parlé de David et a dit de lui : Je délivrerai, par David mon serviteur, mon peuple d'Israël de la main des Philistins et de la main de tous leurs ennemis.
19. Et Abner fit entendre les mêmes choses, à ceux de Benjamin. Après cela il s'en alla pour faire entendre expressément à David à Hébron ce qui avait été approuvé par Israël et par toute la maison de Benjamin.
20. Et Abner vint vers David à Hébron et il y avait vingt hommes avec lui et David fit un festin à Abner et aux hommes qui étaient avec lui.
21. Et Abner dit à David : Je me lèverai et je m'en irai rassembler tout Israël afin qu'ils se rendent au roi mon seigneur et qu'ils traitent alliance avec toi et tu règneras comme ton âme le souhaite. Et David renvoya Abner qui s'en alla en paix.
22. Et voici les gens de David qui revenaient avec Joab de faire une course et qui amenaient avec eux un grand butin, mais Abner n'était plus avec David à Hébron, car il l'avait renvoyé et il s'en était allé en paix.
23. Joab donc et toute l'armée qui était avec lui revint et on fit ce rapport à Joab et on lui dit : Abner fils de Ner est venu vers le roi qui l'a renvoyé et il s'en est allé en paix.
24. Et Joab vint au roi et dit : Qu'as-tu fait ? Voici Abner est venu vers toi, pourquoi l'as-tu ainsi renvoyé et pourquoi as-tu souffert qu'il s'en soit allé ?
25. Tu sais bien qu'Abner fils de Ner est venu pour te tromper, pour reconnaître tes démarches et pour savoir ce que tu fais.
26. Alors Joab sortit [nc1] avec David et envoya des gens auprès d'Abner qui le ramenèrent de la fosse de Sira sans que David le sût.
27. Abner donc étant revenu à Hébron [b], Joab le tira à part au dedans de la porte pour lui parler en secret et il le frappa là à la cinquième côte. C'est ainsi que mourut Abner à cause du sang de Hazaël frère de Joab.
28. Et David ayant appris ce qui était arrivé dit : Je suis innocent, moi et mon royaume, devant l'Éternel à jamais, du sang d'Abner fils de Ner.
29. Que ce sang s'arrête sur la tête de Joab et sur toute la maison de son père et que la maison de Joab ne soit jamais sans quelque homme découlant ou qui ait la lèpre ou qui s'appuie sur un bâton ou qui tombe par l'épée ou qui ait besoin de pain.
30. Ainsi Joab et Abisçaï son frère tuèrent Abner parce qu'il avait tué Hazaël leur frère près de Gabaon dans le combat.
31. Et David dit à Joab et à tout le peuple qui était avec lui : Déchirez vos vêtements et couvrez-vous de sacs et pleurez marchant devant Abner et le roi David marchait après la bière.
32. Et quand ils eurent enseveli Abner à Hébron, le roi éleva sa voix et pleura près du sépulcre d'Abner et tout le peuple pleura aussi.
33. Et le roi fit une complainte sur Abner et dit : Abner est-il mort comme meurt un lâche ?
34. Tes mains n'étaient point liées et tes pieds n'étaient point mis dans les fers, mais tu es tombé comme on tombe devant les méchants. Et tous le peuple recommança à pleurer sur lui.
35. Puis tout le peuple vint pour faire prendre quelque nourriture à David pendant qu'il était encore jour, mais David protesta et dit : Que Dieu me punisse très sévèrement si avant que le soleil soit couché je goûte du pain ou de quelqu'autre chose.
36. Et tout le peuple l'entendit et le trouva bon et tout le peuple approuva tout ce que le roi fit.
37. En ce jour-là donc tout le peuple et tout Israël connut que ce qu'on avait fait mourir Abner fils de Ner n'était point venu du roi.
38. Et le roi dit à ses erviteurs : Ne savez-vous pas qu'un capitaine et un grand capitaine a été mis à mort aujourd'hui en Israël ?

39. Et je suis encore faible aujourd'hui bien que j'aie été oint roi, mais ces gens, les fils de Tséruja, sont trop puissants pour moi. L'Éternel rendra à celui qui a fait le mal selon sa malice.

Réflexions

La première réflexion qu'il faut faire est que David ayant épousé plusieurs femmes selon la coutûme qui s'était établie parmi les Juifs contre la première institutiuon du mariage, ces enfants furent dans la suite l'occasion des malheurs de sa famille et des instruments dans la main de Dieu pour le châtier.

C'était là les suites ordinaires de cette mauvaise coutume d'avoir plusieurs femmes et cette considération fait voir que les lois du mariage que Jésus-Christ a rétabli dans la pureté de son institution sont très justes et tout à fait nécessaires pour le bonheur des hommes.

La deuxième réflexion est qu'Abner irrité d'un reproche qu'Isc-bosceth lui avait fait embrassa le parti de David et conseilla aux tribus d'Israël de se soumettre à lui. On voit par là qu'Abner était un homme de peu de vertu et que quoiqu'il alléguât la vocation divine en faveur de David, il se déclara pour lui plutôt par ressentiment contre Isc-bosceth et pour se mettre bien dans l'esprit de David que par devoir et par obéissance aux ordres du Ciel.

Les hommes qui agissent par de méchants motifs couvrent leur passion quand ils le peuvent de l'apparence de la religion et ils se conforment aux ordres de Dieu lorsque leur intérêt le demande. Dieu connait leur hypocrisie et les motifs qui les font agir, cependant il les laisse faire et il exécute par leur moyen les desseins de sa providence.

Ce fut ainsi que Dieu se servit d'Abner pour accomplir les promesses faites à David de le faire régner sur tout le peuple d'Israël. Cependant Abner ne jouit pas longtemps du fruit de ce qu'il avait fait, Joab le tua en trahison pour venger la mort de Hazaël son frère qu'Abner avait tué et sans doute aussi par jalousie et par dépit de le voir dans les bonnes grâces de David, ce qui fait voir que l'esprit de jalousie, de vengeance et de ressentiment porte les hommes à commettre de grands crimes.

Enfin, les malédictions que David dénonça à Joab et à ses descendants nous montrent que la postérité des hommes méchants et sanguinaires est menacée de la malédiction de Dieu, que si les hommes ne font pas la vengeance des crimes qui se commettent, Dieu ne les laisse pas impunis et qu'il en fait même souvent la punition dès cette vie comme cela arriva à Joab qui fit une fin digne de lui ainsi que cela est dit au chapitre 2 du premier livre des rois.

(a) v2 : I Chroniques 3.1
(b) v27 : I Rois 2.5

(nc1) v26 : Il faut lire : *Alors Joab sortit **d'**avec David...*, c'est-à-dire qu'il partit et que David resta.

Chapitre IV

Deux capitaines du roi Isc-bosceth le tuent et apportent la tête à David qui, au lieu de les récompenser comme ils s'y attendaient, les fait mourir.

QUAND le fils de Saül eut appris qu'Abner était mort à Hébron, ses mains devinrent lâches et tout Israël fut étonné.

2. Or le fils de Saül avait deux capitaines de compagnies. L'un s'appelait Bahana et l'autre s'appelait Récab et ils étaient fils de Rimmon Béérothien, des descendants de Benjamin, car Bééroth aussi était réputée de Benjamin.

3. Et les Béérothiens s'en étaient fuis à Guittajim et ils y ont fait leur séjour jusqu'à aujourd'hui.

4. Et Jonathan fils de Saül avait un fils blessé aux pieds. Il était âgé de cinq ans quand le bruit de la mort de Saül et de Jonathan vint de Jizréhel et sa gouvernante le prit et s'enfuit. Et comme elle se hâtait de fuir, il tomba et devint boiteux et il fut nommé Méphibosceth [1].

5. Récab donc et Bahana fils de Rimmon Béérothien vinrent et entrèrent à la chaleur du jour dans la maison d'Isc-bosceth et il prenait son repos de midi.

6. Ainsi Récab et son frère entrèrent jusqu'au milieu de la maison comme pour y prendre du froment et ils le frappèrent à la cinquième côte et se sauvèrent.

7. Ils entrèrent donc dans la maison lorsqu'Isc-bosceth était couché sur son lit dans la chambre où il dormait et ils le frappèrent et le firent mourir, puis il lui ôtèrent la tête et la prirent et marchèrent par le chemin de la campagne toute cette nuit-là.

8. Et ils apportèrent la tête d'Isc-bosceth à David à Hébron et ils dirent au roi : Voici la tête d'Isc-bosceth fils de Saül ton ennemi qui cherchait ta vie et l'Éternel a aujourd'hui vengé le roi mon seigneur de Saül et de sa race.

9. Mais David répondit à Récab et à Bahana son frère, enfants de Rimmon Béérothien, et leur dit : L'Éternel est vivant qui a délivré mon âme de toutes mes détresses,

10. Que je saisis celui qui me vint annoncer et me dire : Voilà Saül est mort et qui pensait m'apprendre de bonnes nouvelles que je et le fis [nc1] mourir à Tsiklag. C'était le salaire que je lui devais donner pour ses bonnes nouvelles,

11. Combien plus dois-je faire mourir des méchants qui ont tué un homme de bien dans sa maison sur son lit ? Maintenant donc ne redemanderais-je pas son sang de votre main et ne vous exterminerais-je pas de la terre ?

12. Et David commanda à ses gens de les tuer et de leur couper les mains et les pieds et ils les pendirent sur l'étang d'Hébron. Puis ils prirent la tête d'Isc-bosceth et l'ensevelirent au sépulcre d'Abner à Hébron.

Réflexions

Il y a deux réflexions à faire sur cette histoire.

La première, que quoi que Dieu ne fût point l'auteur du crime de ces deux traitres qui assassinèrent Isc-bosceth leur roi, la providence permit qu'ils exécutassent leur complot criminel pour assurer à David la paisible possession du royaume.

Il fait faire le même jugement des péchés que les hommes commettent. Dieu n'en est en aucune façon l'auteur et ceux qui les commettent en porteront la peine, mais sa providence conduit tellement toutes choses que le péché même sert à accomplir les desseins de Dieu.

2. La conduite de David mérite qu'on y fasse attention. On y découvre sa vertu, sa droiture et l'horreur qu'il avait pour l'infidélité, pour la trahison et pour la cruauté, puisqu'au lieu d'approuver et de récompenser ceux qui avaient tué le roi Isc-bosceth comme ils s'y attendaient, il les fit mourir, quoique par cette mort tout le royaume d'Israël lui fût soumis.

Les rois et les princes ne doivent jamais se servir de méchants moyens pour réussir dans leurs desseins, quoique justes et leurs intérêts ne doit pas les empêcher de punir les traîtres et ceux qui commettent de méchantes actions. Et ceci nous apprend en général que non seulement nous ne devons faire aucun mal à ceux qui nous haïssent, mais que nous ne devons pas même nous réjouir du mal qui pourrait leur arriver sans que nous y eussions contribué, ni favoriser en aucune façon l'injustice et le crime, quelque avantage qu'il nous en pût revenir.

(1) v4 : C'est-à-dire : honte, confusion ou bouche, visage de confusion.

(nc1) v10 : Erreur de composition possible : *...que je et le fis mourir...* au lieu de *...et que je le fis mourir...*

Chapitre V

Isc-bosceth étant mort, David est reconnu roi par toutes les tribus d'Israël, versets 1-5.

Il prend Jérusalem sur les Jébusiens, il y bâtit la cité de David et il lui naît plusieurs enfants, versets 6-10.

Il reçoit des présents du roi de Tyr, versets 11-16,

et il remporte deux victoires sur les Philistins, versets 17-25.

ALORS [a] toutes les tribus d'Israël vinrent vers David à Hébron et lui parlèrent en disant : Voici, nous sommes tes os et ta chair,

2. Et même ci-devant, quand Saül était roi sur nous, tu étais celui qui menais et qui ramenais Israël et l'Éternel t'a dit : [b] Tu gouverneras mon peuple d'Israël et tu seras le conducteur d'Israël.

3. Tous les anciens donc d'Israël vinrent vers le roi à Hébron et le roi David fit alliance avec eux à Hébron devant l'Éternel et ils oignirent David pour roi sur Israël.

4. David était âgé de trente ans quand il commença à règner et il règna quarante ans.

5. [c] Il régna à Hébron sur Juda sept ans et six mois, puis il régna trente-trois ans dans Jérusalem sur tout Israël et Juda.

6. Or le roi s'en alla avec ses gens à Jérusalem contre les Jébusiens qui habitaient en ce pays-là [d] et ils parlèrent à David et lui dirent : Tu n'entreras point ici que tu n'aies ôté les aveugles et les boîteux [1], voulant dire : David n'entrera point ici.

7. Mais David prit la forteresse de Sion, c'est la cité de David.

8. [c] Et David dit en ce jour-là : Quiconque battra les Jébusiens et se sera rendu maître du canal et de ces aveugles et de ces boiteux, qui sont les ennemis de David, sera récompensé. C'est pourquoi on dit : L'aveugle et le boiteux n'entrera point dans cette maison.

9. Et David habita dans la forteresse et il l'appela la cité de David et David y bâtit tout autour depuis Milo jusqu'au dedans.

10. Et David allait toujours en avançant et en croissant, car l'Éternel le Dieu des armées était avec lui.

11. Et [f] Hiram roi de Tyr envoya des ambassadeurs à David et du bois de cèdre et des charpentiers et des tailleurs de pierres à bâtir et ils bâtirent la maison de David.

12. Alors David connu que l'Éternel l'avait affermi roi sur Israël et qu'il avait élevé son royaume à cause de son peuple d'Israël.

13. Et David prit encore des concubines et des femmes de Jérusalem après qu'il fut venu d'Hébron et il lui nâquit encore des fils et des filles.

14. Et ce sont ici les noms de ceux qui lui naquirent à Jérusalem : Sçammuah et Sçobah et Nathan et Salomon

15. Et Jibhar et Elisçuah et Népheg et Japhiah

16. Et Elisçama et Eljadah et Eliphélet.

17. Mais quand les Philistins eurent appris qu'on avait oint David pour roi sur Israël, ils montèrent tous pour attaquer David. Et David l'ayant appris descendit vers la forteresse.

18. Et les Philistins vinrent et se répandirent dans la vallée des Réphaïns.

19. Alors David consulta l'Éternel disant : Monterai-je contre les Philistins ? Et l'Éternel répondit à David : Monte, car certainement je livrerai les Philistins entre tes mains.

20. Alors David vint à [g] Bahal-pératsim et il les battit là et dit : L'Éternel a fait écouler mes ennemis devant moi comme par un débordement d'eau. C'est pourquoi il nomma ce lieu-là Bahal-pératsim [2].

21. Et ils laissèrent même là leurs faux dieux que David et ses gens emportèrent.

22. Et les Philistins remontèrent encore une autre fois et ils se répandirent dans la vallée des Réphaïns.

23. Et Davis consulta l'Éternel qui répondit : Tu ne monteras pas, mais tu tourneras derrière eux et va contre eux vis-à-vis des meuriers.

24. Et quand tu entendras au haut des meuriers un bruit comme des gens qui marchent, alors marche, car alors l'Éternel sortira devant toi pour battre le camp des Philistins.

25. David fit donc ce que l'Étrenel lui avait commandé et il battit les Philistins depuis Guébah jusqu'à Guézer.

Réflexions

Dieu après avoir exercé pendant longtemps David par plusieurs afflictions l'établit enfin roi sur toutes les tribus d'Israël. Il lui fit remporter de glorieux avantages tant sur les Jébusiens que sur les Philistins et il le mit en grande considération auprès des rois voisins. Cette heureuse issue que David eut après tant de traverses nous fait voir que Dieu est fidèle dans ses promesses, que, quoi qu'il diffère de les accomplir, il ne manque jamais de les exécuter et de délivrer ceux qui l'aiment et qu'après les avoir fait passer par diverses épreuves, il leur accorde enfin le repos et le bonheur qu'il leur a promis.

Apprenons de là à nous laisser conduire à la providence en faisant cependant toujours notre devoir, puisqu'elle ne veille pas moins pour le bien et pour le salut de ceux qui craignent Dieu qu'elle veilla autrefois sur David.

(a) v1 : I Chroniques 11. Rien de plus.
(b) v2 : Psaume 78.71
(c) v5 : I Rois 2.11
(d) v6 : Voyez Josué 15.63 et Juges 1.21
(e) v8 : I Chroniques 11.6
(f) v11 : I Chroniques 14.1
(g) v20 : Ésaïe 28.21

(1) v6 : Ou que les aveugles et les boiteux ne t'en empêchent.
(2) v20 : C'est-à-dire : la plaine des débordements ou le seigneur des débordements.

Chapitre VI

David veut faire transporter l'arche de l'alliance à Jérusalem, versets 1-5,

mais Huza, étant mort pour l'avoir touchée et prise entre ses mains, David la fait mettre dans la maison de Hobed-Edom, versets 6-11,

d'où, trois mois après, il la fit transporter à Jérusalem avec pompe et avec de grandes marques de joie, versets 12-23.

DAVID assembla tous les gens d'élite qui étaient en Israël qui montèrent à trente mille hommes.

2. Et David se leva et partit avec tout le peuple qui était avec lui de Bahalé de Juda pour transporter l'arche de Dieu sur laquelle est invoqué le nom de l'Éternel des armées qui habite sur elle entre les chérubins.

3. Et ils mirent l'arche de Dieu sur un chariot tout neuf et ils l'amenèrent de la maison d'Abinadab, qui était au côteau, et Huza et Ahjo, enfants d'Abinadab, conduisaient le chariot tout neuf.

4. Et ils l'emmenèrent de la maison d'Abinadab qui était au côteau avec l'arche de Dieu et Ahjo allait devant l'arche.

5. Et David et toute la maison d'Israël jouaient devant l'Éternel de toutes sortes d'instruments faits de bois de sapin et des harpes, des lyres, dea tambours, des fifres et des symbales.

6. Et quand ils furent venus jusqu'à l'aire de Nacon, Huza porta sa main à l'arche de Dieu [a] et la retint parce que les bœufs avaient glissés [1].

7. Et la colère de Dieu s'embrasa contre Huza et Dieu le frappa là à cause de son indiscrétion et il mourut là près de l'arche de Dieu.

8. Et David fut affligé de ce que l'Éternel avait fait une brêche en faisant mourir Huza et on a appelé jusqu'à ce jour ce lieu-là Pérets-Huza [2].

9. Et David eut une grande peur de l'Éternel en ce jour-là et dit : Comment l'arche de l'Éternel entrerait-elle chez moi ?

10. Et David ne voulut point retirer l'arche de l'Éternel chez lui dans la cité de David, mais il la fit détourner dans la maison d'Hobed-Edom Guittien.

11. Et l'arche de l'Éternel demeura dans la maison d'Hobed-Edom Guittien trois mois et l'Éternel bénit Hobed-Edom et toute sa maison.

12. [b] Depuis on vint dire à David : L'Éternel a béni la maison d'Hobed-Edom à cause de l'arche de Dieu. C'est pourquoi David s'en alla et amena l'arche de Dieu de la maison d'Hobed-Edom en la cité de David avec joie.

13. Et quand ceux qui portaient l'arche de Dieu eurent marché six pas, on sacrifia des taureaux et des béliers gras.

14. Et David sautait de toute sa force devant l'Éternel et il était ceint d'un éphod de lin.

15. Ainsi David et toute la maison d'Israël conduisait l'arche de l'Éternel avec des cris de joie et au son des trompettes.

16. Mais comme l'arche de l'Éternel entrait dans la ville de David, Mical fille de Saül regardant par la fenêtre vit le roi David sautant de toute sa force devant l'Éternel et elle le méprisa en son cœur.

17. Ils emmenèrent donc l'arche de l'Éternel [c] et la posèrent en son lieu, savoir dans un tabernacle que David lui avait tendu. Et David offrit des holocaustes et des sacrifices de prospérité devant l'Éternel.

18. Quand David eut achevé d'offrir des holocaustes et des sacrifices de prospérité, il bénit le peuple au nom de l'Éternel des armées,

19. Et il partagea à tout le peuple, savoir à toute la multitude d'Israël, tant aux hommes qu'aux femmes, à chacun un gâteau de pain et une pièce de chair et une bouteille de vin et tout le peuple s'en retourna chacun en sa maison.

20. Puis David s'en retourna pour bénir sa maison et Mical fille de Saül vint au devant de lui et dit : Que le roi s'est fait aujourd'hui un grand honneur en se découvrant aujourd'hui devant les yeux des servantes de ses serviteurs sans en avoir honte, comme serait un fou.

21. Alors David dit à Mical : Ç'a été devant l'Éternel qui m'a choisi plutôt que ton père et toute ta maison et qui m'a commandé d'être le conducteur de son peuple d'Israël, c'est pourquoi je me réjouirai devant l'Éternel.

22. Et je me rendrai encore plus vil que je n'ai paru et je m'estimerai encore moins et cependant je m'en ferai un honneur devant les servantes dont tu as parlé.

23. Et Mical fille de Saül n'eut point d'enfant jusqu'au jour de sa mort.

Réflexions

Il faut faire attention à ces quatres choses qui sont contenues dans ce chapitre.

1. Que l'un des premiers soins de David, après que Dieu lui eut donné la paix, fut de faire transporter l'arche à Jérusalem et qu'il donna dans cette occasion des marques d'un zèle et d'une joie extraordinaire en présence de tout son peuple.

À l'exemple de David, nous devons tous avoir un très grand zèle pour la gloire de Dieu et pour son service, mais c'est principalement le devoir des princes et des magistrats que Dieu a honorés de sa connaissance.

Il faut remarquer en second lieu que Dieu fit mourir Huza parce qu'au lieu de faire porter l'arche par les Lévites, comme Dieu l'avait expressément ordonné, on l'avait mise sur un chariot, ce qui fut cause de l'inconvéniant auquel elle fut exposée et parce qu'Huza la toucha et la prit entre ses mains, ce que les Lévites seuls avaient le droit de faire. Mais au reste, ce ne fut pas proprement pour punir Huza et à cause de lui seul que Dieu le frappa de mort puisqu'il n'avait péché que par imprudence et que ce qu'il en avait fait n'était qu'à bonne intention. Cela arriva principalement pour inspirer aux Israélites et à David lui-même du respect pour l'arche qui devait être désormais à Jérusalem et pour leur apprendre à ne s'écarter en aucune façon de ce que Dieu avait prescrit à l'égard de la manière de transporter l'arche et à observer exactement tout ce qu'il avait établi pour son service. Ce fut l'effet que la mort produisit sur David, il en fut pénétré de frayeur, il craignit de la faire mener alors dans la ville de Jérusalem et lorsqu'au bout de trois mois il l'y fit conduire, il répara la faute qu'il avait commise et il la fit porter par les Lévites. Voyez I Chroniques 15.13.

C'est ainsi que les personnes sages et religieuses profitent des malheurs qui arrivent aux autres et des avertissements que Dieu leur fait donner.

3. La bénédiction que le séjour de l'arche dans la maison d'Hobed-Edom y apporta fut dispensée par la providence pour engager le roi David à faire conduire l'arche à Jérusalem, ce qu'il n'aurait osé faire si tôt après la mort d'Huza. Il faut considérer sur cela que la présence de Dieu et sa faveur sont la source du vrai bonheur.

La dernière réflexion regarde le jugement que Mical fit de David lorsque ce prince sautait de joie devant l'arche. Il lui parut qu'il faisait en cela une chose indécente et indigne de lui et elle le méprisa.

Voilà comment les mondains jugent de la piété et des personnes pieuses et zélées. Ce qui est très digne de louange et très agréable à Dieu leur paraît une bassesse et une faiblesse.

Mais le zèle que David témoigna dans cette occasion et la sage réponse qu'il fit à Mical doivent apprendre à tous les chrétiens et particulièrement aux personnes distinguées à n'avoir jamais honte de la religion et de la piété.

Les moqueries et les faux jugements des profanes ne doivent point nous arrêter lorsqu'il s'agit de rendre à Dieu ce qui lui est dû et nous devons plutôt faire gloire de nous acquiter de ces justes devoirs de la manière la plus parfaite et la plus solennelle.

Au reste, les Psaumes XCVI, CV et CVI doivent être rapportés à ce qui se passa au transport de l'arche comme on le voit dans I Chroniques XVI.

(a) v6 : I Chroniques 13.9
(b) v12 : I Chroniques 15.2 etc. où cette histoire est racontée plus en long.
(c) v17 : I Chroniques 16.1.

(1) v6 : Ou il avança sa main vers l'arche de Dieu et la prit parce que les bœufs étaient retardés.
(2) v8 : C'est-à-dire : la brêche de Huza.

Chapitre VII

David voulant faire bâtir un temple à Jérusalem, le prophète Nathan lui fit connaître que Dieu ne trouvait pas à propos qu'il exécutât ce dessein, versets 1-17,

mais qu'il lui donnerait un fils qui le ferait, de quoi David remercie le Seigneur avec beaucoup de zèle, le priant en même temps d'accomplir cette promesse et de bénir sa maison et sa postérité, versets 18-29.

OR après que le roi fut assis en sa maison et que l'Éternel lui eut donné quelque repos de tous ses ennemis tout autour,

2. Il dit à Nathan le prophète : Regarde maintenant, j'habite dans une maison faite de cèdre et l'arche de Dieu habite au milieu d'une tente.

3. Et Nathan dit au roi : Va, fais tout ce qui est en ton cœur, car l'Éternel est avec toi.

4. Mais il arriva cette nuit-là que la parole de l'Éternel fut adressée à Nathan et qu'il lui dit :

5. Va et dis à David mon serviteur : Ainsi a dit l'Éternel : Me bâtiras-tu une maison afin que j'y habite ?

6. Puisque je n'ai point habité dans aucune maison [b] depuis le jour que j'ai fais monter les enfants d'Israël hors d'Égypte jusqu'à ce jour, mais que j'ai marché çà et là dans un tabernacle et dans un pavillon,

7. Dans tous les lieux où j'ai passé avec tous les enfants d'Israël, en ai-je dit un mot à quelqu'une des tribus d'Israël à laquelle j'ai commandé de gouverner mon peuple d'Israël, lui ai-je dit : Pourquoi ne m'avez-vous point bâti une maison de cèdre ?

8. Maintenant donc tu diras ainsi à David mon serviteur : Ainsi à dit l'Éternel des armées, [c] Je t'ai tiré d'une cabane d'après les brebis afin que tu fusses le conducteur de mon peuple d'Israël,

9. Et j'ai été avec toi partout où tu as été et j'ai exterminé tous tes ennemis de devant toi et j'ai rendu ton nom grand comme le nom des grands qui sont sur la terre.

10. Et j'établirai un lieu à mon peuple d'Israël et je le planterai et il habitera chez lui et il ne sera plus agité et les enfants d'iniquité ne les affligeront plus comme ils ont fait auparavant,

11. Savoir depuis le jour que j'ai ordonné des juges sur mon peuple d'Israël et que je t'ai donné du repos de tous tes ennemis et que l'Éternel t'a fait entendre qu'il établira ta famille.

12. Quand tes jours seront accomplis et que tu te seras endormi avec tes pères, alors je ferai lever ta postérité après toi, un fils qui sortira de toi et j'affermirai son règne.

13. [d] Ce sera lui qui bâtira une maison à mon nom et j'affermirai le trône de son règne à toujours.

14. Je lui serai père et il me sera fils. Que s'il commet quelque iniquité, je le châtierai avec une verge d'homme et par des plaies des fils d'hommes,

15. Mais ma miséricorde ne se retirera point de lui comme je l'ai retirée de Saül que j'ai ôté de devant toi.

16. Ainsi ta maison et ton règne seront assurés pour jamais devant tes yeux et ton trône sera affermi à jamais.

17. Nathan parla donc à David selon toutes ces paroles et selon toute cette vision.

18. Alors le roi David entra et se tint devant l'Éternel et dit : Qui suis-je, Seigneur Éternel, et quelle est ma maison que tu m'aies fait venir jusqu'au point où je suis ?

19. Et encore cela t'a paru peu de chose, Seigneur Éternel, tu as même parlé de la maison de ton serviteur pour le temps à venir. Est-ce là la manière d'agir des hommes, Seigneur Éternel ?

20. Que te pourrait donc encore dire David ? Car, Seigneur Éternel, tu connais ton serviteur.

21. Tu as fait toutes ces grandes choses pour l'amour de ta parole et selon ton cœur pour les faire connaître à ton serviteur.

22. C'est pourquoi tu t'es montré grand, Dieu Éternel, car [e] il n'y en a point de tel que toi et il n'y a point de Dieu que toi selon tout ce que nous avons entendu de nos oreilles.

23. [f] Et qui est le peuple sembable à ton peuple d'Israël la seule nation sur terre que Dieu est venu lui-même se racheter pour en faire son peuple, pour rendre son nom célèbre et pour faire en sa faveur ces grandes choses et ces terribles choses dans ton pays, chassant de devant ton peuple que tu t'es racheté d'Égypte, les nations et leurs dieux,

24. Car tu t'es assuré ton peuple d'Israël pour être ton peuple à jamais et toi, Éternel, tu as été leur Dieu.

25. Maintenant donc, Dieu Éternel, confirme pour jamais ta parole que tu as prononcée touchant ton serviteur et touchant sa maison et fais comme tu en as parlé.

26. Et que ton nom soit reconnu grand à jamais et qu'on se dise : L'Éternel des armées est le Dieu d'Israël et que la maison de David ton serviteur demeure stable devant toi.

27. Car toi, Éternel des armées, Dieu d'Israël, tu as fait entendre ces choses à ton serviteur et tu as dis : Je t'établirai une famille. C'est pourquoi ton serviteur a été incité dans son cœur à te faire cette prière,

28. Maintenant donc, Seigneur Éternel, tu es Dieu et tes paroles seront véritables. Or, tu as promis à ton serviteur de lui faire ce bien.

29. Veuille donc maintenant bénir la maison de ton serviteur afin qu'elle soit éternellement devant toi, car tu en as ainsi parlé, Seigneur Éternel, et la maison de ton serviteur sera comblée de ta bénédiction éternellement.

Réflexions

Le pieux dessein que David eut de bâtir un temple lorsqu'il se vit paisible possesseur de son royaume nous apprend que nous devons avoir plus de zèle pour la gloire de Dieu que pour nos avantages particuliers et que le plus digne usage que nous puissions faire des biens et de la prospérité dont Dieu nous fait jouir est de les employer pour l'établissement de son service et pour l'avancement de sa gloire.

2. Il faut remarquer que quoique la résolution de David fut sainte et agréable à Dieu, le prophète Nathan lui dit que ce ne serait pas lui qui bâtirait le temple, mais que ce serait son fils dont le règne glorieux et paisible serait plus propre pour l'exécution de cette entreprise.

Dieu ne trouve pas toujours à propos que des desseins bons et louables en eux-mêmes s'exécutent dans le temps et de la manière que nous le voudrions, cependant il ne laisse pas de les avoir pour agréables et de récompenser la piété et les bonnes intentions de ceux qui les ont formés.

3. Pour ce qui est des promesses que Nathan fit à David en lui disant que Dieu lui donnerait un fils dont le trône serait affermi à jamais, elles regardent premièrement Salomon, mais elles se rapportent principalement à Jésus-Christ qui est né de la postérité de David et dont le règne est éternel, ce qui fait que Paul lui applique ces paroles :

Je lui serai Père et il me sera Fils.

4. David rendit à Dieu de très ardentes actions de grâce et il lui présenta une excellente prière après que le prophète lui eut fait toutes ces promesses.

On voit dans cette prière la foi de David et la ferme persuasion où il était que les promesses de Dieu s'accompliraient. On y découvre son grand zèle pour la gloire de Dieu, il y fait éclater sa joie et sa reconnaissance, il y marque surtout une profonde humilité, enfin il y demande avec beacoup d'ardeur la bénédiction de Dieu sur lui et sur sa famille.

C'est ainsi que nous devons célébrer les bontés du Seigneur envers nous avec des cœurs vivement touchés de sa miséricorde et du sentiment de notre indignité et implorer continuellement sa faveur et sa bénédiction avec toute l'ardeur dont nous sommes capables.

(a) Dans la marge du verset 1 : I Chroniques 17.
(b) v6 : I Rois 8.16
(c) v8 : I Samuel 16.11-12 ; Psaume 78.70
(d) v13 : I Rois 5.5-6, 12 ; I Chroniques 22.10 ; Psaume 89.10 ; Hébreux 1.5
(e) v22 : Deutéronome 3.24, 4.35 et 32.39 ; I Samuel 2.2 ; Psaume 86.8 ; Ésaïe 45.5, 18, 22 ; Marc 12.29 et 32
(f) v23 : Deutéronome 4.7 et 33.29 ; Psaume 147.20

Chapitre VIII

David remporte diverses victoires sur les Philistins, sur les Moabites, sur les Syriens et sur les Iduméens. Le roi de Hamath lui envoie des présents. David consacre à Dieu ces présents, de même que l'or et l'argent qu'il avait pris sur ces divers peuples. On lit sur la fin de ce chapitre les noms de ceux qui étaient dans les premières charges du temps de David.

APRÈS [a] cela David battit les Philistins et les humilia et David retira Méthégamma de la puissance des Philistins.

2. Il battit aussi les Moabites et il les mesura au cordeau, les faisant coucher par terre et il en mesura deux cordeaux pour les faire mourir et un plein cordeau pour leur sauver la vie et le pays des Moabites fut à David à condition qu'ils lui seraient esclaves et tributaires.

3. David battit aussi Hadadhézer fils de Réhob roi de Tsoba qui allait pour rétablir sa domination sur le fleuve d'Euphrate.

4. Et David lui prit dix-sept cent hommes de cheval et vingt mille hommes de pied et il coupa les jarrets des chevaux de tous les chariots, mais il en réserva cent chariots.

5. Or les Syriens de Damas étaient venus pour donner du secours à Hadadhézer roi de Tsoba et David battit vingt et deux mille Syriens.

6. Après cela, David mit garnison dans la Syrie de Damas et le pays de ces Syriens fut à David à condition qu'ils lui seraient esclaves et tributaires. Et l'Éternel gardait David partout où il allait.

7. Et David prit les boucliers d'or qui étaient aux serviteurs d'Hadadhézer et il les apporta à Jérusalem.

8. Le roi David emporta aussi une prodigieuse quantité d'airain de Bétah et de Bérothaï, villes de Hadadhézer.

9. Or Tobi roi de Hamath apprit que David avait défait toutes les forces de Hadadhézer,

10. Et il envoya Joram, son fils, vers le roi David pour le féliciter et pour le bénir de ce qu'il avait fait la guerre contre Hadadhézer et de ce qu'il l'avait défait, (car Hadadhézer était en guerre continuellement avec Tobi), et Joram porta des vaisseaux d'or et des vaisseaux d'airain

11. Que David consacra à l'Éternel avec l'argent et l'or qu'il avait déjà consacré du butin de toutes les nations qu'il s'étaient assujetties,

12. De la Syrie, de Moab, des Hammonites, des Philistins, de Hamalek et du butin d'Hadadhézer fils de Réhob roi de Tsoba.

13. David s'acquit aussi une grande réputation de ce qu'en retournant de la défaite des Syriens il tailla en pièces dans la vallée du sel dix-huit mille Iduméens [b].

14. Et il mit garnison dans l'Idumée et même il mit garnison dans toute l'Idumée et tous les Iduméens furent assujettis à David et l'Éternel gardait David partout où il allait.

15. Ainsi David régna sur tout Israël, faisant droit et justice à tout son peuple,

16. Et Joab fils de Tséruja avait le commandement de l'armée et Jéhosçaphat fils d'Ahilud était commis sur les régistres,

17. Et Tsadok fils d'Ahitub et Ahimélec fils d'Abiathar étaient les sacrificateurs et Scéraja était sécrétaire,

18. Et Bénaja fils de Jéhojadah était établi sur les Kéréthiens et les Péléthiens et les fils de David étaient les principaux officiers.

Réflexions

On remarque dans ce chapitre la continuation des faveurs et des bénédictions de Dieu sur le roi David. Sa gloire allait toujours en croissant et comme l'histoire sacrée le remarque,

partout où il allait, Dieu le gardait et était avec lui.

David de son côté faisait hommage à Dieu de toutes les victoires et de tous les avantages qu'il remportait par son assistance et il lui consacrait le butin qu'il faisait sur les peuples qu'il avait vaincus.

Tant que David fut zélé pour Dieu et qu'il s'acquitta de son devoir, Dieu le soutint ainsi contre ses ennemis et le combla de gloire et de bonheur, mais les choses changèrent lorsqu'il offensa Dieu par ses crimes comme la suite de cette histoire nous l'apprendra.

Reconnaissons que ce qui fait le bonheur et la sureté des hommes c'est l'amour et la protection du Seigneur et que le moyen d'avoir part à cette protection, c'est de lui être fidèle. Il faut aussi qu'à l'imitation de David, qui consacra à Dieu le butin qu'il avait fait, nous lui marquions notre reconnaissance pour tous ses bienfaits en faisant servir à sa gloire, autant que nous le pouvons, tous les avantages que nous recevons de lui.

(a) v1 : I Chroniques 18. C'est tout.
(b) v13 : Psaume 60.2

Chapitre IX

David se souvenant de la promesse qu'il avait faite à Saül et surtout à Jonathan de prendre soin de leur postérité fait donner à Méphibosceth fils de Jonathan tous les biens qui appartenaient à Saül et il en donne l'administration à Tsiba.

ALORS David dit : Mais n'y a-t-il plus personne qui soit demeuré de reste de la maison de Saül et je lui ferai du bien pour l'amour de Jonathan.

2. Or il y avait dans la maison de Saül un serviteur nommé Tsiba qu'on appela pour venir vers David. Et le roi lui dit : Es-tu Tsiba ? Et il répondit : Je suis ton serviteur Tsiba.

3. Et le roi dit : N'y a-t-il plus personne de la maison de Saül et j'aurai pour lui cette bonté qui est si agréable à Dieu ? Et Tsiba répondit au roi : Il y a encore un des fils de Jonathan qui est blessé aux pieds [a].

4. Et le roi lui dit : Où est-il ? Et Tsiba répondit au roi : Voilà il est dans la maison de Makir, fils de Hammiel à Lo-débar.

5. Alors David l'envoya quérir et le fit amener de la maison de Makir fils de Hammiel de Lo-débar.

6. Et quand Méphibosceth, le fils de Jonathan, fils de Saül, fut venu vers David, il tomba sur son visage et se prosterna. Et David dit : Méphibosceth ? Et il répondit : Voici ton serviteur.

7. Et David lui dit : Ne crains point, car certainement je te ferai du bien pour l'amour de Jonathan ton père et je te ferai rendre toutes les terres de Saül ton père et pour toi tu mangeras toujours du pain à ma table.

8. Et Méphibosceth se prosterna et dit : Qui suis-je moi, ton serviteur, pour avoir daigné regarder un chien mort comme je suis ?

9. Le roi donc appela Tsiba serviteur de Saül et lui dit : J'ai donné au fils de ton maître tout ce qui appartenait à Saül et à toute sa maison.

10. C'est pourquoi cultive ces terres-là pour lui, toi et tes fils et tes serviteurs et recueilles-en les fruits afin que le fils de ton maître ait du pain qu'il mange, mais pour ce qui est de Méphibosceth le fils de ton maître, il mangera toujours du pain à ma table. Ce Tsiba avait quinze fils et vingt serviteurs.

11. Et Tsiba dit au roi : Ton serviteur fera tout ce que le roi monseigneur a commandé à son serviteur. Et pour Méphibosceth, dit le roi, il mangera à ma table comme un des fils du roi.

12. Or Méphibosceth avait un petit fils nommé Mica et tous ceux qui demeuraient dans la maison de Tsiba étaient serviteurs de Méphibosceth.

13. Et Méphibosceth demeurait à Jérusalem parce qu'il mangeait continuellement à la table du roi et il était boiteux des deux pieds.

Réflexions

On voit dans ce chapitre le soin que David prit de Méphibosceth, fils de Jonathan et petit-fils du roi Saül, et comment il lui fit rendre tous les biens de Saül son grand-père. Cette conduite de David fait voir qu'il avait beaucoup de droiture, de justice et de bonté. Il ne voulut pas que Méphibosceth fût privé des biens qui lui appartenaient, il conserva au milieu de la prospérité dont il jouissait un tendre souvenir de Jonathan son intime ami et il accomplit religieusement les promesses qu'il lui avait faites d'avoir soin de sa famille.

D'ici nous pouvons apprendre

1. Qu'il faut rendre à chacun ce qui lui appartient et qu'on doit observer exactement les promesses qu'on a faites.

2. Que les devoirs de l'amitié sont sacrés et inviolables, que les vrais et sincères amis se souviennent des personnes qu'ils ont aimées lors même qu'elle ne sont plus au monde et qu'ils font passer leur affection jusqu'à la postérité de ces personnes-là.

Enfin, ce que David fit à l'égard de Méphibosceth qui était privé de ses biens et avec cela infirme de son corps nous montre que ceux qui sont dans la prospérité doivent penser à ceux qui souffrent et à qui il arrive quelque tort et qu'il faut toujours être prêt à consoler les malheureux et à faire du bien à tout le monde.

(a) v3 : Sus 4.4

Chapitre X

Le roi des Hammonites ayant outragé les ambassadeurs du roi David, cela donne occasion à une guerre dans laquelle David défit les Hammonites et les Syriens par deux fois.

OR [a] après le roi des Hammonites mourut et Hanun son fils régna en sa place.

2. Et David dit : J'aurai de la bonté pour Hanun fils de Nahas comme son père a eu de la bonté pour moi. C'est pourquoi David envoya ses serviteurs pour le consoler sur la mort de son père. Et les serviteurs de David vinrent au pays des Hammonites.

3. Mais les principaux d'entre les Hammonites dirent à Hanun leur seigneur : Penses-tu que ce soit pour honorer ton père que David t'a envoyé des consolateurs ? N'est-ce pas pour reconnaître exactement la ville et pour l'épier afin de la détruire que David a envoyé ses serviteurs vers toi ?

4. Hanun prit donc les serviteurs de David et il leur fit raser la moitié de la barbe et couper la moitié de leurs habits, depuis le haut des cuisses jusqu'aux pieds et il les renvoya.

5. Ce qu'ils firent savoir à David et il envoya au devant d'eux, car ses hommes-là étaient dans une grande confusion. Et le roi leur donna cet ordre :

Tenez-vous à Jérico jusqu'à ce que votre barbe soit revenue et alors vous reviendrez.

6. Or les Hammonites voyant qu'ils s'étaient mis en mauvaise odeur auprès de David envoyèrent des gens pour lever à leurs dépens vingt mille hommes de pied des Syriens de Beth-réhob et des Syriens de Tsoba et mille hommes du roi de Mahaca et douze mille hommes de ceux de Tob.

7. David l'ayant appris envoya Joab et toute l'armée, savoir les plus vaillants.

8. Alors les Hammonites sortirent et se rangèrent en bataille à l'entrée de la porte et les Syriens de Tsoba et de Réhob et ceux de Tob et de Mahaca étaient à part dans la campagne.

9. Et Joab, voyant que l'armée des ennemis était tournée contre lui pour l'attaquer devant et derrière, choisit de tous les gens d'élite d'Israël et les rangea contre les Syriens,

10. Et il donna la conduite du reste de ces troupes à Abisçaï son frère qui le rangea contre les Hammonites.

11. Et Joab lui dit : Si les Syriens sont plus forts que moi, tu viendras me délivrer. Et si les Hammonites sont plus forts que toi, j'irai aussi pour te délivrer,

12. Sois vaillant et combattons vaillament pour notre peuple et pour les villes de notre Dieu. Et que l'Éternel fasse ce qu'il lui semblera bon.

13. Alors Joab et le peuple qui était avec lui s'approchèrent pour livrer le combat aux Syriens et les Syriens s'enfuirent devant lui.

14. Et les Hammonites voyant que les Syriens avaient pris la fuite s'enfuirent aussi de devant Abisçaï et rentrèrent dans la ville. Et Joab s'en retourna et cessa de poursuivre les Hammonites et il vint à Jérusalem,

15. Mais les Syriens voyant qu'ils avaient été battus par ceux d'Israël se rallièrent ensemble,

16. Et Hadarhézer envoya vers eux et fit venir des Syriens de delà le fleuve et ils vinrent à Hélam. Et Sçobac chef de l'armée de Hadarhézer les conduisait.

17. Ce qui fut rapporté à David et il assembla tout Israël et passa le Jourdain et il vint à Hélam et les Syriens se rangèrent en bataille contre David et le combattirent.

18. Mais les Syriens fuirent de devant Israël et David défit sept cents chariots des Syriens [1] et quarante mille cavaliers. Il frappa aussi Sçobac chef de leur armée qui mourut là.

19. Et quand tous les rois, qui étaient serviteurs de Hadarhézer, eurent vu qu'ils avaient été battus par ceux d'Israël, ils firent la paix et ils leurs furent assujettis et les Syriens craignirent de donner du secours aux Hammonites.

Réflexions

Il faut remarquer sur ce qui vient d'être lu :

En premier lieu que le roi David envoya ses ambassadeurs au roi des Hammonites dans des vues d'amitié, mais que ce prince écoutant les mauvais conseils des principaux de sa cour crut que ces ambassadeurs étaient des espions et les traita avec la dernière indignité.

On peut considérer que les démarches les personnes sincères font pour entretenir la paix et l'amitié sont souvent mal interprétées et mal reçues, que les gens sans vertu jugent des sentiments des autres par les leurs et qu'ils leur attribuent les vues qu'ils auraient eux-mêmes, que la défiance et la fausse politique font souvent prendre de fausses mesures et que les princes et en général tous ceux qui écoutent et suivent de mauvais conseils s'engagent dans de grands malheurs.

Pour ce qui est de la guerre que David fit aux Hammonites, elle était très juste puisque leur roi avait violé le droit des gens en outrageant les ambassadeurs que David avait envoyés pour lui témoigner son amitié et que même les Hammonites déclarèrent les premiers la guerre à David. L'issue de cette guerre, dans laquelle David défit les Hammonites avec les Syriens qui s'étaient joints à eux, fait voir que Dieu favorise les personnes qui ont de la droiture et de bonnes intentions et en particulier qu'il assiste les princes qui aiment la paix et la justice et qu'au contraire les hommes injustes et superbes s'attirent les derniers malheurs par leur orgueil et par leur fierté.

(a) v1 : I Chroniques 19. Rien de plus.

(1) v18 : Il tua sept cents chariots. Il y a sept mille chariots, I Chroniques 19.18. Voyez la note sur cet endroit.

Chapitre XI

C'est ici l'histoire du crime que David commit avec Bath-scébah.

OR [a] un an après, lorsque ces rois se mettaient en campagne, David envoya Joab et ses serviteurs à tout Israël et ils détruisirent les Hammonites et ils assiégèrent Rabba, mais David resta à Jérusalem.

2. Et il arriva sur le soir que David se leva de dessus son lit et comme il se promenait sur la plateforme du palais royal, il vit de dessus cette plateforme une femme qui se baignait et cette femme-là était fort belle à voir.

3. Et David envoya des gens pour s'enquérir de cette femme-là et on lui dit : N'est-ce pas Bath-scébah, fille d'Eliham, femme d'Urie le Hétien ?

4. Et David envoya des messagers et l'enleva et étant venue vers lui, il dormit avec elle, car elle était nettoyée de sa souillure et elle s'en retourna dans sa maison.

5. Et cette femme-là conçut et elle envoya le faire savoir à David disant : Je suis enceinte.

6. Alors David envoya des gens pour lui dire : Envoie-moi Urie le Héthien. Et Joab envoya Urie à David.

7. Et Urie vint à lui et David l'interrogea en quel état était Joab et le peuple et ce qui se passait à la guerre.

8. Puis David dit à Urie : Descend dans ta maison et lave tes pieds. Urie donc sortit de la maison du roi et on porta après lui un présent royal.

9. Mais Urie dormit à la porte de la maison du roi avec tous les serviteurs de son seigneur et ne descendit point dans sa maison.

10. Et on le rapporta à David et on lui dit : Urie n'est point descendu dans sa maison. Et David dit à Urie : Ne viens-tu pas de voyage ? Pourquoi n'es-tu pas descendu dans ta maison ?

11. Et Urie répondit à David : L'arche et Israël et Juda logent sous des tentes, monseigneur Joab aussi et les serviteurs de monseigneur campent à la campagne et moi j'entrerai dans ma maison pour y manger et boire et pour dormir avec ma femme ? Tu es vivant et ton âme vit si je fais cela.

12. Et David dit à Urie : Demeure ici encore aujourd'hui et demain je te renverrai. Urie donc demeura encore ce jour-là à Jérusalem et le lendemain.

13. Puis David l'appela et il mangea et but devant lui et David l'enivra et néanmoins il sortit au soir pour dormir dans son lit avec tous les serviteurs de monseigneur et il ne descendit point dans sa maison.

14. Et le lendemain matin David écrivit des lettres à Joab et les envoya par les mains d'Urie.

15. Et il écrivit ces lettres en ces termes : Mettez Urie dans l'endroit où sera le plus fort du combat et retirez-vous d'auprès de lui afin qu'il soit frappé et qu'il meure.

16. Après donc que Joab eut considéré la ville, il mit Urie à l'endroit où il savait qu'il y aurait les plus vaillants hommes.

17. Et ceux de la ville sortirent et combattirent contre Joab et quelques-uns du peuple qui étaient des serviteurs de David moururent. Urie le Héthien mourut aussi.

18. Alors Joab envoya un messager à David pour lui faire savoir tout ce qui était arrivé dans ce combat-là.

19. Et il donna ce commandement au messager et lui dit : Quand tu auras achevé de parler au roi de tout ce qui est arrivé au combat,

20. S'il arrive que le roi se mette en colère et qu'il dise : Pourquoi vous êtes-vous approchés de la ville pour combattre, ne savez-vous pas bien qu'on jette toujours quelque chose de dessus la muraille ?

21. Qui tua Abimélec fils de Jérubesceth ? [b] Une femme ne jeta-t-elle pas une pièce de meule sur lui de dessus la muraille dont il mourut à Tebets ? Pourquoi vous êtes-vous approchés de la muraille ? Tu lui diras : Ton serviteur Urie le Héthien y est mort aussi.

22. Ainsi le messager partit et étant arrivé il fit savoir à David toutes les choses pour lesquelles Joab l'avait envoyé.

23. Et le messager dit à David : Ils ont été plus forts que nous et ils sont sortis contre nous à la campagne, mais nous les avons chargés et nous les avons repoussés jusqu'à l'entrée de la porte,

24. Et les archers ont tirés contre tes serviteurs de dessus la muraille et quelques-uns des serviteurs du roi sont morts, ton serviteur Urie le Héthien est mort aussi.

25. Et David dit au messager : Tu diras ainsi à Joab : Que cela ne te fâche point, car l'épée emporte autant l'un que l'autre, redouble le combat contre la ville et détruis-là et toi, encourage-le.

26. Alors la femme d'Urie apprit que son mari était mort et elle fit le deuil de son mari.

27. Et après que le deuil fut passé, David envoya vers elle et la retira dans sa maison et elle fut sa femme et elle lui enfanta un fils. Mais la chose que David avait faite déplut à l'Éternel.

Réflexions

C'est ici l'histoire du grand péché que le roi David commit en tombant dans l'adultère et en faisant ensuite mourir Urie.

Les diverses circonstances de cette chute de David nous engagent à faire les réflexions suivantes :

1. Que quand on est dans le repos et dans la prospérité, comme David y était alors, on oublie aisément Dieu et qu'on est exposé à de grandes tentations,

2. Que les regards séduisent le cœur et y allument des désirs criminels et qu'ainsi on doit détourner les yeux de tout ce qui peut faire naître ces sortes de désirs, comme Jésus-Christ nous y exhorte dans l'Évangile de Matthieu 5.29,

3. Qu'il faut rejeter les mauvaises pensées dans les commencements et que quand on n'y résiste pas, elles s'emparent du cœur et qu'elles entraînent dans le péché,

4. Que l'impureté, qui est un grand péché en soi-même, le devient encore plus par les suites qu'il a ordinairement et par les nouveaux crimes que l'on commet pour le couvrir.

David, au lieu d'expier sa faute par la confession et la repentance, ne pense qu'à la cacher. Il a recours pour cela à toutes sortes de moyens indignes et enfin, voyant que ces moyens ne lui réussissent pas, il en vient jusqu'à faire périr par une trahison noire et préméditée Urie son fidèle serviteur.

Quand on s'est engagé dans le mal et que l'on a fait de certaines démarches, on va toujours plus loin et l'on pousse le crime jusqu'au dernier degré.

5. Il ne faut pas regarder ce que David fit comme une de ces fautes que les gens de bien commettent par infirmité et qui peuvent subsister avec la piété. C'était un crime atroce et d'autant plus grand qu'il était commis par une personne éclairée qui connaissait son devoir et qui était comblée des grâces de Dieu. Ainsi on ne doit pas croire que David dans sa chute fût dans un état de salut. S'il ne s'était relevé par une repentance sérieuse, publique et proportionnée à la grandeur de ses crimes, il serait péri dans son péché.

Il ne faut donc pas abuser de cet exemple, au contraire, il nous oblige à veiller sur nous avec plus de soin et à concevoir une forte horreur pour l'impureté. Surtout par cette raison que ces sortes de péchés seraient bien plus énormes dans des chrétiens qu'ils ne l'étaient en David et qu'il serait aussi plus difficile de s'en repentir comme il faut et d'en obtenir le pardon.

(a) v1 : I Chroniques 20.1
(b) v21 : Juges 9.53

Chapitre XII

Dieu envoie le prophète Nathan pour lui reprocher son crime, versets 1-12.

David confesse son péché, l'enfant qu'il avait eu de Bathscébah meurt et Salomon nait quelque temps après, versets 13-25.

Joab assiège la ville de Rabba et la prend, versets 26-31.

ET l'Éternel envoya Nathan vers David et Nathan, étant venu vers lui, il dit : Il y avait deux hommes dans une ville, l'un riche et l'autre pauvre.

2. Le riche avait du gros et du menu bétail en fort grande abondance.

3. Mais le pauvre n'avait rien du tout qu'une petite brebis qu'il avait achetée et nourrie et qui était crûë [nc1] chez lui et avec ses enfants, en mangeant de ses morceaux buvant dans sa coupe et dormant en son sein et il la regardait comme sa fille.

4. Mais un voyageur étant venu chez cet homme riche, l'homme riche a épargné son gros et son menu bétail pour en apprêter au passant qui était entré chez lui et il a pris la brebis du pauvre homme et il l'a apprêtée à cet homme qui était entré chez lui.

5. Alors la colère de David s'embrasa fort contre cet homme-là et il dit à Nathan : L'Éternel est vivant, que l'homme qui a fait cela a mérité la mort,

6. Et parce qu'il a fait cela et qu'il n'a point épargné cette brebis, pour une brebis [a] il en rendra quatre.

7. Alors Nathan dit à David : Tu es cet homme-là. Ainsi a dit l'Éternel le Dieu d'Israël : Je t'ai oint pour être roi sur Israël et je t'ai délivré de la main de Saül,

8. Même je t'ai donné la maison de ton seigneur et les femmes de ton seigneur en ton sein et je t'ai donné la maison d'Israël et de Juda et si cela te paraît peu je t'eussse ajouté telle ou telle chose.

9. Pourquoi donc as-tu méprisé la parole de l'Éternel en faisant ce qui lui déplaît ? Tu as tué avec l'épée Urie le Héthien et tu as enlevé sa femme afin qu'elle fût ta femme et tu l'as tué par l'épée des Hammonites.

10. C'est pourquoi maintenant l'épée ne partira jamais de ta maison parce que tu m'as méprisé et que tu as enlevé la femme d'Urie le Héthien afin qu'elle fut ta femme.

11. Ainsi a dit l'Éternel : Voici je m'en vais faire sortir contre toi un mal de ta propre maison et j'enlèverai tes femmes devant tes yeux et [b] je les donnerai à un de tes proches et il dormira avec tes femmes à la vue de ce soleil,

12. Car tu l'as fait en secret, mais pour moi je le ferai en la présence de tout Israël et à la vue du soleil.

13. Alors David dit à Nathan : J'ai péché contre l'Éternel. Et Nathan dit à David : L'Éternel aussi a fait passer ton péché, tu ne mourras point.

14. Toutefois, parce que par cette action tu as donné occasion aux ennemis de l'Éternel de blasphémer avec un grand mépris, le fils qui t'es né mourra certainement.

15. Après cela Nathan retourna dans sa maison et l'Éternel frappa l'enfant que la femme d'Urie avait enfanté à David et il devint extrêmement malade.

16. Et David pria Dieu pour l'enfant et il jeûna et il vint et il passa la nuit couché sur la terre.

17. Et les anciens de sa maison se levèrent pour le venir trouver afin de le faire lever de terre, mais il ne voulut point et il ne mangea point avec eux.

18. Et le septième jour l'enfant mourut et les serviteurs de David craignaient de lui faire savoir que l'enfant était mort, car ils disaient : Voici quand l'enfant était en vie nous lui avons parlé et il n'a point voulu écouter notre voix, comment donc lui dirions-nous que l'enfant est mort tellement qu'il s'affligera davantage ?

19. Et David aperçut que ses serviteurs parlaient tout bas et il comprit que l'enfant était mort. Et David dit à ses serviteurs : L'enfant n'est-il pas mort ? Ils répondirent : Il est mort.

20. Alors David se leva de terre, se lava, s'oignit et changea d'habits et il entra dans la maison de l'Éternel et se prosterna devant l'Éternel. Puis il revint dans sa maison et ayant demandé à manger, on lui présenta du pain et il mangea.

21. Et les serviteurs lui dirent : Que veut dire cela ? Tu as jeûné et pleuré pour cet enfant lorsqu'il était encore en vie et après que l'enfant est mort tu t'es levé et tu as mangé du pain.

22. Et il dit : Quand l'enfant était encore en vie, j'ai jeûné et j'ai pleuré car je disais : Qui sais si l'Éternel aura pitié de moi et si l'enfant ne vivra point ?

23. Mais maintenant qu'il est mort, pourquoi jeûnerais-je ? Pourrais-je le faire revenir encore ? Je m'en irai vers lui et il ne reviendra point vers moi.

24. Et David consola sa femme Bathscébah et il vint vers elle et dormit avec elle et elle lui [c] enfanta un fils qu'il nomma Salomon et l'Éternel l'aima.

25. Et il l'envoya dire par le ministère de Nathan le prophète qui lui imposa dle nom de Jédidja [1] à cause de l'Éternel.

26. Or [d] Joab avait battu Rabba qui appartenait aux Hammonites et il avait pris la ville royale.

27. Et Joab avait envoyé des députés vers David pour lui dire : J'ai battu Rabba, j'ai aussi pris la ville des eaux.

28. C'est pourquoi assemble maintenant le reste du peuple et campe contre la ville et prends-la de peur que, si je la prenais, on ne lui donnât mon nom.

29. David donc assembla tout le peuple et il marcha contre Rabba et il la battit et la prit.

30. Et il prit la couronne de dessus la tête de leur roi qui valait un talent d'or et il y avait des pierres précieuses et on la mit sur la tête de David qui emmena un fort grand butin de la ville.

31. Il emmena aussi le peuple qui y était et le mit sous les scies et sous les herses de fer et il les fit passer par un fourneau où l'on cuit les briques [2]. Il en fit ainsi à toutes les villes des Hammonites. Puis David s'en retourna avec tout le peuple à Jérusalem.

Réflexions

Voici les considérations qu'il y a à faire sur ce chapitre.

La première que Dieu par un effet de sa bonté envers David lui envoya Nathan pour réveiller sa conscience et pour lui dénoncer ses jugements.

Il est nécessaire que Dieu emploie de certains moyens pour amener les pécheurs à la repentance. C'est ce qu'il fait aussi toujours par un effet de sa bonté en diverses manières et surtout par le ministère de ses serviteurs.

2. La conduite du prophète qui proposa d'abord à David une histoire feinte et qui lui reprocha ensuite ouvertement son péché montre que les serviteurs de Dieu doivent parler aux pécheurs avec prudence et de la manière la plus propre à les faire rentrer en eux-mêmes et à les obliger à se reconnaître mais qu'ils doivent en même temps leur parler avec fermeté sans les flatter et sans avoir égard à l'apparence des personnes.

3. David confessa son péché non seulement en présence de Nathan, mais même d'une manière publique comme on le voit dans le Psaume LI.

C'est là le caractère de la repentance. Un vrai pénitent bien touché de sa faute n'a point honte de le confesser et il le fait même publiquement si cela est nécessaire pour réparer le mal qu'il a fait et le scandale qu'il a donné.

4. Le pardon que Nathan annonça à David nous enseigne que la miséricorde et le pardon suivent la confession des péchés dès qu'elle est faite avec sincérité et humilité et qu'elle est accompagnée de l'amendement.

5. Il est à remarquer que Dieu ne révoqua pourtant pas les peines temporelles qu'il avait fait dénoncer à David et que pour lui faire sentir que ces menaces s'exécuteraient, il retira du monde l'enfant qui lui était né.

Quoique Dieu remette aux pécheurs les peines éternelles, il ne les exempte pas toujours des peines de cette vie. Il y a surtout de certains péchés qu'il a accoutumer de punir en ce monde et il en use ainsi pour entretenir et pour augmenter le sentiment que les pécheurs doivent avoir de leurs fautes et pour les faire servir d'exemple aux autres.

Au reste toutes les menaces de Nathan s'accomplirent comme on le voit par la suite de cette histoire.

6. La tristesse que David ressentit pendant la maladie de son enfant et la résignation qu'il fit paraître après sa mort nous apprennent qu'il nous est bien permis de prier Dieu qu'il éloigne de nous l'affliction, mais que, quand Dieu nous fait comprendre qu'il ne veut pas nous exaucer, nous devons nous soumettre à sa volonté, surtout quand nous nous sommes attirés ces châtiments par nos péchés.

On peut voir aussi par cette histoire qu'il ne faut pas s'affliger excessivement de la mort des personnes qui nous sont chères et particulièrement de la mort des enfants.

Enfin, la naissance de Salomon et les avantages que David remporta sur les Hammonites font voir que Dieu avait été apaisé par sa repentance.

(a) v6 : Exode 22.1
(b) v11 : Ci-dessous 16.22
(c) v24 : Matthieu 1.6
(d) v26 : I Chroniques 20.1

(1) v25 : C'est-à-dire : aimé de Dieu.

(2) v31 : Comme David était un prince juste et clément, il faut croire qu'il fut engagé à en user de la sorte envers les Hammonites par des raisons et par des circonstances que l'histoire ne rapporte pas. Les Hammonites pouvaient y avoir donné occasion par les outrages qu'ils avaient faits à David et par les cruautés qu'ils avaient exercées. Il paraît par ce qui est dit dans Amos 1.13 qu'ils étaient forts cruels. Quelques-uns veulent que le sens de ces paroles soit simplement que David condamna les Hammonites à des travaux pénibles, comme à scier les pierres et à cuire les briques dans des fourneaux à peu près comme les enfants d'Israël avaient été traités en Égypte. Voyez Exode 1.14 et Deutéronome 4.20.

(nc1) v3 : De nos jours nous dirions *...avait grandi...* chez lui.

Chapitre XIII

Amnon fils du roi David ayant violé Tamar sa sœur, elle se rendit auprès d'Absçalom son frère, versets 1-22.

Et au bout de deux ans, Absçalom fit tuer Amnon dans un festin après quoi il s'enfuit vers le roi de Guesçur, père de sa mère, versets 23-39.

OR il arriva après cela qu'Absçalom fils de David ayant une sœur qui était belle et qui se nommait Tamar, Amon fils de David l'aima.

2. Et cette passion le tourmenta si fort qu'il tomba malade pour l'amour de Tamar sa sœur, car elle était vierge et il semblait trop difficile à Amnon de lui faire quelque chose.

3. Et Amnon avait un intime ami nommé Jonadab, fils de Scimha frère de David et Jonadab était un homme fort adroit.

4. Et Jonadab lui dit : Fils du roi, pourquoi deviens-tu ainsi exténué de jour en jour ? Ne me le déclareras-tu pas ? Amnon lui dit : J'aime Tamar la sœur de mon frère Absçalom.

5. Alors Jonadab lui dit : Couche-toi dans ton lit et fais le malade et quand ton père te viendras voir, tu lui diras : Que ma sœur Tamar vienne, je te prie, afin qu'elle me fasse à manger en apprêtant devant moi quelque viande et que voyant ce qu'elle aura apprêté je le mange de sa main.

6. Amnon donc se coucha et fit le malade et quand le roi le vint voir il lui dit : Je te prie que ma sœur Tamar vienne et fasse deux beignets devant moi et que je les mange de sa main.

7. David donc envoya vers Tamar dans sa maison et lui fit dire : Va-t'en maintenant dans la maison de ton frère Amnon et apprête-lui quelque chose à manger.

8. Et Tamar s'en alla dans la maison de son frère Amnon qui était couché. Et elle prit de la pâte et la pétrit et elle en fit devant lui des beignets et elle les cuisit.

9. Puis elle prit la poêle et les versa devant lui, mais Amnon refusa d'en manger et il dit : Faites retirer tous ceux qui sont auprès de moi. Et chacun se retira.

10. Alors Amnon dit à Tamar : Apporte-moi cette viande dans le cabinet et que j'en mange de ta main. Et Tamar prit les beignets qu'elle avait faits et les apporta à Amnon son frère dans le cabinet.

11. Et elle les lui présenta afin qu'il en mangeât, mais il se saisit d'elle et lui dit : Viens, couche avec moi ma sœur.

12. Et elle lui répondit : Non, mon frère, ne me fais point violence, car cela ne se fait point en Israël, ne fait point cette action infâme.

13. Et moi que deviendrais-je avec mon opprobre et pour toi, tu passerais pour un insensé en Israël. Maintenant donc parles-en, je te prie, au roi et il n'empêchera point que tu ne m'aies pour femme.

14. Mais il ne voulut point l'écouter et il fut plus fort qu'elle et il lui fit violence et il coucha avec elle.

15. Après cela Amnon eut pour elle une très grande haine et la haine qu'il lui portait était plus grande que l'amour qu'il avait eu pour elle. Ainsi Amnon lui dit : Lève-toi, va-t'en.

16. Et elle lui répondit : Tu n'as aucun sujet de me faire ce grand mal que de me chasser après ce que tu as fait avec moi. Mais il ne voulut point l'écouter.

17. Il appela donc le garçon qui le servait et lui dit : Qu'on la chasse maintenant d'auprès de moi hors de la maison et ferme la porte après elle.

18. Or elle était vétue d'une robe bigarée, car les filles du roi qui étaient filles étaient ainsi habillées. Celui donc qui servait Amnon la fit sortir de la maison et ferma la porte après elle.

19. Alors Tamar prit de la cendre sur sa tête et déchira la robe bigarée qu'elle avait sur elle et mit sa main sur sa tête et s'en allait criant.

20. Et son frère Absçalom lui dit : Ton frère Amnon n'a-t-il pas été avec toi ? Mais maintenant ma sœur, tais-toi, il est ton frère, ne prends point ceci à cœur. Ainsi Tamar demeura toute désolée dans la maison d'Absçalom son frère.

21. Et lorsque le roi David eut entendu toutes ces choses, il fut fort en colère.

22. Or Absçalom ne parlait ni en bien, ni en mal à Amnon, parce qu'Absçalom haïssait Amnon à cause qu'il avait violé Tamar sa sœur.

23. Et au bout de deux ans entiers il arriva qu'Absçalom ayant les tondeurs à Bahal-hatsor qui était près d'Éphraïm il invita tous les fils du roi.

24. Et Absçalom vint vers le roi et lui dit : Voici maintenant ton serviteur a les tondeurs, je te prie donc que le roi et ses serviteurs viennent avec ton serviteur.

25. Mais le roi dit à Absçalom : Non, mon fils, je te prie que nous n'y allions pas tous de peur que nous ne te soyons à charge. Et bien qu'il le pressât fort, cependant il n'y voulut point aller, mais il le bénit.

26. Et Absçalom dit : Si tu ne viens point, je te prie que mon frère Amnon vienne avec nous. Et le roi lui répondit : Pourquoi irait-il avec toi ?

27. Et Absçalom le pressa tant qu'il laissa aller Amnon et tous les fils du roi avec lui.

28. Or Absçalom avait commandé à ses serviteurs et leur avait dit : Prenez bien garde, je vous prie, quand le cœur d'Amnon sera gai de vin et que je vous dirai : Frappez Amnon, alors tuez-le, ne craignez point, n'est-ce pas moi qui vous l'ai commandé ? Fortifiez-vous et soyez vaillants.

29. Et les serviteurs d'Absçalom firent à Amnon comme Absçalom le leur avait commandé et tous les fils du roi se levèrent et montèrent chacun sur sa mule et s'enfuirent.

30. Et il arriva que lorsqu'ils étaient encore en chemin, le bruit vint jusqu'à David qu'on disait : Absçalom a tué tous les fils du roi et il n'en est pas resté un seul d'entre eux.

31. Alors le roi se leva et déchira ses vêtements et se coucha par terre, tous ses serviteurs aussi étaient là avec leurs vêtements déchirés.

32. Et Jonadab fils de Scimba frère de David prit la parole et dit : Que monseigneur ne dise point qu'on a tué tous les jeunes gens fils du roi, car Amnon seul est mort, parce que ce qu'Absçalom avait résolu dès le jour qu'Amnon viola Tamar sa sœur a été exécuté selon ses ordres.

33. C'est pourquoi maintenant que le roi monseigneur ne prenne point ceci à cœur disant que tous les fils du roi sont morts, car Amnon seul est mort.

34. Alors Absçalom s'enfuit. Mais celui qui était en sentinelle levant les yeux regarda et voici un grand peuple venait par le chemin de derrière à côté de la montagne.

35. Et Jonadab dit au roi : Voici les fils du roi qui viennent, ce que ton serviteur disait est arrivé.

36. Or aussitôt qu'il eût achevé de parler, voici on vit arriver les fils du roi qui élevèrent leur voix et pleurèrent. Le roi aussi et tous ses serviteurs fondirent en larmes.

37. Mais Absçalom s'enfuit et se retira vers Talmaï fils de Hammihud roi de Guesçur et David pleurait tous les jours sur son fils.

38. Et Absçalom s'enfuit et s'en alla à Guesçur et il demeura là trois ans.

39. Et le roi David cessa de poursuivre Absçalom parce qu'il était consolé de la mort d'Amnon.

Réflexions

L'on doit faire une grande attention à ce qui est rapporté dans ce chapitre et dans les suivants.

On commence à voir dans celui-ci que, quoique Dieu eût pardonné au roi David, cependant il voulait le châtier en diverses manières pour empêcher qu'il ne perdît le sentiment de sa faute et pour réparer le grand scandale qu'il avait donné à tous ses sujets.

Comme il avait offensé Dieu par l'adultère et par le meurtre, il fut puni par l'inceste d'Amnon son fils et ensuite par sa mort et ses propres enfants Amnon, Tamar et Absçalom furent une verge dans la main de Dieu pour le châtier.

Les pères coupables trouvent le plus souvent leur punition dans leur propre famille et en particulier ceux qui s'adonnent à l'impureté ont ordinairement des enfants qui leur ressemblent à cet égard.

À cette réflexion générale il faut ajouter ces trois réflexions particulières.

On voit dans l'inceste d'Amnon et dans les suites que ce crime eut que les passions déréglées de la chair engagent souvent les hommes dans les péchés les plus énormes et dans les derniers malheurs et que la vengeance divine poursuit ceux qui se livrent à l'impureté et à la sensualité.

2. Il importe de remarquer que cet inceste d'Amnon et tous les malheurs qui en arrivèrent furent l'effet du pernicieux conseil que Jonadab son cousin et son ami lui avait donné.

En cela on peut voir que les conseils donnés par de faux amis et par des personnes qui flattent et qui favorisent nos passions sont ruineux à ceux qui les suivent.

La troisième réflexion est que, quoiqu'Absçalom commit un crime atroce en faisant assassiner Amnon son frère, Dieu permi pourtant ce crime pour la punition d'Amnon et pour châtier en même temps David.

C'est de la sorte qu'il se commet bien des péchés que Dieu punira très sévèrement. Cependant Dieu ne les empêche pas, mais il se sert des passions et de la méchanceté des hommes pour faire justice et pour punir les coupables.

Chapitre XIV

Joab ayant fait demander à David par une femme de Tékoab le rappel d'Absçalom qui s'était exilé depuis qu'il avait tué son frère, David permit qu'il revint à Jérusalem à condition qu'il ne se présenterait pas devant lui. Mais au bout de deux ans, Absçalom obligea Joab à demander à David qu'il lui permit de paraître à la cour, ce qu'il obtint.

ALORS Joab fils de Tséruja connaissant que le cœur du roi se tournait vers Absçalom

2. Envoya à Tékoah et fit venir de là une femme sage à laquelle il dit : Je te prie, fait semblant d'être dans l'affliction et prends maintenant des habits de deuil et ne t'oint point d'huile de senteur, mais soit comme une femme qui pleure un mort depuis longtemps

3. Et entre vers le roi et tiens-lui ces discours. Et Joab lui mit dans sa bouche ce qu'elle devait dire.

4. La femme Tékohite donc parla au roi et tomba sur son visage en terre et se prosterna et dit : Ô roi, aide-moi.

5. Et le roi lui dit : Qu'as-tu ? Et elle répondit : Je suis une femme veuve et mon mari est mort.

6. Or ta servante avait deux fils qui se sont querellés dans les champs et il n'y avait personne qui les séparât, ainsi l'un a frappé l'autre et l'a tué.

7. Et voici, toute la famille s'est élevée contre ta servante disant : Donne-nous celui qui a trappé son frère afin que nous le fassions mourir, parce qu'il a ôté la vie à son frère et afin que nous exterminions même l'héritier et ils veulent éteindre le charbon vif qui m'est demeuré afin qu'ils ne laissent point de nom à mon mari, ni aucun de reste sur la terre.

8. Le roi dit à la femme : Va-t'en en ta maison et je donnerai les ordres nécessaires pour toi.

9. Alors la femme Tékohite dit au roi : Monseigneur et mon roi, que l'iniquité soit sur moi et que le roi et son trône en soient innocents.

10. Et le roi lui dit : Amène-moi celui qui parlera contre toi et jamais il ne lui arrivera de te toucher.

11. Et elle dit : Je te prie que le roi se souvienne de l'Éternel son Dieu afin qu'il ne laisse point augmenter le nombre des garants du sang pour perdre mon fils. Et il répondit : L'Éternel est vivant si un seul des cheveux de ton fils tombe en terre.

12. Et la femme dit : Je te prie que ta servante dise un mot au roi monseigneur. et il répondit : Parle.

13. Et la femme dit : Mais pourquoi as-tu pensé une chose semblable à celle-ci contre le peuple de Dieu ? Et le roi en tenant ce discours ne se condamne-t-il pas lui-même comme coupable en ce qu'il ne fait point retourner celui qu'il a banni ?

14. Car certainemenrt nous mourrons et nous sommes semblables aux eaux qui s'écoulent sur la terre et qu'on ne rassemble point. [a] Or Dieu ne lui a point ôté la vie, mais il a trouvé un moyen pour ne pas rejeter loin de lui celui qui a été rejeté.

15. Et maintenant je suis venue pour tenir ce discours au roi monseigneur parce que le peuple m'a épouvantée. Et ta servante a dit : Je parlerai maintenant au roi, peut-être que le roi fera ce que sa servante lui dira.

16. Si donc le roi écoute sa servante pour la délivrer de la main de celui qui veut nous exterminer de l'héritage de Dieu, et moi et mon fils,

17. Ta servante a aussi dit : Que maintenant la parole du roi monseigneur nous apporte du repos, car le roi monseigneur est comme un ange de Dieu pour écouter le bien et le mal et que l'Éternel ton Dieu soit avec toi.

18. Et le roi répondit et dit à la femme : Je te prie ne me cache rien de ce que je vais te demander. Et la femme dit : Je prie que le roi monseigneur parle.

19. Et le roi dit : N'est-ce pas Joab qui te fait faire tout ceci ? Et la femme répondit et dit : Ton âme vit, ô roi monseigneur, qu'on ne saurait se détourner ni à droite, ni à gauche de tout ce que le roi monseigneur a dit, car c'est ton serviteur Joab qui me l'a commandé et lui-même a mis dans la bouche de ta servante toutes ces paroles.

20. Ton serviteur Joab m'a fait donner ce tour à mon discours. Mais monseigneur est sage comme un ange de Dieu pour savoir ce qui se passe dans la pays.

21. Alors le roi dit à Joab : Voici maintenant, c'est toi qui as conduit cette affaire. Va-t'en donc et fais revenir le jeune homme Absçalom.

22. Alors Joab tomba sur son visage en terre et se prosterna et bénit le roi. Et Joab dit : Aujourd'hui ton serviteur a connu qu'il a trouvé grâce devant toi, ô roi monseigneur, car le roi a fait ce que son serviteur lui a dit.

23. Joab donc se leva et s'en alla à Guesçur et il ramena Absçalom à Jérusalem.

24. Et le roi dit : Qu'il se retire dans sa maison et qu'il ne me voie point. Et Absçalom se retira dans sa maison et il ne vit point le roi.

25. Or il n'y avait point d'homme dans tout Israël comme Absçalom qu'on pût si bien louer pour sa beauté, depuis la plante des pieds jusqu'au sommet de la tête, il n'y avait point en lui de défaut.

26. Et quand il faisait faire ses cheveux, (et il arrivait tous les ans qu'il les faisait faire parce que ses cheveux lui chargeaient trop la tête) il pesait les cheveux de sa tête et on trouvait qu'ils pesaient deux cents sicles au poids du roi [1].

27. Et il nâquit trois fils à Absçalom et une fille qui avait nom Tamar et qui était une très belle femme.

28. Et Absçalom demeura à Jérusalem deux ans entiers sans voir le roi.

29. C'est pourquoi Absçalom manda Joab pour l'envoyer vers le roi et il ne voulut point venir vers lui. Il le manda encore pour la seconde fois mais il ne voulut point venir.

30. Alors il dit à ses serviteurs : Vous voyez là le champ de Joab qui est auprès du mien où il y a de l'orge, allez, mettez-y le feu. Et les serviteurs d'Absçalom brûlèrent ce champ-là.

31. Alors Joab se leva et vint vers Absçalom dans sa maison et il lui dit : Pourquoi tes serviteurs ont-ils mis le feu à mon champ ?

32. Et Absçalom répondit à Joab : Voici, je t'ai envoyé dire : Viens ici et je t'enverrai vers le roi et tu lui diras : Pourquoi suis-je venu de Guesçur ? Il faudrait mieux que j'y fusse encore. Maintenant donc que je voie le roi et s'il y a de l'iniquité en moi, qu'il me fasse mourir.

33. Joab donc vint vers le roi et lui rapporta ce qu'Absçalom avait dit. Et le roi appela Absçalom qui vint vers lui et se prosterna le visage en terre devant le roi et le roi baisa Absçalom.

Réflexions

Ce qu'il y a principalement à observer dans ce chapitre, c'est la bonté de David et sa tendresse envers Absçalom son fils. Cette bonté paraît en ce qu'il voulut bien pardonner à Absçalom le crime qu'il avait commis en tuant Amnon son frère et lui permettre de revenir à Jérusalem. Quoique l'événement fit voir que David avait été trompé en croyant qu'Absçalom était rentré dans son devoir, il ne laissa pas de faire une action digne de louange et à cet égard, nous devons, comme lui, pardonner facilement à ceux qui nous ont offensés, surtout quand ils paraissent touchés de leur faute. D'un autre côté, ce procédé de David fait voir le mauvais naturel d'Absçalom, puisqu'au lieu d'être touché du pardon que son père lui avait accordé, il se servit de la liberté qu'il avait d'être à Jérusalem pour former une conspiration contre lui.

Il n'y a rien à attendre de bon des gens qui ont un mauvais cœur. Ils ne profitent ni de leurs malheurs, ni de la prospérité et bien loin de changer, ils prennent occasion des délivrances que Dieu leur accorde et du bien qu'on leur fait de devenir plus méchant et d'exécuter leurs mauvais desseins.

Enfin, il faut remonter ici aux vues de la providence et considérer que Dieu permit qu'Absçalom fut rappelé à Jérusalem afin de châtier David par le moyen de ce fils rebelle et dénaturé, comme le chapitre suivant le montrera.

(a) v14 : Ézéchiel 18.32 et 33.11

(1) v26 : C'est selon quelques-uns trois livres et deux onces ou selon d'autres trente onces. D'autres veulent que cela marque la valeur ou le prix des cheveux.

Chapitre XV

Absçalom conspire contre David son père et se fait déclarer roi, versets 1-12.

David est contraint de sortir de Jérusalem et de s'enfuir de devant son fils, versets 13-23.

Il renvoie dans cette ville les sacrificateurs qui voulaient le suivre avec l'arche de l'alliance, versets 24-31.

Il y envoie aussi Cusçaï pour empêcher par son moyen l'effet des conseils d'Abithophel qui s'était mis du parti d'Absçalom, versets 32-37.

OR après cela Absçalom s'équipa de chariots et de chevaux et il avait cinquante hommes qui couraient avec lui.

2. Et Absçalom se levait le matin et se tenait à côté du chemin qui allait à la porte et s'il y avait quelqu'un qui eût quelque affaire pour laquelle il fallût aller vers le roi pour demander justice, Absçalom l'appelait à lui et lui disait : De quelle ville es-tu ? Et il répondait : Ton serviteur est d'une telle tribu d'Israël.

3. Et Absçalom disait : Regarde, ta cause est bonne et droite, mais tu n'as personne qui ait ordre du roi de t'écouter.

4. Absçalom disait encore : Ô que ne m'établit-on pour juge au pays ! Tout homme qui aurait des procès et qui aurait le droit viendrait vers moi et je lui ferais justice.

5. Il arrivait aussi que quand quelqu'un s'approchait de lui pour se prosterner devant lui, il lui tendait sa main et le prenait et le baisait.

6. Absçalom faisait ainsi à tous ceux d'Israël qui venaient vers le roi pour avoir justice et Absçalom gagna les cœurs de ceux d'Israël.

7. Et arriva au bout de quarante ans [1] qu'Absçalom dit au roi : Je te prie que je m'en aille et que je rende le vœu que j'ai fait à l'Éternel à Hébron,

8. Car quand ton serviteur demeurait à Guesçur en Syrie, il fit un vœu disant : Si l'Éternel me ramène pour être en repos à Jérusalem, j'en témoignerai ma reconnaissance à l'Éternel.

9. Et le roi lui répondit : Va-t'en en paix. Il se leva donc et s'en alla à Hébron.

10. Or Absçalom avait envoyé des espions par toutes les tribus d'Israël pour dire : Aussitôt que vous aurez entendu le son de la trompette, dites : Absçalom est établi roi à Hébron.

11. Et deux cents hommes de Jérusalem qui avaient été invités s'en allèrent avec Absçalom et ils allaient avec lui dans la simplicité de leur cœur, ne sachant rien du dessein d'Absçalom.

12. Absçalom envoya aussi appeler, lorsqu'il offrait ses sacrifices, Ahithophel Guilonite, conseiller de David, de sa ville de Guilo et il forma une puissante conjuration parce que le peuple qui allait avec Absçalom croissait de plus en plus.

13. Alors vint un messager à David disant : Tous ceux d'Israël ont leur cœur tourné vers Absçalom.

14. Et David dit à tous ses serviteurs qui étaient avec lui à Jérusalem : Levez-vous et fuyons, car nous ne saurions échaper de devant Absçalom. Hâtez-vous d'aller, de peur qu'il ne se hâte et qu'il ne nous atteigne et qu'il ne fasse venir le mal sur nous et qu'il ne fasse passer toute la ville au fil de l'épée.

15. Et les serviteurs du roi répondirent au roi : Tes serviteurs sont prêts à faire tout ce que le roi notre seigneur trouvera bon.

16. Le roi donc sortit et toute sa maison le suivait, cependant le roi laissa ses dix femmes concubines pour garder la maison.

17. Le roi donc sortit et tout le peuple le suivait et ils s'arrêtèrent dans un lieu éloigné.

18. Et tous ses serviteurs marchaient à côté de lui et tous les Kéréthiens et tous les Péléthiens et tous les Guittiens, qui étaient six cents hommes venus de Gath pour être à sa suite, marchaient devant le roi.

19. Mais le roi dit à Ittaï Guittien : Pourquoi viendrais-tu aussi avec nous ? Retourne-t'en et demeure avec le roi, car tu es étranger et même tu vas retourner bientôt en ton lieu.

20. Tu ne fais que de venir et te ferais-je aller errant ça et là avec nous ? Car quant à moi je m'en vais où je pourrai, retourne-t'en et ramène tes frères. Que la miséricorde et la vérité soient avec toi !

21. Mais Ittaï répondit au roi disant : L'Éternel est vivant et le roi monseigneur vit, qu'en quelque lieu où le roi monseigneur sera, soit à la mort, soit à la vie, ton serviteur y sera aussi.

22. David donc dit à Ittaï : Viens et marche. Alors Ittaï Guittien marcha avec tous ses gens et tous les petits enfants qui étaient avec lui.

23. Et tout le pays pleurait et jettait de grands cris et tout le peuple qui passait, puis le roi passa le torrent du Cédron et tous le peuple passa vis-à-vis du chemin qui tire vers le désert.

24. Tsadok était aussi là avec tous les Lévites qui portaient l'arche de l'alliance de Dieu et ils posèrent là l'arche de Dieu. Et Abiathar monta pendant que tout le peuple achevait de sortir de la ville.

25. Et le roi dit à Tsadok : Reporte à la ville l'arche de Dieu. Si j'ai trouvé grâce devant l'Éternel, il me ramènera et il me fera voir son arche et son tabernacle.

26. Que s'il me dit ainsi : Je ne prends plus de plaisir en toi, me voici, qu'il fasse de moi ce qu'il lui plaira.

27. Le roi dit encore au sacrificateur Tsadok : Ne vois-tu pas ? Retourne-t'en en paix à la ville et Ahimahats ton fils et Jonathan fils d'Abiathar vos deux fils avec vous.

28. Regardez, je m'en vais demeurer dans les campagnes du désert jusqu'à ce qu'on vienne m'apporter des nouvelles de votre part.

29. Tsadok donc et Abiathar reportèrent l'arche de Dieu à Jérusalem et ils demeurèrent là.

30. Et David montait par la montée des oliviers et en montant il pleurait et il avait la tête couverte et il marchait nus pieds. Tout le peuple aussi qui était avec lui montait chacun ayant sa tête couverte et il pleurait en montant.

31. Alors on fit ce rapport à David et on lui dit : Ahithophel est parmi ceux qui ont conjuré avec Absçalom et David dit : Je te prie, ô Éternel, rends inutile le conseil d'Ahithophel.

32. Et lorsque David fut venu jusqu'au sommet de la montagne où il se prosterna devant Dieu, voici : Cusçaï Arkite lui vint au devant ayant ses habits déchirés et de la terre sur la tête.

33. Et David dit : Tu me seras à charge si tu passes plus avant avec moi,

34. Mais si tu retournes à la ville et si tu dis à Absçalom : Ô roi je serai ton serviteur et je te servirai maintenant comme j'ai été serviteur de ton père dès longtemps, tu dissiperas le conseil d'Ahithophel.

35. Et n'auras-tu pas là avec toi les sacrificateurs Tsadok et Abiathar ? Et ne rapporteras-tu pas tout ce que tu sauras de la maison du roi aux sacrificateurs Tsadok et Abiathar ?

36. Voici, ils ont leurs deux fils avec eux, savoir Ahimahats fils de Tsadok et Jonathan fils d'Abiathar. Vous m'apprendrez par eux tout ce que vous aurez appris.

37. Ainsi Cusçaï, l'intime ami de David, revint dans la ville et Absçalom vint à Jérusalem.

Réflexions

Il faut d'abord remarquer ici la continuation des jugements de Dieu sur David et la vérité de ce que le prophète Nathan lui avait dit

que Dieu ferait venir de sa propre maison du mal contre lui.

David est chassé par son propre fils, réduit à sortir de Jérusalem et abandonné de la plus grande partie de ses sujets, ce qui devait lui être plus sensible que toutes les épreuves par où il était passé.

2. On voit ici la méchanceté d'Absçalom, son ingratitude et son inhumanité contre son père qui lui avait pardonné. On y remarque les artifices dont il se servit pour gagner l'affection du peuple et surtout son extrême impiété qui paraît en ce qu'il feignit d'aller rendre un vœu à Dieu à Hébron dans le temps qu'il y allait pour se faire déclarer roi.

Les méchants sont capables de tout et ils se servent de la trahison et même du prétexte de religion pour venir à bout de leurs mauvais desseins.

Cependant, quoique l'entreprise d'Absçalom fût tout à fait injuste et criminelle, il eut d'abord des succès heureux.

C'est ce qui arrive quelquefois aux méchants, mais ils n'échappent pas pour cela à la justice divine.

3. L'on doit faire une grande attention à ces paroles que David prononça en renvoyant les sacrificateurs avec l'arche à Jérusalem :

Si j'ai trouvé grâce devant le Seigneur, il me ramènera et me fera revoir son arche et son tabernacle, que s'il me dit : Je ne prends plus mon plaisir en toi, me voici, qu'il fasse de moi ce qui lui plaira.

On voit dans ce langage la profonde humilité avec laquelle David recevait le châtiment que Dieu lui envoyait, on y remarque sa résignation à la volonté de Dieu, on y découvre aussi son zèle et son grand attachement pour le lieu où Dieu était adoré.

C'est de la sorte que ceux que Dieu afflige, mais surtout les grands pécheurs, doivent s'humilier sous sa main, se soumettre à sa volonté et se juger indignes de ses grâces.

La prière que David adressa à Dieu afin qu'il lui plût de rendre vain le conseil d'Ahithophel montre que les conseils des personnes artificieuses et accréditées sont infiniment à craindre, mais cela fait voir aussi que David avait tout son recours à Dieu dans l'extrémité où il se trouvait et que quoiqu'il souffrît la peine de ses péchés, il se confiait encore en lui.

4. Enfin, David renvoya Cusçaï à Jérusalem avec ordre de faire semblant d'être du parti d'Absçalom et de tâcher de découvrir et de rendre inutiles les conseils d'Ahithophel. Il faut considérer sur cela que David put faire légitimement ce qu'il fit à l'égard d'Absçalom, non seulement en qualité de roi, mais principalement en qualité de père qui était attaqué par son propre fils, surtout son dessein n'étant pas de nuire en aucune façon à Absçalom pour lequel il conservait toujours une grande affection, mais se proposant de l'empêcher de faire davantage de mal et de le ramener à son devoir. Ainsi cette action de David n'autorise nullement la tromperie, le mensonge, ni la trahison.

Enfin, il paraît du Psaume III que David dans cette extrêmité avait toujours une parfaite confiance en Dieu et en son secours.

(1) v7 : Sur la fin des quarante ans du règne de David. D'anciennes versions ont lu : *...au bout de quatre ans...*

Chapitre XVI

Dans le temps que David était fugitif, Tsiba obtient de lui, par surprise et par calomnie, les biens de Méphibosceth petit-fils de Saül, versets 1-4.

David étant outragé par un homme nommé Scimbi fait paraître une grande modération et une parfaite soumission à la providence, versets 5-14.

Absçalom entre à Jérusalem et reçoit Cusçaï à son service, versets 15-23.

QUAND David eut passé un peu le haut de la montagne, voici Tsiba serviteur de Méphibosceth vint au devant de lui avec deux ânes bâtés sur lesquels il y avait deux cents pains et cent paquets de raisins secs et cent d'autres fruits d'été et un baril de vin.

2. Et le roi dit à Tsiba : Que veux-tu faire de cela ? Et Tsiba répondit : Les ânes sont pour la famille du roi afin qu'ils montent dessus et le pain et les autres fruits d'été à manger sont pour les jeunes gens et il y a du vin pour boire afin que ceux qui se trouveront fatigués dans le désert en boivent.

3. Et le roi lui dit : Mais où est le fils de ton maître ? [a] Et Tsiba répondit au roi : Voici il est demeuré à Jérusalem, car il a dit : Aujourd'hui la maison d'Israël me restituera le royaume de mon père.

4. Alors le roi dit à Tsiba : Voilà, tout ce qui est à Méphibosceth est à toi. Et Tsiba dit : Je me prosterne devant toi puisque je trouve grâce devant toi, ô roi monseigneur.

5. Et le roi David vint jusqu'à Bahurim et voici il en sortit un homme de la famille de la maison de Saül nommé [b] Scimhi, fils de Guéra, qui, étant sorti, maudissait David.

6. Et il jetait des pierres contre David et contre tous les serviteurs du roi David et tout le peuple et tous les hommes vaillants étaient à la droite et à la gauche du roi.

7. Or Scimhi parlait ainsi en le maudissant : Sors, sors homme de sang et méchant homme.

8. L'Éternel a fait retomber sur toi tout le sang de la maison de Saül en la place duquel tu as régné et l'Éternel à mis le royaume entre les mains de ton fils Absçalom. Et voilà tu souffres le mal que tu as fait parce que tu es un homme de sang.

9. Alors Abisçaï fils de Tséruja [c] dit au roi : D'où vient que ce chien mort maudit le roi mon seigneur ? Que je passe et que je lui ôte la tête.

10. Mais le roi répondit : Qu'ai-je à faire avec vous fils de Tséruja ? Qu'il me maudisse. Car l'Éternel lui

a dit : Maudit David. Et qui lui dira : Pourquoi l'as-tu fait ?

11. David dit aussi à Abisçaï et à tous ses serviteurs : Voici mon propre fils qui est sorti de mes entrailles cherche ma vie. Combien plus maintenant un fils de Jémini [1] me traitera-t-il indignement ? Laissez-le et qu'il me mausisse, car l'Éternel le lui a dit.

12. Peut-être que l'Éternel regardera mon affliction et que l'Éternel me rendra du bien au lieu des malédictions que celui-ci me donne aujourd'hui.

13. David donc et ses gens continuaient leur chemin et Scimdi allait à côté de la montagne vis-à-vis de lui et en allant il maudissait et il jetait des pierres contre lui et il élevait de la poussière.

14. Alors le roi David et tout le peuple qui était avec lui étant fatigués vinrent et se rafraîchirent là.

15. Et Absçalom et tout le peuple, savoir les hommes d'Israël, entrèrent dans Jérusalem et Ahithophel était avec lui.

16. Or il arriva que quand Cusçaï Arkite, l'ami intime de David, fut venu vers Absçalom, il dit à Absçalom : Vive le roi, vive le roi !

17. Et Absçalom dit à Cusçaï : Est-ce donc là l'affection que tu as pour ton intime ami ? Pourquoi n'es-tu point allé avec ton intime ami ?

18. Mais Cusçaï répondit à Absçalom : Non, mais je serai à celui qui a été choisi par l'Éternel par ce peuple et par tous les hommes d'Israël et je demeurerai avec lui.

19. Et de plus, qui servirai-je ? Ne sera-ce pas son fils ? Je serai ton serviteur comme j'ai été le serviteur de ton père.

20. Alors Absçalom dit à Ahithophel : Consultez ensemble pour voir ce que nous avons à faire.

21. Et Ahithophel dit à Absçalom : Va vers les concubines de ton père qu'il a laissées pour garder la maison afin que, quand tout Israël saura que tu te seras rendu odieux à ton père, les mains de tous ceux qui sont avec toi soient fortifiées.

22. On dressa donc un pavillon à Absçalom sur la plate-forme de la maison et Absçalom vint vers les concubines de son père à la vue de tout Israël.

23. Or le conseil qu'Ahithophel donnait en ce temps-là était autant estimé que si quelqu'un eût demandé le conseil de Dieu. C'est ainsi qu'on considérait tous les conseils qu'Ahithophel donnait tant à David qu'à Absçalom.

Réflexions

Nous devons réfléchir

1. Sur la perfidie de Tsiba, qui, pour les biens de Méphibosceth, vint l'accuser vers David de s'être rebellé contre lui et sur la facilité de David qui se laissa surprendre à cette accusation fausse et calomnieuse.

On voit par là qu'il est dangereux d'ajouter foi aux rapports et de juger sur les apparences. Il ne faut jamais croire légèrement ceux qui accusent les autres et la précipitation de David montre que ceux-là mêmes qui ont de la vertu peuvent se laisser prévenir et commettre de grandes injustices à moins qu'ils ne soient sur leur gardes à cet égard.

2. Dans ce qui se passa entre Scimhi et David, l'on remarque d'un côté le crime de Scimhi qui maudissait son roi et l'outrageait avec tant d'indignité et de l'autre la modération de David qui, pouvant justement punir l'audace de ce malheureux et étant sollicité de le faire, ne voulut pas qu'on lui fit aucun mal, mais souffrit patiemment tous ces outrages reconnaissant que c'était Dieu qui l'avait réduit dans l'état où il se trouvait alors et qui voulait se servir de Scimhi pour l'humilier et pour l'éprouver. C'est ce que marquent ces paroles que David prononça à cette occasion :

Laissez-le faire, car le Seigneur lui a dit : Maudit David.

Mais cela ne signifie pas que Dieu eût recommandé à Scimhi de maudire son roi ou qu'il le poussât à cela. Ainsi David marqua sa soumission à la volonté de Dieu, sa grande modération et sa profonde humilité et il reconnut que quoique Scimhi l'outrageait très injustement, Dieu le punissait justement par son moyen.

Voici un exemple qui nous apprend à ne nous venger jamais, à ne pas même souffrir que les autres nous vengent et à supporter avec patience tous les maux que les hommes nous font, considérant qu'il ne nous arrive rien que par la permission de Dieu et que nous n'ayons bien mérité.

3. Il paraît, que dans l'extrémité où le roi David était alors réduit, Dieu prenait soin de lui, puisque Cusçaï son ami fut reçu auprès d'Absçalom et que par ce moyen il put être averti des desseins que ce fils dénaturé formerait.

Enfin, le crime qu'Absçalom commit avec les femmes de son père est une nouvelle marque de l'impiété et de la méchanceté de ce malheureux fils. On remarque ici la juste punition de Dieu sur David à cause de l'adultère qu'il avait commis et l'accomplissement de ce que le prophète Nathan lui avait annoncé

que Dieu donnerait ses femmes à un de sa maison.

Et puisqu'Absçalom se laissa aller à cette action détestable par le conseil d'Ahithophel qui avait en vue de se maintenir et d'amener les choses à un point qu'Absçalom ne pût jamais faire la paix avec David, on doit reconnaître par là qu'il peut arriver bien du mal par les mauvais conseils et ce qui arriva dans la suite à Absçalom et à Ahithophel lui-même nous montre que ces conseils sont tôt ou tard funestes à ceux qui les suivent et à ceux qui les donnent.

(a) v3 : Ci-dessous 19.27
(b) v5 : I Rois 2.8
(c) v9 : Ci-dessous 19.21

(1) v 11 : Un homme de la tribu de Benjamin.

Chapitre XVII

Ahithophel conseille à Absçalom de faire mourir David seul, mais Cusçaï empêcha que cet avis ne fût suivi et il en fit avertir David par Jonathan et Ahimahats. Ahithophel voyant que son conseil n'avait pas été suivi et jugeant qu'il était perdu se pend de désespoir. David passe le Jourdain et arrive à Mahanajim où il reçoit des rafraichissements de plusieurs personnes.

APRÈS cela Ahithophel dit à Absçalom : Je choisirai maintenant douze mille hommes et je me lèverai et je poursuivrai David cette nuit.

2. Et je me jetterai sur lui. Il est fatigué et ses mains sont affaiblies et je l'épouvanterai tellement que tout le peuple qui est avec lui s'enfuira et je frapperai le roi tout seul.

3. Et je ferai que le peuple retournera à toi, car l'homme que tu cherches vaut autant que si tous retourneraient avec toi, ainsi tout le peuple sera en paix.

4. Cet avis fut approuvé par Absçalom et par tous les anciens d'Israël.

5. Mais Absçalom dit : Qu'on appelle maintenant aussi Cusçaï Arkite et que nous entendions aussi son avis.

6. Or quand Cusçaï fut venu vers Absçalom, Absçalom lui dit : Ahithophel a donné un tel avis. Feronsnous ce qu'il a dit ou non ? Parle toi.

7. Alors Cusçaï dit à Absçalom : Le conseil qu'Ahithophel a donné maintenant n'est pas bon.

8. Cusçaï dit encore : Tu connais ton père et ses gens, que ce sont des gens vaillants et qui ont le cœur outré comme une ourse qui est aux champs à qui on a pris ses petits et même ton père est un homme de guerre et il ne passera point la nuit avec le peuple.

9. Voici, il est maintenant caché dans quelque caverne ou dans quelque autre lieu. S'il arrive qu'au commencement on soit battu par eux, quiconque en entendra parler l'ayant su dira : Le peuple qui suit Absçalom a été défait.

10. Alors le plus vaillant, même celui qui avait le cœur comme un lion perdra courage et son cœur se fondra, car tout Israël sait que ton père est un homme de cœur et que ceux qui sont avec lui sont vaillants.

11. Mais je suis d'avis qu'en diligence on assemble vers toi tout Israël, depuis Dan jusqu'à Béérsébah et leur nombre sera aussi grand que le sable qui est sur le bord de la mer et toi-même en personne marches le premier en bataille.

12. Alors nous viendrons à lui en quelque lieu que nous le trouvions et nous nous jetterons sur lui comme lorsque la rosée tombe sur la terre et il ne lui restera aucun de tous les hommes qui sont avec lui.

13. Que s'il se retire en quelque ville tout Israël portera des cordes vers cette ville et nous la trainerons jusque dans le torrent et on n'en trouvera pas même une petite pierre.

14. Alors Absçalom et tous les hommes d'Israël dirent : Le conseil de Cusçaï Arkite est meilleur que le conseil d'Ahithophel. Car l'Éternel avait ordonné que le conseil d'Ahithophel qui était le plus utile pour Absçalom fût dissipé afin qu'il fit venir le mal sur Absçalom.

15. Alors Cusçaï dit aux sacrificateurs Tsadok et Abiathar : Ahithophel a donné un tel et un tel conseil à Absçalom et aux anciens d'Israël, mais moi j'ai donné tel et tel conseil.

16. Maintenant donc envoyez en diligence et faites-le savoir à David et dites-lui : Ne demeure point cette nuit dans les campagnes du désert et même ne manque point de passer plus avant de peur que le roi ne soit englouti et tout le peuple qui est avec lui.

17. Or Jonathan et Ahimahats se tenaient auprès de la fontaine de Roguel parce qu'ils n'osaient pas se montrer lorsqu'ils venaient dans la ville et une servante leur alla rapporter le tout afin qu'ils s'en allassent et le rapportassent au roi David.

18. Mais un garçon les vit qui le rapporta à Absçalom et ils marchèrent tous les deux en diligence et ils vinrent à Bahurim dans la maison d'un homme qui avait un puits en sa cour dans lequel ils descendirent.

19. Et la femme de cet homme-là prit une couverture et l'étendit sur la bouche du puits et répandit sur elle du grain pillé et la chose ne fut point découverte,

20. Car les serviteurs d'Absçalom vinrent vers cette femme-là jusque dans sa maison et lui dirent : Où sont Ahimahats et Jonathan ? Et la femme leur répondit : Ils ont passé le gué de l'eau. Les ayant donc cherchés et ne les ayant point trouvés, ils s'en retournèrent à Jérusalem.

21. Et après qu'ils s'en furent allés, Ahimahats et Jonathan remontèrent du puits et s'en allèrent et rapportèrent cela au roi David en lui disant : Levez-vous et passez l'eau en diligence, car Ahithophel a donné un tel conseil contre vous.

22. Alors David se leva et tout le peuple qui était avec lui et ils passèrent le Jourdain jusqu'au point du jour et il n'y en eut pas un qui ne passât pas le Jourdain.

23. Or Ahithophel voyant qu'on avait point fait ce qu'il avait conseillé bâta son âne et s'en alla dans sa maison dans sa ville et après qu'il eut disposé des affaires de sa maison, il s'étrangla et mourut et il fut enseveli dans le sépulcre de son père.

24. Et Davis arriva à Mahanajim et Absçalom passa le Jourdain lui et tous ceux d'Israël qui étaient avec lui.

25. Et Absçalom établit Hamasa sur l'armée à la place de Joab. Or Hamasa était fils d'un homme nommé Jithra, Israélite, qui était entré vers Abigaïl fille de Nahas et sœur de Tséruja mère de Joab.

26. Et Israël avec Absçalom campa au pays de Galaad.

27. Or il arriva qu'aussitôt que David fut arrivé à Mahanajim, Sçobi fils de Nahas de Rabba qui avait

été aux Hammonites et Makir fils de Hammiel de Lodébar et Barzillaï Galaadite de Roguelin amenèrent des lits, des bassins, des vaisseaux de terre, du froment, de l'orge, de la farine, du grain rôti, des fèves, des lentilles et des grains rôtis,

28. Du miel, du beurre, des brebis et des fromages de vaches. Ils les amenèrent à David et au peuple qui était avec lui afin qu'ils en mangeassent, car ils disaient : Ce peuple est affamé et il est las et il a soif dans ce désert.

Réflexions

On voit d'abord ici une chose très remarquable, c'est qu'Ahithophel ayant conseillé à Absçalom de poursuivre David pendant qu'il était fatigué et sans secours et s'étant même offert de le tuer, Absçalom donna les mains à ce conseil détestable et consentit au meurtre de son père. C'est là une circonstance qui fait horreur et qui prouve que ce fils dénaturé était capable de tout et qu'il achevait de remplir la mesure de ses crimes.

Mais c'est là ce qui arrive ordinairement à ceux qui se sont engagés dans des entreprises criminelles et qui ont étouffé la voix de la conscience. Ils veulent se soutenir à quelque prix que ce soit et ils se résolvent enfin aux crimes les plus affreux.

D'un autre côté, on remarque ici les soins de la providence qui, voulant sauver David, empêcha par le moyen de Cusçaï que le conseil d'Ahithophel, qui n'aurait pas manqué de causer la totale ruine de David, ne fût suivi. La providence parut encore en ce que Jonathan et Ahimahats qui allaient avertir le roi de ce qui se passait à Jérusalem, ayant été poursuivis, ils ne furent pas découverts. Tous cela fait voir que Dieu prenait David en sa protection et qu'il voulait enfin donner des bornes et à l'orgueil et à la méchanceté d'Absçalom.

Cette histoire montre aussi que Dieu tourne, quand il lui plaît, le cœur des hommes du côté qu'il veut, qu'il rend inutiles les conseils les plus prudents et qu'il fait échouer les entreprises les mieux concertées.

La fin d'Ahithophel qui se pendit voyant que son avis n'avait pas prévalu et qu'Absçalom ne le soutiendrait pas mérite aussi une singulière attention. C'est un exemple tout à fait remarquable de la vengeance divine sur les traitres et sur ceux qui forment des entreprises criminelles et injustes.

Chapitre XVIII

David envoie ses troupes combattre l'armée d'Absçalom et recommande qu'on épargne Absçalom dans le combat, versets 1-5.

L'armée d'Absçalom est défaite et comme il se retirait il demeura pendu à un chêne où Joab le tua, versets 6-18,

ce que David ayant appris il en fut extraordinairement affligé, versets 19-33.

Or David fit le dénombrement du peuple qui était avec lui et il établit sur eux des capitaines sur milliers et sur centaines.

2. Et David envoya le peuple, savoir la troisième partie de ses troupes sous la conduite de Joab, l'autre troisième partie sous la conduite d'Abisçaï fils de Tsérija et frère de Joab et l'autre troisième partie sous la conduite d'Ittaï Guittien, puis le roi dit au peuple : Certainement je sortirai aussi avec vous.

3. Mais le peuple lui dit : Tu ne sortiras point, car encore que nous viendrions à fuir, on n'en fera aucun cas et quand même la moitié de nous serait tué, on n'en ferait pas de cas, quand même dans l'état où nous nous trouvons, nous serions dix mille hommes. Maintenant donc il vaut mieux que tu nous secoures de la ville.

4. Et le roi leur dit : Je ferai ce que vous voudrez. Le roi donc s'arrêta à la place de la porte et tout le peuple sortit par centaines et par milliers.

5. Et le roi commanda à Joab et à Abisçaï et à Ittaï disant : Épargnez-moi le jeune homme Absçalom et tout le peuple entendit ce que le roi recommandait à tous les capitaines touchant Absçalom.

6. Ainsi le peuple sortit aux champs pour aller contre Israël et le combat fut donné dans la forêt d'Épraïm.

7. Ce fut là que le peuple d'Israël fut battu par les serviteurs de David et il y eut dans le même lieu une grande défaite de vingt mille hommes en ce jour.

8. Et le combat s'étendit par tout le pays et en ce jour-là la forêt consuma beaucoup plus de peuple que ne fit l'épée.

9. Or Absçalom se rencontra devant les serviteurs de David et Absçalom était monté sur un mulet et son mulet était entré sous les branches entrelacées d'un grand chêne, sa tête se trouva embarrassée dans les branches du chêne, le mulet qui était sous lui passant outre.

10. Et un homme ayant vu cela le rapporta à Joab et lui dit : Voici, j'ai vu Absçalom pendu à un chêne.

11. Et Joab répondit à celui qui lui disait ces nouvelles : Et voici, tu l'as vu, pourquoi ne l'as-tu pas tué là en le jetant par terre ? Et c'eut été à moi de te donner dix pièces d'argent et une ceinture.

12. Mais cet homme-là dit à Joab : Quand je compterais dans ma main mille pièces d'argent, je ne mettrais point ma main sur le fils du roi, car nous avons entendu que le roi t'a fait ce commandement et à Abisçaï et à Ittaï disant : Prenez garde chacun au jeune homme Absçalom.

13. Autrement il me faudrait dire un mensonge au péril de ma vie, car rien ne serait caché au roi et toi même tu eusses été contre moi.

14. Et Joab répondit : Je n'attendrai pas tant en ta présence. Et ayant pris trois dards en sa main, il en perça le cœur d'Absçalom qui était encore vivant au milieu du chêne.

15. Puis dix jeunes hommes qui portaient les armes de Joab environnèrent Absçalom et le frappèrent et le firent mourir.

16. Alors Joab fit sonner la retraite et le peuple retourna et cessa de poursuivre Israël parce que Joab retint le peuple,

17. Et ils prirent Absçalom et le jetèrent dans la forêt dans une grande fosse et ils mirent sur lui un fort grand monceau de pierre, mais tout Israël s'enfuit chacun dans sa tente.

18. Or Absçalom avait pris pendant sa vie une statue et se l'était fait dresser dans la vallée du roi car il disait : Je n'ai point de fils pour laisser la mémoire de mon nom et il nomma cette statue-là de son nom et jusqu'à ce jour on l'appelle la place d'Absçalom.

19. Et Ahimahats fils de Tsadok dit : Je vous prie que je courre maintenant et que je porte ces bonnes nouvelles au roi que l'Éternel l'a garanti de la main de ses ennemis.

20. Et Joab lui répondit : Tu ne seras pas aujourd'hui porteur de bonnes nouvelles, mais tu le feras un autre jour, car aujourd'hui tu ne porterais pas de bonnes nouvelles parce que le fils du roi est mort.

21. Et Joab dit à Cusci : Va et rapporte au roi ce que tu as vu. Cusci se prosterna devant Joab et se mit à courir.

22. Ahimahats fils de Tsadok dit encore à Joab : Quoi qu'il en soit je courrai aussi maintenant après Cusci. Joab lui dit : À quel propos veux-tu courir mon fils, puisqu'il n'y a point de bonne nouvelle à porter pour toi ?

23. Mais il dit : Quoi qu'il en soit je courrai. Et Joab lui répondit : Cours. Ahimahats donc couru par le chemin de la plaine et passa Cusci.

24. Or David était assis entre deux portes et la sentinelle était allée sur le toit de la porte vers la muraille et élevant ses yeux elle regarda et voilà un homme qui courait tout seul.

25. Et la sentinelle cria et le fit savoir au roi. Et le roi dit : S'il est seul, il apporte de bonnes nouvelles. Et cet homme marchait toujours et s'approchait.

26. Puis la sentinelle vit un autre homme qui courait et il cria au portier et dit : Voilà un homme qui court tout seul. Et le roi dit : Il apporte aussi de bonnes nouvelles.

27. Et la sentinelle dit : Il me semble à voir courir le premier que c'est ainsi que court Ahimahats fils de Tsadok. Et le roi dit : C'est un homme de bien, il vient quand il est question de bonnes nouvelles.

28. Alors Ahimahats cria et dit au roi : Tout va bien et il se prosterna devant le roi le visage contre terre et dit : Béni soit l'Éternel ton Dieu qui a livré entre nos mains les hommes qui s'étaient soulevés contre le roi monseigneur.

29. Et le roi dit : Le jeune homme Absçalom se porte-t-il bien ? Et Ahimahats lui répondit : J'ai vu s'élever un grand tumulte lorsque Joab envoyait le serviteur du roi et moi ton serviteur, autrement je ne sais ce que c'était.

30. Et le roi lui dit : Détourne-toi et tiens-toi là. Il se détourna donc et s'arrêta.

31. Alors Cusci parut et dit : Que le roi monseigneur ait ces bonnes nouvelles, c'est que l'Éternel aujourd'hui t'a garanti de la main de tous ceux qui s'étaient soulevés contre toi.

32. Et le roi dit à Cusci : Le jeune homme Absçalom se porte-t-il bien ? Et Cusci lui répondit : Que les ennemis du roi monseigneur et tous ceux qui se sont élevés contre toi pour te faire du mal deviennent comme ce jeune homme.

33. Alors le roi fut fort ému et monta à la chambre haute de la porte et se mit à pleurer et il disait en marchant : Mon fils Absçalom, mon fils, mon fils Absçalom, plût à Dieu que je fusse mort moi-même pour toi, Absçalom mon fils, mon fils.

Réflexions

On voit dans ce chapitre l'issue et la fin de la rebellion d'Absçalom et la punition que Dieu fit tomber sur ce fils impie et dénaturé qui avait voulut ôter à son père la vie et le royaume. L'on découvre dans cet événement des marques bien évidentes de la malédiction de Dieu sur Absçalom, puisqu'il perdit la vie nonobstant que son père eût recommandé très expressément qu'on l'épargnât. Outre cela, il périt d'une manière tout à fait tragique étant demeuré pendu à un arbre et y ayant été tué par Joab.

C'est ici un grand exemple de la malédiction divine sur les impies et particulièrement sur les ambitieux, sur les enfants rebelles et sur ceux qui se révoltent contre leurs princes légitimes.

Mais l'on remarque aussi dans cette histoire que Dieu, après avoir permis la rébellion d'Absçalom pour châtier son père et pour l'humilier, le délivra de ce grand danger et lui rendit la paix. Il faut de plus considérer que ce ne fut pas seulement sur Absçalom que la vengeance céleste tomba. Les Israélites l'éprouvèrent aussi et il en périt vingt-mille, Dieu ayant voulu punir ceux qui avaient suivi le parti d'Absçalom et qui s'étaient soulevés contre leur roi.

Enfin, la vive douleur que David ressentit lorsqu'il apprit la mort d'Absçalom doit être attribuée non seulement à l'extrême tendresse qu'il avait pour lui, bien que ce fut un fils rebelle et dénaturé, mais aussi à sa piété. Il pleurait encore plus son crime et l'état dans lequel il est mort que sa mort même.

L'amour paternel est bien fort. Les crimes mêmes et l'ingratitude des enfants ne peuvent l'arracher du cœur, mais les pères qui craignent Dieu sont surtout inconsolables quand ils ont des enfants engagés dans le crime et quand ils les voient mourir dans un état de péché et de condamnation.

Chapitre XIX

David étant averti que le deuil auquel il s'abandonnait à cause de la mort d'Absçalom décourageait ses sujets, il se montre à eux et il est rétabli dans son royaume par ceux de Juda, versets 1-15.

Il pardonne à Scimbi qui lui avait dit des injures lorsqu'il fuyait de devant Absçalom, versets 16-23.

Il rend à Méphibosceth le bien que Tsiba avait obtenu par surprise, versets 24-30.

Il renvoie Barzillaï qui l'avait assisté pendant la guerre d'Absçalom et il prend son fils à son service, vesets 31-39.

Ceux d'Israël se plaignent de ce qu'on ne les avait pas appelés pour reconduire David à Jérusalem, versets 40-43.

ET on rapporta à Joab : Voilà le roi qui pleure et qui s'afflige à cause d'Absçalom.

2. Ainsi la victoire en ce jour-là fut changée en deuil pour tout le peuple parce que le peuple avait entendu qu'on disait en ce jour-là : Le roi est affligé à cause de son fils.

3. Et en ce jour-là le peuple venait dans la ville à la dérobée comme ferait un peuple qui serait honteux d'avoir fui dans la bataille.

4. Et le roi couvrit sa face et criait à haute voix : Mon fils Absçalom, Absçalom mon fils, mon fils.

5. Et Joab entra vers le roi dans la maison et lui dit : Tu as aujourd'hui couvert de confusion tous tes serviteurs qui ont aujourd'hui garanti ta vie et la vie de tes fils et de tes filles et la vie de tes femmes et la vie de tes concubines,

6. En aimant ceux qui te haïssent et haïssant ceux qui t'aiment, car tu as aujourd'hui montré que tes capitaines et tes serviteurs ne te sont rien et je connais aujourd'hui que si Absçalom vivait et que nous eussions tous été tués aujourd'hui cela te plairait.

7. Maintenant donc, lève-toi et parle selon le cœur de tes serviteurs, car je te jure par l'Éternel que si tu ne sors, il ne demeurera pas cette nuit un seul homme avec toi et ce mal sera pire que tous ceux qui te sont arrivés depuis ta jeunesse jusqu'à présent.

8. Alors le roi se leva et s'assit à sa porte et on le fit savoir à tout le peuple en disant : Voilà, le roi est assis à la porte et tout le peuple vint devant le roi, mais Israël s'enfuit chacun dans sa tente.

9. Et tout le peuple se disputait dans toutes les tribus d'Israël, car ils disaient : Le roi nous a délivré de la main de nos ennemis et il nous a garantis de la main des Philistins et maintenant il s'en est fui du pays à cause d'Absçalom !

10. Or Absçalom que nous avions oint sur nous est mort dans la bataille et maintenant donc pourquoi ne parlez-vous point de ramener le roi ?

11. Et le roi David envoya dire aux sacrificateurs Tsadok et Abiathar : Parlez aux anciens de Juda et dites-leur : Pourquoi seriez-vous les derniers à ramener le roi dans sa maison ? (Car les discours que tout Israël avait tenus étaient parvenus jusqu'au roi dans sa maison).

12. Vous mes frères, vous êtes mes os et ma chair [1] et pourquoi seriez-vous les derniers à ramener le roi ?

13. Dites même à Hamana : N'es-tu pas mon os et ma chair ? Que Dieu me traite avec la dernière rigueur si tu n'es le chef de l'armée devant moi pour toujours en la place de Joab.

14. Ainsi il fléchit le cœur de tous les hommes de Juda comme si ce n'eût été qu'un seul homme et ils envoyèrent dire au roi : Reviens avec tous tes serviteurs.

15. Le roi donc revint et arriva jusqu'au Jourdain et Juda vint jusqu'à Guilgal pour aller au devant du roi, pour lui faire repasser le Jourdain.

16. [a] Et Scimhi fils de Guéra, fils de Jémini qui était de Bahurin descendit en diligence avec les hommes de Juda au devant du roi David.

17. Et il avait mille hommes avec lui de Benjamin. Et Tsiba serviteur de la maison de Saül et ses quinze enfants et ses vingt serviteurs étaient aussi avec lui et ils passèrent le Jourdain devant le roi.

18. Le bateau passa aussi afin de passer la famille du roi et de faire ce qui lui plairait. Alors Scimhi fils de Guéra se jeta à genoux devant le roi comme il passait le Jourdain.

19. Et il dit au roi : Que monseigneur [b] ne m'impute point mon iniquité et ne se souvienne point de ce que ton serviteur fit avec méchanceté le jour que le roi monseigneur sortait de Jérusalem et que le roi ne le prenne point à cœur,

20. Car ton serviteur connaît qu'il a péché et voilà je suis venu aujourd'hui le premier de la famille de Joseph pour descendre au devant du roi monseigneur.

21. Mais Abisçaï fils de Tséruja répondit et dit : Sous ombre de ceci ne fera-t-on point mourir Scimhi puisqu'il a maudit l'oint de l'Éternel ?

22. Et David dit : Qu'ai-je à faire avec vous fils de Tséruja ? Car vous êtes aujourd'hui mes ennemis. Ferait-on mourir aujourd'hui quelqu'un en Israël ? Car ne connais-je pas bien qu'aujourd'hui je deviens roi sur Israël ?

23. Et le roi dit à Scimhi : Tu ne mourras point et le roi le lui jura.

24. Après cela Méphibosceth fils de Saül descendit au devant du roi. Il n'avait point lavé ses pieds, ni fait sa barbe, ni lavé ses habits depuis que le roi s'en était allé jusqu'au jour qu'il revint en paix.

25. Il se trouva donc au devant du roi comme le roi entrait dans Jérusalem. Et le roi lui dit : Pourquoi n'es-tu point venu avec moi Méphibosceth ?

26. Et il lui répondit : Monseigneur, mon serviteur m'a trompé, car ton serviteur avait dit : Je ferai seller mon âne et je monterai dessus et j'irai vers le roi parce que ton serviteur est boiteux.

27. Et [c] il a calomnié ton serviteur auprès du roi monseigneur. Mais le roi monseigneur est comme un ange de Dieu. Fais donc ce qui te semblera bon,

28. Car bien que tous ceux de la maison de mon père ne soient que des gens dignes de mort envers le roi monseigneur, cependant tu as mis ton serviteur entre ceux qui mangeaient à ta table. Et quel droit ai-je donc pour me plaindre encore au roi ?

29. Et le roi lui dit : Pourquoi me parlerais-tu encore de tes affaires ? [d] Je l'ai dit : Toi et Tsiba partagez les terres.

30. Et Méphibosceth répondit au roi : Qu'il prenne même tout, puisque le roi monseigneur est revenu en paix en sa maison.

31. Or [e] Barzillaï de Galaad était descendu de Roguelin et il avait passé le Jourdain avec le roi pour l'accompagner jusqu'au delà du Jourdain.

32. [f] Et Barzillaï était fort vieux, âgé de quatre-vingt ans, tandis qu'il avait demeuré à Mahanajim, car c'était un homme fort riche.

33. Et le roi avait dit à Barzaillaï : Passe plus avant avec moi et je te nourrirai avec moi à Jérusalem.

34. Mais Barzallaï avait répondu au roi : Combien d'années ai-je vécu que je monte avec le roi à Jérusalem ?

35. Je suis aujourd'hui âgé de quatre-vingt ans. Pourrais-je discerner ce qui est bon de ce qui est mauvais ? Ton serviteur pourrait-il savourer ce qu'il mangerait et boirait ? Pourrais-je encore entendre la voix des chantres et des chanteuses ? Et pourquoi ton serviteur serait-il à charge au roi monseigneur ?

36. Ton serviteur passera un peu plus avant que le Jourdain avec le roi. Mais pourquoi le roi me voudrait-il donner une telle récompense ?

37. Je te prie que ton serviteur s'en retourne et que je meure dans ma ville pour être mis dans le sépulcre de mon père et de ma mère. Mais voici ton serviteur Kimham passera avec le roi monseigneur, fais-lui ce qu'il te plaira.

38. Et le roi dit : Que Kimham passe avec moi et je lui ferai tout ce qui te plaira, car je t'accorderai tout ce que tu saurais me demander.

39. Tout le peuple donc passa le Jourdain avec le roi. Puis le roi baisa Barzillaï et le bénit et il s'en retourna chez lui.

40. De là le roi passa à Guilgal et Kimham passa avec lui. Ainsi tout le peuple de Juda ramena le roi, même la moitié du peuple d'Israël,

41. Mais voici tous les hommes d'Israël vinrent vers le roi et lui dirent : Pourquoi nos frères les hommes de Juda t'ont-ils enlevé et ont-ils fait passer le Jourdain au roi et à sa famille et à tous ses gens ?

42. Et tous les hommes de Juda répondirent aux hommes d'Israël : Parce que le roi nous est plus proche. Et pourquoi vous fâchez-vous sur cela ? Avons-nous mangé quelque chose de ce qui est au roi ou en recevrions-nous quelques présents ?

43. Mais les hommes d'Israël répondirent aux hommes de Juda et dirent : Nous avons dix parts au roi et même nous sommes à David quelque chose de plus que vous. Pourquoi donc nous avez-vous méprisé ? Et n'avons-nous pas parlé les premiers de ramener notre roi ? Mais les hommes de Juda parlèrent plus durement que les hommes d'Israël.

Réflexions

Ce chapitre nous apprend que Dieu rétablit David dans son royaume après que la conjuration d'Absçalom fut dissipée.Telle est l'issue des afflictions lorsqu'on les reçoit comme il faut. Dieu fait cesser ses châtiments quand il voit que les hommes s'humilient et qu'ils en profitent.

Outre cela, il faut faire réflexion sur ces quatre particularités qui sont rapportées.

La première, que David, qui avait souffert si patiemment, lorsqu'il était fugitif, les outrages de Scimhi, lui pardonna son crime en retournant à Jérusalem, bien qu'Abisçaï voulût qu'on le fit mourir et qu'il eût lieu de croire que ce sujet rebelle ne s'humiliait que par la crainte d'être puni. Cette clémence de David apprend à tout le monde et surtout aux grands à pardonner autant que cela est possible les injures, mêmes celles qui sont les plus atroces et à ne pas écouter ceux qui leur inspirent la vengeance.

2. David fit acte de justice en rendant à Méphibosceth ses biens que Tsiba avait obtenus par une calomnie.

Un homme consciencieux restitue et fait restituer lorsqu'il le peut à chacun ce qui lui appartient. Il répare autant qu'il lui est possible le mal qu'il a fait quand il ne l'aurait fait que par imprudence et les traités où il y a de la surprise, qui ont été obtenus par de mauvais moyens et qui sont contraires à la justice ne doivent pas subsister.

Il est vrai que David partagea les terres entre Méphibosceth et Tsiba au lieu qu'il semble qu'il devait rendre à Méphibosceth tout son bien. Mais il se peut que David n'ordonna cela que provisionnellement en attendant qu'il prît une connaissance plus exacte de ce différent et que dans la suite, ayant été mieux informé, il fit tout rendre à Méphibosceth ou qu'il le dédommagea d'une autre manière. La droiture de ce prince nous oblige à le croire ainsi. Il se peut aussi que le roi ordonna simplement que Tsiba qui avait la conduite des biens de Méphibosceth aurait pour son salaire la moitié du revenu.

3. La reconnaissance que David témoigna à Barzillaï qui l'avait assisté pendant sa fuite nous montre qu'il ne faut jamais être ingrats envers ceux qui nous ont fait du bien et le refus que fit Barzillaï d'aller avec le roi à Jérusalem dans l'âge avancé où il était nous apprend que les personnes âgées et généralement tous ceux qui cherchent le repos et la tranquilité doivent s'éloigner du grand monde et fuir l'ambarras et qu'une vie privée est accompagnée de beaucoup plus de douceur et d'innocence que celle que l'on passe dans l'éclat et dans les plaisirs.

Enfin, il faut remarquer sur ce que David ne fut d'abord rétabli que par ceux de Juda et sur les plaintes que ceux d'Israël firent dans la suite de ce qu'ils n'avaient pas été appelés pour reconduire David à Jérusalem, qu'il y avait déjà dès lors des semences de division entre ceux d'Israël et ceux de Juda. Ce fut ce qui donna lieu à la sédition que Sçébah excita et plusieurs années après à la révolte des dix tribus d'Israël qui arriva sous le règne de Roboam.

(a) v16 : I Rois 2.8
(b) v19 : Ci-dessus 16.5
(c) v27 : Ci-dessus 16.3
(d) v29 : Ci-dessus 16.4
(e) v31 : I Rois 2.7
(f) v32 : Ci-dessus 17.27

(1) v12 : Mes proches et mon sang.

Chapitre XX

Sçébab fait révolter les tributs d'Israël. David commande à Hamasa d'assembler son armée, mais Hamasa ayant trop tardé, David envoie Abisçaï contre Sçébab et Joab prenant ombrage de la confiance que David avait marquée à Hamasa en lui donnant le commandement de l'armée le tua en trahison, versets 1-12.

Ensuite Joab assiègea la ville d'Abel où Sçébah s'était retiré et les habitants de cette ville, par l'avis d'une femme, coupèrent la tête à Sçébab et par ce moyen la guerre finit, versets 13-26.

ALORS il se trouva là un méchant homme qui avait nom Sçébah, fils de Bicri, homme de Jémini, qui sonna de la trompette et dit : Nous n'avons point de part avec David, ni d'héritage à attendre du fils d'Isaï. Ô Israël que chacun se retire en ses tentes.

2. Ainsi tous les hommes d'Israël se séparèrent de David et suivirent Sçébah fils de Bicri, mais les hommes de Juda s'attachèrent à leur roi et l'accompagnèrent jusqu'à Jérusalem.

3. Et quand David fut venu dans sa maison à Jérusalem, il prit ses dix femmes concubines qu'il avait laissées pour garder sa maison et il les fit garder dans une maison où il les nourrissait, mais il n'allait point vers elles, ainsi elles furent enfermées jusqu'au jour de leur mort pour vivre en veuvage.

4. Puis le roi dit à Hamasa : Assemble-moi à cri public les hommes de Juda dans trois jours et toi trouve-toi ici.

5. Hamasa donc s'en alla pour assembler à cri public ceux de Juda, mais il tarda au delà du temps qui lui avait été assigné.

6. Et David dit à Abisçaï : Maintenant Sçébah fils de Bicri nous fera plus de mal que n'a fait Absçalom. Toi donc prends les serviteurs de ton seigneur et poursuis-le de peur qu'il ne trouve quelques villes fortes et que nous le perdions de vue.

7. Ainsi les gens de Joab sortirent après lui avec les Kéréthiens et les Péléthiens et tous les hommes vaillants. Ils sortirent donc de Jérusalem pour poursuivre Sçébah fils de Bicri.

8. Et comme ils étaient auprès de cette grande pierre qui est à Gabaon, Hamasa vint au devant d'eux. Et Joab avait sa casaque dont il était vêtu ceinte et par dessus il avait la ceinture de son épée qui était attachée à son côté joignant ses reins dans son fourreau et elle se tira et tomba.

9. Et Joab dit à Hamasa : Te portes-tu bien mon frère ? Puis Joab saisit de la main droite la barbe de Hamasa pour le baiser.

10. Or Hamasa ne prenait point garde à l'épée qui était en la main de Joab [a] et Joab l'en frappa dans la cinquième côte et il répandit ses entrailles en terre sans le frapper pour la seconde fois et il mourut. Après cela Joab et Abisçaï son frère poursuivirent Sçebah fils de Bicri.

11. Alors un des serviteurs de Joab s'arrêta auprès de Hamasa et dit : Que quiconque aime Joab et quiconque est pour David suive Joab.

12. Et Hamasa se vautrait dans son sang au milieu du chemin. Mais cet homme-là voyant que tout le peuple s'arrêtait poussa Hamasa hors du chemin dans un champ et jeta un habit sur lui après qu'il eût vu que tous ceux qui venaient à lui s'arrêtaient.

13. Et quand on l'eut ôté du chemin, tous les hommes qui suivaient Joab passaient outre afin de poursuivre Sçébah fils de Bicri

14. Qui passa par toutes les tribus d'Israël jusqu'à Abel et Beth-mahaca avec tous les Bériens qui s'étaient assemblés et qui même l'avaient suivi.

15. Les gens donc de Joab s'en vinrent donc et l'assiégèrent à Abel de Beth-mahaca et ils élevèrent une terrasse contre la ville qui fut dressée devant la muraille et tout le peuple qui était avec Joab frappait la muraille pour la faire tomber.

16. Alors une femme de la ville qui était sage s'écria : Écoutez, écoutez, dites, je vous prie, à Joab : Approche-toi d'ici que je te parle.

17. Et quand il se fut approché d'elle, elle lui dit : Es-tu Joab ? Il répondit : Je le suis. Elle lui dit : Écoute les paroles de ta servante : Il répondit : J'écoute.

18. Elle parla encore et dit : On disait communément autrefois : Qu'on aille demander conseil à Abel et on a ainsi continué.

19. Je suis une des plus paisibles entre les villes fidèles d'Israël. Tu cherches à détruire une ville qui est des capitales d'Israël. Pourquoi détruirais-tu l'héritage de l'Éternel ?

20. Joab lui répondit et dit : Dieu me garde, Dieu me garde de détruire et de ruiner.

21. La chose ne va pas ainsi, mais un homme de la montagne d'Éphraïm qui a nom Sçébah, fils de Bicri, s'est soulevé contre le roi David. Livrez-le lui seul et je me retirerai de devant la ville. Et la femme dit à Joab : Voici, on s'en va jeter sa tête par dessus la muraille.

22. Cette femme-là donc vint vers tout le peuple et elle leur parla sagement et ils coupèrent la tête à Sçébah fils de Bicri et la jetèrent à Joab. Alors on sonna de la trompette et chacun se retira de devant la ville en sa tente et Joab s'en retourna vers le roi à Jérusalem.

23. [b] Joab donc demeura le chef de toute l'armée d'Israël et Bénaja fils de Jéhojadah fut établi sur les Kéréthiens et sur les Péléthiens.

24. Et Adoram était sur les tribus et Jéhosçaphat fils d'Ahilud était commis sur les régistres.

25. Sçéla était le sécrétaire et Tsadok et Abiathar étaient les sacrificateurs.

26. Et Hira Jaïrite était aussi le principal officier de David.

Réflexions

Les réflexions qu'il faut faire sur la révolte de Sçébah sont celles-ci. Que les esprits factieux et remuants sont très dangereux, qu'ils peuvent causer bien du trouble aux états et qu'il ne faut jamais écouter, ni soutenir ces gens-là.

Sur ce que Joab tua Hamasa, il faut remarquer d'un côté la méchanceté de Joab, qui après avoir tué Abner et Absçalom tua encore Hamasa par une trahison noire et détestable et de l'autre le juste jugement de Dieu sur Hamasa qui s'était révolté contre son roi en prenant le parti d'Absçalom. Et puisque ce fut l'envie et la jalousie que Joab avait conçue contre Hamasa qui le poussa à lui ôter la vie, on voit par là combien il est dangereux d'écouter cette passion et les suites funestes qu'elle peut avoir.

Ce qui est ajouté que la sédition de Sçébah fut apaisée par le sage avis d'une femme qui conseilla de le faire mourir, montre que les bons conseils sont très salutaires et qu'il faut les suivre de quelque part qu'ils viennent. Cela montre aussi que les séditieux sont [nc1] ordinairement une fin funeste.

Au reste, cette révolte que Sçébah excita fut un nouveau châtiment de Dieu sur David et à ce sujet nous devons considérer de la manière la plus sérieuse à combien de maux ce prince fut exposé et comment les jugements de Dieu le poursuivirent depuis qu'il se fut souillé par l'adultère où il tomba et par le meurtre d'Urie. David vit la mort de son enfant, le déshonneur et les malheurs de sa famille, sa fille Tamar violée par son propre frère Amnon, Amnon tué par son frère Absçalom, Absçalom se révolter contre lui avec presque tous ses sujets, ses femmes déshonorées à la vue de tout Israël. Il se vit chassé de Jérusalem par son fils et obligé de prendre la fuite, il eut la douleur de voir périr ce fils dénaturé et il manqua enfin de perdre son royaume par la révolte de Sçébah.

Tout cela montre que Dieu déteste l'adultère et le meurtre et ceux qui commettent ces crimes-là reçoivent ordinairement leur punition par les mêmes endroits par lesquels ils ont offensés Dieu, savoir par l'impureté et par l'effusion de sang. Cependant il faut se souvenir que Dieu envoya tous ces maux à David pour l'humilier et pour lui faire sentir son péché.

C'est dans les mêmes vues qu'il châtie les pécheurs en diverses manières et lorsqu'ils profitent de ses châtiments, il leur pardonne comme il pardonna aussi à David.

(a) v10 : I Rois 2.5
(b) v23 : Ci-dessus 8.16 et suivants.

(nc1) Dans les réflexions, troisième paragraphe, *...ont...* au lieu de *...sont...* ?

Chapitre XXI

Dieu envoie une famine sur le royaume d'Israël parce que Saül avait fait mourir les Gabaonites contre le traité que Josué avait fait autrefois avec eux et cette famine ne put être apaisée que par la mort de sept fils de Saül. On ne saurait déterminer précisément en quel temps ceci arriva. Mais le verset 12 donne lieu de croire que ce ne fut pas bien longtemps après la mort de Saül, versets 1-14.

Il est aussi parlé dans ce chapitre de quatre guerres que David eut avec les Philistins et de quatre géants qui y furent tués, versets 15-22.

OR il y aut du temps de David une famine qui dura trois ans. Et David chercha la face de l'Éternel [1]. Et l'Éternel lui répondit : C'est à cause de Saül et de sa maison sanguinaire, parce qu'il a fait mourir les Gabaonites.

2. Alors le roi appela les Gabaonites pour leur parler. (Or les Gabaonites n'étaient point des enfants d'Israël, mais c'était un reste des Amorrhéens et les enfants d'Israël [a] leur avait juré de les laisser vivre. Cependant, Saül par un faux zèle qu'il avait pour les enfants d'Israël et de Juda, avait cherché de les faire mourir.)

3. Et David dit aux Gabaonites : Que vous ferai-je et par quel moyen vous apaiserai-je afin que vous bénissiez l'héritage de l'Éternel ?

4. Et les Gabaonites lui répondirent : Nous n'avons que faire, ni de l'or, ni de l'argent de Saül et de sa maison, ni qu'on fasse mourir personne en Israël. Et le roi leur dit : Que demandez-vous donc que je fasse pour vous ?

5. Et ils répondirent au roi : Puisque cet homme nous a détruit et qu'il a tellement machiné contre nous que nous avons été exterminés sans pouvoir subsister dans aucune des contrées d'Israël,

6. Qu'on nous livre sept hommes de ses fils et nous les mettrons en croix devant l'Éternel, au côteau de Saül l'élu de l'Éternel. Et le roi leur dit : Je vous les livrerai.

7. Or le roi épargna Méphibosceth fils de Jonathan fils de Saül [b] à cause du serment que David et Jonathan fils de Saül avaient prêté entre eux au nom de l'Éternel,

8. Mais le roi prit les deux fils de Ritspa fille d'Aja qu'elle avait enfanté à Saül, savoir Armoni et Méphibosceth [nc1] et les cinq fils de Mical fille de Saül qu'elle avait élevés à Hadriel fils de Barzillaï Méholathite

9. Et il les livra entre les mains des Gabaonites qui les mirent en croix sur la montagne devant l'Éternel et ces sept-là furent tués ensemble. Et on les fit mourir aux premiers jours de la moisson, savoir au commencement de la moisson des orges.

10. Alors Ritspa fille d'Aja prit un sac et se l'étendit sur un roc dès le commencement de la moison jusqu'à ce qu'il tomba de l'eau du ciel sur eux et elle ne souffrait point qu'aucun oiseau du ciel se posât sur eux de jour, ni aucune bête des champs la nuit.

11. Et on rapporta à David ce que Ritspa fille d'Aja concubine de Saül avait fait.

12. Et David s'en alla et prit les os de Saül et les os de Jonathan que les habitants de Jabès de Galaad avaient enlevés de la place de Beth-sçan [c] où les Philistins les avaient pendus au jour qu'ils tuèrent Saül en Guiboah.

13. Il emporta donc de là les os de Saül et les os de Jonathan son fils et on recuilli aussi les os de ceux qui avaient été mis en croix.

14. Et on les ensevelit avec les os de Saül et de Jonathan son fils au pays de Benjamin à Tsélah, au sépulcre de Kis père de Saül et l'on fit tout ce que le roi avait commandé. Et après cela, Dieu fut apaisé envers le pays.

15. Or il y avait aussi eu une autre guerre des Philistins contre les Israélites et David y était allé avec ses serviteurs et ils avaient tellement combattu contre les Philistins que David se trouva extrêmement fatigué.

16. Et Jisçbi-bénob qui était des enfants de Rapha et qui avait une lance dont le fer pesait trois cents sicles d'airain et qui était armé de neuf avait résolu de frapper David.

17. Mais Abisçaï fils de Tséruja vint à son secours et frappa le Philistin et le fit mourir. Alors les gens de David jurèrent et dirent : Tu ne sortiras plus avec nous en bataille, de peur que tu n'éteignes la lampe d'Israêl.

18. [d] Après cela il y eut une autre guerre à Gob contre les Philistins où Sibbécaï le Husçathite tua Saph qui était des enfants de Rapha.

19. Il y eu encore une autre guerre à Gob contre les Philistins en laquelle Elhanan fils de Jaharé-Oréguim Beth-léhémite tua le frère de Goliath Guittien qui avait une halebarde dont la hampe était comme l'ensuble d'un tisseran.

20. Il y eut encore une autre guerre à Gath où il se trouva un homme d'une taille extraordinaire qui avait six doigts aux mains et aux pieds, qui étaient en tout vingt et quatre doigts et qui était aussi de la race de Rapha.

21. Cet homme défia Israël, mais Jonathan fils de Scimba, frère de David, le tua.

22. Ces quatre étaient nés à Gath, ils étaient de la race de Rapha et moururent par les mains de David et par les mains de ses serviteurs.

Réflexions

C'est ici une histoire qui doit être bien considérée.

Dieu envoya une famine sur le royaume de David parce que Saül, par un faux zèle, avait fair mourir plusieurs des Gabaonites contre le traité que Josué avait fait avec leurs prédécesseurs quatre cents ans auparavant et il fallut que les fils de Saül fussent mis à mort pour détourner ce fléau de Dieu.

Cela montre bien que les traités qui ont été faits et confirmés par serment doivent être observés, quand même ils auraient été faits depuis longtemps et qu'il y aurait eu quelque surprise et qu'on ne doit jamais les violer sous prétexte de religion, ni par aucune autre considération que ce puisse être, la violation des promesses et du serment exposant aux plus sévères jugements de Dieu non seulement les princes et ceux qui gouvernent lorsqu'ils se rendent coupables de ce crime, mais aussi leurs familles et même quelquefois leurs états.

L'on doit aussi remarquer dans cette histoire la malédiction de Dieu sur la postérité de Saül et apprendre de là que les méchants attirent sur eux-mêmes et sur leurs enfants toutes sortes de malheurs.

Il faut encore faire ces deux considérations :

La première que David fit mourir justement les fils de Saül puisqu'il ne les livra aux Gabaonites qu'après avoir consulté Dieu comme cela est dit au commencement de ce chapitre et leur mort ayant fait cesser la famine, Dieu fit bien voir par là que sa volonté était qu'ils mourussent. Ainsi David ne pécha point contre la loi de Dieu qui défend de punir les enfants pour les péchés de leurs pères.

L'autre considération est que si Dieu permit que ces fils de Saül fussent mis à mort, ce ne fut qu'une peine temporelle.

Ce qui est dit à la fin de ce chapitre de ces géants qui avaient été tués dans les guerres que David avait eues contre les Philistins fait voir que Dieu accorda à ce roi de grands avantages et que, quoiqu'il eût à faire à des ennemis redoutables, il le protégea toujours et qu'il se servit de lui pour achever de détruire les ennemis de son peuple.

(a) v2 : Josué 9.19
(b) v7 : I Samuel 18.3, 20.15-42 et 23.18
(c) v12 : I Samuel 31.10
(d) v18 : I Chroniques 20.4
(e) Dans la marge du verset 20 : I Chroniques 20.6

(1) v1 : Consulta le Seigneur.

(nc1) v8 : Une autre version explique : *Ce fils de Saül qui porte le même nom que son neveu n'est mentionné qu'ici, voir 3.7.* Or II Samuel 3.7 nomme *Isç-bosceth*, qui est un autre nom, donc une autre personne.

Chapitre XXII

David, étant libéré de ses ennemis et se voyant paisible possesseur de son royaume, loue Dieu par un cantique dans lequel il décrit les grands dangers où il s'était vu et il y célèbre la puissance, la bonté et la justice que Dieu avait fait paraître en le délivrant.

APRÈS cela, David prononça à l'Éternel les paroles de ce cantique au jour que l'Éternel l'eut délivré de la main de tous ses ennemis et même de la main de Saül.

2. Il dit donc : [a] L'Éternel est mon rocher et ma forteresse et mon libérateur.

3. Dieu est mon rocher, je me retirerai vers lui, il est mon bouclier et la force de mon salut, il est ma haute retraite et mon asile. Mon sauveur, tu me garantis de la violence.

4. Je crierai à l'Éternel qui est digne de louange et je serai délivré de mes ennemis,

5. Car les angoisses de la mort m'avaient environné et les torrents des méchants m'avaient effrayé.

6. Les liens du sépulcre m'avaient environné, les filets de la mort m'avaient surpris.
7. Quand j'étais dans l'adversité, je criai à l'Éternel, je criai à mon Dieu et il entendit ma voix de son palais et mes cris parvinrent à ses oreilles.
8. Alors la terre fut ébranlée et trembla, les fondements des cieux croulèrent et furent ébranlés parce qu'il était en colère.
9. Une fumée montait de ses narines et un feu dévorant sortait de sa bouche et des charbons en étaient allumés.
10. Il abaissa donc les cieux et il descendit ayant une épaisse obscurité sous ses pieds.
11. Et il était monté sur un chérubin et il volait et il était porté sur les ailes du vent.
12. Et il mit autour de lui les ténèbres comme une tente, des amas d'eaux, les nuées qui sont dans les airs.
13. La splendeur qui était devant lui allumait des charbons de feu.
14. L'Éternel tonna des cieux et le Souverain fit retentir sa voix.
15. Il tira des flèches et il les écarta, il fit briller l'éclair et il les mit en déroute.
16. Alors on vit le fond de la mer et les fondements de la terre habitable furent découverts par l'Éternel qui les menaçait et par le souffle du vent de sa colère.
17. Il étendit la main d'en haut et il m'enleva et me retira des grosses eaux.
18. Il me délivra de mon ennemi puissant et de ceux qui me haïssaient, quoiqu'ils fussent plus forts que moi.
19. Ils m'avaient prévenu au jour de ma calamité, mais l'Éternel fut mon appui.
20. Il m'a mis au large, il m'a délivré parce qu'il a pris son plaisir en moi.
21. L'Éternel m'a rendu selon ma justice, il m'a rendu selon la pureté de mes mains,
22. Car j'ai suivi les voies de l'Éternel et je n'ai point commis d'infidélité contre mon Dieu,
23. Car j'ai eu devant mes yeux tous ses statuts et je ne me suis détourné d'aucune de ses ordonnances.
24. Et j'ai vécu dans l'intégrité devant lui et je me suis gardé de l'iniquité.
25. L'Éternel m'a donc rendu selon ma justice et selon ma pureté qu'il a connue.
26. Tu es bon avec celui qui est bon, tu es parfaitement juste avec l'homme qui vit l'intégrité.
27. Tu es pur avec celui qui es pur, mais tu luttes fortement contre le pervers,
28. Car tu sauves le peuple affligé et tu abaisses les yeux des superbes.
29. Tu es même ma lampe, ô Éternel, et l'Éternel éclairera mes ténèbres.
30. Et avec toi, je me jetterai sur toute une troupe et avec mon Dieu je franchirai la muraille.
31. [b] La voie du Dieu fort est parfaite, [c] la parole de l'Éternel est purifiée par le feu, c'est un bouclier à tous ceux qui se retirent vers lui,
32. Car [d] qui est un Dieu fort, sinon l'Éternel ? Et qui est un rocher, sinon notre Dieu ?
33. Le Dieu fort qui est ma force est la véritable force et il a aplani mon chemin parfaitement.
34. Il a rendu mes pieds semblables à ceux des biches et il m'a fait tenir debout sur mes lieux élevés.
35. C'est lui qui dresse tellement mes mains au combat que mes bras ont rompu un arc d'airain.
36. Tu m'a aussi donné le bouclier de ton salut et ta bonté m'a fait devenir grand.
37. Tu as élargi le chemin sous mes pas et mes pieds n'ont point glissé.
38. J'ai poursuivi mes ennemis et je les ai exterminés et je ne m'en suis point retourné jusqu'à ce que je les eusse consumés.
39. Je les ai consumés et je les ai transpercés et ils ne se sont point relevés, mais ils sont tombés sous mes pieds,
40. Car tu m'as revêtu de force pour le combat, tu as fait plier sous moi ceux qui s'élevaient contre moi.
41. Tu as fait aussi que mes ennemis et ceux qui me haïssaient ont tourné le dos devant moi et je les ai détruits.
42. Ils regardaient çà et là, mais il n'y avait point de libérateur, ils criaient à l'Éternel, mais il ne leur répondait point.
43. Et je les ai menuisés comme la poussière de la terre et je les ai écrasés et je les ai foulés comme la boue des rues.
44. Et tu m'as délivré des oppositions de mon peuple, tu m'as gardé pour être le chef des nations, le peuple que je ne connaissais point m'a été soumis.
45. Les étrangers m'ont menti [1], ayant entendu parler de moi, ils se sont rendus obéissants.
46. Les étrangers se sont écoulés et ils ont tremblé de peur dans leurs retraites cachées.
47. L'Éternel est vivant et mon rocher est béni, c'est pourquoi, que Dieu, qui est le rocher de ma délivrance, soit exalté.
48. Le Dieu fort est celui qui me donne les moyens de me venger et qui m'assujettit les peuples.
49. C'est lui qui me retire d'entre les mains de mes ennemis, tu me mets au dessus de ceux qui s'élèvent contre moi, tu me délivres de l'homme violent.
50. [e] C'est pourquoi, ô Éternel, je te célèbrerai parmi les nations et je chanterai des Psaumes à ton nom.
51. C'est lui qui délivre magnifiquement son roi et c'est lui qui fait miséricorde à David son oint et à sa postérité à jamais.

Réflexions

Les considérations qu'il a à faire sur ce cantique sont ces quatre principales.

La première, que David, quoiqu'il fût un roi aimé et chéri de Dieu, avait été exposé à des dangers où sa perte semblait inévitable.

La même chose peut arriver à ceux que Dieu aime, mais ils ne laissent pas d'être toujours l'objet

de son amour et ils ne doivent jamais désepérer de son assistance.

La seconde réflexion regarde la magnifique description que David fait dans ce cantique de la puissance que Dieu avait déployée en sa faveur et de la facilité avec laquelle il avait confondu tous ses ennemis.

De là nous devons tirer des motifs à la confiance, considérant que Dieu, étant tout puissant, rien ne peut nuire à ceux qu'il prend en sa protection.

3. Ce que David dit dans ce cantique

que Dieu lui avait rendu selon sa pureté, qu'il avait marché dans les commandements et qu'il n'avait point commis d'infidélité contre son Dieu

mérite une attention particulière.

Cela ne veut pas dire que David se crût innocent devant Dieu, mais cela signifie que Dieu avait soutenu la justice de la cause de David et son innocence contre Saül et tous ses ennemis qui le persécutaient injustement. Cela marque aussi que ce prince n'avait pas abandonné le culte de Dieu et qu'il n'était jamais tombé dans l'idolâtrie. Au reste il avait commis de grands péchés, mais Dieu avait eu égard à sa repentance.

Les hommes ne méritent rien devant Dieu, cependant, Dieu, qui est saint et juste, a égard selon ses promesses à la droiture et à l'intégrité de ceux qui le servent. C'est ce qui est exprimé par ces paroles :

envers celui qui est juste, tu es juste, envers celui qui est pur, tu es pur, mais tu rends au méchant selon sa malice.

Dieu protège les gens de bien, il les exauce dans leurs afflictions au lieu qu'il rejette les prières des méchants, comme David le marque en disant :

que lorsqu'ils sont en détresse, il n'y a point de libérateur pour eux et que quand ils crient à l'Éternel, il ne les exauce point.

Enfin, les actions de grâce que David rend à Dieu avec tant d'ardeur dans ce cantique doivent nous engager à conserver la mémoire des dangers où nous avons été exposés et d'où Dieu a eu la bonté de nous tirer afin de nous exciter par là à lui en témoigner notre reconnaissance et à célébrer continuellement ses bontés.

(a) v2 : Psaume 18.3
(b) v31 : Deutéronome 32.4 ; Daniel 4.37 ; Apocalypse 13.3
(c) v31 : Psaumes 12.7 et 119.140 ; Proverbes 30.5
(d) v32 : Deutéronome 32.39 ; I Samuel 2.2 ; Psaume 86.8 ; Ésaïe 45.15
(e) v50 : Psaume 18.50 ; Romains 15.9

(1) v45 : Se sont soumis à moi.

Chapitre XXIII

Il y a deux choses qui sont reportées dans ce chapitre.

1. Les dernières paroles de David.

2. Les noms des principaux et des plus vaillants officiers de ce prince et quelques-unes de leurs actions mémorables.

OR ce sont ici les dernières paroles de David. David fils d'Isaï dit : L'homme qui a été élevé pour être l'oint du Dieu de Jacob et qui compose les agréables cantiques d'Israël dit :

2. L'esprit de l'Éternel a parlé par moi et sa parole a été sur ma langue.

3. Le Dieu d'Israël a dit : Le rocher d'Israël a parlé de moi disant : Celui qui domine sur les hommes avec justice et qui règne dans la crainte de Dieu

4. [a] Est comme la lumière du matin lorsque le soleil se lève, d'un matin qui est sans nuage, comme la lumière du soleil qui fait germer la terre après la pluie.

5. Il n'en est pas ainsi de ma maison devant Dieu, mais il m'a établi une alliance éternelle et bien ordonnée et ferme en toutes choses. Il est ma délivrance et tout mon plaisir et ne fera-t-il pas fleurir ma maison ?

6. Mais les méchants seront tous ensembles comme des épines qu'on jette au loin parce qu'on ne les prend pas avec la main.

7. Mais celui qui les veut manier s'arme pour cela de fer ou du bois d'une halebarde et on les brûle entièrement sur le lieu même.

8. [b] Ce sont ici les noms des vaillants hommes que David avait. Josceb Bascebeth Tachkémonite était un des trois principaux capitaines. Hadino le Hetsnite qui eut le dessus sur huit cents hommes qu'il tua en une seule fois.

9. Après lui était Éléazar fils de Dodo, fils d'Ahohi. Il était l'un des trois vaillants hommes qui étaient avec David lorsqu'on rendit confus les Philistins qui s'étaient assemblés pour combattre et que ceux d'Israël montèrent.

10. Il se leva et il battit les Philistins jusqu'à ce que sa main se lassant de tuer demeura attachée à l'épée. En ce jour-là l'Éternel accorda une grande victoire et le peuple retourna seulement après Éléazar pour prendre la dépouille.

11. Après lui était Sçamma fils d'Agué Hatarite, car les Philistins s'étant assemblés dans un village où il y avait un endroit d'un champ rempli de lentilles et comme le peuple fuyait devant les Philistins,

12. Il se tint au milieu de cet endroit-là du champ et le défendit et frappa les Philistins, ainsi l'Éternel fit remporter une grande victoire.

13. Il en descendit encore trois d'entre les trente capitaines qui vinrent au temps de la moisson vers David dans la caverne de Hadullam lorsqu'une compagnie des Philistins était campée dans la vallée des Réphaïns.

14. David était alors dans la forteresse et la garnison des Philistins était en ce même temps là à Bethléhem.

15. Et David fit ce souhait et dit : Qui est-ce qui me ferait boire de l'eau du puits qui est à la porte de Bethléhem ?

16. Alors ces trois vaillants hommes passèrent au travers du camp des Philistins et puisèrent de l'eau du puit qui était à la porte de Bethléhem et l'ayant apportée, la présentèrent à David qui n'en voulut point

boire, mais qui la répandit en la présence de l'Éternel,

17. Car il dit : Dieu me garde de faire une telle chose ! Boirais-je le sang de ces hommes qui ont fait le voyage au péril de leur vie ? Et il n'en voulut point boire. C'est ce que firent ces trois vaillants hommes.

18. Il y avait aussi Abisçaï, frère de Joab, fils de Tsé-
ruja qui était un des principaux capitaines. Celui-ci lançant sa halebarde contre trois cent hommes les blessa à mort et il s'acquit un grand nom entre les trois.

19. C'était le plus considéré de ces trois et, il fut leur chef, cependant il n'égala point ces trois-là.

20. Bénaja aussi fils de Jéhojadah fils d'un vaillant homme de Kabtséel avait fait de grands exploits. Il tua deux des plus puissants hommes [1] de Moab, il descendit aussi et tua un lion au milieu d'une fosse dans un jour de neige.

21. Il tua aussi un homme Égyptien qui était un bel homme. Cet Égyptien avait en sa main une halebarde, mais Bénaja descendit contre lui avec un bâton et il arracha à cet Égyptien la halebarde de sa main et le tua de sa propre halebarde.

22. Bénaja fils de Jéhojadah fit ces choses-là et il fut illustre entre les trois hommes vaillants.

23. Et il fut plus honoré que les trente, encore qu'il n'égalât point ces trois-là. C'est pourquoi David l'établit sur ses gens de commandement.

24. Hasaël frère de Joab était des trente. Elhanan fils de Dodo de Bethléhem.

25. Sçamma Harodite, Élika Harodite.

26. Hélets Paltite, Hira fils de Hikkés Tékohite.

27. Abihézer Hanathothite, Mébunnaï Husçathite.

28. Tsalmon Ahohite, Maharaï Nétophathite.

29. Héleb fils Bahana Nétophathite, Ittaï fils de Ribaï de Guibha des enfants de Benjamin.

30. Bénaja Pirhathotite, Hiddaï des vallées de Gahas.

31. Abi Halbon Harbathite, Hazemaveth Barhumite.

32. Eliachba Sçahalbonite. Des enfants de Jescen, Jonathan.

33. Sçamma Hararite, Ahiam fils de Sçarar Hararite.

34. Eliphelet fils d'Ahasbaï fils de Mahacati, Eliham fils d'Ahitophel Guilonite.

35. Hetsraï Carmelite, Paharaï Arbite.

36. Jiguéal fils de Nathan de Tsoba, Bani Gadite.

37. Tsélek Hammonite, Naharaï Béerothite qui portait les armes de Joab fils de Tséruja.

38. Hita Jithrite, Hareb Jithrite.

39. Urie Héthien qui font en tout trente-sept.

Réflexions

Ce qui doit être principalement observé dans ce chapitre, ce sont les dernières paroles de David dont voici le sens.

Il y donne l'idée d'un bon prince et il le compare au soleil qui par ses rayons échauffe la terre après qu'elle a été humectée par la pluie et qui la rend fertile. Il témoigne qu'il était persuadé qu'il en serait de même de sa famille, qu'elle donnerait après sa mort de bons conducteurs au peuple d'Israël et que Dieu la comblerait de ses faveurs pendant qu'il déployerait ses jugemsnts sur les méchants, lesquels il compare à des épines qu'on brûle après les avoir coupées.

On voit ici quel est le devoir des rois, c'est d'avoir de la piété, d'être juste et bienfaisants et de procurer le bonheur de ses sujets. Les sentiments que David avait sur cela conviennent encore mieux aux rois et aux princes chrétiens. Ces paroles nous enseignent aussi que des princes religieux et justes sont une source de bénédictions pour les peuples, qu'on ne saurait trop les estimer et les honorer, ni demander à Dieu avec trop d'ardeur qu'il en suscite de semblables.

Enfin, nous devons recueillir des derniers discours de David que la faveur de Dieu se répand sur les personnes qui le craignent et sur leur postérité, mais que les méchants éprouvent sa colère.

Pour ce qui est du dénombrement des vaillants hommes qui étaient au service de David et dont les actions remarquables sont ici rapportées, il faut considérer que quand Dieu veut élever un prince et protéger un peuple, il suscite des personnes propres à exécuter de grandes choses et qu'en général lorsqu'il se propose une fin, il ne manque jamais de moyens pour y parvenir.

On remarque dans l'actions de ces trois vaillants hommes qui allèrent puiser de l'eau à Bethléhem leur courage et leur amour pour leur roi. Cependant David ne voulut pas boire de cette eau parce qu'ils étaient allés la chercher au péril de leur vie. Il montra par là qu'il n'approuvait pas qu'ils se fussent ainsi exposés sans nécessité. Mais il fit un usage religieux de cette eau en la répandant en l'honneur de Dieu, ce qui était plus honorable à ceux qui étaient allé la puiser que s'il en eût bu.

Cela marque la prudence de David et le cas qu'il faisait de la valeur de ces trois hommes-là et cela nous apprend que nous ne devons jamais exposer les autres à aucun danger pour notre intérêt et pour notre satisfaction particulière, ni permettre qu'ils s'y exposent eux-mêmes sans nécessité.

(a) v4 : Psaume 72.6
(b) v8 : I Chroniques 11.11

(1) v20 : Ou deux puissants lions.

Chapitre XXIV

David, ayant péché en faisant faire le dénombrement de ses sujets, versets 1-10,

Dieu lui fit dire par le prophète Gad qu'il devait choisir d'être puni par la famine, par la guerre ou par la mortalité, versets 11-13.

Ce roi choisi ce dernier fléau, verset 14

et septante mille de ses sujets périrent, mais il apaisa Dieu par sa profonde humiliation et par un

sacrifice qu'il offrit par le commandement de Dieu dans un lieu que Gad lui marqua, versets 15-25.

OR [a] la colère de l'Éternel s'alluma encore contre Israël et David fut incité contre eux et il dit : Va fais le dénombrement d'Israël et de Juda.

2. Et le roi dit à Joab chef de l'armée qu'il avait avec lui : Traverse maintenant toutes les tribus d'Israël depuis Dan jusqu'à Béer-scébah et faites le dénombrement du peuple afin que j'en sache le nombre.

3. Mais Joab répondit au roi : Que l'Éternel ton Dieu veuille augmenter ton peuple autant et cent fois autant qu'il est maintenent et que les yeux du roi monseigneur le voient ! Mais pourquoi le roi monseigneur veut-il faire cela ?

4. Néanmoins, la parole et la volonté du roi l'emporta sur Joab et sur les chefs de l'armée et Joab et les chefs de l'armée sortirent de la présence du roi pour faire le dénombrement du peuple d'Israël.

5. Ils passèrent donc le Jourdain et ils campèrent à Haroher, à main droite de la ville, qui est au milieu du torrent de Gad et vers Jahzer.

6. Et ils vinrent à Galaad et dans la terre de ceux qui habitent au bas pays d'Hodsci et ils vinrent à Dan Jahan et puis aux environs de Sidon.

7. Et ils passèrent de là jusque près de Tyr et dans toutes les villes des Héviens et des Cananéens et ils sortirent vers le Midi de Juda à Béer-scébah.

8. Ainsi ils traversèrent tout le pays et revinrent à Jérusalem au bout de neuf mois et vingt jours.

9. Alors Joab donna le rolle du dénombrement du peuple au roi et il se trouva de ceux d'Israël huit cents mille hommes de guerre tirant l'épée et de ceux de Juda cinq cents mille hommes.

10. Alors David fut touché en son cœur après qu'il eut ainsi fait le dénombrement du peuple et David dit à l'Éternel : J'ai commis un très grand péché dans cette action, mais je te prie, ô Éternel, fais maintenant passer l'iniquité de ton serviteur, car j'ai agi très follement.

11. Après cela, David se leva de bon matin et la parole de Dieu fut adressée à Gad le prophète, qui était le voyant de David, disant :

12. Va et dis à David : Ainsi a dit l'Éternel : J'apporte trois choses contre toi, choisi l'une des trois afin que je la fasse.

13. Gad vint donc vers David et le lui fit savoir disant : Que veux-tu qu'il t'arrive, ou sept ans de famine sur ton pays ou que l'espace de trois mois tu fuies devant tes ennemis et qu'ils te poursuivent ou que pendant trois jours la mortalité soit en ton pays ? Maintenant consulte et vois ce que tu veux que je réponde à celui qui m'a envoyé.

14. Alors David répondit à Gad : Je suis dans une très grande extrêmité, je te prie que nous tombions entre les mains de l'Éternel, car ses compassions sont en grand nombre et que je ne tombe point entre les mains des hommes.

15. L'Éternel envoya donc la mortalité en Israël depuis le matin jusqu'au temps marqué [1] et il mourut du peuple depuis Dan jusqu'à Béer-scébah soixante et dix milles hommes,

16. Mais quand l'ange eut étendu sa main sur Jérusalem pour la détruire, l'Éternel se repentit de ce mal là et dit à l'ange qui détruisait le peuple : C'est assez, retire à cette heure ta main. Or l'ange de l'Éternel était auprès de l'aire d'Arauna Jébusien.

17. Et David voyant l'ange qui frappait le peuple parla à l'Éternel et dit : Voici, c'est moi qui ai péché, c'est moi qui ai commis iniquité, mais ces brebis qu'ont-elles fait ? Je te prie que ta main soit contre moi et contre la maison de mon père.

18. En ce jour-là Gad vint vers David et lui dit : Monte et dresse un autel à l'Éternel dans l'aire d'Arauna Jégusien.

19. Et David monta suivant la parole de Gad comme l'Éternel l'avait commandé.

20. Et Arauna regarda et vit le roi et ses serviteurs qui venaient à lui et se prosterna devant le roi le visage contre terre.

21. Et Arauna dit : D'où vient que le roi monseigneur vient vers son serviteur ? Et David répondit : Pour acheter ton aire afin d'y bâtir un autel à l'Éternel et que cette plaie soit arrêtée de dessus le peuple.

22. Et Arauna dit à David : Que le roi monseigneur prenne et offre ce qu'il lui plaira. Voilà les taureaux pour l'holocauste et des chariots et un attelage de bœufs au lieu de bois.

23. Arauna donna tout cela au roi comme s'il eût été roi [2] et même Arauna dit au roi : L'Éternel ton Dieu veuille t'avoir pour agréable.

24. Et le roi répondit à Arauna : Non, mais j'achèterai de toi pour un certain prix et je n'offirai point à l'Éternel mon Dieu des holocaustes qui ne me coûtent rien. Ainsi David acheta l'aire et acheta aussi les bœufs pour cinquante sicles d'argent [3].

25. Puis David bâtit là un autel à l'Éternel et il offrit des holocaustes et des sacrifices de prospérités et l'Éternel fut apaisé envers le pays et la plaie fut arrêtée de dessus Israël.

Réflexions

Il y a quatre choses dans ce chapitre sur lesquelles il faut faire réflexion, savoir le péché de David, sa punition, sa repentance et le pardon qu'il obtint.

Il pécha en faisant dénombrer le peuple parce qu'il le fit sans nécessité contre le commandement de Dieu et par principe d'orgueil. Et il fut d'autant plus coupable qu'il avait été averti par Joab et par ses officiers qu'il pécherait en cela et qu'il arriverait du mal au peuple d'Israël. D'ailleurs, David après ses péchés et les châtiments qu'il avait soufferts devait être plus humilié.

Il est mal aisé de conserver l'humilité dans la prospérité et dans l'élévation et ce n'est pas toujours en faisant des choses criminelles en elles-mêmes qu'on pèche, on peut aussi péché dans les choses permises lorsqu'on les fait autrement que Dieu ne le permet ou que l'on agit par un mauvais principe.

2. Sur la punition que Dieu envoya à David il faut remarquer que Dieu en faisant mourir un si grand nombre de ses sujets et en si peu de temps le punit de ce qu'il s'était glorifié de leur multitude et qu'en lui ordonnant de choisir l'un des trois fléaux que Gad lui proposa, il voulait l'éprouver et voir s'il se remettait entièrement à Dieu ou s'il se confierait aux moyens humains. Mais surtout il voulait lui faire d'autant mieux sentir par là que c'était lui qui avait attiré la colère de Dieu. Cependant, il lui donna aussi en cela un témoignage de sa bonté et David marqua son humilité, sa confiance en Dieu et sa résignation en choisissant la mortalité qui procède plus particulièrement de Dieu et qui pouvait tomber sur lui aussi bien que sur ses sujets au lieu qu'il pouvait se précautionner contre la guerre et la famine.

Et voilà aussi comment, lorsque Dieu veut nous affliger, nous devons nous abandonner entièrement à lui et nous soumettre à tout ce qu'il lui plaît de nous dispenser.

3. David témoigna une amère douleur de son péché et s'il s'était oublié en se laissant aller à des mouvements d'orgueil, il s'humilia d'une manière bien édifiante en se prosternant et en disant devant tous son peuple :

C'est moi qui ai péché, mais ces brebis qu'ont-elles fait ? Je te prie, Seigneur, que ta main soit contre la maison de mon père, mais qu'elle ne soit pas contre ton peuple pour le détruire.

Ce language marque une profonde humilité en David, un vif sentiment de son péché et un grand amour pour ses sujets et c'est ainsi que ceux qui sont bien touchés de leurs fautes n'ont point de honte de les confesser publiquement, surtout lorsqu'en péchant ils ont causé du mal aux autres.

Nous avons aussi en cela un bel et rare exemple de la tendresse que les rois doivent avoir pour leurs sujets.

Enfin, le pardon que Dieu accorda à David ensuite de sa repentance et de son sacrifice montre que Dieu fait cesser sa colère et qu'il fait grâce aux pécheurs lorsqu'ils s'humilient sincèrement et qu'ils ont recours à sa bonté.

(a) v1 : I Chroniques 21, c'est tout.

(1) v15 : C'est-à-dire : jusqu'au troisième jour, voyez le verset 13.

(2) v23 : Hébreux : Arauna roi donna tout cela au roi. Il se peut qu'Arauna, qui est appelé Jébusien, fut de la race des rois ou des princes des Jébusiens qui avaient longtemps possédé une partie de la ville de Jérusalem jusqu'au règne de David.

(3) v24 : David paya cinquante sicles d'argent pour l'aire et les bœufs, mais il donna six cents sicles d'or pour tout le terrain ou pour toute la montagne, comme cela est dit dans I Chroniques XXI.25, parce que ce lieu fut choisi pour y bâtir le temple. Voyez I Chroniques XXII.1.

Premier livre des rois

Argument

Le premier livre des rois contient l'histoire du règne de Salomon fils de David et celle des rois de Juda et de ceux d'Israël, jusqu'à la fin du règne de Josaphat, roi de Juda, et d'Achab, roi des dix tribus d'Israël, ce qui renferme l'histoire de cent et dix-sept ans.

Chapitre I

David étant vieux épouse Abisag, versets 1-4.

Adonija son fils veut se faire roi, mais David, en ayant été averti par Bath-scébah et par le prophète Nathan, fait oindre Salomon et le fait proclamer roi, versets 5-40.

Adonija l'ayant su, sa faction fut dissipée et Salomon lui pardonna à condition qu'il demeurerait à l'avenir dans le devoir, versets 41-53.

OR le roi David devint vieux et avancé en âge et, quoiqu'on le couvrît d'habits, il ne pouvait pourtant se réchauffer.

2. Ses serviteurs donc lui dirent : Qu'on cherche au roi notre seigneur une jeune fille vierge qui se tienne devant le roi et qui en ait soin et qu'elle dorme en son sein afin que le roi notre seigneur se réchauffe.

3. On chercha donc dans toutes les contrées d'Israël une fille qui fût belle et on trouva Abisag Sçunamite qu'on amena au roi.

4. Et cette jeune fille était fort belle et elle avait soin du roi et le servait, cependant le roi ne la connut point.

5. Alors Adonija fils de Hagguith s'éleva disant : Je régnerai. Et il s'établit des chariots et des cavaliers et cinquante hommes qui courraient devant lui,

6. Mais son père ne voulait point lui donner de chagrin pendant sa vie, ni de lui dire : Pourquoi agis-tu ainsi ? Il était aussi de fort belle taille et sa mère l'avait enfanté après Absçalom.

7. Et il communiqua ses affaires à Joab fils de Tséruja et au sacrificateur Abiathar qui furent de son parti.

8. Mais le sacrificateur Tsadok et Bénaja fils de Jéhojadah et Nathan le prophète et Scimhi et Réhi et les hommes vaillants de David n'étaient point du parti d'Adonija.

9. Et Adonija tua des brebis et des bœufs et des bêtes grasses auprès de la pierre de Zohélet, qui était près de la fontaine de Roguel, et il convia tous ses frères, les fils du roi, et tous ceux de Juda qui étaient au service du roi,

10. Mais il ne convia point Nathan le prophète, ni Bénaja, ni les hommes vaillants de l'armée, ni Salomon son frère.

11. Alors Nathan parla à Bath-scébah mère de Salomon et lui dit : N'as-tu pas appris qu'Adonija fils de Hagguith a été fait roi sans que David notre seigneur le sache ?

12. Maintenant donc, viens que je te donne un conseil, je te prie, et sauve ta vie et la vie de ton fils Salomon.

13. Va te présenter au roi David et dis-lui : Monseigneur, n'as-tu pas fait ce serment à ta servante disant : Ton fils Salomon règnera après moi et ce sera celui qui sera assis sur mon trône ? Pourquoi donc Adonija a-t-il été fait roi ?

14. Et voici, pendant que tu seras encore là et que tu parleras avec le roi, je viendrai après toi et je continuerai le discours que tu auras commencé.

15. Bath-scébah donc vint vers le roi dans sa chambre. Or le roi était fort vieux et Abisag Sçunamite le servait.

16. Et Bath-scébah se baissa profondément et se prosterna devant le roi et le roi lui dit : Qu'as-tu ?

17. Et elle répondit : Monseigneur, tu as juré par l'Éternel ton Dieu à ta servante et tu as dit : Certainement ton fils Salomon règnera après moi et il sera assis sur mon trône,

18. Mais maintenant, voici Adonija a été fait roi et tu n'en sais rien, ô roi monseigneur.

19. Il a même tué des bœufs, des bêtes grasses et des brebis en grand nombre et il a convié tous les fils du roi avec Abiathar le sacrificateur et Joab chef de l'armée, mais il n'a pas convié ton serviteur Salomon.

20. Or pour ce qui est de toi, ô roi monseigneur, les yeux de tout Israël sont sur toi afin que tu leur déclares qui doit être assis sur le trône du roi monseigneur après lui.

21. Et il arriva qu'aussitôt que le roi monseigneur se sera endormi avec ses pères, nous serons tenus pour coupables, moi et mon fils Salomon.

22. Elle parlait encore avec le roi lorsque Nathan le prophète vint.

23. Et on le fit savoir au roi disant : Voici Nathan le prophète. Puis Nathan se présenta devant le roi et se prosterna devant lui sur son visage en terre.

24. Et Nathan dit : Ô roi monseigneur, as-tu dit : Adonija règnera après moi et sera assis sur mon trône ?

25. Car il est descendu aujourd'hui et il a tué des bœufs, des bêtes grasses et des brebis en grand nombre et il a convié tous les fils du roi et les chefs de l'armée et le sacrificateur Abiathar et voilà ils mangent et boivent devant lui et ils ont dit : Vive le roi Adonija,

26. Mais il n'a point convié, ni ton serviteur, ni le sacrificateur Tsadok, ni Bénaja fils de Jéhojadah, ni Salomon ton serviteur.

27. Ceci aurait-il été fait par le roi monseigneur sans que tu eusses fait savoir à ton serviteur qui est celui qui doit être assis sur le trône du roi monseigneur après lui ?

28. Et le roi David répondit et dit : Appelez-moi Bath-scébah et elle se présenta devant le roi et se tint devant lui.
29. Alors le roi jura et dit : L'Éternel qui m'a délivré de toute affliction est vivant,
30. Que comme je t'ai juré par l'Éternel le Dieu d'Israël disant : Certainement ton fils Salomon règnera après moi et sera assis sur mon trône en ma place, je le ferai aujourd'hui.
31. Alors Bath-scébah se baissa profondément sur son visage en terre et se prosterna devant le roi disant : Que le roi David monseigneur vive à jamais !
32. Et le roi David dit : Appelez-moi Tsadok le sacrificateur et Nathan le prophète et Bénaja fils de Jéhojadah et ils se présentèrent devant le roi.
33. Et le roi leur dit : Prenez avec vous les officiers de votre seigneur et faites monter mon fils Salomon sur ma mule et faites-le descendre vers Guihon,
34. Et que Tsadok le sacrificateur et Nathan le prophètent l'oignent en ce lieu-là pour roi sur Israël. Puis vous sonnerez de la trompette et vous direz : Vive le roi Salomon !
35. Et vous monterez après lui et il viendra et il s'assiéra sur mon trône et il règnera en ma place, car j'ai ordonné qu'il soit conducteur d'Israël et de Juda.
36. Alors Bénaja fils de Jéhojadah répondit au roi et dit : Amen, que l'Éternel le Dieu du roi monseigneur l'ordonne ainsi.
37. Comme l'Éternel a été avec le roi monseigneur, qu'il soit de même avec Salomon et qu'il élève son trône plus que le trône du roi David monseigneur.
38. Alors Tsadok le sacrificateur descendit avec Nathan le profète et Bénaja fils de Jéhojadah et les Kéréthiens et les Péléthiens et ils firent monter Salomon sur la mule du roi David et ils le menèrent à Guihon.
39. Et Tsadok le sacrificateur prit une corne pleine d'huile du tabernacle et oignit Salomon, puis on sonna de la trompette et tout le peuple dit : Vive le roi Salomon !
40. Et tout le monde monta après lui et le peuple jouait des flûtes et donnait toutes les marques d'une fort grande joie et la terre retentissait des cris qu'ils faisaient.
41. Or Adonija et tous les conviés qui étaient avec lui entendirent ce bruit comme ils achevaient de manger. Joab ouït le son de la trompette et dit : Que veut dire ce bruit de la ville qui est ainsi émue ?
42. Lorsqu'il parlait encore, voici Jonathan fils d'Abiathar le sacrificateur arriva. Et Adonija lui dit : Entre, car tu es un vaillant homme et tu apporteras de bonnes nouvelles.
43. Mais Jonathan répondit et dit à Adonija : Certainement le roi David notre seigneur a établi roi Salomon.
44. Et le roi a envoyé avec lui Tsadok le sacrificateur, Nathan le prophète, Bénaja fils de Jéhojadah et les Kéréthiens et les Péléthiens et ils l'ont fait monter sur la mule du roi.
45. Et Tsadok le sacrificateur et Nathan le prophète l'ont oint pour roi à Guihon d'où ils sont remontés avec joie et la ville est ainsi émue. C'est là le bruit que vous avez entendu.
46. Salomon même s'est assis sur le trône du royaume.
47. Et même les officiers du roi sont venus pour bénir le roi David notre seigneur disant : Que Dieu rende le nom de Salomon plus grand que ton nom et qu'il élève son trône plus que ton trône. Et le roi s'est prosterné sur son lit.
48. Qui plus est, le roi a dit ainsi : Béni soit l'Éternel le Dieu d'Israël qui a fait aujourd'hui asseoir sur mon trône un homme que mes propres yeux voient.
49. Alors tous les conviés qui étaient avec Adonija furent dans un grand trouble et se levèrent et chacun s'en alla son chemin.
50. Et Adonija craignant Salomon se leva et s'en alla et saisit les cornes de l'autel.
51. Et on le rapporta à Salomon en disant : Voici Adonija qui a peur du roi Salomon et voilà il a saisi les cornes de l'autel et il a dit : Que le roi Salomon me jure aujourd'hui qu'il ne fera pas mourir son serviteur par l'épée.
52. Et Salomon dit : Si, à l'avenir, il se porte en homme de bien, il ne tombera pas un seul de ses cheveux en terre, mais s'il se trouve du mal en lui, il mourra.
53. Alors le roi Salomon envoya vers Adonija et on le ramena de l'autel et il vint se prosterner devant le roi Salomon. Et Salomon lui dit : Va-t'en en ta maison.

Réflexions

L'entreprise d'Adonija qui voulut se faire roi fut un sujet d'affliction pour David. Cependant la providence permit que cela arrivât pendant que David vivait encore afin qu'il pût dissiper le parti d'Adonija et que Salomon fût établi roi suivant les promesses que Dieu avait faites. Ainsi l'orgueil et l'ambition d'Adonija et la conspiration qu'il forma ne servirent qu'à hâter l'élévation de Salomon et qu'a lui assurer le royaume.

C'est ici un des exemples qui prouvent que Dieu abaisse les orgueilleux et qu'il les confond ordinairement par leur propre orgueil. On voit aussi par là que rien ne saurait empêcher l'exécution des desseins de la providence, que tout ce que les hommes entreprennent pour les traverser ne sert qu'à les avancer et que les entreprises criminelles tournent à la confusion de ceux qui en sont les auteurs.

La clémence dont Salomon usa envers Adonija en lui pardonnant doit être attribuée à la bonté de Salomon et à l'amour que David conservait pour Adonija nonobstant son crime.

Les grands doivent aussi user de clémence et pardonner ce qu'on peut avoir fait contre eux autant que cela est possible et que la tranquilité publique le peut permettre et nous devons tous en général être portés à la douceur et pardonner avec plaisir à ceux qui nous ont offensés.

Chapitre II

Le roi David étant près de sa fin exhorte Salomon à craindre Dieu. Il lui ordonne de faire mourir Joab à cause des meurtres et des crimes qu'il avait commis, d'avoir soin de la famille de Barzillaï qui l'avait assisté lors de la conjuration d'Absçalom et de punir Sçimhi, versets 1-11.

David meurt et après sa mort, Salomon règna en sa place. Il fit mourir Adonija son frère, Joab et Sçimhi et il rélégua le sacrificateur Abiathar, versets 12-46.

OR le temps de la mort de David approchant, il donna ce commandement à son fils Salomon et lui dit :

2. Je m'en vais par le chemin de toute la terre, fortifie-toi et soit un homme courageux

3. Et observe ce que l'Éternel ton Dieu veut que tu gardes en marchant dans ses voies et en gardant ses statuts, ses commandements, ses ordonnances et ses témoignages selon ce [a] qui est écrit dans la loi de Moïse, afin que tu réussisses dans tout ce que tu entreprendras,

4. Afin que l'Éternel confirme la parole qu'il m'a donnée disant : [b] Si tes fils prennent garde à leur voie pour marcher devant moi dans la vérité de tout leur cœur et de toute leur âme, il ne te manquera point de successeur qui soit assis sur le trône d'Israël.

5. Au reste, tu sais ce que m'a fait Joab fils de Tséruja et ce qu'il a fait aux deux chefs des armées d'Israël, [c] savoir à Abner fils de Ner et à Hamasa fils de Jéther qu'il a tués ayant répandu durant la paix le sang qu'on répand en temps de guerre et ayant ensanglanté de ce sang qu'on répand en temps de guerre la ceinture qu'il avait sur ses reins et les souliers qu'il avait aux pieds.

6. Tu en useras donc selon ta sagesse et tu ne laisseras point descendre ses cheveux blancs en paix dans le sépulcre,

7. Mais tu feras du bien aux enfants de Barzillaï Galaadite et ils seront du nombre de ceux qui mangent à ta table, [d] parce qu'ils sont ainsi venus avec moi lorsque je fuyait de devant Absçalom ton frère.

8. Voilà, de plus, tu as avec toi Scimhi, fils de Guéra, fils de Jémini de Bahurim, [e] qui prononça contre moi des malédictions atroces le jour que je m'en allais à Mahanajim. Mais il descendit au devant de moi vers le Jourdain et je lui jurai par l'Éternel et je lui dis : Je ne te ferai point mourir par l'épée.

9. Maintenant donc tu ne le laisseras point impuni, car tu es sage pour savoir ce que tu lui devras faire, mais tu feras descendre ses cheveux blancs par une mort violente dans le sépulcre.

10. Ainsi [f] David s'endormit avec ses pères et il fut enseveli dans la ville de David

11. [g] Et le temps que David régna sur Israël fut de quarante ans. Il régna sept ans à Hébron et régna trente-trois ans dans Jérusalem.

12. Et Salomon s'assit sur le trône de David son père [h] et son royaume fut fort affermi.

13. Alors Adonija fils de Hagguith vint vers Bath-scébah mère de Salomon. Et elle dit : Viens-tu à bonne intention ? Et il répondit : Je viens à bonne intention.

14. Puis il dit : J'ai un mot à te dire. Elle répondit : Parle.

15. Et il dit : Tu sais bien que le royaume m'appartenait et que tout Israël s'attendait que je règnerais, mais le royaume a été transporté et il est échu à mon frère parce que l'Éternel le lui a donné.

16. Maintenant donc j'ai à te demander une grâce, ne me la refuse point. Et elle lui répondit : Parle.

17. Et il dit : Je te prie, dis au roi Salomon, (car il ne te refusera rien) qu'il me donne Abisag Sçunamite pour femme.

18. Et Bath-scébah répondit : Je le veux, je parlerai pour toi au roi.

19. Ainsi Bath-scébah vint vers le roi Salomon afin de lui parler pour Adonija. Et le roi se leva pour aller au devant de Bath-scébah et se prosterna devant elle, puis il s'assit sur son trône et fit mettre un siège à sa mère et elle s'assit à la droite du roi

20. Et dit : J'ai à te faire une petite demande, ne me la refuse point. Et le roi lui répondit : Fais-la ma mère, car je ne te la refuserai point.

21. Et elle dit : Qu'on donne Abisag Sçunamite à Adonija ton frère pour femme.

22. Mais le roi Salomon répondit à sa mère et dit : Et pourquoi demandes-tu Abisag Sçunamite pour Adonija ? Demande plutôt le royaume pour lui parce qu'il est mon frère aîné, demande-le pour lui, pour Abiathar le sacrificateur et pour Joab fils de Tséruja.

23. Alors le roi Salomon jura par l'Éternel disant : Que Dieu me traite dans toute sa rigueur si Adonija n'a dit cette parole contre sa propre vie,

24. Car maintenant l'Éternel est vivant qui m'a établi et qui m'a fait assœir sur le trône de David mon père et qui a établi ma maison [i] comme il avait dit que certainement Adonija sera mis à mort aujourd'hui.

25. Et le roi Salomon ayant donné la commission à Bénaja fils de Jéhojadah de tuer Adonija, Bénaja se jeta sur lui et Adonija mourut.

26. Puis le roi dit à Abiathar sacrificateur : Va-t'en à Hanathoth dans ta possession, car tu mérites la mort, toutefois je ne te ferai point mourir aujourd'hui parce que tu as porté l'arche du Seigneur Éternel devant David mon père et parce [j] que tu as eu part à toutes les afflictions de mon père.

27. Ainsi Salomon chassa Abiathar afin qu'il ne fût plus sacrificateur de l'Éternel et cela [k] pour accomplir la parole de l'Éternel qu'il avait prononcée à Scilo contre la maison d'Héli.

28. Cette nouvelle étant venue jusqu'à Joab (qui s'était révolté pour suivre Adonija bien qu'il ne se fût point révolté pour suivre Absçalom), il s'enfuit dans le tabernacle de l'Éternel et il saisit les cornes de l'autel.

29. Et on le rapporta au roi Salomon et on lui dit que Joab s'en était fui au tabernacle de l'Éternel et voilà il est auprès de l'autel. Et Salomon envoya Bénaja fils de Jéhojadah et lui dit : Va, jette-toi sur lui.

30. Bénaja donc entra au tabernacle de l'Éternel et dit à Joab : Ainsi a dit le roi : Sors de là. Et il répondit : Non, mais je mourrai ici. Et Bénaja le rapporta au roi et dit : Joab m'a parlé ainsi et il m'a ainsi répondu.

31. Et le roi lui dit : Fais comme il t'a dit et jette-toi sur lui et l'enseveli et tu ôteras de dessus moi et de dessus la maison de mon père le sang que Joab a répandu sans cause.

32. Et l'Éternel fera retomber sur sa tête le sang qu'il a répandu, car il s'est jeté sur deux hommes plus gens de bien et meilleurs que lui et il les a tués avec l'épée sans que David mon père en sût rien, [l] sur Abner fils de Ner, chef de l'armée d'Israël, et sur Hamasa fils de Jéther, chef de l'armée de Juda.

33. Et le sang de ces gens-là retombera sur la tête de Joab et sur la tête de sa postérité à toujours, mais il y aura paix de la part de l'Éternel à toujours pour David et pour sa postérité et pour sa maison et pour son trône.

34. Bénaja donc fils de Jéhojadah monta et se jeta sur lui er le mit à mort et on l'ensevelit dans sa maison au désert.

35. Alors le roi établit Bénaja fils de Jéhojadah sur l'armée en la place de Joab. Le roi établit aussi Tsadok sacrificateur en la place d'Abiathar.

36. Puis le roi envoya appeler Scimhi et lui dit : Bâtis-toi une maison à Jérusalem et demeures-y et n'en sors point pour aller d'un côté, ni de l'autre,

37. Car sache que le jour que tu en sortiras et que tu passeras le torrent du Cédron, tu mourras sans rémission, ton sang sera sur ta tête.

38. Et Scimhi répondit au roi : Cette parole est bonne, ton serviteur fera tout ce que le roi mon seigneur a dit. Ainsi Scimhi demeura à Jérusalem plusieurs jours.

39. Mais il arriva qu'au bout de trois ans, deux serviteurs de Scimhi s'enfuirent vers Akis fils de Mahaka roi de Gath et on le rapporta à Scimhi disant : Voilà tes serviteurs sont à Gath.

40. Alors Scimhi se leva et bâta son âne et s'en alla à Gath vers Akis pour chercher ses serviteurs. Ainsi Scimhi s'en alla et ramena ses serviteurs de Gath.

41. Et on rapporta à Salomon que Scimhi était allé de Jérusalem à Gath et qu'il était de retour.

42. Et le roi envoya appeler Scimhi et lui dit : Ne t'avais-je pas fait jurer par l'Éternel et ne t'avais-je pas protesté disant : Sache certainement que le jour que tu sortiras et que tu iras ici ou là tu mourras sans rémission ? Et ne me répondis-tu pas : La parole que j'ai entendue est bonne ?

43. Pourquoi donc n'as-tu pas gardé le serment que tu as fait par l'Éternel et le commandement que je t'avais fait ?

44. Le roi dit encore à Scimhi : [m] Tu sais tout le mal que tu as fait à David mon père et tu en es convaincu dans ton cœur, c'est pourquoi l'Éternel a fait retomber ta méchanceté sur ta tête,

45. Mais le roi Salomon sera béni et le trône de David sera affermi devant l'Éternel à jamais.

46. Et le roi donna l'ordre à Bénaja fils de Jéhojadah qui sortit et se jeta sur Scimhi et Scimhi mourut. Et [n] le royaume fut affermi entre les mains de Salomon.

Réflexions

Les exhortations à la crainte de Dieu que David adressa à Salomon avant que de mourir sont une preuve de sa piété et de sa tendresse pour son fils.

À son exemple, les pères doivent recommander sur toutes choses la crainte du Seigneur à leurs enfants pendant qu'ils sont avec eux et avant que de quitter le monde. C'est là le vrai moyen de faire reposer la bénédiction de Dieu sur les familles.

Il faut remarquer sur les ordres que David donna à Salomon touchant Joab et Scimhi que David n'était pas vindicatif, ni sanguinaire, mais il était obligé d'instruire son fils et de pourvoir à la sûreté du royaume. Mais il recommanda les enfants de Barzillaï à Salomon par un principe de cette reconnaissance que l'on doit toujours conserver pour ceux qui nous ont fait du bien et pour leur postérité.

Salomon commença son règne en punissant Adonija, Joab, Abiathar et Scimhi. Il fit mourir Adonija avec justice, lui ayant déjà pardonné une fois, mais Adonija continuait dans le dessein de s'élever au trône. Il avait un parti pour lui, le grand sacrificateur Abiathar et Joab chef de l'armée étant dans ses intérêts et il cherchait à fortifier son parti en épousant Abisag qui avait été femme de David son père, ce qui était d'ailleurs un dessein criminel.

Salomon ne fit pas mourir le sacrificateur Abiathar, mais il se contenta de l'exiler. Il en usa ainsi par égard pour le caractère d'Abiathar et parce qu'il était attaché à David son père. Ce fut là un acte de justice et de prudence, mais la providence accomplit ainsi les menaces qui avaient été faites autrefois contre la famille d'Héli de laquelle Abiathar était.

Pour ce qui est de Joab à qui Salomon fit ôter la vie, il méritait la mort à cause des crimes qu'il avait commis en tuant Abner, Absçalom et Hamasa et parce qu'il venait de se révolter contre David en entrant dans la conspiration d'Adonija.

À l'égard de Scimhi, Salomon lui avait d'abord accordé la vie à condition qu'il ne sortirait pas de Jérusalem, la prudence voulant qu'il prît cette précaution contre un homme qui devait lui être suspect, mais Scimhi ayant violé le serment qu'il avait fait et étant sorti de Jérusalem, sans doute dans de mauvais desseins, il fut condamné à mort justement.

Les princes sont quelques fois obligés, quoique contre leur inclinaison, de faire des exemples de sévérité et d'ôter la vie à ceux qui troublent la tranquilité publique et les hommes injustes, séditieux et sanguinaires, tels qu'étaient Adonija, Abiathar, Joab et Acimhi, reçoivent enfin la peine qu'ils ont méritée par leurs crimes.

(a) v3 : Deutéronome 17.18
(b) v4 : Psaume 132.12
(c) v5 : II Samuel 3.27 et 20.10
(d) v7 : II Samuel 17.27
(e) v8 : II Samuel 16.5 et 19.19
(f) v10 : Actes 2.29 et 13.36
(g) v11 : II Samuel 5.4 ; I Chroniques 29.27
(h) v12 : I Chroniques 29.23 ; II Chroniques 1.1
(i) v24 : II Samuel 7.12
(j) v26 : I Samuel 22.20 ; II Samuel 15.24
(k) v27 : I Samuel 2.31
(l) v32 : II Samuel 2.27 et 20.10
(m) v44 : I Samuel 16.5
(n) v46 : II Chroniques 1.1

Chapitre III

Le roi Salomon épouse la fille de Pharaon roi d'Égypte, versets 1-3.

Il va à Gabaon où le tabernacle était pour y offrir un sacrifice solennel. Dieu lui apparaît dans ce lieu-là et lui permet de lui demander ce qu'il voudrait. Salomon lui ayant demandé de la sagesse plutôt que les richesses, Dieu lui accorda l'un et l'autre, versets 4-15,

et ce prince donna dès lors des marques de la sagesse extraordinaire qu'il avait reçue du Ciel dans le jugement qu'il rendit sur le différent que deux femmes avaient au sujet de leurs enfants, versets 16-28.

OR Salomon s'allia avec Pharaon roi d'Égypte et il épousa la fille de Pharaon qu'il amena dans la ville de David jusqu'à ce qu'il eût achevé de bâtir sa maison et la maison de l'Éternel et la muraille qu'il faisait faire tout autour de Jérusalem.

2. Le peuple sacrifiait seulement dans les hauts lieux parce que jusqu'alors on n'avait point bâti de maison à l'Éternel.

3. Et Salomon aima l'Éternel et il se conduisit selon les ordonnances de David son père, mais il sacrifiait dans les hauts lieux, il y faisait des parfums.

4. Le [a] roi donc s'en alla à Gabaon pour y sacrifier, car c'était le plus considérable des hauts lieux. Et Salomon offrit mille holocaustes sur l'autel qui était là.

5. Et l'Éternel apparut à Salomon à Gabaon en songe de nuit. Et Dieu lui dit : Demande-moi ce que tu veux que je te donne.

6. Et Salomon répondit : Tu as eu une grande bienveillance pour ton serviteur mon père selon qu'il a marché devant toi dans la vérité, dans la justice et dans la droiture de son cœur devant toi et tu as toujours eu cette grande bienveillance et tu lui as donné un fils qui est assis sur son trône comme il paraît aujourd'hui,

7. Et maintenant, ô Éternel mon Dieu, tu as fait régner ton serviteur en la place de David mon père et je ne suis qu'un jeune garçon qui ne sait point comment il faut se conduire,

8. Et ton serviteur est au milieu de peuple que tu as choisi qui est un grand peuple qui ne se peut compter ni nombrer à cause de sa multitude.

9. Donne donc à ton serviteur un cœur intelligent pour juger ton peuple et pour discerner entre le bien et le mal, car qui pourrait juger ton peuple qui est en si grand nombre ?

10. Et ces discours plurent à l'Éternel de ce que Salomon lui avait fait cette demande.

11. Et Dieu lui dit : Parce que tu m'as fait cette demande et que tu n'as pas demandé ni une longue vie, ni des richesses, ni la mort de tes ennemis, mais que tu as demandé de l'intelligence pour rendre la justice,

12. Voici, je fais selon ta parole. Voici, je t'ai donné un cœur sage et intelligent de sorte qu'il n'y en a point eu de pareil avant toi et il n'y en aura point après toi qui te soit semblable,

13. [b] Et même je t'ai donné ce que tu n'as point demandé, savoir les richesses et la gloire, de sorte, qu'entre les rois, il n'y en a point eu qui soit tel que tu seras pendant tous les jours de ta vie,

14. Et si tu marches dans mes voies pour garder mes ordonnances et mes commandements comme David ton père y a marché, je prolongerai aussi tes jours.

15. Alors Salomon se réveilla et voilà le songe. Puis il vint à Jérusalem et se tint devant l'arche de l'alliance de l'Éternel et il offrit des holocaustes et des sacrifices de prospérités et il fit un festin à tous ses serviteurs.

16. Alors deux femmes débauchées vinrent vers le roi et elles se présentèrent devant lui.

17. Et l'une de ces femmes-là dit : Hélas, monseigneur ! Nous demeurions cette femme-là et moi dans une même maison et j'ai accouché chez elle dans cette maison-là.

18. Le troisième jour après mon accouchement, cette femme a aussi accouché et nous étions ensemble. Il n'y avait aucun étranger avec nous dans cette maison-là, nous étions nous deux seules dans cette maison-là.

19. Or le fils de cette femme est mort pendant la nuit, parce qu'elle s'était couchée sur lui,

20. Mais elle s'est levée à minuit et elle a pris mon fils que j'avais près de moi pendant que ta servante dormait et elle l'a couché dans son sein et elle a couché son fils mort dans son sein.

21. Et m'étant levée le matin pour allaiter mon fils, j'ai trouvé qu'il était mort. Mais l'ayant considéré avec attention le matin, j'ai trouvé que ce n'était point mon fils que j'avais enfanté.

22. Et l'autre femme répondit : Cela n'est point, mais celui qui vit est mon fils et celui qui est mort est son fils. Mais l'autre dit : Cela n'est point, mais celui qui est mort est ton fils et celui qui vit est mon fils. C'est ainsi qu'elles parlèrent au roi.

23. Et le roi dit : Celle-ci dit : Mon fils vit et celui qui est mort est son fils et celle-là dit : Cela n'est point, mais celui qui est mort est ton fils et celui qui vit est mon fils.

24. Alors le roi dit : Apportez-moi une épée et on apporta une épée devant le roi.

25. Et le roi dit : Partagez en deux l'enfant qui vit et donnez-en la moitié à l'une et la moitié à l'autre.

26. Alors la femme dont le fils vivait dit au roi, (car ses entrailles furent émues de compassion envers son fils) : Hélas ! Monseigneur, qu'on donne à celle-ci l'enfant qui vit et qu'on garde bien de le faire mourir. Mais l'autre dit : Il ne sera ni à moi, ni à toi, qu'on le partage.

27. Alors le roi répondit et dit : Donnez à celle-ci l'enfant qui vit et qu'on se garde de le faire mourir, celle-ci est la mère.

28. Et tout Israël ayant su le jugement qu'avait donné le roi, ils craignirent le roi. Car ils reconnurent qu'il y avait en lui une sagesse divine pour rendre la justice.

Réflexions

Dieu accorda une faveur particulière au roi Salomon lorsqu'il lui permit de lui demander tout ce qu'il souhaiterait et Salomon marqua beaucoup de sagesse et de piété en demandant à Dieu la prudence dont il avait besoin pour bien gouverner le peuple, plutôt que la gloire et les richesses. Cette demande fut si agréable à Dieu qu'il accorda à ce prince une sagesse extraordidaire et avec cela des richesses et une gloire qui surpassait celle des plus grands rois.

Ceci apprend premièrement aux princes et aux magistrats, qu'étant établis pour le bien des peuples, ils doivent surtout travailler à obtenir la prudence et l'intégrité dont ils ont besoin et faire consister leur gloire non dans la puissance et dans les richesses, mais dans l'exercice de la justice.

Et nous devons tous apprendre d'ici que ce que nous devons rechercher et demander à Dieu avant toutes choses c'est la véritable sagesse qui consiste à le craindre et les dons de son Esprit qui nous sont nécessaires pour cela.

La manière dont Dieu reçut la prière de Salomon prouve que Dieu fait toujours part de ces dons-là à ceux qui les lui demandent et qu'outre cela il leur accorde souvent des bénédictions temporelles quoi qu'ils ne le demandent pas. C'est ce que Jésus-Christ nous enseigne par ces paroles :

Cherchez premièrement le royaume de Dieu et sa justice et toutes les autres choses vous seront ajoutées par dessus.

Matthieu 6.33.

Au reste, on reconnut dès lors, par le jugement que Salomon rendit entre ces deux femmes qui se présentèrent devant lui, qu'il était doué d'une sagesse extraordinaire et l'on peut voir par là que si la fin de vie de Salomon avait répondu à de si beaux commencements, il aurait été parfaitement heureux.

(a) v4 : II Chroniques 1.3
(b) v13 : Matthieu 6.33

Chapitre IV

On voit dans ce chapitre

1. Qui étaient les principaux officiers du roi Salomon, versets 1-19.

2. On y voit ensuite l'étendue de sa domination, ses richesses, l'abondance et la paix dont ses sujets jouissaient, sa sagesse, la connaissance qu'il avait dans les choses naturelles et la grande réputation où il était dans les pays étrangers, versets 20-34.

Le roi Salomon donc fut roi sur tout Israël.

2. Et ceux-ci étaient les principaux seigneurs de la cour, Hazarja fils du sacrificateur Tsadok.

3. Elihoreph et Ahija enfants de Scisça étaient sécrétaires. Jéhosçaphat fils d'Ahilud était commis sur les régistres.

4. Bénaja fils de Jéhojadah avait la charge de l'armée. Et Tsadok et Abiathar étaient les sacrificateurs.

5. Hazarja fils de Nathan avait la charge de ceux qui étaient commis sur les vivres. Et Zabul fils de Nathan était le principal officier et le favori du roi.

6. Et Ahisçar était le grand maître de la maison. Et Adoniram fils de Habda était commis sur les tribus.

7. Or Salomon avait douze commissaires sur tout Israël qui faisaient les provisions du roi et de sa maison. Et chacun pendant un mois de l'année avait soin de pourvoir de vivres.

8. Et ce sont ici leurs noms. Le fils de Hur était commis sur la montagne d'Éphraïm,

9. Le fils de Déker sur Makath, sur Sçahalbin, sur Beth-scémes et sur Elon de Beth-hanan,

10. Le fils de Hésed sur Arubboth et il avait Soco et tout le pays de Hépher,

11. Le fils d'Abinadab avait toute la contrée de Dor. Il eut Taphath, fille de Salomon, pour femme.

12. Bahana fils d'Ahilud avait Tahanac et Méguiddo et tout le pays de Beth-scéan qui était vers le chemin tirant vers Tsarthan au dessous de Jizréhel, depuis Beth-scéan jusqu'à Abelméhola et jusqu'au delà de Jokméham,

13. Le fils de Guébert était commis sur Ramoth de Galad et il avait les bourgs de Jaïr fils de Manassé qui étaient en Galaad. Il avait aussi toute la contrée d'Argob qui était en Basçan, soixante grandes villes fortes et garnies de barres d'airain,

14. Ahinadab fils de Hiddo était commis sur Mahanajim,

15. Ahimahats sur Nephthali et il prit aussi Bascémath, fille de Salomon, pour femme,

16. Bahana fils de Cusçaï était commis sur Ascer et sur Haloth,

17. Jéhosçaphat fils de Paruah sur Issacar,

18. Scimhi fils d'Ela sur Benjamin,

19. Guéber fils d'Urie sur le pays de Galaad qui est du pays de Sihon roi des Amorrhéens et de Hog roi de Basçan et il était seul commis sur ce pays-là.

20. Juda et Israël étaient en grand nombre comme le sable qui est sur le bord de la mer, tant ils étaient

en grand nombre. Ils mangeaient et buvaient et se réjouissaient.

21. Et Salomon dominait sur tous les royaumes, depuis le fleuve d'Euphrate jusqu'au pays des Philistins et jusqu'à la frontière d'Égypte et ils lui apportaient des présents et ils lui furent assujettis tout le temps de sa vie.

22. Or les vivres de Salomon chaque jour étaient trente cores [1] de fine farine et soixante cores d'autre farine,

23. Dix bœufs gras et cent moutons, sans les cerfs, les daims, les buffles et la volaille engraissée.

24. Et il dominait sur tout le pays de deça du fleuve, depuis Tiphsah jusqu'à Gaza, savoir sur tous les rois qui étaient de deça du fleuve et il avait la paix avec ceux qui étaient avec lui de tous côtés.

25. Et Juda et Israël habitaient en assurance, chacun sous sa vigne et sous son figuier depuis Dan jusqu'à Béerscébah pendant toute la vie de Salomon.

26. [a] Salomon avait aussi quarante mille places à tenir des chevaux [2] et douze mille hommes à cheval.

27. Or ces commis-là pourvoyaient de vivres le roi Salomon et tous ceux qui s'approchaient de la table du roi Salomon, chacun dans son mois et ils ne laissaient manquer de rien.

28. Ils faisaient aussi venir de l'orge et de la paille pour les chevaux et pour les genets au lieu où ils étaient, chacun selon sa charge.

29. Et Dieu donna la sagesse à Salomon et une fort grande intelligence et une étendue d'esprit en aussi grande abondance que celle du sable qui est sur le bord de la mer.

30. Et la sagesse de Salomon surpassait la sagesse de tous les orientaux et toute la sagesse des Égyptiens.

31. Il était même plus sage qu'aucun homme, plus qu'Ethan Ezrahite, qu'Heman, que Calcol et que Dardah les fils de Mahol et sa réputation se répandit parmi toutes les nations de tous côtés.

32. Il prononça trois mille paraboles et il fit cinq mille cantiques.

33. Il a aussi parlé des arbres depuis le cèdre qui est au Liban jusqu'à l'hysope qui sort de la muraille. Il a encore parlé des bêtes, des oiseaux, des reptiles et des puissons.

34. Et il venait des gens de tous les peuples pour entendre la sagesse de Salomon et de la part de tous les rois de la terre qui avaient entendu parler de sa sagesse.

Réflexions

Il paraît de ce chapitre que Dieu éleva Salomon à une très grande gloire en lui accordant des richesses et une puissance qui le distinguaient des plus grands princes et avec une sagesse, une prudence et des connaissances qui le mettaient au-dessus des hommes les plus sages qu'il y eut au monde. Ce fut ainsi que Dieu accomplit les promesses qu'il avait faites à David de lui donner un fils dont le règne serait très glorieux et qu'il voulut récompenser la piété de Salomon lui-même et l'attachement qu'il avait alors pour son service. Outre cela, Dieu accorda cette puissance et cette abondance à Salomon afin qu'il fût en état de bâtir le temple de Jérusalem et d'établir le service divin. Cependant il faut se souvenir que ces grandes richesses et ces grâces que Salomon avait reçues lui furent avantageuses pendant qu'il s'en servit comme il faut, mais que dès qu'il en abusa, elles lui tournèrent en piège et en ruine.

Cela nous montre combien la possession des richesses est dangereuse et combien nous devons craindre d'abuser des grâces et des dons du Seigneur.

(a) v26 : Ci-dessous 10.26 ; II Chroniques 1.14 et 9.25

(1) v22 : C'était une grande mesure.
(2) v26 : Quatre mille. Voyez II Chroniques 9.26

Chapitre V

Hiram roi de Tyr et Salomon s'envoient réciproquement des ambassadeurs. Salomon lève un grand nombre d'ouvriers pour bâtir le temple et il obtient du roi Hiram des ouvriers et des matériaux pour le même sujet.

ET Hiram roi de Tyr envoya ses serviteurs vers Salomon ayant appris qu'on l'avait oint pour roi à la place de son père, car Hiram avait toujours aimé David.

2. Et Salomon envoya vers Hiram pour lui dire :

3. Tu sais que mon père n'a pu bâtir une maison au nom de l'Éternel son Dieu à cause des guerres que lui ont fait ses ennemis qui l'environnaient, jusqu'à ce que l'Éternel les ait mis sous ses pieds.

4. Et maintenant l'Éternel mon Dieu m'a donné du repos de toutes parts et je n'ai point d'ennemi, ni de mauvaise rencontre.

5. Voici donc je prétends bâtir une maison au nom de l'Éternel mon Dieu, [a] selon que l'Éternel en a parlé à David mon père, disant : Ton fils que je mettrai en ta place sur ton trône sera celui qui bâtira une maison à mon nom.

6. C'est pourquoi commande maintenant qu'on coupe des cèdres du Liban, que mes serviteurs soient avec tes serviteurs et je te donnerai pour tes serviteurs la récompense que tu me diras, car tu sais qu'il n'y a personne entre nous qui sache couper le bois comme les Sidoniens.

7. Et il arriva que quand Hiram eut entendu les paroles de Salomon, il en eut une fort grande joie et il dit : Béni soit aujourd'hui l'Éternel qui a donné à David un fils sage pour être roi sur ce grand peuple.

8. Hiram donc envoya vers Salomon pour lui dire : J'ai entendu ce que tu m'as mandé. Quand au bois de cèdre et au bois de sapin, je ferai tout ce que tu voudras.

9. Mes serviteurs le porteront depuis le Liban jusqu'à la mer, puis je les ferai mettre sur la mer par radeaux jusqu'au lieu que tu m'auras marqué et je

les ferai délivrer là. Tu les prendras et de ton côté tu me satisferas en fournissant de vivre ma maison.

10. Hiram donc donna du bois de cèdre et du bois de sapin à Salomon autant qu'il en voulut.

11. Et Salomon donna à Hiram vingt mille cores de froment pour la nourriture de sa maison et vingt cores d'huile très pure. Salomon en donnait autant à Hiram chaque année.

12. L'Éternel donna donc de la sagesse à Salomon comme il en avait parlé. Et il y eut paix entre Hiram et Salomon et ils traitèrent alliance ensemble.

13. Le roi Salomon fit aussi une levée de gens sur Israël et la levée fut de trente mille hommes.

14. Et il en envoyait dix mille au Liban chaque mois tour à tour. Ils étaient un mois au Liban et deux mois dans leur maison et Adoniram était commis sur cette levée.

15. [b] Salomon avait aussi soixante et dix mille hommes qui portaient les fardeaux et quatre-vingt mille qui coupaient le bois sur la montagne,

16. Sans les chefs des commis de Salomon qui avaient la charge de l'ouvrage au nombre de trois mille trois cents et qui commandaient le peuple qui travaillait.

17. Et on amena par le commandement du roi de grandes pierres et des pierres de prix pour faire le fondement du temple, elles étaient toutes taillées.

18. Et les maçons de Salomon et les maçons d'Hiram et les tailleurs de pierres taillèrent et préparèrent le bois et les pierres pour bâtir le temple.

Réflexions

On voit dans ce chapitre qu'aussitôt que Salomon fut sur le trône, il entreprir de bâtir le temple selon le projet et l'ordre que David son père lui en avait donné avant que de mourir et que Dieu, pour faciliter l'exécution de ce pieux dessein, lui rendit le roi de Tyr favorable.

Rien n'est plus louable dans un prince, qui a l'avantage de connaître Dieu, que de prendre ainsi à cœur ce qui concerne la religion et Dieu de son côté bénit aussi les desseins qui vont à l'avancement de sa gloire et les fait heureusement réussir.

(a) v5 : II Samuel 7.13 ; I Chroniques 22.10
(b) v15 : II Chroniques 2.18

Chapitre VI

Salomon commence à bâtir le temple l'an quatrième de son règne et ce bâtiment fut achevé au bout de sept ans.

OR il arriva quatre cent quatre-vingts ans après que les enfants d'Israël furent sortis du pays d'Égypte, la quatrième année que Salomon régnait sur Israël, au mois de ziv qui est le second mois, que Salomon bâtit une maison à l'Éternel.

2. Et la maison que le roi Salomon bâtit à l'Éternel avait soixante coudées de long et vingt de large et trente coudées de haut.

3. Le portique qui était devant le temple de la maison avait vingt coudées de long, qui répondait à la largeur de la maison, et il avait dix coudées de large sur le devant de la maison.

4. Il fit aussi des fenêtres à la maison, larges en dedans et étroites par dehors.

5. Et il bâtit, joignant la muraille de la maison, des étages de chambres l'une sur l'autre tout autour du temple et de l'oracle. Ainsi il fit des chambres tout autour.

6. La largeur de l'étage d'en-bas était de cinq coudées et la largeur de celui du milieu était de six coudées et la largeur du troisième était de sept coudées, car il avait fait des rétrécissements en la maison par dehors afin que la charpente n'entrât pas dans les murailles de la maison.

7. Or en bâtissant la maison, on la bâtit de pierres qu'on avait amenées toutes telles qu'elles devaient être, de sorte qu'en bâtissant la maison on n'entendit ni marteau, ni hache, ni aucun outil de fer.

8. L'entrée des chambres du milieu était au côté droit de la maison et on montait par une vis aux chambres du milieu et de celles du milieu à celles du troisième étage.

9. Il bâtit donc la maison et il l'acheva et il couvrit la maison de lambris en voute et de poutres de cèdre.

10. Et il bâtit les étages joignant toute la maison, chacun de cinq coudées de haut et ils tenaient à la maison par le moyen des bois de cèdre.

11. Alors la parole fut adressée à Salomon disant :

12. Pour ce qui est de cette maison que tu bâtis, [a] si tu marches dans mes statuts et si tu fais mes ordonnances et si tu gardes tous mes commandements en y marchant, je ratifierai avec toi la parole que j'ai dit [nc1] à David ton père

13. Et j'habiterai au milieu des enfants d'Israël et je n'abandonnerai point mon peuple d'Israël.

14. Ainsi Salomon bâtit la maison et il l'acheva.

15. Il lambrissa les murailles de la maison par dedans de planches de cèdre, depuis le sol de la maison jusqu'à la voûte lambrissée. Il les couvrit de bois par dedans et il couvrit le sol de la maison de planches de sapin.

16. Il lambrissa aussi l'espace de vingt coudées de planches de cèdre au fond de la maison depuis le sol jusqu'au haut de la muraille et il lambrissa cet espace au dedans pour l'oracle, savoir le lieu très-saint,

17. Mais la maison, savoir le temple de devant était de quarante coudées,

18. Et les planches de cèdre qui étaient pour le dedans de la maison étaient entaillées de boutons de fleurs épanouies, relevées en bosse. Tout le dedans était de cèdre, on n'y voyait pas une pierre.

19. Il plaça aussi l'oracle au dedans de la maison vers le fond pour y mettre l'arche de l'alliance de l'Éternel.

20. Et l'oracle avait par devant vingt coudées de long et il avait vingt coudées de large et vingt cou-

dées de haut et on le couvrit d'or fin. On en couvrit aussi l'autel qui était de cèdre.

21. Salomon donc couvrit la maison de fin or depuis l'entre-deux jusqu'au fond et il fit passer un voile avec des chaînes d'or au devant de l'oracle qu'il couvrit d'or.

22. Ainsi il couvrit entièrement d'or toute la maison. Il couvrit aussi d'or tout l'autel qui était pour l'oracle,

23. [b] Et il fit deux chérubins de bois d'olivier dans l'oracle qui avaient chacun dix coudées de haut.

24. L'une des ailes d'un des chérubins avait cinq coudées et l'autre aile du même chérubin avait aussi cinq coudées, depuis le bout d'une aile jusqu'au bout de l'autre aile, il y avait dix coudées.

25. Ainsi l'autre chérubin était de dix coudées. Les deux chérubins étaient d'une même mesure et taillés l'un comme l'autre.

26. La hauteur d'un chérubin était de dix coudées et l'autre chérubin avait aussi la même hauteur.

27. Et il mit les chérubins au dedans de la maison vers le fond et on étendit les ailes des chérubins de sorte que l'aile de l'un touchait une muraille et l'aile de l'autre chérubin touchait l'autre muraille et leurs autres ailes se venaient joindre au milieu de la maison et l'une des ailes touchait l'autre.

28. Et il couvrit d'or les chérubins.

29. Et il entailla toutes les murailles de la maison tout autour de sculptures bien profondes et de palmes et de boutons de fleurs bien épanouies tant en dedans qu'en dehors.

30. Il couvrit aussi d'or le pavé de la maison tant en dedans qu'en dehors.

31. Et il mit à l'entrée de l'oracle une porte à deux battants de bois d'olivier dont les linteaux et les jambages étaient de cinq membreures.

32. Il fit donc une porte à deux battants de bois d'olivier et entailla sur elle des moulures de chérubins, de palmes et de boutons de fleurs épanouies et il les couvrit d'or, étendant l'or sur les chérubins et sur les palmes.

33. Il fit aussi à l'entrée du temple des poteaux de bois d'olivier de quatre membreures.,

34. Et une porte à deux battants de bois de sapin, les deux pièces d'un des battants étaient brisées et les deux pièces de l'autre battant étaient aussi brisées.

35. Et il y entailla des chérubins, des palmes et des boutons de fleurs épanouies et il les couvrit d'or qui était fort proprement appliqué sur les moulures.

36. Il bâtit aussi le parvis de dedans de trois rangées de pierres de taille et d'une rangée de poutres de cèdre.

37. La quatrième année au mois de ziv, les fondements de la maison de l'Éternel furent posés.

38. Et l'onzième année au mois de bul, qui est le huitième mois, la maison fut achevée avec toutes les appartenances et tous ses meubles. Il mit sept ans a la bâtir.

(a) v12 : Ci-dessous 9.4 ; Ci-dessus 2.4

(b) v23 : II Chroniques 3.10-, rien de plus.

(nc1) v12 : Erreur de genre, complément d'objet direct placé avant le verbe : ...la parole que j'ai *dite*...

Chapitre VII

Salomon bâtit la maison du parc du Liban, son palais et celui de la reine son épouse et il fait ensuite divers ouvrages pour le temple et pour le service divin.

SALOMON bâtit aussi sa maison et il l'acheva toute [a] en treize ans.

2. Il bâti aussi la maison du parc du Liban de cent coudées de long et de cinquante coudées de large avec quatre rangées de colonnes de cèdre et il y avait sur les colonnes des poutres de cèdre.

3. Il y avait aussi un couvert de bois de cèdre par dessus les chambres qui était sur quarante-cinq colonnes, chaque rang en avait quinze.

4. Et il y avait trois rangées de fenêtres et une fenêtre répondait à l'autre en trois endroits.

5. Et toutes les portes et tous les poteaux étaient carrés avec les fenêtres et une fenêtre répondait à l'autre vis-à-vis en trois endroits.

6. Il y avait aussi un portique de cinquante coudées de long et de trente coudées de large et ce portique était au devant des colonnes de la maison de sorte que les colonnes et les poutres étaient au devant d'elle.

7. Il fit aussi un portique pour le trône où il rendait justice, qu'on appelait portique du jugement, et on le couvrit de cèdre depuis un bout du sol jusqu'à l'autre.

8. Et dans la maison où il demeurait il y avait un autre parvis au dedans du portique qui était du même ouvrage. Et Salomon fit à la fille de Pharaon [b] qu'il avait épousée une maison qui était bâtie comme ce portique.

9. Toutes ces choses étaient de pierres de prix de la même mesure que les pierres de taille, sciées avec un scie, en dedans et en dehors et depuis le fond jusqu'aux corniches et par dehors jusqu'au grand parvis.

10. Le fondement aussi était de pierres de prix, de grandes pierres, des pierres de dix coudées et des pierres de huit coudées.

11. Et par dessus il y avait des pierres rares de la même mesure que les pierres de taille et du cèdre.

12. Et le grand parvis avait aussi tout à l'entour trois rangées de pierres de taille et une rangée de poutres de cèdre comme le parvis de dedans la maison de l'Éternel et le portique de la maison.

13. Or le roi Salomon avait fait venir de Tyr Hiram

14. Qui était fils d'une femme veuve de la tribu de Nephthali, dont le père était Tyrien, qui travaillait le cuivre. Cet homme était fort expert, intelligent et savant pour faire toute sorte d'ouvrages d'airain et il vint vers le roi Salomon et il fit tout son ouvrage.

15. Il fondit [c] deux colonnes d'airain, la hauteur de chaque colonne était de dix-huit coudées et un

réseau de douze coudées environnait chaque colonne.

16. Il fit aussi deux chapiteaux d'airain fondu pour mettre sur le haut des colonnes et la hauteur de l'un des chapiteaux était de cinq coudées et la hauteur de l'autre chapiteau était aussi de cinq coudées.

17. Il y avait des entrelassures en forme de rets de filets entortillés en façon de chaînes pour les chapiteaux qui étaient sur le sommet des colonnes, sept pour l'un des chapiteaux et sept pour l'autre.

18. Et il fit les colonnes avec deux rangées de pommes de grenades sur un ret tout autour pour couvrir l'un des chapiteaux qui étaient sur le sommet d'une des colonnes et il fit la même chose pour l'autre chapiteau.

19. Et les chapiteaux qui étaient au haut des colonnes étaient faits en façon de fleurs de lis de quatre coudées, pour mettre au portique.

20. Or les chapiteaux étaient sur les deux colonnes et même au dessus, depuis l'endroit du ventre qui était au delà du rets. Il y avait aussi deux cents pommes de grenades disposées par rangs tout autour sur le second chapiteau.

21. Il dressa donc les colonnes au portique du temple et il en posa l'une à main droite et la nomma Jakin [1] et il dressa l'autre à main gauche et la nomma Boaz [2].

22. Et on mit sur le chapiteau des colonnes l'ouvrage qui était fait en façon de fleur de lis. Ainsi l'ouvrage des colonnes fut achevé.

23. [d] Il fit aussi une mer [3] de fonte qui avait dix coudées d'un bord à l'autre. Elle était ronde tout autour, de cinq coudées de haut et un cordon de trente coudées l'environnait tout autour.

24. Or, au dessous de son bord, il y avait des figures de relief tout autour qui l'environnnaient, dix à chaque coudée, qui environnaient la mer tout autour. Il y avait deux rangées de ces figures qui avaient été aussi jetées en fonte,

25. Et elle était posée sur douze bœufs dont trois regardaient le Septentrion et trois regardaient l'Occident et trois regardaient le Midi et trois regardaient l'Orient. La mer était sur le dos de ces bœufs dont tout le derrière du corps était tourné en dedans.

26. Son épaisseur était d'une paume et son bord était comme le bord d'une coupe ouvragé de fleur de lys et elle contenait deux milles baths [4].

27. Il fit aussi dix soubassements d'airain ayant chacun quatre coudées de long et quatre coudées de large et trois coudées de haut.

28. Or, l'ouvrage de chaque soubassement était de cette manière, c'est qu'ils avaient des chassis qui étaient entre les jointures.

29. Et sur ces chassis, qui étaient entre les jointures, il y avait des figures de lions, de bœufs et de chérubins. Et au dessus des jointures il y avait un bassin sur le haut et au dessous des figures de lions et de bœufs, il y avait des corniches faites en penchant.

30. Et chaque soubassement avait aussi quatre roues d'airain avec des planches d'airain et il y avait aux quatre angles des épaulements qui se rendaient au dessous du cuvier au delà de toutes les corniches.

31. Or, l'ouverture du cuvier, depuis le dedans du chapiteau en haut, était d'une coudée, mais l'ouverture du chapiteau était ronde de la façon du bassin et elle était une coudée et demie et même sur les chassis de cette ouverture il y avait des gravures. Ces ouvertures aussi avaient des chassis carrés et non pas ronds.

32. Et les quatre roues étaient au dessous des chassis et les essieux des roues tenaient au soubassement. Chaque roue était haute d'une coudée et demie.

33. Et la façon des roues était selon la façon des roues de chariot. Leurs essieux, leurs jantes, leurs moyeux et leurs rayons étaient tous de fonte.

34. Il y avait aussi quatre épaulières aux quatre angles de chaque soubassement qui en étaient tirées.

35. Il y avait aussi au sommet de chaque soubassement une demi-coudée de hauteur qui était ronde tout autour, de sorte que chaque soubassement avait à son sommet ses tenons et ses chassis qui en étaient tirés.

36. Ensuite on grava les planches des tenons et des chassis de chaque soubassement de figures de chérubins, de lions et de palmes selon le plan de chaque tenon, de chaque chassis et de chaque corniche tout autour.

37. Il fit les dix soubassement de cette même manière, ayant tous une même fonte, une même mesure et une même sculpture.

38. [e] Il fit aussi dix cuviers d'airain dont chacun contenait quatre baths et chaque chaque cuvier était de quatre coudées. Chaque cuvier était sur chacun des dix soubassement.

39. Et on mit cinq soubassements au côté droit du temple et cinq au côté gauche du temple. Et on mit la mer au côté droit du temple tirant vers l'Orient du côté du Midi.

40. Ainsi Hiram fit des cuviers et des racloirs et des bassins et il acheva de faire l'ouvrage qu'il faisait au roi Salomon pour le temple de l'Éternel,

41. Deux colonnes et les deux bassins des chapiteaux qui étaient sur le sommet des colonnes et deux réseaux pour couvrir les deux bassins qui étaient sur le sommet des colonnes

42. Et quatre cents pommes de grenades pour les deux réseaux, de sorte qu'il y avait deux rangées de pommes de grenades pour chaque réseau pour couvrir les deux bassins des chapiteaux qui étaient sur les colonnes,

43. Dix soubassements et dix cuviers pour mettre sur les soubassements

44. Et une mer et douze bœufs sous la mer

45. Et des chaudrons et des racloirs et des bassins. Tous ces vaisseaux que Hiram fit pour le roi Salomon pour le temple de l'Éternel étaient d'airain poli.

46. Le roi les fit fondre dans la plaine du Jourdain dans une terre grasse entre Succoth et Tsartan.

47. Et Salomon ne pesa pas un de ces vaisseaux parce qu'ils étaient en trop grand nombre et qu'on ne rechercha point le poids du cuivre.

48. Salomon fit aussi tous les ustensiles qui appartenaient au temple de l'Éternel, savoir l'autel d'or et les tables d'or sur lesquels étaient les pains de proposition

49. Et cinq chandeliers de fin or à main droite et cinq à main gauche devant l'oracle et les fleurs et les lampes et les mouchettes d'or

50. Et les coupes, les serpes, les bassins, les tasses et les encensoirs de fin or. Les gonds même des portes de la maison de dedans, savoir du temple, étaient d'or.

51. Ainsi tout l'ouvrage que le roi Salomon fit pour la maison de l'Éternel fut achevé. [f] Puis il y fit apporter ce que David son père avait consacré, l'argent et l'or et les vaisseaux qu'il mit dans le trésor de la maison de l'Éternel.

Réflexions

Aussitôt que Salomon se vit élevé et affermi sur le trône, il bâtit un temple à Jérusalem conformément aux ordres de David son père et à la volonté de Dieu lui-même. Il le fit construire avec beaucoup de magnificence, employant à cela les richesses immenses que Dieu lui avait accordées et il n'épargna rien de tout ce qui pouvait rendre ce temple respectable et vénérable à ses sujets et à tous les peuples voisins. En quoi il donna des preuves du zèle dont il était alors animé. Dieu lui fit aussi connaître que ce qu'il avait fait lui était agréable et que, pourvu que lui et son peuple lui fussent inviolablement attachés, il serait toujours leur Dieu et leur protecteur. Mais ce prince et ses sujets étant tombés dans la désobéissance, ce lieu sacré fut livré aux peuples idolâtres et enfin il fut entièrement détruit.

Au reste, la disposition du temple de Salomon pour ce qui est de ses parties principales du parvis, du lieu saint et du lieu très saint et des meubles qui y furent placés était la même que celle du tabernacle que Moïse avait fait dans le chapitre XL de l'Exode.

(a) v1 : Ci-dessous 9.10
(b) v8 : Ci-dessus 3.1
(c) v15 : Jérémie 52.21
(d) v23 : II Chroniques 4.2

(1) v21 : C'est-à-dire : fermeté.
(2) v21 : C'est-à-dire : la force en elle.
(3) v23 : Ou une grande cuve.
(4) v26 : C'était une mesure des choses liquides.

Chapitre VIII

Le roi Salomon fait transporter dans le temple l'arche de l'alliance et les vaisseaux sacrés qui avaient été jusqu'alors dans le tabernacle que David son père avait fait dresser à Jérusalem. Il offre des sacrifices et Dieu donne des marques de sa présence, versets 1-11.

2. Il fait la dédicace du temple par une prière dans laquelle il bénit Dieu de ce qu'il avait heureusement exécuté le dessein qu'il avait eu de lui bâtir une maison et il le prie d'exaucer les prières qui lui seraient adressées dans ce lieu-là par toutes sortes de personnes, versets 12-53.

3. Enfin après avoir achevé sa prière, il offre un sacrifice solennel, il rend grâce à Dieu et il renvoie le peuple, versets 54-66.

ALORS Salomon fit assembler devant lui à Jérusalem les anciens d'Israël et tous les chefs des tribus, les principaux des pères des enfants d'Israël pour transporter l'arche de l'alliance de l'Éternel de la ville de David qui était Sion.

2. Et tous ceux d'Israël furent assemblés auprès du roi Salomon au mois d'éthanim, qui est le septième mois, au jour de la fête.

3. Tous les anciens d'Israël donc vinrent et les sacrificateurs portèrent l'arche.

4. Ainsi on transporta l'arche de l'Éternel et le tabernacle d'assignation et tous les saints vaisseaux qui étaient au tabernacle. Les sacrificateurs et les Lévites les emportèrent.

5. Or, le roi Salomon et toute l'assemblée d'Israël qui était assemblée auprès de lui étaient ensemble devant l'arche et ils sacrifiaient du gros et du menu bétail en si grand nombre qu'on ne le pouvait ni nombrer, ni compter.

6. Et les sacrificateurs portèrent l'arche de l'alliance de l'Éternel en son lieu dans l'oracle de la maison au lieu très-saint sous les ailes des chérubins,

7. Car les chérubins étendaient les ailes sur le lieu où devait être l'arche et les chérubins couvraient l'arche et ses barres par dessus.

8. Et ils retirèrent les barres en dedans, de sorte que les extrémités des barres se voyaient du lieu saint sur le devant de l'oracle, mais elle ne se voyaient point en dehors et elles sont demeurées là jusqu'à ce jour.

9. [a] Il n'y avait dans l'arche que les deux tables de pierre que Moïse y avait mises à Horeb quand l'Éternel traita alliance avec les enfants d'Israël lorsqu'ils sortirent du pays d'Égypte.

10. Or il arriva que comme les sacrificateurs sortaient du lieu saint, [b] une nuée remplit la maison de l'Éternel,

11. De sorte que les sacrificateurs ne se pouvaient tenir debout pour faire le service à cause de la nuée, car la gloire de l'Éternel avait rempli la maison de l'Éternel.

12. Alors Salomon dit : [c] L'Éternel a dit qu'il habiterait dans l'obscurité [1].

13. J'ai achevé de bâtir une maison pour ta demeure et un domicile arrêté afin que tu y habites toujours.

14. Et le roi tournant son visage bénit toute l'assemblée d'Israël, car toute l'assemblée d'Israël se tenait là debout.
15. Et il dit : Béni soit l'Éternel le Dieu d'Israël qui a parlé de sa bouche à David mon père et qui, par sa puissance, a aussi accompli ce qu'il avait promis en disant :
16. [d] Depuis le jour que je retirai mon peuple d'Israël hors d'Égypte, je n'ai choisi aucune ville d'entre toutes les tribus d'Israël pour y bâtir une maison afin que mon nom y fût établi, mais j'ai choisi David afin qu'il fût établi sur mon peuple Israël.
17. Et [e] David mon père avait dessein de bâtir une maison au nom de l'Éternel le Dieu d'Israël.
18. Mais l'Éternel dit à David mon père : Quand tu as eu dessein de bâtir une maison à mon nom, tu as bien fait d'avoir formé ce dessein,
19. Néanmoins tu ne bâtiras point cette maison, mais ton fils qui sortira de toi sera celui qui bâtira cette maison à mon nom.
20. L'Éternel donc a accompli la parole qu'il avait prononcée et j'ai succédé à David mon père et je me suis assis sur le trône d'Israël comme l'Éternel en a parlé et j'ai bâti cette maison au nom de l'Éternel le Dieu d'Israël.
21. Et j'ai établi un lieu à l'arche où est l'alliance de l'Éternel qu'il a traitée avec nos pères quand il les retira hors du pays d'Égypte.
22. Ensuite Salomon se tint devant l'autel de l'Éternel en la présence de toute l'assemblée d'Israël en tenant les mains étendues vers les Cieux.
23. Il dit : Ô Éternel Dieu d'Israël, il n'y a point de Dieu semblable à toi dans les Cieux en haut, ni sur la terre en bas. C'est toi qui gardes l'alliance et la miséricorde envers tes serviteurs qui marchent devant ta face de tout leur cœur,
24. Qui a gardé fidèlement à ton serviteur David mon père ce que tu lui avais promis. En effet, tes mains ont accompli ce que ta bouche lui avait prononcé comme il paraît aujourd'hui.
25. Maintenant donc, ô Éternel Dieu d'Israël, tiens à ton serviteur David mon père ce que tu lui a promis disant : [f] Tu ne manqueras point de successeur qui soit assis sur le trône d'Israël, pourvu que tes fils prennent garde à leur voies pour marcher devant ma face comme tu as marché.
26. Et maintenant, ô Dieu d'Israël, je te prie que la parole que tu as prononcée à ton serviteur David mon père soit ratifiée.
27. Mais serait-il vrai que Dieu habitât sur la terre ? [g] Voilà, les Cieux et même les Cieux de Cieux ne te peuvent contenir, combien moins cette maison que j'ai bâtie ?
28. Toutefois, ô Éternel mon Dieu, aie égard à la prière de ton serviteur et à sa supplication pour entendre le cri et la prière que ton serviteur t'adresse aujourd'hui,
29. C'est que tes yeux soient ouverts jour et nuit sur cette maison qui est le lieu dont tu as dit : [h] Mon nom sera là pour exaucer la prière que ton serviteur fait en ce lieu.
30. Exauce donc la supplication de ton serviteur et de ton peuple d'Israël quand ils te prieront en ce lieu. Exauce-les au lieu de ta demeure dans les Cieux, exauce et pardonne.
31. Quand quelqu'un aura péché contre son prochain et qu'on lui aura déféré le serment pour le faire jurer et que le serment aura été prêté devant ton autel dans cette maison,
32. Exauce-les, toi des Cieux, exécute ce que portera l'imprécation du serment et juge tes serviteurs en condamnant le méchant et en lui rendant selon ce qu'il aura fait et en justifiant le juste en lui rendant selon sa justice.
33. Quand ton peuple d'Israël aura été battu par l'ennemi parce qu'ils auront péché contre toi, si ensuite ils se retournent vers toi en réclamant ton nom et en te faisant des prières et des supplications dans cette maison,
34. Exauce-les des Cieux et pardonne le péché de ton peuple d'Israël et ramène-les dans la terre que tu as donnée à leurs pères.
35. Quand les cieux seront fermés et qu'il n'y aura point de pluie parce que ceux d'Israël auront péché contre toi, s'ils te font des prières en ce lieu et s'ils réclament ton nom et s'ils se détournent de leurs péchés parce que tu les auras affligés,
36. Exauce-les toi des Cieux et pardonne le péché de tes serviteurs et de ton peuple d'Israël après que tu leur auras enseigné le bon chemin par lequel ils doivent marcher et donne-leur de la pluie sur la terre que tu as donnée à ton peuple pour son héritage. 37. Quand il y aura de la famine au pays ou de la mortalité, quand il y aura de la brûlure, de la nielle, des sauterelles et des vermisseaux, même quand les ennemis les assiègeront jusque dans leur propre pays ou qu'il y aura quelque plaie ou quelque maladie,
38. Quelque prière et quelque supplication que te fasse quelque homme que ce soit de tout ton peuple d'Israël selon qu'ils auront connu chacun la plaie de son cœur et que chacun aura étendu ses mains vers cette maison,
39. Alors exauce-les des Cieux, du domicile arrêté de ta demeure et pardonne et agis et rends à chacun selon toutes ses œuvres parce que tu auras connu son cœur, car tu es le seul qui connais le cœur de tous les hommes,
40. Afin qu'ils te craignent tout le temps qu'ils vivront sur la terre que tu as donnée à nos pères.
41. Écoute aussi l'étranger qui ne sera pas de ton peuple d'Israël, mais qui sera venu d'un pays éloigné pour l'amour de ton Nom,
42. (Car on entendra parler de ton nom qui est grand et de ta main forte et de ton bras étendu), quand donc il sera venu et qu'il te priera dans cette maison,
43. Exauce-le des Cieux, du domicile arrêté de ta demeure, et fais tout ce que cet étranger t'aura prié de faire afin que tous les peuples de la terre connaissent ton nom pour te craindre comme ton peuple d'Israël et pour connaître que ton nom est invoqué sur cette maison que j'ai bâtie.

44. Quand ton peuple sera sorti en guerre contre son ennemi par le chemin par lequel tu l'auras envoyé, s'ils prient l'Éternel en regardant vers cette ville que tu as choisie et vers cette maison que j'ai bâtie en ton nom,

45. Alors exauce des Cieux leur prière et leur supplication et soutiens leur droit.

46. Quand ils auront péché contre toi [i] (Car il n'y a point d'homme qui ne pèche) et qu'étant en colère contre eux tu les auras livrés entre les mains de tes ennemis et que ceux qui les auront pris les auront menés captifs en pays ennemi, soit loin, soit près,

47. Si dans le pays où ils auront été menés captifs ils reviennent à eux-mêmes et si se repentant ils prient au pays de ceux qui les auront emmenés captifs disant : Nous avons péché, nous avons fait l'iniquité et nous avons agi perfidement,

48. S'ils retournent à toi de tout leur cœur et de toute leur âme dans le pays de leurs ennemis qui les auront emmenés captifs et s'ils t'adressent des prières en regardant vers leur pays que tu as donné à leur pères, vers cette ville que tu auras choisie et vers cette maison que j'ai bâtie à ton nom,

49. Alors exauce des Cieux, du domicile arrêté de ta demeure, leur prière et leur supplication et maintient leur droit,

50. Et pardonne à ton peuple qui aura péché contre toi, pardonne-leur tous les crimes qu'ils auront commis contre toi et fais que ceux qui les auront emmenés captifs aient pitié d'eux et qu'ils en aient compassion,

51. Car ils sont ton peuple et ton héritage que tu as tiré hors d'Égypte, du milieu d'un fourneau de fer,

52. Que tes yeux soient ouverts à la prière de ton serviteur et à la supplication de ton peuple d'Israël pour les exaucer dans tout ce qu'ils te demandent en criant à toi,

53. Car tu les as séparés pour toi d'entre tous les peuples de la terre afin qu'ils fussent ton héritage comme [j] tu en as parlé par Moïse ton serviteur quand tu retiras nos pères hors d'Égypte, ô Seigneur Éternel !

54. Or sitôt que Salomon eut achevé de faire toute cette prière et cette supplication à l'Éternel, il se leva de devant l'autel de l'Éternel, ainsi il n'était plus à genoux, mais il avait encore les mains étendues vers les Cieux,

55. Et il se tint debout et il bénit toute l'assemblée d'Israël à haute voix disant :

56. Béni soit l'Éternel qui a donné du repos à son peuple d'Israël comme il en avait parlé. [k] Il n'est pas tombé à terre un seul mot de toutes les bonnes paroles qu'il avait prononcées par Moïse son serviteur.

57. Que l'Éternel notre Dieu soit avec nous comme il a été avec nos pères, qu'il ne nous abandonne point et qu'il ne nous délaisse point,

58. Mais qu'il incline nos cœurs vers lui afin que nous marchions dans toutes ses voies et que nous gardions ses commandements, ses statuts et ses ordonnances qu'il a prescrits à nos pères,

59. Et que mes paroles par lesquelles j'ai prié l'Éternel soient présentes devant l'Éternel jour et nuit afin qu'il soutienne le droit de son serviteur et le droit de son peuple d'Israël selon qu'il en aura besoin chaque jour,

60. Afin que tous les peuples de la terre connaissent [l] que c'est l'Éternel qui est Dieu et qu'il n'y en a point d'autre

61. Et que votre cœur soit droit envers l'Éternel votre Dieu pour marcher dans ses statuts et garder ses commandements comme aujourd'hui.

62. Et le roi et tout Israël avec lui offraient des sacrifices devant l'Éternel.

63. Et [m] Salomon sacrifia dans un sacrifice de prospérités qu'il fit à l'Éternel vingt et deux mille taureaux et cent vingt mille brebis. Ainsi le roi et tous les enfants d'Israël dédièrent la maison de l'Éternel.

64. En ce jour-là le roi consacra le milieu du parvis qui était devant la maison de l'Éternel, car il offrait là les holocaustes et les gâteaux et les graisses des sacrifices de prospérités, parce que l'autel d'airain qui était devant l'Éternel était trop petit pour contenir les holocaustes et les gâteaux et les graises des sacrifices de prospérités.

65. En ce temps-là Salomon célébra une fête solennelle et tout Israël avec lui. Il y avait une grande assemblée qui était venue depuis qu'on entre en Hamath jusqu'au torrent d'Égypte devant l'Éternel notre Dieu. Cela dura sept jours et sept autres jours, c'est-à-dire quatorze jours.

66. Et au huitième jour il renvoya le peuple et ils bénirent le roi. Après cela, ils s'en allèrent dans leurs tentes en se réjouissant et ayant le cœur plein de joie à cause de tout le bien que l'Éternel avait fait à David son serviteur et à Israël son peuple.

Réflexions

La dédicace que Salomon fit du temple et la prière qu'il adressa à Dieu est une belle preuve de l'ardente piété dont ce prince était alors rempli. L'on voit qu'il avait des sentiments très purs sur la religion, qu'il regardait le temple comme un lieu où Dieu serait présent, mais où il ne serait pourtant pas renfermé et qui serait destiné principalement à la prière et non à un culte purement extérieur et corporel.

Ce qui nous apprend que Dieu n'habite pas dans les temples bâtis par les hommes, qu'il remplit les Cieux et la terre et qu'ainsi il doit être invoqué partout en esprit et en vérité. Cependant, quand il y a des lieux qui sont destinés à son service, il faut avoir en révérence ces lieux-là. Surtout il faut les regarder comme des maisons d'oraison ainsi qu'était le temple de Jérusalem, selon que notre Seigneur le dit dans l'Évangile selon Matthieu 21.13

L'on doit après cela bien considérer les divers articles de la prière de Salomon. Il demanda à Dieu qu'il lui plût d'exaucer toutes les supplications qui lui seraient présentées dans le temple par les Juifs dans leurs divers besoins et même par les étrangers.

De là nous devons recueillir que tout ce qui arrive dans le monde procède de Dieu, que les guerres, la famine, la mortalité et les autres fléaux sont dispensés aux hommes par la providence lorsqu'ils offensent Dieu par leurs péchés, que le remède à ces maux est de recourir à Dieu par la prière, par la confession des péchés et par une vraie repentance et que Dieu est toujours prêt à exaucer et à délivrer ceux qui l'invoquent dans leurs nécessités et qui se convertissent à lui de tout leur cœur.

On voit enfin ici avec combien de ferveur et de joie Salomon rendait grâces à Dieu et implorait sa bénédiction en faveur de tout son peuple.

Nous devons nous joindre à lui dans l'un et dans l'autre de ces devoirs en louant Dieu pour tous ses bienfaits et principalement pour ses grâces spirituelles et en le priant surtout avec ardeur qu'il tourne nos cœurs vers lui afin que nous gardions ses commandements avec fidélité et avec persévérance.

(a) v9 : Exode 34.27 ; Hébreux 9.4
(b) v10 : Exode 40.35
(c) v12 : Exode 20.21 ; Deutéronome 4.11 et 5.22
(d) v16 : II Samuel 7.6
(e) v17 : Ii Samuel 7.2 ; I Chroniques 17.1
(f) v25 : II Samuel 7.12-16 ; Psaume 132.12
(g) v27 : II Chroniques 2.6 ; Ésaïe 66.1 ; Jérémie 23.24 ; Actes 7.49
(h) v29 : Deutéronome 12.11
(i) v46 : II Chroniques 6.36 ; Proverbes 20.9 ; I Jean 1.8
(j) v53 : Exode 19.5 ; Deutéronome 4.20, 7.6, 9.26-29 et 14.2
(k) v56 : Deutéronome 12.10 ; Josué 21.45
(l) v 60 : Deutéronome 4.35-39
(m) v63 : II Chroniques 7.5 et suivants.

(1) v12 : C'est-à-dire : dans une nuée obscure qui est une marque de sa présence.

Chapitre IX

Dieu apparait de nouveau à Salomon qui lui rend grâces et implore sa bénédiction sur tout le peuple. Dieu donne de nouvelles marques de sa présence par le feu qui tomba du Ciel sur les sacrifices et par la nuée qui remplit le temple. Dieu promet à Salomon d'habiter dans le temple et d'affermir son règne si lui et le peuple lui obéissaient, le menaçant au contraire de détruire les Israélites et le temple même s'ils abandonnaient son service, versets 1-10.

2. Il donne des villes au roi de Tyr en récompense de l'or et des matériaux que ce prince lui avait fourni, il bâtit des villes et des forteresses et rend divers peuples tributaires. Il donne des emplois aux Israélites ses sujets. Il loge la reine son épouse dans le palais qu'il lui avait fait bâtir. Il présente des sacrifices à Dieu et il envoie une flotte dans le pays d'Ophir, versets 11-28.

OR après que Salomon eut achevé de bâtir la maison de l'Éternel et la maison royale et tout ce que Salomon avait pris plaisir et souhaité de faire,

2. L'Éternel lui apparut pour la seconde fois [a] comme il lui était apparu à Gabaon.

3. Et l'Éternel lui dit : J'ai exaucé ta prière et la supplication que tu as faite devant moi. J'ai sanctifié cette maison que tu as bâtie pour y mettre mon nom pour toujours et mes yeux et mon cœur seront toujours là.

4. Pour toi si tu marches devant moi comme David ton père a marché dans l'intégrité et dans la droiture de ton cœur en faisant tout ce que je t'ai commandé et si tu gardes mes statuts et mes commandements,

5. Alors j'affermirai le trône de ton royaume sur Israël à jamais [b] comme j'en ai parlé à David ton père disant : Il ne te manquera point de successeur qui soit sur le trône d'Israël,

6. [c] Mais si vous vous détournez de moi, vous et vos fils, et que vous ne gardiez pas mes commandements et mes statuts que je vous ai proposés, mais que vous vous en alliez et que vous serviez d'autres dieux et que vous vous prosterniez devant eux,

7. Je retrancherai Israël de dessus la terre que je leur ai donnée et je rejetterai loin de moi cette maison que j'ai consacrée à mon nom et Israël sera la raillerie et la fable de tous les peuples.

8. Et pour ce qui concerne cette maison qui aura été haut élevée, quiconque passera près d'elle sera étonné et siflera et on dira : [e] Pourquoi l'Éternel a-t-il ainsi traité ce pays et cette maison ?

9. Et on répondra : Parce qu'ils ont abandonné l'Éternel leur Dieu qui avait tiré leurs pères hors du pays d'Égypte et qu'ils se sont attachés à d'autres dieux et qu'ils se sont prosternés devant eux et qu'ils les ont servis. C'est pour cela que l'Éternel a fait venir sur eux tout ce mal.

10. Or il arriva qu'au bout de vingt ans pendant lesquels Salomon bâtit les deux maisons, la maison de l'Éternel et la maison royale,

11. Hiram roi de Tyr ayant fait amener à Salomon du bois de cèdre autant qu'il en voulu, le roi Salomon donna à Hiram vingt villes au pays de Galilée.

12. Et Hiram sortit de Tyr pour voir les villes que Salomon lui avait données qui ne lui plurent point.

13. Et il dit : Quelles villes m'as-tu données mon frère ? Et il les appela le pays de Cabul [1] et elles ont conservé ce nom jusqu'à ce jour.

14. Hiram avait aussi envoyé au roi six-vingts talent d'or.

15. Et la raison pour laquelle le roi Salomon imposa un tribut fut de bâtir la maison de l'Éternel et sa maison et Milo et la muraille de Jérusalem et Hatsor et Méguiddo et Guézer.,

16. Car Pharaon roi d'Égypte était monté et avait pris Guezer et l'avait brûlée et il avait tué les Cananéens qui habitaient dans cette ville, mais il la donna pour dot à sa fille femme de Salomon.

17. Salomon donc bâtit Guezer et Bethhoron la basse

18. Et Bahalath et Tadmor au désert du pays

19. Et toutes les villes de munitions que Salomon eut et les villes où il tenait ses chariots et les villes où il tenait ses gens de cheval et tout ce qui plut à Salomon de bâtir à Jérusalem et au Liban et dans tout le pays de sa domination.

20. Et pour ce qui est des peuples qui étaient restés des Amorrhéens, des Héthiens, des Phérésiens,

des Héviens et des Jébusiens qui n'étaient point des enfants d'Israël,

21. Savoir de leurs descendants qui étaient demeurés après eux au pays que les enfants d'Israël n'avaient pu détruire à la façon de l'interdit, Salomon les rendit tributaires et les asservit jusqu'à ce jour,

22. Mais Salomon ne souffrit point qu'aucun des enfants d'Israël fut asservi, mais ils étaient gens de guerre et ses officiers et ses principaux chefs et ses capitaines et chefs de ses chariots et de sa cavalerie.

23. [f] Il y en avait aussi cinq cent cinquante qui étaient les principaux chefs de ceux qui étaient établis sur l'ouvrage de Salomon, qui avaient l'intendance sur le peuple qui faisait son ouvrage.

24. Or la fille de Pharaon monta de la cité de David dans la maison que Salomon lui avait bâtie et ce fut alors qu'il bâtit Millo.

25. Et Salomon offrit trois fois l'année des holocaustes et des sacrifices de prospérités sur l'autel qu'il avait bâti à l'Éternel et il faisait les parfums sur celui qui était devant l'Éternel après avoir achevé la maison.

26. Le roi Salomon équipa aussi une flotte à Hetsjon-guéber qui était près d'Éloth sur le rivage de la mer rouge au pays d'Édom.

27. Et Hiram envoya de ses serviteurs, gens de mer et qui entendaient la marine, pour être avec les serviteurs de Salomon dans cette flotte.

28. Et ils vinrent à Ophir [2] et ils prirent de là quatre cents et vingt talents d'or et ils les apportèrent au roi Salomon.

Réflexions

La seconde apparition dans laquelle Dieu réitéra à Salomon les assurances de sa faveur moyennant que lui et son peuple lui fussent obéissants et le menaça de sa colère s'il leur arrivait de l'abandonner fait voir que Dieu ne néglige rien pour s'attacher les hommes et pour les affermir dans le bien.

Il est toujours prêt à les combler de ses grâces lorsqu'ils le craignent, mais il les en prive lorsqu'ils l'offensent et qu'ils deviennent infidèles.

Et ce fut ce qui arriva aux Juifs qui, ayant irrité le Seigneur par leurs péchés, éprouvèrent la vérité des menaces qui sont contenues dans ce chapitre.

2. Salomon voulut pourvoir à la sûreté de son royaume et au bonheur de ses sujets, ce qui est un soin non seulement légitime, mais nécessaire dans un bon prince. Il marqua aussi un grand zèle pour la religion et pour le service divin, ce qui est encore plus digne des princes que Dieu a honoré de sa connaissance.

On voit enfin dans ce chapitre que Dieu bénit les desseins de Salomon, qu'il affermit et qu'il étendit sa domination en lui assujettissant les peuples voisins et qu'il augmenta ses revenus et ses richesses. Voilà comment Dieu fit prospérer ce prince pendant qu'il demeurait attaché à son devoir et c'est ainsi que Dieu est toujours disposé à bénir les bons rois et généralement tous ceux qui le craignent et qui le servent avec fidélité.

(a) v2 : Ci-dessus 3.5 ; Ii Chroniques 7.12
(b) v5 : II Samuel 7.12-16 ; Ci-dessus 6.12 ; I Chroniques 22.10 ; Psaume 132.12
(c) v6 : II Samuel 7.14 ; Psaume 89.30, 31 et suivants.
(d) v7 : Deutéronome 28.37
(e) v8 : Deutéronome 29.24 ; Jérémie 22.8
(f) v23 : II Chroniques 8.11

(1) v 13 : Cabul signifie une terre argileuse et stérile ou désagréable.
(2) v28 : Ophir était dans les Indes orientales et il y a lieu de croire que c'était l'île de Sumatra et la presqu'île de Malaca, ce pays ayant toujours été abondant en or et en autres choses précieuses. On croit que c'est ce que les anciens appelaient la Chersonese ou la Presqu'île d'or.

Chapitre X

Ce chapitre contient deux choses.

1. L'arrivée de la reine de Scéba qui vint à Jérusalem pour voir et pour entendre le roi Salomon, versets 1-13.

2. Une description des richesses de Salomon, de son trône, de sa vaisselle, de ses chariots, des péages qu'on lui payait et de l'abondance dont ses sujets jouissaient, versets 14-29.

OR la [a] reine de Scéba [nc1] ayant entendu la réputation de Salomon et du nom de l'Éternel le vint éprouver par des questions obscures.

2. Et elle entra dans Jérusalem avec un fort grand train et avec des chameaux qui portaient des choses aromatiques et une grande quantité d'or et de pierres précieuses et étant venue vers Salomon elle lui parla de tout ce qu'elle avait dans le cœur.

3. Et Salomon lui expliqua tout ce qu'elle lui proposa et il n'y eut rien que le roi n'entendît et qu'il ne lui expliquât.

4. Alors la reine de Scéba voyant toute la sagesse de Salomon et la maison qu'il avait bâtie

5. Et les mets de sa table, le logement de ses serviteurs, l'ordre du service de ses officiers, leurs vêtements, ses échansons et les holocaustes qu'il offrait dans la maison de l'Éternel, elle fut toute hors d'elle-même.

6. Et elle dit au roi : Ce que j'ai appris dans mon pays de ton état et de ta sagesse est véritable.

7. Et je n'ai point cru ce qu'on en disait jusqu'à ce que je sois venue et que mes yeux l'aient vu et voici on ne m'en avait point rapporté la moitié, ta sagesse et le bien que je vois surpassent ce que j'avais appris de ta renommée.

8. Ô qu'heureux sont tes gens ! Ô qu'heureux sont tes serviteurs qui assistent continuellement devant toi et qui écoutent ta sagesse !

9. Béni soit l'Éternel ton Dieu qui t'a eu pour agréable pour te mettre sur le trône d'Israël parce que l'Éternel a aimé Israël pour toujours et qui t'a établi roi afin de rendre le droit et la justice.

10. Et elle donna au roi six-vingt talens d'or et une grande quantité de choses aromatiques avec des pierres précieuses. Il ne vint jamais depuis une si grande abondance de choses aromatiques que la reine de Scéba en donna au roi Salomon.

11. La flotte d'Hiram, qui avait apporté de l'or d'Ophir, apporta aussi en fort grande abondance du bois d'almugghim et des pierres précieuses.

12. Et le roi fit des barrières de ce bois d'almugghim pour la maison de l'Éternel et pour la maison royale et des harpes et des lyres pour les chantres. Il n'était point venu de ce bois d'almugghim et on n'en avait point vu jusqu'à ce jour-là

13. Et le roi Salomon donna à la reine de Scéba tout ce qu'elle souhaita et qu'elle lui demanda outre ce qu'il donna selon qu'un roi tel que Salomon en avait le pouvoir. Et elle s'en retourna et s'en revint en son pays avec ses serviteurs.

14. [b] Le poids de l'or qui revenait à Salomon chaque année était de six cents soixante et six talents d'or,

15. Sans ce qui lui revenait des facteurs des marchands en gros et de la marchandise de ceux qui vendaient en détail et de tous les rois d'Arabie et des gouverneurs de ce pays-là.

16. Le roi Salomon fit aussi deux cents boucliers d'or étendus au marteau, employant six cents pièces d'or pour chaque bouclier

17. Et trois cents boucliers d'or plus petits étendus au marteau, employant trois livres d'or pour chaque bouclier et le roi les mit dans la maison du parc du Liban.

18. Le roi fit un grand trône d'ivoire qu'il couvrit d'or fin.

19. Ce trône avait six degrés et le haut du trône était rond par derrière et il y avait des accoudoirs de côté et d'autre du siège et deux lions étaient auprès des accoudoirs.

20. Il y avait aussi douze lions sur six degrés du trône de côté et d'autre. Il ne s'en est point fait de pareil dans tous les royaumes.

21. Et toute la vaisselle du buffet du roi Salomon était d'or et toute la vaisselle de la maison du parc du Liban était de fin or. Il n'y en avait point d'argent. L'argent n'était point estimé pendant la vie de Salomon,

22. Car le roi avait sur la mer la flotte de Tharsis [2] avec la flotte de Hiram et tous les trois ans une fois la flotte de Tharsis venait qui apportait de l'or, de l'argent, des éléphants, des singes et des paons.

23. Ainsi le roi Salomon fut plus grand que tous les rois de ces pays-là tant en richesses qu'en sagesse,

24. Et tous les habitants de ces pays-là désiraient de voir le visage de Salomon pour écouter la sagesse que Dieu lui avait mise dans le cœur,

25. Et chacun lui apportait [c] chaque année son présent, des vases d'argent, des vases d'or, des habits, des armes, des choses aromatiques, des chevaux et des mulets.

26. Salomon fit aussi amas de chariots et de gens de cheval, de sorte qu'il avait mille et quatre cents chariots et douze mille hommes de cheval qu'il fit conduire dans les villes où il tenait ses chariots et auprès du roi à Jérusalem.

27. Et le roi fit que l'argent était aussi commun à Jérusalem que les pierres et les cèdres que les figuiers sauvages qui sont par les plaines tant il y en avait.

28. [3] Or pour ce qui est du péage qui appartenait à Salomon de la traite des chevaux qu'on tirait d'Égypte et du fil, les fermiers du roi se payaient en fil,

29. [4] Mais chaque chariot remontait et sortait d'Égypte pour six cents pièces d'argent et chaque cheval pour cent cinquante. Et ainsi on en tirait par le moyen de ces fermiers pour tous les roi des Héthiens et pour le roi de Syrie.

Réflexions

Il y a deux considérations principales à faire sur le voyage de la reine de Scéba qui vint à Jérusalem, y étant attirée par ce qu'elle avait ouï de la magnificence et de la sagesse du roi Salomon.

L'une, que ce voyage servit, non seulement à augmenter la gloire et la réputation de ce prince, mais aussi à inspirer à la reine de Scéba et à ceux qui l'accompagnaient un grand respect pour le vrai Dieu qui était adoré à Jérusalem. Il paraît par ce que cette princesse dit au roi Salomon qu'elle s'en retourna dans son pays pénétrée de ces sentiments, puisqu'elle reconnut que c'était Dieu qui avait donné à Salomon toute cette sagesse et toute cette gloire et qui l'avait établi roi sur le peuple d'Israël.

L'autre réflexion est celle que notre Seigneur fait dans l'Évangile selon Matthieu 12.42, où il dit que cette reine qui vint d'un pays éloigné pour entendre la sagesse de Salomon s'élèvera en jugement contre nous et nous condamnera si nous ne profitons pas des divines instructions de celui qui est plus grand que Salomon et dont la sagesse aussi bien que la gloire surpasse infiniment celle de ce prince des Hébreux.

Pour ce qui est de la magnificence de ce roi et de ses grandes richesses dont on lit la description dans ce chapitre, il faut considérer

1. Que Dieu, en lui accordant ces avantages, accomplit les promesses qu'il lui avait faites de lui donner avec la sagesse, des richesses et une gloire qui le mettraient au-dessus des autres rois.

2. On doit faire attention au jugement que Salomon fait lui-même de cette gloire dans le livre de l'Écclésiaste :

J'ai été,

dit-il,

roi à Jérusalem, je me suis aggrandi et élevé par dessus tous ceux qui avaient été avant moi, je me suis fait des choses magnifiques, je me suis bâti des maisons, je me suis amassé de l'or, de l'argent et des choses précieuses, j'ai recherché les délices, enfin je n'ai rien refusé à mes yeux de tout ce qu'ils m'ont demandé. Mais ayant considéré tout ce travail auquel je m'étais occupé, j'ai reconnu que tout cela était vanité et tourment d'esprit.

Ajoutons à cela que la possession de ces avantages n'est pas seulement vaine, mais qu'elle est aussi dangereuse.

Les hommes se corrompent facilement au milieu de l'abondance et de la paix et ce fut ce qui arriva au roi Salomon comme on le voit dans le chapitre suivant.

Nous devons donc donner à cet égard des bornes à nos désirs et nous reposer au reste sur la providence qui nous fournira toujours ce qui est nécessaire pour cette vie

et qui revêt les fleurs des champs plus magnifiquement que Salomon ne l'était dans toute sa gloire,

comme Jésus-christ le dit dans l'Évangile selon Matthieu 6.28-29.

(a) v1 : Matthieu 12.42 ; Luc 11.31 ; II Chroniques 9. rien de plus
(b) v14 : II Chroniques 2.13
(c) v25 : Deutéronome 17.16 ; Ci-dessus 4.26 ; II Chroniques 1.14 et 9.25

(1) v1 : Ce pays était dans l'Arabie.
(2) v22 : La flotte de Tharsis était la même que celle dont il a été parlé dans le chapitre précédent, versets 26-28, et qui s'équipait à Hetsjonguéber sur la Mer rouge d'où elle passait dans l'océan des Indes pour aller à Ophir. Ainsi c'est dans ce pays qu'il faut placer Tharsis.
(3) v28 : Ou : et pour ce qui est de la sortie des chevaux que Salomon tirait d'Égypte et du tribut, les fermiers du roi les recevaient pour un certain prix.
(4) v29 : Et chaque attelage de quatre chevaux montait et sortait d'Égypte pour six cents pièces d'argent, chaque cheval en payant cent cinquante. On en tirait ainsi pour tous les rois des Héthiens et pour tous les roi de Syrie.

(nc1) v1 : Scéba, puis Saba, le Yemen actuel.

Chapitre XI

Le roi Salomon abandonne Dieu dans sa vieillesse. Il se laisse entraîner dans l'idolâtrie par ses femmes et il fait tomber le peuple d'Israël dans le même péché, versets 1-8.

Dieu en étant irrité lui déclare qu'il ôterait une partie de son royaume à son fils et même il suscita dès lors contre lui Hadad, Rezon et Jéroboam, versets 9-28.

Un prophète prédit à ce dernier qu'il règnerait sur dix tribus d'Israël, ce qui fit que Jéroboam se retira en Égypte où il demeura jusqu'à la mort de Salomon, versets 29-43.

OR le roi Salomon [a] aima plusieurs femmes étrangères outre la fille de Pharaon, savoir des Moabites, des Hammonites, des Induméennes, des Sidioniennes et des Héthiennes

2. D'entre les nations dont l'Éternel avait dit aux enfants d'Israël : [b] Vous n'irez point vers elles et elles ne viendront point vers vous, car certainement elles détourneraient votre cœur pour suivre leurs dieux. Salomon s'attacha à elles avec passion.

3. Il eut donc sept cents femmes princesses et trois cents concubines et ses femmes détournèrent son cœur,

4. Car il arriva dans le temps de la vieillesse de Salomon que ses femmes détournèrent son cœur pour suivre d'autres dieux et son cœur ne fut point droit devant l'Éternel son Dieu comme le cœur de David son père,

5. Et Salomon suivit hasçtoreth dieu des Sidoniens et milcom qui était l'abomination [1] des Hammonites.

6. Ainsi Salomon fit ce qui déplaisait à l'Éternel et il ne persévéra point à suivre l'Éternel comme David son père.

7. Alors Salomon bâtit un lieu haut à kémos l'abomination des Moabites sur la montagne qui est vis-à-vis de Jérusalem et à molec l'abomination des enfants de Hammon.

8. Il en fit de même pour toutes ses femmes étrangères qui faisaient des encensements et qui sacrifiaient à leurs dieux.

9. C'est pourquoi l'Éternel fut indigné contre Salomon parce qu'il avait détourné son cœur de l'Éternel le Dieu d'Israël [c] qui lui était apparu deux fois

10. Et qui même lui avait donné un commandement exprès touchant ce fait, savoir qu'il ne suivît point d'autres dieux, mais il ne garda point ce que l'Éternel lui avait commandé.

11. Et l'Éternel dit à Salomon : Parce que ceci a été en toi et que tu n'as pas gardé mon alliance et mes ordonnances que je t'avais données, [d] je déchirerai certainement le royaume afin qu'il ne soit plus à toi et je le donnerai à ton serviteur.

12. Toutefois pour l'amour de David ton père, je ne le ferai point pendant ta vie, mais je déchirerai le royaume d'entre les mains de ton fils.

13. Néanmoins, je ne déchirerai pas tout le royaume, j'en donnerai une tribu à ton fils pour l'amour de David mon serviteur, pour l'amour de Jérusalem que j'ai choisie.

14. L'Éternel donc suscita un ennemi à Salomon, savoir Hadad Iduméen, qui était de la race royale d'Édom,

15. Car il arriva que dans le temps que David fut à Édom, lorsque Joab chef de l'armée monta pour ensevelir ceux qui avaient été tués, comme il tuait tous les mâles d'Édom,

16. (Car Joab demeura là six mois avec tout Israël jusqu'à-ce qu'il eût exterminé tous les mâles d'Édom)

17. Hadad s'enfuit avec quelques Iduméens des serviteurs de son père pour se retirer en Égypte. Or Hadad était fort jeune.

18. Et quand ils furent partis de Madian, ils vinrent à Paran et se retirèrent en Égypte vers Pharaon roi d'Égypte qui lui donna une maison et lui assigna de quoi se nourrir et qui lui donna une terre.

19. Et Hadad fut fort dans les bonnes grâces de Pharaon de sorte qu'il épousa la sœur de sa femme, la sœur de la reine Tachpenes.

20. Et la sœur de Tachpenes lui enfanta son fils Guenubath que Tachpenes sevra dans la maison de Pharaon parmi les fils de Pharaon.

21. Or quand Hadad eut appris en Égypte que David s'était endormi avec ses pères et que Joab chef

de l'armée était mort, il dit à Pharaon : Donne-moi mon congé et je m'en irai en mon pays.

22. Et Pharaon lui répondit : Mais de quoi as-tu besoin étant avec moi pour demander ainsi de t'en aller en ton pays ? Et il lui dit : Je n'ai besoin de rien, mais cependant donne-moi mon congé.

23. Dieu suscita aussi un autre ennemi à Salomon, savoir Rezon fils d'Eljahah, qui s'en était fui d'avec son seigneur Hadad-hézer roi de Tsoba

24. Qui assembla des gens contre lui et qui fut chef de quelques bandes [f] lorsque David les défit et ils s'en allèrent à Damas et ils y habitèrent et ils y règnèrent.

25. Rezon donc fut ennemi d'Israël tout le temps de Salomon, outre le mal que fit Hadad et il donna du chagrin à Israël et il régna sur la Syrie.

26. [g] Jéroboam aussi fils de Nébat, Éphratien de Tsereda dont la mère s'appelait Tséruba, femme veuve, qui était serviteur de Salomon, se souleva encore contre le roi.

27. Et ce fut ici l'occasion pour laquelle il se souleva contre le roi. Lorsque Salomon bâtissait Millo et qu'il comblait le creux de David son père,

28. Jéroboam, qui était un homme fort et vaillant, s'y trouva et Salomon voyant ce jeune homme qui travaillait le commit sur tout le tribut de la maison de Joseph.

29. Or il arriva en même temps que Jéroboam étant sorti de Jérusalem, Ahija Scilonite, prophète, qui était vêtu d'une robe neuve, le trouva dans le chemin et ils étaient eux deux seuls dans les champs.

30. Et Ahija prit la robe neuve qui était sur lui et il la déchira en douze pièces

31. Et il dit à Jéroboam : Prends-en pour toi dix pièces, car ainsi a dit l'Éternel le Dieu d'Israël : Voici, je m'en vais déchirer le royaume d'entre les mains de Salomon et je t'en donnerai dix tribus,

32. Mais il en aura une tribu pour l'amour de David mon serviteur et pour l'amour de Jérusalem qui est la ville que j'ai choisie d'entre toutes les tribus d'Israël,

33. Parce qu'ils m'ont abandonné et qu'ils se sont prosternés devant hasçtoreth le dieu des Sidoniens et devant kémos le dieu de Moab et devant milcom le dieu des enfants de Hammon et qu'ils n'ont point marché dans mes voies pour faire ce qui est droit devant moi et pour garder mes statuts et mes ordonnances comme avait fait David père de Salomon.

34. Toutefois je n'ôterai rien de ce royaume d'entre ses mains et pendant tout le temps qu'il vivra, je le maintiendrai prince pour l'amour de David mon serviteur que j'ai choisi qui a gardé mes commandements et mes statuts,

35. Mais j'ôterai le royaume d'entre les mains de son fils et je t'en donnerai dix tribus.

36. Et j'en donnerai une tribu à son fils afin que David mon serviteur ait toujours une lampe devant moi à Jérusalem qui est la ville que j'ai choisie pour y mettre mon nom.

37. Je te prendrai donc et tu règneras sur tout ce que ton âme souhaitera et tu seras roi sur Israël.

38. Et il arrivera que si tu m'obéis dans tout ce que je te commanderai et que tu marches dans mes voies et que tu fasses tout ce qui est droit devant moi en gardant mes statuts et mes commandements comme a fait David mon serviteur, je serai avec toi et j'établirai ta maison qui sera stable comme j'ai établi celle de David et je te donnerai Israël.

39. Ainsi j'affligerai la postérité de David à cause de cela, mais pas pour toujours.

40. Et Salomon chercha de faire mourir Jéroboam, mais Jéroboam se leva et s'enfuit en Égypte vers Scisçak roi d'Égypte et il demeura en Égypte jusqu'à la mort de Salomon.

41. Pour ce qui est du reste des actions de Salomon, savoir tout ce qu'il a fait et sa sagesse, cela n'est-il pas écrit au livre des actions de Salomon ?

42. Or le temps que Salomon règna dans Jérusalem sur tout Israël fut de quarante ans.

43. Ainsi Salomon s'endormit avec ses pères et il fut enseveli dans la ville de David son père et Roboam son fils régna en sa place.

Réflexions

Les réflexions qu'il faut faire ici regardent le péché de Salomon et la punition de ce péché.

Sur le péché de Salomon nous devons considérer que ce prince que Dieu avait comblé de ses grâces, qui avait été si sage dans sa jeunesse et qui avait fait la dédicace du temple de Jérusalem avec tant de dévotion et de zèle abandonna Dieu et devint idolâtre dans sa vieillesse. Il bâtit des temples aux idoles que ses femmes adoraient, il y servit de faux dieux et il entraîna ses sujets dans le péché.

Si le plus sage de tous les hommes est tombé dans un si grand égarement, il n'y a personne qui ne doive être sur ses gardes. Ceux-là même qui ont reçu des grâces particulières de Dieu doivent profiter de cet exemple et reconnaître que, nonobstant tous ces avantages, on peut tomber dans les plus grands désordres et se corrompre entièrement. Surtout ceux à qui Dieu a donné des sentiments de piété et de vertu dans leur jeunesse doivent les conserver précieusement de peur qu'il ne leur arrive de les perdre et d'abandonner Dieu tout à fait.

Il faut encore remarquer que Salomon se corrompit au milieu des plaisirs et de la gloire qui l'environnaient. Mais il pécha principalement en épousant plusieurs femmes qui étaient avec cela étrangères et idolâtres, ce que Dieu avait expressément défendu aux rois du peuple d'Israël. Ce furent ces femmes qui le séduisirent et qui l'entraînèrent dans l'idolâtrie.

C'est ici un grand exemple qui montre que l'abondance et les plaisirs séduisent facilement les hommes, que le plus dangereux de tous les attraits est celui de la volupté et que les femmes qui n'ont pas la vertu et la religion peuvent engager dans

toutes sortes de désordres les hommes qui ont de l'attachement pour elles.

On voit en second lieu que le Seigneur, indigné de ce que Salomon avait fait tomber le peuple dans l'idolâtrie, lui suscita pendant sa vie divers ennemis et qu'il ôta même à son fils une grande partie de son royaume pour le donner à Jéroboam.

La punition suit de près les péchés que l'on commet contre Dieu, mais il est surtout offensé par l'ingratitude et par l'infidélité de ceux qui, après avoir bien commencé, se détournent de son obéissance. Il les prive de ses grâces, il leur ôte les avantages qu'il leur avait accordés et il les fait être des exemples de sa vengeance.

Au reste, Salomon n'introduisit pas seulement l'idolâtrie, mais il la laissa subsister pendant qu'il vécut, ensorte qu'elle continua sous le règne de Roboam son fils, comme cela se voit dans la suite de ce livre. Ainsi Salomon ne répara pas le grand péché qu'il avait commis. On peut aussi reconnaître par cette histoire et par ce que le prophète Ahija dit à Jéroboam, que c'est Dieu qui élève et qui abaisse les rois, qui dispose des royaumes et qui les donne à qui il lui plaît.

(a) v1 : Deutéronome 17.17
(b) v2 : Exode 34.16 ; Deutéronome 7.3
(c) v9 : Ci-dessus 3.5 et 9.2
(d) v11 : Ci-dessous 12.15
(e) Dans la marge du verset 15 : II Samuel 8.13-14
(f) v24 : II Samuel 10.18
(g) v26 : II Chroniques 13.6

(1) v5 : C'est-à-dire : l'idole.

Chapitre XII

On voit ici trois choses.

1. Comment et à quelle occasion dix tributs d'Israël se révoltèrent de l'obéissance de Roboam fils de Salomon et prirent Jéroboam pour leur roi, versets 1-20.

2. Que Roboam voulant faire la guerre aux dix tribus révoltées, Dieu lui fit défendre d'exécuter ce dessein, versets 21-24.

3. Jéroboam craignant que ses sujets ne rentrassent dans l'obéissance de Roboam lorsqu'ils iraient sacrifier à Jérusalem établit un faux culte dans son royaume en faisant deux veaux d'or qu'il plaça à Dan et à Bethel et qu'il fit adorer sous le nom de vrai dieu, versets 25-33.

ET [a] Roboam vint à Sichem parce que tout Israël était venu à Sichem pour l'élire roi.

2. Or il arriva que quand Jéroboam fils de Nébat, qui était encore en Égypte où il s'en était fui de devant le roi Salomon, l'eut appris, il se tint encore en Égypte.

3. Mais on l'envoya appeler. Ainsi Jéroboam et toute l'assemblée d'Israël vinrent et parlèrent à Roboam disant :

4. Ton père a mis sur nous un pesant joug, mais toi allège maintenant cette rude servitude de ton père et ce pesant joug que ton père nous a imposé et nous te servirons.

5. Et il leur dit : Allez-vous-en et dans trois jours retournez vers moi. Ainsi le peuple s'en alla.

6. Et le roi Roboam consulta les vieillards qui avaient été auprès de Salomon son père pendant sa vie et il leur dit : Comment et quelle réponse me conseillez-vous de faire à ce peuple ?

7. Et ils lui répondirent disant : Si aujourd'hui tu as de la complaisance pour ce peuple et que tu leur rendes service et que tu leur répondes avec douceur, ils seront toujours tes serviteurs.

8. Mais il ne suivit pas le conseil que les vieillards avaient donné et il consulta les jeunes gens qui avaient été nourris avec lui et qui étaient auprès de lui.

9. Et il leur dit : Que me conseillez-vous de répondre à ce peuple qui m'a parlé et qui m'a dit : Allège le joug que ton père a mis sur nous ?

10. Alors les jeunes gens qui avaient été nourris avec lui lui parlèrent et lui dirent : Tu parleras ainsi à ce peuple qui t'est venu dire : Ton père a mis sur nous un pesant joug, mais toi allège-le, tu leur parleras ainsi : Ce qui est le plus petit en moi est plus gros que les reins de mon père.

11. Or mon père a imposé sur vous un pesant joug, mais moi je rendrai votre joug encore plus pesant. Mon père a châtié avec des fouets, mais moi je vous châtierai avec des fouets garnis de pointes.

12. Trois jour après Jéroboam avec tout le peuple vint vers Roboam selon que le roi leur avait dit : Retournez vers moi dans trois jours.

13. Mais le roi répondit durement au peuple laissant le conseil que les vieillards lui avaient donné.

14. Et il leur parla selon que les jeunes gens lui avaient conseillé et il leur dit : Mon père a mis sur vous un joug pesant, mais moi je rendrai votre joug encore plus pesant. Mon père vous a châtiés avec des fouets, mais moi je vous châtierai avec des fouets garnis de pointes.

15. Le roi donc n'écouta point le peuple, car cela avait été dispensé par l'Éternel pour ratifier la parole qu'il avait [b] prononcée par le ministère d'Ahija Scilonite à Jéroboam fils de Nébat.

16. Et quand tout Israël eut vu que le roi ne les avait point écoutés, le peuple fit cette réponse au roi disant : Quelle part avons-nous avec David ? Nous n'avons point d'héritage avec le fils d'Isaï. Israël, retire-toi dans tes tentes. Maintenant David, pourvois à ta maison. Ainsi Israël s'en alla dans ses tentes.

17. Mais pour ce qui est des enfants d'Israël qui habitaient dans les villes de Juda, Roboam régna sur eux.

18. Alors le roi Roboam envoya Adoram qui était commis sur les tribus, mais tout Israël l'assoma de pierres et il mourut. Et le roi Roboam se hâta de monter sur un chariot pour s'enfuir à Jérusalem.

19. Ainsi Israël se rebella contre la maison de David jusqu'à ce jour.

20. Et il arriva qu'aussitôt que tout Israël eut appris que Jéroboam était de retour, ils l'établirent roi sur tout Israël. Et aucune tribu ne suivi la maison de David, que la seule tribu de Juda.

21. Et Roboam vint à Jérusalem et assembla toute la maison de Juda et la tribu de Benjamin, savoir cent quatre-vingt mille hommes choisis et faits à la guerre pour combattre contre la maison d'Israël pour réduire le royaume sous l'obéissance de Roboam fils de Salomon.

22. Mais [c] la parole de Dieu fut adressée à Scémahja homme de Dieu disant :

23. Parle à Roboam fils de Salomon, roi de Juda et à toute la maison de Juda et de Benjamin et au reste du peuple et dis-leur :

24. Ainsi a dit l'Éternel : Vous ne monterez point et vous ne combattrez point contre vos frères les enfants d'Israël, retournez-vous-en chacun dans sa maison, car ceci a été fait par moi. Et ils obéirent à la parole de l'Éternel et ils s'en retournèrent et s'en allèrent selon la parole de l'Éternel.

25. Or Jéroboam bâtit Sichem en la montagne d'Éphraïm et il y habita, puis il sortit de là et bâtit Pénuel.

26. Et Jéroboam dit en soi-même : Maintenant le royaume pourrait bien retourner à la maison de David.

27. Si ce peuple monte pour faire des sacrifices dans la maison de l'Éternel à Jérusalem, le cœur de ce peuple se tournera vers son seigneur Roboam roi de Juda et ils me tueront et ils retourneront à Roboam roi de Juda.

28. Et le roi ayant pris conseil fit deux veaux d'or et dit au peuple : Ce vous est trop de peine de monter à Jérusalem, [d] voici tes dieux ô Israël qui t'on fait monter hors du pays d'Égypte.

29. Et il en mit un à Beth-el et il mit l'autre à Dan.

30. Et cela fut une occasion de péché, car le peuple allait même jusqu'à Dan pour se prosterner devant l'un des veaux.

31. Il fit aussi des maisons [1] dans les hauts lieux et [e] il établit des sacrificateurs des derniers du peuple [2] qui n'étaient point des enfants de Lévi.

32. Jéroboam ordonna aussi une fête solennelle au huitième mois, le quinzième jour du mois à l'imitation de la fête solennelle qu'on célébrait en Juda et il offrait sur un autel. Il en fit de même à Beth-el sacrifiant aux veaux qu'il avait faits et il établit dans Beth-el des sacrificateurs des hauts lieux qu'il avait faits.

33. Et le quinzième jour du huitième mois, savoir au mois qu'il avait imaginé dans son cœur, il offrit sur l'autel qu'il avait dans Beth-el et il célébra une fête solennelle aux enfants d'Israël et il monta sur l'autel pour y faire des encensements.

Réflexions

Ce chapitre contient le récit d'un événement remarquable, ce fut le partage du royaume de Roboam fils de Salomon en deux royaumes dont l'un fut celui de Juda qui demeura sous l'obéissance de Roboam et l'autre fut celui des dix tribus qui se révoltèrent et dont Jéroboam fut roi. Ce fut ainsi que Dieu punit la postérité de Salomon selon que le prophète Ahija l'avait déclaré après que ce prince se fut détourné du service de Dieu pour servir les idoles.

Et comme Roboam perdit une partie de son royaume pour avoir suivi les conseils violents des jeunes gens plutôt que les sages avis des vieillards, on voit par là que les princes ne doivent jamais user de trop de rigueur envers les peuples et qu'il est dangereux d'écouter des conseils violents ou qui flattent nos passions et qui nous sont donnés par des personnes qui manquent de prudence et d'expérience tels que sont d'ordinaire les jeunes gens.

La défense que Dieu fit à Roboam et à ses sujets par le prophète Scémahja de faire la guerre à ceux des dix tribus montre que la volonté de Dieu était que le royaume d'Israël subsistât et demeurât séparé de celui de Juda. Outre cela, Dieu ne permit pas qu'on fit alors la guerre à Jéroboam parce que ce prince ne l'avait pas encore offensé par l'idolâtrie et parce que ses sujets étaient les frères de ceux de Juda.

Cela montre qu'on ne doit pas prendre facilement les armes contre des personnes avec qui l'on est uni, surtout par la religion.

Enfin, comme Roboam et ses sujets se désistèrent de leur entreprise dès que le prophète leur eut fait connaître la volonté de Dieu, nous devons aussi nous soumettre à tout ce que Dieu nous ordonne et ne jamais résister à la providence lorsque nous voyons que Dieu trouve à propos de nous châtier.

Il faut cependant considérer ici l'aveuglement et l'ingratitude de Jéroboam qui, ne se fiant point aux promesses de Dieu lui avait faites de conserver le royaume à sa famille s'il lui était fidèle et craignant que ses sujets ne l'abandonnent s'ils allaient sacrifier à Jérusalem, établit, par une fausse politique, un culte idolâtre dans ses états, par où il causa la ruine de sa famille et enfin celle du royaume des dix tribus.

C'est ainsi que les hommes, au lieu de se confier en Dieu et de se reposer sur lui en faisant leur devoir, cherchent leur sûreté dans des mauvais moyens qu'une fausse prudence leur suggère et attirent ordinairement par là sur eux les maux qu'ils voulaient éviter.

Il importe encore de remarquer sur cette histoire que, quoique l'intention de Jéroboam et de ses sujets ne fût pas d'adorer de faux dieux et qu'ils ne regardassent pas ces deux veaux d'or comme des divinités, mais qu'ils prétendaient seulement adorer le vrai Dieu sous la figure de ces veaux, l'Écriture dit qu'ils commirent une véritable idolâtrie.

Il s'ensuit de là que, pour être idolâtre, il n'est pas nécessaire d'avoir intention de servir de fausses divinités, mais qu'on se rend coupables de ce crime dès qu'on sert Dieu sous quelque image que ce soit et dès qu'on s'écarte de ce qu'il a prescrit à cet égard dans sa loi d'une manière si expresse.

(a) v1 : II Chroniques 10, sans plus.
(b) v15 : Ci-dessus 11.31
(c) v22 : II Chroniques 11.2
(d) v28 : Exode 32.4-8

(1) v31 : C'est-à-dire : des temples.
(2) v31 : Ou : pris de tout le peuple.

Chapitre XIII

Un prophète vient de Juda à Bethel, il prédit que l'autel que Jéroboam venait d'y élever serait détruit par un roi de la famille de David nommé Josias et il confirme sa prédiction par deux miracles, versets 1-10.

2. Ce même prophète est tué par un lion pour avoir mangé à Beth-el chez un autre prophète contre la défense de Dieu, versets 11-34.

ET voici un homme de Dieu vint de Juda à Beth-el avec la parole de l'Éternel comme Jéroboam se tenait auprès de l'autel pour y faire des encensements.

2. Et il cria contre l'autel selon la parole de l'Éternel et il dit : Autel, autel, ainsi a dit l'Éternel : [a] Voici un fils naîtra à la maison de David qui s'appèlera Josias. Il immolera sur toi les sacrificateurs des hauts lieux qui font des encensements sur toi et on brûlera sur toi les os des hommes.

3. Et il proposa ce jour-là même un miracle disant : C'est ici le miracle dont l'Éternel a parlé. Voici l'autel se fendra maintenant et la cendre qui est dessus sera répandue.

4. Or il arriva qu'aussitôt que le roi eut entendu la parole que l'homme de Dieu avait prononcée à haute voix contre l'autel de Beth-el, Jéroboam étendit sa main de dessus l'autel disant : Saisissez-le. Et la main qu'il étendit contre le prophète devint sèche et il ne put la retirer à soi.

5. L'autel aussi se fendit et la cendre qui était dessus fut répandue conformément au miracle que l'homme de Dieu avait prédit, selon la parole de l'Éternel.

6. Et le roi prit la parole et dit à l'homme de Dieu : Je te prie de supplier l'Éternel ton Dieu et de prier pour moi afin que ma main soit rétablie. Et l'homme de Dieu supplia l'Éternel et la main du roi fut rétablie et elle fut comme auparavant.

7. Alors le roi dit à l'homme de Dieu : Entre avec moi dans la maison et dines-y et je te ferai un présent.

8. Mais l'homme de Dieu répondit au roi : Quand tu me donnerais la moitié de ta maison, je n'entrerai pas chez toi et je ne mangerais pas du pain, ni ne boirais de l'eau dans ce lieu,

9. Car il m'a été ainsi commandé par l'Éternel qui m'a dit : Tu n'y mangeras point de pain et tu n'y boiras point d'eau et tu ne retourneras point par le même chemin par lequel tu y seras allé.

10. Il s'en alla donc par un autre chemin et ne retourna point par le chemin par lequel il était venu à Beth-el.

11. Or il y avait un certain vieux prophète qui demeurait à Beth-el à qui son fils vint raconter toutes les choses que l'homme de Dieu avait faites ce jour-là à Beth-el et les paroles qu'il avait dites au roi et les enfants de ce prophète les rapportèrent à leur père [nc1].

12. Et leur père leur dit : Par quel chemin s'en est-il allé ? Or ses enfants avaient vu le chemin par lequel l'homme de Dieu, qui était venu de Juda, s'en était allé.

13. Et il dit à ses fils : Sellez-moi mon âne et ils le sellèrent puis il monta dessus.

14. Et il s'en alla après l'homme de Dieu et il le trouva assis sous un chêne et il lui dit : Es-tu l'homme de Dieu qui es venu de Juda ? Et il lui répondit : C'est moi.

15. Alors il lui dit : Viens avec moi à la maison et y mange du pain.

16. Mais il répondit : Je ne puis retourner avec toi, ni entrer chez toi et je ne mangerai point de pain, ni ne boirai d'eau avec toi dans ce lieu,

17. Car il m'a été dit de la part de l'Éternel : Tu n'y mangeras point de pain et tu n'y boiras point d'eau et tu ne retourneras point par le chemin par lequel tu es allé.

18. Et il lui dit : Et moi je suis aussi prophète comme toi et un ange m'a parlé de la part de l'Éternel et m'a dit : Ramène-le avec toi dans ta maison et qu'il mange du pain et qu'il boive de l'eau, mais il lui mentait.

19. Il s'en retourna donc avec lui et il mangea du pain et but de l'eau dans sa maison.

20. Et il arriva que, comme ils étaient assis à table, la parole de l'Éternel fut adressée au prophète qui l'avait ramené.

21. Et il cria à l'homme de Dieu qui était venu de Juda disant : Ainsi a dit l'Éternel : Parce que tu as été rebelle au commandement de l'Éternel et que tu n'as point gardé le commandement que l'Éternel ton Dieu t'avait fait,

22. Mais que tu t'en es retourné et que tu as mangé du pain et bu de l'eau dans le lieu dont l'Éternel t'avait dit : N'y mange point de pain et n'y bois point d'eau, ton corps n'entrera point dans le sépulcre de tes pères.

23. Après qu'il eut mangé du pain et qu'il eut bu, le vieux prophète fit seller un âne au prophète qu'il avait ramené.

24. Puis ce prophète s'en alla et un lion le trouva dans le chemin et le tua et son corps était étendu par terre dans le chemin et l'âne se tenait auprès du corps, le lion se tenait aussi près du corps.

25. Et voici quelques passants virent le corps étendu par terre dans le chemin et le lion qui se tenait auprès du corps et ils vinrent le dire dans la ville où ce vieux prophète demeurait.

26. Et le prophète qui avait ramené du chemin l'homme de Dieu l'ayant appris dit : C'est l'homme de Dieu qui a été rebelle au commandement de l'Éternel, c'est pourquoi l'Éternel l'a livré au lion qui

l'a déchiré après l'avoir tué selon la parole que l'Éternel lui avait dite.

27. Et il parla à ses fils disant : Sellez-moi mon âne et ils le lui sellèrent.

28. Et il s'en alla et il trouva le corps de l'homme de Dieu étendu par terre dans le chemin et l'âne et le lion qui se tenaient auprès du corps. Le lion n'avait point mangé le corps et n'avait point déchiré l'âne.

29. Alors le prophète leva le corps de l'homme de Dieu et le mit sur l'âne et le ramena. Et ce vieux prophète revint dans la ville pour faire le deuil et l'ensevelir.

30. Et il mit le corps de ce prophète dans son sépulcre et ils pleurèrent sur lui en disant : Hélas, mon frère !

31. Et il arriva qu'après qu'il l'eut enseveli il parla à ses fils et leur dit : Quand je serai mort, ensevelissez-moi dans le sépulcre où est enseveli l'homme de Dieu et mettez mes os auprès de lui,

32. Car ce qu'il a prononcé à haute voix selon la parole de l'Éternel contre l'autel qui est à Beth-el et contre toutes les maisons des hauts lieux qui sont dans les villes de Samarie arrivera infailliblement.

33. Néanmoins, Jéroboam ne se détourna point de sa mauvaise voie, mais il revint à faire des sacrificateurs des hauts lieux des derniers du peuple [1] : Quiconque le voulait se consacrait [2] et était du nombre des sacrificateurs des hauts lieux.

34. Et cela augmenta tellement le péché de la maison de Jéroboam qu'elle fut effacée et exterminée de dessus la terre.

Réflexions

C'est une chose remarquable que dès que le faux culte de Jéroboam fut établi et dans le temps que ce prince offrait sur l'autel de Beth-el, un prophète y vint de Juda, lequel prédit que cet autel serait détruit par un roi de la race de David nommé Josias. Cette prédiction fut confirmée sur le champ par deux miracles : l'autel se fendit et le roi ayant étendu sa main pour faire saisir le prophète elle devint sèche et immobile et elle fut ensuite guérie à la prière de ce prophète-là. Ces miracles arrivèrent pour faire voir aux Israélites des dix tribus que le culte que Jéroboam leur roi venait d'établir à Beth-el était odieux au Seigneur et que quoi que Dieu eût permis qu'ils se révoltassent contre Roboam, petit-fils de David, cependant la postérité de David subsisterait toujours.

Au reste, la prédiction que le prophète venu de Juda fit est très expresse. Le roi qui devait détruire l'autel de Beth-el y est nommé et cette prédiction s'accomplit au bout d'environ trois cent cinquante ans lorsque le roi Josias démolit cet autel, comme cela se voit dans II Rois 23.

La mort de ce même prophète qui fut tué par un lion pour avoir mangé à Beth-el chez un autre prophète tendait au même but. Et afin qu'il parût plus clairement que c'était Dieu qui avait envoyé ce lion, Dieu ne permit pas que cette bête féroce touchât au corps du prophète après l'avoir tué, non plus qu'à l'âne sur lequel le prophète était monté. Cet événement surprenant, dont tous ceux qui passèrent par cet endroit furent témoins, arriva non seulement pour punir ce prophète de sa désobéissance, mais aussi et principalement afin que ce miracle joint à ceux qui avaient précédé fit voir aux Israélites que ce prophète avait été envoyé de Dieu et que tout ce qu'il avait prédit s'accomplirait infailliblement. Ce fut aussi ce que le prophète de Beth-el reconnut.

Enfin, ce qui arriva à ce prophète qui fut tué par un lion pour avoir désobéi à ce que Dieu lui avait si expressément ordonné et pour s'être laissé séduire par le prophète de Beth-el montre qu'il ne peut jamais nous être permis de violer les commandements de Dieu et que quand il nous a fait connaître sa volonté, nous sommes inexcusables si nous nous en éloignons sous quelque prétexte que ce soit et si nous nous laissons séduire par ceux qui voudraient nous détourner de notre devoir.

(a) v2 : II Rois 23.15-17

(1) v33 : Ou : pris de tout le peuple.
(2) v33 : Hébreux : remplissait sa main, c'est-à-dire : il était établit dans les fonctions du sacerdoce ou il se consacrait lui-même. Voyez Exode 20.41 où la même expression se trouve.

(nc1) v11 : Ces deux constructions se trouvent aussi dans d'autres versions sous des formes approximativement identiques : *...à qui son fils vint raconter...* et *...les enfants de ce prophète les rapportèrent...*

Chapitre XIV

Jéroboam roi d'Israël, ayant un fils malade, envoie la reine sa femme pour demander au prophète Ahija si cette maladie était mortelle. Le prophète lui prédit la mort de son fils et la destruction de toute la famille de Jéroboam et cela à cause que ce prince avait établi l'idolâtrie parmi les Israëlites, versets 1-20.

Roboam et ses sujets deviennent idolâtres et Dieu, pour les châtier, fait venir Sisac roi d'Égypte qui prit les trésors du temple de Jérusalem et emporta un grand butin. Roboam meurt ayant régné 17 ans et Abija son fils lui succéda, versets 21-31.

EN ce temps-là Abija, fils de Jéroboam, devint malade.

2. Et Jéroboam dit à sa femme : Lève-toi maintenant et déguise-toi, qu'on ne connaisse point que tu es la femme de Jéroboam et vas-t'en à Scilo, voilà Ahija le prophète y est, [a] ce fut lui qui me dit que je serais roi sur ce peuple

3. Et prends en ta main dix pains et des gâteaux et un vaisseau plein de miel et entre chez lui, il te déclarera ce qui doit arriver à ce jeune garçon.

4. La femme de Jéroboam fit donc ainsi, car elle se leva et s'en alla à Scilo et elle entra dans la maison d'Ahija. Or Ahija ne pouvait voir parce que ses yeux étaient obscurcis à cause de sa vieillesse.

5. Et l'Éternel dit à Ahija : Voilà la femme de Jéroboam qui vient s'enquérir de toi touchant son fils parce qu'il est malade. Tu lui diras telles et telles

choses. Quand elle entrera, elle fera semblant d'être quelqu'autre.

6. Aussitôt donc qu'Ahija eut entendu le bruit de ses pieds, comme elle était à la porte, il dit : Entre femme de Jéroboam. Pourquoi fais-tu semblant d'être quelqu'autre ? Je suis envoyé vers toi pour t'annoncer des choses dures.

7. Va, dis à Jéroboam : Ainsi a dit l'Éternel le Dieu d'Israël : Parce que je t'ai élevé du milieu du peuple et que je t'ai établi pour conducteur de mon peuple d'Israël

8. Et que j'ai déchiré le royaume de la maison de David et que je te l'ai donné, mais que tu n'as pas été comme David mon serviteur qui a gardé mes commandements et qui a marché après moi de tout son cœur, ne faisant que ce qui est droit devant moi

9. Et que faisant ce que tu as fait, tu as fait plus de mal que tous ceux qui ont été devant toi, que tu t'en es allé et que tu t'es fait d'autres dieux et des images de fonte pour m'irriter et que tu m'as jeté derrière ton dos,

10. Parce que tu as fait ces choses, voici je m'en [1] vais faire venir du mal sur la maison de Jéroboam et je retrancherai ce qui appartient à Jéroboam jusqu'à un seule homme, tant ce qui est serré que ce qui est abandonné en Israël [2] et je raclerai la maison de Jéroboam comme on racle le fumier, tant qu'il n'en reste plus.

11. Celui qui appartient à Jéroboam qui mourra dans la ville sera mangé par les chiens et celui qui mourra aux champs sera mangé par les oiseaux des cieux, car l'Éternel a parlé.

12. Toi donc lève-toi et vas-t'en dans ta maison, aussitôt que tes pieds entreront dans la ville, l'enfant mourra.

13. Et tout Israël menera deuil sur lui et l'ensevelira, car lui seul de ce qui appartient à Jéroboam entrera au sépulcre parce que l'Éternel de Dieu d'Israël a trouvé quelque chose de bon en lui seul de toute la maison de Jéroboam.

14. Et l'Éternel s'établira un roi sur Israël qui en ce jour-là retranchera la maison de Jéroboam. Et quoi ? Même tout maintenant.

15. Et l'Éternel frappera Israël comme quand le roseau est agité dans l'eau et il arrachera Israël de dessus cette bonne terre qu'il a donnée à leurs pères et il les dispersera au delà du fleuve parce qu'ils ont fait leurs bocages irritant l'Éternel.

16. Et l'Éternel abandonnera Israël à cause des péchés de Jéroboam par lesquels il a péché et par lesquels il a fait pécher Israël.

17. Alors la femme de Jéroboam se leva et s'en alla et vint à Tirtsa et comme elle mettait le pied sur le seuil de la maison, le jeune garçon mourut.

18. Et on l'ensevelit et tout Israël mena deuil sur lui, selon la parole que l'Éternel avait prononcée par son serviteur Ahija le prophète.

19. Et quand au reste des actions de Jéroboam, comment il a fait la guerre et comment il a régné, voilà toutes ces choses sont écrites dans le livre des chroniques des rois d'Israël.

20. Or le temps que Jéroboam règna fut de vingt et deux ans, puis il s'endormit avec ses pères et Nadab son fils régna en sa place.

21. [b] Et Roboam fils de Salomon régnait en Juda, il avait quarante et un ans quand il commença à régner et il régna dix-sept ans à Jérusalem qui est la ville que l'Éternel avait choisie d'entre toutes les tribus d'Israël pour y mettre son nom. Sa mère s'appelait Nahama et elle était Hammonite.

22. Et Juda fit ce qui est mauvais devant l'Éternel et par leurs péchés qu'ils commirent ils émurent sa jalousie plus que leurs pères n'avaient faits dans tout ce qu'ils avaient fait,

23. Car ils bâtirent aussi des hauts lieux et des images et des bocages sur toutes les hautes collines et sous tous les arbres verts.

24. Il y avait même au pays des gens qui se prostituaient et ils firent toutes les abominations des nations que l'Éternel avait chassées devant les enfants d'Israël.

25. Or il arriva que, la cinquième année du roi Roboam, Scisack roi d'Égypte monta contre Jérusalem.

26. Et il prit les trésors de la maison de l'Éternel et les trésors de la maison royale et même il prit tout. Il prit aussi tous [c] les boucliers d'or que Salomon avait faits.

27. Et le roi Roboam fit des boucliers d'airain à la place de ceux-là et les mit entre les mains des capitaines des archers qui gardaient la porte de la maison du roi.

28. Et quand le roi entrait dans la maison, les archers les portaient, puis ils les rapportaient dans la chambre des archers.

29. Le reste des actions de Roboam et tout ce qu'il a fait, n'est-il pas écrit au livre des chroniques des rois de Juda.

30. Or il y eut toujours guerre entre Roboam et Jéroboam.

31. Et Roboam s'endormit avec ses pères et il fut enseveli avec eux dans la ville de David. Sa mère s'appelait Nahama et elle était Hammonite. Et Abijam son fils régna en sa place.

Réflexions

La première observation qu'il faut faire sur ce chapitre c'est que le roi Jéroboam, voulant consulter le prophète Ahija sur l'issue qu'aurait la maladie de son fils, ordonna à la reine sa femme de ne pas dire qui elle était. Il en usa de la sorte, parce que se sentant coupable d'idolâtrie, il n'osait pas se donner à connaître. Mais Dieu dit à Ahija que c'était la femme de Jéroboam qui venait le voir, ce qui dut la frapper extraordinairement et ce prophète déclara par l'ordre de Dieu que non seulement ce jeune prince mourrait, mais que toute la famille de Jéroboam serait exterminée et cela parce que ce roi, que Dieu avait élevé sur le trône, l'avait irrité par son idolâtrie. Ainsi ce même prophète, qui avait prédit à Jéroboam qu'il règnerait et qui lui avait promis que s'il servait Dieu fidèlement Dieu le bénirait et conserverait le

royaume à sa postérité, lui annonça la mort de son fils et l'entière ruine de sa famille. Cela devait apprendre à Jéroboam et à tous ses sujets combien le service des idoles qu'ils avaient introduit était désagréable au Seigneur. Toutes ces menaces s'accomplirent. Le fils de Jéroboam mourut dans le temps et au moment même qu'Ahija l'avait marqué et quelque temps après toute la famille de ce roi fut détruite.

C'est ainsi que Dieu punit ceux qui oublient ses grâces et leur devoir et qui sont les auteurs des scandales et de l'impiété.

Il y a une particularité tout à fait remarquable dans cette histoire. Le prophète dit à la femme de Jéroboam que Dieu retirerait du monde leur fils qui était malade parce que c'était le seul de toute la famille de ce roi en qui Dieu eût trouvé quelque chose de bon.

Lorsque Dieu ôte du monde des jeunes gens en qui il a mis de bonnes dispositions, il le fait parce qu'il les aime. Par là il met leur innocence à couvert des tentations auxquelles ils seraient exposés et il les préserve aussi des malheurs dans lesquels ils se trouveraient enveloppés s'ils vivaient plus longtemps.

Sur la seconde partie de ce chapitre, il faut considérer que Roboam roi de Juda, au lieu de profiter du châtiment que Dieu lui avait envoyé en permettant que dix tribus se révoltassent de son obéissance, autorisa l'idolâtrie qui avait déjà été établie par Salomon son père et avec cela l'impureté et toutes sortes de débordements.

C'est ce que font ordinairement les hommes. Ils ne profitent ni des châtiments de Dieu, ni de son support.

Et c'est par là qu'ils s'attirent de nouveaux malheurs comme cela arriva à Roboam et à ses sujets. Ils furent attaqués par le roi d'Égypte qui emporta les richesses et tout ce qu'il y avait de plus précieux dans le temple et dans le palais de Roboam. Cela devait apprendre à ce prince et à son peuple que s'ils continuaient à offenser Dieu, il les abandonneraient enfin et qu'il livrerai le temple et la ville de Jérusalem aux infidèles et aux étrangers.

(a) v2 : Ci-dessus 11.31
(b) 21 : II Chroniques 12.13
(c) v26 : Ci-dessus 10.16

(1) v10 : Voyez la note sur I Samuel 25.22
(2) v10 : Le verset suivant semble marquer que cette manière de parler signifie tant ce qui est renfermé dans les villes que ce qui est à la campagne.

Chapitre XV

Abijam, fils de Roboam, règne trois ans et continue dans les péchés et dans l'idolâtrie de son père, versets 1-8.

2. Après lui, Asa son fils monta sur le trône et règna quarante et un ans. Ce prince ôta le culte des idoles. Étant attaqué par Bahasça roi d'Israël, il appela Benhadad roi de Syrie à son secours. Il eut pour successeur Josaphat son fils, versets 9-24.

3. Nadad, second roi d'Israël, fils de Jéroboam, règne douze ans. Bahasça conspire contre lui, il le tue et il règne en sa place, versets 25-34.

LA dix-huitième année [a] du roi Jéroboam fils de Nébat, Abijam commença à régner sur Juda.

2. Et il régna trois ans à Jérusalem. Sa mère s'appelait Mahaca et elle était fille d'Abisçalom.

3. Il marcha dans tous les péchés que son père avait commis avant lui et son cœur ne fut point droit devant l'Éternel son Dieu comme l'avait été le cœur de David son père.

4. Mais pour l'amour de David, l'Éternel son Dieu lui donna une lampe dans Jérusalem suscitant son fils après lui et faisant subsister Jérusalem,

5. Parce que David avait fait ce qui est droit devant l'Éternel et pendant tout le temps de sa vie il ne s'était point détourné de tout ce qu'il lui avait commandé, [b] excepté dans l'affaire d'Urie le Héthien.

6. Or il y avait toujours guerre entre Roboam et Jéroboam pendant que Roboam vécut.

7. Et le reste des actions d'Abijam et même ce qu'il a fait, n'est-il pas écrit [c] au livre des chroniques des rois de Juda ? Il y eut aussi guerre entre Abijam et Jéroboam.

8. Ainsi Abijam s'endormit avec ses pères et on l'ensevelit dans la ville de David et [d] son fils régna à sa place.

9. La vingtième année de Jéroboam roi d'Israël, Asa commença à régner sur Juda.

10. Et il régna quarante et un ans à Jérusalem. Sa mère s'appelait Mahaca et elle était fille d'Abisçalom.

11. Et Asa fit ce qui est droit devant l'Éternel comme David son père avait fait,

12. Car il abolit du pays ceux qui se prostituaient et il ôta tous les dieux infâmes que ses pères avaient faits.

13. Et même [e] il déposa sa mère Mahaca afin qu'elle ne fut plus régente parce qu'elle avait fait un marmouflet [1] pour un bocage. Asa mit en pièce le marmouflet qu'elle avait fait et le brûla près de torrent du Cédron.

14. Toutefois les hauts lieux ne furent point ôtés, néanmoins le cœur d'Asa fut droit devant l'Éternel tout le temps de sa vie.

15. Et il remit dans la maison de l'Éternel les choses qui avaient été consacrées par son père avec ce qu'il lui avait aussi consacré, l'argent, l'or et les vaisseaux.

16. Or il y eu guerre entre Asa et Bahasça roi d'Israël tout le temps de leur vie,

17. Car [f] Bahasça roi d'Israël monta contre Juda et bâtit Rama afin de ne laisser sortir ni entrer aucun homme vers Asa roi de Juda.

18. Et Asa prit tout l'argent et l'or qui était demeuré dans les trésors de l'Éternel et les trésors de la maison royale et il les donna à ses serviteurs et le roi Asa les envoya vers Ben-Hadad fils de Tabrimon, fils de Hezjon roi de Syrie qui habitait à Damas pour lui dire :

19. Il y a alliance entre toi et moi et entre mon père et le tien, voici je t'envoie un présent en argent et en or. Va, romps l'alliance que tu as avec Bahasça roi d'Israël afin qu'il se retire de moi.

20. Et Ben-hadad fit ce que le roi Asa souhaitait et il envoya les capitaines de l'armée qu'il avait contre Israël, contre les villes d'Israël et il frappa Hijon, Dan, Abel-bethmahaca et tout le pays de Kinnéroth qui était joignant tout le pays de Nephtali.

21. Et aussitôt que Bahasça eut appris cela, il cessa de bâtir Rama et il demeurait à Tirtsa.

22. Alors le roi Asa fit publier par tout Juda que tous, sans exempter personne, eussent à emporter les pierres et le bois de Rama que Bahasça faisait bâtir et le roi Asa en bâtit Guébah de Benjamin et Mitspa.

23. Le reste de toutes les actions d'Asa et toute sa valeur et tout ce qu'il a fait et les villes qu'il a bâties, toutes ces choses ne sont-elles pas écrites au livre des chroniques des rois de Juda ? [g] Au reste, au temps de sa vieillesse il fut malade des pieds.

24. Et Asa s'endormit avec ses pères avec lesquels il fut enseveli dans la ville de David son père et Josaphat son fils régna à sa place.

25. Or Danab fils de Jéroboam avait commencé à régner sur Israël le seconde année d'Asa roi de Juda et il régna deux ans sur Israël.

26. Et il fit ce qui est mauvais devant l'Éternel et il suivit le train de son père par lequel il avait fait pécher Israël.

27. Et Bahasça fils d'Ahija de la maison d'Issacar fit une conspiration contre lui et il le battit à Guibbethon qui était aux Philistins lorsque Nadab et tout Israël assiégeaient Guibbethon.

28. Bahasça donc le fit mourir la troisièmme année d'Asa roi de Juda et il régna en sa place.

29. Et aussitôt qu'il vint à régner, il tua toute la maison de Jéroboam et il ne laissa aucune âme vivante de la race de Jéroboam qu'il n'exterminât [h] selon la parole de l'Éternel qu'il avait prononcée par son serviteur Ahija Scilonite,

30. À cause des péchés de Jéroboam par lesquels il avait péché et par lesquels il avait fait pécher Israël et à cause du péché par lequel il avait irrité l'Éternel le Dieu d'Israël.

31. Le reste des actions de Nadab et même tout ce qu'il a fait n'est-il pas écrit au livre des chroniques des rois d'Israël ?

32. Or il y eu guerre entre Asa et Bahasça roi d'Israël tout le temps de leur vie.

33. La troisième année d'Asa roi de Juda, Bahasça fils d'Ahija commença à régner sur tout Israël et il régna vingt et quatre ans.

34. Et il fit ce qui est mauvais devant l'Éternel et il suivit le train de Jéroboam et son péché par lequel il avait fait pécher Israël.

Réflexions

Il paraît de l'histoire d'Abija qu'il ne profita pas des malheurs de Roboam son père et qu'il l'imita dans ses péchés, mais que cependant Dieu à cause des promesses qu'il avait faites à David donna un fils pour successeur à Abija et ne détruisit pas Jérusalem.

Dieu accorde souvent des grâces à des gens qui en sont indignes et il épargne quelques fois des enfants impies à cause de la piété de leurs pères.

Pour ce qui est d'Asa roi de Juda, il donna des marques de sa piété en travaillant à abolir l'idolâtrie qui avait été établie par Salomon et Roboam ses prédécesseurs. En quoi il a laissé aux princes un exemple qui doit les inciter à retrancher l'impiété de leurs états et à y faire fleurir le vrai service de Dieu. Mais Asa pécha lorsqu'étant attaqué par le roi d'Israël il eut recours au roi de Syrie pour se garantir. On voit par le chapitre 16 du deuxième livre ces chroniques que cela déplut à Dieu et que la fin du règne d'Asa ne répondit pas à ses commencements.

Lorsque des personnes qui ont des sentiments de piété ne sont pas sur leur gardes, elles s'écartent facilement de leur devoir et se privent des effets de la protection du Seigneur.

Ce qu'il y a à observer sur le règne de Nadab second roi d'Israël, c'est, qu'ayant suivi l'impiété et l'idolâtrie de son père, il ne régna que deux ans et qu'il périt misérablement ayant été tué par Bahasça. Ce fut là un juste jugement de Dieu sur la famille de Jéroboam. Ce prince, qui avait établi un culte idolâtre dans le royaume des dix tribus, fut puni en la personne de son fils comme Salomon qui avait commis un semblable péché l'avait été en la personne du sien, savoir Roboam. Mais il y eut cette différence que Dieu conserva la famille de Salomon sur le trône au lieu que celle de Jéroboam fut éteinte, Bahasça ayant exterminé toute la maison de ce prince sans laisser personne en vie selon que le prophète Ahija l'avait prédit. Cette malédiction si sensible, qui tomba sur la famille de Jéroboam, montrait bien clairement aux Israélites combien Dieu avait en horreur l'idolâtrie que Jéroboam avait introduite et que la famille de David devait toujours subsister.

Dieu fait une sévère vengeance de ceux qui sont cause que l'impiété règne, leur gloire ne dure pas longtemps, la colère de Dieu les poursuit et elle s'attache même souvent à leur postérité.

(a) v1 : II Chroniques 13.1
(b) v5 : II Samuel 11.4-15 et 12.9
(c) v7 : II Chroniques 13.1
(d) v8 : II Chroniques 14.1
(e) v13 : II Chroniques 15.16
(f) v17 : Ii Chroniques 16.1
(g) v23 : II Chroniques 15-16
(h) v29 : Ci-dessus 14.10

(1) v13 : Une idole infâme.

Chapitre XVI

Ce chapitre comprend l'histoire de quatre rois d'Israël qui règnèrent du temps d'Asa roi de Juda, savoir de Bahasça, d'Ela, de Zimri et de Homri. Le prophète Jéhu déclara à Bahasça troisième roi d'Israël que Dieu exterminerait sa maison à cause de

son idolâtrie et ce prince mourut ayant régné vingt-quatre ans, versets 1-5.

Ela son fils en régna deux et fut le quatrième roi d'Israël, versets 6-9.

Zimri, qui fut le cinquièm,e le tua et fit périr toute la maison de Bahasça, mais il ne régna que sept jours et le peuple s'étant soulevé contre lui, il se brûla dans son palais, versets 10-20.

Après sa mort, Tibni et Homri se disputèrent la royauté, mais Homri l'emporta et fut le sixième roi. Il bâtit Samarie qui fut depuis la capitale du royaume d'Israël et il régna douze ans, versets 21-28.

Homri étant mort, Achab son fils lui succéda qui fut plus impie que tous ses prédécesseurs et qui épousa Jézabel fille du roi des Sidoniens, versets 29-34.

ALORS la parole de l'Éternel fut adressée à Jéhu fils de Hanai contre Bahasça pour lui dire :

2. Parce que je t'ai élevé de la poudre et que je t'ai établi conducteur de mon peuple d'Israël et que tu as suivi le train de Jéroboam et que tu as fait pécher mon peuple d'Israël pour m'irriter par leurs péchés,

3. Voici, je m'en vais exterminer Bahasça et sa maison et je mettrai ta maison [a] dans l'état où j'ai mis la maison de Jéroboam fils de Nébat.

4. Celui de la race de Bahasça qui mourra dans la ville sera mangé par les chiens et celui qui lui appartiendra et qui mourra dans les champs sera mangé par les oiseaux des cieux.

5. Le reste des actions de Bahasça et ce qu'il a fait et sa valeur, ces choses ne sont-elles pas écrites au livre des [b] chroniques des rois d'Israël ?

6. Ainsi Bahasça s'endormit avec ses pères et il fut enseveli à Tirtsa et Ela son fils régna à sa place.

7. L'Éternel avait aussi parlé par Jéhu fils de Hanani le prophète contre Bag-hasça et contre sa maison à cause de tout le mal qu'il avait fait devant l'Éternel en l'irritant par l'œuvre de ses mains, lui dénonçant qu'il en serait comme de la maison de Jéroboam et même parce qu'il l'avait détruite.

8. L'année vingt et unième d'Asa roi de Juda, Ela fils de Bahasça commença à régner sur Israël et il régna deux ans à Tirtsa.

9. Et Zimri son serviteur, capitaine de la moitié des chariots fit une conspiration contre Ela lorsqu'il était à Tirtsa, buvant et s'enivrant dans la maison d'Artsa son maître d'hôtel à Tirtsa.

10. [c] Zimri donc vint et le frappa et le tua la vingt et septième année d'Asa roi de Juda et il régna en sa place.

11. Et dès qu'il fut roi, sitôt qu'il fut assis sur le trône, il extermina toute la maison de Bahasça, il n'en laissa pas un, ni homme, ni bête, ni de ses parents, ni de ses amis.

12. Ainsi Zimri extermina toute la maison de Bahasça selon la parole que l'Éternel avait prononcée contre Bahasça par Jéhu le prophète

13. À cause de tous les péchés de Bahasça et des péchés d'Ela son fils par lequels ils avaient péché et par lesquels ils avaient fait pécher Israël irritant l'Éternel le Dieu d'Israël par leurs idoles.

14. Le reste des actions d'Ela et même tout ce qu'il a fait, n'est-il pas écrit au livre des chroniques des rois d'Israël ?

15. La vingt et septième année d'Asa roi de Juda, Zimri régna sept jours à Tirtsa. Or le peuple était campé contre Guibbethon qui appartenait aux Philistins.

16. Et le peuple qui était là campé entendait qu'on disait : Zimri a fait une conspiration et même il a tué le roi. Et en ce jour-là tout Israël établit dans le camp Homri capitaine de l'armée d'Israël.

17. Et Homri et tout Israël montèrent de Guibbethon et ils assiégèrent Tirtsa.

18. Mais dès que Zimri eut vu que la ville était prise, il entra dans le palais de la maison royale et il brûla sur lui la maison royale et il mourut

19. À cause des péchés par lesquels il avait péché en faisant ce qui est mauvais devant l'Éternel, en suivant le train de Jéroboam et le péché par lequel il avait fait pécher Israël.

20. Le reste des actions de Zimri et la conspiration qu'il fit, ces choses-là ne sont-elles pas écrites au livre des chroniques des rois d'Israël ?

21. Alors le peuple se divisa en deux parties, car la moitié du peuple suivait Tibni fils de Guinath pour le faire roi et l'autre moitié suivait Homri.

22. Mais le peuple qui suivait Homri fut plus fort que le peuple qui suivait Tibni fils de Guinath et Tibni mourut et Homri régna.

23. La trente et unième année d'Asa roi de Juda, Homri commença à régner sur Israël et il régna douze ans. Il régna six ans à Tirtsa,

24. Puis il acheta de Scémer la montagne de Samarie deux talents d'argent et il bâtit une ville dans cette montagne-là et il nomma la ville qu'il bâtit du nom de Scémer qui avait été seigneur de la montagne de Samarie.

25. Et Homri fit ce qui est mauvais devant l'Éternel et fit pis que tous ceux qui avaient été devant lui,

26. Car il suivait le train de Jéroboam fils de Nébat et le péché par lequel il avait fait pécher Israël pour irriter l'Éternel le Dieu d'Israël par leurs idoles.

27. Le reste des actions de Homri, tout ce qu'il a fait et les exploits qu'il fit ne sont-ils pas écrits au livre des chroniques des rois d'Israël ?

28. Ainsi Homri s'endormit avec ses pères et il fut enseveli à Samarie et Achab son fils régna à sa place.

29. Achab fils de Homri commença à régner sur Israël la trente-huitième année d'Asa roi de Juda. Et Achab fils de Homri régna sur Israël vingt et deux ans.

30. Et Achab fils de Homri fit ce qui est mauvais devant l'Éternel, plus que tous ceux qui avaient été devant lui.

31. Et comme si ce lui eût été peu de chose de continuer dans les péchés de Jéroboam fils de Nébat, il prit encore pour femme Jézabel fille d'Eth-

bahal roi des Sidoniens et il s'en alla et il servit bahal et il se prosterna devant lui.

32. Et il dressa un autel à bahal dans un temple de bahal qu'il fit bâtir à Samarie.

33. Et Achab fit un bocage. Et Achab fit encore plus que tous les rois d'Israël qui avaient été avant lui pour irriter l'Éternel le Dieu d'Israël.

34. En son temps, Hiel de Beth-el bâtit Jérico qu'il fonda sur Abiram son aîné et il posa ses portes sur Ségub son puîné selon la parole que l'Éternel avait prononcée par Josué fils de Nun.

Réflexions

On remarque dans ce chapitre que Bahasça, après avoir exterminé tous les descendants de Jéroboam par l'ordre de Dieu, fut lui-même rejeté du Seigneur à cause de son idolâtrie et que sa famille fut détruite comme celle de Jéroboam l'avait été et comme le prophète Jéhu le lui avait déclaré. Ela son fils ne régna que deux ans et il fut tué par Zimri qui fit aussi mourir tous ceux qui descendaient de Bahasça sans en laisser un seul de reste. Ensuite ce Zimri par le moyen de qui Dieu avait accompli les menaces qu'il avait faites contre Bahasça fit une fin digne du crime qu'il avait commis en tuant son roi et se donna la mort à lui-même. Il eut pour successeur Homri prince idolâtre et après Homri régna Achab qui surpassa en impiété tous ceux qui avaient été avant lui.

On voit bien clairement dans l'histoire de tous ces rois d'Israël que la vengeance divine poursuit les méchants et particulièrement les mauvais princes. Après que Dieu s'est servi d'eux pour faire justice et pour exécuter les arrêts de la providence, il les ôte du monde et les détruit même les uns par les autres. Mais il faut surtout remarquer que tous ces rois, nonobstant les avertissements que Dieu leur donnait et les exemples qu'ils avaient devant les yeux, continuaient à l'offenser et s'obstinaient à conserver l'idolâtrie dans leur royaume par des raisons de politique et d'une fausse prudence.

Quand les hommes ne consultent que leur passion et leur intérêt et que les considérations du monde prévalent sur eux, il n'y a rien qui puisse vaincre leur obstination, les avertissements les plus exprès et les exemples les plus sensibles de la justice divine deviennent inutiles à leur égard et c'est par là qu'ils engagent enfin le Seigneur à les rejeter et à les abandonner entièrement.

(a) v3 : Ci-dessus 15-29.
(b) v5 : II Chroniques 16.1
(c) v10 : II Rois 9.31

Chapitre XVII

L'histoire du prophète Élie, qui vécut sous le règne d'Achab roi d'israël, commence dans ce chapitre où il y a quatre choses à remarquer.

1. Élie prédit une sécheresse de trois ans et demi qui fut suivie d'une grande famine, verset 1.

2. Dieu nourrit Élie près du torrent de Kérith d'une manière miraculeuse, versets 2-6.

3. Il le nourrit à Sarepta près de Sidon chez une veuve dont ce prophète multiplia la farine et l'huile, versets 7-16.

4. Élie ressuscite le fils de la veuve, versets 17-24.

ALORS Élie Tisçbite, l'un de ceux qui s'étaient habitués à Galaad, dit à Achab : [a] L'Éternel le Dieu d'Israël en la présence duquel j'assiste est vivant que pendant ces années il n'y aura ni rosée, ni pluie, sinon à ma parole.

2. Puis la parole de l'Éternel fut adressée à Élie disant :

3. Va-t'en d'ici et tourne-toi vers l'Orient et cache-toi au torrent de Kérith qui est vis-à-vis du Jourdain.

4. Tu boiras du torrent et j'ai commandé aux corbeaux de t'y nourrir.

5. Il partit donc et il fit selon la parole de l'Éternel et il s'en alla et il demeura au torrent de Kérit qui est vis-à-vis du Jourdain.

6. Et les corbeaux lui apportaient du pain et de la chair le matin et du pain et de la chair le soir et il buvait au torrent.

7. Mais il arriva qu'au bout de quelques jours le torrent tarit parce qu'il n'y avait point eu de pluie au pays.

8. Alors la parole de l'Éternel lui fut adressée disant :

9. [b] Lève-toi et va-t'en à Sarepta qui est auprès de Sidon et demeure-là. Voici j'ai commandé à une femme veuve de t'y nourrir.

10. Il se leva donc et s'en alla à Sarepta et comme il fut arrivé à la porte de la ville, voilà il vit une femme veuve qui amassait du bois. Et il l'appela et lui dit : Je te prie, prends-moi un peu d'eau dans un vaisseau et que je boive.

11. Et elle s'en alla pour en prendre et il la rappela et lui dit : Je te prie, prends en ta main une bouchée de pain pour moi.

12. Mais elle répondit : L'Éternel ton Dieu est vivant que je n'ai aucun gâteau, je n'ai que pleine ma main de farine dans un cruche et un peu d'huile dans une fiole et voici j'amasse deux buches puis je m'en irai et je l'apprêterai pour moi et pour mon fils et nous le mangerons et après nous mourons.

13. Et Élie lui dit : Ne crains point, va, fais comme tu dis, toutefois fais m'en premièrement un petit gâteau et après tu en feras pour toi et pour ton fils.

14. Car ainsi a dit l'Éternel le Dieu d'Israël : La farine qui est dans la cruche ne manquera point et l'huile qui est dans la fiole ne manquera point jusqu'à ce que l'Éternel donne de la pluie sur la terre.

15. Elle s'en alla donc et fit comme Élie avait dit et elle en mangea avec lui et sa famille plusieurs jours.

16. La farine de la cruche ne manqua point et l'huile de la fiole ne finit point selon la parole que l'Éternel avait prononcée par Élie.

17. Après ces choses il arriva que le fils de la femme qui était maîtresse de la maison devint malade et la maladie fut si forte qu'il expira.

18. Et elle dit à Élie : Qu'il a-t-il entre toi et moi, homme de Dieu ? Es-tu venu chez moi pour renouveller la mémoire de mon iniquité et pour faire mourir mon fils ?

19. Et il lui dit : Donne-moi ton fils et il le prit du sein de cette femme et le porta dans une chambre haute où il demeurait et il le coucha sur son lit.

20. Puis il cria à l'Éternel et dit : Éternel mon Dieu, as-tu aussi affligé cette veuve avec laquelle je demeure que tu lui aies fait mourir son fils ?

21. Et il s'étendit tout de son long sur l'enfant par trois fois et il cria à l'Éternel et il dit : Éternel mon Dieu, je te prie que l'âme de cet enfant rentre en lui.

22. Alors l'Éternel exauça la voix d'Élie et l'âme de l'enfant rentra dans lui et il recouvra la vie.

23. Et Élie prit l'enfant et le fit descendre de la chambre haute dans la maison et le donna à sa mère et lui dit : Regarde, ton fils vit.

24. Alors la femme dit à Élie : Je connais maintenant que tu es un homme de Dieu et que la parole de l'Éternel qui est dans ta bouche est véritable.

Réflexions

L'histoire d'Élie doit être lue et méditée avec soin puisque ça été l'un des plus grands prophètes qu'il y ait jamais eu en Israël et qui ait été le plus illustre par son grand zèle et par les actions extraordinaires et miraculeuses de sa vie.

Il faut remarquer en général sur cette histoire que Dieu, par un effet de sa bonté, suscita Élie dans le royaume des dix tribus où l'idolâtrie régnait et dans le temps qu'Achab, qui était un très méchant roi, allait introduire une idolâtrie encore plus abominable que celle de ses prédécesseurs. Nous voyons par là que dans le temps que les Israélites s'éloignaient de plus en plus de Dieu, il employait des moyens plus efficaces pour les rappeler. Cette sécheresse extraordinaire et cette famine qui affligèrent le royaume d'Israël en ce temps-là pendant trois ans et demi et dont les historiens profanes [1] font aussi mention tendaient au même but. Le Seigneur voulait châtier ce peuple qui était engagé dans l'idolâtrie et le disposer à écouter ce qu'Élie leur dirait de sa part pour les ramener à leur devoir. Et Dieu voulut que cette sécheresse fut dénoncée au roi Achab par le prophète Élie pour apprendre à ce roi et à tous les Israélites qu'elle venait de Dieu.

La manière miraculeuse dont Élie fut nourri près du torrent de Kérith et ensuite chez une veuve dont la farine et l'huile furent multipliées est une preuve du soin que Dieu avait de son prophète.

C'est aussi un exemple où l'on peut voir que Dieu pourvoit aux besoins de ceux qui le craignent dans les temps fâcheux et qu'il les rassasie dans la famine comme l'Écriture le dit ailleurs. Notre Seigneur remarque sur cette histoire [2] qu'Élie fut envoyé à Sarepta vers une femme qui était étrangère plutôt que dans le pays d'Israël parce que les Israélites n'étaient pas dignes que Dieu fit ces miracles en leur faveur. Et par là Jésus-Christ voulait apprendre aux habitants de Nazareth que Dieu n'a pas accoutumé de faire part de ses grâces à ceux qui ne sont pas disposés à en profiter.

Enfin, nous voyons dans ce chapitre qu'Élie ressuscita le fils de cette veuve chez qui il logeait. C'était là un miracle dont on n'avait point encore vu d'exemple et qui devait faire regarder Élie comme le prophète du Seigneur et le remplir lui-même d'une grande confiance dans les temps fâcheux où il vivait. Cette résurrection du fils de la veuve de Sarapta est aussi une image et une preuve de la résurrection des morts dont Dieu a voulu donner de temps en temps des exemples aux Juifs pour les affermir dans la croyance et dans l'attente d'une autre vie.

(a) v1 : Jacques 5.17
(b) v9 : Luc 4.25

(1) Dans les réflexions : Ménandre, dans Joseph Ant. L. 8 c .7.
(2) Dans les réflexions : Psaume 38.19 ; Luc 4.25-26

Chapitre XVIII

Dieu ordonne à Élie de dire au roi Achab que la famine et la sécheresse allaient finir et ce prophète fait avertir le roi de sa venue par Abdias intendant de sa maison qui était un homme craignant Dieu, versets 1-15.

Élie se présente devant ce prince et lui reproche son idolâtrie, versets 16-18.

Il fait assembler tout le peuple et les prophètes de bahal sur le mont Carmel, il fait voir par un miracle que bahal n'était qu'une idole et après avoir ainsi confondu ces faux prophètes, il les fait tous mettre à mort, versets 1-40.

Après cela, Dieu envoie de la pluie et la famine cessa, versets 41-46.

PLUSIEURS jours après la parole de l'Éternel fut adressée à Élie, la troisième année, disant : Va, montre-toi à Achab et je donnerai de la pluie sur la terre.

2. Élie donc s'en alla pour se montrer à Achab. Or il y avait une grande famine dans Samarie.

3. Et Achab avait appelé Abdias son maître d'hôtel. (Or Abdias craignait fort l'Éternel,

4. Car quand Jézabel exterminait les prophètes de l'Éternel, Abdias prit cent prophètes et les cacha, cinquante dans une caverne et cinquante dans une autre, et il les y nourrit de pain et d'eau.)

5. Et Achab avait dit à Abdias : Va par le pays vers toutes les fontaines d'eaux et vers tous les torrents, peut-être que nous trouverons de l'herbe et que nous sauverons la vie aux chevaux et aux mulets et nous ne dépeuplerons pas le pays de bêtes.

6. Et ils partagèrent entr'eux le pays afin d'aller partout. Achab allait à part par un chemin et Abdias allait séparément par un autre chemin.

7. Et comme Abdias était en chemin, voilà Élie le rencontra et il le reconnut et il tomba sur son visage et dit : N'es-tu pas monseigneur Élie ?

8. Et il lui dit : C'est moi, va et dis à ton seigneur : Voici Élie.

9. Et Abdias dit : Quel péché ai-je fait que tu livres ton serviteur entre les mains d'Achab pour me faire mourir ?

10. L'Éternel ton Dieu est vivant qu'il n'y a point de nation, ni de royaume où mon seigneur n'ait envoyé pour te chercher et on a répondu : Il n'y est point, même il a fait jurer le royaume et la nation pour découvrir si l'on ne te pourrait point trouver.

11. Et maintenant tu dis : Va et dis à ton seigneur : Voici Élie.

12. Et il arrivera que quand je serai parti d'avec toi, l'esprit de l'Éternel te transportera en quelque lieu que je ne saurai point et je viendrai vers Achab pour lui déclarer ce que tu m'as dit et ne te trouvant point, il me tuera. Or ton serviteur craint l'Éternel dès sa jeunesse.

13. N'a-t'on point dit à mon seigneur ce que je fis quand Jézabel faisait tuer les prophètes de l'Éternel, savoir que j'en cachai cent, cinquante dans une caverne et cinquante dans une autre et comme je les y nourris de pain et d'eau ?

14. Et maintenant tu dis : Va et dis à ton seigneur : Voici Élie et il me tuera.

15. Mais Élie lui répondit : L'Éternel des armées devant lequel je suis est vivant, que certainement je me montrerai aujourd'hui à Achab.

16. Abdias donc s'en alla pour rencontrer Achab et il lui fit entendre ce qu'il avait vu et Achab alla au devant d'Élie.

17. Et aussitôt qu'Achab eut vu Élie, il lui dit : N'es-tu pas celui qui trouble Israël ?

18. Mais Élie répondit : Je n'ai point troublé Israël, mais c'est toi et la maison de ton père en ce que vous avez abandonné les commandements de l'Éternel et que vous avez marché après les bahalins.

19. Mais maintenant envoie et fais assembler vers moi tout Israël sur la montagne de Carmel avec les quatre cent cinquante prophètes de bahal et les quatre cents prophètes des bocages qui mangent à la table de Jézabel.

20. Ainsi Achab envoya vers tous les enfants d'Israël et il assembla ces prophètes-là sur la montagne de Carmel.

21. Puis Élie s'approcha de tout le peuple et dit : Jusqu'à quand boiterez-vous des deux côtés ? Si l'Éternel est Dieu, suivez-le, mais si c'est bahal, suivez-le. Et le peuple ne lui répondit pas un mot.

22. Alors Élie dit au peuple : Je suis demeuré seul prophète de l'Éternel et les prophètes de bahal sont au nombre de quatre cent cinquante.

23. Qu'on nous donne deux veaux et qu'ils en choisissent l'un pour eux et qu'ils le mettent en pièces et qu'ils le mettent sur du bois, mais qu'ils n'y mettent point le feu et je préparerai l'autre veau et je le mettrai sur du bois et je n'y mettrai point de feu.

24. Et invoquez le nom de vos dieux et moi j'invoquerai le nom de l'Éternel. Et que le Dieu qui répondra par le feu soit reconnu pour Dieu. Et tout le peuple répondit et dit : C'est bien dit.

25. Et Élie dit aux prophètes de bahal : Choisissez un veau et préparez-le les premiers, car vous êtes en plus grand nombre et invoquez le nom de vos dieux, mais n'y mettez point le feu.

26. Ils prirent donc un veau qu'on leur donna et ils le préparèrent et ils invoquèrent le nom de bahal depuis le matin jusqu'à midi disant : Bahal, exaucenous, mais il n'y avait ni voix, ni réponse et ils sautaient par dessus l'autel qu'on avait fait.

27. Et sur le midi Élie se moquait d'eux et disait : Criez à haute voix, car il est dieu, mais il pense à quelque chose, ou il est après quelque affaire, ou il est en voyage, peut-être qu'il dort et il s'éveillera.

28. Ils criaient donc à haute voix et ils se faisaient des incisions avec des couteaux et des lancettes selon leur coutûme jusques là que le sang coulait sur eux.

29. Et lorsque le midi fut passé et qu'ils eurent fait les prophètes jusqu'au temps qu'on offre [a] l'oblation du soir, sans qu'il y eut ni voix, ni réponse, ni aucune apparence qu'on eût égard à ce qu'ils faisaient,

30. Alors Élie dit à tout le peuple : Approchez-vous de moi et tout le peuple s'approcha de lui et il répara l'autel de l'Éternel qui avait été démoli.

31. Puis Élie prit douze pierres selon le nombre des tribus des enfants de Jacob auquel la parole de l'Éternel avait été adressée en lui disant : [b] Israël sera ton nom.

32. Et il bâtit de ces pierres un autel au nom de l'Éternel, puis il fit un canal de la capacité de deux fats de semence autour de l'autel.

33. Et il rangea le bois et mit le veau en pièces et le mit sur le bois.

34. Et il dit : Emplissez quatre cruches d'eau et versez-les sur l'holocauste et sur le bois. Puis il dit : Faites-le encore pour la deuxième fois, et ils le firent pour la deuxième fois. Il dit encore : Faites-le encore pour la troisième fois et ils le firent pour la troisième fois,

35. De sorte que les eaux allaient autour de l'autel et même il rempli le canal d'eau.

36. Et au temps qu'on offre l'oblation, Élie le prophète s'approcha et dit : Ô Éternel Dieu d'Abraham, d'Isaac et d'Israël, qu'on connaisse aujourd'hui que tu es Dieu en Israël et que je suis ton serviteur et que j'ai fait toutes ces choses selon ta parole.

37. Exauce-moi Éternel, exauce-moi et que ce peuple connaisse que tu es l'Éternel Dieu et que tu convertisses leur cœur.

38. Alors le feu de l'Éternel tomba et il consuma l'holocauste et le bois et les pierres et il huma toute l'eau qui était au canal.

39. Et tout le peuple voyant cela tomba sur son visage et dit : C'est l'Éternel qui est Dieu, c'est l'Éternel qui est Dieu.

40. Et Élie leur dit : Saisissez les prophètes de bahal, qu'il n'en échappe pas un. Ils les saisirent donc et Élie les fit descendre au torrent de Kisçon et il les fit égorger là.

41. Puis Élie dit à Achab : Monte, mange et bois, car on entend le bruit d'une grande pluie.

42. Ainsi Achab monta pour manger et pour boire et Élie monta sur le haut de Carmel et se penchant contre terre, il mit son visage entre ses genoux.

43. Et il dit à son serviteur : Monte maintenant et regarde vers la mer. Il monta donc et regarda et dit : Il n'y a rien. Et il lui dit : Retourne par sept fois.

44. À la septième fois il dit : Voilà une petite nuée comme la paume de la main d'un homme qui monte de la mer. Alors il dit : Monte et dis à Achab : Attelle ton chariot et descend, que la pluie ne te surprenne.

45. Et il arriva que les cieux s'obscurcirent de nuées de tous côtés et que le vent s'éleva et il y eut une grande pluie. Alors Achab monta sur son chariot et vint à Jizréhel.

46. Et la main de l'Éternel fut sur Élie et s'étant ceint les reins il courut devant Achab jusqu'à l'entrée de Jizréhel.

Réflexions

Il y a diverses considérations à faire sur ce chapitre.

La première que Dieu, voulant faire cesser la sécheresse et la famine qui affligeaient le royaume d'Israël, voulut que, comme c'était Élie qui avait annoncé la sécheresse, ce fût aussi lui qui promit de la pluie afin d'apprendre à Achab et à tout son royaume qu'il n'y avait point d'autre Dieu que l'Éternel dont ce prophète était le ministre.

2. L'on doit faire attention à la piété d'Abdias maître d'hôtel du roi qui, vivant dans une cours impie et sous un prince idolâtre qui faisait mourir les prophètes du Seigneur, cacha et nourrit cent de ces prophètes et marqua tant de respect pour Élie. Cet exemple montre que dans les temps et dans les lieux les plus corrompus il y a toujours quelques gens de bien et cette belle action d'Abdias doit apprendre aux grands à aimer la religion et à protéger ceux qui en sont les vrais ministres.

3. Il faut remarquer le zèle et le courage avec lequel Élie reprocha à Achab son idolâtrie et son impiété sans craindre la colère de ce roi qui était irrité contre lui. Mais Dieu, qui inspira à Élie cette résolution, retint la malice d'Achab et le disposa même à faire ce qu'Élie lui demanda et à assembler les prophètes de bahal et ceux de Jézabel sur le mont Carmel.

4. Le moyen qu'Élie proposa pour faire voir que bahal n'était qu'une idole marque une grande foi dans Élie et qu'il était assuré que Dieu l'exaucerait.

5. Ce prophète fit un miracle bien remarquable lorsqu'en présence d'Achab et des Israélites il fit descendre le feu du Ciel sur son sacrifice, ce que les faux prophètes n'avaient pu faire avec toutes leurs prières et leurs cérémonies supersticieuses. Il parut alors clairement que bahal n'était qu'une idole et que ceux qui étaient les ministres n'étaient que des imposteurs. L'effet de ce miracle fut aussi très remarquable, puisque tout le peuple s'écria :

C'est l'Éternel qui est Dieu

et que l'on fit alors mourir par le commandement d'Élie les prophètes de bahal.

Au reste, [1] Élie, en ordonnant que l'on mit à mort ces faux prophètes, ne fit que suivre ce qui était prescrit dans la loi où Dieu commandait expressément que l'on fit mourir tous ceux qui entraîneraient le peuple à l'idolâtrie.

Ce qu'Élie disait aux Israélites :

Jusques à quand boiterez-vous de deux côtés ? Si l'Éternel est Dieu, suivez-le et si c'est bahal, suivez-le

mérite une singulière attention.

Comme Dieu ne pouvait souffrir la tiédeur des Israélites qui étaient partagés entre son service et le service des idoles, il ne veut point non plus un amour partagé entre lui et le monde.

Enfin, on voit que Dieu, par un effet de sa bonté envers son peuple envoya de la pluie, mais il ne le fit qu'après que le peuple eut donné des marques publiques de sa repentance. Et ce fut à la parole d'Élie que le pluie vint comme ç'avait été à sa parole que le Ciel avait été fermé si longtemps. Toute cette suite de merveille étaient destinées à retirer les dix tribus du culte des idoles et à conserver dans ce royaume-là la connaissance du vrai Dieu qui autrement y aurait été presqu'entièrement éteinte sous le règne d'Achab.

L'apôtre Jacques fait une réflexion particulière sur ce qu'Élie ferma et ouvrit le ciel par ses prières lorsqu'il dit au chapitre 5 de son épître :

La prière du juste faite avec zèle est d'une grande efficace. Élie était un homme sujet aux mêmes affections que nous et cependant il fit requêtre et pria qu'il ne plût point et il ne plut point sur la terre pendant trois ans et demi. Et il pria de nouveau et le ciel donna de la pluie et la terre produisit son fruit.

(a) v29 : Exode 29.41
(b) v31 : Genèse 32.28 ; II Rois 17.34

(1) Dans les réflexions : Deutéronome 13.6 et 17.2

Chapitre XIX

La reine Jézabel, femme du roi Achab, voulant faire mourir Élie, il s'enfuit dans un désert mais Dieu lui envoya un ange qui le consola et lui donna de la nourriture, après quoi il marcha quarant jours et quarante nuits et arriva à la montagne de Horeb, versets 1-8.

Le Seigneur lui apparut dans ce lieu-là et lui fit connaître qu'il n'était pas resté le seul prophète du vrai Dieu et qu'il y avait encore en Israêl plusieurs personnes qui n'adoraient pas l'idole bahal, versets 9-14.

Il lui ordonna d'oindre Hazaël pour roi de Syrie, Jéhu pour roi d'Israël et Élisée pour être prophète, versets 15-21.

OR Achab rapporta à Jézabel tout ce qu'avait fait Élie et comme il avait entièrement tué par l'épée tous les prophètes.

2. Et Jézabel envoya un messager vers Élie pour lui dire : Que les dieux me traitent avec la dernière rigueur si demain à cette heure je ne te mets dans le même état que l'un d'eux.

3. Et Élie voyant cela se leva et s'en alla comme son cœur le lui disait et il s'en vint à Béer-scébah qui est de la tribu de Juda et laissa son serviteur là,

4. Mais il s'en alla au désert et il fit une journée de chemin et étant venu il s'assit sous un genêt et il demanda que Dieu retirât son âme et il dit : C'est assez, ô Éternel, prends maintenant mon âme, car je ne suis pas meilleur que mes pères.

5. Puis il se coucha et s'endormit sous ce genêt et voici un ange le toucha et lui dit : Lève-toi, mange.

6. Et il regarda et voici à son chevet un gâteau cuit aux charbons et une bouteille d'eau. Il en mangea donc et but et se recoucha.

7. Et l'ange de l'Éternel retourna pour la seconde fois et le toucha et dit : Lève-toi, mange, car le chemin est trop grand pour toi.

8. Il se leva donc et mangea et but et avec la force que lui donna ce repas, il marcha quarante jours et quarante nuits jusqu'à Horeb la montagne de Dieu.

9. Et là il entra dans une caverne et il y passa la nuit. Ensuite voilà la parole de l'Éternel lui fut adressée et l'Éternel lui dit : Que fais-tu ici Élie ?

10. Et il répondit : [a] J'ai été extrêmement ému à jalousie pour l'Éternel le Dieu des armées parce que les enfants d'Israël ont abandonné ton alliance, ils ont démolis tes autels et ils ont tués tes prophètes par l'épée et je suis demeuré moi seul et ils cherchent ma vie pour me l'ôter.

11. Mais il lui dit : Sors et tiens-toi sur la montagne devant l'Éternel et voici l'Éternel passait et un grand vent et très impétueux qui fendait les montagnes et brisait les rochers allait devant l'Éternel, mais l'Éternel n'était point dans ce vent. Après le vent il se fit un tremblement, mais l'Éternel n'était point dans ce tremblement.

12. Après le tremblement venait un feu, mais l'Éternel n'était point dans ce feu. Après le feu on entendait un son doux et subtil.

13. Et il arriva que sitôt qu'Élie l'eut entendu, il enveloppa son visage de son manteau et sortit et se tint à l'entrée de la caverne et voici une voix lui fut adressée et lui dit : Que fais-tu ici Élie ?

14. Et il répondit : J'ai été extrêmement ému à jalousie pour l'Éternel le Dieu des armées parce que les enfants d'Israël ont abandonné ton alliance. Ils ont démoli tes autels et ils ont tué tes prophètes avec l'épée et je suis demeuré moi seul et ils cherchent ma vie pour me l'ôter.

15. Mais l'Éternel lui dit : Va, retourne-t'en par ton chemin du désert à Damas et quand tu y seras entré, [b] tu oindras Hazaël pour roi de Syrie.

16. Tu oindras aussi Jéhu fils de Nimsci pour roi sur Israël et tu oindras Élisée fils de Sçaphat qui est d'Abel-méhola pour prophète en ta place.

17. Et il arrivera que quiconque échappera de l'épée d'Hazaël sera mis à mort par Jéhu et quiconque échappera de l'épée de Jéhu sera mis à mort par Élisée.

18. [c] Mais je me suis réservé sept mille hommes de reste en Israël, savoir tous ceux qui n'ont point fléchi leurs genoux devant bahal et dont la bouche ne l'a point baisé.

19. Élie donc partit de là et il trouva Élisée fils de Sçaphat qui labourait ayant douze couples de bœufs devant lui et il était avec la douzième. Quand Élie eut passé vers lui, il jeta son manteau sur lui.

20. Et Élisée laissa ses bœufs et courut après Élie et dit : Je te prie, que je prenne congé de mon père et de ma mère et puis je te suivrai. Et il lui dit : Va et reviens, car que t'ai-je fait ?

21. Il s'en retourna donc d'avec lui et il prit une couple de bœufs et les sacrifia et de l'attelage des bœufs il en bouillit la chair et il la donna au peuple et ils mangèrent. Puis il se leva et il suivit Élie et il le servait.

Réflexions

On voit premièrement que la reine Jézabel jura la mort d'Élie au lieu d'être touchée des miracles qu'il avait faits en confondant les sacrificateurs de bahal sur le mont Carmel et en faisant venir la pluie après cette grande sécheresse qui avait duré si longtemps. Cette résolution marque une malice et un endurcissement inconcevable. Mais quand les impies sont parvenus à un certain degré de méchanceté, ils s'obstinnent de plus en plus et ce qui devait fléchir leur cœur et les humilier ne fait que les irriter davantage.

2. La douleur que ressentit alors le prophète Élie et la prière qu'il fit à Dieu de le retirer du monde marquent son grand zèle quoiqu'on y voie pourtant quelque infirmité.

Tous ceux qui aiment Dieu véritablement sont animés de ce zèle et rien ne les afflige plus vivement et ne leur rend la vie plus amère que quand ils voient l'impiété régner parmi les hommes.

3. Dieu pour adoucir l'affliction d'Élie et pour le fortifier lui envoya un ange et il le fit subsister miraculeusement pendant quarante jours par le moyen d'un seul repas, même il voulut bien s'apparaître à lui dans une vision et le consoler en l'assurant qu'il s'était réservé sept mille personnes dans le royaume d'Israël, lesquels n'avaient pas adoré bahal.

Voilà qui montre que Dieu aime et console ceux qui s'affligent pour les intérêts de sa gloire, qu'il ne faut jamais perdre courage dans les temps fâcheux et qu'au milieu de la plus grande corruption il y a toujours un reste d'élus qui servent Dieu avec pureté. C'est la remarque que Paul fait sur cette histoire au chapitre XI de l'épitre aux Romains.

Enfin, Dieu commanda à Élie d'oindre Hazaël pour être roi de Syrie, Jéhu pour roi sur Israël et Élisée pour être prophète à sa place. Ces trois personnes furent choisies de Dieu pour exécuter ses jugements sur la maison d'Achab ainsi que la suite de cette histoire nous l'apprend. Puisque Dieu donnait des rois aux Israélites des dix tribus et qu'il y

suscitait des prophètes revêtus de dons extraordinaires tels qu'étaient Élie et Élisée, il paraît qu'il prenait soin de ce peuple et qu'il ne l'avait pas abandonné. On voit même par ce qu'Élie fit en oignant Hazaël pour être roi de Syrie que Dieu donnait des rois quand il le trouvait à propos aux peuples voisins et que les prophètes du Seigneur étaient respectés parmi ces peuples.

D'où nous recueillons que c'est Dieu qui ôte et établit les rois comme c'est aussi lui qui suscite à son église des prophètes et des docteurs à la place de ceux qu'il retire de ce monde.

(a) v10 : Romains 11.3
(b) v15 : I Rois 8.13
(c) v18 : Romains 11.4

Chapitre XX

Ben-hadad roi de Syrie fait la guerre à Achab roi d'Israël, versets 1-12.

Un prophète prédit à Achab que Dieu le délivrerait par un petit nombre de personnes, ce qui arriva, versets 13-21.

Ensuite Ben-hadad ayant attaqué Achab une seconde fois, il fut encore vaincu et réduit à demander la paix et la vie, ce qu'Achab lui accorda et même il traita alliance avec lui, de quoi il fut repris par un prophète, versets 22-43.

ALORS Ben-hadad roi de Syrie assembla toute son armée et il y avait trente-deux rois avec lui, avec ses chevaux et ses chariots, puis il monta et il assiégea Samarie et il combattit contre elle.

2. Et il envoya des députés vers Achab roi d'Israël dans la ville.

3. Et il lui fit dire : Ainsi a dit Ben-hadad : Ton argent et ton or est à moi et tes femmes aussi et tes beaux enfants sont à moi.

4. Et le roi d'Israël répondit et dit : Monseigneur, je suis à toi comme tu le dis et tout ce que j'ai.

5. Les députés retournèrent encore et dirent : Ainsi a dit expréssément Ben-hadad : Puisque je t'ai envoyé dire : Donne-moi ton argent, ton or, ta femme et tes enfants,

6. Certainement demain en ce même temps j'enverrai mes serviteurs chez toi qui fouilleront ta maison et les maisons de tes serviteurs et se saisiront de tout ce que tu prends plaisir à voir et l'emporteront.

7. Alors le roi d'Israël appela tous les anciens du pays et dit : Considérez, je vous prie, que cet homme ne cherche que du mal. Car il avait envoyé vers moi pour avoir mes femmes et mes enfants, mon argent et mon or et je ne lui avais rien refusé.

8. Et tous les anciens et tout le peuple lui dirent : Ne l'écoute point et n'acquiesce point à sa demande.

9. Il répondit donc aux députés de Ben-hadad : Dites au roi monseigneur : Je ferai tout ce que tu envoyas dire la première fois à ton serviteur, mais je ne pourrais faire ce que tu demandes à présent. Et les députés s'en allèrent et lui rapportèrent cette réponse.

10. Alors Ben-hadad renvoya vers lui disant : Que les dieux me traitent avec la dernière rigueur si la poudre de Samarie suffit pour remplir le creux de la main de ceux du peuple qui me suivent.

11. Mais le roi d'Israël répondit et dit : Dites-lui : Que celui qui se revêt des armes ne se glorifie pas comme celui qui les quitte.

12. Et il arriva qu'aussitôt que Ben-hadad eut entendu cette réponse, (il buvait alors dans les tentes avec les rois) il dit à ses serviteurs : Rangez-vous en bataille et ils se rangèrent en bataille contre la ville.

13. Alors voici un prophète qui vint vers Achab roi d'Israël et dit : Ainsi a dit l'Éternel : N'as-tu pas vu cette grande multitude ? Voilà, je m'en vais la livrer aujourd'hui entre tes mains et tu sauras que je suis l'Éternel.

14. Et Achab dit : Par qui ? Et il répondit : Ainsi a dit l'Éternel : Par les valets des gouverneurs des provinces. Et il dit : Qui est-ce qui commencera le combat ? Et il lui répondit : Toi.

15. Alors il fit le dénombrement des valets des gouverneurs des provinces qui furent deux cent trente deux. Après eux il fit le dénombrement de tout le peuple, de tous les enfants d'Israël et ils étaient sept mille.

16. Et ils sortirent en plein midi lorsque Ben-hadad buvait, s'enivrant dans les tentes, lui et les trente-deux rois qui étaient venus à son secours.

17. Les valets donc des gouverneurs des provinces sortirent les premiers et Ben-hadad envoya quelques personnes qui le lui rapportèrent disant : Il est sorti des gens de Samarie.

18. Et il dit : Soit qu'ils soient sortis pour la paix, soit qu'ils soient sortis pour faire la guerre, saisissez-les tout vifs.

19. Les valets des gouverneurs des provinces sortirent de la ville et l'armée qui était après eux.

20. Et chacun d'eux frappa son homme de sorte que les Syriens s'enfuirent et Israël les poursuivit et Ben-hadad roi de Syrie se sauva sur son cheval et les cavaliers en firent de même.

21. Et le roi d'Israël sortit et frappa les chevaux et les chariots de sorte qu'il frappa les Syriens d'une grande défaite.

22. Ensuite le prophète vint vers le roi d'Israël et lui dit : Va, fortifie-toi et considère et prends garde à ce que tu auras à faire, car l'an révolu, le roi de Syrie montera contre toi.

23. Et les serviteurs du roi de Syrie lui dirent : Leurs dieux sont des dieux de montagnes, c'est pourquoi ils ont été plus forts que nous, mais combattons contre eux dans la campagne, certainement nous serons plus forts qu'eux.

24. Fais donc ceci : Ôte chacun de ces rois de leur poste et mets en leur place des capitaines.

25. Puis lève une armée semblable à celle que tu as perdue et autant de chevaux et autant de chariots

et nous combattrons contre eux dans la campagne et tu verras si nous ne sommes plus forts qu'eux. Et il écouta ce qu'ils lui dirent et il fit ainsi.

26. Ainsi un an après Ben-hadad fit le dénombrement des Syriens et monta à Aphek pour combattre contre Israël.

27. Et on fit aussi le dénombrement des enfants d'Israël et s'étant fournis de vivres, ils s'en allèrent contre les Syriens. Les enfants d'Israël campèrent vis-à-vis d'eux et ils ne paraissaient non plus que deux troupeaux de chèvres, mais les Syriens remplissaient la terre.

28. Alors l'homme de Dieu vint et parla au roi d'Israël et lui dit : Ainsi a dit l'Éternel : Parce que les Syriens ont dit : L'éternel est Dieu des montagnes, mais il n'est point Dieu des vallées, je livrerai entre tes mains toute cette grande multitude et vous saurez que je suis l'Éternel.

29. Sept jours durant ils demeurèrent campés les uns vis-à-vis des autres, mais au septième jour ils en vinrent aux mains et les enfants d'Israël battirent cent mille homme de pied des Syriens en un jour.

30. Et le reste s'enfuit dans la ville d'Aphtek où la muraille tomba sur vingt-sept mille hommes qui étaient demeurés de reste. Et Ben-hadad s'enfuit et entra dans la ville et se cacha dans le cabinet d'une chambre.

31. Et ses serviteurs lui dirent : Voici maintenant nous avons appris que les rois de la maison d'Israël sont des rois doux, maintenant donc mettons des sacs sur nos reins et mettons des cordes à nos têtes et sortons vers le roi d'Israël, peut-être qu'il te sauvera la vie.

32. Ils se ceignirent donc de sacs autour de leur reins et de cordes autour de leur tête et vinrent vers le roi d'Israël et dirent : Ton serviteur Ben-hadad dit : Je te prie, que je vive. Et il répondit : Vit-il encore ? Il est mon frère.

33. Et ces gens tirèrent de là un bon augure et ils se hâtèrent de savoir précisément s'ils auraient de lui ce qu'ils prétendaient et ils dirent : Ben-hadad est-il ton frère ? Et il répondit : Allez et l'amenez. Ben-hadad donc sortit vers lui et il le fit monter sur son chariot.

34. Et Ben-hadad lui dit : Je rendrai les villes que mon père avait prises à ton père et tu te feras des places dans Damas comme mon père avait fait dans Samarie. Et moi, répondit Achab, je te renverrai avec ce traité. Il fit donc un traité avec lui et le laissa aller.

35. Alors quelqu'un d'entre les fils des prophètes dit à son compagnon par l'ordre de l'Éternel : Frappe-moi je te prie, mais il refusa de le frapper.

36. Et il lui dit : Parce que tu n'as point obéi à la parole de l'Éternel, voilà tu vas te séparer de moi et un lion te tuera. Quand il se fut séparé d'avec lui, un lion le trouva et le tua.

37. Puis il trouva un autre homme et il lui dit : Frappe-moi, je te prie. Et cet homme-là ne manqua pas à le frapper et il le blessa.

38. Après cela, le prophète s'en alla et s'arrêta, attendant le roi sur le chemin et se déguisa ayant un bandeau sur les yeux.

39. Et comme le roi passait, il cria vers le roi et dit : Ton serviteur était allé au milieu du combat et voilà quelqu'un se retirant m'a amené un homme et m'a dit : Garde cet homme et s'il vient à s'échapper, ta vie en répondra ou tu en payeras un talent d'argent.

40. Et il est arrivé que, comme ton serviteur faisait quelques affaires çà et là, cet homme-là ne s'est point trouvé. Et le roi répondit : Telle est sa condamnation, tu en as décidé.

41. Alors cet homme ôta promptement le bandeau de dessus ses yeux et le roi d'Israël reconnut qu'il était d'entre les prophètes.

42. Et il lui dit : Ainsi a dit l'Éternel [a] Parce que tu as laissé aller d'entre tes mains l'homme que j'avais condamné à l'interdit, ta vie répondra pour la sienne et ton peuple pour son peuple.

43. Mais le roi d'Israël se retira dans sa maison tout chagrin et indigné et il vint à Samarie.

Réflexions

Il faut considérer ici que quoi qu'Achab fût un roi idolâtre, Dieu lui accorda deux fois la victoire sur les Syriens. Dieu le fit pour punir l'orgueil de Ben-hadad et des Syriens parce qu'ils avaient attaqué Achab d'une manière injuste et surtout parce qu'ils avaient blasphémé contre le Dieu d'Israël en disant que l'Éternel était un Dieu des montagnes et non un Dieu des vallées. Par là aussi Dieu voulait donner à Achab des marques de sa bonté et de son support et lui apprendre et à tout son peuple combien ils avaient de tort de continuer dans leur idolâtrie et de ne pas adorer Dieu seul qui déployait ainsi sa puissance en leur faveur. Et afin qu'ils ne doutassent pas que c'était Dieu qui leur donnait la victoire, un prophète du Seigneur la promit à Achab et lui dit qu'elle serait remportée par un petit nombre de personnes.

Cette histoire fait voir que Dieu confond les superbes, qu'il punit ceux qui attaquent les autres injustement et qu'il donne des marques de sa bonté même aux plus grands pécheurs pour les inviter à la repentance.

Au reste Dieu fit reprendre Achab par un prophète d'avoir épargné Ben-hadad et fait alliance avec lui parce que Dieu voulait se servir d'Achab pour ôter du monde Ben-hadad qui était un prince fier et injuste et pour abaisser l'orgueil et la puissance des Syriens.

(a) v42 : Ci-dessus 22.37

Chapitre XXI

Un homme nommé Naboth ayant refusé de vendre sa vigne au roi Achab, la reine Jézabel fit lapider Naboth sur la déposition de deux faux témoins, versets 1-16.

Mais Élie par l'ordre de Dieu alla reprocher à Achab ce crime et toutes ses impiétés, il dénonça que sa maison serait exterminée et que les chiens

lècheraient son sang et mangeraient Jézabel sa femme, versets 17-26.

Achab effrayé de ces menaces s'humilia, ce qui fit que Dieu dit qu'il ne les exécuterait qu'après sa mort, versets 27-29.

OR il arriva après ces choses que Naboth Jizréhélite ayant une vigne qui était à Jizréhel près du palais d'Achab roi de Samarie,

2. Achab parla à Naboth disant : Donne-moi ta vigne afin que j'en fasse un jardin de verdure, car elle est proche de ma maison et au lieu de cette vigne je t'en donnerai une meilleure ou si cela t'accomode je te donnerai de l'argent autant qu'elle vaut.

3. Mais Naboth répondit à Achab : Que l'Éternel me garde de te donner l'héritage de mes pères !

4. Et Achab vint en sa maison tout chagrin et indigné pour la parole que lui avait dite Naboth Jizréhélite disant : Je ne te donnerai point l'héritage de mes pères et il se coucha sur son lit et tourna son visage et ne mangea rien.

5. Alors Jézabel sa femme entra vers lui et lui dit : D'où vient que ton esprit est si triste ? Et pourquoi ne manges-tu rien ?

6. Et il lui répondit : Parce que j'ai parlé à Naboth Jizréhélite et je lui ai dit : Donne-moi ta vigne pour de l'argent ou s'il te plaît je te donnerai une autre vigne au lieu de celle-là. Et il m'a dit : Je ne te donnerai point ma vigne.

7. Alors Jézabel sa femme lui dit : Serais-tu maintenant roi d'Israël ? Lève-toi, mange quelque viande et que ton cœur se réjouisse, je te donnerai la vigne de Naboth Jizréhélite.

8. Et elle écrivit des lettres au nom d'Achab et les scella de son sceau et envoya ces lettres aux anciens et aux magistrats qui étaient dans la ville de Naboth et qui y habitaient avec lui.

9. Et elle écrivit dans ces lettres ce qui suit : Publiez un jeûne et faites tenir Naboth à la tête du peuple,

10. Et faites tenir deux scélérats vis-à-vis et qu'ils témoignent contre lui disant : Tu as blasphémé contre Dieu et le roi. Ensuite vous le mènerez dehors et vous le lapiderez et qu'il meure.

11. Et les gens de la ville de Naboth, savoir les anciens et les magistrats qui habitaient dans la ville firent comme Jézabel leur avait mandé et selon qu'il était écrit dans les lettres qu'elle leur avair envoyées,

12. Car ils publièrent un jeûne et firent tenir Naboth à la tête du peuple.

13. Et deux scélérats entrèrent qui se tinrent vis-à-vis de lui et ces scélérats témoignèrent contre Naboth en la présence du peuple disant : Naboth a blasphémé contre Dieu et contre le roi. Puis ils le menèrent hors de la ville et l'assommèrent de pierres de sorte qu'il mourut.

14. Après cela ils envoyèrent vers Jézabel pour lui dire : Naboth a été lapidé et il est mort.

15. Et il arriva qu'aussitôt que Jézabel eut entendu que Naboth avait été lapidé et qu'il était mort, elle dit à Achab : Lève-toi, mets-toi en possession de la vigne de Naboth Jizréhélite qui avait refusé de te la donner pour de l'argent, car Naboth n'est plus en vie, mais il est mort.

16. Ainsi dès qu'Achab eut entendu que Naboth était mort, il se leva pour descendre dans la vigne de Néboth Jizréhélite et pour s'y mettre en possession.

17. Alors la parole fut adressée à Élie Tisçbite disant :

18. Lève-toi, descends au devant d'Achab roi d'Israël qui est à Samarie. Voilà il est dans la vigne de Naboth où il est descendu pour s'en mettre en possession.

19. Et tu lui parleras et tu lui diras : Ainsi a dit l'Éternel : N'as-tu pas tué et même ne t'es-tu pas mis en possession ? Puis tu lui parleras ainsi et tu diras : Ainsi a dit l'Éternel : Comme les chiens ont léché le sang de Naboth, les chiens lècheront aussi ton propre sang.

20. Et Achab dit à Élie : Ne m'as-tu pas trouvé, mon ennemi ? Mais il lui répondit : Oui, je t'ai trouvé parce que tu t'es vendu pour faire ce qui déplaît à l'Éternel.

21. [a] Voici, je m'en vais faire venir du mal sur toi et je t'exterminerai entièrement et je retrancherai ce qui appartient à Achab jusqu'à un seul homme, tant ce qui est serré que ce qui est abandonné en Israël.

22. [b] Et je mettrai ta maison dans le même état que j'ai mis la maison de Jéroboam fils de Nébat et [c] que j'ai mis la maison de Bahasça fils d'Ahija à cause du péché par lequel tu m'as irrité et tu as fait pécher Israël.

23. L'Éternel parla aussi contre Jézabel disant : [d] Les chiens mangeront Jézabel près du rempart de Jizréel.

24. Celui qui appartient à Achab qui mourra dans la ville sera mangé par les chiens et celui qui mourra aux champs sera mangé par les oiseaux des cieux.

25. En effet [e] Il n'y avait point eu de roi semblable à Achab qui se fût vendu pour faire ce qui est mauvais devant l'Éternel selon que sa femme Jézabel l'induisait,

26. De sorte qu'il se rendit fort abominable, allant après les dieux infâmes comme avaient fait les Ammorrhéens que l'Éternel avait chassés de devant les enfants d'Israël.

27. Et il arriva qu'aussitôt qu'Achab eut entendu ces paroles, il déchira ses vêtements et mit un sac sur sa chair et jeûna et il était couché enveloppé d'un sac et il se trainait en marchant.

28. Et la parole de l'Éternel fut adressée à Élie Tisçbite disant :

29. N'as-tu pas vu qu'Achab s'est humilié devant moi ? Parce qu'il s'est humilié devant moi, je ne ferai point venir ce mal en son temps, [f] ce sera dans les jours de son fils que je ferai venir ce mal sur sa maison.

Réflexions

Voici une histoire sur laquelle il faut faire de sérieuses réflexions.

Nous devons reconnaître premièrement, en considérant les crimes que le roi Achab commit pour acquérir la vigne de Naboth, que l'on ne doit jamais désirer le bien d'autrui et que ce désir, qui est déjà criminel en lui-même, peut avoir de funestes suites et porter à de très grands péchés. Achab était d'autant plus coupable que ce qu'il exigeait de Nabot était contraire à la loi de Dieu qui voulait que les héritages fussent conservés dans les familles.

2. Le moyen dont la reine Jézabel se servit pour faire périr Naboth, en le faisant accuser par de faux témoins d'avoir blasphémé, marque une insigne méchanceté et la dernière impiété, mais on a encore plus d'horreur de voir qu'il se trouvât des faux témoins qui se laissèrent subordonner et des juges qui condamnèrent cet innocent.

Mais comme il y a toujours eu des princes injustes, il s'est aussi toujours trouvé des personnes capables de tout faire pour leur agréer.

3. Quoi que ce fût Jézabel qui donna les ordres pour faire mourir Naboth, Achab était aussi coupable de ce meurtre, non seulement parce qu'il y avait donné occasion, mais parce qu'il consentit aux conseils pernicieux de sa femme et qu'après la mort de Naboth il prit possession de sa vigne.

Celui qui consent à un crime est aussi coupable que celui qui l'ordonne ou qui le commet.

4. Élie alla dénoncer les terribles jugements de Dieu au roi Achab et cela dans le temps que ce prince allait se mettre en possession de la vigne de Naboth.

On voit par là que la punition suit de près les grands crimes et surtout la violence, l'injustice et l'effusion de sang et que la possession des biens que l'on acquiert par des voies criminelles est rarement longue et heureuse.

5. La description qui est faite dans ce chapitre de l'extrême impiété d'Achab et ce qui est dit

qu'il n'y avait point eu de roi semblable à lui qui se fut vendu pour faire ce qui déplait à Dieu et pour l'irriter

justifie les menaces que Dieu lui fit dénoncer et doit nous donner une grande crainte de tomber dans le dernier degré de la méchanceté.

Cependant, il est dit sur la fin de cette histoire qu'Achab effrayé des menaces d'Élie s'humilia, qu'il jeûna et qu'il se couvrit d'un sac et que Dieu le voyant humilié dit à Élie qu'il différerait l'exécution de ses menaces jusqu'après la mort de ce prince. Cette particularité est bien remarquable.

Voici un exemple de l'infinie bonté dont Dieu est animé envers les plus grands pécheurs lorsqu'ils s'humilient. Nous devons penser sur cela que si la repentance d'Achab apaisa le Seigneur pour un temps parce qu'il avait quelque sincérité, quoi qu'elle ne fût pas de durée, l'on doit croire beaucoup plus que ceux qui se repentent de tout leur cœur et qui persévèrent dans la repentance obtiendront infailliblement de la miséricorde divine le pardon de leurs péchés.

(a) v21 : II Rois 9.8
(b) v22 : Ci-dessus 15.29
(c) v22 : Ci-dessus 16.3-11
(d) v23 : II Rois 9.35
(e) v25 : Ci-dessus 16.33
(f) v29 : II Rois 9.25

Chapitre XXII

Josaphat, quatrième roi de Juda, se joint avec Achab roi d'Israël pour faire la guerre aux Syriens, mais il voulut premièrement s'informer de la volonté de Dieu. Sur quoi le prophète Michée ayant été consulté, il prédit que Dieu ne bénirait pas cette entreprise quoi que quatre cents faux prophètes promissent un succès heureux à Achab. Ce prince irrité contre Michée le fit mettre en prison et livra bataille aux Syriens, mais il fut tué dans le combat et Josaphat fut en danger d'y perdre aussi la vie, versets 1-40.

On voit sur la fin de ce chapitre une histoire abrégée du règne de Josaphat qui fut un roi pieux et de celui d'Achasja huitième roi d'Israël, versets 41-54.

OR on demeura trois ans sans qu'il y eût guerre entre la Syrie et Israël.

2. Puis la troisième année, Josaphat roi de Juda étant descendu vers le roi d'Israël,

3. Le roi d'Israël dit à ses serviteurs : Ne savez-vous pas bien que Ramoth de Galaad nous appartient et nous ne nous mettons point en devoir pour la retirer d'entre les mains du roi de Syrie ?

4. [a] Et il dit à Josaphat : Ne viendras-tu pas avec moi à la guerre contre Ramoth de Galaad ? Et Josaphat répondit au roi d'Israël : Dispose de moi comme de toi et de mon peuple comme de mon peuple et de mes chevaux comme de tes chevaux.

5. Mais Josaphat dit au roi d'Israël : Je te prie qu'aujourd'hui tu t'informes de la parole de l'Éternel.

6. Et le roi d'Israël assembla environ quatre cents prophètes auxquels il dit : Irai-je à la guerre contre Ramoth de Galaad ou m'en désisterai-je ? Et ils repondirent : Monte, car le Seigneur la livrera entre les mains du roi.

7. Mais Josaphat dit : N'y a-t-il point ici encore quelque prophète de l'Éternel afin que nous nous enquérions de lui ?

8. Et le roi d'Israël dit à Josaphat : Il y a encore un homme par qui on peut consulter l'Éternel, mais je le hais, car il ne me prophétise rien de bon, mais seulement du mal quand il est question de moi, c'est Michée, fils de Jimla. Et Josaphat répondit : Que le roi ne parle pas ainsi.

9. Alors de roi d'Israël appela un officier auquel il dit : Fais venir en diligence Michée fils de Jima.

10. Or le roi d'Israël et Josaphat roi Juda étaient assis chacun sur son trône, revêtus de leurs habits dans la place vers l'entrée de la porte de Samarie et tous les prophètes prophétisaient en leur présence.

11. Alors Tsidkija fils de Kénahana s'étant fait des cornes de fer dit : Ainsi a dit l'Éternel : Avec ces cornes tu heurteras les Syriens jusqu'à les détruire.

12. Et tous les prophètes prophétisaient de même, disant : Monte à Ramoth de Galaad et tu seras heureux et l'Éternel la livrera entre les mains du roi.

13. Or le messager qui était allé appeler Michée lui parla et lui dit : Voici les prophètes prédisent tous d'une voix du bien au roi, je te prie, que ta parole soit semblable à celle de chacun d'eux et prédis-lui du bien.

14. Mais Michée lui répondit : L'Éternel est vivant, que je dirai ce que l'Éternel me dira.

15. Il vint donc vers le roi. Et le roi lui dit : Michée, irons-nous à la guerre contre Ramoth de Galaad ou nous en désisterons-nous ? Il lui dit : Monte, tu seras heureux et l'Éternel la livrera entre les mains du roi.

16. Et le roi lui dit : Jusqu'à combien de fois te conjurerais-je afin que tu ne me dises que la vérité au nom de l'Éternel ?

17. Et il dit : J'ai vu tout Israël dispersé par les montagnes comme un troupeau de brebis qui n'a point de pasteur. Et l'Éternel dit : Ces gens-ci sont sans seigneurs, que chacun s'en retourne dans sa maison en paix.

18. Alors le roi d'Israël dit à Josaphat : Ne t'ai-je pas bien dit qu'il ne prédit rien de bien quand il s'agit de moi, mais seulement du mal ?

19. Et Michée lui dit : C'est pourquoi écoute la parole de l'Éternel. J'ai vu l'Éternel assis sur son trône et toute l'armée des Cieux qui se tenait devant lui à sa droite et à sa gauche.

20. Et l'Éternel a dit : Qui est-ce qui séduira Achab afin qu'il monte et qu'il périsse à Romoth de Galaad ? L'un disait d'une façon et l'autre d'une autre.

21. Alors un esprit s'avança et se tint devant l'Éternel et dit : Je le séduirai. Et l'Éternel lui dit : Comment ?

22. Et il répondit : Je sortirai et je serai un esprit menteur dans la bouche de tous ses prophètes. Et l'Éternel dit : Tu le séduiras et même tu en viendras à bout. Sors et fais comme tu dis.

23. Maintenant donc, voici l'Éternel a mis un esprit menteur dans la bouche de tous tes prophètes, mais l'Éternel a prononcé du mal contre toi.

24. Alors Tsidkija fils de Kénahana s'approcha et frappa Michée sur la joue et dit : Par où l'esprit de l'Éternel m'a-t-il quitté pour te parler ?

25. Et Michée répondit : Voici, tu le verras dans ce jour-là que tu iras de chambre en chambre pour te cacher.

26. Alors le roi d'Israël dit : Qu'on prenne Michée et qu'on le mène vers Amon capitaine de la ville et vers Joas fils du roi

27. Et qu'on leur dise : Ainsi a dit le roi : Mettez cet homme en prison et qu'on ne lui donne à manger que très peu de pain et très peu d'eau à boire jusqu'à ce que je revienne en paix.

28. Et Michée répondit : Si jamais tu retournes en paix, l'Éternel n'aura point parlé par moi. Il dit encore au peuple : Écoutez ceci, peuple, tous tant que vous êtes ici.

29. Le roi d'Israël donc monta avec Josaphat roi de Juda contre Ramoth de Galaad.

30. Et le roi d'Israël dit à Josaphat : Que je me déguise et que j'aille au combat, mais toi, revêts-toi de tes habits. Le roi d'Israël donc se déguisa et vint au combat.

31. Or le roi des Syriens avait commandé aux trente-deux capitaines de ses chariots disant : Vous ne combattrez contre qui que ce soit, ni petit, ni grand, sinon contre le roi d'Israël seul.

32. Il arriva donc que dès que les capitaines des chariots eurent vu Josaphat, ils dirent : C'est certainement le roi d'Israël. Et ils se détournèrent vers lui, pour combattre contre lui, mais Josaphat s'écria.

33. Et aussitôt que les capitaines des chariots eurent vu que ce n'était pas le roi d'Israël, ils se détournèrent de lui.

34. Alors quelqu'un tira de son arc de toute sa force et frappa le roi d'Israël entre les jointures de la cuirasse. Et le roi dit à son cocher : Tourne ta main et mène-moi hors du camp, car on m'a fort blessé.

35. Et en ce jour-là le combat se renforça et le roi d'Israël fut retenu dans son chariot vis-à-vis des Syriens et il mourut sur le soir et le sang de sa plaie coulait dans le chariot.

36. Et sitôt que le soleil fut couché, on fit crier par le camp : Que chacun se retire dans sa ville et chacun dans son pays.

37. Le roi mourut donc et il fut porté à Samarie et il y fut enseveli.

38. Et on lava le chariot dans le vivier de Samarie et les chiens léchèrent son sang comme aussi on lava ses armes [b] selon la parole que l'Éternel avait prononcée.

39. Le reste des actions d'Achab, tout ce qu'il a fait et même la maison d'ivoire qu'il bâtit et toutes les villes qu'il bâtit, toutes ces choses ne sont-elles pas écrites au livre des choniques des rois d'Israël ?

40. Ainsi Achab s'endormit avec ses pères et Achazja son fils régna à sa place.

41. Or Josaphat fils d'Asa avait commencé à régner sur Juda l'année quatrième d'Achab roi d'Israël.

42. Et Josaphat était âgé de trente-cinq ans quand il commença à régner et il régna vingt-cinq ans à Jérusalem. Le nom de sa mère était Hazuba, fille de Scilhi.

43. Et il suivit entièrement le train d'Asa son père et il ne se détourna point de ses voies, faisant tout ce qui est droit devant l'Éternel.

44. Toutefois les hauts lieux ne furent point ôtés, le peuple sacrifiait encore et faisait des encensements sur les hauts lieux.

45. Josaphat fit aussi la paix avec le roi d'Israël.

46. Le reste des actions de Josaphat et les exploits qu'il fit et les guerres qu'il eut, ne sont-elles pas écrites au livre des chroniques des rois de Juda ?

47. Quant au reste de ceux qui s'étaient prostitués [c] qui étaient demeurés du temps d'Asa son père, il les extermina du pays.

48. Il n'y avait point alors de roi dans l'Indumée, mais le gouverneur était vice-roi [1].

49. [d] Josaphat équipa une flotte pour Tharsis [2] afin d'aller quérir de l'or à Ophir, mais elle n'y alla point parce que les navires furent brisés à Hetsjonguéber.

50. Alors Achazja fils d'Achab dit à Josaphat : Que mes serviteurs aillent sur les navires avec les tiens, mais Josaphat ne le voulut pas.

51. Et Josaphat s'endormit avec ses pères et il fut enseveli avec eux dans la ville de David son père et Joram son fils régna en sa place.

52. Achazja fils d'Achab commença à régner sur Israël à Samarie l'année dix-septième de Josaphat roi de Juda et il régna deux ans sur Israël.

53. Et il fit ce qui déplaît à l'Éternel et suivit le train de son père et le train de sa mère et le train de Jéroboam fils de Nébat qui avait fait pécher Israël.

54. Il servit Bahal et il se prosterna devant lui et il irrita l'Éternel le Dieu d'Israël comme avait fait son père.

Réflexions

Le mauvais succès qu'eut l'union de Josaphat avec l'impie Achab montre qu'on ne saurait trop éviter de s'unir avec les méchants si l'on ne veut pas être enveloppé dans les malheurs qui tombent sur eux.

2. Josaphat marqua de la piété en voulant qu'on appelât un prophète du Seigneur avant que de s'engager dans le combat contre le roi de Syrie, mais il fit une grande faute, en ce qu'au lieu de suivre les conseils de Michée, il ne laissa pas d'aller à cette guerre.

C'est bien fait de s'informer de la volonté de Dieu, mais il ne sert à rien de la connaître si on ne la suit pas.

3. Il est remarqué dans cette histoire que le roi Achab ajouta foi aux faux prophètes qui lui promettaient la victoire plutôt qu'à Michée qui lui parlait de la part du Seigneur.

Les hommes aiment la plupart être flatté et ils s'irritent contre ceux qui leur parlent sincèrement, mais Dieu livre à leur aveuglement ceux qui en usent de la sorte.

Ce fut ce qui arriva à Achab, Dieu le voyant obstiné permit qu'il fut séduit par les faux prophètes, mais il ne leur inspira pas un esprit menteur et il ne fut pas la cause de l'endurcissement de ce roi. L'événement vérifia au reste la prédiction de Michée. Achab fut tué, les chiens léchèrent son sang comme le prophète Élie l'avait prédit et Josaphat aurait perdu la vie dans le combat si Dieu ne l'eut préservé.

Telle est d'ordinaire l'issue des desseins où l'on s'engage contre la volonté de Dieu.

On recueille enfin dans ce chapitre que Josaphat était un prince religieux puisqu'il bannit autant qu'il lui fut possible l'idolâtrie et l'impureté de son royaume. Il n'en fut pas de même d'Achazia roi d'Israël, aussi ne tarda-t-il pas à éprouver la vengeance céleste comme cela se voit dans la suite de cette histoire.

(a) v4 : I Chroniques 18.7
(b) v38 : Ci-dessus 21.19
(c) Dans la marge du verset 46 : 17, 18, 19 et 20.
(d) v47 : Ci-dessus 15.12
(e) v49 : II Chroniques 20.35

(1) v48 : De la part des rois de Juda. Voyez II Samuel VIII 14 et II Rois VIII 20-21.
(2) v49 : Voyez la note sur I Rois X.22

Second livre des rois

Argument

Le second livre des rois contient l'histoire des rois de Juda et des rois d'Israël depuis la fin du règne de Josaphat et d'Achab jusqu'à la ruine des deux royaumes. On y voit comment le royaume d'Israël fut gouverné par les rois impies et idolâtres et comment il fut détruit par le roi d'Assyrie qui transporta les dix tribus, c'est ce qui ce lit dans les XVII premiers chapitres. On a aussi dans ce livre l'histoire des rois de Juda depuis Josaphat jusqu'à Sédécias sous lequel la ville et le temple de Jérusalem furent pris et ruinés par les Caldéens et les Juifs emmenés captifs à Babylone. Tout cela arriva dans l'espace d'environ trois cents ans.

Chapitre I

Les Moabites se révoltent contre Achazja huitième roi d'Israël. Ce roi étant malade envoie consulter l'idole de bahalzébub sur l'issue de sa maladie, mais Élie ayant rencontré les gens d'Achazja les reprend de ce qu'ils allaient aux idoles plutôt qu'au vrai Dieu et il leur dit que le roi mourrait, versets 1-8.

Ce prophète fait descendre le feu du Ciel sur deux capitaines et sur leurs compagnies qu'Achazja avait envoyés pour le saisir. Achazja meurt après avoir régné deux ans et son frère régna à sa place, versets 9-18.

OR après la mort d'Achab, les Moabites se révoltèrent contre Israël.

2. Et Achazja tomba par le treillis de sa chambre haute qui était à Samarie et il en fut malade et il envoya des députés auxquels il dit : Allez, consultez bahal-zébub, dieu de Hékron, si je relèverai de cette maladie.

3. Mais l'ange de l'Éternel parla à Élie et lui dit : Lève-toi, monte au devant des députés du roi de Samarie et dis-leur : N'y a-t-il point de Dieu en Israël que vous allez consulter bahal-zébub dieu de Hékron ?

4. C'est pourquoi ainsi a dit l'Éternel : Tu ne descendras point du lit sur lequel tu es monté, mais tu mourras certainement. Et Élie s'en alla.

5. Et les députés retournèrent vers Achazja et il leur dit : Pourquoi êtes-vous revenus ?

6. Et ils lui répondirent : Un homme est monté au devant de nous qui nous a dit : Allez, retournez vers le roi qui vous a envoyé et dites-lui : Ainsi a dit l'Éternel : N'y a-t-il point de Dieu en Israël que tu envoies consulter bahal-zébub dieu de Hékron ? C'est pourquoi tu ne descendras point du lit sur lequel tu es monté, mais tu mourras certainement.

7. Et il leur dit : Comment était fait cet homme qui est monté au devant de vous et qui vous a dit ces paroles ?

8. Et ils lui répondirent : C'est un homme vêtu de poil qui a une ceinture de cuir ceinte sur ses reins. Et il dit : C'est Élie Tiscbite.

9. Alors il envoya vers lui un capitaine de cinquante hommes avec ses cinquante hommes. Il monta vers lui (et voilà il se tenait sur le haut d'une montagne) et ce capitaine lui dit : Homme de Dieu, le roi a dit que tu descendes.

10. Mais Élie répondit et dit au capitaine des cinquante hommes : Si je suis homme de Dieu, [a] que le feu descende des Cieux et te consume, toi et tes cinquante hommes. Et le feu descendit des Cieux et le consuma lui et ses cinquantes hommes.

11. Et Achazija envoya encore un autre capitaine de cinquante hommes avec ses cinquante hommes qui prit la parole et lui dit : Homme de Dieu, ainsi a dit le roi : Hâte-toi de descendre.

12. Mais Élie répondit et leur dit : Si je suis homme de Dieu, que le feu descende des Cieux et te consume, toi et tes cinquante hommes. Et le feu de Dieu descendit des Cieux et le consuma, lui et ses cinquante hommes.

13. Et Achazja envoya encore un capitaine d'une troisième cinquantaine avec ses cinquante hommes. Et ce troisième capitaine de cinquante hommes monta et vint et se courba sur ses genoux et le supplia et lui dit : Homme de Dieu, je te prie que ma vie et la vie de ces cinquante hommes tes serviteurs te soit précieuses.

14. Voilà, le feu est descendu des Cieux et a consumé les deux premiers capitaines de cinquante hommes avec leurs cinquante hommes, mais maintenant que ma vie te soit précieuse.

15. Et l'ange de l'Éternel dit à Élie : Descends avec lui, n'aie point peur de lui. Il se leva donc et descendit avec lui vers le roi

16. Et il dit : Ainsi a dit l'Éternel : Parce que tu as envoyé des messagers pour consulter bahal-zébub dieu de Hékron comme s'il n'y avait point de Dieu en Israël pour consulter sa parole, tu ne descendras point du lit sur lequel tu es monté, mais tu mourras certainement.

17. Il mourut donc selon la parole de l'Éternel qu'Élie avait prononcée et Joram commença à régner en sa place la seconde année de Joram fils de Josaphat roi de Juda parce qu'il n'avait point de fils.

18. Le reste des actions que fit Achazija n'est-il pas écrit au livre des chroniques des rois d'Israël ?

Réflexions

On voit dans ce chapitre :

1. Que les menaces que Dieu avait faites contre la postérité du roi Achab commencèrent à s'exécuter sous le règne d'Achazja son fils. Les Moabites se révoltèrent contre lui, il fit une chute mortelle et il mourut après avoir vu deux de ses compagnies périr par le feu du Ciel.

2. Que ce prince, au lieu de profiter de sa maladie et des châtiments de Dieu, en vint jusqu'à ce degré d'impiété que de consulter les idoles.

Dieu châtie les pécheurs pour les reppeler à lui, mais quand ils prennent occasion de ces châtiments même de l'offenser par de nouveaux crimes, c'est la marque du dernier endurcissement.

3. Il faut remarquer que si Élie fit consumer par le feu du Ciel les capitaines et les soldats que ce roi avait envoyés pour le saisir, il ne le fit pas par un esprit de vengeance, ni de son mouvement particulier, mais qu'il le fit par un mouvement de l'esprit de Dieu et par son ordre, ce qui paraît en ce que Dieu déploya sa toute puissance et fit tomber du feu du Ciel à la parole d'Élie. Dieu fit ce miracle pour punir ces idolâtres, pour arrêter la fureur d'Achazja, pour l'empêcher de faire du mal à Élie qui devait aller lui parler et pour apprendre à ce prince et à tous ses sujets à craindre le vrai Dieu.

Ainsi cette action d'Élie n'autorise point la vengeance et c'est ce que notre Seigneur enseigna à ses disciples lorsqu'il les censura de ce qu'ils voulaient, à l'imitation d'Élie, faire descendre le feu du Ciel sur des Samaritains qui avaient refusé de le loger, Luc 9.54.

Achazja mourut après un règne fort court et cette mort étant arrivée ensuite de la prédication du prophète Élie, on doit la regarder comme une juste punition de Dieu sur ce prince idolâtre et impie.

(a) v10 : Luc 9.54

Chapitre II

Le prophète Élie est enlevé au Ciel. Élisée son disciple et son successeur reçoit son esprit, versets 1-13,

et fait diverses merveilles qui tendaient à montrer que Dieu l'avait établi pour être prophète en Israël comme Élie l'avait été, versets 14-25.

OR il arriva lorsque l'Éternel voulait enlever Élie aux Cieux dans un tourbillon, qu'Élie et Élisée venaient de Guilgal.

2. Et Élie dit à Élisée : Je te prie, demeure ici, car l'Éternel m'envoie jusqu'à Béth-el. Mais Élisée répondit : L'Éternel est vivant et ton âme est vivante, que je ne te quitterai point, ainsi ils descendirent à Béth-el.

3. Et les fils des prophètes qui étaient à Béth-el sortirent vers Élisée et lui dirent : Ne sais-tu pas bien qu'aujourd'hui l'Éternel va t'enlever ton maître ? Et il répondit : Je le sais bien aussi, taisez-vous.

4. Élie lui dit : Élisée, je te prie, demeure ici, car l'Éternel m'envoie à Jérico. Mais il lui répondit : L'Éternel est vivant et ton âme est vivante que je ne te quitterai point. Ainsi ils s'en allèrent à Jérico.

5. Et les fils des prophètes qui étaient à Jérico vinrent vers Élisée et lui dirent : Ne sais-tu pas bien que l'Éternel va t'enlever aujourd'hui ton maître ? Et il répondit : Je le sais bien aussi, taisez-vous.

6. Et Élie lui dit : Je te prie, demeure ici, car l'Éternel m'envoie jusqu'au Jourdain. Mais il répondit : L'Éternel est vivant et ton âme est vivante que je ne te quitterai point. Ainsi ils s'en allèrent eux deux ensembles.

7. Et cinquante hommes d'entre les fils des prophètes vinrent et se tinrent loin vis-à-vis et ils s'arrêtèrent tous deux auprès du Jourdain.

8. Alors Élie prit son manteau et le plia et en frappa les eaux qui se partagèrent çà et là et ils passèrent tous deux à sec.

9. Quand ils furent passés, Élie dit à Élisée : Demande ce que tu veux que je te fasse avant que je sois enlevé d'avec toi. Et Élisée répondit : Je te prie que j'aie de ton esprit autant que deux.

10. Et il lui dit : Tu as demandé une chose difficile. Si tu me vois enlever d'avec toi, cela t'arrivera, mais si tu ne me vois pas, cela n'arrivera pas.

11. Et il arriva que comme ils continuaient leur chemin et qu'ils marchaient en parlant, voici un chariot de feu et des chevaux de feu qui les séparèrent l'un de l'autre. Et [a] Élie monta aux Cieux dans un tourbillon.

12. Et Élisée le regardant criait : Mon père, mon père, chariot d'Israël et sa cavalerie et il ne le vit plus et prenant ses vêtements il les déchira en deux pièces.

13. Et il leva le manteau d'Élie qui était tombé de dessus lui et il s'en retourna et s'arrêta sur le bord du Jourdain.

14. Et il prit le manteau d'Élie qui était tombé de dessus lui et il en frappa les eaux et il dit : Où est l'Éternel le Dieu d'Élie, l'Éternel même ? Il frappa donc les eaux et elles se partagèrent çà et là et Élisée passa.

15. Quand les fils des prophètes qui étaient à Jérico vis-à-vis l'eurent vu, ils dirent : L'esprit Élie s'est posé sur Élisée et ils vinrent au devant de lui et se prosternèrent devant lui en terre

16. Et ils lui dirent : Voici maintenant, avec tes serviteurs cinquante hommes vaillants, nous te prions qu'ils s'en aillent chercher ton maître, de peur que l'esprit de l'Éternel ne l'ai enlevé et ne l'ait jeté dans quelque montagne ou dans quelque vallée. Et il répondit : N'y envoyez point.

17. Mais ils le pressèrent tant par leurs paroles qu'il en était honteux et il dit : Envoyez-y. Et ils envoyèrent ces cinquante hommes et ils cherchèrent pendant trois jours, mais ils ne le trouvèrent point.

18. Et ils retournèrent vers Élisée qui était demeuré à Jérico et il leur dit : Ne vous avais-je pas dit que vous n'y allassiez point ?

19. Et les gens de la ville dirent à Élisée : Voici maintenant le demeure de cette ville est bonne, comme monseigneur le voit, mais les eaux sont mauvaises et la terre en est stérile.

20. Et il dit : Apportez-moi un vaisseau neuf et mettez-y du sel et ils le lui apportèrent.

21. Puis il sortit vers le lieu d'où les eaux sortaient et il y jeta le sel et il dit : Ainsi a dit l'Éternel : J'ai

rendu ces eaux ici saines, elles ne causeront plus la mort et la terre ne sera plus stérile.

22. Et elles furent rendues saines et elles l'ont été jusqu'à ce jour selon la parole qu'Élisée avait prononcée.

23. Et de là il monta à Béth-el et comme il montait par le chemin, de jeunes garçons sortirent de la ville qui se moquaient de lui et disaient : Monte chauve, monte chauve.

24. Et regardant derrière lui, il les vit et les maudit au nom de l'Éternel. Alors deux ourses sortirent de la forêt et déchirèrent quarante-deux de ces jeunes gens.

25. De là il alla sur la montagne de Carmel d'où il revint à Samarie.

Réflexions

L'enlèvement du prophète Élie au Ciel est un événement admirable où nous voyons comment Dieu voulut récompenser le zèle extraordinaire dont ce grand prophète avait été animé pendant sa vie et apprendre en même temps aux hommes qu'il réserve dans le Ciel une vie bienheureuse à ceux qui l'auront servi fidèlement sur la terre.

Au reste, il paraît par les circonstances de cette histoire et par ce qui prédéda et ce qui suivit l'ascension d'Élie qu'elle fut connue, non seulement d'Élisée, mais d'un grand nombre de fils de prophètes qui étaient de l'autre côté du Jourdain lorsqu'Élie fut enlevé.

Nous avons outre cela dans cette ascension d'Élie une image de celle de Jésus-Christ laquelle nous assure encore plus fortement qu'il y a pour les justes une vie après celle-ci.

La persévérance avec laquelle Élisée suivi Élie afin qu'il pût être le témoin de son départ et la prière qu'il fit pour obtenir une double portion de son esprit marquent le zèle et la foi d'Élisée. Il en fut récompensé puisqu'il vit l'enlèvement de son maître et qu'il fut revêtu des mêmes dons que lui.

Nous devons rechercher avec la même ardeur et avec la même persévérance les dons de l'esprit de Dieu qui nous sont nécessaires et si nous nous adressons à Jésus-Christ pour les lui demander, il nous les accordera dans une mesure abondante.

Les miracles qu'Élisée fit incontinent après l'enlèvement d'Élie en partageant les eaux du Jourdain et en rendant saines celles de Jérico tendaient à l'assurer que Dieu serait avec lui comme il avait été avec Élie et à faire voir aux fils des prophètes et à tout le peuple d'Israël qu'Élisée était un prophète envoyé extraordinairement de sa part.

La mort de ces quarante-deux jeunes garçons de Béth-el qui furent dévorés par deux ourses arriva aussi par la volonté et par la puissance divine. Dieu voulait confirmer par ce moyen la vocation d'Élisée au milieu d'un peuple idolâtre, donner de la crainte au roi d'Israël et à son royaume et punir les habitants de la ville de Béth-el qui était le lieu où l'idolâtrie était publiquement exercée et où les prophètes du Seigneur étaient méprisés et rejetés.

Il était nécessaire qu'il arrivât de temps en temps de ces sortes d'exemples et que Dieu donnât des marques de sa colère dans un royaume où le culte des idoles était établi et soutenu par l'autorité publique.

Chapitre III

Joram, neuvième roi d'Israël, aidé par Josaphat roi de Juda et par le roi des Iduméens fait la guerre aux Moabites qui s'étaient révoltés contre Achazja son frère, versets 1-8.

L'armée de ces trois rois manquant d'eau et étant sur le point de périr, le prophète Élisée leur fit avoir de l'eau et leur promit la victoire, versets 9-20.

Les Moabites furent défaits et leur roi offrit son fils en holocauste sur la muraille de la ville de Kir-haréseth où il s'était retiré, après quoi cette guerre fut terminée, versets 21-27.

OR la dix-huitième année de Josaphat roi de Juda, Joram fils d'Achab avait commencé à régner sur Israël dans Samarie et il régna douze ans.

2. Et il fit ce qui est mauvais devant l'Éternel, mais non pas comme son père et sa mère, car il ôta la statue de bahal que son père avait faite.

3. Toutefois il demeura dans les péchés de Jéroboam, fils de Nébat, par lesquels il avait fait pécher Israël et il ne s'en retira point.

4. Or Mesçah, roi des Moabites, avait de grands troupeaux et il en payait au roi d'Israël cent mille agneaux et cent mille moutons avec leur laine.

5. Mais aussitôt qu'Achab fut mort, il arriva [a] que le roi des Moabites se révolta contre le roi d'Israël.

6. C'est pourquoi le roi Joram sortit ce jour-là de Samarie et il fit le dénombrement de tout Israël.

7. Et il s'en alla et envoya vers Josaphat roi de Juda pour lui dire : Le roi des Moabites s'est révolté contre moi, ne viendras-tu pas avec moi à la guerre contre les Moabites ? Et il répondit : J'y monterai, dispose de moi comme de toi, de mon peuple comme de ton peuple et de mes chevaux comme de tes chevaux.

8. Ensuite il dit : Par quel chemin monterons-nous ? Et il répondit : Par le chemin du désert de l'Idumée.

9. Ainsi le roi d'Israël et le roi de Juda et le roi d'Édom partirent et après avoir tourné par le chemin pendant sept jours, ils n'eurent plus d'eau pour le camp, ni pour les bêtes qu'ils menaient.

10. Et le roi d'Israël dit : Hélas ! Certainement l'Éternel a appelé ces trois rois pour les livrer entre les mains des Moabites.

11. Et Josaphat dit : N'y a-t-il point ici quelque prophète de l'Éternel afin que nous consultions l'Éternel par lui ? Et un des serviteurs du roi d'Israël répondit et dit : Élisée fils de Sçaphat qui versait de l'eau sur les mains d'Élie est ici.

12. Alors Josaphat dit : La parole de l'Éternel est avec lui. Et le roi d'Israël et Josaphat et le roi des Iduméens descendirent vers lui.

13. Mais Élisée dit au roi d'Israël : Qu'y a-t-il entre moi et toi ? Va-t'en vers les prophètes de ton père et vers les prophètes de ta mère. Et le roi d'Israël lui répondit : Non, car l'Éternel a appelé ces trois rois pour les livrer entre les mains des Moabites.

14. Et Élisée dit : L'Éternel des armées devant lequel j'assiste est vivant que si je n'avais égard à Josaphat roi de Juda, je ne daignerais pas te regarder, ni te voir.

15. Mais maintenant, amenez-moi un joueur d'instruments. Et comme le joueur jouait des instruments, la main de l'Éternel fut sur lui.

16. Et il dit : Ainsi a dit l'Éternel : Qu'on fasse dans toute cette vallée des fosses.

17. Car ainsi a dit l'Éternel : Vous ne verrez ni vent, ni pluie et néanmoins cette vallée sera remplie d'eau dont vous boirez vous et vos bêtes.

18. Encore cela est peu de chose à l'Éternel, car il livrera les Moabites entre vos mains.

19. Et vous détruirez toutes les villes fortes et toutes les villes principales et vous abattrez tous les bons arbres et vous boucherez toutes les fontaines d'eaux et vous gâterez avec des pierres tous les meilleurs champs.

20. Il arriva donc le matin, environ l'heure qu'on offre l'oblation, qu'on vit venir des eaux du chemin de l'Idumée, de sorte que ce lieux-là se remplit d'eaux.

21. Or les Moabites ayant appris que ces rois-là étaient montés pour leur faire la guerre, s'étaient assemblés à cri public tous ceux qui étaient en âge pour porter les armes et au dessus et ils se tinrent sur la frontière.

22. Et le lendemain ils se levèrent de bon matin et comme le soleil fut levé sur les eaux, les Moabites virent vis-à-vis d'eux les eaux rouges comme du sang.

23. Et ils dirent : C'est du sang, certainement ces rois-là se sont entre-tués et chacun a frappé son compagnon, maintenant donc, ô Moabites, au butin.

24. Ainsi ils vinrent au camp d'Israël et les Israélites se levèrent et battirent les Moabites qui s'enfuirent devant eux, puis ils entrèrent dans le pays et tuèrent les Moabites.

25. Et ils détruisirent les villes et chacun jetait des pierres dans les meilleurs champs et ils bouchèrent toutes les fontaines d'eaux et abattirent tous les bons arbres, jusqu'à ne laisser que les pierres à Kir-haréseth que les tireurs de frondes environnèrent et battirent.

26. Et le roi des Moabites voyant qu'il n'était pas le plus fort prit avec soi sept cents hommes qui tiraient l'épée pour enfoncer jusqu'au roi de l'Idumée, mais ils ne le purent.

27. Alors il prit son fils aîné qui devait régner en sa place et il l'offrit en holocauste sur la muraille et les Israélites en eurent horreur, ainsi ils se retirèrent de lui et ils s'en retournèrent en leur pays.

Réflexions

Ce qu'il y a ici à remarquer, c'est

1. Que Joram ne fut pas si méchant qu'Achazja son père puisqu'il ôta l'idolâtrie de bahal, mais il conserva pourtant celle des veaux d'or que Jéroboam avait introduite. Ce prince avait quelques bons sentiments, mais il n'eut pas assez de piété et de résolution pour abolir tout à fait l'idolâtrie.

Nous avons dans le roi Joram une image de ces pécheurs qui veulent faire quelque chose pour Dieu et qui renoncent à certains péchés, mais qui en conservent d'autres et ne peuvent se résoudre à les abandonner.

L'armée des rois de Juda, d'Israël et d'Édom manquant d'eau, Élisée fut appelé et Dieu leur donna de l'eau par le ministère de ce prophète après quoi ils défirent les Madianites [nc1]. Comme l'histoire sainte dit que Dieu fit cela en considération de Josaphat roi de Juda qui le craignait, on voit par là que Dieu fait souvent du bien à des gens qui en sont indignes à cause des personnes pieuses et que c'est pour l'amour d'elles qu'il déploie sa puissance et sa bonté en faveur des méchants. On peut aussi dire que Dieu favorisa Joram dans cette occasion parce qu'il n'était pas si méchant qu'Achab son père, ni qu'Achazja son frère et parce qu'il avait aboli le culte qu'on rendait à bahal.

Dieu est si bon qu'il récompense même le peu de bien qu'il y a dans les pécheurs et par là il leur montre que s'ils se convertissaient sincèrement à lui, il les combleraient des marques de son amour.

Cette victoire que Dieu accorda à Joram par le moyen du prophète Élisée devait engager ce prince à abolir entièrement l'idolâtrie, mais il ne le fit pas et par sa persévérance dans ses péchés, il attira les jugements de Dieu.

L'action cruelle et dénaturée du roi de Moab qui immola son propre fils est une particulatité bien remarquable. Par là nous devons reconnaître que les sentiments de l'humanité étaient presque éteints parmi ces peuples idolâtres.

Cela nous montre aussi que le dépit et le désespoir peuvent porter les hommes aux crimes les plus détestables. Les impies s'adonnent ordinairement aux derniers excès de la douleur, mais ceux qui connaissent Dieu et qui le craignent sont toujours résignés et soumis dans les événements les plus fâcheux.

(a) v5 : Ci-dessus 1.1

(nc1) Réflexions : Le texte mentionne la guerre contre les Moabites.

Chapitre IV

Ce chapitre contient le récit de divers miracles du prophète Élisée.

Il multiplia l'huile d'une veuve, versets 1-7.

Étant allé loger chez une femme Sunamite, il lui promet que Dieu lui donnerait un fils et ce fils étant mort, il le ressuscita, versets 8-37.

Il rendit doux un potage dont on ne pouvait manger, versets 38-41

et il nourrit cent personnes avec vingt pains d'orges et quelques épis, versets 42-44.

OR une veuve d'un des fils des prophètes cria à Élisée disant : Ton serviteur mon mari est mort et tu sais que ton serviteur craignait l'Éternel et son créancier est venu pour prendre mes deux enfants afin qu'ils soient esclaves.

2. Et Élisée lui répondit : Que te ferai-je ? Déclare-moi ce que tu as à la maison. Et elle dit : Ta servante n'a rien dans toute la maison qu'un pot d'huile.

3. Alors il dit : Va, demande de dehors des vaisseaux à tous tes voisins, des vaisseaux qui soient vides et n'en demande pas en petit nombre.

4. Puis entre et ferme la porte sur toi et sur tes enfants et en verse dans tous ces vaisseaux, faisant ôter ceux qui sont pleins.

5. Ainsi elle partit d'avec lui et ferma la porte sur elle et sur ses enfants et ils lui apportaient les vaisseaux et elle versait.

6. Et il arriva que dès qu'elle eut rempli les vaisseaux, elle dit à son fils : Apporte-moi encore un vaisseau. Et il répondit : Il n'y en a plus et l'huile s'arrêta.

7. Alors elle vint le rapporter à l'homme de Dieu, lequel lui dit : Va, vends l'huile et paie ta dette et toi et tes fils vous vivrez du reste.

8. Et il arriva un jour qu'Élisée passa par Sçunem où il y avait une femme qui avait de grands biens et elle le retint avec de grandes instances à manger du pain chez elle et toutes les fois qu'il passait, il s'y retirait pour manger du pain.

9. Et elle dit à son mari : Voilà, je connais maintenant que cet homme-ci qui passe souvent chez nous est un saint homme de Dieu.

10. Faisons-lui, je te prie, une petite chambre haute et mettons-lui là un lit, une table, un siège et un chandelier afin que quand il viendra vers nous, il se retire là.

11. Il arriva donc un jour qu'il vint là et il se retira dans cette chambre haute et il y reposa.

12. Et il dit à Guéhazi son serviteur : Appelle cette Sçunamite. Et il l'appela et elle se présenta devant lui.

13. Alors il dit à Guéhazi : Dis maintenant à cette femme : Voici tu as pris tous ces soins pour nous, que pourrait-on faire pour toi ? As-tu a parler au roi ou au chef de l'armée ? Et elle répondit : J'habite au milieu de mon peuple [1] .

14. Il dit donc à Guéhazi : Que lui faudrait-il faire ? Et Guéhazi répondit : Certainement elle n'a point de fils et son mari est vieux.

15. Alors il dit : Appelle-la. Et il l'appela et elle se présenta à la porte.

16. Et il lui dit : L'année qui vient, en cette même saison, tu embrasseras un fils. Et elle répondit : Non, monseigneur, l'homme de Dieu, ne mens point à ta servante.

17. Cette femme-là donc conçut et enfanta un fils un an après dans la même saison comme Élisée lui avait dit.

18. Et l'enfant étant devenu grand, il arriva un jour qu'il sortit pour aller trouver son père vers les moissonneurs.

19. Et il dit à son père : Ma tête, ma tête. Et le père dit au serviteur : Porte-le à sa mère.

20. Il le porta donc et l'amena à sa mère et il demeura sur ses genoux jusqu'à midi et il mourut.

21. Et elle monta et le coucha sur le lit de l'homme de Dieu et ayant fermé la porte sur lui elle sortit.

22. Ensuite elle cria à son mari et dit : Je te prie, envoie-moi un des serviteurs et une ânesse et je m'en irai jusqu'à l'homme de Dieu, puis je reviendrai.

23. Et il dit : Pourquoi vas-tu vers lui ? Ce n'est point la nouvelle lune, ni le sabbat. Et elle répondit : Tout va bien.

24. Elle fit donc seller l'ânesse et dit à son serviteur : Mène-là et marche et ne m'empêche point d'avancer chemin sur l'ânesse si je ne te le dis.

25. Ainsi elle s'en alla et vint vers l'homme de Dieu en la montagne de Carmel. Et aussitôt que l'homme de Dieu eut vu qu'elle venait vers lui, il dit à Guéhazi son serviteur : Voilà la Sçunamite.

26. Va, cours au devant d'elle et dis-lui : Tout va-t-il bien ? Ton mari se porte-t-il bien ? L'enfant se porte-t-il bien ? Et elle répondit : Bien.

27. Puis elle vint vers l'homme de Dieu sur la montagne et embrassa ses pieds. Et Guéhazi s'approcha pour la repousser, mais l'homme de Dieu lui dit : Laisse-la, car elle a le cœur outré et l'Éternel me l'a caché et ne me l'a point déclaré.

28. Alors elle dit : Avais-je demandé un fils à monseigneur ? Ne te dis-je pas : Ne fais point que je soit trompée ?

29. Et il dit à Guéhazi : Ceins tes reins, prends mon bâton à ta main et t'en vas, si tu trouves quelqu'un, ne le salue point et si quelqu'un te salue, ne lui réponds point [2] ensuite tu mettras mon bâton sur le visage du garçon.

30. Mais la mère du jeune garçon dit : L'Éternel est vivant et ton âme est vivante que je ne te laisserai point. Et il se leva et s'en alla après elle.

31. Or Guéhazi était passé devant eux et il avait mis le bâton sur le visage du garçon, mais il n'y eut ni voix, ni aucune apparence qu'on eût égard à ce qu'il faisait et il retourna au devant de lui et il lui en fit le rapport en disant : L'enfant ne s'est point réveillé.

32. Élisée donc entra dans la maison et voilà le garçon était mort et couché sur son lit.

33. Et étant entré dans sa chambre, il ferma la porte sur eux deux et pria l'Éternel.

34. Puis il monta et se coucha sur l'enfant et mit sa bouche sur la bouche de l'enfant et ses yeux sur ses yeux et ses paumes sur ses paumes et s'étendit sur lui et la chair de l'enfant fut échauffée.

35. Puis il se retirait et allait par la maison, tantôt çà, tantôt là et remontait et s'étendait encore sur lui, enfin le garçon éternua sept fois et ouvrit les yeux.

36. Alors Élisée appela Guéhazi et lui dit : Appelle cette Sçunamite et il l'appela et elle vint vers lui et il lui dit : Prends ton fils.

37. Elle s'en vint donc et se jeta à ses pieds et se prosterna en terre, puis elle prit son fils et sortit.

38. Et Élisée revint à Guilgal. Or il y avait une famine au pays et les fils des prophètes étaient assis devant lui. Et il dit à son serviteur : Mets le grand pot et cuis du potage pour les fils des prophètes.

39. Mais quelqu'un sortit aux champs pour ceuillir des herbes et il trouva de la vigne sauvage et il cueillit des coloquintes sauvages pleine sa robe et étant venu, il les mit par pièces dans le pot où était le potage, car on ne savait pas ce que c'était.

40. Et on dressa de ce potage à quelques-uns pour en manger, mais aussitôt qu'ils eurent mangé de ce potage, ils s'écrièrent et dirent : Homme de Dieu, la mort est dans le pot et ils n'en purent manger.

41. Et il dit : Apportez ici de la farine et il la jeta dans le pot et il dit : Qu'on en dresse à ce peuple afin qu'il en mange et il n'y avait plus rien de mauvais dans le pot.

42. Alors il vint un homme de Bahalsçalica qui apporta à l'homme de Dieu du pain des premiers fruits, savoir vingt pains d'orge et du grain en épi avec sa paille. Et Élisée dit : Donne cela à ce peuple afin qu'ils mangent.

43. Et son serviteur lui dit : Donneras-je ceci à cent homme ? Mais il répondit : Donne-le à ce peuple et qu'ils mangent. Car ainsi a dit l'Éternel : Ils mangeront et il y en aura de reste.

44. Il mit donc cela devant eux et ils mangèrent et ils en laissèrent de reste selon la parole de l'Éternel.

Réflexions

L'on doit reconnaître en général dans les divers miracles du prophète Élisée la puissance de Dieu et en même temps sa bonté envers les Israélites, puisque tous ces miracles tendaient à les rappeler au culte du vrai Dieu et à les retirer de l'idolâtrie.

Il faut considérer outre cela que si Élisée multiplia l'huile d'une veuve qui était poursuivie par ses créanciers et s'il fit obtenir un fils à la Sçunamite, c'était parce que ces femmes et leurs maris craignaient le Seigneur de sorte que nous avons ici des exemples bien exprès du soin que Dieu a de ceux qui le craignent.

3. Il faut remarquer que Dieu, après avoir donné un fils à la Sçunamite ensuite des promesses d'Élisée voulut que ce fils mourut afin de le lui rendre par un miracle que ce prophète ferait. La démarche de cette femme qui alla trouver Élisée aussitôt que son fils fut mort marque une foi admirable et l'espérance qu'elle avait que ce même prophète, qui lui avait promit la naissance de cet enfant, le rétablirait en vie et elle ne fut pas trompée dans son attente.

Dieu afflige souvent par les endroits les plus sensibles ceux qu'il aime, mais il leur donne par cela même des marques plus convaincantes de son amour lorsqu'il leur accorde une heureuse issue de leurs afflictions et elles servent par ce moyen à les affermir dans la foi et dans la piété.

4. Il faut considérer que les miracles d'Élisée quoi qu'illustres et en grand nombre sont beaucoup en dessous de ceux de Jésus-Christ qui par sa seule parole et dans un instant guérissait les malades et ressuscitait les morts.

Enfin, nous devons nous souvenir que si Élisée nourrit cent personnes avec vingt pains d'orge, notre Seigneur en nourrit plusieurs milliers avec quelques pains d'orge et quelques poissons, comme nous le lisons dans l'Évangile selon Matthieu XIV et XV.

(1) v13 : C'est-à-dire : rien ne me manque, je vis tranquille.
(2) v29 : C'est-à-dire : ne t'arrête avec personne, hâte-toi.

Chapitre V

Naaman, général de l'armée du roi de Syrie, est guéri de la lèpre après s'être lavé sept fois au Jourdain par le commandement d'Élisée. Il reconnut par ce miracle que le Dieu d'Israël était le seul vrai Dieu, il promit de ne plus offrir de sacrifices qu'à lui et dans cette vue il demanda au prophète qu'il lui fût permis d'emporter de la terre du pays d'Israël afin d'élever un autel dessus pour y sacrifier au vrai Dieu, versets 1-19.

Naaman voulut donner des présents à Élisée, ce prophète les refusa, mais Guéhazi serviteur d'Élisée ayant pris une partie de ces présent en cachette, le prophète le punit en le frappant de la lèpre, lui et sa postérité, versets 20-27.

OR Naaman chef de l'armée du roi de Syrie était un homme puissant auprès de son seigneur et il était en grand honneur parce que l'Éternel avait délivré les Syriens par son moyen, mais cet homme fort et vaillant était lépreux.

2. Et quelques troupes étaient sorties de Syrie et avaient amené prisonnière une petite fille du pays d'Israël qui servait la femme de Naaman.

3. Et elle dit à sa maîtresse : Je souhaiterais que monseigneur se présentât devant le prophète qui est à Samarie et il l'aurait d'abord guéri de la lèpre.

4. Quelqu'un donc vint et le rapporta à son seigneur et lui dit : La fille qui est du pays d'Israël a dit telle et telle chose.

5. Et le roi de Syrie dit : Va, vas-y et j'enverrai des lettres au roi d'Israël. Il s'en alla donc et prit dans sa main dix talents d'argent et six mille pièces d'or et dix robes de rechange.

6. Et il apporta des lettres au roi d'Israël qui contenaient ces termes : Maintenant, dès que ces lettres seront parvenues à toi, sache que j'ai envoyé Naaman mon serviteur afin que tu le guérisses de sa lèpre.

7. Or dès que le roi d'Israël eut lu les lettres, il déchira ses vêtements et dit : [a] Suis-je Dieu pour faire mourir et pour rendre la vie que cet homme envoie vers moi pour guérir un homme de sa lèpre ?

C'est pourquoi considérez maintenant et voyez qu'il cherche une occasion contre moi.

8. Mais il arriva que dès qu'Élisée, homme de Dieu, eut appris que le roi d'Israël avait déchiré ses vêtements, il envoya dire au roi : Pourquoi as-tu déchiré tes vêtements ? Qu'il vienne maintenant vers moi et qu'il sache qu'il y a un prophète en Israël.

9. Naaman donc vint avec ses chevaux et avec son chariot et se tint à la porte de la maison d'Élisée.

10. Et Élisée envoya un messager vers lui pour lui dire : Va et te lave sept fois au Jourdain et ta chair redeviendra telle qu'auparavant et tu seras net.

11. Mais Naaman se mit fort en colère et s'en alla disant : Voilà je pensais en moi-même : Il sortira incontinent et il invoquera le nom de l'Éternel son Dieu et il avancera sa main sur l'endroit de la plaie et il guérira le lépreux.

12. Abana et Parpar qui sont des fleuves de Damas ne sont-ils pas meilleurs que toutes les eaux d'Israël ? Ne m'y laverais-je pas bien et je deviendrais net ? Ainsi il s'en retournait et s'en allait tout en colère.

13. Mais ses serviteuirs s'approchèrent et lui parlèrent et lui dirent : Mon père, si le prophète t'eût dit quelque chose de bien considérable, ne l'aurais-tu pas fait ? Combien plutôt donc dois-tu faire ce qu'il t'as dit ? Lave-toi et tu deviendras net.

14. [b] Ainsi il descendit et se plongea au Jourdain sept fois selon la parole de l'homme de Dieu et sa chair lui revint semblable à la chair d'un petit enfant et il fut net.

15. Alors il retourna vers l'homme de Dieu, lui et toute sa suite, et il vint se présenter devant lui et dit : Voici, maintenant je connais qu'il n'y a point d'autre Dieu dans toute la terre qu'en Israël. C'est pourquoi maintenant, je te prie, prends le présent de ton serviteur.

16. Mais Élisée répondit : L'Éternel en la présence duquel je suis est vivant que je ne le prendrai point. Et bien qu'il le pressât fort de le prendre, il le refusa toujours.

17. Et Naaman dit : Mais je te prie, ne pourrait-on pas donner à ton serviteur de cette terre [1] la charge de deux mulets ? Car ton serviteur ne fera plus d'holocauste, ni de sacrifice à d'autres dieux, mais seulement à l'Éternel.

18. L'Éternel veuille pardonner ceci à ton serviteur, c'est que quand mon maître entrera dans la maison de rimmon pour se prosterner là et qu'il s'appuiera sur ma main, je me prosternerai dans la maison de rimmon. L'Éternel, dis-je, me veuille pardonner cela quand je me prosternerai dans la maison de rimmon.

19. Et il lui dit : Va en paix. Ainsi étant parti d'avec lui, il marcha environ quelque petit espace de pays.

20. Alors Guéhazi, le serviteur d'Élisée homme de Dieu, dit en lui-même : Voici mon maître a refusé de prendre quoi que ce soit de la main de Naaman Syrien de tout ce qu'il avait apporté. L'Éternel est vivant que je courrai après lui et que je prendrai quelque chose de lui.

21. Guéhazi donc courut après Naaman et Naaman voyant qu'il courrait après lui il se jeta hors de son chariot au devant de lui et dit : Tout va-t-il bien ?

22. Et il répondit : Tout va bien. Mon maître m'a envoyé pour te dire : Voici à cette heure deux jeunes hommes de la montagne d'Éphraïm sont venus vers moi, qui sont des fils de prophètes. Je te prie, donne-leur un talent d'argent et deux robes de rechange.

23. Et Naaman dit : Prends hardiment deux talents et il le pressa tant qu'on serra deux talents d'argent dans deux sacs, il lui donna aussi deux robes de rechange et il les donna à deux de ses serviteurs qui les portèrent devant lui.

24. Et quand il fut venu dans un lieu secret, il les prit d'entre leurs mains et serra tout dans une maison, puis il renvoya ces gens-là et ils s'en retournèrent.

25. Et il entra et il se présenta devant son maître et Élisée lui dit : D'où viens-tu Guéhazi ? Et il lui répondit : Ton serviteur n'a été ni çà, ni là.

26. Mais il lui dit : Mon cœur n'est-il pas allé là quand cet homme s'est retourné de dessus son chariot au devant de toi ? Est-ce le temps de prendre de l'argent et de prendre des vêtements, des oliviers, des vignes, du menu et du gros bétail, des serviteurs et des servantes ?

27. C'est pourquoi la lèpre de Naaman s'attachera à toi et à ta postérité à jamais. Et il sortit de devant lui blanc de lèpre comme la neige.

Réflexions

Le miracle de la guérison de Naaman est l'un des plus célèbres qu'Élisée ait faits. Dieu voulut qu'il arrivât pour apprendre, non seulement aux Israélites, mais aussi aux Syriens qui étaient un peuple étranger et idolâtre, que le Dieu d'Israël était le seul vrai Dieu. Ce fut pour la même raison que le prophète Élisée dit à Naaman de se laver dans les eaux du Jourdain qui étaient un fleuve du pays d'Israël. Naaman méprisa d'abord l'ordre que le prophète lui avait donné de se laver dans le Jourdain, jugeant que ce n'était pas là un moyen propre pour le guérir et ce fut cependant par là qu'il se vit délivré de sa lèpre.

Il ne faut jamais mépriser les moyens dont Dieu veut se servir pour nous faire part de ses grâces quoi qu'ils paraissent simples et faibles, mais il faut plutôt y reconnaître et y admirer sa puissance et sa bonté.

2. Naaman ayant été guéri promit de ne plus adorer que le vrai Dieu et de ne plus entrer dans les temples des idoles, si ce n'est lorsqu'il accompagnerait le roi son maître, ce qu'il crut pouvoir faire sans idolâtrie puisqu'il ne s'agissait que d'un devoir civil et attaché à sa charge et que d'ailleurs il avait renoncé au culte des idoles et déclaré qu'il ne voulait plus sacrifier qu'au vrai Dieu.

Cette conduite de Naaman doit nous apprendre à témoigner à Dieu notre reconnaissance lorsqu'il

nous a fait du bien et à ne jamais rien faire qui pût l'offenser ou blesser notre conscience.

3. Le refus qu'Élisée fit des riches présents de Naaman dût faire beaucoup d'impression sur l'esprit de ce général et lui inspirer encore plus de respect pour le vrai Dieu dont Élisée était le ministre.

C'est là un bel exemple de désinréressement qui doit surtout être imité par les ministres du Seigneur.

Enfin, il faut faire attention à ce qui arrivât à Guéhazi, qui pour avoir menti à Naaman et avoir pris en secret de ses présents, devint lépreux avec sa postérité. Élisée frappa Guéhazi de cette plaie parce que ce qu'il avait fait tournait au déshonneur de la vraie religion et marquait une âme basse et intéressée et un mauvais cœur, surtout après que son maître avait refusé les présents de Naaman.

Cela nous apprend que Dieu connait les péchés commis en secret, qu'il les punit et qu'en particulier sa colère poursuit non seulement les injustes, mais en général tous ceux qui sont adonnés à l'avarice et au gain déshonnête et qu'enfin les biens que l'on acquiert par de méchantes voies portent avec eux une malédiction qui passe même souvent des pères aux enfants.

(a) v7 : Deutéronome 4.35, les nombres 32 et 39 sont mentionnés ensuite, mais sans rien de plus ; I Samuel 2.6
(b) v14 : Luc 4.27

(1) v17 : De la terre du pays d'Israël pour élever un autel et y sacrifier à Dieu.

Chapitre VI

On voit dans ce chapitre diverses actions miraculeuses du prophète Élisée.

Il fait nager sur l'eau le fer d'une cognée, versets 1-7.

Il révèle au roi d'Israël les desseins du roi de Syrie, de quoi celui-ci étant irrité, il envoya des troupes pour prendre le prophète dans la ville de Dothan, mais des armées célestes vinrent à son secours et Élisée ayant frappé les Syriens d'éblouissement, il les conduisit à Samarie vers le roi d'Israël à qui il défendit de leur faire aucun mal, versets 8-23.

Quelque temps après, le roi de Syrie assiégea Samarie où la famine fut si grande que deux femmes mangèrent un de leurs enfants. Le roi d'Israël croyant qu'Élisée était la cause de tous ces malheurs jura qu'il le ferait mourir, versets 24-33.

Or les fils des prophètes dirent à Élisée : Voici maintenant le lieu où nous sommes assis devant toi est trop étroit pour nous.

2. Allons-nous-en maintenent jusqu'au Jourdain et nous prendrons de là chacun une pièce de bois et nous bâtirons là un lieu pour nous y asseoir. Et il répondit : Allez.

3. Et l'un d'eux dit : Je te prie qu'il te plaise de venir avec tes serviteurs. Et il répondit : J'y irai.

4. Il s'en alla donc avec eux et ils vinrent au Jourdain et coupèrent du bois.

5. Mais il arriva comme l'un d'entre eux abattait une pièce de bois que le fer de sa cognée tomba dans l'eau et il s'écria et dit : Hélas monseigneur, encore est-il emprunté.

6. Et l'homme de Dieu dit : Où est-il tombé ? Et il lui montra l'endroit. Alors il coupa un morceau de bois et le jeta là et il fit nager le fer au dessus de l'eau.

7. Et il dit : Lève-le. Et il étendit sa main et le prit.

8. Or le roi de Syrie, faisant la guerre à Israël, tenait conseil aves ses serviteurs disant : Mon camp sera dans un tel lieu.

9. Et l'homme de Dieu envoyait dire au roi d'Israël : Donne-toi garde de passer en ce lieu-là, car les Syriens y sont descendus.

10. Et le roi d'Israël envoyait au lieu que lui avait dit l'homme de Dieu et il y pourvoyait et il y était sur ses gardes, ce qu'il fit plus d'une et de deux fois.

11. Et le cœur du roi de Syrie en fut troublé. Et il appela ses serviteurs et leur dit : Ne me découvriez-vous pas qui est celui des nôtres qui envoie vers le roi d'Israël ?

12. Et l'un de ses serviteurs lui dit : Il n'y en a point, ô roi monseigneur, mais Élisée le prophète qui est en Israël déclare au roi d'Israël les paroles même que tu dis dans la chambre où tu te couche.

13. Et il dit : Allez et voyez où il est afin que je l'envoie prendre et on lui rapporta disant : Le voilà à Dothan.

14. Et il envoya là des chevaux et des chariots et de grandes troupes qui vinrent de nuit et qui environnèrent la ville.

15. Or le serviteur de l'homme de Dieu se leva de grand matin et sortit et voici des troupes, des chevaux et des chariots qui environnaient la ville. Et le serviteur de l'homme de Dieu lui dit : Hélas, monseigneur, comment ferons-nous ?

16. Et il répondit : Ne crains point, car ceux qui sont avec nous sont en plus grand nombre que ceux qui sont avec eux.

17. Et Élisée fit une prière et dit : Je te prie, ô Éternel, ouvre ses yeux afin qu'il voie. Et l'Éternel ouvrit les yeux du serviteur et il regarda et voici la montagne pleine de chevaux et de chariots de feu autour d'Élisée.

18. Puis les troupes descendirent vers Élisée et il pria l'Éternel et dit : Je te prie, frappe ces gens d'aveuglement et Dieu les frappa d'aveuglement selon la parole d'Élisée.

19. Et Élisée leur dit : Ce n'est pas ici le chemin et ce n'est pas ici la ville. Venez après moi et je vous mènerai vers l'homme que vous cherchez et il les mena à Samarie.

20. Et il arriva que sitôt qu'ils furent entrés dans Samarie, Élisée dit : Ô Éternel, ouvre leurs yeux afin qu'ils voient. Et l'Éternel ouvrit leurs yeux et ils virent et voici ils étaient au milieu de Samarie.

21. Et dès que le roi d'Israël les eut vus, il dit à Élisée : Mon père, frapperai-je, frapperai-je ?

22. Et il répondit : Tu ne les frapperas point. Frapperas-tu de ton épée et de ton arc ceux que

tu aurais pris prisonniers ? Mets plutôt du pain et de l'eau devant eux et qu'ils mangent et boivent et qu'ils s'en aillent vers leur seigneur.

23. Et il leur fit grande chère et ils mangèrent et burent puis il les laissa aller et ils s'en allèrent vers leur seigneur. Depuis ce temps-là les partis des Syriens ne revinrent plus au pays d'Israël.

24. Mais il arriva après ces choses que Benhadad roi de Syrie assembla toute son armée et il monta et assiègea Samarie

25. Et il y eut une grande famine dans Samarie, car ils l'assiégèrent, jusque là que la tête d'un âne se vendait quatre-vingt pièces d'argent et la quatrième partie d'un kab [1] de fiente de pigeons [2] cinq pièces d'argent.

26. Et il arriva que, comme le roi d'Israël passait sur la muraille, une femme cria à lui disant : Ô roi monseigneur, délivre-moi.

27. Et il répondit : Puisque l'Éternel ne te délivre point, comment te délivrerais-je ? Serait-ce de l'aire ou de la cuve [3] ?

28. Il lui dit encore : Qu'as-tu ? Et elle répondit : Cette femme-là m'a dit : Donne ton fils et mangeons-le aujourd'hui et nous mangerons mon fils demain.

29. Ainsi nous avons bouilli mon fils et nous l'avons mangé et le jour suivant je lui ai dit : Donne ton fils et mangeons-le, mais elle a caché son fils.

30. Et dès que le roi eut entendu les paroles de cette femme-là, il déchira ses vêtements et alors il passait sur la muraille, ce que le peuple vit et voilà il avait un sac sur sa chair en dedans.

31. C'est pourquoi le roi dit : Que Dieu me traite avec la dernière rigueur si aujourd'hui la tête d'Élisée fils de Sçaphat demeure sur lui.

32. Et Élisée étant assis dans sa maison et les anciens étant assis avec lui, le roi envoya un homme de sa part, mais avant que le messager fût venu à lui, il dit aux anciens : Ne voyez-vous pas que ce fils de meurtrier a envoyé ici pour m'ôter la tête ? Prenez garde, dès que le messager sera entré, que vous fermiez la porte et que vous l'arrêtiez à la porte, son maître ne vient-il pas, incontinent après lui ?

33. Comme il parlait encore avec eux, voici le messager descendit vers lui et il dit : Voici ce mal vient de l'Éternel, qu'ai-je plus à attendre de l'Éternel ?

Réflexions

On continue à voir ici les grandes merveilles que Dieu fit dans le royaume d'Israël par le moyen d'Élisée. Le but de ces miracles était de conserver parmi les Israélites la connaissance du Dieu de leurs pères et d'entretenir la crainte de Dieu dans le cœur des gens de bien qu'il y avait dans ce royaume-là. C'était pour la même raison qu'il y avait de ce temps-là un si grand nombre de disciples des prophètes qui sont ici appelés les *fils des prophètes* et qui demeuraient dans le royaume des dix tribus.

Ce fut encore dans les mêmes vues et pour confondre les Syriens, qui étaient idolâtres, que Dieu fit avertir Joram roi d'Israël des desseins du roi de Syrie par le moyen d'Élisée à qui le Seigneur révélait ces desseins et que même il livra entre les mains du prophète et par son moyen entre les mains du roi d'Israël les Syriens venus pour assiéger la ville de Dothan pour la prendre. Dieu accorda dans cette ocasion une protection miraculeuse à Élisée en envoyant des armées célestes à son secours et en frappant d'aveuglement les Syriens et c'est là une preuve du soin que Dieu a de ses fidèles serviteurs et de ceux qui le craignent. Le prophète donna aussi alors des marques de sa modération et de sa douceur, il se contenta de faire sentir la puissance de Dieu aux Syriens, de les conduire à Samarie et de les livrer au roi d'Israël, mais il ne lui permet pas de lui faire aucun mal et même les Syriens furent reçus à Samarie et renvoyés ensuite avec toute sorte d'humanité et d'honnêteté.

C'est ainsi qu'il faut traiter tout le monde et même nos ennemis avec équité et avec modération.

On voit dans le récit de l'horrible famine qu'il y avait à Samarie les jugements de Dieu sur cette ville idolâtre et l'accomplissement des malédictions que Moïse avait autrefois dénoncées aux Israélites et en particulier de ce qu'il avait dit que les mères mangeraient leurs enfants lorsqu'ils seraient assiégés, Deutéronome 28.53.

Enfin, c'est une chose bien remarquable que le roi Joram, après tout ce que Dieu avait fait pour lui et les miracles d'Élisée dont il avait été le témoin ou dont il avait entendu le récit, se défia du secours de Dieu lorsqu'il se vit assiégé et jura même de faire mourir Élisée, attibuant à ce prophète les malheurs dont il était lui-même la cause, en quoi ce roi donna des marques de son extrême ingratitude et du dernier endurcissement.

Les méchants sont ingrats dans la prospérité et au lieu de s'humilier dans l'adversité, ils s'irritent et se raidissent avec plus de fierté contre ce qui devrait les ramener à leur devoir.

(1) v25 : C'était une petite mesure des choses sèches.
(2) v25 : C'était une espèce de légumes ou de pois qu'on appelait ainsi.
(3) v27 : C'est-à-dire : en te donnant du grain ou du vin.

Chapitre VII

La ville de Samarie étant assiégée par les Syriens et pressée par la famine, le prophète Élisée prédit aux habitants de cette ville une grande abondance et un capitaine se moquant de cette prédiction, le prophète lui dit qu'il verrait cette abondance, mais qu'il n'en profiterait pas, versets 1-2.

Les Syriens effrayés par un bruit que Dieu leur fait entendre prennent la fuite cette nuit même et l'une et l'autre des prédictions d'Élisée furent accomplies, versets 3-20.

ALORS Élisée dit : Écoutez la parole de l'Éternel : Ainsi a dit l'Éternel : Demain à cette heure on donnera le sac de fine farine pour un sicle et les deux sacs d'orge pour un sicle à la porte de Samarie.

2. Mais un capitaine sur la main duquel le roi s'appuyait répondit à l'homme de Dieu : Quand maintenant l'Éternel ferait des ouvertures au Ciel, cela se ferait-il ? Et Élisée dit : Voilà, tu le verras de tes yeux, mais tu n'en mangeras point.

3. Or il y avait à l'entrée de la porte quatre hommes lépreux et ils se dirent l'un à l'autre : Pourquoi demeurons-nous ici jusqu'à ce que nous soyons morts ?

4. Si nous parlons d'entrer dans la ville, la famine y est et nous mourrons là et si nous demeurons ici, nous mourrons aussi. Maintenant donc venez et glissons-nous dans le camp des Syriens. S'ils nous laissent vivre, nous vivrons et s'ils nous font mourir, nous mourrons.

5. C'est pourquoi sur l'entrée de la nuit ils se levèrent pour entrer au camp des Syriens et ils vinrent jusqu'à l'un des bouts du camp et voilà il n'y avait personne.

6. Car le Seigneur avait fair entendre dans le camp des Syriens un bruit comme des chariots et des chevaux et d'une grande armée, de sorte qu'ils s'étaient dit l'un à l'autre : Voilà le roi d'Israël a payé les rois des Héthiens et les rois des Égyptiens pour venir contre nous.

7. Et ils s'étaient levés et s'en étaient fuis sur l'entrée de la nuit et ils avaient laissé leurs tentes, leurs chevaux, leurs ânes et le camp comme il était et ils s'en étaient fuis pour sauver leur vie.

8. Ces lépreux-là donc entrèrent jusqu'à l'un des bouts du camp, ils vinrent dans une tente et mangèrent et burent et prirent de là de l'argent, de l'or et des habits et s'en allèrent et les cachèrent et entrèrent dans une autre tente et prirent de là aussi les mêmes choses et s'en allèrent et les cachèrent.

9. Alors ils se dirent l'un à l'autre : Nous ne faisons pas bien, ce jour est un jour de bonnes nouvelles et nous demeurons dans le silence. Si nous attendons jusqu'à ce que le jour soit venu, nous porterons la peine de notre iniquité. C'est pourquoi maintenant venez, allons et faisons-le savoir à la maison du roi.

10. Ils vinrent donc et crièrent aux portes de la ville et le leur firent entendre disant : Nous sommes entrés dans le camp des Syriens et voilà, il n'y a personne et on n'entend la voix d'aucun homme, mais il y a seulement des chevaux attachés et des ânes attachés et les tentes sont comme elles étaient.

11. Alors les portiers crièrent et le firent entendre à ceux qui étaient dans la maison du roi.

12. Et le roi se leva de nuit et dit à ses serviteurs : Je vous dirai maintenant ce que les Syriens nous ont fait. Ils ont connu que nous sommes affamés, ils seront sortis du camp pour se cacher aux champs disant : Quand ils seront sortis hors de la ville, nous les prendrons vifs et nous entrerons dans la ville.

13. Mais l'un des serviteurs répondit et dit : Que maintenant on prenne cinq des chevaux qui sont demeurés de reste dans la ville. Voilà ils sont comme toute la multitude d'Israël qui y est demeurée de reste, voilà ils sont comme toute la multitude qui a été consumée, envoyons-les et voyons ce que c'est.

14. Ils prirent donc deux chariots avec leurs chevaux et ainsi le roi envoya au camp des Syriens et leur dit : Allez et voyez.

15. Et ils s'en allèrent après eux jusqu'au Jourdain et voilà, le chemin était plein d'habits et de hardes que les Syriens avaient jetées en se hâtant et les messagers retournèrent et le rapportèrent au roi.

16. Alors le peuple sortit et pilla le camp des Syriens, de sorte qu'on donna le sac de fine farine pour un sicle et les deux sacs d'orge pour un sicle, selon la parole de l'Éternel.

17. Et le roi donna la charge de la porte au capitaine sur la main duquel il s'appuyait et le peuple l'étouffa à la porte, de sorte qu'il mourut selon ce que l'homme de Dieu avait dit quand il parla au roi lorsque le roi était descendu vers lui [a],

18. Car lorsque l'homme de Dieu avait parlé au roi disant : Demain matin à cette heure à la porte de Samarie, on donnera les deux sacs d'orge pour un sicle et le sac de fine farine pour un sicle,

19. Ce capitaine-là avait répondu à l'homme de Dieu et il avait dit : Quand maintenant l'Éternel ferait des ouvertures au Ciel, ce que tu dis pourrait-il arriver ? Et l'homme de Dieu avait dit : Voilà, tu le verras de tes yeux, mais tu n'en mangeras point.

20. Il lui en arriva donc ainsi, car le peuple l'étouffa à la porte de sorte qu'il mourut.

Réflexions

Pour profiter de cette lecture, il faut y faire ces trois réflexions principales.

La première que Samarie, étant assiégée et réduite aux dernières extrémités par la famine, Dieu fit prédire par le prophète Élisée que cette famine allait cesser et qu'elle serait suivie d'une grande abondance. Dieu voulut qu'Élisée prédit cette délivrance et cette abondance afin qu'il parût à tout le monde qu'elles venaient de Dieu et que les habitants de Samarie lui en donnassent toute la gloire. Ce fut aussi là une marque bien particulière de la bonté de Dieu et de son support envers un peuple engagé dans l'idolâtrie et un prince impie et cruel.

La seconde réflexion est que, quoi que cette prédiction fût fort surprenante et contre toute apparence, elle s'accomplit dans un jour. Samarie fut délivrée en même temps et de la guerre et de la famine et cela par un moyen admirable et auquel personne n'eût jamais pensé, Dieu ayant jeté la terreur dans l'armée des Syriens par un bruit qu'il leur fit entendre et ayant voulu que dans ce même temps des lépreux entrassent dans le camp des ennemis et annonçassent à ceux de Samarie que les Syriens avaient levé le siège.

De là nous devons recueillir que Dieu a toujours des moyens prompts et sûrs pour exécuter ses promesses, quelque difficulté qu'on trouve dans leur exécution et qu'ainsi il ne faut jamais douter de leur vérité, ni tomber dans la défiance ou dans l'incrédulité.

3. Ce qui arriva à ce capitaine dont il est fait mention dans cette histoire est très remarquable. Il s'était

moqué de la prédiction d'Élisée et il avait dit que quand Dieu ferait des ouvertures dans le Ciel, on ne saurait voir une si grande abondance. Mais sa propre expérience le convainquit de la vérité des promesses d'Élisée aussi bien que de la certitude de ses menaces et il trouva sa punition dans la délivrance de Samarie.

Les profanes et les incrédules attaquent la divinité par des sentiments et par des discours téméraires et impies. Ils révoquent en doute ce que Dieu a révélé parce qu'ils y voient des difficultés, mais ils seront convaincus par leur expérience que Dieu est véritable en tout ce qu'il dit et ceux qui n'auront pas voulu croire à sa parole éprouveront la vérité des menaces qu'elle dénonce aux incrédules et aux méchants.

(a) v17 : Sus 6.33

Chapitre VIII

La femme Sçunamite, dont Élisée avait ressuscité le fils, étant retournée au pays d'Israël, d'où elle s'était retirée à cause de la famine, elle obtint du roi Joram que tout son bien lui fût rendu, versets 1-6.

Élisée étant à Damas et Ben-hadad roi de Syrie l'ayant fait consulter par Hazaël sur l'issue de sa maladie, il prédit que quoique la maladie ne fût point mortelle en elle-même, il mourrait et qu'Hazaël règnerait en sa place et ferait beaucoup de mal aux Israélites, versets 7-15.

Joram, cinquième roi de Juda étant monté sur le trône, introduit le culte des idoles, de quoi Dieu le châtia par le révolte des Iduméens et de ceux de Libna, versets 16-24.

Il mourut après avoir régné huit ans. Achazja son fils lui succéda qui ne régna qu'un an et fut aussi idolâtre, versets 25-29.

OR Élisée avait parlé à la femme [a] au fils de laquelle il avait rendu la vie et lui avait dit : Lève-toi et va t'en, toi et ta famille, et demeure où tu pourras, car l'Éternel a appelé la famine et même elle vient sur le pays pour sept ans.

2. Cette femme-là donc s'étant levée avait fait selon la parole de l'homme de Dieu et s'en était allée, elle et sa famille, et elle avait demeuré sept ans au pays des Philistins.

3. Mais il arriva qu'au bout des sept ans, cette femme-là s'en retourna du pays des Philistins et elle s'en alla pour faire une prière au roi à l'occasion de sa maison et de ses champs qu'elle voulait redemander.

4. Le roi parlait alors à Guéhazi serviteur de l'homme de Dieu et lui disait : Je te prie, récite-moi toutes les grandes choses qu'Élisée a faites.

5. Et il arriva que lorsqu'il récitait au roi comment il avait rendu la vie à un mort, la femme, au fils de laquelle il avait rendu la vie, vint faire une prière au roi touchant sa maison et touchant ses champs. Et Guéhazi dit : Ô roi monseigneur, c'est ici la femme et c'est ici son fils a qui Élisée a rendu la vie.

6. Alors le roi s'en enquit de la femme et elle lui raconta la chose. Et le roi lui donna un officier auquel il dit : Fais-lui ravoir tout ce qui lui appartenait, même tous les revenus de ses champs, depuis le temps qu'elle a quitté le pays jusqu'à maintenant.

7. Après cela, Élisée alla à Damas et alors Ben-hadad roi de Syrie était malade et on le lui rapporta et on lui dit : L'homme de Dieu est venu jusqu'ici.

8. Et le roi dit à Hazaël : Prends un présent avec toi et va-t'en au devant de l'homme de Dieu et consulte l'Éternel disant : Relèverai-je de cette maladie ?

9. Et Hazaël s'en alla au devant de lui, ayant pris un présent avec soi, quarante chameaux chargés de tout ce qu'il y avait de mieux à Damas et il vint se présenter devant lui et dit : Ton fils Ben-hadad roi de Syrie m'a envoyé vers toi pour te dire : Relèverai-je de cette maladie ?

10. Et Élisée lui répondit : Va, dis-lui : Certainement tu en peux relever. Mais l'Éternel m'a montré que certainement il mourra [1].

11. Et l'homme de Dieu arrêta sa vue sur Hazaël et se retint longtemps, puis l'homme de Dieu pleura.

12. Et Hazaël dit : Pourquoi pleure monseigneur ? Et il répondit : Parce que je sais combien tu feras de mal aux anfants d'Israël, tu mettras le feu à leurs villes fortes et tu tueras avec l'épée leurs jeunes gens et tu écraseras leurs petits enfants et tu fendras leurs femmes enceintes.

13. Et Hazaël dit : Mais qui est ton serviteur qui n'est qu'un chien pour faire de si grandes choses ? Et Élisée répondit : L'Éternel [b] m'a montré que tu seras roi de Syrie.

14. Ainsi il partit d'avec Élisée et vint vers son maître qui lui demanda : Que t'a dit Élisée ? Et il répondit : Il m'a dit que certainement tu peux relever de cette maladie.

15. Mais il arriva que le lendemain Hazaël prit un drap épais et le plongea dans de l'eau et l'étendit sur le visage de Ben-hadad de sorte qu'il mourut et Hazaël régna à sa place.

16. [c] Or la cinquième année de Joram fils d'Achab roi d'Israël, Josaphat étant encore roi de Juda, Joram fils de Josaphat roi de Juda commença à régner sur Juda.

17. Il était âgé de trente-deux ans quand il commença à régner et il régna huit ans à Jérusalem.

18. Et il suivit le train des rois d'Israël comme avait fait la maison d'Achab, car la fille d'Achab était sa femme, de sorte qu'il fit ce qui déplaît à l'Éternel.

19. Toutefois l'Éternel, pour l'amour de David son serviteur, ne voulut point détruire Juda [d] comme il lui avait dit qu'il lui donnerait une lampe et à ses fils à toujours.

20. De son temps, ceux d'Édom se révoltèrent de l'obéissance de Juda et établirent un roi sur eux.

21. Et Joram passa à Tsahir avec tous ses chariots et se leva de nuit et battit les Iduméens qui

étaient autour de lui et les conducteurs de chariots, mais le peuple s'enfuit dans ses tentes.

22. Et néanmoins, les Iduméens se révoltèrent de l'obéissance de Juda jusqu'à ce jour. Libna se révolta aussi en ce temps-là.

23. Le reste des actions de Joram et même tout ce qu'il a fait, n'est-il pas écrit au livre des chroniques des rois de Juda ?

24. Joram donc s'endormit avec ses pères avec lesquels il fut enseveli dans la ville de David et [e] Achazja son fils régna en sa place.

25. La douzième année de Joram fils d'Achab roi d'Israël, Achazja fils de Joram roi de Juda commença à régner.

26. Achazja était âgé de vingt-deux ans quand il commença à régner et il régna un an à Jérusalem. Sa mère s'appelait Hatalie et elle était fille [2] de Homri roi d'Israël.

27. Il suivit le train de la maison d'Achab et fit ce qui est mauvais devant l'Éternel, comme la maison d'Achab, car il était gendre de la maison d'Achab.

28. Et il s'en alla avec Joram fils d'Achab à la guerre contre Hazaël roi de Syrie à Ramoth de Galaad et les Syriens battirent Joram.

29. Et [f] le roi Joram s'en retourna pour se faire panser à Jizréhel des plaies que les Syriens lui avaient faites à Rama quand il combattait contre Hazaël roi de Syrie et Achazja fils de Joram roi de Juda descendit pour voir Joram fils d'Achab à Jizréhel parce qu'il était malade.

Réflexions

La première réflexion qu'il faut faire sur ce chapitre, c'est que Dieu a une parfaite connaissance de l'avenir, que sa providence conduit toutes choses et qu'elle veille surtout pour ceux qui le craignent.

C'est de quoi nous avons une preuve dans l'avertissement qu'Élisée donna à la Sunamite en lui disant que Dieu allait envoyer une longue famine sur le royaume d'Israël. On voit un autre effet admirable de la providence en ce que cette femme vint redemander ses biens au roi d'Israël précisément dans le temps que Guéhazi, serviteur d'Élisée, racontait à ce prince comment son maître avait ressuscité le fils de cette femme-là.

L'ordre que Joram donna pour faire rendre à la Sunamite tous ses biens est un acte de justice et cela apprend aux rois, aux juges et à toutes sortes de personnes à rendre à chacun ce qui lui appartient.

Au reste, les diverses circonstances de cette histoire servent à confirmer la vérité des miracles qu'Élisée avait fait.

La démarche de Ben-hadad roi de Syrie qui envoya demander au prophète Élisée s'il relèverait de sa maladie marque que ce prophète était en grande considération même chez les princes voisins des Israélites et qu'il y avait dans la Syrie plusieurs personnes qui avaient un grand respect pour le Dieu d'Israël. Élisée prédit la mort de Ben-hadad et l'élévation de Hazaël sur le trône de la Syrie. Cette prédiction devait faire reconnaître aux Syriens, aux Israélites et à Hazaël lui-même que l'Éternel était le seul vrai Dieu et que c'était par sa volonté que les rois régnaient, non seulement dans le pays d'Israël, mais aussi dans les autres royaumes.

Il faut remarquer après cela que, bien que cette prédiction d'Élisée donnât sans doute occasion à Hazaël de faire mourir Ben-hadad son roi par une noire trahison, Dieu ne fut pourtant pas l'auteur de ce crime et que s'il permit qu'Hazaël régnât et qu'il commit tant de cruautés, ce fut parce qu'il voulait punir par son moyen Ben-hadad qui avait fait tant de maux aux Israélites aussi bien que les Israélites eux-mêmes et en particulier la famille d'Achab.

Ainsi quand on voit des événements de cette nature et quand il s'élève des princes tyrans et cruels ou des hommes injustes qui font divers maux, il faut penser que cela n'arrive que par la permission divine et Dieu qui se sert de toutes sortes d'instruments pour faire son œuvre emploie souvent les méchants en sorte qu'en commettant des péchés auxquels leur propre malice les porte, ils exécutent sans le savoir et quelques fois même contre leur intention ses jugements et les desseins de sa providence.

L'histoire sainte remarque que Joram, fils du bon roi Josaphat, fut un méchant prince, qu'il fut entraîné dans l'idolâtrie par Hatalie sa femme qui était fille d'Achab roi d'Israël et qu'après la mort de Joram, Achazja son fils marcha sur ses traces.

On voit sensiblement par là que les alliances avec les personnes qui n'ont pas de la religion et de la vertu sont funestes aux familles et y introduisent l'impiété.

Au reste, Joram et Achazja ne demeurèrent pas impunis. Les Iduméens se révoltèrent contre Joram, son règne fut court et très malheureux, il mourut d'une maladie longue et cruelle et Achazja son fils périt aussi malheureusement comme tout cela est récité dans le deuxième livre des Chroniques chapitres XXI et XXII.

Ainsi l'on a en la personne de ces deux rois un exemple bien remarquable des jugements de Dieu sur ceux qui l'offensent et en particulier sur les enfants qui dégénèrent de la piété de leurs prédécesseurs.

(a) v1 : Ci-dessus 4.35
(b) v13 : I Rois 19.15
(c) v16 : II Chroniques 21.4 et suivants où est contenue la répétition de cette histoire.
(d) v19 : II Samuel 7.13 ; Psaulme 132.17
(e) v24 : II Chroniques 22.1 et suivants où cette histoire est réitérée.
(f) v29 : Ci-dessus 9.15

(1) v10 : Ben-hadad ne mourut pas de sa maladie, mais il fut étoufé par Hazaël.
(2) v26 : Petite fille de Homri. Elle était fille d'Achab, sus verset 18 et Achab était fils d'Homri, I Rois 16.2.

Chapitre IX

Un prophète, disciple d'Élisée, oint par son ordre Jéhu pour être roi sur Israël en la place de Joram et lui ordonne d'exterminer toute la maison d'Achab, versets 1-10.

Jéhu, étant proclamé roi, assemble des troupes et va à Jizréhel où il tue Joram et fait jeter son corps dans le champ de Naboth, versets 11-26.

Il fit aussi mourir Achazja roi de Juda qui était venu visiter Joram. Il fit jeter par les fenêtres Jézabel veuve du roi Achab et elle fut mangée par les chiens comme Élie l'avait prédit, versets 27-37.

ALORS Élisée le prophète appela un d'entre les fils de prophètes et lui dit : [a] Ceins tes reins et prends cette fiole d'huile en ta main et va t'en à Ramoth de Galaad.

2. Quand tu y seras entré, regarde où sera Jéhu fils de Josaphat, fils de Nilsçi et y entre, et l'ayant fair lever d'avec ses frères, tu le feras entrer dans quelque chambre secrète.

3. Et tu prendras la fiole d'huile et tu la verseras sur sa tête et tu lui diras : Ainsi a dit l'Éternel : Je t'ai oint pour roi sur Israël. Après quoi tu ouvriras la porte et tu t'enfuiras et tu ne t'arrêteras point.

4. Ainsi ce jeune homme qui était le serviteur du prophète Élisée s'en alla à Ramoth de Galaad.

5. Et quand il y entra, voilà les capitaines de l'armée étaient assis et il lui dit : Capitaine, j'ai à te parler. Et Jéhu répondit : À qui parles-tu de nous tous ? Et il dit : À toi capitaine.

6. Alors Jéhu se leva et entra dans la maison et le jeune homme lui versa l'huile sur sa tête et lui dit : Ainsi a dit l'Éternel le Dieu d'Israël : [b] Je t'ai oint pour roi sur le peuple de l'Éternel, sur Israël,

7. Et tu frapperas la maison d'Achab ton seigneur, car je vengerai le sang de mes serviteurs les prophètes et le sang de tous les serviteurs de l'Éternel en le redemandant de la main de Jézabel,

8. [c] Et toute la maison d'Achab périra et je retrancherai à Achab jusqu'à un seul homme, tant ce qui est serré que ce qui est abandonné en Israël,

9. Et je mettrai la maison d'Achab [d] dans le même état que j'ai mis la maison de Jéroboam fils de Nébat et que j'ai mis la [e] maison de Bahasça fils d'Ahija.

10. Les chiens mangeront aussi Jézabel dans le champ de Jizréhel et il n'y aura personne qui l'ensevelisse. Ensuite ce prophète ouvrit la porte et s'enfuit.

11. Alors Jéhu sortit vers les officiers de son seigneur. Et on lui dit : Tout va-t-il bien ? Pourquoi cet insensé est-il venu vers toi ? Et il leur répondit : Vous connaissez l'homme et ce qu'il fait dire.

12. Mais ils dirent : Ce n'est pas cela, déclare-nous le maintenant. Et il répondit : Il m'a dit telle et telle chose et il m'a dit : Ainsi a dit l'Éternel : Je t'ai oint pour roi sur Israël.

13. Et ils se hâtèrent donc et prirent chacun leurs vêtements et les mirent sous lui au plus haut des degrés et sonnèrent de la trompette et dirent : Jéhu a été fait roi.

14. Ainsi Jéhu fils de Josaphat fils de Nimsçi fit une conjuration contre Joram. Or Joram avait fortifié Ramoth de Galaad lui et tout Israël, craignant Hazaël roi de Syrie.

15. [f] Et le roi Joram s'en étant retourné pour se faire panser à Jizréhel des plaies que les Syriens lui avaient faites quand il combattait contre Hazaël roi de Syrie. Et Jéhu dit : Si vous le trouvez bon, que personne ne sorte, ni n'échappe de la ville pour aller le rapporter à Jizréhel.

16. Alors Jéhu monta à cheval et s'en alla à Jizréhel, car Joram était là malade et Achazja roi de Juda y était descendu pour visiter Joram.

17. Or il y avait une sentinelle sur une tour à Jizréhel qui vit la troupe de Jéhu qui venait et dit : Je vois une troupe de gens. Et Joram dit : Prends un cavalier et l'envoie au devant d'eux et qu'il dise : Y a-t-il paix ?

18. Et le cavalier s'en alla au devant de lui et dit : Ainsi a dit le roi : Y a-t-il paix ? Et Jéhu répondit : Qu'as-tu à faire de paix ? Passe derrière moi. Et la sentinelle le rapporta et dit : Le messager est venu jusqu'à eux et il ne revient point.

19. Et il envoya un autre cavalier qui vint à eux et dit : Ainsi a dit le roi : Y a-t-il paix ? Et Jéhu répondit : Qu'as-tu à faire de paix ? Passe derrière moi.

20. Et la sentinelle le rapporta et dit : Il est venu jusqu'à eux et il ne revient point, mais la démarche est comme la démarche de Jéhu, car il marche avec fureur.

21. Alors Joram dit : Attèle. Et on attela son chariot. Ainsi Joram roi d'Israël sortit avec Achazja roi de Juda, chacun dans son chariot et ils allèrent pour rencontrer Jéhu et ils le trouvèrent dans le champ de Naboth Jizréhelite.

22. Et dès que Joram eut vu Jéhu, il dit : Apportes-tu la paix, Jéhu ? Et Jéhu répondit : Quelle paix, tandis que la prostitution de Jézabel ta mère et ses enchantements [1] seront en si grand nombre ?

23. Alors Joram tourna sa main et s'enfuit et dit à Achazja : Achazja, nous sommes trahis.

24. Et Jéhu prit son arc à pleine main et frappa Joram entre ses épaules de sorte que la flèche sortait à travers de son cœur et il tomba sur ses genoux dans son chariot.

25. Et Jéhu dit à Bidkar son capitaine : Prends-le et jette-le en quelque endroit du champ de Naboth Jizréhelite, car tu dois te souvenir quand nous étions à cheval moi et toi l'un après l'autre en suivant Achab son père [g] l'Éternel prononça cette menace contre lui :

26. Si je ne vis hier au soir le sang de Naboth et le sang de ses fils et si je ne te le rend dans ce champ dit l'Éternel. C'est pourquoi maintenant, prends-le et le jette dans ce champ selon la parole de l'Éternel.

27. Et Achazja roi de Juda ayant vu cela s'en était enfui par le chemin de la maison du jardin, mais Jéhu l'avait poursuivi et avait dit : Frappez-le aussi sur le chariot. Ce fut dans la montée de Gur qui est auprès de Jiblèham, puis il s'enfuit à Méguiddo et mourut là.

28. Et ses serviteurs l'emmenèrent sur un chariot à Jérusalem et l'ensevelirent dans son sépulcre avec ses pères dans la ville de David.

29. Or l'onzième année de Joram fils d'Achab, Achazja avait commencé à régner sur Juda.

30. Et Jéhu vint à Jizréhel et Jézabel l'ayant entendu farda son visage et elle ordonna sa tête et elle regardait par la fenêtre.

31. Et comme Jéhu entrait dans la porte, elle dit : En a-t-il bien pris à [h] Zimri qui tua son seigneur ?

32. Et il leva sa tête vers la fenêtre et dit : Qui y a-t-il ici de mes gens ? Qui ? Alors deux ou trois officiers le regardèrent

33. Auxquels il dit : Jetez-la en bas. Et ils la jetèrent de sorte qu'il rejaillit de son sang contre la muraille et contre les chevaux et il la foula aux pieds.

34. Et étant entré il mangea et but, puis il dit : [i] Allez voir maintenant cette maudite femme et ensevelissez-la, car elle est fille de roi.

35. Ils s'en allèrent donc pour l'ensevelir, mais ils n'y trouvèrent rien que le crâne et les pieds et les paumes des mains.

36. Et étant retournés ils le lui rapportèrent et il dit : C'est la parole que l'Éternel avait [j] prononcée par son serviteur Élie Tisçbite disant : Dans le champ de Jizréhel les chiens mangeront la chair de Jézabel.

37. Et le cadavre de Jézabel sera comme du fumier sur le champ dans le champ de Jizréhel de sorte qu'on ne pourra pas dire : C'est ici Jézabel.

Réflexions

L'onction de Jéhu que Dieu choisit pour être roi d'Israël fait voir que c'est Dieu qui élève et qui détrône les rois, comme il le trouve à propos pour exécuter ses jugements et pour accomplir les desseins de sa providence.

Ce que Jéhu fit contre la famille d'Achab doit être regardé comme l'œuvre de Dieu et c'est ce que prouvent les diverses circonstances de cette histoire qui sont très remarquables.

Jéhu est établi roi sans qu'il s'y attendit.

Joram fils d'Achab est tué et jeté dans la possession que son père avait ravie à Naboth. Jéhu se souvient alors qu'Élie avait prédit que Dieu punirait les fils d'Achab dans cette même possession.

Jézabel, cette méchante reine qui avait tant fait de mal, est jetée par les fenêtres de son palais et mangée des chiens.

Ainsi tout ce que le prophète Élie avait prédit à Achab et à sa famille arriva et Dieu fit une sévère vengeance de l'impiété de ce roi qui avait introduit l'idolâtrie de bahal parmi les Israélites.

On voit donc par cette histoire que les menaces de Dieu ne sont jamais vaines, que sa malédiction tombe sur les princes impies et sur les familles où l'impiété règne.

Il faut aussi se souvenir qu'Achazja roi de Juda, pour avoir imité les roi d'Israël dans leurs péchés et dans leur idolâtrie et pour s'être uni avec Joram roi d'Israël, périt avec lui et que Jéhu le fit aussi mourir.

Ceux qui se rendent compagnons et les imitateurs des méchants en portent tôt ou tard la peine.

(a) v1 : I Rois 19.16
(b) v6 : II Chroniques 22.7
(c) v8 : I Rois 21.21
(d) v9 : I Rois 15.29
(e) v9 : I Rois 16.3-11
(f) v15 : Ci-dessus 8.29
(g) v25 : Rois 21.19
(h) v31 : I Rois 16.18
(i) v34 : I Rois 16.31
(j) v36 : I Rois 21.23

(1) v22 : C'est-à-dire : l'idolâtrie que Jézabel avait établie.

Chapitre X

Le roi Jéhu fait mourir soixante-dix fils du roi Achab et plusieurs parents d'Achazja roi de Juda, versets 1-14.

Ensuite, ayant assemblé tous les sacrificateurs de bahal sous prétexte d'un sacrifice, il les fit tous tuer et il abolit le culte de cette idole, versets 15-28.

Cependant il conserva le culte idolâtre que Jéroboam avait établi et il attira par ce moyen la colère de Dieu sur lui. Il mourut après avoir régné vingt-huit ans et Joachaz son fils lui succéda qui fut le onzième roi d'Israël, versets 29-36.

OR Achab avait soixante et dix fils dans Samarie et Jéhu écrivit des lettres et les envoya à Samarie aux principaux de Jizréhel, aux anciens et à ceux qui nourrissaient les enfants d'Achab, leur mandant en ces termes :

2. Dès que ces lettres seront parvenues jusqu'à vous qui avez avec vous les fils de votre maître et les chariots et les chevaux et la ville forte et les armes,

3. Regardez qui est le plus considérable et le plus agréable d'entre les fils de votre maître et mettez-le sur le trône de son père et combattez pour la maison de votre seigneur.

4. Et ils eurent une fort grande peur et ils dirent : Voilà deux rois n'ont point pu tenir contre lui, comment pourrions-nous tenir ?

5. Ceux donc qui avaient la charge de la maison et ceux qui étaient commis sur la ville et les anciens et ceux qui nourrissaient les enfants d'Achab mandèrent à Jéhu disant : Nous sommes tes serviteurs, nous ferons tout ce que tu nous diras, nous ne ferons personne roi, fais ce qui te semblera bon.

6. Et il leur écrivit des lettres pour la seconde fois en ces termes : Si vous êtes à moi et si vous obéissez à ma voix, prenez les têtes des fils de votre maître et venez vers moi à cette heure à Jizréhel. (Or les fils du roi qui étaient soixante et dix hommes étaient avec les plus grands de la ville qui les nourrissaient.)

7. Aussitôt donc que les lettres furent parvenues jusqu'à eux, ils prirent les fils du roi et mirent à mort

ces soixante et dix hommes et ayant mis leurs têtes dans des paniers, il les lui envoyèrent à Jizréhel.

8. Et un messager vint qui les lui apporta et lui dit : Ils ont apporté les têtes des fils du roi. Et il répondit : Mettez-les en deux monceaux à l'entrée de la porte jusqu'au matin.

9. Et il arriva le matin qu'il sortit et s'étant arrêté il dit à tout le peuple : Vous êtes justes, voici j'ai fait une ligue contre mon seigneur et je l'ai tué, mais qui a frappé tous ceux-ci ?

10. Sachez maintenant qu'il ne tombera rien à terre de la parole de l'Éternel [a] que l'Éternel a prononcée contre la maison d'Achab et que l'Éternel a fait ce qu'il avait dit par son serviteur Élie.

11. Jéhu fit encore mourir tous ceux qui étaient demeurés de reste de la maison d'Achab à Jizréhel avec tous ceux qui avaient été avancés par lui et ses familliers amis et ses principaux officiers, tant qu'il ne lui en laissa pas un de reste.

12. Après cela il se leva et partit et vint à Samarie. Et comme il était près d'une maison de bergers sur le chemin,

13. [b] Il trouva les frères d'Achazja roi de Juda et il leur dit : Qui êtes-vous ? Et ils répondirent : Nous sommes les frères d'Achazja et nous sommes descendus pour saluer les fils du roi et les fils de la reine.

14. Alors il dit : Saisissez-les vifs. et ils les saisirent tous vifs et ils les mirent à mort, savoir quarante-deux hommes auprès du puits de la maison des bergers et on n'en laissa pas un de reste.

15. [c] Et Jéhu étant parti de là trouva Jonadab fils de Réchab qui lui venait au devant lequel il salua et lui dit : Ton cœur est-il aussi droit envers moi que mon cœur est envers le tien ? Et Jonadab répondit : Il l'est, oui, il l'est, donne-moi ta main. Et il lui donna sa main et le fit monter avec lui dans le chariot.

16. Puis il dit : Viens avec moi et tu verras le zèle que j'ai pour l'Éternel. Ainsi on le mit dans son chariot.

17. Et quand Jéhu fut venu à Samarie, il [d] tua tous ceux qui étaient demeurés de reste de la maison d'Achab à Samarie jusqu'à ce qu'il eut tout exterminé [e] selon la parole que l'Éternel avait dite à Élie.

18. Et Jéhu assembla tout le peuple et leur dit : [f] Achab n'a servi bahal que peu, mais Jéhu le servira beaucoup.

19. C'est pourquoi maintenant appelez-moi tous les prophètes de bahal, tous ses serviteurs et tous ses sacrificateurs, qu'il n'en manque pas un seul, car je veux faire un grand sacrifice à bahal. Quiconque ne s'y trouvera pas ne vivra point. Or Jéhu faisait cela par finesse afin qu'il fît périr ceux qui servaient bahal.

20. Et Jéhu dit : Consacrez une fête solennelle à bahal. Et ils la publièrent.

21. Et Jéhu envoya par tout Israël et tous les serviteurs de bahal vinrent. Il n'en demeura pas un qui n'y vint point et ils entrèrent dans la maison de bahal et la maison de bahal fut remplie depuis un bout jusqu'à l'autre.

22. Alors il dit à celui qui avait la charge du revestiaire : Donne des vêtements à tous les serviteurs de bahal. Et il leur donna des vêtements.

23. Et Jéhu et Jonadab fils de Réchab entrèrent dans la maison de bahal et Jéhu dit aux serviteurs de bahal : Cherchez diligemment et regardez que peut-être il n'y ait ici entre vous quelqu'un des serviteurs de l'Éternel, mais qu'il n'y ait que les seuls serviteurs de bahal.

24. Ils entrèrent donc pour faire les sacrifices et les holocaustes. Or Jéhu avait donné ordre dehors à quatre-vingts hommes et leur avait dit : S'il y a quelqu'un de ces hommes que je m'en vais mettre entre vos mains qui en échappe, la vie de chacun de vous répondra pour sa vie.

25. Et il arriva que dès qu'on eut achevé de faire l'holocauste, Jéhu dit aux archers et aux capitaines : Entrez, tuez-les, qu'il n'en échappe aucun. Les archers donc et les capitaines les firent passer au fil de l'épée et les jetèrent là, puis ils s'en allèrent jusqu'à la ville de la maison de bahal.

26. Et ils tirèrent les statues de la maison de bahal et les brûlèrent.

27. Et ils démolirent la statue de bahal. Ils démolirent aussi la maison de bahal et ils en firent des retraits, ce qui est demeuré jusqu'à ce jour.

28. Ainsi Jéhu extermina bahal du milieu d'Israël.

29. Toutefois Jéhu ne se détourna point des péchés par lesquels Jéroboam fils de Nébat avait fait péché Israël savoir des veaux d'or qui étaient à Béthel et à Dan.

30. Et l'Éternel dit à Jéhu : Parce que tu as fort bien exécuté ce qui était droit devant moi et que tu as fait à la maison d'Achab tout ce que j'avais dans mon cœur, tes [g] fils seront assis sur le trône d'Israël jusqu'à la quatrième génération.

31. Mais Jéhu ne prit point garde à marcher dans la loi de l'Éternel le Dieu d'Israël de tout son cœur, il ne se détourna point des péchés par lesquels Jéroboam avait fait pécher Israël.

32. En ce temps-là l'Éternel commença à retrancher quelque partie du royaume d'Israël, car Hazaël battit les Israélites dans toutes leurs contrées,

33. Depuis le Jourdain jusqu'au soleil levant, savoir tout le pays de Galaad, des Gadites et des Rubénites et de ceux de Manassé depuis Haroher qui est sur le torrent d'Amon jusqu'à Galaad et Basçan.

34. Le reste des actions de Jéhu, tout ce qu'il a fait et tous ses exploits, ne sont-ils pas écrits au livre des chroniques des rois d'Israël ?

35. Et Jéhu s'endormit avec ses pères et il fut enseveli à Samarie et Joachaz son fils régna en sa place.

36. Or le temps que Jéhu régna sur Israël à Samarie fut de vingt-huit ans.

Réflexions

On voit dans la mort des soixante et dix fils d'Achab l'entière ruine de la maison de ce prince qui avait été prédite par le prophète Élie. Sur quoi il faut remarquer que c'est ici la troisième famille

des rois d'Israël que l'on vit s'éteindre entièrement. Celle de Jéroboam fut d'abord détruite, ensuite celle de Bahasça et après cela celle de l'impie Achab. Et elles périrent toutes à cause de leur idolâtrie par un juste jugement de Dieu. La famille des rois de Juda éprouva aussi la vengeance céleste, cependant elle subsista toujours selon que Dieu l'avait promis.

Pour ce qui est de l'action de Jéhu qui fit tuer les sacrificateurs de bahal, il faut considérer

1. Qu'il les fit mourir avec justice, Dieu ayant commandé qu'on punit de mort tous ceux qui introduiraient le culte des faux dieux,

2. Que cette action fut blâmable en tant que Jéhu se servit, pour assembler ces sacrificateurs, d'un mensonge et même d'un déguisement criminel disant qu'il voulait rendre un service solennel à bahal.

Il y a d'ailleurs bien de l'apparence que Jéhu fit mourir les sacrificateurs de bahal de même que les fils d'Achab autant par politique que pour obéir à Dieu et par zèle pour son service, puisqu'il affermissait sa domination en détruisant ceux qui avaient été attachés au roi Achab et à Jézabel sa femme. Mais ce qui fait voir surtout que le zèle que Jéhu témoigna pour exécuter la volonté de Dieu n'était pas sincère, c'est qu'il se contenta d'ôter l'idolâtrie de bahal qui était la plus grossière et qu'il laissa subsister celle des veaux d'or que le roi Jéroboam avait établie dans le royaume des dix tribus. Aussi voyons-nous que l'Écriture remarque que Jéhu ne marcha pas dans la loi de Dieu de tout son cœur quoique cependant Dieu lui promit de conserver le règne à ses fils jusqu'à la quatrième génération parce qu'il avait exécuté ses jugements sur la maison d'Achab.

On voit en Jéhu une image de ceux dont le zèle n'est pas pur. Ils croient satisfaire à leur devoir en faisant une partie de la volonté de Dieu et en renonçant aux péchés les plus grossiers et ils s'en glorifient comme Jéhu se glorifiait de son zèle pour Dieu. Mais quand on ne renonce pas à tout ce qui déplaît au Seigneur et particulièrement aux péchés pour lesquels on a le plus de penchant, on n'agit pas par un vrai zèle et l'on ne peut se promettre d'être approuvé par lui. Aussi voit-on que Dieu châtia ce prince par le moyen du roi de Syrie qui remporta divers avantages sur lui et qui s'empara d'une partie de ses états.

(a) v10 : I Rois 21.19 et 29. sans plus.
(b) v13 : II Chroniques 22.8
(c) v15 : Jérémie 35.6
(d) v17 : II Chroniques 22.8
(e) v17 : I Rois 21.21
(f) v18 : I Rois 16.31
(g) v30 : Ci-dessous 15.12

Chapitre XI

Après la mort d'Achazja sixième roi de Juda, Hathalie sa mère qui était fille d'Achab et idolâtre usurpa le royaume et fit mourir tous les princes du sang royal de Juda et il n'en échapa qu'un, savoir Joas qui n'était âgé que d'un an et qui fut nourri et caché pendant six ans par les soins de sa tante, la femme du grand sacrificateur Jéhojadah, versets 1-3.

Au bout de ces six ans, Jéhojadah fit proclamer roi le jeune Joas, il fit mourir Hathalie et il rétablit la religion et le service de Dieu, versets 4-21.

OR Hathalie mère d'Achazja ayant vu que son fils était mort s'éleva et extermina toute la race royale.

2. Mais Jéhoscébah fille du roi Joram, sœur d'Achazja, prit Joas fils d'Achazja et le déroba d'entre les fils du roi qu'on faisait mourir et le mit avec sa nourrice dans la chambre aux lits et on le cacha de devant Hathalie, de sorte qu'on ne le fit point mourir.

3. Et il fut caché avec sa nourrice dans la maison de l'Éternel l'espace de six ans, cependant Hathalie régnait sur le pays.

4. Et la septième année Jéhojadah envoya et prit des centeniers, des capitaines et des archers et les fit entrer vers lui dans la maison de l'Éternel et traita alliance avec eux et les fit jurer dans la maison de l'Éternel et leur montra le fils du roi.

5. Ensuite il leur fit ce commandement et leur dit : C'est ici ce que vous ferez, la troisième partie d'entre vous qui entrez en semaine fera la garde de la maison du roi

6. Et la troisième partie sera à la porte de Sur et la troisième partie à la porte qui est derrière les archers, ainsi vous ferez la garde pour garder le temple afin que personne n'y entre par force,

7. Et les deux bandes d'entre vous tous qui sortez de semaine feront la garde pour garder la maison de l'Éternel auprès du roi,

8. Et vous environnerez le roi tout autour, chacun ayant ses armes à la main et que celui qui entrera dans les rangs soit mis à mort et soyez avec le roi quand il sortira et quand il entrera.

9. Les capitaines firent donc tout ce que Jéhojadah le sacrificateur avait commandé et prirent chacun ses gens, tant ceux qui entraient en semaine que ceux qui sortaient de semaine et ils vinrent vers le sacrificateur Jéhojadah,

10. Et le sacrificateur donna aux capitaines des halebardes et [a] des boucliers qui venaient du roi David et qui étaient dans la maison de l'Éternel,

11. Et les archers s'étaient rangés auprès du roi tout autour, ayant chacun les armes à la main depuis le côté droit du temple jusqu'au côté gauche de l'autel et du temple.

12. Alors Jéhojadah fit amener le fils du roi et mit sur lui une couronne et le témoignage [1] et ils l'établirent roi et l'oignirent et frappant des mains, ils dirent : Vive le roi !

13. Er Hathalie, entendant le bruit des archers et du peuple, entra vers le peuple dans la maison de l'Éternel.

14. Et elle regarda et le roi était près de la colonne selon la coutûme des rois et les capitaines et

les trompettes étaient près du roi et tout le peuple du pays était dans la joie et on sonnait des trompettes. Alors Hathalie déchira ses vêtements et cria : Conjuration, conjuration.

15. Et le sacrificateur Jéhojadah commanda aux capitaines qui avaient la charge de l'armée et leur dit : Menez-la hors des rangs et que celui qui la suivra soit mis à mort par l'épée, car le sacrificateur avait dit : Qu'on ne la fasse pas mourir dans la maison de l'Éternel.

16. Ils lui firent donc une place et elle revint par le chemin de l'entrée des chevaux dans la maison du roi et elle fut tuée là.

17. Et Jéhojédah traita cette alliance entre l'Éternel, le roi et le peuple qu'ils seraient le peuple de l'Éternel et entre le roi et le peuple.

18. Alors tout le peuple du pays entra dans la maison de bahal et ils la démolirent avec ses autels et ils brisèrent entièrement ses images, ils tuèrent aussi Mattam sacrificateur de bahal devant les autels. Et le sacrificateur ordonna des gardes dans la maison de l'Éternel.

19. Et il prit les centeniers, les capitaines, les archers et tout le peuple du pays qui firent descendre le roi de la maison de l'Éternel et ils entrèrent dans la maison du roi par le chemin de la porte des archers et il s'assit sur le trône des rois.

20. Et tout le peuple du pays se réjouit et la ville fut en repos, quoiqu'on eût mis à mort Hathalie par l'épée dans la maison du roi.

21. Joas était âgé de sept ans quand il commença à régner.

Réflexions

On voit dans l'histoire du règne d'Hathalie, qui monta sur le trône par ses cruautés, que Dieu permet quelques fois que les desseins des méchants réussissent et qu'il s'élève des usurpateurs qui s'emparent des états. Mais on remarque aussi dans cette même histoire que Dieu donne des bornes à leur malice et qu'il délivre enfin ceux qui sont opprimés.

Joas, fils du roi Achazja, échappa à la cruauté d'Hathalie par un effet particulier de la providence divine et au bout de quelques années, Hathalie reçut la punition de ses crimes et la religion fut rétablie dans sa pureté.

Dieu accorde une grande grâce aux peuples lorsqu'il les délivre ainsi des méchants princes et qu'il en établit de bons à leur place. Et comme cette heureuse révolution fut procurée par les soins du grand sacrificateurs Jéhojadah qui fit un acte de justice en délivrant le royaume d'une reine étrangère et méchante et en rendant la couronne à celui qui en était légitime héritier, on doit reconnaître par là qu'il est très avantageux pour les états d'être conduits par des personnes prudentes et zélées pour la religion et pour le bien public.

(a) v10 : II Samuel 8.7-11

(1) v12 : Le livre de la loi.

Chapitre XII

Joas, septième roi de Juda, étant monté sur le trône à l'âge de sept ans, marqua du zèle pour la religion dans le commencement de son règne, mais s'étant corrompu dans la suite, ainsi qu'on le voit dans II Chroniques XXIV, versets 1-16,

Il fut attaqué par Hazaël roi de Syrie et tué dans une conspiration, laissant Amasias son fils pour successeur, versets 17-21

La septième année de Jéhu, Joas commença à régner et il régna quarante ans à Jérusalem. Sa mère s'appelait Tsiba et elle était de Béer-scébah.

2. Joas fit ce qui était droit devant l'Éternel tout le temps que Jéhojadah le sacrificateur l'enseigna.

3. Toutefois les hauts lieux ne furent point ôtés, le peuple sacrifiait encore et faisait des encensements dans les hauts lieux.

4. Et Joas dit aux sacrificateurs : Pour ce qui est de l'argent qui est consacré qu'on apporte dans la maison de l'Éternel, soit l'argent de tout homme qui passe par le dénombrement, soit l'argent des personnes selon l'estimation qu'en fait le sacrificateur, soit tout l'argent que chacun apporte volontairement dans la maison de l'Éternel,

5. Que les sacrificateurs le prennent par devers eux, chacun de celui qu'il connait et qu'ils en réparent ce qui est à réparer du temple partout où l'on trouvera quelque chose à réparer.

6. Mais il arriva que la vingt et troisième année du roi Joas, les sacrificateurs n'avaient point encore réparé ce qui était à réparer au temple.

7. Et le roi appela le sacrificateur Jéhojadah et les sacrificateurs et leur dit : Pourquoi n'avez-vous pas réparé ce qui était à réparer au temple ? Maintenant donc ne prenez plus d'argent de ceux que vous connaissez, mais laissez-le pour ce qui est à réparer au temple.

8. Et les sacrificateurs consentirent de ne prendre plus d'argent du peuple et de ne pas réparer ce qui était à réparer au temple [1].

9. Mais le sacrificateur Jéhojadah prit un coffre et fit une ouverture à son couvercle et le mit auprès de l'autel à main droite et l'endroit par lequel on entrait dans la maison de l'Éternel et les sacrificateurs qui gardaient les vaisseaux mettaient là tout l'argent qu'on apportait à la maison de l'Éternel.

10. Et dès qu'ils voyaient qu'il y avait beaucoup d'argent au coffre, le sécrétaire du roi montait avec le grand sacrificateur et ils mettaient l'argent qui se trouvait dans la maison de l'Éternel dans des sacs puis ils le comptaient.

11. Et ils délivraient cet argent bien compté entre les mains de ceux qui avaient charge de l'ouvrage, qui étaient commis sur la maison de l'Éternel, lesquels le distribuaient aux charpentiers et aux architectes qui réparaient la maison de l'Éternel

12. Et aux maçons et aux tailleurs de pierres, pour acheter du bois et des pierres de taille, pour réparer ce qui était à réparer dans la maison de l'Éternel

et tout ce qu'il fallait employer pour la réparation du temple.

13. Au reste, de cet argent qu'on apportait dans la maison de l'Éternel, on n'en faisait point de coupes d'argent pour la maison de l'Éternel, ni de serpes, ni de bassins, ni de trompettes, ni aucun autre ustensile d'or ou ustensile d'argent,

14. Mais on en distribuait à ceux qui avaient la charge de l'ouvrage, lesquels en réparaient la maison de l'Éternel.

15. Et on ne faisait point rendre compte à ceux entre les mains desquels on avait délivré cet argent pour le distribuer à ceux qui travaillaient, car ils le faisaient fidèlement.

16. L'argent des sacrifices pour les délits et l'argent des sacrifices pour les péchés n'étaient point apporté dans la maison de l'Éternel, car il appartenait aux sacrificateurs.

17. [b] Alors Hazaël roi de Syrie monta et fit la guerre contre Gath et la prit. Après cela Hazaël tourna visage pour monter contre Jérusalem.

18. Mais Joas roi de Juda prit tout ce qui était consacré que Josaphat, Joram et Achazja ses pères, rois de Juda, avaient consacré et tout ce que lui-même avait consacré et tout l'or qui se trouva dans les trésors de la maison de l'Éternel et de la maison du roi et il l'envoya à Hazaël roi de Syrie qui se retira de Jérusalem.

19. [c] Le reste des actions de Joas, tout ce qu'il a fait, n'est-il pas écrit au livre des chroniques des roi de Juda ?

20. Or ses serviteurs se soulevèrent et se liguèrent et tuèrent Joas dans la maison de Millo qui est à la descente de Silla.

21. Jozacar fils de Scimhath et Jozabad fils de Sçomer, ses serviteurs le tuèrent et il mourut et on l'ensevelit avec ses pères dans la ville de David et Amasias son fils régna en sa place.

Réflexions

Le roi Joas témoigna de la piété pendant assez longtemps et s'employa avec zèle à remettre en état le service de Dieu et à affermir la religion. Mais il ne continua pas. Il commit même de très grands crimes comme cela est rapporté dans II Chroniques 24. Aussi fit-il une fin malheureuse.

L'histoire de ce prince qui avait si bien commencé, mais qui finit si mal, nous engage à reconnaître que les personnes qui ont de bonnes intentions et même du zèle peuvent non seulement se relâcher, mais même tomber dans les derniers égarements lorsqu'elles ne veillent pas sur elles-mêmes et qu'elles prêtent l'oreille à de mauvais conseils, comme fit Joas. C'est ce qui arrive surtout aux princes qui, ayant été éclairés de la connaissance de Dieu et ayant reçu de lui des bienfaits signalés, viennent à l'abandonner.

(a) Dans la marge du verset 1 : II Chroniques 24.1-2
(b) v17 : II Chroniques 42.23
(c) v19 : II Chroniques 24, rien de plus

(1) v8 : C'est-à-dire : qu'ils ne furent plus chargés des réparations du temple.

Chapitre XIII

Joachaz, onzième roi d'Israël, fut idolâtre, à cause de quoi Dieu suscita contre lui le roi de Syrie, mais ayant imploré le secours du Seigneur, il fut délivré, cependant il persévéra dans l'idolâtrie et il mourut en la dix-septième année de son règne, laissant le royaume à Joas son fils qui régna seize ans, versets 1-13.

Joas étant allé voir le prophète Élisée qui était malade, ce prophète lui prédit qu'il vaincrait les Syriens, mais qu'il ne les détruirait pas. Élisée mourut en ce temps-là et un homme mort ayant touché ses os ressuscita, versets 14-25.

LA vingt-troisième année de Joas, fils d'Achazja roi de Juda, Joachaz fils de Jéhu commença à régner sur Israël dans Samarie et il régna dix-sept ans.

2. Et il fit ce qui est mauvais devant l'Éternel, car il suivit les péchés de Jéroboam fils de Nébat par lesquels il avait fait pécher Israël et il ne s'en retira point.

3. Et la colère de l'Éternel s'alluma contre Israël et il les livra entre les mains de Hazaël roi de Syrie et entre les mains de Ben-hadad fils de Hazaël pendant tout ce temps là.

4. Mais Joachaz supplia l'Éternel et l'Éternel l'exauça, car il vit l'oppression d'Israël parce que le roi de Syrie les opprimait.

5. L'Éternel donc donna un libérateur à Israël et ils sortirent de dessous la puissance des Syriens, ainsi les enfants d'Israël habitèrent dans leurs tentes comme auparavant.

6. Toutefois ils ne se détournèrent point des péchés de la maison de Jéroboam par lesquels ils avaient fait pécher Israël, mais ils y marchèrent et même le bocage subsista à Samarie,

7. Bien que Dieu n'eût laissé à Joachaz du peuple que cinquante homme de cheval, dix chariots et dix mille hommes de pieds et que le roi de Syrie les eût détruits et les eût rendus menus comme la poudre qu'on foule dans l'aire.

8. Le reste des actions de Joachaz, tout ce qu'il a fait et ses exploits, ne sont-ils pas écrits au livre des chroniques des rois d'Israël ?

9. Ainsi Joachaz s'endormit avec ses pères et on l'ensevelit à Samarie et Joas son fils régna en sa place.

10. La trente-septième année de Joas roi de Juda, Joas fils de Joachaz commença à régner sur Israël dans Samarie et il régna seize ans.

11. Et il fit ce qui est mauvais devant l'Éternel, il ne se détourna point d'aucun des péchés de Jéroboam fils de Nébat par lesquels il avait fait pécher Israël, mais il y marcha.

12. Le reste des actions de Joas, tout ce qu'il fit et la valaur avec laquelle il combattit contre Amasias roi de Juda, ces choses ne sont-elles pas écrites au livre des chroniques des rois d'Israël ?

13. Et Joas s'endormit avec ses pères et Jéroboam s'assit sur son trône. Et Joas fut enseveli dans Samarie avec les rois d'Israël.

14. Or Élisée avait été malade d'une maladie de laquelle il mourut et Joas le roi d'Israël était descendu et il avait pleuré sur son visage disant : Mon père, mon père, chariot d'Israël et sa cavalerie.

15. Et Élisée lui dit : Prends un arc et des flèches. Et il prit en sa main un arc et des flèches.

16. Et il dit au roi d'Israël : Empoigne l'arc de ta main. Et quand il l'eut empoigné, Élisée mit ses mains sur les mains du roi.

17. Et il dit : Ouvre la fenêtre vers l'Orient. Et quand il l'eut ouverte, Élisée lui dit : Tire. Après qu'eut tiré il lui dit : C'est la flèche de la délivrance de l'Éternel et la flèche de la délivrance contre les Syriens, tu frapperas donc les Syriens à Aphek jusqu'à les consumer.

18. Il lui dit encore : Prends des flèches. Et quand il les eut prises, il dit au roi d'Israël : Frappe contre terre. Et il frappa trois fois, puis il s'arrêta.

19. Et l'homme de Dieu s'irrita contre lui et il lui dit : Il fallait frapper cinq ou six fois, alors tu eusses frappé les Syriens jusqu'à les détruire, maintenant tu ne les battras que trois fois.

20. Et Élisée mourut et on l'ensevelit. L'année suivante, quelques troupes de Moabites entrèrent dans le pays.

21. Et il arriva que comme on ensevelissait un homme, voici il vint une troupe de soldats, de sorte qu'on jeta cet homme-là dans le sépulcre d'Élisée. Cet homme-là étant roulé là et ayant touché les os d'Élisée revint à la vie et il se leva sur ses pieds.

22. Or Hazaël roi de Syrie avait opprimé les Israélites toute la vie de Joachas,

23. Mais l'Éternel eut compassion d'eux et il leur fit grâce et il se retourna vers eux pour l'amour de l'alliance qu'il avait faite avec Abraham, Isaac et Jacob et ne les voulant point exterminer, ni les rejeter de devant lui jusqu'à maintenant,

24. Car Hazaël roi de Syrie mourut et Ben-hadad son fils régna en sa place.

25. Et Joas fils de Joachaz retira d'entre les mains de Ben-hadad fils de Hazaël les villes qu'Hazaël avait prises par guerre à Joachaz son père. Joas le battit par trois fois et recouvra les villes d'Israël.

Réflexions

Ce qu'on doit remarquer dans l'histoire du roi Joachaz, c'est qu'il fut idolâtre comme ses prédécesseurs et que se voyant attaqué par le roi de Syrie, il eut recours à Dieu par ses prières. Dieu le délivra par un effet de son amour envers le peuple d'Israël qu'il voyait opprimé par les Syriens. Mais quoi que ce prince eût éprouvé le secours du Seigneur et qu'il se vît même extrêmement affaibli, il ne laissa pas de persévérer dans l'idolâtrie.

Telle est ordinairement la conduite des méchants. Ils s'adressent à Dieu dans les maux qui les pressent, mais après que Dieu les en a délivrés ils n'en deviennent pas meilleurs et ils sont insensibles aux marques de son support aussi bien qu'à ses châtiments.

2. On voit dans l'histoire du roi Joas, fils de Joachaz, que ce prince imita son père dans ses dérèglements et que cependant Dieu lui promit par le prophète Élisée qu'il vaincrait les Syriens. Il est à remarquer sur cela dans ce chapitre que Joas remporta ces avantages parce que Dieu eut compassion des Israélites et en considération de l'alliance qu'il avait traitée avec leurs pères.

Dieu qui est bon et miséricordieux en use toujours de la sorte envers les hommes et il les supporte longtemps avant que de les abandonner entièrement.

3. Nous avons ici le récit de la mort d'Élisée que Dieu retira du monde après qu'il eut exercé la charge de prophète pendant plus de soixante ans. La visite que Joas roi d'Israël lui rendit et l'affliction qu'il témoigna de sa mort font voir que ce prince, quoi qu'engagé dans l'idolâtrie, respectait Élisée et que les prophètes du Seigneur étaient considérés dans le royaume d'Israël.

La mémoire de ce prophète doit être en bénédiction dans l'église, son zèle et ses autres vertus doivent nous servir d'exemple et animer tous les chrétiens et principalement ceux qui ont charge dans l'église à servir Dieu fidèlement chacun dans leur vocation.

La résurrection de cet homme qui revint à la vie pour avoir touché les os d'Élisée devait faire une grande impression sur les Israélites des dix tribus auxquels ce prophète avait été envoyé. Mais cet événement miraculeux doit aussi nous convaincre que Dieu, qui a promis de ressusciter les morts, a la puisance de leur rendre la vie et qu'il le fera au dernier jour.

Chapitre XIV

Ce chapitre contient l'histoire de deux rois.

Le premier fut Amasias huitième roi de Juda. Il donna d'abord des marques de piété et de modération et il remporta la victoire sur les Iduméens. Mais étant devenu idolâtre comme on le lit dans les Chroniques et ayant déclaré la guerre à Joas roi d'Israël, il fut battu et pris par ce prince qui pilla la ville et le temple de Jérusalem. Enfin Amasias fut tué par des personnes qui conspirèrent contre lui et Asarias son fils lui succéda, versets 1-22.

2. On a ici en abrégé l'histoire de Jéroboam second qui fut le XIIIe roi d'Israël et qui régna quarante et un an, versets 23-29.

LA seconde année de Joas fils de Joachaz roi d'Israël, Amasias fils de Joas roi de Juda commença à régner [a].

2. Il était âgé de vingt-cinq ans quand il commença à régner et il régna vingt-neuf ans à Jérusalem. Sa mère s'appelait Jéhohaddan et elle était de Jérusalem.

3. Et il fit ce qui est droit devant l'Éternel, non pas toutefois comme David son père. Il fit comme Joas son père avait fait,

4. De sorte qu'il n'y eut que les hauts lieux qui ne furent point ôtés. Le peuple sacrifiait encore, faisait des encensements dans les hauts lieux.

5. Et il arriva que dès que le royaume fut affermi entre ses mains, il fit mourir ses serviteurs [b] qui avaient tué le roi son père,

6. Mais il ne fit point mourir les enfants de ceux qui l'avaient tué, selon ce qui est écrit dans le livre de la loi de Moïse où l'Éternel a donné ce commandement disant : [c] On ne fera point mourir les enfants pour les pères, mais on fera mourir chacun pour son péché.

7. Il frappa dix mille hommes d'Édom dans la vallée du sel et prit Sékah par guerre et lui donna le nom de Jokléel [1] et on l'a ainsi nommée jusqu'à ce jour.

8. [d] Alors Amasias envoya des messagers vers Joas le fils de Joachaz fils de Jéhu roi d'Israël pour lui dire : Viens, que nous nous voyons l'un l'autre.

9. Et Joas roi d'Israël envoya dire à Amasias roi de Juda : L'épine qui est au Liban a envoyé dire au cèdre qui est au Liban : Donne ta fille pour femme à mon fils, mais les bêtes sauvages qui sont au Liban ont passé et ont foulé l'épine.

10. Parce que tu as rudement frappé les Iduméens, ton cœur s'est élevé. Contente-toi de ta gloire et tiens-toi dans ta maison et pourquoi attirerais-tu un mal par lequel tu tomberais, toi et Juda avec toi.

11. Mais Amasias ne lui obéit pas et Joas roi d'Israël monta et ils se virent l'un l'autre lui et Amasias roi de Juda à Beth-scémes qui est de Juda.

12. Et Juda ayant été défait par Israël, ils s'enfuirent chacun dans leurs tentes.

13. Et Joas roi d'Israël prit Amasias roi de Juda, fils de Joas, fils d'Achazja à Bethscémes, ensuite il vint à Jérusalem et il fit une brêche de quatre cents coudées dans la muraille de Jérusalem depuis la porte d'Éphraïm jusqu'à la porte du coin.

14. Et ayant prit tout l'or et l'argent et tous les vaisseaux qui furent trouvés dans la maison de l'Éternel et dans les trésors de la maison royale et des gens pour être ôtage, il retourna à Samarie.

15. Le reste des actions de Joas et sa valeur et comment il combattit contre Amasias, cela n'est-il pas écrit au livre des chroniques des rois d'Israël ?

16. Et Joas s'endormit avec ses pères et il fut enseveli à Samarie avec les rois d'Israël et Jéroboam son fils régna en sa place.

17. Et Amasias fils de Joas roi de Juda vécut quinze ans après la mort de Joas fils de Joachaz roi d'Israël.

18. Le reste des actions d'Amasias n'est-il pas écrit au livre des chroniques des rois de Juda ?

19. Or on fit une conspiration contre lui à Jérusalem et il s'enfuit à Lakis, mais on envoya à Lakis et on le tua là.

20. Et de là on l'apporta sur des chevaux et il fut enseveli à Jérusalem avec ses pères dans la ville de David.

21. [e] Alors tout le peuple de Juda prit Asarias âgé de seize ans et ils l'établirent roi au lieu d'Amasias son père.

22. Il rebâtit Élath, l'ayant remise en la puissance de Juda après que le roi fut endormi avec ses pères.

23. La quinzième année d'Amasias fils de Joas roi de Juda, Jéroboam fils de Joas commença à régner sur Israël à Samarie et il régna l'espace de quarante et un ans.

24. Et il fit ce qui est mauvais devant l'Éternel, il ne se détourna point d'aucun des péchés de Jéroboam fils de Nébat par lesquels il avait fait pécher Israël.

25. Il rétablit les bornes d'Israël depuis l'entrée de Hamath jusqu'à la mer de la campagne selon la parole de l'Éternel le Dieu d'Israël qu'il avait prononcée par son serviteur Joas fils d'Amittai prophète qui était de Gathépher,

26. Parce que l'Éternel vit que l'affliction d'Israël était fort amère et qu'il ne restait plus rien, ni de ce qui est serré, ni de ce qui est abandonné et qu'il n'y avait personne qui aidât Israël.

27. Et l'Éternel n'avait point parlé d'effacer le nom d'Israël de dessous les Cieux et il les délivrât par les mains de Jéroboam fils de Joas.

28. Le reste des actions de Jéroboam, tout ce qu'il a fait et la valeur avec laquelle il combattit et comme il rétablit Damas et Hamath de Juda en Israël, ces choses ne sont-elles pas écrites au livre des chroniques des rois d'Israël ?

29. Puis Jéroboam s'endormit avec ses pères avec les rois d'Israël et Zacharie son fils régna en sa place.

Réflexions

Les commencements du règne d'Amasias furent louables. Il eut de l'attachement pour le service de Dieu et il fit paraître sa justice et sa modération en épargnant les enfants de ceux qui avaient tué Joas son père. Dieu l'en récompensa par la victoire qu'il remporta sur les Iduméens. Mais dès qu'il se détourna de Dieu, il éprouva toutes sortes de malheurs, il vit son pays ravagé par le roi d'Israël et il périt enfin misérablement comme son père dans une conspiration.

Voici un nouvel exemple où l'on voit bien clairement que ceux qui tombent dans l'ingratitude et dans la rébellion contre Dieu, après avoir bien commencé, attirent sur eux les effets de sa vengeance.

Il y a deux réflexions à faire sur le règne de Jéroboam II.

L'une, qu'il conserva le culte idolâtre qui avait été établi dans le royaume d'Israël.

L'autre, que Dieu ne laissa pas sous le règne de ce prince de conserver et de rétablir même ce royaume qui était alors dans un grand abaissement, ce qu'il fit à cause de l'amour qu'il portait à son peuple qu'il voyait extrêmement affligé et parce qu'il n'avait pas encore résolu de le détruire.

C'est la un effet de la grande bonté de Dieu et de son support envers les princes et les peuples coupables.

Au reste, il paraît d'ici que Jonas, qui fut envoyé à Ninive, prophétisait dans le royaume des dix tribus et que ce fut même lui qui promit à Jéroboam les avantages que Dieu lui accorda.

Nous voyons en cela la vérité de ce que l'Écriture dit en tant d'endroits, que Dieu ne cessa point d'envoyer des prophètes aux Israélites afin de les détourner de l'idolâtrie et de les rappeler à son service et qu'ils ne furent rejetés que parce qu'ils refusèrent d'écouter les remontrances des serviteurs de Dieu et qu'ils persévérèrent avec obstination dans leurs péchés.

(a) v1 : II Chroniques 1-2
(b) v5 : Ci-dessus 12.21
(c) v6 : Deutéronome 24.16 ; Ézéchiel 18.20
(d) v8 : II Chroniques 25.17
(e) v21 : II Chroniques 26.1

(1) v7 : C'est-à-dire : l'obéissance à Dieu.

Chapitre XV

Asarias, nommé autrement Ozias, neuvième roi de Juda fut d'abord attaché au service de Dieu, mais il fut frappé de lèpre pour avoir voulu usurper les fonctions du sacerdoce, versets 1-7. L'histoire de ce prince se voit plus au long dans les Chroniques.

2. On trouve dans ce chapitre l'histoire de Zacharie, de Sallum, de Manahem, de Pékajah et de Pékah, tous rois d'Israël. Jéroboam segond du nom, roi d'Israël étant mort, il y eut un interrègne d'environ onze ans. Au bout de ce temps, Zacharie son fils fut établi roi. Il régna six mois et la famille de Jéhu fut éteinte en lui dans la quatrième génération comme Dieu l'avait prédit. Sallum le tua et ne régna qu'un mois ayant été tué par Manahem qui régna dix ans et devint tributaire du roi d'Assyrie. Pékajah, son fils, fut le dix-septième roi d'Israël. Il fut tué par Pékah sous le règne duquel une partie du peuple fut transporté en Assyrie. Ce Pékah fut tué par Hosée qui fut le dix-neuvième et dernier roi d'Israël. Tous ces princes furent idolâtres, versets 8-31.

3. Asarias roi de Juda étant mort, Jotham son fils, prince religieux, lui succéda. Ce fut le dixième roi de Juda et il régna seize ans, versets 32-38.

LA vingt-septième année de Jéroboam roi d'Israël, Asarias fils d'Amasias roi de Juda régnait.

2. [a] Il était âgé de seize ans quand il commença à régner et il régna cinquante-deux ans à Jérusalem. Sa mère s'appelait Jécolja et elle était de Jérusalem.

3. Il fit ce qui est droit devant l'Éternel comme avait fait Amazias son père,

4. De sorte qu'il n'y eut que les hauts lieux qui ne furent point ôtés, le peuple sacrifiait encore et faisait des encensement sur les hauts lieux.

5. [b] Mais l'Éternel frappa le roi et il fut lépreux jusqu'au jour où il mourut et il demeura dans une maison écartée et Jotham fils du roi avait la charge de la maison, jugeant le peuple du pays.

6. Le reste des actions d'Asarias, même tout ce qu'il a fait, n'est-il pas écrit au livre des chroniques des rois de Juda ?

7. Et Asarias s'endormit avec ses pères et il fut enseveli dans la ville de David et Jotham son fils régna en sa place.

8. La trente-huitième année d'Asarias roi de Juda, Zacharie fils de Jéroboam commença à régner sur Israël à Samarie et il régna six mois.

9. Et il fit ce qui est mauvais devant l'Éternel comme avaient fait ses pères. Il ne se détourna point des péchés de Jéroboam ,fils de Nébat, par lesquels il avait fait pécher Israël.

10. Or Çallum fils de Jabès fit une conspiration contre lui et le frappa en la présence du peuple et le tua et il régna en sa place.

11. Quand au reste des actions de Zacharie, voila, elles sont écrites au livre des chroniques des rois d'Israël.

12. [c] C'est là la parole que l'Éternel avait prononcée à Jéhu en lui disant : Tes fils seront assis sur le trône d'Israël jusqu'à la quatrième génération et il en arriva ainsi.

13. Çallum fils de Jabès commença à régner la trente-neuvième année de Hozias roi de Juda et il ne régna que l'espace d'un mois entier dans Samarie,

14. Car Ménahem fils de Gadi qui était de Tirtsa monta et il entra dans Samarie et le tua et il régna en sa place.

15. Le reste des actions de Çallum et la conspiration qu'il fit, voila, ces choses sont écrites au livre des chroniques des rois d'Israël.

16. Et Ménahem battit Tiphsah et tous ceux qui y étaient et dans sa contrée depuis Tirtsa parce qu'elle ne lui avait pas ouvert les portes et il les tua et fendit toutes les femmes grosses qui y étaient.

17. La trente-neuvième année d'Asarias roi de Juda, Ménahem fils de Gadi commença à régner sur Israël et il régna dix ans à Samarie.

18. Et il fit ce qui est mauvais devant l'Éternel. Il ne se détourna point des péchés de Jéroboam fils de Nébat par lesquels il avait fait pécher Israël, pendant toute sa vie.

19. Alors Pul roi des Assyriens vint contre le pays et Ménahem donna mille talents d'argent à Pul afin qu'il lui aidât à affermir son royaume entre ses mains.

20. Et Ménahem tira cet argent d'Israël, de tous ceux qui étaient puissants en biens, pour le donner au roi des Assyriens, de chacun cinquante sicles d'argent. Ainsi le roi des Assyriens s'en retourna et ne s'arrêta point dans le pays.

21. Le reste des actions de Ménahem, même tout ce qu'il a fait, n'est-il pas écrit au livre des chroniques des rois d'Israël ?

22. Et Ménahem s'endormit avec ses pères et Pékachja son fils régna en sa place.

23. La cinquantième année d'Asarias roi de Juda, Pékachja fils de Ménahem commença à régner sur Israël à Samarie et il régna deux ans.

24. Et il fit ce qui est mauvais devant l'Éternel. Il ne se détourna point des péchés de Jéroboam fils de Nébat par lesquels il avait fait pécher Israël.

25. Et Pékach fils de Rémalja son capitaine fit une conspiration contre lui et le frappa à Samarie au palais de la maison royale avec Argob et Arjé ayant avec lui cinquante hommes des descendants des Galaadites. Ainsi il le tua et il régna en sa place.

26. Le reste des actions de Pékachja, tout ce qu'il a fait, voila, il est écrit au livre des chroniques des rois d'Israël.

27. La cinquante deuxième année d'Asarias roi de Juda, Pékach fils de Rémalja commença à régner sur Israël à Samarie et il régna vingt ans.

28. Et il fit ce qui est mauvais devant l'Éternel et il ne se détourna point des péchés de Jéroboam fils de Nébat par lesquels il avait fait pécher Israël.

29. Du temps de Pékah roi d'Israël, Tiglathpiléser, roi des Assyriens, vint et prit Hijon et Abelbethmahaca et Jonoah et Kédès et Hatsor et Galaad et la Galilée, même tout le pays de Nephthali et il en transporta le peuple en Assyrie.

30. Et Hosée fils d'Éla fit une conspiration contre Pékach fils de Rémalja, il le frappa et le tua et il régna en sa place la vingtième année de Jotham fils de Hosias [1].

31. Le reste des actions de Pékah et même tout ce qu'il a fait, voila, il est écrit au livre des chroniques des rois d'Israël.

32. [d] La seconde année de Pékach fils de Rémalja roi d'Israël, Jotham fils de Hozias roi de Juda commença à régner.

33. Il était âgé de vingt cinq ans quand il commença à régner et il régna seize ans à Jérusalem. Sa mère s'appelait Jérusça et elle était fille de Tsadok.

34. Il fit ce qui est droit devant l'Éternel et il fit comme Hozias son père avait fait.

35. De sorte qu'il n'y eut que les hauts lieux qui ne furent point ôtés. Le peuple sacrifiait encore et il faisait des encensements dans les hauts lieux. Ce fut lui qui bâtit la plus haute porte de la maison de l'Éternel.

36. Le reste des actions de Jotham et même tout ce qu'il a fait, n'est-il pas écrit au livre des chroniques des rois de Juda ?

37. En ces jours-là, l'Éternel commença d'envoyer contre Juda Retsin roi de Syrie et Pékah fils de Remalja.

38. Et Jotham s'endormit avec ses pères et il fut enseveli dans la ville de David son père et Achaz son fils régna en sa place.

Réflexions

On remarque dans l'histoire du roi Asarias qui, de même que quelques-uns de ses prédécesseurs, commença bien, mais qui ne persévéra pas et qui finit sa vie étant séquestré, ce qui arrive à ceux qui ont de bons sentiments, mais qui se relachent et qui s'écartent de leur devoir.

Ce qu'il y a à observer sur le règne de Zacharie, de Sallum, de Manahem, de Pékahja et de Pékah rois d'Israël, c'est :

1. Que l'on voit dans tous ces princes une obstination insurmontable à conserver l'idolâtrie malgré les châtiments dont Dieu les visitait et quoiqu'ils dussent reconnaître que la protection de Dieu se retirait de dessus eux,

2. Que ces rois furent tous malheureux et qu'ils périrent presque tous misérablement, s'étant tués les uns les autres,

3. Que Dieu commença alors de livrer le royaume d'Israël à leurs ennemis et même qu'une partie des Israélites furent transportés en Assyrie, ce qui marquait bien clairement que ce royaume tendait à sa fin.

Il n'y a point de signe plus certain des jugements de Dieu que lorsque, ni ses fléaux, ni son support ne peuvent remener les hommes à leur devoir et lorsqu'ils ont des conducteurs abandonnés à l'irreligion et à l'impiété.

L'histoire sainte fait une réflexion particulière sur la mort du roi Zacharie, c'est que la famille de Jéhu finit en lui, conformément à ce que Dieu avait dit au roi Jéhu que ses fils seraient assis sur le trône d'Israël jusqu'à la quatrième génération. C'est ici la quatrième famille des rois d'Israël que nous avons vu périr par l'idolâtrie. Celle de Jéroboam fut détruite la première, après celle de Bahasça, ensuite celle d'Achab et enfin celle de Jéhu.

Mais cependant la famille des rois de Juda à laquelle les promesses de Dieu étaient attachées subsistait toujours. Elle continua en Jotham qui imita Ozias son père dans ce qu'il avait eu de bon, mais qui ne l'imita pas dans ses fautes.

(a) v2 : II Chroniques 26.2
(b) v5 : II Chroniques 26.19-21 où cette histoire est récitée plus au long.
(c) v12 : Ci-dessus 10.30
(d) v32 : II Chroniques 27.1 et suivants, où cette histoire est récitée plus au long.

(1) v30 : Ces vingt ans se comptent depuis que Jotham avait commencé de régner, car il ne régna que seize ans, sous versets 33.

Chapitre XVI

Achaz, onzième roi de Juda, prince impie et idolâtre, est attaqué par les rois de Syrie et d'Israël et il appelle à son secours Tiglatpiléser [nc1], roi des Assyriens qui prit Damas la capitale du royaume de Syrie et en fit mourir le roi, versets 1-9.

Achaz fait bâtir un autel aux idoles que les Syriens adoraient. Il place cet autel dans le temple de Jérusalem et y établit l'idolâtrie. Ayant régné seize ans, il mourut et laissa le royaume à Ézéchias son fils, versets 10-20.

LA [a] dix-septième année de Pékah fils de Rémalja, Achaz fils de Jotham roi de Juda commença à régner.

2. Achaz était âgé de vingt ans quand il commença à régner et il régna seize ans à Jérusalem et il ne fit point ce qui est droit devant l'Éternel son Dieu comme David son père.

3. Mais il suivit le train des rois d'Israël et même il fit passer son fils par le feu selon les abominations des nations que l'Éternel avait chassées de devant les enfants d'Israël.

4. Il sacrifiait aussi et il faisait des encensements dans les hauts lieux, sur les côteaux et sous tout arbre feuillu.

5. [b] Alors Retsin roi de Syrie et Pékah fils de Rémalja roi d'Israël montèrent contre Jérusalem pour combattre et ils assiégèrent Achaz, mais ils n'en purent point venir à bout par les armes.

6. En ce temps-là Retsin roi de Syrie remit Élath en la puissance des Syriens, car il déposséda ceux de Juda, d'Élath et les Syriens vinrent à Élath et ils y ont demeuré jusqu'à ce jour.

7. Or Achab avait envoyé des députés à Tiglathpéléser pour lui dire : Je suis ton serviteur et ton fils, monte et délivre-moi de la main des Syriens et de la main du roi d'Israël qui s'élèvent contre moi.

8. Et Achab avait pris l'argent et l'or qui s'était trouvé dans la maison de l'Éternel et dans les trésors de la maison royale et il l'avait envoyé en don au roi d'Assyrie.

9. Et le roi d'Assyrie fit ce qu'il souhaitait et monta à Damas et la prit et en transporta le peuple à Kir et il fit mourir Retsin.

10. Alors le roi Achaz s'en alla au devant de Tiglath-péléser roi d'Assyrie à Damas et le roi Achaz ayant vu l'autel qui était à Damas envoya à Urie le sacrificateur le dessin et le modèle de cet autel selon toute sa figure.

11. Et Urie le sacrificateur bâtit un autel suivant tout ce que le roi Achaz avait mandé de Damas. Urie le sacrificateur le fit ainsi en attendant que le roi fût revenu de Damas.

12. Et quand le roi Achaz fut revenu de Damas et qu'il eut vu l'autel, il s'en approcha et il fit offrir sur cet autel,

13. Et il fit fumer son holocauste et son sacrifice et il versa ses aspersions et il répandit le sang de ses sacrifices de prospérités sur cet autel-là.

14. Et pour ce qui est de l'autel d'airain qui était devant l'Éternel, il le transporta de devant la maison en sorte qu'il ne fut point entre son autel et la maison de l'Éternel et il le mit à côté de cet autel là vers le Septentrion.

15. Et le roi Achaz donna ce commandement à Urie le sacrificateur disant : Fais fumer l'holocauste du matin et l'oblation du soir et l'holocauste du roi et son gâteau et l'holocauste de tout le peuple du pays et leurs gâteaux et leurs aspersions sur le grand autel et répands tout le sang des holocaustes et tout le sang des sacrifices sur l'autel, mais l'autel d'airain sera pour moi afin d'y consulter le Seigneur [1].

16. Et Urie le sacrificateur fit tout ce que le roi Achaz lui avait commandé.

17. Le roi Achaz retrancha aussi les soutiens qui étaient autour des soubassements et il ôta les cuviers de dessus et il fit ôter la mer [2] de dessus les bœufs d'airain qui étaient dessous et il la mit sur un pavé de pierre.

18. Il ôta aussi de la maison de l'Éternel le couvert du sabbat qu'on avait bâti au temple et l'entrée du roi qui était en dehors [3] à cause du roi des Assyriens.

19. Le reste des actions qu'Achaz a faites n'est-il pas écrit au livre des chroniques des rois de Juda ?

20. Puis Achaz s'endormit avec ses pères et il fut enseveli avec eux dans la ville de David et Ézéchias son fils régna en sa place.

Réflexions

Achaz fut le plus méchant roi qu'il y eût eu jusqu'à lui dans le royaume de Juda. Il servit les faux dieux et il imita même la coutûme des idolâtres qui faisaient passer leurs enfants par le feu en honneur des idoles. Au lieu de s'humilier devant Dieu suivant les exhortations du prophète Ésaïe, Ésaïe 7.3-4, il porta l'impiété jusqu'à faire un autel sur le modèle de celui que les Syriens avaient à Damas et à mettre cet autel dans le temple.

L'histoire de ce prince fait voir de quoi sont capables ceux qui se livrent à leurs passions et à l'enducissement de leur cœur.

On doit aussi faire réflexion sur la conduite du sacrificateur Urie qui, au lieu de s'opposer au dessein criminel et impie du roi Achaz, exécuta ses ordres et plaça un autel idolâtre dans le temple de Jérusalem.

L'impiété est encore plus odieuse dans les ministres de la religion que dans les princes et ils se rendent extrêmement coupables lorsque la crainte, la complaisance pour les grands de ce monde ou quelque autre considération que ce soit, les engage à faire des choses contraires à la loi divine.

(a) v1 : II Cnroniques 28.1
(b) v5 : Ésaïe 17, sans plus.

(1) v15 : D'autres traduisent : Ce sera à moi de voir ce qu'il faut en faire.
(2) v17 : La cuve, ou le grand bassin d'airain.
(3) v18 : On croit que c'était une espèce de tribune où le roi se mettait le jour du sabbat et les jours solennels pendant le service divin.

(nc1) Comparez l'orthographe de *Tiglatpiléser* dans le premier paragraphe de l'introduction et celle de *Tiglath-péléser* aux versets 7 et 10.

Chapitre XVII

C'est ici l'histoire de la destruction du royaume des dix tribus. Elle arriva sous le règne d'Hosée dernier roi d'Israël et du temps qu'Ézéchias roi de Juda régnait. Hosée ayant conspiré contre le roi d'Assyrie, dont il était tributaire, ce prince assiégea et prit Samarie et transporta les Israélites en Assyrie et en d'autres lieux, versets 1-23.

Quelques années après le roi des Assyriens ayant envoyé des gens pour habiter à Samarie et au pays d'Israël, il arriva que parce qu'ils ne servaient pas le Seigneur, ils étaient dévorés par des lions. Cela obligea ce roi de leur envoyer un sacrificateur Israélite qui leur enseignât à servir Dieu. Mais ces peuples mêlèrent leurs superstitions et le service de leurs idoles avec le service du Seigneur et ce fut là l'origine des Samaritains, versets 24-41.

LA douzième année d'Achaz roi de Juda, Hosée fils d'Éla commença à régner à Samarie sur Israël et il régna neuf ans.

2. Et il fit ce qui est mauvais devant l'Éternel, non pas toutefois comme les rois d'Israël qui avaient été avant lui.

3. [a] Çalmanéeser roi des Assyriens monta contre lui et Hosée lui fut assujetti et il lui envoyait un tribut.

4. Mais le roi des Assyriens découvrit une conspiration qu'Hosée faisait parce qu'il avait envoyé des députés vers So roi d'Égypte et qu'il n'envoyait plus le tribut tous les ans au roi d'Assyrie et le roi des Assyriens l'enferma et le lia dans la prison.

5. Le roi des Assyriens monta donc par tout le pays et il monta à Samarie et l'assiégea pendant trois ans.

6. La troisième année d'Hosée, le roi des Assyriens prit Samarie et il transporta les Israélites en Assyrie et il les fit habiter à Halah et dans Habor sur le fleuve de Gozan et dans les villes des Mèdes,

7. Car il était arrivé que les enfants d'Israël avaient péchés contre l'Éternel leur Dieu qui les avait fait monter hors du pays d'Égypte et qu'ils avaient révéré d'autres dieux

8. Et qu'ils avaient suivi les coutumes des nations que l'Éternel avait chassées de devant les enfants d'Israël et des rois d'Israël qui les avaient établies,

9. Et les enfants d'Israël avaient caché les choses qu'ils faisaient qui n'étaient point droites devant l'Éternel leur Dieu. Et ils s'étaient bâti des hauts lieux par toutes leurs villes, depuis la tour des gardes jusqu'aux villes fortes,

10. Et ils s'étaient dressé des statues et ils avaient planté des bocages sur toutes les hautes collines et sous tout arbre feuillu,

11. Et ils avaient fait là des encensements dans tous les hauts lieux à l'imitation des nations que l'Éternel avait chassées de devant eux et ils avaient fait de méchantes actions pour irriter l'Éternel,

12. Et ils avaient servi les dieux infâmes [b] desquels l'Éternel leur avait dit : Vous ne ferez point cela.

13. Et l'Éternel avait sommé Israël et Juda par tous les prophètes et par tous les voyants leur disant : [c] Détournez-vous de toutes vos méchantes voies, convertissez-vous et gardez mes commandements et mes statuts, selon toute la loi que j'ai commandée à vos pères et que je vous ai envoyée par mes serviteurs les prophètes.

14. Mais ils n'écoutèrent point et ils raidirent leur cou comme leur pères avaient raidi leur cou lesquels n'avaient point cru à l'Éternel leur Dieu.

15. Et ils méprisèrent ses statuts et l'alliance qu'il avait traitée avec leur pères et ses témoignages par lesquels il les avait sommés et ils marchèrent après la vanité et ils furent vains et ils imitèrent les nations qui étaient autour d'eux bien que l'Éternel eût défendu de faire comme elles.

16. Et ayant abandonné tous les commandements de l'Éternel leur Dieu, ils se firent des images de fonte, savoir [d] deux veaux, et ils se firent des bocages et ils se prosternèrent devant toute l'armée des cieux et ils servirent bahal.

17. Ils firent aussi passer leurs fils et leurs filles par le feu et ils s'adonnèrent aux divinations et aux enchantements et ils se vendirent pour faire ce qui déplait à l'Éternel afin de l'irriter.

18. Et l'Éternel s'irrita contre Israël et il les rejeta et il ne demeura rien de reste que la seule tribu de Juda.

19. Juda même ne garda point les commandements de l'Éternel son Dieu, mais ils marchèrent dans les ordonnances qu'Israël avait établies.

20. C'est pourquoi l'Éternel rejeta toute la race d'Israël et il les affligea et il les livra entre les mains de ceux qui les pillaient jusqu'à ce qu'il les eût rejetés de devant sa face,

21. [e] Car Israël fit schisme d'avec la maison de David et ils établirent roi Jéroboam fils de Nébat, lequel Jéroboam débaucha Israël afin qu'il ne suivit plus l'Éternel et il leur fit commettre un grand péché.

22. Et les enfants d'Israël marchèrent dans tous les péchés que Jéroboam avait faits et ils ne s'en retirèrent point

23. Jusqu'à ce que l'Éternel les rejeta de devant lui selon qu'il en avait parlé par tous ses serviteurs les prophètes et Israël fut transporté de dessus sa terre en Assyrie où il est demeuré jusqu'à ce jour.

24. Et le roi des Assyriens fit venir des gens de Babel et de devers Cuth et de Hava et de Hamath et de Sépharvajim et il les fit habiter dans les villes de Samarie en la place des enfants d'Israël et ils possédèrent Samarie et ils habitèrent dans ses villes.

25. Or il arriva qu'au commencement qu'ils habitèrent là, ils ne servaient pas l'Éternel et l'Éternel envoya contre eux des lions qui les tuaient.

26. Et on dit au roi des Assyriens : Les nations que tu as transportées et fait habiter dans les villes de Samarie ne savent pas la manière de servir le

Dieu du pays, c'est pourquoi il a envoyé des lions et voici les lions les tuent parce qu'ils ne savent pas la manière de servir le Dieu du pays.

27. Alors le roi des Assyriens fit ce commandement et dit : Faites aller là quelqu'un de ces sacrificateurs que vous avez amenés captifs et qu'on aille et qu'on demeure là et qu'il enseigne la manière de servir le Dieu du pays.

28. Ainsi un des sacrificateurs qu'on avait transportés de Samarie vint et habita à Béth-el et il les enseignait comment ils devaient servir l'Éternel.

29. Mais chaque nation fit ses dieux et ils les mirent dans les maisons des hauts lieux que les Samaritains avaient faits. Chaque nation les mit dans ses villes où ils habitaient,

30. Car les gens de Babel firent succothbénoth et les gens de Cuth firent négal et les gens de Hamath firent ascima [1].

31. Et les Haviens firent nibchaz et tartac, mais ceux de Sépharvajim brûlaient au feu leurs enfants à adrammélec et hanammélec qui étaient les dieux de Sépharvajim.

32. Toutefois ils servaient l'Éternel et ils établirent pour sacrificateurs des hauts lieux les derniers pris d'entre eux qui leur faisaient le service dans les maisons des hauts lieux.

33. Ainsi ils servaient l'Éternel et en même temps ils servaient leurs dieux à la manière des nations du milieu desquelles ils avaient été transportés.

34. Ils suivent jusqu'à ce jour leurs premières coutumes. Ils ne servent pas l'Éternel et ils ne font pas selon leurs statuts et selon leurs ordonnances, non plus selon la loi et le commandement que l'Éternel Dieu avait donné aux enfants de Jacob [f] lequel il nomma Israël

35. Avec lesquels l'Éternel avait traité une alliance et auxquels il avait donné ce commandement en leur disant : Vous ne révérerez point d'autres dieux et vous ne vous prosternerez point devant eux et vous ne les servirez point et vous ne leur sacrifierez point,

36. Mais vous révérerez l'Éternel qui vous a fait monter hors du pays d'Égypte avec une grande force et avec un bras étendu et vous vous prosternerez devant lui et vous lui sacrifierez.

37. Vous prendrez garde à faire tous les jours de votre vie les statuts, les ordonnances, la loi et les commandements qu'il vous a écrit et vous ne révérez point d'autre dieux.

38. Vous n'oublierez donc pas l'alliance que j'ai traitée avec vous et vous ne révérerez pas d'autres dieux,

39. Mais vous révérerez l'Éternel votre Dieu et il vous délivrera de la main de vos ennemis.

40. Mais ils n'écoutèrent point et ils agirent selon leurs premières coutumes.

41. Ainsi ces nations là révéraient l'Éternel et servaient en même temps leurs images, leurs enfants aussi et les enfants de leurs enfants font jusqu'à ce jour comme leurs pères ont fait.

Réflexions

L'événement qui est récité dans ce chapitre est l'un des plus remarquables du vieux Testament. C'est l'entière ruine du royaume d'Israël, appelé autrement le royaume des dix tribus, qui prit fin deux cent cinquante ans après qu'il fut séparé du royaume de Juda. L'Écriture marque espressément la cause de cette ruine. Ce fut non seulement la conspiration d'Hosée roi d'Israël contre le roi d'Assyrie, mais principalement l'ingratitude, l'idolâtrie et les autres péchés des Israélites et surtout leur endurcissement insurmontable et le mépris qu'ils avaient fait pendant longtemps de la patience de Dieu, de sa parole et des remontrances et des menaces de ses prophètes.

Cet exemple doit apprendre à tous les hommes que l'obstination dans le péché et le mépris de la parole de Dieu l'engagent enfin à exécuter ses menaces et que l'alliance même que Dieu a traitée avec un peuple n'empêche pas qu'il ne le punisse avec la dernière sévérité quand ce peuple persévère à l'offenser.

Il faut après cela reconnaître la sagesse de Dieu dans cette destruction et dans cette dispersion des Israélites. Il les chassa ainsi de leur pays afin de faire connaître que l'alliance divine ne serait pas toujours attachée à leur nation et afin de répandre par leur moyen quelques rayons de sa connaissance parmi les païens et de leur préparer à recevoir un jour l'Évangile.

Dieu envoya des lions contre les habitants qui étaient venus demeurer dans le pays d'Israël pour leur faire sentir sa puissance et les engager à le révérer et pour empêcher que sa connaissance ne fut effacée de ce pays-là.

Enfin, ce qui est rapporté ici du culte des Samaritains qui faisaient profession de servir Dieu et qui servaient en même temps leurs images nous enseigne que Dieu veut être servi purement et sans mélange de superstition ou d'hypocrisie et qu'en général ceux qui font profession de l'adorer et de le craindre doivent le faire sincèrement et sans se partager entre lui et le monde.

(a) v3 : Ci-dessous 18.10
(b) v12 : Exode 2, 3 et 4 ; Deutéronome 5, 7 et 8
(c) v13 : Jérémie 18.11, 25.5 et 35.15
(d) v16 : I Rois 12.28
(e) v21 : I Rois 12.16-17 et 26
(f) v34 : Genèse 32.28 et 35.10 ; I Rois 18.31

(1) v30 : Ce sont des noms d'idoles, de même que dans le verset suivant.

Chapitre XVIII

On voit ici trois choses.

1. Le zèle avec lequel Ézéchias, douzième roi de Juda, entreprit d'abolir l'idolâtrie et les avantages que Dieu lui accorda, versets 1-8.

2. Un récit abrégé de la ruine du royaume des dix tribus, versets 9-12.

3. Sanchérib roi d'Assyrie vient faire la guerre à Ézéchias et il envoie des principaux officiers de son armée à Jérusalem qui somment ce prince et ses sujets de se soumettre à lui et qui prononcent des discours outrageant, non seulement contre Ézéchias, mais même contre Dieu, versets 13-37.

OR la troisième année d'Hosée fils d'Éla roi d'Israël, [a] Ézéchias fils d'Achaz roi de Juda commença à régner.

2. Il était âgé de vingt-cinq ans quand il commença à régner et il régna vingt-neuf ans à Jérusalem. Sa mère s'appelait Abi et elle était fille de Zacharie.

3. Il fit ce qui est droit devant l'Éternel comme David son père avait fait.

4. [b] Il ôta les hauts lieux et mit en pièce les statues et coupa les bocages et brisa le serpent d'airain [c] que Moïse avait fait parce que jusqu'à ce jour là les enfants d'Israël lui faisaient des encensements et il le nomma nehusçtan [1].

5. Il mit son espérance en l'Éternel le Dieu d'Israël et après lui il n'y eut point de semblable à lui entre tous les rois de Juda comme il n'y en avait point eu entre ceux qui avaient été avant lui.

6. Il s'attacha à l'Éternel et il ne se détourna point de lui et il garda les commandements que l'Éternel avait donné à Moïse.

7. Et l'Éternel fut avec lui partout où il allait et il prospérait. Il se révolta contre le roi des Assyriens pour ne plus lui être assujetti.

8. Il battit les Philistins jusqu'à Gaza et ses frontières, depuis les tours de gardes jusqu'aux villes fortes.

9. Or il arriva la quatrième année du roi Ézéchias, qui était la septième année du règne d'Hosée fils d'Éla roi d'Israël, que Sçalmanéeser roi des Assyriens monta contre Samarie et l'assiégea.

10. [d] Au bout de trois ans ils la prirent. La sixième année du règne d'Ézéchias qui était la neuvième d'Hosée roi d'Israël, Samarie fut prise.

11. Et le roi des Assyriens transporta les Israélites en Assyrie et il les fit mener dans Halah et dans Habor sur le fleuve de Gozan et dans les villes des Mèdes

12. Parce qu'ils n'avaient point obéi à la voix de l'Éternel leur Dieu, mais qu'ils avaient transgressé son alliance et tout ce que Moïse serviteur de l'Éternel avait commandé. Ils n'y avaient point obéi et ils ne l'avaient point fait.

13. [e] Et la quatorzième année du roi Ézéchias, Sanchérib roi des Assyriens monta contre toutes les villes fortes de Juda et il les prit.

14. Alors Ézéchias roi de Juda envoya dire au roi des Assyriens à Lakis : J'ai fait une faute, retire-toi de moi, je payerai tout ce que tu m'imposeras. Et le roi des Assyriens imposa trois cents talents d'argent et trente talents d'or à Ézéchias roi de Juda.

15. Et Ézéchias donna tout l'argent qui se trouva dans la maison de l'Éternel et dans les trésors de la maison royale.

16. En ce temps-là, Ézéchias dépouilla les portes du temple de l'Éternel et les linteaux que lui-même avait couverts de lames d'or et il les donna au roi des Assyriens.

17. Et le roi des Assyriens envoya de Lakis Tartan, Rab-faris et Rab-sçaké avec de grandes forces contre le roi Ézéchias à Jérusalem et ils montèrent et vinrent à Jérusalem et étant montés et venus, ils se présentèrent auprès de l'aqueduc du haut étang qui est au grand chemin du champ du foulon.

18. Et ils appelèrent le roi. Alors Eljakim fils de Hilkija maître d'hôtel et Scebna le sécrétaire et Joah fils d'Asaph commis sur les régistres sortirent vers eux.

19. Et Rab-sçaké leur dit : Dites maintenant à Ézéchias : Ainsi a dit le grand roi, le roi des Assyriens : Quelle est cette confiance où tu es, sur laquelle tu t'appuies ?

20. Tu parles, mais ce ne sont que des paroles, le conseil et la force sont nécessaires pour la guerre. Et maintenant à qui t'es-tu fié que tu te sois rebellé contre moi ?

21. [f] Voici, maintenant tu t'es confié en l'Égypte, à ce bâton qui n'est qu'un roseau cassé, sur lequel si quelqu'un s'appuie il lui entrera dans la main et la percera, tel est Pharaon roi d'Égypte pour tous ceux qui se confient en lui.

22. Que si vous me dites : Nous nous confions en l'Éternel notre Dieu, n'est-ce pas celui-là dont Ézéchias a ôté les hauts lieux et les autels ayant dit à Juda et à Jérusalem : Vous vous prosternerez devant cet autel à Jérusalem ?

23. Maintenant donc donne des ôtages au roi des Assyriens mon maître et je te donnerai deux mille chevaux si tu peux donner autant d'hommes pour monter dessus.

24. Et comment ferais-tu tourner visage au moindre gouverneur d'entre les serviteurs de mon maître ? Mais tu te confies en l'Égypte à cause des chariots et des gens de cheval.

25. Et maintenant suis-je monté sans l'ordre de l'Éternel contre ce lieu pour le détruire ? L'Éternel m'a dit : Monte contre ce pays-là et détruis-le.

26. Alors Eljakim fils de Hilkija et Scebna et Joah dirent à Rab-sçaké : Nous te prions de parler en langue syriaque à tes serviteurs et ne nous parle point en langue judaïque pendant que le peuple qui est sur la muraille nous écoute.

27. Et Rab-sçaké leur répondit : Mon maître m'a-t-il seulement envoyé vers ton maître ou vers toi pour dire ces paroles ? Ne m'a-t-il pas aussi envoyé vers les hommes qui se tiennent sur la muraille pour leur dire qu'ils mangeront leurs propres excréments et qu'ils boiront leur urine avec vous ?

28. Rab-sçaké donc se tint debout et s'écria à haute voix en langue hébraïque et parla et dit : Écoutez la parole du grand roi, le roi des Assyriens.

29. Ainsi a dit le roi : Qu'Ézéchias ne vous abuse point car il ne vous pourra point délivrer de ma main.

30. Qu'Ézéchias ne vous fasse point confier en l'Éternel en vous disant : L'Éternel nous délivrera certainement et cette ville ne sera point livrée entre les mains du roi des Assyriens.

31. N'écoutez point Ézéchias, mais ainsi a dit le roi des Assyriens : Faites composition avec moi et sortez avec moi et mangez chacun de sa vigne et chacun de son figuier et buvez chacun de l'eau de sa citerne

32. Jusqu'à ce que je vienne et que je vous emmène en un pays qui est comme votre pays, un pays de froment et de bon vin, un pays de pain et de vignes, un pays d'oliviers qui portent de l'huile et un pays de miel et vous vivrez et vous ne mourrez point, mais n'écoutez point Ézéchias quand il vous voudra persuader disant : L'Éternel nous délivrera.

33. Les dieux des nations ont-ils délivré chacun leur pays de la main du roi des Assyriens ?

34. Où sont les dieux de Hamath et d'Arpad ? Où sont les dieux de Sepharvajim, d'Hénah et de Hivah ? Et même a-t-on délivré Samarie de ma main ?

35. Qui sont ceux d'entre tous les dieux de ces pays-là qui aient délivré leur pays de ma main pour dire que l'Éternel délivrât Jérusalem de ma main ?

36. Et le peuple se tut et on ne lui répondit pas un mot. Car le roi avait donné ce commandement : Vous ne lui répondrez rien.

37. Après cela Eljakim fils de Hilkija, maître d'hôtel, et Scebna, le sécrétaire, et Joah fils d'Asaph, commis sur les régistres, s'en revinrent avec leurs vêtements déchirés vers Ézéchias et lui rapportèrent les paroles de Rab-sçaké.

Réflexions

Aussitôt qu'Ézéchias fut monté sur le trône, il pensa à ôter l'idolâtrie que son père avait établie et à détourner la colère de Dieu de dessus son royaume.

Voyant que le peuple faisait des encensements au serpent d'airain, il le brisa, quoi que ce serpent eût été fait par l'ordre de Dieu et que ce fût un monument très remarquable de ce qui était arrivé dans le désert lorsque les serpents brûlant faisaient mourir plusieurs Israélites. Cette action d'Ézéchias, qui est rapportée et louée dans l'Écriture, montre que tout ce qui est une occasion d'idolâtrie, de péché et de scandale doit être ôté et que l'on ne doit rendre aucun honneur à quelque image ou relique que ce soit.

L'attachement sincère qu'Ézéchias eut pour la loi de Dieu et pour son service lui fut très agréable. Dieu le fit prospérer, il le rendit victorieux des Philistins et il le garantit lorsque le roi d'Assyrie vint prendre Samarie et détruire le royaume des dix tribus. Cependant cette ruine du royaume d'Israël qui arriva du temps d'Ézéchias était un événement qui devait apprendre aux Juifs du royaume de Juda que s'ils irritaient le Seigneur par leur désobéissance, il les détruirait aussi. C'est ce qu'ils durent encore mieux reconnaître lorsque le même roi d'Assyrie vint quelques années après faire la guerre à Ézéchias et qu'il lui prit plusieurs villes. Dieu exposa ce prince à ce grand danger pour l'éprouver, pour lui donner des marques de sa protection et pour engager ses sujets à se confier en lui seul. Mais il le fit aussi afin qu'il parût clairement que Dieu protégeait le royaume de Juda et que les Assyriens n'auraient pas subjugué les Israélites des dix tribus si Dieu ne l'eut permis.

Et voila comment le Seigneur fait toutes choses pour le bien des hommes, pour l'avantage de ceux qui le craignent et pour l'honneur de son nom.

Il est à remarquer qu'Ézéchias étant attaqué par le roi d'Assyrie reconnut qu'il avait fait une faute en se rebellant contre lui. Il lui envoya même une grande somme d'argent qui lui avait été imposée par ce prince. Cette conduite d'Ézéchias marque sa prudence et sa droiture et elle devait engager Sanchérib à se retirer. Mais ce roi injuste et superbe ne laissa pas de continuer la guerre, ce qui fut la cause de sa ruine ainsi qu'on peut le voir dans la suite.

L'on doit enfin faire attention à la manière insolente et impie dont les envoyés de Sanchérib parlèrent du vrai Dieu en le comparant aux idoles et en disant que, comme les dieux des divers peuples que Sanchérib avait vaincus n'avaient pu garantir ces peuples, le Dieu qu'Ézéchias adorait ne le garantirait pas non plus. Ces discours fiers et blasphématoires de ce roi idolâtre qui étonnèrent si fort Ézéchias furent ce qui hâta la ruine de Sanchérib et ce qui engagea le Seigneur à le détruire.

Dieu est jaloux de sa gloire, il venge les outrages qu'on lui fait. Ainsi lorsque nous voyons que parmi les chrétiens même il se trouve des impies qui attaquent ouvertement la divinité, bien loin que de perdre courage, nous devons croire que Dieu ne manquera pas de réprimer leur audace et de confondre ceux qui l'outragent et qui s'en prennent ainsi à lui.

(a) v1 : II Chroniques 28.27 et 29.1
(b) v4 : II Chroniques 31.1
(c) v4 : Nombres 21.9
(d) v10 : Ci-dessus 17.6
(e) v13 : II Chroniques 32.1 ; Ésaïe 36, rien de plus.
(f) v21 : Ésaïe 30.3-7 ; Ézéchiel 29.6-7

(1) v4 : C'est-à-dire : ce n'est pas de l'airain.

Chapitre XIX

Ézéchias informe le prophète Ésaïe des menaces de Sanchérib roi d'Assyrie et il expose dans le temple devant le Seigneur les lettres pleines de blasphèmes qu'il avait reçues de ce prince, versets 1-19.

Ésaïe promet à Ézéchias que Dieu le délivrerait. L'armée de Sanchérib est défaite par un ange et ce roi étant retourné en son pays y est tué par ses fils, versets 20-37.

Et il arriva que, dès que le roi Ézéchias eut entendu ces choses, il déchira ses vêtements et se couvrit d'un sac et il entra dans la maison de l'Éternel.

2. Et il envoya Eljakim, maître d'hôtel, et Sçebna, le sécrétaire, et les anciens d'entre les sacrificateurs couverts de sacs vers Ésaïe le prophète fils dAmos.

3. Et ils lui dirent : Ainsi a dit Ézéchias : Ce jour est un jour d'angoisse et de reproches et de blasphème, car les enfants d'Israël sont venus jusqu'au terme de leur naissance, mais il n'y a point de force pour enfanter.

4. Peut-être que l'Éternel ton Dieu aura entendu toutes les paroles de Rab-sçaké que le roi des Assyriens son maître a envoyé pour blasphémer le Dieu vivant et l'insulter par des paroles que l'Éternel ton Dieu à entendues. Prie donc pour ce qui se trouve encore de reste.

5. Les serviteurs du roi Ézéchias vinrent donc vers Ésaïe.

6. Et Ésaïe leur dit : Vous direz ainsi à votre maître : Ainsi a dit l'Éternel : Ne crains point pour les paroles que tu as entendues par lesquelles les serviteurs du roi des Assyriens m'ont blasphémé.

7. Voici, je m'en vais mettre en lui un tel esprit qu'ayant entendu une certaine nouvelle, il retournera dans son pays et je le ferai tomber par l'épée dans son pays.

8. Or quand Rab-sçaké s'en fut retourné, il alla trouver le roi des Assyriens qui battait Libna, car il avait entendu qu'il était parti de Lakis.

9. [a] Et le roi des Assyriens eut des nouvelles touchant Tirhaka roi d'Éthiopie. Voilà, lui disait-on, il est sorti pour te combattre. C'est pourquoi il s'en retourna, mais il envoya des députés à Ézéchias et leur dit :

10. Vous parlerez ainsi à Ézéchias roi de Juda et vous lui direz : Que ton Dieu en qui tu te confies ne t'abuse point disant : Jérusalem ne sera point livrée entre les mains du roi des Assyriens.

11. Voilà, tu as entendu ce que les rois des Assyriens ont fait à tous les pays en les détruisant entièrement et tu échapperais !

12. Les dieux des nations que mes ancêtres ont détruites, savoir de Gozan, de Caran, de Retseph et des enfants d'Héden qui sont en Télasar, les ont-ils délivrées ?

13. Où est le roi de Hamath, le roi d'Arpad et le roi de la ville de Sépharvajim, Hanath et Hivva ?

14. Et quand Ézéchias eut reçu les lettres de la main des députés et qu'il les eut lues, il monta dans la maison de l'Éternel et Ézéchias les déploya devant l'Éternel.

15. Et Ézéchias fit sa prière devant l'Éternel et dit : Ô Éternel Dieu d'Israël qui est assis entre les chérubins, tu es le seul Dieu de tous les royaumes de la terre, tu as fait les cieux et la terre !

16. Ô Éternel, prête l'oreille et écoute, ouvre tes yeux et regarde et écoute les paroles de Sanchérib, de celui qu'il a envoyé pour blasphémer le Dieu vivant.

17. Il est vrai, ô Éternel, que les rois des Assyriens ont détruits ces nations-là et leur pays

18. Et qu'ils ont jeté au feu leurs dieux, car ce n'étaient point des dieux, mais c'étaient des ouvrages de mains d'hommes, du bois et de la pierre, c'est pourquoi ils les ont détruits.

19. Maintenant donc, ô Éternel notre Dieu, je te prie, délivre-nous de la main de Sanchérib afin que tous les royaumes de la terre sachent que c'est toi Éternel qui es le seul Dieu.

20. Alors Ésaïe fils d'Amos envoya vers Ézéchias pour lui dire : Ainsi a dit l'Éternel le Dieu d'Israël : Je t'ai exaucé en ce que tu m'as demandé touchant Sanchérib roi des Assyriens.

21. C'est ici la parole que l'Éternel a prononcée contre lui : La vierge fille de Sion t'a méprisée et s'est moquée de toi, la fille de Jérusalem a hoché la tête après toi.

22. Qui as-tu outragé et blasphémé ? Contre qui as-tu élevé la voix et levé les yeux en haut ? C'est contre le Saint d'Israël.

23. Tu as outragé le Seigneur par tes députés et tu as dit : Avec la multitude de mes chariots je monterai au haut des montagnes, aux côtes du Liban, je couperai les plus hauts cèdres et les plus beaux sapins qui y soient et j'entrerai dans ses habitations les plus reculées à la forêt de son Carmel [1].

24. J'ai creusé et j'ai bu les eaux étrangères et j'ai tari de la plante de mes pieds tous les ruisseaux des forteresses.

25. N'as-tu pas ouï dire que déjà dès longtemps j'ai fait cette ville et je l'ai ainsi formée anciennement ? Et maintenant l'aurais-je amenée pour être réduite en désolation et les villes munies pour être réduites en monceaux de ruines ?

26. Or leurs habitants, étant sans force, ont été épouvantés et confus et ils sont devenus comme l'herbe des champs et l'herbe verte et le foin des toits et comme la moisson qui a senti la brûlure avant qu'elle soit crue en épi.

27. Mais je sais ta demeure, ta sortie et ton entrée et comment tu es forcené contre moi.

28. Parce que tu es furieux contre moi et que ton insolence est montée à mes oreilles, je te mettrai une boucle aux narines et un mors à ta bouche et je te ferai retourner par le chemin par lequel tu es venu.

29. Et ceci te sera pour signe, ô Ézéchias, c'est qu'on mangera cette année ce qui viendra de soi-même aux champs et la seconde année ce qui croîtra encore sans semer, mais la troisième année vous sèmerez et vous moissonnerez, vous planterez des vignes et vous en mangerez le fruit.

30. Et ce qui est réchapé et demeuré de reste à la maison de Juda étendra par dessous sa racine et produira son fruit par dessus,

31. Car il sortira quelque reste de Jérusalem et quelques réchappés de la montagne de Sion. La [b] jalousie de l'Éternel des armées fera cela.

32. C'est pourquoi, ainsi a dit l'Éternel du roi des Assyriens, il n'entrera point dans cette ville et il n'y jettera aucune flèche et il ne se présentera point

contre elle avec le bouclier et il ne dressera point de terrasse contre elle.

33. Il s'en retournera par le chemin par lequel il est venu et il n'entrera point dans cette ville dit l'Éternel,

34. Car [c] je garantirai cette ville afin de la délivrer à cause de moi et à cause de David mon serviteur.

35. [d] Et il arriva cette nuit-là qu'un ange de l'Éternel sortit et tua cent quatre-vingt et cinq mille hommes au camp des Assyriens. Et quand on fut levé de bon matin, voilà, c'étaient tous des corps morts.

36. Et Sanchérib roi des Assyriens partit de là et s'en alla et s'en retourna et demeura à Ninive.

37. Et il arriva comme il était prosterné dans la maison de nisroc son dieu, qu'Adrammélec et Sçaréetser ses fils le tuèrent avec l'épée, puis ils se sauvèrent au pays d'Ararat et Ésarhaddon son fils régna en sa place.

Réflexions

Il faut remarquer ici

1. Que le pieux roi Ézéchias, alarmé des menaces de Sanchérib à la puissance de qui il ne pouvait résister et touché des blasphèmes que ce prince idolâtre avait prononcés contre Dieu, se recommanda aux prières d'Ésaïe, qu'il porta au temple les lettres insultantes et pleines d'impiété que Sanchérib lui avait écrites et qu'il adressa à Dieu une prière dans laquelle on voit paraître une profonde humilité et surtout une ferme confiance en Dieu et un grand zèle pour sa gloire.

Les gens de bien ont toujours leur recours à Dieu, ils espèrent en lui dans leurs plus grandes détresses, mais ils l'invoquent avec une ardeur et une confiance particulière lorsque sa gloire est intéressée à leur délivrance.

2. Dieu fit donner à Ézéchias des assurances de son secours par le moyen d'Ésaïe et ce que ce prophète dit dans cette occasion de la part de Dieu est très remarquable. On y voit que Dieu avait été particulièrement irrité des blasphèmes de Sanchérib et de la manière insolente dont il avait parlé contre lui. Ésaïe y décrit l'infinie puissance de Dieu et la facilité avec laquelle le Seigneur allait confondre ce prince orgueilleux et impie. Ces promesses du prophète et la confiance d'Ézéchias ne furent pas vaines et sans effet. Dieu suscita les Éthiopiens qui vinrent pour combattre Sanchérib, ce qui l'oblogea de quitter la Judée. Un ange fit périr toute son armée en une nuit. Enfin, ce prince idolâtre, étant de retour dans son pays, il y fut assassiné par ses fils dans le temps qu'il adorait ses idoles.

Cet événement apprend à tous les hommes que ce n'est jamais en vain qu'on se confie en Dieu lorsqu'on le craint, que sa puissance est sans borne, qu'il est jaloux de sa gloire et que ceux qui l'outragent par leur impiété et par leur orgueil et principalement les princes superbes et impies n'échapperont pas à sa vengeance.

Enfin, il faut savoir que cette merveilleuse délivrance mit Ézéchias en grande considération chez les princes voisins et même que l'on apporta de tous côtés des offrandes à Dieu dans le temple de Jérusalem.

C'est ainsi que Dieu fait servir toutes choses au bien de ceux qui l'aiment et à la plus grande gloire de son nom.

(a) v9 : Ésaïe 37.9
(b) v31 : Ésaïe 9.6
(c) v34 : Ci-dessous 20.6
(d) v35 : Ésaïe 37.36

(1) v23 : C'est-à-dire : de ses lieux les plus fertiles.

Chapitre XX

Ézéchias étant malade, Ésaïe lui dénonce la mort, mais Dieu, fléchi par ses prières, lui prolonge la vie de quinze ans et il lui confirme cette promesse par un miracle, versets 1-11.

Le roi de Babylone envoie des ambassadeurs à Jérusalem avec des lettres et des présents. Ézéchias leur montre ses trésors, de quoi il fut repris par le prophète Ésaïe qui lui prédit que ses trésors et même ses enfants seraient transportés en ce pays-là. Ézéchias meurt après un règne de vingt-neuf ans et Manassé son fils monte sur le trône, versets 12-21.

EN [a] ce temps-là, Ézéchias fut malade à la mort et le prophète Ésaïe fils d'Amos vint vers lui et lui dit : Ainsi a dit l'Éternel : Dispose de ta maison, car tu vas mourir et tu ne vivras plus.

2. Alors Ézéchias tourna son visage contre la muraille et il fit sa prière à l'Éternel disant :

3. Je te prie, ô Éternel, que maintenant tu te souviennes comment j'ai marché devant toi en vérité et en intégrité de cœur et comment j'ai fait ce qui t'était agréable. Et Ézéchias versa des larmes en abondance.

4. Or il arriva qu'Ésaïe n'étant point encore sorti de la cour du milieu, la parole de l'Éternel lui fut adressée et le Seigneur lui dit :

5. Retourne et dis à Ézéchias conducteur de mon peuple : Ainsi à dit l'Éternel le Dieu de David ton père : J'ai exaucé ta prière, j'ai vu tes larmes, voici je te vais guérir. Dans trois jours tu monteras dans la maison de l'Éternel

6. Et j'ajouterai quinze ans à tes jours et je te délivrerai, toi et cette ville, de la main du roi des Assyriens et [b] je garantirai cette ville à cause de moi et à cause de David mon serviteur.

7. Puis Ésaïe dit : Prenez une masse de figues et ils la prirent et ils la mirent sur l'ulcère et il fut guéri.

8. Or Ézéchias avait dit à Ésaïe : Quel signe aurai-je que l'Éternel me guérira et qu'au troisième jour je monterai à la maison de l'Éternel.

9. Et Ésaïe répondit : Voici le signe que l'Éternel te donne pour t'assurer qu'il accomplira la parole qu'il a prononcée : L'ombre s'avancera-t-elle de dix degrés ou rétrogradera-t-elle de dix degrés ?

10. Et Ézéchias dit : C'est peu de chose que l'ombre s'avance de dix degrés, non, mais que l'ombre rétrograde de dix degrés.

11. Et Ésaïe le prophète cria à l'Éternel et il fit rétrograder l'ombre par les degrés par lesquels elle était descendue au cadran d'Achaz, dix degrés en arrière.

12. [c] En ce temps-là Bérodac-baladan fils de Baladan roi de Babylone envoya des lettres avec un présent à Ézéchias par ses ambassadeurs parce qu'il avait appris qu'Ézéchias avait été malade.

13. Ézéchias [d] les ayant entendus leur montra tous les cabinets de ses parfums, l'argent et l'or et les choses aromatiques et ses baumes de prix et tout son arsenal et tout ce qui se trouvait dans son trésor. Il n'y eut rien qu'Ézéchias ne leur montrât dans sa maison et dans toute sa cour.

14. Et le prophète Ésaïe vint vers le roi Ézéchias et lui dit : Qu'est-ce qu'ont dit ces gens-là et d'où sont-ils venus vers toi ? Et Ézéchias répondit : Ils sont venus d'un pays fort éloigné, savoir de Babylone.

15. Et Ésaïe dit : Qu'ont-ils vu dans ta maison ? Et Ézéchias répondit : Ils ont vu tout ce qui est dans ma maison, il n'y a rien dans mes trésors que je ne leur aie montré.

16. Alors Ésaïe dit : Écoute la parole de l'Éternel :

17. Voici les jours viendront que tout ce qui est dans ta maison et ce que tes pères ont amassé dans leurs trésors jusqu'à ce jour sera emporté à Babylone, il n'en demeurera rien de reste a dit l'Éternel.

18. On prendra même de tes fils qui sortiront de toi et que tu aura engendrés afin qu'ils soient eunuques [1] au palais du roi de Babylone.

19. Et Ézéchias répondit à Ésaïe : La parole de l'Éternel que tu as prononcée est bonne et il ajouta : N'y aura-t-il pas paix et sûreté pendant ma vie ?

20. Le reste des actions d'Ézéchias et tous ses exploits et comment il fit l'étang et le canal par lequel il fit entrer les eaux dans la ville [e] n'est-il pas écrit au livre des chroniques des rois de Juda ?

21. Et Ézéchias s'endormit avec ses pères et Manassé son fils régna en sa place.

Réflexions

Dans le temps qu'Ézéchias venait d'être attaqué par le roi d'Assyrie, il tomba dans une maladie dangereuse et le prophète Ésaïe vint lui annoncer la mort de la part de Dieu. Ce fut là une nouvelle épreuve que Dieu envoya à Ézéchias pour manifester et pour enflammer sa foi et sa piété.

C'est dans les mêmes vues que Dieu dispense l'adversité aux siens et qu'il redouble même quelquefois les afflictions à leur égard.

2. Les avertissements qu'Ésaïe donna à ce roi de disposer de sa maison avant sa mort nous apprennent que c'est une chose conforme à la volonté de Dieu que ceux qui sont sur le point de mourir mettent ordre à leurs affaires temporelles. Mais le principal soin des mourants doit être de pourvoir à ce qui concerne leur salut.

3. La prière qu'Ézéchias adressa à Dieu lorsqu'Ésaïe lui annonça la mort montre combien il est avantageux à la fin de la vie d'avoir vécu dans la piété et avec quelle confiance les gens de bien invoquent le Seigneur dans les afflictions.

4. On voit dans la prompte guérison d'Ézéchias et dans le miracle que Dieu fit en sa faveur que les prières des justes ont une grande efficace pour fléchir le Seigneur et pour détourner l'effet de ses menaces. Cela nous montre aussi que Dieu tient en sa main la vie de tous les hommes et qu'il la prolonge ou qu'il l'abrège suivant qu'il juge à propos.

5. L'arrivée des ambassadeurs du roi de Babylone à Jérusalem fait voir qu'Ézéchias était en grande considération chez les princes étrangers. Cependant l'Écriture remarque qu'il pécha en leur montrant ses trésors et tout ce qu'il avait de plus précieux. Ce fut aussi pour lui faire sentir sa faute et pour le porter à s'humilier qu'Ésaïe lui dit que tous ses trésors et même ses fils seraient transportés à Babylone. Ce qui arriva sous le règne de Manassé son fils et sous celui de ses successeurs.

Par là nous devons reconnaître que les avantages du monde sont vains et de courte durée et qu'on ne doit pas s'élever quand on les possède, ni y mettre sa confiance.

(a) v1 : Ésaïe 38.1-2 ; II Chroniques 33.24
(b) v6 : Ci-dessus 19.34
(c) v12 : Ésaïe 39, rien de plus.
(d) v13 : II Chroniques 32.31
(e) v20 : II Chroniques 32.33

(1) v18 : C'est-à-dire : officiers.

Chapitre XXI

Manassé, treizième roi de Juda introduit de nouveau l'idolâtrie et s'adonne à toutes sortes de crimes, versets 1-18.

Dieu irrité par ses péchés déclare qu'il étendrait sur Jérusalem le cordeau de Samarie et le niveau de la maison d'Achab, c'est-à-dire que Jérusalem serait détruite avec le royaume de Juda comme le royaume d'Israël et Samarie qui était la capitale de ce royaume l'avaient été depuis peu et que Dieu punirait Manassé comme il avait puni l'impie Achab roi d'Israël. Après la mort de Manassé, Amon son fils continua dans les péchés de son père et fut tué n'ayant été sur le trône que deux ans et il eut pour successeur Josias, versets 19-26.

MANASSÉ était âgé de [a] douze ans quand il commença à régner et il régna cinquante-cinq ans à Jérusalem, sa mère s'appelait Hephtsiba.

2. Et il fit ce qui est mauvais devant l'Éternel selon les abominations des nations que l'Éternel avait chassées de devant les enfants d'Israël.

3. Car il rabâtit les hauts lieux [b] qu'Ézéchias son père avait détruits et il redressa des autels à Bahal

et il fit un bocage [c] comme avait fait Achab roi d'Israël et il se prosterna devant toute l'armée des cieux et les servit.

4. Il bâtit aussi des autels dans la maison de l'Éternel dont l'Éternel avait dit : [d] Je mettrai mon nom dans Jérusalem.

5. Il bâtit, dis-je, des autels à toute l'armée des cieux dans les deux parvis de la maison de l'Éternel.

6. Il fit aussi passer son fils par le feu et il prédisait le temps et il observait les augures, il établit des magiciens et multiplia les diseurs de bonne aventure, il faisait ce qui est mauvais devant l'Éternel pour l'irriter.

7. Il posa aussi l'idole du bocage qu'il avait faite dans la maison [e] de laquelle l'Éternel avait dit à David et à Salomon son fils : Je mettrai à perpétuité mon nom dans cette maison et à Jérusalem que j'ai choisie d'entre toutes les tribus d'Israël.

8. Et je ne ferai plus errer les Israélites hors de cette terre que j'ai donnée à leurs pères, pourvu seulement qu'ils prennent garde à faire tout ce que je leur ai commandé et toute la loi que Moïse mon serviteur leur a commandé d'observer.

9. Mais ils n'obéirent point, car Manassé les fit sortir du bon chemin jusqu'à faire pis que les nations que Dieu avait exterminées de devant les enfants d'Israël.

10. Et l'Éternel parla par ses serviteurs les prophètes et il dit :

11. [f] Parce que Manassé roi de Juda a commis des abominations faisant pis que tout ce qu'on fait les Amorrhéens qui ont été avant lui et même qu'il a fait pécher Juda par ses dieux infâmes,

12. Aussi, ainsi a dit l'Éternel, le Dieu d'Israël : Voici je m'en vais faire venir un si grand mal sur Jérusalem et sur Juda que, quiconque en entendra parler, les deux oreilles lui en corneront,

13. Car j'étendrai sur Jérusalem le cordeau de Samarie et le niveau de la maison d'Achab et j'écurerai Jérusalem comme une écuelle qu'on écure et après qu'on l'a écurée on la renverse sur son fond,

14. Et j'abandonnerai le reste de mon héritage et je les livrerai entre les mains de leurs ennemis et ils seront en pillage et en proie à tous leurs ennemis,

15. Parce qu'ils ont fait ce qui est mauvais devant moi et qu'ils m'ont irrité depuis le jour que leurs pères sont sortis d'Égypte, même jusqu'à ce jour.

16. Manassé répandit encore du sang innocent en fort grande abondance jusqu'à en remplir Jérusalem depuis un bout jusqu'à l'autre, outre son péché par lequel il fit pécher Juda, ainsi il fit ce qui est mauvais devant l'Éternel.

17. Le reste des actions de Manassé et même tout ce qu'il a fait et le péché qu'il commit n'est-il pas écrit au livre des chroniques des rois d'Israël ?

18. Et Manassé s'endormit avec ses pères et il fut enseveli au jardin de sa maison, au jardin de Huza, et Amon son fils régna en sa place.

19. [g] Amon était âgé de vingt-deux ans quand il commença à régner et il régna deux ans à Jérusalem. Sa mère s'appelait Mesçullémet et elle était fille de Haruts de Jotba.

20. Il fit ce qui est mauvais devant l'Éternel comme avait fait Manassé son père,

21. Car il suivait tout le train que son père avait tenu et il servit les dieux infâmes que son père avait servi et il se prosterna devant eux.

22. Et il abandonna l'Éternel le Dieu de ses pères et il ne marcha point dans les voies de l'Éternel.

23. Or les serviteurs d'Amon firent une conspiration contre lui et ils tuèrent le roi dans sa maison.

24. Et le peuple du pays fit mourir tous ceux qui avaient conspiré contre le roi Amon et ils établirent Josias son fils pour roi en sa place.

25. Le reste des actions qu'Amon a fait n'est-il pas écrit au livre des chroniques des rois de Juda ?

26. Et on l'ensevelit dans son sépulcre dans le jardin de Huza et Josias son fils régna en sa place.

Réflexions

Il y a deux choses à remarquer sur ce qui est rapporté du règne de Manassé dans ce chapitre.

La première, que le roi au lieu de marcher sur les traces d'Ézéchias son père commit toutes sortes d'abominations et qu'il surpassa en impiété tous les méchants rois de Juda qui l'avaient précédé.

L'autre, que le Seigneur fit dénoncer alors que la ruine du royaume de Juda et de Jérusalem était arrêtée et irrévocable.

Ce qu'il y a considérer là-dessus, c'est que les enfants n'héritent pas toujours de la piété de leurs pères, que ceux qui dans la jeunesse se détournent de la crainte de Dieu et qui ont les moyens de contenter leurs passions sont capables de porter le crime aux derniers excès et que les princes impies attirent les derniers malheurs sur leurs états.

Au reste, ces menaces que Dieu fit faire à Manassé s'exécutèrent. Il fut mené à Babylone, chargé de chaînes, mais s'étant humilié, Dieu le fit revenir à Jérusalem comme cela est dit dans les Chroniques et au bout de quelques années, on vit la dernière destruction de Jérusalem. Amon fils de Manassé l'imita dans son idolâtrie mais il ne l'imita pas dans sa repentance et il reçut la punition qu'il méritait ayant perdu la vie dans une conspiration.

(a) v1 : II Chroniques 33.1
(b) v3 : Ci-dessus 18.4
(c) v3 : I Rois 16.30-33
(d) v4 : Deutéronome 12.5, 11.2 ; II Samuel 7.37 ; I Rois 9.3 ; II Chroniques 7.12 ; Psaume 132.13-14 ; Jérémie 32.14
(e) v7 : II Samuel 7.10-13 ; II Rois 8.29 et 9.3 ; II Chroniques 7.12 ; Psaume 132.13-14
(f) v11 : Jérémie 15.14
(g) v19 : II Chroniques 33.21

Chapitre XXII

Josias, quinzième roi de Juda, prince doué d'une grande piété, étant encore fort jeune entreprend de

remettre sur pied le service de Dieu et de réparer le temple, versets 1-7.

Comme on travaillait à cela, on trouva dans le temple le livre de la loi de Moïse et Josias en ayant ouï la lecture envoya consulter la prophétesse Hulda qui lui fit dire que les menaces contenues dans ce livre allaient s'exécuter sur les Juifs, mais que Dieu retirerait ce roi avant que cette ruine arrivât, versets 8-20.

JOSIAS [a] était âgé de huit ans quand il commença à régner et il régna trente et un ans à Jérusalem. Sa mère s'appelait Jédida et elle était fille de Hadaja de Botskath.

2. Il fit ce qui est droit devant l'Éternel et il marcha dans toutes les voies de David son père et il ne s'en détourna ni à droite, ni à gauche.

3. Or il arriva la dix-huitième année de roi Josias, que le roi envoya Sçaphan fils d'Atsalja, fils de Mesçullam le sécrétaire dans la maison de l'Éternel lui disant :

4. Monte vers Hilkija le grand sacrificateur et qu'il lève la somme de l'argent qu'on apporte dans la maison de l'Éternel et que ceux qui gardent les vaisseaux ont recueilli du peuple,

5. Et qu'on le délivre entre les mains de ceux qui ont la charge de l'ouvrage qui sont commis sur la maison de l'Éternel, qu'on le délivre, dis-je, à ceux qui ont la charge de l'ouvrage qui est dans la maison de l'Éternel pour réparer ce qui est à réparer au temple,

6. Savoir aux charpentiers, aux architectes et aux maçons, même pour acheter du bois et des pierres de taille pour réparer le temple,

7. Mais qu'on ne leur fasse point rendre compte de l'argent qu'on leur délivre entre les mains, parce qu'ils se conduisent fidèlement.

8. Alors Hilkija le grand sacrificateur dit à Sçaphan le sécrétaire : J'ai trouvé le livre de la loi dans la maison de l'Éternel. Et Hilkija donna ce livre-là à Sçaphan qui le lut.

9. Et Sçaphan le sécrétaire vint vers le roi et rapporta la chose au roi et il dit : Tes serviteurs ont amassé l'argent qui a été trouvé dans le temple et ils l'ont délivré entre les mains de ceux qui ont la charge de l'ouvrage qui sont commis sur la maison de l'Éternel.

10. Sçaphan le sécrétaire fit aussi entendre ceci au roi disant : Hilkija le sacrificateur m'a donné un livre. Et Sçaphan le lut devant le roi.

11. Et il arriva qu'aussitôt que le roi eut entendu les paroles du livre de la loi, il déchira ses vêtements.

12. Et il donna ce commandement au sacrificateur Hilkija et à Ahikan fils de Sçaphan et à Hacbor fils de Micaja et à Sçaphan le sécrétaire et à Hasaja serviteur du roi disant :

13. Allez consulter l'Éternel pour moi et pour le peuple et pour tout Juda touchant les paroles de ce livre qui a été trouvé, car la colère de l'Éternel qui s'est allumée contre nous est grande parce que nos pères n'ont point obéi aux paroles de ce livre pour faire tout ce qui y est prescrit.

14. Hilkija donc le sacrificateur et Ahikam et Hacbor et Sçaphan et Hasaja s'en allèrent vers Hulda la prophétesse, femme de Tikva, fils de Harhas, gardien des vêtements qui habitait à Jérusalem dans la seconde enceinte de la ville et ils lui parlèrent.

15. Et elle leur répondit : Ainsi a dit l'Éternel le Dieu d'Israël : Dites à l'homme qui vous a envoyé vers moi,

16. Ainsi a dit l'Éternel, Voici je m'en vais faire venir du mal sur ce lieu et sur ses habitants, savoir toutes les paroles du livre que le roi de Juda a lu,

17. Parce qu'ils m'ont abandonné et qu'ils ont fait des encensements aux autres dieux pour m'irriter par toutes les œuvres de leurs mains, ma colère s'est enflammée contre ce lieu et elle ne sera point éteinte,

18. Mais pour ce qui est du roi de Juda qui vous a envoyé pour consulter l'Éternel, vous lui direz ainsi : Ainsi a dit l'Éternel le Dieu d'Israël touchant les paroles que tu as entendues,

19. Parce que ton cœur s'est amoli et que tu as entendu ce que j'ai prononcé contre ce lieu et sur ses habitants, c'est qu'ils seraient désolés et maudits et parce que tu as déchiré tes vêtements et que tu as pleuré devant moi, je t'ai exaucé dit l'Éternel.

20. C'est pourquoi je m'en vais te retirer avec tes pères et tu seras retiré dans tes sépulcres en paix et tes yeux ne verront point tout ce mal que je m'en vais faire venir sur ce lieu. Et ils rapportèrent toutes ces paroles au roi.

Réflexions

L'histoire du roi Josias qui prit tant de soin pour ôter de Jérusalem et de tout son royaume les crimes qui y régnaient et pour détourner la colère de Dieu qu'il voyait prête à fondre sur ses sujets doit servir d'instruction et d'exemple aux princes chrétiens et les inciter à bannir de leurs états l'irréligion et l'impiété et à ne rien négliger pour cela.

Josias fut touché d'une vive frayaur à l'ouïe des menaces qui étaient contenues dans les livres de Moïse et il envoya vers Hulda la prophétesse pour savoir d'elle ce qu'il avait à faire dans ces temps fâcheux.

C'est ainsi que ceux qui craignent Dieu tremblent à sa parole et s'appliquent à chercher les moyens d'apaiser sa colère lorsqu'ils la voient allumée.

Mais ce que la prophétesse répondit mérite une attention particulière. Elle fit dire au roi que les crimes des Juifs étaient venus à un point que désormais les menaces du Seigneur s'exécuteraient, mais qu'avant ce temps-là Dieu le retirerait du monde.

Cela nous donne ces deux instructions.

L'une que quand la malice des hommes est sans remède, ni les soins, ni les prières des personnes

pieuses ne peuvent arrêter le cours des jugements de Dieu.

L'autre, que la mort n'est pas toujours une marque de la colère du Seigneur et qu'il abrège quelquefois la vie de ceux qu'il aime le plus afin qu'ils ne soient pas enveloppés dans les jugements qu'il se propose de déployer sur les méchants.

(a) v1 : II Chroniques 34, rien de plus.

Chapitre XXIII

Le roi Josias assemble le peuple pour entendre la lecture du livre de la loi et pour renouveller l'alliance avec Dieu. Il ôte l'idolâtrie du temple et du pays de Juda, il démolit l'autel que Jéroboam avait fait bâtir à Bé-thel, il brûle sur cet autel les os de corps morts pour marquer par là que ce lieu-là était souillé et abominable et il fait mourir les sacrificateurs idolâtres suivant que Dieu l'avait ordonné dans sa loi. Il fait célébrer la pâque avec une grande solennité et il s'applique avec beaucoup de zèle à abolir l'idolâtrie et la superstition et à observer tout ce que Dieu avait commandé, versets 1-30.

Josias ayant été tué dans une guerre contre le roi d'Égypte, Joachaz son fils lui succéda. Ce fut le seizième roi de Juda et il rétablit l'idolâtrie, mais il ne régna que trois mois. Le roi d'Égypte le déposa et mit à sa place Éliakim son frère nommé autrement Jéhojakim qui s'adonna pareillement à l'idolâtrie et règna onze ans, versets 31-37.

ALORS le roi envoya et fit assembler tous les anciens de Juda et de Jérusalem vers lui.

2. Et le [a] roi monta à la maison de l'Éternel et tous les hommes de Juda et tous les habitants de Jérusalem étaient avec lui, les sacrificateurs y étaient aussi et les prophètes et tout le peuple, depuis le plus petit jusqu'au plus grand, et ils entendirent lire toutes les paroles du livre de l'alliance qui avait été trouvé dans la maison de l'Éternel.

3. Et le roi se tint auprès de la colonne et il traita alliance devant l'Éternel, promettant qu'ils suivraient l'Éternel et qu'ils garderaient ses commandements, ses témoignages et ses statuts de tout leur cœur et de toute leur âme pour mettre en effet les paroles de cette alliance qui sont écrites dans ce livre et tout le peuple adhéra à cette alliance.

4. Alors le roi commanda à Hilkija le grand sacrificateur et aux sacrificateur du second rang et à ceux qui gardaient les vaisseaux de tirer hors du temple de l'Éternel tous les ustensiles qui avaient été faits pour bahal et pour les bocages et pour toute l'armée des cieux et il les brûla hors de Jérusalem aux campagnes de Cédron et il porta leur poudre à Beth-el.

5. Et il abolit les camars [1] que les rois de Juda avaient établis quand on faisait des encensements dans les haut-lieux par les villes de Juda et autout de Jérusalem. Il abolit aussi ceux qui faisaient des encensements à bahal, au soleil, à la lune et aux astres et à toute l'armée des cieux.

6. Il fit aussi emporter le bocage de la maison de l'Éternel hors de Jérusalem, dans la vallée de Cédron et il le brûla dans la vallée de Cédron, il le réduisit en poudre et le jeta sur les sépulcres du commun peuple.

7. Après cela, il démolit les maisons des prostituées qui étaient dans la maison de l'Éternel et dans lesquelles les femmes travaillaient à faire des tentes pour le bocage.

8. Il fit venir encore tous les sacrificateurs des villes de Juda et il profana les hauts-lieux où les sacrificateurs avaient fait des encensements depuis Guébah jusqu'à Béerscébah et il démolit les hauts lieux des portes qui étaient à l'entrée de la porte de Josué capitaine de la ville qui est à gauche de la porte de la ville.

9. Au reste, ceux qui avaient été les sacrificateurs des hauts lieux ne montaient pas à l'autel de l'Éternel à Jérusalem, mais ils mangeaient des pains sans levain parmi leurs frères.

10. Il profana aussi Topheth qui était dans la vallée du fils de Hinnom afin qu'il ne servît plus à personne [b] pour y faire passer son fils ou sa fille par le feu à molec.

11. Il ôta aussi les chevaux que les rois de Juda avaient consacrés au soleil de l'entrée de la maison de l'Éternel vers le logis de Nethanmélec eunuque situé à Parvarim et il brûla au feu les chariots du soleil.

12. Le roi démoli aussi les autels qui étaient sur la plateforme de la chambre haute d'Achaz que les rois de Juda avaient faits et les autels que Manassé avait faits dans les deux parvis de la maison de l'Éternel, il les brisa et les ôta de là et il en répandit la poudre au torrent du Cédron.

13. Le roi profana aussi les hauts lieux qui étaient vis-à-vis de Jérusalem à la main droite de la montagne des oliviers que [d] Salomon roi d'Israël avait bâtis à Hasçtoreth, l'abomination [2] des Sidoniens et à Kémos l'abomination des Moabites et à Milcom l'abomination des enfants de Hammon.

14. [e] Il brisa aussi les statues et il coupa les bocages et il remplit les lieux où ils étaient d'ossements d'hommes.

15. [f] Il démolit même l'autel qui était à Beth-el et le haut lieu qu'avait fait Jéroboam fils de Nébat qui avait fait pécher Israël. Il démolit cet autel et le haut lieu. Il brûla le haut lieu et le réduisit en poudre et il brûla le bocage.

16. Et Josia s'étant tourné vit les sépulcres qui étaient là dans la montagne et il envoya prendre les os des sépulcres et il les brûla sur l'autel et ainsi il le profana selon la parole de l'Éternel que l'homme de Dieu avait prononcée à haute voix lorsqu'il prononça ces choses à haute voix.

17. Et le roi dit : Qu'est-ce que ce tombeau que je vois ? Et les hommes de la ville lui répondirent : [g] C'est le sépulcre de l'homme de Dieu qui vint de Juda et qui prononça à haute voix les choses que tu as faites sur l'autel à Beth-el.

18. Et il dit : Laissez-le, que personne ne remue ses os. Ainsi ils conservèrent ses os avec les os du prophète qui était venu de Samarie.

19. Josias ôta aussi toutes les maisons des hauts lieux qui étaient dans les villes de Samarie que les rois d'Israël avaient faites pour irriter l'Éternel et il fit à leur égard tout ce qu'il avait fait à Beth-el.

20. Et il sacrifia tous les sacrificateurs des hauts lieux qui étaient là sur des autels et il brûla des ossements d'hommes sur eux après quoi il retourna à Jérusalem.

21. [h] Alors le roi fit ce commandement à tout le peuple et dit : Célébrez la pâque à l'Éternel votre Dieu comme il est écrit dans le livre de cette alliance.

22. Et jamais pâque n'avait été célébrée depuis le temps des juges qui avaient jugé en Israël, ni pendant tout le temps des rois d'Israël et des rois de Juda,

23. Comme cette pâque qui fut célébrée à l'honneur de l'Éternel dans Jérusalem, la dix-huitième année du roi Josias.

24. Josias extermina aussi [i] ceux qui avaient des esprits de python, les diseurs de bonne aventure, les marmouflets, les dieux infâmes et toutes les abominations qu'on avait vues dans le pays de Juda et dans Jérusalem, afin d'accomplir les paroles de la loi qui étaient écrites dans le livre qu'Hilkija le sacrificateur avait trouvé dans la maison de l'Éternel.

25. Avant lui, il n'y eut point de roi semblable à lui qui se fut retourné vers l'Éternel de tout don cœur et de toute son âme et de toute sa force selon toute la loi de Moïse et après lui il ne s'est point levé qui lui ait été semblable.

26. Toutefois, l'Éternel ne revint point de l'ardeur de sa grande colère qui s'était allumée contre Juda à cause de tout ce que Manassé avait fait pout l'irriter,

27. Car l'Éternel avait dit : Je rejetterai aussi Juda de devant ma face [j] comme j'ai rejeté Israël et je rejetterai cette ville de Jérusalem que j'ai choisie et la maison de laquelle j'ai dit : Mon nom sera là.

28. Le reste des actions de Josias et même tout ce qu'il a fait, n'est-il pas écrit au livre des chroniques des rois de Juda ?

29. [k] De son temps pharaon Nécò, roi d'Égypte, monta contre le roi des Assyriens vers le fleuve d'Euphrate et Josias marcha contre lui, mais dès que pharaon l'eut vu, il le tua à Méguiddo.

30. Alors ses serviteurs le chargèrent mort sur un chariot de Méguiddo et l'emmenèrent à Jérusalem et l'ensevelirent dans son sépulcre. [l] Et le peuple du pays prit Jéhoachaz [3] fils de Josias et ils l'oignirent et l'établirent pour roi à la place de son père.

31. Jéhoachaz était âgé de vingt et trois ans quand il commença à régner. Sa mère s'appelait Hamutal et elle était fille de Jérémie de Libna.

32. Il fit ce qui est mauvais devant l'Éternel, comme avaient fait ses pères.

33. Et pharaon Nécò l'emprisonna à Ribla au pays de Hamath afin qu'il ne régnât plus à Jérusalem et il imposa une amende sur le pays de cent talents d'argent et d'un talent d'or.

34. Et pharaon Nécò établit pour roi Eljachim fils de Josias à la place de Josias son père et lui changea son nom, l'appelant Jéhojachim [4], et il prit Jéjoachaz qui vint en Égypte où il mourut.

35. Or Jéhojakim donna cet argent-là et cet or à pharon de sorte qu'il taxa le pays pour fournir cet argent selon le commandement de pharaon. Il leva l'argent et l'or sur chacun du peuple du pays selon qu'il était taxé pour donner à pharaon Nécò.

36. Jéhojachim était âgé de vingt-cinq ans quand il commença à régner et il régna onze ans à Jérusalem. Sa mère s'appelait Zébudda et elle était fille de Pédaja de Ruma.

37. Il fit ce qui est mauvais devant l'Éternel, comme ses pères avaient fait.

Réflexions

Il faut considérer ici que Dieu ayant fait dire par la prophétesse Hulda au roi Josias que les malédictions qui étaient contenues dans la loi de Moïse allaient tomber sur les Juifs, ce prince fit assembler tout le peuple pour entendre la lecture de cette loi. Il fit renouveller l'alliance avec Dieu d'une manière solennelle dans le temple, il promit d'observer cette alliance et les commandements du Seigneur et il fit faire la même promesse à tous ses sujets. Après cela, il travailla avec un zèle admirable à retrancher le culte des idoles, à abolir l'impureté et la débauche qui étaient une suite de l'idolâtrie et à rétablir la religion dans son royaume et même dans le pays des dix tribus.

C'est ainsi que les personnes pieuses, et en particuliers les bons princes, s'instruisent dans la loi de Dieu et s'emploient de tout leur pouvoir à retrancher l'impiété et à faire en sorte que Dieu soit révéré et craint et que ses saintes lois soient observées.

La piété de Josias est d'autant plus digne de louange que Dieu lui avait fait dire que la ruine du royaume de Juda était arrêtée et qu'il mourrait lui-même bientôt. Et cependant il ne relâcha rien de son zèle, il ne laissa pas de rappeler le peuple au vrai service de Dieu et d'employer le reste de sa vie à des actes de religion et de piété.

Dans quelque circonstance qu'un homme de bien se trouve et quel que doive être l'événement, il fait toujours son devoir et il consacre tout ce que Dieu lui donne de vie et de moyens à l'avancement de sa gloire et à l'édification publique.

Il paraît au reste du détail qu'on lit ici de tout ce que Josias fit à Jérusalem et par tout le pays pour en ôter les idoles et les objets de scandale que toutes sortes d'abominations et que les crimes les plus exécrables s'étaient établis à Jérusalem sous les règnes précédents et s'y exerçaient publiquement, ainsi il ne faut pas être surpris si Dieu détruisit cette ville.

On doit faire une attention toute particulière sur ce que Josias démolit et profana l'autel de Béthel en y

faisant immoler les sacrificateurs idolâtres conformément à ce qui était prescrit par la loi de Dieu et en brûlant sur cet autel des os de corps morts. C'est ici l'accomplissement de la prédiction qu'avait faite trois cent cinquante ans auparavant ce prophète qui vint de Béthel, II Rois XIII, lorsque le roi Jéroboam y établit un faux culte et qui déclara publiquement qu'un roi nommé Josias démolirait cet autel-là, y sacrifierait les sacrificateurs des hauts lieux et y brûlerait des os de corps morts. Il est même remarqué que le sépulcre de ce prophète subsistait encore alors et que Josias voulut qu'on le respectât, ce qui était un monument de cette prédiction. C'est ici un événement tout-à-fait considérable et qui prouve bien fortement la vérité de la parole de Dieu et la certitude de ses menaces. Josias signala encore son zèle dans cette pâque solennelle qu'il fit célébrer. Mais surtout l'Écriture rend un témoignage bien glorieux à ce prince lorsqu'elle dit :

Qu'avant lui il n'y avait point eu de rois qui eût recherché le Seigneur de tout son cœur comme lui et qu'après lui il ne s'en est point élevé qui lui fût semblable.

Cependant, il est remarqué

Que Dieu ne revint point de l'ardeur de son courroux qui était embrasé contre Juda à cause de tout ce que Manassé avait fait.

La piété des gens de bien n'est jamais sans fruit par rapport à eux-mêmes, mais ils ne peuvent pas toujours détourner la colère de Dieu de dessus les peuples coupables et il y a de certains péchés dont les fruits et les effets subsistent longtemps, quoi que Dieu les ait pardonnés à ceux qui les ont commis.

Josias fut le dernier bon roi de Juda. Quoique ses successeurs eussent devant les yeux le bon exemple qu'il leur avait laissé et qu'ils vissent des marques évidentes de la colère de Dieu, ils l'irritèrent de plus en plus en servant les idoles. Aussi furent-ils attaqués, ôtés, emprisonnés et rendus tributaires par les rois voisins jusqu'à ce qu'enfin le royaume de Juda fut entièrement détruit.

(a) v2 : II Chroniques 34.29
(b) v10 : Lévitique 18.21 et 20.2
(c) Dans la marge à côté du verset 12 : Ci-dessus 21.5
(d) v13 : I Rois 11.7
(e) v14 : Exode 23.24 et 34.13 ; Nombres 33.52 ; Deutéronome 7.5, 25.26 et 12.2-3
(f) v15 : I Rois 12.28 et suivants.
(g) v17 : I Rois 13.2 et suivants.
(h) v21 : II Chroniques 35.1 et 3 ; Esdras 1.1
(i) v24 : Lévitique 19.31 et 20.27 ; Deutéronome 18.11 ; Ésaïe 8.19
(j) v27 : Ci-dessus 17.6, 18.20 et ci-dessous 24.3
(k) v29 : II Chroniques 35.20 ; Zacharie 12.11
(l) v30 : II Chroniques 36.1

(1) v5 : Les prêtres ou les sacrificateurs des idoles.
(2) v13 : C'est-à-dire : l'idole abominable.
(3) v30 : Nommé autrement Sallum, I Chroniques 3.15, Jérémie 22.11.
(4) v34 : C'est-à-dire : la fermeté de Dieu ou affermi de Dieu.

Chapitre XXIV

Le roi de Babylone vient contre Jéhojakim, dix-huitième roi de Juda, avec les troupes des Syriens, des Moabites et des Hammonites. Il le fit lier de chaînes pour l'emmener à Babylone avec une partie du peuple et des vaisseaux sacrés qu'il y transporta comme cela est dit dans II Chroniques XXXVI. Cependant il revint à Jérusalem où il fut tué au bout de quelques années et jeté à la voirie ainsi qu'on le lit dans le livre de Jérémie, 22.19 et 36.30, où l'on trouve aussi diverses particularités remarquables du règne de Jéhojachim, de Jéchonias et de Sédécias, versets 1-6.

Jéhojachim son fils, aussi nommé Jéchonias, lui succéda et fut idolâtre comme son père. Sous son règne, qui ne fut que de trois mois et dix jours, le roi de Babylone vint encore à Jérusalem et transporta ce prince avec un grand nombre de personnes et un grand butin et il établit roi à Jérusalem Sédécias, oncle de Jéhojakim, qui fut le dix-neuvième et dernier roi de Juda, versets 7-20.

DE son temps Nébucadnetsar roi de Babylone monta et Jéhojakim lui fut assujetti l'espace de trois ans, mais ayant changé de volonté, il se révolta contre lui,

2. Et l'Éternel envoya contre lui des troupes de Caldéens et des troupes de Syriens et des troupes de Moabites et des troupes d'Hammonites, il les envoya même contre Juda pour le détruire selon la parole de l'Éternel qu'il avait prononcée par les prophètes ses serviteurs.

3. Et cela arriva selon le commandement de l'Éternel contre Juda pour le rejeter de devant sa face à cause des péchés de Manassé selon tout ce qu'il avait fait,

4. Et même à cause du sang innocent qu'il avait répandu, ayant rempli Jérusalem de sang innocent, l'Éternel ne voulut point pardonner.

5. Le reste des actions de Jéhojachim et tout ce qu'il a fait, n'est-il pas écrit au livre des chroniques des rois de Juda ?

6. Ainsi Jéhojachim s'endormit avec ses pères et Jéhojachim son fils régna en sa place.

7. Or le roi d'Égypte ne sortit plus de son pays parce que le roi de Babylone avait pris tout ce qui était au roi d'Égypte, depuis le torrent d'Égypte jusqu'au fleuve d'Euphrate.

8. [b] Jéhojachim était âgé de dix-huit ans quand il commença à régner et il régna trois mois à Jérusalem. Sa mère s'appelait Nehusçta et elle était fille d'Elnathan de Jérusalem.

9. Il fit ce qui est mauvais devant l'Éternel comme son père avait fait.

10. [c] En ce temps-là les gens de Nébucadnetsar, roi de Babylone, montèrent contre Jérusalem et la ville fut assiégée,

11. Et Nébucadnetsar, roi de Babylone, vint contre la ville lorsque ses gens l'assiégeaient.

12. Alors Jéhojachim roi de Juda sortit vers le roi de Babylone, lui, sa mère, ses gens, ses capitaines et ses eunuques, de sorte que le roi de Babylone le prit la huitième année de son règne.

13. Et il tira de là tous les trésors de la maison de l'Éternel et les trésors de la maison royale et il mit en pièce tous les ustensiles d'or que Salomon roi d'Israël avait fait au temple de l'Éternel, comme l'Éternel en avait parlé.

14. Et il transporta tout Jérusalem et tous les capitaines et tous les vaillants hommes de guerre au nombre de dix mille captifs, avec les charpentiers et les serruriers, de sorte qu'il ne demeura de reste que le pauvre peuple du pays.

15. [d] Ainsi il transporta Jéhojachim à Babylone et la mère du roi et les femmes du roi et ses eunuques et il emmena en captivité de Jérusalem à Babylone tous les puissants du pays,

16. Avec tous les hommes vaillants au nombre de sept mille et les charpentiers et les serruriers au nombre de mille, tous ceux qui étaient vaillants et propres à la guerre. Le roi de Babylone les ammena captifs à Babylone.

17. [e] Et le roi de Babylone établit pour roi à la place de Jéhojachim, Mattanja son oncle et il lui changea son nom l'appelant Sédécias [1].

18. Sédécias était âgé de vingt et un an quand il commença à régner et il régna onze ans à Jérusalem. Sa mère s'appelait Hamutal et elle était fille de Jérémie de Libna.

19. Il fit ce qui est mauvais devant l'Éternel, comme avait fait Jéhojachim.

20. Et il arriva à cause de la colère de l'Éternel contre Jérusalem et Juda qu'il les rejeta de devant sa face. Et Sédécias se révolta contre le roi de Babylone.

Réflexions

Ce qu'on doit recueillir de cette lecture, c'est qu'après la mort du bon roi Josias, les choses allèrent en empirant dans le royaume de Juda. Ses successeurs furent des impies et Dieu commença alors à exécuter ses menaces en permettant qu'ils fussent exposés à l'invasion du roi de Babylone qui vint leur faire la guerre et qui emmena un grand nombre de captifs et emporta les vaisseaux du temple. L'Écriture remarque expressément que tout cela arriva par le commandement de Dieu à cause des péchés des Juifs et en particulier à cause des péchés de Manassé et que Dieu ne voulut point leur pardonner. C'étaient là des signes avant-coureurs de la totale ruine de ce peuple qui arriva peu d'années après et ils devaient reconnaître dans tous ces événements que la protection de Dieu se retirait de dessus eux et qu'il allait les abandonner.

Dieu use d'un grand et d'un long support envers ceux qui l'offensent, il les prive de sa grâce et de sa protection par degrés, mais après qu'ils ont longtemps résisté aux moyens qu'il emploie pour les retirer de leurs péchés et lorsqu'il n'y a plus rien qui puisse les ramener à leur devoir, il les rejette entièrement comme cela arriva enfin aux Juifs comme nous le voyons dans le chapitre suivant.

Au reste, c'est depuis le transport des Juifs qui fut fait sous le règne de Jéhojachim qu'on doit compter les soixante et dix années de la captivité de Babylone.

(a) Dans la marge à côté du verset 1 : II Chroniques 36.6
(b) v8 : II Chroniques 36.9
(c) v10 : Daniel 1.1
(d) v15 : II Chroniques 36.10 ; Ester 2.6 ; Jérémie 52.1 espace 28.
(e) v17 : Jérémie 37.1 et 52.1

(1) v17 : C'est-à-dire : la justice de Dieu

Chapitre XXV

Sédécias, dix-neuvième et dernier roi de Juda, étant tombé dans l'idolâtrie comme ses prédécesseurs et ayant violé le serment qu'il avait fait au roi de Babylone, Dieu détruisit enfin le royaume de Juda. Nébucadnetsar assiégea Jérusalem, il la prit, la pilla et la brûla avec le temple. Sédécias fut mené à Babylone enchaîné après qu'on lui eut crevé les yeux et le peuple fut aussi emmené captif à la réserve de quelques Juifs qui demeurèrent dans le pays pour labourer les terres sous la conduite de Guédalja. Au bout de quelques années, le roi de Babylone traita favorablement le roi Jéhojachim qui y était captif depuis longtemps.

ET il arriva [a] la neuvième année de son règne, le dixième jour du dixième mois que Nébucadnetsar roi de Babylone vint contre Jérusalem et ils bâtirent des forts tout autour.

2. Et la ville fut assiégée jusqu'à l'onzième année de Sédécias.

3. Et le neuvième jour du quatrième mois, la famine augmenta dans la ville de sorte qu'il n'y avait plus de pain pour le peuple du pays.

4. Alors la brêche fut faite à la ville et tous les gens de guerre s'enfuirent de nuit par le chemin de la porte entre les deux murailles qui étaient près du jardin du roi, (or les Caldéens étaient tout joignant la ville autour des murailles) et le roi s'en alla par le chemin de la campagne.,

5. Mais l'armée des Caldéens poursuivit le roi et quand ils l'eurent atteint aux campagnes de Jérico, toute son armée se dispersa d'auprès de lui.

6. Ils prirent donc le roi et le firent monter vers le roi de Babylone à Ribba où on lui fit son procès.

7. Et on égorgea les fils de Sédécias en sa présence, après quoi on creva les yeux à Sédécias, puis on le lia de doubles chaînes d'airain et on le mena à Babylone.

8. Et au septième jour du cinquième mois, dans la dix-neuvième année du roi Nébucadnetsar roi de Babylone, Nébuzar-adan, prévôt de l'hôtel, officier du roi de Babylone, entra dans Jérusalem.

9. Et il brûla la maison de l'Éternel et la maison royale et toutes les maisons de Jérusalem et il mit le feu dans toutes les maisons des grands.

10. Et toute l'armée des Caldéens qui était avec le prévôt de l'hôtel démolit les murailles de Jérusalem tout autour.

11. Et Nébuzar-adan prévôt de l'hôtel transporta à Babylone le reste du peuple, savoir ceux qui étaient demeurés de reste dans la ville et ceux qui s'en étaient allés rendre au roi de Babylone et le reste de la multitude.

12. Toutefois le prévôt de l'hôtel en laissa quelques-uns des plus pauvres du pays pour être vignerons et laboureurs.

13. [b] Et les Caldéens mirent en pièces les colonnes d'airain qui étaient dans la maison de l'Éternel et les soubassements et la mer d'airain qui étaient dans la maison de l'Éternel et ils emportèrent l'airain à Babylone.

14. Ils emportèrent aussi les chaudières et les pelles et les serpes et les tasses et tous les ustensiles d'airain dont on faisait le service.

15. Le prévôt de l'hôtel emporta aussi les encensoirs et les bassins, ce qui était d'or et ce qui était d'argent.

16. Pour ce qui est des deux colonnes de la mer et des soubassements que Salomon avait fait pour la maison de l'Éternel, on ne pesa point l'airain de tous ces vaisseaux-là.

17. [c] Chaque colonne avait dix-huit coudées de haut et elle avait un chapiteau d'airain par dessus dont la hauteur était de trois coudées outre les rets et les granades qui étaient tout autour du chapiteau, le tout d'airain et la seconde colonne était de la même façon avec les rets.

18. Le prévôt de l'hôtel emmena aussi Séraja premier sacrificateur et Sophonie second sacrificateur et les trois gardes des vaisseaux.

19. Il ammena aussi de la ville un officier qui avait la charge des gens de guerre et cinq hommes de ceux qui étaient près de la personne du roi qui furent trouvés dans la ville, de plus le sécrétaire du capitaine de l'armée qui tenait les rôles du peuple du pays et soixante hommes d'entre le peuple du pays qui furent trouvés dans la ville.

20. Nébuzar-adan prévôt de l'hôtel les prit donc et les mena au roi de Babylone à Ribla.

21. Et le roi de Babylone les frappa et les fit mourir à Ribla au pays de Hamath. Ainsi Juda fut transporté hors de sa terre.

22. Mais pour ce qui est du peuple qui était demeuré de reste au pays de Juda que Nébucadnetsar [d] roi de Babylone y avait laissé de reste, il établit pour gouverneur sur eux Guédalja, fils d'Ahikam, fils de Sçaphan.

23. Quand tous les capitaines des gens de guerre et leurs gens eurent appris que le roi de Babylone avait établi pour gouverneur Guédalja, ils vinrent vers Guédalja à Mitspa, savoir Ismaël fils de Nethanja et Johanan fils de Karéath et Séraja fils de Tanhumeth Néthophatite, Jaazanja fils d'un Mahacathite eux et leurs gens.

24. Et Guédalja leur jura et à leurs gens et leur dit : N'ayez point de peur d'être les serviteurs des Caldéens, demeurez au pays et servez le roi de Babylone et vous vous en trouverez bien.

25. [e] Mais il arriva au septième mois qu'Ismaël fils de Néthaja fils d'Elisçamah du sang royal et dix hommes avec lui vinrent et frappèrent Guédalja et il mourut. Ils frappèrent aussi les Juifs et les Caldéens qui étaient avec lui à Mitspa.

26. Et tout le peuple depuis le plus petit jusqu'au plus grand, avec les capitaines des gens de guerre se levèrent et s'en allèrent en Égypte parce qu'ils avaient peur des Caldéens.

27. Or il arriva la trente-septième année de la captivité de Jéhojachim roi de Juda, au vingt-septième jour du douzième mois, qu'Evilmérodac roi de Babylone dans l'année qu'il commença à régner tira de prison Jéhojachim roi de Juda et qu'il le mit en liberté.

28. Et il lui parla avec douceur et il mit son trône au dessus du trône des autres rois qui étaient avec lui à Babylone.

29. Et après qu'il lui eut changé les habits qu'il avait dans la prison, il mangea du pain ordinairement tout le temps de sa vie en sa présence.

30. Et pour son entretien, un ordinaire continuel lui fut établi par le roi pour chaque jour et pour tout le temps de sa vie.

Réflexions

Voici l'une des histoires les plus mémorables de l'Écriture sainte.

Nous y voyons ici que Dieu livra Jérusalem aux Babyloniens et que les Juifs périrent misérablement par la famine ou par l'épée, à la réserve de ceux qui furent menés en captivité et de ceux qui restèrent dans la Judée. Ce fut ainsi que les menaces que Dieu leur avait fait entendre tant de fois s'exécutèrent et c'est là un grand exemple des jugements de Dieu sur ceux qui abusent de ses grâces et de sa patience et qui persévèrent avec obstination dans leurs péchés. Ce qu'il y a de plus remarquable dans ces événements, c'est que le temple même fut enveloppé dans cette ruine et que Dieu permit que les Babyloniens profanassent et brûlassent cette maison qui lui était consacrée, après en avoir emporté ce qu'il y avait de plus précieux. Par là Dieu voulut punir les Juifs qui avaient profané son temple et son service et montrer en même temps que le culte légal qui y était établi ne devait pas toujours subsister et que ce culte qui fut alors aboli pour un temps le serait pour toujours à la venue du Messie par la dernière ruine de Jérusalem et du temple et par la dispersion des Juifs.

L'on doit remarquer que le roi Sédécias fut mené enchaîné à Babylone après qu'on eût égorgé ses fils en sa présence et qu'on lui eût crevé les yeux pour le punir de sa rebellion et de sa parjure. Ce fut là un terrible, mais juste jugement de Dieu sur ce roi, puisque c'était lui qui par ses crimes, par la violation de son serment, par sa rebellion contre le roi de Babyblone et par son obstination contre tout ce que Jérémie lui avait dit, donna occasion à la ruine de Jérusalem.

Pour ce qui est des Juifs qui demeurèrent dans la Judée, leur état fut fort triste pendant que la captivité dura, cependant Dieu les y conserva, comme cela est rapporté dans le livre de Jérémie, chapitres 37 et 38.

Enfin, il est dit que le roi Jéhojakim, nommé autrement Jéchonias, qui était captif à Babylone depuis longtemps, fut tiré de prison et traité honorablement par Evilmérodach, roi de Babylone.

Dieu voulut que les Juifs qui étaient dans la captivité et Jéhojakim leur roi y trouvassent quelque douceur afin qu'ils pussent être rétablis lorsque les soixante et dix ans de leur captivité seraient écoulés et afin que la famille du roi David, de laquelle le Messie devait naître, subsistât.

(a) v1 : II Chroniques 36.17
(b) v1 : Jérémie 32.4, 39.1 et suivants et 52.1 et suivants.
(c) v13 : Jérémie 27.19
(d) v17 : I Rois 7.15 ; II Chroniques 3.15 : Jérémie 52.21
(e) v22 : Jérémie 40.8
(f) v25 : Jérémie 41, sans plus.

Premier livre des Chroniques

Argument

Les livres des Chroniques sont des mémoires où on lit ce qui est arrivé principalement sous le règne de David et de Salomon. On y trouve aussi quelques particularités qui concernent les rois d'Israël. Le premier livre des Chroniques contient diverses généalogies depuis Adam jusqu'aux temps de la captivité de Babylone, c'est le sujet des neufs premiers chapitres. On voit dans le reste du livre l'histoire du règne de David qui commence à la mort de Saül.

Chapitre I

La généalogie des patriarches depuis Adam jusqu'à Abraham, versets 1-27,
celle des descendants d'Ismaël fils d'Abraham et la postérité d'Ésaü fils d'Isaac, versets 28-54.

ADAM, [a] Seth, Énos,
2. Kénan, Mahalaléel, Jéred,
3. Énoc, Métuscélah, Lémec,
4. Noé, Sem, Cam et Japhet.
5. [b] Les fils de Japhet furent Gomer, Magog, Madaï, Javan, Tubal, Mescec et Tiras.
6. Les fils de Gomer furent Asçkénaz, Diphath et Togarma.
7. Et les fils de Javan furent Élisçam, Tarçsa, Kittim et Rodanim.
8. [c] Les fils de Cam furent Cus, Mitsraïm, Put et Canaan.
9. Et les fils de Cus furent Séba, Havila, Sabta, Rahma et Sabtéca. Et les fils de Rahma furent Scéba et Dédam.
10. Et Cus engendra Nomrod qui commença de se rendre puissant sur la terre.
11. Et Mitsraïm engendra Ludim, Hananim, Léhabim, Naphtuhim,
12. Pathrusim, Casluhim (dont sont sortis les Philistins) et Caphtorim.
13. Et Canaan engendra Sidon son fils aîné et Heth,
14. Les Jébusiens, les Amorrhéens, les Guigasciens,
15. Les Héviens, les Harkiens, les Siniens,
16. Les Arvadiens, les Tsémariens et les Hathiens.
17. [d] Les fils de Sem furent Hélam, Assur, Arpacsad, Lud, Aram, Hus, Guéther et Mescec.
18. Et Arpacsad engendra Scélah et Scélah engendra Héber.
19. Deux fils naquirent à Héber, l'un s'appelait Péleg, car de son temps la terre fut partagée et son frère se nommait Joktan.
20. Et Joktan engendra Almodad, Scéleph, Hatsarmavet, Jérah,
21. Hadoram, Uzal, Dikla,
22. Hébal, Abimaël, Scéba,
23. Ophir, Havila et Jobab. Tous ceux-là furent les fils de Joktan.
24. [e] Sem, Arpacsçad, Scélah,
25. Héber, Péleg, Réhu,
26. Sérug, Nacor, Taré,
27. Et Abram qui est Abraham.
28. [f] Les enfants d'Abraham furent Isaac et Ismaël.
29. Ce sont ici leurs générations. [g] Le premier-né d'Ismaël fut Nébajoth, puis Kédar, Adbéel, Mibsam,
30. Misçmah, Duma, Massa, Hadad, Téma,
31. Jéthur, Naphis et Kedma. Ce sont là les fils d'Ismaël.
32. Pour ce qui est des [h] fils de Kétura, concubine d'Abraham, elle enfanta Zimran, Joksçan, Médan, Madian, Jisçbak et Sçuàh. Et les fils de Joksçan furent Scéba et Dédan.
33. Et les fils de Madian furent Hépha, Hépher, Hanoc, Abidah et Eldana. Tous ceux-là furent les fils de Kétura.
34. Or Abraham avait engendré Isaac et les fils d'Isaac furent Ésaü et Israël.
35. Les fils d'Ésaü furent Éliphaz, Réhuel, Jéhus, Jahlam et Korah.
36. Les fils d'Éliphaz furent Teman, Omar, Tsephi, Gahtham et Kénaz et Timnah lui enfanta Hamalek.
37. Les fils de Réhuel furent Nahath, Zérah, Sçamma et Miza.
38. Et les fils de Séhir furent Loan, Sçobal, Tsibhon, Hana, Disçon, Etser et Disçan.
39. Et les fils de Lotan furent Hori et Homam et Timnah fut sœur de Lotan.
40. Les fils de Sçobal furent Haljan, Manahath, Hébal, Scephi et Onam. Et les fils de Tsibhon furent Aja et Hana.
41. Les fils de Hana furent Disçon. Les fils de Disçon furent Hamran, Esçban, Jitran et Kéran.
42. Les fils d'Etser furent Bilham, Zahavan et Jahakan. Les fils de Disçon furent Huts et Aran.
43. Et ce sont ici les rois qui ont régné au pays de l'Idumée avant qu'aucun roi régnât sur les enfants d'Israël : Belan fils de Béhor et le nom de sa ville était Dinhaba.
44. Et Belah mourut et Johab fils de Perah de Botsra régna en sa place.
45. Et Johab mourut et Husçam du pays des Témanites régna en sa place.
46. Et Husçam mourut et Hadad fils de Bedad régna en sa place qui défit Madian au territoire de Moab et le nom de sa ville était Havith.
47. Et Hadad mourut et Samla de Masteka régna en sa place.
48. Et Samla mourut et Sçaül de Réhoboth du fleuve régna en sa place.
49. Et Sçaül mourut et Bahal-hanan de Hacbor régna en sa place.

50. Et Bahal-hanan mourut et Hada régna en sa place. Le nom de sa ville était Pahi et le nom de sa femme Méhétabéel qui était fille de Matred et petite-fille de Mezahab.
51. Enfin Hadad mourut, puis vinrent les ducs de l'Idumée, le duc Timna, le duc Halja, le duc Jéreth,
52. Le duc Aholibama, le duc Éla, le duc Pinon,
53. Le duc Kénaz, le duc Téman, le duc Mibtsar,
54. Le duc Magdiel et le duc Hiram. Ce sont là les ducs d'Édom.

Réflexions

Les généalogies contenues dans ce chapitre et dans les suivants ont leur utilité. Elles établissent l'antiquité aussi bien que la vérité de l'histoire sainte puisqu'elle remontent jusqu'au commencement du monde et à Adam le premier des hommes. Elles prouvent qu'on avait conservé dès les temps les plus anciens et dans la suite parmi les Juifs la connaissance de ce qui s'était passé depuis la création. Elles servent à éclaircir plusieurs point de l'histoire sacrée. On y voit l'origine des nations et des divers peuples du monde. Il paraît en particulier par ce qui est rapporté dans ce chapitre que la postérité d'Abraham fut pendant longtemps illustre et puissante, puisqu'il y eut parmi les descendants d'Ismaël et d'Ésaü un grand nombre de princes et de rois, conformément aux promesses que Dieu avait faites autrefois.

(a) v1 : Genèse 5.3, 4 et suivants.
(b) v5 : Genèse 10.2 et suivants.
(c) v8 : Genèse 10.6 et suivants.
(d) v17 : Genèse 10.22 et suivants.
(e) v24 : Genèse 11.10 et suivants ; Luc 3.34 et suivants.
(f) v28 : Genèse 16.15 et 21.2
(g) v29 : Genèse 25.12, 13 et suivants.
(h) v32 : Genèse 25.2 et suivants.
(i) Dans la marge du verset 35 : Genèse 36.10 et suivants.

Chapitre II

La généalogie des descendants de Juda, l'un des douze fils de Jacob, et celle de Caleb.

CE sont ici les fils d'Israël : [a] Ruben, Siméon, Lévi, Juda, Issacar, Zabulon,
2. Dan, Joseph, Benjamin, Nephtali, Gad et Ascer.
3. [b] Les fils de Juda furent Her, Onan et Scela. Ces trois lui naquirent de la fille de Sçuah Cananéene, mais Her, premier-né de Juda, fut méchant devant l'Éternel et il le fit mourir.
4. Et [c] Tamar sa belle-fille lui enfanta Pharez et Zara. Tous les fils de Juda furent cinq.
5. Les fils de Pharez, Hetsron et Hamul.
6. Et les fils de Zara furent Zimri, Éthan, Heman, Calcol et Darah, cinq en tout.
7. Carmi n'eut point de fils qu'Hacan qui troubla Israël et qui pécha en prenant de l'interdit [d].
8. Et Éthan n'eut point de fils qu'Hazarja.
9. Et les fils qui naquirent à Hetsron furent Jérahméel, Ram et Kélubaï.
10. Et [e] Ram engendra Hamminadab et Hamminadab engendra Nahasson, [f] chef des enfants de Juda.
11. Et Nahasson engendra Salma et Salma engendra Booz.
12. Et Booz engendra Obed et Obed engendra Isaï.
13. Et Isaï engendra son premier-né Éliab, il eut pour son second fils Abinadab et pour le troisième Scimba.
14. Le quatrième fut Nathanaël, le cinquième Raddaï,
15. Le sixième Otsem et le septième David.
16. Et Tséruja et Abigaïl furent leurs sœurs.
17. Et Abigaïl enfanta Hamasa dont le père fut Jéther Ismaélite.
18. Or Caleb fils de Hetsron eut des enfants de Hazuba sa femme et aussi de Jérihoth et ses fils furent Jescer, Sçobob et Ardon.
19. Et Hazuba mourut et Caleb épousa Éphrat qui lui enfanta Hur.
20. Et Hur engendra Uri et Uri engendra Betsaléel.
21. Après cela Hetsron vint vers la fille de Makir père de Galaad et la prit étant âgé de soixante ans et elle lui enfanta Ségub.
22. Et Ségub engendra Jaïr qui eut vingt-trois villes au pays de Galaad.
23. Et il prit sur Guesçur et sur Aram les bourgades de Jaïr et Kénath avec les villes de son ressort qui sont soixante villes. Tous ceux-là furent enfants de Makir père de Galaad.
24. Et après la mort de Hetsron, lorsque Caleb épousa Éphrat, Abija, la femme de Hetsron lui enfanta Asçur père de Tékoah.
25. Et les fils de Jérahméel premier-né de Hetsron furent Ram son fils aîné, puis Buna et Oren et Otsem né d'Ahija.
26. Jérahméel eut aussi une autre femme nommée Hatara qui fut mère d'Onam.
27. Et les fils de Ram premier-né de Jérahméel furent Mahats, Jamin et Héker.
28. Et les fils d'Onam furent Sçammai et Jadah. Et les fils de Sçammaï furent Nadab et Abisçur.
29. Et le nom de la femme d'Abisçur fut Abihail qui lui enfanta Acbam et Molid.
30. Et les fils de Nadab furent Séled et Appajim, mais Séled mourut sans enfants.
31. Et Appajim n'eut point de fils que Jiscéhi et Jiscéhi n'eut point de fils que Scesçan et Scesçan n'en eut point qu'Alaï.
32. Et les enfants de Jadah frère de Sçammaï furent Jéther et Jonathan, mais Jéther mourut sans enfants.
33. Et les fils de Jonathan furent Péleth et Zara. Ce furent là les enfants de Jérahméel.
34. Et Scesçan n'eut point de fils, mais il eut des filles. Or il avait un serviteur égyptien nommé Jarhah.
35. Et Scesçan donna sa fille pour femme à Jarhah son serviteur et elle lui enfanta Hattaï.

36. Et Hattaï engendra Nathan et Nathan engendra Zabad.
37. Et Zabad engendra Éphad et Éphad engendra Obed.
38. Et Obed engendra Jéhu et Jéhu engendra Hazarja.
39. Et Hazarja engendra Hélets et Hélets engendra Elohasa.
40. Et Elhasa engendra Sismaï et Sismaï engendra Sçallum.
41. Et Sçallum engendra Jékamja et Jékamja engendra Élisçamah.
42. Et les fils de Caleb, frère de Jérahméel, furent Mesçah son premier-né, celui-ci est le père de Ziph et les fils de Maresça père d'Hébron.
43. Et les fils d'Hébron furent Korah, Tappuah, Rékem, Scemmah.
44. Et Scemmah engendra Raham père de Jorkéham et Rékem engendra Sçammaï.
45. Le fils de Sçammaï fut Mahon et Mahon fut père de Beth-tsur.
46. Et Hépha concubine de Caleb enfanta Haran, Motsa et Gazez. Haran aussi engendra Gazez.
47. Et les fils de Jadaï furent Reguem, Jothan, Guesçan, Pelet, Hapha et Sçahaph.
48. Et Mahaca la concubine de Caleb enfanta Scéber et Tirhana.
49. Et la femme de Sçahaph, père Madmanna, enfanta Scéva, père de Macbéna et le père de Guibha et la fille de Caleb fut Hacsa.
50. Ceux-ci furent les fils de Caleb, fils de Hur, premier-né d'Éphrat, Sçobal père [1] de Kirjath-jéharim.
51. Salma père de Beth-léhem, Hareph père de Beth-gader.
52. Sçobal père de Kirjath-jéharim eut des enfants, Haroë et Hatsi-ménuhoth.
53. Et les familles de Kirjath-jéharim furent les Jithriens, les Puthiens, les Scumathiens et les Misçrahiens dont sont sortis les Tsarhathiens et les Esçtaoliens.
54. Les enfants de Salma, Beth-léhem et les Nétophathiens, Hatroth, Bethjoab, Hatsiménuhoth et les Tsorhiens.
55. Et les familles des scribes qui habitaient à Jahbets, Tirhathiens, Scimhathiens, Suchathiens. Ce sont les Kiniens qui sont sortis de Hamath père de Réchab.

Réflexions

La généalogie des descendants de Juda est rapportée la première parce que la tribu de Juda tenait le premier rang. On voit par ce chapitre et par les deux suivants que cette tribu fut puissante et nombreuse, comme le patriarche Jacob l'avait prédit lorsqu'il bénit ses fils avant sa mort.

(a) v1 : Genèse 29.32, 30.5, 35.18 et 46.8 et suivants.
(b) v3 : Genèse 38.3 et 46.12 ; Nombres 26.19
(c) v4 : Genèse 38.27 et suivants ; Matthieu 1.3
(d) v7 : Josué 7, rien de plus.
(e) v10 : Ruth 4.18-19 ; Matthieu 1.3-4
(f) v10 : Nombres 1.7 et 2.3

(1) v50 : C'est-à-dire : chef ou prince et ainsi dans la suite.

Chapitre III

Les descendants du roi David avant et après la captivité de Babylone.

OR ce sont ici les enfants de David [a] qui lui naquirent à Hébron. Le premier-né fut Amnon, fils d'Ahinoham Jizréhélite, le second Daniel, d'Abigaïl, Carmélite,
2. Le troisième Absçalon, fils de Mahaca, fille de Talmaï roi de Guesçur, le quatrième Adonija, fils de Hagguith,
3. Le cinquième Scéphatja, d'Abital, le sixième Jitréham, d'Hégla sa femme.
4. Ces six lui naquirent à Hébron où il régna sept ans et six mois, puis il régna trente trois ans à Jérusalem.
5. [b] Et ceux-ci lui naquirent à Jérusalem, Scimha, Sçobab, Nathan et Salomon, tous quatre enfants de Bathsçuah, fille de Hammiel.
6. Et Jibhar, Élisçmah, Éliphelet,
7. Nogah, Nepheg, Japiah,
8. Élisçmah, Éljadah et Éliphelet qui sont neuf,
9. Tous enfants de David, outre les enfants des concubines et Tamar leur sœur.
10. [c] Le fils de Salomon fut Roboam qui eut pour fils Abija, dont le fils fut Asa, dont le fils fut Josaphat,
11. Dont le fils fut Joram, dont le fils fut Achazja, dont le fils fut Joas,
12. Dont le fils fut Amatsja, dont le fils fut Hazarja, dont le fils fut Jotham,
13. Dont le fils fut Achaz, dont le fils fut Ézéchias, dont le fils fut Manassé,
14. Dont le fils fut Amon, dont le fils fut Josias
15. Et les fils de Josias furent Johanan, son premier-né, le second Jéhojachim, le troisième Sédécias, le quatrième Sçallum.
16. Et les fils de Jéhojachim furent Jéchonias son fils qui eut pour fils Sédécias.
17. Et à l'égard des fils de Jéchonias captif, Salathiel fut son fils
18. Dont les fils furent Malkiram, Pedaja, Scenatsar, Jekamja, Hosçamah et Nedabja.
19. Et les fils de Pedaja furent Zorobabel et Scimhi. Et les fils de Zorobabel furent Mesçullam, Hananja et Scelomith leur sœur.
20. Et de Mesçullam, Hasçuba, Ohel, Berecja, Hasadja et Jusàab-hesed, cinq.
21. Et les fils de Hananja furent Pelaja et Ésaïe, les fils de Rephaja, les fils d'Arnan, les fils de Hobadja et les fils de Scecanja.
22. Et les fils de Scecanja, Scemahja et les fils de Scemahja Hattus, Jigueal, Barja, Neharja, Sçaphat, six.
23. Et Neharja eut trois fils, Éljohenaï, Ézéchias et Hazrikam.

24. Et Éljohenaï eut sept fils, Hodaivahu, Éljascib, Pelaja, Hakhub, Johanan, Delaja et Hanini.

Réflexions

Comme la famille du roi David était la plus considérable de la tribu de Juda, la généalogie des descendants de ce prince fut exactement conservée. Dieu le voulut ainsi parce que le Messie devait naître de la postérité de David. Ce qui fut accompli en Jésus-Christ notre Seigneur comme cela se voit au commencement de l'Évangile selon Matthieu.

Au reste, le dénombrement qui se lit des descendants de David prouve que les généalogies des Juifs ne se perdirent pas pendant la captivité de Babylone et que ces livres des Chroniques ont été écrits après cette captivité.

(a) v1 : II Samuel 3.2 et suivants.
(b) v5 : II Samuel 5.14 et suivants.
(c) v10 : I Rois 11.43, 14.31 et 15.8 : II Rois 8.16-21, 14.45, 11.2, 12.21, 15.7-38, 16.20, 20.21, 21.18-26 et 23.30 et suivants.

Chapitre IV

La suite des descendants de Juda, versets 1-23 et de ceux de Siméon, versets 24-43.

LES [a] fils de Juda furent Pharez, Hetsron, Carmi, Hur et Sçobal.

2. Et Reaja fils de Sçobal engendra Jahath et Jahath engendra Ahumaï et Ladad. Ce sont là les familles des Tsorhathiens.

3. Et ceux-ci sont du père [1] de Hétham, Jizréhel, Jisçma et Jidbas et le nom de leur sœur était Hatselelponi.

4. Et Penuel père de Guédor et Hézer père de Husça. Ce sont là les fils de Hur, premier-né d'Éphrat, père de Beth-léhem.

5. Et Asçur père de Tékoab eut deux femmes, savoir Héléa et Nahara.

6. Et Nahara lui enfanta Ahuzam, Hépher, Témeni et Hahasçtari. Ce sont là les fils de Nahara.

7. Et les fils de Héléa furent Tséreth, Jetsohar et Etnam.

8. Et Kots engendra Hanub et Tsobéha et les familles d'Ahathel fils de Harum,

9. Entre lesquelles il y eut Jahbets honoré par dessus ses frères et sa mère lui avait donné le nom Jahbets [2] parce (dit-elle) que je l'ai enfanté avec travail.

10. Et Jahbets invoqua le Dieu d'Israël et dit : Ô si tu me bénissais et que tu étendisses mes limites et que ta main fût sur moi et que tu me garantisses tellement du mal que je fusse sans douleur ! Et Dieu lui accorda ce qu'il avait demandé.

11. Et Kélub frère de Sçuha engendra Mehir qui fut père d'Ésçton.

12. Et Esçton engendra Bet-rapha, Peseah et Tehinna, père des Hirnahas. Ce sont là les gens de Réca.

13. Et [d] les fils de Kenaz furent Hothniel et Seraja. Et les fils de Hothniel, Hathath.

14. Et Mehonothaï engendra Hopha. Et Seraja engendra Joab père de la vallée des ouvriers, car ils étaient ouvriers.

15. Et les fils de Caleb, fils de Jephunné, furent Hiru, Éla et Naham. Et les fils d'Éla, Kenaz.

16. Et les fils de Jehallélel furent Ziph, Zipha, Tirja et Asarel.

17. Et les fils d'Esdras furent Jéther, Méred, Hépher et Jalon. Et la femme de Méred enfanta Marie, Sçammaï et Jisçbah, père d'Ésçtemoah.

18. Et la femme de Jéhudija enfanta Jéred père de Guédor et Héber père de Soco et Jékuthiel père de Zanoah. Mais ceux-là sont les enfants de Bithja fille de Pharaon que Méred prit pour femme.

19. Et les fils de la femme de Hodija, sœur de Naham furent le père de Kéhila Garmien et Esçtemoah Mahacathien.

20. Et les fils de Scimmon furent Amnon, Rinna, Ben-hanan et Tilon. Et les enfants de Jischi furent Zoheth et Benzoheth.

21. Les fils de [c] Scela fils de Juda furent Her père de Leca et Lahda père de Maresça et les familles de la maison où l'on travaille à l'ouvrage du fin lin qui sont de la maison d'Asçbéath.

22. Et Jokim et les gens de Cozeba et Joas et Saraph qui dominèrent sur Moab et Jasçubilehem, mais ce sont des choses anciennes.

23. Ils furent potiers de terre et c'étaient des gens qui se tenaient dans les vergers et dans les parcs qui habitaient là avec le roi pour son ouvrage.

24. Les fils de Siméon furent Némuel, Jamin, Jarib, Zerah et Sçaul.

25. Sçallum son fils, Mibsam son fils et Misçmah son fils.

26. Et les fils de Misçmah furent Hamuel son fils, Zaccur son fils et Scimhi son fils.

27. Et Scimhi eut seize fils et six filles, mais ses frères n'eurent pas beaucoup d'enfants et toute leur famille ne put être si grande que celle des enfants de Juda.

28. Et ils habitèrent à Beer-scebah, à Molada, à Hatsar-sçuhal,

29. À Bilha, à Hetsem, à Holad,

30. À Bethuel, à Horma, à Tsiklag,

31. À Beth-marcaboth, à Hatsarsusim, à Bethbirei et à Sçaharajim. Ce furent là leurs villes jusqu'au temps que David fut roi.

32. Et leurs bourgs furent Hetam, Hajim, Rimmon, Token et Hassçan, cinq villes.

33. Et tous leurs villages qui étaient tout autour de ces villes-là jusqu'à Bahal. Ce sont là leurs habitations et c'est la distribution qui en fut faite dans leurs familles.

34. Or Mesçobab, Jamlec, Josa fils d'Amatsja,

35. Joël, Jehu fils de Josçbja, fils de Seraja, fils de Hasiel,

36. Eljohenaï, Jahakoba, Jesçahaja, Hasaja, Hadiel, Jesimiel, Benaja

37. Et Ziza fils de Sciphehi, fils d'Allon, fils de Jedal, fils de Scimri, fils de Scemahja

38. Étaient ceux qui avaient été nommés pour être principaux dans leurs familles lorsque les maisons de leurs pères multiplièrent beaucoup.

39. Et ils partirent pour entrer dans Guédor jusqu'à l'orient de la vallée, cherchant des pâturages pour leurs troupeaux.

40. Et ils trouvèrent des pâturages gras et bons et un pays spacieux, paisible et fertile, car ceux qui avaient habité là auparavant étaient descendus de Cam.

41. Ceux-ci donc qui ont été inscrits par leurs noms vinrent du temps d'Ézéchias roi de Juda et abattirent leurs tentes et les habitations qui y furent trouvées et ils les détruisirent à la façon de l'interdit jusqu'à ce jour et ils habitèrent en leur place, car il y avait là des paturages pour leurs brebis.

42. Et cinq cents hommes d'entre eux, savoir des enfants de Siméon, s'en allèrent dans la montagne de Séhir et ils avaient pour leur chef Pélatja, Neharja, Rephaja et Huziel, enfants de Jischi.

43. Et ils frappèrent le reste des réchappés des Hamalékites et ils y ont habité jusqu'à ce jour.

Réflexions

Ce qu'il y a de particulier à remarquer sur ce chapitre, c'est ce qui y est dit de Jahbets qui fut honoré et considéré en son temps et qui obtint de Dieu par ses prières l'avantage de vivre dans la tranquilité et sans affliction.

Il y a eu dans tous les temps des personnes recommandables par leur pitié et par leur foi et qui ont regardé la faveur de Dieu comme la source de tout leur bonheur. Et dans tous les temps aussi, Dieu a répondu à leurs vœux et les a comblés de ses bénédictions.

(a) v1 : Genèse 38.29 et 46 ; Ci-dessus 2.4
(b) v13 : Josué 15.17
(c) v21 : Genèse 38.5

(1) v3 : C'est-à-dire : chef ou prince et ainsi dans la suite.
(2) v9 : C'est-à-dire : douloureux ou douleur.

Chapitre V

La généalogie des descendants de Ruben de Gad et de la moitié de la tribu de Manassé.

OR les fils de Ruben, premier-né d'Israël, [a] (car il était le premier-né, mais après qu'il eut souillé le lit de son père, son droit d'aînesse fut donné aux enfants de Joseph fils d'Israël, non toutefois pour être mis le premier dans la généalogie selon le droit d'aînesse,

2. Car Juda fut le plus fort entre ses frères et de lui sont sortis les gouverneurs, mais le droit d'aînesse fut donné à Joseph).

3. [b] Les fils, dis-je, de Ruben, premier-né d'Israël, furent Hénoc, Pallu, Hetsron et Carmi.

4. Les fils de Joël furent Scemaja son fils, Gog son fils, Scimhi son fils,

5. Mica son fils, Reaja son fils, Bahal son fils,

6. Béera son fils qui fut transporté par Tiglath Piletséer roi des Assyriens. C'est lui qui était le principal chef des Rubénites.

7. Lorsque ses frères furent mis dans la généalogie, par leur familles, selon leurs parentage, ils avaient pour chef Jéhiel et Zacarja.

8. Et Bélah fils de Hazaz, fils de Sçamah fils de Johel, [c] habitait depuis Haroher jusqu'à Necò et Bahalméhon.

9. Il habita depuis le côté d'Orient jusqu'à l'entrée du désert, depuis le fleuve d'Euphrate. Car son bétail s'était multiplié dans la pays de Galaad.

10. Et du temps de Saül, ils firent la guerre contre les Hagaréniens qui moururent par leurs mains et ils habitèrent dans les tentes dans tout le pays qui regarde vers l'orient de Galaad.

11. Et les descendants de Gad habitèrent près d'eux [d] au pays de Basçan jusqu'à Salca.

12. Joël fut le premier chef et Sçaphan le second après lui, puis Jahnaï, puis Sçaphat en Basçan.

13. Et leurs frères, selon la maison de leurs pères, furent sept en nombre, Micael, Mescullam, Scebah, Joraï, Jahcan, Siah et Héber.

14. Ceux-ci furent les enfants d'Abihaï fils de Huri, fils de Jérad, fils de Galaad, fils de Micael, fils de Jesciçaï, fils de Jahdo, fils de Buz.

15. Ahi fils de Habdiel, fils de Guni, fut chef de la maison de leurs pères.

16. Et ils habitèrent en Galaad et en Basçan et dans les villes de son ressort et dans tous les faubourgs de Sçaron jusqu'à leurs frontières.

17. Tous ceux-ci furent dans la généalogie de Jotham roi de Juda et du temps de Jéroboam roi d'Israël.

18. Les descendants de Ruben et ceux de Gad et la moitié de la tribu de Manassé d'entre les vaillants hommes qui portaient le bouclier et l'épée, qui tiraient l'arc et qui étaient propres à la guerre, au nombre de quarante quatre mille sept cent soixante marchant en bataille

19. Firent la guerre contre les Hagaréniens, contre Jétur, Naphis et Nodab.

20. Et ils eurent du secours contre eux, de sorte que les Hagaréniens et tous ceux qui étaient avec eux furent livrés entre leurs mains parce qu'ils crièrent à Dieu quand ils combattaient et il fut fléchi par leurs prières, parce qu'ils avaient mis leur espérance en lui.

21. Ainsi ils prirent leur bétail, savoir cinquante mille chameaux, deux cent cinquante mille brebis, deux mille ânes et cent mille personnes,

22. Car plusieurs étaient tombés morts, car la bataille venait de Dieu et ils habitèrent là en leur place jusqu'au temps qu'ils furent transportés.

23. Les descendants de la moitié de la tribu de Manassé habitèrent aussi en ce pays-là et ils multiplièrent depuis Basçan jusqu'à Bahal-hermon et à Senir et à la montagne de Hermon.

24. Et ce sont ici les chefs de la maison de leurs pères, Hépher, Jiscehi, Eliel, Hazriel, Jérémie, Hodavja et Jacdiel, hommes forts et vaillants, gens de réputation et chefs de la maison de leurs pères.

25. Mais ils péchèrent contre le Dieu de leurs pères et ils se prostituèrent après les dieux des peuples du pays que l'Éternel avait détruits de devant eux.

26. Et le Dieu d'Israël suscita [e] Pul roi des Assyriens et Tiglath-Philhéser roi des Assyriens qui transporta les Rubénites et les Gadites et la moitié de la tribu de Manassé et qui les amena à Halah, à Habor, à Hara et au fleuve de Gozan où ils sont demeurés jusqu'à ce jour.

Réflexions

Les tribus de Ruben, de Gad et de la moitié de la tribu de Manassé avaient eu leur partage au delà du Jourdain du vivant de Moïse. Dans la suite, elles s'agrandirent et firent des conquêtes par l'assistance de Dieu qu'ils invoquèrent dans leurs combats et en qui ils mirent leur confiance. Mais on voit dans ce chapitre que ces mêmes tribus, étant devenues idolâtres et ayant abandonné Dieu, furent livrées aux rois d'Assyrie qui les transportèrent hors de leur pays.

C'est de la sorte que ceux que Dieu a comblé de ses grâces et qui en abusent deviennent les objets de sa vengeance.

(a) v1 : Genèse 35.22 et 49.4
(b) v3 : Genèse 46.9 ; Exode 6.14 ; Nombre 26.5
(c) v8 : Josué 13.15 et suivants.
(d) v11 : Josué 13.24
(e) v26 : II Rois 15.19-29

Chapitre VI

Ce chapitre contient

1. la généalogie de Lévi et de ses trois fils Guersçon, Kéhath et Mérari et la succession des souverains sacrificateurs depuis Aaron jusqu'au temps de la captivité de Babylone, versets 1-53,

2. une spécification des villes qui avaient été assignées dans les dix tribus d'Israël pour l'habitation des Lévites, versets 54-81.

LES fils de Lévi furent Guersçon, Kéhath et Mérari.

2. Les fils de Kéhath furent Hamram, Jitshar, Hébron et Huziel.

3. Et les enfants de Hamram furent Aaron, Moïse et Marie. Et les fils d'Aaron furent Nadab, Abihu, Éléazar et Ithamar.

4. Éléazar engendra Phinées et Phinées engendra Abisçuah,

5. Et Abisçuah engendra Bukki et Bukki engendra Huzi,

6. Et Huzi engendra Zérahja et Zérahja engendra Mérajoth,

7. Et Mérajoth engendra Amarja et Amarja engendra Ahitub,

8. Et Ahitub engendra [b] Tsadok et Tsadok engendra Ahimahats,

9. Et Ahimahats engendra Hazarja et Hazarja engendra Johanan,

10. Et Johanan engendra Hazarja qui exerça la sacrificature dans le temple que Salomon bâtit à Jérusalem,

11. Et Hazarja engendra Amarja et Amarja engendra Ahitub,

12. Et Ahitub engendra Tsadok et Tsadok engendra Sçallum,

13. Et Sçallum engendra Hilkija et Hilkija engendra Hazarja,

14. Et Hazarja engendra Séraja et Séraja engendra Jéhotsadak,

15. Et Jéhotsadak s'en alla quand l'Éternel transporta Juda et Jérusalem par Nébucadnetsar.

16. Les fils [c] de Lévi furent donc Guersçon, Kéhath et Mérari.

17. Et ce sont ici les noms des fils de Guersçon, Libni et Scimhi.

18. Les fils de Kéhath furent Hamram, Jitshar, Hébron et Huziel.

19. Les fils de Mérari furent Mahli et Misci. Ce sont là les familles des Lévites selon les maisons de leurs pères.

20. De Guersçon, Libni son fils, Jahath son fils, Zimma son fils,

21. Joah son fils, Hiddo son fils, Zérah son fils, Jéhatérazaï son fils.

22. Des fils de Kéhath, Hamminadab son fils, Coré son fils, Assir son fils,

23. Elkana son fils, Ebjasaph son fils, Assir son fils,

24. Tahath son fils, Uriel son fils, Huzija son fils et Sçaul son fils.

25. Les fils d'Elkana furent Halasaï et Ahimoth

26. Et Elkana. Les fils d'Elkana furent Tsophaï son fils, Nahats son fils,

27. Eliab son fils, Jéroboam son fils, Elkana son fils.

28. Pour ce qui est des fils de Samuel fils d'Elkana, son fils aîné fut Vasçni, puis Abija.

29. Les fils de Mérari furent Mahli, Libni son fils, Scimhi son fils, Huz son fils,

30. Scimha son fils, Hagguija son fils, Hasaja son fils.

31. Or ce sont ici ceux que David établit pour les maîtres de la musique de la maison de l'Éternel depuis que l'arche fut dans un lieu arrêté.

32. Et ils faisaient le service devant le pavillon du tabernacle d'assignation en chantant jusqu'à ce que Salomon eût bâti la maison de l'Éternel à Jérusalem et ils continuèrent dans leur ministère selon l'ordonnance qui en fut faite.

33. Ce sont ici ceux qui assistèrent avec leurs fils. D'entre les descendants des Kéhathites, Héman le chantre, fils de Joël, fils de Samuel,

34. Fils d'Helkana, fils de Jéroboham, fils d'Héliel, fils de Toah,

35. Fils de Tsuph, fils d'Elkana, fils de Mahath, fils de Hamasaï,
36. Fils d'El-cana, fils de Joël, fils de Hazarja, fils de Sophonie,
37. Fils de Tahat, fils d'Assir, fils d'Ebjasaph, fils de Coré,
38. Fils de Jitshar, fils de Kéhath, fils d'Israël.
39. Et son frère Asaph qui se tenait à sa droite, Asaph, fils de Berecja, fils de Scimha,
40. Fils de Micael, fils de Bahaséja, fils de Malkija,
41. Fils d'Etni, fils de Zarah, fils de Hadaja,
42. Fils d'Ethan, fils de Zimma, fils de Scimhi,
43. Fils de Jahath, fils de Guersçon, fils de Lévi.
44. Et les descendants de Mérari leurs frères étaient à la main gauche, savoir Ethan, fils de Kisci, fils de Habdi, fils de Malluc,
45. Fils de Hasçabja, fils d'Amatsja, fils de Hilkija,
46. Fils d'Amtsi, fils de Bani, fils de Scemer,
47. Fils de Mahli, fils de Musci, fils de Mérari, fils de Lévi.
48. Et leurs autres frères lévites furent ordonnés pour tout le service du pavillon de la maison de Dieu.
49. [d] Mais Aaron et ses fils faisaient les parfums sur l'autel de l'holocauste et sur l'autel des parfums pour tout ce qu'il fallait faire au lieu très saint [nc1] et pour faire la propitiation pour Israël, comme Moïse serviteur de Dieu l'avait commandé.
50. Or ce sont ici les descendants d'Aaron, Eléazar son fils, Phinées son fils, Abisçuah son fils,
51. Bukki son fils, Huzi son fils, Zérahja son fils,
52. Mérajoth son fils, Amarja son fils, Ahitub son fils,
53. Tsadok son fils, Ahimahats son fils.
54. Et ce sont ici leurs demeures [e] selon leurs châteaux dans leurs contrées. Pour ce qui est des descendants d'Aaron qui appartiennent à la famille des Kéhathites, lorsqu'on jeta le sort pour eux,
55. On leur donna Hébron au pays de Juda et ses faubourgs tout autour,
56. Mais on donna à Caleb fils de Jephunné le territoire de la ville et ses villages.
57. On donna donc aux descendants d'Aaron Hébron d'entre les villes de refuge et Libna avec ses faubourgs, Jattir et Esçtémoah avec leurs faubourgs,
58. Hilen avec ses faubourgs, Débir aves ses faubourgs,
59. Hasçan avec ses faubourgs et Beth-scémes avec ses faubourgs,
60. Et de la tribu de Benjamin, Guébah aves ses faubourgs, et Hanathoth avec ses faubourgs. Toutes leurs villes étaient treize en nombre selon leurs familles.
61. Et on donna au reste des descendants de Kéhath, par sort, dix villes des familles des deux tribus et de la moitié de la tribu de Manassé.
62. Et on en donna treize aux descendants de Guersçon, selon leurs familles, de la tribu d'Issacar, de la tribu d'Ascer, de la tribu de Nephthali et de la tribu de Manassé en Basçan.
63. Et aux descendants de Mérari, selon leurs familles, par sort, douze villes, de la tribu de Ruben, de la tribu de Gad et de la tribu de Zabulon.
64. Ainsi, les enfants d'Israël donnèrent aux Lévites ces villes-là avec leurs faubourgs.
65. Et ils donnèrent, par sort, de la tribu des descendants de Juda, de la tribu des descendants de Siméon et de la tribu des descendants de Benjamin ces villes-là qui devaient être nommées par leurs noms.
66. Et pour ceux qui étaient des autres familles des descendants de Kéhath, il y eut des villes pour leur contrée de la tribu d'Éphraïm,
67. Car on leur donna Sichem d'entre les villes de refuge, avec ses faubourgs, dans la montagne d'Éphraïm, Guézer avec ses faubourgs,
68. Jokmeham avec ses faubourgs, Bethhoron avec ses faubourgs,
69. Ajalon avec ses faubourgs et Gathrimmon avec ses faubourgs,
70. Et de la moitié de la tribu de Manassé, Haner avec ses faubourgs et Bilham avec ses faubourgs. On donna ces villes-là aux familles des descendants de Kéhath qui restaient.
71. Pour les descendants de Guersçon, il y eut des familles de la moitié de la tribu de Manassé, Golan en Basçan avec ses faubourgs et Hasçtaroth avec ses faubourgs.
72. De la tribu d'Issacar, Kédès avec ses faubourgs, Dobrath avec ses faubourgs,
73. Ramoth avec ses faubourgs et Hanem avec ses faubourgs.
74. Et de la tribu d'Ascer, Masçal avec ses faubourgs, Habdon avec ses faubourgs,
75. Hukkok avec ses faubourgs et Rehod avec ses faubourgs.
76. Et de la tribu de Nephthali, Kédès en Galilée avec ses faubourgs, Hammon avec ses faubourgs et Kirjathajim avec ses faubourgs.
77. Pour les descendants de Mérari qui demeuraient de reste d'entre les Lévites, de la tribu de Zabulon, Rimmonò avec ses faubourgs et Tabor avec ses faubourgs.
78. Et au delà du Jourdain de Jérico, vers l'orient du Jourdain, de la tribu de Ruben, Betser au désert avec ses faubourgs, Jathsa avec ses faubourgs,
79. Kédemoth avec ses faubourgs et Méphahath avec ses faubourgs.
80. Et de la tribu de Gad, Ramoth en Galaad avec ses faubourgs, Mahanajim avec ses faubourgs,
81. Hesçon avec ses faubourgs et Jahzer avec ses faubourgs.

Réflexions

La généalogie des Lévites fut conservée avec un soin tout particulier parce qu'ils étaient les ministres de la religion et que chaque famille de cette tribu avait ses fonctions marquées pour la célébration du service divin.

On peut recueillir de ce chapitre que les Lévites exercèrent ces fonctions tant dans le tabernacle que Moïse fit construire que dans le temple que Salomon fit bâtir à Jérusalem, jusqu'à ce que ce temple fut détruit et que le peuple fut emmené captif à Babylone.

Depuis le retour de la captivité, les sacrificateurs et les Lévites reprirent leurs fonctions, mais l'ancien ordre ne fut rétabli que d'une manière très imparfaite.

(a) v1 : Genèse 46.11 ; Exode 6.16 ; Nombres 26.57 ; Ci-dessus 23.6
(b) v8 : II Samuel 8.17 et 15.27
(c) v16 : Exode 6.17 et suivants.
(d) v49 : Exode 30.7-10
(e) v54 : Voyez Josué 21, sans plus.

(nc1) v49 : Le *Très-Saint* est assimilable à un nom propre, il est aussi synonyme de *Dieu*, à ne pas confondre avec le *lieu très saint* où *très saint* a une fonction adjective.

Chapitre VII

Les descendants d'Issacar, de Benjamin, de Nephtali, de Manassé, d'Éphraïm et d'Asçer.

ET [a] les fils d'Issacar furent quatre, Tolah, Puah, Jasçub et Scimron.

2. Et les fils de Tolah furent Huzi, Réphaja, Jériel, Jahmaï, Jibsam et Samuel, chefs des maisons de leurs pères qui étaient de Tolah, gens forts et vaillants dans leurs générations. Le compte qui en fut fait du temps de David fut de vingt-deux mille six cents.

3. Les fils de Huzi, Jizrahja et les fils de Jizrahja, Micael, Habadja, Joël et Jiscija, faisaient en tout cinq chefs.

4. Et avec eux, par leurs générations, selon les familles de leurs pères, en troupes de gens de guerre, trente-six mille hommes, car ils eurent plusieurs femmes et plusieurs enfants.

5. Et leurs frères, selon toutes les familles d'Assacar, hommes forts et vaillants, étant comptés tous selon leur généalogie, furent quatre-vingt et sept mille.

6. [b] Les fils de Benjamin furent trois, Bélah, Béker et Jédihael.

7. Et les fils de Bélah furent Etsbom, Huzi, Huziel, Jérimoth, Hiri, cinq chefs des familles des pères, hommes forts et vaillants. Et leur dénombrement selon leur généalogie monta à vingt-deux mille et trente quatre.

8. Et les fils de Béker furent Zémira, Joas, Élihézer, Eljohénai, Homri, Jérimoth, Abija, Hanathoth et Halémeth. Tous ceux-là furent fils de Béker.

9. Et leur dénombrement selon leur généalogie, selon leurs générations et les chefs des familles de leurs pères monta à vingt mille deux cents hommes forts er vaillants.

10. Et Jédihael eut pour fils Bilhan. Et les fils de Bilhan furent Jéhus, Benjamin, Ehul, Kénahana, Zéthan, Tarscis et Ahisçahar.

11. Tous ceux-là furent fils de Jédihael, selon les chefs des familles des pères. Ils étaient forts et vaillants et en nombre de dix-sept mille deux cents hommes vaillants à la guerre.

12. Sçuppim et Huppim furent fils de Hir et Huscim fut fils d'Aher.

13. [c] Les fils de Nephthali furent Jahtsiel, Guni, Jetser et Sçallum, petits-fils de Bilha.

14. Les fils de Manassé, [d] Asriel que la femme de Galaad enfanta et la concubine Syrienne de Manassé avait enfanté Makir, père de Galaad.

15. Et Makir prit une femme de la parenté de Huppim et de Sçuppim, car ils avaient une sœur nommée Mahaca. Et le nom d'un des petits-fils de Galaad fut [e] Tsélophcad et Tsélophcad n'eut que des filles.

16. Et Mahaca femme de Makir enfanta un fils et elle l'appela Pérès et le nom de son frère Scérès dont les fils furent Ulam et Rekem.

17. Et le fils d'Ulam fut Bédan. Ce sont là les descendants de Galaad, fils de Makir, fils de Manassé,

18. Mais sa sœur Moleketh enfanta Isçud, Abihézer et Mahala.

19. Et les fils de Scémidah furent Ahiam, Scekem, Likni et Aniham.

20. Et [f] les fils d'Éphraïm furent Sçutelah, Béred son fils, Tahath son fils, Elhada son fils, Tahath son fils,

21. Zabad son fils, Sçutalah son fils et Hézer et Elhad [f]. Mais ceux de Gath nés au pays les tuèrent parce qu'ils étaient descendus pour prendre leur bétail.

22. Et Éphraïm leur père fut en deuil plusieurs jours et ses frères vinrent pour le consoler.

23. Puis il entra vers sa femme qui conçut et enfanta un fils et elle l'appela Bériha [1], parce qu'il fut conçu dans l'affliction qui était arrivée dans sa maison.

24. Et sa fille Scéera qui rebâtit la basse et la haute Beth-horon et Uzen Scéera.

25. Son fils fut Repha, puis Resceph et Telah son fils, Tahon son fils,

26. Lahdan son fils, Hammiud son fils, Elisçamah son fils,

27. Nun son fils, Josué son fils.

28. Et leur possession et leur demeure fut Bethel avec les villes de son ressort et du côté d'Orient, Nabaran et du côté d'Occident Guézer avec les villes de son ressort et Sichem avec les villes de son ressort jusqu'à Haza avec les villes de son ressort.

29. Et dans les lieux qui étaient aux enfants de Manassé, Bethscean avec les villes de son ressort, Méguiddo avec les villes de son ressort, Dor avec les villes de son ressort. Les descendants de Joseph fils d'Israël y habitèrent.

30. [g] Les enfants d'Asçer furent Jimna, Jisçua, Bériha et Serah leur sœur.

31. Et les fils de Bériha furent Héber et Malkiel qui fut père de Birzavith.

32. Et Héber engendra Japhlet, Sçomer, Hotham et Sçuah leur sœur.

33. Les fils de Japhlet furent Pasah, Bimbal et Hasvath. Ce sont là les fils de Japhlet.

34. Et les fils de Scémer furent Ahi, Rohéga, Jéhubba et Aram.
35. Et les fils d'Hélem son frère furent Tsophah, Jimnah, Scelles et Hamal.
36. Les fils de Tsophah furent Sçuah, Harnepher, Sçuçal, Béri, Jimra,
37. Bethser, Hod, Sçamma, Scilsça, Jitran et Beera.
38. Et les fils de Jether furent Jephnné, Pispa et Ara.
39. Et les fils de Hulla furent Arah, Hanniel et Ritsja.
40. Tous ceux-là furent les descendants d'Asçer, chefs des maisons des pères, gens choisis, forts et vaillants, chefs des principaux. Et leur dénombrement selon leurs généalogies qui fut fait quand on s'assemblait pour aller à la guerre fut de vingt-six mille hommes.

(a) v1 : Genèse 46.13 ; Nombres 26.23
(b) v6 : Genèse 46.21 ; Nombres 26.38 ; Ci-dessous 8.1
(c) v13 : Genèse 46.24 ; Nombres 26.48
(d) v14 : Nombres 26.31
(e) v15 : Nombres 27.1
(f) v21 : Nombres 26.35
(g) v30 : Genèse 46.17 ; Nombres 26.44

(1) v23 : C'est-à-dire : dans l'affliction ou dans le mal.

Chapitre VIII

On voit dans ce chapitre un dénombrement des descendants de Benjamin et en particulier celui des ancêtres de la postérité de Saül qui fut le premier roi d'Israël.

OR [a] Benjamin engendra Bélah qui fut son premier-né, Asçel fut le second, Achrah le troisième,
2. Noha le quatrième et Rapha le cinquième.
3. Et les fils de Bélah furent Addar, Guéra, Abihud,
4. Abisçuah, Nahaman et Ahoah
5. Et Guéra, Scephuphan et Huram.
6. Ce sont là les enfants d'Ehud. Ceux-là étaient chefs des pères des habitants de Guébah qui furent transportés à Manahath.
7. Et Nahaman et Ahija et Guéra qui les transporta et qui ensuite engendra Huza et Ahihud.
8. Or Sçaharajim eut des enfants au territoire de Moab après qu'il eut renvoyé Huscim et Bahara ses femmes.
9. Et il engendra de Hodés sa femme Joab, Tsibja, Mesça, Malcam,
10. Jéhuts, Socja et Mirma. Ce sont là ses fils, chefs des pères.
11. Mais de Huscim il engendra Abitub, Elpahal.
12. Et les fils d'Elpahal furent Héber, Misçham et Scémed qui bâtit Onò et Lod et les villes de son ressort.
13. Et Bériha et Scémah furent chefs des pères des habitants d'Ajalon. Ils mirent en fuite les habitants de Gath.
14. Et Ahjo, Sçasçak, Jérémoth,
15. Zébadja, Harad, Héder,
16. Micael, Jisçpa et Joha étaient fils de Bériha.
17. Et Zébadja, Mesçullam, Hizki, Héber,
18. Jisméraï, Jizlia et Jobab étaient fils d'Elpahal.
19. Et Jakim, Zicri, Zabdi,
20. Elihénaï, Tsillethaï, Eliel,
21. Hadaja, Béraja et Scilrath étaient fils de Scimhi.
22. Et Jisçpan, Héber, Eliel,
23. Habdon, Zicri, Hanan,
24. Hanaja, Hélam, Hantothija,
25. Jiphdéja et Pénuel étaient fils de Sçasçak.
26. Et Sçamscéraï, Scéharja, Hathalija,
27. Jaharescia, Elija et Zicri étaient fils de Jéroham.
28. Ce sont là les chefs des pères selon les générations qui furent chefs et ils habitèrent à Jérusalem.
29. Et le père de Gabaon habita à Gabaon, sa femme s'appelait Mahaca,
30. Et son fils premier-né fut Habdon, puis il eut Tsur, Kis, Bahal, Nadab,
31. Guédor, Ahjo et Zéker.
32. Et Mikloth engendra Sciméa. Ils habitèrent aussi auprès de leurs frères à Jérusalem avec leurs frères.
33. Et Ner engendra Kis et Kis engendra Saül et Saül engendra Jonathan, Malkisçuah, Abinadab et Esçbadal.
34. Le fils de Jonathan fut Mérib-bahal [1] et Méribbahal engendra Mica.
35. Et les enfants de Mica furent Python, Mélac, Taréah et Achaz.
36. Achaz engendra Jéhohadda et Jéhohadda engendra Halemeth, Hazmaveth et Zimri engendra Motsa.
37. Et Motsa engendra Binha qui eut pour fils Rapha, qui eut pour fils Elhasa, qui eut pour fils Atsel.
38. Et Arsel eut six fils dont les noms sont Hazrikam, Bocru, Ismaël, Sécharja, Hobadja et Hanan. Tous ceux-là furent enfants d'Atsel.
39. Et les fils de Hetcek son frère furent Ulam son premier-né, Jéhu le second, Eliphelet le troisième.
40. Et les fils d'Ulam furent des hommes forts et vaillants tirant bien de l'arc et ils eurent beaucoup de fils et de petits-fils jusqu'à cent cinquante. Tous furent des descendants de Benjamin.

(a) v1 : Genèse 46.21 ; Nombres 26.38 ; Ci-dessus 7.6

(1) v34 : Appelé autrement Méphibosceth.

Chapitre IX

Ce chapitre contient
1. Les noms de ceux de Juda, de Benjamin, d'Éphraïm et de Manassé qui s'habituèrent à Jérusalem après la captivité de Babylone, versets 1-9.
2. Les noms des sacrificateurs et des Lévites et les diverses fonctions auxquelles ils étaient employés, versets 10-34.

3. Une répétition de la généalogie du roi Saül, versets 35-44.

AINSI on fit la généalogie de tous ceux d'Israël et voilà ils sont écrits au livre des rois d'Israël [a]

2. Mais ce sont ici les premiers qui habitèrent dans leurs possessions et dans leurs villes, tant d'Israël, que des sacrificateurs, des Lévites et des néthiniens.

3. Et il demeura à Jérusalem des descendants de Juda, des descendants de Benjamin et des descendants d'Éphraïm et de Manassé,

4. Huthaï fils de Hammihud, fils de Homri, fils de Bani, des descendants de Pharez fils de Juda.

5. Et des Scilonites, Hasaja le premier-né et ses fils.

6. Et des enfants de Zara, Jéhuel et ses frères, six cents nonante.

7. Et des enfants de Benjamin, Sallu fils de Mesçullam, fils de Hodavja, fils de Hassenua.

8. Et Jibnéja, fils de Jéroboam et Ela fils de Huzi, fils de Micri et Mesçullam fils de Scephatja, fils de Réhuel, fils de Jibnija

9. Et leurs frères selon leurs générations, furent neuf cent cinquante-six. Tous ces hommes-là furent chefs des pères selon la maison de leurs pères.

10. Et des sacrificateurs, Jédahja, Jéhojarib et Jakin

11. Et Hazarja fils de Hilkija, fils de Mesçullam, fils de Tsadok, fils de Mérajoth, fils d'Ahitub gouverneur de la maison de Dieu

12. Et Hadaja fils de Jéroham, fils de Paschur, fils de Malkija et Mahasaï fils de Hadiel, fils de Jahzera, fils de Mesçullam, fils de Mescillemith, fils d'Immer,

13. Avec leurs frères, chefs dans la maison de leurs pères, en nombre de mille sept cent soixante, hommes forts et vaillants, pour faire l'œuvre du service de la maison de Dieu.

14. Et les Lévites, Scémahja fils de Hasçub, fils de Hazrikam, fils de Hasçabja, des descendants de Merari,

15. Bakbakar, Hères et Galal et Mattanja fils de Mica, fils de Zicri, fils d'Asaph.

16. Et Habadja, fils de Scemahja, fils de Galal, fils de Jeduthun et Berecja, fils d'Asa, fils d'Elkana qui habita aux bourgades des Netophatiens.

17. Et Sçallum, Hakkub, Talmon et Ahiman et leurs frères étaient portiers, (mais Sçallum était le chef

18. Et il l'a été jusqu'à maintenant, ayant charge de la porte du roi vers l'Orient). Ceux-là furent portiers selon les bandes des descendants de Lévi.

19. Et Sçallum fils de Coré, fils d'Ebjasaph, fils de Coré et ses frères Corites, selon la maison de son père, avaient la charge de l'ouvrage du service, gardant les vaisseaux du tabernacle comme leurs pères en avaient gardé l'entrée dans le camp de l'Éternel

20. Lorsque Phinées fils d'Eléasar, avec qui l'Éternel était, fut établi autrefois leur conducteur.

21. Et Zacharie, fils de Mescelemja, était le portier de l'entrée du tabernacle d'assignation.

22. Ce sont tous ceux-là qui furent choisis pour être les portiers des entrées. Ils étaient deux cents et douze qui furent mis selon les familles d'où ils tiraient leurs origines selon leurs bourgs, comme David et Samuel le voyant les avaient établis dans leur office.

23. Et eux et leurs descendants furent établis sur les portes de la maison de l'Éternel, qui est la maison du tabernacle, pour y faire la garde.

24. Les portiers devaient être vers les quatre vents, savoir vers l'Orient et l'Occident, vers le Septentrion et le Midi.

25. Et leurs frères qui étaient dans leurs bourgs devaient venir avec eux de sept en sept jours, de temps en temps,

26. Car selon cet état là, il y avait toujours quatre maîtres portiers qui étaient Lévites, qui étaient même commis sur les chambres et sur les trésors de la maison de Dieu.

27. Et ils se tenaient la nuit tout autour de la maison de Dieu, car la garde leur en appartenait et ils avaient la charge de l'ouvrir tous les matins.

28. Il y en avait aussi d'entre eux quelques-uns qui étaient commis sur les vaisseaux du service. Car on en faisait le compte lorsqu'on les portaient dans le temple et qu'on les en tirait.

29. Il y en avait aussi qui étaient commis sur les autres ustenciles et sur tous les vaisseaux consacrés et sur la fleur de farine et sur le vin et sur l'huile et sur l'encens et sur les choses aromatiques.

30. Et Mattitja d'entre les Lévites, premier-né de Sçallum, Corite, avait la charge de ce qui se faisait avec les plaques [1].

32. Et il y en avait d'entre les enfants des Kéhathites, qui étaient leurs frères, qui avaient la charge du pain de proposition pour le préparer chaque sabbat.

33. Et d'entre eux il y avait aussi des chantres, chefs des pères des Lévites, qui demeuraient dans les chambres sans avoir autre charge, parce qu'ils devaient être en fonction le jour et la nuit.

34. Ce sont là les chefs des pères des Lévites, selon leurs générations. Ils furent chefs et ils habitèrent à Jérusalem.

35. [b] Or le père de Gabaon, Jéhiel, habita à Gabaon et le nom de sa femme était Mahaca.

36. Et son fils premier-né Habdon, puis Tsur, Kis, Bahal, Ner, Nadab,

37. Guédir, Ahjo, Zacharie et Mikloth.

38. Et Mikloth engendra Scimeam. Et ils habitèrent auprès de leurs frères à Jérusalem avec leurs frères.

39. Et Ner engandra Kis et Kis engendra Saül et Saül engendra Jonathan, Malkisçath, Abinadab et Esçbahal.

40. Et le fils de Jonathan fut Merib-bahal et Merib-bahal engendra Mica.

41. Et les enfants de Mica furent Pithon, Mélec, Tahreah et Achaz.

42. Et Achaz engendra Jahra et Jahra engendra Halemeth et Zimri et Zimri engendra Motsa.
43. Et Motsa engendra Binha qui eut pour fils Réphaja, qui eut pour fils Elhasa, qui eut pour fils Atsel.
44. Et Atsel eut six fils dont les noms sont Hazrikam, Bocru, Ismaël, Sceharja, Hobadja et Hanan. Ce furent là les enfants d'Atsel.

Réflexions sur les chapitres VII, VIII et IX

Après ce qui a été dit sur les généalogies contenues dans les chapitres précédents, il n'y a rien de particulier à observer sur les chapitres VII et VIII, qu'aussitôt que la captivité de Babylone fut finie et que les Juifs eurent la permission de retourner dans leur patrie, il y en eut plusieurs qui vinrent demeurer à Jérusalem et qui signalèrent leur zèle en travaillant à rétablir dans le service divin, autant que leur état pouvait le permettre, l'ordre qui était prescrit par la loi de Dieu et conformément à ce qui avait été réglé par le roi David et par le prophète Samuel.

(a) v1 : II Rois 25.1
(b) v35 : Ci-dessus 8.29

(1) v31 : Ou : dans les poêles.

Chapitre X

Ce chapitre contient le récit de la défaite des Israélites par les Philistins et de la mort de Saül et de ses trois fils qui furent tués dans le combat, versets 1-7.

Les Philistins exposent ignominieusement les corps de Saül et de ses fils, mais les habitants de Jabès les ensevelirent honorablement. Après la mort de Saül, le royaume passa à David, versets 8-14.

OR les Philistins combattirent contre Israël et ceux d'Israël s'enfuirent devant les Philistins et ils tombèrent morts sur la montagne de Guilboah.
2. Et les Philistins poursuivirent et atteignirent Saül et ses fils et ils tuèrent Jonathan, Abinadab et Malki-sçuah fils de Saül.
3. Et tout l'effort du combat tomba sur Saül, de sorte que ceux qui tiraient de l'arc le trouvèrent et il eut peur de ces archers là.
4. Alors Saül dit à celui qui portait ses armes : Tire ton épée et transperce-m'en, de peur que ces incirconcis ne viennent et ne me fassent des outrages. Mais celui qui portait ses armes ne le voulut pas faire parce qu'il était fort effrayé. Saül donc prit l'épée et se jeta dessus.
5. Alors celui qui portait les armes de Saül ayant vu que Saül était mort se jeta aussi sur son épée et mourut.
6. Ainsi mourut Saül et ses trois fils et tous ses gens moururent avec lui.
7. Et tout ceux d'Israël qui étaient dans la vallé,e ayant vu que les Israélites s'en étaient fuis et que Saül et ses fils étaient morts, abandonnèrent leurs villes et s'enfuirent de sorte que les Philistins y entrèrent et y habitèrent.
8. Et il arriva que dès le lendemain les Philistins vinrent pour dépouiller les morts et ils trouvèrent Saül et ses fils étendus sur la montagne de Guilboah.
9. Et l'ayant dépouillé, ils lui ôtèrent la tête et ses armes et ils les envoyèrent dans le pays des Philistins de tous côtés pour en faire savoir les nouvelles à leurs faux dieux et au peuple.
10. Et ils mirent ses armes au temple de leur dieu et ils attachèrent sa tête dans la maison de dagon.
11. Or tous ceux de Jabès de Galaad apprirent tout ce que les Philistins avaient fait à Saül.
12. Et tous les vaillants hommes d'entre eux se levèrent et enlevèrent le corps de Saül et les corps de ses fils et les apportèrent à Jabes et ils ensevelirent leurs os sous un chêne à Jabès et ils jeunèrent sept jours.
13. Saül mourut donc pour le crime qu'il avait commis contre l'Éternel [b] parce qu'il n'avait point gardé la parole de l'Éternel et même qu'il avait consulté l'esprit de python pour s'enquérir de ce qui lui devait arriver,
14. Et parce qu'il ne s'était point enquis de l'Éternel. C'est pourquoi Dieu le fit mourir et il transporta le royaume à David fils d'Isaï.

Réflexions

Il faut considérer dans la victoire que les Philistins remportèrent sur le peuple d'Israël le juste jugement de Dieu sur ce peuple qui l'avait offensé en diverse manières et principalement sur le roi Saül. L'histoire sainte remarque expressément que

Saül mourut pour le crime qu'il avait commis contre Dieu parce qu'il n'avait pas gardé la parole du Seigneur et même qu'il avait consulté l'esprit de python pour s'enquérir de ce qui lui devait arriver, au lieu de s'enquérir de l'Éternel.

Ce prince avait commis plusieurs fautes, mais celle-là fut la plus grande de toutes et celle qui hâta sa ruine.

C'est ainsi que les pécheurs qui ont une fois abandonné Dieu s'éloignent toujours davantage de lui et comblent enfin la mesure de leurs péchés.

On doit en particulier recueillir d'ici que l'un des plus grands crimes dont on puisse se rendre coupable contre Dieu, c'est de consulter les devins et d'ajouter foi aux personnes qui exercent cet art illicite.

(a) v1 : I Samuel 31, rien de plus.
(b) v13 : I Samuel 15.18-23 et 28.18

Chapitre XI

David est reconnu roi par toutes les tribus d'Israël, versets 1-3.

Il prend sur les Jébusiens la ville de Jébus qui fut ensuite nommée Jérusalem, versets 4-9.

On trouve ici le nom des plus vaillants hommes qui étaient au service du roi David, avec le récit de leurs actions les plus remarquables, versets 40-47.

ET [a] ceux d'Israël s'assemblèrent vers David à Hébron et lui dirent : Voici, nous sommes tes os et ta chair.

2. Et même ci-devant, quand Saül était roi, tu étais celui qui conduisait et qui ramenait Israël. L'Éternel ton Dieu t'a aussi dit : [b] Tu gouverneras mon peuple d'Israël et tu seras le conducteur de mon peuple d'Israël.

3. Tous les anciens d'Israël vinrent donc vers le roi à Hébron et David traita alliance avec eux à Hébron devant l'Éternel et ils oignirent David pour roi sur Israël, selon la parole que l'Éternel [c] avait prononcée par Samuel.

4. [d] Or David et tous ceux d'Israël s'en allèrent à Jérusalem qui est Jébus, car c'était là qu'étaient les Jébusiens qui habitaient au pays.

5. Et ceux qui habitaient à Jébus dirent à David : Tu n'entreras point ici. Mais David prit la forteresse de Sion qui est la cité de David,

6. Car David avait dit : Quiconque aura frappé le premier les Jébusiens sera chef et capitaine. Et Joab fils de Tséruja monta le premier et il fut établi chef.

7. Et David habita dans la forteresse. C'est pourquoi on l'appela la cité de David.

8. Il bâtit aussi la ville tout autour, depuis Millo jusqu'aux environs. Mais Joab répara le reste de la ville.

9. Et David allait toujours en avançant et en croissant, car l'Éternel des armées était avec lui.

10. [e] Ce sont ici les principaux des hommes forts que David avait qui se conduisirent vaillamment avec lui et avec tout Israël pour son royaume afin de le faire régner selon la parole de l'Éternel touchant Israël.

11. Ceux-ci donc sont du nombre des hommes vaillants que David avait. Jasçobham fils de Hacmoni, un chef d'entre les trois principaux. Celui-ci lançant sa halebarde contre trois cents hommes les blessa à mort dans une seule occasion.

12. Après lui était Eléazar fils de Dodo Ahohite. Il était entre les trois hommes vaillants.

13. Ce fut lui qui se trouva avec David à Pasdammin lorsque les Philistins s'étaient assemblés pour combattre. Il y avait un endroit d'un champ rempli d'orge et le peuple avait fui devant les Philistins.

14. Et ils s'arrêtèrent au milieu de cet endroit de ce champ et ils le défendirent et ils battirent les Philistins. Ainsi l'Éternel accorda une grande délivrance.

15. Il en descendit encore trois d'entre les trente capitaines près du rocher vers David dans la caverne de Hadullam, lorsque l'armée des Philistins était campée dans le vallée des Réphaïns.

16. David était alors dans la forteresse et la garnison des Philistins était en ce même temps-là à Bethléhem.

17. [f] Et David fit un souhait et dit : Qui est-ce qui me ferait boire de l'eau du puits qui est à la porte de Beth-léhem ?

18. Alors ces trois là passèrent tout au travers du camp des Philistins et puisèrent de l'eau du puits qui était à la porte de Beth-léhem et l'ayant apportée, ils la présentèrent à David qui n'en voulut point boire, mais qui la répandit en l'honneur de l'Éternel,

19. Car il dit : Dieu me garde de faire une telle chose ! Boirais-je le sang de ces hommes qui ont fait ce voyage au péril de leur vie ? Car ils m'ont apporté cette eau au péril de leur vie. Et il n'en voulut point boire. Ces trois vaillants hommes firent cette action là.

20. Abisçaï frère de Joab était aussi chef des trois. Celui-là lançant sa halebarde contre trois cents hommes les blessa à mort et il fut célèbre entre les trois.

21. Entre les trois il fut plus honoré que les deux autres et il fut leur chef. Toutefois, il n'égala pas ces trois là.

22. Bénaja aussi fils de Jéhojadah fils d'un vaillant homme de Kabtséel avait fait de grands exploits. Il tua deux des plus puissants hommes de Moab [1]. Il descendit aussi et tua un lion au milieu d'une fosse dans un jour de neige.

23. Il tua aussi un homme Égyptien qui était haut de cinq coudées. Cet Égyptiens-là avait en sa main une halebarde grosse comme une ensuble de tisseran, mais Bénaja descendit contre lui avec un bâton et il arracha la halebarde de la main de l'Égyptien et le tua de sa propre halebarde.

24. Bénaja fils de Jéhojadah fit ces choses-là et il fut célèbre entre ces trois vaillants hommes.

25. Voilà, il était honoré par dessus les trente, quoi qu'il n'égalât point ces trois-là. C'est pourquoi David l'établit sur ses gens de commandement.

26. Et les plus vaillants d'entre les gens de guerre furent Hazaël frère de Joab et Elhaman fils de Dodo de Beth-léhem,

27. Sçammoth, Harorite, Hélets Pélonien,

28. Hira fils de Hikkes Tékohite, Abihézer Hanathothite,

29. Sibbécaï Husçathite, Hilaï Ahohite,

30. Maharaï Néthophathite, Héled fils de Bahana Néthophathite,

31. Ithaï fils de Ribaï, de Guibba enfant de Benjamin, Bénaja Pirhathonite,

32. Huraï des vallées de Gahas, Abiel Harbathite.

33. Hazmaveth Baharumite, Eljachba Sçahalbonite.

34. Les fils de Hascen Guizonite, Jonathan fils de Sçagué Hararite,

35. Ahiam fils de Sacar Hararite, Eliphal fils d'Ur,

36. Hépher Mékérathite, Ahija Pélonien,

37. Hetsro Carmelite, Naharaï fils d'Ezbaï,

38. Joël frère de Nathan, Mibhar fils d'Hagri,
39. Tsélek Hammonite, Naharaï Bérothite qui portait les armes de Joab fils de Tséruja,
40. Hira Jithrite, Gareb Jithrite,
41. Urie Héthien, Zabad fils d'Ahlaï,
42. Hadina fils de Sciza Rubénite, chef des Rubénites et trente avec lui.
43. Hanan fils de Mahaca et Josçaphat Mithnite,
44. Huzija Hasçtérathite, Scémah et Jéhiel fils de Hotham Harohérite,
45. Jédihael fils de Scimri et Joha son frère, Titsite,
46. Elial Hammahavim, Jéribaï et Josçauja les fils d'Elnaham et Jithma Moabite,
47. Eliel et Hobed et Jasiel de Métsobaja.

Réflexions

Ce qu'il y a à remarquer dans ce chapitre c'est premièrement que David, après plusieurs traverses qui lui avaient été suscitées, tant par Saül son prédécesseur que par ceux qui tenaient le parti d'Isç-bosceth fils de Saül, fut enfin établi roi sur toutes les tribus d'Israël qui se soumirent à lui comme au prince que Dieu avait choisi pour régner sur eux.

C'est ainsi que les promesses de Dieu ne man quent jamais de s'exécuter et que les épreuves par où il fait passer ceux qui le craignent ont toujours une heureuse issue.

2. La prise de la ville de Jébus, qui est Jérusalem, est ici rapportée parce que ce fut un événement très considérable du règne de David, cette ville ayant été dans la suite la capitale du royaume et le siège de la religion.

3. Il faut considérer ce qui est dit ici de ces hommes forts et vaillants que David avait à son service, comme une marque de la faveur de Dieu envers ce prince.

4. L'action de ces trois officiers qui allèrent puiser de l'eau à Bethléhem était une preuve de leur grand courage aussi bien que de l'attachement qu'ils avaient pour leur roi, puisqu'il y allèrent au péril de leur vie. David refusa pourtant de boire de cette eau et il montre par là qu'il avait du déplaisir qu'ils se fussent ainsi exposés pour lui à un si grand danger sans nécessité. Mais en répandant cette eau en l'honneur de Dieu et en lui rendant grâce, il fit plus d'honneur à ces trois personnes que s'il en eût bu et il marqua bien mieux le cas qu'il faisait de leur valeur et de leur bonne volonté.

Nous ne devons jamais, ni nous exposer nous-mêmes témérairement aux dangers, ni permettre que d'autres s'y exposent sans nécessité pour notre intérêt ou pour notre satisfaction.

(a) v1 : II Samuel 5.1
(b) v2 : Psaume 78.71
(c) v3 : I Samuel 16.13
(d) v4 : II Samuel 5.6
(e) v10 : II Samuel 23.8
(f) v17 : II Samuel 23.15

(1) v22 : Ou : deux lions.

Chapitre XII

On voit ici les noms et le dénompbrement de ceux qui vinrent se joindre à David lorsqu'il était à Tsiklag sur la fin du règne de Saül, versets 1-22,

et de ceux qui se rendirent quelque temps après à Hébron pour l'établir roi, versets 22-40.

Ce sont ici ceux qui vinrent vers David à Tsiklag lorsqu'il était encore caché à cause de Saül fils de Kis et qui étaient des plus vaillants pour l'assister dans la guerre,

2. Équipés d'arcs et qui se servaient de la main droite et de la gauche pour lancer des pierres et des flèches avec l'arc. Des parents de Saül qui étaient de Benjamin,

3. Ahihéser le chef et Joas, enfants de Scémaha qui était de Guibha, et Jéziel et Pélet enfants de Hazmaveth et Béraca et Jéhu Hanathothite.

4. Et Jisçmahja Gabaonite, vaillant entre les trente et même par dessus les trente et Jérémie, Jahaziel, Johanan et Jozabad Guédérothite,

5. Elhuzaï, Jérimoth, Béhalja, Scémarja et Scéphatja Haruphien,

6. Elkana, Jiscija, Hazaréel, Johézer et Jasçobham, Corites,

7. Et Johéla et Zébadja enfants de Jérohem de Guédor.

8. Quelques-uns aussi des Gadites se retirèrent vers David à la forteresse qui regardait vers le désert, gens forts, vaillants et de conduite pour la guerre, maniant le bouclier et la lance. Leurs visages étaient comme des faces de lions et ils semblaient des daims sur les montagnes tant ils couraient légèrement.

9. Hézer le premier, Hobadja le second, Eliab le troisième,

10. Misçmanna le quatrième, Jérémie le cinqui ème,

11. Hattaï le sixième, Eliel le septième,

12. Jahanan le huitième, Elzabad le neuvième,

13. Jérémie le dixième, Macbannaï l'onzième.

14. Ceux-là d'entre les gens de Gad étaient capitaines de l'armée, le moindre avait la charge de cent hommes et le plus grand de mille.

15. Ce sont ceux qui passèrent le Jourdain au premier mois dans le temps qu'il a accoutumé de déborder sur tous ses rivages et ils chassèreht ceux qui demeuraient dans les vallées vers l'Orient et vers l'Occident.

16. Il vint aussi des enfants de Benjamin et de Juda vers David dans la forteresse.

17. Et David sortit au devant d'eux et prenant la parole il dit : Si vous êtes venus dans un esprit de paix vers moi pour m'aider, mon cœur sera joint avec vous, mais si c'est pour me livrer à mes ennemis, bien que je ne sois coupable d'aucune violence, le Dieu de nos pères le verra et il en fera la punition.

18. Et l'esprit revêtit Hamasaï un des principaux capitaines et il dit : Que la paix te soit donnée, ô David, et qu'elle soit avec toi, fils d'Isaï ! Que la paix te soit donnée et à ceux qui t'aident ! Car ton Dieu

t'aide. Ainsi David les reçut et les établit entre les capitaines de ses troupes.

19. Il y en eut aussi de ceux de Manassé qui allèrent se rendre à David lorsqu'il vint avec les Philistins pour combattre contre Saül. Mais ils ne leur donnèrent point de secours parce [a] que les gouverneurs des Philistins ayant pris conseil le renvoyèrent, car ils disaient : Il se tournera vers Saül son seigneur au péril de nos têtes.

20. Comme donc il retournait à Tsiklag, Hadna, Jozabad, Jedihaël, Micaël, Jozabad, Elihu et Tsillethaï, chefs des milliers qui étaient en Manassé se retirèrent vers lui,

21. Et ils aidèrent David contre la troupe des Hamalékites, car ils étaient tous forts et vaillants et ils furent faits capitaines dans l'armée.

22. Et même à toutes heures, il venait des gens vers David pour l'aider jusqu'à ce qu'il eut un grand camp, comme un camp de Dieu.

23. Or ce sont ici les dénombrements des hommes armés pour aller à la guerre qui vinrent vers David à Hébron pour faire passer à lui le royaume de Saül, selon le commandement de l'Éternel.

24. Des descendants de Juda qui portaient le bouclier et la javeline, il y en avait six mille cent équipés pour la guerre.

25. Des descendants de Siméon, il y en avait sept mille et cent qui étaient forts et vaillants pour la guerre.

26. Des descendants de Lévi, il y en avait quatre mille six cents,

27. Avec Jehojadah qui était conducteur de ceux d'Aaron et qui avait avec lui trois mille sept cents hommes,

28. Et Tsadok, jeune homme fort et vaillant et vingt-deux des principaux de la maison de son père.

29. Des descendants de Benjamin parents de Saül, il y en avait trois mille. Car jusqu'alors la plus grande partie d'entre eux s'étaient employés à maintenir la maison de Saül.

30. Des descendants d'Ephraïm il y en avait vingt mille huit cent forts et vaillants et hommes de réputation dans la maison de leurs pères.

31. De la moitié de la tribu de Manassé il y en avait dix-huit mille qui furent nommés par leur nom pour établir David roi.

32. Des descendants d'Issacar qui étaient fort intelligents dans la connaissance des temps pour savoir ce qu'Israël devait faire il y en avait deux cents de leurs chefs et tous leurs frères se conduisaient par leur avis.

33. De Zabulon cinquante mille combattants rangés en bataille avec toutes sortes d'armes et gardant leur rang tous d'un accord.

34. De Nephthali il y avait mille capitaines et ils avaient avec eux trente-sept mille hommes qui portaient le boucier et la halebarde.

35. Des Danites il y en avait vingt-huit mille six cents rangés en bataille.

36. D'Ascer il y en avait quarante mille combattants rangés en bataille.

37. De ceux de delà le Jourdain, des Rubénites, des Gadites et de la moitié de la tribu de Manassé, il y en avait vingt mille avec toutes sortes d'armes pour combattre.

38. Tous ceux-là étant gens de guerre rangés en bataille vinrent tous de bon cœur à Hébron pour établir David roi sur tout Israël. Et même tout le reste d'Israël était d'un même sentiment pour établir David roi.

39. Et ils furent là avec David mangeant et buvant pendant trois jours, car leurs frères leur avaient apprêté des vivres.

40. Et même leurs plus proches parents jusqu'à Issacar et Zabulon et Nephthali apportaient du pain sur des ânes et sur des chameaux, sur des mulets et sur des bœufs, des vivres de farine, des figues sèches, des raisins secs, du vin, de l'huile, des bœufs et des brebis en abondance, car il y avait une grande joie en Israël.

Réflexions

Il y a deux réflexions à faire sur ce chapitre.

1. On y voit les soins de la providence en faveur de David, en ce que pendant qu'il était à Tsiklag, un grand nombre d'hommes vaillants, même des parents de Saül, se joignirent à lui et grossirent son armée, ce qui le mit en état non seulement de poursuivre les Hamalékites qui lui avaient brûlé la ville de Tsiklag, mais aussi de se faire reconnaître roi après que Saül fut mort.

2. On remarque ici que selon les promesses que Dieu avait faites à David, les Israélites se soumirent à lui et le reconnurent pour leur roi.

Il paraît de là que Dieu tient les événements et les cœurs des hommes en sa main et qu'il achemine toutes choses pour l'exécution de ses desseins aussi bien que pour l'avantage de ceux qu'il aime et qui se confient en lui.

(a) v19 : I Samuel 29.4

Chapitre XIII

Le roi David assemble tous les Israélites et il leur propose de faire transporter l'arche de l'alliance de Kirjatjéharim, où elle était depuis quelque temps, dans la ville de Jérusalem, ce qui ayant été approuvé de tout le peuple, l'arche fut mise sur un chariot attelé par des bœufs, versets 1-5.

Mais David n'osant pas alors faire conduire l'arche à Jérusalem, parce que Dieu fit mourir Huza pour l'avoir touchée, il la fit mettre dans la maison d'Hobed-Edom où elle demeura trois mois, versets 6-14.

OR David consulta les chefs des milliers et des centaines et tous les conducteurs du peuple.

2. Et il dit à toute l'assemblée d'Israël : S'il vous semble bon et que cela vienne de l'Éternel notre Dieu, envoyons de tous côtés vers nos frères qui

sont dans toutes les contrées d'Israël et avec lesquels sont les Lévites dans leurs villes et dans leurs faubourgs, afin qu'ils s'assemblent vers nous

3. Et [a] que nous ramenions vers nous l'arche de notre Dieu, car nous ne l'avons point recherchée dans les jours de Saül.

4. Et toute l'assemblée répondit qu'on le fît, car la chose fut approuvée par tout le peuple.

5. David donc assembla tout Israël, depuis Scihor le torrent d'Égypte jusqu'à Hamath, pour ramener l'arche de Kirjath-jéharim.

6. Et David monta avec tout Israël à Bahala à Kirjath-jéharim qui appartient à Juda afin qu'ils fissent amener là l'arche de Dieu qui est l'Éternel qui habite entre les chérubins et dont le nom y est invoqué [1].

7. Et ils mirent l'arche de Dieu sur un chariot neuf et ils l'emmenèrent de la maison d'Abinadab et Huza et Ahja conduisaient le chariot.

8. Et David et tout Israël sautaient de joie en la présence de Dieu de toute leur force, avec des cantiques, sur des harpes, des lyres, des tambours, des cymbales et des trompettes.

9. Mais quand ils furent venus jusqu'à l'aire de Kidon, Huza étendit sa main pour retenir l'arche, parce que les bœufs avaient glissé [2].

10. Et la colère de l'Éternel s'alluma contre Huza et il le frappa parce qu'il avait étendu sa main sur l'arche et il mourut en la présence de Dieu.

11. Et David fut affligé de ce que l'Éternel avait fait une brêche en faisant mourir Huza et on a appelé jusqu'à ce jour ce lieu-là Pérets-Huza [3].

12. Et David eut peur de Dieu en ce jour-là et il dit : Comment ferais-je entrer chez moi l'arche de Dieu ?

13. C'est pourquoi David ne la retira point chez lui dans la cité de David, mais il la fit détourner dans la maison d'Hobed-Edom Guittien.

14. Et l'arche de Dieu demeura avec la famille d'Hobed-Edom, dans sa maison, trois mois et l'Éternel bénit la maison d'Hobed-Edom et tout ce qu'il avait.

Réflexions

Il y a trois considérations à faire sur ce chapitre.

La première, qu'aussitôt que David fut établi roi sur toutes les tribus d'Israël, il voulut que l'arche de l'alliance fut transportée à Jérusalem, croyant que le plus grand bonheur qui pût lui arriver serait d'avoir près de lui ce précieux gage de la présence et de la protection de Dieu.

C'est là un bel exemple de foi et de piété pour toutes sortes de personnes et surtout pour les princes et pour les grands de ce monde.

2. Pour ce qui est de la mort d'Huza, il ne faut pas croire qu'en avançant la main pour retenir l'arche qui était en danger de tomber, il le fit à mauvaise intention. Il paraît au contraire que son dessein était d'empêcher que l'arche ne tombât et ne fût renversée. Si donc Dieu le fit mourir, ce ne fut pas tant pour le punir, comme ce fut pour l'exemple, afin de donner de la crainte à David et à tout le peuple et de leur faire comprendre qu'ils avaient commis une grande faute en faisant trainer l'arche par des bœufs sur un chariot au lieu de la faire porter par des Lévites comme la loi de Dieu le prescrivait expressément.

La dernière réflexion concerne ce qui est dit, que Dieu bénit Hobed-Edom et tout ce qui lui appartenait pendant le séjour que l'arche fit chez lui. Après ce qui était arrivé à Huza, David n'aurait peut-être pas osé faire venir l'arche à Jérusalem, mais la bénédiction qu'elle apporta dans la maison d'Hobed-Edom encouragea David à exécuter son dessein.

Reconnaissons par là que la présence de Dieu et sa faveur sont la source de tous les avantages que nous pouvons posséder.

(a) va : II Samuel 6, rien de plus.

(1) v6 : Ou qui porte de nom de Dieu, II Samuel 6.2.
(2) v9 : Voyez la note sur Samuel 6.
(3) v11 : C'est-à-dire : la brêche de Huza.

Chapitre XIV

David reçoit des ambassadeurs et des présents du roi de Tyr, versets 1-2.

Il lui nait plusieurs enfants, versets 3-7,

et il remporte deux victoires sur les Philistins, versets 8-17.

ET Hiram, roi de Tyr [a], envoya des ambassadeurs à David et du bois de cèdre et des maçons et des charpentiers pour lui bâtir une maison.

2. Alors David connut que l'Éternel l'avait affermi roi d'Israël et qu'il avait élevé son royaume pour l'amour de son peuple d'Israël.

3. Et [b] David prit encore des femmes à Jérusalem et il engendra encore des fils et des filles.

4. Et ce sont ici les noms des enfants qu'il eut à Jérusalem, Sçammuah et Sçobab, Nathan et Salomon,

5. Et Jibhar, Elisçuah et Elpélet,

6. Et Nogah et Nepheg et Japhiah,

7. Et Elisçamah et Béel-jadah et Eliphelet.

8. Mais quand les Philistins eurent appris que David avait été oint pour roi sur tout Israël, ils montèrent pour attaquer David. Et David l'ayant appris sortit au devant d'eux.

9. Et les Philistins vinrent et se dispersèrent dans la vallée des Réphaïms.

10. Alors David consulta Dieu disant : Monterai-je contre les Philistins et les livreras-tu entre mes mains ? Et l'Éternel lui répondit : Monte et je les livrerai entre tes mains.

11. Alors ils montèrent à [c] Bahal-pératsim et David les frappa là et dit : Dieu a fait écouler mes ennemis par ma main comme un débordement d'eau. C'est pourquoi on appela ce lieu-là Bahal-pératsim [1].

12. Et ils laissèrent là leurs dieux et David commanda qu'on les brûla au feu.

13. Et les Philistins se répandirent encore une autre fois dans cette vallée.

14. Et David consulta encore Dieu et Dieu lui répondit : Tu ne monteras pas après eux, mais tu tourneras autour d'eux et tu iras contre eux vis-à-vis des meuriers.

15. Et dès que tu entendras au haut des meuriers un bruit comme des gens qui marchent, alors tu sortiras pour combattre, car Dieu sortira devant toi pour battre le camp des Philistins.

16. David fit ce que Dieu lui avait commandé et on battit le camp des Philistins depuis Gabaon jusqu'à Guézer.

17. Ainsi la réputation de David se répandit par tous ces pays-là et l'Éternel mit une grande crainte de David dans toutes ces nations-là.

Réflexions

L'ambassade et les présents que le roi de Tyr envoya à Jérusalem marquent l'estime et la considération où le roi David était chez les princes voisins. Par là aussi il put reconnaître, comme cela est dit dans ce chapitre, que Dieu le bénissait et que son règne était affermi.

2. Il faut remarquer sur ce qui est ici rapporté que David épousa plusieurs femmes, que c'était là une mauvaise coutûme qui s'était alors établie contre l'intention de Dieu et la première institution du mariage et que ce grand nombre de fils que ce prince eut et qui étaient nés de diverses mères causa de grands malheurs dans sa famille, comme la suite de son histoire le fait voir.

Ce qui montre combien les lois de Jésus-Christ, qui a réformé tous ces désordres et rétabli le mariage dans son état primitif, étaient nécessaires et combien elles sont justes et avantageuses pour le bien de la société.

3. Pour ce qui est des deux victoires de David sur les Philistins, qui étaient les plus grands ennemis du peuple d'Israël, l'histoire sainte remarque qu'il les remporta par l'assistance de Dieu après l'avoir consulté et qu'il en donna aussi toute la gloire en reconnaissant que c'était le Seigneur qui avait détruit ces peuples idolâtres et en brûlant leurs idoles.

Ce que l'on entreprend sous la conduite du Seigneur et conformément à sa volonté a toujours une issue favorable et ce qui fait la plus grande joie des gens de bien dans les heureux succès qu'ils ont, c'est lorsqu'il peuvent les regarder comme des marques de l'amour de Dieu envers eux et les faire servir à l'avancement de sa gloire.

(a) v1 : II Samuel 5.11
(b) v3 : II Samuel 5.13
(c) v11 : Ésaïe 28.21

(1) v11 : C'est-à-dire : la plaine des débordements ou le seigneur des débordements.

Chapitre XV

Le roi David fait transporter avec beaucoup de solennité par les Lévites l'arche de l'alliance de la maison d'Hobed-Edom à Jérusalem et il la fait mettre dans le taberbnacle qu'il lui avait préparé.

OR David se bâtit des maisons dans sa cité et il prépara un lieu pour l'arche de Dieu et il lui tendit un tabernacle.

2. Alors David dit : [a] L'arche de Dieu ne doit être portée que par des Lévites, car l'Éternel les a choisis pour porter l'arche de Dieu et pour faire le service à toujours.

3. [b] David assembla donc tous ceux d'Israël à Jérusalem pour amener l'arche de l'Éternel dans le lieu qu'il lui avait préparé.

4. Et David assembla aussi les descendants d'Aaron et les Lévites.

5. Des descendants de Kéhath, Uriel le chef et ses frères, au nombre de six-vingt,

6. Des descendants de Mérari, Hasaja le chef et ses frères, au nombre de deux cent et vingt,

7. Des descendants de Guersçom, Joël le chef et ses frères, au nombre de cent et trente,

8. Des descendants d'Elitsaphan, Séemahja le chef et ses frères, au nombre de deux cents,

9. Des descendants de Hébron, Eliel le chef et ses frères, au nombre de quatre-vingt,

10. Des descendants de Huziel, Hamminadab le chef et ses frères, au nombre de cent et douze.

11. David appela donc Tsadok et Abiathar les sacrificateurs et les Lévites, savoir Uriel, Hasaja, Joël, Scemahja, Eliel et Hamminadab

12. Et il leur dit : Vous qui êtes les chefs des pères des Lévites, purifiez-vous, vous et vos frères et transportez l'arche de l'Éternel le Dieu d'Israël au lieu que je lui ai préparé

13. Parce que vous n'y étiez pas la première fois, [c] l'Éternel notre Dieu fit une brêche parmi nous, car nous ne le recherchâmes pas comme il est ordonné.

14. Les sacrificateurs donc et les Lévites se purifièrent pour amener l'arche de l'Éternel Dieu d'Israël.

15. Et les fils des Lévites portèrent l'arche de Dieu sur leurs épaules avec les barres qu'ils avaient sur eux, selon que Moïse l'avait commandé, suivant la parole de l'Éternel.

16. Et David dit aux chefs des Lévites qu'ils établissent quelques-uns de leurs frères qui chantassent avec des instruments de musique, des lyres, des harpes et des cymbales et qu'ils fissent retentir leur voix avec joie.

17. Les Lévites établirent donc Héman fils de Joël et d'entre ses frères, Asaph fils de Berecja et des descendants de Mérari qui étaient leurs frères, Ethan fils de Kusçaja

18. Et avec eux leurs frères pour être au second rang, Zacharie, Ben Jahaziel, Scemiramoth, Jéhiel, Hunni, Eliab, Bénaja, Mahaséja, Mittitja et Eliphalehu, Mikneja, Hobed-Edom et Jéhiel, portiers.

19. Et pour ce qui est de Héman, d'Asaph et d'Ethan, chantres, ils jouaient des cymbales d'airain en faisant retentir leur voix.

20. Et Zacharie, Haziel, Scémiramoth, Jéhiel, Hunni, Eliab, Mahaséja et Bénaja jouaient du psaltérion sur halamoth.

21. Et Mattitja, Eliphaléhu, Miknéja, Hobed-Edom, Jéhiel et Hazarja jouaient des instruments à huit cordes pour renforcer le ton [1].

22. Mais Kénanja, le principal des Lévites avait la charge de faire porter l'arche, montrant comment il fallait la porter, car c'était un homme fort intelligent.

23. Et Bérécja et Elkana étaient portiers pour l'arche.

24. Et Scebanja, Jehosçaphat, Nathanaël, Hamasaï, Zacharie, Bénaja et Elihézer, sacrificateurs, jouaient des trompettes devant l'arche de Dieu et Hobed-Edom et Jéhija étaient portiers pour l'arche.

25. David donc et les anciens d'Israël avec les gouverneurs des milliers se mirent en chemin pour transporter l'arche de l'alliance de l'Éternel avec joie de la maison d'Hobed-Edom.

26. Et il arriva que Dieu, ayant assisté les Lévites qui portaient l'arche de l'alliance de l'Éternel, on sacrifia sept veaux et sept béliers.

27. Et David était vêtu d'un rochet de fin lin avec tous les Lévites qui portaient l'arche et les chantres et Kénanja qui avait la principale charge de faire porter l'arche était avec les chantres. Et David avait sur lui un éphod de lin.

28. Ainsi tout Israël conduisit l'arche de l'alliance de l'Éternel avec des cris de joie et au son de cornet, de trompettes et de cymbales, faisant retentir leur voix avec des lyres et des harpes,

29. Mais il arriva que comme l'arche de l'alliance de l'Éternel entrait dans la cité de David, [d] Mical fille de Saül, regardant par la fenêtre, vit le roi David sautant et jouant et elle le méprisa dans son cœur.

Réflexions

Il est à remarquer

1. que David, voulant faire venir l'arche de l'alliance à Jérusalem, eut soin de la faire porter par des Lévites suivant l'ordre que Dieu en avait donné par Moïse et qu'il reconnut que c'était parce qu'on n'avait pas observé cet ordre trois mois auparavant que Dieu avait frappé de mort Huza. Cela montre pourquoi Huza était mort après avoir touché l'arche et fait voir avec combien d'exactitude il faut se conformer en toutes choses à ce que Dieu a prescrit.

2. David, les Lévites, les principaux et tout le peuple donnèrent les marques de la plus grande joie pendant le transport de l'arche en louant Dieu par des cantiques et en offrant des sacrifices. David surtout se distingua par le zèle qu'il témoigna dans cette occasion. La joie extraordinaire de ce roi procédait de la persuasion où il était que la présence de Dieu, de laquelle l'arche était un symbole exprès, ferait désormais tout son bonheur.

C'est là un exemple de foi et de piété qui doit être imité par toutes sortes de personnes, mais surtout par ceux qui tiennent un rang considérable dans le monde.

3. Mica, la femme de David, voyant qu'il sautait devant l'arche, en conçut du mépris pour lui jugeant qu'en cela il faisait une chose indécente et indigne d'un prince tel que lui. Elle fit voir par là qu'elle avait peu de zèle et de piété et c'est ainsi que les profanes et les gens du monde condamnent et méprisent souvent des actions très louables et tout-à-fait agréables à Dieu.

(a) v2 : Nombres 4.4 et suivants.
(b) v3 : II Samuel 6.12
(c) v13 : Ci-dessus 13.10
(d) v29 : II Samuel 6.16 et suivants.

(1) v21 : Ou chantaient des chants de victoire sur des instruments à huit cordes.

Chapitre XVI

David ayant fait conduire l'arche à Jérusalem de la manière que cela a été rapporté dans le chapitre précédent, la fait mettre dans le tabernacle qu'il avait fait dresser à ce sujet. Il établit des Lévites pour y faire le service et pour louer Dieu. Il leur donne pour cet effet des cantiques qui sont ici rapportés.

ILS [a] amenèrent donc l'arche de Dieu et la posèrent dans le tabernacle que David lui avait tendu et on offrit des holocaustes et des sacrifices de prospérité devant Dieu.

2. Et quand David eut achevé d'offrir les holocaustes et les sacrifices de prospérité, il bénit le peuple au nom de l'Éternel.

3. [b] Et il fit distribuer à chacun, tant aux hommes qu'aux femmes, une miche de pain et une pièce de chair et une bouteille de vin.

4. Et il établit quelques-uns des Lévites devant l'arche de l'Éternel pour y faire le service, pour célébrer, pour rendre grâce et pour louer le Dieu d'Israël.

5. Asaph était le premier et Zacharie le second, Jéhiel, Scémiramoth, Jéhiel, Mattitja, Eliab, Bénaja, Hobed-Edom et Jéhiel. Ils avaient les instruments de musique, savoir des psaltérions et des harpes. Et Asaph faisait retentir sa voix avec des cymbales.

6. Et Bénaja et Jahaziel sacrificateurs étaient continuellement avec des trompettes devant l'arche de l'alliance de Dieu.

7. Alors dans ce même jour-là, David donna entre les mains d'Asaph et de ses frères les Psaumes qui suivent pour commencer à célébrer l'Éternel.

8. CÉLÉBREZ l'Éternel, [c] réclamez son nom, faites connaître parmi les peuples ses exploits.

9. Chantez-lui, psalmodiez-lui, parlez de toutes ses merveilles.

10. Glorifiez-vous du nom de sa sainteté, que le cœur de ceux qui cherchent l'Éternel se réjouisse.

11. Recherchez l'Éternel et sa force, cherchez continuellement sa face.

12. Souvenez-vous des merveilles qu'il a faites, de ses miracles et des jugements qu'il a prononcé de sa bouche.

13. La postérité d'Israël sont ses serviteurs, les enfants de Jacob sont ses élus.

14. Il est l'Éternel notre Dieu, ses jugements sont par toute le terre.

15. Souvenez-vous toujours de son alliance, de ce qu'il a commandé pour mille générations,
16. [d] Du traité qu'il a fait avec Abraham et du serment qu'il a fait à Isaac,
17. Qu'il a confirmé à Jacob et à Israël pour être une ordonnance et une alliance éternelle,
18. Disant : Je te donnerai le pays de Canaan pour le lot de ton héritage.
19. Encore que vous soyez en petit nombre et que depuis peu de temps vous y demeuriez comme étrangers,
20. Car ils allaient de nation en nation et d'un royaume vers un autre peuple.
21. Il n'a pas souffert que personne les outrageât et même il a châtié les rois à cause d'eux,
22. Disant : Ne touchez point à mes oints et ne faites point de mal à mes prophètes.
23. [e] Habitants de toute la terre, chantez à l'Éternel, publiez de jour en jour sa délivrance.
24. Racontez sa gloire parmi les nations et ses merveilles parmi tous les peuples,
25. Car l'Éternel est grand et très digne de louange, il est redoutable par dessus tous les dieux.
26. Et en effet, tous les dieux des nations ne sont que des idoles, mais l'Éternel a fait les cieux.
27. La majesté et la magnificence marchent devant lui, la force et la joie sont au lieu où il habite.
28. Vous familles des peuples, donnez gloire à l'Éternel, donnez gloire à l'Éternel et reconnaissez sa force.
29. Donnez à l'Éternel la gloire qui est due à son nom. Apportez l'oblation et vous présentez devant lui, prosternez-vous dans une sainte pompe.
30. Vous tous les habitants de la terre, tremblez tout étonnés pour la présence de sa face, car le monde est affermi par lui et il ne sera point ébranlé.
31. Que les cieux et la terre se réjouissent et qu'on dise parmi les nations : L'Éternel règne.
32. Que la mer et tout ce qu'elle contient fasse du bruit, que les champs se réjouissent et tout ce qui est en eux.
33. Alors les bois de la forêt crieront de joie au devant de l'Éternel parce qu'il vient juger la terre.
34. [f] Célébrez l'Éternel car il est bon, parce que sa miséricorde demeure à jamais.
35. Et dites : [g] Ô Dieu de notre salut, délivre-nous et rassemble-nous et retire-nous des nations pour célébrer ton saint nom et pour nous glorifier en te louant.
36. Béni soit l'Éternel le Dieu d'Israël depuis un siècle jusqu'à l'autre. Et tout le peuple dit : Amen et on loua l'Éternel.
37. On laissa donc là, devant l'arche de l'alliance de l'Éternel, Asaph et ses frères pour faire continuellement le service selon ce qu'il fallait faire chaque jour devant l'arche.
38. Et Hobed-Edom et ses frères, au nombre de soixante-huit, Hobed-Edom, dis-je, le fils de Jéduthun et Hosa pour portiers.
39. Et on établit Tsadok le sacrificateur et ses frères sacrificateurs devant le pavillon de l'Éternel dans le haut lieu qui était à Gabaon
40. Pour offrir continuellement des holocaustes à l'Éternel sur l'autel de l'holocauste, tant le matin que le soir, et pour faire toutes les choses qui sont écrites dans la loi de l'Éternel, lesquelles il avait commandées à Israël.
41. Et il y avait avec eux Héman et Jéduthun et les autres qui furent choisis et marqués par leur nom pour célébrer l'Éternel en disant : Que sa miséricorde dure éternellement.
42. Et Héman et Jéduthun étaient avec ceux-là. Il y avait aussi des trompettes et des cymbales pour ceux qui faisaient retentir leur voix et des instruments pour chanter les cantiques de Dieu. Et les fils de Jéduthun étaient portiers.
43. Ensuite tout le peuple s'en alla chacun dans sa maison et David fut aussi ramené pour bénir sa maison.

Réflexions

Le roi David, après avoir fait transporté l'arche avec une grande pompe, acheva cette solennité en faisant chanter de saints cantiques à l'honneur de Dieu.

Le zèle de ce pieux roi doir exciter le nôtre et il est bien juste que les grands de la terre, et généralement tous ceux à qui Dieu accorde la prospérité et les moyens d'avancer sa gloire, l'honorent et le glorifient autant qu'ils en sont capables.

Les cantiques sacrés qui furent chantés par les Lévites et par le peuple doivent aussi servir de matière à nos louanges, mais nous avons encore plus de sujet d'adorer la majesté du Seigneur, de publier ses merveilles et de nous réjouir devant lui que les Israélites n'en avaient et même les exhortations qui sont ici adressées à tous les peuples de louer Dieu et de se réjouir de la venue de son règne regardent proprement les temps de l'Évangile.

C'est principalement aux chrétiens de s'exciter à ce devoir et de dire :

Célébrez le Seigneur car il est bon et sa miséricorde dure à jamais. Béni soit l'Éternel le Dieu d'Israël depuis un siècle jusqu'à l'autre et que tout le peuple dise : Amen !

(a) v1 : II Samuel 6.17
(b) v3 : II Samuel 6.19
(c) v8 : Ésaïe 12.4 ; Psaume 105.1-16
(d) v16 : Genèse 17.2, 26.3, 28.13 et 35.11
(e) v23 : Psaume 96, rien de plus.
(f) v34 : Psaume 107.1, 118.1 et 136.1
(g) v35 : Psaume 106.47-48

Chapitre XVII

Le roi David communique au prophète Nathan le dessein qu'il avait de bâtir un temple dans la ville de Jérusalem, mais ce prophète lui fit connaître ensuite d'une révélation qu'il avait eue que Dieu ne voulait

pas qu'il bâtit le temple, mais qu'il lui donnerait un fils qui exécuterait ce dessein, versets 1-15.

David, plein de reconnaissance des bontés du Seigneur envers sa famille, lui rend grâces avec un grand zèle et le supplie d'accomplir ses promesses et de bénir sa maison et sa postérité, versets 16-27.

OR [a] il arriva après que David fut établi dans sa maison qu'il dit à Nathan le prophète : Voici j'habite dans une maison faite de cèdre et l'arche de l'alliance de l'Éternel est sous une tente.

2. Et Nathan dit à David : Fais tout ce qui est en ton cœur, car Dieu est avec toi.

3. Mais il arriva cette nuit-là que la parole de Dieu fut adressée à Nathan et qu'il lui dit :

4. Va et dit à David mon serviteur : Ainsi a dit l'Éternel : Tu ne me bâtiras point de maison pour y habiter.

5. Puisque je j'ai point habité dans aucune maison [b] depuis le temps que j'ai fait monter les enfants d'Israël hors d'Égypte jusqu'à ce jour, mais j'ai été de tabernacle en tabernacle et de pavillon en pavillon.

6. Partout où j'ai passé avec tout Israël, en ai-je parlé à un seul de ces juges d'Iraël auxquels j'ai commandé de gouverner mon peuple et leur ai-je dit : Pourquoi ne m'avez-vous pas bâti une maison de cèdre ?

7. Maintenant donc tu diras ainsi à David mon serviteur : Ainsi a dit l'Éternel des armées [c] : Je t'ai pris d'une cabane d'auprès les brebis afin que tu fusses le conducteur de mon peuple d'Israël

8. Et j'ai été avec toi partout où tu as été et j'ai exterminé tous tes ennemis de devant toi et je t'ai acquis un renom, tel qu'est le renom des grands qui sont sur la terre,

9. Et j'établirai un lieu à mon peuple d'Israël et je le planterai et il habitera chez lui et il ne sera plus agité, les enfants d'iniquité ne le consumeront plus comme ils ont fait auparavant,

10. Depuis les jours que j'ai ordonné des juges sur mon peuple d'Israël et que j'ai abaissé tous tes ennemis et que je t'ai fait entendre que l'Éternel établira ta famille.

11. Il arrivera donc que quand tes jours seront accomplis pour aller avec tes pères, que je ferai lever ta postérité après toi, un de tes fils et j'établirai son règne.

12. [d] Il me bâtira une maison et j'affermirai son règne à jamais.

13. [e] Je lui serai père et il me sera fils et je ne retirerai point ma miséricorde de lui comme je l'ai retirée d'avec celui qui a été avant toi.

14. [f] Et je l'établirai dans ma maison et dans mon royaume à jamais et son trône sera affermi à jamais.

15. Nathan parla à David selon toute cette vision.

16. Alors le roi entra et se tint devant l'Éternel et il dit : Ô Éternel Dieu, qui suis-je et quelle est ma maison que tu m'aies fait parvenir jusqu'au point où je suis ?

17. Et cela t'a paru peu de chose, ô Dieu, et tu as parlé de la maison de ton serviteur pour le temps à venir et tu m'as regardé, tu m'as fait devenir comme un homme excellent, ô Éternel mon Dieu !

18. Que pourrait dire davantage David de l'honneur que tu fais à ton serviteur ? Car tu connais ton serviteur.

19. Ô Éternel, c'est pour l'amour de ton serviteur et selon ton cœur que tu as fait toutes ces grandes choses.

20. Éternel, [g] il n'y a personne qui soit semblable à toi et il n'y a point de Dieu que toi, selon tout ce que nous avons entendu de nos oreilles.

21. [h] Et qui est le peuple semblable à ton peuple d'Israël, la seule nation de la terre que Dieu lui-même est venu se racheter pour lui être un peuple et pour t'acquérir un renom par des choses grandes et terribles en chassant les nations devant ton peuple que tu t'es racheté d'Égypte ?

22. Et tu t'es établi ton peuple d'Israël pour être ton peuple à jamais et toi, Éternel, tu leur as été un Dieu.

23. Maintenant donc, ô Éternel, que la parole que tu as prononcée touchant ton serviteur et sa maison soit ferme à jamais et fais comme tu en as parlé.

24. Et que ton nom demeure ferme et soir reconnu grand à jamais, de sorte qu'on dise : L'Éternel des armées, le Dieu d'Israël est le Dieu d'Israël et que la maison de David ton serviteur soit assurée devant toi,

25. Car, ô mon Dieu, tu as fait entendre à ton serviteur que tu lui établirais une maison, c'est pourquoi ton serviteur a été incité à faire cette prière devant ta face.

26. C'est pourquoi maintenant, ô Éternel, tu es Dieu et tu as promis à ton serviteur de lui faire ce bien.

27. Veuille donc maintenant bénir la maison de ton serviteur afin qu'elle soit éternellement devant toi, car, Éternel, tu l'as bénie et elle sera bénie à jamais.

Réflexions

David ne se contenta pas d'avoir fait transporter l'arche à Jérusalem, il voulut outre cela la placer dans un temple qu'il se proposait de bâtir. Ce sont ici de nouvelles marques de sa piété qui prouvent que dans l'état heureux et glorieux où ce prince se voyait, il prenait encore plus à cœur ce qui concerne la gloire de Dieu que ce qui regardait son intérêt particulier.

C'est l'esprit dont doivent être animés tous ceux à qui Dieu accorde des avantages particuliers et qui sont en état de faire quelque chose pour l'avancement de sa gloire.

2. Quoi que le dessein de David fût bon et louable, Dieu ne trouva pas à propos qu'il l'exécutât, parce que, comme cela est dit ailleurs, I Chroniques XXII.8, ce roi avait eu et aurait encore diverses guerres à soutenir et que le règne heureux et paisible de Salomon son fils serait plus propre pour l'exécution d'un tel dessein.

Dieu ne veut pas toujours que des entreprises, qui sont bonnes en elles-mêmes, s'exécutent dans le temps que les hommes le souhaiteraient, mais il les fait réussir dans les circonstances les plus propres et les plus convenables. Ainsi l'on doit toujours se remettre à la providence du succès des desseins que l'on forme et croire cependant que Dieu, qui a égard à la bonne intention, ne laisse pas de les avoir pour agréables lorsqu'on les forme dans de bonnes vues.

3. Ce que Nathan promit à David, qu'il aurait un fils dont Dieu serait le Père et dont le règne durerait à toujours, peut se rapporter à Salomon le fils de David, mais l'application que Paul fait de cette promesse à notre Seigneur montre qu'elle ne trouve son vrai accomplissement qu'en Jésus-christ qui est né de la postérité du roi David, mais qui est le fils de Dieu et dont le règne subsistera éternellement.

Enfin, l'on remarque dans les prières et dans les actions de grâces que David présenta à Dieu après que Nathan lui eut parlé, la vive reconnaissance dont ce prince était pénétré, sa profonde humilité, la parfaite confiance qu'il avait aux promesses de Dieu et un ardent désir d'obtenir pour lui et pour ses descendants la continuation de la faveur et de la protection du Seigneur.

Nous avons dans cette prière un très beau modèle de la gratitude, de la foi, de la piété et de l'humilité avec laquelle nous devons remercier Dieu de toutes ses grâces et lui en demander la continuation.

(a) v1 : II Samuel 7, rien de plus.
(b) v5 : I Rois 8.16
(c) v7 : I Samuel 16.11 ; Psaume 78.70
(d) v12 : I Rois 5.5 et 6.12 ; Ci-dessus 22.10 et 28.5-6
(e) v13 : Psaume 89. 27-29 ; Hébreux 1.5
(f) v14 : Luc 1.33
(g) v20 : Deutéronome 3.24, 4.35 et 6.4 ; I Rois 8.23-60 ; Psaume 86.8 ; Ésaïe 37.16-20, 43.10-13, 44.6-8, 44.24, 45.5-6, 45.18-21 et 46.1 ; Daniel 3.29 ; Osée 13.4 ; Joël 2.27
(h) v21 : Deutéronome 4.7 et 33.29 ; Psaume 47.20

Chapitre XVIII

Ce chapitre contient le récit de diverses victoires que David remporta sur les Philistins, sur les Moabites, sur les Syriens et sur les Iduméens.

Le roi de Hamath lui envoie des présents. David consacre à Dieu ces présents, de même que l'or et l'argent qu'il avait pris sur ces divers peuples.

On lit sur la fin de ce chapitre les noms de ceux qui étaient dans les premières charges du temps de David.

ET [a] il arriva que David battit les Philistins et les humilia et il prit Gath et les villes de son ressort de la main des Philistins.

2. Il battit aussi les Moabites et les Moabites furent assujettis et tributaires à David.

3. David battit aussi Hadarhézer roi de Tsoba vers Hamath qui allait pour établir sa domination sur le fleuve Euphrate.

4. Et David lui prit mille chariots et sept mille hommes de cheval et vingt mille hommes de pied et il coupa les jarrets des chevaux de tous les chariots, mais il en réserva cent chariots.

5. Or les Syriens de Damas étaient venus pour donner du secours à Hadarhézer roi de Tsoba et David battit vingt et deux mille Syriens.

6. Puis David mit garnison dans la Syrie à Damas et les Syriens furent assujettis et tributaires à David. Et l'Éternel gardait David partout où il allait.

7. Et David prit les boucliers d'or qui étaient aux serviteurs de Hadarhézer et il les apporta à Jérusalem.

8. Il emporta aussi de Tibhath et de Cun, villes de Hadarhézer, une grande abondance d'airain et Salomon en fit la mer d'airain et les colonnes et les vaisseaux d'airain.

9. Or Tohu, roi de Hamath, apprit que David avait défait l'armée de Hadarhézer roi de Tsoba.

10. Il envoya Hadoram son fils vers le roi David pour le saluer et le féliciter de ce qu'il avait combattu Hadarhézer et qu'il l'avait défait, car Hadarhézer avait une guerre continuelle contre Tohu. Et pour ce qui est de tous les vaisseaux d'or et d'argent et d'airain,

11. Le roi David les consacra aussi à l'Éternel avec l'argent et l'or qu'il avait emporté de toutes les nations, des Iduméens, des Moabites, des Hammonites, des Philistins et des Hamalékites,

12. Et Abisçaï fils de Tséruja battit dix-huit mille Iduméens dans la vallée du sel [b],

13. Et il mit garnison dans l'Idumée et tous les Iduméens furent assujettis à David et l'Éternel gardait David où il allait.

14. Ainsi David régna sur tout Israël, rendant la justice et le droit à tout son peuple.

15. Et Joab fils de Tsérija avait la charge de l'armée et Jehosçaphat fils d'Ahilud était commis sur les régistres.

16. Et Tsadok fils d'Ahitub et Abimélec fils d'Abiathar étaient les sacrificateurs et Sçausça était le sécrétaire.

17. Et Bénaja fils de Jehojadah était établi sur les Kéréthiens et les Péléthiens, mais les fils de David étaient les premiers auprès du roi.

Réflexions

Les victoires dont on a ici le récit font voir la continuation de la faveur de Dieu sur le roi David. Il se rendit redoutable à ses ennemis, il était aimé et respecté des rois voisins, sa gloire allait toujours en croissant et tous ces avantages lui venaient, comme le remarque l'historien,

de ce que Dieu le gardait partout où il allait.

Ce roi de son côté reconnaissait qu'il était redevable de toutes ces victoires à l'assistance du Seigneur et il lui en faisait hommage en lui consacrant le butin qu'il faisait sur les peuples qu'il avait vaincus. Ce fut ainsi que Dieu bénit David pendant qu'il lui fut fidèle, mais la suite de son histoire fait voir qu'il n'éprouva pas la même protection lorsqu'il lui arriva de l'offenser par ses péchés.

Ce qu'il faut recueillir de là, c'est que tout notre bonheur dépend de l'amour et de la faveur de Dieu et que le moyen d'y avoir part, c'est de demeurer attachés à lui et d'employer à sa gloire tout ce qu'il nous accorde de bénédictions, soit temporelles, soit spirituelles.

(a) v1 : II Samuel 8, rien de plus.
(b) v12 : Psaume 60.2

Chapitre XIX

Hanun, roi des Hammonites, ayant outragé les ambassadeurs que David lui avait envoyé, cela donna occasion à une guerre dans laquelle David défit les Syriens et les Hammonites par deux fois.

OR il arriva après cela que Nahas, roi des Hammonites mourut et son fils règna en sa place.

2. Et David dit : J'aurai de la bonté pour Hanun fils de Nahas, car son père a eu de la bonté pour moi. Et David envoya des ambassadeurs pour le consoler de la mort de son père. Et les serviteurs de David vinrent au pays des Hammonites vers Hanun pour le consoler.

3. Mais les principaux d'entre les Hammonites dirent à Hanun : Penses-tu que ce soit pour honnorer ton père que David t'a envoyé des consolateurs ? N'est-ce pas pour reconnaître et pour épier le pays afin de le détruire que ses serviteurs sont venus vers toi ?

4. Hanun donc prit les serviteurs de David et les fit raser et il fit couper leurs habits par le milieu depuis le haut des cuisses jusqu'aux pieds et il les renvoya.

5. Et ils s'en allèrent et ils le firent savoir à David par quelques personnes et David envoya au devant d'eux, car ces hommes-là étaient forts confus. Et le roi leur manda : Tenez-vous à Jéricho jusqu'à ce que votre barbe soit revenue et alors vous reviendrez.

6. Or les Hammonites voyant qu'ils s'étaient mis en mauvaise odeur auprès de David, Hanun et eux envoyèrent mille talents d'argent pour lever à leurs dépens des chariots et de la cavalerie de Mésopotamie et de Syrie, de Mahaca et de Tsoba.

7. Et ils levèrent à leurs frais pour eux trente-deux mille hommes et des chariots et ils prirent avec eux le roi de Mahaca avec son peuple qui vinrent et qui campèrent devant Médéba. Les Hammonites s'assemblèrent aussi de toutes leurs villes et vinrent pour combattre.

8. Ce que David ayant appris, il envoya Joab et ceux de toute l'armée qui étaient les plus vaillants.

9. Alors les Hammonites sortirent et se rangèrent en bataille à l'entrée de la ville et les rois qui étaient venus étaient à part dans la campagne.

10. Et Joab voyant que l'armée était tournée contre lui devant et derrière choisit de toutes les troupes d'élite d'Israël des gens qu'il rangea contre les Syriens.

11. Et il donna la conduite du reste du peuple à Abisçaï son frère et on les rangea contre les Hammonites.

12. Et Joab lui dit : Si les Syriens sont plus forts que moi, tu viendras me délivrer et si les Hammonites sont plus forts que toi, je te délivrerai.

13. Sois vaillant et combattons vaillament pour notre peuple et pour les villes de notre Dieu et que l'Éternel fasse ce qu'il lui semblera bon.

14. Alors Joab et le peuple qui était avec lui s'approchèrent pour livrer le combat aux Syriens et les Syriens s'enfuirent de devant lui.

15. Et les Hammonites voyant que les Syriens s'en étaient fuis s'enfuirent aussi de devant Abisçaï frère de Joab et rentrèrent dans la ville. Et Joab s'en revint à Jérusalem.

16. Mais les Syriens qui avaient été battus par ceux d'Israël envoyèrent des députés et firent venir les Syriens qui étaient de là le fleuve et Sçophach capitaine de l'armée de Hadarhézer les conduisait.

17. Ce qui fut rapporté à David et il assembla tout Israël et passa le Jourdain et vint vers eux et se rangea en bataille contre eux. David donc rangea la bataille contre les Syriens et ils combattirent contre lui.

18. Mais les Syriens fuirent de devant Israël et David tua sept mille chariots des Syriens [1] et quarante mille hommes de pied [2] et mis à mort le chef de l'armée.

19. Alors les serviteurs de Hadarhézer voyant qu'ils avaient été battus par ceux d'Israël firent la paix avec David et lui furent assujettis et les Syriens ne voulurent plus secourir les Hammonites.

Réflexions

Ce qu'il y a à remarquer dans ce chapitre, c'est que le roi David envoya des ambassadeurs au roi des Hammonites dans des vues d'amitié, mais que ce prince, écoutant les mauvais conseils des principaux de sa cour, crut que ces ambassadeurs étaient des espions et les renvoya après les avoir traités ignominieusement.

On peut considérer sur cela

1. Que les personnes vertueuses et sincères recherchent la paix et l'amitié d'un chacun, mais que les démarchent qu'elles font pour cela ne sont pas toujours bien reçues.

2. Que les gens sans vertu jugent des sentiments des autres par les leurs et qu'ils leur attibuent les vues et les desseins qu'ils auraient eux-mêmes.

3. Que la défiance et la fausse politique font souvent prendre de fausses mesures

Et enfin qu'il est dangereux pour les princes et pour toutes sortes de personnes de prêter l'oreille à de mauvais conseils et de les suivre.

Pour ce qui est de la guerre que David fit aux Hammonites, elle était très juste puisque leur roi avait outragé les ambassadeurs que David lui avait envoyé pour lui témoigner son amitié et que même les Hammonites déclarèrent les premiers la guerre à David.

L'issue de cette guerre dans laquelle David défit les Hammonites avec les Syriens qui s'étaient joints à eux fait voir que Dieu favorise les personnes qui ont de la droiture et en particulier qu'il assiste les princes qui aiment la paix et la justice et qu'au contraire les hommes injustes et superbes s'attirent les derniers malheurs par leur orgueil et par leur fierté.

(a) v1 : II Samuel 10, rien de plus.

(1) v18 : Il y a dans II Samuel 10.18 sept cents chariots, ainsi on doit entendre sept mille hommes qui étaient montés sur sept cents chariots ou qui les suivaient.
(2) v18 : Il y a dans II Samuel 10.18 quarante mille cavaliers. Peut-être que la cavalerie est omise ici et que l'infanterie est omise dans II Samuel 10.

Chapitre XX

Le roi David prend la ville de Rabba sur les Hammonites et les défait, versets 1-3.

Il remporte aussi la victoire sur les Philistins en trois différentes guerres, versets 4-8.

OR il arriva l'année suivante, lorsque les rois se mettaient en campagne, que Joab conduisait le fort de l'armée et ravagea le pays des Hammonites, puis il vint assiéger Rabba, tandis que David demeurait à Jérusalem et Joab battit Rabba et la détruisit.

2. Et David prit la couronne de dessus la tête de leur roi et il trouva qu'elle pesait [1] un talent d'or et il y avait des pierres précieuses et on la mit sur la tête de David qui emmena un grand butin de la ville.

3. Il emmena aussi le peuple qui y était et les scia de scies et même de herses de fer et de scies [2]. David en fit ainsi à toutes les villes des Hamonites, puis il s'en retourna avec tout le peuple à Jérusalem.

4. [b] Il arriva après cela que la guerre continua à Guézer contre les Philistins et alors Sibbéçaï le Husçathite tua Sippaï qui était des enfants de Rapha et ils furent humiliés.

5. Il y eut encore une autre guerre contre les Philistins dans laquelle Elhanan fils de Jahir tua Lahmi frère de Goliath Guittien qui avait une halebarde dont la hampe était comme l'ensuble d'un tisseran.

6. Il y eut encore une autre guerre à Gath où se trouva un homme de grande taille qui avait six doigt à chaque main et en chaque pied, de sorte qu'il en avait en tout vingt-quatre et il était aussi de la race de Rapha.

7. Et il défia Israël, mais Jonathan fils de Simha, frère de David, le tua.

8. Ceux-là étaient nés à Gath et ils étaient de la race de Rapha et ils moururent par les mains de David et par les mains de ses serviteurs.

Réflexions

Outre les réflexions qui ont déjà été faites sur les avantages que David remportait sur ses ennemis par l'assistance du Seigneur, il y a une considération particulière à faire sur la manière dont il est dit dans ce chapitre et dans le livre II de Samuel au chapitre XII, que David traita les Hammonites, les faisant mourir par des scies et par des herses et des haches de fer et les faisant passer par des fourneaux à cuire les briques. Supposé que ces paroles dénotent ces sortes de supplices, on doit croire que David n'aurait pas exercé sur ce peuple une vengeance si cruelle, à moins qu'il n'y eût été engagé par des raisons particulières que l'Histoire sainte ne rapporte pas. D'ailleurs, ce roi ne traita pas ainsi tous les Hammonites sans distinction, car ils ne furent pas entièrement détruits, mais seulement ceux qui étaient les plus coupables.

Quoi qu'il en soit, cette action de David n'autorise du tout point la cruauté, surtout parmi les chrétiens qui ont des préceptes si formels de modération et de douceur dans l'Évangile.

(a) v1 : II Samuel 11.1 et 12.26
(b) v4 : II Samuel 21.18

(1) v2 : Ou qu'elle valait.
(2) v3 : Voyez la note sur II Samuel 12.31

Chapitre XXI

David ayant péché en faisant faire le dénombrement de ses sujets, versets 1-8,

Dieu lui fit dire par le prophète Gad qu'il devait choisir d'être puni par l'un de ces trois fléaux : la famine, la guerre ou la mortalité, versets 9-13.

Ce roi choisi ce dernier fléau et septante mille de ses sujets périrent, versets 14-15,

mais il apaisa Dieu par sa profonde humiliation et par un sacrifice qu'il offrit par le commandement de Dieu dans un lieu que Gad marqua, versets 16-30.

MAIS [a] satan s'éleva contre Israël et incita David à faire le dénombrement d'Israël.

2. Et David dit à Joab et aux principaux du peuple : Allez et faites le dénombrement d'Israël, depuis Béer-scébah jusqu'à Dan et rapportez-le moi afin que j'en sache le nombre.

3. Mais Joab répondit : Que l'Éternel veuille augmenter son peuple cent fois autant qu'il est, ô roi mon seigneur, tous ne sont-ils pas serviteurs de monseigneur ? Pourquoi monseigneur cherche-t-il cela ? Pourquoi cela tournerait-il en péché à Israël ?

4. Néanmoins la parole du roi l'emporta sur celle de Joab et Joab partit et alla par tout Israël et il revint à Jérusalem.

5. Et Joab donna le rôle du dénombrement du peuple et il se trouva de tout Israël onze cent mille hommes qui tiraient l'épée et de Juda quatre cent soixante et dix mille hommes qui tiraient l'épée.

6. Bien qu'il n'eût pas compté entre eux ceux de Lévi, ni ceux de Benjamin, parce que Joab exécutait la parole du roi à regret.

7. Or cette affaire déplut à Dieu, c'est pourquoi il frappa Israël.

8. Et David dit à Dieu : J'ai commis un très grand péché d'avoir fait une telle chose. Je te prie, fais passer l'iniquité de ton serviteur, car j'ai agi très follement.

9. Et l'Éternel parla à Gad, le voyant de David, et il lui dit :

10. Va, parle à David et dis-lui : Ainsi a dit l'Éternel : Je te propose trois choses, choisi l'une des trois afin que je la fasse.

11. Et Gad vint vers David et lui dit : Ainsi a dit l'Éternel

12. Prends ou la famine pour l'espace de trois ans, ou d'être consumé pendant trois mois étant poursuivi de tes ennemis de sorte que l'épée de tes ennemis t'atteigne ou que durant trois jours l'épée de l'Éternel et la mortalité soit sur le pays et que l'ange de l'Éternel fasse un dégât dans toutes les contrées d'Israël. Maintenant donc regarde ce que je répondrai à celui qui m'a envoyé.

13. Alors David répondit à Gad : Je suis dans une très grande angoisse, que je tombe, je te prie, entre les mains de l'Éternel, car ses compassions sont en très grand nombre et que je ne tombe point entre les mains des hommes !

14. Et l'Éternel envoya une mortalité sur Israël et il tomba soixante et dix mille hommes d'Israël.

15. Dieu envoya aussi l'ange à Jérusalem pour la ravager. Et comme il la ravageait, l'Éternel regarda et il se repentit de ce mal et il dit à l'ange qui faisait ce ravage : C'est assez, retire à cette heure ta main. Or l'ange de l'Éternel était auprès de l'aire d'Ornan Jébusien.

16. Et David élevant ses yeux vit l'ange de l'Éternel qui était entre la terre et le ciel ayant son épée nue en sa main étendue contre Jérusalem. Et David et les anciens, couverts de sacs, tombèrent sur leurs faces.

17. Alors David dit à Dieu : N'est-ce pas moi qui ai commandé qu'on fit le dénombrement du peuple ? Et c'est moi qui ai péché et qui ai très mal fait, mais ces brebis qu'ont-elles fait ? Éternel mon Dieu, je te prie que ta main soit sur moi et sur la maison de mon père et qu'elle ne soit point sur ton peuple pour le détruire.

18. Alors l'ange de l'Éternel commanda à Gad de dire à David qu'il montât pour dresser un autel à l'Éternel dans l'aire d'Ornan Jébusien.

19. David donc monta selon la parole que Gad avait dite au nom de l'Éternel.

20. Et Ornan s'étant retourné et ayant vu l'ange se tenait caché avec ses quatre fils. Or Ornan foulait du blé.

21. Et David vint jusqu'à Ornan et Ornan regarda et ayant vu David, il sortit hors de l'aire et se prosterna devant lui, le visage en terre.

22. Et David dit à Ornan : Donne-moi la place de cette aire, j'y bâtirai un autel à l'Éternel, donne-la moi pour le prix qu'elle vaut afin que cette plaie soit arrêtée de dessus le peuple.

23. Et Ornan dit à David : Prends-là et que le roi mon seigneur fasse tout ce qui lui semblera bon. Voici, je donne ces taureaux pour les holocaustes et ces instruments à fouler le blé au lieu de bois et ce blé pour le gâteau, je donne toutes ces choses.

24. Mais le roi David lui répondit : Non, mais certainement j'achèterai le tout au prix qu'il vaut, car je ne présenterai point à l'Éternel ce qui est à toi et je n'offirai point un holocauste d'aucune chose que j'aie eue pour rien.

25. David donc donna à Ornan six cents sicles d'or de poids pour cette place-là [1].

26. Et il bâtit là un autel à l'Éternel et il offrit des holocaustes et des sacrifices de prospérités et il invoqua l'Éternel qui l'exauça par le feu qu'il fit tomber des Cieux sur l'autel de l'holocauste.

27. Alors l'Éternel commanda à l'ange et il remit son épée dans son fourreau.

28. En ce temps-là, David voyant que l'Éternel l'avait exaucé dans l'aire d'Ornan Jébusien, il y sacrifia.

29. Or le pavillon de l'Éternel que Moïse avait fait au désert et l'autel des holocaustes étaient en ce temps-là dans le haut lieu de Gabaon.

30. Mais David ne pu aller devant cet autel-là pour invoquer Dieu, parce qu'il avait été troublé en voyant l'épée de l'ange de l'Éternel.

Réflexions

Il faut considérer sur cette histoire,

En premier lieu, que bien que le dénombrement du peuple fut une chose permise, David pécha en le faisant faire parce qu'il le fit sans nécessité et autrement que Dieu ne l'avait ordonné et sans doute aussi par un principe de vaine gloire ou par quelques autres motifs qui ne sont pas rapportés dans cette histoire, mais qui étaient connus de ses officiers, ce qui paraît parce que Joab jugea que Dieu serait offensé par ce dénombrement.

On ne pèche pas seulement lorsqu'on fait des choses mauvaises et défendues, on peut aussi pécher dans celles qui sont légitimes et permises lorsqu'on les fait dans de mauvaises vues et autrement que Dieu ne les commande ou ne le permet.

2. Dieu, pour punir David qui s'était glorifié de la multitude de ses sujets, résolut d'en diminuer le nombre par la guerre, par la famine ou par la mortalité et c'est ainsi que Dieu a accoutumé de punir les hommes par où ils l'ont offensé. Mais il voulut que ce fût David qui choisit l'un de ces trois fléaux pour lui faire d'autant mieux sentir sa faute et afin qu'il parût encore plus clairement que c'était lui qui avait attiré la calamité sur son royaume. Il se proposait aussi de l'éprouver par là et de voir s'il mettrait sa confiance dans ses forces et dans les moyens humains ou s'il se résignerait à sa volonté. Mais David marqua sa soumission aussi bien que sa confiance en Dieu et en ses bontés en choisissant la mortalité. C'est là un fléau qui procède plus particulièrement de Dieu et contre lequel les hommes peuvent moins se précautionner et qui pouvait d'ailleurs tomber sur David et sur sa famille aussi bien que sur son peuple.

3. David voyant les ravages que la mortalité faisait et l'ange du Seigneur tenant une épée en sa main, donna des marques de la plus vive douleur et de la plus profonde humiliation, reconnaissant publiquement devant tout le monde que c'était lui qui avait fait le mal et priant le Seigneur de faire tomber sa vengeance sur lui et sur sa maison plutôt que sur ses sujets. Ce sont là de beaux sentiments de repentance, surtout dans un prince, et qui marquent combien il était touché de sa faute et l'amour tendre qu'il portait à son peuple.

Voilà aussi comment on doit reconnaître ses péchés et en faire un aveu public lorsqu'ils sont connus et que l'on a causé du mal et du scandale.

Enfin, Dieu, fléchi par les prières du roi David et par son humiliation, lui prescrivit ce qu'il devait faire pour arrêter la mortalité et David, obéissant aux ordres du Ciel, offrit un sacrifice dans le lieu que l'ange du Seigneur lui avait marqué et par là la plaie cessa.

Dieu qui châtie les hommes leur enseigne aussi les moyens de rentrer en grâce avec lui aussitôt qu'ils pratiquent ces moyens-là et qu'il les voit véritablement humiliés.

(a) v1 : II Samuel 24, rien de plus.
(b) Dans la marge à côté du verset 5 : Voyez 1 Chroniques 27.24

(1) v25 : Voyez la note sur II Samuel 24.24

Chapitre XXII

Le lieu où David avait offert un sacrifice pour faire cesser la mortalité qui affligeait son royaume ayant été marqué de Dieu afin qu'on y bâtit le temple, David fait les préparatifs nécessaires et assemble des ouvriers et des matériaux pour ce bâtiment, versets 1-5.

Il recommande à Salomon son fils d'y travailler et de craindre Dieu et il exhorte les principaux du peuple à aider son fils dans ce dessein, versets 6-19.

ET David dit : C'est ici la maison de l'Éternel Dieu et c'est ici l'autel pour l'holocauste à Israël.

2. Et David commanda qu'on assemblât les étrangers qui étaient au pays d'Israël et il en établit des maçons pour tailler des pierres de taille afin de bâtir la maison de Dieu.

3. David prépara aussi du fer en abondance pour faire des clous pour les linteaux des portes et pour les assemblages et une si grande abondance d'airain qu'il était sans poids,

4. Et du bois de cèdre sans nombre, car les Sidoniens et les Tyriens amenaient à David du bois de cèdre en abondance,

5. Car David dit : Salomon mon fils est jeune et tendre et la maison qu'il faut bâtir à l'Éternel doit être magnifique, excellente, célèbre par tout le pays et superbe. Je lui préparerai donc mainenant de quoi bâtir. Ainsi David prépara ces choses en abondance avant que mourir [nc1].

6. Ensuite il appela Salomon son fils et lui commanda de bâtir une maison à l'Éternel le Dieu d'Israël.

7. David donc dit à Salomon : Mon fils, pour moi j'ai eu le dessein de bâtir une maison au nom de l'Éternel mon Dieu,

8. Mais la parole de l'Éternel m'a été adressée et il m'a dit : [a] Tu as répandu beaucoup de sang et tu as fait de grandes guerres, tu ne bâtiras point de maison en mon nom, car tu as répandu beaucoup de sang sur la terre devant moi.

9. Voici, un fils va te naître qui sera un homme de paix et je lui donnerai du repos de tous ses ennemis tout autour et son nom sera Salomon [1]. Et je donnerai la paix et le repos à Israël en son temps.

10. [b] Il bâtira une maison à mon nom et il me sera fils et je lui serai père et j'affermirai le trône de son règne sur Israël à jamais.

11. Maintenant donc, mon fils, l'Éternel sera avec toi et tu prospéreras et tu bâtiras la maison de l'Éternel ton Dieu, ainsi qu'il a parlé de toi.

12. Que l'Éternel seulement te donne de la sagesse et de l'intelligence et qu'il t'instruise touchant le gouvernement d'Israël et comment tu dois garder la loi de l'Éternel ton Dieu.

13. Alors tu prospéreras si tu prends garde à faire les statuts et les ordonnances que l'Éternel a prescrites à Moïse pour Israël [c]. Fortifie-toi et t'encourage, ne crains point et ne t'effraye de rien.

14. Voici, j'ai préparé selon ma petitesse pour la maison de l'Éternel cent mille talens d'or et un million de talents d'argent, quand à l'airain et le fer, il est sans poids, car il est en grande abondance. J'ai aussi préparé le bois et les pierres et tu y en ajouteras encore.

15. Tu auras avec toi un grand nombre d'ouvriers, de maçons, de tailleurs de pierre, de charpentiers et toute sorte de gens experts en toute sorte d'ouvrage.

16. Il y a de l'or et de l'argent, de l'airain et du fer sans nombre, lève-toi et travaille et l'Éternel sera avec toi.

17. David commanda aussi à tous les principaux d'Israël d'aider à Salomon son fils et il leur dit :

18. L'Éternel votre Dieu n'est-il pas avec vous et ne vous a-t-il pas donné du repos de tous côtés ? Car il a livré entre mes mains les habitants du pays et le pays a été assuré devant l'Éternel et devant son peuple.

19. Maintenant donc, appliquez vos cœurs et vos âmes à rechercher l'Éternel votre Dieu et mettez-vous à bâtir le sanctuaire de l'Éternel votre Dieu pour amener l'arche de l'alliance de l'Éternel et les saints vaisseaux de Dieu dans la maison qui doit être bâtie au nom de l'Éternel.

Réflexions

Le roi David donna de belles marques de sa piété sur la fin de son règne. Non content de servir Dieu,

de l'invoquer et de lui rendre grâce pendant sa vie, il voulut qu'après sa mort on bâtît un temple à l'honneur de son Dieu et il consacra tout ce qu'il avait pu amasser de richesses et de matériaux pour l'exécution de ce pieux dessein. Mais le zèle et la religion de David se découvrent surtout dans les exhortations qu'il adressa à Salomon son fils lui recommandant de craindre Dieu, de garder ses lois et de gouverner justement son peuple et lui représentant que ce serait là la source de tout son bonheur.

Tous les chrétiens et en particulier ceux qui sont élevés en autorité ou qui ont des richesses doivent ainsi prendre à cœur l'établissement du service divin et de la piété. Et surtout les pères doivent recommander la piété et l'observation de lois du Seigneur à leurs enfants, puisque c'est là ce qui fait le bonheur des familles.

Il y a une réflexion particulière à faire sur ce que Dieu ne trouva pas à propos que David bâtit le temple de Jérusalem, parce qu'il avait été un homme de guerre et qu'il avait répandu beaucoup de sang et sur ce que Dieu voulut que ce dessein s'exécutât plutôt par Salomon son fils.

On peut reconnaître par là que Dieu, qui est un Dieu de paix, n'aime pas l'effusion du sang, que les guerres, quoique justes et nécessaires, font toujours un mal et que c'est dans la paix et la tranquilité plutôt que dans la confusion et dans le trouble que son règne s'avance.

(a) v8 : Ci-dessous 28.3
(b) v10 : II Samuel 7.13 ; I Rois 5.5 ; Ci-dessus 17.12-13
(c) v13 : Deutéronome 31.7-8 ; Josué 1.7

(1) v9 : C'est-à-dire : Pacifique

(nc1) v5 : ... avant que *de* mourir ...

Chapitre XXIII

David assemble les sacrificateurs et les Lévites. Il fait faire le dénombrement des Lévites et il leur assigne leurs fonctions.

DAVID donc étant vieux et rassasié de jours établit Salomon son fils pour roi sur Israël.

2. Et il assembla tous les principaux d'Israël et les sacrificateurs et les Lévites.

3. Et on fit le dénombrement des Lévites depuis l'âge de trente ans et au dessus. Et les mâles d'entre eux étant comptés chacun par tête, ils se trouvèrent au nombre de trente-huit mille hommes.

4. Il y en eut d'entre eux vingt et quatre mille qui vaquaient ordinairement à l'ouvrage de la maison de l'Éternel et six mille qui étaient prévôts et juges.

5. Il y en avait de plus quatre mille portiers et quatre mille qui louaient l'Éternel avec des instruments que j'ai faits (dit David) pour le louer.

6. David les distribua aussi par classes, selon que les enfants de Lévi étaient partagés, savoir [a] Guersçon, Kéhath et Mérari.

7. Des Guersçonites furent Lahdan et Scimhi.

8. Les fils de Lahdan furent trois, Jéhiel le premier et Zetham et Joël.

9. Les fils de Scimhi furent trois, Scélomith, Haziel et Haran. Ce sont là les chefs des pères de famille de Lahdan.

10. Et les fils de Scimhi furent Jahath, Zina, Jéhus et Bériha. Ce sont là les quatre fils de Scimhi.

11. Et Jahath était le premier et Zina le second, mais Jéhus et Bériha n'eurent pas beaucoup d'enfants et ils furent comptés pour un seul chef de famille dans la maison de leur père.

12. Les fils de Kéhath furent Hamram, Jitshar, Hébron et Huziel, quatre.

13. [b] Les fils de Hamram furent Aaron et Moïse et [c] Aaron fut séparé pour consacrer les choses très saintes, lui et ses fils à toujours, pour faire des encensements en la présence de l'Éternel, pour le servir et pour bénir en son nom à toujours.

14. Et pour ce qui est de Moïse, homme de Dieu, ses enfants doivent être censés de la tribu de Lévi.

15. [d] Les fils de Moïse furent Guersçon et Elihézer.

16. Des fils de Guersçon, Scébuel le premier.

17. Et à l'égard des fils d'Elihézer, Réhabja fut le premier et Elihézer n'eut point d'autres enfants, mais les fils de Réhabja multiplièrent extraordinairement.

18. Des fils de Jitshar, Scélomith était le premier.

19. Les fils de Hébron furent Jérija le premier, Amarja le second, Jahaziel le troisième, Jékamham le quatrième.

20. Les fils de Huziel furent Mica le premier, Jiscija le second.

21. Les fils de Mérari furent Mahli et Musci. Les fils de Mahli furent Eléazar et Kis.

22. Et Eléazar mourut et il n'eut point de fils, mais il eut des filles et les fils de Kis leur frère [nc1] les épousèrent.

23. Les fils de Musci furent trois, Mahli, Héder et Jérémoth.

24. Ce sont là les descendants de Lévi selon les maisons de leurs pères, chefs des pères, selon leurs dénombrements qui furent faits selon le nombre de leurs noms, étant comptés chacun par tête, ils s'employaient au service de la maison de l'Éternel, depuis l'âge de vingt ans et au dessus,

25. Car David avait dit : L'Éternel Dieu d'Israël a donné du repos à son peuple et il a établi sa demeure à Jérusalem pour toujours.

26. Et même à l'égard des Lévites, ils n'avaient plus à porter le tabernacle, ni tous ses ustensiles pour son sevice.

27. C'est pourquoi dans les dernières ordonnances de David, on fit le dénombrement des descendants de Lévi depuis l'âge de vingt ans et au dessus.

28. Et leur charge fut d'assister auprès des fils d'Aaron pour le service de la maison de l'Éternel étant établis sur le parvis, sur les chambres et pour l'ouvrage du service de la maison de Dieu

29. Et pour les pains de proposition, pour la fleur de farine pour le gâteau et pour les beignets sans levain, pour ce qui se cuit sur la plaque, pour ce qui est rissolé et pour la petite et grande mesure
30. Et pour se présenter tous les matins et tous les soirs afin de célébrer et de louer l'Éternel
31. Et quand on offrait tous les holocaustes qu'il fallait offrir à l'Éternel dans les sabbats, dans les nouvelles lunes et dans les fêtes solennelles, continuellement devant l'Éternel, selon le nombre qui avait été prescrit
32. Et afin qu'ils fissent la garde du tabernacle d'assignation, la garde du sanctuaire et la garde des descendants d'Aaron leurs frères pour le service de la maison de l'Éternel.

Réflexions

David ayant fait faire le dénombrement des Lévites, il y en eut trente-huit mille dont vingt-quatre mille servaient dans le temple, six mille étaient juges et prévôts, quatre mille étaient portiers et quatre mille étaient chantres. Jusqu'alors, l'office des Lévites avait été de porter le tabernacle et les vaisseaux et les ustensiles sacrés lorsqu'on démontait et qu'on transportait le tabernacle d'un lieu à un autre. Mais cet office allant cesser lorsque le temple serait bâti, on assigna d'autres fonctions aux Lévites et le plus grand nombre fut destiné à servir dans le temple sous les sacrificateurs, cependant ils ne servaient pas tous à la fois, mais ils servaient par tour.

Ce que David fit dans cette occasion marque et la sagesse de ce prince et le zèle dont il était animé pour le service de Dieu.

(a) v6 : Genèse 46.11 ; Exode 6.16 ; Nombres 26.57 ; Ci-dessus 6.1
(b) v13 : Exode 46.20
(c) v13 : Exode 28.1, 2, 3 et suivants ; Hébreux 5.4
(d) v15 : Exode 2.22 et 18.3

(nc1) Selon Second, dans le sens de *leur proche parent.*

Chapitre XXIV

Ce chapitre contient le dénombrement des sacrificateurs qui descendaient d'Aaron par Eléazar et Ithamar ses deux fils. Ils furent partagés en vingt-quatre classes pour servir tour à tour. On partagea ensuite de même les familles des Lévites en vingt-quatre classes pour être joints aux sacrificateurs dans le service du temple.

POUR ce qui est des descendants d'Aaron, ce sont ici leurs départements. Les fils d'Aaron furent Nadab, Abihu, Eléazar et Ithamar.
2. [a] Mais Nadab et Abihu moururent en la présence de leur père et ils n'eurent point d'enfants et Eléazar et Ithamar exercèrent la sacrificature.
3. David les distribua donc, Tsadok d'entre les descendants d'Eléazar et Ahimelec d'entre les descendants d'Ithamar, pour leurs charges dans le service qu'ils avaient à faire.
4. Et on trouva un beaucoup plus grand nombre des descendants d'Eléazart pour être chefs de famille que des descendants d'Ithamar quand on les distribua, savoir des descendants d'Eléazar seize chefs selon leurs familles et huit des descendants d'Ithamar selon leurs familles.
5. Et on fit leurs départements par sort, entremêlant les uns parmi les autres. Car les gouverneurs du sanctuaire et les gouverneurs de la maison de Dieu furent tant des descendants d'Eléazar que des descendants d'Ithamar.
6. Et Scémahja fils de Nathanael, scribe, qui était de la tribu de Lévi, les mit par écrit en la présence du roi, des principaux du peuple, de Tsadok le sacrificateur, d'Ahimélec fils d'Abiathar et des chefs des pères de famille des sacrificateurs et Lévites, le chef d'une maison de père se tirait pour Eléazar et celui qui avait tiré après se tirait pour Ithamar.
7. Le premier sort donc échut à Jéhojarib, le second à Jédahja,
8. Le troisième à Harim, le quatrième à Séhorim,
9. Le cinquième à Malkija, le sixième à Mijamin,
10. Le septième à Kots, le huitième à Abija,
11. Le neuvième à Jesçuah, le dixième à Scécanja,
12. Le onzième à Eliascib, le douzième à Jahim,
13. Le treizième à Huppa, la quatorzième à Jescebab,
14. Le quinzième à Bilga, le seizième à Immer,
15. Le dix-septième à Hézir, le dix-huitième à Pitsets,
16. Le dix-neuvième à Pethahja, le vingtième à Ezéchiel,
17. Le vingt et unième Jakim, le vingt et deuxième à Gamul,
18. Le vingt-troisième à Délaja, le vingt-quatrième à Mahaja.
19. Tel fut leur dénombrement pour le service qu'il avaient à faire lorsqu'ils entraient dans la maison de l'Éternel selon qu'il leur avait été ordonné par Aaron leur père comme l'Éternel le Dieu d'Israël lui avait ordonné.
20. Pour ce qui est des descendants de Lévi qui étaient demeurés de reste des fils de Hamram, il y eut Sçubael et des fils de Sçubael Jehdéja.
21. De ceux de Réhabja, des fils, dis-je, de Réhabja, Jiscija était le premier.
22. Des Jitsharites, Scélomoth, des fils de Scélomoth, Jahath.
23. Et des fils de Jérija, Amarja le second, Jahaziel le troisième, Jékamham le quatrième.
24. Des fils de Huziel, Mica, des fils de Mica, Sçamir.
25. Le frère de Mica était Jiscija, des fils de Jiscija, Zacharie.
26. Des fils de Mérari, Mahli et Musci, des enfants de Jahazija, son fils,
27. Des enfants donc de Mérari, de Jahazija son fils, Sçoham, Zaccur et Hibri.
28. De Mahli, Eléazar qui n'eut point de fils.
29. De Kis, les fils de Kis, Jérahméel.

30. Et des fils de Musci, Mahli, Héder et Jérimoth. Ce sont là les fils des Lévites selon les maisons de leurs pères.
31. Et ils jetèrent aussi le sort, selon le nombre de leurs frères les enfants d'Aaron, en la présence du roi David, de Tsadok et d'Ahimélec et des chefs des pères de famille des sacrificateurs et des Lévites, les chefs des pères de famille correspondant à leurs plus jeunes frères.

(a) v2 : Lévitique 10.1 ; Nombre 3.4 et 26.61

Chapitre XXV

Ce chapitre traite des chantres qui étaient au nombre de deux cent quatre-vingt et huit et qui louaient Dieu dans le temple, tant de la voix que par les instruments sacrés. On les attribua aussi en vingt-quatre classes de douze chacune, tellement qu'il y avait toujours douze chantres en fonction.

ET David et les chefs de l'armée mirent à part pour le service, d'entre les anfants d'Asaph, d'Héman et de Jéduthun, ceux qui prophétisaient [1] avec des guitares, des harpes et des cymbales et ceux dont on fit le dénombrement d'entre eux étaient des hommes propres pour être employés au service qu'ils devaient faire.
2. Des fils d'Asaph, Zaccur, Joseph, Nethanja et Açalera fils d'Asaph sous la conduite d'Asaph qui prophétisait auprès du roi.
3. De Jéduthun, les fils de Jéduthun, Guedalja, Tséri, Ésaïe, Hasçabja, Mattija et Scimbi, six en nombre, avec la guitare sous la conduite de leur père Jéduthun qui prophétisait en célébrant et louant l'Éternel.
4. D'Héman, les fils d'Héman, Bukkija, Mattanja, Huziel, Scebuel, Jérimoth, Hananja, Hanani, Elijatha, Romanti-hézer, Josçbekasça, Malloti, Hothir et Mahazjoth,
5. Tous ceux-là étaient fils d'Héman le voyant du roi dans les paroles de Dieu pour en exalter la puissance [2] car Dieu donna à Héman quatorze fils et trois filles.
6. Tous ceux-là étaient employés sous la conduite de leurs pères aux cantiques de la maison de l'Éternel avec des cymbales, des harpes et des guitares au service de la maison de Dieu selon la commision du roi donnée à Asaph, Jéduthun et Héman.
7. Et leur nombre avec leurs frères auxquels on avait enseigné les cantiques de l'Éternel étaient de deux cent quatre-vingt huit, tous fort intelligents.
8. Et ils jetèrent les sorts touchant leur charge, mettant les uns contre les autres, les plus petits étant mis avec les plus grands et les docteurs avec les disciples.
9. Et le premier sort échut à Asaph, savoir à Joseph. Le second à Guédalja ; et lui, ses frères et ses fils étaient douze.
10. Le troizième à Zaccur ; lui, ses fils et ses frères étaient douze.
11. Le quatrième à Jitsri ; lui, ses fils et ses frères étaient douze.
12. Le cinquième à Néthanja ; lui, ses fils et ses frères étaient douze.
13. Le sixième à Bukkija ; lui, ses fils et ses frères étaient douze.
14 : Le septième à Jesçaréla ; lui, ses fils et ses frères étaient douze.
15. Le huitième à Ésaïe ; lui, ses fils et ses frères étaient douze.
16. Le neuvième à Mattanja ; lui, ses fils et ses frères étaient douze.
17. Le dixième à Scimhi ; lui, ses fils et ses frères étaient douze.
18. Le onzième à Hazaréel ; lui, ses fils et ses frères étaient douze.
19. Le douzième à Hasçabja ; lui, ses fils et ses frères étaient douze.
20. Le treizième à Sçubaël ; lui, ses fils et ses frères étaient douze.
21. Le quatorzième à Mattija ; lui, ses fils et ses frères étaient douze.
22. Le quinzième à Jérimoth ; lui, ses fils et ses frères étaient douze.
23. Le seizième à Hananja ; lui, ses fils et ses frères étaient douze.
24. Le dix-septième à Josçbékasça ; lui, ses fils et ses frères étaient douze.
25. Le dix-huitième à Hanani ; lui, ses fils et ses frères étaient douze.
26. Le dix-neuvième à Mallothi ; lui, ses fils et ses frères étaient douze.
27. Le vingtième à Elijatha ; lui, ses fils et ses frères étaient douze.
28. Le vingt et unième à Hothir ; lui, ses fils et ses frères étaient douze.
29. Le vingt et deuxième à Guiddalti ; lui, ses fils et ses frères étaient douze.
30. Le vingt et troisième à Mahazjoth ; lui, ses fils et ses frères étaient douze.
31. Le vingt et quatrième à Romamti-hézer ; lui, ses fils et ses frères étaient douze.

(1) v1 : C'est-à-dire : qui louaient Dieu et qui chantaient les hymnes sacrés.
(2) v5 : Hébreux : pour élever la corne, c'est-à-dire pour sonner le cornet ou la trompette.

Chapitre XXVI

On voit ici les départements et les offices de ceux des Lévites qui étaient portiers ou gardes du temple. Ils servaient par tour comme les autres et ils étaient placés aux quatre avenues du temple. Une partie de ces Lévites étaient gardes des trésors sacrés et d'autres étaient commis sur les affaires de la religion et sur les affaires civiles.

POUR ce qui est des départements des portiers, pour les Corites, il y eu Mescelemja fils de Coré d'entre les fils d'Asaph.

2. Et les fils de Mescelemja furent Zacharie le premier-né, Jédihael le second, Zébadja le troisième, Jathniel la quatrième,
3. Hélam le cinquième, Johanun le sixième, Eljéhohénaï le septième.
4. Et les fils de Hobed-Edom furent Scémahja le premier-né, Jéhozabad le second, Joab le troisième, Sacar le quatrième, Nathanael le cinquième,
5. Hammiel le sixième, Issacar le septième, Péhulletaï le huitième, car Dieu l'avait béni.
6. Et il nâquit à Scémahja son fils, des fils qui eurent le commandement sur la maison de leur père, parce qu'ils étaient hommes forts et vaillants.
7. Les fils de Scémahja furent donc Hothni et Raphaël, Hobed et Elzabad, ses frères homme forts et vaillants, Elihu et Scémacja.
8. Tous ceux-là étaient des descendants d'Hobed-Edom, eux et leurs fils et leurs frères, hommes vaillants et forts pour le service. Ils étaient soixante-deux descendants d'Hobed-Edom.
9. Et les fils de Mescelemja avec ses frères étaient dix-huit, vaillants hommes.
10. Et les fils d'Hoza d'entre les fils de Mérari furent Scimri le chef, (car bien qu'il ne fût pas l'aîné, néanmoins son père l'établit pour le chef).
11. Hilkija était le second, Tébalja le troisième, Zacharie le quatrième, tous les fils et frères de Hoza furent treize.
12. On leur fit les départements de portiers, de sorte que les charges furent distribuées aux chefs de famille en égalant les uns aux autres afin qu'ils servissent dans la maison de l'Éternel,
13. Car ils jetèrent le sort, autant pour le plus petit que pour le plus grand, selon leurs familles pour chaque porte.
14. Et ainsi le sort pour la porte vers l'Orient échut à Scélemja. Puis on jeta le sort pour Zacharie son fils qui était un sage conseiller et son sort échut pour la porte vers le Septentrion.
15. Le sort d'Hobed-Edom échut pour la porte vers le Midi et la maison des assemblées [1] échut à ses fils.
16. Le sort échut à Sçuppim et à Hofa pour la porte vers l'Occident auprès de la porte de Sçalléketh, au chemin montant, une garde étant vis-à-vis de l'autre.
17. Il y avait vers l'Orient six Lévites, vers le Septentrion quatre par jour, vers le Midi quatre aussi par jour et vers la maison des assemblées deux en chaque lieu.
18. À Parbar vers l'Occident, il y en avait quatre au chemin et deux à Parbar.
19. Ce sont là les départements des portiers pour les enfants des Corites et pour les enfants de Mérari.
20. Ceux-ci aussi étaient Lévites. Ahija commis sur les trésors de la maison de Dieu, sur les trésors des choses consacrées.
21. Des fils de Lahdan qui étaient d'entre les fils des Guersçonites du côté de Lahdan, d'entre les chefs des pères appartenant à Lahdan Guersçonite, Jéhieli.
22. D'entre les fils de Jéhieli, Zetham et Joël son frère, commis sur les trésors de la maison de l'Éternel.
23. Pour les Hamramites, Jitsharites, Hébronites et Hoziélites.
24. Et Scébuel, fils de Guersçom, fils de Moïse était commis sur les autres trésors.
25. Et à l'égard de ses frères du côté d'Elihézer, dont Réhabja fut fils, qui eut pour fils Ésaïe, qui eut pour fils Joram, qui eut pour fils Zicri, qui eut pour fils Scélomith.
26. Ce Scélomith et ses frères furent commis sur les trésors des choses saintes que le roi David, les chefs des pères, gouverneurs de miliers et de centaines, les capitaines de l'armée avaient consacrées,
27. Qu'ils avaient consacrées des combats et des dépouilles pour le bâtiment de la maison de l'Éternel.
28. Et tout ce qu'avait consacré Samuel le voyant et Saül fils de Kis et Abner fils de Ner et Joab fils de Tséruja, tout ce qu'on consacrait était mis entre les mains de Scélomith et de ses frères.
29. D'entre les Jitshatites, Kénanja et ses fils étaient employés à l'œuvre de dehors sur Israël pour être prévôts et juges.
30. À l'égard des Hébronites, Hasçabja et ses frères, hommes vaillants, au nombre de mille sept cents, présidaient sur le gouvernement d'Israël au deçà du Jourdain vers l'Occident pour tout ce qui regardait l'Éternel et pour le service du roi.
31. Pour ce qui est des Hébronites, selon leurs générations dans les familles des pères, Jérija fut le chef des Hébronites. Dans la quarantième année du règne de David on en fit la revue et on trouva parmi eux à Jahzer de Galaad des hommes forts et vaillants.
32. Ses frères donc qui étaient hommes vaillants furent deux mille sept cents, sortis des chefs des pères et le roi David les établit sur les Rubénites, Gadites et la moitié de la tribu de Manassé pour toutes les affaires de Dieu et pour celles du roi.

Réflexions sur les chapitres XXIV, XXV et XXVI

La réflexion générale qu'il y a à faire sur ces chapitres, c'est que David, par un effet de son grand zèle, établit avant que de mourir un bel ordre dans tout ce qui concernait la religion et le service divin afin qu'il fût célébré d'une manière convenable et conforme aux intentions de Dieu.

Au reste, ce prince ne régla pas toutes ces choses de son autorité, mais il suivit en cela les ordres de Dieu qui lui avaient été donnés par les prophètes Gad et Nathan, aussi bien que par le prophète Samuel. Voyez II Chroniques 29.25 et sus 9.22.

(1) v15 : Ou la maison des collectes, un magasin où l'on mettait l'argent, les offrandes, le pain et les autres choses qui servaient aux usages du temple et à la nourriture des sacrificateurs.

Chapitre XXVII

Ce chapitre contient le dénombrement et le département des officiers civils et militaires.

POUR ce qui est des enfants d'Israël, selon leur dénombrement, il y avait des chefs de pères, des gouverneurs de milliers et de centaines et leurs prévôts qui servaient le roi selon tout l'état des départements, l'un entrait et l'autre sortait de mois en mois pendant tous les mois de l'année et chaque département était de vingt et quatre mille hommes.

2. Et Jasçobham fils de Zabdiel présidait sur le premier département pour le premier mois et il y avait vingt et quatre mille hommes dans son département.

3. Il était des fils de Pharez, chef de tous les capitaines de l'armée du premier mois.

4. Dodaï Ahohite présidait sur le département du second mois, ayant Mikloth pour lieutenent en son département et il y avait vingt et quatre mille hommes dans son département.

5. Le chef de la troisième armée pour le troisième mois était Bénaja fils de Jéhojadah sacrificateur et capitaine en chef et il y avait vingt et quatre mille hommes dans son département.

6. C'est ce Bénaja qui était fort entre les trente et par dessus les trente. Et Hammizadad son fils était dans son département.

7. Le quatrième pour le quatrième mois était Hazaël frère de Joab et Zébadja son fils était après lui et il y avait vingt et quatre mille hommes dans son département.

8. Le cinquième pour le cinquième mois était le capitaine Sçamhuth de Jizrah et il y avait vingt et quatre mille hommes dans son département.

9. Le sixième pour le sixième mois était Hira fils de Hikkés Tékonite et il y avait vingt et quatre mille hommes dans son département.

10. Le septième pour le septième mois était Hélets Pélonite des descendants d'Éphraïm et il y avait vingt et quatre mille hommes dans son département.

11. Le huitième pour le huitième mois était Sibbécaï Husçathite de la famille des Zarhites et il y avait vingt et quatre mille hommes dans son département.

12. Le neuvième pour le neuvième mois était Abihézer Hanathothite des Benjamites et il y avait vingt et quatre mille hommes dans son département.

13. Le dixième pour le dixième mois était Naharaï Nétophathite de la famille des Zarhites et il y avait vingt et quatre mille hommes dans son département.

14. Le onzième pour le onzième mois était Bénaja Pirathonite des descendants d'Éphraïm et il y avait vingt et quatre mille hommes dans son département.

15. Le douzième pour le douzième mois était Heldaï Nétophathite appartenant à Hothniel et il y avait vingt et quatre mille hommes dans son département.

16. Et ceux-ci présidaient sur les tribus d'Israël. Elihézer fils de Zicri était le conducteur des Rubénites. Des Siméonites, Sçéphatja fils de Mahaca.

17. Des Lévites Hasçabja fils de Kémuel. De ceux d'Aaron, Tsadok.

18. De Juda Elibu qui était des frères de David. De ceux d'Issacar, Homri fils de Micaël.

19. De ceux de Zabulon, Jisçmahja fils de Hobadja. De ceux de Nephthali Jérimoth fils de Hazriel.

20. Des enfants d'Éphraïm, Hosée fils de Hazazja. De la moitié de la tribu de Manassé, Joël fils de Pédaja.

21. De l'autre moitié de la tribu de Manassé à Galaad, Jiddo fils de Zacharie. De ceux de Benjamin, Jahasiel fils d'Abner.

22. De ceux de Dan, Hazaréel fils de Jéroham. Ce sont là les principaux des tribus d'Israël.

23. Et David ne fit point compte des Israélites depuis l'âge de vingt ans et au dessous, parce que l'Éternel avait dit qu'il multiplierait Israël comme les étoiles du ciel.

24. Joab fils de Tséruja avait bien commencé le dénombrement, mais il n'acheva pas parce qu'à cause de cela l'indignation de Dieu était venue sur Israël et ce dénombrement-là ne fut point mis parmi les dénombrements enregistrés dans les chroniques du roi David.

25. Or Hazmaveth fils de Hadiel était commis sur les finances du roi, mais Jonathan fils de Huzija était commis sur les finances qui étaient à la campagne, dans les villes et dans les villages et dans les châteaux,

26. Et Hezri fils de Kélub était commis sur ceux qui travaillaient à la campagne à la culture de la terre

27. Et Scilhi Ramathite sur les vignes et Zabdi Sciphmien sur ce qui provenait des vignes et sur les celliers à vin

28. Et Bahal-hanan Guéderite sur les oliviers et sur les figuiers qui étaient à la campagne et Johas sur les celliers à huile

29. Et Sçitraï Scaronite était commis sur le gros bétail qui paissait à Sçaron et Sçaphas fils de Hadlaï sur le gros bétail qui paissait dans les vallées

30. Et Obil Ismaëlite sur les chameaux, Jehdeja Mérothite sur les ânesses

31. Et Jaziz Hagarénien sur les troupeaux du menu bétail. Tous ceux-là avaient la charge des biens qui appartenaient au roi David.

32. Mais Jonathan, oncle de David, était conseiller, homme fort intelligent, et sécrétaire et Jéhiel fils de Hacmoni était avec les fils du roi.

33. Et Ahithophel était le conseiller du roi et Cusçaï Arkite était l'intime ami du roi.

34. Après Ahithophel fut Jéhojadah fils de Bénaja et Abiathar. Et le chef de l'armée du roi était Joab.

Réflexions

Il paraît par ce chapitre que le roi David avait à son service deux cent quatre-vingt mille hommes. Ils étaient partagés en douze corps de vingt-quatre mille hommes chacun et qui servaient par mois. De cette manière ce service n'était point à charge, puisqu'après avoir servi un mois, les officiers et les soldats étaient libres pendant onze mois et pouvaient

prendre soin de leurs affaires domestiques. On voit aussi dans ce chapitre les noms et les emplois des chefs des douze tribus et des principaux officiers de la maison du roi. Il y avait un intendant des finances pour la ville, un autre pour le pays, un autre pour la culture des terres, un autre pour les vignes et pour le vin, un autre pour les figuiers et les oliviers. Il y en avait un qui était commis sur le bétail des montagnes et des vallées, un autre qui avait inspection sur les chameaux et sur les ânesses, un autre qui avait la direction du menu bétail et enfin un gouverneur des enfants du roi. C'est ainsi que David, comme un prince sage et prudent et comme père de son peuple pourvoyait à la sureté et à la défense de son royaume, sans pour autant charger ses sujets.

Chapitre XXVIII

David informe les chefs du peuple du dessein qu'il avait eu de bâtir un temple et comment Dieu lui avait fait connaître que ce serait Salomon son fils qui le bâtirait, versets 1-7.

Il les exhorte aussi bien que Salomon à s'employer à cet ouvrage et il donne à Salomon le plan du temple avec une grande quantité d'or, d'argent et de matériaux qu'il avait amassés pour ce dessein, versets 8-21.

OR David assembla à Jérusalem tous les chefs d'Israël, les chefs des tribus et les chefs des départements qui servaient le roi et les capitaines de milliers et de centaines et ceux qui avaient la charge de tous les biens du roi et de tout ce qu'il possédait, ses fils avec ses eunuques et les hommes puissants et tous les hommes forts et vaillants.

2. Et le roi David se leva sur ses pieds et dit : Mes frères et mon peuple, écoutez-moi. J'ai eu dessein de bâtir une maison de repos à l'arche de l'alliance de l'Éternel et au marchepied de notre Dieu et j'ai fait les préparatifs pour la bâtir,

3. Mais Dieu m'a dit : [a] Tu ne bâtiras point de maison à mon nom parce que tu es un homme de guerre et que tu as répandu beaucoup de sang.

4. Or comme l'Éternel le Dieu d'Israël m'a choisi de toute la maison de mon père pour être roi sur Israël à toujours, (car il a [b] choisi Juda pour conducteur et de la maison de Juda, la maison de mon père et d'entre les fils de mon père, il a pris son plaisir en moi pour me faire régner sur tout Israël).

5. Aussi d'entre tous mes fils (car l'Éternel m'a donné plusieurs fils) il a choisi Salomon mon fils pour s'asseoir [nc1] sur le trône du royaume de l'Éternel sur Israël.

6. Et il m'a dit : [c] Salomon ton fils est celui qui bâtira ma maison et mes parvis, car je me le suis choisi pour fils et je lui serai père

7. Et j'affermirai son règne à toujours s'il s'applique à faire mes commandements et mes ordonnances comme aujourd'hui.

8. Maintenant donc, je vous somme en la présence de tout Israël (qui est l'assemblée de l'Éternel) et devant notre Dieu qui l'entend que vous ayez à garder et à chercher diligemment tous les commandements de l'Éternel votre Dieu afin que vous possédiez ce bon pays et que vous le fassiez hériter à vos enfants après vous à jamais.

9. Et toi, Salomon mon fils, connais le Dieu de ton père et sers-le avec intégrité de cœur et volontairement, car [d] l'Éternel sonde les cœurs et connait toutes les pensées des esprits. Si tu le cherches, il se fera trouver à toi, mais si tu l'abandonnes, il te rejettera pour toujours.

10. Regarde maintenant que l'Éternel t'a choisi pour bâtir une maison pour son sanctuaire, fortifie-toi donc et applique-toi à y travailler.

11. Alors David donna à Salomon son fils le modèle du portique, de ses appartements, de ses cabinets, de ses chambres hautes, de ses cabinets de dedans et du lieu du propitiatoire

12. Et le modèle de toutes les choses qu'il avait dans l'esprit pour les parvis de la maison de l'Éternel, pour les chambre d'alentour, pour les trésors de la maison de l'Éternel et pour les trésors des choses saintes

13. Et pour les départements des sacrificateurs et des Lévites et pour tout l'ouvrage du service de la maison de l'Éternel et pour tous les ustensiles du service de la maison de l'Éternel.

14. Il lui donna aussi de l'or à certain poids pour ce qui devait être d'or, savoir tous les ustensiles de chaque service, et de l'argent à certain poids pour tous les ustensiles d'argent, savoir pour tous les ustensiles de chaque service,

15. Savoir le poids des chandeliers d'or et de leurs lampes d'or, selon le poids de chaque chandelier et de ses lampes, et le poids des chandeliers d'argent, selon le poids de chaque chandelier et de ses lampes, selon le service de chaque chandelier

16. Et le poids de l'or pesant ce qu'il fallait pour chaque table des pains de proposition et de l'argent pour les tables d'argent

17. Et de l'or pur pour les fourchettes, pour les bassins, pour les gobelets et pour les plats d'or, selon le poids de chaque plat, et de l'argent pour les plats d'argent, selon le poids de chaque plat,

18. Et de l'or affiné à certain poids pour l'autel des parfums et de l'or pour faire les deux chérubins qui étendaient leurs ailes et qui couvraient l'arche de l'alliance de l'Éternel.

19. On m'a fait entendre (dit David) de la part de l'Éternel toutes ces choses comme elles sont décrites, tous les ouvrages de ce modèle.

20. C'est pourquoi David dit à Salomon son fils [e] : Fortifie-toi et prends courage et travaille, ne crains point et ne t'effraye point, car l'Éternel Dieu, qui est mon Dieu, sera avec toi et ne te délaissera point, ni ne t'abandonnera point que tu n'aies achevé tout l'ouvrage du service de la maison de l'Éternel.

21. Et voici les départements des sacrificateurs et des Lévites pour tout le service de la maison de Dieu

et il y a avec toi pour cet ouvrage toutes sortes de gens de bonne volonté et experts pour toute sorte de service et les chefs avec tout le peuple seront prêts à exécuter tout ce que tu diras.

Réflexions

Nous continuons à voir ici le grand zèle de David pour le service de Dieu, le soin qu'il avait eut avant sa mort de donner, tant aux principaux du royaume qu'à Salomon son fils, les ordres nécessaires pour bâtir le temple et comment il fournit l'or, l'argent, les matériaux et tout ce qu'il avait pu amasser pour l'exécution de ce pieux dessein.

Nous devons tous être animés du même zèle et contribuer, chacun suivant notre état et nos moyens, à l'établissement du service de Dieu. Et si la nature du culte que l'Évangile nous apprend à rendre à Dieu ne demande pas des dépenses si considérables, nous pouvons employer nos biens à des œuvres de piété encore plus agréables à Dieu, en procurant l'instruction et l'édification du prochain, en secourant le nécessiteux et en travaillant par tous les moyens possibles et surtout par nos bons exemples à l'avancement du règne de Jésus-Christ.

Les exhortations que David adressa aux principaux de son royaume et à Salomon son fils, leur recommandant sur toutes choses à servir Dieu avec intégrité de cœur et de garder ses commandements doivent être bien considérées. Le premier et le plus important de tous nos devoirs est de craindre Dieu, d'être zélé pour sa gloire et de nous attacher à ses saintes lois, c'est de là que dépend le bonheur des peuples et celui des particuliers, comme David le représentait à Salomon en lui disant :

L'Éternel sonde les cœurs et il connait toutes les pensées des esprits, si tu le cherches il se fera trouver à toi, mais si tu l'abandonnes, il te rejettera pour toujours.

(a) v3 : I Rois 5.3 ; Ci-dessus 22.8
(b) v4 : Genèse 49.8 ; I Samuel 16.13
(c) v6 : II Samuel 7.13 ; II Chroniques 1.9
(d) v9 : I Samuel 16.7 ; Ci-dessous 29.17 ; Psaume 7.10 ; Jérémie 11.20, 17.10 et 20.12 ; Apocalypse 2.23
(e) v20 : Deutéronome 31.7 et Josué 1.7

(nc1) v5 : Ne faudrait-il pas lire ... *l'asseoir...* ?

Chapitre XXIX

Ce chapitre contient trois choses.

1. Une spécification des offrandes et des contributions que David et les principaux firent pour le temple, versets 1-9.

2. Les louanges et les actions de grâces que David rendit à Dieu en lui présentant ces offrandes, versets 10-22.

3. Salomon est établi roi et David meurt après avoir régné quarante ans, versets 23-30.

ET le roi David dit à toute l'assemblée : Dieu a choisi un seul de mes fils, Salomon, qui est encore jeune et tendre et l'ouvrage est grand, car ce palais n'est pas pour un homme, mais il est pour l'Éternel Dieu.

2. Et moi j'ai préparé de tout mon pouvoir pour la maison de mon Dieu de l'or pour les choses qui doivent être d'or, de l'argent pour les choses qui doivent être d'argent, de l'airain pour les choses qui doivent être d'airain, du fer pour les choses qui doivent être de fer, du bois pour les choses qui doivent être de bois, des pierres d'onyx et de remplage, des pierres d'escarboucle et de diverses couleurs, des pierres précieuses de toutes sortes et des pierres de marbre en abondance.

3. Et encore parce que j'ai une grande affection pour la maison de mon Dieu, outre toutes les choses que j'ai préparées pour la maison du sanctuaire, l'or et l'argent que j'ai parmi mes plus précieux joyaux,

4. Trois mille talens d'or, de l'or d'Ophir, et sept mille talents d'argent affiné pour revêtir les murailles des appartements du temple

5. Afin qu'il y ait de l'or et de l'argent partout où il faut de l'argent et pour tout l'ouvrage qui se fera par la main des ouvriers. Et qui est-ce de vous qui se disposera volontiers à offrir aujourd'hui libéralement à l'Éternel ?

6. Alors les chefs des pères et les chefs des tribus d'Israël et les capitaines de milliers et de centaines et ceux qui avaient la charge des affaires du roi offrirent volontairement.

7. Et ils donnèrent pour le service de la maison de Dieu cinq mille talents et dix milles drachmes d'or, dix mille talens d'argent, dix-huit mille talents d'airain et cent mille talent de fer.

8. Ils mirent aussi les pierres précieuses que chacun trouva chez lui au trésor de la maison de l'Éternel entre les mains de Jéhiel Guersçonite.

9. Et le peuple offrait avec joie volontairement, car ils offraient de tout leur cœur leurs offrandes volontaires à l'Éternel et David eut une fort grande joie.

10. Après cela, David bénit l'Éternel en la présence de toute l'assemblée et dit : Ô Éternel, Dieu d'Israël notre père, tu es béni de tout temps et à toujours !

11. Ô Éternel, [a] c'est à toi qu'appartient la magnificence, la puissance, la gloire, l'éternité et la majesté, car tout tout ce qui est aux cieux et sur la terre est à toi. Ô Éternel, le royaume est à toi et tu es élevé sur toutes choses.

12. Les richesses et les honneurs viennent de toi et tu as la domination sur toutes choses, la vertu et la puissance est en ta main et il est aussi en ton pouvoir d'aggrandir et de fortifier toutes choses.

13. Maintenant donc, ô notre Dieu, nous te célébrons et nous louons ton nom glorieux,

14. Car qui suis-je et qui est mon peuple que nous ayons le pouvoir d'offrir volontairement comme nous le faisons ? Car toutes ces choses viennent de toi et les ayant reçues de ta main, nous te les présentons.

15. Et [b] nous sommes étrangers devant toi comme tous nos pères et [c] nos jours sont comme l'ombre sur la terre et il n'y a rien d'autre à attendre.

16. Éternel notre Dieu, toute cette abondance que nous avons préparée pour te bâtir une maison à ton saint nom vient de ta main et toutes ces choses sont à toi.

17. Et je connais, mon Dieu, que c'est toi [d] qui sondes les cœurs et que tu prends plaisir à la droiture, c'est pourquoi j'ai volontairement offert d'un cœur droit toutes ces choses et j'ai vu maintenant avec joie que ton peuple qui s'est trouvé ici t'a fait son offrande volontairement.

18. Ô Éternel, Dieu d'Abraham, d'Isaac et d'Israël nos pères, conserve à toujours cette inclination des pensées du cœur de ton peuple et dispose leurs cœurs vers toi.

19. Donne aussi un cœur intègre à Salomon mon fils afin qu'il garde tes commandements, tes témoignages et tes statuts et qu'il fasse tout ce qu'il faut faire et qu'il bâtisse le palais que j'ai préparé.

20. Après cela, David dit à toute l'assemblée : Bénissez maintenant l'Éternel votre Dieu. Et toute l'assemblée bénit l'Éternel le Dieu de leurs pères et s'inclinant ils se prosternèrent devant l'Éternel et devant leur roi.

21. Et le lendemain, ils sacrifièrent à l'Éternel et lui offrirent des holocaustes, mille veaux, mille béliers et mille agneaux, avec leurs aspersions et des sacrifices en grand nombre pour tous ceux d'Israël.

22. Et ils mangèrent et burent ce jour-là devant l'Éternel avec une grande joie et ils établirent roi pour la seconde fois Salomon fils de David et ils l'oignirent en le consacrant à l'Éternel pour être leur conducteur et Tsadok pour sacrificateur.

23. Salomon s'assit donc sur le trône de l'Éternel pour être roi en la place de David son père et il prospéra, car tout Israël lui obéit.

24. Et tous les principaux et les grands et même tous les fils du roi David donnèrent les mains pour être assujettis au roi Salomon.

25. Ainsi l'Éternel éleva souverainement Salomon à la vue de tout Israël et il lui donna une si grande majesté royale [e] qu'aucun roi avant lui n'en avait eu de semblable en Israël.

26. David donc fils d'Isaï régna sur tout Israël.

27. Et [f] le temps qu'il régna sur Israël fut de quarante ans. Il régna sept ans à Hébron et trente-trois ans à Jérusalem.

28. Puis il mourut en bonne vieillesse, rassasié de jours, de richesses et de gloire. Et Salomon son fils régna en sa place.

29. Or quand aux actions du roi David, tant les premières que les dernières, voilà elles sont écrites dans le livre de Samuel le voyant et dans les livres de Nathan le prophète et dans les livres de Gad le voyant

30. Et tout son règne et sa force et ce qui se passa de son temps, tant en Israël que dans tous les royaumes de ces pays.

Réflexions

La dévotion et la promptitude avec laquelle David et les principaux du peuple offrirent si libéralement ce qui était nécessaire pour bâtir le temple doit nous inciter à marquer la même volonté dans toutes les occasions où il s'agit de Dieu et de son service.

Et comme on vit alors David donner le premier des marques de son zèle et les chefs du peuple suivre son exemple, il faut aussi que les grands et les riches se distinguent toutes les fois qu'ils peuvent faire quelque chose pour Dieu et que tout le monde se fasse un plaisir et un devoir de seconder ceux qui veulent faire fleurir la religion.

Mais on voit surtout éclater la piété de David dans la prière qu'il prononça à cette occasion. Il y reconnait et il y adore la grandeur de Dieu, il lui présente avec beaucoup d'humilité son offrande et celles des principaux de son royaume. Il fait des vœux ardents pour tout le peuple et pour Salomon son fils et il exhorte toute l'assemblée d'Israël à bénir Dieu avec lui.

La dévotion humble et ardente et l'onction qui est répandue dans cette excellente prière doit nous animer fortement à ces mêmes devoirs. Acquitons-nous-en donc avec plaisir et avec un saint zèle. Adorons et célébrons la majesté et la puissance infinie du Seigneur. Reconnaissons avec une profonde humilité que nous ne sommes devant lui que de pauvres créatures faibles et mortelles, que tout ce que nous avons vient de lui et que quoi que nous puissions lui offrir et faire pour sa gloire, nous ne lui offrons que ses propres dons. Prions-le qu'il produise et qu'il entretienne toujours en nous de bonnes dispositions et qu'il tourne lui-même nos cœurs et nos pensées vers lui. Excitons enfin nos prochains à joindre leurs louanges aux nôtres et animons-nous continuellement les uns les autres à bénir et à glorifier son saint Nom, tant par nos prières et par nos actions de grâce que par notre obéissance et par notre attachement à son service.

Enfin, on voit ici que Salomon fut établi roi du vivant de David son père qui eut par ce moyen la consolation de voir avant sa mort l'accomplissement des promesses que Dieu lui avait faites de lui donner un fils qui règnerait avec gloire. Ce fut ainsi que David finit sa vie dont l'histoire nous est rapportée fort au long par les auteurs sacrés et dans laquelle nous trouvons plusieurs événements remarquables et divers exemples soit de vertus, soit de péchés, dont nous devons profiter pour notre instruction et pour notre sanctification.

(a) v11 : Matthieu 6.13 ; I Timothée 1.17 ; Apocalypse 5.13
(b) v15 : Psaume 39.13
(c) v15 : Psaume 90.9
(d) v17 : Ci-dessus 28.9
(e) v25 : I Rois 3.13 ; II Chroniques 1.12
(f) v17 : I Rois 2.11

Second livre des Chroniques

Argument

Ce livre contient l'histoire des rois qui ont régnés à Jérusalem depuis Salomon, fils de David, jusqu'au temps de la captivité de Babylone. On trouve dans ce livre plusieurs histoires qui sont rapportées dans le livre des rois, mais avec cette différence que ce livre ne traite proprement que du règne des roix de Juda et qu'il n'y est parlé des rois d'Israël que par occasion, au lieu que les livres des rois renferment l'histoire des rois d'Israël aussi bien que celle des rois de Juda.

Chapitre I

Le roi Salomon, étant monté sur le trône, va à Gabaon pour y offrir un sacrifice solennel, versets 1-6.

Dieu apparaît là à lui et lui promet de lui donner tout ce qu'il lui demanderait et ce prince, ayant prié le Seigneur de lui donner la sagesse plutôt que les richesses, Dieu lui accorda l'un et l'autre de ces avantages, versets 7-12.

On voit sur la fin de ce chapitre une description abrégée de la puissance et des richesses de Salomon, versets 13-17.

OR [a] Salomon fils de David se fortifia dans son règne et l'Éternel son Dieu fut avec lui et il l'éleva souverainement.

2. Et Salomon parla à tout Israël, savoir aux chefs de milliers et des centaines, aux juges et à tous les principaux de tout Israël chefs des pères.

3. Et Salomon et toute l'assemblée qui était avec lui allèrent au haut lieu qui était à Gabaon, car c'était là que le tabernacle d'assignation de Dieu que Moïse serviteur de l'Éternel avait fait au désert avait été placé.

4. Mais David avait amené l'arche [b] de Dieu de Kirjath-jéharim dans le lieu qu'il avait préparé, car il avait tendu un tabernacle dans Jérusalem.

5. [c] Et l'autel d'airain que Bethsaléel le fils d'Uri, fils de Hur, avait fait était à Gabaon devant le pavillon de l'Éternel qui fut aussi recherché par Salomon et par l'assemblée.

6. Et Salomon offrit là devant l'Éternel, sur l'autel d'airain qui était auprès du tabernacle, mille holocaustes.

7. En cette même nuit là, Dieu apparut à Salomon et lui dit : Demande ce que tu voudras que je te donne.

8. Et Salomon répondit à Dieu : Tu as usé de grande miséricorde envers David mon père et [d] tu m'as établi roi en sa place.

9. Maintenant donc, Éternel mon Dieu, que la parole que tu as donnée à David mon père soit ferme, car tu m'as établi roi sur un peuple grand en nombre comme la poudre de la terre.

10. Donne-moi donc maintenant de la sagesse et de la connaissance afin que je sorte et que j'entre devant ce peuple. Car qui pourrait juger ton peuple qui est si grand ?

11. Et Dieu dit à Salomon : Parce que tu as eu cette pensée et que tu n'as pas demandé des richesses, ni des biens, ni de la gloire, ni la mort de ceux qui te haïssent et même que tu n'a pas demandé de vivre longtemps, mais que tu as demandé pour toi de la sagesse et de la connaissance afin de pouvoir juger mon peuple sur lequel je t'ai établi roi,

12. La sagesse et la connaissance te sont données, je te donnerai aussi des richesses, des biens et de la gloire, [e] ce qui n'est point ainsi arrivé aux rois qui ont été avant toi et qui n'arrivera jamais ainsi après toi.

13. Et Salomon revint à Jérusalem du haut lieu qui était à Gabaon, de devant le tabernacle d'assignation et il régna sur Israël.

14. [f] Et il fit un amas de chariots et de cavalerie, de sorte qu'il avait mille et quatre cents chariots et douze mille hommes de cheval et il les mit dans les villes où il tenait ses chariots et auprès du roi dans Jérusalem.

15. [g] Et le roi fit que l'argent et l'or était aussi commun à Jérusalem que les pierres et les cèdres, que les figuiers sauvages qui sont dans la plaine, tant il y en avait.

16. [h] Or quand au péage qui appartenait à Salomon de la traite des chevaux qu'on tirait d'Égypte et du fil, les fermiers du roi se payaient en fil,

17. Mais on faisait remonter et sortir d'Égypte chaque chariot pour six cents pièces d'argent et chaque cheval pour cent cinquante. Et ainsi on tirait par le moyen de ces fermiers pour tous les rois des Héthiens et pour les rois de Syrie [1].

Réflexions

Salomon donna dès le commencement de son règne des marques de son attachement à la religion et de son zèle en allant à Gabaon où le tabernacle était pour y adorer Dieu, pour lui rendre grâces et pour implorer sa bénédiction. Mais il fit surtout paraître sa piété, lorsque Dieu lui ayant permit de demander tout ce qu'il souhaitait, il le pria de lui accorder les lumières et de la sagesse dont il avait besoin pour gouverner son peuple justement. Ce qui plut tellement à Dieu qu'il donna à Salomon une sagesse extraordinaire, qu'il l'éleva au dessus de tous les autres rois et avec cela les richesses et la gloire qu'il n'avait pas demandées.

Cette histoire montre aux rois et aux princes que dans l'élévation où ils sont, rien ne leur est plus nécessaire que la prudence et la justice, que le moyen d'obtenir cette grâce, c'est de la demander à Dieu et que c'est même ce qui attire sa faveur sur leurs personnes et sur leurs états et ce qui les fait prospérer.

Nous devons tous apprendre d'ici à préférer la véritable sagesse et les lumières de l'esprit de Dieu

aux avantages de la terre. Dieu, qui exauça les prières de Salomon, ne refuse jamais les véritables biens à ceux qui désirent les obtenir et qui les lui demandent et outre cela, il leur accorde souvent la prospérité temporelle qu'ils ne lui demandent pas.

(a) v1 : I Rois 2.46
(b) v4 : II Samuel 6.17 ; I Chroniques 16.1
(c) v5 : Exode 38.1
(d) v8 : I Chroniques 28.5
(e) v12 : I Rois 3.13 ; I Chroniques 29.25
(f) v14 : I Rois 4.26 et 10.26 ; Ci-dessous 9.25
(g) v15 : I Rois, rien de plus ; Ci-dessous 9.27
(h) v16 : I Rois 10.28

(1) v16-17 : Voyez la note sur I Rois 10.28

Chapitre II

Salomon envoie des embassadeurss à Huram, roi de Tyr, et lui demande des ouvriers et des matériaux pour construire le temple de Jérusalem, versets 1-10.

Huram félicite Salomon sur son avènement à la couronne et lui accorde ce qu'il avait demandé, versets 11-18.

OR Salomon, ayant résolu de bâtir une maison au nom de l'Éternel et une maison pour sa cour royale,

2. Fit un dénombrement de soixante et dix mille hommes qui portaient les fardeaux et de quatre-vingt mille qui coupaient le bois sur la montagne et de trois mille six cents commis sur eux.

3. [a] Et il envoya vers Huram roi de Tyr pour lui dire : Uses-en avec moi comme tu en as usé avec David mon père et envoie-moi des cèdres comme tu lui en envoya pour lui bâtir une maison afin d'y habiter.

4. Voici, je m'en vais bâtir une maison au nom de l'Éternel mon Dieu pour la consacrer afin de faire fumer devant lui le parfum des odeurs aromatiques et pour lui présenter les pains de proposition qu'on pose continullememnt devant lui et pour lui offrir les holocaustes du matin et du soir, pour les sabbats et pour les nouvelles lunes et pour les fêtes solennelles de l'Éternel notre Dieu, ce qui est perpétuel en Israël.

5. Or la maison que je m'en vais bâtir sera grande, car notre Dieu est grand par dessus tous les dieux.

6. Qui est-ce donc qui aurait le pouvoir de lui bâtir une maison [b] si les cieux, même les cieux des cieux ne le peuvent contenir ? Et qui suis-je que je lui bâtisse une maison, si ce n'est pour faire des parfums devant lui ?

7. C'est pourquoi envoye-moi maintenant quelque homme qui s'entende à travailler en or, en argent, en airain, en fer, en écarlate, en cramoisi et en hyacinthe, qui sache graver afin qu'il soit avec les hommes experts que j'ai mis avec moi dans la Judée et à Jérusalem et que David mon père a destinés à cela.

8. Envoye-moi aussi du Liban du bois de cèdre, du sapin et d'algummim, car je sais que tes serviteurs s'entendent bien à couper le bois du Liban et voilà mes serviteurs seront avec les tiens.

9. Et qu'on me prépare du bois en grande quantité, car la maison que je m'en vais bâtir sera grande et magnifique.

10. Et je donnerai à tes serviteurs qui couperont le bois vingt mille cores [1] de froment foulé, vingt mille cores d'orge, vingt mille bats [2] de vin et vingt mille bats d'huile.

11. Et Huram roi de Thyr écrivit et manda à Salomon : C'est parce que l'Éternel a aimé son peuple qu'il t'a établi roi sur eux.

12. Et Huram dit : Béni soit l'Éternel le Dieu d'Israël qui a fait les cieux et la terre, de ce qu'il a donné au roi David un fils sage, prudent et intelligent qui doit bâtir une maison à l'Éternel et une maison pour sa cour royale.

13. Je t'envoie donc maintenant un homme expert et habile qui a servi Huram mon père,

14. Fils d'une femme sortie de la tribu de Dan avec son père qui est Tyrien, qui sait travailler en or, en argent, en airain, en fer, en pierres et en bois et en écarlate, en hyacinthe, en fin lin et en cramoisi et qui sait faire toute sorte de gravure et de dessin de toutes les choses qu'on lui proposera, avec les hommes habiles que tu as et ceux qu'a eu monseigneur David ton père.

15. Et maintenant que monseigneur envoie à ses serviteurs le froment, l'orge, l'huile et le vin qu'il a dit.

16. Et nous couperons du bois du Liban autant qu'il t'en faudra et nous te le mettrons en radeaux et nous le conduirons par mer jusqu'à Japho et tu le feras monter à Jérusalem.

17. [c] Et Salomon fit le dénombrement de tous les étrangers qui étaient au pays d'Israël après le dénombrement que David son père en avait fait et on en trouva cent cinquante trois mille et six cents.

18. Et il en établit soixante et dix mille qui portaient les fardeaux, quatre-vingt mille qui coupaient le bois sur la montagne et trois mille six cents commis pour faire travailler le peuple.

Réflexions

Le dessein que Salomon forma de bâtir un temple et les démarches qu'il fit auprès du roi de Tyr à ce sujet nous engagent à considérer que rien n'est plus digne des princes qui ont le bonheur de connaître Dieu que de travailler à l'établissement de son service et de la vraie religion et que c'est le meilleur usage qu'ils puissent faire de leur puissance et de leurs richesses.

Il y a deux réflexions à faire sur la réponse qu'Huram fit à Salomon.

L'une, que le roi de Tyr avait quelque connaissance du vrai Dieu, cela paraît parce qu'il bénit l'Éternel, qui a fait les cieux et la terre, de ce que Salomon avait succédé à David son père.

L'autre qu'Huram fournit à Salomon les matériaux et les ouvriers qu'il avait demandés.

C'est ainsi que Dieu bénit ordinairement les entreprises qui ont pour but l'avancement de sa gloire et qu'il leur donne des succès heureux.

(a) v3 : I Rois 5.2
(b) v6 : I Rois 8.27 ; Ci-dessous 6.18 ; Job 11.7-9 ; Ésaïe 66.1 ; Jérémie 23.4 ; Matthieu 5.34-35 ; Actes 7.49
(c) v17 : I Rois 5.15

(1) v10 : C'était une grande mesure.
(2) v10 : C'était une mesure pour les choses liquides.

Chapitre III

On voit dans ce chapitre une description du temple que Salomon fit bâtir, de ses dimensions, du lieu très-saint, des chérubins, des tapisseries et des colonnes qui étaient à l'entrée du temple.

Et dans le chapitre IV, celle de l'autel des holocaustes, de la grande cuve, appelée la mer d'airain, des cuviers, des chandeliers, des tables, des parvis et des autres ouvrages qui furent faits pour le temple, tant par Salomon, que par Huram.

ET [a] Salomon commença à bâtir la maison de l'Éternel à Jérusalem sur la montagne de Morija [b] qui avait été montrée à David son père au lieu que David son père avait préparé dans l'aire d'Ornan Jébusien.

2. Et il commença de la bâtir au second jour du second mois dans la quatrième année de son règne.

3. Or ce fut ici le dessein de Salomon pour bâtir la maison de Dieu. Il y avait pour la première mesure soixante coudées de long et vingt coudées de large.

4. Et le portique qui était vis-à-vis de la longueur en front de la largeur de la maison était de vingt coudées et il le couvrit en dedans d'or pur.

5. Et il couvrit la grande maison de bois de sapin, il la revêtit d'or excellent, y ayant relevé en bosse par dessus des palmes et des chaînettes.

6. Et il revêtit la maison de pierres précieuses [1] afin qu'elle en fut ornée. Et l'or était de l'or de Parvaim.

7. Il revêtit donc la maison, ses sommiers, ses poteaux, ses murailles et ses portes d'or. Il entailla des chérubins dans les parois.

8. Il fit aussi le lieu très saint dont la longueur était de vingt coudées selon la largeur de la maison et la largeur de vingt coudées. Et il le couvrit d'or excellent qui montait à six cents talents.

9. Et le poids des clous montait à cinquante sicles d'or. Il revêtit aussi d'or les voûtes.

10. Il fit aussi deux chérubins dans le lieu très saint, d'ouvrage dont les pièces se pouvaient démonter et il les couvrit d'or.

11. Et la longueur des ailes des chérubins était de vingt coudées, de sorte qu'une aile avait cinq coudées et touchait la muraille de la maison et l'autre aile avait cinq coudées et touchait l'aile de l'autre chérubin.

12. Et une des ailes de l'autre chérubin, qui avait cinq coudées, touchait la muraille de la maison et l'autre aile qui avait cinq coudées était jointe à l'aile de l'autre chérubin.

13. Ainsi les ailes de ces chérubins-là étaient étendues vingt coudées en long. Et ils se tenaient droits sur leurs pieds et leurs faces regardaient vers la maison.

14. Il fit aussi le voile d'hyacinthe, d'écarlate, de cramoisi et de fin lin et il fit par dessus des chérubins [c].

15. Et au devant de la maison, il fit deux colonnes qui avaient trente coudées de hauteur et les chapitaux qui étaient sur le sommet de chacune étaient de cinq coudées.

16. Or, comme il y avait des chaînettes pour l'oracle, il en mit aussi sur le sommet des colonnes. Il fit aussi cent pommes de grenade qu'il mit aux chaînettes.

17. Et il dressa les colonnes au devant du temple, l'une à main droite et l'autre à main gauche. Il appela celle qui était à la droite Jakin et celle qui était à la gauche Bohaz [2].

(a) v1 : I Rois 6.1
(b) v1 : II Samuel 24.18 ; I Chroniques 21.18
(c) v14 : Matthieu 27.51 ; Jérémie 52.21

(1) v6 : Ou : il pava la maison de pierres rares.
(2) v17 : Voyez la note sur I Rois 7.21

Chapitre IV

IL fit a ussi un autel d'airain de vingt coudées de long, de vingt coudées de large et de dix coudées de haut.

2. [a] Et il fit une mer de fonte de dix coudées depuis un bord jusqu'à l'autre, ronde tout autour et haute de cinq coudées et un cordon de trente coudées l'environnait tout autour.

3. Et au dessous il y avait des figures de bœufs qui environnaient la mer tout autour, dix à chaque coudée. Il y avait deux rangs de ces bœufs qui avaient été jetés en fonte avec la mer.

4. Elle était posée sur douze bœufs, trois desquels regardaient le Septentrion, trois l'Occident, trois le Midi et trois l'Occident. Et la mer était dessus et tous les derrières des bœufs étaient tournés en dedans.

5. Et son épaisseur était d'une paume et son bord était comme le bord d'une coupe à façon de fleurs de lys. Elle contenait [b] trois mille baths.

6. Il fit aussi dix cuviers et en mit cinq à droite et cinq à gauche pour s'en servir à laver. On y lavait ce qui appartenait aux holocaustes, mais la mer était pour les sacrificateurs afin de s'y laver.

7. Il [c] fit aussi dix chandeliers d'or selon la façon qu'ils devaient avoir et il les mit au temple, cinq à droite et cinq à gauche.

8. Il fit aussi dix tables et il les mit au temple, cinq à droite et cinq à gauche et il fit cent bassins d'or.

9. Et le parvis des sacrificateurs et le grand parvis et les portes pour les parvis, lesquels il couvrit d'airain.

10. Et il mit la mer à côté droit tirant vers l'Orient du côté du Midi.
11. Huram fit aussi des chaudières et des racloirs et des bassins et il acheva de faire tout l'ouvrage qu'il fit au roi Salomon pour le temple de Dieu.
12. Deux colonnes et les pommeaux et les deux chapiteaux qui étaient sur le haut des colonnes et les deux rets pour couvrir les deux pommeaux des chapiteaux qui étaient sur le haut des colonnes.
13. Et les quatre cents pommes de grenade pour les deux rets, de sorte qu'il y avait deux rangs de pommes de grenade pour chaque rets pour couvrir les deux pommeaux des chapiteaux qui étaient au dessus des colonnes.
14. [d] Il fit aussi les soubassements et les cuviers pour mettre sur les soubassements.
15. Une mer et douze bœufs au dessous.
16. Et Huram son père fit d'airain poli, au roi Salomon, des chaudières, des racloirs, des fourchettes et tous leurs meubles pour la maison de l'Éternel.
17. Le roi les fondit dans la plaine du Jourdain, dans de la terre grasse, entre Succoth et le chemin qui tend vers Tséréda.
18. Et le roi fit tous ces ustensiles-là en si grand nombre qu'on ne pouvait savoir le poids de l'airain.
19. Salomon fit aussi tous les ustensiles qui appartenaient au temple de Dieu, savoir l'autel d'or et les tables sur lesquelles on mettait les pains de proposition
20. Et les chandeliers avec leurs lampes de fin or pour les allumer devant l'oracle selon la coutume
21. Et des fleurs et des lampes et les mouchettes d'or qui étaient en or exquis
22. Et les serpes, les bassins, les coupes et les encensoirs de fin or. Et pour ce qui est de l'entrée de la maison, les portes de dedans du lieu très saint et les portes de la maison du temple étaient d'or.

Réflexions

On doit remarquer sur ces deux chapitres que le roi Salomon, en faisant bâtir le temple, le disposa à l'égard des principales parties sur le modèle de l'ancien tabernacle qui avait été autrefois construit dans le désert au temps de Moïse et qu'il se conforma à ce qui avait été prescrit alors par le Seigneur. Mais il y ajouta plusieurs riches ornements et il n'épargna rien pour rendre ce temple plus magnifique qu'il se pourrait. Quoi que ce que Salomon fit fût agréable à Dieu parce qu'il le faisait par zèle pour le service divin, il faut se souvenir que cette magnificence n'était pas ce que Dieu demandait principalement alors et qu'il l'exige encore moins des chrétiens.

Tout ce qui est ordonné pour l'extérieur de la religion, c'est qu'on observe ce qu'il a établi à cet égard et que tout se fasse avec bienséance et avec ordre.

Du reste, le culte évangélique est intérieur et spirituel et si les chrétiens n'appliquent pas les richesses qu'ils possèdent à la pompe et à la cérémonie, ils doivent les employer à des œuvres véritablement saintes et bonnes, ce que Dieu leur a aussi recommandé très expressément.

(a) v2 : I Rois 7.23
(b) v5 : I Rois 7.38
(c) v7 : I Rois 7.48-49
(d) v14 : I Rois 7.27

Chapitre V

Salomon commence à bâtir le temple l'an quatrième de son règne et ce bâtiment étant achevé au bout de sept ans, il y fait transporter l'arche et les vaisseaux sacrés qui étaient à Jérusalem dans le tabernacle. Il fait offrir des sacrifices et Dieu donne des marques de sa présence par la nuée qui remplit le temple.

AINSI tout l'ouvrage que Salomon fit pour la maison de l'Éternel fut achevé. [a] Et Salomon fit apporter ce que David son père avait consacré avec l'argent, l'or et tous les vaisseaux qu'il mit dans les trésors de la maison de Dieu.
2. Alors Salomon assembla à Jérusalem les anciens d'Israël et tous les chefs des tribus, les principaux des pères des enfants d'Israël pour emporter l'arche de l'alliance de l'Éternel de la ville de David qui est Sion.
3. [b] Et tous ceux d'Israël furent assemblés vers le roi dans la fête solennelle qui est au septième mois.
4. Tous les anciens d'Israël vinrent donc et les Lévites portèrent l'arche.
5. Ainsi on porta l'arche et le tabernacle d'assignation et tous les saints vaisseaux qui étaient dans le tabernacle, les sacrificateurs et les Lévites les emportèrent.
6. Et le roi Salomon et toute l'assemblée d'Israël qui s'était rendue vers lui étaient devant l'arche, sacrifiant du gros et du menu bétail en si grand nombre qu'on ne le pouvait nombrer, ni compter.
7. Et les sacrificateurs apportèrent l'arche de l'alliance de l'Éternel en son lieu, dans l'oracle de la maison, au lieu très saint sous les ailes des chérubins,
8. Car les chérubins étendaient les ailes sur le lieu où devait être l'arche et les chérubins couvraient l'arche et ses barres par dessus.
9. Et ils retirèrent les barres par dedans, de sorte que les bouts des barres se voyaient hors de l'arche sur le devant de l'oracle, mais ils ne se voyaient pas en dehors et elles sont demeurées là jusqu'à ce jour.
10. Il n'y avait dans l'arche que les deux tables que Moïse y avait mises à Horeb quand l'Éternel traita alliance avec les enfants d'Israël quand ils sortirent d'Égypte.
11. Or comme les sacrificateurs sortaient du lieu saint, (car tous les sacrificateurs qui se trouvaient là se sanctifièrent sans observer les départements,
12. Et les Lévites qui étaient chantres selon tous leurs départements, tant Asaph que d'Héman et de Jéduthun et de leurs fils et de leurs frères, étant revêtus de fin lin avec des cymbales, des lyres et des harpes, se tenaient vers l'orient de l'autel et il y avait

avec eux six vingt sacrificateurs qui sonnaient des trompettes).

13. Comme donc ils étaient ensemble avec ceux qui sonnaient des trompettes et qui chantaient, qui faisaient retentir leur voix d'un même accord pour louer et pour célébrer l'Éternel et comme ils élevaient la voix en jouant des trompettes, des cymbales et d'autres instruments de musique et qu'ils louaient l'Éternel disant : Qu'il est bon et que sa miséricorde demeure à toujours, il arriva que la maison de l'Éternel fut remplie d'une nuée,

14. De sorte que les sacrificateurs ne se pouvaient tenir debout pour faire le service à cause de la nuée, car la gloire de l'Éternel avait rempli la maison de Dieu.

Réflexions

L'arche de l'alliance étant le gage le plus précieux et le plus exprès de la présence de Dieu au milieu de son peuple, il était convenable qu'elle fut placée dans le temple que Salomon avait fait bâtir. À cause de cela il l'y fit transporter avec tous les vaisseaux sacrés qui avaient été jusqu'alors dans le tabernacle que le roi David son père avait construit et il voulut que ce transport se fit d'une manière solennelle et religieuse en offrant des sacrifides et en louant Dieu par des cantiques et par le son des instruments sacrés. Ce qui se passa dans cette occasion est une preuve du zèle et de la piété de Salomon et nous montre qu'il n'y a rien qui doive nous toucher plus vivement et nous donner plus de joie que ce qui tend à la gloire de Dieu et ce qui nous procure sa protection et les effets de son amour. On voit dans cette histoire que ce qu'on fait dans ces vues lui est toujours agréable, puisqu'après que l'arche eut été posée dans le lieu très saint, Dieu donna des marques de sa présence par le moyen de la nuée qui remplit le temple et qui assurait les Israélites que le Seigneur y habitait désormais.

(a) v1 : I Rois 8.1
(b) v3 : I Rois 8.1

Chapitre VI

Le roi Salomon fait la dédicace du temple de Jérusalem par une prière dans laquelle il bénit Dieu premièrement de ce qu'il avait heureusement exécuté le dessein de lui bâtir un temple, versets 1-11.

Ensuite il le prie d'exaucer les prières qui lui seraient adressées dans ce lieu-là par toutes sortes de personnes et d'y donner toujours des marques de sa présence et de sa faveur, versets 12-42.

ALORS [a] Salomon dit : L'Éternel a dit qu'il habiterait dans l'obscurité.

2. Or j'ai bâti une maison pour ta demeure et un domicile arrêté afin que tu y habites à jamais.

3. Et le roi se tournant bénit toute l'assemblée d'Israël, car toute l'assemblée d'Israël se tenait là debout.

4. Et il dit : Bénit soit l'Éternel le Dieu d'Israël qui a parlé de sa bouche à David mon père et qui a aussi accompli par sa puissance ce qu'il avait promis en disant :

5. Depuis le jour que je retirai mon peuple hors du pays d'Égypte, je n'ai point choisi aucune ville d'entre toutes les tribus d'Israël pour y bâtir une maison afin que mon nom y fût établi et je n'ai point choisi d'homme pour être conducteur de mon peuple d'Israël,

6. Mais j'ai choisi Jérusalem afin que mon nom y soit et j'ai choisi David afin qu'il ait le gouvernement de mon peuple d'Israël.

7. Et David mon père avait dessein de bâtir une maison au nom de l'Éternel le Dieu d'Israël,

8. Mais l'Éternel dit à David mon père : Pour ce qui est du dessein que tu as eu de bâtir une maison à mon nom, tu as bien fait d'avoir formé ce dessein.

9. Néanmoins tu ne bâtiras point cette maison, mais ton fils qui sortira de toi sera celui qui bâtira cette maison à mon nom.

10. L'Éternel a donc accompli la parole qu'il avait prononcée et j'ai succédé à David mon père et je me suis assis sur le trône d'Israël comme l'Éternel en avait parlé et j'ai bâti cette maison au nom de l'Éternel le Dieu d'Israël.

11. Et j'y ai mis l'arche dans laquelle est l'alliance de l'Éternel qu'il a traitée avec les enfants d'Israël.

12. Puis il se tint debout devant l'autel de l'Éternel en la présence de toute l'assemblée d'Israël et il étendit ses mains,

13. Car Salomon avait fait une estrade d'airain et il l'avait mise au milieu du grand parvis, elle était longue de cinq coudées, large de cinq coudées et hautes de tois coudées et il se mit dessus et ayant étendu ses mains vers les cieux,

14. Il dit : Ô Éternel Dieu d'Israël, [b] il n'y a point de Dieu semblable à toi dans les cieux, ni sur la terre, c'est toi qui gardes l'alliance et la miséricorde envers tes serviteurs qui marchent devant toi de tout leur cœur,

15. Qui as tenu à ton serviteur David mon père ce que tu lui avais promis et en effet ta main a accompli ce que ta bouche lui avait prononcé comme il paraît aujourd'hui.

16. Maintenant donc, ô Éternel Dieu d'Israël, tiens à ton serviteur David mon père ce que tu lui a dit : [c] Tu ne manqueras jamais de successeur qui soit assis devant ma face sur le trône d'Israël, pourvu seulement que tes fils prennent garde à leur voie pour marcher dans ma loi comme tu as marché devant ma face.

17. Et maintenant, ô Éternel Dieu d'Israël, que ta parole que tu as prononcée à David ton serviteur soit ratifiée.

18. Mais serait-il vrai que Dieu habiterait sur la terre avec les hommes ? [d] Voila les cieux, même les cieux des cieux ne te peuvent contenir et bien moins cette maison que j'ai bâtie ?

19. Toutefois, ô Éternel mon Dieu, aie égard à la prière de ton serviteur et à sa supplication pour

entendre le cri et la prière que ton serviteur te présente.

20. C'est que tes yeux soient ouverts jour et nuit sur cette maison qui est le lieu où tu as promis de mettre ton nom, exauçant la prière que ton serviteur te fait en ce lieu.

21. Exauce donc les supplicatiions de ton serviteur et de ton peuple d'Israël quand ils te feront des prières en ce lieu, exauce-les du lieu de ta demeure, des Cieux, exauce et pardonne.

22. Si quelqu'un pèche contre son prochain et qu'on lui défère le serment pour le faire jurer avec imprécation et que le serment soit fait devant ton autel en cette maison,

23. Exauce-les, toi, des Cieux, et exécute ce que portera l'imprécation du serment et juge tes serviteurs en donnant au méchant son salaire et lui rendant selon qu'il aura fait et en justifiant le juste et en lui rendant selon sa justice.

24. Si ton peuple d'Israël est battu par l'ennemi parce qu'ils auront péché contre toi et qu'ensuite ils se retournent vers toi en réclamant ton nom et en te présentant des prières et des supplications dans cette maison,

25. Exauce-les, toi, des Cieux et pardonne le péché de ton peuple d'Israël et ramène-les dans la terre que tu as donnée à eux et à leurs pères.

26. Quand les cieux seront fermés et qu'il n'y aura point de pluie parce que ceux d'Israël auront péché contre toi, s'ils te prient dans ce lieu et qu'ils réclament ton nom et s'ils se détournent de leurs péchés parce que tu les aura affligés,

27. Exauce-les des Cieux et pardonne le péché de tes serviteurs et de ton peuple après que tu leur auras enseigné le bon chemin par lequel ils doivent marcher et donne de la pluie sur la terre que tu as donnée à ton peuple pour son héritage.

28. [e] Quand il y aura de la famine au pays ou de la mortalité, quand les blés seront brûlés, ou que la nielle, les sauterelles et les vermisseaux les gâteront, même quand leurs ennemis les assiègeront jusques dans leurs propres pays ou qu'il y aura quelque plaie ou quelque maladie,

29. Quelque prière et quelque supplication que te fasse quelque homme que ce soit de tout ton peuple d'Israël, selon qu'ils auront reconnu chacun sa plaie et sa douleur et que chacun aura étendu ses mains vers cette maison,

30. Alors exauce-les, toi, des Cieux, du domicile arrêté de ta demeure et pardonne et rend à chacun selon ses œuvres, selon que tu auras connu son cœur, car toi seul connait le cœur des hommes

31. Afin qu'ils te craignent pour marcher dans tes voies tout le temps qu'ils vivront sur la terre que tu as donnée à nos pères.

32. Écoute aussi l'étranger qui ne sera pas de ton peuple d'Israël, mais qui sera venu d'un pays éloigné à cause de ton nom qui est grand et de ta main forte et de ton bras étendu, quand donc il sera venu et qu'il te priera dans cette maison,

33. Exauce-les, toi, des Cieux, du domicile arrêté de ta demeure et fait tout ce que cet étranger t'aura prié de faire afin que tous les peuples de la terre connaissent ton nom et qu'ils te craignent comme ton peuple d'Israël et qu'ils connaissent que ton nom est réclamé sur cette maison que j'ai bâtie.

34. Quand ton peuple sera sorti en guerre contre les ennemis par le chemin par lequel tu les aura envoyés, s'il te prie en regardant vers cette ville que tu as choisie et vers cette maison que j'ai bâtie à ton nom,

35. Alors exauce des Cieux leur prière et leur supplication et soutiens leur droit.

36. Quand ils auront péché contre toi, ([f] car il n'y a point d'homme qui ne pèche) et qu'étant en colère contre eux tu les auras livrés entre les mains de leurs ennemis et que ceux qui les auront emmenés captifs en quelque pays, soit loin, soit près,

37. Et qu'au pays auquel ils auront été menés captifs ils reviennent à eux-mêmes et que se repentant ils te supplient dans le pays de leur captivité disant : Nous avons péché, nous avons fait l'iniquité et nous avons agi perfidement,

38. S'ils retournent à toi de tout leur cœur et de toute leur âme, étant au pays de leur captivité où on les aura mené captifs et s'ils t'adressent leurs prières en regardant vers leur pays que tu as donné à leurs pères et vers cette ville que tu as choisie et vers cette maison que j'ai bâtie à ton nom,

39. Exauce des Cieux, du domicile arrêté de ta demeure, leur prière et leurs supplications et soutiens leur droit et pardonne à ton peuple qui aura péché contre toi.

40. Maintenant, ô mon Dieu, je te prie, que tes yeux soient ouverts et que tes oreilles soient attentives à la prière qu'on te fera en ce lieu !

41. [g] Maintenant donc, ô Éternel mon Dieu, lève-toi pour entrer en ton repos, toi et l'arche de ta force. Éternel Dieu, que tes sacrificateurs soient revêtus de salut et que tes biens-aimés se réjouissent du bien que tu leur auras fait.

42. Ô Éternel mon Dieu, ne rebute point ton oint et souviens-toi des bontés dont tu as usé envers David ton serviteur.

Réflexions

La première chose que l'on remarque dans la prière que Salomon prononça à la dédicace du temple c'est la vive reconnaissance dont il était pénétré de ce que Dieu avait accompli les promesses qu'il avait faites à David son père.

On découvre ensuite dans cette prière de beaux sentiments de religion et de piété. Il paraît que ce prince savait que Dieu est partout et que sa majesté remplit les cieux et la terre et qu'ainsi il ne croyait pas que Dieu dût être renfermé dans cette maison qu'on lui consacrait.

Nous voyons de plus ici que, quoi que Salomon eût fait bâtir le temple avec une grande somptuosité et que le service divin y fut célébré avec pompe,

il n'avait pas la pensée que cette magnificence fût agréable à Dieu par elle-même, non plus qu'un service purement extérieur. Mais il regardait le temple comme un lieu principalement destiné à la prière et où les Israélites viendraient offrir à Dieu leurs supplications dans leurs besoins et surtout dans les adversités et dans les calamités que Dieu leur enverrait pour les punir de leurs péchés.

Cela nous apprend que l'invocation du nom de Dieu est la plus importante partie de son service et que c'est à la prière que nous devons avoir recours, soit dans les afflictions générales, soit dans toutes nos autres nécessités.

Enfin, ce que Salomon dit dans cette occasion solennelle nous enseigne que Dieu exauce du Ciel ceux qui s'adressent à lui dans leurs besoins, pourvu qu'ils le fassent avec une humble et sincère confession de leurs péchés et dans les dispositions d'un véritable amendement.

(a) v1 : I Rois 8.12
(b) v14 : Deutéronome 4.39 et 7.9
(c) v16 : II Samuel 7.12-16 ; Psaume 132, le reste est illisible.
(d) v18 : Ci-dessus 2.6
(e) v28 : Ci-dessous 20.9
(f) v36 : I Rois 8.46 ; Proverbe 20.9 ; Jacques 3.2 ; I Jean 18.

Chapitre VII

Salomon ayant achevé sa prière, Dieu donna de nouvelles marques de sa présence par le feu qui tomba du ciel sur les sacrifices et par la nuée qui remplit le temple. Après la fête de la dédicace, on célébra la fête des tabernacles, versets 1-11.

Ensuite Dieu apparut encore à Salomon, lui promettant d'habiter dans le temple et d'affermir son règne, si lui et le peuple lui obéissaient et menaçant au contraire de détruire les Israélites et le temple même s'ils abandonnaient son service, versets 12-22.

ET dès que Salomon eut achevé de faire sa prière, le feu descendit des Cieux et consuma l'holocauste et les autres sacrifices et la gloire de l'Éternel remplit le temple.

2. Et les sacrificateurs ne pouvaient entrer dans la maison de l'Éternel parce que la gloire de l'Éternel avait rempli la maison de Dieu.

3. Et tous les enfants d'Israël voyant comment le feu descendaient et comment la gloire de l'Éternel était sur la maison, se courbèrent le visage en terre sur le pavé et se prosternèrent et célébrèrent l'Éternel disant : Qu'il est bon et que sa miséricorde demeure éternellement.

4. Or le roi et tout le peuple offraient des sacrifices devant l'Éternel.

5. Et en effet, le roi Salomon offrit un sacrifice de vingt et deux mille taureaux et six vingt mille brebis. Ainsi le roi et tout le peuple dédièrent la maison de Dieu.

6. Et les sacrificateurs se tenaient là faisant leurs fonctions et les Lévites avec les instruments de musique de l'Éternel que le roi David avait fait pour célébrer l'Éternel en disant : Que sa miséricorde demeure éternellement, louant Dieu par les cantiques de David avec les instruments qu'ils avaient dans leurs mains, les sacrificateurs aussi sonnaient des trompettes vis-à-vis d'eux et tout Israël était debout.

7. Et Salomon consacra le milieu du parvis qui était devant la maison de l'Éternel, car il offrit là les holocaustes et les graisses des sacrifices de prospérités, parce que l'autel d'airain qu'il avait fait ne pouvait contenir les holocaustes et les gâteaux et les graisses.

8. [a] En ce temps-là donc Salomon célébra une fête solennelle pendant sept jours avec tout Israël. Il y avait une fort grande assemblée qui y était venue depuis qu'on entre à Hamat jusqu'au torrent d'Égypte.

9. Et au huitième, jour ils firent une assemblée solennelle, car ils célébrèrent la dédicace de l'autel pendant sept jours et ils y firent la fête solennelle [1] pendant sept autres jours

10. Et au vingt et troisième jour du septième mois, il renvoya le peuple dans ses tentes qui se réjouissait et qui avait le cœur plein de joie à cause du bien que l'Éternel avait fait à David et à Salomon et à Israël son peuple.

11. Salomon donc acheva la maison de l'Éternel et la maison royale et il réussit dans tout ce qu'il avait eu dessein de faire dans la maison de l'Éternel et dans sa maison.

12. [b] Et l'Éternel apparut à Salomon de nuit et lui dit : J'ai exaucé ta prière et je me suis choisi ce lieu pour leur maison de sacrifice.

13. Si je ferme les cieux et qu'il n'y ait point de pluie et si je commande aux sauterelles de consumer la terre et si j'envoie la mortalité parmi mon peuple,

14. Et que mon peuple, sur lequel mon nom est réclamé, s'humilie et prie et recherche ma face et se détourne de son mauvais train, alors je l'exaucerai des Cieux et je pardonnerai leurs péchés et je guérirai leur pays.

15. Mes yeux seront désormais ouverts et mes oreilles seront attentives à la prière qu'on fera dans ce lieu,

16. Car [c] j'ai choisi maintenant et j'ai sanctifié cette maison afin que mon nom y soit à toujours. Mes yeux et mon cœur seront toujours là.

17. Et pour toi, si tu marches devant moi comme ton père David a marché, faisant tout ce que je t'ai commandé et si tu gardes mes statuts et mes ordonnances,

18. Alors [d] j'affermirai le trône de ton royaume comme je l'ai promis à David ton père en lui disant : Il ne te manquera point de successeur qui règne en Israël.

19. [e] Mais si vous vous vous détournez et que vous abandonniez mes statuts et mes commandements que je vous ai proposés et que vous vous

en alliez et serviez d'autres dieux et que vous vous prosterniez devant eux,

20. Je les arracherai de ma terre que je leur ai donnée et je rejetterai loin de moi cette maison que j'ai consacrée à mon nom et je ferai qu'elle sera l'objet de la raillerie de tous les peuples.

21. Et pour ce qui est de cette maison qui aura été haut élevée, quiconque passera près d'elle sera étonné et on dira : Pourquoi l'Éternel a-t-il traité ainsi ce pays et cette maison ?

22. Et on répondra : Parce qu'ils ont abandonné l'Éternel le Dieu de leurs pères qui les avait retirés hors du pays d'Égypte et qu'ils se sont attachés à d'autres dieux et qu'ils se sont prosternés devant eux et les ont servis. C'est pour ce sujet qu'il a fait venir sur eux tous ces maux.

Réflexions

Ce qu'il faut observer sur la première partie de ce chapitre, c'est que quoi qu'il n'y ait plus de lieu où Dieu habite comme il habitait autrefois dans le temple de Jérusalem et où l'on voie des marques sensibles et miraculeuses de sa présence comme l'on en vit autrefois dans la dédicace de ce temple, nous devons cependant croire qu'il est présent partout où on l'invoque sincèrement et que les prières qui lui sont adressées dans les assemblées religieuses lui sont très agréables, de quoi Jésus-Christ nous assure en disant :

Que là où deux ou trois personnes seront assemblées en sont nom, il y sera au milieu d'elles.

Matthieu XVIII.20

On voit dans la seconde partie de ce chapitre que Dieu apparut une seconde fois à Salomon, qu'il lui réitéra les promesses qu'il avait faites de sa protection tant sur la ville et le temple de Jérusalem que sur sa famille et sur ses sujets si lui et son peuple lui étaient fidèles, mais qu'il le menaça aussi de les rejeter et d'abandonner ce lieu qui venait de lui être consacré s'il leur arrivait de tomber dans la désobéissance et dans l'idolâtrie. Tout cela tendait à affermir Salomon dans les bons sentiments où il était alors et c'est ainsi que Dieu se sert des moyens les plus propres pour engager les hommes à le craindre. Il emploie surtout pour cela les promesses et les menaces et il les exécute aussi infailliblement en bénissant ceux qui gardent ses commandements et en abandonnant ceux qui se rebellent contre lui.

Les Juifs en firent l'expérience lorsque Dieu les livra à leurs ennemis et que le temple de Jérusalem, que Salomon avait bâti avec tant de magnificence et dédié d'une manière si solennelle et si religieuse, fut pris et brûlé par les Caldéens au bout d'environ quatre cent vingt ans.

(a) v8 : I Rois 8.65
(b) v12 : I Rois 9.2
(c) v16 : Deutéronome 12.5 ; Psaume 132.13
(d) v18 : II Samuel 7.13 ; I Rois 6.12 ; Psaume 89.20
(e) v19 : Lévitique 26.14-33 ; Deutéronome 28. 15, 36-37

(1) v9 : La fête des tabernacles.

Chapitre VIII

Le roi Salomon bâtit des villes et des forteresses, il rend divers peuples tributaires, il donne des emplois aux Israélites ses sujets, il loge la reine son épouse dans la palais qu'il lui avait bâti, il présente à Dieu des sacrifices solennels, il fait observer l'ordre que son père avait établi pour le service de Dieu et il fait équiper une flotte pour aller quérir de l'or à Ophir.

OR Il arriva au bout de vingt ans pendant lesquels Salomon bâtit la maison de l'Éternel et sa maison,

2. Qu'il bâtit aussi les villes que Huram lui avait données et qu'il y fit habiter des enfants d'Israël.

3. Puis Salomon s'en alla à Hamath de Tsoba et la conquit.

4. [a] Salomon bâtit aussi Tadmor au désert et toutes les villes fortifiées qu'il bâtit à Hamath.

5. Et il bâtit aussi Beth-horon la haute et Beth-horon la basse, villes fortes de murailles, de portes et de barres,

6. Et Bahalath et toutes les villes fortifiées qu'eut Salomon et toutes les villes où il tenait ses chariots et les villes où il tenait ses gens de cheval et tout ce que Salomon prit plaisir de bâtir à Jérusalem et au Liban et dans tout le pays de sa domination.

7. Et pour ce qui est de tout le peuple qui était resté des Héthiens, des Amorrhéens, des Phérésiens, des Héviens et des Jébusiens qui n'étaient point d'Israël,

8. D'entre leurs descendants qui étaient restés après eux dans la pays et que les enfants d'Israël n'avaient pas entièrement détruits, Salomon les rendit tributaires et ils l'ont été jusqu'à ce jour.

9. Mais Salomon ne souffrit point que les enfants d'Israël fussent asservis pour faire son ouvrage, mais ils étaient gens de guerre et principaux chefs de ses capitaines et les chefs de ses chariots et de sa cavalerie.

10. Il y en avait aussi deux cents cinquante qui étaient les principaux chefs de ceux qui étaient établis sur les ouvrages du roi Salomon, qui avaient l'intendance sur le peuple.

11. Or Salomon fit monter la fille de Pharaon de la cité de David dans la maison qu'il lui avait bâtie, car il dit : Ma femme n'habitera point dans la maison de David roi d'Israël, parce que les lieux auxquels l'arche de l'Éternel est entrée sont saints.

12. Alors Salomon offrit des holocaustes à l'Éternel sur l'arche de l'Éternel qu'il avait bâtie vis-à-vis du vestibule.

13. Et il offrait des sacrifices selon qu'il échoyait chaque jour et selon le commandement de Moïse, dans les sabbats et dans les nouvelles lunes et dans les fêtes solennelles, trois fois l'année, savoir dans la fête solennelle des pains sans levain, dans la fête solennelle des semaines et dans la fête solennelle des tabernacles.

14. Et il établit, comme David son père l'avait ordonné, les départements des sacrificateurs selon leur ministère et les Lévites selon leurs charges afin

qu'ils louassent Dieu et fissent le service en présence des sacrificateurs, selon l'office de chaque jour. Il établit aussi les portiers dans leurs départements à chaque porte, car tel avait été le commandement de David, homme de Dieu.

15. Et on ne se détourna point du commandement du roi dans ce qui regardait les sacrificateurs et les Lévites, ni dans toute autre affaire, ni dans ce qui regarde les trésors.

16. Et tout l'ouvrage de Salomon était préparé depuis le jour que la maison de l'Éternel fut fondée jusqu'à ce qu'elle fut achevée. Et quand la maison de l'Éternel fut achevée,

17. Alors Salomon alla à Hetsion-guéber et à Eloth sur le bord de la mer qui est au pays de l'Idumée.

18. Et Huram lui envoya, sous la conduite de ses serviteurs, des navires et de ses serviteurs expérimentés dans la marine qui s'en allèrent avec les serviteurs de Salomon à Ophir [1] et qui apportèrent de là quatre cent cinquante talents d'or et les apportèrent au roi Salomon.

Réflexions

Après que Salomon eut dédié le temple, il pourvut au bien et à la sûreté de son royaume et de ses sujets. Il eut soin, outre cela, de faire en sorte que le service divin fut célébré régulièrement et d'une manière convenable selon que Dieu l'avait ordonné.

C'est ainsi que les rois que Dieu a honoré de sa connaissance doivent procurer le bonheur de leurs peuples et surtout faire fleurir la religion. Dieu bénit les princes qui en usent de la sorte.

Il donna d'heureux succès aux bons desseins de Salomon et il affermit et étendit même sa domination en lui assujettissant les peuples voisins et en augmentant ses revenus et ses richesses.

(a) v4 : I Rois 1.19

(1) v18 : Voyez la note sur I Rois 9.28.

Chapitre IX

On voit ici

1. L'arrivée de la reine de Scéba à Jérusalem, versets 1-12,

2. Une description des richesses de Salomon, versets 13-28,

3. Sa mort, versets 29-31.

OR [a] la reine de Scéba ayant entendu la réputation de Salomon vint à Jérusalem pour éprouver Salomon par des questions obscures, avec un fort grand train et avec des chameaux qui portaient des choses aromatiques et une grande quantité d'or et de pierres précieuses et étant venue à Salomon, elle lui parla de tout ce qu'elle avait dans le cœur.

2. Et Salomon lui expliqua tout ce qu'elle proposa et il n'y eut rien que Salomon n'entendît et ne lui expliquât.

3. Alors la reine de Scéba voyant la sagesse de Salomon et la maison qu'il avait bâtie,

4. Et les mets de sa table, les logements de ses serviteurs, l'ordre de service de ses officiers, leurs vêtements, ses échansons et leurs vêtements et la montée par laquelle il montait dans la maison de l'Éternel, elle fut toute ravie en elle-même.

5. Et elle dit au roi : Ce que j'ai appris dans mon pays de ton état et de ta sagesse est véritable,

6. Et je n'ai point cru ce qu'on en disait jusqu'à ce que je sois venue et que mes yeux l'aient vu et voici, on ne m'avait pas rapporté la moitié de ta sagesse. Tu surpasses ce que j'en avais appris de la renommée.

7. Ô qu'heureux sont tes gens ! Qu'heureux sont tes serviteurs qui tiennent continuellement devant toi et qui entendent ta sagesse !

8. Béni soit l'Éternel ton Dieu qui t'a eu pour agréable pour te mettre sur son trône afin que tu sois roi pour l'Éternel ton Dieu. C'est parce que ton Dieu aime Israël pour le faire subsister à jamais qu'il t'a établi roi sur eux afin que tu rendes le droit et la justice.

9. Et elle donna au roi six-vingt talents d'or et une grande abondance de choses aromatiques et de pierres précieuses et jamais il n'y eut depuis de telles choses aromatiques que celles que la reine de Scéba donna au roi Salomon.

10. Et les serviteurs de Huram et les serviteurs de Salomon qui avaient apporté de l'or d'Ophir apportèrent du bois d'algummim et des pierres précieuses.

11. Et le roi fit de ce bois d'algummim les chemins de la maison de l'Éternel et de la maison royale. Il en fit aussi des guitares et des harpes ou des lyres pour les chantres. On n'avait point vu de ce bois auparavant dans le pays de Juda.

12. Et le roi Salomon donna à la reine de Scéba tout ce qu'elle souhaita et qu'elle lui demanda et plus que ce qu'elle avait apporté au roi et elle s'en retourna et revint en son pays, elle et ses serviteurs.

13. Le poids de l'or qui revenait à Salomon chaque année était de six cent soixante et six talents d'or,

14. Sans ce qui lui revenait des facteurs des marchands en gros et sans ce que lui apportaient les marchands qui vendaient en détail et tous les rois d'Arabie et les gouverneurs de ces pays-là apportaient de l'or et de l'argent à Salomon.

15. Le roi Salomon fit aussi deux cents boucliers d'or étendu au marteau, employant six cents pièces d'or étendu au marteau pour chaque bouclier.

16. Et trois cents boucliers plus petits, d'or aussi étendu au marteau, employant trois cents pièces d'or pour chaque bouclier et le roi les mit dans la maison du parc du Liban.

17. Et le roi fit un grand trône d'ivoire qu'il couvrit d'or pur.

18. Et ce trône avait six degrés et un marchepied d'or attaché au trône et des accoudoirs de côté et d'autre du siège et deux lions près des accoudoirs.

19. Il y avait aussi douze lions sur les six degrés du trône de côté et d'autre. Il ne s'en était point fait de tel dans aucun royaume.

20. Et toute la vaisselle du buffet du roi Salomon était d'or et toute la vaisselle de la maison du parc du Liban était de fin or. Il n'y en avait point en argent. L'argent n'était point estimé du temps de Salomon,

21. Car les navires allaient à Tarsis avec les serviteurs de Huram et les navires de Tarsis revenaient en trois ans une fois, apportant de l'or, de l'argent, des éléphants, des singes et des paons.

22. Ainsi le roi Salomon fut plus grand que tous les rois de ces pays-là, tant en richesses qu'en sagesse.

23. Et tous les rois de ces pays-là cherchaient à voir Salomon pour entendre la sagesse que Dieu lui avait mise dans le cœur.

24. Et chacun d'eux lui apportait chaque année son présent, savoir des vases d'argent, des vases d'or, des habits, des armes, des choses aromatiques, des chevaux et des mulets.

25. [b] Salomon avait aussi quatre mille écuries et des chevaux et des chariots et douze mille hommes à cheval qu'il mit dans les villes où il tenait ses chariots auprès du roi dans Jérusalem.

26. Et il dominait sur tous les rois, depuis le fleuve d'Euphrate jusqu'au pays des Philistins et jusqu'à la frontière d'Égypte.

27. [c] Et le roi fit que l'argent était aussi commun à Jérusalem que les pierres et les cèdres, que les figuiers sauvages qui sont par les plaines, tant il y en avait.

28. Et on tirait des chevaux d'Égypte pour Salomon de tous les pays.

29. Le reste des actions de Salomon, tant les premières que les dernières, n'est-il pas écrit dans le livre de Nathan le prophète et dans la prophétie d'Ahija Scilonite et dans la vision de Jeddo le voyant touchant Jéroboam fils de Nébat ?

30. Et Salomon règna quarante ans à Jérusalem sur tout Israël.

31. Puis il s'endormit avec ses pères et on l'ensevelit dans la cité de David son père. Et Roboam son fils régna en sa place.

Réflexions

L'arrivée de la reine de Scéba qui vint à Jérusalem y étant attirée par le bruit de la magnifiscence et de la sagesse de Salomon fait voir que la réputation de ce prince était très grande et ce voyage servit même à l'augmenter, en quoi Salomon devait reconnaître la vérité des promesses que Dieu lui avait faites.

Il est à remarquer après cela que cette reine bénit Dieu de ce qu'il avait fait monter Salomon sur le trône et qu'elle reconnut que c'était Dieu qui avait donné en sa grâce ce prince au peuple d'Israël. Ainsi la venue de la reine de Scéba put servir à lui donner, et à ses sujets, quelque connaissance du vrai Dieu.

Mais la principale réflexion que les chrétiens doivent faire sur cette histoire est celle que notre Seigneur propose dans l'Évangile lorsque, parlant de ceux qui avaient ouï la prédication de l'Évangile et vu ses miracles, il dit :

La reine de Midi s'élèvera en jugement contre cette nation et la condamnera parce qu'elle vint des extrêmités de la terre pour entendre la sagesse de Salomon et voici il y a ici plus que Salomon.

Matthieu XII.42

Il paraît enfin de ce chapitre que Dieu, selon ses promesses, accorda au roi Salomon, avec cette sagesse extraordinaire qu'on admire en lui, des richesses et une puissance qui le distinguaient de tous les princes voisins. Cela devait l'obliger à lui en témoigner sa reconnaissance pendant toute sa vie, mais il abusa de ces avantages au bout de quelque temps, ces richesses le corrompirent aussi bien que ses sujets et ce fut ce qui attira sur eux les jugements dont Dieu les avait menacés.

L'abondance et la paix sont ordinairement funestes aux hommes et l'ingratitude où ils tombent envers Dieu est ce qui l'engage à les en priver et à les punir.

(a) v1 : Matthieu 12.42 ; Luc 11.31 ; I Rois 10.1 et suivants.
(b) v25 : I Rois 4.27 et 10.26 ; Ci-dessus 1.14
(c) v27 : I Rois 10.27 ; Ci-dessus 1.15

Chapitre X

Salomon étant mort et Roboam son fils lui ayant succédé, dix tribus d'Israël se révoltent de son obéissance et s'établissent Jéroboam pour roi.

ET Roboam vint à Sichem parce que tout Israël était venu à Sichem pour l'établir roi.

2. Or il arriva que quand Jéroboam fils de Nébat, qui était en Égypte où il s'en était fui de devant le roi Salomon, l'eut appris, il revint d'Égypte,

3. Car on l'avait envoyé appeler. Ainsi Jéroboam et tout Israël vinrent et parlèrent à Roboam disant :

4. Ton père a mis sur nous un pesant joug, mais toi, allège maintenant cette rude servitude de ton père et ce pesant joug que ton père a mis sur nous et nous te servirons.

5. Et il leur répondit : Retournez vers moi dans trois jours. Et le peuple s'en alla.

6. Et le roi Roboam demanda conseil aux vieillards qui avaient été auprès de Salomon son père lorsqu'il vivait et il leur dit : Comment et quelle réponse me conseillez-vous de faire à ce peuple ?

7. Et ils lui répondirent disant : Si tu traites doucement ce peuple et que tu aies de la complaisance pour eux, que tu leur donnes de bonnes paroles, ils seront toujours tes serviteurs.

8. Mais il laissa le conseil que les vieillards lui avaient donné et demanda conseil aux jeunes gens qui avaient été nourris avec lui et qui étaient auprès de lui.

9. Et il leur dit : Que me conseillez-vous de répondre à ce peuple qui m'a parlé et qui m'a dit : Allège le joug que ton père a mis sur nous ?

10. Alors les jeunes gens qui avaient été nourris avec lui lui répondirent disant : Tu diras à ce peuple qui t'a parlé et qui t'a dit : Ton père a mis sur nous un pesant joug, mais toi allège-le, tu leur répondras ainsi : Ce qui est le plus petit en moi est plus gros que les reins de mon père.

11. Or mon père a imposé sur vous un pesant joug, mais moi je rendrai votre joug encore plus pesant. Mon père vous a châtié avec des verges, mais moi je vous châtierai avec des fouets garnis de pointes.

12. Trois jours après, Jéroboam avec tout le peuple vint vers Roboam comme le roi leur avait dit, disant : Retournez-vous vers moi dans trois jours.

13. Mais le roi leur répondit rudement, car le roi Roboam ne suivit point le conseil des vieillards.

14. Et il leur parla selon que les jeunes gens lui avaient conseillé et il leur dit : Mon père a mis sur vous un pesant joug, mais moi je rendrai votre joug encore plus pesant. Mon père vous a châtié avec des verges, mais moi je vous châtierai avec des fouets garnis de pointes.

15. Le roi donc n'écouta point le peuple, car cela lui était dispensé de la part de Dieu afin que l'Éternel ratifiât la parole [a] qu'il avait prononcée par Ahija Scilinote à Jéroboam fils de Nébat.

16. Et quand tout Israël eut vu que le roi ne les avait point écoutés, le peuple répondit au roi disant : Quelle part avons-nous avec David ? Nous n'avons point d'héritage avec le fils d'Isaï. Israël, que chacun se retire en ses tentes. Maintenant, David, pourvois à ta maison. Ainsi tout Israël s'en alla dans ses tentes.

17. Mais pour ce qui est des enfants d'Israël qui habitaient dans les villes de Juda, Roboam régna sur eux.

18. Alors Roboam envoya Hadoram qui était commis sur les tribus, mais les enfants d'Israël l'assommèrent de pierres et il mourut. Et le roi Roboam se hâta de monter sur un chariot et il s'enfuit à Jérusalem.

19. Ainsi Israël se rebella contre la maison de David, ce qui a duré jusqu'à ce jour.

Réflexions

Ce chapitre nous apprend que, des douze tribus d'Israël sur lesquelles Salomon et David son père avaient régné, il y en eut dix qui se révoltèrent contre Roboam fils de Salomon, de sorte q'il n'y en eut que deux qui demeurassent sous l'obéissance des descendants de David et que les dix autres s'établirent un roi, savoir Jéroboam, et formèrent un royaume séparé. Ce fut là un événement remarquable et on peut recueillir du récit qui en est fait dans ce chapitre que ce fut là le fruit du mauvais conseil que les jeunes conseillers de Roboam lui donnèrent en l'engageant à traiter avec rigueur le peuple qui lui demandait quelque soulagement.

Par où l'on peut voir que les conseils violents et imprudents, tels que sont ordinairement ceux des personnes qui manquent d'âge et d'expérience, sont funestes à ceux qui les suivent et peuvent même exposer les états à de grands maux.

Mais ce qu'il faut surtout considérer, c'est que la révolte des dix tribus fut la punition de l'idolâtrie et des péchés de Salomon qui subsistaient encore sous Roboam son fils. L' histoire sainte remarque :

Que tout cela était conduit par le Seigneur, afin d'accomplir les paroles qu'ils avait prononcées par le prophète Ahija,

lequel avait prédit que dix tribus seraient séparées du royaume d'Israël et que Jéroboam règnerait sur elles.

Cette prédiction ne tarda pas à s'accomplir. Dieu punit par ce moyen les péchés des descendants de David et ceux de tout le peuple et ce fut la persévérance dans ces mêmes péchés qui causa enfin la dernière ruine, tant du royaume de Juda que de celui d'Israël.

(a) v15 : I Rois 21.29

Chapitre XI

Roboam, voulant faire la guerre aux dix tribus qui s'étaient rebellées contre lui, abandonne son entreprise sur la défense que Dieu lui fit faire par un prophète de l'exécuter, versets 1-4.

Il pourvoit à la sûreté de son royaume et bâtit plusieurs forteresses, versets 5-12.

Les sacrificateurs et les Lévites qui étaient dans le royaume des dix tribus se retirèrent vers Roboam à Jérusalem avec plusieurs autres personnes à cause de l'idolâtrie que Jéroboam avait introduite, versets 13-17.

Roboam prend plusieurs femmes et il lui naît un grand nombre d'enfants, versets 18-23.

ET [a] Roboam vint à Jérusalem et il assembla la maison de Juda et de Benjamin, savoir cent quarante mille hommes choisis et faits à la guerre pour combattre contre Israël et pour réduire le royaume à son obéissance.

2. Mais la parole de l'Éternel fut adressée à Scemahja, homme de Dieu, qui lui dit :

3. Parle à Roboam, fils de Salomon, roi de Juda et à tous ceux d'Israël qui sont en Juda et en Benjamin et dis-leur :

4. Ainsi a dit l'Éternel : Vous ne monterez point et vous ne combattrez point contre vos frères, retournez-vous-en chacun dans sa maison, car ceci a été fait par moi. Et ils obéirent à la parole de l'Éternel et ils s'en retournèrent sans aller contre Jérusalem.

5. Ainsi Roboam demeura à Jérusalem et il bâtit des villes en Juda pour forteresses.

6. Il bâtit Beth-léhem, Hétam, Tékoah,
7. Beth-tsur, Soco, Hadullam,
8. Gath, Maresça, Ziph,
9. Adorajim, Lakis, Hazéka,
10. Tsorha, Ajalon et Hébron qui étaient des villes de forteresses en Juda et en Benjamin.
11. Il fortifia donc ces forteresses-là et il y mit des gouverneurs et des provisions de vivres, d'huile et de vin.
12. Et il mit en chaque ville des boucliers et des javelines et il les fortifia bien. Ainsi Juda et Benjamin fut à lui.
13. Or les sacrificateurs et les Lévites qui étaient dans tout Israël se rangèrent vers lui de toutes les contrées,
14. Car les Lévites abandonnèrent leurs faubourgs et leurs possessions et vinrent à Juda et à Jérusalem parce que Jéroboam et ses fils les avaient chassés afin qu'ils ne servissent plus de sacrificateurs à l'Éternel,
15. [b] Car Jéroboam s'était établi des sacrificateurs pour les hauts lieux, pour les démons et pour les veaux qu'il avait faits.
16. Et après eux, ceux d'entre toutes les tribus d'Israël qui s'étaient appliqués à chercher l'Éternel le Dieu d'Israël, vinrent à Jérusalem, pour sacrifier à l'Éternel le Dieu de leurs pères,
17. Et ils fortifièrent le royaume de Juda et ils affermirent Roboam, fils de Salomon, pendant trois ans parce qu'on suivait le train de David et de Salomon pendant trois ans.
18. Or Roboam prit pour sa femme Mahalath, fille de Jérimith, fils de David et aussi Abihail, fille d'Eliab, fils d'Isaï
19. Qui lui enfanta des fils : Jéhus, Scémarja et Zaham.
20. Et après elle il prit Mahaca [1], fille d'Absçalom qui lui enfanta Abija, Hattaï, Zizi et Scélomith.
21. Mais Roboam aima Mahaca, fille d'Absçalom, par dessus toutes ses femmes et ses concubines. Car il avait pris dix-huit femmes et soixante concubines dont il eut vingt-huit fils et soixante filles.
22. Et Roboam établit pour chef Abija, fils de Mahaca, afin qu'il fut le chef par dessus ses frères. Son intention était de le faire roi.
23. Et il le faisait instruire et il dispersa tous ses fils par toutes les contrées de Juda et de Benjamin, savoir par toutes les villes fortes, et il leur donna abondamment de quoi vivre et il demanda pour eux beaucoup de femmes.

Réflexions

Dieu ne voulut pas que Roboam fit la guerre aux dix tribus révoltées, tant parce que la volonté du Seigneur était que ces tribus fussent séparées du royaume de Juda et qu'elles fissent un royaume à part, que parce que les Israélites des dix tribus étaient les frères de ceux de Juda.

D'où nous pouvons recueillir que quand Dieu trouve à propos de nous châtier en permettant certains événements, nous devons y acquiescer et qu'on doit éviter de faire la guerre à ceux avec qui l'on est uni par les liens de la nature et surtout par ceux de la religion, ce qui serait encore plus criminel dans les chrétiens qu'il ne l'eût été dans les Juifs.

Ce qui mérite après cela notre attention dans ce chapitre, c'est que Jéroboam chassa les sacrificateurs et les Lévites de son royaume parce qu'ils ne voulurent pas consentir à l'idôlatrie qu'il y avait établie, en quoi il donna une nouvelle preuve de son impiété et de son ingratitude envers Dieu qui l'avait élevé sur le trône. Les ministres du Seigneur, de leur côté, donnèrent alors un bel exemple de zèle et de fermeté, puisqu'ils aimèrent mieux quitter leurs maisons et leurs possessions, que de demeurer dans un pays où l'idolâtrie était publiquement exercée, en quoi ils furent imités par un grand nombre d'Israélites qui vinrent à Jérusalem avec eux.

Il faut toujours s'éloigner des lieux où l'on ne peut pas servir Dieu purement et avec liberté et préférer l'avantage de le servir à toutes les commodités de la vie. Mais surtout, les ministres de la religion doivent être les premiers à s'acquitter de ce devoir et marquer en toutes occasions un zèle et un attachement inviolable pour la gloire de Dieu et pour son service.

Après cela, cette retraite des sacrificateurs, des Lévites et des Israélites qui abandonnèrent ainsi leurs demeures, servit à affermir le règne de Roboam et cela devait l'engager à maintenir la vraie religion, mais ce prince ingrat abandonna Dieu au bout de trois ans et devint idolâtre. Il marqua de plus son impiété en prenant ce grand nombre de femmes qu'il eut, ce que Dieu avait défendu dans sa loi aux rois de son peuple. Et ce fut aussi par là qu'il attira sur lui et sur son royaume les jugements de Dieu.

(a) v1 : I Rois 12.21
(b) v15 : I Rois 12.31

(1) v20 : Elle est appelée *fille d'Abisçalom*, I Rois 15.2.

Chapitre XII

Roboam et ses sujets étant tombés dans l'idolâtrie et dans plusieurs autres crimes, Dieu pour les punir envoya contre eux Scisçak roi d'Égypte qui prit diverses villes de Juda, versets 1-4.

Mais Roboam et les principaux s'étant humiliés ensuite des remontrances du prophète Scémahja, Dieu ne permit pas à Scisçak de les détruire et ce roi se retira après avoir pris les trésors du temple et de la maison royale, versets 5-12.

Roboam meurt ayant régné dix-sept ans et Abija son fils lui succéda, versets 13-16.

OR dès que le royaume de Roboam fut établit et fortifié, il abandonna la loi de l'Éternel et tout Israël avec lui.

2. [a] C'est pourquoi il arriva que la cinquième année du roi Roboam, Scisçak roi d'Égypte monta contre Jérusalem, (parce qu'ils avaient péché contre l'Éternel),

3. Avec mille deux cents chariots et soixante mille hommes de cheval et le peuple qui était venu avec lui d'Égypte était sans nombre, savoir les Libyens, les Sukiens et les Éthiopiens,

4. Et il prit les villes fortes qui appartenaient à Juda et il vint jusqu'à Jérusalem.

5. Alors Sçémahja le prophète vint vers Roboam et vers les principaux de Juda qui s'étaient assemblés à Jérusalem à cause de Scisçak et leur dit : Ainsi a dit l'Éternel : Vous m'avez abandonné, c'est pourquoi je vous ai abandonnés à la main de Scisçak.

6. Alors les principaux d'Israël et le roi s'humilièrent et dirent : L'Éternel est juste.

7. Et quand l'Éternel eut vu qu'ils s'étaient humiliés, la parole de l'Éternel fut adressée à Scémahja et il lui dit : Ils se sont humiliés, je ne les détruirait point, mais je leur donnerai dans peu de temps quelque moyen d'échapper et ma fureur ne se répandra point sur Jérusalem par Scisçak.

8. Toutefois, ils lui seront asservis afin qu'ils sachent ce que c'est que de me servir et que d'être dans la servitude des royaumes de la terre.

9. Scisçak donc roi d'Égypte monta contre Jérusalem et prit les trésors de la maison de l'Éternel et les trésors de la maison royale, il prit tout, il prit aussi les boucliers d'or [b] que Salomon avait faits.

10. Et le roi Roboam fit des boucliers d'airain au lieu de ceux-là et il les mit entre les mains des capitaines des archers qui gardaient la porte de la maison du roi.

11. Et quand le roi entrait dans la maison de l'Éternel, les archers venaient et les portaient, puis ils les rapportaient dans la chambre des archers.

12. Parce donc qu'il s'humilia, la colère de l'Éternel se détourna de lui, de sorte qu'il ne le détruisit pas entièrement, car il y avait quelque chose de bon en Juda.

13. [c] Ainsi le roi Roboam se fortifia dans Jérusalem et il régna. Il était âgé de quarante et un an quand il commença à régner et il régna dix-sept ans à Jérusalem qui est le ville que l'Éternel avait choisie d'entre toutes les tribus d'Israël pour y mettre son nom. Et sa mère s'appelait Nahama et elle était Hammonite.

14. Mais il fit ce qui déplaît à l'Éternel, car il ne disposa point son cœur pour chercher l'Éternel.

15. Or les actions de Roboam, tant les premières que les dernières, ne sont-elles pas écrites dans les livres de Sçemahja le prophète et de Hiddo le voyant parmi les généalogies, avec les guerres que Roboam et Jéroboam ont eues tout le temps qu'ils ont vécu ?

16. Et Roboam s'endormit avec ses pères et il fut enseveli dans la ville de David et Abija son fils régna en sa place.

Réflexions

Quoi que Dieu eût châtié Roboam par la révolte des dix tribus, ce prince abandonna Dieu dès qu'il se vit affermi dans son royaume, il y introduisit l'idolâtrie et toutes sortes d'abominations et il s'exposa par ce moyen à la colère de Dieu.

Quand les hommes ne profitent, ni des châtiments de Dieu, ni de son support, ils s'attirent de nouveaux malheurs, comme cela arriva à Roboam et à ses sujets qui furent attaqués par le roi d'Égypte et par ses alliés.

2. Roboam et les principaux de son royaume se voyant menacés s'humilièrent ensuite des remontrances du prophète Scémahja. Dieu les épargna à cause de cela et parce qu'il y avait encore de la religion et de la piété dans le royaume de Juda, comme cela est dit dans ce chapitre et il ne permit pas au roi d'Égypte de détruire Jérusalem.

Il est raisonnable que ceux qui ont offensé Dieu s'humilient et surtout que les grands qui, d'ordinaire allument la colère céleste, soient les premiers à l'apaiser. Cette humiliation des pécheurs et la piété des gens de bien détournent les jugements de Dieu et garantissent même les états.

Cependant, Dieu pour punir Roboam voulut que Scisçak emportât tout ce que le roi Salomon avait mis de plus précieux dans le temple et dans son palais. Par là, Roboam et ses sujets devaient reconnaître que, s'ils continuaient à offenser Dieu, il les abandonnerait et qu'il livrerait enfin aux idolâtres Jérusalem et le temple que Salomon avait bâti. L'on voit au reste ici un grand exemple de l'inconstance des choses humaines. Salomon avait laissé à Roboam son fils des richesses immenses et des trésors remplis d'or et d'argent, mais Roboam ne les posséda pas longtemps et il s'en vit dépouillé comme il l'avait déjà été de la plus grande partie de ses états il y avait cinq ans par la révolte des dix tribus.

Enfin, il faut remarquer que quoi que Roboam se fut humilié, il n'ôta pas cependant l'idolâtrie de son royaume et qu'elle continua sous le règne d'Abija son fils.

La repentance des pécheurs n'est pas toujours de durée et ils retombent souvent dans leur endurcissement aussitôt que Dieu leur donne du repos.

(a) v2 : I Rois 145.25
(b) v9 : I Rois 10.16
(c) v13 : I Rois 14.21 et suivants.

Chapitre XIII

C'est ici l'histoire d'Abija, fils de Roboam et second roi de Juda. Il fit la guerre à Jéroboam roi d'Israël et après lui avoir reproché et à ses sujets de s'être rebellés contre la maison de David et d'avoir abandonné le service de Dieu, il le vainquit par l'assistance du Seigneur. Jéroboam mourut étant frappé de Dieu et n'ayant régné que trois ans.

LA [a] dix-huitième année du roi Jérobam, Abija commença à régner sur Juda.

2. Et il régna trois ans dans Jérusalem, sa mère s'appelait Micaja et elle était la fille d'Uriel de Guibha. Or il y eut guerre entre Abija et Jéroboam.

3. Et Abija rangea en bataille une armée composée de gens vaillants à la guerre qui étaient quatre cent mille hommes choisis. Et Jéroboam avait rangé contre lui en bataille huit cent mille hommes forts et vaillants.

4. Et Abija se tint debout sur la montagne de Tsémarajim qui était dans les montagnes d'Éphraïm et il dit : Jéroboam et tout Israël, écoutez-moi.

5. Ne devez-vous pas savoir que l'Éternel le Dieu d'Israël a donné pour toujours le royaume à David sur Israël à lui et à ses fils par une alliance inviolable ?

6. Mais [b] Jéroboam fils de Nébat, serviteur de Salomon fils de David s'est élevé et s'est rebellé contre son Seigneur,

7. Et des hommes de néant et des méchants garnements se sont assemblés vers lui qui se sont fortifiés contre Roboam fils de Salomon parce que Roboam était comme un enfant et de petit courage et il ne tint pas devant eux.

8. Et maintenant vous pensez de tenir contre le royaume de l'Éternel qui est entre les mains des fils de David parce que vous êtes une grande multitude et que les veaux d'or que Jéroboam vous a faits pour vos dieux sont avec vous.

9. [c] N'avez-vous pas rejeté les sacrificateurs de l'Éternel, les fils d'Aaron, et les Lévites ? Et ne vous êtes-vous pas fait des sacrificateurs à la façon des peuples des autres pays, tous ceux qui sont venus pour être consacrés avec un jeune veau et avec sept béliers afin qu'ils soient sacrificateurs de ce qui n'est pas Dieu ?

10. Mais pour nous, l'Éternel est notre Dieu et nous ne l'avons point abandonné et les sacrificateurs qui font le service à l'Éternel sont enfants d'Aaron et les Lévites sont employés à cette œuvre.

11. Et on fait fumer les holocaustes chaque matin et chaque soir à l'Éternel et le parfum des choses aromatiques et les pains de proposition sont arrangés sur la table pure et on allume le chandelier d'or avec ses lampes chaque soir, car nous gardons ce que l'Éternel notre Dieu veut qu'on garde, mais vous l'avez abandonné.

12. C'est pourquoi, voici Dieu est avec nous pour être notre chef et nous avons les sacrificateurs et les trompettes de son éclatant pour les faire retentir contre vous. Enfants d'Israël, ne combattez pas contre l'Éternel le Dieu de vos pères, car il ne vous en prendra pas bien.

13. Mais Jéroboam fit prendre un détour à une embuscade afin qu'elle se jetât sur eux par derrière, de sorte que les Israélites se présentèrent face à Juda et l'embuscade était par derrière.

14. Et ceux de Juda regardèrent et voici ils avaient la bataille en face et par derrière et ils s'écrièrent à l'Éternel et les sacrificateurs sonnèrent des trompettes.

15. Tous ceux de Juda poussèrent aussi des cris de joie et il arriva comme ils poussaient des cris de joie que Dieu frappa Jéroboam et tout Israël devant Abija et Juda.

16. Et les enfants d'Israël s'enfuirent de devant Juda parce que Dieu les avait livrés entre leurs mains.

17. Abija donc et son peuple en firent un fort grand carnage de sorte qu'il tomba d'Israël cinq cent mille hommes choisis qui furent blessés à mort.

18. Ainsi les enfants d'Israël furent abaissés en ce temps-là, mais les enfants de Juda furent fortifiés parce qu'ils s'étaient appuyés sur l'Éternel le Dieu de leurs pères.

19. Et Abija poursuivit Jéroboam et il prit sur lui des villes, savoir Beth-el et les villes de son ressort, Jesçana et les villes de son ressort, Héphrajim et les villes de son ressort.

20. Et Jéroboam n'eut plus de force pendant le temps d'Abija, mais l'Éternel le frappa et il mourut.

21. Ainsi Abija se fortifia et il prit quatorze femmes et il en eut vingt-deux fils et seize filles.

22. Le reste des actions d'Abija et sa conduite et ses paroles sont écrites dans les mémoires de Hiddo le prophète.

Réflexions

Ce qu'il faut remarquer sur ce chapitre, c'est premièrement que dans la guerre qu'Abija eut contre Jéroboam roi d'Israël, il lui reprocha et aux dix tribus d'avoir abandonné le service et la loi de Dieu et de s'être fait des idoles et qu'il fit même paraître une grande confiance en Dieu. Ces reproches étaient justes et bien fondés, cependant Abija était lui-même un prince impie, voyez I Rois 15.3, et quoiqu'il se glorifiat d'avoir conservé avec ses sujets le pur service de Dieu, il était aussi idolâtre.

Mais les méchants marquent aussi du zèle pour Dieu et pour la religion lorsque cela peut servir à leurs intérêts et ils condamnent les autres dans le temps qu'ils sont eux-mêmes très coupables.

Toutefois, parce qu'Abija était de la famille de David et parce qu'il y avait dans son royaume des gens qui craignaient Dieu et qui se confiaient en lui, ce prince vainquit Jéroboam.

Il faut remarquer enfin que Dieu, qui n'avait pas permis que Roboam père d'Abija fit la guerre à Jéroboam, quelques années auparavant, parce qu'il voulait que le royaume des dix tribus demeurât séparé de celui de Juda, et parce que l'idolâtrie n'y était pas encore établie, n'empêcha pas Abija de faire la guerre à ce même prince et qu'il lui accorda une victoire signalée, un très grand nombre d'Israélites ayant été défaits. Dieu voulut par là punir le roi Jéroboam, humilier les Israélites ses sujets et leur montrer que l'idolâtrie qui régnait parmi eux l'irritait et que le vrai service divin et son alliance étaient attachés au royaume de Juda. Si Dieu donna des succès heureux à Abija, il le fit pour la gloire de son nom et pour le bien de son peuple et c'est ainsi que

Dieu permet quelquefois que les entreprises des méchants réussissent lorsqu'elles sont bonnes en elles-mêmes ou qu'elles peuvent servir à l'avancement de sa gloire.

(a) v1 : I Rois 15.1
(b) v6 : I Rois 11.26
(c) v9 : I Rois 12.31 ; Ci-dessus 11.14-15

Chapitre XIV

Abija, second roi de Juda, étant mort, il eut pour successeur Asa son fils qui fut un roi craignant Dieu et qui ôta l'idolâtrie et rétablit le service divin, versets 1-8.

Il gouverna son royaume avec beaucoup de sagesse et de valeur et les Éthiopiens étant venus lui faire la guerre avec une nombreuse armée, il implora le secours du Seigneur et il les défit, versets 9-15.

PUIS Abija [a] s'endormit avec ses pères et on l'ensevelit dans la ville de David et Asa son fils régna en sa place et de son temps, le pays fut en repos pendant dix ans.

2. Or Asa fit ce qui est bon et droit devant l'Éternel son Dieu,

3. Car il ôta les autels des dieux étrangers et les hauts lieux et brisa les statues et il coupa les bocages.

4. Et il commanda à Juda d'invoquer l'Éternel le Dieu de leurs pères et d'observer la loi et les commandements.

5. Il ôta aussi de toutes les villes de Juda les hauts lieux et les tabernacles et le royaume fut en repos sous sa conduite.

6. Il bâtit aussi des villes fortes en Juda parce que le pays était en repos et pendant ces années-là, il n'y eut point de guerre contre lui parce que l'Éternel lui donnait du repos,

7. Car il dit à Juda : Bâtissons ces villes et les environnons de murailles, de tours, de portes et de barres pendant que nous sommes maîtres du pays, parce que nous avons cherché l'Éternel notre Dieu et que nous l'avons invoqué, il nous a donné du repos de tous côtés. C'est pourquoi ils bâtirent et ils prospérèrent.

8. Or Asa avait dans son armée trois cent mille hommes de ceux de Juda qui portaient des boucliers et des javelines et deux cent quatre-vingt mille de ceux de Benjamin qui portaient le bouclier et qui tiraient de l'arc, qui étaient tous forts et vaillants.

9. Et [b] Zéraph Éthiopien [1] sortit contre eux avec une armée d'un million d'hommes et de trois cents chariots et il vint jusqu'à Maresça.

10. Et Asa alla au devant de lui et on rangea la bataille dans la vallée de Tséphath auprès de Maresça.

11. Alors Asa cria à l'Éternel son Dieu et dit : Éternel, [c] il ne t'est pas plus difficile d'aider celui qui n'a point de force que celui qui est en grand nombre. Aide-nous, Éternel notre Dieu, car nous nous sommes appuyé sur toi et nous sommes venus en ton nom contre cette multitude. Tu est l'Éternel notre Dieu, que l'homme ne prévale pas contre toi.

12. Et l'Éternel frappa les Éthiopiens devant Asa et devant Juda, de sorte que les Éthiopiens s'enfuirent.

13. Et Asa et le peuple qui était avec lui les poursuivirent jusqu'à Guérar et il tomba tant d'Éthiopiens qu'ils n'eurent plus aucune force, car ils furent défaits devant l'Éternel et devant son camp et on emporta un fort grand butin.

14. Ils battirent aussi toutes les villes qui étaient autour de Guérar parce que la terreur de l'Éternel était sur eux et ils pillèrent toutes ces villes-là parce qu'il y avait un gros butin.

15. Ils battirent aussi les tentes des troupeaux et emmenèrent des brebis et des chameaux en abondance, puis ils retournèrent à Jérusalem.

Réflexions

Ce chapitre nous met devant les yeux la piété du roi Asa et la récompense que Dieu lui accorda. Asa signala sa piété en ôtant de son royaume les autels des faux dieux et les idoles qui avaient été introduites sous le règne de Salomon et conservées sous celui de Roboam et d'Abija ses prédécesseurs et pères.

C'est là un bel exemple qui doit inciter les princes à ne pas souffrir l'impiété de leurs états et à y faire fleurir la religion et les bonnes mœurs.

2. Dieu bénit le roi Asa, il fortifia son royaume et il lui accorda la paix et le repos. Il est vrai qu'Asa fut attaqué par les Cusçiens qui vinrent contre lui avec une armée formidable, mais ce prince ayant invoqué le Seigneur avec une profonde humilité et une grande confiance, il mit les Cusçiens en fuite.

Dieu bénit et protège ainsi les bons princes et généralement tous ceux qui ont un vrai zèle pour sa gloire et qui le craignent et s'il permet qu'ils soient exposés à de grands dangers, il déploye sa puissance en leur faveur pour les en délivrer.

(a) v1 : I Rois 15.8
(b) v9 : Ci-dessous 16.8
(c) v11 : I Samuel 14.6

(1) v9 : Hébreux Cusçim, c'était le nom d'un peuple voisin de l'Arabie comme on le voit manifestement II Chroniques 21.16

Chapitre XV

Le prophète Hazarja exhorte Asa, troisième roi de Juda, à achever d'ôter l'idolâtrie, versets 1-7.

Ce prince, touché des remontrances, renouvelle l'alliance avec Dieu et la fait jurer à tout le peuple, versets 8-15.

Il brise une idole que Mahaca sa mère avait fait et qu'elle servait et il remet dans le temple les choses qui étaient consacrées à Dieu. À cause de cela, le Seigneur continua à le bénir et le fit jouir d'une longue paix, versets 16-19.

ALORS l'esprit de Dieu fut sur Hazarja fils d'Hoded.

2. Et il sortit au devant d'Asa et lui dit : Asa et tout Juda et Benjamin, écoutez-moi. L'Éternel est avec vous tandis que vous êtes avec lui et si vous le cherchez, vous le trouverez, mais si vous l'abandonnez il vous abandonnera.

3. Or ceux d'Israël ont été longtemps sans le vrai Dieu, sans sacrificateur qui enseignât et sans loi,

4. Mais quand ils se sont retournés dans leur angoisse vers l'Éternel le Dieu d'Israël et qu'ils l'ont cherché, ils l'ont trouvé.

5. En ce temps là il n'y avait point de paix pour ceux qui allaient et pour ceux qui venaient, parce qu'il y avait de grands troubles parmi les habitants du pays,

6. Car une nation était foulée par l'autre et une ville par l'autre, parce que Dieu les avait troublés par toute sorte d'angoisse.

7. Vous donc, fortifiez-vous et que vos mains ne soient point lâches, car il y a un salaire pour ce que vous ferez.

8. Or dès qu'Asa eut entendu ces paroles-là et la prophétie de Hoded le prophète, il se fortifia et il ôta les abominations de tout le pays de Juda et de Benjamin et des villes qu'il avait prises dans la montagne d'Éphraïm et il rétablit l'autel de l'Éternel qui était devant le portique de l'Éternel.

9. Puis il assembla tout Juda et tout Benjamin et ceux d'Éphraïm, de Manassé et de Siméon qui demeuraient avec eux, car plusieurs d'Israël s'étaient rendus à lui voyant que l'Éternel son Dieu était avec lui.

10. Ils s'assemblèrent donc à Jérusalem le troisième mois de la quinzième année du règne d'Asa.

11. Et ils sacrifièrent en ce jour-là à l'Éternel sept cents taureaux et sept mille brebis du butin qu'ils avaient amené.

12. Et ils rentrèrent dans l'alliance pour chercher l'Éternel le Dieu de leurs pères, de tout leur cœur et de toute leur âme,

13. De sorte qu'il fut résolu de faire mourir tous ceux qui ne rechercheraient point l'Éternel le Dieu d'Israël, tant les petits que les grands, tant les hommes que les femmes.

14. Et ils jurèrent à l'Éternel à haute voix et avec des cris de joie, avec des trompettes et des cors.

15. Et tout Juda se réjouit de ce serment-là parce qu'ils avaient juré de tout leur cœur et qu'ils avaient recherché l'Éternel de toute leur affection et ils l'avaient trouvé et l'Éternel leur donna du repos tout autour.

16. Et même Asa ôta la régence à Mahaca sa mère [a] parce qu'elle avait fait un marmouflet [1] pour un bocage. De plus Asa mit en pièce son marmouflet et le brisa et le brûla près du torrent du Cédron.

17. Toutefois les hauts lieux ne furent point ôtés du milieu d'Israël et néanmoins le cœur d'Asa fut droit tout le temps de sa vie.

18. Et il remit dans la maison de Dieu les choses que son père avait consacrées et ce qu'il avait aussi consacré, argent, or et vaisseaux.

19. Et il n'y eut point de guerre jusqu'à la trente cinquième année du règne d'Asa.

Réflexions

Ce chapitre nous apprend que le roi Asa, étant encouragé par la victoire signalée qu'il venait de remporter sur les Éthiopiens et par les exhortations du prophète Hazarja, s'appliqua avec un nouveau zèle à rétablir le service divin dans sa pureté. Il voulut que tout le peuple renouvellât l'alliance avec Dieu par un serment solennel, ce qui fut exécuté avec de grandes démonstrations de joie. Il ordonna que, conformément à la loi divine, on fit mourir tous ceux qui adoreraient les idoles. Il ôta même l'autorité à sa mère parce qu'elle était idolâtre. Toutes ces marques de la piété d'Asa furent si agréables à Dieu qu'il lui accorda et à ses sujets une grande tranquilité et une très longue paix.

Les principaux soins des princes et des peuples doivent être de se rendre Dieu favorable par un attachement sincère à la religion et à ses lois. C'est par là qu'ils s'affermissent et qu'ils assurent leur bonheur comme le prophète Hazarja le représentait au roi Asa et à son peuple en leur disant :

Le Seigneur est avec vous pendant que vous êtes avec lui. Si vous le cherchez vous le trouverez, mais si vous l'abandonnez, il vous abandonnera.

Il faut cependant remarquer que ce qui est dit dans ce chapitre

que le cœur d'Asa fut droit tout le temps de sa vie

signifie qu'il conserva toujours le service de Dieu et qu'il ne devint pas idolâtre, car au reste, ce prince tomba dans de grandes fautes sur la fin de sa vie, comme on le voit dans le chapitre suivant.

(a) v16 : I Rois 15.13

(1) v16 : Une idole infâme.

Chapitre XVI

Asa roi de Juda, étant attaqué par Bahasça roi d'Israël, appelle Benhadad roi de Syrie à son secours, versets 1-6.

Le prophète Hanani l'en reprend et le censure de ce qu'il ne s'était pas confié en Dieu seul qui l'avait assisté dans la guerre qu'il avait eue avec les Éthiopiens, versets 7-9.

Asa, irrité de ces reproches, fit mettre le prophète en prison et il commença alors à opprimer quelques personnes, verset 10.

Quelques temps après il tomba malade et eut recours aux médecins plutôt qu'à Dieu. Il mourut l'an quarante et un de son règne et Josaphat son fils régna après lui, versets 11-14.

LA trente et sixième année du règne d'Asa, [a] Bahasça, roi d'Israël, monta contre Juda et bâtit

Rama afin de ne laisser sortir, ni entrer personne vers Asa roi de Juda.

2. Et Asa tira l'or et l'argent des trésors de la maison de l'Éternel et de la maison royale et il envoya vers Ben-hadad roi de Syrie qui habitait à Damas pour lui dire :

3. Il y a alliance entre moi et toi et entre mon père et le tien, voici je t'envoie de l'argent et de l'or, va, romps l'alliance que tu as avec Bahasça roi d'Israël afin qu'il se retire de moi.

4. Et Ben-hadad fit ce que le roi Asa souhaitait et il envoya les capitaines de l'armée qu'il avait contre les villes d'Israël qui battirent Hijon, Dan, Abelmajim et tous les magasins des villes de Nephthali.

5. Et il arriva que dès que Bahasça eut entendu cela, il cessa de bâtir Rama et il fit cesser le travail.

6. Alors le roi Asa prit tous ceux de Juda qui emportèrent les pierres et le bois de Rama que Bahasça faisait bâtir et il en bâtit Guébah et Mitspa.

7. Et en ce temps, Hanani le voyant vint vers Asa roi de Juda et lui dit : Parce que tu ne t'es point appuyé sur l'Éternel ton Dieu, l'armée de Syrie est échappée de ta main.

8. [b] Les Éthioppiens et les Libiens n'étaient-ils pas une fort grande armée, ayant des chariots et de la cavalerie en grand nombre ? Mais parce que tu t'appuyais sur l'Éternel, il les livra entre tes mains,

9. Car [c] les yeux de l'Éternel regardent çà et là par toute la terre afin qu'il se montre puissant en faveur de ceux qui sont d'un cœur droit envers lui. Tu as agi follement en cela, [d] car désormais tu auras toujours des guerres.

10. Et Asa, irrité contre le voyant, le mit en prison, car il fut fort indigné contre lui à cause de cela. Asa opprima aussi en ce temps-là quelques-uns du peuple.

11. Or voilà, les actions d'Asa, tant les premières que les dernières, voilà, elles sont écrites dans le livre des rois de Juda et d'Israël.

12. Et Asa, dans la trente et neuvième année de son règne, fut malade des pieds et sa maladie fut extrême et cependant il ne chercha point l'Éternel dans sa maladie, mais il chercha les médecins.

13. Puis Asa s'endormit avec ses pères et il mourut la quarante et unième année de son règne,

14. Et on l'ensevelit dans le sépulcre qu'il s'était fait creuser dans la cité de David. Et on le coucha dans un lit qu'il avait rempli de choses aromatiques et d'épiceries préparées par l'art du parfumeur et on en brûla sur lui une fort grande abondance.

Réflexions

Ce qu'il y a principalement à considérer dans ce chapitre, c'est qu'Asa, qui avait fait paraître tant de piété pendant longtemps, s'oublia dans les dernières années de son règne. Se voyant attaqué par Bahasça, roi d'Israël, au lieu de se confier en Dieu dont il avait éprouvé l'assistance lorsque les Éthiopiens lui avaient fait la guerre, il cherche du secours auprès de Ben-hadad roi de Syrie. Il le sollicite même et l'engage par de l'argent à rompre l'alliance qu'il avait avec Bahasça roi d'Israël, ce qui était une action contraire à la bonne foi et à la justice.

Étant censuré par le prophète Hanani, il s'irrite contre lui et le fait mettre en prison, il commence à opprimer ses sujets. Efin, il tombe malade et dans sa maladie, il n'a recours qu'aux médecins et il ne se tourne pas du côté du Seigneur et ce fut ainsi que finit le roi Asa.

Voilà une suite d'actions qui répondent bien mal à ce qu'il avait fait auparavant et qui marquent que son cœur s'était détourné de Dieu.

Ce changement qui arriva en Asa nous montre qu'il ne sert de rien d'avoir bien commencé et d'avoir fait son devoir pendant quelque temps si l'on ne persévère pas. Ceci avertit les personnes qui ont de la piété de se tenir sur leurs gardes, de peur que, tombant dans le relâchement, elles ne se privent des effets de l'amour du Seigneur et de sa protection, Dieu n'accordant et ne continuant ses grâces qu'à ceux qui le servent d'un cœur droit et sincère, comme le prophète Hanani nous l'apprend avec ces belles paroles :

Les yeux du Seigneur regardent par toute la terre afin de montrer sa puissance en faveur de tous ceux qui sont droits de cœur devant lui.

(a) v1 : I Rois 15.17 et suivants.
(b) v8 : Ci-dessus 14.9
(c) v9 : Job 34.21 ; Proverbes 5.21 et 15.3 ; Jérémie 16.17 et 32.19
(d) v9 : I Rois 15.22

Chapitre XVII

C'est ici que commence l'histoire de Josaphat quatrième roi de Juda. Ce fut un bon prince. Il détruisit l'idolâtrie et il envoya des Lévites par tout son royaume pour instruire le peuple dans la loi de Dieu, versets 1-9.

Le Seigneur le bénit à cause de sa piété, en sorte qu'il devint extrêmement puissant, versets 11-19

ET [a] Josaphat fils d'Asa régna en sa place et se fortifia contre Israël,

2. Car il mit des gens de guerre dans toutes les villes fortes de Juda et dans des garnisons par le pays de Juda et dans les villes d'Éphraïm qu'Asa son père avait prises.

3. Et l'Éternel fut avec Josaphat parce qu'il suivit le premier train de David son père et qu'il ne rechercha point les bahalins,

4. Mais il rechercha le Dieu de son père et il marcha dans ses commandements et non pas selon ce qu'Israël faisait.

5. L'Éternel affermit donc le royaume entre ses mains et tous ceux de Juda apportaient des présents à Josaphat, de sorte qu'il eut de grandes richesses et une grande gloire.

6. Et appliquant de plus en plus son cœur aux voies de l'Éternel, il ôta encore de Juda les hauts lieux et les bocages.

7. Et la troisième année de son règne, il envoya de ses principaux gouverneurs, savoir Benhajil, Hobadja, Zacharie, Nathanaël et Micaja pour enseigner dans les villes de Juda,

8. Et avec eux des Lévites, savoir Scémahja, Néthaja, Zébadja, Hazaël, Scémiramoth, Jéhonatham, Adonija, Tobija et Tob-adonija, Lévites et avec eux Elisçamah et Jéhoram sacrificateurs

9. Qui enseignèrent ceux qui étaient en Juda, ayant avec eux le livre de la loi de l'Éternel et qui firent le tour de toutes les villes de Juda enseignant le peuple.

10. Et la terreur de l'Éternel fut sur tous les royaumes du pays qui étaient tout autour de Juda, de sorte qu'ils ne firent point la guerre à Josaphat.

11. On apportait encore des présents de la part des Philistins à Josaphat et de l'argent de tribut, même les arabes lui amenaient des troupeaux, sept mille sept cents moutons et sept mille sept cents boucs.

12. Ainsi Josaphat allait croissant jusqu'au plus haut point et il bâtit en Juda des châteaux et des villes fortes.

13. Et il eut de grands biens dans les villes de Juda et des gens de guerre forts et vaillants à Jérusalem.

14. Et c'est ici leur dénombrement selon la maison de leurs pères. Les chefs des milliers de Juda furent Hadna le capitaine et avec lui trois cent mille hommes forts et vaillants.

15. Et après lui Johanan le capitaine et avec lui deux cent quatre-vingt mille.

16. Et après lui Hamasja fils de Zicri, qui s'était volontairement offert à l'Éternel, et avec lui deux cent mille hommes forts et vaillants.

17. Et de Benjamin, Eljadah homme fort et vaillant et avec lui deux cent mille hommes équipés d'arcs et de boucliers.

18. Et après lui Jéhozabad et avec lui cent quatre-vingt mille hommes équipés pour le combat.

19. Ce sont là ceux qui servaient le roi outre ceux que le roi avait mis dans les villes fortes par tout le pays.

Réflexions

La vie du pieux roi Josaphat mérite d'être bien considérée. Ce prince se rendit agréable à Dieu dès le commencement de son règne. Il imita ce qu'il y avait eu de louable dans la vie d'Asa son père, il ôta même en plusieurs endroits les hauts lieux où l'idolâtrie était encore exercée et il envoya des Lévites par tout son royaume pour instruire ses sujets dans la loi du Seigneur et pour leur enseigner à le craindre, ce qui fit que Dieu le bénit et l'éleva à une grande puissance qui le rendit redoutable à tous ses voisins.

Les rois et les magistrats chrétiens ne doivent pas avoir moins de zèle pour procurer l'avancement de la gloire de Dieu et surtout faire en sorte que les peuples soient instruits dans la religion par de bons et fidèles ministres. C'est aussi là ce qui attire sur ceux qui gouvernent et sur les états qui leur sont soumis la protection du Ciel et ce qui les fait prospérer.

(a) v1 : I Rois 15.24

Chapitre XVIII

Le roi Josaphat s'allie avec Achab roi d'Israël en faisant épouser la fille d'Achab à Joram son fils, versets 1-2.

Il se joignit ensuite à Achab pour faire la guerre aux Syriens, mais il voulut premièrement s'informer de la volonté du Seigneur qui lui fut déclarée par le prophète Michée, lequel, contre le sentiment de quatre cents faux prophètes, dit que Dieu ne bénirait pas cette entreprise, versets 2-24.

Achab étant irrité contre Michée le fit mettre en prison et livra bataille au roi de Syrie, mais il y fut tué et Josaphat manqua d'y perdre la vie, versets 25-34.

OR Josaphat ayant beaucoup de richesses et d'honneur fit alliance avec Achab.

2. Et au bout de quelques années, il descendit vers Achab à Samarie. Et Achab tua pour lui et pour le peuple qui était avec lui un grand nombre de brebis et de taureaux et il le porta à monter contre Ramoth de Galaad,

3. [a] Car Achab roi d'Israël dit à Josaphat roi de Juda : Ne viendras-tu pas avec moi à Ramoth de Galaad ? Et il lui répondit : Dispose de moi comme de toi et de mon peuple comme de ton peuple et sache que nous irons à cette guerre.

4. Mais Josaphat dit au roi d'Israël : Je te prie qu'aujourd'hui tu t'informes de la parole de l'Éternel.

5. Et le roi d'Israël assembla quatre cents prophètes auxquels il dit : Irons-nous à la guerre contre Ramoth de Galaad ? Et ils répondirent : Monte, car Dieu la livrera entre les mains du roi.

6. Mais Josaphat dit : N'y a-t-il point ici encore quelque prophète de l'Éternel afin que nous nous enquérions de lui ?

7. Et le roi d'Israël dit à Josaphat : Il y a encore un homme par qui on peut consulter l'Éternel, mais je le hais, car il ne prophétise rien de bien quand il est question de moi, mais toujours du mal, c'est Michée, fils de Jimla. Et Josaphat répondit : Que le roi ne parle pas ainsi.

8. Alors le roi d'Israël appela un officier auquel il dit : Fais venir en diligence Michée fils de Jimla.

9. Or le roi d'Israël et Josaphat roi de Juda étaient assis chacun sur son trône, revêtus de leurs habits et ils étaient assis dans la place vers l'entrée de la porte de Samarie et tous les prophètes prophétisaient en leur présence.

10. Alors Tsidkija fils de Kénahana s'étant fait des cornes de fer dit : Ainsi a dit l'Éternel : Avec ces cornes tu heurteras les Syriens jusqu'à les détruire entièrement.

11. Et tous les prophètes prophétisaient de même disant : Monte à Ramoth de Galaad et tu prospèreras et l'Éternel la livrera entre les mains du roi.

12. Or le messager qui était allé appeler Michée lui parla et lui, dit : Voici les prophètes prédisent tous d'une voix du bien au roi, je te prie donc que ta parole soit semblable à celle de chacun d'eux et prédis-lui du bien.

13. Mais Michée répondit : L'Éternel est vivant que je dirai ce que mon Dieu dira.

14. Il vint donc vers le roi et le roi lui dit : Michée, irons-nous à la guerre contre Ramoth de Galaad ou m'en désisterai-je ? Et il répondit : Montez et vous prospérerez et ils seront livrés entre vos mains.

15. Et le roi lui dit : Jusqu'à combien de fois te conjurerai-je afin que tu ne me dises que la vérité au nom de l'Éternel ?

16. Et il dit : J'ai vu tout Israël dispersé par les montagnes comme un troupeau de brebis qui n'a point de pasteur. Et l'Éternel a dit : Ces gens-ci sont sans seigneur, que chacun s'en retourne dans sa maison en paix.

17. Alors le roi d'Israël dit à Josaphat : Ne t'ai-je pas bien dit qu'il ne prophétise rien de bien quand il est question de moi, mais seulement du mal ?

18. Et Michée dit : C'est pourquoi écoutez la parole de l'Éternel assis sur son trône et toute l'armée des Cieux qui se tenait à sa droite et à sa gauche.

19. Et l'Éternel a dit : Qui est-ce qui séduira Achab roi d'Israël afin qu'il monte et qu'il périsse à Ramoth de Galaad ? Puis il dit : L'un disait d'une sorte et l'autre d'une autre.

20. Alors un esprit s'avança et se tint devant l'Éternel et dit : Je le séduirai. Et l'Éternel lui dit : Comment ?

21. Et il répondit : Je sortirai et je serai un esprit menteur en la bouche de tous ses prophètes. Et l'Éternel dit : Tu le séduiras et même tu en viendras à bout, sors et fais ainsi.

22. Maintenant donc, voici l'Éternel a mis un esprit menteur dans la bouche de tes prophètes et l'Éternel a prononcé du mal contre toi.

23. Alors Tsidkija fils de Kénahana s'approcha et frappa Michée à la joue et il lui dit : Par quel chemin l'esprit de l'Éternel s'est-il éloigné de moi pour te parler ?

24. Et Michée répondit : Voici, tu le verras en ce jour-là que tu iras de chambre en chambre pour te cacher.

25. Alors le roi d'Israël dit : Qu'on prenne Michée et qu'on le mène vers Amon capitaine de la ville et vers Joas fils du roi.

26. Et qu'on leur dise : Ainsi a dit le roi : Mettez cet homme en prison et donnez-lui très peu de pain à manger et fort peu d'eau jusqu'à ce que je retourne en paix.

27. Et Michée répondit : Si jamais tu retournes en paix, l'Éternel n'aura point parlé par moi. Il dit encore : Écoutez-moi, peuple, vous qui êtes ici.

28. Le roi d'Israël donc monta avec Josaphat roi de Juda contre Ramoth de Galaad.

29. Et le roi d'Israël dit à Josaphat : Que je me déguise et que j'aille au combat, mais toi revêts-toi de tes habits. Le roi d'Israël donc se déguisa et ainsi ils vinrent au combat.

30. Or le roi des Syriens avait donné cet ordre aux capitaines de ses chariots : Vous ne combattrez contre qui que ce soit, ni petit, ni grand, sinon contre le roi d'Israël.

31. Il arriva donc que dès que les capitaines des chariots eurent vu Josaphat, ils dirent : C'est ici le roi d'Israël et ils l'environnèrent pour combattre contre lui. Mais Josaphat s'écria et l'Éternel vint à son secours et Dieu fit qu'ils s'éloignèrent de lui.

32. Et dès que les capitaines des chariots eurent vu que ce n'était pas le roi d'Israël, ils se détournèrent de lui.

33. Alors quelqu'un tira de son arc de toute sa force et frappa le roi d'Israël entre les jointures de sa cuirasse. Et il dit au cocher : Tourne ta main et mène-moi hors du camp, car on m'a fort blessé.

34. Et en ce jour-là le combat se renforça et le roi d'Israël demeura dans son chariot vis-à-vis des Syriens jusqu'au soir et il mourut dans le temps que le soleil se couchait.

Réflexions

Josaphat commit une grande faute en faisant épouser à Joram son fils Hatalie fille d'Achab qui était un prince impie et idolâtre et en allant avec lui à la guerre contre les Syriens.

Les grands maux qu'Hatalie fit dans la suite et le mauvais succès qu'eut cette guerre nous montrent qu'il est toujours dangereux d'être dans la société des méchants et qu'en particulier les rois pieux ne doivent pas s'unir avec les princes impies ou idolâtres.

2. Josaphat fit cependant paraître sa piété en ce qu'avant d'aller combattre contre les Syriens il fit consulter un prophète du Seigneur, mais il pécha en ce qu'après avoir entendu Michée il ne suivit pas ses conseils et qu'il ne laissa pas d'aller à cette guerre.

Avant que de rien entreprendre, on doit consulter le Seigneur et examiner si ce que l'on veut faire est conforme à ses intentions et lorsqu'elles nous sont connues, il faut les suivre. Plusieurs écoutent la voix de Dieu et de ses ministres et connaissent sa volonté, mais quand elle est contaire à ce qu'ils souhaitent et à ce qu'ils ont résolus, ils n'y ont point égard.

3. Le roi Achab n'aimait pas Michée parce que ce prophète ne lui disait pas des choses agréables et qu'il ne lui prédisait que du mal, il le fit même mettre en prison et il eut plus de confiance à ses prophètes qui lui promettaient la victoire qu'en ce que Michée lui annonçait.

Il vaut mieux écouter ceux qui nous parlent sincèrement, quand même ils nous diraient des choses fâcheuses, que ceux qui nous flattent. Mais quand les hommes s'offensent de la vérité et qu'ils veulent être trompés, Dieu les laisse dans leur aveuglement. Ce fut ce qui arriva à Achab, Dieu le voyant obstiné

permit qu'il fut séduit par ses faux prophètes. Mais il ne faut pas croire que Dieu inspirât à ces prophètes un esprit de mensonge ou qu'il fut la cause de l'incrédulité et de l'obstination de ce roi.

Enfin, l'événement vérifia la prédiction de Michée. Achab fut vaincu et tué et pour ce qui est de Josaphat qui n'avait pas eu le courage de se dégager d'avec Achab, il manqua de perdre la vie, mais Dieu l'épargna par un effet de sa bonté.

Voilà quelle est d'ordinaire l'issue des entreprises que l'on forme contre la volonté de Dieu et c'est aussi là le fruit des liaisons que l'on prend avec les méchants et des complaisances que l'on a pour eux au préjudice de son devoir.

(a) v3 : I Rois 22.3

Chapitre XIX

Josaphat, revenant de la guerre contre le roi de Syrie, est repris par un prophète de ce qu'il s'était allié avec Achab qui était un prince impie, versets 1-3.

Josaphat s'appliqua ensuite à faire régner la piété et la justice dans son royaume. Il établit des juges dans toutes les villes et les instruisit de leur devoirs et il ordonna aussi que l'on se soumît aux sacrificateurs et aux Lévites dans les choses qui concernaient la religion, versets 4-11.

ET Josaphat roi de Juda revint plein de santé dans sa maison à Jérusalem.

2. Alors Jéhu, fils d'Hanani, le voyant, sortit au devant du roi Josaphat et lui dit : Est-il possible que tu aies donné du secours au méchant et que tu aimes ceux qui haïssent l'Éternel ? C'est pourquoi l'Éternel est irrité contre toi.

3. Mais il s'est trouvé de bonnes choses en toi [a] parce que tu as ôté les bocages et que tu as disposé ton cœur pour rechercher Dieu.

4. Depuis, Josaphat se tint à Jérusalem, toutefois il fit encore la revue du peuple depuis Béerscébah jusqu'à la montagne d'Éphraïm et il les ramena à l'Éternel le Dieu de leurs pères.

5. Et il établit des juges dans le pays, par toutes les villes fortes de Juda, de ville en ville.

6. Et il dit aux juges : Regardez ce que vous ferez, car vous n'exercerez pas la justice de la part d'un homme, mais vous l'exercerez de la part de l'Éternel lequel est au milieu de vous en jugement.

7. Maintenant donc que la crainte de l'Éternel soit sur vous, prenez garde à faire votre devoir, car [b] il n'y a point d'iniquité dans l'Éternel notre Dieu, [c] ni d'acception de personnes, ni d'acceptation de présents.

8. Et Josaphat établit à Jérusalem quelques-uns des Lévites et des sacrificateurs et des pères d'Israël, pour le jugement de l'Éternel et pour les procès, car on revenait à Jérusalem,

9. Et il leur donna des ordres en leur disant : Vous agirez ainsi dans la crainte de l'Éternel avec fidélité et avec intégrité de cœur.

10. Et pour tous les différents qui viennent devant vous de la part de vos frères qui habitent dans leurs villes, lorsqu'il faudra juger entre meurtre et meurtre, entre loi et commandement, entre statuts et ordonnances, vous les en instruirez afin qu'ils ne se trouvent point coupables devant l'Éternel et qu'il n'y ait point de colère sur vous et sur vos frères. Vous agirez donc ainsi et vous ne serez point trouvés coupables.

11. Et voici, Amatsja le principal sacrificateur sera par dessus vous dans toutes les affaires de l'Éternel et Zébadja fils d'Ismaël sera le conducteur de la maison de Juda dans toutes les affaires du roi. Et les prévôts Lévites sont devant vous. Prenez courage et agissez ainsi et l'Éternel sera avec ceux qui seront gens de bien.

Réflexions

Il faut remarquer ici :

1. Que Dieu par un effet de l'amour qu'il avait pour le roi Josaphat lui fit reprocher par le prophète Jéhu la faute dont il s'était rendu coupable en donnant du secours au roi Achab contre les Syriens.

Ces reproches montrent que l'on ne peut se joindre aux impies sans déplaire à Dieu et sans s'exposer à sa colère.

2. Quoi que Josaphat eût péché en cela, Dieu lui pardonna cette faute parce qu'il avait trouvé de bonnes choses en lui et surtout parce que ce roi avait travaillé à abolir l'idolâtrie dans son royaume.

Cette conduite du Seigneur envers ce prince fait voir que Dieu supporte les infirmités de ceux qui ont le cœur droit et qu'il leur pardonne lorsqu'ils se repentent.

3. Josaphat, touché des remontrances du prophète Jéhu, fit de grands actes de piété et de zèle. Il travailla à faire régner la religion et la justice dans son royaume, il eut soin d'établir des juges et il leur recommanda très expressément leur devoir conformément à ce que Dieu avait ordonné dans sa loi.

Les princes chrétiens doivent avoir encore plus de zèle pour le service de Dieu et pour l'exercice de la justice et les juges doivent faire une attention continuelle à ce qui est dit dans ce chapitre, exerçant leurs charges consciencieusement et comme en la présence de Dieu, sans avoir acception de personnes et sans prendre aucun présent.

Et comme Josaphat établit un bon ordre, non seulement dans les affaires civiles, mais aussi dans celles de la religion, en ordonnant que le souverain sacrificateur présiderait et jugerait dans les choses qui regardaient Dieu, il paraît de là que l'ordre doit régner dans la société religieuse aussi bien que dans la société civile.

Dieu a établit des personnes à qui il a donné la conduite de l'église comme il en a établit pour gouverner les peuples et les états. Et les fonctions de

ministres de la religion et des magistrats qui étaient séparées et distinctes parmi les Juifs doivent beaucoup moins être confondues parmi les chrétiens, puisque les fonctions des pasteurs sont toutes spirituelles et que l'église chrétienne n'est pas renfermée dans un état particulier comme l'était l'église judaïque, mais qu'elle est répandue par tout le monde.

(a) v3 : Ci-dessus 17.4-6
(b) v7 : Deutéronome 32.4 ; Romain 9.14
(c) v7 : Deutéronome 10.17 ; Job 34.19 ; Actes 10.34 ; Romains 2.11 ; Galates 2.6 ; Éphésiens 6.9 ; Colossiens 3.25 ; I Pierre 1.17

Chapitre XX

Josaphat étant attaqué par les Hammonites et par les Moabites fait publier un jeûne solennel, il s'humilie devant Dieu et lui présente sa prière, versets 1-13.

Dieu lui promet par un prophète que les Moabites seraient détruits, ce qui arriva miraculeusement, versets 14-25.

Après cette victoire, Josaphat fit son entrée à Jérusalem en bénissant Dieu, versets 26-34.

Il s'associe ensuite avec Achazja roi d'Israël pour envoyer une flotte à Tarsis, mais leur entreprise ne réussit pas, versets 35-37.

APRÈS ces choses, les Moabites et les Hammonites vinrent, (car avec les Moabites il y avait les Hammonites) pour faire la guerre à Josaphat.

2. Alors on vint faire ce rapport à Josaphat et on lui dit : Il est venu contre toi une grande multitude de gens des quartiers de delà la mer et de Syrie et voici ils sont à Hatsa-tsontamar qui est Henguédi.

3. Alors Josaphat craignit et il se disposa à rechercher l'Éternel et il publia un jeûne par tout Juda.

4. Ainsi Juda fut assemblé pour demander du secours à l'Éternel et même on vint de toutes les villes de Juda pour invoquer l'Éternel.

5. Et Josaphat se tint debout dans l'assemblée de Juda et de Jérusalem, dans la maison de l'Éternel au devant du nouveau parvis.

6. Et il dit : Ô Éternel Dieu de nos pères, n'es-tu pas le Dieu qui es dans les Cieux et qui domines sur tous les royaumes des nations ? Et n'as-tu pas en ta main la force et la puissance de sorte que nul ne peut te résister ?

7. N'est-ce pas toi, ô notre Dieu, qui as dépossédé les habitants de ce pays de devant ton peuple d'Israël et qui l'as donné pour toujours à la postérité d'Abraham qui t'aimait ?

8. De sorte qu'ils y ont habité et t'y ont bâti un sanctuaire pour ton nom disant :

9. [a] S'il nous arrive quelque mal ou quelque guerre par ton jugement ou quelque mortalité ou quelque famine, nous nous tiendrons devant cette maison et en ta présence, car ton nom est dans cette maison et nous crierons à toi à cause de notre angoisse et tu nous exauceras et tu nous délivreras.

10. Or maintenant, voici les Hammonites et les Moabites et ceux du mont de Séhir [b] parmi lesquels tu ne permis pas aux enfants d'Israël de passer quand ils venaient du pays d'Égypte, car ils se détournèrent d'eux et ils ne les détruisirent pas,

11. Voici, pour nous récompenser, ils viennent nous chasser hors de ton héritage que tu nous as fait posséder.

12. Notre Dieu, ne les jugeras-tu pas ? Car il n'y a point de force en nous pour subsister devant cette grande multitude qui vient contre nous et nous ne savons ce que nous devons faire, mais nos yeux sont sur toi.

13. Et tous ceux de Juda se tenaient debout devant l'Éternel avec leurs familles, leurs femmes et leurs enfants.

14. Alors l'esprit de l'Éternel fut sur Jahaziel, fils de Zacharie, fils de Bénaja, fils de Jéhiel, fils de Mattanja Lévite d'entre les enfants d'Asaph au milieu de l'assemblée

15. Et il dit : Ô vous tous de Juda et vous qui habitez à Jérusalem et toi roi Josaphat, soyez attentifs, ainsi vous dit l'Éternel : Ne craignez point et ne soyez point effrayés à cause de cette grande multitude, car ce ne sera pas à vous de conduire cette guerre, mais ce sera à Dieu.

16. Descendez demain vers eux, voici ils vont monter par la montée de Tsits et vous les trouverez au bout du torrent vis-à-vis du désert de Jérul.

17. Ce ne sera point à vous de combattre dans cette bataille, présentez-vous, tenez-vous debout et voyez la délivrance que l'Éternel vous va donner. Juda et Jérusalem, ne craignez point et ne soyez point affrayés. Demain sortez au devant d'eux, car l'Éternel sera avec vous.

18. Alors Josaphat s'inclina le visage contre terre et tout Juda et les habitants de Jérusalem se jetèrent devant l'Éternel, se prosternèrent devant l'Éternel.

19. Et les Lévites d'entre les enfants des Kéhathites et d'entre les enfants des Corites se levèrent pour louer l'Éternel le Dieu d'Israël d'une voix fort haute.

20. Puis ils se levèrent de grand matin et sortirent vers le désert de Tékoah et comme ils sortaient, Josaphat se tenant debout dit : Juda et vous habitants de Jérusalem, écoutez-moi. Croyez à l'Éternel notre Dieu et vous serez assurés, [c] croyez à ses prophètes et vous prospérerez.

21. Et ayant consulté avec le peuple, il établit des gens qui chantassent à l'Éternel et qui louassent sa sainte magnificence, qui, marchant devant l'armée, disaient : [d] Célébrez l'Éternel car sa miséricorde demeure à toujours.

22. Et à l'heure qu'ils commencèrent le chant de triomphe et la louange, l'Éternel mit des embuscades contre les Hammonites, les Moabites et ceux du mont de Séhir qui venaient contre Juda, de sorte qu'ils furent battus,

23. Car les Hammonites et les Moabites se dressèrent contre les habitants du mont de Séhir pour

les détruire à la façon de l'interdit et les exterminer et quand ils eurent achevé les habitants de Séhir, ils s'aidèrent l'un l'autre à se détruire.

24. Et ceux de Juda vinrent jusqu'à l'endroit de Mitspa vers le désert et regardant vers cette multitude, voilà, c'étaient tous des corps abattus par terre sans qu'il en fût échappé un seul.

25. Ainsi Josaphat et son peuple vinrent pour piller leur butin et ils trouvèrent de grandes richesses parmi les corps morts et des hardes précieuses et ils en prirent tant qu'ils n'en pouvaient pas porter davantage, ils pillèrent le butin pendant trois jours, car il y en avait en abondance.

26. Et au quatrième jour, ils s'assemblèrent dans la vallée de bénédiction parce qu'ils bénirent là l'Éternel, c'est pourquoi on a appelé ce lieu-là : La vallée de bénédiction, jusqu'à ce jour.

27. Et tous les hommes de Juda et de Jérusalem et Josaphat marchant le premier tournèrent visage pour revenir à Jérusalem avec joie, car l'Éternel leur avait donné la joie de voir la défaite de leurs ennemis.

28. Et ils entrèrent à Jérusalem dans la maison de l'Éternel avec des lyres, des harpes et des trompettes.

29. Et la terreur de Dieu fut sur tous les royaumes de ce pays-là après qu'ils eurent appris que l'Éternel avait combattu contre les ennemis d'Israël.

30. Ainsi le royaume de Josaphat fut tranquille parce que son Dieu lui donna du repos de tous côtés.

31. Josaphat régna donc sur Juda. [e] Il était âgé de trente-cinq ans quand il commença à régner et il régna vingt-cinq ans à Jérusalem. Sa mère s'appelait Hazuba et elle était fille de Scilhi.

32. Et il suivit le train d'Asa son père et il ne se détourna point de ce chemin, faisant ce qui est droit devant l'Éternel.

33. Toutefois les hauts lieux ne furent point ôtés, car le peuple n'avait pas encore entièrement tourné son cœur vers le Dieu de ses pères.

34. Or le reste des actions de Josaphat, tant les premières que les dernières, voilà elles sont écrites dans les mémoires de Jéhu fils de Hanani, comme il a été enregistré dans le livre des rois d'Israël.

35. [f] Après cela, Josaphat roi de Juda se joignit à Achazja roi d'Israël qui ne s'employait qu'à faire du mal.

36. Et il s'associa avec lui pour faire des navires pour aller à Tarcis [1] et ils firent les vaisseaux à Hetsjonguéber.

37. Alors Elihézer, fils de Dodava de Maresça, prophétisa contre Josaphat disant : Parce que tu t'es joint à Achazja, l'Éternel a défait tes ouvrages. Les navires donc furent brisés et ils ne purent point aller à Tarcis.

Réflexions

Ce qu'il y a à remarquer dans cette histoire, c'est premièrement que Josaphat étant attaqué par les Hammonites et les Moabites eut recours à Dieu par un jeûne solennel qu'il célébra avec ses sujets et par cette belle prière qui est ici rapportée dans laquelle on voit paraître tant d'humilité et une si grande confiance en Dieu. Il marqua la même confiance lorsque, dans le temps qu'il marchait contre les ennemis, il disait à son armée :

Vous les habitans de Juda et de Jérusalem, croyez au Seigneur votre Dieu et vous serrez assurés, croyez à ses prophètes et vous prospérerez.

Cette confiance de Josaphat ne fut pas vaine. Un prophète lui promit de la part de Dieu qu'il remporterait la victoire sans combattre et par un miracle. Ce fut aussi ce qui arriva, les ennemis ayant tournés leurs armes contre eux-mêmes et s'étant tués les uns les autres dans le temps que les sacrificateurs louaient le Seigneur. Ainsi il parut bien clairement que cette victoire procédait de Dieu. Comme Josaphat avait invoqué Dieu dans le danger, il s'acquitta aussi d'une manière bien édifiante des devoirs de la reconnaissance en rendant à Dieu des actions de grâces solennelles lorsqu'il entra à Jérusalem au retour de cette guerre.

Les instructions que nous devons tirer d'ici sont donc ces trois.

1. Que la prière, le jeûne et l'humiliation sont les moyens les plus efficaces auxquels on puisse avoir recours dans les dangers et dans les nécessités, soit publiques, soit particulières.

2. Que Dieu délivre ceux qui l'invoquent et qui se confient en lui et qu'il est magnifique en moyens et en conseils.

Et en troisième lieu, lorsque Dieu nous a exaucé, nous devons lui en rendre nos louanges et nos bénédictions avec ardeur et avec sincérité.

La dernière chose qu'il faut remarquer dans la vie de Josaphat, c'est qu'il retomba dans la même faute qu'il avait déjà commise. Il s'associa avec Achazja roi d'Israël, duquel l'Écriture dit

qu'il ne s'employait qu'à faire du mal

comme il s'était auparavant joint avec Achab père d'Achazja. Mais il en fut puni comme il l'avait déjà été, le prophète Élihézer l'en reprit, la flotte qu'il avait mise en mer avec Achazja périt et cette entreprise que l'espérance du gain lui avait fait former tourna à la confusion et à son dommage.

On ne se trouve jamais bien de se lier avec des impies et on doit éviter autant qu'il est possible d'avoir rien de commun avec eux.

(a) v9 : Ci-dessus 6.28
(b) v10 : Deutéronome 2.4 et 9.19
(c) v20 : Exode 14.31
(d) v21 : Psaume 136.1
(e) v31 : I Rois 22.42 et suivants.
(f) v35 : I Rois 22.49

(1) vv36 : Voyez la note sur I Rois 10.22

Chapitre XXI

Joram, cinquième roi de Juda, fils de Josaphat, tue ses frères et devient idolâtre comme Achab

l'avait été. Dieu le punit par la révolte des Iduméens et de ceux de Libna, versets 1-11.

Il reçoit une lettre du prophète Élie qui lui dénonçait les jugements de Dieu sur son royaume, sur sa famille et sur sa personne, versets 12-15.

Peu après, les Philistins et les Arabes pillent son pays et lui enlèvent ses trésors, ses femmes et ses enfants. Après tous ces malheurs, il tombe dans une maladie longue et cruelle et il meurt dans de grandes douleurs, laissant pour successeur Achazja son fils qui fut le sixième roi de Juda, versets 16-20.

ET [a] Josaphat s'endormit avec ses pères et il fut enseveli avec eux dans la cité de David et Joram son fils régna en sa place.

2. Il avait des frères, fils de Josaphat, savoir Hazarja, Jéhiel, Zacharie, Hazarja [nc1], Micael et Scephatja. Tous ceux-là étaient fils de Josaphat roi d'Israël [1].

3. Et leur père leur avait fait de grands dons d'argent, d'or et de choses précieuses avec des villes fortes en Juda, mais il avait donné le royaume à Joram parce qu'il était l'aîné.

4. Et Joram étant élevé sur le royaume de son père se fortifia et fit mourir par l'épée tous ses frères et quelques-uns des principaux d'Israël.

5. [b] Joram était âgé de trente-deux ans quand il commença à régner et il régna huit ans à Jérusalem.

6. Et il suivit le train des rois d'Israël comme avait fait la maison d'Achab, car la fille d'Achab était sa femme, de sorte qu'il fit ce qui est mauvais devant l'Éternel.

7. [c] Toutefois l'Éternel à cause de l'alliance qu'il avait traitée avec David ne voulut pas détruire la maison de David selon ce qu'il avait dit qu'il lui donnerait une lampe et à ses fils pour toujours.

8. De son temps ceux de l'Idumée se révoltèrent de l'obéissance de Juda et ils établirent un roi sur eux.

9. C'est pourquoi Joram passa à Tsahir avec ses capitaines et tous ses chariots qu'il avait et s'étant levé de nuit, il battit les Iduméens qui étaient autour de lui et tous les gouverneurs des chariots.

10. Et néanmoins, les Iduméens se révoltèrent de l'obéissance de Juda et cela a duré jusqu'à ce jour. Alors en ce même temps là, Libna se révolta de l'obéissance de Joram parce qu'il avait abandonné l'Éternel le Dieu de ses pères.

11. Il fit encore des hauts lieux dans les montagnes de Juda, il fit que les habitants de Jérusalem se prostituèrent et il y poussa aussi ceux de Juda.

12. Alors on lui apporta un écrit de la part d'Élie le prophète conçu en ces termes : Ainsi a dit l'Éternel, le Dieu de David ton père, parce que tu n'as point suivi le train de Josaphat ton père, ni le train d'Asa roi de Juda,

13. Mais que tu as suivi le train des rois d'Israël et que tu as fait prostituer ceux de Juda et les habitants de Jérusalem comme la maison d'Achab a fait prostituer Israël et même que tu as tué tes frères qui étaient la famille de ton père et qui étaient meilleurs que toi,

14. Voici, l'Éternel s'en va frapper de grandes plaies sur ton peuple, tes enfants, tes femmes et tous tes biens,

15. Et tu auras de grosses maladies, une maladie d'entrailles jusque-là que tes entrailles sortiront par la force de la maladie qui augmentera de jour en jour.

16. L'Éternel donc excita contre Joram l'esprit des Philistins et des Arabes qui habitent près des Cusciens,

17. Lesquels montèrent contre Juda et se jetèrent tout au travers et pillèrent toutes les richesses qui furent trouvées dans la maison du roi et même ils emmenèrent captifs ses enfants et ses femmes, de sorte qu'il ne lui demeura aucun fils, sinon Jéhoachaz le plus jeune de ses fils.

18. Et après toutes ces choses, l'Éternel le frappa dans ses entrailles d'une maladie incurable.

19. Et il arriva qu'un jour s'écoulant après l'autre, le temps de deux ans étant expiré, ses entrailles sortirent par la force de la maladie. Ainsi il mourut avec de grandes douleurs et le peuple ne fit point brûler sur lui de choses aromatiques comme on avait fait sur ses pères.

20. Il était âgé de trente-deux ans quand il commença à régner et il régna huit ans à Jérusalem et il s'en alla sans être regretté. On l'ensevelit dans la cité de David, mais non pas dans les sépulcres des rois.

Réflexions

Les réflexions que ce chapitre présente regardent les péchés du roi Joram et la punition que Dieu en fit. Il commença son règne par tuer ses frères, il suivit l'idolâtrie des rois d'Israël et il engagea les habitants de Jérusalem et le royaume de Juda dans la même impiété.

On voit par cet exemple que les pères craignant Dieu peuvent avoir des enfants impies et que Dieu pour punir les peuples leur donne quelquefois des princes cruels et sans religion.

Et comme il est remarqué que Joram fut entraîné dans l'idolâtrie par Athalie sa femme qui était fille d'Achab, il paraît de là que les alliances que l'on fait, soit par mariage, soir autrement, avec des personnes qui ne craignent pas Dieu ont des suites funestes et surtout que les rois qui connaissent la vraie religion ne peuvent s'allier dans des familles impies ou idolâtres sans exposer leur royaume et leur propre famille aux derniers malheurs. C'est ce que la suite de cette histoire montrera encore plus clairement.

Quoi que ces crimes de Joram provoquassent la colère de Dieu, il ne voulut pourtant pas détruire la famille de David. Mais Joram ne demeura pas impuni. Les Iduméens et ceux de Libna se révoltèrent contre lui. Il reçut un écrit du prophère Élie qui lui dénonçait les jugements de Dieu. Les Philistins et les

Arabes désolèrent ses états, lui enlevèrent ses trésors et emmenèrent captifs ses femmes et ses enfants. Et après qu'il eut été puni dans son royaume, dans ses biens et dans sa famille, il le fut en sa personne étant tombé dans une maladie étrange qui dura deux ans et qui le fit mourir dans d'horribles douleurs en rendant ses entrailles et après sa mort il ne fut pas enseveli avec les rois.

Voilà qui marque bien sensiblement qu'il y a une malédiction particulière qui tombe sur les princes cruels, injustes et impies, que leur fin est rarement heureuse, que quand ils sont morts leur mémoire est en détestation et qu'en général les méchants deviennent souvent dès cette vie les objets de la vengeance divine, ce qui doit nous faire adorer la providence et nous donner une grande frayeur d'offenser Dieu.

(a) v1 : I Rois 22.51
(b) v5 : II Rois 8.17 et suivants.
(c) v7 : II Samuel 7.13 ; I Rois 11.36 ; Psaume 132.17

(1) v2 : Israël est mis ici pour Juda, comme sous 24.16 et 28.19 et ailleurs.

(nc1) v2 : Une autre traduction donne : Azaria, ... , Azaria-hou.

Chapitre XXII

Achazja fils de Joram règne après lui. Il fut le sixième roi de Juda et il conserva l'idolâtrie, versets 1-9.

Après qu'il eut régné un an, Jéhu qui venait d'être oint roi d'Israël, le tua avec plusieurs des principaux de Juda. Quand il fut mort, Hathalie sa mère, qui était fille d'Achab et adonnée à l'idolâtrie, s'empara du royaume et fit tuer tous les princes du sang royal de Juda et même les enfants de son fils Achazja. Il n'en échappa qu'un, savoir Joas qui n'avait alors qu'un an et fut caché dans le temple et nourrit pendant six ans par les soins de sa tante, la femme du grand sacrificateur Jéhojadah, versets 10-12.

ET [a] les habitants de Jérusalem établirent pour roi en sa place Achazja le plus jeune de ses fils, parce que les troupes qui étaient venues avec les Arabes au camp avaient tué tous ceux qui étaient plus âgés que lui. Ainsi Achazja fils de Joram roi de Juda régna.

2. Achazja était âgé de quarante-deux ans [1] quand il commença à régner et il régna un an à Jérusalem. Sa mère avait nom Hathalie et elle était fille de Homri.

3. Et il suivit aussi le train de la maison d'Achab, car sa mère était sa conseillère à faire du mal.

4. Il fit donc ce qui est mauvais devant l'Éternel, comme ceux de la maison d'Achab parce qu'ils furent ses conseillers, après la mort de son père, à sa ruine.

5. Et même se gouvernant selon leurs conseils, il alla avec Joram fils d'Achab, roi d'Israël, à la guerre à Ramoth de Galaad contre Hazaël roi de Syrie où les Syriens frappèrent Joram

6. Qui s'en retourna pour se faire panser à Jizréhel parce qu'il avait des plaies, ayant été blessé à Rama lorsqu'il faisait la guerre contre Hazaël roi de Syrie, et Hazarja fils de Joram roi de Juda descendit pour voir Joram le fils d'Achab à Jizréhel parce qu'il était malade.

7. Et ce fut là l'entière ruine d'Achazja qui procédait de Dieu, de venir vers Joram, car quand il y fut venu, il sortit avec Joram contre Jéhu fils de Nimsci que l'Éternel avait oint pour exterminer la maison d'Achab,

8. Car [b] quand Jéhu exerçait les jugements de Dieu sur la maison d'Achab, il trouva les principaux de Juda et les fils des frères d'Achazja qui servaient Achazja et il les tua.

9. Et ayant cherché Achazja qui s'était caché à Samarie, on le prit et on l'emmena et on le fit mourir, puis ils l'ensevelirent, car ils dirent : C'est le fils de Josaphat qui a cherché l'Éternel de tout son cœur. Ainsi la maison d'Achazja ne put se conserver le royaume.

10. [c] Et Hathalie mère d'Achazja ayant vu que son fils était mort s'éleva et elle extermina tout le sang royal de la maison de Juda.

11. Mais Jéhosçabhath fille du roi Joram prit Joas fils d'Achazja et le déroba d'entre les fils du roi qu'on faisait mourir et elle le mit avec sa nourrice dans la chambre des lits. Ainsi Jéhosçabhath fille du roi Joram et femme de Jéhojadah le sacrificateur le cacha de devant Hathalie à cause qu'elle était sœur d'Achazja, de sorte que Hathalie ne le fit point mourir.

12. Et il fut caché avec eux dans la maison de Dieu l'espace de six ans, cependant Hathalie régnait sur le pays.

Réflexions

On voit d'abord dans ce chapitre qu'Achazja succéda à Joram son père parce que tous ses frères, qui étaient plus âgés que lui, avaient été tués par des troupes ennemies. Cette marque de la colère de Dieu contre la famille de Joram et de sa bonté envers Achazja qui fut épargné devait engager ce prince à ne pas irriter le Seigneur par ses crimes et il est étonnant qu'Achazja, après avoir vu tous les malheurs et la fin tragique de son père, se jeta dans les mêmes égarements que lui.

Mais c'est ce qui arrive le plus souvent dans les familles d'où la crainte de Dieu est bannie, les enfants ressemblent aux pères et c'est ce qu'on remarque surtout chez les princes qui d'ordinaire se livrent à leurs passions et sont environnés de flatteurs et de mauvais exemples.

Il faut remarquer en second lieu qu'Achazja se perdit en suivant les conseils d'Hathalie sa mère et en se liant avec Joram roi d'Israël. L'Écriture dit

que ce fut là l'entière ruine d'Achazja de venir vers Joram et que cela procédait de Dieu.

Achazja fut tué par Jéhu et comme il avait participé aux crimes de la maison d'Achab, il fut aussi enveloppé dans les jugements que Dieu exerça sur cette maison par le moyen de Jéhu roi d'Israël.

Et voilà comment les mauvais conseils et la société des méchants sont la source de toute sorte de malheurs.

L'élévation de la méchante Hathalie sur le trône et la mort des enfants d'Achazja son fils, lesquels elle fit mourir, nous montrent que Dieu permet quelquefois qu'il s'élève des usurpateurs et des tyrans qui s'emparent des états et que les entreprises des méchants réussissent. Mais Dieu donne des bornes à leur malice et il n'abandonne pas toujours ceux qui sont opprimés.

Joaz fils d'Achazja fut sauvé par une providence de Dieu toute particulière et par les soins de sa tante, la femme du grand sacrificateur Jéhojadah, qui le cacha et le nourrit pendant six ans et au bout de ce temps-là Joas fut déclaré roi, il rétablit la religion dans sa pureté et Hathalie fut punie des maux qu'elle avait faits.

Il importe d'observer encore sur cela qu,e comme il ne restait plus que Joas du sang royal de Juda, Dieu voulut qu'il fût conservé, non seulement parce qu'il avat promis que les descendants de David règnerait, mais aussi parce que le Messie devait naître de la postérité de David, ce qui ne serait pas arrivé si Joas avait été mis à mort, puisque la race de David aurait été éteinte par ce moyen.

(a) v1 : I Rois 8.24 et suivants.
(b) v8 : II Rois 10.13-17
(c) v10 : II Rois 11.1 et suivants.

(1) v2 : On lit vingt-deux dans II Rois 8.26. Le père d'Achazja n'avait que quarante ans lorsqu'il mourut, sus 21.20.

Chapitre XXIII

Joas, fils d'Achazja roi de Juda, ayant été caché six ans environ pendant qu'Hathalie régnait, le souverain sacrificateur Jéhojadab, son oncle, le fit proclamer roi et fit mourir Hathalie, versets 1-15.

Il renouvella l'alliance entre Dieu et le peuple, il détruisit le culte de Bahal qu'Hathalie avait introduit dans le royaume de Juda et il rétablit le service du Seigneur, versets 16-21

MAIS [a] dans la septième année Jéhojadah se fortifia et prit avec soi des capitaines, savoir Hazarja fils de Jérohoam, Ismaël fils de Jéhohanan, Hazarja fils de Hobed, Mahesaja fils de Hadaja et Elisçaphat fils de Zicri et il fit un traité avec eux.

2. Et ils firent le tour de Juda et ils assemblèrent de toutes les villes de Juda les Lévites et les chefs des pères d'Israël et ils vinrent à Jérusalem.

3. Et toute cette assemblée-là traita alliance avec le roi dans la maison de Dieu. Et Jéhojadab leur dit : Voici le fils du roi règnera [b] comme l'Éternel a parlé touchant les fils de David.

4. C'est ici ce que vous ferez. La troisième partie de ceux d'entre vous qui entrerez en semaine, tant des sacrificateurs que des Lévites, sera à la porte de Sippim.

5. Et la troisième partie sera vers la maison du roi et la troisième partie à la porte du fondement et que tout le peuple se tienne aux parvis de la maison de l'Éternel.

6. Que nul n'entre dans la maison de l'Éternel, sinon les sacrificateurs et les Lévites servant, ceux-ci y entreront parce qu'ils sont consacrés et le reste du peuple fera la garde de l'Éternel.

7. Et ces Lévites environneront le roi de tous côtés, chacun ayant ses armes à la main et que celui qui entrera dans la maison soit mis à mort et soyez avec le roi quand il sortira et quand il entrera.

8. Les Lévites donc et tous ceux de Juda firent tout ce que Jéhojadah le sacrificateur avait commandé et ils prirent chacun ses gens, tant ceux qui entraient en semaine que ceux qui en sortaient, car Jéhojadah le sacrificateur n'avait point donné congé à ceux qui devaient sortir de semaine, selon les départements qui avaient été faits.

9. Et Jéhojadah le sacrificateur donna aux capitaines des halebardes, des boucliers et des boucliers plus petits qui venaient du roi David et qui étaient dans la maison de Dieu.

10. Et il rangea tout le peuple chacun tenant ses armes à la main, depuis le côté droit du temple jusqu'au côté gauche du temple, tant pour l'autel que pour le temple, auprès du roi tout autour.

11. Alors on amena le fils du roi et on mit sur lui une couronne et le témoignage [1] et ils l'établirent roi. Et Jéhojadah et ses fils l'oignirent et dirent : Vive le roi.

12. Et Hathalie entendant le bruit du peuple qui courait et qui chantait des louanges de Dieu autour du roi vint vers le peuple dans la maison de l'Éternel.

13. Et elle regarda et voilà, le roi était près de sa colonne à l'entrée et les capitaines et les trompettes étaient près du roi et tout le peuple du pays était en joie et on sonnait des trompettes. Les chantres chantaient aussi avec des instruments de musique et ils exhortaient à chanter les louanges de Dieu. Alors Hathalie déchira ses vêtements et elle dit : Conjuration, conjuration.

14. Et le sacrificateur Jéhojadah fit sortir les capitaines qui avaient la charge de l'armée et leur dit : Menez-la hors des rangs et que celui qui la suivra soit mis à mort par l'épée, car le sacrificateur avait dit : Ne la mettez point à mort dans la maison de l'Éternel.

15. Ils lui firent donc place et elle revint par l'entrée de la porte des chevaux dans la maison du roi et ils la firent mourir là.

16. Et Jéhojadah, tout le peuple et le roi firent une alliance promettant qu'ils seraient le peuple de l'Éternel.

17. Alors tout le peuple entra dans la maison de bahal et ils la démolirent et ils brisèrent ses autels

et ses images. Ils tuèrent aussi Mattan sacrificateur de bahal devant les autels.

18. Jéhojadah rétablit aussi les charges de la maison de l'Éternel entre les mains des sacrificateurs Lévites que David avait distribués pour la maison de l'Éternel afin qu'ils offrissent les holocaustes à l'Éternel comme il est écrit dans la loi de Moïse, avec joie et avec des cantiques selon l'établissement de David.

19. Il établit aussi des portiers dans les portes de la maison de l'Éternel afin qu'aucune personne souillée de quelque manière que ce fût n'y entrât.

20. Et il prit les capitaines et les plus considérables et ceux qui étaient établis sur le peuple et tout le peuple du pays et il fit descendre le roi de la maison de l'Éternel et ils entrèrent par le milieu de la haute porte dans la maison du roi, puis ils firent asseoir le roi sur le trône royal.

21. Et tout le peuple du pays fut en joie et la ville fut en repos, quoiqu'on eût mis à mort Hathalie par l'épée.

Réflexions

La providence et la justice de Dieu paraissent d'une façon toute particulière dans l'élévation du jeune prince Joas sur le trône et dans la punition de la méchante reine Hathalie qui avait usurpé le royaume, qui y entretenait l'idôlatrie et qui avait répandu tant de sang. Cette heureuse révolution qui délivra le royaume de Juda de l'oppression d'une reine impie et cruelle et qui, en rendant ce royaume à son prince légitime, rétablit la religion dans sa pureté, nous fait voir que Dieu ne saurait accorder de plus grande grâce à un peuple que lorsqu'il ôte les méchants princes pour en établir de bons.

Et puisque Joas fut élevé sur le trône par le zèle et par la prudence du souverain sacrificateur Jéhojadah, qui fit en cela un acte de justice en rendant la couronne à celui à qui elle appartenait, on peut voir par là que c'est un grand bonheur pour les princes et pour les états d'être conduits par les conseils de personnes sages et pieuses.

(a) v1 : II Rois 11.4
(b) v3 : II Samuel 7.13 ; Ci-dessus 21.7

(1) v11 : Le livre de la loi.

Chapitre XXIV

C'est ici l'histoire de Joas, septième, roi de Juda. Il commença à régner à l'âge de sept ans et il fit son devoir pendant la vie du sacrificateur Jéhojadab, versets 1-16.

Mais après sa mort, il se corrompit, jusque-là qu'il introduisit de nouveau l'idolâtrie qui avait été ôtée dans les commencements de son règne et qu'il fit lapider dans le temple Zacharie fils de Jéhojabah parce que ce prophète lui reprochait d'avoir abandonné le Seigneur, versets 17-22.

Dieu punit Joas en le livrant entre les mains des Syriens et après qu'il eut régné quarante ans, il fut tué par ses propres officiers qui conjurèrent contre lui et Amasias son fils lui succéda, versets 23-27.

JOAS était âgé de sept ans quand il commença à régner et il régna quarante ans dans Jérusalem, sa mère s'appelait Tsibja et elle était de Béerscébah.

2. Or Joas fit ce qui est droit devant l'Éternel pendant tout le temps de la vie de Jéhojadah le sacrificateur.

3. Et Jéhojadah lui prit deux femmes desquelles il eut des fils et des filles.

4. Après cela Joas prit à cœur de réparer la maison de l'Éternel.

5. Et il assembla les sacrificateurs et les Lévites et il leur dit : Allez par les villes de Juda et amassez de l'argent de tout Israël pour réparer le maison de votre Dieu, d'année en année et hâtez cette affaire. Mais les Lévites ne se hâtèrent point.

6. Et le roi appela Jéhojadah le principal sacrificateur et lui dit : Pourquoi n'es-tu pas fait diligence envers les Lévites afin qu'ils apportassent de Juda et de Jérusalem l'impôt que Moïse, serviteur de l'Éternel, mit sur l'assemblée d'Israël pour le tabernacle du témoignage,

7. Car la méchante Hathalie et ses enfants avaient fourragé la maison de Dieu et même ils avaient approprié aux bahalins toutes les choses consacrées à la maison de l'Éternel.

8. C'est pourquoi le roi commanda qu'on fit un coffre et qu'on le mit à la porte de la maison de l'Éternel en dehors.

9. Ensuite on publia dans Juda et dans Jérusalem qu'on apportât à l'Éternel l'impôt sur Israël que [b] Moïse serviteur de Dieu avait ordonné dans le désert.

10. Et tous les principaux et tout le peuple s'en réjouirent et ils apportèrent et ils jetèrent dans le coffre jusqu'à ce qu'on eut achevé de réparer le temple.

11. Or quand les Lévites emportaient le coffre suivant l'ordre du roi (savoir si tôt qu'on voyait qu'il y avait beaucoup d'argent) le sécrétaire du roi et le commis du principal sacrificateur venaient et vidaient le coffre puis ils le reportaient et le remettaient en sa place et ils amassèrent beaucoup d'argent.

12. Et le roi et Jéhojadah le distribuaient à ceux qui avaient la charge de l'ouvrage qui se faisait pour le service de la maison de l'Éternel, qui louaient des tailleurs de pierre et des charpentiers pour réparer la maison de l'Éternel et des ouvriers qui travaillaient en fer et en airain pour réparer la maison de l'Éternel.

13. Ceux donc qui avaient la charge de faire l'ouvrage travaillèrent et l'ouvrage fut entièrement achevé par leur moyen, de sorte qu'ils rétablirent la maison de Dieu en son état et qu'ils l'affermirent.

14. Et dès qu'ils eurent achevé, ils apportèrent devant le roi et devant Jéhojadah le reste de l'argent

dont il fit faire des ustensiles pour la maison de l'Éternel, savoir des ustensiles pour servir et pour offrir et d'autres ustensiles d'or et d'argent et ils offrirent continuellement des holocaustes dans la maison de l'Éternel pendant tout le temps de Jéhojadah.

15. Or Jéhojadah, étant devenu vieux et rassasié de jours, mourut. Il était âgé de cent trente ans quand il mourut.

16. Et on l'ensevelit dans la cité de David avec les rois parce qu'il avait fait du bien en Israël et envers Dieu et envers sa maison.

17. Mais après que Jéhojadah fut mort, les principaux de Juda vinrent et se prosternèrent devant le roi et alors le roi les écouta.

18. Et ils abandonnèrent la maison de l'Éternel le Dieu de leurs pères et ils servirent les idoles des bocages et les faux dieux. C'est pourquoi la colère de l'Éternel s'embrasa contre Juda et contre Jérusalem parce qu'ils s'étaient rendus coupables dans cette affaire.

19. Et bien qu'il leur anvoyât des prophètes pour les faire retourner à l'Éternel et qu'ils les en sommassent, toutefois ils ne voulurent point les écouter.

20. Et même l'esprit de Dieu revêtit Zacharie fils de Jéhojadah le sacrificateur de sorte qu'il se tint debout devant le temple et leur dit : Ainsi a dit Dieu : Pourquoi transgressez-vous les commandements de l'Éternel ? C'est pourquoi vous ne prospérerez point et parce que vous avez abandonné l'Éternel, l'Éternel vous abandonnera aussi.

21. Et ils conjurèrent contre lui et ils l'assommèrent de pierres par le commandement du roi dans le parvis de la maison de l'Éternel,

22. De sorte que le roi Joas ne se souvint point de la bonté dont Jéhojadah père de Zacharie avait usé envers lui, mais il tua son fils, lequel mourant dit : L'Éternel le voit et il le redemandera.

23. Et il arriva que l'année suivante l'armée de Syrie monta contre lui et vint en Juda et à Jérusalem et les Syriens détruisirent d'entre le peuple tous les principaux du peuple et ils envoyèrent au roi à Damas tout leur butin.

24. Bien que l'armée de Syrie qui vint fut composée de peu de gens, l'Éternel néanmoins livra entre leurs mains une très grosse armée parce qu'ils avaient abandonné l'Éternel le Dieu de leurs pères. Ainsi les Syriens exécutèrent sur Joas les jugements de Dieu.

25. Et quand ils furent partis d'avec lui, quoi qu'ils l'eussent laissé dans de grandes langueurs, [c] ses serviteurs conjurèrent contre lui à cause du meurtre qu'il avait fait des enfants de Jéhojadah le sacrificateur et ils le tuèrent sur son lit et ainsi il mourut et on l'ensevelit dans la cité de David, mais on ne l'ensevelit pas dans le sépulcre des rois.

26. Et ce sont ici ceux qui conjurèrent contre lui, savoir Zabad fils de Scimhat, femme Hammonite, et Jéhozabad fils de Smirith, femme Moabite.

27. Or pour ce qui est de ses enfants et de la grande charge qui fut imposée sous lui pour le rétablissement de la maison de Dieu, voilà ces choses sont écrites dans les mémoires du livre des rois. Et Amasias son fils régna en sa place.

Réflexions

Pour retirer du fruit de cette histoire, il faut considérer

1. Que le roi Joas craignit Dieu et travailla pour établir son service pendant la vie du sacrificateur Jéhojadah, mais qu'après sa mort il se corrompit et qu'écoutant de mauvais conseils, il abandonna avec les principaux de son royaume le culte du Dieu de leurs pères pour servir de faux dieux.

Ce grand changement qui se fit en Joas montre combien il importe que les grands aient près d'eux des gens sages et vertueux et que les ministres de la religion soient revêtus de zèle et de prudence. La mort des personnes de ce caractère est une grande perte et les mauvais conseils sont très pernicieux aux princes qui les suivent.

Dieu voyant Joas dans cet égarement le fit avertir par un effet de sa bonté en lui envoyant des prophètes, mais il méprisa ces avertissements et même il fit lapider dans le temple le prophète Zacharie qui le reprenait de ses crimes. Voilà l'exemple d'une extrême impiété en Joas aussi bien que d'une noire ingratitude, puisque Zacharie était son cousin, fils de la sœur du roi son père et du sacrificateur Jéhojadah, à qui Joas était redevable de la couronne et de la vie.

Les personnes qui ont eu de la piété et d'heureux commencements peuvent tomber dans les derniers crimes lorsqu'elles se relâchent et elles finissent quelque fois très mal.

Enfin, Joas eut le sort des méchants rois. L'Écriture dit que Dieu le livra aux Syriens ses ennemis quoiqu'ils fussent en petit nombre, il fut tué dans son lit par ses sujets et on l'ensevelit avec ignominie, d'où l'on doit recueillir que ceux qui provoquent la colère de Dieu par leurs péchés éprouvent tôt ou tard la sévérité de ses jugements.

(a) v1 : II Rois 12, rien de plus.
(b) v9 : Exode 30.12-16
(c) v25 : II Rois 12.20

Chapitre XXV

Ce chapitre contient l'histoire d'Amasias, huitième roi de Juda. Il marqua de la piété dans les commencements et ayant la guerre contre les Iduméens, il renvoya, suivant les exhortations d'un prophète, les Israélites qu'il avait pris à sa solde et remporta la victoire, versets 1-13.

Mais il tomba dans l'idolâtrie en servant les idoles des Iduméens qu'il avait vaincu, à cause de quoi un prophète lui dénonça sa ruine. Après cela, il déclara la guerre à Joas roi d'Israël et il fut vaincu. Joas entra à Jérusalem et pilla le temple. Enfin, Amasias, ayant régné vingt-neuf ans, fut tué dans une conspiration et Hosias son fils lui succéda, versets 14-28.

AMASIAS commença à régner étant âgé de vingt-cinq ans et il régna vingt-neuf ans à Jérusalem. Sa mère s'appelait Jéhohaddam et elle était de Jérusalem.

2. Il fit ce qui est droit devant l'Éternel, mais il ne le fit pas avec intégrité de cœur.

3. Or il arriva, après qu'il fut affermi dans son royaume, qu'il fit mourir ses serviteurs qui avaient tué le roi son père.

4. Cependant, il ne fit point mourir leurs enfants, mais il fit selon ce qui est écrit dans la loi, au livre de Moïse, dans lequel l'Éternel fait ce commandement disant : [b] Les pères ne mourront point pour les enfants, les enfants aussi ne mourront point pour les pères, mais chacun mourra pour son péché.

5. Puis Amasias assembla ceux de Juda et il les établit selon les familles des pères, selon les capitaines de milliers et de centaines, par tout Juda et Benjamin et il en fit le dénombrement depuis l'âge de vingt ans et au dessus et il en trouva trois cents mille choisis qui marchaient en bataille et qui portaient la javeline et le bouclier.

6. Il prit aussi à sa solde cent mille hommes forts et vaillants de ceux d'Israël pour cent talents d'argent.

7. Mais un homme de Dieu vint à lui et lui dit : Ô roi, que l'armée d'Israël ne marche point avec toi, car l'Éternel n'est point avec Israël, ils sont tous enfants d'Éphraïm.

8. Sinon, vas-y, fais ce que tu voudras, fortifie-toi pour le combat, mais Dieu te fera tomber devant l'ennemi, car Dieu a la puissance d'aider et de faire tomber.

9. Et Amasias répondit à l'homme de Dieu : Mais que deviendront les cents talents que j'ai donnés aux troupes d'Israël ? Et l'homme de Dieu dit : L'Éternel en a pour t'en donner beaucoup plus.

10. Ainsi Amasias sépara les troupes qui lui étaient venues d'Éphraïm afin qu'elles retournassent chez elles et leur colère s'enflamma contre Juda et ils s'en retournèrent chez eux avec une grande colère.

11. Alors Amasias ayant pris courage conduisit son peuple et s'en alla dans la vallée de sel où il battit dix milles hommes des enfants de Séhir.

12. Et les enfants de Juda prirent dix mille hommes vifs et ils les amenèrent sur le haut d'une roche et les jetèrent du haut de la roche de sortent qu'ils crevèrent tous.

13. Mais les troupes qu'Amasias avait renvoyées afin qu'elles ne vinssent point avec lui à la guerre, se jetèrent sur les villes de Juda, depuis Samarie jusqu'à Béthoron, et après qu'ils en eurent frappé mille hommes, ils emportèrent un gros butin.

14. Or il arriva qu'Amasias étant revenu de la défaite des Iduméens et ayant apporté les dieux des enfants de Séhir, il se les établit pour dieux et se prosterna devant eux et leur fit des encensements.

15. Et la colère de l'Éternel s'alluma contre Amasias et il envoya vers lui un prophète qui lui dit : Pourquoi as-tu recherché les dieux d'un peuple qui n'ont point délivré leur peuple de ta main ?

16. Et comme, il parlait au roi, le roi lui dit : T'a-t-on établit conseiller du roi ? Retire-toi, pourquoi te ferais-tu tuer ? Et le prophète se retira et cependant il dit : Je sais bien que Dieu a délibéré de te détruire parce que tu as fait ceci et que tu n'as point obéi à mon conseil.

17. Et Amasias roi de Juda ayant tenu conseil envoya vers Joas fils de Jéhoachaz, fils de Jéhu, roi d'Israël pour lui dire : Viens, que nous nous voyions l'un l'autre.

18. Et Joas roi d'Israël envoya dire à Amasias roi de Juda : L'épine qui est au Liban a envoyé dire au cèdre qui est au Liban : Donne ta fille pour femme à mon fils, mais les bêtes sauvages qui sont au Liban ont passé et ont foulé l'épine.

19. Tu as ainsi parlé, voici parce que tu as battu les Iduméens, ton cœur s'est élevé pour faire le glorieux. Tiens-toi maintenant dans ta maison, pourquoi t'engagerais-tu dans un mal par lequel tu tomberais, toi et Juda avec toi ?

20. Mais Amasias ne l'écouta pas, car cela venait de Dieu, afin de les livrer entre les mains de Joas parce qu'ils avaient recherché les dieux des Iduméens.

21. Ainsi Joas roi d'Israël monta et ils se virent l'un l'autre, lui et Amasias roi de Juda, à Beth-scémes qui est de Juda.

22. Et Juda ayant été défait par Israël, ils s'enfuirent chacun dans leurs tentes.

23. Et Joas roi d'Israël prit Amasias roi de Juda, fils de Joas, fils de Jéoachaz, à Beth-scémes et ils l'emmenèrent à Jérusalem et il fit une brêche de quatre cents coudées dans la muraille de Jérusalem, depuis la porte d'Éphraïm jusqu'à la porte du coin.

24. Et ayant pris tout l'or et l'argent et tous les vaisseaux qui furent trouvés dans la maison de Dieu par devers Hobed-Edom, avec les trésors de la maison royale et des gens pour être en otage, il s'en retourna à Samarie.

25. Et Amasias fils de Joas roi de Juda vécut quinze ans après que Joas fils de Jéhoachaz roi d'Israël fut mort.

26. Le reste des actions d'Amasias, tant les premières que les dernières, voilà, n'est-il pas écrit dans le livre des roi de Juda et d'Israël ?

27. Or depuis le temps qu'Amasias se fut détourné de l'Éternel, on fit une conspiration contre lui à Jérusalem et il s'enfuit à Lakis, mais on envoya après lui à Lakis et on le tua là.

28. Et de là on l'apporta sur des chevaux et on l'ensevelit avec ses pères dans la ville de Juda.

Réflexions

Il faut remarquer ici

1. Ce qu'il y eut de bon et de louable dans le roi Amasias. L'Écriture le loue de ce que lorsqu'il fit mourir ceux qui avaient tué le roi Josias son père, il ne fit pas mourir leurs enfants, en quoi il fit paraître sa

justice, sa modération et son obéissance à la loi de Dieu qui défend de faire mourir les enfants pour les péchés de leurs pères. Amasias marqua encore sa soumission aux ordres de Dieu, lorqu'ayant pris cent mille Israélites à sa solde pour une grande somme d'argent, il les renvoya sur ce qu'un prophète lui ordonna de faire et lui dit que quand même il perdrait cette somme qu'il avait donnée au roi d'Israël, Dieu était assez puissant pour le dédommager de cette perte. Amasias fut récompensé de la déférence qu'il eut pour la volonté de Dieu et il remporta de grands avantages sur les Iduméens.

Cela nous montre que jamais des raisons d'intérêt, ni aucune autre considération, ne doivent nous empêcher d'obéir à ce que Dieu nous commande et qu'il ne manque jamais de moyens de récompenser ceux qui font sa volonté et qui se confient en lui.

Mais le roi Amasias tomba dans l'ingratitude et dans la rébellion contre Dieu. Au lieu de lui faire hommage de sa victoire, il adora les idoles des peuples qu'il avait vaincus et en étant repris par un prophète, il lui ordonna de se taire et le menaça de lui ôter la vie. Aussi Dieu retira sa protection de dessus ce prince, le roi d'Israël qu'Amasias avait provoqué témérairement et avec orgueil vint ravager son pays, il entra à Jérusalem et pilla même le temple et le palais du roi, ce que les rois d'Israël n'avaient point encore fait jusqu'alors. De cette manière, Dieu qui n'avait pas voulu que les Israélites aidassent Amasias contre le roi des Iduméens, se servit d'eux pour châtier Amasias lui-même et ses sujets.

Enfin, ce prince périt malheureusement comme son père et fut tué par une conjuration que l'on fit contre lui.

La leçon que cela nous donne, c'est qu'il ne sert de rien d'avoir fait son devoir pendant quelque temps si l'on ne persévère pas et que ceux qui, après avoir bien commencé, se détournent de la crainte de Dieu peuvent se corrompre jusqu'à devenir tout-à-fait méchants et à attirer sur eux les effets les plus terribles de la colère du Seigneur.

(a) Dans la marge du verset 1 : II Rois 14.1
(b) v4 : Deutéronome 24.16 ; II Rois 14.6 ; Jérémie 31.30 ; Ézéchiel 18.20

Chapitre XXVI

Ce chapitre contient l'histoire d'Hozias, nommé autrement Azarias, neuvième roi de Juda. Il fut attaché au service de Dieu dans le commencement de son règne et il prospéra, versets 1-15.

Mais il se corrompit dans la suite et il voulut même faire les fonctions de sacrificateur, à cause de quoi Dieu le frappa de lèpre et il fut séquestré jusqu'à sa mort. Jotham son fils lui succéda, versets 16-23.

ALORS tout le peuple de Juda prit Hozias qui était âgé de seize ans et ils l'établirent roi en la place d'Amasias son père.

2. Il bâtit Eloth, l'ayant remise en la puissance de Juda, après que le roi se fut endormi avec ses pères.

3. [a] Hozias était âgé de seize ans quand il commença à régner et il régna cinquante deux ans à Jérusalem. Sa mère s'appelait Jécolja et elle était de Jérusalem.

4. Il fit ce qui est droit devant l'Éternel comme avait fait Amasias son père.

5. Et il s'appliqua à rechercher Dieu pendant la vie de Zacharie, homme intelligent dans les visions de Dieu, et pendant les jours qu'il rechercha l'Éternel, Dieu le fit prospérer,

6. Car il sortit et fit la guerre contre les Philistins et il fit une brêche dans la muraille de Gath et dans la muraille de Jabné et dans la muraille d'Asçdod et il bâtit des villes à Asçdod et entre les autres Philistins.

7. Et Dieu lui donna du secours contre les Philistins et contre les Arabes qui habitaient à Gur-bahal et contre les Méhunites.

8. Et même les Hammonites donnaient des présents à Hozias, de sorte que sa réputation se répandit jusqu'à l'entrée d'Égypte, car il avait très bien fortifié le pays.

9. Hozias bâtit aussi des tours à Jérusalem sur la porte du coin et sur la porte de la vallée et sur l'encoignure et il les fortifia.

10. Il bâtit aussi des tours dans le désert et il creusa plusieurs puits parce qu'il avait beaucoup de bétail dans la plaine et dans la campagne et des laboureurs et des vignerons sur les montagnes et en Carmel parce qu'il aimait l'agriculture.

11. Et Hozias avait une armée composée de gens de guerre qui marchaient en bataille par bandes selon le compte de leur dénombrement fait par Jéhiel scribe et Mahaséja prévôt sous la conduite de Hananja l'un des principaux capitaines du roi.

12. Tout le nombre des chefs des pères d'entre ceux qui étaient forts et vaillants étaient de deux mille et six cents.

13. Et il y avait sous leur conduite une armée de trois cent sept mille et cinq cents combattants, tous gens de guerre, forts et vaillants pour aider le roi contre l'ennemi.

14. Et Hozias leur prépara, savoir à toute cette armée-là, des boucliers, des javelines, des casques et des cuirasses, des arcs et des pierres de fronde.

15. Et il fit à Jérusalem des machines de l'invention d'un ingénieur afin qu'elles fussent sur les tours et sur les coins pour jeter des flèches et des grosses pierres. Ainsi sa réputation alla fort loin, car il fut merveilleusement secouru jusqu'à ce qu'il fut fortifié.

16. Mais sitôt qu'il fut fortifié, son cœur s'éleva jusqu'à se corrompre, de sorte qu'il commit un grand péché contre l'Éternel son Dieu, car il entra au temple de l'Éternel pour faire un parfum sur l'autel des parfums.

17. Et Asarias le sacrificateur entra après lui et il y avait avec lui des sacrificateurs de l'Éternel, quatre-vingt vaillants hommes

18. Qui s'opposèrent au roi Hozias et lui dirent : Hozias, il ne t'appartient point de faire le parfum à l'Éternel, car [b] c'est la fonction des sacrificateurs qui sont consacrés pour faire le parfum. Sors du sanctuaire, car tu as péché et tu n'en recevras point d'honneur de l'Éternel Dieu.

19. Alors Hozias ayant en sa main le parfum pour faire des encensements fut irrité et comme il s'irritait contre les sacrificateurs, la lèpre parut sur son front en la présence des sacrificateurs en la maison de l'Éternel auprès de l'autel des parfums.

20. Alors Asarias le principal sacrificateur le regarda avec tous les sacrificateurs et voilà il était lépreux en son front et ils le firent sortir en hâte de là et il se hâta de sortir parce que l'Éternel l'avait frappé.

21. [c] Et ainsi le roi Hozias fut lépreux jusqu'au jour qu'il mourut et demeura lépreux dans une maison écartée et même il fut retranché de la maison de l'Éternel et Jotham son fils avait le commandement de la maison du roi, jugeant le peuple du pays.

22. Or Ésaïe, fils d'Amos prophète, a écrit le reste des actions d'Hozias, tant les premières que les dernières.

23. Et Hozias s'endormit avec ses pères et il fut enseveli avec eux dans le champ des sépulcres des rois. Car, dirent-ils, il est lépreux. Et Jotham son fils régna en sa place.

Réflexions

L'histoire d'Hozias roi de Juda nous apprend qu'il commença bien mais qu'il finit mal. Il eut d'abord de la piété et il s'appliqua à servir Dieu et à lui plaire étant aidé en cela par les conseils d'un prophète nommé Zacharie et pendant qu'il se conduisit de la sorte, il prospéra. Il fut victorieux des Philistins, il se maintint contre les Arabes, les Hammonites lui furent tributaires, il fortifia Jérusalem et sa réputation s'accrut extrêmement. Mais ces prospérités lui enflèrent le cœur et il s'oublia jusqu'à violer ouvertement les lois de la religion en voulant offrir le parfum dans le temple, ce qui n'était permis qu'aux sacrificateurs. Dieu le punit en le rendant lépreux, ce qui fit qu'on le mit hors du temple et qu'on le séquestra pour tout le reste de sa vie.

L'on doit considérer sur cela que les personnes pieuses se corrompent lorsqu'elles ne se tiennent pas sur leurs gardes et que la prospérité est un état où l'on s'oublie facilement.

Ce qui arriva à Hozias pour avoir entrepris d'offrir le parfum dans le temple montrait que Dieu ne voulait pas que les rois changeassent rien dans la religion, ni qu'ils empiétassent sur la charge de ceux qui en étaient les ministres.

De là on peut recueillir que chacun doit se tenir dans les bornes de sa vocation sans s'ingérer dans celle des autres et que comme les conducteurs de l'église ne doivent point usurper les fonctions et l'autorité des princes et des magistrats, ceux-ci ne doivent pas non plus usurper celles des pasteurs, ni prétendre disposer à leur gré des choses de la religion.

(a) v3 : II rois 15.2
(b) v18 : Exode 30.7
(c) v21 : II Rois 15.5

Chapitre XXVII

Jotham, dixième roi de Juda, succéda à Hozias son père. Ce fut un prince recommandable par sa piété et son règne fut favorisé du Seigneur. Il mourut après avoir régné seize ans et il laissa le royaume à Achaz son fils.

JOTHAM [a] était âgé de vingt-cinq ans quand il commença à régner et il régna seize ans à Jérusalem, sa mère s'appelait Jérusça et elle était fille de Tsadok.

2. Il fit ce qui est droit devant l'Éternel comme Hozias son père, excepté qu'il n'entra pas au temple de l'Éternel et néanmoins le peuple se corrompait encore.

3. Il bâtit la plus haute porte de la maison de l'Éternel et il bâtit beaucoup en la muraille d'Hophel.

4. Il bâtit aussi des villes sur les montagnes de Juda et de châteaux et des tours dans les forêts.

5. De plus il combattit contre le roi des Hammonites et il fut le plus fort. Et cette année-là, les Hammonites lui donnèrent cent talents d'argent et dix mille cores de blé et dix mille d'orge. Les Hammonites lui donnèrent ces choses-là même la seconde et la troisième année.

6. Jotham se fortifia donc parce qu'il avait rendu ses voies droites devant l'Éternel son Dieu.

7. Le reste des actions de Jotham et toutes ses batailles et sa conduite, voilà toutes ces choses sont écrites au livre des rois d'Israël et de Juda.

8. Il était âgé de vingt-cinq ans quand il commença à régner et il régna seize ans à Jérusalem.

9. Puis Jotham s'endormit avec ses pères et on l'ensevelit dans la cité de David et Achaz son fils régna en sa place.

Réflexions

Jotham est compté entre les bons rois de Juda. Il marcha sur les traces d'Hozias son père en ce qu'il avait eu de bon, mais il ne l'imita pas dans ses fautes et par là il attira sur lui la faveur du Seigneur dont il ressentit particulièrement les effets dans la guerre qu'il eut avec les Hammonites.

On doit remarquer ici qu'au lieu que tous les rois d'Israël furent idolâtres, il y eut divers bons rois dans le royaume de Juda, quoi que pourtant ils ne pussent pas venir à bout d'abolir entièrement dans leur royaume toutes les pratiques idolâtres et superstitieuses. Mais si parmi les rois de Juda il s'en trouva plusieurs qui firent de si grandes choses pour faire régner la crainte de Dieu dans leur état, le nombre de ces bons rois devrait être beaucoup plus grand parmi les princes chrétiens.

2. L'on voit dans l'histoire de Jotham et dans celle de tous les autres rois pieux que Dieu les bénit tous et les fit prospérer pendant que les rois idolâtres étaient punis dans leur règne, dans leurs familles et en plusieurs autres manières. C'était là pour tout le peuple d'Israël une preuve bien sensible du soin que Dieu prenait d'eux et un puissant motif à le craindre.

Et c'est ainsi que Dieu a donné de tout temps aux hommes des marques convaincantes de sa providence et de sa justice afin de les engager à le servir et à le regarder comme l'auteur de toute leur félicité.

(a) v1 II Rois 15.32

Chapitre XXVIII

Achaz, onzième roi de Juda, s'adonne à l'idolâtrie la plus abominable, versets 1-4.

Dieu le punit par le moyen de Retsin roi de Syrie et de Pékab roi d'Israël qui lui font la guerre. Son armée est défaite par les Israélites qui emmenèrent à Samarie un très grand nombre de prisonniers et un gros butin. Mais, sur les remontrances du prophète Hoded, ils renvoyèrent tous les prisonniers et tout ce butin au pays de Juda, versets 5-15.

Achaz appelle le roi des Assyriens à son secours contre les rois de Syrie et d'Israël, mais il ne lui en revint aucun avantage. Cependant il continua dans ses péchés, il adora les idoles. Après avoir donné des marques du plus grand endurcissement et de la dernière impiété pendant son règne, il mourut ayant régné seize ans et il eut pour successeur Ézéchias son fils, versets 16-27.

ACHAZ [a] était âgé de vingt ans quand il commença à régner et il régna seize ans à Jérusalem et il ne fit point ce qui est droit devant l'Éternel comme David son père avait fait,

2. Mais il suivit le train des rois d'Israël et même il fit des images de fonte aux bahalins.

3. Il fit aussi des encensements dans la vallée des fils de Hinnon et il fit brûler de ses fils au feu selon les abominations des nations que l'Éternel avait chassées de devant les enfants d'Israël.

4. Il sacrifiait aussi et faisait des encensements dans les hauts lieux et sur les côteaux et sous tout arbre chargé de feuilles.

5. C'est pourquoi l'Éternel son Dieu le livra entre les mains du roi de Syrie, de sorte que les Syriens le défirent et prirent sur lui un grand nombre de prisonniers qu'ils emmenèrent à Damas. Il fut aussi livré entre les mains du roi d'Israël qui lui fit un grand carnage,

6. Car Pékah fils de Rémalja tua en un jour six vingt mille hommes de ceux de Juda, tous vaillants hommes parce qu'ils avaient abandonnés l'Éternel le Dieu de leur pères.

7. Et Zicri, homme puissant d'Éphraïm, tua Mahaséja fils du roi et Hazrikam qui avait la conduite de la maison et Elcana qui tenait le second rang après le roi.

8. Et les enfants d'Israël emmenèrent prisonniers de leurs frères deux cent mille personnes, tant femmes que fils et filles et ils firent aussi sur eux un gros butin et ils amenèrent le butin à Samarie.

9. Or un prophète de l'Éternel nommé Hoded était là qui sortit au devant de cette armée qui allait entrer à Samarie et il leur dit : Voici, l'Éternel le Dieu de vos pères étant indigné contre Juda les a livrés entre vos mains et vous les avez tués en furie de sorte que cela est parvenu jusqu'aux Cieux.

10. Et maintenant vous faites votre compte de vous assujettir pour serviteurs et pour servantes les enfants de Juda et de Jérusalem. N'est-ce pas vous, seuls, qui êtes coupables envers l'Éternel votre Dieu ?

11. Maintenant donc écoutez-moi et ramenez les prisonniers que vous avez pris d'entre vos frères, car l'ardeur de la colère de l'Éternel est sur vous.

12. Alors quelques-uns des chefs des enfants d'Éphraïm se levèrent, savoir Hazarja fils de Jéhohanan, Bérécja fils de Mescillémoth, Ézéchias fils de Sçallum et Hamasa fils de Hadlaï, contre ceux qui retournaient de la guerre.

13. Et ils leur dirent : Vous ne ferez point entrer ici ces prisonniers, car vous prétendez nous rendre coupable devant l'Éternel en ajoutant ce péché à nos péchés et à notre crime, bien que nous soyons très coupables et que l'ardeur de la colère de l'Éternel soit grande sur Israël.

14. Alors les soldats relâchèrent les prisonniers et le butin devant les principaux et toute l'assemblée.

15. Et les hommes qui ont été nommés par leurs noms se levèrent et prirent les prisonniers et ils revêtirent du butin tous ceux d'entre eux qui étaient nus et quand ils les eurent vêtus et chaussés et qu'ils leur eurent donné à manger et à boire et qu'ils les eurent oints, ils conduisirent sur des ânes tous ceux qui ne pouvaient pas se soutenir et ils les amenèrent à Jérico qui est la ville des palmes, chez leurs frères, puis ils s'en retournèrent à Samarie.

16. [b] En ce temps-là le roi Achaz envoya vers les rois d'Assyrie afin qu'ils lui donnassent du secours.

17. Et outre cela les Iduméens étaient venus et avaient battus ceux de Juda et ils en avaient emmené des prisonniers.

18. Les Philistins s'étaient aussi jetés sur les villes de la campagne et du Midi de Juda et ils avaient pris Beth-scémes, Ajalon, Guédéroth, Soco avec les villes de son ressort, Timna avec les villes de son ressort et Guimzo avec les villes de son ressort et ils habitaient là.

19. Car l'Éternel avait abaissé Juda à cause d'Achaz roi d'Israël parce qu'il avait détourné Juda du service de Dieu de sorte qu'il s'était entièrement adonné à pécher contre l'Éternel.

20. Ainsi Tillegath-Pilhéeser roi d'Assyrie vint vers lui, mais il l'opprima bien loin de le fortifier,

21. Car Achaz avait pris une partie des trésors de la maison de l'Éternel et de la maison royale et des principaux du peuple et il les donna au roi d'Assyrie, toutefois il ne le secourut point.

22. Et dans le temps qu'on l'afligeait, il continuait toujours plus à pécher contre l'Éternel. C'était toujours le roi Achaz,

23. Car il sacrifiait aux dieux de Damas qui l'avaient frappé et il dit : Puisque les dieux des rois de Syrie leur sont en aide, je leur sacrifierai afin qu'ils me soient en aide. Mais ils furent cause de sa chute et de celle de tout Israël.

24. Et Achaz prit tous les vaisseaux de la maison de Dieu et les rompit, les vaisseaux même de la maison de Dieu et il ferma les portes de la maison de l'Éternel et se fit des autels dans tous les coins de Jérusalem.

25. Et il fit des hauts lieux dans chaque ville de Juda pour faire des encensements et il irrita l'Éternel le Dieu de ses pères.

26. Quant au reste de ses actions et toutes ses démarches, tant les premières que les dernières, voilà toutes ces choses sont écrites au livre des rois de Juda et d'Israël.

27. Puis Achaz s'endormit avec ses pères et on l'ensevelit dans la cité à Jérusalem, mais on ne le mit point dans les sépulcres des rois d'Israël et Ézéchias son fils régna en sa place.

Réflexions

On doit considérer ici

1. Le récit des impiétés d'Achaz qui, étant fils du pieux roi Jotham, dégénéra de la piété de son père et introduisit à Jérusalem des horreurs qu'on n'y avait point encore vues, jusques là qu'il fit passer ses enfants par le feu en l'honneur des idoles comme les anciens Cananéens le faisaient. Une telle impiété dans un prince qui connaissait le vrai Dieu est inconcevable, aussi ne tarda-t-il pas à ressentir les effets de la vengeance divine, Dieu l'ayant livré au roi de Syrie et ensuite au roi d'Israël qui le défit, lui tua six vingt mille hommes en emmena deux cent mille prisonniers avec un butin considérable. C'était là un exemple bien remarquable de la justice de Dieu contre ce roi et contre son royaume.

2. Il faut observer que quoi que Dieu, pour punir Achaz, eût permis que le roi d'Israël lui tuât beaucoup de monde et emmenât prisonniers un grand nombre de ses sujets, le prophète Hoded censura les Israélites des cruautés qu'ils avaient commises dans cette guerre contre ceux de Juda qui étaient leurs frères et qu'il commanda de renvoyer les prisonniers et le butin qu'ils avaient faits, à quoi les Israélites obéirent avec promptitude, renvoyant avec toute sorte d'humanité les prisonniers, rendant tout le butin et reconduisant au pays de Juda ceux qui ne pouvaient pas marcher.

Cette histoire fait voir clairement que Dieu n'approuve point les excès et les cruautés qui se commettent dans la guerre et qu'on doit toujours traiter tout le monde et même les ennemis avec modération et avec douceur. Et s'il est dit que Dieu fut indigné contre les Israélites de ce qu'ils avaient fait un si grand carnage de leur frères, il l'est beaucoup plus contre les chrétiens qui, étant tous frères, sont si portés à se faire continuellement la guerre et à se détruire les uns les autres.

On voit ici l'extrême méchanceté et l'étrange endurcissement d'Achaz. Au lieu de s'humilier et de recourir à Dieu lorsqu'il fut attaqué par les rois de Syrie et d'Israël, il eut recours au roi d'Assyrie et il vint jusqu'à cet excès d'impiété que d'attribuer la puissance des Syriens à leurs faux dieux et de dire

Puisque ces dieux des Syriens leur donnent du secours, je leur sacrifierai afin qu'ils me secourent aussi.

Dieu irrité contre lui le livra à ses ennemis. Les Iduméens et les Philistins remportèrent plusieurs avantages sur lui. Le roi d'Assyrie, auquel il s'était confié, ravagea ses états. Mais ce qui fait surtout horreur, c'est ce que l'Écriture remarque, que dans le temps qu'Achaz était le plus en détresse il continuait d'autant plus à pécher contre le Seigneur.

C'est la marque d'un endurcissement désespéré lorsque les châtiments de Dieu ne servent à rien et qu'au lieu d'en profiter, on devient plus méchant dans l'affliction.

La dernière considération que l'on doit faire c'est que Dieu, en châtiant Achaz, voulut en même temps punir par le moyen du roi d'Assyrie les Israélites et les Syriens qui avaient déclaré injustement la guerre au royaume de Juda. C'est ce que l'on voit au chapitre VIII d'Ésaïe.

L'on doit reconnaître dans ces sortes d'événements les voies de la providence qui emploie souvent les méchants, soit pour punir ceux qui offensent le Seigneur, soit pout protéger ceux qu'il favorise.

(a) v1 : II Rois 16.1 et suivants.
(b) v16 : II Rois 16.7

Chapitre XXIX

Ézéchias, douzième roi de Juda, fut illustre par sa piété. Il ôta l'idolâtrie qu'Achaz son père avait introduite, il rétablit le service divin, il assembla pour cet effet les sacrificateurs et les Lévites auxquels il adressa une grave exhortation, versets 1-12, nc1.

Ensuite il fit renouveller l'alliance avec Dieu à tout le peuple d'une manière solennelle et il donna à cette occasion des marques éclatantes de son zèle et de sa joie, versets 13-25, nc1.

ÉZÉCHIAS [a] commença à régner étant âgé de vingt-cinq ans et il régna vingt-neuf ans à Jérusalem. Sa mère s'appelait Abija et elle était fille de Zacharie.

2. Il fit ce qui est droit devant l'Éternel comme avait fait David son père.

3. La première année de son règne, au premier mois, il ouvrit les portes de la maison de l'Éternel et il les répara.

4. Et il fit venir les sacrificateurs et les Lévites et il les assembla dans la place orientale.

5. Et il leur dit : Écoutez-moi Lévites, purifiez-vous maintenant et purifiez la maison de l'Éternel le Dieu

de vos pères et jetez hors du sanctuaire les choses souillées,

6. Car nos pères ont péché et fait ce qui est mauvais devant l'Éternel notre Dieu et ils l'ont abandonné et ils ont détourné leurs visages du pavillon de l'Éternel et lui ont tourné le dos,

7. Et même ils ont fermé les portes du portique et ils ont éteint les lampes et ils n'ont point fait de parfum et ils n'ont point offert d'holocauste dans le lieu saint au Dieu d'Israël.

8. C'est pourquoi l'indignation de l'Éternel a été sur Juda et sur Jérusalem et il les a livrés pour être agités, désolés et moqués comme vous voyez de vos yeux,

9. Car voici, nos pères sont tombés par l'épée, nos fils et nos filles et nos femmes sont en captivité à cause de cela.

10. Maintenant donc j'ai dessein de traiter alliance avec l'Éternel le Dieu d'Israël et l'ardeur de sa colère se détournera de nous.

11. Or mes enfants, ne vous abusez point, car l'Éternel vous a [b] choisis afin que vous vous teniez devant lui pour le servir et pour lui être serviteurs et pour lui faire le parfum.

12. Les Lévites donc se levèrent, savoir Mahath fils de Hamasaï et Joel fils de Hazarja d'entre les descendants des Kéhathites. Et des descendants de Mérari, Kis fils de Habdi et Hazarja fils de Jahalléléel. Et des Guersçonites, Joab fils de Zimma et Héden fils de Zimma et Héden fils de Joab.

13. Et des descendants d'Elitsaphan, Scimri et Jéhiel. Et des descendants d'Asaph Zacharie et Mattanja.

14. Et des descendants d'Hémad, Jéhiel et Scimhi. Et des descendants de Jéduthun, Scémahja et Huziel.

15. Ils assemblèrent leurs frères et se purifièrent et ils entrèrent selon le commandement du roi et suivant la parole de l'Éternel pour nettoyer la maison de l'Éternel.

16. Ainsi les sacrificateurs entrèrent dans la maison de l'Éternel afin de la nettoyer et ils portèrent dehors, au parvis de la maison de l'Éternel, toute l'ordure qu'ils trouvèrent dans le temple de l'Éternel que les Lévites prirent pour l'emporter au torrent du Cédron.

17. Et ils commencèrent à purifier le temple le premier jour du premier mois et le huitième jour du même mois ils entrèrent au portique de l'Éternel et ils purifièrent la maison de l'Éternel pendant huit jours et le seizième jour de ce premier mois ils eurent achevé.

18. Après cela ils entrèrent dans la chambre du roi Ézéchias et dirent : Nous avons nettoyé toute la maison de l'Éternel et l'autel des holocaustes avec ses ustensiles et la table des pains de proposition avec tous ses ustensiles,

19. Et nous avons dressé et nettoyé tous les ustensiles que le roi Achaz avait écartés durant son règne par son péché et voici ils sont devant l'autel de l'Éternel.

20. Alors le roi Ézéchias, se levant de bon matin, assembla les principaux de la ville et il monta dans la maison de l'Éternel.

21. Et ils amenèrent sept veaux, sept béliers, sept agneaux et sept boucs entiers afin de les offrir en sacrifice pour le péché, pour le royaume et pour le sanctuaire et pour Juda. Puis le roi dit au sacrificateurs fils d'Aaron qu'ils les offrissent sur l'autel.

22. Et ainsi ils égorgèrent les veaux et les sacrificataurs reçurent le sang et ils le répandirent vers l'autel. Ils égorgèrent aussi les béliers et ils répandirent le sang vers l'autel. Ils égorgèrent aussi les agneaux et ils répandirent le sang vers l'autel.

23. Puis on fit approcher les boucs pour le péché devant le roi et devant l'assemblée et ils posèrent leurs mains sur eux.

24. Alors les sacrificateurs les égorgèrent et offrirent en expiation leur sang vers l'autel pour faire propitiation pour tout Israël, car le roi avait ordonné cet holocauste et ce sacrifice pour le péché pour tout Israël.

25. Il fit aussi que les Lévites se tinssent en la maison de l'Éternel avec des cymbales et des lyres et des harpes [c] selon le commandement de David et de Gad le voyant du roi et Nathan le prophète, car ce commandement avait été donné de la part de l'Éternel par ses prophètes.

26. Les Lévites y assistèrent donc avec les instruments de David et les sacrificateurs avec les trompettes.

27. Alors Ézéchias commanda qu'on offrit l'holocauste sur l'autel. Et à l'heure qu'on commença l'holocauste, le cantique de l'Éternel commença et le son des trompettes et des instruments de David roi d'Israël.

28. Et toute l'assemblée était prosternée et le cantique se chantait et les trompettes sonnaient, tout cela se fit jusqu'à ce qu'on eût achevé l'holocauste.

29. Et quand on eut achevé d'offrir l'holocauste, le roi et tous ceux qui se trouvaient avec lui s'inclinèrent et se prosternèrent.

30. Puis le roi Ézéchias et les principaux dirent aux Lévites qu'ils louassent l'Éternel selon les paroles de David et d'Asaph le voyant et ils louèrent l'Éternel jusqu'à avoir des transports de joie et ils s'inclinèrent et se prosternèrent.

31. Alors Ézéchias prit la parole et dit : Vous avez maintenant consacré vos mains à l'Éternel, approchez-vous de lui et offrez-lui des sacrifices et célébrez ses louanges dans la maison de l'Éternel. Et ainsi l'assemblée offrit des sacrifices et chanta des louanges et tous ceux qui étaient pleins de bonne volonté offrirent des holocaustes.

32. Or le nombre des holocaustes que l'assemblée offrit fut de soixante et dix taureaux, cent béliers, deux cents agneaux, le tout en holocauste à l'Éternel.

33. Et les autres choses consacrées furent six cents taureaux et trois mille béliers.

34. Mais il y eut des sacrificateurs en petit nombre, de sorte qu'ils ne purent pas écorcher toutes les

bêtes qu'on offrait en holocauste. C'est pourquoi les Lévites, leurs frères, les aidèrent jusqu'à ce que les autres sacrificateurs se fussent purifiés, car les Lévites eurent le cœur plus droit pour se purifier que les sacrificateurs,

35. Car il y eut un grand nombre d'holocaustes avec les graisses des sacrifices de prospérités et avec les aspersions des holocaustes et ainsi le service de la maison de l'Éternel fut rétabli.

36. Et Ézéchias et tout le peuple se réjouirent de ce que Dieu avait ainsi disposé le peuple et de ce que la chose s'était faite promptement.

Réflexions

Ézéchias, prince religieux, quoique fils d'un père impie et idolâtre, ne fut pas plutôt monté sur le trône que, touché de l'état où la religion était alors aussi bien que des marques de la colère de Dieu contre les Juifs, il pensa à abolir l'idolâtrie et à remettre en service le service divin. Il assembla les sacrificateurs et les Lévites pour nettoyer le temple. On en ôta tout ce qui avait servi à des usages idolâtres et tout cela fut jeté à la voierie, après quoi le service de Dieu y fut rétabli. Ensuite, Ézéchias assembla les principaux du royaume et le peuple et il renouvela solennellement l'alliance avec le Seigneur.

Il n'y a rien à quoi les princes et les grands doivent s'employer avec plus d'ardeur qu'à déraciner l'impiété et à maintenir la religion. Ils doivent pour cet effet encourager tant les ministres du Seigneur que les magistrats à les seconder dans une si belle entreprise et les peuples doivent aussi de leur côté, à l'imitation des sujets d'Ézéchias, répondre aux bonnes intentions de leurs conducteurs. C'est là ce qui attire le plus sûrement sur les états la protection et la faveur du Ciel comme nous le voyons dans les bénédictions et dans les délivrances signalées que Dieu accorda à Ézéchias en considération de sa piété et de son zèle.

(a) v1 : II Rois 18.1 et suivants.
(b) v11 : Exode 28.1 ; Nombres 3.6, 8.14 et 18.2
(c) v25 : I Chroniques 6.31, 23.5, 25.1 et suivants.

(nc1) L'indication des versets n'est pas exacte.

Chapitre XXX

Le roi Ézéchias fait publier la fête de pâque dans tout son royaume et il fait même inviter à cette fête ceux des Israélites qui étaient demeurés de reste dans le pays des dix tribus, versets 1-12.

Après quoi, le peuple étant assemblé, il ôta de Jérusalem tous les autels idolâtres et la pâque fut célébrée avec beaucoup de solennité et avec de grandes démonstrations de dévotion et de joie, versets 13-25, [nc1].

ET Ézéchias envoya vers tout Israël et Juda et même il écrivit des lettres à Éphraïm et à Manassé afin qu'ils vinssent à la maison de l'Éternel pour célébrer la pâque à l'Éternel le Dieu d'Israël,

2. Car le roi et ses principaux officiers avec toute l'assemblée avaient tenu conseil à Jérusalem de célébrer la pâque au second mois

3. Parce qu'ils ne l'avaient pas pu célébrer en son temps à cause qu'il n'y avait pas assez de sacrificateurs sanctifiés et que le peuple n'avait pas été assemblé à Jérusalem.

4. Et la chose plut tellement au roi et à toute l'assemblée

5. Qu'ils déterminèrent de publier par tout Israël, depuis Béerscébah jusqu'à Dan, qu'on vint célébrer la pâque à l'Éternel le Dieu d'Israël à Jérusalem, car ils ne l'avaient pas célébrée de longtemps de la manière qu'il est prescrit.

6. Les courriers donc allèrent avec des lettres de la part du roi et de ses principaux officiers par tout Israël et Juda et selon ce que le roi l'avait commandé, disant : Vous, enfants d'Israël, retournez à l'Éternel le Dieu d'Abraham, d'Isaac et d'Israël et il se retournera vers le reste d'entre vous qui est échappé des mains des rois d'Assyrie,

7. Et ne soyez pas comme vos pères, ni comme vos frères qui ont péché contre l'Éternel le Dieu de leurs pères, de sorte qu'il les a mis en désolation comme vous voyez.

8. Maintenant, ne raidissez point votre cou comme ont fait vos pères, tendez les mains à l'Éternel et venez à son sanctuaire qu'il a consacré pour toujours et servez l'Éternel votre Dieu et l'ardeur de sa colère se détournera de vous,

9. Car si vous vous retournez à l'Éternel, vos frères et vos enfants trouveront miséricorde auprès de ceux qui les ont emmenés prisonniers et ils reviendront en ce pays, parce que l'Éternel votre Dieu est plein de pitié et miséricordieux et il ne détournera point sa face de vous si vous vous retournez à lui.

10. Ainsi les courriers passaient de ville en ville par le pays d'Éphraïm et de Manassé, même jusqu'à Zabulon, mais on se moquait d'eux et on s'en raillait.

11. Toutefois, quelques-uns d'Ascer et de Manassé et de Zabulon s'humilièrent et vinrent à Jérusalem.

12. La main de l'Éternel fut aussi sur Juda pour leur donner un même cœur afin d'exécuter le commandement du roi et des principaux selon la parole de l'Éternel.

13. C'est pourquoi il s'assembla un grand peuple à Jérusalem pour célébrer la fête solennelle des pains sans levain au second mois, de sorte qu'il y eut une fort grande assemblée.

14. Et ils se levèrent et ils ôtèrent les autels qui étaient à Jérusalem. Ils ôtèrent aussi tous les tabernacles où l'on faisait des encensements et ils les jetèrent au torrent de Cédron.

15. Et on égorgea la pâque au quatorzième jour du second mois, car les sacrificateurs et les Lévites ayant de la confusion s'étaient purifiés et ils avaient apporté des holocaustes dans la maison de l'Éternel,

16. Et ils se présentèrent en leur place selon leur charge suivant la loi de Moïse homme de Dieu. Et les sacrificateurs répandaient le sang le prenant des mains des Lévites,

17. Car il y en avait une grande partie dans cette assemblée qui ne s'étaient pas purifiés et les Lévites eurent la charge d'égorger les pâques pour tous ceux qui n'étaient pas purs afin de les consacrer à l'Éternel,

18. Car une grande partie du peuple, savoir la plupart de ceux d'Éphraïm, de Manassé, d'Issacar et de Zabulon ne s'étaient pas purifiés et cependant ils mangèrent la pâque autrement qu'il n'est prescrit. Mais Ézéchias pria pour eux disant : Que l'Éternel qui est bon tienne pour faire propitiation

19. De tous ceux qui ont disposé tout leur cœur pour rechercher Dieu, l'Éternel le Dieu de leurs pères, bien qu'ils ne se soient pas purifiés selon la purification du sanctuaire.

20. Et l'Éternel exauça Ézéchias et fut favorable au peuple.

21. Les enfants d'Israël donc, qui se trouvèrent à Jérusalem, célébrèrent la fête solennelle des pains sans levains pendant sept jours avec une grande joie et les Lévites et les sacrificateurs louaient l'Éternel chaque jour avec des instruments qui résonnèrent à la louange de l'Éternel.

22. Et Ézéchias parla à tous les Lévites qui avaient de l'intelligence dans les choses qui regardaient le service de l'Éternel, il leur parla selon leur cœur et ils mangèrent des sacrifices durant la fête solennelle pendant sept jours, offrant des sacrifices de prospérités et louant l'Éternel le Dieu de leurs pères.

23. Et toute l'assemblée résolut de célébrer sept autres jours et ainsi ils célébrèrent encore sept autres jours dans la joie,

24. Car Ézéchias roi de Juda fit présent à l'assemblée de mille veaux et de sept mille béliers. Les principaux aussi firent présent à l'assemblée de mille veaux et de dix mille béliers et beaucoup de sacrificateurs se purifièrent.

25. Et toute l'assemblée de Juda se réjouit avec les sacrificateurs et les Lévites et toute l'assemblée qui était venue d'Israël et les étrangers même qui étaient venus du pays d'Israël et qui habitaient en Juda.

26. Et il y eut une grande joie à Jérusalem, car depuis le temps de Salomon fils de David roi d'Israël, il ne s'était rien fait de semblable à Jérusalem.

27. Après cela les sacrificateurs Lévites se levèrent et bénirent le peuple et leur voix fut exaucée, car leur prière parvint jusqu'aux Cieux qui est la sainte demeure de l'Éternel.

Réflexions

Comme la pâque était le principal signe de l'alliance de Dieu avec les Juifs, Ézéchias, qui voulait rétablir cette alliance et le service divin, voulut que cette fête fut célébrée et il fournit libéralement, de même que les principaux de son royaume, ce qui était nécessaire pour cela. Ce sont là de nouvelles preuves du grand zèle dont Ézéchias était animé pour la gloire de Dieu.

2. Ce qui marque un zèle encore plus admirable c'est qu'Ézéchias invita à cette dévotion solennelle les Israélites qu'il y avait encore dans le pays des dix tribus, quoi qu'ils ne fussent pas ses sujets, leur écrivant pour cet effet des lettres fort touchantes et pleines de piété.

Le vrai zèle s'étend le plus loin qu'il peut et ceux qui ont véritablement de la religion font tous leurs efforts pour engager les autres hommes à craindre Dieu et à le servir et pour retirer les pécheurs de l'égarement.

Ces invitations d'Ézéchias ne produisirent pas le même effet sur les Israélites, les uns s'en moquèrent et les autres s'humilièrent et vinrent célébrer la pâque à Jérusalem.

C'est là ce qui arrive ordinairement. Les âmes bien disposées reçoivent avec humilité et avec joie les invitations de la grâce divine, mais les profanes les rejettent et en font même le sujet de leurs railleries et de leur mépris.

L'on voit au reste par ce qui est dit ici que, parmi les Israélites qui étaient demeurés dans le pays des dix tribus après que les Assyriens eurent ravagé ce royaume-là, il y en avait encore un reste de gens de bien, mais que le plus grand nombre étaient impies et des endurcis qui n'avaient point profité des châtiments de Dieu.

Enfin, il y a une circonstance digne d'attention dans cette histoire. Ceux qui étaient venus du pays des dix tribus à Jérusalem n'ayant pas pu faire tout ce qui est prescrit par la loi de Moïse avant que de célébrer la pâque, ne laissèrent pas de la manger. Mais Ézéchias, craignant que Dieu n'en fût offensé le pria de leur pardonner et d'agréer la dévotion de tous ceux qui l'avaient cherché de bon cœur, bien qu'ils ne se fussent pas purifiés selon tous les usages et toutes les cérémonies de la loi. Cela fait voir que la piété d'Ézéchias était éclairée. Ce prince savait que l'on ne doit jamais négliger volontairement et par mépris les devoirs extérieurs du service divin, mais il était aussi persuadé que Dieu regarde au cœur plus qu'aux cérémonies et que lorsqu'on ne peut pas les observer, il reçoit favorablement la dévotion et les prières de tous ceux qui le cherchent avec sincérité. Ézéchias ne fut pas trompé dans son attente, puisqu'il est dit dans ce chapitre que Dieu l'exauça, que la dévotion du peuple, des sacrificateurs et des Lévites lui fut agréable et que leur prière parvint jusqu'au Ciel et à la sainte demeure du Seigneur.

(nc1) L'indication des versets n'est pas exacte.

Chapitre XXXI

Le roi Ézéchias fait ôter l'idolâtrie par tout son royaume et même dans le pays des dix tribus. Il rétablit l'ordre à l'égard du service divin et de l'entretien

et des fonctions des sacrificateurs et des Lévites, commandant qu'on payât les dîmes et les prémices selon la loi de Dieu, ce que le peuple fit avec joie.

OR dès qu'on eut achevé tout cela, tous ceux d'Israël qui s'étaient trouvés là allèrent à la ville de Juda et [a] brisèrent les statues et coupèrent les bocages et démolirent les hauts lieux et les autels dans tout le pays de Juda et de Benjamin. Ils en firent de même en Éphraïm et en Manassé, jusqu'à détruire tout. Ensuite les enfants d'Israël retournèrent chacun en sa possession dans leurs villes.

2. Et Ézéchias rétablit les départements des sacrificateurs et des Lévites selon les départements qui en avaient été faits, chacun selon son ministère, savoir tant les sacrificateurs que les Lévites pour les holocaustes et pour les sacrifices de prospérités, pour faire le service, pour célébrer et pour chanter les louanges de Dieu aux portes du camp de l'Éternel.

3. Il fit aussi une ordonnance par laquelle le roi serait chargé d'une contribution prise de ses finances pour les holocaustes, savoir pour les holocaustes du matin et du soir et pour les holocaustes des sabbats et des nouvelles lunes et des fêtes solennelles [b] selon qu'il est écrit dans la loi de l'Éternel.

4. Et il ordonna au peuple, savoir aux habitants de Jérusalem, de donner la portion des sacrificateurs et des Lévites afin qu'ils prissent courage pour faire ce que la loi de l'Éternel commande.

5. Et aussitôt que la chose fut publiée, les enfants d'Israël apportèrent en abondance du froment, du vin, de l'huile, du miel et de tout ce que rapportent les champs. Ils apportèrent les dîmes de tout en abondance.

6. Et les enfants d'Israël et de Juda qui habitaient dans les villes de Juda apportèrent aussi les dîmes du gros et du menu bétail et les dîmes des choses saintes qui étaient consacrées à l'Éternel leur Dieu et ils les mirent par monceaux.

7. Ils commencèrent au troisième mois de faire les premiers monceaux et au septième mois ils les achevèrent.

8. Alors Ézéchias et les principaux vinrent et virent ces monceaux et ils bénirent l'Éternel et son peuple d'Israël.

9. Et Ézéchias s'informa des sacrificateurs et des Lévites touchant ces monceaux.

10. Et Hazarja le principal sacrificateur, qui était de la famille de Tsadok, lui répondit et lui dit : Depuis qu'on a commencé à apporter des offrandes dans la maison de l'Éternel, nous avons mangé et nous avons été rassasiés, il en est demeuré de reste en grande abondance, car l'Éternel a béni son peuple et ce qui est demeuré de reste c'est cette grande quantité.

11. Alors Ézéchias commanda qu'on préparât les chambres dans la maison de l'Éternel et ils les préparèrent.

12. Et ils y apportèrent fidèlement les offrandes et les dîmes et les choses consacrées et Conanja Lévite en eut l'intendance et Scimhi son frère était son commis sous lui.

13. Et Jéhiel, Hazarja, Nahath, Hasaël, Jérimoth, Jozabad, Eliel, Jismacja, Mahath et Bénaja étaient commis sous l'autorité de Conanja et de Scimhi son frère par le commandement du roi Ézéchias et de Hazarja gouverneur [1] de la maison de Dieu.

14. Et Coré fils de Jimma Lévite qui était portier vers l'Orient avait la charge des choses qui étaient volontairement offertes à Dieu pour fournir l'offrande élevée de l'Éternel et les choses très saintes.

15. Et il avait sous lui Héden, Minjajamin, Jesçuah, Scémahja, Hamarja et Scécanja dans les villes des sacrificateurs pour distribuer fidèlement les portions à leurs frères, tant aux petits qu'aux plus grands.

16. Outre cela, on fit un dénombrement selon les généalogies des mâles d'entre eux depuis ceux de trois ans et au dessus, savoir de tous ceux qui entraient dans la maison de l'Éternel, pour y faire ce qu'il y fallait faire chaque jour selon leur ministère et selon leurs charges, suivants leurs départements.

17. On fit encore un dénombrement des sacrificateurs selon leurs généalogies et selon la maison de leurs pères et des Lévites, depuis ceux de vingt ans et au dessus, selon leurs départements.

18. On fit outre cela un dénombrement selon leurs généalogies de tout leurs petits enfants, de leurs femmes, de leurs fils et de leurs filles pour toute l'assemblée et on leur distribuait fidèlement les choses saintes.

19. Et pour ce qui est des descendants d'Aaron sacrificateur qui étaient à la campagne et dans les faubourgs de leurs villes, il y avait dans chaque ville des gens nommés par leur nom pour distribuer la portion à tous les mâles des sacrificateurs et à tous ceux des Lévites dont on avait fait le dénombrement selon leurs généalogies.

20. Ézéchias en usa ainsi par tout Juda et il fit ce qui est bon, droit et véritable en la présence de l'Éternel son Dieu.

21. Et il travailla de tout son cœur dans tout l'ouvrage qu'il entreprit pour le service de la maison de Dieu et dans la loi et dans les commandements, recherchant son Dieu et il prospéra.

Réflexions

Ce chapitre fait voir dans le bon roi Ézéchias l'exemple d'une piété qui ne relâchait point. Après que la pâque eût été célébrée, il commanda qu'on abattit les statues et qu'on ôtat tout ce qui avait servi à l'idolâtrie, non seulement dans son royaume, mais même autant qu'il le pût dans le pays des dix tribus, ce que le peuple exécuta avec beaucoup de zèle, tellement que ce prince fut le restaurateur de la pure religion dans tout le pays d'Israël.

La véritable piété ne paraît pas seulement dans la pratique des actes extérieurs de la religion et du culte, elle se manifeste aussi et principalement par

les œuvres et par les effets lorsqu'on s'attache à faire ce qui est agréable à Dieu et à ôter ce qui lui déplaît.

Après cela, Ézéchias s'appliqua à remettre le service divin en état et à rétablir les sacrificateurs et les Lévites dans leurs charges. Il fournit de ses propres revenus une partie de ce qui était nécessaire pour cela et il ordonna que les dîmes, les prémices et les offrandes fussent payées à l'avenir suivant la loi de Dieu, à quoi ses sujets obéirent promptement et avec plaisir en apportant de tous côtés en abondance tout ce qui était prescrit.

Il n'y a point de chrétien qui ne doive contribuer selon son état, sa vocation et son pouvoir à ce que la religion fleurisse et que le service divin et le saint ministère soient exercés convenablement. C'est surtout là un soin qui est bien digne des princes chrétiens et c'est par là qu'ils pourraient acquérir une grande gloire devant Dieu et devant les hommes.

La promptitude avec laquelle les sujets d'Ézéchias répondirent aux bonnes intentions de leur roi montre que le zèle et le bon exemple des princes est d'un grand poids et qu'il ne tient qu'à eux de faire beaucoup pour Dieu et pour la religion.

Les dernières paroles de ce chapitre sont remarquables. Il est dit

Qu'Ézéchias fit ce qui est bon et droit devant le Seigneur, qu'il travailla de tout son cœur pour le service de la maison de Dieu, qu'il rechercha son Dieu et qu'il prospéra.

Ce que l'on fait sincèrement pour le service de Dieu lui est toujours agréable et il ne manque jamais de bénir ceux qui travaillent de bon cœur pour l'avancement de sa gloire.

(a) v1 : II Rois 18.4
(b) v3 : Nombres 28 et 29.

(1) v13 : Souverain sacrificateur, verset 10.

Chapitre XXXII

Ézéchias, étant attaqué par Sanchérib roi d'Assyrie, fortifie la ville de Jérusalem et exhorte le peuple à se confier en Dieu, versets 1-8.

Sanchérib envoie des officiers de son armée qui somment Ézéchias et ses sujets de se rendre et qui prononcent des discours outrageant contre Dieu, versets 9-19.

Mais Dieu, fléchi par les prières d'Ézéchias et par celles du prophète Ésaïe, fait périr par un ange l'armée de Sanchérib, qui étant retourné en son pays, y fut tué par ses fils, versets 20-23.

Ézéchas fut guéri en ce temps-là d'un maladie mortelle, mais il s'oublia dans sa prospérité ayant montré ses trésors aux ambassadeurs du roi de Babylone. Enfin il mourut après un règne de vingt-neuf ans et son fils Manassé régna après lui, versets 24-35.

APRÈS [a] ces choses et après qu'elles furent bien établies, Sanchérib, roi des Assyriens, vint et entra en Juda et campa contre les villes fortes, ayant résolu de faire brêche pour les prendre.

2. Et Ézéchias voyant que Sanchérib était venu et qu'il se tournait contre Jérusalem pour y faire la guerre,

3. Il tint conseil avec ses principaux officiers et avec les plus vaillants hommes qu'il eût pour boucher les sources des fontaines qui étaient hors de la ville et ils l'aidèrent à le faire,

4. Car un grand peuple s'assembla et ils bouchèrent toutes les fontaines et le torrent qui se répandait par le pays disant : Pourquoi les rois des Assyriens trouveraient-ils à leur venue des eaux en abondance ?

5. Il se fortifia aussi et bâti toute la muraille où l'on avait fait brêche et il l'éleva jusqu'aux tours et il bâtit une autre muraille par dehors et il fit rétablir Millo dans la cité de David et il fit faire beaucoup de javelots et de boucliers.

6. Et il ordonna des capitaines de guerre sur le peuple et il les assembla avec lui dans la place de la porte de la ville et il leur parla selon leur cœur et il leur dit :

7. Fortifiez-vous et prenez courage, ne craignez point et ne soyez point effrayés pour le roi des Assyriens, ni pour toute la multitude qui est avec lui, car il y en a beaucoup plus avec nous qu'avec lui.

8. Le bras de la chair est avec lui, mais l'Éternel notre Dieu est avec nous pour nous aider et pour conduire nos combats. Alors le peuple prit confiance sur les paroles d'Ézéchias roi de Juda.

9. Après ces choses, Sanchérib roi des Assyriens envoya des serviteurs à Jérusalem (pendant qu'il était contre Lakis et qu'il avait toutes les forces de son royaume avec lui) vers Ézéchias roi de Juda et vers tous les Juifs qui étaient à Jérusalem pour leur dire :

10. Ainsi a dit Sanchérib roi des Assyriens : Sur quoi vous assurez-vous que vous demeuriez à Jérusalem pour y être assiégés ?

11. Ézéchias ne vous pousse-t-il pas à vous exposer à la mort par la famine et par la soif en vous disant : L'Éternel notre Dieu nous délivrera de la main du roi des Assyriens ?

12. Cet Ézéchias n'a-t-il pas ôté les hauts lieux et les autels de l'Éternel et n'a-t-il pas fait ce commandement à Juda et à Jérusalem disant : Vous vous prosternerez devant un seul autel et vous ferez fumer dessus vos sacrifices ?

13. Ne savez-vous pas ce que nous avons fait moi et mes ancêtres à tous les peuples de divers pays ? Les dieux des nations de ces pays ont-ils pu délivrer leur pays de ma main ?

14. Qui sont ceux de tous les dieux de ces nations, que mes ancêtres ont entièrement détruites, qui aient délivré leur peuple de ma main pour croire que votre Dieu vous puisse délivrer de ma main ?

15. Maintenant donc qu'Ézéchias ne vous abuse point et ne vous séduise plus de cette manière et ne le croyez pas, car si aucun dieu d'aucune nation ou d'aucun royaume n'a pu délivrer son peuple de ma

main, ni de la main de mes ancêtres, combien moins votre Dieu vous pourra-t-il délivrer de ma main ?

16. Et ses serviteurs dirent encore d'autres choses contre l'Éternel Dieu et contre Ézéchias son serviteur.

17. Il écrivit aussi des lettres pour blasphémer l'Éternel le Dieu d'Israël et pour parler ainsi contre lui : Comme les dieux des nations des autres pays n'ont pu délivrer leur peuple de ma main, ainsi le Dieu d'Ézéchias ne pourra délivrer son peuple de ma main.

18. Ils crièrent aussi à haute voix en langue Judaïque au peuple de Jérusalem qui était sur les murailles pour leur donner de la crainte et pour les épouvanter afin de prendre la ville.

19. Et ils parlèrent du Dieu de Jérusalem comme des dieux des peuples de la terre qui sont un ouvrage de mains d'hommes.

20. C'est pourquoi le roi Ézéchias et Ésaïe le prophète fils d'Amos prièrent pour ce sujet et ils crièrent vers les Cieux.

21. Et l'Éternel envoya un ange qui extermina entièrement tous les hommes forts et vaillants et les chefs et les capitaines qui étaient dans le camp du roi des Assyriens, de sorte qu'il s'en retourna confus en son pays et étant entré dans la maison de son dieu, ceux qui étaient sortis de ses propres entrailles le tuèrent avec l'épée.

22. Ainsi l'Éternel délivra Ézéchias et les habitants de Jérusalem de la main de Sanchérib roi des Assyriens et de la main de tous ces gens-là et il leur donna moyen d'aller de tous côtés.

23. Et plusieurs apportèrent des présents à l'Éternel à Jérusalem et des choses précieuses à Ézéchias roi de Juda, de sorte qu'après cela il fut élevé à le vue de toutes les nations.

24. [b] En ces jours-là, Ézéchias fut malade jusqu'à la mort et pria l'Éternel qui l'exauça et lui donna un signe.

25. Mais Ézéchias ne fut pas reconnaissant du bienfait qu'il avait reçu, car son cœur fut élevé et il y eut de l'indignation contre lui et contre Juda et Jérusalem.

26. Mais Ézéchias s'humilia de ce qu'il avait élevé son cœur, tant lui que les habitants de Jérusalem et l'indignation de l'Éternel ne vint pas sur eux pendant la vie d'Ézéchias,

27. Car Ézéchias eut beaucoup de richesses et d'honneur et il s'amassa des trésors d'argent, d'or, de pierres précieuses, de choses aromatiques, de boucliers et de toute sorte de meubles précieux

28. Et des magazins pour la récolte du froment, du vin et de l'huile et des étables pour toute sorte de bêtes et des troupeaux dans ses étables.

29. Il fit aussi bâtir des villes et il acquit un grand nombre de troupeaux de gros et de menu bétail, car Dieu lui avait donné de fort grandes richesses.

30. Ézéchiel boucha aussi le haut canal des eaux de Guihon et les conduisit droit en bas vers l'occident de la cité de David. Ainsi Ézéchias prospéra dans tout ce qu'il fit.

31. [c] Mais lorsque les ambassadeurs des princes de Babylone qui avaient envoyé vers lui pour s'enquérir du miracle qui était arrivé sur la terre [1] furent venus vers lui, Dieu l'abandonna pour l'éprouver afin de connaître tout ce qui était dans son cœur.

32. Le reste des actions d'Ézéchias et ses œuvres, voilà elles sont écrites dans la vision d'Ésaïe le prophète fils d'Amos, outre ce qui est dans le livre des rois de Juda et d'Israël.

33. Puis Ézéchias s'endormit avec ses pères et on l'ensevelit au plus haut des sépulcres des fils de David et tout Juda et Jérusalem lui firent honneur à sa mort et Manassé son fils régna en sa place.

Réflexions

Le roi Ézéchias agit en prince prudent lorsqu'apprenant que Sanchérib voulait assiéger Jérusalem, il fit fortifier cette ville et boucher les fontaines qui étaient aux environs afin que les Assyriens ne trouvassent point d'eau. Mais il donna en même temps des marques de sa grande piété et de sa confiance en Dieu en exhortant ses sujets à ne rien craindre et à s'assurer au Seigneur.

Les personnes sages et pieuses unissent ainsi les maximes de la prudence avec celles de la religion. Elles ne négligent pas les moyens légitimes que la providence leur présente pour éviter les dangers qui les menacent, mais elles mettent principalement leur confiance en Dieu.

2. L'on doit faire attention à la manière insolente et impie dont les envoyés de Sanchérib parlèrent du vrai Dieu en le comparant aux idoles et en disant que, comme les dieux des divers peuples que Sanchérib avait vaincus n'avaient pu garantir ces peuples, le Dieu qu'Ézéchias adorait ne le garantirait pas non plus. Ces discours fiers et blasphématoires et ces menaces de ce roi idolâtre qui étonnèrent Ézéchias furent ce qui hâta la ruine de Sanchérib et ce qui engagea le Seigneur à le détruire en envoyant un ange qui fit périr en une nuit son armée nombreuse et en permettant que ses propres fils le tuassent lorsqu'il fut de retour dans son pays.

Si Dieu vengea ainsi les outrages qui lui avaient été faits par un prince idolâtre, il vengera beaucoup plus sévèrement ceux qui lui sont faits par les chrétiens impies qui l'attaquent ouvertement.

3. Cette délivrance que Dieu accorda à Ézéchias le mit en grande considération chez les princes voisins et même l'on apportait de tous côtés des offrandes à Dieu dans le temple de Jérusalem.

C'est ainsi que Dieu fait servir toutes choses au bien de ceux qui l'aiment et à la gloire de son nom.

4. Dieu donna en ce temps-là à Ézéchias une nouvelle marque de sa faveur en le guérissant d'une maladie mortelle, mais l'histoire sainte remarque que ce prince ne fut pas reconnaissant du bienfait qu'il avait reçu et qu'il pécha en montrant ses trésors aux ambassadeurs du roi de Babylone, ce qu'il fit sans doute par ostentation et pour s'attirer la considération de leur maître.

Les hommes s'oublient facilement et se relâchent dans la prospérité et ils engagent par là le Seigneur à leur dispenser de nouveaux châtiments.

5. Ce qui est dit dans ce chapitre que les ambassadeurs du roi de Babylone avaient ordre de s'informer du miracle qui était arrivé lorsque l'ombre du soleil recula de dix degrés dans le temps qu'Ézéchias était malade est une preuve de la certitude de ce miracle et montre qu'il avait été remarqué à Babylone.

Enfin, Ézéchias mourut comblé de gloire. Il fut honoré d'une façon particulière après sa mort, mais il l'a été surtout par le témoignage que l'Écriture rend à sa piété et à son zèle et c'est par là que la mémoire de ce prince sera toujours en bonne odeur dans l'église et qu'il servira de modèle à ceux que Dieu a établis pour gouverner les peuples.

(a) v1 : II rois 18.13
(b) v24 : II Chroniques 32.24 (C'est le verset qui comprend la référence nommée. Cette histoire se lit dans II Rois 20) ; Ésaïe 38.1
(c) v31 : II Rois 20.12

(1) v31 : Voyez II Rois 20.9-11.

Chapitre XXXIII

C'est ici l'hisoire de Manassé, 13ème roi de Juda, dans laquelle on voit :

1. Les péchés de ce roi qui s'abandonna à l'idolâtrie et à toutes sortes de crimes, versets 1-10,

2. La punition que Dieu lui envoya en permettant qu'il fut mené captif à Babylone, verset 11,

3. Sa repentance et le pardon que le Seigneur lui accorda, versets 12-13,

4. Son rétablissement dans son royaume et le zèle avec lequel il s'appliqua à réparer le mal qu'il avait fait et à abolir l'idolâtrie, versets 14-19,

5. Sa mort et le règne d'Amon son fils, versets 20-25.

MANASSÉ était âgé de douze ans quand il commença à régner et il régna cinquante-cinq ans à Jérusalem.

2. Et il fit ce qui est mauvais devant l'Éternel selon les abominations des nations que l'Éternel avait chassées de devant les enfants d'Israël.

3. [b] Et il rebâtit les hauts lieux qu'Ézéchias son père avait démolit et il redressa les autels des bahalins et il fit des bocages et il se prosterna devant toute l'armée des cieux et il les servit.

4. Il bâtit aussi des autels dans la maison de l'Éternel de laquelle l'Éternel avait dit : [c] Mon nom sera dans Jérusalem à jamais.

5. Il bâtit des autels à toute l'armée des cieux dans les deux parvis de la maison de l'Éternel.

6. Il fit aussi passer ses fils par le feu dans la vallée du fils de Hinnon et il [d] prédisait les temps et il usait de divinations et de sortilèges et il dressa un oracle d'esprit de python et de diseurs de bonne aventure, en un mot il s'adonna fort à faire ce qui est mauvais devant l'Éternel pour l'irriter.

7. [e] Il posa aussi une image taillée qu'il avait faite pour représentation dans la maison de Dieu [f] dont Dieu avait dit à David et à Salomon son fils : Je mettrai à perpétuité mon nom dans cette maison et dans Jérusalem que j'ai choisie d'entre toutes les tribus d'Israël.

8. Et je ne ferai plus sortir Israël de la terre que j'ai assignée à leurs pères pourvu seulement qu'ils prennent garde à faire tout ce que je leur ai commandé par Moïse, savoir toute la loi et les statuts et les ordonnances.

9. Manassé fit donc que Juda et les habitants de Jérusalem s'égarèrent jusqu'à faire pis que les nations que l'Éternel avait exterminées de devant les enfants d'Israël.

10. Et l'Éternel parla à Manassé et à son peuple, mais ils n'y voulurent point entendre.

11. C'est pourquoi il fit venir contre eux les capitaines de l'armée du roi des Assyriens, lesquels mirent Manassé dans les fers et le lièrent de doubles chaines d'airain et l'emmenèrent à Babylone.

12. Mais dès qu'il fut en angoisse, il supplia l'Éternel son Dieu et il s'humilia fort devant le Dieu de ses pères.

13. Il lui adressa donc des supplications et Dieu fut fléchi par ses prières, de sorte qu'il exauça sa supplication et il le fit retourner à Jérusalem dans son royaume et Manassé reconnut que l'Éternel est celui qui est Dieu.

14. Après cela il bâtit la muraille de dehors pour la cité de David vers l'occident de Guihon dans la vallée et jusqu'à l'entrée de la porte des poissons et il environna Hophel qu'il éleva fort, il établit aussi des capitaines de l'armée pour toutes les villes fortes de Juda.

15. Et il ôta les dieux des étrangers et l'idole de la maison de l'Éternel et tous les autels qu'il avait bâtis sur la montagne de la maison de l'Éternel et à Jérusalem et il les jeta hors de la ville.

16. Et il rebâtit l'autel de l'Éternel et il y offrit des sacrifices de prospérités et de louanges et il commanda à Juda qu'il servît l'Éternel le Dieu d'Israël.

17. Mais le peuple sacrifiait encore dans les hauts lieux, toutefois il sacrifiait à l'Éternel leur Dieu.

18. Le reste des actions de Manassé et la prière qu'il fit à son Dieu et les paroles des voyants qui lui parlaient au nom de l'Éternel le Dieu d'Israël, voilà toutes ces choses sont parmi les actions des rois d'Israël.

19. Et sa prière et comment Dieu fut fléchi par ses prières, tout son péché et son crime, les places dans lesquelles il bâtit des hauts lieux et dressa des bocages et des images taillées avant qu'il s'humiliât, voilà toutes ces choses sont écrites dans les paroles des voyants [nc1].

20. Puis Manassé s'endormit avec ses pères et on l'ensevelit dans sa maison et Amon son fils régna en sa place.

21. [g] Amon était âgé de vingt-deux ans quand il commença à régner er il régna deux ans à Jérusalem.

22. Et il fit ce qui est mauvais devant l'Éternel, comme avait fait Manassé son père. Et Amon sacrifia à toutes les images taillées que Manassé son père avat faites et il les servit.

23. Mais il ne s'humilia point devant l'Éternel comme Manassé son père s'était humilié et il se rendit coupable de plus en plus.

24. Et ses serviteurs ayant fait une conspiration contre lui le tuèrent dans sa maison.

25. Mais le peuple fit mourir tous ceux qui avaient conspiré contre le roi Amon. Et le peuple du pays établit pour roi en sa place Josia son fils,

Réflexions

Il y a quatre choses à remarquer dans l'histoire du roi Manassé.

La première, qu'au lieu d'imiter la piété d'Ézéchias son père, il tomba dans l'idolâtrie la plus détestable, qu'il répandit du sang innocent en abondance, qu'il surpassa en impiété tous les méchants rois de Juda qui l'avaient précédés et que quoi que Dieu envoyât ses prophètes à Manassé et à son peuple pour les avertir, ils continuèrent de plus en plus à l'offenser.

La seconde, que Dieu irrité des péchés de ce roi et de son peuple fit dénoncer par ses prophètes l'entière ruine du royaume de Juda et que Manassé fut mené à Babylone chargé de chaînes, en quoi l'ont vit l'accomplissement de ce qu'Ésaïe avait prédit à Ézéchias, II Rois 20.08 et Ésaïe 39.7.

La troisième, que ce prince étant captif s'humilia et pria le Seigneur et que Dieu, voyant son humiliation, le rétablit à Jérusalem.

La quatrième, que Manassé, après son rétablissement, marqua la sincérité de sa repentance en retranchant les idoles et l'idolâtrie et en apportant tous ses soins pour remettre la religion en bon état.

Les réflexions que l'on doit faire sur cette histoire sont que les pères qui craignent Dieu n'ont pas toujours des enfants qui héritent de leur piété, que ceux qui, comme Manassé, abandonnent Dieu dès leur jeunesse et qui ont les moyens de satisfaire leurs passions, se jettent dans les derniers excès du crime et que les princes impies sont les auteurs des calamités publiques et attirent la colère de Dieu sur eux et sur leurs sujets.

La repentance de Manassé doit être bien considérée. Elle nous met devant les yeux d'un côté le fruit et la nécessité des afflictions et de l'autre un grand exemple de la miséricorde de Dieu envers les plus grands pécheurs lorsqu'ils s'humilient et qu'ils profitent de ses châtiments.

L'on doit faire une grande attention à la conduite qu'eut Manassé après son rétablissement. Elle fut entièrement opposée à sa conduite précédente et il répara pendant un long règne les fautes qu'il avait commises dans sa jeunesse.

La vraie repentance consiste à ôter et à réparer autant qu'on le peut le mal qu'on a fait et à changer de vie. Pour entrer encore mieux dans ces réflexions, il faut joindre à cette lecture celle de la prière que Manassé fit étant captif à Babylone et qui se trouve dans les livres apocryphes [nc2].

Pour ce qui est d'Amon, fils de Manassé et quatorzième roi de Juda, il introduisit de nouveau l'idolâtrie et il ne profita pas de ce qui était arrivé à son père. Mais il reçut la punition qu'il méritait ayant été tué dans une conspiration.

(a) v1 : II Rois 21.1 et suivants
(b) v3 : Deutéronome 16.21
(c) v4 : Deutéronome 22.11 ; II Samuel 7.13 ; I Rois 9.3 ; Psaume 132.13-14 ; Jérémie 32.34
(d) v6 : Lévitique 19.26
(e) v7 : Deutéronome 16.22
(f) v7 : II Samuel 7.10 ; I Rois 8.29 et 9.3 ; Psaume 132.13-14
(g) v21 : II Rois 21.19 et suivants

(nc1) v19 : Les versions Segond et Thompson écrivent : *... dans le livre de Hozaï ...*, avec chacune une note en bas de page : *Personnage et livre inconnus à ce jour.*
(nc2) Avant dernière réflexion : Selon divers dictionnaires, dont Le grand Robert, apocryphe signifie *Dont l'authenticité n'est pas reconnue, d'origine douteuse.* Cela concerne n'importe quel dire ou écrit.

Chapitre XXXIV

C'est ici que commence l'histoire de Josias, quinzième roi de Juda, qui fut un excellent prince. Étant encore fort jeune, il entreprit d'abolir l'idolâtrie et il fit réparer le temple, versets 1-13.

On trouva de son temps le livre de la loi dont il fit faire la lecture et ayant consulté sur cela Hulda la prophétesse, elle lui dit que les menaces contenues dans ce livre allaient être exécutées et que le royaume de Juda serait bientôt détruit, mais que Dieu retirerait Josias avant que ces malheurs arrivasssent, versets 14-28.

Le roi, ayant entendu cela, renouvella l'alliance avec Dieu et travailla de tout son pouvoir à rétablir la religion dans sa pureté, versets 29-33.

JOSIAS [a] était âgé de huit ans quand il commença à régner et il régna trente et un ans à Jérusalem.

2. Il fit ce qui est droit devant l'Éternel et suivit le train de David son père et il ne s'en détourna ni à droite, ni à gauche.

3. Et la huitième année de son règne, comme il était encore jeune, il commença à rechercher le Dieu de David son père et la douzième année il commença à nettoyer Juda et Jérusalem des hauts lieux, des bocages et des images de taille et de fonte.

4. Et on détruisit en sa présence les autels des bahalins et les idoles qui étaient dessus. Il brisa aussi les bocages et les images de taille et de fonte et les ayant réduit en poudre, il la répandit sur les tombeaux de ceux qui leur avaient sacrifié.

5. De plus il brûla les os des sacrificateurs sur leurs autels et purifia Juda et Jérusalem.

6. Il en fit de même dans les villes de Manassé, d'Éphraïm et de Siméon, même jusqu'à Nephthali tout autour dans leurs lieux déserts.

7. Il démolit les autels et les bocages et brisa les images jusqu'à les réduire en poudre et il détruisit toutes ces idoles par tout le pays d'Israël et il revint à Jérusalem.

8. Et la dix-huitième année de son règne, depuis qu'il eut nettoyé le pays et le temple, il envoya Sçaphan fils d'Atsalja et Mahaseja le capitaine de la ville et Joah fils de Joachaz commis sur les régistres pour réparer la maison de l'Éternel son Dieu.

9. Et ils vinrent vers Hilkija le grand sacrificateur et on délivra l'argent qu'on apportait dans la maison de Dieu que les Lévites, gardes des vaisseaux, avaient recueilli de Manassé et d'Éphraïm et de tout le reste d'Israël et de tout Juda et de Benjamin. Ils s'en retournèrent ensuite à Jérusalem.

10. On délivra cet argent entre les mains de ceux qui avaient la charge de l'ouvrage, qui étaient commis sur la maison de l'Éternel et ceux qui avaient la charge de l'ouvrage qui travaillaient dans la maison de l'Éternel le distribuaient pour refaire et réparer le temple.

11. Et ils le distribuaient aux charpentiers et aux maçons pour acheter des pierres de taille et du bois pour les lambris et pour planchéier les maisons que les rois de Juda avaient détruites.

12. Et ces gens-là s'employaient fidèlement au travail. Or Jahath et Hobadja Lévites, des enfants de Mérari, étaient commis sur eux et Zacharie et Mesçullam des descendanst des Kéhathites avaient la charge de les presser au travail et ces Lévites étaient tous intelligents dans les instruments de musique.

13. Il y en avait aussi de commis sur ceux qui portaient les fardeaux et d'autres qui pressaient tous ceux qui vaquaient à l'ouvrage dans quelque service que ce fût. Les scribes, les prévôts et les portiers étaient d'entre les Lévites.

14. Or comme on tirait l'argent qui avait été apporté dans la maison de l'Éternel, Hilkija le sacrificateur trouva le livre de la loi de l'Éternel qui avait été donné par Moïse.

15. Alors Hilkija prenant la parole dit à Sçaphan le sécrétaire : J'ai trouvé le livre de la loi dans la maison de l'Éternel. Et Hilkija donna le livre à Sçaphan.

16. Et Sçaphan apporta le livre au roi et il rapporta tout au roi et il lui dit : Tes serviteurs font tout ce qu'on leur a donné à faire.

17. Et ils ont amassé l'argent qui a été trouvé dans la maison de l'Éternel et ils l'ont livré entre les mains des commissaires et entre les mains de ceux qui ont la charge de l'ouvrage.

18. Sçaphan le sécrétaire fit aussi entendre ceci au roi et il lui dit : Hilkija le sacrificateur m'a donné un livre. Et Sçaphan le lut devant le roi.

19. Et il arriva que dès que le roi eut entendu les paroles de la loi, il déchira ses vêtements.

20. Et il donna cet ordre à Hilkija, à Ahikam fils de Sçaphan, à Habdon fils de Mica, à Sçaphan le sécrétaire et à Hasaja serviteur du roi et il leur dit :

21. Allez consultez l'Éternel pour moi et pour ce qu'il y a de reste en Israël et en Juda touchant les paroles de ce livre qui a été trouvé, car la colère de l'Éternel qui s'est répandue sur nous est grande parce que nos pères n'ont point gardé la parole de l'Éternel pour faire tout ce qui est écrit dans ce livre.

22. Hilkija donc et les gens du roi s'en allèrent vers Hulda la prophétesse, femme de Sçallum, fils de Tokhath, fils de Hasra, garde des vêtements, qui habitait à Jérusalem dans la seconde enceinte de la ville et ils lui parlèrent de cela.

23. Et elle leur répondit : Ainsi a dit l'Éternel le Dieu d'Israël : Dites à l'homme qui vous a envoyé vers moi,

24. Ainsi a dit l'Éternel : Voici je m'en vais faire venir du mal sur ce lieu et sur ses habitants, savoir toutes les imprécations du serment qui sont écrites dans le livre qu'on a lu devant le roi de Juda.

25. Parce qu'ils m'ont abandonné et qu'ils ont fait des encensements aux autres dieux pour m'irriter par toutes les œuvres de leurs mains, ma colère s'est répandue sur ce lieu et elle ne sera pas éteinte

26. Mais pour ce qui est du roi de Juda qui vous a envoyé pour consulter l'Éternel, vous lui direz ainsi : Ainsi a dit l'Éternel le Dieu d'Israël, touchant les paroles que tu as entendues,

27. Parce que ton cœur a été attendri et que tu t'es humilié devant Dieu quand tu as entendu ces paroles contre ce lieu et contre ses habitants et parce que tu t'es humilé devant moi, tu as déchiré tes vêtements et que tu as pleuré devant moi, je t'ai exhaucé dit l'Éternel.

28. Voici, je m'en vais te retirer avec tes pères dans tes sépulcres en paix et tes yeux ne verront point tout ce mal que je m'en vais faire venir sur ce lieu et sur ses habitants. Et ils rapportèrent le tout au roi.

29. Alors le roi envoya assembler tous les anciens de Juda et de Jérusalem.

30. [b] Et le roi monta dans la maison de l'Éternel avec tous les hommes de Juda et les habitants de Jérusalem et les sacrificateurs et les Lévites et tout le peuple, depuis le plus grand jusqu'au plus petit. Et on lut devant eux toutes les paroles du livre de l'alliance qui avait été trouvé dans la maison de l'Éternel.

31. Et le roi se tint debout en sa place et il traita alliance devant l'Éternel, promettant qu'ils suivraient l'Éternel et qu'ils garderaient ses commandements, ses témoignages et ses statuts, chacun de tout son cœur et de toute son âme en faisant les paroles de l'alliance écrites dans ce livre-là.

32. Et il fit paraître tous ceux qui se trouvaient à Jérusalem et en Benjamin. Et ceux qui étaient à Jérusalem firent selon l'alliance de Dieu, le Dieu de leurs pères.

33. Josias ôta donc de tous les pays qui appartenaient aux enfants d'Israël toutes les abominations et il obligea tous ceux qui se trouvèrent en Israël de servir l'Éternel leur Dieu. Ils ne se détournèrent point de l'Éternel le Dieu de leurs pères pendant qu'il vécut.

Réflexions

Ceux qui sont élevés en autorité et tous les chrétiens en général ont un très bel exemple d'attachement pour la religion et de zèle pour la gloire de Dieu

en la personne du roi Josias et dans les soins qu'il prit de repurger Jérusalem et tout le pays de l'idolâtrie qui avait été introduite de nouveau par Amon son père.

Les rois et les princes qui font profession du christianisme devraient donner la même attention à ce qui regarde la religion et avoir autant de zèle pour déraciner l'impiété, l'irréligion et le vice de leurs états que les bons rois de Juda en eurent pour bannir l'idolâtrie.

Josias marqua surtout sa sincère piété, lorsqu'après avoir entendu la lecture du livre de la loi, qui avait été trouvé dans le temple, il fut effrayé des malédictions qui y étaient contenues et qu'il envoya consulter la prophétesse Hulda sur ce qu'il y avait à faire pour détourner les malheurs dont les Juifs étaient menacés.

C'est là l'effet que la parole de Dieu et ses menaces produisent sur ceux qui le craignent, ils s'humilient à l'ouïe de la voix du Seigneur et lorsqu'ils voient sa colère allumée, ils cherchent les moyens de l'apaiser.

La réponse que Hulda fit faire au roi est remarquable. Elle dit que Dieu allait enfin exécuter sur Jérusalem et sur ses habitants les menaces qui étaient écrites dans la loi de Moïse parce qu'ils avaient provoqué sa colère par leur idolâtrie et par leurs crimes. Mais elle fit dire au roi Josias que Dieu l'ôterait du monde avant que cette ruine arrivât.

Quand les péchés des hommes sont parvenus à un certain degré, il faut que Dieu en fasse la vengeance, alors les gens de bien ne peuvent plus détourner ses jugements, mais Dieu les retire du monde afin qu'ils ne soient pas enveloppés dans les maux qui doivent arriver. Ainsi la mort n'est pas toujours une marque de la colère de Dieu et il abrège quelquefois les jours de ceux qu'il aime le plus, comme cela arriva au bon roi Josias qui était si agréable à Dieu à cause de sa piété et qui mourut cependant à la fleur de son âge.

Il faut considérer enfin que, quoi que Dieu eût fait dire à Josias que la ruine du royaume de Juda était irrévocable et qu'il mourrait lui-même bientôt, il ne relâcha rien de son zèle. Il fit assembler les principaux de l'état et tout le peuple pour renouveller l'alliance avec Dieu, il travailla de tout son pouvoir à abolir l'idolâtrie et la débauche et il employa le reste de sa vie à des actes de religion et de piété.

Dans quelque circonstance qu'un homme de bien se rencontre et quel que doive être l'événement, il fait toujours son devoir et il consacre avec joie tout ce que Dieu lui donne de vie et de forces à l'avancement de sa gloire et de l'édification publique.

(a) v1 : II Rois 22.1 et suivants.
(b) v30 : II Rois 23.2 et suivants

Chapitre XXXV

Le roi Josias fait célébrer la pâque avec une grande solennité la dix-huitième année de son règne, versets 1-19.

Treize ans après, étant allé combattre le roi d'Égypte, il est blessé dans le combat et il meurt à Jérusalem, pleuré et regretté de tous ses sujets, versets 20-27.

OR [a] Josias célébra la pâque avec une grande solennité et on égorgea la pâque le quatorzième jour du premier mois.

2. Et il établit les sacrificateurs dans leurs charges et il les anima au service de la maison de l'Éternel.

3. Il dit aussi aux Lévites qui enseignaient tout Israël et qui étaient consacrés à l'Éternel : Mettez l'arche sainte dans le temple que Salomon fils de David a bâti, vous n'avez plus à charge de la porter sur vos épaules, maintenant servez l'Éternel votre Dieu et son peuple Israël

4. Et rangez-vous par les maisons de vos pères selon vos départements, selon l'ordre qui a été établi par [b] David roi d'Israël et selon l'ordre qui a été prescrit par Salomon son fils,

5. Et demeurez dans le sanctuaire selon les départements des familles de vos pères pour vos frères les enfants du peuple et selon le partage de chaque famille des Lévites,

6. Et égorgez la pâque, sanctifiez-vous donc et préparez-la pour vos frères afin qu'ils la puissent faire selon la parole que l'Éternel a fait entendre par Moïse.

7. Et Josias fit présent à ceux du peuple qui se trouvèrent là d'un troupeaux d'agneaux et de chevreaux au nombre de trente mille, le tout pour faire la pâque et de trois mille taureaux, tout cela était du propre bien du roi.

8. Et les principaux officiers firent un présent de leur bon gré pour le peuple aux sacrificateurs et aux Lévites. Hilkija, Zacharie et Jéhiel, les conducteurs de la maison de Dieu, donnèrent aux sacrificateurs pour faire la pâque deux mille six cents tant agneaux que chevreaux et trois cents taureaux

9. Et Conanja, Scémahja et Nathanaël ses frères et Hasçabja, Jéhiel et Jozabad, les principaux des Lévites présentèrent cinq cents taureaux.

10. Ainsi le service étant tout préparé, les sacrificateiurs se tinrent en leurs places et les Lévites dans leurs départements selon le commandement du roi.

11. Et on égorgea la pâque et les sacrificateurs répandaient le sang, le prenant des mains des Lévites et les Lévites écorchaient.

12. Et comme ils les distribuaient selon les départements des maisons des pères de ceux du peuple, ils mirent à part l'holocauste pour offrir à l'Éternel, selon qu'il est écrit au livre de Moïse. Ils en firent de même des taureaux.

13. Ils [c] rotirent donc la pâque eu feu selon la coutume, mais ils cuisirent les choses consacrées dans des chaudières, des chaudrons et des poëles et ils les firent distribuer parmi tout le peuple.

14. Ensuite ils apprêtèrent ce qu'il fallait pour eux et pour les sacrificateurs, car les sacrificateurs descendants d'Aaron avaient été occupés jusqu'à la

nuit dans l'oblation des holocaustes et des graisses. C'est pourquoi les Lévites apprêtèrent ce qu'il fallait pour eux et pour les sacrificateurs descendants d'Aaron.

15. Et les chantres descendants d'Asaph se tinrent en leur place selon le commandement de David et d'Asaph et avec les enfants d'Héman et de Jéduthun voyant du roi. Les portiers étaient aussi à chaque porte et ils ne se détournaient pas de leurs fonctions, car les Lévites leurs frères apprêtaient ce qu'il fallait pour eux.

16. Et ainsi tout le service de l'Éternel fut ordonné en ce jour-là pour faite la pâque et pour offrir les holocaustes sur l'autel de l'Éternel selon le commandement du roi Josias.

17. Les enfants d'Israël qui s'y trouvèrent célébrèrent donc la pâque en ce temps-là et la fête solennelle des pains sans levain pendant sept jours.

18. On n'avait point célébré de pâque semblable en Israël depuis les jours de Samuel le prophète et aucun des rois d'Israël n'avait jamais célébré une telle pâque comme fit Josias avec les sacrificateurs et les Lévites et tout Juda et Israël qui s'y étaient trouvés avec les habitants de Jérusalem.

19. Cette pâque-là fut célébrée la dix-huitième année du règne de Josias.

20. Après tout cela et après que Josias eut rétabli l'ordre du temple, [d] Nécò roi d'Égypte monta pour faire la guerre à Carkémis sur l'Euphrate et Josias s'en alla pour le rencontrer.

21. Mais Nécò envoya vers lui des députés pour lui dire : Qu'y a-t-il entre moi et toi roi de Juda ? Pour ce qui est de toi, ce n'est pas à toi que j'en veux aujourd'hui, mais à une maison qui me fait la guerre et Dieu m'a dit que je me hâtasse. Désiste-toi donc de venir contre Dieu qui est avec moi, de peur qu'il ne te détruise.

22. Mais Josias ne voulut point se détourner de lui, mais il se déguisa pour combattre contre lui et il n'écouta point les paroles de Nécò qui procédaient de la bouche de Dieu. [e] Il vint donc pour combattre dans la campagne de Méguiddo.

23. Et les archers tirèrent contre le roi Josias. Et le roi dit à ses serviteurs : Ôtez-moi d'ici, car on m'a fort blessé.

24. Et ses serviteurs l'ôtèrent du chariot et le mirent sur un second chariot qu'il avait et ils le menèrent à Jérusalem où il mourut et il fut enseveli dans les sépulcres de ses pères et tous ceux de Juda et de Jérusalem pleurèrent Josias.

25. Jérémie aussi fit des lamentations sur Josias. Et tous les chantres et toutes les chanteuses en parlèrent dans leurs lamentations sur Josias qui durent jusqu'à ce jour, ayant été établies en coutumes sur Israël. Or voici ces choses sont écrites dans les lamentations.

26. Et le reste des actions de Josias et les œuvres de piété qu'il fit selon ce qui est écrit dans la loi de l'Éternel,

27. Ses actions, tant les premières que les dernières, voilà, elles sont écrites dans livres des rois d'Israël et de Juda.

Réflexions

On voit dans ce chapitre de nouvelles preuves du grand zèle dont le roi Josias était animé. Pendant qu'il vécut, il ne négligea rien pour rétablir la religion dans sa pureté et pour appaiser la colère de Dieu qui était prête à se répandre sur les Juifs. Il célébra la pâque d'une manière solennelle avec tout son peuple et l'Écriture dit même qu'il ne s'était rien fait de semblable sous les rois ses prédécesseurs et depuis le temps du prophète Samuel. Ainsi ce bon prince fit tout ce qu'il put pour plaire au Seigneur et pour animer ses sujets à la piété.

Cela doit nous apprendre à ne nous relâcher jamais dans le bien et à y persévérer de plus en plus. Cet exemple doit surtout faire impression sur les princes et sur les magistrats chrétiens et les inciter à prendre aussi à cœur l'avancement de la vraie piété et de la religion et à se rendre recommandables devant Dieu et devant les hommes par les mêmes endroits qui ont rendu Josias l'un des meilleurs et des plus excellents rois qu'il y ait jamais eu. Mais quelque grande qu'ait été la piété de Josias, les rois et les princes qui font profession de croire en Jésus-Christ devraient surpasser à cet égard les meilleurs rois du peuple de Dieu.

Il paraît cependant que ce prince fit une faute en s'engageant inconsidérément à faire la guerre au roi d'Égypte, aussi fut-il tué dans cette occasion.

Après sa mort, tout le peuple de Jérusalem et de Juda le pleura et le prophète Jérémie prononça des lamentations sur ce sujet.

Les peuples font une grande perte et souvent une perte irréparable lorsque Dieu leur ôte des princes et des conducteurs sages et religieux. Ce fut ce que les Juifs éprouvèrent après que Dieu eut retiré Josias. Il fut le dernier bon roi de Juda, ses successeurs furent tous des impies et dans peu de temps le royaume de Juda prit fin, comme on le voit dans le chapitre suivant.

(a) v 1 : II Rois 23.21
(b) v4 : I Chroniques 23, 24, 25 et 26, rien de plus.
(c) v13 : Exode 12.8-9
(d) v20 : II Rois 23.29
(e) v22 : Zacharie 12.11

Chapitre XXXVI

Ce chapitre comprend l'histoire des quatre derniers rois de Juda.

Le premier fut Jéhoachaz, fils de Josias, qui régna trois ans et fut déposé par le roi d'Égypte, versets 1-3.

Le second fut Eliakim, nommé autrement Jéhojakim, qui fut aussi idolâtre et qui régna onze ans. Nébucadnetsar le transporta à Babylone avec une

partie des vaisseaux sacrés. Il revint pourtant à Jérusalem où il fut tué et jeté à la voierie ainsi qu'on le lit dans le livre de Jérémie, 22.19 et 36.34, versets 4-8.

Après lui régna pendant trois ans Jéhojakim son fils qui fut aussi emmené à Babylone par Nébucadnetsar, lequel établit en sa place Sédécias, oncle de Jéhojakim, dix-neuvième et dernier roi de Juda, versets 9-10.

Ce fut sous son règne que les Juifs, continuant dans leurs péchés et dans leur endurcissement, Jérusalem fut prise et brûlée avec son temple et que les Juifs allèrent en captivité à Babylone où ils demeurèrent jusqu'au temps de Cyrus roi de Perse qui les mit en liberté et leur permit de retourner à Jérusalem et de rebâtir le temple, versets 11-23.

ALORS [a] le peuple du pays prit Jéhoachaz fils de Joas et ils l'établirent pour roi à Jérusalem en la place de son père.

2. Jéhoachaz était âgé de vingt et trois ans quand il commença à régner et il régna trois mois à Jérusalem.

3. Et le roi d'Égypte le déposa dans Jérusalem et il condamna le pays à une amende de cent talents d'argent et d'un talent d'or.

4. Et le roi d'Égypte établit pour roi sur Juda et Jérusalem Eljakim son frère et il lui changea son nom, l'appelant Jéhojakim [1]. Puis Nécò prit Joachaz son frère et l'emmena en Égypte.

5. Jéhojakim était âgé de vingt-cinq ans quand il commença à régner et il régna onze ans à Jérusalem et il fit ce qui est mauvais devant l'Éternel.

6. [b] Nébucadnetsar, roi de Babylone, monta contre lui et le lia de doubles chaînes d'airain pour le mener à Babylone.

7. Nébucadnetsar emporta aussi à Babylone des vaisseaux de la maison de l'Éternel et il les mit dans son temple à Babylone.

8. Or le reste des actions de Jéhojakim et ses abominations qui se trouvèrent en lui, voilà, ces choses sont écrites dans le livre des rois d'Israël et de Juda. Et Jéhojakim son fils régna en sa place.

9. Jéhojakim était âgé de huit ans quand il commença à régner [c] et il régna trois mois et dix jours à Jérusalem et il fit ce qui était mauvais devant l'Éternel.

10. Et [d] l'année suivante le roi Nébucadnetsar envoya et le fit emmener à Babylone avec les riches vaisseaux de la maison de l'Éternel. [e] Et il établit pour roi sur Juda et Jérusalem Sédécias son frère [2].

11. Sédécias était âgé de vingt et un an quand il commença à régner et il régna onze ans à Jérusalem.

12. Et [f] il fit ce qui était mauvais devant l'Éternel son Dieu et il ne s'humilia point pour la présence de Jérémie le prophète qui lui parlait de la part de l'Éternel.

13. Et même il se révolta contre le roi Nébucadnetsar qui l'avait fait jurer par le nom de Dieu et il raidit son cou et il obstina son cœur pour ne pas se convertir à l'Éternel le Dieu d'Israël.

14. Et tous les principaux des sacrificateurs avec le peuple continuèrent de plus en plus à commettre de grands crimes selon toutes les abominations des nations et ils souillèrent la maison que l'Éternel avait consacrée à Jérusalem.

15. Or l'Éternel le Dieu de leurs pères les avait sommés par ses envoyés qu'il leur envoyait en toute diligence parce qu'il était touché de compassion envers son peuple et envers sa demeure.

16. Mais ils se moquaient des envoyés de Dieu et ils méprisaient ses paroles et ils se raillaient de ses prophètes jusqu'à ce que la fureur de l'Éternel s'embrasa contre son peuple, de sorte qu'il n'y eu plus de remède.

17. C'est pourquoi il fit venir contre eux le roi des Caldéens qui tua leurs jeunes gens avec l'épée dans la maison de leur sanctuaire et il ne fut point touché de pitié des jeunes hommes, ni des filles, ni des vieillards et décrépits, il les livra tous entre ses mains.

18. Et il fit amener à Babylone tous les vaisseaux de la maison de Dieu, les grands et les petits et les trésors de la maison de l'Éternel et les trésors du roi et de ses principaux officiers.

19. On brûla aussi la maison de Dieu et on démolit les murailles de Jérusalem. On mit aussi le feu à tous ses palais et on détruisit tout ce qu'il y avait de précieux.

20. Et le roi de Babylone transporta à Babylone tous ceux qui étaient échappés de l'épée et ils furent esclaves de lui et de ses fils jusqu'à la monarchie du royaume des Perses,

21. Afin que la parole de l'Éternel prononcée par Jérémie fût accomplie, jusqu'à ce que la terre eut pris plaisir à ses sabbats [g] pendant tout le temps qu'elle demeura désolée. Elle se reposa pour accomplir les soixante et dix ans.

22. [h] Mais la première année de Cyrus roi de Perse [3] afin que la parole de l'Éternel prononcée par Jérémie fût accomplie, l'Éternel toucha le cœur de Cyrus roi de Perse et il fit publier par tout son royaume et même par lettre cet édit :

23. Ainsi a dit Cyrus roi de Perse, l'Éternel le Dieu des Cieux m'a donné tous les royaumes de la terre et lui-même m'a ordonné de lui bâtir une maison à Jérusalem qui est dans la Judée. Qui est-ce d'entre vous de tout son peuple qui s'y veuille employer ? Que l'Éternel son Dieu soit avec lui et qu'il monte.

Réflexions

On voit dans l'histoire des quatre derniers rois de Juda que, nonobstant les avertissements que Dieu leur faisait donner et quoi qu'ils vissent que sa protection se retirait de dessus eux, ils irritèrent de plus en plus le Seigneur par leur idolâtrie et que tout le peuple les suivit dans leur égarement. L'Écriture remarque expressément que Dieu avant que de détruire les Juifs leur envoya ses serviteurs pour les ex-

horter à la repentance parce qu'il était ému de compassion envers son peuple, mais que ce peuple endurci se moquait d'eux et méprisait la parole du Seigneur, tellement que sa colère s'enflamma en sorte qu'il n'y eut plus de remède.

Voilà comment Dieu, qui est juste et bon, redouble ses avertissements envers les hommes à mesure qu'ils l'offensent avec plus de fierté et voilà aussi ce que produit le mépris ouvert et continué de la parole de Dieu et de ses grâces.

Dieu livra les Juifs aux Babyloniens qui prirent Jérusalem et la brûlèrent et qui répandirent le sang d'une infinité de personnes jusque dans le temple, sans avoir compassion des femmes, des enfants, ni des vieillards. Le temple même ne fut pas épargné, ayant été pillé et brûlé par les Caldéens et les Juifs qui échappèrent à cette désolation furent conduits à Babylone où ils demeurèrent captifs.

Ce fut ainsi que les menaces que Dieu leur avait fait entendre tant de fois s'exécutèrent et c'est là un grand exemple par où l'on peut voir à quoi doivent s'attendre ceux qui abusent des grâces de Dieu et de sa patience et qui persévèrent avec obstination dans leurs péchés.

(a) v1 : II Rois 23.30
(b) v6 : II Rois 24.1
(c) v9 : II Rois 24.8
(d) v10 : Daniel 1.1-2
(e) v10 : II Rois 24.17 ; Jérémie 37.1
(f) v12 : Jérémie 52.2-3
(g) v21 : Lévitique 26.24-35
(h) v22 : Jérémie 25.12 et 29.10

(1) v4 : Voyez la note sur II Rois 23.34
(2) v10 : C'est-à-dire : son proche parent. Il était son oncle, II Rois 24.27 ; I Chroniques 3.15-16.
(3) v22 : Cela doit s'entendre de la première année de son règne à Babylone.

Le livre d'Esdras

Argument

On voit dans ce livre comment les Juifs, après avoir été captifs à Babylone pendant soixante et dix ans, obtinrent de Cyrus roi de Perse la permission de revenir dans leur pays et de rebâtir le temple et la ville de Jérusalem sous la conduite de Zorobabal, prince de sang royal de Juda et petit-fils du roi Jéchonias et sous celle de Jéhosuah grand sacrificateur. Les Juifs furent traversés par les peuples voisins en diverses manières jusqu'au temps du roi Darius qui permit de nouveau aux Juifs de bâtir leur temple et qui envoya en Judée Esdras sacrificateur. Cet Esdras était un homme très éclairé dans la connaissance de la loi de Dieu, il était doué d'un grand zèle et d'une grande prudence et il fit plusieurs règlements pour rétablir l'ordre, tant dans la religion que dans le gouvernement civil.

Chapitre I

Cyrus donne un édit par lequel il permet aux Juifs de retourner en leur pays et de rebâtir le temple. Il leur fait rendre les vaisseaux sacrés que Nébucadnetsar avait emportés de Jérusalem.

LA première année de Cyrus roi de Perse, afin que la parole de l'Éternel prononcée par Jérémie fut accomplie, l'Éternel toucha le cœur de Cyrus roi de Perse et il fit publier par tout le royaume et même par écrit cet édit :

2. Ainsi a dit Cyrus roi de Perse : L'Éternel le Dieu des cieux m'a donné tous les royaumes de la terre et lui-même m'a ordonné de lui bâtir une maison à Jérusalem qui est en Judée.

3. Qui est-ce d'entre vous de tout son peuple qui s'y veuille employer ? Que son Dieu soit avec lui et qu'il monte à Jérusalem qui est en Judée et qu'il rebâtisse la maison de l'Éternel le Dieu d'Israël, c'est le Dieu qui habite à Jérusalem.

4. Et pour tous ceux qui seront restés dans quelque lieu que ce soit où ils fassent leur séjour, que les gens du lieu où ils demeurent les soulagent en leur fournissant de l'argent, de l'or, des biens et des montures, outre ce qu'on offrira volontairement pour la maison du Dieu qui est à Jérusalem.

5. Alors les chefs des pères de Juda, de Benjamin, des sacrificateurs et des Lévites se levèrent pour conduire tous ceux dont Dieu toucha le cœur afin de remonter pour rebâtir la maison de l'Éternel qui est à Jérusalem.

6. Et tous ceux qui étaient autour d'eux les encouragèrent en leur fournissant des vaisseaux d'argent, de l'or, des biens, des montures et des choses précieuses outre tout ce qu'on offrit volontairement.

7. Et le roi Cyrus tira dehors les vaisseaux de la maison de l'Éternel que Nébucadnetsar avait mis dans la maison de son dieu.

8. Et Cyrus roi de Perse les fit tirer par Mithredath le trésorier qui les livra par compte à Scesçbatsar [1] prince de Juda.

9. Et c'est ici leur nombre, savoir trente bassins d'or, mille bassins d'argent, vingt et neuf couteaux,

10. Trente plats d'or, quatre cent et dix plats d'argent du second ordre et d'autres ustensiles par milliers.

11. Tous les ustensiles d'or et d'argent étaient au nombre de cinq mille quatre cents. Scesçbatsar les fit tous rapporter quand on fit remonter de Babylone à Jérusalem ceux qui en avaient été transportés.

Réflexions

On doit d'abord reconnaître ici l'accomplissement de deux prophéties remarquables.

La première est celle d'Ésaïe qui avait prédit deux cents ans à l'avance qu'un roi nommé Cyrus renverrait les Juifs dans leur pays et ferait rebâtir de nouveau Jérusalem et son temple, Ésaïe 44.28 et 45.1.

La seconde est celle de Jérémie qui avait marqué d'une manière précise la durée de la captivité de Babylone en disant que les Juifs en reviendraient au bout de soixante et dix ans, Jérémie 25.12.

2. Ce retour des Juifs marque la bonté de Dieu envers son peuple et la fermeté de son alliance et de ses promesses et l'on doit reconnaître par là que si Dieu permet que son église soit persécutée, il ne veut pas la détruire, mais qu'il se propose de la purifier et qu'il la conserve toujours.

3. Il faut considérer après cela que ce rétablissement des Juifs se fit par Cyrus, prince païen, que ce roi fit paraître un grand respect pour le Dieu que les Juifs adoraient et qu'il leur fit rendre les vaisseaux sacrés que Nébucadnetsar avait emportés du temple de Jérusalem.

Dieu tourne les cœurs des rois de la manière qu'il lui plaît et comme il les emploie pour châtier son église, il lui rend aussi quelque fois la paix par leur moyen, ce qui doit nous être un motif à le craindre et à nous reposer sur sa puissance et sur sa bonté.

4. Si Cyrus prince païen et idolâtre fit rendre les vaisseaux sacrés aux Juifs, les rois et les princes chrétiens doivent se faire un scrupule de retenir les biens consacrés pour le service divin et de les employer à d'autres usages qu'à des usages religieux.

(a) Dans la marge du verset 1 : II Chroniques 36.22 ; Jérémie 25.12 et 29.10

(1) v8 : C'est le même que Zorobabel, voyez sous 3.8 conféré avec 5.16.

Chapitre II

Le dénombrement des Juifs, des sacrificateurs et des Lévites qui retournèrent de Babylone en Judée.

OR [a] ce sont ici ceux de la province qui remontèrent de la captivité d'entre ceux qui avaient été transportés que Nébucadnetsar roi de Babylone avait transportés à Babylone et lesquels retournèrent à Jérusalem et en Judée, chacun dans sa ville,

2. Qui vinrent de Zorobabel, Jesçuah, Néhémie, Seraja, Rehelaja, Mardochée, Bilsçan, Mispar, Bigvaï, Rehum et Bahama. Le nombre des hommes du peuple d'Israël fut celui-ci.

3. Les enfants de Parhos, deux mille cent soixante et douze.

4. Les enfants de Scephatja, trois cent soixante et douze.

5. Les enfants d'Arah, sept cent soixante et quinze.

6. Les enfants de Pahath-Moab, des enfants de Jesçuah et de Joab, deux mille huit cent et douze.

7. Les enfants de Helam, mille deux cent cinquante quatre.

8. Les enfants de Zattu, neuf cent quarante cinq.

9. Les enfants de Zaccaï, sept cent soixante.

10. Les enfants de Bani, six cent quarante deux.

11. Les enfants de Bebaï, six cent vingt et trois.

12. Les enfants de Hazgad, mille deux cent vingt deux.

13. Les enfants d'Adonikam, six cent soixante six.

14. Les enfants de Bigvaï, deux mille cinq cent six.

15. Les enfants de Hadin, quatre cent cinquante quatre.

16. Les enfants d'Ater, issus d'Ézéchias, quatre-vingt dix-huit.

17. Les enfants de Betsaï, trois cent vingt et trois.

18. Les enfants de Jora, cent et douze.

19. Les enfants de Hasçum, deux cent vingt et trois.

20. Les enfants de Guibhath, quatre-vingt et quinze.

21. Les enfants de Bethléhem, six vingt et trois.

22. Les gens de Netopha, cinquante-six.

23. Les gens de Hanathoth, cent vingt et huit.

24. Les enfants de Hazmaveth, quarante-deux.

25. Les enfants de Kirjath-harim, de Kephira et de Béeroth, sept cent quarante-trois.

26. Les enfants de Rama et de Guérah, six cent vingt et un.

27. Les gens de Micmas, cent vingt et deux.

28. Les gens de Beth-el et de Haï, deux cent vingt et trois.

29. Les enfants de Nébò, cinquante-deux.

30. Les enfants de Magbis, cent cinquante-six.

31. Les enfants d'un autre Hélam, mille deux cent cinquante-quatre.

32. Les enfants de Harim, trois cent et vingt.

33. Les enfants de Lod, de Hadid, d'Onò, sept cent vingt-cinq.

34. Les enfants de Jérico, trois cent quarante cinq.

35. Les enfants de Sénaa, trois mille six cent trente.

36. Des sacrificateurs, les enfants de Jédahja, de la maison de Jesçuah, neuf cent soixante et treize.

37. Les enfants d'Immer, mille cinquante deux.

38. Les enfants de Pasçur, mille deux cent quarante-sept.

39. Les enfants de Harim, mille et dix-sept.

40. Des Lévites, les enfants de Jesçuah et de Kadmiel, d'entre les enfants de Hodavja, soixante et quatorze.

41. Des chantres, les enfants d'Azaph, cent vingt-huit.

42. Des enfants des portiers, les enfants de Sçallum, les enfants d'Ater, les enfants de Talmon, les enfants de Hakkub, les enfants de Harita, les enfants de Sçobaï, tous cent trente-neuf.

43. Des néthiniens, les enfants de Tsiha, les enfants de Hasupha, les enfants de Tabbahoth,

44. Les enfants de Kéros, les enfants de Sihaha, les enfants de Padon,

45. Les enfants de Lébana, les enfants de Hagaba, les enfants de Hakkub,

46. Les enfants de Hagab, les enfants de Sçamlaï, les enfants de Hanan,

47. Les enfants de Guiddel, les enfants de Gahar, les enfants de Réaja,

48. Les enfants de Retsin, les enfants de Hékoda, les enfants de Gazam,

49. Les enfants de Guza, les enfants de Paséah, les enfants de Bésaï,

50. Les enfants d'Asna, les enfants de Méhunim, les enfants de Néphusim,

51. Les enfants de Bakbuk, les enfants de Hakupha, les enfants de Harhur,

52. Les enfants de Batsluth, les enfants de Méhida, les enfants de Harsça,

53. Les enfants de Barkos, les enfants de Sisra, les enfants de Témah,

54. Les enfants de Netsiah, les enfants de Hatipha,

55. Des enfants des serviteurs de Salomon, les enfants de Sotaï, les enfants de Sophéreth, les enfants de Péruda,

56. Les enfants de Jahala, les enfants de Darkon, les enfants de Guiddel,

57. Les enfants de Scépharja, les enfants de Hattil, les enfants de Pokereth-hatsebajim, les enfants d'Ami.

58. Tous les néthiniens et les enfants des serviteurs de Salomon furent trois cent quatre vingt et douze.

59. Et ce sont ici ceux qui montèrent de Telmélah, de Tel-harsça, de Kérub, d'Adan er d'Immer, lesquels ne purent montrer la maison de leurs pères, ni leur race, savoir s'ils étaient d'Israël.

60. Les enfants de Délaja, les enfants de Tobija, les enfants de Nékoda, six cent cinquante et deux.

61. Des enfants des sacrificateurs, les enfants de Habaja, les enfants de Kots, les enfants de Barzillaï qui prit pour femme une des filles de Barzillaï Galaadite et fut appelé de leur nom.

62. Ceux-là cherchèrent leur régistre, en recherchant leur généalogie, mais ils n'y furent point trouvés et ils furent rejetés de sacercdoce.

63. [b] Et Attirsçatha [1] leur dit qu'ils ne mangeassent point des choses très saintes pendant que le sacrificateur assisterait avec l'urim et le tummim.

64. Toute l'assemblée était de quarante deux mille trois cent soixante,

65. Sans leurs serviteurs et leurs servantes qui étaient sept mille trois cent trente-sept et ils avaient deux cents tant chantres que chanteuses.

66. Leurs chevaux étaient au nombre de sept cent trente-six et ils avaient deux cent quarante mulets,

67. Quatre cent trente-cinq chameaux et sept mille sept cent et vingt ânes.

68. Et quelques-uns d'entre les chefs des pères, après qu'ils furent venus pour rebâtir la maison de l'Éternel qui habite à Jérusalem, offrant volontairement pour la maison de Dieu afin de la rétablir dans son état,

69. Donnèrent au trésor de l'ouvrage, selon leur pouvoir, soixante et un mille dragmes d'or et cinq mille mines d'argent et cent robes de sacrificateurs.

70. Et ainsi les sacrificateurs, les Lévites, quelques-uns du peuple, les chantres, les portiers et les néthiniens, habitèrent dans leurs villes. Tous ceux d'Israël habitèrent aussi dans leurs villes.

Réflexions

On peut recueillir du dénombrement des Juifs qui revinrent de Babylone en Judée, ensuite de l'édit du roi Cyrus et qui n'étaient qu'au nombre de quarante deux mille, que ce peuple autrefois si nombreux était fort diminué. Il faut cependant remarquer qu'il en était resté plusieurs à Babylone et dans les pays voisins, lesquels revinrent dans la suite à diverses fois, comme cela se voit dans les chapitres VII et VIII de ce livre.

2. Il paraît qu'on apporta alors une très grande exactitude pour reconnaître les généalogies et que ceux qui prétendaient être de l'ordre des sacrificateurs et qui ne purent vérifier leur descendance furent exclus du sacerdoce.

3. On voit que ces Juifs, nonobstant l'état d'abaissement où ils se trouvaient alors, contribuèrent avec libéralité pour rétablir le temple et le service divin.

(a) v1 : Néhémie 7.6
(b) 63 : Néhémie 7.64

(1) v63 : C'est le même que Néhémie, Néhémie 8.9.

Chapitre III

Les Juifs revenus de Babylone à Jérusalem bâtissent un autel sur lequel ils offrent des sacrifices, ils célèbrent la fête des tabernacles et rétablissent le service ordinaire en attendant que le temple fût rebâti, versets 1-7.

Ensuite ils posent les fondements du temple, ce qui fut pour les uns le sujet d'une grande joie et pour les autres un sujet de tristesse et de pleurs, versets 8-13.

OR le septième mois approchant, les enfants d'Israël étant dans leurs villes, le peuple s'assembla à Jérusalem comme si ce n'eût été qu'un seul homme.

2. Alors Jesçuah fils de Jotsadak se leva avec ses frères les sacrificateurs et Zorobabel fils de Salathiel, avec ses frères, et ils bâtirent l'autel du Dieu d'Israël pour y offrir les holocaustes ainsi qu'il est écrit [1] dans la loi de Moïse homme de Dieu.

3. Et ils dressèrent l'autel de Dieu sur ses fondements parce qu'ils étaient effrayés en eux-mêmes des peuples du pays et ils y offrirent les holocaustes du matin et du soir.

4. Ils célébrèrent aussi la fête solennelle des tabernacles ainsi qu'il est écrit et ils offrirent chaque jour autant qu'il en fallait, selon que l'ordinaire de chaque jour le demandait.

5. Et après cela ils offrirent l'holocauste continuel et ceux des nouvelles lunes et de toutes les fêtes solennelles de l'Éternel, lesquelles on sanctifiait et de tous ceux qui présentaient une offrande volontaire à l'Éternel.

6. Dès le premier jour du septième mois, ils commencèrent à offrir des holocaustes à l'Éternel, bien que le temple de l'Éternel ne fût pas encore fondé,

7. Mais ils donnèrent de l'argent aux tailleurs de pierres et aux charpentiers. Ils donnèrent aussi à manger et à boire aux Sidoniens et Tyriens, afin qu'ils amenassent du bois de cèdre selon la permission que Cyrus roi de Perse leur avait donnée.

8. Et la seconde année de leur arrivée dans la maison de Dieu à Jérusalem, au second mois, Zorobabel fils de Salathiel, et Jesçuah fils de Jotsadak, et le reste de leurs frères, les sacrificateurs et les Lévites et tous ceux qui étaient venus de la captivité à Jérusalem commencèrent à fonder le temple et ils établirent des Lévites depuis l'âge de vingt ans et au dessus pour presser l'ouvrage de la maison de l'Éternel.

9. Et Jesçuah assistait avec ses fils et ses frères et Kadmiel avec ses fils, descendants de Juda, pour presser ceux qui faisaient l'ouvrage de la maison de Dieu et les fils de Hémadad avec leurs fils et leurs frères Lévites.

10. Et comme ceux qui bâtissaient fondaient le temple de l'Éternel, on y fit assister les sacrificateurs revêtus avec les trompettes et les Lévites descendants d'Asaph avec les cymbales pour louer l'Éternel, selon l'institution de David roi d'Israël.

11. Et ils s'entre-répondaient en louant et célébrant l'Éternel et en disant : Qu'il est bon et que sa miséricorde demeure à toujours sur Israël, en louant l'Éternel, parce qu'on fondait la maison de l'Éternel,

12. Mais plusieurs des sacrificateurs et des Lévites et des chefs des pères qui étaient âgés et qui avaient vu la première maison sur son fondement en se représentant cette maison, pleuraient à haute voix. Toutefois plusieurs élevaient leur voix avec des cris de réjouissance et avec joie.

13. Et le peuple ne pouvait discerner la voix des cris de joie d'avec la voix des pleurs du peuple. Cependant, le peuple jetait de grands cris de réjouissance, de sorte que la voix fut entendue bien loin.

Réflexions

Dès que les Juifs furent revenus de Babylone, ils entreprirent de rebâtir le temple afin d'y rétablir le service de Dieu. C'était là un effet de leur piété et surtout du zèle de leurs conducteurs, Jésçuah grand sacrificateur et Zorobabel prince de Juda.

Nous devons tous avoir le même zèle pour travailler à l'édification de l'église. Ce sont là les soins qui doivent nous occuper préférablement à tous les autres et notre plus grande joie doit être de voir le règne de Dieu s'établir et s'affermir.

2. Il faut remarquer que, quoiqu'on rebâtît alors le temple de Jérusalem, ce segond temple n'égalait pas celui que Salomon avait autrefois bâti et qui avait été ruiné par les Babyloniens, ce qui fit que les vieillards qui avaient vu le premier temple pleuraient lorsqu'on commença à bâtir le second.

Les Juifs pouvaient reconnaître par là que le service de Dieu ne consistait pas dans la richesse et dans la pompe du bâtiment, ni dans l'éclat des cérémonies. Cela marquait aussi que le temps viendrait bientôt auquel Dieu détacherait les Juifs des choses sensibles et établirait parmi les hommes un culte spirituel tel qu'est celui de l'Évangile.

Au reste, si le second temple était inférieur au temple de Salomon en magnificence, il devait le surpasser de beaucoup en gloire par l'avantage que les Juifs auraient de voir le Messie dans ce dernier temple pendant qu'il subsisterait.

(a) v2 : Deutéronome 12.5

Chapitre IV

Les Juifs n'ayant pas voulu permettre aux Samaritains de bâtir le temple avec eux, les Samaritains écrivent une lettre contre eux aux rois de Perse, ce qui fit que cet ouvrage fut interrompu à diverses fois sous le règne de Cyrus, sous celui d'Assuerus, nommé autrement Cambye, son successeur, versets 1-16,

Et sous celui d'Artaxerxes, aussi appelé Smerdis, à qui les Samaritains ayant écrit une lettre, qui est contenue, dans ce chapitre, ce prince défendit aux Juifs de continuer à bâtir la ville dans cet état jusqu'à la seconde année de Darius, fils d'Hystaspe, roi de Perse, versets 17-24.

OR les ennemis de Juda et de Benjamin ayant appris que ceux qui étaient retournés de la captivité rebâtissaient le temple à l'Éternel le Dieu d'Israël,

2. Vinrent vers Zorobabel et vers les chefs des pères et leurs dirent : Permettez que nous bâtissions avec vous, car nous invoquerons votre Dieu comme vous et nous lui avons aussi sacrifié depuis le temps d'Ezarhaddon roi d'Assyrie qui nous fit monter ici.

3. Mais Zorobabel et Jesçuah et les autres chefs des pères d'Israël leur répondirent : Il n'est pas à propos que vous et nous bâtissions la maison à notre Dieu, mais pour nous qui sommes ici ensemble, nous bâtirons à l'Éternel le Dieu d'Israël comme le roi Cyrus, roi de Perse, nous l'a commandé.

4. Ainsi le peuple du pays rendait lâches les mains du peuple de Juda et les effrayaient lorsqu'ils bâtissaient.

5. Et même ils avaient à leurs gages des conseillers contre eux pour dissiper leur entreprise pendant tout le temps de Cyrus roi de Perse, jusqu'au règne de Darius roi de Perse,

6. Car pendant le règne d'Assuerus, au commencement de son règne, ils écrivirent une accusation calomnieuse contre les habitants de Juda et de Jérusalem.

7. Et du temps d'Artaxerxes, Bisçlam, Mithrédat, Tabéel et les autres de sa compagnie écrivirent à Artaxerxes roi de Perse. L'écriture de la copie des lettres était en lettres syriaques et couchée en langue syriaque.

8. Réhum président du conseil et Scimsçaï le sécrétaire écrivirent donc une lettre touchant Jérusalem au roi Artaxerxes comme il s'en suit.

9. Réhum, dis-je, président du conseil, et Scimsçaï, le sécrétaire, et les autres de leur compagnie, Diniens, Apharsatkiens, Tarpéliens, Arphasiens, Arkéviens, Babyloniens, Sçusçankiens, Déhaviens et Hélamites

10. Et les autres peuples que le grand et illustre Osnapar [1] avait transportés et fait habiter dans la ville de Samarie et les autres qui étaient en deçà du fleuve et de telle date.

11. C'est ici la teneur des lettres qu'ils lui envoyèrent. Au roi Artaxerxes. Tes serviteurs les gens de deçà du fleuve et de telle date.

12. Que le roi soit averti que les Juifs qui sont montés d'auprès de lui vers nous sont venus à Jérusalem et qu'ils bâtissent la ville rebelle et méchante et qu'ils posent les fondements des murailles et qu'ils les relèvent.

13. Maintenant donc, que le roi soit averti que si cette ville est rebâtie et les murailles fondées, ils ne paieront plus de taille, ni de gabelle, ni de péage, ainsi elle causera une grande perte aux revenus du roi.

14. Et parce que nous sommes aux gages du roi, il nous serait mal séant de voir que le roi fût méprisé. C'est pourquoi nous avons envoyé et fait savoir au roi

15. Qu'il cherche au livre des mémoires de ses pères et il trouvera écrit dans le livre des mémoires et il saura que cette ville est une ville rebelle et pernicieuse aux rois et aux provinces et qu'on y a fait des complots de tout temps et c'est pour cela que cette ville a été détruite.

16. Nous faisons donc savoir au roi que, si cette ville est rebâtie et ses murailles fondées, il n'aura plus de part à ce qui est au deçà le fleuve [2].

17. Et le roi envoya cette réponse à Réhum, président du conseil, et Scimsçaï, le sécrétaire, et autres de leur compagnie qui habitaient à Samarie et autres de deçà le fleuve. Salut et de telle date.

18. La teneur de lettres que vous nous avez envoyées a été exposée et lue devant moi.

19. Et un commandement a été fait de ma part et on a cherché et on a trouvé que cette ville-là s'est élevée de tout temps contre les rois et qu'on y a fait des rebellions et des complots

20. Et qu'il y a eu aussi des rois puissants à Jérusalem qui ont dominé sur tout ceux de delà le fleuve et qu'on leur payait des tailles, des gabelles et des péages.

21. Maintenant donc, faites un mandement pour faire cesser ces gens-là afin que cette ville ne soit point rebâtie jusqu'à ce qu'il en soit ordonné de ma part.

22. Et gardez-vous de manquer en ceci, car pourquoi croîtrait le dommage au préjudice des rois ?

23. Quand donc la teneur des patentes du roi Artaxerxes eut été lue en la présence de Réhum et de Scimsçaï, le sécrétaire, et de ceux de leur compagnie, ils s'en allèrent en hâte à Jérusalem vers les Juifs et ils les firent cesser avec main forte.

24. Alors l'ouvrage de la maison de Dieu, qui habite à Jérusalem, cessa et demeura dans cet état jusqu'à la seconde année du règne de Darius roi de Perse.

Réflexions

On voit dans ce chapitre que les Samaritains, après avoir tâché inutilement de surprendre les Juifs par finesse pour empêcher que le temple de Jérusalem ne fût rebâti, les calomnièrent par leurs lettres auprès des rois de Perse et que par là ils firent en sorte que les Juifs ne purent continuer l'ouvrage qu'ils avaient commencé.

Ce qu'il y a à considérer sur cela, c'est que Dieu permet quelquefois que les plus saintes entreprises soient traversées et que l'Église a toujours ses ennemis qui l'attaquent, tantôt par la violence et tantôt par l'artifice.

L'on voit surtout ici que les ennemis des Juifs eurent recours à la calomnie pour irriter les puissances contre eux, les dépeignant comme des rebelles, des sédicieux et des ennemis des rois.

Ç'a toujours été la destinée de l'église et c'est de tout temps que les adorateurs du vrai Dieu ont été persécutés et calomniés. Mais la suite fera voir que Dieu confond enfin les ruses et les desseins des méchants, qu'il manifeste l'innocence des gens de bien et qu'après les avoir fait passer par ces épreuves, il leur rend favorables ceux qui leur avaient été les plus contraires.

(1) v10 : C'était Sanchérib ou Salmanasar ou Esarhaddon, rois d'Assyrie.

(2) v16 : De l'Euphrate.

Chapitre V

Les prophètes Aggée et Zacharie exhortent les Juifs à rebâtir le temple, versets 1-2.

2. Les gouverneurs de ce pays-là écrivent au roi Darius, fils d'Hystaspe, pour lui informer du dessein des Juifs et pour lui demander ses ordres là dessus, versets 3-17.

ALORS [a] Aggée prophète et Zacharie fils de Hiddo prophète prophétisaient aux Juifs qui étaient en Juda et à Jérusalem, au nom du Dieu d'Israël qui les avait envoyés vers eux.

2. Et Zorobabel, fils de Salathiel, et Jesçuah, fils de Jotsadak, se levèrent et commencèrent à rebâtir la maison de Dieu qui habite à Jérusalem et ils avaient avec eux les prophètes de Dieu pour les aider.

3. En ce temps-là Tattanaï, gouverneur de deçà du fleuve, et Scetharboznaï, et leurs compagnons vinrent vers eux et leur parlèrent ainsi. Qui vous a commandé de rebâtir cette maison et de rebâtir ses murailles ?

4. Et ils leur parlèrent ainsi : Quels sont les noms des hommes qui bâtissent cet édifice ?

5. Mais parce que l'œuil du Dieu des Juifs était sur les anciens, on ne les fit point cesser jusqu'à ce que l'affaire parvint à Darius et qu'alors ils rapportassent des lettres sur cela.

6. La teneur des lettres que Tattenaï gouverneur de deçà le fleuve et Scetharboznaï et ses compagnons Apharsekiens qui étaient de deçà du fleuve envoyèrent au roi Darius.

7. Ils lui envoyèrent une déclaration du fait et il y avait ainsi écrit. Toute sorte de paix soit donnée au roi Darius.

8. Que le roi soit averti que nous sommes allés dans la province de la Judée, vers la maison du grand Dieu, laquelle on bâtit de grosses pierres et même la charpente est posée sur les murailles et cet édifice se bâtit en diligence et il s'avance entre leurs mains

9. Et nous avons interrogé les anciens qui étaient là et nous leur avons dit : Qui vous a commandé de rebâtir cette maison et de rebâtir ces murailles ?

10. Et même nous leur avons demandé leurs noms pour les faire savoir au roi afin que nous lui écrivissions les noms de ceux qui sont les principaux d'entre eux.

11. Et ils nous ont répondu de cette manière : Nous sommes les serviteurs du Dieu des Cieux et de la terre et nous rebâtissons la maison qui avait été bâtie ci-devant il y a longtemps et laquelle un grand roi d'Israël avait bâtie et fondée,

12. Mais après que nos pères ont irrité le Dieu des Cieux, il les a livrés entre les mains de Nébucadnetsar, roi de Babylone, Caldéen, qui a détruit cette maison et qui a transporté le peuple à Babylone.

13. Cependant, la première année de Cyrus, roi de Babylone, le roi Cyrus commanda qu'on rebâtît cette maison de Dieu.

14. [b] Et même le roi Cyrus tira hors du temple de Babylone les vaisseaux de la maison de Dieu qui étaient d'or et d'argent que Nébucadnetsar avait emportés du temple qui était à Jérusalem et ils furent délivrés à un nommé Scesçbatsar lequel il avait établi gouverneur.

15. Et il lui dit : Prends ces ustensiles et va et les fait porter au temple qui était à Jérusalem et que la maison de Dieu soit rebâtie en sa place.

16. Alors ce Scesçbatsar vint et posa les fondements de la maison de Dieu qui est à Jérusalem et depuis ce temps-là jusqu'à présent on la bâtit et elle n'est point encore achevée.

17. Maintenant donc s'il semble bon au roi qu'on cherche dans la maison des trésors du roi, laquelle est à Babylone, s'il est vrai qu'il y ait eu un mandement donné par Cyrus de rebâtir cette maison de Dieu à Jérusalem et que le roi nous mande sa volonté sur cela.

Réflexions

Ce que nous devons remarquer dans ce chapitre, c'est que dans le temps que le bâtiment du temple était interrompu, Dieu envoya Zacharie et Aggées ses prophètes pour relever le courage des Juifs et pour les engager à travailler de nouveau à ce pieux dessein et que les exhortations de ces hommes eurent tant d'efficace que nonobstant les oppositions des gouverneurs de ces pays-là, les Juifs continuèrent cet ouvrage en attendant que l'on sût les intentions du roi Darius.

Dieu n'abandonne jamais son église, il suscite toujours, quand il le faut, de fidèles ministres pour travailler à son édification. Ainsi l'on ne doit jamais se rebuter, ni perdre courage dans les entreprises qui sont justes et conformes à la volonté de Dieu et sa providence les fait enfin réussir heureusement, quelque contraire que soient les apparences.

Ce fut ce qui arriva dans cette rencontre. Les lettres que les officiers du roi Darius lui écrivirent contre les Juifs, ayant donné occasion à ce prince de rechercher l'édit qui avait été donné en leur faveur par le roi Cyrus, il y avait environ dix-sept ans et d'ordonner qu'on ne les molestât plus. De cette manière, ce que leurs ennemis avaient pensé faire pour les perdre, mit les Juifs en état d'exécuter leur entreprise.

(a) v1 : Aggée 1.1 ; Zacharie 1.1
(b) v14 : Sus 1.8-9

Chapitre VI

Le roi Darius, ayant retrouvé l'édit que le roi Cyrus avait donné en faveur des Juifs, ordonne à ses officiers de les laisser bâtir le temple et même de leur fournir ce qui serait nécessaire pour cet ouvrage et pour les sacrifices qui seraient offerts à Jérusalem, versets 1-14.

Le temple fut achevé en quatre ans. On en fit la dédicace, le service divin y fut rétabli et la pâque fut célébrée avec une grande solennité et beaucoup de joie, versets 15-22.

ALORS le roi Darius fit un édit et on rechercha au lieu où l'on tenait les régistres et où l'on mettait les trésors à Babylone.

2. Et on trouva dans un coffre, au palais royal qui était dans la province de Mède, un rouleau et il y avait ce mémoire ainsi écrit par dedans :

3. La première année du roi Cyrus, le roi Cyrus fit un édit que pour ce qui est de la maison de Dieu à Jérusalem, cette maison-là serait rebâtie, afin qu'elle fût le lieu où l'on ferait les sacrifices et que les fondements fussent assez forts pour soutenir son chaix, que sa hauteur serait de soixante coudée et sa longueur de soixante coudées,

4. Et qu'il y aurait trois rangées de grosses pierres et une rangée de bois neuf et que la dépense serait fournie par l'hôtel du roi,

5. Et que les ustensiles de la maison de Dieu, qui sont d'or et d'argent, que Nebucadnetsar avait tirés du temple qui était à Jérusalem et apportés à Babylone, qu'on les rendrait et qu'ils seraient remis au temple qui était à Jérusalem, chacun en sa place et qu'on les ferait conduire en la maison de Dieu.

6. Maintenant donc, vous Tattenaï, gouverneur de delà le fleuve, et Scetharboznaï, et vos compagnons Apharsekiens, qui êtes de delà du fleuve, retirez-vous de là,

7. Laissez là l'ouvrage de cette maison de Dieu et que le gouverneur des Juifs et leurs anciens rebâtissent cette maison de Dieu en sa place.

8. Et cet édit est fait de ma part, touchant ce que vous avez à faire avec les anciens de ces Juifs-là pour rebâtir cette maison de Dieu, c'est que, des finances du roi qui reviennent des tailles de delà le fleuve, les frais soient incontinent fournis à ces gens-là, afin qu'on ne les fasse point chômer.

9. Et pour ce qui sera nécessaire, soit de veaux ou de béliers ou d'agneaux, pour les holocaustes qu'il faut faire au Dieu des Cieux, de blé, de sel, de vin et d'huile, ainsi que le diront les sacrificateurs qui sont à Jérusalem, qu'on le leur donne chaque jour sans y manquer.

10. Afin qu'ils offrent des sacrifices de bonne odeur au Dieu des Cieux et qu'ils prient pour la vie du roi et de ses enfants.

11. Il est fait aussi un édit de ma part que si quelqu'un change ceci, on arrachera un bois de sa maison qui sera dressé afin qu'il y soit attaché et qu'à cause de cela on fasse de sa maison une voirie.

12. Et que Dieu qui a fait habiter là son nom détruise tout roi et tout peuple qui aura étendu sa main pour changer ou défaire cette maison de Dieu qui est à Jérusalem. Moi Darius ai fait l'édit, qu'il soit incontinent exécuté.

13. Alors Tattenaï, gouverneur de deçà le fleuve, et Scetharboznaï et ses compagnons le firent incontinent parce que le roi le leur avait ainsi écrit.

14. Or les anciens des Juifs bâtissaient et avançaient, selon la prophétie d'Aggée le prophète et de Zacharie fils de Hiddo. Ils bâtirent donc, ayant posé les fondements par le commandement du Dieu d'Israël et par le commandement de Cyrus et de Darius, et même d'Artaxerxes roi de Perse.

15. Et cette maison de Dieu fut achevée au troisième jour du mois d'Adar, en la sixième année du règne du roi Darius.

16. Et les enfants d'Israël, les sacrificateurs, les Lévites et le reste de ceux qui étaient retournés de la captivité célébrèrent la dédicace de cette maison de Dieu avec joie.

17. Et ils offrirent pour la dédicace de cette maison de Dieu, cent veaux, deux cents béliers, quatre cents agneaux et douze jeunes boucs pour le péché, pour tout Israël, selon le nombre des tribus d'Israël.

18. Et ils établirent les sacrificateurs dans leurs rangs et les Lévites dans leurs départements pour le service de Dieu qui se fait à Jérusalem, selon ce qui est écrit au livre de Moïse.

19. Et ceux qui étaient retournés de la captivité célébrèrent la pâque au quatorzième jour du premier mois,

20. Car les sacrificateurs s'étaient purifiés avec les Lévites, de sorte qu'ils étaient tous purs. C'est pourquoi ils égorgèrent la pâque pour tous ceux qui étaient retournés de la captivité et pour leurs frères les sacrificateurs et pour eux-mêmes.

21. Ainsi elle fut mangée par les enfants d'Israël qui étaient revenus de la captivité, par tous ceux qui s'étaient retirés vers eux en se purifiant de la souillure des nations du pays, pour rechercher l'Éternel le Dieu d'Israël.

22. Et ils célébrèrent avec joie la fête solennelle des pains sans levain pendant sept jours, car l'Éternel les avait réjouis, ayant fait tourner le cœur du roi d'Assyrie vers eux, afin de fortifier leurs mains dans l'ouvrage de la maison de Dieu, le Dieu d'Israël.

Réflexions

On doit remarquer ici la justice que le roi Darius rendit aux Juifs et l'empressement qu'il fit paraître pour rebâtir le temple de Jérusalem, même en fournissant de ses revenus une partie de la dépense nécessaire, tant pour le bâtiment que pour le service de Dieu. Surtout, ce prince marqua une grande vénération pour la religion des Juifs et pour le Dieu qu'ils adoraient. Il voulut que les Juifs fissent des prières et offrissent des sacrifices à Dieu pour lui et pour sa famille et il établit même des peines sévères contre tous ceux qui s'opposeraient à leur dessein.

Ces sentiments et cette conduite d'un roi idolâtre marquent bien clairement quel est le devoir des princes et des grands du monde à l'égard du service de Dieu et ce roi condamnera un jour les princes et les magistrats chrétiens, qui, faisant profession de connaître et de servir Dieu, ne révèrent pas la religion et la divinité, ne contribuent pas de tout leur pouvoir à ce que Dieu soit servi comme il le demande et ne reconnaissent pas que leur bonheur dépend de la faveur de Dieu et des prières que l'église fait pour eux.

Ensuite de cet ordre de Cyrus, les Juifs eurent la consolation d'achever de bâtir le temple, ils en firent la dédicace et ils célébrèreht la pâque avec joie, en bénissant Dieu de ce qu'il avait fléchi en leur faveur le cœur du roi.

Ce changement qui arriva dans l'état des Juifs est un événement où l'on ne saurait assez admirer les soins de la providence pour ce peuple et où l'on voit que Dieu veille pour son église et qu'il lui fait trouver de l'appui, même auprès des princes idolâtres et dans les lieux où elle a été le plus persécutée.

Chapitre VII

Esdras va en Judée par l'ordre du roi Artaxerxes, surnommé Longuemain, pour achever de remettre en état la religion et le service divin et pour établir des juges et des magistrats. Ce roi lui donne un édit qui permettait aux Juifs qui était encore dans ses états de retourner avec lui à Jérusalem. Il lui remet l'or et l'argent que lui et les principaux de sa cour avaient donné pour le temple et les sacrifices et il ordonne à ses trésoriers de fournir de ses revenus pour le même usage, versets 1-26.

Esdras rend grâce à Dieu de ce qu'il leur avait rendu le roi favorable, versets 27-28.

Depuis le premier retour des Juifs sous la conduite de Zorobabel du temps de Cyrus jusqu'à ce voyage d'Esdras, il s'est écoulé environ soixante et dix ans.

OR après ces choses-là, pendant le règne d'Artaxerxes, le roi de Perse, Esdras fils de Séraja, fils de Hazarja, fils de Hilkija,

2. Fils de Sçallum, fils de Tsadok, fils d'Ahitub,

3. Fils d'Amarja, fils d'Hazarja, fils de Mérajoth,

4. Fils de Zérahja, fils de Huzi, fils de Bukki,

5. Fils de Abisçuah, fils de Phinées, fils d'Éléazar, fils d'Aaron premier sacrificateur,

6. Cet Esdras monta de Babylone (or il était scribe [1], bien exercé dans la loi de Moïse que l'Éternel le Dieu d'Israël avait donnée) et le roi lui accorda toute sa demande, parce que la main favorable de l'Éternel son Dieu était sur lui.

7. Quelques-uns aussi des enfants d'Israël, des sacrificateurs et des Lévites, des chantres, des portiers et des néthiniens montèrent à Jérusalem la septième année du roi Artaxerxes.

8. Et Esdras arriva à Jérusalem au cinquième mois, la septième année du roi,

9. Car au premier jour du premier mois, on commença à partir de Babylone et au premier jour du cinquième mois, il arriva à Jérusalem, parce que la bonne main de son Dieu était sur lui.

10. Car Esdras avait disposé son cœur pour rechercher la loi de l'Éternel et pour la faire et pour enseigner parmi le peuple d'Israël les statuts et les ordonnances.

11. Or c'est ici la teneur des patentes que le roi Artaxerxes donna à Esdras sacrificateur et scribe qui était scribe des paroles des commandements de l'Éternel et de ses ordonnances parmi les Israélites.

12. Artaxerxes, roi des rois, souhaite à Esdras sacrificateur et scribe de la loi du Dieu des Cieux une parfaite santé et de telle date.

13. Un édit est fait maintenant de ma part que tous ceux de mon royaume qui sont du peuple d'Israël et de ses sacrificateurs et Lévites qui se présenteront volontairement pour aller à Jérusalem aillent avec toi,

14. Parce que tu es envoyé de la part du roi et de ses sept conseilers pour t'informer en Judée et à Jérusalem touchant la loi de ton Dieu que tu as en ta main,

15. Et pour porter l'argent et l'or que le roi et ses conseillers ont volontairement offert au Dieu d'Israël dont la demeure est à Jérusalem,

16. Et tout l'argent et tout l'or que tu trouveras dans toute la province de Babylone, avec les offrandes volontaires du peuple et des sacrificateurs qu'ils feront volontairement à la maison de leur Dieu qui habite à Jérusalem,

17. Afin que tu achètes incontinent de cet argent des veaux, des béliers, des agneaux et leurs gâteaux et leurs aspersions et que tu les offres sur l'autel de la maison de votre Dieu qui habite à Jérusalem,

18. Et que vous fassiez selon la volonté de votre Dieu ce qu'il te semblera bon, à toi et à tes frères, du reste de l'argent et de l'or,

19. Et pour ce qui est des ustensiles qui te sont donnés pour le service de la maison de ton Dieu, rends-les en la présence du Dieu de Jérusalem,

20. Et le reste qui sera nécessaire pour la maison de ton Dieu, autant qu'il faudra que tu en emploies, tu les prendras de la maison des trésors du roi,

21. Et il y a un ordre de la part de moi Artaxerxes roi, à tous les trésoriers qui sont au delà du fleuve que tout ce qu'Esdras le sacrificateur et scribe de la loi du Dieu des Cieux vous demandera, soit fait incontinent,

22. Jusqu'à cent talents d'argent et jusqu'à cent cores de froment et jusqu'à cent baths de vin et jusqu'à cent baths d'huile et du sel sans mesure.

23. Que tout ce qui est commandé par le Dieu des Cieux soit promptement fait à la maison du Dieu des Cieux, de peur qu'il n'y ait de l'indignation contre le royaume, le roi et ses enfants.

24. Et de plus, nous vous faisons savoir qu'on ne pourra point imposer de taille, ni de gabelle, ni de péage à aucun sacrificateur, ou Lévite, ou chantre, ou portier, ou Néthinien, ou ministre de cette maison de Dieu.

25. Et pour toi, Esdras, ordonne des magistrats et des juges selon la sagesse de ton Dieu de laquelle tu es doué afin qu'ils fassent justice à tout ce peuple qui est au delà du fleuve, savoir à tous ceux qui connaissent les lois de ton Dieu et que vous enseigniez celui qui ne les saura pas.

26. Et pour tous ceux qui n'observeront pas la loi de ton Dieu et la loi du roi, qu'incontinent il en soit fait justice et qu'on les condamne, soit à la mort, soit au bannissement, soit à quelque amende pécunière ou à l'emprisonnement.

27. Béni soit l'Éternel le Dieu de nos pères qui a mis cela au cœur du roi pour honorer la maison de l'Éternel qui habite à Jérusalem

28. Et qui a fait que j'ai trouvé grâce devant le roi, devant ses conseillers et devant tous les princes les plus puissants du roi. Ainsi donc, m'étant fortifié parce que la main favorable de l'Éternel mon Dieu était sur moi, j'assemblai les chefs d'Israël afin qu'ils montassent averc moi.

Réflexions

Les réflexions qu'il faut faire ici sont :

1. Qu'après que le temple fut rebâti, Dieu envoya en Judée le sacrifictateur Esdras qui était un homme éclairé dans la loi, plein de zèle et inspiré divinement afin qu'il mît la religion dans l'état où elle devait être.

L'église sera à jamais redevable à cet homme, car ce fut par ses soins que le service divin, la loi et les livres sacrés furent rétablis. Ainsi sa mémoire doit être précieuse à l'église chrétienne comme elle l'a toujours été à l'église judaïque.

On peut voir par là combien il est nécessaire pour l'édification publique qu'il y ait des ministres éclairés et fidèles qui instruisent les hommes et qui leur apprennent à servir Dieu comme il faut.

2. On voit ici qu'Artaxerxes, qui était un roi idolâtre, fournit avec beaucoup de libéralité une partie de ce qu'il fallait pour le service de Dieu et qu'il donna à Esdras l'autorité d'établir des magistrats pour gouverner les Juifs. Ce sont là des marques de respect pour la religion et des actes de justice et d'équité qui doivent être imités par toutes sortes de personnes et principalement par les grands.

3. Les actions de grâce qu'Esdras rendit à Dieu de ce qu'il avait mis au cœur du roi et de ses conseillers de favoriser les Juifs marquent que ce digne ministre de la religion était plein de piété et de zèle.

C'est ainsi que les personnes pieuses donnent à Dieu toute la gloire du bien qui leur arrive et qu'elles

mettent toute leur confiance en lui, tant dans la prospérité que dans l'adversité.

(1) v6 : C'est-à-dire : docteur de la loi.

Chapitre VIII

On voit ici :

1. Le dénombrement des Juifs qui retournèrent en Judée avec Esdras l'an septième du règne d'Artaxerxes Longuemain, versets 1-20.

2. Esdras, avant que de se mettre en chemin avec les Juifs, célèbre un jeûne pour implorer la protection de Dieu sur eux pendant leur voyage, versets 21-23.

3. Il remet aux sacrificateurs l'or et l'argent que le roi et ses conseillers avaient donné pour le temple, versets 24-30.

4. Il part avec les Juifs qui l'accompagnaient et il arrive heureusement à Jérusalem, versets 31-36.

OR ce sont ici les chefs des pères et le dénombrement selon les généalogies de ceux qui montèrent avec moi de Babylone pendant le règne du roi Artaxerxes.

2. Des descendants de Phinées, Guersçom. Des descendants d'Ithamar, Daniel. Des descendants de David, Hattus.

3. Des descendants de Scécanja qui était des descendants de Parhos, Zacharie et avec lui, en faisant le dénombrement par leur généalogie, selon les mâles, cent cinquante hommes.

4. Des descendfants de Péhath-Moab, Eljehohenaï fils de Zérahja et avec lui deux cents hommes.

5. Des descendants de Scécanja, le fils de Jahaziel et avec lui trois cents hommes.

6. Des descendants de Hadin, Hebed fils de Jonathan et avec lui cinquante hommes.

7. Des descendants de Hélam, Ésaïe fils de Hathalja et avec lui soixante et dix hommes.

8. Des descendants de Scepharja, Zebadja fils de Micëal et avec lui quatre-vingt hommes.

9. Des descendants de Joab, Habadja fils de Jéhiel et avec lui deux cent dix-huit hommes.

10. Des descendants de Scelomith, le fils de Josiphja et avec lui cent soixante hommes.

11. Des descendants de Bebaï, Zacharie fils de Bebaï et avec lui vingt-huit hommes.

12. Des descendants de Hazgad, Johanan fils de Katan et avec lui cent et dix hommes.

13. Des descendants d'Adonican, les derniers desquels les noms sont Eliphetlet, Jéhiel et Scémahja et avec eux soixante hommes.

14. Des descendants de Bigvaï, Huthaï, Zabbud et avec eux soixante et dix hommes.

15. Et je les assemblai près du fleuve qui se rend dans Ahava et nous y demeurâmes trois jours. Et je fis la revue du peuple et des sacrificateurs et je n'y trouvai personne des enfants de Lévi.

16. Et ainsi j'envoyai Elihézer, Ariel, Scemahja, Elnatha, Jarib, Elnathan, Nathan, Zacharie et Mesçullam des principaux et Jojarib et Elnathan, docteurs.

17. Et je leur donnai des ordres pour Iddo, principal chef, qui demeurait dans le lieu de Casiphja et je les instruisis de ce qu'ils devaient dire à Iddo et à son frère néthiniens dans le lieu de Casiphja afin qu'ils nous fissent venir des gens pour servir dans la maison de notre Dieu.

18. Et ils nous amenèrent, parce que la bonne main de notre Dieu était sur nous, un homme intelligent d'entre les descendants de Mahli, fils de Lévi, fils d'Israël, savoir Scerebja et ses fils et ses frères au nombre de dix-huit personnes.

19. Et Hasçabja et avec lui Ésaïe, d'entre les enfants de Mérari, ses frères et leurs enfants, au nombre de vingt personnes,

20. Et des néthiniens que David et les principaux du peuple avaient assignés pour le service des Lévites, deux cent et vingt néthiniens qui furent nommés par leurs noms.

21. Et je publiai un jeûne auprès du fleuve d'Ahava afin de nous humilier devant notre Dieu en le priant de nous donner un heureux voyage pour nous et pour nos petits enfants et pour nos biens,

22. Car j'aurais eu honte de demander au roi des gens de guerre et de la cavalerie pour nous défendre des ennemis par le chemin, parce que nous avions expressément dit au roi : La main de notre Dieu est favorable à tous ceux qui l'invoquent, mais sa force et sa colère est contre ceux qui l'abandonnent.

23. Nous jeûnâmes donc et nous implorâmes le secours de notre Dieu pour cela et il fut fléchi par nos prières.

24. Alors je séparai douze des principaux des sacrificateurs avec Scerebja, Hasçabja et avec eux dix de leurs frères.

25. Et je leur pesai l'argent et l'or et les ustensiles qui étaient l'offrande que le roi, les conseillers, ses princes et tous ceux d'Israël qui s'y étaient trouvés, avaient faite à la maison de notre Dieu.

26. Je leur pesai donc et délivrai six cent cinquante talents d'argent et des plats d'argent pesant cent talents et cent talents d'or,

27. Et vingt plats d'or qui montaient à mille drachmes et deux vases de cuivre resplendissant et fin, aussi précieux que s'ils eussent été d'or.

28. Et je leur dis : Vous êtes consacrés à l'Éternel et les ustensiles sont consacrés, cet argent aussi, et cet or est une offrande volontaire à l'Éternel le Dieu de vos pères.

29. Veillez et les gardez jusqu'à ce que vous les pesiez en la présence des principaux des sacrificateurs et des Lévites et devant les principaux des pères d'Israël à Jérusalem dans les chambres qui sont dans la maison de l'Éternel.

30. Les sacrificateurs donc et les Lévites reçurent le poids de l'argent et de l'or et des ustensiles pour les porter à Jérusalem dans la maison de notre Dieu.

31. Et nous partîmes du fleuve d'Ahava le douzième jour du premier mois pour aller à Jérusalem et la main de notre Dieu fut sur nous et il nous délivra de la main des ennemis et des embûches sur le chemin.

32. Enfin nous arrivâmes à Jérusalem et nous y étant reposé trois jours,

33. Au quatrième jour nous pesâmes l'argent et l'or et les ustensiles dans la maison de notre Dieu et nous le délivrâmes à Mérémoth fils d'Urija sacrificateur avec lequel était Eléazar fils de Phinées et avec eux Jozabad fils de Jesçuah et Noadja fils de Binnuï Lévite,

34. Selon le nombre et le poids de toutes ces choses-là et en ce temps-là tout le poids fut mis par écrit.

35. Et ceux qui avaient été transportés qui étaient retournés de la captivité offrirent en holocauste au Dieu d'Israël douze veaux pour tout Israël, quatre vingt-seize béliers, soixante et dix-sept agneaux et douze boucs pour le péché, le tout en holocauste à l'Éternel.

36. Et ils remirent les ordres du roi aux satrapes du roi, aux gouverneurs de deçà le fleuve qui favorisèrent le peuple et la maison de Dieu.

Réflexions

Il paraît du dénombrement des Juifs qui s'en allèrent de Babylone avec Esdras et qui étaient au nombre d'environ dix-huit cents, que tous les Juifs n'étaient pas retournés à Jérusalem avec Zorobabel sous le règne de Cyrus et qu'il en était demeuré plusieurs dans les pays où ils avaient été emmenés captifs.

2. Il est à remarquer qu'Esdras étant sur le point de partir pour la Judée ne demanda point au roi de soldats, ni d'escorte pour la sûreté de son voyage, ce qu'il aurait pourtant obtenu sans peine. Il dit lui-même qu'il en usa ainsi de peur qu'on ne crût qu'il se défiait du secours de Dieu, mais il implora la bénédiction du Seigneur par le jeûne et par la prière. En quoi il fit voir au roi Artaxerxes et aux peuples idolâtres parmi lesquels il vivait qu'il avait une parfaite confiance en la protection de son Dieu.

Les gens de bien se confient en Dieu plutôt qu'aux hommes, ils cherchent principalement leur sûreté dans la prière et Dieu de son côté les exauce et les bénit, comme cela arriva à Esdras qui fit heureusement son voyage avec ceux qui l'accompagnaient.

Il faut remarquer enfin que le roi Artaxerxes et les seigneurs les plus distingués de son royaume envoyèrent par les mains d'Esdras de grands présents et des offrandes considérables à Jérusalem.

Nous avons en cela une nouvelle preuve du soin particulier que Dieu prenait des Juifs et un exemple qui doit inciter particulièrement les grands du monde et les riches à user de libéralité toutes les fois qu'ils ont occasion de faire quelque chose pour Dieu et pour la religion.

Chapitre IX

Esdras ayant appris à son arrivée à Jérusalem que plusieurs Juifs, même d'entre les sacrificateurs et les magistrats, avaient épousé des femmes idolâtres, ce qui était contre la loi de Dieu, il en est extrêmement affligé, il s'humilie devant Dieu et il lui présente une prière dans laquelle il confesse les péchés des Juifs. Il reconnait la justice des jugements de Dieu sur eux et il promet, en leur nom, qu'ils ne violeraient plus les commandements et l'alliance du Seigneur comme ils avaient fait.

OR dès que ces choses-là furent achevées, les principaux du peuple s'approchèrent vers moi disant : Le peuple d'Israël et les sacrificateurs et les Lévites ne sont point séparés des peuples de ce pays comme il le fallait à cause des abominations, savoir des Cananéens, des Héthiens, des Phéréziens, des Jébuziens, des Hammonites, des Moabites, des Égyptiens et des Amorrhéens,

2. Car ils ont pris de leurs filles pour eux et pour leurs fils et la race sainte a été mêlée avec les peuples de ces pays et même il y en a des principaux du peuple et autres magistrats qui ont été les premiers à commettre ce péché.

3. Et sitôt que j'eu entendu cela, je déchirai mes habits et mon manteau et j'arrachai des cheveux de ma tête et de ma barbe et je m'assis tout désolé.

4. Et tous ceux qui tremblaient aux paroles du Dieu d'Israël s'assemblèrent vers moi à cause du crime de ceux de la captivité et je me tins assis tout désolé jusqu'à l'oblation du soir.

5. Et au temps de l'oblation du soir, je me levai de mon affliction et ayant mes habits et mon manteau déchirés, je me courbai sur mes genoux et j'étendis mes mains à l'Éternel mon Dieu,

6. Et je dis : Mon Dieu, j'ai honte et je suis trop confus pour oser élever, ô mon Dieu, ma face vers toi, car [a] nos iniquités sont multipliées par dessus la tête et nos crimes sont si grands qu'ils atteignent jusqu'aux Cieux.

7. Depuis les jours de nos pères jusqu'à ce jour nous sommes très coupables et nous avons été livrés à cause de nos iniquités, nous, nos rois et nos sacrificateurs, entre les mains des rois des pays pour être passés au fil de l'épée, pour être emmenés captifs, pillés et exposés à l'ignominie comme l'on voit aujourd'hui.

8. Et maintenant l'Éternel notre Dieu nous a fait grâce comme depuis un moment de sorte qu'il a fait que quelques-uns de nous sont demeurés de reste et il nous a donné un clou dans son saint lieu afin que notre Dieu éclairât nos yeux et qu'il nous donne quelque petit répit dans notre servitude,

9. Car nous sommes esclaves et toutefois notre Dieu ne nous a point abandonnés dans notre servitude, mais il nous a fait trouver grâce devant les rois de Perse pour nous donner du répit afin de redresser la maison de notre Dieu et rétablir ses lieux

déserts et pour nous donner une cloison dans Juda et à Jérusalem.

10. Mais maintenant, ô notre Dieu, que dirons-nous après ces choses ? Car nous avons abandonné tes commandements

11. Que tu as donnés par tes serviteurs les prophètes disant : [b] Le pays auquel vous allez entrer pour le posséder est un pays souillé par la souillure des peuples de ce pays-là à cause des abominations dont ils l'ont rempli, depuis un bout jusqu'à l'autre, par leurs impuretés.

12. Maintenant donc, ne donnez point vos filles à leurs fils et ne prenez point leurs filles pour vos fils et ne cherchez jamais leur paix, ni leur bien, afin que vous soyez affermis et que vous mangiez les biens de ce pays et que vous le fassiez hériter à vos fils à toujours.

13. Or, après toutes les choses qui nous sont arrivées à cause de nos méchantes actions et des grands crimes qui se sont trouvés en nous, bien que, ô notre Dieu, tu te sois retenu au dessus de ce que nos péchés méritaient et que tu nous aies laissé un reste tel que celui-ci.

14. Retournerions-nous à violer tes commandements et à faire alliance avec ces peuples abominables ? Ne serais-tu pas irrité contre nous jusqu'à nous consumer de sorte qu'il n'y aurait plus aucun reste, ni personne qui échappât ?

15. Éternel Dieu d'Israël, tu es juste, car nous sommes demeurés de reste, comme l'on voit aujourd'hui. Voici, nous sommes devant toi avec nos crimes, car nous ne saurions subsister devant toi à cause de ce que nous avons fait.

Réflexions

Il paraît de ce chapitre

1. Qu'après le retour de la captivité il y avait beaucoup de désordres parmi les Juifs et qu'en particulier plusieurs d'entre eux, même des principaux, avaient épousé des femmes étrangères et idolâtres et qu'ainsi il était nécessaire que Dieu suscitât des personnes zélées, telles que le sacrificateur Esdras, pour réformer cet abus.

C'est un grand mal quand les hommes violent les lois du Seigneur d'une manière ouverte et surtout quand ceux qui tiennent le premier rang autorisent la licence par leur exemple.

2. Esdras n'eût pas plutôt appris que les Juifs avaient contracté de ces mariages illicites, qu'il en ressentit une vive douleur et qu'il entreprit d'y remédier. Il donna des marques publiques de son affliction en priant et en s'humiliant devant Dieu.

Voilà comment ceux qui ont une vraie pitié et du zèle s'affligent et s'humilient, non seulement pour les maux qui leur arrivent et pour leurs fautes, mais aussi pour les péchés des autres.

La prière qu'Esdras fit dans cette occasion est très édifiante. Il y reconnait avec une profonde humilité que c'étaient les péchés des Juifs qui avaient obligé le Seigneur à les châtier et qui les avaient réduits dans l'état de servitude où ils étaient alors.

Cela nous montre que, dans les maux que nous souffrons, nous devons toujours donner gloire à Dieu et adorer sa justice.

Mais Esdras, après avoir fait la confession des péchés des Juifs, promit qu'ils ne retourneraient plus à violer la loi de Dieu.

Il faut reconnaître que le moyen d'obtenir du Seigneur le retour de sa grâce et le pardon des fautes que l'on a commises, c'est de ne plus retomber dans ces péchés, mais de les abandonner par une prompte et sincère conversion.

(a) v6 : Psaume 38.5
(b) v11 : Lévitique 18.25-37 : Deutéronome 7.3

Chapitre X

Esdras, après s'être humilié devant Dieu, assemble tous les Juifs. Il représente à ceux qui s'étaient mariés avec des femmes étrangères le grand péché qu'ils avaient commis et par l'avis des principaux et de toute l'assemblée, il les engage à renvoyer ces femmes, ce qui fut punctuellement exécuté, même à l'égard des sacrificateurs qui avaient contracté de ces sortes de mariages.

ET comme Esdras priait et faisait cette confession, pleurant et s'étant jeté en terre devant la maison de Dieu, une fort grande multitude d'hommes et de femmes et d'enfants de ceux d'Israël s'assembla vers lui et le peuple répandit des larmes en abondance.

2. Alors Scécanja fils de Jéhiel, des descendants de Hélam, prit la parole et dit à Esdras : Nous avons péché contre notre Dieu en ce que nous avons pris des femmes étrangères d'entre les peuples de ce pays. Mais maintenant il y a encore quelque espérance pour Israël en ceci.

3. C'est pourquoi traitons maintenant alliance avec notre Dieu que nous ferons sortir toutes les femmes et tout ce qui est né d'elles selon le conseil du Seigneur et de ceux qui tremblent au commandement de notre Dieu et que l'on fasse selon la loi.

4. Lève-toi, car cette affaire te regarde et nous serons avec toi. Prends donc courage et agi.

5. Alors Esdras se leva et fit jurer les principaux des sacrificateurs, des Lévites et de tout Israël qu'ils feraient selon cette parole et ils jurèrent.

6. Puis Esdras se leva de devant la maison de Dieu et il s'en alla dans la chambre de Johanan fils d'Eljascib et y entra et il ne mangea point de pain, ni ne but point d'eau, parce qu'il pleurait à cause du péché de ceux de la captivité.

7. Alors on publia par Juda et Jérusalem à tous ceux qui étaient retournés de la captivité qu'ils eussent à s'assembler à Jérusalem.

8. Et que si quelqu'un ne s'y rendait pas dans trois jours suivant l'avis des principaux et des anciens, tout son bien serait mis à l'interdit et qu'il serait séparé de l'assemblée de ceux de la captivité.

9. Ainsi tout ceux de Juda et de Benjamin s'assemblèrent à Jérusalem dans les trois jours. Ce fut le neuvième mois, le vingtième jour du mois et tout le peuple se tint dans la place de la maison de Dieu, tremblant pour cela et à cause des pluies.

10. Puis Esdras le sacrificateur se leva et leur dit : Vous avez péché en ce que vous avez pris des femmes étrangères, de sorte que vous avez rendu Israël plus coupable.

11. Mais maintenant faites la confession de votre faute à l'Éternel le Dieu de vos pères et faites sa volonté et séparez-vous des femmes étrangères.

12. Et toute l'assemblée répondit et dit à haute voix : C'est notre devoir de faire ce que tu as dit.

13. Mais le peuple est grand et ce temps est pluvieux, c'est pourquoi il n'y a pas moyen de demeurer dehors et cette affaire n'est pas d'un jour, ni de deux, car nous sommes plusieurs qui avons péché dans cette affaire.

14. Mais que tous les principaux d'entre nous comparaissent devant toute l'assemblée et que tous ceux qui sont dans nos villes qui ont pris chez eux des femmes étrangères viennent dans un certain temps et que les anciens de chaque ville et ses juges soient avec eux jusqu'à ce que nous détournions de nous l'ardeur de la colère de notre Dieu jusqu'à ce que ceci soit achevé.

15. Et Jonathan fils de Hasaël et Jahzaja fils de Tikva furent établis sur cette affaire et Mesçullam et Sçabbethaï Levites les aidèrent.

16. Et ceux qui étaient retournés de la captivité en firent de même, de sorte qu'on mis à part Esdras le sacrificateur et ceux qui étaient les chefs des pères selon les maisons de leurs pères, tous nommés par leurs noms, lesquels s'assirent au premier jour du dixième mois pour s'informer de cette affaire.

17. Et ils eurent achevé avec tous ceux qui avaient pris chez eux des femmes étrangères le premier jour du premier mois.

18. Or on trouva des fils des sacrificateurs qui avaient pris chez eux des femmes étrangères, savoir d'entre les fils de Jesçuah fils de Jotsadak et ses frères, Mahaseja, Elihézer, Jarib et Guédalja

19. Qui promirent de renvoyer leurs femmes et avouant qu'ils étaient coupables, ils offrirent pour leur péché un bélier du troupeau.

20. Des fils d'Immer, Hanini et Zébadja.

21. Et des fils de Harim, Mahaséja, Elie, Scémahja, Jéhiel et Huzija.

22. Et des fils de Pasçhur, Eljohenaï, Mahaséja, Ismaël, Nathanaël, Jozabad et Elhasa.

23. Et des Lévites, Jozabad, Scimhi, Kélaja, (celui-là est Kélita) Péthathja, Juda et Elihézer.

24. Et des chantres Eljascib. Et des portiers Sçallum, Télem et Uri.

25. Et de ceux d'Israël, des descendants de Parhos, Ramja, Jizija, Malkija, Mijamin, Elhazar Malkija et Bénaja.

26. Et des descendants de Helam, Mattanja, Zacharie, Jéhiel, Habdi, Jérémoth et Elie.

27. Et des descendants de Zattu, Eljohénai, Eljascib, Mattanja, Jérémoth, Zabad, Haziza.

28. Et des descendants de Bebaï, Johanan, Hananja, Zabbaï et Hathlaï.

29. Et des descendants de Bani, Mesçullam, Malluc, Hadaj, Jasçub, Séal et Ramoth.

30. Et des descendants de Pahath-Moab, Hadna, Kélal, Bénaja et Mahaséja, Mattanja, Bétsaléel, Binnui et Manassé.

31. Et des descendants de Harim, Elihézer, Jiscija, Malkija, Scemahja, Siméon,

32. Benjamin, Malluc et Scémarja.

33. Et des descendants de Hasçum, Mattenaï, Mattata, Zabad, Eliphélet, Jérémaï, Manassé et Scimhi.

34. Et des descendants de Bani, Mahadaï, Haram, Uel.

35. Bénaja, Bédéja, Kéluhu,

36. Vanja, Mérémoth, Eljascib,

37. Mattanja, Mattanaï, Jahasaï,

38. Bani, Binnuï, Scimhi,

39. Scélamja, Nathani, Hadaja,

40. Mabnadbaï, Sçasçaï, Sçaraï,

41. Hazaréel, Scélemja, Scémarja,

42. Sçallum, Amarja et Joseph.

43. Et des descendants de Nébo, Jéhiel, Mattitja, Zabad, Zébina, Jaddan Joël et Bénaja.

44. Tous ceux-là avaient pris des femmes étrangères et il y en avait d'entre eux qui avaient eu des enfants de ces femmes-là.

Réflexions

Ce qu'il faut considérer sur ce chapitre c'est qu'Esdras, après avoir jeûné et confessé les péchés des Juifs, s'appliqua à réformer ces désordres et à ôter les abus qui s'étaient introduits parmi eux.

Ce n'est pas assez de prier, de faire la confession de ses péchés, d'en avoir quelque douleur, le principal effet de la confession et de la prière est de les faire cesser et d'y renoncer tout à fait. Cela montre aussi que le devoir des ministres du Seigneur et des magistrats est de se servir de leurs exhortations et de leur autorité pour réprimer la licence et pour arrêter les dérèglements et que quand même le mal serait général et enraciné et que les coupables seraient d'un rang distingué, il ne faudrait pas tolérer le désordre, ni le rebuter.

Ce qu'il y a surtout à remarquer, c'est que les Juifs obéirent à Esdras et aux sacrificateurs en renvoyant les femmes étrangères qu'ils avaient épousées contre la défense de Dieu, ce qui devait pourtant leur être bien fâcheux, surtout plusieurs ayant

eu des enfants de ces femmes-là, mais ils firent paraître en cela leur docilité et la sincérité de leur repentance.

Les pécheurs qui sont véritablement touchés de leurs fautes et qui désirent d'en obtenir le pardon ne se font aucune peine à satisfaire à tout ce que Dieu leur commande et que la conscience exige, quelque rude et difficile qu'il soit et de renoncer même à ce qu'ils ont de plus cher.

Au reste, on peut voir que les mariages et les alliances avec les idolâtres sont désagréables à Dieu et ne doivent pas être soufferts parmi ceux qui font profession de la vraie religion.

Le livre de Néhémie

Argument

Le livre de Néhémie contient la suite de l'histoire de l'état des Juifs après la captivité de Babylone. Néhémie alla en Judée par la permission d'Artaxerxes Longuemain, roi de Perse, et il fit deux voyages. Le premier l'an vingtième du règne de ce prince, treize ans après qu'Esdras y fut allé et le second environ douze ans après, Néhémie 1.1 et 12.6. Il y alla en qualité de gouverneur des Juifs pour faire rebâtir la ville de Jérusalem et pour y établir un bon ordre. Il fit paraître dans toute sa conduite un grand zèle pour Dieu et en même temps beaucoup de prudence, de fermeté et de confiance en Dieu.

Les magistrats doivent lire et méditer ce livre avec beaucoup d'attention et profiter des beaux exemples de piété et de sagesse qui y sont contenus.

Chapitre I

Néhémie étant informé du triste état de la ville de Jérusalem en est vivement touché et il prie le Seigneur d'en avoir pitié.

L'HISTOIRE de Néhémie fils de Hacalja. Il arriva au mois de kifleu dans la vingtième année [1] que comme j'étais à Susan ville capitale,

2. Hanai l'un de mes frères et quelques gens arrivèrent de Juda et je m'enquis d'eux touchant les Juifs réchappés qui étaient de reste de la captivité et touchant Jérusalem.

3. Et ils me dirent : Ceux qui sont restés de la captivité sont là dans la province dans une grande misère et en opprobre et la muraille de Jérusalem demeure détruite et ses portes ont été brûlées par le feu.

4. Et dès que j'eus entendu ces paroles-là, je m'assis et je pleurai et je m'affligeai quelques jours et je jeûnai et je fis ma prière devant le Dieu des Cieux.

5. Et je dis : [a] Je te prie, Éternel Dieu des Cieux qui es le Fort, le Grand et le Terrible, qui [b] garde l'alliance et la miséricorde à ceux qui t'aiment et qui observent tes commandements,

6. Je te prie que ton oreille soit attentive et que tes yeux soient ouverts pour entendre la prière que ton serviteur te présente en ce temps, jour et nuit, pour les enfants d'Israël tes serviteurs en faisant confession des péchés des enfants d'Israël que nous avons commis contre toi, moi-même et la maison de mon père, car nous avons péché.

7. Certainement nous nous sommes corrompus devant toi et nous n'avons pas gardé les commandements, ni les statuts, ni les ordonnances que tu donnas à Moïse ton serviteur.

8. Mais je te prie, souviens-toi de la parole que tu donnas charge à Moïse ton serviteur de dire : [c] Vous commettrez des crimes et je vous disperserai parmi les peuples.

9. Puis vous retournerez à moi et vous garderez mes commandements et vous les ferez. Alors quand il y en aura d'entre vous qui auraient été chassés jusqu'au bout des cieux, je vous rassemblerai de là et je vous ramènerai au lieu que j'aurai choisi pour y faire habiter mon nom.

10. Or ceux-ci sont tes serviteurs et ton peuple que tu as racheté par ta grande puissance et par ta main forte.

11. Je te prie donc, Seigneur, que ton oreille soit maintenant attentive à la prière de ton serviteur et à la supplication de tes serviteurs qui veulent craindre ton nom et fais, je te prie, prospérer aujourd'hui ton serviteur et fais qu'il trouve grâce envers cet homme. Car j'étais échanson du roi.

Réflexions

Le commencement du livre de Néhémie marque le zèle et l'ardente piété de cet homme. Elle paraît dans l'affliction qu'il ressentit en apprenant le triste état où la ville de Jérusalem et les Juifs se rencontraient et dans cette belle et fervente prière qu'il fit pour implorer la miséricorde de Dieu en leur faveur et pour obtenir le pardon de leurs péchés et leur entier rétablissement.

Tous ceux qui craignent Dieu et surtout ceux qui sont élevés aux dignités dans le monde doivent, comme Néhémie, s'intéresser pour l'église du Seigneur plus que pour toute autre chose, prendre part aux maux qui lui arrivent, prier continuellement pour elle et travailler autant qu'ils le peuvent pour sa prospérité et pour son bien.

(a) v5 : Daniel 9.4
(b) v5 : Exode 20.6 et 34.7 ; Nombres 14.18 ; Deutéronome 5.10 ; Psaume 86.15, 103.8 et 145.8
(c) v8 : Deutéronome 4.25-27 et 30.2

(1) v1 : Du règne d'Artaxerxes, voyez sous 2.1

Chapitre II

Néhémie obtient du roi Artaxerxes, duquel il était échanson, la permission d'aller faire un voyage à Jérusalem et les lettres dont il avait besoin pour ce sujet, versets 1-8.

Y étant arrivé et ayant visité la ville, il exhorte les magistrats et le peuple à en rebâtir les portes et les murailles, ce qu'ils se mirent en état de faire, nonobstant les oppositions de leurs ennemis, versets 9-20.

ET il arriva au mois de nisan, la vingtième année du roi Artaxerxes, que comme on lui apporta du vin, je pris le vin et le présentai au roi. Or je n'avais jamais eu mauvais visage en me trouvant devant lui.

2. Et le roi me dit : Pourquoi as-tu mauvais visage, puisque tu n'es point malade ? Cela ne vient que de quelque tristesse d'esprit. Alors je crains fort.

3. Et je répondis au roi : Que le roi vive à jamais ! Comment mon visage ne serait-il pas mauvais, puisque la ville qui est le lieu des sépultures de mes pères demeure désolée et que ses portes ont été consumées par le feu ?

4. Et le roi dit : Que demandes-tu ? Alors je priai le Dieu des Cieux

5. Et je dis au roi : Si le roi le trouve bon et si ton serviteur t'es agréable, envoie-moi en Judée, vers la ville des sépulcres de mes pères pour la rebâtir.

6. Et le roi me dit et sa femme qui était assise auprès de lui : Combien serais-tu à faire ton voyage et quand retournerais-tu ? Et quand j'eus marqué le temps au roi, il trouva bon de me donner mon congé.

7. Puis je dis au roi : Si le roi trouve bon, qu'on me donne des lettres pour les gouverneurs de delà le fleuve afin qu'ils me fassent passer sûrement jusqu'à ce que j'arrive en Judée

8. Et des lettres pour Asaph, le garde du parc du roi, afin qu'il me donne du bois pour la charpente des portes de la forteresse qui est près de la maison de Dieu et pour les murailles de la ville et pour la maison dans laquelle j'entrerai. Et le roi me l'accorda selon que la bonne main de mon Dieu était sur moi.

9. Je vins donc vers les gouverneurs qui sont de deçà le fleuve et je leur donnai les paquets du roi. Or le roi avait envoyé avec moi des capitaines de guerre et de la cavalerie.

10. Ce que Samballat Horonite et Tobija officier Hammonite ayant appris, ils eurent un fort grand dépit de ce qu'il était venu quelqu'un pour procurer du bien aux enfants d'Israël.

11. Ainsi j'arrivai à Jérusalem et je fus là trois jours.

12. Ensuite je me levai de nuit, moi et quelque peu de gens avec moi et je ne déclarai à personne ce que mon Dieu m'avait mis au cœur de faire à Jérusalem et il n'y avait point de monture avec moi, sinon la monture sur laquelle j'étais monté.

13. Je sortis donc de nuit par la porte de la vallée et je vins par devant la fontaine du dragon à la porte du fumier et je considérai les murailles de Jérusalem comme elles demeuraient renversées et comment ses portes avaient été consumées par le feu.

14. De là je passai à la porte de la fontaine et vers l'étang du roi et il n'y avait point de lieu par où la monture sur laquelle j'étais monté pût passer.

15. Et je montai de nuit par le torrent et je considérai la muraille et m'en retournant je rentrai par la porte de la vallée et ainsi je m'en retournai.

16. Or les magistrats ne savaient point où j'étais allé, ni ce que je faisais, aussi je n'en avais rien déclaré jusqu'alors, ni aux Juifs, ni aux sacrificateurs, ni aux principaux, ni aux magistrats, ni au reste de ceux qui maniaient les affaires.

17. Alors je leur dis : Vous voyez la misère dans laquelle nous sommes, comment Jérusalem demeure désolée et ses portes brûlées, venez et rebâtissons les murailles de Jérusalem et que nous ne soyons plus en opprobre.

18. Et je leur déclarai que la bonne main de mon Dieu était sur moi et je leur rapportai aussi les paroles que le roi m'avait dites. Alors ils dirent : Levons-nous et bâtissons. Ils fortifièrent donc leurs mains pour bien travailler.

19. Mais Samballat Horonite et Tobija officier Hammonite et Guescem Arabien l'ayant appris se moquèrent de nous et nous méprisèrent disant : Qu'est-ce que vous faites ? Ne vous révoltez-vous pas contre le roi ?

20. Et je leur répondis cette parole et je leur dis : Le Dieu des Cieux est celui qui nous fera prospérer, nous donc, qui sommes ses serviteurs, nous nous lèverons et bâtirons, mais vous n'avez ni part, ni droit, ni mémorial à Jérusalem.

Réflexions

Il faut remarquer ici

1. Que quoi que Néhémie eût un emploi considérable à la cour du roi Artaxerxes et qu'il fût dans les bonnes grâces de ce prince, il était pénétré d'une vive douleur sachant l'état où Jérusalem était alors et qu'il demanda au roi la permission d'aller en Judée. C'est là une belle marque de la grande piété et du zèle de Néhémie.

Les gens de bien sont plus sensibles à ce qui regarde la gloire de Dieu qu'à leur propre intérêt et pendant qu'ils voient cette gloire retardée et l'église dans la souffrance, ils ne sauraient goûter aucune joie quand même ils posséderaient les plus grands avantages dans le monde. Cela montre aussi que ceux qui ont du crédit auprès des grands ou qui sont élevés en autorité ne sauraient mieux l'employer qu'à procurer le bien de l'église et de la religion.

On doit encore remarquer que Néhémie, avant que de faire la requête au roi, pria Dieu de toucher le cœur de ce prince, qu'il obtînt sa demande et qu'il reconnut que c'était Dieu qui lui avait rendu le roi favorable.

Après cela, ce sage gouverneur étant arrivé à Jérusalem fit paraître une grande prudence et une entière confiance en Dieu et il travailla heureusement à faire rebâtir les murailles de cette ville, malgré les traverses des ennemis des Juifs. Toute cette conduite de Néhémie marque une sincère piété jointe à beaucoup de prudence et de courage et c'est là un modèle sur lequel les magistrats doivent toujours se former.

L'heureux succès qu'eut Néhémie fait voir que Dieu bénit les desseins que l'on forme dans de bonnes vues et que ceux qui travaillent pour sa gloire ne doivent jamais perdre courage lorsque les méchants s'opposent à eux.

Chapitre III

On voit dans ce chapitre comment et dans quel ordre les murs de Jérusalem furent rebâtis.

ELJASCIB donc, le grand sacrificateur, se leva avec ses frères les sacrificateurs et ils rebâtirent la porte des troupeaux, laquelle ils consacrèrent et ils y posèrent ses portes, même ils la consacrèrent jusqu'à la tour de Méah, jusqu'à la tout de Hananéel.

2. Et les gens de Jérico rebâtirent à côté de lui et à côté d'eux Zaccur fils d'Imri rebâtit.

3. Et les Senaïtes rebâtirent la porte des poissons, laquelle ils garnirent de planches et ils y mirent ses portes, ses ferrures et ses barres.

4. Et Mérémoth fils d'Urija, fils de Kots répara. Et à côté d'eux Mesçullam, fils de Bérécja, fils de Mescezabéel répara. Et à côté d'eux Tsadok fils de Bahana répara.

5. Et à côté d'eux les Tékohites réparèrent, mais les plus considérables ne se rangèrent point à l'œuvre de leur Seigneur.

6. Et Jéhojadah fils de Paséah et Mesçullam fils de Bésodja réparèrent la vieille porte laquelle ils garnirent de planches et ils y mirent ses portes, ses ferrures et ses barres.

7. Et à leur côté Mélatja Gabaonite et Jadon Méronothite, de Gabaon et de Mitspa réparèrent vers le trône du gouverneur de deçà du fleuve.

8. Et à côté de ce trône Huziel fils de Harhaja d'entre les orfèvres répara et à son côté Hananja fils de Harakkahim. Et ils laissèrent la partie de Jérusalem qui est jusqu'à la large muraille.

9. Et à côté d'eux Réphaja fils de Hu, capitaine du demi quartier de Jérusalem répara.

10. Et à côté d'eux Jédaja fils de Harumaph, répara vis-à-vis de sa maison. Et à son côté Hattus fils de Hasçabnéja répara.

11. Et Malkija fils de Harim et Hasçub fils de Pahath Moab en réparèrent autant et la tour des fours.

12. Et à côté d'eux Sçallum fils de Lohes, capitaine d'un demi quartier de Jérusalem répara, lui et ses filles.

13. Et Hanun et les habitants de Zanoah réparèrent la porte de la vallée, ils la rebâtirent et mirent ses portes, ses ferrures et ses barres et mille coudées de murailles jusqu'à la porte du fumier.

14. Et Malkija fils de Réchab, capitaine du quartier de Bethkérem, répara la porte du fumier, il la rebâtit et plaça ses ferrures et ses barres.

15. Et Sçallum fils de Col-hoze, capitaine du quartier de Mitspa, répara la porte de la fontaine, il la rebâtit et la couvrit et posa ses portes, ses ferrures et ses barres et la muraille de l'étang, tirant vers le jardin du roi et jusqu'aux degrés qui descendent de la cité de David.

16. Après lui, Néhémie fils de Hazbuc, capitaine du demi quartier de Beth-tsur, répara jusqu'à l'endroit des sépulcres de David et jusqu'à l'étang refait et jusqu'à la maison des hommes vaillants.

17. Après lui, réparèrent les Lévites, Nehum fils de Bani et à son côté répara Hisçabja, capitaine du demi quartier de Kéhila, pour ceux de son quartier.

18. Après lui, leurs frères réparèrent, savoir Bawaï fils de Hénadad, capitaine d'un demi quartier de Kéhila.

19. Et à son côté Hézer fils de Jesçuah, capitaine de Mitspa, en répara autant à l'endroit qu'on monte à l'arsenal de l'angle.

20. Après lui Baruc fils de Zaccaï s'excita et en répara autant, depuis l'angle jusqu'à l'entrée de la maison d'Eljascib grand sacrificateur.

21. Après lui Mérémoth fils d'Urija, fils de Kots, en répara autant, depuis l'entrée de la maison d'Eljascib jusqu'au bout de la maison d'Eljascib.

22. Et après lui les sacrificateurs habitants de la campagne.

23. Après eux, Benjamin et Hasçub réparèrent à l'endroit de leur maison. Après lesquels, Hazarja fils de Mahaséja, fils de Hananja, répara auprès de sa maison.

24. Après lui, Binnuï fils de Hénadad en répara autant, depuis la maison de Hazarja jusqu'au tournant de l'angle, même jusqu'au coin.

25. Et Palal fils d'Uzaï, depuis l'endroit de ce tournant et de la tour qui sort de la haute maison du roi qui est auprès de la cour de la prison. Après lui, Pédaja fils de Parhos.

26. Et les nethiniens qui habitaient en Hophel réparèrent vers l'Orient jusquà l'endroit de la porte des eaux et vers la tour qui sort en dehors.

27. Après eux, les Tékohites en réparèrent autant depuis l'endroit de la grande tour qui sort en dehors jusqu'à la muraille de Hophel.

28. Et les sacrificateurs réparèrent depuis le dessus de la porte des chevaux, chacun à l'endroit de sa maison.

29. Après eux, Tsadok fils d'Immer, répara à l'endroit de sa maison. Et après lui, répara Scémahja fils de Scécanja, garde de la porte orientale.

30. Après lui, Hananja fils de Scélemja et Hanun, le sixième fils de Tsalaph, en réparèrent autant. Après eux, Mesçullam fils de Berecja répara à l'endroit de sa chambre.

31. Après lui, Malkija fils de Tsoreph, répara jusqu'à la maison des néthiniens et des marchands et l'endroit de la porte de Miphkad et jusqu'à la montée du coin.

32. Et les orphèvres et les marchands réparèrent entre la montée du coin et la porte du bercail.

Réflexions

Il paraît de ce chapitre que les Juifs qui habitaient à Jérusalem, animés par les exhortations de Néhémie leur gouverneur, travaillèrent avec beaucoup d'empressement et de zèle à relever les murailles de cette ville, chacun de ceux qui étaient en état de s'y employer s'étant chargé d'une partie de l'ouvrage. Par ce moyen Jérusalem, dont les murailles étaient renversées depuis si longtemps, prit une nouvelle

face et fut en état de se garantir contre ses ennemis. Cet heureux succès doit être attribué à la piété et à la sage conduite de Néhémie dont Dieu bénit les soins et à la bonne volonté que le peuple et les principaux firent paraître dans cette occasion.

Chapitre IV

Les voisins des Juifs se moquent du dessein qu'ils avaient de rebâtir les murailles de leur villes, mais voyant que cet ouvrage avançait, ils prennent la résolution de les attaquer, versets 1-8.

Sur quoi Néhémie implore le secours de Dieu et se met en état de défense et il exhorte les Juifs à continuer leur travail et à ne rien craindre, versets 9-23.

MAIS il arriva que Samballat, ayant appris que nous rebâtissions la muraille, fut fort indigné et fort irrité et qu'il se moqua des Juifs,

2. Car il dit en la présence de ses frères et des gens de guerre de Samarie : Que font ces Juifs languissants ? Les laissera-t-on faire ? Sacrifieront-ils et achèveront-ils tout en un jour ? Pourront-ils faire revenir les pierres des monceaux de poudre puisqu'elles sont brûlées ?

3. Et Tobija Hammonite qui était auprès de lui dit : Quoi qu'ils bâtissent, si un renard montait, il romprait leur muraille de pierre.

4. Ô notre Dieu, écoute, car nous sommes en mépris et fais retourner l'opprobre dont ils nous couvrent sur leur tête et mets-les en proie dans un pays de captivité,

5. Et ne couvre point leur iniquité et que leur péché ne soit point effacé en ta présence, car ils se sont moqué de ceux qui bâtissent.

6. Nous rebâtîmes donc la muraille et tout le mur fut rejoint jusqu'à la moitié, car le peuple prenait à cœur ce travail.

7. Mais quand Samballat et Tobja et les Arabes, les Hammonites et les Esçdodiens eurent appris que la muraille de Jérusalem avait été refaite et qu'on avait commencé à fermer ce qui avait été rompu, ils furent fort en colère.

8. Et ils se liguèrent entre eux tous ensemble pour venir faire la guerre contre Jérusalem et pour faire échouer son dessein.

9. Alors nous priâmes notre Dieu et nous mîmes des gardes contre eux de jour et de nuit pour nous garantir d'eux.

10. Et Juda dit : La force des ouvriers est diminuée et il y a beaucoup de terre en sorte que nous ne pourrons pas bâtir la muraille.

11. Et nos ennemis avaient dit : Qu'ils n'en sachent rien et qu'ils n'en voient rien jusqu'à ce que nous entrions au milieu d'eux et que nous les tuions et que nous fassions cesser l'ouvrage,

12. Mais il arriva que les Juifs qui habitaient parmi eux, venant vers nous, nous dirent par dix fois leur dessein de tous les lieux d'où ils venaient nous trouver.

13. C'est pourquoi je posai depuis le bas, derrière la muraille, sur des lieux élevés, le peuple selon leurs familles, avec leurs épées, leurs javelines et leurs arcs.

14. Puis je considérai toutes choses et je me levai et je dis aux principaux et aux magistrats et au reste du peuple : Ne les craignez point, souvenez-vous du Seigneur qui est grand et terrible et combattez pour vos frères, vos fils et vos filles, vos femmes et vos maisons.

15. Or après que nos ennemis eurent appris que nous avions été avertis, Dieu dissipa leur conseil et nous retournâmes tous aux murailles, chacun à son travail.

16. Depuis ce jour-là, une moitié de mes gens travaillait et l'autre moitié tenait des javelines, des boucliers, des arcs et des cuirasses et les gouverneurs suivaient chaque famille de Juda.

17. Ceux qui bâtissaient la muraille et ceux qui chargeaient les portefaix, travaillaient d'une main et de l'autre ils tenaient l'épée,

18. Car chacun de ceux qui batissaient était ceint sur ses reins d'une épée et ainsi ils bâtissaient. Or la trompette était près de moi,

19. Car j'avais dit aux principaux et aux magistrats et au reste du peuple : L'ouvrage est grand et large et nous sommes écartés sur le muraille loin l'un de l'autre.

20. En quelque lieu donc que vous entendrez le son de la trompette, courrez-y vers nous, notre Dieu combattra pour nous.

21. Ainsi nous travaillions, toutefois la moitié tenait des javelines depuis le point du jour jusqu'à ce que les étoiles parussent.

22. Et en ce temps-là je dis au peuple : Que chacun avec son serviteur passe la nuit dans Jérusalem afin qu'ils nous servent la nuit pour faire le guet et le jour pour travailler.

23. Et pour moi, mes frères, mes serviteurs et les gens de la garde qui me suivent, nous ne dépouillerons point nos habits, que chacun chacun vienne avec son épée et avec de l'eau.

Réflexions

Il y a trois réflexions principales à faire sur ce chapitre.

La première, que comme les ennemis des Juifs se moquaient de leur dessein et firent tous leurs efforts pour le traverser, ceux qui forment des entreprises doivent s'attendre à la contradiction des méchants.

La seconde, que, dans les dangers, il faut s'adresser au Seigneur et ne pas négliger le travail et les moyens légitimes pour éviter les maux dont on est menacé. C'est ce que fit Néhémie, se voyant attaqué, il invoqua le Seigneur, il exhorta le peuple à ne rien craindre et il fit paraître dans tous ses discours qu'il mettait toute sa confiance en Dieu. Mais

il donna aussi les ordres nécessaires pour se garantir d'être surpris par leurs ennemis et il prit toutes les précautions que la prudence voulait qu'il employât.

Enfin, l'on voit ici que ceux qui se confient ainsi en Dieu éprouvent son secours et qu'il les assiste contre ceux qui leurs sont contraires. Ce fut ce qui arriva à Néhémie, Dieu ayant rendu inutiles les oppositions des peuples voisins et les Juifs ayant heureusement achevé l'ouvrage qu'ils avaient commencé.

Chapitre V

Néhémie, étant informé que plusieurs Juifs accablaient leurs frères par des usures, assemble les magistrats. Il représente aux coupables la grandeur de leur péché et il les oblige à rendre ce qu'ils avaient pris injustement, versets 1-13.

Et pour être en bon exemple, il quitte une partie des droits de sa charge de gouverneur et il donne outre cela de son propre bien, tant pour bâtir les murailles de la ville que pour assister les nécessiteux, versets 14-19.

OR il y eut un grand cri du peuple et de leurs femmes contre les Juifs leurs frères,

2. Car il y en avait qui disaient : Plusieurs d'entre nous engagent leurs fils et leurs filles pour prendre du froment afin que nous mangions et que nous vivions.

3. Et il y en avait d'autres qui disaient : Nous engageons nos champs et nos vignes et nos maisons afin que nous prenions du froment dans cette famine.

4. Il y en avait aussi qui disaient : Nous empruntons de l'argent pour payer le tribut du roi sur nos champs et sur nos vignes.

5. Toutefois, notre chair est comme la chair de nos frères et nos fils sont comme leurs fils. Et voici nous assujettissont nos fils et nos filles pour être esclaves et quelques-unes de nos filles y sont déjà assujetties et ne sont plus en notre pouvoir et nos champs et nos vignes sont à d'autres.

6. Or je fut fort en colère quand j'eus entendu leur cri et ces paroles-là.

7. Et je consultai en moi-même et je censurai les principaux et les magistrats et je leur dis : Vous exigez rigoureusement ce que chacun de vous a imposé à son frère et je fis convoquer la grande assemblée contre eux.

8. Et je leur dis : Nous avons racheté selon notre pouvoir nos frères Juifs qui avaient été vendus aux nations et vous vendriez vous même vos frères ou nous seraient-ils vendus ? Alors ils se turent et ne surent que dire.

9. Et je dis : Vous ne faites pas bien. Ne voulez-vous pas marcher dans la crainte de notre Dieu plutôt qu'être en opprobre aux nations qui nous sont ennemies ?

10. Nous pourrions aussi exiger de l'argent et du froment, moi, mes frères et mes serviteurs, mais quittons-leur, je vous prie, cette dette.

11. Rendez-leur, je vous prie, aujourd'hui leurs champs, leurs vignes, leurs oliviers et leurs maisons et outre cela, le centième de l'argent, du froment, du vin et de l'huile que vous exigez d'eux.

12. Et ils répondirent : Nous les rendrons et nous ne leur demanderons rien, nous ferons ce que tu dis. Alors j'appelai les sacrificateurs entre les mains desquels je les fis jurer qu'ils le feraient.

13. Et je secouai mon sein et je dis : Que Dieu secoue ainsi de sa maison et de son travail tout homme qui n'aura point accompli cette parole et qu'il soit ainsi secoué et vide et toute l'assemblée répondit : Amen. Et ils louèrent l'Éternel et le peuple fit suivant cette parole-là.

14. Et même depuis le jour auquel le roi m'avait commandé d'être leur gouverneur au pays de Juda, depuis la vingtième année jusqu'à la trente et deuxième année du roi Artaxerxes, l'espace de douze ans, moi et mes frères, nous n'avons point pris ce qui était assigné au gouverneur pour sa table,

15. Bien que les précédents gouverneurs qui avaient été avant moi eussent chargé le peuple et eussent pris d'eux du pain et du vin, outre quarante sicles d'argent, et que même leurs serviteurs eussent dominé sur le peuple. Mais je n'ai pas fais ainsi à cause de la crainte que j'ai de mon Dieu.

16. Et même j'ai réparé une partie de cette muraille et nous n'avons point acheté de champ et tous mes serviteurs ont été assemblés là pour travailler.

17. Et outre cela, les Juifs et les magistrats au nombre de cent cinquante hommes et ceux qui venaient vers nous des nations qui étaient autour de nous étaient à ma table.

18. Et ce qu'on apprêtait chaque jour était un bœuf et six moutons choisis. On m'apprêtait aussi des volailles et de dix en dix jours, on me présentait toutes sortes de vins en abondance et avec tout cela je n'ai point demandé le pain qui était assigné au gouverneur, car cette servitude eut été rude à ce peuple.

19. Ô mon Dieu, souviens-toi de moi pour me faire du bien selon tout ce que j'ai fait pour ce peuple !

Réflexions

L'histoire qui est contenue dans ce chapitre présente plusieurs belles réflexions.

La première, que c'est un grand péché de prêter à usure et en particulier de s'enrichir dans les temps de cherté et de disette, d'acquérir le bien des personnes nécessiteuses en leur vendant ou même en leur prêtant à des conditions dures.

La seconde, que ceux qui sont coupables de ce péché doivent restituer ce qu'ils ont acquis par ces sortes de moyens ou même en se faisant payer à toute rigueur. Par où l'on voit que le devoir de la restitution est indispensable et qu'on est même obligé en conscience et devant Dieu de restituer bien des choses que l'on pourrait posséder légitimement devant les hommes.

3. Il paraît d'ici que les magistrats sont obligés d'empêcher qu'il ne se commette des usures et des injustices, de réprimer, comme le fit Néhémie, ceux qui foulent le peuple et de leur faire rendre ce qu'ils ont acquis par de mauvaises voies.

4. Il faut faire une grande attention à la conduite de Néhémie. Pendant douze ans qu'il fut gouverneur de Jérusalem, il ne voulut pas se prévaloir de tous les droits de sa charge, ni permettre que ses domestiques et ceux qui étaient sous lui opprimassent personne, mais il quitta ces droits-là pour ne pas surcharger le peuple dans ces temps fâcheux. Il donna même du sien pour les nécessités du public et des particuliers et il fit tout cela comme il le dit :

par la crainte de son Dieu.

Voilà un admirable exemple d'équité, de piété et de désintéressement qui doit être imité surtout par les grands, par les magistrats et par les riches et qui nous montre combien il faut s'éloigner de l'oppression et de l'injustice, puisque dans les cas de nécessité, on doit même donner de son propre bien et se relâcher de son droit.

Quand on s'acquitte de ces devoirs, on est rempli d'une grande assurance devant Dieu et l'on peut dire avec confiance ce que Néhémie disait avec tant de foi et de piété :

Ô mon Dieu, souviens-toi de moi pour me faire du bien.

Chapitre VI

Néhémie récite que, nonobstand les traverses qui lui avaient été suscitées par les ennemis des Juifs, par les faux prophètes et même par ceux de sa nation, il avait toujours résisté et qu'il avait achevé de rebâtir les murailles de Jérusalem.

Or il arriva que quand Samballat, Tobija et Guescem Arabe et le reste de nos ennemis eurent appris que j'avais rebâti la muraille et qu'il n'y était demeuré aucune brêche, (bien que jusqu'à ce temps-là je n'eusse pas encore mis les battants aux portes),

2. Samballat et Guescem envoyèrent vers moi pour me dire : Viens, et que nous nous trouvons ensemble dans les villages qui sont dans la campagne d'Onò. Et ils machinaient de me faire du mal.

3. Mais j'envoyai des députés vers eux pour leur dire : Je fais un grand ouvrage et je ne pourrais pas descendre. Pourquoi cet ouvrage serait-il interrompu si je le laissais et si je descendais vers vous ?

4. Et ils me demandèrent la même chose quatre fois et je leurs répondis de même.

5. Alors Samballat envoya vers moi son serviteur pour me tenir le même discours pour la cinquième fois et il avait une lettre ouverte en sa main

6. Dans laquelle il était écrit : On entend dire parmi les nations et Gasçmu [1] le dit, que vous pensez, toi et les Juifs, à vous révolter et que c'est pour cela que tu rebâtis la muraille et que tu t'en vas être leur roi, comme le montre ce que vous faites.

7. Et même que tu as établi des prophètes pour te proclamer à Jérusalem et pour dire : Il est roi en Judée. Et maintenant on fera entendre au roi ces mêmes choses. Viens donc maintenant afin que nous consultions ensemble.

8. Et je renvoyai vers lui pour lui dire : Ce que tu dis n'est point, mais tu l'inventes de toi-même,

9. Car ils nous épouvantaient tous disant : Leurs mains seront fatiguées du travail, de sorte qu'il ne se fera point. Maintenant donc, ô Dieu, fortifie mes mains.

10. Outre cela j'allai dans la maison de Scemahja, fils de Délaja, fils de Méhétabéel, lequel y était renfermé. Et il me dit : Assemblons-nous dans la maison de Dieu, dans le temple et fermons les portes du temple, car ils doivent venir pour te tuer et ils viendront de nuit pour te tuer.

11. Mais je répondis : Un homme tel que moi s'enfuierait-il ? Et quel homme tel que moi entrerait au temple pour sauver sa vie ? Je n'y entrerai point.

12. Et je connus bien que Dieu ne l'avait pas envoyé, mais qu'il avait prononcé cette prophétie [2] contre moi et que Samballat et Tobija l'avaient gagé

13. Et qu'il était leur pensionnaire afin que je fisse par crainte ce qu'il voulait et que je commisse un péché et qu'ils eussent quelque chose de mauvais à me reprocher.

14. Ô mon Dieu, souviens-toi de Tobija et de Samballat selon leurs actions, aussi bien que de Nohadja prophétesse et du reste des prophètes qui tâchaient de m'épouvanter.

15. Néanmoins le muraille fut achevée au vingt-cinquième jour du mois d'élul en cinquante-deux jours.

16. Et quand nos ennemis l'eurent appris et toutes les nations qui étaient autour de nous l'eurent vu, ils furent consternés en eux-mêmes et ils connurent que cet ouvrage avait été fait par notre Dieu.

17. Même en ces jours-là, des principaux de Juda envoyèrent lettres sur lettres qui allaient à Tobija et celles de Tobija leurs parvenaient,

18. Car il y en eu plusieurs en Judée qui s'étaient liés à lui par serment parce qu'il était gendre de Sçécanja fils d'Arah et Johanan son fils avait épousé la fille de Mesçullam fils de Bérécja.

19. Et même ils racontaient ses bienfaits en ma présence et lui rapportaient mes discours et Tobija envoyait des lettres pour m'épouvanter.

Réflexions

On peut remarquer dans le récit que Néhémie fait de ce qui lui arriva pendant son gouvernement que les gens de bien et surtout ceux qui s'intéressent pour la gloire de Dieu sont exposés à bien des contradictions, non seulement de la part de leurs ennemis déclarés qui emploient contre eux la force, la ruse et la calomnie, mais aussi de la part de ceux qu'ils regardent comme leurs frères et que même

ces traverses leur sont quelquefois suscitées par de faux ministres du Seigneur.

Mais la conduite sage, ferme et pieuse de Néhémie montre que les personnes qui travaillent pour le bien ne doivent jamais s'ébranler pour les menaces et pour les calomnies des méchants et qu'avec l'aide du Seigneur, qui veille sur eux, ils surmontent heureusement toutes ces oppositions.

(1) v6 : C'est le même que Guescem, v.1
(2) v12 : Feignant d'être prophète.

Chapitre VII

Néhémie donne ses ordres pour la garde de la ville de Jérusalem . Il fait le dénombrement des Juifs qui étaient revenus de la captivité, parmi lesquels il y en eut qui firent des offrandes considérables pour les nécessités publiques et pour le service de Dieu. Au reste, ce dénombrement est le même que celui qui se lit dans Esdras 2, à quelques différences près.

OR après que la muraille fut rebâtie et que j'eus mis les portes et qu'on eut fait la revue des chantres et des Lévites,

2. Je commandai à Hanani mon frère et à Hananja capitaine de la forteresse de Jérusalem, (car il était tel qu'un homme fidèle doit être et il craignait Dieu plus que plusieurs autres),

3. Et je leur dis : Que les portes de Jérusalem ne s'ouvrent point jusqu'à la chaleur du soleil et pendant qu'ils étaient encore là, les portes furent bien fermées et je posai des gardes des habitants de Jérusalem, chacun selon sa garde et chacun vis-à-vis de sa maison.

4. Or la ville était spacieuse et grande, mais il y avait peu de peuple et les maisons n'étaient point bâties.

5. Et mon Dieu me mit au cœur d'assembler les principaux et les magistrats et le peuple pour en faire le dénombrement selon leur généalogies et je trouvai le régistre du dénombrement selon les généalogies de ceux qui étaient montés à la première fois, où je trouvai ainsi écrit :

6. [a] Ce sont ici ceux de la province qui remontèrent de la captivité d'entre ceux qui avaient été transportés que Nébucadnetsar roi de Babylone avait transportés à Babylone et lesquels retournèrent à Jérusalem et en Judée, chacun dans sa ville,

7. Qui vinrent avec Zorobabel, Jesçuah, Néhémie, Hazarja, Rahamja, Nahamani, Mardochée, Bisçan, Mitspéreth, Bigvaï, Nehum et Bahana. Le nobre, dis-je, des hommes du peuple d'Israël.

8. Les descendants de Parhos, deux mille cent soixante et douze.

9. Les descendants de Scéphatja, trois cent soixante et douze.

10. Les descendants d'Ara, six cent cinquante deux.

11. Les descendants de Pahath-Moab, des enfants de Jesçuah et de Moab, deux mille huit cent dix-huit.

12. Les descendants de Hélam, mille deux cent cinquante-quatre.

13. Les descendants de Zattu, huit cent quarante-cinq.

14. Les descendants de Zaccaï, sept cent soixante.

15. Les descendants de Binnuï, six cent quarante-huit.

16. Les descendants de Bébaï, six cent vingt-huit.

17. Les descendants de Hazgad, deux mille trois cent vingt et deux.

18. Les descendants d'Adonikam, six cent soixante sept.

19. Les descendants de Bigvaï, deux mille soixante sept.

20. Les descendants de Hadin, six cent cinquante-cinq.

21. Les descendants d'Ater, issus d'Ézéchias, quatre-vingt dix-huit.

22. Les descendants de Hasçum, trois cent vingt-huit.

23. Les descendants de Betsaï, trois cent vingt-quatre.

24. Les descendants de Harip, cent et douze.

25. Les descendants de Gabaon, quatre vingt quinze.

26. Les gens de Bet-léhem et de Netopha, cent quatre vingt huit.

27. Les gens de Hanathot, six vingt huit.

28. Les gens de Beth-Hazmaveth, quarante-deux.

29. Les gens de Kirjath-jéharim, de Képhira et de Bééroth, sept cent quarante-trois.

30. Les gens de Rama et de Guébah, six cent vingt et un.

31. Les gens de Micmas, cent vingt et deux.

32. Les gens de Beth-el et de Haï, cent vingt et trois.

33. Les gens de l'autre Nébò, cinquante et deux.

34. Les gens de l'autre Hélam, mille deux cent cinquante-quatre.

35. Les descendants de Harim, trois cent et vingt.

36. Les gens de Jérico, trois cent quarante-cinq.

37. Les gens de Lod, de Hadid et d'Onò, sept cent vingt et un.

38. Les gens de Sénaa, trois mille neuf cent et trente.

39. Des sacrificateurs, les descendants de Jédahja, de la maison de Jesçuah, neuf cent soixante et treize.

40. Des descendants d'Immer, mille cinquante-deux.

41. Les descendants de Pasçhur, mille deux cent quarante-sept.

42. Les descendants de Harim, mille et dix-sept.

43. Des Lévites, les descendants de Jesçuah et de Kadmiel, d'entre les descendants de Hodéva, soixante et quatorze.

44. Des chantres, les descendants d'Asaph, cent quarante-huit.
45. Des portiers, les descendants de Sçallum, les descendants d'Ater, les descendants de Talom, les descendants de Hakkub, les descendants de Hatira, les descendants de Sçobaï, cent trente-huit.
46. Des néthiniens, les fils de Tsiha, les fils de Hasupha, les fils de Tabbahoth,
47. Les fils de Kéros, les fils de Siha, les fils de Padon,
48. Les fils de Lébana, les fils de Hagaba, les fils de Salmaï,
49. Les fils de Hanan, les fils de Guiddel, les fils de Gahar,
50. Les fils de Réaja, les fils de Retfin, les fils de Nékoda,
51. Les fils de Gazain, les fils de Huza, les fils de Paséah,
52. Les fils de Bézaï, les fils de Méhunim, les fils de Néphisésim,
53. Les fils de Bakbuk, les fils de Hakupha, les fils de Hathur,
54. Les fils de Batslith, les fils de Méhida, les fils de Harsça,
55. Les fils de Barkos, les fils de Siséra, les fils de Témah,
56. Les fils de Nersia, les fils de Hatipha,
57. Les fils des serviteurs de Salomon, les fils de Sotaï, les fils de Sophéret, les fils de Périda,
58. Les fils de Jahala, les fils de Darkon, les fils de Guiddel,
59. Les fils de Scéphatja, les fils de Hattil, les fils de Pokérethhatsébajim, les fils d'Amon,
60. Tous les néthiniens et les descendants des serviteurs de Salomon étaient trois cent quatre-vingt-douze.
61. Et ce sont ici ceux qui montèrent de Tel-mélah, de Tel-harsça, de Kérub, d'Addon et d'Immer, lesquels ne purent montrer la maison de leurs pères, ni leur race, savoir s'ils étaient d'Israël.
62. Les descendants de Délaja, les descendants de Tobija, les descendants de Nékoda, six cent quarante-deux.
63. Et des sacrificateurs, les descendants de Habaja, les descendants de Kote, les descendants de Barzillaï qui prit pour femme une des filles de Barzillaï Galaadite et qui fut appelé de leur nom.
64. Ils cherchèrent leur régistre en cherchant dans leur généalogie, mais ils n'y furent point trouvés et ils furent exclus de la sacrificature.
65. Et Attirsçatha [1] leur dit qu'ils ne mangeassent point des choses très saintes pendant que le sacrificateur assisterait avec urim et tummim.
66. Toute l'assemblée ensemble était de quarante-deux mille trois cent soixante,
67. Sans les serviteurs et leurs servantes qui étaient sept mille trois cent trente-sept et ils avaient deux cent quarante-cinq chantres et chanteuses.
68. Ils avaient sept cent trente six chevaux et deux cent quarante-cinq mulets,
69. Quatre cent trente-cinq chameaux et six mille sept cent et vingt ânes.
70. Et quelques-uns des chefs des pères contribuèrent pour l'ouvrage [2]. Attirsçatha donna au trésor mille drachmes d'or, cinquante bassins, cinq cent trente robes de sacrificateurs.
71. Et quelques autres d'entre les chefs des pères donnèrent pour le trésor de l'ouvrage vingt mille drachmes d'or et deux mille deux cents mines d'argent.
72. Et ce que le reste du peuple donna fut vingt mille drachmes d'or et deux mille mines d'argent et soixante sept robes de sacrificateurs.
73. Et ainsi les sacrificateurs, les Lévites, les portiers, les chantres, quelques-uns du peuple, les néthiniens et tous ceux d'Israël habitèrent dans leurs villes, de sorte que le septième mois approchant, les enfants d'Israël étaient dans leurs villes.

Réflexions

Outre les réflexions qui ont été faites au chapitre 2 d'Esdras, sur les dénombrements qui sont ici rapportés, il y a deux choses à considérer dans ce chapitre.

La première, que Néhémie joignit à une grande piété la prudence nécessaire pour mettre Jérusalem et les Juifs en sûreté dans des temps où ils étaient exposés aux insultes de leurs voisins, ce qui montre que c'est un soin tout à fait digne des magistrats sages et pieux de travailler à maintenir l'ordre et à conserver la tranquilité publique.

2. Nous avons aussi un bel exemple de libéralité et de piété dans la contribution que Néhémie, quelques-uns des chefs et plusieurs particuliers firent volontairement pour le temple et pour le service divin et cet exemple est d'autant plus édifiant que les Juifs étaient alors dans un état de pauvreté et qu'il n'y avait pas beaucoup de riches parmi eux.

(a) v6 : Esdras 2.

(1) v65 : Néhémie, sous 8.9.
(2) v70 : L'ouvrage du temple, voyez Esdras 2.68-69.

Chapitre VIII

Tous les Juifs s'assemblent pour entendre la lecture et l'explication de la loi et ils répandent bien des larmes, versers 1-8.

Néhémie et Esdras les consolents et ils font publier la fête des tabernacles qui fut célébrée avec une joie générale, versets 9-18.

OR tout le peuple s'assembla comme si ce n'eût été qu'un seul homme dans la place qui était devant la porte des eaux et ils dirent à Esdras le scribe d'apporter le livre de la loi de Moïse que l'Éternel avait commandé à Israël d'observer.

2. Et ainsi au premier jour du septième mois, Esdras le sacrificateur apporta la loi devant l'assemblée qui était composée d'hommes et de femmes et de tous ceux qui étaient capables d'entendre afin qu'on l'écoutât.

3. Et il lut au livre, dans la place qui était devant la porte des eaux, depuis le matin jusqu'à midi en présence des hommes et des femmes et de ceux qui étaient capables d'entendre et les oreilles de tout le peuple furent attentives à la lecture du livre de la loi.

4. Et Esdras le Scribe se tint debout sur un lieu éminent bâti de bois qu'on avait dressé pour cela et il avait auprès de lui à sa main droite Mattitja, Scémah, Hanaja, Hurija, Hilhija et Mahasaja et à sa gauche Pédaja, Misçaël, Malkija, Hasçum, Hasçbadduna, Zacharie et Mesçullam,

5. Et Esdras ouvrit le livre devant tout le peuple et sitôt qu'il l'eut ouvert, tout le peuple se tint debout.

6. Ensuite Esdras bénit l'Éternel le grand Dieu. Et tout le peuple répondit : Amen, Amen en élevant les mains. Puis ils s'inclinèrent et se prosternèrent devant l'Éternel le visage contre terre.

7. Aussi Jesçuah, Bani, Scérebja, Jamin, Hakkub, Sçabethaï, Hodija, Mahaséja, Kelita, Hazarja, Jozabad, Hanan, Pélaja et les autres Lévites faisaient entendre la loi au peuple, le peuple se tenant en sa place.

8. Et ils lisaient au livre de la loi de Dieu, ils l'exposaient et ils en donnaient l'intelligence, la faisant entendre [1] par l'Écriture même.

9. Et Néhémie, qui est Attirsçatha, et Esdras sacrificateur et scribe et les Lévites instruisaient le peuple et ils dirent à tout le peuple : Ce jour est consacré à l'Éternel notre Dieu, ne vous affligez pas et ne pleurez pas, car tout le peuple pleura sitôt qu'il eut entendu les paroles de la loi.

10. Puis on leur dit : Allez, mangez du plus gras et buvez du vin doux et envoyez des portions à ceux qui n'ont rien d'apprêté, parce que ce jour est consacré à notre Seigneur, ne soyez point affligés, car la joie de l'Éternel est votre force.

11. Et les Lévites faisaient faire silence à tout le peuple disant : Faites silence, car ce jour est consacré et ne vous affligez point.

12. Ainsi tout le peuple s'en alla pour manger et pour boire et pour envoyer des présents et pour se réjouir, parce qu'ils avaient bien entendu les paroles qu'on leur avait enseignées.

13. Et au second jour du mois, les chefs des pères de tout le peuple, les sacrificateurs et les Lévites s'assemblèrent vers Esdras le scribe afin d'avoir inteligence des paroles de la loi.

14. [a] Ils trouvèrent donc écrit dans la loi que l'Éternel avait donnée par Moïse qu'il fallait que les enfants d'Israël demeurassent dans des tabernacles pendant la fête solennelle au septième mois,

15. Ce qu'ils firent savoir et qu'ils publièrent par toutes les villes et à Jérusalem disant : Allez dehors à la montagne et apportez des rameaux d'oliviers et des rameaux d'autres arbres huileux, des rameaux de myrte, des rameaux de palme et des rameaux de bois branchus afin de faire des tabernacles ainsi qu'il est écrit.

16. Le peuple donc sortit et ils en apportèrent et ils se firent des tabernacles, chacun sur son toit et dans ses parvis et dans les parvis de la maison de Dieu et dans la place de la porte des eaux et dans la place de la porte d'Éphraïm

17. Et ainsi toute l'assmeblée de ceux qui étaient retournés de la captivité fit des tabernacles et ils se tinrent dans les tabernacles, car les enfants d'Israël n'en avaient point fait de tels depuis les jours de Josué fils de Nun jusqu'à ce jour-là et il y eut une fort grande joie.

18. Et on lut le livre de la loi de Dieu chaque jour, depuis le premier jour jusqu'au dernier, ainsi on célébra la fête solennelle pendant sept jours et il y eut une assemblée solennelle au huitième jour comme il avait été ordonné.

Réflexions

On voit premièrement dans ce chapitre qu'Esdras assembla tous les Juifs, les hommes, les femmes et tous ceux qui étaient capables d'intelligence pour entendre la lecture et l'explication de la loi.

De là il paraît combien il est nécessaire de donner au peuple la connaissance de l'Écriture sainte et pour cet effet de la lire publiquemeent et de l'expliquer à toutes sortes de personnes comme les Lévites le firent dans l'occasion dont il s'agit.

2. Les larmes que les Juifs répandirent et la vive émotion qu'ils ressentirent à l'ouïe de la loi montrent quel est l'effet que la parole de Dieu produit sur les personnes bien disposées.

3. Il est remarqué qu'Esdras et Néhémie voyant le peuple touché et affligé le consolèrent et l'exhortèrent à se réjouir en Dieu qui était leur force.

Lorsque le cœur est humilié et pénétré de la tristesse qui est selon Dieu, c'est alors que sa parole y fait une vive impression et qu'on est aussi en état de goûter la consolation et la joie spirituelle et de se présenter devant Dieu avec confiance, comme les Juifs le firent en célébrant la fête des tabernacles.

Les ordres que Néhémie et Esdras donnèrent pour cette fête marquent aussi avec combien d'exactitude ces pieux chefs du peuple de Dieu observaient tout ce qui était prescrit par la loi et de quel zèle nous devons tous être animés afin que Dieu soit servi, soit par nous, soit par les autres, d'une manière conforme à sa volonté.

(a) v14 : Exode 23.16 ; Lévitique 23.34 ; Deutéronome 16.18

(1) v8 : Ou : l'expliquant en la lisant.

Chapitre IX

Les Juifs célèbrent un jeûne, ils écoutent la lecture de la loi et ils présentent à Dieu une prière dans laquelle ils adorent sa grandeur, versets 1-6,

ils reconnaissent ses bienfaits envers leurs pères, les merveilles qu'il a faites pour eux, versets 7-15,

les péchés dont ils se sont rendus coupables en divers temps, la patience avec laquelle il les avait

supportés et avertis et la justice de ses châtiments, versets 16-35.

Ils bénissent Dieu de ce qu'il les avaient rétablis dans leur patrie, quoique dans une condition triste et fâcheuse et il lui promettent d'observer à l'avenir fidèlement son alliance, versets 36-38.

ET le vingt et quatrième jour du même mois, les enfants d'Israël s'assemblèrent, jeûnant et étant revêtus de sacs et ayant de la terre sur eux

2. Et la race d'Israël se sépara de tous les étrangers et ils se présentèrent confessant leurs péchés et les iniquités de leurs pères.

3. Ils se levèrent donc en leur place et on lut au livre de la loi de l'Éternel leur Dieu pendant la quatrième partie du jour et pendant une autre quatrième partie ils se confessaient et se prosternaient devant l'Éternel leur Dieu.

4. Et Jésçuah, Kadmiel, Sçébanja, Bunni, Scérebja, Bani et Kénani se levèrent sur la tribune des Lévites et ils crièrent à haute voix à l'Éternel leur Dieu.

5. Et les Lévites, savoir Esçuah, Kadmiel, Bani, Hasçabnéja, Scérebja, Hodija, Scébanja et Pethahja dirent : Levez-vous, bénissez l'Éternel votre Dieu d'éternité en éternité et qu'on bénisse, ô Dieu, le nom de ta gloire et qu'il soit élevé au dessus toute bénédiction et toute louange !

6. Toi seul es l'Éternel, [a] tu as fait les cieux, les cieux des cieux et toute leur armée, la terre et tout ce qui y est, les mers et toutes choses qui y sont. Tu donnes la vie à toutes ces choses et l'armée des Cieux se prosterne devant toi.

7. Tu es l'Éternel Dieu qui choisis Abram [b] et qui le tira d'Ur des Caldéens et [c] tu lui imposas le nom d'Abraham.

8. [d] Tu trouvas son cœur fidèle devant toi et tu traitas alliance avec lui, que [e] tu donnerais le pays des Cananéens, des Héthiens, des Amorrhéens, des Phérésiens, des Jébusiens et des Guigasçiens, que tu le donnerais à sa postérité et tu as accompli ce que tu as promis, parce que tu es juste,

9. [f] Car tu regardas l'affliction de nos pères en Égypte et tu entendis leur cri sur la mer rouge

10. [g] Et tu fis des signes et des miracles sur Pharaon et sur ses serviteurs et sur tout le peuple de son pays, parce que tu connus qu'ils s'étaient fièrement élevés contre eux et tu t'acquis un renom tel qu'il est aujourd'hui.

11. [h] Tu fendis aussi la mer devant eux et ils passèrent par le sec au travers de la mer et tu jetas ceux qui les poursuivaient au profond des abîmes comme une pierre dans les eaux profondes.

12. [i] Tu les conduisis de jour par la colonne de nuée et de nuit par la colonne de feu pour les éclairer dans le chemin par lequel ils devaient aller.

13. [j] Tu descendis aussi sur la montagne de Sinaï et tu parlas avec eux des Cieux et tu leur donnas des ordonnances droites et des lois véritables et de bons statuts et commandements.

14. Et tu leur enseignas ton saint sabbat et tu leurs donnas les commandements, les statuts et la loi par Moïse ton serviteur.

15. [k] Tu leur donnas aussi des Cieux du pain pour leur faim et tu fis sortir l'eau du rocher pour leur soif et tu leur dis qu'ils entrassent pour posséder le pays pour lequel tu avais levé ta main, jurant que tu le leur donnerais.

16. Mais eux et nos pères se sont fièrement élevés et ont raidi leur cou et n'ont point écouté tes commandements.

17. Ils refusèrent de t'écouter et ils ne se souvinrent point des merveilles que tu avais faites en leur faveur, mais ils raidirent leur cou et par leur rebellion [l] ils proposèrent de s'établir un chef pour retourner dans leur servitude. Mais toi qui es un Dieu [m] plein de pardon, miséricordieux, pitoyable, lent à la colère et abondant en miséricorde, tu ne les abandonnas point.

18. [n] Et quand ils se firent un veau de fonte et qu'ils dirent : Voici ton dieu qui t'a fait monter hors d'Égypte et qu'ils te firent de grands outrages,

19. Tu ne les abandonnas pourtant pas dans le désert par tes grandes miséricordes, [o] la colonne de nuée ne se retiras point de dessus eux de jour pour les conduire par le chemin, ni la colonne de feu de nuit pour les éclairer dans le chemin par lequel ils devaient aller.

20. Et tu [p] tu leur donnas ton bon Esprit pour les faire sages et [q] tu ne retiras point ta manne de leur bouche et tu leur donna de l'eau pour leur soif.

21. Ainsi [r] tu les nourris quarante ans dans le désert sans que rien ne leur ait manqué, leus vêtements ne vieillirent point et leurs pieds ne furent point foulés.

22. Et tu leur donnas les royaumes et les peuples que tu leur as partagés par contrées, car ils [s] possédèrent le pays de Sihon, savoir le pays du roi d'Hesçbon et le pays de Hog roi de Basçan.

23. Et tu multiplias leurs enfants comme les étoiles des cieux et tu les introduisis au pays duquel tu avais dit à leurs pères qu'ils y entreraient pour le posséder.

24. Ainsi les enfants entrèrent et ils possédèrent le pays et tu abaissas devant eux les Cananéens habitants du pays et tu les livras entre leurs mains, eux et leurs rois et les peuples du pays afin qu'ils en fissent à leur volonté,

25. De sorte qu'ils prirent les villes fortes et la terre grasse et ils possédèrent les maisons qui étaient pleines de toute sorte de biens, les puits qu'on avait creusés, les vignes, les oliviers et les arbres fruitiers en abondance desquels ils mangèrent et furent rassasiés, ils furent engraissés et ils se traitèrent délicieusement de tes grands biens.

26. Mais ils t'ont irrités et ils se sont rebellés contre toi et ils ont jeté ta loi derrière leur dos et ils ont tué les prophètes qui les sommaient pour les ramener à toi, même ils t'ont fait de grands outrages.

27. [t] C'est pourquoi tu les as livrés entre les mains de leurs ennemis qui les ont affligés, mais dans le

temps de leur angoisse, lorsqu'ils ont crié à toi, tu les as exaucés des Cieux et selon tes grandes miséricordes tu leur as donné des libérateurs qui les ont délivrés de la main de leurs ennemis.

28. Mais dès qu'ils avaient du repos, ils retournaient à faire du mal en ta présence. C'est pourquoi tu les abandonnais entre les mains de leurs ennemis qui dominaient sur eux. Puis ils retournaient et ils criaient vers toi et tu les exauçait des Cieux, ainsi tu les as délivrés selon tes miséricordes plusieurs fois en divers temps.

29. Et tu les as sommés pour les ramener à ta loi, mais ils se sont fièrement élevés et ils n'ont pas obéi à tes commandement, mais ils ont péché contre tes ordonnances, [u] lesquelles feront vivre quiconque les observera. Ils ont toujours tiré l'épaule en arrière et ont raidi leur cou et n'ont pas écouté.

30. Et tu les as attendus patiemment pendant plusieurs années et [v] tu les as sommés par ton Esprit, par le ministère de tes prophètes, mais ils ne leur ont point prêté l'oreille et tu les as livrés entre les mains des peuples des pays.

31. Néanmoins, par tes grandes miséricordes, tu ne les as pas réduit à néant, ni tu ne les as pas abandonnés tout à fait, car tu es le Dieu fort, miséricordieux et pitoyable.

32. Maintenant donc, ô notre Dieu, le Fort, le Grand, le Puissant, le Terrible qui gardes l'alliance et la miséricorde, que ce malheur nous est arrivé à nous, à nos rois, aux principaus d'entre nous, à nos sacrificateurs, à nos prophètes, à nos pères et à tout ton peuple depuis le temps des rois d'Assyrie jusqu'à aujourd'hui, ne soit point estimé peu de chose devant toi.

33. Certainement [w] tu es juste dans tout ce qui nous est arrivé, car tu as agi en vérité, mais nous avons agi avec méchanceté.

34. Ni nos rois, ni les principaux d'entre nous, ni nos sacrificateurs, ni nos pères n'ont point mis en effet ta loi et n'ont point été attentifs à tes commandements, ni à tes sommations par lesquelles tu les as sommés,

35. Car ils ne t'ont point servi durant leur règne, ni pendant les grands biens que tu leur a faits, même dans le pays spacieux et gras que tu leur as donné pour être à leur disposition et ils ne se sont point détournés de leurs mauvaises œuvres.

36. Voici, nous sommes aujourd'hui esclaves, même dans le pays que tu as donné à nos pères pour en manger le fruit et les biens, voici, nous y sommes esclaves.

37. Et il rapporte en abondance pour les rois que tu as établis sur nous à cause de nos péchés et qui dominent sur nos corps et sur nos bêtes à leur volonté, de sorte que nous sommes dans une grande angoisse.

38. C'est pourquoi, à cause de tout cela, nous contractons une ferme alliance et nous l'écrivons et les principaux d'entre nous, nos Lévites et nos sacrificateurs y apposent leurs seings.

Réflexions

La prière qui est contenue dans ce chapitre et que les Juifs présentèrent à Dieu dans un jeûne solennel est l'une des plus belles qu'il y ait dans l'Écriture.

Voici ce qu'il y a de principal à remarquer dans cette prière :

- les Juifs adorent et célèbrent la puissance et la majesté du Dieu souverain,
- ils reconnaissent solennellement les grâces qu'il avait faites à leur nation en Égypte, dans le désert et pendant qu'elle avait été dans le pays de Canaan et le support dont il avait usé envers eux pendant si longtemps,
- ils confessent leurs péchés, leurs rébellions et l'abus qu'ils avaient fait de ses faveurs,
- ils avouent aussi que Dieu les avait chatié avec justice en les envoyant en captivité et en les assujettissant à des princes étrangés,
- enfin, ils s'engagent tous solennellement à ne plus retourner à leurs péchés et à observer inviolablement l'alliance qu'ils renouvellaient alors avec le Seigneur.

Nous devons nous faire une salutaire application de toutes les parties de cette exellente prière, la lire souvent et nous exciter par là à louer et à adorer Dieu et à reconnaître les biens qu'il nous fait à tous en général et à chacun en particulier.

Surtout, ceux qui se trouvent dans des circonstaces semblables à celles où les Juifs étaient alors et que Dieu a fait passer par diverses afflictions doivent apprendre d'ici à confesser leurs péchés et leur ingratitude, à célébrer son support, à lui être plus fidèles à l'avenir et à accomplir religieusement tous les devoirs auxquels son alliance les engage.

(a) v6 : Genèse 2.1 et suivants.
(b) v7 : Genèse 11.31 et 12.1
(c) v7 : Genèse 17.5
(d) v8 : Genèse 15.6
(e) v8 : Genèse 12.7, 18.15, 15.18, 17.8 et 26.4
(f) v9 : Exode 3.7 et 14.10
(g) v10 : Exode 7, 8, 9, 10, 11, la suite est illisible, et 14.
(h) v11 : Exode 14.21 et suivants.
(i) v12 : Exode 13.21
(j) v13 : Exode 19.20 et 20.2
(k) v15 : Exode 16.14 et 17.6 ; Nombres 20.9
(l) v17 : Nombres 14.4
(m) v17 : Exode 34.7 ; Nombres 14.18
(n) v18 : Exode 32.1 et suivants.
(o) v19 : Exode 13.22 et 40.38
(p) v20 : Nombres 11.17
(q) v20 : Josué 5.1-2
(r) v21 : Deutéronome 2.7
(s) v22 : Nombres 21, 22 et 33
(t) v27 : Juges 2.14 et suivants.
(u) v29 : Lévitique 18.5 ; Ézéchiel 20.11 ; Romains 10.5 ; Galates 3.12
(v) v30 : II Rois 17.13 ; II Chroniques 36.15
(w) v33 : Deutéronome 32.4 ; Daniel 9.14

Chapitre X

Les Juifs traitent alliance avec le Seigneur et ils s'engagent tous par un écrit signé des principaux et par un serment solennel d'observer religieusement cette alliance et en particulier de faire et de fournir tout ce qui était prescrit pour le service de Dieu.

OR ceux qui apposèrent leurs seings furent Néhémie qui est Attirsçatha fils de Hacalja et Sédécias,
2. Séraja, Hazarja, Jérémie,
3. Pasçur, Hamarja, Malkija,
4. Hattus, Scébanja, Malluc,
5. Harim, Mérémoth, Hobadja,
6. Daniel, Guinnéthon, Baruc,
7. Mesçullam, Abija, Mijamin,
8. Mahazja, Bilgaï et Scémahja. Ce furent là les sacrificateurs.
9. Des Lévites, Jesçuah fils d'Azanja, Binnuï, d'entre les enfants de Hénadad et Kadmiel.
10. Et leurs frères, Scébanja, Hodija, Kélita, Pélaja, Hanan,
11. Micaï, Réhob, Asçabja,
12. Zaccur, Scérébja, Scébanja,
13. Hodija, Bani et Béninu.
14. Des chefs du peuple, Parhos, Pahath-Moab, Hélam, Zattu, Bani,
15. Bunni, Hazgad, Bébaï,
16. Adonija, Bigvaï, Hadin,
17. Ater, Ézéchias, Hazur,
18. Hodija, Hasçum, Betsaï,
19. Hariph, Hanathoth, Nébaï,
20. Magpihas, Mesçullam, Hézir,
21. Mesçézabéel, Tsadok, Jadduah,
22. Pélatja, Hanan, Hanaja,
23. Osée, Hananja, Hasçub,
24. Lohés, Pilha, Sçobek,
25. Rehum, Hasçabna, Mahaséja,
26. Ahija, Hanan, Hanan,
27. Malluc, Harim et Bahana.
28. Pour ce qui est du reste du peuple, les sacrificateurs, les Lévites, les portiers, les chantres, les néthiniens et tous ceux qui s'étaient séparés d'avec les peuples de ces pays pour faire la loi de Dieu et leurs femmes, leurs fils et leurs filles, tous ceux qui étaient capables de connaissance et d'intelligence,
29. Adhérèrent entièrement à leurs frères les plus considérables d'entre eux et prêtèrent serment avec imprécation et jurement de marcher dans la loi de Dieu qui avait été donnée par Moïse serviteur de Dieu et de garder et de faire tous les commandements de l'Éternel notre Seigneur et ses ordonnances et ses statuts
30. Et [a] de ne donner point de nos filles aux peuples du pays et de ne prendre point de leurs filles pour nos fils
31. Et [b] de ne prendre rien au jour du sabbat, ni dans aucun autre jour consacré des peuples du pays qui apportent des marchandises et toutes sortes de denrées le jour du sabbat pour les vendre et [c] de laisser la septième année et tout le droit d'exiger ce qui est dû.
32. Nous fîmes aussi des ordonnances, nous chargeant de donner par an la troisième partie d'un sicle pour le service de la maison de notre Dieu,
33. Pour les pains de proposition, pour le gâteau continuel et pour l'holocauste continuel et des sabbats, des nouvelles lunes et des fêtes solennelles, pour les choses saintes et pour les offrandes pour le péché, afin de réconcilier Israël et pout tout ce qui se faisait dans la maison de notre Dieu.
34. Nous jetâmes aussi le sort pour le bois des oblations, tant les sacrificateurs et les Lévites que le peuple, afin de l'amener dans la maison de notre Dieu selon les maisons de nos pères et dans les temps déterminés d'année en année pour brûler sur l'autel de notre Dieu ainsi qu'il est écrit dans la loi.
35. Nous ordonnâmes aussi [e] que nous apporterions dans la maison de l'Éternel d'année en année les premiers fruits de notre terre et les premiers fruits de tous les fruits de tous les arbres
36. Et les premiers-nés de nos fils, de nos bêtes, [f] comme il est écrit dans la loi et que nous amènerions dans la maison de notre Dieu, aux sacrificateurs qui font le service dans la maison de notre Dieu, les premiers-nés de nos bœufs et de notre menu bétail,
37. [g] Et que nous apporterions les prémices de notre pâte, nos oblations, les fruits de tous les arbres, le vin et l'huile aux sacrificateurs, dans les chambres de la maison de notre Dieu et [h] la dîme de notre terre, la dîme par toutes les villes de notre labourage
38. Et qu'il y aurait un sacrificateur fils d'Aaron avec les Lévites pour dîmer les Lévites [i] et que les Lévites amèneraient la dîme à la maison de notre Dieu, dans les chambres, au lieu où étaient les greniers,
39. (Car les enfants d'Israël et les enfants de Lévi devaient apporter dans les chambres l'oblation du froment, du vin et de l'huile et c'était là qu'étaient les ustensiles du sanctuaire et les sacrificateurs qui font le service et les portiers et les chantres) et que nous n'abandonnerions point la maison de notre Dieu.

Réflexions

Les Juifs donnèrent des marques tout à fait édifiantes de leur repentance et de leur zèle lorsqu'après avoir célébré un jeûne public, ils renouvellèrent d'une manière si authentique leur alliance avec le Seigneur et s'engagèrent tous, grands et petits, à garder désormais les commandements de Dieu et à s'attacher inviolablement à son service.

C'est là l'effet que les actes de religion, le jeûne et les dévotions solennelles doivent produire, savoir, la réformation de la vie, l'obéissance aux commandements de Dieu et une application constante à le servir.

Cette cérémonie du renouvellement de l'alliance qui se fit alors doit nous faire souvenir de l'alliance que nous avons tous contractée dans le baptême et confirmée en tant d'occasion et surtout dans la sainte Cène, par les vœux les plus sacrés et les plus irrévocables. Nous nous sommes aussi liés et engagés à marcher dans la loi de notre Dieu, à garder et à faire tous ses commandements. Ainsi c'est à quoi nous devons nous appliquer constamment si nous ne voulons pas nous rendre coupables de parjure et d'infidélité.

Et comme Néhémie gouverneur de Jérusalem et tous les chefs furent les premiers à signer et à jurer cette alliance et que tout le peuple se joignit à eux dans cette occasion, il faut aussi que les magistrats et les ministres de la religion signalent leur zèle dans tout ce qui concerne la gloire de Dieu afin d'animer le peuple à s'acquitter de son devoir.

Après le renouvellement de l'alliance, les Juifs rétablirent l'ordre qui était prescrit par la loi divine à l'égard de la sanctification du sabbat, des offrandes, des prémices, des dîmes et des autres choses qui regardaient le service divin.

Nous ne devons pas être moins zélé pour le culte évangélique et pour tout ce qui peut être, soit pour nous, soit pour les autres, une aide à rendre à Dieu, non seulement le service extérieur qu'il demande, mais principalement le service intérieur qui consiste à l'aimer, à le craindre et à nous sanctifier de plus en plus pendant tout le temps de notre vie.

(a) v30 : Exode 34.16 ; Deutéronome 7.
(b) v31 : Exode 20.10 et 34.21 ; Lévitique 23.2 et suivants ; Deutéronome 5.12
(c) v31 : Exode 23.10 ; Lévitique 27.2
(d) Dans la marge du verset 33 : Nombres 28 et 29.
(e) v35 : Exode 23.19 ; Lévitique 19.23
(f) v36 : Exode 13.23 ; Nombres 3.13 et 8.17
(g) v 37 : Lévitique 23.17 ; Nombres 15.19 et 18.12 ; Deutéronome 18.4
(h) v37 : Nombres 18.24-25
(i) v38 : Nombres 18.26

Chapitre XI

On voit ici le dénombrement de ceux qui s'habituèrent à Jérusalem et dans le pays du temps de Néhémie. Les chefs des peuples demeurèrent dans la ville, on partagea le peuple en dix parts sur lesquelles on jeta le sort, l'une de ces dix parts s'établit à Jérusalem et les neufs autres furent distribuées dans les villages de la Judée.

ET les principaux du peuple s'habituèrent à Jérusalem, mais tout le reste du peuple jeta le sort afin qu'une des dix parties s'habituât à Jérusalem la sainte cité et que les neuf autres parties demeurassent dans les autres villes.

2. Et le peuple bénit tous ceux qui se présentèrent volontairement pour s'habituer à Jérusalem.

3. [a] Or ce sont ici les principaux de la province qui s'habituèrent à Jérusalem, les autres étant établis dans les villes de Juda, chacun dans sa possession, par leurs villes, savoir les Israélites, les sacrificateurs, les Lévites, les néthiniens et les descendants des serviteurs de Salomon.

4. Ceux de Juda et de Benjamin s'habituèrent donc à Jérusalem. Des descendants de Juda, Hathaja fils de Huzija, fils de Zacharie, fils d'Amarja, fils de Scéphatja, fils de Mahaléel d'entre les descendants de Pharez,

5. Et Mahaséja fils de Baruc, fils de Colhoze, fils de Hazaja, fils de Hadaja, fils de Jojarib, fils de Zacharie, fils de Sciloni.

6. Tous ceux-là étaient descendants de Pharez qui s'habituèrent à Jérusalem, quatre cent soixante-huit vaillants hommes.

7. Et ceux-ci étaient d'entre les descendants de Benjamin : Sallu fils de Mesçullam, fils de Johed, fils de Pédaja, fils de Kolaja, fils de Mahaséja, fils d'Héthiel, fils d'Ésaïe.

8. Et après lui Gabbaï, Sallaï, neuf cent vingt-huit.

9. Et Joël fils de Zicri était commis sur eux et Juda fils de Sénua était lieutenant sur la ville.

10. Des sacrificateurs : Jédahja fils de Jojarib, Jakin,

11. Séraja fils de Hilkija, fils de Mesçullam, fils de Tsadok, fîls de Lérajoth, fils d'Ahitub, conducteur de la maison de Dieu.

12. Et leurs frères qui faisaient l'office de la maison, au nombre de huit cent vingt-deux. Et Hodaja fils de Jéroboam, fils de Pélalja, fils d'Amtsi, fils de Zacharie, fils de Pasçur, fils de Malkija

13. Et ses frères, les chefs des pères au nombre de deux cent quarante-deux. Et Hamasçaï fils de Hazaréel, fils d'Ahzaï, fils de Mescillémoth, fils d'Immer,

14. Et leurs frères forts et vaillants au nombre de six-vingt huit et Zabdiel fils de Guédolim était commis sur eux.

15. Et des Lévites : Scémahja fils de Hasçub, fils de Hazrikam, fils de Hasçabja, fils de Bunni.

16. Et Sçabbéthaï et Jozabad étaient commis sur le travail du dehors pour la maison de Dieu, étant d'entre les chefs des Lévites.

17. Et Mattanja fils de Mica, fils de Zabdi, fils d'Asaph était le principal des chantres qui commençait le premier à chanter les louanges dans la prière. Et Bakbukja était le second d'entre ses frères, puis Habda fils de Sçammuah fils de Galal, fils de Jédithun.

18. Tous les Lévites qui s'établirent dans la sainte cité étaient deux cent quatre-vingt-quatre.

19. Et des portiers, Hakkub, Talmon et leurs frères qui gardaient les portes, il y en eut cent soixante et douze.

20. Et le reste des Israélites, des sacrificateurs et des Lévites fut dans toutes les villes de Juda, chacun dans son héritage.

21. Mais les néthiniens habitèrent à Hophel et Tsiha et Guisçpa étaient commis sur les néthiniens.

22. Et celui qui avait la charge des Lévites à Jérusalem était Huzi fils de Bani, fils de Hasçabja, fils de Mattanja, fils de Mica, d'entre les descendants d'Asaph, chantres pour l'ouvrage de la maison de Dieu,

23. Car il y avait aussi un commandement du roi pour eux et il y avait un état assuré pour les chantres chaque jour.

24. Et Péthahja fils de Mescézabéel, d'entre les enfants de Zara fils de Juda était commissaire du roi dans tout ce qu'il y avait à faire envers le peuple.

25. Et pour ce qui est des bourgs avec leur territoire, quelques-uns des descendants de Juda habitèrent à Kirjath-arbah et dans les lieux de son ressort, à Jékabtséel et dans les lieux de son ressort,

26. À Jesçuah, à Molada, à Beth-pélei,
27. À Hatsar-çual, à Beer-scébah et dans les lieux de son ressort,
28. À Tsiklag, à Mécona et dans les lieux de son ressort,
29. À Hen-rimmon, à Tsorha, à Jarmuth,
30. À Zanoah, à Hadullam et dans leurs bourgades, à Lakis et dans ses territoires et à Hazéka et dans les lieux de son ressort. Et ils habitèrent depuis Béerscébah jusqu'à la vallée de Hinnom.
31. Et les descendanhts de Benjamin habitèrent depuis Guébah, à Micmas, Haja, Beth-el et dans les lieux de son ressort,
32. À Hanathoth, Nob, Hananja,
33. Hatsor, Rama, Guittjim,
34. Hadid, Tsébohim, Néballat,
35. Lod et Onò la vallée des manœuvres.
36. Et quelques-uns des Lévites habitèrent dans leurs partages de Juda et de Benjamin.

Réflexions

La considération qu'il y a à faire sur ce qui est rapporté dans ce chapitre, c'est qu'on y voit l'accomplissement de ce que les prophètes avaient prédit avant la ruine de Jérusalem et la captivité de Babylone en disant que cette ville et la Judée seraient habitées de nouveau. Ce fut ce qui arriva du temps du sage et pieux gouverneur Néhémie et en quoi les Juifs purent reconnaître la vérité des promesses de Dieu et son amour pour eux.

(a) v3 : I Chroniques 9

Chapitre XII

La première partie de ce chapitre contient les noms des sacrificateurs et des Lévites de ce temps-là, versets 1-26.

On y voit en second lieu la manière dont on fit la dédicace des murailles de Jérusalem, versets 27-43,

et enfin, comment on établit des personnes pour recevoir les prémices, les dîmes et les autres oblations du peuple qui étaient destinées à l'entretien des sacrificateurs et des Lévites, versets 44-47.

OR ce sont ici les sacrificateurs et les Lévites qui montèrent avec Zorobabel fils de Salathiel et avec Jesçuah, savoir Séraja, Esdras,
2. Amarja, Malluc, Hattus,
3. Scécanja, Rehum, Mérémoth,
4. Hiddo, Guinnéthoï, Abija,
5. Mijamin, Mahadja, Bilga,
6. Scémahja, Jojarib, Jédahja,
7. Sallo, Hamok, Hilkija, Jédahja. Ce furent là les principaux des sacrificateurs et de leurs frères du temps de Jesçuah.
8. Et pour ce qui est des Lévites, il y avait Jesçuah, Binnuï, Kadmiel, Scérebja, Juda et Mattanja qui était commis sur les louanges, lui et ses frères.
9. Et Bakbukja et Hunni leurs frères étaient vis-à-vis d'eux dans les charges.
10. Or Jesçuah engendra Jojakim et Jojakim engendra Eljascib et Eljascib engendra Jojadah.
11. Et Jojadah engendra Jonathan et Jonathan engendra Jadduah.
12. Et ceux-ci au temps de Jojakim étaient sacrificateurs chefs des pères : Pour Séraja, Méraja [1], pour Jérémie, Hananja,
13. Pour Esdras, Mesçullam, pour Amarja, Johanan,
14. Pour Mélicu, Jonathan, pour Scébanja, Joseph,
15. Pour Harim, Hadna, pour Mérajoth, Helkaï,
16. Pour Hiddo, Zacharie, pour Guinnéthon, Mesçullam,
17. Pour Abija, Zicri, pour Minjamin et Mohadja, Piltaï,
18. Pour Bilga, Sçammuah, pour Scémahja, Jonathan,
19. Pour Jojarib, Matténaï, pour Jédahja, Huzi,
20. Pour Sallaï, Kallaï, pour Hamok, Héber,
21. Pour Hilkija, Hasçabja, pour Jédahja, Nathanaël.
22. Pour ce qui est des Lévites, les chefs de leurs pères du temps d'Eljascib, Jojadah, Johanan et Jadduah sont enregistrés avec les sacrificateurs jusqu'au règne de Darius le Perse,
23. De sorte que les descendants de Lévi, chefs des pères, étaient enregistrés dans le livre des chroniques jusqu'au temps de Johanan petit-fils d'Eljascib.
24. Les chefs des Lévites furent donc Hasçabja, Scérebja et Jesçuah fils de Kadmiel et leurs frères étaient vis-à-vis d'eux pour louer et célébrer le nom de Dieu selon le commandement de David homme de Dieu, un rang répondant à l'autre.
25. Mattanja, Bakbukja et Hobadja, Mesçullam, Talmon et Hakkub avaient la charge des portiers qui faisaient la garde dans les assemblées des portes.
26. Ceux-là furent du temps de Jojakim fils de Jesçuah, fils de Jotsadak et du temps de Néhémie le gouverneur et d'Esdras sacrificateur et scribe.
27. Or dans la dédicace de la muraille de Jérusalem, on envoya quérir les Levites de tous les lieux pour les faire venir à Jérusalem afin qu'on célébrât la dédicace avec joie, avec actions de grâce et avec des cantiques sur des cymbales, des musettes et des guitares.
28. On assembla donc ceux qui étaient de la race des chantres, tant de la campagne des environs de Jérusalem que des bourgs des néthophatiens,
29. Et du lieu de Guilgal et des territoires de Guébah et de Hazmaveth, car les chantres s'étaient bâti des bourgs aux environs de Jérusalem.
30. Ainsi les sacrificatreurs et les Lévites se purifièrent et ils purifièrent le peuple et les portes et la muraille.
31. Ensuite je fis monter les principaux de Juda sur la muraille et j'ordonnai deux grandes troupes qui chanteraient les louanges de Dieu et le chemin

de l'une était à droite dessus la muraille, tendant vers la porte du fumier.

32. Et après eux marchait Hosçahja avec la moitié des principaux de Juda,

33. Savoir Hazarja, Esdras, Mesçullam,

34. Juda, Benjamin, Scémahja et Jérémie

35. Et quelques-uns d'entre les enfants des sacrificateurs avec les trompettes, puis Zacharie fils de Jonathan, fils de Scémahja, fils de Mattanja, fils de Micaja, fils de Zaccur, fils d'Asaph

36. Et ses frères, Scémahja, Hazaréel, Milalaï, Guilalaï, Mahaï, Nathanaël, Juda et Hanani avec les instruments des cantiques de David homme de Dieu et Esdras le scribe marchait devant eux.

37. Et ils vinrent vers la porte de la fontaine qui était vis-à-vis d'eux et ils montèrent aux degrés de la cité de David par la montée de la muraille, depuis la maison de David jusqu'à la porte des eaux vers l'Orient.

38. Et la seconde troupe de ceux qui chantaient les louanges de Dieu allait à l'opposite et j'allais après elle avec l'autre moitié du peuple sur la muraille par dessus la tour des fours jusqu'à la large muraille.

39. Et vers la porte d'Éphraïm et vers la vieille porte et vers la porte des poissons, la tour de Hananéel et la tour de Méah jusqu'à la porte des troupeaux et ils s'arrêtèrent vers la porte de la prison.

40. Puis les deux bandes de ceux qui chantaient les louanges de Dieu s'arrêtèrent dans la maison de Dieu. Je m'arrêtai aussi avec la moitié des magistrats qui étaient avec moi.

41. Et les sacrificateurs Elkajim, Mahaséja, Minjamin, Micaja, Eljohénaï, Zacharie et Hananja avec les trompettes.

42. Et Mahaséja, Scémahja, Elhaza, Huzi, Johanan, Malkija, Hélam et Hézer, puis les chantres desquels Jizrahja avait la charge firent retentir leur voix.

43. On offrit aussi en ce jour-là de grands sacrifices et on se réjouit parce que Dieu avait donné une grande joie, même les femmes et les enfants se réjouirent et la joie de Jérusalem fut entendue de loin.

44. Et on établit en ce jour-là des hommes sur les chambres des trésors, des oblations, des prémices et des dîmes pour assembler du territoire des villes les portions ordonnées par la loi aux sacrificateurs et aux Lévites, car Juda eut de la joie à cause des sacrificateurs et des lévites qui assistaient là

45. Parce qu'ils avaient gardé l'ordonnance qui leur avait été donnée de la part de leur Dieu et l'ordonnance de la purification. On établit aussi des chantres et des portiers selon le commandement de David et de Salomon son fils,

46. Car autrefois, du temps de David et d'Asaph, on établit des chefs des chantres et des cantiques de louanges et d'action de grâces à Dieu.

47. C'est pourquoi tous les Israélites du temps de Zorobabel et du temps de Néhémie donnaient les portions des chantres et des portiers, ce qu'il fallait chaque jour et ils donnaient les choses sacrées aux Lévites et les Lévites donnaient aussi les choses sacrées aux descendants d'Aaron.

Réflexions

La dédicace des murs de Jérusalem fut un effet de la piété de Néhémie et des Juifs. Ils voulurent marquer par cette cérémonie, par les sacrifices qu'ils offrirent et par les louanges qu'ils prononcèrent alors, qu'ils attribuaient le rétablissement de leur ville et de leur nation à la faveur de Dieu et ils se proposaient aussi d'attirer sa protection sur eux pour l'avenir.

Les personnes zélées prennent ainsi occasion de tout de témoigner à Dieu leur piété et leur reconnaissance, elles lui font hommage de tous les avantages temporels dont elles jouissent et les magistrats sages et pieux regardent sa protection comme ce qui fait le bonheur et la sûreté des villes et des états.

Les chrétiens doivent imiter le zèle de Néhémie et des Juifs en procurant comme eux le bien de la religion, l'entretien du service divin et l'avancement de la gloire de Dieu, chacun selon qu'ils en ont le pouvoir et les moyens.

(1) v12 : C'est-à-dire que Méraja était chef de la famille sacerdocale de Séraja. Et ainsi dans la suite.

Chapitre XIII

Néhémie étant retourné en Perse, après avoir été douze ans en Judée, fait un second voyage de Perse à Jérusalem où il réforme divers désordres qui s'étaient introduits pendant son absence par la faute du sacrificateur Eljascib, versets 1-9.

Il sépare les étrangers d'avec les Juifs, versets 10-14

Il pourvoit à la subsistance des Lévites qui, à cause de leur pauvreté, avaient quittés leurs fonctions, versets 15-22.

Il fait des règlements pour empêcher la profanation du sabbat et les mariages des Juifs avec des femmes étrangères, versets 23-31.

EN ce temps-là, on lut le livre de Moïse et tout le peuple l'entendit [a] et on y trouva écrit que les Hammonites et les Moabites ne devaient jamais entrer dans l'assemblée de Dieu

2. Parce qu'ils n'étaient point venus au devant des enfants d'Israël avec du pain et de l'eau, [b] mais qu'ils avaient gagé Balaam contre eux pour les maudire, mais notre Dieu changea la malédiction en bénédiction.

3. C'est pourquoi il arriva que dès qu'on eut entendu la loi, on sépara tout le mélange d'avec les Israélites.

4. Or avant que ceci arrivât, Eljascib sacrificateur ayant été commis sur les chambres de la maison de Dieu était allié de Tobija.

5. Et il lui avait préparé une grande chambre où on mettait auparavant les gâteaux, l'encens, les ustensiles et les dîmes du froment, du vin et de l'huile

qui étaient ordonnées pour les Lévites, pour les chantres et pour les portiers avec ce qui se faisait pour les sacrificateurs.

6. Or je n'était point à Jérusalem pendant tout cela car la trente-deuxième année d'Artaxerxes roi de Babylone, je retournai vers le roi et au bout de quelque temps je fus redemandé au roi.

7. Je vins donc à Jérusalem et alors j'entendis le mal qu'Eljascib avait fait en faveur de Tobija, lui préparant une chambre dans le parvis de la maison de Dieu,

8. Ce qui me déplut fort et je jetai tous les meubles de la maison de Tobija hors de la chambre.

9. Et on nettoya les chambres selon que je l'avais commandé et j'y fis rapporter les ustensiles de la maison de Dieu, les gâteaux et l'encens.

10. J'entendis aussi que les portions des Lévites ne leur avaient point été données, de sorte que les Lévites et les chantres qui faisaient le service s'en étaient fuis chacun vers le bien qu'il avait à la campagne.

11. Et je censurai les magistrats disant : Pourquoi a-t'on abandonné la maison de Dieu ? Je rassemblai donc les Lévites et je les rétablis dans leurs fonctions.

12. Et tous ceux de Juda apportèrent les dîmes du froment, du vin et de l'huile dans les greniers.

13. Et j'ordonnai pour receveur sur les greniers Scelamja sacrificateur et Tsadok scribe et d'entre les Lévites Pédaja et pour les assister Hanan fils de Zaccur, fils de Mattranja parce qu'ils passaient pour être très fidèles et leur charge était de distribuer ce qu'il fallait à leur frères.

14. Mon Dieu souviens-toi de moi touchant ceci et n'efface point ce que j'ai fait de bonne et de sincère affection envers la maison de mon Dieu et envers ce qu'il est ordonné d'y faire !

15. En ces jours-là je vis quelques personnes en Juda qui foulaient au pressoir le jour du sabbat et d'autres qui apportaient des gerbes et qui en chargeaient les ânes, qui les chargeaient de vin, de raisins, de figues et de toutes sortes de charges et qui les apportaient à Jérusalem le jour du sabbat. Et je les sommai le jour qu'ils vendaient les provisions de ne plus le faire.

16. Et même ceux de Tyr qui habitaient à Jérusalem apportaient du poisson et toutes sortes d'autres marchandises et ils les vendaient aux Juifs à Jérusalem le jour du sabbat.

17. Je censurai donc les principaux de Juda et je leur dis : Quel mal faites-vous [c] que vous violiez le jour du sabbat ?

18. Vos pères n'en ont-ils pas ainsi usé, ce qui fit que notre Dieu fit venir tout ce mal sur nous et sur cette ville ? Et vous augmentez l'ardeur de la colère de l'Éternel contre Israël en violant le sabbat.

19. C'est pourquoi dès que le soleil s'était retiré des portes de Jérusalem devant le sabbat, par mon commandement on fermait les portes, je commandai aussi qu'on ne les ouvrit point jusqu'après le sabbat et je fis tenir quelques-uns de mes gens sur les portes afin qu'aucune charge n'entrât au jour du sabbat.

20. Et les revendeurs et ceux qui vendaient toute sorte de marchandises passèrent la nuit une fois ou deux hors de Jérusalem.

21. Et je les sommai de ne plus faire cela et je leur dis : Pourquoi passez-vous la nuit devant la muraille ? Si vous y retournez, je mettrai la main sur vous. Ainsi, depuis ce temps-là, ils ne vinrent plus le jour du sabbat.

22. Je dis donc aux Lévites qu'ils se purifiassent et qu'ils vinssent garder les portes pour sanctifier le jour du sabbat. Ô mon Dieu, souviens-toi aussi de moi à cet égard et me pardonne selon la grandeur de ta miséricorde !

23. Et en ces jours-là, je vis des Juifs qui avaient pris des femmes Asçdodiennes, Hammonites et Moabites,

24. Et leur enfants parlaient en partie Asçdodien et ne savaient pas parler juif, mais ils parlaient la langue des deux peuples.

25. C'est pourquoi je les repris et je les blâmai et j'en fis battre quelques-uns et je leur arrachai le poil et je les fis jurer par le nom de Dieu qu'ils ne donneraient point leurs filles aux fils des étrangers et qu'ils ne prendraient point de leurs filles pour leurs fils ou pour eux.

26. [d] Salomon le roi d'Israël ne pécha-t-il pas par ce moyen bien que parmi plusieurs nations [e] il n'y eut point de roi semblable à lui et qu'il fût aimé de Dieu et que Dieu l'eût établi roi sur tout Israël ? Toutefois, les femmes étrangères le firent pécher.

27. Et vous permettrions-nous de faire tout ce grand mal en commettant ce crime contre notre Dieu, savoir de prendre des femmes étrangères ?

28. Il y avait même un des fils de Jajadah, fils d'Eljascib grand sacrificateur qui était gendre de Samballat Horonite, lequel je chassai à cause de cela d'auprès de moi.

29. Mon Dieu, qu'il te souvienne d'eux, car ils ont souillé la sacrificature et l'alliance de la sacrificature et des Lévites.

30. Ainsi je nettoyai de tous les étrangers et je rétablis les charges aux sacrificateurs et aux Lévites, à chacun selon son office.

31. Et j'ordonnai ce qu'il fallait faire touchant le bois des oblations dans les temps déterminés et touchant les premiers fruits. Mon Dieu, souviens-toi de moi pour me faire du bien.

Réflexions

Voici un chapitre qui doit être particulièrement considéré par ceux à qui la conduite de l'église est commise et par les magistrats chrétiens.

On y voit avec quel zèle Néhémie s'employa à retrancher les abus qui s'étaient glissés pendant le voyage qu'il avait fait en Perse et à faire observer ce que Dieu avait ordonné dans sa loi pour l'entretien des Lévites.

Rien n'est plus digne des personnes publiques que de prendre ainsi à cœur tout ce qui concerne la religion.

On peut aussi recueillir d'ici qu'il faut pourvoir à ce que ceux qui font le service divin puissent subsister et que les biens qui sont destinés aux usages pieux doivent être administrés fidèlement.

Surtout, on doit bien remarquer le zèle et la fermeté que Néhémie marqua contre ceux qui n'observaient pas le sabbat et qui apportaient ce jour-là à Jérusalem des fardeaux et diverses choses pour les vendre, aussi bien que contre ceux qui avaient épousé des femmes étrangères.

Les conducteurs de l'église et les magistrats doivent aussi se servir de leur autorité pour empêcher que le service divin et le jour du Seigneur ne soient profanés et pour s'opposer avec vigueur à tout ce qui est contraire à la loi de Dieu et à l'ordre. Pour s'animer à ces devoirs, ils doivent faire une grande attention à ces paroles que ce sage et pieux gouverneur de Jérusalem répète plus d'une fois dans ce livre et qui marquent tant de piété et de confiance :

Mon Dieu, souviens-toi de moi et n'efface pas ce que j'ai fait de bonne et sincère affection pour la maison de Dieu et pout tout ce qui est ordonné d'y faire ! Mon Dieu, souviens-toi de moi pour me faire du bien !

Les pasteurs et les magistrats intègres et craignant Dieu et généralement tous ceux qui travaillent de bon cœur et avec une affection sincère pour l'édification de l'église peuvent tenir le même langage et s'assurer que Dieu se souviendra d'eux pour leur faire du bien et qu'il sera le rémunérateur de leur piété.

(a) v1 : Deutéronome 23.3
(b) v2 : Nombres 22.5 ; Josué 24.9
(c) v17 : Exode 20.8 ; Lévitique 19.39
(d) v26 : I Rois 11.4
(e) v26 : I Rois 3.13 ; II Chroniques 1.12

Le livre d'Ester

Argument

On voit dans ce livre comment Dieu se servit de la reine Ester, qui était Juive et femme du roi Assuérus, pour délivrer les Juifs qui étaient dans les états de ce prince et pour leur faire du bien.

On croit que ce qui est récité dans ce livre arriva quelque temps après que les Juifs furent revenus de la captivité de Babylone et que cet Assuérus, qui était nommé Artaxerxes, était Darius fils d'Hystapse. Ce prince, de même que les autres rois de ce temps-là, ayant différents noms dans l'écriture sainte et dans les histoires profanes.

Chapitre I

Le roi Assuérus fait un festin magnifique aux principaux seigneurs de son royaume, versets 1-9,

et il répudie la reine Vasçti son épouse parce qu'ayant été appelée pour paraître à ce festin elle refusa d'y venir, versets 10-22.

IL arriva dans le temps qu'Assuérus régnait depuis les Indes jusqu'à l'Éthiopie sur cent vingt-sept provinces,

2. Il arriva, dis-je, en ce temps-là que le roi Assuérus étant assis sur le trône de son royaume à Susan ville capitale,

3. La troisième année de son règne, il fit un festin à tous les principaux seigneurs de ses pays et à tous ses serviteurs, de sorte que toute la puissance de Perse et de Mède, les plus grands seigneurs et les gouverneurs des provinces, étaient devant lui

4. Pour montrer les richesses de la gloire de son royaume et l'éclat de l'excellence de sa grandeur, ce qui dura plusieurs jours, savoir cent quatre-vingt jours.

5. Et au bout de ces jours-là, le roi fit un festin pendant sept jours dans le parvis du jardin royal à tout le peuple qui se trouva à Susan ville capitale, depuis le plus grand jusqu'au plus petit.

6. Les tapisseries de couleur blanche, verte et d'hyacinthe tenaient avec des cordes de fin lin et d'écarlate à des anneaux d'argent et des colonnes de marbres. Les lits étaient d'or et d'argent sur un pavé de porphyre, de marbre, d'albatre et de marbre tacheté.

7. Et on donnait à boire dans des vases d'or qui étaient de diverses façon et il y avait du vin royal en abondance comme le roi le pouvait faire.

8. Et la manière de boire fut telle qu'on l'avait ordonné, on ne contraignait personne, car le roi l'avait expressément commandé à tous les maîtres d'hôtel qu'ils fissent comme chacun voudrait.

9. Et Vasçti la reine fit un festin aux femmes dans la maison royale qui était au roi Assuérus.

10. Or le septième jour, comme le roi avait le cœur gai du vin qu'il avait pris, il commanda à Méhuman, Bitza, Harbona, Bigtha, Abatha, Zéthar et Carcas, qui étaient les sept eunnuques qui servaient devant le roi Assuérus,

11. D'ammener Vasçti la reine devant lui avec la couronne royale pour faire voir sa beauté aux peuples et aux seigneurs, car elle était belle.

12. Mais Vasçti la reine refusa de venir au commandement que le roi lui fit faire par les eunnuques et le roi se mit en fort grande colère et son courroux s'alluma en lui.

13. Alors le roi dit aux sages qui avaient la connaissance des temps, car le roi communiquait ainsi ses affaires à tous ceux qui connaissaient les lois et le droit,

14. Et alors Carscéna, Scéthar, Admatha, Tharscis, Méres, Marséna et Mémucan, sept seigneurs de Perse et de Mède, étaient proches de lui, regardant le visage du roi et ils avaient la première séance dans le royaume.

15. Que doit-on faire selon les lois à Vasçti parce qu'elle n'a point exécuté le commandement que le roi Assuérus lui a envoyé faire par les eunnuques ?

16. Alors Mémucan parla en la présence du roi et des seigneurs disant : La reine n'a pas seulement mal agi contre le roi, mais aussi contre tous les seigneurs et contre tous les peuples qui sont dans toutes les provinces du roi Assuérus.

17. Car ce que la reine a fait se répandra parmi toutes les femmes pour leur faire mépriser leurs maris quand on dira : Le roi Assuérus avait commandé qu'on lui amenât la reine et elle n'y est pas venue.

18. Et aujourd'hui les dames de Perse et de Mède qui auront appris la réponse de la reine répondront ainsi à tous les seigneurs du pays du roi, d'où il arrivera beaucoup de mépris et de colère.

19. Si le roi le trouve bon, qu'on publie un édit royal de sa part et qu'il soit écrit entre les ordonnances de Perse et de Mède et qu'il soit irrévocable, c'est que Vasçti ne vienne plus devant le roi Assuérus et que le roi donne le royaume à une autre qui soit meilleure qu'elle.

20. Et l'édit que le roi aura fait, ayant été entendu par tout le royaume qui est très grand, toutes les femmes honoreront leurs maris, depuis le plus grand jusqu'au plus petit.

21. Cette parole plut au roi et aux seigneurs et le roi fit ce que Mémucan avait dit.

22. Et il envoya des lettres par toutes les provinces du roi, à chaque province selon sa manière d'écrire et à chaque peuple selon sa langue, afin que chacun fût maître en sa maison et cela fut publié selon la langue de chaque peuple.

Réflexions

Le récit qui est fait dans ce chapitre de ce superbe festin, que le roi Assuérus donna aux sei-

gneurs de son empire et aux gouverneurs des provinces, fait voir les richesses et la magnificence de ce monarque et par là on peut juger de la gloire à laquelle Ester fut élevée en devenant son épouse. Cependant, on remarque, dans la description de ce festin, la sagesse et la tempérance d'Assuérus et de ceux de sa cour, puisqu'on n'y contraignait personne à boire au delà de ce qu'il voulait.

Les sentiments de ce prince païen condamnent les excès honteux auxquels les chrétiens s'abandonnent dans de semblables occasions.

2. On voit dans la conduite hautaine et fière de la reine Vasçti et dans la disgrâce où elle tomba que les personnes orgueilleuses s'attirent ordinairement de grands malheurs et que la providence abaisse les superbes pendant qu'elle élève les humbles.

3. Il faut considérer surtout que Dieu voulut que Vasçti fût répudiée afin d'éléver à sa place Ester qui devait être un instrument en la main de Dieu pour délivrer les Juifs.

La dernière réflexion qu'on doit faire sur ce chapitre est que si Assuérus et ses conseillers jugèrent que la conduite de la reine Vasçti était blâmable et d'une dangereuse conséquence et que les femmes doivent honorer leurs maris.

C'est là un devoir qui est imposé de la manière la plus expresse aux femmes chrétiennes par la loi divine et en particulier par ce que Paul dit dans Éphésiens 5.1 et Timothée 2 :

Que les femmes doivent être soumises à leurs maris comme au Seigneur et qu'il ne leur était pas permis de prendre autorité sur eux.

Chapitre II

Le roi Assuérus, après avoir répudié la reine Vasçti, choisit Ester, qui était une fille juive, pour être reine en sa place, versets 1-20.

Deux officiers conspirent contre lui et Mardochée, proche parent d'Ester, découvre leur conspiration, versets 21-23.

APRÈS ces choses-là, lorsque la colère du roi Assuérus fut appaisée, il se souvint de Vasçti et de ce qu'elle avait fait et de ce qui avait été décrété contre elle.

2. Et les jeune gens qui servaient le roi dirent : Qu'on cherche au roi des jeunes filles vierges et belles

3. Et que le roi établisse des commissaires dans toutes les provinces de son royaume qui assemblent toutes les jeunes files qui seront vierges et belles à Susan ville capitale, dans l'hôtel des femmes, sous la charge d'Hégaï eunuque du roi, le gardien des femmes, et qu'on leur donne ce qu'il leur faut pour se préparer

4. Et la jeune fille qui plaira au roi règnera en la place de Vasçti. Et la chose plut au roi et il le fit ainsi.

5. Or il y avait à Susan, ville capitale, un homme Juif qui avait nom Mardochée, fils de Jaïr, fils de Scimhi, fils de Kis benjamite

6. Qui avait été transporté de Jérusalem avec [a] les prisonniers qui avaient été menés captifs avec Jéchonias roi de Juda et que Nébucadnetsar roi de Babylone avait transportés.

7. Mardochée nourrissait Hadassa, qui est Ester, fille de son oncle, car elle n'avait ni père, ni mère. Et la jeune fille était de belle taille et très belle et après la mort de son père et de sa mère, Mardochée l'avait prise pour sa fille.

8. Et quand la parole du roi et son édit fut su et que plusieurs jeunes filles eurent été assemblées à Susan ville capitale sous la charge d'Hégaï, Ester fut aussi amenée dans la maison du roi sous la charge d'Hégaï gardien des femmes.

9. Et la jeune fille lui plut et gagna ses bonnes grâces de sorte qu'il lui fit aussitôt expédier ce qu'il lui fallait pour se préparer et il lui ordonna son état et sept jeunes filles de la maison du roi telles qu'il les lui fallait et il lui fit changer d'appartement et il la logea, elle et toutes ses jeunes filles, dans un des plus beaux lieux de l'hôtel des femmes.

10. Mais Ester ne déclara point son peuple, ni son parentage, car Mardochée lui avait enjoint qu'elle ne déclarât rien.

11. Et Mardochée se promenait tous les jours devant le vestibule de l'hôtel des femmes pour savoir comment se portait Ester et ce qu'on ferait d'elle.

12. Or quand le tour de chaque jeune fille était venu pour entrer vers le roi Assuérus, ayant achevé tout ce qui lui échoyait à faire, selon ce qui était ordonné touchant les femmes, douze mois durant, (car c'est ainsi que s'accomplissaient les jours de leurs préparatifs, savoir six mois avec de l'huile de myrrhe et six mois avec des choses aromatiques et d'autres préparatifs de femmes,

13. Et alors en cet état la jeune fille entrait vers le roi) et on lui donnait tout ce qu'elle demandait pour aller avec elle depuis l'hôtel des femmes jusqu'à l'hôtel du roi.

14. Elle y entrait sur le soir et sur le matin elle retournait dans le second hôtel des femmes sous la charge de Sçahasçgas eunuque du roi, gardien des concubines et elle n'entrait plus vers le roi, à moins que le roi ne la voulut et qu'elle ne fût appelée nommément.

15. Quand donc le tour d'Ester fille d'Abihail, oncle de Mardochée et que Mardochée avait prise pour sa fille, fut venu pour entrer vers le roi, elle ne demanda que ce Hégaï eunuque du roi, gardien des femmes dirait et Ester gagnait la bonne grâce de tous ceux qui la voyaient.

16. Ainsi Ester fut amenée vers le roi Assuérus, dans son hôtel royal, au dixième mois qui est le mois de tébeth dans la septième année de son règne.

17. Et le roi aima plus Ester que toutes les femmes et elle gagna ses bonnes grâces et sa bienveillance plus que toutes les autres vierges et il mit la couronne du royaume sur sa tête et il l'établit reine à la place de Vasçti.

18. Et le roi fit un grand festin à tous les principaux seigneurs de ses pays et à tous ses serviteurs, savoir le festin d'Ester, et il soulagea les provinces et il fit des présents selon la puissance royale.

19. Or comme on assemblait les vierges la seconde fois et que Mardochée était assis à la porte du roi,

20. Ester ne déclara point son parentage, ni son peuple selon que Mardochée le lui avait recommandé, car elle faisait ce que Mardochée lui ordonnait comme lorsqu'elle était nourrie chez lui.

21. En ces jours-là, Mardochée étant assis à la porte du roi, Bigthan et Téres, deux eunuques du roi d'entre ceux qui gardaient l'entrée, se mutinèrent et ils cherchaient de mettre la main sur le roi Assuérus.

22. Ce que Mardochée ayant appris, il le fit savoir à Ester la reine, puis Ester le redit au roi de la part de Mardochée.

23. Alors on fit des recherches et on trouva que cela était vrai et les eunuques furent tous deux pendus à un gibet et cela fut écrit dans le livre des chroniques devant le roi.

Réflexions

Ce chapitre contient deux événements remarquables.

Le premier est le choix que le roi Assuérus fit d'Ester entre toutes les femmes pour la déclarer reine à la place de Vasçti. La providence dirigea les choses de cette manière afin qu'Ester, qui était Juive, mît les Juifs à couvers des malheurs auxquels ils allaient être exposés. Ainsi l'on voit en cela le soin que Dieu avait, non seulement d'Ester qui parvint à une si grande élévation, mais principalement des Juifs dont il y en avait alors un grand nombre qui étaient répandus dans l'empire d'Assuérus.

C'est ainsi que Dieu a suscité de tout temps des personnes pour garantir son église des dangers auxquels elle était exposée.

L'autre événement, qui fut aussi dans la suite l'occasion de la délivrance des Juifs, est que Mardochée, qui était Juif et proche parent de la reine Ester et qui même lui avait servi de père, découvrit la conspiration que deux officiers d'Assuérus avaient formée contre ce prince. Il est vrai que ce service si important que Mardochée avait rendu à Assuérus fut d'abord oublié et demeura sans récompense, mais il fut écrit dans les régistres publics. Et il parut bien quelque temps après que Dieu conduisait tout cela, puisque l'avis que Mardochée avait donné de cette conspiration fut la cause de son élévation, de la ruine d'Haman, l'ennemi des Juifs, et de la délivrance de ce peuple.

La providence prépare ainsi les choses longtemps à l'avance pour exécuter ses desseins.

Au reste, on a dans la conduite de Mardochée un exemple remarquable de la fidélité que les sujets doivent à leurs princes.

(a) v6 : II Rois 24.1415

Chapitre III

Haman, qui était favori du roi Assuérus, irrité de ce que Mardochée ne se prosternait pas devant lui, forme le dessein de faire périr Mardochée et tous les Juifs et il obtient du roi les ordres nécéssaires pour cela.

APRÈS ces choses, le roi Assuérus aggrandit Haman fils d'Hammédatha Agagien et il l'éleva et il mit son trône au dessus de celui de tous les seigneurs qui étaient avec lui.

2. Et tous les officiers du roi qui étaient à la porte du roi s'inclinaient et se prosternaient devant Haman, car le roi l'avait ainsi ordonné. Mais Mardochée ne s'inclinait, ni ne se prosternait point devant lui.

3. Et les officiers du roi qui étaient à la porte du roi disaient à Mardochée : Pourquoi violes-tu le commandement du roi ?

4. Il arriva donc qu'après qu'ils le lui eurent dit plusieurs jours et qu'il ne les eut point écoutés, ils le rapportèrent à Haman pour voir si Mardochée serait ferme dans sa résolution, parce qu'il leur avait déclaré qu'il était Juif.

5. Et Haman vit que Mardochée ne s'inclinait point, ni ne se prosternait point devant lui, et il fut rempli de colère.

6. Or on ne daignait pas mettre la main sur Mardochée seul, mais parce qu'on lui avait rapporté la nation dont était Mardochée, il cherchait à exterminer tous les Juifs qui étaient par tout le royaume d'Assuérus, comme étant la nation de Mardochée.

7. Et au premier mois qui est le mois de nisan, la douzième année du roi Assuérus, [a] on jeta le pur, c'est-à-dire le sort [1] devant Haman pour chaque jour et pour chaque mois et le sort tomba sur le douzième mois qui est le mois d'adar.

8. Et Haman dit au roi Assuérus : Il y a un certain peuple dispersé parmi les peuples par toutes les provinces de ton royaume et qui toutefois se tient à part duquel les lois sont différentes de celles de tous les autres peuples et ils n'observent point les lois du roi, de sorte qu'il n'est pas expédient au roi de les laisser ainsi.

9. Si donc le roi le trouve bon, qu'on écrive pour les détruire et je délivrerai dix mille talents d'argent entre les mains de ceux qui manient les affaires pour les porter dans les trésors du roi.

10. Alors le roi tira son anneau de sa main et le donna à Haman fils de Hammédatha Agagien qui opprimait les Juifs.

11. Outre cela, le roi dit à Haman : Cet argent que tu m'offres t'est donné aussi bien que ce peuple pour en faire ce que tu voudras.

12. Et au treizième jour du premier mois, on appela les sécrétaires du roi et on écrivit aux satrapes du roi comme Haman l'ordonna et aux principaux de chaque peuple, savoir à chaque province selon sa façon d'écrire et à chaque peuple selon sa langue, le tout écrit au nom du roi Assuérus.

13. Et les lettres furent envoyées par des courriers vers toutes les provinces du roi afin qu'on eût à les exterminer et à détruire tous les Juifs, tant les jeunes que les vieux, les petits enfants et les femmes dans un même jour, au treizième jour du douzième mois qui est le mois d'adar et à piller leurs dépouilles.

14. Les patentes qui furent écrites portaient qu'on publierait l'ordonnance dans chaque province et qu'on la proposerait publiquement à tous les peuples afin qu'on fût prêt pour ce jour-là.

15. Ainsi les courriers pressés par le commandement du roi partirent. L'ordonnance fut aussi publiée à Susan ville capitale. Mais le roi et Haman étaient assis pour boire pendant que la ville de Susan était dans le trouble.

Réflexions

L'élévation d'Haman fait voir que Dieu permet quelquefois que des hommes orgueilleux et cruels parviennent à un grand degré d'honneur et de puissance et qu'ils abusent de leur autorité pour faire périr les innocents. Mais il les abaisse bientôt et il les fait tomber dans la honte et dans la misère.

2. Haman conçut une forte haine contre Mardochée et contre les Juifs parce que Mardochée ne se prosternait pas devant lui, ce que Mardochée faisait, non par orgueil, mais parce que sa religion ne lui permettait pas de rendre à Haman les honneurs qu'il exigeait.

Rien n'irrite plus les ambitieux que lorsqu'on ne s'humilie pas devant eux et le ressentiment qu'ils en ont excite ordinairement leur haine et les porte à la plus cruelle vengeance. Cela avertit tout le monde et principalement les grands d'être humble dans leur élévation.

3. L'on voit qu'Haman ne fit pas tomber son ressentiment sur Mardochée seul, mais qu'il résolut de perdre tous les Jufs et que, pour en venir à bout, il prévint Assuérus contre eux par calomnie, les représentant comme un peuple séditieux et ennemi des princes.

C'est la voie dont les ennemis de l'église se sont servi de tout temps pour la rendre odieuse aux rois. Ce moyen réussit à Haman. Il obtint du roi un édit qui condamnait tous les Juifs à la mort, le jour où ils devaient être exterminés était marqué, en sorte que tout ce peuple se vit dans la dernière détresse.

Mais on voit par la suite de cette histoire que Dieu ne laissa pas venir les choses à cette extrémité, que pour mieux confondre Haman et pour marquer sa protection envers les Juifs d'une manière plus éclatante. Cependant Assuérus crut trop facilement ce qu'Haman lui avait dit contre les Juifs et par là il manqua de faire périr plusieurs milliers d'innocents.

Cela montre qu'il est bien dangereux d'écouter les calomniateurs et qu'on ne doit jamais ajouter foi aux rapports sans s'être auparavant informé de la vérité.

(a) v7 : Ci-dessous 9.24

(1) v7 : Pour savoir en quel mois et en quel jour on tuerait tous les Juifs. Les Perses et les autres peuples avaient accoutumé de jeter le sort, croyant découvrir par là quels étaient les temps et les moyens les plus propres pour exécuter leurs desseins.

Chapitre IV

Mardochée ayant su qu'Assuérus avait donné un édit pour détruire tous les Juifs en est dans une extrême affliction et il fait avertir la reine Ester de travailler à obtenir du roi la révocation de cet édit, versets 1-9.

Ester fit d'abord quelque difficulté d'en parler au roi, mais sur ce que Mardochée lui fit présenter, elle promit d'agir en faveur des Juifs et elle leur fit dire de se mettre en jeûne et en prières pendant trois jours pour obtenir de Dieu le succès du dessein qu'elle avait formé, versets 10-17.

OR quand Mardochée eut appris tout ce qui avait été fait, il déchira ses vêtements et se couvrit de sac et de cendre et il sortit par la ville criant d'un cri grand et très amer.

2. Et il vint jusqu'au devant de la porte du roi, (car il n'était point permis d'entrer dans la porte du roi étant vêtu d'un sac)

3. Et dans chaque province, dans les lieux où la parole du roi et son ordonnance parvint, les Juifs furent en grand deuil, jeûnant, pleurant et lamentant et plusieurs se couchaient sur le sac et sur la cendre.

4. Or les demoiselles d'Ester et les eunuques vinrent et lui rapportèrent cela et la reine fut fort affligée et elle envoya des habits pour en revêtir Mardochée et afin qu'il ôtât son sac de dessus lui, mais il ne les prit pas.

5. Alors Ester appela Hathac un des eunuques du roi que le roi avait établi pour la servir et elle donna ordre de savoir de Mardochée ce que c'était et pourquoi il en usait ainsi.

6. Hathac donc sortit vers Mardochée dans la place de la ville qui était devant la porte du roi.

7. Et Mardochée lui déclara tout ce qui lui était arrivé et l'offre de l'argent comptant qu'Haman avait promis de délivrer au trésor du roi à l'occasion des Juifs afin qu'on les détruisît.

8. Et il lui donna une copie de l'ordonnance qui avait été mise par écrit et qui avait été publiée à Susan afin de les exterminer pour la montrer à Ester et lui faire entendre la chose et lui ordonner d'entrer vers le roi pour lui demander grâce et le prier pour la nation.

9. Ainsi Hathac revint et rapporta à Ester les paroles de Mardochée.

10. Et Ester dit à Hathac et lui commanda de dire à Mardochée :

11. Tous les serviteurs du roi et le peuple des provinces du roi savent qu'aucun homme ni femme n'ose entrer vers le roi dans sa salle de dedans sans y être appelé, c'est une de ses lois de le faire mourir, il n'y a que celui vers lequel le roi tend le sceptre d'or

qui puisse vivre. Or il y a déjà trente jours que je n'ai point été appelée pour entrer vers le roi.

12. On rapporta donc les paroles d'Ester à Mardochée.

13. Et Mardochée dit qu'on fit cette réponse à Ester : Ne pense pas que tu échapperas seule d'entre tous les Juifs parce que tu es dans la maison du roi.

14. Car si tu te tais en ce temps, les Juifs respireront et seront délivrés par quelque autre moyen, mais vous périrez et toi et la maison de ton père. Et qui sait si tu n'es point parvenue à la royauté pour un temps comme celui-ci ?

15. Alors Ester dit qu'on fit cette réponse à Mardochée,

16. Va, assemble tous les Juifs qui se trouvent à Susan et jeûnez pour moi et ne mangez et ne buvez de trois jours, tant la nuit que le jour, et pour moi et mes demoiselles, nous jeûnerons de même, puis je m'en irai ainsi vers le roi, ce qui est contre la loi et s'il arrive que je périsse, je périrai.

17. Mardochée donc s'en alla et fit comme Ester lui avait commandé.

Réflexions

L'état où Mardochée et les Juifs se virent réduits après que l'édit qui ordonnait leur destruction eut été publié montre que les innocents sont quelques fois abandonnés à leurs ennemis en sorte que leur perte semble inévitale, mais Dieu leur suscite alors des moyens de délivrance auxquels ils ne s'attendaient pas.

2. Il faut remarquer qu'Ester, avertie de la part de Mardochée du malheur qui menaçait les Juifs, craignit d'abord d'en parler au roi, mais Mardochée lui ayant fait dire que si elle n'avait pas le courage d'agir en faveur de sa nation, Dieu l'en punirait et qu'il délivrerait son peuple sans elle et par d'autres moyens, elle prit la résolution, au hazard de s'exposer à l'indignation du roi, d'intercéder pour les Juifs.

Il ne faut jamais refuser de s'intéresser pour les innocents et surtout pour le bien de l'église, chacun doit s'y employer, même au péril de sa vie en de certains cas et ceux qui peuvent y contribuer et qui n'osent pas le faire doivent craindre que Dieu ne les punisse.

Enfin, comme Ester, avant que de se présenter devant le roi, voulut que les Juifs priassent et jeûnassent avec elle, il faut toujours recourir au Seigneur dans les danger et dans les entreprises importantes et joindre la prière aux moyens qu'on emploie pour réussir afin que Dieu les bénisse.

Chapitre V

La reine Ester, après avoir prié et jeûné pendant trois jours, se présente devant le roi Assuérus son époux. Elle est reçue favorablement et elle le prie de venir avec Haman à deux festins qu'elle avait préparé, versets 1-9.

Cependant, Haman indigné contre Mardochée fait dresser un gibet pour l'y pendre, versets 10-14.

ET Et il arriva qu'au troisième jour Ester se revêtit de son habit royal et se tint dans la salle de dedans du palais du roi qui était au devant du palais du roi et le roi était assis sur le trône de son royaume dans le palais royal vis-à-vis de la porte du palais.

2. Or dès que le roi vit la reine Ester qui se tenait debout dans la salle, elle gagna ses bonnes grâces, de sorte que le roi tendit à Ester le septre d'or qui était en sa main et Ester s'approcha et toucha le bout du sceptre.

3. Et le roi lui dit : Qu'as-tu reine Ester et quelle est ta demande ? Et quand ce serait jusqu'à la moitié du royaume, il te sera donné.

4. Et Ester répondit : Si le roi le trouve bon, que le roi vienne aujourd'hui avec Haman au festin que je lui ai préparé.

5. Alors le roi dit : Qu'on fasse venir en diligence Haman pour faire ce qu'Ester a dit. Le roi vint donc avec Haman au festin qu'Ester avait préparé.

6. Et le roi dit à Ester dans le vin du festin : Quelle est ta demande et elle te sera accordée ? Et quelle est ta prière ? Quand tu me demanderais jusqu'à la moitié du royaume, cela sera fait.

7. Alors Ester répondit et dit : Ma demande et ma prière est,

8. Si j'ai trouvé grâce devant le roi et si le roi trouve bon de m'accorder ma demande et d'octroyer ma requête, que le roi et Haman viennent au festin que je leur préparerai et je ferai demain ce que le roi dit.

9. Et Haman sortit en ce jour-là joyeux et fort gai, mais sitôt qu'il eut vu à la porte du roi Mardochée qui ne se leva point et qui ne se remua point pour lui, Haman fut rempli de colère contre Mardochée.

10. Toutefois, Haman se fit violence et vint en sa maison, puis il envoya chercher ses amis et Zéres sa femme.

11. Alors Haman leur raconta la gloire de ses richesses et le nombre de ses enfants et tout ce que le roi avait fait pour l'agrandir et comment il l'avait élevé au dessus des principaux seigneurs et des officiers du roi.

12. Haman dit aussi : Et même la reine Ester n'a fait venir que moi avec le roi au festin qu'elle a fait et je suis demain encore convié par elle avec le roi,

13. Mais tout cela ne me sert de rien pendant tout le temps que je vois Mardochée, ce Juif, assis à la porte du roi.

14. Alors Zéres sa femme et tous ses amis lui répondirent : [a] Qu'on fasse un gibet haut de cinquante coudées et demain matin dis au roi qu'on y pende Mardochée et vas-t'en joyeux au festin avec le roi. Et cela plut à Haman et il fit faire le gibet.

Réflexions

Il faut remarquer ici :

1. Le courage et la résolution d'Ester, qui après s'être préparée par le jeûne et par la prière, se présenta devant le roi dans le dessein d'intercéder pour

les Juifs, quoi qu'il fut défendu sous peine de la vie d'aller vers le roi sans être appelé.

Quand il s'agit de notre devoir envers Dieu ou envers l'église, nous ne devons point avoir d'égard à nous-mêmes et il faut suivre notre vocation et faire tout ce qui dépend de nous quel qu'en doive être le succès.

2. Assuérus reçut favorablement la reine Ester quoiqu'elle eut craint d'abord de paraître devant lui. Ce fut là l'effet du jeûne et des prières de cette princesse, aussi bien que celles des Juifs.

Par la prière et par l'humiliation on obtient de Dieu des succès favorables, surtout lorsque sa gloire y est intéressée et il fléchit le cœur des hommes et même celui des rois en faveur de ceux qui le craignent et qui se confient en lui.

3. Ester ne demanda pas d'abord au roi ce qu'elle se proposait de lui demander, mais elle le pria de venir deux jours consécutifs à un festin avec Haman. Elle en usa ainsi par prudence pour gagner plus facilement le roi et pour confondre Haman en sa présence.

Enfin, on voit ici que quoi qu'Haman fût encore alors au comble de la gloire et des honneurs, il ne pouvait goûter aucune joie solide parce que Mardochée ne se prosternait pas devant lui et que, pour se délivrer de ce chagrin, il fit faire un gibet pour y pendre Mardochée.

Ceux qu'on voit dans la plus haute élévation ne sont pas toujours aussi heureux qu'on le croit, ils ont ordinairement quelque chagrin secret qui les dévore et il ne faut même que peu de chose pour répandre de l'amertume sur toute leur postérité. En particulier, les hommes superbes et ambitieux ne goutent jamais de solide contentement, ils trouvent leur punition dans leur propre orgueil et dans la mortification qu'ils ressentent lorsqu'on ne les honore pas assez à leur gré et ils s'abandonnent alors aux mouvements de la colère et de la vengeance. Mais lorsqu'ils semblent le plus affermis et qu'ils oppriment les innocents, c'est alors que leur ruine est près d'arriver et qu'ils la hâtent eux-mêmes par leur imprudence et par leur méchanceté.

(a) v14 : Ci-dessous 7.9

Chapitre VI

Le roi Assuérus ne pouvant dormir et s'étant fait apporter le régistre public, on lui lut l'endroit où il était fait mention de la conspiration que deux de ses officiers avaient faite contre lui et que Mardochée avait découverte. Assuérus, pour récompenser Mardochée, lui fit faire le tour de la ville avec de grands honneurs et le fit même conduire par Haman l'ennemi des Juifs et le premier seigneur de son royaume qui était venu ce jour-là pour demander la mort de Mardochée. Haman après avoir ainsi conduit Mardochée s'en retourna fort chagrin dans sa maison.

CETTE nuit-là le roi ne pouvait pas dormir et il commanda qu'on lui apportât le livre des mémoires, c'est-à-dire, les chroniques et on les lut devant le roi.

2. Et on trouva écrit que Mardochée avait donné avis de la conspiration de Bigthana et Téres, deux des eunuques du roi, d'entre ceux qui gardaient l'entrée, qui avaient cherché de mettre la main sur le roi Assuérus.

3. Alors le roi dit : Quel honneur et quelle magnificence a-t-on fait à Mardochée pour cela ? Et les gens du roi qui le servaient répondirent : On ne lui en a point fait.

4. Et le roi dit : Qui y a-t-il au vestibule ? (Or Haman était venu au vestibule du palais du roi pour dire au roi qu'il fit pendre Mardochée au gibet qu'il avait fait préparer.)

5. Et les gens du roi lui répondirent : Voici Haman qui est au vestbule. Et le roi dit : Qu'il entre.

6. Haman donc entra et le roi lui dit : Que faudrait-il faire à un homme que le roi voudrait honorer ? (Or Haman dit en son cœur : À qui le roi voudrait-il faire plus d'honneur qu'à moi ?)

7. Et Haman répondit au roi : Pour ce qui est d'un homme que le roi veut honorer,

8. Qu'on lui apporte le vêtement royal dont le roi se revêt et le cheval sur lequel le roi monte et qu'on lui mette la couronne royale sur la tête.

9. Puis qu'on donne ce vêtement et ce cheval à quelqu'un des principaux et des plus grands seigneurs qui sont auprès du roi et qu'on revête l'homme que le roi veut honorer et qu'on le fasse aller à cheval par les rues de la ville et qu'on crie devant lui : C'est ainsi qu'on doit faire à l'homme que le roi veut honorer.

10. Alors le roi dit à Haman : Hâte-toi, prends le vêtement et le cheval comme tu l'as dit et fais cela à Mardochée le Juif qui est assis à la porte du roi. N'omets rien de tout ce que tu as dit.

11. Haman donc prit le vêtement et le cheval et il revêtit Mardochée et le fit aller à cheval par les rues de la ville et il criait devant lui : C'est ainsi qu'on doit faire à l'homme que le roi veut honorer.

12. Puis Mardochée s'en retourna à la porte du roi, mais Haman se retira promptement dans sa maison étant tout affligé et ayant la tête couverte.

13. Et Haman raconta à Zéres sa femme et à tous ses amis tout ce qui lui était arrivé. Alors ses sages et Zéres sa femme lui répondirent : Puisque Mardochée (devant lequel tu as commencé à tomber) est de la race des Juifs, tu n'auras point le dessus sur lui, mais certainement tu tomberas devant lui.

14. Et comme ils parlaient encore avec lui, les eunuques du roi survinrent et se hâtèrent d'amener Haman au festin qu'Ester avait préparé.

Réflexions

On ne saurait assez admirer la providence dans ce qui est rapporté ici. Elle paraît

1. En ce que dans le temps que les Juifs allaient périr et le propre jour que Mardochée devait perdre la vie, Dieu voulut que le roi Assuérus ne put dormir,

qu'il fit lire les régistres publics et qu'on lui lut précisément l'endroit où était marqué le service important que Mardochée avait rendu au roi en donnant avis de la conjuration de deux officiers qui avaient voulu lui ôter la vie. Par ce moyen, ce que Mardochée avait fait et qui avait été oublié, comme cela arrive ordinairement chez les grands, fut récompensé dans un temps où il en arriva un beaucoup plus grand bien et à Mardochée et à toute la nation des Juifs que si cette action eût été récompensée d'abord.

Dieu fait tout avec une profonde sagesse, il laisse quelquefois venir les choses à un point qu'il semble qu'il ait oublié ceux qui le craignent, mais son secours vient toujours à propos et lorsqu'il le faut et il dispose de tous les événements pour leur bien.

Une autre merveille de la providence que l'on découvre ici, c'est qu'Haman venait ce jour-là vers Assuérus pour obtenir l'ordre de faire pendre Mardochée, ce qui lui aurait été infailliblement accordé et qu'aveuglé par son orgueil il crut prononcer pour lui-même, lorsqu'Assuérus lui demanda quel honneur on pourrait faire à un homme que le roi voudrait honorer d'une manière distinguée. Il ordonna lui-même sans le savoir le triomphe de Mardochée qu'il haïssait si fort et dont il venait demander le supplice et il fut obligé de l'accompagner par toute la ville. Ainsi il eut la douleur et la honte de devenir contre son intention l'instrument de l'élévation et de la gloire de celui dont il avait résolu la perte et Mardochée reçut les plus grands honneurs le jour même qu'il devait être attaché à un gibet. Cet événement si imprévu et si extraordinaire et les suites qu'il eut par rapport à Haman et à la nation des Juifs marque de la manière la plus sensible que c'était Dieu qui le dispensait par sa puissance et par sa sagesse infinie pour délivrer Mardochée et les Juifs et pour confondre Haman leur cruel oppresseur.

Chapitre VII

Assuérus étant allé avec Haman au second festin auquel la reine Ester l'avait convié, elle le prie de révoquer l'ordre qu'il avait donné, à la sollicitation d'Haman, de faire mourir les Juifs. Le roi indigné contre Haman commande qu'il soit pendu au même gibet qu'il avait fait faire, pour y pendre Mardochée.

LE roi et Haman vinrent donc au festin avec la reine Ester.

2. Et le roi dit à Ester encore ce second jour dans le vin du festin : Quelle est ta demande reine Ester ? Et elle te sera accordée et quelle est ta prière ? Fût-ce jusqu'à la moitié du royaume, cela sera fait.

3. Alors la reine Ester répondit et dit : Si j'ai trouvé grâce devant toi, ô roi, et si le roi le trouve bon, qu'on me donne ma vie à ma demande, qu'on accorde mon peuple à ma prière.

4. Car nous avons été vendus, moi et mon peuple, pour être exterminés, tués et détruits. Que si nous n'avions été vendus que pour être serviteurs et servantes, je me fusse tue, quoique l'oppresseur ne récompenserait point le dommage qui en reviendrait au roi.

5. Et le roi Assuérus parla et dit à la reine Ester : Qui est et où est cet homme qui a été si téméraire que de faire cela ?

6. Et Eser répondit : L'oppresseur et l'ennemi est ce méchant Haman. Alors Haman fut troublé en la présence du roi et de la reine.

7. Et le roi en sa colère se leva du vin du festin et il entra dans le jardin du palais, mais Haman se tint là afin de prier la reine Ester pour sa vie, car il voyait bien que le roi avait résolu de le perdre.

8. Ensuite le roi retourna du jardin du palais au lieu où l'on avait présenté le vin du festin. Or Haman s'était jeté sur le lit sur lequel était Ester et le roi dit : Ferait-il bien encore violence en ma présence à la reine dans cette maison ? Dès que la parole fut sortie de la bouche du roi, aussitôt on couvrit la face d'Haman.

9. Et Harbona l'un des eunuques dit en la présence du roi : Voilà même [a] le gibet qu'Haman avait fait faire pour Mardochée [b] qui donna ce bon avis pour le roi est tout dressé dans la maison de Haman, haut de cinquante coudées. Et le roi dit : Pendez-l'y.

10. Et ils pendirent Haman au gibet qu'il avait préparé pour Mardochée et la colère du roi fut apaisée.

Réflexions

L'on voit dans ce chapitre la chute soudaine d'Haman. Quoiqu'il fût le favori d'Assuérus, Ester l'accusa en présence de ce monarque et fit connaître l'injustice et la cruauté de cet ennemi des Juifs. Haman se sentant coupable ne put rien dire pour se justifier et le roi étant irrité contre lui, il fut non seulement disgrâcié, mais même condamné à mort et attaché avec ignominie au même gibet qu'il avait fait dresser pour y pendre Mardochée.

Ce sont ici de nouvelles merveilles où l'on découvre la providence et la justice de Dieu. On y voit bien sensiblement la vanité des grandeurs humaines, la manière dont Dieu abaisse et punit les orgueileux, les calomniateurs et les hommes sanguinaires et cruels et le soin particulier qu'il a de son église.

Enfin, cet exemple montre clairement que Dieu, qui est juste, punit ordinairement les méchants en faisant retomber sur eux le mal qu'ils avaient préparés aux autres.

(a) v9 : Ci-dessus v5.14
(b) v9 : Ci-dessus 2.22

Chapitre VIII

Le roi Assuérus donne à Mardochée les biens et les emplois d'Haman et il fait expédier, à la prière d'Ester, des lettres par lesquelles il révoque les ordres qu'il avait donnés contre les Juifs et il leur permet de se défendre contre leurs ennemis, ce qui fut pour les Juifs le sujet d'une grande joie.

EN ce même jour-là le roi Assuérus donna à la reine Ester la maison d'Haman qui opprimait les Juifs. Et Mardochée se présenta devant le roi, car Ester avait déclaré ce qu'il lui était.

2. Et le roi prit son anneau qu'il avait fait ôter à Haman et le donna à Mardochée et Ester établit Mardochée sur la maison d'Haman.

3. Et Ester continua de parler en la présence du roi et se jetant à ses pieds pleura et le supplia de faire que la malice d'Haman Agagien et ce qu'il avait machiné contre les Juifs n'eut point d'effet.

4. Et le roi tendit le sceptre d'or à Ester. Alors Ester se leva et se tint debout devant le roi.

5. Et elle dit : Si le roi le trouve bon et si j'ai trouvé grâce devant lui et si la chose semble raisonnable au roi et si je lui suis agréable, qu'on écrive pour révoquer les lettres qui regardaient la machination d'Haman fils d'Hammadatha Agagien qu'il avait écrites pour détruire les Juifs qui sont dans toutes les provinces du roi.

6. Car comment pourrais-je voir le mal qui arrivera à mon peuple et comment pourrais-je voir la destruction de mon parentage ?

7. Et le roi Assuérus dit à la reine Ester et à Mardochée Juif : Voilà, j'ai donné la maison d'Haman à Ester, on l'a pendu au gibet parce qu'il avait étendu sa main sur les Juifs.

8. Vous donc écrivez au nom du roi en faveur des Juifs comme, il vous semblera bon et cachetez l'écrit de l'anneau du roi, car l'écriture qui est écrite au nom du roi et cachetée de l'anneau du roi ne se révoque point.

9. Alors en ce même temps, au vingt et troisième jour du troisième mois, qui est le mois de sivan, les sécrétaires du roi furent appelés et on écrivit aux Juifs comme Mardochée le commanda et aux satrapes et aux gouverneurs et aux principaux des provinces qui étaient depuis les Indes jusqu'en Ethiopie, savoir cent vingt et sept provinces, à chaque province selon sa façon d'écrire et à chaque peuple selon sa langue et aux Juifs selon leur façon d'écrire et selon leur langue.

10. On écrivit donc des lettres au nom du roi Assuérus et on les cacheta de l'anneau du roi puis on les envoya par les courriers qui étaient montés sur des genets, des mulets et des juments,

11. Savoir que le roi avait permis aux Juifs qui étaient dans chaque cité de s'assembler et de se mettre en défense pour leur vie efin d'exterminer, de tuer et de détruire toute multitude de quelque peuple et de quelque province que ce soit qui se trouvait en armes pour les opprimer, leurs petits enfants et leurs femmes et de piller leurs dépouilles

12. En un même jour dans toutes les provinces du roi Assuérus, savoir au treizième jour du douzième jour qui est le mois d'adar.

13. Les patentes qui furent écrites portaient qu'on publierait l'ordonnance dans chaque province et qu'on la proposerait publiquement à tous les peuples afin que les Juifs fussent prêts en ce jour-là pour se vanger de leurs ennemis.

14. Ainsi les courriers qui étaient montés sur des genets et des mulets partirent se dépêchant et se hâtant pour l'ordre du roi et l'ordonnance fut aussi publiée à Susan ville capitale.

15. Et Mardochée sortait de devant le roi en habit royal de couleur d'hyacinthe et blanc avec une grande couronne d'or et une robe de fin lin et d'écarlate et la ville de Susan applaudissait aux Juifs et se réjouissait.

16. Et il y eut pour les Juifs de la prospérité, de la joie, de la réjouissance et de l'honneur.

17. Et dans chaque province et dans chaque ville, dans les lieux où la parole du roi et son ordonnance parvint, il y eut de l'allégresse et de la joie pour les Juifs, des festins et des jours de fêtes, même plusieurs des peuples des pays se faisaient Juifs parce que la frayeur qu'ils avaient des Juifs les avaient saisis.

Réflexions

Ce qu'il y a à remarquer dans ce chapitre c'est que non seulement Haman fut puni et que les Juifs furent garantis du massacre qu'on en devait faire, mais que Mardochée prit la place d'Haman et fut élevé aux mêmes honneurs que cet ennemi du peuple de Dieu et que même les Juifs furent autorisés à se défendre contre tous ceux qui voudraient leur nuire. La reine Ester demanda au roi que les Juifs eussent la permission de se garantir ainsi en prenant les armes, cette précaution était nécessaire parce qu'elle prévoyait qu'après les ordres qu'Haman avait donnés, les Juifs seraient attaqués en divers endroits, ce qui arriva ausi. Par ce moyen les alarmes où les Juifs étaient furent dissipées et changées en joie et cette merveilleuse délivrance servit même à la gloire de Dieu, puisqu'il est remarqué que plusieurs personnes embrassèrent la religion des Juifs.

Nous voyons ici la vérité de ce qui est dit dans l'Écriture

que Dieu élève les petits de la poussière et qu'il les fait seoir sur des trônes de gloire, Psaume CXIII,

nous y remarquons que si le Seigneur permet que les justes soient affligés et s'il semble quelquefois qu'il les ait livrés au pouvoir des méchants, il leur rend la paix et des jours heureux.

Ce sont là de puissants motifs à nous confier en Dieu et à vivre toujours dans l'inocence afin que nous ayons aussi toujours part à sa protection.

Chapitre IX

Les Juifs, ensuite de la permission d'Assuérus, s'assemblent pour se défendre contre leurs ennemis et en tuent un grand nombre et cela le propre jour qui avait été marqué par Haman pour les faire périr eux-mêmes, versets 1-16.

Ensuite ils célèbrent une fête solennelle et la reine Ester et Mardochée ordonnent que ce jour-là serait célébré à l'avenir en mémoire d'une si grande délivrance. Cette fête fut appelée la fête de purim*, versets 17-31.*

Au douzième mois donc, qui est le mois d'adar, au treizième jour de ce mois-là, auquel la parole du roi et son ordonnance devait être exécutée, au jour donc que les ennemis des Juifs espéraient d'en être les maîtres, le contraire arriva et les Juifs furent maîtres de ceux qui les haïssaient.

2. Les Juifs s'assemblèrent dans leurs villes par toutes les provinces du roi Assuérus pour mettre la main sur ceux qui cherchaient leur mal, mais nul ne put subsister devant eux, parce que la frayeur qu'on avait d'eux avait saisi tous les peuples.

3. Et tous les principaux des provinces et les satrapes et les gouverneurs et ceux qui maniaient les affaires du roi soutenaient les Juifs parce que la crainte qu'ils avaient de Mardochée les avait saisis.

4. Car Mardochée était grand dans la maison du roi et sa réputation allait par toutes les provinces parce que cet homme Mardochée allait toujours croissant.

5. Les Juifs donc tuèrent tous leurs ennemis à coups d'épées et en firent un grand carnage, de sorte qu'ils disposèrent à leur volonté de ceux qui les haïssaient.

6. Même à Susan, ville capitale, les Juifs tuèrent et firent périr cinq cents hommes.

7. Ils tuèrent aussi Parsçandata, Dalphon, Aspatha,

8. Poratha, Adalja, Aridatha,

9. Parmasçtha, Arisaï, Aridaï et Vajezatha,

10. Dix fils d'Haman fils d'Hammedatha qui opprimait les Juifs, mais ils ne mirent point leurs mains au pillage.

11. En ce jour-là, on rapporta au roi le nombre de ceux qui avaient été tués dans Susan ville capitale.

12. Et le roi dit à la reine Ester : Dans Susan ville capitale, les Juifs ont tués et détruits cinq cents hommes et les dix fils d'Haman. Qu'auront-ils fait au reste des provinces du roi ? Toutefois, quelle est ta demande et elle te sera octroyée ? Et quelle est encore ta prière et cela sera fait ?

13. Et Ester répondit : Si le roi le trouve bon, qu'il soit permis encore demain aux Juifs qui sont à Susan de faire selon ce qu'il avait ordonné de faire aujourd'hui et qu'on pende au gibet les dix fils d'Haman.

14. Et le roi commanda que cela fût ainsi fait, de sorte que l'ordonnance fut publiée à Susan et on pendit les dix fils d'Haman.

15. Les Juifs donc qui étaient à Susan s'assemblèrent encore au quatorzième jour du mois d'adar et ils tuèrent à Susan trois cents hommes, mais ils ne mirent point leurs mains au pillage.

16. Et le reste des Juifs qui étaient dans les provinces du roi s'assemblèrent et se mirent en défense pour leur vie et ils eurent du repos de leurs ennemis et ils tuèrent soixante et quinze mille hommes de ceux qui les haïssaient, mais ils ne mirent point la main au pillage.

17. Cela se fit au treizième jour du mois d'adar, mais au quatorzième jour du même mois ils se reposèrent et le célébrèrent comme un jour de festin et de joie.

18. Et les Juifs qui étaient à Susan s'assemblèrent au treizième et quatorzième jour du même mois, mais ils se reposèrent au quinzième et le célébrèrent comme un jour de festin et de joie.

19. C'est pourquoi les Juifs des bourgs qui habitaient dans les villes qui ne sont point fermées de murailles employent le quatorzième du mois d'adar en joie, en festin, en jour de fête et à s'envoyer des présents l'un à l'autre.

20. Car Mardochée écrivit ces choses et en envoya les lettres à tous les Juifs qui étaient dans toutes les provinces du roi Assuérus, tant près que loin,

21. Leur ordonnant de célébrer le quatorzième jour du mois d'adar et le quinzième jour de même mois chaque année,

22. Dans les jours auxquels les Juifs avaient eu du repos de leurs ennemis et dans le mois où leur détresse fut changée en joie et leur deuil en jour de fête, afin qu'ils les célébrassent comme des jours de festin et de joie et en s'envoyant des présents l'un à l'autre et envoyant des dons aux pauvres.

23. Et chacun des Juifs se soumît à faire ce qu'on avait commencé et ce qui leur avait été écrit par Mardochée.

24. Parce qu'Haman fils d'Hammédatha Agagien qui opprimait tous les Juifs avait machiné contre les Juifs de les détruire et qu'il avait jeté pur, c'est-à-dire le sort, pour les défaire et pour les détruire.

25. Mais quand Ester fut venue devant le roi, il commanda par lettres que la méchante machination qu'Haman avait faite contre les Juifs retombât sur sa tête et qu'on le pendit, lui et ses fils, au gibet.

26. C'est pourquoi on appelle ces jours purim, du nom de pur. Et suivant toutes les paroles de cette lettre et selon ce qu'ils avaient vu sur cela et ce qui leur était arrivé.

27. Les Juifs établirent et se soumirent eux et leurs postérités et tous ceux qui se joindraient à eux à ne pas manquer à célébrer ces deux jours selon ce qui en avait été écrit et dans leur saison, chaque année.

28. Et ils ordonnèrent que la mémoire de ces jours seraient célébrée et solennisée dans chaque âge, dans chaque province et dans chaque ville et qu'on n'abolirait point ces jours de purim parmi les Juifs et que la mémoire de ces jours-là ne s'effacerait point en leur postérité.

29. La reine Ester aussi, fille d'Abihail, avec Mardochée Juif, écrivit tout ce qui était requis pour autoriser cette patente de purim pour la seconde fois.

30. Et on envoya des lettres à tous les Juifs par les cent vingt-sept provinces du royaume d'Assuérus avec des paroles de paix et de vérité,

31. Pour établir ces jours-là de purim dans leurs saisons, comme Mardochée Juif et la reine Ester l'avait établi et comme ils les avaient établis pour eux-mêmes et pour leur postérité pour être des monuments de leurs jeûnes et de leur cri.

32. Ainsi l'édit d'Ester autorisa cet arrêt-là de purim comme il est écrit dans ce livre.

Chapitre X

Le roi élève Mardochée aux plus grands honneurs et Mardochée se servit de son crédit pour procurer le bien de sa nation.

PUIS le roi Assuérus imposa un tribut sur le pays et sur les îles de la mer.

2. Or pour ce qui est de tous les exploits de sa force et de sa puissance et de la description de la magnificence de Mardochée de laquelle le roi l'honnora, ces choses ne sont-elles pas écrites dans le livre des chroniques des rois de Mède et de Perse ?

3. Car Mardochée Juif fut le second après le roi Assuérus et il fut grand parmi les Juifs et agréable à la multitude de ses frères, procurant le bien de son peuple et parlant pour la prospérité de sa race.

Réflexions sur les chapitres IX et X

Il faut faire ces trois considérations sur ces deux derniers chapitres.

La première, que si les Juifs firent mourir leurs ennemis, ils le firent justement, non seulement parce qu'ils étaient dans le cas d'une défense juste et nécessaire, mais aussi parce que le roi les avait autorisés à cela et leur avait donné le pouvoir de se défendre contre ceux qui les attaqueraient, nonobstand la révocation de l'édit qu'Haman avait obtenu contre les Juifs. Parmi ceux que les Juifs tuèrent, il y eut les fils d'Haman qui même furent pendus après leur mort, ce qui fut une marque de la malédiction de Dieu sur la famille de cet homme cruel et sanguinaire.

La deuxième réflexion regarde la vérité et la certitude de l'histoire qui est contenue dans ce livre d'Ester. Cette certitude paraît par ce qui se lit dans le chapitre dixième que ces choses furent marquées dans les régistres des rois de Mède et de Perse, mais principalement par l'établissement de la fête de purim qui fut ordonnée par Ester et Mardochée et qui a toujours été observée depuis et l'est encore aujourd'hui par les Juifs.

Enfin, ce qui est dit à la fin de ce livre

que Mardochée fut le second après le roi Assuérus, qu'il procura le bien de son peuple et qu'il parla pour la prospérité de sa nation

fait voir aux grands et à ceux qui ont du crédit et de l'autorité que si Dieu les a ainsi élevés, il l'a fait afin qu'ils s'employent pour soutenir les innocents, pour protéger l'église et pour procurer l'avancement de la religion et de la gloire de Dieu.

C'est ici la fin du livre d'Ester et des livres historiques du vieux Testament.

Le livre de Job

Argument

Job a été un homme illustre par sa piété et par sa patience et il vivait environ le temps auquel les enfants d'Israël étaient en Égypte.

On voit trois choses dans ce livre.

1. Les afflictions de Job.

2. Les entretiens qu'il eut avec ses amis sur cette question, si Dieu afflige les gens de bien en ce monde et si l'adversité est une marque de sa colère ?

3. La fin des afflictions de Job et son rétablissement dans la prospérité.

Ce livre est écrit dans un style figuré, mais il renferme plusieurs belles instructions et nous devons surtout y remarquer les sentiments que l'on avait du temps de Job sur les principales vérités et sur les plus importants devoirs de la religion.

Au reste, le témoignage que Dieu rend à Job par le prophète Ézéchiel, Ézéchiel 14.14, en le mettant au rang des plus saints hommes tels qu'étaient Noé et Daniel et ce que l'apôtre Jacques dit de lui, Jacques 5.11, confirme la vérité de cette histoire et nous oblige à considérer avec d'autant plus d'attention ce qui est contenu dans ce livre.

Chapitre I

Le premier chapitre nous apprend trois choses.

1. Quelle était la piété et la prospérité de Job, versets 1-5.

2. Comment Dieu, pour l'éprouver et pour confondre les calomnies de satan, permit qu'il perdît tous ses biens et ses enfants, versets 6-19.

La résignation avec laquelle il reçut toutes ces afflictions, versets 20-22.

Il y avait un homme au pays de Huts [1] dont le nom était Job. Et cet homme-là était intègre et droit, il craignait Dieu et il se détournait du mal.

2. Et il lui naquit sept fils et trois filles.

3. Et il possédait sept mille brebis, trois mille chameaux, cinq cents couples de bœuf et cinq cents ânesses et un grand nombre de serviteurs et cet homme était le plus grand de tous les Orientaux.

4. Et ses fils allaient les uns chez les autres et ils se traitaient chacun à son tour et ils envoyaient convier aussi leurs trois sœurs pour manger et boire avec eux.

5. Puis quand le tour des jours de leurs festins était achevé, Job envoyait vers eux et il les purifiaient et se levant de bon matin, il offrait des holocaustes pour chacun d'eux. Car Job disait : Peut-être que mes enfants auront péché et qu'ils auront blasphémé contre Dieu dans leurs cœurs. Et Job en usait toujours ainsi.

6. Or il arriva un jour que les enfants de Dieu [2] vinrent se présenter devant l'Éternel et satan aussi entra parmi eux.

7. Alors l'Éternel dit à satan : D'où viens-tu ? Et satan répondit à l'Éternel disant : Je viens de courir çà et là par la terre et de m'y promener.

8. Et l'Éternel lui dit : N'as-tu point considéré mon serviteur Job qui n'a point d'égal sur la terre, cet homme intègre et droit qui craint Dieu et qui se détourne du mal ?

9. Et satan répondit à l'Éternel disant : Est-ce en vain que Job craint Dieu ?

10. Ne l'as-tu pas environné de biens de toutes parts et sa maison et tout ce qui lui appartient ? Tu as béni l'œuvre de ses mains et son bétail a fort multiplié sur la terre.

11. Mais étends ta main et touche tout ce qui lui appartient et tu verras s'il ne te maudit pas en ta face.

12. Et l'Éternel dit à satan : Voilà, tout ce qui lui appartient est en ton pouvoir, mais ne mets pas la main sur lui. Et satan sortit de devant la face de l'Éternel.

13. Il arriva donc un jour comme les fils et les filles de Job mangeaient et buvaient dans la maison de leur frère aîné

14. Qu'un messager vint à Job et lui dit : Les bœufs labouraient et les ânesses paissaient auprès

15. Et ceux de Scéba [3] se sont jetés dessus et les ont pris et ils ont passé les serviteurs au fil de l'épée et je suis échappé moi seul pour te le rapporter.

16. Cet homme parlait encore lorsqu'un autre vint et dit : Le feu de Dieu est tombé des Cieux et il a brûlé les brebis et les serviteurs et les a consumés et je suis échappé moi seul pour te le rapporter.

17. Cet homme parlait encore lorsqu'un autre vint et dit : Les Caldéens rangés en trois bandes se sont jetés sur les chameaux et les ont pris et ils ont passé les serviteurs au fil de l'épée et je suis échappé moi seul pour te le rapporter.

18. Cet homme parlait encore lorsqu'un autre vint et dit : Tes fils et tes filles mangeaient et buvaient dans la maison de leur frère aîné

19. Et voici un grand vent s'est levé au delà du désert qui a donné contre les quatre coins de la maison, si fortement qu'elle est tombée sur ces jeunes gens et ils sont morts et je suis échappé moi seul pour te le rapporter.

20. Alors Job se leva et il déchira son manteau et il tondit sa tête et se jetant par terre, il se prosterna devant Dieu

21. Et il dit : [a] Je suis sorti nu du ventre de ma mère et j'y retournerai nu, l'Éternel l'avait donné, l'Éternel l'a ôté, que le nom de l'Éternel soit béni !

22. Dans toutes ces choses Job ne pécha point et il n'attribua rien de mal convenable à Dieu.

Réflexions

La première réflexion qu'il faut faire sur ce chapitre regarde la grande piété de Job. Nous en avons la preuve convainquante dans le témoignage que Dieu lui rend en disant que c'était un homme intègre et droit, qu'il craignait le Seigneur, qu'il se détournait du mal et qu'il n'avait pas son égal sur la terre à cet égard. Sa piété paraît aussi dans le soin qu'il avait de faire des prières et des sacrifices pour ses enfants.

On peut voir par là qu'il y a eu dans les siècles les plus éloignés des personnes douées d'une grande piété et que le devoir des pères est de prier pour leurs enfants et de faire régner la crainte de Dieu dans leurs familles.

La seconde réflexion concerne les grandes richesses et la prospérité de Job et le changement qui arriva dans cet état. Il était l'homme le plus riche des pays où il habitait, mais il perdit tout à la fois ses biens, ses enfants et tout ce qu'il avait de plus cher et il se vit réduit dans la condition la plus déplorable.

C'est là un exemple bien remarquable qui nous apprend que les gens de bien jouissent quelquefois de la prospérité et des avantages de cette vie, mais que Dieu les en prive aussi et leur envoie de grandes adversités et qu'ainsi les afflictions ne sont pas toujours une preuve de la colère de Dieu.

3. Ce que Dieu dit à satan marque ces deux choses :

- l'une que le diable et les hommes ne peuvent nuire aux enfants de Dieu qu'autant que Dieu le leur permet

- et l'autre que quand Dieu expose ses enfants à la souffrance et aux tentations, il le fait afin d'éprouver et de manifester leur foi et leur piété.

Enfin, l'on doit faire une attention particulière à la manière dont Job reçut toutes ces adversités. Il fit paraître une résignation et une constance admirable au milieu de ses malheurs et il bénit même Dieu dans ce triste état.

C'est ainsi que nous devons glorifier Dieu par notre patience, recevoir sans murmurer toutes les afflictions qu'il nous dispense, quelques rudes qu'elles soient, le bénir dans l'adversité aussi bien que dans la prospérité et dire en toutes choses :

Le Seigneur l'avait donné, le Seigneur l'a ôté, que le nom du Seigneur soit béni !

(a) v21 : I Timothée 6.7

(1) v1 : Dans l'Idumée, proche de l'Arabie, Lamentations 4.2.
(2) v6 : Les anges, Job 38.7.
(3) v15 : Les Sabéens, voisins du pays de Huts.

Chapitre II

1. Dieu permet à satan, qui continuait à accuser Job, de le frapper d'une maladie fâcheuse et très douloureuse, versets 1-8.

2. Job reçoit cette nouvelle épreuve avec constance et il reprend sa femme de ce qu'elle le sollicitait au murmure, versets 9-10.

3. Ses amis viennent le visiter, versets 11-13.

OR il arriva que les enfants de Dieu étant venus pour se présenter devant l'Éternel et satan aussi étant entré parmi eux pour se présenter devant l'Éternel,

2. L'Éternel dit à satan : D'où viens-tu ? Et satan répondit à l'Éternel disant : Je viens de courir çà et là par la terre et de m'y promener.

3. Et l'Éternel dit à satan : N'as-tu point considéré mon serviteur Job qui n'a point d'égal sur la terre, cet homme intègre et droit qui craint Dieu et qui se détourne du mal ? Tu vois comme il garde encore son intégrité et cependant tu m'as incité contre lui pour l'engloutir sans sujet.

4. Et satan répondit à l'Éternel disant : Chacun donnera peau pour peau et tout ce qu'il a pour sa vie,

5. Mais étend maintenant ta main et touche ses os et sa chair et tu verras s'il ne te maudit pas en face.

6. Et l'Éternel dit à satan : Voici il est en ta puissance, prends seulement garde de toucher seulement à sa vie.

7. Ainsi satan sortit de devant l'Éternel et frappa Job d'un ulcère malin depuis la plante des pieds jusqu'au sommet de la tête.

8. Et il prit un monceau de pot de terre pour se gratter et il était assis dans la cendre.

9. Et sa femme lui dit : Tu conserveras encore ton intégrité ! Béni Dieu [1] et meurs.

10. Et il lui répondit : Tu parles comme une femme impie. Quoi ? Nous recevrons le bien de la main de Dieu et nous n'en recevrons point les maux ! Dans toutes ces choses, Job ne pécha point par ses lèvres.

11. Or trois des intimes amis de Job, Eliphaz Témanite, Bildad Sçuhite et Tsophar Nahamathite, ayant appris tous les maux qui lui étaient arrivés partirent chacun du lieu où ils étaient et convinrent ensemble d'un jour pour venir s'affliger avec lui et pour le consoler.

12. Ces amis levant de loin les yeux ne le reconnurent point et élevant leur voix ils pleurèrent et déchirèrent chacun leur manteau et répandirent de la poudre sur leurs têtes en la jetant en l'air vers les cieux.

13. Et ils s'assirent par terre avec lui pendant sept jours et sept nuits et nul d'eux ne lui dit aucune parole, car ils voyaient que sa douleur était fort grande.

Réflexions

Voici ce qui est à considérer sur les trois parties de ce chapitre.

1. Que Dieu, pour confondre satan et pour manifester pleinement la sincère piété de Job, permit à satan de frapper cet homme d'une maladie étrange

et très douloureuse après qu'il eût perdu son bien et ses enfants.

Dieu envoie souvent à ceux qu'il aime le plus les maux les plus rudes et des afflictions de toutes les sortes, mais il le fait pour les éprouver et pour leur donner occasion de lui marquer tant mieux la sincérité de leur attachement.

Dans la seconde partie de ce chapitre, il y a à remarquer :

- d'un côté le procédé de la femme de Job qui, au lieu de le consoler et de l'encourager, le sollicitait à murmurer contre Dieu et à le maudire

- et de l'autre la merveilleuse constance de Job qui conserva toujours son intégrité et qui dit à sa femme

Quoi ! Nous recevrions les biens de la main de Dieu et nous n'en recevrions pas les maux ?

Il faut penser là-dessus que les personnes qui sont unies par le mariage ou autrement commettent un très grand péché quand elles ne s'édifient pas les unes les autres et qu'elles ne s'exhortent pas mutuellement à la piété et que lorsqu'il plaît à Dieu de nous affliger, nous devons acquiescer humblement à sa volonté et recevoir de sa main tout ce qu'il nous dispense, les maux ne procédant pas moins de lui et ne nous étant pas moins utiles que les biens.

3. L'exemple des trois amis de Job qui vinrent le visiter dans son adversité nous apprend à nous intéresser pour les personnes affligées et comme le dit Paul dans l'épitre aux Romains 12.15,

à pleurer avec ceux qui pleurent

et à les consoler par toutes sortes de moyens.

(1) v9 : Maudis Dieu. Le mot hébreux signifie ici *maudire*, comme sus 1.11, dans ce chapitre v5 et I Rois 21.10

(2) v11 : C'était trois personnes considérables qui demeuraient dans le voisinage de Job.

Chapitre III

Job pressé de ses maux maudit le jour de sa naissance. Il souhaite la mort et il se plaint de ce que Dieu l'avait laissé vivre pour endurer tant d'afflictions.

APRÈS cela, Job ouvrit sa bouche et il maudit son jour.

2. Et prenant la parole il dit :

3. Que le jour auquel je naquis périsse ! Et la nuit en laquelle il fut dit : Un homme est né !

4. Que ce jour-là ne soit que ténèbres, que Dieu ne le cherche point d'en-haut et qu'il ne soit point éclairé de la lumière !

5. Que les ténèbres et l'ombre de la mort rendent ce jour souillé, que les nuées obscures demeurent sur lui, qu'on l'ait en horreur comme un jour d'amertume !

6. Que l'obscurité couvre cette nuit-là, qu'on ne la mette pas parmi les jours de l'année et qu'elle ne soit point comptée parmi les mois.

7. Voilà, que cette nuit-là soit solitaire, qu'on ne s'y réjouisse point.

8. Que ceux qui maudissent les jours et ceux qui sont toujours prêt à renouveller leur deuil la maudissent.

9. Que les étoiles de son crépuscule soient obscurcies, qu'elle attende la lumière, mais qu'il n'y en ait point et qu'elle ne voie point les rayons de l'aurore.

10. Parce qu'elle n'a pas fermé le ventre qui m'a porté et qu'elle n'a point caché à mes yeux le tourment qui m'accable.

11. [a] Que ne suis-je mort dès la matrice ? Que ne suis-je expiré aussitôt que je suis sorti du ventre de ma mère ?

12. Pourquoi m'a-t-on reçu sur les genoux ? Et pourquoi m'a-t-on présenté des mamelles afin que je les suçasse ?

13. Car maintenant je serais couché dans le tombeau et je me reposerais, je dormirais dès lors que j'aurais été en repos,

14. Avec les rois et les gouverneurs de la terre qui se bâtissent des solitudes [1],

15. Ou avec les princes qui avaient de l'or et qui avaient rempli leurs maisons d'argent.

16. Ou pourquoi n'ai-je pas été comme un avorton caché, comme les petits enfants qui n'ont jamais vu la lumière ?

17. C'est là que les méchants ne tourmentent plus personne et que ceux qui ont perdu leur force se reposent.

18. C'est là que ceux qui avaient été liés ensemble jouissent du repos et n'entendent plus la voix de l'exacteur.

19. Le petit et le grand sont là et l'esclave n'est plus là sujet à son maître.

20. Pourquoi la lumière est-elle donnée au misérable et la vie à ceux qui ont le cœur outré,

21. Qui attendent la mort et elle ne vient point et qui la recherchent plus que les trésors,

22. Qui seraient ravis de joie et qui auraient de grands transports s'ils avaient trouvé le sépulcre ?

23. Pourquoi la lumière est-elle donnée à l'homme auquel le chemin est caché et que Dieu a couvert de tous côtés de ténèbres ?

24. Car je soupire avant que de manger et mes cris coulent comme des eaux,

25. Parce que ce que je craignait le plus m'est arrivé et ce que j'appréhendais est tombé sur moi.

26. Je n'ai point eu la paix, je n'ai point eu de repos, ni de calme et le trouble est venu sur moi.

Réflexions

Il faut regarder les plaintes que Job fait dans ce chapitre comme un effet de la violence de ses maux et c'est ici une des infirmités qui peuvent se rencontrer dans les personnes même qui ont une sincère piété, ce qui nous avertit que la faiblesse de la chair est grande et qu'ainsi nous devons prendre garde qu'elle ne nous porte à l'impatience et au murmure.

Job disait qu'il vaudrait mieux pour lui n'être jamais né ou être mort avant son adversité, mais il disait cela dans les mouvements de sa douleur. Car il n'ignorait pas que si Dieu laisse vivre certaines personnes dans d'extrêmes souffrances, on ne doit pas croire que ces gens-là fussent plus heureux d'être morts. Il savait et il reconnait dans ce livre que Dieu est infiniment bon et parfaitement sage, qu'il ne fait rien que pour de bonnes raisons prises de notre propre bien et que l'état où il nous met est toujours celui qui nous convient le mieux.

Nous devons donc nous soumettre avec résignation et avec joie à tout ce qu'il lui plaît de nous dispenser, surtout puisqu'au lieu de nous traiter avec trop de sévérité, il ne nous punit pas selon que nos péchés le méritent. Et si notre faiblesse nous pousse aux murmures et que nous ne découvrions pas d'abord les raisons de la conduite de Dieu envers nous, il faut réprimer ces mouvements d'impatience et porter notre croix tout autant de temps qu'il plaira à Dieu en attendant qu'il mette fin à nos maux.

(a) v11 : Ci-dessous 10.18

(1) v14 : Ou des tombeaux.

Chapitre IV

Eliphaz, le premier des amis de Job, le reprend de ce qu'il s'abandonnait aux murmures, lui qui avait exhorté autrefois les affligés à la patience, versets 1-6.

Il lui présente que Dieu afflige les méchants et non les gens de bien, versets 7-11.

Il rapporte une vision qu'il avait eue par laquelle Dieu lui avait fait connaître quelle était sa justice et quel est le néant et la corruption de l'homme. Par ce discours Eliphaz voulait faire comprendre à Job que c'était à cause de ses péchés que Dieu l'affligeait, que la piété qu'il avait fait paraître pendant sa prospérité n'était pas sincère et qu'il ne connaissait pas bien son néant et son indignité, versets 12-21.

ALORS Eliphaz Témanite prit la parole et dit :

2. Si nous entreprenons de te parler, te fâcheras-tu ? Mais qui pourrait retenir ses paroles ?

3. Voilà, tu as en toi-même instruit plusieurs et tu as soutenu les mains qui étaient affaiblies.

4. Tes paroles ont redressé ceux qui chancelaient et tu as affermi les genoux qui pliaient.

5. Et maintenant que ceci t'est arrivé, tu perds courage, le mal t'a atteint et tu es tout éperdu.

6. Ta piété n'a-t-elle pas été ton espérance et l'intégrité de tes voies n'a-t-elle pas été ton attente ?

7. Rappelle en ta mémoire, je te prie, qui est l'innocent qui ait jamais péri, et où est-ce que les hommes droits ont été exterminés ?

8. J'ai toujours vu que ceux [a] qui labourent l'iniquité et qui sèment l'outrage les moissonnent.

9. [b] Ils périssent par le souffle de Dieu et ils sont consumés par le vent de sa colère.

10. Le rugissement du lion et le cri du grand lion cesse, les dents des lionceaux sont arrachées.

11. Le lion périt faute de proie et les petits du vieux lion ont été écartés.

12. Pour moi, une parole m'a été adressée en secret et mon oreille en a entendu quelque peu.

13. Pendant les pensées diverses des visions de la nuit, quand un profond sommeil assoupit les hommes,

14. Une frayeur et un tremblement me saisit qui pénétra tous mes os.

15. Un esprit [1] passa devant moi qui me fit hérisser les cheveux.

16. Et il se tint là, mais je ne connus point son visage, une figure d'homme était devant mes yeux et j'entendis une voix basse qui disait :

17. L'homme sera-t-il plus juste que Dieu ? L'homme sera-t-il plus pur que celui qui l'a créé ?

18. [c] Voici, il ne s'assure point sur ses serviteurs et il met de la lumière [2] dans ses anges,

19. Combien plus ceux qui demeurent dans des maisons d'argile dont le fondement est dans la poudre seront-ils consumés à la rencontre d'un vermiceau ?

20. Ils sont détruits du matin au soir sans qu'on y prenne garde et ils périssent pour toujours.

21. L'excellence qui était en eux n'est-elle pas passée ? Ils meurent sans avoir été sages.

Réflexions

La principale réflexion qu'il y a à faire sur ce discours d'Eliphaz, c'est que quoi qu'en général il soit vrai que les innocents ne périssent jamais et que Dieu afflige les hommes à cause de leurs péchés, Eliphaz avait pourtant tort de conclure que la vertu de Job n'avait pas été sincère. La raison en est que Dieu envoie aussi des maux aux gens de bien. Ainsi ce serait un jugement bien téméraire et tout à fait précipité de croire que ceux que Dieu afflige sont des impies ou des hypocrites par cela seulement qu'ils sont affligés. La piété et la justice veulent au contraire qu'on juge d'eux charitablement, surtout quand leur vie a été innocente comme celle de Job l'avait été.

La vision qu'Eliphaz rapporte ici est très remarquable et pleine d'instructions. Dieu se révélait souvent aux hommes de ce temps-là par des apparitions, par des songes et en faisant entendre sa voix. Ce fut ainsi qu'il se révéla à Eliphaz pour lui apprendre que Dieu est parfaitement juste dans toutes ses œuvres et que l'homme doit reconnaître qu'il n'est rien devant lui qu'une créature infirme et corrompue.

(a) v8 : Ésaïe 11.4
(b) v9 : II Thessaloniciens 2.8 ; Apocalypse 2.16
(c) v18 : Ci-dessous 15.15

(1) v15 : Ou un vent.
(2) v18 : Ou : il voit de l'imperfection même dans ses anges.

Chapitre V

Eliphaz parle des jugements de Dieu sur les méchants et sur leur postérité, versets 1-7.

Il dit de très belles choses pour montrer quelle est la puissance, la justice et la bonté du Seigneur et en particulier comment il a accoutumé de confondre les méchants et de délivrer les justes, versets 8-16.

Il parle de l'utilité des châtiments de Dieu, il exhorte Job à profiter de ceux que Dieu lui envoyait et à reconnaître ses péchés et il lui fait espérer que par ce moyen il serait délivré de ses maux et rétabli dans son premier état, versets 17-27.

CRIE maintenant, y aura-t-il quelqu'un qui te réponde ? Et à qui d'entre les saints [1] t'adresseras-tu ?

2. Certainement la colère tue l'insensé et le dépit fait mourir celui qui est destitué de sens.

3. [a] J'ai vu l'insensé qui jetait des racines, mais j'ai aussitôt maudit sa demeure.

4. Ses enfants bien loin de trouver leur sûreté sont écrasés à la porte sans qu'il y ait personne qui les délivre.

5. L'affamé dévore la moisson de cet homme, l'enlevant même d'entre les épines et le voleur englouti ses biens,

6. Car le tourment ne sort point de la poudre et le travail ne germe point de la terre,

7. Bien que l'homme naisse pour le travail comme les étincelles pour voler.

8. Certainement j'aurais recours au Dieu fort

9. [b] Qui fait des choses si grandes qu'on ne les peut sonder et qui fait tant de choses merveileuses qu'on ne les peut compter

10. Qui répand la pluie sur la face de la terre et qui envoie les eaux sur les campagnes,

11. [c] Qui élève ceux qui étaient abaissés et qui fait que ceux qui étaient dans l'affliction sont élevés et délivrés.

12. [d] Il dissipie les projets des hommes rusés en sorte qu'ils ne viennent point à bout de leurs desseins.

13. [e] Il surprend les sages dans leur ruse et le conseil des pervers est renversé.

14. Au milieu du jour ils rencontrent les ténèbres et [f] ils marchent à tâtons en plein midi comme dans la nuit.

15. Mais il délivre le pauvre de leur épée, de leur bouche et de la main de l'homme puissant.

16. Ainsi le pauvre remporte ce qu'il a espéré, [g] mais le méchant a la bouche fermée.

17. Voici, ô qu'heureux est l'homme que Dieu châtie ! [h] Ne rejette donc point le châtiment du tout-puissant,

18. Car c'est lui qui fait la plaie et qui la bande, il [i] blesse et ses mains guérissent.

19. Il te délivrera [j] dans six afflictions et à la septième le mal ne te touchera point.

20. Dans un temps de famine il te garantira de la mort et de l'épée en temps de guerre.

21. Tu seras à couvert du fléau de la langue et tu n'auras point de peur de la désolation quand elle arrivera.

22. Tu riras durant la désolation et la famine et tu n'auras point peur des bêtes de la terre.

23. Tu auras même la paix avec les pierres des champs [k] et tu seras en paix avec les bêtes sauvages.

24. Et tu verras la prospérité dans ta tente et tu prendras soin de ta demeure et tu ne pécheras point.

25. Et tu verras ta postérité s'augmenter et que tes descendants croîtrons comme l'herbe de la terre.

26. Tu entreras vieux au sépulcre, comme un monceau de gerbes qu'on serre en sa saison.

27. Voilà, nous avons examiné la chose et elle est comme nous te le disons. Écoute-le et considère-le pour ton bien.

Réflexions

Les instructions que nous avons ici sont les suivantes :

1. Que bien que les méchants soient dans la prospérité, le jugement de Dieu les poursuit et que leur bonheur n'est pas de durée. Ce qu'Eliphaz dit ici sur ce sujet est très vrai, mais l'application qu'il en fait à Job n'est pas juste.

2. Que Dieu, dont la puissance et la sagesse sont sans bornes, dispense tous les événements et en particulier tout ce qui arrive aux hommes avec une parfaite justice et une grande bonté en sorte que tôt ou tard les méchants sont confondus et les justes délivrés. C'est ce que l'expérience confirme tous les jours et ce qui doit aussi nous détourner du mal et nous angager à mettre toute notre confiance en Dieu seul.

La troisième instruction est que c'est un grand bonheur pour les hommes d'être châtiés et qu'ainsi il faut se soumettre avec joie à l'affliction. Eliphaz marque cela par ces belles paroles

Ô qu'heureux est l'homme que Dieu châtie ! Ne rejette donc point le châtiment du tout-puissant, car c'est lui qui fait la plaie et qui la bande, il blesse et ses mains guérissent.

Il suit de là que le parti que nous devons prendre dans nos maux, c'est de nous humilier devant Dieu, de profiter de ses châtiments et d'avoir recours à lui. Ceux qui le font peuvent s'assurer, comme cela est dit à la fin de ce chapitre, que Dieu les délivrera de leurs souffrances et des dangers auxquels ils sont exposés et qu'il les comblera de ses faveurs après les avoir éprouvés par l'affliction.

(a) v3 : Psaume 37.35
(b) v9 : Ci-dessous 2.13 ; Psaume 72.18 ; Romains 11.33
(c) v11 : I Samuel 2.7 ; Psaume 113.7-8
(d) v12 : Néhémie 4.15 ; Psaume 33.10 ; Ésaïe 8.10
(e) v13 : I Corinthiens 3.19
(f) v14 : Deutéronome 28.29
(g) v16 : Psaume 107.42
(h) v17 : Proverbes 3.11-12 ; Hébreux 12.5 ; Jacques 1.12 ; Apocalypse 3.19
(i) v18 : Deutéronome 32.39 ; I Samuel 2.6 ; Psaume 32.10 ; Ésaïe 30.26
(j) v19 : Psaume 91.3 et suivants ; Proverbes 24.16

(k) v23 : Osée 2.18

(1) v1 : C'est-à-dire : d'entre les justes ou les gens de bien.

Chapitre VI

Job répond dans ce chapitre au discours d'Eliphaz et il fait deux choses :

1. Il justifie ses plaintes par la violence des maux qu'il endurait et il continue de souhaiter la mort, versets 1-13,

2. Il se plaint de ses amis qui, au lieu de le consoler, l'accablaient par leurs reproches, versets 14-30.

MAIS Job répondit et dit :
2. Plût à Dieu que ce qui m'afflige fût bien pesé et que ma calaminté fût mise dans une balance !
3. Car elle se trouverait plus pesante que le sable de la mer, c'est pourquoi les paroles me manquent,
4. Car les flêches du Tout-Puissant sont dans moi, mon esprit en suce le venin, les frayeurs de Dieu se rangent en bataille contre moi.
5. L'âne sauvage crie-t-il auprès de l'herbe et le bœuf mugit-il auprès de son fourrage ?
6. Mange-t-on sans sel ce qui est fade ? Trouve-t-on du goût dans le blanc d'un œuf ?
7. Ce que mon âme refusait de toucher est devenu pour moi comme un pain de langueur.
8. Plût à Dieu que ce que je demande m'arrivât et que Dieu me donnât ce que j'attends !
9. Et que Dieu voulût me réduire en poudre et laisser aller sa main pour m'achever !
10. Mais j'ai pourtant cette consolation (bien que la douleur me consume et qu'elle ne m'épargne point) que je n'ai point caché les paroles du Dieu saint.
11. Quelle est ma force que je puisse espérer et quelle est ma fin que je prolonge ma vie ?
12. Ma force est-elle une force de pierre et ma chair est-elle d'acier ?
13. N'est-il pas vrai que je ne trouve plus de secours en moi et que toute ressource m'est ôtée ?
14. Celui qui n'en peut plus devrait avoir des faveurs de son intime ami, mais il a abandonné la crainte du Tout-Puissant.
15. Mes amis m'ont manqué comme un torrent et comme les cours impétueux des torrents qui passent,
16. Qui tarissent par la gelée et sur lesquels la neige s'amasse
17. Et qui, lorsque la chaleur vient, manquent et quand ils sentent la chaleur ils disparaissent et s'écoulent de leur lieu
18. Qui serpentant çà et là par les chemins se réduisent à rien et se perdent.
19. Les troupes de voyageurs de Téma y pensaient, ceux qui vont à Scéba s'y attendaient [1].
20. Mais ils sont honteux d'avoir espéré, ils étaient allés jusque là et ils en ont rougi.
21. Maintenant, vous ne me servez de rien. Vous avez vu ma calamité et vous en avez eu horreur.
22. Est-ce que je vous ai dit : Apportez-moi et faites-moi des présents de votre bien ?
23. Et délivrez-moi de la main de l'ennemi et rachetez-moi de la main des puissants ?
24. Enseignez-moi et je me tairai et faites-moi entendre en quoi j'ai tort.
25. Ô que des paroles de vérité ont de force ! Mais à quoi sert votre censure ?
26. N'avez-vous donc des paroles que pour me reprendre ? Et les discours d'un homme qui a plus d'espérance ne font-ils que du vent ?
27. Vous vous jetteriez même sur un orphelin puisque vous vous efforcez d'accabler votre intime ami.
28. Maintenant donc, jetez, je vous prie, les yeux sur moi et voyez si je mens en votre présence,
29. Revenez à vous-mêmes, je vous prie, et qu'il n'y ait point d'injustice, revenez car le droit est de mon côté.
30. Y a-t'il de l'iniquité dans mes discours ? Et mon palais ne sait-il pas discerner mes malheurs ?

Réflexions

Job continue à représenter la rigueur de ses maux et il veut justifier par là les plaintes auxquelles il s'était laissé aller.

Nous devons penser sur cela que non seulement il peut arriver aux personnes que Dieu aime et qui le craignent de se voir dans un état tout à fait déplorable et d'être accablé de souffrances et de douleurs, mais que dans cet état l'infirmité humaine peut les jeter dans l'impatience. Quoi que ce soient là de ces faiblesses que Dieu pardonne à ses enfants, il faut pourtant tâcher de les surmonter et ne jamais se plaindre trop amèrement quand nous sommes affligés.

2. Pour ce qui est des plaintes que Job fait d'Eliphaz et de ses amis, elles étaient justes, puisqu'au lieu de les consoler, ils venaient lui faire des reproches et jugeaient de lui d'une manière si peu charitable.

Cela nous avertit de faire toujours des jugements favorables des personnes affligées, principalement quand ce sont des gens qui ont eu de la piété, ne pas augmenter leur douleur par des sentiments contraires à la charité, mais de nous conduire plutôt à leur égard avec bonté et compassion et de tâcher d'adoucir l'amertume de leurs maux et de les consoler par toutes sortes de moyens.

(1) v19 : Les voyageurs de Témé et de Scéba (qui étaient dans l'Arabie) s'attendaient à trouver de l'eau dans ces torrents. Job veut dire qu'il ne trouvait aucune consolation auprès de ses amis.

Chapitre VII

Job décrit les misères de la vie humaine et en particulier la violence des maux qu'il endurait versets 1-6.

Il prie Dieu d'avoir pitié de lui et d'épargner sa faiblesse. Il lui expose son trouble et ses frayeurs et il

implore sa miséricorde et le pardon de ses péchés, versets 7-21.

N'Y a-t'il pas comme une guerre [1] ordonnée aux mortels sur la terre et leurs jours ne sont-ils pas comme les jours d'un mercenaire ?

2. Comme un serviteur ne soupire qu'après l'ombre et comme un ouvrier attend son salaire,

3. Ainsi on m'a donné pour mon partage des mois qui ne m'apportent rien et on m'a ordonné des nuits de travail.

4. Si je suis couché, je dis : Quand me lèverai-je et quand est-ce que la nuit aura achevé sa mesure ? Et je m'inquiète cruellement jusqu'au point du jour.

5. Ma chair est couverte de vers et de mottes de poudre, ma peau se crevasse et se dissout.

6. Mes jours ont passé plus légèrement que la navette d'un tisserand et ils se consument sans espérance.

7. Souviens-toi, Éternel, que [a] ma vie est un vent et que mon œil ne reverra plus le bien.

8. L'œil de ceux qui me regardent ne me verra plus, tes yeux seront sur moi et je ne serai plus.

9. Comme la nuée se dissipe et s'en va, ainsi celui qui descend au sépulcre ne remontera plus.

10. Il ne reviendra plus dans sa maison et le lieu où il était ne le connaîtra plus.

11. C'est pourquoi je ne retiendrai point ma bouche, je parlerai dans l'affliction et je m'entretiendrai dans l'amertume de mon cœur.

12. Suis-je une mer ou quelque grand poisson que tu m'aies ainsi resserré ?

13. Quand je dis : Mon lit me soulagera, ma couche emportera quelque chose de ma plainte,

14. Alors tu m'étonnes par des songes et tu me troubles par des visions.

15. C'est pourquoi je choisirais plutôt d'être emporté par une mort violente et de mourir plutôt que de subsister comme je suis.

16. Je suis ennuyé de la vie et je ne vivrai pas toujours, retire-toi de moi, car mes jours ne sont que vanité.

17. [b] Qu'est-ce que l'homme mortel que tu en fasses un si grand cas et que tu penses à lui ?

18. Que tu le châties chaque matin et que tu l'éprouves à tout moment ?

19. Jusqu'à quand diffèreras-tu de te retirer de moi et ne me permettras-tu point d'avaler ma salive [2] ?

20. J'ai péché, que te ferais-je conservateur des hommes ? Pourquoi m'as-tu mis pour être en bute et pour m'être à charge à moi-même ?

21. Et pourquoi n'ôtes-tu pas mon péché et ne fais-tu pas passer mon iniquité ? Car je vais m'endormir maintenant dans la poussière et si tu me cherches le matin, je ne serai plus.

Réflexions

Nous avons à remarquer dans ce chapitre quelle est la vanité et la brièveté de la vie humaine et à combien de misères l'homme est sujet en ce monde. Job nous met cette vérité devant les yeux en disant

qu'il y a comme une guerre qui est ordonnée aux mortels sur la terre.

Et c'est là ce qu'il nous fait voir par son exemple et par la rigueur de ses souffrances.

Puisque telle est notre condition et que Job, cet homme si agréable à Dieu, a été traité de la sorte, nous ne devons pas nous attacher trop aux choses d'ici bas, ni être surpris si Dieu nous fait passer par diverses afflictions. Considérons plutôt que Dieu fait tout avec bonté et avec sagesse, qu'il nous envoie les maux pour nous faire sentir la vanité de cette vie et pour nous détacher de ce monde, qu'ainsi nous devons nous soumettre humblement à sa volonté, reconnaître notre néant et nos péchés, le prier d'avoir égard à notre faiblesse et de nous pardonner et lui dire dans cette vue avec Job :

Qu'est-ce que l'homme mortel que tu en fasses un si grand cas et que tu penses à lui ? J'ai péché, que te ferais-je, conservateur des hommes ? Veuille ôter mon péché et faire passer mon iniquité !

(a) v7 : Ci-dessous 8.9, 14.1, 2-5 et 16.22 ; Psaumes 90.5-9, 102.12, 103.15 et 144.4 ; Ésaïe 40.6 ; Jacques 4.14 : I Pierre 1.24
(b) v17 : Psaumes 8.5 et 144.3

(1) v1 : Ou un temps mesuré.
(2) v19 : C'est-à-dire : de respirer, d'avoir quelque relâche.

Chapitre VIII

Bildad, le second ami de Job, condamne ses plaintes. Il dit que, Dieu étant juste, le malheur de Job et de ses enfants était la peine de ses péchés, versets 1-7.

Il prouve par l'expérience de tous les temps que Dieu a accoûtumé de punir les méchants et les hypocrites et de bénir au contraire les gens de bien. Par là Bildad veut obliger Job à reconnaître qu'il s'était attiré par ses péchés les maux qu'il souffrait, versets 8-22.

ALORS Bildad Sçuhite prit la parole et dit :

2. Jusqu'à quand parleras-tu ainsi et les paroles de ta bouche seront-elles comme un vent impétueux ?

3. Le [a] Dieu fort renverserait-il l'équité et le Tout-Puissant renverserait-il la justice ?

4. Si tes enfants ont péché contre lui, il les a aussi livrés à leur péché.

5. Mais [b] si tu recherches le Dieu fort dès le matin et que tu demandes grâce au Tout-Puissant,

6. Si tu es droit, certainement il se réveillera pour toi et il fera régner la paix dans l'habitation de ta justice.

7. Et si ton commencement a été petit, ta dernière condition sera beaucoup plus grande.

8. Car, je te prie, [c] interroge les races précédentes et applique-toi à t'informer avec soin de leurs pères.

9. Car [d] pour nous, nous ne sommes que d'hier et nous ne savons rien parce que nos jours sont sur la terre comme une ombre.

10. Mais ceux-là ne t'enseigneront-ils pas et ne parleront-ils pas et ne tireront-ils pas ces discours de leur cœur ?
11. Le jonc montera-t-il sans le limon ? L'herbe des marais croîtra-t-elle sans eau ?
12. Ne [e] flétrira-t-elle pas même avant toutes les herbes bien qu'elle soit encore dans sa verdure et qu'on ne la cueille point ?
13. Il en sera ainsi [f] des voies de tous ceux qui oublient le Dieu fort et l'attente de l'hypocrite périra.
14. Son espérance sera frustrée et sa confiance sera comme une maison d'araignée.
15. Il s'appuiera sur sa maison, mais elle n'aura point de fermeté, il pensera l'affermir, mais elle ne subsistera point.
16. Mais le juste est plein de vigueur comme une plante exposée au soleil et ses jets poussent sur son jardin.
17. Ses racines s'entrelacent près des sources et elles embrassent les pierres des bâtiments.
18. Fera-t-on qu'il ne soit plus en sa place et que le lieu où il était ne le reconnaisse plus et qu'il dise : Je ne t'ai point connu !
19. Voilà la joie qu'il reçoit de sa conduite et même il en germera d'autres de la poussière après lui.
20. Voilà le Dieu fort ne rejette point l'homme qui vit dans l'intégrité et il ne soutient point la main des méchants.
21. Ainsi il remplira ta bouche de joie et tes lèvres de chants d'allégresse.
22. Ceux qui te haïssent seront couverts de honte et la maison des méchants ne subsistera plus.

Réflexions

Ce qu'il faut apprendre de ce chapitre c'est :

1. Que Dieu est juste et sage dans ce qu'il dispense aux hommes, qu'il ne leur fait aucun tort lorsqu'il les afflige et qu'ils n'ont aucun sujet de se plaindre de lui,

2. Que Dieu s'appaise envers ceux qui le recherchent, qui lui demandent grâce et qui s'adonnent à l'intégrité et à la droiture,

3. Qu'on a vu de tout temps des impies et des hypocrites éprouver sa colère et être frustrés de leur attente.

Ce sont là des vérités certaines et des instructions que nous devons bien retenir et qui sont très propres pour nous faire vivre dans la crainte de Dieu et pour nous soutenir dans l'adversité.

Cependant, il ne faut pas croire que les justes ne soient jamais affligés et quoi que ce que Bildad établit dans ce chapitre soit véritable, il faisait pourtant un jugement faux et précipité en disant que Job n'était pas égréable à Dieu parce qu'il était dans l'adversité.

Dieu expose souvent les gens de bien à de très grands maux pour les éprouver et pour les faire servir d'exemple aux autres, mais quoi qu'il puisse leur arriver, ce que Bildad dit est toujours vrai

Que le Dieu fort ne rejette jamais celui qui vit dans l'intégrité.

(a) v3 : Deutéronome 32.4 ; II Chroniques 19.7 ; Lamentations 1.18 ; Daniel 9.14
(b) v5 : Ci-dessous 22.23
(c) v8 : Deutéronome 4.32
(d) v9 : Ci-dessus 7.6-7 ; Genèse 47.9 ; I Chroniques 29.1 ; Psaumes 102.12 et 144.4
(e) v12 : Psaume 129.6 ; Jérémie 17.6
(f) v13 : Ci-dessous 11.20 et 18.14 ; Psaume 112.10 ; Proverbes 10.28

Chapitre IX

Job répond au discours de Bildad son ami. Il convient de ce que Bildad lui avait dit de la justice de Dieu, il reconnait que Dieu est infiniment sage, qu'il a une souveraine autorité sur les hommes et que sa puissance, sa grandeur et sa justice paraissent dans toutes ses œuvres, il confesse qu'il ne saurait se justifier devant lui et il a recours à sa miséricorde, versets 1-21.

Cependant, il soutient que Dieu afflige les justes aussi bien que les méchants et qu'il permet quelquefois que les impies jouissent de la prospérité et il déclare que quoi qu'il fut accablé des fléaux de Dieu, il n'avait garde de croire que Dieu le traitât avec trop de sévérité, versets 22-35.

MAIS Job répondit et dit :
2. Certainement je sais que cela est ainsi et comment l'homme mortel se justifierait-il devant le Dieu fort ?
3. S'il veut plaider avec lui, il ne lui répondra pas sur un seul article de mille qu'on lui proposera.
4. Dieu est sage de cœur et tout puissant en force. Qui est-ce qui s'est opposé à lui et s'en est bien trouvé ?
5. Il transporte des montagnes et ceux qu'il renverse dans sa fureur n'y font aucune attention.
6. Il fait trembler la terre et la remue de sa place et ses colonnes sont ébranlées.
7. C'est lui qui parle au soleil et le soleil ne se lève point et c'est lui qui tient les étoiles sous son sceau.
8. C'est lui seul qui étend les cieux, qui marche sur les hauteurs de la mer,
9. [a] Qui a fait l'Ourse et l'Orion et les Pleïades et les signes qui sont dans le fond du Midi,
10. [b] Qui fait des choses si grandes qu'on ne les peut sonder et qui fait tant de choses merveilleuses qu'on ne peut les compter.
11. Voici, il passera auprès de moi et je ne le verrai point et il repassera et je ne l'apercevrai point.
12. S'il ravit, qui le lui fera rendre ? [c] Qui est-ce qui lui dira : Que fais-tu ?
13. Dieu ne révoque point sa colère et le secours des hommes superbes est abattu sous lui.
14. Combien moins lui répondrais-je, moi, et choisirais-je des paroles pour lui parler ?
15. Moi ! Je ne lui répondrai point, quand même je serais juste, mais je demanderai grâce à mon juge.
16. Si lorsque je l'invoque il me répondait, je ne croirais point encore qu'il eût écouté ma voix,

17. Car il m'a écrasé d'un tourbillon et il a ajouté plaie sur plaie sans que j'en sache la raison.
18. Il ne me permet point de reprendre haleine, mais il me rassasie d'amertume.
19. S'il est question de la force, voilà il est le plus fort et s'il faut aller en justice, qui entreprendra ma cause ?
20. Si je me justifie, ma propre bouche me condamnera, si j'allègue que je suis plein d'intégrité, il me convaincra d'être coupable.
21. Quand je serais plein d'intégrité, je ne me soucierais pas de vivre, je suis ennuyé de la vie.
22. Tout ce que j'ai dit reviens à ceci, c'est que Dieu afflige l'homme qui vit dans l'intégrité aussi bien que l'impie.
23. Au moins si le fléau faisait mourir incontinent, mais il semble rire de l'épreuve des innocents.
24. La terre est livrée entre les mains du méchant qui bouche les yeux de ses juges. Si ce n'est lui, qui est-ce donc ?
25. Et mes jours ont passé plus vite qu'un courrier, ils s'en sont fuis et ils n'ont pas joui du bien.
26. Ils ont passé avec la même vitesse que des barques de poste, comme un aigle qui vole après sa proie.
27. Si je dis : J'oublierai ma plainte, je cesserai d'être chagrin, je prendrai courage,
28. Je suis effrayé de toutes mes douleurs, car je sais que tu ne me jugeras point innocent.
29. Je serai trouvé méchant, pourquoi travaillerais-je en vain ?
30. Quand je me laverais dans de l'eau de neige et que je nettoyerais mes mains en pureté,
31. Alors tu me plongerais dans un fossé et mes vêtements feraient qu'on m'aurait en horreur,
32. Car il n'est pas un homme comme moi pour que je puisse lui répondre et que nous allions ensemble en jugement.
33. Il n'y a personne qui puisse prendre connaissance de la cause qui est entre nous et qui puisse interposer son autorité entre nous deux.
34. Qu'il ôte donc sa verge de dessus moi et que sa frayeur ne me trouble plus.
35. Je parlerai alors sans le craindre, mais dans l'état où je me trouve, je ne suis point à moi-même.

Réflexions

Job nous enseigne dans ce chapitre que l'homme ne saurait se justifier devant Dieu, que si le Seigneur voulait entrer en jugement avec lui, de mille articles, il ne pourrait répondre à un seul, que la puissance de Dieu est infinie et que les hommes étant pécheurs, il ne leur est pas permis de se plaindre de quelque manière qu'il les traite, mais qu'ils doivent tous passer condamnation en sa présence et lui demander grâce. Tout ce discours de Job montre que bien qu'il soutînt qu'il n'était pas un méchant, il ne prétendait pas pour tout cela être juste devant Dieu.

Nous devons tous entrer dans les mêmes sentiments, faire de sérieuses et de continuelles réflexions sur toutes ces vérités que Job établit dans ce chapitre et nous exciter par là à craindre Dieu, à nous soumettre à sa volonté et à nous confier en lui.

En particulier, ce que Job dit de l'état où les bons et les méchants sont en ce monde nous apprend à juger comme il faut des biens et des maux que Dieu dispense aux hommes et à s'acquiescer aux ordres de la providence, soit qu'elle envoie de l'adversité aux gens de bien, soit qu'elle laisse jouir les méchants de la prospérité.

(a) v9 : Amos 5.8
(b) v10 : Ci-dessus 5.9 ; Psaume 72.18 ; Romains 11.33
(c) v12 : Ésaïe 45.9 ; Romains 9.20

Chapitre X

Job continue à se plaindre des grands maux qu'il souffrait et il supplie le Seigneur de ne pas avoir égard à ses péchés, versets 1-7.

Il le prie que, comme il l'avait formé et lui avait donné la vie, il voulut lui accorder quelque relâche dans ses extrêmes souffrances avant que de le retirer du monde, versets 8-22.

MA vie est devenue ennuieuse à mon âme, je m'abandonnerai à mes plaintes, je parlerai dans l'amertume de mon âme.
2. Je dirai à Dieu : Ne me condamne point, montre-moi pourquoi tu plaides contre moi.
3. Peux-tu te plaire à m'accabler et à rejeter l'ouvrage de tes mains et à favoriser les desseins des méchants ?
4. As-tu des yeux de chair ? Vois-tu les choses comme l'homme mortel les voit ?
5. Tes jours sont-ils comme les jours de l'homme mortel ? Tes années sont-elles comme les années de l'homme ?
6. Que tu fasses la recherche de mon iniquité et que tu t'informes de mon péché !
7. Tu sais que je ne suis pas un impie et qu'il n'y a personne qui puisse me délivrer de ta main.
8. Tes mains m'ont formé, elles ont arrangé toutes les parties de mon corps et tu me détruirais !
9. Souviens-toi, je te prie, que tu m'as formé comme l'argile et que tu me feras retourner en poudre.
10. Ne m'as-tu pas coulé comme du lait ? Et ne m'as-tu pas fait cailler comme un fromage ?
11. Tu m'as revêtu de peau et de chair et tu m'as composé d'os et de nerfs.
12. Tu m'as donné la vie et tu as usé de miséricorde envers moi et par tes soins continuels tu as gardé mon esprit.
13. Et tu tenais toutes ces choses qui me sont arrivées dans ton cœur ! Je sais qu'elles viennent de toi.
14. Si j'ai péché, tu m'as remarqué et tu ne m'as point absout de mon iniquité.
15. Si j'ai agi perfidement, malheur à moi, si j'ai été juste, je n'en lève pas la tête plus haut, je suis rassasié d'ignominie, regarde donc mon affliction.

16. Elle va croissant, tu chasses après moi comme un grand lion et tu y reviens et tu te rends admirable contre moi.

17. Tu produits de nouveaux témoins contre moi, tu multiplies de plus en plus les effets de ton indignation contre moi, une nouvelle armée vient contre moi.

18. Et [a] pourquoi m'as-tu tiré de la matrice ? Que n'y suis-je expiré en sorte qu'aucun œil ne m'eût vu !

19. J'aurais été comme n'ayant jamais existé et j'aurais été porté du ventre de ma mère au sépulcre !

20. Mes jours ne sont-ils pas en petit nombre ? Qu'il me donne donc du relâche, qu'il s'éloigne de moi et que je respire un peu !

21. Avant que j'aille pour n'en plus revenir dans le pays des ténèbres et d'ombres de la mort,

22. Dans le pays d'une obscurité semblable aux ténèbres de l'ombre de la mort où il n'y a aucun ordre et où il n'y a que l'horreur des plus épaisses ténèbres.

Réflexions

On voit dans ce chapitre des marques de la piété de Job et de sa faiblesse.

Sa piété paraît dans l'humilité avec laquelle il invoque le Seigneur et dans l'aveu qu'il fait que Dieu était tout puissant et tout juste et que c'était de lui qu'il tenait la vie et toutes choses.

À cet égard nous devons imiter Job en reconnaissant que Dieu est notre créateur, que, comme c'est lui qui nous a donné la vie, il peut aussi disposer de nous de la manière qu'il lui plaît et que les hommes étant outre cela coupables et pécheurs, il ne leur fait aucun tort lorsqu'il les expose à la souffrance.

Mais nous voyons aussi des marques de la faiblesse de Job dans ses plaintes et surtout en ce qu'il dit qu'il vaudrait mieux pour lui n'être jamais né. Il y avait de l'excès dans ce discours de Job, quoi que les hommes puissent souffrir, Dieu a toujours de sages et de justes raisons de leur accorder la vie, mais c'était la violence des maux de Job qui lui faisait dire des choses qu'il n'aurait pas dites dans un autre état.

Ceci nous apprend à posséder toujours nos âmes en patience, en sorte que la souffrance ne nous fasse jamais murmurer. Tout ce qui nous est permis quand nous sommes affligés c'est de prier Dieu qu'il épargne notre faiblesse et qu'il nous donne quelque relâche dans nos maux.

(a) v18 : Ci-dessus 3.11

Chapitre XI

Tsophar, le troisième des amis de Job, le blâme d'avoir parlé comme si Dieu l'avait affligé à tort, versets 1-12.

Il lui propose la grandeur de Dieu, sa sagesse, sa puissance et sa justice et il lui promet que, s'il a recours à Dieu par la repentance et par la prière, Dieu fera cesser ses maux et le rétablira dans la prospérité, versets 13-20.

ALORS Tsophar Nahamathite prit la parole et dit :

2. Ne répondra-t-on point à tant de discours et ne faudra-t-il qu'être un grand parleur pour être justifié ?

3. Tes discours vains feront-ils taire les gens ? Te moqueras-tu des autres sans que personne te confonde ?

4. Car tu as dit : Mes discours sont purs et je suis net devant tes yeux.

5. Certainement, qu'il serait à souhaiter que Dieu parlât et qu'il ouvrît sa bouche avec toi !

6. Il te montrerait les secrets de sa sagesse, savoir qu'il pourrait t'affliger en double. Reconnais donc que Dieu exige de toi beaucoup moins que ton iniquité ne mérite.

7. Trouverais-tu le fond en Dieu en le sondant ? Trouverais-tu parfaitement le Tout-Puissant ?

8. Ce sont les hauteurs des cieux qu'y ferais-tu ? C'est une chose plus profonde que les enfers [1] qu'y connaîtrais-tu ?

9. Son étendue est plus longue que la terre et plus large que la mer.

10. Soit qu'il renverse, soit qu'il resserre, soit qu'il rassemble, qui l'en empêchera ?

11. Car il connait la vanité des hommes et quand il voit l'iniquité, n'y prendra-t-il pas garde ?

12. Mais l'homme vide de sens le comprendra-t-il ? L'homme qui est né comme un ânon sauvage ?

13. Si tu disposes ton cœur et que tu étendes tes mains vers Dieu,

14. Si tu éloignes l'iniquité qui est dans ta main et si tu ne permets point que la méchanceté habite dans tes tentes,

15. Alors certainement tu pourras élever ton visage qui sera sans tache et tu seras affermi et tu ne craindras rien.

16. Et tu oublieras tes travaux et tu n'en auras non plus de souvenir que des eaux qui sont écoulées.

17. Et le temps s'élèvera plus clair que le midi et l'obscurité sera comme le matin.

18. Tu seras plein de confiance parce qu'il y aura lieu d'espérer, tu creuseras [2] et tu reposeras sûrement.

19. Tu te coucheras et il n'y aura personne qui t'épouvante et plusieurs rechercheront ta bienveillance.

20. [b] Mais les yeux des méchants seront consumés, il n'y aura point de ressource pour eux et leur attente sera de rendre l'âme.

Réflexions

Il y a trois choses à remarquer dans ce chapitre.

La première que Tsophar condamne les discours et les plaintes de Job et qu'il lui représente dans cette vue que Dieu est souverainement juste en tout tout ce qu'il fait. Bien que Tsophar condamnât Job avec trop de rigueur, ce qu'il dit ici est vrai dans le fond et nous enseigne à reconnaître en toutes

choses la puissance et la justice de Dieu et à adorer sa providence dont les voies sont si admirables et si pleines d'équité.

Ces considérations nous convaincront qu'au lieu de murmurer lorsqu'il nous fait passer par la souffrance, nous devons reconnaître avec humilité la justice de ses jugements et même le support dont il use envers nous.

2. Les promesses que Tsophar fait à Job en l'assurant que s'il se convertissait à Dieu, il se verrait rétabli dans sa première prospérité, sont fondées sur cette vérité très certaine que Dieu se fait trouver à ceux qui le cherchent avec humilité et que lorsque les pécheurs confessent leurs péchés et les abandonnent, il s'apaise envers eux.

Enfin, nous apprenons du discours de Tsophar qu'un homme de bien est toujours ferme et plein de confiance, qu'il ne craint rien, qu'il repose sûrement, qu'il se couche sans que personne l'épouvante et qu'aucun événement ne peut l'ébranler.

Par où nous voyons qu'il n'y a qu'une sincère piété et la confiance en Dieu qui puissent rendre l'homme heureux en ce monde et lui faire passer la vie avec tranquilité et sans crainte.

(a) Dans la marge du verset 18 : Lévitique 26.5
(b) v20 : Ci-dessus 8.13-14 ; Ci-dessous 18.14

(1) v8 : Ou que le sépulcre.
(2) v18 : Les anciens creusaient des puits dans les endroits où ils dressaient leurs tentes, Genèse 26.15-18.

Chapitre XII

Job répond à ce que Tsophar lui avait dit de la grandeur de Dieu et de sa sagessen infinie. Il tombe d'accord que Dieu donne des preuves si évidentes de sa puissance et de sa sagesse dans le gouvernement du monde qu'il n'y a personne qui ne puisse le remarquer. C'est ce qu'il fait voir par des exemples pris de la nature et de ce qui arrive aux hommes en particulier auxquels il envoie tantôt la prospérité et tantôt l'adversité, élevant les uns et abaissant les autres selon qu'il le trouve à propos.

MAIS Job répondit et dit :

2. Vraiment, êtes-vous tout un peuple et la sagesse mourra-t-elle avec vous ?

3. J'ai du sens aussi bien que vous, je ne vous suis point inférieur et qui ne sait ces choses que vous savez ?

4. [a] Je suis cet homme qui est exposé à la risée de son intime ami, qui invoque Dieu et à qui Dieu répond : On se moque de celui qui est juste et plein d'intégrité.

5. Celui dont les pieds sont tout prêts à glisser est selon la pensée de celui qui est à son aise comme un flambeau qu'on méprise.

6. Les tentes des voleurs prospèrent et ceux qui irritent le Dieu fort sont en sûreté et Dieu leur met tout entre les mains.

7. Et en effet, je te prie, interroge les bêtes et chacune d'elles t'enseignera ou les oiseaux des cieux et ils te le déclareront.

8. Ou parle à la terre et elle t'instruira et même les poissons de la mer te le raconteront.

9. Qui est-ce qui ne sait que c'est la main de Dieu qui a fait toutes ces choses ?

10. Car c'est lui qui tient en sa main l'âme de tout ce qui vit et l'esprit de toute chair humaine.

11. [b] L'oreille ne juge-t-elle pas des discours comme le palais goûte les viandes ?

12. La sagesse est dans les vieillards et l'intelligence est le fruit d'une longue vie.

13. Mais c'est en Dieu que se trouve la sagesse et la force, c'est à lui qu'appartient le conseil et l'intelligence.

14. Voilà, il démolira et on ne rebâtira point, [c] s'il renferme quelqu'un on n'ouvrira point.

15. Voilà, il retiendra les eaux et tout deviendra sec, il les lâchera et elles renverseront la terre.

16. C'est en lui que la force et l'adresse résident, c'est de lui que dépendent tant celui qui s'égare que celui qui le fait égarer.

17. Il emmène dépouillés les conseillers et il frappe d'étourdissement les juges.

18. Il détache le lien des rois et il met la ceinture sur leurs reins.

19. Il emmène dépouillés ceux qui sont en autorité et il renverse les puissants.

20. [d] Il ôte la parole aux plus assurés, il prive de sens les vieillards.

21. [e] Il fait tomber dans le mépris les princes d'entre les peuples, il relâche la ceinture des plus forts.

22. Il met en évidence les choses qui étaient cachées dans les ténèbres et il produit au jour l'ombre de la mort.

23. Il multiplie les nations et il les fait périr, il disperse çà et là les nations et puis il les ramène.

24. Il ôte le courage aux chefs des peuples de la terre [f] et il les fait errer dans les déserts où il n'y a point de chemin.

25. Ils vont à tâtons dans les ténèbres sans aucune clarté et il les fait chanceler comme des gens qui sont ivres.

Réflexions

Il paraît dans ce discours de Job que quoi qu'il y eût de l'excès dans les plaintes qu'il avait faites de la rigueur de ses maux, il était pourtant convaincu que Dieu était tout puissant et en même temps parfaitement juste. C'est là la doctrine qu'il établit dans ce chapitre où il enseigne que Dieu tient en sa main l'âme de tout ce qui vit, que c'est à lui qu'appartiennent la force et la sagesse, que personne ne peut lui résister, qu'il abaisse les plus puisants, qu'il rend inutile quand il lui plaît la prudence des plus sages et qu'il dispose à son gré de tous les hommes, même des rois et des peuples entiers.

L'usage que nous devons faire de ces vérités est de bien méditer les œuvres du Seigneur et d'apprendre par là à le craindre, à nous confier à lui,

à être patients dans l'adversité et à conformer en toutes choses notre volonté à la sienne.

(a) v4 : Proverbes 14.2
(b) v11 : Ci-dessus 34.3
(c) v14 : Ésaïe 22.22 ; Apocalypse 3.7
(d) v20 : Ci-dessous 32.9
(e) v21 : Psaume 107.40
(f) v24 : Psaume 107.4 et 40

Chapitre XIII

Job, après avoir dit dans le chapitre précédent que Dieu est tout puissant et parfaitement juste en tout ce qu'il fait, reproche à ses amis d'avoir mal parlé de la conduite de Dieu envers les méchants et envers les gens de bien, versets 1-12.

Il témoigne une ferme confiance en Dieu et il le prie de l'épargner et d'avoir pitié de sa faiblesse, versets 13-28.

VOICI, mon œuil a vu toutes ces choses, mon oreille les a ouïes et entendues.

2. Comme vous les savez, je les sais aussi, je ne vous suis pas inférieur.

3. Mais je parlerai au Tout-Puissant et je veux alléguer mes raisons au Dieu fort.

4. Et en effet, vous forgerez des mensonges et [a] vous êtes tous des médecins de néant.

5. Plût à Dieu que vous demeurassiez dans le silence et cela vous serait réputé à sagesse.

6. Écoutez donc maintenant ma défense et soyez attentifs à ce que mes paroles répliqueront.

7. Prononceriez-vous des choses injustes en faveur du Dieu fort et diriez-vous quelque fraude pour lui ?

8. Est-ce à vous de le favoriser et de plaider la cause du Dieu fort ?

9. Vous en prendra-t-il bien s'il vous sonde ? Vous jouerez-vous de lui comme d'un homme mortel ?

10. Certainement il vous reprendra, même si vous prétendez le favoriser secrètement.

11. Sa majesté ne vous épouvantera-t-elle point ? Et sa frayeur ne tombera-t-elle point sur vous ?

12. Vos discours mémorables sont des sentences de cendre et vos éminences sont des éminences de boue.

13. Taisez-vous devant moi et je parlerai et qu'il m'arrive ce qui pourra.

14. Pourquoi déchirerai-je ma chair avec mes dents et tiens-je mon âme entre mes mains ?

15. Voilà, quand il me tuerait, je ne laisserais pas d'espérer en lui et je défendrais ma conduite en sa présence.

16. Et même il me délivrerait. Mais l'hypocrite ne paraîtra point devant sa face.

17. Écoutez attentivement mes discours et prêtez l'oreille à ce que je vais vous déclarer.

18. Voilà, aussitôt que j'aurai déduit par ordre mon droit, je sais que je serai justifié.

19. Qui est-ce qui veut plaider contre moi ? Car maintenant je me tairai et je mourrai.

20. Seulement ô Dieu, ne me fais point ces deux choses et alors je ne me cacherai point de devant ta face.

21. Éloigne ta main de moi et que ta frayeur ne m'épouvante plus.

22. Et appelle-moi et je répondrai ou je parlerai et tu me répondras.

23. Combien ai-je commis d'iniquités et de péchés ? Fais-moi connaître mon forfait et mon péché.

24. Pourquoi caches-tu ta face et me tiens-tu pour ton ennemi ?

25. Déploieras-tu tes forces contre une feuille que le vent emporte ? Poursuivras-tu du chaume sec ?

26. Car tu donnes contre moi des arrêts d'amertume et tu me fais recevoir la peine des péchés de ma jeunesse.

27. Et tu as mis mes pieds dans les ceps, tu épies tous mes chemins et tu observes de près toutes les traces de mes pas.

28. Et ce corps s'en va par pièces comme du bois vermoulu et comme une robe que la tigne a rongée.

Réflexions

Ce que Job répond à ses amis dans ce chapitre et ce qu'il y dit de la majesté de Dieu et de la justice avec laquelle il se conduit envers les hommes montre bien clairement que si Job s'était plaint trop fortement de ses maux, ces plaintes étaient un effet de son infirmité et qu'elles ne procédaient pas d'un mauvais principe. Nous voyons ici de belles marques de la piété de Job, de la confiance et de l'espérance qu'il avait en Dieu et de sa profonde humilité. Il reconnait humblement son néant et la grandeur de Dieu et il le supplie seulement de lui donner quelque consolation et quelque relâche dans ses douleurs.

C'est ainsi que dans les plus rudes souffrances il faut toujours espérer en Dieu et le prier de ne pas nous châtier en sa colère, mais d'avoir pitié de nous et de se souvenir que nous ne sommes que poudre et que cendre devant lui.

(a) v4 : Ci-dessous 16.2

Chapitre XIV

Ce chapitre est un tableau de la fragilité de la vie humaine. Job y décrit les misères auxquelles l'homme est sujet pendant sa vie et l'état où il est réduit par la mort. Il fait voir dans sa personne un exemple de ces misères et il prie Dieu d'avoir pitié de lui et surtout de n'avoir pas égard à ses péchés.

L'HOMME, né de femme est d'une vie courte et plein d'ennui.

2. [a] Il sort comme une fleur, puis il est coupé et il s'enfuit comme une ombre et il ne s'arrête point.

3. Et cependant, tu as ouvert tes yeux sur lui et tu me tires en cause contre toi !

4. [b] Qui est-ce qui tirera une chose nette de ce qui est souillé ? Personne.

5. Ses jours sont déterminés, le nombre de ses mois est entre tes mains, tu lui as prescrit ses limites qu'il ne passera point.

6. Retire-toi donc de dessus lui et qu'il ait quelque repos jusqu'à ce qu'il ait achevé comme un mercenaire achève sa journée.

7. Car si un arbre est coupé, il y a de l'espérance, il repoussera encore et il aura encore des rejetons.

8. Bien que la racine soit vieillie dans la terre et que son tronc soit comme mort dans la poussière,

9. Dès qu'il sentira l'eau, il poussera et produira du fruit comme un arbre nouvellement planté.

10. Mais l'homme meurt et perd toute sa force et il expire, puis où est-il ?

11. Comme les eaux s'écoulent de la mer et comme une rivière devient à sec et tarit,

12. Ainsi l'homme est couché par terre et il ne se relève point, ils ne se réveilleront point et ils ne seront point réveillés de leur sommeil jusqu'à ce qu'il n'y ait plus de cieux,

13. Que je souhaiterais que tu me cachasses dans le sépulcre, que tu m'y misses à couvert jusqu'à ce que ta colère fût passée, que tu me donnasses un terme après lequel tu te souviennes de moi !

14. Si l'homme meurt, revivra-t-il ? Attendrai-je tous les jours de mon combat jusqu'à ce qu'il m'arrive quelque changement ?

15. Tu m'appelleras et je te répondrai et tu prendras plaisir à l'ouvrage de tes mains.

16. Mais maintenant tu comptes mes pas et ne prends-tu pas garde à mon péché ?

17. Mes péchés sont cachetés comme dans un faisseau et tu as cousu ensemble mes iniquités.

18. Certainement comme une montagne s'éboule en tombant et comme un rocher est transporté de sa place,

19. Et comme les eaux minent les pierres et entraînent par un débordement la poussière de la terre et ce qu'elle a produit, ainsi tu fais périr l'espérance de l'homme mortel.

20. Tu te montres toujours plus fort que lui et il s'en va et lui ayant fait changer de visage, tu le renvoies.

21. Ses enfants seront avancés, mais il n'en saura rien ou ils seront abaissés, mais il ne s'en souciera point.

22. Mais la chair, pendant qu'elle est sur lui, a de la douleur et son âme s'afflige tandis qu'elle est en lui.

Réflexions

Ce chapitre contient une description de la vanité de notre vie. Nous y voyons que cette vie est courte et accompagnée de beaucoup de misères, qu'on n'y jouit d'aucun bonheur assuré et qu'elle se termine enfin par la mort. Ce sont là des vérités que personne ne peut ignorer et voici l'usage que nous devons en faire.

C'est :

1. De ne pas nous attacher trop à la vie et aux choses de la terre qui sont toutes vaines et passagères,

2. D'être modéré dans la prospérité et de supporter patiemment l'adversité,

3. De prier le Seigneur qu'il lui plaise de nous assister toujours pendant le cours de cette vie périssable et surtout de nous pardonner nos péchés.

Enfin, nous devons bénir Dieu de ce que nous avons dans l'Évangile et dans l'espérance ferme et certaine de la résurrection une consolation efficace et un remède assuré contre la vanité de cette vie et contre la mort. Et notre grand soin doit être de profiter du temps et des moyens que Dieu nous accorde pendant que nous sommes en ce monde pour nous affranchir des misères auxquelles nous y sommes sujets et de la mort même et pour nous assurer la possession des véritables biens et d'une meilleure vie.

(a) v2 : Ci-dessus 8.9 ; Psaumes 102.12, 103.15 et 144.4
(b) v4 : Psaume 61.7

Chapitre XV

Eliphaz parle pour la seconde fois. Il accuse Job d'avoir tenu des discours contraires à la justice de Dieu et à la piété, versets 1-16.

Il soutient que si les méchants sont heureux pendant quelque temps, Dieu les punit dès cette vie en ce qu'ils n'ont jamais de repos en leur conscience et que leur félicité n'est pas de durée, versets 17-35.

Il faut se souvenir en lisant ce chapitre que ce qu'Eliphaz y dit est le plus souvent vrai, mais qu'il ne s'ensuit pas de là que tous ceux qui souffrent soient des impies, ni que Job fût un méchant parce qu'il était extraordinairement affligé.

ALORS Eliphaz Thémanite prit la parole et dit :

2. Un homme sage dans ses réponses prononcera-t-il des opinions vaines et remplira-t-il son cœur du vent d'Orient [1] ?

3. Et disputera-t-il avec des discours qui ne servent de rien et avec des paroles dont on ne peut tirer aucun profit ?

4. Certainement tu abolis la crainte de Dieu et tu anéantis la prière qu'on doit présenter au Dieu fort,

5. Car ta bouche montre ton iniquité et tu as choisi la langue des hommes rusés.

6. C'est ta bouche qui te condamne et non pas moi et tes lèvres témoignent contre toi.

7. Es-tu le premier homme né ? As-tu été formé avant les montagnes ?

8. As-tu été instruit dans le conseil secret de Dieu et en as-tu emporté la sagesse ?

9. Que sais-tu que nous ne sachions pas ? Quelle connaissance as-tu que nous n'ayons aussi ?

10. Il y a aussi parmi nous quelque homme à cheveux blancs et quelque vieillard, il y en a même de plus avancé en âge que ton père.

11. Les consolations du Dieu fort sont-elles trop petites pour toi ? Et cela t'est-il caché ?
12. Qu'est-ce qui te fait perdre courage et pourquoi tes yeux regardent-ils de travers ?
13. Pourquoi pousses-tu ton souffle contre le Dieu fort et fais-tu sortir de ta bouche de tels discours ?
14. [a] Qu'est-ce que l'homme mortel pour être pur et celui qui est né de femme pour être juste ?
15. Voici, il ne s'assure point sur ses saints et les cieux ne se trouvent point purs devant lui
16. Et combien plus l'homme qui boit l'iniquité comme l'eau, est-il abominable et puant ?
17. Je t'enseignerai, écoute-moi et je te raconterai ce que j'ai vu,
18. Ce que les sages ont déclaré et qu'ils n'ont point caché et qu'ils avaient reçu de leurs pères
19. Auxquels seuls ce pays a été donné et parmi lesquels l'étranger n'est point passé.
20. Le méchant est comme en travail d'enfants tous les jours et un petit nombre d'années est réservé à l'homme violent.
21. Un cri de frayeur est dans ses oreilles au milieu de la paix, il croit que le destructeur se jette sur lui.
22. Il ne croit point pouvoir sortir des ténèbres et il voit toujours l'épée.
23. Il court de tous côtés après le pain disant : Où y en a-t-il ? Il sait que le jour de ténèbres lui est préparé.
24. L'angoisse et l'adversité l'épouvantent et elles l'assiègent comme un roi qui est préparé pour le combat,
25. Parce qu'il a élevé sa main contre le Dieu fort et qu'il s'est raidi contre le Tout-Puissant.
26. Dieu a couru contre lui et l'a saisi au plus épais de ses boucliers,
27. Parce que la graisse a couvert tout son visage et qu'elle a fait des plis sur son corps.
28. Il habitera dans des villes détruites et dans des maisons désertes qui n'étaient que des monceaux de pierres.
29. Il ne s'enrichira point et ses biens ne croîtront point et ce qu'il voulait acheter ne s'étendra point sur la terre.
30. Il ne pourra se tirer des ténèbres, la flamme sèchera ses branches encore tendres, il s'en ira par le souffle de sa bouche.
31. Qu'il ne s'assure point sur la vanité qui le séduit, car la vanité sera sa récompense.
32. Il périra avant que ses jours soient accomplis, ses branches ne reverdiront point.
33. On lui ravira son verjus comme à une vigne et on fera tomber sa fleur comme à un olivier,
34. Car la bande des hypocrites sera désolée, le feu dévorera les tentes de ceux qui reçoivent les présents.
35. [b] Ils conçoivent le travail et ils enfantent le tourment et ils inventent dans leur cœur des tromperies.

Réflexions

Les avertissements qu'Eliphaz donne à Job dans ce discours nous apprennent

1. Qu'il ne faut jamais murmurer contre Dieu, ni trouver à redire à sa conduite, quoi qu'il nous arrive et que l'homme étant corrompu et souillé, il ne doit point se plaindre des maux qu'il souffre, ni prétendre se justifier devant Dieu qui est la sainteté même.

2. Eliphaz décrit ici avec beaucoup de force les frayeurs dont les méchants sont agités et le trouble d'une mauvaise conscience. Il dit que le méchant est comme en travail tous les jours de sa vie, qu'il est perpétuellement en crainte, qu'il ne jouit jamais d'un solide repos et que sa prospérité passe en très peu de temps.

C'est là une vérité que le sentiment de tous les hommes et l'expérience de tous les temps confirment. C'est aussi ce qui doit nous donner une grande crainte du péché puisqu'il nous expose à tant de misères et nous faire embrasser la piété qui seule peut nous procurer la paix intérieure et la tranquilité de la conscience et assurer notre bonheur pour toujours en nous rendant Dieu favorable.

(a) v14 : Ci-dessus 14.4 ; I Rois 8.46 ; Psaume 14.3 ; Proverbes 20.9
(b) v35 : Psaume 7.15 ; Ésaïe 59.4

(1) v2 : De choses vaines et frivoles.

Chapitre XVI

Job répond à Eliphaz, il reproche à ses amis leur dureté et il leur dit que s'ils étaient en pareil état que lui, il les consolerait au lieu d'augmenter leur affliction, versets 1-6.

Il parle encore de ses souffrances, il dit que Dieu l'avait accablé de ses fléaux, versets 7-16.

Enfin il proteste qu'il ne se sentait coupable d'aucun crime et il prend même Dieu à témoin de son innocence, versets 17-22.

MAIS Job répondit et dit :
2. J'ai souvent entendu de pareils discours, [a] vous êtes tous des consolateurs fâcheux.
3. N'y aura-t-il point de fin à ces discours en l'air et qu'est-ce qui te porte à répondre ainsi ?
4. Parlerais-je comme vous faites, si vous étiez en ma place, accumulerais-je des paroles contre vous ou hocherais-je la tête sur vous ?
5. Je vous fortifierais par les paroles de ma bouche et je ne discourrais pas tant.
6. Si je parle, ma douleur n'en sera point soulagée et si je me tais, elle ne s'en ira pas.
7. Mais maintenant elle m'accable. Tu as désolé toute ma troupe [1],
8. Les rides dont tu m'as couvert sont le témoin de ma douleur et la maigreur qui est venue sur mon visage en rend témoignage.
9. Sa fureur m'a déchiré, il s'est déclaré mon ennemi, il grince des dents sur moi et étant devenu mon ennemi, il étincelle des yeux contre moi.

10. Ils ouvrent la bouche contre moi, ils me donnent des soufflets sur la joue pour m'outrager, ils s'assemblent tous contre moi.
11. Le Dieu fort m'a enfermé sous le pouvoir de l'impie et il m'a fait tomber entre les mains des méchants.
12. J'étais en repos et il m'a écrasé, il m'a saisi au collet et m'a brisé et il m'a mis comme en bute à ses traits.
13. Ses archers m'ont environné, il me perce les reins et ne m'épargne aucunement et il répand mes entrailles sur la terre.
14. Il m'a brisé et m'a fait plaie sur plaie, il a couru sur moi comme un homme puissant.
15. J'ai cousu un sac sur ma peau et j'ai terni mon éclat dans la poussière.
16. Mon visage est couvert de boue à force de pleurer et l'ombre de la mort est sur mes paupières.
17. Non qu'il y ait aucun outrage dans mes mains et que ma prière ne soit pure.
18. Ô terre, ne cache point le sang que j'ai répandu et que mon cri ne soit point exaucé !
19. Et même, voilà, j'ai maintenant mon témoin dans les Cieux, mon témoin est dans les lieux hauts.
20. Mes intimes amis se moquent de moi et mon œil fond en larmes devant Dieu.
21. Ô s'il était permis à l'homme de raisonner avec Dieu comme un homme raisonne avec son intime ami !
22. Car les années qui me sont déterminées s'en vont et j'entre dans un sentier d'où je ne reviendrai plus.

Réflexions

Les reproches que Job fait à ses amis de leur dureté en leur disant qu'il étaient des consolateurs fâcheux et que s'ils étaient en sa place, il ne leur parlerait pas comme ils lui avaient parlé, nous enseignent qu'il ne faut jamais insulter aux malheureux, ni augmenter leur affliction en les traitant avec vigueur ou en faisant d'eux des jugements opposés à la charité, mais qu'on doit plutôt les consoler autant qu'on le peut et les supporter dans leurs faiblesses.

Pour ce qui est des plaintes que Job continue à faire dans ce chapitre et des protestations qu'il y fait de son innocence, il ne faut pas prendre ce qu'il dit à la rigueur, ni croire qu'il prétendît être exempt de tout péché et se justifier devant Dieu. Mais comme ses amis l'avaient accusé de s'être attiré par ses péchés les maux qu'il souffrait, sa pensée était simplement qu'il n'était pas coupable de ces crimes que les méchants et les impies commettent et qui les exposent à la malédiction divine.

Toute personne qui craint Dieu sincèrement doit être en état de tenir ce langage et cela doit nous faire reconnaître combien on est heureux quand on vit dans l'innocence et quand, en s'humiliant devant Dieu comme les plus justes doivent toujours le faire, on ose le prendre à témoin de l'intégrité avec laquelle on s'efforce de le servir et de faire sa volonté.

(a) v2 : Ci-dessus 13.4

(1) v7 : Toute ma famille.

Chapitre XVII

Job continue à se plaindre de ses amis qui le condamnaient, versets 1-10,

Et il dit que dans l'état où il se rencontrait il ne s'attendait plus qu'à la mort, versets 11-16.

MES esprits se dissipent, mes jours vont être éteints, le sépulcre m'attend.
2. Je n'ai qu'à faire des railleurs et mon œil veille toute la nuit pendant qu'ils aigrissent mon esprit.
3. Donne-moi je te prie un pleige, qui est-ce qui me touchera dans la main [1] ?
4. Car tu as caché à leur cœur l'intelligence, c'est pourquoi tu ne les élèveras pas.
5. Les yeux des enfants de celui qui parle en flatterie à ses intimes amis défaudront [2].
6. Il m'a rendu la fable des peuples et je suis comme un tambour devant eux.
7. Mon œil est terni de chagrin et tous les membres de mon corps sont comme une ombre.
8. Les hommes droits en seront étonnés et l'innocent s'élèvera contre l'hypocrite.
9. Cependant le juste demeurera ferme dans ses voies et celui qui a les mains nettes se fortifiera.
10. Revenez donc tous, revenez, je vous prie, car je ne trouve aucun sage entre vous.
11. Mes jours sont passés, mes desseins qui occupaient mon cœur sont renversés.
12. Ils ont changé la nuit en jour et la lumière est près des ténèbres.
13. Ce que j'attends, c'est que le sépulcre va être ma maison et que je dresserai mon lit dans les ténèbres.
14. J'ai crié à la fosse : Tu es mon père. Et aux vers : Vous êtes ma mère et ma sœur.
15. Où sera donc mon attente ? Et qui est-ce qui la verra ?
16. Mes espérances descendront jusqu'aux barrières du sépulcre et nous nous reposerons ensemble dans la poussière.

Réflexions

Il faut faire ces deux considérations sur ce chapitre.

La première que c'est un surcroît d'affliction pour les misérables de voir que ceux-là même qui devraient les plaindre et les consoler aggravent leur douleur par des reproches et par des discours capables d'ébranler leur foi comme les amis de Job faisaient à son égard.

Ceux qui en usent de la sorte envers les malheureux pèchent contre la charité et contre la justice.

L'autre considération est que Job parle comme s'il n'attendait plus de consolation et de délivrance que par la mort. Il y a quelque faiblesse dans ce langage, mais on aurait tort de juger des véritables

sentiments de Job par ce qu'il disait dans la violence de sa douleur. Il marque en plusieurs endroits de ce livre que dans ses malheurs il espérait toujours en Dieu.

Cela doit nous apprendre à nous affermir tellement dans la crainte de Dieu et dans la foi qu'il ne nous échappe jamais rien qui puisse blesser la soumission que nous devons aux ordres de la providence et que nous soyons toujours animés d'une ferme confiance qui nous soutienne au milieu des plus grandes afflictions et dans la mort même.

(1) v3 : Ceux qui répondaient pour un autre et qui le cautionnaient touchaient ou frappaient dans la main. Voyez Proverbes 6.1 et 17.18.
(2) v5 : Ils se consumeront dans une vaine attente.

Chapitre XVIII

Bildad parle pour la seconde fois, il accuse Job de présomption, versets 1-4.

Et il soutient que Dieu a accoutumé de faire tomber ses jugements sur les méchants et sur leur postérité, versets 5-21.

ALORS Bildad prit la parole et dit :
2. Quand finirez-vous ces discours ? Écoutez et nous parlerons.
3. Pourquoi sommes-nous réputés comme si nous étions des bêtes et pourquoi nous tenez-vous pour souillés ?
4. Ô toi qui te déchires toi-même dans ta fureur, la terre sera-t-elle abandonnée pour toi ? Les rochers seront-ils transportés de leur place ?
5. Certainement la lumière des méchants sera éteinte et leur feu ne jettera point d'étincelles.
6. La lumière qui luisait dans la tente de chacun d'eux sera obscurcie et la lampe qui éclairait sur eux sera éteinte.
7. Ses démarches violentes seront resserrées et son propre conseil le renversera,
8. Car il sera pris dans les filets par ses pieds et il marchera sur des rets.
9. Le lacet lui saisira le talon et le voleur sera plus fort que lui.
10. Le piège où il sera pris est caché dans la terre et la trappe où il tombera est dans son sentier.
11. Les terreurs l'assiègeront de tous côtés et le feront courir çà et là de ses pieds.
12. Sa force sera affamée et la calamité sera toujours de son côté.
13. Le premier-né de la mort [1] dévorera ce qui soutient sa peau, il dévorera ce qui le soutient.
14. [a] Les choses où il mettait sa confiance seront arrachées de sa tente et cela le fera marcher vers le roi des frayeurs.
15. On habitera dans sa tente sans qu'elle soit plus à lui et on répandra du souffre sur sa maison.
16. Ses racines sècheront par dessous et ses branches seront coupées en haut.
17. [b] Sa mémoire périra de la terre et on ne parlera plus de son nom dans les places.
18. On le chassera de la lumière dans les ténèbres et il sera exterminé du monde.
19. Il n'aura ni fils, ni petit-fils parmi son peuple et il n'aura personne qui lui survive dans ses demeures.
20. Ceux qui viendront après lui seront étonnés du jour de sa ruine et ceux qui auront été avant lui en seront saisis d'horreur.
21. Telles seront les demeures de l'injuste et tel sera le lieu de celui qui ne connait point Dieu.

Réflexions

Quoique Bildad eût tort d'appliquer à Job ce qu'il dit dans ce chapitre, la doctrine qu'il y établit ne laisse pas d'être véritable. C'est que si les méchants jouissent de la prospérité pendant quelque temps, elle passe bientôt, que Dieu déploie ses jugements sur leurs personnes, sur leurs enfants, sur leurs biens, sur tout ce qui leur appartient et qu'il les fait servir d'exemple aux autres.

Cela étant, c'est une grande folie d'envier la condition des impies et de les imiter dans leurs dérèglements. Il faut seulement prendre garde qu'on abuse pas de cette doctrine en croyant que tous ceux à qui Dieu envoie l'adversité soient des impies, Dieu permettant aussi quelques fois pour des raisons de sagesse et de justice que ceux qu'il aime soient réduits dans un état très fâcheux comme cela arriva autrefois à Job qui était un homme si intègre et si agréable à Dieu.

(a) v14 : Ci-dessus 8.13-14 et 11.20 ; Psaume 112.10
(b) v17 : Proverbes 10.7

(1) v13 : Ou : le prince de la mort, comme au verset 14, le roi des frayeurs. Une mort terrible, un ennemi puissant et redoutable.

Chapitre XIX

Job répond à Bildad et il se plaint de la dureté de ses amis, versets 1-4.

Il leur présente le nombre et la rigueur des maux dont Dieu l'accablait et il les conjure d'avoir pitié de lui, versets 13-24.

Il fait cependant paraître une ferme confiance en Dieu et il parle en des termes très remarquables de l'espérance qu'il avait en lui, versets 25-29.

MAIS Job répondit et dit :
2. Jusqu'à quand affligerez-vous mon âme et m'accablerez-vous de paroles ?
3. Voici déjà dix fois que vous m'avez fait avoir honte de vous. N'avez-vous point de honte de vous raidir contre moi ?
4. Si j'ai manqué, la faute en demeure avec moi.
5. Mais si vous vous élevez contre moi et si vous me reprochez l'opprobre où je me trouve,
6. Sachez maintenant que c'est Dieu qui m'a renversé et qui a tendu des filets autour de moi.
7. Voici, je crie à cause de la violence qu'on me fait et je ne suis point exaucé, je m'écrie et il n'y a point de jugement.

8. Il a fermé mon chemin tellement que je ne saurais passer et il a mis les ténèbres sur mes sentiers.
9. Il m'a dépouillé de ma gloire, il a ôté la couronne de dessus ma tête.
10. Il m'a détruit de tous côtés et je m'en vais, il m'a ôté toute espérance comme à un arbre qui est arraché.
11. Sa colère s'est allumée contre moi et il m'a tenu pour un de ses ennemis.
12. Ses troupes sont venues ensemble et elles ont dressé leur chemin contre moi et se sont campées autour de ma tente.
13. Il a écarté de moi mes frères et ceux qui me connaissent se sont même éloignés de moi.
14. Mes proches m'ont abandonnés et ceux que je connaissait m'ont oublié.
15. Ceux qui habitaient dans ma maison et mes servantes m'ont tenu pour un inconnu et m'ont réputé comme étranger.
16. J'ai appelé mon serviteur, mais il ne m'a point répondu, quoi que je l'aie prié de ma propre bouche.
17. Mon haleine est devenue étrange à ma femme et j'ai prié les enfants qui sont sortis de moi.
18. Même les iniques me méprisent et quand je me lève, ils parlent contre moi.
19. [a] Tous ceux auxquels je déclarais mes secrets m'ont en abomination et tous ceux que j'aimais se sont tournés contre moi.
20. Mes os sont attachés à ma peau et à ma chair et à peine mes lèvres couvrent-elles mes dents.
21. Ayez pitié de moi, ayez pitié de moi, vous mes amis, car la main de Dieu m'a frappé.
22. Pourquoi me persécutez-vous comme le Dieu fort, sans pouvoir vous rassasier de ma chair ?
23. Plût à Dieu que maintenant mes discours fussent écrits, plût à Dieu qu'ils fussent gravés dans un livre
24. Avec un burin de fer et sur du plomb et qu'ils fussent taillés sur une pierre de roche à perpétuité !
25. Pour moi, je sais que mon rédempteur est vivant et qu'il demeurera le dernier sur la terre,
26. Et encore qu'après ma peau on ait rongé ceci, je verrai Dieu de ma chair.
27. Je le verrai moi-même et mes yeux le verront et non un autre, mes reins se consument dans mon sein [1].
28. Vous devriez plutôt dire : Pourquoi le persécutons-nous ? Car la racine du fait se trouve en moi [2].
29. Craignez l'épée, car l'épée sera la vengeance de l'iniquité afin que vous sachiez qu'il y a un jugement.

Réflexions

Dans ce chapitre, de même que dans plusieurs autres de ce livre, nous devons remarquer

1. Que Job paraît s'abandonner à des plaintes trop amères sur la grandeur de ses maux, mais que cependant il donne gloire à Dieu et qu'il s'humilie devant lui.

Cela doit nous servir d'avertissement afin que dans quelque état qu'il plaise à Dieu de nous réduire, nous réprimions tout mouvement d'impatience et que nous soyons soumis à sa volonté.

2. Job se plaignait avec raison que ses amis, qui devaient le consoler, l'accablaient par leurs reproches.

De là nous devons apprendre qu'au lieu d'en user ainsi envers les personnes affligées, il faut en avoir pitié et tâcher d'adoucir leurs maux et de les leur rendre plus supportables.

3. Nous voyons que Job dans ses maux se confiait pourtant toujours en Dieu, comme il le témoignait par ces belles paroles :

Je sais que mon rédempteur est vivant et qu'il demeurera sur la terre et encore qu'après ma peau l'on ait rongé ceci, je verrai Dieu de ma chair, je le verrai moi-même et mes yeux le verront.

Les enfants de Dieu doivent être animés de cette même espérance au milieu des afflictions et de la mort même et ces paroles de Job doivent élever leurs esprits à une ferme attente de la résurrection et de la vie à venir par Jésus-christ notre Sauveur.

(a) v19 : Psaumes 41.10 et 55.14

(1) v27 : Ou, comme d'autres traduisent : Cela est arrêté en moi-même, c'est là mon espérance constante. Les reins signifient souvent les pensées.
(2) v28 : Ma cause a un bon fondement.

Chapitre XX

Tsophar parle pour la seconde fois et montre que si les impies sont heureux dans le monde, leur bonheur ne dure pas longtemps, que Dieu leur ôte leurs richesses et leur force et que sa colère paraît sur eux, sur leurs familles et sur tout ce qui leur appartient.

ALORS Tsophar Nahamathite prit la parole et dit :
2. C'est pour cela que mes pensées me poussent à répondre et que je me hâte de le faire.
3. J'ai entendu la correction par laquelle tu veux me faire honte, mais mon esprit tirera de mon intelligence la réponse pour moi.
4. N'as-tu pas su ce qui a été de tout temps depuis que Dieu a mis l'homme sur la terre
5. [a] Que le triomphe des méchants est de peu de durée et que la joie de l'hypocrite n'est que d'un moment ?
6. Quand son élévation monterait jusqu'aux cieux et que sa tête atteindrait les nues,
7. Néanmoins il périra à jamais comme de l'ordure et ceux qui l'auront vu diront : Où est-il ?
8. Il s'envolera comme un songe et on ne le trouvera plus, il s'évanouira comme un rêve de la nuit.
9. L'œil qui l'aura vu ne le verra plus, le lieu où il était ne le reconnaîtra plus.
10. Ses enfants feront la cour aux pauvres et ses mains restitueront ce qu'il aura ravi par violence.
11. Ses os sont pleins des péchés de sa jeunesse [1], mais ils reposeront avec lui sur la poudre.

12. Si le mal est doux à sa bouche et s'il le cache sous sa langue,
13. S'il le goûte et s'il ne le rejette point, mais qu'il le retienne dans son palais,
14. Ce qu'il mangera se changera dans ses entrailles en un fiel d'aspic.
15. Il a englouti les richesses, mais il les vomira et le Dieu fort les jettera hors de son ventre.
16. Il succera un venin d'aspic et la langue de la vipère le tuera.
17. Il ne verra point couler sur lui les ruisseaux, les fleuves, ni les torrents de miel et de beurre.
18. Il rendra ce qu'il a acquis par son travail et il ne l'avalera point, il le rendra à proportion de ce qu'il avait pris et il ne s'en réjouira point.
19. Parce qu'il aura foulé et abandonné les pauvres, qu'il aura pillé la maison au lieu de la bâtir.
20. Certainement il n'en sentira point de contentement en lui-même et il ne sauvera rien de ce qu'il aura tant désiré.
21. Il n'aura rien de reste à manger, c'est pourquoi il ne s'attendra plus à son bien.
22. Après que son abondance aura été comblée, il sera en angoisse, les mains de tous ceux qui oppriment les autres se jetterons sur lui.
23. S'il y a eu de quoi remplir son ventre, Dieu lui fera sentir l'ardeur de sa colère et fera pleuvoir sur lui et sur sa chair.
24. S'il s'enfuit de devant les armes de fer, l'arc d'airain le transpercera.
25. Le trait étant décoché sortira de son corps et le fer étincelant sortira de son fiel, toutes sortes de frayeurs viendront sur lui.
26. Les ténèbres les plus épaisses sont cachées dans ses lieux les plus secrets, un feu qu'on n'aura point soufflé le consumera, celui qui restera dans sa tente sera malheureux.
27. Les cieux découvriront son iniquité et la terre s'élèvera contre lui.
28. Le revenu de sa maison sera transporté, tout s'écoulera au jour de la colère de Dieu.
29. C'est là la portion que Dieu réserve à l'homme méchant et l'héritage qu'il recevra du Dieu fort à cause de ses paroles.

Réflexions

Voici encore un chapitre qui nous enseigne que quelque heureux et affermis que les impies semblent être, leur joie passe et que leur gloire est d'une durée très courte, que quand ils s'élèveraient jusqu'au ciel, Dieu confondra leur orgueil, que les biens qu'ils acquièrent par l'injustice leur seront ôtés, que leurs enfants tombent dans la pauvreté et dans la misère et qu'eux-mêmes, après avoir été quelque temps dans la joie, sont dans un trouble et dans des angoisses inexprimables.

Cette vérité qui est répétée tant de fois dans le livre de Job et qui s'accorde si bien avec l'expérience doit être bien méditée.

Puisque c'est là la portion que Dieu réserve aux méchants, craignons d'attirer sur nous les effets de la colère céleste, n'établissont jamais notre bonheur dans la possession des biens et des avantages de ce monde, mais cherchons-le uniquement dans la faveur de Dieu et dans la piété qui seule peut nous faire jouir d'une solide félicité en cette vie et après la mort.

(a) v5 : Psaume 37.35

(1) v11 : Ou de la force de la jeunesse.

Chapitre XXI

Job répond au second discours de Tsophar, il prie ses amis de l'écouter et pour leur montrer qu'ils se trompent, il leur représente que l'on voit des impies qui ont perdu toute crainte de Dieu et qui vivent cependant dans l'affluence de toute sorte de bien, versets 1-16.

Il avoue qu'enfin Dieu les punit et les retranche et que la vengeance divine poursuit leur postérité, mais il remarque que ce qui arrive après leur mort n'empêche pas qu'ils n'aient été heureux pendant leur vie, versets 17-34.

Job dit tout cela pour faire voir à ses amis que Dieu ne punit pas toujours les impies en ce monde et qu'ainsi tous ceux que Dieu afflige ne sont pas des impies comme ses amis le prétendaient.

MAIS Job répondit et dit :
2. Écoutez attentivement mon discours et cela me tiendra lieu de vos consolations.
3. Supportez-moi et je parlerai et après que j'aurais parlé, moquez-vous-en.
4. Pour moi, est-ce à un homme que mon discours s'adresse ? Si cela était, comment mon esprit ne s'affligerait-il pas ?
5. Regardez-moi et soyez étonnés et mettez la main sur la bouche.
6. Quand il me souvient de mon état, je suis éperdu et un tremblement saisit ma chair.
7. [a] Pourquoi les méchants vivent-ils et vieillissent-ils ? Et même pourquoi sont-ils les plus puissants ?
8. Leur postérité s'établit en leur présence avec eux et leurs rejetons subsistent devant leurs yeux.
9. Leurs maisons jouissent de la paix sans frayeur, la verge de Dieu n'est point sur eux.
10. Leur vaches conçoivent et conservent leur fruit, leur jeune vache vêle et n'avorte point.
11. Ils chassent devant eux leurs petits comme un troupeau de brebis et leurs enfants sautent.
12. Ils élèvent leur voix avec le tambour et la harpe et ils se réjouissent au son des instruments.
13. Ils passent leurs jours dans la bonne chère et ils descendent au sépulcre en un moment.
14. Et cependant [b] ils ont dit au Dieu fort : Retire-toi de nous, nous ne voulons point connaître tes voies.

15. Qu'est-ce du Tout-Puissant que nous le servions ? Et quel profit nous reviendra-t-il quand nous l'aurons prié ?
16. Mais leur bien n'est pas en leur puissance. [c] C'est pourquoi je me suis éloigné du conseil des méchants.
17. Mais, quand est-ce que la lampe des méchants sera éteinte et que l'orage viendra sur eux et que Dieu leur donnera leur partage en sa colère ?
18. Quand seront-ils [d] comme la paille exposée au vent et comme de la bâle qui est enlevée par un tourbillon ?
19. Dieu réservera les peines de la violence du méchant à ses enfants, il la lui rendra et il la sentira.
20. Et ils verront leur ruine de leur propres yeux et ils boiront de la colère du Tout-Puissant.
21. Mais que lui importera-t-il de ce que deviendra sa maison après lui quand le nombre de ses mois aura été retranché ?
22. Enseignerait-on la science au Dieu fort qui juge ceux qui sont élevés ?
23. Celui-ci meurt dans la force de sa vigueur, tout à son aise et en repos.
24. Ses vaisseaux sont remplis de lait et ses os sont comme abreuvés de moelle.
25. Et l'autre meurt dans l'amertume de son âme et n'ayant jamais goûté aucun bien.
26. Ils sont couchés ensemble dans la même poudre et les verts les couvrent.
27. Voilà, je connais vos pensées et les desseins que vous formez contre moi,
28. Car vous dites : Où est la maison de cet homme opulent et où est la tente où les méchants habitaient ?
29. Ne vous êtes-vous jamais enquis des voyageurs ? Et n'avez-vous point reconnu par les preuves qu'ils vous en donneront
30. [e] Que le méchant est réservé pour le jour de l'orage et pour le jour que les fureurs seront envoyées contre lui ?
31. Et qui est-ce qui oserait lui représenter en face sa conduite, qui est-ce qui lui rendrait ce qu'il a fait ?
32. Il sera porté au sépulcre et il ne bougera pas du tombeau.
33. Les mottes des vallées [1] lui seront douces et il tirera tous les hommes après lui et devant lui il y a des gens sans nombre.
34. Comment donc me donnez-vous des consolations vaines, puisqu'il y a toujours de la prévarication dans vos pensées ?

Réflexions

Job continue à nous apprendre comment il faut juger de la prospérité et de l'adversité.

Il nous montre que l'on voit quelquefois des méchants et même des gens qui rejettent toute crainte de Dieu et qui lui font toutes sortes d'outrages jusqu'à lui dire :

Retire-toi de nous, nous n'avons que faire de la connaissance de tes voies,

passer la vie dans l'abondance et dans les plaisirs et être comblés de biens jusqu'à la mort et que si leur postérité est malheureuse après qu'ils sont morts, ils ne le voient pas.

Il dit que l'on voit, d'un autre côté, des innocents qui traînent une vie misérable et qui meurent comme ils ont vécu.

La conclusion que nous devons tirer de là c'est qu'on ne doit pas juger du bonheur ou du malheur des hommes, ni de la part qu'ils ont à l'amour de Dieu ou à sa haine par ce qu'il leur arrive en ce monde. La prospérité n'est pas toujours une marque de la faveur de Dieu et l'adversité n'est pas toujours non plus une preuve de sa colère. Ainsi il ne faut pas se scandaliser si l'on voit les impies prospérer et les justes souffrir, mais il faut chercher la punition des méchants et la vraie récompense des justes dans l'état intérieur des uns et des autres et surtout dans ce qui leur arrivera après cette vie.

(a) v7 : Psaumes 17.10 et 73.12 ; Jérémie 12.1, Habacuc 1.3
(b) v14 : Ci-dessous 22.17
(c) v16 : Ci-dessous 22.18
(d) v18 : Psaumes 1.4 et 35.5 ; Ésaïe 29.5 ; Osée 13.3
(e) v30 : Proverbes 16.4

(1) v33 : La terre où on l'a enseveli honorablement.

Chapitre XXII

Eliphaz parle pour la troisième fois et il réfute ce que Job avait avancé. Il lui dit que Dieu ne reçoit aucune utilité, ni aucun dommage du bien ou du mal que les hommes font, versets 1-4.

Il lui représente que si Dieu l'affligeait, ce n'était qu'à cause de ses péchés et il l'accuse d'avoir manqué aux devoirs de la justice et de la charité, versets 5-11.

Il lui remet encore devant les yeux que Dieu avait fait tomber de tout temps ses jugements sur les méchants, versets 12-20.

Enfin il l'exhorte à se reconnaître coupable et à se repentir et il lui promet que s'il le faisait Dieu lui rendrait sa faveur et le comblerait de toutes sorte de biens, versets 21-30.

ALORS Eliphaz Thémanite prit la parole et dit :
2. L'homme apportera-t-il quelque profit au Dieu fort ? C'est plutôt à soi-même que l'homme sage apporte du profit.
3. Le Tout-Puissant reçoit-il quelque plaisir si tu es juste ou quelque gain si tu marches dans l'intégrité ?
4. Te reprend-il et entre-t-il avec toi en jugement par la crainte qu'il ait de toi ?
5. Ta méchanceté n'est-elle pas grande ? Et tes iniquités ne sont-elles pas sans nombre ?
6. Car tu as pris le gage de tes frères sans raison, tu as ôté le vêtement à ceux qui étaient nus.
7. Tu n'as point donné d'eau à boire à celui qui était fatigué du chemin, tu as empêché que celui qui avait faim n'eût du pain.
8. Tu as donné la terre à celui qui était puissant et celui pour qui tu avais des égards y habitait.

9. Tu as renvoyé les veuves vides et les bras des orphelins ont été brisés.
10. C'est pour cela que les pièges sont autour de toi et qu'une subite frayeur t'épouvante
11. Et que les ténèbres sont autour de toi et que tu ne vois point et que le débordement des eaux te couvre.
12. Dieu n'est-il pas là-haut aux Cieux ? Regarde donc la hauteur des étoiles et combien elles sont élevées.
13. Et tu as dit : Qu'est-ce que le Dieu fort connait ? Jugera-t-il au travers des nuées obscures ?
14. Les nuées lui sont comme une cachette et il ne voit rien, il se promène sur le tour des Cieux.
15. N'as-tu pas pris garde au chemin que les injustes ont tenus anciennement ?
16. Qui ont été retranchés devant leur temps et dont un fleuve a emporté le fondement [1].
17. [a] Ils disaient au Dieu fort : Retire-toi de nous. Et qu'est-ce que leur avait fait le Tout-Puissant ?
18. Il avait rempli de bien leur maison. Mais loin de moi [b] le conseil des méchants !
19. [c] Les justes le verront et s'en réjouiront et l'innocent se moquera d'eux et dira
20. Certainement notre état n'a point été détruit, mais le feu a dévoré tout ce qui leur restait.
21. Attache-toi donc à Dieu, je te prie, et demeure en paix et il t'en arrivera du bien.
22. Reçois la loi de sa bouche, je te prie, et mets ses paroles dans ton cœur.
23. [d] Si tu retournes jusqu'au Tout-Puissant, tu seras rétabli. Éloigne l'iniquité de ta tente.
24. Et tu mettras l'or sur la poussière et l'or d'Ophir sur les rochers des torrents [2].
25. Et le Tout-Puissant sera ton or et l'argent qui te donnera des forces.
26. Alors tu trouveras tes délices dans le Tout-Puissant et tu élèveras ton visage vers Dieu.
27. Tu le fléchiras par des prières et il t'exaucera et tu lui rendras tes vœux.
28. Si tu as quelque dessein, il te réussira et la lumière resplendira sur tes voies.
29. Quand quelqu'un aura été humilié, tu diras : Il est dans l'élévation [e] et Dieu délivrera celui qui aura tenu les yeux baissés.
30. Il délivrera l'innocent et il sera délivré par la pureté de tes mains.

Réflexions

Nous devons tirer d'ici quatre instructions.

La première, que les hommes n'apportent aucun profit à Dieu en faisant le bien et que lorsque nous sommes justes et que nous marchons dans l'intégrité, le Tout-Puissant n'en reçoit aucun plaisir, ni aucun gain, mais que c'est plutôt à nous-mêmes que le profit en revient.

Ces paroles sont très remarquables, elles nous apprennent que si Dieu nous donne ses lois et s'il veut que nous les observions, il ne le fait que pour notre bien et que si nous l'offensons nous ne faisons du mal qu'à nous-mêmes.

La seconde instruction est que l'injustice, la violence et le manque de charité sont de grands crimes devant Dieu, mais qu'il y a bien du péché à imputer ces crimes à des innocents, à les condamner lorsqu'ils souffrent et à les accuser d'avoir attiré la colère de Dieu par leurs péchés, comme Eliphaz en accusait Job.

La troisième, que la conduite de Dieu et les voies de sa providence sont parfaitement justes et que cela a toujours paru dans ce qui est arrivé soit aux bons, soit aux méchants et à leur postérité, mais que cependant l'on voit quelquefois que des impies déclarés jouissent des biens et des plaisirs de cette vie.

Cela montre bien clairement que l'on ne doit pas fonder le jugement que l'on fait des hommes sur la prospérité, ni sur l'adversité.

4. Les dernières paroles de ce chapitre sont très instructives. Eliphaz nous enseigne que quand nous retournons sincèrement à Dieu et que nous renonçons aux péchés par lesquels nous avions provoqué sa colère, il se laisse fléchir par nos prières, qu'il nous rend sa grâce, que nous trouvons alors nos délices en lui et que nous pouvons nous promettre les plus doux effets de son amour.

(a) v17 : Ci-dessus 21.14
(b) v18 : Ci-dessus 21.16
(c) v19 : Psaume 107.42
(d) v23 : Ci-dessus 8.5-6
(e) v29 : Proverbes 29.23

(1) v16 : Ceci peut se rapporter au déluge.
(2) v24 : L'or sera aussi commun chez toi que la poussière et que les pierres.

Chapitre XXIII

Job répond au troisième discours d'Eliphaz et il dit qu'il était tellement persuadé de son innocence qu'il souhaitait d'être jugé par le Seigneur lui-même. Et par là il veut faire voir à ses amis que ce n'étaient pas ses péchés qui lui avaient attirés les maux qu'il souffraient, bien que ces maux fussent extrêmes.

MAIS Job répondit et dit :
2. Je parlerai encore aujourd'hui en me plaignant, ma main s'appesantira sur mon gémissement.
3. Que je souhaiterais de savoir où je pourrais trouver Dieu ! J'irais jusqu'à son trône,
4. J'y déduirais par ordre ma cause devant lui et je remplirais ma bouche de preuves,
5. Je saurais ce qu'il me répondrait et j'entendrais ce qu'il me dirait.
6. Contesterait-il avec moi par la grandeur de sa force ? Non, il proposerait seulement contre moi ses raisons.
7. L'homme droit y raisonnerait avec lui et je serais absous pour toujours par mon juge.
8. Voilà, si je vais en avant, il n'y est pas, si je vais en arrière, je ne l'y apercevrai point.

9. Si je vais à gauche, je ne l'y vois point encore, il se cache à droite et je ne l'y découvre point.

10. Quand il aura connu le train que j'ai suivi et qu'il m'aura éprouvé, je sortirai comme l'or qui a passé par le feu.

11. Mon pied a tenu son chemin, j'ai gardé sa voie et je ne m'en suis point détourné.

12. Je ne me suis point aussi écarté du commandement qui est sorti de ses lèvres, j'ai serré les paroles de sa bouche avec plus de soin que ma provision ordinaire.

13. Mais il s'est fait un dessein, qui l'en détournera ? [a] Il fait ce que son âme désire,

14. Car il achèvera ce qu'il a ordonné de moi et il fait encore beaucoup d'autres choses semblables.

15. C'est pourquoi je suis éperdu à cause de sa présence, si j'y pense, je suis effrayé à cause de lui,

16. Parce que le Dieu fort a abattu mon cœur et le Tout-Puissant m'a étonné,

17. Parce que je n'ai pas été entièrement retranché à la vue des ténèbres et il n'a pas éloigné l'obscurité de devant moi.

Réflexions

Pour bien juger de ce que Job dit dans ce chapitre, il faut considérer que c'est ici une réponse au discours d'Eliphaz qui avait accusé Job d'hypocrisie et d'injustice. Job répond à ces accusations qu'il était innocent de ces crimes-là et qu'à cet égard il prenait Dieu à témoin de son intégrité, qu'il consentait d'avoir le Seigneur lui-même pour juge et qu'il ne craindrait pas de paraître devant lui. Mais il ne faut pas entendre ce que Job dit comme s'il eût prétendu être innocent à tous égards devant Dieu.

Nous devons donc apprendre d'ici qu'il est permis aux gens de bien de soutenir leur innocence lorsqu'ils sont accusés injustement et lorsque leur conscience leur rend un bon témoignage, mais que cependant ils doivent toujours reconnaître leurs faiblesses, donner gloire à Dieu lors même qu'il les afflige et confesser qu'il est parfaitement juste et souverainement sage dans tout ce qu'il fait à leur égard.

(a) v13 : Psaume 115.3

Chapitre XXIV

Le dessein de Job dans ce chapitre est de montrer que Dieu ne punit pas toujours les méchants dans la vie présente et que les afflictions ne sont pas toujours une preuve que Dieu soit courroucé contre ceux qui les endurent. Il décrit pour cet effet les injustices, les extorsions, les violences, les meurtres, les adultères et les autres crimes qui se commettent dans ce monde et il remarque que plusieurs de ceux qui les commettent ne laissent pas de vivre heureux, bien loin de recevoir en cette vie les peines qu'ils méritent, quoi que Dieu voie pourtant tout le mal qu'ils font et qu'il ne veuille pas les laisser impunis.

POURQUOI est-ce que les temps ne sont pas cachés par le Tout-Puissant et que ceux qui le connaissent ne voient point ses jours [1] ?

2. On remue les bornes, on ravit les troupeaux et on les fait paître.

3. On emmène l'âne des orphelins, on prend pour gage le bœuf de la veuve.

4. On fait écarter les pauvres du chemin, les affligés du pays sont pareillement contraints de se cacher.

5. Voilà, ce sont comme des ânes sauvages dans le désert, ils sortent pour faire ce qu'ils ont entrepris, ils se lèvent le matin pour chercher de la proie, la campagne leur donne du pain pour leurs enfants.

6. Ils moissonnent par les champs le fourage qui y est et ils font que le méchant vendange les vignes.

7. Ils font passer la nuit sans vêtement à l'homme nu de sorte qu'il n'a pas de quoi se couvrir durant le froid,

8. En sorte que les pauvres sont percés par les grandes pluies des montagnes et qu'ils cherchent leur retraite dans les rochers.

9. Ils ravissent le pupille dès la mamelle et ils prennent des gages sur le pauvre.

10. Ils font aller sans vêtements l'homme nu et ils enlèvent à ceux qui ont faim ce qu'ils ont glané.

11. Ceux qui pressent l'huile dans leurs maisons et qui foulent la vendange dans leurs pressoirs ont soif.

12. Les hommes jettent des sanglots dans la ville, l'âme de ceux qui sont blessés à mort crie et cependant Dieu ne fait rien mal à propos.

13. Ils ont été rebelles à la lumière et ils n'ont point connu les voies de Dieu et ils ne se sont point tenus à ses sentiers.

14. Le meurtrier se lève au point du jour et il tue le pauvre et l'indigent et de nuit il dérobe comme un larron.

15. L'œil de l'adultère épie le soir disant : Aucun œil ne me verra et il se cache le visage.

16. Ils percent dans les ténèbres les maisons qu'ils avaient marquées le jour, ils ne savent ce que c'est que la lumière,

17. Car la lumière du matin leur est à tous comme l'ombre de la mort, si quelqu'un les reconnaît, ils ont des frayeurs mortelles.

18. Il est léger et inconstant comme la surface de l'eau, leur portion dans la terre est maudite, il néglige la culture des vignes.

19. Comme la sécherresse et la chaleur consument les eaux de la neige, ainsi le sépulcre ravit les pécheurs.

20. Il sera oublié comme s'il n'était jamais né, les vers en feront bonne chère, on ne s'en souviendra plus, l'iniquité sera brisée comme un bois,

21. C'est lui qui tourmentait la stérile qui n'enfantait point et qui ne faisait aucun bien à la veuve,

22. Et qui entraînait les puissants par sa force, il se levait, mais il n'était pas assuré de sa vie.

23. Dieu lui donne de quoi s'assurer et il s'appuie sur cela, mais ses yeux sont ouverts sur leur conduite.

24. Ils sont élevés en peu de temps, après cela ils ne subsistent plus, ils sont abaissés, ils sont emportés comme tous les autres, ils sont coupés comme le haut d'un épi.

25. Si cela n'est pas ainsi, qui est-ce qui me convaincra que je mens et qui mettra ma parole à néant ?

Réflexions

Job représente dans ce discours l'impiété, les injustices, les cruautés et les divers crimes des méchants et il fait remarquer à ses amis que Dieu ne déploie pas toujours sa vengeance sur eux, que même ils réussissent souvent dans leurs mauvais desseins, mais que Dieu les voit pourtant et qu'à la fin ils sont accablés par son juste jugement.

Cette doctrine doit être bien méditée afin que lorsque nous voyons tant de crimes et de désordres qui règnent dans le monde, même parmi ceux qui font profession de connaître Dieu, nous n'en soyons pas ébranlés, mais que nous nous souvenions que Dieu le voit aussi bien et mieux que nous et que, comme rien n'échappe à sa connaissance, rien ne saurait échapper à son jugement.

Il s'ensuit aussi de là que c'est une pensée très fausse et très dangereuse de croire que des gens sont innocents et agréables à Dieu parce qu'ils sont heureux en ce monde ou qu'ils sont coupables parce qu'ils y sont malheureux.

Ainsi, sans s'arrêter à la prospérité ou à l'adversité, il faut uniquement avoir égard à la piété ou à l'impiété, puisque c'est là ce qui fait le bonheur ou le malheur des hommes et qu'à la fin Dieu doit leur rendre à tous selon leurs œuvres.

(1) v1 : Les jours de sa vengeance et de la punition des méchants.

Chapitre XXV

Bildad parle à Job pour la troisième fois, il lui représente la puissance et la justice de Dieu aussi bien que le néant de l'homme et il veut montrer par là que l'homme ne saurait être trouvé juste devant Dieu.

ALORS Bildad Sçuhite prit la parole et dit :

2. C'est lui qui domine et qui doit être craint, il fait régner la paix dans ces hauts lieux.

3. Ses armées se peuvent-elles compter ? Et sur qui sa lumière ne se lève-t-elle pas ?

4. Et [a] comment l'homme mortel se justifierait-il devant le Dieu fort ? Et comment celui qui est né de femme serait-il pur ?

5. Voilà, qu'on aille jusqu'à la lune et elle ne luit point, les étoiles ne sont pas pures devant ses yeux,

6. Combien moins l'homme qui n'est qu'un ver et le fils de l'homme qui n'est qu'un vermiceau ?

Réflexions

Ce chapitre nous enseigne que la puissance de Dieu est infinie, qu'il est parfaitement juste et saint et que l'homme étant une créature faible et corrompue, ne saurait jamais être trouvé pur devant lui.

L'usage qu'il faut faire de cette doctrine, c'est que les hommes doivent se tenir dans une profonde humilité en la présence de Dieu et se soumettre à tout ce qu'il lui plait de faire à leur égard.

(a) v4 : Ci-dessus 4.17 ; 18.19 et 15.14-16

Chapitre XXVI

Job répond à Bildad qui l'avait exhorté à considérer la puissance de Dieu et sa parfaite sainteté et il lui dit que tous ces discours ne servaient de rien et qu'il était instruit et convaincu de la grandeur de Dieu et de sa profonde sagesse de laquelle il fait ici une description en parlant des merveilles de la création et du gouvernement du monde.

MAIS Job répondit et dit :

2. Qui as-tu aidé ? Est-ce celui qui n'avait point de force ? Qui as-tu délivré ? Est-ce celui dont le bras était affaibli ?

3. À qui as-tu donné conseil ? Est-ce à celui qui n'avait point de sagesse ? Est-ce ainsi que tu as fait paraître l'abondance de ta sagesse ?

4. À qui as-tu tenu ces discours ? Et qui est celui dont le souffle soit sorti de toi ?

5. Les choses inanimées [1] sont formées de ce qui est sous les eaux, même ceux qui y habitent.

6. L'abîme est nu devant lui et le gouffre n'a point de couverture.

7. Il étend le Septentrion sur le vide et il suspend la terre sur le néant.

8. Il ressere les eaux dans les nuées et la nuée n'éclate pas sous elles.

9. Il couvre la terre de son trône et il étend la nuée par dessus.

10. Il a compassé des bornes sur les eaux tout autour jusqu'à ce qu'il n'y ait plus, ni lumière, ni ténèbres.

11. Les colonnes des cieux sont ébranlées et s'étonnent à sa menace.

12. Il fend la mer par sa vertu et il frappe par son intelligence les flots quand ils s'élèvent.

13. Il a orné les cieux par son esprit et sa main a formé le serpent traversant [2 nc1].

14. Ce ne sont là que les bords de ses voies. Et que ce que nous en avons appris est peu de chose ! Et qui est-ce qui pourra comprendre le grand éclat [3] de sa puissance ?

Réflexions

Job nous enseigne ici que les œuvres de Dieu sont admirables et en grand nombre, que nous n'en connaissons même qu'une très petite partie et que

nous ne comprenons pas toutes les raisons de la conduite de Dieu dans le gouvernement du monde.

Dieu étant si grand, si puissant, si juste et si sage, ce n'est pas à nous à trouver à redire à ce qu'il fait, ni à sonder ses voies trop curieusement. Nous devons plutôt être persuadés qu'il conduit toutes choses avec sagesse et avec justice, nous soumettant humblement à tout ce qu'il ordonne et reconnaître au reste sa bonté qui paraît en ce que, s'il y a dans ses desseins et dans ses œuvres quelque chose qui nous soit caché, ce qu'il nous en a révélé et ce que nous en connaissons suffit pour nous apprendre à le craindre et pour nous rendre heureux si nous en faisons un bon usage.

(1) v5 : Hébreux : Les réphains. Ce terme marque dans l'Écriture sainte les morts ou les géants. Suivant ce dernier sens, Job parle ici des géants et des habitants du premier monde qui périrent dans les eaux du déluge.

(2) v13 : Les monstres marins. Plusieurs, considèrant qu'il s'agit ici du ciel, croient que Job parle d'une constellation ou du zodiaque.

(3) v14 : Hébreux : le tonnerre.

(nc1) v13 : Et s'il s'agissait de la voie lactée ?

Chapitre XXVII

Job continue à parler et il proteste que quoi qu'il eût soutenu son innocence contre les accusations de ses amis, il ne lui arriverait jamais de rien dire contre la justice et la providence de Dieu, versets 1-7.

Il montre ensuite que les impies et les hypocrites sont [nc1] une fin funeste, qu'ils sont punis en diverses manières, que leur félicité n'est que passagère et qu'elle ne les met point à couvert de la colère du Ciel, versets 8-23.

OR Job continuant, reprit son discours sentencieux et dit :

2. Je prends à témoin le Dieu vivant qui a écarté mon droit et le Tout-Puissant qui a rempli mon âme d'amertume

3. Que pendant tout le temps que j'aurai du souffle et que l'esprit de Dieu sera dans mes narines,

4. Mes lèvres ne prononceront rien d'injuste et que ma langue ne dira point de chose fausse.

5. Dieu me garde de vous justifier ! Tant que je vivrai, je ne quitterai point mon intégrité.

6. J'ai retenu ma justice et je ne l'abandonnerai point et ma conscience ne me reprochera rien dans les jours de ma vie.

7. Celui qui me haït sera comme le méchant et celui qui se lève contre moi comme l'injuste.

8. Car quelle sera l'attente de l'hypocrite qui se sera enrichi lorsque Dieu lui arrachera son âme ?

9. [a] Le Dieu fort entendra-t-il les cris quand l'affliction viendra sur lui ?

10. Trouvera-t-il son plaisir dans le Tout-Puissant ? Invoquera-t-il Dieu en aucun temps ?

11. Je vous enseignerai les œuvres du Dieu fort et je ne vous cacherai point ce qui est dans le Tout-Puissant.

12. Voilà, vous avez tous vu ces choses et comment vous laissez-vous aller à des discours vains ?

13. C'est ici la portion de l'homme méchant que le Dieu fort lui réserve et l'héritage que les violents reçoivent du Tout-Puissant.

14. Si ses enfants sont multipliés, c'est pour l'épée et sa postérité ne sera pas même rassasiée de pain.

15. Ceux qu'il aura de reste étant morts seront ensevelis, mais ses veuves ne les pleureront point.

16. Quand il entasserait l'argent comme la poussière et qu'il mettrait en réserve des habits comme par monceaux,

17. Il les arrangera, mais le juste s'en revêtira et l'innocent partagera l'argent.

18. Il bâtira sa maison comme le ver et comme celui qui garde les possessions fait sa cabane.

19. [b] Le riche sera couché et ne sera point recueilli, il ouvrira ses yeux et il ne trouvera rien.

20. [c] Les frayeurs le surprendront comme des eaux, le tourbillon l'enlèvera de nuit.

21. Le vent d'Orient l'emportera et il s'en ira et il l'enlèvera de sa place comme un tourbillon.

22. Le Seigneur se jettera sur lui et ne l'épargnera point et étant poursuivi par sa main, il ne cessera de fuir.

23. Chacun frappera des mains contre lui et le siffera de sa place.

Réflexions

Ce discours de Job nous apprend

1. À ne jamais rien dire, ni rien penser qui soit contraire aux sentiments que nous devons avoir de la justice et de la majesté de Dieu.

2. Qu'il nous est permis cependant, lorsque nous sommes accusés injustement, d'alléguer le témoignage de notre conscience pour soutenir notre innocence, moyennant que nous le fassions avec sincérité et avec humilité.

3. Que la fin des méchants et en particulier celle des hypocrites doit être très funeste et qu'ils seront saisis d'un cruel désespoir lorsque Dieu leur redemandera leur âme et qu'il leur rendra selon leur œuvres.

C'est une vérité bien certaine et bien importante que celle-là et nous devons nous la proposer continuellement.

4. Job nous a appris que quoi que les mondains vivent dans l'affluence de toutes sortes de biens, qu'ils amassent beaucoup de richesses et qu'ils les laissent à leurs enfants, elles passent bientôt à d'autres et qu'on voit souvent leur postérité dans la disette et dans la honte.

Ce sont là des effets visibles de la providence de Dieu et de sa justice contre les méchants et ces considérations doivent nous retirer fortement de l'injustice, de l'orgueil et de l'amour des biens du monde.

(a) v9 : Ci-dessous 35.12 ; Proverbes 1.28 ; Ésaïe 1.15 ; Jérémie 14.13 ; Ézéchiel 8.18 ; Michée 3.4 ; Jean 2-9, rien de plus ; Jacques 4.3

(b) v19 : Psaume 49.18
(c) v20 : Ci-dessus 15.21 et 18.11

(nc1) Deuxième partie de l'introduction : *...ont....*

Chapitre XXVIII

Le but de Job dans ce chapitre est de faire voir

1. Que les hommes peuvent connaître les choses de la nature et s'en servir à divers usages, versets 1-11,

2. Que la véritable sagesse leur est cachée et qu'elle est plus précieuse que tout ce qu'il y a au monde, versets 12-19,

3. Qu'il n'y a que Dieu en qui elle se trouve et qui la puisse donner et qu'au reste cette sagesse divine, qui est la seule véritable, consiste dans la crainte du Seigneur, versets 20-28.

CERTAINEMENT, l'argent a sa veine et l'or a un lieu d'où on le tire pour l'affiner.

2. Le fer se tire de la poussière et la pierre de mine fondue rend de l'airain.

3. L'homme met une fin aux ténèbres de sorte qu'il recherche le bout de toutes choses, même les pierres précieuses qui sont dans l'obscurité et dans l'ombre de la mort [1].

4. Le torrent se débordant d'un lieu habité se jette dans les lieux où l'on ne met plus le pied, mais ses eaux se tarissent et s'écoulent par le travail des hommes.

5. C'est de la terre que sortira le pain et au dessous elle est changée comme un feu.

6. Ses pierres sont le lieu où se trouvent les saphirs et la poudre d'or y est.

7. L'oiseau de proie n'en a point connu le chemin et l'œil du milan ne l'a point découvert.

8. Les jeunes lions n'y ont point marché, le vieux lion n'a point passé par là.

9. L'homme met la main aux pierres les plus dures et renverse les montagnes jusqu'aux fondements.

10. Il fait passer les ruisseaux au travers des rochers fendus et son œil découvre tout ce qui y est de précieux.

11. Il arrête les fleuves afin d'en empêcher le cours et il met au jour ce qui y est caché.

12. Mais où trouvera-t-on la sagesse ? Et où est le lieu de l'intelligence ?

13. L'homme ne connait pas son prix et elle ne se trouve pas dans la terre des vivants.

14. L'abîme dit : Elle n'est pas en moi. Et la mer dit : Elle n'est pas avec moi.

15. [a] Elle ne se donne point pour du fin or et elle ne s'achète point au poids de l'argent.

16. On ne l'échange point avec de l'or d'Ophir, ni avec de l'onyx précieux, ni avec le saphyr.

17. L'or, ni le diamant ne sauraient approcher de son prix et on ne la donnera point en échange pour un vaisseau de fin or.

18. En comparaison d'elle, on ne parlera point de corail, ni de béril et le prix de la sagesse surpasse celui des perles.

19. Le topaze d'Éthiopie n'approchera point de son prix et elle ne sera point échangée contre l'or le plus pur.

20. D'où vient donc la sagesse ? Et où est le lieu de l'intelligence ?

21. Elle est couverte aux yeux de tout homme vivant et cachée aux oiseaux des cieux.

22. Le gouffre et la mort disent : Nous avons entendu parler d'elle de nos oreilles.

23. C'est Dieu qui en sait le chemin et qui sait où elle est.

24. Car c'est lui qui voit jusqu'aux extrêmités du monde et qui regarde sous tous les cieux.

25. [b] Quand il donnait du poids au vent et qu'il pesait et mesurait les eaux,

26. Quand il prescrivait une loi à la pluie et qu'il marquait le chemin à l'éclair des tonnerres,

27. Alors il la vit et la découvrit, il la prépara et même il la sonda jusqu'au fond.

28. Puis il dit à l'homme : Voilà [c] la crainte du Seigneur est la vraie sagesse et l'intelligence consistera à se détourner du mal.

Réflexions

Ce que l'on doit recueillir de ce chapitre, c'est que Dieu a donné aux hommes diverses connaissances dans les choses de la nature et que ces connaissances ont leur utilité pour les différents usages de la vie, en quoi nous avons sujet de reconnaître sa bonté, mais que de toutes les connaissances auxquelles nous pouvons nous appliquer, il n'y en a point de plus nécessaire que celle de la sagesse, que c'est ce qu'il y a de plus précieux au monde, qu'elle est plus estimable que l'or, les richesses et tout ce dont les hommes font le plus de cas et qu'ainsi nous devons la préférer à tout et travailler continuellement à l'acquérir.

2. Job nous enseigne ici le moyen de parvenir à cette sagesse. Il nous dit qu'elle ne vient point de nous-mêmes, mais que c'est Dieu seul qui en est l'auteur et la source et qu'il la donne à tous ceux qui s'adressent à lui et qui la recherchent de tout leur cœur, ce qui doit nous inciter à la lui demander avec ardeur, avec humilité et avec foi.

3. Enfin, Job nous apprend que cette véritable sagesse consiste à craindre Dieu et à éviter ce qui lui déplaît. C'est ce qui est marqué par ces dernières paroles de ce chapitre :

La crainte du Seigneur est la sagesse et la vraie intelligence consiste à se détourner du mal.

C'est donc là à quoi nous devons nous attacher par dessus toutes choses comme c'est aussi le sûr moyen de plaire à Dieu et de parvenir au véritable boheur.

(a) 15 : Proverbes 3.14-15, 8.11-19 et 16.16
(b) v25 : Proverbes 8.22 et suivants.

(c) v28 : Psaume 111.10 ; Proverbes 1.7 et 9.10

(1) v3 : Dans les entrailles de la terre d'où les hommes tirent les métaux et les pierres précieuses par leur industrie.

Chapitre XXIX

Job représente

1. L'état de prospérité où il était avant que Dieu l'affligeât, versets 1-6,

2. Les égards que l'on avait pour lui, versets 7-11 et 21-25,

Et en troisième lieu son intégrité, le soin qu'il avait eu de rendre la justice à chacun et de soulager les misérables, versets 12-20.

Il faut remarquer que Job disait tout cela, non pour se glorifier, mais pour montrer que ses maux n'étaient pas la peine de ses crimes et qu'il n'avait pas abusé de sa prospérité comme ses amis le soutenait.

ET Job continuant reprit son discours sentencieux et dit :

2. Ô qui me ferait être comme j'étais autrefois, comme j'étais dans ces jours où Dieu me gardait !

3. Quand il faisait luire son flambeau sur ma tête et quand par sa lumière je marchais dans les ténèbres !

4. Comme j'étais au jour de ma jeunesse dans le conseil secret de Dieu, dans ma tente,

5. Quand le Tout-Puissant était encore avec moi et mes gens autour de moi,

6. Quand je lavais mes pas dans le beurre et que des ruisseaux d'huile découlaient pour moi du rocher,

7. Quand je sortais vers la porte passant par la ville et que je me faisait préparer un siège dans la place !

8. Les jeunes gens me voyant se retiraient, les plus anciens se levaient et se tenaient debout.

9. Les principaux s'abstenaient de parler et mettaient la main sur leur bouche.

10. Les conducteurs retenaient leur voix et leur langue était attachée à leur palais.

11. L'oreille qui m'entendait disait que j'étais bienheureux et l'œil qui me voyait me rendait témoignage,

12. Car je délivrais l'affligé qui criait et l'orphelin qui n'avait personne pour le secourir.

13. La bénédiction de celui qui s'en allait périr venait sur moi et je faisais que le cœur de la veuve chantait de joie.

14. J'était revêtu de justice et elle me servait de vêtement, mon équité m'était comme un manteau et comme une tiare.

15. Je servais d'yeux à l'aveugle et de pieds au boiteux.

16. J'étais le père des pauvres et je m'informais diligemment de la cause qui ne m'était point connue.

17. Je brisais les machoires de l'injuste et je lui arrachais la proie d'entre ses dents.

18. Et je disais : Je mourrai dans mon nid et je multiplierai mes jours comme les grains de sable.

19. Ma racine s'étendait sur les eaux et la rosée demeurait toute la nuit sur mes branches.

20. Ma gloire se renouvellait en moi et mon arc se renforçait dans mes mains.

21. On m'écoutait et on m'attendait, on se taisait après avoir entendu mon avis.

22. Ils ne répliquaient rien après ce que je disais et ma parole tombait sur eux comme les gouttes de la pluie.

23. Ils m'attendaient comme la pluie, ils ouvraient leur bouche comme après la pluie de l'arrière saison.

24. Riais-je avec eux ? Ils ne le croyaient pas et ils ne faisaient point déchoir la sérénité de mon visage.

25. Voulais-je aller avec eux ? J'étais assis dans la première place, j'étais entre eux comme un roi dans son armée et comme celui qui console les affligés.

Réflexions

Il y a deux choses à remarquer dans ce discours de Job.

La première, que Job s'était vu dans une grande prospérité et que dans cet état il s'était conduit avec justice et avec charité envers tout le monde, qu'il était le père des pauvres et le protecteur des innocents.

Voilà un exemple qui enseigne à ceux qui ont des biens, du crédit et d'autres avantages à les employer à de bons usages, à être justes et intègres et surtout à faire du bien aux pauvres, à consoler les misérables et à prendre le parti de ceux à qui l'on fait tort.

La seconde réflexion est que, pendant que Job jouissait de la prospérité, tout le monde avait des égards pour lui, mais qu'il se vit abandonné dès qu'il fut dans l'adversité.

C'est ce qui arrive tous les jours. On s'attache à ceux qui possèdent des richesses ou des honneurs et qui ont du crédit, mais on les abandonne lorsqu'ils perdent ces avantages et la vertu est d'ordinaire peu estimée lorsqu'elle n'est pas accompagnée de la prospérité.

Cela prouve que les jugements des hommes sont extrêmement vains et injustes et que nous ne devons pas nous y arrêter, ni en faire dépendre notre bonheur.

Chapitre XXX

Job se plaint de ce qu'après avoir été estimé de tous ceux qui le connaissaient dans le temps de sa prospérité, il se voyait abandonné de chacun et exposé au mépris et aux insultes de ses amis et même des personnes de la condition la plus basse, versets 1-14.

Il se plaint encore des maux qui l'accablaient et de ce que Dieu ne le délivrait point quoiqu'il implorât son secours, versets 15-31.

MAIS maintenant ceux qui sont plus jeune que moi se moquent de moi, ceux-là même dont je n'aurais pas daigné mettre les pères avec les chiens de mon troupeau.

2. Et qu'avais-je à faire de la force de leurs mains ? Leur vieillesse était aussi périe.

3. Pressés par la disette et par la faim, ils vivaient à l'écard, fuyant dans les lieux arides, ténébreux et désolés et déserts.

4. Ils coupaient des herbes sauvages auprès des arbrisseaux et la racine des genèvres [nc1] pour se chauffer.

5. Ils étaient chassés du milieu des hommes et on criait après eux comme après un larron.

6. Et ils habitaient dans les creux des torrents, dans les trous de la terre et des rochers.

7. Ils ne faisaient que hurler entre les arbrisseaux et ils se tapissaient sous les chardons.

8. C'étaient des gens de néant et des gens sans nom et qui étaient abaissés plus bas que la terre.

9. Et maintenant [a] je suis le sujet de leur chanson et je fais la matière de leur entretien.

10. Ils m'ont en abomination, ils se tiennent loin de moi, même ils ne craignent pas de me cracher au visage.

11. Parce que Dieu a relâché la corde de mon arc et m'a affligé, ils ont secoué le frein de devant moi.

12. Des jeunes gens s'élèvent à ma droite, ils poussent mes pieds et ils dressent contre moi les chemins de l'outrage qu'ils me font.

13. Ils ont rompu mon chemin, ils aident à me rendre misérable sans qu'ils aient besoin de personne qui les aident.

14. Ils viennent contre moi comme par une brêche large et ils se sont roulés sur moi dans ma ruine.

15. Tout a été renversé sur moi et des frayeurs poursuivent mon âme comme un vent de sorte que ma délivrance est passée comme une nuée.

16. C'est pourquoi maintenant mon âme se fond en moi, les jours d'affliction m'ont atteint.

17. Il m'a percé de nuit les os et mes veines n'ont point de repos.

18. Mon vêtement a changé de couleur par la grandeur de sa force et il me serre tout autour comme l'ouverture de ma camisole.

19. Il m'a jeté dans la boue et je ressemble à de la poussière et à de la cendre.

20. Je crie à toi et tu ne m'exhauces point, je me tiens debout devant toi et tu ne me regardes point.

21. Tu deviens cruel contre moi et tu t'opposes à moi par la force de ta main.

22. Tu m'enlèves, tu me fais monter sur le vent comme sur un chariot et tu fais fondre en moi tout ce qui me fait subsister.

23. Or je sais bien que tu m'amèneras à la mort et dans la maison [b] assignée à tous les vivants.

24. Quoi qu'il en soit, il n'étendra point sa main jusqu'au sépulcre. Ceux qu'il aura détruits crieront-ils à lui !

25. Ne pleurais-je pas à cause de celui qui passait de mauvais jours et mon âme n'était-elle pas affligée à cause du pauvre ?

26. Quand j'attendais le mal, le mal m'est arrivé et quand j'espérais la clarté, les ténèbres sont venues.

27. Mes entrailles sont comme dans un feu sans avoir aucun repos, les jours d'affliction m'ont prévenu.

28. Je marche tout noirci, mais non point par les rayons du soleil, je me lève, je crie en pleine assemblée.

29. Je suis devenu le frère des dragons et le compagnon des hiboux.

30. Ma peau est devenue noire sur moi et mes os sont désséchés par l'ardeur du feu qui me consume.

31. C'est pourquoi ma harpe s'est changée en deuil et mes instruments de musique en des voix lugubres.

Réflexions

Les plaintes que Job fait ici de ce qu'il était abandonné par ceux qui le respectaient autrefois et même par les personnes les plus viles, découvrent la folie, l'aveuglement et l'injustice des hommes qui au lieu d'estimer uniquement la vertu ne font cas que des richesses et des avantages de cette vie et méprisent ceux qu'ils voient dans la misère et la pauvreté, quand même ce seraient des personnes pieuses et vertueuses.

Cela fait voir qu'on ne peut faire fond, ni sur leur amitié, ni sur leur estime et que ce n'est pas aussi ce que nous devons principalement rechercher.

Nous voyons en second lieu que Job se plaint surtout de ce que Dieu lui-même semblait l'avoir abandonné et de ce qu'il le laissait toujours dans la souffrance.

C'est peu de chose d'être rejeté des hommes, pourvu qu'on ait Dieu favorable, mais on est bien à plaindre lorsque dans l'affliction Dieu semble s'éloigner et qu'il ne nous répond point.

Cet état où Job s'est vu réduit doit consoler ceux que Dieu fait passer par de semblables épreuves, cependant ils doivent apprendre de ce qui arriva à Job, à se modérer dans leurs plaintes, à endurer leurs maux avec patience et à attendre avec résignation qu'il plaise à Dieu de les délivrer, ce qu'il ne manquera pas de faire lorsqu'il en sera temps.

(a) v9 : Psaumes 35.15 et 69.13
(b) v23 : Hébreux 9.27

(nc1) v4 : Du latin *jeniperus*, « genièvre ».

Chapitre XXXI

Job déclare avoir vécu dans une grande chasteté et évité non seulement les crimes de l'impureté, mais même les regards et les pensées dérèglées, versets 1-12.

Il dit qu'il s'était appliqué à rendre exactement la justice et qu'il avait toujours eu pitié des misérables, versets 13-23.

Il ajoute qu'il n'avait jamais mis sa confiance dans les richesses, qu'il n'avait point regardé le soleil et la lune, ce qui signifie qu'il s'était éloigné de l'idolâtrie, versets 24-28.

Enfin, il proteste qu'il ne s'était point réjoui du mal de ses ennemis, qu'il avait exercé l'hospitalité et qu'il n'avait point cherché à cacher ou à excuser ses fautes, verstes 29-40.

Le dessein de Job dans tout ce discours est de se défendre contre les accusations de ses amis qui lui disaient que c'étaient ses péchés qui l'avaient réduit dans l'état où il se trouvait.

J'AVAIS fait accord avec mes yeux. Et comment eus-je contemplé une vierge ?

2. Car quelle aurait été la portion que Dieu m'aurait envoyée d'en haut et quel est l'héritage que j'aurais reçu des hauts lieux de la part du Tout-Puissant ?

3. La perdition n'est-elle pas pour le pervers et les accidents étranges pour les ouvriers d'iniquité ?

4. [a] N'a-t-il pas vu ma conduite et n'a-t-il pas compté toutes mes démarches ?

5. Si j'ai marché dans le mensonge et si mon pied s'est hâté à tromper.

6. Qu'on me pèse dans les balances justes et Dieu connaîtra mon intégrité.

7. Si mes pas ce sont détournés du droit chemin et si mon cœur a suivi mes yeux et si quelque souillure s'est attachée à mes mains,

8. Que je sème et qu'un autre en mange et que tout ce que j'aurai fait produire soit déraciné.

9. Si mon cœur a été séduit après quelque femme, si j'ai dressé des embûches à la porte de mon prochain,

10. Que ma femme soit déshonorée par un autre et qu'elle soit prostituée à d'autres,

11. Car c'eut été une méchanceté préméditée et une de ces iniquités qui sont toutes jugées.

12. Même ç'aurait été un feu qui m'aurait dévoré jusqu'à me consumer et qui aurait déraciné tout mon revenu.,

13. Si j'ai dédaigné de faire droit à mon serviteur ou à ma servante quand ils ont contesté avec moi.

14. Car qu'eussé-je fait quand le Dieu fort se serait levé ? Et quand il m'en aurait demandé compte, que lui aurais-je répondu ?

15. Celui qui m'a fait dans le ventre n'a-t-il pas fait aussi celui qui me sert ? Et ne nous a-t-il pas formés de même dans la matrice ?

16. Si j'ai refusé aux pauvres ce qu'ils ont désiré, si j'ai fait attendre trop longtemps la veuve.

17. Si j'ai mangé seul mes morceaux et si l'orphelin n'en a point mangé,

18. (Car dès ma jeunesse il a été élevé avec moi comme chez mon père et dès le ventre de ma mère j'ai pris soin de la veuve.)

19. Si j'ai vu un homme périr faute d'être vêtu et le pauvre faute de couverture,

20. Si ses reins ne m'ont point béni et s'il n'a pas été échauffé de la laine de mes agneaux,

21. Si j'ai levé la main contre l'orphelin, quand j'ai vu à la porte [1] que je pouvais l'aider,

22. Que mon épaule tombe et soit séparée de mon côté et que mon bras soit cassé avec son os,

23. Car j'ai eu frayeur de l'orage du Dieu fort et de ce que je ne pourrais pas subsister devant sa grandeur.

24. Si j'ai mis mon espérance en l'or et si j'ai dit au fin or : Tu es ma confiance,

25. Si je me suis réjouis de ce que mes biens étaient multipliés et de ce que ma main en ait trouvé beaucoup.

26. Si j'ai regardé le soleil lorsqu'il brillait le plus et la lune lorsqu'elle était claire

27. Et si mon cœur a été séduit en secret et si ma main a baisé ma bouche [2],

28. (Ce qui est aussi une iniquité toute jugée, car j'eusse renié le Dieu fort d'en haut).

29. Si je me suis réjoui du malheur de celui qui me haïssait, si j'ai sauté de joie quand il lui est arrivé du mal.

30. Je n'ai pas même permis à ma langue de pécher en demandant sa mort avec imprécation.

31. Les gens de ma maison n'ont point dit : Qui nous donnera de sa chair ? Nous n'en saurions être rassasiés.

32. L'étranger n'a point passé la nuit dehors, j'ai ouvert ma porte au voyageur.

33. Si j'ai caché mon péché comme Adam et si j'ai couvert mon iniquité en me flattant,

34. Bien que je pusse opprimer une grande multitude, toutefois le moindre qu'il y eût dans les familles me donnait de la crainte et je me tenais dans le silence, je ne sortais point de la porte.

35. Plût à Dieu que quelqu'un m'écoutât ! Voilà mon but, c'est que le Tout-Puissant me réponde et que ma partie adverse produise son écrit.

36. Je le porterais sur mon épaule et je l'attacherais comme une couronne.

37. Je lui raconterais tous mes pas, je m'approcherais de lui comme l'un des princes.

38. Si la terre que je possède crie contre moi et si ses sillons pleurent [3],

39. Si j'ai mangé son fruit sans argent, si j'ai tourmenté l'esprit de ceux qui la possèdent,

40. Qu'elle me produise des épines au lieu de blé et de l'ivraie au lieu d'orge.

C'est ici le fin des paroles de Job.

Réflexions

Voici un chapitre qu'on doit lire et méditer avec beauoup d'attention.

L'on y découvre de très beaux sentiments sur les principaux devoirs de la religion et en particulier sur la pureté et la chasteté et la charité, sur la crainte

qu'on doit avoir de Dieu, sur l'aumône et la compassion envers les misérables, sur le détachement des biens du monde, sur la piété envers Dieu, sur l'amour des ennemis et sur la confession des péchés.

Si Job avait des sentiments si purs et si relevés et une conduite si pieuse et si sage dans le temps où il vivait, ces devoirs nous regardent beaucoup plus, nous qui sommes chrétiens. Nous devons donc apprendre de ce discours de Job à être chaste et à nous éloigner de toutes sortes d'impuretés, même dans les pensées et dans les regards, rendre la justice à tout le monde, à avoir pitié des pauvres et des malheureux et à les assister de tout notre pouvoir et à prendre la défense des innocents.

L'exemple de Job nous enseigne encore à ne mettre pas notre confiance aux biens du monde, à ne point nous réjouir du mal qui arrive à ceux qui nous haïssent, à être justes et équitables dans toutes nos affaires et enfin à ne jamais cacher nos fautes, mais à les confesser franchement et à ne nous point flatter dans nos péchés.

Pour nous animer à ces devoirs, considérons ce que Job dit si fortement dans tout ce chapitre, c'est que s'il se fût abandonné aux péchés différents dont il parlait, il n'aurait pas échappé à la vengeance céleste et qu'il y a une malédiction particulière qui poursuit les impurs, les injustes, les orgueilleux, ceux qui ont le cœur attaché aux biens de la terre, les impies et les personnes qui manquent de charité.

Enfin, nous devons penser que c'était un grand adoucissement aux maux de Job de pouvoir tenir le language qu'il tient dans ce chapitre et de s'être acquitté de tous ses devoirs lorsqu'il était dans sa prospérité.

Lorsqu'on a tâché de vivre dans l'innocence, on jouit d'une douce consolation dans l'adversité et quoique la piété qu'on marque dans l'affliction soit agréable à Dieu lorsqu'elle est sincère, il est encore plus beau, plus consolant et plus digne d'une personne qui aime Dieu d'être pieux, humble, tempérant et charitable lorsqu'il nous fait du bien et que nous jouissons de la santé, de la prospérité et du repos.

(a) v4 : II Chroniques 16.9 ; Ci-dessous 34.21 ; Proverbes 5.21 et 15.3 ; Jérémie 32.19

(1) v21 : Dans l'assemblée des justes.
(2) v27 : Les idolâtres adoraient le soleil et la lune en baisant leur main et en la portant à la bouche.
(3) v38 : Si ceux qui l'ont cultivée crient contre moi et pleurent de ce que je ne les ai pas payés.

Chapitre XXXII

Les trois amis de Job ne lui répondant rien, Elibu qui était aussi un de ses amis et qui n'avait point encore parlé le blâme de ce qu'il avait trop soutenu son innocence, versets 1-15.

Il condamne aussi ses trois amis et leur dit qu'ils n'avaient pu convaincre Job, ni répondre à ses discours. Il ajoute que bien qu'il fut plus jeune qu'eux, il ne pouvait s'empêcher de dire son sentiment avec sincérité, versets 16-22.

ALORS ces trois hommes-là cessèrent de répondre à Job parce qu'il croyait être juste.

2. Et Elihu fils de Barakéel Buzite de la famille de Ram se mit dans une fort grande colère contre Job parce qu'il se justifiait soi-même devant Dieu.

3. Il se mit aussi en colère contre ses trois amis parce qu'ils n'avaient pas trouvé de quoi répondre et que cependant ils avaient condamné Job.

4. Et Elibu avait attendu avec Job qu'ils parlassent parce qu'ils étaient plus âgés que lui.

5. Mais Elihu voyant qu'il n'y avait aucune réponse dans la bouche de ces trois hommes se mit fort en colère.

6. C'est pourquoi Elihu fils de Barakéel Buzite prit la parole et dit : Je suis moins âgé que vous et vous êtes fort vieux, aussi j'ai craint et je n'ai pas osé vous dire mon avis.

7. Je disais : Les jours parleront et le grand nombre des années fera connaître la sagesse.

8. Mais quoi que l'esprit soit dans les hommes, c'est l'inspiration du Tout-Puissant qui [a] les rend intelligents.

9. Les grands ne seront pas toujours sages et les vieillards n'entendront pas toujours ce qui est juste.

10. C'est pourquoi je dis : Écoutez-moi et je dirai mon avis.

11. Voici, j'ai attendu que vous parlassiez, j'ai prêté l'oreille jusquà ce que vous eussiez bien considéré et jusqu'à ce que vous eussiez bien examiné les discours de Job.

12. Je vous ai examinés, mais voilà il n'y en a pas un d'entre vous qui ait convaincu Job et qui ait répondu à ce qu'il a dit.

13. Afin que vous ne disiez pas : Nous avons trouvé la sagesse, c'est le Dieu fort qui le poursuit et non pas un homme.

14. Ce n'est point contre moi qu'il a adressé ses discours, aussi je ne lui répondrai pas selon vos paroles.

15. Ils ont été étonnés, ils n'ont plus rien répondu, on leur a fait perdre la parole.

16. J'ai donc attendu jusqu'à ce qu'ils ne parlassent plus, mais parce qu'ils sont demeurés muets et qu'ils n'ont plus répondu,

17. Je répondrai aussi ce que j'ai à dire à mon tour, j'en dirai aussi mon avis,

18. Car je suis gros de parler et les pensées de mon cœur me pressent.

19. Voici, mon cœur est comme un vaisseau de vin qui n'a point d'air et il éclaterait comme des vaisseaux neufs.

20. Je parlerai donc et je me soulagerai, j'ouvrirai mes lèvres et je répondrai.

21. Qu'il ne m'arrive pas d'avoir acception de personne, je ne me servirai point de mots couverts en parlant à un homme.

22. Car je ne sais point user de mots couverts, celui qui m'a fait ne m'enlèverait-il pas incontinent ?

Réflexions

Il paraît de ce chapitre et des suivants qu'Elihu était un homme sage et fort éclairé. Il jugea mieux de l'état de Job que ses trois amis n'avaient fait.

Il blâma Job de s'être laissé aller à des plaintes trop amères et d'avoir parlé de soi-même un peu trop avantageusement. Mais il blâma aussi ses amis de l'avoir condamné comme ils avaient fait et d'avoir dit que les maux qu'il souffrait étaient une preuve que sa piété n'était pas sincère.

D'où nous devons apprendre à ne pas juger trop favorablement de nous-mêmes et à ne pas juger les autres non plus avec trop de sévérité.

On voit aussi par là le cas qu'il faut faire des discours et des personnes prudentes et éclairées telle qu'était Elihu.

Enfin, la protestation qu'Elihu fait qu'il parlerait franchement et sans acception de personnes montre qu'il faut toujours parler avec sincérité, sans que les égards pour les hommes nous en empêchent, surtout lorsque la gloire de Dieu et leur propre bien demandent que nous disions la vérité.

(a) v8 : Ci-dessous 38.36 ; Proverbes 2.6 ; Daniel 1.17 et 2.21

Chapitre XXXIII

Elibu reprend Job d'avoir trop soutenu son innocence et d'avoir en quelque façon accusé Dieu de l'affliger à tort, versets 1-13.

Il lui représente après cela que Dieu donne divers avertissements aux hommes pour les retirer du mal et que c'est dans cette vue qu'il les châtie et qu'il les réduit dans des extrêmités semblables à celle où Job était alors, afin que reconnaissant leurs péchés ils soient délivrés de leurs maux, versets 14-33.

Ce chapitre contient d'excellentes instructions.

C'EST pourquoi, Job, écoute, je te prie, mon discours et prête l'oreille à toutes mes paroles.

2. Voici, maintenant j'ouvre ma bouche, ma langue parle dans mon palais.

3. Mes paroles répondront à la droiture de mon cœur et mes lèvres prononceront la pure vérité.

4. L'esprit du Dieu fort m'a fait et le souffle du Tout-Puissant m'a donné la vie.

5. Si tu peux, réponds-moi, résiste-moi en face et défends-toi.

6. Voici, je suis formé de Dieu aussi bien que toi, je suis aussi tiré de la boue.

7. Voici, ma frayeur ne te troublera point et ma main ne s'appesantira point sur toi.

8. Quoi qu'il en soit, tu as dit devant moi et j'ai entendu la voix de tes discours,

9. Je suis pur, sans péché, je suis net et il n'y a point d'iniquité en moi,

10. Voici, Dieu cherche des sujets de me condamner, il me tient pour son ennemi,

11. Il m'a mis les pieds dans les ceps, il épie tous mes chemins.

12. Voilà, je te réponds qu'en cela tu n'as point été juste. Car Dieu sera toujours plus grand que l'homme mortel.

13. Pourquoi donc as-tu plaidé contre lui ? Car il ne rend aucun compte de ce qu'il fait,

14. Car le Dieu fort parle une première fois et lorsqu'on n'y prend pas garde, il parle une seconde fois,

15. En songe, par des visions de nuit, quand un profond sommeil tombe sur les hommes et lorsqu'ils dorment dans le lit,

16. Alors il ouvre l'oreille aux hommes et il scèlle son châtiment sur eux

17. Afin qu'il détourne l'homme de ce qu'il prétend faire et qu'il empêche sa fierté de paraître.

18. Ainsi il préserve son âme de la fosse et il sauve sa vie de l'épée.

19. L'homme est aussi châtié par les douleurs qu'il souffre sur son lit et dans la force de ses os.

20. [a] Alors sa vie lui fait avoir en horreur le pain et son âme a en aversion la viande qu'elle désirait.

21. Sa chair est tellement consumée qu'on ne la voit plus et ses os sont tellement brisés qu'on n'y connait plus rien.

22. Son âme approche de la fosse et sa vie des choses qui font mourir.

23. Que s'il y a pour cet homme-là quelque messager [1] qui parle pour lui, (un d'entre mille) et qui fasse connaître à l'homme ce qu'il doit faire

24. Alors Dieu aura pitié de lui et dira : Garantis-le afin qu'il ne descende pas dans la fosse, j'ai trouvé lieu de lui faire grâce.

25. Sa chair deviendra plus délicate qu'elle n'était dans son enfance et il rajeunira.

26. Il fléchira Dieu par ses prières et Dieu s'appaisera envers lui et lui fera voir sa face avec joie et il lui rendra sa justice.

27. Il regardera les autres hommes et il dira : J'avais péché, j'avais violé la justice et cela ne m'a point profité.

28. Mais Dieu a garanti mon âme afin qu'elle ne passât point dans la fosse et ma vie voit la lumière.

29. Voilà le Dieu fort fait toutes ces choses deux et trois fois envers l'homme

30. Pour retirer de la fosse son âme afin qu'elle soit éclairée de la lumière des vivants.

31. Sois attentif Job, écoute-moi, tais-toi et je parlerai.

32. Et si tu as de quoi parler, réponds-moi, parle, car je désire de te justifier.

33. Sinon, écoute-moi, tais-toi et je t'enseignerai la sagesse.

Réflexions

Le dessein d'Elihu dans ce chapitre est de montrer à Job qu'il avait eu tort de se plaindre comme il avait fait et de tant soutenir son innocence.

Ainsi l'instruction générale que nous avons ici c'est de ne point nous justifier nous-mêmes et de ne pas murmurer quand Dieu nous afflige.

Après cela, Elihu représente d'une manière très belle et très forte comment le Seigneur se conduit envers les hommes et les divers moyens qu'il emploie pour les retirer de leurs péchés. Il dit que Dieu parle aux hommes une première et une seconde fois, qu'il les avertit avec une grande patience, que c'est surtout ce qu'il fait en leur envoyant des maladies et des douleurs qui les conduisent jusqu'au bord du tombeau que le dessein de Dieu en tout cela est de les détourner du mal qu'ils veulent faire et que si dans cet état d'affliction l'homme a recours au Seigneur et s'il est aidé par les conseils et par les prières de quelque homme de bien, Dieu aura pitié de lui, qu'il le rétablira et qu'il lui donnera sujet de louer sa puissance et sa bonté.

Ce sont là des instructions très importantes et tout à fait salutaires et soit que nous soyons dans le repos et dans la santé, soit que nous nous rencontrions dans l'affliction, dans la maladie et dans la souffrance, nous devons les rappeler souvent dans notre esprit en lisant ce chapitre afin d'apprendre à faire un bon usage des divers avertissemenst que Dieu nous donne et de tout ce qu'il fait pour notre salut.

(a) v20 : Psaume 107.18

(1) v23 : Quelque prophète ou quelque ange.

Chapitre XXXIV

Elibu continue à reprendre Job d'avoir trop parlé de sa propre justice et de blâmer l'excès qu'il y avait eu dans ses plaintes, versets 1-9.

Il dit que Dieu est parfaitement juste dans tout ce qu'il fait et que ce n'est point à nous à y trouver à redire, qu'il examine toutes nos actions, qu'il abaisse et détruits les plus puissants, qu'il délivre les misérables et qu'il punit les hommes et même les peuples entiers avec un pouvoir auquel rien ne saurait résister et en même temps avec une parfaite justice, versets 10-30.

Il exhorte Job à bien considérer toutes ces choses et à recourir avec humilité à la miséricorde de Dieu, versets 31-37.

ELIHU reprit encore la parole et il dit :

2. Vous sages, écoutez mes discours et vous qui avez de l'intelligence, prêtez-moi l'oreille.

3. Car [a] l'oreille juge des discours comme le palais goûte ce qu'on doit manger.

4. Choisissons-nous ce qui est juste et voyons entre nous ce qui est bon,

5. Car Job a dit : Je suis juste et le Dieu fort m'a ôté mon droit.

6. Je suis regardé comme menteur lorsque je soutiens mon droit, la flèche qui me perce est douloureuse sans que j'aie péché.

7. Qui est l'homme tel que Job qui boit la moquerie comme de l'eau ?

8. Et qui marche dans la compagnie des ouvriers d'iniquité et même qui marche avec les méchants ?

9. Car il a dit : L'homme ne gagne rien de se plaire avec Dieu.

10. C'est pourquoi vous qui avez de l'intelligence, écoutez-moi. Il n'est pas possible [b] qu'il y ait de la méchanceté dans le Dieu fort et de la perversité dans le Tout-Puissant,

11. Car [c] il rendra à l'homme selon son œuvre et il se fera trouver à chacun selon son train.

12. Certainement le Dieu fort ne déclarera point méchant l'homme de bien et le Tout-Puissant ne renverse point le droit.

13. Qui est-ce qui lui a commis le soin de la terre ? Ou qui est-ce qui a posé la terre habitable toute entière ?

14. S'il prenait garde à l'homme de près [d] et qu'il retirât à lui son esprit et son souffle,

15. Toute chair expirerait en même temps et retournerait dans la poudre.

16. Si donc tu as de l'intelligence, écoute ceci, prête l'oreille à ce que tu entendras de moi.

17. Et quoi ? Celui qui haïrait la justice punirait-il ? Et condamneras-tu comme méchant celui qui est souverainement juste ?

18. Dira-t-on à un roi : Scélérat. Et : Méchant, aux principaux des peuples ?

19. Combien moins le dira-t-on à celui [e] qui n'a point d'égard à la personne des grands et qui ne reconnaît point ceux qui sont riches pour les préférer au pauvre ? Car ils sont tous l'ouvrage de ses mains.

20. Ils mourront en un instant, même au milieu de la nuit, tout un peuple sera ébranlé et passera et le puissant sera emporté, même sans effort,

21. Car [f] les yeux de Dieu sont sur les voies de chacun et il regarde tous leurs pas.

22. Il n'y a ni ténèbres, ni ombre de la mort où se puissent cacher les ouvriers d'iniquité,

23. Car il n'impose point à l'homme une trop grande charge en sorte qu'il ait sujet de venir plaider avec le Dieu fort.

24. Il brise les puissants d'une manière incompréhensible et il en établit d'autres en leur place.

25. Parce qu'il connait leurs œuvres, il les renverse la nuit et ils sont brisés.

26. Il les frappe comme des impies à la vue de tout le monde.

27. Parce qu'ils se sont ainsi détournés de lui et qu'ils n'ont considéré aucune de ses voies,

28. Faisant monter le cri du pauvre jusqu'à lui, en sorte qu'il a entendu les clameurs des affligés.

29. Et s'il donne du repos, qui est-ce qui le troublera ? S'il cache sa face, qui le regardera ? Soit qu'il s'agisse de toute une nation, soit qu'il s'agisse d'un seul homme,

30. Afin que l'homme hypocrite ne règne plus à cause des péchés du peuple.

31. Certainement, voici ce qui devait être dit au Dieu fort : J'ai souffert, je n'empirerai point.

32. S'il y a quelque chose en moi de plus que ce que je vois, fais-le moi connaître, si j'ai commis quelque perversité, je ne le ferai plus.

33. Dieu te le rendra-t-il selon ton opinion parce que tu l'as récusé ? C'est à toi à choisir et non pas à moi. Si tu sais quelque chose, dis-le.

34. Les gens de sens parleront comme moi et l'homme sage sera de mon sentiment.

35. Job ne parle point avec connaissance et ses paroles ne sont point avec intelligence.

36. Ha mon Père, que Job soit éprouvé jusqu'à la fin pour avoir répondu comme les impies ont accoûtumé de répondre,

37. Car autrement il ajoutera péché sur péché, il s'applaudira parmi nous et il parlera de plus en plus contre le Dieu fort.

Réflexions

Voici ce que l'on doit recueillir de ce discours d'Elihu.

C'est

1. Qu'il ne nous est jamais permis de nous plaindre du Seigneur lorsqu'il nous châtie et que nous ne devons pas prétendre être innocents devant lui.

2. Que Dieu fait tout sagement et justement, que les hommes n'étant que le néant, ce n'est pas à eux à lui demander raison de sa conduite, qu'il examine et qu'il connait les actions de chacun, que c'est lui qui est le juge du monde et qui rendra aux hommes selon leurs œuvres et que, soit qu'il fasse du bien, soit qu'il punisse, personne ne saurait l'en empêcher. Ces instructions sont renfermées dans ces paroles d'Elihu :

Il n'est pas possible qu'il y ait de la méchanceté dans le Dieu fort, ni de la perversité dans le Tout-Puissant, car il rendra à chacun selon son œuvre. Les yeux de Dieu sont sur les voies des hommes et il regarde tous leurs pas. Il n'y a ni ténèbres, ni ombre de la mort où se puissent cacher les ouvriers d'iniquité. S'il donne du repos, ou s'il cache sa face, qui est-ce qui l'empêchera, soit qu'il s'agisse de toute une nation, soit qu'il s'agisse d'un seul homme.

Enfin, Elihu marque dans ce chapitre que ce que nous avons à faire lorsque Dieu nous châtie, c'est de nous humilier, de le prier qu'il nous donne à connaître nos péchés et de lui promettre de ne plus retomber dans les fautes par lesquelles il nous serait arrivé de l'offenser.

(a) v3 : Ci-dessus 12.11

(b) v10 : Deutéronome 32.4 ; II Chroniques 19.7 ; Ci-dessus 8.3 ; Ci-dessous 36.23 ; Psaume 92.16 ; Romains 9.14

(c) v11 : Psaume 62.13 ; Proverbes 24.12 ; Jérémie 32.19 ; Ézéchiel 7.27 et 33.20 ; Matthieu 16.27 ; Romains 2.6 ; II Corinthiens 5.10 ; Éphésiens 6.8 ; Collossiens 3.25 ; I Pierre 1.17 ; Apocalypse 22.12

(d) v14 : Psaume 104.29

(e) v19 : Deutéronome 10.17 ; II Chroniques 19.7 ; Ci-dessous 37.24 ; Actes 10.34 ; Romains 2.11 ; Galates 2.6 ; Éphésiens 6.9 ; Colossiens 3.25 ; I Pierre 1.17

(f) v21 : Ci-dessus 31.4 ; II Chroniques 16.9 ; Proverbes 5.21 et 15.3 ; Jérémie 16.17 et 32.19

Chapitre XXXV

Elihu continuen à faire voir à Job qu'il ne devait pas se justifier devant Dieu et pour cet effet il lui présente la grandeur de Dieu et sa puissance. Il lui montre que Dieu ne reçoit aucun préjudice du bien ou du mal que les hommes font, versets 1-9.

Et par là il veut l'engager à reconnaître la bonté et la justice de Dieu, à s'humilier en sa présence et à profiter de son support, versets 10-16.

ELIHU reprit encore son discours et dit :

2. As-tu pensé avoir raison de dire : Ma justice vient du Dieu fort ?

3. Que si tu demandes de quoi elle te profitera disant : Que m'en reviendra-t-il non plus que de mon péché ?

4. Je te répondrai en propres termes et à tes amis avec toi.

5. Regarde les cieux et les considère, vois les nuées, elles sont plus hautes que toi.

6. Si tu pèches, que feras-tu contre lui ? Et quand tes péchés multiplieront, que lui auras-tu fait ?

7. Si tu es juste, que lui auras-tu donné ? Ou qu'aura-t-il reçu de ta main ?

8. C'est à un homme tel que toi que ta méchanceté peut nuire et c'est au fils de l'homme que ta justice peut être utile.

9. On fait crier les opprimés par la grandeur des maux qu'on leur fait, ils crient à cause de la violence des grands.

10. Mais personne ne dit : Où est Dieu qui m'a fait, qui donne de quoi chanter des cantiques pendant la nuit,

11. Qui nous a donné de l'intelligence plus qu'aux bêtes de la nature et qu'aux oiseaux des cieux ?

12. [a] Ils crient donc à cause de la fierté des méchants, mais Dieu ne les exauce point.

13. Quoi qu'il en soit, le Dieu fort n'écoute point le mensonge et le Tout-Puissant n'y a point d'égard.

14. Quoi que tu aies dit que tu ne le vois pas, fais ce qui est juste devant lui et attends-le.

15. Mais maintenant, ce n'est rien ce que sa colère exécute et il n'est point entré fort en avant en connaissances de toutes les choses que tu as faites.

16. Job ouvre donc en vain sa bouche et il entasse parole sur parole sans connaissance.

Réflexions

Elihu nous enseigne dans ce chapitre une doctrine très importante. C'est que quand nous sommes justes, nous pouvons faire du bien aux autres hommes et que quand nous péchons, nous pouvons leur nuire, mais il ne revient à Dieu aucune utilité du bien que nous faisons, ni aucun dommage des péchés que nous commettons.

Cela nous montre que Dieu, étant parfaitement heureux et n'ayant pas besoin des hommes, il ne leur commande et ne leur défend rien que pour leur avantage.

Cette doctrine nous engage

- premièrement à nous attacher avec plaisir à tout ce que Dieu nous commande, puisqu'en le faisant nous travaillons à notre propre bonheur et à éviter de l'offenser par nos péchés, puisque par là nous nous rendrions nous-mêmes très misérables.

2. Il s'ensuit de là que Dieu n'a en vue que notre propre bien dans tout ce qu'il fait envers nous et en particulier lorsqu'il nous afflige, que s'il nous punit il le fait non seulement avec justice, mais même avec bonté et qu'ainsi bien loin de l'accuser de nous traiter avec trop de rigueur, nous devons acquiesser avec plaisir en toutes choses à sa sage et bonne providence.

(a) v12 : Ci-dessus 27.9 ; Proverbes 1.28 ; Ésaïe 1.15 ; Jérémie 11.21

Chapitre XXXVI

C'est ici la suite du discours d'Elihu, dans lequel il montre que Dieu en use avec justice envers les bons et envers les méchants, mais qu'il fait enfin périr les impies et les hypocrites, versets 1-15.

Il exhorte Job à considérer ces choses et à adorer avec humilité la justice et la grandeur de Dieu qui paraissent dans les œuvres de la nature aussi bien que dans la conduite qu'il tient envers les hommes, versets 16-33.

PUIS Elihu continua et dit :

2. Attends-moi un peu et je te montrerai qu'il y a encore d'autres raisons pour la cause de Dieu.

3. Je prendrai de loin ma science et je rendrai la justice à celui qui m'a fait,

4. Car certainement mes discours ne sont point des mensonges et celui qui est auprès de toi est intègre dans ses sentiments.

5. Voilà, Dieu est puissant et il ne rejette point celui qui a de la force de cœur [1].

6. Il ne laisse point vivre le méchant et il fait justice aux affligés.

7. [a] Il ne retire point ses yeux de dessus les justes et même il les place sur le trône avec les rois et il les fait asseoir pour toujours et ils sont élevés.

8. Que s'ils sont liés de chaînes et s'ils sont prisonniers dans les liens de l'affliction,

9. Il leur fait connaître ce qu'ils ont fait et que leurs péchés ont prévalu.

10. Alors il leur ouvre l'oreille pour les rendre sages et il leur dit de se détourner de leur iniquité.

11. S'ils l'écoutent et s'ils le servent, ils achèveront leurs jours heureusement et leurs années dans la joie.

12. Mais s'ils n'écoutent point, ils passeront par l'épée et ils expireront pour n'avoir pas été sages.

13. Et pour ce qui est de ceux qui sont hypocrites en leur cœur, ils attirent sur eux la colère et ils ne crient point à lui lorsqu'il les a liés.

14. Ils mourront dans leur vigueur et leur vie finira parmi ceux qui se prostituent à l'infamie.

15. Mais il retire l'affligé de son affliction et il leur ouvre l'oreille lorsqu'ils sont dans l'oppression.

16. C'est ainsi qu'il t'aurait tiré hors de l'angoisse où tu es pour te mettre dans un lieu large et il n'y eut rien eu qui t'eut serré et ta table aurait été dressée pleine de viandes grasses.

17. Mais tu as accompli le jugement du méchant, cependant la justice et le droit te maintiendront.

18. Certainement la colère de Dieu est près, prends garde qu'il ne te pousse dans l'affliction, car il n'y aura point de si grande rançon qui te puisse échapper.

19. Ferait-il quelque cas de tes richesses ? Il n'estimera ni ton or, ni toute ta grande puissance.

20. Ne t'inquiète point la nuit sur ce que les peuples s'évanouissent de leur place,

21. Mais garde-toi de retourner à l'iniquité, car tu en a le choix pour t'être tant affligé.

22. Voici, le Dieu fort élève les hommes par sa force et qui pourrait enseigner comme lui ?

23. Qui est-ce qui lui a prescrit le chemin qu'il devait tenir ? Et qui [b] lui a dit : Tu as fait une injustice ?

24. Souviens-toi de célébrer ses ouvrages que les hommes voient.

25. Tout homme les voit, chacun les aperçoit de loin.

26. [c] Voici, le Dieu fort est grand et nous ne le connaissons point et pour ce qui est du nombre de ses années, on ne le peut sonder.

27. Il fait dégouter peu à peu les gouttes des eaux qui répandent la pluie de sa vapeur,

28. Laquelle des nuées font distiller et dégoutter sur les hommes en abondance.

29. Et qui pourrait comprendre les éclats de la nuée et le son éclatant de son tabernacle ?

30. Voilà, il étend sa lumière sur elle et il couvre les abîmes et le fond de la mer.

31. C'est par ces choses-là qu'il juge les peuples et qu'il donne les vivres en abondance.

32. Il tient caché dans les deux paumes de ses mains le feu étincellant et il lui ordonne ce qu'il doit faire à ce qui vient à sa rencontre.

33. Son tonnerre en porte les nouvelles et annonce la colère de Dieu contre ce qui est élevé.

Réflexions

Ce chapitre nous met devant les yeux la conduite du Seigneur envers les hommes et voici ce qu'Elihu nous enseigne à ce sujet.

C'est que le Dieu Tout-Puissant ne rejette personne et qu'il ne retire jamais ses yeux de dessus le juste, mais que lorsque les péchés des hommes se multiplient, il les afflige afin de les rendre sage et de les détourner de leurs iniquités, que s'ils écoutent sa voix et qu'ils le servent, il les délivre et leur fait achever leurs années dans la paix, mais que pour ce qui est des hypocrites et de ceux qui endurcissent leur cœur à sa voix et à ses châtiments, il les livre à sa colère.

Comme Elihu exhortait Job à considérer cette conduite du Seigneur, à se convertir à lui et à reconnaître sa grandeur, sa sagesse et sa justice, nous devons aussi méditer ces importantes vérités, faire notre profit des avertissements du Seigneur, de ses châtiments et de tout ce que sa providence fait à notre égard, craindre ses jugements et révérer sa majesté et sa puissance infinie qui paraissent avec tant d'éclat dans toutes ses œuvres.

(a) v7 : Psaumes 33.18 et 34.16
(b) v23 : Deutéronome 32.4 ; II Chroniques 19.7 ; Ci-dessus 8.3 et 34.10 ; Romains 9.14
(c) v26 : Psaumes 90.2, 92.9, 93.2 et 102.13, 27-28 ; Ésaïe 63.16 ; Lamentations 5.19 ; Daniel 25.27 ; Habacuc 1.11-12

(1) v5 : C'est-à-dire : celui dont le cœur est affermi dans la sagesse et dans la vertu.

Chapitre XXXVII

Elihu représente la puissance de Dieu et il la fait remarquer dans le tonnerre, dans la pluie, dans la neige et dans les autres œuvres de la nature. Il dit que Dieu se sert de toute ces choses pour faire du bien aux hommes ou pour les châtier, versets 1-13.

Et il exhorte Job à faire attention à ces merveilles, à sentir son ignorance et sa faiblesse et à adorer avec respect les jugements du Seigneur, versets 14-24.

MON cœur même est à cause de cela en émotion et il sort comme de lui-même.

2. Écoutez attentivement et en tremblant le bruit que Dieu fait et le tonnerre qui sort de sa bouche.

3. Il l'envoie sur tous les cieux et sa lumière étincellante va jusqu'aux extrémités de la terre.

4. Un grand bruit s'élève après lui, il tonne de sa voix magnifique et il ne tarde point dès qu'on a entendu sa voix.

5. Le Dieu fort tonne terriblement par sa voix, il fait des choses grandes et que nous ne saurions comprendre.

6. Car [a] il dit à la neige : Sois sur la terre. Il le dit aussi à l'ondée de la pluie et même aux fortes pluies.

7. Alors il renferme tous les hommes par son pouvoir afin que tous les hommes reconnaissent ses œuvres.

8. Les bêtes se retirent dans les tannières et elles demeurent dans leurs repaires.

9. Le tourbillon sort des lieux cachés et le froid des vents qui dispersent.

10. [b] Le Dieu fort par son souffle donne la glace et les eaux qui se répandaient au large sont resserrées.

11. Il lasse aussi la nuée à force d'arroser et il écarte les nuées par sa lumière.

12. Et elles font plusieurs tours selon ses desseins pour faire tout ce qu'il leur a commandé sur la face de la terre habitable.

13. Il les fait rencontrer, soit pour s'en servir de verge, soit pour rendre sa terre fertile, soit pour exercer sa bonté.

14. Prête l'oreille à ceci, ô Job ! Arrête-toi, considère les merveilles du Dieu fort.

15. Sais-tu comme Dieu les arrange et comme il fait briller la lumière de sa nuée ?

16. Comprends-tu le balancement des nuées et les merveilles de celui qui est parfait en science ?

17. Comment tes vêtements sont chauds quand il donne du relâche à la terre par le moyen du Midi ?

18. As-tu étendu avec lui les cieux qui sont fermes comme un miroir de fonte ?

19. Apprends-nous ce que nous lui dirons, car nous ne saurions rien dire par ordre à cause de nos ténèbres.

20. Lui rapporterait-on ce que j'en dirais ? Si quelqu'un veut en parler, il en sera comme englouti !

21. Et maintenant on ne peut regarder la lumière du soleil quand elle resplendit dans les cieux après que le vent y a passé et qu'il les a nettoyé,

22. Et que le temps qui reluit comme l'or est venu du Septentrion. Il y a en Dieu une majesté redoutable.

23. Il est le Tout-Puissant, on ne saurait jamais le comprendre, il est grand en puissance, en jugement et en abondance de justice, il n'opprime personne.

24. C'est pourquoi les hommes doivent le craindre, mais il ne les voit pas tous sages dans leur cœur.

Réflexions

Ce discours d'Elihu nous oblige à faire de sérieuses réflexions sur les merveilles qui paraissent dans la nature et en particulier dans le tonnerre, dans la neige, dans les vents, dans la pluie, dans les nuées et dans les saisons. On découvre en toutes ces choses premièrement l'infinie puissance de Dieu et après cela sa sagesse, sa justice et sa bonté, puisque toutes ces créatures différentes et les divers effets qu'elles produisent dans le monde sont des moyens dont Dieu se sert tantôt pour faire du bien aux hommes et tantôt pour servir de verge et pour les châtier.

Ainsi ce chapitre nous engage à ces deux devoirs :

- l'un, de considérer avec attention la manière admirable dont le monde est gouverné
- et l'autre, de faire un bon usage, soit des grâces que Dieu nous accorde, soit des châtiments qu'il nous dispense et de répondre au but qu'il se propose qui est de nous apprendre à le connaître et à le craindre.

C'est ici que finissent les discours des amis de Job.

L'on peut voir par les entretiens que Job et ses amis eurent ensemble et qui sont rapportés dans ce livre que non seulement la connaissance de Dieu et de la religion n'était éteinte dans les pays où ils habitaient, mais qu'il y avait dans ces lieux-là des

personnes très éclairées et d'une grande piété. Ceci montre que l'on ne doit pas croire qu'il n'y eût alors que le seul peuple d'Israël qui connût le vrai Dieu et que tous ceux qui n'étaient pas compris dans l'alliance que Dieu avait traitée avec ce peuple fussent engagés dans l'ignorance, dans l'idolâtrie et dans l'impiété et exclus de la grâce de Dieu et du salut.

(a) v6 : Psaume 147.16
(b) v10 : Psaume 147.17-18.

Chapitre XXXVIII

Après que Job et ses amis ont parlé, Dieu parle à Job dans le reste de ce livre.

Il lui fait voir qu'il ne lui appartenait, ni à aucun homme, de sonder curieusement les raisons de sa conduite.

Il lui met pour cet effet devant les yeux les merveilles de ses ouvrages, la manière dont la terre a été formée et ce que l'on voit d'admirable dans la mer, dans la lumière, dans la neige, dans la grêle, dans le tonnerre, dans la pluie, dans les orages, dans les astres et dans l'ordre des saisons et il lui fait remarquer que l'homme n'est pas capable de comprendre la puissance et la sagesse avec laquelle Dieu fait toutes ces choses.

ALORS l'Éternel répondit d'un tourbillon à Job et dit :

2. Qui est celui qui obscurcit mon conseil par des paroles sans science ?

3. Ceins maintenant tes reins comme un vaillant homme et je t'interrogerai et tu me le feras connaître.

4. Où étais-tu [a] quand je fondais la terre ? Si tu as de l'intelligence, dis-le moi.

5. Qui en as réglé les mesures, si tu le sais, ou qui a appliqué le niveau sur elle ?

6. Sur quoi ses bases sont-elles affermies ou qui est celui qui a posé la pierre angulaire pour la soutenir ?

7. Lorsque les étoiles du matin poussaient ensemble des cris de joie et que les enfants de Dieu [1] chantaient en triomphe.

8. Qui est-ce qui renferma la mer dans ses bords quand elle fut tirée comme de la matrice et qu'elle en sortit,

9. Quand je lui donnai la nuée pour couverture et l'obscurité pour ses langes,

10. Et que j'établis mon ordonnance et que je lui mis des barrières et des portes,

11. Et que je lui dis : [b] Tu viendras jusque là et tu ne passera point plus avant et l'élévation de tes ondes s'arrêtera ici ?

12. As-tu depuis, que tu es au monde, commandé au point du jour ? Et as-tu marqué à l'aube du jour sa place

13. Afin qu'elle se répande subitement jusqu'aux extrêmités de la terre et que les méchants soient écartés par elle

14. Et qu'elle prenne une nouvelle forme comme l'argile moulée en figure et que les impies soient changés comme un vêtement

15. Et que la lumière soit ôtée aux méchants et que le bras hautain soit rompu ?

16. Es-tu entré jusqu'aux gouffres de la mer et t'es-tu promené dans le fond des abîmes ?

17. Les portes de la mort se sont-elles découvertes à toi ? As-tu vu les portes de l'ombre de la mort ?

18. As-tu compris toute l'étendue de la terre ? Si tu l'as toute connue, montre-le.

19. En quel endroit se tient la lumière et où est le lieu des ténèbres

20. Pour les conduire chacun en son lieu, si tu sais la route de leur maison ?

21. Tu le sais sans doute, car alors tu étais né et le nombre de tes jours est grand.

22. Es-tu entré dans la connaissance des trésors de la neige ? As-tu vu les trésors de la grêle

23. Que je réserve pour le temps d'affliction et pour le jour du choc et du combat ?

24. Par quel chemin se partage la lumière et le vent d'Orient se répand-il sur la terre ?

25. Qui est-ce qui a distribué les canaux des inondations et le chemin à l'éclair des tonnerres

26. Pour faire pleuvoir sur une terre où il n'y a personne et sur un désert où aucun homme ne demeure

27. Pour inonder une solitude et un désert et pour faire produire de l'herbe ?

28. La pluie a-t-elle un père ? Ou qui est ce qui produit les gouttes de la rosée ?

29. Du ventre de qui la glace sort-elle ? Et qui est-ce qui engendre la gelée qui tombe du ciel ?

30. Les eaux disparaissent et se durcissent comme une pierre et la surface de l'abîme se prend.

31. Pourrais-tu retenir les douces influences des pleiades ou modérer la vertu resserrée de l'orion ?

32. Pourrais-tu faire sortir les signes du Midi en leur temps ? Et conduire l'ourse avec sa queue [2] ?

33. Sais-tu l'ordre des cieux et disposeras-tu de leur gouvernement sur la terre ?

34. Crieras-tu à la nuée à haute voix afin qu'une abondance d'eaux te couvre ?

35. Envoieras-tu les foudres en sorte qu'elles marchent et qu'elles te disent : Nous voici ?

36. Qui est-ce [c] qui a mis la sagesse dans le cœur ou qui a donné à l'âme l'intelligence ?

37. Qui est-ce qui pourra réciter ce qui se passe dans le ciel avec sagesse et arrêter les influences des cieux

38. Lorsque la poussière est détrempée par les eaux qui l'arrosent et que les mottes de la terre se rejoignent ?

Réflexions

Dieu pour convaincre Job de sa faiblesse et de son ignorance et pour l'humilier lui dit de considérer tant de créatures dont le monde est composé, les

divers effets qu'elles produisent et l'ordre admirable qui règne dans la nature.

Nous devons faire les mêmes réflexions puisque toutes ces merveilles sont aussi exposées à nos yeux et y remarquer la suprême puissance et la profonde sagesse du créateur de toutes choses.

Cette méditation est très propre à nous faire sentir la grandeur de Dieu et notre néant, surtout puisque les œuvres du Seigneur sont si merveilleuses que nous ne saurions les sonder, ni en comprendre parfaitement la nature, les causes et les effets. Ainsi nous devons adorer avec une profonde humilité ce Dieu si puissant et si sage, nous soumettre à tous les ordres de la providence, sans prétendre pénétrer toutes les raisons de sa conduite et croire que tout ce qu'il fait dans le monde et envers nous, il le fait avec justice et avec bonté.

(a) v4 : Proverbes 8.28
(b) v11 : Psaume 104.9
(c) v36 : Ci-dessus 32.8 ; Daniel 1.17

(1) v7 : Les anges, comme ci-dessus 1.6.
(2) v32 : Hébreux : avec ses enfants, c'est-à-dire avec les étoiles qui l'environnent.

Chapitre XXXIX

Ce chapitre contient la suite de la description des merveilles de la création et de la providence lesquelles se découvrent dans plusieurs animaux que Dieu a mis sur la terre er dans l'air, versets 1-33.

Job confesse sa faiblesse et donne gloire à Dieu, versets 34-38.

CHASSERAS-TU de la proie pour le vieux lion et rassasieras-tu les lionceaux qui cherchent leur vie

2. Quand ils se tapissent dans leurs repaires et qu'ils épient la proie du fond de leurs cavernes ?

3. [a] Qui est-ce qui apprête la nourriture au corbeau quand les petits crient au Dieu fort et courent çà et là parce qu'ils n'ont rien à manger ?

4. Sais-tu le temps auquel les chamois des rochers font leurs petits ? As-tu observé quand les bichent faonnent ?

5. Compteras-tu les mois qu'elles achèvent leur portée et sauras-tu le temps qu'elles feront leurs petits

6. Et qu'elles se courberont pour faire sortir leurs petits et pour se délivrer de leurs douleurs ?

7. Leurs petits se fortifient, ils croissent dans les blés, ils sortent et ne retournent plus vers elles.

8. Qui est-ce qui a laissé aller libre l'âne sauvage et qui a délié les liens de cet animal farouche

9. À qui j'ai donné la campagne pour maison et la terre stérile pour ses lieux de retraite ?

10. Il se rit du bruit de la ville, il n'entend point le bruit éclatant de l'exacteur.

11. Les montagnes qu'il parcourt sont ses pâturages et il cherche partout de la verdure.

12. La chèvre sauvage voudra-t-elle te servir ou s'établira-t-elle près de ta crêche ?

13. La lieras-tu de son lien pour labourer au sillon ou hersera-t-elle les vallées après toi ?

14. Te reposeras-tu sur elle parce que sa force est grande et lui abandonneras-tu ton travail ?

15. Croiras-tu qu'elle te rendra ta semence et qu'elle l'amassera dans ton aire ?

16. As-tu donné aux paons le plumage qui est si gai ? Ou à l'autruche les ailes et les plumes ?

17. As-tu fait qu'elle abandonne ses œufs à terre et qu'elle les fasse échauffer sur la poudre ?

18. Et qu'elle oublie que le pied les écrasera ou que les bêtes des champs les fouleront ?

19. Elle se montre cruelle envers ses petits, comme s'ils n'étaient pas siens et son travail est vain, sans qu'elle craigne rien pour eux,

20. Car Dieu l'a privée de sagesse et ne lui a point départi d'intelligence.

21. À la première occasion elle se dresse en haut et se moque du cheval et de celui qui le monte.

22. As-tu donné la force au cheval ? Et as-tu revêtu son cou d'une crinière ?

23. Feras-tu bondir le cheval comme une sauterelle ? Son magnifique hennissement donne de la terreur.

24. Il creuse la terre de son pied, il s'égaie en sa force, il va à la rencontre de l'homme armé,

25. Il se rit de la frayeur et ne s'épouvante de rien et il ne se détourne point de devant l'épée,

26. Ni lorsque les flèches du carquois font du bruit sur lui, ni pour le fer de la halebarde et de la lance.

27. Il creuse la terre en se secouant et se remuant, il ne peut se retenir dès que la trompette sonne.

28. Quand la trompette sonne il hennit, il sent de loin la guerre, le bruit des capitaines et le cri de triomphe.

29. Est-ce par ta sagesse que l'épervier se remplume et qu'il étend ses ailes vers le Midi ?

30. L'aigle s'élèvera-t-elle en haut à ton commandement et élèvera-t-elle sa nichée dans des hauteurs ?

31. Elle habite sur les rochers et elle se tient sur les sommets des rochers et dans les lieux forts.

32. De là elle découvre le gibier, ses yeux voient de loin.

33. Ses petits aussi sucent le sang [b] et où il y a des corps morts elle s'y trouve.

34. Puis l'Éternel prit la parole et dit :

35. Celui qui conteste avec le Tout-Puissant lui apprendra-t-il quelque chose ? Que celui qui dispute avec Dieu réponde à ceci.

36. Alors Job répondit à l'Éternel et dit :

37. Voici, je suis un homme vil, que te répondrais-je ? Je mettrai ma main sur ma bouche.

38. J'ai parlé une fois et je ne répondrai plus, même deux fois, mais je n'y retournerai plus.

Réflexions

Il y a deux réflexions à faire sur ce chapitre.

1. Ce que Dieu lui-même y dit nous apprends que lorsqu'il a formé tant de créature que l'on voit dans le monde, son dessein a été de se faire connaître aux hommes et qu'ainsi le plus digne usage que nous puissions faire de notre raison est de considérer avec une sérieuse attention la puissance et la sagesse de Dieu dont nous voyons des marques si sensibles et si admirables dans toutes ses œuvres et en particulier dans tant d'animaux qu'il y a sur la terre et dans l'air. Les diverses qualités que Dieu leur a données, la manière dont il en conserve les espèces et dont il pourvoit à leur subsistance et à celles de leurs petits, les usages différents auxquels ils servent et l'ordre merveilleux et constant que l'on découvre en tout cela prouve bien clairement aux hommes qu'un être tout puissant, tout bon et infiniment sage a formé toutes ces choses sans exception et qu'il n'y a aucune créature qu'il ne conduise par sa providence.

2. L'aveu que Job fait de son néant et du tort qu'il avait eu de parler comme il avait fait nous montre quel est l'effet que la considération de toutes ces merveilles doit produire, c'est de nous convaincre de notre igorance, de notre faiblesse et de nous abattre tellement en la présence de Dieu qu'il ne nous arrive jamais de rien dire, ni de rien penser qui soit contraire à la profonde soumission où nous devons être à son égard.

(a) v3 : Psaume 147.9 ; Matthieu 6.26
(b) v33 : Matthieu 24.28 ; Luc 17.37

Chapitre XL

Introduction pour les chapitres XL et XLI

Ces deux chapitres contiennent la description de deux animaux remarquables que Dieu a formé, dont l'un est appelé béhémoth et que l'on croit être l'éléphant ou le cheval marin et l'autre léviathan et qui est comme on le prétend quelque gros poisson ou le crocodile.

OR l'Éternel répondit encore à Job dans un tourbillon et dit :

2. Ceins tes reins comme un vaillant homme, je t'interrogerai et tu me le feras connaître.

3. [a] Est-ce que tu voudrais anéantir mon jugement ? Me condamnerais-tu pour te justifier ?

4. Et as-tu un bras comme le Dieu fort ? Tonnes-tu de la voix comme lui ?

5. Pare-toi maintenant de magnificence et d'élévation et revêts-toi de majesté et de gloire.

6. Répands les fureurs de ta colère, regarde tout orgueilleux et l'abats.

7. Regarde tous les orgueilleux, abaisse-les et froisse les méchants sur la place.

8. Cache-les tous ensemble dans la poudre et bande-leur la face dans un lieu caché.

9. Alors je te donnerai moi-même cette louange que ta droite t'aura délivré.

10. Or voilà le béhémoth que j'ai fait avec toi. Il mange le foin comme le bœuf.

11. Voilà maintenant, sa force est en ses flancs et sa vigueur est dans le nombril de son ventre.

12. Il remue sa queue comme un cèdre, les nerfs de ses hanches sont entrelacés.

13. Ses os sont comme des barres d'airain et ses menus os comme des barreaux de fer.

14. C'est le chef-d'œuvre du Dieu fort. Celui qui l'a fait lui a appliqué son épée [1].

15. De plus les montagnes où toutes les bêtes des champs se jouent lui rapportent leur revenu.

16. Il se couche dans les lieux où il y a de l'ombre, dans les cachettes des roseaux et dans le limon.

17. Les arbres le couvrent de leur ombre et les saules des torrents l'environnent.

18. Voici qu'une rivière fasse du ravage, il n'en aura point peur, il serait assuré quand même le Jourdain déborderait dans sa gueule.

19. Il l'engloutit en le voyant et son nez passe au travers des empêchements qu'il rencontre.

20. Tireras-tu le léviathan avec un hameçon et sa langue avec un cordeau que tu auras plongé ?

21. Mettras-tu un jonc dans ses narines ? Ou perceras-tu sa machoire avec une épine ?

22. Emploiera-t-il envers toi beaucoup de prières ? Ou parlera-t-il à toi doucement ?

23. Fera-t-il un accord avec toi et le prendras-tu pour esclave à toujours ?

24. T'en joueras-tu comme d'un oiseau et le lieras-tu pour amuser les jeunes filles ?

25. Les amis en feront-ils des festins ? Sera-t-il partagé entre les marchants ?

26. Perceras-tu sa peau avec des piquants et sa tête entrerait-elle dans une nasse de poissons ?

27. Mets ta main sur lui, tu ne penseras jamais à lui faire la guerre.

28. Voilà, l'espérance qu'on avait de le prendre se trouve frustrée, ne sera-t-on même pas atterré à son regard ?

(a) v3 : Psaume 51.6 ; Romains 3.4

(1) v14 : Ses défenses, ses dents tranchantes.

Chapitre XLI

IL n'y a point d'homme si hardi qui l'ose réveiller et qui est-ce qui se trouvera devant moi ?

2. Qui est celui qui m'a prévenu et je le lui rendrai ? [a] Ce qui est sous les Cieux est à moi.

3. Je ne me tairai point de ses membres, ni de ce qui regarde ses forces, ni de la belle proportion de toutes les parties de son corps.

4. Qui est-ce qui découvriras le dessus de son vêtement [1] ? Et qui viendra avec un double mors pour s'en rendre maître ?

5. Qui est-ce qui ouvrira l'entrée de sa gueule ? La terreur est autour de ses dents.

6. Il est magnifiquement couvert d'écailles comme d'un bouclier, elles sont étroitement serrées et scellées.

7. L'une est jointe à l'autre et le vent n'entre point entre deux.
8. Elles sont jointes l'une à l'autre, elles s'entretiennent et ne se séparent point.
9. Ses éternuement jettent un éclat de lumière et ses yeux sont comme les paupières de l'aube du jour.
10. Il sort comme des flambeaux de sa bouche et il en rejaillit des étincelles de feu.
11. Une fumée sort de ses narines comme d'un pot qui bout ou d'une chaudière.
12. Son souffle enflammerait des charbons et il sort de sa gueule comme une flamme.
13. La force est dans son cou et la terreur marche devant lui.
14. Les muscles de sa chair sont liés, tout cela est massif en lui, rien n'y branle.
15. Son cœur est massif comme une pierre et ferme comme une pièce de la meule de dessous.
16. Les hommes les plus forts tremblent quand il s'élève et ils ne savent où ils vont voyant comme il rompt tout.
17. Si quelqu'un s'en approche, ni l'épée, ni la halebarde, ni le dard, ni la cuirasse ne tiendront point devant lui.
18. Il ne tient non plus de compte du fer que de la paille et de l'airain non plus que du bois pourri.
19. La flèche ne le fera point fuir, les pierres de la fronde ne lui sont pas plus que du chaume.
20. Les machines à jeter des pierres ne sont pour lui que comme des brins de chaume et il se rit lorsqu'on lance des dards contre lui.
21. Il a sous lui les pointes de pots cassés et il se couche sur des pierres aiguës comme sur le limon.
22. Il fait bouillonner le fond de la mer comme une chaudière et il la rend semblable à un chaudron de parfumeur.
23. Il fait briller sa trace après lui et il fait paraître l'abîme comme une tête blanche de vieillesse.
24. Il n'y a rien sur la terre qui lui puisse être comparé, il a été fait pour ne rien craindre.
25. Il voit au dessous de lui tout ce qui est élevé, il est roi sur tous les plus fiers animaux.

Réflexions

Il faut remarquer sur ces deux chapitres que Dieu voulant faire voir sa puissance à Job lui propose ce qu'il y a d'admirable dans ces deux espèces d'animaux dont il est parlé ici. Quoi que ces animaux ne nous soient pas connus, comme ils l'étaient dans les pays où Job vivait, nous ne devons pas laisser d'admirer ce qui est dit dans cet endroit.

Au reste, nous pouvons considérer les merveilles de la providence dans tant d'animaux que nous connaissons et généralement dans toutes les œuvres du Seigneur. Il faut seulement prendre garde que, parce que nous voyons tous les jours ces merveilles, nous n'en soyons pas moins touchés, mais que plutôt nous y fassions continuellement des réflexions qui nous élèvent à la connaissance de Dieu notre créateur et qui nous portent à l'aimer, à l'adorer et à le craindre.

(a) v2 : Exode 19.5 ; Psaumes 24.1 et 50.12 ; I Corinthiens 10.26-28

(1) v4 : De sa peau, de ses écailles.

Chapitre XLII

On voit trois choses dans ce dernier chapitre du livre de Job.

1. Job reconnait la puissance et la justice de Dieu et s'humilie devant lui, versets 1-6.

2. Dieu reprend les trois amis de Job des discours qu'ils avaient tenus et il leur commande de s'adresser à Job afin qu'il intercède et qu'il offre des sacrifices pour eux, versets 7-9.

3. Dieu délivre Job de ses souffrances et il le rétablit dans un état plus heureux que son premier état n'avait été, versets 10-17.

ALORS Job répondit à l'Éternel et dit :
2. Je sais que tu peux tout et qu'on ne te saurait empêcher de faire ce que tu as résolu.
3. [a] Qui est celui qui obscurcit le soleil par des discours sans science ? J'ai donc parlé et je n'y entendais rien, ces choses sont trop merveilleuses pour moi et je n'y connais rien.
4. Écoute maintenant et je parlerai, je t'interrogerai et tu m'enseigneras.
5. J'avais ouï parler de toi de mes oreilles, mais maintenant mon œuil ta vu.
6. C'est pourquoi je me condamne et je me repends sur la poudre et sur la cendre.
7. Or après que l'Éternel eut ainsi parlé à Job, il dit à Eliphaz Thémanite : Ma fureur est embrasée contre toi et contre tes deux compagnons parce que vous n'avez point parlé avec droiture devant moi comme Job mon serviteur.
8. C'est pourquoi prenez pour vous maintenannt sept taureaux et sept béliers et allez vers Job mon serviteur et offrez une holocauste pour vous et Job mon serviteur priera pour vous, (car certainement j'exaucera sa prière) afin que je ne vous traite pas selon votre folie parce que vous n'avez point parlé avec droiture devant moi comme Job mon serviteur.
9. Ainsi Eliphaz Thémanite et Bildad Sçuhite et Tsophar Nahamathite vinrent et firent ce que l'Éternel leur avait commandé et l'Éternel exauça la prière de Job.
10. Et l'Éternel tira Job de sa captivité après qu'il eut prié pour ses amis et il rendit à Job au double tout ce qu'il avait eu.
11. Aussi tous ses frères et toutes ses sœurs et tous ceux qui l'avaient connu auparavant vinrent vers lui et ils mangèrent avec lui dans sa maison et lui témoignèrent qu'ils étaient touchés de compassion pour lui, ils le consolèrent de tout le mal que l'Éternel avait fait venir sur lui et chacun d'eux lui donna une pièce d'argent [1] et chacun une bague d'or.

12. Ainsi l'Éternel bénit le dernier état de Job plus que le premier, tellement qu'il eut quatorze mille brebis et six mille chameaux et mille couples de bœufs et mille ânesses.

13. Il eut sept fils et trois filles.

14. Et il appela le nom de l'une Jémima [2] et le nom de l'autre Kétsiha [3] et le nom de la troisième Keren-happuc [4].

15. Et il ne se trouva point de si belles femmes en tout le pays que les filles de Job et leur père leur donna héritage entre leurs frères.

16. Et Jacob vécut après ces choses-là cent et quarante ans et vit ses fils et les fils de ses fils jusqu'à la quatrième génération.

17. Puis il mourut âgé et rassasié de jours.

Réflexions

Ce que nous devons apprendre d'ici, c'est

1. De donner gloire à Dieu surtout lorsque nous avons fait ou dit quelque chose de contraire à notre devoir et de nous en repentir sur la poudre et sur la cendre.

2. Les reproches que Dieu fait aux trois amis de Job montrent bien clairement qu'ils avaient eu tort de le condamner et de soutenir que l'adversité est une marque de la colère de Dieu.

On voit aussi par là que Dieu est offensé quand on juge mal de ceux qui souffrent et surtout des justes affligés.

L'ordre que Dieu donne aux trois amis de Job de recourir à son intercession prouve que les prières des gens de bien sont d'une grande efficace pour nous réconcilier avec Dieu et que nous devons y avoir recours surtout lorsque nous leur avons fait quelque tort. On peut aussi reconnaître par là combien Job était agréable au Seigneur.

Enfin, nous avons vu que Dieu, après avoir affligé et éprouvé Job, lui donne une heureuse issue de ses maux et le bénit en sorte qu'il lui rendit le double de tout ce qu'il avait perdu et qu'il le fit venir à une vieillesse heureuse et très avancée.

C'est ici un exemple illustre par lequel Dieu a voulu apprendre aux hommes de tous les temps que s'il afflige ses enfants pour les éprouver, il les délivre heureusement et que souvent même il les bénit dès cette vie et leur rend au delà de ce qu'il leur avait ôté.

Le profit que nous devons tirer de cette histoire et de ce livre est donc de ne jamais perdre courage dans les maux, mais de les souffrir patiemment, d'en profiter et d'imiter la piété et la foi de Job soit dans la prospérité, soit dans l'adversité.

(a) v3 : Sus 38.2

(1) v11 : Ou un agneau.
(2) v14 : Jour. Belle comme un jour.
(3) v14 : La casse, un aromate de bonne odeur.
(4) v14 : Une corne ou un vase de fard, c'est-à-dire de beauté.

Le livre des Psaumes

Argument

Le livre des Psaumes est un recueil de plusieurs cantiques sacrés dont la plupart ont été composés par le roi David. Il y a, dans ce livre, des Psaumes d'adoration et de louange où la grandeur, la puissance, la bonté et les autres perfections de Dieu sont célébrées. Il y a des cantiques d'actions de grâces qui étaient destinés à remercier Dieu des faveurs qu'il avait accordées soit au peuple d'Israël en général, soit à certaines personnes en particulier. On trouve encore dans ce livre des Psaumes de prière dans lesquels David ou les autres prophètes qui en sont les auteurs implorant la grâce de Dieu et lui demandent le pardon des péchés ou la délivrance dans les dangers et dans les afflictions. Il y a des Psaumes historiques qui avaient été composés pour conserver la mémoire de ce qui était arrivé de plus considérable au peuple juif. Enfin, il y a des Psaumes prophétiques où l'on voit diverses prédictions qui regardent Jésus-Christ notre Seigneur et les temps de l'Évangile. Ainsi, l'on peut retirer un très grand fruit de la lecture et de la méditation de ce livre et à cause de cela il doit être d'un usage ordinaire et général parmi les chrétiens.

Psaume I

David représente dans ce Psaume, la félicité des gens de bien et le malheur des impies.

HEUREUX l'homme [a] qui ne marche point suivant le conseil des méchants et qui ne s'arrête point dans la voie des pécheurs et qui ne s'assied point au banc des moqueurs,

2. Mais qui prend son plaisir dans la loi de l'Éternel, tellement qu'il [b] médite jour et nuit dans sa loi,

3. Car il sera comme un [c] arbre planté près des ruisseaux d'eaux courantes qui rend son fruit dans sa saison et dont le feuillage ne flétrit point et ainsi tout ce qu'il entreprendra prospérera.

4. Il n'en sera pas ainsi des méchants ; [d] mais ils seront comme la balle que le vent chasse loin.

5. C'est pourquoi les méchants ne subsisteront point dans le jugement, ni les pécheurs dans l'assemblée des justes,

6. Car l'Éternel connaît la voie des justes, mais la voie des méchants périra.

Réflexions

Ce premier Psaume nous donne trois instructions.

1. Que la marque des gens de bien est de fuir le commerce des impies et des profanes, de s'éloigner de leurs maximes et de leurs dérèglements et de prendre plaisir dans la méditation et dans l'observation de la loi de Dieu.

2. Que les justes sont parfaitement heureux, que Dieu les connaît, qu'il les bénit et qu'il les fait prospérer.

3. Que les méchants n'échapperont pas à sa vengeance et qu'ils tomberont tôt ou tard dans la dernière misère.

(a) v1 : Proverbes 1.10-15 ; 4.14-15
(b) v2 : Deutéronome 17.19 ; Josué 1.8
(c) v3 : Jérémie 17.8
(d) v4 : Job 21.18 ; Sous 35.5 ; Esaïe 29.5 ; Osée 13.3

Psaume II

David témoigne dans ce Psaume qu'il était persuadé que les desseins des rois et des peuples qui s'opposaient à lui seraient inutiles et que, nonobstant leurs efforts, Dieu, qui l'avait oint pour roi, affermirait son règne, versets 1-9.

Il les exhorte à se soumettre à la volonté de Dieu et à le servir de peur d'encourir sa vengeance, versets 10-12.

Ce Psaume est prophétique et il se rapporte au règne de notre Seigneur Jésus-Christ.

POURQUOI les nations s'assemblent-elles et les peuples projettent-ils des choses vaines ?

2. Pourquoi les rois de la terre se trouvent-ils ensemble et les princes consultent-ils contre l'Éternel et contre son oint ?

3. Rompons, disent-ils, leurs liens et jetons loin de nous leurs cordes.

4. Celui qui habite dans les cieux s'en rira, le Seigneur se moquera d'eux.

5. Il leur parlera dans sa colère et il les épouvantera dans l'ardeur de son courroux.

6. J'ai sacré, dira-t-il, mon roi sur Sion, la montagne de ma Sainteté.

7. Je rapporterai l'ordonnance de l'Éternel ; il m'a dit : [b] C'est toi qui es mon fils, je t'ai engendré aujourd'hui.

8. Demande-moi et [c] je te donnerai pour héritage les nations et pour ta possession les bouts de la terre.

9. [d] Tu les briseras avec un sceptre de fer et tu les mettras en pièces comme un vaisseau de potier.

10. Maintenant donc, ô rois, ayez de l'intelligence, juges de la terre, recevez l'instruction.

11. Servez l'Éternel avec crainte et réjouissez-vous avec tremblement.

12. Baisez le fils de peur qu'il ne se courrouce et que vous ne périssiez dans cette voie quand sa colère s'embrasera tant soit peu. [e] Ô qu'heureux sont ceux qui se retirent vers lui !

Réflexions

La confiance dont David paraît animé dans ce Psaume nous montre en général que tout ce que les hommes font contre les desseins de Dieu est inutile, que ce qu'il a résolu s'exécute toujours et que

rien ne peut nuire à ceux qui ont part à son amour et à ses promesses.

Mais l'application que les apôtres font à notre Seigneur de ces paroles :

Tu es mon fils, je t'ai engendré aujourd'hui,

nous obligent surtout à considérer que le règne de Jésus-Christ, le fils de Dieu, s'est établi dans le monde malgré l'opposition des rois et des grands de la terre et qu'il subsistera à jamais.

Puisque ce règne est établi parmi nous et que nous avons le bonheur d'en être les sujets, nous devons nous soumettre à ce roi glorieux, le servir avec humilité et avec joie, craindre d'attirer sur nous sa colère et mettre toute notre confiance en sa protection et en sa faveur.

(a) Dans la marge : Actes 4.25
(b) v7 : Actes 13.33 ; Hébreux 1.5 et 5.5
(c) v8 : Sous 22.28 et 27.8
(d) v9 : Apocalypse 2.27 et 9.15
(e) v12 : Sous 34.9 ; Proverbes 16.20 ; Esaïe 30.18 ; Jérémie 17.7 ; Romains 9.33 et 10.11 ; I Pierre 2.6

Psaume III

C'est ici une prière que le roi David fit lorsqu'il était persécuté par Absalon, son fils, et où il se plaint du nombre de ses ennemis, versets 1-3.

Il implore le secours de Dieu et il marque une parfaite confiance en sa protection, versets 4-9.

1. Psaume de David sur sa fuite devant Absalon son fils.

ÉTERNEL, combien ceux qui me persécutent sont-ils multipliés ! Que ceux qui s'élèvent contre moi sont en grand nombre ?

3. Plusieurs disent de mon âme, il n'y a aucune délivrance pour lui auprès de Dieu. Sélah [1].

4. Mais toi, Éternel, tu es mon bouclier autour de moi ; tu es ma gloire et celui qui me fait lever la tête.

5. J'ai crié de ma voix à l'Éternel et il m'a répondu de la montagne de sa Sainteté. Sélah.

6. Je me suis couché et je me suis endormi, je me suis réveillé, car l'Éternel me soutient.

7. [a] Je ne craindrai point les milliers des peuples qui se sont rangés contre moi tout autour.

8. Lève-toi Éternel mon Dieu, délivre-moi. Certainement tu as frappé à la joue tous mes ennemis ; tu as rompu les dents des méchants.

9. [b] La délivrance vient de l'Éternel ; ta bénédiction est sur ton peuple. Sélah.

Réflexions

L'assurance que David fit paraître lorsqu'il était poursuivi par Absalon nous apprend qu'un homme qui craint Dieu peut être réduit à de grandes extrémités, mais qu'il est rempli de confiance et tranquille, en quelque état qu'il se trouve, qu'il ne craint pas les hommes ayant Dieu pour lui, qu'il se lève et se couche avec assurance et qu'il se repose toujours sur le secours de Dieu même au milieu des plus grands dangers.

(a) v7 : Sous 27.3
(b) v9 : Ésaïe 43.11 ; Jérémie 3.23 ; Osée 13.4

(1) v3 : On ne sait pas certainement l'usage et la signification de ce terme. Plusieurs croient qu'il exprime un sentiment de dévotion et l'élévation du cœur. D'autres veulent qu'il marque l'élévation de la voix.

Psaume IV

David implore le secours de Dieu contre ses ennemis, versets 1-2.

Il les exhorte à quitter leurs desseins et à se soumettre à la volonté de Dieu, versets 3-6.

Il déclare qu'il se confiait en Dieu seul et que l'assurance qu'il avait en sa faveur le rendait plus heureux que les mondains ne le sont dans leur plus grande prospérité, versets 7-9.

1. Psaume de David donné au maître chantre, *pour le chanter* sur le néguinoth [1].

ÔDieu de ma justice, puisque je crie, répond moi ; quand j'étais pressé, tu m'as mis au large ; aie pitié de moi et exauce ma requête.

3. Fils des hommes, jusqu'à quand ma gloire sera-t-elle diffamée ; jusqu'à quand aimerez-vous la vanité et chercherez-vous le mensonge ? Sélah.

4. Sachez que l'Éternel s'est choisi un homme qu'il aime. L'Éternel m'exaucera quand je crierai vers lui.

5. [a] Soyez saisis de crainte et ne péchez plus ; pensez en vous-même sur votre lit et demeurez au repos. Sélah.

6. Sacrifiez des sacrifices de justice et confiez-vous-en l'Éternel.

7. Plusieurs disent : Qui nous fera jouir des biens ? Fais lever sur nous la lumière de ta face, Éternel.

8. Tu as mis plus de joie dans mon cœur qu'ils n'en ont lorsque leur froment et leur meilleur vin ont été abondants.

9. Je me coucherai et je dormirai aussi en paix, car c'est toi seul qui es l'Éternel ; tu me feras habiter en assurance.

Réflexions

Ce Psaume nous enseigne :

1. que les justes ont toujours leurs recours à Dieu dans leurs besoins ;

2. que les entreprises que l'on forme contre ceux que Dieu favorise sont vaines et sans effet ;

3. que les gens du monde ne recherchent que les avantages de la terre, mais que les justes n'aspirent qu'à la faveur de Dieu ; que cette faveur est ce qui fait leur bonheur et leur sûreté et qu'elle met plus de joie dans leur cœur, lors même qu'ils sont le plus affligés, que les mondains les plus heureux n'en ont au milieu de l'abondance et de la plus grande prospérité.

(a) v5 : Éphésiens 4.26

(1) v1 : Sur des instruments à cordes.

Psaume V

1. Le roi David étant affligé et persécuté prie le Seigneur de le secourir. Il s'assure que Dieu, qui hait les hommes cruels et les trompeurs, confondrait ceux qui le poursuivaient avec tant de cruauté et d'injustice et qu'il lui ferait la grâce l'aller l'adorer dans son tabernacle, versets 1-8.

2. Il le prie de le conduire et de le garantir des pièges et de la malice des méchants afin que lui et tous les justes aient sujet de le louer et de se confier toujours en sa protection, versets 9-13.

1. Psaume de David donné au maître chantre, *pour le chanter* sur néhiloth [1].

ÉTERNEL, prête l'oreille à mes paroles, écoute ma méditation.

3. Mon Roi et mon Dieu, sois attentif à la voix de mon cri, car je t'adresse ma requête.

4. Éternel, dès le matin tu entendras ma voix, dès le matin je me préparerai, je regarderai vers toi.

5. Car tu n'es point un Dieu qui prenne plaisir à la méchanceté, le méchant n'habitera point avec toi.

6. [a] Les orgueilleux ne subsisteront point devant toi, tu as toujours haï tous les ouvriers d'iniquité.

7. Tu feras périr ceux qui profèrent le mensonge ; l'Éternel a en abomination l'homme de sang et le trompeur.

8. Mais moi, dans l'abondance de ta faveur, j'entrerai dans ta maison, je me prosternerai dans le palais de ta Sainteté avec le respect qui t'est dû.

9. Éternel, conduis-moi par ta justice à cause de mes ennemis, dresse ton chemin devant moi,

10. Car il n'y a rien de droit dans leur bouche, leur intérieur n'est que malice, [b] leur gosier est un sépulcre ouvert, ils flattent de leur langue.

11. Ô Dieu, fais-leur leur procès, qu'ils échouent dans leurs desseins, chasse-les à cause du grand nombre de leurs crimes, car ils se sont rebellés contre toi.

12. Mais que ceux qui se retirent vers toi se réjouissent, qu'ils soient toujours comblés de joie et sois leur protecteur et que ceux qui aiment ton nom se glorifient en toi,

13. Car, ô Éternel, tu béniras le juste et tu l'environneras de ta bienveillance comme d'un bouclier.

Réflexions

Il faut remarquer ces quatre choses dans ce Psaume.

1. L'ardeur et la confiance avec laquelle les fidèles invoquent le Seigneur dans leurs besoins.

2. Le zèle qu'ils ont pour son service et les sentiments de respect et de joie avec lesquels ils l'adorent dans les lieux où il est invoqué publiquement.

3. L'aversion que Dieu a pour le crime et en particulier pour l'orgueil, pour la tromperie et la punition qu'il réserve aux superbes et aux injustes.

4. Et enfin, la protection dont il favorise ceux qui le craignent et qui se confient en lui.

(a) v6 : Romains 3.15
(b) v10 : Sous 34.17 et 94.20

(1) v1 : Avec des flûtes.

Psaume VI

Ceci est un Psaume de prière. David étant dans une grande affliction représente la violence de ses maux et prie Dieu de ne pas le punir en sa colère, de lui pardonner ses péchés et de le délivrer, versets 1-8.

Il fait cette prière avec une ferme assurance que Dieu l'exaucerait et que ses ennemis seraient confondus, versets 9-11.

1. Psaume de David donné au maître chantre, *pour le chanter* en néguinoth sur sceminith [1].

ÉTERNEL ne me reprend point dans ta colère et ne me châtie point dans l'ardeur de ton courroux.

3. Éternel aie pitié de moi, car je suis sans aucune force ; guéris-moi Éternel, car mes os sont étonnés.

4. Même mon âme est fort troublée ; et toi, jusqu'à quand ?

5. Éternel retourne-toi, tire mon âme de peine ; délivre-moi pour l'amour de ta miséricorde,

6. Car on ne se souvient pas de toi dans la mort. Qui est-ce qui te célébrera dans le sépulcre ?

7. Je me suis lassé dans mon gémissement, je baigne ma couche toutes les nuits, je trempe mon lit de mes larmes.

8. Mon œil est fondu de tristesse ; il vieillit à cause de tout ceux qui me pressent.

9. [a] Retirez-vous loin de moi, vous tous ouvriers d'iniquité, car l'Éternel a entendu la voix de mes larmes.

10. L'Éternel a ouï ma supplication, l'Éternel a reçu ma requête.

11. Tous mes ennemis sont remplis de honte et effrayés, ils se retireront, ils seront saisis de honte subitement.

Réflexions

1. Les premières paroles de ce Psaume :

Seigneur, ne me reprend pas dans ta colère et ne me châtie pas dans ta fureur,

expriment l'humilité avec laquelle ceux qui sentent vivement leurs fautes et le besoin qu'ils ont du secours de Dieu, implorent sa miséricorde. C'est là une prière que nous devons faire non seulement pour être délivré des maux qui nous pressent et des afflictions de cette vie, mais principalement dans la vue d'obtenir le pardon de nos péchés et la délivrance des peines de la vie à venir.

2. Les marques de confiance que David donne dans ce même Psaume où il paraît si repentant et si humilié nous font voir que quand on a recours à Dieu avec humilité et avec foi, on peut être assuré qu'il exaucera nos prières et qu'il nous accordera le secours qui nous est nécessaire dans quelque danger que nous puisions nous rencontrer.

(a) v9 : Matthieu 7.23 ; Luc 13.27

(1) v1 : Sur instrument à huit cordes.

Psaume VII

David prie le Seigneur de le garantir de ses ennemis et il le prend à témoin de son innocence, versets 1-10.

Il est persuadé que Dieu l'exaucera, que si ses ennemis ne quittent pas leurs desseins, tout ce qu'ils entreprenaient contre lui tournera à leur propre ruine, versets 11-18.

1. Sciggajon [1] de David qu'il chanta à l'Éternel touchant l'affaire de Cus Benjamite [2].

ÉTERNEL mon Dieu, je me suis retiré vers toi, sauve-moi de tous ceux qui me poursuivent et m'en délivre,

3. De peur qu'il me déchire comme un lion, me mettant en pièces sans qu'il y ait personne qui m'en retire.

4. Éternel, si j'ai commis ce qu'on m'impute, s'il y a de l'iniquité dans mes mains,

5. Si j'ai rendu le mal à celui qui avait la paix avec moi et si je n'ai pas garanti celui qui m'opprimait à tort,

6. Que l'ennemi me poursuive et qu'il m'atteigne, qu'il foule aux pieds ma vie sur la terre et mette ma gloire dans la poussière. Sélah.

7. Lève-toi Éternel, dans ta colère élève-toi contre les fureurs de mes ennemis, réveille-toi en ma faveur, tu as ordonné la justice.

8. Que l'assemblée des peuples t'environne et mets-toi au-dessus d'elle dans un lieu éminent.

9. Que l'Éternel juge les peuples, juge-moi Éternel selon ta justice et selon mon intégrité telle qu'elle est en moi.

10. Que la malice des méchants prenne fin et affermi l'homme juste, toi, dis-je, [a] qui sonde les cœurs et les reins, ô Dieu juste !

11. Mon bouclier est en Dieu qui délivre ceux qui ont le cœur droit.

12. Dieu est un juste juge et le Dieu fort s'irrite tous les jours contre le méchant.

13. S'il ne se convertit pas, Dieu aiguisera son épée, il a tendu son arc et il le tiendra prêt,

14. Et il prépare des armes mortelles, il tirera contre lui des flèches ardentes.

15. [b] Voici, il est en travail pour enfanter la vanité. Car il a conçu l'outrage, mais il enfantera ce qui le trompera.

16. [c] Il a creusé une citerne et l'a rendue profonde, mais il est tombé dans la fosse qu'il a faite.

17. Son travail retournera sur sa tête et sa violence lui descendra sur le sommet.

18. Je célébrerai l'Éternel à cause de sa justice et je psalmodierai au nom du Dieu très haut.

Réflexions

Ce Psaume nous apprend à recourir à Dieu dans nos maux, comme David le faisait lorsque ses ennemis le poursuivaient. Mais il nous apprend aussi que si nous voulons que Dieu nous exauce, il ne faut pas qu'il y ait de l'iniquité en nous, que Dieu sonde les cœurs et les reins et qu'il ne favorise que ceux qui marchent dans l'intégrité et qui ont le cœur droit.

Pour ce qui est des méchants, David déclare dans ce Psaume que leur malice prendra fin, que Dieu les laisse faire et qu'il les supporte pendant quelque temps, mais que s'ils continuent dans leur malice, il leur prépare les peines qu'ils méritent et qu'il fera retomber sur eux le mal qu'ils voulaient faire aux autres.

C'est en quoi nous avons de grands motifs à adorer la justice de Dieu, à profiter de son support et à éviter tout ce qui pourrait nous exposer à sa vengeance.

(a) v10 : I Chroniques 28.9 ; Jérémie 11.20, 17.10 et 20.12 ; Apocalypse 2.23
(b) v15 : Job 4.8, 35 ; Ésaïe 59.4
(c) v16 : Job 4.8 ; sous 9.16 et 10.2 ; Proverbes 5.22

(1) v1 : Cantique ou ode.
(2) v1 : On ne sait pas qui était ce Cus et tout ce qu'on a dit là-dessus ne sont que des conjectures incertaines. Il s'agit d'une personne ou d'un événement que l'on connaissait du temps de David, mais dont la mémoire n'a pas été conservée.

Psaume VIII

David célèbre la majesté et la puissance de Dieu dont on voit des marques éclatantes dans les œuvres de la création, versets 1-4,

et il le loue particulièrement de ce qu'il a créé l'homme à son image et lui a donné la domination sur les autres créatures, versets 5-10.

1. Psaume de David, donné au maître chantre, *pour le chanter* sur guittith [1].

ÉTERNEL notre Seigneur, que ton nom est magnifique sur toute la terre, tu as établi ta majesté au-dessus des cieux !

3. [a] Tu tires le fondement [2] de ta puissance de la bouche des petits enfants et de ceux qui tètent à cause de tes adversaires afin de confondre l'ennemi et celui qui veut se venger [3].

4. Quand je regarde tes cieux, l'ouvrage de tes doigts, la lune et les étoiles que tu as agencées,

5. Je dis [b], Qu'est-ce que l'homme mortel que tu te souviennes de lui et que le fils de l'homme que tu le visites ?

6. Car tu l'as fait un peu moindre que les anges et tu l'as couronné de gloire et d'honneur.

7. Tu l'as établi dominateur sur les ouvrages de tes mains, [c] tu lui as mis toutes choses sous les pieds ;
8. Toutes les brebis et tous les bœufs et même les bêtes des champs ;
9. Les oiseaux des cieux et les poissons de la mer, ce qui passe par les sentiers de la mer.
10. Éternel notre Seigneur, que ton nom est magnifique sur toute la terre !

Réflexions

Voici un Psaume qui doit nous rendre attentifs aux marques de l'infinie puissance de Dieu que nous voyons dans les cieux, dans les astres et dans tant de merveilles que la terre et les eaux renferment. L'usage que nous devons faire de cette méditation est d'adorer la majesté du Seigneur et de dire, dans la considération de sa grandeur et de notre néant :

Seigneur, qu'est-ce que l'homme mortel que tu te souviennes de lui et que le fils de l'homme que tu le visites !

Et puisque Dieu nous a créés à son image en nous donnant une raison capable de le connaître et de le louer et qu'il nous a soumis les autres créatures, il faut se servir de ces avantages avec reconnaissance et à sa gloire et louer continuellement notre créateur et notre bienfaiteur en disant avec David :

Ô Seigneur notre Dieu, que ton nom est magnifique par toute la terre !

(a) v3 : Matthieu 21.16
(b) v5 : Job 7.17 ; Sous 144.3 ; Hébreux 2.6
(c) v7 : I Corinthiens 15.27

(1) v1 : On croit que s'était le nom d'un instrument ou d'un air sur lequel on chantait ce Psaume.
(2) v3 : Ou la preuve.
(3) v3 : L'homme violent, l'impie, celui qui te fait la guerre.

Psaume IX

C'est ici un Psaume d'action de grâce pour les victoires que David avait remportées sur ses ennemis, versets 1-11.

Il y exhorte les justes avec un grand zèle, à louer avec lui la puissance, la sagesse et la justice du Seigneur qui délivrent ceux qui se confient en lui et qui confond la malice et les ruses des méchants, et il le prie de protéger les bons contre la violence de ceux qui les haïssent, versets 12-21.

1. Psaume de David donné au maître chantre, *pour le chanter* sur muth-laben [1].

JE célébrerai l'Éternel de tout mon cœur, je raconterai toutes tes merveilles.
3. Je me réjouirai en toi et je serai transporté de joie, je psalmodierai ton nom, ô Souverain,
4. Parce que mes ennemis ont tourné le dos, ils sont tombés et ils ont péri de devant ta face,
5. Car tu m'as fait droit et justice, tu t'es assis sur le trône, toi juste juge.
6. Tu as réprimé les nations, tu as fait périr le méchant, tu as effacé leur nom pour toujours et à perpétuité.
7. Ô ennemi, as-tu achevé de désoler ? As-tu aussi détruit les villes pour jamais ? Leur mémoire est-elle périe avec elles ?
8. L'Éternel sera assis éternellement, il a préparé son trône pour juger.
9. Et [a] il jugera le monde avec justice et il fera droit aux peuples avec équité.
10. Et [b] l'Éternel sera une haute retraite à celui qui sera foulé, une haute retraite au temps qu'il sera dans la détresse.
11. Et ceux qui connaissent ton nom s'assureront sur toi : Car Éternel, tu n'abandonnes point ceux qui te cherchent.
12. Psalmodiez à l'Éternel qui habite en Sion, annoncez ses exploits parmi les peuples,
13. Car il enquête des meurtres et il s'en souvient, il n'oublie point le cri des affligés.
14. Éternel, aie pitié de moi, regarde mon affliction qui m'est causée par ceux qui me haïssent, toi qui m'enlèves hors des portes de la mort,
15. Afin que je raconte toutes tes louanges aux portes de la fille de Sion [2] ; je me réjouirai de la délivrance que tu m'auras donnée.
16. [c] Les nations ont été enfoncées dans la fosse qu'elles avaient faite, leur pied a été pris au filet qu'elles avaient caché.
17. L'Éternel s'est fait connaître, il a exercé le jugement, le méchant est enlacé dans l'ouvrage de ses mains. Higgajon, sélah [3].
18. Les méchants retourneront au sépulcre, savoir toutes les nations qui oublient Dieu,
19. Car le pauvre ne sera point oublié pour toujours et l'attente des affligés ne périra point à perpétuité.
20. Lève-toi, Éternel, et que l'homme mortel ne se fortifie pas, que les nations soient jugées devant ta face.
21. Éternel, jette-les dans la frayeur, que les nations sachent qu'elles ne sont que des hommes mortels. Sélah.

Réflexions

Ce cantique où David fait éclater si vivement sa piété, sa joie et sa reconnaissance au sujet des victoires qu'il avait remportées par l'assistance de Dieu doit nous inciter à louer aussi Dieu de tout notre cœur pour ses bienfaits et pour les délivrances qu'il nous accorde. Non content de le louer nous-mêmes, nous devons, à l'exemple de David, publier partout ses bontés et engager par là les autres hommes à le bénir avec nous et à le craindre.

Nous apprenons de plus dans ce Psaume que Dieu est et sera toujours le Roi et le Juge du monde, qu'il rendra aux méchants selon leurs œuvres, qu'il fait la recherche des crimes, que tous ceux qui l'offensent périront et qu'il ne permettra pas que les impies prévalent toujours.

Enfin, David nous assure que ceux qui craignent le Seigneur peuvent se confier en lui, qu'il n'oublie pas le cri des humbles affligés, qu'il n'abandonne point ceux qui le cherchent et que l'attente du juste ne sera jamais vaine.

Ce sont là des vérités que nous devons bien retenir et qui sont très propres à nous remplir de confiance en Dieu et à nous détourner fortement du péché.

(a) v9 : Sous 96.13 et 98.9
(b) v10 : Sous 37.39 ; 46.1 et 91.2
(c) v16 : Sous 7.16

(1) v1 : On ne saurait s'assurer de la signification de ce mot.
(2) v15 : C'est-à-dire : de la ville de Sion, à Jérusalem.
(3) v17 : Voyez la note sur Psaume 3.

Psaume X

Le prophète décrit ici la violence, la cruauté et les artifices dont les méchants se servent contre les innocents, versets 1-11.

Il prie Dieu d'être le protecteur des justes et il espère que sa prière sera exaucée, versets 12-18.

POURQUOI, Éternel, te tiens-tu loin et te caches-tu dans le temps que nous sommes en détresse ?

2. Le méchant par son orgueil poursuit l'affligé ; [a] ils seront pris par les machinations qu'ils ont préméditées,

3. Car le méchant se glorifie dans les désirs de son âme et il estime heureux l'avare et il irrite l'Éternel.

4. Le méchant plein d'audace ne s'informe de rien ; [b] toutes ses pensées sont qu'il n'y a point de Dieu.

5. Ses voies prospèrent en tout temps ; tes jugements sont éloignés de devant lui ; il souffle contre ses ennemis.

6. Il dit en son cœur : Je ne serai jamais ébranlé ; il ne m'arrivera jamais de mal.

7. [c] Sa bouche est pleine de malédictions et de tromperies et de fraudes ; il n'y a sous sa langue que tourment et qu'outrage.

8. Il se tient aux embûches des villages, il tue l'innocent dans les lieux cachés, ses yeux épient les affligés.

9. Il se tient aux embûches dans un lieu caché, comme un lion dans son fort, il se tient aux embûches pour surprendre le faible, il surprend le faible l'attirant dans son filet.

10. Il se tapit et se baisse et puis les misérables tombent en sa puissance.

11. [d] Il dit en son cœur : Le Dieu fort l'a oublié, il a caché sa face et il ne le verra jamais.

12. Éternel lève-toi, ô Dieu fort, élève ta main et n'oublie point les affligés.

13. Pourquoi le méchant brave-t-il Dieu ? Il a dit en son cœur que tu n'en feras point d'enquête.

14. Tu l'as vu, car tu regardes quand on outrage ou qu'on afflige quelqu'un, pour le prendre en ta protection ; c'est à toi que se remettent les désolés.

15. Romps le bras du méchant et pour ce qui est de l'inique, fais l'enquête de sa méchanceté et tu ne le trouveras plus.

16. [e] L'Éternel est roi à toujours et à perpétuité, les nations ont péri de dessus la terre.

17. Éternel, tu exauces le souhait des débonnaires, affermi leur cœur, que ton oreille les écoute attentivement.

18. Pour faire droit à l'orphelin et à celui qui est foulé, afin que l'homme mortel qui est de terre ne continue plus de donner l'effroi.

Réflexions

Les plaintes que les fidèles font dans ce Psaume nous montrent qu'il ne faut pas être surpris si les justes sont quelquefois dans l'oppression et si les méchants viennent à bout de leurs desseins injustes et cruels. L'on voit ici que les impies emploient souvent la ruse et la force pour perdre les gens de bien, que Dieu permet pendant quelque temps que l'innocence soit opprimée et qu'alors les méchants s'imaginent qu'ils n'ont rien à craindre et que Dieu ne prendra point connaissance de leurs péchés.

Mais ce Psaume nous apprend aussi que le Seigneur ne souffre pas toujours que les hommes orgueilleux et injustes prévalent, qu'il fasse enfin la vengeance de leurs crimes et que pour ce qui est des gens de bien et des humbles, il voit leurs maux, qu'il exauce leurs prières et qu'il ne les abandonne jamais.

(a) v2 : Sus 7.16 et 9.16 ; Proverbes 5.22
(b) v4 : Sous 14.1 et 53.2
(c) v7 : Romains 3.14
(d) v11 : Sous 94.7
(e) v16 : Sous 29.19, 145.13 et 146.10 ; Jérémie 10.10 ; Lamentations de Jérémie 5.19 ; Daniel 4.31 et 6.26

Psaume XI

David poursuivi par ses ennemis déclare qu'il mettait toute sa confiance au Seigneur et qu'il ne doutait point que Dieu, qui est un juste juge, ne soutint toujours les bons et qu'il ne fît tomber ses jugements sur les méchants.

1. Psaume de David, donné au maître chantre, *pour le chanter*.

JE me suis retiré vers l'Éternel. Comment donc dites-vous à mon âme : Sauve-toi en votre montagne comme un oiseau ?

2. En effet, voilà, les méchants bandent l'arc, ils ont ajusté leur flèche sur la corde pour tirer en cachette contre ceux qui ont le cœur droit,

3. Car les fondements sont renversés. Et qu'a fait l'homme de bien ?

4. [a] L'Éternel est dans le palais de sa Sainteté ; l'Éternel a son trône dans les cieux ; ses yeux contemplent et ses paupières sondent les fils des hommes.

5. L'Éternel sonde le juste et le méchant et son âme hait celui qui aime l'extorsion.

6. Il fera pleuvoir sur les méchants des pierres, du feu et du soufre et un vent de tempête sera la portion de leur breuvage,
7. Car l'Éternel qui est juste aime la justice, sa face regarde l'homme droit.

Réflexions

1. Ce Psaume nous fournit un exemple de la confiance que les justes ont au Seigneur leur Dieu vers qui ils ont toujours un refuge assuré lors même qu'ils sont dans l'état le plus fâcheux et qu'ils ne savent que devenir.
2. Le roi David nous enseigne ici que Dieu a son trône dans le ciel, qu'il voit et qu'il sonde tant les bons que les méchants, qu'il hait ceux qui s'adonnent à l'injustice, qu'il fera tomber sur eux le feu de sa vengeance, que comme il est parfaitement juste, il aime aussi la justice par-dessus toutes choses et que sa faveur se répand toujours sur les hommes droits.

(a) v4 : Habacuc 2.20

Psaume XII

C'est ici un Psaume de prière où David se plaint de ce qu'il y avait si peu de personnes droites et sincères et de ce que les hommes de son temps étaient trompeurs et malins, versets 1-5.

Il prie Dieu de vouloir, selon la vérité de sa parole et de ses promesses, protéger les innocents contre l'injustice et la violence de ceux qui cherchaient à les opprimer, versets 6-9.

1. Psaume de David, donné au maître chantre, *pour le chanter* sur scéminith [1].
DÉLIVRE-NOUS, ô Éternel, car [a] l'homme de bien est défailli, car les hommes sincères ont pris fin parmi les fils des hommes.
3. Chacun dit des mensonges à son prochain avec des lèvres flatteuses et ils parlent avec un cœur double.
4. L'Éternel veuille retrancher toutes les lèvres flatteuses et la langue qui parle avec orgueil.
5. Parce qu'ils disent : Nous aurons le dessus par nos langues, nos lèvres sont en notre puissance. Qui est seigneur sur nous ?
6. À cause de la misère des affligés, à cause du gémissement des pauvres, je me lèverai maintenant, dit l'Éternel, je mettrai en sûreté celui auquel on tend des pièges.
7. [b] Les paroles de l'Éternel sont des paroles pures, c'est de l'argent affiné dans un fourneau de terre, épuré par sept fois.
8. Toi, Éternel, garde-les et préserve chacun d'eux à toujours de cette race de gens,
9. Car les méchants se promènent de toutes parts, pendant que des gens abjects sont élevés parmi les fils des hommes.

Réflexions

1. La plainte que David faisait sur le petit nombre de gens de bien et les prières qu'il présentait à Dieu à cette occasion nous enseignent que ce que nous avons à faire quand nous voyons l'impiété multipliée et le peu de droiture et de sincérité qu'il y a parmi les hommes, c'est de prier Dieu qu'il nous délivre des pièges et de la malice des méchants, mais surtout qu'il nous préserve de leur ressembler.
2. Dieu promet dans ce Psaume qu'il viendra retrancher les langues flatteuses, les trompeurs et les hommes cruels et qu'il se lèvera pour délivrer les innocents affligés. Cela doit nous éloigner de la tromperie et de toute injustice et nous assurer que si nous marchons dans l'intégrité, nous aurons toujours Dieu pour appui et pour défenseur.

(a) v2 : Ésaïe 57.1
(b) v7 : II Samuel 22.31 ; Sous 18.31 et 119.140 ; Proverbes 30.5

(1) v1 : Voyez la note sur le Psaume 6.1.

Psaume XIII

David, engagé dans une profonde tristesse, se plaint que Dieu l'avait abandonné, il le prie de venir le consoler et de le délivrer de ses frayeurs au milieu desquelles cependant il est animé d'une sainte confiance qui le porte à louer le Seigneur.

1. Psaume de David, donné au maître chantre, *pour le chanter*.
ÉTERNEL jusqu'à quand m'oublieras-tu toujours ? Jusqu'à quand cacheras-tu ta face de moi ?
3. Jusqu'à quand consulterai-je en moi-même et affligerai-je mon cœur tout le jour ? Jusqu'à quand mon ennemi s'élèvera-t-il contre moi ?
4. Éternel mon Dieu, regarde, exauce-moi, éclaire mes yeux, de peur que je ne dorme le sommeil de la mort,
5. De peur que mon ennemi ne dise : J'en ai eu le dessus et que mes adversaires ne se réjouissent si j'étais ébranlé.
6. Pour moi, je me confie en ta bonté ; mon cœur se réjouira de ta délivrance. Je chanterai à l'Éternel de ce qu'il m'aura fait ce bien.

Réflexions

Ce Psaume est très propre pour les affligés et particulièrement pour les personnes qui sont alarmées en leur conscience et privées du sentiment de la grâce de Dieu.

Ceux qui se trouvent dans ce triste état ne doivent pas perdre courage : ils doivent plutôt recourir à Dieu avec confiance ; implorer ses compassions et le prier de les consoler et de les éclairer de sa lumière, de peur qu'ils ne succombent sous le poids de leurs maux. Et après que Dieu les a délivrés, leur devoir est de célébrer sa miséricorde et de le louer de toutes ses bontés.

Psaume XIV

David fait deux choses.

1. Il décrit la grande et la générale corruption des hommes de son temps, leur impiété et leurs crimes, versets 1-3.

2. Il menace les méchants du jugement de Dieu et il promet aux justes son secours et sa délivrance, versets 4-7.

1. Psaume de David, donné au maître chantre, *pour le chanter*.

L'INSENSÉ [a] a dit en son cœur : Il n'y a point de Dieu. Ils se sont corrompus, ils ont fait des choses abominables, il n'y a personne qui fasse le bien.

2. L'Éternel a regardé des cieux sur les fils des hommes, pour voir [b] s'il y en a quelqu'un qui ait de l'intelligence et qui cherche Dieu.

3. Ils se sont tous dévoyés, ils sont tous devenus puants, il n'y a personne qui fasse bien, non pas même un.

4. Tous ces ouvriers d'iniquité n'ont-ils point d'intelligence ? Ils dévorent mon peuple comme s'ils mangeaient du pain, ils n'invoquent point l'Éternel.

5. C'est là qu'ils seront saisis d'une grande frayeur, car Dieu est avec sa race juste.

6. Vous faites honte à l'affligé de son dessein, parce que l'Éternel est sa retraite.

7. Ô qui donnera de Sion la délivrance d'Israël ! Lorsque l'Éternel ramènera son peuple captif, Jacob sera dans l'allégresse, Israël se réjouira.

Réflexions

La description que David fait ici de l'impiété des hommes de son temps, convient à bien des égards à ce qui se voit parmi les chrétiens, où tant de personnes vivent comme si elles croyaient qu'il n'y a point de Dieu, s'abandonnant à toutes sortes de crimes et où l'on en voit si peu qui cherchent Dieu avec sincérité.

Ainsi il faut bien méditer ce qui est dit dans ce Psaume, afin de se garantir de cette corruption.

Pour cet effet, nous devons considérer ces deux vérités que David nous enseigne ici.

L'une, que si la malice et la dépravation des hommes sont grandes, Dieu qui la voit en fera la vengeance, et l'autre, que dans les temps les plus fâcheux, il y a pourtant toujours des fidèles et des justes qui craignent Dieu et qui auront aussi toujours part aux effets de sa protection et de son amour, comme cela est dit dans ce Psaume.

(a) v1 : Psaume 10.4 et sous 53.2
(b) v2 : Romains 3.10

Psaume XV

C'est ici un Psaume de doctrine où David enseigne qui sont ceux qui étaient dignes de servir dans son tabernacle et de jouir de sa présence et quelles sont les marques auxquelles on les reconnaît.

1. Psaume de David.

ÉTERNEL, qui est-ce qui séjournera dans ton tabernacle ? Qui est-ce qui habitera en la montagne de ta Sainteté ?

2. [a] C'est celui qui marche en intégrité et qui fait ce qui est juste et qui dit la vérité ainsi qu'elle est dans son cœur ;

3. Celui qui ne médit point par sa langue, qui ne fait point de mal à son ami, qui ne lève point de blâme contre son prochain ;

4. Aux yeux duquel celui qui est méprisable est rejeté, mais il honore ceux qui craignent l'Éternel et s'il a juré, fut-ce à son dommage [1], il n'en changera rien ;

5. Celui qui ne donne point son argent à usure et qui ne prend point de présent contre l'innocent. Celui qui fait ces choses ne sera jamais ébranlé.

Réflexions

Voici un Psaume très instructif. Il nous apprend que toutes sortes de personnes ne seront pas admises à la présence de Dieu, ni réputées de vrais membres de l'église, mais que cet avantage n'est que pour ceux qui marchent dans l'intégrité, qui sont sincères et fidèles dans leurs discours et dans toute leur conduite, qui s'éloignent de la médisance, de l'injustice et de l'usure, qui aiment les gens de bien et qui tiennent exactement ce qu'ils ont promis. Ce sont là les caractéristiques d'un homme vertueux et craignant Dieu et c'est aussi là la glorieuse récompense qui lui est promise.

Puisqu'il n'y a que ceux qui sont tels qui puissent jouir des effets de l'amour de Dieu et en ce monde et en l'autre, nous devons nous appliquer avec un grand zèle à l'observation de tous ces devoirs et vivre dans l'intégrité et dans l'innocence et nous éprouverons la vérité de la promesse qui est faite dans ce Psaume,

Que celui qui fait ces choses ne sera jamais ébranlé.

(a) v2 : Psaume 24.4 ; Ésaïe 33.15

(1) v4 : D'autres versions anciennes ont lu : S'il a juré à son prochain.

Psaume XVI

C'est ici une prière par laquelle David demande à Dieu de le garantir puisqu'il se confie en lui. Il y déclare qu'il aimait surtout les gens de bien et qu'il avait l'idolâtrie en horreur, versets 1-4.

Il y paraît plein d'une sainte joie dans le sentiment qu'il avait de la grâce de Dieu et il témoigne qu'il ne craint pas même la mort et qu'il espère d'être toujours heureux dans la communion du Seigneur, versets 5-11.

1. Mictam [1] de David.

GARDE-MOI, ô Dieu fort ; car je me suis retiré vers toi.

2. Ô mon âme, tu as dit à l'Éternel : Tu es le Seigneur ; [a] le bien que je fais ne vient point jusqu'à toi.

3. C'est dans les saints qui sont sur la terre et dans les personnes illustres que je prends tout mon plaisir.

4. Que les idoles des impies se multiplient et qu'ils courent après ; je ne ferai point leurs aspersions de sang et leur nom ne passera point par ma bouche.

5. [b] L'Éternel est la portion de mon héritage et de mon breuvage et tu conserves mon lot.

6. Les cordeaux me sont échus dans des lieux agréables et un très bel héritage m'est échu.

7. Je bénirai l'Éternel, qui est mon conseil, même les nuits dans lesquelles mes pensées m'instruisent.

8. [c] Je me suis toujours proposé l'Éternel devant moi, puisqu'il est à ma droite, je ne serais point ébranlé.

9. C'est pourquoi mon cœur s'est réjoui et ma langue chante de joie, aussi ma chair habitera en assurance,

10. [d] Car tu n'abandonneras point mon âme dans le sépulcre et tu ne permettras point que ton bien-aimé sente la corruption.

11. Tu me feras connaître les chemins de la vie, ta face est un rassasiement de joie, il y a des plaisirs dans ta droite pour jamais.

Réflexions

Nous avons à remarquer ici les sentiments des enfants de Dieu et leur bonheur.

Pour ce qui est de leurs sentiments, David nous apprend par son exemple qu'ils se confient toujours au Seigneur, qu'ils aiment surtout les personnes vertueuses et pieuses, qu'ils fuient le commerce et l'égarement des méchants et qu'ils s'attachent inviolablement au service de Dieu.

À l'égard de leur bonheur, ce Psaume nous enseigne qu'ils sont infiniment heureux, que Dieu lui-même est leur portion et leur héritage, qu'il se tient à leur droite et qu'ils ne seront jamais ébranlés, qu'ils se réjouissent et qu'ils louent Dieu continuellement dans le sentiment de leur félicité et enfin qu'ils sont même persuadés que Dieu ne les abandonnera point au pouvoir de la mort.

Au reste, quoique ce qui est dit dans ce Psaume convienne à David et à tous les fidèles, il faut remarquer que ces paroles :

Tu ne laisseras point mon âme au sépulcre et tu ne permettras point que ton Saint sente la corruption,

trouvent leur parfait accomplissement en Jésus-Christ, lequel, comme Pierre le remarque dans Actes 2.25-31, étant le Saint de Dieu, n'est pas demeuré dans le sépulcre et n'a pas senti la corruption, mais est ressuscité le troisième jour et a été élevé dans le ciel où il règne sur toutes choses et où il prépare à tous les fidèles un bonheur qui ne finira jamais.

(a) v1 : sous 50.9 et suivants.
(b) v5 : Lamentations de Jérémie 3.24
(c) v8 : Actes 2.25
(d) v10 : Actes 2.31 et 13.35

(1) v1 : D'autres ont traduit : Inscription. Selon d'autres encore, ce terme signifie un ornement d'or et marque que ce cantique est précieux comme l'or.

Psaume XVII

C'est ici un Psaume de prière. David supplie le Seigneur d'avoir égard à son innocence, de réprimer la malice de ceux qui le persécutent et de garantir les justes de la violence des méchants.

Il fait connaître de plus qu'il ne cherchait point son bonheur dans le monde, mais qu'il le cherchait uniquement dans la présence et dans la faveur de son Dieu

1. Prière de David.

ÉTERNEL, écoute ma juste cause, sois attentif à mon cri, prête l'oreille à ma requête que je te fais sans qu'il y ait de la tromperie dans mes lèvres.

1. Que mon droit sorte de ta présence, que tes yeux regardent à la justice de ma cause.

2. Tu as sondé mon cœur, tu l'as visité de nuit, tu m'as éprouvé, tu n'as rien trouvé, ma pensée ne va point au-delà de ma parole.

3. Pour ce qui est des actions des hommes, je me suis gardé, selon la parole que tu as prononcée de ta bouche, des sentiers des hommes violents.

4. Ayant affermi mes pas dans tes sentiers, les plantes de mes pieds n'ont point chancelé.

5. Ô Dieu fort, je t'invoque parce que tu as accoutumé de m'exaucer, incline ton oreille vers moi, écoute ce que je te dis.

6. Rends admirables tes bontés, toi qui délivres ceux qui se retirent vers toi de devant ceux qui s'élèvent contre ta droite.

7. Garde-moi comme la prunelle de l'œil et couvre-moi sous l'ombre de tes ailes,

8. De devant ces méchants qui me désolent et de mes ennemis mortels qui m'environnent.

9. La graisse leur cache le visage, ils parlent fièrement de leur bouche.

10. Ils nous environnent présentement à chaque pas que nous faisons, ils portent leur regard pour nous jeter par terre.

11. Il ressemble au lion qui ne demande qu'à déchirer et au lionceau qui se tient dans les lieux cachés.

12. Lève-toi, Éternel, devance-le, renverse-le, délivre mon âme du méchant par ton épée.

13. Éternel, délivre-moi par ta main de ces gens, des gens du monde dont le partage est dans cette vie et dont tu remplis le ventre de tes provisions, tellement que leurs enfants en sont rassasiés et ils laissent leurs restes à leurs petits enfants.

14. Mais moi je verrai ta face en justice et je serai rassasié de ta ressemblance quand je serai réveillé.

Réflexions

1. La confiance avec laquelle David invoque le Seigneur dans ce Psaume et la ferme espérance qu'il a que Dieu, qui voyait l'intégrité de son cœur soutiendrait son innocence, nous découvre le grand avantage qu'ont tous ceux dont le cœur est droit et sincère puisqu'ils peuvent toujours s'adresser à Dieu avec assurance et qu'ils savent que Dieu qui les connaît sera aussi leur défenseur,

qu'il les conserve comme la prunelle de l'œil et qu'il les tient sous l'ombre de ses ailes.

2. Nous voyons ici d'un autre côté que Dieu connaît aussi les impies et que quelque grande que soit leur force, il ne manquera pas de réprimer leur méchanceté et leur orgueil et de soutenir les justes.

3. David nous apprend à ne pas chercher notre bonheur dans les choses du monde, comme font les hommes charnels et mondains, et à prier Dieu, non seulement qu'il nous garantisse de leur malice, mais surtout qu'il nous préserve de leur ressembler. C'est ce que David demandait en disant :

Seigneur, délivre-moi par ta main des gens du monde desquels le partage est dans cette vie et dont tu remplis le ventre de tes provisions.

4. Enfin, les dernières paroles de ce Psaume :

Je verrai ta face en justice et je serai rassasié de ta ressemblance lorsque je serai réveillé

doivent nous élever à l'attente et au désir de la félicité dont les enfants de Dieu jouiront après la résurrection.

Psaume XVIII

C'est un Psaume d'actions de grâces où David, délivré de ses ennemis, fait vœu d'aimer Dieu et de le louer à jamais.

Il y décrit les grands dangers par où il avait passé, la manière admirable dont le Seigneur l'en avait tiré, les victoires qu'ils avaient remportées par son secours sur ses ennemis et il célèbre la puissance, la justice et la bonté que Dieu avait fait paraître en le délivrant.

1. Psaume de David, serviteur de l'Éternel, qui prononça à l'Éternel les paroles de ce cantique lorsque l'Éternel l'eut délivré de la main de tous ses ennemis et même de la main de Saül [a], donné au maître chantre, *pour le chanter*.

IL dit donc, Éternel qui es ma force, je t'aimerai d'une affection cordiale.

3. L'Éternel est mon rocher et ma forteresse et mon libérateur ; mon Dieu fort est mon rocher, [b] je me retirerai vers lui, il est mon bouclier et la force qui me délivre et ma haute retraite.

4. Je crierai à l'Éternel, qui doit être loué, et je serai délivré de mes ennemis.

5. Les cordeaux de la mort m'avaient environné et des torrents de méchants m'avaient épouvanté.

6. Les cordeaux du sépulcre m'avaient environné, les pièges de la mort m'avaient surpris.

7. Quand j'étais dans l'adversité, j'ai crié à l'Éternel et j'ai crié à mon Dieu, il a entendu ma voix de son palais et le cri que j'ai jeté devant lui est parvenu à ses oreilles.

8. Alors, la terre fut ébranlée et trembla et les fondements des montagnes croulèrent, parce qu'il était courroucé.

9. Une fumée montait de ses narines et de sa bouche un feu dévorant, tellement que des charbons en étaient embrasés.

10. Il abaissa donc les cieux et descendit ayant une obscurité sous ses pieds.

11. Et il était monté sur un chérubin et il volait et il était porté sur les ailes du vent.

12. Il mit autour de lui les ténèbres pour sa retraite, comme une tente, les ténèbres des eaux qui sont les nuées de l'air.

13. De la splendeur qui était devant lui, les nuées furent écartées et il y avait de la grêle et des charbons de feu.

14. Et l'Éternel tonna des cieux et le souverain jeta sa voix avec de la grêle et des charbons de feu.

15. Il tira ses flèches et les écarta, il lança des éclairs et les mit en déroute.

16. Alors, le fond des eaux parut et les fondements du monde furent découverts parce que tu les menaçais, ô Seigneur, et par le souffle du vent de ta colère.

17. Il étendit la main d'en haut et m'enleva et me tira des grosses eaux.

18. Il me délivra de mon ennemi puissant et de ceux qui me haïssaient quoiqu'il fussent plus forts que moi.

19. Ils m'avaient surpris au jour de ma calamité, mais l'Éternel fut mon appui.

20. Il m'a mis au large, il m'a délivré parce qu'il a mis son plaisir en moi.

21. L'Éternel m'a rendu selon ma justice, il m'a rendu selon la pureté de mes mains,

22. Car j'ai suivi les voies de l'Éternel et je n'ai point commis d'infidélité contre mon Dieu,

23. Car j'ai eu devant moi tous ses statuts et je n'ai point rejeté ses ordonnances loin de moi.

24. Et j'ai agi avec lui en intégrité et je me suis gardé de l'iniquité.

25. L'Éternel m'a donc rendu selon ma justice et selon la pureté de mes mains qu'il a connue.

26. Avec celui qui est bon, tu es bon et avec l'homme qui a de l'intégrité tu agis avec intégrité.

27. Tu es pur avec celui qui est pur, mais avec le pervers tu agis selon sa perversité,

28. Car c'est toi qui sauves le peuple affligé et qui abaisses les yeux des superbes.

29. Même, c'est toi qui fais luire ma lampe, l'Éternel mon Dieu éclairera mes ténèbres.

30. Avec toi je me jetterai sur toute une bande et avec mon Dieu je franchirai la muraille.

31. [c] La voie du Dieu fort est entière, la parole de l'Éternel est purifiée par le feu, c'est un bouclier à tous ceux qui se retirent vers lui,

32. Car [d] qui est Dieu sinon l'Éternel ? Et qui est [e] un rocher sinon notre Dieu ?

33. C'est le Dieu fort qui m'environne de force et qui a rendu mon chemin sûr.

34. Il a rendu mes pieds semblables à ceux des biches et il m'a fait tenir debout sur mes lieux élevés.

35. C'est lui qui a formé mes mains au combat, tellement qu'un arc d'airain a été rompu avec mes bras.

36. Tu m'as aussi donné le bouclier de ton salut, ta droite m'a soutenu et ta bonté m'a fait devenir grand.

37. Tu m'as fait marcher au large et mes talons n'ont point glissé.

38. J'ai poursuivi mes ennemis et je les ai atteints et je ne m'en suis point retourné jusqu'à ce que je les eusse consumés.

39. Je les ai transpercés, tellement qu'ils n'ont pu se relever, mais ils sont tombés sous mes pieds,

40. Car tu m'as revêtu de force, tu as fait plier sous moi ceux qui s'élevaient contre moi.

41. Tu as fait aussi que mes ennemis ont tourné le dos devant moi et j'ai détruit ceux qui me haïssaient.

42. Ils criaient, mais il n'y avait point de libérateur, même vers l'Éternel, mais il ne leur répondait point.

43. Et je les ai menuisés comme la poussière qui est emportée par le vent et je les ai foulés comme la boue des rues.

44. Tu m'as délivré des oppositions du peuple, tu m'as établi chef des nations, le peuple que je ne connaissais pas m'a été assujetti.

45. Aussitôt qu'ils ont ouï parler de moi, ils se sont rendus obéissants, les étrangers m'ont menti [1].

46. Les étrangers se sont écoulés, ils ont tremblé de peur dans leurs retraites cachées.

47. L'Éternel est vivant et mon rocher est béni ; que le Dieu de ma délivrance soit donc exalté.

48. Le Dieu fort est celui qui me donne les moyens de me défendre et qui a rangé les peuples sous moi.

49. C'est lui qui m'a délivré de mes ennemis : même, tu me mets au-dessus de ceux qui s'élèvent contre moi, tu me délivres de l'homme violent.

50. [f] C'est pourquoi, ô Éternel je te célébrerai parmi les nations et je chanterai des Psaumes en ton nom.

51. C'est lui qui délivre magnifiquement son roi et qui exerce la miséricorde envers David son oint et envers sa postérité à jamais.

Réflexions

1. Les premières paroles de ce cantique nous apprennent que l'effet que doivent produire sur nous les délivrances et les grâces que Dieu nous accorde, c'est de nous attacher à lui par un amour tendre et ardent et de nous exciter continuellement à le bénir.

2. Le récit que David fait des périls extrêmes où il s'était vu et de la merveilleuse puissance que Dieu avait déployée pour l'en tirer fait voir que dans quelque extrémité qu'on se trouve, on ne doit jamais désespérer du secours de Dieu pourvu qu'on le craigne, que sa puissance est plus grande que celle des hommes et qu'il ne manque jamais de moyens pour délivrer ceux qui espèrent en lui.

3. Ce que David dit :

que Dieu lui avait rendu selon sa pureté,

ne doit pas s'entendre comme s'il eût été entièrement innocent devant Dieu. Mais il parle ainsi :

- premièrement pour dire que Dieu avait soutenu la justice de sa cause contre Saül et contre tous ceux qui l'avaient persécuté injustement ou qui n'avaient pas voulu le reconnaître comme roi ;

- et en second lieu, pour marquer que Dieu avait eu égard à ce qu'il n'avait jamais abandonné le culte du vrai Dieu et la pure religion.

La réflexion que nous devons faire sur cela est celle que David fait en ces termes :

Tu es juste envers le juste, pur envers celui qui est pur, mais tu rends au pervers selon sa perversité.

4. L'on voit dans ce Psaume combien la condition des méchants est déplorable, puisque, comme David le dit :

il n'y a point de libérateur pour eux lorsqu'ils sont en détresse et quand ils crient au Seigneur il ne les exauce point.

La considération d'un état si funeste doit nous éloigner fortement de l'impiété.

5. Enfin, le zèle que David fait éclater dans les derniers versets de ce Psaume nous montre que ce n'est pas assez de louer Dieu en notre particulier pour ses faveurs, mais qu'il faut répandre partout ses louanges et ses bienfaits autant qu'il nous est possible afin que son saint nom soit glorifié, tant par nous que par les autres hommes.

(a) v1 : II Samuel 22
(b) v3 : Hébreux 2.13
(c) v31 : Deutéronome 32.4 ; Daniel 4.37 ; Apocalypse 15.3
(d) v32 : II Samuel 22.31 ; Psaume 12.7 et 119.140 ; Proverbes 40.5
(e) v32 : Deutéronome 32.39 ; I Samuel 2.2 ; Psaume 86.8 ; Ésaïe 45.5
(f) v50 : Romains 15.9

(1) v45 : Ils se sont soumis à moi par contrainte et malgré eux.

Psaume XIX

Ce Psaume a deux parties.

Dans la première, David célèbre la gloire de Dieu qui parait dans l'ordre de la nature et particulièrement dans les cieux et dans le soleil, versets 1-7.

Dans la seconde, il parle de l'excellence de la loi du Seigneur, il le prie de lui pardonner ses péchés, de la préserver de tout mal et de sanctifier ses pensées, ses paroles et toute sa conduite, versets 8-15.

1. Psaume de David donné au maître-chantre, *pour le chanter*.

LES cieux racontent la gloire du Dieu fort et l'étendue donne à connaître l'ouvrage de ses mains.

3. Un jour parle à un autre jour et une nuit enseigne une autre nuit.

4. Il n'y a point en eux de langage et il n'y a point de parole, cependant sans cela leur voix s'est étendue.

5. Leur voix va par toute la terre et [a] leurs discours jusqu'au bout du monde. Il a posé en eux un pavillon pour le soleil.

6. Tellement qu'il est semblable à un époux qui sort de la chambre nuptiale et il se réjouit comme un homme vaillant pour faire sa course.

7. Son départ est de l'un des bouts des cieux et son tour s'achève à l'autre bout et il n'y a rien qui se puisse cacher à sa chaleur.

8. La loi de l'Éternel est parfaite, elle restaure l'âme, le témoignage de l'Éternel est assuré et donne la sagesse aux plus simples.

9. Les commandements de l'Éternel sont droits, ils réjouissent le cœur, le commandement de l'Éternel est pur, il fait que les yeux voient.

10. La crainte de l'Éternel est pure, elle subsiste à perpétuité, les jugements de l'Éternel ne sont que vérité et ils se trouvent également justes.

11. Ils sont [b] plus désirables que l'or, même que beaucoup de fin or [c] et plus doux que le miel, même que ce qui distille des rayons de miel.

12. Aussi ton serviteur en est-il éclairé et il y a un grand salaire dans leur observation.

13. Qui est-ce qui connaît ses fautes commises par erreur ? Nettoie-moi des fautes cachées.

14. Préserve aussi ton serviteur des péchés commis par fierté, qu'ils ne dominent point sur moi, alors je serai intègre et je serai innocent des grands péchés.

15. Que les paroles de ma bouche et la méditation de mon cœur te soient agréables, ô Éternel mon rocher et mon rédempteur.

Réflexions

Le roi David parle ici des deux principaux moyens par lesquels Dieu s'est fait connaître aux hommes, savoir des œuvres de la nature et de sa parole.

Ainsi, l'usage que nous devons faire de ce Psaume est de profiter de l'un et de l'autre de ces moyens, de nous appliquer à la méditation de ces merveilleux ouvrages du Seigneur qui nous instruisent si bien de sa puissance et de sa sagesse, mais de nous attacher surtout à la lecture et à la méditation de sa sainte loi.

L'éloge que David fait dans ce Psaume de la parole de Dieu nous apprend que cette parole est la règle sûre, claire et parfaite de notre foi et de notre conduite, qu'elle est infiniment plus précieuse que tout ce qu'il y a d'excellent dans le monde, qu'elle nous a été donnée pour nous éclairer et pour nous sanctifier, que c'est ce qui réjouit l'âme et qui la console, que la crainte de Dieu procure un parfait bonheur à ceux qui s'y attachent, et qu'il y a un très grand salaire dans l'observation de ses commandements.

À ces réflexions, nous devons joindre des prières humbles et ardentes pour demander à Dieu avec David qu'il imprime ces vérités dans notre cœur, qu'il nous pardonne tous nos péchés, qu'il nous préserve surtout des péchés de malice et qu'il veuille nous sanctifier tellement que nos pensées, nos paroles et nos actions puissent lui être agréables.

(a) v5 : Romains 10.18
(b) v11 : Sous 119.72 et 127 ; Proverbes 8.11
(c) v11 : Sous 119.103

Psaume XX

Le peuple d'Israël prie pour son roi et demande à Dieu de le protéger et de le rendre victorieux et il se promet que Dieu exaucera ses prières.

1. Psaume de David donné au maître-chantre, *pour le chanter*.

QUE l'Éternel te réponde au jour de ta détresse, que le nom du Dieu de Jacob te mette dans un état élevé !

3. Qu'il t'envoie son secours de son saint lieu et qu'il te soutienne de Sion !

4. Qu'il se souvienne de toutes tes oblations et qu'il réduise en cendre ton holocauste ! Sélah.

5. Qu'il te donne le désir de ton cœur et qu'il accomplisse tous tes desseins !

6. Nous triompherons de ta délivrance et nous marcherons à enseignes déployées au nom de notre Dieu, l'Éternel accomplira toutes tes demandes.

7. Déjà, je connais que l'Éternel a délivré son oint, il lui répondra des cieux de sa Sainteté, la délivrance a été faite par sa droite avec force.

8. Les uns se vantent de leurs chariots et les autres de leurs chevaux, mais nous nous vanterons du nom de l'Éternel notre Dieu.

9. Ceux-là ont plié et sont tombés, mais nous nous sommes relevés et affermis.

10. Éternel, conserve le roi, exauce-nous au jour où nous t'invoquons.

Réflexions

Il paraît de ce Psaume que les peuples doivent prier pour les rois et pour les princes que Dieu a élevés au-dessus d'eux. C'est un devoir pour les chrétiens, comme c'en était un pour les Juifs et Paul le prescrit lorsqu'il ordonne :

Qu'on fasse des prières et des supplications pour les rois et pour ceux qui sont constitués en dignité,

I Timothée 2.2.

Le peuple d'Israël demandait à Dieu dans ce Psaume d'exaucer les vœux de son roi et de lui donner la victoire sur ses ennemis.

Les chrétiens doivent aussi prier le Seigneur de soutenir leurs princes dans les guerres et dans les entreprises justes, mais le principal but qu'ils doivent se proposer dans leurs prières c'est de vivre dans la piété et dans la tranquillité sous la domination des puissances.

Enfin, l'on voit ici que la sûreté et la gloire des princes et des états dépend de la faveur et de la protection de Dieu, que c'est à cette protection qu'ils

sont redevables des victoires et des heureux succès qu'ils ont, qu'ainsi les rois et leurs sujets doivent travailler sur toutes choses à se rendre Dieu favorable.

Psaume XXI

Le sujet de ce Psaume est le même que celui du précédent, versets 1-7.

Les Israélites louent Dieu avec David des avantages qu'il lui avait accordés et ils se promettent la continuation de la protection et de l'assistance de Seigneur, versets 8-14.

1. Psaume de David donné au maître-chantre, *pour le chanter*.

ÉTERNEL, le roi se réjouira dans ta force et combien n'aura-t-il pas de joie dans ta délivrance !

3. Tu lui as donné le souhait de son cœur et tu ne lui as point refusé ce qu'il a prononcé de ses lèvres, sélah,

4. Car tu l'as prévenu par toutes sortes de bénédictions et de biens et tu as mis sur sa tête une couronne de fin or.

5. Il t'avait demandé la vie et tu la lui as donnée, même une prolongation de jours à perpétuité.

6. Sa gloire est grande par ta délivrance, tu as mis sur lui la majesté et la gloire,

7. Car tu l'as fait être un exemple de tes bénédictions pour toujours, tu l'as comblé de joie par ta face.

8. Puisque le roi s'assure en l'Éternel et dans la bonté du Souverain, il ne sera point ébranlé.

9. Ta main trouvera tous tes ennemis, ta droite trouvera tous ceux qui te haïssent.

10. Tu les rendras comme un four embrasé au temps de ton courroux, l'Éternel les engloutira en sa colère et le feu les consumera.

11. Tu feras périr leur fruit de dessus la terre et leur race d'entre les fils des hommes,

12. Car ils ont projeté du mal contre toi et ils ont formé une entreprise dont ils ne pourront venir à bout,

13. Parce que tu les mettras en butte et tu coucheras tes flèches sur tes cordes contre leurs faces.

14. Élève-toi Éternel, par ta force et nous chanterons ta puissance.

Réflexions

On voit dans ce Psaume :

1. Que comme le devoir des peuples est de prier pour leurs rois, ils doivent aussi prendre part aux bénédictions que Dieu répand sur leurs personnes et sur leurs justes desseins et lui en rendre grâce.

2. Que Dieu aime et qu'il protège d'une façon toute particulière les rois justes et pieux qui l'invoquent et qui se confient en lui.

3. Qu'il abaisse et qu'il détruit les princes injustes et principalement ceux qui s'opposent à l'établissement de son règne et aux desseins de sa providence.

Psaume XXII

David se plaint de ce que Dieu l'avait abandonné à la violence de l'affliction et à la fureur de ses ennemis. Il représente le triste état où il était réduit et il prie le Seigneur de venir à son aide, versets 1-22.

Il témoigne cependant une ferme confiance en Dieu, il le loue même de la délivrance qu'il attendait de sa bonté et il exhorte tous les fidèles à se joindre à lui pour le louer. Il faut remarquer que ce Psaume est prophétique et qu'il regarde surtout les souffrances et le règne du Messie, versets 23-32.

1. Psaume de David donné au maître-chantre, *pour le chanter* sur ajéleth-hasçasçachar [1].

MON [a] Dieu, mon Dieu, pourquoi m'as-tu abandonné, t'éloignant de ma délivrance et des paroles de mon gémissement ?

3. Mon Dieu, je crie de jour, mais tu ne me réponds point et de nuit et je n'ai point de repos.

4. Cependant, tu es le Saint, tu habites au milieu d'Israël qui célèbre tes louanges.

5. Nos pères ont espéré en toi, ils ont espéré et tu les as délivrés.

6. Ils ont crié vers toi et ils ont été délivrés, [b] ils se sont assurés en toi et ils n'ont point été confus.

7. Mais moi je suis un vers et non point un homme, l'opprobre des hommes et le méprisé du peuple.

8. Tous ceux qui me voient [c] se moquent de moi, ils me font la moue, ils hochent la tête.

9. [d] Il se repose, disent-ils, sur l'Éternel, qu'il le délivre et qu'il le sauve, s'il a mis en lui son affection.

10. Certainement c'est toi qui m'as tiré du ventre de ma mère qui a pris soin de moi, lorsque j'étais aux mamelles de ma mère.

11. J'ai été remis à tes soins dès ma naissance, tu es mon Dieu fort dès le ventre de ma mère.

12. Ne t'éloigne point de moi, car la détresse est près de moi et il n'y a personne qui me secoure.

13. Plusieurs taureaux m'ont environné, des taureaux puissants de Basçan m'ont enfermé.

14. Ils ont ouvert leur gueule contre moi, comme un lion déchirant et rugissant.

15. Je suis écoulé comme de l'eau et tous mes os sont disjoints, mon cœur est comme de la cire et s'est fondu dans mes entrailles.

16. Ma vigueur est desséchée comme de la terre cuite au feu et ma langue est attachée à mon palais et tu m'as mis dans la poussière de la mort,

17. Car des chiens m'ont environné et une assemblée de gens malins m'a entouré, [e] ils ont percé mes mains et mes pieds.

18. Je compterais tous mes os, ils me considèrent et me regardent.

19. [f] Ils partagent entre eux mes vêtements et jettent le sort sur mon habit.

20. Toi donc, Éternel, ne t'éloigne point, toi qui es ma force, hâte-toi de me secourir.

21. Délivre ma vie de l'épée, mon unique [2] de la patte du chien.

22. Délivre-moi de la gueule du lion et me répond, me retirant d'entre les cornes des licornes.

23. [g] J'annoncerai ton nom à mes frères, je te louerai au milieu de leur assemblée.
24. Vous qui craignez l'Éternel, louez-le, toute la race de Jacob, glorifiez-le et toute la race d'Israël, redoutez-le,
25. Car il n'a point méprisé, ni dédaigné l'affliction de l'affligé, il n'a point détourné sa face de lui, mais il a crié à lui, il l'a exaucé.
26. Je te louerai dans une grande assemblée, je rendrai mes vœux en la présence de ceux qui te craignent.
27. Les humbles mangeront et seront rassasiés, ceux qui cherchent l'Éternel le loueront, votre cœur vivra à perpétuité.
28. [h] Tous les bouts de la terre s'en souviendront et se convertiront à l'Éternel et toutes les familles des nations se prosterneront devant toi,
29. Car le règne appartient à l'Éternel et il domine sur les nations.
30. Tous les riches de la terre mangeront et se prosterneront devant lui, tous ceux qui descendent en la poudre s'inclineront, même celui qui ne peut garantir sa vie.
31. La postérité le servira et elle sera comptée à l'avenir parmi ceux qui servent le Seigneur.
32. Ils viendront et publieront sa justice au peuple qui naîtra parce qu'il aura fait cela.

Réflexions

Pour profiter de cette lecture, il faut considérer ce Psaume par rapport au roi David et par rapport à Jésus-Christ.

1. Au premier égard, nous voyons par les plaintes que David fait ici que les personnes que Dieu aime tombent quelquefois dans un état très fâcheux, en sorte qu'il leur semble que Dieu les ait abandonnés. Mais la confiance que David marque dans ce Psaume nous montre aussi qu'il ne faut jamais perdre courage dans les afflictions, que le Seigneur en délivre ses enfants et qu'il leur donne sujet par là de célébrer sa bonté.

2. Ce Psaume contient une description très claire des souffrances et du profond abaissement de notre Seigneur. On y lit ces paroles qu'il prononça lorsqu'il fut crucifié :

Mon Dieu, mon Dieu, pourquoi m'as-tu abandonné ?

On y voit les outrages que les Juifs lui disaient pendant qu'il fut sur la croix, le sort jeté sur ses habits, ses mains et ses pieds percés et les principales circonstances de sa passion et de sa mort.

Dieu voulut que toutes ces choses fussent marquées par David, afin que quand elles arriveraient à notre Seigneur on en fût moins surpris et qu'on put même reconnaître par là que Jésus était le Messie. Ainsi, nous devons déplorer l'aveuglement des Juifs qui se scandalisaient de la croix et des souffrances de Jésus, au lieu qu'elles devaient les convaincre qu'il était le Messie que Dieu avait promis.

Ces considérations doivent nous fortifier dans la croyance que nous avons que Jésus est le sauveur du monde, d'autant plus que ce Psaume nous met aussi devant les yeux la gloire où Dieu l'a élevé après ses souffrances et dont il jouit maintenant qu'il est à la droite de son père et que son règne est établi par toute la terre.

(a) v2 : Matthieu 27.46 ; Marc 15.34
(b) v6 : Psaume 25.3 et 31.2 ; Ésaïe 14.6 et 49.23 ; Romains 9.33
(c) v8 : Matthieu 27.39
(d) v9 : Matthieu 27.43
(e) v17 : Matthieu 27.37 ; Marc 15.24 ; Luc 23.33 ; Jean 19.23 et 37
(f) v19 : Luc 23.34 ; Jean 19.24
(g) v23 : Hébreux 5.12
(h) v28 : Sus 2.8 ; Sous 72.11 et 86.9

(1) v1 : On ne sait rien sur la signification de ce terme. Peut-être est-ce le nom d'un instrument de musique ?
(2) v21 : Mon âme.

Psaume XXIII

David représente les soins paternels du Seigneur envers lui sous l'image d'un berger qui conduit ses brebis, qui les nourrit et qui les défend et il décrit les grâces dont il espérait de jouir toujours dans la communauté du Seigneur.

1. Psaume de David.
L'ÉTERNEL [a] est mon berger, je n'aurai point de disette.
2. Il me fait reposer dans des parcs herbus et il me conduit le long des eaux tranquilles.
3. Il restaure mon âme et il me mène par des sentiers unis pour l'amour de son nom.
4. Même [b] quand je marcherais par la vallée de l'ombre de la mort, je ne craindrais aucun mal, car tu es avec moi, c'est ton bâton et ta houlette qui me consolent.
5. Tu dresses la table devant moi à la vue de ceux qui me persécutent, tu oins ma tête d'huile et ma coupe est remplie.
6. Quoi qu'il en soit, les biens et la miséricorde m'accompagneront tous les jours de ma vie et mon habitation sera dans la maison de l'Éternel pour longtemps.

Réflexions

Ce Psaume nous met devant les yeux d'une manière bien touchante l'heureux état des fidèles dans l'assurance de l'amour de Dieu et sous sa protection.

David nous montre par son exemple, qu'ils n'ont jamais besoin de rien, que Dieu les protège, qu'il les console, qu'il les soutient dans tous les états où ils se trouvent, qu'il est avec eux dans la mort même et qu'il les comble de ses grâces et de ses faveurs en les faisant vivre dans sa bienheureuse communion.

Ainsi, ce cantique est très propre pour la consolation des vrais fidèles et le désir d'avoir part à ces précieux avantages doit nous faire embrasser à tous avec ardeur l'étude de la piété.

(a) v1 : Ésaïe 40.11 ; Jérémie 23.4 ; Ézéchiel 34.23 ; Jean 10.11 ; I Pierre 2.25
(b) v4 : Sus 3.6 ; Sous 118. Le reste est illisible.

Psaume XXIV

Le roi David reconnaît dans ce Psaume que Dieu qui a créé le monde règne sur toutes choses et particulièrement sur l'église, versets 1-2.

Il montre quels sont les vrais membres de l'église et à quelles marques ont les reconnaît, versets 3-6.

Enfin, il célèbre la gloire et la force de ce roi tout-puissant, versets 7-10.

1. Psaume de David.

LA [a] terre appartient à l'Éternel et tout ce qui y est, la terre habitable et ceux qui y habitent,

2. Car il l'a fondée sur les mers et l'a établie sur les fleuves.

3. [b] Qui est-ce qui montera à la montagne de l'Éternel et qui est-ce qui demeurera au lieu de Sa Sainteté ?

4. Ce sera l'homme qui a les mains pures et le cœur net, dont l'âme n'est point portée à la fausseté et qui ne jure point pour tromper.

5. Il recevra la bénédiction de l'Éternel et la justice de Dieu son sauveur.

6. Telle est la génération de ceux qui cherchent ta face en Jacob, sélah.

7. Portes élevez vos têtes, portes éternelles haussez-vous et le roi de gloire entrera.

8. Qui est ce roi de gloire ? C'est l'Éternel fort et puissant dans les combats.

9. Portes élevez vos têtes, élevez-les aussi portes éternelles et le roi de gloire entrera.

10. Qui est ce roi de gloire ? C'est l'Éternel des armées, c'est lui qui est le roi de gloire, Sélah.

Réflexions

Ce cantique renferme deux instructions.

1. La première que Dieu, qui créa la terre au commencement, est le roi souverain et tout-puissant dont la gloire et la force doivent être célébrées à jamais.

2. Ce Psaume nous enseigne qui sont ceux que Dieu regarde comme siens et qu'il admettra à sa présence glorieuse. Ce n'est que ceux dont le cœur et les actions sont purs, qui sont sincères et fidèles dans leurs discours et dans toute leur conduite, qui s'éloignent de la fraude et de la tromperie, qui invoquent le Seigneur et qui cherchent sa face de tout leur cœur.

Si donc nous souhaitons d'avoir part à l'amour de Dieu, nous devons chercher ces caractères et ces sentiments en nous-mêmes et travailler à les y produire et à les y augmenter continuellement.

(a) v1 : Exode 19.5 ; Deutéronome 10.14 ; Job 41.2 ; Sous 50.12 ; I Corinthiens 10.26-28
(b) v3 : Ésaïe 33.14-15

Psaume XXV

Dans ce Psaume David implore la grâce de Dieu avec beaucoup de ferveur. Il le prie surtout de lui enseigner ses voies, de lui donner sa crainte, de lui pardonner ses péchés et de le délivrer de ses afflictions, versets 1-7 et 15-22.

Il y fait aussi une belle description de la piété et du bonheur où elle élève les hommes, versets 8-14.

Ce Psaume renferme des instructions très remarquables et de beaux mouvements de dévotion.

1. Psaume de David.

ÉTERNEL, j'élève mon âme à toi.

2. *Beth.* Mon Dieu, [a] je m'assure en toi, que je ne sois point confus, que mes ennemis ne triomphent point de moi.

3. *Guimel.* Certainement aucun de ceux qui s'attendent à toi ne sera confus, ceux qui agissent perfidement en toute occasion seront confus.

4. *Daleth.* Éternel, [b] fais-moi connaître tes voies, enseigne-moi tes sentiers.

5. *He. Vau* Fais-moi marcher dans ta vérité et m'enseigne, car tu es le Dieu de ma délivrance, je m'attends à toi de tout cœur.

6. *Zain.* Éternel, souviens-toi de tes compassions et de tes bontés, car [c] elles sont de tout temps.

7. *Heth.* Ne te souviens point des péchés de ma jeunesse, ni de mes transgressions, selon ta miséricorde, souviens-toi de moi, pour l'amour de ta bonté, ô Éternel !

8. *Theth.* L'Éternel est bon et droit, c'est pourquoi il enseignera aux pécheurs le chemin qu'ils doivent tenir.

9. *Iod.* Il fera marcher les débonnaires dans la droiture et il enseignera sa voie aux humbles.

10. *Caph.* Toutes les voies de l'Éternel ne sont que bonté et que vérité pour ceux qui gardent son alliance et ses témoignages.

11. *Lamed.* Pour l'amour de ton nom, Éternel, tu me pardonneras mon iniquité, quoiqu'elle soit grande.

12. *Mem.* Qui est l'homme qui craint l'Éternel ? Il lui enseignera le chemin qu'il doit choisir.

13. *Nun.* Son âme logera parmi les biens et sa postérité possédera la terre en héritage.

14. *Samech.* Le secret de l'Éternel est pour ceux qui le craignent et son alliance pour la leur faire connaître.

15. *Hajin.* Mes yeux sont continuellement vers l'Éternel, car c'est lui qui tirera mes pieds des filets.

16. *Pe.* Tourne ta face vers moi et aie pitié de moi, car je suis seul et affligé.

17. *Tsadi.* Les détresses de mon cœur se sont augmentées, délivre-moi de mes angoisses.

18. *Res.* Regarde mon affliction et mon travail et me pardonne tous mes péchés.

19. *Res.* Regarde mes ennemis, car ils sont en grand nombre et [d] ils me haïssent d'une haine pleine de violence.

20. *Scin.* Garde mon âme et me délivre, que je ne sois point confus, car je me suis retiré vers toi.
21. *Thau.* Que l'intégrité et la droiture me préservent, car je me suis attendu à toi.
22. *Pe.* Ô Dieu, rachète Israël de toutes ses détresses.

Réflexions

L'usage que nous devons faire de ce Psaume est d'y remarquer :

1. Avec quelle assurance ceux qui se confient en Dieu s'adressent à lui et implorent son secours dans tous leurs besoins.

2. Que ce que nous devons demander à Dieu avec le plus d'ardeur, c'est qu'il nous remplisse de sa connaissance, qu'il nous enseigne à marcher dans ses voies et qu'il nous accorde le pardon de tous les péchés que nous avons commis.

3. Nous voyons ici quel est le prix de la crainte de Dieu et quels sont les avantages qu'elle procure. Le roi David nous dit sur ce sujet que Dieu enseigne ses voies aux débonnaires et aux humbles, qu'il montre à ceux qui le craignent le chemin qu'ils doivent choisir, que c'est à eux qu'il manifeste ses secrets et son alliance, qu'il les comble de biens eux et leur postérité et que lorsqu'ils sont dans l'affliction, il les protège et qu'il les délivre de toutes détresses.

Ce sont là des instructions tout à fait salutaires et nous ne saurions rien faire de mieux pour nous affermir dans la piété et pour nous assurer un parfait bonheur, que de les lire et de les méditer avec soin et que de présenter souvent à Dieu les prières qui sont contenues dans ce Psaume.

(a) v2 : Psaume 32.6 ; Sous 31. 2 et 34.6
(b) v4 : Psaume 27.11, 86.11 et 119. Le reste est illisible.
(c) v6 : Psaume 103.17, 106.1, 107.1, 117.1, et 136.1-2 ; Jérémie 33.11
(d) v19 : Jean 15.25

Psaume XXVI

David prie le Seigneur de soutenir son innocence, versets 1-3.

Il dit qu'il s'éloignait toujours des méchants et que son plus grand plaisir était de servir Dieu dans son tabernacle, versets 4-8.

Avec ces dispositions il espère que Dieu ne l'abandonnera pas à ses ennemis, versets 9-12.

1. Psaume de David.

ÉTERNEL, [a] fais-moi justice, car j'ai marché dans mon intégrité et j'ai mis mon assurance en l'Éternel, je ne serai jamais ébranlé.

2. Éternel, sonde-moi et m'éprouve, examine mes reins et mon cœur.

3. Car ta bonté est devant mes yeux et j'ai marché dans ta vérité.

4. [b] Je ne me suis point assis avec les hommes vains et je n'ai point fréquenté les gens couverts.

5. J'ai haï la compagnie des méchants et je ne hante point les impies.

6. Je lave mes mains dans l'innocence et je fais le tour de ton autel, ô Éternel.

7. Pour éclater en voix d'actions de grâces et pour raconter tes merveilles.

8. Éternel, j'aime la demeure de ta maison et le lieu où est le pavillon de ta gloire.

9. N'assemble point mon âme avec les pécheurs, ni ma vie avec les hommes sanguinaires,

10. Dont les mains exécutent les crimes qu'ils ont médités et dont la main droite est pleine de présents.

11. Mais moi je marcherai dans mon intégrité ; rachète-moi et aie pitié de moi.

12. Mon pied sera ferme dans le droit chemin ; je bénirai l'Éternel dans les assemblées.

Réflexions

1. La première instruction que ce Psaume nous donne est que Dieu regarde principalement à l'intégrité et à la droiture, qu'il sonde et éprouve les cœurs et qu'ainsi le seul moyen d'avoir Dieu favorable est de se rendre approuvé par lui, de vivre dans l'innocence, de marcher dans sa vérité et de haïr les vices et la société des méchants.

2. Le zèle dont David est animé pour servir Dieu dans le tabernacle doit nous inciter à nous acquitter des devoirs de la religion avec la même ardeur et à prendre notre plus grand plaisir à nous rendre dans la maison de l'Éternel pour le louer et pour y méditer les merveilles de son amour. Mais le soin que ce roi pieux avait de se purifier avant que de paraître devant l'autel du Seigneur nous montre que pour pouvoir se présenter devant Dieu, il faut être pur et vivre dans la sainteté.

3. Enfin, nous devons nous joindre à David dans la prière qu'il fait à Dieu sur la fin de ce Psaume et lui demander qu'il nous préserve de ressembler aux méchants, de peur que nous ne soyons enveloppés dans les peines qui leur sont préparées.

(a) v1 : Sus 7.9
(b) v4 : Job 31.5 ; Psaume 1.1

Psaume XXVII

1. Le roi David témoigne ici qu'il avait une entière confiance en Dieu dans les plus grands dangers, versets 1-3.

2. Il y marque son zèle et son attachement pour le service divin, versets 4-6.

3. Il prie Dieu de lui donner des témoignages de sa faveur et il parait pleinement assuré que Dieu ne l'abandonnerait jamais, versets 7-14.

Il y a dans ce Psaume beaucoup d'onction et de très beaux sentiments de foi, de dévotion et de piété.

L'ÉTERNEL [a] est ma lumière et ma délivrance, [b] de qui aurais-je peur ? L'Éternel est la force de ma vie, de qui aurais-je de la crainte ?

2. Quand les méchants, mes adversaires et mes ennemis sont venus contre moi pour manger ma chair, eux-mêmes ont bronché et sont tombés.

3. [c] Quand toute une armée se camperait contre moi, mon cœur ne craindrait rien ; si la guerre s'élève contre moi, j'aurai cette confiance.

4. J'ai demandé une chose à l'Éternel et je la rechercherai, c'est que j'habite dans la maison de l'Éternel tous les jours de ma vie pour contempler la beauté de l'Éternel et visiter soigneusement son palais,

5. Car il me cachera dans sa tente au mauvais jour, il me tiendra caché dans le lieu secret de son tabernacle, il m'élèvera comme sur un rocher.

6. Même à présent ma tête s'élèvera par-dessus mes ennemis qui sont autour de moi et je sacrifierai dans son tabernacle des sacrifices de cris de joie, je chanterai et psalmodierai à l'Éternel.

7. Éternel écoute ma voix, je t'invoque, aie pitié de moi et m'exauce.

8. Mon cœur me dit de ta part : Cherchez ma face. Je chercherai ta face ô Éternel.

9. Ne cache point ta face de moi, ne rejette point ton serviteur dans ton courroux. Tu as été mon aide, ô Dieu de ma délivrance, ne me délaisses point et ne m'abandonnes point.

10. Quand mon père et ma mère m'auraient abandonné, toutefois l'Éternel me recueillera.

11. Éternel, [d] enseigne-moi ta voie et me conduit par un sentier uni à cause de mes ennemis.

12. Ne me livre point au désir de mes adversaires, car de faux témoins et qui ne respirent que violence se sont élevés contre moi.

13. N'eût été que j'ai cru que je verrais les biens de l'Éternel dans la terre des vivants, c'était fait de moi.

14. [e] Attends-toi à l'Éternel et demeure ferme et il fortifiera ton cœur, attends-toi, dis-je, à l'Éternel.

Réflexions

On doit remarquer ici :

1. Que ceux qui craignent Dieu et qui se confient en lui n'ont jamais peur des hommes et qu'ils sont tranquilles lors même qu'ils se voient persécutés et réduits à l'état le plus fâcheux.

2. Que l'avantage le plus précieux et la plus douce consolation dont nous puissions jouir en ce monde sont de nous rencontrer souvent dans la maison de Dieu pour l'adorer, pour le louer et pour y recevoir les témoignages de sa faveur.

3. Que quand Dieu nous sollicite par les mouvements de notre cœur à rechercher sa face, nous devons profiter de cette grâce qu'il nous fait et répondre aux invitations qu'il nous adresse.

4. Enfin, l'assurance que David marque dans ce Psaume nous fait voir que quand même nous serions abandonnés de tout le monde, le Seigneur ne nous abandonnera point si nous le craignons et si nous nous reposons sur lui, qu'il n'y a que la confiance en Dieu et l'espérance en ses promesses qui puisse nous soutenir au milieu des travers de cette vie et que l'attente de ceux qui cherchent leur bonheur en Dieu seul ne sera jamais vaine.

(a) v1 : Michée 7.8
(b) v1 : Sous 118.6
(c) v3 : Sus 3.7
(d) v11 : Psaumes 25.4 et 86.11 et 119
(e) v14 : Ésaïe 25.9 et 33.2 ; Habacuc 2.3

Psaume XXVIII

Le roi David prie Dieu de le garantir de la malice et des artifices des méchants et des jugements qui doivent tomber sur eux.

Il le loue aussi des soins qu'il avait de lui, il se confie en son secours et il fait des vœux pour la prospérité du peuple d'Israël.

1. Psaume de David

JE crie à toi Éternel mon rocher, ne sois point sourd à mon égard [a] de peur que si tu ne me réponds, je sois semblable à ceux qui descendent dans la fosse.

2. Exauce la voix de mes supplications lorsque je crie à toi et que j'élève mes mains vers l'oracle de ta Sainteté.

3. Ne m'entraîne point avec les méchants, ni avec les ouvriers d'iniquité [b] qui parlent de paix avec leur prochain quoiqu'il y ait de la malice dans leur cœur.

4. Donne-leur selon leurs œuvres, selon la malice de leurs actions et selon les œuvres de leurs mains, rends-leur ce qu'ils ont mérité.

5. Parce qu'ils ne prennent point garde aux ouvrages de l'Éternel, ni aux œuvres de ses mains, il les ruinera et ne les fera point subsister.

6. Béni soit l'Éternel, car il a exaucé la voix de mes supplications.

7. L'Éternel est ma force et mon bouclier, mon cœur a eu confiance en lui et j'ai été secouru et mon cœur s'est réjoui, c'est pourquoi je le célébrerai par mon cantique.

8. L'Éternel est leur force et il est la force qui délivre son oint.

9. Sauve ton peuple et béni ton héritage, gouverne-les et les élève éternellement.

Réflexions

Ce que nous devons apprendre de ce Psaume, c'est

1. D'invoquer le Seigneur dans tous nos besoins, d'élever à lui nos mains et nos cœurs pour implorer son secours et le prier surtout qu'il ne permette pas que nous soyons entraînés dans le mal avec les pêcheurs.

2. Que Dieu rend aux méchants selon leurs œuvres et qu'en particulier il détruit les hommes doubles et trompeurs qui parlent de paix à leur prochain pendant qu'ils ont le cœur plein de malice et de haine.

3. Que ce qui cause la ruine et le malheur des hommes c'est qu'ils ne prennent pas garde aux œuvres de Dieu pour apprendre par là à le craindre.

4. Les louanges de David joint à ses prières montrent que les gens de bien invoquent le Seigneur avec une parfaite confiance en sa bonté, que Dieu exauce ceux qui le réclament et qu'il sera toujours le bouclier et la force des justes et le protecteur de son peuple.

(a) v1 : Sous 143.7
(b) v3 : Sus 12.3 ; Jérémie 9.8

Psaume XXIX

C'est ici une exhortation à reconnaître la majesté de Dieu qui parait dans ses œuvres et en particulier dans le tonnerre.

Le prophète parle aussi de la protection dont Dieu favorise le peuple d'Israël.

1. Psaume de David.

FILS des princes [1] rendez à l'Éternel, rendez à l'Éternel la gloire et la force.

2. Rendez à l'Éternel la gloire due à son nom, prosternez-vous devant l'Éternel dans son sanctuaire magnifique.

3. La voix de l'Éternel est sur les eaux, le Dieu glorieux fait tonner, l'Éternel est sur les grandes eaux.

4. La voix de l'Éternel est forte, la voix de l'Éternel est magnifique.

5. La voix de l'Éternel brise les cèdres, l'Éternel brise même les cèdres du Liban,

6. Et les fait sauter comme un veau, le Liban et Scirjon [2] comme un faon de licorne.

7. La voix de l'Éternel jette des éclats de flamme de feu.

8. La voix de l'Éternel fait trembler le désert, l'Éternel fait trembler le désert de Kadès.

9. La voix de l'Éternel fait avorter les biches et découvre les forêts, mais chacun annonce sa gloire dans son palais.

10. L'Éternel a présidé sur le déluge et l'Éternel présidera comme roi éternellement.

11. L'Éternel donnera de la force à son peuple, l'Éternel bénira son peuple dans la paix.

Réflexions

La lecture de ce Psaume nous engage à adorer avec respect et avec crainte la majesté de Dieu dont il donne des preuves dans ses ouvrages.

Ce Psaume nous enseigne en particulier que c'est Dieu qui par sa puissance forme les tonnerres qui se font entendre dans les airs et qui produisent des effets si surprenants, que ce Dieu tout-puissant préside sur ces sortes d'événements et que sa providence s'en sert pour faire connaître aux hommes sa grandeur et pour exercer ses jugements sur eux.

Ainsi nous devons prendre occasion de tout ce qui arrive dans la nature, de craindre Dieu et de mettre toute notre confiance en lui, nous souvenant qu'il est le maître du monde et que s'il emploie sa puissance pour punir ceux qui l'offensent, il s'en sert aussi pour le bien de son peuple et de tous ses enfants.

(1) v1 : On peut aussi traduire selon d'autres anciennes versions : Apportez à l'Éternel de jeunes béliers, c'est-à-dire vos sacrifices et vos offrandes.
(2) v6 : C'est le nom d'une montagne appelée autrement Hermon, voyez Deutéronome 3.9.

Psaume XXX

David rend à Dieu des actions de grâces solennelles de ce qu'il l'avait délivré et de ce qu'il avait fait succéder sa faveur à sa colère, versets 1-6.

Il reconnaît que s'étant oublié dans sa prospérité Dieu l'avait châtié pour le ramener à son devoir et pour l'obliger à l'invoquer avec plus d'ardeur et il fait le vœu de le bénir à jamais de ce qu'il l'avait exaucé, versets 7-13.

On croit que ce Psaume doit être rapporté à ce que David, étant de retour à Jérusalem après la conspiration d'Absçalon, fit pour purifier et consacrer sa maison qui avait été souillée par ce fils dénaturé.

1. Psaume qui fut un cantique de la dédicace de la maison de David.

ÉTERNEL, je t'exalterai parce que tu m'as tiré du danger et que tu n'as pas permis à mes ennemis de se réjouir de moi.

3. Éternel mon Dieu, j'ai crié vers toi et tu m'as guéri.

4. Éternel, tu as fait remonter mon âme du sépulcre, tu m'as rendu la vie afin que je ne descendisse pas dans la fosse.

5. Psalmodiez à l'Éternel vous ses bien-aimés et célébrez la mémoire de sa Sainteté,

6. Car il n'y a qu'un moment dans sa colère, mais il y a toute une vie dans sa faveur, le pleur loge le soir et le champ de triomphe survient au matin.

7. Quand j'étais dans ma prospérité, je disais : Je ne serai jamais ébranlé.

8. Éternel, par ta faveur tu avais mis la force dans ma montagne, mais sitôt que tu as caché ta face je suis devenu tout éperdu.

9. Éternel, j'ai crié à toi et j'ai présenté ma supplication à l'Éternel disant :

10. Quel profit y aura-t-il en mon sang si je descends dans la fosse ? La poudre te célébrera-t-elle ? Annoncera-t-elle ta vérité ?

11. Éternel, écoute et aie pitié de moi, Éternel sois-moi en aide.

12. Tu as changé mon deuil en réjouissance tu as détaché le sac dont j'étais couvert et tu m'as revêtu de joie.

13. Afin que ma gloire te psalmodie et ne se taise point. Éternel mon Dieu je te psalmodierai à toujours.

Réflexions

C'est ici un cantique d'actions de grâces qui convient particulièrement aux personnes qui sont échappées de quelque grand danger.

Ceux que Dieu a ainsi délivrés doivent, à l'imitation de David, célébrer sa bonté, inviter tous les hommes à la célébrer avec eux et reconnaître

qu'il n'y a qu'un moment dans la colère de Dieu, mais qu'il y a toute une vie dans sa faveur.

Il faut surtout remarquer les instructions que ce Psaume nous donne sur l'utilité des afflictions. David nous y dit

que lorsqu'il était dans sa prospérité il croyait n'être jamais ébranlé, mais qu'aussitôt que le Seigneur avait caché sa face, il avait été tout éperdu et qu'ayant prié le Seigneur dans cet état, il avait été exaucé.

Reconnaissons par là combien il est utile et nécessaire d'être affligé. Les hommes et même quelques fois les justes s'oublient dans la prospérité, mais Dieu se sert de l'adversité pour produire en eux une frayeur salutaire pour les obliger à recourir à lui et pour les ramener par ce moyen à leur devoir. Et c'est alors aussi qu'il s'apaise envers eux, qu'il les exauce et qu'il change leur tristesse en joie et leurs plaintes en actions de grâces.

C'est là une doctrine qui est d'un usage général et que nous devons bien méditer afin que si Dieu nous accorde le repos, nous n'en abusions pas et que s'il nous envoie des adversités, elles servent à nous humilier et à nous attacher de plus en plus à lui.

Psaume XXXI

Le roi David prie Dieu que puisqu'il se confiait en lui, il lui plût de le garantir des maux qu'il endurait de la part de ses ennemis et même de la part de ses proches, versets 1-19

et dans la persuasion où il est que sa prière sera exaucée il se réjouit de la délivrance qu'il attend de la bonté du Seigneur, versets 20-29.

1. Psaume de David donné au maître chantre, *pour le chanter*.

ÉTERNEL, [a] je me suis retiré vers toi, que je ne sois jamais confus, délivre-moi par ta justice.

3. Incline ton oreille vers moi, délivre-moi promptement, sois pour moi une forte roche et une maison bien munie afin que je m'y puisse sauver,

4. Car tu es mon rocher et ma forteresse, c'est pourquoi, à cause de ton nom, mène-moi et conduis-moi.

5. Tire-moi hors des filets qu'on m'a tendus en cachette, car tu es ma force.

6. [b] Je remets mon esprit en ta main, tu m'as racheté, ô Éternel qui es le Dieu de vérité.

7. J'ai haï ceux qui s'adonnent aux vanités trompeuses, mais moi je me suis assuré en l'Éternel.

8. Je m'égaierai et me réjouirai dans ta bonté parce que tu as regardé mon affliction et tu as pris connaissance des détresses de mon âme.

9. Tu ne m'as point livré entre les mains de mon ennemi, mais tu as fait tenir debout mes pieds au large.

10. Éternel, aie pitié de moi, car je suis en détresse, mon regard est tout défait de chagrin et mon âme et mon ventre,

11. Car ma vie se consume d'ennui et mes ans en soupirant, ma force est déchue pour la peine de mon iniquité et mes os sont consumés.

12. J'ai été en opprobre à tous mes ennemis, [c] je l'ai même été beaucoup à mes voisins, j'ai été en horreur à ceux de ma connaissance, ceux qui étaient dehors s'enfuyaient de moi.

13. J'ai été mis en oubli dans le cœur des hommes, comme un mort, j'ai été estimé comme un vaisseau de nul usage,

14. Car j'ai ouï le blâme de plusieurs, la frayeur m'a saisi de tous côtés quand ils consultaient ensemble contre moi. Ils ont consulté pour m'ôter la vie.

15. Toutefois, Éternel je me suis assuré en toi, j'ai dit : Tu es mon Dieu.

16. Mes temps sont en ta main, délivre-moi de la main de mes ennemis et de ceux qui me poursuivent.

17. Fais luire ta face sur ton serviteur, délivre-moi par ta bonté.

18. Éternel, que je ne sois point confus puisque je t'ai invoqué, que les méchants soient confus, qu'ils aient la bouche fermée dans le sépulcre.

19. Que les lèvres qui mentent et qui prononcent des paroles dures contre le juste avec orgueil et avec mépris soient muettes.

20. [d] Ô que tes biens sont grands que tu as réservés pour ceux qui te craignent et que tu fais pour ceux qui se retirent vers toi aux yeux des fils des hommes.

21. Tu les caches dans le secret sous ta face, loin de l'orgueil des hommes, tu les préserves dans une tente des langues qui les attaquent.

22. Béni soit l'Éternel parce qu'il a rendu admirable sa bonté envers moi, comme si j'eusse été dans une ville munie.

23. Je disais dans ma précipitation : Je suis retranché de devant tes yeux et toutefois tu as exaucé la voix de mes supplications quand j'ai crié à toi.

24. Aimez l'Éternel vous tous ses bien-aimés, l'Éternel garde les fidèles et il rend à celui qui se conduit avec fierté tout ce qu'il a mérité.

25. Vous tous qui avez votre attente à l'Éternel, demeurez fermes et il fortifiera votre cœur.

Réflexions

1. La confiance dont David paraît animé dans ce Psaume et les prières qu'il y adresse à Dieu nous montrent que les enfants de Dieu s'assurent pleinement sur sa bonté, qu'ils se retirent vers lui dans

les détresses et qu'ils ne sont jamais confus dans leur espérance. Nous devons imiter David dans sa piété et dans sa confiance, nous recommander sans cesse à la protection du Seigneur et avoir toujours dans le cœur cette prière :

Je remets mon esprit en ta main, car tu m'as racheté ô Dieu de vérité.

2. Les maux et les persécutions que David a soufferts, même de la part de ses plus proches et la manière dont il recevait ces épreuves, nous font voir que si nous nous trouvons dans la souffrance, nous devons supporter patiemment nos afflictions, n'avoir aucun ressentiment contre ceux qui nous font du mal et attendre avec résignation le secours de Dieu.

3. L'on voit enfin dans ce Psaume combien David était ravi dans le sentiment des bontés du Seigneur envers ceux qui le craignent et de la grandeur des biens qu'il leur réserve. Tous ceux qui aiment Dieu doivent considérer cela pour leur consolation et pour s'encourager de plus en plus à lui obéir et à lui plaire. C'est à quoi tend l'exhortation par où ce cantique finit :

Aimez le Seigneur vous tous ses saints, car le Seigneur garde les fidèles. Vous tous qui avez votre attente en l'Éternel, persévérez constamment et il fortifiera votre cœur.

(a) v2 : Psaume 71.1
(b) v6 : Luc 23 ;46
(c) v12 : Job 19.13 ; Psaume 38.12
(d) v20 : Ésaïe 64.4 : I Corinthiens 2.9

Psaume XXXII

C'est ici un Psaume de doctrine qui nous enseigne que le vrai bonheur de l'homme consiste dans le pardon des péchés et dans la pureté de la conscience et que cette grâce s'obtient par une sincère confession des péchés et par un vrai retour à Dieu, versets 1-7.

Ensuite, David exhorte les hommes à profiter de cette doctrine et à s'éloigner de l'endurcissement. Il menace les méchants des derniers malheurs et il promet aux justes une parfaite félicité, versets 8-11.

1. Maskil [1] de David.

Ô qu'heureux est celui duquel la transgression est quittée et duquel le péché est couvert !

2. Ô qu'heureux est l'homme auquel l'Éternel n'impute point l'iniquité et dans l'esprit duquel il n'y a point de fraude !

3. Quand je me suis tu, mes os se sont consumés et quand je n'ai fait que crier tout le jour.

4. Parce que jour et nuit ta main s'appesantissait sur moi, ma vigueur était changée en une sécheresse d'été ; sélah.

5. Je t'ai fait connaître mon péché et je n'ai point caché mon iniquité. J'ai dit : [a] Je confesserai mes transgressions à l'Éternel et tu m'as ôté la peine de mon péché ; sélah.

6. C'est pourquoi tout homme de bien te suppliera au temps qu'on te trouve en sorte que quand de grandes eaux se déborderaient elles ne l'atteindront point.

7. [b] Tu es ma retraite et tu me garantiras de la détresse, tu m'environneras de chants de délivrance ; sélah.

8. Je te rendrai intelligent et je t'enseignerai le chemin par lequel tu dois marcher et mon œil te guidera.

9. Ne soyez point comme le cheval, ni comme le mulet qui sont sans intelligence, desquels il faut emmuseler la bouche avec un mors et un frein de peur qu'ils ne s'approchent de toi.

10. Plusieurs douleurs arriveront au méchant, mais la miséricorde environnera celui qui s'assure en l'Éternel.

11. Vous justes, réjouissez-vous en l'Éternel et vous égayez et chantez de joie, vous tous qui avez le cœur droit.

Réflexions

1. Il faut faire sur les premières paroles de ce Psaume la réflexion que Paul y fait au chapitre IV de l'épître aux Romains, savoir que le bonheur de l'homme et sa justification devant Dieu consistent dans le pardon des péchés, dans la paix de la conscience et dans le sentiment de la grâce de Dieu.

2. Le roi David nous enseigne par son exemple que si l'on veut être dans cet heureux état, il faut avoir le cœur net et la conscience pure, que la rémission des péchés est l'effet de la miséricorde de Dieu, que pour l'obtenir il faut confesser sincèrement ses fautes et les abandonner et que dès qu'on le fait de bon cœur, nos péchés sont effacés et que Dieu nous rend sa faveur et son amour.

3. Il parait de ce Psaume qu'un vrai pénitent, après avoir reçu le pardon de ses péchés, ne se contente pas de louer Dieu de son bonheur, mais il engage autant qu'il le peut les autres hommes à entrer dans les voies de la repentance et de la conversion.

C'est à quoi tendent les instructions et les exhortations qui se lisent sur la fin de ce Psaume. David nous y avertit d'éviter l'endurcissement des pécheurs et il nous dit que toutes sortes de maux arriveront aux méchants, mais que la miséricorde environnera ceux qui craignent le Seigneur et que les justes et tous ceux qui ont le cœur droit auront toujours sujet de chanter de joie et de se réjouir en sa présence.

(a) v5 : Proverbes 28.13 ; I Jean 1.9
(b) v7 : Sus 9.10

(1) v1 : Un Psaume instructif ou qui donne de l'intelligence.

Psaume XXXIII

C'est ici un cantique,

1. où David exhorte les justes à louer Dieu du cœur et de la voix par la considération de sa bonté, de sa puissance et de sa justice, qui paraissent dans

les œuvres de la création et de la providence, versets 1-12 ;

2. il y représente après cela, que Dieu voit toutes choses, qu'il examine les actions des hommes et qu'il déploie sa faveur sur ceux qui le craignent et qui espèrent en lui, versets 13-22.

VOUS justes, chantez de joie à l'Éternel ; sa louange est bienséante aux hommes droits.

2. Célébrez l'Éternel avec la harpe, chantez-lui des Psaumes avec l'instrument à dix cordes.

3. Chantez-lui un cantique nouveau ; touchez agréablement les instruments avec un cri de joie,

4. Car la parole de l'Éternel est droite et toutes ses œuvres sont avec fermeté.

5. Il aime la justice et l'équité ; [a] la terre est remplie de la bonté de l'Éternel.

6. [b] Les cieux ont été faits par la parole de l'Éternel et toute leur armée par le souffle de sa bouche.

7. Il assemble les eaux de la mer comme en un monceau, il met les abîmes comme dans des trésors.

8. Que toute la terre craigne l'Éternel, que tous les habitants de la terre le redoutent,

9. Car il a parlé et ce qu'il a dit a eu son être ; il a commandé et la chose a comparu.

10. [c] L'Éternel dissipe le conseil des nations et met à néant les desseins des peuples.

11. Mais [d] ce que l'Éternel a résolu subsiste toujours ; les desseins de son cœur durent d'âge en âge.

12. Ô [e] qu'heureuse est la nation de laquelle l'Éternel est le Dieu et le peuple qu'il s'est choisi pour héritage !

13. L'Éternel regarde des cieux, il voit tous les enfants des hommes.

14. Il prend garde du lieu de sa demeure sur tous les habitants de la terre.

15. C'est lui qui a formé le cœur de chacun d'eux et qui prend garde sur toutes leurs œuvres.

16. Le roi n'est point sauvé par une grosse armée et l'homme puissant n'échappe point par sa grande force.

17. Le cheval manque pour sauver et ne délivre pas par la grandeur de sa force.

18. Voici, [f] l'œil de l'Éternel est sur ceux qui le craignent, sur ceux qui s'attendent à sa gratuité,

19. Afin qu'il les retire de la mort et qu'il les entretienne en vie durant la famine.

20. Notre âme s'est attendue à l'Éternel ; il est notre aide et notre bouclier.

21. Certainement notre cœur se réjouira en lui parce que nous avons mis notre confiance en son saint Nom.

22. Que ta bonté soit sur nous, ô Éternel, comme nous nous sommes attendus à toi.

Réflexions

Ce Psaume nous engage à faire ces cinq réflexions :

1. La première, que c'est un devoir très juste et très agréable que de louer le Seigneur ; mais qu'il n'y a que les gens de bien qui puissent s'en acquitter comme il faut et que les louanges de Dieu ne sont bienséantes que dans la bouche des hommes droits.

2. Que nous devons louer Dieu, parce qu'il a créé le monde par sa toute-puissance et parce qu'il le gouverne sagement et justement pas sa providence.

3. Que si c'était un grand avantage pour les Israélites d'être le peuple que Dieu avait choisi et qu'il protégeait d'une façon particulière ; la grâce que Dieu nous a faite de nous recevoir dans son église et dans son alliance est un privilège encore plus glorieux.

4. Que Dieu a une connaissance exacte de tout ce qui se fait dans le monde et qu'en particulier il voit toutes les actions et toutes les pensées de chacun des hommes ; c'est ce qui est marqué par ces mots :

Le Seigneur regarde des cieux, il voit tous les enfants des hommes. Il observe du lieu de sa demeure tous les habitants de la terre. C'est lui qui a formé leur cœur et qui prend garde à toutes leurs actions.

C'est là une pensée qui doit nous occuper continuellement afin que la considération de la présence de Dieu et de sa connaissance infinie nous fasse vivre saintement devant lui.

Enfin, puisque David nous assure,

que les yeux du Seigneur sont sur ceux qui le craignent et qui s'attendent à sa bonté,

nous pouvons reconnaître par là que le vrai moyen d'avoir Dieu propice est de le craindre, de se confier en lui, d'implorer sans cesse sa faveur et de faire sans cesse dans cette vue ce vœu du prophète,

Que ta miséricorde soit sur nous, ô Dieu, selon que nous nous sommes attendus à toi !

(a) v5 : Sous 119.64
(b) v6 : Genèse 1.6, 7
(c) v10 : Ésaie 19.3
(d) v11 : Proverbes 19.21 et 21.30 ; Esaie 46.10
(e) v12 : Sous 65.5 et 144.15
(f) v18 : Job 36.7 ; Sous 34.16 ; I Pierre 3.12

Psaume XXXIV

C'est ici un Psaume d'actions de grâces et de doctrine. David y bénit Dieu, de ce qu'il l'avait délivré lors qu'il fut reconnu par les Philistins dans la ville de Gath, versets 1-7.

Il y représente le soin que Dieu a de ses enfants, la protection dont il les couvre, les avantages que la crainte de Dieu leur procure et le sort funeste des méchants, versets 8-23.

Tout cela est exprimé dans ce Psaume avec une beauté et une force particulière.

1. Psaume de David, [a] sur ce qu'il se contrefit en la présence d'Abimelec qui le chassa et il s'en alla.

2. *Aleph.* Je bénirai l'Éternel en tout temps, sa louange sera continuellement dans ma bouche.

3. *Beth.* Mon âme se glorifiera en l'Éternel ; les débonnaires l'entendront et s'en réjouiront.

4. *Guimel.* Magnifiez l'Éternel avec moi et exaltons son nom tous ensemble.

5. *Daleth.* J'ai cherché l'Éternel et il m'a répondu et il m'a délivré de toutes mes frayeurs.

6. *Hé. Vau.* L'a-t-on regardé ? On en est illuminé et leurs faces ne sont point confuses.

7. *Zain.* Cet affligé a crié et l'Éternel l'a exaucé et l'a délivré de toutes ses détresses.

8. *Heth.* L'ange de l'Éternel campe autour de ceux qui le craignent et les garantit.

9. *Teth.* Goûtez et voyez que l'Éternel est bon ! Ô qu'heureux est l'homme qui se retire vers lui !

10. *Iod.* Craignez l'Éternel vous ses saints, car rien ne manque à ceux qui le craignent.

11. *Caph.* Les lionceaux ont disette et ont faim, mais ceux qui cherchent l'Éternel n'auront faute d'aucun bien.

12. *Lamed.* Venez, enfants, écoutez-moi, je vous enseignerai la crainte de l'Éternel.

13. *Mem.* [b] Qui est l'homme qui prenne plaisir à vivre et qui aime la longue vie pour jouir du bien ?

14. *Nun.* Garde ta langue du mal et tes lèvres de parler avec tromperie.

15. *Samech.* Détourne-toi du mal et fais-le bien ; cherche la paix et la poursuit.

16. *Hajin.* [c] Les yeux de l'Éternel sont sur les justes et ses oreilles sont attentives à leur cri.

17. *Pe.* La face de l'Éternel est contre ceux qui font le mal pour exterminer leur mémoire de la terre.

18. *Tsade.* Quand les justes crient, l'Éternel les exauce et il les délivre de toutes leurs détresses.

19. *Koph.* L'Éternel est près de ceux qui ont le cœur rompu et il délivre ceux qui ont l'esprit brisé.

20. *Res.* Le juste a des maux en grand nombre, mais l'Éternel le délivre de tous.

21. *Scin.* Il garde tous ses os, tellement que pas un ne sera rompu.

22. *Thau.* La malice fera mourir le méchant et ceux qui haïssent le juste seront détruits.

23. *Pe.* L'Éternel rachète l'âme de ses serviteurs ; et aucun de ceux qui se retirent vers lui ne sera détruit.

Réflexions

Ce Psaume doit être mis au rang des plus beaux et des plus instructifs. Le roi David nous y apprend par ses leçons et par son exemple,

1. Que quand Dieu nous accorde quelque délivrance ou quelque autre faveur nous devons lui marquer notre reconnaissance, non seulement en lui rendant nos actions de grâces, mais aussi en invitant tous les hommes et particulièrement les gens de bien à le louer avec nous.

2. Que le Seigneur ne manque jamais d'exaucer et de délivrer les justes qui l'invoquent dans leurs détresses et qu'il emploie même les anges pour leur défense.

David paraît tout pénétré dans ce Psaume du sentiment de la bonté de Dieu et du bonheur que l'on goûte quand on a part à son amour. Il y décrit d'une manière admirable la nature de la piété en exhortant les saints à craindre toujours le Seigneur, à être sincères dans leurs discours et dans toute leur conduite, à fuir le mal, à faire le bien et à chercher la paix.

3. Enfin, le psalmiste nous met devant les yeux les fruits et les avantages incomparables que la piété procure, en nous disant que rien ne saurait manquer à ceux qui craignent Dieu, que ses yeux sont toujours ouverts sur les justes, que ses oreilles sont attentives à leurs cris et que s'ils ont des maux en grands nombres, il les en délivre au lieu que sa face est contre les méchants pour les détruire.

Nous ne saurions rien faire de plus utile que de repasser sans cesse ces divines leçons dans notre mémoire, de les avoir toujours devant les yeux et dans le cœur et de lire pour cet effet fréquemment ce Psaume XXXIV afin d'en faire un usage continuel pour notre édification et pour notre consolation.

(a) v1 : I Samuel 21.13 et c.
(b) v13 : I Pierre 3.10
(c) v16 : Job 36.7 ; Sus 33.18 ; I Pierre 3.12

Psaume XXXV

David implore le secours de Dieu contre ses ennemis dont il décrit la malice, l'injustice, l'ingratitude et la cruauté.

Il parle de son innocence et de la manière dont il s'était conduit envers eux.

Il dénonce leur ruine et il bénit Dieu à l'avance de la délivrance qu'il attendait de sa puissance et de sa bonté.

1. Psaume de David.

Éternel, débats contre ceux qui débattent contre toi.

2. Prends le bouclier et la rondelle et lève-toi pour venir à mon secours.

3. Avance la hallebarde et ferme le passage devant ceux qui me poursuivent, dis à mon âme : Je suis ta délivrance.

4. [a] Que ceux qui cherchent mon âme soient honteux et confus et que ceux qui machinent mon mal soient repoussés en arrière et qu'ils rougissent.

5. [b] Qu'ils soient comme de la balle exposée au vent et que l'ange de l'Éternel les chasse.

6. Que leur chemin soit ténébreux et très glissant, que l'ange de l'Éternel les poursuive,

7. Car c'est sans cause qu'ils ont caché la fosse où étaient tendus leurs rets, c'est sans cause qu'ils ont creusé pour surprendre mon âme.

8. Que la ruine qu'il ne prévoit pas lui arrive et que les filets qu'il a cachés le surprennent, qu'il tombe dans cette même ruine.

9. Mais que mon âme s'égaie en l'Éternel et se réjouisse en sa délivrance.

10. Tous mes os diront : Éternel qui est semblable à toi, qui délivres l'affligé de la main de celui qui est plus fort que lui, même l'affligé et le pauvre de la main de celui qui l'opprime ?

11. Des témoins violents s'élèvent contre moi, on me redemande des choses dont je ne sais rien.

12. Ils m'ont rendu le mal pour le bien, tâchant de m'ôter la vie.

13. Mais moi, quand ils ont été malades, je me vêtais d'un sac, j'affligeais mon âme par jeûne, je priais toujours pour eux dans mon cœur.

14. Je me suis conduit comme si c'eût été mon intime ami, comme si c'eût été mon frère, j'allais courbé en habit de deuil, comme celui qui pleurerait sa mère.

15. Mais quand j'ai été en danger de tomber, ils se réjouissaient et s'assemblaient, des gens de néant se sont assemblés contre moi sans que j'en susse rien, ils m'ont déchiré et ils n'ont point cessé,

16. Avec les hypocrites et les railleurs et ils ont grincé les dents contre moi.

17. Seigneur, combien de temps le verras-tu ? Retire mon âme des désolations qu'ils me préparent et mon unique d'entre les lionceaux.

18. [c] Je te célébrerai dans une grande assemblée, je te louerai parmi un grand peuple.

19. Que ceux qui sont mes ennemis sans sujet ne se réjouissent point de moi et que ceux [d] qui me haïssent sans cause ne clignent point l'œil,

20. Car ils ne parlent point de paix, mais ils inventent des choses pleines de fraude contre les personnes paisibles de la terre.

21. Et ils ont ouvert leur bouche autant qu'ils ont pu contre moi et ils ont dit : Haha, notre œil l'a vu.

22. Ô Éternel, tu l'as vu, ne te tais point, Seigneur, ne t'éloigne point de moi.

23. Réveille-toi et te réveille, mon Dieu et mon Seigneur pour me faire justice et pour maintenir ma cause.

24. Juge-moi selon ta justice, Éternel mon Dieu et qu'ils ne se réjouissent point de moi.

25. Qu'ils ne disent point dans leur cœur : Haha, notre âme ! Et qu'ils ne disent point : Nous l'avons englouti.

26. Que ceux qui se réjouissent de mon mal soient honteux et rougissent tous ensembles et que ceux qui s'élèvent contre moi soient revêtus de honte et de confusion.

27. Mais que ceux qui sont affectionnés à ma justice se réjouissent avec un chant de triomphe et qu'ils fassent éclater leur joie, qu'ils disent incessamment : Magnifié soit l'Éternel qui veut la paix de son serviteur.

28. Alors ma langue parlera continuellement de ta justice et de ta louange.

Réflexions

On peut recueillir en général de ce Psaume que Dieu défend les gens de bien, que les méchants et ceux qui persécutent les fidèles sont exposés à sa vengeance et que le devoir des justes est de se réjouir en Dieu lorsqu'il les délivre.

Au reste, on ne doit pas conclure de ce que David dit dans ce Psaume contre ses ennemis qu'il nous est permis de souhaiter du mal à ceux qui nous en font ou de nous réjouir lorsqu'il leur en arrive.

Il faut se souvenir que les ennemis de David étaient les ennemis de Dieu même et que ce prince étant prophète et Dieu lui ayant outre cela promis expressément qu'il le soutiendrait et qu'il affermirait son règne, il a pu dénoncer la ruine de ceux qui s'opposaient à lui. Mais dans le fond, il ne leur souhaitait point de mal et même qu'il s'affligeait lorsqu'il leur en arrivait, comme il le témoigne dans ce Psaume où il dit qu'il s'était conduit envers eux comme s'ils eussent été ses frères et ses amis.

Ces sentiments conviennent encore mieux à des chrétiens qui savent que la loi de l'Évangile les oblige à aimer tout le monde et même ceux qui les haïssent, à leur faire du bien et à prier pour eux, suivant en cela les commandements et l'exemple de Jésus-Christ notre sauveur, Matthieu 5.44.

(a) v4 : Sous 40.15 et 70.3
(b) v5 : Job 21.18 ; Psaume 1.4 ; Ésaïe 29.5 ; Osée 13.3
(c) v18 : Psaume 40.10
(d) v19 : Jean 15.25

Psaume XXXVI

Le roi David fait deux choses dans ce Psaume.

1. Il décrit l'impiété et la malice des méchants, versets 1-5.

2. Il célèbre la bonté de Dieu envers toutes ses créatures et en particulier l'excellence des biens dont il fait part à ceux qui le craignent, versets 6-13.

1. Psaume de David, serviteur de l'Éternel, donné au maître chantre, *pour le chanter*.

L'IMPIÉTÉ des méchants me dit au dedans du cœur qu'il n'a point la crainte de Dieu devant ses yeux,

3. Car il se flatte en lui-même quand son iniquité se présente à lui et qu'il devrait la haïr.

4. Les paroles de sa bouche ne sont qu'iniquité et que fraude, il refuse d'être intelligent et de bien faire.

5. Il médite l'iniquité dans son lit, il s'attarde au chemin qui n'est pas bon, il n'a point en horreur le mal.

6. Éternel, [a] ta bonté atteint jusqu'aux cieux, ta fidélité jusqu'aux nues.

7. Ta justice est comme de hautes montagnes, tes jugements sont un grand abîme. Éternel tu conserves les hommes et les bêtes.

8. Ô Dieu, que ta bonté est précieuse ! Aussi les fils des hommes se retirent sous l'ombre de tes ailes.

9. Ils seront rassasiés de la graisse de ta maison et tu les abreuveras au fleuve de tes délices,

10. Car la source de la vie est avec toi et c'est par ta lumière que nous sommes éclairés.

11. Continue de déployer ta faveur sur ceux qui te connaissent et ta justice sur ceux qui ont le cœur droit.

12. Que le pied de l'orgueilleux ne s'avance pas sur moi et que la main des méchants ne m'ébranle pas.

13. C'est là que sont tombés les ouvriers d'iniquité, ils ont été renversés et ils n'ont pu se relever.

Réflexions

On voit dans ce Psaume

1. quels sont les sentiments et quelle est la conduite des méchants et des impies, c'est qu'ils n'ont point la crainte de Dieu devant leurs yeux, qu'ils s'affermissent et qu'ils se flattent de plus en plus dans leurs péchés, qu'ils ne cherchent qu'à nuire aux autres et qu'ils n'ont point en horreur le mal.

2. David nous fait voir que les justes ont des sentiments bien différents. Ils adorent le justice et la puissance de Dieu dans ses œuvres et dans ses jugements. Mais ils sont surtout comblés de joie à la vue de son immense bonté et des biens qu'il fait à ceux qui l'aiment et qui se confient en lui.

La lecture de ce Psaume doit donc nous éloigner de l'impiété et nous attacher à Dieu par un amour sincère et par une crainte religieuse afin que nous puissions nous réjouir en lui et dire avec David et avec tous les fidèles dans le sentiment des biens qu'il nous accorde et dans l'attente de ceux qu'il nous réserve :

Ô Dieu, que ta bonté est précieuse ! C'est pourquoi les fils des hommes se retireront sous l'ombre de tes ailes. Nous serons rassasiés de la graisse de ta maison et tu nous abreuveras au fleuve de tes délices.

(a) v6 : Psaume 57.11 et 108.5

Psaume XXXVII

C'est ici un Psaume d'instruction et de doctrine dont le but est de montrer qu'on ne doit pas être surpris si les méchants sont quelquefois heureux en cette vie et si les bons y sont dans la souffrance. David fait voir que tôt ou tard Dieu ne manque pas de délivrer les gens de bien et de récompenser leur piété et de faire sentir aux méchants les effets de sa colère.

Ce Psaume contient d'admirables instructions et qui sont très efficaces pour nous porter à craindre Dieu et à nous détourner du mal. C'est pourquoi il faut le lire et méditer avec bien de l'attention.

1. Psaume de David.

Aleph. NE t'irrite point à cause des gens malins, ne soit point jaloux de ceux qui s'adonnent à la perversité,

2. Car ils seront soudainement retranchés comme le foin et ils se faneront comme l'herbe verte.

3. *Beth.* Assure-toi en l'Éternel et fais ce qui est bon, habite la terre et te repais de vérité

4. Et prends ton plaisir en l'Éternel et il t'accordera les demandes de ton cœur.

5. *Guimel.* [b] Remets ta voie sur l'Éternel et t'assure en lui, et il travaillera pour toi

6. Et il manifestera ta justice comme la clarté et ton bon droit comme le Midi.

7. *Daleth.* Sois tranquille en regardant à l'Éternel et attends-le. Ne t'irrite point à cause de celui qui fais bien ses affaires, à cause, dis-je, de l'homme qui vient à bout de ses entreprises.

8. *He.* Réprime ta colère et laisse-là l'emportement, ne t'irrite point, du moins pour faire le mal,

9. Car les méchants seront retranchés, mais ceux qui s'attendent à l'Éternel hériteront la terre.

10. *Vau.* Encore un peu de temps et le méchant ne sera plus et tu considéreras son lieu et il n'y sera plus,

11. [c] Mais les débonnaires hériteront la terre et jouirons à leur aise d'une grande prospérité.

12. *Zain.* Le méchant machine contre le juste et grince des dents contre lui.

13. Le Seigneur se rira de lui, car il a vu que son jour approche.

14. *Heth.* Les méchants ont tiré l'épée, ils ont bandé leur arc pour abattre l'affligé et le pauvre et pour égorger ceux qui marchent droit.

15. Mais leur épée entrera dans leur propre cœur et leurs arcs seront rompus.

16. *Teth.* Le peu du juste vaut mieux que l'abondance de biens de plusieurs méchants,

17. Car les bras des méchants seront rompus, mais l'Éternel soutient le juste.

18. *Iod.* L'Éternel connaît les jours de ceux qui sont intègres et leur héritage subsistera toujours.

19. Ils ne seront point confus dans les temps mauvais, mais ils seront rassasiés dans le temps de la famine,

20. *Caph.* Mais les méchants périront et les ennemis de l'Éternel seront consumés comme la graisse des agneaux, ils s'en iront en fumée.

21. *Lamed.* Le méchant emprunte et ne rend point, mais le juste a compassion et il donne.

22. Car ceux qu'il bénira hériteront la terre, mais ceux qu'il maudira seront retranchés.

23. *Mem.* Les pas de l'homme de bien sont dirigés vers l'Éternel et il prend plaisir à ses voies.

24. S'il tombe, il ne sera point abattu, car l'Éternel lui soutient la main.

25. *Nun.* J'ai été jeune et j'ai aussi atteint la vieillesse, mais je n'ai point vu le juste abandonné, ni sa postérité mendiant son pain.

26. Il est toujours ému de pitié et il prête et sa postérité est en bénédiction.

27. *Samech.* Retire-toi du mal et fais le bien et tu auras une habitation éternelle,

28. Car l'Éternel aime la droiture et il n'abandonne point ses bien-aimés, c'est pourquoi ils sont toujours gardés, mais la postérité des méchants sera retranchée.

29. *Hajin.* Les justes hériteront la terre et y habiteront à perpétuité.
30. *Pe.* La bouche du juste parlera de la sagesse et sa langue prononcera ce qui est droit.
31. [d] La loi de son Dieu est dans son cœur, aucun de ses pas ne chancellera.
32. *Tsadi.* Le méchant épie le juste et cherche à le faire mourir,
33. Mais l'Éternel ne l'abandonnera point entre les mains des méchants et ne le laissera point condamner quand on le jugera.
34. *Koph.* Attends l'Éternel et garde ses voies et il t'élèvera afin que tu hérites la terre et tu verras que les méchants seront retranchés.
35. *Res.* J'ai vu le méchant terrible et verdoyant comme un laurier vert,
36. Mais j'ai passé et voilà, il n'est plus et je l'ai cherché et il ne s'est plus trouvé.
37. *Scin.* Prends garde à l'homme intègre et considère l'homme droit, car la fin d'un tel homme est la paix,
38. Mais les pêcheurs seront tous ensemble détruits et le reste des méchants sera retranché,
39. *Thau.* Mais la délivrance des justes viendra de l'Éternel, il sera leur force au temps de la détresse
40. Et l'Éternel les aidera et les délivrera, il les délivrera des méchants et ils les sauvera parce qu'ils ont espéré en lui.

Réflexions

La doctrine qui est renfermée dans ce Psaume revient en général à ceci : qu'on ne doit pas envier le bonheur dont les impies jouissent en ce monde, ni se scandaliser des afflictions que les gens de bien y endurent.

Outre cela, nous devons remarquer ici que le caractère des méchants est l'injustice, la malice, la haine contre les justes, la confiance en eux-mêmes, l'orgueil, la violence et l'impiété.

Qu'au contraire, les gens de bien s'assurent en Dieu en faisant ce qui est bon, qu'ils prennent tout leur plaisir en lui, qu'ils sont toujours tranquilles, doux, humbles, qu'ils aiment à donner et à exercer la charité et que leurs discours sont pleins de sagesse et d'édification. David nous assure que ceux qui sont tels sont bénis et protégés de Dieu, que la vraie félicité est leur partage, que sa faveur se répand sur eux et sur leur postérité, que s'ils sont quelquefois dans l'affliction, ils y éprouvent l'assistance de Dieu et que leur fin est toujours heureuse.

Il n'en est pas ainsi des méchants, leur prospérité n'est qu'imaginaire et de peu de durée, Dieu confond leurs desseins injustes et sa colère se fait voir d'une manière sensible sur eux et sur tout ce qui leur appartient.

L'expérience vérifie tous les jours ce que ce Psaume nous apprend, ainsi l'effet que cette lecture doit produire est de nous convaincre que tout notre bonheur dépend de nous adonner à la piété puisqu'elle a de si sûres et de si glorieuses récompenses.

(a) v1 : Proverbes 23.17 et 24.1-19
(b) v5 : Psaume 55.23 ; Matthieu 6.25 ; Luc 12.22 ; I Pierre 5.7
(c) v11 : Matthieu 5.5
(d) v31 : Ésaïe 51.7

Psaume XXXVIII

C'est ici une ardente prière par laquelle David supplie le Seigneur de ne pas le punir en sa colère. Il s'y plaint des peines qu'ils souffrait à cause de ses péchés et de ce qu'il était abandonné par ses amis et persécuté par ses ennemis et il y donne des marques de son humilité, de sa piété et de sa confiance en Dieu.

1. Psaume de David pour être un mémorial.

ÉTERNEL, ne me reprends point dans ton indignation et ne me châtie point dans ta fureur,
3. Car tes flèches sont entrées au dedans de moi et ta main s'est appesantie sur moi.
4. Il n'y a rien d'entier dans ma chair à cause de ton indignation, ni aucun repos dans mes os à cause de mon péché,
5. Car mes iniquités ont surpassé ma tête et sont un pesant fardeau, elles sont plus pesantes que je ne puis porter.
6. Mes plaies sont puantes et corrompues à cause de ma folie.
7. Je suis courbé et abattu au dernier point, je marche en habit de deuil tout le jour,
8. Car mes reins sont pleins d'inflammation, il n'y a rien d'entier dans mon corps.
9. Je suis extrêmement affaibli et tout brisé dans le gémissement de mon cœur.
10. Seigneur, tout mon désir est devant toi et mon gémissement ne t'est point caché.
11. Mon cœur est extrêmement agité, ma force m'a abandonné et la clarté de mes yeux, même je ne les ai plus.
12. Ceux qui m'aiment et mes intimes amis se tiennent éloignés de ma plaie et mes plus proches se tiennent loin.
13. Ceux qui en veulent à ma vie ont tendu des pièges et ceux qui cherchent mon mal parlent de méchanceté et méditent des tromperies chaque jour,
14. Mais moi je n'entends non plus qu'un sourd et je suis comme un muet qui n'ouvre pas la bouche.
15. Je suis, dis-je, comme un homme qui n'entend point et qui n'a point de réplique dans sa bouche.
16. Puisque je me suis attendu à toi, Éternel, tu me répondras, Seigneur mon Dieu.
17. C'est pourquoi j'ai dit qu'ils ne se réjouiront point à mon sujet quand mon pied glisse, ils s'élèvent contre moi.
18. Je suis prêt à tomber et ma douleur est continuellement devant moi.
19. Je déclare mon iniquité et je suis en peine pour mon péché.

20. Cependant mes ennemis vivent et se fortifient et ceux qui me haïssent sans sujet se multiplient.
21. Et ceux qui me rendent le mal pour le bien me sont opposés parce que je m'attends au bien.
22. Éternel ne m'abandonne point, mon Dieu, ne t'éloigne point de moi.
23. Hâte-toi de venir à mon aide, Seigneur qui es ma délivrance.

Réflexions

Il faut faire quatre considérations sur ce Psaume.

1. On y voit les sentiments d'un pécheur pénitent et humilié sous le poids de ses péchés et de la colère de Dieu. Ces sentiments sont exprimés par cette prière

Seigneur, ne me reprends pas en ta colère et ne me châtie pas en ta fureur.

2. En second lieu, ce qui est dit dans ce Psaume est très propre pour l'instruction et la consolation de ceux qui sont affligés par des maladies, par des douleurs ou en quelque autre manière.

David leur apprend par son exemple à regarder les maux qui leur arrivent, quelque rudes qu'ils soient, comme un juste châtiment de leurs péchés et à en demander à Dieu le pardon.

3. Ceux qui souffrent par l'injustice et par la malice des hommes doivent imiter David dans son humilité, dans sa patience et dans sa douceur et attendre au reste avec résignation que Dieu, qui n'abandonne jamais les innocents, vienne les délivrer.

4. L'on peut voir par les plaintes que David fait de la cruauté, de l'inhumanité et de l'injustice de ses ennemis, que ceux qui affligent les innocents, qui se réjouissent du mal d'autrui et qui rendent le mal pour le bien, n'éviteront pas le juste jugement de Dieu.

Psaume XXXIX

David déclare dans ce Psaume qu'il avait pris une forte résolution de ne point murmurer à la vue de la prospérité des méchants et dans le sentiment des maux qu'il souffrait, versets 1-4.

Il dit que pour surmonter cette tentation, il avait considéré la brièveté de la vie et la vanité des biens de ce monde, versets 5-7.

Il demande à Dieu le pardon de ses péchés et la délivrance de ses maux et il se soumet humblement aux châtiments que Dieu lui envoyait, versets 8-14.

1. Psaume de David donné au maître chantre, à Jéduthum [1], *pour le chanter*.

J'AI dit : Je prendrai garde à mes voies, afin que je ne pèche pas par ma langue et je garderai ma bouche avec un frein, tant que le méchant sera devant moi.

3. J'ai été muet sans dire mot, j'ai même tu ce qui était bon, mais ma douleur s'est augmentée.

4. Mon cœur s'est échauffé au dedans de moi et le feu de ma méditation s'est embrasé et j'ai dit :

5. Éternel, donne-moi à connaître ma fin, et quelle est la mesure de mes jours, que je sache de combien petite durée je suis.

6. Voilà, tu as réduits mes jours à la mesure de quatre doigts et le temps de ma vie est devant moi comme un rien : Certainement [a] tout homme qui subsiste est tout vanité. Sélah.

7. Certainement l'homme se promène parmi ce qui n'a que de l'apparence. Certainement ils se tourmentent en vain, on amasse des biens et on ne sait pas qui les recueillera.

8. Et maintenant qu'ai-je attendu, Seigneur ? Mon attente est à toi.

9. Délivre-moi de toutes mes transgressions et ne m'expose pas à l'opprobre de l'homme insensé.

10. Je me suis tu et je n'ai point ouvert ma bouche parce que c'est toi qui l'a fait.

11. Retire-moi la plaie que tu m'a faite, je suis défailli par la guerre que tu me fait.

12. Aussitôt que tu reprends quelqu'un et que tu le châties à cause de son péché, tu consumes comme la tigne ce qu'il aime le plus. Certainement tout homme est vanité. Sélah.

13. Éternel, écoute ma requête et prête l'oreille à mon cri et ne soit point sourd à mes larmes. Car [b] je suis voyageur devant toi et étranger comme tous mes pères.

14. Détourne-toi de moi, afin que je reprenne mes forces, avant que je m'en aille et que je ne sois plus.

Réflexions

1. Ce Psaume renferme une doctrine très utile, c'est que le moyen de ne jamais tomber dans le murmure et de n'être pas tenté, ni scandalisé lorsqu'on voit le bonheur temporel des impies ou que l'on est dans la souffrance, c'est de se bien représenter la brièveté de cette vie, le néant des biens du monde et la vanité du travail des hommes et des diverses occupations qu'ils se donnent pour les choses de la terre.

2. David nous enseigne que Dieu peut, quand il lui plaît, terminer notre vie et nous dépouiller de tous nos avantages, que nous ne sommes ici bas que des étrangers et des voyageurs et que l'unique remède à cette misère et à cette vanité de la vie humaine, c'est d'avoir toute notre attente au Seigneur, de lui demander son secours et le pardon de nos fautes et de nous soumettre avec résignation à sa sainte volonté, en disant lorsqu'il nous afflige :

Je me suis tu et je n'ai point ouvert la bouche, parce que c'est toi qui l'a fait.

Avec ces sentiments, on est toujours heureux et tranquille, on peut se reposer en tout temps sur Dieu et l'on est en état de le bénir et de se réjouir en lui dans l'adversité aussi bien que dans la prospérité.

(a) v6 : Psaume 144.5
(b) v13 : I Chroniques 29.15 ; Psaume 119.19 ; Hébreux 11.13

(1) v1 : C'était un des principaux chantres. Voyez I Chroniques 16.41-42. Il était aussi prophète, II Chroniques 35.15.

Psaume XL

Le prophète David rend grâce à Dieu des délivrances et des faveurs qu'il avaient reçues de sa bonté, il se consacre à son service et il reconnaît que c'est par la soumission à la volonté du Seigneur, plutôt que par les sacrifices, qu'il peut lui être agréable, versets 1-9.

Il fait vœu de le louer devant tout le monde et il le prie de le secourir dans les maux et dans les dangers où il se trouve encore, mais surtout de le délivrer de ses péchés, versets 10-18.

1. Psaume de David, donné au maître chantre, *pour le chanter*.

J'AI patiemment attendu l'Éternel et il s'est tourné vers moi et il a ouï mon cri.

3. Et il m'a fait remonter hors d'un puits qui menait un grand bruit et d'un bourbier fangeux, il a assuré mes pieds sur un roc et il a affermi mes pas.

4. Et il a mis dans ma bouche un nouveau cantique de louange à notre Dieu, plusieurs voyant cela craindront et s'assureront en l'Éternel.

5. Ô qu'heureux est l'homme qui a pris l'Éternel pour son assurance et qui ne regarde point aux orgueilleux, ni à ceux qui se détournent vers le mensonge !

6. Éternel mon Dieu, tu as fait que tes merveilles et tes pensées envers nous sont en si grand nombre qu'il n'est pas possible de les arranger devant toi. Veux-je les réciter et les dire ? Elles sont en si grand nombre que je ne saurais les raconter.

7. [a] Tu ne prends point plaisir au sacrifice ni au gâteau, mais tu m'as percé les oreilles [1] ; tu ne m'as point demandé d'holocauste ni d'oblation pour le péché.

8. Alors j'ai dit : Me voici, je suis venu, il est écrit de moi dans le volume du livre.

9. Mon Dieu, j'ai pris plaisir à faire ta volonté et ta loi est au dedans de mes entrailles.

10. [b] J'ai annoncé ta justice dans une grande assemblée, voilà, je n'ai point fermé mes lèvres, tu le sais, Éternel.

11. Je n'ai point renfermé ta justice au dedans de mon cœur, j'ai déclaré ta fidélité et ta délivrance : Je n'ai point caché ta bonté, ni ta vérité dans les grandes assemblées.

12. Toi donc, ô Éternel, ne m'épargne point tes compassions, que ta bonté et ta vérité me gardent continuellement.

13. Car des maux sans nombre m'ont environné, mes iniquités m'ont atteint et je ne les ai pu voir, elles surpassent en nombre les cheveux de ma tête et le cœur me manque.

14. Éternel, veuille me délivrer, Éternel hâte-toi de venir à mon aide.

15. [c] Que tous ceux qui cherchent ma vie pour la détruire soient couverts de honte et rougissent ! Et que ceux qui prennent plaisir à mon mal retournent en arrière et soient confus !

16. Que ceux qui disent de moi, Ah, Ah, soient désolés et n'aient que la honte pour récompense !

17. Que tous ceux qui te cherchent soient ravis de joie et se réjouissent en toi et que ceux qui aiment ta délivrance disent, continuellement : Magnifié soit l'Éternel.

18. Or je suis affligé et misérable, mais le Seigneur a soin de moi, tu es mon aide et mon libérateur, mon Dieu, ne tarde point.

Réflexions

Ce Psaume renferme de beaux mouvements de piété et de reconnaissance. On y voit les sentiments d'un cœur rempli de confiance et pénétré des bienfaits de Dieu, d'un désir ardent de se consacrer à lui et d'une profonde humilité.

Les instructions que ce Psaume nous donne sont donc :

1. que dans nos afflictions il faut attendre patiemment le Seigneur et quoiqu'il tarde pendant quelque temps, il vient enfin au secours de ceux qui espèrent en lui ;

2. que le vrai bonheur de l'homme consiste à choisir le Seigneur pour son refuge, sans chercher sa félicité dans les hommes ou dans les choses de ce monde ;

3. que les bontés de Dieu envers nous sont en si grand nombre que nous ne saurions les raconter, ni les célébrer comme elles le méritent ;

4. que ce que Dieu demande principalement de nous c'est que nous nous soumettions à lui sans réserve en lui disant :

Me voici, ô Dieu, que je fasse ta volonté, ta loi est au dedans de mes entrailles

et que nous publiions ses louanges et sa vérité devant tout le monde.

Nous voyons dans ce Psaume que c'est là le seul service que Dieu agréé et que quand on est dans cet état, on peut, comme David, l'invoquer avec une pleine assurance de son secours.

Au reste il faut considérer que David parle dans ce Psaume comme type de Jésus-Christ lorsqu'il dit :

Tu n'as point voulu d'oblation pour le péché, tu m'as percé les oreilles, me voici, je viens pour faire, ô Dieu, ta volonté. Voyez Deutéronome 15.17.

Paul applique ces paroles à notre Seigneur dans l'épître aux Hébreux, chapitre 10.5-6 et suivants, et il remarque que c'est par l'oblation et par le sacrifice que Jésus-Christ a fait de soi-même que nous avons été sanctifiés et consacrés à Dieu.

En quoi nous avons un puissant motif à célébrer la charité infinie de notre Rédempteur, à nous consacrer nous-mêmes au Seigneur et à nous conformer en toutes choses à sa volonté.

(a) v7 : Hébreux 10.5
(b) v10 : Psaume 35.18
(c) v15 : Psaumes 35.4, 26 et 70.3

(1) v7 : C'est-à-dire : Je me suis dévoué pour toujours à ton service, voyez Exode 21. 5-6

Psaume XLI

1. David promet une bénédiction particulière à ceux qui se conduisent charitablement envers les affligés, versets 1-5.

2. Il se plaint de la dureté de ses ennemis et même de ses amis qui n'avaient point de compassion de ses maux, qui disaient que Dieu le punissait à cause de ses péchés et qui souhaitaient sa mort, versets 6-14.

C'est ici que finit le premier livre des Psaumes.

1. Psaume de David donné au maître chantre, *pour le chanter*.

HEUREUX est celui qui se conduit sagement envers l'affligé ! L'Éternel le délivrera au jour de la calamité.

3. L'Éternel le gardera et le préservera en vie, il sera même rendu heureux sur la terre et tu ne le livreras point au désir de ses ennemis.

4. L'Éternel le soutiendra quand il sera dans un lit de langueur, tu changeras entièrement son lit quand il sera malade.

5. J'ai dit : Éternel, aie pitié de moi, guéri mon âme, car j'ai péché contre toi.

6. Ceux qui me haïssent me souhaitant du mal disent : Quand mourra-t-il ? Et quand est-ce que son nom périra ?

7. Et si quelqu'un d'eux vient me visiter, il me parle faussement, son cœur rassemble de mauvais desseins. Est-il sorti ? Il en parle.

8. Tous ceux qui me haïssent parlent tout bas entre eux contre moi et ils pensent à me faire du mal.

9. Quelque action (disent-ils) telle que commettent les méchants est attachée à lui et celui qui est couché ne se relèvera plus.

10. Même celui qui avait la paix avec moi, en qui je me fiais [a], qui mangeait mon pain, a levé le talon contre moi.

11. Mais toi, Éternel, aie pitié de moi et me relève et je le leur rendrai.

12. Je connais à ceci que tu m'aimes, c'est que mon ennemi n'a pas eu lieu d'éclater de joie sur moi.

13. Tu m'as soutenu dans mon intégrité et tu m'as établi devant toi pour toujours.

14. Béni soit l'Éternel, le Dieu d'Israël de siècle en siècle. Amen, amen !

Réflexions

Voici un Psaume où la bénédiction de Dieu est promise à ceux qui ont pitié des affligés, qui en jugent charitablement et qui les soulagent dans leurs souffrances. David fait espérer à ces personnes charitables que Dieu les délivrera dans leurs afflictions, qu'il les guérira lorsqu'ils seront malades et languissants et qu'il les conservera et les rendra heureux en cette vie.

Ces promesses doivent nous inspirer des sentiments de charité et de compassion pour les misérables et nous porter à les consoler et à les assister de tout notre pouvoir.

D'un autre côté, ce que David dit du procédé de ses ennemis, nous montre que c'est un grand péché d'insulter au malheureux, de souhaiter le mal ou la mort de quelqu'un et de juger que tous ceux que Dieu afflige soient punis à cause de leurs péchés.

Ceci doit nous éloigner de la dureté et des jugements téméraires et nous inspirer des sentiments favorables pour ceux qui sont dans la souffrance, surtout si ce sont des personnes en qui l'on remarque de la piété et de la crainte du Seigneur.

(a) v10 : Jean 13.18

Psaume XLII

Le prophète exprime avec beaucoup de force la vive douleur qu'il ressentait de se voir éloigné de la maison de Dieu par la persécution de ses ennemis et l'ardent désir qu'il avait de s'en approcher pour y servir Dieu avec les fidèles, versets 1-5.

Il représente les alarmes et les combats qu'il avait sentis en lui-même dans ce triste état et comment il les avaient surmontés par la confiance au secours du Seigneur, versets 6-12.

1. Maskil des descendants de Coré [1] donné au maître chantre, *pour le chanter*.

COMME un cerf brame après des eaux courantes, ainsi mon âme soupire après toi, ô Dieu !

3. Mon âme a soif de Dieu, du Dieu fort et vivant, quand entrerai-je et me présenterai-je devant la face de Dieu !

4. Mes larmes m'ont servi de pain, jour et nuit, quand on me disait chaque jour : Où est ton Dieu ?

5. Je me souviendrai de ceci et je le rappellerai dans mon âme, c'est que je marcherai encore avec la troupe et que je m'en irai avec elle jusqu'à la maison de Dieu, avec une voix de triomphe et de louange et avec la multitude qui sera en fête.

6. Mon âme, pourquoi t'abats-tu et frémis-tu dans moi ? Attends-toi à Dieu, car je le célèbrerai encore, son regard est la délivrance même.

7. Mon Dieu, mon âme est abattue en moi-même parce que je me souviens de toi, depuis le pays du Jourdain et des Hermoniens et de la montagne de Mitshar [2].

8. Un abîme appelle un autre abîme au bruit de tes canaux : Toutes tes vagues et tes flots ont passé sur moi.

9. L'Éternel enverra durant le jour sa gratuité et son cantique sera avec moi pendant la nuit et je ferai ma requête au Dieu fort qui est ma vie.

10. Je dirai au Dieu fort qui est mon rocher : Pourquoi m'as-tu oublié ? Pourquoi marcherai-je vêtu de deuil sous l'oppression de celui qui ma hait.

11. Mes ennemis m'ont outragé, ce qui m'a été une épée dans mes os quand ils m'ont dit chaque jour : Où est ton Dieu ?

12. Mon âme pourquoi t'abats-tu et pourquoi frémis-tu dans moi ? Attends-toi à Dieu, car je le célèbrerai encore, il est la délivrance à laquelle je regarde et mon Dieu.

Réflexions

On voit, dans les désirs ardents que le prophète qui parle dans ce Psaume, et qui est apparemment David, avait de se rapprocher de la maison de Dieu dont il était éloigné, les sentiments que la vraie dévotion et la sincère piété inspirent.

Il n'y a rien que les fidèles souhaitent davantage que de se présenter devant Dieu et en particulier de se joindre aux assemblées pour le servir et pour s'édifier dans la compagnie et par le bon exemple des gens de bien. Et il n'y a rien aussi qui les pénètre d'une douleur plus amère que lorsqu'ils sont privés de cette consolation et qu'ils voient que les méchants attaquent la divinité par des discours impies et se moquent de la confiance que les justes ont en Dieu.

On remarque, outre cela, dans ce Psaume, que celui qui en est l'auteur avait été dans d'extrêmes détresses et comme accablé des fléaux de Dieu, en sorte que son âme était éperdue et presque destituée de consolation, mais que cependant sa foi l'avait relevé et soutenu. Cet exemple doit fortifier les fidèles affligés, les consoler dans leurs plus grandes amertumes et leur faire dire avec David :

Mon âme pourquoi t'abats-tu et pourquoi frémis-tu dans moi ? Attends-toi à Dieu, car je le célèbrerai encore, il est ma délivrance et mon Dieu.

(1) v1 : Les corites étaient des Lévites qui servaient dans le tabernacle et qui y chantaient les louanges de Dieu. Voyez I Chroniques 9-19 et II Chroniques 20.19.

(2) v7 : Il y a de l'apparence que ce sont les lieux où David avait été fugitif.

Psaume XLIII

Dans ce Psaume, de même que dans le précédent, le psalmiste, persécuté et éloigné du tabernacle, prie Dieu de le délivrer de ses ennemis et de lui rendre la précieuse liberté de le servir et de le louer publiquement et il se console dans l'attente de son secours.

FAITS-MOI justice ô Dieu et soutiens ma cause contre la nature cruelle. Délivre-moi de l'homme trompeur et pervers.

2. Puisque tu es le Dieu de ma force, pourquoi m'as-tu rejeté ? Pourquoi marcherai-je vêtu de deuil sous l'oppression de celui qui me hait ?

3. Envoie ta lumière et ta vérité, qu'elles me conduisent et m'introduisent dans la montagne de ta Sainteté et dans tes tabernacles.

4. Alors j'entrerai jusqu'à l'autel de Dieu, vers le Dieu fort de ma joie et de mon ravissement et je te célèbrerai sur la harpe, ô Dieu, mon Dieu.

5. Mon âme, pourquoi t'abats-tu et pourquoi frémis-tu dans moi ? Attends-toi à Dieu, car je le célèbrerai encore : Il est la délivrance à laquelle je regarde et mon Dieu.

Réflexions

La lecture de ce Psaume fait voir que si le prophète priait Dieu de le garantir de la malice de ses ennemis, c'était principalement dans la vue de pouvoir se rapprocher du tabernacle afin d'y louer Dieu et de lui marquer sa joie, son amour et sa reconnaissance. C'est aussi ce que les enfants de Dieu souhaitent par dessus toutes choses et c'est ce qui les soutient et les console le plus efficacement dans leurs afflictions et dans leurs combats.

Au reste, les plaintes et les gémissements que David fait dans ce Psaume et dans le précédent, sur ce qu'il ne pouvait pas se rencontrer dans la maison de Dieu, doivent engager ceux qui ont la liberté de servir Dieu dans les assemblées à se prévaloir avec empressement de ce précieux avantage.

Psaume XLIV

1. Ce Psaume a été composé dans un temps où le peuple d'Israël était affligé et persécuté. Le prophète y fait mention des merveilles que Dieu avait faites pour introduire leurs pères dans le pays de Canaan et il espère que Dieu déploierait encore la même puissance en faveur des Israélites affligés, versets 1-9.

2. Il décrit l'état déplorable où ce peuple se trouvait alors et la rigueur des persécutions auxquelles il était exposé, versets 10-27.

1. Maskil des enfants de Coré, donné au maître chantre, *pour le chanter*.

Ô Dieu, nous avons ouï de nos oreilles et nos pères nous ont raconté les exploits que tu as fait en leurs jours, aux jours anciens.

3. Tu as chassé par ta main les nations et tu as planté nos pères en leur place, tu as affligé ces peuples et tu les as chassés.

4. Car nos pères n'ont point conquis le pays par leur épée et leur bras ne les a point délivré, mais c'est ta droite et ton bras et la lumière de ta face, parce que tu leur portais de l'affection.

5. Ô Dieu, c'est toi qui es mon roi ? Ordonne que les descendants de Jacob soient délivrés.

6. Par toi nous frapperons nos ennemis, par ton nom nous foulerons ceux qui s'élèvent contre nous.

7. Car je ne m'assure point en mon arc et mon épée ne me délivrera point.

8. Mais tu nous délivreras de la main de nos ennemis et tu rendras confus ceux qui nous haïssent.

9. Nous nous glorifierons en Dieu chaque jour et nous célèbrerons à jamais son nom. Sélah.

10. Cependant [a] tu nous a rejeté et tu nous a rendu confus et tu ne sors plus avec nos armées.

11. Tu nous a fait retourner en arrière de devant l'ennemi et ceux qui nous haïssent se sont enrichis de ce qu'ils ont pillé sur nous.

12. Tu nous as mis en tel état que des brebis qu'on doit manger et tu nous as dispersés parmi les nations.

13. Tu as vendu ton peuple pour rien et tu n'as point fait hausser leur prix.

14. [b] Tu nous as mis en opprobre à nos voisins, en moquerie et raillerie à ceux qui habitent autour de nous.

15. Tu nous as mis en proverbe parmi les nations et tu as fait que les peuples ont hoché la tête sur nous.

16. Ma confusion est toujours devant moi et la honte de mon visage me couvre,

17. À cause des discours de celui qui me fait des outrages et qui m'injurie et à cause de l'ennemi et du persécuteur.

18. Tout cela nous est arrivé et néanmoins nous ne t'avons point oublié et nous n'avons point violé ton alliance.

19. Notre cœur ne s'est point détourné en arrière, nos pas ne se sont point écartés de tes sentiers,

20. Bien que tu nous aies foulé parmi des dragons et couvert de l'ombre de la mort.

21. Si nous eussions oublié le nom de notre Dieu et que nous eussions étendu nos mains à un dieu étranger,

22. Dieu n'en ferait-il point la recherche ? Car c'est lui qui connait les secrets du cœur.

23. [c] Mais nous sommes tous les jours mis à mort à cause de toi et nous sommes estimés comme des brebis de la boucherie.

24. Lève-toi, pourquoi dors-tu Seigneur, ne nous rejette point à jamais.

25. Pourquoi caches-tu ta face et oublies-tu notre affliction et notre oppression ?

26. Car notre âme est abattue jusque dans la poussière et notre ventre est attaché contre terre.

27. Lève-toi à notre aide et délivre-nous pour l'amour de ta bonté.

Réflexions

1. Le peuple d'Israël affligé rappelle dans ce Psaume le souvenir des grâces signalées que Dieu avait faites autrefois à leur nation.

C'est ainsi que nous devons nous consoler dans nos afflictions, par la considération des bontés du Seigneur et des marques qu'il nous a données de tout temps de sa puissance et de sa miséricorde.

2. Comme les Juifs reconnaissaient que ce n'était pas par leur propre force que leurs pères s'étaient rendus maîtres du pays de Canaan, mais que c'était Dieu qui les y avait établis, il faut aussi donner à Dieu toute la gloire des avantages dont nous jouissons et reconnaître que c'est sa faveur qui fait le bonheur et la sureté des peuples et en particulier de l'église.

3. Les plaintes que les Juifs font de l'état déplorable où ils étaient montrent que c'est de tout temps que l'église a été affligée et que Dieu permet souvent que son peuple soit livré entre les mains des méchants et que les fidèles soient cruellement persécutés.

C'est la réflexion que Paul fait dans l'épitre aux Romains, chapitre 8, où il applique aux chrétiens ces paroles de ce Psaume :

Nous sommes tous les jours livrés à la mort pour l'amour de toi et nous sommes estimés comme des brebis qu'on mène à la boucherie.

Dieu le permet ainsi pour la gloire de son nom et dans la vue d'éprouver son église et de la purifier.

Enfin, l'on voit ici que nonobstant les afflictions qui arrivent aux fidèles, ils n'oublient point le Seigneur et ils n'abandonnent point son alliance et que c'est à cause de cela aussi qu'il est toujours prêt à venir à leur aide et à les exaucer lorsqu'ils l'invoquent dans leurs besoins.

(a) v10 : Psaume 60.3
(b) v14 : Psaume 79.4 ; Jérémie 24.9
(c) v23 : Romains 8.35

Psaume XLV

Ce Psaume est un cantique nuptial pour le mariage du roi Salomon et l'on y voit une description de la gloire de ce prince et de celle de son épouse, mais c'est aussi un Psaume prophétique qui se rapporte à Jésus-Christ notre Seigneur.

1. Maskil des enfants de Coré, qui est un cantique nuptial, donné au maître chantre, *pour le chanter* sur sçosçannim [1].

MON cœur bouillonne pour prononcer une parole excellente, j'ai dit : Mes ouvrages seront pour le roi, ma langue sera comme une plume d'écrivain diligent.

3. Tu es plus beau qu'aucun des fils des hommes : la grâce est répandue sur tes lèvres, c'est pourquoi Dieu t'a béni éternellement.

4. Ô prince puissant, ceins sur ta cuisse ton épée, ta majesté et ta magnificence.

5. Et prospère dans ta magnificence, sois monté sur la parole de vérité, de débonnaireté et de justice et ta droite t'apprendra des choses merveilleuses.

6. Tes flèches sont aiguës, les peuples tomberont sous toi, elles entreront dans le cœur des ennemis du roi.

7. [a] Ton trône, ô Dieu est à toujours et à perpétuité, le sceptre de ton règne est un sceptre d'équité.

8. Tu aimes la justice et tu hais la méchanceté, c'est pourquoi ô Dieu, ton Dieu t'a oint d'une huile de joie par dessus tes semblables.

9. Tous tes vêtements sont parfumés de myrrhe, d'aloé et de casse quand tu sors des palais d'ivoire par lesquels on t'a réjoui.

10. Des filles de rois sont entre tes dames d'honneur, ta femme est à ta droite, parée d'or d'Ophir.

11. Écoute fille et considère, incline ton oreille et oublie ton peuple et la maison de ton père.

12. Et le roi mettra son affection en ta beauté puisqu'il est ton seigneur, prosterne-toi devant lui.

13. Et la fille de Tyr et les plus riches des peuples te feront hommage avec des présents.

14. La fille du roi est toute pleine de gloire au dedans, son vêtement est tissu d'or.

15. Elle sera présentée au roi en des vêtements de broderie et les filles qui la suivent, qui sont ses amies, te seront amenées.
16. Elles te sont présentées avec joie et avec allégresse et elles entreront au palais du roi.
17. Tes enfants tiendront la place de tes pères, tu les établiras pour princes par toute la terre.
18. Je rendrai ton nom mémorable dans tous les âges, c'est pourquoi les peuples te célèbreront à toujours et à perpétuité.

Réflexions

Ce Psaume doit être considéré en deux manières.
1. Comme un cantique destiné à obtenir la bénédiction de Dieu sur le mariage de Salomon et son règne.
2. Ce qui est dit ici regarde proprement Jésus-Christ l'époux et le roi de l'église. Il y est parlé très expressément de sa divinité, de son onction, de sa puissance, de la gloire et de la durée de son règne, comme Paul nous le fait voir au chapitre I de l'épitre aux Hébreux où il cite cet endroit de ce Psaume :

Ton trône, ô Dieu demeure à toujours, le sceptre de ton règne est un sceptre de justice. Ô Dieu, ton Dieu ta oint d'une huile de joie par dessus tes semblables.

Cela ne convient proprement qu'à Jésus-Christ et ces paroles qui nous mettent sa gloire et sa puissance infinie devant les yeux nous engagent à le révérer et à lui être soumis afin que nous ayons part aux bénédictions qu'il répand sur son église et sur tous ceux qui ont le bonheur de vivre sous son empire.

(a) v7 : Hébreux 1.8

(1) v1 : C'est un instrument à 6 cordes.

Psaume XLVI

C'est ici un Psaume d'actions de grâces pour les secours que Dieu avait accordé aux Israélites dans un temps où ils avaient été attaqués par plusieurs peuples.

1. Cantique des enfants de Coré, donné au maître chantre, *pour le chanter* sur halamoth [1].
DIEU est notre retraite et notre force et notre secours dans les détresses et fort aisé à trouver.
3. C'est pourquoi nous ne craindrons point, quand même la terre se bouleverserait et que les montagnes se renverseraient au milieu de la mer.
4. Et que les eaux viendraient à bruire et à se troubler et que les montagnes seraient ébranlées par l'élévation de ses vagues ; sélah.
5. Les ruisseaux du fleuve réjouiront la ville de Dieu qui est le lieu saint des tabernacles du Très-Haut.
6. Dieu est au milieu d'elle, elle ne sera point ébranlée. Dieu la secourra en tournant son visage vers elle dès le matin.
7. Les nations se sont émues, les rois ont été ébranlés, il a fait entendre son tonnerre et la terre s'est fondue.
8. L'Éternel des armées est avec nous, le Dieu de Jacob est notre haute retraite ; sélah.
9. Venez et contemplez les exploits de l'Éternel et comment il a réduit la terre en solitude.
10. Il a fait cesser les guerres jusqu'au bout de la terre, il rompt les arcs, il brise les lances, il brûle les charriots au feu.
11. Cessez, a-t-il dit, et reconnaissez que je suis Dieu. Je serai exalté parmi les nations, je serai exalté par toute la terre.
12. L'Éternel des armées est avec nous, le Dieu de Jacob est notre haute retraite : sélah.

Réflexions

Nous devons apprendre ici que Dieu est le protecteur de son église et que quand-même les rois et les peuples, qui sont représentés dans ce Psaume sous l'image des eaux du torrent, Dieu rend leurs efforts inutiles et la délivre avec puissance.

L'église chrétienne a encore plus de part à ces promesses et à cette protection de Dieu que l'ancien peuple n'en avait, puisqu'elle doit subsister à jamais et c'est ce que les fidèles doivent considérer pour leur consolation et l'affermissement de leur foi.

(1) v1 : C'était un instrument de musique. Voyez I Chroniques 15.20.

Psaume XLVII

Le prophète exhorte tous les habitants de la terre à louer le Seigneur, à adorer sa majesté et sa puissance et à reconnaître que l'Éternel, qui avait traité alliance avec le peuple d'Israël, était le roi du monde, auquel tous les peuples doivent se soumettre.

1. Psaume des enfants de Coré, donné au maître chantre, *pour le chanter*.
PEUPLES frappez tous des mains, poussez des cris de joie à Dieu avec une voix de triomphe.
3. Car le Dieu très-haut est redoutable et il est grand roi sur toute la terre.
4. Il range les peuples sous nous et les nations sous nos pieds.
5. Il nous a choisi notre héritage qui est la gloire de Jacob, lequel il a aimé, sélah.
6. Dieu est monté avec un cri de joie, l'Éternel est monté au bruit de la trompette.
7. Psalmodiez à Dieu, psalmodiez, psalmodiez à notre roi, psalmodiez.
8. Car Dieu est roi de toute la terre, chantez un cantique.
9. Dieu règne sur les nations. Dieu est assis sur le trône de sa Sainteté.
10. Les principaux des peuples se sont assemblés avec le peuple du Dieu d'Abraham, car les puissants de la terre appartiennent à Dieu. Il est infiniment élevé.

Réflexions

Ce Psaume doit nous exciter à louer Dieu et à célébrer sa gloire avec de saints transports parce qu'il est le roi de toute la terre et qu'il mérite les hommages de tous les hommes, mais surtout parce qu'il nous a choisis pour être son peuple et son héritage.

Ce qui est dit dans ce Psaume convient particulièrement aux temps de l'Évangile et surtout au triomphe de l'ascension de notre Seigneur, à la gloire de son règne et au bonheur qu'ont maintenant les divers peuples de la terre d'être réputés le peuple de Dieu.

Psaume XLVIII

Ce Psaume fut composé à l'occasion d'une délivrance que Dieu avait accordée à la ville de Jérusalem. Le prophète y loue Dieu de ce qu'il avait dissipé les conseils des méchants et les efforts des rois qui avaient attaqué cette ville. Il y décrit la force de Jérusalem et la protection dont Dieu couvrait son peuple.

1. Cantique de Psaume des enfants de Coré.

L'ÉTERNEL est grand et digne d'être loué dans la ville de notre Dieu et dans la montagne de sa Sainteté.

3. Le plus beau lieu du pays, la joie de toute la terre, c'est la montagne de Sion au fond du septentrion. C'est la ville du grand Roi.

4. Dieu est connu dans ses palais pour un haute retraite.

5. Car voici les rois s'étaient donnés assignation, ils s'étaient avancés tous ensemble.

6. L'ont-ils vue ? Aussitôt ils ont été étonnés, ils ont été éperdus, ils s'en sont fuis à l'étourdie.

7. Ils ont été saisis de tremblement et d'une douleur pareille à celle d'une femme qui est en travail.

8. Comme par le vent d'Orient qui brise les navires de Tarcis.

9. Ce que nous avions entendu, c'est ce que nous avons vu dans la ville de l'Éternel des armées, dans la ville de notre Dieu, laquelle Dieu conservera à toujours. Sélah.

10. Ô Dieu, nous avons attendu ta faveur au milieu de ton temple.

11. Ô Dieu, tel qu'est ton nom, telle est ta louange jusqu'aux bouts de la terre. Ta droite est pleine de justice.

12. La montagne de Sion se réjouira et les filles de Juda auront de la joie à cause de tes jugements.

13. Faites le tour de Sion, considérez-la de tous côtés et comptez ses tours.

14. Remarquez son rempart et examinez ses palais afin que vous le racontiez à la génération à venir.

15. Car ce Dieu sera notre Dieu à toujours et à perpétuité ; il nous accompagnera jusqu'à la mort.

Réflexions

La réflexion qu'il faut faire sur ce Psaume est que l'église a souvent été attaquée par les puissances du monde et par les peuples qui se sont unis pour la détruire, mais que Dieu a aussi toujours veillé pour elle, qu'il a rendu inutiles tous les complots de ses ennemis et qu'il les a fait tourner à leur confusion.

Ce Psaume nous assure très expressément que l'église est ce que Dieu a de plus cher sur la terre, qu'il habite au milieu d'elle, qu'il l'environne de sa protection et qu'il la soutiendra à toujours.

Ces promesses conviennent encore mieux à l'église chrétienne qu'elles ne convenaient à l'église judaïque et elles doivent nous faire sentir le bonheur que nous avons d'en être membres et remplir tous les vrais chrétiens d'assurance et d'une ferme confiance en Dieu.

Psaume XLIX

C'est ici un Psaume d'instruction et de doctrine. Le prophète qui en est l'auteur y montre par diverses considérations que le bonheur de l'homme ne consiste point dans les richesses et dans les honneurs du monde, que ceux qui y établissent leur gloire et leur félicité sont des insensés et qu'ainsi l'on ne doit point s'attacher aux avantages temporels, ni craindre ceux qui les possèdent ou leur porter envie, mais qu'il faut mettre sa confiance en Dieu seul qui peut rendre heureux, même après la mort, ceux qui le craignent et qui mettent toute leur espérance en lui.

1. Psaume des enfants de Coré, donné au maître chantre, *pour le chanter*.

PEUPLES écoutez tous ceci, vous tous les habitants du monde, prêtez l'oreille,

3. Tant les gens de bas état que les personnes distinguées, tant les riches que les pauvres.

4. Ma bouche prononcera des discours de sagesse et ce que mon cœur a médité sont des choses pleines de sens.

5. [a] J'appliquerai mon oreille à un discours sentencieux, j'exposerai mes maximes sur ma harpe.

6. Pourquoi craindrai-je dans le mauvais temps quand la malice de ceux qui me talonnent m'environnera ?

7. Il y en a qui se confient dans leurs biens et qui se glorifient dans l'abondance de leurs richesses.

8. Cependant personne n'en pourra en aucune manière racheter son frère, ni donner à Dieu sa rançon.

9. Car le rachat de leur âme est trop cher et il ne se fera jamais,

10. En sorte qu'ils vivent toujours et qu'ils ne voient jamais la fosse.

11. Car on voit que les sages meurent et que le fou et l'abruti périssent également et laissent leurs biens aux autres.

12. Leur intention est que leurs maisons durent toujours et que leurs habitations subsistent d'âge en âge, ils ont même donné leur nom à leurs terres.

13. Et cependant, l'homme ne demeure point en honneur, mais il ressemble aux bêtes qui périssent.

14. Cette conduite qu'ils suivent est une folie et cependant leurs successeurs approuvent leurs maximes. Sélah.

15. Ils seront mis au sépulcre comme des brebis, la mort s'en repaîtra et les hommes droits auront domination sur eux dès le matin et leur forme sera consumée dans le sépulcre après qu'ils auront été transportés de leur demeure.

16. Mais Dieu rachètera mon âme de la puissance du sépulcre quand il me prendra à soi. Sélah.

17. Ne crains donc point quand tu verras quelqu'un enrichi et quand la gloire de sa maison sera multipliée.

18. [b] Car quand il mourra, il n'emportera rien, sa gloire ne descendra point après lui.

19. Bien qu'il se soit satisfait pendant la vie et qu'on te loue parce que tu te seras fait du bien.

20. Il viendra jusqu'à la génération de ses pères [1], qui ne verront jamais la lumière.

21. L'homme qui est en honneur et qui n'a point d'intelligence est semblable aux bêtes qui périssent.

Réflexions

Il y a de très importantes réflexions à faire sur ce Psaume.

Il nous apprend que ceux qui se confient en leurs biens et en leurs richesses ou qui se tiennent fiers de leurs honneurs et de leur crédit sont des aveugles et des insensés.

On y voit la vanité et la folie des projets que les mondains font de leur élévation et pour celle de leur famille.

Le prophète remarque que Dieu renverse tous ces projets, que la mort leur ravit toute leur gloire, qu'ils deviennent la proie du sépulcre et que leurs biens ne sauraient racheter leur âme ni les garantir de la mort et du jugement de Dieu.

Enfin ce Psaume nous enseigne qu'il n'en est pas ainsi de ceux qui mettent leur confiance en Dieu, puisqu'ils sont assurés qu'il les rachètera de la mort même et les rendra éternellement heureux.

Les grands et les petits doivent écouter et méditer ces instructions, comme le prophète les y exhorte.

Ceux qui son riches ou élevés en honneur doivent y faire attention, de peur qu'il ne leur arrive d'oublier Dieu et de tomber dans l'orgueil. Elles apprennent aux petits à ne jamais envier la condition de ceux qui ont la gloire, les richesses et la prospérité pour leur partage et elles doivent nous engager tous à détacher nos affections du monde pour rechercher uniquement notre félicité dans la faveur et dans l'amour de Dieu.

(a) v5 : Psaume 78.2 ; Matthieu 13.35
(b) v18 : Job 27.19

(1) v20 : Être recueilli ou rassemblé vers ses pères est une manière de parler de l'Écriture Sainte qui signifie « mourir ».

Psaume L

Le but de ce Psaume est de reprendre l'hypocrisie des Israélites qui mettaient leur confiance dans les sacrifices et dans les cérémonies, pendant qu'ils négligeaient d'observer les devoirs les plus essentiels de la religion. Dieu parle ici à son peuple et il lui dit qu'il n'a pas d'égard aux sacrifices et au culte extérieur, mais que le service qu'il demande consiste à le louer et à l'invoquer avec sincérité, versets 1-15.

Il y reprend fortement les hypocrites qui font profession de vivre dans son alliance et de le servir et qui s'abandonnent au péché. Il les menace de son jugement et il les exhorte à la repentance, versets 16-23.

1. Psaume d'Asaph.

LE Dieu fort, le Dieu, l'Éternel a parlé et il a appelé toute la terre, depuis le levant jusqu'au soleil couchant.

2. Dieu a fait resplendir sa lumière de Sion, qui est parfaite en beauté.

3. Notre Dieu viendra et ne demeurera plus dans le silence. Il y aura un feu dévorant devant lui et autour de lui il y aura une grosse tempête.

4. Il appellera les Cieux d'en haut et la terre pour juger son peuple et il dira :

5. Assemblez-moi mes biens-aimés qui ont traité alliance avec moi sur les sacrifices.

6. Les Cieux annonceront aussi sa justice, car c'est Dieu qui est juge. Sélah.

7. Écoute mon peuple et je te parlerai, sois attentif Israël et je témoignerai contre toi. C'est moi qui suis Dieu et ton Dieu.

8. Je ne te reprendrai point pour tes sacrifices ni pour tes holocaustes qui sont continuellement devant moi.

9. Je ne prendrai point de veau de ta maison, ni de boucs de tes parcs.

10. Car toutes les bêtes des forêts sont à moi et les bêtes qui paissent en mille montagnes.

11. Je connais tous les oiseaux des montagnes et toutes sortes de bêtes des champs sont à mon commandement.

12. Si j'avais faim, je ne t'en dirai rien [a], car la terre habitable est à moi et tout ce qui y est.

13. Mangerais-je la chair des gros taureaux et boirais-je le sang des boucs ?

14. Sacrifie la louange à Dieu et rends tes vœux au Souverain.

15. Et invoque-moi au jour de ta détresse et je t'en délivrerai et tu me glorifieras.

16. Mais Dieu a dit au méchant : Est-ce à toi de réciter mes statuts et de prendre mon alliance en ta bouche,

17. Puisque tu hais la correction et que tu as jeté mes paroles derrière toi ?

18. Si tu vois un larron, tu cours avec lui et ta portion est avec les adultères.

19. Tu lâches ta bouche au mal et par ta langue tu trames la fraude.

20. Tu t'assieds et tu parles contre ton frère et tu charges de blâme le fils de ta mère.

21. Tu as fait ces choses-là et je me suis tu et tu as cru que j'étais véritablement comme toi, je t'en reprendrai et j'exposerai tout en ta présence.

22. Écoutez maintenant ceci, vous qui oubliez Dieu, de peur que je ne vous ravisse et qu'il n'y ai personne qui vous délivre.

23. Celui qui me sacrifie la louange m'honorera et je ferai voir la délivrance de Dieu à celui qui règle ses voies.

Réflexions

C'est un Psaume très instructif que celui-ci.

Il nous enseigne que le vrai service de Dieu ne consistait pas dans des devoirs extérieurs, tels qu'étaient autrefois les sacrifices et tels que sont aujourd'hui les actes du culte public, les cérémonies et la profession de la religion.

À la vérité ces devoirs ne doivent pas être négligés, ils sont indispensables, puisque Dieu les a établis et ils lui sont aussi très agréables quand on s'en acquitte comme il faut.

Mais le vrai culte que Dieu exige est qu'on le serve en esprit et du cœur, qu'on le loue, qu'on l'invoque et qu'on fasse sa volonté.

Pour ce qui est de ceux qui font profession de servir Dieu, qui prennent son alliance dans leur bouche et qui cependant s'adonnent au mal et en particulier à l'injustice, à l'impureté, à la fraude et à la médisance, Dieu ne peut souffrir leur hypocrisie et s'il ne les punit pas d'abord, ils ne doivent pas s'imaginer qu'ils échappent à son jugement.

Les pécheurs et les faux chrétiens doivent bien profiter de ce qui est dit dans ce Psaume et nous devons tous y faire de sérieuses réflexions afin qu'il ne nous arrive pas d'offenser Dieu par un culte hypocrite, mais qu'en l'invoquant avec sincérité et en nous édifiant surtout à faire ce qu'il nous ordonne, nous lui rendions un service qui soit digne de lui et qui nous procure sa faveur.

(a) v12 : Exode 19.5 ; Deutéronome 10.14 ; Job 41.2 ; Psaume 24.1 ; I Corinthiens 10.26-28

Psaume LI

C'est ici le Psaume de la pénitence du roi David. Il y implore la miséricorde de Dieu avec beaucoup d'ardeur. Il y fait la confession de ses péchés et il prie Dieu de le renouveler dans son esprit et de lui rendre la paix de la conscience afin qu'étant rentré dans sa grâce, il le loue et qu'il serve d'exemple aux pécheurs, versets 1-17.

Il espère que Dieu agréera sa repentance et il fait des vœux pour le bien de Jérusalem et pour la prospérité du peuple d'Israël, versets 18-21.

1. Psaume de David donné au maître chantre, *pour le chanter*.

2. Lorsque [a] Nathan le prophète vint à lui après qu'il fut entré vers Bathscébah.

Ô Dieu aie pitié de moi selon ta miséricorde, selon la grandeur de tes compassions, efface mes forfaits.

4. Lave-moi de plus en plus de mon iniquité et nettoie-moi de mon péché.

5. Car je connais mes transgressions et mon péché est continuellement devant moi.

6. J'ai péché contre toi, contre toi proprement et j'ai fait ce qui est désagréable à tes yeux, [b] en sorte que tu seras reconnu juste quand tu parleras et trouvé pur quand tu me jugeras.

7. Voilà, j'ai été formé dans l'iniquité et ma mère m'a échauffé dans le péché.

8. Voilà, tu aimes la vérité dans l'intérieur et tu m'avais enseigné la sagesse dans le secret de mon cœur.

9. Purifie-moi de mon péché avec l'hysope et je serai net et je serai plus blanc que la neige.

10. Fais-moi entendre la joie et la consolation et que mes os que tu as brisés se réjouissent.

11. Détourne ta face de mes péchés et efface toutes mes iniquités.

12. Ô Dieu crée-moi un cœur net et renouvelle au dedans de moi un esprit droit.

13. Ne me rejette pas de devant ta face et ne m'ôte pas l'Esprit de ta Sainteté.

14. Rends-moi la joie de ton salut et que l'Esprit franc me soutienne.

15. J'enseignerai tes voies aux méchants et les pécheurs se convertiront à toi.

16. Ô Dieu, Dieu de mon salut, délivre-moi de tant de sang, ma langue chantera hautement ta justice.

17. Seigneur ouvre mes lèvres et ma bouche annoncera ta louange.

18. Car tu ne prends point plaisir aux sacrifices, autrement j'en donnerai, l'holocauste ne t'est point agréable.

19. Les sacrifices de Dieu sont l'esprit froissé. Ô Dieu tu ne méprises point le cour froissé et brisé.

20. Fais-moi du bien selon ta bienveillance à Sion et édifie les murs de Jérusalem.

21. Alors tu prendras plaisir aux sacrifices de justice, à l'holocauste et aux sacrifices qui se consument par le feu, alors on offrira de jeunes taureaux sur ton autel.

Réflexions

Ce Psaume est un de ceux qui sont d'un usage le plus général et où l'on voit le mieux les mouvements et les caractères de la vraie repentance.

On y découvre :

1. Le vif sentiment que David avait de son crime, la confession humble et publique qu'il en fait devant Dieu et devant les hommes et son recours à la miséricorde divine.

2. On y voit qu'il ne se contente pas de prier Dieu de lui pardonner ses péchés, mais il le prie aussi de l'en délivrer et de lui donner son Esprit qui le purifie et le renouvelle.

On y remarque en troisième lieu les promesses qu'il fait de rentrer dans les voies du Seigneur et de porter par son exemple et par ses instructions les pécheurs à se convertir.

4. David marque ici sa confiance et l'espérance qu'il a que Dieu ne rejettera pas sa repentance.

Enfin, après avoir prié pour soi-même, il prie Dieu de continuer à bénir Jérusalem et tout son royaume.

Il paraît de ce Psaume que le devoir des pécheurs et surtout de ceux qui sont tombés dans de grands péchés, est de les reconnaître et d'en bien sentir la grandeur, de les confesser humblement et même publiquement devant les hommes si cela est nécessaire, d'implorer la miséricorde de Dieu ardemment et avec une vraie contrition et de lui demander en même temps la grâce d'un conversion sincère et l'assistance de son Esprit pour ne plus retomber à l'avenir dans le péché.

Enfin, un pécheur pénitent et véritablement humilié sent qu'il est obligé de réparer le scandale qu'il a donné et de contribuer de tout son pouvoir à la conversion des autres pécheurs et à l'édification publique, tant par son bon exemple et par ses exhortations que par ses prières. Ce n'est que par là qu'on peut obtenir le pardon des fautes qu'on a commises et se procurer le retour de la grâce de Dieu et la paix de la conscience.

(a) v2 : II Samuel 12.
(b) v6 : Romains 3.4

Psaume LII

David dénonce les jugements de Dieu à un conseillé de Saül nommé Doëg, qui par ses calomnies avait irrité Saül contre lui et qui avait été l'auteur de la mort d'un grand nombre de sacrificateurs que Saül fit mourir inhumainement.

Pour bien entendre ce Psaume, il faut lire l'histoire qui est contenue au chapitre XXII du premier livre de Samuel.

1. Maskil de David, donné au maître chantre, *pour le chanter*.

2. Sur [a] ce que Doëg Iduméen vint vers Saül et lui fit ce rapport disant, David est venu dans la maison d'Ahimélec.

POURQUOI te glorifies-tu de ta malice, homme puissant ? La bonté du Dieu fort dure tous les jours.

4. Ta langue invente des méchancetés, elle fait des tromperies comme un rasoir affilé.

5. Tu aimes plus le mal que le bien et le mensonge plus que de dire des choses justes. Sélah.

6. Tu aimes tous les discours qui vont à détruire et le langage trompeur.

7. Aussi le Dieu fort te détruira pour jamais, il te ravira et t'arrachera de ta tente et il te déracinera de la terre des vivants. Sélah.

8. Et les justes le verront et ils craindront et ils se riront de lui et ils diront :

9. Voilà cet homme fort qui n'avait point pris Dieu pour sa force, mais qui s'assurait sur ses grandes richesses et qui se fortifiait dans sa méchanceté.

10. Mais moi je serai comme un olivier verdoyant dans la maison de Dieu pour toujours et à perpétuité.

11. Je te célébrerai à toujours de ce que tu auras fait cela et j'espérerai en ton nom, car il est bon envers tes bien-aimés.

Réflexions

Nous devons recueillir de ce Psaume :

1. Que les méchants et en particuliers les hommes cruels et calomniateurs, tels qu'était Doëg, reçoivent de Dieu la punition qu'ils méritent et que Dieu déteste la calomnie et le mensonge.

2. Que ceux qui se fient dans leurs richesses ou dans leur adresse deviennent des exemples du juste jugement de Dieu, pendant que sa faveur se répand sur ceux qui ne mettent leur confiance qu'en lui et qui marchent fidèlement dans ses voies.

(a) v2 : I Samuel 22.9

Psaume LIII

Le prophète fait le tableau de l'extrême impiété et de la corruption générale qui régnait de son temps, versets 1-5.

2. Il dénonce aux méchants la vengeance divine et il promet aux justes le secours et la délivrance du Seigneur, versets 6-7.

1. Maskil de David donné au maitre chantre, *pour le chanter* sur mahalath [1].

L'INSENSÉ [a] a dit en son cœur, il n'y a point de Dieu, ils se sont corrompus et ils se sont rendus abominables dans leur iniquité, il n'y a personne qui fasse le bien.

3. Dieu a regardé des Cieux sur les fils des hommes [b] pour voir s'il y en a quelqu'un qui soit intelligent et qui cherche Dieu.

4. Ils se sont tous dévoyés, ils sont tous devenus puants, il n'y a personne qui fasse le bien, non pas même un.

5. Les ouvriers d'iniquité n'ont-ils point d'intelligence ? Ils dévorent mon peuple comme s'ils mangeaient du pain. Ils n'invoquent point Dieu.

6. Ils seront extrêmement effrayés, lors même qu'ils ne craindront rien, car Dieu a dissipé les forces de celui qui campe contre toi, tu le rendras confus, parce que Dieu les méprises.

7. Ô qui donnera de Sion la délivrance d'Israël ? Quand Dieu remmènera son peuple captif, Jacob sera dans l'allégresse, Israël se réjouira.

Réflexions

Ce que David dit au commencement de ce Psaume

« *L'insensé a dit en son cœur, il n'y a point de Dieu* »

ne signifie pas que tous les méchants croient en effet qu'il n'y a point de Dieu, mais le sens de ces paroles est, comme le prophète s'explique lui-même, que l'impiété était si grande et si générale, que les méchants vivaient comme s'ils ne reconnaissaient point de divinité.

Cette plainte que David faisait autrefois peur être appliquée à un très grand nombre de chrétiens qui font profession de connaître Dieu, mais qui le renient par leurs œuvres et qui s'abandonnent à toutes sortes de dérèglements.

2. Il paraît cependant par ce que David dit ici des maux que les méchants font aux gens de bien et par les promesses qu'il y fait aux justes affligés, que dans les temps de la dépravation la plus générale, Dieu a toujours de fidèles adorateurs qui déplorent cette corruption, qui tâchent de s'en garantir et qui au milieu des désordres qu'ils voient régner, regardent toujours à Dieu et se confient en lui.

3. Ce Psaume nous oblige encore à considérer que Dieu voit du Ciel les crimes qui se commettent, qu'il les punira et que ceux qui ne redoutent pas sa puissance, auront un jour la frayeur pour leur partage.

Au reste, il faut remarquer que Paul dans l'Épître aux Romains, chapitre 3, versets 10,11 et 12, rapporte ce qui se dit dans ce Psaume pour prouver que les Juifs étaient pécheurs aussi bien que les payens, qu'ainsi ils n'avaient pu être justifiés par la loi de Moïse et qu'ils ne le pourraient être que par la foi en Jésus-Christ.

(a) v2 : Psaume 10.4 et 14.1
(b) v3 : Romains 3.10

(1) v1 : On croit que c'était un instrument à souffle, comme une flute.

Psaume LIV

Le roi Saül ayant été averti par les Ziphiens que David s'était retiré dans leur pays et y étant allé pour le prendre, David prie Dieu de le garantir de ceux qui cherchaient sa mort, versets 1-5

et il fait le vœu de le louer et de le bénir après qu'il l'aurait exaucé, versets 6-9.

L'événement qui fut l'occasion de cette prière est rapporté dans I Samuel XXIII et XXIV.

1. Maskil de David donné au maître chantre, *pour le chanter* sur Néguinoth.

2. Touchant [a] ce que les Ziphiens vinrent vers Saül et lui dirent, David ne se tient-il pas caché parmi nous ?

Ô Dieu, délivre-moi par ton nom et fais-moi justice par ta puissance.

4. Ô Dieu, écoute ma requête et prête l'oreille aux paroles de ma bouche.

5. Car des étrangers se sont élevés contre moi et des gens violents qui n'ont point Dieu devant leurs yeux cherchent ma vie. Sélah

6. Voilà Dieu est mon aide, le Seigneur est de ceux qui soutiennent mon âme.

7. Il fera retomber le mal sur ceux qui m'épient, détruis-les selon ta vérité.

8. Je t'offrirai des sacrifices volontaires, Éternel, je célèbrerai ton nom parce qu'il est bon.

9. Car il m'a délivré de toutes mes détresses et mon œil a vu en ceux qui me haïssent ce qu'il espérait de voir.

Réflexions

On voit par la lecture de ce Psaume que David y fait trois choses.

1. Il implore le secours de Dieu dans le péril où il se rencontrait.

2. Il témoigne d'une ferme confiance en lui.

3. Il lui promet de le louer à jamais. Par là, le roi prophète nous enseigne que la prière doit être notre refuge dans les dangers, que quand même les hommes auraient conjuré notre ruine, si nous invoquons Dieu d'un cœur pur, il nous protègera et que quand il nous a exaucé, nous devons l'en bénir de tout notre cœur et lui témoigner notre reconnaissance.

(a) v2 : I Samuel 23.19 et 26.1

Psaume LV

David craignant de tomber entre les mains de ses ennemis représente au Seigneur le danger extrême où il se trouvait. Il se plaint d'avoir été trahi et calomnié par ceux qui lui avaient le plus marqué d'amitié et en qui il avait eu le plus confiance, versets 1-15.

Il se console cependant dans l'espérance que Dieu ne l'abandonnerai point et qu'il détruirait ceux qui cherchaient sa ruine, versets 16-24.

1. Maskil de David donné au maître chantre, *pour le chanter* sur Néguinoth.

Ô Dieu, prête l'oreille à ma requête et ne te cache point de ma supplication.

3. Écoute-moi et m'exauce ! Je gémis dans ma méditation et je me tourmente,

4. À cause du bruit que l'ennemi fait et à cause de l'oppression du méchant, car ils m'imputent des crimes et ils me haïssent avec fureur.

5. Mon cœur est comme en travail au dedans de moi et des frayeurs mortelles sont tombées sur moi.

6. La crainte et le tremblement se sont jetés sur moi et l'effroi m'a couvert.

7. Et j'ai dit : Ô qui me donnerait des ailes de colombes ! Je m'envolerais et je me poserais en quelque lieu.

8. Voilà, je m'enfuirais bien loin et me tiendrais au désert. Sélah.

9. Je me hâterais de me sauver de ce vent poussé par un tourbillon.

10. Engloutis-les, Seigneur, retranche leur langue, car j'ai vu la violence et les disputes dans cette ville.

11. Elles l'environnent jour et nuit, l'outrage et l'oppression sont au milieu d'elle.

12. Les méchancetés sont au milieu d'elle, la tromperie et les fraudes ne partent d'aucune de ses places.

13. Car ce n'a point été mon ennemi qui m'a diffamé, autrement je l'eusse enduré, ce n'a point été celui qui me haïssait qui s'est élevé contre moi, autrement je me fusse caché de lui.

14. Mais ça été toi, ô homme que j'estimais un autre moi-même, mon conseiller et mon ami.

15. Nous prenions plaisir à nous communiquer nos secrets et nous allions ensemble à la maison de Dieu, avec l'assemblée.

16. La mort se jettera sur eux, ils descendront tout vifs dans le sépulcre, car il n'y a que des maux parmi eux et dans leur cœur.

17. Mais moi, je crierai à Dieu et l'Éternel me délivrera.

18. Le soir, le matin et à midi, je parlerai et je crierai et il entendra ma voix.

19. Il délivrera mon âme de la guerre qu'on me fait et me donnera la paix, quoi que j'aie à faire à beaucoup de gens.

20. Le Dieu fort l'entendra et les humiliera, car il règne de tout temps. Sélah. Parce qu'il n'y a point de changement en eux et qu'ils ne craignent point Dieu.

21. Chacun a jeté ses mains sur ceux qui vivaient paisiblement avec lui et a violé son accord.

22. Les paroles de sa bouche sont plus coulantes que le beurre, mais la guerre est dans son cœur, ses paroles sont plus douces que l'huile, mais elles sont autant d'épées.

23. [a] Décharge-toi de ton fardeau sur l'Éternel et il te soulagera, il ne permettra jamais que le juste soit ébranlé.

24. Mais toi, ô Dieu, tu les précipiteras dans le puits de la perdition, les hommes sanguinaires et trompeurs ne parviendront pas à la moitié de leurs jours, mais moi, je m'assurerai en toi.

Réflexions

L'exemple de David montre :

1. Que les fidèles sont exposés à la persécution des méchants et même quelque fois à la haine de ceux de qui ils devraient attendre du secours.

2. Que dans cet état ils s'adressent à Dieu avec une pleine confiance et s'assurent qu'il les soutiendra et qu'il réprimera l'injustice de ceux qui les persécutent à tort. Il faut cependant prendre garde de ne pas abuser de ce Psaume, et de quelques autres semblables, en appliquant ce que David y dit contre les ennemis qui le persécutaient aux sujets de plaintes que nous pourrions avoir les uns contre les autres, pour quelques chagrins ou quelques déplaisirs qu'on nous aurait faits. Outre que ce ne sont là le plus souvent que de légères offenses, un chrétien doit tout pardonner et ne haïr personne et bien loin d'en venir jamais à des imprécations contre qui que ce soit, il doit prier pour ceux qui lui font le plus de mal et se conformer à l'exemple de patience et de douceur que notre Seigneur nous a donné dans sa vie et dans sa mort.

(a) v23 : Psaume 37.5 ; Matthieu 6.25 ; Luc 12.22 ; I Pierre 5.7

Psaume LVI

David ayant été pris par les Philistins dans la ville de Gath, comme cela se voit au chapitre XXI du premier livre de Samuel, prie le Seigneur d'avoir pitié de lui dans ce pressant danger, versets 1-9.

Il joint à sa prière des louanges et des actions de grâces qui marquent la grande confiance qu'il avait en Dieu, versets 10-14.

1. Mictam de David donné au maître chantre, *pour le chanter* sur Jonathelem réhokim [1], [a] touchant ce que les Philistins le prirent dans la ville de Gath.

Ô Dieu, aie pitié de moi, car l'homme mortel m'a englouti et m'opprime, m'attaquant tous les jours.

3. Mes ennemis m'ont englouti tout le jour, car, ô Très-Haut, plusieurs font la guerre contre moi.

4. Mais au jour auquel je serai dans la crainte, je m'assurerai en toi.

5. Je louerai Dieu à cause de sa promesse, je m'assure en Dieu, je ne craindrai rien. Que me fera l'homme ?

6. Tout le jour ils tordent mes discours et ils ne pensent qu'à me faire du mal.

7. Ils s'assemblent, ils se tiennent cachés, ils observent mes pas, attendant comment ils surprendront mon âme.

8. Rejette-les à cause de leur iniquité, ô Dieu, précipite les peuples dans ta colère.

9. Tu as compté mes allées et mes venues, mets mes larmes en tes vaisseaux. Ne sont-elles pas dans ton registre ?

10. Au jour auquel je crierai à toi, mes ennemis retourneront en arrière, je sais que Dieu est pour moi.

11. Je louerai Dieu à cause de sa promesse, je louerai l'Éternel à cause de sa parole.

12. Je m'assure en Dieu, je ne craindrai rien. [b] Que me fera l'homme ?

13. Ô Dieu, je m'acquitterai des vœux que je t'ai faits, je te rendrai des action de grâce.

14. Puisque tu as délivré mon âme de la mort et mes pieds de chute, afin que je marche devant Dieu dans la lumière des vivants.

Réflexions

David nous apprend ici par son exemple que dans quelque extrémité que les enfants de Dieu se trouvent et lorsqu'on emploie la force et la ruse contre eux, ils ne seront point ébranlés, que leur assurance est si ferme qu'ils ne craignent rien de tout ce que les hommes pourraient faire et qu'avant même qu'ils soient délivrés, ils se réjouissent en Dieu et lui rendent à l'avance leurs vœux et leurs actions de grâce.

David nous assure encore que les souffrances des justes sont précieuses devant Dieu, qu'il voit leurs maux et leurs afflictions et qu'il serre leurs larmes dans ses vaisseaux. C'est là un avantage inestimable que la piété nous procure et la plus douce de toutes les consolations.

(a) v1 : I Samuel 21.10
(b) v12 : Psaume 118.6 ; Hébreux 13.6

(1) v1 : On n'a rien de certain sur la signification de ce terme. Il marque, à ce qu'on croit, une bande de musiciens qui chantaient dans le temple.

Psaume LVII

David étant fugitif et s'étant retiré dans une caverne où il fut surpris par Saül, comme nous le voyons dans I Samuel XXIV, présente cette prière à Dieu par laquelle il l'invoque à son secours et où il témoigne une ferme espérance en sa protection.

1. Mictam de David donné au maître chantre, *pour le chanter* sur Al-tafcheth [1] touchant ce qu'il s'enfuit de devant Saül dans une caverne.

AIE pitié de moi, car mon âme se retire vers toi et je me retire sous l'ombre de tes ailes, jusqu'à ce que les calamités soient passées.

3. Je crierai au Dieu souverain, au Dieu fort qui accomplira son œuvre en moi.

4. Il enverra des Cieux et me délivrera, il rendra honteux celui qui me veut dévorer. Sélah. Dieu enverra sa bonté et sa vérité.

5. Mon âme est parmi les lions, je demeure parmi des boutefeux, parmi des hommes dont les dents sont des lances et des flèches et dont la langue est une épée aiguë.

6. [a] Ô Dieu, élève-toi sur les Cieux, que ta gloire paraisse sur toute la terre.

7. Ils avaient tendu des pièges à mes pas, mon âme penchait déjà. [b] Ils avaient creusé une fosse devant moi, mais ils sont tombés au milieu d'elle. Sélah.

8. Mon cœur est disposé ô Dieu, mon cœur est disposé, je chanterai et je psalmodierai.

9. Réveille-toi ma gloire, réveille-toi mon luth et ma harpe, je me réveillerai à l'aube du jour.

10. Seigneur, je te célèbrerai parmi les peuples, je te psalmodierai parmi les nations.

11. Car [c] ta bonté est grande jusqu'aux Cieux et ta vérité jusques aux nues.

12. Ô Dieu, élève-toi sur les Cieux, que ta gloire soit sur toute la terre.

Réflexions

Nous voyons dans ce Psaume, de même que dans les précédents, que David, animé par la piété et soutenu par la foi, cherchait toujours sa délivrance auprès de Dieu dans les périls où il se rencontrait. Quoi que nous ne soyons pas exposés à des dangers semblables à ceux où ce roi s'est vu autrefois et qu'ainsi nous ne puissions pas nous appliquer tout ce qui se lit dans ce Psaume, nous pouvons en recueillir en général que, dans tous nos besoins, nous devons nous retirer vers Dieu et nous mettre à couvert sous l'ombre de ses ailes, persuadés qu'il ne manquera pas de nous envoyer son secours du Ciel et de nous délivrer. Mais afin de pouvoir nous assurer ainsi sur lui, il faut toujours rester attaché à notre devoir et ne jamais se servir d'aucun mauvais moyen pour nous délivrer des maux qui nous pressent, imitant en cela David, qui pouvant ôter la vie à Saül lorsque ce prince le surpris dans la caverne, ne voulut pas le faire.

Enfin comme David loue le Seigneur avec de saints transports sur la fin de ce Psaume, notre devoir est aussi, après que nous avons éprouvé l'assistance de Dieu, de lui en rendre nos actions de grâce et de publier partout ses bontés envers nous.

(a) v6 : Psaume 108. L'original ne mentionne rien de plus.
(b) v7 : Psaume 7.16 et 9.16
(c) v11 : Psaume 36.6 ; Psaume 108.5

(1) v1 : Ce terme marque un instrument de musique ou le commencement d'un cantique sur l'air duquel on chantait ce psaume.

Psaume LVIII

C'est ici une plainte contre les juges iniques contre lesquels il décrit l'impiété et l'endurcissement au mal, versets 1-6.

Il prédit aussi que la vengeance divine les détruirait promptement et entièrement, versets 7-12.

Il y a de l'apparence que David voulait parler des conseillers de Saül.

1. Mictam de David donné au maître chantre, *pour le chanter* sur Altaf-cheth.

VOUS gens de l'assemblée, prononcez-vous véritablement ce qui est juste ? Vous fils des hommes, jugez-vous avec droiture ?

3. Au contraire vous formez dans votre cœur des desseins d'iniquité et vous tenez dans vos mains des balances d'injustice sur la terre.

4. Les méchants se sont égarés dès la matrice, ils se sont fourvoyés dès le ventre de leur mère et ils ont parlé faussement.

5. Ils sont un venin semblable au venin du serpent et ils sont comme l'aspic sourd qui bouche son oreille.

6. Qui n'écoute point la voix des enchanteurs, du charmeur expert en charmes [1].

7. Ô Dieu, casse leur les dents dans la bouche, Éternel, romps les dents machelières des lionceaux.

8. Ils s'écouleront comme l'eau et ils se fondront, ils tendront leur arc, mais leurs flèches seront comme si elles étaient rompues.

9. Ils s'en iront comme un limaçon qui se fond, ils ne verront non plus le soleil que l'avorton d'une femme.

10. Avant que vos chaudières aient senti le feu des épines, l'ardeur de la colère comme un tourbillon les enlèvera chacun d'eux comme de la chair crue [2].

11. Le juste se réjouira quand il aura vu cette vengeance, il lavera ses pieds dans le sang des méchants.

12. Et chacun dira : Quoi qu'il en soit, il y a du fruit pour le juste, quoi qu'il en soit il y a un Dieu qui juge la terre.

Réflexions

Voici un Psaume dont ceux qui sont dans les charges publiques doivent profiter et qui leur apprend que s'ils ne rendent pas exactement la justice et qu'ils se servent de l'artifice et la violence pour opprimer les innocents, ils éprouveront la vengeance de Dieu.

En général, nous voyons ici que ceux qui s'endurcissent dans leurs égarements sans vouloir écouter la voix qui les en rappelle, sont aussi menacés de cette vengeance.

Enfin ce Psaume nous enseigne que la providence gouverne toutes choses avec justice et que quoi que les méchants prospèrent et que les bons soient affligés pendant quelque temps, on a pourtant toujours enfin sujet de reconnaître

qu'il y a du fruit pour le juste et qu'il y a un Dieu qui juge dans la terre.

(1) v5 et 6 : Le prophète représente la malice et les ruses des méchants par une comparaison et des manières de parler proverbiales utilisées en ce temps-là et qui étaient prises de certaines croyances populaires qu'on avait alors touchant les serpents et les enchantements, mais cela ne prouve point que ces croyances eussent aucun fondement solide.

(2) v10 : Le sens de ce verset qui a été traduit différemment paraît être que la vengeance divine enlèvera et consumera les méchants subitement et en moins de temps qu'il n'en faut à des épines sèches pour s'allumer.

Psaume LIX

David étant en danger d'être pris par des personnes que Saül avait envoyée dans sa maison pour le saisir, expose au Seigneur le péril pressant où il se rencontrait et il ne doute pas que Dieu ne le délivre de ses ennemis et qu'il ne réprime leur malice et ne les fasse servir d'exemple à tout le monde.

L'histoire qui a été donnée dans ce Psaume est contenue dans I Samuel, chapitre XIX.

1. Mictam de David donné au maître chantre, *pour le chanter* sur Al-tafcheth, [a] touchant ce que Saül envoya des gens qui gardèrent sa maison afin de le tuer.

MON Dieu, délivre-moi de ceux qui me haïssent, garanti-moi de ceux qui s'élèvent contre moi.

3. Délivre-moi des ouvriers d'iniquité et sauve-moi des hommes sanguinaires.

4. Car voici, ils m'ont dressé des embûches et des gens puissants se sont assemblés contre moi, bien qu'il n'y ait point de transgression ni de péché en moi, ô Éternel.

5. Ils courent ça et là et se mettent en ordre, bien qu'il n'y ait point d'iniquité en moi, réveille-toi pour venir au devant de moi et regarde mon état.

6. Toi donc, Éternel, Dieu des armées, Dieu d'Israël, réveille-toi pour visiter toutes les nations, ne fais grâce à aucun de ces prévaricateurs perfides, sélah.

7. Ils vont et viennent sur le soir et ils aboient comme des chiens et ils font le tour de la ville.

8. Voici, ils vomissent de mauvais discours de leur bouche, des épées sont dans leurs lèvres, car ils disent, [b] : Qui est-ce qui nous entend ?

9. Mais toi, Éternel, tu te riras d'eux, tu te moqueras de toutes les nations.

10. À cause de la force de mon ennemi, je regarde à toi. Car Dieu est ma haute retraite.

11. Dieu qui me favorise me préviendra, Dieu me fera voir dans ceux qui me haïssent ce que j'attends.

12. Ne les tue pas encore, de peur que mon peuple ne l'oublie, dissipe-les par ta puissance et les abats, ô Seigneur qui es notre bouclier.

13. Ils pèchent par leur bouche et par leurs lèvres, qu'ils soient donc pris par leur orgueil, car ils ne tiennent que des discours d'imprécation et de mensonge.

14. Consume-les avec fureur, consume-les en sorte qu'ils ne soient plus et qu'on sache que Dieu domine Jacob et jusqu'aux bouts de la terre, sélah.

15. Qu'ils aillent donc et qu'ils viennent sur le soir et qu'ils mènent du bruit comme des chiens et fassent le tour de la ville.

16. Qu'ils aillent de lieu en lieu pour trouver à manger et qu'ils passent la nuit sans être rassasiés.

17. Mais moi, je chanterai ta force et je louerai à haute voix ta bonté dès le matin, parce que tu m'as été une haute retraite et mon refuge au jour que j'étais en détresse.

18. Ô Dieu qui es ma force, je te psalmodierai, car Dieu est ma haute retraite et le Dieu qui me favorise.

Réflexions

Pour retirer du profit de la lecture de ce Psaume, on doit y faire deux réflexions.

La première, que les prières que David y adressait à Dieu furent exaucées et que la providence lui fournit un moyen d'échapper à la fureur de Saül qui le cherchait pour le faire mourir, par où l'on voit que les prières des fidèles et la confiance qu'ils ont en Dieu ne sont jamais sans effet.

2. Il est nécessaire de remarquer sur ce que David dit contre ses ennemis dans ce Psaume qu'on ne

doit pas croire qu'il parlât ainsi par haine ou par vengeance. Mais que se voyant poursuivi injustement et sa cause étant celle de Dieu, il a pu en qualité de prophète leur dénoncer la malédiction divine.

Mais il n'est permis à qui que ce soit de faire de semblables prières. Tout ce que nous devons faire quand nous souffrons quelque chose par l'injustice et par la malice des hommes, c'est de demeurer dans les bornes de la modération que l'Évangile nous prescrit, de rendre toujours le bien pour le mal qu'on nous a fait et d'attendre patiemment le secours du Seigneur.

(a) v1 : I Samuel 19.11
(b) v8 : Psaume 10.11 ; Psaume 94.7

Psaume LX

Le roi David parle dans ce Psaume des calamités et des guerres auxquelles les Israélites avaient été exposés, versets 1-5

et des victoires et des délivrances que Dieu leur avaient accordées, versets 6-14.

On voit dans le chapitre VIII du II ème livre de Samuel, quelle fut l'occasion de ce Psaume.

1. Mictam de David pour enseigner, donné au maître chantre *pour le chanter* sur sçusçanheduth :

2. Touchant [a] le combat qu'il eut contre la Syrie de Mésopotamie et contre la Syrie de Tsoba et touchant ce que Joab retournant défit douze mille Iduméens dans la vallée du sel.

Ô Dieu, [b] tu nous as rejetés, tu nous as dissipés, tu t'es courroucé, retourne-toi vers nous.

4. Tu as ému la terre et tu l'as fendue, guéri ses brèches, car elle est ébranlée.

5. Tu as fait voir à ton peuple des choses dures, tu nous as abreuvés d'un vin d'étourdissement.

6. Mais depuis, tu as donné un étendard à ceux qui te craignent pour l'élever en haut, à cause de ta vérité.

7. Afin que ceux que tu aimes soient délivrés. Sauve-moi par ta droiture et m'exauce.

8. Dieu a parlé dans son sanctuaire, je me réjouirai, je partagerai Sichem et mesurerai la vallée de Succoth.

9. Galaad sera à moi, Manassé sera aussi à moi et Éphraïm sera la force de ma tête et Juda mon législateur.

10. Moab sera le bassin où je me laverai, je jetterai mon soulier sur Édom, ô Palestine, fais-moi des acclamations.

11. Qui sera-ce qui me conduira dans la vallée forte ? Qui sera-ce qui me conduira jusque en Édom ?

12. Ne sera-ce pas toi ô Dieu qui nous avait rejeté et qui ne sortait plus, ô Dieu, avec nos armées ?

13. Donne-nous du secours pour sortir de détresse, car la délivrance qui vient de l'homme n'est que vanité.

14. Nous ferons des actions de valeur en Dieu et il foulera nos ennemis.

Réflexions

La première chose qu'on remarque dans ce Psaume, c'est que David rapporte à Dieu les calamités qui étaient arrivées aux Israélites. Cela nous apprend que lorsque les peuples et les pays sont exposés à la guerre ou à d'autres fléaux, Dieu leur dispense tous ces maux afin de les châtier et de les humilier.

2. David célèbre la puissance et la bonté du Seigneur qui avait secouru son peuple et l'avait rendu vainqueur de ses ennemis. C'est ainsi que Dieu s'apaise envers les hommes, après les avoir affligés et qu'en particulier il dissipe les complots des ennemis de son église.

Enfin ce Psaume nous apprend que le secours des hommes n'est que vanité et qu'il n'y a que Dieu qui puisse nous aider et sur qui nous puissions nous reposer avec une parfaite confiance.

(a) v2 : II Samuel 8.3-13 ; I Chroniques 18.3 et 12.
(b) v3 : Psaume 44.10

Psaume LXI

C'est ici un Psaume de prière et de consolation. David prie le Seigneur de le prendre en sa protection, versets 1-4

et il paraît rempli de joie et de reconnaissance dans le sentiment qu'il avait de la grâce de Dieu et dans l'espérance de son secours, versets 5-9.

1. Psaume de David donné au maître chantre, *pour le chanter* sur Néguinoth.

Ô Dieu, écoute mon cri et sois attentif à ma requête.

3. Je crierai à toi du bout de la terre lorsque mon cœur se pâme, conduis-moi sur ce rocher qui est trop élevé pour moi.

4. Car tu as été ma retraite et ma forte tour contre l'ennemi.

5. Je séjournerai dans ton tabernacle plusieurs siècles, je me retirerai sous le couvert de tes ailes, sélah.

6. Car tu as, ô Dieu, exaucé mes vœux et tu m'as donné l'héritage de ceux qui craignent ton nom.

7. Tu ajouteras des jours aux jours du roi et ses années seront d'une génération à l'autre génération.

8. Il demeurera toujours en la présence de Dieu, accorde-lui ta bonté et ta fidélité pour le garder.

9. Ainsi, je psalmodierai ton nom à perpétuité et je te rendrai mes vœux chaque jour.

Réflexions

On voit, dans ce Psaume, Davis gémissant et invoquant le Seigneur à son aide, mais on le voit aussi plein de confiance et comblé de joie.

Ce sont là les dispositions de tous ceux qui craignent Dieu. Ils implorent son secours dans les

maux qui les pressent et ils cherchent auprès de lui leur retraite et leur sureté. Mais ils sont en même temps animés d'une confiance inébranlable et comblé de joie dans l'assurance de sa faveur et dans les sentiments de ses bontés, en sorte que dans tous les états où ils se trouvent, ils disent avec le psalmiste :

et tu m'as donné l'héritage de ceux qui craignent ton nom, c'est pourquoi je te psalmodierai chaque jour et je te rendrai mes vœux à perpétuité.

Psaume LXII

David témoigne que la confiance qu'il avait en Dieu le rendait parfaitement tranquille, nonobstant tout ce que ses ennemis entreprenaient contre lui, versets 1-8.

Il montre qu'on ne doit point se confier aux hommes, ni aux biens du monde, mais qu'il faut s'assurer sur Dieu seul qui est le maître de toute chose et le juge de tous les hommes, versets 9-13.

1. Psaume de David donné au maître chantre, d'entre les enfants de Jéduthum, *pour le chanter*.

QUOI qu'il en soit, mon âme se repose sur Dieu, ma délivrance vient de lui.

3. Quoi qu'il en soit, il est mon rocher et ma délivrance et ma haute retraite, je ne serai pas beaucoup ébranlé.

4. Jusqu'à quand machinerez-vous des maux contre les hommes ? Vous serez tous mis à mort et vous serez comme un mur qui penche et comme une paroi qui est ébranlée.

5. Ils ne font que consulter pour le faire tomber de son élévation, ils prennent plaisir au mensonge, ils bénissent de leur bouche, mais ils maudissent dans le fond du cœur, sélah.

6. Mais toi, mon âme, tiens-toi en repos regardant Dieu, car mon attente est en lui.

7. Quoi qu'il en soit, il est mon rocher et ma délivrance et ma haute retraite, je ne serai point ébranlé.

8. C'est en Dieu qu'est ma délivrance et ma gloire, c'est en Dieu qu'est le rocher de ma force et ma retraite.

9. Peuples, confiez-vous en lui en tout temps et répandez votre cœur en sa présence, Dieu est notre retraite, sélah.

10. Ceux du bas état ne sont que vanité, les grands ne sont que mensonge, si on les mettait tous ensemble dans une balance, ils se trouveraient plus légers que la vanité même.

11. Ne mettez point votre confiance dans l'oppression, ni dans la rapine, ne devenez point vains, quand les richesses abonderont n'y mettez point votre cœur.

12. Dieu a parlé une fois, et je l'ai entendu deux fois, c'est que la force appartient à Dieu.

13. Et c'est à toi Seigneur qu'appartient la miséricorde, certainement [a] tu rendras à chacun selon son œuvre.

Réflexions

Nous apprenons dans ce psaume :

1. Que le vrai et le seul moyen de jouir du repos de l'âme et d'une paix que rien ne puisse troubler, c'est de s'assurer sur Dieu seul et que dans cet état on ne craint rien de tout ce que les hommes peuvent faire.

2. Que c'est un grand aveuglement de se confier aux hommes qui ne sont que la vanité même, de mettre son cœur aux biens de la terre et de devenir vain et fier lorsqu'ils abondent.

Enfin, David déclare très expressément dans ce cantique qu'il n'y a que le Dieu tout puissant en qui il faille mettre sa confiance puisque c'est lui qui est le maître et le juge du monde et qui rendra à chacun selon ses œuvres.

Ces trois instructions que ce Psaume renferme sont très utiles pour notre tranquillité et pour notre bonheur.

(a) v13 : Job 34.11 ; Proverbes 24.12 ; Jérémie 32.19 ; Ézéchiel 7.27 et 33.20 : Matthieu 16.27 ; Romains 2.6 ; II Corinthiens 5.10 ; Éphésiens 6.8 ; Colossiens 3.25 ; I Pierre 1.17 ; Apocalypse 22.12

Psaume LXIII

Le roi David étant persécuté et se trouvant dans le désert de Juda où il s'était retiré, comme on le voit dans I Samuel XXIII, présente à Dieu la prière qui est contenue dans ce Psaume, versets 1-7.

Il y témoigne qu'il ne souhaitait rien avec plus d'ardeur que de se trouver dans la maison de Dieu et que le sentiment de la bonté du Seigneur le remplissait d'une joie indicible et d'une confiance inébranlable contre tous les efforts de ses ennemis, versets 8-12.

1. Psaume de David [a] lorsqu'il était au désert de Juda.

ÔDieu, tu es mon Dieu fort, je te cherche au point du jour, mon âme à soif de toi, ma chair te souhaite en cette terre déserte et je suis altéré et sans eau.

3. Pour voir ta force et ta gloire ainsi que je t'ai contemplé dans le sanctuaire.

4. Car ta bonté est meilleure que la vie : c'est pourquoi mes lèvres te loueront.

5. Et ainsi je te bénirai durant ma vie et j'élèverai mes mains en invoquant ton nom.

6. Mon âme est rassasiée comme de moelle et de graisse et ma bouche te loue avec un chant de réjouissance.

7. Quand je me souviens de toi sur mon lit, je pense à toi durant les veilles de la nuit.

8. Parce que tu m'as été en aide, c'est pourquoi je me réjouirai sous l'ombre de tes ailes.

9. Mon âme a adhéré à toi pour te suivre et ta droite me soutient.

10. Mais ceux qui demandent que mon âme tombe en ruine entreront au plus bas de la terre.

11. Ils seront détruits par l'épée, ils seront la proie des renards.

12. Mais le roi se réjouira en Dieu et quiconque jure par lui s'en glorifiera, car la bouche de ceux qui parlent faussement sera fermée.

Réflexions

L'extrême ardeur avec laquelle David fugitif et persécuté cherchait la présence du Seigneur et les vœux qu'il formait pour en jouir dans le tabernacle nous apprennent que pendant que nous sommes étrangers et voyageurs dans ce monde, il n'y a rien que nous devions souhaiter avec plus d'empressement que de servir Dieu, de le louer dans sa maison et de voir un jour sa face dans le ciel.

2. Les mouvements de consolation, de joie et de confiance que David fait éclater dans ce Psaume font voir d'une manière bien sensible que la grâce et l'amour de Dieu produisent dans le cœur des fidèles une joie et une satisfaction inexprimable, même lorsqu'ils sont le plus affligés, que sous sa protection ils ne craignent aucun mal et que rien ne peut troubler ni altérer leur repos.

Si donc nous souhaitons de parvenir au vrai bonheur, il faut le chercher uniquement en Dieu en sorte qu'il fasse lui seul toute notre consolation et toute notre joie.

(a) v1 : I Samuel 23.14 et 15.

Psaume LXIV

Le psalmiste prie Dieu de le garantir de la cruauté et des artifices de ses ennemis, versets 1-7.

Il prédit leur ruine et il dit qu'elle sera remarquée de tout le monde, versets 8-11.

1. Psaume de David donné au maitre chantre *pour le chanter*.

Ô Dieu, écoute ma voix quand je parle, garde ma vie dans la crainte que j'ai de l'ennemi.

3. Mets-moi à couvert des desseins secrets des malins et de la conjuration des ouvriers d'iniquité.

4. Lesquels ont aiguisé leur langue comme une épée et ont tiré comme une flèche des discours pleins de fiel.

5. [a] Pour décocher contre celui qui est intègre jusque dans ses cachettes, ils tirent contre lui soudainement et ils n'ont point de crainte.

6. Ils s'obstinent dans leurs mauvaises entreprises, ils parlent de tendre des pièges cachés et ils disent : Qui les verra ?

7. Ils cherchent curieusement des méchancetés, ils ont sondé tout ce qui se peut sonder, même ce qui peut être au dedans de l'homme et au cœur le plus profond.

8. Mais Dieu a soudainement tiré ses flèches contre eux, leurs blessures s'en sont ensuivies.

9. Et ils tomberont dans leur propre langue et tous ceux qui les verront se retireront.

10. Et tous les hommes craindront, ils raconteront l'œuvre de Dieu et considèreront ce qu'il aura fait.

11. Le juste se réjouira en l'Éternel et se retirera vers lui et tous ceux qui ont le cœur droit s'en glorifieront.

Réflexions

Nous pouvons reconnaître par ce Psaume que les méchants emploient souvent la ruse et l'artifice pour réussir dans leurs desseins et pour perdre les innocents, mais que Dieu préserve ceux qui l'invoquent et qui se confient en lui des pièges qu'on leur tend et qu'il tourne même les complots de leurs ennemis à leur propre ruine.

C'est là une doctrine qui doit remplir les justes de joie et de confiance et nous faire adorer la bonté, la sagesse et la justice du Seigneur dans la conduite qu'il tient tant envers les méchants qu'envers les fidèles.

(a) v5 : Psaume 11.2

Psaume LXV

Ce Psaume a deux parties.

David parle dans la première des bénédictions spirituelles que Dieu accordait à ceux qui l'adoraient en Sion, versets 1-6.

Et dans la seconde, des bénédictions temporelles dont Dieu comblait le peuple d'Israël et en particulier de la fertilité du pays de Canaan, versets 7-17.

1. Psaume de David qui est un cantique donné au maître chantre *pour le chanter*.

Ô Dieu, la louange t'attend en silence [1] dans Sion et le vœu te sera rendu.

3. Tu y entends les requêtes, toute créature y viendra jusqu'à toi.

4. Les iniquités [2] avaient prévalu sur moi, mais tu feras l'expiation de nos transgressions.

5. Qu'heureux est celui que tu auras élu et que tu auras fait approcher de toi afin qu'il habite dans tes parvis ! Nous serons rassasiés des biens de ta maison et du saint lieu de ton palais.

6. Ô Dieu de notre délivrance, tu nous répondras en faisant des choses terribles avec justice, toi qui es l'assurance de tous ceux qui habitent jusqu'aux extrémités de la terre et des mers les plus éloignées.

7. Il tient ferme les montagnes par sa force et il est environné de puissance.

8. Il apaise le bruit de la mer, le bruit de ses ondes et l'émotion des peuples.

9. Et ceux qui habitent aux bouts de la terre craignent à la vue de tes signes, tu donnes le matin et le soir des sujets de te louer.

10. Tu visites la terre et après que tu l'as rendue altérée, tu l'arroses abondamment, les ruisseaux de Dieu sont pleins d'eau, tu fais croître le froment après que tu l'as ainsi préparée.

11. Tu arroses ses sillons et tu aplanis ses rayons, tu l'amollis par la pluie menue et tu bénis son germe.

12. Tu couronnes l'année de tes biens et tes ornières distillent la graisse.

13. Elles distillent sur les loges du désert et les coteaux sont parés de joie.

14. Les campagnes sont revêtues de troupeaux et les vallées sont couvertes de froment, elles triomphent et elles en chantent.

Réflexions

Les deux parties de ce Psaume renferment ces deux instructions principales.

La première, que comme Dieu était adoré autrefois en Sion et qu'il y exauçait les prières qui lui étaient adressées, il habite dans son église, qu'il reçoit favorablement les vœux de tout ceux qui l'invoquent, qu'il leur pardonne leurs péchés et qu'il les comble de ses grâces. Par là nous devons reconnaître combien nous sommes heureux de vivre dans l'église du Seigneur, d'être du nombre de ceux qu'il a élus et à qui il destine ses biens infinis, qui rassasient l'âme et qui produisent cette plénitude de contentement que David fait ici paraître.

La seconde instruction est que Dieu gouverne le monde par sa puissance et que c'est lui qui rend la terre fertile, qui en fait sortir le pain et qui fournit aux hommes tout ce qui est nécessaire pour leur subsistance.

Ces réflexions doivent nous faire sentir l'obligation où nous sommes de le célébrer et de le remercier comme celui qui est l'auteur de tous les biens dont nous jouissons et de nous servir de ces biens avec reconnaissance et à sa gloire.

(1) v1 : On peut aussi traduire avec les LXX et la vulgate : La louange t'est due, elle te convient, c'est une chose bienséante de te louer en Sion.

(2) v4 : Ou : Les paroles, les actions des méchants avaient prévalu sur moi.

Psaume LXVI

C'est ici une exhortation à célébrer la puissance du Seigneur et les délivrances qu'il avait accordées à son peuple en le retirant d'Égypte et dans plusieurs autres occasions, versets 1-12.

Le prophète loue ensuite Dieu pour les grâces qu'il avait reçues de lui et il exhorte tous ceux qui craignent le Seigneur à joindre leurs louanges aux siennes et à s'affermir par son exemple dans la confiance en Dieu et dans sa crainte, versets 13-20.

1. Cantique de Psaume donné au maître chantre *pour le chanter*.

VOUS tous habitants de la terre, poussez des cris de réjouissance à Dieu.

2. Psalmodiez la gloire de son nom, rendez sa louange glorieuse.

3. Dites à Dieu : Ô que tu es terrible en tes œuvres ! Tes ennemis seront contraints de se soumettre à toi à cause de la grandeur de ta force.

4. Toute la terre se prosternera devant toi et te psalmodiera, elle psalmodiera ton nom, sélah.

5. Venez et voyez les œuvres de Dieu, il est terrible dans ses exploits sur les fils des hommes.

6. Il a changé la mer en une terre sèche, on a passé le fleuve à pied sec, c'est là que nous nous sommes réjouis en lui.

7. Il domine éternellement par sa puissance. Ses yeux considèrent les nations, les rebelles ne pourront point s'élever, sélah.

8. Peuples bénissez notre Dieu et faites retentir le son de sa louange.

9. C'est lui qui a rendu la vie à notre âme et qui n'a pas permis que nos pieds bronchassent.

10. Car ô Dieu, tu nous as sondés, tu nous as affinés comme on affine l'argent.

11. Tu nous avais amenés dans les filets, tu avais mis nos reins à l'étroit.

12. Tu avais fait monter les hommes sur notre tête et nous étions entrés dans le feu et dans l'eau, mais tu nous as fait sortir dans un lieu de rafraîchissement.

13. J'entrerai dans ta maison avec des holocaustes et je te rendrai mes vœux,

14. Lesquels mes lèvres ont proférés et que ma bouche a prononcés lorsque j'étais en détresse.

15. Je t'offrirai des holocaustes de bêtes grasses avec la graisse des moutons qu'on fait fumer, je te sacrifierai des taureaux avec des boucs, sélah.

16. Vous tous qui craignez Dieu, venez, écoutez et je raconterai ce qu'il a fait à mon âme.

17. Je l'ai invoqué de ma bouche et il a été exalté par ma langue.

18. Si j'eusse pensé quelque iniquité dans mon cœur, le Seigneur ne m'eut point écouté.

19. Mais certainement Dieu m'a écouté et il a été attentif à la voix de ma requête.

20. Béni soit Dieu qui n'a point rejeté ma requête, ni éloigné de moi sa bonté.

Réflexions

Ce psaume nous engage

1. À célébrer la puissance et la grandeur de Dieu dont on voit des preuves dans les merveilles qu'il a faites de tout temps en faveur de son église, tant sous le vieux Testament que sous le Nouveau.

2. Nous y apprenons que Dieu pour éprouver les fidèles les abandonne quelquefois au pouvoir des méchants et

qu'il les fait passer par le feu et par l'eau,

c'est-à-dire par toutes sortes d'afflictions et de dangers, qu'il en use ainsi pour les éprouver et pour les purifier, mais qu'enfin il les en retire et leur accorde du repos.

3. L'exemple du prophète nous enseigne que quand Dieu nous a délivrés de quelque danger, notre devoir est de lui en rendre grâce, de raconter ses bontés, d'exciter nos prochains à le louer avec nous et surtout de nous acquitter religieusement des vœux et des promesses que nous lui avons faits dans notre détresse.

4. Il faut bien remarquer ces paroles du psalmiste

Si j'eusse pensé à quelque chose de mauvais dans mon cœur, le Seigneur ne m'eût point écouté.

Elles nous apprennent que le Seigneur ne reçoit point les prières des méchants et que si nous voulons qu'il nous exauce, il faut que notre cœur soit droit et pur devant lui et que nous ayons un attachement sincère et inviolable pour son service et pour les intérêts de sa gloire.

Psaume LXVII

Le peuple d'Israël prie Dieu de le bénir et souhaite que Dieu soit loué et célébré par tous les peuples du monde.

1. Psaume de cantique donné au maître chantre *pour le chanter* sur néguinoth.

DIEU ait pitié de nous et nous bénisse et fasse luire sa face vers nous ! Sélah.

3. Afin que ta voie soit connue dans la terre et ta délivrance parmi toutes les nations.

4. Les peuples te célébreront ô Dieu, tous les peuples te célébreront.

5. Les nations se réjouiront et chanteront de joie, car tu jugeras les peuples en équité et tu conduiras les nations sur la terre, sélah.

6. Les peuples te célèbreront ô Dieu, tous les peuples te célébreront.

7. La terre produira son fruit, notre Dieu nous bénira.

8. Dieu nous bénira et toutes les extrémités de la terre le craindront.

Réflexions

Ce Psaume nous engage à deux devoirs.

Le premier est de regarder la bénédiction de Dieu comme la source de tous les biens temporels et spirituels qui peuvent nous rendre heureux et de l'implorer continuellement par ce vœu du prophète

Dieu ait pitié de nous et nous bénisse et fasse luire sa face sur nous.

Le second, de former ce souhait et de faire cette prière, non seulement pour nous, mais aussi pour tous les peuples du monde afin que Dieu se fasse connaître à eux et qu'il soit célébré par toutes les nations.

C'est une prière qui nous convient encore mieux qu'elle ne convenait aux Juifs, puisque c'est dans les temps de l'Évangile que les divers peuples de la terre ont dû être éclairés de la connaissance de Dieu et enrichis de ses bénédictions par Jésus-Christ.

Psaume LXVIII

David célèbre la puissance du Seigneur dont il avait donné des marques en détruisants les ennemis de son peuple, en les conduisant dans le désert et en l'établissant dans le pays de Canaan où ce peuple jouissait d'une parfaite prospérité sous la protection de Dieu. Ce Psaume fut prononcé lorsque l'arche de l'alliance fut transportée à Jérusalem. Il est en partie prophétique et il contient diverses choses qui se rapportent à Jésus-Christ et à son règne.

1. Psaume de cantique de David donné au maître chantre *pour le chanter*.

QUE [a] Dieu se lève et ses ennemis seront dispersés et ceux qui le haïssent s'enfuiront de devant lui.

3. Tu les chasseras comme la fumée est chassée par le vent et comme la cire se fond au feu, ainsi périront les méchants de devant Dieu.

4. Mais les justes se réjouiront et s'égaieront devant Dieu et tressailliront de joie.

5. Chantez à Dieu, psalmodiez son nom, exaltez celui qui est monté sur les cieux, son nom est l'Éternel, réjouissez-vous en sa présence.

6. Il est le père des orphelins et le juge des veuves, Dieu est dans la demeure de sa Sainteté.

7. Dieu fait habiter en famille ceux qui étaient seuls, il délivre ceux qui étaient seuls, il délivre ceux qui étaient enchaînés, mais les rebelles demeurent dans un désert.

8. Ô Dieu, quand tu sortis devant ton peuple, quand tu marchais par le désert, sélah,

9. La terre trembla, même les cieux fondirent en eaux pour la présence de Dieu et ce mont de Sinaï, pour la présence de Dieu, du Dieu d'Israël.

10. Ô Dieu, tu as fait dégouter abondamment la pluie sur ton héritage et quand il était épuisé, tu l'as rétabli.

11. Ton troupeau s'y est tenu, tu fournis de tes biens l'affligé, ô Dieu !

12. Le Seigneur a donné de quoi parler, les messagères de bonnes nouvelles ont été une grande armée.

13. Les rois des armées s'en sont fuis, ils s'en sont fuis et celle qui demeurait dans la maison a partagé leurs dépouilles.

14. Quand vous auriez couché entre les chenets arrangés, vous brillerez comme les ailes argentées d'un pigeon, comme les ailes qui ont la couleur jaune du fin or.

15. Quand le Tout-Puissant dissipa les rois dans ce pays, il devint blanc comme la neige du mont Tsalmon.

16. La montagne de Dieu est un mont de Basçan la montagne élevée est un mont de Basçan.

17. Pourquoi vous élevez-vous montagnes bossues ? [b] Dieu a choisi cette montagne pour y habiter et l'Éternel y demeurera à jamais.

18. La cavalerie de Dieu [1] se compte par vingt mille, par des milliers redoublés. Le Seigneur est parmi eux, c'est un autre Sinaï en sainteté.

19. [c] Tu es monté en haut, tu as mené captifs les prisonniers, tu as pris des dons pour les distribuer entre les hommes et même entre les rebelles afin qu'ils demeurent dans le lieu de l'Éternel notre Dieu.

20. Béni soit le Seigneur qui nous comble chaque jour de ses biens, le Dieu fort est notre délivrance : sélah.

21. Le Dieu fort est notre Dieu pour nous délivrer et la délivrance de la mort vient de l'Éternel notre Seigneur.

22. Certainement Dieu percera la tête de ses ennemis et le sommet des cheveux de celui qui marche dans ses vices.

23. Le Seigneur a dit : Je les ferai revenir de Basçan et je les ramènerai du profond de la mer.

24. Afin que ton pied et la langue de tes chiens s'enfonce dans le sang de chacun de ces ennemis.

25. Ô Dieu, ils ont vu tes démarches, les démarches de mon Dieu, de mon roi qui demeure dans le sanctuaire.

26. Les chantres allaient devant, ensuite les joueurs d'instruments et au milieu les jeunes filles qui jouaient du tambour.

27. Bénissez Dieu dans les assemblées et le Seigneur, vous qui qui descendez d'Israël comme de votre source.

28. C'est là que Benjamin le petit a dominé sur eux, que les principaux de Juda se sont assemblés avec les principaux de Zabulon et les principaux de Nephthali.

29. C'est ton Dieu qui t'a donné cette force ; ô Dieu, fortifie-nous, c'est toi qui a fait ceci.

30. Les rois t'apporteront des présents dans ton temple qui est à Jérusalem.

31. Réprime les bêtes sauvages des roseaux, l'assemblée des forts taureaux avec les veaux des peuples et ceux qui sont parés de lames d'argent [2] ; il a dissipé les peuples qui ne demandent que la guerre.

32. De grands seigneurs viendront d'Égypte, les Cusciens se hâteront d'étendre leurs mains vers Dieu.

33. Royaumes de la terre, chantez à Dieu, psalmodiez au Seigneur, sélah.

34. À celui qui est porté sur les Cieux des Cieux, dès le commencement et qui fait retentir sa voix avec force.

35. Célébrez la force de Dieu, sa magnificence est sur Israël et sa force dans les nues.

36. Ô Dieu, tu es redouté dans tes sanctuaires. Le Dieu fort d'Israël est celui qui donne force et puissance à son peuple, béni soit Dieu.

Réflexions

On peut remarquer en général dans ce Psaume que Dieu a déployé dans tous les temps sa puissance en faveur de son peuple en le protégeant contre ses ennemis et en le comblant de ses grâces. C'est ce qu'il a fait pour l'église chrétienne aussi bien que pour le peuple d'Israël. Et ce qui est dit dans ce cantique de la protection dont Dieu couvrait le mont de Sion contre les attaques des peuples voisins doit nous assurer que l'église subsistera à jamais malgré les efforts du monde et de l'enfer.

Il y a deux oracles remarquables dans ce Psaume.

Le premier est celui-ci

Tu es monté en haut, tu as mené captifs les prisonniers, tu as pris des dons pour les distribuer aux hommes.

L'autre oracle prédit que les rois et les peuples les plus éloignés viendront adorer le vrai Dieu.

La première de ces prophéties s'accomplit lorsque notre Seigneur monta au Ciel, comme Paul montre dans Éphésiens IV où il cite cette prophétie, l'appliquant à l'ascension de Jésus-Christ et aux dons qu'il a répandus sur son église par sa parole et par son esprit.

Et la seconde a été vérifiée par la conversion des divers peuples du monde qui ont crû à l'Évangile, mais elle le sera de manière plus parfaite dans les temps à venir.

C'est aussi ce qui doit faire le sujet de nos actions de grâces, de nos vœux et de nos espérances.

(a) v2 : Nombres 10.35
(b) v17 : Psaumes 86.1 et 132.13
(c) v19 : Éphésiens 4.8

(1) v18 : Ou : les charriots de Dieu.
(2) v31 : Cela marque la puissance et les richesses des rois et des peuples ennemis du peuple de Dieu, comme les Égyptiens, les Cananéens et les autres nations voisines.

Psaume LXIX

Le roi David se trouvant dans une grande affliction fait trois choses dans ce Psaume :

1. Il prie Dieu d'avoir pitié de lui et de venir à son aide et il représente l'extrémité où il était réduit par la haine et par la malice de ses ennemis, versets 1-22.

Il leur dénonce la colère de Dieu, versets 23-29.

Il finit par des louanges et par des actions de grâces, versets 30-37.

1. Psaume de David donné au maître chantre *pour le chanter* sur Sçosçannim.

DÉLIVRE-MOI ô Dieu, car les eaux sont entrées jusques dans mon âme.

3. Je suis enfoncé dans un bourbier profond dans lequel je ne puis prendre pied ; je suis entré au plus profond des eaux et les eaux débordées m'entraînent.

4. Je suis las de crier, mon gosier en est asséché, mes yeux sont consumés pendant que j'attends mon Dieu.

5. Ceux qui me haïssent sans cause passent en nombre les cheveux de ma tête et ceux qui tâchent à me ruiner et qui sont mes ennemis sans sujet se sont fortifiés, j'ai rendu ce que je n'avais point ravi.

6. Ô Dieu, tu connais ma folie [1] et mes fautes ne te sont point cachées.

7. Ô Seigneur, Éternel des armées, que ceux qui s'attendent à toi ne soient pas rendus honteux à cause de moi, que ceux qui te cherchent ne soient point confus à cause de moi, ô Dieu d'Israël !

8. Car c'est à cause de toi que j'ai souffert l'opprobre et que la honte a couvert ma face.

9. Je suis devenu étranger à mes frères et un homme de dehors aux enfants de ma mère.

10. Car [a] le zèle de ta maison m'a rongé et les blâmes sont tombés sur moi.
11. Et j'ai pleuré en jeûnant, mais cela m'est tourné en opprobre.
12. J'ai aussi pris un sac pour vêtement, mais j'ai été le sujet de leurs railleries.
13. Ceux qui sont assis à la porte discourent de moi, je sers de chanson à ceux qui boivent la cervoise.
14. Mais pour moi, ô Éternel, ma requête s'adresse à toi, ô Dieu. Il y a un temps de ta faveur selon la grandeur de ta bonté, répond-moi et me délivre, selon ta fidélité.
15. Retire-moi de ce bourbier et que je n'y enfonce point, que je sois délivré de ceux qui me haïssent et des eaux profondes.
16. Que le fil des eaux ne m'emporte pas et que le gouffre ne m'engloutisse pas et que le puits ne ferme pas son ouverture sur moi.
17. Éternel, exauce-moi, car ta faveur est bonne, tourne ton visage vers moi selon la grandeur de tes compassions.
18. Et ne cache point ta face de ton serviteur, car je suis en détresse, hâte-toi, exauce-moi.
19. Approche-toi de mon âme, rachète-la, délivre-moi à cause de mes ennemis.
20. Toi-même connais l'opprobre et la honte et l'ignominie dont je suis couvert, tous mes ennemis sont devant toi.
21. L'opprobre m'a rompu le cœur et je suis languissant, j'ai attendu quelque compassion, mais il n'y en a point eu et des consolateurs, mais je n'en ai point trouvé.
22. Et ils m'on donné du fiel à mon repas [b] et dans ma soif ils m'on abreuvé de vinaigre.
23. [c] Leur table sera un lacet devant eux et leur prospérité leur sera un piège.
24. Leurs yeux seront tellement obscurcis qu'ils n'en pourront pas voir et tu feras continuellement trembler leurs reins.
25. Tu répandras ton indignation sur eux et l'ardeur de ta colère les saisira.
26. [d] Leur demeure sera désolée et il n'y aura personne qui habite dans leurs tentes.
27. Car ils persécutent celui que tu avais frappé et font leurs contes de la douleur de ceux que tu avais blessés.
28. Tu leur mettras iniquité sur iniquité et ils n'auront point de part à ta bonté.
29. Ils seront effacés du livre de vie et ils ne seront point écrits avec les justes.
30. Pour moi, je suis affligé et dans la douleur, mais ta délivrance ô Dieu m'élèvera dans un haute retraite.
31. Je louerai le nom de Dieu par un cantique et je le magnifierai par mes louanges.
32. Et cela plaira plus à l'Éternel qu'un taureau et qu'un veau ayant des cornes et l'ongle divisé.
33. Les débonnaires le verront et s'en réjouiront et votre cœur vivra ô vous qui cherchez Dieu.
34. Car l'Éternel exauce les misérables et il n'a point négligé ses prisonniers.
35. Que les cieux et la terre te louent, les mers et tout ce qui s'y meut.
36. Car Dieu délivrera Sion et bâtira les villes de Juda et on y habitera et on les possèdera.
37. Et la postérité de ses serviteurs la possèdera et ceux qui aiment son nom y demeureront.

Réflexions

David parait ici engagé dans une profonde affliction et dans un état où il n'y avait presque plus de ressource pour lui. C'est là un exemple qui prouve qu'il peut arriver aux enfants de Dieu d'être accablés de maux et en particulier d'être exposés à la haine et au mépris du monde à cause du zèle qu'ils ont pour Dieu et pour sa gloire.

Mais les prières et les actions de grâces que David joint à ses plaintes montrent que les fidèles espèrent en Dieu dans leurs plus grandes détresses, qu'ils l'invoquent à leur aide avec ardeur, avec humilité et avec confiance et que non seulement après leur délivrance, mais même avant que d'être délivrés, ils le louent et lui rendent grâces du secours qu'ils attendent de sa bonté.

Il faut considérer que si David parle en des termes qui semblent marquer qu'il demandait la punition de ses ennemis, ce ne sont pas proprement des imprécations qu'il fait contre eux, ce sont des prédictions plutôt que des souhaits, ainsi ce qu'il dit ne nous autorise point à souhaiter du mal à qui que ce soit, ni à solliciter la vengeance divine contre ceux qui nous en font.

Enfin, il faut savoir que David parle dans ce Psaume comme type de Jésus-Christ. On y voit le zèle de notre Seigneur pour la gloire de Dieu, le mépris qu'il a souffert, le fiel et le vinaigre qu'on lui présenta sur la croix, la fin de Judas, l'endurcissement et la réjection des Juifs. C'est ce qui paraît par les citations que les Apôtres font dans le Nouveau Testament de divers endroits de ce Psaume : Jean 2, Matthieu 27.48 , Actes 1.20 et Romains 11.9.

(a) v10 : Jean 2.17 ; Romains 15.3
(b) v22 : Matthieu 27.48 ; Marc 15.23 ; Jean 19.29
(c) v23 : Romains 11.9
(d) Actes 1.20

(1) v6 : Ou : tu connais si j'ai agi avec folie, c'est-à-dire si je me suis attiré ces maux de la part de mes ennemis.

Psaume LXX

David étant poursuivi par ses ennemis prie le Seigneur de venir à son secours.

1. Psaume de David, pour servir de mémorial, donné au maître chantre *pour le chanter*.

Ô Dieu, hâte-toi de me délivrer, ô Dieu, hâte-toi de venir à mon aide.

3. [a] Que ceux-là soient honteux et rougissent qui cherchent mon âme et que ceux qui prennent plaisir à mon mal retournent en arrière et soient confus.

4. Que ceux qui disent Haha, Haha, retournent en arrière pour le salaire de la honte qu'ils m'ont faite.
5. Que tous ceux qui te cherchent s'égaient et se réjouissent en toi et que ceux qui aiment ta délivrance disent toujours : Que Dieu soit magnifié.
6. Je suis affligé et misérable, ô Dieu, hâte-toi de venir à moi, tu es mon aide et mon libérateur, ô Éternel, ne tarde point.

Réflexions

Ce Psaume nous apprend que Dieu vient au secours de ceux qui sont persécutés injustement, que l'attente des juste affligés n'est jamais vaine et que les délivrances qu'il leur accorde sont pour eux et pour tous les fidèles une occasion de se réjouir en lui et de célébrer ses bontés.

(a) v3 : Psaumes 35.4 et 26 et 71.13

Psaume LXXI

Le roi David prononça ce Psaume étant déjà vieux et apparemment lors de la révolte de son fils Absalom. Il prie Dieu de lui faire éprouver cette même bonté dont il avait ressenti les effets dès sa jeunesse, il se plaint de l'inhumanité et des insultes de ses ennemis et dans l'assurance où il est que Dieu le protègera, il est rempli d'une sainte joie et il fait le vœu de le bénir à jamais.

ÉTERNEL, [a] je me suis retiré vers toi, que je ne sois jamais confus.
2. Délivre-moi par ta justice et me fais échapper, tourne ton oreille vers moi et me sauve.
3. Sois pour moi un rocher de retraite afin que je m'y puisse toujours retirer, tu as ordonné que je fusse sauvé, car tu es mon rocher et ma forteresse.
4. Mon Dieu, délivre-moi de la main du méchant, de la main du pervers et de l'oppresseur.
5. Car tu es mon attente, Seigneur Éternel et ma confiance dès ma jeunesse.
6. Je me suis appuyé sur toi dès ma naissance, c'est toi qui m'as tiré des entrailles de ma mère. Tu as toujours été le sujet de mes louanges.
7. J'ai été regardé par plusieurs comme un monstre, tu es ma forte retraite.
8. Que ma bouche soit remplie chaque jour de ta louange et de ta magnificence.
9. Ne me rejette point dans le temps de ma vieillesse, ne m'abandonne point maintenant que ma force est défailie.
10. Car ceux qui me haïssent ont parlé de moi et ceux qui épient mon âme ont pris conseil ensemble,
11. Disant : Dieu l'a abandonné, poursuivez-le et le saisissez, car il n'y a personne qui le délivre.
12. Ô Dieu ne t'éloigne point de moi, mon Dieu hâte-toi de venir à mon aide.
13. [b] Que ceux qui sont ennemis de mon âme soient honteux et défaits, que ceux qui cherchent mon mal soient couverts d'opprobre et de honte.
14. Mais moi, j'attendrai toujours et je te louerai de plus en plus.
15. Ma bouche racontera chaque jour ta justice et ta délivrance, bien que ne je ne sache pas le nombre de tes faveurs.
16. Je marcherai dans la force du Seigneur, je ne raconterai que ta justice.
17. Ô Dieu, tu m'as enseigné dès ma jeunesse et jusqu'ici j'ai annoncé tes merveilles.
18. Et je le ferai encore jusqu'à la vieillesse, même jusqu'à la vieillesse toute blanche. Ô Dieu, ne m'abandonne point, jusqu'à ce que j'aie annoncé ton bras à cette génération et ta puissance à tous ceux qui viendront après moi,
19. Et ta justice, ô Dieu, qui est élevée parce que tu as fait de grande choses. Ô Dieu, qui est semblable à toi ?
20. Qui m'ayant fait voir plusieurs détresses et plusieurs maux m'as rendu la vie et m'as fait remonter des abîmes de la terre.
21. Tu accroîtras ma grandeur et tu me consoleras encore.
22. Aussi mon Dieu, je te célébrerai pour l'amour de ta vérité avec l'instrument du luth, ô Saint d'Israël, je te psalmodierai avec la harpe.
23. Mes lèvres et mon âme, que tu aura rachetées, chanteront de joie, je te psalmodierai.
24. Ma langue aussi parlera chaque jour de ta justice parce que ceux qui cherchent mon mal seront honteux et rougiront.

Réflexions

Nous devons apprendre d'ici
1. Que ceux qui se confient en Dieu ne sont jamais confus et qu'ils peuvent se retirer vers lui dans tous leurs besoins avec une parfaite assurance en son secours, mais afin que cette confiance soit bien fondée, il faut avoir les mêmes sentiments de piété que David fait paraître dans ce cantique.
2. Comme ce prince pour se consoler et pour s'animer à louer Dieu rappelait dans son esprit les bienfaits qu'il avait reçus de lui par le passé, nous devons aussi conserver le souvenir des grâces que Dieu nous a accordées dès notre jeunesse et pendant tout le cours de notre vie.
On trouve dans cette méditation des sujets de joie et de reconnaissance et des motifs de consolation et d'assurance pour l'avenir et c'est là ce qui doit surtout occuper les personnes qui, comme David, sont dans un âge avancé.
3. Le devoir de ceux qui ont passé par de grandes afflictions et que Dieu en a heureusement tirés est d'admirer et de célébrer les bontés du Seigneur envers eux comme le faisait David lorsqu'il disait
Ô Dieu, qui est semblable à toi, qui m'ayant fait voir plusieurs détresses et plusieurs maux m'as rendu la vie et m'a fait remonter des abîmes de la terre !

C'est ainsi que comblés des faveurs de Dieu et surtout de ses grâces spirituelles, nous devons bénir son saint nom en toutes choses et publier sans cesse les merveilles de sa miséricorde.

(a) v1 : Psaume 31.2 et 3
(b) v13 : Psaumes 35.3 et 26, 40.15 et 76.3

Psaume LXXII

Ce Psaume fut composé lorsque Salomon fut établit roi. David y prie Dieu de donner à Salomon son fils la sagesse et la justice dont il avait besoin pour gouverner ses sujets, versets 1-7.

On y voit ensuite une description de la gloire et de l'étendue du régne de Salomon et de la félicité dont le peuple d'Israël jouirait sous sa domination, versets 8-20.

C'est ici que finit le second livre des Psaumes.

1. Pour Salomon.

Ô Dieu, donne tes jugements au roi et ta justice au fils du roi.

2. Qu'il juge ton peuple avec justice et avec équité les tiens qui seront affligés.

3. Que les montagnes produisent la paix pour le peuple et les coteaux la justice.

4. Qu'il fasse droit aux affligés d'entre le peuple, qu'il délivre les enfants du misérable et qu'il humilie l'oppresseur.

5. Ils te craindront tant que le soleil et la lune dureront dans tous les âges.

6. Il descendra comme la pluie sur le regain et comme la menue pluie sur l'herbe fauchée de la terre.

7. Le juste fleurira en son temps et il y aura une abondance de paix jusqu'à ce qu'il n'y ait plus de lune.

8. Il dominera depuis une mer jusques à l'autre et depuis le fleuve jusques aux extrémités de la terre.

9. Les habitants des déserts se prosterneront devant lui et ses ennemis lècheront la poussière.

10. Les rois de Tarcis et des îles lui présenteront des dons, les rois de Schéba et de Séba lui apporteront des présents.

11. Tous les rois aussi se prosterneront devant lui, toutes les nations le serviront.

12. Car il délivrera le misérable qui criera à lui et l'affligé et celui qui n'a personne qui l'aide.

13. Il aura compassion du pauvre et du misérable et il sauvera les âmes des malheureux.

14. Il garantira leur âme de la fraude et de la violence et leur sang sera précieux devant ses yeux.

15. Il vivra donc et on lui donnera de l'or de Schéba, on priera pour lui continuellement et on le bénira chaque jour.

16. Une poignée de froment étant semée dans la terre au sommet des montagnes le fruit qu'elle produira fera du bruit comme le Liban et les hommes fleuriront par les villes, comme l'herbe de la terre.

17. Sa renommée durera à toujours, sa réputation ira de père en fils tant que le soleil durera et on sera béni en lui ; toutes les nations le publieront heureux.

18. Béni soit l'Éternel Dieu, le Dieu d'Israël qui fait seul des choses merveilleuses.

19. Béni soit aussi éternellement le nom de sa gloire et que toute la terre soit remplie de sa gloire. Amen, oui, amen.

20. Ce sont ici les dernières requêtes de David fils d'Isaï.

Réflexions

Il y a deux sortes de considérations à faire sur ce Psaume.

1. Les vœux que David faisait pour la prospérité du règne de Salomon nous apprennent qu'il est d'une grande conséquence que les peuples et les rois eux-mêmes demandent à Dieu que ceux qui gouvernent les états ayent en partage la justice, la sagesse, la clémence et toutes les autres vertus qui leur sont nécessaires et qu'afin qu'un peuple soit heureux et bien gouverné, ce n'est pas assez qu'il ait un prince puissant et qu'il vive dans l'abondance, mais qu'il faut surtout que la justice y soit exercée, que les méchants soient punis et que les innocents et les gens de bien soient protégés.

2. Il faut remarquer que la plupart des choses qui sont contenues dans ce Psaume conviennent plus parfaitement au règne de notre Seigneur qu'à celui de Salomon puisque Jésus-Christ doit être ce roi glorieux qui s'assujettirait les peuples les plus éloignés, dont le règne durerait jusqu'à la fin du monde et sous l'empire duquel les hommes jouiront d'une parfaite félicité et seront comblés des plus précieuses bénédictions du Ciel. Nous avons donc dans ce Psaume la description de notre bonheur et c'est ce qui doit nous mettre dans la bouche ces louanges par où David finit ce cantique :

Béni soit l'Éternel, le Dieu d'Israël, qui seul fait des choses merveilleuses ! Béni soit aussi éternellement le nom de sa gloire et que toute la terre soit remplie de sa gloire ! Amen, oui, amen.

Psaume LXXIII

Asaph représente dans ce Psaume, que voyant la prospérité des méchants et le triste état des gens de bien, il avait été fortement ébranlé par cette tentation, versets 1-16,

mais qu'après avoir médité sur les voies du Seigneur, il avait reconnu que la prospérité des impies les conduits à une misère éternelle, d'où il avait conclu que tout son bonheur consistait à s'attacher à Dieu seul, versets 17-28.

Ce Psaume doit être bien considéré à cause des instructions et des sentiments de piété qu'il renferme.

1. Psaume d'Asaph [1].

CERTAINEMENT Dieu est bon à Israël, savoir à ceux qui sont nets de cœur.

2. Pour moi mes pieds m'ont presque manqué et il s'en est peu fallu que mes pas n'aient glissés.
3. Car j'ai porté envie aux insensés voyant la prospérité des méchants.
4. Parce qu'ils ne sont point liés jusqu'à leur mort, mais leur force est en son entier.
5. Lorsque les hommes sont en travail, ils n'y sont point, ils ne sont point frappés avec les autres hommes.
6. C'est pourquoi l'orgueil les environne comme un collier et un ornement de violence les couvre.
7. Les yeux leur sortent de graisse, ils surpassent les désirs de leur cœur.
8. Ils sont dissolus et parlent malicieusement d'opprimer, ils parlent avec élévation et fierté.
9. Ils mettent leur bouche dans le ciel et leur langue parcourt toute la terre.
10. C'est pourquoi son peuple en revient à ceci quand on leur fait boire en abondance les eaux de l'affliction.
11. Et ils disent : Comment le Dieu fort connaitrait-il et comment y aurait-il de la connaissance dans le Très-Haut ?
12. Voilà ceux-ci sont méchants et étant à leur aise dans ce monde ils acquièrent de plus en plus de richesses.
13. Certainement, c'est en vain que j'ai purifié mon cœur et que j'ai lavé mes mains dans l'innocence.
14. Car j'ai été battu tous les jours et mon châtiment revenait tous les matins.
15. Mais quand je disais, je parlerai ainsi, voilà j'étais infidèle à la génération de tes enfants.
16. Toutefois, j'ai tâché à connaître cela, mais il m'a semblé fort fâcheux ;
17. Jusques à ce que je sois entré dans le sanctuaire du Dieu fort et que j'aie considéré la fin de ces gens-là.
18. Certainement, tu les as mis en des lieux glissants, tu les fais tomber en des précipices.
19. Comment ont-ils été détruits en un moment, comment sont-ils péris et ont-ils été consumés de frayeur ?
20. Ils sont comme un songe quand on s'est réveillé. Seigneur, tu mettras en mépris leur éclat apparent quand tu te réveilleras.
21. Or quand mon cœur s'aigrissait ainsi et que je me tourmentais dans mes pensées ;
22. Alors j'étais abruti et je n'avais aucune connaissance, j'étais comme les bêtes devant toi.
23. Je serai donc toujours avec toi, tu m'as pris par ta main droite.
24. Tu me conduiras par ton conseil et puis tu me recevras dans la gloire.
25. Quel autre que toi ai-je dans le Ciel ? Je n'ai pris plaisir sur la terre qu'en toi.
26. Ma chair et mon cœur défaillaient, mais Dieu est le rocher de mon cœur et mon partage à toujours.
27. Car voilà, ceux qui s'éloignent de toi périront, tu retrancheras tous ceux qui se détournent de toi.
28. Mais pour moi, d'approcher de Dieu c'est tout mon bien, j'ai assis ma retraite sur le Seigneur l'Éternel afin que je raconte tous ses ouvrages.

Réflexions

Ce Psaume nous enseigne comment il faut juger de la prospérité des méchants et des afflictions des gens de bien.

On ne doit jamais croire que les impies qui vivent en ce monde dans la joie et dans l'abondance et qui y accomplissent leurs désirs soient véritablement heureux et que les justes qui sont affligés et misérables servent Dieu en vain. Asaph nous a appris que pour résister à cette tentation qui est très dangereuse, il faut entrer dans la méditation de la parole de Dieu et des voies de la providence. Qu'alors on reconnait que la félicité des mondains est vaine, qu'elle passe en très peu de temps et qu'ils sont dans des lieux glissants d'où ils tombent soudainement dans des précipices.

Si nous joignons à ces considérations les lumières que l'Évangile nous donne sur l'état à venir tant des bons que des méchants, nous ne serons jamais ébranlés, ni par l'état heureux et florissant des impies, ni par les souffrances des justes. Et au lieu d'être tentés d'abandonner la crainte du Seigneur nous nous attacherons de plus en plus à lui par une foi vive et par ces sentiments d'amour et de confiance qu'Asaph exprime quand il dit :

Je serai toujours avec toi, tu m'as pris par la main droite, tu me conduiras par ton conseil et tu me recevras dans la gloire. Quel autre ai-je dans le Ciel ? Je n'ai pris plaisir en la terre qu'en toi, d'approcher de Dieu, c'est tout mon bien.

(1) v1 : Asaph était prophète et chantre : I Chroniques 16.7 et II Chroniques 29.30.

Psaume LXXIV

Ce Psaume fut composé à l'occasion de la ruine du temple de Jérusalem et l'église judaïque y fait deux choses.

1. Elle parle de la destruction et de l'embrasement du temple et du triste état où elle était réduite dans la captivité, étant privée des marques de l'alliance de Dieu et de sa grâce, versets 1-11.

2. Elle implore le secours du Seigneur et elle se console par la considération des délivrances qu'il avait envoyées autrefois à son peuple et des marques qu'il donne de sa toute puissance dans l'ordre du monde et dans le cours ordinaire de la nature, 12-23.

1. Maskil d'Asaph.

Ô Dieu pourquoi nous as-tu rejetés pour jamais ? Et pourquoi ta colère fume-t-elle contre le troupeau de ta pâture ?
2. Souviens-toi de ton assemblée que tu t'étais acquise d'ancienneté. Tu avais racheté cette montagne de Sion en laquelle tu as habité pour être la portion de ton héritage.

3. Avances tes pas vers les masures de perpétuelle durée, l'ennemi a tout désolé dans le lieu saint.
4. Tes ennemis ont rugi au milieu de tes synagogues, ils y ont mis leurs enseignes pour enseignes.
5. Là, chacun d'eux se faisait voir élevant les haches à travers le bois entrelacé.
6. Et maintenant, avec des cognées et des marteaux, ils ont brisé toutes ses sculptures.
7. [a] Ils ont mis à feu tes sanctuaires et ils ont profané le pavillon dédié à ton nom le renversant par terre.
8. Ils ont dit en leur cœur : Saccageons-les tous ensemble. Ils ont brûlé toutes les synagogues du Dieu fort dans le pays.
9. Nous ne voyons plus nos signes, il n'y a plus de prophète et il n'y a plus personne avec nous qui sache jusqu'à quand nos maux dureront.
10. Ô Dieu, jusqu'à quand l'ennemi te couvrira-t-il d'opprobres ? Et l'adversaire méprisera-t-il ton nom à jamais ?
11. Pourquoi retire-tu ta main et ta droite ? Consume-les, la tirant du milieu de ton sein.
12. Dieu est mon roi de tout temps faisant des délivrances au milieu de la terre.
13. [b] Tu as fendu la mer par ta force, tu as cassé les têtes des baleines sur les eaux.
14. Tu as brisé les têtes du léviathan [1], tu l'as donné en viande au peuple des habitants des déserts.
15. [c] Tu as ouvert les fontaines et les fleuves, [d] tu as fait tarir les grosses rivières.
16. À toi est le jour, à toi aussi est la nuit, tu as établi la lumière et le soleil.
17. Tu as posé toutes les limites de la terre, tu as formé l'été et l'hiver.
18. Souviens-toi de ceci, que c'est l'ennemi qui a blâmé l'Éternel et qu'un peuple insensé a outragé ton nom.
19. N'abandonne point aux bêtes sauvages l'âme de ta tourterelle, n'oublie point pour toujours la troupe de tes affligés.
20. Regarde à ton alliance, car la terre est couverte de ténèbres épaisses et remplie de cabanes de violence.
21. Que celui qui est abattu ne s'en retourne pas confus, que l'affligé et le pauvre louent ton nom.
22. Ô Dieu, lève-toi, débats ta cause, souviens-toi de l'opprobre qui t'est fait tous les jours par l'insensé.
23. N'oublie pas le cri de tes adversaires, le bruit de ceux qui s'élèvent contre toi monte continuellement.

Réflexions

Ce Psaume nous oblige à faire quatre réflexions principales.

La première que l'église a été de tout temps exposée à la persécution et qu'ainsi il ne faut pas être surpris si l'église chrétienne a été persécutée et si elle l'est encore quelquefois.

La seconde, que ce fut pour punir les Juifs de l'abus qu'ils avaient fait de son service que Dieu permit que le temple fût brûlé et qu'ils fussent eux-mêmes emmenés en captivité par les idolâtres. Que c'est pour les mêmes raisons qu'il a souvent livré son église au pouvoir des persécuteurs et qu'il prive le peuple du chandelier de sa parole. Quand Dieu afflige ainsi l'église, son dessein est de la châtier, de l'éprouver et de la purifier.

La troisième réflexion est que lorsque Dieu paraît le plus irrité contre son peuple, il ne l'abandonne pourtant pas, mais qu'il se souvient toujours de son alliance et qu'il le délivre enfin par sa puissance et sa bonté. C'est ce qui est toujours arrivé et ce fut ce que les Juifs éprouvèrent lorsque Dieu les ramena de la captivité de Babylone et qu'ils rebâtirent le temple de Jérusalem dont ils déplorent la ruine dans ce Psaume.

Enfin, comme le prophète gémissait sur la désolation du temple et des Juifs et formait des vœux ardents pour leur rétablissement, les chrétiens doivent être vivement touchés des maux de l'église et prier continuellement pour sa délivrance et pour sa prospérité.

(a) v7 : II Rois 25.9
(b) v13 : Exode 14.21 et suivants
(c) v15 : Exode 17.5-6 ; Nombres 20.11
(d) v15 : Josué 3.13 et suivants

(1) v14 : C'est Pharaon qui périt dans la mer rouge avec son armée.

Psaume LXXV

L'auteur de ce Psaume, qui est apparemment David, loue Dieu de ce qu'après plusieurs travers il l'avait affermi dans son royaume et il fait vœu de le gouverner justement et de réprimer les méchants et les orgueilleux, versets 1-6.

Il montre aussi que Dieu conduit toutes choses, qu'il élève les uns, qu'il abaisse les autres et qu'en qualité de juge du monde, il punit les pécheurs et protège les gens de bien, versets 7-11.

1. Psaume d'Asaph, qui est un cantique donné au maître chantre *pour le chanter* sur altasçheth.

Ô Dieu nous t'avons célébré, nous t'avons célébré et ton nom est près de nous, tes merveilles seront racontées.
3. Quand j'aurai trouvé le temps propre [1], je jugerai justement.
4. Le pays s'écoulait et tous ceux qui y habitent, mais j'ai affermi ses colonnes, sélah.
5. J'ai dit aux insensés : Ne faites plus les insensés et aux méchants : N'élevez plus la corne.
6. N'élevez plus votre corne en haut et ne parlez plus avec un cou endurci.
7. Car l'élévation ne vient point d'Orient, ni d'Occident, ni du désert,
8. C'est Dieu qui gouverne, il abaisse l'un et élève l'autre.
9. Car il y a une coupe dans la main de l'Éternel et le vin rougit dedans, elle est pleine de mixtion et il

en verse, certainement tous les méchants de la terre en suceront les lies et en boiront.

10. Et moi, j'en ferai le récit à toujours, je psalmodierai au Dieu de Jacob.

11. Et je retrancherai toutes les forces des méchants, mais les forces du juste seront élevées.

Réflexions

Voici les instructions que ce Psaume renferme.

1. Que c'est Dieu qui établit et qui affermis les rois et qui donne la paix aux états.

2. Que le devoir des rois et des princes et en général de tous ceux qui gouvernent est d'exercer la justice et surtout de s'opposer aux méchants et aux orgueilleux et de protéger les innocents.

3. Qu'il ne faut point devenir fier dans la prospérité ni abuser du pouvoir que l'on a.

4. Que l'élévation et l'abaissement des hommes procèdent de Dieu qui gouverne le monde sagement et justement par sa providence.

5. Et enfin que Dieu réserve aux méchants une juste et sévère punition et qu'il donne toujours aux gens de bien des témoignages de sa faveur.

(1) v3 : Ou quand j'aurai pris possession du royaume.

Psaume LXXVI

C'est ici un cantique d'actions de grâces qui fut prononcé à l'occasion de quelque grande victoire que Dieu avait accordée à son peuple et une exhortation à reconnaître la force et la grandeur de Dieu.

1. Psaume d'Asaph, qui est un cantique donné au maître chantre *pour le chanter* sur néguinoth.

DIEU est connu dans la Judée, sa renommée est grande en Israël.

3. Et son tabernacle est en Salem et son domicile en Sion.

4. C'est là qu'il a rompu les arcs étincelants, le bouclier, l'épée et la bataille. Sélah.

5. Tu es resplendissant et magnifique sur les montagnes qui ont été en proie.

6. Les cœurs courageux ont été dépouillés, ils ont dormi d'un profond sommeil et aucun de ces hommes vaillants n'a trouvé ses mains.

7. Ô Dieu de Jacob, les charriots et les chevaux ont été assoupis quand tu les as menacés.

8. Tu es terrible, toi, et qui pourra subsister devant toi dès que ta colère paraît ?

9. Tu as fait entendre du ciel le jugement, la terre a été effrayée et s'est tenue en repos.

10. Quand tu te levas, ô Dieu, pour exécuter tes jugements, pour délivrer tous les débonnaires de la terre. Sélah.

11. Certainement la fureur de l'homme tournera à ta louange, tu achèveras de détruire le reste de ces furieux.

12. Vouez et rendez vos vœux à l'Éternel votre Dieu vous tous qui l'environnez et qu'on apporte des dons au Dieu redoutable.

13. Il vendange l'esprit des princes et il est redoutable aux rois de la terre.

Réflexions

On voit dans ce Psaume une magnifique description du pouvoir que Dieu avait déployé en faveur du peuple d'Israël dans un temps où ce peuple était attaqué par des ennemis puissants et redoutables.

De là nous devons conclure que Dieu étant toujours le même, il fera aussi toujours pour son église ce qu'il a fait autrefois et qu'ainsi elle ne doit craindre ni la colère, ni le pouvoir des hommes. Tous les fidèles peuvent prendre la même assurance en la protection et en l'amour de Dieu. Et c'est aussi ce qui doit engager à rendre nos vœux et nos hommages à ce grand Dieu et à révérer sa puissance infinie, selon que le prophète nous y exhorte dans ce Psaume.

Psaume LXXVII

Le psalmiste décrit ici la grandeur des afflictions par où il avait passé et les combats qu'il avait endurés lui-même, craignant que Dieu ne l'eût rejeté pour toujours, versets 1-11.

Il représente comment il s'était consolé dans cet état en méditant sur la miséricorde de Dieu, sur ses promesses et sur les merveilles qu'il avait faites en faveur du peuple d'Israël, versets 12-21.

1. Psaume d'Asaph, donné au maître chantre, d'entre les enfants de Jéduthum, *pour le chanter*.

MA voix s'adresse à Dieu et je crierai, ma voix s'adresse à Dieu et il m'écoutera.

3. J'ai cherché le Seigneur au jour de ma détresse, ma main était étendue vers lui durant la nuit et ne cessait point, mon âme refusait d'être consolée.

4. Je me souvenais de Dieu et je me tourmentais, je méditais et mon esprit était transit. Sélah.

5. Tu avais retenu mes yeux dans les veilles, j'étais étourdi et je ne pouvais parler.

6. Je pensais aux jours d'autrefois et aux années des siècles passés.

7. Je me souvenais des cantiques que je chantais avec des instruments pendant la nuit, je méditais en mon cœur et mon esprit cherchait diligemment et je disais :

8. Le Seigneur m'a-t-il rejeté pour toujours ? Et ne continuera-t-il plus à m'avoir pour agréable ?

9. Sa bonté est-elle défaillie pour jamais ? Sa parole a-t-elle pris fin pour tout âge ?

10. Le Dieu fort a-t-il oublié d'avoir pitié ? A-t-il resserré ses compassions par son courroux ?

11. Puis j'ai dit : C'est bien ici ce qui m'affaiblit, mais la droite du souverain change.

12. Je me suis souvenu des exploits de l'Éternel, même je me suis souvenu de tes merveilles d'autrefois.

13. Et j'ai médité toutes tes œuvres et j'ai parlé de tes exploits, disant :

14. Ô Dieu, ta voie est dans le sanctuaire ! Qui est le Dieu fort, grand comme Dieu ?
15. Tu es le Dieu fort qui fait des merveilles, tu as fait connaître ta force parmi les peuples.
16. Tu as délivré ton peuple par ton bras, savoir les enfants de Jacob et de Joseph. Sélah.
17. Les eaux t'ont vu ô Dieu, les eaux t'ont vu et ont tremblé, même les abîmes en ont été émus.
18. Les nuées ont répandu des inondations d'eaux, les nuées ont fait retentir leur voix, tes traits ont volés çà et là.
19. Le son de ton tonnerre était dans la rondeur de l'air, les éclairs ont éclairé la terre habitable, la terre en a été émue et en a tremblé.
20. Ton chemin a été par la mer et tes sentiers dans les grosses eaux et tes traces n'ont point été connues.
21. Tu as mené ton peuple comme un troupeau sous la conduite de Moïse et d'Aaron.

Réflexions

Il y a deux considérations à faire sur ce Psaume et elles regardent particulièrement ceux qui sont dans l'affliction.

1. Les plaintes et les gémissements du prophète montrent que des personnes, qui sont d'ailleurs agréables à Dieu, ont quelques fois de grands combats à soutenir et qu'elles se rencontrent dans d'extrêmes angoisses et dans un état où elles sont privées du sentiment de la grâce de Dieu, en sorte qu'il leur semble que Dieu les ait rejetées et qu'il ne les aime plus.

2. Ceux qui passent par de semblables épreuves peuvent apprendre d'ici, que pour ne pas succomber à la douleur, il faut méditer sur l'infinie miséricorde du Seigneur, sur la fermeté de son alliance et sur les marques qu'il a données en divers temps de son amour et de sa faveur envers son peuple et envers tous ses fidèles serviteurs. Mais les chrétiens trouvent encore de plus grands motifs de consolation dans la méditation de l'amour que Dieu nous a témoigné en Jésus-Christ et de tout ce que ce grand sauveur a souffert en son corps et en son âme pour nous racheter et pour nous réconcilier avec Dieu.

Psaume LXXVIII

C'est ici un Psaume historique où l'on voit un abrégé de l'histoire du peuple d'Israël et un récit des grâces que Dieu avait accordées en différents temps à ce peuple, de leurs péchés, des punitions que Dieu avait déployées sur eux et en particulier de ce qui leur arriva lorsqu'ils furent vaincus et que l'arche de l'alliance fut prise par les Philistins, du temps d'Héli, souverain sacrificateur. Cette histoire s'étend depuis la sortie d'Égypte jusqu'au règne de David, auquel temps l'arche qui était auparavant à Soli et ensuite à Kirjatjébarim fut amenée à Jérusalem où le service de Dieu fut ensuite établi. Voyez I Samuel IV, V et VI.

1. Maskil d'Asaph.
MON peuple écoute ma loi, prêtez l'oreille aux paroles de ma bouche.
2. [a] J'ouvrirai ma bouche en similitudes, je répandrai les choses cachées du temps passé.
3. Lesquelles nous avons ouïes et connues et que nos pères nous ont racontées.
4. Nous ne les cacherons point à leurs enfants, lesquels raconteront les louanges de l'Éternel à la génération qui viendra et sa force et les merveilles qu'il a faites.
5. Car il a établi son témoignage en Jacob et il a mis la loi en Israël [b] et il ordonna à nos pères de les faire entendre à leurs enfants.
6. Afin que la génération suivante et les enfants qui naitront les connussent et qu'ils les récitassent à leurs enfants,
7. Et qu'ils missent leur confiance en Dieu et qu'ils n'oubliassent pas les exploits du Dieu fort et qu'ils gardassent ses commandements,
8. Et qu'ils ne fussent pas comme leurs pères, une génération perfide et rebelle, une génération qui n'a point soumis son cœur et dont l'esprit n'a point été fidèle au Dieu fort.
9. Les enfants d'Éphraïm armés et tirant de l'arc ont tourné le dos au jour de la bataille.
10. Ils n'ont point gardé l'alliance de Dieu et ont refusé de marcher selon sa loi.
11. Et ils ont mis en oubli ses exploits et ses merveilles qu'il leur avait fait voir.
12. Il a fait des miracles en la présence de leurs pères au pays d'Égypte, au territoire de Tsohan.
13. [c] Il a fendu la mer et les a fait passer au travers et il a fait arrêter les eaux comme un monceau.
14. [d] Et il les a conduits de jour par la nuée et toute la nuit par une lumière de feu.
15. [e] Il a fendu les rochers dans le désert et leur a donné abondamment à boire comme s'il l'eût puisé des abîmes.
16. Et il a fait sortir des ruisseaux du rocher et en a fait découler des eaux comme des rivières.
17. Toutefois ils continuèrent à pécher contre lui, irritant le Souverain dans le désert.
18. Et ils tentèrent le Dieu fort dans leurs cœurs en demandant de la viande pour satisfaire leur appétit.
19. [f] Et ils parlèrent contre Dieu et ils dirent : Le Dieu fort pourrait-il dresser une table dans ce désert ?
20. [g] Voilà, il a frappé le rocher et les eaux en sont découlées et les torrents sont sortis abondamment, mais pourquoi pourrait-il aussi donner du pain ? Apprêterait-il bien de la chair à son peuple ?
21. [h] C'est pourquoi l'Éternel les ayant ouïs se mit en une grande colère et le feu s'embrasa contre Jacob et sa colère s'éleva contre Israël.
22. Parce qu'ils n'avaient pas cru à Dieu et ne s'étaient pas assurés de sa délivrance.
23. Bien qu'il eût donné commandement aux nues d'en-haut et ouvert les portes des Cieux.

24. [i] Et qu'il eût fait pleuvoir la manne sur eux afin qu'ils en mangeassent et qu'il leur eût donné le froment des Cieux,
25. [j] Tellement que chacun mangeait du pain des puissants, il leur envoya de la viande pour se rassasier.
26. [k] Il fit venir le vent d'Orient dans les Cieux et il amena par sa force le vent de Midi.
27. Et il fit pleuvoir sur eux de la chair abondamment comme de la poussière et des oiseaux comme le sable de la mer.
28. Et il la fit tomber au milieu de leur camp et à l'entour de leurs pavillons.
29. Et ils en mangèrent et ils furent rassasiés tellement qu'il accomplit leur souhait.
30. Ils n'en avaient pas encore perdu l'envie, leur viande était encore dans leur bouche,
31. [l] Lorsque la colère de Dieu monta contre eux et fit mourir les plus gras d'entre eux et abattit les gens d'élite d'Israël.
32. Avec tout cela, ils péchèrent encore et ne crurent pas à ses merveilles.
33. C'est pourquoi il consuma leurs jours soudainement et leurs années dans le trouble.
34. Quand il les faisait mourir, alors ils le recherchaient et se retournaient et cherchaient le Dieu fort dès le matin.
35. Et ils se souvenaient que Dieu était leur rocher et que le Dieu fort et souverain était leur libérateur.
36. Mais ils faisaient beau semblant de leur bouche et ils lui mentaient de leur langue.
37. Car leur cœur n'était point envers lui et ils ne furent point fidèles dans son alliance.
38. Toutefois, lui qui est pitoyable, fut propice à leur iniquité, tellement qu'il ne les détruit point, mais il révoqua souvent sa colère et n'émut pas toute sa fureur.
39. Et il se souvint qu'ils n'étaient que chair et qu'un vent qui passe et qui ne revient point.
40. Combien de fois l'ont-ils irrité dans le désert ? Et combien de fois l'ont-ils ennuyé dans cette solitude ?
41. Car coup sur coup ils tentaient le Dieu fort et ils donnaient des bornes au saint d'Israël.
42. Ils ne se sont point souvenus de sa main, ni du jour auquel il les avaient délivrés de celui qui les opprimait.
43. Ni de celui qui avait fait des signes en Égypte et ses miracles au territoire de Tsohan.
44. [m] Et qui avait changé en sang leurs rivières et leurs ruisseaux afin qu'ils n'en pussent pas boire.
45. [n] Et qui avait envoyé contre eux une mêlée de bêtes qui les mangèrent [o] et des grenouilles qui les détruisirent.
46. [p] Et qui avait donné leurs fruits aux vermisseaux et leur travail aux sauterelles.
47. [q] Qui détruisit leurs vignes par la grêle et leurs sycomores par des orages.
48. Et qui avait livré leur bétail à la grêle et leurs troupeaux aux foudres étincelantes.
49. Qui avait envoyé sur eux l'ardeur de sa colère, sa grande colère, l'indignation et la détresse et qui leur avait fait annoncer toutes sortes de maux.
50. Qui avait préparé le chemin à sa colère et n'avait point préservé leur âme de la mort, [r] qui avait livré leur bétail à la mortalité.
51. [s] Et qui avait frappé tous les premiers-nés en Égypte et les prémices de leur force dans les tentes de Cam.
52. Qui avait fait partir son peuple comme des brebis et qui l'avait mené par le désert comme un troupeau.
53. Et qui les avait conduits sûrement et sans qu'ils eussent aucune frayeur [t] dans le lieu où la mer couvrit leurs ennemis.
54. Et qui les avait introduits dans sa terre sainte, dans cette montagne que sa droite a conquise.
55. Et qui avait chassé les nations de devant eux, lesquelles il leur fit échoir en héritage en faisant habiter les tributs d'Israël dans leurs tentes.
56. Mais ils le tentèrent et ils irritèrent le Dieu Très-Haut et ne gardèrent point ses commandements.
57. Ils se retirèrent en arrière et ils devinrent infidèle comme leurs pères et ils se renversèrent comme un arc qui trompe.
58. Ils provoquèrent sa colère par leurs hauts lieux et l'émurent à jalousie par leurs images taillées.
59. Dieu l'entendit et s'irrita et prit Israël en aversion.
60. Et il abandonna le pavillon de Scilo, le tabernacle où il habitait parmi les hommes.
61. [v] Et il livra en captivité sa force et sa gloire entre les mains de l'ennemi.
62. Il livra son peuple à l'épée et il fut indigné contre son héritage.
63. Le feu consuma leurs gens d'élite et leurs vierges ne furent point louées.
64. Leurs sacrificateurs tombèrent par l'épée et leurs veuves ne pleurèrent pas.
65. Ensuite le Seigneur se réveilla comme un homme qui se serait endormi et comme un homme vaillant à qui le vin fait jeter des cris.
66. Et il frappa ses ennemis leur faisant tourner le dos et les chargea d'un opprobre perpétuel.
67. Mais il rejeta le tabernacle de Joseph et ne choisit point la tribu d'Éphraïm.
68. Mais il choisit la tribu de Juda, la montagne de Sion laquelle il aime,
69. Et il bâtit son sanctuaire comme des bâtiments hauts élevés et comme la terre qu'il a fondée pour toujours.
70. Et [w] il choisit David son serviteur et le prit des parcs des brebis.
71. Et d'après celles qui allaitent, [x] il l'amena pour gouverner Jacob son peuple et Israël son héritage.
72. Et il les a gouvernés dans l'intégrité de son cœur et il les a conduits par la sagesse de ses mains.

Réflexions

Il y a principalement quatre choses à remarquer dans l'histoire du peuple d'Israël de laquelle nous avons ici un abrégé.

1. Les bienfaits de Dieu envers cette nation et les miracles qu'il avait faits pour elle en Égypte, dans le désert et dans la pays de Canaan.

2. L'ingratitude des Israélites, leurs fréquents murmures contre Dieu et leur insensibilité à ses châtiments et à son support.

3. La punition que Dieu fit de leurs rebellions et de leurs infidélités en les livrant à leurs ennemis et en particuliers aux Philistins qui les vainquirent et qui prirent même l'arche de l'alliance.

4. La délivrance que Dieu accorda aux Israélites en punissant les Philistins, en ramenant l'arche dans le pays d'Israël et en établissant quelque temps après David pour roi.

Ce Psaume qui avait été écrit pour l'instruction du peuple d'Israël doit aussi servir à la nôtre et nous devons en recueillir :

1. que la mémoire des bienfaits de Dieu doit être conservée avec soin et que le devoir des pères est d'en faire passer le souvenir à leurs enfants et à leur postérité,

2. que les grâces de Dieu nous engagent à l'aimer et à le craindre et que si les Juifs se rendirent si coupables contre Dieu par leurs péchés et par leurs fréquentes révoltes, notre ingratitude serait encore plus criante si après tout ce qu'il a fait pour nous il nous arrivait de lui être infidèle,

3. que les jugements qui tombèrent sur les Juifs nous avertissent que Dieu ne saurait laisser impunis les péchés qui sont commis par des personnes qu'il a comblées de ses grâces et que s'il nous arrive d'imiter les Juifs dans leurs rebellions, nous devons nous attendre aux plus terribles effets de la colère de Dieu et de sa vengeance.

Enfin les jugements que Dieu exerça sur les ennemis de son peuple et les faveurs dont il les combla après l'avoir châtié doivent nous persuader que Dieu ne saurait abandonner les intérêts de sa gloire et qu'il sera toujours l'appui et le défenseur de son église.

(a) v2 : Psaume 49.5 ; Matthieu 13.35
(b) v5 : Deutéronome 9 et 6.7
(c) v13 : Exode 14.21
(d) v14 : Exode 13.21 ; Psaume 105.39
(e) v15 : Exode 17.6 ; Nombre 20.11 ; Psaume 105.41 ; I Corinthiens 10.3
(f) v19 : Nombre 11.4
(g) v20 : Exode 17.6
(h) v21 : Nombres 11.1 et suivants.
(i) v24 : Exode 16.14
(j) v25 : Jean 6.31 ; I Corinthiens 10.3
(k) v26 : Nompbres 11.31
(l) v31 : Nombres 11.33 ; I Corinthiens 10.5
(m) v44 : Exode7.20
(n) v45 : Exode 8.24
(o) v45 : Exode 8.6
(p) v46 : Exode 10.15
(q) v47 : Exode 9.23
(r) v50 : Exode 9.6
(s) v51 : Exode 12.29
(t) v53 : Exode 14.28 et 15.10
(u) À côté du verset 58 : Exode 32.16-21, mais l'endroit n'est pas mentionné dans l'original.
(v) v61 : I Samuel 4.10-11
(w) v70 : I Samuel 4.11, 18-19
(x) v71 : I Samuel 16.11 ; II Samuel 7.8

Psaume LXXIX

Les Juifs se plaignent dans ce Psaume que les idolâtres avaient détruits le temple et la ville de Jérusalem, versets 1-4,

et ils prient Dieu d'être apaisé envers son peuple et de punir la cruauté et les blasphèmes de leurs ennemis, versets 5-13.

1. Psaume d'Asaph.[1]

Ô Dieu, les nations sont entrées dans ton héritage, elles ont profané le temple de ta sainteté et elles ont mis Jérusalem en monceaux de pierres.

2. Elles ont donné les corps morts de tes serviteurs pour viande aux oiseaux des cieux, la chair de tes biens-aimés aux bêtes de la terre.

3. Elles ont répandu leur sang comme de l'eau à l'entour de Jérusalem et il n'y avait personne qui les ensevelît.

4. [a] Nous avons été en opprobre à nos voisins, en moquerie et en raillerie à ceux qui habitent autour de nous.

5. Jusqu'à quand, ô Éternel ! Te courrouceras-tu à jamais ? [b] Ta jalousie s'embrasera-t-elle comme un feu ?

6. [c] Répands ta fureur sur les nations qui ne te connaissent point et sur les royaumes qui n'invoquent point ton nom.

7. Car on a dévoré Jacob et on a désolé sa demeure.

8. [d] Ne te souviens point de nos iniquités passées, hâte-toi, que tes compassions nous préviennent, car nous sommes devenus fort misérables.

9. Ô Dieu de notre délivrance, aide-nous pour la gloire de ton nom et nous délivre, pardonne-nous nos péchés pour l'amour de ton nom.

10. Pourquoi, les nations diraient-elles : [e] Où est leur Dieu ? Que la vengeance du sang de tes serviteurs qui a été répandu soit manifestée parmi les nations en notre présence.

11. Que le gémissement des prisonniers vienne jusqu'en ta présence, conserve par ta grande puissance ceux qui sont dévoués à la mort.

12. Et rends à nos voisins dans leur sein sept fois au double l'outrage qu'ils t'ont fait ô Éternel !

13. Mais nous qui sommes ton peuple et le troupeau de ta pâture, nous te célébrerons à toujours d'âge en âge et raconterons ta louange.

Réflexions

Nous avons à considérer ici

1. L'état déplorable où les Juifs furent autrefois réduits lorsque Dieu livra leur ville et leur temple à la fureur des Babyloniens. Ce peuple affligé reconnait dans ce Psaume que c'était ses péchés qui avaient ainsi allumé la colère de Dieu. C'est à cette même

cause que l'on doit attribuer les maux et les calamités dont Dieu visite les hommes et en particulier son église et nous avons ici un exemple mémorable où l'on voit que Dieu n'épargne pas ceux qu'il a reçus dans son alliance lorsqu'ils viennent à la violer et qu'il les punit quelquefois avec bien de la sévérité.

2. Ce Psaume nous enseigne que quand l'église est persécutée, nous devons implorer en sa faveur les compassions de Dieu et travailler à fléchir sa colère par notre repentance.

3. Comme les Juifs espéraient que Dieu ferait la vengeance du sang de ses serviteurs et qu'il les délivreraient pour la gloire de son nom, de peur que les idolâtres ne lui insultassent, nous devons croire fermement que Dieu est engagé pour sa propre gloire à donner des bornes à la malice des persécuteurs et en général à réprimer l'audace des impies et de tous ceux qui l'outragent.

(a) v4 : Sus 44.14
(b) v5 : Sous 89.47
(c) v6 : Jérémie 10.25
(d) v8 : Ésaïe 64.9
(e) v10 : Sous 115.2

(1) v1 : Des descendants d'Asaph, de la bande des chantres qui portaient le nom de ce prophète.

Psaume LXXX

Les Israélites représentent l'extrême désolation où ils se trouvaient, ils prient le Seigneur de venir les délivrer et de se souvenir de l'alliance qu'il avait traitée avec son peuple et ils lui promettent de se convertir et de bénir son saint nom.

1. Psaume d'Asaph, donné au maître chantre *pour le chanter* sur sçosçannimheduth.

TOI qui es le pasteur d'Israël, prête l'oreille, toi qui mène Joseph comme un troupeau, toi qui es assis entre les chérubins, fais reluire ta splendeur.

3. Réveille ta puissance aux yeux d'Éphraïm, de Benjamin et de Manassé, viens à notre délivrance.

4. Ô Dieu, ramène-nous et fais reluire ta face et nous serons délivrés.

5. Éternel, Dieu des armées, jusqu'à quand ta colère fumera-t-elle contre la requête de ton peuple ?

6. Tu les a nourris de pains de larmes et tu les a abreuvés de pleurs à pleine mesure.

7. Tu nous a exposés à l'injustice de nos voisins et nos ennemis se moquent de nous entre eux.

8. Ô Dieu des armées, ramènes-nous et fais reluire ta face et nous serons délivrés.

9. Tu avais transporté ta vigne hors d'Égypte, tu avais chassé des nations et tu l'avais plantée.

10. Tu avais préparé la place devant elle et tu lui a fait prendre racine et elle avait rempli la terre.

11. Les montagnes étaient couvertes de son ombre et ses sarments étaient comme de hauts cèdres.

12. Elle avait étendu ses branches jusqu'à la mer et ses rejetons jusqu'au fleuve.

13. Pourquoi as-tu rompu ses cloisons de sorte que tous les passants en ont cueilli les raisins.

14. Les sangliers de la forêt l'ont détruite et toute sorte de bêtes sauvages l'ont broutée.

15. Ô Dieu des armées, reviens, je te prie, regarde des Cieux et vois et visite cette vigne.

16. Et le plan que ta droite a planté et les provins que tu as fortifiés pour toi-même.

17. Elle est brûlée par le feu, elle est retranchée, ils périront dès que tu te montreras pour les reprendre.

18. Que ta main soit sur l'homme de ta droite et sur le fils de l'homme que tu t'es fortifié.

19. Et nous ne nous détournerons plus de toi, rends-nous la vie et nous invoquerons ton nom.

20. Ô Éternel Dieu des armées, ramène-nous et fais reluire ta face et nous serons délivrés.

Réflexions

On doit faire ces trois considérations sur ce Psaume.

La première, que si le peuple d'Israël, qui était comme un troupeau que Dieu paissait et comme une vigne qu'il avait plantée et cultivée avec un soin particulier, souffrit une désolation aussi terrible que celle décrite ici, les souffrances de l'église chrétienne ne doivent pas nous surprendre, surtout, Jésus-Christ ayant prédit qu'elle serait persécutée.

La deuxième réflexion est que dans les temps de calamité, il faut s'adresser à Dieu pour rappeler sa faveur et que le moyen de faire cesser sa colère est de se convertir à lui et de ne plus se détourner de l'obéissance qui lui est due.

Enfin, ce qui est dit dans ce Psaume peut être appliqué aux ravages que le vice et l'impiété font ordinairement dans l'église lorsqu'elle jouit de la paix et de la prospérité temporelle et les fidèles n'ont pas moins de sujet de prier Dieu qu'il la sanctifie et qu'il la défende contre ses ennemis spirituels, que de lui demander qu'il la garantisse contre les persécuteurs qui cherchent à la détruire.

Psaume LXXXI

Ce cantique était destiné à louer Dieu dans les fêtes que les Juifs célébraient le premier jour de chaque mois. Dieu parle à son peuple et il lui reproche que nonobstant qu'il l'eût comblé de bénédictions et qu'il lui eût donné sa loi, il était tombé dans la rébellion, versets 1-13.

Le Seigneur y témoigne le désir sincère qu'il avait que ce peuple lui obéit afin qu'il pût le rendre parfaitement heureux, versets 14-17.

1. Psaume d'Asaph, donné au maître chantre *pour le chanter* sur guittith.

CHANTEZ hautement à Dieu notre force, jetez des cris de réjouissance au Dieu de Jacob.

3. Entonnez le cantique, prenez le tambour et la harpe agréable, avec la lyre.

4. Sonnez la trompette à la nouvelle lune, dans la solennité, pour le jour de notre fête.

5. Car c'est un statut pour Israël, une ordonnance du Dieu de Jacob.

6. [a] Il établit cela pour témoignage en Joseph lorsqu'il sortit d'Égypte où j'ouïs un langage que je n'entendais pas.

7. J'ai déchargé ses épaules du fardeau et ses mains ont été retirées des pots.

8. [b] Tu as crié étant en détresse et je t'en ai retiré, je t'ai répondu étant caché dans le tonnerre, [c] je t'ai éprouvé auprès des eaux de Mériba, sélah.

9. Écoute mon peuple, je contesterai avec toi, Israël, ô si tu m'écoutais !

10. Il n'y aura point parmi toi de dieu étranger et tu ne te prosterneras point devant les dieux des étrangers.

11. Le suis l'Éternel ton Dieu qui t'ai fait monter hors d'Égypte, ouvre ta bouche et je la remplirai.

12. Mais mon peuple n'a point écouté ma voix et Israël n'a pas voulu m'obéir.

13. [d] Et je les ai abandonné à la dureté de leur cœur et ils ont marché selon leurs conseils.

14. Ô si mon peuple m'eût écouté, si Israël eût marché dans mes voies.

15. J'eusse en un instant abattu leurs ennemis et j'eusse tourné ma main contre leurs adversaires.

16. Ceux qui haïssent l'Éternel lui eussent menti et leurs temps heureux eût toujours duré.

17. Et Dieu l'eût repu de la moelle du froment. Et je t'eusse, dit-il, rassasié du miel qui découle du rocher.

Réflexions

Ce cantique doit

1. nous exciter à louer Dieu et à lui rendre nos hommages avec zèle et de la manière la plus solennelle. C'est là un devoir qui ne regarde pas moins les chrétiens que les Juifs et si Dieu avait accordé des grâces très considérables au peuple d'Israël en les retirant d'Égypte et en lui donnant sa loi, il nous en a fait d'incomparablement plus excellentes en nous donnant la connaissance de l'Évangile et en nous rachetant par son fils.

2. Dieu déclare ici de la manière la plus claire et la plus expresse qu'il est toujours disposé à combler les hommes de ses faveurs, qu'il leur offre sa grâce, qu'il ne désire que leur bien et leur salut et que si les hommes sont malheureux, c'est uniquement parce qu'ils ne veulent pas écouter sa voix et qu'ils s'endurcissent eux-mêmes volontairement.

Ce que Dieu dit dans ce Psaume nous apprend aussi que quand les hommes refusent de l'écouter et qu'ils aiment mieux suivre leur propre volonté que de lui obéir, il les abandonne à leur endurcissement et qu'il les prive des effets de son amour.

(a) v6 : Exode 23.17 ; Deutéronome 16.16
(b) v8 : Exode 14.10 et suivants
(c) v8 : Exode 17.7
(d) v13 : Actes 14.16

Psaume LXXXII

C'est ici une grave remontrance qui s'adresse aux magistrats et aux juges. Le prophète leur représente que Dieu était au milieu d'eux, il les exhorte à exercer la justice avec intégrité, versets 1-5

et il leur dit que bien qu'ils fussent élevés en autorité, ils n'étaient pourtant que des hommes mortels et que Dieu, qui est le juge du monde, devait les juger et leur rendre selon leurs œuvres, versets 6-8.

1. Psaume d'Asaph.

DIEU assiste dans l'assemblée du Dieu fort, il juge au milieu des juges.

2. Jusqu'à quand jugerez-vous injustement et [a] aurez-vous égard à l'apparence de la personne des méchants ? Sélah.

3. Faites justice au petit et à l'orphelin, faites justice à l'affligé et au pauvre.

4. [b] Délivrez le petit et le pauvre et les retirez de la main des méchants.

5. Ils ne connaissent ni n'entendent rien, ils marchent dans les ténèbres, tous les fondements de la terre sont ébranlés.

6. [c] J'ai dit, vous êtes dieux et vous êtes tous enfants du souverain.

7. Toutefois, vous mourrez comme hommes et vous, qui êtes les principaux, tomberez comme un autre.

8. Ô Dieu, lève-toi, juge la terre, car tu possèderas en héritage toutes les nations.

Réflexions

Les juges et les magistrats doivent profiter de ce qui est dit dans ce Psaume et se souvenir que Dieu les ayant établis pour administrer la justice, il est présent dans leurs jugements, qu'ainsi leur devoir est de faire droit à chacun sans avoir égard à l'apparence des personnes et surtout de protéger les faibles et les innocents que l'on opprime. Pour cet effet, ils doivent considérer que quoi qu'ils soient au dessus des autres, ils mourront un jour comme tous les hommes meurent et qu'ils paraîtront alors devant le grand juge du monde pour lui rendre compte de toutes leurs actions.

(a) v2 : Deutéronome 1.17
(b) v4 : Proverbes 24.11
(c) v6 : Jean 10.34

Psaume LXXXIII

Plusieurs peuples voisins des Israélites s'étant assemblés pour leur faire la guerre, versets 1-9,

le prophète prie le Seigneur de détruire ces peuples comme il avait autrefois détruit les rois qui avaient attaqué les enfants d'Israël, versets 10-19.

1. Cantique et Psaume d'Asaph.

ÔDieu, ne garde pas le silence, ne te tais point et ne demeure pas dans le repos, ô Dieu fort !

3. Car voici, tes ennemis font du bruit et ceux qui te haïssent ont levé la tête.
4. Ils ont consulté finement en secret contre ton peuple et ils ont tenu conseil contre ceux qui se sont retirés vers toi pour se cacher.
5. Ils ont dit : Venez et détruisons, tellement qu'ils ne soient plus une nation et qu'il ne soit plus parlé du nom d'Israël.
6. Car ils ont conspiré d'un même courage et ils ont fait une ligue contre toi.
7. Les tentes des Induméens, des Ismaélites, des Moabites et des Hagariens,
8. Les Guébalites, les Hammonites, les Hamalékites et les Philistins, avec les habitants de Tyr.
9. Les Assyriens se sont joints avec eux, ils ont prêté leur bras aux enfants de Lot. Sélah.
10. [a] Fais-leur comme tu fis à Madian, comme à Siféra et comme [b] à Jabin auprès du torrent de Kisçon.
11. Lesquels furent défaits à Hen-dor et servirent de fumier à la terre.
12. Fais que les principaux d'entre eux soient comme [c] Horeb et comme Zéeb et tous leurs princes, comme Zebah et Tsalmunah.
13. Parce qu'ils ont dit : Possédons la demeure de Dieu.
14. Mon Dieu, rends-les semblables à une boule et au chaume qui sont chassés par le vent.
15. Comme le feu brûle une forêt et comme la flamme embrase les montagnes,
16. Ainsi poursuis-les par ta tempête et les épouvante par ton tourbillon.
17. Couvre leurs faces d'ignominie afin qu'on cherche ton nom, ô Éternel.
18. Qu'ils soient honteux et effrayés à jamais, qu'ils rougissent et qu'ils périssent.
19. Afin qu'on connaisse que toi seul qui t'appelle l'Éternel es souverain sur toute la terre.

Réflexions

Ce qui est dit dans ce Psaume nous engage à considérer

1. Que comme Dieu permit autrefois que les nations voisines des Israélites s'unissent pour les détruire, il permet aussi, en de certains temps et par des raisons de sagesse et de justice, que son église soit attaquée par un grand nombre d'ennemis puissants et redoutables et que les justes soient exposés à la contradiction et à la haine du monde.

2. Que Dieu, par son infinie puissance, a toujours dissipé les complots de ceux qui cherchaient la ruine de l'église et que toute la force des hommes réunie ne peut rien contre elle, ni contre ceux qu'il favorise de son amour et de sa protection.

(a) v10 : Juges 7.15 et suivants
(b) v10 : Juges 4.15
(c) v12 : Juges 7.25 et 8.12-21

Psaume LXXXIV

Le prophète étant éloigné du tabernacle désire avec beaucoup d'ardeur de s'en approcher, versets 1-4.

Il célèbre avec de saints transports le bonheur de ceux qui pouvaient s'y rencontrer en tout temps, versets 5-8,

et il témoigne qu'il préférait ce bonheur-là à tous les avantages du monde, versets 9-13.

Il y a de l'apparence que le roi David présenta cette prière à Dieu lorsque la rébellion de son fils l'obligea de sortir de Jérusalem.

1. Psaume des enfants de Coré, donné au maître chantre *pour le chanter* sur guittith.

ÉTERNEL des armées, que tes tabernacles sont aimables !
3. Mon âme désire ardemment et elle soupire après les parvis de l'Éternel, mon âme et ma chair sont transportés de joie après le Dieu fort et vivant.
4. Le passereau même a bien trouvé sa maison et l'hirondelle son nid où elle a mis ses petits, tes autels ô Éternel des armées, mon roi et mon Dieu !
5. Ô qu'heureux sont ceux qui habitent dans ta maison et qui te louent incessamment ! Sélah.
6. Ô qu'heureux est l'homme dont la force est en toi et ceux au cœur desquels sont les chemins battus [1] !
7. Passant par la vallée de Baca, ils la réduisent en fontaine, la pluie aussi comble les réservoirs.
8. Ils vont de bande en bande pour se présenter devant Dieu en Sion.
9. Éternel Dieu des armées, écoute ma requête : Dieu de Jacob prête l'oreille, sélah.
10. Ô Dieu, notre bouclier, vois et regarde la face de ton oint !
11. Car un jour vaut mieux dans tes parvis que mille ailleurs. J'aimerais mieux me tenir à la porte de la maison de mon Dieu que de demeurer dans la tente des méchants.
12. Car l'Éternel notre Dieu nous est un soleil et un bouclier, l'Éternel donne la grâce et la gloire et il n'épargne aucun bien à ceux qui marchent dans l'intégrité.
13. Éternel des armées, [a] ô qu'heureux est l'homme qui se confie en toi !

Réflexions

Ce qu'il y a principalement à considérer dans ce Psaume, c'est combien l'attachement que les vrais fidèles ont pour le service de Dieu est tendre et sincère.

L'ardente dévotion que David témoigne ici pour le tabernacle et pour les autels du Seigneur nous apprend qu'il n'y a rien que nous devions souhaiter avec plus d'empressement que de servir Dieu et de le louer, que c'est là le plus grand bonheur dont on puisse jouir en cette vie et un avantage qui est à préférer à tous les biens et à toute la gloire du monde,

puisque le Seigneur donne la grâce et la gloire et qu'il n'épargne aucun bien à ceux qui marchent dans l'intégrité.

Enfin, l'on doit faire cette réflexion sur ce cantique, que si les enfants de Dieu désirent ainsi de le louer et de le servir en ce monde, ils aspirent avec encore plus d'ardeur à voir un jour sa face dans le Ciel et à le louer dans l'assemblée des bienheureux.

(a) v13 : Sus 2.12 et 34.9

(1) v6 : Les chemins qui conduisent au temple de Jérusalem.

Psaume LXXXV

Les Israélites ayant été délivrés de quelque grande calamité rendent grâce à Dieu de ce qu'il s'était apaisé envers eux, versets 1-4.

Ils le prient d'achever de les rétablir, ils lui promettent une fidélité inviolable et ils espèrent que Dieu les comblera de ses bénédictions, versets 5-14.

1. Psaume des enfants de Coré, donné au maître chantre *pour le chanter*.

ÉTERNEL tu t'es apaisé envers ta terre, tu as ramené et mis en repos les prisonniers de Jacob.

3. Tu as pardonné l'iniquité de ton peuple et tu as couvert tous leurs péchés, sélah.

4. Tu as retiré toute ta grande colère et tu es revenu de l'ardeur de ton courroux.

5. Ô Dieu de notre délivrance, rétablis-nous et fais cesser ton indignation envers nous.

6. Seras-tu toujours courroucé contre nous ? Feras-tu durer ta colère d'âge en âge ?

7. Ne reviendras-tu pas nous rendre la vie afin que ton peuple se réjouisse en toi ?

8. Éternel fais-nous voir ta faveur et accorde-nous ta délivrance.

9. J'écouterai ce que le Dieu fort, l'Éternel, dira, car il parlera de paix à son peuple et à ses biens-aimés et ils ne retourneront plus à leurs égarements.

10. Certainement sa délivrance est près de ceux qui le craignent afin que sa gloire demeure en notre pays.

11. La bonté et la vérité se sont rencontrées, la justice et la paix se sont entre-baisées.

12. La vérité germera de la terre et la justice regardera des Cieux.

13. L'Éternel aussi donnera ses biens, tellement que notre terre rendra son fruit.

14. La justice marchera devant lui et il la mettra où il passera.

Réflexions

Ce Psaume nous présente ces deux instructions principales

1. Que Dieu fait sentir aux hommes et quelques fois à son peuple et à son église des effets de sa colère pour les châtier et que le but qu'il se propose en cela est de les retirer de leurs égarements.

2. Que lorsqu'il les voit humiliés, il s'apaise envers eux et qu'il est toujours prêt à délivrer ceux qui le craignent et à répandre sur eux ses plus précieuses bénédictions temporelles et spirituelles.

Psaume LXXXVI

David pressé par une grande affliction invoque le Seigneur avec un zèle ardent et avec une ferme confiance, versets 1-10.

Il lui demande surtout sa connaissance, sa crainte et la grâce de marcher dans ses voies et il le prie que selon sa miséricorde et ses promesses il le garantisse de ceux qui cherchaient sa ruine, versets 11-17.

1. Requête de David.

ÉTERNEL, incline ton oreille, réponds-moi, car je suis affligé et misérable.

2. Garde mon âme, car je suis de ceux que tu aimes, ô toi mon Dieu délivre ton serviteur qui se confie en toi.

3. Seigneur, aie pitié de moi, car je te réclame tout le jour.

4. Réjouis l'âme de ton serviteur, car j'élève mon âme vers toi, Seigneur.

5. [a] Parce que toi, ô Éternel, tu es bon et clément et d'une grande bonté envers tous ceux qui te réclament.

6. Éternel, prête l'oreille à ma requête et sois attentif à la voix de mes supplications.

7. Je te réclame au jour de ma détresse, car tu m'exauces.

8. Seigneur, [b] entre les dieux il n'y en a point de semblable à toi et il n'y a point de telles œuvres que les tiennes.

9. Seigneur, toutes les nations que tu as faites viendront et se prosterneront devant toi et glorifieront ton nom.

10. Car tu es grand et tu fais des choses merveilleuses, tu es le seul Dieu.

11. [c] Éternel, enseigne-moi tes voies et je marcherai dans ta vérité, range parfaitement mon cœur à craindre ton nom.

12. Seigneur mon Dieu, je te célébrerai de tout mon cœur et je glorifierai ton nom à toujours.

13. Car ta bonté est grande envers moi et tu as retiré mon âme du sépulcre profond.

14. Ô Dieu ! Des gens orgueilleux se sont élevés contre moi et une bande de gens terribles a cherché ma vie.

15. [d] Mais toi Seigneur, tu es le Dieu fort, pitoyable, miséricordieux, lent à la colère et abondant en grâce et en vérité.

16. Tourne-toi vers moi et aie pitié de moi, donne ta force à ton serviteur, délivre le fils de ta servante.

17. Accorde-moi quelque marque de ta faveur et que ceux qui me haïssent le voient et soient honteux,

parce que toi, ô Éternel tu m'auras aimé et que tu m'auras consolé.

Réflexions

L'exemple et la prière du roi David doivent exciter et encourager ceux qui se trouvent dans l'affliction et dans la détresse à invoquer Dieu à leur aide avec une profonde humilité et une ferme confiance en sa miséricorde et en sa puissance en lui demandant, non seulement la délivrance des maux qui les pressent, mais surtout la grâce de lui plaire et de lui obéir, comme David le faisait par cette prière

Seigneur, enseigne-moi tes voies et je marcherai dans ta vérité, fléchi entièrement mon cœur à craindre ton nom.

Il faut de plus, lorsqu'on est dans la souffrance, méditer sur l'infinie bonté du Seigneur et considérer que c'est un Dieu miséricordieux, clément, tardif à la colère, abondant en grâce et toujours prêt à donner des marques de sa faveur à ceux qui l'invoquent et qui le servent. Cela nous soutiendra dans nos épreuves, nous remplira de consolation et de joie et nous fera trouver dans nos maux même des sujets de le louer et de le bénir.

(a) v5 : Joël 2.13
(b) v8 : Deutéronome 3.24
(c) v11 : Sus 25.4 et 25.11 ; Sous 119.33
(d) v15 : Exode 34.6 ; Nombres 14.18 ; sous 103.8 et 145.8

Psaume LXXXVII

Le prophète décrit la gloire de Jérusalem et de Sion et il dit que tous les peuples admireront le bonheur de cette ville et du peuple de Dieu et souhaiteraient d'y avoir part.

1. Psaume de cantique des enfants de Coré.
SON fondement est sur les saintes montagnes.
2. L'Éternel aime les portes de Sion plus que tous les tabernacles de Jacob.
3. Ce qui se dit de toi, cité de Dieu, ce sont des choses glorieuses, sélah.
4. Je ferai mention de Rah ab [1] et de Babylone entre ceux qui me connaissent, voici la Palestine et Tir, avec Cus. Celui-ci est né là.
5. Et pour ce qui est de Sion, on dira : Celui-ci et celui-là y est né et le Très-Haut lui-même l'affermira.
6. Quand l'Éternel enregistrera les peuples, il dénombrera aussi ceux-là et il dira : Celui-ci est né là. Sélah.
7. Et les chantres, de même que les joueurs de flûtes. Toutes les sources de ses grâces seront en toi.

Réflexions

Ce Psaume marque la gloire du peuple d'Israël, mais plus encore celle de l'église chrétienne. Le Saint-Esprit y prédit que les païens et les nations les plus éloignées seraient un jour reçues dans l'alliance divine et mises au rang des adorateurs du vrai Dieu. C'est le bonheur qui nous est arrivé par la venue de notre Seigneur Jésus-christ et pour lequel nous devons rendre à Dieu de continuelles actions de grâces.

(1) v4 : de l'Égypte.

Psaume LXXXVIII

Le prophète qui a composé ce Psaume y parait extraordinairement affligé, presque destitué de consolation. Il y présente la violence et la dureté de ses maux, les frayeurs dont il était agité et il se plaint que Dieu ne l'exauçait point, quoi qu'il l'invoquât avec bien de l'ardeur.

1. Maskil d'Hémén Ezrahite [1], qui est un cantique de Psaume donné au maître chantre d'entre les enfants de Coré *pour le chanter* sur Mahalathlehannoth [2].
ÉTERNEL, Dieu de ma délivrance, je crie jour et nuit devant toi.
3. Que ma requête vienne en ta présence, incline ton oreille à mon cri.
4. Car mon âme est rassasiée de maux et ma vie est parvenue jusqu'au sépulcre.
5. On me met au rang de ceux qui descendent dans la fosse, je suis devenu comme un homme qui n'a plus de vigueur.
6. Séparé parmi les morts, comme les blessés à mort qui sont couchés dans le sépulcre, dont tu ne te souviens plus, mais qui sont retranchés par ta main.
7. Tu m'a mis dans une fosse des plus basses, dans les lieux ténébreux, dans les lieux profonds.
8. Ta fureur s'est jetée sur moi et tu m'as accablé de flots, sélah.
9. Tu as éloigné de moi tous ceux de ma connaissance, tu m'as mis en abomination devant eux. Je suis renfermé, en sorte que je ne saurais sortir.
10. Mon œil languit d'affliction, Éternel je t'invoque tout le jour, j'étends mes mains vers toi.
11. Feras-tu un miracle envers les morts ou les trépassés se relèveront-ils pour te célébrer ? Sélah.
12. Annoncera-t-on ta bonté dans le sépulcre et ta fidélité dans le tombeau ?
13. Connaitra-t-on tes merveilles dans les ténèbres et ta justice dans le pays de l'oubli ?
14. Pour moi, Éternel, je crie à toi et ma prière te prévient dès le matin.
15. Éternel, pourquoi rejettes-tu mon âme et caches-tu ta face de moi ?
16. Je suis affligé et comme rendant l'âme dès ma jeunesse, j'ai souffert tes frayeurs et je ne sais où j'en suis.
17. Les ardeurs de ta colère sont passées sur moi et tes frayeurs m'ont retranché.
18. Elles m'ont environné chaque jour comme des eaux, elles m'enveloppent toutes ensemble.

19. Tu as éloigné de moi mon ami, même mon intime ami et ceux dont j'étais connu sont pour moi dans les ténèbres.

Réflexions

La lecture et la méditation de ce Psaume est tout à fait propre pour l'instruction et la consolation de ceux qui sont engagés dans quelque profonde tristesse.

L'état où se rencontrait le prophète qui parle ici fait voir que les saints ont passé par de semblables épreuves, qu'ils se sont vus comme abandonnés de Dieu, privés de toute consolation et cela pendant fort longtemps, en sorte qu'il leur semblait que Dieu même les poursuivait en sa colère et les accablait de ses fléaux. Ainsi ceux qui craignent Dieu ne doivent pas perdre courage lorsqu'ils sont affligés au dehors et même troublés au dedans par le défaut de consolation et par les frayeurs qu'ils ressentent en leur âme. Mais ils doivent représenter à Dieu leur triste état, attendre patiemment qu'il vienne les consoler et se souvenir au reste que ces angoisses d'esprit n'empêchent pas que Dieu ne les regarde toujours en sa grâce.

C'est de quoi les frayeurs que notre Seigneur ressentit en son âme dans le temps de sa passion les assurent encore plus fortement que l'exemple du prophète qui parle dans ce Psaume.

(1) v1 : Il était chantre et prophète du temps de David. Voyez I Chroniques 6.13 et 25.5, I Rois 4.13.

(2) v1 : Pour le chanter alternativement sur mahalath, voyez la note sur Psaume 53.1

Psaume LXXXIX

Ce Psaume fut composé dans un temps d'affliction et de calamité pour le peuple de Dieu. Le prophète y décrit la majesté, la puissance et la bonté du Seigneur, il y parle de la délivrance qu'il avait accordée aux enfants d'Israël en les retirant d'Égypte et de l'alliance qu'il avait traitée avec David en lui promettant d'affermir son trône et celui de sa postérité, versets 1-38.

Il représente après cela que nonobstant ces promesses, le royaume de Juda se trouvait dans une grande désolation, étant dépouillée de sa gloire et livré à ses ennemis et il implore les compassions du Seigneur, versets 39-53.

C'est ici que finit le troisième livre des Psaumes.

1. Maskil d'Ethan Ezrahite [1].

JE chanterai à jamais les bontés de l'Éternel, je manifesterai de ma bouche ta fidélité d'âge en âge.

3. J'ai dit : Ta bonté dure toujours, tu as établi ta fidélité dans les Cieux et tu as dit :

4. [a] J'ai traité alliance avec mon élu, j'ai fait serment à David mon serviteur disant :

5. J'établirai ta postérité pour toujours et j'affermirai ton trône d'âge en âge. Sélah.

6. Les Cieux célèbrent tes merveilles ô Éternel et ta fidélité est célébrée dans l'assemblée des saints.

7. Car qui est égal à l'Éternel dans le Ciel ? Qui est semblable à l'Éternel entre les fils de Dieu ?

8. Le Dieu fort est redoutable dans l'assemblée secrète des saints et plus redouté que tous ceux qui l'environnent.

9. Ô Éternel Dieu des armées ! Qui est semblable à toi, ô Dieu tout puissant ! Tu es environné de ta fidélité.

10. Tu as la puissance sur l'élévation des flots de la mer, quand les vagues s'élèvent, tu les apaises.

11. Tu as abattu Rahab [2] comme un homme blessé à mort, tu as dissipé tes ennemis par le bras de ta force.

12. Les Cieux t'appartiennent, la terre est à toi, [b] tu as fondé la terre et tout ce qui y est.

13. Tu as créé l'aquilon et le Midi, Tabor et Hermon, se réjouissent en ton nom.

14. Tu as un bras puissant, ta main est forte et ta droite est élevée.

15. La justice et l'équité sont la base de ton trône, la miséricorde et la vérité marchent devant ta face.

16. Heureux le peuple qui a sujet de jeter des cris de réjouissance ! Éternel, ils marcheront à la clarté de ta face.

17. Ils se réjouiront tout le jour en ton nom et se glorifieront de ta justice.

18. Tu es la gloire de leur force et notre corne est élevée par ta faveur.

19. Car l'Éternel est notre bouclier et le Saint d'Israël est notre roi.

20. Tu as autrefois parlé en vision touchant celui que tu as aimé et tu as dit : J'ai prêté mon secours à un homme puissant, j'ai élevé celui que j'ai choisi d'entre les peuples.

21. J'ai trouvé David mon serviteur, je l'ai oint de ma sainte huile.

22. Ma main sera ferme avec lui et mon bras le fortifiera.

23. L'ennemi ne le rançonnera point et l'inique ne l'affligera point.

24. Mais je frapperai devant lui ses ennemis et je détruirai ceux qui le haïssent.

25. Ma fidélité et ma faveur seront avec lui et sa corne sera élevée en mon nom.

26. Et je poserai sa main sur la mer et sa droite sur les fleuves.

27. Il m'invoquera disant : Tu es mon Père, mon Dieu fort et le rocher de ma délivrance.

28. Aussi, je l'établirai l'aîné et le souverain sur les rois de la terre.

29. Je lui conserverai toujours ma faveur et mon alliance lui sera assurée.

30. Et je rendrai sa postérité éternelle et son trône comme les jours des Cieux.

31. Que si ses enfants abandonnent ma loi et ne marchent point selon mes ordonnances,

32. S'ils violent mes statuts et s'ils ne gardent point mes commandements,

33. [c] Je châtierai leur transgression par la verge et leur iniquité par les plaies.
34. Mais je ne retirerai pas tout à fait de lui ma bonté et je ne lui fausserai point ma foi.
35. Je ne violerai point mon alliance et je ne changerai point ce qui est sorti de mes lèvres.
36. Je l'ai une fois juré dans ma sainteté et je ne mentirai jamais à David,
37. [d] Que sa race subsistera toujours et que son trône sera comme le soleil en ma présence,
38. Qu'il sera affermi à jamais comme la lune et il y en aura dans les cieux un fidèle témoin. Sélah.
39. Néanmoins, tu l'a rejeté et tu l'as méprisé, tu t'es mis en grande colère contre ton oint.
40. Tu as rejeté l'alliance de ton serviteur, tu as souillé sa couronne, la jetant par terre.
41. Tu as rompu toutes ses barrières, tu as ruiné ses forteresses.
42. Tous ceux qui passaient par le chemin l'ont pillé, il a été mis en opprobre à ses voisins.
43. Tu as relevé la droite de ses adversaires, tu as réjoui tous ses ennemis.
44. Tu as aussi émoussé la pointe de son épée et ne l'as point soutenu dans le combat.
45. Tu as fait cesser son éclat et tu as jeté par terre son trône.
46. Tu as abrégé les jours de sa jeunesse et tu l'a couvert de honte. Sélah.
47. Jusqu'à quand ô Éternel te cacheras-tu ? [e] Ta fureur s'embrasera-t-elle comme un feu ?
48. Souviens-toi de mon peu de durée, pourquoi aurais-tu créé tous les fils des hommes ?
49. Qui est l'homme qui vivra, qui ne verra point la mort et qui garantira son âme de la puissance des sépulcre ? Sélah.
50. Seigneur, où sont tes bontés passées [f] que tu as jurées à David sur ta fidélité ?
51. Seigneur, souviens-toi de l'opprobre de tes serviteurs, je porte en mon sein l'opprobre qui nous a été fait par tous ces grands peuples,
52. Par lequel tes ennemis ont outragé, ô Éternel, par lequel, dis-je, ils ont outragé les démarches de ton oint.
53. Béni soit l'Éternel à toujours. Amen, oui, amen.

Réflexions

La lecture de ce Psaume doit

1. Nous animer d'un saint zèle pour publier les bontés du Seigneur, sa puissance et sa fidélité dont on voit les effets dans la création, dans le gouvernement du monde et dans tant de merveilles qu'il a faites, non seulement en faveur du peuple d'Israël, mais aussi en faveur de l'église chrétienne.

2. On remarque dans ce cantique que ce qui fait le bonheur d'un peuple, c'est lorsque Dieu le favorise de sa présence salutaire et qu'il est lui-même sa force, sa gloire et son bouclier.

3. Ce qui est dit ici des promesses que Dieu avait faites à David et à sa postérité et de l'état déplorable où les descendants de ce prince étaient réduits nous fait voir que Dieu protège les rois et les peuples qui lui sont fidèles, mais que quand ils violent son alliance, il retire d'eux sa protection, que cependant il ne les abandonne pas tout à fait et qu'il ne les châtie que pour les convertir et pour se rapprocher d'eux.

4. Il faut se souvenir que l'alliance que Dieu avait faite avec David et les promesses par lesquelles il s'était engagé d'affermir son règne et sa postérité pour toujours avaient leur rapport au Messie et qu'on en voit la vérité dans le règne de Jésus-Christ notre Seigneur qui subsistera éternellement.

Enfin, nous devons dans toutes nos afflictions, soit générales, soit particulières, prier humblement le Seigneur avec le prophète de nous secourir, de se souvenir de son alliance et d'avoir égard à notre néant, puisque nous ne sommes devant lui que des créatures faibles et mortelles qui n'ont rien à attendre que de sa puissance et de sa bonté.

(a) v4 : II Samuel 7.11 et suivants
(b) v12 : Sus 24.1 et 50.12
(c) v33 : II Samuel 7.14
(d) v37 : II Samuel 7.16 ; Luc 1.33 ; Jean 12.34
(e) v47 : Sus 79
(f) v50 : II Samuel 7.15

(1) v1 : C'était un homme illustre par sa sagesse et un des principaux chantres. Voyez I Rois 4.31, I Chroniques 15.19.
(2) v11 : l'Égypte.

Psaume XC

Pour entendre ce Psaume, il faut savoir que lorsque les enfants d'Israël étaient dans le désert, Dieu, irrité par leur défiance et par leur incrédulité, déclara que tous ceux d'entre eux qui étaient sortis d'Égypte au dessus de l'âge de vingt ans mourraient dans le désert dans l'espace de quarante ans et qu'ils n'entreraient pas dans le pays de Canaan. C'est ce qu'on lit au chapitre XIV du livre des Nombres. Ce fut à cette occasion et dans le temps que la mort emportait un grand nombre de personnes que Moïse présenta cette prière à Dieu.

Il y décrit la vanité et les misères de la vie humaine, versets 1-6.

Il reconnait que c'étaient les péchés des Israélites qui avaient allumé la colère de Dieu contre eux et qui faisait que leurs jours étaient ainsi abrégés et que ceux qui étaient sortis d'Égypte dans leur plus grande vigueur ne vieillissaient plus, versets 7-11.

Il prie Dieu de leur faire la grâce de profiter de ses châtiments et de bien considérer la vanité de la vie. Enfin, il lui demande le retour de sa faveur et il le supplie de s'apaiser envers son peuple, versets 12-17.

1. Prière de Moïse homme de Dieu.
SEIGNEUR, tu nous as été une retraite d'âge en âge.
2. Avant que les montagnes fussent nées et que tu eusses formé la terre, la terre habitable, d'éternité en éternité, tu es et tu seras le Dieu fort.

3. Tu réduis l'homme mortel en poussière et tu dis : Fils des hommes retournez à la terre.
4. [a] Car mille ans devant tes yeux sont comme le jour d'hier qui est passé et comme une veille de nuit.
5. Tu les emporte comme par une ravine d'eau, ils sont comme un songe, ils sont le matin comme une herbe qui se change,
6. Laquelle fleurit le matin et elle se fane, le soir on la coupe et elle sèche.
7. Car nous sommes consumés par ta colère et nous sommes troublés par ta fureur.
8. Tu as mis devant toi nos iniquités et devant la clarté de ta face nos fautes cachées.
9. Car tous nos jours s'en vont par ta grande colère et nous consumons nos années comme une pensée.
10. Les jours de nos années reviennent à soixante et dix et s'il y en a de vigoureux à quatre-vingts ans et le plus beau de ces jours n'est que fâcherie et que tourment, il est retranché et nous envolons.
11. Qui est-ce qui connait la force de ton courroux et de ta grande colère pour te craindre ?
12. Enseigne-nous à tellement compter nos jours, que nous puissions avoir un cœur sage.
13. Éternel, reviens. Jusqu'à quand ? Et aie compassion de tes serviteurs.
14. Rassasie-nous chaque matin de ta bonté afin que nous nous réjouissions et que nous soyons joyeux tout le long de nos jours.
15. Réjouis-nous à proportion de nos jours que tu nous as affligés et des années auxquelles nous avons senti des maux.
16. Que ton œuvre paraisse sur tes serviteurs et ta gloire sur leurs enfants,
17. Et que le regard favorable de l'Éternel notre Dieu soit sur nous, qu'il affermisse l'œuvre de nos mains et qu'il accomplisse l'œuvre de nos mains.

Réflexions

Ce Psaume contient des instructions très salutaires. On y voit

1. Que Dieu qui est le créateur du monde et qui a donné la vie aux hommes les fait retourner quand il lui plait dans la poussière, que la vie est courte, qu'elle passe en très peu de temps et qu'elle est outre cela accompagnée de beaucoup de traverse et d'afflictions.

2. Nous devons considérer que, comme c'étaient les rebellions des Israélites qui les exposaient à la colère de Dieu et à la mort dans le désert, les misères de cette vie et la mort sont aussi des suites du péché, mais que pour les enfants de Dieu, la mort est un effet de son amour et un moyen dont il se sert pour procurer leur bonheur.

3. Moïse nous apprend que l'usage qu'il faut faire de la connaissance que nous avons de la brièveté de cette vie, c'est d'apprendre par là à devenir sages et à craindre Dieu et de nous adresser à lui pour le prier qu'il lui plaise de nous accorder sa grâce pendant que nous sommes en ce monde et de nous faire toujours ressentir les effets de sa bonté en sorte que nous passions cette vie heureusement et tranquillement.

Enfin, la considération de la vanité de la vie présente doit nous élever à l'attente d'une meilleure vie et nous faire aspirer à l'immortalité qui nous est préparée dans le Ciel et qui nous a été acquise par Jésus-Christ notre Seigneur.

(a) v4 : II Pierre 3.8

Psaume XCI

Le psalmiste décrit dans ce Psaume la protection dont Dieu favorise ceux qui le craignent et qui se confient en lui et les bénédictions dont il les comble.

CELUI qui habite dans la retraite secrète du Souverain est logé à l'ombre du Tout-Puissant.
2. Je dirai à l'Éternel : Tu es ma retraite et ma forteresse, mon Dieu en qui je m'assure.
3. Certes il te délivrera des pièges du chasseur et de la mortalité funeste.
4. Il te couvrira de ses plumes et tu auras retraite sous ses ailes, sa vérité sera ton bouclier et ton écu.
5. Tu n'auras point de peur de ce qui effraye pendant le nuit, ni de la flèche qui vole le jour,
6. Ni de la mortalité qui marche dans les ténèbres, ni de la destruction qui fait le dégât en plein midi.
7. Il en tombera mille à ton côté et dix milles à ta droite, mais elle n'approchera point de toi.
8. Seulement tu considéreras de tes yeux et tu verras la punition des méchants.
9. Car tu es ma retraite ô Éternel. Tu es établi le Souverain pour ton asile.
10. Aucun mal ne t'arrivera et aucune plaie n'approchera de ta tente.
11. [a] Car il donnera charge de toi à ses anges afin qu'ils te gardent dans toutes tes voies.
12. Ils te porteront dans leurs mains de peur que ton pied ne heurte contre la pierre.
13. Tu marcheras sur le lion et sur l'aspic et tu fouleras le lionceau et le dragon.
14. Puisqu'il m'aime avec affection, dit le Seigneur, je le délivrerai, je le mettrai en une haute retraite parce qu'il connait mon nom.
15. Il me réclamera et je l'exaucerai, je serai avec lui quand il sera dans la détresse, je l'en retirerai et le glorifierai.
16. Je le rassasierai d'une longue vie et je lui ferai voir ma délivrance.

Réflexions

On voit dans ce Psaume combien ceux qui se confient en Dieu et qui se retirent vers lui sont heureux. Le prophète nous assure que Dieu les couvre de sa protection, qu'étant auprès de lui ils sont dans une pleine sureté et que dans les temps de la calamité ils n'ont peur d'aucun mal. Dieu ordonne à ses anges de les garder dans tous les dangers, il les aime tendrement, il les préserve de tout ce qui peut leur nuire, il les délivre quand ils l'invoquent dans

leurs détresses et il les comble de toute sorte de bénédictions.

Ce sont là de glorieux avantages et d'excellentes promesses qui doivent consoler et encourager tous ceux qui craignent Dieu et les remplir d'une joie indicible et d'une confiance inébranlable. Elles nous apprennent aussi que si nous voulons jouir d'un repos assuré, il faut se détacher du monde pour chercher tout notre bonheur en Dieu seul et pour nous étudier uniquement et par dessus toutes choses à lui plaire.

(a) v11 : Matthieu 4.6 ; Luc 4.10

Psaume XCII

Ce Psaume devait être récité le jour du sabbat.

Le prophète y célèbre avec un grand zèle et une sainte joie les merveilleux ouvrages de Dieu, versets 1-5.

Surtout il admire la sage conduite de la providence envers les méchants et envers les bons. Il fait voir que si les méchants prospèrent, ils sont à la fin retranchés au lieu que Dieu couronne les justes de toutes sortes de faveurs, versets 6-16.

1. Psaume de cantique pour le jour du sabbat.
C'EST une belle chose que de célébrer l'Éternel et de psalmodier à ton nom, ô Souverain !
3. Afin d'annoncer chaque matin ta bonté et ta fidélité toutes les nuits,
4. Sur l'instrument à six cordes et sur la lyre et pour un cantique médité sur la harpe,
5. Car ô Éternel, tu m'as réjoui par tes œuvres et je me réjouirai des œuvres de tes mains.
6. Ô Éternel, que tes œuvres sont magnifiques ! Tes pensées sont merveilleusement profondes.
7. L'homme abruti n'y connait rien et l'insensé ne comprends point ceci.
8. Savoir que les méchants s'avancent comme l'herbe et que tous les ouvriers d'iniquité fleurissent pour être exterminés éternellement.
9. Mais toi, Éternel, tu es élevé à toujours.
10. Car voici tes ennemis, ô Éternel, car voici tes ennemis périront et tous les ouvriers d'iniquité seront dissipés.
11. Mais tu élèveras ma corne comme celle d'une licorne et mon onction sera d'huile toute fraiche.
12. Et mon œil verra en ceux qui m'épient et mes oreilles entendront touchant les méchants qui s'élèvent contre moi, ce que j'attends.
13. Le juste s'avancera comme la palme et croîtra comme le cèdre au Liban.
14. Étant plantés dans la maison de l'Éternel, ils fleuriront dans les parvis de notre Dieu.
15. Ils porteront encore des fruits dans la vieillesse toute blanche, ils seront en vigueur et se tiendront verts.
16. Afin d'annoncer que l'Éternel est droit, il est mon rocher, il n'y a point d'injustice en lui.

Réflexions

Puisque les premières paroles de ce Psaume nous apprennent que c'est une belle chose que de louer Dieu et que d'annoncer jour et nuit sa bonté et sa fidélité, nous devons tous être animés d'un saint zèle pour nous acquitter avec assiduité, avec joie et avec ferveur d'un devoir si juste et si agréable. C'est à quoi nous seront puissamment incités si nous nous appliquons à la considération des œuvres de Dieu qui sont si grandes et si admirables et si nous faisons surtout attention aux voies de la providence et à la conduite du Seigneur envers les bons et envers les méchants.

Il arrive quelquefois que les impies et les mondains fleurissent et sont heureux, mais leurs prospérité passe comme l'herbe, Dieu les détruit et les retranche entièrement. Au contraire, il bénit les justes, il affermit leur bonheur, il les fait prospérer et croître en sorte qu'ils portent des fruits même jusqu'à leur vieillesse et qu'ils sont en ce monde des exemples de sa miséricorde et de sa fidélité.

Cette doctrine est très importante. Elle nous présente de grands motifs à louer la sage providence de Dieu, à célébrer sa justice et à nous adonner constamment à l'innocence afin que nous ayons part à ces excellentes bénédictions dont Dieu promet de récompenser le piété de ceux qui le craignent et qui se confient en lui.

Psaume XCIII

Le prophète célèbre dans ce cantique la grandeur de Dieu et la souveraine puissance avec laquelle il règne sur toute choses et particulièrement sur son peuple.

L'ÉTERNEL [a] règne, il est revêtu de magnificence, l'Éternel est revêtu de force, il s'en ceint, aussi la terre habitable a été affermie, tellement qu'elle ne sera jamais ébranlée.
2. Ton trône est établi dès lors, tu es toute éternité.
3. Les fleuves ont élevé, ô Éternel, les fleuves ont élevés leur voix, les fleuves ont élevés leurs flots.
4. L'Éternel qui est la-haut est plus puissant que le bruit des grosses eaux et que les fortes vagues de la mer.
5. Tes témoignages sont très certains, Éternel, la sainteté ornera ta maison pour une longue durée.

Réflexions

Ce Psaume nous enseigne que Dieu règne avec gloire et magnificence sur tout le monde, que son trône est établi sur la justice et que sa puissance surpasse infiniment celle de toutes les créatures. D'où nous devons conclure qu'il règnera à jamais pour le bien et pour l'avantage de son peuple et de tous ceux qui le servent et qui se soumettent à lui.

(a) v1 : Psaumes 96.10, 97.1 et 99.1

Psaume XCIV

Les enfants d'Israël exposent à Dieu dans ce Psaume le triste état où ils étaient réduits par la cruauté de leurs ennemis desquels ils décrivent l'impiété, l'insolence et les blasphèmes, versets 1-11.

Le prophète adore cependant la sagesse et la bonté de Dieu dans les afflictions dont il visite les hommes et il prédit la délivrance des justes et la ruine des méchants, versets 12-23.

Ô Éternel, qui es le Dieu fort des vengeances, le Dieu fort des vengeances fais luire ta splendeur.

2. Toi qui es le juge de la terre, élève-toi rends la récompense aux orgueilleux.

3. Jusqu'à quand les méchants, ô Éternel, jusqu'à quand les méchants se glorifieront-ils ?

4. Jusqu'à quand les ouvriers d'iniquité prononceront-ils et diront-ils des paroles fières et se vengeront-ils ?

5. Éternel, ils foulent ton peuple et ils affligent ton héritage.

6. Ils tuent la veuve et l'étranger et ils mettent à mort les orphelins.

7. Et ils ont dit : L'Éternel ne le verra point, [a] le Dieu de Jacob n'en entendra rien.

8. Vous les plus brutaux d'entre le peuple, prenez garde à ceci et vous insensés, quand serez-vous intelligents ?

9. [b] Celui qui a planté l'oreille n'entendra-t-il point ? Celui qui a formé l'œil ne verra-t-il point ?

10. Celui qui châtie les nations, celui qui enseigne la science aux hommes, ne reprendra-t-il point ?

11. L'Éternel connait que les pensées des hommes ne sont que vanité.

12. Ô qu'est heureux l'homme que tu reprends, ô Éternel, et que tu instruits par ta loi.

13. Afin que tu le mettes en repos le tirant des jours d'adversité jusqu'à ce que la fosse soit creusée pour le méchant !

14. Car l'Éternel ne quittera point son peuple et n'abandonnera point son héritage.

15. C'est pourquoi ses jugements ramèneront la justice et tous ceux qui sont droits de cœur la suivront.

16. Qui est-ce qui se lèvera pour moi contre les méchants ? Qui est-ce qui m'assistera contre les ouvriers d'iniquité ?

17. Si l'Éternel ne m'eût secouru, mon âme eût été bientôt logée dans le lieu du silence.

18. Lorsque j'ai dit : Mon pied a glissé, ô l'Éternel, ta bonté m'a secouru.

19. Quand j'avais beaucoup de pensées au dedans de moi, tes consolations ont réjouis mon âme.

20. Le trône de méchanceté qui forge le travail contre la justice aurait-il communion avec toi ?

21. Ils se bandent contre l'âme du juste et condamnent le sang innocent.

22. Mais l'Éternel sera ma retraite et mon Dieu sera le rocher de mon refuge.

23. Et il fera retomber sur eux leur outrage et il les détruira par leur propre malice. L'Éternel notre Dieu les détruira.

Réflexions

On doit faire ici attention

1. à la description que le psalmiste fait des méchants. Il les représente comme des gens injustes et cruels et en même temps comme des impies qui outragent la Divinité par leurs blasphèmes, disant, dans le temps qu'ils commettent leurs péchés, que Dieu ne les voit pas et qu'il ne les punira point. C'est là le caractère de la dernière méchanceté de joindre l'impiété au crime et de ne point craindre Dieu lorsqu'on l'offense.

2. On voit dans ce Psaume que ces sentiments et ces discours impies font horreur aux gens de bien et qu'ils sont fortement persuadés que Dieu, qui a formé et créé les hommes, connait toutes leurs actions, toutes leurs pensées et qu'il en sera le juge.

Une troisième instruction que nous avons ici regarde l'utilité des corrections du Seigneur, ce qui est marqué par ces paroles :

Ô qu'est heureux l'homme que tu reprends, ô Éternel, et que tu instruits par ta loi.

La dernière réflexion est que Dieu n'abandonnera jamais son peuple et son héritage, qu'il est le défenseur des fidèles, qu'il réjouit leur âme lorsqu'ils sont dans l'agitation et dans le trouble et qu'il les soutient contre ceux qui cherchent à leur nuire et qui les persécutent.

(a) v7 : Psaumes 10.11-13 et 59.8
(b) v9 : Exode 4.11

Psaume XCV

Ce cantique a deux parties.

Dans la première, le psalmiste invite les Israélites à louer Dieu et à adorer sa majesté, versets 1-7,

dans la seconde, il les exhorte à obéir à la voix de Dieu et à ne pas imiter l'endurcissement de leurs pères, qui ayant été rebelles dans le désert, furent à cause de cela exclu du pays de Canaan, versets 8-11.

VENEZ, chantons à l'Éternel des cris de réjouissance au rocher de notre salut.

2. Allons au devant de sa face avec la louange, poussons des cris de réjouissance avec des cantiques.

3. Car l'Éternel est le Dieu fort et grand et grand roi par dessus tous les dieux.

4. C'est en sa main que sont les lieux les plus profonds de la terre et les plus hautes montagnes.

5. C'est à lui qu'appartient la mer, car lui-même l'a faite et ses mains ont formé la terre.

6. Venez, prosternons-nous, inclinons-nous et fléchissons les genoux devant l'Éternel qui nous a fait.

7. Car il est notre Dieu et nous sommes le peuple qu'il paît et les brebis qu'il conduit.

[a] Si aujourd'hui vous entendez sa voix,
8. N'endurcissez point votre cœur [b] comme à Mériba et comme à la journée de Massa dans le désert,
9. Où vos pères m'ont tenté et m'ont éprouvé et où ils virent mes œuvres.
10. J'ai été ennuyé de cette génération durant quarante ans et j'ai dit : C'est un peuple dont le cœur s'égare et ils n'ont point connu mes voies,
11. C'est pourquoi j'ai juré dans ma colère : S'ils entrent dans mon repos.

Réflexions

Ce Psaume nous engage à deux devoirs.

Le premier est de rendre à Dieu avec ardeur et avec une sainte joie les adorations et les louanges qui lui sont dues à cause de sa puissance et de sa grandeur et surtout parce qu'il est notre Dieu et que nous avons le bonheur d'être son peuple.

Le second devoir est de profiter des exhortations que David adressait aux Israélites à ne pas endurcir leurs cœurs comme leurs pères avaient fait. Ces paroles

Aujourd'hui, si vous entendez sa voix, n'endurcissez point vos cœurs,

et celles-ci

J'ai juré dans ma colère, si jamais ils entrent dans mon repos,

regardent aussi les chrétiens.

C'est ce que Paul nous représente dans les chapitres III et IV de l'épître aux Hébreux où il nous avertit de prendre garde que par notre endurcissement et par notre rébellion à l'Évangile, nous nous trouvions privés du repos éternel comme les Israélites rebelles furent exclus du pays de Canaan à cause de leur incrédulité.

(a) v7 : Hébreux 3.7 et 4.7
(b) v8 : Exode 17.7

Psaume XCVI

Ce Psaume convie les Israélites et tous les peuples à bénir, à invoquer et à adorer l'Éternel comme le seul vrai Dieu, à célébrer sa puissance et à se soumettre avec joie à son empire.

CHANTEZ à l'Éternel un cantique nouveau vous tous qui habitez la terre, chantez à l'Éternel.
2. Chantez à l'Éternel, bénissez son nom, annoncez de jour en jour sa délivrance.
3. [a] Racontez sa gloire parmi les nations et ses merveilles parmi tous les peuples.
4. Car l'Éternel est grand et digne de louange, il est redoutable par dessus tous les dieux.
5. Car tous les dieux des peuples ne sont que des idoles, mais l'Éternel a fait les Cieux.
6. La majesté et la magnificence marchent devant lui, la force et la beauté sont dans son sanctuaire.
7. Vous familles des peuples, rendez à l'Éternel, rendez à l'Éternel la gloire et la force.
8. Rendez à l'Éternel la gloire due à son nom, apportez l'oblation et entrez dans ses parvis.
9. Prosternez-vous devant l'Éternel dans son sanctuaire magnifique, vous tous les habitants de la terre tremblez à cause de sa présence.
10. Dites parmi les nations : [c] L'Éternel règne, même la terre est affermie, elle ne sera pas ébranlée, il jugera les peuples avec équité.
11. Que les Cieux se réjouissent et que la terre s'égaie, que la mer et ce qu'elle contient retentisse,
12. Que les champs soient dans les transports et tout ce qui est en eux, que tous les arbres de la forêt chantent de joie,
13. Au devant de l'Éternel, parce qu'il vient, [c] parce qu'il vient pour juger la terre, il jugera le monde en justice et les peuples selon sa fidélité.

Réflexions

Lorsque le prophète exhortait dans ce Psaume toutes les nations de la terre à louer Dieu par leurs cantiques et à venir l'adorer dans son temple, elles n'étaient pas en état de s'acquitter de ce devoir puisqu'elles étaient engagées dans l'ignorance et dans l'idolâtrie. Ainsi ces exhortations conviennent proprement aux temps que nous vivons et elles marquent le zèle dont nous devons être animés et la joie que nous devons faire éclater maintenant que les divers peuples du monde sont éclairés de la connaissance de Dieu et de Jésus-Christ son fils.

Ces précieux avantages nous engagent à louer sans cesse le Seigneur, à publier partout la délivrance qu'il nous a accordée et les merveilles qu'il a faites en notre faveur, à l'adorer humblement, avec joie et avec crainte et surtout à lui présenter les oblations qu'il demande en lui offrant notre cœur et en montrant par notre obéissance qu'il règne véritablement sur nous et que nous faisions consister tout notre bonheur et toute notre gloire à lui appartenir.

(a) v3 : II Chroniques 16.23
(b) v10 : Psaumes 93.1, 97.1 et 99.1
(c) v13 : Psaume 98.9

Psaume XCVII

Le sujet de ce Psaume est le même que celui du précédent.

C'est une exhortation à célébrer la toute puissance de Dieu et la gloire de son règne, versets 1-7,

et à se réjouir des avantages que l'établissement de ce règne procure à ceux qui y sont soumis, versets 8-12.

L'ÉTERNEL [a] règne, que la terre tressaille de joie et que toutes les îles se réjouissent.
2. La nuée et l'obscurité sont autour de lui, la justice et le jugement sont la base de son trône.
3. Le feu marche devant lui et embrase de tous côté ses ennemis.
4. Ses éclairs brillent par tout le monde et la terre tremble en le voyant.

5. Les montagnes se fondent comme de la cire à cause de la présence de l'Éternel, à cause de la présence du Seigneur de toute la terre.
6. Les Cieux annoncent sa justice et tous les peuples voient sa gloire.
7. Que tous ceux qui servent les images, qui se glorifient dans les idoles soient confus, vous les dieux, prosternez-vous devant lui.
8. Sion l'a entendu et s'en est réjouie et les filles de Juda ont tressailli d'allégresse à cause de tes jugements ô Éternel !
9. Car tu es l'Éternel par dessus toute la terre, tu es infiniment élevé par dessus tous les dieux.
10. [b] Vous qui aimez l'Éternel, haïssez le mal, car il garde les âmes de ses saints et il les délivre de la main des méchants.
11. La lumière est semée pour le juste et la joie pour ceux qui ont le cœur droit.
12. Vous justes, réjouissez-vous en l'Éternel et célébrez la mémoire de sa sainteté.

Réflexions

Ce Psaume n'est pas tant une description du règne de Dieu sur les Juifs, comme c'est une prédiction de l'établissement du règne de Jésus-Christ sur les peuples et de la destruction de l'idolâtrie et de l'impiété. Le Saint-Esprit y marque aussi l'effet que la venue de ce règne devait produire et la joie que les fidèles ressentiraient lorsqu'il serait manifesté. C'est donc principalement à nous à entrer dans les mouvements de dévotion et de zèle qui éclatent dans ce cantique. Nous y apprenons que la véritable manière de louer Dieu et le vrai caractère de ceux qui l'adorent est de l'aimer, de haïr le mal et de se réjouir continuellement en lui.

Enfin, nous y voyons que Dieu comble de bonheur et de gloire tous ceux qui le craignent, c'est ce qui y est exprimé par ces excellentes promesses :

Le Seigneur garde ses saints et il les délivre, la lumière est semée pour le juste et la joie pour ceux qui ont le cœur droit. Vous justes, réjouissez-vous toujours au Seigneur et célébrez la mémoire de sa sainteté.

(a) v1 : Psaumes 93.1 et 96.10
(b) v10 : Amos 5.15 ; Romains 12.9

Psaume XCVIII

C'est ici une exhortation à louer Dieu pour la rédemption qu'il devait envoyer à son peuple et à se réjouir de la venue de son règne.

1. Psaume
CHANTEZ à l'Éternel un cantique nouveau, car il a fait des choses merveilleuses, sa droite et le bras de sa sainteté l'ont délivré.
2. [a] L'Éternel a fait connaitre sa délivrance, il a révélé sa justice aux yeux des nations.
3. Il s'est souvenu de sa miséricorde et de sa fidélité envers la maison d'Israël, toutes les extrémités de la terre ont vu la délivrance de notre Dieu.
4. Vous tous les habitants de la terre, jetez des cris de réjouissance à l'Éternel, écriez-vous et chantez de joie et psalmodiez.
5. Psalmodiez à l'Éternel avec la harpe, avec la harpe et avec le chant de la voix.
6. Jetez des cris de réjouissance avec les trompettes et le son du cornet devant le Roi, devant l'Éternel.
7. Que la mer et tout ce qu'elle contient retentisse, la terre et ceux qui y habitent.
8. Que les fleuves frappent des mains et les montagnes chantent aussi de joie,
9. Au devant de l'Éternel. [b] Car il vient pour juger la terre, il jugera le monde avec justice et les peuples avec équité.

Réflexions

Ce cantique regarde les chrétiens plutôt que les Juifs, puisque ce n'est proprement que depuis la venue de Jésus-Christ qu'on peut dire

que Dieu a accompli ses promesses, qu'il s'est souvenu de sa bonté et de sa fidélité et que tous les bouts de la terre ont vu le salut de notre Dieu.

C'est donc aussi maintenant que les hommes doivent chanter à Dieu un cantique nouveau et que sa gloire doit être célébrée par toutes les nations et dans tous les lieux du monde avec de saints transports de joie.

Il faut après cela que, vivant dans ces temps heureux où Dieu règne sur les hommes et sachant qu'il doit juger le monde en justice, nous nous soumettions à lui avec une humble obéissance et que nous répondions à la grâce inestimable qu'il nous a faite

de nous transporter de la puissance des ténèbres au royaume de son fils Jésus-Christ,

Colossiens 1.13.

(a) v2 : Ésaïe 52.10
(b) v9 : Psaume 96.13

Psaume XCIX

Ce Psaume est destiné à célébrer la grandeur de Dieu et la gloire de son règne, versets 1-5.

Il y est aussi parlé des faveurs que Dieu avait accordées aux Israélites du temps de Moïse, d'Aaron et de Samuel et en plusieurs autres occasions, versets 6-9.

L'ÉTERNEL règne, que les peuples tremblent, il est assis entre les chérubins, que la terre soit ébranlée.
2. L'Éternel est grand en Sion et il est élevé par dessus tous les peuples.
3. Ils célèbreront ton nom grand et redoutable, car il est saint,

4. Et la force du Roi qui aime la justice, tu as établi l'équité, tu as fait jugement et justice en Jacob.
5. Exaltez l'Éternel notre Dieu et prosternez-vous devant son marchepied, il est saint.
6. [a] Moïse et Aaron ont été entre ses sacrificateurs et [b] Samuel entre ceux qui invoquaient son nom, ils invoquaient l'Éternel et il leur répondait.
7. Il parlait à eux de la colonne de nuée, ils ont gardé ses témoignages et l'ordonnance qu'il leur avait donnée.
8. Ô Éternel notre Dieu, tu les as exaucés, tu leur as été un Dieu fort en pardonnant et en faisant vengeance de leurs actions.
9. Exaltez l'Éternel notre Dieu et prosternez-vous dans la montagne de sa Sainteté, car l'Éternel notre Dieu est saint.

Réflexions

Nous apprenons ici que le devoir de ceux qui ont le bonheur de connaitre Dieu et d'être soumis à son règne est de le craindre, de révérer sa grandeur, de l'adorer avec la plus profonde humilité et de célébrer sans cesse son nom qui est redoutable et saint.

2. On voit dans ce Psaume que Dieu délivrait autrefois les Israélites lorsque Moïse, Aaron et Samuel l'invoquaient et qu'il faisait aussi la vengeance des péchés de ce peuple. C'est ainsi que ce Dieu qui est bon, mais qui est aussi juste a toujours fait ressentir aux hommes des effets tantôt de sa clémence et tantôt de sa colère afin de les engager par là à l'aimer et à le craindre.

(a) v6 : Exode 32.11 ; Nombres 11.17
(b) v6 : I Samuel 12.23

Psaume C

Tous les peuples sont ici exhortés à adorer Dieu, à le louer comme leur créateur et à célébrer sa bonté et sa vérité.

1. Psaume d'action de grâces.
VOUS tous habitants de la terre, poussez des cris de réjouissance à l'Éternel.
2. Servez l'Éternel avec allégresse, venez devant lui avec chant de joie.
3. Reconnaissez que l'Éternel est Dieu, c'est lui qui nous a formé et ce n'est pas nous qui nous sommes faits, nous sommes son peuple et le troupeau de sa pâture.
4. Entrez dans ses portes avec des actions de grâces, dans ses parvis avec la louange, célébrez-le, bénissez son nom.
5. Car l'Éternel est bon, sa bonté demeure à toujours et sa fidélité d'âge en âge.

Réflexions

Il y a trois réflexions à faire sur ce Psaume.

La première, que nous devons souhaiter que tous les peuples de la terre adorent et glorifient le Seigneur et que pour cet effet, Dieu leur donne sa connaissance et celle de Jésus-Christ son fils.

La seconde, que pour servir Dieu d'une manière qui lui soit agréable, il faut le faire, non par contrainte ou de la bouche seulement, mais de bon cœur et avec joie.

La troisième, que pour nous exciter à ce devoir, nous devons considérer que Dieu est notre créateur, que nous sommes son peuple et son troupeau et qu'il nous comble, non seulement dans la nature, mais surtout dans la grâce et dans son église des témoignages de sa bonté et de sa miséricorde.

Psaume CI

C'est ici un vœu que David fait de gouverner son peuple justement et principalement de punir et d'éloigner les méchants et de favoriser les gens de bien.

1. Psaume de David.
JE chanterai la bonté et la justice, Éternel, je te psalmodierai.
2. Je m'appliquerai à la voie de l'intégrité. Quand viendras-tu à moi ? Je marcherai dans l'intégrité de mon cœur au milieu de ma maison.
3. Je ne me proposerai rien de mauvais, j'ai en haine les actions de ceux qui se détournent du droit chemin, rien ne s'en attachera à moi.
4. Le cœur pervers se retirera d'auprès de moi, je n'avouerai point le méchant.
5. Je retrancherai celui qui médit en secret de son prochain, je ne pourrai pas souffrir celui qui a les yeux élevés et le cœur enflé.
6. Je rechercherai les gens de bien du pays afin qu'ils demeurent avec moi, celui qui marche dans l'intégrité me servira.
7. Celui qui use de tromperie ne demeurera point dans ma maison, celui qui prononce des faussetés ne sera point affermi devant mes yeux.
8. Je retrancherai chaque matin tous les méchants du pays afin d'exterminer de la cité de l'Éternel tous les ouvriers d'iniquité.

Réflexions

On voit dans ce Psaume quels sont les devoirs et les sentiments des bons princes et des bons magistrats et quelle est la conduite qu'ils doivent tenir dans le gouvernement des états.

C'est

1. De marcher dans l'intégrité, d'avoir le mal en horreur et de s'appliquer à conduire les peuples avec justice.
2. De punir les méchants et les impies, d'éloigner les calomniateurs, les trompeurs, les orgueilleux et les flatteurs et au contraire de faire cas des hommes droits et sincères, de les protéger et de les employer à leur service.

Les personnes qui sont élevées en autorité doivent méditer de Psaume pour leur instruction et tout le monde doit prier Dieu qu'il inspire ces sentiments à ceux qui gouvernent les peuples, puisque c'est de là que dépend le bonheur et la tranquillité du public et l'avancement de la gloire de Dieu.

Psaume CII

Ce Psaume est une prière des Juifs captifs dans laquelle ils présentent à Dieu la désolation de Jérusalem et leur déplorable état et ils le prient de les rétablir, versets 1-12.

Ils y marquent aussi leur confiance et l'espérance qu'ils avaient que Dieu, qui est toujours le même et immuable dans ses promesses aussi bien que dans son essence, les rétablirait en sorte que tous les peuples admireraient le bonheur et la gloire de Sion et que la postérité des Juifs l'en bénirait à jamais, versets 13-29.

1. Prière de l'affligé qui est éperdu et qui répand sa plainte devant l'Éternel.

ÉTERNEL, écoute ma requête et que mon cri vienne jusqu'à toi.

3. Ne cache point ta face de moi au jour que je suis en détresse, au jour que je te réclame, hâte-toi, réponds-moi.

4. Car mes jours s'en vont comme la fumée et mes os sont desséchés comme un foyer.

5. Mon cœur a été frappé et est devenu sec comme l'herbe, de sorte que j'ai oublié de manger mon pain.

6. Mes os sont attachés à ma chair à cause de la voix de mon gémissement.

7. Je suis devenu semblable au cormoran du désert et je suis comme la chouette des lieux sauvages.

8. Je veille et je suis semblable à un passereau qui est seul sur le toit.

9. Ceux qui me haïssent me couvrent d'opprobre et ceux qui sont poussés de fureur contre moi jurent contre moi.

10. Car j'ai mangé la cendre comme le pain et j'ai mêlé ma boisson de peur,

11. À cause de ton courroux et de ton indignation, parce que tu m'avais élevé et puis tu m'a jeté par terre.

12. Mes jours sont comme une ombre qui est sur son déclin et je deviens sec comme l'herbe.

13. Mais toi, Éternel, tu demeures éternellement et ta mémoire dure d'âge en âge.

14. Tu te lèveras, tu auras compassion de Sion, car il est temps d'en avoir pitié, parce que le temps marqué est échu,

15. Car tes serviteurs sont affectionnés à ses pierres et ils sont touchés de pitié la voyant dans la poussière.

16. Alors les nations redouteront le nom de l'Éternel et tous les rois de la terre ta gloire

17. Quand l'Éternel aura rebâti Sion, qu'il aura été vu en sa gloire,

18. Et qu'il aura regardé à la requête de celui qui est désolé et qu'il n'aura point méprisé leur requête,

19. Cela sera enregistré pour la génération à venir et le peuple qui sera créé de nouveau louera l'Éternel

20. De ce qu'il aura jeté la vue du lieu élevé de sa sainteté et que l'Éternel aura regardé des Cieux en terre,

21. Pour entendre le gémissement des prisonniers et pour délier ceux qui étaient destinés à la mort,

22. Afin qu'on raconte le nom de l'Éternel en Sion et sa louange à Jérusalem,

23. Lorsque les peuples et les royaumes s'assembleront pour servir l'Éternel.

24. Il a abattu ma force dans le chemin et il a abrégé mes jours.

25. Et j'ai dit : Mon Dieu fort, ne m'enlève point du milieu de mes jours, tes années durent d'âge en âge.

26. [a] Tu as autrefois fondé la terre et les cieux sont l'ouvrage de tes mains.

27. Ils périront, mais tu subsisteras à toujours, ils vieilliront tous comme un vêtement, tu les changeras comme un habit et ils seront changés.

28. Mais toi, tu es toujours le même et tes années ne finiront jamais.

29. Les enfants de tes serviteurs habiteront devant toi et leur race sera affermi en ta présence.

Réflexions

Il y a deux choses principalement à remarquer dans ce Psaume, savoir

1. Le triste état des Juifs captifs et leur extrême affliction

Et en second lieu l'espérance qu'ils avaient en Dieu.

Ainsi cette lecture nous donne ces deux instructions.

La première, que les enfants de Dieu s'intéressent tendrement pour l'église et qu'il n'y a rien qui les pénètre d'une plus vive douleur que de la voir dans la souffrance. Mais si les fidèles s'affligent lorsque l'église est persécutée, ils ne s'affligent pas moins à la vue déplorable où elle est souvent réduite par le vice et l'impiété lorsqu'elle jouit de la paix.

2. Comme les anciens Juifs espéraient fermement que Dieu se lèverait, qu'il aurait pitié de Sion, qu'il la rétablirait dans un état glorieux et qu'en délivrant les Juifs captifs, il ferait voir sa gloire aux yeux de tous les rois et de tous les peuples, nous ne devons pas douter que Dieu ne fasse la même chose et cela d'une manière encore plus illustre en faveur de l'église chrétienne et que les temps ne viennent auxquels la gloire de l'église et le règne de Jésus-Christ paraitront avec éclat. Cet heureux rétablissement est ce que les vrais chrétiens souhaitent par dessus toute chose et qu'ils demandent à Dieu par leurs prières les plus ardentes.

C'est aussi ce qui ne manquera pas d'arriver par un effet de l'infinie puissance de Jésus-Christ, puisqu'il est le maître du monde, étant Dieu sur toutes choses béni éternellement, comme Paul l'enseigne dans le premier chapitre de l'épître aux Hébreux où il applique au fils de Dieu ce qui est dit de la création du monde sur la fin de ce Psaume.

(a) v26 : Hébreux 1.10

Psaume CIII

C'est ici un Psaume de louange où David bénit le Seigneur de toutes les grâces qu'il lui avait accordées et de celles qu'il avait faites au peuple d'Israël, versets 1-7.

Il y parle de la grande bonté de Dieu envers les hommes, de cette miséricorde par laquelle il leur pardonne leurs péchés et de l'amour tendre et constant dont il est animé envers ceux qui le craignent, versets 8-18.

Il y invite enfin toutes les créatures à louer le Seigneur avec lui, versets 19-35 [nc1].

1. Psaume de David.

MON âme béni l'Éternel et que tout ce qui est en moi bénisse le nom de sa sainteté.

2. Mon âme béni l'Éternel et n'oublie pas un de ses bienfaits.

3. C'est lui qui pardonne toutes les iniquités, qui guérit toutes les infirmités,

4. Qui retire ta vie de la fosse, qui t'environne de bonté et de compassions,

5. Qui rassasie ta bouche de biens, tellement que ta jeunesse est renouvelée comme celle de l'aigle.

6. L'Éternel fait justice et droit à tous ceux qui sont opprimés.

7. Il a fait connaître ses voies à Moïse et ses exploits aux enfants d'Israël.

8. [a] L'Éternel est pitoyable, miséricordieux, lent à la colère et abondant en grâce.

9. Il ne conteste pas à perpétuité et il ne garde pas sa colère pour toujours.

10. Il ne nous a pas fait selon nos péchés et ne nous a pas rendu selon nos iniquités,

11. Car autant que les Cieux sont élevés par dessus la terre, autant sa bonté est grande sur ceux qui le craignent.

12. Il a éloigné de nous nos iniquités autant que l'Orient est éloigné de l'Occident.

13. Comme un père est ému de compassion envers ses enfants, l'Éternel est touché de compassion envers ceux qui le craignent,

14. Car il sait bien de quoi nous sommes faits, il se souvient que nous ne sommes que poudre.

15. Les jours de l'homme mortel sont comme le foin, il fleurit comme la fleur d'un champ,

16. Car le vent étant passé par dessus, elle n'est plus et son lieu ne la reconnait plus.

17. Mais la miséricorde de l'Éternel est de tout temps et à toujours sur ceux qui le craignent et sa justice sur les enfants de leurs enfants,

18. [b] À ceux qui gardent son alliance et qui se souviennent de ses commandements pour les accomplir.

19. L'Éternel a établi son trône dans les Cieux et son règne a la domination sur tout.

20. Bénissez l'Éternel vous ses anges, puissants en force, qui faites son commandement en obéissant à la voix de sa parole.

21. Bénissez l'Éternel vous toutes ses armées qui êtes ses ministres et qui faites sa volonté.

22. Bénissez l'Éternel vous toutes ses œuvres par tous les lieux de son empire, mon âme béni l'Éternel.

Réflexions

C'est ici l'un des plus excellents cantiques d'actions de grâces qu'il y ait dans tous le livre des Psaumes. David y paraît pénétré de la dévotion et de la reconnaissance la plus vive. Il nous y apprend par son exemple à bénir Dieu, non seulement de la bouche, mais de tout notre cœur et par les mouvements de notre âme, à conserver chèrement le souvenir de tous ses bienfaits et à prendre plaisir à les réciter et à lui rendre grâce continuellement. Surtout, il y célèbre cette miséricorde infinie du Seigneur qui, sachant que les hommes ne sont que poudre, les supporte et ne leur rend pas selon que leurs péchés le méritent et a pour eux les mêmes sentiments d'amour et de compassion qu'un père a pour ses enfants. Mais il nous enseigne en même temps que cette bonté du Seigneur ne se déploie qu'en faveur de ceux qui le craignent et qui le révèrent et que sa grâce n'est que pour ceux qui gardent son alliance, qui se souviennent de ses commandements et qui les observent.

Enfin, il paraît de ce Psaume que pour louer Dieu dignement, ce n'est pas assez de le louer nous-mêmes, mais il faut souhaiter, comme David, qu'il soit loué par tous les hommes, par les anges et par toutes les créatures. C'est dans ces sentiments que nous devons dire sans cesse avec zèle, avec amour et avec reconnaissance :

Bénissez le Seigneur vous toutes ses œuvres, dans tous les lieux de son empire. Mon âme, béni l'Éternel.

(a) v8 : Exode 34.6 ; Nombres 14.18 ; Deutéronome 5.10 ; Néhémie 9.17 ; Psaume 86.15 ; Jérémie 32.18
(b) v18 : Deutéronome 7.9

(nc1) Ce Psaume compte 22 versets.

Psaume CIV

David adore et célèbre la grandeur de Dieu qui se fait voir dans les œuvres de la création et de la providence, versets 1-9.

Il décrit la puissance, la sagesse et la bonté avec laquelle Dieu conserve et conduit tant de créatures que le monde contient, versets 10-30.

Enfin, il souhaite que Dieu soit loué et béni éternellement, versets 31-35.

MON âme béni l'Éternel. Ô Éternel mon Dieu, tu es merveilleusement grand, tu es revêtu de majesté et de magnificence.

2. Il s'enveloppe de lumière comme d'un vêtement, il étend les cieux comme un pavillon.

3. Il lambrisse ses chambres hautes dans les eaux, il fait des grosses nuées son charriot, il se promène sur les ailes du vent.

4. [a] Il fait des vents ses messagers et du feu brûlant ses serviteurs.

5. Il a fondé la terre sur ses bases, tellement qu'elle ne sera jamais ébranlée.

6. Tu l'avais couverte de l'abîme comme d'un vêtement et les eaux se tenaient sur les montagnes.

7. Elles s'enfuirent à ta menace et se mirent promptement en fuite au bruit de ton tonnerre.

8. Les montagnes se dressèrent et les vallées s'abaissèrent au même lieu que tu leur avais établi.

9. Tu leur a mis une borne qu'elles ne passeront point, elles ne reviendront plus pour couvrir la terre.

10. C'est lui qui conduit les fontaines par les vallées et qui les fait couler entre les montagnes.

11. Elles abreuvent toutes les bêtes des champs, les ânes sauvages en étanchent leur soif.

12. Les oiseaux des cieux y habitent et font résonner leur voix au milieu des feuilles.

13. Il arrose les montagnes de ses chambres hautes et la terre est rassasiée du fruit de tes ouvrages.

14. Il fait germer le foin pour le bétail et l'herbe pour le service de l'homme et pour faire sortir le pain de la terre,

15. Et le vin qui fortifie le cœur de l'homme et pour faire reluire son visage avec l'huile et pour soutenir le cœur de l'homme avec le pain.

16. Les arbres les plus hauts, les cèdres du Liban qu'il a plantés sont rassasiés,

17. Afin que les oiseaux y fassent leurs nids. Les sapins sont la demeure de la cigogne.

18. Les hautes montagnes sont pour les chamois et les rochers sont la retraite des lapins.

19. Il a fait la lune pour marquer les temps et le soleil connait son coucher.

20. Tu amènes les ténèbres et la nuit vient durant laquelle toutes les bêtes des forêts se promènent.

21. Les lionceaux rugissent après la proie et pour demander au Dieu fort leur pâture.

22. Le soleil se lève-t-il ? ils se retirent et ils se couchent dans leurs tanières.

23. Alors l'homme sort à son ouvrage et à son travail jusqu'au soir.

24. Ô Éternel, que tes œuvres sont en grand nombre ! Tu les as toutes faites avec sagesse, la terre est pleine de tes richesses.

25. Et cette mer grande et spacieuse où il y a des animaux sans nombre qui se remuent, de petites bêtes avec des grandes !

26. C'est là que les navires se promènent et ce léviathan [1] que tu as formé pour s'y jouer.

27. [b] Elles s'attendent à toi afin que tu leur donnes la nourriture en leur temps.

28. Quand tu la leur donnes, elles se recueillent et quand tu ouvres la main, elles sont rassasiées de biens.

29. Caches-tu ta face ? Elles sont troublées. Retires-tu leur souffle ? Elles défaillent et retourne en leur poudre.

30. Mais si tu envoie ton esprit, elles sont créées de nouveau et tu renouvelles la face de la terre.

31. Que la gloire de l'Éternel soit célébrée à toujours, que l'Éternel se réjouisse en ses œuvres.

32. C'est lui qui regarde la terre et elle tremble, qui touche les montagnes et elles fument.

33. Je chanterai à l'Éternel pendant toute ma vie, je psalmodierai à mon Dieu tant que je subsisterai.

34. Ma méditation lui sera agréable et moi, je me réjouirai en l'Éternel.

35. Que les pécheurs soient consumés de dessus la terre et qu'il n'y ait plus de méchants. Mon âme béni l'Éternel. Louez l'Éternel.

Réflexions

Le but de ce Psaume est de nous apprendre à louer Dieu à cause de ses œuvres admirables.

Pour cet effet, nous devons considérer attentivement les merveilles que le monde nous présente, tant de créatures qu'il renferme et que l'on voit dans le ciel, dans les airs, sur la terre et dans les eaux, l'ordre constant et admirable qui règne entre elles, la manière dont Dieu les conserve toutes et les conduit et les soins de cette providence adorable qui s'étendent à tous les animaux, à toutes les plantes et surtout aux besoins des hommes, toutes ces créatures servant aux divers usages et aux commodités de notre vie.

Ces réflexions nous conduisent à reconnaitre que Dieu est l'auteur de toutes ces choses, que c'est par lui seul qu'elles subsistent et que, comme il les a créées par sa puissance, il peut aussi les détruire par sa seule volonté.

Ce qu'il faut surtout considérer, c'est que si toutes ces créatures ont été faites pour l'homme, l'homme a été fait par le créateur et que Dieu ne nous a mis dans ce monde et ne nous a rendus capables de voir tant de merveilles er de jouir de tant de biens différents, sinon afin que nous le connaissions, que nous l'aimions et que nous le remercions de tous ces bienfaits. Ces sentiments d'admiration, d'amour et de reconnaissance que cette méditation produit sont exprimés dans ce Psaume par ces paroles :

Ô Dieu, que tes œuvres sont en grand nombre ! Tu les as toutes faites avec sagesse, la terre est remplie de tes richesses. Que la gloire du Seigneur soir célébrée à toujours et que le Seigneur se réjouisse dans ses ouvrages ! Mon âme béni le Seigneur ! Louez l'Éternel.

(a) v4 : Hébreux 1.7
(b) v27 : Psaume 145.15

(1) v26 : Le crocodile, ou quelque autre grand poisson.

Psaume CV

Le prophète exhorte les Israélites à louer Dieu et à célébrer sa puissance, sa bonté et sa fidélité, versets 1-5.

Il raconte ce que Dieu avait fait en faveur de leur pères ensuite de l'alliance qu'il avait traitée avec Abraham. Il récite ce qui était arrivé aux descendants de ce patriarche et en particulier à Joseph, l'arrivée de Jacob en Égypte, la persécution que le peuple d'Israël souffrit en ce pays-là, les plaies dont Dieu frappa les Égyptiens, leur séjour dans le désert et enfin leur établissement dans le pays de Canaan, versets 6-45.

CÉLÉBREZ [a] l'Éternel, invoquez son nom, faites connaître parmi les peuples ses exploits.
2. Chantez-lui, psalmodiez-lui, parlez de toutes ses merveilles.
3. Glorifiez-vous du nom de sa Sainteté, que le cœur de ceux qui cherchent l'Éternel se réjouisse.
4. Recherchez l'Éternel et sa force, cherchez continuellement sa face.
5. Souvenez-vous des merveilles qu'il a faites, de ses miracles et des jugements qu'il a prononcés de sa bouche.
6. La postérité d'Abraham sont ses serviteurs, les enfants de Jacob sont ses élus.
7. Il est l'Éternel notre Dieu, ses jugements sont sur toute la terre.
8. Il s'est toujours souvenu de son alliance, de la parole qu'il a établie pour mille générations.
9. [b] Du traité qu'il a fait avec Abraham, du serment qu'il a fait à Isaac.
10. Et qu'il a ratifié pour une ordonnance à Jacob et à Israël pour une alliance éternelle.
11. Disant : [c] Je te donnerai le pays de Canaan pour le lot de ton héritage.
12. Encore qu'ils fussent en petit nombre et qu'ils demeurassent peu de temps comme étrangers,
13. Car ils allaient de nation en nation et d'un royaume vers un autre peuple.
14. Il n'a pas souffert que personne les opprimât et il a châtié des rois pour l'amour d'eux.
15. Disant : [d] Ne touchez pas à mes oints, ne faites point de mal à mes prophètes.
16. Il appela aussi la famine pour venir sur la terre et rompit toute la force du pain.
17. [e] Il envoya un homme devant eux. [f] Joseph fut vendu comme esclave.
18. [g] On lui serra les pieds dans des ceps. Il fut mis aux fers.
19. Jusqu'au temps que ce qu'il avait prédit arriva et que la parole de l'Éternel l'eût éprouvé.
20. [h] Le roi envoya et le relâcha, même le dominateur des peuples et il le délia.
21. [i] Il l'établit pour maître sur sa maison et pour dominateur sur tout ce qu'il possédait
22. Pour assujettir les principaux de son pays à sa volonté et pour instruire les anciens.
23. [k] Alors Israël entra en Égypte et Jacob séjourna en pays de Cam :
24. [l] Et Dieu fit fort multiplier son peuple et le rendit plus puissant que ceux qui l'opprimaient.
25. [m] Il changea leur cœur de sorte qu'ils eurent son peuple en haine, jusqu'à conspirer contre ses serviteurs.
26. [n] Il envoya Moïse son serviteur et Aaron qu'il avait élu,
27. Lesquels firent au milieu d'eux ses signes selon sa parole et des miracles au pays de Cam.
28. [o] Il envoya les ténèbres et fit obscurcir l'air et nul ne résista à ses paroles.
29. [p] Il changea leurs eaux en sang et fit mourir les poissons.
30. [q] Leur terre produisit en toute abondance des grenouilles, jusque dans des cabinets de leurs rois.
31. Il parla [r] et il vint une mêlée de bêtes et des poux par tout leur pays.
32. [s] Il fit pleuvoir de la grêle sur eux et il fit tomber le feu et les flammes sur leur terre.
33. Et il frappa leurs vignes et leurs figuiers et brisa les arbres de leur pays.
34. Il commanda [t] et les sauterelles vinrent et les hurbecs sans nombre,
35. Lesquelles broutèrent toute l'herbe dans leur pays et dévorèrent le fruit de la terre.
36. [u] Et il frappa tous les premiers-nés dans leur pays et les prémices de toute leur force.
37. [v] Puis il les fit sortir avec de l'or et de l'argent et il n'y eut personne infirme parmi ses tribus.
38. [w] L'Égypte fut réjouie à leur départ, car la frayeur les avait saisis.
39. [x] Il étendit la nuée pour les couvrir et le feu pour les éclairer pendant la nuit.
40. [y] Le peuple demanda et il fit venir des cailles et il les rassasia du pain des Cieux.
41. [z] Il ouvrit le rocher et les eaux en découlèrent, elles coururent par les lieux secs comme un fleuve.
42. Car il se souvint de la parole sacrée [aa] qu'il avait donnée à Abraham son serviteur.
43. Et il fit sortir son peuple avec allégresse et ses élus avec un champ de joie.
44. Et il leur donna les pays des nations et [bb] et ils possédèrent le travail des peuples.
45. Afin qu'ils gardassent ses statuts et qu'ils observassent ses lois. Louez l'Éternel.

Réflexions

On voit d'abord éclater dans ce Psaume la joie et la sainte ardeur avec laquelle les fidèles se portent à louer Dieu et à répandre partout ses bontés.

On y trouve après cela une histoire abrégée des bienfaits de Dieu envers le peuple d'Israël. Ce récit fait voir que Dieu a toujours eu soin des siens, qu'il a fait dans tous les temps de grandes merveilles en

leur faveur et qu'il est fidèle et constant dans son alliance et dans ses promesses, ce qui doit nous remplir de confiance et nous assurer que Dieu sera toujours le protecteur de son église et de ses enfants.

3. Ce cantique était destiné à perpétuer parmi les Israélites le mémoire des bienfaits de Dieu et à exciter leur reconnaissance. quoique ces événements ne regardent pas directement les chrétiens, ils doivent cependant en conserver le souvenir, la méditation en étant très instructive et tout-à-fait édifiante. Mais il faut surtout qu'à l'occasion de ce qui est dit dans ce Psaume, nous nous élevions à la considération des grâces signalées et des bénédictions spirituelles que Dieu a répandues sur nous, en traitant une nouvelle alliance avec Jésus-Christ, en nous délivrant de la captivité du péché et du diable et de la mort et en nous recevant dans son église.

4. On voit dans les dernières paroles de ce Psaume que Dieu avait fait toutes ces grâces aux Israélites,

afin qu'ils gardassent ses statuts et qu'ils observassent ses lois.

C'est là le but que Dieu se propose lorsqu'il fait du bien aux hommes. Ses bienfaits ne tendent, sinon à nous engager à l'aimer et à garder ses commandements et c'est aussi par là que nous pouvons le mieux lui témoigner notre reconnaissance.

(a) v1 : Ésaïe 12.4 ; I Chroniques 16.8
(b) v9 : Genèse 17. 21, 22.16, 26.3, 28.13 et 35.11 ; Luc 1.73
(c) v11 : Genèse 13.15 et 15.18
(d) v15 : I Chroniques 16.22
(e) v17 : Genèse 45.5 et 50.20
(f) v17 : Genèse 37.28
(g) v18 : Genèse 39.20 et 40.15
(h) v20 : Genèse 41.16
(i) v21 : Genèse 41.40
(j) v23 : Genèse 46.6
(k) v24 : Exode 1.7
(l) v25 : Exode 1.8-16
(m) v26 : Exode 3.10 et 4.12
(n) Dans la marge du verset 27 : Exode 7.9.
(o) v28 : Exode 10.21
(p) v29 : Exode 7.20
(q) v30 : Exode 8.6
(r) v31 : Exode 8.17 et 24
(s) v32 : Exode 9.23
(t) v34 : Exode 10.13
(u) v36 : Exode 12.29
(v) v37 : Exode 12.35
(w) v38 : Exode 12.33
(x) v39 : Exode 13.21 ; Psaume 78.14
(y) v40 : Exode 16.13 et 14
(z) v41 : Exode 17.6 ; Nombres 20.11 ; Psaume 78.15
(aa) v42 : Genèse 15.13 et suivants
(bb) v44 : Deutéronome 6.10-11.

Psaume CVI

Comme le Psaume précédent est un récit des grâces de Dieu sur les enfants d'Israël, celui-ci est un récit et une confession des murmures et des péchés où ils étaient tombés après leur sortie d'Égypte dans le désert et dans la pays de Canaan. Nous y voyons aussi les divers châtiments de Dieu sur ce peuple et les marques qu'il avait données de sa bonté en les supportant et en les délivrant en plusieurs occasions.

C'est ici que ce termine le quatrième livre des Psaumes.

1. Louez l'Éternel.

CÉLÉBREZ [a] l'Éternel car il est bon, parce que sa miséricorde dure à toujours.

2. Qui pourrait réciter les exploits de l'Éternel ? Qui pourrait faire retentir toute sa louange ?

3. Heureux ceux qui gardent ce qui est droit et qui font en tout temps ce qui est juste !

4. Éternel, souviens-toi de moi selon la bienveillance que tu portes à ton peuple et prends soin de moi selon ta délivrance,

5. Afin que je voie le bien de tes élus et que je me réjouisse dans la joie de ta nation et que je me glorifie dans ton héritage.

6. Nous avons péché avec nos pères, nous avons fait iniquement, nous avons agi avec méchanceté.

7. Nos pères n'ont point été attentifs à tes merveilles en Égypte et ils ne se sont point souvenus de la multitude de tes bontés, [b] mais ils ont été rebelles auprès de la mer, vers la Mer Rouge.

8. Toutefois il les délivra pour l'amour de son nom afin de donner à connaître sa force,

9. [c] Car il tança la Mer Rouge et elle fut à sec et il les conduisit par les gouffres comme par un lieu sec :

10. Et il les délivra de la main de ceux qui les haïssaient et les garantit de la main de l'ennemi.

11. [d] Et les eaux couvrirent leurs oppresseurs, il n'en resta pas un seul.

12. [e] Alors ils crurent à ses paroles et ils chantèrent sa louange.

13. [f] Mais ils oublièrent incontinents ses œuvres et n'attendirent pas qu'il accomplit son conseil.

14. [g] Mais ils furent épris de convoitise dans le désert et ils tentèrent le Dieu fort dans la solitude.

15. Alors il leur donna ce qu'ils avaient demandé, mais il leur envoya une consomption en leur corps.

16. [h] Ils portèrent envie à Moïse dans le camp et à Aaron le saint de l'Éternel.

17. [i] La terre s'ouvrit et engloutit Dathan et couvrit la bande d'Abiram.

18. [j] Le feu consuma aussi leur assemblée et la flamme brûla les méchants.

19. [k] Ils firent un veau en Horeb et se prosternèrent devant une image de fonte.

20. Et changèrent leur gloire en la figure d'un bœuf qui mange l'herbe.

21. Ils oublièrent le Dieu fort, leur libérateur, qui avait fait de grandes choses en Égypte,

22. Des choses merveilleuses au pays de Cam et des choses terribles sur la Mer Rouge.

23. C'est pourquoi il dit qu'il les détruirait, [l] mais Moïse son élu se tint à la brèche devant lui pour détourner sa fureur afin qu'il ne les détruisit pas.

24. [m] Ils méprisèrent aussi le pays désirable et ils ne crurent point à sa parole

25. Et ils murmurèrent dans leurs tentes et ils n'obéirent point à la voix de l'Éternel.

26. [n] C'est pourquoi il leva la main et jura qu'il les ferait tomber dans le désert
27. Et qu'il accablerait leur postérité parmi les nations et qu'il les disperserait en divers pays.
28. Et [o] ils se prostituèrent à bahal-péhor et mangèrent des sacrifices des morts.
29. Et ils irritèrent Dieu par leurs actions criminelles tellement qu'une plaie fit une brèche parmi eux.
30. [p] Mais Phinées se présenta et fit justice et la plaie fut arrêtée.
31. Et cela lui a été imputé pour justice dans tous les âges.
32. Ils irritèrent aussi le Seigneur près des eaux de Mérinos et il [q] en arriva du mal à Moïse à cause d'eux.
33. Car ils chagrinèrent son esprit et il parla légèrement de ses lèvres.
34. Ils n'ont point détruit les peuples [r] que l'Éternel leur avait dit de détruire.
35. Mais ils se sont mêlés parmi ces nations-là et ils ont appris leurs manières de faire.
36. Et ils ont servi leurs faux dieux lesquels leur ont été en pièges,
37. Car ils ont sacrifié leurs fils et leurs filles aux démons.
38. Et ils ont répandu le sang innocent, le sang de leurs fils et de leurs filles, lesquels ils ont sacrifié aux faux dieux de Canaan et le pays a été souillé de sang.
39. Ils se sont souillés par leurs actions et ils se sont prostitués par ce qu'ils firent.
40. Et la colère de l'Éternel s'est embrasée contre son peuple et il a eu en abomination son héritage.
41. Et il les a livrés en la main des nations et ceux qui les haïssaient ont dominé sur eux.
42. Et leurs ennemis les ont opprimés et ils ont été humiliés sous leur main.
43. [s] Il les a souvent délivrés, mais ils l'ont provoqué par leur conseil et ils ont été humiliés par leur iniquité.
44. Toutefois, il les a regardés dans leur détresse quand il entendait leur cri.
45. [t] Et il s'est souvenu en leur faveur de son alliance et il s'est repenti selon la grandeur de ses compassions.
46. Et il a fait que ceux qui les avaient emmenés captifs ont eu pitié d'eux.
47. Éternel notre Dieu, délivre-nous et nous rassemble d'entre les nations afin que nous célébrions le nom de ta sainteté et que nous te glorifions par nos louanges.
48. Béni soit l'Éternel le Dieu d'Israël depuis un siècle jusqu'à l'autre siècle et que tout le peuple dise : Amen. Louez l'Éternel.

Réflexions

Pour faire servir ce Psaume à notre édification, il faut remarquer ces trois articles principaux.

Le premier est une confession des péchés des Juifs, de leurs rebellions, de leur murmures, de leur ingratitude et de l'idolâtrie dont ils s'étaient rendus coupables à diverses fois.

De là nous devons apprendre d'un côté, à nous éloigner de l'ingratitude et de l'infidélité de ce peuple, puisque Dieu nous a fait encore plus de grâce qu'à eux et de l'autre, à reconnaître et à confesser nos péchés devant Dieu lorsque nous l'avons offensé.

2. On voit ici que toutes les fois que les Israélites tombaient dans la désobéissance, le Seigneur leur faisait sentir des marques de sa colère. Dieu ne laisse pas les rebellions des hommes impunies, mais il punit surtout les péchés de ceux qu'il a reçu dans son alliance et qui abusent de ses grâces et il le fait pour les ramener à leur devoir. Ainsi, lorsque Dieu nous visite, soit par des calamités générales, soit par des afflictions particulières, au lieu d'en murmurer, nous devons reconnaître la justice de ses châtiments, en profiter et craindre d'en attirer de nouveaux sur nous par notre endurcissement.

3. Il est dit dans ce Psaume que Dieu par un effet de sa bonté avait supporté les Juifs, qu'il avait eu pitié d'eux lorsqu'ils étaient dans la détresse et qu'il les avait délivrés en plusieurs occasions. Ce sont là des preuves de la grande miséricorde de Dieu. Il est plein de compassion et de support envers les hommes, même envers ceux qui l'ont offensé et il est toujours disposé à pardonner lorsqu'ils se convertissent et à les combler de ses grâces.

(a) v1 : Psaumes 107.1, 118.1 et 136.1
(b) v7 : Exode 14.11-12
(c) v9 : Exode 14.21
(d) v11 : Exode 14.27 et 15.5
(e) v12 : Exode 14.31 et 15.1
(f) v13 : Exode 15.23 et 17.2
(g) v14 : Nombres 11.4 et 33 ; Psaume 78.26 et c. Note du copiste : il faudrait peut-être lire « et suivants ». I Corinthiens 10.6
(h) v16 : Nombres 16.2 et suivants.
(i) v17 : Nombres 16.31 ; Deutéronome 11.6
(j) v18 : Nombres 16.35 et 46
(k) v19 : Exode 32.4
(l) v23 : Exode 32.11 et 32
(m) v24 : Nombres 14.2 et c.
(n) v26 : Nombres 14.28
(o) v28 : Nombres 25.3
(p) v30 : Nombres 25.7
(q) v32 : Nombres 20.11-12
(r) v34 : Deutéronome 7.1 ; Juges 1.21 et suivants, 2.11 et suivants, 3.5-6 et suivants
(s) v43 : Juges 2.16 et suivants
(t) v44 : Deutéronome 30.1

Psaume CVII

Le but de ce Psaume est de montrer que la providence de Dieu dispense aux hommes diverses épreuves et qu'elle les expose à divers dangers afin de les obliger à recourir à lui, à le craindre et à célébrer sa bonté.

C'est ce que le prophète fait voir par l'exemple de ceux qui sont errants dans les pays étrangers, des prisonniers, des malades et de ceux qui sont exposés aux orages sur la mer. Il parle aussi de la famine, de la sécheresse, de l'abaissement des grands et de

l'élévation des petits et il montre que Dieu fait tout cela avec sagesse, avec justice et pour le bien des hommes.

CÉLÉBREZ [a] l'Éternel car il est bon, parce que sa miséricorde dure à toujours.
2. C'est ce que doivent dire les rachetés de l'Éternel, lesquels il a rachetés de la main de l'oppresseur,
3. Et ceux qu'il a rassemblés des pays d'Orient et d'Occident, d'Aquilon et de Midi.
4. Ils étaient errants dans le désert, dans un chemin solitaire et ils ne trouvaient aucune ville habitée.
5. Ils étaient affamés et altérés, leur âme défaillait.
6. Alors ils ont criés à l'Éternel dans leur détresse et il les a délivrés de leurs angoisses.
7. Il les a conduits au droit chemin pour aller dans une ville habitée.
8. Qu'ils célèbrent donc la bonté de l'Éternel et ses merveilles parmi les fils des hommes,
9. Parce qu'il a rassasié l'âme qui était vide et rempli de biens l'âme affamée.
10. Ceux qui habitaient dans les ténèbres et dans l'ombre de la mort, détenus dans l'affliction et dans les fers.
11. Parce qu'ils ont été rebelles aux paroles du Dieu fort et qu'ils ont méprisé le conseil du Très-Haut.
12. Et il a humilié leurs cœurs par la souffrance et ils ont été abattus sans qu'il y eût personne qui les secourût.
13. Alors ils ont crié à l'Éternel dans leur détresse et il les a délivrés de leurs angoisses.
14. Il les a tirés des ténèbres et de l'ombre de la mort et il a rompu leurs liens.
15. Qu'ils célèbrent donc la bonté de l'Éternel et ses merveilles parmi les fils des hommes.
16. Parce qu'il a brisé les portes d'airain et rompu les barres de fer.
17. Les insensés qui sont affligés à cause de leur voie et de leurs transgressions et à cause de leurs iniquités,
18. Tellement que [b] leur âme a en horreur toute sorte de nourriture et qu'ils touchent aux portes de la mort.
19. Alors ils ont crié à l'Éternel dans leur détresse et il les a délivrés de leurs angoisses.
20. Il envoie sa parole et il les guérit et les délivre de leurs tombeaux.
21. Qu'ils célèbrent donc la bonté de l'Éternel et ses merveilles parmi les fils des hommes.
22. Et qu'ils sacrifient des sacrifices d'action de grâces et qu'ils racontent ses œuvres en chantant de joie.
23. Ceux qui descendent en la mer dans des navires et qui font commerce sur les grandes eaux.
24. Ce sont eux qui voient les œuvres de l'Éternel et ses merveilles dans les lieux profonds,
25. Car il commande et il fait lever un vent de tempête qui élève les vagues de la mer.
26. Ils montent aux cieux, ils descendent aux abîmes, leur âme se fond d'angoisse.
27. Ils branlent et chancelles comme un homme ivre et toute leur sagesse leur manque.
28. Alors ils crient à l'Éternel dans leur détresse et il les délivre de leurs angoisses.
29. Il arrête la tempête, la changeant en calme et les ondes s'apaisent.
30. Puis ils se réjouissent de ce qu'elles sont calmées et il les conduit au port qu'ils désiraient.
31. Qu'ils célèbrent donc la bonté de l'Éternel et ses merveilles parmi les fils des hommes.
32. Qu'ils l'exaltent dans l'assemblée du peuple et le louent dans le lieu où les anciens s'assemblent.
33. Il réduit les fleuves en désert et les sources d'eaux en sécheresse :
34. La terre fertile en est salée à cause de la malice de ceux qui y habitent.
35. [c] Il réduit le désert en des étangs d'eaux et la terre sèche en des sources d'eaux.
36. Et il y fait habiter ceux qui étaient affamés, tellement qu'ils y bâtissent des villes pour y habiter.
37. Et ils y sèment les champs et y plantent des vignes qui rendent du fruit tous les ans.
38. Il les bénit et ils se multiplient extrêmement et il ne laisse point diminuer leur bétail.
39. Ils sont ensuite réduits à un petit nombre et humiliés par l'oppression, par la misère et par la douleur.
40. [d] Il répand le mépris sur les princes et les fait errer dans des lieux déserts où il n'y a point de chemin.
41. [e] Mais il élève le misérable hors de l'affliction et donne les familles comme par troupeaux.
42. [f] Les hommes droits voient cela et s'en réjouissent, mais tous les iniques ont la bouche fermée.
43. Quiconque est sage prendra garde à ces choses afin de considérer les bontés de l'Éternel.

Réflexions

Voici un Psaume très instructif. Il tend à nous apprendre :

Que Dieu dispense très sagement tout ce qui arrive aux hommes et que quand ils se trouvent dispersés, fugitifs, captifs, malades, en danger de perdre la vie, affligé par la famine ou de quelque autre manière, c'est Dieu qui les fait passer par ces épreuves afin de les engager à l'invoquer et à recourir à sa puissance et à sa bonté.

Ce Psaume nous montre donc :

- que le devoir des personnes affligées est de s'adresser à Dieu par d'humbles et d'ardentes prières et de chercher auprès de lui la délivrance de leurs maux,

- que lorsque les hommes crient à Dieu dans leurs besoins et qu'ils se convertissent, il a pitié d'eux et qu'il les délivre de toutes leurs angoisses et que le devoir de ceux qui sont échappés par le secours de Dieu de quelque grande maladie, de quelque danger de mort ou de quelque autre détresse est de lui marquer leur reconnaissance pendant toute leur vie,

de célébrer ses bontés et d'en informer les autres hommes.

C'est à quoi doivent prendre garde ceux qui se sont vus dans l'affliction.

Il est assez ordinaire aux hommes de recourir à Dieu quand ils souffrent, mais le péril étant passé, ils tombent ordinairement dans l'oubli des grâces de Dieu et dans l'ingratitude.

Ce qui est dit dans ce Psaume nous engage à faire une sérieuse attention à ce qui arrive dans le monde et surtout à ce qui arrive à nous-mêmes, afin que nous apprenions par là à craindre Dieu. C'est là l'usage qu'il faut faire de ce cantique et ce qui est marqué dans le dernier verset en ces termes :

Quiconque est sage prendra garde à ces choses afin que l'on considère les bontés du Seigneur.

(a) v1 : Psaumes 106.1, 118.1 et 136.1
(b) v18 : Job 33.20 et suivants
(c) v35 : Ésaïe 41.13
(d) v40 : Job 12.21
(e) v41 : I Samuel 2.8 ; Psaume 113.7-8
(f) v42 : Job 22.19 et 5.16

Psaume CVIII

David loue Dieu avec un grand zèle et il implore son secours, versets 1-7.

Il se promet aussi que, par son assistance, il règnerait sur tous le pays d'Israël et qu'il serait victorieux des Moabites, des Iduméens et de tous ceux qui s'opposaient à lui, versets 8-14.

1. Cantique de Psaume de David.

MON [a] cœur est disposé, ô Dieu, ma gloire l'est aussi, je chanterai et je psalmodierai.

3. Réveille-toi mon luth et ma harpe, je me réveillerai à l'aube du jour.

4. Éternel, je te célèbrerai parmi les peuples et je te psalmodierai parmi les nations,

5. Car [b] ta bonté atteint jusqu'aux cieux et ta vérité jusqu'aux nues.

6. Ô Dieu élève-toi sur les cieux et que ta gloire soit sur toute la terre,

7. Afin que ceux que tu aimes soient délivrés, sauve-moi par ta droite et m'exauce.

8. Dieu a parlé dans son sanctuaire, je me réjouirai, je partagerai Sichem et mesurerai la vallée de Succoth.

9. Galad sera à moi, Manassé sera à moi et Éphraïm sera la force de ma tête et Juda mon législateur.

10. Moab sera le bassin où je me laverai et je jetterai mon soulier sur Édom, je triompherai de la Palestine.

11. Qui sera-ce qui me conduira dans la ville forte ? Qui est-ce qui me conduira jusqu'en Édom ?

12. Ne sera-ce pas toi, ô Dieu, qui nous avais rejetés et qui ne sortais plus, ô Dieu, avec nos armées ?

13. Donne-nous du secours pour sortir de la détresse, car la délivrance qui vient de l'homme n'est que vanité.

14. Nous ferons des actions de valeur en Dieu et il foulera nos ennemis.

Réflexions

Ce Psaume doit

1. Nous inspirer une grande dévotion et un zèle ardent pour louer Dieu er pour célébrer sa bonté et sa vérité.

2. Il doit remplir les saints d'une ferme confiance au secours de Dieu et les assurer que ceux que Dieu aime seront toujours délivrés.

3. David nous apprend que toute la force et tout le bonheur des hommes dépend de Dieu seul, que le secours humain n'est que vanité et qu'ainsi il ne faut mettre son espérance qu'au Seigneur.

(a) v2 : Psaumes 57.8-12 et 60.7-14
(b) v5 : Psaumes 36.6 et 57.11

Psaume CIX

Dans ce Psaume, David décrit la malice et l'injustice de ses ennemis et il les menace de la malédiction divine.

1. Psaume de David donné au maître chantre *pour le chanter*.

Ô Dieu de ma louange, ne te tais point. Car la bouche du méchant et la bouche remplie de fraudes se sont ouvertes sur moi et ils m'ont parlé avec une langue menteuse.

3. Ils m'ont environné par des paroles pleines de haine et ils me font la guerre sans cause.

4. Au lieu que je les aimais, ils m'ont été opposés, mais moi je priais.

5. Et ils m'ont rendu le mal pour le bien et la haine pour l'amour que je leur portais.

6. Tu établiras le méchant sur lui et l'adversaire se tiendra à sa droite.

7. Quand on le jugera, il sera déclaré méchant et sa prière lui tournera en péché.

8. Sa vie est courte et [a] un autre prendra sa charge.

9. Ses enfants seront orphelins et sa femme veuve.

10. Ses enfants seront errants, ils mendieront et quêteront à cause de leurs maisons détruites.

11. Le créancier se saisira de tout ce qui est à lui et les étrangers pilleront tout le fruit de son travail.

12. Il n'y aura personne qui continue d'user de bonté envers lui, ni qui ait pitié de ses orphelins.

13. Sa postérité sera retranchée et son nom sera effacé dans la race qui suivra.

14. L'iniquité de ses pères reviendra en mémoire à l'Éternel et le péché de sa mère ne sera point effacé.

15. Ils seront continuellement devant l'Éternel et il retranchera leur mémoire de la terre,

16. Parce que ce méchant ne s'est point souvenu d'user de bonté, mais qu'il a persécuté l'homme affligé et misérable et dont le cœur était navré pour le faire mourir.

17. Il a aimé la malédiction, elle viendra sur lui et parce qu'il n'a point pris plaisir à la bénédiction, elle s'éloignera de lui.
18. Il sera revêtu de malédiction comme d'un habit, elle entrera dans son corps comme de l'eau et comme de l'huile dans ses os.
19. Elle lui sera comme un vêtement dont il sera couvert et comme une ceinture dont il sera toujours ceint.
20. Tel sera de la part de l'Éternel le salaire de mes adversaires et de ceux qui disent du mal de moi.
21. Mais toi, Éternel mon Dieu, use envers moi de ta faveur pour l'amour de ton nom et parce qu'elle est bonne, délivre-moi,
22. Car je suis affligé et misérable et mon cœur est navré dans moi.
23. Je m'en vais comme l'ombre quand elle décline et je suis agité comme une sauterelle.
24. Mes genoux sont affaiblis par le jeûne et ma chair s'est amaigrie au lieu qu'elle était en bon point.
25. Ils me chargent d'opprobre et quand ils me voient, ils branlent la tête.
26. Éternel mon Dieu, aide-moi, délivre-moi par ta bonté,
27. Afin qu'on connaisse que c'est ici ta main et que c'est toi ô Éternel qui as fait ceci.
28. Ils maudiront, mais tu béniras, ils s'élèveront, mais ils seront confus et ton serviteur se réjouira.
29. Mes adversaires seront revêtus de confusion, ils seront couverts de honte comme d'un manteau.
30. Je célébrerai l'Éternel par ma bouche et je le louerai au milieu de plusieurs personnes,
31. De ce qu'il se tient à la droite du misérable pour le délivrer de ceux qui condamnent son âme.

Réflexions

Ce que nous pouvons apprendre en général de ce Psaume, c'est que Dieu protège les bons et que sa malédiction poursuit ordinairement les méchants et principalement ceux qui oppriment les innocents, qui sont durs et cruels et qui nuisent aux autres, que cette malédiction passe même à leur postériorité et que le mal qu'ils ont fait ou souhaité à autrui retombe le plus souvent sur eux.

Mais il importe de considérer que ce serait abuser d'une manière criminelle et impie de ce qu'on lit dans ce Psaume, que de s'imaginer qu'il nous est permis de souhaiter que la vengeance de Dieu tombe sur ceux qui nous font du mal ou qui ne nous aiment pas. David parle ici en qualité de roi choisi de Dieu et de prophète. Il prédisait la ruine de ses ennemis plutôt qu'il ne la souhaitait, il leur avait même rendu, comme il le dit, le bien pour le mal et l'amour pour la haine. Outre cela, ce qui est dit ici ne regarde que les ennemis de Dieu et certains grands pécheurs, tel qu'était Judas à qui quelque-unes des paroles de ce Psaume sont appliquées dans le Nouveau Testament.

Mais ce que nous devons surtout considérer, c'est qu'un chrétien ne doit haïr personne et que la qualité que nous portons de disciples de Jésus-Christ nous oblige à aimer tous les hommes, même nos plus grands ennemis, à prier pour eux de tout notre cœur et à leur souhaiter et à leur faire tout le bien que nous pourrons.

(a) v8 : Actes 1.20

Psaume CX

Le Saint Esprit prédit dans ce Psaume que le Messie devait être élevé à la droite de Dieu, qu'il serait le Roi et le sacrificateur de l'église, qu'il établirait glorieusement son règne et qu'il triompherait de tous ses ennemis.

1. Psaume de David.
L'ÉTERNEL [a] a dit à mon Seigneur : Assois-toi à ma droite jusqu'à ce que j'aie mis tes ennemis pour le marchepied de tes pieds.
2. L'Éternel fera sortir de Sion le sceptre de ta force disant : Domine au milieu de tes ennemis.
3. Ton peuple sera un peuple plein de franche volonté au jour que tu assembleras ton armée avec une sainte pompe, ta postérité sera comme la rosée qui est produite du sein de l'aurore.
4. L'Éternel l'a juré et il ne s'en repentira point, que [b] tu es sacrificateur à toujours selon l'ordre de Melchisédec.
5. Le Seigneur est à ta droite, il transpercera les rois au jour de sa colère.
6. Il exercera ses jugements sur les nations, il remplira tout de corps morts, il écrasera le chef qui domine sur un grand pays.
7. Il boira du torrent dans le chemin, c'est pourquoi il lèvera la tête en haut.

Réflexions

Jésus-Christ lui-même et les apôtres nous apprennent dans le Nouveau Testament, Mathieu 22.44 et Actes 2.34, que ce Psaume regarde le Messie.

Nous y voyons la dignité infinie de sa personne, la nature de son règne qui devait être tout spirituel et céleste, la gloire suprême où Dieu l'élèverait en le faisant seoir à sa droite et la force avec laquelle il établirait son empire en détruisant ses ennemis.

Le Saint-Esprit prédit encore ici que le Messie serait non seulement un roi puissant, mais aussi notre grand sacrificateur qui expierait nos péchés. C'est ce que Paul fait voir au chapitre 7 de l'épître aux Hébreux.

Nous voyons de plus dans ce Psaume que les sujets de ce roi glorieux seraient

un peuple de franche volonté,

ce qui marque qu'ils se soumettraient à lui sans contrainte et qu'ils lui obéiront volontairement et avec joie.

Ainsi ce cantique nous instruit de nos avantages et de notre devoir.

Enfin, ce qui y est dit ne nous permet pas de douter que Jésus-Christ ne règne à jamais sur ses fidèles et que tous ses ennemis et les nôtres ne soient un jour mis sous ses pieds, ce qui arrivera surtout lorsqu'il détruira la mort qui est le dernier de nos ennemis, comme Paul le remarque dans I Corinthiens 15.29 et 30.

(a) v1 : Mathieu 22.44 ; Marc 12.36 ; Luc 20.42 ; Actes 2.34 ; Hébreux 1.13
(b) v4 : Hébreux 5.6, 6.20 et 7.17

Psaume CXI

Le psalmiste loue Dieu à cause de ses œuvres admirables et surtout à cause des grâces temporelles et spirituelles qu'il avait accordées au peuple d'Israël.

1. Louer l'Éternel.
Aleph. JE célébrerai l'Éternel de tout mon cœur *Beth* dans la compagnie des hommes droits et dans leur assemblée.
2. *Guimel* Les œuvres de l'Éternel sont grandes. *Daleth* Elles sont recherchées de tous ceux qui y prennent plaisir.
3. *He* Son œuvre n'est que majesté et que magnificence *Vau* et sa justice demeure à perpétuité.
4. *Zajin* Il a rendu ses merveilles mémorables. *Heth* L'Éternel est miséricordieux et pitoyable.
5. *Thet* [a] Il a donné à vivre à ceux qui le craignent, *Iod* il se souvient toujours de son alliance.
6. *Caph* Il a manifesté à son peuple le force de ses œuvres *Lamed* en leur donnant l'héritage des nations.
7. *Mem* Les œuvres se ses mains ne sont que vérité et équité. *Nun* Tous ses commandements sont fidèles.
8. *Samech* Ils sont stables à perpétuité dans tous les siècles, *Hajin* étant fait avec fidélité et avec droiture.
9. *Pe* Il a envoyé la rédemption à son peuple. *Tsadi* Il a ordonné son alliance pour toujours. *Koph* Son nom est saint et redoutable.
10. *Res* [b] Le commencement de la sagesse est la crainte de l'Éternel. *Scin* Tous ceux qui s'y adonnent sont bien sages.*Thau* Que sa louange demeure éternellement.

Réflexions

Nous devons joindre nos louanges à celles qui sont exprimées dans ce cantique, nous avons même encore plus de sujet que les anciens fidèles de reconnaître que les œuvres de Dieu sont grandes et admirables, qu'il est miséricordieux, juste et plein de pitié, qu'il s'est souvenu de son alliance et qu'il a envoyé le salut et la rédemption à son peuple.

Ces grâces inestimables doivent nous inciter à le louer continuellement et de tout notre cœur et à publier ses merveilles et ses bontés devant les hommes et particulièrement dans l'assemblée des fidèles.

David nous donne à la fin de ce Psaume une instruction très utile et très importante lorsqu'il dit que

le commencement de la sagesse est la crainte du Seigneur et que tous ceux qui s'y adonnent sont bien sages.

Cela nous apprend qu'en craignant Dieu on parvient à la vraie sagesse et au vrai bonheur et qu'ainsi ce doit être là notre principale étude.

(a) v5 : Exode 16.35
(b) v10 : Job 28.28 ; Proverbes 1.7 et 9.10

Psaume CXII

Ce Psaume contient une description de la piété et du bonheur de ceux qui s'y adonnent.

1. Louez l'Éternel.
Aleph. HEUREUX est l'homme qui craint l'Éternel *Beth* et qui prend tout son plaisir dans ses commandements !
2. *Guimel* Sa postérité sera puissante sur la terre. *Daleth* La postérité des hommes droits sera bénie.
3. *He* Il y aura des biens et des richesses dans sa maison. *Vau* Et sa justice demeure à perpétuité.
4. *Zajin* La lumière s'est levée dans les ténèbres pour ceux qui sont droits. *Heth* Il est pitoyable, miséricordieux et juste.
5. *Teth* L'homme de bien fait l'aumône et prête. *Jod* Il règle ses affaires avec droiture.
6. *Caph* Même il ne sera jamais ébranlé. *Lamed* La mémoire du juste sera perpétuelle.
7. *Mem* Il n'aura peur d'aucun mauvais bruit. *Num* Son cœur est ferme, se confiant en l'Éternel.
8. *Samech* Son cœur, bien appuyé, ne craindra point *Hajin* jusqu'à ce qu'il ait vu en ceux qui l'oppriment ce qu'il attend.
9. *Pe* [a] Il a répandu, il a donné aux pauvres. *Tsadi* Sa justice demeure à perpétuité. *Koph* Sa corne sera élevée en gloire.
10. *Resch* Le méchant le verra et en aura du dépit. *Scin* Il grincera des dents et se fondra. *Thau* Le désir des méchants périra.

Réflexions

Ce Psaume nous instruit
1. des marques de la vraie pitié
2. et du bonheur de ceux qui s'y attachent.

Voici les caractères que le psalmiste donne aux gens de bien, c'est qu'ils craignent le Seigneur, qu'ils prennent un singulier plaisir à ses commandements, qu'ils sont justes et sincères, qu'ils règlent toutes leurs affaires avec droiture, qu'ils sont bons et pleins de compassion et qu'ils aiment à faire l'aumône et à donner aux pauvres.

Pour ce qui est de leur bonheur, le prophète nous apprend qu'ils sont parfaitement heureux, que Dieu

les bénit dans leurs personnes, dans leur postérité et dans leurs biens et surtout qu'ils jouissent de la paix de la conscience, qu'ils ne craignent aucun mal, qu'ils sont toujours ferme, se reposant sur le Seigneur et que leur justice et leur mémoire durera à jamais.

Ce sont là des instructions très importantes et des motifs qui doivent nous animer puissamment à l'étude de la piété.

(a) v9 : II Corinthiens 9.9

Psaume CXIII

C'est ici un Psaume de louange et une exhortation à reconnaître et à publier la grandeur de Dieu et sa puissance infinie qui paraît dans les œuvres de la providence et surtout en ce qu'il élève et qu'il bénit ceux à qui il trouve à propos de faire du bien.

1. Louez l'Éternel.

LOUEZ, vous les serviteurs de l'Éternel, louez le nom de l'Éternel.

2. [a] Que le nom de l'Éternel soit béni dès maintenant et à toujours !

3. Le nom de l'Éternel est digne de louange, [b] depuis le soleil levant jusqu'au couchant.

4. L'Éternel est élevé par dessus toutes les nations, sa gloire est par dessus les cieux.

5. Qui est semblable à l'Éternel notre Dieu qui habite dans les lieux très hauts ?

6. Qui s'abaisse pour regarder dans les cieux et sur la terre !

7. [c] Qui tire le petit de la poudre et qui élève le pauvre du fumier

8. Pour le faire asseoir avec les principaux, même avec les principaux de son peuple !

9. Qui donne de la famille à celle qui était stérile, la rendant mère de plusieurs enfants et joyeuse ! Louez l'Éternel.

Réflexions

Voici un Psaume qui doit nous exciter à louer le saint nom du Seigneur, à publier sans cesse sa gloire qui éclate en tous lieux et à célébrer cette providence adorable qui gouverne tout ce qui se fait ici bas et qui élève et abaisse les hommes comme il lui plait.

Ces considérations nous engagent fortement à craindre ce grand Dieu, à dépendre absolument de lui et à mettre toute notre confiance en sa bonté.

(a) v2 : Daniel 2.20
(b) v3 : Malachie 1.11
(c) v7 : I Samuel 2.8 ; Psaume 107.41

Psaume CXIV

Le psalmiste décrit dans ce cantique la puissance que Dieu déploya lorsque les Israélites sortirent d'Égypte, lorsqu'il passèrent la Mer Rouge et lorsque le fleuve du Jourdain cessa de couler à leur entrée dans le pays de Canaan.

QUAND [a] Israël sortit d'Égypte et la maison de Jacob d'avec le peuple barbare,

2. Juda fut consacré à Dieu et Israël devint son empire.

3. [b] La Mer le vit et s'enfuit, [c] le Jourdain retourna en arrière.

4. Les montagnes sautèrent comme des moutons et les coteaux comme des agneaux.

5. Ô Mer, pourquoi t'es-tu enfuie ? Ô Jourdain, pourquoi es-tu retourné en arrière ?

6. Montagnes, pourquoi avez-vous sauté comme des moutons et vous coteaux, comme des agneaux ?

7. Terre, tremble pour la présence du Seigneur, pour la présence du Dieu de Jacob,

8. [d] Lequel a changé le rocher en un étang d'eaux et la pierre très dure en une source d'eaux.

Réflexions

Il faut faire ces deux considérations sur ce Psaume.

La première, que les miracles que Dieu fit autrefois en faveur de son peuple dans la sortie d'Égypte, dans le passage de la Mer Rouge et dans celui du Jourdain sont des preuves incontestables de la puissance, de la grandeur et de la majesté de Dieu et qu'ainsi nous devons aussi célébrer cette puissance infinie et révérer ce grand Dieu à qui rien ne peut résister.

La deuxième réflexion est que les merveilles dont il est fait mention dans ce Psaume, n'étant pas si considérables que celles que Dieu à faites par Jésus-Christ dans l'ouvrage de notre rédemption, nous avons encore plus de sujet que les Juifs n'en avaient d'exalter la puissance et la bonté de notre Dieu et de le bénir à jamais.

(a) v1 : Exode 13.3
(b) v3 : Exode 14.21
(c) v3 : Josué 13.16
(d) v8 : Exode 17.6 ; Nombres 20.11

Psaume CXV

Ce Psaume a trois parties.

La première est une prière par laquelle les Israélites demandent à Dieu de les délivrer pour la gloire de son nom, versets 1-2.

La seconde est une description de la vanité des idoles et de la folie des idolâtres, versets 3-8.

Dans la troisième, le psalmiste représente le bonheur de ceux qui se confient en Dieu et qui le craignent, versets 9-18.

NON point à nous, Éternel, non point à nous, mais donne gloire à ton nom pour l'amour de ta bonté, pour l'amour de ta vérité.

2. Pourquoi diraient les nations : [a] Où est maintenant leur Dieu ?
3. Certes notre Dieu est dans les Cieux, il fait tout ce qui lui plaît.
4. [b] Leurs faux dieux sont de l'or et de l'argent, un ouvrage fait de main d'homme.
5. Ils ont une bouche et ne parlent point, ils ont des yeux et ne voient point.
6. Ils ont des oreilles et n'entendent point, ils ont un nez et ne sentent point,
7. Des mains et ne touchent point, des pieds et ne marchent point, ils ne rendent aucun son de leur gosier.
8. Ceux qui les font et tous ceux qui s'y confient leur deviendront semblables.
9. Israël, assure-toi sur l'Éternel, car il est l'aide et le bouclier de ceux qui l'invoquent.
10. Maison d'Aaron, assurez-vous sur l'Éternel, car il est leur aide et leur bouclier.
11. Vous qui craignez l'Éternel, assurez-vous sur l'Éternel, car il est leur aide et leur bouclier.
12. L'Éternel s'est souvenu de nous, il nous bénira, il bénira la maison d'Israël, il bénira la maison d'Aaron.
13. Il bénira ceux qui craignent l'Éternel, tant les petits que les grands.
14. L'Éternel ajoutera de nouvelles bénédictions sur vous et sur vos enfants.
15. Vous êtes bénis de l'Éternel qui a fait les cieux et la terre.
16. Pour ce qui est des cieux, les cieux sont à l'Éternel, mais il a donné la terre aux enfants des hommes.
17. Les morts ne loueront point l'Éternel, ni tous ceux qui descendent au lieu du silence,
18. Mais nous, nous bénirons l'Éternel dès maintenant et à toujours. Louez l'Éternel.

Réflexions

Ce Psaume nous apprend ces trois choses.

1. Que quand Dieu fait du bien aux hommes, il est porté à le faire non par aucun mérite qui soit en eux, mais par sa pure bonté et que ce doit être là aussi le fondement de notre confiance dans les prières que nous lui adressons.

2. Ce qui est dit ici de la folie et de la stupidité des idolâtres qui adorent les idoles mortes et des ouvrages de mains d'hommes tendait à éloigner les Israélites du culte des fausses divinités et de les attacher plus fortement au service du vrai Dieu.

Cela nous engage à bénir le Seigneur de ce qu'il nous a retiré de l'idolâtrie en nous donnant sa connaissance et à le servir avec pureté, avec fidélité et avec zèle.

3. Nous voyons ici combien ceux qui adorent Dieu et qui le craignent sont heureux. Le psalmiste nous assure que Dieu est l'aide et le bouclier de tous ceux qui s'assurent sur lui, qu'ils sont bénis du Seigneur et qu'il les comble de faveurs et de grâces, eux et leur postérité.

Nous devons, en vue de ces glorieuses promesses, nous adonner de plus en plus à craindre Dieu et attendre toute notre félicité de sa seule bénédiction.

(a) v2 : Psaumes 41.11 et 79.10
(b) v4 : Psaume 135, versets 15-20

Psaume CXVI

David rend grâces à Dieu avec de saints transports de zèle, de joie et d'amour pour les délivrances qu'il lui avait accordées et pour tous les biens qu'il avait reçus de lui.

J'AIME l'Éternel, parce qu'il a exaucé ma voix et mes supplications,
2. Car il a incliné son oreille vers moi, c'est pourquoi je l'invoquerai tous les jours de ma vie.
3. Les cordeaux de la mort m'avaient environné et les détresses du sépulcre m'avaient rencontrés, j'avais trouvé la détresse et la douleur,
4. Mais j'invoquai le nom de l'Éternel disant : Je te prie, Éternel, délivre mon âme.
5. L'Éternel est pitoyable et juste et notre Dieu est miséricorde.
6. L'Éternel garde les petits, j'étais devenu misérable et il m'a sauvé.
7. Mon âme retourne en ton repos, car l'Éternel t'a fait du bien,
8. Car tu as retiré mon âme de la mort, mes yeux de pleurs et mes pieds de chute.
9. Je marcherai en la présence de l'Éternel dans la terre des vivants.
10. [a] J'ai cru, c'est pourquoi j'ai parlé, j'étais extrêmement affligé.
11. Je disais dans ma précipitation : [b] Tout homme est menteur [1].
12. Que rendrai-je à l'Éternel ? Tous ses bienfaits sont sur moi.
13. Je prendrai la coupe des délivrances et j'invoquerai le nom de l'Éternel.
14. Je rendrai maintenant mes vœux à l'Éternel devant tout son peuple.
15. La mort des bien-aimés de l'Éternel est précieuse devant ses yeux.
16. Je te prie, ô Éternel, car je suis ton serviteur, je suis ton serviteur, le fils de ta servante, tu as délié mes liens.
17. Je te sacrifierai des actions de grâces et j'invoquerai le nom de l'Éternel.
18. Je rendrai maintenant mes vœux à l'Éternel devant tout son peuple
19. Dans les parvis de la maison de l'Éternel au milieu de toi, ô Jérusalem ! Louez l'Éternel.

Réflexions

C'est ici un Psaume où la dévotion et le zèle du roi David éclatent d'une façon toute particulière. Nous devons y remarquer avec quels sentiments de joie et

de reconnaissance il célèbre les merveilleuses délivrances que Dieu lui avait accordées dans les extrémités où il s'était vu, avec quelle ardeur il lui offre ses actions de grâce, son amour et le vœu de son obéissance.

Par là, ce roi pieux nous apprend que quand Dieu nous a fait quelque grâce particulière et surtout quand il nous a délivré de quelque grand danger, notre devoir est de l'aimer, de bénir son saint nom, de lui rendre nos vœux et nos louanges en présence de tout le monde et surtout de marcher devant lui tout le temps de notre vie et de lui témoigner notre reconnaissance, non seulement par nos paroles, mais surtout par toute notre conduite.

C'est à quoi nous invitent surtout les grâces spirituelles que Dieu répand sur nous en nous pardonnant nos péchés, en nous délivrant de la condamnation et de la mort et en nous recevant au nombre de ses enfants et de ses serviteurs. La vue et le sentiment de ces biens si précieux doit remplir de consolation et de joie tous ceux qui y ont part et leur faire dire avec le psalmiste :

Mon âme retourne en ton repos, car le Seigneur t'a fait du bien. Que rendrai-je à l'Éternel ? Tous ses bienfaits sont sur moi. Je prendrai la coupe des délivrances et j'invoquerai son saint Nom. Je lui sacrifierai un sacrifice d'action de grâces et je lui rendrai mes vœux devant tout son peuple. Louez l'Éternel.

(a) v10 : II Corinthiens 4.13
(b) v11 : Romains 3.4

(1) v11 : C'est-à-dire : l'espérance qu'on met dans les hommes est trompeuse.

Psaume CXVII

Le psalmiste invite toute les nations de la terre à louer Dieu à cause de sa bonté et de sa miséricorde.

NATIONS, [a] louez toutes l'Éternel. Vous tous peuples, célébrez-le,

2. Car sa bonté est très grande sur nous et la vérité de l'Éternel demeure à toujours. Louez l'Éternel.

Réflexions

Ce Psaume nous invite à l'un des plus importants devoirs de la religion qui est de louer Dieu continuellement à cause de sa bonté et de reconnaître que sa miséricorde est grande sur nous et qu'elle demeure éternellement.

(a) v1 : Romains 15.11

Psaume CXVIII

David exhorte tous les Israélites à célébrer la bonté de Dieu. Il le loue avec un grand zèle de ce qu'il l'avait fait triomphé de ses ennemis. Le peuple répond à ses invitations en bénissant aussi le Seigneur et en priant pour la postérité de David.

La dernière partie de ce Psaume se rapporte à notre Seigneur Jésus-Christ.

CÉLÉBREZ [a] l'Éternel car il est bon, parce que sa miséricorde dure éternellement.

2. Qu'Israël dise maintenant que sa miséricorde dure éternellement.

3. Que la maison d'Aaron dise maintenant que sa miséricorde dure éternellement.

4. Que ceux qui craignent l'Éternel disent maintenant que sa miséricorde dure éternellement.

5. Quand je me suis trouvé dans la détresse, j'ai invoqué l'Éternel et l'Éternel m'a répondu en me mettant au large.

6. L'Éternel est pour moi, je ne craindrai rien. [b] Que me ferait l'homme ?

7. [c] L'Éternel est pour moi parmi ceux qui m'aident, c'est pourquoi je verrai en ceux qui me haïssent ce que j'attends.

8. [d] Il vaut mieux se retirer vers l'Éternel que de s'assurer sur l'homme.

9. Il vaut mieux se retirer vers l'Éternel que de s'assurer sur les principaux d'entre les peuples.

10. Toutes les nations m'avaient environné, mais au nom de l'Éternel je les ai détruites.

11. Elles m'avaient environné, même elles m'avaient environné, mais au nom de l'Éternel je les ai détruites.

12. Elles m'avaient environné comme des abeilles, elles ont été éteintes comme un feu d'épines, car au nom de l'Éternel je les ai détruites.

13. Tu m'avais rudement poussé pour me faire tomber, mais l'Éternel m'a secouru.

14. [e] L'Éternel est ma force et mon cantique et il a été mon libérateur.

15. Une voix de chant de triomphe et de délivrance retentit dans les tabernacles des justes qui disent : La droite de l'Éternel fait vertu,

16. La droite de l'Éternel est élevée, la droite de l'Éternel fait vertu.

17. Je ne mourrai point, mais je vivrai et je raconterai les œuvres de l'Éternel.

18. L'Éternel m'a châtié sévèrement, mais il ne m'a point livré à la mort.

19. Ouvrez-moi les portes de la justice, j'y entrerai et je célébrerai l'Éternel.

20. C'est ici la porte de l'Éternel, les justes y entreront.

21. Je te célèbrerai de ce que tu m'as exaucé et que tu as été mon libérateur.

22. [f] La pierre que ceux qui bâtissent avaient rejetée est devenue la principale de l'angle.

23. Ceci a été fait par l'Éternel et a été une chose merveilleuse devant nos yeux.

24. C'est ici la journée que l'Éternel a faite, égayons-nous et nous réjouissons en elle.

25. Éternel, je te prie, délivre-nous maintenant, Éternel, je te prie, donne-nous maintenant la prospérité.

26. Béni soit celui qui vient au nom du Seigneur, nous vous bénissons de la maison de l'Éternel.

27. L'Éternel est le Dieu fort et il nous a éclairé. Liez avec des cordes la bête du sacrifice et l'amenez jusqu'aux cornes de l'autel.
28. Tu es mon Dieu fort, c'est pourquoi je te célébrerai, tu es mon Dieu je t'exalterai.
29. Célébrez l'Éternel car il est bon, parce que sa miséricorde dure éternellement.

Réflexions

Ce Psaume, de même que plusieurs autres, nous convie à louer Dieu et à célébrer sa bonté et sa miséricorde.

David, délivré de tous les dangers auxquels il avait été exposé, rend à Dieu ses actions de grâces avec une ardente reconnaissance et il invite les sacrificateurs, les chefs du peuple et tous les Israélites à se joindre à lui.

Nous devons tous être enflammés du même zèle et il faut que les personnes de tout ordre, de toute condition et de tout état s'unissent pour s'acquitter de ce devoir et pour reconnaître

que Dieu est bon et que sa miséricorde dure éternellement.

Au reste, c'est ici un Psaume que les Juifs chantaient dans leurs fêtes.

Les chrétiens doivent aussi s'en servir pour rendre grâce à Dieu, non seulement des faveurs et des délivrances, soit générales, soit particulières, qu'il leur envoie, mais surtout de la venue de Jésus-Christ notre Seigneur.

L'Esprit de Dieu a marqué dans ce Psaume que le Messie serait rejeté par les principaux des Juifs et que cependant il deviendrait le Roi et le Chef de l'église et c'est ce qui a été accompli lorsque Jésus-Christ a été crucifié et lorsqu'après sa résurrection il est monté au Ciel et que son règne s'est établi dans le monde.

C'est donc à nous à célébrer la puissance et la bonté de Dieu qui ont paru dans cet ouvrage merveilleux et c'est en vue de ces salutaires événements que nous devons dire avec David :

La pierre que ceux qui bâtissaient ont rejetée est devenue la principale de l'angle. Cela a été fait par le Seigneur et est une chose admirable à nos yeux.

Béni soit celui qui vient au nom de Seigneur !

Célébrez l'Éternel car il est bon et sa miséricorde demeure à toujours.

(a) v1 : Psaumes 106.1, 107.1 et 136.1
(b) v6 : Psaume 56. 5-12.
(c) v7 : Hébreux 13.6
(d) v8 : Psaume 146.3
(e) v14 : Exode 15.2
(f) v22 : Matthieu 21.42 ; Marc 12.10 ; Luc 20.17 ; I Pierre 2.4-7

Psaume CXIX

Le Psaume CXIX est une admirable description de l'excellence de la loi de Dieu et du bonheur de ceux qui l'observent. Ce Psaume est tout rempli d'une dévotion tendre et ardente. Il est parsemé de plusieurs belles prières, de divers mouvements de piété et d'un grands nombre de maximes pour la conduite de la vie. Ainsi l'on peut retirer un grand fruit de sa lecture, pourvu qu'on y apporte l'attention et la dévotion convenables.

Première partie, versets 1-32

Le roi David représente dès l'entrée de ce Psaume le bonheur des personnes qui gardent les commandements de Dieu. Il témoigne que son intention et son désir est de s'y attacher uniquement et il demande à Dieu avec bien de l'ardeur qu'il lui fasse grâce de connaître sa sainte loi et de l'observer constamment.

Aleph

HEUREUX ceux qui sont intègres dans leurs voies, qui marchent dans la loi de l'Éternel !
2. Heureux ceux qui gardent ses témoignages et qui le cherchent de tout leur cœur !
3. Qui ne font point aussi d'iniquité, mais qui marchent dans ses voies.
4. Tu as donné tes commandements afin qu'on les garde soigneusement.
5. Ô que mes voies sont bien réglées pour garder tes statuts.
6. Alors je ne rougirai point de honte quand je regarderai à tous tes commandements.
7. Je te célèbrerai dans la droiture de mon cœur quand j'aurai appris les ordonnances de ta justice.
8. Je veux garder tes statuts, ne m'abandonne pas entièrement.

Beth

9. Par quel moyen un jeune homme rendra-t-il pure sa conduite ? En y prenant garde selon ta parole.
10. Je t'ai cherché de tout mon cœur, ne me laisse point égarer de tes commandements.
11. J'ai serré ta parole en mon cœur afin que je ne pèche point contre toi.
12. Éternel, tu es béni, enseigne-moi tes statuts.
13. J'ai raconté de mes lèvres toutes les ordonnances de ta bouche.
14. Je me suis réjouis dans le chemin de tes témoignages, comme si j'eusse eu toutes les richesses du monde.
15. Je m'entretiendrai de tes commandements et je regarderai à tes sentiers.
16. Je prends plaisir à tes statuts et je n'oublierai point tes paroles.

Guimel

17. Fais ce bien à ton serviteur, que je vive et je garderai ta parole.
18. Découvre mes yeux afin que je regarde aux merveilles de ta loi.
19. [a] Je suis étranger sur la terre, ne me cache point tes commandements.

20. Mon âme se pâme de l'affection qu'elle a de tout temps envers tes ordonnances.
21. Tu as rudement châtié les orgueilleux maudits qui s'écartent de tes commandements.
22. Ôte de dessus de moi l'opprobre et le mépris, car j'ai gardé tes témoignages.
23. Les principaux se sont assis et ont parlé contre moi pendant que ton serviteur s'entretenait de tes statuts.
24. Aussi tes témoignages sont mes plaisirs et les gens de mon conseil.

Daleth

25. Mon âme est attachée à la poudre, fais-moi revivre selon ta parole.
26. Je t'ai raconté mes voies et tu m'as répondu, [b] enseigne-moi tes statuts.
27. Fais-moi entendre le chemin de tes commandements et je parlerai de tes merveilles.
28. Mon âme s'est fondue d'ennui, rétablis-moi selon tes paroles.
29. Éloigne de moi la voie du mensonge et donne-moi gratuitement ta loi.
30. J'ai choisi la voie de la vérité et je me suis proposé tes ordonnances.
31. J'ai adhéré à tes témoignages, ô Éternel ! Ne me fais point rougir de honte.
32. Je courrai par la voie de tes commandements quand tu auras mis mon cœur au large.

Réflexions

La première partie de ce Psaume nous apprend que le plus grand bonheur des hommes consiste à marcher dans l'intégrité, à garder la loi du Seigneur et à rechercher ses commandements de tout leur cœur, que c'est par cette divine loi que les jeunes gens et toutes sortes de personnes doivent régler leur conduite et que ceux qui le font ne tomberont jamais dans la honte et dans la misère.

Ces considérations nous engagent à choisir, comme David, les commandements de Dieu pour notre partage, à les serrer dans notre cœur, à en faire le sujet de nos entretiens, à y prendre tout notre plaisir et à nous réjouir de les observer, plus que si nous possédions toutes les richesses du monde. Pour nous assurer ce bonheur, nous devons prier Dieu qu'il nous enseigne lui-même ses statuts, qu'il éclaire nos yeux afin que nous voyons les merveilles de sa loi, qu'il éloigne de nous la voie du mensonge et de l'iniquité et qu'il nous fasse connaître le chemin de ses lois, en sorte que nous y marchions avec fidélité et avec persévérance jusqu'à la fin de notre vie.

Seconde partie, versets 33-72

David demande à Dieu par plusieurs vœux réitérés la grâce de bien entendre et de bien observer ses lois. Il le prie de le soutenir par ce moyen de toutes ses épreuves. Il déclare que la parole de Dieu et la considération des jugements du Seigneur était ce qui l'avait fortifié et consolé dans ses malheurs. Il reconnait qu'il lui avait été bon d'être affligé afin qu'il apprît à garder les statuts du Seigneur. Il proteste qu'il veut s'y appliquer de plus en plus, qu'il avait choisi le loi de Dieu pour sa portion et qu'il l'estimait au delà de tous les biens et de tous les avantages du monde.

He

33. Éternel, enseigne-moi la voie de tes statuts et je la garderai jusqu'à la fin.
34. Donne-moi l'intelligence et je garderai ta loi et je l'observerai de tout mon cœur.
35. Fais-moi marcher dans le sentier de tes commandements, car j'y prends plaisir.
36. Incline mon cœur à tes témoignages et non point à l'avarice.
37. Détourne mes yeux afin qu'ils ne regardent pas à la vanité, fais-moi revivre par le moyen de tes voies.
38. Ratifie ta parole à ton serviteur qui est adonné à ta crainte.
39. Détourne de moi l'opprobre que je crains, car tes ordonnances sont bonnes.
40. Voici, je suis affectionné à tes commandements, fais-moi revivre par ta justice.

Vau

41. Et que tes bontés viennent sur moi ô Éternel et ta délivrance selon ta parole.
42. Et j'aurai de quoi répondre à celui qui m'outrage, car je me suis assuré en ta parole.
43. Et n'ôte pas de ma bouche la parole de vérité, car je me suis attendu à tes ordonnances.
44. Et je garderai continuellement ta loi à toujours et à perpétuité.
45. Et je marcherai au large parce que j'ai cherché tes commandements.
46. Et je parlerai de tes témoignages devant les rois et je ne rougirai point de honte.
48. Et je prendrai mon plaisir en tes commandements que j'ai aimés et je m'entretiendrai de tes statuts.

Zain

49. Souviens-toi de la parole que tu as donnée à ton serviteur et en laquelle tu m'as fait espérer.
50. C'est ici ma consolation dans mon affliction, que ta parole m'a rendu la vie.
51. Les orgueilleux se sont moqués de moi au dernier point, mais je ne me suis point détourné de ta loi.
52. Éternel, je me suis souvenu des jugements que tu as exercé de tout temps et je me suis consolé en eux.
53. L'horreur m'a saisi à cause des méchants qui ont abandonné ta loi.

54. Tes statuts m'ont été autant de cantiques de musique dans la maison où j'ai demeuré comme étranger.
55. Éternel, je me suis souvenu de ton nom la nuit et j'ai gardé ta loi.
56. Cela m'est arrivé parce que je gardais tes commandements.

Heth

57. Ô Éternel j'ai conclu que ma portion était de garder tes paroles.
58. Je t'ai supplié de tout mon cœur, aie pitié de moi selon ta parole.
59. J'ai fais le compte de mes voies et j'ai retourné mes pas vers tes témoignages.
60. Je me suis hâté et je n'ai point différé de garder tes commandements.
61. Les bandes de méchants m'ont pillé, toutefois je n'ai point oublié ta loi.
62. Je me lève à minuit pour te célébrer à cause des ordonnances de ta justice.
63. Je m'accompagne de tous ceux qui te craignent et qui gardent tes commandements.
64. Éternel, la terre est pleine de ta bonté, enseigne-moi tes statuts.

Teth

65. Éternel, tu as fait du bien à ton serviteur selon ta parole.
66. Enseigne-moi à avoir du sens et de l'intelligence, car j'ai cru à tes commandements.
67. Avant que je fusse affligé, je m'égarais, mais maintenant j'observe ta parole.
68. Tu es bon et bienfaisant, enseigne-moi tes statuts.
69. Les orgueilleux ont forgé des faussetés contre moi, mais je garderai de tout mon cœur tes commandements.
70. Leur cœur est épaissi comme de la graisse, mais moi je prends plaisir en ta loi.
71. Il m'est bon d'avoir été affligé afin que j'apprenne tes statuts.
72. [c] La loi que tu as prononcée de ta bouche m'est plus précieuse que mille pièces d'or ou d'argent.

Réflexions

L'usage qu'il faut faire de cette lecture c'est d'entrer dans tous les pieux sentiments qui y sont exprimés et de demander à Dieu, avec David, qu'il nous enseigne le chemin de ses commandements en nous donnant l'intelligence pour les connaître et les garder, qu'il fléchisse nos cœurs à son obéissance et qu'il les détourne de la vanité, de l'avarice et de tout mal, qu'il nous fasse toujours sentir les effets de sa miséricorde en nous soutenant dans tous les dangers et enfin qu'il ne nous prive jamais de sa parole et de sa grâce.

Après cela, David nous apprend que les gens de bien font une profession ouverte et publique de craindre Dieu et qu'ils ne se lassent jamais de parler de lui et de ses lois. Lorsqu'ils voient les impies qui l'outragent et qui insultent à ceux qui le craignent, ils ont horreur de leur impiété et des jugements qui les menacent. Ils s'affermissent de plus en plus dans l'amour de la loi du Seigneur, il la prennent pour leur portion, il la méditent jour et nuit et ils cherchent la compagnie de ceux qui craignent Dieu et qui gardent ses commandements.

Enfin, ce que David dit ici nous instruit sur l'utilité des afflictions et nous engage à adorer la sagesse et la bonté de Dieu qui afflige et qui châtie les hommes pour leur apprendre à observer sa parole. Ce fut le fruit que David retira de ses adversités et ce qui lui apprit à préférer cette divine parole à tous les biens, à toutes les richesses et à tout ce que le monde a de plus excellent.

Troisième partie, versets 73-104

David continue à marquer son zèle et son amour pour la loi de Dieu et il le supplie de venir l'éclairer et le consoler. Il témoigne que c'était cette loi qui avait fait son espérance dans ses ennuis, qu'il s'y était attaché de plus en plus, qu'il la regardait comme ce qu'il y a de plus parfait dans le monde, qu'il l'aimait par dessus toutes choses, qu'elle lui fournissait toutes les lumières et toute la sagesse dont il avait besoin et qu'il trouvait un plaisir et une douceur indicible à la pratiquer.

Jod

73. Tes mains m'ont fait et formé, rends-moi intelligent afin que j'apprenne tes commandements.
74. Ceux qui te craignent me verront et se réjouiront parce que je me suis attendu à ta parole.
75. Je connais, Éternel, que tes ordonnances ne sont que justice et que tu m'as affligé suivant ta fidélité.
76. Je te prie, que ta bonté me console selon ta parole adressée à ton serviteur.
77. Que tes compassions viennent sur moi et je vivrai, car ta loi est tout mon plaisir.
78. Que les orgueilleux rougissent de honte parce qu'ils m'ont maltraité sans sujet, mais moi je parlerai de tes commandements.
79. Que ceux qui te craignent et ceux qui connaissent tes témoignages reviennent vers moi.
80. Que mon cœur soit intègre dans tes statuts afin que je ne rougisse point de honte.

Caph

81. Mon âme est défaillie en attendant ta délivrance, je me suis attendu à ta parole.
82. Mes yeux défaillent en attendant ta parole, quand me consoleras-tu ?
83. Car je suis devenu comme un [nc1] outre qui est à la fumée et je n'ai point oublié tes statuts.
84. Combien ont à durer les jours de ton serviteur ? Quand feras-tu justice de ceux qui me poursuivent.

85. Les orgueilleux m'ont creusé des fosses, ce qui n'est point selon ta loi.
86. Tous tes commandements ne sont que fidélité, ils me persécutent sans sujet, aide-moi.
87. Ils m'ont presque réduit à rien et mis par terre, mais je n'ai point abandonné tes commandements.
88. Fais-moi revivre selon ta bonté et je garderai le témoignage de ta bouche.

Lamed

89. Ô Éternel, ta parole subsiste toujours dans les cieux.
90. Ta fidélité dure d'âge en âge, tu as sondé la terre et elle demeure ferme.
91. Tout subsiste aujourd'hui selon ton ordonnance, car toutes choses te servent.
92. N'eût été que ta loi était tout mon plaisir, je fusse déjà péri dans mon affliction.
93. Je n'oublierai jamais tes commandements, car tu m'as fait revivre par eux.
94. Je suis à toi, sauve-moi, car j'ai recherché tes commandements.
95. Les méchants m'ont attendu pour me faire périr, mais je me suis rendu attentif à tes témoignages.
96. J'ai vu un bout dans toutes les choses les plus parfaites, mais ton commandements est d'une très grande étendue.

Mem

97. Ô combien j'aime ta loi ! C'est ce dont je m'entretiens tout le jour.
98. Tu me rends plus sage par tes commandements que ne le sont mes ennemis, car ta loi est toujours avec moi.
99. J'ai passé en prudence tous ceux qui m'avaient enseigné, parce que tes témoignages sont mon entretien.
100. Je suis devenu plus entendu que les anciens parce que j'ai gardé tes commandements.
101. J'ai gardé mes pieds de tout mauvais chemin afin que j'observasse ta parole.
102. Je ne me suis point détourné de tes ordonnances parce que tu me les as enseignées.
103. Ô que ta parole a été douce à mon palais, [d] même plus douce que le miel à ma bouche !
104. Je suis devenu prudent par tes commandements, c'est pourquoi j'ai haï toute voie de mensonge.

Réflexions

Cette partie du Psaume CXIX nous met devant les yeux les grands fruits qui nous reviennent de la connaissance et de l'observation de la loi de Dieu. La manière dont David en parle nous fait voir que ceux qui s'y adonnent ne sont jamais confus et que dans leurs afflictions ils éprouvent toujours les secours et les consolations qui leur sont nécessaires. Il nous apprend que les maux qui arrivent aux justes, bien loin de leur faire abandonner la loi de Dieu, font qu'ils s'y attachent encore d'avantage et que c'est ce qui les soutient dans toutes leurs épreuves. David nous assure que cette loi est ce qu'il y a de plus parfait et de plus excellent, que ceux qui sont éclairés par cette divine lumière surpassent les plus prudents en sagesse et en intelligence et que tous les plaisirs et tous les délices de la terre ne sont pas comparable à la douceur et au contentement que l'on goutte dans la connaissance et dans l'amour de la loi du Seigneur. Ce sont là des sentiments que nous devons tous avoir et dans lesquels nous devons prier Dieu de nous affermir de plus en plus.

Quatrième partie, versets 105-144

Le roi David continue à parler de l'utilité de la loi de Dieu et il fait vœu de l'observer tout le temps de sa vie. Il dit que Dieu confond tous les méchants et tous ceux qui s'écartent du droit chemin, mais qu'il est l'appui de ceux qui le craignent, que les justes n'ont rien à appréhender des méchants et qu'il ne saurait leur arriver aucun mal. Il revient encore à décrire l'excellence de la loi du Seigneur, il marque la vive douleur qu'il avait de voir qu'elle était violée, il proteste qu'il veut l'aimer et s'y appliquer de plus en plus et il supplie le Seigneur de lui augmenter l'intelligence.

Nun

105. Ta parole sert de lampe à mon pied et de lumière sur mon sentier.
106. J'ai juré, et je le tiendrai, d'observer les ordonnances de ta justice.
107. Éternel, je suis extrêmement affligé, fais-moi revivre selon ta parole.
108. Éternel, je te prie, aie pour agréables les oblations volontaires de ma bouche et m'enseigne tes ordonnances.
109. Ma vie a été continuellement en danger, toutefois je n'ai point oublié ta loi.
110. Les méchants m'ont tendu des pièges, toutefois je ne me suis point écarté de tes commandements.
111. J'ai pris pour héritage perpétuel tes témoignages, car ils sont la joie de mon cœur.
112. J'ai incliné mon cœur à accomplir toujours tes statuts jusqu'à la fin.

Samech

113. J'ai eu en haine les pensées vaines, mais j'ai aimé ta loi.
114. Tu es ma retraite et mon bouclier, je me suis attendu à ta parole.
115. Méchants, retirez-vous de moi et je garderai les commandements de mon Dieu.
116. Soutiens-moi suivant ta parole et je vivrai et ne me fais point rougir de honte pour n'avoir pas eu ce que j'espérais.
117. Soutiens-moi et je serai sauvé et j'aurai continuellement les yeux sur tes statuts.

118. Tu as foulé aux pieds tous ceux qui se dévoient de tes statuts, car leur tromperie n'est que fausseté.
119. Tu as réduit à néant tous les méchants de la terre comme de l'écume, c'est pourquoi j'ai aimé tes témoignages.
120. Ma chair a frissonné à cause de ta frayeur et j'ai craint tes jugements.

Haiin

121. J'ai exercé l'équité et la justice, ne m'abandonne point à ceux qui me font tort.
122. Garanti ton serviteur pour le bien, de peur que les orgueilleux ne m'oppriment.
123. Mes yeux défaillent en attendant ta délivrance et la parole de ta justice.
124. Agi envers ton serviteur suivant ta bonté et enseigne-moi tes statuts.
125. Je suis ton serviteur, rends-moi intelligent et je connaitrai tes témoignages.
126. Il est temps que l'Éternel opère, ils ont aboli ta loi.
127. C'est pourquoi j'ai aimé tes commandements, [d] plus que l'or, même que le fin or.
128. C'est pourquoi aussi j'ai marché dans tous tes commandements et j'ai eu en haine toute voie de mensonge.

Pe

129. Tes témoignages sont des choses merveilleuses, c'est pourquoi mon âme les a gardés.
130. [e] L'entrée de tes paroles illumine et rend les plus simples intelligents.
131. J'ai ouvert ma bouche et j'ai soupiré, car j'ai désiré tes commandements.
132. Regarde-moi et aie pitié de moi selon que tu fais ordinairement à l'égard de ceux qui aiment ton nom.
133. Affermi mes pas sur ta parole et qu'aucune iniquité ne domine sur moi.
134. Délivre-moi de l'oppression des hommes afin que je garde tes commandements.
135. Fais luire ta face sur ton serviteur et m'enseigne tes statuts.
136. Mes yeux se sont fondus en ruisseaux d'eau parce qu'on n'observe pas ta loi.

Tsadi

137. Tu es juste, ô Éternel, et droit en tes jugements.
138. Tu as prescrit tes témoignages comme une chose juste et souverainement ferme.
139. Mon zèle m'a miné parce que mes ennemis ont oublié tes paroles.
140. [f] Ta parole est parfaitement pure, c'est pourquoi ton serviteur l'aime.
141. Je suis petit et méprisé, toutefois je n'oublie point tes commandements.
142. Ta justice subsiste toujours et ta loi n'est que vérité.
143. La détresse et l'angoisse m'avaient rencontré, mais tes commandements ont été mes plaisirs.
144. La justice de tes témoignages dure toujours, donne-m'en l'intelligence afin que je vive.

Réflexions

Voici les réflexions que cette lecture nous présente.

La première est que

la parole de Dieu est une lampe à nos pieds et une lumière à nos sentiers

et que ceux qui sont éclairés de cette divine lumière et qui marchent dans le chemin qu'elle prescrit ne sauraient s'égarer.

2. Il parait d'ici que les fidèles ont un sincère attachement pour cette partie de la parole de Dieu qui leur prescrit leur devoir et qui contient les lois qu'il nous a données pour notre conduite. Ils la prennent pour leur héritage perpétuel, elle fait la joie de leur cœur, ils vouent à Dieu leur obéissance et leur amour, disant avec David :

Je l'ai juré, et je le tiendrai, de garder les ordonnances de ta justice.

et ils lui demandent continuellement la grâce d'accomplir ce vœu.

Ils sont pénétrés d'une vive douleur et d'une frayeur salutaire à la vue de l'impiété qui règne dans le monde et des jugements que Dieu déploie sur ceux qui se détournent de lui. Ils s'attachent d'autant plus à sa loi qu'ils voient que les autres l'abandonnent. Et soit dans l'affliction, soit dans quelque autre état que ce puisse être, cette divine loi fait toute leur consolation et tous leurs plaisirs.

Cinquième partie, versets 145-176

David invoque Dieu à son secours, il le prie de regarder son affliction et de défendre sa cause contre les grands qui le persécutaient. Il témoigne que tout son désir est de garder la loi de son Dieu, de le louer et de le glorifier pendant toute sa vie.

Koph

145. J'ai crié de tout mon cœur, réponds-moi Éternel et je garderai tes statuts.
146. J'ai crié vers toi, sauve-moi afin que j'observe tes témoignages.
147. J'ai prévenu le point du jour et j'ai crié, je me suis attendu à ta parole.
148. Mes yeux ont prévenu les veilles de la nuit pour méditer ta parole.
149. Écoute ma voix selon ta bonté ô Éternel, fais-moi revivre selon ton ordonnance.
150. Ceux qui ont de mauvais desseins s'approchent et se sont éloignés de ta loi.
151. Éternel tu es près de moi et tous tes commandements ne sont que vérité.
152. J'ai connu dès longtemps que tu as établi tes témoignages pour toujours.

Resch

153. Regarde mon affliction et m'en délivre, car je n'ai point oublié ta loi.
154. Défends ma cause et me rachète, fais-moi revivre selon ta parole.
155. La délivrance est loin des méchants parce qu'ils n'ont point recherché tes statuts.
156. Tes compassions sont en grand nombre, ô Éternel, fais-moi revivre selon tes ordonnances.
157. Ceux qui me persécutent et qui me pressent sont en grand nombre, toutefois je ne me suis point détourné de tes témoignages.
158. J'ai considéré les prévaricateurs et j'ai été affligé de ce qu'ils n'observaient point ta parole.
159. Considère que j'ai aimé tes commandements. Éternel fais-moi revivre selon ta bonté.
160. Le fondement de ta parole est la vérité et tous tes jugements ont toujours été justes.

Scin

161. Les principaux du peuple m'ont persécuté sans cause, mais mon cœur a été effrayé à cause de ta parole.
162. Je me réjouis de ta parole comme celui qui aurait trouvé un grand butin.
163. J'ai eu en haine et en abomination le mensonge, j'ai aimé ta loi.
164. Je te loue sept fois le jour à cause des ordonnances de ta justice.
165. Il y a une grande prospérité pour ceux qui aiment ta loi et il n'y a rien qui les fasse tomber.
166. Éternel, j'ai espéré en ta délivrance et j'ai gardé tes commandements.
167. Mon âme a observé tes témoignages et je les ai souverainement aimé.
168. J'ai observé tes commandements et tes témoignages, car toutes mes voies sont devant toi.

Tau

169. Éternel, que mon cri vienne en ta présence, rends-moi intelligent selon ta parole.
170. Que ma supplication vienne devant toi et délivre-moi suivant ta parole.
171. Mes lèvres répandront ta louange quand tu m'aura enseigné tes statuts.
172. Ma langue ne parlera que de ta parole, car tous tes commandements ne sont que justice.
173. Que ta main me secoure, car j'ai choisi tes commandements.
174. Éternel, j'ai souhaité ta délivrance et ta loi est tout mon plaisir.
175. Que mon âme vive afin qu'elle te loue et que tes ordonnances me donnent du secours.
176. J'ai été égaré comme une brebis perdue, cherche ton serviteur, car je n'ai point oublié tes commandements.

Réflexions

Les instructions de cette dernière partie du Psaume CXIX sont les suivantes.

La première, que dans tous nos maux nous devons nous adresser à Dieu pour lui demander, non seulement la délivrance qui nous est nécessaire, mais surtout la grâce de lui plaire et de lui obéir.

La seconde, que notre occupation la plus douce et la plus ordinaire doit être de méditer la loi de Dieu et sa divine parole.

La troisième, que Dieu voit les souffrances des siens, qu'il écoute leurs prières, mais qu'il se tient loin des méchants et qu'il ne les exauce pas.

La quatrième, que Dieu a attaché à l'observation de sa loi une glorieuse récompense et un parfait bonheur. David nous en assure lorsqu'il dit :

Qu'il y a une grande prospérité pour ceux qui gardent la loi de Dieu et qu'il n'y a rien qui les fasse tomber.

Et la dernière, que nous devons consacrer à Dieu toute notre vie, désirer de l'employer à le servir et à le louer et le supplier qu'il nous accorde toujours l'assistance nécessaire pour cela. C'est le vœu que faisait David sur la fin ce Psaume en disant :

Seigneur que mon âme vive afin qu'elle te loue. J'ai été égaré comme une brebis perdue, cherche ton serviteur et je n'oublierai point tes commandements.

Réflexions générales
sur le Psaume CXIX

Pour lire ce Psaume avec fruit, il faut outre, les réflexions particulières que nous y avons faites, y remarquer ces trois choses.

1. L'excellence de la loi de Dieu et ses admirables effets. David nous enseigne que cette divine loi est très parfaite, que c'est une lumière céleste qui nous éclaire, qu'elle nous rend intelligent, qu'elle purifie et qu'elle réjouit le cœur, qu'elle nous soutient dans l'affliction, qu'elle donne à la conscience une paix indicible et qu'elle vaut infiniment mieux que tout les trésors et que tout ce qu'il y a de plus excellent en ce monde.

2. Nous voyons dans ce Psaume à quoi on reconnait les gens de bien. Ils sont intègres dans leurs voies, ils font ce qui est droit, ils marchent dans la loi du Seigneur, ils la méditent jour et nuit, ils la gardent et ils aiment Dieu et sa parole de tout leur cœur. Outre cela, ils se retirent du mal et du commerce des méchants, ils se joignent aux justes, ils sont saisis de crainte à la vue des jugements de Dieu, ils se confient en lui et ils sont patients dans leurs adversités.

3. Enfin, ce Psaume est rempli de plusieurs excellentes prières que nous devons avoir continuellement dans le cœur et dans la bouche, demandant à Dieu qu'il veuille nous éclairer, nous enseigner lui-même sa loi, fléchir nos cœur à son obéissance,

prendre soin de nous et nous conduire toujours par sa providence et par son Esprit.

Ce sont là les instructions que nous devons recueillir de ce Psaume et c'est dans ces vues qu'il faut le lire et le méditer ordinairement.

(a) v19 : Genèse 47.8 ; I Chroniques 29.15 ; Psaume 39.13 ; Hébreux 11.13
(b) v26 : Psaumes 25.4, 27.11 et 86.11
(c) v72 : Psaume 19.11
(d) v103 : Psaume 19.11 ; Proverbes 8.11
(e) v130 : Psaume 19.9
(f) v140 : II Samuel 22.31 ; Psaumes 12.7 et 18.31 ; Proverbes 30.5

(nc1) v83 : Le mot « outre » est actuellement féminin. Qu'en était-il en 1744 ?

Psaume CXX

Le prophète demande à Dieu de le garantir des fraudes et des calomnies des méchants et il se plaint de ce qu'il était obligé de vivre parmi eux.

1. Cantique de Mahaloth [1].
J'AI invoqué l'Éternel dans ma grande détresse et il m'a exaucé.
2. Éternel, délivre mon âme des fausses lèvres et de la langue qui n'est que tromperie.
3. Que te donnera et de quoi te profitera la langue trompeuse ?
4. Ce sont des flèches aiguës tirées par un homme puissant et comme des charbons de genèvre.
5. Hélas ! Que je suis misérable de séjourner en Mescec et de demeurer dans les tentes de Kédar [2] !
6. Mon âme a longtemps demeuré avec celui qui hait la paix.
7. Je suis un homme de paix, mais lorsque j'en parle ils ne respirent que la guerre.

Réflexions

Ce Psaume nous apprend
1. Que les gens de bien peuvent être exposés à la calomnie et à la malice des hommes, mais que Dieu les protège et les délivre.
2. Que c'est pour eux un grand sujet d'affliction de vivre avec les méchants et les impies.

Et enfin, que le caractère des justes est d'aimer la paix comme au contraire celui des méchants est d'être portés à la guerre et au trouble.

(1) v1 : Ce mot de *Mahaloth* qui est à la tête de ce Psaume et des quatorze suivants peut signifier *un cantique excellent*. On peut aussi traduire *cantique des degrés ou des montées*, soit que les Lévites le chantassent sur les degrés du temple, soit qu'ils aient été chantés par les Juifs lorsqu'ils montaient à Jérusalem pour les fêtes solennelles ou lorsqu'ils remontèrent de la captivité de Babylone. Ce qu'il y a de certain c'est que ces quinze Psaumes sont de différents auteurs et qu'ils ont été composés en divers temps et en diverses occasions.
(2) v5 : C'est l'Arabie. Voyez Ésaïe 13.16-17 et Ézéchiel 27.21. D'autres veulent que ceci regarde les Juifs captifs à Babylone.

Psaume CXXI

L'auteur de ce Psaume y témoigne qu'il avait une ferme confiance dans le secours de Dieu et qu'il était persuadé que Dieu veillerait toujours pour la sûreté de son peuple et de tous les fidèles.

1. Cantique de Mahaloth.
J'ÉLÈVE mes yeux vers les montagnes d'où me viendra le secours.
2. [a] Mon secours vient de l'Éternel qui a fait les cieux et la terre.
3. Il ne permettra point que mon pied soit ébranlé, celui qui te garde ne sommeillera point.
4. Voilà celui qui garde Israël ne sommeillera point et ne s'endormira point.
5. L'Éternel est celui qui te garde, l'Éternel est ton ombre, il est à ta main droite.
6. Le soleil ne frappera point sur toi pendant le jour, ni la lune pendant la nuit.
7. L'Éternel te gardera de tout mal, il gardera ton âme.
8. L'Éternel gardera ton issue et ton entrée dès maintenant et à toujours.

Réflexions

Le précis de ce Psaume est que notre secours vient de Dieu seul, qu'il veille pour son église et pour les justes, qu'il les préserve dans tous les dangers et qu'il ne les abandonnera jamais.

L'effet que cette doctrine doit produire est de remplir les fidèles d'une ferme confiance en Dieu et de les animer de plus en plus à son amour et à sa crainte.

(a) v2 : Psaume 124.8

Psaume CXXII

David exprime le zèle et l'amour qu'il avait pour la maison de Dieu et pour la ville de Jérusalem, versets 1-5.

Il prie pour la prospérité de cette ville et il fait vœu de procurer de tout son pouvoir la gloire de Dieu et le bien du peuple d'Israël, versets 6-9

1. Cantique de Mahaloth, de David.
JE me réjoui à cause de ceux qui me disaient : Nous irons à la maison de l'Éternel.
2. Nos pieds se sont arrêtés dans tes portes, ô Jérusalem !
3. Jérusalem qui est bâtie comme une ville bien unie.
4. En laquelle montent les tribus, les tribus de l'Éternel, ce qui est un témoignage à Israël pour célébrer le nom de l'Éternel.
5. C'est là que sont posés les trônes pour juger les tribus de la maison de David.
6. Priez pour la paix de Jérusalem. Que ceux qui t'aiment jouissent de la paix.

7. Que la paix soit dans tes murs et la prospérité dans tes palais !
8. À cause de mes frères et de mes amis, je prierai maintenant pour ta paix.
9. À cause de la maison de l'Éternel notre Dieu, je procurerai ton bien.

Réflexions

Le grand zèle dont le roi David était animé pour le temple, pour la ville de Jérusalem et pour les tribus d'Israël et les vœux qu'il faisait à ce sujet apprennent premièrement aux princes et aux magistrats et ensuite à tous les vrais membres de l'église à s'intéresser pour la tranquillité publique et pour le bien de la société civile, mais surtout pour la religion et pour le service de Dieu, à prier sans cesse pour la paix de l'église et à joindre leur travail à leurs prières en faisant tout ce qui est en leur pouvoir pour sa prospérité et pour son édification.

Psaume CXXIII

Le peuple d'Israël, étant opprimé et persécuté par ses ennemis, implore l'assistance du Seigneur.

1. Cantique de Mahaloth.
J'ÉLÈVE mes yeux vers toi qui demeures dans les Cieux.
2. Voici, comme les yeux des serviteurs regardent à la main de leurs maîtres, comme les yeux de la servante à la main de sa maîtresse, ainsi nos yeux regardent à l'Éternel notre Dieu jusqu'à ce qu'il ait pitié de nous.
3. Aie pitié de nous, Éternel, aie pitié de nous, car nous sommes rassasiés de mépris.
4. Notre âme est rassasiée de la moquerie de ceux qui sont dans l'abondance et du mépris des orgueilleux.

Réflexions

Ceux qui sont exposés à la persécution, au mépris et à l'injustice des hommes doivent apprendre de ce Psaume à regarder toujours à Dieu, à le prier d'avoir pitié d'eux et à mettre toute leur confiance en son secours, étant persuadés que Dieu n'abandonnera jamais ceux qui le servent fidèlement et qui souffrent pour l'amour de lui.

Psaume CXXIV

Le peuple d'Israël reconnait dans ce Psaume que Dieu l'avait délivré en plusieurs occasions et que sans la protection du Seigneur il aurait été détruit depuis longtemps.

1. Cantique de Mahaloth, de David.
QU'ISRAËL dise maintenant : Si l'Éternel n'eût pas été avec nous,
2. Si l'Éternel n'eût pas été pour nous quand les hommes se sont élevés contre nous,
3. Ils nous auraient dès lors engloutis tous vifs pendant que leur colère était embrasée contre nous.
4. Dès lors les eaux se seraient débordées sur nous, un torrent eût passé sur notre âme.
5. Dès lors les eaux enflées auraient passé sur notre âme.
6. Béni soit l'Éternel qui ne nous a pas livrés en proie à leurs dents.
7. Notre âme est échappée comme un oiseau du lacet des oiseleurs, le lacet a été rompu et nous sommes échappés.
8. [a] Notre secours est au nom de l'Éternel qui a fait les cieux et la terre.

Réflexions

Voici un Psaume qui convient encore mieux à l'église chrétienne qu'à l'église judaïque. Ce qui y est dit nous engage à faire réflexion sur les différents états où l'église de Jésus-Christ a passé et à considérer que, malgré les efforts de satan et le monde ont fait contre elle depuis sa naissance, elle a toujours subsisté.

De là nous devons conclure que Dieu sera toujours sa force et son appui et qu'elle ne périra jamais. Il en sera de même de tous les vrais fidèles, n'étant pas possible que Dieu les abandonne et qu'il cesse de les aimer et d'en prendre soin.

(a) v8 : Psaume 121.2

Psaume CXXV

David décrit la fermeté de ceux qui se confient au Seigneur et la protection dont Dieu couvrait Jérusalem et le peuple d'Israël, versets 1-2.

Il dit que si les justes sont affligés, ce n'est pas pour toujours au lieu que ceux qui se détournent de Dieu périssent enfin malheureusement, versets 3-5.

1. Cantique de Mahaloth.
CEUX qui se confient en l'Éternel sont comme la montagne de Sion qui ne peut être ébranlée, mais qui subsistera toujours.
2. Pour ce qui est de Jérusalem, elle est environnée de montagne et l'Éternel est autour de son peuple dès maintenant et à toujours.
3. Car la verge des méchants ne reposera pas sur le lot des justes, de peur que les justes ne mettent leurs mains à l'iniquité.
4. Éternel fais du bien aux bons et à ceux qui ont le cœur droit.
5. Mais pour ceux qui se détournent à des sentiers obliques, l'Éternel les fera marcher avec les ouvriers d'iniquité. Que la paix soit sur Israël !

Réflexions

Ce Psaume représente en peu de paroles l'état heureux de ceux qui craignent Dieu et qui mettent leur confiance en lui. Le psalmiste nous apprend que rien ne peut les ébranler, que Dieu est toujours près d'eux pour leur défense, que s'il permet qu'ils soient affligés, il a égard à leur faiblesse, qu'il adoucit et qu'il abrège leurs maux. Il nous assure encore que Dieu fait toujours du bien aux bons et à ceux qui ont le cœur droit au lieu que ceux qui suivent des sentiers détournés sont enfin détruits. Les fidèles trouvent dans cette méditation des puissants motifs à être toujours tranquilles, à mettre toute leur confiance en Dieu et à s'attacher de plus en plus à leur devoir.

Psaume CXXVI

C'est ici un cantique d'actions de grâces où les Juifs se réjouissent de la merveilleuse délivrance que Dieu leur avait accordée en les ramenant de la captivité, versets 1-3,

et ils le prient d'achever de les rétablir, versets 4-6.

1. Cantique de Mahaloth.

QUAND l'Éternel ramena les captifs de Sion, nous étions comme des gens qui songent.

2. Alors notre bouche fut remplie de ris et notre langue de chant de triomphe. Alors on disait parmi les nations : L'Éternel a fait de grandes choses à ceux-ci.

3. L'Éternel nous a fait de grandes choses, nous en avons été réjouis.

4. Ô Éternel ramène nos prisonniers comme les courants des eaux au pays du Midi.

5. Ceux qui sèment avec larmes moissonneront avec chants de triomphe.

6. Celui qui porte la semence pour la mettre en terre ira en pleurant, mais il reviendra avec un cri de joie quand il portera ses gerbes.

Réflexions

Ce Psaume nous engage à faire réflexion sur les merveilles que Dieu a faites de tout temps pour son peuple en le délivrant contre toute apparence de la puissance de ses ennemis. Par là nous voyons que si les justes ou l'église sont dans l'affliction, Dieu leur donne enfin des sujets de se réjouir et qu'en général lorsque les hommes ont été éprouvés et humiliés par l'adversité, il fait succéder la joie aux pleurs en sorte que, comme les Juifs le disent dans ce cantique :

Ceux qui sèment dans les larmes moissonnent ensuite avec chant de triomphe.

Psaume CXXVII

Nous voyons dans ce Psaume que les soins qu'on prend pour la prospérité des villes et des familles sont inutiles sans la protection de Dieu, versets 1-2,

et que c'est lui qui donne des enfants en sa grâce à ceux qu'il veut bénir, versets 3-5.

1. Cantique de Mahaloth, de Salomon.

SI l'Éternel ne bâtit la maison, ceux qui la bâtissent y travaillent en vain, si l'Éternel ne garde la ville, celui qui la garde veille en vain.

2. C'est en vain que vous vous levez matin, que vous vous couchez tard et que vous mangez le pain de douleurs. C'est Dieu qui donnera ainsi le repos à celui qu'il aime.

3. Voici les enfants sont un héritage de l'Éternel, le fruit du ventre est une récompense.

4. Telles que sont les flèches dans la main d'un homme puissant, tels sont les fils d'un père dans la fleur de son âge.

5. Heureux l'homme qui en a rempli son carquois ! Ils ne rougiront point de honte quand ils parleront avec leurs ennemis à la porte.

Réflexions

Le psalmiste nous enseigne

1. Que ce qui fait subsister les états, les villes et les familles, ce n'est pas tant les soins que les hommes prennent comme c'est la bénédiction de Dieu et qu'ainsi les magistrats et les pères de famille doivent travailler à attirer sur eux cette bénédiction.

2. Que c'est Dieu qui donne des enfants et que c'est là une faveur particulière puisque si on les élève dans la vertu et la piété, ils seront la joie et la gloire de leurs pères, non seulement dans ce monde, mais aussi dans la vie à venir.

Psaume CXXVIII

Il est parlé dans ce Psaume du bonheur des personnes pieuses et des bénédictions temporelles que Dieu leur accorde en faisant prospérer leur travail et en leur donnant des enfants et une heureuse postérité.

1. Cantique de Mahaloth.

HEUREUX est quiconque craint l'Éternel et marche dans ses voies

2. Car tu mangeras du travail de tes mains, tu seras bienheureux et tu prospèreras.

3. Ta femme sera dans ta maison comme une vigne abondante en fruits et tes enfants comme des plantes d'oliviers autour de ta table.

4. Certainement c'est ainsi que sera béni l'homme qui craint l'Éternel.

5. L'Éternel te bénira de Sion et tu verras le bien de Jérusalem tous les jours de ta vie.

6. Et tu verras des enfants à tes enfants. Que la paix soit sur Israël.

Réflexions

Ce Psaume nous assure que Dieu bénit le travail et les familles de ceux qui le craignent et qui marchent dans ses voies. Quoique ces bénédictions temporelles qui étaient autrefois promises aux Juifs ne soient pas les principales auxquelles les chrétiens doivent aspirer, il faut pourtant les regarder comme une récompense de la piété et les recevoir avec reconnaissance. La piété a aussi les promesses de la vie présente. Dieu bénit toujours les familles où sa crainte règne, mais il y répand surtout ses bénédictions spirituelles et il élève enfin ceux qui vivent dans l'innocence au bonheur suprême qu'il leur prépare dans le Ciel.

Psaume CXXIX

Le prophète exhorte l'église judaïque à reconnaître que si elle avait été souvent persécutée, Dieu ne l'avait point abandonnée, versets 1-4,

et il prédit que tous les ennemis de l'église seraient détruits, versets 5-8.

1. Cantique de Mahaloth.

Qu'Israël dise maintenant : Ils m'ont souvent tourmenté dès ma jeunesse.

2. Ils m'ont souvent tourmenté dès ma jeunesse, toutefois ils n'ont point encore eu le dessus sur moi.

3. Des laboureurs ont labouré sur mon dos, ils y ont tiré tout au long leurs sillons.

4. L'Éternel est juste, il a coupé les cordes des méchants.

5. Tous ceux qui haïssent Sion rougiront de honte et seront repoussés en arrière.

6. Ils seront comme l'herbe des toits qui est sèche avant qu'elle monte en tuyau,

7. De laquelle le moissonneur ne remplit point sa main, ni celui qui cueille les javelles ses bras.

8. Et dont les passants ne diront point : La bénédiction de l'Éternel soit sur vous, nous vous bénissons au nom de l'Éternel.

Réflexions

Ce qui est dit dans ce Psaume nous engage à considérer que l'église a été très souvent attaquée, et sous le Vieux Testament et sous le Nouveau Testament, mais que Dieu l'a toujours conservée et que ses ennemis n'ont jamais pu la détruire. Cela doit nous affermir dans cette persuasion que l'église subsistera éternellement, aussi bien que tous ses véritables membres et que ceux qui se déclarent contre elle n'auront que la honte et la confusion pour leur partage.

Psaume CXXX

David implore dans ce Psaume la miséricorde de Dieu et le pardon de ses péchés, versets 1-4.

Il y marque aussi la confiance qu'il avait en sa bonté, versets 5-8.

1. Cantique de Mahaloth.

Ô Éternel, je t'invoque des lieux profonds.

2. Seigneur, écoute ma voix, que tes oreilles soient attentives à la voix de mes supplications.

3. Ô Éternel, si tu prends garde aux iniquités, Seigneur, qui est-ce qui subsistera ?

4. Mais le pardon se trouve auprès de toi, afin qu'on te craigne.

5. J'ai attendu l'Éternel, mon âme l'a attendu et j'ai eu mon espérance en sa parole.

6. Mon âme s'attend au Seigneur plus soigneusement que les guettes du matin qui font la garde le matin.

7. Israël, attends-toi à l'Éternel, car la miséricorde est avec l'Éternel et la rédemption se trouve en abondance auprès de lui.

8. Et lui-même rachètera Israël de toutes ses iniquités.

Réflexions

Le psalmiste nous donne ici trois instructions.

La première que si Dieu nous examinait à la rigueur de sa justice, personne ne serait trouvé juste devant lui et qu'ainsi nous devons tous avoir recours à sa miséricorde et dire avec une profonde humilité :

Ô seigneur, si tu prends garde aux iniquités, qui est-ce qui subsistera ?

La seconde que Dieu est disposé à pardonner aux hommes, mais qu'il n'accorde ce pardon qu'afin qu'on le craigne et que sans cette crainte nous n'avons point de pardon à espérer de lui. C'est ce qui est marqué par ces mots :

Le pardon se trouve auprès de toi afin qu'on te craigne.

Et la troisième, que Dieu a toujours été et qu'il sera toujours le défenseur de l'église et des fidèles.

Psaume CXXXI

David proteste solennellement dans ce Psaume qu'il n'avait pas eu des sentiments d'élévation et d'orgueil, mais qu'il s'était toujours étudié à l'innocence et à l'humilité.

1. Cantique de Mahaloth, de David.

Ô Éternel, mon cœur ne s'est point élevé et mes yeux ne se sont point haussés et je n'ai point recherché des choses grandes et trop élevées pour moi.

2. Si je n'ai pas rangé et fait taire mes désirs, tel un enfant sevré à l'égard de sa mère et si mon âme n'est pas comme un enfant sevré, que je ne sois point exaucé de toi !

3. Israël, attends-toi à l'Éternel dès maintenant et à toujours.

Réflexions

Ce Psaume exprime des sentiments que tous les enfants de Dieu doivent avoir, c'est d'être humble, de ne point rechercher ce qui est grand et élevé et de ressembler aux petits enfants en innocence et en simplicité. Ce que David nous enseigne sur ce sujet, c'est ce que Jésus-Christ nous recommande encore plus fortement dans l'Évangile de Matthieu 18.3 en nous disant que si nous ne devenons comme des petits enfants, il ne nous reconnaîtra pas pour ses disciples et nous n'entrerons point au royaume des Cieux.

Psaume CXXXII

L'auteur de ce Psaume, qui est apparemment David, y rapporte le vœu que ce prince avait fait de ne se donner aucun repos jusqu'à ce que l'arche de l'alliance eût été conduite à Jérusalem et que le service divin y eût été établi et il loue Dieu de ce que ce vœu était accompli, versets 1-9.

Il espère que Dieu, selon ses promesses, bénirait sa postérité et il prie pour les sacrificateurs, pour les Lévites et pour tout le peuple, versets 10-18.

1. Cantique de Mahaloth.

Ô Éternel, souviens-toi de David et de toute son affliction,

2. Lequel a juré à l'Éternel et fait ce vœu au puissant de Jacob :

3. Si j'entre dans la tente de ma maison et si je monte sur le lit où je me couche,

4. Si je donne du sommeil à mes yeux ou si je laisse sommeiller mes paupières,

5. Jusqu'à ce que j'aie trouvé un lieu à l'Éternel et des pavillons pour le puissant de Jacob.

6. Voici, nous avons ouï dire qu'elle [1] avait été à Ephrat [2] et nous l'avons trouvée dans les champs de Jahar [3] .

7. Nous entrerons dans ses pavillons et nous nous prosternerons devant son marchepied.

8. Lève-toi ô Éternel, pour venir dans ton repos, toi et l'arche de ta face.

9. Que tes sacrificateurs soient revêtus de justice et que tes bien-aimés chantent de joie.

10. Pour l'amour de David ton serviteur, ne rejette point le visage de ton oint.

11. L'Éternel a juré la vérité à David, il n'en reviendra point, quand il a dit [a] : Je mettrai du fruit de ton ventre sur ton trône.

12. Si tes enfants gardent mon alliance et mes commandements que je leur enseignerai, leurs fils aussi seront assis à perpétuité sur ton trône.

13. Car l'Éternel à choisi Sion et l'a agréée pour son siège.

14. Elle est, dit-il, le lieu de mon repos, j'y demeurerai parce que je m'y plais.

15. Je bénirai abondamment ses vivres et je rassasierai de pain ses pauvres.

16. Et je revêtirai ses sacrificateurs de délivrance et ses saints chanteront d'une grande joie.

17. C'est là que je ferai germer [b] une corne à David et que je préparerai une lampe à mon oint.

18. Je couvrirai de honte ses ennemis et son diadème fleurira sur lui.

Réflexions

Le vœu que David avait fait pour l'établissement du service divin et qui est rapporté dans ce Psaume est une marque de sa piété. De là, les grands, les magistrats et toutes sortes de personnes doivent apprendre que la gloire de Dieu et son vrai service est ce qu'ils doivent désirer avec le plus d'ardeur et procurer de tout leur pouvoir.

2. La grâce que Dieu fit à David d'exécuter son pieux dessein nous montre que Dieu bénit les entreprises que l'on forme dans de bonnes intentions.

3. Le choix que Dieu avait fait de Sion pour y être adoré et les promesses par lesquelles il s'était engagé d'y habiter à jamais, de la bénir et de la combler de bien doivent être appliquées à l'église chrétienne où Dieu habite encore plus particulièrement et dans laquelle il doit être servi et adoré jusqu'à la fin du monde.

Enfin, nous devons tous, à l'imitation du psalmiste, prier continuellement pour la conservation de l'église, pour la bénédiction de ses ministres et pour la prospérité de tous ses membres.

(a) v11 : II Samuel 7.12 ; I Rois 8.25 ; II Chroniques 6.16
(b) v17 : Luc 1.69

(1) v6 : L'arche de l'alliance.
(2) ibidem : Dans la tribu d'Ephraïm, à Scilo où le tabernacle fut pendant 328 ans.
(3) ibidem : À Kirjathjeharim où l'arche fut mise lorsqu'elle fut renvoyée du pays des Philistins et d'où David la fit transporter à Jérusalem. Voyez I Samuel 7.4 et II Samuel 6.

Psaume CXXXIII

Ce Psaume représente le bonheur de ceux qui vivent dans l'union et dans la paix et les bénédictions que Dieu leur accorde.

1. Cantique de Mahaloth, de David.

VOICI, ô que c'est une chose bonne et que c'est une chose agréable que les frères demeurent unis ensemble !

2. C'est comme cette huile précieuse répandue sur la tête, qui descend sur la barbe d'Aaron et qui découle dans l'ouverture d'en-haut de ses vêtements,

3. Et comme la rosée de Hermon et celle qui descend de la montagne de Sion, car c'est là que l'Éternel a établi la bénédiction et la vie pour toujours.

Réflexions

L'instruction que ce Psaume nous donne est qu'il n'y a rien de plus agréable à Dieu que l'union et la

paix et qu'il comble de ses plus précieuses faveurs les personnes qui sont unies entre elles, ce qui doit avoir beaucoup de force pour nous faire vivre les uns avec les autres dans une concorde fraternelle et chrétienne.

Psaume CXXXIV

C'est ici une exhortation qui s'adresse aux ministres de l'ancien temple et qui les invite à louer Dieu.

1. Cantique de Mahaloth.

VOICI, bénissez l'Éternel, vous tous les serviteurs de l'Éternel, vous qui assistez toutes les nuits dans la maison de l'Éternel.

2. Élevez vos mains dans le sanctuaire et bénissez l'Éternel.

3. L'Éternel te bénisse de Sion, lui qui a fait les cieux et la terre.

Réflexions

Les ministres du Seigneur doivent apprendre d'ici que comme la fonction des sacrificateurs et des Lévites était de louer Dieu jour et nuit dans son temple et de prier pour la postérité d'Israël, aussi la charge des ministres de l'église chrétienne les appelle d'une façon particulière à prier sans cesse pour elle et à célébrer continuellement le saint nom du Seigneur.

Psaume CXXXV

Le prophète exhorte les Lévites à louer Dieu, à publier la puissance infinie par laquelle il a créé toutes choses et à célébrer surtout les merveilles qu'il avait faites autrefois pour retirer son peuple d'Égypte et pour le mettre en possession du pays de Canaan, versets 1-14.

Il y parle aussi de la vanité des idoles et de la folie des idolâtres, versets 15-21.

1. Louez l'Éternel.

LOUEZ le nom de l'Éternel vous les serviteurs de l'Éternel, louez-le.

2. Vous qui assistez dans la maison de l'Éternel, dans les parvis de la maison de notre Dieu,

3. Louez l'Éternel, car l'Éternel est bon, psalmodiez à son nom, car c'est une chose agréable.

4. Car l'Éternel s'est choisi Jacob et Israël pour son précieux joyau.

5. Certainement je connais que l'Éternel est grand et que notre Seigneur est au dessus de tous les dieux.

6. L'Éternel fait tout ce qu'il lui plaît dans les Cieux et sur la terre, dans la mer et dans tous les abîmes.

7. [a] C'est lui qui fait monter du bout de la terre les vapeurs, il produit les éclairs pour la pluie, il tire le vent de ses trésors.

8. [b] C'est lui qui a frappé les premiers-nés d'Égypte, tant des hommes que des bêtes,

9. Qui a envoyé des signes et des miracles au milieu de toi, ô Égypte, contre Pharaon et contre tous ses serviteurs,

10. Qui a frappé plusieurs nations et mis à mort les puissants rois.

11. [c] Sihon le roi des Amorrhéens et Hog le roi de Basçan et les rois de tous les royaumes de Canaan.

12. Et qui a donné leur pays en héritage, en héritage, dis-je, à Israël son peuple.

13. Éternel, ta renommée est à toujours, Éternel, ta mémoire est d'âge en âge.

14. Car l'Éternel fera justice à son peuple et se repentira envers ses serviteurs.

15. [d] Les faux dieux sont de l'or et de l'argent, un ouvrage de mains d'hommes.

16. Ils ont une bouche et ils ne parlent point, ils ont des yeux et ils ne voient point.

17. Ils ont des oreilles et ils n'entendent point : il n'y a point aussi de souffle dans leur bouche.

18. Ceux qui les font et tous ceux qui s'y confient leur deviendront semblables.

19. Maison d'Israël, bénissez l'Éternel, maison d'Aaron, bénissez l'Éternel.

20. Maison des Lévites bénissez l'Éternel, vous qui craignez l'Éternel, bénissez l'Éternel.

21. Béni soit de Sion l'Éternel qui habite à Jérusalem ! Louez l'Éternel !

Réflexions

Ce Psaume ne nous engage pas moins que les Israélites à bénir Dieu et à célébrer cette puissance, cette sagesse et cette bonté qui paraissent dans la création et dans le gouvernement du monde et principalement à reconnaître la grâce qu'il nous a faite de nous choisir pour être son peuple.

S'il avait délivré le peuple d'Israël de l'Égypte et détruit les rois de Canaan pour l'établir dans ce pays-là, Jésus-Christ a fait pour nous de plus grands prodiges de puissance et d'amour. Il a détruit l'idolâtrie qui régnait dans le monde, il nous a retiré de la condamnation et de la mort et il nous a fait entrer dans son église. Il est donc bien juste que ce Dieu tout-puissant et tout bon soit à jamais béni et que tous ceux qui le craignent et principalement ses ministres et ses serviteurs s'unissent pour le louer et pour dire :

Béni soit le Seigneur qui habite en Sion ! Louez l'Éternel.

(a) v7 : Jérémie 10.13
(b) v8 : Exode 12.29
(c) v11 : Nombres 21.24, 25, 34 et 35 ; Josué 12
(d) v15 : Psaume 115.4-10

Psaume CXXXVI

C'est ici un Psaume de louange où les Israélites parlent premièrement des œuvres de la création, versets 1-9

et en second lieu des miracles que Dieu avait fait lorsque leur pères sortirent d'Égypte et qu'ils entrèrent dans le pays de Canaan, versets 10-26.

Il faut remarquer que les Lévites et le peuple se répondent les uns aux autres dans tout ce Psaume et que la bonté de Dieu y est célébrée dans chaque verset par ces mots :

Car sa miséricorde demeure éternellement.

C'était un formulaire de louange qui était alors employé et consacré d'une façon particulière pour louer Dieu dans le temple.

CÉLÉBREZ [a] l'Éternel, car il est bon, parce que sa miséricorde dure éternellement.

2. Célébrez le Dieu des dieux, car sa miséricorde demeure éternellement.

3. Célébrez le Seigneur des seigneurs, car sa miséricorde demeure éternellement.

4. Célébrez celui qui fait seul de grandes merveilles, car sa miséricorde demeure éternellement.

5. [b] Celui qui a fait les cieux avec intelligence, car sa miséricorde demeure éternellement.

6. Celui qui a étendu la terre sur les eaux, car sa miséricorde demeure éternellement.

7. Celui qui a fait les grands luminaires, car sa miséricorde demeure éternellement.

8. Le soleil pour avoir seigneurie sur le jour, car sa miséricorde demeure éternellement.

9. La lune et les étoiles pour avoir domination sur la nuit, car sa miséricorde demeure éternellement.

10. [c] Celui qui a frappé l'Égypte en leurs premiers-nés, car sa miséricorde demeure éternellement.

11. [d] Et qui a fait sortir Israël du milieu d'eux, car sa miséricorde demeure éternellement.

12. Avec une main forte et un bras étendu, car sa miséricorde demeure éternellement.

13. [e] Lequel a fendu la Mer Rouge en deux, car sa miséricorde demeure éternellement.

14. Et a fait passer Israël par le milieu d'elle, car sa miséricorde demeure éternellement.

15. [f] Et a renversé Pharaon et son armée dans la Mer Rouge, car sa miséricorde demeure éternellement.

16. [g] Lequel a conduit son peuple par le désert, car sa miséricorde demeure éternellement.

17. [h] Lequel a frappé les grands rois, car sa miséricorde demeure éternellement.

18. Et a tué les rois magnifiques, car sa miséricorde demeure éternellement.

19. Sihon, roi des Amorrhéens, car sa miséricorde demeure éternellement.

20. Et Hog roi de Basçan, car sa miséricorde demeure éternellement.

21. Et a donné leur pays en héritage, car sa miséricorde demeure éternellement.

22. En héritage à Israël son serviteur, car sa miséricorde demeure éternellement.

23. Lequel lorsque nous étions bien bas s'est souvenu de nous, car sa miséricorde demeure éternellement.

24. Et nous a délivré de la main de nos ennemis, car sa miséricorde demeure éternellement.

25. Lequel donne de la nourriture à toute chair, car sa miséricorde demeure éternellement.

26. Célébrez le Dieu fort des Cieux, car sa miséricorde demeure éternellement.

Réflexions

Il faut faire deux réflexions sur ce Psaume.

La première, que nous avons les mêmes sujets de bénir Dieu que les Juifs en considérant les merveilles de la création et de la providence et les miracles qu'il fit autrefois en faveur de son peuple, mais que nous devons surtout louer cette miséricorde infinie et cette puissance divine qu'il a fait paraître dans l'ouvrage de la rédemption.

La deuxième réflexion regarde ces paroles qui sont répétées dans tous les versets de ce Psaume et qui étaient un formulaire usité et consacré dans le service divin :

Car sa miséricorde demeure éternellement.

Elles font voir que la bonté de Dieu paraît dans toutes ses œuvres, qu'elle est la source de tous les biens que nous possédons et qu'ainsi nous devons la célébrer par des louanges continuelles avec une grande reconnaissance et avec toute l'ardeur dont nous sommes capables.

(a) v1 : Psaumes 106.1, 107.1 et 118.1
(b) v5 : Genèse 1.1 et suivants
(c) v10 : Exode 12.29
(d) v11 : Exode 13.2
(e) v13 : Exode 14.21-22
(f) v15 : Exode 14.24
(g) v16 : Exode chapitres 15, 16, 17 et 19
(h) v17 : Nombres 21, 24, 25, 34 et 35.

Psaume CXXXVII

Les Juifs captifs à Babylone parlent dans ce Psaume. Ils y marquent la vive douleur dont ils étaient pénétrés dans leur exil et le zèle qu'ils avaient pour Jérusalem, versets 1-6.

Le prophète y prédit aussi la ruine des Iduméens qui s'étaient réjouis de la désolation de cette ville et la destruction des Babyloniens, versets 7-9.

NOUS nous sommes tenus auprès des fleuves de Babylone et même nous y avons pleuré, nous souvenant de Sion.

2. Nous avons pendu nos harpes aux saules, au milieu d'elle.

3. Quand ceux qui nous avaient emmenés prisonniers nous ont demandé de chanter des cantiques et de les réjouir avec nos harpes que nous avions pendues, et qu'ils nous ont dit : Chantez-nous quelque chose des cantiques de Sion, nous avons répondu :

4. Comment chanterions-nous des cantiques de l'Éternel dans une terre étrangère ?

5. Si je t'oublie Jérusalem, que ma droite s'oublie elle-même.

6. Que ma langue soit attachée à mon palais si je ne me souviens de toi, si je ne fais de Jérusalem le principal sujet de ma joie.

7. Ô Éternel, souviens-toi des enfants d'Édom, lesquels dans la journée de Jérusalem disaient : Découvrez, découvrez jusqu'à ses fondements.

8. Fille de Babylone qui va être détruite, heureux celui qui te rendra la pareille de ce que tu nous as fait !

9. [a] Heureux celui qui saisira tes petits enfants et les écrasera contre les pierres !

Réflexions

Les sentiments que les Juifs captifs font paraître dans ce Psaume sont ceux de tous les vrais fidèles. Ils ont un très grand zèle pour l'église, ils ne sauraient se réjouir lorsqu'ils la voient dans la souffrance et ils s'oublieraient plutôt eux-mêmes et leur propres intérêts que d'oublier les intérêts de la gloire de Dieu.

2. La ruine des Iduméens et des Babyloniens, qui est prédite dans ce Psaume et qui arriva peu d'années après celle de Jérusalem, nous apprend que Dieu venge les maux que l'on fait à son église et qu'il punit sévèrement et d'une manière exemplaire les persécuteurs et ceux qui se joignent à eux, aussi bien que ceux qui insultent aux misérables et qui se réjouissent du mal qui leur arrive.

(a) v9 : Ésaïe 13.16.

Psaume CXXXVIII

David animé d'un zèle salutaire déclare qu'il veut louer Dieu publiquement pour toutes ses faveurs et inciter tous les rois et tous les peuples à le louer avec lui, versets 1-6.

Il le prie de continuer à le protéger et il témoigne une parfaite confiance en son assistance et en ses promesses, versets 7-8.

1. Psaume de David.

JE te célébrerai de tout mon cœur, je te psalmodierai en la présence des souverains.

2. Je me prosternerai dans le palais de ta Sainteté et je célèbrerai ton nom à cause de ta bonté et de ta vérité, car tu as rendu ton nom grand et admirable par dessus tout autre en accomplissant ta parole.

3. Au jour où j'ai crié, tu m'as exaucé et tu m'a fortifié en mon âme par ta vertu.

4. Éternel, tous les rois de la terre te célébreront quand ils auront entendu les paroles de ta bouche.

5. Et ils chanteront les voies de l'Éternel, car la gloire de l'Éternel est grande.

6. Car l'Éternel est élevé, il voit les choses basses et il connait de loin les choses plus élevées.

7. Si je marche au milieu de l'adversité, tu me vivifieras, tu avanceras ta main contre la fureur de mes ennemis et ta droite me délivrera.

8. L'Éternel achèvera ce qui me concerne. Éternel, ta bonté demeure à toujours, tu n'abandonneras point l'ouvrage de tes mains.

Réflexions

On voit éclater dans ce cantique le zèle ardent dont les fidèles sont animés et qui les porte à se réjouir en Dieu, à l'adorer, à chanter ses louanges et à publier ses bontés devant tous les hommes et même devant les grands de la terre, afin de leur apprendre à craindre Dieu et à célébrer sa gloire.

Nous voyons après cela dans ce Psaume que ce grand Dieu qui habite dans le Ciel connait tout ce qui se passe ici-bas, qu'il ne dédaigne pas de prendre soin des hommes, mais qu'il a particulièrement les yeux ouverts sur ses enfants, qu'il est avec eux dans l'adversité, en sorte que tous ceux qui le craignent peuvent dire avec une pleine assurance :

Le Seigneur achèvera de pourvoir à ce qui me concerne. Seigneur, ta bonté demeure à toujours, tu n'abandonneras point l'ouvrage de tes mains.

Psaume CXXXIX

David reconnait dans ce Psaume que Dieu est présent partout et qu'il a une parfaite connaissance de toute chose et même de celles qui sont les plus cachées, versets 1-13.

Il loue la sagesse infinie de Dieu qui paraît d'une façon particulière dans la formation de l'homme et touché de toutes ces merveilles, il déclare que la considération des œuvres du Seigneur le portera toujours à le bénir, à le craindre et à se réjouir en lui, versets 14-18.

Enfin, il dit que la confiance qu'il avait en la bonté et en la puissance du Seigneur le soutiendrait contre les efforts de ses ennemis, qu'il ne les craindrait jamais et qu'il n'aurait aucun commerce avec eux, versets 19-24.

1. Psaume de David, donné au maître chantre *pour le chanter*.

ÉTERNEL tu m'as sondé et tu m'as connu.

2. Tu connais quand je m'assieds et quand je me lève, tu découvres de loin ma pensée.

3. Tu m'environnes soit que je marche, soit que je m'arrête et tu as une parfaite connaissance de toutes mes voies.

4. Même avant que la parole soit sur ma langue, voici ô Éternel, tu connais déjà tout.

5. Tu me tiens serré par derrière et par devant et tu as mis ta main sur moi.

6. Ta science est trop merveilleuse pour moi et si haut élevée que je n'y saurais atteindre.

7. Où irai-je loin de ton Esprit ? Et où fuirai-je loin de ta face ?

8. Si je monte aux Cieux, tu y es, [a] si je me couche au sépulcre, t'y voila.

9. Si je prenais les ailes de l'aube du jour et si j'allais demeurer à l'extrémité de la mer,

10. Là même ta main me conduirait et ta droite m'y saisirait.

11. Si je dis : Au moins les ténèbres me couvriront, la nuit servirai de lumière tout autour de moi.

12. Les ténèbres même ne me cacheront point à toi et la nuit resplendira comme le jour, autant te sont les ténèbres que la lumière.

13. Car tu as possédé mes reins dès que tu m'as enveloppé au ventre de ma mère.

14. Je te célébrerai de ce que j'ai été [nc1] fait d'une étrange et admirable manière, tes œuvres sont merveilleuses et mon âme le connait bien.

15. L'agencement de mes os ne t'a point été caché lorsque j'ai été formé dans un lieu secret et tissé dans les lieux bas de la terre.

16. Tes yeux m'ont vu lorsque j'étais comme un peloton et toutes ces choses s'écrivaient dans ton livre au jour qu'elles se formaient, même lorsqu'il n'y en avait encore aucune.

17. C'est pourquoi, ô Dieu fort, que tes pensées me sont précieuses et que la multitude en est grande !

18. Les veux-je compter ? Elles sont en plus grand nombre que le sable. Suis-je réveillé ? Je suis encore avec toi.

19. Ô Dieu ne feras-tu pas mourir le méchant ? C'est pourquoi ô hommes de sang, retirez-vous loin de moi.

20. Car ils ont parlé contre toi avec méchanceté, tes ennemis se sont élevés vainement.

21. Éternel, ne haïrais-je pas ceux qui te haïssent ? Et ne serais-je pas indigné contre ceux qui s'élèvent contre toi ?

22. Je les ai haïs d'une parfaite haine, je les tiens pour mes ennemis.

23. Ô Dieu fort, sonde-moi et considère mon cœur, éprouve-moi et considère mes discours.

24. Et regarde s'il y a en moi aucun dessein de nuire à personne et conduis-moi par la voie du monde.

Réflexions

On doit faire une grande attention sur ce Psaume. C'est un endroit de l'Écriture où il est parlé le plus clairement de la présence et de la connaissance de Dieu. David nous enseigne d'une manière très expresse que Dieu est partout, que sa connaissance est infinie aussi bien que sa puissance, que rien ne lui est caché et qu'en quelque lieu que nous soyons, il est le témoin, non seulement de nos actions et de nos paroles, mais même de nos pensées les plus secrètes. Nous devons être pénétrés de ces vérités et elles nous engagent à vivre comme étant toujours sous les yeux du Seigneur et à craindre ce grand Dieu qui est partout et qui nous jugera avec une parfaite équité sur la connaissance qu'il a de nos œuvres.

À cette réflexion qui est la principale, il faut ajouter ces trois considérations particulières.

La première, que nous avons dans la manière admirable dont Dieu nous a donné la vie, de grands motifs à reconnaître sa puissance et sa bonté et à employer nos corps et nos âmes à le servir.

La seconde, que cette puissance et cette bonté de Dieu doivent remplir les justes d'une grande confiance et les rassurer contre la crainte qu'ils pourraient avoir des hommes.

La dernière réflexion est que si nous aimons Dieu, nous aurons de la haine pour tout ce que Dieu haït, que nous éviterons les vices et le commerce des impies sans pour autant haïr jamais leurs personnes, imitant en cela Dieu notre Père qui hait l'injustice, mais qui supporte les pécheurs leur faisant continuellement du bien et usant d'une grande patience envers eux pour les amener à la repentance.

(a) v8 : Amos 9.2

(nc1) v14 : Le participe passé *été* ne se trouve pas dans l'original, nous l'avons ajouté en référence à des versions plus récentes.

Psaume CXL

David prie Dieu de le garantir des ruses et de la malice de ceux qui cherchaient sa ruine, versets 1-9, et il les menace de la vengeance céleste, versets 10-14.

1. Psaume de David, donné au maître chantre *pour le chanter*.

ÉTERNEL, délivre-moi de l'homme mauvais, garde-moi de l'homme outrageux.

3. Ils pensent du mal dans leur cœur, ils renouvellent tous les jours des combats.

4. Ils affilent leur langue comme un serpent, il y a du venin de vipères sous leurs lèvres. Sélah.

5. Éternel, garde-moi des mains du méchant, préserve-moi de l'homme outrageux, de ceux qui ne pensent qu'à me faire tomber.

6. Les orgueilleux m'ont caché le piège et ils ont tendu avec des cordes un rets à mon passage, ils m'ont mis des trébuchets. Sélah.

7. J'ai dit à l'Éternel : Tu es mon Dieu fort, Éternel prête l'oreille à la voix de mes supplications.

8. Ô Éternel, Seigneur qui es la force de mon salut, tu as couvert ma tête au jour de la bataille.

9. Éternel, n'accorde point au méchant ses souhaits, ne fais point que sa pensée ait son effet, ils s'élèveraient. Sélah.

10. Pour ce qui est des principaux de ceux qui m'assiègent, le mal qu'ils font par leurs lèvres les couvrira.

11. Des charbons embrasés tomberont sur eux et les feront tomber dans le feu et dans les fosses profondes sans qu'ils se relèvent.

12. L'homme médisant ne sera point affermi sur la terre, pour ce qui est de l'homme outrageux et mauvais, on chassera après lui jusqu'à ce qu'il soit exterminé.

13. Je sais que l'Éternel fera justice à l'affligé et droit aux misérables.

14. Certainement les justes célèbreront ton nom, les hommes droits habiteront devant ta face.

Réflexions

Ce qui est à remarquer ici, c'est que Dieu garantit les justes contre la violence des méchants, que sa vengeance tombe sur les hommes cruels, sur les calomniateurs et sur les trompeurs, que quelque redoutable que paraisse leur puissance, il dissipe tous leurs complots et que s'il souffre que les innocents succombent pour quelque temps, il montre à la fin qu'il est leur protecteur, en sorte qu'ils ont sujet de reconnaître et de célébrer sa puissance, sa justice et sa bonté.

C'est dans cet esprit et dans ces vues et non dans un esprit de ressentiment et de vengeance contre ceux qui pourraient nous avoir offensé que nous devons lire et méditer ce Psaume.

Psaume CXLI

David, exposé à l'injustice et à la calomnie de diverses personnes qui le persécutaient, prie Dieu de recevoir favorablement ses supplications, versets 1-5.

Il lui demande la grâce de ne point pécher par sa langue en se laissant aller au murmure et d'être garanti de la séduction des pécheurs et il souhaite d'être repris et corrigé par les justes. Il se confie au secours de Dieu et il est persuadé qu'il le délivrerai de ceux qui cherchaient sa ruine, versets 6-10.

1. Psaume de David.

ÉTERNEL, je t'invoque, hâte-toi de venir à moi, prête l'oreille à ma voix lorsque je crie à toi.

2. Que ma requête vienne devant toi comme le parfum et l'élévation de mes mains comme l'oblation du soir.

3. Éternel, garde ma bouche, garde l'ouverture de mes lèvres.

4. N'incline point mon cœur à des choses mauvaises en sorte que je commette des méchantes actions par malice avec les ouvriers d'iniquité et que je ne mange point de leurs délices.

5. Que le juste me frappe, ce sera une saveur et qu'il me reprenne, ce sera un baume excellent, il ne blessera point ma tête, je prierai même pour eux dans leur calamités.

6. Quand les gouverneurs auront été précipités des rochers, alors on écoutera mes paroles et elles seront agréables.

7. Nos os sont épars près de l'ouverture du sépulcre, comme quand on laboure et qu'on fend la terre.

8. Mais, ô Éternel mon Seigneur, mes yeux sont tournés vers toi, je me suis retiré vers toi, ne laisse point mon âme dénuée.

9. Garde-moi du piège qu'ils m'ont tendu et des trébuchets des ouvriers d'iniquité.

10. Les méchants tomberont tous ensembles dans leurs filets jusqu'à ce que je sois passé.

Réflexions

L'usage que nous devons faire de ce Psaume est de nous joindre au roi David dans les prières qu'il y fait et de demander premièrement à Dieu avec humilité qu'il daigne recevoir favorablement nos requêtes et qu'elles montent jusqu'en sa présence.

2. Qu'il nous préserve de l'offenser par des discours inconsidérés ou par des pensées criminelles et de nous laisser séduire par les pécheurs, c'est à quoi tend cette prière :

Seigneur, garde ma bouche et mes lèvres, n'incline point mon cœur à des choses mauvaises, que je ne commette aucun mal avec les méchants et que je ne goutte pas leurs délices.

3. David nous apprend à recevoir avec plaisir et avec reconnaissance les avertissements et les corrections des gens de bien, c'est le sentiment qu'on toutes les personnes pieuses et ce que David exprime lorsqu'il dit :

Que le juste me frappe, ce me sera une grâce, qu'il me reprenne, ce me sera un baume excellent.

L'on voit enfin dans ce Psaume que bien que la condition des justes soit quelquefois misérable, Dieu les garde toujours et qu'il ne les abandonne pas à ceux qui cherchent leur ruine.

Psaume CXLII

David, renfermé dans la caverne de Henguédi et environné des troupes de Saül, prie Dieu de le secourir dans ce pressant danger. Il fait vœu de lui rendre ses actions de grâce. On peut lire dans I Samuel XXIV l'histoire qui donne occasion de ce Psaume.

1. Maskil de David qui est une requête qu'il fit lorsqu'il était dans la caverne.

JE crie de ma voix vers l'Éternel, je supplie de ma voix l'Éternel.

3. Je répands ma plainte devant lui, j'expose ma détresse en sa présence.

4. Quand mon esprit s'est pâmé en moi, alors tu as connu mon sentier. Ils m'ont caché un piège dans le chemin par lequel je marchais.

5. Je considérais à ma droite et je regardais et il n'y a personne qui me reconnût, tout refuge me manquait et il n'y avait personne qui eût soin de mon âme.

6. Éternel, je me suis écrié vers toi et j'ai dit : Tu es ma retraite et ma portion dans la terre des vivants.

7. Sois attentif à mon cri, car je suis devenu fort misérable, délivre-moi de ceux qui me poursuivent, car ils sont plus puissants que moi.

8. Tire mon âme hors de la prison afin que je célèbre ton nom, les justes viendront autour de moi parce que tu m'auras récompensé.

Réflexions

Cette prière que le roi David adressa à Dieu, étant sur le point de tomber entre les mains de Saül, fait voir que c'est auprès du Seigneur qu'il faut chercher le secours qui nous est nécessaire. Et la délivrance que Dieu accorda à David dans cette extrémité montre que la confiance des fidèles ne les trompe jamais, que Dieu a toujours des moyens de les tirer du danger et qu'il change enfin leur tristesse en joie et en actions de grâces.

Psaume CXLIII

Le roi David s'humilie profondément devant Dieu par la confession de ses péchés, versets 1-2.

2. Il le prie d'avoir égard à son déplorable état, d'écouter favorablement sa prière, de le conduire par son Esprit et de le tirer du péril où il se trouvait, versets 3-12.

1. Psaume de David.

ÉTERNEL, écoute ma requête, prête l'oreille à mes supplications suivant ta fidélité, réponds-moi par ta justice

2. Et n'entre point en jugement avec ton serviteur, car nul homme vivant ne sera justifié devant toi.

3. L'ennemi poursuit mon âme, il a foulé ma vie par terre, il m'a mis dans des lieux ténébreux comme ceux qui sont morts depuis longtemps.

4. Et mon esprit se pâme en moi et mon cœur est désolé au dedans de moi.

5. Je me souviens des jours anciens, je médite toutes tes œuvres et je m'entretiens des ouvrages de tes mains.

6. J'étends mes mains vers toi, mon âme est devant toi comme une terre altérée. Sélah.

7. Ô Éternel, hâte-toi, réponds-moi, mon esprit est en défaillance, ne me cache point ta face de moi, [a] en sorte que je devienne semblable à ceux qui descendent dans la fosse.

8. Fais-moi entendre dès le matin ta bonté, car je me suis assuré sur toi, fais-moi connaître le chemin par lequel j'ai à marcher, car j'ai élevé mon cœur vers toi.

9. Éternel, délivre-moi de ceux qui me haïssent, parce je me suis retiré vers toi.

10. Enseigne-moi à faire ta volonté, car tu es mon Dieu, que ton bon Esprit me conduise dans le droit chemin.

11. Éternel, rends-moi la vie pour l'amour de ton nom, tire mon âme hors de la détresse à cause de ta justice,

12. Et retranche par ta bonté ceux qui me haïssent et détruis tous ceux qui oppriment mon âme parce que je suis ton serviteur.

Réflexions

La prière que le roi David fait à l'entrée de ce Psaume en ces termes :

N'entre point en jugement avec ton serviteur, car nul homme vivant ne sera trouvé justifié devant toi

est d'un usage général et il n'y a personne qui ne doive la présenter à Dieu avec ardeur et humilité.

2. Le recours que David avait à Dieu dans ses maux nous enseigne que dans quelque extrémité que nous nous trouvions, nous devons chercher notre sûreté et notre consolation dans la prière et dans la confiance au Seigneur et méditer pour cet effet ses œuvres et les divers témoignages qu'il a donné de tout temps de sa bonté à ceux qui le craignent.

Mais ce que nous devons surtout lui demander, soit que nous soyons affligé ou que nous nous trouvions dans quelque autre état, c'est la grâce de le craindre, les effets de son amour et la conduite de son bon Esprit, lui présentant pour cet effet cette prière :

Fais-moi entendre dès le matin ta bonté, car je me suis assuré en toi, fais-moi connaître le chemin par lequel je dois marcher. Enseigne-moi à faire ta volonté, car tu es mon Dieu, que ton Esprit me conduise dans le droit chemin.

Au reste, quand nous voyons avec quelle ardeur David prie le Seigneur, dans ce Psaume et dans plusieurs autres, de le délivrer de ceux qui le haïssent, il faut penser que nous n'avons pas les mêmes raisons que ce roi avait de faire de semblables prières, mais que nous devons implorer de tout notre cœur l'assistance de Dieu contre les ennemis de notre salut, puisque nous sommes tous exposés à leurs attaques et qu'ils sont infiniment plus à craindre que les ennemis temporels.

(a) v7 : Psaume 28.1

Psaume CXLIV

C'est ici un cantique d'actions de grâces pour les victoires et les délivrances que Dieu avait accordées à David, versets 1-11

et une prière pour la prospérité du peuple d'Israël, versets 12-15.

On croit que David prononça ce cantique après qu'il eût vaincu Goliath.

1. Psaume de David.

BÉNI soit l'Éternel [a] mon rocher lequel dresse mes mains pour le combat et mes doigt pour la bataille,

2. Qui déploie sa bonté envers moi, qui est [b] ma forteresse, ma haute retraite, mon libérateur, mon bouclier. Je me suis retiré vers lui, il range mon peuple sous moi.

3. Ô Éternel, [c] qu'est-ce que l'homme que tu aies soin de lui et que le fils de l'homme mortel que tu tiennes compte de lui ?

4. [d] L'homme est semblable à la vanité, ses jours sont [e] comme une ombre qui passe.
5. Éternel, abaisse tes Cieux et descends, touche les montagnes et qu'elles fument.
6. Lance l'éclair et les dissipe, tire tes flèches et les mets en déroute.
7. Étends tes mains d'en haut, délivre-moi et me retire des grosses eaux, de la main des enfants de l'étranger,
8. Dont la bouche prononce des mensonges et dont la droite est une droite trompeuse.
9. Ô Dieu, je te chanterai un nouveau cantique, je te psalmodierai sur l'instrument à dix cordes.
10. C'est lui qui envoie la délivrance aux rois et qui délivre David son serviteur de l'épée meurtrière.
11. Retire-moi et me délivre de la main des enfants de l'étranger dont la bouche prononce des mensonges et dont la droite est une droite trompeuse.
12. Que nos fils soient comme de jeunes plantes croissant en leur jeunesse et nos filles comme les angles taillés pour l'ornement d'un palais.
13. Que nos dépenses soient remplies fournissant toute espèce de provisions, que nos troupeaux multiplient par milliers dans nos parcs.
14. Que nos bœufs soient chargés de graisse, qu'il n'y ait point de brèche, qu'il ne se fasse point de sortie et qu'il n'y ait point de cri dans nos places.
15. Heureux le peuple qui est dans cet état ! [f] Heureux le peuple duquel l'Éternel est le Dieu !

Réflexions

Les actions de grâces que David rend à Dieu des victoires qu'il avait obtenues nous montre que c'est à Dieu qu'il faut donner la gloire de tous les biens qui nous arrivent et que c'est lui qui favorise les rois pieux et en général tous ceux qui le craignent et qui les tire des plus grands dangers.

2. Lorsque Dieu nous accorde quelque grâce, nous devons joindre à nos louanges un humble aveu de notre indignité et dire dans ces sentiments :

Ô Seigneur, qu'est-ce que l'homme que tu te souviennes de lui et du fils de l'homme que tu en tiennes compte.

3. Ce cantique nous enseigne que l'abondance, la paix et la prospérité temporelle sont des effets de la bonté de Dieu et de sa providence et qu'il faut recevoir ces bienfaits-là avec reconnaissance et en faire un bon usage. Souvenons-nous que ces faveurs temporelles que les Juifs demandaient à Dieu et qui leur étaient promises par l'alliance qu'il avait faite avec eux ne sont pas celles que les chrétiens doivent principalement rechercher. Soyons encore plus sensibles aux bénédictions spirituelles que Dieu nous accorde dans l'église et qui nous assurent la jouissance d'un bonheur qui ne finira jamais. C'est dans la vue de ces bénédictions que nous avons encore plus de sujet que les Juifs n'en avaient de dire :

Heureux le peuple duquel l'Éternel est le Dieu.

(a) v1 : II Samuel 22.2 et 35 ; Psaume 18.3 et 35
(b) v2 : II Samuel 22.48 ; Psaume 18.48
(c) v3 : Job 7.17 ; Psaume 8.5 ; Hébreux 2.6
(d) v4 : Psaume 39.6 et 62.10
(e) v4 : Job 14.2
(f) v15 : Psaume 33.12 et 65.5

Psaume CXLV

David adore et loue dans ce Psaume d'une manière pleine de zèle et d'amour la grandeur de Dieu, ses ouvrages merveilleux, sa puissance, sa justice, mais surtout sa bonté envers tous les hommes et l'amour qu'il porte à ceux qui le craignent et qui l'invoquent.

Ce cantique est l'un de ceux que l'on peut lire avec le plus de fruit et d'édification.

1. Psaume de louange composé par David.
Aleph. MON Dieu, mon Roi, je t'exalterai et je bénirai ton nom à toujours et à perpétuité.
2. *Beth* Je te bénirai chaque jour et je louerai ton nom à toujours et à perpétuité.
3. *Guimel* L'Éternel est grand et infiniment digne d'être loué et on ne saurait sonder sa grandeur.
4. *Daleth* Une génération dira la louange de tes œuvres à l'autre génération et elles raconteront tes exploits.
5. *Hé* Je m'entretiendrai de la magnificence glorieuse de ta majesté et de tes œuvres merveilleuses.
6. *Vau* Et on récitera la force de tes exploits redoutables et je raconterai ta grandeur.
7. *Zajin* Ils répandront le souvenir de ta grande bonté et ils raconteront ta justice avec un chant de triomphe.
8. *Heth* [a] L'Éternel est miséricordieux et pitoyable, lent à la colère et grand en bonté.
9. *Teth* L'Éternel est bon envers tous et ses compassions sont par dessus toutes ses œuvres.
10. *Jod* Éternel, toutes tes œuvres te célébreront et tes bien-aimés te béniront.
11. *Caph* Ils réciteront la gloire de ton règne et raconteront tes grands exploits.
12. *Lamed* Afin de donner à connaître tes grands exploits aux hommes et la gloire de la magnificence de ton règne.
13. *Mem* Ton règne est un règne de tous siècles et ta domination est dans tous les âges.
14. *Samech* L'Éternel soutient tous ceux qui sont prêts à tomber et il redresse tous ceux qui sont abattus.
15. *Hajin* Les yeux de tous s'attendent à toi et tu leur donnes leur nourriture en leur temps.
16. *Pe* Tu ouvres ta main et tu rassasies à souhait tout ce qui vit.
17. *Tsadi* L'Éternel est juste dans toutes ses voies et plein de bonté dans toutes ses œuvres.
18. *Koph* L'Éternel est près de tous ceux qui l'invoquent, de tous ceux qui l'invoquent en vérité.
19. Il accomplit le souhait de ceux qui le craignent, il exauce leur cri et il les délivre.

20. *Scin* L'Éternel garde tous ceux qui l'aiment, mais il exterminera tous les méchants.
21. *Thau* Ma bouche racontera la louange de l'Éternel et toute chair bénira le nom de sa Sainteté à toujours et à perpétuité.

Réflexions

Ce Psaume est très propre pour enflammer notre zèle et pour nous animer à louer Dieu avec une ardente dévotion. David y exprime en des termes extrêmement touchants le plaisir, le ravissement et l'ardeur avec laquelle les fidèles méditent les œuvres merveilleuses du Seigneur et célèbrent sa puissance, sa majesté, sa fidélité, sa justice et principalement sa bonté et sa miséricorde qui est par dessus toutes ses œuvres. David nous apprend dans ce cantique que c'est par le Seigneur que toutes les créatures ont été faites et qu'elles subsistent, que sa providence s'étend jusqu'aux animaux, mais il y représente principalement le soin paternel que Dieu a de ceux qui le craignent, il nous assure que Dieu est toujours près d'eux pour les garder, qu'il les exauce quand ils le réclament, qu'il les délivre dans leurs détresses et qu'il accomplit le souhait de leur cœur.

L'effet que la considération de toutes ces choses doit produire est de nous remplir d'un grand amour pour ce Dieu si bon, de nous porter à l'imiter dans sa bonté, de nous inspirer toujours plus d'attachement pour la piété qui nous procure ces précieux avantages et de nous animer d'un zèle ardent pour le bénir et pour publier à jamais ses louanges.

(a) v8 : Exode 34.7 ; Nombres 14.18 ; Psaumes 86.15 et 103.8

Psaume CXLVI

Le prophète fait vœu de louer Dieu tout le temps de sa vie et il enseigne qu'il faut mettre sa confiance en Dieu seul qui est le maître du monde et qui a un soin particulier des justes.

1. Louez l'Éternel.
MON âme loue l'Éternel.
2. Je louerai l'Éternel pendant toute ma vie, je psalmodierai à mon Dieu tant que je durerai.
3. [a] Ne vous assurez point sur les princes, ni sur aucun fils de l'homme qui ne saurait délivrer.
4. Son esprit sort et l'homme retourne en sa terre et en ce jour-là ses desseins périssent.
5. Heureux celui à qui le Dieu fort de Jacob est en aide et dont l'attente est à l'Éternel son Dieu !
6. Qui a fait les cieux et la terre et la mer et tout ce qui y est et qui garde toujours la vérité !
7. Qui fait droit à ceux à qui on fait tort, qui donne du pain à ceux qui ont faim ! L'Éternel délie ceux qui sont liés.
8. L'Éternel ouvre les yeux des aveugles, l'Éternel redresse ceux qui sont abattus, l'Éternel aime les justes.
9. L'Éternel garde les étrangers, il soutient l'orphelin et la veuve et il renverse le train des méchants.
10. [b] L'Éternel règnera à jamais. Ô Sion, ton Dieu est d'âge en âge. Louez l'Éternel.

Réflexions

Nous devons apprendre de ce Psaume
1. Que le plus bel usage que nous puissions faire de notre vie est de l'employer toute entière à louer et à glorifier le saint nom de l'Éternel.
2. Que c'est une grande folie de mettre sa confiance dans les hommes et dans les grands, puisqu'ils ne sont que la faiblesse et le néant même, étant des hommes mortels, mais que pour jouir d'un vrai bonheur, il faut se reposer uniquement sur Dieu qui est le créateur du monde qui aime la vérité et la droiture, qui fait justice à ceux qu'on opprime, qui les délivre et qui règnera à jamais pour la défense de son peuple et de ses enfants.

(a) v3 : Psaume 118.8-9
(b) v10 : Exode 15.18

Psaume CXLVII

Les Israélites sont exhortés à louer Dieu
1. à cause des œuvres de la création, versets 1-12
2. et en second lieu à cause des grâces qu'il répandait sur leur nation en particulier, versets 13-20.

LOUEZ l'Éternel, car c'est une chose bonne de psalmodier à notre Dieu, car c'est une chose agréable, sa louange est bienséante.
2. L'Éternel est celui qui bâtit Jérusalem, il rassemblera ceux d'Israël qui sont dispersés.
3. Il guérit ceux qui ont le cœur brisé et il bande leurs plaies.
4. Il compte le nombre des étoiles, il les appelle toutes par leur nom.
5. Notre Seigneur est grand et d'une grande puissance. Son intelligence est infinie.
6. L'Éternel soutient les débonnaires, mais il abaisse les méchants jusqu'en terre.
7. Chantez à l'Éternel avec des actions de grâces en vous répondant les uns aux autres. Psalmodiez avec la harpe à notre Dieu,
8. Qui couvre de nuées les cieux, qui prépare la pluie pour la terre, qui fait produire le foin aux montagnes,
9. Qui donne la pâture au bétail et aux petits du corbeau qui crient.
10. [a] Il n'a point égard à la force du cheval, il ne fait point de cas des hommes légers à la course.
11. L'Éternel met son affection en ceux qui le craignent et en ceux qui s'attendent à sa bonté.
12. Jérusalem, loue l'Éternel, Sion loue ton Dieu.
13. Car il a renforcé les barres de tes portes, il a béni tes enfants au milieu de toi.
14. C'est lui qui rend paisibles tes contrées et qui te rassasie de la graisse du froment.

15. C'est lui qui envoie ses ordres sur la terre de sorte que ce qu'il a prononcé la parcourt avec beaucoup de vitesse.

16. C'est lui qui donne la neige comme des flocons de laine et qui répand la bruine comme de la cendre.

17. C'est lui qui jette sa glace comme par morceaux : Qui pourra soutenir la rigueur de son froid ?

18. Il envoie ses ordres et il les fait fondre, il fait souffler le vent et les eaux s'écoulent.

19. Il annonce ses paroles à Jacob, ses statuts et ses ordonnances à Israël.

20. Il n'a pas fait ainsi à toutes les nations et elles ne connaissent point ses ordres. Louez l'Éternel.

Réflexions

Ce Psaume nous présente deux grands motifs à louer Dieu et à l'aimer.

Le premier qui nous est commun avec les Juifs et avec tous les hommes et qui est pris de cette puissance et de cette sagesse admirable avec laquelle il gouverne le monde. Nous voyons ici que c'est Dieu qui conserve toutes choses, qui envoie la neige et la pluie, qui fait produire à la terre son fruit, qui donne l'abondance et la paix et qu'ainsi tous ces biens temporels doivent être attribués à sa bonté et rapportés à sa gloire.

Le second sujet des louanges de Dieu qui est exprimé dans ce Psaume est pris des biens que Dieu avait fait aux Juifs et surtout de ce qu'outre la protection, l'abondance et la paix dont ils jouirent dans la terre de Canaan, il leur avait donné sa parole et sa sainte loi.

À cet égard nous avons des motifs bien plus forts à rendre grâce au Seigneur en vue des bénédictions spirituelles qu'il répand sur nous, entre lesquelles celle que nous devons le plus estimer est l'avantage d'être éclairé par l'Évangile et par la connaissance de sa volonté. C'est là une grâce qu'il n'a pas faite à tous les peuples. Ainsi nous devons en reconnaître le prix, la posséder avec gratitude et nous en servir à l'honneur de son saint Nom et à notre propre salut.

(a) v10 : Psaume 33.17

Psaume CXLVIII

David dans les transports de son zèle invite toutes les créatures du Ciel et de la terre à louer Dieu, versets 1-10,

mais il y convie particulièrement les hommes et les Israélites, versets 11-14.

Il y a beaucoup d'élévation et d'onction dans ce Psaume.

1. Louez l'Éternel.

LOUEZ l'Éternel dans les cieux : louez-le dans les plus hauts lieux.

2. Tous ses anges, louez-le, toutes ses armées, louez-le.

3. Louez-le soleil et lune, toutes les étoiles qui jetez de la lumière, louez-le.

4. Louez-le Cieux des Cieux et les eaux qui sont sur les Cieux.

5. Que toutes ces choses louent le nom de l'Éternel, car il a commandé et elles ont été créées.

6. Et il les a établies à perpétuité et pour toujours, il y a mis un ordre qui ne changera point.

7. Louez de la terre l'Éternel vous les gros poissons et tous les abîmes,

8. Feu et grêle, neige et vapeur, vent de tempête qui exécutez sa parole,

9. Montagnes et tous les coteaux, arbres fruitiers et tous les cèdres,

10. Bêtes sauvages et tout le bétail, reptiles et oiseaux qui avez des ailes,

11. Rois de la terre et tous les peuples, princes et tous les gouverneurs de la terre,

12. Ceux qui sont à la fleur de leur âge et les vierges, les vieillards et les jeunes gens.

13. Qu'ils louent tous le nom de l'Éternel, car son nom est élevé, sa majesté est sur la terre et sur les Cieux.

14. Car il a élevé la corne de son peuple, ce qui est une louange pour tous ses biens-aimés, pour les enfants d'Israël qui sont le peuple qui est près de lui. Louez l'Éternel.

Réflexions

Dans ce cantique, aussi bien que dans plusieurs autres, nous apprenons

que c'est Dieu qui a formé, qui conserve et qui conduit toutes les créatures qu'il y a dans le Ciel et sur la terre, les anges, le soleil, la lune et tous les astres,

que c'est par sa volonté que le feu, la grêle, la neige, les vents, les montagnes, les arbres et les bêtes subsistent dans un ordre qui ne change jamais et produisent tous les divers effets que nous voyons tous les jours.

2. Nous devons considérer que toutes ces créatures, à la réserve des anges, étant destituées de raison, elles ne louent le Seigneur qu'en tant qu'elles nous présentent des sujets de le louer par les merveilles qu'elle nous mettent devant les yeux et qu'ainsi c'est aux hommes à bénir Dieu puisqu'eux seuls sont capables de le connaître dans ses ouvrages.

Nous voyons dans ce Psaume que toutes sortes de personnes sont obligées à s'acquitter de ce devoir : les grands et les petits, les hommes et les femmes, les jeunes gens et les vieillards. En général tous ceux qui ont le bonheur de vivre dans l'église doivent signaler leur zèle et s'unir pour donner gloire au créateur de toutes choses et notre plus ardent désir doit être que le nom de notre Dieu soit loué et béni par nous et par toutes créatures dès maintenant et dans l'éternité.

Psaume CXLIX

C'est ici un Psaume de louange et de reconnaissance pour les victoires que le peuple d'Israël avait remportées sur plusieurs rois par l'assistance de Dieu.

1. Louez l'Éternel.
CHANTEZ un cantique nouveau et sa louange dans l'assemblée de ses biens-aimés.
2. Qu'Israël se réjouisse en celui qui l'a fait et que les enfants de Sion soient transportés de joie en leur roi.
3. Qu'ils louent son nom en concert [1], qu'ils psalmodient sur le tambour et sur la harpe.
4. Car l'Éternel met son affection en son peuple, il rendra honorables les débonnaires en les délivrant.
5. Ses biens-aimés triompheront avec gloire et se réjouiront sur leurs lits
6. Les louanges du Dieu fort seront dans leur bouche et des épées affilées à deux tranchants seront dans leur main
7. Pour faire la vengeance parmi les nations et pour châtier les peuples
8. Pour lier leurs rois avec des chaînes et les grands d'entre eux avec des ceps de fer,
9. Afin qu'ils exercent sur eux le jugement qui est écrit. Cet honneur est pour ses biens-aimés. Louez l'Éternel.

Réflexions

Ce cantique doit exciter tous les vrais membres de l'église à chanter et à publier les louanges de Dieu et à se réjouir continuellement en lui. Et comme les Israélites faisaient retentir leurs chants de joie parce que Dieu les avaient fait triompher de leurs ennemis et des rois qui leur faisaient la guerre, nous devons aussi le louer en considération du soin qu'il a eu en tout temps de son église et de toutes les faveurs que nous avons reçues de lui, mais principalement de ce qu'il a vaincu tous nos ennemis spirituels et de ce qu'il nous a mis en état d'en triompher nous-mêmes et d'être plus que vainqueurs en toutes choses par Jésus-Christ notre Seigneur.

(1) v3 : Hébreux : dans le chœur.

Psaume CL

Le psalmiste exhorte tous les hommes à louer Dieu à cause de sa majesté, de son élévation et de ses œuvres admirables en employant à cela des instruments sacrés.

C'est ici que finit le livre des Psaumes.

1.Louez l'Éternel.
LOUEZ le Dieu fort à cause de sa sainteté, louez-le à cause de cette étendue qu'il a faite par sa puissance.
2. Louez-le de ses grands exploits, louez-le selon la grandeur de sa majesté.
3. Louez-le au son de la trompette, louez-le avec le psaltérion et la harpe.
4. Louez-le avec le tambour et la flûte, louez-le avec le luth et avec l'orgue [1].
5. Louez-le avec les cymbales retentissantes, louez-le avec les cymbales de triomphe.
6. Que tout ce qui respire loue l'Éternel ! Louez l'Éternel.

Réflexions

Ce Psaume, qui est le dernier, doit nous animer d'un grand zèle pour louer sans cesse la grandeur de notre Dieu, sa puissance infinie et toutes ses perfections adorables.

C'est ce que nous devons tous faire, non seulement de la bouche et de la voix, mais principalement du cœur, nous souvenant que si les Juifs employaient dans leur culte le son éclatant de divers instruments de musique, de même que plusieurs cérémonies, Dieu veut que nous le louions et que nous le servions sous l'Évangile principalement du cœur et avec toute l'affection et la ferveur possible.

Acquittons-nous tout le temps de notre vie d'un devoir si juste et si agréable et faisons pour cet effet un bon usage de tant de belles exhortations et de divins modèles de dévotions et de louanges que le livre des Psaumes contient afin qu'après avoir loué et glorifié Dieu sur la terre, nous le glorifions éternellement dans le Ciel avec tous les bienheureux.

Amen.

(1) v4 : C'était un instrument composé de plusieurs tuyaux joints ensembles dans lesquels on soufflait en les faisant passer sous la lèvre.

Les proverbes de Salomon

Argument

Le livre des proverbes a le roi Salomon pour auteur. Ce livre a deux parties.

La première, qui est contenue dans les neuf premiers chapitres, renferme des exhortations, des instructions et des conseils que la sagesse donne aux hommes.

La seconde, qui commence au chapitre X est un recueil de proverbes et de sentences morales sur toutes sortes de sujets. Il paraît que Salomon a écrit les XXIV premiers chapitres. Les suivants sont un recueil qui fut fait des sentences de ce prince, environ deux cents quatre-vingts ans après du temps d'Ézéchias. Les deux derniers chapitres semblent être d'un autre que du roi Salomon. Les sentences de ce livre sont courtes et d'un style figuré selon la manière des Orientaux, mais elles renferment un grand sens et l'on y trouve d'excellentes instructions sur toutes sortes de devoir et pour toutes sortes de personnes.

Chapitre I

Le premier chapitre a trois parties.

1. Une préface qui marque le but de ce livre avec une exhortation à acquérir la sagesse, versets 1-9.

2. Un avertissement à s'éloigner des méchants et à ne pas se laisser séduire par eux, versets 10-19.

3. Une invitation par laquelle la sagesse sollicite les pécheurs à se convertir avec de sévères menaces contre ceux qui s'endurcissent, versets 20-33.

LES proverbes de Salomon, fils de David et roi d'Israël,

2. Pour faire connaître la sagesse et l'instruction, pour faire entendre les discours d'intelligence,

3. Pour recevoir une instruction de bon sens, de justice, de jugement et d'équité,

4. Pour donner du discernement aux simples, de la connaissance et de la science aux jeunes gens.

5. Le sage écoutera et en deviendra plus éclairé et l'homme intelligent en acquerra de la prudence

6. Afin d'entendre les sentences et leur interprétation, la parole des sages et leurs discours profonds.

7. [a] La crainte de l'Éternel est le principal point de la science, mais les fous méprisent la sagesse et l'instruction.

8. Mon fils, écoute l'instruction de ton père et n'abandonne point l'enseignement de ta mère.

9. Car ce sont des grâces assemblées autour de ta tête et des colliers à ton cou.

10. Mon fils, si des pécheurs te veulent attirer, [b] n'y consens pas.

11. S'ils disent : Viens avec nous, dressons des embûches pour tuer, épions secrètement l'innocent sans qu'il en ait donné le sujet.

12. Engloutissons-les vifs comme le sépulcre et tout entier comme ceux qui descendent dans la fosse.

13. Nous trouverons toute sorte de biens précieux, nous remplirons nos maisons de butin.

14. Tu y auras ton lot parmi nous, il n'y aura qu'une bourse pour nous tous.

15. Mon fils, ne te mets point en chemin avec eux, retire ton pied de leur sentier

16. Car [c] leurs pieds courent au mal et se hâtent pour répandre le sang.

17. Car c'est sans sujet que le filet est tendu devant les yeux de tout ce qui a des ailes

18. Ainsi ceux-ci dressent des embûches contre le sang de ceux-là et ils épient secrètement leurs vies.

19. Tel est le train de tout homme convoiteux du gain déshonnête, lequel enlèvera l'âme de ceux qui y sont adonnés.

20. La souveraine sagesse crie hautement au dehors, elle fait retentir sa voix dans les rues.

21. Elle crie dans les carrefours où on mène le plus de bruit, aux entrées des portes, elle prononce ses paroles par la ville.

22. Stupides, dit-elle, jusqu'à quand aimerez-vous la sottise ? Et jusqu'à quand les moqueurs prendront-ils plaisir à la moquerie et les fous auront-ils en haine la science ?

23. Étant repris par moi, convertissez-vous, voici je vous communiquerai de mon esprit en abondance et je vous ferai comprendre mes paroles.

24. [d] Parce que j'ai crié et que vous avez refusé d'ouïr, que j'ai étendu ma main et qu'il n'y eu personne qui y prit garde.

25. Et que vous avez rebuté tout mon conseil et que vous n'avez point eu à gré que je vous reprisse,

26. Aussi je me rirai de votre calamité, je me moquerai quand votre effroi surviendra.

27. [e] Quand votre effroi surviendra comme une ruine et quand votre calamité viendra comme un tourbillon, quand la détresse et l'angoisse viendront sur vous,

28. Alors on criera après moi, mais je ne répondrai point, on me cherchera de grand matin, mais on ne me trouvera point

29. Parce qu'ils auront haï la science et qu'ils n'auront point choisi la crainte de l'Éternel.

30. Ils n'auront point pris plaisir à mon conseil, ils ont dédaigné toutes mes répréhensions.

31. Qu'ils mangent donc le fruit de leur train et qu'ils se rassasient de leurs conseils,

32. Car l'aise des sots les tue et la prospérité des insensés les perd.

33. Mais celui qui m'écoutera habitera en sûreté et sera tranquille sans être effrayé d'aucun mal.

Réflexions

Il y a trois choses dans ce premier chapitre qui sont dignes d'une attention particulière.

La première que le but de ce livre est de donner aux hommes de la prudence et de l'intelligence et de leur faire acquérir la véritable sagesse qui consiste dans la crainte de Dieu, mais surtout les jeunes gens doivent principalement s'appliquer, et que cette sagesse céleste apporte avec elle toutes sortes d'avantages et de bénédictions.

Ces considérations doivent nous disposer à profiter des instructions qui sont contenues dans ce livre.

La seconde chose que Salomon nous apprend est que pour parvenir à la sagesse, il faut s'éloigner des pécheurs et de ceux qui cherchent à nuire aux autres, de peur qu'ils ne nous entraînent au mal par leurs sollicitations et par leurs exemples et que nous ne soyons enveloppés dans les malheurs qui les menacent.

3. Il faut faire une très sérieuse attention à cette belle et très grave remontrance que la sagesse adresse sur la fin de ce chapitre aux pécheurs qui, comme des insensés, marchent dans l'égarement. On voit clairement ici que Dieu les cherche et qu'il leur fait entendre sa voix, qu'il ne néglige rien pour les retirer du mal, qu'il est prêt à répandre sur eux son esprit et sa grâce, mais que s'il leur arrive de mépriser ses conseils et d'abuser de sa patience, il les abandonne et que quand ils seront surpris par son jugement il ne sera plus temps pour eux de recourir à sa miséricorde.

Cela met la bonté et la justice de Dieu dans un plein jour et fait voir qu'il ne tient qu'aux hommes d'être heureux, que s'ils ne le sont pas, leur perdition vient d'eux-mêmes et qu'ainsi il faut écouter la voix de Dieu et les conseils salutaires qu'il nous donne et profiter de sa patience et des offres de sa miséricorde pendant qu'il en est temps.

(a) v7 : Job 28.28 ; Psaume 111.10 ; Proverbes 9.10
(b) v10 : Proverbes 4.14
(c) v16 : Ézaïe 59.7 ; Romains 3.15
(d) v24 : Ésaïe 65.12 et 66.4 ; Jérémie 7.13
(e) v27 : Job 27.9 et 35.12 ; Ésaïe 1.15 ; Jérémie 11.11 et 14.12 ; Ézéchiel 8.18 ; Michée 3.4

Chapitre II

Salomon exhorte à travailler sur toutes choses à acquérir la vraie sagesse. Il montre que c'est là ce qu'il y a de plus précieux et que Dieu la donne à ceux qui la cherchent sincèrement, versets 1-9.

2. Il nous enseigne que ceux qui cherchent la sagesse sont comblés de biens et qu'elle les garantit des tentations, mais que ceux qui s'en éloignent pour s'abandonner au mal et en particulier à l'impureté se précipitent dans les derniers malheurs, versets 10-22.

MON fils, si tu reçois mes paroles et si tu conserves avec toi mes commandements,

2. Tellement que tu rendes attentive ton oreille à la sagesse et que tu inclines ton cœur à l'intelligence,

3. Si tu appelles à toi la prudence et que tu adresses ta voix à l'intelligence,

4. Si tu la cherches comme de l'argent et si tu la recherches soigneusement comme des trésors,

5. Alors tu comprendras la crainte de l'Éternel et tu trouveras la connaissance de Dieu.

6. Car l'Éternel donne la sagesse et c'est de sa bouche que procède la connaissance et l'intelligence.

7. Il réserve pour ceux qui sont droits un état permanent et il est le bouclier de ceux qui marchent en intégrité

8. Pour suivre les sentiers de la justice, il gardera la voie de ses bien-aimés.

9. Alors tu connaîtras la justice et le jugement et l'équité et tout le bon chemin.

10. Si la sagesse vient dans ton cœur et si la connaissance en est agréable à ton âme,

11. La prudence te conservera et l'intelligence te gardera

12. Pour te délivrer du mauvais chemin et de l'homme qui parle de perversité,

13. De ceux qui laissent les chemins de la droiture pour marcher par les voies des ténèbres,

14. Qui se réjouissent de mal faire et qui prennent plaisir dans les méchancetés que fait le méchant

15. Desquels les chemins sont détournés et qui vont de travers dans leur conduite.

16. Afin qu'il te délivre [a] de la femme étrangère et de la femme d'autrui dont les paroles sont flatteuses,

17. Qui a abandonné le conducteur de sa jeunesse et qui a oublié l'alliance de son Dieu.

18. Car sa maison penche vers la mort, son chemin mène vers les trépassés.

19. Pas un de ceux qui vont vers elle n'en revient, ni ne reprend les sentiers de la vie,

20. Afin aussi que tu marches dans la voie des gens de bien et que tu gardes les sentiers des justes.

21. Car ceux qui sont droits habiteront la terre et les hommes intègres y subsisteront,

22. [b] Mais les méchants seront retranchés de la terre et ceux qui agissent perfidement en seront exterminés.

Réflexions

Les instructions que Salomon nous donne ici sont

1. Qu'il faut écouter les paroles de la sagesse, se rendre attentif à ses conseils, la chercher de tout son cœur, que pour l'obtenir on n'a qu'à la demander à Dieu qui en est l'auteur et la source, qu'elle n'est pas difficile à acquérir et que Dieu la donne à ceux qui la cherchent sincèrement.

2. Ce chapitre nous met devant les yeux les biens qui reviennent aux hommes de la possession de cette divine sagesse, elle leur communique les lumières et la prudence dont ils ont besoin, elle procure la paix et la tranquilité, elle garantit de tout mal et en particulier des tentations, avec elle on évite les

pièges des méchants, on ne craint point leur malice et l'on n'est pas en danger de périr avec eux.

Enfin, Salomon nous enseigne qu'entre les avantages que la sagesse procure aux hommes, elle les détourne en particulier de l'impureté et qu'elle les préserve par là des malheurs dans lesquels s'engagent ceux qui suivent la sensualité et les désirs déréglés de la chair.

(a) v16 : Proverbes 7.5
(b) v22 : Job 18.17 ; Psaume 104.35

Chapitre III

Salomon exhorte les hommes à suivre les instructions de la sagesse, à craindre Dieu, à se confier en lui et à se soumettre à ses châtiments, versets 1-12.

Ce prince parle ensuite du prix de la sagesse et de l'excellence des biens qu'elle procure, versets 13-26.

Enfin, il exhorte à faire du bien à tout le monde, à ne nuire à personne et à marcher dans l'intégrité, versets 27-35.

MON fils, ne mets point en oubli mon enseignement et que ton cœur garde mes commandements.

2. [a] Car ils t'apporteront de longs jours et des années de vie et la prospérité.

3. Que la miséricorde et la vérité ne t'abandonnent point, lie-les à ton cou et les écris sur la table de ton cœur.

4. Et tu trouveras grâce et une bonne intelligence devant Dieu et devant les hommes.

5. Confie-toi en l'Éternel de tout ton cœur et ne t'appuie pas sur ta prudence.

6. Considère-le dans toutes tes voies et il dirigera tes sentiers.

7. [b] Ne sois point sage à tes yeux [1], crains l'Éternel et détourne-toi du mal.

8. Ce sera une santé à tes entrailles et un arrosement à tes os.

9. Honore l'Éternel de ton bien et des prémices de ton revenu

10. Et tes greniers seront remplis d'abondance et tes cuves regorgeront de moût.

11. [c] Mon fils, ne rebute point l'instruction de l'Éternel et ne pers pas courage de ce qu'il te reprend.

12. Car l'Éternel reprend celui qu'il aime, comme un père l'enfant qu'il chéri.

13. Heureux l'homme qui a trouvé la sagesse et l'homme qui avance dans l'intelligence !

14. [d] Car le trafic qu'on peut faire d'elle est meilleur que le trafic de l'argent et le revenu qu'on peut en tirer vaut mieux que le fin or.

15. Elle est plus précieuse que les perles et toutes les choses désirables ne la valent pas.

16. Il y a de long jours dans sa droite et des richesses et de la gloire dans sa gauche.

17. Ses voies sont des voies agréables et tous ses sentiers ne sont que postérité.

18. Elle est l'arbre de vie à ceux qui l'embrassent et tous ceux qui la conservent sont rendus bienheureux.

19. L'Éternel a fondé la terre par la sagesse et agencé les cieux par l'intelligence.

20. Les abîmes s'ouvrent par sa science et les nuées distillent la rosée.

21. Mon fils, qu'elles ne s'écartent point de devant tes yeux, garde la droite connaissance et la prudence.

22. Et elles seront la vie de ton âme et un ornement à ton cou.

23. [e] Alors tu marcheras en assurance par ton chemin et ton pieds ne heurtera point.

24. Si tu te couches tu n'auras point de frayeur et quand tu seras couché ton sommeil sera doux.

25. Ne crains point la frayeur soudaine, ni la ruine des méchants quand elle arrivera,

26. Car l'Éternel sera ton espérance et il gardera ton pied d'être pris.

27. Ne retiens pas le bien à ceux auxquels [nc1] il appartient, encore qu'il fût en ta puissance de le faire.

28. Ne dis point à ton prochain : Va et reviens et je te donnerai demain quand tu l'as par devers toi.

29. Ne machine point de mal contre ton prochain qui habite en assurance avec toi.

30. N'ayez point de procès sans sujet avec personne lorsqu'il ne t'a fait aucun mal.

31. [f] Ne porte point d'envie à l'homme violent et ne choisi aucune de ses voies,

32. Car celui qui va de travers est en abomination à l'Éternel, mais son secret est avec ceux qui sont droits.

33. La malédiction de l'Éternel est dans la maison du méchant, mais il bénit la demeure des justes.

34. [g] S'il se moque des moqueurs, il fait grâce aux débonnaires.

35. Les sages hériteront la gloire, mais les insensés élèvent leur ignominie.

Réflexions

Ce que nous devons considérer en général sur ce chapitre, ce sont

1. Ces exhortations si graves et si touchantes que Salomon nous y adresse et la description qu'il fait de la félicité dont on jouit lorsqu'on se laisse conduire par les conseils de la sagesse. Il nous dit sur ce sujet que celui qui craint Dieu et qui se détourne du mal est plus heureux que s'il possédait tous les trésors et tout ce que le monde a de plus précieux, que la sagesse fait jouir des plus doux plaisirs, qu'elle prolonge les jours, qu'elle est une source de vie et de bénédiction, qu'avec elle on ne craint aucun mal, qu'on marche en assurance, qu'on se lève et qu'on se couche sans crainte et qu'on a toujours Dieu pour protecteur.

Outre cela, Salomon nous recommande certains devoirs particuliers.

Le premier, de nous confier en Dieu et non point dans notre propre sagesse.

Le second, de regarder à lui dans toutes nos voies, de le craindre et de nous détourner du mal.

Le troisième, de l'honorer en faisant un bon usage de nos revenus et des biens temporels qu'il nous donne.

Le quatrième, de nous soumettre à ses châtiments nous souvenant

que Dieu reprend celui qu'il aime comme un père reprend l'enfant auquel il prend plaisir.

Le cinquième, de ne jamais commettre d'injustice, de ne point nuire à notre prochain et de ne lui point susciter de procès sans sujet et sans nécessité, de prendre au contraire plaisir à lui faire du bien et de ne jamais renvoyer à l'assister lorsque nous pouvons le faire.

Le dernier devoir est de ne porter point envie aux méchants et de nous souvenir que ceux qui ne vont pas droit sont en abomination au Seigneur et que la malédiction est dans leurs maisons au lieu que Dieu bénit toujours ceux qui vivent dans l'intégrité.

(a) v2 : Deutéronome 9.1 et 30.16
(b) v7 : Romains 12.16
(c) v11 : Job 5.17 ; Hébreux 12.5 ; Apocalypse 3.19
(d) vv14 : Job 28.15 et suivants ; Proverbes 8.11-19 et 16.16
(e) v23 : Psaumes 37.24 et 91.11-12
(f) v31 : Psaumes 37.1 et 73.3
(g) v34 : Jacques 4.6 et I Pierre 5.5

(1) v7 : C'est-à-dire : ne présume pas en toi-même d'être sage.

(nc1) v27 : Au pluriel dans l'original.

Chapitre IV

Salomon continue à exhorter les hommes à l'étude de la sagesse et à montrer qu'elle apporte toutes sortes de gloire et de bonheur à ceux qui s'y adonnent, versets 1-13.

Il ajoute des avertissements à éviter la société des méchants et leurs mauvais exemples et à suivre constamment les règles de la piété et de la justice, versets 14-27.

EFANTS, écoutez l'instruction de votre père et soyez attentifs pour connaître la prudence,

2. Car je propose une bonne doctrine, n'abandonnez donc point mon enseignement.

3. Quand j'étais encore tendre, fils de mon père et unique auprès de ma mère,

4. Il m'enseignait et me disait : Que ton cœur retienne mes paroles, garde mes commandements et tu vivras.

5. Acquiers la sagesse, acquiers la prudence, ne l'oublie pas et ne te détourne point des paroles de ma bouche.

6. Ne l'abandonne pas et elle ta gardera, aime-la et elle te conservera.

7. La principale chose c'est la sagesse, acquiers la sagesse et sur toutes tes acquisitions, acquiers la prudence.

8. Estime-la et elle t'élèvera, elle te glorifiera quand tu l'auras embrassée.

9. [a] Elle posera des grâces assemblées autour de ta tête et te donnera une couronne d'ornement.

10. Écoute mon fils et reçois mes paroles et les années de ta vie te seront multipliées.

11. Je t'ai enseigné le chemin de la sagesse et je t'ai fait marcher par les sentiers de la droiture.

12. Quand tu y marcheras, tes pas ne se trouverons point resserrés et si tu cours tu ne broncheras point.

13. Embrasse l'instruction, ne la lâche point, garde-la, car c'est ta vie.

14. [b] N'entre point au sentier des méchants et ne pose pas ton pied au chemin des pervers.

15. Détourne-t'en, ne passe point par là, éloigne-t'en et passe outre,

16. Car ils ne dormiraient pas s'ils n'avaient fait quelque mal et le sommeil leur serait ôté s'ils n'avaient fait tomber quelqu'un,

17. Car ils mangent le pain de méchanceté et ils boivent le vin d'extorsion.

18. Mais le sentier des justes est comme la lumière resplendissante laquelle augmente son éclat jusqu'à ce que le jour soit en sa perfection.

19. La voie des méchants est comme l'obscurité, ils ne savent où ils tomberont.

20. Mon fils, sois attentif à mes paroles, incline ton oreille à mes discours.

21. Qu'ils ne partent point de devant tes yeux, garde-les dans ton cœur,

22. [c] Car ils sont la vie de ceux qui les trouvent et la santé de tout leur corps.

23. Garde ton cœur plus que toute autre chose qu'on garde, car c'est de lui que procèdent les sources de la vie.

24. Éloigne de toi la perversité de la bouche et la dépravation des lèvres.

25. Que tes yeux regardent ce qui est droit et que tes paupières dirigent ton chemin devant toi.

26. Balance le chemin de tes pieds et toutes tes voies seront affermies.

27. Ne te détourne point ni à droite ni à gauche, retire ton pied du mal.

Réflexions

Toutes les personnes, et en particulier les jeunes gens, trouvent dans ce chapitre des instructions très salutaires et des motifs pressants à profiter des préceptes qu'on leur donne pour les former à la piété et la vertu.

Salomon nous exhorte à aimer la sagesse, à l'estimer, à travailler par dessus toutes choses à l'acquérir et à la conserver et il nous assure que c'est là ce qui rend les hommes heureux et ce qui les élève au comble de la gloire. Il nous enseigne de plus que pour parvenir à cette divine sagesse, il est surtout nécessaire de s'éloigner de la société et de la séduction des méchants, puisque le chemin qu'ils suivent conduit à la mort.

Enfin, il nous recommande d'être attentifs aux divines instructions de la sagesse, de les avoir toujours devant les yeux, de garder notre cœur de tout

ce qui pourrait le corrompre et le séduire et de régler tellement nos actions, nos discours et toutes nos voies, que nous ne nous détournions jamais du droit chemin.

(a) v9 : Proverbes 1.9
(b) v14 : Proverbes 1.10
(c) v22 : Psaume 19.8-9

Chapitre V

Ce chapitre contient des exhortations à fuir les désirs déréglés de la chair et à s'éloigner de l'impureté.

MON fils, sois attentif à ma sagesse [1], incline ton oreille à ma prudence
2. Afin que tu prennes garde à tes pensées et que tes lèvres conservent la science.
3. Car les lèvres de l'étrangère distillent des rayons de miel et son palais est plus doux que l'huile.
4. Mais ce qui en provient est amer comme de l'absinthe et perçant comme une épée à deux tranchants.
5. Ses pieds conduisent à la mort, ses démarches aboutissent au sépulcre
6. Et à empêcher que tu ne pèses le chemin de la vie, ses chemins sont détournés, tu ne la connaîtras point.
7. Maintenant donc, mes enfants, écoutez-moi et ne vous détournez point des paroles de ma bouche.
8. Éloigne ton chemin d'elle et n'approche point de l'entrée de sa maison,
9. De peur que tu ne donnes ton honneur à d'autres et tes années à un homme cruel,
10. De peur que les étrangers ne se rassasient de ta force et que ce que tu auras acquis par ton travail ne passe dans une maison étrangère
11. Et que tu ne rugisses quand tu seras près de la fin, quand ta chair et ton corps seront consumés
12. Et que tu ne dises : Comment ai-je haï l'instruction et comment mon cœur a-t-il rejeté les répréhensions ?
13. Comment n'ai-je point obéi à la voix de ceux qui m'instruisaient et n'ai-je point incliné mon oreille à ceux qui m'enseignaient ?
14. Peu s'en est fallu que je ne me sois plongé dans toutes sortes de maux au milieu de l'assemblée et de la multitude.
15. Bois des eaux de ta citerne et des ruisseaux du fond de ton puit,
16. Que tes fontaines se répandent dehors et les ruisseaux d'eau par les rues,
17. Qu'elles soient à toi seul et non aux étrangers avec toi.
18. Que ta source soit bénite et réjouis-tois de la femme de ta jeunesse
19. Comme d'une biche aimable et d'une chèvre agréable, que ses mamelles te rassasient en tout temps et soit continuellement épris de son amour.
20. Et pourquoi, mon fils, t'égarerais-tu après l'étrangère et embrasserais-tu le sein de celle qui est d'un autre pays ?
21. [a] Vu que les voies de l'homme sont devant l'Éternel et qu'il pèse toutes ses démarches.
22. Les iniquités du méchant l'attraperont et il sera arrêté dans les cordes de son péché.
23. Il mourra faute d'instruction et il ira errant par la grandeur de sa folie.

Réflexions

Il faut remarquer sur ce chapitre qu'entre les conseils salutaires que la sagesse donne aux hommes, elle leur recommande d'une façon toute particulière de fuir l'impureté et d'avoir en horreur les personnes débauchées.

Salomon parle de la femme étrangère parce que, comme les nations voisines du pays d'Israël vivaient dans un grand débordement, les Israélites auraient pu être séduits par des femmes venues de ces pays-là. Il exhorte très fortement les hommes, et surtout les jeunes gens, à éviter ces sortes de personnes, il leur met devant les yeux la folie et l'abrutissement de ceux qui se laissent séduire par la sensualité, les malheurs dans lesquels ils s'engagent et le tort qu'ils se font à eux-mêmes, il leur représente surtout que toutes les actions des hommes sont devant les yeux du Seigneur et qu'il examine toutes leurs démarches.

Ces considérations-là, jointes à tant d'autres motifs que l'Évangile nous propose, doivent nous inspirer une grande horreur pour l'impureté. Elles nous apprennent que la sagesse et la piété ne peuvent habiter dans un cœur qui est possédé par cette passion, que l'on doit fuir avec tout le soin possible les tentations, les occasions et les objets qui pourraient l'exciter et s'étudier à la pureté et à la chasteté tant du corps que du cœur.

(a) v21 : Job 34.21 ; Proverbes 15.3 ; Jérémie 16.17 et 32.19

(1) v1 : C'est-à-dire : aux leçons de sagesse et de prudence que je te donne.

Chapitre VI

Salomon dit qu'il ne faut pas être prompt à cautionner quelqu'un envers un étranger, versets 1-5.

Il exhorte à éviter la paresse dont il représente les suites funestes, versets 6-11,

Et à fuir la malice, l'orgueil, la cruauté et le mensonge, versets 12-23.

Il recommande enfin d'éviter l'impureté et d'avoir en horreur les crimes où elle entraîne les hommes, versets 24-35.

MON fils, si tu as cautionné quelqu'un envers ton ami ou si tu as touché de ta main celle de l'étranger [1],
2. Tu es enlacé par les paroles que ta bouche a prononcées.

3. Mon fils, fais promptement ceci et te dégage, puisque tu es tombé entre les mains de ton ami, va prosterne-toi et encourage tes amis.
4. Ne donne point de sommeil à tes yeux et ne laisse point sommeiller tes paupières.
5. Dégage-toi comme un dain se dégage de la main du chasseur et comme un oiseau s'échappe de la main de l'oiseleur.
6. Va paresseux vers la fourmi, regarde ses voies et deviens sage,
7. Laquelle n'ayant point de capitaine, ni de prévôt, ni de dominateur
8. Prépare en été sa viande et amasse durant la moisson de quoi manger.
9. Paresseux, jusqu'à quand seras-tu couché ? Quand te lèveras-tu de ton dormir ?
10. [a] Un peu de dormir, un peu de sommeil, un peu les mains pliées pour être couché.
11. Et ta pauvreté viendra comme un passant et ta disette comme un homme armé.
12. Le méchant homme, l'homme inique va avec une bouche perverse.
13. Il fait des signes de ses yeux, il parle de ses pieds, il donne à entendre de ses doigts.
14. Il y a des desseins de nuire dans son cœur, il machine du mal en tout temps, il fait naître des querelles.
15. C'est pourquoi sa ruine viendra tout d'un coup, il sera subitement brisé et il n'y aura point de guérison.
16. Dieu hait ces six choses et même il y en a sept qui lui sont en abomination :
17. Les yeux hautains, la fausse langue, les mains qui répandent le sang innocent,
18. Le cœur qui forme de mauvais desseins, les pieds qui se hâtent pour courir au mal,
19. Le faux témoins qui prononce des mensonges et celui qui sème des querelles entre les frères.
20. [b] Mon fils garde le commandement de ton père et n'abandonne point l'enseignement de ta mère,
21. Tiens-les continuellement liés à ton cœur et les attache à ton cou.
22. Quand tu marcheras, il te conduira et quand tu te coucheras il te gardera et quand tu te réveilleras il te parlera,
23. Car le commandement est une lampe et l'enseignement est une lumière et les corrections propres à instruire sont le chemin de la vie,
24. Pour te garder de la femme corrompue et des flatteries de la langue d'une étrangère,
25. Ne convoite point sa beauté dans ton cœur et ne te laisse pas prendre par ses yeux,
26. Car pour l'amour de la femme débauchée, on vient jusqu'à un morceau de pain et la femme chasse après l'âme précieuse de l'homme.
27. Quelqu'un peut-il prendre du feu dans son sein sans que ses habits brûlent ?
28. Quelqu'un marchera-t-il sur la braise sans que ses pieds soient brûlés ?
29. Ainsi en prend-il à celui qui entre vers la femme de son prochain, quiconque la touchera ne sera point innocent.
30. On ne traitera pas ignominieusement un larron s'il ne dérobe que pour se rassasier quand il a faim
31. Et s'il est surpris, il rendra sept fois au double, il donnera tout ce qu'il a dans sa maison.
32. Mais celui qui commet adultère avec une femme est dépourvu de sens et celui qui le fera perdra son âme.
33. Il trouvera des plaies et de l'ignominie et son opprobre ne sera point effacé.
34. Car la jalousie d'un mari est une fureur et il n'épargnera point l'adultère au jour qu'il se vengera.
35. Il n'aura égard à aucune rançon et n'acceptera rien quand même tu multiplierais les présent.

Réflexions

Il faut remarquer sur ce chapitre

1. Que le conseil que Salomon y donne de ne pas se rendre caution pour un autre ne veut pas dire qu'on ne doive jamais cautionner qui que ce soit, mais c'est une maxime de prudence qui signifie que l'on ne doit pas s'engager inconsidérément pour un autre et surtout que les Israélites devaient éviter de se rendre pleiges auprès des étrangers. Cela est fondé sur ce que Dieu ne voulait pas que les Israélites eussent un commerce particulier avec les nations voisines et sur ce que ces cautionnement donnaient lieu à divers inconvénients.

2. Ce que le sage nous a dit de la paresse et des grands maux qu'elle cause doit être bien remarqué, mais l'on doit surtout la fuir parce qu'elle corrompt l'esprit et le cœur et qu'elle engage à diverses tentations et dans le péché.

3. Salomon nous a appris que Dieu haît particulièrement les gens orgueilleux et superbes, les trompeurs, les hommes cruels, ceux qui forment de mauvais desseins, les faux témoins et ceux qui sèment la division par leurs rapports.

Puisque ceux qui commettent ces péchés sont en abomination au Seigneur, nous devons en avoir une extrême horreur et nous souvenir qu'ils seraient encore plus odieux et plus abominables dans les chrétiens qu'ils ne l'étaient dans les Juifs.

4. Le sage recommande aux jeunes gens de profiter des bonnes instructions de leurs pères et de leurs mères et de ne les jamais oublier.

Enfin, les malheurs qui sont dénoncés dans ce chapitre et dans le suivant aux adultères et aux impurs nous font voir que la vengeance divine les poursuit d'une façon particulière. L'expérience confirme ces menaces, mais ce que l'Éternel dit de ces péchés infâmes doit encore plus nous toucher et ne nous permet pas de douter que Dieu punisse très sévèrement ceux qui s'y abandonnent.

(a) v10 : Proverbes 23.33-34
(b) v20 : Proverbes 1.8

(1) v1 : Voyez la note sur Job 17.3.

Chapitre VII

Ce chapitre contient des exhortations à suivre les conseils et les maximes de la sagesse et surtout à s'étudier à la chasteté et à ne se pas laisser séduire par des personnes impudiques.

MON fils, garde mes paroles et mets en réserve au dedans de toi mes commandements.

2. [a] Garde mes commandements et tu vivras et mon enseignement comme la prunelle de tes yeux.

3. Lie-les à tes doigts, écris-les sur la table de ton cœur.

4. Dis à la sagesse : Tu es ma sœur et appelle la prudence ton amie.

5. Afin qu'elles te préservent de la femme étrangère et de la femme d'autrui qui se sert de paroles flatteuses.

6. Comme je regardais par la fenêtre de ma maison par mes treillis,

7. Je vis parmi les insensés et je considérai parmi les jeunes gens un jeune homme dépourvu de sens

8. Qui passait par une rue au coin de la maison d'une telle femme et qui tenait le chemin de cette maison

9. Sur le soir à la fin du jour lorsque la nuit devenait noire et obscure.

10. Et voici une femme vint au devant de lui, parée en courtisane et fort rusée

11. Qui était turbulente et revêche, dont les pieds ne demeuraient point dans sa maison,

12. Mais qui était tantôt dehors, tantôt dans les rues et qui épiait à chaque coin.

13. Elle le prit et le baisa et avec un visage éffronté elle lui dit :

14. J'ai chez moi des sacrifices de prospérité, j'ai aujourd'hui payé mes vœux.

15. C'est pourquoi je suis sortie au devant de toi pour te chercher avec empressement et je t'ai trouvé.

16. J'ai garni mon lit de garnitures d'ouvrage entrecoupé de fil d'Égypte.

17. J'ai parfumé ma couche de myrrhe, d'aloès et de cinamome.

18. Viens, enivrons-nous de délices jusqu'au matin, réjouissons-nous dans les plaisirs.

19. Car mon mari n'est point à la maison, il s'en est allé bien loin en voyage.

20. Il a pris avec soi un sac d'argent, il ne retournera en sa maison qu'au jour marqué.

21. Elle l'attira par divers discours et le fit tomber par les mignardises de ses lèvres.

22. Il s'en alla incontinent après elle comme un bœuf s'en va à la boucherie et comme un fou aux ceps pour être châtié

23. Tant que la flèche lui perça le cœur, comme un oiseau qui se hâte vers le lacet ne sachant pas qu'on l'a tendu contre sa vie.

24. Maintenant donc, mes enfants, écoutez moi et soyez attentifs aux paroles de ma bouche.

25. Que ton cœur ne se détourne point vers les voies de cette femme et qu'elle ne te fasse point égarer dans ses sentiers.

26. Car elle en a fait tomber plusieurs blessés à mort et elle en a tué plusieurs qui étaient des plus forts.

27. Sa maison est le chemin du sépulcre qui descend aux profondeurs de la mort.

Réflexions

Les fréquents avertissements que le sage donne aux hommes dès le commencemant de son livre pour les garantir de l'impureté montrent que ce péché est entièrement incompatible avec la sagesse et avec la crainte de Dieu, qu'il n'y a que des personnes destituées de prudence et de piété qui s'y adonnent, mais que ceux qui sont véritablement sages évitent les pièges de la sensualité.

L'on voit dans ce chapitre que le caractère des personnes qui ne sont pas chastes est le luxe, la parure, l'impudence, la vie dissipée et l'amour des voluptés. Salomon fait voir qu'on ne saurait assez fuir ces personnes-là et que ceux qui se laissent entraîner aux passions charnelles ressemblent aux bêtes destituées de raison et qu'ils courent à leur ruine.

Ces avertissements auront encore plus de force si l'on considère qu'outre les malheurs où l'impureté engage les hommes dès cette vie, elle les précipite dans l'état le plus funeste par rapport à leur âme et à leur salut et si l'on fait attention aux déclarations que l'Évangile contient sur ce sujet et qui sont encore plus expresses que celles de Salomon.

(a) v2 : Proverbes 4.4 ; Lévitique 18.5

Chapitre VIII

La sagesse divine invite les hommes à recevoir ses instructions et les avantages qu'elle leur présente, versets 1-21.

Elle dit qu'elle a été dès le commencement avec Dieu, que c'est par elle que Dieu a fait toutes ses œuvres et qu'il gouverne le monde, qu'elle comble de biens ceux qui suivent ses instructions et que ceux qui la rejettent se rendent eux-mêmes très malheureux, versets 22-36.

LA [a] sagesse ne crie-t-elle pas et la prudence ne fait-elle pas entendre sa voix ?

2. Elle s'est présentée au haut des lieux élevés sur le chemin, aux carrefours.

3. Elle crie près des portes, à l'entrée de la ville, à l'entrée des portes.

4. Ô hommes ! Je vous appelle et ma voix s'adresse aux enfants des hommes.

5. Vous, imprudents, apprenez la prudence, vous insensés, devenez intelligents de cœur.

6. Écoutez-moi, car je dirai des choses importantes et j'ouvrirai mes lèvres pour prononcer des choses droites,

7. Car mon palais parlera de la vérité et mes lèvres détesteront l'impiété.

8. Tous les discours de ma bouche sont avec justice, il n'y a rien en eux de détourné ni de mauvais.
9. Ils sont tous aisés à trouver l'homme intelligent et droits à ceux qui ont acquis la science.
10. Recevez mon instruction et plutôt que de l'argent et la science plutôt que de l'or choisi,
11. [b] Car la sagesse est meilleure que les perles et tout ce qu'on saurait souhaiter ne la vaut pas.
12. Moi, la sagesse, j'habite avec la discrétion et je découvre la connaissance de la prudence.
13. La crainte de l'Éternel c'est de haïr le mal. J'ai en haine l'orgueil et l'arrogance, la mauvaise conduite et la bouche qui parle avec perversité.
14. C'est à moi qu'appartient le conseil et l'adresse, c'est moi qui suis la prudence, la force est à moi.
15. C'est par moi que les rois règnent et que les princes ordonnent ce qui est juste.
16. C'est par moi que les seigneurs et les princes et tous les juges de la terre dominent.
17. J'aime ceux qui m'aiment et ceux qui me cherchent soigneusement me trouveront.
18. [c] Les richesses et la gloire sont avec moi, les biens permanents et la justice.
19. Mon fruit est meilleur que le fin or, même que l'or raffiné et mon revenu est meilleur que l'argent le plus pur.
20. Je fais marcher par le chemin de la justice et par le milieu des sentiers de la droiture
21. Pour donner en héritage des choses permanentes à ceux qui m'aiment et pour remplir leurs trésors.
22. L'Éternel m'a possédée dès le commencement de ses voies. Avant qu'il fit aucune de ses œuvres, j'étais déjà avec lui.
23. J'ai été établie princesse dès le siècle, dès le commencement, dès l'origine de la terre.
24. J'ai été engendrée lorsqu'il n'y avait point encore d'abîme, ni de fontaines chargées d'eaux.
25. J'ai été engendrée avant que les montagnes fussent assises et avant les côteaux.
26. Lorsqu'il n'avait point encore fait la terre, ni les campagnes, ni le commencement de la poussière du monde.
27. Quand il agençait les cieux, j'y étais, quand il traçait le cercle au dessus des abîmes,
28. Quand il affermissait les nuées d'en-haut, quand il rendait fermes les fontaines des abîmes,
29. Quand il établissait son règlement pour la mer afin que les eaux n'en passassent point le bord, quand il compassait les fondements de la terre,
30. Alors j'étais auprès de lui, son nourrisson, j'étais ses délices de tous les jours et je me réjouissais devant lui en tout temps.
31. Je me plaisais dans le monde et dans sa terre et mes plaisirs étaient avec les enfants des hommes.
32. Maintenant donc, mes enfants, écoutez-moi et [d] heureux ceux qui garderont mes voies !
33. Écoutez l'instruction et devenez sages et ne la rebutez point.
34. Heureux l'homme qui m'écoute, qui veille à mes portes tous les jours et qui garde les poteaux de l'entrée de ma maison !
35. Car celui qui me trouve trouve la vie et attire la faveur de l'Éternel.
36. Mais celui qui m'offense fait tort à son âme, tous ceux qui me haïssent aiment la mort.

Réflexions

L'on voit ici

Premièrement, la grande bonté et le soin particulier avec lequel Dieu appelle tous les hommes sans distinction, et même les pécheurs, pour les instruire, pour les retirer de la folie et des égarements du monde et pour les rendre véritablement sages. Dieu les prévenant ainsi et faisant tout ce qui est nécessaire pour les rendre heureux. Si après cela ils ne parviennent pas à la sagesse et au bonheur, ce sera uniquement leur faute.

2. On doit remarquer dans ce chapitre qu'il n'y a rien dans le monde qui soit d'un plus grand prix que cette divine sagesse, qu'elle a toujours été avec Dieu, que c'est par elle que toutes les créatures ont été formées et mises dans l'état et dans l'ordre où on les voit, que c'est elle qui établit les rois et qui leur donne la prudence dont ils ont besoin et que cette sagesse qui était avec Dieu avant la création a été manifestée pour rendre les hommes heureux.

C'est ce qui est surtout arrivé lorsque le Fils de l'homme, qui est sa sagesse et sa parole éternelle, est venu au monde et qu'il a annoncé aux hommes la doctrine du salut.

C'est aussi ce qui doit nous animer d'autant plus à profiter des instructions que Jésus-Christ nous donne dans l'Évangile.

Enfin Salomon nous apprend que cette sagesse céleste ne se commujnique qu'à ceux qui la désirent et qui la veulent recevoir, que pour la trouver il n'y a qu'à l'aimer et à la chercher, qu'elle ne peut subsister avec l'orgueil et les passions déréglées, que ceux qui l'acoutent sont parfaitement heureux, mais que ceux qui la rejettent font tort à leur propre âme et qu'ils s'engagent volontairement dans la mort.

(a) v1 : Proverbes 1.20-21
(b) v11 : Job 28.15 ; Psaume 19.11 ; Proverbes 3.14-15 et 16.16
(c) v18 : Proverbes 3.13
(d) v32 : Psaumes 119.1-2 et 128.1 ; Luc 11.28

Chapitre IX

La sagesse propose sous l'image d'un festin les biens qu'elle présente aux hommes, versets 1-6.

Elle les exhorte à recevoir ses instructions, versets 7-12

Et elle les avertit de se garantir des tentations par lesquelles la femme folle et débauchée attire les insensés, versets 13-18.

LA souveraine sagesse a bâti sa maison, elle a taillé ses sept colonnes.
2. Elle a apprêté sa viande, elle a préparé son vin, elle a aussi dressé sa table.

3. Elle a envoyé ses servantes, elle appelle de dessus les perrons des lieux les plus élevés de la ville disant :
4. Que celui qui est simple se retire ici et elle dit à celui qui manque d'intelligence :
5. Venez, mangez de mon pain et buvez du vin que j'ai préparé.
6. Laissez là l'imprudence et vous vivrez et marchez dans le chemin de la prudence.
7. Celui qui introduit un moqueur n'en reçoit que de la honte et celui qui reprend un méchant s'attire une tache.
8. Ne reprends point un moqueur de peur qu'il ne te haïsse, reprends un homme sage et il t'aimera.
9. Instruit un sage et il en deviendra encore plus sage, enseigne un homme de bien et il croîtra en doctrine.
10. [a] Le commencement de la sapience [nc1] est la crainte de l'Éternel et la science des saints est la vraie prudence.
11. [b] Car tes jours seront multipliés par moi et des années de ta vie te seront ajoutées.
12. Si tu es sage, tu sera sage pour toi-même, aussi si tu es moqueur tu en porteras seul la peine.
13. La femme insensée est turbulente, sans entendement et elle ne connaît rien.
14. Et elle s'assied à la porte de sa maison sur un siège dans les lieux élevés de la ville
15. Pour appeler les passants qui vont droit leur chemin et pour leur dire :
16. Que celui qui est simple se retire ici. Et elle dit à celui qui manque d'intelligence :
17. Les eaux dérobées sont douces et le pain pris en cachette est agréable.
18. Et il ne considère pas que c'est là que sont les morts et que ceux qu'elle a invités sont au fond du sépulcre.

Réflexions

Il y a trois réflexions à faire sur ce chapitre.

La première, que puisque la sagesse convie les hommes avec tant d'empressement et avec tant de bonté à la jouissance de ses biens, nous devons profiter de ses invitations, quitter pour cet effet les égarement du siècle et nous appliquer sincèrement à l'étude de la vraie prudence qui consiste dans la crainte de Dieu et qui nous procurera une vie heureuse et une éternité de bonheur et de gloire.

2. Il faut remarquer que ces salutaires conseils de la sagesse ne sont pas reçus de la même manière par tous les hommes, que les gens sages les écoutent avec plaisir et que les profanes s'en moquent et n'en deviennent que plus méchants.

3. Ce chapitre nous montre que l'une des plus grandes folies et l'un des plus dangereux égarements est de se laisser gagner par les attraits de la volupté et que l'on ne saurait trop se précautionner contre cette tentation puisque l'issue en est si funeste à ceux qui s'y adonnent.

C'est de quoi le roi Salomon lui-même fut un triste exemple, ayant été entraîné par les femmes dans l'idolâtrie lorsqu'il fut devenu vieux.

(a) v10 : Job 28.28 ; Psaume 111.10 ; Proverbes 1.7
(b) v11 : Proverbes 10.27

(nc1) v10 : Du latin *sapientia* qui signifie *intelligence*, traduit actuellement par *sagesse*.

Chapitre X

C'est ici que commencent les proverbes ou les sentences de Salomon.

Celles qui sont contenues dans ce chapitre regardent le devoir des enfants, les richesses mal acquises, le bonheur des justes et le malheur des méchants, la charité et l'amour de la paix, la sagesse dans les discours, l'utilité dans les corrections, la médisance, le défaut de trop parler, le fruit qu'on reçoit des personnes sages, la ruine des impurs et l'état ferme et assuré des justes.

PROVERBES de Salomon. [a] L'enfant sage réjouit son père, mais l'enfant insensé est l'ennui de sa mère.
2. Les trésors de méchanceté ne profiteront de rien, mais la justice délivrera de la mort.
3. L'Éternel ne permettra point que l'âme du juste soit affamée, mais il renverse la malice des méchants.
4. [b] La main paresseuse appauvrit, mais la main des diligents enrichit.
5. L'enfant prudent amasse en été, mais celui qui dort durant la moisson est un enfant qui fait honte.
6. Il y a des bénédictions sur la tête du juste, mais la violence couvrira le visage des méchants.
7. La mémoire du juste sera en bénédiction, mais le nom des méchants deviendra puant.
8. Celui qui a le cœur sage recevra les commandements, mais celui qui a les lèvres insensées tombera.
9. Celui qui marche en intégrité marche en assurance, mais celui qui pervertit ses voies sera connu.
10. Celui qui fait signe de ses yeux donne de la peine et celui qui a les lèvres insensées tombera.
11. [c] La bouche du juste est une source de vie, mais la violence couvrira le visage des méchants.
12. [d] La haine excite les querelles, mais la [e] charité couvre tous les péchés.
13. La sagesse se trouve sur les lèvres d'un homme sage, mais la verge est pour le dos de celui qui est dépourvu de sens.
14. Les sages cachent la science, mais la bouche du fou est une ruine prochaine.
15. Les biens du riche sont comme sa ville forte, mais la pauvreté des misérables est leur ruine.
16. L'œuvre du juste tend à la vie, mais le fruit du méchant tend au péché.
17. Celui qui garde l'instruction tient le chemin qui tend à la vie, mais celui qui néglige la correction s'égare.

18. Celui qui couvre la haine a des lèvres trompeuses et celui qui prononce des blâmes est un insensé.
19. Où il y a beaucoup de paroles il ne manque pas d'y avoir du péché, mais celui qui retient ses lèvres est prudent.
20. La langue du juste est un argent pur, mais le cœur des méchants est de nul prix.
21. Les lèvres du juste en repaissent plusieurs, mais les fous mourront faute de sens.
22. La bénédiction de l'Éternel est celle qui enrichit et il n'y joint aucun travail.
23. [f] C'est comme un jeu à l'insensé de faire quelque méchanceté, mais la sagesse est la prudence de l'homme.
24. Ce que le méchant craint lui arrivera, mais Dieu accordera aux justes ce qu'ils désirent.
25. Comme le tourbillon passe, ainsi le méchant n'est plus, mais le juste est comme un fondement perpétuel.
26. Ce qu'est le vinaigre aux dents et la fumée aux yeux, tel est le paresseux à ceux qui l'envoient.
27. [g] La crainte de l'Éternel accroit le nombre des jours, mais les ans des méchants seront retranchés.
28. L'espérance des justes est la joie, mais [h] l'attente des méchants périra.
29. La voie de l'Éternel est la force de l'homme intègre, mais elle est la ruine des ouvriers d'iniquité.
30. Le juste ne sera jamais ébranlé, mais les méchants n'habiteront point sur la terre.
31. La bouche du juste produira la sagesse, mais la langue des pervers sera retranchée.
32. Les lèvres du juste connaissent ce qui est agréable, mais la bouche des méchants n'est que méchanceté.

Réflexions

Les réflexions qu'il faut faire sur ce chapitre sont les suivantes :

- que le plus grand bonheur des pères et des mères est d'avoir des enfants sages,
- que les biens acquis par l'injustice, par la tromperie ou par l'extorsion ne durent pas longtemps,
- que la bénédiction de Dieu est ce qui enrichit et qu'elle repose sur les hommes droits,
- que celui qui marche dans l'intégrité marche en assurance, mais que ceux qui s'écartent du droit chemin ne prospèreront point,
- qu'on doit éviter d'exciter les querelles et
- que la charité couvre les fautes d'autrui.

Nous apprenons outre cela, dans ce chapitre,

- qu'on doit apporter beaucoup de prudence et de discernement dans les discours,
- que c'est un grand vice que de trop parler,
- que les gens qui parlent beaucoup ne peuvent du moins que tomber dans le mensonge, dans la médisance et dans plusieurs autres péchés.

Salomon nous avertit encore que

- ce que les méchants craignent leur arrive, qu'ils tombent enfin dans la ruine, mais que Dieu accorde aux justes ce qu'ils désirent,
- que la crainte du Seigneur prolonge leurs jours et les rend heureux,
- que leur espérance n'est que joie et qu'ils ne seront jamais ébranlés.

Ce sont là des vérités très certaines et des maximes tout à fait salutaires que nous devons avoir continuellement devant les yeux.

(a) v1 : Proverbes 19.20
(b) v4 : Proverbes 12.44
(c) v11 : Proverbes 13.14
(d) v12 : I Corinthiens 13.4
(e) v123 : I Pierre 4.8
(f) v23 : Proverbes 14.9
(g) v27 : Proverbes 9.12
(h) v28 : Job 8.13-14 et 11.10 ; Psaume 112.10

Chapitre XI

Il est parlé dans ce chapitre de l'injustice et de la fraude, de l'orgueil, de l'intégrité, de la vanité des richesses, de la mort des méchants, des maux qu'ils causent dans le monde et du bien qu'y font les hommes droits, de la sincérité et de la discrétion, des fruits de la justice, de la punition des méchants, de la femme sans vertu, de l'avarice, de l'usure, de la folie de ceux qui se fient dans leurs richesses et enfin de ce qui arrive en ce monde aux gens de bien et aux pécheurs.

LA fausse [a] balance est en abomination à l'Éternel, mais le poids juste lui est agréable.
2. [b] L'orgueil est-il venu ? Aussitôt vient l'ignominie, [c] mais la sagesse est avec ceux qui sont modestes.
3. [d] L'intégrité des hommes droits les conduits, mais la perversité des perfides les détruits.
4. Les biens ne serviront de rien au jour de l'indignation, [e] mais la justice délivrera de la mort.
5. La justice de l'homme intègre applanit son chemin, mais le méchant tombera par sa méchanceté.
6. La justice des hommes droits les délivrera, mais les perfides seront pris par leur malice.
7. Quand l'homme méchant meurt, son attente périt et l'espérance des violents périra.
8. [f] Le juste est délivré de la détresse, mais le méchant y entre en sa place.
9. L'hypocrite corrompt son prochain par son discours, mais les justes sont délivrés par la science.
10. La ville se réjouit du bien des justes et il y a un chant de triomphe quand les méchants périssent.
11. La ville est élevée par la bénédiction des hommes droits, mais elle est renversée par la bouche des méchants.
12. Celui qui méprise son prochain est dépourvu de sens, mais un homme discret se tait.
13. Celui qui va médisant révèle le secret, mais celui qui a un cœur loyal cache la chose.
14. Le peuple tombe faute de prudence, [g] mais la délivrance est dans la multitude des gens de bon conseil.
15. Celui qui répond pour un étranger ne peut manquer d'avoir du mal, mais celui qui hait ceux qui frappent dans la main est en sûreté.

16. La femme gracieuse obtient de l'honneur et les hommes violents obtiennent les richesses.

17. L'homme bienfaisant se fait du bien à soi-même, mais celui qui est cruel trouble sa chair.

18. Le méchant fait une œuvre qui le trompe, mais la récompense est assurée à celui qui sème la justice.

19. Ainsi la justice tend à la vie et celui qui poursuit le mal tend à la mort.

20. Ceux qui ont le cœur dépravé sont en abomination à l'Éternel, mais ceux qui marchent en intégrité lui sont agréables.

21. De main en main le méchant ne demeurera point impuni, mais la race des justes sera délivrée.

22. Une belle femme qui se détourne de la raison est comme une bague d'or au museau d'un pourceau.

23. Le souhait des justes ne tend qu'à ce qui est bon, mais l'attente des méchants n'est qu'indignation.

24. Tel répand son bien qui l'augmente encore davantage et tel le resserre plus qu'il ne faut qui sera dans la disette.

25. Celui qui est bienfaisant sera engraissé et celui qui arrose sera aussi arrosé lui-même.

26. Le peuple maudira celui qui retient le froment, mais la bénédiction sera sur la tête de celui qui le débite.

27. Celui qui procure soigneusement le bien acquiert de la faveur, mais [h] le mal arrivera à celui qui le cherche.

28. Celui qui se fie à ses richesses tombera, mais [i] les justes reverdiront comme la feuille.

29. Celui qui ne gouverne pas sa maison avec ordre aura le vent en héritage et le fou sera le serviteur de celui qui a le cœur sage.

30. Le fruit du juste est un arbre de vie et celui qui gagne les âmes est sage.

31. [j] Voici, le juste reçoit sur la terre sa rétribution, combien plus le méchant et le pécheur ?

Réflexions

Voici ce que ce chapitre nous enseigne.

1. Que Dieu a en abomination la tromperie et l'injustice et qu'il faut s'attacher inviolablement à l'intégrité et à la droiture dans les discours et dans les actions.

2. Que l'orgueil est suivi de la honte au lieu que l'humilité conduit à la gloire.

3. Que les méchants font beaucoup de mal dans le monde et que quand ils meurent, leur esprit périt, au lieu que les justes procurent de grands biens dans les villes et dans les états et que leur bonheur est toujours stable.

4. Que les gens sages s'éloignent de la médisance et des rapports et qu'ils sont prudents dans les discours, mais qu'il arrive de grands maux au public et aux particuliers par le manque de prudence et de bon conseil.

5. Que tôt ou tard on voit que le méchant ne demeure pas impuni.

6. Que les femmes vertueuses sont dignes d'être estimées, mais que les femmes sans vertu ne méritent que du mépris.

7. Que c'est une grande folie que d'aimer les richesses et d'y mettre sa confiance et qu'en particulier ceux qui se réjouissent de la cherté et qui en profitent pour s'enrichir seront maudits.

Et enfin, que si le juste même est exposé aux afflictions en ce monde, le pécheur n'échappera pas à la vengeance divine et qu'il recevra infailliblement ce qu'il a mérité.

(a) v1 : Deutéronome 25.13-16 ; Proverbes 20.10 et 23
(b) v2 : Proverbes 16.18
(c) v2 : Proverbes 15.33 et 18.13
(d) v3 : Ézéchiel 7.19 ; Sophonie 1.18
(e) v4 : Proverbes 5.22
(f) v8 : Proverbes 21.18
(g) v14 : Proverbes 24.6
(h) v27 : Psaumes 7.17, 9.16, 10.2 et 57.7
(i) v28 : Psaumes 1.3-4 et 92.13
(j) v31 : I Pierre 4.18

Chapitre XII

Les sentences contenues dans ce chapitre concernent les corrections et leur utilité, la bénédiction que Dieu accorde à l'homme de bien et la punition des méchants, les femmes vertueuses, la prudence, la modestie, l'humanité, la paresse, le sincérité, la prospérité des justes et le malheur de ceux qui s'adonnent à l'injustice et à la tromperie.

CELUI qui aime l'instruction aime la science, mais celui qui hait d'être repris est un insensé.

2. L'homme de bien attire la faveur de l'Éternel, mais Dieu condamnera l'homme malicieux.

3. L'homme ne sera point affermi par la méchanceté, mais la racine des justes ne sera point ébranlée.

4. Une femme vertueuse est la couronne de son mari, mais celle qui fait honte est comme la vermoulure de ses os.

5. Les pensées des justes vont à la justice, mais les conseils des méchants ne sont que fraude.

6. [a] Les paroles des méchants ne tendent qu'à dresser des embûches pour répandre le sang, mais la bouche des hommes droits les délivrera.

7. Sitôt que les méchants sont renversés, ils ne sont plus, mais la maison des justes se maintiendra.

8. L'homme sera loué suivant sa prudence, mais le cœur dépravé sera dans le mépris.

9. [b] L'homme qui ne s'estime point soi-même bien qu'il ait des serviteurs vaut mieux que celui qui fait le brave et qui a besoin de pain.

10. [c] Le juste a égard à la vie de sa bête, mais les entrailles des méchants sont cruelles.

11. [d] Celui qui cultive sa terre sera rassasié de pain, mais celui qui suit les fénéants est dépourvu de sens.

12. Ce que le méchant désire est un piège de maux, mais la racine des justes donnera son fruit.
13. [e] Il y a un mauvais piège dans le péché des lèvres, mais le juste sortira de sa détresse.
14. [f] L'homme sera rassasié de biens par le fruit de sa bouche et on rendra à l'homme la rétribution de ses mains.
15. La voie de l'insensé est droite à son opinion, mais celui qui écoute le conseil est sage.
16. Pour ce qui est de l'insensé, son dépit se connait le même jour, mais celui qui est bien avisé dissimule l'injure.
17. [g] Celui qui prononce des choses véritables rend un témoignage juste, mais le faux témoin fait des rapports trompeurs.
18. Il y a tel homme dont les paroles blessent comme des pointes d'épée, mais la langue des sages est santé.
19. La parole véritable est toujours ferme, mais la fausse langue n'est que pour un moment.
20. Il y a de la tromperie dans le cœur de ceux qui machinent du mal, mais il y a de la joie pour ceux qui conseillent la paix.
21. Il n'arrivera aucun malheur au juste, mais les méchants seront remplis de mal.
22. Les fausses lèvres sont en abomination à l'Éternel, mais ceux qui agissent sincèrement lui sont agréables.
23. L'homme prudent cache ce qu'il fait, mais [h] le cœur des insensés publie la folie.
24. La main des diligents dominera, mais la main paresseuse sera tributaire.
25. Le chagrin qui est dans le cœur de l'homme l'accable, mais la bonne parole le réjouit.
26. Le juste a plus de bien que son voisin, mais la voie des méchants les fera fourvoyer.
27. L'homme paresseux ne rôtit point sa chasse, mais les biens précieux de l'homme sont pour celui qui est diligent.
28. La vie est dans le chemin de la justice et la voie de son sentier ne tend point à la mort.

Réflexions

Nous devons apprendre premièrement d'ici à aimer l'instruction et la correction et à suivre toujours la droiture, puisque c'est ce qui attire la faveur du Seigneur.

2. Ce qui est dit du prix des femmes sages et vertueuses avertit les femmes chrétiennes de leur devoir.

3. Salomon nous recommande de vivre modestement et de ne pas affecter de paraître avec éclat, d'éviter la dureté et l'inhumanité, d'être laborieux et diligents, de fuir la ruse et la tromperie et de ne jamais nuire à personne. Il nous exhorte de plus à être prudents et véritables dans nos paroles, à aimer la paix et à la procurer et à suivre constamment la justice et la crainte de Dieu, puisque c'est le chemin qui conduit à la vie.

Ces maximes sont toutes très importantes et nous devons les pratiquer, non seulement parce qu'elles peuvent contribuer à la tranquilité de cette vie, mais principalement parce qu'elles sont justes en elles-mêmes et qu'en les observant nous faisons ce qui est agréable à Dieu et que nous nous procurons sa faveur.

(a) v6 : Proverbes 11.9
(b) v9 : Proverbes 13.7
(c) v10 : Deutéronome 25.4
(d) v11 : Proverbes 28.19
(e) v13 : Proverbes 10.14 et 18.7
(f) v14 : Proverbes 13.2
(g) v17 : Proverbes 14.5
(h) v23 : Proverbes 13.16 et 15.2

Chapitre XIII

Les enseignements que ce chapitre renferme concernent les enfants sages, la sincérité et la retenue dans les discours et dans la conduite, la diligence et le travail, la modestie, l'orgueil, les biens acquis injustement, l'utilité que l'on trouve dans les instructions des personnes sages, la prudence, les bonnes et les mauvaises compagnies, la nécéssité de châtier les enfants et la bénédiction qui arrive aux gens de bien.

L'ENFANT sage écoute l'instruction de son père, mais le moqueur n'écoute point la correction.
2. [a] L'homme sera rassasié de bien par le fruit de ses discours, mais l'âme de ceux qui agissent perfidément mangera l'extorsion.
3. Celui qui garde sa bouche garde son âme, mais celui qui ouvre à tout propos ses lèvres tombera en ruine.
4. L'âme du paresseux ne fait que souhaiter et il n'a rien, mais l'âme des diligents sera engraissée.
5. Le juste hait la parole de mensonge, mais le méchant se met en mauvaise odeur et tombe dans la confusion.
6. [b] La justice garde celui qui marche dans l'intégrité, mais la méchanceté renversera celui qui s'égare.
7. [c] Tel se fait riche qui n'a rien du tout et tel est le pauvre qui a de grands biens.
8. Les richesses font qu'un homme peut racheter sa vie, mais le pauvre n'entend point de menaces.
9. La lumière des justes réjouira, mais la lampe des méchants s'éteindra.
10. L'orgueil ne produit que des querelles, mais la sagesse est avec ceux qui prennent conseil.
11. [d] Les richesses qui proviennent de fraudes seront diminuées, mais celui qui amasse par son travail les multipliera.
12. L'espérance différée fait languir le cœur, mais le souhait accompli est comme l'arbre de vie.
13. Celui qui méprise la parole périra par là, mais celui qui respecte le commandement en aura la récompense.

14. [e] L'enseignement du sage est une source de vie pour se détourner des pièges de la mort.

15. Un bon entendement donne de la grâce, mais la voie de ceux qui agissent perfidement est rude.

16. Tout homme bien avisé agira avec connaissance, mais [f] l'insensé fera voir sa folie.

17. Le mauvais messager tombera dans le mal, mais le messager fidèle est santé.

18. La pauvreté et l'ignominie arriveront à celui qui rejette l'instruction, mais celui qui profite de la répréhension sera honoré.

19. Le souhait accompli est une chose douce à l'âme, mais se détourner du mal est en abomination aux insensés.

20. Celui qui fréquente les sages deviendra sage, mais le compagnon des fous sera accablé.

21. Le mal poursuit les pécheurs, mais le bien sera rendu aux justes.

22. L'homme de bien laissera de quoi hériter aux enfants de ses enfants, mais les richesses du pécheur [g] seront réservées au juste.

23. Il y a beaucoup à manger dans les champs des pauvres, mais il y a tel qui est consumé faute de jugement.

24. [h] Celui qui épargne sa verge hait son fils, mais celui qui l'aime se hâte de le châtier.

25. [i] Le juste mangera jusqu'à être rassasié à ses souhaits, mais le ventre des méchants sera dans l'indigence.

Réflexions

Ce chapitre contient diverses sentences dont les principales tendent à nous apprendre combien il est utile aux jeunes gens d'être instruits et corrigés, de quelle importance il est d'observer toujours beaucoup de prudence et de retenue dans les paroles et d'être sincères, les grands biens qui arrivent de la diligence et de l'humilité et au contraire les maux qui naissent de la paresse, de la négligence et de l'orgueil, la malédiction qui suit les biens qui proviennent d'injustice, l'avantage qu'on retire de la fréquentation des gens craignant Dieu et le danger qu'il y a à fréquenter les méchants.

Enfin, Salomon nous apprend que Dieu bénit les biens et la postérité des hommes droits, que ceux qui aiment leurs enfants doivent les châtier de bonne heure, que les justes verront l'accomplissement de leurs souhaits et jouiront d'une solide paix, mais que la misère sera le partage de ceux qui se détournent de leur devoir.

(a) v2 : Proverbes 12.14
(b) v6 : Proverbes 11.3, 5-6
(c) v7 : Proverbes 12.9
(d) v11 : Proverbes 10.2 et 20.21
(e) v14 : Proverbes 10.11 et 14.27
(f) v16 : Proverbes 12.23 et 15.2
(g) v22 : Job 27.17
(h) v24 : Proverbes 23.13
(i) v25 : Psaume 37.3

Chapitre XIV

Ce chapitre traite des femmes vertueuses, de la droiture, de la prudence, des faux témoins et des menteurs, de la sagesse, de l'aveuglement des hommes dans le jugement qu'ils font d'eux-mêmes, de la fausse joie, de la crédulité, de la colère, de l'imprudence, du mépris qu'on fait des pauvres et des égards que l'on a pour les riches, de la compassion envers les misérables, de la sincérité, des fruits que la crainte de Dieu apporte, de la douceur et de ce qui fait le bonheur ou le malheur des états.

TOUTE femme sage bâtit sa maison, mais la folle la ruine de ses mains.

2. [a] Celui qui marche dans sa droiture révère l'Éternel, mais celui dont les voies sont perverses le méprise.

3. La bouche de l'insensé est une verge d'orgueil, mais les lèvres des sages les conservent.

4. Où il n'y a point de bœuf, la grange est vide, mais l'abondance de revenu provient de la force du bœuf.

5. [b] Le témoin fidèle ne mentira jamais, mais le faux témoin avance des faussetés.

6. Le moqueur cherche la sagesse et ne la trouve point, mais la science est aisée à trouver pour un homme entendu.

7. Éloigne-toi de l'homme insensé puisque tu ne connais pas en lui des paroles sages.

8. La sagesse d'un homme habile est de connaître les règles de sa conduite, mais la folie des insensés est la fraude.

9. Les insensés excusent le péché, mais la bienveillance est parmi les hommes droits.

10. Le cœur de chacun sent l'amertume de son âme et un autre n'aura point de part à sa joie.

11. La maison des méchants sera détruite, mais la tente des hommes droits fleurira.

12. [c] Il y a telle voie qui semble droite à l'homme, mais dont l'issue sont les voies de la mort.

13. Même en riant, le cœur sera triste et la joie finit par l'ennui.

14. Celui qui a le cœur pervers [d] sera rassasié de ses voies, mais l'homme de bien le sera plus que lui.

15. Un homme simple croit tout ce qu'on dit, mais un homme bien avisé considère ses pas.

16. Le sage craint et il évite le mal, mais l'insensé se met en colère et se tient assuré.

17. L'homme emporté fait des folies et l'homme rusé est haï.

18. Les imprudents possèdent la folie, mais les bien avisés sont couronnés de science.

19. Les méchants seront humiliés devant les bons et les impies seront aux portes du juste.

20. [e] Le pauvre est haï même de son ami, mais les amis du riche sont en grand nombre.

21. Celui qui méprise sont prochain se fourvoie du droit chemin, mais celui qui a pitié des affligés est heureux.

22. Ceux qui machinent du mal ne se fourvoient-ils pas ? Mais la miséricorde et la vérité seront pour ceux qui procurent le bien.
23. En tout travail il y a quelque profit, mais les discours vains ne tournent qu'à disette.
24. Les richesses des sages sont comme une couronne, mais la folie des insensés est toujours folie.
25. Le témoin fidèle délivre les âmes, mais celui qui prononce des mensonges n'est que tromperie.
26. Il y a une ferme assurance dans la crainte de l'Éternel et il y aura une sûre retraite pour les enfants de celui qui le craint.
27. [f] La crainte de l'Éternel est une source de vie pour se détourner des pièges de la mort.
28. La magnificence d'un roi consiste en beaucoup de peuple, mais quand le peuple manque c'est la ruine du prince.
29. Celui qui est lent à la colère est d'un grand sens, mais celui qui est prompt à se courroucer excite la folie.
30. Le cœur tranquille est la vie du corps, mais l'envie est la vermoulure des os.
31. [g] Celui qui fait tort au faible déshonore celui qui l'a fait, mais celui-là l'honore qui a pitié du nécessiteux.
32. Le méchant sera rejeté par sa malice, mais le juste trouve une retraite même en sa mort.
33. La sagesse repose dans le cœur de l'homme entendu, elle est même reconnue au milieu des insensés.
34. La justice élève une nation, mais le péché est la honte des nations.
35. La faveur du roi est pour le serviteur prudent, mais il aura de l'indignation contre celui qui lui fait déshonneur.

Réflexions

Entre les réflexions que ce chapitre nous fournit, voici celles qui méritent particulièrement notre attention :

- que les femmes font beaucoup de bien ou beaucoup de mal dans les familles,
- que la marque d'un homme qui craint Dieu est de marcher dans la droiture,
- qu'on doit toujours parler en vérité et avec sagesse et éviter la mauvaise foi, le mensonge et l'imprudence dans les paroles,
- que les hommes sont sujets à se tromper et que tel croit être sur le bon chemin qui est dans les voies de perdition,
- que la joie des méchants finit par la douleur et par la misère,
- que la crédulité aussi bien que la colère et l'envie font tomber en bien des fautes et que c'est une grande sagesse d'être doux et modéré.

Le sage remarque outre cela :

- que les riches sont ordinairement honorés et les pauvres et les petits négligés et méprisés,
- que c'est faire outrage à Dieu que de mépriser les pauvres, mais que celui qui a pitié d'eux honore le Seigneur,
- qu'où la crainte de Dieu est, il y a une source de vie, une ferme assurance et qu'on est préservé des pièges de la mort.
- enfin, que la véritable gloire des rois et le plus sûr appui des états est la justice et la droiture et qu'au contraire l'injustice est ce qui en fait la honte et la misère.

(a) v2 : Job 12.4
(b) v5 : Proverbes 12.17 ; Exode 23.1
(c) v12 : Proverbes 16.25
(d) v14 : Proverbes 1.31
(e) v20 : Proverbes 19.7
(f) v27 : Proverbes 10.11 et 13.14
(g) v31 : Proverbes 17.5

Chapitre XV

Le sage parle de la douceur et de la prudence dans les paroles, de la connaissance que Dieu a de la conduite de tous les hommes, de la prière des justes et de celles des méchants, de la manière dont les sages et les insensés reçoivent les corrections, de la joie et du contentement d'esprit, de la médiocrité, de la colère, de la paresse, des enfants sages, de la ruine des orgueilleux et des injustes et du bonheur des gens intègres et humbles.

UNE réponse douce apaise la fureur, mais la parole dure excite la colère.
2. La langue des sages orne la science, mais la bouche des insensés ne prononce que la folie.
3. [b] Les yeux de l'Éternel contemplent en tous lieux les méchants et les bons.
4. [c] Une langue qui corrige est comme l'arbre de vie, mais la perversité qui est dans la langue est comme un vent qui brise tout.
5. L'insensé méprise l'instruction de son père, mais celui qui prend garde à la correction deviendra prudent.
6. Il y a un grand trésor dans la maison du juste, mais il y a du trouble dans la maison du méchant.
7. Les discours des sages répandent la science, mais il n'en est pas ainsi du cœur des insensés.
8. [d] Le sacrifice des méchants est en abomination à l'Éternel, mais la requête des hommes droits lui est agréable.
9. La voie du méchant est en abomination à l'Éternel, mais il aime celui qui s'adonne soigneusement à la justice.
10. Le châtiment paraît fâcheux à celui qui quitte le droit chemin, mais celui qui hait d'être repris mourra.
11. Le sépulcre et le gouffre sont devant l'Éternel, combien plus les cœurs des enfants des hommes ?
12. Le moqueur n'aime point qu'on le reprenne et il n'ira jamais vers les sages.
13. [e] Le cœur joyeux embellit le visage, mais la tristesse du cœur abbat l'esprit.
14. Un cœur intelligent cherche la science, mais la bouche des fous se repaît de folie.
15. Tous les jours de l'affligé sont mauvais, mais un cœur joyeux est un festin continuel.

16. [f] Peu avec la crainte de l'Éternel vaut mieux qu'un grand trésor où il y a du trouble.
17. [g] Un repas d'herbes où il y a de l'amitié vaut mieux que celui d'un bœuf engraissé où il y a de la haine.
18. [h] L'homme furieux excite les débats, mais l'homme lent à la colère apaise les querelles.
19. La voie du paresseux est comme une haie de ronces, mais le sentier des hommes droits est comme un sentier battu.
20. [i] L'enfant sage réjouit son père, mais l'homme insensé méprise sa mère.
21. [j] La folie fait la joie de celui qui est dépourvu de sens, mais l'homme prudent dresse ses pas pour marcher.
22. [k] Les desseins se dissipent où il n'y a point de secret, mais ils sont fermes où il y a nombre de conseillers sages.
23. L'homme a de la joie de la réponse de sa bouche et qu'une parole dite à propos est bonne ?
24. Le chemin de la vie tend en haut pour l'homme prudent afin qu'il se retire du sépulcre qui est en bas.
25. [l] L'Éternel démolit la maison des orgueilleux, mais il affermit les bornes de la veuve.
26. [m] Les pensées du méchant sont en abomination à l'Éternel, mais celles de ceux qui sont purs sont des paroles agréables.
27. Celui qui est adonné au gain trouble sa maison, mais celui qui hait les présents vivra.
28. Le cœur du juste médite ce qu'il doit répondre, mais la bouche des méchants prononce des choses mauvaises.
29. L'Éternel est loin des méchants, mais [n] il exauce la requête des justes.
30. La lumière des yeux réjouit le cœur et la bonne renommée engraisse les os.
31. L'oreille qui écoute une correction qui donne la vie habitera parmi les sages.
32. Celui qui rebute l'instruction méprise son âme, mais celui qui écoute la répréhension acquiert du sens.
33. La crainte de l'Éternel est une instruction de sagesse et [o] l'humilité va devant la gloire.

Réflexions

Ce chapitre nous enseigne :

- que la douceur et la discrétion en paroles font beaucoup de bien,
- que Dieu connaît et examine la conduite et le cœur de tous les hommes, tant des bons que des méchants,
- que les instructions et les corrections sont très salutaires,
- que les gens sages les reçoivent volontiers, mais que c'est une marque de folie et d'aveuglement ne de pouvoir les souffrir,
- que Dieu bénit les justes et qu'il exauce leurs prières, mais qu'il rejette celles des méchants.

Le sage nous apprend de plus

- que la joie et le contentement est le plus grand bien de la vie quand il est joint à la piété et que peu de bien avec la crainte de Dieu et avec la paix vaut mieux que les richesses où il y a du trouble et de l'impiété,
- que la colère et la paresse ont des suites fâcheuses,
- que les enfants sages sont la consolation de leurs pères,
- que Dieu détruits les impies et les orgueilleux,
- que la maison de ceux qui aiment le gain déshonnête ne subsistera pas, mais que Dieu fait prospérer ceux qui le craignent et qui vivent dans l'intégrité et dans l'humilité.

(a) Dans la marge, en face du verset 2 : Proverbes 12.23 et 13.16
(b) v3 : Job 34.21 ; Proverbes 5.21 ; Jérémie 16.17 et 32.19
(c) v4 : Proverbes 12.18 et 13.14
(d) v8 : Proverbes 21.27 ; Ésaïe 1.11 ; Jérémie 6.20 ; Amos 5.21
(e) v13 : Proverbes 17.22
(f) v16 : Psaume 37.16 ; Proverbes 16.8
(g) v17 : Proverbes 17.1
(h) v18 : Proverbes 29.22
(i) v20 : Proverbes 10.1
(j) v21 : Proverbes 23.23
(k) v22 : Proverbes 11.14
(l) v25 : Proverbes 2.21-22, 12.7 et 14.11
(m) v26 : Proverbes 6.18
(n) v29 : Psaumes 10.17, 34.16 et 145.18, 29
(o) v33 : Proverbes 18.12

Chapitre XVI

Salomon enseigne que Dieu connaît et conduit les actions et les pensées des hommes, que c'est en lui qu'il faut se confier, qu'il fait tout avec sagesse, qu'il pardonne les péchés et que ceux qui se convertissent et qui le craignent obtiennent sa grâce, qu'il ne faut rien posséder que justement et que Dieu hait l'orgueil et l'injustice.

Il parle, outre de celà, de la puissance et du devoir des rois, du prix de la sagesse, de l'orgueil et de l'humilité, de la prudence, du travail, de la médisance, de la vieillesse honorable, de la modération et du sort.

LES [a] dispositions du cœur sont à l'homme et le discours de la langue est à l'Éternel.
2. [b] Toutes les voies de l'homme lui semblent pures, mais l'Éternel pèse les esprits.
3. [c] Décharge-toi de tes affaires sur l'Éternel et tes desseins seront affermis.
4. L'Éternel a fait toutes choses en sorte qu'elles se répondent l'une à l'autre et [d] même le méchant pour le jour de la calamité.
5. [e] L'Éternel a en abomination tout homme hautain de cœur, de main en main il ne demeurera point impuni.
6. L'iniquité sera expiée par la miséricorde et par la vérité et par la crainte de l'Éternel on se détourne du mal.
7. Quand l'Éternel prend plaisir aux voies d'un homme, il apaise même envers lui ses ennemis.
8. [f] Peu avec justice vaut mieux que de grands revenus sans droit.

9. Le cœur de l'homme délibère sur sa conduite, mais l'Éternel dirige ses pas.

10. La divination est [1] sur les lèvres du roi et sa bouche ne se fourvoiera point du droit.

11. La balance et le trébuchet justes sont de l'Éternel et tous les poids du sachet sont son œuvre [2].

12. Faire la méchanceté doit être en abomination aux rois, car le trône est établi par la justice.

13. Les rois doivent prendre plaisir aux paroles de justice et aimer celui qui profère des choses droites.

14. La fureur du roi est comme des messagers de mort, mais l'homme sage l'apaisera.

15. [g] C'est une vie que le visage serein du roi et sa faveur est comme la nuée qui donne la pluie de l'arrière saison.

16. [h] Combien vaut-il mieux acquérir de la sagesse que du fin or ? Et combien est-il plus excellent d'acquérir de la prudence que de l'argent ?

17. Le chemin battu des hommes droits c'est de se détourner du mal, celui-là garde son âme qui prend garde à sa conduite.

18. [i] L'orgueil va devant l'éclatement et la fierté d'esprit devant la ruine.

19. Il vaut mieux être humilié d'esprit avec les débonnaires que de partager le butin avec les orgueilleux.

20. Celui qui prend garde à la parole trouvera le bien [j] et celui qui se confie en l'Éternel sera heureux.

21. On appellera prudent celui qui a un cœur sage et la douceur des paroles augmente la science.

22. La prudence [k] est à ceux qui la possèdent une source de vie, mais la science des insensés est folie.

23. Le cœur sage règle prudemment sa bouche et ajoute la science à ses discours.

24. Les paroles agréables sont des rayons de miel, une douceur à l'âme et la santé aux os.

25. [l] Il y a telle voie qui semble droite à l'homme, mais dont la fin sont les voies de la mort.

26. L'âme de celui qui travaille travaille pour lui, car sa bouche l'y contraint [3].

27. Le méchant homme se creuse le mal et il y a comme un feu brûlant sur ses lèvres.

28. [m] L'homme pervers sème des querelles et le rapporteur met les plus grands amis en division.

29. L'homme outrageux séduit son compagnon par une voie qui n'est pas bonne.

30. Il cligne des yeux pour méditer des malices et en remuant ses lèvres il exécute le mal.

31. Les cheveux blancs sont une couronne d'honneur, elle le trouvera dans la voie de justice.

32. Celui qui est lent à la colère vaut mieux que l'homme vaillant et celui qui maîtrise son courage que celui qui prend des villes.

33. On jette le sort au giron, mais tout ce qui doit en arriver vient de l'Éternel.

Réflexions

Les enseignements que le sage nous donne ici sont premièrement que Dieu connait le cœur de tous les hommes, que c'est en lui seul qu'il faut mettre sa confiance, qu'il a disposé toutes choses avec une profonde sagesse et une parfaite justice et que c'est par un effet de cette justice qu'il prépare aux méchants la calamité et la misère.

2. Qu'on trouve auprès de Dieu le pardon et la propitiation des péchés, pourvu qu'on ait recours à lui par la repentance, qu'on le craigne et qu'on se détourne du mal.

3. *Que peu avec la justice vaut mieux que grands revenus sans la droiture et que l'orgueil va devant la ruine*

et qu'ainsi l'on ne saurait trop s'éloigner de l'injustice, de la tromperie et de l'orgueil.

4. Salomon avertit ceux qui sont élevés au dessus des autres de haïr la fraude, d'aimer la vertu et les hommes droits et de faire un bon usage de leur autorité.

5. Il nous exhorte à nous attacher à la vraie sagesse et à la crainte de Dieu, puisqu'elle vaut plus que tous les trésors du monde, à être prudents, doux, modérés dans nos discours et dans nos actions et à nous abstenir de la médisance, de la malice et de la colère.

Il nous apprend que la vieillesse jointe à la vertu est très honorable et que c'est là une bénédiction que Dieu accorde ordinairement à la piété.

Enfin, il déclare que Dieu préside sur le sort, ce qui montre clairement qu'il sait tout, qu'il conduit tout par sa providence et qu'il n'arrive rien dans le monde que par sa volonté.

(a) v1 : Proverbes 16.9, 19.21 et 20.24 ; Jérémie 10.23
(b) v2 : Proverbes 21.2
(c) v3 : Psaumes 6.25 et 55.23 ; Matthieu 6.25 ; Luc 12.22 ; I Pierre 5.7
(d) v4 : Job 21.30
(e) v5 : Proverbes 6.17 et 8.13
(f) v8 : Psaume 37.16 ; Proverbes 15.16
(g) v15 : Proverbes 19.12
(h) v16 : Job 28.15 ; Psaumes 19.11 et 119.72 ; Proverbes 3.14-15 et 8.11, 19
(i) v18 : Proverbes 11.2
(j) v20 : Psaumes 2.12, 34.9 et 125.1 ; Ésaïe 30.18 ; Jérémie 17.7
(k) v22 : Proverbes 13.14
(l) v25 : Proverbes 14.12
(m) v28 : Proverbes 6.14-15, 26.21 et 29.22

(1) v10 : C'est-à-dire : le discernement, la sagesse.
(2) v11 : Ou : les œuvres de l'Éternel sont pesées à la balance et toutes ses œuvres sont faites avec poids.
(3) v26 : Parce qu'il est obligé de gagner sa vie.

Chapitre XVII

Les sentences de ce chapitre concernent la concorde, la fidélité des serviteurs, la connaissance que Dieu a des cœurs, le mépris des pauvres, la bénédiction des familles, l'éloignement que les juges doivent avoir pour les mensonges, pour les présents et pour l'injustice, les répréhensions, la folie, l'ingratitude, les querelles, le prix de l'amitié, le malheur de ceux qui ont des enfants vicieux, la joie et la tristesse, la discrétion dans les discours et le silence.

UN [a] morceau de pain sec où il y a la paix vaut mieux qu'une maison pleine de viandes apprêtées où il y a des querelles.

2. Le serviteur prudent dominera sur le fils qui fait honte et il partagera l'héritage entre les frères.

3. [b] Le fourneau est pour éprouver l'argent et le creuset est pour l'or, mais [c] l'Éternel éprouve les cœurs.

4. Le méchant est attentif à la lèvre injuste et le menteur écoute la langue nuisible.

5. [d] Celui qui se moque du pauvre déshonore celui qui l'a fait et celui qui se réjouit du mal d'autrui ne demeurera point impuni.

6. Les enfants des enfants sont la couronne des vieillards et les pères sont la gloire des enfants.

7. La parole grave ne convient point à un insensé, combien moins la parole fausse aux principaux du peuple ?

8. Le présent est comme une pierre précieuse aux yeux de ceux qui y sont adonnés, de quelque côté qu'il se tourne, il réussit.

9. Celui qui couvre les fautes cherche l'amitié, mais celui qui rapporte la chose met les plus grands amis en division.

10. Une correction se fait mieux sentir à un homme prudent que cent coups à l'insensé.

11. Le méchant cherche des querelles, mais un messager cruel sera envoyé contre lui.

12. Que l'homme rencontre plutôt une ourse qui a perdu ses petits qu'un fou dans sa folie.

13. [e] Le mal ne partira point de la maison de celui qui rend le mal pour le bien.

14. Le commencement d'une querelle est comme quand on lâche les eaux, mais avant qu'on en vienne à la dispute, retire-toi.

15. [f] Celui qui déclare juste le méchant et celui qui déclare méchant le juste sont tous deux en abomination à l'Éternel.

16. Que sert le prix dans la main d'un insensé pour acheter la sagesse, puisqu'il manque de sens ?

17. L'intime ami aime en tout temps et il naîtra comme un frère dans la détresse.

18. Celui-là est dépourvu de sens qui touche dans la main et qui se rend caution envers son prochain.

19. Celui qui aime la perversité aime les débats et celui qui élève sa porte [1] cherche sa ruine.

20. Celui qui a le cœur pervers ne trouvera point le bien et celui dont la langue est double tombera dans le mal.

21. Celui qui engendre un insensé en aura de l'ennui et le père d'un fou ne se réjouira point.

22. Le cœur joyeux vaut une médecine, mais l'esprit abattu déssèche les os.

23. Le méchant prend le présent du sein pour renverser les voies de la justice.

24. La sagesse est devant l'homme prudent, mais les yeux de l'insensé sont au bout de la terre.

25. [g] L'enfant insensé est l'indignation de son père et l'amertume de celle qui l'a enfanté.

26. Il n'est pas bon aussi de condamner à l'amende le juste, ni que les principaux frappent quelqu'un pour avoir fait ce qui est droit.

27. Un homme retenu dans ses paroles connaît la prudence et un homme qui est d'un esprit froid est un homme entendu.

28. Même l'insensé passe pour sage quand il se tait et celui qui ferme ses lèvres est réputé intelligent.

Réflexions

L'on doit recueillir de ce chapitre :

1. Que trois choses font le bonheur des familles, savoir la paix, les domestiques fidèles et les enfants élevés dans la vertu.

2. Que Dieu sonde et examine les cœurs des hommes, ce qui est un grand motif à la sainteté.

3. Que c'est de pécher contre Dieu et s'exposer à sa colère que de mépriser les pauvres et de se réjouir du mal d'autrui.

4. Que les magistrats et les juges doivent avoir une forte aversion pour le mensonge et la tromperie, pour les présents et pour l'injustice dans les jugements.

5. Que les rapporteurs sèment la division, mais que des corrections faites à propos sont très utiles.

6. Que les ingrats et ceux qui rendent le mal pour le bien ne seront pas bénis.

7. Qu'on doit éviter avec soin les querelles.

8. Que l'un des plus grands biens que l'on puisse avoir en ce monde, c'est de trouver de vrais amis.

9. Que puisque la joie est ce qui fait le bonheur de la vie et que le chagrin et la tristesse la rendent amère, il faut s'attacher à la crainte de Dieu qui seule donne le vrai contentement.

Enfin, que l'un des principaux effets de la sagesse est de parler avec retenue et savoir garder le silence.

Chacun dans son état doit faire réflexion sur ces divers préceptes afin de les pratiquer et d'y conformer sa conduite.

(a) v1 : Proverbes 15.17
(b) v3 : Proverbes 27.21
(c) v3 : Jérémie 17.10
(d) v5 : Proverbes 14.31
(e) v13 : Deutéronome 32.35 ; Proverbes 20.22
(f) v15 : Proverbes 24.24 ; Ésaïe 5.23
(g) v25 : Proverbes 10.1, 15.2 et 19.13

(1) v19 : C'est-à-dire : celui qui veut s'élever par dessus les autres.

Chapitre XVIII

Salomon parle des gens qui se mêlent de ce qui ne les regarde pas, des discours graves et prudents, de ceux qui ont acception des personnes dans les jugements et qui prennent des présents. Il parle aussi des querelles et du soin qu'il faut avoir de les apaiser, de la flatterie, de la paresse et de la confiance en Dieu, de l'orgueil et de la ruine qui le suit, de la précipitation dans les discours et dans les jugements, de l'empressement avec lequel les sages recherchent l'instruction, des procès, du bien et du mal que la langue peut faire, des femmes vertueuses, de l'orgueil des riches et du soin qu'il faut avoir de conserver les vrais amis.

L'HOMME particulier cherche ce qu'il désire et il se mêle de toutes sortes d'affaires.

2. Le fou ne prend point plaisir à la prudence, mais il manifeste ce qu'il a dans le cœur.

3. Quand le méchant vient, le mépris vient aussi et l'opprobre avec l'ignominie.

4. Les paroles de la bouche d'un homme sage sont comme des eaux profondes et la source de la sagesse est comme un torrent qui bouillonne.

5. Il n'est pas bon d'avoir égard à l'apparence de la personne du méchant pour faire tort au juste dans le jugement.

6. Les lèvres de l'insensé entrent en querelle et sa bouche excite les combats.

7. [b] La bouche de l'insensé est une ruine pour lui et [c] ses lèvres sont un piège à son âme.

8. [d] Les paroles d'un médisant sont comme des paroles douces, mais elles pénètrent jusqu'au dedant des entrailles.

9. Celui qui se relâche dans son ouvrage est frère de celui qui dissipe ce qu'il a.

10. [e] Le nom de l'Éternel est une forte tour, le juste y courra et il y sera dans une haute retraite.

11. [f] Les biens du riche sont comme une ville forte et une haute muraille dans son imagination.

12. [g] Le cœur de l'homme s'élève avant que la ruine arrive, mais [h] l'humilité précède la gloire.

13. Celui qui répond à un discours avant que de l'avoir entendu fait une folie et tombe dans la confusion.

14. L'esprit de l'homme le soutiendra dans son infirmité, mais l'esprit abattu, qui le relèvera ?

15. Le cœur de l'homme intelligent acquiert de la science et l'oreille des sages cherche de la doctrine.

16. Le présent d'un homme lui fait faire place et le conduit devant les grands.

17. Celui qui plaide le premier paraît avoir raison, mais sa partie vient et l'examine.

18. Le fort fait cesser les procès et fait les partages entre les puissants.

19. Un frère offensé est comme une ville forte et les différents en sont comme les verrous d'un palais.

20. [i] Le ventre de chacun sera rassasié du fruit de sa bouche, il sera rassasié du revenu de ses lèvres.

21. La mort et la vie sont au pouvoir de la langue et celui qui aime à parler mangera de ses fruits.

22. [j] Celui qui a trouvé une femme vertueuse a trouvé un bien et il a obtenu une faveur de l'Éternel.

23. Le pauvre ne prononce que des supplications, mais le riche ne répond que par des paroles rudes.

24. Que l'homme qui a des amis se tienne à leur amitié, parce qu'il y a tel ami qui est plus attaché qu'un frère.

Réflexions

Le roi Salomon nous enseigne dans ce chapitre à apporter beaucoup de prudence dans notre conduite et dans nos paroles, à rechercher les entretiens des personnes sages et à profiter de leurs instructions, à exercer la justice, à terminer les débats et à procurer la paix de tout notre pouvoir, à ne point écouter les flatteurs et à ne prendre aucun plaisir à leurs discours et à nous éloigner de la paresse.

Le sage nous apprend de plus que le nom du Seigneur est une retraite assurée pour le juste, que quand les hommes s'enflent et s'élèvent par orgueil, leur ruine n'est pas éloignée, qu'il arrive de maux infinis par les paroles inconsidérées et qu'en général la langue peut faire beaucoup de mal et beaucoup de bien.

Ce chapitre avertit les juges en particulier de n'avoir point d'égard à l'apparence des personnes, de ne point recevoir de présents et de terminer les procès équitablement.

Enfin, nous voyons ici qu'une femme sage et prudente est l'une des plus précieuses bénédictions que Dieu puisse accorder en cette vie et qu'on ne saurait faire trop de cas des amis fidèles et vertueux.

Quand nous lisons ces diverses sentences de Salomon, il ne faut pas les regarder simplement comme des maximes et des règles de prudences qui servent au bonheur de cette vie et à détourner plusieurs maux temporels, mais nous devons les considérer comme des moyens de plaire à Dieu et de nous attirer son amour et son approbation. Et c'est dans cette vue principalement que nous devons les observer.

(a) En marge du verset 5 : Lévitique 19.15 ; Deutéronome 1.17 et 16.19 ; Proverbes 254.23
(b) v7 : Proverbes 10.14 et 13.3
(c) v7 : Proverbes 12.1
(d) v8 : Proverbes 16.22
(e) v10 : Psaumes 18.2 et 15, 27.1, 91.2
(f) v11 : Proverbes 10.15
(g) v12 : Proverbes 11.2 et 16.18
(h) v12 : Proverbes 15.33
(i) v20 : Proverbes 12.14 et 13.2
(j) v22 : Proverbes 19.14

Chapitre XIX

Les sentences de ce chapitre regardent le jugement que les gens sages font des pauvres et des riches et celui qu'on en fait ordinairement dans le monde, l'imprudence, les faux témoins, l'élévation des personnes indignes, le soin qu'il faut avoir de réprimer sa colère, l'indignation des rois, le bien et le mal qui arrivent par les femmes et les enfants, la récompense des personnes charitables, les maux qui naissent de la colère, de la paresse et du défaut de crainte de Dieu, les fruits de la piété, les corrections et les malheurs que les méchants s'attirent.

LE pauvre qui marche dans son intégrité vaut mieux que celui qui parle avec perversité et qui est insensé.

2. Une âme sans prudence n'est pas un bien et celui qui se précipite dans ses démarches pèche.

3. La folie de l'homme renversera ses voies et cependant son cœur murmurera contre l'Éternel.

4. [a] Les richesses assemblent beaucoup d'amis, mais celui qui est pauvre est délaissé même de son ami.

5. [b] Le faux témoin ne demeure point impuni et celui qui profère des mensonges n'échappera point.

6. Plusieurs supplient celui qui est libéral, chacun est ami de l'homme qui donne.

7. [c] Tous les frères du pauvre le haïssent, combien plus ses amis se retireront-ils de lui ? Il les presse, mais il n'y a que des paroles pour lui.

8. Celui qui acquiert du sens aime son âme et celui qui conserve la prudence trouvera le bien.

9. Le faux témoin ne demeurera point impuni et celui qui prononce des mensonges périra.

10. L'aise ne sied pas bien à un insensé, combien [d] moins sied-il à un esclave d'être maître par dessus les seigneurs ?

11. La prudence de l'homme retient sa colère et c'est un honneur pour lui que de passer par dessus le tort qu'on lui fait.

12. [e] L'indignation du roi est comme le rugissement d'un jeune lion, mais [f] sa faveur est comme la rosée qui tombe sur l'herbe.

13. [g] L'enfant insensé est un grand malheur à son père et les [h] querelles de la femme sont une gouttière continuelle.

14. La maison et les richesses sont l'héritage des pères, mais une femme prudente est un don de l'Éternel.

15. [i] La paresse fait venir le sommeil et l'âme paresseuse aura faim.

16. [j] Celui qui garde le commandement garde son âme, mais celui qui néglige ses voies mourra.

17. Celui qui a pitié du pauvre prête à l'Éternel et il lui rendra son bienfait.

18. [k] Châtie ton enfant pendant qu'il y a de l'espérance et n'écoute point ses plaintes.

19. Celui qui se laisse transporter à la colère en porte la peine, que si tu veux l'en retirer tu y ajouteras d'avantage.

20. Écoute le conseil et reçois l'instruction afin que tu sois sage à la fin de tes jours.

21. Il y a plusieurs pensées dans le cœur de l'homme, mais [l] le conseil de l'Éternel est permanent.

22. Ce que l'homme doit désirer, c'est d'exercer la miséricorde et le pauvre vaut mieux que l'homme menteur.

23. La crainte de l'Éternel conduit à la vie et celui qui l'a passera la nuit étant rassasié sans qu'il soit visité d'aucun mal.

24. [m] Le paresseux cache sa main sous l'aisselle, même il ne daigne pas la porter à sa bouche.

25. [n] Si tu bats le moqueur, le simple en deviendra avisé et si tu reprends un homme prudent, il entendra ce qu'il faut savoir.

26. L'enfant qui fait honte et confusion détruit le père et chasse la mère.

27. Garde-toi, mon fils, d'écouter ce qui pourrait te détourner des paroles de la sagesse.

28. Un témoin qui est méchant se moque de la justice et la bouche des méchants engloutit l'iniquité.

29. Les jugements sont préparés pour les moqueurs et les grands coups pour le dos des insensés.

Réflexions

La première réflexion qu'on doit faire sur cette lecture, est qu'un homme pauvre qui marche dans son intégrité vaut mieux qu'un riche sans vertu et qu'ainsi l'on ne doit pas estimer les hommes à cause qu'ils sont riches, ni mépriser les petits à cause de leur bassesse.

La seconde, qu'il est d'une grande importance de se conduire prudemment en toutes choses.

La troisième, que les faux témoins ne demeurent pas impunis.

La quatrième, que c'est un grand mal quand des gens indignes et de basse condition sont élevés en autorité.

La cinquième, que savoir pardonner et modérer sa colère est l'effet d'une grande sagesse.

La sixième, que les femmes et les enfants contribuent au bonheur ou au malheur des familles et qu'il faut châtier [nc1] les enfants de bonne heure sans être retenu par une fausse tendresse.

Ce chapitre nous enseigne encore que celui qui donne aux pauvres prête au Seigneur et que Dieu le lui rendra, que la colère et la paresse sont la source de plusieurs maux, que garder les commandements de Dieu et le craindre est le vrai moyen d'être heureux à la fin de la vie et enfin qu'il nous revient de grands avantages des corrections, qu'on doit s'y soumettre avec plaisir, mais que ceux qui les rejettent et qui se moquent de l'instruction se préparent les derniers malheurs.

(a) v4 : Proverbes 14.20
(b) v5 : Deutéronome 19.19 ; Proverbes 21.28
(c) v7 : Proverbes 14.20
(d) v10 : Proverbes 30.20
(e) v12 : Proverbes 20.2
(f) v12 : Proverbes 16.15
(g) v13 : Proverbes 10.1, 15.20 et 17.25
(h) v13 : Proverbes 27.15
(i) v15 : Proverbes 20.13
(j) v16 : Proverbes 21.2 ; Luc 11.28
(k) v18 : Proverbes 13.2e et 23.13
(l) v21 : Job 23.13 ; Psaume 115.3 ; Ésaïe 46.10
(m) v24 : Proverbes 26.15
(n) v25 : Proverbes 21.11

(nc1) Déjà en 1980, nous n'avions plus le droit de les gronder, juste de leur parler comme à des adultes pour les raisonner.

Chapitre XX

Les maximes que ce chapitre contient regardent l'excès dans le vin, les rois et leur colère, les procès, la paresse, les louanges qu'on donne à la vertu, le bonheur dont la postérité des justes jouit, la corruption des hommes, l'aversion que Dieu a pour l'injustice, la naturel des enfants, l'excès dans le dormir, le prix de la sagesse, les médisants, les enfants rebelles, la vengeance, les biens acquis par la fraude, le sacrilège, la violation des vœux et ce qui fait la sûreté des états et la gloire des jeunes gens et des vieillards.

LE vin est moqueur et la cervoise est tumultueuse et quiconque y fait excès n'est pas sage.

2. [a] La terreur du roi est comme le rugissement d'un jeune lion, celui qui l'irrite pèche contre soi-même.

3. C'est une gloire à l'homme de s'abstenir des disputes, mais tout insensé s'y engage.

4. Le paresseux ne labourera point à cause du mauvais temps, mais il mendiera durant la moisson et il n'aura rien.

5. [b] Le conseil est dans le cœur d'un homme sage comme des eaux profondes et l'homme intelligent y puisera.

6. La plupart des hommes vantent leur bonté, mais qui trouvera l'homme véritable ?

7. Ô que les enfants du juste qui marche dans son intégrité seront heureux après lui !

8. Le roi assis sur le trône de la justice dissipe tout mal par son regard.

9. [c] Qui est-ce qui peut dire : J'ai purifié mon cœur, je suis net de mon péché ?

10. [d] Le double poids et la double mesure sont tous deux en abomination à l'Éternel.

11. On peut reconnaître par les actions d'un jeune enfant si sa conduite sera pure et droite.

12. [e] L'oreille qui entend et l'œil qui voit sont deux choses que l'Éternel a faites.

13. [f] N'aime point le sommeil, de peur que tu ne deviennes pauvre, ouvre tes yeux et tu sera rassasié de pain.

14. Celui qui achète dit : Cela ne vaut rien, cela ne vaut rien. Après cela il s'en va et il l'estime.

15. Il y a de l'or et beaucoup de perles, mais les lèvres sages sont un meuble précieux.

16. [g] Quand quelqu'un aura cautionné un étranger, prends son habit et prends-le en gage pour celui de dehors.

17. [h] Le pain acquis par la tromperie est agréable à l'homme, mais ensuite sa bouche sera remplie de gravier.

18. Les résolutions s'affermissent par le conseil, fais donc la guerre avec prudence.

19. [i] Celui qui fait le délateur révèle le secret, ne te mêle donc point avec celui qui flatte par ses lèvres.

20. [j] La lampe de celui qui maudit son père ou sa mère sera éteinte dans les ténèbres les plus noires.

21. [k] L'héritage pour lequel on s'est trop hâté du commencement [1] ne sera pas béni à la fin.

22. Ne dis point : Je rendrai le mal qu'on m'a fait, mais attends l'Éternel et il te délivrera.

23. Le double poids est en abomination à l'Éternel et la fausse mesure n'est pas bonne.

24. [l] Les pas de l'homme sont dirigés par l'Éternel, comment donc l'homme comprendrait-il sa voie ?

25. C'est un piège à l'homme de dévorer les choses consacrées et après avoir voué de s'en informer [2].

26. Le sage roi dissipe les méchants et fait tourner la roue sur eux [3].

27. L'esprit de l'homme est une lampe divine, elle sonde jusqu'aux choses les plus profondes.

28. La bonté et la vérité conserveront le roi et il soutient son trône par la clémence.

29. [m] La force des jeunes gens est leur gloire et les cheveux blancs sont l'honneur des vieillards.

30. Les meurtrissures des plaies sont le remède du mal et les coups qui pénètrent jusqu'à l'intérieur.

Réflexions

Salomon nous recommande ici d'éviter l'ivrognerie et l'intempérance, de peur de tomber dans les querelles et dans les autres désordres où ces vices entraînent, de révérer les rois, de nous abstenir des procès, de fuir la paresse et de ne pas nous contenter de louer la vertu, mais de la pratiquer.

Il nous apprend de plus

- que les descendants des gens de bien sont heureux et bénis,
- que personne ne peut se glorifier d'être entièrement net et exempt de péché,
- que le faux poids, la fausse mesure et toute sorte de tromperie est en abomination au Seigneur.

Il nous enseigne

- que le bon ou le mauvais naturel des hommes se reconnaît dès leur plus tendre enfance et qu'ainsi l'on doit prendre un soin particulier des enfants dès le commencement de leur vie,
- que l'excès dans le dormir est contraire à la vertu,
- que la vraie sagesse est rare parmi les hommes,
- qu'on doit fuir les médisants et les rapporteurs,
- que les enfants rebelles sont maudits, aussi bien que les richesses acquises injustement
- et qu'on ne doit point rendre le mal pour le mal.

Enfin, nous devons recueillir d'ici

- que c'est un grand crime de ravir les choses saintes et de ne pas accomplir ses vœux,
- qu'un gouvernement juste est ce qui fait le bonheur d'un état,
- que les jeunes gens doivent faire un bon usage des forces de leur âge et que la vieillesse est respectable lorsqu'elle est accompagnée de la vertu.

(a) v2 : Proverbes 19.12
(b) v5 : Proverbes 18.4
(c) v9 : I Rois 8.46 ; Psaume 51.7 ; I Jean 1.3
(d) v10 : Deutéronome 25.14 et 16 ; Proverbes 11.1 et sous v23.
(e) v12 : Exode 4.1 ; Psaume 94.9
(f) v13 : Proverbes 6.9 et 19.15
(g) v16 : Proverbes 27.13
(h) v17 : Proverbes 9.17
(i) v19 : Proverbes 11.13
(j) v20 : Exode 21.17 ; Lévitique 20.9 ; Matthieu 15.4
(k) v21 : Proverbes 28.20
(l) v24 : Psaume 37.23 ; Proverbes 16.9
(m) v29 : Proverbes 16.31

(1) v21 : Les biens acquis par de mauvaises voies.
(2) v25 : De chercher des moyens de se dégager de ses vœux.
(3) v26 : Il fait retourner sur eux le mal qu'ils ont faits.

Chapitre XXI

Nous voyons dans ce chapitre que le cœur des rois et de tous les hommes est entre les mains de Dieu et que rien ne lui est plus agréable que la droiture.

Salomon y parle de l'orgueil, des richesses acquises injustement, des femmes querelleuses, de la dureté envers les misérables, des présents, du plaisir que les justes trouvent à bien faire, de ceux qui aiment le vin et la bonne chère, des fruits de la piété et de la sagesse, des paresseux, des avares, du culte que les méchants rendent à Dieu, des faux témoins et de la puissance infinie du Seigneur.

LE cœur du roi est dans la main de l'Éternel comme des ruisseaux d'eaux courantes, il l'incline à tout ce qu'il veut.

2. [a] Chaque voie de l'homme lui semble droite, mais l'Éternel pèse les cœurs.

3. Faire ce qui est juste et droit est une chose que l'Éternel aime mieux que des sacrifices.

4. Les yeux élevés et le cœur enflé est la lampe des méchants, ce n'est que péché.

5. [b] Les projets de celui qui est diligent produisent l'abondance, mais tout homme étourdi tombe dans l'indigence.

6. [c] Travailler à avoir des trésors par une langue trompeuse, c'est une vanité chassée par ceux qui cherchent la mort.

7. La rapine des méchants les abattra parce qu'ils ont refusé de faire ce qui est droit.

8. Quand la voie d'un homme est perverse, il s'égare, mais l'œuvre de celui qui est pur est droite.

9. [d] Il vaut mieux habiter au coin d'un toit qu'avec une femme querelleuse dans une grande maison.

10. L'âme du méchant souhaite le mal et son prochain ne trouve point de grâce devant lui.

11. [e] Quand on punit un moqueur, le simple en devient sage et quand on instruit le sage, il acquiert la science.

12. Le juste considère prudemment la maison du méchant lorsque les méchants sont renversés dans la misère.

13. Celui qui ferme son oreille pour ne pas ouïr le cri du misérable criera lui-même aussi et on ne lui répondra point.

14. Le don fait en secret appaise la colère et le présent mis dans le sein calme la fureur la plus véhémente.

15. C'est une joie pour le juste de faire ce qui est droit, mais c'est une peine pour les ouvriers d'iniquité.

16. L'homme qui s'écarte du chemin de la prudence aura sa demeure dans l'assemblée des morts.

17. L'homme qui aime la joie sera indigent et celui qui aime le vin et la graisse ne s'enrichira point.

18. [f] Le méchant sera la rançon du juste et le déloyal celle des hommes droits.

19. [g] Il vaut mieux habiter dans une terre déserte qu'avec une femme querelleuse et chagrine.

20. La provision souhaitable et l'huile est dans la demeure du sage, mais l'homme insensé l'engloutit.

21. Celui qui s'adonne soigneusement à la justice et à la miséricorde trouvera la vie, la justice et la gloire.

22. Le sage entre dans la ville des hommes forts et il abat la force où elle mettait sa confiance.

23. Celui qui garde sa bouche et sa langue garde son âme de détresses.

24. On appelle moqueur un superbe arrogant qui agit avec colère et fierté.

25. Le souhait du parresseux le tue parce que ses mains refusent de travailler.

26. Il ne fait que souhaiter tout le jour, mais [h] le juste donne et n'épargne rien.

27. [i] Le sacrifice des méchants est en abomination, d'autant plus qu'ils l'apportent avec une mauvaise intention ?

28. [j] Le témoin menteur périra, mais l'homme qui écoute parlera et aura la victoire.

29. L'homme méchant a un air impudent, mais l'homme droit règle sa conduite.

30. Il n'y a ni sagesse, ni intelligence, ni conseil pour résister à l'Éternel.

31. [k] Le cheval est équipé pour le jour de la bataille, mais la délivrance vient de l'Éternel.

Réflexions

Ce chapitre nous oblige à faire les réflexions suivantes :

- que le cœur des rois et de tous les hommes est entre les mains de Dieu et qu'il est le juge de toutes leurs pensées,
- que faire ce qui est juste et droit est plus agréable à Dieu que tous les sacrifices,
- qu'il punit très sévèrement les orgueilleux,
- que ceux qui gagnent du bien par de méchantes voies travaillent à leur propre ruine,
- que les femmes doivent s'éloigner de l'aigreur et des querelles et revêtir un esprit de douceur
- et que celui qui est dur envers les pauvres ne sera pas exaucé dans la calamité.

Outre cela, il faut apprendre d'ici

- que les justes se portent avec plaisir à faire leur devoir, mais que les méchants s'en font une grande peine,
- qu'il est dangereux d'aimer la bonne chère et le vin,
- que celui qui s'adonne à la piété et à l'étude de la sagesse trouve la vie et la gloire,
- que les avares et les paresseux se tourmentent par des souhaits inutiles, mais que les justes vivent contents et aiment à donner,
- que les prières des méchants sont une abomination,
- enfin, qu'il n'y a ni sagesse, ni conseil qui puissent résister à Dieu et qu'il est le protecteur et le libérateur de ceux qui se confient en lui.

(a) v2 : Proverbes 16.2
(b) v5 : Proverbes 10.4, 14 et 13.4
(c) v6 : Proverbes 10.24 et 13.11
(d) v9 : Proverbes 25.24
(e) v11 : Proverbes 19.25
(f) v18 : Proverbes 11.8
(g) v19 : Proverbes 21.9 et 25.24
(h) v26 : Psaume 37.26

(i) v27 : Proverbes 15.8 ; Ésaïe 1.11-13 ; Jérémie 6.20 ; Amos 2.22
(j) v28 : Proverbes 19.5 et 9
(k) v31 : Psaume 33.17

Chapitre XXII

Les sentences de ce chapitre concernent la bonne réputation, la providence de Dieu, la douceur et la piété, l'éducation des enfants et la nécéssité de les corriger de bonne heure, la charité, la ruine des méchants, la paresse, l'oppression des pauvres, le soin qu'on doit avoir de profiter des instructions, le devoir des princes et des magistrats, la colère, les bornes des possessions et la diligence.

LA renommée est plutôt à choisir que les grandes richesses et une bonne estime plus que l'argent ni l'or.

2. [a] Le riche et le pauvre se rencontrent, celui qui les a faits l'un et l'autre, c'est l'Éternel.

3. [b] L'homme bien avisé prévoit le mal et se tient caché, mais les simples passent outre et en souffrent le dommage.

4. La récompense de la modestie et de la crainte de l'Éternel sont les richesses, la gloire et la vie.

5. Il y a des épines et des pièges dans la voie du pervers, celui qui aime son âme s'en retirera loin.

6. Instruits le jeune enfant à l'entrée de sa voie, lors même qu'il sera devenu vieux il ne s'en éloignera point.

7. Le riche sera maître par dessus les pauvres et celui qui emprunte sera serviteur de l'homme qui prête.

8. [c] Celui qui sème la perversité moissonnera le tourment et la verge de sa fureur prendra fin.

9. [d] L'œuil bienfaisant sera béni parce qu'il aura donné de son pain au pauvre.

10. Chasse le moqueur et la dispute s'en ira, la querelle et l'outrage cesseront.

11. [e] Le roi est ami de celui qui aime la pureté du cœur et qui a de la grâce dans ses discours.

12. Les yeux de l'Éternel protègent la sagesse, mais il confond les paroles du perfide.

13. [f] Le paresseux dit : Le lion est là dehors, je serais tué par les rues.

14. [g] La bouche des femmes étrangères est une fosse profonde, celui que l'Éternel a en détestation y tombera.

15. La folie est liée au cœur du jeune enfant, mais [h] la verge du châtiment la fera éloigner de lui.

16. [h] Celui qui fait tort au pauvre pour s'enrichir et qui donne au riche ne peut manquer de tomber dans l'indigence.

17. Prête ton oreille et écoute les paroles des sages, applique ton cœur à ma science,

18. Car ce sera une chose agréable pour toi si tu les gardes au dedant de toi et elles se répandront ensemble sur tes lèvres.

19. Je te l'ai aujourd'hui fait entendre à toi-même afin que ta confiance soit en l'Éternel.

20. Ne t'ai-je pas écrit des choses qui conviennent à ceux qui gouvernent pour le conseil et pour la science,

21. Afin de te donner à connaître la certitude des paroles de vérité et que tu puisses répondre des paroles de vérité à ceux qui envoient vers toi ?

22. [i] Ne pille point le pauvre parce qu'il est pauvre et ne foule point l'affligé à la porte [1],

23. Car l'Éternel plaidera leur cause et pillera l'âme de ceux qui les auront pillés.

24. Ne te rends point compagnon de l'homme colère et ne va point avec l'homme furieux,

25. De peur que tu n'apprennes ses manières et que tu te mettes un piège dans ton âme.

26. Ne soit point de ceux qui frappent dans la main, ni de ceux qui cautionnent les dettes.

27. Si tu n'avais pas de quoi payer, pourquoi prendrait-on ton lit de dessus toi ?

28. [j] Ne transporte point la borne ancienne que tes pères ont posée.

29. As-tu vu un homme habille dans son travail ? Il sera au service du roi et non pas à celui des gens d'une condition obscure.

Réflexions

Voici les instructions qu'il faut retirer de ce chapitre :

- que la bonne réputation est un bien qu'on doit tâcher d'acquérir et de conserver, surtout afin d'être par ce moyen en édification aux autres,
- que Dieu a également fait les riches et les pauvres et qu'il a mis entre les hommes la différence des conditions pour le bien de la société, mais qu'il les jugera tous,
- que la crainte de Dieu et la douceur font toute la félicité de l'homme,
- qu'il importe extrêmement de bien élever les enfants et de les châtier de bonne heure et que les fruits de l'éducation paraissent dans toute la vie,
- que Dieu bénit ceux qui assistent les nécessiteux, qu'il prend en main la cause des petits que l'on opprime et qu'il fait tomber dans la misère ceux qui les foulent,
- que c'est une chose très salutaire et très agréable d'écouter et de suivre les conseils de la sagesse, mais que cela est tout à fait digne de ceux qui gouvernent les peuples,
- qu'on doit s'éloigner des gens colères et se garder de rien faire qui soit contraire à la bonne foi et que le travail et la diligence apportent de grands avantages aux hommes.

Ces maximes sont très utiles pour vivre heureux en ce monde, mais ce sont surtout des devoirs indispensables que la religion et la conscience nous imposent, c'est aussi ce qui doit principalement nous engager à les prendre pour la règle de notre conduite.

(a) v2 : Proverbes 29.13
(b) v3 : Proverbes 27.12

(c) v8 : Job 4.8 ; Osée 10.13
(d) v9 : II Corinthiens 9.6
(e) 11 : Psaume 101.6
(f) v13 : Proverbes 26.13
(g) v14 : Proverbes 2.16, 5.3, 7.5 et 23.27
(h) v15 : Proverbes 13.24, 19.18, 23.14 et 29.15-17
(i) v16 : Proverbes 14.31 et 17.5
(j) v22 : Zacharie 7.10
(k) v28 : Deutéronome 19.14 et 27.17 ; Proverbes 23.10

(1) v22 : C'est-à-dire : dans le jugement.

Chapitre XXIII

Dans ce chapitre, le sage nous enseigne à être sobres, à ne pas désirer les richesses, à ne pas accepter ce qui nous est présenté par des envieux et par des avares, à être prudent dans nos discours et juste dans notre conduite et surtout aux orphelins et aux petits. Salomon exhorte outre cela à châtier les enfants, à ne point porter d'envie aux méchants, à fuir les ivrognes et les débauchés, à honorer père et mère, à acquérir la vérité et la sagesse et à s'éloigner de l'impureté et de l'intempérance.

QUAND tu seras assis pour manger avec un prince, considère avec attention ce qui sera devant toi,

2. Autrement tu te mettras le couteau à la gorge si ton appétit te domine.

3. Ne désire point ses délicatesses, car c'est une viande trompeuse.

4. Ne travaille point pour t'enrichir, mais désiste-toi de ta résolution.

5. Jetterais-tu les yeux sur ce qui bientôt ne sera plus ? Car certainement il se fera des ailes, il s'envolera aux cieux comme un aigle.

6. Ne mange point le pain de celui qui est envieux et ne désire point ses viandes agréables,

7. Car il est tel qu'il pense en son âme. Il te dira bien : Mange et bois. Mais son cœur n'est point avec toi.

8. Tu voudrais revomir ton morceau que tu auras mangé et tu auras perdu tes belles paroles.

9. Ne parle point quand un fou t'écoute, car il méprisera la prudence de tes discours.

10. [a] Ne transporte point la borne ancienne et n'en-
tre point dans les champs des orphelins,

11. Car leur garant est le Dieu fort, [b] il plaidera leur cause contre toi.

12. Applique ton cœur à l'instruction et tes oreilles aux paroles de la science.

13. N'épargne point la correction au jeune enfant, [c] quand tu l'auras frappé de la verge il n'en mourra pas.

14. Tu le frapperas avec la verge, mais tu délivreras son âme du sépulcre.

15. Mon fils, si ton cœur est sage, mon cœur s'en réjouira, oui moi-même

16. Et mes reins tressailleront de joie quand tes lèvres prononceront des choses droites.

17. [d] Que ton cœur ne porte point d'envie aux pécheurs, mais adonne-toi à la crainte de l'Éternel continuellement,

18. [e] Car il aura véritablement bonne issue et ton attente ne sera point trompée.

19. Toi, mon fils, écoute et deviens sage et adresse ton cœur dans la bonne voie.

20. [f] Ne sois point avec les avaleurs de vin, ni avec les gourmands de viande.

21. Car l'avaleur de vin et le gourmand seront appauvris et le long dormir fait qu'on porte des robes déchirées.

22. [g] Écoute ton père, c'est celui qui t'a donné la vie et ne méprise point ta mère quand elle sera devenue vieille.

23. Achète la vérité et ne la vend point, achète la sagesse, l'instruction et la prudence.

24. [h] Le père du juste se réjouit fort et celui qui aura mis au monde un enfant sage en aura de la joie.

25. Que ton père et ta mère se réjouissent et que celle qui t'a enfanté soit ravie de joie.

26. Mon fils, donne-moi ton cœur et que tes yeux prennent garde à mes voies.

27. La femme débauchée est une fosse profonde et l'étrangère est un puits de détresse.

28. Aussi se tient-elle en embûche comme après la proie et elle rendra plusieurs hommes infidèles.

29. À qui sont ces plaintes ? Malheur sur moi ! À qui, hélas, à qui les débats ? À qui le bruit ? À qui les blessures sans cause ? À qui la rougeur des yeux.

30. À ceux qui s'arrêtent auprès du vin et qui vont chercher le vin préparé.

31. Ne regarde point le vin quand il est rouge et quand il fait voir sa couleur dans la coupe et qu'il coule droit.

32. Il mord par derrière comme un serpent et pique comme un basilic.

33. Ensuite tes yeux regarderont les femmes étrangères et ton cœur parlera d'une manière déréglée.

34. Et tu seras comme celui qui dort au milieu de la mer et comme celui qui dort en haut d'un mât.

35. On m'a battu, diras-tu et je n'en ai point été malade, on m'a frappé et je ne l'ai point senti, quand me réveillerai-je ? Je me remettrai encore à chercher le vin.

Réflexions

Les principales instructions que nous avons dans ce chapitre sont

- d'être sobres et de ne point rechercher la délicatesse dans le manger et dans le boire,
- de ne pas désirer les richesses et de considérer qu'elles sont passagères et périssables,
- de ne rien recevoir des avares et de ceux qui ne donnent pas de bon cœur,
- d'être circonspects en paroles,
- de ne point changer les bornes des possessions

- et de ne faire aucun tort aux petits, nous souvenant qu'ils ont leur garant dans le Ciel qui défendra leur cause.

Après cela, le sage recommande

- de châtier les enfants et de n'être pas indulgent à leur égard,

- de ne jamais envier la prospérité des méchants, mais de s'adonner à la crainte du Seigneur,

- de fuir la compagnie des ivrognes et des débauchés de peur de tomber comme eux dans la misère.

Les enfants doivent en particulier apprendre d'ici à honorer toujours leurs pères et leurs mères et à ne pas les mépriser quand ils sont vieux.

Salomon nous avertit encore qu'il n'y a rien que nous devions acquérir et conserver avec plus de soin que la vérité et la sagesse.

Enfin, ce qu'on lit sur la fin de ce chapitre doit nous détourner fortement de l'impureté et de l'ivrognerie, non seulement par la crainte des malheurs auxquels ces péchés exposent les hommes en ce monde, mais surtout par la considération du mal que l'on fait en s'y adonnant et de la punition que Dieu en fera dans la vie à venir.

(a) v10 : Proverbes 12.28
(b) v11 : Proverbes 22.23
(c) v13 : Proverbes 13.24, 19.18, 22.15 et 29.1-17
(d) v17 : Psaumes 37.1 et 73.3 ; Proverbes 24.14
(e) v18 : Proverbes 24.14
(f) v20 : Romains 13.13 ; Éphésiens 5.18
(g) v22 : Proverbes 1.8
(h) v24 : Proverbes 10.1 et 15.20

Chapitre XXIV

Ce chapitre contient des sentences touchant l'envie, le soin d'acquérir la sagesse et la prudence, l'obligation où l'on est de défendre ceux qui sont opprimés et la crainte du jugement de Dieu, la protection du Seigneur sur les justes affaires, l'amour des ennemis, la fin des méchants et le peu de sujet que l'on a de leur porter envie, la crainte de Dieu, l'honneur dû aux rois, la droiture dans les jugements, l'économie, la vengeance et la paresse.

NE [a] porte point d'envie aux hommes méchants et ne désire point d'être avec eux,

2. Car [b] leur cœur médite la rapine et leurs lèvres parlent de nuire.

3. La maison bâtie par la sagesse, elle sera affermie par l'intelligence.

4. C'est par la science que les cabinets seront remplis de tous les biens précieux et agréables.

5. L'homme sage est accompagné de force et l'homme habile affermit la force.

6. [c] Car avec la prudence tu feras la guerre et la délivrance consiste dans le nombre des bons conseillers.

7. [d] La sagesse est trop élevée pour un insensé : il n'ouvrira pas la bouche dans l'assemblée des juges [1].

8. Celui qui pense à faire mal, on l'appellera le maître des mauvaises pensées.

9. Un mauvais dessein est une folie et un péché et le moqueur est en abomination aux hommes.

10. Si tu pers courage, ta force sera petite au jour de la détresse.

11. [e] Si tu manques de délivrer ceux qui sont traînés à la mort et qui sont sur le point d'être tués,

12. Sous prétexte que tu diras : Voici, nous n'en avons rien su. Celui qui pèse les cœurs ne l'entendra-t-il point ? Et celui qui garde ton âme ne le saura-t-il point ? Et [f] ne rendra-t-il pas à chacun selon son œuvre ?

13. Mon fils, mange le miel, car il est bon et le rayon de miel est doux à ton palais.

14. [g] Telle sera la connaissance de la sagesse à ton âme, quand tu l'auras trouvée et [h] il y aura une bonne issue et ton attente ne sera point frustrée.

15. Méchant, n'épie point le domicile du juste et ne gâte point son habitation.

16. Car le juste tombera sept fois et il sera relevé, mais les méchants tombent dans le mal.

17. [i] Quand ton ennemi sera tombé, ne t'en réjouis point et quand il tombera que ton cœur ne s'en égaie point,

18. De peur que l'Éternel ne le voie et que cela ne lui déplaise, tellement qu'il détourne sa colère de dessus lui sur toi.

19. [j] Ne t'irrite point à cause des gens malins, ne porte point d'envie aux méchants,

20. Car il n'y aura pas une bonne issue pour le méchant et [k] la lampe des méchants sera éteinte.

21. Mon fils, craint l'Éternel et le roi et ne te mêle point avec des gens remuants,

22. Car leur ruine s'élèvera tout d'un coup et qui sait l'inconvénient qui arrivera à l'un et à l'autre [2].

23. CES CHOSES aussi sont pour les sages [3]. [l] Il n'est pas bon d'avoir égard à l'apparence des personnes dans le jugement.

24. [m] Les peuples maudiront et les nations auront en détestation celui qui dit au méchant : Tu es juste.

25. Mais pour ceux qui le reprennent, il y aura toute sorte de plaisir et la bénédiction de tous ses biens viendra sur eux.

26. Celui qui répond avec droiture à quelqu'un lui donne un baiser sur la bouche.

27. Règle ton ouvrage au dehors et mets ordre à ton champ et puis tu bâtiras ta maison.

28. Ne soit point témoin contre ton prochain sans qu'il soit nécessaire. Et voudrais-tu séduire par tes lèvres ?

29. [n] Ne dis point : Je lui ferai comme il m'a fait, je rendrai à cet homme comme il m'a fait.

30. J'ai passé auprès de champ d'un homme paresseux et auprès de la vigne d'un homme dépourvu de sens

31. Et voilà, tout y était monté en chardons et les orties en avaient couvert le dessus et sa cloison de pierre était démolie.

32. Et ayant vu cela, je le mis dans mon cœur, je le regardai, j'en tirai une instruction.

33. [o] Un peu de dormir, un peu de sommeil, un peu de mains pliées pour être couché.

34. Et la pauvreté viendra comme un passant et ta disette comme un homme armé.

Réflexions

L'effet que la lecture de ce chapitre doit produire est de nous apprendre :

- à ne porter jamais d'envie aux méchants et à ne nous joindre point à eux,

- à faire notre principale étude d'acquérir la sagesse,

- à consoler et à défendre les affligés et à craindre les jugements dont Dieu menace ceux qui n'ont point pitié d'eux.

Le sage nous apprend ensuite si les justes tombent souvent dans l'affliction, Dieu les en retire. C'est le sens de cette sentence :

Le juste tombera sept fois et sera relevé,
mais Salomon n'a pas voulu dire
que le plus juste pèche sept fois le jour,
comme plusieurs le disent faussement.

Il paraît de ce chapitre qu'un homme sage et craignant Dieu ne se réjouit point du mal qui arrive à ceux qui ne l'aiment pas et qu'il n'est point jaloux de la prospérité des impies. Il craint Dieu et il honore ses supérieurs, il vit tranquillement sans se mêler de ce qui ne le regarde pas, il n'a point d'égard aux hommes dans l'exercice de la justice et il rend exactement à chacun ce qui lui est dû. Il ne rend jamais le mal pour le mal et il s'abstient de la vengeance, il est prudent et laborieux et il se garde de l'oisiveté et de la paresse, non seulement parce qu'elle est suivie de la pauvreté et de plusieurs maux, mais surtout parce qu'elle est un obstacle à la vertu et qu'elle corrompt le cœur.

Toutes ces maximes que ce chapitre renferme nous sont prescrites dans l'Évangile et même d'une manière encore plus parfaite, ce qui nous impose d'autant plus l'obligation de ne nous en écarter jamais.

(a) v1 : Psaume 37.1 ; Proverbes 23.17
(b) v2 : Psaume 10.7
(c) v6 : Proverbes 11.14, 15.22 et 20.18
(d) v7 : Proverbes 14.6
(e) v11 : Psaume 82.4
(f) v12 : Job 34.11 ; Psaume 62.13 ; Jérémie 32.19 ; Romains 2.6 ; Apocalypse 22.12
(g) v14 : Psaumes 19.11 et 119.103
(h) v14 : Proverbes 23.18
(i) v17 : Proverbes 17.5 ; Job 31.29
(j) v19 : Proverbes 23.17
(k) v20 : Proverbes 13.9
(l) v23 : Exode 23.3 Lévitique 19.15 ; Deutéronome 16.19 ; Proverbes 18.5 et 28.21 ; Jean 7.24 ; Jacques 2.1
(m) v24 : Proverbes 17.15 ; Ésaïe 5.23
(n) v29 : Romains 12.17-19
(o) v33 : Proverbes 20.11

(1) v7 : hébreux : à la porte.
(2) v22 : Ou : Qui connait la ruine de leurs années ?
(3) v23 : C'est ici comme le titre d'un nouveau discours ou d'un nouveau recueil de sentences, de même qu'au commencement du chapitre suivant.

Chapitre XXV

Le sage propose diverses maximes touchant la grandeur et le devoir des rois, l'humilité, les différents, le secret, les paroles dites à propos et les corrections, la fausse libéralité, la douceur, la tempérance, le commerce qu'on doit avoir avec son prochain, le soin de consoler des affligés, l'amour des ennemis, le moyen de réprimer les médisants.

Il parle enfin des femmes querelleuses, du mauvais effet que produisent les chutes des justes et de la colère.

CES choses sont aussi des proverbes de Salomon que les gens d'Ézéchias roi de Juda ont copiés.

2. La gloire de Dieu est de cacher la chose, mais la gloire des rois est de sonder les affaires.

3. Il n'y a pas moyen de sonder ni les cieux à cause de leur hauteur, ni la terre à cause de sa profondeur, ni le cœur des rois.

4. Ôte les écumes de l'argent et il en sortira un vase très pur pour le fondeur.

5. De même, ôte le méchant de devant le roi et [a] son trône sera affermi par la justice.

6. Ne fais point la magnifique devant le roi et ne te mets point au rang des grands,

7. Car il vaut mieux qu'on te dise : Monte ici que si on t'abaissait devant un seigneur que tes yeux auront vu.

8. Ne te hâte pas de sortir pour plaider de peur que tu ne saches que faire à la fin après que ton prochain t'aura rendu confus.

9. Traite tellement ton différent avec ton prochain que tu ne révèles point le secret d'un autre,

10. De peur que celui qui l'écoute ne te le reproche et que tu n'en reçoives un blâme qui ne s'efface point.

11. Une parole dite à propos est comme des pommes d'or dans des paniers d'argent.

12. Quand on reprend le sage qui a l'oreille obéissante, c'est comme une bague d'or ou comme un joyau de fin or.

13. [b] L'ambassadeur fidèle est à ceux qui l'envoient comme la fraicheur de la neige au temps de la moisson et il restaure l'âme de son maître.

14. Celui qui se vante d'une fausse libéralité est comme les nuées et le vent qui sont sans pluie.

15. [c] Le prince est fléchi par la patience et la langue douce brise les os [1].

16. Quand tu auras trouvé du miel, manges-en, mais autant qu'il te suffira, de peur qu'en en prenant par excès tu ne le rejettes.

17. De même, mets rarement le pied dans la maison de ton prochain, de peur qu'étant dégoûté de toi il ne te haïsse.

18. L'homme qui porte un faux témoignage contre son prochain est comme un marteau, une épée et une flèche aigüe.

19. La confiance qu'on met en celui qui est infidèle au temps de l'affliction est une dent qui se rompt et un pied qui glisse.

20. Celui qui chante des chansons à un cœur affligé est comme celui qui ôte son habit dans un temps froid et comme du vinaigre répandu sur le nitre.

21. [d] Si celui qui te hait a faim, donne-lui à manger du pain et s'il a soif, donne-lui à boire de l'eau,

22. Car tu prendras des charbons pour lui mettre sur la tête [2] et l'Éternel te le rendra.

23. Le vent de bise chasse la pluie et le visage sévère, la langue qui médit en cachette.

24. [e] Il vaut mieux habiter au coin d'un toit qu'avec une femme querelleuse dans une grande maison.

25. De bonnes nouvelles apportées d'un pays éloigné sont comme de l'eau fraîche à une personne altérée et lasse.

26. Le juste qui tombe devant le méchant est comme une fontaine embourbée et une source gâtée.

27. Comme il n'est pas bon de manger trop de miel, aussi il n'y a pas de gloire pour ceux qui la cherchent avec trop d'ardeur.

28. [f] L'homme qui ne peut retenir son esprit est comme une ville où il y a une brêche et qui est sans murailles.

Réflexions

Ce qui est dit de la grandeur des rois au commencement de ce chapitre montre qu'il faut les respecter et que s'ils veulent être heureux, ils doivent éloigner les méchants.

Après cela, Salomon nous enseigne :

- à ne point rechercher l'élévation et la gloire, mais à nous tenir dans l'humilité,
- à fuir les querelles,
- à garder le secret et à parler à propos dans toutes les occasions,
- à nous soumettre avec plaisir aux corrections,
- à ne jamais nous vanter de rien et surtout de ce que nous ne sommes pas,
- à apaiser par des paroles douces ceux qui sont irrités
- et à être sobres et tempérants.

Il nous avertit encore

- de ne pas trop entrer dans le commerce du monde et de vivre dans une retraite résonnable,
- de nous conduire charitablement et prudemment envers les affligés.

Il nous exhorte à rendre le bien pour le mal par ces paroles que Paul cite au chapitre XII de l'épitre aux Romains :

Si ton ennemi a faim, donne-lui à manger, s'il a soif donne-lui à boire, car tu prendras des charbons sur sa tête,

ce qui veut dire que par là nous gagnerons ceux qui nous haïssent et que nous les délivrerons d'un grand mal, que nous ferons une bonne œuvre que Dieu récompensera ou que s'ils continuent à nous haïr, ils seront inexcusables.

Sur la fin de ce chapitre, le sage nous apprend que le moyen de faire taire les médisants est de témoigner qu'on ne prend pas plaisir à les entendre.

Il remarque que les chutes des justes font bien du mal, qu'elles sont d'un exemple dangereux et que les méchants s'autorisent par là, quoique mal à propos, à pécher et il dit que c'est la marque d'une grande faiblesse que de n'être pas maître de son esprit et de ne pas savoir résister à la colère.

(a) v5 : Proverbes 20.8
(b) v13 : Proverbes 13.17
(c) v15 : Proverbes 15.1 et 16.14
(d) v21 : Romains 12.20
(e) v24 : Proverbes 21.9 et 19
(f) v28 : Proverbes 16.32

(1) v15 : C'est-à-dire : apaise l'homme le plus dur.
(2) v22 : Tu prendras, tu ôteras des charbons de dessus sa tête, c'est la signification du mot hébreux.

Chapitre XXVI

Voici quel est le sujet des sentences de ce chapitre.

L'élévation des personnes sans vertu, les malédictions téméraires, les maux qui arrivent de la folie et la manière dont il faut répondre aux insensés, c'est-à-dire à ceux qui manquent de vertu et de sagesse, leur obstination dans le mal, la bonne opinion de soi-même, la paresse, les débats, l'infidélité de ceux qui trompent leurs amis, les querelles, la médisance, la dissimulation et la flaterie.

COMME la neige vient mal en été et la pluie pendant la moisson, ainsi la gloire ne convient point à un fou.

2. Comme l'oiseau va çà et là et comme l'hirondelle vole, ainsi la malédiction donnée témérairement n'arrivera point.

3. [a] Le fouet est pour le cheval, le mords pour l'âne et [b] la verge pour le dos des insensés.

4. Ne réponds point au fou selon sa folie, de peur que tu ne sois aussi fait semblable à lui.

5. Réponds au fou selon sa folie de peur qu'il ne s'imagine qu'il est sage.

6. Celui qui envoie des messages par une personne destituée de sens se coupe les pieds et boit la peine du tort qu'il se fait.

7. Faites clocher les jambes d'un boiteux, il en est de même d'un discours sentencieux dans la bouche des insensés.

8. Il en est de celui qui fait de l'honneur à un insensé comme s'il mettait une pierre précieuse dans un monceau de pierres.

9. Un discours sentencieux dans la bouche des insensés est comme une épine dans la main d'un homme ivre.

10. Les grands donnent de l'ennui à tous et prennent à leur service des insensés et des pécheurs.

11. [c] Comme le chien retourne à ce qu'il a vomi, ainsi le fou réitère sa folie.

12. As-tu vu un homme qui croit être sage ? [d] Il y a plus d'espérance d'un fou que de lui.

13. Le paresseux dit : Le grand lion est au chemin, le lion est par les rues.

14. Comme une porte tourne sur ses gonds, ainsi fait le paresseux sur son lit.
15. [e] Le paresseux cache sa main sous l'aisselle, il a de la peine à la porter à sa bouche.
16. Le paresseux se croit plus sage que sept autres qui donnent de sages conseils.
17. Celui qui en passant se met en colère pour une querelle qui ne le touche en rien est comme celui qui saisit un chien par les oreilles.
18. Tel est celui qui fait le furieux et qui jette des flambeaux, des flèches et des choses propres à tuer.
19. Tel est l'homme qui trompe son ami et qui dit : Ne me jouais-je pas ?
20. Le feu s'éteint faute de bois, ainsi [f] quand il n'y aura plus de rapporteurs, les querelles s'apaiseront.
21. Le charbon est pour faire la braise et le bois pour faire le feu et [g] l'homme querelleur pour exciter les querelles.
22. [h] Les paroles d'un rapporteur sont comme des paroles douces, mais elles descendent jusqu'au dedans des entrailles.
23. Les lèvres brûlantes et le mauvais cœur sont comme de l'écume d'argent dont on enduit un pot de terre.
24. Celui qui hait se contrefait par ses discours, mais il cache la fraude au dedans de lui.
25. Quand il parlera gracieusement, ne le crois point, car il y a sept abominations dans son cœur.
26. La malice de celui qui couvre sa haine pour faire du mal sera manifestée dans l'assemblée.
27. [i] Celui qui creuse une fosse y tombera et la pierre retournera sur celui qui la roule.
28. La fausse langue hait celui qu'elle a abattu et la bouche flateuse fait tomber.

Réflexions

Voici les réflexions que ce chapitre nous présente :

- que l'élévation et l'honneur ne convient point à des gens sans mérite et sans vertu,
- que les malédictions qu'on prononce contre quelqu'un ne nuisent qu'à celui qui les dit,
- que ceux qui sont privés de sagesse tombent dans le mépris et dans le malheur et qu'ils causent divers maux aux autres,
- qu'on doit se conduire sagement envers ces personnes-là et leur répondre, ou se taire selon que la prudence prescrit.

Nous apprenons de plus d'ici :

- que la plus grande folie et celle d'où l'on revient le moins c'est d'être rempli de bonne opinion de soi-même,
- que la paresse est un vice qui rend l'homme incapable de faire rien de bon, ni d'écouter aucun conseil,
- que c'est une grande imprudence de se mêler dans les querelles des autres,
- que sans les rapporteurs il n'y aurait point d'animosités et qu'ils sont les auteurs de bien des maux,
- que c'est une perfidie de tromper son ami et de témoigner de l'amitié pendant qu'on a de la haine et de mauvais desseins dans le cœur
- et que nous devons bannir la flatterie de nos discours.

Les chrétiens doivent avoir tous ces vices en horreur puisqu'ils sont tout à fait indignes de leur vocation et s'étudier pour cet effet à la douceur, à la charité, à l'humilité et à la sincérité dans leurs paroles et dans toute leur conduite.

(a) v3 : Psaume 32.9-10
(b) v3 : Proverbes 10.13
(c) v11 : II Pierre 2.22
(d) v12 : Proverbes 29.20
(e) v15 : Proverbes 19.24
(f) v20 : Proverbes 22.10
(g) v21 : Proverbes 15.18 et 29.22
(h) v22 : Proverbes 18.8
(i) v27 : Psaumes 7.16, 9.16 et 10.2

Chapitre XXVII

Ce chapitre traite de l'incertitude de la vie et des événements, des louanges qu'on se donne à soi-même, de la jalousie, des répréhensions, du prix et du devoir de la vraie amitié, des mauvaises femmes, des effets de la louange et de la flatterie, des gens incorrigibles et de l'économie.

NE [a] te vante point du jour du lendemain, car tu ne sais pas ce que le jour enfantera.
2. Qu'un étranger te loue et non pas ta propre bouche, que ce soit un autre et non pas tes lèvres.
3. La pierre est pesante et le sable charge, mais la colère d'un insensé est plus pesante que tous les deux.
4. La colère est cruelle et la fureur est comme une inondation, mais qui pourra subsister devant la jalousie ?
5. La correction manifeste vaut mieux qu'une amitié cachée.
6. Les blessures faites par celui qui aime sont fidèles [1] et les baisers de celui qui hait sont à craindre.
7. Celui qui est rassasié foule aux pieds les rayons de miel, mais tout ce qui est amer paraît doux à celui qui a faim.
8. Tel qu'est un oiseau qui s'écarte de son nid, tel est l'homme qui s'écarte de son lieu.
9. L'huile et le parfum réjouissent le cœur et le conseil d'un ami est la douceur de l'âme.
10. [b] Ne quitte point ton ami, ni l'ami de ton père et n'entre point dans la maison de ton frère au temps de l'affliction, car un bon voisin qui est près vaut mieux qu'un frère qui est loin.
11. Mon fils, sois sage et réjouis mon cœur afin que j'aie de quoi répondre à celui qui me fait des reproches.
12. [c] L'homme bien avisé prévoit le mal et se tient caché, mais les mal avisés passent et en souffrent le dommage.

13. [d] Quand quelqu'un aura cautionné un étranger, prends son habit et prends-lui un gage pour celui de dehors.
14. Celui qui bénit son ami à haute voix se levant de grand matin sera réputé comme s'il le maudissait.
15. Une gouttière continuelle au temps d'une grosse pluie et une femme querelleuse, c'est tout un.
16. Celui qui la veut retenir est comme s'il voulait arrêter le vent et retenir dans sa main une huile qui s'écoule.
17. Comme le fer aiguise le fer, ainsi la vue d'un ami excite son ami.
18. Celui qui garde le figuier mangera de son fruit, ainsi celui qui garde son maître sera honoré.
19. Comme dans l'eau le visage répond au visage, ainsi le cœur d'un homme répond à celui d'un autre homme.
20. Le sépulcre et le gouffre ne sont jamais rassasiés, ainsi les yeux des hommes sont insatiables.
21. [e] Comme le fourneau éprouve l'argent et le creuset l'or, de même la bouche qui loue quelqu'un l'éprouve.
22. Quand tu pilerais un insensé dans un mortier parmi du grain qu'on pile avec un pilon, sa folie ne se détachera pas de lui.
23. Soit diligent à reconnaître l'état de tes brebis et applique ton cœur aux troupeaux,
24. Car les richesses ne durent pas toujours et la couronne ne demeure pas d'âge en âge.
25. Le foin se montre et l'herbe paraît et les herbes des montagnes sont recueillies.
26. [f] Les agneaux seront pour te vêtir et les boucs seront le prix du champ
27. Et l'abondance du lait des chèvres sera pour ton manger, pour le manger de ta maison et pour la vie de tes servantes.

Réflexions

Cette sentence de Salomon :

Ne te vante point du lendemain, car tu ne sais pas ce que le jour enfantera

nous avertit que rien n'est plus incertain que la vie et les événements et qu'ainsi c'est une grande folie de compter sur l'avenir.

Le sage nous apprend ensuite

- qu'il n'est ni de la prudence, ni de l'humilité de se louer soi-même,
- que l'on doit éviter fort soigneusement la colère et l'emportement,
- que ceux qui nous reprennent avec sincérité sont nos meilleurs amis et qu'au contraire ceux qui ne nous parlent pas sincèrement et qui nous flattent sont nos ennemis,
- que les vrais amis sont un bien très précieux et qu'il ne faut jamais les quitter.

Les femmes doivent apprendre dans ce chapitre à fuir l'humeur aigre et querelleuse et à revêtir un esprit paisible et doux.

Le sage nous y dit qu'il y a des gens tellement incorrigibles que ni les avertissements, ni les châtiments ne peuvent les changer.

Enfin, les maximes de Salomon sur l'économie et la diligence doivent être observées, non seulement à cause de l'utilité qui en revient, mais surtout parce qu'en s'attachant à un travail légitime on vit plus innocemment et parce qu'une vie simple et laborieuse est une aide pour la piété et pour le salut.

(a) v1 : Jacques 4.13-14
(b) v10 : Proverbes 17.17 et 18.24
(c) v12 : Proverbes 22.3
(d) v13 : Proverbes 20.16
(e) v21 : Proverbes 17.3
(f) v26 : I Timothée 6.7-8

(1) v6 : Les corrections d'un ami.

Chapitre XXVIII

Ce chapitre contient de belles sentences sur l'état d'une bonne et d'une mauvaise conscience, sur le gouvernement, sur l'oppression, sur l'intégrité, sur les enfants qui s'adonnent à la vertu et à la piété ou qui s'en écartent, sur la droiture, l'usure, l'observation des commandements de Dieu, sur l'élévation des gens de bien, la crainte de Dieu, la domination tirannique, la diligence, la bonne foi, l'acception des personnes, sur les malheurs où tombent les envieux et les avares, sur les corrections et le péché des enfants qui dérobent à père et mère et enfin sur la présomption et sur la charité envers les pauvres.

TOUT [a] méchant fuit sans qu'on le poursuive, mais les justes seront comme un lion.
2. À cause des péchés d'un pays, il y a plusieurs princes [1], mais la domination sera prolongée par un homme intelligent.
3. Un homme qui est pauvre et qui opprime les petits est comme une pluie qui, faisant du ravage, cause la disette du pain.
4. Ceux qui abandonnent la loi louent les méchants, mais ceux qui gardent la loi leur feront la guerre.
5. Les gens adonnés au mal n'entendent point ce qui est droit, mais ceux qui cherchent l'Éternel entendent tout.
6. [b] Le pauvre qui marche dans son intégrité vaut mieux que celui dont les voies sont détournées et qui est riche.
7. Celui qui garde la loi est un enfant entendu, [c] mais celui qui entretient les gourmands fait honte à son père.
8. Celui qui augmente son bien par usure et par surcroît l'assemble pour celui qui aura pitié des pauvres.
9. La prière même de celui qui détourne son oreille pour ne point écouter la loi sera en abomination.
10. Celui qui fait égarer dans un mauvais chemin ceux qui vont droit [d] tombera dans la fosse qu'il aura faite, mais ceux qui sont intègres hériteront le bien.

11. L'homme riche pense être sage, mais le pauvre qui est intelligent le sondera.
12. [e] Quand les justes se réjouissent, la gloire est grande, mais quand les méchants sont élevés, chacun se déguise.
13. Celui qui cache ses transgressions ne prospérera point, mais [f] celui qui les confesse et qui les délaisse obtiendra miséricorde.
14. Heureux est l'homme qui est continuellement dans la crainte, mais celui qui endurcit son cœur tombera dans la calamité.
15. Un méchant qui domine sur un peuple nécessiteux est comme un lion rugissant et un ours qui quête sa proie.
16. Le conducteur qui manque d'intelligence fait beaucoup d'extorsions, mais celui qui hait le gain déshonnête prolongera ses jours.
17. L'homme qui fait tort au sang d'une personne [2] fuira jusque dans la fosse sans que personne le retienne.
18. Celui qui marche en intégrité sera délivré, mais le pervers qui a une conduite double tombera une fois.
19. [g] Celui qui laboure sa terre sera rassasié de pain, mais celui qui suit les fénéants aura son saoul de pauvreté.
20. L'homme loyal abondera en bénédictions, mais [h] celui qui se hâte de s'enrichir ne demeurera point impuni.
21. [i] Il n'est pas bon d'avoir égard à l'apparence des personnes, car pour un morceau de pain, l'homme prévariquera.
22. L'homme qui est envieux se hâte pour avoir des richesses et il ne considère pas que la disette lui arrivera.
23. Celui qui reprend quelqu'un trouvera grâce à la fin auprès de lui plutôt que celui qui flatte de sa langue.
24. Celui qui pille son père ou sa mère et qui dit que ce n'est point un crime est compagnon de l'homme destructeur.
25. [j] Celui qui a le cœur enflé se mêle dans la querelle, mais celui qui s'assure sur l'Éternel sera engraissé.
26. Celui qui est plein de confiance en son cœur est un insensé, mais celui qui marche sagement sera délivré.
27. [k] Celui qui donne au pauvre n'aura point de disette, mais celui qui en détourne ses yeux abondera en malédictions.
28. Quand les méchants s'élèvent, les hommes se cachent, mais quand ils périssent, les justes se multiplient.

Réflexions

Cette sentence :

Le méchant fuit sans qu'on le poursuive, mais le juste est assuré comme un jeune lion

doit être bien considérée, elle nous montre qu'une mauvaise conscience est ordinairement dans la crainte au lieu qu'un homme de bien est toujours tranquille et assuré.

Après cela, Salomon nous apprend :

- que Dieu punit quelquefois les peuples par ceux qui les gouvernent et qu'ainsi de bons princes et de bons magistrats sont une bénédiction particulière de Dieu sur les états,
- qu'un pauvre qui est un homme de bien est plus estimable qu'un riche sans vertu,
- que les enfants sages font la gloire des familles, mais que les enfants vicieux en sont la honte,
- que celui qui augmente son bien par l'usure et l'injustice amasse pour les autres,
- que le Seigneur rejette les prières de ceux qui violent sa loi,
- que tout le monde doit se réjouir quand les justes sont élevés, mais que c'est un grand mal quand les méchants dominent.

L'on doit faire une attention particulière à cette sentence :

Celui qui cache ses péchés ne prospérera point, mais celui qui les confesse et qui les délaisse obtiendra miséricorde,

et à celle-ci :

Heureux est l'homme qui a continuellement de la crainte !

Ces paroles nous apprennent que sans la confession des péchés l'on ne peut obtenir le pardon et que la crainte de Dieu est la source du vrai bonheur.

On voit de plus dans ce chapitre

- que l'oisiveté fait tomber dans la misère,
- qu'il faut exercer la justice sans égard de personne,
- que l'envie et l'avarice ne sont que pour rendre les hommes misérables,
- que les personnes qui nous reprennent sont celles que nous devons le plus aimer,
- que c'est un grand péché aux enfants de dérober à leurs pères et à leurs mères,
- que la bonne opinion de soi-même est la marque d'une extrême folie

et enfin

- que ceux qui donnent aux pauvres n'auront jamais de disette, mais que les gens sans charité sont maudits.

(a) v 1 : Lévitique 26.32 ; Deutéronome 28.7 et 65.
(b) v6 : Proverbes 19.1
(c) v7 : Proverbes 29.3
(d) v10 : Proverbes 26.27
(e) v12 : Proverbes 11.10
(f) v13 : Psaume 32.5 ; I Jean 1.9-10
(g) v19 : Proverbes 12.11
(h) v20 : Proverbes 13.11 et 20.21
(i) v21 : Proverbes 18.5 et 24.23
(j) v25 : Proverbes 13.10
(k) v27 : Deutéronome 15.7-8 ; Proverbes 19.17 et 22.9

(1) v2 : Ou : il y aura de fréquents changements de prince.
(2) v17 : C'est-à-dire : celui qui opprime quelqu'un et qui est cause de sa mort.

Chapitre XXIX

Le sage parle de ceux qui n'aiment pas d'être repris, de l'élévation des justes et de celle des méchants, des impurs, des rois et de ceux qui gouvernent les états, des flatteurs, du bien que les gens sages font aux autres et du mal que les méchants causent, du soin qu'il faut avoir de procurer la paix et de se modérer, du châtiment d'un peuple qui est privé de la parole de Dieu, de la nécessité qu'il y a de corriger les serviteurs, de ceux qui sont inconsidérés dans leurs affaires et dans leurs discours, de la colère, et l'orgueil et de l'injustice.

L'HOMME qui étant repris raidit son cou sera écrasé subitement, sans qu'il y ait de guérison.

2. [a] Quand les justes sont avancés, le peuple se réjouit, mais quand le méchant domine, le peuple gémit.

3. [b] L'homme qui aime la sagesse réjouit son père, mais [c] celui qui entretient les personnes débauchées dissipe ses richesses.

4. Un roi affermit le pays par la justice, mais l'homme qui est adonné aux présents le ruinera.

5. L'homme qui flatte son prochain tend un piège devant ses pas.

6. Il y a un piège dangereux dans le crime de l'homme, mais le juste chantera et se réjouira.

7. Le juste prend connaissance de la cause des petits, mais le méchant ne s'en informe pas.

8. Les hommes moqueurs enlacent la ville, mais les sages apaisent la colère.

9. Un home sage contestant avec un homme insensé, soit qu'il se fâche, soit qu'il rie, n'aura point de repos.

10. Les hommes sanguinaires ont en haine l'homme intègre, mais les hommes droits prennent soins de sa vie.

11. L'insensé pousse dehors tout ce qu'il a dans l'esprit, mais le sage le retient pour l'avenir.

12. Tous les serviteurs d'un prince qui prête l'oreille à la parole de mensonge sont méchants.

13. [d] Le pauvre et l'homme frauduleux se rencontrent et l'Éternel les éclaire tous deux.

14. [e] Le trône du roi qui fait justice aux pauvres dans la vérité sera affermi à perpétuité.

15. La verge et la répréhension donnent la sagesse, mais [f] l'enfant abandonné fait honte à sa mère.

16. Quand les méchants sont avancés, les crimes se multiplient, mais [g] les justes verront leur ruine.

17. [h] Corrige ton enfant et il te mettra en repos et il donnera du plaisir à ton âme.

18. Lorsqu'il n'y a point de vision [1], le peuple se dissipe, mais heureux est celui qui garde la loi !

19. Un esclave ne se corrige pas par des paroles, car il entendra, mais il ne répondra pas.

20. As-tu vu un homme étourdi dans ses affaires ? [i] Il y a plus d'espérance d'un fou que lui.

21. Le serviteur sera à la fin le fils de celui qui le nourrit délicatement dès sa jeunesse.

22. [j] L'homme colère excite les querelles et l'homme furieux commet plusieurs crimes.

23. [k] L'orgueil de l'homme l'abaisse, mais celui qui est humble d'esprit obtient la gloire.

24. Celui qui partage avec un larron hait son âme, il entend le serment d'exécration et il ne déclare rien.

25. La crainte qu'on a de l'homme fait tomber dans le piège, mais celui qui s'assure en l'Éternel aura une haute retraite.

26. [l] Plusieurs recherchent la face de celui qui domine, mais c'est de l'Éternel que vient le jugement des hommes.

27. L'homme inique est en abomination aux justes et celui qui va droit est en abomination au méchant.

Réflexions

Ce qu'il faut retenir de ce chapitre, c'est

- que ceux qui ne veulent pas être repris sont ennemis d'eux-mêmes,
- que les impurs s'engagent dans de grands malheurs,
- qu'un peuple est heureux quand il est gouverné par des gens de bien, mais que c'est un grand malheur pour lui d'avoir des conducteurs qui aiment les présents et qui ont sous eux des gens sans vertus,
- que la flatterie est un piège que tout homme sage doit éviter,
- que les gens sages et pieux sont très utiles dans le monde, mais que les méchants y font beaucoup de mal et sont ennemis des justes.

Ce chapitre nous enseigne de plus

- qu'il est de la sagesse d'éviter les contestations, de modérer ses passions et de réprimer la colère,
- qu'on doit embrasser la défense des gens de bien,
- que les enfants qu'on châtie à propos donnent de la joie,
- que les peuples sont à plaindre et qu'ils se corrompent quand ils manquent d'instruction et de crainte de Dieu,
- qu'il faut se conduire prudemment envers les serviteurs,
- qu'on ne doit jamais entrer en société avec les méchants et que ceux qui partagent avec eux et qui profitent de leurs injustices ont part à leur crime.

Enfin, Salomon nous apprend

- que la colère pousse à commettre divers péchés,
- que l'orgueil est ce qui abaisse l'homme au lieu que l'humilité l'élève

et que pour être toujours dans un état ferme il n'y a qu'à se confier en Dieu et à marcher droit.

(a) v2 : Proverbes 11.10 et 28.28
(b) v3 : Proverbes 10.1 ; Luc 15.20
(c) v3 : Proverbes 28.7 et 15.13
(d) v13 : Proverbes 22.2
(e) v14 : Proverbes 20.28 et 25.5
(f) v15 : Proverbes 10.1 et 17.21 et 25
(g) v16 : Psaumes 37.36, 58.11 et 91.8
(h) v17 : Proverbes 13.24, 22.15 et 23.13-14
(i) v20 : Proverbes 26.12
(j) v22 : Proverbes 15.18 et 26.21
(k) v23 : Job 22.29 ; Sus 15.33 et 18.12 ; Matthieu 23.12 ; Luc 14.11

(l) v26 : Proverbes 19.6

(1) v18 : Ou de prophétie, d'instruction.

Chapitre XXX

Dans ce chapitre Agur reconnait le néant de l'homme et la grandeur de Dieu et il le prie de ne lui donner ni la pauvreté ni les richesses.

LES paroles de Jaké, savoir l'instruction que cet homme-là prononça à Ithiel touchant Ithiel et Ucal [1].

2. Certainement je suis plus grossier qu'aucun homme et il n'y a pas en moi la prudence d'un homme du commun.

3. Et je n'ai point appris la sagesse et connaîtrais-je la science des saints ?

4. Qui est-ce qui est monté aux Cieux ou qui en est descendu ? Qui a assemblé le vent dans ses poings ? Qui a serré les eaux dans sa robe ? Qui a dressé toutes les bornes de la terre ? Quel est son nom et quel est le nom de son fils si tu le connais ?

5. [a] Toute la parole de Dieu est épurée, il est un bouclier à ceux qui ont leur refuge vers lui.

6. [b] N'ajoutes rien à ses paroles, de peur qu'il ne te reprenne et que tu ne sois trouvé menteur.

7. Je t'ai demandé deux choses, ne me les refuse pas durant ma vie.

8. Éloigne de moi la vanité et la parole de mensonge, ne me donne ni pauvreté, ni richesse, nourris-moi du pain de mon ordinaire,

9. De peur qu'étant rassassié je ne te renie et que je ne dise : Qui est l'Éternel ? De peur aussi qu'étant apauvri je ne dérobe et que je ne prenne en vain le nom de mon Dieu.

10. Ne blâme point le serviteur envers son maître de peur qu'il ne te maudisse et que tu ne sois trouvé coupable.

11. Il y a une espèce de gens qui maudit son père et qui ne bénit point sa mère.

12. Il y a une race de gens qui pense être nette et qui toutefois n'est pas lavée de son impureté.

13. Il y a une race de gens dont les yeux sont forts hautains et les paupières élevées.

14. Il y a une race de gens dont les dents sont comme des épées et dont les dents machelières sont des couteaux pour consumer de dessus la terre les affligés et les pauvres d'entre les hommes.

15. La sangsue a deux filles qui disent : Apporte, apporte [2]. Il y a trois choses lesquelles ne se saoulent point, même il y en a quatre qui ne disent point : C'est assez :

16. Le sépulcre, la femme stérile, la terre qui n'est point rassasiée d'eau et le feu qui ne dit point : C'est assez.

17. Les corbeaux des torrents crèveront l'œil de celui qui se moque de son père et qui méprise l'enseignement de sa mère et les petits de l'aigle le mangeront.

18. Il y a trois choses qui sont trop merveilleuses pour moi, même quatre, lesquelles je ne connais point.

19. La trace de l'aigle dans l'air, la trace du serpent sur un rocher, le chemin d'un navire au milieu de la mer et la trace de l'homme dans la vierge.

20. Telle est la conduite de la femme adultère, elle mange et s'essuie la bouche, puis elle dit : Je n'ai point commis de mal.

21. La terre tremble pour trois choses, même pour quatre et elle ne peut les porter :

22. [c] Pour le serviteur quand il règne et pour un insensé quand il est rassasié de viande.

23. Pour une femme digne d'être haïe quand elle se marie et pour une servante quand elle hérite de sa maîtresse.

24. Il y a quatre choses des plus petites de la terre, lesquelles sont sages et avisées :

25. Les fourmis qui est un peuple faible et néanmoins [d] elles préparent leur provision durant l'été,

26. Les lapins qui sont un peuple qui n'est pas puissant et cependant ils font leurs maisons dans les rochers,

27. Les sauterelles qui n'ont point de roi et cependant elles vont toutes par bandes,

28. L'araignée qui s'attache avec ses mains et qui est dans les palais des rois.

29. Il y a trois choses, même quatre qui ont une belle démarche :

30. Le lion, le plus fort d'entre les animaux, qui ne recule point pour la rencontre de qui que ce soit,

31. Le cheval qui a les flancs bien troussés et le bouc et le roi devant qui personne ne peut subsister.

32. Si tu t'es conduit follement en t'élevant et si tu as mal pensé, mets ta main sur ta bouche.

33. Comme celui qui bat le lait fait sortir le beurre et comme celui qui presse le nez fait sortir le sang, ainsi celui qui provoque la colère excite la querelle.

Réflexions

Ce qu'il y a principalement à remarquer dans ce chapitre, c'est :

1. Ce qui est dit du néant de l'homme et de la toute puissance de Dieu. Cela doit produire en nous un vif sentiment de notre faiblesse, de la grandeur de Dieu et de la dépendance où nous devons être à son égard.

2. Agur nous enseigne ici que l'état de médiocrité par rapport aux biens du monde est le plus heureux, c'est ce que nous apprend ce beau vœu :

Seigneur, ne me donne ni pauvreté, ni richesse, mais nourris-moi du pain de mon ordinaire.

(a) v5 : Psaumes 12.7, 18.31 et 119.140
(b) v6 : Deutéronome 4.2 et 12.32

(1) v1 : On ne sait rien de certain touchant les personnes qui sont nommées dans ce verset.
(2) v15 : On croit que cela marque l'avarice qui est insatiable. D'autres veulent que ceci doit s'entendre de la mort et de l'état dans lequel les hommes entrent en mourant.

Chapitre XXXI

Ce chapitre a deux parties.

La première contient des instructions que la mère du roi Lémuel, que l'on croit être Salomon, lui donne pour l'éloigner de la sensualité, des guerres injustes et de l'ivrognerie et pour l'engager à protéger les faibles et à gouverner justement, versets 1-9.

La seconde partie contient les louanges d'une femme vertueuse, versets 10-31.

LES paroles du roi Lémuel et l'instruction suivant laquelle sa mère l'instruisit.

2. Quoi, mon fils ? Quoi, fils de mon ventre ? Et quoi, mon fils, pour lequel j'ai tant fait de vœux ?

3. Ne donne pont ton bien aux femmes et ne mets point ton étude à détruire les rois.

4. Lémuel, ce n'est point aux rois, ce n'est point aux rois de boire le vin, ni aux princes de boire la cervoise,

5. De peur qu'ayant bu ils n'oublient ce qui est ordonné et qu'ils ne pervertissent le droit de tous les pauvres affligés.

6. Donnez de la cervoise à celui qui s'en va périr et le vin à ceux qui sont dans l'amertume du cœur,

7. Afin qu'il en boive et qu'il oublie sa pauvreté et qu'il ne se souvienne plus de sa peine.

8. Parle en faveur de celui qui est muet et pour le droit de tous ceux qui vont périr.

9. Ouvre ta bouche, [a] fais justice et fais droit à l'affligé et au nécessiteux.

10. *Aleph.* Qui est-ce qui trouvera une femme vertueuse ? Car son prix dépasse de beaucoup celui des perles.

11. *Beth.* Le cœur de son mari s'assure en elle et il ne manquera point de dépouilles.

12. *Guimel.* Elle lui fera du bien tous les jours de sa vie et jamais du mal.

13. *Daleth.* Elle cherche de la laine et du lin et elle fait de ses mains ce qu'elle veut.

14. *He.* Elle est semblable aux navires d'un marchand et elle amène son pain de loin.

15. *Vau.* Elle se lève lorsqu'il est encore nuit et elle distribue l'ordinaire de sa maison et la tâche à sa servante.

16. *Zajin.* Elle considère un champ et l'acquiert et elle plante la vigne du fruit de ses mains.

17. *Heth.* Elle ceint ses reins de force et elle fortifie ses bras.

18. *Teth.* Elle éprouve que son trafic est bon, sa lampe ne s'éteint point pendant la nuit.

19. *Jod.* Elle met ses mains au fuseau et ses mains tiennent la quenouille.

20. *Caph.* Elle étend sa main à l'affligé et avance ses mains aux nécessiteux.

21. *Lamed.* Elle ne craint point la neige pour la famille, car toute sa famille est vêtue de vêtements doubles.

22. *Mem.* Elle se fait des tours de lits, le fin lin et l'écarlate est ce dont elle s'habille.

23. *Nun.* Son mari est reconnu dans les portes quand il est assis avec les anciens du pays.

24. *Samech.* Elle fait du linge et le vend et des ceintures qu'elle donne au marchand.

25. *Hajin.* La force et la magnificence est son vêtement et elle se rit du jour à venir.

26. *Pe.* Elle ouvre sa bouche avec sagesse et la loi de bonté est sur sa langue.

27. *Tsade.* Elle examine le train de sa maison et elle ne mange point le pain de paresse.

28. *Koph.* Ses enfants se lèvent et la disent bienheureuse, son mari aussi et il la loue et il dit :

29. *Res.* Plusieurs filles se sont conduites vertueusement, mais tu les surpasses toutes.

30. *Scin.* La grâce trompe et la beauté s'évanouit, mais la femme qui craint l'Éternel est celle qui sera louée.

31. *Thau.* Donnez-lui les fruits de ses mains et que ses œuvres la louent dans les portes.

Réflexions

Les instructions qui sont contenues dans la première partie de ce chapitre regardent proprement les rois et ceux qui gouvernent et elles tendent à les détourner de l'impureté, des guerres injustes et de l'intempérance et à leur inspirer des sentiments d'équité et de justice.

Mais il n'y a personne qui ne doive profiter de ces conseils salutaires et s'étudier à la chasteté, à la sobriété et à l'amour de la justice et de la paix.

La seconde partie de ce chapitre nous apprend que ce qui rend les femmes dignes de louange, c'est la diligence et le travail, le soin de leur ménage, l'amour qu'elles portent à leurs maris et à leurs enfants, la charité envers les pauvres, la discrétion et la sagesse dans les discours et surtout la crainte de Dieu.

On voit ici la vie simple et laborieuse des femmes de ce temps-là, même de celles qui étaient riches et qu'elles travaillaient de leurs mains pour les besoins de leurs familles.

Au reste, il ne faut pas croire que ce qui est dit dans ce chapitre ne soient que des maximes et des devoirs d'économie. La religion impose aux femmes ces mêmes devoirs et les qualités que Salomon loue dans les personnes de ce sexe sont celles qui les rendent recommandables devant Dieu. Paul le montre dans I Timothée 5. [nc1], lorsqu'il loue

les femmes qui ont soin de leurs enfants, qui gardent la maison, qui gouvernent leur ménage, qui exercent la charité et qui pratiquent avec soin toutes sortes de bonnes œuvres

et lorsqu'il condamne

celles qui sont oiseuses, causeuses, curieuses et qui vont de maison en maison.

Ainsi les femmes chrétiennes doivent faire une attention particulière à ce qui est dit dans cet endroit.

(a) v9 : Lévitique 19.15 ; Deutéronome 1.16

(nc1) : Le reste est illisible.

Le livre de l'Écclésiaste

Argument

Le but du roi Salomon dans ce livre de l'Écclésiaste est de montrer la vanité du monde et de la vie humaine et de faire voir que le seul moyen d'être heureux est de craindre Dieu et de garder ses commandements.

Chapitre I

Salomon enseigne que tout ce qu'il y a dans le monde est vain et inconstant en particulier que la connaissance des choses d'ici-bas et le travail ne peuvent leur donner le contentement de l'esprit, versets 1-11.

2. Il confirme cela par l'expérience qu'il a faite, versets 12-18.

1. Les paroles le l'Écclésiaste, fils de David, roi de Jérusalem.

VANITÉ des vanités dit l'Écclésiaste [1], vanité des vanités, tout est vanité.

3. [a] Quel avantage a l'homme de tout le travail qu'il fait sous le soleil ?

4. Une génération passe et l'autre génération vient, mais la terre demeure toujours ferme.

5. Le soleil se lève aussi et le soleil se couche et il aspire vers le lieu d'où il se lève.

6. Le vent va vers le Midi et tourne vers l'Aquilon, il tourne çà et là et revient à ses circuits.

7. Tous les fleuves vont à la mer et la mer n'en est point remplie, les fleuves retournent au lieu d'où ils étaient partis pour revenir dans la mer.

8. Toutes choses travaillent plus que l'homme ne saurait dire, l'œil n'est jamais rassasié de voir, ni l'oreille lasse d'ouïr.

9. [b] Ce qui a été, c'est ce qui sera. Et ce qui a été fait, c'est ce qui se fera et il n'y a rien de nouveau sous le soleil.

10. Y a-t-il quelque chose dont on puisse dire : Regarde, cela est nouveau. Il a déjà été dans les siècles qui ont été avant nous.

11. On ne se souvient plus des choses qui ont précédé, aussi ne souviendra-t-on point des choses qui seront ci-après parmi ceux qui viendront à l'avenir.

12. Moi l'Écclésiaste, j'ai été roi sur Israël en Jérusalem.

13. Et j'ai appliqué mon cœur à rechercher et à sonder avec sagesse tout ce qui se faisait sous les cieux, ce qui est une occupation fâcheuse que Dieu a donné aux hommes afin qu'ils s'y occupent.

14. J'ai regardé tout ce qui se faisait sous le soleil et voilà, tout est vanité et tourment de l'esprit.

15. Ce qui est tortu ne se peut redresser et les défauts ne se peuvent compter.

16. J'ai parlé en mon cœur et j'ai dit : Voici [c] je me suis aggrandi et accru en sagesse par dessus tous ceux qui ont été avant moi sur Jérusalem et mon cœur a vu beaucoup de sagesse et de science [2].

17. [d] Et j'ai appliqué mon cœur à connaître la sagesse et à connaître les erreurs et la folie, mais j'ai connu que cela était aussi un tourment d'esprit.

18. Car où il y a de l'abondance, il y a abondance de chagrin et celui qui s'accroit de la science s'accroit de la douleur.

Réflexions

Tout ce livre de l'Écclésiaste et ce chapitre en particulier tend à nous instruire de la vanité et de l'inconstance du monde et de notre propre vie et à nous apprendre que tout y est dans un changement continuel et que les peines que les hommes se donnent pour les choses d'ici-bas ne sauraient les rendre heureux.

Nous ne devons pas moins être convaincu de ces vérités que Salomon l'était et le néant du monde doit même paraître encore plus sensible à ceux qui sont éclairés par l'Évangile. Il est donc de la sagesse et de notre devoir de nous représenter continuellement que tout est vanité et de nous guérir par là de l'amour du monde et de l'attachement à nos passions.

Il faut après cela que cette méditation nous engage à bénir Dieu de ce que nous avons dans sa connaissance et dans sa crainte un remède à cette vanité à laquelle toutes choses sont assujetties.

Et puisque la peine que les hommes prennent pour posséder les avantages de cette vie et pour acquérir la sagesse de ce monde n'est que chagrin et folie, la prudence veut que nous nous appliquions à un travail plus utile et plus nécessaire en tâchant d'acquérir la vraie sagesse qui se trouve dans la crainte de Dieu et qui seule peut nous faire jouir d'un solide contentement et d'un parfait bonheur pendant le cours de cette vie et même après notre mort.

(a) v3 : Écclésiaste 2.22 et 3.9
(b) v9 : Écclésiaste 3.16
(c) v16 : I Rois 3.13
(d) v17 : Écclésiaste 2.17 et 7.25

(1) v2 : C'est-à-dire : le prédicateur, celui qui instruit les autres.
(2) v16 : Ce que Salomon dit ici ne regarde pas la véritable sagesse laquelle il recommande dans ce livre même, mais il parle de la sagesse et des sciences du monde.

Chapitre II

Salomon fait voir par son expérience la vanité de ce que les hommes estiment le plus au monde.

Il dit qu'après avoir cherché à se satisfaire par les plaisir, par les bâtiments, par les richesses et par la magnificence, il avait reconnu que tout cela n'était que vanité, versets 1-11.

Il ajoute à cela qu'il avait fait le même jugement de la conduite des hommes et du travail qu'ils

se donnent pour acquérir la prudence et la sagesse mondaine, soit pour amasser des biens, versets 12-26.

J'AI dit en mon cœur : Allons, que je t'éprouve maintenant par la joie et jouis du bien, mais voilà, cela est aussi une vanité.

2. J'ai dit touchant le ris : Il est insensé. Et touchant la joie : De quoi sert-elle ?

3. J'ai cherché en mon cœur le moyen de me traiter délicatement [1] et que mon cœur cependant s'appliquât à la sagesse et comprît ce que c'est que la folie, jusqu'à ce que je visse ce qu'il est bon aux hommes de faire sous les cieux pendant les jours de leur vie.

4. Je me suis fait des choses magnifiques, je me suis bâti des maisons, je me suis planté des vignes.

5. Je me suis fait des jardins et des vergers et j'y ai planté toutes sortes d'arbres fruitiers.

6. Je me suis fait des réservoirs d'eau pour en arroser le parc planté d'arbres.

7. J'ai acquis des serviteurs et des servantes et j'ai eu des serviteurs nés en ma maison et j'ai eu plus de gros et menu bétail que tous ceux qui étaient avant moi à Jérusalem.

8. [a] Je me suis aussi amassé de l'argent et de l'or et des plus précieux joyaux des rois et des provinces, je me suis acquis des chantres et des chanteuses et les délices des hommes, une harmonie d'instruments de musique, même plusieurs harmonies de toutes sortes d'instruments.

9. Et je me suis agrandi et je suis accru plus que tous ceux qui ont été avant moi à Jérusalem et avec cela ma sagesse est demeurée avec moi.

10. Enfin, je n'ai rien refusé à mes yeux de tout ce qu'ils ont demandé et je n'ai épargné aucune joie à mon cœur, car mon cœur s'est réjoui de tout mon travail et ç'à été tout ce que j'ai eu de tout mon travail.

11. Mais ayant considéré tous mes ouvrages que mes mains avaient faits et tout le travail auquel je m'étais occupé pour le faire, voilà, tout est vanité et tourment d'esprit, de sorte que l'homme n'a aucun avantage de ce qui est sous le soleil.

12. Puis je me suis mis à considérer tant la sagesse que les sottises et la folie, (car qui est l'homme qui pourrait suivre un roi en ce qui a été déjà fait ?)

13. Et j'ai vu que la sagesse a beaucoup d'avantage sur la folie, comme la lumière a beaucoup d'avantages sur les ténèbres.

14. Le sage a des yeux dans sa tête et l'insensé marche dans les ténèbres, mais j'ai bien connu aussi [b] qu'un même accident arrive à eux tous.

15. C'est pourquoi j'ai dit en mon cœur : Il m'arrivera comme à l'insensé. Pourquoi donc ai-je été alors plus sage ? C'est pourquoi j'ai dit en mon cœur que cela aussi était une vanité.

16. La mémoire du sage ne sera point éternelle, non plus que celle de l'insensé, parce que dans les jours à venir tout sera déjà oublié et comment le sage meurt-il de même que l'insensé ?

17. C'est pourquoi j'ai haï cette vie à cause que les choses qui se sont faites sous le soleil m'ont déplu, parce que tout est vanité et tourment d'esprit.

18. J'ai aussi haï tout mon travail qui a été fait sous le soleil parce que je le laisserai à l'homme qui sera après moi.

19. Et qui sait s'il sera sage ou insensé ? Cependant, il sera maître de tout mon travail auquel je me suis occupé et de ce que j'ai fait avec sagesse sous le soleil. Cela aussi est une vanité.

20. C'est pourquoi je me suis tourné à n'espérer plus rien de tout le travail auquel je m'étais occupé sous le soleil.

21. Car il y a tel homme qui a travaillé avec sagesse et adresse, lequel néanmoins laisse tout à celui qui n'y a point travaillé pour être sa portion. Cela aussi est une vanité et un grand mal.

22. Car qu'est-ce que l'homme a de tout son travail et du tourment de son cœur dont il se fatigue sous le soleil ?

23. Car [c] tous ses jours ne sont que douleurs et son occupation n'est que chagrin, même la nuit son cœur ne se repose point. Cela aussi est une vanité.

24. N'est-ce donc pas le bien de l'homme qu'il mange et qu'il boive et qu'il fasse que son âme se réjouisse du fruit de son travail ? J'ai vu aussi que cela vient de la main de Dieu.

25. Car qui en mangera et qui s'en sentira plutôt que moi ?

26. Car Dieu donne à celui qu'il lui plaît de la sagesse, de la science et de la joie, mais il donne au pécheur de l'occupation à recueillir et à assembler, afin que cela soit donné à celui qu'il plaira à Dieu. Cela aussi est une vanité et un tourment d'esprit.

Réflexions

L'on doit faire beaucoup d'attention à ce qui est dit dans ce chapitre.

On y voit un grand roi qui, après avoir vécu dans les délices, dans la magnificence et dans l'abondance, avoue que tout cela n'est que vanité.

Cet exemple de Salomon doit nous faire reconnaître le néant des biens, des plaisirs et des honneurs et que tout ce que les hommes recherchent sur la terre et de la folie qu'il y a de s'y attacher et d'y mettre son cœur.

Mais ce que Jésus-Christ nous dit sur ce sujet dans l'Évangile et la connaissance qu'il nous a donnée des biens éternels doit nous en convaincre bien plus fortement.

Les réflexions que Salomon fait sur le peu de fruit que l'on retire de la sagesse qui se borne aux choses de cette vie méritent d'être bien pesées, aussi bien que ce qu'il dit de la folie de ces personnes qui se tourmentent pour amasser des richesses et qui en mourant les laissent à d'autres personnes et même quelquefois à des gens qu'ils ne connaissent pas.

Ces considérations doivent nous porter à rechercher la véritable sagesse, à nous modérer dans les soins qui regardent les biens de ce monde et dans l'usage que nous en faisons et à éviter cet attachement et ces soins excessifs qui rendent l'homme misérable dès cette vie et qui lui font perdre avec cela la paix de l'âme et le bonheur de la vie à venir.

(a) v8 : I Rois 9.28, 10.10 et 14.21
(b) v14 : Psaumes 49.11-13 et 21
(c) v23 : Job 14.1 ; Psaume 90.10

(1) v3 : Il y a dans l'hébreu : à attirer ma chair, mon corps dans le vin.

Chapitre III

Salomon fait voir que toutes choses ont leur temps et que tout est sujet au changement en ce monde et il en conclut que le meilleur est d'être content et de s'appliquer à bien faire, versets 1-15.

Après cela il parle des jugemenrs injustes qui se rendent par les juges, versets 16-17.

Enfin, il montre que tous les hommes sont mortels et qu'à cet égard il n'y a point de différence par rapport au corps entre eux et les bêtes, versets 18-22.

À TOUTE chose sa saison et à toute affaire sous les cieux son temps.

2. Il y a un temps de naître, un temps de mourir, un temps de planter, un temps d'arracher ce qui est planté.

3. Un temps de tuer, un temps de guérir, un temps de démolir et un temps de bâtir.

4. Un temps de pleurer et un temps de rire, un temps de lamenter et un temps de sauter.

5. Un temps de jeter des pierres et un temps de les ramasser, un temps d'embrasser et un temps de s'éloigner des embrassements.

6. Un temps de chercher et un temps de laisser perdre, un temps de conserver et un temps de rejeter.

7. Un temps de déchirer et un temps de rejoindre, un temps de se taire et un temps de parler.

8. Un temps d'aimer et un temps de haïr, un temps de guerre et un temps de paix.

9. Quel avantage a celui qui travaille de tout son travail ?

10. J'ai considéré cette occupation que Dieu a donnée aux hommes pour s'occuper.

11. Il a fait toutes choses belles en leur temps, aussi a-t-il mis le monde dans leur cœur sans que l'homme toutefois puisse comprendre depuis le commencement jusqu'à la fin l'œuvre que Dieu a faite.

12. C'est pourquoi j'ai connu qu'il n'est rien de meilleur entre les hommes que de se réjouir et de bien faire pendant sa vie.

13. Et même que chacun mange et boive et qu'il jouisse bien de tout son travail, c'est un don de Dieu.

14. J'ai connu que quoi que Dieu fasse, il est toujours le même, on ne saurait qu'y ajouter, ni qu'en diminuer. Et Dieu le fait afin qu'on le craigne.

15. Ce qui a été est maintenant et ce qui doit être a déjà été et Dieu rappelle ce qui est passé.

16. J'ai encore vu sous le soleil que dans le lieu établi pour juger, il y a de la méchanceté et que dans le lieu établi pour faire justice il y a de l'impiété.

17. Et j'ai dit en mon cœur : Dieu jugera le juste et l'injuste, car il y a un temps pour tous les desseins des hommes et pour toutes leurs actions.

18. J'ai pensé en mon cœur sur l'état des hommes que Dieu leur fera connaître et qu'ils verront qu'ils ne sont que des bêtes.

19. Car l'accident qui arrive aux hommes et l'accident qui arrive aux bêtes est un même accident, [a] telle qu'est la mort de l'un, telle est la mort de l'autre et ils ont tous un même souffle et l'homme n'a point d'avantage sur la bête, car tout est vanité.

20. Tout va dans un même lieu, tout a été fait de la poudre et tout retourne à la poudre.

21. Qui est-ce qui connaît l'esprit des hommes qui monte en haut et l'esprit de la bête qui descend en bas dans la terre ?

22. J'ai donc connu qu'il n'y a rien de meilleur que de se réjouir en ce qu'il fait parce que c'est là sa portion, car qui est-ce qui le ramènera pour voir ce qui sera après lui ?

Réflexions

Ce que Salomon nous enseigne de l'inconstance et des changements continuels qu'on voit dans les choses du monde et dans la vie de l'homme doit premièrement nous convaincre que le solide repos ne saurait se trouver en des choses périssables et passagères.

2. Cela doit nous inciter à nous conduire prudemment, à profiter du temps et des occasions qui se présentent pour nous procurer un état heureux.

3. Puisque c'est Dieu qui préside sur tous ces changements auxquelles les choses d'ici bas sont sujettes et qu'il manifeste en cela sa sagesse, sa justice et sa bonté, il est de notre devoir et de notre repos de nous soumettre en toutes choses à la providence et aux événements qu'il lui plaît de dispenser.

4. Ce chapitre nous apprend que quelque confusion et quelque désordre que l'on découvre en ce monde, cependant Dieu connaît tout ce qui s'y fait, qu'il examine en particulier la conduite des juges et que s'ils commettent des injustices, il leur en fera rendre compte.

Enfin, il faut considérer que si Salomon dit que l'homme meurt comme la bête, il ne dit cela que par rapport à la mort du corps. Du reste, il enseigne dans ce chapitre même

que Dieu jugera le juste et l'injuste et qu'il y a un temps ordonné pour toutes les œuvres.

Et il dit expressément sur la fin de ce livre

que quand le corps meurt, l'esprit retourne à Dieu qui l'a donné et que Dieu amènera en jugement tout ce qui est caché, tant le bien que le mal.

La conséquence qu'il faut tirer de ce chapitre est donc, qu'on doit user avec modération et avec reconnaissance de la vie présente et s'attacher par dessus toutes choses à craindre Dieu et à lui plaire.

(a) v19 : Psaume 19.13 et 21

Chapitre IV

Salomon parle des innocents qui sont opprimés, de l'envie que les hommes se portent les uns aux autres, de l'oisiveté, de la peine qu'on prend pour gagner du bien, des inconvénients qu'il y a à vivre seul et sans amis et de l'élévation de ceux qui dominent sur les autres.

PUIS je me suis mis à considérer toutes les oppressions qui se font sous le soleil et voilà les larmes de ceux qu'on opprime et qui n'ont point de consolateur et la force est du côté de ceux qui les oppriment, ainsi ils n'ont point de consolateur.

2. C'est pourquoi j'estime plus les morts qui sont déjà morts que les vivants qui sont encore en vie.

3. Même j'estime celui qui n'a pas encore été plus heureux que les uns et les autres, car il n'a point vu les méchantes actions qui se font sous le soleil.

4. J'ai aussi regardé tout le travail et l'adresse de chaque métier et j'ai vu que l'un porte envie à l'autre. Cela est aussi une vanité et un tourment d'esprit.

5. L'insensé tient ses mains pliées et se consume soi-même disant :

6. [a] Plein le creux de la main avec du repos vaut mieux que pleines les deux paumes avec travail et tourment d'esprit.

7. Je me suis mis encore à regarder une vanité sous le soleil.

8. C'est qu'il y a tel homme qui est seul et qui n'a point de second, il n'a ni fils, ni frère [b] et toutefois il ne met nulle fin à son travail, même son œil ne voit jamais assez de richesses et il ne pense point : Pour qui est-ce que je travaille et que je me prive moi-même du bien ? Cela aussi est une vanité et une facheuse occupation.

9. Deux vallent mieux qu'un, car ils ont plus de récompense de leur travail.

10. Car si l'un tombe, l'autre relèvera son compagnon, mais malheur à celui qui est seul, parce qu'étant tombé il n'aura personne pour le relever.

11. Si aussi deux couchent ensemble, ils en auront plus de chaleur, mais celui qui est seul, comment aura-t-il chaud ?

12. Que si quelqu'un est plus fort que l'un ou l'autre, les deux lui pourront résister et la corde à trois cordons ne se rompt pas si tôt.

13. Un enfant pauvre et sage vaut mieux qu'un roi vieux et insensé qui ne sait ce que c'est que d'être averti.

14. Tel sort de prison pour régner et de même tel étant né roi devient pauvre.

15. J'ai vu tous les vivants qui marchent sous le soleil aller après un enfant qui est la seconde personne qui doit être en la place du roi.

16. Le peuple qui a été devant ceux-ci était sans nombre et celui-là ne sera pas la joie de ceux qui viendront après. Certainement cela aussi est une vanité en un tourment d'esprit.

Réflexions

Ce que le sage remarque dans ce chapitre que les innocents sont souvents opprimés et sans consolation est une preuve de la vanité du monde, mais cela prouve aussi qu'il y a un Dieu qui rendra à chacun selon ses œuvres et qu'ainsi il ne faut pas juger du bonheur ou du malheur des hommes par ce qui leur arrive en ce monde.

2. L'envie que les hommes se portent les uns aux autres est une preuve de la vanité de cette vie, mais c'est une passion que l'on doit bannir de son cœur puisqu'elle ne fait que nous tourmenter inutilement et qu'elle est contraire à la charité envers le prochain et à la soumission où il faut être à l'égard de la volonté de Dieu.

3. Salomon nous enseigne que c'est une grande folie de se tourmenter pour avoir du bien, que par là on se donne beaucoup de peine et que le plus souvent on ne sait pas à qui ce bien parviendra.

4. Il nous dit qu'il est très utile et très agréable d'avoir des liaisons et d'être unis par l'amitié, pourvu que ce soit avec des personnes vertueuses.

5. Nous apprenons ici que la sagesse vaut mieux que tous les avantages du monde et qu'un homme pauvre mais sage est à préférer aux rois mêmes à qui la sagesse manque.

Enfin, Salomon remarque que les hommes ne s'attachent qu'à ceux de qui ils ont quelque chose à espérer et qu'ils abandonnent les grands dès qu'ils n'en attendent plus rien. Cela montre qu'il y a bien de la vanité dans les jugements des hommes et dans les grandeurs du monde et qu'ainsi ce n'est pas de là que nous devons faire dépendre notre bonheur.

(a) v6 : Proverbes 15.16-17 et 16.8
(b) v8 : Psaume 39.7

Chapitre V

Salomon donne ici des avertissements

1. Sur la précipitation et l'hypocrisie dans le service divin et sur les vœux, versets 1-7.

2. Sur les jugements injustes, verset 8.

3. Sur la folie des avares et la vanité des richesses, versets 9-17

4. Et enfin sur l'usage qu'on doit faire des biens que Dieu nous donne, versets 19-20.

QUAND tu entreras dans la maison de Dieu, prends garde à ton pied et approche-toi pour

écouter plutôt que pour donner le sacrifice des insensés, car ils ne considèrent pas le mal qu'ils font.

2. Ne te précipite point à parler et que ton cœur ne se hâte point de prononcer aucune parole devant Dieu, car Dieu est aux Cieux et toi tu es sur la terre, [a] c'est pourquoi use de peu de parole.

3. Car comme un songe vient de la multitude des occupations, ainsi la voix des fous vient de la multitude des paroles.

4. [b] Quand tu auras fait quelque vœu à Dieu, ne diffère point de l'accomplir, car il ne prend point de plaisir dans les insensés, accompli donc ce que tu as voué.

5. Il vaut mieux que tu ne fasses point de vœu que d'en faire et de ne les accomplir pas.

6. Ne permets pas que ta bouche te fasse pécher et ne dis pas devant l'ange de Dieu [1] que c'est ignorance. Pourquoi l'Éternel se courroucerait-il à cause de ta parole et détruirait-il l'ouvrage de tes mains ?

7. Car comme dans la multitude des songes il y a de la vanité, il y en a aussi beaucoup dans la multitude des paroles, mais crains Dieu.

8. Si tu vois que dans la province on fasse tort au pauvre et que le droit et la justice y soient violés, ne t'étonne point de cette manière d'agir, car il y en a un qui est élevé par dessus celui qui est élevé et qui y prend garde et il y en a de plus élevés qu'eux.

9. La terre a un avantage par dessus toutes choses. Le roi est assujetti au champ [2].

10. Celui qui aime l'argent n'est point rassasié par l'argent et celui qui aime un grand train n'est pas nourri. Cela aussi est une vanité.

11. Où il y a beaucoup de bien, il y a beaucoup de gens qui le mangent et quel profit en a celui qui le possède sinon qu'il le voit de ses yeux ?

12. Le sommeil de celui qui laboure est doux, soit qu'il mange peu ou beaucoup, [c] mais le rassasiement du riche ne le laisse pas dormir.

13. Il y a un mal fâcheux que j'ai vu sous le soleil, c'est que les richesses sont conservées pour le malheur de celui qui les possède.

14. Et ces richesses-là périssent par un mauvais trafic, de sorte qu'on aura engendré un enfant qui n'aura rien entre les mains.

15. [d] Un tel homme s'en retournera nu comme il est sorti du ventre de sa mère, s'en allant comme il est venu et [e] il n'emportera rien de son travail auquel il a employé ses mains.

16. C'est aussi ici un mal fâcheux, que comme il est venu, aussi s'en va-t-il et quel avantage a-t-il d'avoir travaillé après du vent ?

17. Il mange aussi tous les jours de sa vie dans les ténèbres et il se chagrine beaucoup et son mal va jusqu'à la fureur.

18. Voici donc ce que j'ai reconnu, c'est que c'est une chose bonne et agréable à l'homme de manger et de boire et de jouir du bien de tout son travail dont il s'occupe sous le soleil durant tous les jours de sa vie que Dieu lui a donnés, car c'est là sa portion.

19. En effet, ce que Dieu donne à tout homme, des richesses et des biens dont il le fait maître pour en manger et pour en prendre sa part et pour se réjouir de son travail, cela est un don de Dieu.

20. Car il ne se souviendra pas beaucoup des jours de sa vie, parce que Dieu lui répond par la joie de son cœur.

Réflexions

Nous devons apprendre d'ici

1. À nous présenter devant Dieu avec un grand respect surtout quand nous entrons dans les lieux où il est adoré et à prendre garde à nos pensées et à nos paroles lorsque nous paraissons devant lui.

2. Que c'est un devoir indispensable d'accomplir exactement les vœux qu'on a fait et qu'il vaut mieux n'en point faire que de les violer.

3. Que si par la faute des princes et des juges la justice n'est pas exercée, il faut croire qu'il y a un Dieu dans le Ciel qui le voit et qui en jugera.

4. Que celui qui aime l'argent et le faste n'en vit pas plus heureux, ni plus longtemps, qu'il n'en a au contraire que plus de peine et d'inquiétude,

- que les personnes qui gagnent leur vie par leur travail, vivent avec plus de douceur et de repos que ceux qui possèdent de grands biens,
- que plus on a de bien plus on a de soucis,
- que les riches ne peuvent souvent jouir de leurs richesses, qu'ils meurent comme les autres sans avoir un solide contentement et qu'ils ne savent pas ce que leurs biens deviendront après leur mort.

Enfin, il faut se souvenir que quand Salomon dit qu'il est bon de manger, de boire et de jouir de ce que l'on a, sa pensée n'est pas que l'on doive se livrer à la sensualité et aux plaisirs.

Ce qu'il dit dans ce chapitre du respect avec lequel il faut se présenter devant Dieu, des vœux, du jugement que Dieu exercera sur ceux qui jugent les autres et de la joie qu'il répand dans le cœur des gens de bien ne permet pas de lui attribuer ces pensées.

Il veut seulement dire que quand Dieu donne des biens en ce monde, il faut être content, les recevoir et les posséder comme un don de sa bonté et s'en servir avec reconnaissance et sobriété sans pour autant établir son bonheur en ces biens-là.

Ce sont là les véritables sentiments du roi Salomon, mais ce sont surtout ceux que l'Évangile nous inspire.

(a) v2 : Matthieu 6.7
(b) v4 : Deutéronome 23.22-23
(c) v12 : Job 20.20
(d) v15 : Job 1.21 ; I Timothée 6.7
(e) v15 : Job 27.19 ; Psaume 49.18

(1) v6 : Devant le ministre de Dieu ou le sacrificateur. Voyez Malachie 2.6.
(2) v9 : Les rois même ne peuvent se passer de ce que la terre produit.

Chapitre VI

Ce chapitre représente la vanité et le malheur de ceux à qui Dieu donne des biens mais qui ne

savent pas en faire bon usage et qui ne sont jamais contents, ni en repos.

IL y a un mal que j'ai vu sous le soleil et qui est fréquent entre les hommes,

2. Savoir qu'il y a tel homme auquel Dieu donne des richesses, des biens et des honneurs, tellement que rien ne manque à son âme de tout ce qu'il saurait souhaiter, mais Dieu ne l'en fait pas maître pour en manger, mais un étranger le mangera. Cela est vanité et un mal fâcheux.

3. Quand un homme aurait engendré cent enfants et vécu plusieurs années de sorte qu'il eût multiplié les jours de ses années, néanmoins si son âme ne s'est pas rassasiée de bien et que même il n'ait point de sépulture, je dis qu'un avorton vaut mieux que lui,

4. Car il sera venu en vain et s'en sera allé dans les ténèbres et son nom aura été couvert de ténèbres.

5. Il aura même plus de repos que celui-là parce qu'il n'aura point vu le soleil, ni rien connu.

6. Et quand il aurait vécu deux mille ans, s'il n'avait pas joui de ses biens, tous ne vont-ils pas dans un même lieu ?

7. Tout le travail de l'homme est pour sa bouche et toutefois son désir n'est jamais rempli,

8. Car, qu'est-ce que le sage a de plus que l'insensé ? Ou quel avantage a l'affligé qui sait se conduire parmi les vivants ?

9. Il vaut mieux voir de ses yeux que d'avoir des désirs vagues. Cela aussi est une vanité et un tourment d'esprit.

10. Le nom de celui qui est déjà nommé, on sait qu'il est homme et qu'il ne peut contester avec celui qui est plus fort que lui.

11. Quand on a beaucoup, on a tant plus de vanité [1], quel avantage en a l'homme ?

12. Car qui est-ce qui connait ce qui est bon à l'homme en cette vie pendant les jours de la vie de sa vanité ? Car qui est-ce qui déclarera à un homme ce qui sera après lui sous le soleil ?

Réflexions

Les réflexions que Salomon fait dans ce chapitre sont très propres à modérer l'ardeur que les hommes ont pour acquérir les biens de la terre.

La vanité de leur travail paraît non seulement en ce qu'ils ne savent pas jouir de ces biens qu'ils recherchent avec tant de passion, mais principalement en ce qu'ils sont privés du plus grand bien de la vie qui est le repos et le contentement d'esprit et en ce qu'ils ne peuvent s'assurer de rien pour l'avenir.

L'Évangile nous donne des leçons encore plus expresses sur ce sujet lorsqu'il nous dit

que ceux qui veulent devenir riches tombent dans la tentation et dans le piège et dans plusieurs désirs fous et nuisibles, que l'amour des richesses est la racine de tous les maux et que la piété avec le contentement d'esprit est le plus grand gain que l'on puisse faire en ce monde.

I Timothée 6.

(a) v12 : Psaume 144.4

(1) v11 : L'hébreu peut aussi traduire : Où il y a beaucup de paroles, il y a beaucoup de vanité.

Chapitre VII

Ce chapitre traite de la méditation de la mort, des répréhensions et de l'usage qu'il faut en faire, du prix de la sagesse, de la manière dont on doit se conduire dans la prospérité et dans l'adversité, de ce qui arrive en ce monde aux justes et aux méchants, des maux que s'attirent ceux qui manquent de modération et d'équité et qui présument d'eux-mêmes et des avantages que l'on trouve dans la crainte de Dieu, versets 1-19.

Salomon ajoute que tous les hommes sont sujets à pécher et qu'il ne faut pas s'informer curieusement de ce que l'on dit de nous, ni s'en mettre en peine, versets 20-22.

Enfin, il parle des femmes qui n'ont pas de la vertu, des maux qu'elles causent et de l'état dans lequel Dieu créa l'homme au commencement, versets 23-29.

LA bonne réputation vaut mieux que le bon parfum et le jour de la mort mieux que le jour de la naissance.

2. Il vaut mieux aller à une maison de deuil que d'aller dans une maison de festin, car on voit celle-là dans la fin de tout homme et celui qui est vivant met cela en son cœur.

3. La tristesse vaut mieux que le ris, parce que par la tristesse le cœur devient joyeux.

4. Le cœur des sages est dans la maison de deuil, mais le cœur des insensés est dans la maison de joie.

5. [a] Il vaut mieux entendre la correction d'un homme sage que d'ouïr la chanson d'un insensé,

6. Car tel est le bruit des épines sous le chaudron, tel est le ris de l'insensé. Cela aussi est une vanité.

7. Certainement l'oppression peut faire perdre le sens au sage [b] et le présent corrompt le cœur.

8. La fin d'une chose vaut mieux que son commencement [c] et l'homme patient mieux que l'homme hautain.

9. Ne te précipite point dans ton esprit pour te dépiter, car le dépit repose dans le sein des insensés.

10. Ne dis point : Pourquoi les jours passés ont-ils été meilleurs que ceux-ci ? Car ce que tu t'enquiers de cela ne vient point de la sagesse.

11. La sagesse est bonne avec un héritage et ceux qui voient le soleil en reçoivent l'avantage,

12. Car on est à couvert à l'ombre de la sagesse et à l'ombre de l'argent, toutefois l'avantage de connaître la sagesse fait vivre celui qui en est doué.

13. Regarde l'œuvre de Dieu, car qui est-ce qui pourra redresser ce qu'il aura renversé ?

14. Au jour du bien, use du bien et et au jour de l'adversité, prends-y garde, aussi Dieu a fait l'un à l'opposite de l'autre afin que l'homme ne trouve rien à redire après lui.

15. J'ai vu tout ceci pendant les jours de ma vanité : Il y a tel juste qui périt dans sa justice et il y a tel méchant qui prolonge ses jours dans sa malice.

16. Ne te crois pas trop juste et ne te fais pas trop sage, pourquoi te perdrais-tu ?

17. Ne sois point remuant et ne sois point insensé. Pourquoi mourrais-tu avant ton temps ?

18. Il est bon que tu retiennes ceci et que tu ne négliges pas cela. Car qui craint Dieu sort de tout [1].

19. La sagesse donne plus de force au sage que dix gouverneurs qui seraient dans une ville.

20. Certainement [d] il n'y a point d'homme juste dans la terre qui fasse bien et qui ne pèche.

21. N'applique point aussi ton cœur à toutes les paroles qu'on dira, de peur que tu n'entendes ton serviteur parler mal de toi,

22. Car aussi tu sais dans ton cœur que tu as aussi mal parlé des autres, même plusieurs fois.

23. J'ai examiné tout ceci avec sagesse et j'ai dit : J'acquérai de la sagesse, mais elle s'est éloignée de moi.

24. Ce qui a été est bien loin, il est enfoncé fort bas, qui le trouvera ?

25. Nous nous sommes tournés de tous côtés moi et mon cœur pour connaître et pour chercher la sagesse et la raison de tout et pour connaître le mal de la folie, de la simplicité et de l'imprudence.

26. Et j'ai trouvé qu'une femme, qui est comme un piège et dont le cœur est comme des filets et les mains comme des liens, est une chose plus amère que la mort, celui qui est agréable à Dieu en échapera, mais le pécheur y sera pris.

27. Vois (dit l'Écclésiaste) ce que j'ai trouvé cherchant la raison de toutes choses, l'une après l'autre :

28. C'est que jusqu'à présent mon âme a cherché, mais je n'ai point trouvé. J'ai bien trouvé un homme en mille, mais non pas une femme entre elles toutes [2].

29. Voici seulement ce que j'ai trouvé : C'est que [e] Dieu a fait l'homme droit, mais ils ont cherché beaucoup de discours.

Réflexions

Nous avons dans ce chapitre plusieurs belles instructions.

La première, que c'est une pensée très salutaire que celle de la mort et qu'il est plus utile d'être dans le deuil que de s'abandonner à la joie.

La seconde, que les gens sages écoutent avec plaisir ceux qui les reprennent et qu'ils sont toujours doux et modérés dans leurs discours et dans toute leur conduite.

La troisième, que la possession des richesses n'est un bien que lorsqu'elle est accompagnée de la sagesse et de la vertu.

La quatrième, que Dieu fait tout avec une parfaite justice, que c'est lui qui envoie aux hommes la prospérité et l'adversité et qu'il faut faire un bon usage de l'un et de l'autre de ces états.

La cinquième, que si l'on voit les justes souffrir et les méchants vivre heureux et longtemps, cela ne doit point nous ébranler ni nous scandaliser.

Ces paroles :

Ne te crois pas trop juste et ne te fais pas trop sage

ne veulent pas dire qu'il ne faille pas être trop homme de bien ou trop sage. On ne saurait jamais l'être assez, ni faire trop d'efforts pour le devenir, mais Salomon dit cela contre ceux qui, lorsqu'il s'agit de faire valoir leur droit ou de juger des autres, le font à toute rigueur et n'observent pas ce que la modération et l'équité prescrivent et qui, remplis de présomption et de bonne opinion d'eux-mêmes, veulent tout régler et s'ingèrent dans ce qui ne les regarde pas.

Le sage nous apprend outre cela que tous les hommes sont sujets à tomber dans quelque faute et qu'ainsi ils doivent se supporter les uns les autres.

Il nous avertit de ne pas nous informer, ni nous inquiéter de ce qu'on peut dire de nous, puisque cela serait capable de nous faire perdre le repos et la tranquilité et nous pousserait au ressentiment et à des jugements téméraires.

Ce qui est dit des femmes sur la fin de ce chapitre doit être bien entendu.

Comme l'Écriture parle souvent des femmes illustres par leur vertu et que Salomon lui-même en fait l'éloge, Proverbes 12.4, 18.22 et 31.10, il n'a pas voulu dire qu'il n'ait pu trouver une femme vertueuse. Il n'y a à cet égard aucune différence entre les deux sexes. Mais sa pensée est qu'ayant recherché la raison de tout ce qui se fait de mauvais dans le monde, verset 25, il avait trouvé qu'il n'y avait rien de plus méchant et de plus dangereux qu'une femme dérèglée, telle qu'il la représente au verset 26, que sa malice et ses artifices sont tels qu'on ne saurait les concevoir ni s'en dégager quand on s'est laissé surprendre. Ainsi Salomon ne parle pas de toutes les femmes, mais seulement de celles qu'il venait de décrire. Au reste, ce prince parlait sans doute de la sorte ayant été lui-même séduit par les femmes. Voyez I Rois 11.1-4

Enfin, Salomon nous a enseigné que Dieu a fait l'homme droit, mais que l'homme s'est corrompu lui-même volontairement, d'où il s'en suit qu'on ne doit pas attribuer à Dieu la dépravation qui se trouve dans les hommes et que leur corruption vient d'eux-mêmes.

(a) v5 : Proverbes 13.18 et 15.31-32
(b) v7 : Deutéronome 16.19
(c) v8 : Proverbes 14.17 et 29
(d) v20 : I Rois 8.46 ; II Chroniques 6.36 ; Proverbes 20.9 ; I Jean 1.8
(e) v29 : Genèse 1.27

(1) v18 : Ou : celui qui craint Dieu évite toutes ces choses.
(2) v28 : Hébreux : entre toutes celles-là.

Chapitre VIII

Les instructions contenues dans ce chapitre concernent le prix de la sagesse, le respect dû aux rois, la prudence, l'incertitude des événements et la certitude de la mort, l'abus que les hommes font de la patience de Dieu, l'état présent et l'état à venir des bons et des méchants et l'usage qu'il faut faire des avantages de la vie.

QUI est tel que le sage ? Et qui sait ce que veulent dire ces choses ? [a] La sagesse de l'homme fait reluire sa face et son regard sévère en est changé.

2. Observe, je te le dis, le commandement du roi et la parole du serment fait à Dieu.

3. Ne te hâte point de te retirer de devant sa face et ne persévère point dans une chose mauvaise, car il fera tout ce qu'il lui plaira.

4. Où la parole du roi est, là est la puissance et qui lui dira : Que fais-tu ?

5. Celui qui garde le commandement ne sentira aucun mal et le cœur du sage connaît le temps et la conduite qu'on doit tenir,

6. Car dans tout dessein il y a un temps et un moyen propre pour s'y conduire, autrement il arrive bien du mal à l'homme,

7. Car il ne sait pas ce qui doit arriver et qui est-ce qui lui déclarera quand ce sera ?

8. [b] L'homme n'est point maître de son esprit pour le pouvoir retenir et n'a point de puissance sur le jour de la mort et il n'y a point de flèche dans une telle guerre et la malice ne délivrera point celui en qui elle se trouve.

9. J'ai vu tout cela et j'ai appliqué mon cœur à tout le travail qui se fait sous le soleil. Il y a un temps auquel un homme domine sur l'autre à son malheur.

10. Et alors j'ai vu les méchants ensevelis et ceux qui s'en étaient allés et qui étaient venus du lieu saint être oubliés dans la ville où ils avaient fait ce qui est droit. Cela est aussi une vanité.

11. Parce que la sentence contre les mauvaises actions ne s'exécute pas d'abord, à cause de cela le cœur des hommes est plein en eux d'envie de mal faire,

12. Car le pécheur fait mal cent fois et Dieu lui donne du délai. Mais je connais [c] aussi que ceux qui craignent Dieu et qui révèrent sa face seront heureux

13. Et que le méchant ne sera pas heureux et qu'il ne prolongera pas ses jours plus que l'ombre parce qu'il ne révère point la face de Dieu.

14. Il y a une vanité qui arrive sur la terre, [d] c'est qu'il y a des justes auxquels il arrive selon l'œuvre des méchants et il y a aussi des méchants auxquels il arrive selon l'œuvre des justes. J'ai dit que cela aussi est une vanité.

15. C'est pourquoi j'ai prisé la joie, parce qu'il n'y a rien sous le soleil de meilleur à l'homme que de manger et de boire et de se réjouir et c'est ce qui lui demeura de son travail durant les jours de sa vie que Dieu lui donne sous le soleil.

16. J'ai aissi appliqué mon cœur à connaître la sagesse et à considérer les affaires qui se font sur terre, car l'homme ne donne point de repos à ses yeux, ni jour, ni nuit

17. Et j'ai reconnu dans toutes les œuvres de Dieu que l'homme ne peut trouver la raison de ce qui se fait sous le soleil et que s'il travaille à la chercher, il ne la trouve pas et que même si le sage dit qu'il la sait, il ne la pourra pas trouver.

Réflexions

Voici les principales instructions que le sage nous donne dans ce chapitre :

- que la sagesse est ce qui fait la joie et la vraie félicité de l'homme,
- qu'on doit porter aux rois l'honneur qui leur est dû,
- que l'un des principaux devoirs de la sagesse est de savoir profiter du temps et de l'occasion en toutes choses et que ceux qui ne le font pas s'attirent divers maux,
- que les hommes ne savent pas ce qui leur doit arriver, que les événements et leur propre vie ne sont point en leur puissance et que la mort est inévitable tant aux méchants qu'aux gens de bien, ce qui est un grand motif à la modération et à la piété.

Ce chapitre nous enseigne outre cela

- que les pécheurs s'endurcissent ordinairement parce que Dieu les supporte et diffère de les punir, mais que cependant ils recevront ce qu'ils méritent,
- que si les justes sont malheureux en ce monde et si les méchants y sont heureux, cela marque la vanité des choses d'ici bas, mais que Dieu le veut ainsi pour éprouver les bons et pour inviter les méchants à la repentance et pour rendre à la fin aux uns et aux autres selon leurs œuvres.

Enfin, il faut savoir que quand Salomon dit qu'il avait prisé la joie par dessus toute chose, il entend par là une joie raisonnable qui naît d'un usage légitime et modéré des biens que Dieu nous accorde et qui n'a rien de déréglé, ni d'opposé à la piété.

(a) v1 : Proverbes 17.24
(b) v8 : Job 14.5 et Psaume 39.6
(c) v12 : Psaume 37. 9-11 et 18-20 ; Ésaïe 3.10
(d) v14 : Psaume 73.4 et 12-14

Chapitre IX

Salomon enseigne dans ce chapitre

1. Que les bons et les méchants sont sujets aux mêmes accidents et que les morts n'ont plus de part à ce qui se fait sur la terre et ne peuvent plus jouir des biens de cette vie et qu'ainsi il faut s'en servir pendant qu'on le peut, versets 1-10.

2. Que les hommes ne sont pas les maîtres des événements, versets 11-12.

Enfin, que la sagesse est d'un très grand prix, quoi que les personnes sages soient quelques fois méprisées, versets 13-18.

CERTAINEMENT, j'ai appliqué mon cœur à tout cela et pour éclaircir tout ceci, savoir que les

justes et les sages et leurs actions sont dans la main de Dieu et l'amour et la haine et les hommes ne connaissent rien de tout ce qui est devant eux.

2. Tout arrive également à tous, un même accident arrive au juste et au méchant, au bon, au net et au souillé, à celui qui sacrifie et à celui qui ne sacrifie point. Le pécheur est à cet égard comme l'homme de bien, celui qui jure, comme celui qui craint de jurer.

3. C'est ici une chose fâcheuse entre toutes celles qui sont sous le soleil, qu'un même accident arrive à tous et qu'aussi le cœur de l'homme est rempli de mal et qu'ils ont des folies dans leurs cœurs durant leur vie et après cela ils vont vers les morts.

4. Car il y a l'espérance pour tous ceux qui sont associés aux vivants, même un chien vivant vaut mieux qu'un lion mort.

5. Certainement les vivants savent qu'ils mourront, mais les morts ne savent rien et ne gagnent plus rien, car leur mémoire est mise en oubli.

6. Aussi leur amour, leur haine, leur envie a déjà péri et ils n'ont plus aucune part au monde dans tout ce qui se fait sous le soleil.

7. Va donc, mange ton pain avec joie et bois gaiement ton vin, parce que Dieu a déjà tes œuvres pour agréables.

8. Que tes vêtements soient blancs en tout temps et que le parfum ne défaille point sur ta tête.

9. Vis joyeusement tous les jours de ta vie de ta vanité avec la femme que tu as aimée laquelle t'a été donnée sous le soleil pour tous les jours de ta vanité. Car c'est là ta portion dans cette vie et ce qui te revient de ton travail auquel tu t'appliques sous le soleil.

10. Fais selon ton pouvoir tout ce que tu auras moyen de faire, car dans le sépulcre où tu vas il n'y a ni œuvre, ni discours, ni science, ni sagesse.

11. Je me suis tourné ailleurs et j'ai vu sous le soleil que la course n'est pas toujours pour les plus légers, ni le combat pour les vaillants, ni le pain pour les sages, ni la sagesse pour les savants, mais que le temps et l'occurence échéent à tous,

12. Car l'homme même ne connaît pas son temps, non plus que les poissons qui sont pris au filet dangereux et que les oiseaux qui sont pris au lacet, ainsi les hommes sont surpris par le temps de l'adversité lorsque tout d'un coup elle tombe sur eux.

13. J'ai vu aussi cette sagesse sous le soleil qui m'a semblé très grande.

14. C'est qu'il y avait une petite ville et peu de gens dedans contre laquelle est venu un grand roi qui l'a investie et qui a bâti de grands renforts contre elle,

15. Mais il s'y est trouvé un homme qui était pauvre et sage qui l'a délivrée par sa sagesse et nul n'a eu mémoire de ce pauvre homme-là.

16. Alors j'ai dit : La sagesse vaut mieux que la force et toutefois la sagesse du pauvre est méprisée et on n'écoute point ses paroles.

17. Les paroles des gens sages doivent être écoutées plus paisiblement que le cri de celui qui domine parmi les insensés.

18. La sagesse vaut mieux que tous les instruments de guerre et un seul homme pécheur fait perdre de grands biens.

Réflexions

Il faut remarquer sur ce chapitre que, bien que les événements heureux et malheureux soient communs à tous les hommes, cela n'empêche pas que les justes et leurs actions ne soient, comme le sage le déclare, dans la main de Dieu et qu'il ne soit le juge tant des bons que des méchants.

2. Lorsque Salomon dit

Que les morts n'ont plus de part à ce qui se fait ici-bas et que leur amour et leur haine ont pris fin et qu'ainsi il faut manger son pain avec joie tous les jours de sa vie,

sa pensée est qu'on doit profiter des avantages de cette vie et en user sagement pendant qu'on les possède. Mais on ne doit pas abuser de cela, ni croire qu'il soit permis de se livrer à la joie et aux plaisirs et de dire avec les profanes

Mangeons et buvons, car demain nous mourrons.

3. Le sage nous enseigne que la prudence et la force sont utiles en bien des occasions, mais que nous ne sommes pourtant pas maîtres des événements et que nous tombons souvent, sans que nous puissions le prévoir ni l'empêcher. Cela nous apprend à ne jamais nous confier en nos propres forces, en notre prudence, ni en notre adresse et à nous souvenir toujours que nous dépendons de la providence.

4. Nous avons à remarquer ici que quoi que la sagesse soit très estimable et très avantageuse elle est souvent méprisée, surtout dans les petits et qu'on doit faire cas des gens sages et vertueux sans avoir égard à l'apparence des personnes.

Chapitre X

Ce chapitre traite des fautes que commettent les gens sages, des fruits de la sagesse et des maux qui procèdent de la folie, de l'élévation des personnes indignes et des malheurs qui arrivent aux états lorsque ceux qui gouvernent sont incapables de commander, jeunes ou adonnés aux plaisirs et à l'intempérence.

Il y est aussi parlé de la prudence et de l'inconsidération dans les discours, de la paresse et du respect qui est dû aux grands.

LES mouches mortes font puer et exhaler les parfums du parfumeur, un peu de folie fait la même chose à l'égard de celui qui est estimé pour sa sagesse et pour sa gloire.

2. Le sage a le cœur à sa droite, mais le fou à le cœur à sa gauche [1].

3. Et même quand l'insensé marche dans son chemin, le sens lui manque et il dit de chacun : Il est insensé.

4. Si l'esprit de celui qui domine s'élève contre toi, ne quitte point ta condition, car c'est un remède qui fait quitter de grandes fautes.

5. Il y a un mal que j'ai vu sous le soleil, comme une imprudence qui procède du prince.

6. C'est que la folie est mise aux lieux les plus élevés et que les riches sont assis en bas.

7. J'ai vu les serviteurs à cheval et les seigneurs marcher sur la terre comme des serviteurs.

8. [a] Celui qui creuse la fosse y tombera et le serpent mordra celui qui rompt la haie.

9. Celui qui remue des pierres en sera blessé et celui qui fend du bois en sera en danger

10. Si le fer est émoussé et qu'il n'en ait pas éguisé le tranchant, quand même il redoublerait ses efforts, mais la sagesse est une excellente adresse.

11. Si le serpent mord n'étant pas enchanté, le médisant ne vaut pas mieux [2].

12. Les paroles de la bouche du sage ne sont que grâce, mais les lèvres du fou l'engloutissent.

13. Le commencement des paroles de sa bouche est une folie et les dernières paroles de sa bouche sont une extravagance.

14. L'insensé multiplie ses paroles et toutefois l'homme ne sait ce qui arrivera et qui est ce qui lui déclarera ce qui sera après lui ?

15. Le travail des insensés les lasse, car pas un d'eux ne sait le chemin qui mène à la ville [3].

16. [b] Malheur à toi terre dont le roi est un enfant et dont les gouverneurs mangent dès le matin.

17. Ô que tu es heureuse terre dont le roi est de race illustre et dont les gouverneurs mangent quand il en est temps pour leur réfection et non pour la débauche.

18. À cause des mains paresseuses le plancher s'affaisse et à cause des mains lâches la maison a des gouttières.

19. On apprête la viande pour se réjouir et le vin réjouit les vivants, mais l'argent tient lieu de tout.

20. [c] Ne dis point de mal du roi, non pas même dans ta pensée, ne dis point aussi de mal du riche dans la chambre de ton lit, car les oiseaux des cieux en porteraient la voix et ce qui vole en porterait les nouvelles.

Réflexions

On doit faire principalement ces quatre réflexions sur ce chapitre.

1. Que les fautes des gens qui passent pour sages sont d'une grande conséquence à cause du mauvais exemple et du scandale qu'ils donnent. Cela doit engager ceux qui ont de la vertu à prendre garde à leur conduite, mais cela n'autorise personne à les imiter dans les fautes qu'ils commettent.

2. Qu'en toutes choses l'on doit se conduire avec prudence et ne rien faire, ni ne rien dire inconsidérément et mal à propos. Par là on évite bien des maux et diverses fautes où les hommes tombent, manque de réfléchir sur leurs actions et sur leurs discours.

3. Que lorsque des gens de basse extraction et avec cela destitués de mérite et de vertu sont élevés aux honnneurs il en arrive pour l'ordinaire de grands inconvénients.

4. Que les peuples et les états sont à plaindre lorsque leurs princes et leurs magistrats n'ont pas la sagesse et les lumières nécessaires, lorsqu'ils sont jeunes et sans expérience et lorsqu'il s'adonnent à l'ivrognerie, à la gourmandise et aux plaisirs, mais qu'au contraire un pays est heureux quand il est gouverné par des personnes sages, sobres et dignes de commander.

Il faut remarquer sur cela que les rois et les magistrats pieux et intègres sont dignes d'être doublement honnorés, mais que les défauts de ceux qui sont en autorité n'empêchent pas qu'on ne doive les respecter et leur obéir.

(a) v7 : Psaume 7.16 ; Proverbes 26.27
(b) v16 : Ésaïe 3.3-4 ; Osée 13.11 et suivants ; Amos 6.4
(c) v20 : Exode 22.28

(1) v2 : Cela veut dire : Le sage se conduit selon la raison et la prudence au lieu que l'insensé fait tout inconsidéremment et mal à propos.
(2) v11 : Si le serpent mord sans siffler ou sans faire de bruit, le médisant n'est pas mieux. Et le terme hébreux signifie *faire un bruit sourd.*
(3) v15 : C'est une manière de parler proverbiale qui veut dire : *Il ignore les choses les plus triviales et les plus connues.*

Chapitre XI

Le sage fait quelques réflexions sur la conduite qu'on doit tenir à l'égard des biens du monde.

Il montre qu'il faut suivre l'ordre que Dieu a donné pour nous procurer ce qui est nécessaire pour la vie en se souvenant cependant toujours que tout dépend de la providence et que les choses de cette vie sont vaines et passagères.

JETTE ton pain sur la face des eaux et après plusieurs jours tu le trouveras [1].

2. Fais-en part à sept et même à huit personnes [2], car tu ne sais pas quel mal viendra sur la terre.

3. Lorsque les nuées sont pleines, elles répandent la pluie sur la terre et si un arbre tombe vers le Midi ou vers le Septentrion, en quelque lieu qu'il sera tombé, il y demeurera.

4. Celui qui observe le vent ne sèmera point et celui qui observe les nuées ne moissonera point.

5. Comme tu ne sais quel est le chemin du vent, ni comment se forment les os dans le ventre de celle qui est enceinte, ainsi tu ne connais pas l'œuvre de Dieu qui a fait toutes choses.

6. Sème ta semence dès le matin et ne laisse pas reposer tes mains le soir, car tu ne sais pas lequel réussira le mieux, celui-ci ou celui-là et si tous deux seront également bons.

7. Il est vrai que la lumière est douce et qu'il est agréable aux yeux de voir le soleil,

8. Mais si un homme vit beaucoup d'années et qu'il se réjouisse tout le long de ces années-là et qu'il se souvienne des jours qu'il passera dans les

ténèbres qui seront en grand nombre, tout ce qui lui sera arrivé se trouvera une vanité.

Réflexions

Nous devons apprendre de ce chapitre :

1. À nous conformer à l'ordre que la providence a établi à l'égard des moyens de nous procurer ce dont nous avons besoin pour passer cette vie et de l'usage des biens temporels.

2. Que les œuvres de Dieu sont admirables et que nous n'en saurions comprendre toutes les merveilles, mais que nous devons nous reposer sur cette providence adorable qui pourvoit à tout et jouir cependant des biens qu'elle nous présente sans pourtant y établir notre félicité.

(a) v1 : I Corinthiens 16.1 et suivants ; II Corinthiens 9.1 et suivants.

(1) v1 : Plusieurs expliquent cela de l'aumône. D'autres croient que c'est une maxime d'économie dont le sens est qu'il faut semer le froment dans des terres humides et arrosées. Les versets 3, 4, 5 et 6 semblent appuyer ce sentiment. Le pain signifie le grain, voyez Ésaïe 30.23 et surtout Ésaïe 32.20 où il est parlé de ceux qui sèment sur les eaux.

(2) v2 : Ou : fais-en sept ou huit portions.

Chapitre XII

Ce chapitre a trois parties.

1. Salomon exhorte les jeunes à craindre Dieu avant que la vieillesse vienne et que la mort les ôte de ce monde, versets 1-3.

2. Il décrit les infirmités de la vieillesse et il dit qu'elle se termine par la mort, versets 4-9.

Il conclut ce livre en montrant que tout ce qui y est dit est d'apprendre aux hommes à reconnaître la vanité de ce monde et à craindre Dieu, versets 10-16.

JEUNE homme réjouis-toi dans ton jeune âge et que ton cœur te rende content tous les jours de ta jeunesse et marche comme ton cœur te mène et selon le regard de tes yeux, mais sache que pour toutes ces choses, Dieu te fera venir en jugement.

2. Ôte le chagrin de ton cœur et éloigne de toi la malice, car le jeune âge et l'adolescence ne sont que vanité.

3. Mais souviens-toi de ton créateur pendant les jours de ta jeunesse avant que les jours mauvais viennent et que les ans arrivent desquels tu diras : Je n'y prends point de plaisir.

4. [1] Avant que le soleil, la lumière, la lune et les étoiles s'obscurcissent et que les nuées retournent après la pluie,

5. Lorsque les gardes de la maison trembleront et que les hommes forts se courberont et que celles qui meulent cesseront parce qu'elles auront été diminuées et lorsque celles qui regardent par les fenêtres seront obscurcies,

6. Et lorsque les deux battants de la porte seront fermés vers la rue avec abaissement du bruit de la meule et qu'on se lèvera au chant de l'oiseau et que tout ce qui sert au chant sera abattu,

7. Et qu'ils craindront ce qui est élevé et qu'ils trembleront en marchant et que l'amandier fleurira et que la sauterelle deviendra pesante et que l'appétit s'en ira, car l'homme s'en va à la maison où il demeurera toujours et ceux qui pleurent feront le tour par les rues,

8. Avant que la corde d'argent se rompe, que le vase d'or se casse, que la cruche se brise sur la fontaine et que la roue se rompe sur la citerne

9. Et que la poudre retourne dans la terre comme elle y avait été et que l'esprit retourne à Dieu qui l'a donné.

10. [a] Vanité des vanités dit l'Écclésiaste, tout est vanité.

11. Et parce que l'Écclésiaste a été très sage, il a enseigné la sagesse au peuple. Il a fait entendre et il a recherché et mis en ordre plusieurs sentences graves.

12. L'Écclésiaste a cherché pour trouver des sentences agréables et il a écrit avec droiture des paroles de vérité.

13. Les paroles des sages sont comme des aiguillons et les maîtres qui ont fait des recueils sont comme des clous enfoncés et donnés par un même prince [2].

14. Mon fils, ne recherche rien outre ceci étant averti. Car il n'y a point de fin à faire beaucoup de livres et tant d'étude n'est que du travail qu'on se donne.

15. Le but de tout ce discours qui a été entendu, c'est : Craint Dieu et garde ses commandements, car c'est là le tout de l'homme,

16. Car Dieu fera venir en jugement tout ce qu'on aura fait avec tout ce qui est caché, [b] soit le bien, soit le mal.

Réflexions

Les jeunes gens doivent profiter des graves et fortes exhortations que le sage leur adresse dans ce chapitre et apprendre d'ici à reconnaître de quelle importance il est à leur âge de fuir les désirs de la jeunesse et surtout les plaisirs et les voluptés, de se souvenir de leur Créateur pendant qu'ils sont jeunes et de craindre son jugement avant que l'occasion de s'acquitter de ces devoirs leur soit ôtée, de peur que s'ils suivent le penchant de leur cœur et s'ils se livrent à la joie du monde ils ne reconnaissent leur égarement que lorsqu'il ne sera plus temps d'en revenir.

2. La description que Salomon fait des infirmités de la vieillesse nous met devant les yeux la vanité de cette vie, mais cela doit principalement nous faire penser que puisque l'homme déchet ainsi et que son corps s'affaiblit et se consume dans l'âge avancé, cet âge-là n'est plus guère propre pour glorifier Dieu, ni pour se procurer le salut quand on a négligé de le faire auparavant et qu'ainsi on doit y travailler avant que la fin vienne et pendant que l'on a le temps et les forces nécessaires pour cela.

3. Il faut faire une attention particulière à ces paroles :

Que la poudre retourne dans la terre, mais que l'esprit retourne à Dieu qui l'a donné.

Elles marquent bien clairement que l'âme est immortelle et qu'elle ne périt pas avec le corps.

La conclusion de ce livre de l'Écclésiaste est surtout remarquable. Salomon déclare

que le but de tout ce qu'il a dit est de craindre Dieu et de garder ses commandements, que c'est là le tout de l'homme et que Dieu jugera un jour tous les hommes selon le bien et le mal qu'ils auront fait.

C'est par ces dernières paroles que tout ce qui se lit dans ce livre doit être expliqué et c'est aussi là le but et l'abrégé de toute la religion et de toutes les instructios qui nous sont données dans les livres sacrés.

(a) v10 : Écclésiaste 1.2
(b) v16 : II Corinthiens 5.10

(1) v4 : Ce verset et les quatres suivants sont une description figurée des incommodités de la vieillesse et de l'affaiblissement du corps et de toutes ses fonctions.
(2) v13 : Hébreux : par un pasteur ou un berger. Ce nom est souvent donné aux conducteurs des peuples.

Le cantique de Salomon

Argument

Le livre du cantique des cantiques a le roi Salomon pour auteur. Ce qui s'y lit étant pris à la lettre paraît être une description de l'amour que Salomon et la princesse son épouse avaient l'un pour l'autre. Mais il faut entendre ce cantique dans un sens spirituel et mistique et c'est ainsi que tous les anciens docteurs juifs et chrétiens l'ont entendu. L'on y voit sous des termes figurés et sous des allégories l'amour qu'il y a entre Jésus-Christ et l'église, qui est appelée son épouse dans les livres sacrés, et les sentiments que cet amour produit dans le cœur de tous les vrais fidèles. C'est dans ces vues que l'on doit considérer ce qui est dit dans ce livre.

Chapitre I

L'épouse touchée de la beauté de son Époux souhaite d'être avec lui et l'Époux lui marque les mêmes sentiments.

1. Le cantique des cantiques qui est de Salomon.
QU'IL me baise des baisers de sa bouche ! Car [a] tes amours sont plus agréables que le vin.
3. À cause de l'odeur de tes excellents parfums, ton nom est comme un parfum répandu, c'est pour cela que les filles t'ont aimé.
4. Tire-moi et nous courrons après toi. Après que le roi m'aura introduite dans ses cabinets nous nous égayerons et nous réjouirons en toi, nous célébrerons tes amours plus que le vin, les hommes droits t'ont aimé.
5. Ô filles de Jérusalem, je suis brune, mais de bonne grâce comme les tentes et comme les pavillons de Salomon.
6. Ne considérez pas que je suis brune parce que le soleil a donné sur moi, les enfants de ma mère se sont irrités contre moi, ils m'ont mise à garder les vignes et je n'ai point gardé ma propre vigne.
7. Déclare-moi, ô toi, que mon âme aime où tu pais ton troupeau et où tu le fais reposer sur le midi, car pourquoi serais-je comme une femme errante autour des troupeaux de tes compagnons ?
8. Si tu ne le sais pas, ô la plus belle d'entre les femmes, sors suivant les traces du troupeau et pais tes petites chèvres auprès des cabanes des bergers.
9. Ma grande amie, je te compare à mes chevaux qui sont attelés aux chariots de Pharaon.
10. Tes joues ont bonne grâce avec les atours et ton cou avec les colliers.
11. Nous te ferons des atours d'or avec des boutons d'argent.
12. Tandis que le roi a été assis à table, mon aspic a rendu son odeur.
13. Mon bien-aimé est avec moi, comme un sachet de myrrhe, il passera la nuit entre mes mamelles.
14. Mon bien-aimé m'est comme une grappe de troène dans les vignes de Henguédi.
15. Te voilà belle, ma grande amie, te voilà belle, [b] tes yeux sont comme ceux des colombes.
16. Te voilà beau, mon bien-aimé, même agréable, aussi notre lit est verdoyant.
17. Les poutres de nos maisons sont de cèdre et nos soliveaux de sapin.

(a) v2 : Cantiques 4.10
(b) v15 : Cantiques 4.1 et 5.12

Chapitre II

L'Époux parle de la beauté de son épouse qui de son côté marque son attachement pour lui.

JE suis la rose de Sçaron et le muguet des vallées.
2. Tel est le muguet entre les épines, telle est ma grande amie entre les filles.
3. Tel qu'est le pommier entre les arbres des forêts, tel est mon bien-aimé entre les jeunes hommes, j'ai désiré son ombrage et m'y suis assise et son fruit a été doux à mon palais.
4. Il m'a menée dans la salle du festin et l'amour est son étendard sur moi.
5. Faites-moi revenir le cœur avec du vin, faites-moi une couche de pommes, car je me pâme d'amour.
6. [a] Que sa main gauche soit sous ma tête et que sa droite m'embrasse.
7. [b] Filles de Jérusalem, je vous adjure par les chevreuils et les biches des champs que vous n'éveillez, ni ne réveillez point celle que j'aime jusqu'à ce qu'elle le veuille.
8. C'est ici la voix de mon bien-aimé, le voici qui vient sautant sur les montagnes et bondissant sur les côteaux.
9. Mon bien-aimé est semblable au chevreuil ou au fan des biches, le voilà qui se tient derrière notre muraille, il regarde par les fenêtres, il s'avance par les treillis.
10. Mon bien-aimé a pris la parole et m'a dit : Lève-toi ma grande amie, ma belle et t'en viens.
11. Car voici, l'hiver est passé, la pluie est passée et s'en est allée.
12. Les fleurs paraissent sur la terre, le temps des chansons est venu et la voix de la tourterelle a déjà été ouïe dans notre contrée.
13. Le figuier a jeté ses premières figues et les vignes ont des grappes et rendent de l'odeur. Lève-toi ma grande amie, ma belle et t'en viens.
14. Ma colombe, qui te tiens dans les fentes du rocher, dans les cachettes des lieux escarpés, fais-moi voir ton regard et fais-moi entendre ta voix, car ta voix est douce et ton regard est gracieux.

15. Prenez-nous les renards et les petits renards qui gâtent les vignes depuis que nos vignes ont des grappes.
16. [c] Mon bien-aimé est à moi et je suis à lui, il paît son troupeau parmi le muguet.
17. [d] Avant que le vent du jour souffle et que les ombres s'enfuient, reviens mon bien-aimé comme le chevreuil ou le fan des biches sur les montagnes fendues.

(a) v6 : Cantiques 8.3
(b) v7 : Cantiques 3.5 et 8.4
(c) v16 : Cantiques 6.3 et 7.10
(d) v17 : Cantiques 4.6

Chapitre III

On voit ici l'inquiétude où l'épouse avait été à cause de l'absence de son époux et la tendresse de l'époux pour elle. Elle décrit la beauté de sa chambre nuptiale.

J'AI cherché durant les nuits sur mon lit celui qu'aime mon âme, je l'ai cherché, mais je ne l'ai point trouvé.
2. Je me lèverai maintenant et je ferai le tour de la ville par les carrefours et par les places et chercherai celui que mon âme aime. Je l'ai cherché, mais je ne l'ai point trouvé.
3. Le guet qui faisait la ronde par la ville m'a trouvée. N'avez-vous point vu, leur ais-je dis, celui que mon âme aime ?
4. À peine les avais-je passé que je trouvai celui que mon âme aime, je l'ai pris et je ne le lâcherai point que je ne l'aie amené à la maison de ma mère et dans la chambre de celle qui m'a conçue.
5. [a] Filles de Jérusalem, je vous adjure par les chevreuils et par les biches des champs que vous n'éveillez, ni ne réveillez point celle que j'aime, jusqu'à ce qu'elle le veuille.
6. [b] Qui est celle-ci qui monte du désert comme des colonnes de fumée en forme de palmes, parfumée de myrrhe et d'encens et de toute sorte de poudre de parfumeur ?
7. Voici le lit de Salomon autour duquel il y a soixante vaillants hommes, des plus vaillants d'Israël.
8. Tous maniant l'épée et très bien dressés à la guerre, ayant chacun son épée sur la cuisse à cause de ce qu'on peut craindre pendant la nuit.
9. Le roi Salomon s'est fait un lit de bois du Liban.
10. Il a fait ses pilliers d'argent et son lit d'or, son ciel d'écarlate et le dedans garni d'amour par les filles de Jérusalem.
11. Sortez filles de Sion et regardez le roi Salomon avec la couronne dont sa mère l'a couronné au jour de son mariage et au jour de la joie de son cœur.

(a) v6 : Cantiques 8.3
(b) v7 : Cantiques 3.5 et 8.4
(c) v16 : Cantiques 6.3 et 7.10
(d) v17 : Cantiques 4.6

Chapitre IV

Ce chapitre exprime la tendresse que l'Époux et l'épouse ont l'un pour l'autre.

TE voilà belle ma grande amie, te voilà belle, [a] tes yeux sont comme ceux des colombes entre tes tresses, [b] tes cheveux sont comme un troupeau de chèvres de la montagne de Galaad qu'on a tondues.
2. Tes dents sont comme un troupeau de brebis tondues qui remontent du lavoir et qui sont toutes deux à deux et dont il n'y en a pas une qui soit stérile.
3. Tes lèvres sont comme un fil teint en écarlate. Ton parler est gracieux, ta temple [nc1] est comme une pièce de pomme de grenade sous tes tresses.
4. Ton cou est comme la tour de David bâtie à crénaux à laquelle pendent mille boucliers et tous les écus des vaillants hommes.
5. [c] Tes mamelles sont comme deux enfants jumeaux d'une chevrette qui paissent parmi le muguet.
6. [d] Avant que le vent du jour souffle et que les ombres s'enfuient, je m'en irai à la montagne de myrrhe et au coteau d'encens.
7. Tu es toute belle ma grande amie et [e] il n'y a point de tache en toi.
8. Viens du Liban avec moi mon épouse, viens du Liban avec moi et regarde du sommet d'Amana, du sommet de Scénir et de Hermon, des repaires des lions et des montagnes des léopards.
9. Tu m'as ravi mon cœur, ma sœur, mon épouse, tu m'as ravi mon cœur par un de tes yeux et par une des tresses de ta tête.
10. Que tes amours sont belles, ma sœur, mon épouse ! Que tes amours sont meilleures que le vin et l'odeur de tes parfums qu'aucune drogue aromatique !
11. Tes lèvres, mon épouse, distillent des rayons de miel. Il y a du miel et du lait sous ta langue et l'odeur de tes vêtements est comme l'odeur du Liban.
12. Ma sœur, mon épouse, tu es un jardin fermé, une source close et une fontaine cachetée.
13. Tes plantes sont un jardin de grenadiers avec des fruits délicieux de troène avec de l'aspic.
14. L'aspic et le safran, la canne odorante et cinnamome avec toute sorte d'arbre d'encens, la myrrhe et l'aloé avec toutes les principales drogues aromatiques.
15. Ô fontaine des jardins ! Ô puits d'eau vive et ruisseaux découlants du Liban !
16. Lève-toi bise et viens vent du Midi, souffle par mon jardin afin que ses drogues aromatiques distillent. Que mon bien-aimé vienne dans son jardin et qu'il mange de ses fruits délicieux.

(a) v1 : Cantiques 1.15 et 5.12
(b) v1 : Cantiques 6.5 et suivants.
(c) v5 : Cantiques 7.3
(d) v6 : Cantiques 2.17
(e) v7 : Éphésiens 5.27
(f) v10 : Cantiques 1.2

(nc)1 : v3 : Que faut-il lire : *tempe ou pommette* comme on peut le trouver dans d'autres versions ?

Chapitre V

L'Époux invite ses amis aux noces et l'épouse marque l'état où elle s'était vue pour n'avoir pas reçu son Époux duquel elle représente encore la beauté.

JE suis venu dans mon jardin ma sœur, mon épouse, j'ai cueilli ma myrrhe avec mes drogues aromatiques, j'ai mangé des rayons de miel, j'ai bu mon vin avec mon lait, mes amis, mangez, buvez, faites bonne chère, mes biens-aimés.

2. J'étais endormie, mais mon cœur veillait et voici la voix de mon bien-aimé qui heurtait disant : Ouvre-moi ma sœur, ma colombe, ma parfaite. Car ma tête est pleine de rosée et mes cheveux des gouttes de la nuit.

3. J'ai dépouillé ma robe, disais-je, comment la revêtirais-je ? J'ai lavé mes pieds, comment les souillerais-je ?

4. Mon bien-aimé a avancé sa main par le trou de la porte et mes entrailles ont été émues à cause de lui.

5. Je me suis levée pour ouvrir à mon bien-aimé et la myrrhe distilla de mes mains, même la myrrhe franche de mes doigts sur les garnitures du verrouil [nc1].

6. J'ouvris à mon bien-aimé, mais mon bien-aimé s'était retiré et était passé outre, mon âme se pâma de l'avoir ouï parler, je le cherchai, mais je ne le trouvai point, je l'appelai, mais il ne me répondit point.

7. Le guet qui faisait la ronde par la ville me trouva, ils me battirent, ils me blessèrent, les gardes des murailles m'ôtèrent mon voile de dessus moi.

8. Filles de Jérusalem, je vous adjure, si vous trouvez mon bien-aimé, que lui rapporterez-vous ? Dites-lui que je languis d'amour.

9. Qu'est ton bien-aimé plus qu'un autre, ô la plus belle d'entre les femmes ? Qu'est ton bien-aimé plus qu'un autre que tu nous aies ainsi adjurées ?

10. Mon bien-aimé est blanc et vermeil, il porte l'étandard au milieu de dix mille.

11. Sa tête est un or très fin, ses cheveux crépus, noirs comme un corbeau.

12. [a] Ses yeux sont comme ceux des colombes sur les ruiseaux des eaux courantes lavés dans du lait et comme enchassés dans des chatons d'anneau.

13. Ses joues sont comme un parterre de plantes aromatiques et comme des vases d'odeurs, ses lèvres sont comme du muguet, elles distillent la myrrhe franche.

14. Ses mains sont comme des anneaux d'or où il y a des chrysolites enchassés, son ventre est d'ivoire bien poli couvert de saphyrs,

15. Ses jambes comme des piliers de marbre fondés sur des soubassements de fin or, son port est comme le Liban, il est exquis comme les cèdres.

16. Son palais n'est que douceur, tout ce qui est en lui sont des choses désirables. Tel est mon bien-aimé, tel est mon ami, filles de Jérusalem.

(a) v12 : Cantiques 1.15 et 4.1

(nc1) v5 : Exactement comme dans l'original.

Chapitre VI

L'Époux et l'épouse se donnent des témoignages réciproques de leur affection.

OÙ est allé mon bien-aimé ô la plus belle des femmes ? De quel côté est allé ton bien-aimé et nous le chercherons avec toi ?

2. Mon bien-aimé est descendu dans son verger au parterre des plantes aromatiques pour paître son troupeau dans les vergers et cueillir du muguet.

3. [a] Je suis à mon bien-aimé et mon bien-aimé est à moi, lequel paît son troupeau parmi le muguet.

4. Ma grande amie, tu es belle comme Tirtsa, agréable comme Jérusalem, redoutable comme les armées qui marchent à enseignes déployées.

5. Détourne tes yeux qu'ils ne me regardent, car ils me forcent, [b] tes cheveux sont comme un troupeau de chèvres de Galaad qu'on a tondues.

6. Tes dents sont comme un troupeau de brebis qui remontent du lavoir et qui sont toutes deux à deux et dont il n'y en a pas une qui soit stérile.

7. Ta temple est comme une pièce de pomme de grenade sous tes tresses.

8. Il y a soixante reines et quatre-vingts concubines et des vierges sans nombre.

9. Ma colombe, ma parfaite est unique, elle est unique à sa mère, elle est particulièrement aimée de celle qui l'a enfantée, les filles l'ont vues et l'ont dite bien-heureuse, les reines et les concubines l'ont louées disant :

10. Qui est-ce qui paraît comme l'aube du jour, belle comme la lune, d'élite comme le soleil, redoutable comme les armées qui marchent à enseignes déployées ?

11. Je suis descendu au verger des noyers pour voir les fruits qui murissent, pour voir si la vigne avance et si les grenadiers ont jetés leur fleur.

12. Je ne me suis point aperçu que mon affection m'a rendu semblable aux chariots de Haminadab.

13. Reviens, reviens ô Sçulamithe, reviens, reviens et que nous te considérions. Que considériez-vous dans la Sçulamithe ? [c] Comme l'assemblée de deux camps.

(a) v3 : Cantiques 2.16 et 7.10
(b) v5 : Cantisques 4.1
(c) v13 : Sus 4, rien de plus.

Chapitre VII

Salomon continue à décrire les sentiments que l'Époux et l'épouse ont l'un pour l'autre.

FILLE de prince, que tes démarches sont belles avec tes souliers ! L'enceinte de tes hanches est comme des colliers travaillés de la main d'un excellent ouvrier.

2. Ton nombril est comme une tasse ronde toute comble de breuvage, ton ventre est comme un tas de blé entouré de muguet.

3. [a] Tes deux mamelles sont comme deux sans jumeaux d'une chevrette.

4. Ton cou est comme une tour d'ivoire, tes yeux sont comme les viviers qui sont à Hesçon près de la porte de Bath-rabbim, ton visage est comme la tour du Liban qui regarde vers Damas.

5. Ta tête est sur toi comme du cramoisi et les cheveux les plus déliés de ta tête sont comme de l'écarlate. Le roi est attaché aux galeries pour te regarder.

6. Que tu es belle et que tu es agréable mon amour et mes délices !

7. Cette taille que tu as est semblable à une palme et tes mamelles à des grappes de raisins.

8. J'ai dit : Je monterai sur la palme et je prendrai ses branches et tes mamelles me seront maintenant comme des grappes de vigne et l'odeur de ton visage comme l'odeur des pommes

9. Et ton palais comme le bon vin qui coule droit à mon bien-aimé et qui fait parler les lèvres de ceux qui dorment.

10. [b] Je suis à mon bien-aimé et son désir tend à moi.

11. Viens mon bien-aimé, sortons aux champs, passons la nuit aux villages.

12. Levons-nous le matin pour aller aux vignes et voyons si la vigne est avancée et si la grappe est formée et si les grenadiers sont fleuris. C'est là que je te donnerai mes amours.

13. Les mandragores jettent leur odeur et à nos portes il y a toutes sortes de fruits exquis, des nouveaux et des vieux que je t'ai gardé mon bien-aimé.

(a) v3 : Cantiques 4.5
(b) v10 : Cantiques 2.16 et 6.3

Chapitre VIII

L'épouse représente encore son amour pour son Époux et il y répond en l'assurant du sien.

PLÛT à Dieu que tu fusses comme mon frère qui a sucé les mamelles de ma mère, je t'irais trouver dehors et je te baiserais et on ne m'en mépriserait point.

2. Je t'amènerais et t'introduirais dans la maison de ma mère et tu m'instruirais et je te ferais boire du vin mixionné de drogue et du moût de mon grenadier.

3. [a] Que sa main gauche soit sous ma tête et que sa droite m'embrasse.

4. [b] Je vous abjure filles de Jérusalem que vous n'éveillez, ni ne réveillez pas celle que j'aime jusqu'à ce qu'elle le veuille.

5. [c] Qui est celle-ci qui monte du désert laquelle s'appuie doucement sur son bien-aimé ? Je t'ai réveillé sous un pommier là où ta mère t'a enfanté, là où t'a enfanté celle qui t'a donné la naissance.

6. Mets-moi comme un cachet sur ton cœur, comme un cachet sur ton bras, l'amour est fort comme la mort et la jalousie dure comme le sépulcre, leurs embrasements sont des embrasements de feu et une flamme très véhémente.

7. Beaucoup d'eaux ne pourraient éteindre cet amour-là et les fleuves mêmes ne le pourraient pas noyer si quelqu'un donnait tous les biens de sa maison pour cet amour-là, certainement on n'en tiendrait aucun compte.

8. Nous avons une petite sœur qui n'a point encore de mamelles, que ferons-nous à notre sœur au jour qu'on parlera d'elle ?

9. Si elle est comme une muraille, nous bâtirons sur elle un palais d'argent et si elle est comme une porte nous la renforcerons d'un entablement de cèdre.

10. Je suis comme une muraille et mes mamelles sont comme des tours, alors j'ai été si favorisée de lui que j'ai trouvé la paix.

11. Salomon a une vigne à Bahalhamon qu'il a donnée à des gardes, chacun desquels en doit apporter pour son fruit mille pièces d'argent.

12. Ma vigne, qui est à moi, est à mon commandement, ô Salomon ! Que les mille pièces d'argent soient à toi et qu'il y en ait deux cents pour les gardes de son fruit.

13. Toi qui habites dans les jardins, les amis sont attentifs à ta voix, fais que je l'entende.

14. Mon bien-aimé, fuis-t'en aussi vite qu'un chevreuil ou qu'un fan de biche sur les montagnes des drogues aromatiques.

(a) v3 : Cantiques 2.6
(b) v4 : Cantiques 2.7 et 3.5
(c) v5 : Cantiques 3.6

Le livre d'Ésaïe le prophète

Argument

Le prophète Ésaïe vivait environ huit cents ans avant la venue de Jésus-christ et il a prophétisé environ soixante ans dans le royaume de Juda. Il y a beaucoup de force et de majesté dans ses exhortations, dans ses censures et dans ses menaces. On voit dans ce livre diverses prédictions qui concernent les Juifs et les peuples voisins. Mais surtout Ésaïe est celui de tous les prophètes qui a parlé le plus clairement de Jésus-Christ, de ses souffrances, de son règne et de la vocation des Gentils.

Chapitre I

Ésaïe reproche aux Juifs leur ingratitude et leur extrême corruption qui allait attirer sur eux une totale ruine, versets 1-9.

2. Il les reprend de leur hypocrisie et de la vaine confiance qu'ils avaient dans les sacrifices et dans le culte extérieur, versets 10-15.

3. Il les exhorte à la repentance et il leur déclare que s'ils se convertissaient Dieu leur pardonnerait et les bénirait, mais que s'ils continuaient dans leur rebellion ils seraient détruits, versets 16-20.

Enfin, il se plaint que la ville de Jérusalem s'était corrompue et surtout que les magistrats et les principaux étaient adonnés à l'injustice et il déclare que Dieu ferait bientôt la vengeance de tous ces péchés et que les Juifs seraient dépouillés de tous les avantages dont ils jouissaient, versets 21-31.

1. La vision d'Ésaïe fils d'Amots qu'il a vue touchant Juda et Jérusalem dans les jours de Hozias, de Jotham, d'Achas et d'Ézéchias roi de Juda.

VOUS cieux, écoutez et toi, terre, prête l'oreille, car l'Éternel a parlé disant : J'ai nourri des enfants et je les ai élevés [1], mais ils se sont rebellés contre moi.

3. Le bœuf connaît son possesseur et l'âne la crêche de son maître, mais Israël n'a point de connaissance, mon peuple n'a point d'intelligence.

4. Ha ! Nation pécheresse, peuple chargé d'iniquié, race de gens malins, enfants qui ne font que se corrompre ! Ils ont abandonné l'Éternel, ils ont irrité avec mépris le Saint d'Israël, ils sont retournés en arrière.

5. Pourquoi seriez-vous encore battus ? Vous ajouterez la révolte, toute la tête est en douleur et tout le cœur est languissant.

6. Depuis la plante du pied jusqu'à la tête, il n'y a rien d'entier en lui, mais il n'y a que blessurre, meurtrissure et plaies purulantes qui n'ont point été nettoyées, ni bandées et dont pas une n'a été adoucie avec de l'huile.

7. [a] Votre pays n'est que désolation et vos villes sont en feu, les étrangers dévoreront en votre présence votre pays et cette désolation sera comme une ruine faite par des étrangers.

8. Et la fille de Sion [2] restera comme une cabane dans une vigne, comme une loge dans un champ de concombre, comme une ville serrée de près.

9. [b] Si l'Éternel des armées ne nous eût réservé quelque petit reste, nous aurions été [c] comme Sodome et nous serions devenus semblables à Gomorrhe.

10. Écoutez la parole de l'Éternel, conducteurs de Sodome, prêtez l'oreille à la loi de notre Dieu, peuple de Gomorrhe.

11. [d] Qu'ai-je à faire dit l'Éternel de la multitude de vos sacrifices ? Je suis rassasié d'holocaustes de moutons et de la graisse des bêtes grasses, je ne prends point de plaisir au sang des taureaux, ni des agneaux, ni des boucs.

12. Lorsque vous entrez pour vous présenter devant ma face, qui a requis cela de vos mains que vous souillez de vos pieds mes parvis ?

13. Ne continuez plus de m'apporter des oblations de néant, le parfum m'est en abomination. Pour ce qui est des nouvelles lunes et des sabbats et de la publication de vos convocations, je n'en puis plus porter l'ennui, ni de vos assemblées solennelles.

14. Mon âme hait vos nouvelles lunes et vos fêtes solennelles, elles me sont fâcheuses, je suis las de les souffrir.

15. [e] C'est pourquoi, lorsque vous étendrez vos mains, je cacherai mes yeux de vous, même lorsque vous multiplierez vos requêtes, je ne les exaucerai point, [f] vos mains sont pleines de sang.

16. Lavez-vous, nettoyez-vous, ôtez de devant mes yeux la malice de vos actions, [g] cessez de mal faire.

17. Apprenez à bien faire, recherchez la droiture, protégez celui qui est opprimé, faites droit à l'orphelin, défendez la cause de la veuve.

18. Venez maintenant, dit l'Éternel, et disputons nos droits. Quand vos péchés seraient comme le cramoisi, ils seront blanchis comme la neige et quand ils seraient rouges comme le vermillon, ils deviendraient blancs comme la laine.

19. Si vous obéissez volontairement, vous mangerez le meilleur du pays,

20. Mais si vous refusez et si vous êtes rebelles, vous serez consumés par l'épée, car la bouche de l'Éternel a parlé.

21. Comment la ville fidèle est-elle devenue prostituée ? Elle était pleine de droiture et la justice habitait en elle, mais maintenant elle est pleine de meurtriers.

22. Ton argent s'est changé en crasse et ton breuvage a été mêlé d'eau.

23. Les principaux de ton peuple sont rebelles, ce sont des compagnons de larrons, chacun d'eux aime les présents, ils courent après les récom-

penses, [h] ils ne font point droit à l'orphelin et la cause de la veuve ne vient point devant eux.

24. C'est pourquoi le Seigneur, l'Éternel des armées, le puissant d'Israël dit : Ha, je me satisferai de mes adversaires et je me vengerai de mes ennemis,

25. Et je remettrai ma main sur toi et je refondrai au net ta crasse et j'ôterai tout ton étain.

26. Et je rétablirai tes juges tels qu'ils étaient autrefois et tes conseillers tels que du commencement, après cela on t'appellera cité de justice, ville fidèle.

27. Sion sera rachetée par le jugement et ceux qui y retourneront seront rachetés par la justice.

28. Mais [i] les rebelles et les pécheurs seront brisés ensemble et ceux qui ont abandonné l'Éternel seront consumés.

29. Car vous serez confus à cause des chênes [3] que vous avez désirés et vous rougirez à cause des vergers que vous avez choisis,

30. Car vous serez comme un chêne duquel la feuille déchet et comme un verger qui n'a point d'eau,

31. Et le plus fort deviendra comme de l'étoupe et son ouvrage comme une étincelle et tous deux brûleront ensemble et il n'y aura personne pour éteindre le feu.

Réflexions

Les reproches qu'Ésaïe faisait aux Juifs de leur ingratitude nous engagent à considérer que Dieu nous ayant adoptés en Jésus-Christ pour être ses enfants et nous ayant fait naître dans son église, il nous a accordé des grâces beaucoup plus excellentes qu'à l'ancien peuple et qu'ainsi nous serions infiniment plus coupables et que nous attirerions sur nous une punition bien plus sévère si nous étions ingrats à ses bienfaits et si nous tombions dans la révolte.

2. Dieu déclare dans ce chapitre que c'est en vain qu'on lui rend un culte, qu'on se rencontre dans les assemblées et qu'on pratique les actes les plus solennels de la religion pendant qu'on vit dans le péché et qu'un tel culte lui est en abomination.

3. Ce chapitre nous enseigne que l'unique moyen d'éviter la colère de Dieu est de se purifier par la repentance, de cesser de mal faire et d'apprendre à bien faire, que Dieu est toujours prêt à recevoir en grâce les pécheurs qui se convertissent, mais que les rebelles et les endurcis périront dans leur impénitence.

4. Il faut remarquer qu'Ésaïe se plaignait surtout de la dépravation des juges et des magistrats de Jérusalem disant que c'était des compagnons de voleurs, qu'ils aimaient les présents et qu'ils courraient après les récompenses. Ces censures et ces menaces prouvent que les péchés qui se commettent par les personnes publiques sont d'ordinaire suivis d'une dépravation générale et des plus sévères jugements de Dieu et qu'au contraire c'est une grande bénédiction sur les villes et sur les états lorsque Dieu leur donne des conducteurs justes et intègres.

(a) v7 : Ésaïe 5.5 ; Deutéronome 28.51-52
(b) v9 : Lamentations 3.22 ; Romains 9.29
(c) v9 : Genèse 19.24
(d) v11 : Proverbes 15.8 et 21.27 ; Ésaïe 66.3 ; Jérémie 6.20 ; Amos 5.22
(e) v15 : Proverbes 1.28 ; Jérémie 14.12 ; Michée 3.4
(f) v15 : Ésaïe 59.3
(g) v16 : I Pierre 3.11
(h) v23 : Jérémie 5.28 ; Zacharie 7.10
(i) v28 : Job 31.3 ; Psaumes 1.6, 5.6, 73.27, 92.10 et 104.35

(1) v2 : L'hébreu signifie : Je les ai agrandis et mis dans un état élevé.
(2) v8 : C'est-à-dire : la ville de Sion, Jérusalem et ses habitants.
(3) v29 : Les Juifs idolâtres exerçaient leurs idolâtries sous des arbres verts et feuillus à l'imitation des nations idolâtres.

Chapitre II

Le prophète prédit

1. Que les divers peuples du monde seraient appelés à la connaissance et au service du vrai Dieu, versets 1-4,

2. Que Dieu abandonnerait les Juifs à cause de leur idolâtrie et de leurs autres péchés, versets 5-9,

3. Qu'il détruirait par sa toute puissance ceux qui s'opposeraient à lui et qu'il abolirait l'idolâtrie, versets 10-22.

LA parole qu'Ésaïe fils d'Amots a vue touchant Juda et Jérusalem.

2. [a] Il arrivera aux derniers jours que la montagne de la maison de l'Éternel sera affermie au sommet des montagnes et sera élevée par dessus les côteaux et toutes les nations y aborderont.

3. Et plusieurs peuples y iront et diront : Venez et montons à la montagne de l'Éternel, à la maison du Dieu de Jacob et il nous instruira de ses voies et nous marcherons dans ses sentiers, car la Loi sortira de Sion et la parole de l'Éternel de Jérusalem.

4. Il exercera le jugement parmi les nations et il reprendra plusieurs peuples, ils forgeront leurs épées en hoyaux et leurs halebardes en serpes. Une nation ne lèvera plus l'épée contre l'autre et ils ne s'adonneront plus à faire la guerre.

5. Vous, maison de Jacob, venez et marchons dans la lumière de l'Éternel.

6. Mais tu as quitté ton peuple qui est la maison de Jacob parce qu'ils se sont remplis d'Orient [1] et de devins comme les Philistins et qu'ils se sont attachés aux enfants des étrangers.

7. Son pays a été rempli d'argent et d'or et il n'y a point eu de fin à ses trésors, son pays a été rempli de chevaux et il n'y a point eu de fin à ses chariots.

8. Son pays a été rempli d'idoles, ils se sont prosternés devant l'ouvrage de leurs mains, devant ce que leurs doigts avaient fait.

9. Et ceux du commun se sont inclinés et les personnes de qualité se sont abaissées, c'est pourquoi tu ne leur pardonneras point.

10. Entre dans la roche et cache-toi dans la poussière à cause de la frayeur de l'Éternel et à cause de la gloire de sa majesté.

11. [b] Les yeux hautains des hommes seront abaissés et les hommes qui s'élèvent seront humiliés et l'Éternel seul élevé en ce jour-là,

12. Car il y a un jour assigné par l'Éternel des armées contre tous les orgueilleux et les hautains et contre tout homme qui s'élève et il sera abaissé,
13. Et contre tous les cèdres du Liban hauts et élevés et contre tous les chênes de Basçan,
14. Et contre toutes les hautes montagnes et contre tous les côteaux élevés,
15. Et contre toute haute tour et contre toute muraille forte,
16. Et contre tous les navires de Tarscis [2] et contre toutes les plus belles peintures,
17. Et l'arrogance des hommes sera abattue et les hommes qui s'élèvent seront abaissés et l'Éternel sera seul haut élevé en ce jour-là,
18. Et pour ce qui est des idoles, elles s'en iront toutes.,
19. Et [c] les hommes entreront dans les cavernes des rochers et dans les trous de la terre à cause de la frayeur qu'ils auront de l'Éternel et à cause de la gloire de sa majesté quand il se lèvera pour frapper la terre.
20. En ce jour-là, l'homme jettera aux taupes et aux chauves-souris [3] les idoles faites de son argent et les idoles faites de son or qu'on lui aura faites pour se prosterner devant elles,
21. Et ils entreront dans les fentes des rochers et dans les cavernes des roches à cause de la frayeur qu'ils auront de l'Éternel et à cause de la gloire de sa majesté quand il se lèvera pour frapper la terre.
22. Ne vous arrêtez pas à l'homme duquel le souffle est dans ses narines [4], car quel cas peut-on en faire !

Réflexions

Ce chapitre contient trois prophéties dont la première marquait la vocation des Gentils, la seconde la réjection des Juifs et la troisième la destruction des impies et des ennemis de Dieu.

Nous voyons l'accomplissement de ces prédictions :

- les divers peuples du monde ont été amenés à la connaissance du vrai Dieu par le moyen de l'Évangile et sont entrés dans l'église et dans l'alliance divine,
- les Juifs ont été rejetés à cause de leurs péchés et de leur incrédulité,
- et Dieu a confondu de tout temps l'orgueil et la puissance des impies et des ennemis de son règne.

L'usage que nous devons faire de cette lecture est donc premièrement de bien sentir le grand avantage que nous avons d'être du nombre de ces peuples que Dieu a reçus dans son église et de lui marquer notre reconnaissance en nous attachant à nous instruire de sa volonté en le servant avec pureté et avec zèle et en marchant dans ses voies.

Nous devons après cela profiter de l'exemple des Juifs et des menaces qui sont dénoncées à tous ceux qui s'élèvent contre Dieu de peur que par notre rebellion nous ne nous exposions à ces terribles jugements qu'il doit répandre sur les méchants et sur tous ceux qui ne révèrent pas sa puissance.

(a) v2 : Michée 4.1 et suivants.
(b) v11 : Ésaïe 5.15
(c) v19 : Osée 10.8 ; Luc 23.30 Apocalypse 6.16 et 9.6

(1) v6 : C'est-à-dire : de l'idolâtrie des Orientaux.
(2) v16 : Contre toutes les flottes qu'on équipait.
(3) v20 : Ou : l'homme jettera les taupes et les chauves-souris qu'il s'était faites pour les adorer.
(4) v22 : Ou : qui souffle en sa colère.

Chapitre III

Ésaïe prédit dans ce chapitre que les habitants de Jérusalem et du royaume de Juda seraient exposés à la dernière désolation, versets 1-7.

Il dit que cela arriverait à cause de leurs crimes et surtout à cause des injustices que les principaux du peuple commettaient ouvertement et de l'immodestie et du luxe des femmes et des filles de Jérusalem, versets 8-26.

CAR voici, le Seigneur, l'Éternel des armées s'en va ôter de Jérusalem et de Juda le soutien du pain et tout le soutien de l'eau.
2. L'homme fort et l'homme de guerre, le juge et le prophète, l'homme prévoyant et l'ancien,
3. Le cinquantenier et l'homme d'autorité, le conseiller et l'artisan le plus habile et l'homme éloquent.
4. Et je leur donnerai des jeunes gens pour gouverneurs et des enfants domineront sur eux,
5. Et le peuple sera rançonné l'un par l'autre et chacun le sera par son prochain, l'enfant s'élèvera contre le vieillard et le plus méprisable contre celui qui est honorable.
6. Même un homme prendra son frère de la maison de son père et lui dira : Tu as un habit, sois notre conducteur et que ce peuple qui est dans la désolation sois sous ta conduite.
7. Mais cet homme-là lèvera la main en ce jour-là disant : Je ne saurais y mettre du remède, car il n'y a dans ma maison ni pain, ni habit, ne me faites point conducteur du peuple,
8. Car Jérusalem est trébuchée et Juda est tombé parce que leur langue et leurs actions sont contre l'Éternel pour irriter les yeux de sa gloire.
9. L'impudence de leur visage rend témoignage contre eux. Ils ont publié leur péché comme Sodome et ils ne l'ont point caché. Malheur à leur âme car ils se font du mal à eux-mêmes.
10. Dites au juste qu'il lui arrivera du bien, car les justes mangeront le fruit de leurs œuvres.
11. Malheur au méchant qui ne cherche qu'à faire mal, car la rétribution de ses mains lui sera faite.
12. Pour ce qui est de mon peuple, des enfants sont des prévôts et les femmes dominent sur lui. Mon peuple, ceux qui te conduisent te font égarer et t'on fait perdre la route des chemins que tu dois suivre.
13. L'Éternel se présente pour plaider et il se tient debout pour juger les peuples.
14. L'Éternel entrera en jugement avec les anciens de son peuple et avec ses princes, car vous

avez consumé la vigne d'autrui et ce que vous avez ravi à l'affligé est dans vos maisons.

15. Que vous revient-il de fouler mon peuple et d'écraser la face de l'affligé ? dit le Seigneur l'Éternel des armées.

16. L'Éternel a dit encore : Parce que les filles de Sion se sont élevées et ont marché la gorge étendue en se faisant des signes des yeux et qu'elles ont marché à petits pas faisant du bruit avec les pieds,

17. L'Éternel enverra la gale sur la tête des filles de Sion et l'Éternel découvrira leur nudité.

18. En ce temps-là, le Seigneur ôtera l'ornement des sonnettes et les agrafes et les boucles,

19. Les petites boîtes et les chaînettes et les papilottes,

20. Les atours et les jarretières et les rubans et les boîtes de parfum et les pendants d'oreilles,

21. Les anneaux et les bagues de senteur qui pendent sur le front,

22. Les mantelets et les écharpes et les voiles et les poinçons,

23. Et les miroirs et les crêpes et les tiares et les couvre-chefs.

24. Et il arrivera qu'au lieu des odeurs aromatiques il y aura de la puanteur et au lieu d'être ceintes, elles seront débraillées et au lieu des cheveux frisés elles auront la tête chauve et au lieu des ceintures de cordon, des cordes de sac et au lieu de beau teint, un teint hâlé.

25. Tes gens tomberont par l'épée et ta force par la guerre.

26. Et ses portes se plaindront et gémiront et elle sera vidée, elle sera couchée par terre.

Chapitre IV

Le prophète prédit dans ce chapitre que dans ces temps fâcheux le peuple juif serait extrêmement diminué, mais que Dieu rétablirait les restes de ce peuple, qu'il le sanctifierait et qu'il le protègerait.

Et en ce temps-là sept femmes prendront un homme seul et lui diront : Nous mangerons notre pain et nous nous vêtirons de nos habits, seulement que nous portions ton nom, ôte notre opprobre.

2. En ce temps-là le germe de l'Éternel sera dans la magnificence et dans la gloire et le fruit de la terre élevé et excellent pour ceux qui sont réchappés d'Israël.

3. Et il arrivera que celui qui sera resté dans Sion et qui sera demeuré de reste dans Jérusalem sera appelé saint et ceux qui seront dans Jérusalem seront tous écrits pour la vie,

4. Après que le Seigneur aura purifié la souillure des filles de Sion et qu'il aura lavé le sang de Jérusalem du milieu d'elle par un Esprit de jugement et par un Esprit embrasé d'ardeur.

5. L'Éternel créera aussi sur toute l'étendue du mont de Sion et sur les assemblées une [a] nuée pendant le jour et une splendeur de feu qui jettera des flammes pendant la nuit, car toute sa gloire sera à couvert.

6. Et il y aura de jour une cabane pour l'ombrage contre la chaleur et pour refuge et pour retraite contre la tempête et la pluie.

Réflexions sur les chapitres III et IV

Ces chapitres nous enseignent

1. Que Dieu retire sa protection de dessus les peuples qui l'irritent par leurs péchés et qu'il les châtie en leur donnant pour conducteurs des personnes incapables de bien gouverner.

2. Que quand les hommes publient leurs péchés et qu'ils ne les cachent point, lorsqu'ils n'en ont point honte et qu'ils les commettent sans retenue, on doit croire que les jugements de Dieu ne sont pas éloignés.

3. Qu'entre les péchés qui provoquent la colère de Dieu, il est surtout offensé par les injustices que les personnes publiques commettent aussi bien que par le luxe et l'orgueil. L'on doit bien remarquer la description qu'Ésaïe fait ici du luxe et du faste des filles et des femmes de Jérusalem, de leurs divers ornements, de leur immodestie, de leur fierté et de leur vie molle et dissolue. On voit ici que l'oisiveté et le luxe s'introduisirent à Jérusalem avec les autres crimes et le prophète dit que ce serait là l'une des causes de la ruine des Juifs et des malheurs qui allaient fondre sur eux.

Cela ne nous permet pas de douter que le luxe soit très odieux au Seigneur et plus encore dans les chrétiens que dans les Juifs et que dans l'immodestie, l'oisiveté, le faste, la mollesse et l'amour des plaisirs se répandent, ce ne soit là la marque certaine d'une grande corruption et des signes avant-coureurs de la colère céleste.

Enfin, Dieu donne ici des marques de sa bonté en ce qu'il promet qu'après que les Juifs auraient été punis, il les rétablirait et les sanctifierait. Ce fut ce qu'il fit lorsqu'il les garantit de leurs ennemis qui devaient bientôt les attaquer lorsqu'il les rappela de la captivité de Babylone et principalement lorsqui'il leur envoya son fils pour les bénir et pour les racheter de leurs péchés.

(a) v5 : Exode 13.21

Chapitre V

Ésaïe représente par la similitude d'une vigne bien cultivée, mais stérile, le soin que Dieu avait eu des Juifs, l'ingratitude de ce peuple et les jugements qui allaient tomber sur eux, versets 1-7.

Il spécifie les principaux péchés de cette nation, savoir l'avarice, l'injustice, l'ivrognerie, l'amour des plaisirs, le mépris des jugements de Dieu, l'humeur profane et les iniquités que les juges commettaient en prenant des présents de corruption, versets 8-24.

Il dit que les Juifs seraient punis de tous ces péchés-là et que les nations éloignées, c'est-à-dire

les Assyriens et les Caldéens, viendraient contre Jérusalem, versets 25-30.

JE chanterai maintenant pour celui que j'aime le cantique de mon bien-aimé sur la vigne. [a] Celui que j'aime avait une vigne sur un coteau dans un lieu gras.

2. Et il l'environna d'une haie et il en ôta les pierres et il la planta de seps exquis, il bâtit aussi une tour au milieu d'elle et il tailla une cuve, or il s'attendait qu'elle produise du raisin, mais elle a produit des grappes sauvages.

3. Maintenant, vous habitants de Jérusalem et vous hommes de Juda, jugez, je vous prie, entre moi et ma vigne.

4. Que fallait-il faire de plus à ma vigne que je lui aie fait ? Pourquoi ai-je attendu qu'elle produisit du raisin ? Et elle a produit des grappes sauvages.

5. Maintenant donc que je vous fasse entendre, je vous prie, ce que je m'en vais faire à ma vigne : J'ôterai sa haie et elle sera broutée, je romprai sa cloison et elle sera foulée.

6. Et je la réduirai en désert, tellement qu'elle ne sera plus taillée, ni fossoyée et les ronces et les épines y monteront et je commanderai aux nuées qu'elles ne fassent plus tomber de pluie sur elle.

7. Or la maison d'Israël est la vigne de l'Éternel des armées et les hommes de Juda sont le plant auquel il prenait plaisir, il en attendait de la droiture et voici la plaie de la justice et voici le cri.

8. Malheur à ceux qui joignent maison à maison, qui ajoutent un champ à l'autre jusqu'à ce qu'il n'y ait plus de lieu et que vous vous rendiez les seuls habitants du pays.

9. L'Éternel des armées m'a fait entendre et m'a dit : Si plusieurs maisons ne sont réduites en désolation et si les plus grandes et les plus belles ne sont sans habitants.

10. Même dix journaux de vigne ne produiront qu'un bath et la semence d'un chomer ne produira qu'un épha.

11. [b] Malheur à ceux qui se lèvent de bon matin, qui suivent la cervoise, qui demeurent jusqu'au soir, jusqu'à ce que le vin les échauffe.

12. La harpe, le luth, le tambour, la flûte et le vin sont dans leurs festins et ils ne regardent point l'œuvre de l'Éternel et ne considèrent point l'ouvragede ses mains.

13. C'est pourquoi mon peuple sera emmené captif parce qu'il n'a point eu de connaissance et les plus honorables d'entre eux mourront de faim et leur peuple séchera de soif.

14. C'est pour cela que le sépulcre s'est élargi et qu'il a ouvert sa gueule sans mesure, sa magnificence y descendra et sa multitude et sa pompe et ceux qui s'y réjouissent.

15. [c] Et ceux du commun seront abattus et les personnes de qualité seront abaissées et les yeux des superbes seront abaissés.

16. Et l'Éternel des armées sera élevé par le jugement et le Dieu fort et saint sera sanctifié par la justice.

17. Les agneaux paîtront à leur ordinaire et les étrangers mangeront les déserts où le bétail devenait gras.

18. Malheur à ceux qui tirent l'iniquité avec des cordes de mensonge et qui tirent le péché comme avec des cordages de chariot,

19. Qui disent : Qu'il se dépêche et qu'il hâte son œuvre afin que nous la voyons et que le dessein du Saint d'Israël s'avance et vienne et nous saurons ce que c'est.

20. Malheur à ceux qui appellent le mal bien et le bien mal, qui font les ténèbres lumière et la lumière ténèbres, qui font l'amer doux et le doux amer.

21. Malheur à ceux qui sont sages dans leur propre opinion et prudents en se considérant eux-mêmes.

22. Malheur à ceux qui sont puissants à boire le vin et vaillants à entonner la cervoise,

23. [d] Qui justifient le méchant pour des présents et ravissent aux justes leur droit.

24. C'est pourquoi, comme un flambeau de feu dévore le chaume et comme la flamme consume la balle, leur racine sera comme de la pourriture et leur fleur s'en ira à néant comme la poussière, car ils ont rejeté la loi de l'Éternel des armées et ils ont méprisé la parole du Saint d'Israël.

25. C'est pourquoi, la colère de l'Éternel s'est embrasée contre son peuple et il a étendu sa main sur lui et il l'a frappé et les montagnes en ont croulé et leurs corps morts ont été mis en pièces au milieu des rues. [e] Pour tout cela il n'a point fait cesser sa colère, mais sa main est encore étendue.

26. Même il dressera l'étendard vers les nations éloignées et il sifflera à chacune d'elle des extrêmités de la terre et voici chacune viendra habilement et légèrement.

27. Il n'y aura pas un d'entre eux qui soit las, ni qui bronche, ni qui sommeille, ni qui dorme et la ceinture de leurs reins ne sera point déliée et la courroie de leur soulier ne sera point rompue.

28. Leurs flèches seront aigues, tous leurs arcs tendus, les cornes des pieds de leurs chevaux seront regardés comme des cailloux et les roues de leurs chariots comme un tourbilon.

29. Leur rugissement sera comme celui du vieux lion, ils rugiront comme des lionceaux. Ils frémiront et prendrons la proie, ils l'emporteront et il n'y aura personne qui la leur ôte.

30. En ce temps-là, on mènera un bruit sur lui semblable au bruit de la mer et il regardera vers la terre, mais voici, il y aura des ténèbres et la calamité viendra avec la lumière, il y aura des ténèbres dans ses ruines.

Réflexions

Les plaintes que Dieu fait de l'ingratitude et de la rébellion des Juifs, qu'il représente sous l'image

d'une vigne stérile, montrent clairement que Dieu fait tout ce qui est nécessaire pour le bien des hommes, qu'il emploie les moyens les plus propres pour les engager à l'aimer et à le craindre qu'ainsi il n'est nullement l'auteur de leur perdition et que s'ils périssent cela arrive uniquement par leur faute.

Cette similitude nous apprend aussi que quand les hommes abusent des moyens dont Dieu se sert pour les rendre heureux, il les en prive et qu'il les abandonne.

Il paraît outre cela de ce chapitre qu'il y a de certains péchés qui exposent particulièrement les hommes à la vengeance divine. Ces péchés sont : l'avarice et le désir immodéré de s'enrichir, l'ivrognerie, l'amour de la joie, des festins et des plaisirs, le mépris des menaces de Dieu et la sécurité, les sentiments et les discours impies et les injustices que les juges et les magistrats commettent.

Les Juifs furent livrés aux Caldéens pour avoir irrité le Seigneur par ces péchés-là et l'on peut voir par cet exemple que l'abandonnement au mal ne manque jamais d'exposer les hommes à la colère de Dieu.

(a) v1 : Jérémie 2.21 ; Matthieu 21.33 ; Marc 12.1 ; Luc 20.9
(b) v11 : Proverbes 23.29-30
(c) v15 : Ésaïe 2. 11-17
(d) v23 : Proverbes 17.15
(e) v25 : Ésaïe 9.11 et 10.4

Chapitre VI

Le prophète rapporte une vision dans laquelle Dieu lui apparut en sa gloire et lui ordonne d'aller parler aux Juifs de sa part, versets 1-8,

Et de leur déclarer que puisque leur endurcissement était sans remède, leurs villes seraient désolées, mais que cependant ils ne seraient pas détruits sans ressources, versets 9-13.

L'ANNÉE de la mort du roi Hozias, je vis le Seigneur séant sur un trône haut et élevé et les pans de sa robe remplissaient le temple.

2. Les séraphins se tenaient au dessus de lui et chacun d'eux avait six ailes, de deux ils couvraient leur face et de deux ils couvraient leurs pieds et de deux ils volaient.

3. Et ils criaient l'un à l'autre et disaient : [a] Saint, saint, saint est l'Éternel des armées, tout ce qui est dans toute la terre est sa gloire.

4. Et les poteaux avec les linteaux et les seuils furent ébranlés par la voix de celui qui criait et la maison fut remplie de fumée.

5. Alors je dis : Malheur à moi, parce que je me suis tu, parce que je suis un homme souillé de lèvres et que je demeure parmi un peuple qui est aussi souillé des lèvres et mes yeux ont vu le roi, l'Éternel des armées.

6. Mais l'un des séraphins vola vers moi ayant en sa main un charbon vif qu'il avait pris de dessus l'autel avec des pincettes.

7. Et il en toucha ma bouche et il me dit : Voici, ceci a touché tes lèvres, c'est pourquoi ton iniquité sera ôtée et la propitiation sera faite pour ton péché.

8. J'entendis ensuite la voix du Seigneur qui dit : Qui enverrai-je et qui ira pour nous ? Et je répondis : Me voici, envoie-moi.

9. Et il dit : Va et dis à ce peuple : [b] En entendant vous entendrez et vous ne comprendrez point et en voyant vous verrez et vous ne discernerez point.

10. Engraisse le cœur de ce peuple-ci et rend ses oreilles pesantes et bouche ses yeux [1] en sorte qu'il ne voie pas de ses yeux et qu'il n'entende pas de ses oreilles et que son cœur ne comprenne pas et qu'il ne se convertisse pas et qu'il ne recouvre pas la santé.

11. Et je dis : Jusqu'à quand Seigneur ? Et il répondit : Jusqu'à ce que les villes et les maisons ayant été tellement désolées qu'il n'y ait aucun homme et que le pays soit mis dans une entière désolation

12. Et que l'Éternel ait éloigné les hommes et que le pays ait été longtemps abandonné.

13. Toutefois, il en restera une dixième partie qui sera encore désolée, mais comme la fermeté des chênes et des ormes consiste en ce qu'ils rejettent, ainsi la semence sainte en sera la fermeté.

Réflexions

Il y a deux choses principales dans ce chapitre sur lesquelles il faut faire attention.

La première est cette apparition magnifique qu'eut autrefois Ésaïe dans laquelle il vit le Seigneur assis sur son trône environné des anges qui célébraient sa sainteté et sa majesté. Par cette vision si remarquable et qui remplit le prophète de frayeur, Dieu voulait confirmer sa vocation et le préparer à dire et à faire tout ce qu'il lui commanderait.

Le récit de cette vision doit nous inspirer des sentiments de respect et de crainte pour ce grand Dieu et nous inciter à l'adorer et à le louer continuellement avec les anges et à dire avec une profonde humilité :

Saint, saint, saint est le Seigneur des armées, tout ce qui est par toute la terre est sa gloire.

2. Il faut remarquer qu'on ne doit pas entendre ce qui est dit ici de l'aveuglement et de l'endurcissement des Juifs, comme si Dieu les eût aveuglés et endurcis. Dieu avertit simplement Ésaïe du succès qu'aurait son ministère et il prédit que les Juifs s'endurciraient eux-mêmes volontairement.

On ne doit jamais attribuer à Dieu les péchés ni l'endurcissement des hommes, bien loin de les aveugler et de les endurcir, il fait tout ce qui est nécessaire pour les éclairer, pour les convertir et pour les sauver. Et s'ils demeurent dans leurs péchés et qu'ils y périssent, cela n'arrive que par leur propre malice et parce qu'ils le veulent ainsi.

(a) v3 : Apocalypse 4.8
(b) v9 : Matthieu 13.14 ; Marc 4.12 ; Luc 8.10 ; Jean 12.40 ; Actes 28.26 ; Romains 11.8

(1) v10 : La manière dont ces paroles sont rapportées dans Matthieu 13.15 en découvre le vrai sens et montre qu'elles ne signifient pas que

Dieu voulut l'endurcissement des Juifs, ni qu'il en fut l'auteur en aucune manière, mais que Dieu prédit seulement ce qui arriverait par leur faute, voyez aussi Actes 28.27.

Chapitre VII

Achaz roi de Juda étant attaqué par Retsin roi de Syrie et par Pékab roi d'Israël, Dieu envoie Ésaïe à Achaz pour l'assurer qu'il garantirait Jérusalem et que dans peu les royaumes de Syrie et d'Israël prendraient fin, versets 1-9.

Le prophète, pour assurer plus fortement Achaz que le royaume de Juda ne serait pas livré aux ennemis prédit la naissance d'un enfant extraordinaire, versets 10-16.

Il déclare ensuite que le royaume d'Israël serait ravagé par les Égyptiens et par les Assyriens, versets 17-25.

OR il arriva dans les [a] jours d'Achaz, fils de Jotham, fils de Hozias, roi de Juda que Retsin roi de Syrie et Pékah fils de Rémalja, roi d'Israël, montèrent contre Jérusalem pour lui faire la guerre, mais ils ne purent la prendre.

2. Et on le rapporta à la maison de David et on lui dit : La Syrie s'est reposée sur Éphraïm [1]. Et le cœur de son peuple fut ébranlé comme les arbres des fôrets sont ébranlés par le vent.

3. Alors l'Éternel dit à Ésaïe : Sors maintenant au devant d'Achaz, toi et Scearjasçub ton fils, vers le bout du canal de l'eau du haut étang, vers le grand chemin du champ de foulon,

4. Et dis-lui : Prends garde à toi et sois tranquille, ne crains point et que ton cœur ne devienne point lâche à cause de ces deux bouts de tisons humains, à cause de la colère de Retsin et de Syrie et du fils de Rémalja

5. De ce que la Syrie a conspiré pour te faire du mal avec Éphraïm et le fils de Rémalja en disant :

6. Montons en Judée et l'attaquons et nous y faisons une ouverture, partageons-la entre nous et établissons pour roi le fils de Tabéal au milieu de nous.

7. Ainsi a dit le Seigneur l'Éternel : Cela n'aura point d'effet et ne sera point.

8. Car le chef de la Syrie c'est Damas et le chef de Damas c'est Retsin [2] et dans soixante-cinq ans Éphraïm sera abattu pour n'être plus un peuple.

9. Et le chef d'Éphraïm c'est Samarie et le chef de Samarie, c'est le fils de Rémalja [3]. Que si vous ne croyez pas ceci, certainement vous ne serez point affermis.

10. Et l'Éternel continua de parler avec Achaz disant :

11. Demande un signe pour toi de l'Éternel ton Dieu, soit du lieu le plus bas, soit du lieu le plus haut.

12. Et Achaz dit : Je n'en demanderai point et je ne tenterai point l'Éternel.

13. Alors Ésaïe dit : Écoutez maintenant ô maison de David, vous est-ce peu de chose de travailler les hommes sans que vous travaillez aussi mon Dieu ?

14. C'est pourquoi le Seigneur lui-même vous donnera un signe. [b] Voici une vierge sera enceinte et elle enfantera un fils et on l'appellera Émmanuel.

15. Il mangera du beurre et du miel jusqu'à ce qu'il sache rejeter le mal et choisir le bien.

16. Mais avant que l'enfant sache rejeter le mal et choisir le bien, le pays pour lequel tu as de l'aversion sera abandonné par ses deux rois.

17. L'Éternel fera venir sur toi et sur ton peuple et sur la maison de ton père par le moyen du roi d'Assyrie, des jours tels qu'il n'y en a point eu de semblables depuis le jour qu'Éphraïm se sépara d'avec Juda [4].

18. Et il arrivera qu'en ce jour-là l'Éternel appellera les mouches qui sont au bout des fleuves d'Égyptes et les guêpes qui sont au pays d'Assyrie.

19. Et elles viendront et se poseront toutes dans les vallées désertes et dans les trous des rochers et par tous les buissons et par tous les halliers.

20. En ce jour-là le Seigneur rasera avec un rasoir pris à louage au delà du fleuve, à savoir avec le roi d'Assyrie, la tête et les poils des pieds et achèvera aussi la barbe.

21. Et il arrivera en ce temps-là qu'un homme nourrira une vache et deux brebis

22. Et il arrivera qu'à cause de l'abondance du lait qu'elles rendront il mangera du beurre, car tout homme qui sera demeuré de reste dans la pays mangera du beurre et du miel.

23. Et il arrivera en ce jour-là que tout lieu, où il y aura eu mille vignes, de mille pièces d'argent, sera réduit en ronces et en épines.

24. On y entrera avec des flèches et avec l'arc, car tout le pays ne sera que ronces et épines.

25. Et dans toutes les montagnes qu'on essartait avec la serpe, on ne craindra plus qu'il y croisse des ronces et des épines, mais on y mettra les bœufs et elles seront foulées par les brebis.

Réflexions

Le soin que Dieu eut d'envoyer Ésaïe au roi Achaz, qui était un prince impie et idolâtre, pour lui promettre qu'il le garantirait contre les rois de Syrie et d'Israël qui lui faisaient la guerre est un exemple où l'on voit la bonté dont Dieu est animé envers les hommes, même envers ceux qui l'offensent et l'amour qu'il portait à son peuple. Ésaïe exhorte Achaz et ses sujets à ne point craindre ces deux tisons humains, nommant ainsi par mépris le roi de Syrie et celui d'Israël et en effet, ces deux rois qui prétendaient envahir le royaume de Juda furent eux-mêmes détruits peu de temps après avec leurs royaumes.

Il y a dans ce chapitre une prédiction remarquable, le prophète dit

que dans soixante-cinq ans Éphraïm,

c'est-à-dire les Israélites des dix tribus,

serait entièrement détruits et cesserait d'être un peuple.

Cela arriva au bout de ce temps-là lorsqu'Esarhaddon, roi d'Assyrie envoya des peuples étrangers pour habiter dans le pays d'Israël à la place des Israélites qui y étaient demeurés en assez grand nombre, depuis que Salmanasar roi d'Assyrie avait détruit le royaume des dix tribus.

Sur ce qu'Achaz rejeta les promesses et les offres qu'Ésaïe lui faisait de la part de Dieu, il faut considérer que si c'est tenter Dieu que d'espérer ce qu'il n'a pas promis, c'est aussi l'offenser que de ne pas croire à ses promesses et de ne pas recevoir les offres de sa grâce. Cependant, on voit ici que Dieu, nonobstand le refus d'Achaz lui fit dire par Ésaïe, que dans très peu de temps et avant qu'un jeune fils de ce prophète eût de la connaissance, Jérusalem serait délivrée des deux rois qui lui faisaient la guerre.

C'est un oracle qui regarde Jésus-Christ et qui lui est appliqué dans l'Évangile, n'y ayant que lui qui soit né d'une vierge et à qui l'on puisse attribuer ce qu'Ésaïe dit de cet enfant extraordinaire et les titres augustes qu'il lui donne dans ce chapitre et dans les deux suivants.

Au reste, comme le Messie, dont la naissance est ici annoncée, devait naître de la famille du roi David, cet oracle tendait à assurer les Juifs que Dieu ne permettrait pas que cette famille et le royaume de Juda, qui étaient alors attaqués, fussent détruits par leurs ennemis.

(a) v1 : II Rois 16.5
(b) v14 : Matthieu 1.23 ; Luc 1.31

(1) v2 : C'est-à-dire : sur les dix tribus du royaume d'Israël desquelles Éphraïm était la principale.
(2) v8 : Damas était la capitale de la Syrie et Retsin était roi à Damas.
(3) v9 : Samarie était la capitale d'Éphraïm, c'est-à-dire du royaume d'Israël et Pékah fils de Rémalja y régnait.
(4) v17 : Le roi d'Assyrie qu'Achaz avait appelé à son secours, après s'être rendu maître du royaume de Syrie et de celui d'Israël, ravagea et pilla aussi le royaume de Juda, voyez II Chroniques 28.16, 20 et 21.

Chapitre VIII

Ésaïe continue à prédire que les efforts des rois de Syrie et d'Israël seraient sans effet et qu'avant qu'un fils qui lui était né fût en âge de connaissance, les Assyriens viendraient contre ces deux royaumes et qu'ils passeraient même jusqu'à celui de Juda, versets 1-10.

Il exhorte les Juifs à se confier en Dieu, à ne craindre que lui, à s'attacher à sa parole et à ne point recourir aux idoles, ni aux devins et il parle de la désolation qui arriverait dans ce temps-là aux Israélites qui habitaient dans la Galilée, versets 11-23.

ET l'Éternel me dit : Prends-toi un grand volume et écrit sur lui avec une plume d'homme [1] : QU'ON SE DÉPÊCHE DE BUTINER, QU'ON HÂTE LE PILLAGE.

2. Et je pris avec moi des témoins fidèles, savoir Urie le sacrificateur et Zacharie fils de Jébérecia.

3. Puis je m'approchai de la prophétesse laquelle conçut et enfanta un fils. Et l'Éternel me dit : Appelle-le Maher-sçahal-hasçbaz [2].

4. Car avant que l'enfant sache crier : *Mon père et ma mère*, on enlèvera la puissance de Damas et le butin de la Samarie en la présence du roi d'Assyrie.

5. Et l'Éternel continua encore de me parler disant :

6. Parce que ce peuple a méprisé les eaux de Siloé [3] qui coulent doucement et qu'il s'est réjoui de Retsin et du fils de Rémalja,

7. À cause de cela, voici le Seigneur va faire venir sur eux les fortes et grosses eaux du fleuve, savoir le roi d'Assyrie et toute sa gloire, lequel s'élèvera au dessus de son lit et se répandra par dessus tous ses bords.

8. Et il traversera jusqu'en Juda et il se débordera et il passera tellement qu'il montera jusqu'au cou et il étendra ses ailes qui rempliront toute l'étendue de ton pays, ô Émmanuel !

9. Vous, peuples, liguez-vous et soyez défaits et prêtez l'oreille vous tous qui êtes d'un pays éloigné, équipez-vous et soyez défaits.

10. Formez un dessein et il sera dissipé, dites la parole et elle n'aura point d'effet, car le Dieu fort est avec nous,

11. Car ainsi m'a dit l'Éternel dans la force de sa main et il m'a instruit de n'aller point par le chemin de ce peuple-ci [4] en me disant :

12. Ne dites point *Conjuration* et ne craignez point ce qu'il craint et ne vous en effrayez point.

13. Sanctifiez l'Éternel des armées et que lui seul soit votre crainte et votre frayeur

14. Et il sera votre sanctuaire [5], [a] mais il sera une pierre d'achoppement et un rocher de trébuchement aux deux maisons d'Israël [6] en piège et en laqs aux habitants de Jérusalem.

15. Et plusieurs d'entre eux [b] trébucheront et tomberont et seront froissés et seront enlacés et seront pris.

16. Enveloppe ce témoignage, scelle la loi pour mes disciples.

17. J'attendrai donc l'Éternel qui cache sa face de la maison de Jacob et j'espérerai en lui.

18. [c] Me voici et les enfants que l'Éternel m'a donné [7] pour être un signe et un présage en Israël de la part de l'Éternel des armées qui habite en la montagne de Sion.

19. Que s'ils vous disent : Enquérez-vous des esprits de python et des diseurs de bonne aventure qui marmotent et qui parlent bas, répondez : Le peuple ne s'enquérra-t-il pas plutôt de son Dieu ? Aller aux morts pour les vivants !

20. [d] À la loi et au témoignage [8] : Que s'ils ne parlent selon cette parole-ci, il n'y aura point de lumière du matin pour lui

21. Et il sera vagabond dans le pays étant pressé et affamé et il arrivera que dans sa faim il s'irritera et maudira son roi et son dieu [9], il regardera en haut.

22. Et il regardera vers la terre et il ne verra que détresse et ténèbres et une angoisse effrayante et il sera enfoncé dans l'obscurité.

23. Car il n'y a point eu d'obscurité épaisse pour celle qui a été affligée au temps que le premier se

déchargera légèrement vers le pays de Zabulon et vers le pays de Nephthali et que le dernier s'appesantit sur le chemin de la mer au deçà du Jourdain dans la Galilées des Gentils [10].

Réflexions

Les promesses réitérées par lesquelles Ésaïe assurait le roi Achaz et les Juifs qu'ils seraient délivrés des rois de Syrie et d'Israël montrent que Dieu dissipe les complots et les efforts que les ennemis de son église font contre elle et qu'ainsi il doit être lui seul notre confiance et notre crainte.

Au reste, la prédiction d'Ésaïe fut suivie de l'événement. Tiglath-piléser roi des Assyriens vint au secours d'Achaz, il prit la ville de Damas qui était la capitale du royaume de Syrie, il tua Retsin qui en était roi et ce royaume prit fin en sa personne. Tiglath-piléser prit aussi une partie du royaume d'Israël et il en transporta le peuple en Assyrie, mais il rendit Achaz tributaire.

Quelque temps après Salmanasar successeur de Tiglath-piléser détruisit entièrement le royaume d'Israël et au bout de huit ans, Sanchérib, aussi roi d'Assyrie, porta la guerre dans le royaume de Juda sous le règne d'Ézéchias fils d'Achaz. Il assiègea même Jérusalem, mais inutilement, Dieu ayant protégé et délivré miraculeusement cette ville.

Ainsi, tout ce qu'Ésaïe avait prédit s'accomplit.

Dans la seconde partie de ce chapitre, le prophète condamne très fortement ceux qui, dans le danger où les Juifs se trouvaient alors, avaient recours aux devins et aux morts au lieu de s'arrêter à Dieu et à sa parole.

Il paraît de là que c'est un grand crime et une extrême impiété que de consulter les devins et ceux qui se mêlent de prédire l'avenir et de dire la bonne aventure et que ceux qui croient en ces personnes-là et qui se servent de ces moyens damnables abandonnent Dieu. Cela nous apprend aussi que nous ne devons point avoir d'autre appui de notre confiance, ni d'autre règle de notre foi que sa parole.

Il faut remarquer enfin que si la Galilée, où les tribus de Zabulon et de Nephthamli étaient situées, fut désolée la première par les Assyriens, ce pays eut le bonheur dans la suite d'être éclairé avant les autres par l'Évangile, Jésus-Christ ayant fait son séjour le plus ordinaire dans la Galilée comme Matthieu le remarque au chapitre IV de son livre où il cite à ce sujet les dernières paroles de ce chapitre VIII d'Ésaïe et les premières paroles du chapitre suivant.

(a) v14 : Ésaïe 28.16 ; Luc 2.34 ; Romains 9.33 ; I Pierre 2.7
(b) v15 : Matthieu 21.44 ; Luc 20.18
(c) v18 : Hébreux 2.13
(d) v20 : Luc 16.29

(1) v1 : C'est-à-dire : d'une écriture ordinaire et bien lisible.
(2) v3 : Ces mots signifient ce qui est marqué au verset 1.
(3) v6 : C'était un ruisseau qui coulait dans Jérusalem.
(4) v11 : C'est-à-dire : de n'imiter pas ce peuple.
(5) v14 : C'est-à-dire : votre refuge et votre appui.
(6) v14 : Ceci regarde ceux qui ne mettaient pas leur confiance en Dieu.
(7) v18 : Ceci regarde les deux fils d'Ésaïe qui devaient être aux Juifs des signes de la protection de Dieu. voyez sus 7.3 et dans ce chapitre versets 3 et 4.
(8) v20 : Ceci se rapporte au verset 16.
(9) v21 : C'est-à-dire : ses dieux, ses idoles.
(10) v23 : Ce verset doit être joint au verset 1 du chapitre suivant et il marque la désolation de ces pays-là qui furent pris les premiers par les Assyriens en deux temps différents.

Chapitre IX

Ce chapitre a deux parties. Ésaïe prédit

Premièrement, que Dieu délivrerait Jérusalem et le royaume de Juda et qu'il établirait un règne éternel dans la famille de David par un fils qui y naîtrait, versets 1-6,

En second lieu, que l'orgueil du royaume d'Israël, qui faisait alors la guerre à Juda, serait abaissé par les Syriens, par les Philistins et par le roi d'Assyrie, versets 7-20.

LE [a] peuple qui marchait dans les ténèbres a vu une grande lumière et la lumière a relui sur ceux qui habitaient dans le pays de l'ombre de la mort.

2. Tu as multiplié la nation, tu as augmenté sa joie, ils se réjouiront devant toi comme l'on se réjouit pendant la moisson, comme on se réjouit quand on partage le butin,

3. Car tu as mis en pièces le joug dont il était chargé et le bâton dont on lui battait ordinairement les épaules et la verge de son exacteur [b], comme tu fis au jour de Madian,

4. Car tout combat de ceux qui se battent se fait avec tumulte et les vêtements sont vautrés dans le sang, mais celui-ci sera comme un embrasement, comme quand le feu dévore quelque chose,

5. Car l'enfant nous est né, le Fils nous a été donné et l'Empire a été posé sur son épaule et on l'appellera l'Admirable, le Conseiller, le Dieu fort, le Puissant, le Père d'éternité, le Prince de paix.

6. [c] Il n'y aura point de fin à l'accroissement de l'Empire et à la prospérité sur le trône de David et sur son règne pour l'affermir et pour l'établir dans l'équité et dans la justice dès maintenant et à toujours. La jalousie de l'Éternel des armées fera cela.

7. Le Seigneur a envoyé la parole en Jacob et elle est tombée [1] en Israël.

8. Et tout le peuple, savoir Éphraïm et les habitants de Samarie, le connaîtront et néanmoins ils diront avec orgueil et avec un cœur hautain :

9. Les briques sont tombées, mais nous bâtirons avec des pirerres de taille, les figuiers sauvages ont été coupés, mais nous les changerons en cèdres.

10. Quand l'Éternel aura élevé les ennemis de Retsin au dessus de lui, il amènera aussi pêle-mêle les ennemis d'Israël,

11. La Syrie du côté d'Orient et les Philistins du côté d'Occident, lesquels dévoreront Israël à gueule ouverte. [e] Pour tout cela il ne fera point cesser sa colère, mais sa main sera encore étendue.

12. Parce que ce peuple ne sera point retourné jusqu'à celui qui le frappait et qu'ils n'auront pas recherché l'Éternel des armées.

13. L'Éternel donc, tout en un jour, retranchera d'Israël la tête et la queue, la branche et le jonc [2].

14. L'ancien et l'homme d'autorité, c'est la tête et le prophète qui enseigne le mensonge, c'est la queue.

15. Et ceux qui font accroire [nc1] à ce peuple-ci qu'il sera heureux se trouveront des séducteurs et ceux du peuple qui se font accroire qu'ils seront heureux se trouveront perdus.

16. C'est pourquoi le Seigneur ne prendra point plaisir en ses jeunes gens d'élite et il n'aura point pitié de ses orphelins, ni de ses veuves, car ils ne sont tous que des hypocrites et des gens malins et toute bouche ne prononcera que le mensonge. Pour tout cela il ne fera point céder sa colère, mais sa main sera encore étendue,

17. Car la méchanceté brûlera comme un feu, elle dévorera les ronces et les épines, elle s'allumera dans les lieux les plus épais de la forêt et ils se dissiperont en s'élevant comme la fumée qui monte.

18. La terre sera obscurcie à cause de la fureur de l'Éternel des armées et le peuple sera comme la nourriture du feu, l'un n'aura point compassion de l'autre.

19. Il ravira à la droite et il aura faim, il mangera à la gauche et ils ne seront point rassasiés, chacun mangera la chair de son bras.

20. Manassé Éphraïm et Éphraïm Manassé, eux ensemble seront contre Juda. Pour tout cela, il ne fera point cesser sa colère, mais sa main sera encore étendue.

Réflexions

On trouve l'accomplissement de ce qui est dit au commencement de ce chapitre

que le peuple qui marchait dans les ténèbres a vu une grande lumière

non seulement dans la délivrance que Dieu accorda autrefois aux Juifs lorsqu'il les garantit contre les ennemis qui les attaquaient, mais principalement dans la grâce que Dieu fit à ce peuple et ensuite aux autres nations, de faire luire sur eux la lumière de l'Évangile lorsqu'ils étaient dans les ténèbres du péché et de la mort. Cet heureux changement arriva par la venue de Jésus-Christ le fils de Dieu duquel la gloire, la divinité et le règne éternel sont ici décrits en des termes si exprès et si remarquables et qui ne peuvent être appliqués à aucun autre.

2. Il faut considérer qu'Ésaïe prédit que Dieu déploierait divers jugements contre les Israélites par le moyen des Syriens et de leurs autres voisins et parce que ce peuple ne se convertissait pas à celui qui le frappait, que même il se flattait dans ses péchés

Dieu ne ferait point cesser sa colère et que sa main serait encore étendue,

ce qui veut dire que Dieu lui enverrait de nouvelles et de plus grandes calamités.

Le Seigneur afflige les hommes pour les rappeler à lui, mais quand ils s'endurcissent, il redouble les coups de sa verge. Ainsi le seul moyen de faire cesser sa colère est de profiter de ses châtiments, de s'humilier et de se convertir.

(a) v1 : Matthieu 4.15 ; Éphésiens 5.14
(b) v3 : Juges 7.22
(c) v6 : Luc 1.32-33
(d) v6 : II Rois 19.31 ; Ésaïe 37.32
(e) v11 : Ésaïe 5.25 et 10.4

(1) v7 : C'est-à-dire : elle a été accomplie.
(2) v13 : C'est une façon proverbiale qui signifie les grands, les petits, les forts et les faibles.

(nc1) v15 : Verbe défectif. Du latin accredere, *être disposé à croire.*

Chapitre X

Ce chapitre contient des menaces contre ceux qui oppriment les autres par la violence et par l'injustice et en particulier contre les Assyriens, versets 1-4.

Ésaïe prédit que Dieu se servirait d'eux pour punir le royaume d'Israël et qu'ils croiraient même se rendre maître de Jérusalem comme ils s'étaient rendus maîtres de Calno et de quelques autres villes qui sont ici nommées, versets 5-11.

Mais le prophète ajoute qu'après que les Assyriens auraient exécuté les desseins de Dieu, il les punirait de leur arrogance et de leur injustice, versets 12-19.

Enfin, il rassure les habitants de Jérusalem contre la crainte qu'ils avaient du roi d'Assyrie, leur promettant que Dieu rachèterait les restes de son peuple, versets 20-34.

MALHEUR à ceux qui font des ordonnances d'iniquité et qui font écrire aux scribes des arrêts d'oppression !

2. Pour enlever aux petits leur droit et pour ravir le droit des affligés de mon peuple afin d'avoir les veuves pour leur butin et de piller les orphelins.

3. Et que ferez-vous au jour de la visitation et dans la ruine éclatante qui viendra de loin ? Vers qui recourrez-vous pour avoir du secours et où laisserez-vous votre gloire ?

4. Afin de n'être pas abaissés au dessous de ceux qui sont prisonniers, ils tomberont sous ceux qui auront été tués. [a] Pour tout cela il ne fera point cesser sa colère, mais sa main sera encore étendue.

5. Malheur à Assur, verge de ma colère, quoi que le bâton qui est dans leur main soit mon indignation [1].

6. Je l'enverrai contre la nation hypocrite et je le dépêcherai contre le peuple sur lequel je veux déployer ma fureur afin qu'il fasse un grand butin et un grand pillage et qu'il le rende foulé comme la boue des rues.

7. Mais il ne l'estimera pas ainsi et son cœur ne le pensera pas ainsi, mais il n'aura dans son cœur que le dessein de détruire et d'exterminer beaucoup de nations.

8. Car il dira : Mes princes ne sont-ils pas autant de rois ?

9. Calno n'est-elle pas comme Carkémis ? Hamath n'est-elle pas comme Arpad ? Et Samarie n'est-elle pas comme Damas ?

10. [b] Comme ma main a vaincu les royaumes et leurs idoles, elle prendra aussi les images taillées de Jérusalem et de Samarie :

11. Ne ferai-je pas aussi à Jérusalem et à ses idoles de même que j'ai fait à Samarie et à ses idoles ?

12. Mais il arrivera lorsque le Seigneur aura achevé toute son œuvre dans la montagne de Sion et à Jérusalem que je ferai venir à compte le fruit de la fierté du cœur du roi d'Assyrie et de la gloire de l'élévation de ses yeux.

13. Parce qu'il aura dit : J'ai fait cela par la force de ma main et par ma sagesse, car je suis intelligent, j'ai ôté les bornes des peuples et j'ai pillé ce qu'ils avaient de plus précieux et comme puissant, j'ai fait descendre ceux qui étaient assis,

14. Et ma main a trouvé, comme un nid, les richesses des peuples et comme l'on rassemble les œufs qui sont laissés, ainsi ai-je rassemblé toute la terre et il n'y a eu personne qui ait remué l'aile ou qui ait ouvert le bec ou qui ait grommelé.

15. La hache se glorifiera-t-elle contre celui qui en coupe ? Ou la scie s'élèvera-t-elle contre celui qui la remue ? Comme si la verge se remuait contre ceux qui la lèvent en haut et que le bâton s'élevât comme s'il n'était pas de bois.

16. C'est pourquoi le Seigneur, l'Éternel des armées, enverra la maigreur sur les hommes gras et il allumera sous sa gloire un embrasement tel que l'embrasement d'un feu.

17. Car la Lumière et le Saint d'Israël sera comme un feu et une flamme qui embrasera et qui consumera ses épines et ses ronces tout en un jour

18. Et mettra fin à la gloire de sa forêt et de son Carmel [2], depuis l'âme jusqu'au corps et il sera comme quand le guidon est défait [3].

19. Et le reste des arbres de sa forêt seront si aisés à compter qu'un enfant les mettrait bien en écrit.

20. Et il arrivera en ce jour-là que le reste d'Israël et ceux qui seront réchappés de la maison de Jacob ne s'appuieront plus sur celui qui les aura frappés [4], mais ils s'appuieront en vérité sur l'Éternel le Saint d'Israël.

21. Le reste se convertira [5], le reste se convertira au Dieu fort et puissant,

22. [b] Car, ô Israël, quand ton peuple serait comme le sable de la mer, il n'y en aurait qu'un reste qui se convertisse, mais la destruction qui a été résolue fera déborder le jugement.

23. Car le Seigneur, l'Éternel des armées, va faire venir la destruction qu'il a résolue au milieu de toute la terre.

24. C'est pourquoi ainsi a dit le Seigneur, l'Éternel des armées : Mon peuple qui habite en Sion ne crains point Assur, il te frappera de la verge et lèvera son bâton sur toi comme l'Égypte l'a fait autrefois,

25. Mais dans peu de temps mon indignation sera finie et ma colère viendra pour leur destruction.

26. Et l'Éternel des armées lèvera sur l'Assyrien un fouet [c] comme lors de la plaie de Madian au rocher d'Horeb et comme il éleva son bâton sur la mer contre les Égyptiens.

27. Et il arrivera en ce jour-là que le fardeau de l'Assyrien sera ôté de dessus ton épaule et son joug de dessus ton cou et le joug sera rompu à cause de l'onction [6].

28. Il est venu de Hajath, [7] il est passé à Migron et a mis son bagage à Micmas.

29. Ils ont passé le gué, ils ont pris leur gîte à Guébah, Rama s'est effrayée, Guibbath-Saul s'en est fuie.

30. Fille de Gallim, élève ta voix, pauvre Hanatoh, fais-toi ouïr vers Laïs.

31. Madmena s'est écartée, les habitants de Guebim s'en sont fuis par troupes.

32. Encore un jour, il s'arrêtera à Nob, il lèvera sa main contre la montagne de la fille de Sion et contre le côteau de Jérusalem.

33. Voici, le Seigneur, l'Éternel des armées ébranchera les rameaux avec force et ceux qui sont les plus élevés seront coupés et les plus hauts seront abaissés.

34. Et il taillera les lieux les plus épais de la forêt avec le fer et le Liban tombera avec impétuosité [8].

Réflexions

Nous devons recueillir en général de ce chapitre que les hommes injustes, violents et superbes sont menacés de la malédiction de Dieu.

Mais ce qu'il y faut surtout remarquer, c'est que Dieu voulait se servir du roi d'Assyrie pour châtier les Israélites,

- que ce prince devait accomplir les desseins de Dieu sans le savoir,
- qu'il s'applaudirait de ses succès,
- que même il se promettait de réduire Jérusalem sous sa puissance,
- mais qu'après cela Dieu le détruirait parce qu'il aurait attaqué les Juifs injustement et par un principe d'orgueil et parce qu'il aurait attribué ses victoires à sa force et à sa sagesse.

Ceci est très remarquable. On y voit manifestement que quoi que Dieu laisse faire les méchants et qu'il les emploie pour châtier les hommes et pour exécuter ses desseins, il les punit pourtant avec justice parce qu'ils agissent librement et volontairement et que dans ce qu'ils font ils ont en vue de satisfaire leurs passions et non d'accomplir les desseins de Dieu.

Cela nous apprend à adorer les voies de la providence et à reconnaître qu'elle préside sur tout, même sur ce que les méchants font d'injuste et de criminel, mais que cependant Dieu n'est en aucune façon l'auteur des péchés qui sont commis par les hommes, qu'il a le droit de les punir et qu'il le fera infailliblement. Ces considérations qui justifient parfaitement la providence de Dieu nous apprennent à ne point craindre la puissance et la malice des hommes et à nous confier toujours en lui.

Ce qu'Ésaïe dit dans ce chapitre

que les restes de Jacob se convertiraient

ne marque pas seulement ce qui arriva à ceux qui furent délivrés du roi d'Assyrie ou de la captivité de Babylone, mais cela regarde en général ceux de cette nation qui furent sauvés en croyant en Jésus-Christ pendant que les autres Juifs furent rejetés.

C'est l'application que Paul fait dans l'épître aux Romains, verset 9.27, de ces paroles d'Ésaïe :

Quand le nombre des enfants d'Israël serait comme le sable de la mer, il n'y en aurait qu'un petit reste de sauvé.

(a) v4 : Ésaïe 5.25 et 9.11
(b) v10 : II Rois 18.33
(c) v22 : Romains 9.27 ; Ésaïe 28.22
(d) v26 : Juges 7.15

(1) v6 : C'est-à-dire : quoique je me serve des Assyriens pour châtier mon peuple.
(2) v18 : Voyez la note sur II Rois 19.23.
(3) v18 : Ou comme quand on prend la fuite.
(4) v20 : C'est-à-dire : sur le roi d'Assyrie.
(5) v21 : Hébreux : Sear-Jasub. C'est une allusion au nom du fils du prophète Ésaïe, voyez ci-dessus 7.3.
(6) v27 : Hébreux : devant la face de l'huile ou de l'onction. Ce qui semble marquer le roi Ézéchias , oint du Seigneur sous le règne duquel l'armée du roi d'Assyrie fut défaite.
(7) v28-32 : Ce sont les noms des villes dont le roi d'Assyrie se rendit d'abord maître lorsqu'il entra dans le pays de Juda.
(8) v34 : Cela veut dire : *le Seigneur abattra la puissance des Assyriens comme on coupe les arbres d'une forêt.*

Chapitre XI

Le prophète prédit dans ce chapitre que quoi que le royaume et la famille de David dussent être abaissés et réduits dans un état fort abject par leurs ennemis, Dieu conserverait cette famille et qu'il y susciterait un grand roi sur lequel l'Esprit de Dieu reposerait, versets 1-5.

Il représente en termes figurés le règne de ce roi comme un règne de paix sous lequel toute la terre serait remplie de la connaissance de Dieu, versets 6-10.

Il promet que Dieu déploierait encore en faveur de son peuple, pour le rassembler des divers pays où il avait été dispersé, la même puissance qu'il avait déployée autrefois pour le tirer d'Égypte, versets 11-16.

MAIS [a] il sortira un rejeton du tronc d'Isaï et un surgeon de ses racines.

2. Et l'Esprit de l'Éternel reposera sur lui, l'Esprit de sapience et d'intelligence, l'Esprit de conseil et de force, l'Esprit de science et de crainte de l'Éternel.

3. Et il lui fera sentir la crainte de l'Éternel, tellement qu'il ne jugera point par ce qui frappe les yeux et il ne condamnera pas par un ouï dire,

4. Mais il jugera avec justice les petits et il condamnera avec droiture pour maintenir les débonnaires de la terre. Et [b] il frappera la terre de la verge de sa bouche et fera mourir le méchant par l'esprit de ses lèvres

5. Et la justice sera la ceinture de ses reins et la fidélité sera la ceinture de ses côtés.

6. [c] Le loup habitera avec l'agneau et le léopard gîtera avec le chevreau, le veau et le lionceau et le bétail qu'on engraisse seront ensemble et un enfant les conduira.

7. La jeune vache paîtra avec l'ourse, leurs petits gîterons ensemble et le lion mangera du fourrage comme le bœuf

8. Et l'enfant qui tète s'ébattra sur le trou de l'aspic et l'enfant qu'on sèvre mettra la main au trou du basilic.

9. On ne nuira point et on ne fera aucun dommage à personne dans toute la montagne de ma Sainteté, car la terre sera remplie de la connaissance de l'Éternel comme le fond de la mer des eaux qui le recouvrent,

10. [d] Car en ce jour-là il arrivera que les nations rechercheront la racine d'Isaï [1] dressée pour enseigne des peuples et son séjour ne sera que gloire,

11. Et il arrivera en ce jour-là que le Seigneur mettra encore sa main une seconde fois pour posséder les restes de son peuple qui seront demeurés de reste d'Assur, d'Égypte et de Pathros et de Gus et de Hélam et de Scinhar et de Hamath et des îles de la mer [2],

12. Et il élèvera l'enseigne parmi les nations et il assemblera les Israélites qui auront été chassés et il recueillera des quatre coins de la terre ceux de Juda qui auront été dispersés,

13. Et la jalousie d'Éphraïm sera ôtée et les oppresseurs de Juda seront retranchés. Éphraïm ne sera plus jaloux de Juda et Juda n'opprimera plus Éphraïm,

14. Mais ils voleront sur les épaules des Philistins vers la mer. Ils pilleront ensemble les peuples d'Orient, les Iduméens et les Moabites seront ceux sur lesquels ils jetteront leurs mains et les Hammonites leur obéiront.

15. L'Éternel exterminera aussi à la façon de l'interdit la langue de la mer d'Égypte et il lèvera sa main contre le fleuve et par la force de son vent il frappera dans les sept rivières tellement qu'il fera qu'on y marchera avec des souliers.

16. Et il y aura un chemin pour le reste de son peuple qui sera échappé des Assyriens comme il y en eut pour Israël [e] au temps qu'il remonta du pays d'Égypte.

Réflexions

On peut appliquer ce qui est dit dans ce chapitre à ce que Dieu fit en faveur de la famille du roi David et des Juifs sous le règne du pieux roi Ézéchias lorsqu'il les préserva des ennemis qui les attaquaient en ce temps-là et lorsque dans la suite il fit revenir les restes de ce peuple des divers pays où ils avaient été dispersés.

Mais le vrai sens de cette prophétie est que le Messie naîtrait des descendants de David, que l'Esprit de Dieu reposerait sur lui avec ses dons les plus précieux, que son règne serait spirituel et céleste et que le but de ce règne devait être de réunir tous les hommes, de les faire vivre en paix et de remplir toute la terre de la connaissance de Dieu.

Ce sont là autant de marques auquelles nous pouvons reconnaître que Jésus est ce Messie qui devait venir, ce sont aussi de forts motifs à nous soumettre à son règne, à vivre dans la paix et dans l'union et à répondre par une vie sainte à la grâce que Dieu nous a faite de nous donner sa connaissance et de nous racheter par Jésus-Christ.

(a) v1 : Actes 13.23
(b) v4 : Job 4.9 ; II Thessaloniciens 2.8
(c) v6 : Ésaïe 65.25
(d) v10 : Romains 15.12
(e) v16 : Exode 14.29

(1) v10 : Un roi descendant de David fils d'Isaï.
(2) v11 : Les peuples qui sont ici nommés avaient ravagés la Judée.

Chapitre XII

Dans ce chapitre le prophète ajoute un cantique d'actions de grâce pour ce grand salut que Dieu devait envoyer à son peuple.

ET tu diras en ce jour-là : Éternel, je te célébrerai parce que t'étant courroucé contre moi, ta colère s'est détournée et tu m'as consolé.

2. Voici, le Dieu fort est ma délivrance, j'aurai confiance et je ne serai point effrayé, [a] car l'Éternel, l'Éternel [nc1] est ma force et ma louange et il a été mon sauveur.

3. Et vous puiserez des eaux avec joie des sources de cette délivrance.

4. Et vous direz en ce jour-là : [b] Célébrez l'Éternel, réclamez son nom, faites connaître parmi les peuples ses exploits, faites souvenir que son nom est une haute retraite.

5. Pslmodiez à l'Éternel, car il a fait des choses magnifiques, cela est connu dans toute la terre.

6. Habitante de Sion, égaïe-toi et réjouis-toi avec chant de triomphe, car le Saint d'Israël est grand au milieu de toi.

Réflexions

Nous avons dans ce chapitre un modèle des actions de grâce et des louanges que les chrétiens doivent rendre continuellement à Dieu pour la grande délivrance qu'il leur a accordée en les rachetant par Jésus-Christ son fils.

(a) v2 : Exode 15.2 ; Psaume 118.14
(b) v4 : I Chroniques 16.8 ; Psaume 105.1

(nc1) v2 : *l'Éternel* paraît deux fois ici, mais pas dans toutes les versions.

Chapitre XIII

Ce qui est contenu dans les chapitres précédents regarde l'état où les Juifs se trouvaient lorsqu'ils furent attaqués sous le règne d'Achas et ce qui devait leur arriver, de même qu'au royaume d'Israël.

Le chapitre XIII et les suivants contiennent des prédictions contre les peuples et les royaumes qui auraient affligé le peuple de Dieu. Dans le chapitre XIII, il est dit que les Babyloniens seraient subjugués par les Mèdes et les Perses.

LA charge [1] de Babylone qu'Ésaïe fils d'Amots a vue.

2. Levez l'étandard sur une haute montagne, élevez la voix vers eux, faites leur signe de la main et qu'on entre dans les portes des magnifiques.

3. C'est moi qui ait donné charge à mes délégués, j'ai appelé mes hommes forts pour exécuter ma colère et ceux qui se réjouissent à cause de ma grandeur.

4. Il y a aux montagnes le bruit d'une multitude tel que celui d'un grand peuple, un bruit d'un son éclatant, des royaumes, des nations assemblées, l'Éternel des armées fait la revue de l'armée pour la guerre [2].

5. L'Éternel et les instruments de son indignation viennent d'un pays éloigné, du bout des cieux pour détruire tout le pays.

6. Hurlez, car la journée de l'Éternel est près, elle viendra comme un dégât fait par le tout-puissant.

7. C'est pourquoi toutes les mains deviendront lâches et tous les cœurs des hommes se fondront.

8. Ils seront éperdus, les détresses et les douleurs les saisiront, ils seront en travail comme celle qui enfante, chacun s'étonnera regardant vers son prochain, leurs visages seront comme des visages enflammés.

9. Voici, la journée de l'Éternel qui vient est cruelle, elle n'est que fureur et ardeur de colère pour réduire ce pays en désolation et il exterminera les méchants.

10. Même les étoiles des cieux et leurs astres ne feront point luire leur clarté. [a] Le soleil s'obscurcira quand il se lèvera et la lune ne fera point resplendir sa lumière.

11. Je punirai le monde à cause de sa malice et les méchants à cause de leur iniquité, je ferai cesser l'arrogance de ceux qui se conduisent avec fierté et j'abaisserai l'orgueil de ceux qui se font redouter.

12. Je ferai qu'un homme sera plus précieux que l'or fin et une personne plus que l'or d'Ophir [3].

13. C'est pourquoi je ferai crouler les cieux et la terre sera ébranlée de sa place par la fureur de l'Éternel des armées et au jour de l'ardeur de sa colère,

14. Et chacun sera comme un chevreuil qui est chassé et comme une brebis que personne ne retire, chacun tournera son visage vers son peuple et chacun fuira vers son pays.

15. Quiconque sera trouvé sera transpercé et quiconque s'y sera joint tombera par l'épée,
16. Et leurs petits enfants [b] seront écrasés devant leurs yeux, leurs maisons seront pillées et leurs femmes seront violées.
17. Voici, je m'en vais susciter contre eux les Mèdes qui ne feront aucune estime de l'argent et qui ne s'arrêteront point à l'or.
18. Et ils briseront les arcs des jeunes gens et ils n'auront point de pitié du fruit du ventre, leur œil n'épargnera point les enfants.
19. Ainsi il en sera de Babylone, la noblesse des royaumes et la gloire de l'orgueil des Caldéens, [c] comme quand Dieu renversa Sodome et Gomorrhe.
20. Elle ne sera jamais rétablie, elle ne sera habitée en aucun temps, les arabes n'y dresseront plus leurs tentes et les bergers n'y parqueront plus,
21. Mais les bêtes sauvages des déserts y auront leurs repères et leurs maisons seront remplies de fouines et les chats-huants y habiteront et les chevreuils y sauteront.
22. Et les bêtes sauvages des îles et les dragons hurleront, se répondant les uns les autres dans ses pays désolés et dans ses maisons de plaisance. Son temps est prêt à venir et ses jours ne seront plus prolongés.

Réflexions

On doit faire d'abord cette réflexion générale sur ce chapitre et sur les suivants, jusqu'au XXIV, de même que sur plusieurs endroits de ce livre que les prédictions d'Ésaïe ne regardaient pas seulement les Juifs, mais que Dieu lui ordonna de prophétiser aussi contre les autres peuples et même contre les empires les plus puissants tel qu'était alors celui des Babyloniens et de mettre ces prophéties par écrit. Dieu le voulait ainsi, tant pour l'instruction et la consolation des Juifs que pour faire voir à tout le monde et dans les siècles à venir qu'il est le Dieu tout-puissant et le maître des rois et de tous les peuples. C'est là un caractère de majesté et de grandeur qui doit être bien remarqué dans ces prophéties et qui est d'autant plus sensible que toutes les menaces qui y sont faites contre diverses nations ont été exécutées.

Il faut considérer sur ce chapitre XIII d'Ésaïe que comme c'étaient les Babyloniens qui devaient prendre Jérusalem, brûler son temple et emmener le peuple en captivité, Dieu pour instruire les Juifs sur ce grand événement et pour les consoler voulut faire déclarer longtemps auparavantque l'empire des Babyloniens serait détruit. Cette prédiction est admirable. Ésaïe dit formellement que Babylone serait prise dans un temps et d'une manière que les Babyloniens n'auraient pu prévoir, qu'elle serait totalement détruite, qu'elle ne se relèverait jamais de ses ruines et qu'elle deviendrait la retraite des bêtes sauvages. Ésaïe prédit cela deux cents ans à l'avance, dans un temps où l'empire des Babyloniens était très florissant. Au bout de ce temps, Babylone fut prise par les Perses et les Mèdes comme nous le lisons au chapitre V de Daniel et dans les histoires prophanes.

On découvre bien clairement dans cette prophétie la divinité des livres sacrés, elle montre que c'était Dieu qui dirigeait tous ces grands événements. On y remarque la justice divine contre les Babyloniens qui avaient opprimés les Juifs si injustement et l'on y voit enfin la protection dont Dieu couvre son église.

Ces prédictions qui étaient si propres à rassurer les Juifs lorsqu'elles furent prononcées doivent faire encore plus d'impression sur nous puisqu'elles ont été si exactement accomplies et que nous y voyons les preuves si convaincantes de la divinité des prophéties qui sont contenues dans ce livre.

(a) v10 : Ésaïe 24.23 ; Ézéchiel 32.7 ; Joèl 2.31 et 3.15 ; Matthieu 24.29 ; Marc 13.24 ; Luc 21.25
(b) v16 : Psaume 137.9
(c) v19 : Genèse 19.25 ; Jérémie 50.40

(1) v1 : C'est-à-dire : une prophétie, une prédiction menaçante contre Babylone, prononcée par l'ordre de Dieu. Voyez sur cette expression Jérémie 22. 33-34.
(2) v4 : Ce sont les armées et les puissances qui devaient détruire Babylone.
(3) v12 : Les hommes, ayant été fort diminués par la guerre, seront fort rares.

Chapitre XIV

Ésaïe continue à prédire
- premièrement la délivrance des Juifs et leur rétablissement, versets 1-3,
- et en second lieu la ruine des Babyloniens, disant que Dieu allait les détruire par sa puissance à cause de leur orgueil et de leur cruauté , quoi qu'ils se confiassent en leurs forces, versets 4-27.
Il menace aussi les Philistins d'une totale destruction, versets 28-32.

CAR l'Éternel aura pitié de Jacob et choisira encore Israël et les rétablira dans leur terre et les étrangers se joindront à eux et ils s'attacheront à la maison de Jacob.
2. Et les peuples les prendront et les ramènerons en leur pays et la maison d'Israël les possèdera en droit d'héritage sur la terre de l'Éternel comme des serviteurs et des servantes et ils tiendront captifs ceux qui les avaient tenus captifs et ils domineront sur leurs exacteurs.
3. Et il arrivera qu'au jour que l'Éternel te donnera du relâche de ton travail et de ton tourment et de la dure servitude sous laquelle on t'aura asservi,
4. Tu te moqueras ainsi du roi de Babylone et tu diras : Comment l'exacteur se repose-t-il ? Comment se repose celle qui était toute d'or ?
5. L'Éternel a rompu le bâton des méchants et la verge des dominateurs.
6. Celui qui frappait avec fureur les peuples de coups qu'on ne pouvait détourner, qui dominait sur les nations avec colère, est poursuivi sans qu'il puisse s'en garantir.

7. Toute la terre a été mise en repos et en tranquilité, ils ont éclaté en chant de triomphe.

8. Même les sapins se sont réjouis de ce qui t'est arrivé et les cèdres du Liban et ont dit : Depuis que tu es endormi, personne n'est monté pour nous couper.

9. Le sépulcre d'en bas s'est ému à cause de toi pour aller au devant de toi à ta venue, il a réveillé à cause de toi les trépassés, il a fait lever de leurs sièges tous les principaux de la terre, tous les rois des nations.

10. Ils prendront tous la parole et te diront : Tu as été aussi affaibli comme nous ! Tu as été rendu semblable à nous !

11. On a fait descendre ta magnificence dans le sépulcre avec le bruit de tes instruments ! Tu es couché sur une couche de vers et la vermine te couvre !

12. Comment es-tu tombée des cieux, étoile du matin, fille de l'aube du jour ? Toi qui foulait les nations, tu es abattue jusqu'en terre.

13. Tu disais en ton cœur : Je monterai aux cieux, je lèverai mon trône par dessus les étoiles du Dieu fort, je serai assis sur la montagne de l'assemblée aux côtés d"Aquillon [1].

14. Je monterai par dessus les plus hauts lieux des nuées, je serai semblable au Souverain.

15. Et toutefois on t'a fait descendre au sépulcre, au fond de la fosse.

16. Ceux qui te verront te regarderont et te considéreront disant : N'est-ce pas ici cet homme qui faisait trembler la terre et qui ébranlait les royaumes,

17. Qui a réduit le monde en désert et qui a détruit ses villes et n'a point relâché ses prisonniers pour les renvoyer en leur maison ?

18. Tous les rois des nations, tous tant qu'ils sont, sont morts avec gloire, chacun dans sa maison.

19. Mais tu as été jeté loin de ton sépulcre comme un tronc pourri, comme un habit de gens tués, transpercés avec l'épée qui sont descendus parmi les pierres dans une fosse et comme un corps mort foulé aux pieds.

20. Tu ne seras pas mis avec eux dans le sépulcre, car tu as ravagé ta terre, tu as tué ton peuple [a], on ne parlera pas longtemps de la race des méchants.

21. Préparez la tuerie pour ses enfants à cause de l'iniquité de leurs pères, afin qu'ils ne se relèvent plus et qu'ils ne possèdent pas le pays et qu'ils ne remplissent pas le dessus de la terre de villes.

22. Je m'élèverai contre eux dit l'Éternel des armées et j'abolirai le nom de Babylone et ce qui y reste, le fils et le petit-fils, dit l'Éternel,

23. Et je la rendrai la demeure du butor et je la réduirai en marais d'eaux et je la balayerai d'un balai de destruction, dit l'Éternel des armées.

24. L'Éternel des armées a juré disant : Si cela n'arrive comme je l'ai pensé et si cela n'est pas ferme comme je l'ai arrêté dans mon conseil.

25. C'est que je détruirai dans ma terre [2] le roi d'Assyrie et je le foulerai aux pieds sur mes montagnes et son joug sera ôté de dessus eux et son fardeau de dessus leurs épaules.

26. C'est là le dessein qui a été arrêté contre toute la terre et c'est là la main étendue sur toutes les nations.

27. Car [b] l'Éternel des armées l'a arrêté en son conseil et qui l'enfreindrait ? Sa main est étendue et qui la détournerait ?

28. L'an auquel mourut le roi Achaz, cette prophétie fut prononcée.

29. Toi, toute la terre des Philistins, ne te réjouit point de ce que la verge de celui qui te frappait a été brisée, car de la racine du serpent sortira un basilic et son fruit sera un serpent brûlant qui vole [3].

30. Les plus petits seront repus et les misérables reposeront en assurance, mais je ferai mourir de faim ta postérité et on tuera ce qui sera resté de toi.

31. Toi porte, hurle, toi ville, crie, toi toute la terre des Philistins, écoule-toi, car une fumée viendra d'Aquilon et personne ne demeurera seul dans ses habitations.

32. Et que répondra-t-on aux envoyés de cette nation ? Que [c] l'Éternel a fondé Sion et que les affligés de son peuple se retireront vers elle.

Réflexions

Les promesses qu'Ésaïe faisait aux Juifs montrent que si les prophètes avaient ordre de les menacer, ils étaient aussi envoyé pour les consoler en les assurant que Dieu s'appaiserait envers eux. C'est ainsi que Dieu a toujours donné des marques de sa bonté en même temps qu'il en a donné de sa justice.

La description qu'Ésaïe fait de l'orgueil insupportable des Babyloniens, de leur puissance formidable et de l'étendue de leur domination doit nous faire considérer que, quelque grande que soit la puissance des rois de la terre et des ennemis de l'église, elle ne peut tenir contre celle de Dieu et que sa justice l'engage à confondre les superbes et les injustes.

Cela doit nous porter à la confiance en Dieu et en même temps à l'humilité, puisque l'orgueil ne lui est pas moins odieux dans les particuliers que dans les princes et dans les peuples.

Au reste, la ruine de la ville et de l'empire de Babylone prouve bien clairement la vérité et la divinité des prédications d'Ésaïe. Ce prophète touche une particularité très remarquable, c'est que cette grande et superbe ville deviendrait un marais et la demeure des bêtes sauvages, ce qui arriva en effet au bout de quelque temps comme on le sait par l'histoire.

La ruine des Philistins, II Rois XVIII.8, qui étaient les anciens ennemis du peuple de Dieu nous présente les mêmes réflexions et elle arriva en effet sous le règne d'Ézéchias, peu d'année après qu'Ésaïe eut prophétisé contre eux.

(a) v20 : Job 18.19 ; Psaumes 21.11, 37.28 et 109.13
(b) v27 : II Chroniques 20.6 ; Job 9.12 ; Proverbes 21.30 ; Daniel 4.31
(c) v32 : Psaumes 87.1-5 et 102.17

(1) v13 : Sur la montagne où le temple de Jérusalem était bâti.

(2) v25 : L'armée de Sanchérib fut détruite dans la Judée.
(3) v29 : Les Philistins avaient remportés divers avantages sur le roi Achaz, mais Ézéchias son fils devait abaisser leur puissance.

Chapitre XV

Ésaïe prophétise dans ce chapitre et dans le suivant contre les Moabites. Il prédit que leurs principales villes comme Har, Kir et d'autres qui sont ici nommées seront prises et que leur pays serait réduit aux dernières extrêmités.

LA charge [1] de Moab. Parce que Har de Moab a été ravagée de nuit, il a été défait, parce que Kir de Moab a été saccagée de nuit, il a été défait [nc1].
2. Il est monté à Bajith et à Dibon, aux hauts-lieux pour pleurer, Moab hurlera sur Nébo et sur Médeba, [a] toutes ses têtes seront chauves et ils raseront tous leur barbe.
3. Ils se ceindront de sacs dans ses rues, chacun hurlera fondant en larme sur ses toits et dans ses places.
4. Hesçbon et Elhalé se sont écriées, leur voix a été ouïe jusqu'à Jahats. À cause de cela, ceux de Moab qui seront équipés pour aller à la guerre jetteront des cris lamentables, l'âme de chacun se tourmentera au dedans de lui.
5. Mon cœur crie à cause de Moab. Ses fugitifs s'en sont fuis jusqu'à Tsobar comme [b] une génisse de trois ans, car on montera par la montée de Luhith avec des pleurs, on fera retentir le cri de l'affliction au chemin de Horonajim.
6. Car les eaux de Nimrim seront désolées, le foin est séché, l'herbe a manqué et il n'y a point de verdure.
7. C'est pourquoi ce qui sera resté à chacun et ce qu'ils auront mis en réserve sera porté à la vallée des Arabes.
8. Car le cri a environné la contrée de Moab, son hurlement ira jusqu'à Eglajim et son cri ira jusqu'à Beer-élim.
9. Même les eaux de Dimon seront remplies de sang, car j'ajouterai un surcroît de maux sur Dimon, savoir les lions contre ceux qui sont réchappés de Moab et contre les restes du pays.

(a) v2 : Jérémie 48.37-38 ; Ézéchiel 7.18
(b) v5 : Jérémie 48.5 et 34

(1) v1 : Voyez la note sus 13.1

(nc1) v1 : Apparaît deux fois dans toutes les versions.

Chapitre XVI

Le prophète dit dans ce chapitre que les Moabites enverraient des agneaux, c'est-à-dire un tribut, au roi de Jérusalem, que les Israélites habiteraient dans leur pays et que tout cela arriverait pour punition de l'orgueil et de la fierté des Moabites.

Enfin, il marque que ces menaces s'accompliraient dans trois ans.

ENVOYEZ l'agneau [1] au dominateur [2] du pays, envoyez-le du rocher qui est vers le désert à la montagne de la fille de Sion.
2. Car il arrivera que les filles de Moab [3] seront au passage d'Arnon comme un oiseau qui vole çà et là, comme une nichée chassée de son nid.
3. Prends conseil, forme une ordonnance, sers d'ombre comme une nuit en plein midi, cache ceux qui ont été chassés et ne décèle point ceux qui sont errants.
4. Que ceux de mon peuple qui ont été chassés séjournent chez toi, ô Moab ! Sois-leur une retraite contre celui qui fait le dégât, car celui qui opprime cessera, le dégât finira, ceux qui foulaient seront consumés de dessus la terre.
5. Et un trône sera établi par la miséricorde et [a] sur ce trône sera assis dans la vérité et dans la maison de David un juge qui recherchera le droit et qui sera prompt à faire justice.
6. [b] Nous avons entendu l'orgueil de Moab le très orgueilleux, sa fierté et son orgueil, son arrogance ; ses mensonges n'ont rien de ferme.
7. C'est pourquoi Moab hurlera sur Moab, chacun hurlera, vous gémirez sur les fondements de Kirharéseth, il n'y aura que gens blessés à mort.
8. Car les guerets de Hesçon et le vignoble de Sibma languissent, les princes des nations ont foulé ses meilleurs ceps qui atteignent jusqu'à Jahzer, qui courraient par le désert et ses provins qui s'étendaient et passaient au delà de la mer.
9. C'est pourquoi je pleurerai le vignoble de Sibma et de Jahzer, je t'arroserai de mes larmes, ô Hesçon et Elhâlé, car l'ennemi est tombé avec de grands cris sur tes fruits d'été et sur ta moisson.
10. [c] Et la joie et l'allégresse s'est retirée du champ fertile, on ne se réjouira plus, on n'entendra plus des cris de joie dans les vignes, celui qui foulait le vin ne le foulera plus dans les cuves, j'ai fait cesser la chanson de la vendange.
11. C'est pourquoi mes entrailles font du bruit sur Moab comme une harpe et mon ventre sur Kirhéres.
12. Et il arrivera qu'on verra que Moab se lassera pour aller au haut lieu [4] et qu'il entrera dans son sanctuaire pour prier, mais il ne pourra rien obtenir.
13. C'est là la parole que l'Éternel a prononcée dès lors sur Moab.
14. Et maintenant l'Éternel a parlé disant : Dans trois ans, tels que les ans d'un mercenaire, la gloire de Moab sera détruite avec toute cette grande multitude et le reste en sera petit, peu de chose et peu nombreux.

Réflexions

La prophétie touchant la ruine des Moabites eut son accomplissement dans le temps précis qu'Ésaïe avait marqué lorsque Salmanasar roi d'Assyrie vint faire la guerre aux Israélites. Ce prince s'empara du

royaume de Moab et les Moabites devinrent ensuite tributaires du royaume de Juda et rendirent hommage à Ézéchias après que les Assyriens eurent été défaits sous le règne de ce roi. Dieu fit prédire tous ces événements pour convaincre les Juifs de la vérité de tout ce que les prophètes annonçaient et pour leur apprendre que sa providence conduisait toutes choses.

Ce sont les mêms instructions que nous devons retirer de cette prophétie et de plusieurs autres semblables.

Il faut aussi considérer dans la désolation des Moabites la juste punition de leur fierté et des maux qu'ils avaient causés aux Juifs et les soins pleins de bonté que Dieu a pris de tout temps de son peuple.

(a) v5 : Daniel 7.14, 27 ; Michée 4.6 ; Luc 1.33
(b) v6 : Jérémie 48.29
(c) v10 : Jérémie 48.29

(1) v1 : Le tribut que les Moabites payaient auparavant en agneaux au roi d'Israël, II Rois 3.4.
(2) v1 : Au roi Ézéchias.
(3) v2 : Qui s'enfuiront ou qu'on mènera captives.
(4) v8 : De la mer ou du lac Jahzer, voyez Jérémie 48.32
(5) v12 : Pour invoquer les idoles.

Chapitre XVII

Le prophète annonce la ruine de Damas, capitale du royaume de Syrie qui est appelée ici Forteresse d'Ephraïm *c'est-à-dire, l'appui des Israélites des dix tribus, lesquels s'étaient mis sous la protection du roi de Syrie.*

Il annonce la ruine des dix tribus elles-mêmes parce qu'elles avaient abandonnés Dieu pour servir des idoles.

La charge de Damas. Voici Damas est réduite à n'être plus une ville et elle ne sera qu'un monceau de ruines.

2. Les villes de Haroher seront abandonnées, elles deviendront des parcs de brebis qui y reposent sans que personne les épouvante.

3. La forteresse sera ôtée à Éphraïm et le royaume à Damas et au reste de la Syrie. Ils seront comme la gloire des enfants d'Israël [1] dit l'Éternel des armées.

4. Et il arrivera en ce jour-là que la gloire de Jacob sera diminuée et que la graisse de son corps sera amaigrie.

5. Et il en sera comme quand le moissonneur cueille les blés et moissone les épis avec son bras, même il en arrivera comme quand on ramasse les épis [a] dans la vallée des Réphaïns.

6. Mais il y demeurera quelques grapillages, comme quand on secoue l'olivier et qu'il reste deux ou trois olives au haut des branches ou quatre ou cinq dans ses branches fertiles dit l'Éternel le Dieu d'Israël.

7. En ce jour-là, l'homme jettera sa vue vers celui qui l'a formé et ses yeux regarderont vers le saint d'Israël [2].

8. Et il ne jettera plus sa vue vers les autels qui sont l'ouvrage de ses mains et il ne regardera plus ce que ses mains auront fait, ni les bocages, ni les tabernacles.

9. En ce jour-là ses villes les plus fortes qui auront été abandonnées à cause des enfants d'Israël seront comme un bois taillis et des rameaux abandonnés et il y aura une entière désolation.

10. Parce que tu as oublié le Dieu de ton salut et que tu ne t'es point souvenue du rocher de ta force, à cause de cela tu planteras des plantes excellentes et des provins étrangers.

11. Le jour, tu feras croître ce que tu auras planté et le matin tu feras germer ta semence, mais au jour de la jouissance, la moisson sera enlevée et il y aura une douleur désespérée.

12. Malheur sur la multitude de plusieurs peuples qui bruissent comme les mers bruissent et sur le bruit retentissant des nations qui est semblable au bruit des eaux impétueuses !

13. Les nations font du bruit comme une tempête éclatante de grosses eaux, mais il menacera et elle s'enfuira loin et elle sera dissipée comme la poussière des montagnes chassées par le vent et comme un amas de poudre chassé par un tourbillon.

14. Au soir tout sera dans le trouble, mais avant le matin il ne paraîtra plus rien. C'est là la portion de ceux qui nous aurons fourragés et le lot de ceux qui nous auront pillés.

Réflexions

On lit dans le second livre des rois, II Rois XVI, le récit de la destruction du royaume de Damas qu'Ésaïe avait prédite. Tiglat-piléser, roi des Assyriens prit cette ville, la ruina, en transporta les habitants et fit mourir son roi.

Et peu d'année après, le royaume d'Israël, qui s'était ligué avec les Syriens contre le royaume de Juda, fut aussi subjugué et totalement éteint par les mêmes Assyriens qui avaient conquis le royaume de Damas, II Rois XVII. Par ce moyen, les Syriens et les Israélites qui avaient attaqué injustement le roi de Juda, furent punis de leur injustice comme Ésaïe l'avait prédit à diverses fois et les Israélites en particulier reçurent le juste châtiment que méritait leur idolâtrie. Tellement que la justice divine et la vérité des prédictions d'Ésaïe parurent dans la destruction de l'un et de l'autre de ces royaumes.

(a) v5 : Josué 15.8

(1) v3 : Il en sera d'eux comme des enfants d'Israël dont la gloire, c'est-à-dire le royaume, fut détruite par les Assyriens.
(2) v7 : Les Israélites qui seront restés dans le pays des dix tribus reviendront au culte du vrai Dieu et renonceront à l'idolâtrie.

Chapitre XVIII

Ce chapitre a de l'obscurité et il est difficile d'en marquer le sens avec certitude à cause des expressions figurées qui s'y trouvent et qu'on peut expliquer en plus d'une manière et parce que l'histoire ne nous fournit pas assez de lumière sur ce sujet.

L'explication qui paraît la plus vraisemblable est que le roi d'Éthiopie étant sur le point de marcher contre le roi d'Assyrie qui attaquait les Juifs, inviterait les Égyptiens à se joindre à lui, mais que Dieu confondrait les desseins des Assyriens et qu'il délivrerait Jérusalem par sa seule puissance.

MALHEUR [1] au pays qui fait ombre avec ses ailes, qui est au delà des fleuves de Cus [2] !

2. Qui envoie par mer des ambassadeurs dans des vaisseaux de jonc sur les eaux en disant : Allez, messagers légers, vers la nation [3] de grand attirail et brillante, vers le peuple qui est terrible depuis son commencement et dans la suite, vers la nation qui mesure au cordeau [4] et qui est foulée [5] et dont les fleuvent inondent le pays [6].

3. Vous, tous les habitants du monde et vous qui demeurez dans le pays, sitôt que l'enseigne sera élevée sur les montagnes, regardez et sitôt que le cornet aura sonné, écoutez.

4. Car ainsi m'a dit l'Éternel : Je me tiendrai en repos et je regarderai mon domicile arrêté comme une chaleur brillante de lumière et comme une nuée qui donne de la rosée dans la chaleur de la moisson.

5. Car avant la moisson, lorsque le bouton sera venu en sa perfection et que la fleur sera devenue une grappe prête à meurir [nc1], il coupera les branches avec des serpes et il ôtera les sarments et les retranchera.

6. Ils seront tous ensembles abandonnés aux oiseaux de proie des montagnes et aux bêtes du pays, les oiseaux de proie passeront l'été sur eux et toutes les bêtes du pays y passeront l'hiver.

7. En ce temps-là, on apportera un présent à l'Éternel des armées au lieu où le nom de l'Éternel des armées habite, à la montagne de Sion, de la part du peuple de grand attirail et brillant, de la part du peuple qui est terrible depuis son commencement et dans la suite et de la part de la nation qui mesure au cordeau et qui est foulée et dont les fleuves inondent le pays.

Réflexions

On voit dans le chapitre XIX du deuxième livre des rois les deux événements que le prophète Ésaïe marque ici.

L'un, que Tirhaca, roi d'Éthiopie, viendrait avec son armée pour combattre Sennachérib, roi d'Assyrie, qui assiégeait alors Jérusalem.

L'autre, que l'armée de Sennachérib fut détruite par un ange et que ce prince étant de retour dans ses états y périt misérablement.

Ainsi ce fut Dieu lui-même, et non pas le roi d'Éthiopie, qui délivra Jérusalem et qui fit tomber sa vengeance sur les Assyriens. en quoi il fit paraître son pouvoir infini et son amour envers son peuple.

(1) v1 : On peut aussi traduire : *Hola* ou *Ô terre*, comme Ésaïe 55.1.
(2) v1 : Les Cusçiens arabes ou les Éthiopiens voisins de l'Égypte.
(3) v2 : Vers les Égyptiens qui sont une nation ancienne et puissante.
(4) v2 : Les terres se mesuraient souvent au cordeau en Égypte à cause des inondations du Nil qui les couvraient toutes.
(5) v2 : Ou qui foule tout.
(6) v2 : L'Égypte était inondée par les eaux du Nil qui les rendaient fertiles.

(nc1) v5 : Comment faut-il interprêter *meurir* ? Mûrir ?
Meurir :
Écrit par Antoine Furetière le dimanche 01 Janvier 1690
Devenir meur, rendre meur. Tous les fruits meurissent en leur saison. Les figues, ni le vin ne merissent pas dans les pays froids, c'est le grand chaud qui meurit les melons.
Meurir, se dit figurément en choses morales. Il faut laisser meurir cette affaire, meurir l'apostume. On dit aussi d'un emporté, que l'âge le meurira, qu'il deviendra sage avec le temps.
On dit proverbialement, qu'avec le temps et la paille les neffles meurrissent, pour dire, qu'il faut avoir de la patience en toutes choses.

Chapitre XIX

Ce chapitre est une prophétie contre les Égyptiens, laquelle marque qu'ils seraient divisés les uns contre les autres et qu'un roi puissant exécuterait contre eux les jugements de Dieu, versets 1-17.

Ésaïe prédit aussi que la connaissance et le service de Dieu s'établiraient en Égypte, versets 18-25.

LA charge de l'Égypte. Voici, l'Éternel va monter sur une nuée légère et il entrera en Égypte. Et les idoles d'Égyptes seront ébranlées devant sa face et le cœur de l'Égypte se fondra au milieu d'elle.

2. Et je ferai venir pêle-mêle l'Égyptien contre l'Égyptien et chacun fera la guerre contre son frère et chacun contre son ami, ville contre ville, royaume contre royaume.

3. L'esprit de l'Égypte s'évanouira au milieu d'elle et je dissiperai son conseil, ils interrogeront les idoles et les enchanteurs et les esprits de python et les diseurs de bonne aventure,

4. Et je livrerai l'Égypte dans la main d'un seigneur rude et un roi cruel dominera sur eux dit le Seigneur, l'Éternel des armées,

5. Et les eaux de la mer manqueront et le fleuve sèchera et tarira,

6. Et on fera détourner les fleuves, les ruisseaux des digues s'abaisseront et se sècheront, les roseaux et les joncs seront coupés.

7. Les prairies qui sont auprès des ruisseaux et sur l'embouchure du fleuve et tout ce qui aura été semé vers les ruisseaux sèchera et sera jeté loin et ne sera plus.

8. Et les pécheurs gémiront et tous ceux qui jettent le hameçon dans le fleuve seront dans le deuil et ceux qui étendent les filets sur les eaux languiront.

9. Ceux qui travaillent en lin et en fin crêpe et ceux qui font des tissus de filets seront honteux,

10. Et ses chaussées seront rompues et tous ceux qui font des viviers seront dans l'abattement.

11. Certainement les principaux de Tsohan [1] ont perdu le sens, les sages d'entre les conseils de Pharaon sont un conseil abruti. Comment dites-vous à Pharaon : Je suis fils des sages, le fils des anciens rois ?

12. Où sont-ils ? Où sont tes sages ? Qu'ils t'annoncent maintenant, s'ils le savent, ce que l'Éternel des armées a arrêté contre l'Égypte.

13. Les principaux de Tsohan ont perdu le sens, les principaux de Noph [2] se sont trompés, les cantons des tribus d'Égypte l'ont fait égarer.

14. L'Éternel a versé au milieu d'elle un esprit d'étourdissement et on a fait errer l'Égypte dans toutes ses œuvres comme un homme ivre se vautre dans ce qu'il a vomi.

15. Et il n'y aura rien qui serve à l'Égypte de tout ce que fera la tête ou la queue, le rameau ou le jonc [3].

16. En ce jour-là, l'Égypte sera comme les femmes et elle sera éperdue et épouvantée à cause de la main levée de l'Éternel des armées, laquelle il va lever contre elle,

17. Et la terre de Juda sera l'effroi de l'Égypte, quiconque fera mention d'elle en sera épouvanté en soi-même à cause du dessein que l'Éternel des armées a formé contre elle.

18. En ce temps-là il y aura cinq villes dans le pays d'Égypte qui parleront le language de Canaan et qui jureront à l'Éternel des armées et l'une d'entre elles sera appelée la ville de destruction [4].

19. En ce jour-là il y aura un autel à l'Éternel au milieu du pays d'Égypte et un monument dressé à l'Éternel sur sa frontière,

20. Et cela sera pour signe et pour témoignage à l'Éternel des armées dans la pays d'Égypte, car ils crieront à l'Éternel à cause de ceux qui les opprimeront et il leur enverra un libérateur et un grand protecteur qui les délivrera,

21. Et l'Éternel se fera connaître à l'Égypte et en ce jour-là l'Égypte connaîtra l'Éternel et le servira en offrant des sacrifices et des gâteaux, elle vouera des vœux à l'Éternel et les accomplira.

22. L'Éternel frappera donc les Égyptiens, il les guérira après les avoir frappés et ils retourneront jusqu'à l'Éternel, lequel sera fléchis par leur prières et les guérira.

23. En ce jour-là il y aura un chemin battu de l'Égypte en Assur et Assur viendra en Égypte et l'Égypte en Assur et l'Égypte sera assujettie à Assur.

24. En ce jour-là Israël sera joint pour troisième partie à l'Égypte et à Assur et la bénédiction sera au milieu de la terre.

25. Ce que l'Éternel des armées bénira disant : Bénie soit l'Égypte qui est mon peuple et Assur qui est l'ouvrage de mes mains et Israël qui est mon héritage.

Réflexions

L'histoire éclaircit parfaitement les prédictions que ce chapitre contient.

Après la mort de Séthon, roi d'Égypte, les Égyptiens eurent douze rois qui se firent la guerre pendant longtemps, après quoi toute l'Égypte fut soumise à un seul prince nommé Psammitichus. Ensuite les Égyptiens furent attaqués par le roi d'Assyrie et par Nabuchonodosor qui se les assujettit et au bout de quelque temps, l'Égypte, la Judée et l'Assyrie furent sous la domination d'un même monarque.

Ésaïe dit sur la fin de ce chapitre que les villes d'Égypte parleraient le langage de Canaan, qu'il y aurait un autel du Seigneur dans ce pays-là et que les Égyptiens invoqueraient Dieu et lui sacrifieraient.

Cela regarde premièrement ce qui arriva lorsque les Juifs se retirèrent en Égypte après la ruine de Jérusalem et lorsque dans la suite ils y bâtirent un temple qu'on appela le temple d'Onias, ce qui attira plusieurs Égyptiens au culte du vrai Dieu.

Mais cette prophétie ne trouve son sens parfait que dans les temps de l'Évangile où les Égyptiens et les autres peuples furent convertis et réputés par ce moyen le peuple de Dieu, tout de même que les Israélites.

(1) v11 : C'était une ville d'Égypte très ancienne nommée autrement Tanis. Voyez Nombres 13.23.
(2) v13 : Noph, appelée autrement Mamphis, était une autre ville célèbre de l'Égypte.
(3) v15 : Voyez la note sus 9.13.
(4) v18 : En Grec : Heliopolis où le soleil était adoré.

Chapitre XX

Dieu commande à Ésaïe de marcher sans souliers et nu, c'est-à-dire sans robe et n'ayant que les habits de dessous, pour marquer que dans trois ans les Égyptiens et ceux de Cus seraient emmenés captifs sans habits et pieds nus par les Assyriens et que par là les Juifs reconnaîtraient qu'ils avaient eu tort de croire que le roi d'Égypte les garantirait du roi d'Assyrie.

L'ANNÉE que Tartan envoyé par Sargon [1] roi d'Assyrie vint contre Asçod et combattit contre Asçod et la prit.

2. En ce temps-là l'Éternel parla par le ministère d'Ésaïe fils d'Amots et lui dit : Va et délie le sac [2] de dessus tes reins et déchausse tes soulliers de tes pieds. Ce qu'il fit, allant nu [3] et déchaussé.

3. Et l'Éternel dit : Comme Ésaïe mon serviteur a marché nu et déchaussé, ce qui est un signe et un prodige contre l'Égypte et contre Cus [4] pour trois années.

4. Ainsi le roi d'Assur emmenera d'Égypte et de Cus prisonniers et captifs les jeunes et les vieux nus et déchaussés, ayant des habits courts [5], ce qui est l'opprobre de l'Égypte.

5. Ils seront effrayés et ils seront honteux à cause de Cus qui était celui auquel ils regardaient à cause de l'Égypte qui était leur gloire [6].

6. Et celui qui habite en cette île [7] dira en ce jour-là : Voilà en quel état est celui auquel nous regardions, où nous avons eu refuge pour avoir du secours afin que nous fussions délivrés de la rencontre du roi d'Assur et comment pourrons-nous échapper ?

Réflexions

Cette prophétie fut vérifiée lorsque le roi d'Assyrie porta la guerre jusqu'en Égypte, y prit plusieurs villes en emmena un grand nombre d'Égyptiens prisonniers dans son pays. Cela devait désabuser les Juifs qui s'assuraient sur les Égyptiens et leur apprendre à se confier en Dieu seul.

(1) v1 : Sanchérib ou, selon d'autres Essarhaddon.
(2) v2 : C'est-à-dire : l'habit chétif et grossier.
(3) v2 : C'est-à-dire : ayant quitté sa robe.
(4) v3 : C'est-à-dire : contre les Cusciens ou les Éthiopiens, voisins de l'Arabie et de l'Égypte.
(5) v4 : Voyez la note sur II Samuel 10.4
(6) v5 : Les Juifs qui attendaient du secours des Égyptiens et des Éthiopiens seront confus.
(7) v6 : Le mot hébreu signifie aussi *une nation, un pays*, Ésaïe 42.4

Chapitre XXI

Ce chapitre contient deux prédictions.

La première, touchant la ruine des Babyloniens qui tomberaient sous la puissance des Perses et des Mèdes.

La seconde regarde ceux de Duma et les arabes de Kédar qui devaient aussi éprouver les derniers malheurs. Ceux de Duma étaient de la postérité des Ismaélites.

LA charge du désert de la mer. Il vient du désert et de la terre formidable comme des tourbillons qui s'élèvent du pays du Midi pour traverser.

2. Une vision terrible m'a été déclarée. Le perfide est perfide, celui qui saccage saccage toujours. Hélamites, montez. Mèdes, assiégez. J'ai fait cesser tous les soupirs [1].

3. C'est pourquoi mes reins ont été remplis de douleur et des angoisses m'ont saisi, telles que sont les angoisses de celle qui enfante, je me suis tourmenté à cause de ce que j'ai ouï et j'ai été éperdu à cause de ce que j'ai vu.

4. Mon cœur a été agité çà et là et j'ai tremblé de frayeur, on m'a rendu effrayante la nuit de mes plaisirs.

5. Qu'on dresse la table, qu'on fasse le guet, qu'on boive. Levez-vous capitaines, oignez le bouclier.

6. Car ainsi me dit le Seigneur : Va, pose la sentinelle et qu'elle rapporte ce qu'elle verra. [2].

7. Et elle vit un chariot, un couple de gens à cheval [3], un chariot tiré par des ânes et un chariot tiré par des chameaux et elle les considéra attentivement.

8. Et elle s'écria : C'est un lion. [a] Seigneur, je me tiens en sentinelle continuellement de jour et je me tiens dans ma garde toutes les nuits.

9. Et voici venir le chariot d'un homme, un couple de gens à cheval. Alors elle parla et dit : [b] Elle est tombée, elle est tombée Babylone et toutes les images taillées de ses dieux ont été brisées et jetées par terre.

10. C'est ce que j'ai foulé et le grain que j'ai battu dans mon aire. Je vous ai annoncé ce que j'ai ouï de l'Éternel des armées, du Dieu d'Israël.

11. La charge de Duma [4]. On crie à moi de Séhir. Sentinelle, qu'est-il arrivé depuis le soir ? Sentinelle, qu'est-il arrivé depuis la nuit ?

12. La sentinelle a dit : Le matin est venu et la nuit aussi. Si vous le demandez avec empressement, retournez et venez.

13. La charge contre l'Arabie. vous passerez pêle-mêle la nuit dans la forêt, dans les sentiers de Dédanim :

14. Venez avec des eaux au devant de celui qui a soif, habitants du pays de Téma, venez avec du pain au devant de celui qui a pris la fuite,

15. Car ils ont pris la fuite de devant les épées, de devant l'épée dégainée et de devant l'arc tendu et de devant le fort de la bataille,

16. Car ainsi a dit le Seigneur : Dans une année, telles que sont les années d'un mercenaire, toute la gloire de Kédar [5] prendra fin,

17. Et le reste du nombre des puissants archers des enfants de Kédar sera diminué, car l'Éternel le Dieu d'Israël a parlé.

Réflexions

Ésaïe prédit dans ce chapitre que Babylone serait prise par les Perses et les Mèdes. Il appelle ces peuples pour l'assiéger et pour s'en rendre maître et il marque expressément qu'ils prendraient cette ville dans une nuit où le roi de Babylone ferait un festin et se livrerait aux plaisirs. Ce qui arriva en effet comme on le sait par l'histoire et par ce qu'on lit sur la fin du chapitre V de Daniel.

Il y a dans cette prophétie qui fut prononcée si longtemps à l'avance un caractère bien sensible de divinité et de majesté.

Les Iduméens et les Arabes qui sont ici nommés furent aussi envahis par les Assyriens. Par là Dieu voulut faire la punition de l'idolâtrie de ces peuples et venger les maux qu'ils avaient faits aux Juifs.

(a) v8 : Habacuc 2.1
(b) v9 : Jérémie 51.8 ; Apocalypse 14.8 et 18.2

(1) v2 : Les soupirs que les Babyloniens faisaient pousser à ceux qu'ils opprimaient.
(2) v6 : Ce qui suit est une vision qui marque l'approche des ennemis qui viendraient contre Babylone.
(3) v7 et v9 : Ou un chariot tiré par deux chevaux.
(4) v11 : C'était une ville de l'Idumée.
(5) v16 : C'était un pays de l'Arabie.

Chapitre XXII

Après qu'Ésaïe a prédit dans les chapitres précédents la ruine des peuples idolâtres qui avaient opprimé les Juifs, il annonce dans celui-ci les malheurs qui tomberaient sur les Juifs eux-mêmes malgré toutes les précautions que les habitants de Jérusalem prendraient pour se garantir de leurs ennemis et il dit que cela arriverait parce que les Juifs s'abandonnaient à la joie et à la dissolution dans un temps où Dieu les appelaient à la repentance, versets 1-14.

Le prophète prédit après cela que Sçebna, qui était l'un des principaux officiers du roi Ézéchias

dans le temps que Sanchérib assiégeait Jérusalem, serait ôté de son emploi et qu'Éliakim lui succèderait, versets 15-25.

Ce qui est dit ici de Sçebna donne lieu de croire que cette prophétie regarde ce qui arriva lorsque les Assyriens vinrent contre Jérusalem et qu'ils emmenèrent captif à Babylone Manassé fils d'Ézéchias comme cela est dit dans II Chroniques 33.11.

LA charge contre la vallée de la vision. Qu'as-tu maintenant que tu es toute montée sur les toits [1] ?

2. Ville pleine de troubles, ville bruyante, ville qui ne demandais qu'à se réjouir ? Ceux des tiens qui ont été tués n'ont pas été tués par l'épée et ne sont pas morts par la guerre [2].

3. Tous tes conducteurs ont pris la fuite ensemble, ils ont été liés par les archers, tous ceux qui ont été trouvés des tiens ont été liés ensemble s'en étant fuis bien loin.

4. C'est pourquoi j'ai dit : [a] Retirez-vous de moi, je pleurerai amèrement. Ne vous empressez point de me consoler sur la désolation de la fille de mon peuple [3],

5. Car c'est un jour de trouble, d'oppression et de perplexité envoyé par le Seigneur l'Éternel des armées dans la vallée de la vision, ils [nc1] s'en va démolir la muraille et le cri en ira jusqu'à la montagne.

6. Même Hélam a pris le carquois, il y a des hommes montés sur des chariots et Kir [4] a détaché le bouclier.

7. Et il est arrivé que tes plus belles vallées ont été remplies de chariots et les cavaliers se sont tous rangés en bataille contre la porte.

8. Et on a découvert ce qui couvrait Juda et tu as regardé en ce jour-là vers les armes de la maison du parc [5].

9. Et vous avez vu que les brêches de la cité de David étaient grandes et vous avez assemblé les eaux du bas étang.

10. Et vous avez fait le dénombrement des maisons de Jérusalem et vous avez démoli les maisons pour fortifier la muraille.

11. Vous avez aussi fait un réservoir d'eaux entre les deux murailles pour les eaux du vieux étang, mais vous n'avez point regardé à celui qui l'a faite et formée dès longtemps.

12. Et le Seigneur, l'Éternel des armées, vous a appelés ce jour-là aux pleurs et au deuil et à vous arracher les cheveux et à ceindre le sac

13. Et voici il n'y a que joie et qu'allégresse, on tue des bœufs, on égorge des moutons, on mange la chair et on boit du vin et on dit : [b] Mangeons et buvons, car nous mourrons demain.

14. Or l'Éternel des armées m'a déclaré et m'a dit : Si jamais cette iniquité vous est pardonnée, que vous n'en mourriez, a dit le Seigneur, l'Éternel des armées.

15. Ainsi a dit le Seigneur, l'Éternel des armées : Va, entre chez le trésorier, vers ce maître d'hôtel Sçebna et dis-lui :

16. Qu'as-tu a faire ici ? Et qui as-tu ici qui t'appartienne que tu te sois taillé ici un sépulcre ? Il taille un lieu éminent pour son sépulcre et il se creuse une demeure dans le roc.

17. Voici, ô homme, l'Éternel te transportera bien loin et t'enveloppera entièrement.

18. Il te fera rouler fort vite comme une boule dans un pays large et spacieux, tu mourras là et c'est là que ton char magnifique sera la honte de la maison de ton seigneur,

19. Et je te chasserai de ton poste et je te déposerai de ton emploi.

20. Et il arrivera en ce jour-là que j'appellerai mon serviteur Éliakim fils de Hilkija,

21. Et je le vêtirai de ton habit et le fortifierai de ta ceinture et je mettrai ton autorité entre ses mains et il sera pour père à ceux qui habitent à Jérusalem et à la maison de Juda,

22. [c] Et je mettrai la clef de la maison de David sur son épaule et il ouvrira et il n'y aura personne qui ferme et il fermera et il n'y aura personne qui ouvre.

23. Et je l'attacherai comme un clou dans un lieu ferme et il sera un trône de gloire à la maison de son père.

24. Et toute la gloire de la maison de son père, de ses parents et de ses parentes reposera sur lui, toutes sortes d'ustensiles depuis les ustensiles des tasses jusqu'à tous les ustensiles des instruments de musique [6].

25. En ce jour-là, dit l'Éternel des armées, le clou qui avait été attaché dans un lieu ferme sera ôté et étant retranché il tombera et tout ce qui était attaché sera retranché [7], car l'Éternel a parlé.

Réflexions

Les menaces qu'Ésaïe faisait contre Jérusalem après avoir menacé les autres nations montrent que Dieu n'épargne pas son peuple et ceux qui font profession de le servir lorsqu'il leur arrive de l'offenser et que les nations et les viles où l'impiété règne sont enfin exposées à sa vengeance sans que rien puisse les garantir. Il paraît sur tout ce chapitre que l'une des choses qui marquent le plus grand endurcissement et qui engagent le plus Dieu à punir les hommes, c'est lorsqu'ils sont insensibles à ses châtiments et qu'ils se livrent à la joie, aux plaisirs et à la dissolution dans le temps qu'il les appelle à l'humiliation et à la repentance.

La prédication qu'Ésaïe fait de la déposition de Sçebna, qui est représenté ici comme un homme vain et superbe, et de l'élévation d'Éliakim fait voir que ce qui arrive aux particuliers est dirigé par la providence aussi bien que ce qui arrive aux peuples et aux rois et que Dieu élève et abaisse ceux qu'il lui plaît selon les vues qu'il se propose.

(a) v4 : Jérémie 4.19 et 9.1
(b) v13 : Ésaïe 56.12 ; I Corinthiens 15.32
(c) v22 : Job 12.14 ; Apocalypse 3.7

(1) v1 : Les Juifs montaient sur les plates-formes de leurs maisons dans les temps de calamité.

(2) v2 : Ceux qui furent pris avec Manassé ne périrent pas par l'épée, ce roi et les principaux ayant pris la fuite.
(3) v4 : De la ville et du peuple de Jérusalem.
(4) v6 : C'était un palais de la Médie qui était alors soumis aux Assyriens.
(5) v8 : C'était un arsenal où il y avait toutes sortes d'armes.
(6) v24 : Ou des outres, des vaisseaux à vin. Ceci marque les fonctions et l'office de ceux qui exerçaient les principaux emplois dans les maisons des rois de Juda.
(7) v25 : C'est-à-dire : Sçebna dont il a été parlé ci-dessus, versets 15-19, sera privé de ses emplois.

(nc1) v5 : Au singulier : *Il* ?

Chapitre XXIII

C'est ici une prophétie qui marque que les Tyriens, qui étaient voisins des Juifs et qui se tenaient fiers de leur puissance, seraient abaissés.

LA charge contre Tyr. Hurlez, ô navire de Tarscis [1], car elle est détruite, tellement qu'il n'y a plus de maison et qu'on y viendra plus. Ceci leur a été annoncé du pays de Kittim [2].

2. Vous qui habitez dans l'île [3], taisez-vous et toi qui étais remplie par les marchands de Sidon, par ceux qui traversaient la mer.

3. Les grains de Scihor qui croissent parmi les grandes eaux, la moisson du fleuve, c'était ton revenu [4], et elle était la foire des nations.

4. Sois honteuse, ô Sidon, car la mer, la force de mer a parlé disant : Je n'ai point été en travail d'enfant et je n'ai point enfanté et je n'ai point nourri de jeunes gens, ni élevé aucunes vierges.

5. Lorsque le bruit en aura été entendu en Égypte, on sera saisi de douleur d'apprendre ce qui est arrivé à Tyr.

6. Passez en Tarscis, hurlez vous qui habitez dans les îles.

7. N'est-ce pas ici votre ville qui faisait votre joie ? Celle dont l'antiquité est depuis si longtemps ira sur ses pieds bien loin habiter dans un pays étranger.

8. Qui a pris ce conseil contre Tyr, laquelle couronne ses habitants, de laquelle les marchands sont des princes et dont les facteurs sont les plus honorables de la terre ?

9. L'Éternel des armées a pris ce conseil ici pour flétrir l'orgueil des superbes et pour avilir tous les plus honorables de la terre.

10. Traverse ton pays comme un rivière, ô fille de Tarscis, tu n'a plus de ceinture.

11. Il a étendu sa main sur la mer et il a fait trembler les royaumes, l'Éternel à donné l'ordre à un marchand [5] de détruire ses forteresses.

12. Et il a dit : Tu ne continueras plus à te glorifier quand tu seras opprimée, vierge fille de Sidon [6], lève-toi, traverse Kittim, encore n'y aura-t-il point de repos pour toi.

13. Voici le pays des Caldéens, ce peuple-là n'était point autrefois. Assur l'a fondé pour les gens de marine, on a dressé des forteresses, on a élevé ses palais et il l'a mise en ruine.

14. Hurlez, navires de Tarscis, car votre force est détruite.

15. Et il arrivera en ce jour-là que Tyr sera mise en oubli durant septante années selon les jours d'un roi [7]. Au bout de septante années, Tyr chantera comme une chanson de prostituée.

16. Prends la harpe, fais le tour de la ville, prostituée qui avait été mise en oubli, chante avec force, multiplie tes chants afin qu'on se souvienne de toi [8].

17. Et il arrivera au bout de septante années que l'Éternel visitera Tyr, mais elle retournera au salaire de sa prostitution et elle se prostituera avec tous les royaumes des pays qui sont sur la face de la terre.

18. Enfin son trafic et son salaire sera consacré à l'Éternel, il n'en sera rien réservé, ni serré, car son trafic sera pour ceux qui habitent en la présence de l'Éternel pour manger jusqu'à être rassasiés et pour avoir des habits qui durent [9].

Réflexions

La prédiction contenue dans ce chapitre s'accomplit lorsque Nébucadnetsar roi de Babylone prit la ville de Tyr après un long siège.

Il y a ceci de remarquable dans ce chapitre que le prophète dit expressément que Tyr serait désolée pendant septante ans, qu'au bout de ce temps-là elle serait rétablie, que son commerce fleurirait de nouveau et qu'elle ferait même hommage à Dieu de ses richesses. Toutes ces choses arrivèrent à la ville de Tyr. Après être tombée sous la puissance des Babyloniens, elle se releva de sa ruine, elle devint très considérable et recouvra sa liberté jusqu'au temps d'Alexandre le Grand.

Dans la suite, les Juifs retirèrent divers avantages des Tyriens et enfin, l'Évangile fut annoncé dans le pays de Tyr.

En tout cela, on voit des preuves évidentes de la divinité de ces prophéties, mais aussi bien que de la providence qui gouverne le monde et qui le préside sur tout ce qui y arrive.

(1) v1 : Les flottes de Tarcis qui faisaient le commerce avec les Tyriens.
(2) v1 : De la Grèce ou de la Macédoine.
(3) v2 : À Tyr.
(4) v3 : Les grains qui venaient de l'Égypte où ils croissaient par le débordement du Nil portaient l'abondance à Tyr.
(5) v11 : Hébreux : Contre Canaan, c'est-à-dire contre Tyr qui était, de même que Sidon, une ville des anciens Cananéens ou Phénitiens. Genèse 10.15-19.
(6) v12 : Les Tyriens étaient une colonie des Sidoniens.
(7) v15 : Ou comme durant la vie d'un roi.
(8) v16 : Cela veut dire que les Tyriens tâcheraient de rétablir leur commerce.
(9) v18 : Ou : et pour serrer les vieilles provisions.

Chapitre XXIV

Il est parlé dans ce chaptre de l'extrême désolation qui arriverait dans la Judée à cause des péchés des Juifs, cependant Ésaïe promet que l'on verrait Jérusalem rétablie.

VOICI, l'Éternel s'en va rendre le pays vide et l'épuiser et il le fera changer de face et il dispersera ses habitants.

2. [a] Et tel sera le sacrificateur que le peuple, tel le maître que son serviteur, telle la dame que sa servante, tel le vendeur que l'acheteur, tel celui qui prête que celui qui emprunte, tel le créancier tel que celui duquel on exige.

3. Le pays sera entièrement vidé et entièrement pillé, car l'Éternel a prononcé cet arrêt-là.

4. La terre est dans le deuil, elle est déchue, le monde est languissant, il est déchu. Les plus considérables du peuple de ce pays sont languissants.

5. Le pays a été profané par ses habitants parce qu'ils ont transgressé les lois, ils ont changé les ordonnances et ont violé l'alliance éternelle.

6. C'est pourquoi l'imprécation du serment a dévoré le pays et ses habitants ont été mis en désolation. À cause de cela les habitants du pays sont consumés et peu de gens y sont demeurés de reste.

7. Le vin excellent pleure, la vigne languit, tous ceux qui avaient le cœur joyeux soupirent.

8. [b] La joie des tambours a cessé, le bruit de ceux qui se réjouissent est fini, la joie de la harpe a cessé.

9. On ne boira plus de vin avec des chansons, la cervoise sera amère à ceux qui la boivent.

10. La ville de confusion a été ruinée, toute maison est fermée, tellement que nul n'y entre.

11. Il y aura des cris dans les places parce que le vin manquera, toute la joie est tournée en obscurité, l'allégresse du pays s'en est allée.

12. Il ne reste dans la ville qu'une solitude et la porte est frappée d'une ruine éclatante,

13. Car il arrivera au milieu du pays et parmi les peuples comme quand on secoue l'olivier et quand on grapille après avoir achevé de vendanger.

14. Ceux-là élèveront leur voix et se réjouiront avec un chant de triomphe et ils pousseront des cris de joie de devers la mer à cause de la majesté de l'Éternel.

15. C'est pourquoi, glorifiez l'Éternel dans les vallées et le nom de l'Éternel le Dieu d'Israël dans les îles de la mer.

16. Nous avions entendu du bout de la terre des cantiques qui annonçaient la gloire du juste, mais j'ai dit : Je suis exténué, je suis exténué. Malheur à moi, les prévaricateurs ont prévariqué, ils ont prévariqué comme les prévaricateurs ont accoutumé de faire.

17. La frayeur, la fosse et le piège sont sur toi habitant du pays.

18. [c] Et il arrivera que celui qui s'enfuira à cause du bruit de la frayeur tombera dans la fosse et celui qui sera remonté hors de la fosse sera pris dans le piège, car les bondes d'en-haut sont ouvertes et les fondements de la terre tremblent.

19. Le pays est entièrement froissé, le pays est entièrement écrasé, le pays est entièrement remué de sa place.

20. Le pays chancellera entièrement comme un homme ivre et sera transporté comme une loge et son péché s'appesantira sur lui tellement qu'il tombera et qu'il ne s'en relèvera plus.

21. Et il arrivera en ce jour-là que l'Éternel visitera dans un lieu élevé l'armée superbe et les rois superbes de la terre sur la terre.

22. Et ils seront assemblés en troupe comme des prisonniers dans un fosse et ils seront enfermés dans un prison et après plusieurs jours ils seront visités.

23. [d] La lune rougira et le soleil sera honteux quand l'Éternel des armées règnera en la montagne de Sion et à Jérusalem et il sera glorieux en la présence de ses anciens.

Réflexions

On voit dans ce chapitre une prédiction des malheurs qui menaçaient les Juifs. Ésaïe annonce que leur pays allait être entièrement désolé parce que ce pays avait été profané et souillé par les crimes de ses habitants et parce qu'ils avaient violé l'alliance divine.

On peut voir par là à quoi doivent s'attendre ceux qui imitent les Juifs dans leur rébellion et dans leur ingratitude. Dieu exécute à la fin sur eux les arrêts de sa justice et ils les accable de ses jugements, mais s'il ne punit pas toujours par des peines temporelles ceux qui transgressent son alliance et ses lois, il les punira infailliblement dans la vie à venir, les menaces de l'Évangile n'étant pas moins expresses, ni moins certaines que celles des anciens prophètes. D'un autre côté, les promesses que Dieu fait ici d'établir son règne et de manifester encore sa gloire à Jérusalem après l'avoir affligée marquent sa miséricorde envers son peuple.

Ces promesses nous regardent aussi bien que les Juifs, puisque c'est dans la manifestation de Jésus-Christ et dans l'établissement de son règne que nous en voyons le parfait accomplissement.

(a) v2 : Osée 4.9
(b) v8 : Jérémie 7.34, 16.9 et 25.10 ; Ézéchiel 26.13 ; Osée 2.11
(c) v18 : Jérémie 48.44
(d) v23 : Ésaïe 13.10 ; Ézéchiel 32.7 ; Joël 2.31 et 3.15

Chapitre XXV

C'est ici un cantique de louange pour les bénédictions que Dieu accorderait à son peuple en le délivrant et en abaissant ses ennemis.

ÉTERNEL, tu es mon Dieu, je t'exalterai, je célèbrerai ton nom, car tu as fait des choses merveilleuses, tes desseins formés dès longtemps se sont trouvés être la fermeté même.

2. Car tu as fait de la ville un monceau de pierres et de la forte cité une ruine. Le palais des étrangers qui était de la ville ne sera jamais rebâti [1].

3. Et à cause de cela un peuple puissant te glorifiera, la ville des nations redoutables te révèrera.

4. Car tu as été la force du pauvre, la force du misérable en sa détresse, le refuge contre le débordement, l'ombrage contre le hâle parce que la colère de ces hommes terribles est comme un tourbillon qui abattrait une muraille.

5. Tu rabaisseras la tempête éclatante des étrangers comme le hâle dans un lieu aride est rabaissé par l'ombre d'une nuée. Il abattra les branches des hommes violents.

6. Et l'Éternel des armées fera à tous les peuples sur cette montagne un banquet de choses grasses, un banquet de vins purifiés, de choses grasses, moëlleuses, de vins bien purifiés.

7. Et il enlèvera en cette montagne-ci l'enveloppe redoublée qu'on voit sur tous les peuples et la couverture qui est étendue sur toutes les nations.

8. [b] Et il engloutira la mort pour jamais et le Seigneur l'Éternel essuiera les larmes de dessus tous les visages et il ôtera l'opprobre de dessus toute la terre, car l'Éternel a parlé.

9. En ce jour-là on dira : Voici, c'est ici notre Dieu, nous l'avons attendu et il nous sauvera, c'est ici l'Éternel, nous l'avons attendu, nous nous agaieront et nous réjouirons de son salut.

10. Car la main de l'Éternel reposera sur cette montagne, mais Moab sera foulé sous lui comme on foule la paille pour en faire du fumier,

11. Et il étendra ses mains au milieu de lui comme celui qui nage les étend pour nager et il rabaissera sa fierté, se faisant ouverture avec ses mains,

12. Et il abaissera la force de tes plus hautes murailles, il les abattra et il les jettera par terre les réduisant en poussière.

Réflexions

Les actions de grâce et les louanges qui sont contenues dans ce chapitre regardent premièrement la délivrance des Juifs et leur retour de Babylone, mais elles conviennent surtout à la grande délivrance que le Messie devait procurer aux hommes en les rachetant et en leur acquérant le salut.

Nous devons principalement remarquer après Paul et Jean que ces paroles du prophète

La mort sera engloutie pour jamais et le Seigneur essuiera les larmes de leurs yeux,

I Corinthiens 15.54 ; Apocalypse 21.4,

ne seront parfaitement accomplies que lorsque la mort, qui est le dernier de nos ennemis, sera détruite par la résurrection et que Jésus-Christ introduira ses élus dans la gloire éternelle.

Cette attente doit produire en nous un grand désir d'avoir part à ces excellentes promesses et nous inciter à bénir le Seigneur qui nous les a faites et à nous réjouir continuellement dans l'attente du salut qui sera pleinement manifesté à la seconde venue de notre Seigneur Jésus-Christ.

(a) v1 : I Corinthiens 15.54
(b) v8 : Apocalypse 7.17 et 21.4 ; I Corinthiens 15.54

(1) v2 : Cette ville, c'est Babylone.

Chapitre XXVI

Ésaïe continue à louer Dieu des biens qu'il ferait à son peuple et il exprime les sentiments de confiance que les justes ont en Dieu, versets 1-9.

Il représente ensuite comment les hommes abusent du support de Dieu, il reconnait sa justice et sa puissance qui devaient paraître en ce qu'après avoir réduit les Juifs aux dernières extrêmités, il leur rendrait la paix et par toutes ces considérations il console et il encourage le peuple de Dieu, versets 10-21.

EN ce jour-là ce cantique sera chanté au pays de Juda : Nous avons une ville forte, la délivrance y sera mise pour muraille et pour avant-mur.

2. Ouvrez les portes et la nation juste et celle qui garde la vérité y entrera.

3. C'est une délibération arrêtée que tu conservera la vraie paix, car on se confie en toi.

4. Confiez-vous en l'Éternel à perpétuité, car le rocher des siècles est en l'Éternel notre Dieu,

5. Car il abaissera ceux qui habitent dans les lieux élevés, il humiliera la ville superbe, il l'humiliera jusqu'en terre, il la fera descendre jusqu'à la poussière.

6. Le pied, même les pieds des affligés et les plantes des petits, la fouleront.

7. Le sentier du juste est uni, tu applanis le chemin du juste.

8. Aussi nous t'avons attendu, ô Éternel, dans les sentiers de tes jugements et c'est vers ton nom et vers ton souvenir que tend le désir de notre âme.

9. Mon âme t'a désiré pendant la nuit et mon esprit qui est en moi te cherchera le matin, car lorsque tes jugements sont sur la terre, les habitants de la terre apprennent la justice.

10. Fait-on grâce au méchant ? Il n'en apprendra point à être juste, mais il agira avec méchanceté dans la terre de la droiture et il ne regardera point à la majesté de l'Éternel.

11. Éternel, ta main est-elle élevée ? Ils ne le voient point, mais ils le verront et ils seront honteux à cause de la jalousie que tu montres en faveur de ton peuple, le feu dont tu punis tes ennemis les détruira.

12. Éternel, tu nous donneras la paix, car c'est toi qui nous a fait tout ce qui nous est arrivé.

13. Éternel notre Dieu, d'autres seigneurs que toi nous ont maîtrisés, mais c'est par toi seul que nous nous souvenons de ton nom.

14. Ils sont morts, ils ne vivront plus, les trépassés [1] ne se relèveront point parce que tu les as visités et tu les as exterminés et que tu en as fait périr toute la mémoire.

15. Éternel, tu avais accru [2] la nation, tu avais accru la nation, tu as été glorifié, tu les as jetés loin par tous les bouts de la terre.

16. Éternel, quand ils ont été dans la détresse, ils t'on recherché, ils ont répandu leur humble requête quand ton châtiment a été sur eux.

17. Comme celle qui est enceinte, lorsqu'elle est prête d'enfanter, travaille et crie dans ses douleurs,

c'est ainsi que nous avons été à cause de ton courroux, ô Éternel !

18. Nous avons conçu et nous avons été en travail, nous n'avons enfanté que du vent, nous ne saurions en aucune manière délivrer le pays et les habitants de la terre n'ont pas été exterminés.

19. Mais ceux que tu avais fait mourir vivront, mon corps mort se relèvera. Réveillez-vous et vous réjouissez avec chant de triomphe vous habitants de la poussière, car ta rosée est comme la rosée qui tombe sur les herbes et la terre jettera dehors les trépassés.

20. Va mon peuple, [a] entre dans tes cabinets et ferme ta porte sur toi, cache-toi pour un petit moment jusqu'à ce que l'indignation soit passée,

21. [b] Car voici, l'Éternel s'en va sortir de son lieu pour visiter l'iniquité que les habitants de la terre ont commise contre lui, alors la terre découvrira le sang qu'elle aura reçu et elle ne cachera plus ceux qu'on a mis à mort.

Réflexions

Nous devons méditer avec reconnaissance et avec foi ce qui est dit dans ce chapitre et en tant d'autres prophéties de la délivrance et de la paix que Dieu enverrait à son église, vu que ces prédictions se rapportent principalement aux temps de l'Évangile.

2. Nous apprenons de ce chapitre que le caractère des vrais fidèles est de se fier en Dieu seul, de ne désirer que lui, de le chercher de toutes les puissances de leur âme et que Dieu de son côté les soutient et les conduit dans le chemin qu'ils doivent suivre et prend soin de tout ce qui les regarde.

Une troisième instruction que le prophète nous donne, c'est que les hommes apprennent ordinairement à craindre Dieu et à faire ce qui est juste lorsqu'il les châtie et qu'ils voient ses jugements, mais les pécheurs s'endurcissent quand Dieu leur fait grâce et les supporte et qu'au lieu de se convertir ils deviennent encore plus méchants et plus impies.

Enfin, les assurances qu'Ésaïe donne aux Juifs de la protection de Dieu doivent consoler l'église et tous ses vrais membres, les rendre tranquilles dans les temps les plus fâcheux et les remplir continuellement d'espérance et de joie.

(a) v20 : Habacuc 2.1
(b) v21 : Michée 1.3

(1) v14 : Hébreux, les Réphaïns ou les géants, c'est-à-dire ces tyrans, ces hommes puissants et cruels qui nous opprimaient.
(2) v15 : Ou : tu avais fait venir du mal sur cette nation. Le terme hébreux se prend en ce sens, comme Lévitique 26.21.

Chapitre XXVII

Dieu promet qu'il punirait par sa puissance les ennemis des Juifs, qu'il s'apaiserait envers son peuple et qu'il ramènerait ceux qui auraient été dispersés en Assyrie et en Égypte à Jérusalem où ils adoreraient encore le Seigneur.

En ce jour-là l'Éternel punira de sa dure, grande et forte épée léviathan le grand serpent [1] et léviathan le serpent tortueux et il tuera la baleine qui est dans la mer.

2. En ce jour-là vous chanterez en vous répondant l'un à l'autre sur la vigne qui porte le meilleur vin [2].

3. C'est moi l'Éternel qui la garde, je l'arroserai de moment en moment, je la gardeai nuit et jour de peur qu'on ne lui fasse du mal.

4. Il n'y a point de fureur en moi. Qui m'opposera des ronces et des épines pour les combattre ? Je marcherai sur elles et je les brûlerai toutes ensembles.

5. Ou plutôt qu'il retienne ma force, qu'il fasse la paix avec moi.

6. Il fera ci-après que Jacob prendra racine et fleurira, Israël germera et ils rempliront de fruits le dessus de la terre.

7. Aurait-il frappé son peuple de la même plaie dont il a frappé celui qui le frappait et aurait-il été tué comme ceux qu'il a tués l'ont été ?

8. Tu la jugeras avec modération quand tu la rejetteras. Il l'a emporté par le vent impétueux de sa colère comme au jour que le vent d'Orient souffle.

9. Ainsi l'expiation de l'iniquité de Jacob sera faite par ce moyen et ceci en sera tout le fruit, c'est que son péché sera ôté quand il aura mis toutes les pierres de l'autel comme des pierres de plâtre menuisées, quand les bocages et les statues ne seront plus debout [3].

10. Car la ville forte [4] sera désolée, la maison de plaisance sera abandonnée et quittée comme un désert, le veau y paîtra et y gîtera et broutera les branches qui y seront.

11. Quand son branchage sera sec, il sera brisé et les femmes y venant en allumeront le feu, car ce peuple n'a point d'intelligence. C'est pourquoi celui qui l'a fait n'aura point de pitié de lui et celui qui l'a formé ne lui fera point grâce.

12. Il arrivera donc en ce jour-là que l'Éternel frappera, depuis le cours du fleuve [5] jusqu'au torrent d'Égypte, mais vous serez rassemblés un à un, ô enfants d'Israël !

13. Et il arrivera en ce jour-là qu'on sonnera de la trompette avec un grand bruit et ceux qui s'étaient perdus au pays d'Assyrie et ceux qui avaient été chassés au pays d'Égypte reviendront et se prosterneront devant l'Éternel dans la sainte montagne à Jérusalem.

Réflexions

Nous pouvons recueillir de ce chapitre

1. Que quelque grande que soit la puissance des impies et des ennemis de Dieu, il est encore plus puissant qu'eux et qu'il donnera toujours des bornes à leur malice,

2. Qu'il y a cette différence entre les afflictions dont il visite l'église et les jugements qu'il déploie sur les peuples idolâtres, qu'il afflige son église par un effet de sa bonté et pour la purifier, au lieu qu'il punit les autres en sa colère et pour les détruire.

Cette bonté du Seigneur paraît dans les promesses qu'il fait de rassembler les Juifs dispersés et les ramener à Jérusalem, ce qui arriva en effet après la captivité de Babylone.

L'on voit par là que Dieu ne retire jamais entièrement sa grâce et sa protection de dessus son peuple et de dessus ceux qu'il aime et qu'après les avoir humiliés par ses châtiments, il fait succéder le repos au trouble et leur donne de nouveaux témoignages de son amour et des sujets de célébrer sa miséricorde.

(1) v1 : Le roi de Babylone.
(2) v2 : La judée, ou le peuple Juif, qui est souvent comparée à une vigne, Psaume 80.9 et Ésaïe 5.7
(3) v9 : C'est-à-dire : quand l'idolâtrie sera détruite.
(4) v10 : Babylone.
(5) v12 : Depuis l'Euphrate jusqu'en Égypte. Nabuchodonosor saccagea tous ces pays-là.

Chapitre XXVIII

C'est ici une prophétie contre ceux d'Éphraïm, c'est-à-dire contre le royaume des dix tribus et contre le royaume de Juda.

Ésaïe dit qu'ils seraient livrés à leurs ennemis à cause de leur fierté, de leurs dissolutions et de leurs idolâtries, versets 1-6.

Il reproche aux sacrificateurs et aux prophètes de s'être laissé aller à ce dérèglement général avec tout le peuple dans une grande ignorance et dans une extrême corruption et outre cela d'être rempli d'une fausse confiance en sorte qu'ils se croiraient à couvert des jugements de Dieu, versets 7-15.

Il leur dénonce ces jugements et il promet cependant que Dieu déploierait sa puissance et sa sagesse infinie en faveur de Jérusalem et que comme le laboureur, après avoir préparé la terre et y avoir mis sa semence, met à part le bon grain, de même le Seigneur épargerait ceux de Juda et ne les détruirait pas avec les méchants, versets 16-29.

MALHEUR à la couronne d'orgueil, aux ivrognes d'Éphraïm, l'ornement de sa gloire n'est qu'une fleur qui tombe, ceux qui sont en haut de la vallée grasse seront étourdis de vin.

2. Voici, le Seigneur a en main un homme fort et puissant [1] qui ressemble à une tempête de grêle, à un tourbillon qui brise tout, à une tempête de grosses eaux débordées, il jettera tout par terre avec la main.

3. La couronne de fierté et les ivrognes d'Éphraïm seront foulés aux pieds.

4. Et l'ornement de sa gloire qui est au haut de la vallée grasse ne sera qu'une fleur qui tombe, ils seront comme les fruits hâtifs avant l'été lesquels quelqu'un prend avec la main, qu'il dévore et qu'il mange dès qu'il les a vus.

5. En ce jour-là l'Éternel des armées sera une couronne de noblesse et un diadème de gloire au reste de son peuple.

6. Il sera un esprit de jugement pour celui qui sera assis sur le tribunal de justice et la force de ceux qui retourneront au combat à la porte.

7. Mais ceux-ci aussi se sont oubliés dans le vin et se sont égarés dans la cervoise, le sacrificateur et le prophète se sont oubliés dans la cervoise, ils ont été absorbés dans le vin, ils se sont fourvoyés dans la cervoise, ils se sont égarés dans la vision, ils ont chancelé dans le jugement.

8. Car toutes leurs tables ont été remplies de vomissement et d'ordure de sorte qu'il ne reste plus de place.

9. À qui enseignerait-on la science et à qui ferait-on entendre l'enseignement ? Ils sont comme ceux qu'on vient de sevrer et d'arracher de la mamelle.

10. Car il faut leur donner commandement après commandement, commandement après commandement, ligne après ligne, ligne après ligne, un peu ici, un peu là [2].

11. [a] C'est pourquoi il parlera à ce peuple avec des lèvres qui bégayeront et avec un langage étranger [3].

12. Il lui avait dit : C'est ici le moyen d'avoir du repos, que vous donniez du repos à celui qui est accablé, c'est ici le soulagement, mais ils n'ont point voulu écouter.

13. Ainsi la parole de l'Éternel leur sera commandement après commandement, commandement après commandement, ligne après ligne, ligne après ligne, un peu ici, un peu là, afin qu'ils aillent et qu'ils tombent à la renverse et qu'ils soient brisés et qu'ils tombent dans le piège et qu'ils soient pris.

14. C'est pourquoi, écoutez la parole de l'Éternel, vous hommes moqueurs qui dominez sur ce peuple-ci qui est à Jérusalem.

15. Car vous avez dit : Nous avons traité accord avec la mort et nous avons intelligence avec le sépulcre. Quand le fléau débordé traversera, il ne viendra point sur nous, car nous avons mis le mensonge pour notre confiance et la fausseté nous mettra à couvert.

16. C'est pourquoi ainsi a dit le Seigneur l'Éternel : [b] Voici, je mettrai pour fondement une pierre en Sion, une pierre éprouvée, une pierre angulaire et précieuse pour être un fondement solide, celui qui croira ne se hâtera point [4].

17. Et je mettrai le jugement à l'équerre et la justice au niveau et la grêle enlèvera la confiance du mensonge et les eaux inonderont ce qui se mettait à couvert.

18. Et votre accord avec la mort sera aboli et votre intelligence avec le sépulcre ne tiendra point, quand le fléau débordé traversera vous en serez accablés.

19. Dès qu'il traversera il vous emportera, car il traversera tous les matins et de jour et de nuit et après qu'on en entendra le bruit, il n'y aura que trouble.

20. Car le lit sera trop court, tellement qu'on ne s'y pourra étendre et la couverture trop étroite quand on se voudra envelopper.

21. Car l'Éternel se lèvera comme il fit dans la montagne [c] de Peratsin et il sera ému [d] comme il le fut dans la vallée de Gabaon pour faire son œuvre étrange, pour faire son travail, son travail non accoutumé.

22. Maintenant donc, ne vous moquez plus de peur que vos liens se resserrent, car j'ai entendu de la part du Seigneur, l'Éternel des armées, qu'il y a une destruction déterminée sur tout le pays.

23. Prêtez l'oreille et écoutez ma voix, soyez attentifs et écoutez les discours.

24. Celui qui laboure pour semer labourera-t-il toujours ? Ne cessera-t-il pas et ne rompra-t-il pas les mottes de sa terre ?

25. Quand il en aura applani le dessus ne sèmera-t-il pas la vesce et ne répandra-t-il pas le cumin et ne mettra-t-il pas le froment au meilleur endroit et l'orge en son lieu assigné et l'épeautre en son quartier ?

26. Car son Dieu l'instruit et l'enseigne touchant ce qu'il faut faire.

27. Parce qu'on ne foule point la vesce avec la herse et on ne fait pas tourner la roue du chariot sur le cumin, mais on bat la vesce avec une verge et le cumain avec un fléau.

28. Le blé dont on fait le pain se foule, mais le laboureur ne le foule pas toujours et quoi qu'il l'écrase avec la roue de son chariot, néanmoins il ne le menuisera pas tout à fait avec les chevaux qui le foulent.

29. Ceci procède de l'Éternel des armées lequel est admirable en conseil et magnifique en moyens.

Réflexions

Les menaces d'Ésaïe contre les Israélites nous apprennent

1. Que les péchés des hommes et en particulier l'orgueil, l'ivrognerie et la dissolution attirent sur eux les malheurs qui leur arrivent et les châtiments dont Dieu les visite,

2. Que si ces péchés déplaisent à Dieu en toutes sorte de personnes, ils sont encore plus odieux dans les ministres de la religion et que l'ignorance et la corruption dans ceux qui doivent instruire les autres produit la dépravation du peuple et cause la ruine de l'église.

Ésaïe déplore la fausse confiance des Israélites qui, dans un temps que la colère de Dieu était prête à fondre sur eux, dormaient dans une profonde sécurité et disaient :

Nous avons traité accord avec la mort et le fléau débordé ne viendra pas jusqu'à nous.

C'est de la sorte que les hommes se flattent dans leurs péchés et qu'ils se croient en sûreté lorsqu'ils vont être surpris et accablés par le jugement de Dieu.

4. Dieu promet

de mettre en Sion une pierre élue et précieuse qui serait la pierre de l'angle et le fondement solide.

Voyez I Pierre 2.6-8.

Cet oracle regarde proprement Jésus-Christ et il lui est appliqué plusieurs fois dans le nouveau Testament où il est dit que Jésus-Christ est cette pierre angulaire sur laquelle l'église est bâtie et qui est une occasion de ruine et de scandale pour les incrédules et un moyen de salut pour tous ceux qui croient en lui.

(a) v11 : I Corinthiens 14.21
(b) v16 : Psaume 118.22 ; Matthieu 21.42 ; Actes 4.11 ; I Pierre 2.6 et 7.8 ; Romains 9.33 et 10.11
(c) v21 : II Samuel 5.20 ; I Chroniques 14.13
(d) v21 : Josué 10.10

(1) v2 : Salmanasar qui vint contre Samarie et les dix tribus.
(2) v10 : Il faut les instruire comme on instruit les petits enfants.
(3) v11 : Il fera venir contre ce peuple une nation dont il n'entendra pas la langue, voyez Deutéronome 32.49.
(4) v16 : Ou ne sera point confus.

Chapitre XXIX

Ésaïe parle dans ce chapitre et dans les suivants de la venue des Assyriens qui devaient venir en ce temps-là faire la guerre à Jérusalem.

Il prédit dans celui-ci que cette ville, qui est ici appelée Ariel, serait visitée et assiégée dans peu, mais que Dieu dissiperait et confondrait ceux qui lui auraient fait la guerre, versets 1-8.

2. Il dit que tous ces maux procéderont du grand endurcissement, de l'aveuglement et de la sécurité qui régnait dans cette ville, même parmi les prophètes, aussi bien que de l'hypocrise des Juifs, versets 9-16.

Il joint à ces menaces des promesses de leur délivrance, versets 17-24.

MALHEUR à Ariel, à Ariel [1], à la ville où David a résidé, ajoutez années sur années [2], qu'on égorge des victimes pour les fêtes.

2. Et je mettrai Ariel à l'étroit et la ville ne sera que tristesse et deuil et elle me sera comme Ariel.

3. Car je camperai tout autour contre toi et je t'assiègerai avec des tours et dresserai contre toi des forts.

4. Et tu seras abaissée et tu parleras comme de dedans la terre et ta parole sera basse comme si elle sortait de la poussière et ta voix sortant de la terre sera semblable à celle d'un esprit de python et tu parleras comme si ta parole sortait de la poussière,

5. Et la multitude de tes ennemis sera comme la poudre menue et la multitude des hommes formidables sera comme la bale qui passe et cela arrivera subitement et en un moment.

6. Elle sera visitée par l'Éternel des armées avec des tonnerres et avec tremblement de terre et avec un grand bruit de tempête, de tourbillon et avec la flamme d'un feu dévorant.

7. Et la multitude de toutes les nations qui combattront contre Ariel et tous ceux qui attaqueront cette

ville et sa forteresse et ceux qui la serreront de près seront comme un songe et une vision de nuit,

8. Tellement qu'il arrivera que comme celui qui a faim songe qu'il mange, mais quand il est réveillé son âme est vide et comme celui qui a soif songe qu'il boit, mais quand il est réveillé il est las et son âme est altérée. C'est ainsi qu'il en sera de toutes les nations qui combattront contre la montagne de Sion.

9. Arrêtez-vous et soyez étonnés, ils ont élevé leur voix et ils ont crié, ils sont ivres, mais non pas de vin, ils chancellent, mais non pas à cause de la cervoise.

10. Car l'Éternel a répandu sur vous un esprit d'assoupissement, il a fermé vos yeux, il a bandé les yeux de vos prophètes et de vos principaux voyants.

11. Et toutes les visions vous seront comme les paroles d'un livre cacheté qu'on donnerait à un homme qui saurait lire en lui disant : Nous te prions, lis ceci. Et il répondrait : Je ne saurais, car il est cacheté.

12. Puis si on le donnait à quelqu'un qui ne sût pas lire en lui disant : Nous te prions, lis ceci. Il répondrait : Je ne sais pas, lire.

13. C'est pourquoi, le Seigneur dit : [a] Puisque ce peuple-ci s'approche de moi de sa bouche et qu'ils m'honorent de leurs lèvres, mais qu'il a éloigné son cœur de moi et que la crainte qu'ils ont de moi [3] est un commandement qui leur a été enseigné par des hommes.

14. À cause de cela, voici je continuerai à faire des merveilles dans ce peuple-ci, même à faire des prodiges étranges, [b] c'est que la sagesse de ses sages périra et l'intelligence de ses hommes entendus s'évanouira.

15. Malheur à ceux qui veulent tenir leurs desseins profondément cachés à l'Éternel et dont les œuvres sont dans les ténèbres et qui disent : Qui nous voit et qui nous aperçoit ?

16. Ce que vous faites avec perversité ne sera-t-il pas réputé comme l'argile d'un potier ? L'ouvrage dira-t-il de celui qui l'a fait : Il ne m'a point fait ? Et la chose formée dira-t-elle de celui qui l'a formée : Il n'y entendait rien ?

17. Le Liban ne sera-t-il pas encore dans très peu de temps converti en un Carmel [4] et Carmel ne sera-t-il pas réputé comme une forêt ?

18. Et les sourds entendront en ce jour-là les paroles du livre et les yeux des aveugles, étant délivrés de l'obscurité et des ténèbres, verront,

19. Et les humbles auront joie sur joie en l'Éternel et les pauvres d'entre les hommes s'égayeront dans le Saint d'Israël,

20. Car l'homme formidable ne sera plus et le moqueur sera consumé et tous ceux qui veillent pour commettre l'iniquité seront retranchés,

21. Ceux qui font pécher les hommes par leurs paroles et qui tendent des pièges à celui qui les reprend à la porte [5] et qui font tomber le juste dans la confusion.

22. C'est pourquoi l'Éternel, qui a racheté Abraham, a dit ainsi touchant la maison de Jacob : Jacob ne sera plus honteux et sa face ne pâlira plus,

23. Car quand il verra ses fils être un ouvrage de mes mains au milieu de lui, ils sanctifieront mon nom, même ils sanctifiereont le Saint de Jacob et redouteront le Dieu d'Israël.

24. Et ceux dont l'esprit était égaré deviendront entendus et ceux qui murmuraient apprendront la doctrine.

Réflexions

Il faut considérer sur ce chapitre :

1. Que les menaces d'Ésaïe contre Jérusalem et contre ceux qui l'attaqueraient eurent leur effet peu d'années après lorsque Sanchérib vint assiéger cette ville et qu'il fut obligé de se retirer avec la perte de son armée.

2. Que ce fut l'aveuglement des prophètes et l'hyposrisie des Juifs qui engagèrent Dieu à les traiter de la sorte.

D'où nous devons recueillir que l'ignorance et l'impiété des conducteurs de l'église est toujours suivie d'une grande corruption et que Dieu a en abomination le culte qu'on lui rend quand ce n'est qu'un culte extérieur et hypocrite. C'est ce que marquent ces paroles que notre Seigneur allègue dans l'Évangile :

Ce peuple s'approche de moi de sa bouche et il m'honore de ses lèvres, mais leur cœur est bien éloigné de moi, Matthieu 15.8.

Ce chapitre nous enseigne que c'est une extrême impiété et une grande folie de prétendre se cacher aux yeux de Dieu et de se soustraire à sa connaissance et à son pouvoir et que rien ne peut nous mettre à couvert de son jugement, ni l'empêcher de disposer de nous comme un potier dispose de l'argile.

Enfin, Dieu fait paraître sa miséricorde et son amour envers son peuple en ce qu'après l'avoir menacé, il promet d'en avoir pitié et de le rétablir dans un état glorieux.

(a) v13 : Matthieu 15.8 ; Marc 7.6
(b) v14 : Abdias 1.8 ; I Corinthiens 1.19

(1) v1 : Ariel signifie *un lion puissant* et marque la ville de Jérusalem. Ce nom est donné à l'autel des holocaustes, Ézéchiel 43.15
(2) v1 : Hébreux : Ajoutez une année à une année, cela veut dire : Dans deux ans ceci arrivera.
(3) v13 : Le culte qu'ils me rendent.
(4) v17 : Voyez la note sur II Rois 19.23.
(5) v21 : Dans l'assemblée des juges.

Chapitre XXX

Ésaïe dénonce les derniers malheurs à ceux des Juifs qui, au lieu d'attendre tranquillement le secours de Dieu contre les Assyriens, auraient recours aux Égyptiens, qui n'écouteraient pas les prophètes du Seigneur et qui voudraient même les empêcher de parler, versets 1-14.

Il les assure qu'ils seraient délivrés en se confiant en Dieu plutôt qu'aux hommes, que Dieu était disposé à leur faire grâce, qu'il les garantirait et leur ferait voir la ruine des Assyriens et qu'après cela ils jouiraient de la paix et du bonheur. Le prophète représente cette prospérité en disant qu'alors le lumière du soleil et de la lune seraient plus grande qu'à l'ordinaire et par d'autres expressions figurées, versets 15-33.

MALHEUR aux enfants rebelles, dit l'Éternel, qui prennent conseil et non pas de moi et qui forment des entreprises et non pas de moi afin d'ajouter péché sur péché,

2. Qui marchent pour descendre en Égypte, sans avoir consulté ma bouche, pour se fortifier dans la force du Pharaon et se retirer sous l'ombrage de l'Égypte.

3. Car la force de Pharaon vous tournera à honte et la retraite sous l'ombrage de l'Égypte à confusion.

4. Car les principaux de son peuple ont été à Tsohan et ses messagers sont parvenus à Hanes.

5. Tous seront rendus honteux par un peuple qui ne leur servira de rien, ni pour aide, ni pour aucun profit, mais il sera leur honte et même leur opprobre.

6. Voilà, les bêtes chargées pour aller au Midi, ils porteront leurs richesses sur le dos des ânons et leurs trésors sur la bosse des chameaux, vers un peuple qui ne leur servira de rien [1], au pays de détresse et d'affliction d'où vient le vieux lion et le lion, la vipère et le serpent brûlant qui vole.

7. Car le secours que les Égyptiens leur donneront ne sera que vanité et néant, c'est pourquoi je leur ai crié ceci : Leur force est de se tenir en repos.

8. Entre donc maintenant et l'écris en leur présence dans un tableau et le grave dans un livre, afin que cela demeure pour le temps à venir, à perpétuité et à toujours :

9. Que c'est ici un peuple qui m'irrite, des enfants menteurs, des enfants qui ne veulent point écouter la loi de l'Éternel,

10. Qui ont dit aux voyants : Ne voyez point. Et à ceux qui voient des visions : Ne voyez point pour nous des choses droites, mais dites-nous des choses agréables, voyez des visions trompeuses.

11. Retirez-vous du chemin, détournez-vous du sentier, faites que le Saint d'Israël cesse de paraître devant nous.

12. C'est pourquoi a dit le Saint d'Israël : Parce que vous avez rebuté cette parole et que vous vous confiez dans l'oppression et dans vos moyens obliques et que vous vous appuyez sur cela,

13. C'est pourquoi cette iniquité-ci sera pour vous comme la fente d'une muraille qui s'en va tomber, faisant ventre jusqu'au haut, de laquelle la ruine vient soudain et en un moment.

14. Il la brisera donc comme on brise une bouteille d'un potier de terre qui est cassée, laquelle on n'épargne point et des pièces de laquelle on ne trouverait pas un têt pour prendre du feu au foyer ou pour puiser de l'eau d'une fosse.

15. Car ainsi a dit le Seigneur l'Éternel, le Saint d'Israël, en vous tenant en paix et en repos, vous serez délivrés, votre force sera de vous tenir en repos et en assurance, mais vous ne l'avez point eu à gré.

16. Et vous avez dit : Non, mais nous nous enfuirons sur des chevaux, à cause de cela vous vous enfuirez. Et nous monterons sur des chevaux légers, c'est pourquoi ceux qui vous poursuivront seront encore plus légers.

17. Mille d'entre vous s'enfuiront à la menace d'un seul, à la menace de cinq, vous vous enfuirez jusqu'à ce que vous soyez abandonnés, comme un arbre ébranché au sommet d'une montagne et comme un étendard sur un coteau.

18. Et cependant l'Éternel attend pour vous faire grâce et ainsi il sera exalté en ayant pitié de vous, car l'Éternel est un Dieu juste. Heureux tous ceux qui s'attendent à lui !

19. Car le peuple habitera dans Sion et dans Jérusalem, tu ne pleureras plus. Certainement il te fera grâce sitôt qu'il y aura ouï ton cri, sitôt qu'il t'aura ouï, il t'exaucera.

20. Le Seigneur vous donnera bien du pain de détresse et de l'eau d'angoisse, mais ceux qui t'enseignent ne disparaîtront plus et tes yeux verront ceux qui t'enseignent.

21. Et tes oreilles entendront la parole de celui qui sera derrière toi et qui te diras : C'est ici le chemin, marchez-y sans vous détourner, ni à droite, ni à gauche.

22. Et vous tiendrez pour souillés les chapiteaux des images taillées faites de votre argent et les ornements faits de votre or, tu les jetteras loin comme les mois d'une femme et tu diras : Sors.

23. Et il enverra la pluie sur tes semailles quand tu auras semé la terre et le grain du revenu de la terre sera abondant et bien nourri, en ce jour-là ton bétail paîtra dans une campagne spacieuse.

24. Et les bœufs et les ânons qui labourent la terre mangeront le pur fourrage de ce qui aura été vanné avec la pelle et le van.

25. Et il y aura des ruisseaux d'eaux courantes sur toutes les hautes montagnes et sur tous les côteaux au jour de la grande tuerie lorsque les tours tomberont.

26. Et la lumière de la lune sera comme la lumière du soleil et la lumière du soleil sera sept fois aussi grande, comme si c'était la lumière de sept jours, au jour que l'Éternel aura bandé la plaie de son peuple et qu'il aura guéri la blessure de sa plaie.

27. Voici, le nom de l'Éternel vient de loin, sa colère est ardente et une pesante charge, ses lèvres sont remplies d'indignation et sa langue est comme un feu dévorant.

28. Et son esprit est comme un torrent débordé qui atteint jusqu'au milieu du cou pour disperser les nations d'une telle dispersion qu'elles seront réduites à néant et comme une bride aux machoires des peuples qui les fera aller à travers champs.

29. Vous aurez un cantique tel que celui de la nuit dans laquelle on se prépare à célébrer une fête solennelle et une allégresse de cœur telle qu'à celui qui marche avec la flûte pour venir en la montagne de l'Éternel vers le Rocher d'Israël.

30. Et l'Éternel fera entendre sa voix pleine de majesté et fera voir où son bras aura été étendu dans l'indignation de sa colère avec la flamme d'un feu dévorant, avec éclat, tempête et une grêle de pierres.

31. Car Assur qui frappait à coups de bâton sera effrayé par la voix de l'Éternel.

32. Et partout où passera la verge que Dieu aura fait reposer sur lui, on entendra des tambours et des harpes et il combattra avec elle dans les batailles à bras élevé.

33. Car Topheth [2] est déjà préparée et même elle est apprêtée pour le Roi, il l'a faite profonde et large, son bûcher c'est du feu, il y a beaucoup de bois, le souffle de l'Éternel est comme un torrent de souffre qui l'embrase.

Réflexions

L'accomplissement de ce qui est dit ici se voit dans les chapitres suivants où Ésaïe récite ce qui arriva lorsque les Assyriens vinrent faire la guerre à Jérusalem, voyez Ésaïe 37.36.

Cependant, il faut faire ces trois réflexions sur ce qui est dit dans ce chapitre.

1. Les menaces qu'Ésaïe faisait aux Juifs, qui au lieu de s'appuyer sur Dieu seul, croiraient [nc1] trouver leur sûreté auprès du roi d'Égypte, montrent que Dieu ne bénit pas ceux qui, dans le danger, ont recours à de mauvais moyens pour se délivrer ou qui se confient aux hommes plutôt qu'en lui. Le prophète nous dit sur ce sujet :

Que c'est en se tenant en repos qu'on est délivré et que notre force est dans notre espérance.

2. Les vifs reproches qu'Ésaïe faisait aux Juifs de n'avoir pas obéi aux prophètes et de leur avoir même voulu fermer la bouche nous apprennent que c'est la marque du dernier endurcissement de ne pas écouter la voix de Dieu et de ne pouvoir souffrir que ses serviteurs disent la vérité.

3. Dieu marque une grande bonté lorsque sans avoir égard aux péchés des Juifs, il leur fait dire qu'il attendait pour leur faire grâce, qu'il aurait encore pitié d'eux et qu'il protègerait Jérusalem et ses habitants contre les Assyriens.

Cette bonté et cette miséricorde dont Dieu est animé envers les hommes doit nous engager à rechercher principalement sa faveur, à nous reposer sur lui seul et à vivre d'une manière que nous puissions l'avoir pour protecteur et mettre toute notre confiance en lui.

(a) Dans la marge entre les versets 18 et 19 : Psaumes 2.12 et 34.9 ; Proverbes 16.20 ; Jérémie 17.7

(1) v6 : Ézéchias, attaqué par le roi d'Assyrie, envoya des députés et des présents au roi d'Égypte et au roi de Chus et leur demanda du secours.

(2) v33 : Tophet était une vallée près de Jérusalem où les Israélites idolâtres avaient brûlé leurs enfants à l'honneur de l'idole moloc. C'était la voierie de la ville. Ceci marque la défaite soudaine et totale de l'armée des Assyriens que Dieu avait détruite par sa puissance, comme par un feu.

(nc1) Réflexion 1 : Comme dans l'original.

Chapitre XXXI

Le prophète continue à menacer ceux qui chercheraient du secours auprès des Égyptiens contre les Assyriens, versets 1-3,

et à assurer les Juifs de la protection de Dieu, versets 4-9.

MALHEUR à ceux qui descendent en Égypte pour avoir du secours et qui s'appuient sur les chevaux et mettent leur confiance dans leurs chariots quand ils sont en grand nombre et dans leurs gens de cheval quand ils sont bien forts, qui n'ont point regardé au Saint d'Israël et qui n'ont point recherché l'Éternel.

2. Et cependant c'est lui qui est sage et qui fait venir les maux et qui ne révoque point sa parole, il s'élèvera contre la maison des méchants et contre ceux qui aident aux ouvriers d'iniquité.

3. Or les Égyptiens sont des hommes et non pas le Dieu fort et leurs chevaux ne sont que de chair et non pas esprit. L'Éternel donc étendra sa main, celui qui donne secours trébuchera et celui à qui le secours est donné tombera et eux tous ensemble seront confondu.

4. Mais, ainsi a dit l'Éternel, comme le lion et le lionceau rugit sur sa proie et quoi qu'on appelle contre lui un grand nombre de bergers, il n'est point effrayé pour [nc1] leur cri et il ne s'étonne point pour leur bruit, ainsi l'Éternel des armées descendra pour combattre en faveur de la montagne de Sion et de son côteau.

5. Comme les oiseaux volent sur leurs petits, ainsi l'Éternel des armées garantira Jérusalem, il la protègera et la délivrera, il passera et il la sauvera.

6. Retournez à celui contre qui les enfants d'Israël ont commis une très profonde révolte.

7. En ce jour-là, [a] chacun jettera les idoles faites de son argent et les idoles faites de son or, lesquelles vos mains ont faites pour vous faire pécher.

8. Et Assur tombera par l'épée qui ne sera point l'épée d'un vaillant homme, même l'épée qui ne sera point une épée d'homme [1] le dévorera et il s'enfuira de devant l'épée et ses jeunes gens d'élite seront rendus tributaires.

9. Et il s'en ira de frayeur à sa forteresse [2] et ses capitaines quitteront leur étandard dit l'Éternel qui a son feu dans Sion et son fourneau dans Jérusalem.

Réflexions

La principale instruction qu'il faut tirer de ce chapitre est que c'est pécher contre Dieu et s'abuser soi-même que de mettre sa confiance dans les hommes plutôt que dans le secours du Seigneur.

Comme Ésaïe disait que les Égyptiens n'étaient que des hommes et non le Dieu fort, nous devons toujours nous souvenir que les hommes sont la faiblesse même, que tout leur pouvoir n'est que vanité et que ceux qui s'y reposent sont trompés dans leur attente au lieu que ceux qui craignent Dieu et qui espèrent en lui, en dépendant uniquement de sa volonté et de sa puissance, sont dans une entière sûreté.

C'est ce que les Juifs durent reconnaître lorsque Sanchérib roi d'Assyrie vint contre Jérusalem. Sa venue et ses progrès jetèrent d'abord partout la terreur, mais Dieu confondit les desseins de ce prince et, fléchi par les prières d'Ézéchias, qui s'était confié en Dieu seul, il rendit la paix à Jérusalem comme cela est dit dans la suite.

(a) v7 : Ésaïe 2.20

(1) v8 : L'armée du roi d'Assyrie fut défaite par l'ange du Seigneur et non pas par la force des hommes.
(2) v9 : Sanchérib effrayé s'enfuit à Ninive.

(nc1) v4 : *par* ?

Chapitre XXXII

Ésaïe décrit le bonheur dont les Juifs jouiraient sous le règne d'Ézéchias après la défaite et la retraite du roi d'Assyrie et il prédit qu'alors les gens de bien seraient élevés et que les injustes et les méchants seraient abaissés, versets 1-8.

Il s'adresse aux femmes de Jérusalem qui vivaient dans le luxe et dans la molesse et il leur dit de déplorer les maux qui allaient leur arriver, promettent cependant que la paix et la prospérité succèderaient à la tristesse et au trouble et que les jugements de Dieu fondraient comme une grêle sur les Assyriens, versets 9-20.

VOICI, un roi règnera avec justice et les princes présideront avec équité,

2. Et cet homme sera comme un lieu où on se met à couvert du vent et comme une retraite contre la tempête, comme sont les ruisseaux dans un lieu sec et l'ombre d'un gros rocher dans un pays altéré.

3. Alors les yeux de ceux qui voient ne seront plus retenus et les oreilles de ceux qui écoutent seront attentives.

4. Et le cœur des insensés entendra la science et la langue de ceux qui bégayaient parlera promptement et nettement.

5. L'insensé ne sera plus appelé libéral et l'avare ne sera plus nommé magnifique.

6. Car l'insensé ne prononce que des folies et son cœur ne s'adonne qu'à l'iniquité pour exécuter ce qu'il dissimulait et pour prononcer des faussetés contre l'Éternel pour épuiser l'âme de celui qui a faim et pour ôter le breuvage à celui qui est altéré.

7. Les moyens dont l'avare se sert sont pernicieux. Il trouve des inventions pour perdre les affligés par des paroles fausses lorsque même le pauvre parle selon la justice.

8. Mais le libéral [1] prend des conseils de libéralité et il se lève pour exercer la libéralité.

9. Femmes qui êtes à votre aise, levez-vous, écoutez ma voix, filles qui vous tenez asssurées, prêtez l'oreille à mes paroles.

10. Dans un an et quelques jours [2], vous qui vous tenez assurées, vous serez troublées, car la vendange manquera et on ne fera point de récolte.

11. Vous qui êtes à votre aise, tremblez, soyez troublées, dépouillez-vous, quittez vos habits pour vous ceindre les reins.

12. Frappez-vous la poitrine à cause de vos belles campagnes et de vos vignes stériles.

13. Les épines et les ronces monteront sur la terre de mon peuple, même sur toutes les maisons de plaisir et sur la ville qui est dans la joie,

14. Car le palais va être renversé, la multitude de la ville va être abandonnée, les lieux élevés du pays et les forteresses seront autant de cavernes à jamais, ce sera là où se joueront les ânes sauvages et où paîtront les troupeaux,

15. Jusqu'à ce que l'Esprit soit répandu d'en-haut sur nous et que le désert devienne un Carmel et que le Carmel soit réputé comme une forêt.

16. [a] L'équité habitera dans le lieu qui avait été désert et la justice reposera en Carmel.

17. La paix sera l'effet de la justice et le labourage de la justice produira le repos et la sûreté à toujours.

18. Et mon peuple habitera dans une habitation paisible et dans des pavillons de sûreté et dans un repos fort tranquille.

19. Mais la grêle tombera sur la forêt [3] et la ville sera extrêmement abaissée.

20. Ô que vous êtes heureux, vous qui semez auprès de toutes les eaux et qui y faites aller le pied du bœuf et de l'âne [4] !

Réflexions

Ce chapitre nous présente les mêmes réflexions que les précédents sur la grande délivrance que Dieu devait accorder à Jérusalem du temps d'Ézéchias.

Outre cela, nous devons reconnaître dans ce qu'Ésaïe dit de la félicité et du repos dont les Juifs jouiraient sous la domination de ce prince, après s'être vu dans un extrême danger, que c'est une source de bénédiction pour les peuples d'être soumis à des princes et à des magistrats justes et religieux.

Mais c'est un bonheur encore plus grand d'avoir Dieu pour protecteur et de pouvoir s'assurer de son secours et de sa faveur dans tous les besoins où l'on peut se rencontrer.

(a) v16 : Ésaïe 29.17

(1) v8 : Ou le prince, ce qui se rapporterait à Ézéchiel, prince juste et bienfaisant.

(2) v10 : Ou : pendant un an et quelques jours, cela marque le temps de la venue des Assyriens.
(3) v19 : Sur les Assyriens.
(4) v20 : Ceci marque l'abondance dont les Juifs jouiraient et la fertilité de leur pays.

Chapitre XXXIII

C'est encore ici une prédiction de la ruine des Assyriens qui devaient attaquer Jérusalem et causer de grandes alarmes sous le règne d'Ézéchias, versets 1-14.

Ésaïe promet que ce roi juste et pieux serait béni, que Dieu préserverait Jérusalem par sa puissance et que l'armée de Sanchérib roi d'Assyrie serait détruite, versets 15-24.

MALHEUR à toi qui pilles ! Ne seras-tu pas aussi pillé ? Et à toi qui agis perfidement ! N'usera-t-on pas de perfidie envers toi ? Sitôt que tu auras achevé de piller, tu seras pillé et sitôt que tu auras achevé d'agir perfidement, on te traitera avec perfidie.

2. Éternel, aie pitié de nous, nous nous sommes attendus à toi, sois le bras de ceux-ci dès la matin, sois notre délivrance au temps de la détresse.

3. Les peuples ont pris la fuite à cause du bruit éclatant, les nations se sont dispersées parce que tu t'es élevé.

4. Et votre butin sera rammasé comme l'on ramasse les sauterelles, on courra sur lui comme les sauterelles sautent.

5. L'Éternel va être exalté, car il habite dans un lieu élevé, il remplira Sion d'équité et de justice.

6. Et la sagesse et la connaissance seront la fermeté de ton temps et la force de tes délivrances, la crainte de l'Éternel sera son trésor.

7. Voici, leurs hérauts crient dehors et les députés pour la paix pleurent amèrement [1].

8. Les chemins ont été réduits en désolation, les passants ne passent plus par les sentiers, il a rompu l'alliance, il a rejeté les villes, il ne fait aucun cas des hommes.

9. Le pays est dans les pleurs et languit, le Liban est confus et coupé, Saron est devenu comme une lande et Basçan et Carmel ont été secoués [2].

10. Maintenant je me lèverai, dira l'Éternel, maintenant je serai exalté, maintenant je serai élevé.

11. Vous concevrez de la bale et vous enfanterez du chaume, votre souffle vous dévorera comme le feu.

12. Et les peuples seront comme des fourneaux de chaux, ils seront brûlés au feu comme des épines coupées.

13. Vous qui êtes éloignés, écoutez ce que j'ai fait et vous qui êtes près, connaissez ma force.

14. Les pécheurs seront effrayés dans Sion et le tremblement saisira les hypocrites, tellement qu'ils diront : Qui est-ce d'entre nous qui pourra séjourner avec le feu dévorant ? Qui est-ce qui d'entre nous pourra séjourner avec les flammes éternelles ?

15. [a] Celui qui marche dans la justice et qui parle avec droiture, celui qui rejette le gain acquis par extorsion et qui secoue ses mains pour ne prendre point de présent, celui qui bouche ses oreilles pour ne point ouïr des paroles de sang et qui ferme ses yeux pour ne point voir le mal,

16. Celui-là habitera dans les lieux élevés, des forteresses assises sur des rochers seront sa retraite, son pain lui sera donné et ses eaux ne lui manqueront point.

17. Tes yeux verront le roi dans son éclat et ils verront la terre éloignée.

18. Ton cœur s'occupera de la frayeur qu'il avait eue et tu diras : [b] Où est le sécrétaire ? Où est celui qui pèse ? Où est celui qui compte les tours ?

19. Tu ne verras plus le monde fier, le peuple d'un langage inconnu et qu'on n'entend point et d'une langue qui bégaye et qu'on ne comprend point.

20. Regarde Sion, la ville de nos fêtes solennelles, que tes yeux voient Jérusalem qui est une habitation tranquille, un tabernacle qui ne sera point transporté et duquel les pieux ne seront jamais ôtés et dont pas un des cordeaux ne sera rompu.

21. Car c'est là véritablement que l'Éternel est magnifique pour nous, c'est là le lieu des fleuves qui sont des rivières très larges, par lequel des vaisseaux à rames n'iront point et aucun gros navire n'y passera.

22. Car l'Éternel est notre juge, l'Éternel est notre législateur, l'Éternel est notre roi, c'est lui qui nous sauvera.

23. Tes [3] cordages qui sont relâchés ne tiendront point ferme leur mât et on n'étendra point la voile, alors les dépouilles d'un grand butin seront partagées, les boîteux même auront leur part du pillage

24. Et celui qui y habitera ne dira point : Je suis malade, l'iniquité du peuple qui habitera dans Jérusalem lui sera pardonnée.

Réflexions

La première instruction que ce chapitre nous présente est que tous les desseins et tous les efforts des ennemis de Dieu et de son église sont vains et sans effet, qu'ils ne sauraient résister à la puissance du Seigneur et que tout ce qu'ils entreprennent contre lui ne tourne qu'à sa gloire et à leur confusion. Il faut considérer de plus que les menaces qui sont contenues dans ce chapitre regardent tous les méchants,

que Dieu est pour eux un feu dévorant, que les pécheurs seront effrayés et que le tremblement saisira les hypocrites, tellement qu'ils diront : Qui de nous pourra demeurer avec le feu dévorant et subsister avec les flammes éternelles ?

Ces paroles nous présentent une image de l'effroi et du désespoir dont les méchants seront saisis lorsque Dieu viendra pour les juger.

Il faut aussi considérer que ce qu'Ésaïe disait du bon roi Ézéchias convient à tous les gens de bien et que comme le prophète le dit,

Celui qui marche dans la justice, qui parle avec droiture, qui rejette le gain déshonnête et qui ferme les yeux pour ne point voir le mal habite dans un lieu assuré et que rien ne lui manquera jamais.

On voit dans ces paroles les caractères de la piété et l'heureux état de ceux qui s'y adonnent.

On peut enfin recueillir de ce chapitre que, comme Dieu délivra autrefois Jérusalem de l'invasion des Assyriens, il sera constamment le protecteur de son église et de tous ceux qui le craignent, en sorte qu'ils peuvent dire avec confiance :

Le Seigneur est notre juge, le Seigneur est notre législateur, le Seigneur est notre roi, c'est lui qui nous sauvera.

(a) v15 : Psaumes 15.2 et 24.3
(b) v18 : I Corinthiens 1.20

(1) v7 : Ceux qu'Ézéchias avait envoyé pour traiter de la paix avec le roi d'Assyrie. Voyez II Rois 18.18-37.
(2) v9 : Ces versets représentent la désolation et l'effroi de la Judée lorsque Sanchérib y entra.
(3) v23 : Ceci s'adresse aux Assyriens.

Chapitre XXXIV

Ce chapitre contient des menaces contre les Iduméens auxquels Dieu dénonce une ruine dont ils ne pourraient se relever. Ésaïe prédit que l'Idumée serait désolée, qu'elle n'aurait plus de roi et qu'elle serait réduite en désert.

APPROCHEZ-VOUS, ô nations, pour écouter et vous peuples, soyez attentifs, que toute la terre et tout ce qui y est écoute, le monde et tout ce qu'il produit,

2. Car l'indignation de l'Éternel est sur toutes ces nations et sa fureur sur toute leur armée, il les a mises à l'interdit, il les a livrées pour être tuées.

3. Leurs blessés à mort seront jetés à la voirie et la puanteur de leurs corps morts montera et les montagnes découleront de leur sang.

4. Et toute l'armée des cieux se fondra [a] et les cieux seront mis en un rouleau comme un livre et toute leur armée tombera comme la feuille de la vigne et comme tombe celle du figuier,

5. [b] Parce que mon épée est enivrée dans les Cieux, voici, elle descendra sur les Iduméens et sur le peuple que j'ai mis à l'interdit.

6. L'épée de l'Éternel est pleine de sang, elle est engraissée de la graisse du sang des agneaux et des boucs et de la graisse des reins des moutons, car il y a un sacrifice à l'Éternel à Botsra [1] et une grande tuerie au pays d'Édom.

7. Et les chevreuils tomberont avec eux et les veaux avec les taureaux [2], leur terre sera enivrée de sang et leur poussière sera engraissée de leur graisse.

8. Car [c] ce sera le jour de la vengeance de l'Éternel et une année de rétribution pour soutenir le droit de Sion.

9. Et ses torrents seront changés en poix et la poussière en soufre et sa terre deviendra de la poix brûlante.

10. Elle ne sera point éteinte, ni jour, ni nuit, sa fumée montera à jamais, elle sera désolée de génération en génération, il n'y aura personne qui y passe à l'avenir.

11. [d] Et le cormorant et le butor la possèderont, le hibou et le corbeau y habiteront et on étendra sur elle le cordeau de confusion et le niveau de désordre.

12. Ses princes crieront qu'il n'y a plus là de royaume et tous les gouverneurs seront réduits à rien.

13. Les épines croîtront dans ses palais, les chardons et les buissons dans ses forteresses et elle sera le repère des dragons et le pâturage des autruches.

14. Là, les bêtes sauvages des déserts rencontreront les bêtes sauvages des îles et le chevreuil [3] criera à son compagnon, là, même se reposera l'orfraie et elle trouvera du repos.

15. Là, le martinet fera son nid et y couvera et éclorera et recueillera ses petits sous son ombre et là aussi seront rassemblés les vautours l'un avec l'autre.

16. Recherchez dans le livre de l'Éternel et lisez, il ne s'est manqué quoi que ce soit, ni l'une ni l'autre de ces bêtes n'y ont manqué, car c'est ma bouche qui l'a commandé a dit le Seigneur et son esprit est celui qui les aura assemblées,

17. Car il leur a jeté le sort et sa main leur a distribué ce pays au cordeau : ils le possèderont à toujours, ils y habiteront d'âge en âge.

Réflexions

Il y a deux réflexions à faire sur ce chapitre.

La première, que les Iduméens, qui étaient voisins des Juifs et qui descendaient d'Ésaü frère de patriarche Jacob, furent totalement détruits quelque temps après cette prédiction d'Ésaïe par le roi d'Assyrie, que leur pays fut réduit en désert, qu'ils ne se relevèrent point de cette désolation et qu'ainsi les menaces qu'Ésaïe et les autres prophètes avaient faites contre eux s'exécutèrent.

2. Il faut savoir que Dieu les traita ainsi parce que dans tous les temps ils avaient fait de grands maux aux Juifs qui étaient leurs frères et parce qu'ils s'étaient réjouis de leur ruine.

Ainsi cette destruction de l'Idumée est un exemple du jugement de Dieu sur ceux qui sont cruels et injustes, qui souhaitent du mal aux autres et qui s'en réjouissent.

(a) v4 : Apocalypse 6.14
(b) v5 : Deutéronome 32.42
(c) v8 : Ésaïe 63.4
(d) v11 : Sophonie 2.14

(1) v6 : C'était une ville de l'Idumée où il y aurait un grand carnage.
(2) v7 : Les princes et les plus puissants de l'Idumée.
(3) v14 : Ou le bouc sauvage.

Chapitre XXXV

Le prophète décrit en termes figurés la joie que les Juifs auraient de se voir délivrés dans le temps que les Assyriens et leurs autres ennemis seraient confondus.

LE désert et le lieu aride se réjouiront, la solitude sera dans l'allégresse et fleurira comme une rose.

2. Elle fleurira et sera dans l'allégresse, elle poussera des cris de joie et des chants de triomphe, la gloire du Liban et la magnificence de Carmel et de Saron lui seront données, ils verront la gloire de l'Éternel et la magnificence de notre Dieu.

3. [a] Fortifiez vos mains languissantes et affermissez les genous tremblants.

4. Dites à ceux qui ont le cœur troublé : Prenez courage et ne craignez plus, voici votre Dieu, la vengeance viendra, la rétribution de Dieu, il viendra lui-même et il vous délivrera.

5. [b] Alors les yeux des aveugles seront ouverts et les oreilles des sourds seront débouchées.

6. Alors le boiteux sautera comme un cerf et la langue du muet chantera avec triomphe, car des eaux sortiront du désert et les torrents de la solitude.

7. Et les lieux qui étaient secs deviendront des étangs et la terre alterée deviendra des sources d'eaux et dans le lieu où était la demeure et le gîte des dragons on verra la verdure des roseaux et des joncs.

8. Et il y aura un sentier et un chemin qui sera appelé le chemin de la sainteté [1], celui qui est souillé n'y passera point, mais il sera pour ceux-là, celui qui marchera dans ce chemin et les insensés ne s'y fourvoieront point.

9. Il n'y aura point là de lion et aucune bête farouche n'y montera ni ne s'y trouvera, mais les rachetés y marcheront.

10. [c] Et ceux dont l'Éternel aura payé la rançon retourneront et viendront en Sion avec un chant de triomphe et une allégresse éternelle sera sur leur tête, ils seront dans la joie et dans l'allégresse, la douleur et le gémissement s'enfuiront.

Réflexions

Ce qui est dit ici regarde premièrement l'heureux état où les Juifs se virent lorsque Dieu les garantit de l'invasion du roi d'Assyrie et ensuite lorsqu'il les ramena de la captivité de Babylone, pendant que les Iduméens, dont Ésaïe avait prédit la ruine dans le chapitre précédent, et leurs autres ennemis furent détruits.

Ce que le prophète dit dans cet endroit doit aussi être appliqué à l'église chrétienne et aux bénédictions que Dieu se proposait de répandre sur elle en rachetant les fidèles, en les sanctifiant, en détruisant leurs ennemis spirituels et en les rendant éternellement heureux par le moyen du Messie. Les dernières paroles de ce chapitre expriment les sentiments de joie et de reconnaissance qu'une si grande délivrance produit dans le cœur de tous les vrais fidèles.

(a) v3 : Hébreux 12.12
(b) v5 : Matthieu 11.5 et 15.30
(c) v10 : Ci-dessous 51.11

(1) v8 : Ou le chemin du sanctuaire.

Chapitre XXXVI

L'histoire qui est contenue dans ce chapitre et dans les suivants fait voir l'accomplissement des prédictions qui sont rapportées dans les chapitres précédents et qui marquent que Dieu garantirait Jérusalem de l'invasion de Assyriens.

Sanchérib, roi d'Assyrie, vient faire la guerre à Ézéchias, roi de Juda, et après lui avoir pris plusieurs villes, il envoie Rabsaké à Jérusalem qui somme Ézéchias et les Juifs de se rendre et qui blasphème contre Dieu en disant que, comme les dieux des peuples qu'il avait vaincus n'avaient pu délivrer ces peuples-là, le Dieu qu'Ézéchias adorait ne le délivrerait pas non plus. Cette même histoire est récitée au chapitre 18 du deuxième livre des rois et dans les suivants.

OR [a] il arriva la quatorzième année du roi Ézéchias que Sanchérib, roi des Assyriens, monta contre toutes les villes fortes de Juda et les prit.

2. Et le roi des Assyriens envoya Rabsçaké avec de grandes forces de Lakis à Jérusalem contre le roi Ézéchias et il se présenta auprès de l'aqueduc du haut étang au grand chemin du champ du foulon.

3. Alors Eljakijm, fils de Hilkija, maître d'hôtel et Scebna le sécrétaire et Joah, fils d'Asaph, commis sur les régistres, sortirent vers lui.

4. Et Rabsçaké leur dit : Dites maintenant à Ézéchias : Ainsi a dit le grand roi, le roi des Assyriens : Quelle est cette confiance que tu as ?

5. J'ai dit : Ce ne sont que des paroles, le conseil et la force sont nécessaires pour la guerre et maintenant, sur qui t'es-tu fié que tu te sois rebellé contre moi ?

6. Voici, tu t'est fié sur ce bâton qui n'est qu'un roseau cassé, savoir l'Égypte, sur lequel si quelqu'un s'appuie il lui entrera en la main et la percera, tel est Pharaon roi d'Égypte pour tous ceux qui se confient en lui.

7. Que si tu me dis : Nous nous confions en l'Éternel notre Dieu, n'est-ce pas celui-là dont Ézéchias a ôté les hauts-lieux et les autels ayant dit à Juda et à Jérusalem : Vous vous prosternerez devant cet autel-ci ?

8. Maintenant donc donne des ôtages au roi des Assyriens mon maître et je te donnerai deux mille chevaux si tu peux donner autant d'hommes pour monter dessus.

9. Et comment ferais-tu tourner visage au moindre gouverneur d'entre les serviteurs de mon maître ? Mais tu te confies dans l'Égypte à cause des chariots et des gens de cheval.

10. Et maintenant suis-je monté sans l'ordre de l'Éternel contre ce pays-ci pour le détruire ? L'Éternel m'a dit : Monte contre ce pays-là et le détrui.

11. Alors Eljakim et Scebna et Joah dirent à Rabsçaké : Nous te prions de parler en langue syriaque, car nous l'entendons, et ne parle point à nous en langue judaïque pendant que le peuple qui est sur la muraille nous écoute.

12. Et Rabsaçaké répondit : Mon maître m'a-t-il envoyé seulement vers ton maître ou vers toi pour dire ces paroles-là ? Ne m'a-t-il pas aussi envoyé vers les hommes qui se tiennent sur la muraille pour leur dire qu'ils mangeront leurs propres excréments et qu'ils boiront leur urine avec vous ?

13. Rabsçaké donc se tint debout et s'écria à haute voix en langue judaïque et dit : Écoutez les paroles du grand roi, du roi des Assyriens.

14. Ainsi a dit le grand roi : Qu'Ézéchias ne vous trompe point, car il ne vous pourra point délivrer.

15. Et qu'Ézéchias ne vous fasse point confier en l'Éternel en vous disant : L'Éternel nous délivrera certainement et cette ville ne sera point livrée entre les mains du roi des Assyriens.

16. N'écoutez point Ézéchias, mais ainsi a dit le roi des Assyriens : Faites composition avec moi pour votre bien et sortez avec moi et vous mangerez chacun de sa vigne et chacun de son figuier et vous boirez chacun de sa citerne,

17. Jusqu'à ce que je vienne et que je vous emmène dans un pays qui est comme votre pays, un pays de froment et de bon vin, un pays de pain et de vignes.

18. Qu'Ézéchias ne vous séduise point disant : L'Éternel nous délivrera. Les dieux des nations ont-ils délivré chacun leur pays de la main du roi des Assyriens ?

19. Où sont les dieux de Hamat et d'Arpad ? Où sont les dieux de Sépharvajim ? Et même a-t-on délivré Samarie de ma main ?

20. Qui sont ceux d'entre tous les dieux de ces pays-là qui aient délivré leur pays de ma main pour dire que l'Éternel délivrât Jérusalem de ma main ?

21. Mais ils se turent et ne lui répondirent pas un mot, car le roi avait donné cet ordre : Vous ne lui répondrez rien.

22. Après cela, Elkajim, fils de Hilkija, maître d'hôtel, et Scebna, le sécrétaire, et Joah, fils d'Asaph, commis sur les régistres, s'en revinrent, ayant leurs vêtements déchirés, vers Ézéchias et lui rapportèrent les paroles de Rabsçaké.

Réflexions

Il faut considérer la guerre que le roi d'Assyrie fit à Ézéchias et les avantages que ce roi idolâtre remporta d'abord comme un châtiment de Dieu sur les sujets d'Ézéchias et comme une épreuve que Dieu envoyait à ce prince afin de l'obliger, et tout son peuple, à recourir à lui et de leur donner ensuite des marques éclatantes de sa puissance en les garantissant d'un si grand danger.

Nous devons remarquer après cela que les discours fiers et impies de Sanchérib et ses blasphèmes alarmèrent extrêmement Ézéchias, mais que ce fut ce qui attira la vengeance divine sur ce prince idolâtre.

Lorsque les hommes s'en prennent à Dieu et l'attaquent par des discours impies, il ne manque pas de donner des bornes à leur insolence. Cela doit nous inspirer une forte horreur pour tout ce qui outrage la divinité et en particulier pour le blasphème et pour tous les discours qui blessent le respect qui est dû à ce grand Dieu que nous adorons.

(a) v1 : I Rois 18.13 ; II Chroniques 32.1

Chapitre XXXVII

Ézéchias avertit Ézaïe des blasphèmes de Sanchérib roi d'Assyrie et ce prophète lui promet le secours de Dieu, versets 1-7.

Sanchérib est obligé de quitter la Judée parce que le roi d'Éthiopie lui avait déclaré la guerre et il envoie à Ézéchias des lettres pleines de menaces et de blasphèmes contre Dieu, verstes 8-13.

Ézéchias porte ces lettres au temple et invoque Dieu à son secours, versets 14-20.

Ésaïe vient lui dire de la part de Dieu que le roi d'Assyrie n'entrerait point à Jérusalem et qu'il s'en retournerait dans son pays, versets 14-20.

Un ange fait périe l'armée de Sanchérib qui étant de retour dans son royaume fut tué par ses propres fils, versets 21-38.

Et il arriva que sitôt que le roi Ézéchias eut entendu cela, il déchira ses vêtements et se couvrit d'un sac et il entra dans la maison de l'Éternel.

2. Et il envoya Elkajim, maître d'hôtel, et Sçebna, le sécrétaire, et les anciens d'entre les sacrificateurs, couverts de sacs, vers Ésaïe le prophète, fils d'Amots.

3. Et ils lui dirent : Ainsi a dit Ézéchias. Ce jour est le jour d'angoisse et de reproche et de blasphème, car les enfants sont venus jusqu'au terme de leur naissance, mais ils n'y a point de force pour enfanter.

4. Peut-être que l'Éternel ton Dieu aura entendu les paroles de Rabsçaké lequel le roi des Assyriens son maître a envoyé pour blasphémer le Dieu vivant et pour l'insulter par les paroles que l'Éternel ton Dieu a entendues. Fais donc requête pour ce qui se trouve encore de reste.

5. Les serviteurs du roi Ézéchias vinrent donc vers Ésaïe.

6. Et Ésaïe leur dit : Vous direz ainsi à votre maître. Ainsi a dit l'Éternel. Ne crains point pour les paroles que tu as entendues par lesquelles les serviteurs du roi des Assyriens m'ont blasphémé.

7. Voici, je m'en vais mettre en lui un tel esprit qu'ayant entendu une certaine nouvelle il retournera en son pays et je le ferai tomber par l'épée dans son pays.

8. Or, quand Rabsçaké s'en fut retourné, il alla trouver le roi des Assyriens qui battait Libna, car il avait entendu qu'il était parti de Lakis.

9. Et le roi des Assyriens eut des nouvelles touchant Tirhaka roi d'Éthiopie et on lui dit : Il est sorti pour te combattre. Et l'ayant entendu il envoya des députés vers Ézéchias et leur dit :

10. Vous parlerez ainsi à Éséchias roi de Juda et vous lui direz : Que ton Dieu auquel tu te confies ne te trompe point disant : Jérusalem ne sera point livrée entre les mains des Assyriens.

11. Voilà, tu as entendu ce que les rois des Assyriens ont fait à tous les pays en les détruisant entièrement et tu échapperais !

12. Les dieux des nations que mes ancêtres ont détruites, à savoir de Gozan, de Caran, de Retseph et des enfants d'Heden qui sont en Télasar, les ont-ils délivrés ?

13. Où est le roi de Hamath et le roi d'Arpad et le roi de la ville de Sépharvajim, de Hénah et d'Hivva ?

14. Et quand Ézéchias eut reçu les lettres de la main des députés et qu'il les eut lues, il monta à la maison de l'Éternel et Ézéchias les déploya devant l'Éternel.

15. Et Ézéchias fit sa requête à l'Éternel et dit :

16. Ô Éternel des armées, Dieu d'Israël qui est assis entre les chérubins, toi seul est le Dieu de tous les royaumes de la terre, tu as fait les cieux et la terre.

17. Ô Éternel, incline ton oreille et écoute, ô Éternel, ouvre tes yeux et regarde et écoute toutes les paroles de Sanchérib qu'il m'a envoyé dire pour blasphémer le Dieu vivant.

18. Il est vrai, ô Éternel, que les rois des Assyriens ont détruit tous les pays et leurs contrées

19. Et qu'ils ont jeté au feu leur dieux, car ils n'étaient point dieux, mais c'étaient un ouvrage de main d'homme, du bois et de la pierre, c'est pourquoi ils les ont détruits.

20. Maintenant donc, ô Éternel notre Dieu, délivre-nous de la main de Sanchérib, afin que tous les royaumes de la terre sachent que toi seul es l'Éternel.

21. Alors Ésaïe, fils d'Amots, envoya vers Ézéchias pour lui dire : Ainsi a dit l'Éternel, le Dieu d'Israël : Pour ce que tu m'as demandé touchant Sanchérib roi des Assyriens,

22. C'est ici la parole que l'Éternel a prononcée contre lui : La vierge fille de Sion t'a méprisé et elle s'est moquée de toi, la fille de Jérusalem a hoché la tête après toi.

23. Qui as-tu outragé et blasphémé ? Contre qui as-tu élevé ta voix et levé tes yeux en-haut ? C'est contre le Saint d'Israël.

24. Tu as outragé le Seigneur par le moyen de tes serviteurs et tu as dit : Je monterai avec la multitude de mes chariots sur le haut des montagnes aux côtés du Liban, je couperai les plus hauts cèdres et les plus beaux sapins qui y soient et je monterai jusqu'à son sommet et dans la forêt de son Carmel.

25. J'ai creusé des sources et j'en ai bu les eaux et j'ai tari de la plante de mes pieds tous les ruisseaux des forteresses.

26. N'as-tu pas ouï dire que déjà dès longtemps j'ai fait cette ville et que je l'ai ainsi formée anciennement ? Et maintenant l'aurais-je amenée pour être réduite en désolation et les villes munies pour être réduites en monceaux de ruines ?

27. Or leurs habitants étant dénués de force ont été épouvantés et confus et sont devenus comme l'herbe des champs et l'herbe verte et le foin des toits qui est sec avant qu'il soit monté en tuyau.

28. Mais je sais ta demeure, ta sortie et ton entrée et comment tu es forcené contre moi.

29. Parce que tu es furieux contre moi et que ton insolence est montée à mes oreilles, je te mettrai une boucle aux narines et mon mors à ta bouche et je te ferai retourner par le chemin par lequel tu es venu.

30. Et ceci te sera un signe, ô Ézéchias, c'est qu'on mangera cette année ce qui viendra de soi-même et dans la seconde année ce qui croîtra encore sans semer, mais la troisième année vous sèmerez et vous moissonnerez, vous planterez des vignes et vous en mangerez le fruit.

31. Et ce qui est réchappé et demeuré de reste dans la maison de Juda étendra par dessous sa racine qui produira son fruit par dessus.

32. Car il sortira de Jérusalem quelque reste et quelques réchappés de la montagne de Sion. [a] La jalousie de l'Éternel des armées fera cela.

33. C'est pourquoi, ainsi a dit l'Éternel touchant le roi des Assyriens, il n'entrera point dans cette ville et il n'y jettera aucune flèche et il ne se présentera point contre elle avec le bouclier et ne dressera point de terrasse contre elle.

34. Il s'en retournera par le chemin par lequel il est venu et il n'entrera point dans cette ville, dit l'Éternel.

35. Car [b] je garantirai cette ville afin de la délivrer à cause de moi et à cause de David mon serviteur.

36. Et [c] un ange de l'Éternel sortit et tua cent quatre vingt et cinq mille hommes au camp des Assyriens et quand on fut levé de bon matin, voilà c'étaient tout de corps morts.

37. Et Sanchérib, roi des Assyriens, partit de là et s'en alla et s'en retourna et demeura à Ninive.

38. Et il arriva qu'étant prosterné dans la maison de nisroc son dieu, qu'Adrammélec et Sçaréetser ses fils le tuèrent avec l'épée, puis ils se sauvèrent au pays d'Ararat et Esarhaddon son fils régna à sa place.

Réflexions

Ce que nous devons remarquer ici,

C'est premièrement que dans l'extrêmité où Ézéchias se voyait réduit par les menaces de Sanchérib, il eut recours à l'intercession d'Ésaïe, qu'il présenta dans le temple les lettres insultantes que ce roi idolâtre lui avait envoyées et qu'il adressa à Dieu une prière remplie d'une ardente piété, d'une grande confiance et d'un grand zèle pour la gloire de Dieu.

C'est ainsi que les personnes qui craignent Dieu ont leur recours à lui et aux prières des gens de bien dans leurs détresses.

2. On voit dans les promesses qu'Ésaïe fit à Ézéchias du secours de Dieu que ce fut surtout l'extrême arrogance de roi d'Assyrie et ses blasphèmes qui irritèrent le Seigneur et qu'ainsi Dieu ne manque jamais de confondre les orgueilleux et les impies. Le discours d'Ésaïe au roi Ézéchias exprime d'une manière bien forte la fierté de Sanchérib et en même temps sa faiblesse et la puissance avec laquelle Dieu allait donner des bornes à sa malice en le détruisant et en délivrant Jérusalem.

Il paraît enfin de ce chapitre que les promesses d'Ésaïe et la confiance d'Ézéchias ne furent pas vaines. La providence voulut que Tirhaca roi d'Éthiopie déclarât la guerre à Sanchérib pour l'obliger à se retirer des états d'Ézéchias, l'armée des Assyriens fut défaite miraculeusement par un ange et Sanchérib au retour de son expédition fut tué par ses fils dans le temple de l'idole qu'il adorait.

Chacun peut voir dans ces événements que la confiance en Dieu et les prières sont d'une grande efficace, que la puissance du Seigneur est infinie, qu'il est juste et que tôt ou tard il punit les princes impies et en général tous ceux qui l'outragent par leur orgueil et par leur impiété.

(a) v32 : II rois 19.31
(b) v35 : II Rois 20.6
(c) v36 : II Rois 19.35

Chapitre XXXVIII

Le roi Ézéchias étant malade, Ésaïe vient lui annoncer la mort, mais Dieu fléchi par ses prières lui promet quinze ans de vie et confirme cette promesse par un miracle, versets 1-8.

Ézéchias étant guéri en rend grâce à Dieu par un cantique, versets 9-22.

EN [a] ce temps-là Ézéchias fut malade à la mort et Ésaïe le prophète fils d'Amots vint vers lui et lui dit : Ainsi a dit l'Éternel, dispose de ta maison, car tu vas mourir et ne vivra plus.

2. Alors Ézéchias tourna sa face contre la paroi et il fit sa requête à l'Éternel.

3. Et il dit : Souviens-toi maintenant, je te prie, ô Éternel, comment j'ai marché devant toi en vérité et en intégrité de cœur, [b] comment j'ai fait ce qui t'était agréable. Et Ézéchias répandit beaucoup de larmes.

4. Or la parole de l'Éternel fut adressée à Ésaïe et le Seigneur lui dit :

5. Retourne et dis à Ézéchias : Ainsi a dit l'Éternel, le Dieu de David ton père, j'ai exaucé ta requête, j'ai vu tes larmes, voici je m'en vais ajouter quinze années à tes jours.

6. Et je te délivrerai de la main du roi des Assyriens, toi et cette ville et je garantirai cette ville.

7. Et ce signe t'es donné par l'Éternel pour t'assurer que l'Éternel accomplira cette parole qu'il a prononcée.

8. Voici, je m'en vais rétrograder l'ombre des degrés par lesquels elle est descendue au cadran d'Achaz de dix degrés en arrière avec le soleil et le soleil rétrogradera de dix degrés par les degrés par lesquels il était descendu.

9. C'est ici l'écrit [1] d'Ézéchias roi de Juda sur ce qu'il avait été malade et qu'il fut guéri de sa maladie.

10. J'avais dit lorsque mes jours allaient être retranchés : Je m'en irai aux portes du sépulcre, je suis privé de ce qui me restait de mes années.

11. J'avais dit : Je ne verrai plus l'Éternel, même l'Éternel dans la terre des vivants, je ne verrai plus aucun homme parmi les habitants du monde.

12. Ma durée est finie, elle a été transportée d'avec moi comme une cabane de berger, j'ai coupé ma vie comme un tisserand coupe le fil de sa toile, du matin au soir tu m'auras enlevé.

13. Je pensais en moi-même jusqu'au matin : Il brisera tous mes os comme un lion, du matin au soir tu m'auras enlevé.

14. Je criais comme la grue et comme l'hirondelle, je gémissais comme la colombe, mes yeux se lassaient de regarder en haut ; Seigneur on me fait violence, sois mon garant.

15. Que dirai-je ? Il m'a parlé et c'est lui-même qui l'a fait. Je passerai toutes les années dans l'amertume de mon âme.

16. Seigneur, c'est par là qu'on a la vie et c'est dans toutes ces choses que consiste la vie de mon âme. Tu m'as guéri et tu m'as rendu la vie.

17. Voici, une grande amertume m'était survenue dans ma prospérité, mais tu as embrassé ma personne afin qu'elle ne tombât pas dans la fosse parce que tu as jeté tous mes péchés derrière ton dos.

18. Car le sépulcre ne te célébrera point, la mort ne te louera point, ceux qui descendent dans le tombeau ne s'attendent plus à ta fidélité.

19. Mais celui qui vit, celui qui vit, te célébrera comme je fais aujourd'hui, le père fera connaître ta vérité à ses enfants.

20. L'Éternel est venu me délivrer et à cause de cela nous chanterons des cantiques tous les jours de notre vie dans la maison de l'Éternel.

21. Or Ésaïe avait dit : Qu'on prenne une masse de figues et qu'on fasse un emplâtre sur l'ulcère et il guérira.

22. Et Ézéchias avait dit : Quel signe aurais-je que je monterai à la maison de l'Éternel ?

Réflexions

Il faut remarquer que, dans le temps qu'Ézéchias avait été attaqué par les Assyriens, Dieu lui envoya une maladie mortelle. C'était là une nouvelle épreuve pour ce prince que Dieu aimait et qui devait servir à manifester et à augmenter sa foi et sa piété.

C'est pour les mêmes raisons que Dieu afflige ses enfants en diverses manières et qu'après les avoir tirés d'un danger il permet quelquefois qu'ils tombent dans un autre.

2. La prière qu'Ézéchias fit dans sa maladie en suppliant le Seigneur de se souvenir qu'il avait marché devant lui avec intégrité nous montre que l'on s'adresse à Dieu avec une grande confiance dans l'adversité et aux approches de la mort quand on a vécu dans la piété et qu'on a fait ce qui lui est agréable.

3. L'on voit, dans la prompte guérison d'Ézéchias et dans le miracle qui se fit en sa faveur, la puissance de Dieu, l'amour qu'il portait à ce prince et l'efficace des prières des justes.

Enfin, ceux que Dieu a garanti de la mort ou de quelque autre danger doivent à l'imitation d'Ézéchias qui loua Dieu dans un cantique d'action de grâces célébrer ses bontés, en conserver le souvenir et employer surtout leur vie à le glorifier.

(a) v1 : II rois 20.1

(1) v9 : Ou le cantique.

Chapitre XXXIX

Le roi de Babylone ayant envoyé des ambassadeurs à Ézéchias, ce prince leur montra ses trésors, versets 1-2.

Mais Ésaïe l'en reprit et lui dit que ces trésors et ses enfants même seraient transportés à Babylone, versets 3-8.

EN [a] ce temps-là, Mérodac-Baladan, fils de Baladan, roi de Babylone, envoya des lettres avec un présent à Ézéchias parce qu'il avait appris qu'il avait été malade et qu'il était guéri.

2. Et Ézéchias en eut de la joie et il leur montra les cabinets de ses parfums, l'argent, l'or et les choses aromatiques et les baumes précieux, tout son arsenal et tout ce qui se trouvait dans ses trésors, il n'y eut rien qu'Ézéchias ne leur montrât dans sa maison et dans toute sa cour.

3. Et le prophète vint vers le roi Ézéchias et lui dit : Qu'on dit ces gens-là et d'où sont-ils venus vers toi ? Et Ézéchias répondit : Ils sont venus vers moi d'un pays fort éloigné, savoir de Babylone.

4. Et Ésaïe dit : Qu'ont-ils vu dans ta maison ? Et Ézéchias répondit : Ils ont vu tout ce qui est dans ma maison, il n'y a rien eu dans mes trésors que je ne leur aie montré.

5. Alors Ézaïe dit à Ézéchias : Écoute le parole de l'Éternel des armées.

6. Voici les jours viendront que tout ce qui est dans ta maison et ce que tes pères ont amassé dans leurs trésors jusqu'à aujourd'hui sera emporté à Babylone, il n'en demeurera rien de reste a dit l'Éternel.

7. Même on prendra de tes fils qui sortiront de toi et que tu auras engendrés afin qu'ils soient eunuques [1] au palais du roi de Babylone.

8. Et Ézéchias répondit à Ésaïe : La parole de l'Éternel que tu as prononcée est bonne. Et il ajouta : Au moins que la paix et que la sûreté durent pendant ma vie !

Réflexions

Voici les réflexions que l'Écriture fait sur ce qui est récité dans ce chapitre. C'est

que quand les ambassadeurs du roi de Babylone vinrent vers Ézéchias pour s'informer du miracle qui était arrivé sur la terre lorsque l'ombre du cadran d'Achaz avait rétrogradé avec le soleil, Dieu abandonna Ézéchias à lui-même pour l'éprouver, qu'Ézéchias ne rendit pas à Dieu ce qu'il lui devait pour le bien qu'il en avait reçu, que son cœur s'éleva, qu'à cause de cela la colère de Dieu s'alluma contre Jérusalem, qu'Ézaïe lui dit que ses enfants et ses trésors seraient transportés à Babylone, mais qu'Ézéchias s'étant humilié avec les habitants de Jérusalem, la colère de Dieu ne vint pas sur eux pendant la vie d'Ézéchias.

II Chroniques 32.25 et suivants.

Il faut apprendre de là que l'on s'oublie facilement dans la prospérité et que ceux qui ont fait leur devoir dans l'affliction tombent souvent dans le relâchement lorsqu'elle est passée. Cette histoire nous montre encore que les avantages du monde sont vains et inconstants et qu'il ne faut jamais s'enfler quand on les possède.

Enfin, il paraît d'ici que Dieu châtie ceux qu'il aime lorsqu'il leur arrive de se relâcher et de l'offenser, mais qu'il s'appaise envers eux aussitôt qu'il les voit humiliés et repentants.

(a) v1 : II Rois 20.12

(1) v7 : C'est-à-dire : officiers.

Chapitre XL

Le prophète console le peuple d'Israël et il l'assure que Dieu, dont la parole et les promesses sont toujours fermes, le délivrerait, versets 1-8.

Il l'exhorte à se réjouir de cette grande délivrance, versets 9-11.

Il décrit l'infinie majesté du Seigneur, sa puissance et sa sagesse et la folie de ceux qui servent les idoles. Il parle enfin du bonheur de ceux qui adorent le vrai Dieu et qui se confient en lui, versets 12-31.

CONSOLEZ, consolez mon peuple dira votre Dieu.

2. Parlez à Jérusalem selon son cœur et criez-lui que son temps marqué est accompli, que son iniquité est acquitée, qu'elle a reçu au double de la main de l'Éternel la peine de tous ses péchés.

3. [a] La voix de celui qui crie au désert est : Préparez le chemin de l'Éternel, dressez dans la solitude les sentiers à notre Dieu.

4. Toute vallée sera comblée et toute montagne et tout côteau seront abaissés et les lieux tortus seront redressés et les lieux raboteux seront aplanis.

5. Alors la gloire de l'Éternel se manifestera et toute chair la verra en même temps, car la bouche de l'Éternel a parlé.

6. Une voix dit : Crie. Et on a répondu : Que crie-rai-je ? [b] Toute chair est comme l'herbe et toute sa grâce comme la fleur d'un champ.

7. L'herbe est séchée et la fleur est tombée parce que le vent de l'Éternel a soufflé dessus, ce peuple est véritablement comme l'herbe.

8. L'herbe est séchée et la fleur est tombée, mais [c] la parole de notre Dieu demeure éternellement.

9. Sion, [nc1] qui annonces de bonnes nouvelles monte sur une haute montagne. Jérusalem, [nc2] qui annonces de bonnes nouvelles, élève ta voix avec force, élève-la, ne craint point, dis aux villes de Juda : Voici votre Dieu.

10. Voici, le Seigneur l'Éternel viendra contre l'homme puissant et son bras dominera sur lui, [d] voici, son salaire est avec lui et sa récompense marche devant lui.

11. [e] Il paîtra son troupeau comme un berger, il rassemblera les agneaux entre ses bras et les portera dans son sein, il conduira celles qui allaitent.

12. Qui est celui qui a mesuré les eaux avec le creux de sa main et qui a compassé les cieux avec la paume de sa main ? Et qui est celui qui a renfermé dans le tiers d'une mesure la poussière de la terre ? Et qui a pesé au crochet les montagnes et les côteaux à la balance ?

13. [f] Qui a dirigé l'esprit de l'Éternel ou qui a été son conseiller pour lui montrer quelque chose ?

14. Avec qui a-t'il pris conseil et qui l'a instruit et lui a enseigné le sentier de la justice ? Qui lui a enseigné la science et lui a montré le chemin de l'intelligence ?

15. Voilà, les nations sont comme une goutte qui tombe d'un seau et elles sont réputées comme la menue poussière d'une balance, voilà il dissipe les îles comme de la poussière.

16. Et le bois du Liban ne suffirait pas pour le feu et les bêtes qui y sont ne seraient pas suffisantes pour l'holocauste.

17. [g] Toutes les nations sont devant lui comme un rien et il les tient pour moins que rien et qu'une chose de néant.

18. [h] À qui donc ferez-vous ressembler le Dieu fort et quelle ressemblence lui approprierez-vous ?

19. L'ouvrier fond une image et l'orfèvre étend l'or par dessus et lui fond des chainettes d'argent.

20. Celui qui est si pauvre qu'il n'a pas de quoi offrir choisit un bois qui ne pourrit point et cherche un ouvrier expert pour faire une image taillée qui ne se remue point.

21. N'auriez-vous jamais de connaissance ? N'écouterez-vous jamais ? Ne vous a-t-il pas été annoncé dès le commencement ? N'avez-vous pas compris comment la terre a été formée ?

22. C'est celui qui est assis au dessus du globe de la terre et ses habitants sont devant lui comme des sauterelles, c'est lui qui étend les cieux comme un pavillon, même il les a étendus comme une tente pour y habiter.

23. C'est lui [i] qui réduit les princes à rien et qui anéantit les gouvernements de la terre.

24. Même ils ne seront point plantés, même ils ne seront point semés et même leur tronc ne jettera point de racine en terre et même il soufflera sur eux et ils sècheront et le tourbillon les emportera comme de la paille.

25. À qui me ferez-vous ressembler et à qui serais-je égalé ? Dit le Saint.

26. Élevez vos yeux en haut et regardez. Qui a créé ces choses ? C'est celui qui conduit leur armée [1] par ordre et qui les appelle toutes par leur nom. Il n'y en a pas une qui manque à lui obéir à cause de sa grande force et parce qu'il excelle en puissance.

27. Pourquoi donc dirais-tu, ô Jacob ! et pourquoi parlerais-tu ainsi, ô Israël ! Mon état est caché à l'Éternel et Dieu ne soutient plus mon droit ?

28. Ne sais-tu pas et n'as-tu pas entendu que le Dieu d'éternité est l'Éternel qui a créé les bornes de la terre ? Il ne se lasse point et ne se travaille point et il n'y a point [j] de moyen de sonder son intelligence.

29. C'est lui qui donne de la force à celui qui est lassé et qui multiplie la vigueur de celui qui est affaibli.

30. Les jeunes gens se lassent et se travaillent, même les jeunes gens choisis tombent.

31. Mais ceux qui s'attendent à l'Éternel reprennent de nouvelles forces, les ailes leur reviennent comme aux aigles, ils courront et ils ne se fatigueront point, ils marcheront et ils ne se lasseront point.

Réflexions

Les promesses que Dieu fait dans ce chapitre de consoler et de racheter son peuple ne doivent pas seulement s'expliquer de la délivrance que Dieu envoya aux Juifs en les garantissant du roi d'Assyririe et en les ramenant de la captivité de Babylone. Elles regardent principalement les temps du Nouveau Testament et en particulier la venue de Jean Baptiste que Dieu envoya pour préparer les hommes à croire en Jésus-Christ. C'est ce que nous voyons dans le commencement de l'Évangile où cette prophétie est appliquée à Jean-Baptiste,

La voix de celui qui crie au désert est : Préparez le chemin du Seigneur, redressez ses sentiers.

Matthieu 3.3

Il faut aussi rapporter à ces mêmes temps ce qu'Ésaïe dit ici de la fermeté de la parole de Dieu par opposition au néant de l'homme, comme Pierre nous l'apprend lorsqu'il parle ainsi après Ésaïe

Toute chair est comme l'herbe et toute sa gloire est comme le fleur de l'herbe, l'herbe sèche et la fleur tombe, mais la parole du Seigneur demeure éternellement et c'est cette parole qui vous a été annoncée par l'Évangile.

Ce que le prophète dit dans la dernière partie de ce chapitre est très remarquable. Il y parle de la grandeur de Dieu en des termes et sous des images magnifiques, il y représente vivement la stupidité des idolâtres qui adorent des images mortes qu'ils ont eux-mêmes formées et il y décrit la parfait bonheur de ceux qui n'espèrent qu'en Dieu.

Ce discours du prophète nous enseigne :

- que Dieu a l'idolâtrie en horreur et qu'il ne doit ni ne peut être représenté par aucune image,

- que nous devons adorer et craindre ce grand Dieu devant qui tous les hommes et toutes les créatures ne sont que néant et que toute notre félicité dépend de l'avoir favorable et de mettre notre espérance en lui.

(a) v3 : Matthieu 3.3 ; Marc 1.3 ; Luc 3.4 ; Jean 1.23
(b) v6 : Job 14.2 ; Psaumes 102.12 et 103.15 ; Jacques 1.10 ; I Pierre 1.24
(c) v8 : I Pierre 1.25
(d) v10 : Ésaïe 62.11
(e) v11 : Ézéchiel 34.24 ; Jean 10.11
(f) v13 : Romains 11.34 ; I Corinthiens 2.16
(g) v17 : Daniel 4.35
(h) v18 : Actes 17.29
(i) v23 : Job 12.21 ; Psaume 107.40
(j) v28 : Psaume 147.5

(1) v26 : Les astres et les étoiles que l'Écriture appelle souvent l'armée du ciel, Deutéronome 7.3 etc.

(nc1) et (nc2) v9 : Le pronom *toi* semble élidé.

Chapitre XLI

Le prophète s'adresse aux îles, c'est-à-dire aux peuples éloignés, et il les exhorte à reconnaître la puissance de Dieu et le néant des idoles, versets 1-7.

Il assure le peuple d'Israël que Dieu le protègerait, qu'il le ferait triompher de ses ennemis et qu'il le comblerait de ses grâces, versets 8-20.

Enfin, il fait voir que l'Éternel était le seul vrai Dieu et que les idoles n'étaient que de fausses divinités parce qu'elles ne pouvaient prédire l'avenir et il promet le rétabissement de Jérusalem, versets 21-29.

ÎLES, faites silence pour m'écouter et que les peuples reprennent de nouvelles forces, qu'ils approchent et qu'ils parlent alors, allons ensemble en jugement.

2. Qui a fait venir d'Orient la justice ? Qui l'a appelée afin qu'elle le suivit pas à pas ? Qui a soumis à son commandement les nations et lui a fait avoir la domination sur les rois et les a livrés à son épée comme de la paille poussée par le vent [1] ?

3. Il les a poursuivis et il est passé en paix par un chemin où il n'a jamais mis le pied.

4. Qui est celui qui a opéré et fait cela ? Celui qui a appelé dès le commencement ceux qui devaient naître ? [a] Moi l'Éternel, je suis le premier et je suis avec les derniers.

5. Les îles ont vu et ont été saisies de crainte, les bouts de la terre ont été effrayés, ils se sont approchés et sont venus.

6. Chacun a aidé à son prochain et a dit à son frère : Fortifie-toi.

7. L'ouvrier a encouragé le fondeur, celui qui frappe du marteau encourage celui qui frappe sur l'enclume et dit : Cela est bon pour souder, puis il fait tenir cela avec des clous afin qu'il ne branle point.

8. Mais toi, Israël, tu es mon serviteur et [b] toi Jacob tu es celui que j'ai élu, la race d'Abraham [c] qui m'a aimé.

9. Car je t'ai pris des extrêmités de la terre et je t'ai appelé d'entre ceux qui y étaient les principaux et je t'ai dit : C'est toi qui es mon serviteur, je t'ai élu et ne t'ai point rejeté.

10. Ne crains point, car je suis avec toi, ne sois point éperdu, car je suis ton Dieu. Je t'ai fortifié, je t'ai même aidé et je t'ai maintenu par la main droite de ma justice.

11. Voici, [d] tous ceux qui s'irriteront contre toi seront honteux et confondus, ils seront réduits à néant et les hommes qui s'opposent à toi périront.

12. Tu chercheras les hommes qui avaient des différents avec toi et tu ne les trouveras plus, ils seront réduits à néant et ceux qui te font la guerre comme s'ils n'avaient jamais été.

13. Car je suis l'Éternel ton Dieu qui soutient ta main droite et qui te dis : Ne crains point, c'est moi qui t'ai aidé.

14. Ne crains point, ô vermisseau de Jacob, hommes d'Israël qui êtes comme morts, je t'aiderai dit l'Éternel et le Saint d'Israël ton rédempteur.

15. Voici, je ferai que tu seras comme une herse pointue toute neuve qui a des dents, tu fouleras les montagnes et tu les briseras et tu rendras les côteaux semblables à de la bale.

16. Tu les vanneras et le vent les emportera et le tourbillon les dispersera, mais tu te réjouiras dans l'Éternel et tu te glorifieras dans le Saint d'Israël.

17. Pour ce qui est des affligés et des misérables qui cherchent des eaux et qui n'en ont point et dont la langue périt de soif, moi l'Éternel je les exaucerai, moi qui suis le Dieu d'Israël je ne les abandonnerai point.

18. [e] Je ferai sortir des fleuves des lieux élevés et des fontaines du milieu des vallées, je [f] changerai le désert en étang d'eaux et la terre sèche en sources d'eaux.

19. Je ferai croître au désert le cèdre, le sapin et le mirte et l'olivier, je mettrai ensemble dans la solitude la sapin, l'orme et le buis,

20. Afin qu'on voie et qu'on sache et que l'on considère et que l'on comprenne en même temps que c'est la main de l'Éternel qui a fait cela et que le Saint d'Israël en est l'auteur.

21. Approchez-vous pour plaider votre procès dit l'Éternel et produisez les fondements de votre cause dit le roi de Jacob [2].

22. Qu'on les amène et qu'ils nous déclarent les choses qui arriveront [3], déclarez-nous ce qui arrivera le premier et nous y ferons attention et nous en saurons l'issue ou faites-nous entendre ce qui est prêt à arriver.

23. Annoncez les choses qui doivent arriver à l'avenir et nous saurons que vous êtes des dieux, faites aussi du bien ou du mal et nous le publierons et nous le verrons tous ensemble.

24. Voici, vous êtes moins que rien et ce que vous faites est le néant même, celui qui vous choisit n'est qu'abomination.

25. Je l'ai suscité de l'Aquilon et il viendra [3], il réclamera mon nom depuis le soleil levant et marchera sur les princes comme sur la boue et il les foulera comme le potier foule l'argile.

26. Qui est-ce qui a déclaré cela longtemps auparavant afin que nous le connaissions et qui l'a prédit dès le temps qui a prédédé et nous dirons qu'il est juste ? Mais il n'y a personne qui l'ait déclaré, il n'y a personne qui l'a fait entendre, il n'y a personne qui ait entendu vos paroles.

27. C'est moi le premier qui ait dit à Sion : Les voici, les voici et qui enverrai à Jérusalem un messager de bonnes nouvelles.

28. J'ai regardé et il n'y avait parmi eux aucun homme considérable et qu'on pût consulter. Je les ai interrogés et ils n'ont pu répondre quoi que ce soit.

29. Voilà, ils sont tous menteurs et ce qu'ils font n'est que le néant et leurs idoles de fonte ne sont que du vent et une chose vaine.

Réflexions

Ce qui doit être remarqué dans ce chapitre c'est :

1. Que l'Éternel est le seul vrai Dieu qu'il faille adorer et servir,

- que son pouvoir est sans bornes,
- qu'il dispose des rois et de tout ce qui arrive dans le monde et
- que ceux qui servent des idoles sont des insensés.

2. On voit ici la fermeté de l'alliance que Dieu avait traitée avec l'ancien peuple et de l'amour qu'il lui portait, d'où nous devons conclure que l'église chrétienne ne lui étant pas moins chère, il ne l'abandonnera jamais,

- qu'en quelque état qu'elle se trouve elle n'a rien à craindre et que bien loin que ses ennemis viennent à bout de la détruire, ils seront eux-mêmes détruits.

3. Il faut faire une attention particulière à la considération qu'Ésaïe allègue pour montrer que les idoles n'étaient pas des dieux en disant qu'elles ne pouvaient prédire l'avenir, ni faire aux hommes aucun bien, ni aucun mal. Cette raison qui prouve si fortement la vanité des idoles montre avec la dernière évidence que tant de prédictions que nous avons dans l'Écriture ne peuvent venir que de Dieu. Elle prouve clairement qu'il y a un Dieu qui connaît et qui conduit toutes choses et que l'Écriture sainte est véritable et inspirée.

Enfin, cela nous apprend que ce grand Dieu, qui connaît et qui peut tout, est le maître de tous les hommes, le juge du monde et celui qu'il faut craindre, puisqu'étant tout-puissant il emploiera sa puissance pour le bien de ceux qui l'adorent et pour punir ceux qui se rebellent contre lui.

(a) v4 : Ésaïe 43.10, 44.6 et 48.12 ; Apocalypse 1.17 et 22.13
(b) v8 : Deutéronome 7.6, 10.15 et 14.2 ; Psaume 135.4
(c) v8 : Ésaïe 43 et 44 ; II Chroniques 20.7 ; Jacques 2.23
(d) v11 : Exode 2.2 ; Ésaïe 60.12 ; Zacharie 12.3
(e) v18 : Ésaïe 35.7 et 44.3
(f) v18 : Psaume 107.35

(1) v2 : Ceci s'explique de Cyrus qui devait venir de la Perse contre Babylone, qui mettrait les Juifs en liberté et qui assujettirait divers peuples à son empire, voyez Ésaïe 46.11 et suivants.
(2) v21 : Ceci s'adresse aux idolâtres.
(3) v22 : Les faux dieux sont des idoles mortes qui ne sauraient annoncer les choses à venir.
(4) v25 : C'est Cyrus dont il est parlé ci-dessus.

Chapitre XLII

Ésaïe continue à prédire que les Juifs seraient délivrés et rétabis par Cyrus. Mais il annonce surtout que le Messie viendrait répandre ses grâces sur les Juifs et même sur les Gentils, versets 1-9.

2. Il exhorte les hommes à louer Dieu et à se réjouir du bonheur qui allait leur arriver, versets 10-12.

3. Il prédit que les idolâtres seraient confondus et que l'idolâtrie serait abolie, versets 13-17.

4. Il se plaint de l'aveuglement des Juifs et il déclare qu'ils seraient livrés à cause de leurs péchés entre les mains de leurs ennemis, versets 18-25.

VOICI [a] mon serviteur, je le soutiendrai, c'est mon élu, mon [b] âme y a mis son affection, j'ai mis mon esprit sur lui, il exercera la justice parmi les nations.

2. Il ne criera point, il n'élèvera point et il ne fera point entendre sa voix dans les rues.

3. Il ne brisera point le roseau froissé et il n'éteindra point le lumignon qui fume encore, il jugera dans la vérité.

4. Il ne se trompera point, ni ne se précipitera point jusqu'à ce qu'il ait établi la justice sur la terre et les îles s'arrêteront à sa loi.

5. Ainsi a dit le Dieu fort, l'Éternel qui a créé les cieux et les a étendus, qui a applani la terre avec ce qu'elle produit, qui donne la respiration au peuple qui est sur elle et l'esprit à ceux qui y marchent.

6. Moi qui suis l'Éternel, je t'ai appelé dans la justice et je te prendrai par la main et je te garderai, je te ferai être l'alliance du peuple et [c] la lumière des nations

7. Afin d'ouvrir les yeux des aveugles et de retirer les prisonniers du lieu où on les tiens enserrés et de faire sortir de la prison ceux qui habitent dans les ténèbres.

8. Je suis l'Éternel, c'est là mon nom, et je [d] ne donnerai point ma gloire à un autre, ni ma louange aux images taillées.

9. Voici les premières choses sont arrivées et je vous en annonce de nouvelles et je vous les fais entendre avant qu'elles arrivent.

10. Chantez à l'Éternel un cantique nouveau, que sa louange soit entendue du bout de la terre, que ceux qui descendent dans la mer et tout ce qui y est, les îles et ses habitants,

11. Que le désert et ses villes élèvent la voix, que les tentes où habitent ceux de Kédar, que ceux qui habitent dans le rocher [1] éclatent en chant de triomphe, qu'ils s'écrient du sommet des montagnes,

12. Qu'ils donnent gloire à l'Éternel et qu'ils publient sa louange dans les îles.

13. L'Éternel sortira comme un homme vaillant, il réveillera sa jalousie comme un homme de guerre, il poussera des cris d'allégresse, il criera même de toute sa force et il se fortifiera contre ses ennemis.

14. Je me suis tu pendant longtemps, j'ai été dans le silence, je me suis retenu, mais je criera comme celle qui enfante, je détruirai et j'engloutirai tout.

15. Je réduirai les montagnes et les côteaux en désert et je déssècherai toute leur herbe, je réduirai les fleuves en îles et je sécherai les étangs.

16. Je conduirai les aveugles par le chemin qu'ils ne connaissaient point et je les ferai marcher par les sentiers qui leur étaient inconnus, je changerai en leur présence les ténèbres en lumière et les choses tortues en choses droites, je leur ferai cela, je ne les abandonnerai point.

17. [e] Que ceux-là donc retournent en arrière et soient couverts de confusion qui se fient aux images taillées et qui disent aux images de fonte : Vous êtes nos dieux.

18. Sourds, écoutez et vous aveugles, regardez et voyez.

19. Qui est aveugle, sinon mon serviteur ? [2] Et qui est sourd comme mon ministre que j'ai envoyé ? Qui est aveugle comme celui qui a été comblé de biensfaits ? Et qui est aveugle comme le serviteur de l'Éternel ?

20. [f] Vous voyez beaucoup de choses et vous ne prenez garde à rien, vous avez des oreilles ouvertes et vous n'entendez rien.

21 L'Éternel avait mis son affection en lui à cause de sa justice, il avait rendu sa loi magnifique et illustre.

22. Mais ce peuple sera pillé et fourragé, ils seront tous pris au lacet dans les cavernes et seront cachés dans les prisons, ils seront exposés au pillage et il n'y aura personne qui les délivre, ils seront fourragés et il n'y aura personne qui dise : Rends ce que tu as pris.

23. Qui est-ce d'entre vous qui écoute ceci, qui y prenne garde et qui y fasse attention à l'avenir ?

24. Qui a livré Jacob en proie et Israël à ceux qui l'ont pillé ? N'a-ce [nc1] pas été l'Éternel, celui contre lequel nous avons péché parce que nous n'avons point voulu marcher dans ses voies et qu'on n'a point écouté sa loi ?

25. C'est pourquoi il a répandu sur lui la fureur de sa colère et une forte guerre et il l'a embrasé tout autour, mais ce peuple ne l'a point reconnu, tu l'as brûlé, mais il n'y a point fait attention.

Réflexions

Matthieu, citant les premiers versets de ce chapitre dans son Évangile, nous apprend que l'on voit dans cet oracle les caractères du Messie, savoir, sa douceur, son humilité, la gloire de ses œuvres et la force avec laquelle il établirait son règne parmi les nations. Ce sont là tout autant de preuves qui montrent que Jésus est ce Messie promis par les prophètes et de motifs à nous soumettre avec joie à ce rédempteur puissant et plein de bonté.

2. Ésaïe exprime les sentiments de joie et de reconnaissance dont les hommes seraient pénétrés lorsque le Sauveur serait manifesté par ces paroles :

Chantez au Seigneur un cantique nouveau, que sa louange soit par toute la terre et dans la mer, que les habitants de la terre éclatent en chants de triomphe, qu'ils donnent gloire au Seigneur et qu'ils publient sa louange dans les îles.

Ce sont les actions de grâce que nous devons rendre sans cesse à Dieu en vue des biens qu'il nous fait par Jésus-Christ et en particulier de ce qu'il nous a retiré de l'idolâtrie qui régnait autrefois dans le monde.

3. L'exemple des Juifs qui furent exposés à la désolation à cause de leur aveuglement et de leur endurcissement nous avertit que ce qui engage Dieu à punir les hommes et à les abandonner c'est lorsqu'ils ferment les yeux à la lumière qui les éclaire, lorsqu'ils sont sourds à sa voix et qu'ils refusent de marcher dans ses voies et d'obéir à sa loi.

(a) v1 : Matthieu 12.18
(b) v1 : Matthieu 3.17 et 17.5
(c) v6 : Ésaïe 49.6 ; Luc 2.32
(d) v8 : Ésaïe 48.11
(e) v17 : Psaume 97.7 ; Ésaïe 2.29, 44.11 et 45.16
(f) v20 : Romains 2.21, 22 et suivants.

(1) v11 Ou à Pétra, ville de l'Arabie.
(2) v19 : C'est une plainte contre les Juifs.

(nc1) v24 : Cela est ainsi dans l'original.

Chapitre XLIII

Dieu promet de délivrer son peuple par sa puissance et de le ramener de sa dispersion, versets 1-9.

Il déclare qu'il était le seul vrai Dieu qui avait créé toutes choses et qui s'était fait connaître aux Juifs et qu'ainsi il ne manquerait pas de les rassembler, versets 10-21.

Il se plaint que ce peuple ne l'avait pas servi comme il le devait et il le menace de le châtier, lui promettant cependant de s'apaiser envers lui et de lui pardonner, versets 22-28.

MAIS maintenant ainsi a dit l'Éternel qui t'a créé, ô Jacob, et qui t'a formé, ô Israël ! Ne crains point, car je t'ai racheté et je t'ai appelé par ton nom, tu es à moi,

2. Quand tu passeras par les eaux, je serai avec toi et quand tu passeras par les fleuves ils ne te noieront point, quand tu marcheras dans le feu, tu ne seras point brûlé et la flamme ne t'embrasera point.

3. Car je suis l'Éternel ton Dieu, le Saint d'Israël, ton Sauveur, j'ai donné l'Égypte pour ta rançon, Cus et Séba pour toi [1].

4. Parce que tu as été précieux à mes yeux, tu as été rendu honorable et je t'ai aimé et je donnerai les hommes pour toi et les peuples pour racheter ton âme.

5. [a] Ne crains point, car je suis avec toi, je ramènerai ta postérité de l'Orient et je te rassemblerai de l'Occident.

6. Je dirai à l'Aquillon : Donne et au Midi : Ne mets point d'empêchement, amène mes fils des lieux éloignés et mes filles du bout de la terre.

7. Savoir tous ceux qui sont appelés de mon nom, car je les ai créés pour ma gloire, c'est moi qui les ai formés et qui les ai faits.

8. Faites venir le peuple aveugle qui a des yeux et les sourds qui ont des oreilles [2].

9. Que toutes les nations soient ramassées ensemble et que les peuples soient assemblés. Qui d'entre eux a déclaré cela ? Et qui sont ceux qui nous ont prédit ce qui est arrivé autrefois ? Qu'ils produisent leurs témoins et qu'ils le justifient afin qu'on les entendent et qu'on dise : Cela est vrai [3].

10. Vous êtes mes témoins dit l'Éternel et mon serviteur que j'ai élu afin que vous connaissiez et que vous me croyez et que vous compreniez que c'est moi. [b] Il n'y a point eu de Dieu fort avant moi qui ait rien formé et il n'y en aura point après moi.

11. [c] C'est moi, c'est moi qui suis l'Éternel et il n'y a point d'autre Sauveur que moi.

12. C'est moi qui ai annoncé les choses à venir, qui vous ai sauvés et qui les ai fait entendre et il n'y a point eu parmi vous de dieu étranger qui ait fait ces choses-là et vous m'êtes témoins, dit l'Éternel, que je suis le Dieu fort.

13. J'étais même avant que le jour fût et il n'y a personne qui puisse délivrer de ma main, je travaillerai et [d] qui l'empêchera ?

14. Ainsi a dit l'Éternel, votre Rédempteur, le Saint d'Israël. J'enverrai pour l'amour de vous vers Babylone et je ferai qu'ils descendront tous et qu'ils s'enfuiront et le cri des Caldéens sera dans les navires.

15. C'est moi qui suis l'Éternel, votre Saint, le créateur d'Israël, votre roi.

16. Ainsi a dit l'Éternel qui a dressé un chemin dans la mer et un sentier au travers des eaux impétueuses.

17. Pour ce qui est celui qui amenait des chariots et des chevaux et une armée puissante [4], ils furent tous ensevelis ensembles et ils ne se relèveront point, ils furent étouffés, ils furent éteints comme un lumignon.

18. Mais ne vous souvenez plus des choses passées et ne considérez plus ce qui est arrivé autrefois.

19. [e] Voici, je m'en vais faire une chose nouvelle qui éclora maintenant, ne la connaîtrez-vous pas ? C'est que je mettrai un chemin au désert et des fleuves au lieu désolé.

20. Les bêtes des champs, les dragons et les chat-huants me glorifieront parce que j'aurai mis des eaux dans le désert et des fleuves dans la solitude pour abreuver mon peuple, mon élu.

21. [f] Je me suis formé ce peuple-ci, ils raconteront ma louange.

22. Mais toi Jacob, tu ne m'as point invoqué lorsque tu t'es travaillé pour moi, ô Israël.

23. Tu ne m'as point offert les menues bêtes de tes holocaustes et tu ne m'as point honoré par tes sacrifices, je ne t'ai point assujetti pour me faire des oblations et je ne t'ai point travaillé pour me présenter de l'encens.

24. Tu ne m'as point acheté avec de l'argent du roseau aromatique et tu ne m'as point rassasié de la graisse de tes sacrifices, mais tu m'as fatigué par tes péchés et tu m'as travaillé par tes iniquités.

25. C'est moi, [g] c'est moi qui efface tes iniquités pour l'amour de moi et je ne me souviendrai plus de tes péchés.

26. Fais moi souvenir et plaidons ensemble, déduis tes raisons pour te justifier.

27. Ton père, a péché le premier [5] et tes docteurs ont prévariqués contre moi.

28. C'est pourquoi je traiterai comme souillés les principaux du lieu saint et je livrerai Jacob à l'interdit et à l'opprobre.

Réflexions

On voit dans la première partie de ce chapitre l'amour de Dieu envers les Juifs. Cet amour paraît dans les promesses qu'il leur fait de les protéger et de les faire revenir de Babylone comme étant leur créateur et leur sauveur.

Ces promesses regardent aussi l'église chrétienne et tous les vrais fidèles et elles sont très propres à les consoler et à les remplir de confiance et de joie.

La seconde partie de ce chapitre nous propose de puissants motifs à craindre le Seigneur, puisque c'est lui qui est l'Éternel et le seul vrai Dieu qui a été de tout temps et qui a formé toutes choses, qui connaît l'avenir et qui fait tout ce qu'il veut, en sorte que rien ne peut lui résister et que personne ne peut se délivrer de sa main.

3. Les reproches que Dieu faisait aux Juifs de l'avoir irrité et offensé par leurs sacrifices et par le service qu'ils lui rendaient nous enseignent combien un culte qui ne consiste que dans les cérémonies et dans les dehors de la religion et qui n'est pas accompagné d'obéissance déplaît au Seigneur.

Enfin, les promesses de pardon qui se voient à la fin de ce chapitre nous montrent que si Dieu châtie les hommes, il est disposé à leur faire grâce lorsqu'ils se convertissent, que c'est lui seul qui pardonne les péchés et qu'il le fait uniquement pour l'amour de lui même et par un effet de sa pure miséricorde.

(a) v5 : Ésaïe 44.2 ; Jérémie 30.10 et 46.27

(b) v10 : Ésaïe 41.4 et 44.8
(c) v11 : Ésaïe 45.21 ; Osée 13.4
(d) v13 : Job 9.12 ; Ésaïe 14.27
(e) v19 : Apocalypse 21.5
(f) v21 : Luc 1.74-75
(g) v25 : Ézéchiel 36.22 et suivants.

(1) v3 : Voyez la note sur Ésaïe 45.14
(2) v8 : Les peuples idolâtres qui sont semblables à leurs idoles lesquelles ont des yeux qui ne voient point et des oreilles et n'entendent point. Le verset suivant conduit en ce sens.
(3) v9 : C'est le même sens que sus 41.22-23, savoir que les dieux des païens ne pouvaient prédire l'avenir et qu'il n'y a que le vrai Dieu qui puisse le faire.
(4) v17 : Pharaon submergé dans la mer rouge.
(5) v27 : Les ancêtres des Juifs étaient tombés en divers péchés.

Chapitre XLIV

Ce chapitre contient

1. Des promesses expresses de la délivrance des Juifs et des grâces dont Dieu les comblerait, versets 1-8,

2. Une belle description de la folie des idolâtres, versets 9-20,

3. Une exhortation aux Juifs à se réjouir dans l'espérance que Dieu les tirerait de la captivité et les ramènerait dans leur pays par le moyen de Cyrus roi de Perse, versets 21-28.

MAINTENANT donc, [a] ô Jacob, mon serviteur, écoute et toi Israël que j'ai élu.

2. Ainsi a dit l'Éternel qui t'a fait et formé dès le ventre et qui t'aide : Ne crains point, ô Jacob mon serviteur et toi Jesçurun [1] que j'ai élu.

3. Car [b] je répandrai des eaux sur celui qui est alteré et des rivières sur la terre sèche, je répandrai mon esprit sur ta postérité et ma bénédiction sur ceux qui sortiront de toi.

4. Et ils germeront comme parmi les herbages comme les saules auprès des eaux courantes.

5. L'un dira : Je suis l'Éternel et l'autre se réclamera du nom de Jacob et l'autre écrira de sa main : Je suis l'Éternel et il prendra le nom d'Israël.

6. [c] Ainsi a dit l'Éternel le roi d'Israël et son rédempteur l'Éternel des armées : Je suis le premier et je suis le dernier et il n'y a point de Dieu que moi.

7. Et qui est semblable à moi ? Qu'il me déclare, qu'il mette par ordre ce que j'ai fait depuis que j'ai établi le peuple ancien, qu'ils déclarent les choses à venir et celles qui arriveront.

8. Ne soyez point effrayés et ne soyez point troublés, ne te l'ai-je pas fait entendre et déclaré dès ce temps-là ? Et vous m'en êtes témoins. [d] Y a-t-il quelque autre Dieu que moi ? Il n'y a point d'autre rocher, je n'en connais point.

9. Tous ceux qui font des images taillées ne sont que le néant et leurs ouvrages les plus estimés ne servent à rien et leurs idoles leur sont témoins qu'elles ne voient point et qu'elles ne connaissent point, c'est pourquoi ils seront honteux.

10. Mais qui est celui qui forme un dieu et qui fond une image taillée pour n'en avoir aucun profit ?

11. [e] Voici, tous ses compagnons seront confondus, car ces ouvriers sont d'entre les hommes, ils seront tous ensemble effrayés et couverts de honte.

12. [f] Le forgeron prend le ciseau et travaille avec le charbon et le forme avec le marteau, il le fait à force de bras, même jusqu'à avoir faim, en sorte qu'il n'a plus de force et qu'il ne boira point d'eau et jusqu'à être fatigué.

13. Le menuisier étend sa règle et le trace avec de la craie, il le fait avec des équerres et le forme au compas, il lui donne le ressemblance d'un homme et il le pare pour le loger dans une maison.

14. Il se coupe des cèdres et il prend un cyprès ou un chêne, il emploie les arbres de la forêt, il plante un frêne et la pluie le fait croître.

15. Après cela il servira à cet homme pour brûler, car il en prend et s'en chauffe, même il en fait du feu et il en cuit du pain, il en fait aussi un dieu et il se prosterne devant lui, il en fait une image taillée et il l'adore.

16. Il en brûle la moitié au feu et avec l'autre moitié il mange sa chair, il la rôtit, il s'en rassasie, il s'en chauffe aussi et il dit : Ha, ha, je me suis réchauffé, j'ai vu la lueur du feu.

17. Puis du reste de ce bois il en fait un dieu pour être son image taillée, il l'adore, il lui fait sa prière et il lui dit : Délivre-moi, car tu es mon dieu.

18. Ils ne connaissent et ne comprennent rien, car on leur a plâtré les yeux en sorte qu'ils ne voient rien et leurs cœurs en sorte qu'ils ne comprennent rien.

19. Nul ne rentre en soi-même et n'a ni connaissance, ni intelligence pour dire : J'ai brûlé la moitié de ceci au feu et même j'en ai cuit du pain sur les charbons, j'en ai rôti de la chair et j'en ai mangé et du reste, en ferais-je une abomination [2] ? Adorerais-je une branche de bois ?

20. Il se repait de cendre et son cœur abusé le fait égarer, il ne délivrera point son âme et ne dira point : Ce qui est dans ma main droite, n'est-ce pas un mensonge ?

21. Jacob et Israël, souviens-toi de ceci, car tu es mon serviteur, je t'ai formé, tu es mon serviteur, ô Israël, ne m'oublie pas.

22. J'ai effacé tes forfaits comme une nuée épaisse et tes péchés comme un nuage, retourne à moi, car je t'ai racheté.

23. Ô Cieux, réjouissez-vous avec un chant de triomphe, car l'Éternel a travaillé, vous les lieux bas de la terre, jetez des cris de réjouissance, montagnes, éclatez de joie avec un chant de triomphe et vous forêts et tous les arbres qui y sont, parce que l'Éternel a racheté Jacob et s'est rendu glorieux en Israël.

24. Ainsi a dit l'Éternel ton rédempteur et celui qui t'a formé dès le ventre : Je suis l'Éternel qui ai fait toutes choses, qui ai seul étendu les cieux et qui ai étendu la terre par moi-même,

25. Qui dissipe les signes des menteurs et qui rends insensés les devins, qui renverse les sages et qui fait que leur science devient une folie.

26. C'est lui qui affermit la parole de son serviteur et qui accomplit le conseil de ses envoyés, qui dit à Jérusalem : Tu seras habitée, et aux villes de Juda : Vous serez rebâties et je redresserai ses lieux déserts,

27. Qui dit à l'abyme : Soit asséché et je tarirai tes fleuves,

28. Qui dit de Cyrus [3] C'est mon pasteur, il accomplira toute ma volonté, en disant à Jérusalem : Tu seras rebâtie et au temple : Tu seras fondé.

Réflexions

Les promesses que Dieu faisait à son peuple de le racheter, de le faire croître et multiplier et de le bénir commencèrent à s'éxécuter lorsqu'il retira les Juifs de la captivité de Babylone, mais elles le furent parfaitement lorsque Dieu envoya le Rédempteur du monde, selon qu'il l'avait promis de tout temps. C'est donc aux chrétiens à méditer ces magnifiques promesses avec foi et reconnaissance et à se réjouir en Dieu de ce qu'il les a accomplies.

2. Il y a dans ce chapitre une description de la vanité des idoles qui doit être lue et considérée avec soin. Ésaïe représente la folie de ceux qui adorent des images qui sont faites de bois ou de quelque autre matière et qui se prosternent devant l'ouvrage de leur mains et devant des choses mortes. En cela nous voyons dans quel abrutissement les hommes sont tombés lorsqu'ils ont été abandonnés à eux-mêmes et privés des lumières de la parole de Dieu et dans quel état nous serions encore si nous n'avions pas été tirés de l'idolâtrie pour servir le Dieu vivant et véritable. Cela nous apprend aussi avec quel respect et quelle crainte il faut adorer le Dieu tout-puissant qui est le maître du monde, qui connaît toutes choses et qui, ayant un pouvoir sans bornes, peut faire du bien à ceux qui le révèrent et punir ceux qui l'offensent.

Les derniers versets de ce chapitre sont remarquables. Dieu n'y promet pas seulement que les Juifs reviendraient de Babylone et que leur ville et leur temple seraient rebâtis, mais il dit que cela se ferait par le moyen d'un roi nommé Cyrus, ce fut ce qui arriva environ deux cents ans après cette prédiction.

(a) v1 : Ésaïe 41.8 et 43.5 ; Jérémie 30.10 et 46.27
(b) v3 : Ésaïe 35.7 ; Joël 2.28 ; Jean 7.38 ; Actes 2.18
(c) v6 : Ésaïe 41.4 et 48.12 ; Apocalypse 1.8, 17 et 22.13
(d) v8 : Ésaïe 45.5 ; I Samuel 2.2
(e) v 11 : Psaume 97.9 ; Ésaïe 1.29, 42.17 et 45.16
(f) v12 : Jérémie 10.3

(1) v2 : Voyez la note sur Deutéronome 32.15.
(2) v19 : Une idole.
(3) v28 : On donnait anciennement aux rois et aux princes le nom de *pasteurs* ou de *bergers*.

Chapitre XLV

Cette prophétie marque qu'il y aurait un roi nommé Cyrus à qui Dieu donnerait une grande puissance et qui mettrait les Juifs en liberté en les renvoyant de Babylone en leur pays, versets 1-5.

Ésaïe dit que Dieu ferait cela pour montrer sa puissance et son amour envers son peuple et pour faire voir que les dieux des païens étaient de faux dieux et qu'il n'y avait point d'autre Dieu que celui d'Israël, versets 6-25.

AINSI a dit l'Éternel à son oint, savoir à Cyrus, que j'ai pris par la main droite afin que je renverse les nations devant lui et que j'ôte la force aux rois, afin qu'on ouvre devant lui les portes et qu'elles ne soient point fermées.

2. J'irai devant toi et je dresserai les chemins tortus, je romprai les portes d'airain [1] et mettrai en pièces les barres de fer,

3. Et je te donnerai les trésors cachés et les richesses les plus secrètement gardées afin que tu saches que je suis l'Éternel le Dieu d'Israël qui t'appelle par ton nom.

4. Pour l'amour de Jacob mon serviteur et d'Israël mon élu, je t'ai appelé par ton nom et je t'ai désigné bien que tu ne me connusses point.

5. [a] Je suis l'Éternel et il n'y en a point d'autre. Il n'y a point d'autre Dieu que moi. Je t'ai revêtu de force quoi que tu ne me connusses point.

6. Afin qu'on connaisse depuis le soleil levant jusqu'au soleil couchant qu'il n'y en a point d'autre que moi. Je suis l'Éternel et il n'y en a point d'autre

7. Qui forme la lumière et qui crée les ténèbres, qui fais la paix et qui crée l'adversité, c'est moi l'Éternel qui fais toutes ces choses-là.

8. Cieux ! Envoyez la rosée d'en haut et que les nuées fassent pleuvoir la justice, que la terre s'ouvre, qu'ils produisent la délivrance et que la justice germe en même temps, c'est moi l'Éternel qui ai créé cela.

9. Malheur à celui qui dispute contre celui qui l'a formé. Qu'un pot dispute contre d'autres pots de terre. [b] L'argile dira-t-elle à celui qui l'a formée : Que fais-tu ? Et tu n'as point d'adresse pour ton ouvrage.

10. Malheur à celui qui dit à son père : Qu'engendres-tu ? Et à sa mère : Qu'enfantes-tu ?

11. Ainsi a dit l'Éternel, le Saint d'Israël qui l'a formé : Interrogez-moi sur les choses à venir et sur ce qui regarde mes fils et marquez-moi ce que je dois faire de l'ouvrage de mes mains.

12. C'est moi qui fait la terre et qui ai créé l'homme sur elle, c'est moi qui ai étendu les cieux de mes mains et qui ai donné la loi à toute leur armée.

13. C'est moi qui l'ai suscité [2] pour la justice et je conduirai tous ses desseins, il rebâtira ma ville et renverra sans rançon et sans présent mon peuple qui avait été transporté a dit l'Éternel des armées.

14. Ainsi a dit l'Éternel : Le travail de l'Égypte et le trafic de Gus et les Sabéens, hommes de grande taille, passeront vers toi et seront à toi, ils marcheront après toi, ils viendront enchaînés, ils se prosterneront devant toi et ils te rendront hommage en disant : Le Dieu fort est véritablement avec toi et il n'y a point d'autre Dieu que lui [3].

15. Certainement tu es le Dieu fort qui te caches, [4] le Dieu d'Israël, le Sauveur.

16. [c] Ils ont tous été honteux et confus, les ouvriers d'images se sont retirés tous ensemble avec honte.

17. Mais Israël a été sauvé par l'Éternel d'un salut éternel, vous ne serez point honteux et vous ne serez jamais confus.

18. Car ainsi a dit l'Éternel qui a créé les cieux, le Dieu qui a formé la terre et qui l'a faite, celui qui l'a affermie et qui ne l'a point créée pour être une chose vaine, mais qui l'a formée afin qu'elle fût habitée. Je suis l'Éternel et il n'y en a point d'autre.

19. [d] Je n'ai pas parlé en secret, ni dans quelque lieu ténébreux de la terre, je n'ai pas dit en vain à la postérité de Jacob : Cherchez-moi, je suis l'Éternel qui prononce ce qui est juste et qui déclare ce qui est droit.

20. Assemblez-vous et venez, approchez-vous tous ensembles, vous les réchappés d'entre les nations. Ceux qui élèvent une image taillée de bois ne savent rien, ni ceux qui adressent leur prière à un dieu qui ne délivre point.

21. Déclarez-le et faites-les approcher et consulter ensembles. Qui a fait entendre cela longtemps auparavant ? Qui l'a déclaré dès lors ? N'est-ce pas moi l'Éternel ? Et il n'y a point d'autre Dieu que moi. Il n'y a point de Dieu fort et juste et sauveur que moi.

22. Vous tous les bouts de la terre, regardez vers moi et soyez sauvés, car je suis le Dieu fort et il n'y en a point d'autre.

23. Je l'ai juré par moi-même et une parole de justice est sortie de ma bouche et elle ne sera point révoquée, [e] c'est que tout genou se ploiera devant moi et toute langue jurera par moi.

24. Certainement on dira alors : La justice et la force viennent de l'Éternel, mais quiconque s'opposera à lui sera honteux, de même que tous ceux qui s'irriteront contre lui.

25. Toute la postérité d'Israël sera justifiée par le Seigneur et elle se glorifiera en lui.

Réflexions

Ce chapitre contient l'une des prophéties les plus expresses et les plus remarquables qu'il y ait dans le Vieux Testament.

Elle porte qu'un roi, qui est ici désigné par son nom, savoir Cyrus, deviendrait très puissant,

- que Dieu marcherait devant lui,
- qu'ii lui ferait remporter de grandes victoires,
- qu'il lui donnerait des richesses immenses et la monarchie de l'Asie,
- que ce serait ce prince qui permettrait aux Juifs de retourner dans leur pays
- et qui ferait rebâtir Jérusalem et son temple.

Tout ceci fut prédit longtemps à l'avance et au bout d'environ deux cents ans, Cyrus roi de Perse vint détruire la monarchie des Caldéens et donna un édit en faveur des Juifs pour les faire revenir chez eux.

Ces prédictions, qui ont été si exactement accomplies, prouvent invinciblement la divinité des Saintes Écritures et la vérité de la religion. Elles font voir qu'il y a un Dieu qui connaît l'avenir, qui préside sur tous les événements et surtout ce qui arrive dans le monde. Elles montrent en particulier qu'il dispose des choses qui dépendent de la liberté de l'homme sans pour autant lui ôter cette liberté, en sorte que les hommes exécutent sans le savoir les desseins de la providence. C'est par là aussi que le vrai Dieu se distingue des idoles comme il le dit à diverses fois dans ce chapitre et dans les précédents.

De tout cela nous devons recueillir que Dieu seul doit être craint et adoré, qu'il dispense tout avec sagesse et que le but qu'il se propose dans tous ses ouvrages est de se faire connaître aux hommes et de les engager à le servir et à le craindre. C'est ce qui a paru encore plus clairement dans l'accomplissement des promesses qu'il avait faites d'envoyer Jésus-Christ et d'établir son règne.

(a) v5 : Deutéronome 4.35-39 et 32.39 ; Ésaïe 44.8
(b) v9 : Jérémie 18.6 ; Romains 9.20
(c) v16 : Ésaïe 44.11
(d) v19 : Deutéronome 30.11
(e) v23 : Romains 14.11 ; Philippiens 2.10

(1) v2 : Les portes de Babylone qui étaient d'airain.
(2) v13 : Cyrus.
(3) v14 : Dieu livra les Égyptiens, les Cusçiens et les Sabéens avec leurs richesses à Cyrus, prince choisi de Dieu, et qui fut le libérateur des Juifs.
(4) v15 : C'est-à-dire : admirable et dont les voies sont profondes et cachées.

Chapitre XLVI

Ésaïe dit que les Babyloniens seraient détruits et qu'il paraîtrait alors que bel et nébò, qui étaient leurs idoles, n'étaient que des faux dieux et que l'Éternel était le protecteur des Juifs et le seul vrai Dieu.

Le prophète ajoute que Dieu ferait venir de l'Orient un homme qui exécuterait les desseins de sa providence, ce qui dénote Cyrus, qui viendrait de la Perse pour subjuguer les Babyloniens et mettre les Juifs en liberté.

BEL est est tombé sur ses genoux, nébò est tombé sur le nez, leurs faux dieux ont été mis sur des bêtes et sur des chevaux, les idoles que vous portiez ont été chargées, elles ont été un fardeau aux bêtes lassées.

2. Elles sont tombées sur le nez, elles sont tombées ensemble sur leurs genoux et elles n'ont pu éviter d'être chargées et elles-mêmes sont allées en captivité.

3. Maison de Jacob, écoutez-moi et vous tous qui restez de la maison de Jacob, dont je me suis chargé dès le ventre et qui avez été portés dès la naissance.

4. Je serai le même jusqu'à votre vieillesse, même je vous chargerai sur moi jusqu'à votre blanche vieillesse, je l'ai fait et je vous porterai et je vous chargerai sur moi et je vous délivrerai.

5. [a] À qui me rendriez-vous semblable et à qui m'égaleriez-vous ? Et à qui me feriez-vous ressembler pour dire que nous fussions semblables.

6. Ils tirent l'or de leur bourse et pèsent l'argent à la balance et louent un orfèvre pour en faire un dieu, ils l'adorent et ils se prosternent devant lui.

7. On le porte sur les épaules, on s'en charge, on le pose en sa place où il se tient debout sans branler de son lieu, on criera à lui, mais il ne répondra point et il ne délivrera point de leur détresse ceux qui crient à lui.

8. Souvenez-vous de cela, encouragez-vous et revenez à votre sens, vous prévaricateurs.

9. Souvenez-vous des choses qui ont été autrefois, car c'est moi qui suis le Dieu fort, il n'y a point d'autre Dieu et il n'y en a pas qui soit semblable à moi,

10. Qui annonce dès le commencement ce qui arrivera à la fin et longtemps auparavant ce qui n'a point encore été fait, qui dit : [b] Mon conseil tiendra et j'exécuterai toute ma volonté.

11. C'est moi qui appelle de l'Orient un oiseau de proie et d'une terre éloignée un homme [1] qui accomplira ce que j'ai résolu. Je l'ai dit et je ferai que la chose arrive, j'en ai formé le dessein et je l'exécuterai.

12. Écoutez-moi, vous qui avez le cœur dur et qui êtes éloigné de la justice,

13. J'ai fait approcher ma justice, elle ne s'éloignera point et ma délivrance ne tardera point, j'établirai la délivrance en Sion et ma gloire en Israël.

Réflexions

Ce qui est dit ici de la destruction de Babylone eut son accomplissement lorsque Babylone fut prise et que l'empire des Babyloniens passa aux Perses et aux Mèdes. Dieu lui-même déclare que ce grand événement serait une preuve illustre par où il ferait voir aux Juifs et à toutes les nations que les divinités des païens n'étaient que des idoles mortes, qu'il était le seul Dieu tout-puissant, que l'avenir lui était parfaitement connu et que rien ne pouvait l'empêcher d'exécuter ses desseins.

On découvre aussi dans cette ruine de Babylone l'amour que Dieu portait à son peuple et la vérité de ses promesses. Dieu assure ici les Juifs que, comme il avait pris soin d'eux dès le commencement, il serait toujours le même à leur égard, d'où nous devons conclure que Dieu ne cessera jamais d'aimer et de protéger son église et qu'il n'est pas possible qu'il abandonne les siens.

3. Ce chapitre contient une description remarquable de l'extravagance des idolâtres qui, après avoir fait faire des images d'or ou d'argent, se prosternaient devant ces idoles et invoquaient des dieux qui ne pouvaient ni se remuer de leur place, ni les entendre, ni les délivrer.

D'où nous devons apprendre que l'idolâtrie est le plus grand outrage que l'on puisse faire à la divinité et en même temps le dernier de tous les égarements où les hommes puissent tomber.

(a) v5 : Ésaïe 40.18-25

(b) v10 : Psaume 33.11 ; Proverbes 19.21 et 21.30 ; Hébreux 6.17

(1) v11 : Cyrus

Chapitre XLVII

Ésaïe continue à prophétiser contre Babylone.

Il prédit que Dieu abaisserait l'orgueil des Babyloniens et après avoir livré son peuple entre leurs mains pour le châtier il les dépouillerait de cette puissance et de cette gloire qui les rendaient si fiers et qu'il les punirait des cruautés qu'ils avaient exercées contre son peuple, de leur orgueil, de leur idolâtrie et de leurs autres crimes.

DESCENDS, sieds-toi dans la poussière, vierge, fille de Babylone, sieds-toi à terre, il n'y a plus de trône pour la fille des Caldéens, car on ne parlera plus de ta molesse et de ta délicatesse.

2. Mets la main aux meules et fais moudre la farine [1], découvre tes tresses, déchausse-toi, trousse-toi, passe les fleuves.

3. Ta honte sera découverte, même ton opprobre sera vu, je me vengerai de toi et aucun homme n'intercèdera pour toi.

4. Le nom de notre Rédempteur est l'Éternel des armées, le Saint d'Israël.

5. Sieds-toi dans le silence et entre dans les ténèbres, fille des Caldéens, car tu ne te feras plus appeler *La dame des royaumes*.

6. J'ai été dans une grande colère contre mon peuple, j'ai profané mon héritage et je les ai livrés entre tes mains, mais tu n'as point usé de miséricorde envers eux, tu as cruellement appesanti ton joug sur le vieillard.

7. [a] Et tu as dit : Je serai reine à toujours, tu n'as point fait attention sur ces choses-là, tu n'as point pensé à ce qui t'arriverait un jour.

8. Maintenant donc écoutes ceci, toi voluptueuse qui habites en assurance, qui dis en ton cœur : C'est moi et il n'y en a point d'autre que moi, je ne demeurerai point veuve et je ne saurai pas ce que c'est que d'être privée d'enfants.

9. C'est [b] que deux choses t'arriveront en un moment, en un même jour, la privation d'enfants et le veuvage, elles viendront sur toi dans toute leur perfection à cause du grand nombre de tes enchantements et de la multitude de tes enchanteurs [2].

10. Tu t'es confiée dans ta malice et tu as dit : Il n'y a personne qui me voie, ta sagesse et ta science est ce qui t'as séduit et tu as dit en ton cœur : C'est moi et il n'y en a point d'autre que moi.

11. C'est pourquoi le mal viendra sur toi et tu ne sauras pas quand il arrivera et une affliction tombera sur toi que tu ne pourras point détourner et une désolation que tu n'auras pas prévue viendra subitement sur toi.

12. Viens maintenant avec tes enchanteurs et avec le grand nombre de tes enchantements auxquels tu t'es appliqué dès ta jeunesse, peut-être que tu en pourras tirer quelque profit, peut-être que tu en seras fortifiée.

13. Tu t'es fatiguée par la multitude des conseils que tu as demandés, que ceux qui étudient le ciel, qui contemplent les étoiles et qui font leurs prédictions selon les lunes paraissent maintenant et qu'ils te délivrent de ce qui va t'arriver.

14. Voici, ils sont devenus comme de la paille, le feu les a brûlés, ils ne délivreront point leur âme de la violence de la flamme, il ne restera point de charbon pour se chauffer, ni de feu pour s'aseoir devant.

15. Tels deviendront ceux avec lesquels tu t'es fatiguée et avec lesquels tu as trafiqué dès ta jeunesse, chacun s'en est fui de son côté et il n'y en a point qui te délivre.

Réflexions

On doit considérer sur ce chapitre

1. Que Dieu dispose de toutes choses et en particulier des rois et des états les plus puissants avec un pouvoir auquel rien ne peut résister et en même temps avec une parfaite justice. Ce fut ce qui parut autrefois dans l'abaissement et dans la ruine de Babylone qui arriva selon les prédictions d'Ésaïe.

2. Il paraît d'ici que trois choses engagèrent Dieu à punir les Babyloniens, savoir leur orgueil, leur inhumanité envers les Juifs et leur idolâtrie.

Ainsi l'on ne peut douter que ces péchés-là n'attirent particulièrement la colère de Dieu sur ceux qui s'en rendent coupables. Cela prouve aussi que Dieu est le juge du monde, que c'est lui seul qu'il faut craindre et qu'il est engagé par sa bonté et sa justice à faire du bien à ceux qui le servent et qui s'attachent à lui plaire.

(a) Dans la marge du verset 5 : Nahum 3.5
(b) v7 : Apocalypse 18.7
(c) v9 : Ésaïe 51.19

(1) v2 : On employait les esclaves à tourner la meule et à moudre.
(2) v9 : Les Caldéens et les Babyloniens étaient adonnés aux enchantements, à la divination et à la superstition.

Chapitre XLVIII

1. Ésaïe dit aux Juifs que Dieu les avait fait avertir de ce qui devait arriver afin qu'ils renonçassent à l'idolâtrie, qu'ils reconnussent qu'il était le seul Dieu et qu'ils se convertissent à lui, versets 1-8.

2. Il leur dit que Dieu pour l'amour de soi-même et pour la gloire de son nom ne les détruirait pas tout à fait et qu'il exécuterait ses jugements et ses menaces sur les Babyloniens leurs ennemis, versets 9-16.

3. Il ajoute que s'ils eussent été attentifs à la voix du Seigneur, ils auraient toujours joui de la paix et qu'ils n'auraient pas été livrés aux Babyloniens, que cependant Dieu les rachèteraient et les feraient sortir de Babylone, mais qu'il n'y aurait aucune paix pour leurs ennemis, ni en général pour les méchants, versets 17-22.

ÉCOUTEZ ceci, maison de Jacob, qui êtes appelés du nom d'Israël et qui êtes sortis de la race de Juda, qui jurez par le nom de l'Éternel et qui faites mention du Dieu d'Israël, mais non pas dans la vérité, ni dans la justice,

2. Car ils prennent le nom de la ville sainte et ils s'appuient sur le Dieu d'Israël duquel le nom est l'Éternel des armées.

3. J'ai annoncé longtemps auparavant les choses qui sont arrivées depuis, elles sont sorties de ma bouche et je les ai publiées et je les ai faites tout aussitôt et elles sont arrivées.

4. Parce que je savais que tu étais dur et que ton cou était comme une barre de fer et que tu avais un front d'airain,

5. Je t'ai annoncé dès lors ces choses-là et je te les ai fait entendre avant qu'elles arrivassent de peur que tu ne dises : Mes faux dieux ont fait ces choses et mon image taillée et mon image de fonte les ont ordonnées.

6. Tu les as ouïes, vois les toutes accomplies et vous, ne le publierez-vous pas ? Je te fais entendre maintenant des choses nouvelles et qui étaient cachées et que tu ne savais pas.

7. Elles ont été faites maintenant et non pas longtemps auparavant et avant ce jour tu n'en avais rien entendu afin que tu ne dises pas : Voici, je les savais bien.

8. Et même tu ne les as pas entendues, tu ne les as pas connues, même dès lors ton oreille n'a point été ouverte, car j'ai su que tu agirais perfidement et tu as été appelé *Prévaricateur* dès ta naissance.

9. À cause de mon nom, je différerai ma colère et à cause de ma louange, je me retiendrai pour ne pas te retrancher.

10. Voici, je t'ai purifié, mais non pas pour de l'argent, je t'ai élu dans le creuset de l'affliction.

11. C'est pour l'amour de moi, pour l'amour de moi que je le ferai, car comment mon nom serait-il profané ? [a] Et je ne donnerai point ma gloire à un autre.

12. Écoutes-moi Jacob et toi Israël que j'ai appelé : [b] C'est moi qui suis le premier et je suis aussi le dernier.

13. Ma main a aussi fondé la terre et ma droite a mesuré les cieux à l'empan, quand je les appelle ils paraissent ensemble.

14. Assemblez-vous tous et écoutez : Qui d'entre eux [1] a déclaré ces choses ? L'Éternel l'a aimé [2], il exécutera sa volonté contre Babylone et son bras sera contre les Caldéens.

15. C'est moi, c'est moi qui ai parlé, je l'ai aussi appelé, je l'amènerai et ses desseins lui réussiront.

16. Approchez-vous de moi et écoutez ceci. Dès le commencement je n'ai point parlé en cachette, au temps que la chose a été résolue j'étais là et maintenant c'est le Seigneur l'Éternel et son Esprit qui m'a envoyé.

17. Ainsi a dit l'Éternel ton Rédempteur, le Saint d'Israël : Je suis l'Éternel ton Dieu qui t'enseigne ce qui t'est utile et qui te guide par le chemin par lequel tu dois marcher.

18. Ô si tu eusses été attentif à mes commandements ! Ta paix eût été comme un fleuve et ta justice comme les flots de la mer

19. Et ta postérité eût été comme le sable et ceux qui sortent de tes entrailles comme son gravier, son nom n'aurait point été effacé, ni détruit de devant ma face.

20. Sortez de Babylone, fuyez de la Caldée, publiez ceci avec une voix de chant de triomphe, annoncez, publiez ceci et envoyez le dire jusqu'au bout de la terre, dites : [c] L'Éternel a racheté Jacob son serviteur.

21. Ils n'ont point eu soif quand il les a fait marcher par les déserts, il leur [d] a fait couler l'eau du rocher, même il leur a fendu le rocher et les eaux en sont découlées.

22. [e] Il n'y a point de paix pour les méchants a dit l'Éternel.

Réflexions

Ce chapitre nous enseigne en premier lieu que Dieu se fait connaître aux hommes et qu'il leur révèle sa volonté et ses desseins autant que cela est nécessaire pour leur apprendre à le craindre et pour les rendre heureux.

2. On doit bien remarquer ce que Dieu dit ici, c'est qu'il avait fait annoncer les choses à venir longtemps avant qu'elles arrivassent afin de montrer aux Juifs qu'il était le seul vrai Dieu et de les détourner du service des idoles. Cette considération que Dieu propose en tant d'endroits de ce livre et dans les autres prophètes mérite nos plus sérieuses réflexions. Dieu ne pouvait marquer plus expressément que l'une des voies les plus claires par où il se soit révélé aux hommes sont les prédictions des prophètes et que c'est là ce qui prouve le plus fortement qu'il y a un Dieu et une providence qui conduit toutes choses. Ainsi nous devons faire une attention particulière à cette épreuve afin d'être affermis par ce moyen dans la croyance de la vérité et dans la pratique de ses devoirs.

La troisième instruction que ce chapitre nous donne est que si les hommes répondaient à ce que Dieu fait pour eux, ils jouiraient d'un bonheur assuré et qu'ils n'obligeraient pas à les punir. Dieu marque ces favorables dispositions lorsqu'il dit aux Juifs :

Je suis le Seigneur ton Dieu qui t'enseigne ce qui t'est utile et qui te guide par le chemin où tu dois marcher. Ô si tu eusses été attentif à mes commandements ! Ta paix aurait été comme un fleuve et ta postérité comme les flots de la mer.

Il paraît enfin de ce chapitre que si Dieu est engagé à punir les hommes, il retire sa verge de dessus eux aussitôt qu'il les voit humiliés. Ce fut ce qu'il fit envers les Juifs lorsqu'après les avoir envoyés en captivité à Babylone il les en fit revenir et leur rendit la paix.

(a) v11 : Ésaïe 42.8 et 44.6
(b) v12 : Apocalypse 1.17 et 22.13.
(c) v20 : Exode 19.1-6
(d) v21 : Exode 17.6 ; Nombres 20.11
(e) v22 : Ésaïe 57.21

(1) v14 : Qui d'entre les faux dieux a prédit ces choses ?
(2) v14 : Cyrus.

Chapitre XLIX

Ésaïe annonce le glorieux rétablissement des Juifs et en même temps la venue du Messie qui apporterait le salut et la délivrance à toutes les nations et il promet aux Juifs que Dieu les mettrait en liberté en les tirant de la captivité de Babylone, versets 1-12.

Il exhorte toutes les créatures à se réjouir en vue de ce grand salut, il console Jérusalem qui aurait pu se croire abandonnée de Dieu, il l'assure que le Seigneur la protègerait, qu'il la rétablirait, qu'il la multiplierait extrêmement, qu'il lui rendrait favorables les princes étrangers et qu'il ferait éclater sa gloire aux yeux de tous les peuples en domptant ceux qui l'auraient opprimées, versets 13-26.

ÉCOUTEZ-MOI, îles et vous peuples éloignés, soyez attentifs, l'Éternel m'a appelé dès le ventre, il a fait mention de mon nom dès les entrailles de ma mère.

2. Et il a rendu ma bouche semblable à une épée aigue, il m'a protégé sous l'ombre de sa main et il m'a rendu semblable à une flèche bien polie, il m'a serré dans son carquois.

3. Et il m'a dit : [a] Tu est mon serviteur, Israël est celui en qui je me glorifierai par toi.

4. Et moi j'ai dit : J'ai travaillé en vain, j'ai consumé ma force inutilement et sans fruit, toutefois, mon droit est auprès de l'Éternel et mon œuvre est auprès de mon Dieu.

5. Maintenant donc l'Éternel, qui m'a formé dès le ventre pour être son serviteur, m'a dit que je ramène Jacob à lui et Israël ne se rassemble point, mais je serai glorifié aux yeux de l'Éternel et mon Dieu sera ma force.

6. Et il m'a dit : [b] C'est peu de chose que tu sois mon serviteur pour rétablir les tribus de Jacob et pour ramener les restes d'Israël, mais je t'ai donné pour être la lumière des nations et pour être mon salut jusqu'au bout de la terre.

7. Ainsi a dit l'Éternel le Rédempteur et le Saint d'Israël, à celui qui est méprisé, à la nation détestée, à celui qui est esclave de ceux qui dominent [1], les rois le verront et se lèveront et les principaux se prostèrneront devant lui [2] pour l'amour de l'Éternel qui est fidèle et du Saint d'Israël qui t'a élu.

8. Ainsi a dit l'Éternel : [c] Je t'ai exaucé dans le temps favorable et je t'ai aidé dans le jour du salut, je te garderai et je te donnerai pour être l'alliance du peuple, pour rétablir la terre et afin qu'on possède les héritages désolés.

9. Pour dire à ceux qui sont garrottés : Sortez, et à ceux qui sont dans les ténèbres : Montrez-vous. Ils

paîtront sur les chemins et leurs pâturages seront sur tous les lieux élevés.

10. [d] Ils n'auront plus de faim, ils n'auront plus de soif et la chaleur ne les frappera plus, ni le soleil, car celui qui a pitié d'eux les conduira et les mènera aux sources d'eaux.

11. Et je réduirai toutes mes montagnes en chemins et mes sentiers seront relevés.

12. Voici, ils viendront de loin, voici, ceux-ci viendront d'Aquillon et de la mer et ceux-là du pays des Siniens [3].

13. Ô cieux, réjouissez-vous avec un chant de triomphe et toi terre, soit dans l'allégresse et vous montagnes, éclatez de joie avec un chant de triomphe, car l'Éternel a consolé son peuple et il aura compassion de ceux qui sont affligés.

14. Mais Sion a dit : L'Éternel m'a délaissée, le Seigneur m'a oubliée.

15. La femme peut-elle oublier son enfant qu'elle allaite et n'avoir pas pitié du fils de son ventre ? [e] Mais quand les femmes les auraient oubliés, encore ne t'oublierai-le pas, moi.

16. Voici, je l'ai gravée sur la paume de mes mains, tes murs sont continuellement devant moi.

17. Ceux qui te rebâtiront se hâteront de venir et ceux qui t'auront détruite et réduite en désert sortiront du milieu de toi.

18. [f] Élève tes yeux tout autour et regarde, tous ceux-ci se sont rassemblés, ils sont venus à toi, je suis vivant dit l'Éternel que tu t'en revêtiras comme d'un ornement et tu t'en pareras comme une épouse.

19. Certainement tes déserts et tes lieux désolés et ton pays détruit seront maintenant trop à l'étroit pour le nombre des habitants et ceux qui te dévoraient s'éloigneront.

20. Les enfants que tu auras après avoir perdu les autres te diront encore : Ce lieu est trop étroit pour moi, donne-moi une place afin que j'y puisse demeurer.

21. Et tu diras en ton cœur : Qui m'a engendré ceux-ci, vu que j'avais perdu mes enfants et que j'étais seule ? J'ai été emmenée en captivité et agitée et qui m'a nourri ceux-ci ? Voici, j'étais demeurée toute seule et ceux-ci où étaient-ils ?

22. Ainsi a dit le Seigneur l'Éternel : Voici, je lèverai ma main vers les nations et je hausserai mon étendard vers les peuples et ils apporteront tes fils entre leurs bras et on chargera tes filles sur les épaules,

23. Et les rois seront tes nourriciers et les princesses, leurs femmes, tes nourrices, ils se prostèrenont devant toi la face baissée en terre et lècheront la poudre de tes pieds et tu sauras que je suis l'Éternel et que ceux qui s'attendent à moi ne seront point honteux.

24. Le butin sera-t-il ôté à un homme puissant ? Et les captifs d'un homme juste [4] lui seront-ils enlevés ?

25. Mais ainsi a dit l'Éternel : Les captifs pris par un homme puissant lui seront ôtés et le butin de l'homme fort lui sera enlevé, car je plaiderai moi-même avec ceux qui plaident contre moi et je délivrerai tes enfants

26. Et je ferai que ceux qui t'auront opprimée mangeront leur propre chair et s'énivreront de leur sang comme de la liqueur qui sort de la vendange et toute chair connaîtra que je suis l'Éternel qui te sauve et ton Rédempteur, le Puissant de Jacob.

Réflexions

Ce qui est dit dans ce chapitre s'accomplit en partie lorsque, environ deux cents ans après que ces prédictions eurent été faites, les Juifs furent rappelés de Babylone. Dieu fit alors éclater d'une manière magnifique sa puissance aux yeux de toutes les nations, il donna à son peuple des princes étrangers pour protecteurs, tels que furent Cyrus, Darius et plusieurs autres, il le rassembla dans son pays, il l'y multiplia et l'y combla de ses grâces.

Mais ces promesses se rapportent surtout à l'église chrétienne. On voit clairement ici la vocation des Gentils et le merveilleux accroissement de l'église de Jésus-Christ. Paul nous l'enseigne lorsque, pour faire voir que l'Évangile doit être annoncé aux païens, il cite cet oracle tiré de ce chapitre :

Je t'ai établi pour être la lumière des nations et mon salut jusqu'aux bouts de la terre

Actes 13.47

et lorsqu'il applique aux temps de l'Évangile ces autres paroles d'Ésaïe :

Je t'ai exaucé dans le temps favorable et je t'ai aidé au jour du salut, c'est maintenant le temps favorable, c'est maintenant le jour du salut.

II Corinthiens 6.2.

C'est dans ce temps heureux que l'église a vu ses enfants se multiplier et que les rois et les grands de ce monde ont rendu leurs hommages au Dieu tout-puissant et se sont mis au nombre de ses adorateurs. Tous ceux qui ont le bonheur d'être membres de l'église doivent sentir le prix de ces avantages et les posséder avec reconnaissance. Les princes chrétiens doivent en particulier apprendre d'ici que leur plus grande gloire consiste à connaître Dieu, à appartenir à l'église et à se servir de leur pouvoir pour la rendre de plus en plus florissante.

Enfin, ce chapitre contient de très fortes assurances de l'amour de Dieu envers son peuple. Dieu y déclare

que quand même une mère oublierait l'enfant qu'elle allaite, il n'abandonnera jamais son église et qu'elle est gravée sur la paume de ses mains.

Ce sont là des promesses infiniment consolantes pour l'église en général et pour tous ceux qui en sont de vrais membres.

(a) v3 : Ésaïe 57.16
(b) v6 : Actes 13.47
(c) v8 : II Corinthiens 6.2
(d) v10 : Apocalypse 7.16
(e) v15 : Psaume 27.10

(f) v18 : Ésaïe 60.4

(1) v7 : C'est-à-dire : aux Juifs captifs à Babylone.
(2) v7 : Les Juifs captifs furent traités avec douceur et même avec distinction par Nébucadnetsar, Baltasar, Darius, Cyrus, Assuérus et ces princes honorèrent le vrai Dieu.
(3) v12 : On croit que cela marque l'Égypte. Voyez Ézéchiel 30.15-16.
(4) v24 : Ou d'un homme fort. Le verset suivant exprime ce sens.

Chapitre L

Ésaïe montre aux Juifs, par la similitude d'une femme qui aurait été répudiée par son mari, que s'ils étaient rejetés, c'était parce qu'ils avaient abandonné Dieu, que du reste Dieu avait le pouvoir de les délivrer puisqu'il était le maître du monde et que rien ne pouvait résister à sa puissance, versets 1-3.

Il parle ensuite des traverses auxquelles il avait été exposé en exerçant son ministère et il fait paraître une ferme confiance en Dieu, versets 4-11.

AINSI a dit l'Éternel : Où sont les lettres de divorces de votre mère que j'ai renvoyée ? Ou : qui est celui de mes créanciers à qui je vous ai vendus à cause de vos iniquités et votre mère a été renvoyée à cause de vos crimes.

2. Pourquoi suis-je venu et il ne s'est trouvé personne ? J'ai crié et il n'y a personne qui ait répondu. [a] Ma main est-elle absolument raccourcie tellement que je ne puisse pas racheter ? Ou n'y a-t-il plus de force en moi pour délivrer ? Voici, je fais tarir la mer quand je la menace, je réduis les fleuves en désert en sorte que leur poisson devient puant et meurt de soif parce qu'il n'y a point d'eau.

3. Je revêts les cieux de noirceur et je mets un sac pour leur couverture.

4. Le Seigneur l'Éternel m'a donné une langue savante pour savoir parler à propos à celui qui est abattu, il m'excite à l'attention tous les matins, il me touche l'oreille afin que j'écoute comme on écoute les maîtres.

5. Le Seigneur l'Éternel m'a ouvert l'oreille et je n'ai point été rebelle et ne me suis point retiré en arrière.

6. [b] J'ai exposé mon dos à ceux qui me frappaient et les joues à ceux qui m'arrachaient la barbe, je n'ai point caché mon visage pour éviter l'ignominie et les crachats.

7. Mais le Seigneur l'Éternel m'a aidé, c'est pourquoi je n'ai point été confus, c'est pourquoi j'ai rendu ma face semblable à un caillou [1] car je sais que je ne serai point rendu heureux.

8. [c] Celui qui me justifie est près de moi, qui se déclarera contre moi ? Paraissons ensemble. Qui est ma partie ? Qu'il s'approche de moi.

9. Voilà le Seigneur l'Éternel m'aidera, qui est-ce qui me condamnera ? Voilà, ils s'useront tous comme un vêtement, la tigne les rongera.

10. Qui est-ce d'entre vous qui craint l'Éternel et qui écoute la voix de son serviteur ? Que celui qui marche dans les ténèbres et qui n'a point de lumière ait sa confiance au nom de l'Éternel et qu'il s'appuie sur son Dieu.

11. Voilà, vous tous qui avez allumé le feu et qui vous êtes environnés d'étincelles, vous qui marcherez dans le feu et dans les étincelles que vous avez allumées, c'est de ma main que tout ceci est arrivé, vous mourrez dans les tourments.

Réflexions

Ce que le prophète disait aux Juifs dans ce chapitre nous apprend

1. Que Dieu n'abandonne les hommes que lorsqu'ils l'abandonnent eux-mêmes les premiers et que ce sont les pécheurs qui interrompent le cours de ses grâces sur eux,

2. Que si le peuple Juif fut justement rejeté pour n'avoir pas voulu écouter la voix de Dieu et de ses prophètes, notre condamnation sera bien plus sévère si nous n'écoutons pas la voix de Jésus-Christ.

3. Les ministres du Seigneur peuvent voir par ce qui arriva à Ésaïe qu'ils peuvent s'attendre à rencontrer des oppositions en s'acquittant de leur charge, mais que cependant ils ne doivent pas abandonner leur vocation et que Dieu soutiendra toujours tous ceux qui travaillent et qui souffrent pour sa cause.

Au reste, on voit dans la seconde partie de ce chapitre une image des contradictions que Jésus-Christ a souffert, des outrages qu'il a reçus de la part de ceux qui le crucifièrent aussi bien que de la glorieuse issue que Dieu lui a donné de tous ses travaux en le ressuscitant et en établissant son règne malgré les contradictions du monde.

(a) v2 : Nombres 11.23 ; Ésaïe 59.1
(b) v6 : Matthieu 26.27
(c) v8 : Romains 8.32-33

(1) v7 : C'est-à-dire : je me suis endurci contre les outrages et je les ai soufferts avec constance.

Chapitre LI

Le prophète assure les Juifs que, comme Dieu avait béni Abraham et Sara en leur donnant une nombreuse postérité, il les multiplierait aussi après qu'ils auraient été captifs, qu'il leur donnerait des sujets de joie et qu'il déploierait pour leur délivrance la force de son bras, comme il l'avait déployée autrefois contre Tahab, c'est-à-dire contre l'Égypte, lorsqu'il en avait retiré leurs pères et qu'il avait ouvert la Mer rouge devant eux, versets 1-12.

2. Il les exhorte à se confier en Dieu qui ne manquerait pas de consoler Jérusalem, de la relever de ses ruines après qu'elle aurait été désolée par les Caldéens et de faire retomber sur ces peuples idolâtres les maux qu'ils avaient faits aux Juifs, versets 12-23.

ÉCOUTEZ-MOI, vous qui suivez la justice et qui cherchez l'Éternel, regardez au rocher duquel vous aves été taillé et au creux de la carrière dont vous avez été tirés.

2. Regardez à Abraham votre père et à Sara qui vous a enfantés, comment je l'ai appelé lorsqu'il était seul et comment je l'ai béni et multiplié.

3. Car l'Éternel consolera Sion, il la consolera de toutes ses ruines et il rendra son désert semblable à Heden [nc1] et sa solitude au jardin de l'Éternel, la joie et l'allégresse se trouvera au milieu d'elle, la louange et la voix de cantique.

4. Écoutez-moi, vous qui êtes mon peuple, et prêtez l'oreille, vous qui êtes ma nation, car la loi sortira de moi et je ferai reposer ma justice sur les peuples pour être leur lumière.

5. Ma justice est près, mon salut à paru et mes bras jugeront les peuples, les îles se confieront en moi et leur espérance sera en mon bras.

6. Élevez vos yeux vers les cieux et regardez en bas vers la terre, car [a] les cieux s'évanouiront comme la fumée et la terre vieillira comme un habit et ses habitants mourront pareillement, mais son salut demeurera à toujours et ma justice ne sera point anéantie.

7. Écoutez-moi, vous qui connaissez la justice, peuple [b] dans le cœur duquel est ma loi, ne craignez point l'opprobre des hommes et ne soyez point effrayés de leurs injures,

8. Car la tigne les rongera comme un habit et la gerce les dévorera comme la laine, mais ma justice subsistera toujours et mon salut sera dans tous les âges.

9. Réveille-toi, réveille-toi, revêts-toi de force, bras de l'Éternel, réveille-toi, comme aux jours anciens, comme aux siècles passés. N'est-ce pas toi qui as taillé en pièces Rahab et qui a blessé à mort le dragon ?

10. [c] N'est-ce pas toi qui as fait tarir la mer et les eaux du grand abîme, qui a fait un chemin dans les lieux les plus profonds de la mer afin que les rachetés y passassent ?

11. [d] Ceux que l'Éternel aura rachetés retourneront et viendront à Sion avec un chant de triomphe et une allégresse éternelle sera sur leurs têtes, ils auront pour leur partage la joie et l'allégresse, la douleur et le gémissement s'enfuiront.

12. C'est moi, c'est moi qui vous console. [e] Qui es-tu pour avoir peur de l'homme mortel qui mourra et du fils de l'homme qui [f] deviendra comme du foin ?

13. Et tu as oublié l'Éternel qui t'as formé, qui a étendu les cieux, qui a fondé la terre et tu t'es continuellement effrayé à cause de la fureur de celui qui te pressait lorsqu'il était prêt à te détruire ! Et où est maintenant la fureur de celui qui te pressait ?

14. Il se hâtera de mettre en liberté celui qui aura été transporté d'un lieu à un autre et il ne mourra pas dans la fosse et son pain ne lui manquera point.

15. Car je suis l'Éternel ton Dieu [g] qui fend la mer et ses flots bruissent, l'Éternel des armées est son nom.

16. [h] J'ai mis mes paroles dans ta bouche et je t'ai couvert de l'ombre de ma main afin que j'établisse les cieux et que je fonde la terre [1] et que je dise à Sion : Tu es mon peuple.

17. [i] Réveille-toi, réveille-toi, lève-toi Jérusalem qui as bu, de la main de l'Éternel, la coupe de sa fureur, tu as bu, tu as sucé la lie de la coupe d'étourdissement.

18. Il n'y a pas un de tous les enfants qu'elle a enfantés qui la conduise et de tous les enfants qu'elle a nourris, il n'y en a pas un qui la prenne par la main.

19. [j] Ces deux choses te sont arrivées et qui est-ce qui te plaindra ? Le ravage et la désolation, la famine et l'épée, par qui te consolerai-je ?

20. Tes enfants sont tombés en défaillance, ils ont été couchés dans les carrefours par toutes les rues comme un bœuf sauvage pris dans les rets, ils ont été remplis de l'indignation de l'Éternel et de la vengeance de ton Dieu.

21. C'est pourquoi, écoute maintenant ceci, toi qui est affligée et qui est enivrée, mais non pas de vin,

22. Ainsi a dit l'Éternel qui défend la cause de son peuple : Voici, j'ai pris de ta main la coupe d'étourdissement, la lie de la coupe de ma fureur, tu n'en boiras plus désormais.

23. Mais je la mettrai dans la main de ceux qui t'affligent [2], qui ont dit à ton âme : Prosterne-toi et nous passerons et tu as mis ton corps comme une terre sur laquelle on marche et comme un chemin pour les passants.

Réflexions

Il faut considérer, premièrement, que Dieu selon les promesses contenues dans ce chapitre rétablit les Juifs après les avoir affligés et qu'il déploya sa toute-puissanse en leur faveur lorsqu'il les racheta de la captivité de Babylone.

2. Ce qui est dit ici est très propre pour la consolation de l'église en général. L'amour tendre que Dieu fait paraître pour le peuple juif ne nous permet pas de douter qu'il n'aime aussi l'église de son fils et que s'il la visite par des afflictions, il ne soit pourtant pas toujours son protecteur.

3. Le prophète nous apprend qu'on ne doit pas craindre les hommes et que, quelque puissants et redoutables qu'ils paraissent, ce ne sont que des créatures mortelles et que Dieu est infiniment plus puissant qu'eux.

4. Ce qu'Ésaïe disait de la joie dont les Juifs seraient comblés lorsque Dieu les rappellerait de Babylone est une image de la grande joie que Jésus-Christ devait apporter au monde. Mais il faut aussi remarquer que cette joie n'est promise qu'aux justes et que les consolations qu'on lit dans ce chapitre ne s'adressent qu'au vrai peuple de Dieu, à ceux qui cherchent le Seigneur, qui écoutent sa voix et qui ont sa loi gravée dans leur cœur.

Pour ce qui est des méchants, ces promesses ne les regardent point. Dieu les menace au contraire de les faire boire dans la coupe de sa colère et de les accabler de ses jugements.

(a) v6 : Psaume 102.7
(b) v7 : Psaume 37.31
(c) v10 : Exode 14.21
(d) v11 : Ésaïe 35.10
(e) v12 : Psaume 118.6

(f) v12 : Ésaïe 40.6 ; I Pierre 1.24
(g) v15 : Jérémie 31.35
(h) v16 : Ésaïe 49.1-3
(i) v17 : Ésaïe 52.1
(j) v19 : Ésaïe 47.9

(1) v16 : Ou que je crée de nouveaux cieux et une nouvelle terre, comme cela est dit dans Ésaïe 65.17. Ce qui marque le grand changement qui se ferait dans le monde lorsque Dieu rachèterait son peuple.
(2) v23 : Après que les Juifs auraient éprouvé les jugements de Dieu, les Babyloniens devaient en être accablés.

(nc1) v3 : Ne faudrait-il pas lire *Eden* ?

Chapitre LII

Ésaïe continue à promettre que Dieu rétablirait Jérusalem, il assure les Juifs que Dieu ferait de grandes merveilles pour leur délivrance à la vue de toute la terre et qu'il les ramènerait de Babylone dans une pleine liberté.

RÉVEILLE-TOI, [a] réveille-toi Sion, revêtes-toi de ta force, Jérusalem, ville sainte, revêts-toi de tes vêtements magnifiques, car l'incirconcis et le souillé ne passeront plus désormais au milieu de toi.

2. Jérusalem secoue la poudre de dessus toi, lève-toi et t'assieds, délie les liens de ton cou fille de Sion qui était captive.

3. Car ainsi a dit l'Éternel : Vous avez été vendus pour rien, vous serez aussi rachetés sans argent.

4. Car ainsi a dit le Seigneur Éternel : [b] Mon peuple descendit autrefois en Égypte pour y habiter, mais les Assyriens l'ont opprimés sans sujet.

5. Qu'ai-je donc à faire maintenant, dit l'Éternel, que mon peuple ait été enlevé pour néant ? Ceux qui dominent le font hurler, dit l'Éternel, [c] et mon nom est blasphémé continuellement et chaque jour.

6. C'est pourquoi mon peuple connaîtra mon nom, c'est pourquoi il connaîtra en ce jour-là que c'est moi qui ai parlé : Me voici.

7. [d] Que les pieds de celui qui apporte de bonnes nouvelles et qui publie la paix sur les montagnes sont beaux, de celui qui apporte de bonnes nouvelles, qui publie le salut et qui dit à Sion : Ton Dieu règne !

8. Tes sentinelles élèveront leurs voix et se réjouiront ensemble avec un cri de triomphe, car ils verront de leurs yeux que l'Éternel aura ramené Sion.

9. Déserts de Jérusalem, éclatez, réjouissez-vous tous ensemble avec un chant de triomphe, car l'Éternel a consolé son peuple, il a racheté Jérusalem.

10. L'Éternel a découvert le bras de sa sainteté devant les yeux de toutes les nations et [e] tous les bouts de la terre verront le salut de notre Dieu.

11. Retirez-vous, retirez-vous, [1] sortez de là, [f] ne touchez à aucune chose souillée, sortez du milieu d'elle, nettoyez-vous, vous qui portez les vaisseaux de l'Éternel [2].

12. Car vous ne sortirez point à la hâte et vous ne marcherez point en fuyant parce que l'Éternel ira devant vous et le Dieu d'Israël sera votre arrière-garde.

13. [3] Voici, mon serviteur prospérera, il sera exhalté et élevé et il s'agrandira extrêmement.

14. Comme plusieurs ont été étonnés à cause de toi, [g] de ce que tu étais ainsi défait de visage plus qu'aucun autre et sans apparence, plus que pas un des enfants des hommes,

15. Ainsi, il fera rejaillir le sang de plusieurs nations et les rois fermeront la bouche devant toi, [h] car ceux auxquels on n'en avait rien annoncé le verront et ceux qui n'en avaient point ouï parler l'entendront.

Réflexions

Cette prophétie avait deux vues.

La première était la délivrance des Juifs captifs à Babylone et ces prédictions s'accomplirent à cet égard lorsque Cyrus mit fin à leur captivité et qu'ils se retirèrent d'entre ces peuples idolâtres pour retourner à Jérusalem et pour y servir Dieu comme auparavant.

La seconde et la principale vue de cette prophétie était de marquer que les hommes seraient rachetés par Jésus-Christ et que les heureuses nouvelles de cette rédemption et de la venue du règne de Dieu seraient publiées par toute la terre par le moyen des apôtres. Paul le montre lorsqu'il applique à la prédication de l'Évangile ces paroles d'Ésaïe :

Ô que les pieds de ceux qui annoncent la paix sont beaux, de ceux qui apportent de bonnes nouvelles et qui disent à Sion : Ton Dieu règne !

Romains 10.15

Il paraît de ce chapitre que le devoir de ceux à qui l'Évangile est ainsi prêché est :

premièrement, de rendre grâce à Dieu de ce qu'il a accompli ces magnifiques promesses et de recevoir avec reconnaissance et avec joie la doctrine du salut qui leur est annoncée par les apôtres et par les ministres de Jésus-Christ,

et en second lieu de se séparer du monde, de ne point participer à ses souillures et de se sanctifier pour servir Dieu d'un cœur pur en vivant dans l'innocence et d'une manière qui réponde aux grâces inestimables que Dieu leur a faites par Jésus-Christ son fils.

(a) v1 : Ci-dessus 51-17
(b) v4 : Genèse 46.6
(c) v5 : Ézéchiel 36.220
(d) v7 : Nahum 1.15 ; Romains 10.15
(e) v10 : Psaume 98.2 ; Luc 3.6
(f) v11 : II Corinthiens 6.17
(g) v14 : Ci-dessous 53.3
(h) v15 : Romains 15.21

(1) v11 : Le prophète exhorte les Juifs à sortir de Babylone.
(2) v11 : Les vaisseaux du temple de Jérusalem qui avaient été transportés à Babylone et que Cyrus rendit aux Juifs. Voyez Esdras 1.7-8.
(3) v13 : Ce verset et les deux suivants doivent être joints au chapitre LIII.

Chapitre LIII

C'est ici une prophétie qui prédit l'abaissement et la mort du Messie, versets 1-9,

Aussi bien que sa gloire et l'établissement de son règne, versets 10-12.

QUI [a] a cru à notre prédication ? Et à qui le bras de l'Éternel a-t-il été révélé ?

2. Il est monté comme un rejeton devant lui et comme une racine qui sort d'une terre sèche. Il n'y a en lui ni forme, ni éclat quand nous le regardons. Il n'y a rien en lui à le voir qui nous le fasse désirer.

3. [b] Il est le méprisé et le dernier des hommes, un homme de douleurs et qui sait ce que c'est que la langueur et nous avons comme caché notre face de lui [1], il était méprisé et nous n'en avons fait aucun cas.

4. [c] Il s'est chargé véritablement de nos langueurs et il a porté nos douleurs et pour nous, nous avons cru qu'il était frappé, battu de Dieu et affligé.

5. Mais [d] il a été navré pour nos forfaits et frappés pour nos iniquités, le châtiment qui nous apporte la paix est tombé sur lui et [e] nous avons la guérison par ses meurtrissures.

6. Nous avons tous été errants comme des brebis, nous nous sommes détournés pour suivre chacun son propre chemin et l'Éternel a fait venir sur lui l'iniquité de nous tous.

7. On exige de lui, il a été affligé et [f] il n'a point ouvert sa bouche, [g] il a été mené à la tuerie comme un agneau et comme une brebis muette devant celui qui la tond, même il n'a point ouvert sa bouche.

8. Il a été enlevé par la force de l'angoisse et de la condamnation [2], mais qui racontera sa durée [3] ? Car il a été retranché de la terre des vivants et la plaie lui a été faite pour le péché de mon peuple.

9. Or on avait ordonné son sépulcre avec les méchants, mais il a été avec le riche dans sa mort, [h] car il n'avait point fait d'outrage et il ne s'est point trouvé de fraude dans sa bouche.

10. Et l'Éternel l'a voulu frapper et il l'a mis dans la langueur après qu'il aura mis son âme en oblation pour le péché, il se verra de la postérité, il prolongera ses jours [4] et la volonté de l'Éternel prospérera dans sa main.

11. Il jouira du travail de son âme et il en sera rassasié et mon serviteur juste en justifiera plusieurs par la connaissance qu'ils auront de lui et lui-même portera leurs iniquités.

12. C'est pourquoi je lui donnerai son partage parmi les grands et il partagera le butin avec les puissants parce qu'il aura livré son âme à la mort, [i] qu'il aura été mis au rang des méchants et qu'il aura porté les péchés de plusieurs et [j] intercédé pour les pécheurs.

Réflexions

On ne peut rien voir de plus clair et de plus exprès pour marquer l'état d'abaissement par où le Messie devait passer et son état d'élévation et de gloire que cette admirable prophétie. L'Esprit de Dieu y marque

1. Que le Messie paraîtrait dans la bassesse, qu'il serait méprisé et rejeté à cause de cela par les Juifs, qu'il se chargerait des péchés des hommes et qu'il les expierait par sa mort, qu'on le mettrait au rang des malfaiteurs et qu'il serait enseveli honorablement.

On voit de plus dans cet oracle la parfaite innocence du Messie, sa douceur et la patience avec laquelle il souffrirait tous les maux qu'on lui ferait.

Enfin, le prophète dit

qu'après que le Messie se serait livré à la mort, il se verrait de la postérité et qu'il prolongerait ses jours.

Cela signifie que sa mort serait suivie de sa résurrection et de son exaltation, qu'il s'assemblerait une église, qu'il justifierait ceux qui croiraient en lui et que son règne s'établirait dans tout le monde.

Cette prophétie où nous voyons les principales circonstances de la passion de Jésus-Christ doit nous convaincre pleinement que c'est lui qui est ce grand rédempteur dont les prophètes avaient parlé, que sa doctrine est véritable et divine, que ses souffrances et sa mort sont l'admirable moyen par lequel Dieu a sauvé les hommes et qu'étant maintenant élevé dans la gloire, il a la puissance de sauver tous ceux qui s'approchent de Dieu par lui et qui lui obéissent.

Hébreux 7.25.

(a) v1 : Jean 12.38 ; Romains 10.16
(b) v3 : Sus 12.14 ; Marc 9.12
(c) v4 : Matthieu 8.18
(d) v5 : I Corinthiens 15.3
(e) v5 : I Pierre 2.24
(f) v7 : Matthieu 26.63 et 27.12 ; Marc 14.61 et 15.5
(g) v7 : Actes 8.32
(h) v9 : I Pierre 2.22 : I Jean 3.5
(i) v12 : Matthieu 15.28 ; Luc 22.37
(j) v12 : Luc 23.34

(1) v3 : Ou : il est comme un homme qui cache son visage.
(2) v8 : Ou : il a été délivré de l'oppression et de la condamnation.
(3) v8 : Ou : sa génération, sa postérité. Voyez sous 10, où il est dit que le Messie se verrait une postérité nombreuse.
(4) v10 : Il vivra et règnera éternellement.

Chapitre LIV

Ésaïe représente sous l'image d'une femme stérile à qui Dieu donnerait des enfants et d'une épouse qui aurait été abandonnée de son mari et qui serait rappelée l'amour que Dieu portait aux Juifs et qui l'engagerait à les multiplier et à les bénir après leur retour de la captivité, versets 1-6.

Il les assure que Dieu ne serait plus indigné contre eux et que, comme il promit à Noé après le déluge de ne plus inonder la terre, il ne les livrerait plus à leurs ennemis, qu'il rétablirait Jérusalem dans un état glorieux et qu'il dissiperait les complots et les efforts qu'on ferait contre elle, versets 7-17.

RÉJOUIS-TOI avec des chants de triomphe, [a] stérile qui n'enfantais point, toi qui ne sentais pas les douleurs de l'enfantement, éclate de joie avec des chants de triomphe, car les enfants de celle qui était abandonnée seront en plus grand nombre que les enfants de celle qui était mariée, a dit l'Éternel.

2. Élargi le lieu de ta tente et qu'on étende les rideaux de tes pavillons, ne néglige rien, allonge tes cordages et fais tenir ferme tes pieux,

3. Car tu te répandras à droite et à gauche et ta postérité possédera les nations et fera habiter les villes désertes.

4. Ne crains rien, car tu n'en auras point de honte et tu ne rougiras point et tu ne seras point confondue, parce que tu oublieras la confusion de ta jeunesse et tu n'auras plus de souvenir de l'opprobre de ton veuvage.

5. Car celui qui t'a formée sera ton époux, l'Éternel des armées est son nom et ton Rédempteur, le Saint d'Israël, il sera appelé le Dieu de toute la terre.

6. Car l'Éternel t'a appelée comme une femme abandonnée et affligée en son esprit et comme une jeune femme qui aurait été répudiée a dit ton Dieu.

7. Je t'ai abandonnée pour un peu de temps, mais je te rassemblerai par mes grandes compassions.

8. J'ai caché ma face pour un moment dans le temps de la colère, mais j'ai eu compassion de toi par une miséricorde éternelle, a dit l'Éternel ton Rédempteur.

9. Car ceci me sera comme les [b] eaux de Noé, c'est que, comme j'ai juré que les eaux de Noé ne se répandront plus sur la terre, ainsi j'ai juré que je ne serai plus indigné contre toi et que je ne te détruirai plus.

10. Car quand les montagnes se remueraient et que les côteaux s'ébranleraient, ma bonté ne se retirera point de toi et l'alliance de ma paix ne sera jamais ébranlée, a dit l'Éternel qui a compassion de toi.

11. Affligée, battue de la tempête, destituée de consolation, voici je m'en vais mettre des escarboucles pour tes pierres et je te fonderai sur des saphirs

12. Et je ferai tes fenêtres d'agathes et tes portes seront de pierres de rubis et toute ton enceinte de pierres précieuses.

13. [c] Tous tes enfants seront enseignés de l'Éternel et la paix de tes fils sera abondante.

14. Tu seras affermie dans la justice, tu seras loin de l'oppression, tu ne craindras rien et tu seras sans frayeur, car elle n'approchera point de toi.

15. Voici, on ne manquera point de comploter, mais ce ne sera pas par moi, quiconque complotera contre toi tombera.

16. Voici, c'est moi qui ai créé le forgeron qui souffle le charbon au feu et qui forme les instruments pour son ouvrage et c'est moi qui ai créé le destructeur pour détruire.

17. Aucunes armes forgées contre toi ne réussiront et tu condamneras toute langue qui sera élevée contre toi en jugement, c'est l'héritage des serviteurs de l'Éternel et leur justice qu'ils trouveront auprès de moi.

Réflexions

On voit dans ce chapitre comment Ésaïe consolait les Juifs en leur promettant que Dieu, après les avoir châtiés et réduits en petit nombre, les ramènerait de Babylone,

- qu'il les ferait croître et les mettrait dans un état glorieux,
- qu'il leur donnerait des témoignages de son amour,
- et qu'il rendrait inutiles et vains tous les complots que leurs ennemis feraient contre eux.

Ces promesses ne se terminent pas au rétablissement des Juifs, elles marquent principalement ce que Dieu voulait faire et ce qui devait arriver dans les jours du Messie, c'est que l'église se répandrait en tous lieux,

- qu'elle s'augmenterait par la conversion des peuples,
- que Dieu traiterait avec elle une alliance éternelle,
- que si elle était affligée et persécutée, il la maintiendrait contre toutes les entreprises de ses ennemis
- et que, comme notre Seigneur l'a dit,

les portes de l'enfer ne prévaudront point contre elle.

Matthieu 16.18.

La vérité de ces promesses a paru dans le merveilleux établissement de l'église chrétienne et dans sa conservation au milieu de tant de dangers et de persécutions par où elle a passé, mais la gloire de l'église paraîtra avec encore plus d'éclat lorsqu'elle s'étendra par tout le monde et que le règne de Dieu sera plainement manifesté.

Ces réflexions doivent nous faire sentir le bonheur que nous avons d'appartenir à l'église et nous engager à demander à Dieu le parfait accomplissement de ces glorieuses promesses.

(a) v1 : Galates 4.27
(b) v9 : Genèse 9.11
(c) v13 : Jean 6.45

Chapitre LV

Le prophète, après avoir prédit l'heureux rétablissement du peuple de Dieu, invite les hommes à recevoir les grâces qu'il voulait répandre sur eux et à se sonvertir à lui, versets 1-7.

Il parle ensuite de l'efficace de la parole de Dieu et de la fermeté des promesses qu'il avait faites aux Juifs, versets 8-13.

Ô VOUS qui êtes altérés, venez aux eaux, et vous qui n'avez point d'argent, venez, achetez et mangez, venez, dis-je, achetez sans argent et sans aucun prix, du vin et du lait.

2. Pourquoi employez-vous de l'argent pour ce qui ne nourrit point et votre travail pour ce qui ne rassasie point ? Écoutez-moi attentivement et vous mangerez ce qui est bon et votre âme jouira avec plaisir de ce qu'il y a de meilleur.

3. Prêtez l'oreille et venez à moi, écoutez et votre âme vivra et je traiterai avec vous un alliance éternelle [a] pour rendre stable la miséricorde promise à David.

4. Voici, je l'ai donné pour être témoin aux peuples, pour être conducteur et afin qu'il commande aux peuples.

5. Voici, tu appelleras la nation que tu ne connaissais point et les nations qui ne te connaissaient point accourront à toi à cause de l'Éternel ton Dieu et du Saint d'Israël qui t'aura glorifié.

6. Cherchez l'Éternel pendant qu'il se trouve, invoquez-le tandis qu'il est près.

7. Que le méchant délaisse sa voie et l'homme inique ses pensées et qu'il retourne à l'Éternel et il aura pitié de lui et à notre Dieu, car il pardonne abondamment.

8. Car mes pensées ne sont pas vos pensées et mes voies ne sont pas vos voies, dit l'Éternel,

9. Car autant que les cieux sont élevés par dessus la terre, autant mes voies sont élevées par dessus vos voies et mes pensées par dessus vos pensées,

10. Car comme la pluie et la neige descend des cieux et n'y retourne plus, mais qu'elle arrose la terre et la fait produire et la fait germer, tellement qu'elle donne la semence au semeur et le pain à celui qui mange,

11. Il en sera de même de ma parole qui sera sortie de ma bouche, elle ne retournera point à moi sans effet, mais elle fera tout ce que j'aurai ordonné et aura son effet dans les choses pour lesquelles je l'aurai envoyée,

12. Car vous sortirez avec allégresse et vous serez conduits en paix, les montagnes et les côteaux éclateront de joie avec un chant de triomphe devant vous et tous les arbres des champs frapperont des mains.

13. Au lieu du buisson croîtra le sapin et au lieu de l'épine croîtra le myrte et cela rendra glorieux le nom de l'Éternel et sera un signe perpétuel qui ne sera jamais retranché.

Réflexions

Ce chapitre nous enseigne

1. Que Dieu a la bonté d'appeler les hommes à la participation de ses grâces et qu'il les sollicite fortement à les recevoir.

Sur quoi nous devons considérer que ces invitations nous sont particulièrement adressées dans l'Évangile où Dieu nous présente ses biens les plus précieux en son fils.

2. Nous voyons ici que quand Dieu nous appelle, nous devons recevoir avec reconnaissance et avec empressement les offres qu'il veut bien nous faire et qu'au lieu d'employer notre travail pour ce qui ne nourrit et ne rassasie point, il faut donner tous nos soins à l'acquisition des véritables biens.

3. Le moyen de les obtenir, c'est d'écouter la voix de Jésus-Christ que Dieu nous a donné pour conducteur,

- de chercher le Seigneur pendant qu'il se trouve,
- de l'invoquer pendant qu'il est près,
- de se détourner de ses péchés
- et de se convertir à Dieu.

Enfin, le prophète nous assure que par là nous obtiendrons de Dieu le pardon de nos fautes et les effets de sa miséricorde et que nous éprouverons la vérité des promesses qu'il nous fait dans sa parole.

(a) v3 : Actes 13.34

Chapitre LVI

Le prophète exhorte les Juifs à la vertu et surtout à l'observation du sabbat, versets 1-2.

2. Il prédit que les étrangers et ceux qui n'étaient pas admis à tous les privilèges des Israélites par la loi de Moïse seraient reçus dans la maison de Dieu et lui offriraient leurs sacrifices et leurs prières, ce qui voulait dire que Dieu recevrait indifféremment toutes sortes de personnes et de peuples dans son alliance, versets 3-9.

3. Il annonce la ruine des Juifs et il déplore l'extrême corruption de leurs conducteurs, versets 9-12.

AINSI a dit l'Éternel : Gardez ce qui est droit et faites ce qui est juste, car mon salut est prêt à venir et ma justice est prête à être relevée.

2. Heureux est l'homme qui fera cela et le fils de l'homme qui s'y attachera, observant le sabbat de peur de le profaner et gardant ses mains de faire aucun mal.

3. Que le fils de l'étranger qui se sera attaché à l'Éternel ne dise point : L'Éternel me sépare de son peuple ; et que l'eunuque ne dise point : Voici, je suis un arbre sec,

4. Car voici ce que l'Éternel a dit touchant les eunuques : Ceux qui garderont mes sabbats et choisiront ce qui m'est agréable et qui seront fermes dans mon alliance,

5. Je leur donnerai dans ma maison et dans mes murailles une place et un meilleur nom que des fils et des filles. Je leur donnerai à chacun un nom perpétuel qui ne sera point retranché.

6. Et pour ce qui est des enfants de l'étranger qui se seront joints à l'Éternel pour le servir et pour aimer le nom de l'Éternel afin d'être ses serviteurs, savoir tous ceux qui observent le sabbat de peur de le profaner et qui seront fermes dans mon alliance,

7. Je les amènerai à la montagne de ma Sainteté et je les réjouirai dans la maison où l'on m'invoque, leurs holocaustes et leurs sacrifices seront agréables sur mon autel. [a] Car ma maison sera appelée *Une maison de prière pour tous les peuples*.

8. J'y assemblerai encore d'autres que ceux qui y sont assemblés dit le Seigneur l'Éternel qui rassemble ceux d'Israël qui ont été chassés.

9. Bêtes des champs et bêtes des fôrets, venez toutes pour manger.

10. Toutes les sentinelles seront aveugles, ils ne savent rien : Ce sont tous des chiens muets qui ne peuvent aboyer, qui ronflent, qui se tiennent couchés et qui aiment à dormir.

11. Ce sont des chiens gloutons qui ne savent ce que d'être rassasiés et ce sont des pasteurs sans intelligence. [b] Ils se sont tous détournés pour suivre

chacun sa voie, chacun jusqu'au dernier suit son avarice et ils disent :

12. [c] Venez, je prendrai du vin et nous nous enivrerons de cervoise et nous ferons demain comme aujourd'hui et même beaucoup d'avantage.

Réflexions

Ce chapitre nous donne trois instructions.

La première, que ce que Dieu demande surtout de nous, c'est que nous fassions ce qui est juste, que nous gardions sa loi et que nous ne profanions pas son alliance et son service. Ésaïe nous apprend que c'est à cela que Dieu regarde principalement et que tous ceux qui s'acquittent de ces devoirs sont réputés être son peuple, de quelque condition qu'ils soient d'ailleurs. C'est ce que Pierre a parfaitement éclairci en disant

Que Dieu n'a point d'égard à l'apparence des personnes, mais qu'en toute nation, celui qui le craint et qui s'adonne à la justice lui est agréable.

Actes 10.34-35.

La seconde réflexion regarde le bonheur qui est arrivé à tant de peuples qui étaient autrefois exclus de l'alliance de Dieu qui ont maintenant l'avantage d'y être admis et la vive reconnaissance que nous devons avoir de cette grâce que Dieu nous a faite.

La troisième considération concerne les plaintes qu'Ésaïe fait contre les conducteurs du peuple juif, lesquels il appelle des sentinelles aveugles et endormies et des chiens muets et gloutons, pour dire que c'étaient des conducteurs infidèles qui négligeaient leur devoir et qui ne songeaient qu'à leur intérêt et à satisfaire leurs passions.

C'est ici un avertissement pour ceux qui sont établis sur l'église aussi bien que pour les magistrats. Quand ces personnes-là manquent de lumière ou de zèle, quand ils sont mous, négligents ou adonnés à leur intérêt et à leurs plaisirs, ils n'attirent pas seulement sur eux la colère du Ciel, mais ils sont la cause de la ruine et de la désolation de l'église.

(a) v7 : Matthieu 21.13 ; Marc 11.17 ; Luc 19.46
(b) v11 : Jérémie 6.13 et 8.10
(c) v12 : Ésaïe 22.13 ; I Corinthiens 15.32

Chapitre LVII

Ésaïe reproche aux Juifs leur stupidité et leur endurcissement qui paraissait en ce qu'ils ne prenaient pas garde que la mort des gens de bien était un présage de leur ruine, versets 1-2.

2. Il les reprend de ce qu'ils continuaient à commettre leurs idolâtries sous les arbres et dans les lieux élevés malgré les avertissements et les menaces du Seigneur et de ce qu'ils cherchaient de l'appui auprès des hommes au lieu de se confier en Dieu seul, versets 3-13.

3. Il promet cependant que les Juifs reviendraient de la captivité, il console les personnes humbles qu'il y avait parmi eux, il leur annonce la paix, mais il déclare qu'il n'y avait aucune paix pour les impies, versets 14-21.

LE juste meurt et il n'y a personne qui y prenne garde et les gens de bien sont retirés du monde sans que l'on considère que le juste a été retiré devant que le mal arrive.

2. Il entrera dans la paix, ils se reposent dans leurs lits [1], savoir quiconque aura marché devant lui.

3. Mais vous enfants de la devineresse, race adultère et qui vous prostituez, approchez ici.

4. De qui vous êtes-vous moqués ? Contre qui avez-vous ouvert la bouche et tiré la langue ? N'êtes-vous pas des enfants prévaricateurs et une race bâtarde ?

5. Qui vous échauffez après les chênes et sous tout arbre verdoyant [2] égorgeant les enfants dans les torrents sous des rochers avancés.

6. Ta portion est dans les pierres polies des torrents, ce sont elles, ce sont elles qui sont ton partage, tu y as répandu ton aspersion, tu y as offert des offrandes, sont-ce là des choses que je puisse agréer ?

7. Tu as mis ton lit sur les montagnes hautes et élevées, même tu y es montée pour faire des sacrifices.

8. Et tu as mis derrière la porte et derrière le poteau ton monument [3], car tu t'es découverte devant moi et tu es montée, tu as agrandi ton lit et tu te l'es taillé plus grand qu'eux [4], tu as aimé leur lit et cela à main découverte.

9. Tu es allée vers le roi [5] avec des parfums et tu as ajouté parfums sur parfums, tu as envoyé tes ambassades bien loin et tu t'es abaissée jusqu'au sépulcre.

10. Tu t'es fatiguée dans la longueur de ton chemin et tu n'as point dit : Il n'y a point d'espérance, tu as trouvé la vie par ta main et à cause de cela tu n'as point été languissante.

11. Et de qui as-tu eu peur et qui as-tu craint, que tu ne m'aies menti et que tu ne te sois point souvenue de moi et que tu ne t'en soit point souciée ? Est-ce parce que je me suis tu depuis si longtemps que tu ne m'a point craint ?

12. Je publierai quelle est ta justice et tes œuvres ne te serviront de rien.

13. Quand tu crieras, que ceux que tu assembles te délivrent, mais le vent les enlèvera tous, la vanité les emportera, mais celui qui se retire vers moi héritera la terre et possèdera la montagne de ma Sainteté.

14. Et on dira : [a] Relevez, relevez, préparez les chemins, ôtez tous les embarras du chemin de mon peuple,

15. Car ainsi a dit celui qui est haut et élevé, qui habite dans l'éternité et duquel le nom est le Saint : J'habiterai dans le lieu haut et saint avec celui qui a le cœur brisé et qui est humble d'esprit, afin de donner la vie à ceux qui ont l'esprit humble et afin de visiter ceux qui ont le cœur brisé.

16. Car je ne disputerai pas toujours et je ne serai pas indigné à jamais, car l'esprit serait accablé par ma présence et c'est moi qui ai fait les âmes.

17. À cause de l'iniquité de son avarice, j'ai été indigné et j'ai frappé, j'ai caché ma face et j'ai été indigné, mais le rebelle s'en est allé et a suivi les égarements de son cœur.

18. J'ai vu ses voies et toutefois je l'ai guéri, je l'ai ramené et je lui ai rendu mes consolations et à ceux d'entre eux qui pleuraient.

19. Je crée ce qui est le fruit des lèvres [6] : Paix, paix à celui qui est loin et à celui qui est près a dit l'Éternel, car je le guérirai,

20. Mais les méchants sont comme la mer qui est agitée quand elle ne se peut apaiser et que les ondes jettent de la fange et de l'écume.

21. [b] Il n'y a point de paix pour les méchants, a dit mon Dieu.

Réflexions

Il y a quatre réflexions à faire sur ce chapitre.

La première, que Dieu retire souvent les gens de bien afin qu'ils ne soient pas enveloppés dans les malheurs qui doivent arriver, que quand ils meurent ils entrent dans un état de repos et que leur mort est quelquefois suivie de bien des calamités. C'est de quoi l'on voit un exemple dans le bon roi Josias que Dieu retira du monde avant la ruine des Juifs. Voyez II Chroniques 34. 26, 27, 28.

La seconde réflexion est que si Dieu se plaignait en tant d'endroits de l'endurcissement des Juifs et de ce qu'ils continuaient à l'irriter par l'idolâtrie à laquelle ils s'adonnaient, nous l'offenserions plus, si, ayant tant de sujets de lui être fidèle et de le craindre, il nous arrivait de faire ce qui lui déplaît.

La troisième, que Dieu se communique aux cœurs humbles et affligés et qu'ainsi, si l'on veut avoir communion avec lui, il faut renoncer à soi-même et se tenir dans une continuelle humilité en sa présence.

La dernière réflexion regarde l'état funeste des méchants. Dieu déclare qu'il n'y a nulle paix pour eux et qu'ils sont sans cesse dans l'agitation et dans le trouble. C'est là l'état ordinaire d'une mauvaise conscience et ce que les méchants éprouvent tôt ou tard et c'est aussi ce qui doit nous donner un grand éloignement pour le vice et pour l'impiété.

(a) v14 : Ésaïe 40.3 et 62.10
(b) v21 : Ésaïe 48.22

(1) v2 : Dans leurs sépulcres, dans l'état et dans le lieu où les justes sont après leur mort.
(2) v5 : Voyez la note sus, 1.29. Ces versets font une description de l'idolâtrie des Juifs qui est ici représentée sous l'image de l'adultère.
(3) v8 : C'est-à-dire : ton idole. Les idolâtres avaient leurs dieux domestiques qu'ils plaçaient dans leurs maisons.
(4) v8 : Ou : tu as fait alliance avec eux.
(5) v9 : Les Juifs eurent recours à des princes étrangers au lieu de se confier en Dieu et de lui être fidèles.
(6) v19 : Je donnerai des sujets de louanges et de cantiques. Le fruit des lèvres signifie les louanges et les actions de grâces, Osées 14.2 et Hébreux 13.15

Chapitre LVIII

Dieu commande au prophète de reprendre fortement les péchés des Juifs et surtout l'hypocrisie de leurs jeûnes, versets 1-5.

Ésaïe enseigne quels sont les jeûnes que Dieu reçoit et il dit que Dieu exauce, bénit et délivre ceux qui l'invoquent avec sincérité et humilité et qui se convertissent à lui, versets 6-14.

CRIE à plein gosier, ne t'épargne point, élève ta voix comme un cornet et déclare à mon peuple leur forfait et à la maison de Jacob leurs péchés.

2. [1] Car ils me cherchent chaque jour et ils veulent savoir mes voies comme une nation qui aurait suivi la justice et qui n'aurait point abandonné le jugement de son Dieu, ils me demandent des jugements justes et ils veulent s'approcher de Dieu et ils disent :

3. Pourquoi avons-nous jeûné et tu n'y a point eu d'égard ? Pourquoi avons-nous affligé nos âmes et tu ne t'en es point soucié ? Voici, dans le jour de votre jeûne, vous trouvez votre volonté et vous exigez ce qui vous est dû en tourmentant les autres.

4. Voici, vous jeûner pour faire des procès et des querelles et vous frapper à coups de poing avec méchanceté, vous ne jeûnez point comme ce jour le requerrait pour faire que votre voix soit exaucée d'en haut.

5. [a] Est-ce là le jeûne que j'ai choisi, que l'homme afflige son âme un jour ? Est-ce en courbant sa tête comme un jonc et en étendant le sac et la cendre ? Appelleras-tu cela un jeûne et un jour agréable à l'Éternel ?

6. N'est-ce pas plutôt ici le jeûne que j'ai choisi, que tu dénoues les liens de la méchanceté, que tu délies les liens du joug, que tu laisses aller libre ceux qui sont foulés et que vous brisiez tout le joug ?

7. [b] N'est-ce pas que tu rompes de ton pain à celui qui a faim et que tu fasses venir dans ta maison les affligés qui vont errant, que quand tu vois celui qui est nu, tu le couvres et que tu ne te caches point de ta propre chair [2] ?

8. Alors ta lumière éclora comme l'aube du jour et ta guérison germera incontinent, ta justice ira devant toi et la gloire de l'Éternel sera ton arrière-garde.

9. Alors tu invoqueras et l'Éternel t'exaucera, tu crieras et il dira : Me voici, si tu ôtes le joug du milieu de toi et que tu cesses d'étendre le doigt [3] et de dire des outrages,

10. Si tu ouvres ton âme à celui qui a faim et que tu rassasies l'âme affligée, ta lumière se lèvera dans les ténèbres et tes ténèbres seront comme le Midi,

11. Et l'Éternel te conduira continuellement et il rassasiera ton âme dans les grandes sécheresses et engraissera tes os et tu seras comme un jardin arrosé et comme une source d'eaux dont les eaux ne défaillent point,

12. [c] Et des gens sortiront de toi qui rebâtiront ce qui aura été désert depuis longtemps, tu rétabliras les fondements abandonnés d'âge en âge et on t'appellera le réparateur des brêches et celui qui redresse des chemins afin qu'on puisse habiter au pays.

13. Si tu retires ton pied du sabbat [4] et que tu ne fasses pas ta volonté au jour qui m'est consacré et si tu appelles le sabbat tes délices, et honorable ce qui est consacré à l'Éternel et que tu l'honores en ne suivant point tes voies et en ne trouvant pas ta volonté et en ne disant pas des paroles vaines,

14. Alors tu jouiras de délices en l'Éternel et je te ferai passer à cheval par dessus les lieux élevés de la terre [5] et te donnerai pour te nourrir l'héritage de Jacob ton père, car la bouche de l'Éternel a parlé.

Réflexions

Ce chapitre nous enseigne quels sont les jeûnes que Dieu reçoit et quels sont ceux qu'il rejette.

Dieu témoigne ici qu'il est offensé par le service et par les jeûnes des méchants, qu'il n'a point d'égard à l'humiliation des pécheurs lorsqu'elle n'est qu'extérieure ou qu'elle ne dure que peu de temps, mais que la véritable manière de jeûner et de prier est d'affliger son âme, de s'humilier devant Dieu, de réformer sa vie, de réparer le mal qu'on a commis, d'exercer la charité et de servir Dieu avec fidélité, avec amour et avec respect.

Le prophète nous assure que Dieu ne manque jamais d'exaucer, de délivrer et de combler de ses bénédictions ceux qui prient et qui jeûnent de cette manière.

Il nous apprend enfin que le moyen d'avoir Dieu propice et de jouir en tout temps d'une douce paix est de renoncer à notre propre volonté pour nous soumettre absolument à la sienne, de chercher en Dieu seul toute notre joie, d'avoir la religion en révérence et de faire consister notre plus grand plaisir à servir Dieu et à l'honorer.

C'est sur quoi nous devons faire de sérieuses réflexions en tout temps et surtout lorsque nous nous présentons devant Dieu pour nous acquitter des devoirs de la religion et de la piété.

(a) v5 : Zacharie 7.5
(b) v7 : Ézéchiel 18.8-16 ; Matthieu 25.35
(c) v12 : Ésaïe61.4

(1) v2 : Le sens de ce verset est : Ils me cherchent chaque jour, ils se plaignent de moi, ils veulent savoir les raisons de ma conduite, comme s'ils étaient une nation qui eût suivi la justice et qui n'eût point abandonné le jugement de son Dieu, ils m'appellent en jugement et ils présument de s'approcher de Dieu et ils disent, et cætera.
(2) v7 : C'est-à-dire : de ton prochain.
(3) v9 : C'est-à-dire : de menacer et de maltraiter.
(4) v13 : Le sens est : Si ti évites de violer le sabbat, soit en marchant et en faisant des voyages, soit en vaquant à tes affaires temporelles. . .
(5) v14 : Cela signifie : Je te mettrai dans un état glorieux. Voyez Deutéronome 32.13.

Chapitre LIX

Le prophète dit aux Juifs que si Dieu ne détournait pas les malheurs qui allaient fondre sur eux, ce n'était pas qu'il manquât de puissance, mais que c'était à cause de leurs péchés et de leur corruption de laquelle il décrit la grandeur, versets 1-8.

Il leur dénonce les malheurs et les peines dont Dieu allait les punir, versets 9-16.

Mais à ces menaces il ajoute des promesses par lesquelles il leur fait espérer que Dieu aurait pitié d'eux et qu'il enverrait un rédempteur à ceux qui se convertiraient, versets 17-21.

VOICI, [a] la main de l'Éternel n'est pas raccourcie pour ne pouvoir plus délivrer et son oreille n'est pas devenue pesante pour ne pouvoir plus entendre.

2. Mais ce sont vos iniquités qui ont fait séparation entre vous et votre Dieu et ce sont vos péchés qui ont fait qu'il a caché sa face de vous pour ne plus vous écouter.

3. [b] Car vos mains se sont souillées de sang et vos doigts d'iniquité, vos lèvres ont proféré le mensonge et votre langue a dit des choses perverses.

4. Il n'y a personne qui crie pour la justice et il n'y a personne qui juge pour la vérité, on se fie en des choses du néant et on dit des choses vaines, [c] on conçoit le travail et on enfante le tourment.

5. Ils ont éclos des œufs d'aspic et ils ont tissu [nc1] des toiles d'araignées [1], celui qui mangera de ces œufs mourra et si on les écrase, il en sortira un aspic.

6. Leurs toiles ne serviront point à faire des vêtements et on ne se couvrira point de leur travail. Leurs ouvrages sont des ouvrages d'iniquité et leurs mains sont des actions de violence.

7. [d] Leurs pieds courent au mal et se hâtent pour répandre le sang innocent, leurs pensées sont des pensées d'iniquité, la ruine et la désolation sont dans leurs voies.

8. Ils ne connaissent point le chemin de la paix et il n'y a point de justice dans leurs voies, leurs sentiers sont des sentiers détournés, tous ceux qui y marchent ne connaissent point la paix.

9. C'est pourquoi le jugement s'est éloigné de nous et la justice ne vient point jusqu'à nous, nous attendions la lumière et voici les ténèbres, la splendeur et nous marchons dans l'obscurité.

10. Nous allons à tâtons comme des aveugles le long de la muraille, nous allons à tâtons comme tous ceux qui sont sans yeux, nous avons bronché en plein midi comme sur la brune et nous avons été dans des lieux désolés comme des morts.

11. Nous crions tous comme des ours et nous ne cessons de gémir comme des colombes, nous attendions le jugement et il n'y en a point, la délivrance et elle s'est éloignée de nous,

12. Car nos prévarications se sont multipliées devant toi et chacun de nos péchés a témoigné contre nous, car nos rébellions sont avec nous et nous connaissons nos iniquités

13. Qui sont de pécher et de mentir contre l'Éternel et de se détourner de notre Dieu, de parler d'oppression et de révolte, de concevoir et de méditer dans le cœur des paroles de mensonge.

14. C'est pourquoi le jugement s'est éloigné et la justice s'est tenue loin, car la vérité est tombée dans les rues et la droiture n'y a pu entrer.

15. Même la vérité a manqué et celui qui se retire du mal est exposé au pillage, l'Éternel l'a vu et cela lui a déplu parce qu'il n'y a plus de droiture.

16. Il a vu aussi qu'il n'y avait aucun homme et il s'est étonné que personne ne se présentait pour intercéder, mais [e] son bras l'a délivré et sa propre justice l'a soutenu,

17. [f] Car il s'est revêtu de la justice comme d'une cuirasse et il a mis le casque du salut sur sa tête, il s'est revêtu de vengeance comme d'un vêtement et s'est couvert de jalousie comme d'un manteau,

18. Comme pour faire la rétribution et pour rendre la pareille, savoir la fureur à ses ennemis et la rétribution à ceux qui la haïssent, il rendra la rétribution aux îles [2].

19. Et on craindra le nom de l'Éternel depuis l'Occident et sa gloire depuis le soleil levant. Car l'ennemi viendra comme un fleuve, mais l'esprit de l'Éternel lèvera l'étandard contre lui.

20. [g] Et le Rédempteur viendra en Sion et vers ceux de Jacob qui se convertiront de leur péché, dit l'Éternel.

21. Et pour moi, a dit l'Éternel, voici mon alliance que je ferai avec eux : Mon esprit qui est sur toi et mes paroles que j'ai mises dans ta bouche ne sortiront point de ta bouche, ni de la bouche de ta postérité, ni de la bouche de la postérité de ta postérité, a dit l'Éternel, dès maintenant et à jamais.

Réflexions

Pour profiter de cette lecture, il faut faire les réflexions suivantes.

1. Que Dieu ne manque jamais de puissance ni de bonté pour faire du bien aux hommes et pour les délivrer et qu'ainsi, s'il les punit ou s'il les laisse dans la souffrance, ce sont leurs péchés qui mettent la séparation entre Dieu et eux.

2. Que par un retour sincère à Dieu on se le rend propice et qu'on rappelle infailliblement sa faveur.

3. Nous devons faire attention au tableau qui est fait ici de la dépravation des Juifs, du dérèglement de leurs actions et de leurs paroles, des injustices et des violences qui se commettaient parmi eux. Il faut surtout remarquer qu'Ésaïe se plaint que les gens de bien étaient en très petit nombre, qu'il n'y avait plus personne qui osât tenir le parti de la justice, ni s'opposer aux méchants, que même si quelqu'un voulait se retirer du mal il était exposé à la persécussion.

Quand un peuple est corrompu jusqu'à ce point, on doit croire que le mal est à son comble, que la punition suivra bientôt et c'est ce qui paraît par les menaces que ce chapitre contient et par ce qui arriva aux Juifs.

Pour ce qui est des promesses que Dieu fait ici d'envoyer un Rédempteur et de répandre son Esprit sur son peuple, il faut considérer qu'elles se rapportent principalement à Jésus-Christ que Dieu devait envoyer pour le salut des Juifs et de tous les hommes, mais qu'elles ne sont faites qu'en faveur de ceux qui se convertissent de leurs péchés et nullement pour les impénitents et pour les endurcis.

(a) v1 : Nombres 11.13 ; Ésaïe 50.2
(b) v3 : Ésaïe 1.15
(c) v4 : Job 15.35 ; Psaume 7.15 ; Job 8.14
(d) v7 : Proverbes 1.16 ; Romains 3.15
(e) v16 : Ésaïe 63.5
(f) v17 : Éphésiens 6.7 ; I Thessaloniciens 5.8
(g) v20 : Romains 11.26

(1) v5 : Ils se sont attachés à des choses nuisibles et vaines.
(2) v18 : Aux peuples et aux nations étrangères.

(nc1) v5 : La version de 1866 donne *tissé*.

Chapitre LX

Ésaïe décrit l'état de gloire et de félicité où l'église serait après son rétablissement. Il prédit que les peuples étrangers et même les rois qui auraient affligés les Juifs, les protègeraient, qu'ils accourraient de toutes part pour rendre leurs hommages au vrai Dieu et pour se joindre à son peuple, qu'ils entreraient dans son alliance et que l'église, comblée des bénédictions de Dieu, jouirait d'un parfait bonheur.

LÈVE-TOI, sois illuminée, car ta lumière est venue et la gloire de l'Éternel est levée sur toi,

2. Car voici, les ténèbres couvriront la terre et l'obscurité couvrira les peuples, mais l'Éternel se lèvera sur toi et sa gloire paraîtra sur toi,

3. [a] Et les nations marcheront à ta lumière et les rois à la splendeur qui se lèvera sur toi.

4. [b] Élève tes yeux et regarde tout autour, tous ceux que tu vois se sont assemblés, ils sont venus pour toi, tes fils viendront de loin et tes filles seront nourries à tes côtés.

5. Alors tu verras et tu seras éclairée et ton cœur s'étonnera et s'épanouira de joie lorsque l'abondance de la mer se tournera vers toi et que la puissance des nations viendra à toi.

6. Une foule de chameaux te couvrira, les dromadaires de Madian et de Hèpha [1] et tous ceux de Scéba viendront, ils apporteront de l'or et de l'encens et publieront les louanges de l'Éternel.

7. Toutes les brebis de Kédar [2] seront assemblées vers toi, les moutons de Nébajoth [3] seront employés à ton service, ils seront agréables étant offerts sur mon autel et je rendrai magnifique la maison de ma gloire.

8. Quelles sont ces volées épaisses comme des nuées qui volent comme des pigeons à leurs colombiers ?

9. Car les îles s'attendent à moi et les navires de Tarscis les premiers pour amener tes fils des pays éloignés avec leur argent et leur or pour le nom de l'Éternel ton Dieu et du Saint d'Israël qui t'aura glorifiée.

10. Et les fils des étrangers rebâtiront tes murailles et leurs rois seront employés à ton service, car je t'ai frappée dans ma fureur, mais j'ai eu pitié de toi dans ma bonne volonté.

11. [c] Tes portes seront continuellement ouvertes, elles ne seront fermées ni nuit ni jour afin qu'on t'apporte les richesses des nations et que les rois y soient conduits,

12. Car la nation et le royaume qui ne te serviront point périront, même ces nations-là seront réduites en une entière désolation.

13. La gloire du Liban viendra à toi, le sapin, l'orme et le buis serviront ensembles à parer le lieu de mon sanctuaire et je rendrai glorieux le lieu de mes pieds [4],

14. Même les enfants de ceux qui t'auront affligée viendront vers toi en se baissant [d] et tous ceux qui te méprisaient se prosterneront à la plante de tes pieds et t'appelleront : La ville de l'Éternel, la Sion du Saint d'Israël.

15. Au lieu que tu as été abandonnée et haïe tellement qu'il n'y avait personne qui passât vers toi, je te mettrai dans une élévation éternelle et dans une joie qui durera de génération en génération,

16. Et tu suceras le lait des nations et tu suceras la mamelle des rois et tu sauras que je suis l'Éternel ton Sauveur et ton Rédempteur, le Puissant de Jacob.

17. Je ferai venir de l'or au lieu de l'airain et je ferai venir de l'argent au lieu de fer et de l'airain au lieu du bois et du fer au lieu des pierres et je ferai que la paix règnera sur toi et que la justice te gouvernera.

18. On n'entendra plus parler de violence dans ton pays, ni de dégâts, ni d'oppression dans tes contrées, mais tu appelleras tes murailles salut et tes portes louange.

19. [e] Tu n'auras plus le soleil pour ta lumière du jour et la lueur de la lune ne t'éclairera plus, mais l'Éternel sera pour toi une lumière éternelle et ton Dieu sera ta gloire.

20. Ton soleil ne se couchera plus et ta lune ne se retirera plus, car l'Éternel sera pour toi une lumière perpétuelle et les jours de ton deuil seront finis.

21. Et ceux de ton peuple seront tous justes, ils possèderont éternellement la terre, ils seront le rejeton que j'ai planté et l'ouvrage de mes mains dans lequel je serai glorifié.

22. La petite famille croîtra jusqu'à mille personnes et la moindre deviendra une nation puissante. Je suis l'Éternel, je hâterai ceci en son temps.

Réflexions

Cette prophétie doit être méditée dans trois vues.

1. Par rapport au rétablissement des Juifs après la captivité. On vit alors cette nation se rassembler de tous côtés, rebâtir Jérusalem et se multiplier. On vit des princes étrangers comme Cyrus, Darius, Artaxerxès portéger les Juifs, honorer leur religion et contribuer à remettre le service divin sur pied, on en vit même venir rendre leurs hommages au Dieu d'Israël.

2. Ces prédictions conviennent encore mieux à l'église chrétienne qui a été rassemblée de toutes les nations et dans laquelle divers rois et peuples de la terre ont apporté leur gloire en embrassant le service de Dieu. Ces illustres événements, dont nous sommes les témoins, prouvent à tout le monde que Dieu a parlé autrefois par Ésaïe et nous devons y admirer la puissance de Dieu et la fidélité de ses promesses.

Enfin, cette prophétie prise dans son sens le plus parfait représente l'état glorieux où l'église se verra lorsque le règne de Dieu sera pleinement manifesté et que Dieu la recevra dans sa gloire.

Jean nous l'enseigne lorsqu'il applique à la Jérusalem céleste ces paroles que nous avons lues :

Elle n'aura plus besoin de soleil, ni de lune pour luire au milieu d'elle, car Dieu lui sera une lumière perpétuelle et les nations qui auront été sauvées marcheront dans sa lumière, car le Seigneur les éclairera et ils règneront avec lui aux siècles des siècles.

Apocalypse 21.23.

(a) v3 : Apocalypse 21.24
(b) v4 : Ésaïe 49.18
(c) v11 : Apocalypse 21.25
(d) v14 : Apocalypse 3.9
(e) v19 : Apocalypse 21.22 et 22.5

(1) v6 : Hepha était un des fils de Madian, Genèse 25.4.
(2) v7 : Voyez la note sus 21.16.
(3) v7 : Des Nabathéens, peuples voisins de l'Arabie, qui descendent de Nébajoth, fils aîné d'Ismaël, Genèse 25.13.
(4) v13 : Mon marchepied. Le lieu très saint du temple où était l'arche. Voyez I Chroniques 28.2.

Chapitre LXI

Dans ce chapitre, Ésaïe, sous l'image de la délivrance et du rétablissement des Juifs, parle des dons du Saint Esprit desquels le Messie serait revêtu, du but de sa venue et de son ministère qui serait la rédemption et la sanctification de l'église et de la grande joie qu'elle ressentirait.

L'ESPRIT [a] du Seigneur l'Éternel est sur moi, c'est pourquoi l'Éternel m'a oint pour évangéliser aux débonnaires, il m'a envoyé pour publier aux captifs la liberté et aux prisonniers l'ouverture de la prison,

2. Pour publier l'année de la bien-veuillance [nc1] de l'Éternel et le jour de la vengeance de notre Dieu, pour consoler tous ceux qui sont dans le deuil,

3. Pour proposer [b] à ceux de Sion qui pleurent que la magnificence leur sera donnée au lieu de la cendre, l'huile de joie au lieu du deuil, un manteau de louange au lieu d'un esprtit affligé, tellement qu'on les appellera les chênes de justice et le plant de l'Éternel pour le glorifier.

4. Et [c] ils rebâtiront ce qui aura été désert longtemps, ils rétabliront les lieux qui auront été auparavant désolés et ils renouvelleront les villes abandonnées et ce qui était désolé depuis longtemps.

5. Et les étrangers s'y tiendront et ils paîtront vos brebis et les enfants de l'étranger seront vos laboureurs et vos vignerons.

6. Mais vous, vous serez appelés les sacrificateurs de l'Éternel et on vous nommera les ministres de notre Dieu, vous mangerez les richesses des nations et vous vous vanterez de leur gloire.

7. Au lieu de la honte que vous avez eue, les nations en auront le double et elles publieront que la confusion est leur portion. Ainsi ils posséderont le double en leur pays et y auront une joie éternelle.

8. Car je suis l'Éternel qui aime la justice et qui hais la rapine pour l'holocauste [1], j'établirai leurs œuvres dans la vérité et je traiterai avec eux une alliance éternelle.

9. Et leur race sera connue parmi les nations et ceux qui seront sortis d'eux seront connus parmi les peuples, tous ceux qui les verront connaîtront qu'ils sont de la race que l'Éternel aura bénie.

10. Je me réjouis dans l'Éternel et mon âme s'égaiera en mon Dieu, car il m'a revêtu des vêtements de salut et m'a couvert du manteau de la justice comme un époux qui se pare avec magnificence et comme une épouse qui s'orne de ses joyaux,

11. Car comme la terre pousse son germe et comme un jardin fait germer les choses qui y sont semées, ainsi le Seigneur l'Éternel fera germer la justice et la louange en la présence de toutes les nations.

Réflexions

Il paraît de ce chapitre que Dieu devait envoyer un grand prophète qui serait rempli du Saint Esprit,

- qui annoncerait la bonne nouvelle du salut aux hommes,
- qui les délivrerait de l'esclavage du péché
- et par qui Dieu traiterait avec eux une alliance éternelle.

Cet oracle regarde Jésus-Christ qui est ce grand prophète en qui Dieu a mis son Esprit et qu'il a oint

- pour évangéliser les hommes,
- pour annoncer la liberté aux captifs
- et pour publier l'année de la bienveillance du Seigneur.

C'est ce que nous voyons au chapitre 4 de Luc où il est dit que Jésus-Christ ayant lu dans la synagogue de Nazareth ce chapitre 51 d'Ésaïe, il dit que cette prophétie était accomplie en sa personne.

Mais cette même prophétie nous apprend que ces grâces précieuses ne sont destinées qu'aux personnes débonnaires et aux humbles, à ceux qui ont l'esprit brisé et qui soupirent après la grâce de Dieu.

C'est là l'état où il faut être pour avoir part aux bénédictions que Jésus-Christ a apportée au monde et à la joie que l'église devait ressentir de la venue de son rédempteur.

(a) v1 : Luc 4.18
(b) v3 : Matthieu 5.4
(c) v4 : Ésaïe 58.12

(1) v8 : On peut aussi traduire : Ce qui a été enlevé avec injustice.

(nc1) v2 : Comme dans l'original.

Chapitre LXII

Le prophète continue à prédire que Dieu rachèterait son église et que quoi qu'elle parût être abandonnée de Dieu, elle se verrait encore dans un état glorieux et qu'elle ne serait pas livrée à ses ennemis, versets 1-9.

Il annonce la venue du Sauveur et il exhorte les hommes à le recevoir, versets 10-12.

POUR l'amour de Sion, je ne me tairai point et pour l'amour de Jérusalem je ne serai point en repos jusqu'à ce que sa justice sorte comme une splendeur et que sa délivrance s'allume comme une lampe.

2. Alors les nations verront ta justice et tous les rois ta gloire et on t'appellera d'un nouveau nom que la bouche de l'Éternel aura expressément déclaré.

3. Tu seras une couronne d'ornement en la main de l'Éternel et une tiare royale dans la paume de ton Dieu.

4. [a] On ne te nommera plus *La répudiée* et on ne nommera plus ta terre *La désolation*, mais on t'appellera *Ma bonne volonté en elle* et ta terre *La mariée*, car l'Éternel mettra son affection en toi et ta terre aura un mari,

5. Car comme un jeune homme se marie à une vierge et comme tes enfants se marient chez toi, ainsi ton Dieu se réjouira de toi de la joie qu'un époux a de son épouse.

6. Jérusalem, j'ai ordonné des gardes sur tes murailles, ils ne se tairont point, ni le jour, ni la nuit. Vous qui faites souvenir de l'Éternel [1] ne vous donnez point de repos.

7. Et ne lui donnez point de repos jusqu'à ce qu'il se rétablisse et qu'il remette Jérusalem en un état renommé sur la terre.

8. L'Éternel a juré par sa droite et par le bras de sa force : Si je donne plus ton froment en viande à tes ennemis et si les étrangers boivent plus ton vin excellent pour lequel tu auras travaillé,

9. Car ceux qui auront amassé le froment le mangeront et loueront l'Éternel et ceux qui auront recueilli le vin le boiront dans les parvis de ma sainteté.

10. [b] Passez, passez par les portes et dites : Préparez le chemin du peuple, relevez, relevez le sentier et ôtez les pierres et élevez l'étandard vers les peuples.

11. Voici, l'Éternel a publié jusqu'au bout de la terre [c] : Dites à la fille de Sion : Voici, ton Sauveur vient, [d] voici, son salaire est avec lui et sa récompense marche devant lui.

12. Et on les appellera le peuple saint, les rachetés de l'Éternel, la recherchée, la ville qui n'est plus abandonnée.

Réflexions

On voit premièrement dans ce chapitre que l'amour que Dieu porte à son église ne lui permet pas de l'abandonner, qu'il l'aime comme un époux aime son épouse et qu'elle fera toujours l'objet de ses soins et de sa protection.

2. Qu'il est du devoir de ceux qui s'intéressent pour la gloire de Dieu de prier continuellement pour la prospérité de l'église.

3. Dieu promet ici d'envoyer à son peuple un Sauveur qui le rachèterait et qui le mettrait dans un état glorieux sur la terre. La vérité de ces promesses parut

- premièrement lorsqu'au retour de la captivité de Babylone, Jérusalem fut rebâtie
- et ensuite dans la venue de Jésus-Christ se Sauveur du monde
- et dans l'établissement de son église.

Enfin, nous devons, à l'ouïe de ces consolantes promesses, louer Dieu de ce qu'il les a accomplies en notre faveur et travailler à nous rendre dignes du priviège glorieux que nous avons d'être son peuple et ses rachetés et d'appartenir à l'église qui est son épouse et à laquelle il destine la gloire et la félicité de son royaume.

(a) v4 : Osée 1.10 ; I Pierre 2.10
(b) v10 : Ésaïe 40.3 et 57.14
(c) v11 : Zacharie 9.9 ; Matthieu 21.5 ; Jean 12.15
(d) v11 : Ésaïe 40.10

(1) v6 : Ceci s'adresse aux ministres de la religion qui devaient prier sans cesse pour Jérusalem.

Chapitre LXIII

Le prophète présente en des termes figurés et pris de la vendange les jugements que Dieu exercerait sur les ennemis des Juifs et en particulier sur les Iduméens et sur Botsra qui était une de leurs villes, versets 1-6.

2. Il parle de ce que Dieu avait fait pour le peuple d'Israël lorsqu'il l'avait délivré d'Égypte par le moyen de Moïse et en d'autres temps et il se plaint de la rébellion et de l'ingratitude de ce peuple, versets 7-17.

3. Il implore la miséricorde de Dieu sur les Juifs par une prière, versets 15-19.

QUI est celui qui vient d'Édom, savoir de Botsra [1] ayant les vêtements teints en rouge, cet homme magnifiquement vêtu et qui marche avec tant de force ? C'est moi qui parle avec justice et qui ai le pouvoir de sauver.

2. [a] Pourquoi y a-t-il du rouge dans ton vêtement ? Et pourquoi tes habits sont-ils comme les habits de ceux qui foulent au pressoir ?

3. J'ai été seul à fouler au pressoir et aucun homme d'entre les peuples n'a été avec moi et j'ai marché sur eux dans ma colère et je les ai foulés dans ma fureur et leur sang a rejailli sur mes vêtements et j'ai taché tous mes habits,

4. [b] Car le jour de la vengeance est dans mon cœur et l'année en laquelle je dois racheter les miens est venue.

5. J'ai donc regardé et il n'y a eu personne qui m'aidât, j'ai été étonné et il n'y a eu personne qui me soutînt, mais [c] mon bras m'a sauvé et ma fureur m'a soutenu.

6. Ainsi je foulerai les peuples dans ma colère et je les enivrerai dans ma fureur, je renverserai leur force par terre.

7. Je publierai les miséricordes et les louanges de l'Éternel à cause de tous les biens qu'il nous a faits, car c'est un grand bien que celui que Dieu a fait à la maison d'Israël dans ses grandes compassions et dans la grandeur de ses bontés.

8. Il a dit : Quoi qu'il en soit, ils sont mon peuple et des enfants qui ne dégénéreront plus, il a été leur libérateur,

9. Et dans toutes leurs détresses il a été en détresse [2] et l'ange de sa face les a délivrés, [d] lui-même les a rachetés par son amour et par son support, il les a portés et il les a élevés en tout temps.

10. [e] Mais ils ont été rebelles, ils ont contristé l'Esprit de sa Sainteté et il est devenu leur ennemi et lui-même a combattu contre eux.

11. Il s'est souvenu des jours anciens de Moïse et de son peuple. [f] Où est celui qui les a fait remonter de la mer avec les pasteurs de son troupeau [3] ? Où est celui qui mettait au milieu d'eux son Esprit saint,

12. Qui les a conduits étant à la main droite de Moïse par son bras glorieux. [g] Qui a fendu les eaux devant eux afin qu'il s'acquît un renom éternel,

13. Qui les a menés par les abîmes sans y broncher, comme un cheval qui marche dans une campagne ?

14. L'Esprit de l'Éternel les a conduits tout doucement comme on conduit une bête qui descend dans une plaine, c'est ainsi que tu as conduit ton peuple afin de t'acquérir un renom glorieux.

15. [h] Regarde des Cieux et vois de la demeure de ta sainteté et de ta gloire. Où est ta jalousie et ta force et l'émotion de tes entrailles et de tes compassions ? Elles se sont retenues envers moi,

16. Car tu es notre père, quand même Abraham ne nous reconnaîtrait pas et qu'Israël ne nous avouerait pas. Éternel, c'est toi qui es notre père et ton nom est notre rédempteur de tout temps.

17. Pourquoi nous as-tu fait égarer, ô Éternel, hors de tes voies et pourquoi as-tu endurci notre cœur pour ne pas nous craindre ? Reviens en faveur de tes serviteurs et des tribus de ton héritage.

18. Le peuple de ta Sainteté a été en possession bien peu de temps [4], nos ennemis ont foulé aux pieds ton sanctuaire.

19. Nous avons été comme ceux sur lesquels tu n'as jamais dominé et sur lesquels ton nom n'a point été réclamé.

Réflexions

La destruction des Iduméens qui arriva quelque temps après qu'Ésaïe eut prédit leur ruine est une preuve de la vérité et de la divinité de cette prédiction, aussi bien que de la justice de Dieu sur ces peuples idolâtres qui avaient fait de grands maux au royaume de Juda. Voyez II Chroniques 28.17.

2. Nous devons considérer que si le prophète rendait grâce à Dieu à cette occasion du soin qu'il avait toujours eu du peuple d'Israël, nous avons encore plus de sujet de le bénir en vue de la victoire que Jésus-Christ a remportée sur nos ennemis spirituels en répandant son sang et en ressuscitant glorieusement.

C'est dans cette vue que nous devons dire avec Ésaïe :

Je réciterai les bontés du Seigneur et ses louanges à cause de tous les biens qu'il nous a faits, car c'est un grand bien que celui qu'il a fait à la maison d'Israël selon ses compassions et selon la grandeur de ses bontés.

3. Les reproches qu'Ésaïe fait aux Juifs d'avoir été ingrats envers Dieu et de s'être rebellés contre lui après tant de merveilles qu'il avait faites pour eux et pour leurs pères doivent nous rappeler le souvenir de tout ce que Dieu a fait en notre faveur et nous engager à lui en témoigner notre reconnaissance mieux que les Juifs ne le firent.

4. Il y a deux choses à remarquer sur la prière qui se lit à la fin de ce chapitre.

L'une, que comme Ésaïe priait Dieu d'être ému de compassion en faveur de Jérusalem pour la gloire de son nom et de n'avoir point égard à l'indignité des Juifs, aussi la miséricorde de Dieu et la fermeté de son alliance et de ses promesses doit être le fondement de toute notre confiance.

L'autre, que ces mots :

Seigneur, pourquoi nous as-tu fait égarer de tes voies et pourquoi as-tu aliéné nos cœurs de ta crainte ?

ne veulent pas dire que Dieu fut l'auteur et la cause des égarements des Juifs, ces mots signifient seulement que Dieu voyant leur obstination et leur endurcissement volontaire avait permi qu'ils s'égarassent et qu'il les avait abandonnés à eux-mêmes par un juste jugement.

(a) v2 : Apocalypse 19.13
(b) v4 : Ésaïe 34.8
(c) v5 : Ésaïe 59.16
(d) v9 : Deutéronome 7.7-8
(e) v10 : Nombres 14.11 ; Psaumes 78.57 et 95.9
(f) v11 : Exode 14.30
(g) v12 : Exode 14.27
(h) v15 : Deutéronome 26.15

(1) v1 : Voyez sus 34.6.
(2) v9 : C'est-à-dire : il a prit part à leurs maux, il ne les a point abandonnés.
(3) v11 : Sous la conduite de Moïse et d'Aaron, voyez Psaume77.20-21.
(4) v18 : Ou : *Nos ennemis* ont possédé ton peuple saint comme si c'eût été une chose de néant.

Chapitre LXIV

C'est ici une prière dans laquelle le prophète demande à Dieu de faire paraître sa gloire et sa majesté aux yeux de tous les hommes et de faire encore, pour la délivrance de son peuple, les mêmes merveilles qu'il a faites autrefois en sa faveur, versets 1-5.

Il le prie ensuite de ne pas avoir égard à leurs péchés et d'être ému de compasssion sur l'état déplorable où Jérusalem et son temple allaient être réduits par les Babyloniens, versets 1-12.

Ô si tu ouvrais les Cieux et si tu descendais ! Les montagnes s'écouleraient de devant toi

2. Comme si elles se fondaient au feu et comme le feu fait bouillir l'eau, afin que les nations tremblassent à cause de ta présence.

3. Quand tu fis des choses terribles que nous n'attendions point, tu descendis et les montagnes s'écoulèrent de devant toi,

4. [a] Car on n'a jamais ouï, ni entendu des oreilles et l'œuil n'a jamais vu d'autre Dieu que toi qui fit de telles choses à ceux qui s'attendent à lui.

5. Tu es venu au devant de celui qui était dans la joie et qui faisait ce qui est juste, ils se souviendront de toi dans tes voies, tu t'étais irrité parce que nous avions péché en elles [1] pendant longtemps, cependant nous serons délivrés.

6. Or nous sommes tous devenus comme une chose souillée et toutes nos justices sont comme le linge le plus souillé, [b] nous sommes déchus comme la feuille et nos iniquités nous ont transportés comme le vent.

7. Et il n'y a personne qui réclame ton nom, qui se réveille pour se tenir ferme à toi, c'est pourquoi tu as caché ta face de nous et tu nous a fait fondre par la force de nos iniquités.

8. Mais maintenant, ô Éternel, tu es notre Père, nous sommes de l'argile et tu es celui qui nous as formé et nous sommes tous l'ouvrage de tes mains.

9. Éternel, [c] ne sois pas excessivement ému à indignation et ne te souviens pas toujours de notre iniquité, voici, regarde nous te prions, nous sommes tous ton peuple.

10. Les villes de ta sainteté sont devenues un désert, Sion est devenue un désert et Jérusalem une désolation.

11. La maison de notre sanctification et de notre gloire où nos pères t'ont loués a été brûlée par le feu et il n'y a rien eu de toutes les choses qui nous étaient chères qui n'ait été désolée.

12. Éternel, ne te retiendras-tu pas après cela ? Ne cesseras-tu pas ? Et nous affligeras-tu jusqu'à l'extrêmité ?

Réflexions

La description qui est faite dans ce chapitre de la souveraine puissance de Dieu et des marques qu'il en a données autrefois doit nous engager à révérer et à craindre ce Dieu tout-puissant à qui rien ne peut résister, qui a fait dans tous les temps de si grandes choses pour délivrer ceux qui se confient en lui et qui a aussi toujours fait sentir aux méchants des effets de sa justice.

2. Comme Ésaïe priait autrefois pour la délivrance des Juifs, tous ceux qui aiment Dieu et son église doivent faire sans cesse des prières ardentes pour elle et lui demander surtout qu'il vienne déployer son pouvoir et sa force pour la sanctifier, pour l'étendre par toute la terre et pour manifester son nom à ceux qui ne le connaissent point. Et comme le prophète, en intercédant pour les Juifs reconnaissaient qu'ils s'étaient souillés et coupables, et que cependant il suppliait le Seigneur d'avoir pitié de leur triste état et de se souvenir qu'ils étaient son peuple et l'ouvrage de ses mains, nous devons aussi présenter nos prières à Dieu avec une profonde humilité et avec un aveu sincère de notre néant et de nos fautes et avoir tout notre recours à sa seule miséricorde, aux promesses qu'il nous a faites et à l'alliance qu'il a traitée avec nous en Jésus-Christ notre Seigneur.

(a) v4 : I Corinthiens 2.9 ; Psaume 31.20
(b) v6 : Psaume 90.5-6
(c) v9 : Psaume 79.8

(1) v5 : Dans tes voies ou contre tes commandements.

Chapitre LXV

Dieu déclare qu'il appellerait les Gentils à sa connaissance et qu'il rejetterait les Juifs à cause de leur rébellion et surtout à cause de l'idolâtrie dont ils se souillaient, versets 1-7.

2. Il prédit cependant que Jérusalem serait rebâtie, que les Juifs habiteraient dans leur pays, que le bétail paîtrait à Sçaron et à Hacor qui étaient des pâturages fertiles et que Dieu les comblerait de ses bénédictions pendant qu'il livrerait les Juifs rebelles et idolâtres à sa vengeance, versets 8-16.

Enfin, Dieu promet de créer de nouveaux cieux et une nouvelle terre et de faire régner partout la justice et la paix, versets 17-28.

J'AI été [a] recherché par ceux qui ne s'informaient pas de moi et j'ai été trouvé par ceux qui ne me cherchaient point, j'ai dit à la nation qui ne s'appellait point de mon nom : Me voici, me voici.

2. J'ai étendu mes mains pendant tout le jour vers le peuple rebelle, vers ceux qui marchent dans le mauvais chemin après leurs pensées,

3. Vers le peuple et vers ceux qui m'irritent continuellement en face, qui sacrifient dans les jardins et font des parfums sur les autels de briques,

4. Qui se tiennent dans les sépulcres [1] et passent la nuit dans les lieux désolés, qui mangent la chair de pourceau et qui ont dans leurs vaisseaux le jus des viandes abominables.

5. Qui disent : Retire-toi, n'approche point de moi, car je suis plus saint que toi. Ils seront une fumée dans ma colère et un feu qui brûlera toujours.

6. Voici, ceci est écrit devant moi, je ne m'en tairai point, mais je le rendrai, même je le rendrai dans leur sein,

7. Savoir, vos iniquités, dit l'Éternel, aussi bien que les iniquités de vos pères qui ont fait des parfums sur les montagnes et qui m'ont déshonorés sur les côteaux, c'est pourquoi je leur mesurerai aussi dans leur sein le salaire de ce qu'ils ont fait au commencement.

8. Ainsi a dit l'Éternel : Comme quand on trouve une grappe où il y a du vin, on dit : *Ne la gâte pas, car c'est une bénédiction*, j'en userai de même à cause de mes serviteurs afin que tout ne soit pas détruit

9. Et je ferai sortir de la postérité de Jacob et de Juda celui qui possèdera mes montagnes et mes élus seront les héritiers du pays, mes serviteurs y habiteront,

10. Et Sçaron servira de parc au menu bétail et la vallée de Hacor sera le gîte du gros bétail pour mon peuple qui m'aura recherché.

11. Mais pour vous qui abandonnez l'Éternel et qui oubliez la montagne de ma Sainteté, qui dressez la table à l'armée des cieux et qui fournissez l'aspersion à autant d'astres qu'on peut en compter,

12. Je vous compterai aussi avec l'épée et vous serez tous courbés pour être égorgés [b] parce que j'ai appelé et vous n'avez point répondu, j'ai parlé et vous n'avez point écouté, [c] mais vous avez fait ce qui me déplaît et vous avez choisi les choses auxquelles je ne prends point plaisir.

13. C'est pourquoi, ainsi a dit le Seigneur, l'Éternel : Voici, mes serviteurs mangeront et vous aurez faim, voici mes serviteurs boiront et vous aurez soif, voici, mes serviteurs se réjouiront et vous serez honteux,

14. Voici, mes serviteurs se réjouiront avec des chants de triomphe de la joie qu'ils auront au cœur, mais vous crierez de la douleur que vous aurez dans le cœur et vous hurlerez à cause de l'amertume de votre esprit,

15. Et vous laisserez votre nom à mes élus pour s'en servir dans les imprécations et le Seigneur l'Éternel te fera mourir, mais il appellera ses serviteurs d'un autre nom.

16. Celui qui souhaitera d'être béni sur la terre se bénira par le Dieu de vérité et celui qui jurera sur la terre jurera par le Dieu de vérité, car les afflictions précédentes seront oubliées et même elles seront cachées de mes yeux.

17. Car voici, [d] je m'en vais créer de nouveaux cieux et une nouvelle terre et on ne se souviendra plus des choses passées et elles ne reviendront plus dans l'esprit.

18. Mais vous vous réjouirez et vous serez toujours dans l'allégresse à cause de ce que je m'en

vais créer, car voici, je m'en vais créer Jérusalem pour n'être que joie et son peuple pour n'être qu'allégresse.

19. Je serai transporté de joie sur Jérusalem et je me réjouirai sur mon peuple et on n'y entendra plus aucune voix de pleurs, ni aucune voix de crierie.

20. Il n'y aura plus depuis ce temps-là aucun enfant qui ne vive que peu de jours, ni aucun vieillard qui n'accomplisse le temps de sa vie, car celui qui mourra âgé de cent ans sera encore jeune [2], mais le pécheur âgé de cent ans sera maudit.

21. Même ils bâtiront des maisons et ils y habiteront, ils planteront des vignes et ils en mangeront le fruit.

22. Ils ne bâtiront pas des maisons pour qu'un autre y habite, ils ne planteront pas des vignes pour qu'un autre en mange le fruit, car les jours de mon peuple égaleront la durée des arbres et mes élus verront vieillir l'ouvrage de leurs mains.

23. Ils ne travailleront plus en vain et n'engendreront plus en vain pour être exposés à la frayeur, car ils seront la postérité des bénis de l'Éternel et ceux qui sortiront d'eux le seront avec eux.

24. [e] Et il arrivera qu'avant qu'ils crient je les exaucerai et lorsqu'ils parleront encore, je les aurai déjà entendu.

25. [f] Le loup et l'agneau paîtront ensemble et le lion mangera du fourrage comme le bœuf et la poudre sera la nourriture du serpent, ils ne nuiront point et ne feront point de mal dans toute la montagne de ma Sainteté, dit l'Éternel.

Réflexions

Dieu promet ici

de se faire connaître à ceux qui ne le cherchaient point et aux peuples qui n'invoquaient point son nom.

C'est là un oracle qui marque en termes formels que Dieu donnerait sa connaissance aux païens, comme Paul le montre en citant ces paroles dans l'épître aux Romains 10.20.

2. Dieu menace les Juifs de les rejeter parce qu'ils l'avaient irrité par leur idolâtrie et par leurs rébellions continuelles. Cette menace fut éxécutée lorsque Jérusalem tomba sous la puissance des Babyloniens et que les Juifs furent menés en captivité.

Une si sévère punition doit faire craindre aux chrétiens rebelles et ingrats les plus terribles effets de la vengeance divine.

3. On voit dans ce chapitre que lorsque Dieu exécute ses jugements, il met toujours de la différence entre les méchants et ses fidèles serviteurs et que les méchants n'ont que la honte et la douleur pour leur partage.

4. Ce qui est prédit ici

que Dieu créerait de nouveaux cieux et une nouvelle terre et que le loup et l'agneau habiteraient ensemble

marque non seulement que Dieu allait changer l'état de Jérusalem et des Juifs en les délivrant de la captivité et leur rendre la paix, mais que bientôt Dieu renouvellerait le monde et réunirait tous les hommes dans son église.

Ce renouvellement de toutes choses commença à se faire par la prédication de l'Évangile et il se fera encore plus parfaitement dans les derniers temps.

Les apôtres nous apprennent sur cela

que puisque toutes choses ont été faites nouvelles et que nous attendons les nouveaux cieux et une nouvelle terre où la justice habite, nous devons être de nouvelles créatures et nous étudier à être sans tache et irrépréhensibles.

II Corinthiens 5.17, II Pierre 3.13-14.

Il paraît enfin d'ici, que le dessein de Jésus-Christ a été de réunir tous les hommes dans son église et de les faire vivre dans la concorde et qu'ainsi son règne est un règne de paix, que les chrétiens ne doivent point se nuire les uns aux autres et que leur caractère doit être l'amour mutuel, la paix, le support et la charité.

(a) v1 : Romains 10.20
(b) v12 : Proverbes 1.24 ; Jérémie 7.13
(c) v12 : Ésaïe 66.4
(d) v17 : Ésaïe 66.22 ; II Pierre 3.13 ; Apocalypse 21.1
(e) v24 : Psaume 32.5
(f) v25 : Ésaïe 11.6-7

(1) v4 : Qui passent la nuit dans les tombeaux pour consulter les morts ou pour y commettre des actions criminelles à la manière des idolâtres.
(2) v20 : Une longue vie était sous la loi une bénédiction particulière de Dieu. Le prophète représente par là les grâces que Dieu répandrait sur ses élus.

Chapitre LXVI

Le Seigneur déclare d'une manière extrêmement forte qu'il rejetait les sacrifices et tout le culte des Juifs et qu'il allait punir très sévèrement leur hypocrisie et leurs rébellions, versets 1-4.

Il promet de rendre la paix à Jérusalem, de lui donner un grand nombre d'enfants, de l'enrichir de ses grâces et surtout de la sanctifier et il menace les impies d'une ruine éternelle, versets 5-24.

C'est ici que finit la prophétie d'Ésaïe.

AINSI a dit l'Éternel, [a] Les cieux sont mon trône et la terre est le marchepied de mes pieds. Quelle serait la maison que vous me bâtiriez et quel serait le lieu de mon repos ?

2. Car ma main a fait toutes ces choses, c'est par moi que toutes ces choses-là ont eu leur être, dit l'Éternel. Mais à qui regarderai-je ? À celui qui est humble et qui a l'esprit brisé et qui tremble à ma parole.

3. Celui qui égorge un bœuf est comme celui qui tuerait un homme, celui qui sacrifie une brebis est comme celui qui couperait le cou à un chien, celui qui offre un gâteau est comme celui offrirait le sang d'un pourceau, celui qui fait un parfum d'encens est comme celui qui bénirait une idole, ils ont même choisi leurs voies et leur âme a pris plaisir dans leurs abominations.

4. Et moi aussi je choisirai la peine de leurs outrages et je ferai venir sur eux ce qu'ils craignent, [b] parce que j'ai crié et il n'y a eu personne qui répondit, j'ai parlé et ils n'ont point écouté, [c] mais ils ont fait ce qui me déplaît et ils ont choisi les choses auxquelles je ne prends point plaisir.

5. Écoutez la parole de l'Éternel vous qui tremblez à sa parole. Vos frères qui vous haïssent et qui vous rejettent comme une chose abominable à cause de mon nom ont dit : Que l'Éternel montre sa gloire ! Il sera donc vu à votre joie, mais eux seront honteux.

6. Un bruit éclatant vient de la ville, un bruit vient du temple, savoir le bruit de l'Éternel qui rend la pareille à ses ennemis.

7. Elle a enfanté avant que de sentir les douleurs de l'enfantement, elle a été délivrée d'un enfant mâle avant que les tranchées lui vinssent [1].

8. Qui entendit jamais une telle chose et qui en a jamais vu de semblables ? Un pays serait-il enfanté dans un jour ou une nation naîtrait-elle tout d'un coup et que Sion ait enfanté ses fils aussitôt qu'elle a été dans le travail d'enfant ?

9. Moi, qui fais enfanter les autres, ne ferais-je point enfanter Sion ? a dit l'Éternel. Moi qui fait naître, l'empêcherais-je d'enfanter ? à dit ton Dieu.

10. Réjouissez-vous avec Jérusalem et soyez dans l'allégresse à cause d'elle vous tous qui l'aimez, vous tous qui pleuriez sur elle, réjouissez-vous avec elle d'une grande joie.

11. Afin que vous suciez et que vous soyez rassasiés du lait de ses consolations, afin que vous soyez allaités et que vous trouviez vos délices dans la splendeur de sa gloire.

12. Car ainsi a dit l'Éternel : Voici, je m'en vais faire couler sur elle la paix comme un fleuve et la gloire des nations comme un torrent débordé et vous serez allaités et [d] vous serez portés sur le côté et on vous carressera sur les genoux.

13. Je vous consolerai comme une mère console son fils et vous serez consolés dans Jérusalem.

14. Et vous le verrez et votre cœur se réjouira et vos os reprendront vigueur comme l'herbe et la main de l'Éternel se fera connaître en faveur de ses serviteurs, mais il sera ému à l'indignation contre ses ennemis.

15. Car voici et l'Éternel viendra avec le feu et ses chariots seront comme une tempête pour tourner sa colère en fureur et sa menace en flamme de feu.

16. Car l'Éternel exercera son jugement contre toute chair par le feu et avec son épée et le nombre de ceux qui seront tués par l'Éternel sera grand.

17. Ceux qui se sanctifient et ceux qui se purifient au milieu des jardins l'un après l'autre, qui mangent de la chair de pourceau, des choses abominables et des souris [2] seront ensembles consumés a dit l'Éternel.

18. Mais pour moi, voyant leurs œuvres et leurs pensées, je viens pour assembler toutes les nations et toutes les langues, elles viendront et elles verront ma gloire.

19. Car le mettrai une marque en eux [3] et j'enverrai ceux d'entre eux qui sont réchappés vers les nations en Tarcis, en Pul, en Lud, vers les peuples qui tirent de l'arc, en Tubal et en Javan et vers les îles éloignées qui n'ont point entendu parler de mon nom et qui n'ont point vu ma gloire et ils annonceront ma gloire parmi les nations.

20. Et ils amèneront tous vos frères d'entre toutes les nations sur des chevaux et des chariots et dans des litières et sur des mulets et sur des dromadaires pour faire offrande à l'Éternel à la montagne de ma Sainteté à Jérusalem a dit l'Éternel, comme lorsque les enfants d'Israël apportent l'offrande dans un vaisseau net à la maison de l'Éternel,

21. [e] Et même j'en prendrai d'entre eux pour sacrificateurs et pour Lévites a dit l'Éternel,

22. [f] Car comme les cieux nouveaux et la terre nouvelle que je vais créer subsisteront toujours devant moi, ainsi subsistera votre postérité et votre nom.

23. Et il arrivera que depuis une nouvelle lune jusqu'à l'autre et depuis un sabbat jusqu'à l'autre, toute chair viendra se prosterner devant ma face, a dit l'Éternel,

24. Et ils sortiront et ils verront les corps morts qui auront prévariqué contre moi, [g] car leur ver ne mourra point et leur feu ne sera point éteint et ils seront en abomination à toute chair.

Réflexions

La première partie de ce chapitre nous enseigne que Dieu, étant le créateur du monde, n'habite pas dans des temples matériels, qu'il n'est point honoré par un service qui n'est qu'extérieur, qu'il ne reçoit le culte que de ceux qui ont un cœur humble et qui tremblent à sa parole et que sans ces dispositions, tous les actes du service divin, même ceux qu'il a établis et commandés, tels qu'étaient sous la loi les sacrifices des taureaux et des brebis, les offrandes et le parfum, loin de lui plaire, lui sont en abomination.

2. Les promesses que Dieu avait faites de racheter son peuple et de le faire croître et de le combler de joie et de bénédictions ont été exécutées

- premièrement lorsqu'on vit les Juifs se rassembler des divers pays du monde à Jérusalem et y rétablir le service divin.

- Mais ces promesses annoncent surtout que les Gentils entreraient dans l'église de Jésus-Christ, ce qui est aussi arrivé.

En quoi nous devons reconnaître la fidélité de Dieu, la vérité de sa parole et de ses oracles et sa grande miséricorde envers nous.

3. Il faut bien remarquer cependant que le Seigneur déclare plusieurs fois dans ce chapitre que ces bénédictions ne seraient que pour ses élus et pour les fidèles et qu'il accablerait les incrédules et les méchants de sa vengeance. Ce n'est donc que par l'obéissance et par la foi que nous pourrons être faits participants du salut et de la gloire qu'Ésaïe

et les autres prophètes ont annoncée et qui nous a été acquise par Jésus-Christ auquel la louange et l'adoration doit être rendue aux siècles des siècles. Amen.

(a) v1 : I Rois 8.27 ; II Chroniques 6.18 ; Actes 7.49
(b) v4 : Proverbes 1.24 ; Jérémie 7.13
(c) v4 : Ésaïe 65.12
(d) v12 : Ésaïe 49.22 et 60.4
(e) v21 : Exode 19.6 ; Ésaïe 61.6 ; I Pierre 2.9 ; Apocalypse 1.6
(f) v22 : Ésaïe 65.17 ; II Pierre 3.13
(g) v24 : Marc 9.44

(1) v7 : Le prophète représente, sous l'image d'une femme qui enfante, le rétablissement et la multiplication du peuple de Dieu à Jérusalem.
(2) v17 : Ceux qui font des actes d'idolâtrie dans les jardins et qui mangent des choses défendues par la loi de Moïse. Voyez sus LXV.3 ; Lévitique XI. 7 et 29.
(3) v19 : Ou : je ferai un prodige en leur faveur, comme Genèse IV.15.

Le livre de Jérémie le prophète

Argument

Jérémie, sacrificateur et prophète, a prophétisé depuis la treizième année du roi Josias jusqu'à la prise de Jérusalem, pendant quarante-cinq ans ou environ. Ce livre est écrit avec beaucoup de simplicité et de force. Il est en partie prophétique et en partie historique. On y voit diverses prédictions touchant la ruine des Juifs, leur retour de captivité, la destruction de l'empire des Babyloniens et de quelques autres royaumes, la vocation des Gentils et la nouvelle alliance qui serait établie par Jésus-Christ. Nous y avons de plus l'histoire de ce qui arriva à Jérémie et des persécutions qu'il souffrit devant et après la prise de Jérusalem. On y lit aussi ce qui se passa pendant le siège et à la prise de cette ville et de l'état des Juifs qui demeurèrent alors dans la Judée et qui s'en allèrent après cela en Égypte.

Chapitre I

Le premier chapitre a trois parties. Jérémie y rapporte

1. Comment il fut appelé à la charge de prophète, les excuses qu'il allègua pour s'en dispenser et l'ordre que Dieu lui donna de suivre sa vocation, versets 1-10.

2. Il récite deux visions qu'il eut, dont la première, qui était celle d'un amandier qui commençait à pousser, signifiait que la désolation de Jérusalem était près d'arriver et la seconde, qui était celle d'un pot bouillant du côté de l'Aquilon, marquait que cette désolation viendrait du côté nord, c'est-à-dire de Babylone, versets 11-16.

3. On voit ici les promesses que Dieu fit à Jérémie de l'assister et de le protéger, versets 17-19.

LES paroles de Jérémie fils de Hilkija, d'entre les sacrificateurs qui étaient à Hanathoth dans le pays de Benjamin,

2. Auquel la parole de l'Éternel fut adressée du temps de Josias fils d'Amon roi de Juda, l'an treizième de son règne,

3. Elle lui fut aussi adressée du temps de Jéhojakim fils de Josias roi de Juda jusqu'à la fin de l'onzième année de Sédécias fils de Josias roi de Juda, savoir jusqu'à ce que Jérusalem fut transportée, ce qui arriva au cinquième mois.

4. La parole de l'Éternel me fut donc adressée et il me dit :

5. Avant que je te formasse dans le ventre de ta mère, je t'ai connu, avant que tu fusses sorti de son sein, je t'ai sanctifié, je t'ai établi prophète pour les nations.

6. Et je répondis : Ah, Seigneur Éternel, voici, je ne sais pas parler, car je ne suis qu'un enfant.

7. Et l'Éternel me dit : Ne dis point je ne suis qu'un enfant, car tu iras partout où je t'enverrai et tu diras tout ce que je te commanderai.

8. Ne les crains point, car [a] je suis avec toi pour te délivrer, dit l'Éternel.

9. Et l'Éternel étendit sa main et en toucha ma bouche, [b] puis l'Éternel me dit : Voici j'ai mis mes paroles dans ta bouche.

10. Regarde, je t'ai établi aujourd'hui sur les nations et sur les royaumes [c] afin que tu arraches et que tu démolisses, que tu ruines et que tu détruises, que tu bâtisses et que tu plantes.

11. Et la parole de l'Éternel me fut adressée et il me dit : Que vois-tu, Jérémie ? Et je répondis : Je vois une branche d'amandier.

12. Et l'Éternel me dit : Tu as bien vu, car je me hâte d'exécuter ma parole.

13. Et la parole de l'Éternel me fut adressée pour la seconde fois et il me dit : Que vois-tu ? Et je répondis : Je vois un pot bouillant dont le devant est vers l'Aquilon.

14. Et l'Éternel me dit : [d] Le mal se découvrira du côté de l'Aquilon sur tous les habitants de ce pays.

15. Car voici, [e] je m'en vais appeler toutes les familles des royaumes de l'Aquilon, dit l'Éternel et elles viendront et mettront chacune son trône à l'entrée des portes de Jérusalem et joignant toutes ses murailles tout autour et joignant toutes les villes de Juda.

16. Et je leur prononcerai mes jugements à cause de leur malice par laquelle ils m'ont abandonnés et ont fait des parfums à d'autres dieux et se sont prosternés devant l'ouvrage de leurs mains.

17. Toi donc, ceins tes reins et te lève et dis-leur toutes les choses que je te commanderai, ne crains point de paraître devant eux de peur que je te mette en pièces en leur présence.

18. Car voici, [f] je t'ai aujourd'hui établi comme une ville fortifiée et comme une colonne de fer et comme des murailles d'airain contre tout ce pays, savoir contre les rois de Juda, contre les principaux du pays, contre ses sacrificateurs et contre le peuple du pays.

19. Et ils combattront contre toi, mais ils ne seront pas plus fort que toi, car je suis avec toi, dit l'Éternel, pour te délivrer.

Réflexions

On doit considérer en général sur ce livre que Dieu eut la bonté d'envoyer Jérémie aux Juifs pour les exhorter à la repentance et pour les avertir de leur ruine dans le temps qu'elle était sur le point d'arriver.

2. Il faut remarquer que Jérémie fut appelé pour être prophète étant encore jeune, qu'il craignit d'abord de se charger de cet emploi, mais que Dieu lui ayant commandé de suivre sa vocation, il obéit.

On voit par là que Jérémie entra dans sa charge, non de son propre mouvement, mais par obéissance à la volonté de Dieu et dans les sentiments d'une profonde humilité.

C'est à Dieu seul à envoyer ses ministres, ceux qu'il appelle doivent sentir leurs faiblesses, mais ils doivent pourtant faire ce qu'il leur ordonne et se confier en son secours.

Les deux visions que Dieu envoya à Jérémie marquaient que le principal but de son ministère était d'annoncer la ruine prochaine de Jérusalem.

C'est ainsi que les serviteurs de Dieu sont envoyés, non seulement pour faire des promesses aux hommes, mais aussi pour les menacer.

Enfin, les ordres que Dieu donna à Jérémie de dire aux Juifs tout ce qu'il lui commanderait et les promesses qu'il lui fit de le soutenir contre tous ceux qui s'opposeraient à lui montrent que les ministres du Seigneur doivent s'acquitter de leur devoir et annoncer toute la volonté de Dieu avec courage et sans craindre les hommes et que Dieu assiste toujours ceux qui marchent fidèlement dans leur vocation.

(a) v8 : Exode 3.12 ; Deutéronome 31.6-8 ; Josué 1.5
(b) v9 : Jérémie 5.14
(c) v10 : Jérémie 18.7 ; II Corinthiens 10.4-5
(d) v14 : Jérémie 4.6
(e) v15 : Jérémie 5.15, 6.22 et 10.22
(f) v18 : Jérémie 6.27 et 15.20

Chapitre II

Il y a trois choses à considérer dans ce chapitre.

1. Dieu, sous l'image d'un mari qui aime tendrement son épouse, représente son amour envers les Juifs et les biens dont il les avait comblés dans le pays de Canaan, versets 1-7.

2. Il se plaint que les Juifs avaient été ingrats à tant d'amour et à tant de bienfaits, que le peuple et même les sacrificateurs, les rois et les princes étaient tombés dans la rébellion, jusque là qu'ils avaient abandonné le Seigneur pour servir de faux dieux, ce que le prophète reproche fort en long.

3. Dieu leur fait dire que cette ingratitude et cette idolâtrie allaient causer leur désolation et qu'ils allaient être livrés à leurs ennemis, que ni ceux de Noph et de Taphnez, c'est-à-dire, les Égyptiens, ni les Assyriens en qui ils se confiaient ne les garantiraient point et que même Dieu se servirait de ces peuples pour les châtier, 2 et 3 : versets 8-37.

ET la parole de l'Éternel me fut adressée et il me dit :

2. Va et crie aux oreilles de Jérusalem et dis : Ainsi a dit l'Éternel : Je me suis souvenu de toi et de la faveur dont j'ai usé envers toi dans ta jeunesse et de l'amour de ton mariage quand tu me suivais au désert dans un pays qu'on ne sème point.

3. Israël était une chose sainte à l'Éternel, c'était les prémices de son revenu, tous ceux qui le dévoraient étaient coupables, il leur en arrivait du mal, dit l'Éternel.

4. Écoutez la parole de l'Éternel, vous maison de Jacob et vous toutes les familles de la maison d'Israël.

5. Ainsi a dit l'Éternel : Quelle injustice vos pères ont-ils trouvée en moi, qu'ils aient marché après la vanité et qu'ils soient devenus vains ?

6. Ils n'ont point dit : Où est l'Éternel qui nous a fait monter hors du pays d'Égypte, qui nous a conduit dans le désert, par un pays de landes inhabitables, par un pays aride par lequel nul homme n'avait passé et où personne n'avait habité,

7. Mais je vous ai fait entrer dans un pays de Carmel [1] afin que vous mageassiez ses fruits et son bien, mais sitôt que vous y êtes entrés vous avez souillé mon pays et vous avez rendu abominable mon héritage.

8. Les sacrificateurs n'ont point dit : Où est l'Éternel ? Et [a] ceux qui étaient dépositaires de la loi ne m'ont point connu et les pasteurs ont prévariqué contre moi et les prophètes ont prophétisé par bahal et ont marché après des choses qui ne profitent de rien.

9. C'est pourquoi je contesterai encore avec vous, dit l'Éternel, et je contesterai avec les enfants de vos enfants.

10. Car passez par les îles Kittim et voyez, envoyez en Kédar et considérez bien et regardez s'il y est rien arrivé de pareil ?

11. Y a-t-il aucune nation qui ait changé ses dieux, lesquels toutefois ne sont pas dieux ? Mais mon peuple a changé sa gloire en ce qui ne profite en rien.

12. Cieux, soyez étonnés de ceci, ayez en horreur et soyez réduits en solitude, dit l'Éternel,

13. Car mon peuple a fait deux maux, ils m'ont abandonné, moi qui suis la source des eaux vives, pour se creuser des citernes, même des citernes crevées qui ne peuvent contenir les eaux.

14. Israël est-il un esclave et n'est-il pas né dans la maison ? Pourquoi donc a-t-il été mis au pillage ?

15. Les lionceaux ont rugi et ont jeté leur cri sur lui et on a mis leur pays en désolation, ses villes ont été brûlées, tellement qu'il n'y a personne qui y habite.

16. Même les enfants de Noph et de Taphnes te casseront le sommet de la tête.

17. Ne t'es-tu pas attiré celà parce que tu as abandonné l'Éternel ton Dieu dans le temps qu'il te conduisait par le chemin ?

18. Et maintenant qu'as-tu à faire d'aller en Égypte pour y boire l'eau de Scihor [2] ? Et qu'as-tu a faire en Assyrie pour y boire de l'eau du fleuve [3] ?

19. [b] Ta malice te châtiera et tes infidélités te reprendont afin que tu saches et que tu voies que c'est une chose mauvaise et amère que tu aies abandonné l'Éternel ton Dieu et que ma crainte ne soit pas en toi, dit le Seigneur, l'Éternel des armées.

20. Parce que dès longtemps j'ai brisé ton joug et rompu tes liens, tu as dit : Je ne servirai point, même [c] tu es allée et tu t'es prostituée sur toutes les collines élevées et sous tous les arbres feuillus.

21. [d] Je t'avais moi-même plantée comme une vigne exquise de laquelle tout le plan était franc, comment donc as-tu été changée pour moi en sarmens [nc1] d'une vigne sauvage ?

22. Quand tu te laverais avec du nitre et que tu emploierais à cela beaucoup de savon, ton iniquité demeurerait encore marquée devant moi, dit le Seigneur l'Éternel.

23. Comment dis-tu : Je ne me suis point souillée, je ne suis point allée après les bahalins ? Regarde ton train dans la vallée [4], reconnais ce que tu as fait, dromadaire légère qui ne tiens point de route certaine.

24. Ânesse sauvage, accoutumée au désert, qui humes le vent à son plaisir et qui pourrait la détourner de sa course ? Nul de ceux qui la cherchent ne se lassera après elle, on la trouvera même en son mois.

25. Retiens ton pied et ne sois pas déchaussée, et ton gosier et ne sois pas altérée. Mais tu as dit : C'en est fait. Non, car j'aime les étrangers et j'irai après eux [5].

26. Comme un larron est confus quand il est surpris, ainsi ceux de la maison d'Israël seront confus, eux, leurs rois, les principaux d'entre eux, leurs sacrificateurs et leurs prophètes,

27. Qui disent au bois : Tu es mon père, et à la pierre : Tu m'as engendré, car ils m'ont tourné le dos et non pas le visage et ils diront au temps de leur affliction : Lève-toi et nous délivre.

28. Et où sont tes dieux que tu t'es faits ? Qu'ils se lèvent. Te délivreront-ils au temps de ton affliction ? Car, ô Juda, [e] tu as eu autant de dieux que de villes.

29. Pourquoi plaideriez-vous avec moi ? Vous avez tous péché contre moi, dit l'Éternel.

30. J'ai frappé en vain vos enfants, ils n'ont point reçu d'instruction, votre épée a dévoré vos prophètes comme un lion qui ravage tout.

31. Ô peuple [6], considérez la parole de l'Éternel. Ai-je été un désert à Israël ? Ai-je été une terre ténébreuse ? Pourquoi mon peuple a-t-il dit : Nous sommes nos maîtres, nous ne reviendront plus à toi ?

32. La vierge oubliera-t-elle son ornement et l'épouse ses atours ? Et cependant, mon peuple m'a oublié durant des jours sans nombre.

33. Pourquoi rends-tu ainsi ta contenance affectée pour rechercher des personnes qui t'aiment [7], de sorte que tu as même enseigné tes manières de faire aux femmes de mauvaise vie ?

34. Même on a trouvé dans les pans de ta robe le sang des âmes des pauvres innocents, lesquels toutefois tu n'avais point surpris en fracture, mais ç'à été pour toutes ces choses-là.

35. Et cependant tu dis : Je suis innocent, quoi qu'il en soit, sa colère s'est détournée de moi. Voici, je m'en vais contester contre toi parce que tu as dit : Je n'ai point péché.

36. Pourquoi as-tu fait tant de courses en changeant de chemin ? Tu auras de la confusion de l'Égypte comme tu en as eu de l'Assyrie.

37. Tu sortiras même d'ici ayant tes mains sur ta tête, parce que l'Éternel a rejeté ce qui était le fondement de ta confiance et tu n'en tireras aucun avantage.

Réflexions

Ce chapitre nous engage à faire réflexion sur l'amour de Dieu envers les Juifs, sur leur ingratitude et sur leur ruine.

Sur le premier article, nous devons considérer que si Dieu avait aimé les Juifs et s'il les avait comblés de bienfaits, il nous a témoigné un amour encore plus grand et qu'il a répandu sur nous des faveurs bien plus précieuses que celles qu'il avait accordées à l'ancien peuple.

2. Dieu reproche aux Juifs d'être tombés dans une noire ingratitude contre lui et de s'être détournés de son service pour commettre des idolâtries les plus abominables, c'est ce que marque cette plainte que Dieu fait :

Quelle injustice vos pères ont-ils trouvée en moi qu'ils se soient ainsi éloignés de moi ? Cieux, soyez étonnés et ayez horreur ! Mon peuple m'a abandonné, moi qui suis la source d'eau vive, pour se creuser des citernes qui ne contiennent point d'eau.

Par là, Dieu marque bien clairement :

- qu'il est le seul souverain bien des hommes,
- qu'il ne cesse de les attirer à lui par ses bienfaits,
- que c'est à eux une extrême ingratitude et une grande folie de se détourner d'un Dieu qui est la source de tout leur bonheur pour s'attacher à des choses vaines et qui ne peuvent les rendre heureux,
- que ceux qui en usent ainsi ne sauraient rien alléguer pour s'excuser et qu'ils se rendent nécessairement misérables, ce fut aussi ce que les Juifs éprouvèrent.

On voit ici, en troisième lieu, que les Juifs étant devenus infidèles à Dieu, ils se privèrent de sa protection et qu'ils attirèrent sur eux les malheurs dont Jérémie les avait menacés.

C'est ainsi qu'il faut que tous ceux qui abandonnent Dieu, qui abusent de sa patience et qui sont insensibles à ses bienfaits périssent enfin malheureusement.

(a) v8 : Romains 2.20
(b) v19 : Ésaïe 3.9 ; Osée 5.5
(c) v20 : Jérémie 3.6
(d) v21 : Matthieu 21.33 ; Marc 12.1 ; Luc 20.9
(e) v28 : Jérémie 11.13

(1) v7 : Dans un pays délicieux.
(2) v18 : Du Nil, c'est-à-dire, pour y chercher du secours.
(3) v18 : De l'Euphrate.
(4) v23 : On croit que c'est la ville de Hinnon proche de Jérusalem où les Juifs avaient sacrifié à l'idole moloc.
(5) v25 : Dans ces versets et les suivants, le prophète parle des Juifs adonnés à l'idolâtrie sous l'image d'une femme de mauvaise vie.
(6) 31 : Hébreux : Ô génération.
(7) v33 : Ou : Pourquoi voudrais-tu justifier ta conduite pour chercher ma bienveillance, puisque tu as même enseigné, et cætera.

(nc1) v20 : La version de 1866 mentionne : *sarments*.

Chapitre III

Jérémie représente, par la similitude d'une femme adultère, le crime des Juifs qui avaient quitté le service de Dieu et violé son alliance. Ensuite, continuant la même comparaison, il parle d'Israël et de Juda comme de deux sœurs coupables d'adultère, ce qui veut dire que les Israélites des dix tribus avaient abandonné Dieu pour servir des idoles et que ceux du royaume de Juda les avaient imités et les avaient même surpassés par leurs péchés et par leur endurcissement, versets 1-11.

2. Dieu témoigne que nonobstand l'infidélité de ce peuple, il était encore disposé à leur pardonner s'ils se convertissaient, versets 12-15.

3. Il promet qu'après avoir dispersé ceux d'Israël et de Juda, il rassemblerait un jour ces deux peuples et qu'alors ils le serviraient fidèlement, versets 15-25.

On dit : Si quelqu'un renvoie sa femme et qu'elle, étant séparée de lui, se joigne à un autre mari, le premier mari retournera-t-il de nouveau vers elle ? Le pays même n'en serait-il pas entièrement souillé ? Or toi, tu t'es prostituée à plusieurs qui t'aimaient, toutefois retourne-toi vers moi, dit l'Éternel.

2. Lève tes yeux vers les lieux élevés et regarde s'il y a un lieu où tu ne te sois pas prostituée, tu te tenais par les chemins comme un arabe au désert, et tu as souillé le pays par tes impudicités et par ta malice.

3. Les pluies ont été retenues et il n'y a point eu de pluie de l'arrière-saison, mais tu as un front d'une femme débauchée, tu n'as point voulu avoir honte.

4. Ne crieras-tu point désormais vers moi : Mon père, tu es le conducteur de ma jeunesse ?

5. Tiendra-t-il sa colère à toujours et me la gardera-t-il à jamais ? Voilà ce que tu as dit et tu as fait ces maux-là et autant que tu as pu.

6. L'Éternel me dit aussi dans les jours du rois Josias : N'as-tu point vu ce qu'Israël la rebelle a fait ? Elle [a] s'en est allée sur toutes les hautes montagnes et sous tous les arbres feuillus et elle s'y est prostituée.

7. Et après qu'elle a fait toutes ces choses, je lui ai dit : Retourne-toi vers moi, mais elle n'est point retournée, ce que sa sœur Juda la perfide a vu.

8. Et j'ai vu que quoi que j'eusse renvoyé Israël, la rebelle, pour toutes les occasions par lesquelles elle avait commis adultère et que je lui eusse donné ses lettres de divorce, néanmoins Juda sa sœur, la perfide, n'en a point eu de crainte, mais elle s'en est allée et elle s'est aussi prostituée.

9. Et il est arrivé que par sa légèreté à se prostituer, elle a souillé le pays et a commis adultère avec la pierre et avec le bois [1].

10. Et toutefois pour tout cela, Juda, sa sœur, la perfide, n'est point retournée à moi de tout son cœur, mais elle l'a fait en mentant, dit l'Éternel.

11. L'Éternel donc m'a dit : Israël la rebelle s'est montrée plus juste que Juda la perfide.

12. Va donc et crie ces paroles-ci vers l'Aquillon et dis : Retourne-toi, Israël la rebelle, dit l'Éternel,[b] car je suis miséricordieux, dit l'Éternel, je ne vous la garderai point à toujours.

13. Toutefois, reconnais ton iniquité, car tu as péché contre l'Éternel ton Dieu et tu t'es prostituée aux étrangers sous tout arbre feuillu et tu n'as point écouté ma voix, dit l'Éternel.

14. Enfants rebelles, convertissez-vous, dit l'Éternel, car j'ai sur vous le droit d'un mari et je vous prendrai l'un d'une ville et deux d'une famille et je vous ferai entrer en Sion.

15. [c] Et je vous donnerai des pasteurs selon mon cœur qui vous paîtront avec science et avec intelligence.

16. Et il arrivera que quand vous serez multipliés et accrus sur la terre, en ces jours-là, on ne dira plus l'arche de l'alliance de l'Éternel [1] et elle ne leur reviendra plus dans l'esprit et ils n'en feront plus mention et ils ne la visiteront plus et cela ne se fera plus.

17. En ce temps-là on appellera Jérusalem le trône de l'Éternel et toutes les nations s'assembleront vers elle au nom de l'Éternel qui est à Jérusalem et elles ne marcheront plus dans la dureté de leur mauvais cœur.

18. En ces jours-là, la maison de Juda marchera avec la maison d'Israël et ils viendront ensemble au pays que j'ai donné à vos pères.

19. Mais j'ai dit : Comment te mettrai-je au nombre de mes fils et te donnerai-je la terre désirable, l'héritage excellent des armées des nations ? Et j'ai dit : Tu me crieras, mon père, et tu ne te détourneras plus de moi.

20. Certainement, comme une femme pèche contre son mari, ainsi vous avez péché contre moi, ô maison d'Israël, dit l'Éternel.

21. On a entendu sur les lieux élevés une voix, des cris lamentables des enfants d'Israël, car ils ont pervertis leur voie et ils ont oublié l'Éternel leur Dieu.

22. Enfants rebelles, [d] convertissez-vous, je remédierai à vos rébellions. Voici, nous venons vers toi, car tu es l'Éternel notre Dieu.

23. Certainement on s'attend en vain aux collines et à la multitude des montagnes [2], mais c'est en l'Éternel notre Dieu qu'est la délivrance d'Israël.

24. Car la honte [2] a consumé le travail de nos pères dès notre jeunesse, leurs brebis et leurs bœufs, leurs fils et leurs filles.

25. Nous seront couchés dans notre honte et notre ignominie nous couvrira parce que nous avons péché contre l'Éternel notre Dieu, nous et nos pères, dès notre jeunesse, même jusqu'à aujourd'hui et nous n'avons point obéi à la voix de l'Éternel notre Dieu.

Réflexions

La comparaison que Jérémie fait des Juifs idolâtres avec une femme adultère est une image du crime et de la perfidie des chrétiens qui ne gardent pas à Dieu la fidélité qu'ils lui doivent, qui violent son

alliance et qui ne répondent à son amour et à ses bienfaits que par l'ingratitude et la rébellion.

2. On voit ici que les Juifs de Jérusalem et du royaume de Juda qui devaient être plus attachés au pur service de Dieu, ce service étant établi au milieu d'eux, et qui avaient d'ailleurs devant les yeux l'exemple de leurs frères des dix tribus qui venaient d'être détruits, les imitèrent et les surpassèrent même dans leur idolâtrie.

C'est ainsi qu'il arrive quelques fois à ceux qui ont été le plus favorisés des grâces de Dieu d'en abuser et de se rendre par là beaucoup plus coupables que ceux qui n'ont pas eu les mêmes avantages.

3. Dieu déclare qu'il voulait encore pardonner aux Juifs nonobstand leur infidélité :

Enfants rebelles,

dit-il,

convertissez-vous et je remédierai à vos rébellions.

Dieu n'abandonne pas ceux qui l'ont le plus offensé, il conserve encore pour eux des sentiments d'amour, il leur offre sa grâce et il les exhorte à se convertir.

Il faut enfin considérer que la promesse que Dieu faisait de rassembler ceux d'Israël et de Juda fut en quelque manière accomplie lorsque les Juifs revinrent de Babylone, mais comme cette délivrance ne regarde proprement que ceux de Juda et que le plus grand nombre de ceux d'Israël demeurèrent dans leur dispersion, ces promesses s'étendent aux temps de l'Évangile où ces deux peuples devaient être réunis dans l'église chrétienne et elles seront pleinement accomplies lorsque la nation des Juifs se convertira.

(a) v6 : Jérémie 2.20
(b) v12 : Psaumes 86.15 et 103.8-9
(c) v15 : Jérémie 23.4
(d) v22 : Osée 14.2-5

(1) v9 : C'est-à-dire : avec les idoles de pierre et de bois.
(2) v16 : L'arche de l'alliance, qui était dans le temple de Salomon, n'était plus dans le temple qui fut bâti après la captivité. Ces paroles marquent en général qu'il se ferait un grand changement dans le service divin, principalement après la venue de Jésus-Christ.
(3) v23 : C'est-à-dire : ces lieux élevés où nous allions adorer les idoles ne nous ont servi de rien.
(4) v24 : Le culte honteux et infâme des idoles à causé notre ruine.

Chapitre IV

Dieu promet aux Juifs d'avoir pitié d'eux s'ils se convertissaient, versets 1-4.

2. Il les menace que, s'ils continuaient dans leurs rébellions, les Caldéens viendraient contre eux et le prophète représente sous l'image d'un lion qui vient pour dévorer, d'un vent impétueux qui brise et qui renverse tout et d'une femme qui est en travail, combien cette venue des Caldéens serait terrible et l'extrême désolation qu'elle causerait à Jérusalem et dans toute la Judée, versets 5-31.

ISRAËL, si tu te retournes, dit l'Éternel, retourne à moi, si tu ôtes tes abominations de devant moi, tu ne seras plus errant çà et là.

2. Et tu jureras : l'Éternel est vivant dans la vérité et dans l'équité et dans la justice. Alors les nations s'estimeront heureuses en lui et se glorifieront en lui.

3. Car ainsi a dit l'Éternel à ceux de Juda et de Jérusalem : Défrichez-vous des terres nouvelles et ne semez plus parmi les épines.

4. Hommes de Juda et vous habitants de Jérusalem, soyez circoncis à l'Éternel et ôtez les prépuces de vos cœurs de peur que ma fureur sorte comme un feu et qu'elle ne s'embrase et qu'il n'y ait personne qui l'éteigne à cause de la méchanceté de vos actions.

5. Annoncez ceci en Juda et publiez-le à Jérusalem et dites : Sonnez du cornet par la pays, criez et vous amassez et dites : Assemblez-vous et retirons-nous dans les villes fortifiées.

6. Dressez l'étendard vers Sion, retirez-vous en troupe et ne vous arrêtez point, car [a] je m'en vais faire le mal et une grande calamité de l'Aquillon.

7. Le lion est monté hors de son hallier et le destructeur des nations est parti, il est sorti de son lieu pour réduire ton pays en désolations, tes villes seront ruinées, tellement qu'il n'y aura personne qui y habite.

8. [b] C'est pourquoi, ceignez-vous de sac, lamentez et hurlez, car l'ardeur de la colère de l'Éternel n'est point détournée de nous.

9. Et il arrivera en ce jour-là, dit l'Éternel, que le cœur du roi et le cœur des principaux sera éperdu et les sacrificateurs seront étonnés et les prophètes seront surpris.

10. C'est pourquoi j'ai dit : Hélas, Seigneur Éternel, tu as véritablement séduit ce peuple-ci et Jérusalem [2] en disant : Vous aurez la paix et l'épée est venue jusqu'à l'âme.

11. En ce temps-là on dira à ce peuple-ci et à Jérusalem : Un vent brûlant des lieux élevés souffle du côté du désert dans le chemin de la fille de mon peuple, non pas pour vanner, ni pour nettoyer,

12. Mais un vent plus véhément que cela viendra de ma part et maintenant je leur prononcerai mes jugements.

13. Voici, il montera comme des nuées, ses chartiots seront semblables à un tourbillon, ses chevaux seront plus légers que les aigles. Malheur à nous, car nous sommes détruits !

14. Jérusalem, [c] nettoie ton cœur de ta malice afin que tu sois délivrée. Jusqu'à quand entretiendras-tu des pensées mauvaises au dedant de toi ?

15. Car le cri apporte des nouvelles de Dan et annonce l'affliction du côté du mont d'Éphraïm [2].

16. Faites-les entendre aux nations, voici publiez-le contre Jérusalem : Les assiégeants viennent d'un pays éloigné et ils ont jeté leur cri contre les villes de Juda.

17. Ils se sont mis tout autour d'elle comme ceux qui gardent les champs parce qu'elle m'a été rebelle, dit l'Éternel.

18. Ta conduite et tes actions t'ont attiré tout ceci, c'est le fruit de ta malice, parce qu'elle est amère, certainement elle te pénètrera jusqu'au cœur.

19. [d] Mes entrailles, mes entrailles, je sens de la douleur, le dedans de mon cœur, le cœur me bat, je ne puis me taire, car, ô mon âme, tu as ouï le son de la trompette et le cri de l'alarme.

20. Une ruine est appelée par l'autre, car toute la terre est détruite, mes tentes ont été renversées tout d'un coup et mes pavillons en un moment.

21. Jusqu'à quand verrai-je l'étendard et entendrai-je le bruit de la trompette !

22. Car mon peuple est insensé, ils ne m'ont point connu, ce sont des enfants fous et qui n'ont point d'entendement, ils sont habiles à faire le mal, mais ils ne savent pas faire le bien.

23. J'ai regardé la terre et voici, elle est sans forme et vide, et les cieux et il n'y a point de clarté.

24. J'ai regardé les montagnes et voici, elles branlent et toutes les collines sont renversées.

25. J'ai regardé et voici il n'y a pas un seul homme et tous les oiseaux des cieux s'en sont fuis.

26. J'ai regardé et voici Carmel est un désert et toutes ses villes ont été ruinées à cause de la présence de l'Éternel et à cause de l'ardeur de sa colère.

27. Car ainsi a dit l'Éternel : Toute la terre ne sera que désolation, toutefois, je ne la détruirai pas entièrement.

28. C'est pourquoi la terre sera dans le deuil et les cieux seront noirs au dessus, parce que je l'ai prononcé, je l'ai pensé et je ne m'en repentirai point.

29. Toutes les villes prendront la fuite au bruit de la cavalerie et de ceux qui tirent de l'arc, ils sont entrés dans les lieux épais et ils sont montés sur les rochers, toutes les villes sont abandonnées et personne n'y habite.

30. Et quand tu auras été détruite, que feras-tu ? Quoi que tu te revêtes de pourpre, que tu te pares d'ornement d'or et que tu te peignes les cheveux avec du fard, tu t'embellis en vain, car ceux qui t'aimaient t'ont méprisée,

31. Car j'ai ouï un cri comme celui d'une femme qui est en travail et une angoisse comme celle d'une femme qui est en travail de son premier-né, c'est le cri de la fille de Sion, elle étend les mains et elle dit : Malheur maintenant à moi, car mon âme est défaillie à cause de ces meurtriers !

Réflexions

Les promesses que le Seigneur faisait aux Juifs coupables de leur pardonner s'ils se convertissaient à lui montrent que Dieu est plein de bonté et de miséricorde et que le retour à sa grâce est ouvert à ceux-là même qui ont le plus provoqué sa colère dès qu'ils se repentent et se convertissent.

Mais les sévères menaces que Dieu joint à ces promesses nous apprennent qu'il est juste aussi bien que miséricordieux et que ceux qui s'obstinent dans leurs péchés n'ont rien à espérer de lui. C'est là ce que l'on peut voir dans ce qui arriva aux Juifs.

La description que Jérémie fait dans ce chapitre des malheurs qui allaient fondre sur la Judée et des ravages que les Caldéens feraient dans tout ce pays-là est une image de ce qui arriva à ce peuple quelques années après et c'est un exemple qui doit nous convaincre de la certitude des menaces que Dieu fait et de la sévérité de ses jugements.

(a) v6 : Jérémie 1.14-15
(b) v8 : Jérémie 6.26
(c) v14 : Ésaïe 1.16
(d) v19 : Ésaïe 21.4 et 9

(1) v10 : C'est-à-dire : Tu as permis que ce peuple ait été séduit par les faux prophètes qui lui promettaient la paix. Voyez sous 6.14 et 23.17.
(2) v15 : C'est par le pays de Dan et d'Éphraïm que les Babyloniens devaient entrer dans la Judée.

Chapitre V

Jérémie se plaint que la corruption était si générale à Jérusalem qu'à peine y trouvait-on un homme de bien, il dit que les Juifs étaient insensibles aux châtiments de Dieu, que les grands et les petits étaient également endurcis et que tous s'adonnaient à l'idolâtrie, à l'adultère et à toutes sortes de péchés, versets 1-8.

2. Il annonce la vengeance divine sur ces crimes des Juifs et quoique ce peuple, séduit par les faux prophètes, se promît la paix, il déclare que les Caldéens viendraient bientôt contre Jérusalem, mais que pourtant Dieu ne détruirait pas entièrement son peuple, versets 9-18.

3. Jérémie exhorte les Juifs à craindre le Dieu tout puissant et à se repentir, il leur reproche encore leur aveuglement, leurs injustices et leurs crimes et il se plaint surtout que les sacrificateurs et les prophètes étaient aussi corrompus que le peuple, versets 20-31.

PROMENEZ-VOUS par les rues de Jérusalem et regardez maintenant et considérez et informez-vous si vous y trouverez un homme, s'il y en a un qui fasse ce qui est droit et qui cherche la vérité et je pardonnerai à la ville.

2. Lors même qu'ils diront : L'Éternel est vivant, ils jureront faussement.

3. Éternel, tes yeux ne regardent-ils pas à la fidélité ? Tu les as frappés, mais ils n'en ont point senti de douleur, tu les as consumés, mais ils ont refusé de recevoir l'instruction, ils ont endurci leurs faces plus qu'un rocher, ils ont refusé de se convertir.

4. Et j'ai dit : Peut-être que ce ne sont que les petits qui ont agis follement parce qu'ils ne connaissent point la voie de l'Éternel, ni le droit de leur Dieu.

5. Je m'en irai donc aux plus grands et je leur parlerai, car ceux-ci connaissent la voie de l'Éternel et le droit de leur Dieu, mais ceux-là même ont aussi de même brisé le joug et ont rompu les liens.

6. C'est pourquoi le lion de la forêt les a tués, le loup du désert les a ravagés et le léopard est au guet contre leurs villes, quiconque en sortira sera dévoré

car leurs crimes sont multipliés et leurs rébellions sont augmentées.

7. Comment te pardonnerai-je cela ? Tes fils m'ont abandonné et ils jurent par ceux qui ne sont point dieux, je les ai rassasiés et ils ont commis adultère et sont allés en foule dans la maison de la prostituée.

8. [a] Ils sont comme des chevaux bien repus. Quand ils se lèvent le matin, chacun hennit avec la femme de son prochain.

9. Ne punirais-je point ces choses-là, dit l'Éternel, et mon âme ne se vengerait-elle pas d'une telle nation ?

10. Montez sur les murailles et renversez-lez, mais ne les achevez pas entièrement, ôtez ses créneaux, car ils ne sont point à l'Éternel.

11. Car la maison d'Israël et la maison de Juda ont agi très perfidement envers moi, dit l'Éternel.

12. Ils ont démenti l'Éternel et ils ont dit : Cela n'arrivera pas et [b] le mal ne viendra pas sur nous, nous ne verrons pas l'épée, ni la famine.

13. Et les prophètes s'en iront au vent, car la parole du Seigneur n'était point en eux, cela leur arrivera.

14. C'est pourquoi, ainsi a dit l'Éternel, le Dieu des armées : Parce que vous avez prononcé cette parole-là, [c] voici, je m'en vais mettre mes paroles en ta bouche pour y être comme un feu et ce peuple sera comme le bois et ce feu les consumera.

15. Maison d'Israël, voici [d] je m'en vais faire venir contre vous une nation d'un pays éloigné, dit l'Éternel, c'est une nation puissante, c'est une nation ancienne, une nation de laquelle tu ne sauras point la langue et tu n'entendras point ce qu'elle dira.

16. Son carquois est comme un sépulcre ouvert et ils sont tous forts et vaillants.

17. Et [e] elle mangera ta moisson et ton pain que tes fils et tes filles doivent manger, elle mangera tes brebis et tes bœufs, elle mangera les fruits de tes vignes et de tes figuiers et elle réduira à la pauvreté par l'épée tes villes fortes sur lesquelles tu t'assurais.

18. Toutefois en ces jours-là, dit l'Éternel, je ne vous achèverai pas entièrement.

19. [f] Et il arrivera que vous direz : Pourquoi l'Éternel notre Dieu nous a-t-il fait toutes ces choses ? Et tu leur diras ainsi : Comme vous m'avez abandonné et comme vous avez servi les dieux étrangers dans votre pays, ainsi servirez-vous les étrangers en un pays qui ne sera pas à vous.

20. Faites savoir ceci dans la maison de Jacob et publiez-le en Juda et dites :

21. [g] Écoutez maintenant ceci, peuple insensé et qui n'avez point d'intelligence, qui avez des yeux et ne voyez point et qui avez des oreilles et n'entendez point :

22. Ne me craindrez-vous point, dit l'Éternel, et ne serez-vous point épouvantés devant ma face ? Moi qui ai mis le sable pour borne à la mer par une ordonnance perpétuelle et qu'elle ne passerra point. Ses vagues s'émeuvent, mais elles ne seront pas les plus fortes, elles bruient, mais elles ne la passeront point.

23. Mais ce peuple-ci a un cœur rétif et rebelle, ils se sont retirés en arrière et ils s'en sont allés.

24. Et ils n'ont point dit dans leur cœur : Craignons maintenant l'Éternel notre Dieu qui nous donne la pluie de la première saison et de la dernière saison, qui nous conserve les semaines ordonnées pour la moisson.

25. Vos iniquités ont détourné ces choses-là et vos péchés ont empêché qu'il ne vous arrivât du bien,

26. Car il s'est trouvé dans mon peuple des méchants qui sont comme celui qui tend des lacets, ils dressent des pièges pour perdre, ils prennent les hommes.

27. Comme une cage est remplie d'oiseaux, ainsi leurs maisons sont remplies de fraude et ils se sont agrandis et enrichis par ce moyen.

28. [h] Ils sont engraissés et polis, ils ont surpassé les actions des méchants, [i] ils ne font justice à personne, non pas même à l'orphelin et ils prospèrent, ils ne font point droit aux misérables.

29. Ne punirais-je point ces choses-là, dit l'Éternel, et mon âme ne se vengerait-elle pas d'une telle nation ?

30. Il est arrivé dans le pays une chose étonnante et qui fait horreur.

31. Les prophètes prophétisent le mensonge et les sacrificateurs dominent par leur moyen et mon peuple a pris plaisir à cela, que ferez-vous donc quand la fin viendra ?

Réflexions

Ce chapitre renferme des instructions très importantes. On y voit

1. À quoi l'on peut reconnaître que la corruption est extrême parmi un peuple, c'est

- lorsque les gens de bien y sont réduits à un petit nombre,
- lorsque les grands et les principaux abandonnent la loi de Dieu aussi bien que les petits,
- lorsque l'impureté et l'injustice y ont libre cours,
- lorsque les hommes ne sont plus touchés des bienfaits de Dieu et qu'ils ne craignent point ses menaces,
- et enfin, lorsque les ministres que Dieu a établis, au lieu de s'opposer au mal, suivent le dérèglement général et le favorisent, ce que le prophète appelle *une chose étonnante et qui fait horreur.*

2. Il est à remarquer que dans le temps que les Juifs étaient engagés dans cette profonde corruption, ils ne croyaient point aux paroles, ni aux menaces des prophètes et qu'ils se flattaient dans leurs crimes, se persuadant qu'il ne leur arriverait point de mal.

Tel est l'aveuglement des hommes, ils vivent dans la sécurité et ils n'appréhendent pas les jugements de Dieu lors même qu'ils en sont les plus menacés.

Cependant Dieu exécute enfin ses menaces comme il le témoigne par ces paroles qui sont répétées plus d'une fois par Jérémie :

Ne punirais-je pas ces choses-là, dit le Seigneur, et mon âme ne se vengerait-elle pas d'une telle nation ?

Enfin ce qui est dit avec tant de force dans ce chapitre des sujets que les Juifs avaient de craindre le Dieu tout-puissant et de l'aveuglement de ce peuple doit être bien considéré.

Cela nous apprend que c'est une étrange stupidité aux hommes de ne pas craindre ce grand Dieu dont la puissance est sans borne, qui est le maître du monde et qui les comble de ses bienfaits en envoyant du ciel les pluies et les saisons fertiles. Par là ils s'exposent à son indignation et ils se privent des effets de sa miséricorde, puisque, comme Dieu le dit, ce sont les péchés des hommes qui détournent le cours de ses grâces de dessus eux et qui empêchent qu'il ne leur arrive du bien.

(a) v8 : Ézéchiel 22.11
(b) v12 : Ésaïe 28.15
(c) v14 : Jérémie 1.9
(d) v15 : Deutéronome 28.49
(e) v17 : Lévitique 26.16
(f) v19 : Jérémie 16.10
(g) v21 : Ésaïe 6.9
(h) v28 : Deutéronome 32.15
(i) v28 : Ésaïe 1.23 ; Zacharie 7.26

Chapitre VI

Jérémie dit que Dieu allait faire venir du côté d'Aquillon un peuple contre Jérusalem. Cela marque la venue des Caldéens qui, dans peu d'années, devaient venir assiéger et prendre cette ville et emmener les Juifs captifs, versets 1-7.

2. Dieu exhorte les Juifs à l'amendement, il témoigne qu'il les aimait encore et que ce qui causerait leur désolation, c'était leur endurcissement, l'obstination insurmontable et générale qui régnait parmi eux, leur abandonnement à toutes sortes de péchés, mais principalement les crimes des sacrificateurs et des prophètes et le mépris des remontrances et des menaces du Seigneur, versets 8-19.

3. Dieu leur fait dire que leurs offrandes, leurs sacrifices et tout le culte extérieur qu'ils lui rendaient ne les garantirait point de leur ruine et que cela ne ferait même que la hâter et la rendre plus épouvantable, versets 20-30.

ENFANTS de Benjamin, fuyez par troupes du milieu de Jérusalem et sonnez de la trompette à Tékoah et élevez un signal de feu vers Bethkérem, car le mal et une grande ruine a paru du côté de l'Aquillon.

2. J'avais rendu la fille de Sion [1] semblable à une femme qui ne sort point de la maison et qui est délicate.

3. Les pasteurs avec leurs troupeaux [2] viendront contre elle, ils planteront leurs tentes autour d'elle, chacun paîtra dans son quartier.

4. Préparez le combat contre elle, levez-vous et montons en plein Midi. Malheur à nous, car le jour décline et les ombres du soir s'augmentent.

5. Levez-vous, montons de nuit et ruinons ses palais.

6. Car ainsi a dit l'Éternel des armées : Coupez des arbres et dressez des terrasses contre Jérusalem. C'est ici la ville qui doit être visitée, elle est toute remplie de violence.

7. Comme un puit fait sourdre ses eaux, ainsi elle fait sortir sa malice, on n'entend continuellement en elle devant moi que violence et que désolation, il n'y a que maladies et que plaies.

8. Jérusalem, reçois l'instruction, de peur que mon affection ne se retire de toi, de peur que je ne fasse de toi une désolation et une terre inhabitable.

9. Ainsi a dit l'Éternel des armées : On grapillera entièrement, comme une vigne, les restes d'Israël, remets ta main aux paniers comme un vendengeur.

10. À qui parlerai-je et qui sommerai-je afin qu'ils écoutent ? Voici, [a] leur oreille est incirconcise et ils ne peuvent pas entendre. Voici, ils méprisent la parole de l'Éternel, ils n'y prennent point plaisir.

11. C'est pourquoi je suis rempli de la fureur de l'Éternel et je ne suis pas las de la retenir, de sorte que je la répandrai sur les enfants par les rues aussi bien que sur l'assemblée des jeunes gens, même le mari sera pris avec la femme et l'homme âgé avec celui qui est décrépit.

12. Et leurs maisons passeront à des étrangers, leurs champs et leurs femmes aussi, car j'étendrai ma main sur les habitants de ce pays, dit l'Éternel.

13. Car [b] depuis le plus petit d'entre eux jusqu'au plus grand, chacun s'adonne au gain déshonnête, tant le prophète que le sacrificateur, tous se conduisent faussement.

14. [c] Et ils ont pansé la plaie de la fille de mon peuple, à la légère disant : La paix, la paix, et il n'y a point de paix.

15. Ont-ils été confus de ce qu'ils ont commis des abominations ? Ils n'en ont même eu aucune honte et ils ne savent ce que c'est que de rougir, c'est pourquoi ils tomberont sur ceux qui sont tombés morts ; ils tomberont au temps que je les visiterai, a dit l'Éternel.

16. Ainsi a dit l'Éternel : Tenez-vous sur les chemins er regardez et enquerez-vous touchant les sentiers des siècles passés, quel est le bon chemin et marchez-y [d] et vous trouverez le repos de vos âmes. Et ils ont répondu : Nous n'y marcherons point.

17. J'avais aussi établi sur vous des sentinelles qui vous disent : Soyez attentifs au son de la trompette et ils ont répondu : Nous n'y serons point attentifs.

18. Vous donc, nations, écoutez et toi assemblée, connais ce qui se passe parmi eux.

19. Écoute terre, voici je m'en vais faire venir un mal sur ce peuple-ci, savoir le fruit de leurs pensées, parce qu'ils n'ont point été attentifs à mes paroles et qu'ils ont rejeté ma loi.

20. [e] Pourquoi me présentera-t-on de l'encens venu de Sçeba et la meilleure canne aromatique venant d'un pays éloigné ? Vos holocaustes ne me plaisent point et vos sacrifices ne me sont pas égréables.

21. C'est pourquoi, ainsi a dit l'Éternel, voici, je m'en vais mettre contre ce peuple des achoppements sur lesquels les pères et les enfants, le voisin et son compagnon tomberont ensembles et ils périront.

22. Ainsi a dit l'Éternel : Voici un peuple vient du pays de l'Aquillon et une grande nation se réveillera au fond de la terre.

23. Ils prendront l'arc et l'étendard, ils seront cruels et ils n'auront point de compassion, leur voix fera du bruit comme la mer et ils seront montés sur des chevaux. Chacun d'eux se rangera comme un homme de guerre contre toi, ô fille de Sion.

24. Dès que nous en aurons ouï le bruit, nos mains deviendront lâches, l'angoisse nous saisira, même un travail comme de celle qui enfante.

25. Ne sortez point aux champs et n'allez point par le chemin, car l'épée de l'ennemi et la frayeur est tout à l'entour.

26. Fille de mon peuple, [f] ceins-toi d'un sac et roule-toi dans la cendre, pleure comme on pleure sur un fils unique et fais une lamentation très amère, car le destructeur viendra subitement sur nous.

27. Je t'ai établi [3] pour être une place munie et une forteresse au milieu de mon peuple afin que tu connaisses et que tu sondes leur voie.

28. Tous sont rebelles et plus que rebelles et ils agissent frauduleusement [g] et ils sont comme de l'airain et du fer, ce sont tous des enfants qui se perdent l'un l'autre.

29. Le soufflet est brûlé, le plomb est consumé par le feu, le fondeur a fondu en vain et les méchants n'ont point été séparés.

30. On les appellera [h] un argent faux, car l'Éternel les a rejeté.

Réflexions

Il faut remarquer ici :

1. L'extrême tendresse avec laquelle Dieu avertit les hommes des malheurs qui les menacent et les exhortent à prévenir leur ruine. Cette bonté du Seigneur paraît dans ces paroles si remarquables :

Jérusalem, reçois l'instruction de peur que mon affection ne se retire de toi.

2. Les sévères menaces que Dieu joint à ces exhortations nous enseignent que quelque grande que soit la bonté et la patience de Dieu, quand elle a été longtemps méprisée, elle fait place à sa colère. Les Juifs l'éprouvèrent peu de temps après que Jérémie leur eut fait entendre ces menaces.

3. On doit recueillir de ce chapitre que ce qui provoque le plus l'indignation de Dieu c'est quand les hommes s'abandonnent tellement au mal qu'ils pèchent sans honte et sans retenue et qu'ils ne savent ce que c'est que de rougir, quand ils n'ont plus d'égard aux exhortations des ministres du Seigneur, quand les ministres eux-mêmes vivent dans le désordre et dans le relâchement et que les grands se corrompent aussi bien que les petits.

Enfin, il paraît de ce chapitre que pendant que les Juifs comblaient la mesure de leurs crimes ils continuaient à offrir à Dieu le parfum et les sacrifices, mais que Dieu rejetait tout ce service qu'ils prétendaient lui rendre et qu'il se préparait à les accabler de ses fléaux.

Les méchants et les plus impies s'acquittent quelquefois des devoirs extérieurs de la religion, mais tout culte qui est rendu à Dieu par des personnes qui ne le craignent pas, bien loin d'attirer sa faveur, ne fait qu'allumer davantage sa colère.

(a) v10 : Jérémie 7.26
(b) v13 : Ésaïe 56.11 ; Jérémie 8.10
(c) v14 : Jérémie 8.11 ; Ézéchiel 13.10
(d) v16 : Matthieu 11.29
(e) v20 : Ésaïe 1.11 et 66.3
(f) v26 : Jérémie 4.8
(g) v28 : Ézéchiel 22.18
(h) v30 : Ésaïe 1.22

(1) v2 : C'est-à-dire : Jérusalem.
(2) v3 : Les généraux et les capitaines Babyloniens avec leurs troupes.
(3) v27 : Dieu parle ici à Jérémie.

Chapitre VII

C'est ici une grave et une forte censure des péchés des Juifs et surtout de leur hypocrisie, de leur vaine confiance et de la profanation qu'ils faisaient du temple et du service divin.

Jérémie les menace que Dieu allait traiter Jérusalem et le temple comme il avait traité Sçilo où le tabernacle était autrefois et comme il avait traité leurs frères d'Éphraïm, c'est-à-dire les Israélites des dix tribus qui avaient été détruits par les Assyriens, versets 1-15.

2. Dieu défend à Jérémie de prier pour les Juifs. Il dit que c'était en vain qu'ils lui offraient des sacrifices pendant qu'ils se laissaient aller à toutes sortes de péchés et qu'ils adoraient les idoles et en particulier moloch et la reine du ciel, c'est-à-dire la lune. Dieu déclare que, pour punition de ces crimes, les corps morts des Juifs seraient jetés à la voierie à Tophet, c'était une vallée près de Jérusalem où les Juifs idolâtres offraient leurs enfants aux idoles en les faisant passer par le feu, versets 16-34.

C'est ici un chapitre qui mérite une grande attention.

LA parole qui fut adressée à Jérémie par l'Éternel disant :

2. Tiens-toi debout à la porte de la maison de l'Éternel et y crie cette parole et dis : Vous tous hommes de Juda qui entrez par ces portes pour vous prosterner devant l'Éternel, écoutez la parole de l'Éternel.

3. Ainsi a dit l'Éternel des armées, le Dieu d'Israël : [a] Amendez-vos voies et vos actions et je vous ferai habiter en ce lieu-ci.

4. Ne vous fiez point sur des paroles trompeuses en disant : C'est ici le temple de l'Éternel, le temple de l'Éternel, le temple de l'Éternel.

5. Mais amendez sérieusement vos voies et vos actions et appliquez-vous à rendre la justice à ceux qui plaident l'un contre l'autre.

6. Et ne faites point de tort à l'étranger, ni à l'orphelin, ni à la veuve et ne répandez point en ce lieu le sang innocent et ne marchez point après les dieux étrangers à votre ruine.

7. Alors je vous ferai habiter depuis un siècle jusqu'à l'autre siècle en ce lieu, au pays que j'ai donné à vos pères.

8. Voici, vous vous fiez sur des paroles trompeuses sans aucun profit.

9. Ne dérobez-vous pas ? Ne tuez-vous pas ? Ne commettez-vous pas adultère ? Ne jurez-vous pas faussement ? Ne faites-vous pas des encensements à bahal ? N'allez-vous pas après les dieux étrangers que vous ne connaissez point ?

10. Toutefois vous venez et vous présentez devant moi dans cette maison-ci, sur laquelle mon nom est réclamé, et vous dites : Nous avons été délivrés, quoi que nous ayons fait toutes ces abominations-là.

11. Cette maison-ci, sur laquelle mon nom est réclamé devant vos yeux, [b] n'est-elle pas devenue une caverne de voleurs ? Et voici, moi-même je l'ai vu, dit l'Éternel.

12. Mais allez maintenant à mon lieu qui était à Çilo, où j'avais établi mon nom dès le commencement, et regardez ce que je lui ai fait à cause de la malice de mon peuple d'Israël.

13. Maintenant donc, parce que vous faites toutes ces choses-là, dit l'Éternel, et que j'ai parlé à vous, me levant matin, et parlant et que vous n'avez point écouté parce que [c] je vous ai appelés et que vous n'avez point répondu,

14. Je traiterai cette maison, sur laquelle mon nom est réclamé et sur laquelle vous vous fiez et ce lieu que je vous ai donné à vous et à vos pères, [d] comme j'ai traité Çilo,

15. Et je vous chasserai de devant ma face comme j'ai chassé tous vos frères avec toute la postérité d'Éphraïm.

16. [e] Toi donc, ne prie point pour ce peuple et ne jette point de cri et ne fais point de requête pour eux et n'intercède point auprès de moi, car je ne t'exaucerai point.

17. Ne vois-tu pas ce qu'ils font dans les villes de Juda et dans les rues de Jérusalem ?

18. [f] Les fils amassent du bois et les pères allument le feu et les femmes pétrissent la pâte pour faire des gâteaux à la reine des cieux et pour faire des aspersions à d'autres dieux, afin de m'irriter.

19. Ce qu'ils m'irritent, est-il contre moi, dit l'Éternel ? N'est-il pas plutôt contre eux-mêmes, à la confusion de leurs faces ?

20. C'est pourquoi, ainsi a dit le Seigneur l'Éternel : Voici ma colère et ma fureur va fondre sur ce lieu, sur les hommes et sur les bêtes, sur les arbres des champs et sur le fruit de la terre. Elle s'embrase et elle ne s'éteindra point.

21. Ainsi a dit l'Éternel des armées, le Dieu d'Israël : [g] Ajoutez vos holocaustes à vos sacrifices et mangez de la chair,

22. Car je n'ai point parlé avec vos pères, ni ne leur ai point donné de commandement au jour que je les fis sortir hors du pays d'Égypte, touchant les holocaustes et les sacrifices [1].

23. Mais voici ce que je leur ai commandé et dit : [h] Écoutez ma voix et [i] je serai votre Dieu et vous serez mon peuple et marchez dans toutes les voies que je vous ordonnerai afin que vous soyez heureux.

24. Mais ils n'ont point écouté et n'ont point prêté l'oreille, mais ils ont suivi d'autres conseils et la dureté de leur méchant cœur et ils se sont tournés en arrière et non pas en avant.

25. Depuis le jour que vos pères sont sortis hors du pays d'Égypte jusqu'à aujourd'hui, [j] je vous ai envoyé tous mes serviteurs et mes prophètes, me levant matin et les envoyant chaque jour.

26. Mais ils ne m'ont point écouté et ils n'ont point prêté l'oreille, [k] mais ils ont raidi leur cou, ils ont fait pis que leurs pères.

27. Alors tu leur prononceras toutes ces paroles, mais ils ne t'écouteront point et tu crieras après eux, mais ils ne te répondront point.

28. C'est pourquoi tu leur diras : C'est ici la nation qui n'a point écouté la voix de l'Éternel son Dieu et qui n'a point reçu d'instruction, la fidélité a péri et a été retranchée de leur bouche.

29. Tonds tes cheveux, ô Jérusalem, et les jette bien loin et prononce à haute voix ta complainte sur les lieux élevés, car l'Éternel a rejeté et abandonné la race contre laquelle il est fort courroucé,

30. Parce que les enfants de Juda ont fait ce qui est désagréable, dit l'Éternel, ils ont mis leurs abominations dans cette maison, sur laquelle mon nom est invoqué, afin de la souiller.

31. Et ils ont bâti [l] les hauts lieux de Topheth, qui est dans la vallée du fils de hinnom pour brûler leurs fils et leurs filles au feu, ce que je n'ai pas commandé et à quoi je n'ai pas pensé.

32. [m] C'est pourquoi, voici les jours viennent, dit l'Éternel, qu'elle ne sera plus appelée Topheth, ni la vallée du fils des hinnom, mais la vallée de la tuerie et on ensevelira les morts à Topheth à cause qu'il n'y aura plus d'autre lieu.

33. [n] Et les corps morts de ce peuple serviront de viande aux oiseaux des cieux et aux bêtes de la terre, sans qu'il y ait personne qui les épouvante.

34. [o] Je ferai aussi cesser des villes de Juda et des rues de Jérusalem la voix de joie et la voix d'allégresse, la voix de l'époux et la voix de l'épouse, car la pays sera en désolation.

Réflexions

Les graves remontrances que Jérémie adressait aux Juifs nous engagent à faire les réflexions suivantes.

1. Que c'est en vain

- qu'on se glorifie d'être membre de l'église et que l'on rend à Dieu un service public pendant qu'on viole ses lois,

- que ceux qui croient plaire à Dieu en venant dans son temple et en pratiquant les actes du culte divin et qui sont des injustes, des impurs, des impies et des hypocrites s'abusent et font de la maison de Dieu une caverne de voleurs

- et qu'il n'y a pas d'autre moyen de plaire à Dieu que de s'amender et de faire ce qui est juste.

2. Il faut considérer que Dieu, irrité par les péchés des Juifs, les menace de les traiter avec la dernière sévérité, de les détruire avec leur temple et de les abandonner comme il avait abandonné Scilo du temps du prophète Samuel et ensuite les Israélites des dix tribus. Voyez I Samuel 4 et II Rois 17.

Ce sont là des exemples dont nous devons profiter, aussi bien que de celui de tant d'églises chrétiennes qui ont été privées du chandelier de la parole de Dieu pour en avoir abusé.

3. On voit par la défense que Dieu fit à Jérémie de prier pour les Juifs que, lorsqu'un peuple a provoqué la colère de Dieu par un endurcissement insurmontable, les prières même des justes ne sauraient la détourner.

4. On doit bien remarquer ces paroles qui se lisent dans ce chapitre :

Ce qu'ils m'irritent, est-il contre moi, dit le Seigneur ? N'est-il pas plutôt contre eux-mêmes et à la confusion de leurs faces ?

Par là, Dieu montre clairement que tout ce que les hommes font contre lui en l'offensant ne peut lui nuire et ne tourne qu'à leur propre confusion et à leur grand malheur et qu'ainsi ce n'est que pour les empêcher de se perdre que Dieu a la bonté de les avertir.

Il faut enfin faire attention à la terrible et juste vengeance que Dieu fit des crimes et des idolâtries des Juifs en détruisant leur ville et en voulant que leurs corps fussent jetés à la voirie dans le même lieu où ils avaient exercé leurs idolâtries abominables.

Toutes ces considérations doivent produire en nous une salutaire frayeur des jugements de Dieu et nous porter efficacement à le craindre et à le servir avec sincérité.

(a) v3 : Jérémie 26.13
(b) v11 : Matthieu 21.13 ; Marc 11.27 ; Luc 19.46
(c) v13 : Proverbes 1.24 : Ésaïe 65.12 et 66.4
(d) v14 : I Samuel 4.10 ; Psaumes 78.60 et 132.6
(e) v16 : Jérémie 11.14 et 14.12
(f) v18 : Jérémie 44.19
(g) v21 : Ésaïe 1.11 ; Amos 5.21
(h) v23 : Deutéronome 6.3
(i) v23 : Lévitique 26.12
(j) v25 : II Chroniques 36.15
(k) v26 : Jérémie 16.12
(l) v31 : II Rois 23.10 ; Jérémie 19.5
(m) v32 : Jérémie 19.6
(n) v33 : Jérémie 34.20
(o) v34 : Ésaïe 24.7 ; Jérémie 16.9 et 25.10 ; Ézéchiel 26.13 ; Osée 2.11

(1) v22 : Le sens est que ce n'était pas là ce qu'il leur avait principalement commandé, ni ce qui lui était le plus agréable, car du reste, Dieu avait ordonné les sacrifices et les holocaustes.

Chapitre VIII

Ce chapitre a trois parties.

1. Jérémie prédit que les Juifs, et même les principaux d'entre eux, seraient jetés à la voierie et que leurs corps morts et leurs os seraient exposés au soleil, à la lune et aux astres qu'ils avaient adorés et que l'état du reste des Juifs serait si déplorable qu'ils souhaiteraient la mort plutôt que la vie, versets 1-3.

2. Le prophète marque la cause de ces malheurs, savoir, l'endurcissement de ce peuple qui ne se convertissait point, nonobstand les avertissements que Dieu leur donnait et particulièrement l'impiété des docteurs de la loi, des sacrificateurs et des prophètes, versets 4-12.

3. Il parle de la désolation que les Babyloniens allaient causer à Jérusalem et dans toute la Judée, versets 13-22.

EN ce temps-là, on jettera les os des rois de Juda et les os de ses princes, les os des sacrificateurs et les os des prophètes et les os des habitants de Jérusalem hors de leurs sépulcres.

2. Et on les étendra devant le soleil et devant la lune et devant toute l'armée des cieux qu'ils ont aimée, auxquelles ils ont servi et après lesquelles ils ont marché, lesquelles ils ont recherchées et devant lesquelles ils se sont prosternés, ils ne seront point ramassés ni ensevelis, ils seront comme du fumier sur la face de la terre

3. Et la mort sera plus désirable que la vie à tous le reste de ceux qui seront restés de cette méchante race, même à ceux qui seront restés parmi tous les lieux où je les aurai chassés, dit l'Éternel.

4. Tu leur diras donc : Ainsi a dit l'Éternel, si on tombe, ne se relèvera-t-on pas ? Et si on se détourne, ne retournera-t-on pas au chemin ?

5. Pourquoi donc ce peuple, savoir Jérusalem, s'est-il égaré d'un égarement continué ? Ils se sont adonnés opiniâtrement à la tromperie et ils ont refusé de se convertir.

6. Je me suis rendu attentif et j'ai écouté, ils ne parlent pas avec droiture, il n'y a personne qui se repente du mal disant : Qu'ai-je fait ? Ils sont tous retournés à leur course comme le cheval qui se jette à bride abattue dans le combat.

7. La cigogne même a connu dans les cieux ses saisons, la tourterelle et l'hirondelle et la grue observent le temps qu'elles doivent venir, mais mon peuple n'a point connu le jugement de l'Éternel.

8. Comment dites-vous : Nous sommes les sages et la loi de l'Éternel est avec nous ? Voilà, on a vraiment agi avec mensonge et la plume des scribes est une plume de fausseté.

9. Les sages ont été confus, ils ont été épouvantés et pris, car ils ont jeté la parole de l'Éternel et quelle sagesse auraient-ils ?

10. C'est pourquoi je donnerai leurs femmes à d'autres et leurs champs à ceux qui les possèderont en héritage. [a] Car depuis le plus petit jusqu'au plus grand, chacun s'adonne à l'avarice, tant le prophète que le sacrificateur, tous se conduisent faussement.

11. Et ils ont pansé la plaie de la fille de mon peuple, à la légère disant : La paix, la paix et il n'y a point de paix.

12. Ont-ils été confus de ce qu'ils ont commis l'abomination ? Ils n'en ont même eu aucune honte et ils ne savent ce que c'est de rougir. C'est pourquoi ils tomberont les uns sur les autres, ils tomberont au temps que je les visiterai, a dit l'Éternel.

13. En les ramassant je les consumerai entièrement, dit l'Éternel. Il n'y a pas une grappe dans la vigne et il n'y a pas une figue au figuier, la feuille est flétrie et ce que je leur ai donné leur sera enlevé.

14. Sur quoi nous arrêtons-nous ? Assemblez-vous en entrons dans la ville forte et nous serons là en repos, car l'Éternel notre Dieu nous a fait taire et [b] nous a donné à boire de l'eau de fiel, parce que nous avons péché contre l'Éternel.

15. [c] On attend la paix et il n'y a rien de bon, le temps de guérison et voici le trouble.

16. Le ronflement de ses chevaux a été ouï de [d] Dan et tout le pays a été ému du bruit des hennissements de ses puissants chevaux : ils sont venus et ils ont dévoré le pays et tout ce qui y était, la ville et ceux qui y habitaient.

17. Qui plus est, voici je m'en vais envoyer contre vous des serpents, des basilics, contre lesquels il n'y a point d'enchantement et ils vous mordront, dit l'Éternel.

18. J'ai voulu tenir bon contre la douleur, mais mon cœur est languissant au dedans de moi.

19. Voici la voix du cri de la fille de mon peuple qui crie d'un pays éloigné. L'Éternel n'est-il plus dans Sion ? Son roi n'est-il plus au milieu d'elle ? Mais pourquoi m'ont-ils irrité par leurs images taillées, par les vanités des étrangers ?

20. La moisson est passée, l'été est achevé et nous n'avons point été délivrés.

21. Je suis froissé pour la froissure de la fille de mon peuple, j'en suis en deuil, la désolation m'en saisi.

22. [e] N'y a-t-il point de baume en Galaad ? N'y a-t-il point là de médecin ? Pourquoi donc la plaie de la fille de mon peuple n'est-elle pas consolidée ?

Réflexions

Il faut faire ici ces quatre réflexions.

La première, que Jérémie prédit que les os des Juifs seraient étendus devant les astres qu'ils avaient adorés et que ceux qui vivraient dans le temps de leur ruine souhaiteraient la mort plutôt que la vie. On voit en cela une terrible, mais juste jugement de Dieu sur ce peuple qui s'était adonné au crime de l'idolâtrie.

La punition des pécheurs a d'ordinaire du rapport avec les péchés qu'ils ont commis.

2. La seconde réflexion se tire de cette plainte du prophète :

Si l'on tombe ne se relèvera-t-on point ? Et si l'on se détourne ne reviendra-t-on pas au droit chemin ? Ont-ils été confus dans leurs abominations ? Ils se sont endurcis comme un rocher, ils n'en ont aucune honte, ils ne savent ce que c'est que de rougir.

Cela nous apprend que, quand les hommes sont impénitents et qu'ils nont plus de honte de mal faire, c'est la marque d'un endurcissement désespéré et d'une punition prochaine.

3. Les plaintes si fréquentes et si fortes que Dieu fait de l'infidélité et de l'hypocrisie des sacrificateurs et des prophètes montrent combien Dieu est irrité et de quels malheurs un peuple est menacé lorsque ceux qui ont charge dans l'église abandonnent les devoirs de leur vocation et honorent la sainteté de leur caractère par une vie profane et déréglée.

Il faut, enfin, se souvenir que Dieu qui envoya tant de maux sur la Judée et qui fit venir contre ce pays-là des ennemis cruels et impitoyables peut encore traiter de la même manière les peuples et les églises coupables, mais que, s'il ne punit pas par ces calamités temporelles ceux qui l'offensent, ils n'échapperont pas pour tout cela à sa justice et qu'il y a d'autres peines qui sont beaucoup plus terribles que celles que Jérémie dénonçait aux Juifs dans ce chapitre.

(a) v10 : Ésaïe 56.11 ; Jérémie 6.13
(b) v14 : Jérémie 9.15 et 23.15
(c) v15 : Jérémie 14.19
(d) v16 : Sus 4.15
(e) v22 : Jérémie 46.11

(1) v16 : Voyez la note sus 4.15.

Chapitre IX

Jérémie gémit sur la ruine des Juifs et sur leurs crimes qui étaient l'adultère, le mensonge, la tromperie, la cruauté et d'autres péchés semblables, versets 1-9.

Il dit que Jérusalem et tout le pays de Juda allaient être réduits en désert et dans un état tout à fait lamentable parce que les Juifs avaient abandonné la loi et le service de Dieu et il exhorte les habitants du pays à pleurer les calamités qui allaient tomber sur eux, versets 10-22.

Il leur déclare, enfin, que ni leur sagesse, ni leur force, ni leur circoncision, dont ils se glorifiaient, ne les garantiraient point de ces malheurs et qu'ils seraient traités comme les autres peuples, leurs voisins, versets 23-25.

PLÛT à Dieu [a] que ma tête fût réduite en eaux et que mes yeux fussent une vive fontaine de larmes et je pleurerais jour et nuit les blessés à mort de la fille de mon peuple !

2. Plût à Dieu que j'eusse au désert une cabane de voyageurs et j'abandonnerais mon peuple et je me retirerais d'avec eux ! Car ils sont tous des adultères et c'est une troupe de perfides.

3. Ils ont tendu leur langue comme un arc pour lancer des traits de mensonge et non de vérité, ils se sont fortifiés dans la terre, ils sont allé de malice en malice ils ne m'ont point connu, dit l'Éternel.

4. [b] Gardez-vous chacun de son ami et ne vous fiez à aucun de vos frères car tout frère fait métier de supplanter et tout ami agi frauduleusement.

5. Chacun se moque de son prochain et on ne dit point la vérité, ils ont formé leur langue à dire le mensonge, ils se fatiguent pour faire le mal.

6. Ta demeure est au milieu de la fraude et de la tromperie, ils refusent de me connaître dit l'Éternel.

7. C'est pourquoi ainsi a dit l'Éternel des armées : Voici, je m'en vais les fondre et je les éprouverai, car comment agirais-je envers la fille de mon peuple ?

8. [c] Leur langue est un trait lancé, elle prononce des fraudes, [d] chacun a la paix dans la bouche avec son prochain, mais dans son intérieur il lui dresse des embûches.

9. [e] Ne punirais-je point ces choses-là en eux, dit l'Éternel ? Mon âme ne se vengera-t-elle pas d'une telle nation ?

10. J'élèverai ma voix avec larmes et je ferai une lamentation sur les montagnes et une complainte sur les campagnes agréables, parce qu'elles ont été brûlées, de sorte qu'il n'y a personne qui y passe et on n'y entend plus le cri des troupeaux. Tant les oiseaux des cieux que le bétail s'en sont fuis et s'en sont allés.

11. Et je réduirai Jérusalem en monceaux de ruines, en repaires de dragons et je mettrai les villes de Juda en désolation, tellement qu'il n'y aura personne qui y habite.

12. Qui est l'homme sage qui entende ceci et à qui la bouche de l'Éternel ait parlé ? Qu'il fasse le rapport, savoir, pourquoi le pays est perdu et brûlé comme un désert, sans que personne y passe.

13. Et l'Éternel a dit : C'est parce qu'ils ont abandonné ma loi que je leur avait proposée et qu'ils n'ont pas écouté ma voix et qu'ils ne l'ont pas suivie,

14. Mais qu'ils ont marché après la dureté de leur cœur et après les bahalins, ce que leurs pères leur ont enseigné.

15. C'est pourquoi, ainsi a dit l'Éternel des armées, le Dieu d'Israël, [f] voici, je m'en vais donner à manger à ce peuple de l'absinte et je leur donnerai à boire de l'eau de fiel.

16. [g] Et je les disperserai parmi les nations qu'eux, ni leurs pères n'ont point connues et j'enverrai après eux l'épée jusqu'à ce que je les aies consumés.

17. Ainsi a dit l'Éternel des armées : Considérez et appelez des pleureuses afin qu'elles viennent et envoyez vers celles qui sont sages et qu'elles viennent.

18. Qu'elles se hâtent et qu'elles prononcent à haute voix une lamentation sur nous et que nos yeux se fondent en larmes et que nos paupières dégoutent en eaux.

19. Car une voix de lamentation a été ouïe de Sion : Comment avons-nous été détruits ? Nous sommes extrêmement confus, parce que nous avons abandonné le pays, parce que nos tentes ont été jetées par terre.

20. C'est pourquoi, vous femmes, écoutez la parole de l'Éternel et que votre oreille reçoive la parole de sa bouche et enseignez vos filles à lamenter et chacune sa compagne à faire des complaintes.

21. Car la mort est montée par nos fenêtres, elle est entrée dans nos palais pour exterminer les enfants du milieu des rues et les jeunes gens du milieu des places.

22. Dis, ainsi a dit l'Éternel, même les corps morts des hommes seront étendus comme du fumier sur le dessus des champs et comme une poignée d'épis après le moissonneur, que personne ne ramasse.

23. Ainsi a dit l'Éternel : [h] Que le sage ne se glorifie point dans sa sagesse et que le fort ne se glorifie point dans sa force et que le riche ne se glorifie point dans ses richesses,

24. Mais que celui qui se glorifie se glorifie en ce qu'il a d'intelligence et qu'il me connait et qu'il sait que je suis l'Éternel qui exerce la miséricorde et le jugement et la justice sur la terre, car je prends plaisir en ces choses-là, dit l'Éternel.

25. [1] Voici, les jours viennent, dit l'Éternel, que je punirai tout homme circoncis qui a le prépuce.

26. Égypte et Juda et Édom et les enfants de Hammon et Moab et tous ceux qui sont au bout et aux extrêmités du désert [2]. Car toutes les nations ont le prépuce et toute la maison d'Israël a le prépuce du cœur.

Réflexions

Il faut considérer sur ce chapitre

1. Que comme Jérémie pleurait et gémissait autrefois sur les crimes et la désolation des Juifs, de même tous ceux qui craignent le Seigneur, et principalement ses vrais ministres, sont touchés d'une amère douleur à la vue des péchés des hommes et des malheurs que ces péchés attirent sur eux.

2. Il faut remarquer que les Juifs s'étaient débordés à toutes sortes de crimes, que la perfidie, la tromperie, la dissimulation régnait parmi eux à un tel point que l'on ne pouvait se fier à personne, non pas même à ses plus proches, qu'ils s'adonnaient à l'impureté et qu'il n'y avait presque plus de connaissance, ni de crainte de Dieu à Jérusalem.

Quand la corruption est montée jusqu'à ce degré, un peuple ne saurait demeurer longtemps impuni. Et ce fut là ce qui attira les derniers effets de la colère de Dieu sur les Juifs, comme le marquent ces paroles :

Qui est l'homme sage qui entende ceci et qui demande pourquoi ce pays est réduit en désert ? Et le Seigneur a dit : C'est parce qu'ils ont abandonné ma loi que je leur ai donnée et qu'ils n'ont point écouté ma voix pour la suivre, mais qu'ils ont suivi la dureté de leur cœur.

La fin de ce chapitre nous enseigne que l'on ne doit point se glorifier dans sa propre sagesse, ni dans sa force, ni même dans les marques extérieurs de l'alliance divine, mais qu'il faut uniquement se glorifier en ce qu'on connaît Dieu et qu'on le craint. C'est ce qui est exprimé par ces paroles de Jérémie qui sont citées dans cette vue par Paul :

Que le sage ne se glorifie point dans sa sagesse, ni le fort dans sa force, ni le riche dans ses richesses, mais que celui qui se glorifie se glorifie dans le Seigneur.

Première épître aux Corinthiens 1.31.

(a) v1 : Ésaïe 22.4 ; Jérémie 4.19
(b) v4 : Michée 7.5-6
(c) v8 : Psaume 120.4
(d) v8 : Psaumes 12.3 et 28.3
(e) v9 : Jérémie 5.9 et 29.
(f) v15 : Jérémie 8.14 et 23.15
(g) v16 : Lévitique 26.33
(h) v23 : I Corinthiens 1.21 ; Ii Corinthiens 10.17

(1) v25 et 26 : Le sens de ces deux versets est que Dieu se proposait de punir tous les méchants, tant ceux qui pratiquaient la circoncision, savoir les Juifs, que ceux qui ne l'observaient pas. Les peuples qui sont ici nommés furent punis à peu près dans le même temps que les Juifs.

(2) v26 : D'autres traductions ont : Ceux qui se coupent l'extrêmité des cheveux ou qui les coupent en rond et qui habitent dans le désert. C'est ce que faisaient les Arabes dont il s'agit ici.

Chapitre X

Jérémie exhorte les Juifs à ne pas imiter la folie de ceux qui adoraient les astres et qui servaient des idoles qu'ils avaient eux-mêmes formées. Il oppose au néant des idoles la majesté du Dieu souverain qui est le créateur et le maître du monde, le bonheur qu'avait le peuple d'Israël de connaître le vrai Dieu et de lui appartenir, versets 1-16.

Ensuite, le prophète prédit que, parce que les Juifs avaient abandonné le Seigneur, ils allaient être désolés, cependant il prie Dieu de ne pas les châtier dans sa colère et de ne pas les détruire sans ressource, versets 17-25.

MAISON d'Israël, écoutez la parole que l'Éternel a prononcée contre vous.

2. Ainsi a dit l'Éternel : N'apprenez point les façons de faire des nations et ne craignez point les signes des cieux, parce que les nations les craignent,

3. Car les statuts des peuples ne sont que vanité. On coupe du bois dans la forêt pour le mettre en œuvre avec la hache,

4. Puis on l'embelli avec de l'argent et de l'or et on les fait tenir avec des clous et avec des marteaux afin qu'on ne les remue point.

5. Ils sont façonnés droits comme une palme et ils ne parlent point, on les porte par nécessité parce qu'ils ne peuvent pas marcher. Ne les craignez point, car ils ne font point de mal et aussi il n'est pas dans leur pouvoir de faire du bien.

6. [a] Il n'y en a point de semblable à toi, ô Éternel. Tu es grand et ton nom est grand en puissance.

7. [b] Qui ne te craindrait, ô Roi des nations ? Car cela t'appartient, parce que, parmi les plus sages des nations et dans tous leurs royaumes, il n'y en a pas de semblable à toi.

8. [c] Ils sont tous ensembles abrutis et devenus fous, le bois n'apprend que des vanités.

9. L'argent qui est étendu en lingots est apporté de Tarsçis et l'or d'Uphaz pour être mis en œuvre par un ouvrier et par les mains d'un fondeur, la pourpre et l'écarlate est leur vêtement, toutes ces choses sont l'ouvrage de gens habiles.

10. Mais l'Éternel est le Dieu de vérité, c'est le Dieu vivant et le Roi éternel, la terre sera ébranlée par sa colère et les nations ne pourront soutenir son indignation.

11. Vous leur direz ainsi : Les dieux qui n'ont point fait les cieux et la terre périront de dessus la terre et de dessous les cieux.

12. [d] Mais l'Éternel est celui qui a fait la terre par sa vertu et qui a établi le monde par sa sagesse et qui a étendu les cieux par son intelligence.

13. Sitôt qu'il fait entendre sa voix, les eaux tombent des cieux avec un grand bruit, il fait monter du bout de la terre les vapeurs, il tourne les éclairs en pluie et tire le vent hors de ses trésors.

14. [e] Tout homme est abruti par ce qu'il sait faire, tout fondeur est rendu honteux par les images taillées, car son image de fonte n'est que fausseté et il n'y a point de respiration en elles,

15. Elles ne sont que vanité et un ouvrage trompeur, elles périront au temps que Dieu les visitera.

16. Celui qui a pris Jacob pour sa portion n'est pas comme ces choses-là, car c'est celui qui a tout formé et Israël est la tribu de son héritage, son nom est l'Éternel des armées.

17. Toi qui habites en un lieu fort, ramasse du pays tes marchandises,

18. Car ainsi a dit l'Éternel : Voici, je m'en vais cette fois jeter bien loin, comme avec une fronde, les habitants du pays, je les réduirai à l'extrêmité, tellement qu'ils l'éprouveront.

19. Malheur à moi, diront-ils, à cause de ma froissure, ma plaie est douloureuse et moi j'ai dit : Quoi qu'il en soit, ceci est la peine de mon iniquité et je la porterai.

20. Ma tente est gâtée, tous mes cordages sont rompus, mes enfants sont sortis d'avec moi et ils ne sont plus. Il n'y a plus personne qui redresse ma tente et qui relève mes pavillons,

21. Car les pasteurs sont abrutis et n'ont point recherché l'Éternel. et parce qu'ils n'ont point eu d'intelligence, tous leurs troupeaux ont été dispersés.

22. Voici, un grand bruit s'entend de loin et un grand tumulte [f] de devers le pays d'Aquillon pour mettre les villes de Juda en désolation et en retraite de dragons.

23. Éternel, [g] je connais que la voie de l'homme ne dépend pas de lui et qu'il n'est pas au pouvoir de l'homme qui marche d'adresser ses pas.

24. [h] Ô Éternel, châtie-moi, toutefois par mesure, non pas en ta colère, de peur que tu ne me réduises à néant.

25. [i] Répands ta fureur sur les nations qui ne te connaissent point et sur les familles qui n'invoquent point ton nom, car elles ont dévoré Jacob, elles l'ont dévoré et l'ont consumé et elles ont mis sa demeure en désolation.

Réflexions

Ce chapitre traite de l'idolâtrie des païens.

On y voir l'extravagence de ceux qui adoraient les astres et les idoles de bois, d'or ou d'argent faites par les mains des hommes et qui, étant des choses mortes, ne pouvaient faire ni bien, ni mal. Jéremie disait tout cela aux Juifs pour leur donner de l'horreur de l'idolâtrie, pour leur faire sentir combien ils étaient coupables d'être tombés et pour empêcher qu'ils ne s'y laissent aller lorsqu'ils seraient dispersés parmi les peuples idolâtres.

Ces réflexions nous engagent à louer Dieu de ce qu'il nous a donné sa connaissance et à nous éloigner avec soin, non seulement de l'idolâtrie, mais aussi de tout ce qui en approche et de toutes sortes de croyances ou de pratiques supersticieuses et vaines.

2. L'opposition qui est faite ici de la majesté du Dieu tout-puissant qui a créé le monde et qui le gouverne, au néant et à l'impuissance des idoles, doit nous inspirer pour ce grand Dieu des sentiments de respect et de crainte que Jérémie exprime en disant :

Il n'y a personne qui te soit semblable, ô Seigneur. Tu est grand et ton nom est grand en puissance. Qui ne te craindrait, ô roi des nations, car cela t'appartient !

3. On voit ici que les Juifs furent désolés par les Babyloniens pour s'être détournés du service de Dieu et de la fidélité qu'ils lui devaient. Cette punition si sévère prouve que la colère de Dieu se répand sur ceux qui, après l'avoir connu, ne le glorifient pas comme ils le doivent.

Enfin, nous recueillons des dernières paroles de ce chapitre que Dieu châtie les hommes parce que ses châtiments leur sont nécessaires, mais qu'il ne le fait pas pour les perdre. Ainsi, nous devons nous soumettre humblement aux châtiments lorsque Dieu nous les dispense et nous borner toujours à cette prière du prophète :

Ô Seigneur, châtie-moi, toutefois par mesure, non point en ta colère, de peur que tu ne me réduises au néant.

(a) v6 : Psaume 86.8 et 10
(b) v7 : Apocalypse 15.4
(c) v8 : Ésaïe 41.29 ; Habacuc 2.18 ; Zacharie 10.2
(d) v12 : Genèse 1.6 ; Jérémie 51.15
(e) v14 : Jérémie 51.15
(f) v22 : Jérémie 1.15 et 5.15
(g) v23 : Proverbes 16.1 et 20.24
(h) v24 : Psaumes 6.1 et 38.1
(i) v25 : Psaume 79.6

Chapitre XI

Dieu met devant les yeux des Juifs l'alliance qu'il avait faite avec eux lorsque leurs pères sortirent d'Égypte et il leur reproche de l'avoir violée avec obstination, surtout par l'idolâtrie, versets 1-10.

2. Il leur fait dire que, pour les punir, il allait les accabler de fléaux et il défend à Jérémie de prier pour eux, versets 11-17.

3. Le prophète se plaint des habitants de Hanathoth, qui était la ville où il demeurait, parce qu'ils avaient voulu l'empêcher de leur parler et même lui ôter la vie, versets 18-23.

LA parole fut adressée à Jérémie par l'Éternel disant :

2. Écoutez les paroles de cette alliance et prononcez-les aux hommes de Juda et aux habitants de Jérusalem.

3. Et tu leurs diras : Ainsi a dit l'Éternel le Dieu d'Israël : [a] Maudit est l'homme qui n'écouteras pas les paroles de cette alliance,

4. Que je commandai à vos pères de garder au jour que je les retirai du pays d'Égypte, du fourneau de fer, en leur disant : [b] Écoutez ma voix et faites toutes les choses que je vous ai commandées et vous serez mon peuple et je vous serai Dieu,

5. [c] Afin que je ratifie le serment que j'ai fait à vos pères de leur donner un pays où coulent le lait et le miel, comme il paraît aujourd'hui. Et je répondis et je dis : Amen ! Ô Éternel.

6. Puis l'Éternel me dit : Crie toutes ces paroles par les villes de Juda et par les rues de Jérusalem en disant : Écoutez les paroles de cette alliance et observez-les,

7. Car j'ai sommé expressément vos pères depuis le jour que je les ai fis monter hors du pays d'Égypte jusqu'à aujourd'hui, me levant matin et les sommant et leur disant : Écoutez ma voix,

8. Mais ils ne l'ont pas écoutée et ils n'y ont point été attentifs, mais ils ont marché chacun suivant la dureté de leur mauvais cœur. C'est pourquoi j'ai fait venir sur eux tout ce que portent les paroles de cette alliance que je leur avait commandé de garder et qu'ils n'ont point gardée.

9. Et l'Éternel me dit : Il y a une conjuration entre les hommes de Juda et entre les habitants de Jérusalem.

10. Ils sont retournés aux iniquités de leurs ancêtres qui ont refusé d'écouter mes paroles et qui sont allés après d'autres dieux pour les servir. La maison d'Israël et la maison de Juda ont enfraint mon alliance que j'avais traitée avec leurs pères.

11. C'est pourquoi, ainsi a dit l'Éternel : Voici je m'en vais faire venir sur eux un mal duquel ils ne pourront sortir, [d] ils crieront vers moi, mais je ne les exaucerai point.

12. Et les villes de Juda et les habitants de Jérusalem s'en iront et crieront vers les dieux auxquels ils font leurs parfums, mais ils ne les délivreront point au temps de leur malheur.

13. [e] Car, ô Juda, tu as eu autant de dieux que de villes et toi Jérusalem tu as dressé autant d'autels aux choses infâmes que tu as de rues, des autels pour faire des parfums à bahal.

14. [f] Toi donc ne fais point de requête pour ce peuple-ci et ne jette point de cri et ne fais point de prière pour eux, car je ne les exaucerai point au temps qu'ils crieront vers moi à cause de leur malheur.

15. Qu'est-ce que celui que j'aimais fait dans ma maison en y commettant plusieurs crimes ? La chair sainte te sera enlevée et encore quand tu fais le mal, c'est alors que tu t'élèves.

16. L'Éternel t'avais appelé : *Un olivier verdoyant, beau et d'un beau fruit*, mais au bruit de sa parole il y a allumé le feu et ses branches ont été gâtées.

17. Car l'Éternel des armées, qui t'avait planté, a prononcé le mal contre toi à cause du mal que ceux de la maison d'Israël et de la maison de Juda ont commis contre eux-mêmes, jusqu'à m'irriter en faisant des parfums à bahal.

18. Et l'Éternel me l'a donné à connaître et je l'ai connu, alors tu m'a fait voir leurs entreprises.

19. Mais j'ai été comme un agneau ou comme un bœuf qu'on mène pour être égorgé et je n'ai point su qu'ils eussent fait contre moi quelque machination en disant : Détruisons l'arbre avec son fruit [1] et l'exterminons de la terre des vivants et qu'il ne soit plus fait mention de son nom.

20. Mais toi, Éternel des armées, qui juges justement [g] et qui sondes les reins et les cœurs, tu me feras voir la vengeance que tu feras d'eux, car je t'ai découvert ma cause.

21. C'est pourquoi ainsi a dit l'Éternel, touchant les gens de Hanathoth qui cherchent ta vie et qui disent : Ne prophétise plus au nom de l'Éternel et tu ne mourras pas par nos mains.

22. C'est pourquoi ainsi a dit l'Éternel des armées : Voici, je m'en vais les punir, leurs jeunes gens mourront par l'épée, leurs fils et leurs filles mourront par la famine.

23. Et il ne restera rien d'eux, car je ferai venir le mal sur les gens d'Hanathoth l'année de leur visitation.

Réflexions

La première instruction que ce chapitre nous donne c'est que Dieu maudit ceux qui ne gardent pas son alliance.

Nous devons penser que Dieu a traité avec nous une alliance bien plus excellente que celle qu'il avait avec les Juifs, que cette nouvelle alliance nous engage encore plus étroitement à écouter sa voix et à garder ce qu'il nous a commandé et qu'ainsi nous encourrons une malédiction bien plus sévère si nous ne l'observons pas.

Au reste, il faut se souvenir que l'on enfraint pas seulement l'alliance divine en servant les idoles, mais qu'on le fait aussi quand on viole les promesses qu'on a faites à Dieu et quand on détourne son cœur de lui pour le donner au monde.

2. Dieu se plaint dans ce chapitre qu'il y avait une conjuration parmi les habitants de Jérusalem contre lui et une obstination insurmontable dans le mal, ce qui l'irritait tellement qu'il ne voulait pas que Jérémie priât plus pour eux.

Quand la malice des hommes est parvenue jusqu'à ce degré-là, quand ils s'accordent pour irriter le Seigneur et que le mépris de ses lois est général, il ne les épargne plus et l'intercession des justes devient inutile.

L'on doit enfin considérer les menaces qui sont faites dans ce chapitre contre les Juifs et en particulier contre les gens d'Hanathoth qui ne voulaient pas souffrir que Jérémie leur parlât au nom du Seigneur et qui voulurent même le faire mourir.

C'est un grand péché que de rejeter la parole de Dieu, de refuser d'écouter ses fidèles serviteurs et de vouloir leur fermer la bouche et Dieu demandera compte de ce péché-là aux peuples et aux églises qui s'en rendent coupables. Cependant, les ministres du Seigneur, à l'exemple de Jérémie, ne doivent ni s'irriter, ni se rebuter lorsqu'ils rencontrent de semblables oppositions.

(a) v3 : Deutéronome 27.20 ; Galates 3.10
(b) v4 : Lévitique 26.3 et 12
(c) v5 : Deutéronome 7.12
(d) v11 : Proverbes 1.28 ; Ésaïe 1.15 ; Jérémie 14.12 ; Ézéchiel 8.18 ; Michée 3.4
(e) v13 : Jérémie 2.28
(f) v14 : Jérémie 7.16 et 14.11
(g) v20 : I Samuel 16.7 ; I Chroniques 28.9 ; Psaume 7.10 ; Jérémie 17.19 et 20.12 ; Apocalypse 2.23

(1) v19 : Hébreux : Corrompons du bois dans son pain. Ce qui signifie selon quelques-uns : Empoisonnons sa nourriture en mettant dans son pain d'un bois ou d'une plante qui le fasse mourir. C'est une plainte que Jérémie fait contre les gens de Hanathoth qui avaient conjuré sa mort.

Chapitre XII

Jérémie demande au Seigneur d'où vient que les Juifs impies qui rejetaient son ministère jouissaient encore de la prospérité, versets 1-4.

Dieu lui répond qu'il devait se préparer à éprouver encore plus de contradiction à Jérusalem, mais qu'il verrait l'effet de ses menaces, que les Juifs allaient être abandonnés et transportés dans un pays étranger d'où ils allaient pourtant revenir, versets 5-13.

Le Seigneur ajoute qu'il punirait aussi les nations voisines des Juifs à cause des maux qu'elles leur auraient faits, mais que si ces nations embrassaient le service du vrai Dieu, elles seraient réputées pour être aussi son peuple, versets 14-17.

ÉTERNEL, quand je contesterai avec toi, tu seras trouvé juste, cependant j'entrerai en contestation avec toi. [a] Pourquoi la voie des méchants a-t-elle prospéré et pourquoi ceux qui agissent très perfidement sont-ils en paix ?

2. Tu les as plantés et ils ont pris racine, ils s'avancent, même ils fructifient. Tu es près de leur bouche et loin de leurs pensées.

3. Mais toi, Éternel, [b] tu m'as connu, tu m'a vu et tu as sondé comment mon cœur est disposé envers toi, tu les traineras pour être égorgées et tu les prépareras le jour de la tuerie.

4. Jusqu'à quand la terre sera-t-elle dans le deuil et l'herbe des champs sèchera-t-elle à cause de la malice de ses habitants ? Les bêtes et les oiseaux sont défaillis quoi qu'ils eussent dit : On ne verra point notre fin.

5. Si tu as couru avec les gens de pied et qu'ils t'aient lassé, comment te mêleras-tu parmi les chevaux ? Et si tu n'est pas en assurance dans une terre de paix, que feras-tu lorsque le Jourdain sera enflé [1] ?

6. Certainement tes frères mêmes et la maison de ton père, ceux-là même agiront perfidement contre toi, eux-mêmes crieront après toi à plein gosier. Ne les crois pas, quand même ils te parleront amiablement.

7. J'ai abandonné ma maison, j'ai quitté mon héritage, j'ai livré ce que mon âme aimait le plus dans la main de ses ennemis.

8. Mon héritage m'a été comme un lion dans la forêt, il a jeté son cri contre moi, c'est pourquoi je l'ai pris en aversion.

9. Mon héritage me sera-t-il comme un oiseau de diverses couleurs [2] ? Les oiseaux tout autour ne sont-ils pas de lui ? Venez, assemblez-vous toutes les bêtes des champs, venez pour le dévorer.

10. Plusieurs bergers ont gâté ma vigne, ils ont foulé mon partage, ils ont réduit mon partage désirable en une solitude déserte.

11. On l'a réduit en désolation et il est tout désolé et en deuil devant moi. Toute la terre a été réduite en désolation parce qu'il n'y a personne qui pense à elle.

12. Les destructeurs sont venus sur tous les lieux élevés du désert, car l'épée de l'Éternel dévore depuis un pays jusqu'à l'autre, il n'y a point de paix pour qui que ce soit.

13. [c] Ils ont semé du froment et ils moissonneront des épines, ils se sont donné de la peine et ils n'y profiteront rien, vous serez frustrés de vos revenus par l'ardeur de la colère de l'Éternel.

14. Ainsi a dit l'Éternel contre tous mes mauvais voisins qui mettaient la main sur l'héritage que j'ai fais hériter à mon peuple d'Israël : [d] Voici, je m'en vais les arracher hors de leur pays et j'arracherai la maison de Juda du milieu d'eux.

15. Et il arrivera qu'après les avoir arraché, je me retournerai vers eux et j'aurai compassion d'eux et je les ferai retourner chacun à son héritage et chacun à sa terre.

16. Et il arrivera que s'ils prennent les voies de mon peuple pour jurer par mon nom d'Éternel, comme ils avaient enseigné à mon peuple à jurer par bahal, ils seront établis parmi mon peuple.

17. Mais s'ils n'écoutent point, j'arracherai entièrement une telle nation et la ferait périr, dit l'Éternel.

Réflexions

Ce que nous devons recueillir d'ici c'est

1. Qu'il ne faut jamais croire que les impies doivent demeurer impunis ou qu'ils soient véritablement heureux parce que Dieu les épargne quelque temps, ni que les menaces du Seigneur soient moins certaines parce qu'il diffère de les exécuter.

2. Que les serviteurs de Dieu ne doivent pas se décourager lorsqu'ils ont à essuyer les contradictions et les moqueries des méchants et que même ceux qui veulent s'acquitter de leur devoir avec intégrité doivent s'attendre à cela.

3. Que les menaces du Seigneur ont tôt ou tard leur effet et que ni l'alliance divine, ni l'amour qu'il a eu pour un peuple ne le mettent point à couvert de sa colère quand il la provoque par ses rébellions. Cela est marqué par ces paroles :

J'ai abandonné ma maison, j'ai livré ce que mon âme aimait le plus dans la main de ses ennemis.

4. Dieu fait connaître qu'il avait dessein de châtier premièrement son peuple et ensuite les nations voisines et même de recevoir ces nations idolâtres dans son alliance. Par là nous pouvons voir que Dieu est tout ensemble juste et miséricordieux, qu'il n'a point d'égard à l'apparence des personnes, qu'il regarde uniquement à l'intégrité et à la droiture. C'est ce qui a paru clairement après la venue de notre Seigneur Jésus-Christ dans la vocation des Gentils.

(a) v1 : Job 21.9 ; Habacuc 1.3
(b) v3 : Psaume 17.3
(c) v13 : Lévitique 26.16 ; Deutéronome 28.38
(d) v14 : Deutéronome 30.3 ; Jérémie 32.37

(1) v 5 : Dieu avertit Jérémie qu'il devait s'attendre à de plus grands maux de la part des principaux de Jérusalem, ce qui lui arriva en effet comme on le voit dans la suite de ce livre.
(2) v9 : Ou un oiseau de proie, comme Job 28.7, Ésaïe 18.6 et 46.11.

Chapitre XIII

Le prophète représente aux Juifs par le moyen d'une ceinture pourrie qui n'était plus bonne à rien que l'alliance qu'ils avaient avec Dieu allait être rompue et qu'il allait les rejeter, versets 1-14.

Il exhorte le peuple et surtout le roi et les grands à s'humilier avant que la ruine arrivât, versets 15-18.

Il déplore cette ruine et il leur déclare que c'était leur endurcissement insurmontable qui allait l'attirer sur eux, versets 19-27.

AINSI m'a dit l'Éternel : Va et achète-toi une ceinture de lin et mets-la sur tes reins et ne la lave pas dans l'eau.

2. J'achetai donc une ceinture selon la parole de l'Éternel et je la mis sur mes reins.

3. Et la parole de l'Éternel me fut adressée pour la seconde fois et il me dit :

4. Prends la ceinture que tu as achetée qui est sur tes reins et te lève et t'en va vers l'Euphrate [1] et là, cache-la dans le trou d'un rocher.

5. Je m'en allai donc et je la cachai dans l'Euphrate comme l'Éternel m'avait commandé.

6. Et il arriva plusieurs jours après que l'Éternel me dit : Lève-toi et t'en va vers l'Euphrate et reprends de là la ceinture que je t'avais commandé d'y cacher.

7. Et je m'en allai vers l'Euphrate et je creusai et je pris la ceinture du lieu où je l'avais cachée, et voici, la ceinture était pourrie, tellement qu'elle n'était plus bonne à rien.

8. Alors la parole de l'Éternel me fut adressée et il me dit :
9. Ainsi a dit l'Éternel, je ferai ainsi pourrir l'orgueil de Juda et le grand orgueil de Jérusalem,
10. De ce peuple très méchant qui refuse d'écouter mes paroles et qui marchent suivant la dureté de leur cœur et qui vont après d'autres dieux pour les servir et pour se prosterner devant eux, tellement que ce peuple sera comme une ceinture qui n'est bonne à rien.
11. Car comme une ceinture est jointe sur les reins d'un homme, ainsi j'avais joint à moi toute la maison d'Israël et toute la maison de Juda, dit l'Éternel, afin qu'ils fussent mon peuple, mon renom, ma louange et ma gloire, mais ils ne m'ont point écouté.
12. Tu leur diras donc cette parole-ci : Ainsi a dit l'Éternel, le Dieu d'Israël : Tout vaisseau sera rempli de vin. Et ils te diront : Ne savons-nous pas bien que tout vaisseau sera rempli de vin ?
13. Mais tu leur diras : Ainsi a dit l'Éternel : Voici, je m'en vais remplir d'ivresse tous les habitants de ce pays et les rois qui sont assis sur le trône de David et les sacrificateurs et les prophètes et tous les habitants de Jérusalem.
14. Et je les briserai l'un contre l'autre, les pères et les enfants ensemble, dit l'Éternel, je n'en aurai point de compassion, je ne les épargnerai point et je n'en aurai point de pitié pour ne pas les détruire.
15. Écoutez et prêtez l'oreille, ne vous élevez point, car l'Éternel a parlé.
16. Donnez gloire à l'Éternel votre Dieu avant qu'il fasse venir les ténèbres et avant que vos pieds bronchent sur les montagnes obscures ; vous attendiez la lumière, mais il la changera en une ombre de la mort et il la réduira en obscurité.
17. Que si vous n'écoutez pas ceci, mon âme pleurera en secret à cause de votre orgueil, [a] mon œil versera beaucoup de larmes, même il se fondra en larmes parce que le troupeau de l'Éternel aura été emmené prisonnier.
18. Dis au roi [2] et à la reine : Humiliez-vous et abaissez-vous, car la couronne de votre gloire est tombée de dessus vos têtes.
19. Les villes du Midi sont fermées et il n'y a personne qui les ouvre, tout Juda est transporté, il est entièrement transporté.
20. Levez vos yeux et voyez ceux qui viennent de l'Aquillon ; où est le parc qui t'a été donné et ton magnifique troupeau ?
21. Que diras-tu quand il te punira ? C'est toi qui leur a appris à être chefs au dessus de toi, les douleurs ne te saisiront-elles pas comme elles saisissent une femme qui enfante ?
22. Que si tu dis en ton cœur : Pourquoi ceci m'est-il arrivé ? C'est à cause de la grandeur de ton iniquité que les pans de tes habits ont été troussés et que tes pieds ont été souillés.
23. Un More changerait-il sa peau et un léopard ses taches ? Pourriez-vous aussi faire quelque bien, vous qui n'avez appris qu'à faire mal ?
24. C'est pourquoi je les disperserai comme du chaume qui est emporté par le vent du désert.
25. C'est ici ton sort et la portion que je t'ai assignée, dit l'Éternel, parce que tu m'as oublié et que tu as mis ta confiance dans le mensonge.
26. J'ai même aussi troussé les pans de tes habits sur ton visage et ta honte paraîtra.
27. Tes adultères et tes hennissements et l'énormité de tes prostitutions est sur les collines et les champs : j'ai vu tes abominations. Malheur à toi Jérusalem ! Ne seras-tu point nettoyée ? Jusqu'à quand cela durera-t-il ?

Réflexions

Les instructions que ce chapitre nous présente sont celles-ci :

1. Que l'alliance que nous avons avec Dieu nous procure de grands avantages et qu'elle nous unit à lui très étroitement, mais que s'il nous arrive de l'enfreindre, comme les Juifs le firent, elle nous deviendra inutile.

2. Que quand Dieu fait entendre ses menaces, il faut s'humilier et que comme les grands sont ordinairement les principaux auteurs de la corruption des peuples et des malheurs qui la suivent, il est juste qu'ils travaillent par leur humiliation à détourner la colère du Ciel. C'est la réflexion qu'il faut faire sur ce que Jérémie exhortait, non seulement le peuple, mais le roi et la reine, à donner gloire à Dieu et à s'humilier avant que les ténèbres vinssent sur eux.

3. Les larmes que Jérémie répandait sur l'obstination des Juifs et sur leurs malheurs font voir que, quand l'endurcissement des hommes est irrémédiable, les gens de bien et en particulier les ministres du Seigneur ne peuvent faire autre chose que d'en gémir et de déplorer le malheur de ceux qui périssent.

4. L'on doit bien considérer ces paroles :

Un More changerait-il sa peau et un léopard ses taches ? Comment pourriez-vous faire le bien vous qui n'avez appris qu'à faire le mal ?

Ce reproche qui décrit l'étrange endurcissement des Juifs nous apprend qu'en résistant à la grâce de Dieu et en s'habituant au péché on tombe dans un degré de corruption d'où il est très difficile de revenir et d'où plusieurs ne reviennent jamais.

(a) v17 : Lamentations 1.2 et 16

(1) v4 : Comme l'Euphrate était fort éloigné de Jérusalem, on croit que ceci se passa en vision. D'autres veulent que le prophète fit ce voyage. Il y en a qui prétendent que le mot hébreux Phérath marque Ephrat proche de Jérusalem.

(2) v18 : Au roi Joakim qui devait être transporté à Babylone avec la reine. Voyez II Rois 24.8-15.

Chapitre XIV

L'occasion de la prophétie qui est contenue dans ce chapitre fut une grande sécheresse que Dieu avait envoyée sur la Judée et de laquelle Jérémie fait la description. Dans ce temps fâcheux, il prie pour apaiser la colère de Dieu et pour obtenir de la pluie, versets 1-9.

Mais Dieu lui dit que ses prières étaient inutiles, aussi bien que les jeûnes et les prières des Juifs, qu'ils allaient être exterminés par tous ses fléaux et que les faux prophètes, qui leur promettaient la prospérité, seraient confondus et enveloppés dans cette ruine générale, versets 10-18.

Cependant le prophète supplie le Seigneur de pardonner aux Juifs et de ne pas les abandonner dans cette extrêmité, versets 19-22.

LA parole de l'Éternel qui fut adressée à Jérémie à l'occasion d'une sécheresse.

2. La Judée a été dans le deuil et ses portes sont dans un pitoyable état, ils sont tous noircis sur la terre et le cri de Jérusalem est monté au Ciel.

3. Et les grands d'entre eux ont envoyé les petits chercher de l'eau, ils sont allés aux citernes et n'y ont point trouvé d'eau, ils s'en sont retournés leurs vaisseaux vides, ils ont été rendus honteux et confus et ils ont couvert leur tête,

4. Parce que la terre est crevassée à cause qu'il n'y a point eu de pluie au pays ; les laboureurs ont été rendus honteux et ont couvert leur tête.

5. Même la biche a fait son faon à la campagne et l'a abandonné parce qu'il n'y a point d'herbe.

6. Et les ânes sauvages se sont tenus sur les lieux élevés, ils ont attiré le vent comme les dragons [1] ; les yeux se sont affaiblis parce qu'il n'y a point d'herbe.

7. Éternel, si nos iniquités rendent témoignage contre nous, agi à cause de ton nom, car nos rébellions sont multipliées, c'est contre toi que nous avons péché.

8. Toi qui est dans l'attente d'Israël et son libérateur, pourquoi serais-tu dans le pays comme un étranger qui se détourne pour passer la nuit ?

9. Pourquoi serais-tu comme un homme étonné et comme un homme fort qui ne peut délivrer ? Or tu es au milieu de nous, ô Éternel, et ton nom est réclamé sur nous, ne nous abandonne point.

10. Ainsi a dit l'Éternel à ce peuple : Parce qu'ils ont aimé à aller ainsi çà et là et qu'ils n'ont point retenu leurs pieds, l'Éternel n'a point pris plaisir en eux, mais maintenant il se souviendra de leurs iniquités, ils punira leurs péchés.

11. Puis l'Éternel me dit : [a] Ne fais point de requête pour ce peuple.

12. Quand ils jeûneront, je n'exaucerai point leur cri et quand ils offriront des holocaustes et des oblations, je n'y prendrai point de plaisir, mais je les consumerai par l'épée et par la famine et par la mortalité.

13. Et je dis : Ha, ha, Seigneur Éternel ! Voici les prophètes leur disent : Vous ne verrez point l'épée et vous n'aurez point de famine, mais je vous donnerai une paix assurée dans ce lieu-ci.

14. Et l'Éternel me dit : Ce que ces prophètes prophétisent en mon nom n'est que mensonge, [c] je ne les ai point envoyé et ne leur ai point donné de charge et ne leur ai point parlé, ils vous prophétisent des visions de mensonge, de divination, de néant et la tromperie de leur cœur.

15. C'est pourquoi, ainsi a dit l'Éternel touchant les prophètes qui prophétisent en mon nom, lesquels toutefois je n'ai point envoyés, et qui disent : L'épée, ni la famine ne seront point dans ce pays-ci, ces prophètes-là seront consumés par l'épée et par la famine.

16. Et le peuple auquel ils ont prophétisé sera jeté par les rues de Jérusalem à cause de la famine et de l'épée et il n'y aura personne qui les ensevelisse, tant eux que leurs fils et leurs filles, et je répandrai sur eux leur méchanceté.

17. Tu leur diras donc cette parole : [d] Que mes yeux se fondent en larmes nuit et jour et qu'ils ne cessent point, car la vierge fille de mon peuple a été accablée d'une grande ruine, la plaie en est fort douloureuse.

18. Si je sors aux champs, voici des blessés à mort par l'épée et si j'entre dans la ville, voici des gens qui meurent de faim, même le prophète et le sacrificateur ont couru par le pays et ne savent où ils en sont.

19. Aurais-tu entièrement rejeté Juda et ton âme aurait-elle Sion en horreur ? Pourquoi nous as-tu frappé en sorte qu'il n'y a point de guérison ? [e] On attend la paix et il n'y a rien de bon et le temps de la guérison et voici le trouble.

20. Éternel, nous reconnaissons notre méchanceté et l'iniquité de nos pères, car [f] nous avons péché contre toi.

21. À cause de ton nom, ne nous rejette point et n'expose point à l'opprobre le trône de ta gloire. Souviens-toi de ton alliance avec nous et ne la romps point.

22. Y en a-t-il parmi les divinités des nations qui fassent pleuvoir et qui fassent que les cieux donnent la menue pluie ? N'est-ce pas toi, Éternel notre Dieu, qui le feras ? C'est pourquoi nous espérons en toi, car c'est toi qui as fait toutes ces choses-là.

Réflexions

Nous devons apprendre d'ici ces quatres choses.

1. Que comme Dieu envoya une sécheresse et une famine sur la Judée pour avertir les Juifs qu'il était irrité contre eux et que bientôt il viendrait les détruire, il faut regarder ces sortes de calamités temporelles comme des signes de la colère céleste et des invitations à la repentance.

2. Que le devoir des conducteurs de l'église et de tous ses vrais membres est de travailler par leurs prières, à l'imitation de Jérémie, à prévenir et à détourner les jugements de Dieu ou à les modérer s'ils ne peuvent pas les détourner tout à fait.

3. Que le zèle et l'intercession des justes, non plus que les jeûnes d'un peuple impénitent et obstiné ne sauraient éloigner la colère de Dieu. Le Seigneur le déclare lui-même lorsqu'il dit au prophète :

Ne fais point de requête pour ce peuple, quand ils jeûneront et qu'ils prieront, je n'exaucerai point leur cri,

et en ajoutant que les Juifs seraient consumés, non seulement par la sécheresse et par la famine, mais aussi par la guerre et la mortalité.

Enfin, les ministres de la religion doivent bien considérer ce que Dieu dit ici du crime et de la punition de ces faux prophètes qui promettaient la paix au peuple de Jérusalem dans le temps que sa ruine approchait, afin qu'il ne leur arrive jamais de flatter les hommes et d'entretenir la sécurité des pécheurs, mais qu'ils disent toujours avec sincérité et avec zèle ce que Dieu leur commande de dire. Cela montre aussi que le peuple doit écouter ceux qui annoncent la volonté du Seigneur sans déguisement et sans flatterie.

(a) v11 : Jérémie 7.16 et 11.14 ; Exode 32.10
(b) Dans la marge du verset 12 : Proverbe 1.28 ; Ésaïe 1.15 ; Jérémie 11.11 ; Ézéchiel 8.18 ; Michée 3.4
(c) v14 : Jérémie 23.11, 27.15 et 29.8-9
(d) v17 : Lamentations 1.16 et 2.18
(e) v19 : Jérémie 8.15
(f) v20 : Psaume 106.6 ; Daniel 9.8

(1) v6 : Certains animaux qui sont dans des pays secs er brûlants se désaltèrent en attirant et en recevant un vent frais dans leur bouche.

Chapitre XV

Dieu continue à déclarer à Jérémie, qui avait intercédé pour les Juifs, que ses prières ne seraient point exaucées, que leur ruine était résolue parce qu'ils avaient abandonné Dieu et qu'ils allaient être livrés à leurs ennemis qui les détruiraient, aux bêtes et aux oiseaux qui les dévoreraient, versets 1-9.

Le prophète se plaint des traverses qu'il souffrait de la part des Juifs parce qu'il les menaçaient des jugements de Dieu, mais le Seigneur le console et l'assure de sa protection, versets 10-21.

ET l'Éternel me dit : Quand Moïse et Samuel se tiendraient devant moi, je n'aurais pourtant point d'affection pour ce peuple, chasse-les de devant ma face et qu'ils sortent.

2. Que s'ils te disent : Où sortirons-nous ? Tu leur répondras : Ainsi a dit l'Éternel [a] : Ceux qui sont destinés à la mort, à la mort ; et ceux qui sont destinés à l'épée, à l'épée ; et ceux qui sont destinés à la famine, à la famine ; et ceux qui sont destinés à la captivité, à la captivité.

3. J'enverrai aussi sur eux quatre sortes de fléaux, dit l'Éternel, savoir l'épée pour tuer, et les chiens pour traîner, et les oiseaux des cieux et les bêtes de la terre pour dévorer et pour détruire.

4. Et je les livrerai à être agités par tous les royaumes de la terre à cause [b] de Manassé fils d'Ézéchias, roi de Juda et des choses qu'il a faites à Jérusalem.

5. Car qui serait ému de compassion envers toi, ô Jérusalem, ou qui viendrait s'affliger avec toi, ou qui se détournerait pour s'informer de ta prospérité ?

6. Tu m'a abandonné, dit l'Éternel, et tu t'en es allée en arrière, c'est pourquoi j'étendrai ma main sur toi et je te détruirai, je suis las de me repentir.

7. Je les vannerai avec un van jusqu'aux extrêmités du pays, j'ai désolé et j'ai fait périr mon peuple et ils ne se sont point détournés de leur voie.

8. J'ai multiplié ses veuves plus que le sable de la mer, j'ai fait venir contre eux et sur les mères celui que j'ai choisi pour les détruire en plein midi, j'ai fait tomber subitement sur elle l'ennemi et la frayeur.

9. [c] Celle qui en avait enfanté sept est devenue languissante, elle a rendu l'esprit, son soleil lui est couché pendant qu'il était encore jour, elle a été rendue honteuse et confuse et je livrerai ceux qui resteront à l'épée à la vue de leurs ennemis, dit l'Éternel.

10. [1] Malheur à moi, ô ma mère, de ce que tu m'as mis au monde pour être un homme exposé à la contradiction et à la dispute dans ce pays ! Je n'ai rien prêté et je n'ai rien emprunté et cependant chacun me maudit.

11. Alors l'Éternel me dit : Ce qui te reste ne sera-t-il pas heureux [2] ? Et ne ferai-je pas que l'ennemi te préviendra au temps de la calamité et au temps de la détresse ?

12. Le fer brisera-t-il le fer de l'Aquilon et l'acier [3] ?

13. [d] Je livrerai au pillage, sans en faire prix, tes richesses et tes trésors et cela à cause de tous tes péchés et même par toutes tes contrées.

14. Et je ferai passer tes ennemis par un pays que tu ne connais pas, car le feu de ma colère jette des flammes, il sera embrasé sur vous.

15. Éternel, tu le connais [4], souviens-toi de moi, visite-moi et me défends contre ceux qui me persécutent, ne m'enlève pas en différant ta colère, prends connaissance des opprobres que je souffre pour l'amour de toi.

16. Dès que j'ai trouvé tes paroles, [e] je les ai aussitôt mangées [5] et ta parole a été la joie et l'allégresse de mon cœur, car ton nom est réclamé sur toi, ô Éternel Dieu des armées !

17. [f] Je ne me suis point assis dans les conseils secrets des moqueurs et ne m'y suis point réjoui, mais je me suis tenu assis tout seul à cause de ta main parce que tu m'a rempli d'indignation.

18. [g] Pourquoi ma douleur est-elle continuelle et pourquoi ma plaie est-elle sans espérance ? Elle a refusé d'être guérie ; serais-tu à mon égard comme des eaux qui trompent et qui ne durent pas ?

19. [6] C'est pourquoi, ainsi m'a dit l'Éternel : Si tu te tournes vers moi, je te ramènerai et tu subsisteras devant moi et si tu sépares ce qui est précieux de ce qui est méprisable, tu seras ma bouche, ils se tourneront vers toi et tu ne te tourneras pas vers eux.

20. Et je te ferai être à ce peuple une muraille d'acier bien forte, ils combattront contre toi, mais ils n'auront point le dessus de toi, car je suis avec toi pour te garantir et pour te délivrer, dit l'Éternel.

21. Et je te délivrerai de la main des méchants et je te rachèterai de la main des hommes violents.

Réflexions

Nous devons recueillir d'ici ces trois instructions.

La première, que quoi que les personnes pieuses soient très agréables à Dieu et que leurs prières soient d'une grande efficace, ils ne peuvent rien obtenir en faveur de ceux dont l'endurcissement est désespéré. Dieu déclare cela de la manière la plus forte en disant à Jérémie que quand Moïse et Samuel, qui avaient autrefois détourné sa colère de dessus le peuple d'Israël par leur intercession, le prieraient pour les Juifs, il n'y aurait aucun égard.

La seconde instruction est que la punition des pécheurs, quelque sévère qu'elle soit, est si juste qu'ils ne méritent pas qu'on les plaigne, cela est exprimé par ces mots :

Qui est-ce qui serait ému de compassion envers toi, ô Jérusalem, ou qui voudrait s'affliger avec toi, puisque tu m'as abandonné ?

Les ministres de Jésus-christ voient par l'exemple de Jérémie qu'ils sont souvent appelés à dire aux hommes des choses dures et fâcheuses et que cela peut les exposer à la haine des méchants, mais qu'ils doivent pourtant toujours suivre les ordres que Dieu leur donne et se conserver purs au milieu de la corruption générale, moyennant quoi ils peuvent s'assurer que l'assistance de Dieu ne leur manquera jamais.

(a) v2 : Zacharie 11.9 ; Jérémie 43.11
(b) v4 : II Rois 21.11
(c) v9 : Jérémie 17.3
(d) v13 : Deutéronome 32.22
(e) v16 : Ézéchiel 3.3 ; Apocalypse 10.9
(f) v17 : Psaume 1.1
(g) v18 : Jérémie 30.15

(1) v10 : C'est une plainte de Jérémie et Dieu lui répond dans le verset suivant.
(2) v11 : C'est-à-dire : ne seras-tu pas heureux dans la suite ? Les Caldéens eurent de grands égards pour Jérémie lorsque Jérusalem fut prise. Voyez sous 39.11 et 40.2
(3) v12 : Les Juifs avec toute leur malice ne pourront nuire à Jérémie. Voyez sus 1.18 et sous verset 20.
Ou selon d'autres, les Juifs ne pourront résister aux Babyloniens qui seront plus forts qu'eux.
(4) v15 : C'est Jérémie qui parle.
(5) v16 : Voyez sur cette façon de parler Ézéchiel 2.8 et 3.1-2.
(6) v19 : Dieu répond à Jérémie.

Chapitre XVI

Dieu, pour apprendre aux Juifs et à Jérémie que la Judée était menacée des derniers malheurs, lui défend de se marier et de se rencontrer dans aucune maison de deuil pour consoler ceux qui seraient affligés, non plus que dans aucun festion, versets 1-9.

Il lui dit que les crimes des Juifs et leur prodigieux endurcissement leur attireraient tous ces maux, versets 10-13.

Il promet cependant de les faire revenir du pays d'Aquilon, c'est-à-dire de Babylone, après qu'ils auraient porté la peine de leurs péchés, versets 14-21.

PUIS la parole de l'Éternel me fut adressée et il me dit :

2. Tu ne prendras point de femme et tu n'auras point de fils, ni de filles en ce lieu.

3. Car ainsi a dit l'Éternel touchant les fils et les filles qui naîtront en ce lieu et touchant leurs mères qui les auront enfantés et touchant les pères qui les auront engendrés en de pays,

4. Ils mourront de maladies langoureuses, [a] ils ne seront point pleurés et ils ne seront point ensevelis, mais ils seront sur le dessus de la terre comme du fumier et ils seront consumés par l'épée et par la famine et leurs corps morts serviront de viande aux oiseaux des cieux et aux bêtes de la terre.

5. Même, ainsi a dit l'Éternel, n'entre point dans aucune maison de deuil et ne va point pour pleurer, ni pour t'affliger pour eux, car j'ai retiré de ce peuple-ci, dit l'Éternel, ma paix, la bonté et les compassions.

6. Et les grands et les petits mourront en ce pays, ils ne seront point ensevelis et on ne les pleurera point et personne ne se fera aucune incision, ni ne se rasera pour eux.

7. On ne fera point de repas pour le deuil, ni pour consoler quelqu'un à cause d'un mort et on ne leur donnera point à boire de la coupe de consolation pour leur père ou pour leur mère.

8. Tu n'entreras non plus en aucune maison de festin pour t'asseoir avec eux, pour manger ou pour boire,

9. Car ainsi a dit l'Éternel des armées, le Dieu d'Israël : Voici, je m'en vais faire cesser de ce lieu devant vos yeux et en vos jours la voix de joie et la voix d'allégresse, la voix de l'époux et la voix de l'épouse.

10. [c] Et il arrivera que quand tu auras prononcé à ce peuple-ci toutes ces paroles-là, ils te diront : Pourquoi l'Éternel a-t-il prononcé tout ce grand mal contre nous ? Et quelle est notre iniquité et quel est notre péché que nous avons commis contre l'Éternel notre Dieu ?

11. Et tu leur diras : Parce que vos pères m'ont abandonnés, dit l'Éternel, et sont allés après d'autres dieux et les ont servis et se sont prosternés devant eux et qu'ils m'ont abandonné et n'ont point gardé ma loi,

12. Et [e] vous avez encore fait pis que vos pères, car voici, chacun de vous marche après la dureté de son cœur méchant afin de ne me point écouter.

13. C'est pourquoi [f] je vous transporterai de ce pays en un pays que vous n'avez point connu, ni vous, ni vos pères et là vous servirez jour et nuit à d'autres dieux parce que je ne vous aurai point fait de grâce.

14. [g] C'est pourquoi voici, les jours viennent, dit l'Éternel, qu'on ne dira plus : L'Éternel est vivant qui a fait remonter les enfants d'Israël hors du pays d'Égypte,

15. Mais on dira : L'Éternel est vivant qui a fait remonter les enfants d'Israël du pays de l'Aquillon et de tous les pays auxquels il les avait chassés, car je les ramènerai dans leur pays que j'avais donné à leurs pères.

16. Voici, je m'en vais mander à plusieurs pêcheurs [1], dit l'Éternel, et ils pêcheront et après cela,

je m'en vais mander à plusieurs chasseurs qui les chasseront par toutes les montagnes et par tous les côteaux et par tous les trous des rochers,

17. Car [h] mes yeux sont sur toute leur conduite, qui n'est point cachée devant moi, ni leur iniquité n'est point couverte devant mes yeux.

18. Mais je leur rendrai premièrement au double la peine de leur iniquité et de leur péché, parce qu'ils ont souillé mon pays par les cadavres puants de leurs infamies [2] et parce qu'ils ont rempli mon héritage de leurs abominations.

19. Éternel qui est ma force et ma puissance et mon refuge au jour de la détresse, les nations viendront à toi des bouts de la terre et elles diront : Quoi qu'il en soit, nos pères n'ont possédé que le mensonge et la vanité et des choses auxquelles il n'y a point d'utilité.

20. L'homme se fera-t-il lui-même des dieux lesquels ne sont pas dieux ?

21. C'est pourquoi voici, je leur ferai connaître cette fois, je leur ferai connaître ma force et ma puissance et ils sauront que mon nom est l'Éternel.

Réflexions

Si Dieu défendit à Jérémie de se marier, d'entrer dans les maisons de deuil et de se trouver à aucun festin, c'était afin que cette conduite du prophète frappât davantage les Juifs et leur fit comprendre que le temps de leur désolation était venu, que les enfants qui naîtraient seraient exposés à toutes sortes de maux et feraient une fin tragique, que les morts ne seraient ni ensevelis, ni pleurés et que ce peuple n'aurait bientôt plus aucun sujet de se réjouir.

Sur cela nous devons remarquer que dans les temps de calamité, Dieu veut qu'on s'humilie, qu'on donne des marques de sa douleur et qu'on s'abstienne même de ce qui pourrait être permis en d'autres temps.

2. Dieu déclare formellement ici que tous ces maux viendraient sur les Juifs parce qu'ils l'avaient abandonné et qu'ils avaient même fait pis que leurs pères, que ses yeux étaient sur toute leur conduite et qu'il leur rendrait au double ce que leurs péchés méritaient.

Cela marque bien clairement que Dieu est juste, qu'il voit et qu'il connait toutes les actions des hommes et que quand ils aggravent leurs péchés, ils l'obligent à en faire la vengeance.

3. On voit cependant dans ce chapitre que Dieu conservait encore pour les Juifs des sentiments d'amour puisqu'il voulait faire cesser leur captivité et les faire remonter du pays de Babylone après qu'il les aurait châtiés pour les retirer de leurs égarements.

Dieu en use de la sorte envers les hommes et s'il leur envoie des maux pour les punir, il ne les rejette pas tout à fait et il pardonne toujours à ceux qui profitent de ses châtiments.

(a) v4 : Jérémie 25.33
(b) Dans la marge du verset 4 : Jérémie 7.33 et 34.20
(c) Dans la marge du verset 9 : Ésaïe 24.7-8 ; Jérémie 7.34 et 25.10 ; Ézéchiel 26.13
(d) v10 : Jérémie 5.19
(e) v12 : Jérémie 7.26
(f) v13 : Deutéronome 4.27 et 28.64-65
(g) v14 : Jérémie 23.7-8
(h) v17 : Job 34.21 ; Proverbes 5.21 ; Jérémie 32.19

(1) v16 : Ce sont les ennemis des Juifs que Dieu ferait venir contre eux pour les punir.
(2) v18 : Par les idoles.

Chapitre XVII

Jérémie dit aux Juifs que leurs péchés et surtout leur idolâtrie allaient causer leur ruine, que les hommes en qui ils se confiaient ne les garantiraient point et que pour être heureux il fallait se confier en Dieu seul qui sonde et qui connait les cœurs, qui est le juge de tous les hommes et qui est l'ennemi de l'injustice, versets 1-13.

Il se plaint des outrages qu'on lui faisait et il proteste qu'il n'avait point souhaité la destruction des Juifs et qu'il n'avait fait que leur dire ce que Dieu lui avait commandé de leur annoncer, versets 14-18.

Il exhorte le roi et le peuple à se repentir et principalement à empêcher que le jour du sabbat ne fût profané, leur promettant que s'ils le faisaient Dieu les bénirait et les menaçant de la destruction s'ils continuaient dans leurs rébellions, versets 19-27.

LE péché de Juda est écrit avec un burin de fer et une pointe de diamant, il est gravé sur la table de leur cœur et sur les cornes de leurs autels,

2. De sorte que leurs fils se souviendront de leurs autels et de leurs bocages auprès des arbres verdoyant sur les hautes collines.

3. J'exposerai au pillage ma montagne, la campagne, tes richesses, tous tes trésors, tes lieux élevés à cause du péché que tu as commis dans toutes tes contrées.

4. Et toi, tu laisseras reposer l'héritage que je t'avais donné et je ferai que tu serviras tes ennemis dans un pays que tu ne connais pas parce que vous avez allumé le feu de ma colère et il brûlera toujours.

5. Ainsi a dit l'Éternel : Maudit est l'homme qui se confie en l'homme et qui de la chair fait son bras et duquel le cœur se retire de l'Éternel,

6. Car il sera comme la bruyère dans une lande et il ne verra point venir le bien, mais il demeurera au désert dans des lieux secs, dans une terre salée et inhabitable.

7. [b] Béni soit l'homme qui se confie en l'Éternel et duquel l'Éternel est la confiance,

8. Car [c] il sera comme un arbre planté près des eaux et qui étend ses racines le long d'une eau courante, lequel, lorsque la chaleur viendra, ne la sentira point et sa feuille sera verte et il ne sera point en peine dans l'année de la sécheresse et il ne cessera point de porter du fruit.

9. Le cœur est trompeur et désespérément malin par dessus toutes choses, qui le connaîtra ?

10. [d] Je suis l'Éternel qui sonde les cœurs et qui éprouve les reins, même pour rendre à chacun selon son train et selon le fruit de ses actions.

11. Celui qui acquiert des richesses et non point avec droit est comme une perdrix qui couve ce qu'elle n'a point pondu, il les laissera au milieu de ses jours et à la fin il se trouvera que c'est un insensé.

12. Le lieu de notre sanctuaire est un trône de gloire, un lieu élevé dès le commencement.

13. Éternel qui es l'attente d'Israël, tous ceux qui t'abandonnent deviendront honteux et ceux qui se détournent de toi seront écrits sur la terre parce qu'ils ont abandonné la source des eaux vives, savoir l'Éternel.

14. Éternel, guéris-moi et je serai guéri, sauve-moi et je serai sauvé, car tu es ma louange.

15. Voici, ceux-ci me disent : Où est la parole de l'Éternel ? Qu'elle vienne présentement.

16. Mais je ne me suis point empressé pour n'être pas pasteur après toi [1] et je n'ai point désiré le jour de l'extrême affliction, tu le sais et ce qui est sorti de mes lèvres est droit devant toi.

17. Ne sois point un sujet d'effroi pour moi, tu es ma retraite au jour de l'affliction.

18. [f] Ceux qui me persécutent deviendront honteux et je ne serai point confus, ils seront épouvantés et je ne serai point effrayé, amène sur eux le jour du mal et frappe-les d'une double plaie.

19. Ainsi m'a dit l'Éternel : Va et tiens-toi debout à la porte des enfants du peuple par laquelle les rois de Juda entrent et par laquelle ils sortent et à toutes les portes de Jérusalem,

20. Et dis-leur : Écoutez la parole de l'Éternel, rois de Juda et vous tous les hommes de Juda et vous tous les habitants de Jérusalem qui entrez par ces portes.

21. Ainsi a dit l'Éternel : [g] Prenez garde à vos âmes et ne portez aucuns fardeaux au jour du sabbat et ne les faites point passer par les portes de Jérusalem.

22. Et ne tirez point hors de vos maisons aucun fardeau au jour du sabbat et ne faites aucune œuvre, mais sanctifiez le jour du sabbat comme [h] j'ai commandé à vos pères.

23. Mais ils ne m'ont pas écouté et n'ont point incliné leur oreille, mais ils ont raidi leur cou pour ne point écouter et pour ne point recevoir d'instruction.

24. Il arrivera donc, si vous m'écoutez attentivement, dit l'Éternel, pour ne faire passer aucun fardeau par les portes de cette ville au jour du sabbat et si vous sanctifiez le jour du sabbat, tellement que vous ne fassiez aucune œuvre en ce jour-là,

25. [i] Que les rois et les principaux, ceux qui sont assis sur le trône de David, entreront dans cette ville montés sur des chariots et sur des chevaux, eux et les principaux d'entre eux, les hommes de Juda et les habitants de Jérusalem et cette ville sera habitée à toujours.

26. On viendra aussi des villes de Juda et des environs de Jérusalem et du pays de Benjamin et de la campagne et des montagnes et de devers le Midi, on apporteraz des holocaustes, des sacrifices, des oblations et de l'encens, on apportera aussi des sacrifices d'actions de grâces dans la maison de l'Éternel.

27. Mais si vous ne m'écoutez pas pour sanctifier le jour du sabbat et pour ne porter plus aucun fardeau et n'en faire entrer aucun par les portes de Jérusalem au jour du sabbat, je mettrai le feu à ses portes et il consumera les palais de Jérusalem et il ne sera point éteint.

Réflexions

Les réflexions qu'il faut faire sur ce chapitre sont :

1. Que comme les Juifs furent abandonnés à leurs ennemis parce qu'ils avaient irrité le Seigneur, aussi Dieu fait tôt ou tard la punition des péchés de ceux qui l'offensent.

2. Que c'est en vain que l'on prétend trouver sa sûreté dans le secours des hommes lorsqu'on est pas bien avec Dieu et qu'en général ceux qui se confient dans les hommes et dans le bras de la chair sont maudits de Dieu, mais qu'il bénit ceux qui s'assurent sur lui et qu'il n'y a point d'état plus heureux, ni plus ferme que celui d'une personne qui se confie en Dieu et qui le craint.

3. Il faut faire une attention particulière sur ces paroles :

Le cœur de l'homme est rusé et malin par dessus toutes choses. Qui le connaîtra ? Je suis l'Éternel qui sonde les cœurs et les reins pour rendre à chacun selon ses œuvres.

Cela doit nous apprendre à nous défier de nous-mêmes, à tâcher de bien connaître notre cœur et à craindre Dieu dont la connaissance est infinie et qui est le juge de tous les hommes.

4. Ce chapitre nous enseigne que ceux qui acquièrent des richesses injustement ne les possèdent pas longtemps.

Enfin, les personnes publiques ont ici des leçons très importantes.

Les ministres du Seigneur doivent apprendre par ce qui arriva à Jérémie à ne pas trouver étrange si les méchants rejettent leur ministère, à s'en acquitter fidèlement et à être toujours animés de charité pour ceux à qui ils sont envoyés, quand même ils en seraient mal reçus.

Et les exhortations que Jérémie faisait aux rois et aux principaux touchant l'observation du sabbat montre que le devoir des princes et des magistrats est de garder ce que Dieu a ordonné, d'avoir son service en révérence et d'empêcher qu'il ne soit profané.

C'est là le moyen d'obtenir la faveur de Dieu, comme au contraire l'irréligion et l'impiété est ce qui prive les peuples et les états de sa protection.

(a) Dans la marge du verset 3 : Jérémie 15.13
(b) v7 : Psaumes 2.12 et 34.9 ; Proverbes 16.20 ; Ésaïe 30.18
(c) v8 : Psaume 1.3
(d) v10 : I Samuel 16.7 ; Psaume 7.10
(e) Dans la marge du verset 10 : Psaume 73.27 ; Ésaïe 1.28
(f) v18 : Psaumes 35.4 et 40.15

(g) v21 : Néhémie 13.19
(h) v22 : Exode 20.8, 23.12 et 3 ?.13 ; Ézéchiel 20.12
(i) v25 : Jérémie 22.4

(1) v16 : C'est-à-dire : pour éviter d'être prophète et de parler en ton nom.

Chapitre XVIII

Jérémie représente aux Juifs, par la comparaison d'un potier et de l'argile, que Dieu avait le pouvoir de les détruire à cause de leurs péchés et de les rétablir s'ils se convertissaient, versets 1-10.

Il les exhorte à cette conversion, les menaçant que, s'ils continuaient à oublier Dieu, ils seraient désolés, versets 11-17.

Enfin, il revient à se plaindre des complots que les Juifs avaient fait pour lui ôter la vie et il leur dénonce la vengeance du Seigneur, versets 18-23.

LA parole qui fut adressée par l'Éternel à Jérémie à qui il dit :

2. Lève-toi et descend dans la maison d'un potier et là je te ferai entendre mes paroles.

3. Je descendis donc dans la maison d'un potier et voici, il faisait son ouvrage étant assis sur sa selle.

4. Et le vaisseau qu'il faisait avec de l'argile qui était dans sa main fut gâté et il en refit de nouveau un autre vaisseau comme il lui sembla bon de le faire.

5. Alors la parole de l'Éternel me fut adressée et il me dit :

6. Maison d'Israël, [a] ne pourrai-je pas faire de vous comme ce potier a fait, dit l'Éternel ? Voici, comme l'argile est dans la main d'un potier, ainsi êtes-vous dans ma main, maison d'Israël.

7. Au moment que j'aurai parlé contre une nation et contre un royaume [b] pour l'arracher, pour le démolir et pour le détruire,

8. Si cette nation-là, contre laquelle j'aurai parlé, se détourne du mal qu'elle avait fait, je me repentirai aussi du mal que j'avais pensé de lui faire.

9. Et au moment aussi que j'aurai parlé d'une nation et d'un royaume pour l'établir et pour le planter,

10. Et qu'il fasse ce qui m'est désagréable de sorte qu'il n'écoute point ma voix, je me repentirai aussi du bien que j'avais dit que je lui ferais.

11. Parle donc maintenant aux hommes de Juda et aux habitants de Jérusalem et dis-leur : Ainsi a dit l'Éternel, voici je prépare du mal et je forme un dessein contre vous, [c] détournez-vous maintenant chacun de son mauvais train et amendez votre voie et vos actions.

12. Et ils ont répondu : Il n'y a plus d'espérance, c'est pourquoi nous suivrons nos pensées et chacun de nous fera selon la dureté de son mauvais cœur.

13. C'est pourquoi a dit l'Éternel : [d] Demandez maintenant aux nations : Qui a jamais entendu rien de pareil ? La vierge d'Israël a fait une chose très énorme.

14. La neige du Liban cessera-t-elle de couvrir les rochers de la campagne ? Abandonnera-t-on les eaux qui viennent de loin, qui sont fraîches et qui coulent ?

15. Cependant, mon peuple m'a oublié et il a fait des parfums à ce qui n'est que vanité, on les a fait broncher dans leurs voies pour les faire retirer des sentiers anciens afin de marcher dans les sentiers d'un chemin qui n'est point battu,

16. Pour mettre leur pays [e] en désolation et en opprobre perpétuel, tellement que quiconque passera par là en sera étonné et branlera la tête.

17. Je les disperserai devant l'ennemi, comme par le vent d'Orient, je leur montrerai la nuque du cou et non pas la face [1] au jour de leur calamité.

18. Et ils ont dit : Venez et faisons des machinations contre Jérémie, car [f] la loi ne se perdra point chez le sacrificateur, ni le conseil chez le sage, ni la parole chez le prophète. Venez et perçons-le de la langue et ne donnons point d'attention à aucun de ses discours.

19. Éternel, entends-moi et écoute la voix de ceux qui contestent contre moi.

20. Le mal sera-t-il rendu pour le bien ? Car ils ont creusé une fosse pour mon âme. Souviens-toi que je me suis présenté devant toi afin de prier pour leur bien et afin de détourner d'eux ta fureur.

21. C'est pourquoi [g] livre leurs enfants à la famine et fais couler leur sang à coup d'épée, que leurs femmes soient privées d'enfants et que leurs maris soient mis à mort et que leurs jeunes gens soient tués avec l'épée dans le combat.

22. Que le cri soit ouï de leurs maisons quand tu auras fait venir subitement des troupes contre eux parce qu'ils ont creusé une fosse pour me prendre et qu'ils ont caché des filets sous mes pieds.

23. Tu sais, Éternel, que leur dessein contre moi est de me mettre à mort, ne sois point appaisé sur leur iniquité et n'efface point leur péché de devant ta face, qu'ils soient renversés en ta présence, agi contre eux au temps de ta colère.

Réflexions

La comparaison d'un potier qui se lit dans ce chapitre ne signifie pas que Dieu ait créé des hommes pour les perdres, ni qu'il les rende malheureux par un simple effet de sa volonté, mais elle veut dire que les Juifs étaient entre les mains de Dieu et qu'il avait la puissance de les punir et ensuite de les rétablir tout de même qu'un potier qui, croyant faire un bon vaisseau, n'aurait pas réussi, pourrait en faire un autre avec la même terre. C'est ce que Dieu lui-même explique en disant que si un peuple dont il avait résolu la perte, venait à se convertir, il ne le détruirait pas et que si au contraire une nation à laquelle il avait résolu de faire du bien n'écoutait pas sa voix, il retirerait sa faveur de dessus cette nation-là. Il déclare de plus que, quoi qu'il eût menacé les Juifs, il leur pardonnerait encore et qu'il n'exécuterait

ses menaces qu'en cas qu'ils continuassent à suivre la dureté de leur cœur.

Cette doctrine est très importante et il paraît clairement de là que Dieu ne manque jamais de puissance, ni de bonté pour faire du bien aux hommes, qu'il est parfaitement juste envers eux et qu'il ne leur arrive de mal que celui qu'ils s'attirent eux-mêmes.

On voit dans le procédé impie des Juifs, qui complotaient pour faire mourir Jérémie, que ceux qui s'acquittent de leur devoir encourent quelquefois la haine des méchants.

Pour ce qui est des derniers versets de ce chapitre, où Jérémie semble faire des imprécations contre les Juifs, on ne doit pas entendre ce qu'il dit comme s'il eût souhaité leur ruine. Il paraît de tout ce livre et de cet endroit même qu'il avait prié pour eux et il prend Dieu à témoin dans le chapitre précédent qu'il n'avait point désiré leur calamité, mais ce sont des menaces qu'il leur fait de la part de Dieu en qualité de prophète pour marquer que leur ruine était inévitable et qu'ils allaient être accablés de toutes sortes de maux, eux et leurs enfants.

(a) v6 : Ésaïe 45.9 ; Romains 9.20
(b) v7 : Jérémie 1.10
(c) v11 : II Rois 17.13 ; Jérémie 7.3, 25.5 et 35.13
(d) v13 : Jérémie 2.10
(e) v16 : Jérémie 19.8, 49.13 et 50.13
(f) v18 : Malachie 2.7
(g) v21 : Psaume 109.10

(1) v17 : C'est-à-dire : je leur tournerai le dos.

Chapitre XIX

Le but de ce chapitre est de marquer que Dieu, pour punir les Juifs de leur idolâtrie et surtout de ce qu'ils avaient sacrifié leurs enfants à l'idole moloc, appelée autrement bahal, dans la vallée de Tophet, il les ferait périr d'une manière lamentable jusque là qu'ils mangeraient leurs enfants durant le siège de Jérusalem et que leurs corps morts seraient dévorés par les bêtes dans cette même vallée. Le prophète représente cela en cassant un pot de terre en ce lieu-là par le commandement de Dieu, voulant marquer par cette action que Dieu les détruirait aussi facilement et aussi promptement qu'on brise un pot de terre et que tout de même que les pièces d'un pot brisé ne peuvent être rejointes et ne sont de nul usage, aussi leur ruine serait totale et que la plupart d'entre eux périraient sans ressource.

AINSI a dit l'Éternel, va et achète une bouteille de terre d'un potier et prends des anciens du peuple et des anciens des sacrificateurs

2. Et sors à la vallée du fils de hinnom, qui est auprès de l'entrée de la porte orientale, et crie là les paroles que je te dirai.

3. Dis donc, roi de Juda et vous habitants de Jérusalem, écoutez la parole de l'Éternel : Ainsi a dit l'Éternel des armées, le Dieu d'Israël : Voici je m'en vais faire venir un mal sur ce lieu-ci tel que quiconque l'entendra, les oreilles lui en corneront

4. Parce qu'ils m'ont abandonnés et qu'ils ont rendu ce lieu-ci profane et qu'ils y ont fait des encensements à d'autres dieux lesquels ni eux, ni leurs pères, ni les rois de Juda n'avaient point connus et qu'ils ont rempli ce lieu du sang des innocents

5. Et parce qu'ils ont bâti des hauts lieux de bahal pour brûler au feu leurs fils pour en faire des holocaustes à bahal, ce que je n'ai point commandé et dont je n'ai point parlé et à quoi je n'ai jamais pensé.

6. C'est pourquoi, voici les jours viennent, dit l'Éternel, que ce lieu-ci ne sera plus appelé Topheth, [1] ni la vallée du fils de hinnom, mais elle sera appelée la vallée de tuerie.

7. Et j'anéantirai le conseil de Juda et de Jérusalem en ce lieu-ci et je les ferai tomber par l'épée en la présence de leurs ennemis et dans la main de ceux qui cherchent leur vie et je donnerai leurs corps morts à manger aux oiseaux des cieux et aux bêtes de la terre.

8. Et je mettrai cette ville [a] en étonnement et en opprobre, quiconque passera près d'elle sera étonné et sifflera à cause de toutes ses plaies

9. Et [b] je leur ferai manger la chair de leurs fils et la chair de leurs filles et chacun mangera la chair de son voisin pendant le siège à cause de l'extrêmité où les réduiront leurs ennemis et ceux qui cherchent leur vie.

10. Puis après tu cassseras la bouteille en présence de ceux qui seront allés avec toi

11. Et tu leur diras : Ainsi a dit l'Éternel des armées : Je briserai ce peuple-ci et cette ville-ci de même qu'on brise un vaisseau de potier qui ne peut être soudé et ils seront ensevelis à Tophet parce qu'il n'y aura plus d'autre place pour les ensevelir.

12. C'est ainsi que je ferai à ce lieu-ci, dit l'Éternel, et à ses habitants, tellement que je réduirai cette ville-ci dans le même état que Tophet.

13. Et les maisons de Jérusalem et les maisons des rois de Juda seront impures comme le lieu de Tophet à cause de toutes les maisons sur les terrasses desquelles ils ont fait des parfums à toute l'armée des cieux et des aspersions à d'autres dieux.

14. Puis Jérémie s'en vint à Tophet où l'Éternel l'avait envoyé pour prophétiser et il se tint debout au parvis de la maison de l'Éternel et dit à tout le peuple :

15. Ainsi a dit l'Éternel des armées, le Dieu d'Israël : Voici, je m'en vais faire venir sur cette ville-ci et sur toutes ses villes tout le mal que j'ai prononcé contre elle parce qu'ils ont raidi leur cou pour ne point écouter mes paroles.

Réflexions

Il faut remarquer ici en premier lieu que les Juifs s'étaient rendus coupables des crimes les plus atroces et de l'idolâtrie la plus exécrable dont on ait jamais ouï parler, puisqu'ils en étaient venus jusqu'à brûler leurs enfants en l'honneur des idoles.

Cela fait voir, que non seulement les peuples qui sont privés de la connaissance de Dieu, mais que

ceux-là même qui le connaissent et qui font profession de le servir peuvent commettre les dernières horreurs et renoncer à tous les sentiments de la religion et même de la nature quand ils ont une fois perdu la crainte de Dieu et qu'ils se sont livrés à leur aveuglement et à leur endurcissement.

2. Nous devons considérer que Dieu déclara que les Juifs seraient tués et étendus morts dans la même vallée où ils avaient ainsi sacrifié leurs enfants aux idoles et qu'ils seraient réduits par la famine à manger la chair de leur fils et filles.

La justice de Dieu se découvre bien sensiblement dans cet événement et c'est ainsi que Dieu punit souvent les hommes par les choses mêmes par lesquelles ils l'ont offensé et que ceux qu'il a distingué par ses faveurs deviennent, lorsqu'ils en abusent, des exemples de sa plus terrible vengeance.

L'image d'un pot de terre brisé est remarquable. Elle exprime la facilité avec laquelle Dieu peut détruire les pécheurs et elle marque qu'il n'y a rien qui puisse les délivrer, ni les rétablir lorsqu'il veut les punir.

(a) v8 : Jérémie 18.16, 49.13 et 50.13
(b) v9 : Lévitique 26.29 ; Deutéronome 28.53 ; Lamentations 4.10

(1) v6 : Voyez la note sur Ésaïe 30.33.

Chapitre XX

Un sacrificateur nommé Paschur frappe Jérémie et le fait mettre en prison parce qu'il avait prédit la ruine de Jérusalem, mais Jérémie lui prédit qu'il serait lui-même mené captif à Babylone avec ceux de sa maison et ses amis et qu'il y mourrait, versets 1-6.

Le prophète se plaint d'être ainsi exposé à la haine des Juifs impies et il en témoigne une amère douleur, versets 7-18.

ALORS Paschur fils d'Immer, sacrificateur qui avait été prévôt et conducteur dans la maison de l'Éternel, entendit Jérémie qui prophétisait ces choses.

2. Et Paschur frappa le prophète Jérémie et le mit dans la prison [1] qui est à la haute porte de Benjamin dans la maison de l'Éternel.

3. Et il arriva, dès le lendemain que Paschur tira Jérémie hors de la prison et Jérémie lui dit : L'Éternel ne t'a pas appelé Paschur, mais il t'a appelé Magormissabib [2].

4. Car ainsi a dit l'Éternel : Voici, je m'en vais te mettre dans la frayeur, toi et tous tes amis, ils tomberont par l'épée de leurs ennemis et tes yeux le verront, je livrerai tous ceux de Juda entre les mains du roi de Babylone qui les transportera à Babylone et les frappera avec l'épée.

5. Et je livrerai toutes les richesses de cette ville-ci et tout son travail et tout ce qu'elle a de précieux, je livrerai tous les trésors des rois de Juda entre les mains de leurs ennemis qui les pilleront, les enlèveront et les emporteront à Babylone.

6. Et toi, Paschur, et tous ceux qui demeurent dans ta maison, vous irez en captivité et tu iras à Babylone et tu y mourras et tu y seras enseveli, toi et tous tes amis auxquels tu as prophétisé le mensonge.

7. [3] Ô Éternel, tu m'as attiré et j'ai été attiré, tu as été plus fort que moi et tu as prévalu, je suis un objet de moquerie tout le jour et chacun se moque de moi.

8. Car depuis que je parle, je jette des cris, j'annonce la violence et la désolation, mais la parole de l'Éternel m'est tournée en opprobre et en moquerie tout le jour.

9. C'est pourquoi j'ai dit : Je ne ferai plus mention de toi et je ne parlerai plus en son nom, mais il y a eu dans mon cœur comme un feu ardent renfermé dans mes os et je suis las de le souffrir et je n'en puis plus.

10. Car j'ai entendu les blâmes de plusieurs, la frayeur m'a saisi de tous côtés. Rapportez, disent-ils, ce qu'il a dit, et nous le rapporterons. Tous ceux qui avaient la paix avec moi épient si je ne broncherai point et ils disent : Peut-être qu'il sera surpris et alors nous en aurons le dessus et nous nous vengerons de lui.

11. Mais l'Éternel est avec moi comme un homme puissant et redoutable ; [a] c'est pourquoi ceux qui me persécutent tomberont et n'auront point le dessus, mais ils seront couverts de confusion, car ils n'ont pas eu de l'intelligence. [b] Ce sera une honte éternelle qui ne s'oubliera jamais.

12. C'est pourquoi, Éternel des armées qui [c] sonde les justes, qui pénètres les reins et le cœur, je verrai la vengeance que tu feras d'eux, car je t'ai découvert ma cause.

13. Chantez à l'Éternel, louez l'Éternel, car il a délivré l'âme du pauvre de la main des méchants.

14. [d] Que le jour auquel je nâquis soit maudit ! Que le jour auquel ma mère m'enfanta ne soit point béni !

15. Que l'homme qui en apporta les nouvelles à mon père et qui lui dit : Un enfant mâle t'es né et qui crut le bien réjouir,

16. Que cet homme-là soit comme les villes que l'Éternel a détruites sans s'en repentir, qu'il entende le cri le matin et des hurlements au temps de midi !

17. Que ne m'a-t-on fait mourir dès le ventre et que ma mère n'a-t-elle été mon sépulcre et que n'a t'elle jamais conçu !

18. [e] Pourquoi suis-je sorti du sein de ma mère, pour ne voir que travail et qu'ennui et pour passer mes jours dans la honte ?

Réflexions

Ce chapitre nous présente trois réflexions principales.

La première est que Jérémie fut battu et mis en prison parce qu'il prophétisait contre les Juifs, mais

que cependant il ne laissa pas de continuer à prédire leur ruine et qu'il dénonça à Paschur qu'il éprouverait la vengeance divine.

C'est ainsi que les méchants s'irritent contre ceux qui leur parlent de la part de Dieu et qu'ils les persécutent, mais les fidèles ministres du Seigneur font toujours leur devoir et ceux qui s'opposent à eux reçoivent la juste punition de leur malice.

2. On voit ici que Jérémie avait été étonné et affligé des oppositions qu'il rencontrait, mais qu'il s'était pourtant consolé en se confiant en Dieu.

C'est ce que tous ceux qui souffrent pour la justice doivent considérer afin de ne pas perdre courage.

3. La troisième réflexion regarde les derniers versets de ce chapitre où Jérémie dit :

Que le jour auquel je nâquit soit maudit !

On pourrait dire que ce prophète ne parle pas de lui-même, mais qu'il exprime les sentiments des Juifs et ce qu'ils diraient dans le temps de leur ruine. Elle devait être si terrible qu'ils souhaiteraient alors eux-mêmes la mort et qu'ils auraient été plus heureux de n'être pas nés. Mais quand même ces paroles regarderaient Jérémie, il ne faudrait pas croire qu'il fût tombé dans le murmure et dans l'impatience, car dans ce même chapitre il paraît animé d'une ferme confiance et d'une joie qui le porte à louer Dieu, mais il aura simplement voulu marquer par ces manières de parler proverbiales et usitées dans ce temps-là combien il était malheureux de vivre parmi un peuple si corrompu et qu'il était pénétré de la plus vive douleur à la vue de leur endurcissement et des malheurs qui allaient fondre sur eux.

(a) v11 : Jérémie 17.18
(b) v11 : Jérémie 23.40
(c) v12 : Jérémie 11.20
(d) v14 : Job 3.1
(e) v18 : Job 3.10

(1) v2 : Dans des entraves où l'on mettait les esclaves et les criminels.
(2) v3 : C'est-à-dire : la frayeur de tous côtés.
(3) v7 : C'est Jérémie qui parle.

Chapitre XXI

Ce qui est récité dans ce chapitre arriva lorsque les Caldéens assiégeaient Jérusalem sous le règne de Sédécias. Ce prince ayant envoyé consulter Jérémie, le prophète lui fit dire que Dieu avait résolu de livrer cette ville aux Caldéens, qu'ainsi il fallait se soumettre à eux, que ceux qui le feraient sauveraient leur vie, mais que si le roi et le peuple refusaient de se rendre, ils seraient exposés à toutes les horreurs de la guerre, verstes 1-10.

Il exhorte aussi le roi et les magistrats à s'amender et à rendre la justice à chacun, versets 11-14.

LA parole qui fut adressée à Jérémie de la part de l'Éternel, lorsque le roi Sédécias envoya vers lui Paschur fils de Malkija et Sophonie fils de Mahaséja sacrificateur pour lui dire :

2. Consulte maintenant l'Éternel pour nous, car Nébucadnétsar roi de Babylone combat contre nous, peut-être que l'Éternel fera pour nous quelqu'une de ses merveilles et qu'il le fera retirer de nous.

3. Et Jérémie leur dit : Vous direz ainsi à Sédécias :

4. Ainsi a dit l'Éternel, le Dieu d'Israël, Voici, je m'en vais détourner les armes qui sont dans vos mains avec lesquelles vous combattez contre le roi de Babylone et contre les Caldéens qui vous assiègent et je les rassemblerai au milieu de cette ville

5. Et je combattrai contre vous avec une main étendue et avec un bras fort, avec colère et avec fureur et avec une grande indignation

6. Et je frapperai les habitants de cette ville, les hommes et les bêtes, ils mourront d'une grande mortalité.

7. Et après cela, dit l'Éternel, je livrerai Sédécias roi de Juda et ses serviteurs et le peuple et ceux qui auront échappé dans cette ville à la mortalité, à l'épée et à la famine entre les mains de Nébucadsetsar roi de Babylone et entre les mains de leurs ennemis et entre les mains de ceux qui cherchent leur vie et il les frappera au tranchant de l'épée, il ne les épargnera point, il n'en aura point de compassion, il n'en aura point de pitié.

8. Tu diras aussi à ce peuple : Ainsi a dit l'Éternel : Voici je mets devant vous le chemin de la vie et le chemin de la mort.

9. [a] Quiconque se tiendra dans cette ville mourra par l'épée ou par la famine ou par la mortalité, mais celui qui en sortira et qui se rendra aux Caldéens qui vous assiègent, il vivra et il sauvera sa vie comme un butin,

10. Car j'ai dressé ma face en mal et non en bien contre cette ville, dit l'Éternel ; elle sera livrée dans la main du roi de Babylone et il la brûlera par le feu.

11. Et tu diras à la maison du roi de Juda : Écoutez la parole de l'Éternel,

12. Maison de David, ainsi a dit l'Éternel : [b] Faites justice dès le matin et délivrez celui qui est opprimé d'entre les mains de celui qui lui fait tort, de peur que ma fureur ne sorte comme un feu et qu'elle ne s'embrase et qu'il n'y ait personne qui l'éteigne à cause de la malice de vos actions.

13. Voici, dit le Seigneur, je viens à toi, ville située dans la vallée [1], qui est le rocher du plat pays, et qui dis : Qui descendra contre nous et qui entreras dans nos demeures ?

14. Et je vous punirai selon le fruit de vos actions, dit l'Éternel, et j'allumerai dans sa forêt un feu qui consumera tout ce qui est autour d'elle.

Réflexions

Il faut principalement considérer ici le conseil que Jérémie donnait au roi Sédécias et aux Juifs de se soumettre aux Caldéens, leur déclarant que, s'ils le faisaient et s'ils obéissaient à la voix de Dieu, ils seraient épargnés, qu'autrement ils périraient par l'épée, par la famine et par la mortalité.

On voir par là que Dieu avait bien arrêté de livrer Jérusalem aux Caldéens, mais qu'il n'avait pas résolu de faire périr les Juifs et qu'ils pouvaient encore

sauver leur vie. Dieu faisait ainsi paraître sa bonté en même temps qu'il exerçait sa justice.

Cela montre aussi que la perdition des pécheurs n'est pas tellement résolue qu'ils ne puissent la prévenir, Dieu est toujours disposé à leur pardonner, il les épargne dans le temps même qu'il les châtie et il ne les accable de ses jugements que lorsqu'il y est forcé par leur impénitence. Cela nous apprend encore que quand Dieu veut nous punir, il faut se soumettre au châtiment, de peur qu'en voulant résister à la providence nous ne nous attirions de plus grands maux.

Enfin, les magistrats et les juges doivent apprendre de ce chapitre que l'exercice de la justice est un moyen très efficace d'éloigner les jugements de Dieu et d'obtenir sa protection.

(a) v9 : Jérémie 38.2
(b) v12 : Jérémie 22.3

(1) v13 : C'était la ville de Jérusalem.

Chapitre XXII

Jérémie exhorte le roi de Juda et le peuple à se convertir et à faire régner la justice, les menaçant que s'ils ne le faisaient pas, Jérusalem serait réduite en désert, versets 1-9.

Il marque ce qui devait arriver aux descendants de Josias roi de Juda.

Il dit que Sçallum, nommé autrement Joachaz, devait être emmené en Égypte et qu'il y mourrait, versets 10-12,

que Jéhojakim son frère et son successeur serait privé de la sépulture, versets 13-23,

et que Conja, nommé aussi Jéchonias, serait mené à Babylone, qu'il y mourrait et qu'il n'aurait point de fils qui régnât après lui, versets 24-30.

AINSI a dit l'Éternel : Descend dans la maison du roi de Juda et y prononce cette parole.

2. Tu diras donc : Écoutes la parole de l'Éternel, ô roi de Juda, qui est assis sur le trône de David, toi et tes serviteurs et ton peuple qui entrez par ces portes,

3. Ainsi a dit l'Éternel : [a] Faites droit et justice et délivrez celui qui est opprimé des mains de l'oppresseur, ne foulez point l'orphelin, ni l'étranger, ni la veuve et n'usez d'aucune violence et ne répandez point le sang innocent dans ce lieu.

4. Car si vous mettez sérieusement en effet cette parole, [b] alors les rois qui sont assis en la place de David sur son trône entreront par les portes de cette maison, montés sur des chariots et sur des chevaux, eux et leurs serviteurs et leur peuple.

5. Que si vous n'écoutez pas ces paroles, j'ai juré par moi-même, dit l'Éternel, que cette maison sera réduite en désolation.

6. Car ainsi a dit l'Éternel, touchant la maison du roi de Juda : Tu seras comme Galaad et comme le sommet du Liban, je jure que je te réduirai en désert et tes villes ne seront point habitées.

7. Je préparerai contre toi des destructeurs chacun avec ses armes qui couperont tes cèdres exquis et qui les jetteront au feu,

8. Et plusieurs nations passeront auprès de cette ville et chacun dira à son compagnon : [c] Pourquoi l'Éternel a-t-il ainsi fait à cette grande ville ?

9. Et on dira : Parce qu'ils ont abandonné l'alliance de l'Éternel leur Dieu et qu'ils se sont prosternés devant d'autres dieux et qu'ils les ont servis.

10. Ne pleurez point celui qui est mort et n'en faites point de condoléances, mais pleurez amèrement celui qui s'en va en exil, car il ne retournera plus et ne verra plus le pays de sa naissance.

11. Car ainsi a dit l'Éternel touchant Sçallum fils de Josias, roi de Juda, qui a régné au lieu de Josias son père, lequel est sorti de ce lieu : Il n'y reviendra plus,

12. Mais il mourra au lieu auquel on l'a transporté et il ne verra plus ce pays.

13. [d] Malheur à celui qui bâti sa maison par injustice et ses étages sans droiture, qui se sert de son prochain sans payer et qui ne lui rend point le salaire de son travail,

14. Qui dit : Je me bâtirai une grande maison et des étages bien aérés et qui se perce des fenêtres, qui la lambrise de cèdres et qui la peint de vermillon.

15. Règneras-tu que tu te mêles parmi les cèdres ? Ton père n'a-t-il pas mangé et bu [2], quand il a fait droit et justice, alors il a prospéré.

16. Il a jugé la cause de l'affligé et du pauvre et alors il a prospéré. Cela n'était-ce pas me connaître, dit l'Éternel ?

17. Mais tes yeux et ton cœur ne sont adonnés sinon à ton avarice et qu'à répandre le sang innocent et qu'à faire tort et qu'à opprimer.

18. C'est pourquoi, ainsi a dit l'Éternel touchant Jéhojakim fils de Josias roi de Juda : On ne le plaindra point disant : Hélas mon frère ! et hélas ma sœur ! On ne le plaindra point disant : Hélas sire ! et hélas sa majesté !

19. Il sera enseveli de la sépulture d'un âne et jeté hors [3] des portes de Jérusalem.

20. Monte au Liban et crie, jette ta voix vers Basçan et crie par les passages parce que tous ceux qui t'aimaient ont été détruits.

21. Je t'ai parlé durant ta grande prospérité, mais tu as dit : Je n'écouterai point. Tel est ton train dès ta jeunesse que tu n'as point écouté ma voix.

22. Le vent se repaîtra de tous tes pasteurs et ceux qui t'aimaient iront en captivité. Alors certainement tu sera honteuse et confuse à cause de toute ta malice.

23. [e] Tu as ta demeure au Liban et tu fais ton nid dans les cèdres, comment trouveras-tu grâce lorsque les tranchées et la douleur, comme d'une femme qui est en travail d'enfant, te surprendront.

24. Je suis vivant, dit l'Éternel, que quand Conja [4] fils de Jéhojakim roi de Juda serait un cachet dans ma main droite, je t'arracherai de là

25. Et je te livrerai entre les mains de ceux qui cherchent ta vie et entre les mains de ceux dont la présence te fait peur et entre les mains de Nébucadnetsar roi de Babylone et entre les mains des Caldéens.

26. Et je te jetterai, toi et ta mère qui t'a enfanté, dans un autre pays auquel vous n'êtes point nés et vous y mourrez.

27. Et pour ce qui est du pays vers lequel leur âme tend pour y retourner, ils n'y retourneront point.

28. Cet homme Conja n'est-il pas comme une idole méprisée et brisée ? N'est-il pas comme un vaisseau qui ne fait plus de plaisir ? Pourquoi ont-ils été jeté là, lui et sa postérité, même jetés en un pays qu'ils ne connaissent point ?

29. Ô terre, terre, terre, écoute la parole de l'Éternel.

30. Ainsi a dit l'Éternel : Écrivez que cet homme-là sera sans enfants, ce sera un homme qui ne prospéra point pendant ses jours, même il n'y aura personne de sa postérité qui prospère, ni qui soit assis sur le trône de David, ni qui domine en Juda.

Réflexions

Ce chapitre nous enseigne que l'une des choses qui attirent le plus la faveur de Dieu sur un peuple, c'est lorsque les juges rendent une bonne justice à tout le monde. Si les rois et les principaux eussent fait leur devoir en cela selon les exhortations de Jérémie, ils auraient subsisté, mais pour y avoir manqué ils périrent et toute la nation avec eux.

Il y a un autre endroit dans ce chapitre qui doit être remarqué, c'est celui où il est dit que ceux qui prétendent s'élever et établir leur maison par de mauvaises voies et par l'avarice, ne prospéreront jamais.

Mais la principale réflexion qu'il faut faire sur cette lecteure regarde les rois dont il est ici parlé. Tout ce que Jérémie avait dit leur arriva :

- Sçallum, fils du roi Josias, fut pris par le roi d'Égypte et emmené dans ce pays-là où il mourut,
- Jéhojakim tomba entre les mains des Caldéens et fut emmené enchaîné à Babylone,
- de même que Jéchonias qui n'eut point de successeur.

Ainsi Dieu accomplit les prédictions de Jérémie et punit tous ces mauvais princes qui furent tous idolâtres. Voyez II Chroniques 36.6.

Au reste, l'impiété de ces descendants du bon et pieux roi Josias et la fin tragique qu'ils firent montre que la piété des pères ne garantit pas leurs enfants des jugements de Dieu, si ces enfants irritent le Seigneur par leur désobéissance.

(a) v3 : Jérémie 21.12
(b) v4 : Jérémie 17.25
(c) v8 : Deutéronome 29.24 ; I Rois 9.8
(d) v13 : Lévitique 19.13 ; Deutéronome 24.14-15 ; Habacuc 2.9
(e) v23 : Jérémie 49.16

(1) v13 : Ce qui est dit dans ce verset et dans les suivants regarde Joachaz fils du roi Josias.
(2)) v15 : C'est-à-dire : Josias ton père n'a-t-il pas été heureux parce que c'était un prince juste et pieux ?
(3) v19 : Ou loin de Jérusalem, à Babylone.
(4) v24 : Jéchonias.

Chapitre XXIII

Jérémie menace les mauvais pasteurs, c'est-à-dire les magistrats, les sacrificateurs et les prophètes, les accusant d'être cause que toutes sortes de crimes régnaient dans le royaume de Juda et il prédit que Dieu susciterait dans la famille de David un grand roi qui serait le libérateur de son peuple, versets 1-8.

Après cela, il se plaint que les sacrificateurs et les prophètes de Jérusalem étaient encore pire que ceux du royaume d'Israël, il dit qu'ils s'abandonnaient à des crimes énormes et qu'outre cela, ils trompaient le peuple en se vantant faussement d'avoir eu des révélations et en lui promettant la paix et il leur dénonce la malédiction divine, versets 9-40.

MAJHEUR [a] aux pasteurs qui détruisent et dissipent le troupeau de mon pâturage, dit l'Éternel.

2. C'est pourquoi, ainsi a dit l'Éternel, le Dieu d'Israël, touchant les pasteurs qui paissent mon peuple : Vous avez dispersé mes brebis et vous les avez chassées et ne les avez point visitées, voici je m'en vais visiter sur vous la malice de vos actions, dit l'Éternel.

3. Et je rassemblerai le reste de mes brebis de tous les pays auxquels je les aurai chassées et je les ferai retourner à leurs parcs et elles fructifieront et elles se multiplieront.

4. [b] J'établirai aussi sur elles des pasteurs qui les paîtront, tellement qu'elles n'auront plus de crainte et elles ne s'épouvanteront point et il n'en manquera aucune, dit l'Éternel.

5. [c] Voici, les jours viennent, dit l'Éternel, que je susciterai à David un germe juste et il règnera comme roi, il prospérera et il exercera le jugement et la justice sur la terre.

6. [d] En ces jours Juda sera délivré et Israël habitera en assurance et c'est ici le nom duquel on l'appellera : L'Éternel notre justice.

7. C'est pourquoi [e] voici, les jours viennent, dit l'Éternel, qu'on ne dira plus : L'Éternel est vivant qui a fait remonter les enfants d'Israël hors du pays d'Égypte,

8. Mais on dira : L'Éternel est vivant qui a fait remonter et qui a ramené la postérité de la maison d'Israël du pays qui est vers l'Aquillon et de tous les pays auxquels je les avais chassés et ils habiteront dans leur pays.

9. À cause des prophètes, mon cœur est brisé au dedans de moi, tous mes os en tremblent, je suis comme un homme ivre et comme un homme que le vin a surmonté pour la présence de l'Éternel et à cause des paroles de sa sainteté.

10. Car le pays est rempli d'hommes adultères, même le pays est dans le deuil à cause des parjures, les pâturages du désert sont devenus tout secs, leur

course ne va qu'au mal et leur force à ce qui n'est pas droit.

11. Car tant le prophète que le sacrificateur se contrefont, j'ai même trouvé leur méchanceté dans ma maison, dit l'Éternel.

12. C'est pourquoi leur chemin sera comme des lieux glissants dans les ténèbres, ils y seront poussés et y tomberont, car je ferai venir le mal sur eux dans le temps que je les visiterai, dit l'Éternel.

13. Or j'avais bien vu des choses mal convenables dans les prophètes de Samarie, ils prophétisaient par bahal et ils faisaient fourvoyer mon peuple Israël,

14. Mais j'ai vu des choses énormes dans les prophètes de Jérusalem, car ils commettent des adultères et ils marchent dans le mensonge [f], ils ont fortifié les mains des méchants, tellement que pas un ne s'est détourné de sa malice, ils me sont tous comme Sodome et les habitants de la ville me sont comme Gomorrhe.

15. C'est pourquoi, ainsi a dit l'Éternel des armées touchant ces prophètes : [g] Voici, je m'en vais leur faire manger de l'absinthe et leur faire boire de l'eau de fiel. Car l'impiété s'est répandue par tout le pays par le moyen des prophètes de Jérusalem.

16. Ainsi a dit l'Éternel des armées : N'écoutez point les paroles des prophètes qui vous prophétisent, ils vous font devenir vains, ils prononcent la vision de leur cœur laquelle ne procède point de la bouche de l'Éternel.

17. Ils ne cessent de dire à ceux qui me méprisent : L'Éternel a dit : Vous aurez la paix et ils disent à ceux qui marchent dans la dureté de leur cœur : Il ne vous arrivera point de mal.

18. Car qui s'est trouvé au conseil secret de l'Éternel ? Qui est-ce qui l'a vu et qui a entendu sa parole ? Qui est-ce qui a été attentif à sa parole et qui l'a ouïe ?

19. [h] Voici la tempête de l'Éternel, sa fureur est sortie et le tourbillon qui va fondre tombera sur la tête des méchants.

20. La colère de l'Éternel ne sera point détournée qu'il n'ait exécuté et mis en effet les pensées de son cœur. Vous aurez une claire intelligence de ceci dans les derniers jours.

21. [i] Je n'ai point envoyé ces prophètes-là et ils ont courru, je ne leur ai point parlé et ils ont prophétisé.

22. S'ils s'étaient trouvé dans mon conseil secret ils auraient aussi fait entendre mes paroles à mon peuple et ils les auraient détournés de leur mauvais train et de la malice de leurs actions.

23. Ne suis-je Dieu que de près, dit l'Éternel et ne suis-je pas aussi Dieu de loin ?

24. [j] Quelqu'un se pourra-t-il cacher dans quelques cachettes que je ne le voie pas ? dit l'Éternel. Ne remplis-je pas moi les cieux et la terre ? dit l'Éternel.

25. J'ai ouï ce que les prophètes ont dit en prophétisant le mensonge en mon nom et en disant : J'ai eu un songe, j'ai eu un songe [1].

26. Jusqu'à quand ceci sera-t-il au cœur des prophètes qui prophétisent le mensonge et qui prophétisent la tromperie de leur cœur,

27. Qui pensent comment ils feront oublier mon nom à mon peuple par les songes qu'un chacun d'eux récite à son prochain comme leurs pères ont oublié mon nom pour bahal ?

28. Que le prophète qui a un songe récite ce songe et que celui qui a ma parole prononce ma parole en vérité : Quel rapport y a-t-il de la paille avec le froment ? dit l'Éternel.

29. Ma parole n'est-elle pas comme un feu, dit l'Éternel, et comme un marteau qui brise la pierre ?

30. C'est pourquoi [l] voici, j'en veux aux prophètes, dit l'Éternel, qui dérobent mes paroles chacun à son prochain.

31. Voici, j'en veux à ces prophètes, dit l'Éternel, qui accomodent leurs langues et qui disent : Le Seigneur a dit ainsi.

32. Voici, j'en veux à ceux qui prophétisent des songes de fausseté, dit l'Éternel, et qui les récitent et qui font fouvoyer mon peuple par leurs mensonges et par leur témérité, bien que je ne les aie point envoyé et ne leur aie point donné de charge. C'est pourquoi ils n'apporteront aucun profit à ce peuple, dit l'Éternel.

33. Si donc ce peuple t'interroge ou le prophète ou le sacrificateur et te dit : *Quelle est la charge de l'Éternel ?* [2], tu leur diras ce que c'est que cette charge, savoir, *Je vous abandonnerai*, dit l'Éternel.

34. Et pour ce qui est du prophète et du sacrificateur et du peuple qui aura dit : *La charge de l'Éternel*, je punirai cet homme-là et sa maison.

35. Vous direz ainsi chacun à son compagnon et chacun à son frère : Qu'a répondu l'Éternel et qu'a prononcé l'Éternel ?

36. Et vous ne parlerez plus de la charge de l'Éternel, car la parole de chacun sera sa charge [3] parce que vous avez renversé les paroles du Dieu vivant, dit l'Éternel des armées, notre Dieu.

37. Tu diras ainsi au prophète : Que t'a répondu l'Éternel et que t'a prononcé l'Éternel ?

38. Que si vous dites : *La charge de l'Éternel*, à cause de cela, a dit l'Éternel, parce que vous avez dit cette parole, *la charge de l'Éternel* et que j'ai envoyé vers vous pour vous dire : Ne dites plus : *La charge de l'Éternel*.

39. À cause de cela me voici et je vous oublierai entièrement et je rejetterai de ma présence et vous et la ville que j'ai donnée à vous et à vos pères.

40. Et [m] je mettrai sur vous un opprobre éternel et une confusion éternelle qui ne sera jamais oubliée.

Réflexions

Il faut faire ici ces considérations :

1. Que la promesse que Dieu faisait de donner de bons pasteurs à son peuple et de susciter dans la maison du roi David un prince juste s'éxécuta, non seulement lorsque les Juifs revinrent de Babylone

sous la conduite de Zorobabel qui descendait de David et qu'ils eurent pour conducteurs Esdras, Jehosuah, Néhémie et d'autres personnes pieuses, mais principalement lorsque Dieu fit naître de cette famille Jésus-Christ le grand Pasteur et le Rédempteur de l'église.

2. Les plaintes que Dieu fait ici contre les faux pasteurs et surtout contre les prophètes et les sacrificateurs de Jérusalem sont dignes de toute notre attention. Le Seigneur dit qu'ils étaient pires que ceux de Samarie, qui étaient pourtant des idolâtres, que le pays était rempli d'adultères, de parjures et de crimes, mais que les prophètes en étaient la cause, que s'ils eussent fait entendre aux Juifs la volonté de Dieu, ils les auraient détournés de leurs péchés, mais qu'au lieu de cela, ils les avaient abusés en leur disant qu'ils n'avaient rien à craindre.

Les ministres qui sont envoyés de Dieu doivent écouter ses paroles et les rapporter fidèlement. Mais c'est un grand malheur lorsqu'au lieu d'annoncer ce que Dieu leur commande et de retirer les pécheurs de leurs égarements, ils les flattent et leur donnent en cela un mauvais exemple. Dieu proteste très fortement qu'il en veut à ces mauvais pasteurs et qu'ils ne sauraient échapper à sa connaissance, ni à sa vengeance. Chacun peut voir par là de quelle conséquence il est que les pasteurs et les conducteurs s'acquittent de leur devoir.

Mais puisque Dieu menace le peuple aussi bien que les prophètes, il paraît de là que si ceux qui séduisent les autres sont coupables, ceux qui se laissent séduire seront punis avec justice, qu'ainsi il faut se bien instruire de la volonté de Dieu et après qu'on l'a connue, craindre d'offenser Dieu par la désobéissance et se représenter toujours pour cet effet ce qu'il dit lui-même dans ce chapitre

Quelqu'un pourrait-il se cacher dans quelque cachette où je ne le voie point ? Ne remplis-je pas le ciel et la terre, dit le Seigneur ?

(a) v1 : Ézéchiel 34.2
(b) v4 : Ézéchiel 34.11-12
(c) v5 : Jérémie 33.14-15 ; Ésaïe 4.2 et 40.11 ; Daniel 9.24 ; Jean 1.45
(d) v6 : Deutéronome 33.28
(e) v7 : Jérémie 16.14-15
(f) v14 : Ésaïe 1.9
(g) v15 : Jérémie 8.14
(h) v19 : Jérémie 6.14 et 8.11 ; Ézéchiel 13.10 ; Zacharie 10.2
(i) v21 : Jérémie 10.23-24
(j) v24 : Psaume 139.7 et suivants ; Amos 9.2-3
(k) Dans la marge du verset 27 : Juges 3.7 et 8.33
(l) v30 : Deutéronome 18.20 ; Jérémie 14.14-15
(m) v40 : Jérémie 20.11

(1) v25 : C'est-à-dire : j'ai eu une révélation.
(2) v33 : C'est-à-dire : quelle est la commission que Dieu t'a donnée ? Quelle prédiction, quelle menace as-tu à nous proposer ?
(3) v36 : Ces discours que vous tenez seront la cause des malheurs qui tomberont sur vous.

Chapitre XXIV

Pour l'intelligence de ce chapitre, il faut savoir que quelques années avant que Nébucadnetsar, roi de Babylone, vint prendre Jérusalem, une partie des Juifs avaient déjà été transportés à Babylone avec Jéchonias roi de Juda.

Dans ce temps-là, Jérémie eut la vision qu'il rapporte ici, dans laquelle Dieu lui fit voir deux paniers de figues, les unes bonnes et les autres mauvaises, versets 1-3.

Cela marquait la différence qu'il y aurait entre les Juifs qui avaient été transportés avec Jéchonias et ceux qui étaient demeurés à Jérusalem. C'est que les premiers seraient préservés et que Dieu les rétablirait, au lieu que les autres périraient presque tous par la guerre, par la famine et par la mortalité avec Sédécias dernier roi de Juda et que ceux qui s'en iraient en Égypte après la prise de Jérusalem y feraient aussi une fin funeste, versets 4-10.

Ce fut ce qui arriva onze ans après cette prophétie.

L'ÉTERNEL me fit voir une vision et voici deux paniers de figues qui étaient posés devant le temple de l'Éternel [a] après que Nébucadnetsar, roi de Babylone, eut transporté de Jérusalem Jéchonias fils de Jéhojakim, roi de Juda et les principaux de Juda avec les charpentiers et les serruriers et les eût emmenés à Babylone.

2. L'un des paniers avait de fort bonnes figues, comme sont d'ordinaire les figues qui sont les premières mûres et l'autre panier avait de fort mauvaises figues dont on ne pouvait manger, tant elles étaient mauvaises.

3. Et l'Éternel me dit : Que vois-tu, Jérémie ? Et je répondis : Des figues, de bonnes figues et fort bonnes et des mauvaises, fort mauvaises qu'on ne saurait manger, tant elles sont mauvaises.

4. Alors la parole de l'Éternel me fut adressée et il me dit :

5. Ainsi a dit l'Éternel, le Dieu d'Israël, comme ces figues-ci sont bonnes, aussi je prendrai connaissance de ceux qui ont été transportés de Juda que j'ai envoyé hors de ce lieu au pays des Caldéens et je leur ferai du bien.

6. Et je les regarderai d'un œil favorable et je les ferai retourner en ce pays et je les y rebâtirai et ne les détruirai plus, je les planterai et ne les arracherai plus.

7. [b] Et je leur donnerai un cœur pour connaître que je suis l'Éternel [c] et ils seront mon peuple et je serai leur Dieu, car ils se retourneront à moi de tout leur cœur.

8. [d] Et comme ces figues sont si mauvaises qu'on n'en peut manger, tant elles sont mauvaises, l'Éternel a dit : Je mettrai dans un même état Sédécias roi de Juda et les princes de sa cour [e] et le reste de ceux de Jérusalem qui sont demeurés dans ce pays et ceux qui iront habiter dans le pays d'Égypte.

9. [e] Et je les livrerai pour être agités, pour souffrir du mal par tout les royaumes de la terre et pour être en opprobre, en proverbe, en risée et en malédiction par tous les lieux où je les aurai chassés.

10. Et j'enverrai sur eux l'épée, la famine et la mortalité jusqu'à ce qu'ils soient consumés de dessus la terre que je leur avais donnée à eux et à leurs pères.

Réflexions

Il faut considérer sur ce chapitre que quand le roi Jéchonias et une partie du peuple furent transportés à Babylone, le reste des Juifs devaient reconnaître par là que leur désolation approchait.

C'est ainsi que Dieu punit les hommes par degrés avant que de les détruire, il leur fait comprendre par les coups dont il les frappe que leur ruine n'est pas éloignée et que s'ils ne préviennent pas ses jugements, ils en seront accablés.

Il faut remarquer après cela que les Juifs qui furent menés captifs les premiers à Babylone en revinrent heureusement au lieu que ceux qui restèrent à Jérusalem et qui se croyaient beaucoup plus heureux que leurs compatriotes captifs, mais qui étaient beaucoup plus méchants et plus coupables, puisqu'ils ne profitèrent pas de ce qui était arrivé à leurs frères, périrent presque tous par la guerre et par les autres fléaux de Dieu lorsque Nébucadnetsar vint la dernière fois contre Jérusalem. Sédécias, leur roi fit une fin tragique avec les princes de sa cour et ceux d'entre eux qui s'en allèrent en Égypte après que Jérusalem eut été prise y furent accablés des jugements de Dieu.

On peut voir par là que ceux que Dieu punit les premiers ne sont pas toujours les plus coupables et les plus malheureux et que les pécheurs qui jouissent de la prospérité et que Dieu supporte plus longtemps sont traités avec le plus de sévérité lorsqu'ils persévèrent dans l'impénitence.

(a) v1 : II Rois 24.15 ; II Chroniques 36.10
(b) v7 : Deutéronome 30.6 ; Jérémie 32.39 ; Ézéchiel 11.19, 36.26-27
(c) v7 : Jérémie 30.22, 31.33 et 32.38
(d) v8 : Jérémie 29.17
(e) v8 : Deutéronome 28.37 ; Jérémie 15.4

Chapitre XXV

Ce chapitre contient trois choses remarquables.

La première, que les Juifs, pour avoir méprisé les exhortations des prophètes et en particulier celles que Jérémie leur avait adressées pendant vingt-trois ans, seraient livrés aux Babyloniens, versets 1-10.

La seconde, que la captivité de Babylone durerait soixante et dix ans, versets 11-12.

La troisième, que puisque Dieu n'épargnait pas son peuple, il n'épargnerait pas non plus les autres nations, que les Égyptiens, les divers peuples d'Arabie, les Philistins, les Iduméens, les Moabites et les autres rois voisins de la Judée, de même que les Perses et les Mèdes seraient punis, après quoi les Babyloniens seraient détruits. Le prophète marque cela en disant que toutes ces nations boiraient la coupe de vin de la colère de Dieu, ce qui est une manière de parler figurée qui signifie la vengeance divine, versets 13-38.

La parole qui fut adresée à Jérémie touchant tout le peuple de Juda, la quatrième année de Jéhojakim fils de Josias, roi de Juda, qui était la première année de Nébucadnetsar roi de Babylone,

2. Laquelle Jérémie la prophète prononce à tout le peuple de Juda et à tous les habitants de Jérusalem disant :

3. Depuis la treisième année de Josias, fils d'Amon, roi de Juda, jusqu'à ce jour, il y à vingt-trois ans, que la parole de l'Éternel m'a été adressée et je vous ai parlé me levant matin et vous parlant, mais vous ne m'avez point écouté.

4. Et l'Éternel vous a envoyé tous ses serviteurs prophètes, se levant matin et vous les envoyant, mais vous ne les avez point écoutés et vous n'avez point prêté l'oreille pour écouter.

5. Lorsqu'ils disaient : [a] Détournez-vous maintenant chacun de son mauvais train et de la malice de vos actions et vous habiterez de siècle en siècle sur la terre que l'Éternel vous a donnée, à vous et à vos pères depuis un siècle jusqu'à l'autre

6. Et n'allez plus après d'autres dieux pour les servir et pour vous prosterner devant eux et ne m'irritez plus par les œuvres de vos mains et je ne vous ferai aucun mal.

7. Mais vous m'avez désobéi, dit l'Éternel, pour m'irriter par les œuvres de vos mains à votre dommage.

8. C'est pourquoi, ainsi a dit l'Éternel des armées, parce que vous n'avez point écouté mes paroles,

9. Voici, j'enverrai et j'assemblerai tous les peuples de l'Aquilon, dit l'Éternel, vers Nébucadnetsar, roi de Babylone, mon serviteur, et je les ferai venir contre ce pays-ci et contre ses habitants et contre toutes ces nations des environs et je les détruirai à la façon de l'interdit et je les mettrai en désolation et en sifflement et en déserts éternels.

10. [b] Et je ferai cesser parmi eux la voix de joie et la voix de l'allégresse, la voix de l'époux et la voix de l'épouse, le bruit des meules et la lumière des lampes.

11. Et tout ce pays sera un désert jusqu'à s'en étonner et ces nations seront assujetties au roi de Babylone pendant soixante et dix années.

12. [c] Et il arrivera que quand les soixante et dix ans auront été accompls, je ferai, dit l'Éternel, la punition de l'iniquité du roi de Babylone et de cette nation et du pays des Caldéens que je réduirai en désolations éternelles.

13. Et j'exécuterai sur ce pays toutes mes paroles que j'ai prononcées contre lui, toutes ces choses qui sont écrites dans ce livre, lesquelles Jérémie a prophétisées contre ces nations.

14. Car de grands rois aussi et de grandes nations se les assujettiront et je leur rendrai selon leurs actes et selon l'œuvre de leurs mains.

15. Car ainsi a dit l'Éternel, le Dieu d'Israël : Prends de ma main la coupe de ce vin, de cette fureur et en fais boire à toutes les nations auxquelles je t'envoie [1].

16. Ils en boiront et en seront troublés et ils deviendront insensés à cause de l'épée que j'enverrai entre eux.
17. Je pris donc la coupe de la main de l'Éternel et en fis boire à toutes les nations auxquelles l'Éternel m'envoyait ;
18. Savoir à Jérusalem et aux villes de Juda et à ses rois et à ses principaux pour les mettre en désolation, en étonnement, en sifflement et en malédiction, comme il paraît aujourd'hui ;
19. À pharaon roi d'Égypte et à ses serviteurs et aux principaux de sa cour et à tout son peuple ;
20. Et à tous le mélange des peuples d'Arabie et à tous les rois du pays de Huts et à tous les rois du pays des Philistins, à Asckélon, à Gaza, à Hékron et au reste d'Asçdod ;
21. À Édom et à Moab et aux enfants de Hammon ;
22. À tous les rois de Tyr et à tous les rois de Sidon et aux rois des îles qui sont au delà de la mer ;
23. À Dédan, à Téma et à Buz et à tous ceux qui sont aux bouts et aux extrêmités [2] ;
24. À tous les rois d'Arabie et à tous les rois du mélange [3] qui habitent au désert ;
25. Et à tous les rois de Zimri et à tous les rois de Hélam et à tous les rois de Mède ;
26. Et à tous les rois de l'Aquilon, tant proches qu'éloignés l'un de l'autre et à tous les royaumes qui sont sur la face de la terre et le roi de Scesçac [4] en boira après eux.
27. Et tu leur diras : Ainsi a dit l'Éternel des armées, le Dieu d'Israël : Buvez et soyez enivrés et rejetez ce que vous aurez bu et tombez sans vous relever à cause de l'épée que j'enverrai entre vous.
28. Or il arrivera qu'ils refuseront de prendre la coupe de ta main pour en boire, mais tu leur diras : Ainsi a dit l'Éternel des armées : Vous en boirez certainement.
29. Car voici, [d] je suis sur le point d'envoyer du mal sur la ville sur laquelle mon nom est réclamé et vous en seriez-vous entièrement exempt ? Vous n'en serez point exempt, car je m'en vais appeler l'épée pour venir sur tous les habitants de la terre, dit l'Éternel des armées.
30. Tu prophétiseras donc contre eux toutes ces paroles-là et tu leur diras : [e] L'Éternel rugira d'en haut et il fera entendre sa voix de la demeure de sa sainteté, il rugira d'une façon épouvantable contre son habitation, il redoublera vers tous les habitants de la terre un cri d'encouragement comme quand on foule la vendange.
31. Le son éclatant en est venu jusqu'au bout de la terre, car l'Éternel conteste avec les nations et il entrera en jugement contre toute chair. Il livrera les méchants à l'épée, l'Éternel l'a dit.
32. Ainsi a dit l'Éternel des armées : Voici le mal va passer d'une nation à l'autre et un grand tourbillon se lèvera de l'extêmité de la terre.
33. Et en ce jour-là, ceux que l'Éternel aura tués seront étendus depuis un bout de la terre jusqu'à l'autre bout. [f] Ils ne seront point pleurés et ils ne seront point recueillis, ni ensevelis, mais ils seront comme du fumier au dessus de la terre.
34. Vous les pasteurs, [g] hurlez et criez et vous les plus considérables du troupeau, roulez-vous dans la poussière, car les jours où vous devez être égorgés et dispersés sont accomplis et vous tomberez comme un vaisseau de prix.
35. Et les pasteurs n'auront aucun moyen de s'enfuir, ni les plus considérables du troupeau d'échaper.
36. Il y aura une voix du cri des pasteurs et un hurlement des plus considérables du troupeau, parce que l'Éternel va gâter leurs pâturages.
37. Et les cabanes paisibles seront renversées à cause de l'ardeur de la colère de l'Éternel.
38. Il a abandonné son tabernacle comme un lion, leur pays est mis en désolation à cause de la fureur du destructeur, à cause de l'ardeur de sa colère.

Réflexions

La première réflexion qu'il faut faire sur ce chapitre est que Dieu supporte les hommes et qu'il les fait exhorter à la repentance pendant longtemps, mais que quand ils abusent de son support, il exécute à la fin ses menaces. Ce fut ainsi que Dieu, après avoir appelé inutilement les Juifs à la conversion pendant plusieurs années par le ministère de Jérémie, fit venir contre eux le roi de Babylone.

2. Dieu promet de ramener les Juifs de Babylone au bout de soixante et dix ans et de punir alors les Babyloniens. Ces soixante et dix ans commencèrent lorsque sous le règne de Jéhojakim, un grand nombre de Juifs furent transportés à Babylone avec une partie des vaisseaux sacrés du temple et ils finirent lorsque les Juifs revinrent dans leur pays par la permission de Cyrus roi de Perse.

Il faut savoir que les Égyptiens, les Philistins et les autres peuples qui sont ici nommés furent assujettis au roi de Babylone conformément à la prédiction de Jérémie et qu'après cela les Babyloniens furent subjugués par les Perses et les Mèdes.

Dieu parle ici comme le maître du monde qui dispose des rois et des peuples à son gré. Et ces événements que Jérémie et les autres prophètes avaient marqués si formellement sont des preuves incontestables de la divinité de ces prophéties, aussi bien que de la vérité des promesses de Dieu, de sa protection sur son église et de sa justice contre ceux qui l'oppriment.

On doit aussi considérer sur cela que si Dieu n'épargne pas son église, les autres peuples et les méchants ne sauraient échapper à sa justice et que s'il se servit des rois impies, cruels et superbes pour châtier divers peuples, il rendit enfin à ces rois, qui avaient été les instruments de sa vengeance, la punition qu'ils méritaient, ce qui doit nous faire adorer la providence qui préside sur tout avec justice, avec sagesse et avec bonté.

(a) v5 : II Rois 17.13 ; Jérémie 18.11 et 35.15 ; Jonas 3.8

(b) v10 : Ésaïe 24.9 ; Jérémie 7.34 et 16.9 ; Ézéchiel 26.13
(c) v12 : II Chroniques 36.22 ; Esdras 1.1 Jérémie 19.10 ; Daniel 9.2
(d) v29 : I Pierre 4.17
(e) v30 : Joel 3.16 ; Amos 1.2
(f) v33 : Jérémie 16.3
(g) v34 : Jérémie 4.8 et 6.26

(1) v15 : Ceci ne doit pas s'entendre à la lettre comme si Jérémie avait été dans tous ces pays différents et avait présenté une coupe à ces peuples. Le sens est simplement que Jérémie eut ordre de Dieu de prononcer toutes ces menaces, de dénoncer les jugements de Dieu à toutes ces nations et de mettre ses prédictions par écrit.
(2) v23 : Voyez la note au chapitre 9.26.
(3) v24 : Des peuples ramassés.
(4) v26 : Le roi de Babylone, voyez sous 51.41.

Chapitre XXVI

Jérémie continuant à prédire la ruine de Jérusalem et du temple, les sacrificateurs le saisissent et demandent avec le peuple qu'on le fasse mourir, versets 1-11.

Mais le prophète, sans s'étonner, persista à dire les mêmes choses en présence des principaux, lesquels après l'avoir entendu, le renvoyèrent absous sans lui faire aucun mal, Dieu s'étant servi d'un officier du roi nommé Ahikam pour sauver la vie à Jérémie, versets 12-19.

Il est parlé sur la fin de ce chapitre d'un autre prophète, nommé Urie, que le roi Jéhojakim fit assassiner pour avoir prédit les mêmes choses que Jérémie, versets 20-24.

AU commencement du règne de Jéhojakim fils de Josias roi de Juda, cette parole fut adressée à Jérémie par l'Éternel qui lui dit :

2. Ainsi a dit l'Éternel : Tiens-toi debout au parvis de la maison de l'Éternel et prononce à toutes les villes de Juda qui viennent pour se prosterner dans la maison de l'Éternel toutes les paroles que je t'ai commandé de leur prononcer. N'en retranche pas un mot.

3. Peut-être qu'ils écouteront et qu'ils se détourneront chacun de sa mauvaise voie et je me repentirai du mal que j'ai résolu de leur faire à cause de la malice de leurs actions.

4. Tu leur diras donc : Ainsi a dit l'Éternel : Si vous ne m'écoutez pas pour marcher dans ma loi que je vous ai proposée

5. Pour obéir aux paroles des prophètes mes serviteurs que je vous envoie, me levant matin et les envoyant et que vous n'avez point écoutés jusqu'à présent,

6. [a] Je traiterai cette maison de même que j'ai traité Scilo et je livrerai cette ville pour être en exécration à toutes les nations de la terre.

7. Or les sacrificateurs et les prophètes et tout le peuple ouïrent Jérémie qui prononçait ces paroles-là dans la maison de l'Éternel.

8. Et il arriva qu'aussitôt que Jérémie eut achevé de prononcer tout ce que l'Éternel lui avait commandé de prononcer à tout le peuple, les sacrificateurs et les prophètes et tout le peuple le saisirent et lui dirent : Tu mourras de mort.

9. Pourquoi as-tu prophétisé au nom de l'Éternel et as-tu dit : Cette maison sera comme Scilo et cette ville sera désolée, tellement que personne n'y habitera ? Et tout le peuple s'assembla vers Jérémie dans la maison de l'Éternel.

10. Mais les principaux de Juda, ayant ouï toutes ces choses-là, montèrent de la maison du roi à la maison de l'Éternel et s'assirent à l'entrée de la porte neuve de la maison de l'Éternel.

11. Alors les sacrificateurs et les prophètes parlèrent aux principaux et à tout le peuple et dirent : Cet homme a mérité d'être condamné à mort, car il a prophétisé contre cette ville comme l'avez entendu de vos oreilles.

12. Et Jérémie parla à tous les principaux et à tout le peuple et il leur dit : L'Éternel m'a envoyé pour prophétiser contre cette maison et contre cette ville toutes les paroles que vous avez entendues.

13. [b] Maintenant donc, amendez votre conduite et vos actions et écoutez la voix de l'Éternel votre Dieu et l'Éternel se repentira du mal qu'il a prononcé contre vous.

14. Pour moi, me voici entre vos mains, faites de moi comme il vous semblera bon et droit.

15. Quoi qu'il en soit, sachez certainement que si vous me faites mourir, vous mettrez du sang innocent sur vous, sur cette ville et sur ses habitants, car en vérité, l'Éternel m'a envoyé vers vous afin de prononcer toutes ces paroles-là et pour vous les faire entendre.

16. Alors les principaux et tout le peuple dirent aux sacrificateurs et aux prophètes : Cet homme n'a pas mérité d'être condamné à mort, car il nous a parlé au nom de l'Éternel notre Dieu.

17. Et quelques-uns des anciens du pays se levèrent et parlèrent à toute l'assemblée du peuple et dirent :

18. [c] Michée Morasçtite a prophétisé aux jours d'Ézéchias roi de Juda et a parlé à tout le peuple de Juda en disant : Ainsi a dit l'Éternel des armées : Sion sera labourée comme un champ et Jérusalem sera réduite en monceaux et la montagne du temple en une haute forêt.

19. Ézéchias le roi de Juda et tous ceux de Juda le firent-ils mourir ? Ne craignit-il pas l'Éternel et ne supplia-t-il pas l'Éternel ? Et l'Éternel se repentit du mal qu'il avait prononcé contre eux. Nous faisons donc un grand mal contre nos âmes.

20. Il y eut aussi un homme qui prophétisa au nom de l'Éternel, savoir Urie fils de Kirjath-jéharim, lequel prophétisa contre cette même ville et contre ce même pays de la même manière que Jérémie.

21. Et le roi Jéhojakim et tous les plus puissants de sa cour et les principaux de Juda entendirent ces paroles et le roi chercha de le faire mourir. Mais Urie l'ayant appris et ayant eu peur s'enfuit et s'en alla en Égypte.

22. Et le roi Jéhojakim envoya des gens en Égypte, savoir Elnathan fils de Hacbor et quelques autres avec lui en Égypte.

23. Et ils tirèrent Urie de l'Égypte et ils l'amenèrent au roi Jéhojakim qui le fit mourir par l'épée et jetta son corps mort dans les sépulcres du commun peuple.

24. Toutefois, Ahikam fils de Sçaphan soutint Jérémie afin qu'on ne le livrât pas entre les mains du peuple pour le faire mourir.

Réflexions

Ce chapitre nous propose trois exemples remarquables.

Le premier est celui des sacrificateurs et du peuple de Jérusalem qui voulurent faire mourir Jérémie. Ce procédé injuste et impie des Juifs montre que leur méchanceté était extrême.

On voit aussi par là que les serviteurs de Dieu sont quelquesfois exposés à de grands dangers de la part de ceux qui ne peuvent souffrir leurs remontrances.

On doit faire la même réflexion sur l'impiété du roi Jéhojakim qui en vint jusqu'à faire tuer le prophète Urie.

Cette persécution contre les fidèles serviteurs de Dieu fut l'une des choses qui hâta la ruine des Juifs.

Le second exemple est celui de Jérémie qui, étant menacé de la mort, dit aux Juifs qu'ils pouvaient lui ôter la vie, mais qui continua cependant à les exhorter et à les menacer de la part de Dieu.

Ce caractère de patience, de modération et de douceur et en même temps de zèle et de fermeté doit être imité par tous ceux qui exercent le ministère sacré s'il leur arrive de souffrir en faisant leur devoir.

Le troisième exemple est celui de plusieurs d'entre les magistrats et surtout d'Ahikam, l'un des premiers officiers du roi, lesquels prirent la défense de Jérémie et reconnurent qu'il leur parlait au nom du Seigneur. En cela on peut voir la protection de Dieu sur ce prophète et les soins de la providence qui suscite des personnes et des moyens de délivrance à ceux qu'on opprime injustement.

Les grands et les magistrats doivent méditer cette histoire et apprendre d'ici à craindre Dieu et à soutenir les innocents et en particulier ses fidèles ministres, imitant en cela Ahikam aussi bien que le roi Ézéchias dont l'exemple est rapporté dans ce chapitre, lequel, au lieu de s'irriter contre le prophète Michée, s'humilia et fléchit par son humiliation la colère de Dieu.

(a) v6 : I Samuel 4.12 ; Jérémie 7.12 et 14 ; Psaume 78.60
(b) v13 : Jérémie 7.3
(c) v18 : Michée 1.1

Chapitre XXVII

Les rois voisins de la Judée ayant envoyé des ambassadeurs à Sédécias roi de Juda, Dieu ordonne à Jérémie d'envoyer des liens et des jougs à ces rois-là pour marquer par cette action mystérieuse que ces rois, bien loin de garantir Sédécias comme il espérait, seraient eux-mêmes subjugués par le roi de Babylone. Le prophète leur dit de se soumettre à ce roi et il marque que la domination des Babyloniens finirait au petit-fils de Nébucadnetsar, versets 1-11.

Il exhorte ensuite Sédécias et les Juifs à s'assujettir à ce prince et à ne pas croire aux faux prophètes qui leur promettaient que les vaisseaux du temple, qui avaient été transportés à Babylone avec le roi Jéhojakim, seraient rapportés à Jérusalem. Jérémie déclare que bien loin de là, le reste des vaisseaux sacrés seraient emportés par Nébucadnetsar qui viendrait détruire Jérisalem et le temple, versets 12-22.

AU commencement du règne de Jéhojakim fils de Josias roi de Juda, cette parole fut édressée à Jérémie pour dire :

2. Ainsi a dit l'Éternel : Fais-toi des liens et des jougs et les mets sur ton cou,

3. Et les envoie au roi d'Édom et au roi de Moab et au roi des enfants de Hammon et au roi de Tyr et au roi de Sidon par les mains des ambassadeurs qui doivent venir à Jérusalem vers Sédécias roi de Juda.

4. Et leur commande de dire à leurs maîtres : Ainsi a dit l'Éternel des armées, le Dieu d'Israël : Vous direz à vos maîtres :

5. J'ai fait la terre, les hommes et les bêtes qui sont sur le dessus de la terre par ma grande force et par mon bras puissant et [a] je l'ai donnée à qui bon m'a semblé,

6. Et maintenant j'ai livré tous ces pays dans la main de Nébucadnetsar roi de Babylone mon serviteur et même je lui ai donné les bêtes des campagnes afin qu'elles lui soient assujetties,

7. Et toutes les nations lui seront assujetties et à son fils et au fils de son fils, jusqu'à ce que le temps de son pays même vienne aussi et que plusieurs nations et de grands rois l'assujettissent,

8. Et il arrivera que la nation et le royaume qui ne se soumettra pas à lui, savoir à Nébucadnetsar roi de Babylone, et quiconque ne soumettra son cou au joug du roi de Babylone, je punirai cette nation-là, dit l'Éternel, par l'épée et par la famine et par la mortalité jusqu'à ce que je les aie consumés par sa main.

9. Vous donc n'écoutez point vos prophètes, ni vos devins, ni ceux qui songent, ni vos augures, ni vos magiciens qui vous parlent, qui vous disent : Vous ne serez point assujettis au roi de Babyone,

10. Car ils vous prophétisent le mensonge pour vous faire aller bien loin de votre pays afin que je vous en chasse et que vous périssiez,

11. Mais la nation qui soumettra son cou au joug du roi de Babylone et qui s'assujettira à lui, je la laisserai dans son pays, dit l'Éternel, et elle le cultivera et elle y demeurera.

12. Depuis, je parlai à Sédécias roi de Juda selon toutes ces paroles-là disant : Soumettez votre cou au joug du roi de Babylone et vous rendez sujet à lui et à son peuple et vous vivrez.

13. Pourquoi mourriez-vous, toi et ton peuple par l'épée et par la famine et par la mortalité selon que l'Éternel a parlé touchant la nation qui ne se sera point soumise au roi de Babylone ?

14. N'écoutez donc point les paroles des prophètes qui vous parlent et qui vous disent : Vous ne serez point assujettis au roi de Babylone, [b] car ils vous prophétisent le mensonge.

15. Et je ne les ai point envoyés, dit l'Éternel, et ils prophétisent faussement en mon nom afin que je vous chasse et que vous périssiez, tant vous, que les prophètent qui vous prophétisent.

16. Je parlai aussi aux sacrificateurs et à tout le peuple et je leur dis : Ainsi a dit l'Éternel : N'écoutez point les paroles de vos prophètes qui vous prophétisent et qui vous disent : Voici les vaisseaux de l'Éternel reviendront bientôt de Babylone, car ils vous prophétisent le mensonge.

17. Ne les écoutez donc point, soumettez-vous au roi de Babylone et vous vivrez ; pourquoi cette ville serait-elle réduite en un désert ?

18. Et s'ils sont prophètes et si la parole de l'Éternel est dans eux, qu'ils intercèdent maintenant envers l'Éternel des armées afin que les vaisseaux qui sont demeurés de reste dans la maison de l'Éternel et dans la maison du roi de Juda et à Jérusalem ne soient pas transportés à Babylone.

19. Car ainsi a dit l'Éternel des armées [c] touchant les colonnes et la mer et les soubassements et les autres vaisseaux qui sont demeurés de reste en cette ville,

20. Lesquels Nébucadnetsar roi de Babylone n'a point emportés [d] quand il a transporté de Jérusalem à Babylone Jéchonias fils de Jéhojakim roi de Juda et tous les magistrats de Juda et de Jérusalem,

21. Voici, dis-je, ce que l'Éternel des armées, le Dieu d'Israël, a dit touchant les vaisseaux qui sont demeurés de reste dans la maison de l'Éternel et dans la maison du roi de Juda et à Jérusalem,

22. Ils seront emportés à Babylone et ils y demeureront jusqu'au jour que je les visiterai, dit l'Éternel, puis je les ferai revenir en ce lieu.

Réflexions

Il y a quatre observations à faire sur ce chapitre.

La première, sur ce que Jérémie envoya des jougs aux rois voisins de Jérusalem pour leur faire connaître qu'ils seraient assujettis à Nébucadnetsar qui est ici appelé *le serviteur de Dieu*, parce qu'il devait exécuter les desseins de la providence. Cela devait apprendre à Sédécias qu'il ne trouverait point de secours auprès de ces rois-là contre les Babyloniens. Cette action de Jérémie, dont les ambasadeurs de ces princes furent les témoins, tendait aussi à leur faire voir que l'Éternel, de la part de qui Jérémie parlait, était le vrai Dieu. C'est de quoi ils durent être convaincus lorsqu'ils tombèrent sous la puissance des Babyloniens qui les vainquirent tous les uns après les autres.

La seconde observation est que Jérémie prédit que la monarchie des Babyloniens subsisterait jusqu'au petit-fils de Nébucadnetsar. Elle finit en effet en Belsçatsar lorsque les Perses et les Mèdes se rendirent maîtres de Babylone. Ce sont là des prophéties bien expresses et des preuves qui établissent bien clairement la divinité des oracles de Jérémie.

3. Les exhortations que ce prophète faisait à Sédécias et aux Juifs de se soumettre volontairement au roi de Babylone nous apprennent que c'est en vain que l'on prétend résister à la volonté de Dieu et que dès qu'il nous la fait connaître et qu'il trouve à propos de nous châtier, il faut s'y soumettre avec humilité.

On voit enfin dans ce chapitre que Dieu défendait aux Juifs d'écouter ces faux prophètes qui les flattaient et leur promettaient la paix et le retour des vaisseaux sacrés.

C'est un grand crime à ceux qui sont établis dans l'église de dissimuler la volonté de Dieu et de flatter les hommes par une lâche complaisance et les vrais serviteurs de Dieu sont ceux qui annoncent la vérité avec sincérité et sans déguisement.

(a) v5 : Daniel 4.17 et 24
(b) v14 : Jérémie 14.14, 23.21 et 29.8
(c) v19 : II Rois 25.16
(d) v20 : II Rois 24.14 et 25

Chapitre XXVIII

Un faux prophète, nommé Hananja, s'oppose à Jérémie. Il prédit que les Babyloniens ne prendraient pas Jérusalem, que dans deux ans les vaisseaux sacrés, qui avaient été emportés à Babylone, seraient rapportés à Jérusalem et que le roi Jéchonias en reviendrait avec les captifs. Et pour confimer sa prédiction, il brise un joug de bois que Jérémie avait fait par l'ordre de Dieu et qui représentait que les Juifs seraient assujettis au roi de Babylone, comme cela est dit dans le chapitre précédent, versets 1-4.

Mais Jérémie dit à Hananja que l'événement montrerait la fausseté de ce qu'il prédisait. Il fait faire un joug de fer au lieu du joug de bois qu'Hananja avait rompu et il lui prédit qu'il mourrait cette année-là, ce qui arriva aussi, versets 5-17.

IL arriva aussi cette même année-là, au commencement du règne de Sédécias roi de Juda, savoir la quatrième année de son règne, au cinquième mois, que Hananja fils de Hazur prophète, qui était de Gabaon, me parla dans la maison de l'Éternel en la présence des sacrificateurs et de tout le peuple et me dit :

2. Ainsi a dit l'Éternel des armées, le Dieu d'Israël : J'ai rompu le joug du roi de Babylone.

3. Dans deux ans accomplis, je ferai rapporter en ce lieu tous les vaisseaux de la maison de l'Éternel que Nébucadnetsar roi de Babylone a emporté de ce lieu et a transportés à Babylone.

4. Et je ferai revenir, dit l'Éternel, Jéchonias fils de Jéhojakim, roi de Juda, et tous ceux qui ont été

transportés de Juda, qui sont allés à Babylone, car je romprai le joug du roi de Babylone.

5. Alors Jérémie le prophète parla à Hananja le prophète en la présence des sacrificateurs et en la présence de tout le peuple qui assistait dans la maison de l'Éternel.

6. Et Jérémie le prophète dit : Amen ? Que l'Éternel le fasse ! Que l'Éternel accomplisse tes paroles que tu as prophétisées et qu'il fasse revenir de Babylone en ce lieu les vaisseaux de la maison de l'Éternel et tous ceux qui ont été transportés à Babylone.

7. Toutefois, écoute maintenant cette parole que je prononce, toi et tout le peuple l'écoutant.

8. Les prophètes qui ont été avant moi et avant toi dès longtemps ont prophétisé contre plusieurs pays et contre de grands royaumes, la guerre et l'affliction et la mortalité ;

9. Si un prophète prophétise la paix lorsque la parole de ce prophète sera accomplie, ce prophète-là sera connu avoir été véritablement envoyé par l'Éternel.

10. Alors Hananja le prophète prit le joug de dessus le cou de Jérémie le prophète et le rompit.

11. Puis Hananja parla en la présence de tout le peuple disant : Ainsi a dit l'Éternel : C'est ainsi que je romprai entre ci et deux ans accomplis le joug de Nébucadnetsar roi de Babylone de dessus le cou de toutes les nations. Et Jérémie le prophète s'en alla son chemin.

12. Mais la parole de l'Éternel fut adressée à Jérémie après que Hananja le prophète eut rompu le joug de dessus le cou de Jérémie le prophète et il lui dit :

13. Va et parle à Hananja et dis-lui : Ainsi a dit l'Éternel : Tu as rompu les jougs qui étaient de bois, mais au lieu de ceux-là, fais en qui soient en fer.

14. Car ainsi a dit l'Éternel des armées, le Dieu d'Israël : J'ai mis un joug de fer sur le cou de toutes ces nations afin qu'elles soient assujetties à Nébucadnetsar roi de Babylone et elles lui seront assujetties et même je lui ai donné les bêtes des champs.

15. Puis Jérémie le prophète dit à Hananja le prophète : Écoute maintenant ô Hananja, l'Éternel ne t'a point envoyé, mais tu as fait que ce peuple-ci a mis sa confiance dans le mensonge.

16. C'est pourquoi, ainsi a dit l'Éternel, voici je t'exterminerai de dessus la terre, tu mourras cette année, car tu as parlé de révolte contre l'Éternel.

17. Et Hananja mourut cette année-là, au septième mois.

Réflexions

La principale considération que ce chapitre nous présente, c'est que dans le temps que la ruine des Juifs approchait, il y avait de faux prophètes parmi eux qui leur promettaient la paix et le retour des vaisseaux sacrés et de leurs frères captifs.

Il y a eu de tout temps dans l'église de faux docteurs qui ont nourri et entretenu la sécurité, mais il est dangereux de les écouter et Dieu accorde une grande grâce aux peuples lorsqu'il leur envoie des ministres fidèles qui ne les flattent point et qui ne leur cachent rien de tout ce qu'ils ont ordre de dire aux hommes pour leur bien.

La fermeté que Jérémie fit paraître en résistant à Hananja nous monre qu'il ne faut jamais céder aux méchants lorsqu'ils tâchent de séduire les autres, mais qu'on doit s'opposer à eux et s'acquitter courageusement de son devoir.

La punition d'Hananja qui mourut selon la prédiction de Jérémie devait apprendre aux Juifs que Hananja était un faux prophète et que les autres menaces de Jérémie s'accompliraient.

C'est aussi là en exemple de la vengeance divine sur ceux qui s'opposent à Dieu et à sa parole et qui entraînent les autres dans la séduction et dans le péché.

Chapitre XXIX

C'est ici une lettre que Jérémie écrivit aux Juifs, qui avaient été transportés à Babylone avec le roi Jéchonias, dans laquelle il fait quatre choses.

1. Il les exhorte à demeurer à Babylone, à être fidèle au roi de ce pays-là et à l'état et de ne pas croire les prophètes qui leur promettaient qu'ils seraient délivrés avant que les soixante et dix ans de la captivité fussent accomplis, versets 1-9.

2. Il leur promet qu'au bout de ce temps-là Dieu les ramènerait à Jérusalem, versets 10-15.

3. Il leur dit que les Juifs qui étaient encore à Jérusalem et Sédécias leur roi allaient être réduits dans la dernière désolation, versets 16-20.

4. Il prédit la punition d'Achab et de Sédécias qui étaient deux faux prophètes et celle de Scémaja qui avait écrit des lettres de Babylone à Jérusalem contre le prophète Jérémie, versets 21-32.

CE sont ici les paroles des lettres que Jérémie le prophète envoya de Jérusalem au reste des anciens qui avaient été transportés et aux sacrificateurs et aux prophètes et à tout le peuple que Nébucadnetsar avait transporté de Jérusalem à Babylone.

2. ([a] Après que le roi Jéchonias fut sorti de Jérusalem avec la reine et les eunuques et les principaux de Juda et de Jérusalem et les charpentiers et les serruriers,)

3. Par Elhasa fils de Sçaphan et Guémarja fils de Hilkija, lesquels Sédécias roi de Juda envoyait à Babylone vers Nébucadnetsar, roi de Babylone et c'est ici la teneur de ces lettres.

4. Ainsi a dit l'Éternel des armées, le Dieu d'Israël, à tous ceux qui ont été transportés, que j'ai fait transporter de Jérusalem à Babylone :

5. Bâtissez des maisons et demeurez-y, plantez des jardins et mangez-en les fruits.

6. Prenez des femmes et ayez des fils et des filles, prenez aussi des femmes pour vos fils et donnez vos filles à des hommes et qu'elles enfantent des fils et

des filles et multipliez dans ce lieu-là et n'y diminuez pas.

7. Et cherchez la paix de la ville dans laquelle je vous ai fait transporter et priez l'Éternel pour elle, car dans sa paix, vous aurez la paix.

8. Car ainsi a dit l'Éternel des armées, le Dieu d'Israël : [b] Que vos prophètes qui sont parmi vous et vos devins ne vous séduisent point et ne croyez point à vos songes que vous faites songer.

9. Parce qu'ils vous prophétisent faussement en mon nom, je ne les ai point envoyés, dit l'Éternel,

10. Car ainsi a dit l'Éternel, [c] Lorsque les septante ans seront accomplis à Babylone, je vous visiterai et j'exécuterai ma bonne parole sur vous pour vous faire retourner en ce lieu,

11. Car je sais que les pensées que j'ai de vous, dit l'Éternel, sont des pensées de paix et non d'adversité, pour vous donner une fin telle que vous attendez.

12. Alors vous m'invoquerez et vous vous en irez et vous me prierez et je vous exaucerai.

13. Vous me chercherez et vous me trouverez après que vous m'aurez recherché de tout votre cœur,

14. Car je me ferai trouver à vous, dit l'Éternel, et je ramenerai vos captifs et je vous assemblerai de toutes les nations et de tous les lieux où je vous aurai chassés, dit l'Éternel, et je vous ferai revenir au lieu dont je vous ai fait transporter.

15. Cependant, vous avez dit : L'Éternel nous a suscité des prophètes à Babylone [1].

16. Car ainsi a dit l'Éternel touchant le roi [2] qui est assis sur le trône de David et touchant le peuple qui habite dans cette ville, savoir touchant vos frères qui ne sont point venus avec vous en captivité,

17. Ainsi a dit l'Éternel des armées : Voici, je m'en vais envoyer sur eux l'épée, la famine et la mortalité et je les ferai devenir comme des figues [3] qui sont étrangement mauvaises, qu'on ne peut manger tant elles sont mauvaises

18. Et je les poursuivrai avec l'épée, la famine et la mortalité et je les abandonnerai pour être agités par tous les royaumes de la terre et pour être en exécration, en étonnement, en sifflement et en opprobre à toutes les nations parmi lesquelles je les aurai chassés,

19. Parce que, dit l'Éternel, qu'ils n'ont point écouté mes paroles que je leur ai fait annoncer par mes serviteurs les prophètes, en me levant matin et les envoyant et vous n'avez point écouté, dit l'Éternel.

20. Vous tous donc qui avez été transportés et que j'ai envoyé de Jérusalem à Babylone, écoutez la parole de l'Éternel.

21. Ainsi a dit l'Éternel des armées, le Dieu d'Israël, touchant Achab fils de Kolaja et touchant Sédécias fils de Mahaséja qui vous prophétisent faussement en mon nom : Voici, je m'en vais les livrer dans la main de Nébucadnetsar roi de Babylone et il les fera mourir devant vos yeux.

22. Et on prendra d'eux un formulaire de malédiction parmi tous ceux qui ont été transportés de Juda, qui sont à Babylone et on dira : Que l'Éternel te mette dans le même état qu'il a mis Sédécias et Achab, lesquels le roi de Babylone a fait brûler au feu,

23. Parce qu'ils ont commis des vilenies en Israël et qu'ils ont commis adultère avec les femmes de leurs prochains et qu'ils ont dit des paroles fausses en mon nom que je ne leur avait point commandées et c'est moi-même qui le sais, j'en suis le témoin, dit l'Éternel.

24. Parle aussi à Scémahja Néhélamite disant :

25. Ainsi a dit l'Éternel des armées, le Dieu d'Israël : Parce que tu as envoyé en ton nom des lettres à tout le peuple qui est à Jérusalem et à Sophonie, fils de Mahaséja, sacrificateur et à tous les sacrificateurs disant :

26. L'Éternel t'a établi pour sacrificateur au lieu de Jéhojadah le sacrificateur, afin que vous ayez la charge de la maison de l'Éternel sur tout homme qui fait l'inspiré et le prophète, pour les mettre dans la prison et dans les fers.

27. Et maintenant, pourquoi n'as-tu pas repris Jérémie de Hanathoth qui vous prophétise ?

28. Car il nous a envoyé pour ce sujet à Babylone en disant : La captivité sera longue, bâtissez des maisons et demeurez-y, plantez des jardins et mangez-en les fruits.

29. (Or Sophonie le sacrificateur avait lu ces lettres-là, Jérémie le prophète l'entendant.)

30. C'est pourquoi la parole de l'Éternel fut adressée à Jérémie en disant :

31. Mande à tous ceux qui ont été transportés et dis-leur : Ainsi a dit l'Éternel touchant Scémahja Néhélamite, Parce que Scémahja vous a prophétisé, quoique je ne l'aïe point envoyé et vous a fait confier au mensonge,

32. C'est pourquoi ainsi a dit l'Éternel : Voici je m'en vais punir Scémahja Néhélamite et sa postérité et il n'y aura personne de sa race qui habite parmi ce peuple et il ne verra point le bien que je m'en vais faire à mon peuple, dit l'Éternel, parce qu'il a parlé de révolte contre l'Éternel.

Réflexions

L'ordre que Jérémie donna aux Juifs qui étaient à Babylone d'y demeurer et de prier pour la prospérité de cette ville-là nous enseigne que Dieu veut qu'on soit soumis aux rois sous la domination desquels on vit et qu'on prie pour la prospérité de leurs états et que quand Dieu trouve à propos de nous châtier, il faut y acquiescer et demeurer dans l'état où il lui plaît de nous mettre.

2. Les promesses expresses et réitérées que Jérémie faisait aux Juifs qu'ils seraient renvoyés libres au bout de soixante et dix ans marque l'amour de Dieu envers eux et la divinité de cette prophétie.

3. Il est à remarquer que, bien que les Juifs qui étaient alors à Jérusalem parussent plus heureux que ceux qui étaient à Babylone, ils devaient être accablés de tous les fléaux de Dieu pour n'avoir pas profité du malheur de leurs frères captifs et pour avoir continué à mépriser la voix du Seigneur.

C'est ainsi que Dieu proportionne les châtiments aux péchés des hommes et que ceux qu'il punit les derniers sont d'ordinaire punis avec plus de sévérité parce qu'ils ont abusé plus longtemps de son support.

4. L'on voit enfin dans ce chapitre qu'il y avait à Jérusalem et à Babylone de faux prophètes qui décriaient Jérémie, qui séduisaient le peuple et qui étaient avec cela des hommes impurs et corrompus.

Dieu a permis de tout temps, pour éprouver les hommes, qu'il y ait eu des séducteurs et c'est ce qui nous oblige à nous donner garde de ces gens-là selon l'exhortation de Jésus-Christ dans Matthieu 7 et à les discerner d'avec les fidèles docteurs.

Mais on voit aussi la condamnation de ces faux docteurs dans la punition que Dieu fit de ceux dont il est ici parlé, Achab et Sédécias ayant été brûlés par le roi de Babylone et Scémahja étant péri avec sa famille sans voir la délivrance des Juifs, pendant que Jérémie, qui leur avait parlé sincèrement, éprouvait la protection du Seigneur.

(a) v2 : II Rois 24.12 et suivants.
(b) v8 : Jérémie 14.14, 23.21 et 27.15
(c) v10 : Jérémie 25.12

(1) v15 : Ce sont de faux prophètes qui flattaient les Juifs captifs à Babylone en leur donnant des espérances trompeuses, voyez sus v.8 et 9 et sous v.21.
(2) v16 : C'est Sédécias qui régnait alors à Jérusalem.
(3) v17 : Voyez sus, chapitre 24.

Chapitre XXX

Jérémie, après avoir annoncé aux Juifs qu'ils seraient menés en captivité à Babylone, leur promet que Dieu les en délivrerait, que les Babyloniens éprouveraient sa vengeance et qu'après avoir châtié les Juifs, il les rétablirait par sa grande puissance.

LA parole qui fut adressée à Jérémie par l'Éternel en lui disant,

2. Ainsi a parlé l'Éternel, le Dieu d'Israël, Écris-toi dans un livre toutes les paroles que je t'ai dites.

3. Voici, les jours viennent, dit l'Éternel, que je ramènerai les captifs de mon peuple d'Israël et de Juda, a dit l'Éternel, et je les ferai venir au pays que j'ai donné à leurs pères et ils le possèderont.

4. E ce sont ici les paroles que l'Éternel a prononcées touchant Israël et Juda.

5. Ainsi a dit l'Éternel : Nous avons ouï un bruit d'effroi et d'épouvante et il n'y a point de paix [1].

6. Informez-vous je vous prie et voyez si des hommes enfantent. Pourquoi donc ai-je vu tous les hommes ayant leurs mains sur leurs reins comme une femme qui enfante ? Et pourquoi tous les visages sont-ils changés en jaunisse ?

7. [a] Hélas ! Que cette journée-là est grande ! Il n'y en a point eu de semblable et elle sera un temps de détresse à Jacob, il en sera pourtant délivré.

8. Et il arrivera en ce jour-là, dit l'Éternel des armées, que je briserai son joug de dessus ton cou et que je romprai tes liens, tellement que tu ne seras plus assujetti aux étrangers,

9. Mais ils serviront l'Éternel leur Dieu et David leur roi [2] que je leur susciterai.

10. [b] Toi donc, mon serviteur Jacob, ne crains point, dit l'Éternel, et ne t'épouvante point, ô Israël, car voici, je m'en vais te délivrer du pays éloigné et ta postérité du pays auquel ils sont captifs et Jacob retournera et il sera en repos et à son aise et il n'y aura personne qui lui fasse peur,

11. Car je suis avec toi, dit l'Éternel, pour te délivrer et même je consumerai entièrement toutes les nations parmi lesquelles je t'aurai dispersé, mais je ne te consumerai point entièrement, mais je te châtierai par mesure, cependant je ne te tiendrai pas pour innocent,

12. Car, ainsi a dit l'Éternel, ta blessure est hors espérance et ta plaie est très maligne.

13. Il n'y a personne qui juge ta cause pour nettoyer ta plaie, il n'y a point de remède pour toi pour faire revenir la chair.

14. Tous ceux qui t'aimaient t'ont oubliée, ils ne te cherchent plus, car je t'ai frappée d'une plaie d'ennemi, d'un châtiment d'homme cruel à cause de la multitude de tes iniquités, parce que tes péchés se sont accrus.

15. [c] Pourquoi cries-tu à cause de ta blessure ? Ta douleur est hors espérance, je t'ai fait ces choses-là à cause de la multitude de tes iniquités, parce que tes péchés se sont accrus.

16. [d] Cependant, tous ceux qui te dévorent seront dévorés et tous ceux qui te mettent dans la détresse iront en captivité et tous ceux qui te fourragent seront fourragés et j'abandonnerai au pillage tous ceux qui te pillent.

17. Je consoliderai tes plaies et je te guérirai de tes blessures, dit l'Éternel, parce qu'il t'ont appelée *la répudiée*. C'est Sion, disent-ils, il n'y a personne qui la recherche.

18. Ainsi a dit l'Éternel : Voici, je m'en vais ramener les captifs des tentes de Jacob et j'aurai compassion de ses pavillons, la ville sera rétablie sur son lieu élevé et le temple sera assis en sa place

19. Et une voix d'action de grâces et de gens qui se réjouissent en sortira et je les mettrai en honneur et ils ne sortiront plus diminués

20. Et ses enfants seront comme auparavant et son assemblée sera affermie devant moi et je punirai tous ceux qui l'oppriment

21. Et celui qui aura autorité sur lui sera de sa race et son dominateur sortira du milieu de lui, je le ferai approcher et il viendra vers moi. Qui est celui qui ait disposé son cœur pour venir vers moi, dit l'Éternel ?

22. [e] Et vous serez mon peuple et je serai votre Dieu.

23. [f] Voici la tempête de l'Éternel, la fureur est sortie, un tourbillon grossit, il tombera sur la tête des méchants.

24. L'ardeur de la colère de l'Éternel ne se détournera point jusqu'à ce qu'il ait exécuté et qu'il ait mis

en effet les desseins de son cœur, vous entendrez ceci dans les derniers jours.

Réflexions

Les réflexions qu'il y a à faire sur ce chapitre regardent l'amour de Dieu, sa puissance, sa justice et sa fidélité.

L'amour de Dieu envers les Juifs se découvre en ce qu'il promet de les délivrer du joug du roi de Babylone et de les faire encore habiter dans leur pays.

Sa puissance paraît en ce qu'il les délivra dans un temps où il semblait qu'il n'y avait aucune ressource pour eux et par des moyens auxquels ils ne se seraient jamais attendu.

Il donna des marques de sa justice dans la vengeance qu'il fit des Babyloniens qui avaient traités les Juifs avec tant de dureté et d'injustice.

Enfin, nous devons reconnaître la fidélité de Dieu et la vérité de ses promesses puisque ce qui est ici prédit touchant le rappel des Juifs arriva lorsqu'ils revinrent de Babylone en leur pays sous la conduite de Zorobabel et de leurs autres chefs.

Mais, ces promesses eurent leur plein effet en la personne de Jésus-Christ qui est né de la postérité du roi David.

De tout cela nous devons conclure que Dieu, qui est toujours le même, protègera l'église chrétienne, que s'il paraît quelquefois irrité contre elle, son dessein est de la purifier et qu'elle subsistera à jamais malgré les efforts de ceux qui cherchent sa ruine.

(a) v7 : Joël 2.11 ; Sophonie 1.15
(b) v10 : Ésaïe 41.13, 43.5 et 44.1 ; Jérémie 46.28
(c) v15 : Jérémie 13.18
(d) v16 : Exode 23.22 ; Ésaïe 41.11
(e) v22 : Jérémie 31.33 et 32.38
(f) v23 : Jérémie 23 19-20.

(1) v5 : Ceci exprime l'effroi dont les Babyloniens seraient saisis lorsque les Mèdes et les Perses viendraient leur faire la guerre.
(2) v9 : Ceci fut en quelque façon accompli en Zorobabel qui était un prince de la famille du roi David, mais il ne fut jamais roi. Ainsi cette promesse se rapporte au Messie.

Chapitre XXXI

Ce chapitre, de même que le précédent, traite du rétablissement des Juifs, versets 1-14.

Dieu promet qu'après qu'il les aurait affligés et qu'ils se seraient convertis, il les mettrait dans un état glorieux et que ceux d'Éphraïm, c'est-à-dire les Israélites des dix tribus, auraient part à cette heureuse révolution, versets 15-30.

Il les exhorte à ne plus pleurer leur désolation et il leur donne de fortes assurances de son amour. Il promet enfin de traiter avec eux une nouvelle alliance qui subsisterait à jamais, versets 31-40.

EN ce temps-là, dit l'Éternel, je serai le Dieu de toutes les familles d'Israël et ils seront mon peuple.

2. Ainsi a dit l'Éternel : Le peuple réchappé de l'épée a trouvé grâce dans le désert, Israël va être mis en repos.

3. L'Éternel m'est apparu depuis longtemps et m'a dit : Je t'ai aimée d'un amour éternel, c'est pourquoi je t'ai tirée par ma miséricorde.

4. Je te rétablirai encore et tu seras rebâtie, ô vierge d'Israël. Tu paraîtra encore avec tes tambours et tu marcheras dans la troupe des joueurs d'instruments.

5. Tu planteras encore des vignes sur les montagnes de Samarie, ceux qui plantent planteront et en recueilleront les fruits pour leur usage,

6. Car il y a un jour auquel les gardes crieront sur la montagne d'Éphraïm : Levez-vous et montons en Sion vers l'Éternel notre Dieu,

7. Car ainsi a dit l'Éternel : Réjouissez-vous avec un chant de triomphe et avec allégresse à cause de Jacob et faites éclater votre joie à la tête des nations, faites-vous entendre, chantez des louanges et dites : Éternel, délivre ton peuple, savoir le reste d'Israël.

8. Voici, je m'en vais les faire venir du pays d'Aquillon et je les assemblerai du bout de la terre, l'aveugle et le boiteux, la femme enceinte et celle qui enfante seront ensemble parmi eux, une grande assemblée retournera ici.

9. Ils y seront allés en pleurant, mais je les ferai revenir par ma miséricorde et je les conduirai aux torrents des eaux et par un droit chemin auquel ils ne broncheront point. Car j'ai été père à Israël et Éphraïm est mon premier né.

10. Vous nations, écoutez la parole de l'Éternel et l'annoncez aux îles éloignées et dites : Celui qui a dispersé Israël le rassemblera et le gardera comme un berger garde son troupeau,

11. Car l'Éternel a racheté Jacob et l'a retiré de la main d'un ennemi plus fort que lui.

12. Ils viendront donc et se réjouiront avec un chant de triomphe au lieu le plus élevé de Sion et ils accourront aux biens de l'Éternel, au froment, au vin et à l'huile et au fruit du gros et du menu bétail et leur âme sera comme un jardin plein de sources et ils ne seront plus dans la langueur.

13. Alors la vierge se réjouira dans la troupe des joueurs d'instruments et les jeunes gens et les vieillards ensemble et je changerai leur deuil en joie et je les consolerai et je les réjouirai en les délivrant de leur douleur.

14. J'énivrerai aussi de graisse l'âme des sacrificateurs et mon peuple sera rassasié de mes biens, dit l'Éternel.

15. Ainsi a dit l'Éternel : [a] Une voix très amère de lamentation et de pleurs a été ouïe à Rama, Rachel pleurant ses enfants [1], elle a refusé d'être consolée touchant ses enfants de ce qu'il y en a plus.

16. Ainsi a dit l'Éternel : Retiens ta voix de pleurer et tes yeux de verser des larmes, car ce que tu as fait aura sa récompense, dit l'Éternel, et on reviendra du pays de l'ennemi,

17. Et il y a de l'espérance pour tes derniers jours, dit l'Éternel, et tes enfants retourneront en leurs quartiers.

18. J'ai entendu Éphraïm qui se plaint et qui dit : Tu m'as châtié et j'ai été châtié comme un veau indompté, convertis-moi et je serai converti [2], car tu es l'Éternel mon Dieu.

19. [b] Certes, après que j'aurai été converti, je me repentirai et après que je me serai reconnu, je frapperai sur ma cuisse. J'ai été honteux et confus et j'ai porté l'opprobre de ma jeunesse.

20. Éphraïm n'a-t-il pas été pour moi un enfant chéri ? Ne m'a-t-il pas été un enfant agréable ? Car depuis que je lui ai parlé, je n'ai point manqué de m'en souvenir. C'est pourquoi mes entrailles se sont émues à cause de lui et j'aurai certainement pitié de lui, dit l'Éternel.

21. Dresses-toi des signaux, mets-toi des monceaux de pierres, prends garde aux chemins et par quelle voie tu as marché. Reviens, ô vierge d'Israël, retourne à tes villes.

22. Jusqu'à quand iras-tu çà et là, fille rebelle ? L'Éternel a créé une chose nouvelle sur la terre, la femme environnera l'homme [3].

23. Ainsi a dit l'Éternel des armées, le Dieu d'Israël : On dira encore cette parole dans le pays de Juda et dans ses villes quand j'aurai ramené leurs captifs : Que l'Éternel te bénisse, ô demeure agréable de la justice, ô saintes montagnes !

24. Et Juda et toutes les villes ensemble, les laboureurs et ceux qui conduisent les troupeaux habiteront en elle,

25. Car j'ai enivré l'âme altérée et j'ai rassasié toute âme qui languissait.

26. C'est pourquoi je me suis réveillé et j'ai regardé et mon sommeil a été doux.

27. Voici, les jours viennent, dit l'Éternel, que je peuplerai la maison d'Israël et la maison de Juda d'hommes et de bêtes.

28. Et comme j'ai veillé sur eux pour arracher et pour démolir, pour détruire et pour perdre et pour faire du mal, ainsi je veillerai sur eux pour bâtir et pour planter, dit l'Éternel.

29. [c] En ces jours-là on ne dira plus : Les pères ont mangé des raisins verts et les dents des enfants ont été agacées [4],

30. Mais chacun mourra pour son iniquité, tout homme qui mangera des raisins verts, ses dents en seront agacées.

31. [d] Voici les jours viennent, dit l'Éternel, que je traiterai une nouvelle alliance avec la maison d'Israël et avec la maison de Juda.

32. Non pas l'alliance que je traitai avec leurs pères au jour que je les pris par la main pour les faire sortir du pays d'Égypte, laquelle alliance ils ont enfreinte, et toutefois je leur avais été pour mari [5], dit l'Éternel,

33. Mais c'est ici l'alliance que je traiterai avec la maison d'Israël après ces jours-là, dit l'Éternel, je mettrai ma loi au dedans d'eux et je l'écrirai dans leur cœur [e] et le serai leur Dieu et ils seront mon peuple.

34. Chacun d'eux n'enseignera plus son prochain, ni chacun son frère en disant : Connaissez l'Éternel, [f] car ils me connaîtront tous, depuis le plus petit d'entre eux jusqu'au plus grand, dit l'Éternel, [g] parce que je pardonnerai leur iniquité et que je ne me souviendrai plus de leur péché.

35. Ainsi a dit l'Éternel qui donne le soleil pour être la lumière du jour et qui règle la lune pour être la lumière de la nuit, [h] qui agite la mer et les flots en bruissent, duquel le nom est l'Éternel des armées.

36. Si jamais ces lois-là cessent devant moi, dit l'Éternel, aussi la race d'Israël cessera d'être une nation devant moi pour toujours.

37. Ainsi a dit l'Éternel, si les cieux se peuvent mesurer par dessus et si les fondements de la terre se peuvent sonder par dessous, alors je rejetterai toute la race d'Israël à cause de tout ce qu'ils ont fait, dit l'Éternel.

38. Voici les jours viennent, dit l'Éternel, que cette ville sera rebâtie à l'Éternel depuis la tour de Hananéel jusqu'à la porte du coin,

39. Et encore le cordeau à mesurer sera tiré vis-à-vis d'elle sur sa colline de Gareb et fera le tour vers Goha,

40. Et toute la vallée de la voierie et des cendres et tout le quartier jusqu'au torrent de Cédron et jusqu'au coin de la porte des chevaux, vers l'Orient, sera un lieu saint à l'Éternel et ne sera plus démoli, ni ne sera jamais détruit.

Réflexions

Il faut faire trois réflexions sur ce chapitre.

La première, que si les prophètes étaient envoyés pour faire des menaces aux Juifs, ils devaient aussi les consoler par des promesses et que celles que nous venons de lire devaient servir à soutenir leur foi pendant qu'ils seraient dans la captivité.

La seconde, que Dieu promettait aux Juifs de les faire retourner dans leur pays après qu'ils se seraient repentis et convertis, d'où il paraît que comme Dieu n'afflige les hommes qu'à cause de leur péchés, il ne leur fait grâce que lorsqu'il les voit humiliés et repentants

La troisième et la principale réflexion est que Dieu promet ici de traiter une nouvelle alliance qui serait aussi ferme que l'ordre du monde et qui durerait autant que les cieux et la terre. Paul fait l'application de cette promesse à l'alliance évangélique dans l'épître aux Hébreux, 8.8 et cætera, et il est visible que l'on n'en trouve point le vrai sens dans le rétablissement des Juifs qui ne fut que d'une très courte durée et auquel il n'y eut que la moindre partie des Juifs des dix tribus qui eussent part.

Ainsi cette promesse ne convient qu'à l'église chrétienne avec laquelle Dieu a traité une alliance qui doit subsister jusqu'à la fin du monde. Cette prophétie nous met devant les yeux l'avantage que nous avons de vivre dans cette alliance et elle nous

apprend en même temps que le dessein de Dieu en nous y recevant a été de nous sanctifier, de mettre sa loi dans nos cœurs et de l'écrire dans nos entendements afin que nous le servions et que nous lui obéissions tout le temps de notre vie.

(a) v15 : Matthieu 2.18
(b) v19 : Deutéronome 30.2
(c) v29 : Ézéchiel 18.2 et suivants.
(d) v31 : Hébreux 8.8
(e) v33 : Jérémie 24.7 et 30.22
(f) v34 : Ésaïe 54.13 ; Jean 6.45
(g) v34 : Jérémie 33.8 ; Michée 7.18 ; Actes10.43
(h) v35 : Ésaïe 51.15

(1) v15 : Ceci marque la désolation des Israélites des dix tribus dont la principale était Éphraïm. Voyez ci-dessus versets 6-9 et sous 18-20. Rachel, femme du patriarche Jacob était mère de Joseph qui fut père d'Éphraïm et de Manassé.
(2) v18 : Ou : ramène-moi et je reviendrai et après que je serai revenu je me repentirai.
(3) v22 : Ou le recherchera en mariage, comme Ésaïe 4.1. Ou les Israélites reviendront au Seigneur comme une épouse revient à son mari.
(4) v29 : On ne dira plus que les enfants souffrent pour les péchés de leurs pères.
(5) v32 : Ou : c'est pourquoi j'ai dominé sur eux, je leur ai fait sentir mon pouvoir.

Chapitre XXXII

Jérémie, ayant été mis en prison dans le temps que les Caldéens assiégeaient Jérusalem, Dieu lui ordonne d'acheter un champ et de faire mettre l'acte de l'achat dans un lieu où il pût se conserver, versets 1-15.

Sur quoi Jérémie demandant au Seigneur pourquoi il lui commandait d'acheter des terres dans un temps où Jérusalem allait être prise et le peuple emmené captif, versets 16-25,

Dieu lui dit que c'était afin d'assurer les Juifs qu'après qu'ils auraient été envoyés en captivité à Babylone pour punition de tous les péchés qu'ils avaient commis, ils habiteraient encore leur pays et qu'ils le posséderaient, versets 26-44.

LA parole qui fut adressée par l'Éternel à Jérémie, la dixième année de Sédécias roi de Juda, qui est l'an dix-huitième de Nébucadnésar.

2. L'armée du roi de Babylone assiégeait alors Jérusalem et Jérémie le prophète était enfermé dans la cour de la prison qui était dans la maison du roi de Juda,

3. Car Sédécias, roi de Juda, l'avait fait enfermer et lui avait dit : Pourquoi prophétises-tu en disant : Ainsi a dit l'Éternel, voici, je m'en vais livrer cette ville entre les mains du roi de Babylone et il la prendra ?

4. Et Sédécias, roi de Juda, n'échapera point à la main des Caldéens, mais il sera certainement livré dans la main du roi de Babylone et il lui parlera bouche à bouche et ses yeux verront les yeux de ce roi

5. Et il ammènera Sédécias à Babylone, il y demeurera jusqu'à ce que je le visite, dit l'Éternel. Si vous combattez contre les Caldéens, vous ne prospérerez point.

6. Et Jérémie dit : La parole de l'Éternel m'a été adressée et il m'a dit :

7. Voici Hanaméel, fils de Sçallum ton oncle, qui vient vers toi pour te dire : Achète pour toi un champ qui est à Hanathoth, car tu as droit de retrait lignager pour le racheter.

8. Hanaméel donc, fils de mon oncle, vint vers moi selon la parole de l'Éternel dans la cours de la prison et il me dit : Achète, je te prie, mon champ qui est à Hanathoth dans le territoire de Benjamin, car tu as le droit d'héritage et de retrait lignager, achète-le donc pour toi. Alors je connus que c'était la parole de l'Éternel.

9. Ainsi, j'achetai le champ d'Hanaméel fils de mon oncle, lequel champ est à Hanathoth et je lui pesai l'argent, à savoir sept sicles et dix pièces d'argent.

10. Puis j'en écrivis le contrat que je cachetai et je pris des témoins après avoir pesé l'argent dans la balance

11. Et je pris le contrat de l'acquisition, tant celui qui était cacheté, selon l'ordonnance et les statuts, que celui qui était ouvert

12. Et je donnai le contrat de l'acquisition à Baruc, fils de Nérija, fils de Mahaséja, en présence d'Hanaméel mon cousin germain et des témoins qui s'étaient souscrits dans le contrat de l'acquisition et en présence de tous les Juifs qui étaient assis dans la cour de la prison.

13. Puis je fis ce commandement à Baruc et leur présence et je lui dis :

14. Ainsi a dit l'Éternel des armées, le Dieu d'Israël : Prends ces contrats-ci, savoir ce contrat d'acquisition qui est cacheté et ce contrat qui est ouvert et mets-les dans un pot de terre afin qu'ils puissent se conserver longtemps,

15. Car ainsi a dit l'Éternel des armées, le Dieu d'Israël : On achètera encore des maisons, des champs et des vignes en ce pays.

16. Et après que j'eus donné à Baruc fils de Nérija le contrat de l'acquisition, je fis ma requête à l'Éternel en disant :

17. Hà, hà, Seigneur Éternel, voici tu as fait le ciel et la terre par ta grande puissance et par ton bras étendu, aucune chose ne te sera difficile,

18. [a] C'est toi qui fais miséricorde en mille générations et qui rends l'iniquité des pères dans le sein des enfants après eux. Tu es le Dieu fort, le grand, le puissant, duquel le nom est l'Éternel des armées,

19. Grand en conseil et puissant en exploits, car [b] tes yeux sont ouverts sur toutes les voies des enfants des hommes pour rendre à chacun selon sa conduite et selon le fruit de ses œuvres.

20. Tu as fait des signes et des miracles dans le pays d'Égypte dont la mémoire dure jusqu'à ce jour et dans Israël et parmi les hommes et tu t'es acquis un renom tel qu'il paraît aujourd'hui.

21. [c] Et tu as retiré ton peuple du pays d'Égypte avec des signes et des miracles et avec une main forte et avec un bras étendu et avec une grande frayeur.

22. Et tu leur as donné ce pays que tu avais juré à leurs pères de leur donner, un pays où coulent le lait et le miel
23. Et ils y sont entrés et ils l'ont possédé, mais ils n'ont point obéi à ta voix et n'ont point marché dans ta loi et n'ont rien fait de tout ce que tu leur avais commandé de faire, c'est pourquoi tu as fait que tout ce mal leur est arrivé.
24. Voilà, les terrasses, ils sont venus contre la ville pour la prendre et la ville va être livrée entre les mains des Caldéens qui combattent contre elle et abandonnée à l'épée, à la mortalité, à la famine et à la mortalité et ce que tu as dit est arrivé et voici, tu le vois.
25. Et cependant tu m'as dit, Seigneur Éternel, achète un champ à prix d'argent et prends-en des témoins, quoi que la ville aille être livrée entre les mains des Caldéens.
26. Mais la parole de l'Éternel fut adressée à Jérémie et il me dit :
27. Voici, je suis [d] l'Éternel le Dieu de toute chair, y aurait-il quelque chose qui me soit difficile ?
28. C'est pourquoi ainsi a dit l'Éternel : Voici je m'en vais livrer cette ville entre les mains des Caldéens et entre les mains de Nébucadnesar roi de Babylon qui la prendra,
29. Et les Caldéens qui combattent contre cette ville y entreront et ils mettront le feu à cette ville et ils la brûleront avec les maisons sur les platteformes desquelles on a fait des parfums à Bahal et des aspersions à d'autres dieux pour m'irriter,
30. Car les enfants d'Israël et les enfants de Juda n'ont fait dès leur jeunesse que du mal à mes yeux et ce qui m'est désagréable et les enfants d'Israël ne font que m'irriter par les œuvres de leurs mains, dit l'Éternel,
31. Car cette ville a toujours été portée à provoquer ma colère et ma fureur depuis le jour qu'ils l'ont bâtie jusqu'à ce jour afin que je l'abolisse de devant ma face
32. À cause de toute la malice que les enfants d'Israël et les enfants de Juda ont commise pour m'irriter, eux, leurs rois, les principaux d'entre eux, leurs sacrificateurs et leurs prophètes, les hommes de Juda et les habitants de Jérusalem.
33. [e] Et ils m'ont tourné le dos et non le visage et quand j'ai voulu les instruire, me levant matin et les enseignant, ils n'ont point été obéissants pour recevoir l'instruction,
34. Mais ils ont mis leurs abominations [f] dans la maison sur laquelle mon nom est réclamé pour la souiller
35. Et ils ont bâti les hauts lieux qui sont dans la vallée du fils de hinnom pour faire passer leurs fils et leurs filles par le feu à molec, ce que je ne leur avais point commandé et je n'ai jamais pensé qu'ils fissent cette abomination-là pour faire pécher Juda.
36. Et cependant, voici ce que l'Éternel, le Dieu d'Israël, a dit touchant cette ville de laquelle vous dites qu'elle va être livrée entre les mains du roi de Babylone, à l'épée, à la famine et à la mortalité.
37. Voici, je m'en vais les rassembler de tous les pays où je les aurai chassés dans ma colère et dans ma fureur et dans ma grande indignation et je les ferai revenir en ce lieu et je les y ferai habiter en sûreté
38. [g] Et ils seront mon peuple et je serai leur Dieu
39. Et je leur donnerai un même cœur et un même chemin afin qu'ils me craignent pour leur bien et pour le bien de leurs enfants après eux
40. Et je traiterai avec eux une alliance éternelle, je ne me retirerai point d'eux, que je ne leur fasse du bien mais je mettrai ma crainte dans leur cœur afin qu'ils ne se retirent point de moi
41. Et je me réjouirai sur eux pour leur faire du bien et je les planterai véritablement dans ce pays de tout mon cœur et de toute mon âme,
42. Car ainsi a dit l'Éternel : Comme j'ai fait venir tout ce grand mal sur ce peuple, ainsi je m'en vais faire venir sur eux tout le bien que je leur promets.
43. Et l'on achètera des champs dans ce pays duquel vous dites que ce n'est que désolation, n'y étant demeuré ni homme, ni bête et qu'il est livré entre les mains des Caldéens.
44. On achètera des champs à prix d'argent et on en écrira les contrats et on les cachètera et on prendra des témoins au pays de Benjamin et aux environs de Jérusalem, dans les villes de Juda, tant dans les villes des montagnes que dans les villes de la plaine et dans les villes du Midi, car je ferai revenir les captifs, dit l'Éternel.

Réflexions

L'ordre que Dieu donna à Jérémie d'acheter un champ pendant que les Babyloniens assiégeaient Jérusalem et qu'il était lui-même en prison est bien remarquable. Cela tendait à consoler ce prophète et à confirmer ce qu'il disait aux Juifs de leur ruine prochaine et de leur retour. Ce fut dans cette vue que Dieu voulut que l'acte de cet achat fut conservé pour être dans le temps à venir une preuve et un monument de la vérité des prédictions de Jérémie.

Par là, nous voyons que rien n'est impossible à Dieu et qu'il exécute infailliblement ses promesses, quand même on n'y verrai aucune apparence selon le monde.

Nous continuons de voir dans ce chapitre que les habitants de Jérusalem, quoique Dieu les eût comblés de faveurs et qu'il les eût supportés longtemps, se corrompirent de plus en plus, que cette ville ne cessa de l'irriter, ce qui fit qu'il l'abandonna au pouvoir et à la cruauté des Babyloniens, mais après avoir fait souffrir aux Juifs la punition qu'ils méritaient, il en eut pitié.

Dieu vange sévèrement le mépris qu'on fait de sa bonté et l'ingratitude à ses bienfaits, mais il ne retire pas entièrement son amour de dessus ceux qui l'ont offensé et quand les châtiments ont produit leur effet, il leur rend sa faveur et il fait succéder les témoignages de son amour aux marques de sa colère.

(a) v18 : Exode 34.7
(b) v19 : Job 34.21 ; Proverbes 5.21 ; Jérémie 16.17
(c) v21 : Exode 6.6 ; II Samuel 7.23 ; I Chroniques 17.21

(d) v27 : Nombres 16.22
(e) v33 : Jérémie 2.27
(f) v34 : Jérémie 23.11
(g) v38 : Jérémie 24.7, 30.22 et 31.33

Chapitre XXXIII

Cette prophétie est une suite de la précédente.

Elle porte que les Babyloniens prendraient Jérusalem, que les maisons de cette ville seraient démolies, que ses habitants seraient mis à mort, mais qu'ensuite les Juifs y reviendraient, qu'ils la rebâtiraient avec gloire et que le service divin serait exercé dans le temple comme auparavant, versets 1-18.

Dieu confirme cette promesse en disant que son alliance avec son peuple serait aussi ferme et aussi immuable que l'ordre qui règne dans la nature, versets 19-26.

ET la parole de l'Éternel fut adressée à Jérémie pour une seconde fois, quand il était encore enfermé dans la cour de la prison, et Dieu lui dit :

2. Ainsi a dit l'Éternel qui va faire ceci, l'Éternel qui va l'accomplir et l'établir et duquel le nom est l'Éternel,

3. Crie vers moi et je te répondrai et je te déclarerai des choses grandes et cachées, lesquelles tu ne sais pas.

4. Ainsi a dit l'Éternel, le Dieu d'Israël, touchant les maisons de cette ville et les maisons des rois de Juda, elles vont être renversées par les terrasses et par l'épée,

5. Parce qu'on est entré en guerre contre les Caldéens pour remplir cette ville de corps morts des hommes que je frapperai dans ma colère et dans ma fureur, parce que j'ai caché ma face de cette ville à cause de toute leur malice,

6. Mais voici, je m'en vais lui rendre la santé et la guérison et je les guérirai et leur ferai voir l'abondance de la paix et de la vérité

7. Et je ferai revenir les captifs de Juda et les captifs d'Israël et je les rebâtirai comme auparavant

8. Et je les nettoyerai de toute leur iniquité par laquelle ils ont péché contre moi, je [a] pardonnerai toutes leurs iniquités par lesquelles ils ont péché contre moi et par lesquelles ils ont prévariqué contre moi,

9. Ce qui m'acquerra un renom plein de joie, de louange et de gloire vers toutes les nations de la terre qui entendront tout le bien que je m'en vais leur faire. Et elles seront effrayées et épouvantées de tout le bien et de toute la prospérité que je m'en vais lui donner.

10. Ainsi a dit l'Éternel : Dans ce lieu-ci duquel vous dites : Il est désert, n'y ayant ni homme, ni bête, dans les villes de Juda et dans les rues de Jérusalem qui sont désolées, n'y ayant ni homme, ni habitant, ni aucune bête, on y entendra encore

11. [b] La voix de joie et la voix d'allégresse, la voix de l'époux et la voix de l'épouse et la voix de ceux qui diront : Célébrez l'Éternel des armées, car l'Éternel est bon, parce que sa miséricorde demeure à toujours et la voix de ceux qui apporteront des oblations d'actions de grâces à la maison de l'Éternel, car je ferai revenir les captifs de ce pays et je les mettrai au même état qu'auparavant, a dit l'Éternel.

12. Ainsi a dit l'Éternel des armées : Dans ce lieu qui est désert et où il n'y a ni homme, ni bête et dans toutes ses villes, il y aura encore des cabanes de bergers qui y feront reposer leurs troupeaux

13. Et dans les villes des montagnes et dans les villes de la pleine et dans les villes du Midi et dans le pays de Benjamin et dans les environs de Jérusalem et dans les villes de Juda et les troupeaux passeront encore sous les mains de celui qui les compte, a dit l'Éternel.

14. Voici, les jours viennent, dit l'Éternel, que j'accomplirai la bonne parole que j'ai prononcée touchant la maison d'Israël et la maison de Juda.

15. En ces jours-là et en ce temps-là, je ferai germer à David un germe de justice qui fera droit et justice dans la terre.

16. En ces jours-là, Juda sera délivrée et Jérusalem habitera en assurance et elle sera appelée : L'Éternel notre justice,

17. Car ainsi a dit l'Éternel, la race de David ne manquera jamais d'homme qui soit assis sur le trône de la maison d'Israël

18. Et il ne manquera aussi jamais d'entre les sacrificateurs Lévites d'homme qui offre des holocaustes et qui fasse tous les jours devant moi des parfums de gâteau et des sacrifices.

19. La parole de l'Éternel fut encore adressée à Jérémie en disant :

20. Ainsi a dit l'Éternel : Si vous pouvez rompre l'ordre que j'ai établi touchant le jour et touchant la nuit, tellement que le jour et la nuit ne soient plus en leur temps,

21. Mon alliance avec David mon serviteur sera aussi rompue, tellement qu'il n'ait plus de fils qui règne sur son trône et mon alliance avec les Lévites sacrificateurs qui font mon service.

22. Comme on ne peut compter l'armée des cieux, ni mesurer le sable de la mer, ainsi je multiplierai la postérité de David mon serviteur et les Lévites qui font mon service.

23. De plus, la parole de l'Éternel fut adressée à Jérémie en disant :

24. N'as-tu pas vu ce que ce peuple a prononcé en disant : L'Éternel a rejeté les deux familles qu'il avait élues ? Ainsi, ils méprisent mon peuple, de sorte qu'à leur compte il ne sera plus une nation.

25. Ainsi a dit l'Éternel : Si je n'ai pas établi mon alliance touchant le jour et la nuit et si je n'ai pas établi la loi des cieux et de la terre,

26. Je rejetterai aussi la postérité de Jacob et de David mon serviteur pour ne prendre plus de sa postérité des gens qui dominent sur la postérité d'Abraham, d'Isaac et de Jacob, car je ferai revenir leurs captifs et j'aurai compassion d'eux.

Réflexions

Ce qu'il faut considérer sur les promesses que Dieu faisait de ramener les Juifs à Jérusalem après qu'elle aurait été détruite, de les y faire habiter et de les y combler de ses grâces, c'est que Dieu est toujours miséricordieux et porté à faire du bien aux hommes et que ce n'est que dans des vues d'amour qu'il les afflige, cela marque aussi la fidélité de Dieu et la fermeté de son alliance.

Il faut cependant remarquer que les promesses qui sont faites ici aux deux familles d'Israël, c'est-à-dire aux Juifs du royaume de Juda et de ceux des dix tribus n'eurent pas leur parfait accomplissement après la captivité de Babylone, puisque le plus grand nombre de ceux des dix tribus demeurèrent dans les pays où ils avaient été dispersés.

Il faut remarquer la même chose sur ce que Dieu dit, en termes si exprès, que son service serait bientôt établi pour toujours à Jérusalem et que son alliance avec la famille de David et avec les Juifs subsisterait autant que le monde durerait.

Cela ne peut convenir que très imparfaitement au rétablissement des Juifs après la captivité, puisqu'ils ne subsistèrent pas longtemps dans la Judée, qu'ils furent dans la suite détruits par les Romains et que le service qui se faisait à Jérusalem fut entièrement aboli par la ruine du temple. Ces promesses regardent donc les temps du Messie et elles marquent le règne de Jésus-Christ, l'établissement du culte évangélique et la pleine conversion des Juifs qui doit arriver un jour.

Nous devons bénir Dieu de ce qu'elles sont accomplies à notre égard et de ce que nous sommes compris dans cette nouvelle alliance que Dieu avait promis d'établir dans les derniers jours avec les hommes.

(a) v8 : Jérémie 32.34
(b) v11 : Jérémie 7.34

Chapitre XXXIV

Jérusalem étant assiégée par le roi Nébucadnesar, Jérémie déclare au roi Sédécias que cette ville serait prise et brûlée, que cependant il ne serait pas mis à mort, mais qu'on le mènerait à Babylone où il mourrait, versets 1-8.

Sédécias et les Juifs, effrayés des menaces de Jérémie, donnèrent quelques marques de repentance et mirent en liberté les esclaves Juifs, comme cela devait se faire tous les sept ans dans la loi de Dieu. Mais peu après, voyez Exode 21.2, les Caldéens s'étant retirés et les principaux croyant que le danger était passé, remirent dans l'esclavage ceux qu'ils avaient affranchis. Sur quoi Jérémie leur dit, qu'à cause de leur hypocrisie et de la violation de leurs vœux, Dieu allait faire revenir les Caldéens qui brûleraient Jérusalem, qui en feraient mourir les habitants et qui mettraient tout le pays en désolation, versets 9-22.

LA parole qui fut adressée de la part de l'Éternel à Jérémie, [a] lorsque Nébucadnésar roi de Babylone et toute son armée et tous les royaumes de la terre et tous les peuples qui étaient sous la puissance de sa main, combattaient contre Jérusalem et contre toutes ses villes et Dieu lui dit :

2. Ainsi a dit l'Éternel, le Dieu d'Israël, va et parle à Sédécias roi de Juda et dis-lui : Ainsi a dit l'Éternel : Voici, je m'en vais livrer cette ville dans la main du roi de Babylone et il la brûlera au feu,

3. Et tu n'échapperas point de sa main, [b] car certainement tu seras pris et tu seras livré entre ses mains et tes yeux verront les yeux du roi de Babylone et il te parlera bouche à bouche et tu entreras dans Babylone.

4. Toutefois, ô Sédécias roi de Juda, écoute la parole de l'Éternel, ainsi a dit l'Éternel de toi, tu ne mourras point par l'épée,

5. Mais tu mourras en paix et on fera brûler sur toi des choses aromatiques comme on en a brûlé sur tes pères les rois précédents qui ont été devant toi et on fera le deuil pour toi en disant : Hélas, seigneur ! Car j'ai prononcé la parole, dit l'Éternel.

6. Jérémie le prophète prononça donc toutes ces paroles à Sédécias roi de Juda à Jérusalem.

7. Et l'armée du roi de Babylone combattait contre Jérusalem et contre toutes les villes de Juda qui étaient demeurées de reste, savoir contre Lakis et contre Hazéka, car c'étaient les villes fortes qui restaient entre les villes de Juda.

8. La parole qui fut adressée par l'Éternel à Jérémie, après que le roi Sédécias eut traité alliance avec tout le peuple qui était à Jérusalem, pour leur publier la liberté,

9. Afin que chacun renvoyât libre son serviteur et chacun sa servante, hébreu ou hébreuë [nc1] afin que pas un d'eux ne rendit esclave son frère Juif.

10. Tous les principaux donc et tout le peuple qui était entrés dans cette alliance s'engagèrent à renvoyer libres chacun son serviteur et chacun sa servante, sans les plus tenir dans l'esclavage et ils obéirent et ils les renvoyèrent,

11. Mais ensuite ils changèrent d'avis et ils firent revenir leurs serviteurs et leurs servantes qu'ils avaient renvoyés libres et ils les assujettirent à l'esclavage pour être leurs serviteurs et leurs servantes.

12. Et la parole de l'Éternel fut adressée à Jérémie par l'Éternel qui lui dit :

13. Ainsi a dit l'Éternel, le Dieu d'Israël : Je traitai alliance avec vos pères au jour que je les tirai du pays d'Égypte, de la maison de servitude et je leurs dis :

14. [c] Au bout de sept ans, vous renverrez chacun votre frère Hébreu qui vous aura été vendu, il te serviras six ans, puis tu le renverras libre d'avec toi, mais vos pères ne m'ont point écouté, ni prêté l'oreille

15. Et vous vous étiez convertis aujourd'hui et vous aviez fait ce qui était droit devant moi en publiant la liberté chacun à son prochain et vous aviez

traité alliance en ma présence dans la maison sur laquelle mon nom est réclamé,

16. Mais vous avez changé d'avis et vous avez profané mon nom, car vous avez fait revenir chacun son serviteur et chacun sa servante que vous aviez renvoyés libres pour être à eux-mêmes et vous les avez rendus esclaves pour être vos serviteurs et vos servantes.

17. C'est pourquoi, ainsi a dit l'Éternel, vous ne m'avez point écouté pour publier la liberté chacun à son frère et chacun à son prochain. Voici, je m'en vais vous publier la liberté, dit l'Éternel, pour vous abandonner à l'épée, à la mortalité et à la famine et [d] je vous livrerai pour être errants par tous les royaumes de la terre

18. Et je livrerai les hommes qui ont transgressé mon alliance et qui n'ont pas exécuté les paroles de l'alliance qu'ils ont traitée devant moi en passant entre les deux moitiés du veau qu'ils avaient coupé en deux,

19. Les principaux de Juda et les principaux de Jérusalem, les eunuques et les sacrificateurs et tout le peuple du pays, lesquels ont passé entre les deux moitiés du veau,

20. Je les livrerai entre les mains de leurs ennemis et entre les mains de ceux qui cherchent leur vie et [e] leurs corps morts seront la pâture des oiseaux des cieux et des bêtes de la terre.

21. Je livrerai aussi Sédécias roi de Juda et les principaux de sa cour entre les mains de leurs ennemis et entre les mains de ceux qui cherchent leur vie, savoir entre les mains de l'armée du roi de Babylone qui s'est retiré de vous.

22. Voici, je m'en vais leur donner ordre, dit l'Éternel, et je les ferai revenir contre cette ville et ils combattront contre elle et ils la prendront et ils la brûleront au feu et je mettrai les villes de Juda en désolation, tellement qu'il n'y aura personne qui y habite.

Réflexions

La plus importante réflexion qu'il faut faire sur ce chapitre regarde la conduite de Sédécias et des habitants de Jérusalem. Se voyant assiégés, ils donnèrent la liberté à leurs serviteurs Juifs et témoignèrent qu'ils voulaient garder la loi de Dieu, mais les Caldéens s'étant retirés à cause que le roi d'Égypte venait contre eux, les Juifs, s'imaginant qu'ils n'avaient plus rien à craindre, changèrent d'avis et remirent leurs frères dans l'esclavage.

C'est de la sorte que les pécheurs en usent. Ils paraissent s'humilier et être disposés à se convertir lorsqu'ils sont menacés et que le péril est près, mais aussitôt qu'ils ne craignent plus rien, ils retournent à leurs péchés et violent leurs promesses.

Les reproches et les menaces que Jérémie adressa aux Juifs sur leur procédé impie et injuste montrent qu'une telle repentance et un amendement qui n'est point de durée, au lieu d'apaiser Dieu, l'offense encore plus et que ceux qui violent son alliance et leurs promesses, après avoir fait vœu de les observer, porteront la peine de leur perfidie et de leur infidélité. Ce fut ce qui s'accomplit sur Sédécias et sur les habitants de Jérusalem. Cette ville fut prise peu après ces événements, Sédécias tomba entre les mains de Nébucadnésar qui le fit enchaîner et conduire à Babylone où il mourut.

C'est là un exemple du juste jugement de Dieu sur les méchants et en particulier sur les mauvais princes.

(a) v1 : I Rois 25.1 et suivants.
(b) v3 : Jérémie 32.4
(c) v14 : Exode 21.2 ; Deutéronome 15.12
(d) v17 : Deutéronome 28.25
(e) v20 : Jérémie 7.33 et 16.4

(nc1) v9 : Repris du dictionnaire Antidote : les féminins *hébraïque, juive* ou *israélite* peuvent servir de féminin à l'adjectif exclusivement masculin *hébreu*.

Chapitre XXXV

Pour entendre ce chapitre, il faut savoir que les Récabites étaient des Juifs qui descendaient de Jonadab fils de Récab, qui vivaient du temps de Jéhu roi d'Israël, II Rois 10.15. Ensuite d'un vœu que leur père leur avait fait faire, ils ne buvaient point de vin et ils habitaient sous des tentes.

Ces Récabites s'étant réfugiés à Jérusalem lorsque les Caldéens entrèrent dans la Judée sous le règne de Jéhojakim, comme cela est dit au chapitre 24 du deuxième livre des rois, Jérémie présenta du vin aux Récabites et leur dit d'en boire, ce qu'ils refusèrent de faire, alléguant leur vœu et la défense de leur père, versets 1-11.

Sur cela, Jérémie reprocha aux Juifs de n'avoir pas pour les commandements de Dieu le même respect que les Récabites avaient pour ce que leur père leur avait ordonné et de continuer dans la désobéissance et dans leur idolâtrie. Il dénonce aux Juifs leur ruine et il promet aux Récabites que Dieu les bénirait, versets 12-19.

LA parole qui fut adressée par l'Éternel aux jours de Jéhojakim, fils de Josias, roi de Juda, disant :

2. Va à la maison des Récabites et leur parle et fais-les venir dans la maison de l'Éternel, dans l'une des chambres et leur présente du vin à boire.

3. Je pris donc Jaazanja, fils de Jérémie, fils de Habatsinja et ses frères et tous ses fils et toute la maison des Récabites

4. Et je les menai dans la maison de l'Éternel, dans la chambre des fils de Hanan, fils de Jigdalja, homme de Dieu, laquelle était auprès de la chambre des principaux et sur la chambre de Maaséja, fils de Sçallum, garde des vaisseaux

5. Et je mis devant les enfants de la maison des Récabites des gobelets pleins de vin et des tasses et leur dis : Buvez du vin.

6. Et ils répondirent : Nous ne boirons point de vin, car Jéhonadab fils de Récab notre père nous a donné un commandement disant : Vous ne boirez point de vin, ni vous, ni vos enfants à jamais

7. Et vous ne bâtirez aucune maison et vous ne sèmerez aucune semence et vous ne planterez aucune vigne et vous n'en aurez point, mais vous habiterez sous des tentes tous les jours de votre vie, afin que vous viviez longtemps sur la terre dans laquelle vous séjournez comme étrangers.

8. Nous avons donc obéi à la voix de Jéhonadab fils de Récab notre père dans toutes les choses qu'il nous a commandées, de sorte que nous n'avons point bu de vin tous les jours de notre vie, ni nous, ni nos femmes, ni nos fils, ni nos filles,

9. Nous n'avons bâti aucunes maisons pour notre demeure et nous n'avons eu ni vigne, ni champ, ni semence,

10. Mais nous avons habité sous des tentes et nous avons obéi et nous avons fait tout ce que Jéhonadab notre père nous a commandé,

11. Mais il est arrivé que quand Nébucadnésar roi de Babylone est monté en ce pays, nous avons dit : Venez et entrons à Jérusalem de devant l'armée des Caldéens et de devant l'armée de Syrie et nous sommes demeurés dans Jérusalem.

12. Alors la parole de l'Éternel fut adressée à Jérémie et il lui dit :

13. Ainsi a dit l'Éternel des armées, le Dieu d'Israël : Va et dis aux hommes de Juda et aux habitants de Jérusalem : Ne recevrez-vous point d'instruction pour obéir à mes paroles, dit l'Éternel ?

14. Toutes les paroles de Jéhonadab, fils de Récab, qu'il a commandées à ses enfants, de ne boire point de vin ont été exécutées et ils n'en ont point bu jusqu'à ce jour, mais ils ont obéi au commandement de leur père, et moi, je vous ai parlé, me levant matin et vous parlant et vous ne m'avez point obéi,

15. Car je vous ai envoyé tous les prophètes mes serviteurs, me levant matin et les envoyant pour vous dire : [a] Détournez-vous maintenant chacun de son mauvais train et amendez vos actions et ne suivez point d'autres dieux pour les servir afin que vous demeuriez dans la terre que je vous ai donnée et à vos pères et vous ne m'avez point écouté.

16. Parce que les enfants de Jéhonadab fils de Récab ont obéi au commandement que leur père leur avait fait et que ce peuple ne m'a point écouté,

17. C'est pourquoi, ainsi a dit l'Éternel, le Dieu des armées, le Dieu d'Israël : Voici, je m'en vais faire venir sur Juda et sur tous les habitants de Jérusalem tout le mal que je leur ai parlé et qu'ils n'ont point écouté et que je les ai appelé et qu'ils ne m'ont point répondu.

18. Et Jérémie dit à la maison des Récabites : Ainsi a dit l'Éternel des armées, le Dieu d'Israël : Parce que vous avez obéi au commandement de Jéhonadab votre père et que vous avez gardé tous ses commandements et que vous avez fait tout ce qu'il vous a commandé,

19. C'est pourquoi, ainsi a dit l'Éternel des armées, le Dieu d'Israël : Il n'arrivera jamais qu'il n'y ait quelqu'un des descendant de Jéhonadab fils de Récab qui n'assiste toujours devant moi.

Réflexions

Cette histoire est digne d'attention.

Jérémie présenta du vin aux Récabites, non pour les solliciter à en boire et à rompre leur vœu, mais dans la vue de se servir de leur exemple pour condamner les Juifs. En effet, les Récabites ayant dit qu'il ne leur était pas permis de boire du vin à cause du vœu que leur père leur avait imposé, Jérémie prit occasion de là de remontrer aux Juifs combien ils étaient coupables d'avoir violé les lois du Seigneur et le vœu qu'ils avaient fait de les observer, quoi que ces lois regardassent, non des choses indifférentes, mais les devoirs les plus nécessaires et les plus indispensables. Il leur reproche que Dieu n'avait cessé de les faire exhorter à la repentance par les prophètes, mais qu'ils avaient refusé de les écouter, pendant que les Récabites gardaient religieusement un vœu fait depuis longtemps.

Il faut recueillir de là que ceux qui n'accomplissent pas les vœux qu'ils ont faits à Dieu et qui ne remplissent pas les devoirs de son alliance doivent s'attendre aux peines qui sont dénoncées à ceux qui l'auront violée et qu'au contraire, ceux qui observent ces devoirs seront bénis de Dieu comme les Récabites le furent à cause de leur piété.

(a) v15 : Jérémie 18.11 et 25.5

Chapitre XXXVI

Jérémie fait écrire dans un livre ses menaces contre les Juifs et, ne pouvant aller au temple, il ordonne à Baruc de les lire devant tout le peuple dans un jour de jeûne, versets 1-7.

Baruc, ayant fait cette lecture en présence du peuple et des officiers de Jéhojakim, ce prince se fit apporter cet écrit et, en ayant entendu lire une partie, il le coupa et le jeta au feu et ordonna qu'on saisit Jérémie et Baruc, versets 8-26.

Mais Jérémie eut ordre d'écrire un autre livre qui contint les mêmes choses qui étaient écrites dans celui que le roi avait brûlé et de dire à ce prince que Dieu le punirait de son impiété, tant lui que sa postérité, et que son corps serait privé de la séputure, versets 27-32.

OR il arriva en la quatrième année de Jéhojakim fils de Josias roi de Juda, que cette parole fut adressée de la part de l'Éternel à Jérémie, disant :

2. Prends un livre et y écris toutes les paroles que je t'ai dites contre Israël et contre Juda et contre les nations, depuis le jour que je t'ai parlé, savoir depuis les jours de Josias jusqu'à ce jour.

3. Peut-être que la maison de Juda entendra tout le mal que je me propose de leur faire, afin que chacun se détourne de son mauvais train et que je leur pardonne leur iniquité et leur péché.

4. Jérémie appela donc Baruc fils de Nérija. Et Baruc écrivit de la bouche de Jérémie dans un rouleau toutes les paroles de l'Éternel, lesquelles il lui dicta.

5. Après cela, Jérémie donna cet ordre à Baruc et il lui dit : Je suis retenu et je ne puis entrer dans la maison de l'Éternel.

6. Tu y entreras donc et tu liras dans le rouleau que tu as écrit de ma bouche les paroles de l'Éternel, en sorte que le peuple l'entende dans la maison de l'Éternel, au jour du jeûne. Et même tu les liras aux oreilles de tous ceux de Juda qui seront venus de leurs villes,

7. Peut-être que leur supplication sera reçue devant l'Éternel et que chacun se détournera de son mauvais train, car la colère et la fureur que l'Éternel a prononcée contre ce peuple est grande.

8. Et Baruc fils de Nérija fit tout ce que Jérémie le prophète lui avait commandé, lisant dans le livre les paroles de l'Éternel dans la maison de l'Éternel,

9. Car il arriva la cinquième année de Jéhojakim fils de Josias roi de Juda, au neuvième mois, qu'on publia un jeûne en la présence de l'Éternel à tout le peuple de Jérusalem et à tout le peuple qui était venu des villes de Juda à Jérusalem.

10. Baruc lut dans le livre les paroles de Jérémie dans la maison de l'Éternel, dans la chambre de Guémarja fils de Sçaphan, sécrétaire, dans le parvis d'en-haut, à l'entrée de la porte neuve de la maison de l'Éternel, tout le peuple l'écoutant.

11. Et quand Michée fils de Guémarja fils de Sçaphan eut ouï toutes les paroles de l'Éternel,

12. Il descendit dans la maison du roi dans la chambre du sécrétaire et tous les principaux y étaient assis, savoir Élisçamah le sécrétaire et Délaja fils de Scémahja, Elnathan fils de Hacbor et Guémarja fils de Sçaphan et Sédécias fils de Hananja et tous les principaux.

13. Et Michée leur rapporta toutes les paroles qu'il avait ouïes quand Baruc lisait dans le livre, le peuple l'écoutant.

14. C'est pourquoi tous les principaux envoyèrent vers Baruc Jéhudi fils de Néthanja, fils de Scélemja, fils de Cusci pour lui dire : Prends dans ta main le volume dans lequel tu as lu, le peuple l'écoutant et t'en viens. Et Baruc fils de Nérija prit le volume dans sa main et vint vers eux

15. Et ils lui dirent : Sieds-toi maintenant et y lis que nous l'entendions, et Baruc lut, eux l'écoutant.

16. Et il arriva qu'aussitôt qu'ils eurent ouï ces paroles, ils furent effrayés entre eux et ils dirent à Baruc : Nous ne manquerons point de rapporter au roi toutes ces paroles-là.

17. Et ils interrogèrent Baruc en disant : Déclare-nous maintenant comment tu as écrit toutes ces paroles de la bouche de Jérémie.

18. Et Baruc leur dit : Il me dictait de sa bouche toutes ces paroles et je les écrivais avec de l'encre dans le livre.

19. Alors les principaux dirent à Baruc : Va et te cache, toi et Jérémie et que personne ne sache où vous serez.

20. Puis ils s'en allèrent vers le roi au parvis, mais ils mirent en garde le volume dans la chambre d'Élisçamah le sécrétaire et rapportèrent toutes ces paroles, le roi l'entendant.

21. Et le roi envoya Jéhudi pour apporter le volume et quand Jéhudi l'eut pris de la chambre d'Élisçamah le sécrétaire, il le lut, le roi et tous les principaux qui assistaient autour de lui l'entendant.

22. Or le roi était assis dans l'appartement d'hiver, au neuvième mois, et il y avait devant lui un brasier ardent.

23. Et il arriva qu'aussitôt que Jéhudi en eut lu trois ou quatre pages, le roi le coupa du canif du sécrétaire et le jeta au feu dans le brasier jusqu'à ce que tout le rouleau fut consumé au feu qui était dans le brasier.

24. Et le roi et tous ses serviteurs qui entendirent toutes ces paroles-là n'en furent point effrayés et ne déchirèrent point leurs vêtements.

25. Toutefois, Elnathan et Délaja et Guémarja prièrent le roi de ne pas brûler le rouleau, mais il ne les écouta point.

26. Même le roi commanda à Jérahméel fils de Hammélec et à Séraja fils de Haziel et à Scélemia fils de Habdéel de saisir Baruc le sécrétaire et Jérémie le prophète. Mais l'Éternel les cacha.

27. Et la parole de l'Éternel fut adressée à Jérémie, après que le roi eut brûlé le volume et les paroles que Baruc avait écrites de la bouche de Jérémie et Dieu lui dit :

28. Prends un autre rouleau et y écris toutes les premières paroles qui étaient dans le premier rouleau que Jéhojakim roi de Juda a brûlé.

29. Et tu diras à Jéhojakim roi de Juda : Ainsi a dit l'Éternel : Tu as brûlé ce volume et tu as dit pourquoi y as-tu écrit que le roi de Babylone viendra certainement et qu'il détruira ce pays et qu'il en exterminera les hommes et les bêtes ?

30. C'est pourquoi, ainsi a dit l'Éternel, touchant Jéhojakjim roi de Juda : Il n'aura personne qui soit assis sur le trône de David et son corps mort sera jeté pour être le jour à la chaleur et la nuit à la gelée.

31. Je visiterai donc sur lui et sur sa postérité et sur ses serviteurs leur iniquité et je ferai venir sur eux et sur les habitants de Jérusalem et sur les hommes de Juda tout le mal que je leur ai prononcé et qu'ils n'ont point écouté.

32. Ainsi Jérémie prit un autre volume et le donna à Baruc fils de Nérija sécrétaire, lequel y écrivit de la bouche de Jérémie toutes les paroles du livre que Jéhojakim roi de Juda avait brûlé au feu et plusieurs paroles semblables y furent encore ajoutées.

Réflexions

Il faut remarquer dans cette histoire

1. Que Dieu fit avertir les Juifs par le ministère de Jérémie et de Baruc dans le jour du jeûne solennel des malheurs qui les menaçaient afin qu'ils les détournassent par la repentance. C'était la une marque de la bonté de Dieu envers ce peuple qui était à la veille d'être détruit et c'est ainsi que Dieu

avertit les pécheurs et leur fournit jusqu'à la fin des moyens d'éviter leur ruine.

2. On voit ici l'extrême impiété du roi Jéhojakim. Au lieu de s'humilier en entendant la lecture de ces menaces, il coupa et jeta au feu le livre où elles étaient contenues, sans avoir égard aux prières de quelques-uns de ses officiers qui voulaient l'en empêcher et il ordonna qu'on mit Jérémie et Baruc en prison. Cette conduite de Jéhojakim marque la plus grande impiété et le dernier mépris de Dieu et de sa parole.

Voilà comment les impies, au lieu d'être touchés des avertissements que Dieu leur fait donner s'en irritent et s'en prennent à Dieu, à sa parole et à ses serviteurs.

3. L'ordre que Dieu donna à Jérémie d'écrire les mêmes menaces dans un autre livre et d'y en ajouter de nouvelles contre le roi doit nous faire reconnaître que c'est en vain que les méchants prétendent se moquer de la parole de Dieu et fermer la bouche de ses serviteurs. Ce que Dieu a arrêté s'exécute toujours et les profanes et les impies reçoivent tôt ou tard leur punition, comme cela arriva à Jéhojakim qui périt misérablement et dont le corps fut jeté à la voierie, ainsi que Jérémie l'avait déjà prédit au chapitre 22 de ce livre.

Chapitre XXXVII

Le roi Sédécias prie Jérémie d'intercéder pour lui envers Dieu dans le temps que les Caldéens lui faisaient la guerre, mais le prophète lui dit que, quoique les Caldéens eussent levé le siège de Jérusalem pour aller combattre le roi d'Égypte qui était venu à son secours, ils reviendraient et prendraient cette ville, versets 1-10.

Jérémie voulant sortir de Jérusalem fut arrêté et accusé d'avoir dessein de se rendre aux Caldéens, ce qui fit qu'on le maltraita et qu'on le mit dans un cachot, versets 11-16.

Mais Sédécias l'ayant fait venir en secret, Jérémie lui prédit qu'il tomberait entre les mains du roi de Babylone et il le pria de ne pas le renvoyer dans le cachot où on l'avait renfermé, de peur qu'il n'y mourût. Le roi ordonna qu'on le mit dans la cour de la prison et qu'il y fut nourri pendant le siège de Jérusalem, versets 17-21.

OR [a] Sédécias fils de Josias régna comme roi, à la place de Conja fils de Jéhojakim, lequel fut établi pour roi sur le pays de Juda par Nébucadnésar roi de Babylone.

2. Mais il n'obéit point, ni lui, ni ses serviteurs, ni le peuple du pays, aux paroles de l'Éternel qu'il avait prononcées par le moyen de Jérémie le prophète.

3. Toutefois le roi Sédécias envoya Jéhucal fils de Scélemja et Sophonie fils de Mahaséja sacrificateur vers Jérémie le prophète pour lui dire : Fais, je te prie, requête pour nous à l'Éternel notre Dieu.

4. Car Jérémie allait et venait parmi le peuple parce qu'on ne l'avait pas mis en prison.

5. Alors l'armée de pharaon sortit d'Égypte et quand les Caldéens, qui assiégeaient Jérusalem en ouïrent des nouvelles, ils se retirèrent de Jérusalem.

6. Et la parole de l'Éternel fut adressée à Jérémie le prophète et Dieu lui dit :

7. Ainsi a dit l'Éternel, le Dieu d'Israël : Vous direz ainsi au roi de Juda qui vous a envoyés pour m'interroger : Voici l'armée de pharaon qui est sortie à votre secours va retourner en Égypte.

8. Et les Caldéens reviendront et combattront contre cette ville et la prendront et la brûleront au feu.

9. Ainsi a dit l'Éternel : Ne vous trompez pas vous-mêmes en disant : Les Caldéens se retireront certainement de nous, car ils ne s'en iront point.

10. Même quand vous auriez frappé toute l'armée des Caldéens qui combattent contre vous et qu'il n'y en aurait de reste que des hommes transpercés, ils se relèveront pourtant chacun dans sa tente et ils brûleront cette ville au feu.

11. Or il arriva que, quand l'armée des Caldéens se fut retirée de Jérusalem à cause de l'armée de pharaon,

12. Jérémie sortit de Jérusalem pour s'en aller au pays de Benjamin, se glissant hors de là parmi le peuple.

13. Mais quand il fut à la porte de Benjamin, il y avait là un capitaine de garde, duquel le nom était Jireija et il était le fils de Scelemja, fils de Hananja, lequel saisit Jérémie le prophète et il lui dit : Tu te vas rendre aux Caldéens.

14. Et Jérémie répondit : Cela est faux, je ne vais point me rendre aux Caldéens. Mais il ne l'écouta pas et Jéreija saisit Jérémie et l'amena vers les principaux.

15. Et les principaux se mirent en colère contre Jérémie et le battirent et le mirent en prison dans la maison de Jéhonathan le sécrétaire, car ils en avaient fait le lieu de la prison.

16. Et ainsi, Jérémie entra dans la fosse et dans les cachots et Jérémie y demeura plusieurs jours,

17. Mais le roi Sédécias y envoya et l'en tira et l'interrogea en secret dans sa maison et il lui dit : Y a-t-il quelque chose de la part de l'Éternel ? Et Jérémie répondit : Il y en a. Et il lui dit : Tu seras livré entre les mains du roi de Babylone.

18. Et Jérémie dit au roi Sédécias : Quelle faute ai-je commise contre toi et envers tes serviteurs et envers ce peuple que vous m'avez mis en prison.

19. Mais ou sont vos prophètes qui vous prophétisaient et qui disaient : Le roi de Babylone ne reviendra point contre vous, ni contre ce pays ?

20. Or écoute maintenant je te prie, ô roi monseigneur, et que ma supplication soit maintenant reçue devant toi et ne me renvoie pas dans la maison de Jéhonathan le sécrétaire, de peur que je n'y meure.

21. C'est pourquoi le roi Sédécias commanda qu'on gardât Jérémie dans la cour de la prison et qu'on lui donnât tous les jours une miche de pain de

la place des boulangers jusqu'à ce que tout le pain de la ville fût consumé. Ainsi Jérémie demeura dans la cour de la prison.

Réflexions

Il y a quatre choses à remarquer ici.

La première, que les méchants semblent quelquefois recourir à Dieu dans le danger, mais qu'ils ne le font pas sincèrement. On voit cela dans Sédécias qui, étant assiégé, eut recours aux prières et aux conseils de Jérémie, mais qu'il ne se détourna pas de ses péchés et ne suivit pas les conseils du prophète.

La deuxième réflexion regarde ce que Jérémie déclara au roi Sédécias en lui disant qu'il ne devait point compter sur le secours des Égyptiens, ni sur ce que le roi de Babylone avait levé le siège de Jérusalem, mais que cette ville serait infailliblement prise par les Babyloniens.

On se fie en vain au secours des hommes quand on n'a pas Dieu favorable et rien ne peut empêcher l'exécution de ce qu'il a résolu.

3. Nous voyons que Jérémie fut accusé injustement par les Juifs et qu'il fut même battu et mis dans un cachot, mais qu'il ne laissa pas de continuer à dire au roi que Dieu voulait qu'il fut livré aux Caldéens.

Les ministres du Seigneur ont été souvent exposés à la persécution et à l'injustice, mais la crainte des hommes n'a jamais fermé la bouche à ceux qui étaient remplis d'un vrai zèle.

4. On doit remarquer ici que Dieu protégea Jérémie et qu'il fléchit Sédécias en sa faveur en sorte qu'il fut tiré du cachot où on l'avait jeté et qu'il fut même nourri pendant que Jérusalem était assiégée et que la famine y était.

C'est ainsi que la providence arrête la malice des hommes, qu'elle garantit les justes et qu'elle leur fait trouver de la consolation et du secours dans les temps les plus fâcheux.

(a) v1 : II Chroniques 36.10

Chapitre XXXVIII

Les principaux de Jérusalem font mettre Jérémie dans un fosse pleine de boue parce qu'il continuait à prédire la prise de cette ville, versets 1-6.

Mais un officier, nommé Hébed-mélec, intercéda pour lui et le tira de cette fosse, versets 7-13.

Ensuite Jérémie étant appelé en secret devant le roi Sédécias, il lui prédit que la ville serait prise, il l'exhorte fortement à se rendre aux Caldéens, lui promettant que s'il le faisait il sauverait sa vie et celle de sa famille et que la ville ne serait pas brûlée, versets 14-23.

Sédécias fut presque persuadé, mais il n'eut pas le courage de suivre le conseil de Jérémie et ce prophète fut renvoyé dans la cour de la prison où il demeura jusqu'à la prise de Jérusalem, versets 24-28.

MAIS Scéphatja fils de Mattan et Guédalja fils de Pasçhur et Jucal fils de Scelemja et Pasçhur fils de Malkija entendirent les paroles que Jérémie prononçait à tout le peuple en disant :

2. Ainsi a dit l'Éternel : [a] Celui qui demeure dans cette ville mourra par l'épée, par la famine ou par la mortalité, mais celui qui sortira vers les Caldéens vivra et sauvera sa vie comme un butin et il vivra.

3. Ainsi a dit l'Éternel : Cette ville sera livrée certainement à l'armée du roi de Babylone et il la prendra.

4. Et les principaux dirent au roi : Qu'on fasse mourir cet homme, car il fait perdre courage aux hommes de guerre qui sont demeurés de reste dans cette ville et à tout le peuple en leur disant de telles paroles. Car cet homme ne cherche point la prospérité, mais le mal de ce peuple.

5. Et le roi Sédacias dit : Voici, il est entre vos mains, car le roi ne peut rien par dessus vous.

6. Ils prirent donc Jérémie et le jetèrent dans la fosse de Malkija fils de Hammélec, laquelle était dans la cour de la prison, et ils dévalèrent Jérémie avec des cordes dans cette fosse où il n'y avait point d'eau, mais de la boue et ainsi Jérémie fut enfoncé dans la boue.

7. Mais Hébed-mélec, Cuscien, officier qui était dans la maison du roi entendit qu'ils avaient mis Jérémie dans cette fosse-là et le roi était assis à la porte de Benjamin

8. Et Hébed-mélec sortit de la maison du roi et parla au roi disant :

9. Ô roi monseigneur, ces hommes-ci ont agi injustement dans tout ce qu'ils ont fait contre Jérémie le prophète en le jetant dans la fosse, il serait déjà mort de faim dans le lieu où il était, puisqu'il n'y a plus de pain dans la ville.

10. C'est pourquoi le roi donna cet ordre à Hébed-méloc Cuscien : Prends d'ici trente hommes sous ta conduite et fais remonter hors de la fosse Jérémie le prophète avant qu'il meure.

11. Hébed-méloc donc prit trente hommes sous sa conduite et entra dans la maison du roi au dessous de la trésorerie d'où il prit de vieux lambeaux et de vieux haillons et les descendit avec des cordes à Jérémie dans la fosse

12. Et Hébed-méloc Cuscien dit à Jérémie : Mets ces vieux lambeaux et ces haillons sous les aisselles de tes bras au dessous des cordes et Jérémie fit ainsi.

13. Ainsi ils tirèrent dehors Jérémie avec les cordes et le firent remonter de la fosse. Et Jérémie demeura dans la cour de la prison.

14. Et le roi Sédécias envoya quérir Jérémie le prophète et le fit amener à la troisième entrée qui était dans la maison de l'Éternel. Alors le roi dit à Jérémie : Je m'en vais te demander une chose, ne me cache rien.

15. Et Jérémie répondit à Sédécias : Quand je te l'aurai déclarée, n'est-il pas vrai que tu me feras mourir ? Et quand je t'aurai donné conseil, tu ne m'écouteras point.

16. Alors le roi Sédécias jura à Jérémie en secret disant : L'Éternel est vivant qui nous a donné cette vie, que je ne te ferai point mourir et que je ne te livrerai point entre les mains de ces gens-là qui cherchent ta vie.

17. Alors Jérémie dit à Sédécias : Ainsi a dit l'Éternel le Dieu des armées, le Dieu d'Israël : Si tu sors volontairement pour aller vers les principaux du roi de Babylone, ton âme vivra, cette ville ne sera point brûlée au feu et tu vivras, toi et ta maison,

18. Mais si tu ne sors pas vers les principaux du roi de Babylone, cette ville sera livrée entre les mains des Caldéens qui la brûleront au feu et tu n'échapperas pas à leurs mains.

19. Et le roi Sédécias dit à Jérémie : Je suis en peine à cause des Juifs qui se sont rendus aux Caldéens, je crains qu'on ne me livre entre leurs mains et qu'ils me traitent indignement.

20. Et Jérémie lui répondit : On ne te livrera point à eux. Je te prie, écoute la voix de l'Éternel dans ce que je te dis, afin que tu t'en trouves bien et que ton âme vive,

21. Que si tu refuses de sortir, voilà ce que l'Éternel m'a fait voir.

22. C'est que toutes les femmes qui sont demeurées de reste dans la maison du roi de Juda seront menées dehors aux principaux du roi de Babylone et elles diront que ceux qui ne t'annonçaient que la paix t'on séduit et t'ont gagné, tellement que tes pieds ont été plongés dans la boue et t'ont abandonné.

23. Ils s'en vont donc mener dehors toutes tes femmes et tes enfants aux Caldéens et tu n'échapperas point de leurs mains. Mais tu seras pris pour être livré entre les mains du roi de Babylone et tu seras cause que cette ville sera brûlée au feu.

24. Alors Sadécias dit à Jérémie : Que personne ne sache rien de tout ceci et tu ne mourras point.

25. Que si les principaux apprennent que je t'ai parlé et qu'ils viennent vers toi et qu'ils te disent : Déclare-nous maintenant ce que tu as dit au roi et ce que le roi t'a dit, ne nous cache rien et nous ne te ferons pas mourir,

26. Tu leur diras : J'ai présenté ma supplication devant le roi qu'il ne me fît point ramener dans la maison de Jéhonathan pour y mourir.

27. Tous les principaux donc vinrent vers Jérémie et ils l'interrogèrent, mais il leur rapporta toutes les paroles que le roi lui avait commandé de dire et ils le laissèrent en repos, car on n'avait rien su de cette affaire-là.

28. Ainsi Jérémie demeura dans la cour de la prison jusqu'au jour que Jérusalem fut prise et il y était lorsque Jérusalem fut prise.

Réflexions

Ce chapitre nous présente diverses considérations très instructives.

La première, que les serviteurs de Dieu sont souvent calomniés et persécutés lorsqu'ils s'acquittent de leur devoir. Ce fut ce que Jérémie éprouva, il fut accusé et emprisonné comme traitre au roi et à sa patrie parce qu'il conseillait aux Juifs de se rendre aux Caldéens.

2. La délivrance de Jérémie, qui fut tiré par Hémed-méloc de cette fosse où il serait péri, est une preuve du soin que Dieu a des justes persécutés et la piété d'Hébed-mélec, qui eut le courage d'intercéder pour Jérémie, montre que ceux qui craignent Dieu prennent toujours le parti des innocents qu'on veut opprimer.

On voit dans le chapitre suivant que la piété d'Hébed-mélec ne demeura pas sans récompense.

3. Les conseils que Jérémie donna au roi, en l'assurant positivement et de la manière la plus expresse, que s'il se rendait aux Caldéens il ne lui arriverait aucun mal et que Jérusalem ne serait pas brûlée, mais que s'il ne le faisait pas il attirerait sur lui et sur cette ville les derniers malheurs, prouvent bien clairement que la ruine de ce prince et de Jérusalem n'était pas tellement arrêtée, qu'il ne pût la détourner.

Les menaces de Dieu, ses prédictions et la connaissance qu'il a de l'avenir ne privent point les hommes de leur liberté, les maux dont Dieu les menace ne leur arrivant que par leur faute.

Il faut enfin et surtout faire attention à la conduite de Sédécias. Ce prince avait des égards pour Jérémie, il souhaitait même de suivre ses conseils, il fut ébranlé par ce que ce prophète lui dit et presque déterminé à faire ce qu'il lui conseillait, mais la crainte des principaux du peuple l'en empêcha.

C'est ainsi que les pécheurs en usent. Dieu leur parle, ils sont quelquefois touchés, il y a encore quelque chose de bon en eux et ils sont sollicités au bien, mais ils ne suivent pas ce que leur conscience inspire, étant retenus par une fausse honte, par l'égard qu'ils ont pour les hommes ou par d'autres motifs semblables, d'où il arrive qu'ils laissent passer l'occasion et le temps favorable et qu'après avoir longtemps été combattus, ils prennent le mauvais parti et se perdent. Ce fut là la cause de la ruine de Sédécias. L'Écriture remarque qu'il ne s'humilia point lorsque Jérémie lui parlait de la part de Dieu et, malgré les sollicitations de ce prophète et les sentiments de sa propre conscience, il s'obstina à ne pas se rendre aux Caldéens.

Les avertissements qui sont contenus dans ce chapitre furent les derniers que Dieu lui donna et n'en ayant pas profité, il ne fut plus temps de les suivre et il attira sur lui et sur tous ses sujets les derniers malheurs, comme cela est récité dans le chapitre suivants.

(a) v2 : Jérémie 21.9

Chapitre XXXIX

On voit ici

1. Un récit de la prise de Jérusalem et comment Sédécias fut emmené à Babylone avec les Juifs après que Nébucadnésar eut fait égorger ses fils en

sa présence et qu'il lui eut fait crever les yeux, versets 1-10.

2. Ce qui arriva à Jérémie et les égards que les Caldéens eurent pour lui, versets 11-14.

3. Qu'Hébed-mélec, qui avait sauvé la vie à Jérémie, fut aussi préservé lorsque Jérusalem fut prise, comme ce prophète le lui avait promis, versets 15-18.

LA neuvième année de Sédécias roi de Juda, au dixième mois, Nébucadnésar roi de Babylone vint avec toute son armée assiéger Jérusalem.

2. Et l'onzième année de Sédécias, au quatrième mois, le neuvième jour du mois, il y eut une brêche faite à la ville.

3. Et tous les principaux capitaines du roi de Babylone y entrèrent et s'assirent à la porte du milieu, savoir Nergal-sçaréetser, Samgar-nébu, Sar-sékim, Rabsaris, Nergal, Sçaréetser, Rabmag et tout le reste des principaux capitaines du roi de Babylone.

4. Et il arriva qu'aussitôt que Sédécias roi de Juda et tous les hommes de guerre, les eurent vus, ils s'enfuirent et sortirent de nuit hors de la ville, par le chemin du jardin du roi, par la porte entre les deux murailles et ils s'en allaient par le chemin de la campagne,

5. Mais l'armée des Caldéens les poursuivit et ils atteignèrent Sédécias dans les campagnes de Jérico et l'ayant pris, ils l'amenèrent vers Nébucadnesar roi de Babylone à Ribla, qui est au pays de Hamath, où on lui fit son procès.

6. Et le roi de Babylone fit égorger à Ribla les fils de Sédécias en sa présence, le roi de Babylone fit aussi égorger tous les magistrats de Juda.

7. Puis il fit crever les yeux de Sédécias et le fit lier de doubles chaines d'airain pour l'emmener à Babylone.

8. Les Caldéens brûlèrent aussi les maisons royales et les maisons du peuple et démolirent les murailles de Jérusalem.

9. Et Nébuzar-adan, prévôt de l'hôtel, transporta à Babylone le reste du peuple qui était demeuré dans la ville et ceux qui s'étaient allés rendre à lui et le reste du peuple qui était échappé,

10. Mais Nébuzar-adan, prévôt de l'hôtel, laissa dans le pays de Juda les plus pauvres d'entre le peuple qui n'avaient rien et en ce jour-là il leur donna des vignes et des champs.

11. Or Nébucadnésar, roi de Babylone, avait donné commission à Nébuzar-adan, prévôt de l'hôtel, touchant Jérémie et lui avait dit :

12. Prends-le et aie soin de lui et ne lui fais aucun mal, mais fais tout ce qu'il te dira.

13. Nébuzar-adan, prévôt de l'hôtel, envoya à Nebusçazban, Rab-saris, Nergal, Sçaréetser, Rabmag et tous les principaux capitaines du roi de Babylone

14. Et ils envoyèrent retirer Jérémie de la cour de la prison et le remirent à Guédalja fils d'Ahikam, fils de Sçaphan, pour le mener dans une maison, ainsi il demeura parmi le peuple.

15. Or la parole de l'Éternel avait été adressée à Jérémie du temps qu'il était enfermé dans la cour de la prison et il lui avait dit :

16. Va et parle à Hébed-mélec Cuscien et dit-lui : Ainsi a dit l'Éternel des armées, le Dieu d'Israël : Voici je m'en vais faire venir mes paroles sur cette ville-ci en mal et non pas en bien et elles seront accomplies en ce jour-là en ta présence,

17. Mais je te délivrerai en ce jour-là, dit l'Éternel, et tu ne seras point livré entre les mains des hommes que tu crains,

18. Car certainement je te délivrerai, tellement que tu ne tomberas point par l'épée, mais ta vie te sera comme un butin parce que tu as confiance en moi, dit l'Éternel.

Réflexions

Il y a trois réflexions à faire sur ce chapitre.

La première, que la ville de Jérusalem fut prise, pillée et brûlée avec son temple et les palais et les maisons et que les Juifs furent transportés à Babylone comme Jérémie et les autres prophètes les en avaient menacés.

Cet événement si remarquable prouve que Dieu est juste, que ses menaces sont certaines et qu'après avoir longtemps et inutilement supporté les hommes, il les punit comme ils l'ont mérité.

La seconde réflexion est que Sédécias fut pris, que le roi de Babylone lui fit faire son procès comme à un perfide qui avait violé le serment de fidélité qu'il lui avait fait, qu'on égorgea ses fils et qu'on lui creva les yeux, après quoi on l'emmena enchaîné à Babylone. Ce qui arriva à ce prince à qui Dieu avait donné tant d'avertissements par le moyen de Jérémie montre que ceux qui refusent d'écouter la voix de Dieu, ceux qui sont les auteurs des péchés d'autrui et des malheurs publics et en particulier les parjures, éprouvent enfin la vengeance céleste.

3. Il faut remarquer que Jérémie fut préservé lors de la prise de Jérusalem et qu'Hébed-mélec, qui avait sauvé la vie à ce prophète, fut aussi épargné, comme Dieu le lui avait fait promettre, parce qu'il s'était confié en lui.

Ce sont là deux exemples de la protection dont Dieu couvre les gens de bien dans les temps de calamité. Ce qui arriva à Hébed-mélec montre en particulier que ceux qui prennent la défense des innocents opprimés reçoivent la récompense de leur zèle et de leur piété.

(a) v1 : II Rois 25.1 ; Jérémie 5.4

Chapitre XL

Ce chapitre et les suivants contiennent l'histoire de ce qui arriva aux Juifs que le roi de Babylone laissa dans la Judée après la prise de jérusalem.

Jérémie ayant été conduit à Rama, lié de chaînes, avec les autres Juifs qu'on emmenait captifs, le maître d'hôtel du roi de Babylone donna le choix à ce prophète d'aller à Babylone ou de rester dans le pays avec les Juifs, mais il aima mieux demeurer

dans la Judée et il se retira vers Guédalja qui était gouverneur de ce pays-là, versets 1-8.

Guédalja exhorte les Juifs à se soumettre aux Babyloniens et les assure qu'ils pourraient habiter en sureté dans leur patrie, versets 9-12.

On avertit ce gouverneur qu'Ismaël et le roi des Hammonites avaient conspiré contre lui, mais il n'en voulu rien croire, versets 13-16.

La parole fut adressée par l'Éternel à Jérémie après que Nébuzar-adan, prévôt de l'hôtel, l'eut renvoyé de Rama, l'ayant pris lorsqu'il était lié de chaînes parmi tous ceux qu'on transportaient de Jérusalem et de Juda et qu'on menait captifs à Babylone.

2. Quand donc le prévôt de l'hôtel eut fait venir Jérémie, il lui dit : L'Éternel ton Dieu a prononcé ce mal contre ce lieu

3. Et l'Éternel l'a fait venir et il a fait comme il l'avait dit parce que vous avez péché contre l'Éternel et que vous n'avez point écouté sa voix, c'est pourquoi ceci vous est arrivé.

4. Maintenant donc, voici, aujourd'hui je t'ai délié des chaînes que tu avais aux mains, s'il te plait de venir avec moi à Babylone, viens et j'aurai soin de toi, mais s'il ne te plaît pas de venir avec moi à Babylone, ne le fais pas, regarde tout le pays est à ta disposition, va où tu jugeras à propos d'aller

5. Et on ne reviendra plus ici, retourne t'en donc vers Guédalja fils d'Ahikam fils de Sçaphan que le roi de Babylone a établi sur les villes de Juda et demeure avec lui parmi le peuple ou va-t'en partout où il te plaira d'aller et le prévôt de l'hôtel lui donna des vivres et quelques présents et le renvoya.

6. Jérémie vint donc vers Guédalja fils d'Ahikam à Mitspa et demeura avec lui parmi le peuple qui avait été laissé de reste dans le pays.

7. Et tous les capitaines des gens de guerre qui étaient à la campagne, eux et leurs gens, apprirent que le roi de Babylone avait établi Guédalja fils d'Ahikam sur le pays et qu'il avait commis le soin des hommes et des femmes et des enfants d'entre les plus pauvres du pays, savoir de ceux qui n'avaient pas été transportés à Babylone.

8. Alors ils vinrent vers Guédalja à Mitspa, savoir Ismaël fils de Néthanja et Johanan et Jonathan enfants de Karéah et Séraja fils de Tanhumet et les enfants de Héphai Nétophathite et Jézanja fils d'un Mahacathite, eux et leurs gens.

9. Et Guédalja fils d'Ahikam, fils de Sçaphan leur jura, à eux et à leurs gens, et leur dit : Ne craignez point d'être soumis aux Caldéens, demeurez dans le pays et soumettez-vous au roi de Babylone et vous vous en trouverez bien.

10. Et pour moi, voici, je demeurerai à Mitspa pour exécuter les ordres des Caldéens qui viendront vers nous, mais vous recueillez le vin, les fruits d'été et l'huile et mettez-les dans vos vaisseaux et demeurez dans vos villes que vous avez prises pour votre demeure.

11. Tous les Juifs aussi qui étaient au pays de Moab et parmi les Hammonites et dans l'Idumée et dans tous ces pays-là, ayant appris que le roi de Babylone avait laissé quelque reste à Juda et qu'il avait établi sur eux Guédalja fils d'Ahikam fils de Sçaphan,

12. Tous ces Juifs-là revinrent de tous les lieux où ils avaient été chassés et ils se rendirent au pays de Juda vers Guédalja à Mitspa et ils recueillirent du vin et des fruits d'été en grande abondance.

13. Mais Johanan fils de Karéah et tous les capitaines des gens de guerre qui étaient à la campagne vinrent vers Guédalja à Mitspa

14. Et lui dirent : Ne sais-tu pas que Bahalis roi des enfants de Hammoin a envoyé Ismaël le fils de Néthanja pour t'ôter la vie ? Mais Guédalja fils d'Ahikam ne les crut point.

15. Et Johanan fils de Karéah parla en secret à Guédalja à Mitspa et lui dit : Je m'en irai maintenant et je tuerai Ismaël fils de Néthanja sans que personne le sache, pourquoi t'ôterait-il la vie et pourquoi tous les Juifs qui se sont rassemblés vers toi seraient-ils dissipés et les restes de Juda périraient-ils ?

16. Mais Guédalja fils d'Ahikam dit à Johanan fils de Karéah : Ne fais point cela, car tu parles faussement d'Ismaël.

Réflexions

Ce qu'il y a à remarquer sur ce chapitre, c'est premièrement, que les Caldéens eurent des égards particuliers pour Jérémie après la prise de Jérusalem et que dans le temps que les Juifs étaient dans les fers et qu'on les emmenait captifs, ce prophète fut mis en liberté. Ce fut là une récompense de son zèle et de son intégrité et une preuve des soins que Dieu a de ceux qui le craignent.

2. On voit ici la piété de Jérémie et l'attachement qu'il avait pour sa patrie et pour sa nation. Il aima mieux demeurer dans la Judée avec les Juifs qui y étaient restés que d'aller à Babylone où il aurait eu part à la faveur de Nébucadnésar.

C'est ainsi que nous devons toujours préférer notre devoir et l'édification de nos frères à tous les avantages du monde.

3. Ce qui est rapporté dans ce chapitre montre que les Juifs auraient pu, s'ils l'avaient voulu, vivre en sureté dans leur pays sous l'autorité de Guédalja en se soumettant aux Caldéens et même Dieu leur envoya cette année-là une récolte abondante.

C'était là une marque de la bonté de Dieu envers ce peuple et par là nous voyons qu'en quelque état qu'il plaise à Dieu de nous mettre, nous devons y acquiescer et qu'il est toujours difficile de faire du bien à ceux qui se soumettent aux ordres de la providence.

Enfin, l'on doit faire attention à la conduite de Guédalja. Étant averti de la conspiration qu'Ismaël, prince de sang royal de Juda, avait formée contre lui,

il ne la crut pas et il ne voulut pas permettre qu'on lui ôtat la vie.

On voit dans ce procédé le caractère d'un homme droit. Les gens de bien n'ajoutent pas facilement foi aux rapports et comme ils agissent avec candeur et qu'ils sont incapables d'une mauvaise action, ils ne croient pas que les autres en soient capables et ils ne se servent jamais de la trahison, ni d'autres mauvais moyens pour se mettre en sureté.

Chapitre XLI

Ismaël tue en trahison Guédalja gouverneur de la Judée et les Caldéens qui étaient avec lui, versets 1-3.

Le jour suivat il égorgea soixante et dix Juifs qui allaient prier et offrir des dons sur les ruines du temple et il prit prisonniers tous les Juifs qui étaient à Mitspa voulant les emmener chez les Hammonites, versets 4-10.

Mais Johanan les délivra et mit Ismaël en fuite, versets 11-15.

Après cela, les Juifs craignant que les Caldéens ne vengeassent sur eux le meurtre qu'Ismaël avait commis en tuant Guédalja, formèrent le dessein de se retirer en Égypte, versets 16-18.

OR il arriva au septième mois qu'Ismaël fils de Néthanja, fils d'Élisçamah, de la race royale et des principaux de chez le roi et dix hommes avec lui vinrent vers Guédalja fils d'Ahikam à Mitspa et y mangèrent là ensemble à Mitspa.

2. Mais Ismaël fils de Néthanja se leva et les dix hommes qui étaient avec lui et ils tuèrent avec l'épée Guédalja fils de Sçaphan et il fit mourir celui que le roi de Babylone avait établi sur le pays.

3. Ismaël tua aussi tous les Juifs qui étaient avec lui, savoir avec Guédalja à Mitspa et les Caldéens et les gens de guerre qui se trouvèrent là.

4. Et il arriva que le jour après qu'on eut fait mourir Guédalja, avant que personne le sût,

5. Que quelques hommes de Sichem, de Sçilo et de Samarie vinrent, savoir quatre-vingts hommes ayant la barbe rasée et les vêtements déchirés et se faisant des incisions, lesquels avaient des offrandes et de l'encens dans leurs mains pour les apporter à la maison de l'Éternel.

6. Alors Ismaël fils de Néthanja sortit de Mitspa au devant d'eux et marchait en pleurant et quand il les eut rencontrés, il leur dit : Venez vers Guédalja fils d'Ahikam.

7. Mais aussitôt qu'il furent venus au milieu de la ville, Ismaël fils de Néthanja, étant accompagné des hommes qui étaient avec lui, les égorgea et les jeta dans une fosse.

8. Or il se trouva dix hommes d'entre eux qui dirent à Ismaël : Ne nous fais point mourir, car nous avons dans les champs des réservoirs de froment, d'orge, d'huile et de miel. Et il s'arrêta et il ne les fit point mourir avec leurs frères.

9. Et la fosse dans laquelle Ismaël jeta les corps morts des hommes qu'il tua à l'occasion de Guédalja est celle que le roi Asa avait fait faire lorsqu'il craignait Bahasça roi d'Israël [1] et Ismaël fils de Néthanja la remplit de ceux qui avaient été tué.

10. Et Ismaël emmena prisonniers tous ceux du peuple qui étaient demeurés de reste à Mitspa, savoir les filles du roi et tout le peuple qui était demeuré de reste à Mitspa, dont Nébuzar-adan, prévôt de l'hôtel, avait commis le soin à Guédalja fils d'Ahikam. Et Ismaël fils de Néthanja les emmenait prisonnier et s'en allait pour passer vers les Hammonites.

11. Mais Johanan fils de Karéah et tous les capitaines des gens de guerre qui étaient avec lui, ayant entendu tout le mal qu'Ismaël fils de Néthanja avait fait,

12. Et ayant pris tous leurs gens, ils s'en allèrent pour combattre contre Ismaël fils de Néthanja, lequel ils trouvèrent auprès des grosses eaux qui sont à Gabaon.

13. Et il arriva qu'aussitôt que tout le peuple qui était avec Ismaël eut vu Johanan fils de Karéah et tous les capitaines des gens de guerre qui étaient avec lui, ils s'en réjouirent.

14. Et tout le peuple qu'Ismaël emmenait prisonnier de Mitspa tourna visage et se retournant ils s'en allèrent vers Johanan fils de Karéah,

15. Mais Ismaël fils de Néthanja se sauva avec huit hommes de devant Johanan et s'en allèrent vers les Hammonites.

16. Et Johanan fils de Kéréah et tous les capitaines des gens de guerre qui étaient avec lui prirent tout le reste du peuple qu'ils avaient retiré des mains d'Ismaël fils de Néthanja lorsqu'il l'emmenait prisonnier de Mitspa après qu'il eût tué Guédalja fils d'Ahikam, savoir les vaillants hommes de guerre et les femmes et les enfants et les eunuques et ils les ramenèrent depuis Gabaon.

17. Et ils s'en allèrent et ils s'arrêtèrent à Guéruthé-kimham auprès de Bethléhem pour s'en aller et se retirer en Égypte

18. À cause des Caldéens, car ils les craignaient parce qu'Ismaël fils de Néthanja avait tué Guédalja fils d'Ahikam, lequel avait été établi sur le pays par le roi de Babylone.

Réflexions

La mort de Guédalja et des Juifs qui furent assassinés par Ismaël et par d'autres conjurés est l'exemple d'une noire trahison et d'une détestable perfidie et cet événement fait voir que parmi les Juifs qui étaient demeurés dans la Judée, il y en avait de très méchants.

Il paraît cependant, par ce qui est dit ici de ces quatre-vingts hommes qui allaient prier sur les ruines du temple, qu'il y avait aussi des personnes pieuses et zélées parmi les restes de cette nation. Ce qui leur arriva montre que Dieu permet quelquefois que les innocents soient opprimés et cela par

des raisons de sagesse et pour des vues que sa providence se propose.

Cependant on voit que Dieu ne permit pas que le traitre Ismaël et ses adhérents réussissent dans le dessein qu'il avait formé de se rendre maîtres des Juifs. Ismaël ne jouit pas longtemps du fruit de ses crimes et Dieu donna des bornes à sa malice par le moyen de Johanan qui le chassa et qui délivra le peuple.

Si Dieu souffre que les méchants exécutent leurs mauvais desseins, il les arrête aussi et ils ne viennent pas toujours à bout de leurs injustes projets.

(1) v9 : Il y a de l'apparence qu'Asa fit faire cette fosse ou cette citerne dans la guerre qu'il y eut avec Bahasça et dont il est parlé I Rois 15.20-22.

Chapitre XLII

Les Juifs qui étaient demeurés dans la Judée après la prise de Jérusalem consultent Jérémie sur le dessein qu'ils avaient de se retirer en Égypte et s'engagent par serment de faire ce qu'il leur dirait, versets 1-6.

Le prophète leur ordonne de demeurer dans le pays et de se soumettre aux Caldéens, leur promettant qu'ils y seraient en sûreté et les menaçant que s'ils allaient en Égypte, ils y périraient misérablement et qu'ils ne reverraient jamais leur patrie, versets 7-22.

ALORS tous les capitaines des gens de guerre et Johanan fils de Karéah et Jézanja fils de Hosçahja et tout le peuple, depuis le plus petit jusqu'au plus grand s'approchèrent

2. Et dirent à Jérémie le prophète : Reçois favorablement notre prière et fais requête à l'Éternel ton Dieu pour nous, savoir pour tout ce reste, car nous sommes restés de peu, de beaucoup que nous étions, comme tu le vois de tes yeux

3. Et que l'Éternel ton Dieu nous déclare le chemin que nous devons suivre et ce que nous avons à faire.

4. Et Jérémie le prophète leur répondit : Je vous ai entendu, voici je m'en vais faire requête à l'Éternel votre Dieu comme vous l'avez dit et il arrivera que je vous déclarerai tout ce que l'Éternel vous répondra et je ne vous en cacherai pas un mot.

5. Et ils dirent à Jérémie : L'Éternel soit pour témoin véritable et fidèle entre nous, si nous ne faisons pas ce que l'Éternel ton Dieu nous aura fait dire en t'envoyant vers nous !

6. Soit bien, soit mal, nous obéirons à la voix de l'Éternel notre Dieu vers lequel nous t'envoyons afin qu'il nous arrive du bien quand nous aurons obéi à la voix de l'Éternel notre Dieu.

7. Et il arriva au bout de dix jours que la parole de l'Éternel fut adressée à Jérémie.

8. Alors il appela Johanan fils de Karéah et tous les capitaines des gens de guerre qui étaient avec lui et tout le peuple, depuis le plus petit jusqu'au plus grand,

9. Et il leur dit : Ainsi a dit l'Éternel, le Dieu d'Israël, vers lequel vous m'avez envoyé pour présenter votre supplication en sa présence,

10. Si vous continuez à demeurer dans ce pays, je vous y rétablirai et je ne vous détruirai point, je vous y planterai et je ne vous arracherai point, car je me suis repenti du mal que je vous ai fait.

11. N'ayez point peur du roi de Babylone que vous craignez, n'en ayez point peur, dit l'Éternel, car je suis avec vous pour vous sauver et pour vous délivrer de sa main.

12. Même je vous ferai obtenir miséricorde tellement qu'il aura pitié de vous et qu'il vous fera retourner en votre pays.

13. Que si vous dites : Nous ne demeurerons pas dans ce pays et nous n'écouterons pas la voix de l'Éternel notre Dieu,

14. Et si vous dites : Non, mais nous irons au pays d'Égypte afin que nous ne voyons point de guerre et que nous n'entendions pas le son de la trompette et que nous ne manquions pas de pain et nous y demeurerons,

15. C'est pourquoi, écoutez maintenant la parole de l'Éternel, vous les restes de Juda, ainsi a dit l'Éternel des armées, le Dieu d'Israël : Si vous dressez votre face tout résolus d'aller en Égypte et que vous y entriez pour y demeurer,

16. Il arrivera que l'épée, dont vous avez peur, vous surprendra là au pays d'Égypte et la famine qui vous met en inquiétude s'attachera à vous en Égypte, tellement que vous y mourrez

17. Et il arrivera que tous les hommes qui auront dressé leur face pour entrer en Égypte afin d'y demeurer mourront par l'épée, par la famine et par la mortalité, nul d'eux ne restera, ni n'échapprera de devant le mal que je m'en vais faire venir sur eux,

18. Car ainsi a dit l'Éternel des armées, le Dieu d'Israël : Comme ma colère et ma fureur a fondu sur les habitants de Jérusalem, ainsi ma fureur fondra sur vous quand vous serez entrés en Égypte et vous serez en exécration et en étonnement et en malédiction et en opprobre et vous ne verrez plus ce lieu-ci.

19. Vous les restes de Juda, l'Éternel a parlé contre vous. N'entrez point en Égypte, vous éprouverez certainement que je vous en ai sommés aujourd'hui,

20. Car vous avez usé de fraude contre vous-mêmes quand vous m'avez envoyé vers l'Éternel votre Dieu en me disant : Fais requête envers l'Éternel notre Dieu pour nous et nous déclare tout ce que l'Éternel notre Dieu te dira et nous le ferons.

21. Et je vous l'ai déclaré aujourd'hui, mais vous n'avez point écouté la voix de l'Éternel votre Dieu, ni aucune des choses pour lesquelles il m'a envoyé vers vous.

22. Maintenant donc, sachez certainement que vous mourrez par l'épée, par la famine et par la mortalité au lieu que vous avez désiré d'entrer pour y demeurer.

Réflexions

Il faut faire deux réflexions sur ce chapitre.

La première, que les Juifs demandèrent à Jérémie s'ils devaient se retirer en Égypte et qu'ils promirent avec serment de suivre les ordres du Seigneur, ce qu'ils ne firent pourtant pas.

C'est ainsi que les hommes semblent quelquefois s'informer avec sincérité de la volonté de Dieu et paraissent résolus à s'y conformer et qu'ils suivent cependant leur volonté propre et violent leurs promesses. Mais il ne sert de rien de consulter Dieu si l'on ne veut pas faire ce qu'il nous ordonne.

La deuxième réflexion est que Dieu fit dire aux Juifs de demeurer dans la Judée et qu'il leur promit qu'ils y vivraient en paix, au lieu que s'ils allaient en Égypte, croyant éviter la guerre, le ressentiment des Caldéens et la famine, la vengeance divine les y poursuivrait et qu'ils périraient par ces mêmes fléaux qu'ils prétendaient éviter. C'était là un effet de la bonté de Dieu qui voulait conserver les Juifs dans leur patrie et les garantir des malheurs qui allaient tomber sur les Égyptiens dans peu de temps.

Dieu en use de la sorte envers les hommes, il leur présente les moyens d'être heureux et il les avertit des maux qui les menacent. En suivant ses conseils, on est toujours en sûreté, mais en les rejetant et en préférant les maximes de la prudence humaine à ce que Dieu nous fait connaître, on tombe inévitablement dans la misère.

Il faut remarquer, enfin, que, nonobstant tout ce que Jérémie dit aux Juifs, ils s'obstinèrent à se retirer en Égypte et que, comme ce prophète le leur reprocha, ils usèrent de tromperie en lui disant de consulter Dieu pour eux. Les Juifs sont toujours incrédules et rebelles. Ils se croient en sûreté dans leur pays dans le temps que les prophètes les menacent des jugements de Dieu et ils se croient menacés lorsque Jérémie les assure qu'ils n'ont rien à craindre.

C'est ainsi que les hommes ne croient ni aux promesses du Seigneur, ni à ses menaces et que par là ils arrêtent le cours de ses bontés envers eux et s'exposent à ses châtiments et à sa vengeance.

Chapitre XLIII

Les Juifs s'élèvent contre Jérémie qui leur ordonne de la part de Dieu de demeurer dans leur pays et ils s'en vont en Égypte où ils mènent aussi Jérémie et Baruc, versets 1-7.

Ce prophète étant à Taphnez en Égypte, prédit que Nébucadnésar roi de Babylone détruirait les Égyptiens et les temples de leurs idoles, aussi bien que les Juifs qui s'étaient retirés en ce pays-là, versets 8-13.

OR il arriva qu'aussitôt que Jérémie eut achevé de prononcer à tout le peuple toutes les paroles de l'Éternel leur Dieu pour lesquelles Dieu l'avait envoyé vers eux, savoir toutes ces choses là,

2. Hazarja fils de Hosçahja et Johanan fils de Karéah et tous ces orgueilleux dirent à Jérémie : Tu prononces des mensonges, l'Éternel notre Dieu ne t'a pas envoyé pour dire : N'entrez point en Égypte pour y demeurer,

3. Mais c'est Baruc fils de Nérija qui t'incite contre nous afin de nous livrer entre les mains des Caldéens pour nous faire mourir et pour nous faire transporter à Babylone.

4. Ainsi Johanan fils de Karéah et tous les capitaines des gens de guerre et tout le peuple n'écoutèrent point la voix de l'Éternel pour demeurer au pays de Juda,

5. Car Johanan fils de Karéah et tous les capitaines des gens de guerre prirent tout le reste de ceux de Juda qui était revenus de toutes les nations où ils avaient été dispersés pour demeurer dans le pays de Juda.

6. Les hommes et les femmes et les enfants et les filles du roi et toutes les personnes que Nébuzaradan, prévôt de l'hôtel, avait laissées avec Guédalja fils d'Ahikam, fils de Sçaphan, ils prirent aussi Jérémie le prophète et Baruc, fils de Nérija

7. Et ils entrèrent au pays d'Égypte, car ils n'obéirent point à la voix de l'Éternel et vinrent jusqu'à Taphnès.

8. Alors la parole de l'Éternel fut adressée à Jérémie à Taphnès disant :

9. Prends de grosses pierres dans ta main et les cache en présence des Juifs dans de l'argile en la tuilerie qui est à l'entrée de la maison de pharaon à Taphnès

10. Et dis-leur : Ainsi a dit l'Éternel des armées, le Dieu d'Israël : Voici je m'en vais envoyer et je ferai venir Nébucadnésar, roi de Babylone, mon serviteur, et je mettrai son trône sur ces pierres que j'ai cachées et il étendra sa tente sur elles.

11. Et il viendra et frappera le pays d'Égypte, [a] ceux qui sont destinés à la mort iront à la mort et ceux qui sont destinés à la captivité iront en captivité et ceux qui seront destinés à l'épée seront livrés à l'épée

12. Et je mettrai le feu aux maisons des dieux d'Égypte et Nébucadnésar les brûlera et emmènera captifs ceux d'Égypte et se revêtira des dépouilles du pays d'Égypte comme un berger s'enveloppe de son vêtement et il en sortira en paix.

13. Il brisera aussi les statues de la maison du soleil [1] qui est au pays d'Égypte et il brûlera au feu les maisons des dieux d'Égypte.

Réflexions

On voit dans le procédé des Juifs une grande impiété jointe à une insigne hypocrisie. Ils avaient promis avec serments de suivre les conseils que Jérémie leur donnerait, mais parce que ces conseils n'étaient pas conformes à leurs inclinations, ils s'en allèrent en Égypte et ils accusèrent même ce prophète d'avoir parlé faussement au nom du Seigneur et de les livrer aux Caldéens.

Ces Juifs sont l'image de ceux qui marquent du zèle et de bonnes intentions en de certaines rencontres, mais qui oublient leurs promesses et qui rejettent les conseils les plus salutaires lorsque ces conseils sont contraires à leurs passions et à ce qu'ils ont résolus. Ces gens-là en viennent enfin jusqu'à désobéir ouvertement et à ne garder plus aucune mesure.

Cependant Dieu permit que Jérémie fut mené en Égypte afin qu'il dénonçât la ruine des Égyptiens et celle des Juifs qui avaient mis leur confiance en eux.

En quelque lieu que les méchants soient, la main de Dieu les trouve et ceux qui pensent éviter, en lui désobéissant, les maux qu'ils craignent et qui se servent pour cela de mauvais moyens tombent par cela même dans ces maux et sont confondus dans leur espérance.

(a) v11 : Jérémie 15.2 ; Zacharie 11.9

(1) v13 : C'était un temple célèbre en Égypte, dédié au soleil, dans une ville qui fut appelée à cause de cela Héliopolis, ce qui veut dire la ville du soleil. Voyez la note sur Ésaïe 19.18.

Chapitre XLIV

C'est ici une prophétie contre les Juifs qui s'étaient retirés en Égypte.

Jérémie leur reproche, qu'après tous leurs malheurs, ils continuaient dans la rébellion contre Dieu et dans leur idolâtrie et il leur dit que sa vengeance les poursuivrait dans ce pays où ils s'étaient retirés, versets 1-14.

Mais les Juifs lui répondent avec fierté qu'ils étaient résolus à sacrifier aux idoles et à la reine des cieux, c'est-à-dire à la lune, versets 15-19,

Ce qui fit que Jérémie leur déclara que Dieu les exterminerait tous à la réserve d'un petit nombre et que le roi d'Égypte serait livré à Nébucadnésar roi de Babylone, versets 20-30.

Ce chapitre est digne d'une attention particulière.

LA parole qui fut adressée à Jérémie touchant tous les Juifs qui habitaient dans le pays d'Égypte, qui habitaient à Migdol et à Taphnès et à Noph et au pays de Patros, en disant :

2. Ainsi a dit l'Éternel des armées, le Dieu d'Israël : Vous avez vu tout le mal que j'ai fait venir sur Jérusalem et sur toutes les villes de Juda, et voici elles sont aujourd'hui un désert et personne n'y demeure,

3. À cause des maux qu'ils ont fait pour m'irriter en allant faire des encensements et à servir d'autres dieux qu'ils n'ont point connus, ni eux, ni vous, ni vos pères,

4. Et je vous ai envoyé tous mes serviteurs les prophètes, me levant matin, et les envoyant pour vous dire : Ne commettez point maintenant cette chose abominable laquelle je hais,

5. Mais ils n'ont point écouté et ils n'ont point prêté l'oreille pour se détourner de leur malice et pour ne faire plus d'encensement à d'autres dieux.

6. C'est pourquoi ma fureur et ma colère sont fondues et ont embrasé les villes de Juda et les rues de Jérusalem qui sont réduites en désert et en une désolation comme il paraît aujourd'hui.

7. Maintenant donc, ainsi a dit l'Éternel, le Dieu des armées, le Dieu d'Israël, pourquoi faites-vous ce grand mal contre vous-mêmes pour vous faire retrancher du milieu de Juda les hommes et les femmes, les petits enfants et ceux qui tètent et pour n'en laisser aucun de reste parmi vous ?

8. En m'irritant par les œuvres de vos mains, en faisant des encensements à d'autres dieux au pays d'Égypte où vous venez d'entrer pour y demeurer afin que vous soyez retranchés et que vous soyez en malédiction et en opprobre parmi toutes les nations de la terre.

9. Avez-vous oublié les crimes de vos pères et les crimes des rois de Juda et les crimes des femmes de chacun d'eux et vos propres crimes et les crimes que vos femmes ont commis dans le pays de Juda et dans les rues de Jérusalem ?

10. Ils n'ont point été domptés jusqu'à ce jour et ils n'ont point eu de crainte et ils n'ont point marché dans ma loi, ni dans mes ordonnances que je vous ai proposées et à vos pères.

11. C'est pourquoi, ainsi a dit l'Éternel des armées, voici je m'en vais tourner ma face contre vous en mal et pour retrancher tout Juda

12. Et je prendrai le reste de ceux de Juda qui ont dressé leur face pour venir au pays d'Égypte et pour y demeurer et ils seront tous consumés, ils tomberont dans le pays d'Égypte, ils seront consumés par l'épée et par la famine, depuis le plus petit jusqu'au plus grand, ils mourront par l'épée et par la famine et ils seront en exécration et désolation, en malédiction et en opprobre.

13. Et je punirai ceux qui demeurent au pays d'Égypte, comme j'ai puni Jérusalem, par l'épée, par la famine et par la mortalité.

14. Et il n'y aura personne des restes de Juda, savoir de ceux qui sont venus pour demeurer au pays d'Égypte, qui se sauve et qui échappe pour retourner au pays de Juda, auquel ils se promettent de retourner pour y demeurer, car pas un n'y retournera, sinon ceux qui fuiront de l'Égypte,

15. Mais tous ceux qui savaient bien que les femmes faisaient des encensements à d'autres dieux et toutes les femmes qui étaient là en grand nombre et tout le peuple qui demeurait dans le pays d'Égypte, à Patros, répondirent à Jérémie et lui dirent :

16. Pour ce qui est de la parole que tu nous as dite au nom de l'Éternel, nous ne t'écouterons point,

17. Mais nous ferons certainement tout ce que nous avons dit en faisant des encensements à la reine des cieux et en lui faisant des aspersions comme nous et nos pères, nos rois et les principaux d'entre nous avons fait dans les villes de Juda et dans les rues de Jérusalem et nous avons été rassasiés de pain et nous avons été à notre aise et nous n'avons point vu de mal.

18. Mais depuis le temps que nous avons cessé de faire des encensements à la reine des cieux et de lui faire des aspersions, nous avons manqué de tout et nous avons été consumés par l'épée et par la famine.

19. [a] Et quand nous faisions des encensements à la reine des cieux et que nous lui faisions des aspersions, lui avons-nous fait des gâteaux où elle était représentée et lui avons-nous répandu des aspersions à l'insu [nc1] de nos maris ?

20. Alors Jérémie parla à tout le peuple contre les homme et contre les femmes et contre tout le peuple qui avait répondu cela et il dit :

21. L'Éternel ne s'est-il pas souvenu des encensements que vous avez fait dans les villes de Juda et dans les rues de Jérusalem, vous et vos pères, vos rois et les principaux d'entre vous et le peuple du pays et cela ne lui est-il pas revenu en mémoire ?

22. Tellement que l'Éternel ne l'a pu supporter davantage à cause de la malice de vos actions et à cause des abominations que vous avez commises, en sorte que votre pays a été réduit en désert et en désolation et en malédiction, sans que personne y habite comme il paraît aujourd'hui.

23. Parce donc que vous avez fait ces encensements et que vous avez péché contre l'Éternel et que vous n'avez point écouté la voix de l'Éternel et que vous n'avez point marché dans sa loi, ni dans ses ordonnances, ni dans ses témoignages, c'est pourquoi ce mal vous est arrivé comme il paraît aujourd'hui.

24. Puis Jérémie dit à tout le peuple et à toutes les femmes : Vous tous ceux de Juda qui êtes dans le pays d'Égypte, écoutez la parole de l'Éternel.

25. Ainsi a parlé l'Éternel des armées, le Dieu d'Israël disant : C'est vous et vos femmes, lesquelles ont parlé par votre bouche touchant ce que vous avez exécuté de vos mains, vous avez dit : Certainement nous accomplirons nos vœux que nous avons voués en faisant des encensements à la reine des cieux et lui faisant des aspersions. Vous avez entièrement accompli vos vœux et vous les avez exécutés de point en point.

26. C'est pourquoi écoutez la parole de l'Éternel vous tous ceux de Juda qui demeurez dans le pays d'Égypte : Voici j'ai juré par mon grand nom, a dit l'Éternel, que mon nom ne sera plus réclamé dans tout le pays d'Égypte par la bouche d'aucun de Juda qui dise : Le Seigneur l'Éternel est vivant.

27. Voici, je veille contre eux pour leur faire du mal et non pas du bien et tous les hommes de Juda qui sont dans le pays d'Égypte seront consumés par l'épée et par la famine jusqu'à ce qu'il n'y en ait plus aucun.

28. Et ceux qui seront réchappés de l'épée retourneront du pays d'Égypte au pays de Juda en fort petit nombre et tout le reste de ceux de Juda qui seront entrés dans la pays d'Égypte pour y demeurer saura quelle parole tiendra, la mienne ou la leur.

29. Et ceci vous sera pour signe, dit l'Éternel, que je vous punirai en ce lieu-ci afin que vous sachiez que mes paroles seront infailliblement accomplies contre vous en mal.

30. Ainsi a dit l'Éternel : Voici, je m'en vais livrer pharaon Hophrah roi d'Égypte dans la main de ses ennemis et dans la main de ceux qui cherchent sa vie, comme j'ai livré Sédécias roi de Juda dans la main de Nébucadnésar roi de Babylone son ennemi et qui cherchait sa vie.

Réflexions

Il y a d'importantes réflexions à faire sur ce chapitre.

On y voit en premier lieu que les Juifs qui étaient en Égypte n'avaient point été domptés, ni humiliés par la désolation de leur patrie. Ils persévéraient avec tant d'obstination dans leurs péchés qu'ils n'écoutaient point ce que Jérémie leur disait au nom de Seigneur. Ils en vinrent même jusqu'à cet excès d'impiété et de fureur que de lui dire que, depuis qu'ils avaient cessé de sacrifier aux idoles, ils n'avaient éprouvé que toutes sortes de malheurs, que c'était ce qui avait attiré sur eux la guerre et la famine et qu'ainsi ils étaient résolus de servir les faux dieux. C'est là l'exemple d'une méchanceté désepérée et d'une impiété qui fait horreur, surtout dans un peuple qui connaissait Dieu et qui venait d'être accablé de ses jugements pour être tombé dans l'idolâtrie.

Mais ceux qui ont une fois abandonné Dieu deviennent toujours plus méchants et plus endurcis, en sorte que l'adversité même ne peut les dompter, ce qui fait que Dieu, voyant qu'ils sont incorrigibles, les abandonnent aussi tout à fait.

Ce fut ce qui arriva à ces malheureux Juifs qui s'étaient retirés en Égypte. Ils furent exterminés avec les Égyptiens par la guerre et par la famine, comme Jérémie et les autres prophètes l'avaient prédit. Nébucadnésar vainquit le roi d'Égypte et les Juifs, qui avaient cru trouver un asile dans les états de ce roi, y périrent misérablement.

(a) v19 : Jérémie 7.18

(nc1) v19 : Dans l'original : linsçu.

Chapitre XLV

Dieu console Baruc qui s'affligeait de l'endurcissement des Juifs et il lui promet de le garantir lorsque Jérusalem serait prise.

Ceci doit être rapporté au temps qui prédéda la ruine de cette ville et au chapitre 36 de ce livre.

LA parole que Jérémie le prophète dit à Baruc fils de Nérija quand il écrivit dans un livre ces paroles-là de la bouche de Jérémie, la quatrième année de Jéhojakim fils de Josias roi de Juda. Jérémie lui dit :

2. Ainsi a dit l'Éternel, le Dieu d'Israël, à ton égard, ô Baruc.

3. Tu as dit : Malheur à moi ! Car l'Éternel a ajouté la tristesse à ma douleur, je me suis lassé dans mon gémissement et je n'ai point trouvé de repos.

4. Tu lui diras : Ainsi a dit l'Éternel : Voici, je m'en vais détruire ce que j'ai bâti et arracher ce que j'ai planté, savoir tout ce pays-ci.

5. Et toi, tu te chercherais des grandeurs ? Ne les cherche point, car voici je m'en vais faire venir du mal sur toute chair, dit l'Éternel, mais je te donnerai ton âme comme pour butin dans tous les lieux où tu iras.

Réflexions

Ce que l'on peut remarquer ici, c'est que les serviteurs de Dieu auraient tort de se décourager et de s'abandonner à une trop grande tristesse lorsque leur ministère est rejeté, mais qu'ils doivent suivre leur vocation dans la confiance que Dieu sera toujours leur protecteur.

Chapitre XLVI

Jérémie prédit que les Égyptiens seraient vaincus deux fois par les Babyloniens.

La première à Carkémis sur l'Euphrate où pharaon Néco fut défait, versets 1-12.

Et la seconde dans l'Égypte même où Nébucadnésar porta la guerre et la désolation du temps de pharaon Hophra. Jérémie prédit aussi que les Juifs reviendraient de la captivité, versets 13-28.

Ces prédictions furent faites avant la ruine de Jérusalem.

LA parole de l'Éternel qui fut adressée à Jérémie le prophète contre les nations

2. À l'égard de l'Égypte contre les armées de pharaon Néco, roi d'Égypte, qui était auprès du fleuve d'Euphrate à Carkémis, laquelle Nébucadnésar roi de Babylone défit la quatrième année de Jéhojakim fils de Josias roi de Juda.

3. Préparez l'écu et le bouclier et approchez-vous pour le combat,

4. Attelez les chevaux et vous cavaliers, montez, présentez-vous avec les casques, fourbissez les lances, revêtez les cuirasses.

5. Que vois-je ? Ils sont effrayés, ils tournent le dos, leurs hommes forts ont été mis en pièces et ils s'enfuient sans regarder derrière eux, la frayeur est de toute part, dit l'Éternel.

6. Que celui qui est léger à la course ne s'enfuie point et que celui qui est fort ne se sauve point. Ils sont trébuchés et tombés vers l'Aquilon, sur les bords du fleuve d'Euphrate.

7. Qui est celui-ci qui s'élève comme une rivière et duquel les eaux sont émues comme les fleuves ?

8. C'est l'Égypte, elle s'élève comme une rivière et ses eaux s'émeuvent comme les fleuves et elle dit : Je m'élèverai, je couvrirai la terre, je détruirai les villes et ceux qui y habitent.

9. Montez chevaux, chariots, faites un grand bruit et que les hommes vaillants sortent. Ceux de Cus et de Put qui manient le bouclier et les Ludiens qui manient et qui bandent l'arc,

10. Car c'est le jour du Seigneur, l'Éternel des armées, jour de vengeance pour se venger de ses ennemis, l'épée dévorera et sera foulée et enivrée de leur sang, car il y a un sacrifice au Seigneur l'Éternel des armées au pays de l'Aquilon, auprès du fleuve d'Euphrate.

11. Monte en Galaad et prends du baume, vierge fille d'Égypte, c'est en vain que tu multiplie les remèdes, car il n'y a point de guérison pour toi.

12. Les nations ont appris ta honte et ton cri a rempli la terre, car le fort est tombé sur le fort et ils sont tombés tous deux ensemble.

13. La parole que l'Éternel prononça à Jérémie le prophète touchant la venue de Nébucadnésar roi de Babylone pour frapper le pays d'Égypte.

14. Faites-le savoir en Égypte, publiez le à Migdol, publiez-le à Noph et à Taphnès et dites : Présente-toi et te tiens prêt, car l'épée a dévoré ce qui est autour de toi.

15. Pourquoi chacun de tes hommes vaillant a-t-il été emporté ? [1] Il n'a pu tenir ferme parce que l'Éternel l'a renversé.

16. Il en a terrassé un grand nombre et même chacun est tombé sur son compagnon et ils ont dit : Lève-toi, retournons à notre peuple et au pays de notre naissance, de devant l'épée qui désole tout.

17. Ils ont crié là, pharaon roi d'Égypte n'est que du bruit, il a laissé échapper l'occasion.

18. Je suis vivant, dit le roi, duquel le nom est l'Éternel des armées, que comme Tabor est entre les montagnes et comme Carmel s'avance jusqu'à la mer, ainsi ceci arrivera [2].

19. Ô fille habitante de l'Égypte, prépare-toi pour partir. Car Noph sera désolée et rendue déserte sans qu'il n'y ait plus d'habitants.

20. L'Égypte est comme une très belle génisse. La destruction vient, [3] elle vient de l'Aquilon.

21. Même les gens de guerre qu'elle entretient chez soi à ses gages sont comme des veaux qu'on engraisse. Car ils ont aussi tourné le dos, ils s'en sont fuis ensemble, ils n'ont point tenu ferme parce que le jour de leur calamité est venu sur eux, le temps de leur punition.

22. Sa voix se fera entendre comme celle d'un serpent, car ils marcheront avec une puissante armée et ils viendront contre elle avec des haches comme ceux qui coupent le bois.

23. Ils couperont, dit l'Éternel, sa forêt, dont on ne pouvait compter les arbres, parce qu'ils seront en plus grand nombre que les sauterelles, de sorte qu'on ne les saurait compter.

24. La fille d'Égypte est rendue honteuse, elle est livrée entre les mains du peuple de l'Aquilon.

25. L'Éternel des armées, le Dieu d'Israël, a dit : Voici, je m'en vais punir le grand peuple de No et pharaon et l'Égypte et ses rois, tant pharaon que ceux qui se confient en lui

26. Et je les livrerai entre les mains de ceux qui cherchent leur vie et entre les mains de Nébucadnésar roi de Babylone et entre les mains de ses serviteurs, mais après cela elle sera habitée comme anciennement, dit l'Éternel.

27. Et [a] toi, Jacob mon serviteur, ne crains point et ne t'épouvante point, ô Israël, car voici, je m'en vais te délivrer du pays éloigné et ta postérité du pays de ta captivité. Jacob reviendra et sera en repos et à son aise et il n'y aura personne qui lui donne de la crainte.

28. Pour toi, Jacob mon serviteur, ne crains point, dit l'Éternel, car je suis avec toi, je détruirai entièrement toutes les nations parmi lesquelles je t'aurai dispersé, mais je ne te consumerai pas tout à fait, je te châtierai par mesure, toutefois, je ne te tiendrai pas tout à fait pour innocent.

Réflexions

Les prédictions contenues dans ce chapitre furent exactement accomplies, Nébucadnésar ayant défait les Égyptiens deux fois. La première, près de l'Euphrate, sous le règne de Jéhojakim roi de Juda et la seconde, lorsqu'après avoir pris la ville de Thyr, il subjugua l'Égypte et en ammena les habitants en captivité, ce qui arriva quelque temps après la prise de Jérusalem. Dieu voulut par là punir les Égyptiens et en même termps châtier les Juifs qui étaient aller chercher du secours et une retraite chez eux contre la défense de Dieu, un grand nombre de Juifs étant péris dans cette guerre. Il faut cependant observer que le prophète prédit qu'après cela l'Égypte serait habitée et en effet, les Égyptiens revinrent dans leur pays, comme Ézéchiel le marque expressément, chapitre 29.13.

Enfin, nous voyons ici que le Seigneur console les Juifs, leur promettant de les rétablir et de détruire les nations qui les avaient opprimés, et c'est ainsi qu'au milieu des révolutions qui arrivent dans le monde, Dieu est toujours le conservateur et le protecteur de son église.

(a) v27 : Ésaïe 41.13, 43.5 et 44.1 ; Jérémie 30.10

(1) v15 : Hébreu : *ton puissant* ou *ton fort*, ce qui marque le dieu ou l'idole des Égyptiens, le mot hébreu se prend dans ce sens, Genèse 49.24, Ésaïe 1.24

(2) v18 : C'est-à-dire : mes paroles sont aussi fermes que ces deux montagnes.

(3) v20 : Ou celui qui la mettra en pièces, qui l'égorgera vient.

Chapitre XLVII

Jérémie prédit que les Babyloniens subjugueraient les Philistins, les Tyriens et les Sidoniens.

LA parole de l'Éternel qui fut adressée à Jérémie le prophète contre les Philistins, avant que pharaon frappât Gaza.

2. Ainsi a dit l'Éternel : Voici des eaux qui montent de l'Aquilon, qui seront comme un torrent débordé et qui se déborderont sur la terre et sur tout ce qui est en elle, sur la ville et sur ses habitants, les hommes crieront et tous les habitants du pays hurleront

3. À cause du bruit éclatant de la corne des pieds de ses puissants chevaux, à cause du fracas de ses chariots et à cause du bruit de ses roues. Les pères n'ont pas même regardé les enfants, tant ils ont eu le courage abattu,

4. À cause du jour qui vient pour ravager tous les Philistins et pour retrancher à Tyr et à Sidon quiconque restera pour les secourir, car l'Éternel s'en va livrer au pillage les Philistins qui sont les restes de l'île de Caphtor [1].

5. Gaza est devenue chauve, Asçkélon est dans le silence avec le reste de leur vallée. Jusqu'à quand feras-tu des incisions sur toi ?

6. Hà ! Épée de l'Éternel, jusqu'à quand ne cesseras-tu point ? Rentre en ton fourreau, apaise-toi et te tiens en repos.

7. Comment cesserais-tu ? L'Éternel lui a commandé, il l'a assignée contre Asçkelon et contre le rivage de la mer.

Réflexions

Les Philistins aussi bien que les Tyriens et les Sidoniens furent vaincus et soumis par Nébucadnésar, Dieu ayant voulu les punir des maux qu'ils avaient faits aux Juifs.

(1) v4 : On veut que Caphtor soit la Cappadoce. Les Hébreux donnaient le nom d'îles aux pays qui étaient près de la mer. D'autres veulent que ce soit l'île de Crête.

Chapitre XLVIII

Jérémie annonce les malheurs qui devaient tomber sur les Moabites. Il prédit que Nébo, Kirjath-hajim, Hesçon et leurs autres villes qui sont ici nommées seraient détruites et qu'ils seraient emmenés captifs, mais que cependant ils seraient rétablis.

POUR ce qui est de Moab, l'Éternel des armées, le Dieu d'Israël, a dit : Malheur à Nebò, car elle a été saccagée, Kirjath-Hajim a été rendue honteuse et a été prise, la ville forte a été rendue honteuse et effrayée.

2. Moab ne se glorifiera plus de Hesçbon, car on a machiné du mal contre elle et on a dit : Venez et exterminons-la, qu'elle ne soit plus une nation, toi aussi, Madmen, tu seras détruite et l'épée te poursuivra.

3. Il y a un grand cri devers Horonajim, le bruit d'un pillage et d'une grande défaite.

4. Moab est brisé, on y a entendu le cri de ses petits enfants.

5. [a] On montera par la montée de Luhith avec de grands pleurs, les ennemis entendront, dans la descente de Horonajim, les cris de ceux qui auront été défaits.

6. Fuyez, dira-t-on, sauvez vos vies, [b] elles seront comme des bruyères dans un désert,

7. Car, parce que tu as eu confiance en tes ouvrages et en tes trésors, tu seras aussi prise et Kémos [1] sortira pour être transporté [c] avec ses sacrificateurs et ses principaux.

8. Et celui qui fait le dégât entrera dans toutes les villes et pas une ville n'échappera, la vallée périra et le plat pays sera détruit suivant ce que l'Éternel a dit.

9. Donnez des ailes à Moab, car il s'envolera certainement et ses villes seront réduites en désolation, sans qu'il y ait personne qui y habite.

10. Que celui qui fera l'œuvre de l'Éternel frauduleusement soit maudit ! Que celui qui gardera son épée de répandre le sang soit maudit !

11. Moab a été à son aise depuis sa jeunesse et a reposé sur sa lie, il n'a point été vidé d'un vaisseau en un autre et il n'a point été transporté, aussi son goût lui est toujours demeuré et son odeur ne s'est point changée.

12. C'est pourquoi, voici les jours viennent, dit l'Éternel, que je lui enverrai des gens qui l'enlèveront et qui videront ses vaisseaux et qui mettront ses barils en pièces.

13. Et Moab sera honteux à cause de Kémos, [d] comme la maison d'Israël est devenue honteuse à cause de Béth-el qui était sa confiance.

14. Comment dites-vous : [e] Nous sommes forts et vaillants dans le combat ?

15. Moab est saccagé et chacune de ses villes s'en est allée en fumée et l'élite de ses jeunes gens est descendue pour être égorgée, dit le roi, duquel le nom est l'Éternel des armées.

16. La calamité de Moab est prochaine et son mal se hâte fort.

17. Vous êtes tous autour de lui, soyez émus de compassion et vous tous qui connaissez son nom, dites : Comment ce sceptre si fort, ce sceptre de gloire a-t-il été rompu ?

18. Toi qui demeures chez la fille de Dibon, [2] descends de ta gloire et t'assieds dans un lieu de sécheresse, car celui qui a ravagé Moab est monté contre toi et a détruit tes forteresses.

19. Habitante de Haroher, tiens-toi sur le chemin et regarde, interroge celui qui s'enfuit et celle qui s'est échappée et dis-lui : Qu'est-il arrivé ?

20. Moab est rendu honteux, car il a été mis en pièces, hurlez et criez, publiez sur l'Arnon que Moab a été saccagé.

21. Et la punition est venue sur le plat pays, sur Holon et sur Jathsa et sur Méphahat

22. Et sur Dibon et sur Nébò et sur Bethdiblathajim

23. Et sur Kirjath-hajim et sur Bethga-mul et sur Beth-méhon

24. Et sur Kérijoth et sur Botsra et sur toutes les villes du pays de Moab, éloignées et prochaines.

25. La puissance de Moab a été retranchée et son bras a été brisé, dit l'Éternel.

26. Enivrez-le, car il s'est élevé contre l'Éternel. Moab se roulera dans son vomissement et on se moquera de lui.

27. Ne t'es-tu pas moqué d'Israël ? A-t-il été surpris parmi les larrons [3] que toutes les fois que tu as parlé de lui, tu as trassailli de joie .

28. Habitants de Moab, quittez les villes et demeurez dans les rochers et soyez comme une colombe qui fait son nid aux côtés de l'ouverture d'une caverne.

29. [f] Nous avons appris l'orgueil de Moab le très orgueilleux, son arrogance et son orgueil et sa fierté et son cœur altier.

30. J'ai connu, dit l'Éternel, sa fureur, mais il n'en sera pas ainsi. J'ai connu ses mensonges, mais ils n'ont rien de ferme.

31. Je hurlerai donc à cause de Moab, je crierai à cause de Moab tout entier, on gémira sur ceux de Kir-héres.

32. Ô vignobles de Sibmah, je pleurerai sur toi comme j'ai pleuré Jahzer, tes provins ont passé au delà de la mer, ils ont atteint jusqu'à le mer de Jahzer, celui qui ravage s'est jeté sur tes fruits d'été et sur ta vendange.

33. [g] L'allégresse aussi et la joie se retireront du champ fertile et du pays de Moab et je ferai cesser le vin des cuves. On n'y foulera plus en chantant et le chant de la vendange ne sera plus un cri

34. À cause du cri de Hesçon qui est parvenu jusqu'à Elhalé, ils ont jeté leurs cris comme une génisse de trois ans jusqu'à Jahats, [h] même depuis Tsohar jusqu'à Horonajim, car aussi les eaux de Nimrim seront désolées

35. Et je ferai qu'il n'y a plus personne en Moab, dit l'Éternel, qui offre sur les hauts lieux, ni personne qui fasse des encensements à ses dieux.

36. [i] C'est pourquoi mon cœur fera du bruit pour Moab, comme des flutes, mon cœur fera du bruit comme des flutes sur ceux de Kirhéres parce que toute l'abondance de ce qu'il avait acquis est périe,

37. [j] Car toutes les têtes seront sans cheveux et toutes les barbes seront rasées et il y aura des incisions sur toutes les mains et des sacs sur les reins.

38. Il n'y aura que deuil sur tous les toits de Moab et dans ses places, parce que j'aurai brisé Moab comme un vaisseau qui ne plaît pas, dit l'Éternel.

39. Hurlez et dites : Comment a-t-il été brisé ? Comment Moab a-t-il tourné le dos tout honteux ? Car Moab sera en moquerie et en effroi à tous ceux qui sont autour de lui.

40. Car ainsi a dit l'Éternel : Voici l'ennemi volera comme un aigle et étendra ses ailes sur Moab.

41. Kérijoth a été prise et les forteresses ont été saisies et le cœur des hommes forts de Moab sera en ce jour-là comme le cœur d'une femme qui est en travail.

42. Et Moab sera exterminé, tellement qu'il ne sera plus peuple, parce qu'il s'est élevé contre l'Éternel.

43. Habitants de Moab, [k] la frayeur, la fosse et le piège sont sur toi, dit l'Éternel.

44. Celui qui s'enfuira dans la frayeur tombera dans la fosse et celui qui remontera de la fosse sera

pris au piège, car je ferai venir sur lui, savoir sur Moab, l'année de leur punition, dit l'Éternel.

45. Ils se sont arrêtés à l'ombre de Hesçgon, voulant éviter la force, mais [l] le feu est sorti de Hesçbon et la flamme du milieu de Sihon qui dévorera un canton de Moab et le sommet de la tête des gens qui font du bruit.

46. Malheur à toi Moab, le peuple de Kémos est perdu, car tes fils ont été enlevés pour être emmenés captifs et tes filles pour être emmenées captives.

47. Toutefois, je ramènerai et je mettrai en repos les captifs de Moab dans les derniers jours, dit l'Éternel. Jusqu'ici est le jugement de Moab.

Réflexions

Ce chapitre contient une prédiction tout à fait détaillée des calamités que les Moabites devaient éprouver dans toutes leurs villes et dans tout leur pays et elles sont entièrement conformes à celles que le prophète Ésaïe avait prononcées auparavant et qu'on lit aux chapitres 15 et 16 de son livre. Tout cela s'accomplt peu après la prise de Jérusalem, les Caldéens étant venus ravager cette contrée.

On voit, dans ce chapitre, que ce fut leur idolâtrie, leur orgueil insupportable et les insultes qu'ils avaient faites aux Juifs qui attirèrent sur eux ces effets de la vengeance céleste.

(a) v5 : Ésaïe 15.5
(b) v6 : Jérémie 71.6, le sept est erroné, car le livre de Jérémie compte 52 chapitres. À nous de trouver la bonne référence. Les chiffres ont probablement été inversés, il faudrait lire Jérémie 17.6 dont le contenu semble correspondre.
(c) v7 : Jérémie 49.3
(d) v13 : I Rois 12.29
(e) v14 : Ésaïe 16.6
(f) v29 : Ésaïe 16.6
(g) v33 : Ésaïe 16.9-10
(h) v34 : Ésaïe 15.5
(i) v36 : Ésaïe 16.11
(j) v37 : Ésaïe 15.2-3
(k) v43 : Ésaïe 24.17-18
(l) v45 : Nombres 21.28

(1) v7 : Voyez la note sur Nombres 21.29.
(2) v18 : Dans la ville de Dibon.
(3) v27 : Voyez sus 11.26.

Chapitre XLIX

Le prophète dénonce les jugements de Dieu aux Hammonites, aux Iduméens, aux Syriens, aux Arabes et aux Hélamites.

POUR ce qui est des Hammonites, ainsi a dit l'Éternel, Israël n'a-t-il point d'enfants ou n'a-t-il point d'héritiers ? Pourquoi donc Malcam a-t-il hérité de Gad et pourquoi son peuple demeure-t-il dans ses villes [1] ?

2. C'est pourquoi voici, les jours viennent, dit l'Éternel, que je ferai entendre l'alarme dans Rabba, ville des Hammonites, et elle sera réduite en un monceau de ruines et les villes de son ressort seront brûlée au feu et Israël possèdera ceux qui l'auront possédé, a dit l'Éternel.

3. Hurle, ô Hesçbon, car Haï a été saccagée, vous les villes du ressort de Rabba, criez, ceignez le sac sur vous, lamentez, courez le long des murailles, car malcam ira en captivité [a] avec ses sacrificateurs et ses principaux.

4. Pourquoi te glorifies-tu de tes vallées ? Ta vallée s'est écoulée, fille rebelle. Elle se confiait en ses trésors et elle disait : Qui viendra contre moi ?

5. Voici, je m'en vais faire venir de tous les environs le frayeur sur toi, dit le Seigneur l'Éternel des armées, et vous serez chassés chacun çà et là et il n'y aura personne qui rassemble les fugitifs.

6. Mais après cela, je ferai revenir les captifs des Hammonites, dit l'Éternel.

7. Pour ce qui est de l'Idumée, ainsi a dit l'Éternel des armées : [b] N'est-il pas vrai qu'il n'y a plus de sagesse dans Teman [2] ? Le conseil a manqué aux hommes entendus, leur sagesse s'est évanouie.

8. Fuyez, les habitants de Dédan ont tourné le dos, ils ont fait des creux pour y habiter. Car j'ai fais venir sur Ésaü [3] sa calamité, le temps auquel je veux les visiter.

9. [c] S'il était entré chez toi des vendangeurs, ne t'auraient-ils point laissé de grapillage ? Si c'était des larrons de nuit, ils n'auraient pris que ce qui leur aurait suffi.

10. Mais j'ai fouillé Ésaü, j'ai découvert ce qu'il avait de plus caché, tellement qu'il ne se pourra cacher, sa postérité est désolée et ses frères et ses voisins, il n'est plus.

11. Laisse tes orphelins et je leur donnerai de quoi vivre et que tes veuves s'assurent sur moi.

12. Car ainsi a dit l'Éternel : Voici, ceux qui ne devaient pas boire de la coupe en boiront certainement et toi, en serais-tu exempt en quelque manière ? Tu n'en seras pont exempt, mais tu en boira certainement [4],

13. Car j'ai juré par moi-même, dit l'Éternel, que Botsra sera réduite en désolation, en opprobre, en désert et en malédiction et que toutes ses villes seront réduites en des déserts perpétuels.

14. [d] J'ai ouï une publication de la part de l'Éternel et il y a un ambassadeur envoyé parmi les nations pour leur dire : Assemblez-vous et venez contre elle [5] et levez-vous pour combattre.

15. Car voici, je te rendrai petit entre les nations et méprisable entre les hommes.

16. Ta présomption et la fierté de ton cœur t'ont séduit, toi qui habites dans les creux des rochers et qui occupes le sommet des coteaux. [e] Quand tu aurais élevé ton nid comme l'aigle, je te jetterai bas de là, dit l'Éternel.

17. Et l'Idumée sera réduite en désolation, tellement que quiconque passera près d'elle en sera étonné et sifflera à cause de toutes ses plaies.

18. [f] Il n'y demeurera personne, a dit l'Éternel, et aucun fils de l'homme n'y séjournera, comme cela arriva dans la subversion de Sodome et de Gomorrhe et de leurs lieux circonvoisins.

19. Voici, il montera [6] comme un lion monte à cause du débordement du Jourdain vers la demeure forte et en un moment je le ferai courir sur elle et je donnerai commission contre elle à celui que j'ai choisi. Car qui est semblable à moi ? Qui me prescrira le temps et qui est le chef qui me résistera ?

20. C'est pourquoi, écoutez la résolution que l'Éternel a prise contre Édom et les pensées qu'il a eues contre les habitants de Téman. Si les plus petits du troupeau ne les trainent par terre et si on ne détruit leurs cabanes sur eux.

21. La terre a été ébranlée du bruit de leur ruine, il y a eu un cri, la voix en a été ouïe dans la Mer rouge.

22. Voici, il montera comme une aigle et il volera et étendra ses ailes sur Botsra et en ce jour-là, le cœur des plus vaillants d'Édom sera comme le cœur d'une femme qui est en travail.

23. Pour ce qui est de Damas [7], Hamath et Arphad ont été rendues honteuses parce qu'elles ont appris des nouvelles très facheuses, ils sont fondus, il y a une tourmente dans la mer, elle ne se peut apaiser.

24. Damas n'a plus de force, on l'a mise en fuite, la peur l'a surprise, l'angoisse et les douleurs l'ont saisies comme celle qui enfante.

25. Comment n'a-t'on pas épargné la ville fameuse, la ville agréable !

26. Certainement ses gens d'élite tomberont par les rues et tous les hommes de guerre seront dans le silence en ce jour-là, dit l'Éternel des armées,

27. [h] Et je mettrai le feu à la muraille de Damas qui dévorera les palais de Banhadad.

28. Pour ce qui est de Kédar et des royaumes de Hartsor, lesquels Nébucadnésar roi de Babylone frappera, ainsi a dit l'Éternel : Levez-vous, montez vers Kédar et détruisez les enfants d'Orient.

29. Ils enlèveront leurs tentes et leurs troupeaux et ils prendront pour eux leurs tentes et tout leur équipage et leurs chameaux et on criera : Frayeur de tous côtés.

30. Fuyez, éloignez-vous tant que vous pourrez, les habitants de Hatsor ont fait des creux pour y demeurer, dit l'Éternel, car Nébucadnésar, roi de Babylone, a formé un dessein contre vous, il a pris une résolution contre vous.

31. Levez-vous, montez vers la nation qui est en repos et qui habite en assurance, dit l'Éternel, ils n'ont ni portes, ni barres, et ils habitent seuls [8].

32. Et leur chameaux seront au pillage et la multitude de leur bétail sera en proie et je les disperserai à tout vent vers ceux qui sont aux extrémités du pays [9] et je ferai venir leur calamité de tous les côtés qu'elle peut venir, dit l'Éternel.

33. Et Hatsor deviendra un repaire de dragons et un désert pour toujours, il n'y demeurera personne et aucun fils d'homme n'y habitera.

34. La parole de l'Éternel qui fut adressée à Jérémie le prophète contre [10] Hélam au commencement du règne de Sédécias roi de Juda en ces termes :

35. Ainsi a dit l'Éternel des armées : Voici, je m'en vais rompre l'arc de Hélam qui est leur principale force

36. Et je ferai venir contre Hélam les quatre vents des quatre bouts des cieux et je les disperserai par tous ces vents-là et il n'y aura point de nation à laquelle ceux de Hélam qui seront chassés ne viennent

37. Et je ferai que ceux de Hélam seront éperdus devant leurs ennemis et devant ceux qui cherchent leur vie et je ferai venir du mal sur eux, savoir l'ardeur de ma colère, dit l'Éternel, et j'enverrai l'épée sur eux jusqu'à ce que je les aie consumés.

38. Et je mettrai mon trône dans Hélam et j'en détruirai les rois et les principaux, dit l'Éternel,

39. Mais il arrivera qu'aux derniers jours, je ferai retourner les captifs de Hélam, dit l'Éternel.

Réflexions

On voit dans ce chapitre que dans le temps que Jérusalem fut attaquée et prise par les Caldéens et que les Juifs furent ammenés captifs, Dieu fit tomber ses jugements sur les nations qui sont ici nommées. Dieu les traita de cette manière parce qu'elles avaient fait divers maux à son peuple et pour faire voir à ces peuples idolâtres que le Dieu que les Juifs adoraient était le seul vrai Dieu et le souverain maître de toutes choses.

Et afin qu'il parût que c'était lui qui dispensait tous ces événements, il voulut que ses prophètes les annonçassent à l'avance et les missent par écrit.

Au reste, l'exact accomplissement de ces prédictions en prouve clairement la divinité.

(a) v3 : Jérémie 48.7
(b) v7 : Abdias 9
(c) v9 : Abdias 5
(d) v14 : Abdias 2
(e) v16 : Abdias 4
(f) v18 : Genèse 19.25 ; Jérémie 50.40
(g) Dans la marge du verset 19 : Job 41.1 ; Jérémie 50. 44 et 45
(h) v27 : Amos 1.4

(1) v1 : Les Israélites de la tribu de Gad, ayant été emmenés captifs avec ceux des tribus au delà du Jourdain par Tiglath-piléser, roi d'Assyrie, les Hammonites, qui étaient voisins des Gadites, s'emparèrent de leurs terres, qui appartenaient de droit aux Israélites à qui Dieu les avaient données et qui devaient en hériter. C'est ce qui fait que Jérémie demandait pourquoi le peuple de Malcam demeurait dans les villes de Gad ? Les Hammonites sont appelés le peuple de Malcam parce qu'ils adoraient l'idole de malcam ou de milcom, II Rois 23.13.
(2) v7 : C'était une ville considérable de l'Idumée.
(3) v8 : Sur les Iduméens qui descendaient d'Ésaü.
(4) v12 : C'est-à-dire : mon peuple ne sera pas épargné, et toi le serais-tu ?
(5) v14 : Contre l'Idumée et contre la ville de Botsra.
(6) v19 : Le roi de Babylone.
(7) v23 : C'était la capitale de la Syrie.
(8) v31 : Les Arabes kédareniens habitaient dans des tentes séparés des autres peuples.
(9) v32 : Voyez la note sus 9.26.
(10) v34 : Contre les Perses.

Chapitre L

Ce chapitre marque que les idoles de Babylone, dont les noms étaient bal et mérodac, seraient détruites et que les Babyloniens, après avoir opprimé les Juifs et les autres peuples, dont il est parlé dans

les chapitres précedents, seraient vaincus par les Perses et les Mèdes et que les Juifs seraient mis en liberté et retourneraient dans leur patrie.

LA parole que l'Éternel prononça contre Babylone et contre le pays des Caldéens par le moyen de Jérémie le prophète :

2. Faites savoir ceci parmi les nations et publiez-le et levez l'étandard, publiez-le et ne le cachez point, bel est confondu, mérodac est brisé, ses idoles sont rendues honteuses et ses dieux infames sont mis en pièces,

3. Car une nation est montée contre elle de l'Aquilon et il n'y aura personne qui y habite, tant les hommes que les bêtes s'en sont fuis et s'en sont allés.

4. En ces jours-là et en ce temps-là, dit l'Éternel, les enfants d'Israël et les enfants de Juda reviendront ensemble, ils iront en pleurant [1] et chercheront l'Éternel leur Dieu.

5. Ils s'informeront du chemin de Sion vers lequel ils tourneront leur visage et ils diront : Venez et joignez-vous à l'Éternel par une alliance éternelle qui ne s'oubliera jamais.

6. Mon peuple a été comme des brebis perdues, leurs bergers les ont fait égarer et les ont fait errer par les montagnes, elles sont allées de montagne en colline et elles ont oublié leur gîte.

7. Tous ceux qui les ont trouvées les ont dévorées et leurs ennemis ont dit : Nous ne serons coupables d'aucun mal parce qu'ils ont péché contre l'Éternel qui est la demeure de la justice et l'Éternel a été l'attente de leurs pères.

8. [a] Fuyez hors de Babylone et sortez hors du pays des Caldéens et soyez comme les boucs qui vont devant le troupeau,

9. Car voici, je m'en vais susciter et faire venir contre Babylone une multitude de grandes nations du pays d'Aquilon qui se rangeront en bataille contre elle, de sorte qu'elle sera prise. Leurs flèches seront comme celle d'un homme puissant qui ne fait que détruire et qui ne retourne point à vide.

10. Et la Caldée sera abandonnée au pillage et tous ceux qui la pilleront seront rassasiés, dit l'Éternel,

11. Parce que vous vous êtes réjouis, parce que vous avez sauté de joie en ravageant mon héritage, parce que vous êtes devenus épais et larges comme une génisse qui est à l'herbe et que vous avez henni comme de puissants chevaux.

12. Votre mère [2] est devenue fort honteuse et celle qui vous a enfantés a rougi, voici, elle deviendra un désert, un pays sec, une lande.

13. Elle ne sera plus habitée à cause de l'indignation de l'Éternel et, toute entière, elle ne sera que désolation. Quiconque passera près de Babylone sera étonné et sifflera à cause de toutes ses plaies.

14. Rangez-vous en bataille contre Babylone, tout autour, vous tous qui maniez l'arc, tirez contre elle et n'épargnez point les traits, car elle a péché contre l'Éternel.

15. Jetez de grands cris contre elle tout autour, elle tend les mains, ses fondements sont tombés, ses murailles sont renversées, car c'est la vengeance de l'Éternel, vengez-vous d'elle, faites-lui comme elle a fait.

16. Retranchez de Babylone celui qui sème [3] et celui qui tient la faucille au temps de la moisson, que chacun s'en retourne vers son peuple et que chacun s'enfuie vers son pays à cause de l'épée qui désole tout.

17. Israël est comme une brebis égarée que les lions ont chassée. Le roi d'Assyrie l'a dévoré le premier, mais ce dernier ici, savoir Nébucadnésar, roi de Babylone, lui a brisé les os.

18. C'est pourquoi, ainsi a dit l'Éternel des armées, le Dieu d'Israël, voici, je m'en vais visiter le roi de Babylone et son pays comme j'ai visité le roi d'Assyrie

19. Et je ferai retourner Israël à ses demeures, il paraîtra en Carmel et en Basçan et son âme sera rassasiée sur la montagne d'Éphraïm et de Galaad.

20. En ces jours-là et en ces temps-là, dit l'Éternel, on cherchera l'iniquité d'Israël, mais elle ne sera plus et les péchés de Juda, mais ils ne seront point trouvés, car je pardonnerai à ceux que j'aurai fait demeurer de reste.

21. Monte sur le terre des rebelles, monte contre lui et visites les habitants, désole et détruis à la façon de l'interdit ceux qui sont après eux, dit l'Éternel, et fais toutes les choses que je t'ai commandées.

22. L'alarme est au pays et une grande plaie.

23. Comme le marteau de toute la terre a-t-il été brisé et rompu ? Comment Babylone est-elle en étonnement parmi les nations ?

24. Je t'ai tendu des pièges et tu as été prise, ô Babylone, et tu n'en savais rien, tu as été trouvée et surprise parce que tu t'en est prise à l'Éternel.

25. L'Éternel a ouvert son arsenal et en a tiré les armes de son indignation parce que le Seigneur, l'Éternel des armées, a une entreprise à exécuter dans le pays des Caldéens.

26. Venez contre elle des bouts de la terre, ouvrez ses granges, foulez-la comme des javelles, détruisez-la à la façon de l'interdit et qu'elle n'ait rien de reste.

27. Coupez la gorge à tous ses veaux, qu'ils descendent à la tuerie. Malheur à eux, car le jour est venu, le temps de leur visitation.

28. On entend la voix de ceux qui s'enfuient et qui sont échappés du pays de Babylone pour annoncer dans Sion la vengeance de l'Éternel notre Dieu, la vengeance de son temple.

29. Assemblez à cri public les archers contre Babylone, vous tous qui tirez de l'arc, campez contre elle tout autour, que personne n'échappe, rendez-lui selon ses œuvres, faites-lui tout ce qu'elle a fait. Car elle s'est élevée avec fierté contre l'Éternel, contre le Saint d'Israël.

30. C'est pourquoi ses gens d'élite tomberont par les places et on fera perdre la parole à tous ses gens de guerre en ce jour-là, dit l'Éternel.

31. Voici, c'est à toi que j'en veux, toi qui es la fierté même, dit le Seigneur l'Éternel des armées, car ton jour est venu, le temps auquel je te visiterai.

32. Le superbe bronchera et tombera et il n'y aura personne qui le relève, je mettrai aussi le feu à ses villes qui dévorera tout autour d'elle.

33. Ainsi a dit l'Éternel des armées : Les enfants d'Israël et les enfants de Juda ont été ensembles opprimés, tous ceux qui les ont pris les retiennent et ont refusé de les laisser aller.

34. Leur rédempteur est puissant, son nom est l'Éternel des armées, il plaidera certainement leur cause afin qu'il donne le repos au pays et qu'il mette dans le trouble les habitants de Babylone.

35. L'épée est sur les Caldéens, dit l'Éternel et sur les habitants de Babylone et sur ses principaux et sur ses sages.

36. L'épée est sur ses imposteurs [4] et ils seront reconnus insensés, l'épée est sur ses vaillants hommes et ils seront éperdus.

37. L'épée est sur ses chevaux et sur ses chariots et sur tout l'amas de diverses sortes de gens qui sont au milieu d'elle et ils deviendront comme des femmes, l'épée est sur ses trésors et ils seront pillés.

38. La sécheresse sera sur ses eaux et elles tariront, car c'est le pays des images taillées, ils sont fous après leurs idoles monstrueuses.

39. C'est pourquoi les bêtes sauvages des déserts avec celles des îles y habiteront et les chats-huants y habiteront aussi et elle ne sera plus habitée et on n'y demeurera plus dans quelque temps que ce soit.

40. Il n'y demeurera personne, a dit l'Éternel, et aucun fils d'homme n'y habitera, [b] comme cela arrive dans la subversion que Dieu a faite de Sodome et de Gomorrhe et des lieux circonvoisins.

41. Voici un peuple et une grande nation vient de l'Aquillon et plusiers rois se réveilleront du fond de la terre [5].

42. Ils prendront l'arc et l'étendard, ils sont cruels et ils n'auront point de compassion, leur voix bruira comme la mer et ils seront montés sur des chevaux, chacun d'eux est rangé en homme de guerre contre toi, ô fille de Babylone.

43. Le roi de Babylone en a ouï le bruit et ses mains en sont devenues lâches, l'angoisse l'a saisi, même un travail comme de celle qui enfante.

44. Voici, il montera comme un lion monte à cause du débordement du Jourdain vers la demeure forte et en un moment, je le ferai courir sur elle et je donnerai commission contre elle à celui que j'ai choisi [c]. Car qui est semblable à moi ? Qui me prescrira le temps et qui est le chef qui me résistera ?

45. C'est pourquoi écoutez la résolution que l'Éternel a prise contre Babylone et les pensées qu'il a eues contre le pays des Caldéens, si les plus petits du troupeau ne les traînent par terre et si on ne détruit leurs cabanes sur eux.

46. La terre a été ébranlée du bruit de la prise de Babylone et le cri en a été ouï parmi les nations.

Réflexions

Cette prophétie marque deux événements considérables, savoir, la ruine des Babyloniens et la délivrance des Juifs.

Pour ce qui est du premier de ces événements, il faut savoir qu'après que Dieu se fût servi du roi de Babylone pour châtier les Juifs, les Égyptiens et les autres nations dont Jérémie avait prédit la ruine, les Babyloniens furent punis à leur tour et tombèrent sous la puissance des Mèdes et des Perses. Dieu voulut que cela arrivât, comme Jérémie l'avait dit, pour faire voir que les dieux des Babyloniens étaient de fausses divinités, pour confondre leur orgueil et pour les punir de leur tyrannie, de leur injustice et surtout de ce qu'ils avaient insulté au vrai Dieu, détruit son temple, aboli son service et opprimé son peuple.

L'autre événement, qui est marqué dans cette prophétie, est la délivrance des Juifs qui arriva dans le même temps. Ils furent mis en liberté par Cyrus roi de Perse, après qu'il eut pris Babylone, et ils furent ensuite protégés par les successeurs de ce prince.

Ainsi l'on doit reconnaître, dans l'accomplissement de ces deux prédictions de Jérémie, la vérité et la divinité de ces prophéties et en même temps la puissance de Dieu, sa justice et son amour envers son peuple.

Au reste, Dieu révéla ces choses à Jérémie et il voulut que les Juifs en fussent informés pour les soutenir et les consoler dans un temps où ils allaient tomber sous la puissance des Caldéens.

(a) v8 : Ésaïe 48.20 ; Jérémie 51.6 ; Apocalypse 18.4
(b) v40 : Genèse 19.25 ; Jérémie 49.18
(c) v44 : Job 41.1 ; Jérémie 49.19

(1) v4 : Ou : ils étaient allés en pleurant.
(2) v12 : Babylone, votre ville capitale.
(3) v16 : Il y avait dans l'enceinte de Babylone des terres où l'on semait.
(4) v36 : Sur ses devins.
(5) v41 : Les Perses et les Mèdes conduits par Cyrus contre Babylone.

Chapitre LI

Ce chapitre contient une prophétie touchant la destruction de Babylone et de l'empire des Babyloniens.

Jérémie dit qu'après que Dieu aurait châtié plusieurs peuples et principalement les Juifs, par le moyen du roi de Babylone, cette ville serait prise, que la monarchie des Babyloniens serait renversée et qu'alors les Juifs captifs seraient remis en liberté et reviendraient à Jérusalem avec joie. Jérémie donna cette prophétie par écrit à Séraja, l'un des principaux officiers de Sédécias, qui allait à Babylone de la part de son maître. Il lui ordonna d'en faire la lecture aussitôt qu'il y serait arrivé, de l'attacher ensuite à une pierre et de la jeter dans le fleuve de l'Euphrate afin de marquer par là la certitude de la ruine de cette ville.

AINSI a dit l'Éternel : Voici, je m'en vais faire lever un vent de destruction contre Babylone et contre ceux qui y habitent et dont le cœur s'élève contre moi

2. Et j'enverrai contre Babylone des vanneurs qui la vanneront et qui videront son pays, car ils viendront sur elle de tous côtés au jour de son malheur.

3. Qu'on bande l'arc contre celui qui bande son arc et contre celui qui est fier dans sa cuirasse, n'épargnez point ses gens d'élite, exterminez à la façon de l'interdit toute son armée

4. Et les blessés à mort tomberont au pays des Caldéens et ceux qui auront été percés dans ses places,

5. Car Israël et Juda n'est point privé de son Dieu, dit l'Éternel des armées, mais leur pays avait été trouvé plein de crimes par le Saint d'Israël.

6. [a] Fuyez hors de Babylone et sauvez chacun sa vie, de peur que vous ne périssiez dans son iniquité, car c'est le temps de la vengeance de l'Éternel, il lui rend ce qu'elle a mérité.

7. Babylone a été comme une coupe d'or dans la main de l'Éternel, elle enivrait toute la terre, les nations ont bu de son vin, c'est pourquoi les nations sont devenues folles.

8. [b] Babylone est tombée en un instant et elle a été brisée, hurlez sur elle, prenez du baume pour sa douleur, peut-être qu'elle guérira.

9. Nous avons traité Babylone et elle n'est point guérie, laissez-la et nous en allons chacun en son pays, car sa condamnation est parvenue jusqu'aux cieux et s'est élevée jusqu'aux nues.

10. L'Éternel a mis en évidence notre justice, venez et que nous racontions en Sion l'œuvre de l'Éternel notre Dieu.

11. Aiguisez les flèches et assemblez les boucliers, l'Éternel a réveillé l'esprit des rois de Mède, car il a résolu de détruire Babylone parce que c'est la vengeance de l'Éternel et la vengeance de son temple.

12. Élevez l'enseigne sur les murailles de Babylone, renforcez la garnison, posez les gardes, préparez des embuscades, car l'Éternel a formé un dessein, même il exécute ce qu'il a dit contre les habitants de Babylone.

13. Tu étais assise sur plusieurs eaux [1], abondante en trésors, ta fin est venue et le comble de ton avarice.

14. [c] L'Éternel des armées a juré par soi-même disant : Si je ne te remplis d'hommes comme de sauterelles et s'ils ne jettent pas des cris pour s'encourager contre toi.

15. [d] C'est lui qui a fait la terre par sa vertu et qui a agencé le monde par sa sagesse et qui a étendu les cieux par son intelligence.

16. Sitôt qu'il fait ouïr sa voix, les eaux tombent des cieux avec un grand bruit, il fait monter du bout de la terre les vapeurs, il tourne les éclairs en pluie et il tire le vent de ses trésors.

17. Tout homme est abruti par ce qu'il sait faire, tout fondeur est rendu honteux par les images taillées, car ce qu'ils fondent n'est que fausseté, il n'y a point de respiration en elles.

18. Elles ne sont que vanité et un ouvrage trompeur, elles périront au temps que Dieu les visitera.

19. Celui qui a pris Jacob pour sa portion n'est pas comme ces choses-là, car c'est lui qui a tout formé et Israël est la tribu de son héritage, son nom est l'Éternel des armée.

20. Tu as été un marteau [2] et des instruments de guerre, c'est par toi que j'ai mis en pièces les nations et c'est par toi que j'ai détruit les royaumes

21. Et c'est par toi que j'ai mis en pièces le cheval et celui qui le montait et c'est par toi que j'ai mis en pièces le chariot et celui qui était monté dessus

22. Et c'est par toi que j'ai mis en pièces l'homme et la femme et c'est par toi que j'ai mis en pièces le vieillard et le jeune garçon et c'est par toi que j'ai mis en pièces le jeune homme et la vierge

23. Et c'est par toi que j'ai mis en pièces le pasteur et son troupeau et c'est par toi que j'ai mis en pièces le laboureur et ses bœufs accouplés et c'est par toi que j'ai mis en pièces les gouverneurs et les magistrats

24. Mais je rendrai à Babylone et à tous les habitants de la Caldée, à vos yeux, tous les maux qu'ils ont fait dans Sion, dit l'Éternel.

25. Voici, je viens à toi, montagne qui détruis, dit l'Éternel, qui détruis toute la terre, j'étendrai aussi ma main sur toi et te roulerai en bas des rochers et je te réduirai en une montagne embrasée.

26. Et on ne pourra prendre de toi aucune pierre pour servir d'angle, ni aucune pierre pour servir de fondement, car tu seras réduite en ruines perpétuelles, dit l'Éternel.

27. Levez l'étendard sur la terre, sonnez de la trompette parmi les nations, préparez les nations contre elle, appelez contre elle les royaumes d'Ararat, de Minni et d'Asckénas [3]. Ordonnez des capitaines contre elle, faites monter ses chevaux comme des sauterelles effrayantes.

28. Préparez contre elle les nations, les rois de Mède et ses gouverneurs et tous ses magistrats et tout le pays de sa domination

29. Et la terre en sera ébranlée et elle sera en travail, parce que tout ce que l'Éternel a résolu sera exécuté contre Babylone pour réduire le pays en désolation, tellement qu'il n'y ait personne qui y habite.

30. Les hommes vaillants de Babylone ont cessé de combattre, ils se sont tenus dans les forteresses, leur force a manqué et ils sont devenus comme des femmes, on a brûlé ses demeures et les barres de ses portes ont été rompues.

31. Il viendra courrier sur courrier et messager sur messager pour annoncer au roi de Babylone que sa ville est prise par une de ses extrémités

32 Et que ses guets sont surpris et que ses marais sont brûlés au feu et que les hommes de guerre sont éperdus,

33. Car ainsi a dit l'Éternel des armées, le Dieu d'Israël : La fille de Babylone est comme l'aire, il est

temps qu'elle soit foulée, le temps de sa moisson viendra bientôt.

34. Nébucadnésar roi de Babylone m'a dévorée et m'a brisée, il m'a mise dans le même état qu'un vaisseau qui ne sert de rien, il m'a engloutie comme un grand poisson, il a rempli son ventre de mes délices, il m'a chassée loin.

35. Ce qu'il m'a ravi par violence et ma chair est sur Babylone, dira l'habitante de Sion et mon sang est sur les habitants de la Caldée, dira Jérusalem.

36. C'est pourquoi ainsi a dit l'Éternel : Voici, je m'en vais plaider ta cause et je ferai la vengeance pour toi, je déssècherai sa mer et je ferai tarir sa source.

37. Et Babylone sera réduite en monceaux, en demeures de dragons, en désolation et en sifflement, sans que personne y habite.

38. Ils rugiront ensemble comme des lions et crieront comme des lionceaux.

39. Je les ferai échauffer dans leurs festins et je les enivrerai afin qu'ils se réjouissent et qu'ils dorment d'un sommeil perpétuel et qu'ils ne se réveillent plus, dit l'Éternel.

40. Je les ferai descendre comme des agneaux à la tuerie et comme on mène les moutons avec les boucs.

41. Comment Scesçac a-t-elle été prise ? Et comment celle qui était célèbre par toute la terre a-t-elle été saisie ? Comment Babylone a-t-elle été réduite en désolation parmi les nations ?

42. La mer est montée sur Babylone, elle a été couverte de la multitude de ses flots.

43. Ses villes ont été réduites en désolation, en une terre sèche et de landes, en un pays où personne ne demeure et où aucun fils de l'homme ne passe.

44. Je punirai aussi bel à Babylone et je tirerai de sa bouche ce qu'il avait englouti et les nations n'aborderont plus vers lui, même la muraille de Babylone est renversée.

45. Mon peuple, sortez du milieu d'elle et délivrez chacun sa vie de l'ardeur de la colère de l'Éternel,

46. De peur que votre cœur ne s'amollisse et que vous ne soyez épouvantés des nouvelles qu'on entendra dans la pays, car des nouvelles viendront une année et après cela d'autres nouvelles une autre année, la violence sera dans le pays et un prince succédera à un autre prince.

47. C'est pourquoi voici, les jours viennent que je punirai les images taillées de Babylone et tout son pays sera rendu honteux et tous ses blessés à mort tomberont au milieu d'elle.

48. Les cieux et la terre et tout ce qui y est se réjouiront avec un chant de triomphe sur Babylone, parce qu'il viendra des destructeurs contre elle, dit l'Éternel.

49. Et comme Babylone a fait tomber les blessés à mort d'Israël, ainsi les blessés à mort de tout pays tomberont à Babylone.

50. Vous qui êtes réchappés de l'épée, marchez, ne vous arrêtez point, quoique vous soyez loin, souvenez-vous de l'Éternel et que Jérusalem vous revienne dans le cœur.

51. Mais vous direz : Nous sommes honteux des opprobres que nous avons entendus, la confusion a couvert nos faces de ce que les étrangers sont venus contre les sanctuaires de la maison de l'Éternel.

52. C'est pourquoi, voici les jours viennent, dit l'Éternel, que je ferai justice de ses images taillées et les blessés à mort gémiront par tout son pays.

53. Quand Babylone serait montée jusqu'aux cieux et qu'elle se serait affermie dans les lieux les plus élevés, toutefois les destructeurs y entreront de ma part, dit l'Éternel.

54. Un grand cri s'entend de Babylone et un grand cri du pays des Caldéens

55. Parce que l'Éternel s'en va détruire Babylone et il fera cesser le grand bruit au milieu d'elle et leurs flots bruiront comme de grosses eaux, l'éclat de leur bruit retentira,

56. Car le destructeur est venu contre elle, contre Babylone, ses hommes forts ont été pris et leurs arcs ont été brisés, car le Dieu des rétributions, l'Éternel, ne manquera pas de rendre la pareille.

57. J'enivrerai donc ses principaux et ses sages, ses gouverneurs et ses magistrats et ses hommes forts, ils dormiront d'un someil perpétuel et ils ne se réveilleront plus, dit le Roi, duquel le nom est l'Éternel des armées.

58. Ainsi a dit l'Éternel des armées : Il n'y aura aucune muraille de Babylone, quelque large qu'elle soit, qui ne soit entièrement rasée et ses portes si hautes seront brûlées au feu, ainsi les peuples auront travaillé pour néant et les nations se seront fatiguées pour le feu.

59. L'ordre que Jérémie le prophète donna à Sçéraja, fils de Nérija, fils de Maséja, quand il alla de la part de Sédécias roi de Juda en Babylone, la quatrième année de son règne. Or Scéraja était principal chambellan,

60. Car Jérémie avait écrit dans un livre tout le mal qui devait venir sur Babylone, savoir toutes ces paroles qui sont écrites contre Babylone.

61. Et Jérémie dit à Sçéraja : Sitôt que tu seras arrivé à Babylone et que tu l'auras vue, tu liras toutes ces paroles-là

62. Et tu diras : Éternel, tu as parlé contre ce lieu pour l'exterminer, tellement qu'il n'y ait plus d'habitant, ni homme, ni bête, mais qu'il soit réduit en des désolations perpétuelles.

63. Et dès que tu auras achevé de lire ce livre, tu le lieras à une pierre et tu le jetteras dans l'Euphrate

64. Et tu diras : Babylone sera ainsi plongée et elle ne se relèvera point du mal que je m'en vais faire venir sur elle et ils en seront accablés. Jusqu'ici sont les paroles de Jérémie.

Réflexions

Voici une prophétie bien remarquable et elle s'accomplit soixante ans après qu'elle eut été prononcée. On y voit une prédiction exacte de la prise de

Babylone et des circonstances de ce mémorable événement.

Jérémie dit que cette grande ville serait prise par les Perses et par les Mèdes après un long siège, quoique les habitants de Babylone se crussent en sûreté, leur ville étant forte et située avantageusement, puisqu'elle était environnée des eaux de l'Euphrate, versets 32-36, les ennemis y entreraient après avoir détournés les eaux de ce fleuve et déssèché les autres eaux qui étaient aux environs. Il ajoute que le roi de Babylone n'apprendrait cette nouvelle que lorsque les ennemis seraient entrés dans la ville par un bout, verset 31, et que cela arriverait dans le temps qu'il s'adonnerait à la joie et qu'il ferait un festin, versets 39-57, avec les seigneurs de son royaume. Il dit que les hautes et superbes murailles de cette ville seraient rasées et qu'il n'y resterait aucune marque de son ancienne grandeur. Tout cela est parfaitement conforme à ce que le prophète Daniel, Daniel 5, et d'autres historiens, Herodote L I, Xenophon L VII, Aristote, Polit. L III, C 3, nous apprennent de la prise de cette grande ville et de la fin de l'empire des Babyloniens.

Lorsque Jérémie et les autres prophètes prédisaient ces choses, les Babyloniens étaient au plus haut degré de leur élévation et de leur puissance, ils étendaient de tous côtés leur domination et leurs conquêtes, ils étaient même sur le point de désoler Jérusalem et les Juifs et cependant, les prophètes annonçaient alors que les Babyloniens seraient désolés eux-mêmes et que leur ville serait prise, brûlée et renversée par des princes qui mettraient les Juifs en liberté et qui feraient rebâtir Jérusalem.

Il y a dans tout cela un caractère de majesté qui marque sensiblement l'origine céleste et divine de ces prophéties.

Au reste, Dieu voulut qu'elles fussent lues et prononcées à Babylone pour la consolation des Juifs qui y étaient déjà et de ceux qui devaient y être transportés dans peu d'années et pour leur apprendre que cette révolution qui serait si funeste aux Babyloniens serait très avantageuse à la nation judaïque, puisqu'elle serait alors mise en liberté.

(a) v6 : Jérémie 50.8 ; Apocalypse 18.4
(b) v8 : Ésaïe 21.9 ; Apocalypse 14.8 et 18.20
(c) v14 : Amos 6.8
(d) v15 : Genèse 1.1 ; Jérémie 10.12 et suivants.

(1) v13 : Babylone était située sur l'Euphrate qui était un grand fleuve.
(2) v20 : Ceci regarde le roi de Babylone dont Dieu s'était servi pour châtier divers peuples.
(3) v27 : On croit que ces pays sont l'Arménie.

Chapitre LII

C'est ici le récit de la destruction de Jérusalem qui fut prise par le roi de Babylone après un long siège. La ville fut brûlée avec le temple, Sédécias et les principaux de Jérusalem furent pris et conduits à Babylone avec le peuple. La même histoire se lit au chapitre 25 du deuxième livre des rois.

C'est ici que finit le livre de Jérémie.

SÉDÉCIAS était âgé de vingt et un ans quand il commença à régner et il régna onze ans à Jérusalem, sa mère s'appelait Hamutal et elle était fille de Jérémie de Libna.

2. Il fit ce qui est mauvais devant l'Éternel, comme Jéhojakim avait fait,

3. Car il arriva, à cause de la colère de l'Éternel qui était allumée contre Jérusalem et Juda, jusqu'à les rejeter de devant sa face, que Sédécias se rebella contre le roi de Babylone.

4. [a] Il arriva donc, l'an neuvième de son règne, le dixième jour du dixième mois, que Nébucadnésar roi de Babylone vint contre Jérusalem, lui et toute son armée, et ils campèrent contre elle et bâtirent des forts tout autour

5. Et la ville fut assiégée jusqu'à l'an onzième du roi Sédécias.

6. Et le neuvième jour du quatrième mois, la famine se renforça dans la ville, tellement qu'il n'y avait plus de pain pour le peuple du pays.

7. Alors un brêche fut faite à la ville et tous les gens de guerre s'enfuirent et sortirent de nuit hors de la ville par le chemin de la porte qui est entre les deux murailles qui mène au jardin du roi, (or les Caldéens étaient tout autour de la ville) et ils s'en allèrent par le chemin de la campagne,

8. Mais l'armée des Caldéens poursuivit le roi et quand ils eurent atteint Sédécias dans la campagnes de Jérico, toute son armée se dispersa d'avec lui.

9. Ils prirent donc le roi et le firent monter vers le roi de babylone à Ribla qui est du pays de Hamath où on lui fit son procès

10. Et le roi de Babylone fit égorger les fils de Sédécias en sa présence, il fit égorger aussi tous les principaux de Juda à Ribla,

11. Puis il fit crever les yeux de Sédécias et il le fit lier de doubles chaines d'airain et le roi de Babylone le mena à Babylone et le mit en prison pour y être jusqu'au jour de sa mort.

12. Et au dixième jour du cinquième mois de l'an dix-neuvième de Nébucadnésar roi de Babylone, Nébuzar-adan, prévôt de l'hôtel, officier ordinaire du roi de Babylone, entra dans Jérusalem

13. Et il brûla la maison de l'Éternel et la maison royale et toutes les maisons de Jérusalem et mit le feu dans toutes les maisons des grands

14. Et toute l'armée des Caldéens, qui était avec le prévôt de l'hôtel, démolit toutes les murailles qui étaient autour de Jérusalem

15. Et Nébuzar-adan, prévôt de l'hôtel, transporta à Babylone des plus pauvres du peuple, le reste du peuple, savoir ceux qui étaient demeurés de reste dans la ville et ceux qui étaient allés se rendre au roi de Babylone et le reste de la multitude.

16. Toutefois Nébuzar-adan, prévôt de l'hôtel, en laissa quelques-uns des plus pauvres du pays pour être vignerons et laboureurs.

17. Et [b] les Caldéens mirent en pièces les colonnes d'airain qui étaient dans la maison de l'Éternel et ils en emportèrent tout l'airain à Babylone.

18. Ils emportèrent aussi les chaudières et les pelles et les serpes et les bassins et les tasses et tous les ustensiles d'airain dont on faisait le service.

19. Le prévôt de l'hôtel emporta aussi les coupes et les encensoirs et les bassins et les chaudrons et les chandeliers et les tasses et les gobelets, ce qui était d'or et ce qui était d'argent.

20. Pour ce qui est des deux colonnes, de la mer et des douze bœufs d'airain qui servaient de soubassements, lesquels le roi Salomon avait faits pour la maison de l'Éternel, on ne pesa point l'airain de toutes ces pièces.

21. [c] Et pour ce qui est des colonnes, chaque colonne avait dix-huit coudées de haut et un cordon de douze coudées l'environnait, elle était épaisse de quatre doigt et elle était creuse

22. Et il y avait par dessus un chapiteau d'airain et la hauteur d'un des chapiteaux était de cinq coudées, il y avait aussi un rets et des grenades tout autour du chapiteau, le tout d'airain et la seconde colonne était de même façon et il y avait aussi des grenades.

23. Il y avait aussi quatre-vingt et seize grenades à un coté, de sorte qu'il y en avait en tout cent grenades qui étaient environnées d'un rets.

24. Le prévôt de l'hôtel emmena aussi Séraja qui était le premier sacrificateur et Sophonie qui était le second sacrificateur et les trois gardes des vaisseaux.

25. Il emmena aussi de la ville un officier qui avait la charge des gens de guerre et sept hommes de ceux qui étaient près de la personne du roi, lesquels furent trouvés dans la ville et de plus le sécrétaire du capitaine de l'armée qui tenait les rolles du peuple du pays qui furent trouvés dans la ville.

26. Nébuzar-adan, prévôt de l'hôtel, les prit et les mena vers le roi de Babylone vers Ribla.

27. Et le roi de Babylone les frappa et les fit mourir à Ribla au pays de Hamath. Ainsi Juda fut transporté hors de sa terre.

28. C'est ici le peuple que Nébucadnésar transporta. La septième année il transporta trois mille et vingt-trois Juifs.

29. La dix-huitième année de Nébucadnésar, on transporta de Jérusalem huit cent trente-deux personnes.

30. La vingt et troisième année de Nébucadnésar, Nébuzar-adan, prévôt de l'hôtel, transporta sept cent quarante-cinq personnes des Juifs. Toutes ces personnes donc furent quatre mille six cents.

31. Or il arriva l'an trente-septième de la captivité de Jéhojakim roi de Juda, au vingt et cinquième jour du onzième mois, qu'Évilmérodac, roi de Babylone, l'an qu'il commença à régner, tira de prison Jéhojakim roi de Juda

32. Et il lui parla avec douceur et il mit son trône au dessus du trône des autres rois qui étaient avec lui à Babylone

33. Et après qu'il lui eut changé ses habits de prison, il mangea du pain ordinairement tous les jours de sa vie en sa présence.

34. Et pour son entretien, un ordinaire continuel lui fut établi par le roi de Babylone pour chaque jour, jusqu'au jour de sa mort.

Réflexions

Nous avons à considérer dans cette histoire un des événements les plus remarquables qui soient jamais arrivés, c'est la prise de Jérusalem par les Caldéens. Cette ville, après avoir soutenu un long siège et souffert une cruelle famine, fut prise d'assaut, brûlée et entièrement détruite. Le temple fut enveloppé dans cette ruine générale et Dieu, qui y avait mis son nom et établi son service, permit que les Caldéens le profanassent et le brûlassent après l'avoir dépouillé de ce quil y avait de plus précieux, en sorte que ce saint lieu demeura désolé et que le service divin y cessa entièrement.

Dieu vengea ainsi la profanation que les Juifs avaient faite de ce temple et fit voir que le culte qui y était établi ne durerait pas toujours.

Le roi Sédécias fut enchaîné et mené à Babylone ayant les yeux crevés après qu'il eut vu égorger ses fils. Ce fut un juste jugement de Dieu sur ce roi qui, par son parjure envers le roi de Babylone et par son obstination, avait attiré tous ces malheurs sur son royaume.

Les sacrificateurs et les principaux furent aussi mis à mort, comme les prophètes les en avaient menacés et comme ils le méritaient, puisqu'au lieu de s'acquitter de leur devoir, ils avaient entraîné le peuple dans toutes sortes de crimes.

Enfin, le peuple ne fut pas épargné, les Juifs périrent presque tous par la famine et par l'épée et de ceux qui échapèrent à la fureur des Babyloniens, les uns furent menés en captivité et les autres demeurèrent dans la Judée dans un état chétif et misérable. Ainsi, Dieu accomplit tant de menaces qu'il avait faites aux Juifs par ses prophètes et il fit voir que ceux qui persévérèrent à l'offenser deviennent enfin des exemples de sa justice et que son alliance même ne les mets pas à couvert de ses jugements.

Il est cependant à remarquer que le roi de Babylone traita favorablement Jéhojakim roi de Juda qui était captif depuis longtemps dans cette ville-là. Ce fut là une marque de l'amour de Dieu envers les Juifs captifs et un acheminement à leur retour dans leur patrie qui arriva lorsque les soixante et dix ans de leur captivité furent accomplis.

(a) v4 : II Rois 25.1 ; Jérémie 39.1
(b) v17 : Jérémie 27.19
(c) v21 : I Rois 7.15 ; II Rois 25.17 ; II Corinthiens 3.15

Les lamentations de Jérémies

Argument

Ce livre contient les lamentations et les plaintes que Jérémie prononça sur la désolation de Jérusalem après que les Caldéens eurent pris et brûlé cette ville avec le temple et que les Juifs eurent été menés à Babylone.

Chapitre I

Le prophète se plaint que Jérusalem, qui était autrefois si florissante, était réduite en désert, que le peuple était captif et le service divin renversé, versets 1-7.

Il reconnait que tous ces malheurs étaient arrivés aux Juifs pour s'être rebellé contre Dieu, versets 8-19.

Il le prie d'avoir pitié d'eux et de réprimer la malice de leurs ennemis, versets 20-22.

Aleph. COMMENT est-il arrivé que la ville si peuplée soit assise solitaire, que celle qui était grande entre les nations soit devenue comme veuve ? Que celle qui était princesse dans les provinces ait été rendue tributaire.

2. *Beth.* Elle ne cesse de pleurer pendant la nuit et ses larmes sont sur ses joues, il n'y a pas un de ses amis qui la console, ses voisins ont agi perfidement contre elle et sont devenus ses ennemis.

3. *Guimel* La Judée a été emmenée captive tant elle est affligée et tant sa servitude est grande, elle demeure maintenant parmi les nations et elle ne trouve point de repos, tous ses persécuteurs l'ont saisie entre ses détroits.

4. *Daleth.* Les chemins de Sion sont dans le deuil parce qu'il n'y a plus personne qui vienne aux fêtes solennelles, toutes ses portes sont désolées, ses sacrificateurs sanglotent, ses vierges sont affligées et elle est dans l'amertume.

5. *He.* Ses adversaires ont eu le dessus, ses ennemis ont prospéré, car l'Éternel l'a rendue toute désolée à cause de la multitude de ses forfaits, ses petits enfants s'en sont allés captifs devant l'ennemi.

6. *Vau.* Et tout l'ornement de la fille de Sion s'est retiré d'elle, ses principaux sont devenus semblables à des cerfs qui ne trouvent point de pâture et ils s'en sont allés destitués de force devant celui qui les poursuivait.

7. *Zajin.* Jérusalem dans les jours de son affliction et de son exil s'est souvenue de tout ce qu'elle avait de plus désirable depuis si longtemps, lorsque son peuple est tombé par la main de l'ennemi, sans que personne la secourût, ses adversaires l'ont vue et se sont moquée de ses sabbats.

8. *Heth.* Jérusalem a grièvement péché, c'est pourquoi elle a été transportée, tous ceux qui l'honoraient l'ont méprisée parce qu'ils ont vu sont ignominie, elle en a aussi sangloté et s'est retournée en arrière.

9. *Teth.* Sa souillure était dans les pans de sa robe et [1] elle ne s'est point souvenue de sa fin, elle a été prodigieusement abaissée, elle n'a point eu de consolateur, regarde, ô Éternel, mon affliction, car l'ennemi s'est élevé avec orgueil.

10. *Jod.* L'adversaire a étendu sa main sur tout ce qu'elle avait de plus désirable, car elle a vu entrer dans son sanctuaire les nations dont tu avais donné cet ordre : Elles n'entreront point dans ton assemblée.

11. *Caph.* Tout son peuple sanglote, ils cherchent du pain, ils ont donné ce qu'ils avaient de plus précieux pour de la viande afin de se faire revenir le cœur. Vois, ô Éternel, et regarde, car je suis devenue méprisée.

12. *Lamed.* Cela ne vous touche-t-il point ? Vous tous qui passez, regardez et voyez s'il y a une douleur comme ma douleur qui m'est arrivée, à moi, que l'Éternel a affligée au jour de l'ardeur de sa colère.

13. *Mem.* Il a envoyé d'en haut un feu dans mes os qui les a consumés, il a tendu un rets à mes pieds et m'a fait tomber en arrière, il m'a rendue désolée et languissante pendant tout le jour.

14. *Nun.* Le joug de mes forfaits est lié par sa main, ils ont été entrelacés et mis sur mon cou, il a fait déchoir ma force, le Seigneur m'a livrée entre des mains d'où je ne pourrai me dégager.

15. *Samech.* Le Seigneur a renversé tous les hommes vaillants que j'avais au milieu de moi, il a fait venir sur moi le temps qu'il avait marqué pour mettre en pièces mes gens d'élite. Le Seigneur a tiré le pressoir sur la vierge, sur la fille de Juda [2].

16. *Hajin* À cause de cela je pleure et mon œil se fond en eau, car le consolateur qui me fait revenir le cœur s'est éloigné de moi, mes enfants ont été désolés parce que l'ennemi a été le plus fort.

17. *Pe.* Sion étend ses mains et personne ne la console, l'Éternel a ordonné aux ennemis de Jacob de venir tout autour de lui, Jérusalem est devenue entre eux comme une femme souillée.

18. *Tsadi.* L'Éternel est juste, car je me suis rebellée contre son commandement. Peuples, écoutez tous, je vous prie et regardez ma douleur, mes vierges et mes gens d'élite sont allés en captivité.

19. *Koph.* J'ai appelé mes amis, mais ils m'ont trompée, mes sacrificateurs et mes anciens sont morts dans la ville lorsqu'ils ont cherché à manger pour eux afin de se faire revenir le cœur.

20. *Resch.* Regarde, Éternel, car je suis dans la détresse, mes entrailles sont émues, mon cœur est agité en moi parce que j'ai ajouté rébellion à rébellion, au dehors l'épée m'a privée d'enfants, au dedans, c'est comme la mort.

21. *Scin.* On m'a ouï sangloter et toutefois je n'ai personne qui me console, tous mes ennemis ont ap-

pris mon mal et s'en sont réjouis parce que tu l'as fait, tu feras venir le jour que tu as marqué et ils seront semblables à moi.

22. *Thau.* Que toute leur malice vienne en ta présence et fais-leur comme tu m'as fait à cause de tous mes crimes, car mes sanglots sont en grand nombre et mon cœur est languissant.

Réflexions

La ruine de Jérusalem nous met devant les yeux un grand exemple de la justice divine. La sévérité de cette justice paraît, son seulement en ce que cette ville fut prise et en ce que le peuple fut exposé à la fureur de ses ennemis et mené en captivité, mais surtout, en ce que le temple de Dieu fut brûlé et que le service divin y cessa. Après un tel exemple, personne ne peut douter que Dieu ne vengera sévèrement le mépris que les hommes font de son alliance, de son service et des invitations à sa grâce.

2. Comme Jérémie faisait des plaintes et pleurait sur cette désolation, aussi ceux qui aiment le Seigneur sont touchés de la douleur la plus amère lorsqu'ils voient que Dieu est irrité par les péchés des hommes et que l'église est dans la souffrance.

Et comme le prophète reconnaissait que toutes ces calamités étaient la juste peine des rébellions des Juifs, nous devons adorer la justice de Dieu dans tous les maux qui nous arrivent et les recevoir comme des châtiments que nous nous sommes attirés. Il faut aussi, à l'exemple de Jérémie, implorer avec ardeur la miséricorde de Dieu lorsqu'il est irrité contre nous et le prier surtout avec zèle pour la prospérité de l'église.

(1) v9 : Elle n'a pas considéré ce qui lui devait arriver
(2) v15 : Sur Jérusalem.

Chapitre II

Jérémie continue ses plaintes sur la destruction de Jérusalem, du temple, de la Judée et de la nation des Juifs. Il fait une description fort touchante des malheurs dont ils avaient été accablés et il implore les compassions de Dieu sur eux.

Aleph. COMMENT le Seigneur a-t-il couvert de sa colère la fille de Sion comme d'une nuée ? Comment a-t-il jeté des cieux en terre l'ornement d'Israël et ne s'est-il point souvenu au jour de sa colère du marchepied de ses pieds ?

2. *Beth.* Le Seigneur a abimé et n'a point épargné tous les lieux agréables de Jacob, il a ruiné, par sa fureur, les forteresses de la fille de Juda et l'a jetée par terre, il a profané le royaume et ses principaux.

3. *Guimel.* Il a retranché toutes la force d'Israël par l'ardeur de sa colère, il a retiré sa droite en arrière de devant l'ennemi, il a allumé dans Jacob comme un feu dévorant qui l'a consumé de toutes parts.

4. *Daleth.* Il a tendu son arc comme un ennemi, il a affermi sa droite comme un homme qui attaque et il a tué tout ce qui était agréable à l'œil dans le tabernacle de la fille de Sion, il a répandu sa fureur comme un feu.

5. *He.* Le Seigneur a été comme un ennemi, il a abimé Israël, il a abimé tous ses palais, il a dissipé toutes les forteresses et il a multiplié dans la ville de la fille de Juda le deuil et la lamentation.

6. *Vau.* Il a renversé violemment sa demeure comme un jardin, il a détruit le lieu de sa demeure, l'Éternel a fait oublier dans Sion les fêtes selennelles et le sabbat et il a rejeté dans l'indignation de sa colère le roi et le sacrificateur [1].

7. *Zajin.* Le Seigneur a rejeté son autel, il a détruit son sanctuaire, il a livré dans la main de l'ennemi les murailles de ses palais, ils ont jeté leurs cris dans la maison de l'Éternel comme aux jours des fêtes solennelles.

8. *Heth.* L'Éternel a résolu de détruire la muraille de la fille de Sion, il y a étendu le cordeau et il n'a point retiré sa main qu'il ne l'aît abimée, il a désolé l'avant-mur et la muraille, ils ont été gâtés ensemble.

9. *Teth.* Ses portes sont enfoncées en terre, il a détruit et brisé ses barres, son roi et ses principaux sont parmi les nations, la loi n'est plus et ses prophètes n'ont reçu aucune vision de l'Éternel.

10. *Jod.* Les anciens de la fille de Sion sont assis par terre et se taisent, ils ont mis de la poudre sur leur tête, ils se sont ceints de sacs, les vierges de Jérusalem baissent leurs têtes vers la terre.

11. *Caph.* Mes yeux défaillent à force de larmes, mes entrailles sont émues, mon foie s'est répandu en terre [2] à cause de la destruction de la fille de mon peuple parce que les petits enfants et ceux qui tétaient sont défaillis dans les places de la ville.

12. *Lamed.* Ils ont dit à leurs mères : Où est le froment et le vin, lorsqu'ils pâmaient dans les places de la ville comme celui qui est blessé à mort et qui rendaient l'esprit dans le sein de leurs mères.

13. *Mem.* Qui prendrai-je à témoin contre toi ? Qui comparerai-je avec toi, fille de Jérusalem et qui t'égalerai-je pour te consoler, vierge, fille de Sion ? Car ta plaie est grande comme une mer. Qui est-ce qui te guérira ?

14. *Nun.* [a] Tes prophètes ont vu pour toi des mensonges et des extravagances, ils ne t'ont point découvert ton iniquité pour détourner ta captivité, mais ils ont vu pour toi des prédictions fausses et l'expulsion de tes ennemis [3].

15. *Samech.* Tous les passants ont frappé des mains sur toi, ils ont sifflé et branlé la tête contre le fille de Jérusalem, disant : Est-ce ici la ville dont on disait : La parfaite en beauté, la joie de toute la terre ?

16. *Pe.* Tous tes ennemis ont ouvert leur bouche sur toi, ils ont sifflé et grincé les dents et ils ont dit : Nous les avons abimés, voici la journée que nous attendions, nous l'avons trouvée, nous l'avons vue.

17. *Hajin.* L'Éternel a fait ce qu'il avait résolu, il a accompli la parole qu'il avait arrêtée depuis longtemps, il a ruiné et il n'a rien épargné, il t'a fait être

un sujet de joie à ton ennemi et il a relevé la force de ceux qui te haïssaient.

18. *Tsadi.* Leur cœur a crié au Seigneur, [b] Muraille de la fille de Sion, verse des larmes jour et nuit comme un torrent, ne te donne point de repos et que la prunelle de tes yeux ne cesse point.

19. *Loph.* Lève-toi et t'écrie de nuit dès le commencement des veilles de la nuit, répands ton cœur comme de l'eau en la présence du Seigneur, lève tes mains vers lui pour la vie de tes petits enfants qui meurent de faim aux coins de toutes les rues.

20. *Resch.* Regarde, ô Éternel, et considère qui tu as ainsi traité. Les [c] femmes n'ont-elles pas mangé leur fruit et les petits enfants qu'elles emmaillotaient ? Le sacrificateur et le prophète n'ont-ils pas été tués dans le sanctuaire du Seigneur ?

21. *Scin.* Le jeune enfant et le vieillard ont été couchés par terre dans les rues, mes vierges et mes gens d'élite sont tombés par l'épée, tu as tué au jour de ta colère, tu as massacré, tu n'a point épargné.

22. *Thau.* Tu as appelé comme en un jour solennel les frayeurs qui m'environnent et personne n'est échappé, ni demeuré de reste au jour de la colère de l'Éternel, mon ennemi a consumé ceux que j'avais emmaillotés et élevés.

Réflexions

Ce chapitre nous engage à faire trois réflexions.

La première regarde les malheurs des Juifs, la perte de tous leurs avantages et de la protection de Dieu, la ruine de leur ville et de leur temple, les maux qu'ils souffrirent par la guerre et par la famine et leur captivité. Jérémie reconnait, dans tous ces tristes événements, le juste jugement de Dieu sur ce peuple qui avait abusé des grâces dont il avait été comblé. C'est de quoi les prophètes avaient menacé les Juifs et ce qui Moïse leur avait prédit autrefois.

La seconde considération est que, quoi que les Babyloniens eussent réduit les Juifs dans l'état déplorables où ils étaient alors, le prophète attribue tous ces malheurs à Dieu et qu'il dit que c'était le Seigneur lui-même qui avait rejeté son peuple et livré son temple, ses autels et sa ville aux idolâtres. Les ennemis des Juifs n'auraient pu leur nuire si Dieu n'eût retiré sa protection de dessus ce peuple qu'il s'était choisi.

C'est Dieu qui dispense aux hommes les afflictions, mais surtout, il n'arrive rien à son église que par sa volonté.

Enfn, nous devons penser que lorsque Dieu expose ainsi son église à la souffrance, son dessein n'est pas de la détruire, mais qu'il se propose de la sanctifier par ses châtiments.

Il faut faire le même jugement de tous les maux qui arrivent aux hommes en cette vie.

(a) v14 : Jérémie 2.8, 5.31, 14.14 et 23.16
(b) v18 : Jérémie 14.17 ; Lamentations 1.16
(c) v20 : Lévitique 26.29 ; Deutéronome 28.53 ; Jérémie 19.9 ; Ézéchiel 5.10

(1) v6 : Sédécias et le grand sacrificateur Scéraja, voyez Jérémie 52.9 et 24.27.
(2) v11 : J'ai vomi du fiel.
(3) v14 : Les faux prophètes de Jérusalem promettaient aux Juifs qu'ils auraient la paix et que leurs ennemis se retireraient et seraient chassés.

Chapitre III

Ce chapitre a trois parties.

1. Jérémie représente sous diverses images le déplorable état des Juifs, versets 1-20.

2. Il se console et il reconnait l'amour de Dieu dans ses châtiments. Il montre combien les afflictions sont nécessaires aux hommes, il dit que Dieu dispense les biens et les maux très justement et il exhorte les Juifs à confesser leurs péchés et à se convertir, versets 21-42.

Enfin, il revient à décrire les malheurs des Juifs, il sollicite les compassions de Dieu en leur faveur et il prédit la ruine des Babyloniens et de leurs autres ennemis, versets 43-66.

Aleph. JE suis l'homme qui ai vu l'affliction par la verge de sa fureur.

2. Il m'a conduit et fait marcher dans les ténèbres et non dans la lumière.

3. Certainement il s'est tourné contre moi et il a tourné tous les jours sa main contre moi.

4. *Beth.* Il a fait vieillir ma chair et ma peau, il a brisé mes os.

5. Il a bâti contre moi et m'a environné de fiel et de travail.

6. Il m'a fait demeurer dans des lieux ténébreux comme ceux qui sont morts dès longtemps.

7. *Guimel.* Il a fait une cloison autour de moi afin que je ne sorte point, il a appesanti mes fers.

8. Même quand je crie et que je frémis, il rejette ma requête.

9. Il a fait une cloison de pierres taillées à mes chemins, il a renversé mes sentiers.

10. *Daleth.* Il est pour moi comme un ours qui est aux embûches et un lion qui se tient dans les cavernes.

11. Il a détourné mes chemins et il m'a mis en pièces, il m'a rendu désolée.

12. Il a tendu son arc et m'a mis comme un but pour la flèche.

13. *He.* Il a fait entrer dans mes reins les flèches de son carquois.

14. J'ai été en risée à tous les peuples et le sujet de leur chanson pendant tout le jour.

15. Il m'a rassasié d'amertume et m'a enivré d'absinthe.

16. *Vau.* Il m'a brisé les dents avec du gravier, il m'a couvert de cendre,

17. Tellement que la paix s'est éloignée de mon âme, j'ai oublié ce que c'est que le bonheur

18. Et j'ai dit : Ma force est éperdue et l'espérance que j'avais en l'Éternel.

19. *Zajin.* Souviens-toi de mon affliction et de mon triste état qui est de l'absinthe et du fiel.

20. Mon âme s'en souvient sans cesse et elle est abattue dans moi.

21. Je rappelle ceci en mon cœur, c'est pourquoi j'aurai de l'espérance.
22. *Heth.* Ce sont les bontés de l'Éternel qui font que nous n'avons pas été consumés, ses compassions ne sont point défaillies.
23. Elles se renouvellent chaque matin, ta fidélité est grande.
24. [a] L'Éternel est ma portion, a dit mon âme, c'est pourquoi j'espérerai en lui.
25. *Teth.* L'Éternel est bon à ceux qui s'attendent à lui et à l'âme qui le recherche.
26. Il est bon d'attendre en repos la délivrance de l'Éternel.
27. Il est bon à l'homme de porter le joug dès sa jeunesse.
28. *Jod.* Il sera assis seul et il sera dans le silence parce qu'on a chargé le joug sur lui.
29. Il mettra sa bouche dans la poussière, il attendra s'il y aura quelque espérance.
30. Il tendra la joue à celui qui le frappe, il sera rassasié d'opprobres.
31. *Caph.* Mais le Seigneur ne rejette pas pour toujours.
32. Mais s'il afflige quelqu'un, il en a aussi compassion selon la grandeur de ses bontés,
33. Car ce n'est pas volontiers qu'il afflige et qu'il contriste les fils des hommes.
34. *Lamed.* Lorsqu'on foule sous ses pieds tous les prisonniers du pays,
35. Lorsqu'on pervertit le droit de quelqu'un en la présence du Très-haut,
36. Lorsqu'on fait tort à quelqu'un dans sa cause, le Seigneur ne le voit-il pas ?
37. *Mem.* Qui est-ce qui dit que cela a été fait et que le Seigneur ne l'a point commandé ?
38. [b] Les maux et les biens ne procèdent-ils pas du commandement du Très-haut ?
39. Pourquoi l'homme vivant, même l'homme murmurerait-il à cause de la peine de ses péchés ?
40. *Nun.* Recherchons nos voies et les sondons et retournons jusqu'à l'Éternel.
41. Levons nos cœurs et nos mains au Dieu fort qui est aux Cieux et disons :
42. Nous avons prévariqué, nous avons été rebelles et tu n'as point pardonné.
43. *Samech.* Tu nous a couvert de ta colère et tu nous as poursuivi, tu as tué et tu n'a point épargné.
44. Tu t'es couvert comme d'une nuée afin que notre requête ne passât point.
45. [c] Tu nous a fait être la raclure et le rebut au milieu des peuples.
46. *Pe.* Tous nos ennemis ont ouvert leur bouche sur nous.
47. [d] La frayeur et la fosse, la désolation et la destruction nous sont arrivées.
48. Mon œil s'est fondu en ruisseaux d'eaux à cause de la ruine de la fille de mon peuple.
49. *Hajin.* Mon œil pleure et ne cesse point parce qu'il n'y a aucun relache.
50. Jusqu'à ce que l'Éternel regarde et voie des Cieux.
51. Mon œil afflige mon âme à cause de toutes les filles de ma ville.
52. *Tsadi.* Ceux qui sont mes ennemis sans cause m'ont poursuivi à outrance, comme on poursuit un oiseau.
53. Ils ont enfermé mon âme dans une fosse et ils ont roulé une pierre sur moi.
54. Les eaux ont monté par dessus ma tête, je disais : Je suis retranché.
55. *Koph.* J'ai invoqué ton nom, ô Éternel, du plus profond de l'abime.
56. Tu as ouï ma voix, ne cache point ton oreille à mes soupirs et à mon cri.
57. Tu t'es approché au jour que je t'ai invoqué et tu as dit : Ne crains rien.
58. *Res.* Ô Seigneur, tu as plaidé la cause de mon âme et tu as garanti ma vie.
59. Tu as vu, ô Éternel, le tort qu'on me fait, fais-moi justice.
60. Tu as vu toutes leurs vengeances et tous leurs desseins contre moi.
61. *Scin.* Tu as entendu, ô Éternel, leurs opprobres et toutes leurs machinations contre moi,
62. Les discours de ceux qui s'élèvent contre moi et les desseins qu'ils forment contre moi tout le jour.
63. Considère que je suis le sujet de leurs chansons quand ils s'asseyent et quand ils se lèvent.
64. *Thau.* Tu leur rendras la pareille, Éternel, selon l'ouvrage de leurs mains.
65. Tu leur donneras ta malédiction qui leur couvrira le cœur.
66. Tu les poursuivras dans ta colère et tu les effaceras, ô Éternel, de dessous les cieux.

Réflexions

Voici un chapitre qui est très propre pour l'instruction et pour la consolation des personnes qui sont dans la souffrance.

On y voit :

1. Que Dieu expose les hommes à divers maux, qu'il les punit quelque fois avec bien de la sévérité et qu'il les réduit dans un état où il semble qu'il les ait tout à fait abandonné et qu'il n'y ait plus d'espérance, ni de ressource pour eux.

2. Jérémie nous apprend que ce n'est pas volontiers que Dieu afflige les hommes, mais qu'il le fait avec justice et avec bonté, que lorsqu'il les châtie, il ne les rejette pas entièrement, mais qu'il se propose de les rappeler à lui. Jérémie dit sur cela que les afflictions sont tout à fait salutaires, qu'il est bon à l'homme de porter le joug de sa jeunesse, que c'est dans la souffrance qu'on apprend à chercher Dieu et que c'est aussi alors que Dieu s'approche de nous, puisqu'il est toujours bon à ceux qui espèrent en lui et à l'âme qui le cherche.

3. Le prophète nous assure que les biens et les maux procèdent du commandement du Très-haut et qu'il ne se fait rien ici bas que par sa volonté. Il nous instruit du devoir des personnes affligées en disant que l'homme ne doit pas perdre courage à cause de ses péchés, mais qu'il doit rechercher ses voies,

les sonder, élever son cœur et ses mains à Dieu, lui confesser ses fautes et les abandonner.

Enfin, le prophète déclare que Dieu s'appaise envers ceux qui s'humilient ainsi et qui profitent des coups de sa verge.

C'est là une doctrine que nous devons bien comprendre et bien retenir pour en faire usage en tout temps et surtout dans l'adversité.

(a) v24 : Psaumes 16.5 et 73.26 ; Jérémie 10.16
(b) v38 : Amos 3.6
(c) v45 : I Corinthiens 4.13
(d) v47 : Ésaïe 25.17

Chapitre IV

Il y a trois parties dans ce chapitre.

1. Jérémie décrit les terribles jugements de Dieu sur les Juifs et il compare l'état heureux où ils avaient été avant leur ruine avec l'état déplorable où ils se rencontraient, versets 1-12.

2. Il marque la cause de tous ces malheurs, savoir, leurs rébellions et principalement les péchés des sacrificateurs et des prophètes, versets 13-20.

3. Il prédit la délivrance des Juifs et il dénonce la vengeance de Dieu aux Iduméens, versets 21-22.

Aleph. COMMENT l'or est-il devenu obscur et le fin or a-t-il été changé de couleur ? Comment les pierres du sanctuaire sont-elles semées aux coins de toutes les rues ?

2. *Beth.* Comment les chers enfants de Sion, qui étaient estimés comme le meilleur or, sont-ils réputés comme des vaisseaux de terre qui ne sont que l'ouvrage de la main d'un potier ?

3. *Guimel.* Les monstres marins tendent les mamelles et allaitent leurs petits, mais la fille de mon peuple a à faire à des gens cruels comme les chouettes du désert.

4. *Daleth.* La langue de celui qui tétait s'est attachée à son palais dans la soif, les petits enfants ont demandé du pain et personne ne leur en a rompu.

5. *He.* Ceux qui mangeaient des viandes délicates sont demeurés désolés par les rues et ceux qui étaient nourris sur l'écarlate se sont attachés à l'ordure.

6. *Vau.* Et la peine de l'iniquité de la fille de mon peuple est plus grande que la peine du péché de Sodome [a] qui fut renversée comme en un moment, sans que les mains des hommes y contribuassent.

7. *Zajin.* Ses hommes honorables étaient plus éclatants que la neige, plus blancs que le lait, leur teint était plus vermeil que des pierres précieuses et ils étaient polis comme un saphir.

8. *Heth.* Leur visage est plus obscur que la noirceur, on ne les reconnait plus par les rues, leur peau tient à leurs os, elle est devenue sèche comme du bois.

9. *Teth.* Ceux qui ont été tués par l'épée ont été plus heureux que ceux qui sont morts par la famine, parce que ceux-ci ont été consumés peu à peu, étant péris par le défaut du revenu des champs.

10. *Jod.* Les mains des femmes naturellement pitoyables ont fait cuire leurs enfants, qui leur ont servi de viande, dans la ruine de la fille de mon peuple.

11. *Caph.* L'Éternel a satisfait sa fureur, il a répandu l'ardeur de sa colère, il a allumé dans Sion le feu qui a dévoré ses fondements.

12. *Laned.* Les rois de la terre et tous les habitants du monde n'auraient jamais cru que l'adversaire et l'ennemi fût entré par les portes de Jérusalem.

13. *Mem.* [b] Cela est arrivé à cause des péchés de ses prophètes et des iniquités de ses sacrificateurs qui répandaient le sang des justes au milieu d'elle.

14. *Nun.* Ils allaient çà et là par les rues comme des aveugles, ils se souillaient dans le sang, ensorte qu'ils ne pouvaient s'empêcher de le toucher de leur habits.

15. *Samech.* On leur criait : Retirez-vous, cela est souillé, retirez-vous, retirez-vous, n'y touchez point. Ils s'en sont envolés, même ils ont couru çà et là. On a dit parmi les nations : ils n'y demeureront plus.

16. *Pe.* La force de l'Éternel les a écartés, il ne les regardera plus. Ils n'ont point eu de respect pour la face des sacrificateurs, ni de pitié pour les vieillards.

17. *Hajin.* Et pour nous, nos yeux se sont consumés jusqu'ici après un vain secours, nous avons regardé attentivement vers une nation qui ne pouvait pas nous délivrer [1].

18. *Tsadi.* Ils ont épié nos pas afin que nous ne marchassions point par nos places, notre fin est arrivée, nos jours sont accomplis, notre fin est venue.

19. *Koph.* Nos persécuteurs ont été plus légers que les aigles des cieux, ils nous ont poursuivis sur les montagnes, ils ont mis des embûches contre nous dans le désert.

20. *Res.* Celui qui nous faisait respirer, l'oint de l'Éternel [2] a été pris dans leurs fosses, celui duquel nous disions : Nous vivrons parmi les nations sous son ombre.

21. *Scin.* Réjouis-toi et sois dans la joie, fille d'Édom, qui demeures dans le pays de Huts, la coupe passera aussi vers toi, tu en seras enivrée et tu seras découverte.

22. *Thau.* Fille de Sion, la peine de ton iniquité est accomplie, le Seigneur ne te transportera plus, mais il visitera ton iniquité, ô fille de Sion, il découvrira tes péchés.

Réflexions

Ce qu'il y a à considérer ici, c'est :

1. Le changement qui arriva dans l'état des Juifs. Après s'être vu dans la prospérité, ils furent dépouillés de leurs avantages et accablés de tous les maux imaginables, Dieu ayant répandu sur eux tous ses fléaux et toute l'ardeur de sa colère.

Voilà comment ceux que Dieu a le plus favorisés éprouvent ses plus sévères châtiments lorsqu'ils abusent de ses grâces.

2. Jérémie dit que toutes ces adversités étaient arrivées aux Juifs

à cause des péchés de leurs prophètes et des iniquités de leurs sacrificateurs.

Ces paroles sont remarquables. Elles montrent que l'une des choses qui allument le plus la colère de Dieu, ce sont les péchés des personnes publiques et surtout ceux des ministres de la religion, la dépravation et l'impiété des conducteurs entraînant ordinairement après elle celle du peuple.

3. Les menaces qui sont ici faites contre les Iduméens sont fondées sur ce qu'ils avaient eu de la joie à la ruine des Juifs et qu'ils y avaient même contribué.

De là il paraît que, si ceux que Dieu aime ne sont pas épargnés, les méchants et les impies ne doivent pas se flatter de demeurer impunis.

(a) v6 : Genèse 19.25
(b) v13 : Jérémie 5.31 et 23.21

(1) v17 : Vers les Égyptiens, de qui les Juifs attendaient du secours contre les Caldéens.
(2) v20 : Le roi Sédécias. D'autres veulent que ce soit le roi Hosias.

Chapitre V

C'est ici une prière où Jérémie supplie le Seigneur d'avoir pitié de Jérusalem et des Juifs, il représente leur extrême désolation, il confesse qu'ils souffraient le juste peine des péchés de leurs pères et il demande à Dieu de rétablir sa ville et son peuple dans leur premier état.

SOUVIENS-TOI, ô Éternel, de ce qui nous est arrivé, regarde et vois notre opprobre.

2. Notre héritage a été transporté à des étrangers, nos maisons à des gens de dehors.

3. Nous sommes devenus comme des orphelins qui sont sans pères et nos mères sont comme des veuves.

4. Nous avons bu notre eau pour de l'argent et notre bois a été mis à prix.

5. Nous avons souffert la persécution sur notre cou, nous avons travaillé et nous n'avons point eu de repos.

6. Nous avons tendu la main aux Égyptiens et aux Assyriens pour nous rassasier de pain.

7. Nos pères ont péché et ne sont plus et nous avons porté la peine de nos iniquités.

8. Des esclaves ont dominé sur nous et personne ne nous a délivrés de leurs mains.

9. Nous allions chercher notre pain au péril de notre vie à cause de l'épée qui était au désert.

10. [a] Notre peau a été noircie comme un four par l'ardeur véhémente de la faim.

11. Ils ont déshonoré les femmes dans Sion et les vierges dans les villes de Juda.

12. Les principaux ont été pendus par la main et on n'a porté aucun respect à la face des anciens.

13. Ils ont pris les jeunes gens pour moudre et les enfants sont tombés sous le bois.

14. Les anciens ont cessé de se trouver aux portes et les jeunes gens de chanter.

15. La joie de notre cœur a cessé et notre danse est changée en deuil.

16. La couronne de notre tête est tombée, maintenant malheur à nous parce que nous avons péché.

17. C'est pourquoi notre cœur est dans la tristesse, c'est à cause de ces choses que nos yeux sont obscurcis :

18. À cause de la montagne de Sion qui est désolée, tellement que les renards s'y promènent.

19. Mais [b] toi, ô Éternel, tu demeures éternellement et ton trône d'âge en âge.

20. Pourquoi nous oublierais-tu à jamais et pourquoi nous abandonnerais-tu si longtemps ?

21. [c] Convertis-nous à toi, Éternel, et nous seront convertis, [1] renouvelle nos jours comme ils étaient autrefois.

22. Mais tu nous as entièrement rejetés et tu t'es courroucé contre nous à toute extrêmité.

Réflexions

Le zèle et l'ardeur avec laquelle Jérémie demande au Seigneur d'avoir compassion de son peuple doit nous inciter à faire en tout temps des prières ardentes pour la prospérité et pour les besoins de l'église, soit qu'elle se trouve dans la souffrance, soit que le vice et l'impiété y fassent de tristes ravages.

2. Il faut faire une attention particulière à ces paroles du prophète :

Nos pères ont péché, ils ne sont plus et nous portons la peine de leurs crimes.

On ne doit pas croire que Dieu, qui est juste et bon, punisse les enfants et les exclus de sa grâce à cause des péchés que leurs pères ont commis, mais il arrive souvent que Dieu, pour châtier les pères et pour le bien des enfants mêmes, les expose en cette vie aux calamités que leurs pères se sont attirées par leurs crimes. C'est de quoi Dieu les avait menacés en disant dans sa loi :

Qu'il punirait l'iniquité des pères sur les enfants jusqu'à la troisième et la quatrième génération.

Et c'est ce qui arrive tous les jours dans le cours de la providence.

Enfin, l'humble prière que Jérémie adresse à Dieu pour obtenir le rétablissement du peuple juif nous montre que lorsque Dieu nous châtie et qu'il nous traîte même avec plus de sévérité, nous devons implorer sa miséricorde avec une sérieuse repentance et que c'est par là que nous pouvons nous procurer le retour de ses bontés.

(a) v10 : Psaume 119.83
(b) v19 : Psaumes 9.8, 29.10, 102.13 et 145.13
(c) v21 : Jérémie 31.18

(1) v21 : Ou ramène-nous et nous retournerons, rétablis-nous dans l'état où nous étions autrefois.

Le livre d'Ézéchiel le prophète

Argument

Le prophète Ézéchiel a prophétisé en Caldée, où il était avec les Juifs qui y avaient été transportés avec le roi Jéhojakim, environ onze ans avant la ruine de Jérusalem. Il prophétisa depuis la cinquième année de la captivité, pendant environ vingt ans, et cela dans le même temps que Jérémie prophétisait à Jérusalem et prédisait les mêmes choses que lui. Ézéchiel fut suscité de Dieu pour instruire et pour exhorter les Juifs qui étaient en Caldée et pour prédire la désolation des Juifs qui étaient encore dans la Judée, la prise de Jérusalem, la destruction de plusieurs peuples, la délivrance des Juifs captifs, la venue du Messie, la vocation des Gentils et l'établissement du règne de Dieu.

Chapitre I

Ézéchiel rapporte
1. Le temps et le lieu où Dieu l'appela, versets 1-3.
2. Une vision qui lui fut adressée, versets 4-28.

IL arriva la trentième année [1], au cinquième jour du quatrième mois, comme j'étais parmi ceux qui avaient été transportés sur le fleuve Kébar [2], que les cieux furent ouverts et je vis des visions de Dieu.

2. Au cinquième jour du mois de cette année, qui fut la cinquième après que le roi Jéhojakim eut été transporté,

3. La parole de l'Éternel fut adressée expressément à Ézéchiel sacrificateur, fils de Buzi, au pays des Caldéens, sur le fleuve de Kébar et la main de l'Éternel fut là sur lui.

4. Je vis donc et voilà un tourbillon de vent qui venait de l'Équillon et une grosse nuée et un feu qui l'environnait et une splendeur tout autour, au milieu de laquelle on voyait comme un métal qui sort du feu.

5. Et au milieu de ce feu, on voyait une ressemblance de quatre animaux et telle était leur forme. Ils avaient la ressemblance d'un homme.

6. Et chacun d'eux avait quatre faces et chacun quatre ailes.

7. Et leurs pieds étaient des pieds droits et la plante de leur pieds était comme la plante du pied d'un veau et ils étincellaient comme de l'airain très luisant.

8. Et des mains d'hommes sortaient de dessous leurs ailes aux quatre côtés, les quatre avaient leurs faces et leurs ailes,

9. Leurs ailes étaient jointes l'une à l'autre quand ils marchaient, ils ne se tournaient point, mais chacun marchait droit devant lui.

10. Et leur ressemblance était une face d'homme et tous quatre avaient une face de lion à la droite et tous quatre avaient une face de bœuf à la gauche et tous quatre avaient une face d'aigle.

11. Et leurs faces et leurs ailes étaient partagées par le haut, chacun avait deux ailes qui se joignaient l'une à l'autre et deux couvraient leurs corps.

12. Et chacun d'eux marchait devant soi, ils allaient partout où l'Esprit les portait à aller et ils ne se tournaient point quand ils marchaient.

13. Et pour ce qui est de la ressemblance des animaux, ils étaient à les voir comme des charbons de feu ardents et comme des lampes ardentes, le feu courait parmi les animaux et le feu avait une splendeur éclatante et il en sortait des éclairs.

14. Et les animaux courraient et revenaient comme des éclairs.

15. Et comme je regardais ces animaux, [a] voici une roue parut sur la terre auprès des animaux, devant les quatre faces.

16. Et la ressemblance et la façon des roues était comme si on voyait un chrysolithe et toutes les quatre avaient une même ressemblance, leur ressemblance et leur façon étaient comme si une roue eût été dans une autre roue.

17. En marchant elles allaient sur leurs quatre côtés et elles ne se retournaient point quand elles allaient.

18. Et elles avaient des jantes et elles étaient si hautes qu'elles faisaient peur et les jantes des quatre roues étaient pleines d'yeux tout autour.

19. Et quand les animaux marchaient, les roues marchaient aussi et quand les animaux s'élevaient de dessus la terre, les roues aussi étaient élevées.

20. Partout où l'Esprit les portaient à aller, ils y allaient, l'Esprit tendait-il là, ils y allaient et les roues s'élevaient vis-à-vis d'eux, car l'Esprit des animaux était dans les roues.

21. Quand ils marchaient, elles marchaient et quand ils s'arrêtaient, elles s'arrêtaient et quand ils s'élevaient de dessus la terre, les roues aussi s'élevaient vis-à-vis d'eux, car l'Esprit des animaux étaient dans les roues.

22. Et ce qui paraissait au dessus des têtes des animaux était une étendue semblable à un cristal brillant et cette étendue était par dessus leurs têtes.

23. Et au dessous de l'étendue, leurs ailes étaient droites l'une vis-à-vis de l'autre et chacun en avait deux, lesquelles couvraient leurs corps d'un côté et chacun en avait deux qui le couvraient de l'autre côté.

24. Et j'entendis le bruit de leurs ailes quand ils marchaient, comme le bruit des grosses eaux, comme le bruit du Tout-puissant, un bruit éclatant comme le bruit d'un camp et quand ils s'arrêtaient, ils baissaient leurs ailes.

25. Et lorsque le bruit se faisait entendre de dessus l'étendue qui était sur leurs têtes, ils s'arrêtaient et baissaient leurs ailes.

26. Et au dessus de cette étendue qui était sur leurs têtes, on voyait comme un trône qui ressemblait à une pierre de saphir et sur cette ressemblance de trône, il y avait la ressemblance d'un homme.

27. Puis je vis comme du métal embrasé et un feu qui était au dedans et tout autour, depuis la ressemblance des reins de cet homme en haut et depuis la ressemblance de ses reins en bas, il paraissait comme un feu et une splendeur de tous côtés.

28. La splendeur qui était tout autour était semblable à celle de l'arc en ciel lorsqu'il se forme dans la nuée en un jour de pluie. C'est là la forme de la représentation de la gloire de l'Éternel et l'ayant vue, je tombai sur mon visage et j'entendis une voix qui parlait.

Réflexions

Il y a ici deux choses sur lesquelles il faut faire attention, savoir la vocation d'Ézéchiel et la vision que Dieu lui adressa.

1. La vocation de ce prophète et le commandement qu'il reçut de Dieu d'annoncer ce qui est contenu dans ce livre nous oblige à en écouter la lecture avec attention et avec respect.

2. Cette vision magnifique des quatre animaux et des quatre roues qu'Ézéchiel vit était une image sensible de la gloire de Dieu qui tendait à convaincre ce prophète que c'était Dieu qui lui apparaissait. Cela marquait aussi que Dieu est partout, que sa connaissance et sa puissance sont infinies, qu'il conduit tout par sa providence et que, comme c'était par sa volonté que Jérusalem allait être détruite, ce serait lui aussi qui changerait son état et qui ramènerait les Juifs de leur captivité par des voies qui n'étaient connues que de lui.

(1) v1 : On doit prendre ces trente ans depuis le commencement du règne de Nobopolassar, selon la manière de compter des Babyloniens.

(2) v1 : C'était un fleuve de la Mésopotamie qui se déchargeait dans l'Euphrate.

Chapitre II

Dieu ordonne à Ézéchiel de parler aux Juifs et de leur reprocher leur ingratitude, versets 1-7.

Il lui fait voir un rouleau ou un livre rempli de malédictions, versets 8-10.

ET il me fut dit : Fils de l'homme, tiends-toi sur tes pieds et je te parlerai.

2. Et lorsqu'il m'eut parlé, l'Esprit rentra en moi et m'affermit sur mes pieds et j'entendis celui qui me parlait,

3. Lequel me dit : Fils de l'homme, je t'envoie vers les enfants d'Israël, vers les nations rebelles qui se sont rebellées contre moi, eux et leurs pères ont péché contre moi jusqu'à ce propre jour.

4. Et ce sont des enfants effrontés et d'un cœur obstiné vers lesquels je t'envoie, c'est pourquoi tu leur diras qu'ainsi a parlé le Seigneur l'Éternel.

5. Et soit qu'ils écoutent, soit qu'ils n'en fassent rien, parce qu'ils sont une maison rebelle, ils sauront au moins qu'il y aura eu un prophète au milieu d'eux.

6. Mais toi, fils de l'homme, ne les crains point et ne crains point leurs paroles, quoique tu aies avec toi des gens revêches et semblables aux épines et que tu demeures parmi des églantiers, ne crains point leurs paroles et ne t'effraie point à cause d'eux, car ils ils sont une maison rebelle.

7. Tu leur prononceras donc mes paroles, soit qu'ils les écoutent, soit qu'ils n'en fassent rien, car ils ne sont que rébellion.

8. Mais toi, fils de l'homme, écoute ce que je te dis et ne soit point rebelle, comme cette maison rebelle, ouvre ta bouche et mange ce que je m'en vais te donner.

9. Alors je regardai, et voici une main envoyée vers moi, et elle tenait un livre roulé.

10. Et elle l'ouvrit devant moi et voici, il était écrit dedans et dehors, et il y avait des lamentations, des gémissements et des malédictions.

Réflexions

L'ordre que Dieu donna à Ézéchiel de parler aux Juifs et de leur dire hardiment et sans crainte tout ce qu'il aurait ordre de leur proposer fait voir que ceux qui sont envoyés de Dieu doivent s'acquitter de leur commission avec zèle, sans appréhender la malice des hommes et que, soit qu'on les écoute, soit qu'on ne les écoute pas, ils doivent toujours annoncer la volonté du Seigneur.

Il paraît de là que ceux qui sont avertis et qui n'en profitent pas sont inexcusables.

La vision de ce livre qui était rempli de malédictions et de lamentations, marquait que les malédictions que Dieu avait dénoncées aux Juifs par Moïse et par les prophètes allaient fondre sur eux et qu'ils seraient réduits bientôt dans l'état le plus déplorable.

Chapitre III

Dieu ordonne à Ézéchiel de manger un rouleau ou un livre, ce qui signifiait qu'il devait écouter et mettre dans son cœur les paroles de Dieu, exécuter l'ordre qu'il avait de parler aux Juifs captifs en Caldée et ne les point craindre quoiqu'ils fussent obstinés dans leurs péchés et il réitère la vision que ce prophète avait déjà eue, versets 1-11.

2. Ézéchiel va vers les Juifs qui étaient à Télabib où Dieu l'instruit des fonctions de sa charge, il le confirme dans sa vocation par la vision qui lui avait déjà été adressée et il l'avertit de l'endurcissement des Juifs, versets 12-27.

PUIS il me dit : Fils de l'homme, mange ce que tu trouveras, mange ce rouleau et va, parle à la maison d'Israël.

2. J'ouvris donc ma bouche et il me fit manger ce rouleau.

3. Et il me dit : Fils de l'homme, repais ton ventre et rempli tes entrailles de ce rouleau que je te donne. [a] Ainsi je le mangeai et il fut dans ma bouche doux comme du miel.

4. Et il me dit : Fils de l'homme, va vers la maison d'Israël et tu leur rapporteras mes paroles,

5. Car tu n'es point envoyé vers un peuple d'un language inconnu ou d'une langue barbare, c'est vers la maison d'Israël,

6. Ni vers plusieurs peuples d'un language inconnu ou d'une langue barbare dont tu ne puisses pas entendre les paroles, si je t'eusse envoyé vers eux, ne t'écouteraient-ils pas ?

7. Mais la maison d'Israël ne voudra pas t'écouter parce qu'ils ne me veulent pas écouter, car toute la maison d'Israël est effondrée et d'un cœur obstiné.

8. Voici, j'ai rendu ta face plus ferme que leurs faces et j'ai rendu ton front plus dur que leurs fronts.

9. J'ai rendu ton front semblable à un diament et plus dur qu'un caillou, ne les crains donc point et ne t'effraie point à cause d'eux, car ils sont une maison rebelle.

10. Puis il me dit : Fils de l'homme, reçois dans ton cœur et écoute de tes oreilles toutes les paroles que je te dirai.

11. Vas vers ceux qui ont été transportés, vers les enfants de ton peuple et parle-leur et dis-leur : Voici ce qu'a dit le Seigneur l'Éternel, soit qu'ils écoutent, soit qu'ils n'en fassent rien.

12. Puis l'Esprit m'éleva et j'entendis derrière moi une voix avec un grand bruit qui disait : Bénie soit la gloire de l'Éternel du lieu où il habite.

13. Et j'entendis le bruit des ailes des animaux, lesquelles se frappaient l'une contre l'autre et le bruit des roues vis-à-vis d'eux, même une voix accompagnée d'un grand bruit.

14. L'Esprit m'éleva donc et m'emporta et je m'en allai dans l'amertume et dans le chagrin de mon esprit et la main de l'Éternel était sur moi pour me fortifier.

15. Et je vins vers ceux qui avaient été transportés à Télabib, vers ceux qui demeuraient auprès du fleuve de Kébar et je me tins où ils se tenaient et je me tins là parmi eux sept jours tout étonné.

16. Et au bout des sept jours, la parole de l'Éternel me fut adressée et il me dit :

17. [b] Fils de l'homme, je t'ai établi pour sentinelle à la maison d'Israël, tu écouteras donc la parole de ma bouche et tu les avertiras de ma part.

18. Quand j'aurai dit au méchant : Tu mourras de mort et que tu ne l'auras pas averti et ne lui auras pas parlé pour l'avertir de se garder de son mauvais train, afin de lui sauver la vie, ce méchant-là mourra dans son iniquité, mais je redemanderai son sang de ta main.

19. Que si tu as averti le méchant et qu'il ne se soit point détourné de sa méchanceté, ni de son mauvais train, il mourra dans son iniquité, mais toi, tu auras délivré ton âme.

20. [c] De même, si le juste se détourne de sa justice et commet l'iniquité lorsque j'aurai mis quelque achoppement devant lui, il mourra, parce que tu ne l'auras pas averti, il mourra dans son péché et on ne fera plus mention de ses justices qu'il aura faites, mais je redemanderai son sang de ta main.

21. Que si tu avertis le juste afin qu'il ne pèche point et qui lui aussi ne tombe pas dans le péché, il vivra certainement parce qu'il aura été averti et toi, tu auras délivré ton âme.

22. Et la main de l'Éternel fut là sur moi et il dit : Lève-toi et sors à la campagne et là je te parlerai.

23. Je me levai donc et je sortis à la campagne et, voici, la gloire de l'Éternel paraissait là, telle que je l'avais vue auprès du fleuve de Kébar et je tombai sur ma face.

24. Alors l'Ésprit entra dans moi et m'affermit sur mes pieds et il me parla et il me dit : Va et renferme-toi dans ta maison,

25. Car pour toi, fils de l'homme, voici, on mettra des cordes sur toi et on t'en liera et tu ne sortiras point pour aller parmi eux.

26. Et je ferai que ta langue s'attachera à ton palais, tu seras muet et tu ne leur seras point comme un homme qui les reprenne, parce qu'ils sont une maison rebelle,

27. Mais quand je te parlerai, j'ouvrirai ta bouche et tu leur diras : Ainsi à dit le Seigneur, que celui qui écoute écoute et que celui qui n'écoute pas n'écoute pas, car ils sont une maison rebelle.

Réflexions

La première réflexion qu'il y a à faire sur ce chapitre est que Dieu dit à Ézéchiel qu'il l'envoyait, non à des nations étrangères, mais aux Juifs et que cependant ils ne l'écouteraient pas.

Dieu a la bonté de prévenir les hommes et de se faire connaître à eux, mais ceux qui devraient être le plus attentifs à sa voix et à qui il fait le plus de grâces tombent souvent dans le plus grand endurcissement.

2. On voit ici que, quoique Dieu connût l'obstination des Juifs, il ne laissa pas de leur envoyer Ézéchiel pour les exhorter.

Cela montre d'un côté, que Dieu fait avertir les hommes, même les plus corrompus et que s'ils n'en profitent pas, il les punira avec justice et de l'autre, que l'apparence et la crainte d'un mauvais succès ne doivent pas empêcher les ministres du Seigneur de s'acquitter de leur devoir.

3. Les promesses que Dieu fait à Ézéchiel de l'assister doivent remplir de confiance tous ceux qui marchent fidèlement dans leur vocation.

En quatrième lieu, et surtout, il faut remarquer que lorsque Dieu fit voir sa gloire à Ézéchiel pour la seconde fois, il lui ordonna expressément de parler aux Juifs de sa part, lui disant qu'il l'établissait sur eux comme une sentinelle, que s'il n'avertissait pas les méchants et même les justes qui se détourneraient de leur devoir, ils périraient dans leurs péchés, mais qu'il serait responsable de leur perte, au lieu que s'il les avertissait fidèlement, il sauverait son âme.

Cela fait voir avec combien de zèle ceux qui veillent sur les âmes et qui en doivent rendre compte doivent s'acquitter de leur ministère et avertir, tant les pécheurs que les gens de biens, s'ils ne veulent pas répondre de leur salut devant Dieu. Mais cela montre aussi que ceux qui, étant avertis, n'en profitent pas n'auront aucune excuse.

(a) v3 : Apocalypse 10.9
(b) v17 : Ézéchiel 33.7
(c) v20 : Ézéchiel 18.24

Chapitre IV

C'est ici une description figurée et prophétique du siège de Jérusalem et de la famine qu'il y aurait dans cette ville pendant ce siège.

ET toi, fils de l'homme, prends une brique [1] et la mets devant toi et traces-y la ville de Jérusalem.

2. Puis tu mettras contre elle le siège et tu bâtiras des bastions contre elle et tu lèveras contre elle des terrasses et tu poseras des camps contre elle et tu mettras autour d'elle des machines pour la battre.

3. Tu prendras aussi une plaque de fer et tu la mettras contre une muraille de fer entre toi et la ville, tu dresseras ta face contre elle et elle sera asssiégée, tu l'assiégeras.

4. Après cela, tu dormiras [2] sur ton côté gauche et tu mettras l'iniquité de la maison d'Israël sur ce côté-là, selon le nombre des jours que tu dormiras sur ce côté, tu porteras leur iniquité,

5. Car je t'ai assigné les années de leur iniquité selon le nombre des jours, savoir de trois cent et quatre vingts et dix jours, [a] ainsi tu porteras l'iniquité de la maison d'Israël.

6. Et quand tu auras accompli ces jours-là, tu dormiras une seconde fois sur ton côté droit et tu porteras l'iniquité de la maison de Juda pendant quarante jours, je t'ai assigné chaque jour pour chaque année.

7. Et tu dresseras ta face vers le siège de Jérusalem et ton bras sera retroussé et tu prophétisera contre elle.

8. Or, voici, j'ai mis des cordes sur toi et tu ne te tourneras point d'un de tes côtés sur l'autre jusqu'à ce que tu aies accompli les jours de ton siège.

9. Prends aussi du froment, de l'orge, des fèves, des lentilles, du millet, de l'épeautre et tu les mettras dans un vaisseau et tu t'en feras du pain selon le nombre des jours que tu dormiras sur ton côté, tu en mangeras pendant trois cent et nonante jours.

10. Et la viande que tu mangeras sera du poids de vingt sicles [3] par jour et tu en mangeras de temps en temps.

11. Tu boiras aussi de l'eau par mesure, savoir la sixième partie d'un hin [4], tu la boiras de temps en temps.

12. Et tu mangeras des gâteaux d'orge et tu les cuiras avec des excréments d'homme, eux le voyant.

13. Puis l'Éternel dit : C'est ainsi que les enfants d'Israël mangeront leur pain souillé parmi les nations vers lesquelles je les chasserai.

14. Et je dis : Ha ! Ha ! Seigneur Éternel, voici, mon âme n'a point été souillée et je n'ai point mangé d'aucune bête morte d'elle-même ou déchirée par les bêtes sauvages, depuis ma jeunesse jusqu'à présent et aucune chair impure n'est entrée dans ma bouche.

15. Et il me répondit : Voici, je te donnerai la fiente des bœufs au lieu de la fiente de l'homme et tu apprêteras ton pain avec cette fiente [5].

16. Puis il me dit : Fils de l'homme, voici, [b] je m'en vais rompre le bâton du pain dans Jérusalem et ils mangeront leur pain au poids et avec chagrin, ils boiront l'eau par mesure et avec étonnement,

17. Parce que le pain et l'eau leur manqueront et ils seront étonnés se regardant l'un l'autre et ils fondront à cause de leur iniquité.

Réflexions

Il faut considérer sur ce chapitre que Dieu représentait autrefois par des visions et par des images sensibles ce qu'il voulait révéler aux prophètes et qu'ils avaient aussi accoutumé de représenter par ces mêmes images et par des actions extraordinaires ce qui devait arriver.

Ces 390 jours pendant lesquels Ézéchiel fut couché sur son côté gauche signifiait que Jérusalem serait assiégées pendant autant de jours et ces 390 jours répondaient aux 390 ans qui s'étaient écoulés depuis que l'idolâtrie fut introduite par Jéroboam jusqu'à la prise de Jérusalem.

Les 40 jours que le prophète passa couché sur son côté droit marquaient que depuis la prise de cette ville jusqu'à ce que les Caldéens eussent achevé de la piller et de la brûler, il y auraient autant de jours et il s'écoula un pareil nombre d'année depuis que Dieu avait déclaré sous le règne de Josias que la ruine de cette ville était irrévocable. Voyez Jérémie 52.6, 7 et 12.

Le Seigneur voulut ainsi révéler à l'avance à Ézéchiel ce qui allait arriver dans peu aux habitants de Jérusalem, afin que les Juifs, et surtout ceux qui étaient en Caldée, ne doutassent pas de l'exécution des menaces que Dieu avait faites contre leurs compatriotes.

(a) v5 : Nombres 14.34
(b) v16 : Lévitique 26.26 ; Ézéchiel 5.16 et 14.15

(1) v1 : Une pièce de terre cuite ou de l'argile sur laquelle le prophète pût tracer la représentation de la ville de Jérusalem et de son siège.
(2) v4 : Tu demeureras couché.
(3) v10 : C'était environ cinq onces.
(4) v11 : C'était environ le même poids.
(5) v15 : On s'est quelquefois servi d'excréments de bêtes désséchés faute de bois.

Chapitre V

Dieu ordonne à Ézéchiel de se couper la barbe et les cheveux, d'en brûler une partie, d'en couper une autre partie avec une épée, d'en jeter une troisième partie dans le vent et d'en serrer quelque reste. C'était encore ici une de ces actions mystérieuses des prophètes et elle enseignait que les Juifs qui étaient à Jérusalem seraient détruits, les uns par la mortalité et par la famine, les autres par la guerre, que les autres seraient dispersés et qu'il en aurait un petit nombre que Dieu y conserverait.

ET toi, fils de l'homme, prends une épée tranchante et un rasoir de barbier, prends-le et fais-le passer sur ta tête et sur ta barbe, puis tu prendras une balance à peser et tu partageras ce que tu auras rasé.

2. Tu en brûleras un tiers au feu au milieu de la ville lorsque les jours du siège s'accompliront et tu en prendras un autre tiers et tu frapperas avec l'épée tout autour et tu disperseras au vent l'autre tiers, car je tirerai l'épée après eux.

3. Tu en prendras aussi un petit nombre et tu le serreras dans les pans de ton manteau.

4. Et de ceux-ci tu en prendras encore et tu les jetteras au milieu du feu et tu les brûleras au feu, d'où il sortira un feu contre la maison d'Israël.

5. Ainsi a dit le Seigneur l'Éternel : C'est ici cette Jérusalem que j'avais mise au milieu des nations et il y avait divers pays autour d'elle.

6. Elle a changé mes ordonnances en une méchanceté pire que celle des nations et mes statuts en une méchanceté pire que celle des pays qui sont autour d'elle, car ils ont rejeté mes ordonnances et n'ont point marché dans mes statuts.

7. C'est pourquoi le Seigneur l'Éternel a dit : À cause que vous avez fait plus de méchanceté que les nations qui sont autour de vous et que vous n'avez pas marché dans mes statuts et que vous n'avez point accompli mes ordonnances et que vous n'avez pas même agi selon les coutumes des nations qui sont autour de vous [1],

8. À cause de cela, le Seigneur l'Éternel a dit : Voici, je viens à toi, oui, moi, et j'exécuterai au milieu de toi mes jugements aux yeux des nations

9. Et je ferai au milieu de toi des choses que je ne fis jamais et telles que je n'en ferai jamais de semblables, à cause de toutes tes abominations.

10. Les pères mangeront leurs enfants et les enfants mangeront leurs pères et j'exécuterai mes jugements sur toi et je disperserai à tous vents tout ce qui restera de toi.

11. Et je suis vivant, dit le Seigneur l'Éternel, que parce que tu as souillé mon sanctuaire par toutes tes actions infâmes et par toutes tes abominations, que moi-même je te diminuerai [a] et mon œil ne t'épargnera point et même je n'en aurai point de compassion.

12. Un tiers d'entre vous mourra de mortalité et sera consumé par la famine au milieu de toi et un tiers tombera par l'épée autour de toi et je disperserai l'autre tiers à tous vents et je tirerai l'épée après eux,

13. Car ma colère s'accomplira et je ferai arrêter ma fureur sur eux et je me satisferai et ils sauront que moi qui suis l'Éternel ai parlé dans ma jalousie lorsque j'aurai accompli ma fureur sur eux.

14. Je te mettrai en désert et en opprobre parmi les nations qui sont autour de toi, aux yeux de tous les passants.

15. Et [b] tu seras en opprobre et en ignominie et en instruction et en étonnement aux nations qui sont autour de toi, quand j'aurai exécuté mes jugements sur toi, avec colère, avec fureur et par des chatiments pleins de fureur, moi qui suis l'Éternel, j'ai parlé.

16. Quand j'aurai tiré sur eux les mauvaises flèches de la famine qui seront mortelles, lesquelles je tirerai pour vous détruire, j'augmenterai encore la famine sur vous et je vous [c] romprai le bâton du pain.

17. Je vous enverrai la famine et [d] de mauvaises bêtes qui te priveront d'enfants et la mortalité et le sang passeront au milieu de toi et je ferai venir l'épée sur toi, moi, qui suis l'Éternel, j'ai parlé.

Réflexions

On voit dans ce chapitre une image très expresse des calamités qui arrivèrent aux Juifs lorsque les Caldéens assiégèrent et prirent Jérusalem. Il y en eut un grand nombre qui périrent par la mortalité : plusieurs furent emportés par la famine durant le siège de la ville, d'autres furent tués par les ennemis et ceux qui échappèrent à ces malheurs furent dispersés et envoyés en captivité.

2. Le prophète, en proposant cet emblème de la ruine des Juifs, déclara que Dieu les accablerait ainsi de ses fléaux parce qu'ils avaient rejeté ses ordonnances et profané son sanctuaire et surtout parce qu'ils avaient imité et même surpassé les nations voisines dans leurs idolâtries. Il leur dit qu'à cause de cela, Dieu les punirait aux yeux de ces mêmes nations et que comme ils avaient surpassé en méchanceté les autres peuples, il leur ferait des choses telles qu'il n'en avait jamais fait de semblables et qu'il exécuterait ses jugements sur eux avec colère et avec fureur.

C'est ainsi que Dieu punit les rébellions des hommes, proportionnant le châtiment à l'offense et traitant avec plus de rigueur ceux qu'il avait le plus distingué de ses grâces lorsqu'il leur arrive d'en abuser.

(a) v11 : Ézéchiel 7.4 et 8.18
(b) v15 : Deutéronome 28.37
(c) v16 : Lévitique 26.26 ; Ézéchiel 4.16 et 14.13
(d) v17 : Lévitique 26.22

(1) v7 : Vous les avez surpassées en impiété.

Chapitre VI

C'est ici la suite de la prophétie du chapitre précédent.

Ézéchiel prophétise contre la Judée et il prédit

1. Que les villes et les lieux où les Juifs avaient commis leurs idolâtries seraient détruits et qu'ils périraient par la guerre, par la famine et par la mortalité.

2. Qu'il y en aurait un reste d'entre eux qui seraient préservés et rétablis après avoir été captifs dans les pays étrangers.

LA parole de l'Éternel me fut encore adressée et il me dit :

2. Fils de l'homme, tourne ta face contre les montagnes d'Israël et prophétise contre elles

3. Et dis : Vous montagnes d'Israël, écoutez la parole du Seigneur l'Éternel : Ainsi a dit le Seigneur l'Éternel aux montagnes et aux coteaux, aux cours des rivières et aux vallées : Me voici, moi, je m'en vais faire venir l'épée sur vous et je détruirai vos hauts lieux.

4. Et vos autels seront désolés et les tabernacles de vos idoles seront brisés et je ferai tomber ceux qui seront blessés à mort parmi vous devant vos dieux infâmes.

5. Et je mettrai les cadavres des enfants d'Israël devant leurs dieux infâmes et je disperserai vos os autour de vos autels.

6. Les villes seront désertes et les hauts lieux seront désolés dans toutes vos demeures, en sorte que vos autels seront rendus déserts et désolés et que vos dieux infâmes seront brisés et ne seront plus et que les tabernacles de vos idoles seront mis en pièces et que vos ouvrages seront effacés.

7. Et les blessés à mort tomberont parmi vous et vous saurez que je suis l'Éternel.

8. Mais j'en laisserai d'entre vous quelques-uns de reste afin que vous ayez quelques réchappés de l'épée parmi les nations quand vous serez dispersés par les pays.

9. Et vos réchappés se souviendront de moi parmi les nations chez lesquelles ils seront captifs, parce que j'ai été tourmenté à cause de leur cœur porté à la prostitution, lequel s'est détourné de moi et à cause de leurs yeux qui se prostituent après leurs dieux infâmes et ils seront ennuyés en eux-mêmes des maux qu'ils auront faits dans toutes leurs abominations.

10. Et ils sauront que je suis l'Éternel qui n'ai pas menacé en vain de leur faire tout ce mal.

11. Ainsi a dit le Seigneur l'Éternel : Frappe de ta main et heurte de ton pied et dis : Hélas ! À cause de toutes les méchancetés abominables de la maison d'Israël, car ils tomberont par l'épée, par la famine et par la mortalité.

12. Celui qui sera loin mourra par la mortalité et celui qui sera près tombera par l'épée et celui qui sera demeuré de reste et qui sera assiégé mourra par la famine, ainsi j'accomplirai ma fureur sur eux.

13. Et vous saurez que je suis l'Éternel quand les blessés à mort d'entre eux seront étendus parmi leurs dieux de fiente autour de leurs autels, sur tout coteau haut élevé, sur tous les sommets des montagnes, sous tout arbre et sous tout chêne branchu qui est le lieu où ils ont fait des parfums de bonne odeur à tous leurs dieux infâmes.

14. J'étendrai donc ma main sur eux et je rendrai leur pays désolé et désert dans toutes leurs demeures, plus que le désert qui est vers Dibla et ils sauront que je suis l'Éternel.

Réflexions

Il y a trois choses à considérer dans ce chapitre.

La première, que les habitants de Jérusalem et de la Judée éprouvèrent tous ces malheurs qu'Ézéchiel leur avait dénoncés, comme on le voit dans l'histoire de ce qui leur arriva pendant le siège et à la prise de cette ville. Dieu voulut que ces choses fussent prédites à l'avance afin que, comme cela est dit dans ce chapitre, lorsqu'elles arriveraient, les Juifs reconnussent que la parole du Seigneur n'avait pas été veine et qu'ils fussent incités à se convertir à lui.

2. Puisque Dieu traita ainsi les Juifs pour les punir de leurs péchés et surtout de leur idolâtrie, on peut voir par là qu'il a particulièrement l'idolâtrie en horreur et qu'il venge sévèrement l'infidélité de ceux qui le connaissent et qui ne laissent pas de mépriser ses lois et de profaner son service.

3. Parmi ces menaces des prophètes et toutes ces marques de la colère céleste, on voit paraître la miséricorde de Dieu en ce qu'il promet d'épargner une partie des Juifs et de rétablir ceux d'entre eux qui se souviendraient de lui et qui se convertiraient, ce qui nous assure que ceux contre qui Dieu paraît le plus irrité peuvent encore devenir les objets de son amour en reconnaissant et en déplorant leurs fautes et en profitant de ses châtiments.

Chapitre VII

Ézéchiel continue à prédire la ruine des Juifs.

Il dit que la fin, c'est-à-dire le temps de leur désolation, etait venue, que Dieu ne les épargnerait plus et qu'il allait faire la punition de leur idolâtrie et de leurs crimes en les exterminant par l'épée, par la famine et par la mortalité, en les chassant de leur patrie, en les envoyant en captivité et en donnant leur pays à des étrangers.

LA parole de l'Éternel me fut encore adressée et il me dit :

2. Et toi, fils de l'homme, écoute. Ainsi a dit le Seigneur l'Éternel à la terre d'Israël : La fin, la fin vient sur les quatre coins du pays.

3. Maintenant, la fin vient sur toi et j'enverrai sur toi ma colère et je te jugerai selon ton train et je ferai venir sur toi toutes tes abominations.

4. Et [a] mon œil ne t'épargnera point et je n'aurai point de compassion de toi, mais je mettrai ton train

sur toi et tes abominations seront au milieu de toi et vous saurez que je suis l'Éternel.

5. Ainsi a dit le Seigneur l'Éternel : Voici un mal, un mal qui vient.

6. La fin vient, la fin vient, elle se réveille contre toi : Voici le mal vient.

7. Le matin est venu sur toi qui demeures dans le pays, le temps est venu, le jour est près de toi, il ne sera qu'effroi et non un retentissement de joie dans les montagnes.

8. Maintenant, je vais répandre ma fureur sur toi et j'accomplirai ma colère sur toi et je te jugerai selon ton train et je ferai venir sur toi toutes tes abominations.

9. Mon œil ne t'épargnera point et je n'aurai point de compassion de toi, mais je te punirai selon ton train et tes abominations seront au milieu de toi et vous saurez que c'est moi l'Éternel qui vous frappe.

10. Voici le jour, le voici qui vient, le matin paraît, la verge a fleuri, la fierté a poussé des boutons [1].

11. La violence est crue en verge de méchanceté, il ne restera rien, ni d'eux, ni de leur multitude, ni de leur tumulte et on ne les lamentera point.

12. Le temps est venu, le jour est arrivé que celui qui achète ne se réjouisse point et que celui qui vend n'en soit point dans le deuil, car il y a une ardeur de colère sur toute la multitude du pays,

13. Car celui qui vend ne retournera point à ce qu'il a vendu quand ils seraient encore en vie [2], car la vision qui regarde toute la multitude de ce pays ne sera point révoquée, chacun sentira la peine de son iniquité tandis qu'il vivra, ils ne reprendront jamais courage.

14. Ils ont sonné la trompette, ils ont tout préparé, mais il n'y a personne qui aille au combat parce que l'ardeur de ma colère est sur toute la multitude de son pays.

15. L'épée est au dehors et la mortalité et la famine au dedans, celui qui sera aux champs mourra par l'épée et la famine et la mortalité dévoreront celui qui sera dans la ville.

16. Et les réchappés d'entre eux qui échapperont seront par les montagnes comme les pigeons des vallées, gémissant tous, chacun pour son iniquité.

17. Toutes les mains deviendront lâches et tous les genous s'en iront en eaux.

18. [b] Ils se ceindront de sacs et le tremblement les couvrira et il y aura une confusion sur tous les visages et toutes les têtes seront rasées.

19. Ils jetteront leur argent par les rues et leur or sera comme une chose souillée, ni [c] leur argent, ni leur or ne les pourra délivrer de la grande colère de l'Éternel, ils n'en rassasieront point leurs âmes et n'en rempliront point leurs entrailles, parce que leur iniquité a été leur ruine.

20. Il avait mis parmi eux la beauté de son ornement magnifique, mais ils en ont fait des images de leurs abominations et de leurs infamies, c'est pourquoi je ferai qu'elles leur seront une chose souillée.

21. Et je le livrerai au pillage dans la main des étrangers et en proie aux méchants de la terre qui le profaneront.

22. Je détournerai aussi ma face d'eux et on profanera mon lieu secret [3] et des voleurs y entreront et le profaneront.

23. Fais une chaîne, car le pays est plein de crimes de meurtre et la ville est pleine de violence.

24. Et je ferai venir les plus méchants des nations qui possèderont leurs maisons et je ferai cesser l'orgueil des puissants et leurs saints lieux seront profanés.

25. La destruction vient, ils chercheront la paix, mais il n'y en aura point.

26. Il viendra malheur sur malheur et il y aura mauvaise nouvelle sur mauvaise nouvelle, ils demanderont la vision aux prophètes, la loi sera périe chez le sacrificateur et le conseil chez les anciens.

27. Le roi sera dans le deuil et les princes se vêtiront de désolation et les mains du peuple du pays seront troublées, je les traiterai selon leur train et les jugerai selon qu'ils auront mérité et ils sauront que je suis l'Éternel.

Réflexions

Ces menaces réitérées qu'Ézéchiel faisait contre les Juifs qui étaient encore à Jérusalem, et qui eurent toutes leur accomplissement, sont des avertissements et des exemples qui nous apprennent qu'après que Dieu a supporté longtemps les pécheurs, il exécute enfin et infailliblement ses menaces. La certitude et la sévérité du jugement de Dieu se voit en ce qu'il proteste expressément qu'il n'épargnerait plus les Juifs et qu'il n'en aurait point de compassion.

Ainsi il ne faut jamais se reposer sur la miséricorde divine lorsqu'on est dans l'impénitence et il y a un temps où la bonté et la patience du Seigneur prennent fin.

Il faut encore remarquer sur ce sujet que le prophète déclare ici, que ni les richesses, ni aucun autre avantage des Juifs ne les garantissaient point de la désolation et de la honte qui les menaçaient, d'où nous devons recueillir qu'il n'y a rien qui puisse mettre les hommes à couvert de la colère de Dieu lorsqu'ils persévèrent dans leurs péchés.

(a) v4 : Ézéchiel 5.11 et 8.18
(b) v18 : Ésaïe 15.2-3 ; Jérémie 48.37
(c) v19 : Proverbes 11.4 ; Sophonie 1.18

(1) v10 : Les crimes des Juifs étant parvenus à leur comble, Dieu en va faire la vengeance par les Babyloniens.
(2) v13 : Ceux qui vendent ne rentreront point, l'année du jubilé, en possession de ce qu'il auront vendu. Voyez Lévitique 25.23 et suivants.
(3) v22 : Le temple de Jérusalem et le sanctuaire que les idolâtres brûleront.

Chapitre VIII

Dieu transporte en vision Ézéchiel à Jérusalem, il lui fait voir les diverses abominations que les Juifs y

commettaient en adorant toutes sortes d'idoles, versets 1-16,

Et il proteste qu'il allait répandre sur eux toute l'ardeur de sa colère, versets 17-18.

IL arriva la sixième année, au cinquième jour du sixième mois, comme j'étais assis dans ma maison et que les anciens de Juda étaient assis devant moi, que la main du Seigneur l'Éternel tomba sur moi.

2. Alors je regardai et voici une représentation d'hommes qui paraissaient comme du feu, depuis la ressemblance de ses reins en bas, c'était comme du feu et depuis ses reins en haut, comme l'éclat d'un métal embrasé.

3. Et il avança [a] une forme de main et il me prit par les cheveux de ma tête et l'Esprit m'éleva entre la terre et les cieux et m'amena à Jérusalem, dans les visions de Dieu, à l'entrée de la porte du parvis de dedans, laquelle regarde vers l'Aquillon où était posée l'idole de jalousie qui excite la jalousie.

4. Et voici, la gloire du Dieu d'Israël était là, semblable à la vision que j'avais vue dans la [b] campagne.

5. Et il me dit : Fils de l'homme, lève maintenant tes yeux vers le chemin qui tend vers l'Aquillon et j'élevai mes yeux vers le chemin qui tend vers l'Aquillon et je vis, du côté de l'Aquillon à la porte de l'autel, l'idole de jalousie qui était à l'entrée.

6. Alors il me dit : Fils de l'homme, ne vois-tu pas ce que ces gens font et les grandes abominations que la maison d'Israël commet ici, afin que je me retire de mon sanctuaire ? Mais tourne-toi encore et tu verras de grandes abominations.

7. Il me mena donc à l'entrée du parvis et je regardai, et voici, il y avait un trou dans la paroi.

8. Et il me dit : Fils de l'homme, perce maintenant la paroi, et quand j'eus percé la paroi, il se trouva là une porte.

9. Puis il me dit : Entre et regarde les très méchantes abominations qu'ils commettent ici.

10. J'entrai donc et je regardai et voici toutes sortes de figures de reptiles et de bêtes et de choses abominables et tous les dieux infâmes de la maison d'Israël étaient peints sur la paroi tout autour.

11. Et soixante et dix hommes d'entre les anciens de la maison d'Israël assistaient et se tenaient devant elles, avec Jaazanja fils de Sçaphan, qui était au milieu d'eux et chacun avait un encensoir dans sa main d'où montait en haut une épaisse fumée de parfum.

12. Alors il me dit : Fils de l'homme, n'as-tu pas vu ce que les anciens de la maison d'Israël font dans les ténèbres, chacun dans son cabinet peint ? Car ils disent : L'Éternel ne nous voit point, l'Éternel a abandonné le pays.

13. Puis il me dit : Tourne-toi encore et tu verras de grandes abominations que ceux-ci commettent.

14. Il m'amena donc à l'entrée de la porte de la maison de l'Éternel qui est vers l'Aquilon et voici, il y avait là des femmes assises qui pleuraient thammuz [1].

15. Et il me dit : Fils de l'homme, n'as-tu pas vu ? Tourne-toi encore et tu verras de plus grandes abominations que celles-ci.

16. Il me fit donc entrer au parvis de dedans de la maison de l'Éternel et voici, à l'entrée du temple de l'Éternel, entre le vestibule et l'autel, environ vingt-cinq hommes qui avaient le dos tournés contre le temple de l'Éternel et leurs faces vers l'Orient, qui se prosternaient vers l'Orient devant le soleil.

17. Alors il me dit : Fils de l'homme, n'as-tu pas vu ? Est-ce une chose légère à la maison de Juda de commettre ces abominations qu'ils commettent ici ? Car ils ont rempli le pays de violence et sont revenus à m'irriter, mais voici, ils mettent une écharde à leurs nez [2].

18. C'est pourquoi j'agirai aussi en fureur, [c] mon œil ne les épargera point et je n'en aurai point de compassion et [d] quand ils crieront à haute voix à mes oreilles, je ne les exaucerai point.

Réflexions

Ce qui est contenu dans ce chapitre mérite bien de l'attention.

On y voit que les Juifs de Jérusalem s'abandonnaient aux dernières abominations peu avant leur ruine. Ils adoraient les idoles, le soleil et toutes sortes de figures de bêtes, leurs femmes rendaient un culte abominable aux idoles des Égyptiens et pour comble de l'impiété, ils exerçaient cette idolâtrie détestable, non seulement dans leurs maisons, mais jusque dans le temple de Dieu. L'horreur de ces crimes prouve que leur dépravation était parvenue au dernier degré et qu'il n'y avait plus rien à attendre d'eux.

Au reste, Dieu fit voir en vision à Ézéchiel toutes ces abominations des Juifs pour le convaincre, et les Juifs qui étaient en Caldée avec lui, que la destruction de Jérusalem était inévitable et tout à fait juste.

Cela nous montre aussi que Dieu connaît toutes choses, que les hommes ne sauraient lui dérober la connaissance de leurs péchés, quand même ils les commettraient en secret et dans les ténèbres et qu'ainsi ils ne sauraient échapper à son jugement.

(a) v3 : Daniel 5.5
(b) v4 : Sus chapitre 1.
(c) v18 : Ézéchiel 5.11 et 7.4
(d) v18 : Ésaïe 1.15 ; Jérémie 11.11

(1) v14 : C'était osiris ou adonis, idole des Égyptiens dont les femmes célébraient le culte en pleurant et en s'adonnant à l'impudicité.
(2) v17 : Ou ils mettent une branche sur leur visage à l'honneur du soleil, à la manière des idolâtres.

Chapitre IX

C'est ici la continuation de la vision du chapitre précédent.

Dieu, après avoir montré en vision à Ézéchiel les crimes et les idolâtries des habitants de Jérusalem, ordonne aux ministres de sa vengeance de les exterminer, mais d'épargner les gens de bien qu'il y

avait encore parmi eux et de mettre pour cet effet une marque sur leurs fronts, versets 1-7.

Sur quoi le prophète, ayant demandé à Dieu s'il voulait donc détruire entièrement les Juifs, Dieu lui répond qu'il ne les épargnerait plus, versets 8-11.

PUIS il cria à haute voix à mes oreilles et il dit : Faites approcher ceux qui ont commission contre la ville et chacun avec son instrument de destruction dans sa main.

2. Et voici six hommes venaient de devers le chemin de la haute porte qui est tournée vers l'Aquilon et chacun avait dans sa main son instrument de destruction, il y avait aussi un homme au milieu d'eux, vêtu de lin, ayant un cornet d'écrivain sur ses reins et ils entrèrent et ils se tinrent auprès de l'autel d'airain.

3. Alors la gloire du Dieu d'Israël s'éleva de dessus le chérubin, sur lequel elle était, pour aller vers le seuil de la maison et il cria à l'homme qui était vêtu de lin et qui avait le cornet d'écrivain sur ses reins,

4. Et l'Éternel lui dit : Passe par le milieu de la ville, par le milieu de Jérusalem, et [a] fais une marque sur les fronts des hommes qui gémissent et qui soupirent à cause de toutes les abominations qui se commettent au dedans d'elle.

5. Et j'entendis qu'il dit aux autres : Passez par la ville après lui et frappez, que votre œil n'épargne personne et n'ayez point de compassion.

6. Tuez entièrement les vieillards, les jeunes gens, les vierges, les petits enfants et les femmes, mais n'approchez d'aucun de ceux sur lesquels sera cette marque et commencez par mon sanctuaire. Ils commencèrent donc par les vieillards qui étaient devant la maison.

7. Et il leur dit : Profanez la maison et remplissez les parvis de gens blessés à mort, sortez et ils sortirent et frappèrent par la ville.

8. Et comme ils frappaient, je demeurai là et je tombai sur ma face et je criai et dis : Ha ! Ha ! Seigneur Éternel, vas-tu donc détruire tous les restes d'Israël en répandant ta fureur sur Jérusalem ?

9. Et il me répondit : L'iniquité de la maison d'Israël et de Juda est excessivement grande et le pays est rempli de sang et la ville remplie de perversité, car ils ont dit : L'Éternel a abandonné le pays, l'Éternel ne voit rien.

10. Et pour moi [b] aussi, mon œil ne les épargnera point et je n'en aurai point de compassion, je leur rendrai leur train sur leur tête.

11. Et voici, l'homme qui était vêtu de lin, qui avait le cornet sur ses reins, rapporta ce qu'il avait fait et il dit : J'ai fais comme tu m'as commandé.

Réflexions

Ce chapitre nous engage à faire ces trois réflexions.

La première, sur l'ordre que Dieu donna aux ministres de sa colère de tuer et d'exterminer les vieillards, les jeunes gens, les enfants et les femmes. Ce fut ce que les Caldéens exécutèrent lorsqu'ils prirent Jérusalem, les habitants de cette ville périrent misérablement par la famine et surtout par le fer et par le feu, sans que les ennemis eussent égard à l'âge, au sexe, ni à la condition.

C'est là un exemple terrible qui doit nous inspirer une grande crainte du jugement de Dieu.

2. L'on doit faire beaucoup d'attention à l'ordre que Dieu donna à un ange

de marquer et d'épargner tous ceux qui gémissaient et qui soupiraient à cause des abominations qui se commettaient à Jérusalem.

On voit dans ces paroles le caractères des gens de bien et des élus, c'est de s'affliger à la vue des péchés des hommes.

On y découvre, après cela, combien les personnes pieuses et zélées sont chères à Dieu, le soin qu'il en prend et comment il les épargne lorsqu'il punit les méchants.

Les mêmes promesses sont faites dans les livres sacrés à tous les fidèles serviteurs de Dieu et à ceux qui se seront conservés purs au milieu de la corruption du siècle. Apocalypse 7.5.

Enfin, on doit bien considérer qu'Ézéchiel, ayant demandé à Dieu s'il voulait donc détruire son temple, Dieu lui répondit que le péché des Juifs était trop grand pour qu'il n'en fît pas la vengeance, qu'ils portaient l'impiété jusqu'à dire

Le Seigneur a abandonné le pays, le Seigneur ne nous voit point.

et qu'à cause de cela, il n'aurait point de compassion d'eux.

Quand les crimes des hommes sont montés à un certain degré, qu'ils ont perdu la crainte de Dieu et que tout est dans le renversement, Dieu est obligé de faire justice et sa miséricorde fait alors place à sa vengeance.

(a) v4 : Apocalypse 3.3
(b) v10 : Ézéchiel 5.11, 7.4 et 8.18

Chapitre X

C'est ici la suite de la vision qui est récitée dans les deux chapitres précédents.

Ézéchiel eut une vision semblable à celle qu'il avait déjà eue et qui est décrite au commencement de ce livre, mais cette dernière apparition fut accompagnée de deux cironstances particulières. L'une que le prophète vit un ange qui répandait des charbons embrasés sur la ville de Jérusalem et l'autre qu'il vit la gloire de Dieu se retirer du temple et de cette ville.

PUIS je regardai et voici il y avait sur l'étendue qui était sur la tête des chérubins comme une pierre de saphyr et la ressemblance d'un trône qui paraissait au dessus d'eux.

2. Et on parla à l'homme qui était vêtu de lin et on lui dit : Entre dans l'entredeux des roues, au dessous du chérubin et rempli tes paumes de charbons

de feu de l'entredeux des chérubins et les répands sur la ville. Il y entra donc et je le vis.

3. Et les chérubins se tenaient à main droite de la maison quand l'homme y entra et une nuée remplit le parvis intérieur.

4. Puis la gloire de l'Éternel s'éleva de dessus les chérubins pour venir sur le seuil de la maison et la maison fut remplie d'une nuée, le parvis fut aussi rempli de la splendeur de la gloire de l'Éternel.

5. Et on entendit le bruit des ailes des chérubins jusqu'au parvis de dehors, comme la voix du Dieu fort Tous-puissant quand il parle.

6. Et il arriva que quand il eut commandé à l'homme qui était vêtu de lin et qu'il lui eut dit : Prends du feu de l'entredeux des roues et de l'entredeux des chérubins, il entra et se tint auprès des roues.

7. Et l'un des chérubins étendit sa main vers l'entredeux des chérubins, au feu qui était dans l'entredeux des chérubins et il en prit et le mit entre les mains de celui qui était vêtu de lin et lui, l'ayant reçu, sortit,

8. Car il paraissait dans les chérubins la figure d'une main d'homme sous leurs ailes.

9. Puis je regardai et voici quatre roues auprès des chérubins, une roue auprès de l'un des chérubins et l'autre roue auprès de l'autre chérubin et la ressemblance des roues était comme qui verrait une pierre de chrysolithe.

10. Et pour ce qui est de leur figure, toutes quatre avaient une même forme, comme si une roue eût été au milieu d'une autre roue.

11. Quand elles marchaient, elles allaient sur leurs quatre côtés et en marchant elles ne se tournaient point, mais elles allaient après la première au lieu vers lequel elle se tournait, elles ne se tournaient point quand elles marchaient,

12. Non plus que tout le corps des chérubins, ni leur dos, ni leurs mains, ni leurs ailes et les roues étaient pleines d'yeux tout autour, savoir leurs quatre roues.

13. Pour les roues, j'entendis qu'on les appela : Chariot [1].

14. Et chaque animal avait quatre faces, la première face était la face d'un chérubin et la seconde face était la face d'un homme et la troisième était la face d'un lion et la quatrième la face d'un aigle.

15. Puis les chérubins s'élevèrent. [a] Ce sont là les animaux que j'ai vu auprès du fleuve Kébar.

16. Et lorsque les chérubins marchaient, les roues aussi marchaient auprès d'eux et quand les chérubins élevaient leurs ailes pour s'élever de dessus de la terre, les roues même ne se détournaient point d'auprès d'eux.

17. Lorsqu'ils s'arrêtaient, elles s'arrêtaient et lorsqu'ils s'élevaient, elles s'élevaient, car l'esprit des animaux était dans les roues.

18. Puis la gloire de l'Éternel se retira de dessus le seuil de la maison et se tint sur les chérubins.

19. Et les chérubins élevant leurs ailes s'élevèrent de terre en ma présence quand ils partirent et les roues s'élevèrent aussi vis-à-vis d'eux et chacun d'eux s'arrêta à l'entrée de la porte orientale de la maison de l'Éternel et la gloire du Dieu d'Israël était sur eux par dessus.

20. Ce sont là les animaux que j'avais vu sous le Dieu d'Israël auprès du fleuve de Kébar et je connus que c'étaient des chérubins.

21. Chacun avait quatre faces et chacun quatre ailes et il y avait une ressemblance de main d'homme sous leurs ailes.

22. Et pour la ressemblance de leurs faces, c'étaient les faces que j'avais vues auprès du fleuve de Kébar et leur même regard et elles-mêmes et chacun marchait devant soi.

Réflexions

Dieu voulut que la vision, qu'Ézéchiel avait déjà eue dès le commencement de son ministère, fût réitérée pour confirmer ses prédictions et pour marquer encore plus expressément que Jérusalem allait âtre brûlée et que le temple serait bientôt privé de la présence de Dieu. Ces charbons de feu qu'un ange répandit sur la ville signifiait qu'elle serait brûlée par les Caldéens. Il est dit que cet ange prit ces charbons d'entre les chérubins par le commandement de Dieu pour montrer que cette ruine procéderait du Seigneur.

Le prophète vit surtout la gloire de Dieu s'élever du milieu des chérubins, se poser sur la porte du sanctuaire et de là sur celle du parvis, ce qui marquait que Dieu allait se retirer de ce lieu-là. C'est là en général le sens et le but de cette vision dans laquelle nous voyons des images sensibles de la sévère vengeance que Dieu était sur le point de faire des crimes qui avaient été commis à Jérusalem et de la profanation que les Juifs avaient faite du temple et du service divin.

(a) v15 : Sus chapitre 1.

(1) v13 : Ou : J'entendis qu'on cria aux roues : Roulez.

Chapitre XI

Ce chapitre est la suite du précédent. Ézéchiel achève s'y rapporter la vision qu'il avait eue.

Dieu lui fait connaître

1. Que les habitants de Jérusalem allaient éprouver ses plus sévères jugements, quoiqu'ils crussent n'avoir rien à craindre, de quoi il lui donne un signe dans la mort soudaine de Pélatja qui était l'un des principaux du peuple, versets 1-13.

2. Que bien que les Juifs qui étaient à Jérusalem crussent qu'ils habiteraient dans leur pays plutôt que leur frères qui étaient déjà captifs à Babylone, ceux-ci seraient rappelés chez eux et que Dieu bénirait tous ceux d'entre eux qui se convertiraient, versets 14-21.

Après cela, le prophète vit la gloire du Seigneur, qui s'était arrêtée sur la porte du parvis du temple, se retirer entièrement de la ville, ce qui marquait

qu'elle allait être abandonnée de Dieu. Cette vision étant finie, le prophète en fit le récit aux Juifs qui étaient en Caldée, versets 22-25.

PUIS l'Esprit m'éleva et me mena à la porte orientale de la maison de l'Éternel qui regarde vers l'Orient et voici, il y avait vingt-cinq hommes à l'entrée de la porte et je vis au milieu d'eux Jaazanja fils de Hazur et Pélatja fils de Bénaja, les principaux du peuple.

2. Et il me dit : Fils de l'homme, ceux-ci sont des hommes qui ont des pensées d'iniquité et qui donnent de mauvais conseils dans cette ville

3. Et qui disent : Ce n'est pas une chose prête qu'on bâtisse des maisons, elle est la chaudière et nous sommes la chair [1].

4. C'est pourquoi, prophétise contre eux, prophétise, fils de l'homme.

5. L'Esprit de l'Éternel tomba donc sur moi et me dit : Parle. Ainsi a dit l'Éternel, vous parlez ainsi, ô maison d'Israël, mais je connais toutes les pensées de votre esprit.

6. Vous avez multiplié vos blessés à mort dans cette ville et vous avez rempli ses rues de blessés à mort.

7. C'est pourquoi, ainsi a dit le Seigneur l'Éternel : Vos blessés à mort que vous avez mis au milieu d'elle sont la chair et elle est la chaudière, mais je vous tirerai du milieu d'elle.

8. Vous avez eu peur de l'épée, mais je ferai venir l'épée sur vous, dit le Seigneur l'Éternel,

9. Et le vous tirerai hors de cette ville et je vous livrerai entre les mains des étrangers et j'exercerai mes jugements sur vous.

10. Vous tomberez par l'épée, je vous jugerai dans la frontière d'Israël et vous saurez que je suis l'Éternel.

11. Elle ne sera pas pour vous une chaudière et vous ne serez point dans elle comme la chair, je vous jugerai dans la frontière d'Israël [2].

12. Et vous saurez que je suis l'Éternel, car vous n'avez point marché dans mes statuts et vous n'avez point suivi mes ordonnances, mais vous avez fait selon les ordonnances des nations qui sont autour de vous.

13. Or il arriva comme je prophétisais, que Pélatja fils de Bénaja mourut. Alors je tombai sur ma face et je criai à haute voix et je dis : Ha, ha, Seigneur Éternel, t'en vas-tu consumer entièrement le reste d'Israël ?

14. Et la parole de l'Éternel me fut adressée et il me dit :

15. Fils de l'homme, ce sont tes frères, tes frères, les hommes de ton parentage et généralement tous ceux de la maison d'Israël auxquels les habitants de Jérusalem ont dit : Éloignez-vous de l'Éternel [3], la terre nous a été donnée en héritage.

16. Dis donc : Ainsi a dit le Seigneur l'Éternel : Quoique je les aie éloignés parmi les nations et que je les aies dispersés par les pays, je leur serai comme un petit sanctuaire [4] dans le pays où ils sont allés.

17. C'est pourquoi, dis-leur : Ainsi a dit le Seigneur l'Éternel : Je vous recueillerai aussi d'entre les peuples et je vous rassemblerai des pays où vous avez été dispersés et je vous donnerai la terre d'Israël.

18. Et ils y entreront et ils en ôteront toutes les infamies [5] et toutes les abominations.

19. [a] Et je ferai qu'ils n'auront qu'un cœur et je mettrai en eux un esprit nouveau et l'ôterai de leur chair le cœur de pierre et je leur donnerai un cœur de chair,

20. Afin qu'ils marchent dans mes statuts et qu'ils gardent mes ordonnances et qu'ils les observent et ils seront mon peuple et je serai leur Dieu.

21. Mais pour ceux dont le cœur va après le désir de leurs infamies et de leurs abominations, pour ceux-là, je leur rendrai leur train sur leur tête, dit le Seigneur l'Éternel.

22. Puis les chérubins élevèrent leurs ailes et les roues qui étaient vis-à-vis d'eux s'élevèrent aussi et la gloire du Dieu d'Israël qui était sur eux par dessus.

23. Et la gloire de l'Éternel s'éleva du milieu de la ville et elle s'arrêta sur la montagne qui est vers l'Orient de la ville.

24. Puis l'Esprit m'éleva et me ramena en Caldée vers ceux qui avaient été transportés et cela en vision, par l'Esprit de Dieu. Et la vision que j'avais vue disparut de devant moi.

25. Alors je dis à ceux qui avaient été transportés toutes les choses que l'Éternel m'avait fait voir.

Réflexions

On voit dans ce chapitre qu'il y avait à Jérusalem, immédiatement avant la ruine de cette ville, un grand nombre de personnes, même d'entre les principaux, qui se moquaient des menaces de Dieu et qui donnaient au peuple des conseils pernicieux.

Cet esprit d'incrédulté et d'irréligion est toujours un signe avant-courreur des jugements du Ciel, surtout lorsque ceux qui sont élevés au dessus des autres en sont infectés.

Dieu le témoigne en disant qu'il connaissait toutes les pensées de ces Juifs rebelles et incrédules et qu'il ferait venir l'épée sur eux.

Et par là nous voyons aussi que le Seigneur connaît distinctement toutes les actions et toutes les pensées des hommes et qu'il les juge tous selon leurs œuvres.

L'image d'une chaudière, ou d'un pot, où l'on fait bouillir de la chair marquait qu'une partie des habitants de Jérusalem y périraient et que les autres en seraient tirés pour être mis à mort dans le pays d'Israël et dans d'autres lieux par leurs ennemis.

Les promesses que Dieu joint à ces menaces en faveur des Juifs captifs en Caldée disant qu'il les rassemblerait encore dans la terre d'Israël montrent que Dieu est miséricordieux et bon, lors même qu'il

déploie ses plus sévères jugements, mais il fait connaître en même temps qu'il n'exerce sa bonté que sur les pécheurs qui ont un esprit et un cœur nouveau pour le craindre et qu'il rend à ceux qui suivent leurs désirs déréglés ce qu'ils ont mérités.

Enfin, l'on voit ici que la gloire de Dieu qui s'était retirée du sanctuaire et ensuite du temple se retira tout à fait de la ville de Jérusalem, ce qui signifiait que Dieu allait abandonner entièrement cette ville et ses habitants.

(a) v19 : Jérémie 32.39 ; Ézéchiel 36.26

(1) v3 : Les principaux des Juifs parlaient aussi pour se moquer des menaces de Jérémie qui avait dit que Jérusalem serait comme une chaudière bouillante où les Juifs seraient consumés. Voyez Jérémie 1.13 et dans ce chapitre verset 7 et 11 et sous 24.3 et suivants.
(2) v11 : Les principaux ne furent pas mis à mort à Jérusalem, mais à Ribla. Voyez II Rois 25. 6, 7, 18-21 et Jérémie 52.10.
(3) v15 : Ou ils sont éloignés du Seigneur. Les Juifs qui étaient à Jérusalem croyaient que leurs frères qui avaient été transportés à Babylone par le roi Jéchonias étaient rejetés de Dieu et qu'eux possèderaient le pays d'Israël. Mais Dieu déclare qu'il ramènerait ceux-là dans leur patrie pour le servir.
(4) v16 : Ou je leur serai un sanctuaire pendant ce peu de temps.
(5) v18 : C'est-à-dire : l'idolâtrie.

Chapitre XII

Dieu commande à Ézéchiel de sortir de sa maison, à l'entrée de la nuit, ayant le visage couvert. C'était pour montrer que le roi Sédécias s'enfuirait de Jérusalem de nuit, qu'il serait pris et conduit à Babylone, qu'il mourrait dans cette ville-là mais qu'il ne la verrait point parce qu'on lui crèverait les yeux, versets 1-13.

Le prophète annonce aussi la ruine et la captivité du peuple de Jérusalem, versets 14-20.

Enfin, il déclare que les menaces des prophètes du Seigneur allaient être exécutées bientôt, quoique les Juifs crussent qu'elles ne le seraient de longtemps, versets 21-28.

ET la parole de l'Éternel me fut adressée et il me dit :

2. Fils de l'homme, tu demeures au milieu d'une maison rebelle qui ont des yeux pour voir, mais qui ne voient point et des oreilles pour ouïr, mais qui n'entendent point, parce qu'ils sont une maison rebelle.

3. Toi donc, fils de l'homme, fais-toi l'équipage d'un homme qui va partir et pars de jour à leurs yeux, pars de ton lieu pour aller en un autre à leurs yeux, peut-être qu'ils y prendront garde, car ils sont une maison rebelle.

4. Tu porteras de jour à leurs yeux ton équipage semblable à l'équipage d'un homme qui part et tu sortiras sur le soir en leur présence, comme on fait quand on sort pour partir.

5. Perce la paroi, devant leurs yeux, et tire dehors ton équipage par l'ouverture que tu auras faite.

6. Tu le porteras sur l'épaule, à leur vue, et tu l'emporteras quand il feras obscur, tu couvriras aussi ta face afin que tu ne voies point la terre, car je t'ai mis pour être un signe à la maison d'Israël.

7. Je fis donc comme il m'avait été ordonné, je portai dehors de jour mon équipage semblable à l'équipage d'un homme qui part et sur le soir, je perçai la paroi avec la main, je le tirai dehors comme il faisait obscur et je le portai sur l'épaule devant leurs yeux.

8. Et le matin, la parole de l'Éternel me fut adressée et il me dit :

9. Fils de l'homme, la maison d'Israël, la maison rebelle, ne t'a-t-elle pas dit : Qu'est-ce que tu fais ?

10. Dis-leur : Ainsi a dit le Seigneur l'Éternel : Cette charge-ci [1] s'adresse au prince qui est à Jérusalem [2] et à toute la maison d'Israël qui est parmi eux.

11. Dis-leur : Je vous suis un signe, il leur sera fait comme j'ai fait, ils partiront pour s'en aller en captivité.

12. Et le prince qui est parmi eux portera sur la brune son équipage sur l'épaule et sortira, on lui percera la paroi pour le faire sortir par là, il couvrira sa face, en sorte qu'il ne verra pas la terre de ses yeux.

13. [a] J'étendrai mon rets sur lui et il sera pris dans mes filets et je le ferai entrer dans Babylone au pays des Caldéens, laquelle il ne verra point et toutefois il y mourra.

14. Et je disperserai à tout vent tout ce qui est autour de lui pour son secours et toutes ses troupes et je tirerai l'épée après eux.

15. Et ils sauront que je suis l'Éternel quand je les aurai répandus parmi les nations et que je les aurai dispersés par les pays.

16. Mais je laisserai de reste d'entre eux quelque peu de gens qui seront préservés de l'épée, de la famine et de la mortalité, afin qu'ils racontent toutes leurs abominations parmi les nations vers lesquelles ils seront arrivés et ils sauront que je suis l'Éternel.

17. Puis la parole de l'Éternel me fut adressée et il me dit :

18. Fils de l'homme, mange ton pain avec émotion et bois ton eau avec tourment et avec chagrin.

19. Et tu diras au peuple du pays : Ainsi a dit le Seigneur l'Éternel touchant les habitants de Jérusalem qui sont au pays d'Israël : Ils mangeront leur pain avec chagrin et boiront leur eau avec étonnement parce que le pays sera désolé, étant privé de son abondance, à cause de l'iniquité de tous ceux qui y habitent.

20. Et les villes peuplées seront désertes et le pays ne sera que désolation et vous saurez que je suis l'Éternel.

21. La parole de l'Éternel me fut encore adressée et il me dit :

22. Fils de l'homme, quel est ce proverbe dont vous vous servez touchant le pays d'Israël en disant : Les jours seront prolongés et toute vision périra [3] ?

23. C'est pourquoi, dis-leur : Ainsi a dit le Seigneur l'Éternel : Je ferai cesser ce proverbe et on ne s'en servira plus pour proverbe en Israël, mais dis-leur : Les jours et la parole de toutes les visions s'approchent,

24. Car il n'y aura point désormais de vision vaine, ni de prédiction flateuse au milieu de la maison d'Israël,

25. Car je suis l'Éternel, je parlerai et la parole que j'aurai prononcée sera mise en exécution, elle ne sera plus différée, mais, ô maison rebelle, je prononcerai dans vos jours la parole et je l'exécuterai, dit le Seigneur l'Éternel.

26. La parole de l'Éternel me fut encore adressée et il me dit :

27. Fils de l'homme, voici ceux de la maison d'Israël disent : La vision que cet homme voit ne s'accomplira qu'après un grand nombre de jours et il prophétise pour des temps qui sont encore éloignés.

28. C'est pourquoi dis-leur : Ainsi a dit le Seigneur l'Éternel : Aucune de mes paroles ne sera plus différée, mais la parole que j'aurai prononcée sera mise en exécution, dit le Seigneur l'Éternel.

Réflexions

On trouve dans ce chapitre une représentation très expresse de ce qui devait bientôt arriver au roi Sédécias et aux Juifs lorsque Jérusalem serait prise par les Caldéens.

C'est que ce prince tomberait entre les mains des ennemis,

- qu'il sortirait de nuit de Jérusalem pour s'enfuir,
- qu'il serait pris,
- qu'on lui crèverait les yeux,
- qu'il entrerait à Babylone, mais qu'il ne la verrait pas,
- que les principaux de Jérusalem seraient tués
- et que le peuple serait emmené captif.

C'est ici une prédiction bien circonstanciée et qui fut accomplie à la lettre. Elle prouve bien clairement que Dieu connaît parfaitement l'avenir et que toutes choses sont dirigées par sa providence. Dieu fit avertir de ceci les Juifs qui étaient en Caldée afin qu'ils n'enviassent pas la condition de leurs frères qui étaient encore à Jérusalem.

2. Il est à remarquer que Dieu dit ici qu'il voulait disperser les Juifs parmi les nations afin qu'ils y racontassent leurs abominations et leurs péchés par lesquels ils avaient provoqué sa colère.

Cela nous instruit de la justice de Dieu et des vues qu'il se propose en affligeant les hommes, il veut les amener par là à la repentance et à la confession de leurs péchés et les faire en même temps servir d'exemple aux autres.

3. Il paraît de ce chapitre que les Juifs de Jérusalem, quoique très coupables et à la veille de périr, vivaient dans une grande sécurité, qu'ils ne craignaient point les menaces des prophètes ou que du moins elles ne s'accompliraient de longtemps et ce fut cette sécurité qui les entretint dans l'impénitence et qui causa leur dernière ruine.

Il est dangereux de se flatter lorsque Dieu nous avertit et qu'il nous menace et de différer de se convertir à lui et une crainte salutaire accompagnée d'une propmpre conversion est le sûr et l'unique moyen de prévenir ses jugements.

(a) v13 : Ézéchiel 17.20 et 32.3

(1) v10 : Cette prédiction, cette commission.
(2) v10 : Eu roi Sédécias.
(3) v22 : C'est-à-dire : les prédictions et les menaces des prophètes ne sont pas prêtes à s'accomplir et elles se trouveront fausses.

Chapitre XIII

Ézéchiel dénonce les jugements du Seigneur aux prophètes qui se vantaient faussement d'être inspirés de Dieu et qui promettaient la paix au peuple d'Israël dans le temps qu'il n'y avait point de paix pour ce peuple et que Dieu se préparait à le détruire. Il menace aussi des mêmes malheurs ceux qui écoutaient ces faux prophètes.

LA parole de l'Éternel me fut aussi adressée et il me dit :

2. Fils de l'homme, prophétise contre les prophètes d'Israël qui prophétisent et dis à ceux qui sont prophètes de leur propre mouvement : Écoutez la parole de l'Éternel,

3. Ainsi a dit le Seigneur l'Éternel : Malheur aux prophètes insensés qui suivent leur propre esprit quoiqu'ils n'aient eu aucune vision.

4. Israël, tes prophètes ont été comme des renards dans les déserts.

5. [a] Vous n'êtes point montés aux brêches et vous n'avez point refait les cloisons pour la maison d'Israël pour être fermes dans le combat à la journée de l'Éternel [1].

6. Ils ont eu des visions de vanité et des prédictions de mensonge en disant : L'Éternel a dit, et toutefois l'Éternel ne les avait point envoyés et ils ont fait espérer que leur parole serait accomplie.

7. N'avez-vous pas vu des visions de vanité et prononcé des prédictions de mensonge ? Toutefois vous dites : L'Éternel a dit, quoique je n'en aie point parlé.

8. C'est pourquoi, ainsi a dit le Seigneur l'Éternel : Parce que vous avez prononcé la vanité et que vous avez vu le mensonge, c'est pour cela que je vous en veux, dit le Seigneur l'Éternel.

9. Et ma main sera sur les prophètes qui voient la vanité et qui prophétisent le mensonge, ils ne seront plus dans le conseil de mon peuple et ils ne seront plus écrits dans les régistres de la maison d'Israël et ils n'entreront plus dans la terre d'Israël et vous saurez que je suis le Seigneur l'Éternel.

10. C'est parce, c'est parce qu'ils ont abusé mon peuple en disant : La paix et il n'y avait point de paix, l'un bâtissait la muraille et les autres l'enduisaient de mortier mal lié [1].

11. Dis à ceux qui enduisent de mortier mal lié qu'elle tombera, il y aura une pluie débordée et vous pierres de grêle, vous tomberez dessus et un vent de tempête la fendra.

12. Et voici, la muraille est tombée. Ne vous dira-t-on donc pas : Où est le plâtre dont vous l'aviez platrée ?

13. C'est pourquoi a dit le Seigneur l'Éternel : Je ferai éclater un vent impétueux dans ma fureur et il y aura une pluie débordée dans ma colère et des pierres de grêle dans ma fureur pour détruire entièrement

14. Et je démolirai la muraille que vous avez enduite de mortier mal lié et la jetterai par terre, tellement que son fondement sera découvert et elle tombera et vous serez entièrement détruits au milieu d'elle et vous saurez que je suis l'Éternel.

15. Ainsi j'accomplirai ma fureur contre le mur et contre ceux qui l'enduisent de mortier mal lié et je vous dirai : Le mur n'est plus, ni ceux qui l'ont enduit,

16. Savoir les prophètes d'Israël qui prophétisent touchant Jérusalem et qui voient pour elle ces visions de paix et néanmoins il n'y a point de paix dit le Seigneur l'Éternel.

17. Aussi, toi fils de l'homme, dresse ta face contre les filles de ton peuple qui prophétisent de leur propre mouvement et prophétise contre elles.

18. Et dis : Ainsi a dit le Seigneur l'Éternel : Malheur à celles qui cousent des coussins pour s'accouder le long du bras jusqu'aux mains et qui font des voiles pour mettre sur la tête de personne de toute taille, afin de chasser aux âmes [3]. Chasseriez-vous aux âmes de mon peuple et vous, garantiriez-vous vos propres âmes ?

19. Et vous m'avez profané auprès de mon peuple pour des poignées d'orge et pour des pièces de pains, faisant mourir les âmes qui ne doivent point mourir et faisant vivre les âmes qui ne doivent point vivre [4] en mentant à mon peuple qui écoute le mensonge ?

20. C'est pourquoi, ainsi a dit le Seigneur l'Éternel : Voici j'en veux à vos coussins par lesquels vous chassez aux âmes afin qu'elles s'envolent et je les arracherai de dessus vos bras et je laisserai aller les âmes auxquelles vous chassez afin qu'elles s'envolent.

21. J'arracherai aussi vos voiles et je délivrerai mon peuple d'entre vos mains et ils ne seront plus entre vos mains pour en faire votre chasse et vous saurez que je suis l'Éternel,

22. Parce que vous avez affligé le cœur du juste en mentant, lequel je n'affligeais point [5] et que vous avez renforcé les mains du méchant afin qu'il ne se détourne pas de son mauvais train et que je lui sauvasse la vie.

23. C'est pourquoi, vous n'aurez plus aucune vision de vanité, ni aucune prédiction, mais je délivrerai mon peuple d'entre vos mains et vous saurez que je suis l'Éternel.

Réflexions

La désolation de la ville de Jérusalem vérifia pleinement ce qu'Ézéchiel avait dit dans ce chapitre et l'événement montra que ces prophètes qui voulaient persuader aux Juifs qu'il ne leur arriverait point de mal étaient des imposteurs et qu'Ézéchiel avait parlé de la part de Dieu.

De là il faut recueillir ces deux choses :

1. Que les ministres du Seigneur commettent un grand péché et s'exposent à une effroyable condamnation lorsqu'au lieu de reprendre hardiment les pécheurs impénitents et de leur dénoncer la colère de Dieu, ils les endorment et les entretiennent dans leurs vices en les remplissant d'une fausse confiance.

Le prophète exprime le crime de ces faux ministres en disant

qu'ils abusaient le peuple de Dieu, qu'ils promettaient la paix lorsqu'il n'y avait point de paix, qu'ils couvraient la muraille d'un mortier mal lié et qu'ils cousaient des coussins pour s'appuyer dessus.

Ceci engage bien fortement ceux qui sont appelés au ministère sacré à annoncer fidèlemet la volonté du Seigneur, de peur qu'en flattant les pécheurs par des promesses vaines et mal fondées, ils ne s'exposent avec eux à la malédiction divine.

2. Puisque Dieu menace de son indignation le peuple qui prêtait l'oreille aux faux prophètes, il paraît que ceux qui se laissent tromper porteront aussi la peine de leur péché, surtout si, comme les Juifs, ils ont des moyens de s'instruire de la volonté de Dieu et de leur devoir.

Il s'ensuit aussi de là, qu'autant que l'on doit fuir les séducteurs et les faux ministres, autant on doit aimer et écouter ceux qui s'acquittent de leur devoir avec zèle et sincérité.

(a) v5 : Sous 22.30

(1) v5 : C'est-à-dire : vous ne vous êtes pas mis en état de détourner la colère de Dieu de dessus ce peuple.

(2) v10 : Ils disent des choses qui n'ont aucune solidité et ils trompent le peuple par de vaines promesses.

(3) v18 : Ceci regarde les fausses prophétesses qui entretenaient les Juifs dans la sécurité en leur donnant de fausses espérances et en les assurant qu'ils n'avaient rien à craindre.

(4) v19 : C'est-à-dire : dénonçant la mort à ceux qui ne mourront point et promettant la vie à ceux qui mourront.

(5) v22 : C'est-à-dire : vous avez menacé les gens de bien et vous avez entretenu les méchants dans la sécurité en les flattant.

Chapitre XIV

Ce chapitre contient des plaintes et des menaces contre les Juifs hypocrites qui faisaient semblant de s'informer de la volonté de Dieu et de consulter ses prophètes et qui cependant continuaient à servir les idoles et écoutaient même les faux prophètes plutôt que les vrais serviteurs de Dieu. Ézéchiel dit que le Seigneur allait déployer ses plus terribles vengeances sur ces séducteurs et sur ceux qui les écoutaient, versets 1-11.

2. Il déclare que quand il aurait résolu de châtier un pays par quelqu'un de ses fléaux, les gens de bien de ce pays-là pourraient être garantis, mais qu'ils ne préserveraient pas les autres. Par là Dieu veut marquer que la destruction des Juifs était inévitable, qu'il allait déployer tous ses fléaux à la fois sur

eux et que le petit nombre de gens de bien qu'il y avait parmi eux ne les mettraient pas à couvert, versets 12-23.

OR quelques-uns des anciens d'Israël vinrent vers moi et s'assirent devant moi.

2. Et la parole de l'Éternel me fut adressée et il me dit :

3. Fils de l'homme, ces gens-là ont élevé leurs dieux infâmes dans leurs cœurs et ils ont mis le scandale de leur iniquité devant leur face. Serait-ce sérieusement qu'ils me recherchent ?

4. C'est pourquoi, parle-leur et leur dit : Ainsi a dit le Seigneur l'Éternel : Quiconque de la maison d'Israël aura élevé ses dieux dans son cœur et mis le scandale de son iniquité devant ma face, moi qui suis l'Éternel, je lui répondrai selon qu'il vient [1] avec la multitude de ses dieux infâmes,

5. Afin que ceux de la maison d'Israël soient pris par leur propre cœur, car ils se sont tous éloignés de moi par leurs dieux infâmes.

6. C'est pourquoi, dis à la maison d'Israël : Ainsi a dit le Seigneur l'Éternel : Convertissez-vous et faites qu'on se retire de vos dieux infâmes et détournez vos faces de toutes vos abominations,

7. Car quiconque de la maison d'Israël ou des étrangers qui séjournent en Israël se sera éloigné de moi et aura élevé ses dieux infâmes dans son cœur et aura mis le scandale de son iniquité devant sa face, s'il vient vers un prophète pour m'interroger par lui, je suis l'Éternel, on lui répondra pour moi.

8. Et je dresserai ma face contre cet homme et [a] le ferai servir de signe et de proverbe et je le retrancherai du milieu de mon peuple et vous saurez que je suis l'Éternel.

9. [b] Et s'il arrive que le prophète soit séduit et qu'il prononce quelque parole, moi qui suis l'Éternel, j'aurai séduit ce prophète-là [2] et j'étendrai ma main sur lui et je l'exterminerai du milieu de mon peuple.

10. Et ils porteront la peine de leur iniquité, la peine de l'iniquité du prophète sera comme celle de celui qui l'aura interrogé,

11. Afin que la maison d'Israël ne se détourne plus de moi et qu'ils ne se souillent plus par tous leurs crimes, alors ils seront mon peuple et je serai leur Dieu, dit le Seigneur l'Éternel.

12. Puis la parole de l'Éternel me fut adressée et il me dit :

13. Fils de l'homme, quand un pays aura péché contre moi en commettant prévarication et que j'aurai étendu ma main contre lui [c] et que je lui aurai rompu le bâton du pain et envoyé la famine et retranché du milieu de lui tant les hommes que les bêtes

14. Et que ces trois hommes-là y seraient, savoir Noé, Daniel et Job, ils délivreraient leurs âmes par leur justice, dit le Seigneur l'Éternel.

15. Si je fais passer les mauvaises bêtes par ce pays-là et qu'elles le rendent désolé, tellement que ce ne soit que désolation sans qu'il y ait personne qui y passe à cause des bêtes

16. Et que ces trois hommes-là s'y trouvassent, je suis vivant, dit le Seigneur l'Éternel, qu'ils ne délivreraient ni fils, ni filles, mais eux seuls seraient délivrés et le pays ne sera que désolation.

17. Ou si je fais venir l'épée sur ce pays-là et que je dise : Que l'épée passe par le pays et en retranche tant les hommes que les bêtes

18. Et que ces trois hommes-là s'y trouveraient, je suis vivant, dit le Seigneur l'Éternel, qu'ils ne délivreraient ni fils, ni filles, mais eux seuls seraient délivrés.

19. Ou si j'envoie la mortalité sur ce pays-là et que je répande ma fureur contre lui avec le sang pour retrancher d'elle tant les hommes que les bêtes

20. Et que Noé, Daniel et Job s'y trouvassent, je suis vivant, dit le Seigneur l'Éternel, qu'ils ne délivreraient ni fils, ni filles, mais eux délivreraient leurs âmes par leur justice.

21. Mais voici ce qu'a dit le Seigneur l'Éternel : Combien plus quand j'aurai envoyé mes quatre mauvaises punitions, savoir l'épée et la famine et les mauvaises bêtes et la mortalité contre Jérusalem pour en retrancher tant les hommes que les bêtes ?

22. Cependant, voici, quelques réchappés y demeureront de reste, ceux qu'on va faire sortir et fils et filles, voici, ils vont venir vers vous et vous serez rendus contents [3] du mal que j'aurai fait venir contre Jérusalem, savoir tout ce que j'aurai fait venir sur elle.

23. Même vous en serez rendus contents lorsque vous aurez vu leur train et leurs actions et vous reconnaîtrez que je n'aurai point fait sans cause tout ce que j'aurai fait en elle, dit le Seigneur l'Éternel.

Réflexions

Il paraît de ce chapitre

1. Que c'est une impiété et une hypocrisie manifeste que de faire semblant de consulter le Seigneur et d'écouter sa parole pendant qu'on a le cœur éloigné de lui et qu'on est résolu à persévérer dans ses péchés.

2. Que quand Dieu a fait connaître suffisamment sa volonté aux hommes et qu'ils s'égarent après cela dans leurs pensées suivant leur volonté propre avec obstination, il les abandonne par un juste jugement et qu'alors, venant à rencontrer des personnes qui les trompent, ils écoutent le mensonge plutôt que la vérité. Ce fut ce qui arriva aux Juifs. Au lieu de suivre les conseils salutaires que Dieu leur faisait donner par ses prophètes, ils s'attachèrent à des imposteurs et ils périrent aussi avec eux lorsque Jérusalem fut prise, comme Ézéchiel les en avait menacés.

Il est dangereux d'écouter une autre voix que celle de Dieu et il punira justement, tant ceux qui séduisent les autres, que ceux qui se laissent séduire.

Il y a d'importantes considérations à faire sur la seconde partie de ce chapitre.

On y voit que la famine, la guerre, la mortalité et les autres calamités semblables sont des peines dont Dieu visite les peuples.

Mais surtout, on doit bien considérer ce qui est dit ici, que quand Noé, Daniel et Job, qui étaient des personnes si saintes et si agréables à Dieu, seraient au milieu d'un peuple dont Dieu aurait résolu la ruine, ils ne pourraient pas la détourner.

L'intercession des gens de bien peut beaucoup, mais elle n'est pas toujours efficace pour les autres, cependant, Dieu prend toujours soin de ses élus et il les exempte des peines dont il visite les méchants et les endurcis.

Il paraît au reste de ce chapitre que Daniel était déjà alors illustre par sa piété parmi ceux qui avaient été transportés à Babylone avec le roi Jéhojakim. Voyez Daniel 1.1-16.

(a) v8 : Deutéronome 28.37 ; Ézéchiel 5.15
(b) v9 : Ézéchiel 13.1, 2 et 5
(c) v13 : Lévitique 26.26

(1) v4 : C'est-à-dire : selon qu'il le mérite.
(2) v9 : Dieu ne séduit jamais personne. Le sens est simplement que Dieu aura permis que les faux prophètes parlassent au peuple et cela, pour l'éprouver, voyez Deutéronome 13.3. Mais que, tant ces prophètes que ceux qui les auraient écoutés en porteraient la peine, comme cela est dit dans ce verset et dans les suivants.
(3) v22 : C'est-à-dire : vous en reconnaîtrez la justice.

Chapitre XV

Dieu représente la totale ruine des Juifs par l'image du bois de la vigne qui n'est bon qu'à brûler.

LA parole de l'Éternel me fut encore adressée et il me dit :

2. Fils de l'homme, que vaut le bois de la vigne plus que les autres bois et les sarments plus que ce qui est aux arbres d'une forêt ?

3. En prendra-t-on du bois pour en faire quelque ouvrage ou en prendra-t-on une cheville pour y pendre quelque chose ?

4. Voici, on le met au feu pour être consumé, le feu a aussitôt consumé ses deux bouts et le milieu est en feu, sert-il pour quelque ouvrage ?

5. Voici, quand il est entier, on n'en fait aucun ouvrage, combien moins quand le feu l'aura consumé et qu'il aura brûlé, sera-t-il propre pour quelque ouvrage ?

6. C'est pourquoi, ainsi a dit le Seigneur l'Éternel, comme le bois de la vigne est tel entre les arbres des fôrets que j'ai destiné au feu pour être consumé, ainsi livrerai-je les habitants de Jérusalem.

7. Et je dresserai ma face contre eux. Seront-ils sortis du feu ? Le feu les consumera encore et vous saurez que je suis l'Éternel quand j'aurai dressé ma face contre eux.

8. Et je ferai que le pays ne sera que désolation, parce qu'ils ont persévéré dans leur prévarication, dit le Seigneur l'Éternel.

Réflexions

Nous avons ici un emblème qui nous met devant les yeux, d'un côté, l'entière destruction des Juifs qui devaient être consumés par le feu de la colère de Dieu et de l'autre, la cause de cette destruction, savoir les crimes et les prévarications de ce peuple qui était comme une vigne infructueuse et un bois inutile.

Notre Seigneur emploie la même image pour représenter ce qu'ont à attendre les méchants lorsqu'il dit :

Si quelqu'un ne demeure pas en moi, il est jeté dehors comme le sarment et il sèche, puis on l'amasse, on le jette au feu et il brûle. Jean 15.6.

Et Jean-Baptiste dénonçait la même punition aux incrédules par cette menace :

Tout arbre qui ne fait pas de bons fruits sera coupé et jeté au feu. Matthieu 3.10.

Chapitre XVI

Ézéchiel se sert de la parabole d'une femme adultère pour représenter que Dieu avait choisi les Juifs et qu'il les avaient comblés de ses grâces, mais qu'ils s'étaient rendus coupables d'infidélité contre lui et surtout que, par leur idolâtrie, ils avaient rompu l'alliance dans laquelle il les avaient reçus. Ils reproche aux Juifs de Jérusalem d'avoir imité et surpassé Samarie, c'est-à-dire les Israélites des dix tribus et de s'être souillés des mêmes abominations que les Égyptiens, les Assyriens et les Caldéens. Il les compare à Sodome qu'il appelle leur sœur et il les menace d'une ruine terrible et inévitable, promettant toutefois que Dieu aurait compassion d'une partie d'entre eux et qu'après les avoir humiliés, il les recevrait encore dans son alliance.

LA parole de l'Éternel me fut aussi adressée et il me dit :

2. Fils de l'homme, fais connaître à Jérusalem ses abominations

3. Et dis : Ainsi a dit le Seigneur l'Éternel à Jérusalem : Tu as tiré extraction et ta naissance du pays des Cananéens, ton père était Amorrhéen et ta mère était Hethiène [1].

4. Et pour ce qui est de ta naissance, ton nombril ne fut point coupé au jour que tu naquis et tu ne fus point lavée d'eau pour être purifiée, ni nettoyée avec du sel, ni aucunement emmaillotée.

5. Il n'y eut aucun œil qui eût pitié de toi pour te faire aucune de ces choses-là en ayant compassion de toi, mais tu fus jetée sur le dessus d'un champ parce qu'on avait horreur de toi au jour que tu naquis.

6. Et passant près de toi, je te vis étendue par terre dans ton sang et je te dis : Vis dans ton sang et je te redis : Vis dans ton sang.

7. Je te fis croître par millions, comme le germe des champs. Tu crus et tu devint grande et tu parvins à une parfaite beauté, ton corps se forma, mais tu étais nue et dans la confusion.

8. Et je passai auprès de toi et je te regardai et voici, tu étais en âge d'être aimée et j'étendis le pan de ma robe sur toi et je couvris ta nudité, puis je te

jurai et j'entrai en alliance avec toi, dit le Seigneur l'Éternel, et tu devins mienne.

9. Et je te lavai avec de l'eau et, en t'y plongeant, j'ôtai ton sang de dessus toi et je t'oignis avec de l'huile.

10. Et je te vêtis de broderie et je te chauffai de peaux de couleur hyacinthe et je te ceignis de fin lin et je te couvris de soie.

11. Et je te parai d'ornements et je mis des bracelets sur tes mains et un carquant à ton cou.

12. Et je te mis une bague sur le front et des pendants à tes oreilles et une couronne éclatante sur ta tête.

13. Tu fus donc parée d'or et d'argent et ton vêtement était de fin lin, de soie et de broderie, tu mangeas la fleur du froment et le miel et l'huile et tu devins extrêmement belle et tu parvins jusqu'à régner.

14. Et ta renommée se répandit parmi les nations à cause de ta beauté, parce qu'elle était parfaite, à cause de ma gloire que j'avais mise sur toi, dit le Seigneur l'Éternel.

15. Mais tu t'es confiée en ta beauté et tu t'es prostituée à cause de ta renommée et as répandu tes prostitutions à tout passant pour être à lui [2].

16. Et tu as pris tes vêtements et t'en es fait des hauts lieux de diverses couleurs, tels qu'il n'y en a point et n'y en aura point de semblable et tu t'es prostituée sur eux.

17. Et tu as pris tes bagues magnifiques, faites de mon or et de mon argent, que je t'avais donné et tu t'en es fait des images d'hommes et tu t'es prostituée avec elles.

18. Et tu as pris tes vêtements de broderie et tu les as couvertes et tu a mis mon huile de senteur et mon parfum devant elles.

19. Et à l'égard de mon pain que je t'avais donné, de la fleur du froment et de l'huile et du miel que je t'avais donné à manger, tu les a mis devant elles pour être une odeur agréable et voilà ce qui a été fait, dit le Seigneur l'Éternel.

20. Tu as aussi pris tes fils et tes filles, que tu m'avais enfanté, et tu les as sacrifiés pour être consumés [3]. Est-ce peu de chose que tes prostitutions ?

21. Que tu aies immolé mes fils et que tu les aies livrés pour les faire passer par le feu ?

22. Et après toutes tes abominations et tes prostitutions, tu ne t'es point ressouvenue du temps de ta jeunesse quand tu étais toute nue et dans la confusion et étendue par terre dans ton sang.

23. Et il est arrivé après toute ta malice, (Malheur, malheur à toi, dit le Seigneur l'Éternel.)

24. Que tu t'es bâti un lieu éminent et que tu t'es fait des hauts lieux par toutes les places.

25. Tu as bâti un haut lieu à chaque bout de chemin et tu as rendu ta beauté abominable et tu t'es prosituée à tout passant et tu as multiplié tes prostitutions [4].

26. Tu t'es prostituée avec les Égyptiens, tes voisins, qui sont bien garnis de chair et tu as multiplié tes infamies pour m'irriter.

27. Et voici, j'ai étendu ma main sur toi et j'ai diminué ton état et je t'ai abandonnée à la volonté de celles qui te haïssaient, savoir les filles des Philistins, lesquelles ont honte de ta conduite criminelle.

28. Tu t'es aussi prostituée avec les Assyriens parce que tu n'étais pas encore assouvie et t'étant prostituée avec eux, tu n'as pas encore été contente.

29. Mais tu as multiplié tes prostitutions dans le pays de Canaan jusqu'en Caldée et tu n'as pas encore été contente.

30. Ô que ton cœur est lâche, dit le Seigneur l'Éternel, d'avoir fait toutes ces choses-là, qui sont des actions d'une maîtresse prostituée !

31. D'avoir bâti tes hauts lieux éminents à chaque bout de chemin et d'avoir fait tes hauts lieux dans toutes les places ! Et encore, n'as-tu pas fait comme les prostituées en tant que tu as méprisé le salaire.

32. Femme adultère qui prends des étrangers au lieu de ton mari.

33. On donne un salaire à toutes les personnes infâmes, mais toi tu as donné à tous ceux qui t'aimaient les présents que ton mari t'avait faits et tu leur a fait des présents, afin que de toutes parts ils vinssent vers toi pour tes prostitutions.

34. Et il est arrivé en toi et en tes débauches tout le contraire de ce qui arrive aux autres femmes parce qu'il n'y avait personne qui te recherchât, car en ce que tu as donné de présents et qu'on ne t'en a point donné, tu as agi tout au rebours des autres.

35. C'est pourquoi, femme prostituée, écoute la parole de l'Éternel.

36. Ainsi a dit le Seigneur l'Éternel : Parce que ton ordure est répandue et que ta nudité s'est découverte dans tes prostitutions avec ceux qui t'aimaient et avec tes dieux abominables et infâmes et dans le meurtre de tes enfants, lesquels tu leur as donnés.

37. C'est pourquoi, voici, je m'en vais assembler tous ceux qui t'ont aimée avec qui tu as satisfait ta passion et que tu as aimés et tous ceux que tu as haïs, même je les assemblerai de toutes parts contre toi et je découvrirai ta nudité devant eux, tellement qu'ils verront toute ta honte.

38. Et je te jugerai comme on juge les femmes adultères et celles qui répandent le sang, je te livrerai pour être mise à mort dans ma fureur et dans ma jalousie.

39. Et je te livrerai entre leurs mains et ils détruiront tes lieux éminents et démoliront tes hauts lieux, ils te dépouilleront de tes vêtements et emporteront tes bagues dont tu te parais et te laisseront toute nue et toute confuse.

40. Et on fera monter contre toi une assemblée de gens qui t'assommeront de pierres [5] et qui te transperseront avec leurs épées

41. [a] Et qui mettront le feu à tes maisons et feront des exécutions sur toi en la présence de plusieurs femmes [6] et je t'empêcherai de ta prostituer et tu ne donneras plus de salaires.

42. Et je contenterai ma fureur sur toi, tellement que ma jalousie se détournera de toi, et je serai en repos et je ne me courroucerai plus.

43. Parce que tu ne t'es point souvenue du temps de ta jeunesse et que tu m'as provoqué par toutes ces choses-là, c'est pourquoi aussi, voici, j'ai fait retomber ta conduite sur ta tête, dit le Seigneur l'Éternel. N'as-tu pas commis ce crime énorme, outre toutes tes autres abominations ?

44. Voici, tous ceux qui se servent de proverbes feront un proverbe sur toi et diront : Telle qu'est la mère, telle est la fille.

45. Tu es la fille de ta mère qui a abandonné son mari et ses enfants et tu es la sœur de chacune de tes sœurs qui ont abandonné leurs maris et leurs enfants. Votre mère était Héthiène et votre père était Amorrhéen.

46. Et ta sœur aînée c'est Samarie et les villes de son ressort, laquelle habite à ta main gauche et ta jeune sœur qui habite à ta main droite, c'est Sodome et les villes de son ressort.

47. Encore, n'as-tu pas seulement suivi leur conduite et fait selon leurs abominations, mais, comme si c'eût été peu de chose, tu t'es plus corrompue qu'elles dans ta conduite.

48. Je suis vivant, dit le Seigneur l'Éternel, que Sodome ta sœur n'a point fait, ni elle, ni les villes de son ressort, comme tu as fait, toi et les villes de ton ressort.

49. Voici, quelle a été l'iniquité de Sodome ta sœur, l'orgueil, l'abondance de pain et elle a été dans l'aise et dans l'oisiveté, elle et les villes de son ressort, mais elle n'a point soutenu la main de l'afflgé, ni du nécessiteux.

50. Elles se sont élevées et elles ont commis des abominations devant moi [b] et je les ai détruite après l'avoir vu.

51. Et pour ce qui est de Samarie, elle n'a pas fait la moitié autant de péchés que toi, car tu as multiplié tes abominations plus qu'elle et tu as justifié tes sœurs [7] par toutes tes abominations que tu as commises.

52. Porte donc aussi ta confusion, toi qui as condamné chacune de tes sœurs, à cause de tes péchés par lesquels tu as été rendue plus abominables qu'elles. Elles sont plus justes que toi, sois donc aussi honteuse et porte ta confusion, puisque tu as justifié tes sœurs.

53. Quand je rémènerai leurs captifs, savoir les captifs de Sodome et des villes de son ressort [7] et les captifs de Samarie et des villes de son ressort, je ramènerai aussi les captifs de ta captivité parmi elles,

54. Afin que tu portes ta confusion et que tu sois confuse à cause de tout ce que tu as fait, en sorte que tu leur sois un sujet de consolation.

55. Quand ta sour Sodome et les villes de son ressort retourneront à leur état précédent et quand Samarie et les villes de son ressort retourneront à leur état précédent, aussi toi et les villes de ton ressort retournerez à votre état précédent.

56. Ta bouche n'a pont fait de mention de Sodome ta sœur dans le temps de ton orgueil,

57. Avant que ta malice fût découverte, comme elle l'a été lorsque tu as été exposée aux outrages des villes de Syrie et de toutes celles d'alentour, savoir les villes des Philistins qui t'ont pillé de tous côtés,

58. Tu portes sur toi ton énormité et tes abominations, dit l'Éternel,

59. Car ainsi a dit le Seigneur l'Éternel : Je te ferai aussi comme tu as fait quand tu as méprisé l'exécration du serment, en violant l'alliance.

60. Toutefois, je me souviendrai de l'alliance que j'avais traitée avec toi dans les jours de ta jeunesse et j'établirai avec toi une alliance éternelle.

61. Alors tu te souviendras de ta conduite et tu en seras confuse quand tu recevras tes sœurs, tant celles qui sont plus grandes que celles qui sont plus petites que toi et je te les donnerai pour filles, mais non pas selon ton alliance,

62. Car, j'établirai mon alliance avec toi et tu sauras que je suis l'Éternel,

63. Afin que tu t'en souvienne et que tu sois honteuse et que tu n'aies plus la hardiesse d'ouvrir la bouche à cause de ta confusion, après que j'aurai été apaisé envers toi pour tout ce que tu auras fait, dit le Seigneur l'Éternel.

Réflexions

Ce qu'on lit dans ce chapitre représente le crime de ceux qui, ayant été reçus dans l'alliance de Dieu et comblés de ses bienfaits, tombent dans l'infidélité et dans l'ingratitude en se détournant de l'obéissance qu'ils lui doivent, ce que l'Écriture appelle un adultère spirituel, pour montrer que les hommes rompent par ce moyen l'alliance qu'ils avaient avec Dieu.

Les reproches que le Seigneur faisait aux Juifs, non seulement d'avoir imité Samarie et Sodome, mais même de les avoir surpassé dans leurs dérèglements, nous apprennent que de tous les hommes, il n'y en a point de plus coupables que ceux qui ont été le plus enrichis des faveurs de Dieu et qui en abusent et que ce sont aussi ceux qu'ils punit avec le plus de sévérité. Cependant, il est à remarquer que Dieu déclare qu'après avoir exercé sa vengeance sur les Juifs rebelles et idolâtres, il se souviendrait de son alliance et qu'il pardonnerait à ceux qui se convertiraient.

Le but des châtiments temporels est d'amener les hommes à la repentance. Aussitôt qu'ils s'humilient, Dieu s'apaise envers eux et c'est ainsi qu'il fait voir sa bonté dans le même temps qu'il donne des marques de sa justice.

(a) v41 : II Rois 25.9 ; Jérémie 52.15
(b) v50 : Genèse 19.24

(1) v3 : Cela signifie simplement qu'Abraham, le père commun des Juifs, était dans un pays idolâtre avant que Dieu l'appelât. Voyez Josué 24.2

(2) v12 : Comme l'alliance de Dieu avec les Juifs est ici représentée sous l'image du mariage, la prostitution ou l'adultère marque l'idolâtrie qui est une infidélité capitale contre Dieu et qui rompt l'alliance avec lui.

(3) v20 : Les Juifs avaient brûlé leurs enfants à l'honneur de l'idole moloc.
(4) v25 : C'est-à-dire : tu t'es abandonnée à toutes les idolâtries des nations voisines et tu as pris des liaisons avec elles.
(5) v40 : On lapidait les femmes adultères.
(6) v41 : C'est-à-dire : en la présence de plusieurs nations idolâtres qui furent témoins de la ruine de Jérusalem.
(7) v51 : Sodome et Samarie sont innocentes en comparaison de toi, ou moins coupables.
(8) v53 : Sodome n'a jamais été rétablie, mais on peut entendre ici les peuples qui étaient dans le voisinage, comme les Moabites et les Hammonites qui devaient revenir de leur captivité. Voyez Jérémie 48.47 et 49.6.

Chapitre XVII

Il est nécessaire de savoir, pour l'intelligence de ce chapitre, que lorsque le roi de Babylone transporta en Caldée Jéchonias, roi de Juda, avec plusieurs Juifs, il établi Sédécias roi sur les Juifs qui étaient encore à Jérusalem et le fit jurer qu'il lui serait fidèle. Mais Sédécias viola son serment, il se rebella contre le roi de Babylone et s'allia avec le roi d'Égypte auquel il demanda du secours.

Ézéchiel prédit ici que Sédécias serait puni de son parjure et livré aux Babyloniens avec tout son peuple, versets 1-10.

C'est ce qu'il représente par la similitude d'un aigle et d'un cèdre, laquelle il donne l'explication, versets 11-24.

ET la parole de l'Éternel me fut adressée et il me dit :

2. Fils de l'homme, propose une énigme et met en avant une similitude à la maison d'Israël,

3. Et dis : Ainsi a dit le Seigneur l'Éternel : Un grand aigle à grandes ailes [1] et d'un long plumage, plein de plumes de diverses couleurs, comme en façon de broderie, est venu au Liban et en a enlevé la cime d'un cèdre,

4. Et il a rompu le bout de ses jets et l'a transporté en un pays marchand et l'a mis dans une ville de négociants [2].

5. Puis il a pris de la semance de ce pays-là [3] et l'a mise dans un champ propre à semer et la portant près des grosses eaux, l'a mise comme un saule.

6. Et cette semence poussa et devint un sep plantureux, mais bas, ayant ses rameaux tournés vers l'aigle et ses racines étant sous elle, elle devint donc un cep et produisit des branches et jeta des provins.

7. Mais il y avait un grand aigle à grandes ailes et de beaucoup de plumes [4] et voici, ce cep serra vers lui ses racines et étendit ses branches vers elle afin qu'elle l'arrosât des eaux de son parterre.

8. Il était donc planté dans une bonne terre près des grosses eaux, de sorte qu'il jeta des branches et qu'il porta du fruit et qu'il devint un cep excellent.

9. Dis, ainsi a dit le Seigneur l'Éternel : Réussira-t-elle ? N'arrachera-t-elle pas ses racines et ne coupera-t-elle pas ses fruits ensorte qu'ils deviennent secs ? Toutes les branches qu'il a jetées sècheront sans qu'il faille un grand effort, ni un grand peuple pour l'enlever de ses racines.

10. Mais, il était planté, réussira-t-il ? Quand le vent d'Orient l'aura touché, ne sèchera-t-il pas entièrement ? Il sèchera sur les carreaux de ses jets.

11. Ensuite la parole de l'Éternel me fut adressée et il me dit :

12. Dis maintenant à la maison rebelle : Ne savez-vous pas ce que cela veut dire ? Voici, le roi de Babylone est venu à Jérusalem et il a pris son roi et ses princes et les a emmenés avec soi à Babylone.

13. Et il en a pris un de la race royale et il a traité alliance avec lui et il lui a fait prêter serment et a retenu les puissants du pays,

14. Afin que le royaume fût tenu bas et qu'il ne s'élevât point, mais qu'il subsistât en observant son traité.

15. Mais celui-ci s'est rebellé contre lui, envoyant des ambassadeurs en Égypte afin qu'on lui donnât des chevaux et un grand peuple. Celui qui a fait de telles choses, prospèrera-t-il ? Échappera-t-il et, ayant enfrein l'alliance, échappera-t-il ?

16. Je suis vivant, dit le Seigneur l'Éternel, si celui-ci ne meurt au pays du roi qui l'a établi pour roi, duquel il a méprisé le serment d'exécration et duquel il a enfreint l'alliance, si, dis-je, il ne meurt étant avec lui au milieu de Babylone.

17. Et Pharaon avec une grande armée et de grosses troupes ne fera rien pour lui dans la guerre, lorsque l'ennemi aura dressé des terrasses et aura bâti des bastions pour exterminer un grand nombre d'hommes.

18. Car il a méprisé le serment en violant l'alliance et voici, ayant donné sa main, il n'a pas laissé de faire tout cela, il n'échappera point.

19. C'est pourquoi, ainsi a dit le Seigneur l'Éternel : Je suis vivant si je ne fais tomber sur sa tête mon serment d'exécration qu'il a méprisé et mon alliance qu'il a violée.

20. [a] Et j'étendrai mes rets sur lui et il sera pris dans mes filets et je le ferai entrer dans Babylone et là, j'entrerai en jugement contre lui pour le crime qu'il a commis contre moi.

21. Et tous ses fugitifs avec toutes ses troupes tomberont par l'épée et ceux qui demeureront de reste seront dispersés à tout vent et vous saurez que c'est moi l'Éternel qui ai parlé.

22. Ainsi a dit le Seigneur l'Éternel : Je prendrai aussi de la cime de ce haut cèdre et la mettrai en terre, même je romprai le plus tendre du bout de ses jettons [nc1] et je le planterai sur une montagne haute et élevée.

23. Je le planterai sur la haute montagne d'Israël et là, il produira des branches et fera du fruit et deviendra un excellent cèdre et des oiseaux de tout plumage demeureront sous lui et habiteront sous l'ombre de ses branches.

24. Et tous les arbres des champs connaîtrons que c'est moi l'Éternel qui aurai abaissé le grand arbre et élevé le petit arbre, qui aurait fait sécher le bois vert et fait reverdir le bois sec, moi l'Éternel, j'ai parlé et je le ferai.

Réflexions

On voit ici le crime de Sédécias qui, après avoir fait serment de fidélité au roi de Babylone, viola sa promesse et demanda du secours aux Égyptiens, et l'on y voit aussi comment Sédécias fut puni de sa perfidie, Dieu l'ayant livré aux Babyloniens qui l'emmenèrent captifs.

De là, nous devons apprendre que la violation du serment est l'un des plus grands crimes où l'on puisse tomber, que ce crime attire la malédiction divine sur les particuliers et même sur les peuples entiers, surtout lorsqu'il est commis par ceux qui sont élevés au dessus des autres.

Ézéchiel déclare que

Dieu renverse l'exécration du serment sur la tête de celui qui l'a enfraint

et c'est de quoi le roi Sédécias fit l'expérience.

Ce chapitre nous apprend de plus que Dieu ne bénit pas les moyens auxquels les parjures et les injustes ont recours et que c'est en vain que l'on a recours aux hommes quand on est mal avec lui. Sédécias croyait trouver du secours dans les Égyptiens contre le roi de Babylone et ce fut par là qu'il engagea ce prince à lui déclarer la guerre et à lui faire son procès comme à un parjure.

Ce qui est ajouté à la fin de ce chapitre

que Dieu planterait un rameau de cèdre sur la montagne d'Israël et que ce rameau croîtrait et deviendrait un grand cèdre sous lequel les oiseaux demeureraient

veut dire que Zorobabel, prince de sang royal de Juda, ramènerait de Babylone les Juifs captifs.

(a) v20 : Ézéchiel 12.13 et 32.3

(1) v3 : Nébucadnésar roi de Babylone.
(2) v4 : Jéchonias fut transporté à Babylone.
(3) v5 : Sédécias qui était du sang royal de Juda.
(4) v7 : Le roi d'Égypte à qui Sédécias envoya demander du secours contre Nébucadnésar. Voyez sous verset 15.

(nc) v22 : De nos jours : *surgeon.*

Chapitre XVIII

Ézéchiel répond aux murmures des Juifs captifs qui se plaignaient d'être punis pour les péchés de leurs pères.

Il dit sur cela que Dieu n'imputait point aux enfants les péchés que leurs pères avaient commis, mais que chacun serait puni pour ses propres péchés. C'est ce qu'il explique fort au long et d'une manière tout à fait claire, versets 1-22.

Il ajoute à cela, pour montrer l'injustice de ces plaintes des Juifs, que Dieu ne désirait que leur salut et qu'il était disposé à leur pardonner dès qu'ils se repentiraient sincèrement et il les exhorte avec force à reconnaître que Dieu est juste et à se convertir, versets 23-32.

Ce chapitre contient des instructions importantes et l'on doit donner une grande attention à sa lecture.

LA parole de l'Éternel me fut encore adressée et il me dit :

2. Que voulez-vous dire, vous qui vous servez ordinairement de ce proverbe touchant le pays d'Israël en disant : [a] Les pères ont mangé les raisins verts et les dents des enfants en sont agacées [1] ?

3. Je suis vivant, dit le Seigneur l'Éternel, que vous n'aurez plus occasion de vous servir de ce proverbe en Israël.

4. Voici, toutes les âmes sont à moi, l'âme de l'enfant est à moi comme l'âme du père, l'âme qui pèche sera celle qui mourra,

5. Mais l'homme qui sera juste et qui fera ce qui est juste et droit,

6. Qui n'aura point mangé sur les montagnes [3] et n'aura point levé ses yeux vers les dieux infâmes de la maison d'Israël et [b] qui n'aura point souillé la femme de son prochain et qui ne se sera point approché de la femme séparée à cause de sa souillure,

7. Et [c] qui n'aura foulé personne, [d] qui aura rendu le gage à son débiteur, qui n'aura point exercé de rapine, [e] qui aura donné de son pain à celui qui avait faim et qui aura couvert d'un vêtement celui qui était nu,

8. [f] Qui n'aura point prêté à usure et qui n'aura point pris de surcroît, qui aura détourné sa main de l'iniquité et qui aura rendu un jugement droit entre un homme et l'autre,

9. Qui aura marché dans mes statuts et qui aura gardé mes ordonnances pour agir selon la vérité, celui-là est juste, certainement il vivra, dit le Seigneur l'Éternel.

10. Que si cet homme-là a engendré un enfant qui soit voleur, qui répande le sang ou qui commette quelque chose de semblable,

11. Et qui ne fasse pas toutes ces choses-là [3], mais qui mange sur les montagnes et qui souille la femme de son prochain,

12. Qui foule l'affligé et le misérable, qui ravisse le bien d'autrui et qui ne rende point le gage et qui lève les yeux vers les dieux infâmes et qui commette des abominations,

13. Qui prête à usure et qui prenne du surcroît, vivra-t-il ? Il ne vivra pas, quand il aura commis toutes ces abominations-là, il mourra très certainement et son sang sera sur lui.

14. Que s'il engendre un fils qui, voyant tous les péchés que son père aura commis, y prenne garde et ne fasse rien de semblable,

15. Qui ne mange pas sur les montagnes et qui n'élève pas ses yeux vers les dieux infâmes de la maison d'Israël, qui ne souille point la femme de son prochain

16. Et qui ne foule personne et ne retienne point le gage et qui ne ravisse point le bien d'autrui, qui donne de son pain à celui qui a faim et qui couvre celui qui est nu,

17. Qui n'opprime pas le pauvre, qui ne prenne ni usure, ni surcroît, qui garde mes ordonnances et qui marche dans mes statuts, cet homme-là ne mourra

point pour l'iniquité de son père, mais il vivra certainement.

18. Pour ce qui est de son père, parce qu'il a opprimé les autres et qu'il a ravi ce qui était à son frère et qu'il a fait parmi son peuple ce qui n'est pas bon, il mourra pour son iniquité.

19. Mais vous direz : [g] Pourquoi ce fils ne portera-t-il pas l'iniquité de son père ? Parce que ce fils a fait ce qui était juste et droit et qu'il a gardé mes statuts et qu'il les a observés, certainement il vivra.

20. L'âme qui pèchera sera celle qui mourra, le fils ne portera point l'iniquité de père et le père ne portera point l'iniquité du fils, la justice du juste sera sur lui et la méchanceté du méchant sera sur lui.

21. Que si le méchant se détourne de tous ses péchés qu'il aura commis et qu'il garde tous mes statuts et qu'il fasse ce qui est juste et droit, certainement il vivra et il ne mourra point.

22. Il ne sera fait aucune mention de tous les péchés qu'il aura commis, mais il vivra pour sa justice à laquelle il se sera adonné.

23. [h] Prendrais-je en aucune façon plaisir à la mort du méchant, dit le Seigneur l'Éternel, et non pas plutôt à ce qu'il se détourne de son train et qu'il vive ?

24. Mais si le juste se détourne de sa justice et qu'il commette l'iniquité selon toutes les abominations que le méchant a accoutumé de commettre, vivra-t-il ? Il ne sera fait aucune mention de toutes les œuvres de justice qu'il aura faites à cause de son crime et à cause de son péché qu'il aura commis, il mourra pour ces choses-là.

25. Et vous dites : [i] La voie du Seigneur n'est pas bien réglée. Écoutez maintenant, ô maison d'Israël, ma voie n'est-elle pas bien réglée ? Ne sont-ce pas plutôt vos voies qui ne sont pas bien réglées ?

26. Quand le juste se sera détourné de sa justice et qu'il aura commis l'iniquité, il mourra à cause de cela, il mourra à cause de son iniquité qu'il aura commise.

27. Et quand le méchant se détournera de la méchanceté qu'il aura commise et qu'il fera ce qui est juste et droit, il fera vivre son âme.

28. S'il revient à lui-même et qu'il se détourne de tous les péchés qu'il aura commis, certainement il vivra et il ne mourra point.

29. Et ceux de la maison d'Israël ont dit : La voie du Seigneur l'Éternel n'est pas bien réglée. Ô maison d'Israël, mes voies ne sont-elles pas bien réglées ? Ne sont-ce pas plutôt vos voies qui ne sont pas bien réglées ?

30. C'est pourquoi, ô maison d'Israël, je vous jugerai chacun de vous selon ses voies, dit le Seigneur. [j] Convertissez-vous et détournez-vous de tous vos péchés et l'iniquité ne vous sera pas une occasion de ruine.

31. Jetez loin de vous tous vos péchés par lesquels vous avez péchés et faites-vous [k] un nouveau cœur et un esprit nouveau. Et pourquoi mourriez-vous, ô maison d'Israël ?

32. [l] Car je ne prends point de plaisir à la mort de celui qui meurt, dit le Seigneur l'Éternel. Convertissez-vous donc et vivez.

Réflexions

L'usage qu'il faut faire de ce chapitre, c'est

1. D'y apprendre à ne jamais murmurer lorsque Dieu nous afflige et à ne pas imiter l'impiété de ces Juifs qui disaient que Dieu les punissait pour les péchés de leurs pères et que ses voies n'étaient pas bien réglées.

2. Dieu dit très clairement dans ce chapitre, et il le répète plusieurs fois de la manière la plus expresse,

que les enfants ne porteront pas la peine de l'iniquité de leurs pères, mais que l'âme qui aura péché sera celle qui mourra.

Pour confirmer cela, Dieu ajoute que, si un homme de bien a un fils impie, le fils mourra à cause de son péché, et que, si un méchant a un fils qui soit un homme de bien, le fils vivra et que le père mourra.

C'est là une doctrine qui nous met devant les yeux la parfaite justice de Dieu aussi bien que sa bonté et qui nous apprend que Dieu ne condamne jamais les hommes que pour leurs propres péchés, bien qu'il arrive quelquefois que les enfants sont enveloppés dans les peines temporelles dont Dieu punit les crimes que leurs pères ont commis.

3. Dieu fait connaître qu'il est infiniment bon et toujours prêt à pardonner, même à ceux qui ont commis de très grands péchés, tels que sont l'idolâtrie, l'injustice et les autres crimes qui sont ici spécifiés, pourvu qu'ils les abandonnent et qu'ils gardent dans la suite ses commandements. C'est l'assurance que nous donnent ces paroles :

Détournez-vous de vos forfaits et votre iniquité ne vous fera pas périr. Faites-vous un cœur nouveau et un esprit nouveau et pourquoi mourriez-vous, ô maison d'Israël ? Je ne prends point plaisir à la mort de celui qui meurt, convertissez-vous donc et vivez.

Cette grande bonté de Dieu doit nous inciter fortement à nous convertir lorsque nous l'avons offensé. Nous voyons ici l'absolue nécessité de la repentance, mais nous y apprenons en même temps que la repentance à laquelle Dieu promet le pardon est celle qui retire l'homme du péché, qui le porte, comme cela est dit à diverses fois dans ce chapitre, à réparer, soit par la restitution, soit par tous les moyens possible le mal qu'il a fait. En un mot, le Seigneur déclare, qu'il n'y a de repentance salutaire que celle qui produit un cœur nouveau et un changement d'inclinations qui soit suivi d'un véritable amendement.

(a) v2 : Jérémie 31.29
(b) v6 : Lévitique 18, 19 et 20
(c) v7 : Exode 22.21 ; Lévitique 19.13 et 25.14
(d) v7 : Deutéronome 24.12 ; Exode 22.26
(e) v7 : Deutéronome 15.7 ; Ésaïe 58.7 ; Matthieu 25.35
(f) v8 : Exode 22.25 ; Lévitique 25.36 et 36
(g) v19 : Deutéronome 24.16 ; II Rois 14.6 ; Ii Chroniques 25.4
(h) v23 : Sous 33.11
(i) v25 : Sous 33.20
(j) v30 : Matthieu 3.2
(k) v31 : Jérémie 32.39 ; Sus 11.19 ; Sous 36.26
(l) v32 : Sous 33.11

(1) v2 : Voyez sur ce proverbe la note Jérémie 31.29.
(2) v6 : Sur les lieux élevés où l'on sacrifiait aux idoles.
(3) v11 : C'est-à-dire : toutes celles qu'il faut faire et qui sont marquées ci-dessus.

Chapitre XIX

Ézéchiel propose deux emblèmes. L'un est celui d'une lionne et de ses petits, l'autre est celui d'une vigne et de ses branches. Par où le prophète marque ce qui arriva aux princes de la famille royale de Juda et en particuliers à Joachas qui fut emmené en Égypte et à Jéhojakim qui fut pris, chargé de chaînes et conduit à Babylone.

ET toi, prononce à haute voix une complainte touchant les principaux d'Israël,
2. Et dis : Qu'était-ce que ta mère [1] ? Une lionne qui a gîté parmi les lions, qui a élevé ses petits parmi les lionceaux.
3. Elle a fait croître un des ses petits qui est devenu un lionceau [2], qui a appris à déchirer la proie, il a dévoré les hommes.
4. Les nations [3] en ont ouï parler, il a été attrapé en leur fosse et elles l'ont emmené enchaîné au pays d'Égypte,
5. Puis ayant vu qu'elle avait attendu et que son attente était vaine, elle a pris un autre de ses petits [4] et en a fait un lionceau,
6. Lequel marchant parmi les lions est devenu un lionceau et il a appris à déchirer la proie, il a dévoré les hommes [5].
7. Il a désolé leurs palais [6] et il a détruit leurs villes, tellement que le pays été rendu désolé et tout ce qui y est, par le cri de son rugissement.
8. Et les nations se sont rangées contre lui, de tous les côtés des provinces et ont étendu leurs rets contre lui, il a été attrapé dans leur fosse.
9. Puis ils l'ont enfermé et enchaîné pour l'amener au roi de Babylone [7] et le mettre dans une forteresse, afin que sa voix ne fût plus ouïe sur les montagnes d'Israël.
10. Ta mère était comme une vigne de ton sang [8], plantée auprès des eaux et elle est devenue pleine de fruit [nc1] et de rameaux à cause des grandes eaux,
11. Et elle a eu des branches fortes pour les sceptres des princes et son tronc s'est élevé entre ses branches entrelassées et a paru dans sa hauteur avec la multitude de ses rameaux.
12. Mais elle a été arrachée avec fureur et jetée par terre et le vent d'Orient a séché son fruit [9], ses branches fortes ont été rompues et séchées, le feu les a consumées.
13. Et maintenant, elle est plantée dans un désert, dans un terre sèche et aride,
14. Et le feu est sorti d'une branche de ses bois et il a consumé son fruit et il n'y a point en elle aucune branche forte pour servir de sceptre à dominer. C'est ici la complainte et elle servira de complainte.

Réflexions

On voit par le chapitre 34 du deuxième livre des Chroniques que les derniers rois de Juda éprouvèrent les malheurs que le prophète dénonce ici. Dieu qui conduit tout avec justice et avec sagesse dispose particulièrement de ce qui concerne les rois, il les change et les ôte comme il le trouve à propos et il punit d'ordinaire aux yeux de tout le monde, en leurs personnes et en leurs familles, les crimes dont ils se rendent coupables.

(1) v2 : Jérusalem ou la famille royale de Juda.
(2) v3 : Joachaz, qui fut un roi impie, II Rois 23.30-32.
(3) v4 : Les Égyptiens. Le roi d'Égypte déposa Joachaz et l'emmena en son pays où il mourut, II Rois 23.33-34.
(4) v5 : Éliakim appelé autrement Jéhojakim, qui fut aussi un roi impie et qui eut pour successeur Jéhojakim, appelé autrement Jéchonia, II Rois 23.34 et 24.6.
(5) v6 : C'est la description d'un roi injuste et cruel.
(6) v7 : Hébreux : Leurs veuves.
(7) v9 : Jéchonias fut emmené captif à Babylone, II Rois 23.10-15.
(8) v10 : Ou de ta race. On pourrait aussi lire l'hébreux dans ce sens : Comme un cep dans ta vigne.
(9) v12 : Cela signifie que Sédécias serait vaincu et pris par les Babyloniens et que le royaume de Juda finirait en lui.

(nc1) v10 : Le pluriel est requis, *fruits*, car il y en a plus d'un.

Chapitre XX

Ézéchiel représente aux principaux des Juifs, qui étaient venus le consulter, que Dieu les avait comblés de ses grâces en tout temps, qu'il les avait choisis et qu'il leur avait donné ses lois afin de les engager à le craindre et surtout afin de les détourner de l'idolâtrie, versets 1-12.

Mais il leur reproche de n'avoir cessé d'offenser le Seigneur en violant ses commandements et en servant les idoles, et cela après leur sortie d'Égypte, dans le désert et dans le pays de Canaan, versets 13-26.

3. Il leur dénonce que parce qu'ils continuaient à irriter le Seigneur comme leurs pères avaient fait, il allait répandre sa colère sur eux, versets 27-39.

Cependant il promet que Dieu aurait pitié d'une partie d'entre eux et qu'il les ramènerait à Jérusalem, versets 40-44.

OR il arriva la septième année, au dixième jour du cinquième mois, que quelques-uns des anciens d'Israël vinrent pour consulter l'Éternel et ils s'assirent devant moi.
2. Et la parole de l'Éternel me fut adressée et il me dit :
3. Fils de l'homme, parle aux anciens d'Israël et dis-leur : Ainsi a dit le Seigneur l'Éternel, est-ce pour me consulter que vous venez ? Je suis vivant, dit le Seigneur l'Éternel, si vous me consultez.
4. [a] Ne les jugeras-tu pas, ne les jugeras-tu pas, ô fils de l'homme ? Donne-leur à connaître les abominations de leurs pères,
5. Et dis-leur : Ainsi a dit le Seigneur l'Éternel : Au jour que j'élu Israël et que je levai ma main à la postérité de la maison de Jacob et que [b] je me donnai à

connaître à eux au pays d'Égypte et que je leur levai ma main en disant : Je suis l'Éternel votre Dieu.

6. En ce jour-là même, je leur levai ma main que je les tirerais hors du pays d'Égypte pour les amener au pays que j'avais découvert pour eux, pays où coulent le lait et le miel, qui est la gloire de tous les pays.

7. Alors je leur dis : Que chacun de vous rejette les choses abominables de devant ses yeux et ne vous souillez point par les dieux infâmes d'Égypte, je suis l'Éternel votre Dieu.

8. Mais ils se rebellèrent contre moi et ils n'eurent point à gré de m'écouter, aucun d'eux ne rejetta les choses abominables de devant ses yeux, ni ne quitta les dieux infâmes de l'Égypte et je dis que je répandrais ma fureur sur eux et que j'accomplirais ma colère sur eux dans le pays d'Égypte.

9. Mais quand je les ai tirés du pays d'Égypte, je l'ai fait pour l'amour de mon nom, de peur qu'il ne fut profané en la présence des nations parmi lesquelles ils étaient et en la présence desquelles je m'étais donné à connaître à eux.

10. [c] Je les tirai donc du pays d'Égypte et je les amenai au désert.

11. Et je leur donnai mes statuts et je leurs fis connaître mes ordonnances, [d] par lesquelles l'homme vivra s'il les accomplit.

12. Et même [e] je leur donnai aussi mes sabbats pour leur être un signe entre moi et eux, afin qu'ils connussent que je suis l'Éternel qui les sanctifie.

13. Mais ceux de la maison d'Israël se rebellèrent contre moi dans le désert, ils ne marchèrent pas dans mes statuts, mais ils rejetèrent mes ordonnances par lesquelles l'homme vivra s'il les accomplit [f] et ils profanèrent extrêmement mes sabbats, c'est pourquoi je dis que je répandrais sur eux ma fureur dans le désert pour les consumer.

14. Ce que je fis pour l'amour de mon nom, de peur qu'il ne fût profané en la présence des nations, en la présence desquelles je les avait tirés hors du pays d'Égypte.

15. Et même je leur levai ma main dans le désert, que je ne les amènerais pas au pays que je leur avais donné, pays où coulent le lait et le miel, qui est le plus excellent de tous les pays,

16. Parce qu'ils avaient rejeté mes ordonnances et qu'ils n'avaient pas marché dans mes statuts et qu'ils avaient profané mes sabbats, car leur cœur marchait après leurs dieux infâmes.

17. Toutefois, mon œil les épargna pour ne pas les détruire et je ne les consumai pas entièrement dans le désert,

18. Mais je dis à leurs enfants dans le désert : Ne marchez point dans les statuts de vos pères et ne gardez point leurs ordonnances et ne vous souillez point par leurs dieux infâmes.

19. Je suis l'Éternel votre Dieu, marchez dans mes statuts et gardez mes ordonnances et faites-les.

20. Sanctifiez mes sabbats et ils seront un signe entre moi et vous afin que vous connaissiez que je suis l'Éternel votre Dieu.

21. Mais les enfants se rebellèrent aussi contre moi et ne marchèrent point dans mes statuts, ils ne gardèrent et ne firent point mes ordonnances par lesquelles l'homme vivra s'il les accomplit, et ils profanèrent mes sabbats et je dis que je répandrai ma fureur sur eux et que j'accomplirais ma colère sur eux dans le désert.

22. Toutefois, je retins ma main et je le fis pour l'amour de mon nom, de peur qu'il ne fût profané en la présence des nations, en la présence desquelles je les avais retirés.

23. Et cependant, je leur levai ma main dans le désert, que je les répandrais parmi les nations et que je les disperserais dans les pays,

24. Parce qu'ils n'avaient pas accompli mes ordonnances et qu'ils avaient rejeté mes statuts et profané mes sabbats et que leurs yeux étaient après les dieux infâmes de leurs pères.

25. C'est pourquoi, je leur ai aussi donné des statuts qui n'étaient pas bons et des ordonnances par lesquelles ils ne vivraient point [1].

26. Et je les ai souillés dans leurs offrandes en ce qu'ils faisaient passer par le feu tous leurs premiers-nés afin que je les misse en désolation et qu'on connût que je suis l'Éternel.

27. C'est pourquoi toi, fils de l'homme, parle à la maison d'Israël et dis-leur : Ainsi a dit le Seigneur l'Éternel : Vos pères m'ont encore outragé en ce qu'ils ont commis un tel crime contre moi,

28. C'est que les ayant introduits au pays que j'avais levé ma main de leur donner, ils ont regardé toute haute colline et tout arbre feuilllu et ils y ont sacrifié leurs sacrifices et ils y ont mis leurs oblations pour m'irriter et ils y ont mis leurs parfums et ils y ont répandu leurs aspersions.

29. Et je leur ai dit : Que veulent dire ces hauts-lieux auxquels vous allez ? Et cependant, ils ont été appelés des hauts-lieux jusqu'à ce jour.

30. C'est pourquoi, dis à la maison d'Israël : Ainsi a dit le Seigneur l'Éternel : Ne vous souillez-vous pas dans le train de vos pères et ne vous prostituez-vous pas après leurs abominations ?

31. En offrant vos dons quand vous faites passer vos enfants par le feu, vous vous souillez par tous vos dieux infâmes jusqu'à ce jour et vous me consultez ainsi, ô maison d'Israël ? Je suis vivant, dit le Seigneur l'Éternel, si vous me consultez.

32. Et ce que vous pensez n'arrivera point lorsque vous dites : Nous serons comme les nations et les familles des pays en servant le bois et la pierre.

33. Je suis vivant, dis le Seigneur l'Éternel, si je règne sur vous avec une main forte et un bras étendu et une fureur répandue.

34. Et si je ne vous tire d'entre les peuples et si je ne vous rassemble des pays dans lesquels vous aurez été dispersés avec une main forte et un bras étendu et une fureur répandue.

35. Et si je ne vous fais venir au désert des peuples et si je ne conteste là contre vous, face à face,
36. Comme j'ai contesté contre vos pères au désert du pays d'Égypte, aussi contesterai-je contre vous, dit le Seigneur l'Éternel.
37. Et je vous ferai passer sous la verge [2] et je vous ramènerai au lieu de l'alliance
38. Et je mettrai à part les rebelles d'entre vous et ceux qui se révoltent contre moi et je les ferai sortir du pays où ils demeurent et ils ne reviendront point au pays d'Israël et vous saurez que je suis l'Éternel.
39. Vous donc, ô maison d'Israël, ainsi a dit le Seigneur l'Éternel, allez, servez chacun vos dieux infâmes, puisque vous ne me voulez pas écouter, aussi ne profanerez-vous plus le nom de ma sainteté par vos dons et par vos dieux infâmes.
40. Mais ce sera sur ma sainte montagne, sur la haute montagne d'Israël, dit le Seigneur l'Éternel, que toute la maison d'Israël me servira, elle sera toute dans cette terre, je prendrai plaisir en eux et c'est là que je demanderai vos offrandes élevées et les prémices de vos dons, avec toutes vos choses sacrées.
41. Je prendrai plaisir en vous comme en une odeur agréable, quand je vous aurai tirés d'entre les peuples et que je vous aurai rassemblés des pays dans lesquels vous aurez été dispersés et je serai sanctifié en vous à la vue des nations.
42. Et vous saurez que je suis l'Éternel, quand je vous aurai fait revenir dans la terre d'Israël qui est le pays que j'ai levé ma main de donner à vos pères.
43. Et là vous vous souvienrez de vos voies et de toutes vos actions par lesquelles vous vous êtes souillés et vous vous déplairez en vous-mêmes de tous les maux que vous aurez faits.
44. Et vous saurez que je suis l'Éternel, parce ce que j'aurai fait à votre égard à cause de mon nom et non selon votre méchant train et vos actions corrompues, ô maison d'Israël, dit le Seigneur l'Éternel.

Réflexions

On voit dans ce chapitre un récit des grâces que Dieu avait accordées aux Juifs en les choisissant pour être son peuple, en leur donnant ses lois et en les supportant pendant longtemps. On y voit aussi qu'ils avaient été ingrats aux bienfaits de Dieu, insensibles à ses avertissements, à son support et même à ses châtiments, à cause de quoi il allait les accabler de ses jugements les plus terribles.

Nous devons considérer sur cela que Dieu a fait pour nous infiniment plus que pour les Juifs. Il nous a rachetés par Jésus-Christ, il nous a donné la connaissance de ses saintes lois par le moyen desquelles nous pouvons obtenir la vie éternelle et les avertissement qu'il nous adresse pour nous obliger à le servir et à le craindre ne sont ni moins exprès, ni moins fréquents que ceux qu'il donnait à l'ancien peuple. Si, après cela, il nous arrivait de tomber dans l'infidélité et dans la désobéissance, nous serions beaucoup plus condamnables que les Juifs et notre punition serait aussi beaucoup plus sévère.

Les promesses que Dieu fait de rassembler encore les Juifs dans le pays de leurs pères, après qu'ils auraient reconnu leurs péchés et qu'ils en auraient porté la peine, nous découvre l'amour de Dieu envers son église et les vues dans lesquelles il punit les hommes, c'est de les humilier, de les convertir et de les rendre par ce moyen objets de sa miséricorde.

(a) v4 : Sous 22.2 et 23.36
(b) v5 : Exode 3.8 et 4.31
(c) v10 : Exode 13.18
(d) v11 : Lévitique 18.5 ; Romains 10.5 ; Galates 3.12
(e) v12 : Exode 20.8, 31.13 et suivants et 35.2
(f) v13 : Exode 16.28

(1) v25 : On peut aussi traduire : Leur avais-je donné des statuts qui ne fussent pas bons et des ordonnances par lesquelles ils ne pussent pas vivre ? Ce sens s'accorde mieux avec ce que Dieu venait de dire, versets 11 et 23.
(2) v37 : C'est une expression prise de ce que sont les bergers en faisant la revue de leurs troupeaux, voyez Lévitique 27.32. On peut aussi traduire : Je vous soumettrai à mon sceptre.

Chapitre XXI

Ce chapitre a deux parties.

Dans la première, Ézéchiel représente, par l'image d'un feu qui consume du bois et d'une épée dégainée, la désolation de Jérusalem, versets 1-22.

Dans la seconde, il dit que le roi de Babylone consulterait les devins et le sort pour savoir s'il marcherait contre les Hammonites ou contre les Juifs et que Dieu dirigerait le sort d'une manière que les Juifs seraient détruits les premiers et que Sédécias, qui est appelé ici un prince méchant et prophane, *recevrait la peine de sa perfidie et qu'ensuite les Hammonites seraient aussi subjugués, versets 23-37.*

LA parole de l'Éternel me fut encore adressée et il me dit :
2. Fils de l'homme, dresse ta face vers le chemin de Théman et fais découler ta parole vers le Midi [1] et prophétise contre la forêt champêtre du Midi,
3. Et dis à la forêt du Midi : Écoute la parole de l'Éternel. Ainsi a dit le Seigneur l'Éternel : Voici, je m'en vais allumer un feu dans toi qui consumera dans toi tout le bois vert et tout le bois sec, la flamme de l'embrasement ne s'éteindra point et tout le dessus en sera brûlé [2], depuis le Midi jusqu'au Septentrion.
4. Et toute chair verra que c'est moi l'Éternel qui y ai allumé le feu et il ne s'éteindra point.
5. Et je dis : Ha ! Seigneur l'Éternel, ils disent de moi : Cet homme ne parle-t-il pas toujours par similitudes ?
6. Et la parole de l'Éternel me fut adressée et il me dit :
7. Fils de l'homme, dresse ta face vers Jérusalem et fais découler ta parole vers les saints lieux et prophétise contre la terre d'Israël,
8. Et dis à la terre d'Israël : Ainsi a dit l'Éternel : Voici, c'est à toi que j'en veux et je tirerai mon épée de son fourreau et je retrancherai du milieu de toi le juste et le méchant.

9. Et parce que je veux retrancher du milieu de toi le juste et le méchant, à cause de cela mon épée sortira de son fourreau contre toute chair, depuis le Midi jusqu'au Septentrion,

10. Et toute chair saura que c'est moi l'Éternel qui aurai tiré mon épée de son fourreau et elle n'y retournera plus.

11. Aussi toi, fils de l'homme, gémi, gémi en leur présence, te rompant les reins et avec amertume.

12. Et quand ils te diront : Pourquoi gémis-tu ? Alors tu répondras : À cause du bruit, car il vient et tous les cœurs se fondront et toutes les mains deviendront lâches et tous les esprits seront abattus et tous les genoux s'en iront en eau, voici, il vient, et cela se fera, dit le Seigneur l'Éternel.

13. Et la parole de l'Éternel me fut adressée et il me dit :

14. Fils de l'homme, prophétise et dis : Ainsi a dit l'Éternel : Dis : L'épée, l'épée a été éguisée et elle est fourbie.

15. Elle a été éguisée pour faire un grand carnage, elle a été fourbie afin qu'elle brille. Nous réjouirions-nous ? C'est la verge de mon fils, elle méprise tous les bois [3].

16. Et l'Éternel l'a donnée à fourbir pour la saisir avec la main, l'épée a été éguisée et elle a été fourbie pour la mettre dans la main de celui qui tue.

17. Crie et hurle, ô fils de l'homme, car elle est dans mon peuple, elle est contre tous les principaux d'Israël, les frayeurs de cette épée ont été sur mon peuple, c'est pourquoi, frappe ta cuisse [4].

18. Quand ce serait une épreuve et que serait-ce ? Si même cette épée qui dédaigne tout était vierge, il n'en serait rien, dit le Seigneur l'Éternel [5].

19. Toi donc fils de l'homme, prophétise et frappe d'une main contre l'autre et que l'épée redouble une seconde et une troisième fois, l'épée des blessés à mort, c'est l'épée des grands qui seront blessés à mort, qui pénètrera jusqu'à leurs cabinets.

20. J'ai mis l'épée brillante sur toutes leurs portes, afin que les cœurs se fondent et que les ruines soient multipliées. Ah ! Elle est faite pour briller et éguisée pour tuer.

21. Joins-toi, ô épée, frappe à drote, avance-toi et frappe à gauche, de quelque côté que tu rencontres.

22. Je frapperai aussi d'une main contre l'autre et je contenterai ma fureur, moi l'Éternel, j'ai parlé.

23. Et la parole de l'Éternel me fut adressée et il me dit :

24. Et toi, fils de l'homme, propose-toi deux chemins par où l'épée [6] du roi de Babylone doit venir et que les deux chemins sortent d'un même pays et les choisi, choisi-les à l'endroit où commence le chemin de la ville de Babylone.

25. Tu te proposeras le chemin par lequel l'épée doit venir, ou contre Rabba des Hammonites ou contre Juda à Jérusalem, ville fortifiée.

26. Car le roi de Babylone s'est arrêté dans un chemin fourchu, au commencement de deux chemins, pour consulter les devins, il a poli les flèches, il a interrogé les idoles, il a regardé au foie [7].

27. La divination est à sa main droite contre Jérusalem [8] pour y mettre des béliers, pour animer la tuerie, pour crier l'alarme à haute voix, pour ranger les béliers contre les portes, pour dresser des terrasses et bâtir des bastions.

28. Et cela sera à leurs yeux comme une divination de mensonge, ils ont fait de grands serments, mais il se souviendra de cette perfidie, en sorte qu'ils seront pris [9].

29. C'est pourquoi, ainsi dit le Seigneur l'Éternel : Parce que vous avez rappelé le souvenir de votre iniquité et que vos crimes se sont découverts, tellement que vos péchés se voient dans toutes vos actions, parce que, dis-je, vous en avez rappelé le souvenir, vous serez pris avec la main.

30. Et toi, profane et méchant prince d'Israël [10] duquel le jour est venu dans le temps que ton iniquité va prendre fin.

31. Ainsi a dit le Seigneur l'Éternel : Qu'on ôte cette tiare et qu'on enlève cette couronne, elle ne sera plus la même, j'élèverai ce qui est bas et j'abaisserai ce qui est haut.

32. Je la mettrai à la renverse, à la renverse, à la renverse et elle ne sera plus, jusqu'à ce que celui à qui le gouvernemeent appartient vienne et je la lui donnerai [11].

33. Et toi, fils de l'homme, prophétise et dis : Ainsi a dit le Seigneur l'Éternel touchant les Hammonites et touchant leur opprobre, dis donc : Épée, épée dégainée, fourbie pour faire la tuerie, pour consumer avec son éclat [12].

34. Pendant qu'on voit pour toi des visions de vanité et qu'on devine pour toi le mensonge [13], épée sors pour tomber sur le cou des méchants qui seront blessés à mort, desquels le jour est venu dans le temps que l'iniquité va prendre fin.

35. La remettrait-on dans son fourreau ? Je te jugerai dans le lieu où tu as été créé, dans le pays de ton extraction [14].

36. Et je répandrai mon indignation sur toi et j'allumerai sur toi le feu de ma fureur et je te livrerai entre les mains des hommes barbares et qui ont conspiré ta destruction.

37. Tu seras livré au feu pour être dévoré, ton sang sera au milieu de la terre, il ne sera plus mémoire de toi, parce que moi, qui suis l'Éternel, j'ai parlé.

Réflexions

La première partie de ce chapitre nous met devant les yeux, sous la similitude d'un embrasement qui dévore tout et d'une épée qui frappe de tous côtés sans rien épargner, combien les effets de la justice divine sont terribles et inévitables lorsque les hommes se les attirent par leurs péchés.

Il faut considérer, sur la seconde partie, que le roi de Babylone, ayant consulté les idoles et jeté le sort pour se déterminer à faire la guerre ou aux Juifs ou aux Hammonites, Dieu, quoique ce moyen fût criminel le dirigea d'une manière que les Juifs furent attaqués les premiers.

Il paraît de là très clairement que Dieu conduit tout par sa providence, qu'il préside même sur le sort et sur les événements que l'on attribue au hazard et généralement sur tout ce que les hommes font, en sorte que, sans le savoir, ils n'exécutent que ce que Dieu a résolu de faire ou de permettre.

La ruine des Juifs, et surtout la punition exemplaire du roi Sédécias, prouve que les peuples coupables et principalement les mauvais princes sont poursuivis par la vengeance divine. Et la destruction des Hammonites, qui furent d'abord épargnés, mais qui furent détruits par Nébucadnésar cinq ans après que ce prince eut pris Jérusalem, montre que si Dieu diffère pendant quelque temps de châtier les coupables, ils n'échappent pourtant pas à son jugement.

(1) v2 : C'est-à-dire : contre la Judée et Jérusalem, qui était située du côté du Midi par rapport à la Mésopotamie où Ézéchiel prophétisait. Cela paraît par le verset 7.

(2) v3 : Hébreux : tous les visages seront brûlés.

(3) v15 : Le sens de ces paroles paraît être : C'est la verge destinée à châtier mon fils, (le peuple ou le roi de Juda), elle n'épargne aucun bois. Les Babyloniens n'épargneront personne.

(4) v17 : Ce geste marque l'étonnement et la douleur.

(5) v18 : On peut traduire : Parce que cette épée est approuvée, choisie ou ordonnée de Dieu et que sera-ce si elle rejette (ou si elle brise) le sceptre ? Il ne sera plus dit le Seigneur l'Éternel.

(6) v24 : C'est-à-dire : l'armée.

(7) v26 : Les idolâtres avaient accoutumés, pour se déterminer sur ce qu'ils devaient faire et pour savoir s'ils réussiraient dans leurs entreprises, de tirer au sort des flèches mêlées sur lesquelles étaient écrit certains mots et qui marquaient les lieux, les personnes et le bon ou le mauvais succès de leurs desseins. Ils consultaient aussi le foie et les entrailles des animaux immolés à leurs idoles.

(8) v27 : C'est-à-dire : le sort tombera sur le chemin qui est à sa main droite et qui tend à Jérusalem dont il fera le siège.

(9) v28 : C'est-à-dire : que les Juifs croiront que c'est en vain que le roi de Babylone emploierai la divination et qu'ayant fait serment de fidélité à ce roi, il se vengerait de cette perfidie.

(10) v30 : C'est Sédécias.

(11) v32 : à Nébucadnésar.

(12) v33 : Ceci regarde encore Nébucadnésar qui devait faire la guerre aux Hammonites.

(13) v34 : Pendant que les devins et leurs faux prophètes te flattent par de vaines promesses, ceci s'adresse aux Hammonites.

(14) v35 : Le roi de Babylone et les Babyloniens furent punis dans leur propre pays par les Mèdes et les Perses.

Chapitre XXII

Ézéchiel prophétise contre Jérusalem. Il parle des crimes qui s'y commettaient, de l'idolâtrie, du mépris de père et de mère, de l'injustice, de l'oppression, du meurtre, de la profanation du service divin, de l'adultère, des présents de corruption et de l'usure et il dit que ces crimes allaient causer la ruine de cette ville et de toute la nation, versets 1-22.

Mais il se plaint surtout de ce que les prophètes, les sacrificateurs et les magistrats s'abandonnaient au mal et de ce qu'il n'y avait personne qui se mit en état d'arrêter l'indignation du Seigneur qui allait se répandre sur le peuple, versets 23-31.

LA parole de l'Éternel me fut encore adressée et il me dit :

2. [a] Et toi, fils de l'homme, ne jugeras-tu pas, ne jugeras-tu pas la ville sanguinaire et ne lui donneras-tu pas à connaître toutes ses abominations ?

3. Tu diras donc : Ainsi a dit le Seigneur l'Éternel : Ville qui répand le sang au milieu d'elle afin que son temps vienne et qui a fait des dieux infâmes contre elle-même pour se souiller.

4. Tu t'es rendue coupable par le sang que tu as répandu et tu t'es souillée par tes dieux infâmes que tu as faits, tu as fait approcher tes jours et tu est venue jusqu'à tes années, c'est pourquoi je t'ai exposée en opprobre aux nations et en moquerie à tous les pays.

5. Celles qui sont près et celles qui sont loin de toi se moqueront de toi qui es célèbre par tes infamies et remplie de troubles.

6. Voici, les princes d'Israël ont été au milieu de toi pour répandre le sang, chacun selon son pouvoir.

7. On a méprisé père et mère au milieu de toi, on a usé de violence à l'égard de l'étranger chez toi, on a opprimé l'orphelin et la veuve chez toi.

8. Tu as méprisé mes choses saintes et tu as profané mes sabbats.

9. Des gens trompeurs ont été chez toi pour répandre le sang et ont mangé sur les montagnes chez toi, on a commis des actions énormes au milieu de toi.

10. L'enfant a découvert la nudité du père chez toi et on a humilié chez toi la femme souillée de son impureté.

11. [b] L'un a commis abomination avec la femme de son prochain et l'autre, en commettant des actions énormes, a souillé sa belle-fille et l'autre a humilié sa sœur fille de son père chez toi.

12. On a reçu chez toi des présents pour répandre le sang, tu as pris de l'usure et du surcroît et tu as fait un gain déshonnête sur tes prochains en usant de tromperie et tu m'as oublié, dit le Seigneur l'Éternel.

13. C'est pourquoi, j'ai frappé mes mains à cause de ton gain déshonnête que tu as fait et à cause de ton sang qui a été répandu chez toi.

14. Ton cœur pourra-t-il tenir ferme ou tes mains seront-elles fortes aux jours que j'agirai contre toi ? Moi l'Éternel, j'ai parlé et je le ferai.

15. Et je te disperserai parmi les nations, je te répandrai par les pays et je consumerai ta souillure, de sorte qu'il n'y en aura plus en toi.

16. Et tu seras profanée chez toi, même en la présence des nations et tu sauras que je suis l'Éternel.

17. Puis la parole de l'Éternel me fut adressée et il me dit :

18. Fils de l'homme, la maison d'Israël m'est devenue comme de l'écume, ils sont tous de l'airain, de l'étain, du fer et du plomb, mis dans un creuset, ils sont devenus comme l'écume de l'argent.

19. C'est pourquoi, ainsi a dit le Seigneur l'Éternel : Puisque vous êtes tous devenus de l'écume, voici, je m'en vais vous rassembler au milieu de Jérusalem,

20. Comme on assemblerait de l'argent, de l'airain, du fer, du plomb et de l'étain dans un creuset, afin d'y souffler le feu pour les fondre, ainsi je vous

rassemblerai au milieu de Jérusalem dans la colère et dans ma fureur et je vous y laisserai et je vous fondrai.

21. Je vous ramasserai donc et je soufflerai contre vous le feu de ma fureur et vous serez fondu au milieu d'elle.

22. Comme l'argent se fond dans le creuset, ainsi vous serez fondus au milieu d'elle et vous saurez que moi, qui suis l'Éternel, j'ai répandu ma fureur sur vous.

23. La parole de l'Éternel me fut encore adressée et il me dit :

24. Fils de l'homme, dis-lui [1] : Tu es un pays qui n'as point été nettoyé, ni arrosé de pluie au jour de l'indignation.

25. Il y a un complot des prophètes [2] au milieu d'elle, ils sont comme des lions rugissants qui ravissent la proie, ils ont dévoré les âmes, ils ont emportés les richesses et la gloire, ils ont multiplié les veuves au milieu d'elle.

26. Ses sacrificateurs ont fait violence à ma loi et ont profané mes choses saintes, ils n'ont point mis de différence entre la chose sainte et la chose profane, ils n'ont point donné à connaître le différence qu'il y a entre la chose immonde et la chose nette et ils ont détournés leurs yeux de mes sabbats [3] et j'ai été profané au milieu d'eux.

27. [c] Les principaux ont été au milieu d'elle comme des loups qui ravissent la proie pour répandre le sang et pour détruire les âmes et pour faire un gain déshonnête.

28. Ses prophètes aussi les ont enduits de mortier mal lié [4], ils ont des visions fausses et ils leur prédisent le mensonge disant : Ainsi a dit le Seigneur l'Éternel, et néanmoins l'Éternel n'en a point parlé.

29. Le peuple du pays a usé de fraudes, ils ont exercé la rapine, ils ont opprimé l'affligé et le misérable et ils ont trompé l'étranger contre tout droit.

30. Et j'ai cherché quelqu'un d'entre eux qui refit la cloison et qui se tint à la brêche devant moi pour le pays afin que je ne le détruise point, mais je n'en ai point trouvé.

31. C'est pourquoi, je répandrai sur eux mon indignation et je les consumerai par le feu de ma fureur, je leur rendrai leur train sur leur tête, dit le Seigneur l'Éternel.

Réflexions

Il y a deux choses qui doivent bien être considérées dans ce chapitre. On y voit :

1. Un dénombrement des péchés qui régnaient à Jérusalem peu avant la ruine de cette ville. Les Juifs s'étaient abandonnés à l'idolâtrie, à l'injustice, à l'impureté et à toutes sortes d'abominations et ils avaient profané la religion et le service divin de la manière la plus criante. Ce fut ce qui les priva de la protection du Seigneur et qui l'obligea à exécuter ses menaces.

Nous ne pouvons donc pas douter que Dieu n'ait tous ces péchés-là en horreur et plus encore dans les chrétiens et que ceux qui les commettent ne deviennent les objets de sa vengeance.

2. Dieu se plaint plus particulièrement des personnes publiques. Les prophètes séduisaient le peuple, les sacrificateurs violaient la loin divine et profanaient les choses saintes et les juges étaient adonnés à l'injustice, au gain déshonnête, à la tromperie et à la violence.

Ces plaintes que Dieu fait si fréquement nous apprennent que quand les conducteurs de l'église et de la société civile sont des gens sans religion et sans vertu, il faut que la corruption et l'impiété fasse de grands ravages et que l'on doit s'attendre aux derniers malheurs. Les pasteurs et les magistrats doivent bien considérer ceci, de peur qu'ils ne deviennent les auteurs de la corruption et des calamités publiques et ce qui est encore un plus grand mal, de la perdition éternelle de ceux sur lesquels Dieu les a établis.

(a) v2 : Ézéchiel 20.4 et 23.36
(b) v11 : Jérémie 5.8
(c) v27 : Michée 3.11 ; Sophonie 3.3

(1) v24 : À Jérusalem et au pays des Juifs.
(2) v25 : Des faux prophètes.
(3) v26 : Ils ont souffert que mes sabbats fussent violés.
(4) v28 : Voyez la note sus 13.10.

Chapitre XXIII

Ce chapitre contient la parabole de deux sœurs qui représentent les deux royaumes d'Israël, savoir celui de Samarie, ou des dix tribus, qui avait abandonné le premier le service de Dieu et établi l'idolâtrie, et celui de Juda qui avait imité à cet égard les dix tribus. Le Seigneur déclare que comme ces tribus avaient été livrées aux Assyriens à cause de cette idolâtrie, aussi ceux du royaume de Juda, qui avaient vu la punition de leurs frères et qui, au lieu d'en profiter, les avaient surpassés dans leurs crimes, seraient dans peu désolés par les Caldéens.

LA parole de l'Éternel me fut encore adressée et il me dit :

2. Fils de l'homme, il y a deux femmes, filles d'une même mère,

3. Lesquelles se sont prostituées en Égypte dès leur jeunesse, c'est là qu'elles ont été corrompues [1].

4. Et le nom de la plus grande était Ahola [2] et celui de sa sœur était Aholiba [3]. Elles ont été à moi et elles ont enfanté des fils et des filles. Le nom de ceux d'Ahola, c'est Samarie et le nom de ceux d'Aholiba c'est Jérusalem.

5. Or Ahola a commis adultère étant ma femme et elle a aimé ses amants, savoir des Assyriens ses voisins [4],

6. Vêtus de pourpre, gouverneurs et magistrats, tous jeunes et aimables et cavaliers montés sur des chevaux.

7. Et elle a commis ses adultères [5] avec eux, qui étaient l'élite des Assyriens et avec tous ceux qu'elle

a aimés et elle s'est souillée avec tous leurs dieux infâmes.

8. Et elle n'a point quitté ses prostitutions qu'elle avait apportées d'Égypte où elle avait été corrompue dans sa jeunesse et où ils avaient répandu sur elle leur impureté.

9. C'est pourquoi je l'ai livrée entre les mains de ceux qu'elle avait aimés, entre les mains des Assyriens qu'elle a aimé [6].

10. Ils ont découvert sa nudité, ils ont enlevé ses fils et ses filles et l'ont tuée elle-même avec l'épée et elle a été fameuse entre les femmes après qu'ils ont exercé des jugements sur elle.

11. Et quand sa sœur Aholiba a vu cela, elle a pis fait qu'elle dans sa passion, même elle a pis fait dans ses prostitutions que sa sœur n'avait fait dans les siennes.

12. Elle a aimé les Assyriens, les gouverneurs et les magistrats ses voisins qui étaient parfaitement bien vêtus et des cavaliers montés sur des chevaux, tous jeunes et bien faits.

13. Et j'ai vu qu'elle s'était souillée et que toutes deux suivaient le même train.

14. Et encore, a-t-elle augmenté ses prostitutions, car ayant vu des hommes portraits sur la paroi, savoir les images des Caldéens peint de vermillion,

15. Ceints de baudriers sur leurs reins et ayant sur leurs têtes des habillements de tête flottant et teints, des tiares de diverses couleurs et l'apparence de grands seigneurs et la ressemblance des enfants de Babylone en Caldée, qui est le pays de leur naissance,

16. Elle s'en est rendue amoureuse par le regard de ses yeux et elle a envoyé des ambassadeurs vers eux au pays des Caldéens [7],

17. Et les enfants de Babylone sont venus vers elle au lit de ses prostitutions et ils l'ont souillée par leur adultères et s'est aussi souillée avec eux et puis son cœur s'est détaché d'eux.

18. Elle a donc découvert ses adultères, elle a découvert son ignominie et mon cœur s'est détaché d'avec elle, comme mon cœur s'était détaché d'avec sa sœur,

19. Car elle a multiplié ses adultères jusqu'à rappeler le souvenir des jours de sa jeunesse pendant lesquels elle s'était prostituée au pays d'Égypte.

20. Et elle s'est attachée aux débauchés dont la chair est comme la chair des ânes et dont la force est comme celle des chevaux.

21. Tu as donc repris les actions de ta jeunesse, lorsque tu fus corrompue dans le pays d'Égypte, dans ta jeunesse.

22. C'est pourquoi, ô Aholiba, ainsi a dit le Seigneur l'Éternel : Voici, je m'en vais réveiller contre toi tous ceux qui t'on aimée d'avec lesquels ton cœur s'est détaché et je les amènerai contre toi de toutes parts,

23. Savoir les enfants de Babylone et tous les Caldéens, Pékod, Sçoah, Koah et tous les Assyriens avec eux, tous jeunes gens d'élite, gouverneurs et magistrats, grands seigneurs et renommés, tous montant à cheval.

24. Ils viendront contre toi avec des chars, des chariots et des charrettes et avec un grand amas de peuple, ils mettront contre toi de toutes parts des écus, des boucliers et des casques et je leur mettrai le jugement en main et ils te jugeront selon leurs jugements.

25. Et je mettrai ma jalousie sur toi et ils agiront contre toi avec fureur, ils te couperont le nez et les oreilles et ce qui sera demeuré de reste, au milieu de toi, tombera par l'épée. Ils enlèveront tes fils et tes filles et ce qui sera demeuré, au milieu de toi, sera consumé par le feu.

26. Ils te dépouilleront de tes vêtements et enlèveront les ornements dont tu te pares.

27. Et je ferai que tu cesseras de commettre tes crimes et la prostitution que tu as apportée du pays d'Égypte et tu ne lèveras plus tes yeux vers eux et ne te souviendras plus de l'Égypte,

28. Car ainsi a dit le Seigneur l'Éternel : Voici, je m'en vais te livrer dans la main de ceux que tu hais, dans la main de ceux d'avec lesquels ton cœur s'est détaché.

29. Ils te traiteront avec haine, ils enlèveront tout ton travail, ils te laisseront toute nue et toute découverte et la turpitude de tes adultères et de ton énormité et de tes prostititions sera mise en évidence.

30. On te fera ces choses-là parce que tu t'es prostituée après les nations, parce que tu t'es souillée par leurs dieux infâmes.

31. Tu as marché par le chemin de ta sœur, c'est pourquoi je mettrai sa coupe dans ta main.

32. Ainsi a dit le Seigneur l'Éternel : Tu boiras le coupe profonde et large de ta sœur et qui sera d'une grande mesure, tu seras en dérision et en moquerie.

33. Tu seras remplie d'ivresse et de douleur par la coupe de désolation et de dégât qui est la coupe de ta sœur Samarie [8].

34. Tu la boiras et tu la videras et tu en briseras les pièces et tu te déchireras le sein, car j'ai parlé, dit le Seigneur l'Éternel.

35. C'est pourquoi, ainsi a dit le Seigneur l'Éternel : Parce que tu m'as oublié et que tu m'as jeté derrière ton dos, aussi tu portera le peine de tes crimes et de tes prostitutions.

36. Puis l'Éternel me dit : Fils de l'homme, [a] Ne jugeras-tu pas Ahola et Aholiba ? Déclare-leur donc leurs abominations,

37. Car elles ont commis adultère et il y a du sang dans leurs mains et elles ont commis adultère avec leurs dieux infâmes et même elles ont fait passer leurs enfants, qu'elles m'avaient enfantés, par le feu pour les consumer.

38. Et voici, encore ce qu'elles m'ont fait, elles ont souillé mon saint lieu dans ce même jour-là et elles ont profané mes sabbats,

39. Car après avoir égorgé mes enfants à leurs dieux infâmes, elles sont entrées ce même jour-là dans mon saint lieu pour le profaner et voilà comment elles ont fait au milieu de ma maison.

40. Et qui plus est, elles ont envoyé vers des hommes venant de loin, lesquels sont venus sitôt que les ambassadeurs leur ont été envoyés pour lesquels tu t'es lavée et as fardé ton visage et t'es parée de tes ornements.

41. Et tu t'es assise sur un lit honorable devant lequel il y avait une table dressée sur laquelle tu as mis mon encens et mon parfum.

42. Et on y entendait la voix d'une troupe de gens qui était dans la joie et outre ces hommes-là (tant il y avait de gens) on a fait venir des Sabéens du désert qui leur ont mis des bracelets aux mains et des couronnes magnifiques sur leurs têtes.

43. Et j'ai dit à celle qui avait vieilli dans l'adultère : Maintenant ses prostitutions prendront fin et elle aussi.

44. Et cependant, on est venu vers elle, comme on vient vers une femme prostituée, ainsi ils sont venus vers Ahola et vers Aholiba, femmes pleines d'énormités.

45. [b] Les hommes justes [9] les jugeront donc comme on juge les femmes adultères et comme on juge celles qui répandent le sang, car elles sont adultères et le sang est dans leurs mains.

46. C'est pourquoi, ainsi a dit le Seigneur l'Éternel : Qu'on fasse monter contre elles l'assemblée et qu'on les livre au tumulte et au pillage,

47. Et que l'assemblée les assomme de pierres [10] et les taille en pièces avec leurs épées, qu'ils tuent leurs fils et leurs filles et qu'ils brûlent au feu leurs maisons.

48. Et ainsi j'abolirai du pays l'énormité et toutes les femmes apprendront à ne pas imiter votre énormité.

49. On mettra votre énormité sur vous et vous porterez les péchés de vos dieux infâmes et vous saurez que je suis l'Éternel.

Réflexions

Les plaintes que Dieu fait dans ce chapitre, tant contre les Israélites des dix tribus que contre ceux de Juda, ne nous permettent pas de douter qu'il ne soit particulièrement offensé lorsque ceux à qui il s'est fait connaître corrompent son service et se rebellent contre lui. Et puisque Dieu témoigne être encore plus irrité contre les Juifs de Jérusalem parmi lesquels son vrai culte avait été conservé que contre ceux des dix tribus, on peut voir par là que la rébellion contre Dieu est encore plus odieuse en ceux qu'il a distingués par des avantages particuliers qu'elle ne l'est dans les autres.

(a) v36 : Ézéchiel 20.4 et 22.2
(b) v45 : Ézéchiel 16.38

(1) v3 : Dieu traita alliance dès ce temps-là avec les Juifs et ce fut là qu'ils commencèrent à se corrompre par l'idolâtrie.
(2) v4 : C'est-à-dire : ma tente.
(3) v4 : C'est-à-dire : ma tente en elle. Le temple du Seigneur était à Jérusalem.
(4) v5 : Les Israélites des dix tribus rendirent les premiers un culte public aux idoles, à l'imitation de leurs voisins.
(5) v7 : L'adultère et la prostitution marque dans tout ce chapitre l'idolâtrie.
(6) v9 : Les Assyriens détruisirent le royaume des dix tribus.
(7) v16 : Les Juifs avaient demandé du secours à ces peuples et recherché leur faveur et ils les avaient imités dans leurs idolâtries. Voyez II Rois 16.7-10.
(8) v33 : Tu seras désolée, comme le royaume des dix tribus dont Samarie était la capitale.
(9) v45 : Les Caldéens qui seront les ministres de la justice de Dieu et les exécuteurs de sa vengeance.
(10) v47 : La loi ordonnait de lapider les adultères, Deutéronome 22.22-24 ; Jean 8.3.

Chapitre XXIV

Dieu révèle à Ézéchiel, qui était en Caldée, que ce même jour-là, le roi de Babylone avait mis le siège devant Jérusalem et il lui ordonne de représenter la destruction de cette ville par une chaudière où l'on ferait bouillir de la viande et que l'on ferait rougir au feu, versets 1-14.

Ce même jour-là, la femme d'Ézéchiel mourut, mais Dieu lui défendit de donner aucune marque de deuil. C'était pour montrer que la désolation de Jérusalem serait si grande et si générale que les maris et les femmes, les pères et les enfants et les plus proches parents ne pourraient pleurer la mort les uns des autres, versets 15-27.

OR la neuvième année, au dixième jour du dixième mois, la parole de l'Éternel me fut adressée et il me dit :

2. Fils de l'homme, écris-toi le nom de ce même jour-ci, car le roi de Babylone s'est approché contre Jérusalem dans ce même jour,

3. Et propose une similitude à la maison rebelle et dis-leur : Ainsi a dit le Seigneur l'Éternel : Mets une chaudière sur le feu et verse de l'eau dedans,

4. Assembles-y ses pièces, toutes les bonnes pièces, la cuisse et l'épaule et remplis-la des meilleurs os.

5. Prends la plus belle bête du troupeau et arrange aussi ses os au bas et fais-la bouillir à gros bouillon, en sorte que ses os même soient cuits au dedans d'elle.

6. C'est pourquoi, ainsi a dit le Seigneur l'Éternel, malheur à la ville sanguinaire, à la chaudière dans laquelle est son écume [1] et de laquelle l'écume n'est point sortie, vide-la, pièce après pièce et que le sort ne soit point jeté sur elle [2],

7. Car son sang est au milieu d'elle. Elle l'a mis sur la pierre sèche, elle ne l'a point répandu sur la terre pour le couvrir de poussière [3].

8. J'ai mis mon sang sur une pierre sèche afin qu'il ne soit point couvert, pour faire monter la fureur, afin qu'on en prenne vengeance.

9. C'est pourquoi, ainsi a dit le Seigneur l'Éternel : [a] Malheur à la ville sanguinaire ! Aussi j'en ferai un grand tas de bois à brûler.

10. Amasse force bois, allume le feu, fais bien cuire la chair et fais-la consumer et que les os soient brûlés,

11. Puis mets la chaudière vide sur les charbons afin qu'elle s'échauffe et que son airain se brûle et que son ordure soit fondue au dedans d'elle et que sa rouille soit consumée.

12. Elle m'a travaillé par des mensonges, [4] mais sa grosse rouille n'est point sortie d'elle, sa rouille s'en ira au feu.

13. Il y a de l'énormité dans sa souillure, parce que je t'avais voulu nettoyer et tu n'as point été nette, tu ne seras point encore nettoyée de ta souillure jusqu'à ce que j'aie satisfait mon indignation sur toi.

14. Moi l'Éternel, j'ai parlé, cela arrivera et je le ferai et je ne me retirerai point en arrière et je n'épargnerai point et je ne serai point apaisé. On t'a jugée selon ton train et selon tes actions, dit le Seigneur l'Éternel.

15. Et la parole de l'Éternel me fut adressée et il me dit :

16. Fils de l'homme, voici, je m'en vais t'ôter le désir de tes yeux par une plaie [5], mais n'en fais point le deuil et ne pleure point et que tes larmes n'en coulent point.

17. Soupire en secret, ne fais point le deuil qu'on a accoutumé de faire sur les morts, attache ton bonnet sur toi et mets tes souillers à tes pieds et ne cache point la lèvre de dessus et ne mange point le pain des autres [6].

18. Je parlai donc au peuple le matin et ma femme mourut le soir et le lendemain matin, je fis comme il m'avait été commandé.

19. Et le peuple me dit : Ne nous déclares-tu point que nous signifient ces choses que tu fais ?

20. Et je leur répondis : La parole de l'Éternel m'a été adressée et il m'a dit :

21. Dis à la maison d'Israël : Ainsi a dit le Seigneur l'Éternel, voici, je m'en vais profaner mon sanctuaire, votre force magnifique, le désir de vos yeux, ce que vous voudriez qu'on épargnât sur toutes choses et vos fils et vos filles, que vous avez abandonnés, tomberont par l'épée.

22. Alors vous ferez cmme j'ai fait, vous ne couvrirez point vos lèvres et ne mangerez point le pain des autres

23. Et vos bonnets seront sur vos têtes et vos souliers à vos pieds, vous ne ferez point le deuil, ni ne pleurerez point, mais vous fondrez à cause de vos iniquités et vous gémirez les uns avec les autres.

24. Et Ézéchiel vous sera pour signe. Vous ferez toutes les mêmes choses qu'il a faites. Quand cela sera arrivé, vous connaîtrez que je suis le Seigneur l'Éternel.

25. Et pour toi, fils de l'homme, au jour que je leur ôterai leur force, la joie de leur ornement, ce qui est le désir de leurs yeux et où leurs âmes tendent, leurs fils et leurs filles,

26. En ce même jour-là [b], quelqu'un qui sera échappé, ne viendra-t-il pas vers toi pour te le raconter ?

27. En ce jour-là, ta bouche sera ouverte pour parler avec celui qui sera échappé et tu parleras et tu ne seras plus muet et tu leur seras pour signe et ils sauront que je suis l'Éternel.

Réflexions

Les considérations qu'il y a à faire ici sont

1. Que quoiqu'Ézéchiel fût en Caldée et fort éloigné de Jérusalem, Dieu lui fit connaître le propre jour auquel le roi de Babylone commença d'assiéger cette ville, ce qui veut dire que Dieu connaît parfaitement tout ce qui se fait dans le monde.

2. L'image d'une chaudière où l'on fait bouillir de la chair et qui, étant vide, serait remise au feu pour en ôter la rouille, était un emblème qui marquait, selon l'explication que Dieu en donne, que sa colère allait se répandre sur Jérusalem et sur tous ses habitants et que cette colère est un feu qui consule tout.

3. Il faut remarquer que Jérusalem fut ainsi traitée parce que c'était une ville souillée et remplie d'abomination, parce que le sang y avait été répandu et que ses habitants y avaient commis toutes sortes de crimes, sans que rien eût pu les ramener à leur devoir.

Dieu proportionne ses châtiments aux péchés des hommes et à l'état où ils sont et il emploie les remèdes extrêmes et les peines les plus sévères lorsque l'endurcissement des hommes est insurmontable.

4. La défense que Dieu fit au prophète de pleurer la mort de sa femme, quoiqu'elle lui fût très chère, devait faire comprendre aux Juifs captifs que la ruine de leurs frères, qui étaient en Judée, serait si terrible que les morts ne seraient pas même pleurés.

Et l'obéissance qu'Ézéchiel rendit à cet ordre, qui devait lui paraître fâcheux, fait voir que quand Dieu commande, il faut sacrifier ce que nous avons de plus cher et que l'intérêt de sa gloire doit nous toucher plus fortement que notre intérêt particulier.

(a) v9 : Nahum 3.1 ; Habacuc 2.12
(b) v26 : Ézéchiel 33.21

(1) v6 : Ou sa rouille.
(2) v6 : Cela veut dire que tous les habitants de Jérusalem, sans distinction, seraient livrés aux Caldéens.
(3) v7 : La loi ordonnait aux Juifs, sous peine de mort, de répandre le sang par terre et de le couvrir. Voyez Lévitique 17.13.
(4) v12 : Ou : On a beaucoup travaillé pour la nettoyer de sa rouille.
(5) v16 : Par une mort soudaine.
(6) v17 : Les anciens dans le deuil ôtaient leurs tiares ou leur bonnets de dessus leur tête, ils allaient pieds nus, ils se coupaient la barbe et ils mangeaient des viandes qu'on leur envoyait.

Chapitre XXV

Ézéchiel prédit que les Hammonites, les Moabites, les Iduméens et les Philistins, qui étaient des peuples voisins et ennemis des Juifs, seraient bientôt détruits parce qu'ils s'étaient réjouis de la ruine de Jérusalem.

ET la parole de l'Éternel me fut adressée et il me dit :

2. Fils de l'homme, [a] dresse ta face contre les enfants de Hammon et prophétise contre eux

3. Et dis aux enfants de Hammon : Écoutez la parole du Seigneur. Parce que vous avez dis : Ha, ha, contre mon sanctuaire lorsqu'il était profané et contre la terre d'Israël lorsqu'elle était désolée et contre la maison de Juda lorsqu'ils allaient en captivité,

4. À cause de cela, voici, je m'en vais te donner en héritage aux peuples d'Orient et ils établiront leur palais au milieu de toi, ils y dresseront leurs tentes, ils mangeront tes fruits et ils boiront ton lait.

5. Et je livrerai Rabba pour être le repaire des chameaux et les enfants de Hammon pour être le gîte des brebis et vous saurez que je suis l'Éternel,

6. Car ainsi a dit le Seigneur l'Éternel : Parce que tu as frappé des mains et que tu as sauté des pieds et que tu t'es réjouie dans ton âme avec toute sorte de mépris, à cause du pays d'Israël.

7. À cause de cela, voici, j'étendrai ma main sur toi et je te livrerai pour être pillée par les nations et je te retrancherai d'entre les peuples et je te ferai périr d'entre les pays, je te détruirai et tu sauras que je suis l'Éternel.

8. Ainsi a dit le Seigneur l'Éternel [b] : Parce que Moab et Séhir [1] ont dit : Voici la maison de Juda est comme toutes les autres nations,

9. À cause de cela, voici, je m'en vais ouvrir le quartier de Moab du côté des villes, du côté de ses villes qui sont sur ses frontières, la beauté du pays de Beth-jescimoth, de Bahal-méhon et de Kirjathajim,

10. Aux peuples d'Orient, au delà du pays des enfants de Hammon, lequel je leur ai donné en héritage en sorte qu'on ne fera plus mention des enfants de Hammon parmi les nations.

11. J'exercerai aussi mes jugements contre Moab et ils sauront que je suis l'Éternel.

12. Ainsi a dit le Seigneur l'Éternel : À cause de ce qu'Édom a fait quand il s'est inhumainement vengé de la maison de Juda et parce qu'il s'est rendu fort coupable en se vengeant d'eux,

13. À cause de cela, ainsi a dit le Seigneur l'Éternel, j'étendrai ma main sur Édom et j'en retrancherai les hommes et les bêtes et je le réduirai en désert, [c] depuis Téman et de devers Dédan, ils tomberont par l'épée.

14. J'exercerai ma vengeance sur Édom par le moyen de mon peuple Israël [3] et ils traiteront Édom selon ma colère et selon ma fureur et ils sentiront ce que c'est que ma vengeance, dit le Seigneur l'Éternel.

15. Ainsi a dit le Seigneur l'Éternel : Parce que les Philistins ont agi par vengeance et qu'ils se sont vengés inhumainement selon leur désir et avec mépris, jusqu'à détruire par une inimitié immortelle,

16. À cause de cela, ainsi a dit le Seigneur l'Éternel, voici je m'en vais étendre ma main sur les Philistins et j'exterminerai les Kéréthiens et je ferai périr le reste de leurs ports de mer.

17. Et je déploierai sur eux de grandes vengeances par des châtiments de fureur et ils sauront que je suis l'Éternel quand j'aurai exécuté ma vengeance sur eux.

Réflexions

Il faut faire ces trois réflexions sur ce chapitre.

La première, qu'Ézéchiel, après avoir prédit la destruction de Jérusalem et des Juifs, dénonce à leurs ennemis la vengeance divine, ce qui nous montre que Dieu est juste et que s'il punit et châtie son peuple, il n'épargne pas les ennemis de son église.

La seconde, que cette ruine des Hammonites, des Moabites, des Iduméens et des Philistins arriva peu après la désolation de Jérusalem et que ces peuples furent vaincus par le roi de Babylone conformément aux menaces qu'Ézéchiel, Ésaïe et Jérémie avaient faites contre eux.

La troisième considération est que Dieu exerça ces jugements contre ces peuples-là pour venger les outrages qu'ils avaient faits et pour les punir de leur orgueil et de l'inhumanité avec laquelle ils avaient insulté aux Juifs dans le temps de leur ruine.

C'est un grand péché que d'être dur et cruel envers les misérables et que de se réjouir des maux d'autrui. Dieu punit rigoureusement et avec justice ceux qui en usent de la sorte, comme au contraire il bénit ceux qui sont touchés des souffrances des malheureux et qui les consolent.

(a) v2 : Jérémie 49.1 et suivants.
(b) v8 : Jérémie 48.1 et suivants.
(c) v13 : Jérémie 49.7-8

(1) v8 : Séhir signifie les Iduméens.
(2) v9 : C'était des villes fortes de la frontière des Moabites.
(3) v14 : Les Iduméens furent assujettis par les Juifs.

Chapitre XXVI

Ce chapitre et les deux suivants sont une prophétie contre les Tyriens.

Dans celui-ci Ézéchiel prédit la ruine de la ville de Tyr. Il dit que cette ville, qui avait eu de la joie de voir Jérusalem ruinée par le roi Nébucadnésar, serait prise, pillée et détruite par le même roi.

Et il arriva l'onzième année, au premier jour du mois, que la parole de l'Éternel me fut adressée et il me dit :

2. Fils de l'homme, parce que Tyr a dit au sujet de Jérusalem, Ha, celle qui était la porte des peuples a été rompue, elle est réduite à moi, je me remplirai parce qu'elle a été rendue déserte.

3. À cause de cela, ainsi a dit le Seigneur l'Éternel : Me voici contre toi, ô Tyr, et je ferai monter contre toi plusieurs nations comme la mer fait monter les flots.

4. Et elles détruiront les murailles de Tyr et démoliront ses tours, je raclerai sa poussière hors d'elle et je la rendrai semblable à une pierre sèche.

5. Elle servira à étendre les filets au milieu de la mer, car j'ai parlé, dit le Seigneur l'Éternel et elle sera en pillage aux nations.

6. Et les villes de son ressort qui sont à la campagne seront passées au fil de l'épée et elles sauront que je suis l'Éternel,

7. Car ainsi a dit le Seigneur l'Éternel : Voici, je m'en vais faire venir d'Aquilon Nébucadnésar roi de Babylone, le roi des rois, contre Tyr, avec des chevaux et des chariots et des gens de cheval et un grand peuple assemblé de toutes parts.

8. Il mettra au fil de l'épée les villes de ton ressort qui sont à la campagne et élèvera des forts contre toi et dressera des terrasses contre toi et lèvera le bouclier contre toi.

9. Et il posera ses machines de guerre contre tes murailles et démolira tes tours avec ses marteaux.

10. La poussière de ses chevaux te couvrira à cause de leur multitude, tes murailles trembleront du bruit de la cavalerie, des charettes et des chariots quand il entrera par tes portes, comme on entre dans une ville à laquelle on a fait brêche.

11. Il foulera toutes tes rues avec la corne des pieds de ses chevaux, il tuera ton peuple avec l'épée et les trophées de ta force seront renversés par terre.

12. Ils butineront tes richesses et pilleront tes marchandises, ils ruineront tes murailles et démoliront tes maisons de plaisance et jetterons tes pierres et ton bois et ta poussière au milieu des eaux.

13. [a] Et je ferai cesser le bruit de tes chansons et on entendra plus le son de tes harpes.

14. Je te rendrai semblable à une pierre sèche, elle sera un lieu pour étendre les filets et elle ne sera plus rebâtie, parce que moi qui suis l'Éternel ai parlé, dit le Seigneur l'Éternel.

15. Ainsi a dit le Seigneur l'Éternel à Tyr : Les îles ne trembleront-elles pas du bruit de ta ruine lorsque ceux qui seront blessés à mort gémiront, lorsque le carnage se fera au milieu de toi ?

16. Tous les princes de la mer [1] descendront de leurs sièges et ôteront leurs manteaux et dépouilleront leurs vêtements de broderie et prendront des habits de frayeur, ils seront assis par terre, ils seront effrayés à tout moment et ils seront désolés à cause de toi.

17. Et ils prononceront à haute voix une complainte sur toi et ils te diront : Comment es-tu périe, toi qui étais fréquentée par ceux qui sont sur la mer, ville renommée qui étais forte dans la mer, toi et tes habitants qui se sont fait redouter à tous ceux qui habitent sur la mer ?

18. Les îles seront maintenant effrayées au jour de ta ruine et les îles qui sont dans la mer seront éperdues à cause de ton issue,

19. Car ainsi a dit le Seigneur l'Éternel : Quand je t'aurai rendue une ville désolée comme sont les villes qui ne sont point habitées, quand j'aurai fait monter sur toi l'abîme et que les grosses eaux t'auront couverte,

20. Je te ferai descendre alors avec ceux qui descendent dans le sépulcre, vers les peuples d'autrefois [2] et je te placerai dans les lieux les plus bas de la terre, dans les lieux désolés depuis longtemps, avec ceux qui sont descendus dans le sépulcre, en sorte que tu ne sera plus habitée et je rétablirai la gloire dans la terre des vivants.

21. Je ferai qu'on sera tout éperdu à cause de toi, de ce que tu ne seras plus et quand on te cherchera, on ne te trouvera plus à jamais, dit le Seigneur l'Éternel.

(a) v13 : Ésaïe 24.78 ; Jérémie 7.34 et 19.9

Chapitre XXVII

Ézéchiel décrit le grand commerce des Tyriens avec les autres peuples, leurs richesses immenses et l'étonnement que leur ruine causerait à tout le monde.

LA parole de l'Éternel me fut encore adressée et il me dit :

2. Toi donc, fils de l'homme, prononce à haute voix une complainte sur Tyr

3. Et dis à Tyr : Ô toi qui habites aux avenues de la mer, qui fait commerce avec les peuples dans plusieurs îles, ainsi a dit le Seigneur l'Éternel : Tyr, tu as dit, Je suis parfaite en beauté.

4. Tes confins sont au cœur de la mer [1], ceux qui t'ont bâtie t'ont rendue parfaite en beauté.

5. Ils t'ont bâti tous les côtés des navires de sapins de Sçenir, ils ont pris les cèdres du Liban pour faire des mâts.

6. Ils ont fait tes rames de chênes de Basçan et la troupe des Asçuriens [2] a fait tes bancs d'ivoire apporté des îles de Kittim.

7. Le fin lin en façon de broderie apporté d'Égypte a été ce que tu étendais pour te servir de voiles, tu te couvrais de pourpre et d'écarlate apportées des îles d'Elisça.

8. Les habitants de Sidon er d'Arvad étaient tes matelots. Ô Tyr, tes sages, qui étaient au milieu de toi, étaient tes pilotes.

9. Les anciens de Guébal et les plus habiles ont été parmi toi pour réparer tes brêches, tous les navires de la mer et leurs mariniers ont été avec toi pour trafiquer et pour faire ton commerce.

10. Ceux de Perse et de Lud et de Put ont été tes gens de guerre dans ton armée, ils ont pendu chez toi le bouclier et le casque, ils t'ont rendue magnifique.

11. Ceux d'Arvad avec ton armée ont été sur tes murailles tout autour et ceux de Gammad ont été dans tes tours, ils ont pendu leurs boucliers autour de tes murailles, ils ont achevé de te rendre parfaite en beauté.

12. Ceux de Tarsis ont trafiqué avec toi de toutes sortes de richesses, faisant valoir tes foires en argent, en fer, en étain et en plomb.

13. Javan, Tubal et Mesçec ont négocié avec toi, faisant valoir ton commerce en vendant des hommes [3] et des vaisseaux d'airain.

14. Ceux de la maison de Togarna ont fait valoir tes foires en chevaux et en piqueurs de chevaux et en mulets.

15. Les enfants de Dédan ont négocié avec toi, tu avais dans ta main le commerce de plusieurs îles et on t'a rendu en échange des dents d'ivoire et de l'ébène.

16. La Syrie a trafiqué avec toi de tes ouvrages de toute sorte, on a fait valoir tes foires en escarboucles, en écarlate, en broderie, en lin, en corail et en agathe.

17. Juda et le pays d'Israël ont négocié avec toi faisant valoir ton commerce en blé de Minnith et Pannag [4] et en miel et en huile et en baume.

18. Damas a trafiqué avec toi en te donnant pour la multitude de tes ouvrages en toute sorte de richesses, du vin de Helbon et de la laine blanche.

19. Et Dan et Javan et Mosel ont fait valoir tes foires en fer luisant, la casse et le roseau aromatique ont été dans ton commerce.

20. Ceux de Dédan ont négocié avec toi en draps précieux pour aller à cheval.

21. Les Arabes et tous les principaux de Kédar ont été les marchands que tu avais dans ta main, trafiquant avec toi en agneaux, en moutons et en boucs.

22. Les marchands de Sçéba et de Rahma ont négocié avec toi faisant valoir tes foires en toutes sortes de drogues les plus exquises et en toutes sortes de pierres précieuses et en or.

23. Haran et Canne et Héden ont fait trafic avec toi, Sçéba, Assur et Chilmad ont négocié aver toi.

24. Ceux-ci ont négocié avec toi en toute sorte de choses, en draps de pourpre et de broderie et en caisses pour des vêtements précieux serrés de cordes, même les coffres de cèdre ont été dans ton trafic.

25. Les navires de Tarcis ont été les principaux de ton commerce et tu as été remplie et rendue fort glorieuse au milieu de la mer.

26. Les matelots t'ont amenée sur les grandes eaux, mais le vent d'Orient t'a brisée au milieu de la mer.

27. Tes richesses et tes foires, ton commerce, tes mariniers et tes pilotes, ceux qu réparaient les brêches et ceux qui avaient le soin de ton commerce, tous tes gens de guerre qui étaient dans toi et toute la multitude qui est au milieu de toi tomberont au milieu de la mer au jour de ta ruine.

28. Les faubourgs trembleront au bruit de tes pilotes.

29. Et tous ceux qui manient la rame descendront de leurs navires, les mariniers et tous les pilotes de la mer, ils se tiendront sur la terre.

30. Et ils feront entendre sur toi leur voix et crieront amèrement, ils jetteront de la poudre sur leur tête et se vautreront dans la cendre.

31. Et ils s'arracheront les cheveux à cause de toi et ils se ceindront de sacs et ils te pleureront dans l'amertume de leur âme d'une plainte amère.

32. Et ils prononceront à haute voix sur toi une complainte dans leur lamentation, ils feront leur complainte sur toi, disant : Quelle ville fut jamais telle que Tyr qui a été détruite au milieu de la mer ?

33. Par la traite des marchandises qu'on apportait de tes foires hors des mers, tu as rassasié plusieurs peuples et tu as enrichi les rois de la terre par la grandeur de tes richesses et de ton commerce.

34. Mais lorsque tu as été brisée par la mer au profond des eaux, ton commerce et toute ta multitude sont tombés avec toi.

35. Tous les habitants des îles ont été désolés à cause de toi et leurs rois ont été horriblement épouvantés et troublés dans leurs faces.

36. Les marchands d'entre les peuples ont sifflé sur toi, tu es un sujet d'étonnement et tu ne seras jamais rétablie.

(1) v4 : L'ancienne Tyr était située près de la mer.
(2) v6 : Selon plusieurs, le mot hébreux aschurim n'est pas ici le nom d'un peuple, mais il signifie le buis, comme Ésaïe 41.19, et le sens est : Ils ont fait tes bancs d'ivoire et de buis. D'autres traduisent : Ils ont fait tes bancs d'ivoire foulé aux pieds, c'est-à-dire qui a été longtemps caché dans la terre.
(3) v13 : Des esclaves.
(4) v17 : Ou en froment de Phénicie.

Chapitre XXVIII

Ézéchiel représente ici l'orgueil du roi de Tyr. Il dit que Sidon, qui était une ville voisine de Tyr, serait aussi détruite et il promet aux Juifs qu'ils reviendraient de la captivité et qu'ils habiteraient encore dans leur pays.

LA parole de l'Éternel me fut encore adressée et il me dit :

2. Fils de l'homme, dis au prince de Tyr : Ainsi a dit le Seigneur l'Éternel, parce que ton cœur s'est élevé et que tu as dit : Je suis le dieu fort et je suis assis sur le trône de dieu au cœur de la mer, (quoique [a] tu ne sois qu'un homme et non pas le Dieu fort) et parce que tu as élevé ton cœur comme si c'était le cœur de Dieu,

3. Voici, tu es plus sage que Daniel [1], rien de caché n'est obscur pour toi.

4. Tu t'es acquis de la puissance par ta sagesse et par ta prudence et tu as amassé de l'or et de l'argent dans tes trésors,

5. Tu as accru ta puissance par la grandeur de ta sagesse dans ton commerce, puis ton cœur s'est élevé à cause de ta puissance.

6. C'est pourquoi, ainsi a dit le Seigneur l'Éternel, parce que tu as élevé ton cœur comme s'il était le cœur de Dieu,

7. À cause de cela, voici, je m'en vais faire venir contre toi des étrangers, les plus terribles d'entre les nations qui tireront leurs épées contre l'éclat de ta sagesse et ils souilleront ta beauté.

8. Ils te feront descendre dans le sépulcre et tu mourras au milieu de la mort de ceux qui sont tués.

9. Diras-tu devant celui qui te tuera : Je suis dieu ? Tu seras un homme, et non pas le Dieu fort, entre les mains de celui qui te tuera.

10. Tu mourras de la mort des incirconcis par la main des étrangers, car j'ai parlé, dit le Seigneur l'Éternel.

11. La parole de l'Éternel me fut encore adressée et il me dit :

12. Fils de l'homme, prononce à haute voix une complainte sur le roi de Tyr et dis-lui : Ainsi a dit le Seigneur l'Éternel : Toi à qui rien ne manque, qui es plein de sagesse et parfait en beauté,

13. Tu étais en Héden le jardin de Dieu, ta couverture était de pierres précieuses de toutes sortes, de sardoine, de topaze, de kaspe, de chrysolithe, d'onyx, de béril, de saphyr, d'escarboucle, d'émeraude et d'or, le bruit de tes tambours et de tes flûtes a été chez toi, ils on été préparés pour le jour où tu fus créé [2].

14. Tu étais un chérubin, oint pour protéger [4], je t'avais établi et tu étais dans la sainte montagne de Dieu, tu marchais au milieu des pierreries éclatantes comme le feu,

15. Tu étais parfait [4] dans tes voies depuis le jour que tu fut créé jusqu'à ce que la perversité a été trouvée en toi.

16. Dans l'abondance de ton commerce, tu as été rempli de violence au milieu de toi et tu as péché. Je te jetterai comme une chose souillée hors de la montagne de Dieu, je te détruirai, ô chérubin, qui protèges, du milieu des pierres éclatantes, comme le feu.

17. Ton cœur s'est élevé à cause de ta beauté et tu as corrompu ta sagesse par ton éclat, je te jetterai par terre, je te mettrai en spectacle aux rois afin qu'ils te regardent.

18. Tu as profané tes sanctuaires par la multitude de tes iniquités en usant mal de ton trafic et je ferai sortir du milieu de toi un feu qui te consumera et je te réduirai en cendre sur la terre en la présence de tous ceux qui te verront.

19. Tous ceux qui te connaissent parmi les peuples seront désolés à cause de toi, tu seras un sujet d'étonnement et tu ne seras jamais rétabli.

20. La parole de l'Éternel me fut encore adressée et il me dit :

21. Fils de l'homme, dresse ta face contre Sidon et prophétise contre elle.

22. Et dis : Ainsi a dit le Seigneur l'Éternel, me voici contre toi, ô Sidon, et je serai glorifié au milieu de toi et on saura que je suis l'Éternel quand j'aurai exercé des jugements contre elle et que j'aurai été sanctifié.

23. J'enverrai donc la mortalité sur elle et le sang dans ses places et les blessés à mort tomberont au milieu d'elle par l'épée qui viendra de toutes parts sur elle et ils sauront que je suis l'Éternel.

24. Et elle ne sera plus une ronce piquante à la maison d'Israël, ni une épine qui lui cause plus de douleur qu'aucun de ceux qui sont autour d'elle et qui les pillent et ils sauront que je suis le Seigneur l'Éternel.

25. Ainsi a dit le Seigneur l'Éternel : Quand j'aurai rassemblé la maison d'Israël d'entre les peuples parmi lesquels ils auront été dispersés, je serai sanctifié en eux à la vue des nations et ils habiteront sur la terre que j'ai donnée à mon serviteur Jacob,

26. Et ils y habiteront en sûreté, ils y bâtirons des maisons et y planteront des vignes, ils y habiteront en sûreté quand j'aurai exercé des jugements contre ceux qui les auront pillés de toutes parts et ils sauront que je suis l'Éternel.

Réflexions sur les chapitres XXVI, XVII et XXVIII

Voici ce qu'il faut remarquer sur le chapitre 26 d'Ézéchiel et sur les deux suivants.

C'est que, quoique la ville de Tyr fût très puissante par son assiette, étant située sur la bord de la mer, par la prodigieuse étendue de son commerce, par ses richesses immenses et par les liaisons qu'elle avait avec presque tous les peuples du monde, ainsi qu'on le voit dans le chapitre 27, elle était sur le point de tomber entre les mains du roi de Babylone qui la prendrait et la dépouillerait de toute sa gloire. En effet, peu après cette prophétie, Nébucadnésar prit la ville de Tyr après un siège de treize ans. Il la détruisit, en sorte que, comme Ézéchiel l'avait prédit, verset 14, elle ne fut point rebâtie, car la nouvelle ville de Tyr fut bâtie à un autre endroit que celui où l'ancienne était située.

Cet événement ne peut être regardé que comme l'ouvrage de Dieu, surtout si l'on considère qu'il avait été prédit avec toutes ses circonstances, non seulement par le prophète Ézéchiel, dix-huit ans à l'avance, mais aussi par Ésaïe plus de cent et vingt ans auparavant.

Au reste, l'on doit attribuer cette destruction de Tyr à l'idolâtrie qui y régnait, à l'orgueil et au luxe que les grandes richesses y avaient introduit et à la haine des Tyriens contre les Juifs.

C'est de la sorte que la providence abaisse les états les plus puissants et les villes les plus florissantes pour réprimer l'impiété, l'orgueil, le luxe, l'injustice, les dissolutions et les autres crimes que l'abondance et la prospérité entraînent ordinairement après elles.

Enfin, il faut remarquer que si Ézéchiel dénonce les jugements de Dieu aux nations idolâtres aussi bien qu'aux Juifs, il ne promet pas à ces peuples-là qu'ils seraient rétablis comme il le fait espérer au peuple de Dieu. Cela devait consoler les Juifs captifs, les engager à recourir à Dieu par la repentance et les convaincre que Dieu veillait pour eux et qu'il ne manquerait pas de les faire revenir de la captivité de Babylone.

(a) v2 : Ésaïe 31.3

(1) v3 : C'est-à-dire : tu crois être plus sage que Daniel. Ce prophète qui était depuis plusieurs années à la cour du roi de Babylone était en grande réputation de sagesse.

(2) v13 : C'est-à-dire : pour le jour que tu fus créé roi.
(3) v14 : C'est une allusion aux chérubins qui couvraient l'arche de l'alliance de leurs ailes.
(4) v15 : Tu as été heureux et tu as prospéré.

Chapitre XXIX

Ce chapitre et les trois suivants sont une prophétie contre les Égyptiens.

Le prophète, ayant prédit la ruine de Tyr dans les chapitres précédents, annonce dans celle-ci celle de l'Égypte qui serait subjuguée par le roi de Babylone après qu'il aurait pris Tyr. Ézéchiel marque cependant qu'au bout de quarante ans les Égyptiens retourneraient dans leur pays, mais qu'ils y seraient dans un état abaissé.

LA dixième année, douzième jour du dixième mois, la parole de l'Éternel me fut adressée et il me dit :

2. Fils de l'homme, dresse ta face contre pharaon roi d'Égypte et prophétise contre lui et contre toute l'Égypte.

3. Parle et dis : Ainsi a dit le Seigneur l'Éternel : Me voici contre toi, ô pharaon roi d'Égypte, grande baleine [1] couchée au milieu de tes fleuves [2], qui as dit : Mes fleuves sont à moi et je me les suis faits.

4. C'est pourquoi, je mettrai des crocs dans tes machoires et je ferai attacher les poissons de tes fleuves à tes écailles et je te tirerai du milieu de tes fleuves avec tous les poissons de tes fleuves qui auront été attachés à tes écailles.

5. Et je te jetterai dans le désert, je te laisserai là, toi et tous les poissons de tes fleuves, tu seras étendu sur le dessus de la campagne, tu ne seras point recueill, ni ramassé, je te livrerai aux bêtes de la terre et aux oiseaux des cieux pour en être dévoré.

6. Et tous les habitants d'Égypte sauront que je suis l'Éternel, [a] parce qu'ils auront été un bâton qui n'était qu'un roseau à la maison d'Israël [3].

7. Quand ils t'on saisi par la main, tu as été rompu et tu leur as percé toute l'épaule quand ils se sont appuyés sur toi, tu as été rompu et tu as rendu leurs reins immobiles.

8. C'est pourquoi, ainsi a dit le Seigneur l'Éternel : Voici, je m'en vais faire venir l'épée sur toi et j'exterminerai du milieu de toi les hommes et les bêtes.

9. Et le pays d'Égypte sera en désolation et en désert et ils sauront que je suis l'Éternel, parce que le roi d'Égypte a dit : Le fleuve est à moi et je l'ai fait.

10. C'est pourquoi, voici, je viens contre toi et contre tes fleuves et je réduirai le pays d'Égypte en déserts de sécheresse et de désolation, depuis la tour de Syene jusqu'aux frontières de Cus [4].

11. Nul pied d'homme ne passera par là et nul pied de bête n'y passera non plus et elle sera quarante ans sans être habitée,

12. Car je réduirai le pays d'Égypte en désolation entre tous les pays désolés et ses villes entre toutes les villes qui ont été réduites en désert. Ils seront désolés quarante ans et je disperserai les Égyptiens parmi les nations et je les répandrai dans les pays.

13. Toutefois, ainsi a dit le Seigneur l'Éternel, au bout de quarante ans, je rassemblerai les Égyptiens d'entre les peuples parmi lesquels ils auront été dispersés.

14. Et je ramènerai les captifs d'Égypte et je les ramènerai au pays de Pathros, au pays de leur commerce, mais ils seront un royaume abaissé.

15. Il sera le plus bas des royaumes et il ne s'élèvera plus par dessus les nations et je le diminuerai afin qu'il ne domine plus sur les autres nations.

16. Et il ne sera plus un sujet de confiance à la maison d'Israël, il les fera souvenir de l'iniquité dont ils se sont rendus coupables lorsqu'ils regardaient après eux [5] et ils sauront que je suis le Seigneur l'Éternel.

17. Et il arriva la vingt-septième année, au premier jour du mois, que la parole de l'Éternel me fut adressée et il me dit :

18. Fils de l'homme, Nébucadnésar roi de Babylone a fait servir son armée dans un service pénible contre Tyr [6], toutes les têtes en sont devenues chauves et toutes les épaules ont été écorchées et il n'a point eu de salaire, ni lui, ni son armée, à cause de Tyr, pour le service qu'il a fait contre elle.

19. C'est pourquoi, ainsi a dit le Seigneur l'Éternel, voici je m'en vais donner à Nébucadnésar roi de babylone le pays d'Égypte et il en enlèvera la multitude et en emportera le butin et il en pillera le pillage et ce sera là le salaire de son armée

20. Pour le loyer de l'ouvrage auquel il a servi contre Tyr, je lui ai donné le pays d'Égypte, parce qu'ils ont travaillé pour moi, dit le Seigneur l'Éternel.

21. En ce jour-là, je ferai germer la force de la maison d'Israël et je te donnerai une bouche ouverte au milieu d'eux et ils sauront que je suis l'Éternel.

(a) v6 : II Rois 18.21 ; Ésaïe 36.6

(1) v3 : Ou grand crocodile.
(2) v3 : Le fleuve du Nil arrosait l'Égypte.
(3) v6 : Les Israélites avaient cru trouver du secours en Égypte contre le roi de Babylone, mais ils furent trompés dans leur attente et les Égyptiens eux-mêmes furent vaincus par ce même prince.
(4) v10 : Depuis Syene, qui était vers l'extrêmité de la Mer rouge, jusqu'en Éthiopie.
(5) v16 : Lorsqu'ils mettaient leur confiance dans les Égyptiens.
(6) v18 : Les troupes de Nébucadnésar souffrirent beaucoup pendant le siège de Tyr qui fut fort long.

Chapitre XXX

Ézéchiel continue à prophétiser contre l'Égypte et il dit que les principales villes de ce royaume, qui sont nommée dans ce chapitre, seraient détruites avec leurs idoles.

PUIS la parole de l'Éternel me fut adressée et il me dit :

2. Fils de l'homme, prophétise et dis : Ainsi a dit le Seigneur l'Éternel : Hurlez et dites : Ha la malheureuse journée !

3. Car la journée est près, même la journée de l'Éternel approche, c'est une journée de nuage, ce sera le temps des nations.

4. L'épée viendra sur l'Égypte et il y aura de l'effroi en Cus lorsque ceux qui sont blessés à mort tomberont en Égypte et lorsqu'on enlèvera la multitude de son peuple et que ses fondements seront détruits.

5. Cus et Put et Lud et tout le mélange des peuples d'Arabie et Cub et les enfants du pays allié tomberont par l'épée avec eux.

6. Ainsi a dit le Seigneur l'Éternel, ceux qui soutiendront l'Égypte tomberont et l'orgueil de sa force sera abaissée, ils tomberont par l'épée depuis la tour de Syene, dit le Seigneur l'Éternel.

7. Et ils seront désolés parmi les pays désolés et ses villes seront parmi les villes désertes.

8. Et ils sauront que je suis l'Éternel lorsque j'aurai mis le feu en Égypte et que tous ceux qui lui donneront du secours seront brisés.

9. En ce jour-là, des messagers sortiront de ma part dans des navires pour effrayer Cus, qui se tient assurée, et il y aura entre eux un tourment pareil à celui de la journée d'Égypte, car le voilà qui vient.

10. Ainsi a dit le Seigneur l'Éternel : J'anéantirai la multitude du peuple d'Égypte par la puissance de Nébucadnésar roi de Babylone.

11. Lui et son peuple avec lui, qui sont les plus terribles d'entre les nations, seront amenés pour ruiner le pays et ils tireront l'épée sur les Égyptiens et ils rempliront la terre de gens blessés à mort.

12. Et je mettrai à sec les fleuves et je livrerai le pays entre les mains de gens méchants, je désolerai le pays et tout ce qui y est par la puissance des étrangers, moi qui suis l'Éternel, j'ai parlé.

13. Ainsi a dit le Seigneur l'Éternel : Je détruirai aussi les dieux infâmes et j'anéantirai les idoles de Noph et il n'y aura plus de prince du pays d'Égypte et je répandrai la terreur dans la pays d'Égypte,

14. Et je désolerai Pathros et mettrai le feu à Tsophan et j'exercerai des jugements à Nò,

15. Et je répandrai ma fureur sur Sin qui est la force de l'Égypte et j'exterminerai la multitude qui est à Nò

16. Lorsque je mettrai le feu en Égypte, Sin sera dans les grièves [nc1] douleurs et Nò sera rompue par diverses brêches, il n'y aura à Noph que détresse en plein jour.

17. Les gens d'élite d'Aven et de Pibéseth tomberont par l'épée et ils iront en captivité.

18. Et on ne verra goutte à Taphnes lorsque j'y aurai brisé les barrières d'Égypte et que l'orgueil de sa force aura cessé, une nuée la couvrira et les villes de son ressort iront en captivité.

19. Et j'exercerai des jugements en Égypte et ils sauront que je suis l'Éternel.

20. Or, il était arrivé l'onzième année, au septième jour du premier mois que la parole de l'Éternel m'avait été adressée et il m'avait dit :

21. Fils de l'homme, j'ai rompu le bras de pharaon roi d'Égypte et voici, on ne l'a point pensé pour le guérir, en sorte qu'on lui ait mis des linges pour le panser et pour le fortifier afin qu'il pût manier l'épée.

22. C'est pourquoi, ainsi a dit le Seigneur l'Éternel, voici, je viens contre pharaon roi d'Égypte et je romprai ses bras, tant celui qui est fort que celui qui est déjà rompu et je ferai tomber l'épée de sa main.

23. Et je disperserai les Égyptiens parmi les nations et je les répandrai parmi les pays.

24. Je fortifierai les bras du roi de Babylone et je lui mettrai mon épée dans la main, mais je romprai les bras de pharaon et il poussera des cris devant lui, comme les gens qui sont blessés à mort.

25. Même je fortifierai les bras du roi de Babylone, mais les bras de pharaon tomberont et on saura que je suis l'Éternel quand j'aurai mis mon épée dans la main du roi de Babylone et qu'il l'aura étendue sur le pays d'Égypte.

26. Et je disperserai les Égyptiens parmi les nations et les répandrai parmi les pays et ils sauront que je suis l'Éternel.

(nc1) v16 : *grave* ?

Chapitre XXXI

Le prophète représente par la comparaison d'un grand et beau cèdre que la monarchie des Assyriens avait été autant et plus puissante que celle des Égyptiens, mais qu'elle avait pris fin et qu'il en serait de même de celle d'Égypte.

Il était aussi arrivé l'onzième année, au premier jour du troisième mois, que la parole de l'Éternel m'avait été adressée et il m'avait dit :

2. Fils de l'homme, dis à pharaon roi d'Égypte et à la multitude de son peuple : À qui ressembles-tu dans ta grandeur ?

3. Voici, Assur était comme un cèdre au Liban, ayant de belles branches et des rameaux qui faisaient de l'ombre et qui étaient d'une grande hauteur et sa cime était touffue.

4. Les eaux l'avaient fait croître, l'abîme l'avait fait pousser en haut, ses fleuves couraient autour de ses plantes et il renvoyait les ruisseaux de ses eaux vers tous les arbres des champs.

5. C'est pourquoi sa hauteur s'était élevée par dessus tous les arbres des champs et ses branches avaient multiplié et ses rameaux étaient devenus longs par les grandes eaux lorsqu'il poussait ses branches.

6. Tous les oiseaux des cieux nichaient dans ses branches et toutes les bêtes des champs faisaient ses petits sous ses rameaux et toutes les grandes nations demeuraient à son ombre.

7. Il était devenu beau dans sa grandeur et dans la longueur de ses branches, car sa racine était sur les grosses eaux.

8. Les cèdres du jardin de Dieu ne lui ôtaient rien de son lustre, les sapins n'étaient pas pareils à ses branches et les châtaigners n'étaient pas semblables à ses rameaux, tous les arbres du jardin de Dieu ne lui étaient pas semblables en beauté.

9. Je l'avais rendu beau dans la multitude de ses rameaux, tellement que tous les arbres d'Héden, qui étaient au jardin de Dieu, lui portaient envie.

10. C'est pourquoi, ainsi a dit le Seigneur l'Éternel : Parce que tu t'es élevé en hauteur comme celui-là, qui avait sa cime touffue, a élévé son cœur dans sa grandeur

11. Et je l'ai livré entre les mains du puissant d'entre les nations [1], on l'a traité comme il fallait et je l'ai chassé à cause de sa méchanceté,

12. Et les étrangers les plus terribles d'entre les nations l'ont coupé et l'on laissé à l'abandon et ses branches sont tombées sur les montagnes et sur les vallées et ses rameaux se sont rompus dans tous les courants d'eau de la terre et tous les peuples de la terre se sont retirés de dessous son ombre et l'ont abandonné.

13. Tous les oiseaux des cieux se tiennent sur ses ruines et toutes les bêtes des champs se retirent dans ses rameaux,

14. C'est pourquoi tous les arbres arrosés d'eau ne s'élèveront plus dans leur hauteur et ne produiront plus de cime touffue, même les plus forts d'entre eux et ceux qui sont arrosés d'eaux ne subsisteront pas dans leur élévation, mais ils seront tous livrés à la mort au fond de la terre parmi les enfants des hommes avec ceux qui descendent dans le sépulcre.

15. Ainsi a dit le Seigneur l'Éternel : Au jour qu'il [2] descendit dans le sépulcre, je fis faire deuil sur lui, je couvris l'abîme devant lui et j'empêchait les fleuves de couler et les grosses eaux furent retenues, je fis que le Liban fut en deuil à cause de lui et tous les arbres des champs défaillirent.[2]

16. J'ébranlai les nations par le bruit de sa ruine quand je le fis descendre dans le sépulcre avec ceux qui descendent dans la fosse et tous les arbres d'Héden, l'élite et le meilleur du Liban, tous arrosés d'eau furent consolés au bas de la terre.

17. Eux aussi sont descendus avec lui dans le sépulcre vers ceux qui sont blessés à mort par l'épée et ceux qui étaient son bras, savoir ceux qui habitaient sous son ombre parmi les nations, y sont aussi descendus.

18. À qui as-tu ressemblé en gloire [3] et en grandeur parmi les arbres d'Héden ? Tu seras aussi jeté bas avec les arbres d'Héden, dans les lieux bas de la terre, tu seras couché au milieu des incirconcis avec ceux qui sont blessés à mort par l'épée. Tel sera pharaon et toute la multitude de son peuple, dit le Seigneur l'Éternel.

(1) v11 : Du roi de Babylone qui détruisit la monarchie des Assyriens et établit celle des Caldéens.
(2) v15 : Le roi d'Assyrie.
(3) v18 : Ceci s'adresse au roi d'Égypte.

Chapitre XXXII

C'est ici une plainte sur la désolation de l'Égypte qui serait réduite dans le même état que les Perses, les Iduméens et les autres peuples qui devaient aussi être vaincus par les Babyloniens.

Il était aussi arrivé, la douzième année, au premier jour du douzième mois, que la parole de l'Éternel m'avait été adressée et il me dit :

2. Fils de l'homme, prononce à haute voix une complainte sur pharaon roi d'Égypte et dis-lui : Tu as été semblable à un lionceau parmi les nations et tel qu'une baleine dans les mers, tu te lançais dans tes fleuves et tu toublais les eaux de tes pieds et tu remplissais de bourbe leurs fleuves.

3. Ainsi a dit le Seigneur l'Éternel : [a] J'étendrai aussi mon filet sur toi avec un amas de plusieurs peuples qui te tireront dans mes filets

4. Et je te laisserai à l'abandon sur la terre, je te jetterai sur le dessus des champs et je ferai demeurer sur toi tous les oiseaux des cieux et je rassasierai de toi toutes les bêtes de la terre,

5. Car le mettrai ta chair sur les montagnes et je remplirai les vallées de tes hommes hautains [1].

6. Et j'arroserai de ton sang la terre où tu nages jusqu'aux montagnes, les lits des eaux seront remplis de toi.

7. [b] Et quand je t'aurai éteint, je couvrirai les cieux et je ferai obscurcir leurs étoiles, je couvrirai le soleil de nuage et la lune ne donnera plus sa limière.

8. Je ferai obscurcir sur toi les astres qui donnent la lumière dans les cieux et je mettrai les ténèbres sur ton pays, dit le Seigneur l'Éternel.

9. Et je ferai que le cœur de plusieurs peuples frémira quand j'aurai fait venir la nouvelle de ta ruine parmi les nations dans les pays que tu n'as point connus.

10. Et je rendrai étonné plusieurs peuples à cause de toi et leurs rois seront horriblement éperdus à cause de toi quand je ferai luire mon épée sur leurs faces et ils seront effrayés de moment en moment, chacun en lui-même au jour de sa ruine,

11. Car ainsi a dit le Seigneur l'Éternel : L'épée du roi de Babylone viendra sur toi.

12. J'abbatrai la multitude de tes gens par les épées des hommes forts qui seront tous les plus terribles d'entre les nations, ils détruiront l'orgueil de l'Égypte et toute la multitude de son peuple sera dissipée.

13. Et je ferai périr tout son bétail qui est près des grosses eaux et aucun pied d'homme ne les troublera plus et aucun ongle de bête ne les troublera plus.

14. Alors je ferai rasseoir leurs eaux et je ferai couler leurs fleuves clairs comme l'huile, dit le Seigneur l'Éternel.

15. Quand j'aurai réduit le pays d'Égypte en désolation et que le pays aura été dénué de ce dont il était rempli, quand j'aurai frappé tous ceux qui y habitent, alors ils sauront que je suis l'Éternel.

16. C'est ici la complainte qu'on fera sur elle, les filles des nations feront cette complainte sur l'Égypte et sur toute la multitude de son peuple, dit le Seigneur.

17. Il était aussi arrivé la douzième année, au quinzième jour du mois, que la parole de l'Éternel m'avait été adressée et qu'il m'avait dit :

18. Fils de l'homme, fais une lamentation sur la multitude du peuple d'Égypte et fais la descendre, elle et les filles des nations magnifiques, aux plus bas lieux de la terre avec ceux qui descendent dans le sépulcre.

19. En quoi m'aurais-tu été plus agréable que les autres ? Descends et sois étendue avec les incirconcis.

20. Ils tomberont au mileu de ceux qui sont blessés à mort par l'épée. L'épée a déjà été donnée, qu'elle soit traînée avec toute la multitude de son peuple.

21. Les plus forts d'entre les puissants lui parleront du milieu du sépulcre avec ceux qui lui donnaient du secours et lui diront : Les incirconcis sont descendus, ils sont étendus avec ceux qui sont blessés à mort par l'épée.

22. C'est là qu'est Assur et tout son peuple, ses sépulcres sont autour de lui, ils sont tous blessés à mort, ils sont tombés par l'épée.

23. Ses sépulcres ont été posés au plus profond de la fosse et son assemblée est autour de son sépulcre, eux tous qui avaient donné de la terreur dans la terre des vivants, étant blessés à mort, sont tombés par l'épée.

24. C'est là qu'est Hélam et toute sa multitude autour de sa sépulture, tous étant blessés à mort sont tombés par l'épée, ils sont descendus incirconcis dans les plus bas lieux de la terre, eux qui avaient donné de la terreur dans la terre des vivants et toutefois, ils ont porté leur ignominie avec ceux qui descendent dans la fosse.

25. On a mis son lit parmi ceux qui sont blessés à mort, avec toute sa multitude, ses sépulcres sont autour de lui, tous ces incirconcis sont blessés à mort par l'épée, quoiqu'ils aient donné de la terreur dans la terre des vivants, toutefois, ils ont portés leur ignominie avec ceux qui descendent dans la fosse, il a été mis parmi ceux qui sont blessés à mort.

26. C'est là qu'est Mescec, Tubal et toute la multitude de leurs gens, leurs sépulcres sont autour d'eux, tous ces incirconcis sont blessés à mort par l'épée, quoiqu'ils aient donné de la terreur dans la terre des vivants.

27. Et ils ne sont point étendus avec les hommes forts qui sont tombés et qui étaient incirconcis, qui sont descendus au sépulcre avec leurs armes et dont on a mis les épées sous leurs têtes et dont la méchanceté a été sur leurs os, parce qu'ils étaient la terreur des hommes forts dans la terre des vivants.

28. Toi aussi, tu seras froissé au milieu des incirconcis et tu seras étendu avec ceux qui sont blessés à mort par l'épée.

29. C'est là qu'est Édom, ses rois et tous ses princes, qui ont été mis avec leurs force parmi ceux qui sont blessés à mort par l'épée, ils seront étendus avec les incirconcis et avec ceux qui sont descendus dans le sépulcre.

30. C'est là que sont tous les princes de l'Aquillon et tous les Sidoniens qui sont descendus avec ceux qui sont blessés à mort, avec la terreur qu'inspirait leur force, ils sont honteux, ils sont étendus incirconcis avec ceux qui sont blessés à mort par l'épée et ils ont porté leur ignominie avec ceux qui sont descendus dans le sépulcre.

31. Pharaon les verra et se consolera de toute la multitude de son peuple, même pharaon et toute son armée, blessés à mort par l'épée, dit le Seigneur l'Éternel,

32. Car j'ai mis ma terreur dans la terre des vivants, c'est pourquoi pharaon, avec toute le multitude de son peuple, sera étendu au milieu des incirconcis avec ceux qui sont blessés à mort par l'épée, dit le Seigneur l'Éternel.

Réflexions sur les chapitres
XXIX, XXX XXXI et XXXII.

Il faut considérer sur ces chapitres que Dieu voulut faire prédire par Ézéchiel et par les autres prophètes la ruine de l'Égypte afin que les Juifs reconnussent que le Dieu qu'ils adoraient était le maître souverain du monde et de tous les peuples et que c'était en vain qu'ils avaient mis leur confiance aux Égyptiens.

2. C'est une chose remarquable que Dieu livrerait l'Égypte à Nébucadnésar pour son salaire de ce qu'il aurait exécuté ses jugements sur la ville de Tyr, que les Égyptiens seraient dispersés, que dans quarante ans ils reviendraient en Égypte, mais que leur royaume ne serait pas rétabli dans l'état où il était auparavant et que ce serait un royaume abaissé. Tout cela fut accompli à la lettre. Nébucadnésar se rendit maître de l'Égypte après avoir pris la ville de Tyr, les Égyptiens furent emmenés captifs et au bout de quelques années ils retournèrent dans leur pays sous le règne d'Amasis, mais le royaume d'Égypte ne reprit plus sa première splendeur et il fut depuis abaissé et soumis à des princes étrangers, comme Ézéchiel l'avait prédit.

La comparaison de ces prophéties avec l'événement est bien propre à nous convaincre qu'elles ont Dieu pour auteur, que l'Écriture sainte est divinement inspirée et que rien n'est plus vrai, ni plus certain que la doctrine qui y est contenue.

(a) v3 : Ézéchiel 12.13 et 17.20
(b) v7 : Ésaïe 13.10 ; Joël 2.31

(1) v5 : D'autres ont lu *de ton sang.*

Chapitre XXXIII

Il y a quatre choses à remarquer dans ce chapitre.

1. Dieu instruit le prophète des devoirs de sa charge et de l'obligation où il était d'avertir les pécheurs, versets 1-9.

2. Pour arrêter le murmure des Juifs, Dieu déclare qu'il ne veut point la mort des méchants et que les pécheurs qui s'amendent seront reçus en grâce,

tout de même que les justes qui abandonnent la justice mourront dans leur péché, versets 10-20.

3. Ézéchiel reçoit les nouvelles de la prise de Jérusalem et il prédit la ruine des Juifs qui étaient demeurés de reste dans la Judée, versets 21-29.

4. Dieu se plaint de l'hypocrrisie des Juifs qui étaient à Babylone, lesquels venaient écouter Ézéchiel, mais qui ne faisaient pas ce qu'il leur commandait de la part de Dieu, versets 30-33.

Ce chapitre est l'un des plus instructifs de tout ce livre.

LA parole de l'Éternel me fut encore adressée et il me dit :

2. Fils de l'homme, parle aux enfants de ton peuple et dis-leur : Lorsque je ferai venir l'épée sur quelque pays et que le peuple de ce pays aura choisi quelqu'un d'entre eux et l'aura établi pour leur servir de sentinelle

3. Et que cet homme, voyant venir l'épée sur le pays, aura sonné du cor, et aura averti le peuple,

4. Si le peuple, ayant bien ouï le son du cor, ne se tient pas sur ses gardes et qu'ensuite l'épée vienne et le surprenne, son sang sera sur sa tête,

5. Car il a ouï le son du cor et il ne s'est point tenu sur ses gardes, son sang donc sera sur lui-même, mais s'il se tient sur ses gardes, il sauvera sa vie.

6. Que si la sentinelle voit venir l'épée et qu'elle ne sonne pas du cor en sorte que le peuple ne se tienne pas sur ses gardes et que puis après l'épée vienne et ôte la vie à quelqu'un d'entre eux, celui-ci aura bien été surpris dans son iniquité, mais je redemanderai son sang de la main de la sentinelle.

7. [a] Et toi, fils de l'homme, je t'ai établi pour sentinelle à la maison d'Israël, tu écouteras donc la parole de ma bouche et tu les avertiras de ma part.

8. Lorsque j'aurai dit au méchant : Méchant, tu mourras de mort et que tu n'auras pas parlé pour avertir le méchant de se retirer de son train, ce méchant-là mourra dans son iniquité, mais je redemanderai son sang de ta main.

9. Mais si tu as averti le méchant de se détourner de son train et qu'il ne se soit pas détourné de son train, il mourra dans son péché, mais toi tu auras délivré ton âme.

10. Toi donc, fils de l'homme, dis à la maison d'Israël : Vous avez parlé ainsi et vous avez dit : Puisque nos forfaits et nos péchés sont sur nous, et que nous nous défaillons à cause d'eux, comment pourrions-nous vivre ?

11. [b] Dis-leur : Je suis vivant, dit le Seigneur l'Éternel, que je ne prends point plaisir à la mort du méchant, mais plutôt à ce que le méchant se détourne de son train et qu'il vive. Détournez-vous, détournez-vous de votre méchant train. Et pourquoi mourriez-vous, ô maison d'Israël !

12. Toi donc, fils de l'homme, dis aux enfants du peuple : [c] La justice du juste ne le délivrera point au jour qu'il aura péché et le méchant ne tombera point par sa méchanceté au jour qu'il s'en sera détourné et le juste ne pourra pas vivre par sa justice au jour qu'il aura péché.

13. Lorsque j'aurai dit au juste qu'il vivra certainement et que lui, se confiant sur sa justice, aura commis l'iniquité, il ne sera fait mention d'aucune de ses justices, mais il mourra dans son iniquité qu'il aura commise.

14. Aussi, lorsque j'aurai dit au méchant : Tu mourras de mort, s'il se détourne de son péché et qu'il fasse ce qui est juste et droit,

15. Savoir, si le méchant rend le gage et qu'il restitue ce qu'il aura ravi et s'il marche dans les statuts de la vie sans commettre l'iniquité, certainement il vivra et ne mourra point,

16. Aucun des péchés qu'il aura commis ne lui sera imputé, il a fait ce qui est juste et droit, certainement il vivra.

17. Or les enfants de ton peuple ont dit : La voie du Seigneur n'est pas bien dressée, c'est plutôt leur voie qui n'est pas bien dressée.

18. Lorsque le juste se détournera de sa justice et commettra l'iniquité, il mourra pour ces choses-là.

19. Et lorsque le méchant se détournera de sa méchanceté et qu'il fera ce qui est juste et droit, il vivra pour ces choses-là.

20. [d] Et vous avez dit : La voie du Seigneur n'est pas bien dressée ! Je vous jugerai, ô maison d'Israël, chacun selon son train.

21. Or il arriva, la douzième année de notre captivité, au cinquième jour du dixième mois, qu'un homme qui était échappé de Jérusalem vint vers moi et me dit : La ville a été prise.

22. Et la main de l'Éternel avait été sur moi le soir avant que celui qui était échappé vint et il a ouvert ma bouche en attendant que cet homme vint le matin vers moi et ma bouche ayant été ouverte, je ne me tus plus,

23. Car la parole de l'Éternel me fut adressée et il me dit :

24. Fils de l'homme, ceux qui habitent en ces lieux déserts sur la terre d'Israël parlent et disent : Abraham était seul et il a possédé le pays, mais nous nous sommes plusieurs, le pays nous a été donné en héritage.

25. C'est pourquoi tu leur diras : Ainsi a dit le Seigneur l'Éternel : Vous mangez la chair avec le sang et vous levez vos yeux vers vos dieux infames et vous répandez le sang et vous posséderiez le pays ! [nc1]

26. Vous vous confiez sur votre épée, vous commettez l'abomination et vous souillez chacun de vous la femme de son prochain et vous posséderiez le pays ! [nc1]

27. Tu leur diras ainsi : Ainsi a dit le Seigneur l'Éternel : Je suis vivant, que ceux qui sont dans ces lieux déserts tomberont par l'épée et que je livrerai aux bêtes celui qui est par les champs afin qu'elles le mangent et que ceux qui sont dans les forteresses et dans les cavernes mourront de mortalité.

28. Ainsi je réduirai le pays en désolation et en désert, tellement que l'orgueil de sa force sera aboli

et les montagnes d'Israël seront désolées, sans que personne y passe.

29. Et ils reconnaîtrons que je suis l'Éternel lorsque j'aurai réduit leur pays en désolation et en désert à cause de toutes leurs abominations qu'ils ont commises.

30. Pour ce qui est de toi, fils de l'homme, les enfants de ton peuple discourent de toi auprès des murailles et aux entrées des maisons, ils parlent l'un à l'autre et chacun avec son prochain et ils disent : Venez maintenant et écoutez quelle est la parole qui est procédée de l'Éternel.

31. Et ils viennent vers toi comme par un concours de peuple et mon peuple s'assied devant toi et ils écoutent tes paroles, mais ils ne les mettent point en effet, mais ils en font une chanson agréable dans leur bouche et leur cœur marche après leur cupidité.

32. Et voici, tu leur es comme une chanson agréable, de belle voix et qui résonne et ils écoutent tes paroles, mais ils ne les mettent point en effet.

33. Mais quand cela sera arrivé, et le voici qui va arriver, ils sauront qu'il y a eu un prophète parmi eux.

Réflexions

Pour profiter de ce chapitre, voici ce qu'il faut considérer.

La comparaison d'une sentinelle, par laquelle représente les devoirs de la charge d'Ézéchiel, nous montre

- d'un côté, que ceux que Dieu a établis conducteurs dans son église, doivent avertir fidèlement les pécheurs et travailler de tout leur pouvoir à les retirer de leurs égarements s'ils ne veulent pas être responsables de la perdition des âmes
- et de l'autre, que si les pécheurs ne s'amendent pas lorsqu'ils sont avertis, ils périront justement.

2. Nous avons ici l'une des déclarations les plus expresses qu'il y aît dans l'écriture, sur l'infinie miséricorde de Dieu. Dieu y jure par lui-même qu'il ne veut en aucune façon

- la mort des méchants,
- qu'il ne demande que leur conversion et leur vie
- et qu'il les reçoit en grâce aussitôt qu'ils se convertissent.

La considération de cette grande miséricorde du Seigneur doit remplir les pécheurs de confiance et les engager à s'amender et à prévenir, par ce moyen, leur perdition.

3. Ézéchiel nous apprend de plus que Dieu n'a égard dans son jugement qu'au bien et au mal que chacun fait et que, comme les pécheurs qui changent de vie et de conduite obtiennent miséricorde, aussi les justes qui abandonnent la piété mourront dans leur péché.

Ce que Dieu dit sur ce sujet, d'une manière si claire et si expresse, met en plein jour son infinie bonté envers les hommes, aussi bien que sa parfaite justice, et c'est là une doctrine qui doit fermer la bouche aux pécheurs endurcis et inspirer aux gens de bien une crainte salutaire.

4. Nous avons un grand exdemple de la justice de Dieu et de la vérité de ses menaces dans la prise de Jérusalem et dans les malheurs qui tombèrent sur les Juifs qui étaient encore dans la Judée. Cependant, il est à remarquer, que ces Juifs, quoique coupables de toutes sortes de crimes et même d'idolâtrie, s'étaient flattés jusqu'alors qu'ils demeureraient dans leur pays et qu'ils le possèderaient.

C'est ainsi que les pécheurs s'imaginent qu'ils n'ont rien à craindre dans le temps même qu'ils sont sous la colère de Dieu et que sa vengeance va les accabler.

Enfin, les reproches que Dieu fait aux Juifs, sur ce qu'ils venaient écouter Ézéchiel, mais qu'ils ne faisaient pas ce qu'il leur disait, nous apprennent que c'est une insigne hypocrisie et un mépris tout à fait criminel que d'écouter la parole de Dieu et de ne pas pratiquer ce qu'elle ordonne.

(a) v7 : Ézéchiel 3.17 et suivants.
(b) v11 : Ézéchiel 18.32
(c) v12 : Ézéchiel 18.24
(d) v20 : Ézéchiel 18.25

(nc1) v25 et 26 : La version de 1866 a un point d'interrogation.

Chapitre XXXIV

Ce chapitre contient

1. Des menaces contre les faux pasteurs, c'est-à-dire, contre les prophètes et les magistrats qui, au lieu de prendre soin du troupeau et des brebis du Seigneur, en causaient la ruine, versets 1-10.

2. Des promesses que Dieu fait de sauver ses brebis, de leur donner de bons pasteurs et surtout d'envoyer un grand pasteur qui rachèterait son peuple et le comblerait de bénédictions, versets 11-31.

ET la parole de l'Éternel me fut adressée et il me dit :

2. [a] Fils de l'homme, prophétise contre les pasteurs d'Israël, prophétise et dis-leur, savoir aux pasteurs, Ainsi a dit le Seigneur l'Éternel, malheur aux pasteurs d'Israël qui se sont repus eux-mêmes, les pasteurs ne paissent-ils pas le troupeau ?

3. Vous en mangez la graisse et vous vous vêtez de laine, vous tuez ce qui est gras et vous ne paissez point le troupeau.

4. Vous n'avez point fortifié les brebis infirmes, vous n'avez point donné de remède à celle qui était malade et vous n'avez point bandé celle qui était blessée et vous n'avez point cherché celle qui était perdue, mais vous [b] les avez maîtrisées avec dureté et rigueur.

5. Et elles ont été dispersés faute de pasteur, elles ont été exposées à toutes les bêtes des champs pour en être dévorées, étant dispersées.

6. Mes brebis ont été errantes par toutes les montagnes et par tous les coteaux élevés, mes brebis

ont été dispersées sur toute la terre et il n'y a eu personne qui les cherchât et il n'y a eu personne qui s'en enquît,

7. C'est pourquoi, vous pasteurs, écoutez la parole de l'Éternel.

8. Je suis vivant, dit le Seigneur l'Éternel, si je ne fais justice de ce que mes brebis ont été exposées en proie et de ce que mes brebis ont été exposées pour être dévorées de toutes les bêtes des champs faute de pasteur et de ce que mes pasteurs n'ont point recherché mes brebis, mais que les pasteurs se sont repus eux-mêmes et n'ont point fait paître mes brebis.

9. C'est pourquoi vous pasteurs, écoutez la parole de l'Éternel.

10. Ainsi a dit le Seigneur l'Éternel : Voici, j'en veux à ces pasteurs et je redemanderai mes brebis de leur mains et je les ferai cesser de paître mes brebis et les pasteurs ne se repaîtrons plus eux-mêmes, mais je délivrerai mes brebis de leur bouche et elles ne leur serviront plus de pâture,

11. Car, ainsi a dit le Seigneur l'Éternel : Me voici, je redemanderai mes brebis et je les rechercherai.

12. Comme le pasteur cherche ses brebis dispersées lorqu'il est au milieu de son troupeau, ainsi je chercherai mes brebis et je les délivrerai de tous les lieux où elles auront été dispersées au jour des nuages et de l'obscurité.

13. Et je les retirerai d'entre les peuples et je les rassemblerai des pays et je les ramènerai dans leur terre et je les nourrirai sur les montagnes d'Israël auprès des cours des eaux et dans toutes les demeures du pays.

14. Je le paîtrai dans de bons pâturages et leur parc sera dans les hautes montagnes d'Israël et là, elles coucheront dans un bon parc et paîtront dans les pâturages gras sur les montagnes d'Israël.

15. Ce sera moi qui paîtrai mes brebis et qui les ferai reposer, dit le Seigneur l'Éternel.

16. Je chercherai celle qui sera perdue et je ramènerai celle qui sera blessée et je fortifierai celle qui sera malade, mais je détruirai celle qui sera grasse et forte, car je les paîtrai avec justice.

17. Mais pour vous, mes brebis, ainsi a dit le Seigneur l'Éternel : Voici, je m'en vais discerner les brebis d'avec les brebis, les béliers et les boucs.

18. Vous est-ce peu de chose d'être repus d'une bonne pâture, que vous souillez encore de vos pieds le reste de votre pâture et de boire de belles eaux claires que vous troubliez encore de vos pieds ce qui en reste ?

19. Et mes brebis se repaissent de ce que vous foulez de vos pieds et boivent ce que vos pieds ont troublé.

20. C'est pourquoi, ainsi a dit le Seigneur l'Éternel, : Me voici, je discernerai moi-même la brebis grasse et la brebis maigre,

21. Parce que vous avez poussé du côté et de l'épaule et heurté de vos cornes toutes celles qui sont langoureuses, jusqu'à ce que vous les ayez chassées au dehors.,

22. Je sauverai mon troupeau, tellement qu'il ne sera plus en proie et je discernerai les brebis d'avec les brebis.

23. Je susciterai sur elles [c] un pasteur qui les paîtra, savoir mon serviteur David, il les paîtra et lui-même sera leur pasteur [1].

24. Mais moi l'Éternel, je serai leur Dieu et mon serviteur David sera prince au milieu d'elles, moi qui suis l'Éternel, j'ai parlé.

25. Et je traiterai avec elles une alliance de paix et j'exterminerai du pays les mauvaises bêtes et mes brebis habiteront au désert en sûreté et dormiront dans les fôrets.

26. Même je les comblerai de bénédiction et tous les environs de mon côteau et je ferai descendre la pluie en sa saison, ce seront les pluies de bénédictions.

27. Et les arbres des champs produiront leur fruit et la terre rapportera son revenu et elles seront en sûreté dans leur terre et elles sauront que je suis l'Éternel quand j'aurai rompu les bois de leur joug et que je les aurai délivrées de la main de ceux qui se les asservissaient.

28. Et elles ne seront plus en proie aux nations et les bêtes de la terre ne les dévoreront plus, mais elles habiteront en sûreté et il n'y aura personne qui les épouvante.

29. Je leur susciterai une plante d'un grand nom et elles ne mourront plus de faim dans la terre et elles ne porteront plus l'opprobre des peuples.

30. Et ils sauront que moi, qui suis l'Éternel leur Dieu, suis avec eux et qu'eux, savoir la maison d'Israël, sont mon peuple, dit le Seigneur l'Éternel.

31. [d] Et vous êtes mes brebis, les brebis de ma pâture, vous hommes, et je suis votre Dieu, dit le Seigneur l'Éternel.

Réflexions

C'est ici un chapitre qui doit être bien médité, tant par les conducteurs de l'église que par les magistrats.

Les plaintes que Dieu y fait contre les faux docteurs et les malédictions qu'il leur dénonce montrent que le devoir des pasteurs est de veiller avec toute l'application dont ils sont capables sur les brebis qui leurs sont confiées et de pourvoir avec assiduité et avec tendresse à tous leurs besoins et que s'ils y manquent, Dieu leur en fera rendre un terrible compte. Cela impose aussi aux princes et aux magistrats l'obligation de conduire fidèlement et justement les peuples qui leur sont soumis.

Ce qui arriva aux Juifs qui, à cause de l'infidélité de leurs prophètes et de leurs magistrats, tombèrent dans une totale ruine, fait voir qu'il n'y a point de plus grand malheur pour un peuple que d'avoir de mauvais conducteurs et que tous ceux qui s'intéressent pour la gloire de Dieu et pour le bien et l'édification de l'église, doivent lui demander qu'il donne toujours de bons et de fidèles pasteurs à son peuple.

Pour ce qui est des promesses que Dieu fait dans ce chapitre de sauver ses brebis et d'être lui-même leur pasteur et leur conducteur, elles marquaient

- premièrement le retour des Juifs captifs à Babylone qui revinrent dans leur pays sous l'autorité de Cyrus roi de Perse et sous la conduite de leurs chefs,

- mais elles conviennent plus parfaitement à Jésus-Christ, notre Seigneur, qui est le grand Pasteur des brebis et le bon Berger, qui a donné sa vie pour les sauver, qui est venu les rassembler dans son église et qui leur donnera la vie éternelle, comme il le déclare lui-même dans l'Évangile.

(a) v2 : Jérémie 23.1
(b) v4 : I Pierre 5.3
(c) v23 : Ésaïe 40.11 ; Jean 10.11
(d) v31 : Jean 10.11 et suivants.

(1) v23 : Cette promesse ne peut s'entendre à la lettre de Zorobabel, ni d'aucun de ceux qui gouvernèrent les Juifs après la captivité, dont plusieurs n'étaient pas même de la famille de David, ni de la tribu de Juda. ainsi elle regarde Jésus-Christ qui descendait du roi David.

Chapitre XXXV

Ézéchiel prophétise contre les Iduméens et leur dénonce une entière désolation parce qu'ils avaient fait de grands maux aux Juifs et qu'ils s'étaient élevés avec fierté contre Dieu.

LA parole de l'Éternel me fut encore adressée et il me dit :

2. Fils de l'homme, dresse ta face contre la montagne de Séhir et prophétise contre elle

3. Et lui dis : Ainsi a dit le Seigneur l'Éternel : Voici, je viens à toi, ô montagne de Séhir et j'étendrai ma main contre toi et je te réduirai en désolation et en désert.

4. Je réduirai tes villes en désert et tu ne seras que désolation et tu connaîtras que je suis l'Éternel

5. Parce que tu as eu une inimitié immortelle et que tu as fait couler le sang des enfants d'Israël à coups d'épées dans le temps de leur calamité et dans le temps que leur iniquité était venue à son comble.

6. C'est pourquoi, je suis vivant, dit le Seigneur l'Éternel, que je te mettrai tout en sang et le sang te poursuivra parce que tu n'as point haï le sang, le sang aussi te poursuivra.

7. Et je réduirai la montagne de Séhir en désolation et en désert et je retrancherai d'elle les allants et les venants.

8. Et je remplirai ses montagnes de ses gens blessés à mort, les hommes blessés à mort par l'épée tomberont dans tes côteaux et dans tes vallées et dans tous tes torrents.

9. Je te réduirai en des solitudes éternelles et tes villes ne seront plus habitées et vous saurez que je suis l'Éternel,

10. Parce que tu as dit : Les deux nations et les deux pays seront à moi [1] et [a] nous les possèderont, quoi que l'Éternel y ait habité.

11. C'est pourquoi, je suis vivant, dit le Seigneur l'Éternel, que je te traiterai selon la colère et l'envie que tu as exercée à cause de tes inimitiés contre eux et je serai connu parmi eux quand je t'aurai jugé

12. Et tu sauras que moi, qui suis l'Éternel, j'ai ouï tous les blasphèmes que tu as prononcé contre les montagnes d'Israël en disant : Elles ont été désolées, elles nous ont été données pour les consumer.

13. Et vous m'avez bravé par votre bouche, vous avez multiplié vos paroles contre moi et je les ai entendues.

14. Ainsi a dit le Seigneur l'Éternel : Lorsque toute la terre sera dans la joie, je te réduirai en désolation.

15. Comme tu t'es réjoui sur l'héritage de la maison d'Israël parce qu'il a été désolé, je te traiterai de même, tu seras désolée, ô montagne de Séhir, et même toute l'Idumée entièrement et on connaîtra que je suis l'Éternel.

Réflexions

On voit ici que les Iduméens devaient éprouver la vengeance céleste et que leur pays allait être réduit en désert à cause qu'ils avaient eu de tout temps une inimitié mortelle contre le peuple d'Israël et parce que dans le temps de la ruine de ce peuple, non seulement ils en avaient eu de la joie, mais qu'ils s'étaient aidés à les détruire et leur avaient insulté avec beaucoup d'audace et de cruauté. Ces menaces ne tardèrent pas à s'exécuter sur les Iduméens, leur pays ayant été ravagé et réduit en solitude par le même roi qui avait détruit Jérusalem et quelque temps après par les Juifs.

C'est de la sorte que Dieu punit ceux qui n'ont pas pitié des malheureux et qui prennent plaisir à faire du mal aux autres, mais principalement les ennemis de sa gloire et les persécuteurs de son église.

(a) v10 : Psaume 83.13

(1) v10 : Le royaume d'Israël et le royaume de Juda.

Chapitre XXXVI

Le prophète prédit que les Iduméens et les autres ennemis des Juifs allaient être désolés et que les Juifs seraient ramenés dans leur terre, versets 1-15.

Il dit que Dieu avait détruit Jérusalem et dispersé le peuple d'Israël à cause de leurs péchés, mais que le Seigneur aurait pitié d'eux, qu'il les ferait encore habiter dans leur pays, qu'il les comblerait de ses grâces et surtout qu'il les sanctifierait et les remplirait de sa connaissance et de sa crainte et qu'il ferait tout cela pour la gloire de son nom et pour montrer aux peuples idolâtres qu'il n'y avait point d'autre Dieu que lui, versets 16-38.

ET toi, fils de l'homme, prophétise aussi touchant les montagnes d'Israël et dis : Montagnes d'Israël, écoutez la parole de l'Éternel.

2. Ainsi a dit le Seigneur l'Éternel : [a] Parce que l'ennemi a dit contre vous : Ha, les lieux élevés de toute ancienneté [1] sont devenus notre possession,

3. C'est pourquoi prophétise et dis : Ainsi a dit le Seigneur l'Éternel : Parce, oui, parce qu'on vous a réduites en désolation et que, ceux qui étaient autour de vous, vous ont englouties afin que vous fussiez en possession au reste des nations et qu'on vous a fait passer par la bouche et par les railleries des peuples,

4. À cause de cela, ô montagnes d'Israël, écoutez la parole du Seigneur l'Éternel : Ainsi a dit le Seigneur l'Éternel aux montagnes et aux coteaux, aux torrents et aux vallées, aux lieux détruits et désolés et aux villes abandonnées qui ont été au pillage et en moquerie au reste des nations qui sont autour,

5. À cause de cela, ainsi a dit le Seigneur l'Éternel, si je ne parle dans l'ardeur de ma jalousie contre le reste des nations et contre ceux de l'Idumée qui se sont mis en possession de mon pays avec joie, de tout leur cœur et avec un grand mépris, pour le mettre au pillage.

6. C'est pourquoi, prophétise touchant la terre d'Israël et dis aux montagnes et aux côteaux, aux torrents et aux vallées , ainsi a dit le Seigneur l'Éternel : Voici, j'ai parlé dans ma jalousie et dans ma fureur, parce que vous avez porté l'ignominie des nations.

7. C'est pourquoi, ainsi a dit le Seigneur l'Éternel : J'ai levé ma main, si les nations qui sont tout autour de vous ne portent leur ignominie.

8. Mais vous, montagnes d'Israël, vous pousserez vos branches et vous porterez votre fruit pour mon peuple d'Israël, car ils sont prêts à venir,

9. Car, me voici, je viens à vous et je me retournerai vers vous et vous serez labourées et semées.

10. Et je multilierai les hommes sur vous, savoir la maison d'Israël toute entière, et les villes seront habitées et les lieux déserts seront rebâtis.

11. Et je multiplierai sur vous les hommes et les bêtes et ils multiplieront et ils s'accroîtront et je ferai que vous serez habitées comme vous l'étiez anciennement et je vous ferai du bien, plus que que vous n'avez eu au commencement, et vous saurez que je suis l'Éternel.

12. Et je ferai venir sur vous des hommes, savoir-mon peuple d'Israël, lesquels vous possèderont et tu seras leur héritage et tu ne les consumeras plus.

13. Ainsi a dit le Seigneur l'Éternel : Parce qu'on a dit de vous : Tu es un pays qui dévore les hommes et tu as consumé ta propre nation.

14. C'est pourquoi tu ne dévoreras plus les hommes et tu ne consumeras plus ta nation, dit le Seigneur l'Éternel.

15. Et je ne te ferai plus entendre les outrages des nations et tu ne porteras plus l'opprobre des peuples et tu ne feras plus déchoir ta nation, dit le Seigneur l'Éternel.

16. La parole de l'Éternel me fut encore adressée et il me dit :

17. Fils de l'homme, ceux de la maison d'Israël, qui ont habité dans leur terre, l'ont souillée par leur train et par leurs actions. Leur train est devenu devant moi comme la souillure de la femme séparée.

18. Et j'ai répandu ma fureur sur eux à cause du sang qu'ils ont répandu sur le pays et à cause qu'ils l'ont souillé par leurs dieux infâmes.

19. Et je les ai dispersés parmi les nations et ils ont été répandus par les pays, je les ai jugés selon leur train et selon leurs actions.

20. [b] Et ils sont venus parmi les nations vers lesquelles ils étaient allés et ils ont profané le nom de ma sainteté lorsqu'on a dit d'eux : Ceux-ci sont le peuple de l'Éternel et ils sont sortis de son pays.

21. Mais j'ai épargné le nom de ma sainteté que la maison d'Israël avait profané parmi les nations où ils étaient allés.

22. C'est pourquoi, dis à la maison d'Israël : Ainsi a dit le Seigneur l'Éternel : Je ne le fais pas à cause de vous, ô maison d'Israël, mais je le fais à cause du nom de ma sainteté que vous avez profané parmi les nations où vous êtes allés.

23. Et je sanctifierai mon grand nom qui a été profané parmi les nations et que vous avez profané au milieu d'elles et les nations sauront que je suis l'Éternel, dit le Seigneur l'Éternel, quand je serai sanctifié en vous sous leurs yeux.

24. Je vous retirerai donc d'entre les nations, je vous rassemblerai de tous les pays et je vous ramènerai dans votre terre,

25. Et je répandrai sur vous des eaux nettes et vous serez nettoyés, je vous nettoierai de toutes vos souillures et de tous vos dieux infâmes,

26. Et [c] je vous donnerai un nouveau cœur et je mettrai en vous un esprit nouveau et j'ôterai le cœur de pierre de votre chair et je vous donnerai un cœur de chair,

27. [d] Et je mettrai mon esprit au dedans de vous et je ferai que vous marcherez dans mes statuts et que vous garderez mes ordonnances et que vous les ferez,

28. Et vous habiterez dans le pays que j'ai donné à vos pères et vous serez mon peuple et je serai votre Dieu,

29. Et je vous délivrerai de toutes vos souillures et j'appellerai le froment et je le multiplierai et je ne vous enverrai plus la famine,

30. Mais je multiplierai le fruit des arbres et le revenu des champs afin que vous ne portiez plus l'opprobre de la famine devant les nations,

31. Et vous vous souviendrez de votre mauvais train et de vos actions qui n'étaient pas bonnes et vous aurez horreur de vous-mêmes à cause de vos abominations.

32. Je ne le fais pas pour l'amour de vous, dit le Seigneur l'Éternel, je veux que vous le sachiez, soyez honteux et confus à cause de votre train, ô maison d'Israël.

33. Ainsi a dit le Seigneur l'Éternel : Au jour que je vous aurai nettoyés de toutes vos iniquités, je vous ferai habiter dans les villes et les lieux déserts seront rebâtis,

34. Et la terre désolée sera cultivée au lieu qu'elle n'a été que désolation aux yeux de tous les passants.

35. Et ils diront : Cette terre-ci, qui était désolée, est devenue comme un jardin d'Héden et ces villes qui avaient été désertes, désolées et détruites sont fortifiées et habitées.

36. Et les nations qui seront demeurées de reste autour de vous sauront que moi qui suis l'Éternel, aurai rebâti les lieux détruits et planté le pays désolé, [e] moi l'Éternel, j'ai parlé et je le ferai.

37. Ainsi a dit le Seigneur l'Éternel : Je serai encore recherché par la maison d'Israël pour leur faire ceci, c'est que je les multiplierai comme un troupeau d'hommes.

38. Les villes qui sont désertes seront remplies de troupeaux d'hommes, telles que sont les troupeaux des bêtes consacrées, tels que sont les troupeaux des bêtes qu'on amène à Jérusalem dans les fêtes solennelles et ils sauront que je suis l'Éternel.

Réflexions

La lecture de ce chapitre nous engage à considérer

En premier lieu, que si Dieu permit autrefois que son peuple fut opprimé pendant quelque temps, ce n'était pas qu'il voulût le rejeter tout à fait, mais que son dessein était de le purifier en le châtiant et de faire ensuite éclater sa puissance et sa justice en le délivrant et en punissant ceux qui l'avaient affligé.

On doit faire le même jugement des persécutions auxquelles l'église est exposée, aussi bien que des afflictions que Dieu dispense aux hommes pendant cette vie.

2. La promesse que Dieu fait ici de rétablir, de protéger et de sanctifier son peuple ne se borne pas à la délivrance des Juifs et aux bénédictions temporelles qu'il leur accorda dans leur pays après leur retour de la captivité de Babylone. Elle convient surtout aux bénédictions spirituelles que Dieu se proposait de répandre premièremenet sur les Juifs et ensuite sur tous les hommes dans les temps du Messie et elle a été accomplie par la venue de Jésus-Christ, par l'envoi du Saint-Esprit et par la prédication de l'Évangile.

Ce que nous devons surtout remarquer dans ces promesses, c'est que le dessein de Dieu a été de retirer les hommes de leurs péchés, de les sanctifier et de leur donner un cœur nouveau et un esprit nouveau afin qu'ils marchent dans ses voies et qu'ils gardent ses commandements.

C'est donc aussi à quoi nous devons nous appliquer principalement et le but auquel nous devons rapporter les grâces que Dieu nous accorde dans les temps heureux de la nouvelle alliance où nous avons le bonheur de vivre.

(a) v2 : Ézéchiel 6.2
(b) v20 : Ésaïe 52.5 ; Romains 2.24
(c) v26 : Jérémie 32.39 ; Ézéchiel 11.19
(d) v27 : Ézéchiel 11.19
(e) v36 : Ézéchiel 17.24, 22.14 et 37.14

(1) v2 : Les montagnes et le pays d'Israël.

Chapitre XXXVII

Il y a deux arties dans ce chapitre.

Dans la première, Ézéchiel rapporte la vision qu'il eut d'une campagne couverte d'os de corps morts qui furent rétablis en vie, par où Dieu voulait montrer qu'il avait le pouvoir de faire revenir les Juifs de la captivité de Babylone, quoiqu'il n'y eût aucune apparence à leur rétablissement, versets 1-14.

Dans la seconde, le prophète fait voir par l'emblème de deux pièces de bois jointes ensembles que le Seigneur réunirait les Juifs d'Éphraïm, c'est-à-dire ceux des dix tribus, et ceux de Juda [nc1], qu'ils ne composeraient qu'un seul peuple, qu'ils vivraient tous sous un même roi et que Dieu traiterait avec eux une alliance éternelle, versets 15-28.

LA main de l'Éternel fut sur moi et l'Éternel me fit sortir en esprit et il me posa au milieu d'une campagne qui était pleine d'os.

2. Et il me fit passer près d'eux tout autour et voici, ils étaient en fort grand nombre sur le dessus de cette campagne et ils étaient fort secs.

3. Alors il me dit : Fils de l'homme, ces os-ci pourraient-ils bien revivre ? Et je répondis : Seigneur Éternel, tu le sais.

4. Alors il me dit : Prophétise sur ces os-ci et leur dis : Vous os qui êtes secs, écoutez la parole de l'Éternel,

5. Ainsi a dit le Seigneur l'Éternel à ces os : Voici je m'en vais faire entrer l'esprit dans vous et vous revivrez,

6. Et je mettrai des nerfs sur vous, je ferai croître de la chair sur vous et j'étendrai sur vous de la peau, puis je mettrai l'esprit en vous et vous revivrez et vous saurez que je suis l'Éternel.

7. Alors je prophétisai comme il m'avait été commandé et sitôt que j'eus prophétisé, il se fit un bruit et voici un tremblement et ces os s'approchèrent l'un de l'autre,

8. Et je regardai et voici, il se forma des nerfs sur eux et il y cru de la chair et la peau y fut étendue par dessus, mais l'esprit n'y était point.

9. Alors il me dit : Prophétise, t'adressant à l'esprit, prophétise, ô fils de l'homme, et dis à l'esprit : Ainsi a dit le Seigneur l'Éternel : Esprit, viens des quatre vents et souffle sur ces tués et qu'ils revivent.

10. Je prophétisai donc comme il m'avait commandé et l'esprit entra en eux et ils revécurent et ils se tinrent sur leurs pieds et ils faisaient une fort grande armée.

11. Alors il me dit : Fils de l'homme, ces os sont toute la maison d'Israël, voici ils disent : Nos os sont devenus secs et notre attente est perdue, c'en est fait de nous.

12. C'est pourquoi prophétise et leur dit : Ainsi a dit le Seigneur l'Éternel : Mon peuple, voici, je m'en vais ouvrir vos sépulcres et je vous tirerai hors de vos sépulcres et vous ferai rentrer dans la terre d'Israël.

13. Et vous mon peuple, vous saurez que je suis l'Éternel, quand j'aurai ouvert vos sépulcres et que je vous aurai tirés hors de vos sépulcres

14. Et je mettrai mon esprit en vous et vous revivrez et je vous poserai sur votre terre et vous saurez que moi, qui suis l'Éternel, aurai parlé et que je l'aurai fait, dit l'Éternel.

15. Puis la parole de l'Éternel me fut adressée et il me dit :

16. Toi, fils de l'homme, prends un bois et écris dessus : Pour Juda et pour les enfants d'Israël ses compagnons et prends un autre bois et écris dessus : Le bois d'Éphraïm et de toute la maison d'Israël ses compagnons, pour Joseph.

17. Puis tu les joindras l'un à l'autre en un bois et ils seront unis dans ta main.

18. Et quand les enfants de ton peuple demanderont et te diront : Ne nous expliqueras-tu pas ce que tu veux dire avec ces choses ?

19. Dis-leur : Ainsi a dit le Seigneur l'Éternel : Voici, je m'en vais prendre le bois de Joseph qui est dans la main d'Éphraïm et celui des tribus d'Israël ses compagnes et je les mettrai sur celui-ci, savoir sur le bois de Juda, et je les ferai être un seule bois et ils ne seront qu'un bois dans ma main.

20. Ainsi les bois sur lesquels tu auras écrit seront dans ta main en leur présence.

21. Et dis-leur : Ainsi a dit le Seigneur l'Éternel : Voici, je m'en vais prendre les enfants d'Israël d'entre les nations où ils sont allés et je les rassemblerai de toutes parts et je les ferai rentrer dans leur terre.

22. Et je ferai qu'ils seront une seule nation dans le pays sur les montagnes d'Israël. Et [a] eux tous n'auront qu'un roi pour leur roi et ils ne seront plus deux nations et ne seront plus divisés en deux royaumes.

23. Et ils ne se souilleront plus par leurs dieux infâmes, ni par leurs infamies, ni par leurs péchés et je les retirerai de toutes leurs demeures où ils avaient péché et je les nettoierai et ils seront mon peuple et je serai leur Dieu.

24. [b] Et David mon serviteur sera roi sur eux et ils auront tous un seul pasteur et ils marcheront dans mes ordonnances et ils garderont mes statuts et les feront.

25. Et ils habiteront dans le pays que j'ai donné à Jacob mon serviteur où vos pères ont habité, même ils y habiteront, eux et leurs enfants et les enfants de leurs enfants à toujours et David mon serviteur sera leur prince à toujours.

26. Et je traiterai avec eux une alliance de paix et il y aura une alliance éternelle avec eux et je les établirai et je les multiplierai et je mettrai mon sanctuaire au milieu d'eux à toujours.

27. Et mon pavillon sera parmi eux [d] et je serai leur Dieu et ils seront mon peuple.

28. Et les nations sauront que je suis l'Éternel qui sanctifie Israël lorsque mon sanctuaire sera au milieu d'eux à toujours.

Réflexions

Cette vision d'Ézéchiel dans laquelle Dieu lui fit voir des corps morts qui ressuscitent tendait à apprendre aux Juifs que, quoiqu'ils fussent dans un état tout à fait déplorable et que leur rétablissement parût désespéré, Dieu les délivreraient infailliblement par sa puissance.

De là nous devons recueillir que rien n'est impossible à Dieu et qu'il ne manque jamais de moyens d'accomplir ses promesses.

Nous avons aussi dans cette vision une image très expresse de la résurrection des morts. Quoique nos corps soient réduits en poudre, Dieu a la puissance de les ranimer et de les réunir à nos âmes et il le fera aussi infailliblement au dernier jour, c'est de quoi l'Évangile nous assure de la manière la plus expresse.

2. La prédiction qu'Ézéchiel fait que les deux peuples, savoir les Juifs des dix tribus et ceux de Juda, seraient rassemblés et réunis sous un même roi pour servir Dieu d'un commun accord, ne peut s'expliquer que très imparfaitement de l'état où les Juifs furent après la captivité, puisqu'une partie considérable de cette nation et surtout des dix tribus, ne retournèrent point dans leur pays et que ceux qui y revinrent n'y subsistèrent que très peu de temps et cela presque toujours sous la domination des princes étrangers.

Ainsi cette prophétie marque le rappel des Juifs qui doit se faire sous l'Évangile, leur réunion dans l'église de Jésus-Christ et particulièrement leur conversion qui arrivera lorsque cette nation embrassera la religion chrétienne.

(a) v22 : Jean 10.16
(b) v24 : Ésaïe 40.11 ; Jérémie 30.9 ; Ézéchiel 34.23
(c) Dans la marge du verset 26 : Psaume 89.4 ; Ézéchiel 34.25
(d) v27 : Ézéchiel 11.20 et 14.11

(nc1) Dans l'introduction : Donc, y compris la tribu de Benjamin.

Chapitre XXXVIII

Dans ce chapitre et dans le suivant, Ézéchiel prédit que le peuple de Dieu serait attaqué par Gog, par où l'on croit que le Saint-Esprit a voulu marquer les maux que les rois voisins, et en particulier Antiochus Épiphane, roi de Syrie, feraient aux Juifs après leur retour de Babylone, la destruction de ce prince cruel et la glorieuse délivrance que Dieu accorderait à son peuple.

LA parole de l'Éternel me fut encore adressée et il me dit :

2. Fils de l'homme, dresse ta face [a] vers Gog, vers le pays de Magog, prince et chef de Mescec et de Tubal [1] et prophétise contre lui,

3. Et dis : Ainsi a dit le Seigneur l'Éternel : Voici, je viens à toi, ô Gog, prince et chef de Mescec et de Tubal,

4. Et je te ferai retourner en arrière et je mettrai des boucles dans tes machoires et je te ferai sortir avec toute ton armée, savoir des chevaux et des gens de cheval tous parfaitement bien équipés, une grande multitude avec des écus et des boucliers qui manient l'épée,

5. Ceux de Perse, de Cus et de Put [2] seront avec eux, lesquels ont tous des boucliers et des casques.

6. Gomer et toutes ses troupes, la maison de Togarna du fond de l'Aquilon [3], avec toutes ses troupes et plusieurs peuples avec toi.

7. Sois prêt et prépare-toi et toute la multitude qui est assemblée avec toi et sois leur garde.

8. Après plusieurs jours tu seras visité, dans les dernières années tu viendras au pays qui aura été sauvé de devant l'épée et ramassé de plusieurs peuples, savoir contre les montagnes d'Israël qui auront été longtemps désertes, lorsque ce pays-là, ayant été retiré d'entre les peuples, tous y habiteront en assurance.

9. Tu monteras donc et tu viendras comme une tempête éclatante et tu seras comme une nuée pour couvrir la terre, toi et toutes tes troupes et plusieurs peuples avec toi.

10. Ainsi a dit le Seigneur l'Éternel, Il arrivera, en ces jours-là, que plusieurs choses te viendront dans l'esprit et que tu auras un méchant dessein,

11. Et tu diras : Je monterai contre le pays des villes sans murailles, j'envahirai ceux qui sont en repos et qui habitent en assurance, qui demeurent tous dans les villes qui sont sans murailles et qui n'ont ni barres, ni portes,

12. Pour enlever du butin et faire le pillage, pour mettre ta main sur les lieux déserts qui auront été rendus habitables et sur le peuple rassemblé d'entre les nations, lequel nourrit du bétail et qui a ses biens au milieu du pays,

13. Sceba et Dédan [4] et les marchands de Tarsis [5] et tous ses lionceaux [6] te diront : Ne viens-tu pas pour faire un grand butin et n'as-tu pas assemblé ta multitude pour faire le pillage, pour emporter de l'argent et de l'or et pour prendre le bétail et les biens, pour emporter un grand butin ?

14. C'est pourquoi, toi, fils de l'homme, prophétise et dis à Gog : Ainsi a dit le Seigneur l'Éternel : Ne sauras-tu pas en ce jour-là qu'Israël mon peuple habitera en assurance ?

15. Et ne viendras-tu pas de ton lieu, du fond de l'Aquilon, toi, et plusieurs peuples avec toi, tous gens de cheval, une grande multitude et une grosse armée ?

16. Et ne monteras-tu pas contre mon peuple Israël, comme une nuée, pour couvrir la terre ? Ce sera dans les derniers jours et je te ferai venir sur ma terre, afin que les nations me connaissent lorsque je serai sanctifié en toi en leur présence, ô Gog !

17. Ainsi a dit le Seigneur l'Éternel : N'est-ce pas toi de qui j'ai parlé autrefois par le ministère de mes serviteurs les prophètes d'Israël, qui ont prophétisé en ces temps-là pendant plusieurs années, que je te ferai venir contre eux ?

18. Mais il arrivera en ce jour-là, au jour de la venue de Gog sur la terre d'Israël, dit le Seigneur l'Éternel, que ma fureur me montera au visage,

19. J'ai parlé dans ma jalousie et dans l'ardeur de ma fureur et j'ai dit, si en ce jour-là il n'y a un grand trouble sur la terre d'Israël,

20. Et les poissons de la mer et les oiseaux des cieux et les bêtes des champs et tout reptile qui rampe sur la terre et tous les hommes qui sont sur le dessus de la terre trembleront à cause de ma présence et les montagnes seront renversées et les tours tomberont et toutes les murailles seront renversées par terre.

21. Et j'appellerai contre lui l'épée [7] par toutes mes montagnes, dit le Seigneur l'Éternel, l'épée de chacun d'eux sera contre son frère,

22. Et j'entrerai en jugement avec lui, par la mortalité et par le sang [8] et je ferai pleuvoir sur lui et sur ses troupes et sur les grands peuples qui sont avec lui une pluie débordée, des pierres de grêle, du feu et du soufre,

23. Et je me glorifierai et je me sanctifierai aux yeux de plusieurs nations et elles sauront que je suis l'Éternel.

(a) v2 : Apocalypse 20.8

(1) v2 : De la Cappadoce et de l'Ibérie.
(2) v5 : Les Éthiopiens et les Lybiens
(3) v6 : Les Galates et les Phrygiens. Ces divers peuples étaient dans l'armée d'Antiochus, comme on le sait par l'histoire.
(4) v13 : Les Arabes.
(5) v13 : Les Tyriens et les Sydoniens.
(6) v13 : Tous ses princes.
(7) v21 : Dieu suscita Mathathias et les Juifs contre Autiochus.
(8) v22 : Atiochus fut frappé d'une maladie cruelle, dans ses entrailles, de laquelle il mourut.

Chapitre XXXIX

Toi donc, fils de l'homme, prophétise contre Gog et dis : Ainsi a dit le Seigneur l'Éternel, Voici, j'en veux à toi, ô Gog, prince et chef de Mescec et de Tubal

2. Et je te ferai retourner en arrière, n'en laissant que de six un [1] après t'avoir fait monter du fond de l'Aquillon et t'avoir fait venir sur les montagnes d'Israël,

3. Car j'abattrai ton arc de ta main gauche et je ferai tomber tes flèches de ta main droite,

4. Tu tomberas sur les montagnes d'Israël, [2] toi et toutes tes bandes et les peuples qui seront avec toi, je t'ai livré aux oiseaux de proie et à tous les oiseaux et aux bêtes des champs pour être dévoré.

5. Tu tomberas sur le dessus des champs parce que j'ai parlé, dit le Seigneur l'Éternel.

6. Et je mettrai le feu dans Magog et parmi ceux qui demeurent en assurance dans les îles et ils sauront que je suis l'Éternel.

7. Et je ferai connaître le nom de ma sainteté au milieu de mon peuple et je ne profanerai plus le nom de ma sainteté, les nations sauront que je suis l'Éternel, le Saint en Israël.

8. Voici, cela est arrivé et a été fait, dit le Seigneur l'Éternel, c'est ici la journée de laquelle j'ai parlé.

9. Et les habitants des villes d'Israël sortiront et allumeront le feu et brûleront les armes, les boucliers, les écus, les arcs, les flèches, les bâtons qu'on lance de la main et les javelines et ils y tiendront le feu allumé pendant sept ans durant [3].

10. Et on n'apportera point de bois des champs et on n'en coupera point dans les forêts, parce qu'ils feront du feu de ses armes lorsqu'ils butineront ceux qui les ont butinés et pilleront ceux qui les avaient pillés, dit le Seigneur l'Éternel.

11. Et il arrivera en ce jour-là que je donnerai à Gog un lieu pour sépulture en Israël, savoir la vallée des passants, qui est à l'Orient de la mer et cette vallée fera que les passants se boucheront le nez [4], on enterrera là Gog et toute la multitude de son peuple et on l'appellera la vallée d'Hamon-Gog.

12. Et ceux de la maison d'Israël les enterreront pendant sept mois afin de nettoyer le pays.

13. Et tout le peuple du pays les enterrera et ce jour-là sera célèbre, savoir je jour auquel j'aurai été glorifié, dit le Seigneur l'Éternel.

14. Et ils mettront à part des gens qui ne feront autre chose qu'aller et venir par le pays, lesquels avec les passants enterreront ceux qui seront demeurés de reste sur le dessus de la terre afin de la nettoyer et ils en chercheront jusqu'au bout de sept mois.

15. Et ces passants-là iront par le pays et celui qui verra l'os d'un homme dressera auprès de lui une marque jusqu'à ce que les enterreurs l'ayant enterré dans la vallée d'Hamon-Gig.

16. Et même aussi le nom de la ville sera Hamona et on nettoiera le pays.

17. Toi donc, fils de l'homme, ainsi a dit le Seigneur l'Éternel : Dis aux oiseaux de toutes espèces et à toutes les bêtes des champs : Assemblez-vous et venez, amassez-vous de toutes parts pour mon sacrifice que je sacrifie pour vous, pour un grand sacrifice sur les montagnes d'Israël et vous mangerez de la chair et boirez du sang.

18. Vous mangerez la chair des hommes forts et vous boirez le sang des principaux de la terre, des moutons, des agneaux, des boucs et des veaux qui sont tous des bêtes grasses de Basçan.

19. Vous mangerez votre saoul de graisse et vous boirez du sang jusqu'à en être ivres, savoir de mon sactifice que j'aurai sacrifié pour vous.

20. Et vous serez rassasiés sur ma table de chevaux et de bêtes d'attelage, d'hommes forts et de tous hommes de guerre, dit le Seigneur l'Éternel.

21. Et je mettrai ma gloire parmi les nations et toutes les nations verront mon jugement que j'ai exercé et comment j'aurai mis ma main sur eux.

22. Et la maison d'Israël, dès ce jour-là et dans la suite, connaîtra que je suis l'Éternel leur Dieu.

23. Et les nations connaîtront que la maison d'Israël avait été transportée à cause de son iniquité parce qu'ils avaient péché contre moi et que j'avais caché ma face d'eux et que je les avais livrés entre les mains de leurs ennemis, tellement qu'ils étaient tous tombés par l'épée.

24. Je leur avais fait selon leur souillure et selon leur crime et j'avais caché ma face d'eux.

25. C'est pourquoi, ainsi a dit le Seigneur l'Éternel : Maintenant je ramènerai les captifs de Jacob et j'aurai pitié de toute la maison d'Israël et je serai jaloux du nom de ma sainteté,

26. Après qu'ils auront porté leur ignominie et tout leur crime par lequel ils avaient péché contre moi lorsqu'ils demeuraient en sûreté dans leur terre et sans qu'il y eut personne qui les épouvantât,

27. Lorque je les ramènerai d'entre les peuples et que je les rassemblerai des pays de leurs ennemis et que je serai sanctifié en eux en la présence de plusieurs nations,

28. Et ils sauront que je suis l'Éternel leur Dieu lorsqu'après les avoir transportés parmi les nations, je les aurai rassemblés dans leur terre et que je n'en aurai laissé demeurer là aucun reste.

29. Et je ne cacherai plus ma face d'eux depuis que j'aurai répandu mon esprit sur la maison d'Israël, dit le Seigneur l'Éternel.

Réflexions sur les chapitres XXXVIII et XXXIX

Comme les Juifs devaient être exposés, quelque temps après leur retour de la captivité de Babylone, à de cruelles persécutions, particulièrement sous le règne d'Antiochus, roi de Syrie, Dieu les en fit avertir par cette prophétie d'Ézéchiel, de même que par celle de Daniel, chapitres 8 et 11, qui prédit aussi le même événement afin que, quand ces maux arriveraient, ils n'en fussent pas surpris. Ils furent en effet attaqués et opprimés par Antiochus qui leur fit la guerre, qui en fit mourir un grand nombre, qui profana le temple de Jérusalem et qui y fit cesser le service divin pendant quelque temps. Mais ils éprouvèrent le secours de Dieu, ce prince fut vaincu, il devint un exemple de la justice divine et les Juifs recouvrèrent leur liberté.

Ce fut ainsi que Dieu voulut éprouver et purifier son peuple, lui donner, à la vue des nations idolâtres, des marques signalées de sa protection et le disposer à recevoir le Messie qui devait leur être envoyé bientôt.

(1) v2 : Ou je te frapperai de six plaies.
(2) v4 : Ceci regarde l'armée d'Antiochus, et non sa personne, car il mourut en revenant de Perse.
(3) v9 : C'est-à-dire : pendant longtemps, et ainsi au verset 12.
(4) v11 : Ou seront frappés d'étonnement.
(5) v16 : C'est-à-dire : la multitude.

Chapitre XL

Ézéchiel rapporte dans ce chapitre et dans les suivants, jusqu'à la fin du livre, une vision qui lui fut adressée quatorze ans après que Jérusalem eut été prise, dans laquelle on voit la description du temple et du service qui s'y ferait, la partage du pays de Canaan aux douze tribus d'Israël et le plan d'une nouvelle ville.

Les uns appliquent cette prophétie au temple qui fut rebâti après la captivité et à l'état où les Juifs furent en ce temps-là.

D'autres, considérant que

- le second temple ne fut pas bâti tel qu'Ézéchiel le représente,

- que les douze tribus ne revinrent pas dans leur patrie,

- que le pays de Canaan ne leur fut pas partagé,

- qu'on ne rebâtit pas Jérusalem suivant le plan qu'Ézéchiel avait proposé,

- considérant encore qu'il y a dans ces chapitres des lois qui n'ont pas été observées par les Juifs depuis leur retour

- et des promesses dont on n'a pas vu l'accomplissement,

croient qu'il faut expliquer cette vision dans un sens spirituel et l'entendent de l'église chrétienne.

Quelques-uns veulent qu'elle marque ce qui serait arrivé si les douze tribus se fussent converties à Dieu.

Enfin, il y en a qui prétendent qu'elles regardent le rétablissement de la nation des Juifs qui arrivera dans les derniers jours lorsqu'ils se convertiront.

Comme il y a diverses difficultés dans toutes ces explications différentes, il serait malaisé de marquer le sens de ces chapitres d'une manière précise et certaine et d'y faire des réflexions particulières.

Le chapitre XL contient le plan du temple qui devait être bâti.

LA vingt-cinquième année de notre captivité, au commencement de l'année, au dixième jour du mois, la quatorzième année après que la ville eut été prise, en ce même jour, la main de l'Éternel fut sur moi et il m'amena là.

2. Il m'amena donc, dans les visions de Dieu, au pays d'Israël, et il me posa sur une fort haute montagne sur laquelle, du côté du Midi, il y avait comme le bâtiment d'une ville.

3. Et après qu'il m'y eut fait entrer, voici un homme dont le visage était comme de l'airain, qui avait en sa main un cordeau de lin et une canne à mesurer et qui se tenait debout à la porte.

4. Et cet homme me parla et me dit : Fils de l'homme, regarde de tes yeux et écoute de tes oreilles et applique ton cœur à toutes les choses que je m'en vais te faire voir, car tu as été amené ici afin que je te les fasse voir et que tu fasses savoir à la maison d'Israël toutes les choses que tu vas voir.

5. Il y avait donc une muraille au dehors de la maison tout autour. Et cet homme-là ayant à la main une canne à mesurer de six coudées, chaque coudée étant d'une coudée commune et d'une paume, il mesura la largeur de ce mur bâti qui était d'une canne et la hauteur d'une autre canne.

6. Puis il vint vers une porte qui regardait le chemin d'Orient et il monta par ces degrés et il mesura un des poteaux de la porte d'une canne el largeur et l'autre poteau d'une autre canne en largeur.

7. Puis il mesura chaque chambre d'une canne en longueur et d'une canne en largeur et les entre-deux des chambres de cinq coudées et il mesura d'une canne chacun des poteaux de la porte qui était auprès de l'allée qui menait à la porte de dedans.

8. Après cela, il mesura d'une canne l'allée qui menait à la porte de dedans.

9. Ensuite, il mesura l'allée du portail qui était de huit coudée et ses auvents de deux coudées avec l'allée qui menait à la porte de dedans.

10. Et les chambres du portail vers le chemin d'Orient étaient trois deçà et trois delà, toutes trois d'une même mesure et les auvents qui étaient deçà et delà avaient une même mesure.

11. Puis il mesura la largeur de l'ouverture de la première porte qui était de dix coudées et la longueur de la même porte qui était de treize coudées.

12. Puis il mesura d'un côté un espace limité au devant des chambres coudées et l'espace limité de l'autre côté, aussi d'une coudée et il mesura chaque chambre de six coudées deçà et de six coudées delà.

13. Puis il mesura le portail depuis le toit d'une chambre jusqu'au toit de l'autre de la largeur de vingt-cinq coudées. Au reste, les ouvertures y étaient l'une vis-à-vis de l'autre.

14. Puis il mit en auvents soixante coudées et au bout des auvents le parvis tout autour du portail.

15. Tellement qu'il y avait au devant de la porte des avenues et au devant de l'allée qui menait à la porte de dedans, cinquante coudées.

16. Et il y avait aux chambres des fenêtres rétressies et à leurs auvents qui regardaient sur le dedans du portail tout autour, et il y en avait de mêmes aux allées. Et les fenêtres qui étaient tout autour regardaient en dedans et il y avait des palmes aux auvents.

17. Et il me mena au dedans du parvis de dehors et il y avait des chambres et des perrons bâtis dans ce parvis de tous côtés et trente chambres à chaque perron.

18. Or les perrons qui étaient vers les côtés des portes, à l'endroit de la longueur des portes, étaient les perrons les plus bas.

19. Après cela, il mesura dans la largeur du parvis, depuis le devant de la porte qui menait vers le bas, au devant du parvis de dedans et en dehors, cent coudées du côté de l'Orient et du côté du Septentrion.

20. Après cela, il mesura le longueur et la largeur du parvis de dehors de la porte qui regardait le chemin du Septentrion.

21. Et ses chambres, dont il y en avait trois deçà et trois delà, et ses auvents et ses allées étaient selon les mesures du premier portail, tellement que le portail de ce second parvis de dehors avait en longueur cinquante coudées et en largeur vingt-cinq coudées.

22. Ses fenêtres aussi et ses autres allées et les palmes furent selon les mesures observées au parvis de dehors de la porte qui regardait le chemin de

l'Orient, tellement qu'on y montait de même par sept degrés et ses allées se répondaient l'une à l'autre.

23. Et la porte du parvis de dedans était vis-à-vis de la première porte du Septentrion, comme elle était du côté de l'Orient, et il mesura depuis une porte jusqu'à l'autre cent coudées.

24. Après cela, il me conduisit au chemin du Midi et je vis le portail du chemin du Midi et il en mesura les auvents et les allées suivant les mesures précédentes.

25. Et il y avait des fenêtres et des allées tout autour, semblables aux fenêtres précédentes, tellement qu'il y avait cinquante coudées de long et vingt-cinq coudées de large.

26. Il y avait aussi sept degrés par lesquels on y montait et devant lesquels se rencontraient ses allées, de même il y avait des palmes sur ses auvents, l'une deçà et l'autre delà.

27. Pareillement le parvis de dedans avait sa porte vis-à-vis du chemin du Midi, tellement qu'il mesura depuis cette porte jusqu'à la porte du chemin du Midi, cent coudées.

28. Après cela, il me fit entrer au parvis de dedans par la porte du côté du midi et il mesura le portail qui y était du côté du Midi suivants les mesures précédentes,

29. Tellement que les chambres qui y étaient, ses auvents et ses allées avaient les mesures précédentes et ce portail et ses allées qu'il avait tout autour avaient des fenêtres et il avait cinquante coudées de longueur et vingt-cinq coudées de largeur.

30. Et il avait des allées tout autour qui avaient vingt-cinq coudées de longueur et cinq coudées de largeur.

31. Il avait aussi ses allées vers le parvis de dehors et des palmes à ses auvents et huit degrés par lesquels on montait.

32. Après cela, il me fit entrer au parvis de dedans de la porte qui regardait le chemin de l'Orient et il y mesura le portail suivant les mesures précédentes,

33. Tellement que les chambres qui y étaient, ses auvents et ses allées avaient les mesures précédentes et ce portail et ses allées qu'il avait tout autour avaient des fenêtres et il avait cinquante coudées de longueur et vingt-cinq de largeur.

34. Il avait aussi ses allées vers le parvis de dehors et des palmes à ses auvents deçà et delà et huit degrés par lesquels on montait.

35. Après cela, il me mena vers la porte du Septentrion et la mesura selon les mesures précédentes,

36. Et ses trois chambres, ses auvents et ses allées. Or il y avait des fenêtres tout autour et un portail de cinquante coudées de longueur et de vingt-cinq de largeur.

37. Il y avait aussi des auvents vers le parvis de dehors et des palmes à ses auvents, deçà et delà, et huit degrés par lesquels on y montait.

38. Il y avait aussi des chambres qui avaient leurs ouvertures vers les auvents qui se rendaient aux portes où on lavait les holocaustes.

39. Il y avait aussi dans l'allée du portail deux tables deçà et deux tables delà pour y égorger les bêtes qu'on sacrifierait pour l'holocauste et les bêtes qu'on sacrifierait pour le péché et les bêtes qu'on sacrifierait pour le délit.

40. Et vers l'un des côtés de la porte au dehors, vers le lieu où l'on montait, à l'entrée de la porte qui regardait vers le Septentrion, il y avait deux tables et à l'autre côté de la même porte qui tirait vers l'allée de la porte, deux autres tables.

41. Il y avait donc quatre tables deçà et quatre tables delà vers les jambages de la porte et ainsi il y avait huit tables sur lesquelles on égorgeait les bêtes.

42. Or les quatre tables, qui étaient pour l'holocauste, étaient de pierre de taille de la longueur d'une coudée et demie et de la largeur d'une coudée et demie et on mettait dessus les instruments avec lesquels on égorgeait les bêtes pour l'holocauste et pour les autres sacrifices.

43. Il y avait aussi au dedans de la maison tout autour des râteliers à écorcher, larges d'une paume et préparés d'où on apportait la chair des oblations sur les tables.

44. Et au dehors de la porte de dedans, il y avait des chambres pour les chantres au parvis de dedans, lesquelles étaient au côté de la porte du Septentrion et regardaient le chemin du Midi et une rangée de chambres qui étaient du côté de la porte Orientale, lesquelles regardaient le chemin du Septentrion.

45. Puis il me parla et il me dit : Ces chambres-là, qui regardent vers le Midi, sont pour les sacrificateurs qui ont la charge de la maison.

46. Mais ces chambres-là, qui regardent le chemin du Septentrion, sont pour les sacrificateurs qui ont la charge de l'autel, qui sont les fils de Tsadok, lesquels s'approchent de l'Éternel pour faire son service, d'entre les descendants de Lévi.

47. Puis, il mesura un parvis de la longueur de cent coudées et de la largeur d'autres cent coudées, mesurées en carré et l'autel était au devant du temple.

48. Puis il me fit entrer dans le vestibule du temple et il mesura les poteaux du vestibule de cinq coudées deçà et de cinq coudées delà, puis la largeur de la porte de trois coudées deçà et de trois coudées delà,

49. La longueur de ce vestibule était de vingt coudées et la largeur de onze coudées et on y montait par huit degrés et il y avait des colonnes près des poteaux, l'une deçà, l'autre delà.

Chapitre XLI

Suite du plan et de la description du temple.

ENSUITE il me fit entrer dans le temple et il mesura des poteaux de six coudées de largeur d'un côté et de six coudées de largeur de l'autre côté qui est la largeur du taberacle.

2. Et la largeur de la porte était de dix coudées et les côtés de la porte de cinq coudées deçà et de cinq coudées delà. Puis il mesura dans le temple une longueur de quarante coudées et une largeur de vingt coudées.

3. Et il entra dans le lieu qui était plus intérieur et il mesura un poteau d'une ouverture de porte de deux coudées et la hauteur de cette porte était de six coudées et la largeur de cette ouverture était de sept coudées.

4. Il mesura ensuite au dedans de cette ouverture une longueur de vingt coudées et une largeur de vingt coudées sur le sol du temple, puis il me dit : C'est ici le lieu très saint.

5. Puis il mesura l'épaisseur de la muraille du temple de six coudées et la largeur des chambres qui étaient tout autour du temple de quatre coudées.

6. Pour ce qui est de ces chambres, il y en avait trois l'une sur l'autre, tellement qu'il y en avait trente ainsi rangées, desquelles les soliveaux entraient dans une muraille qui touchait à la muraille du temple et qui avait été ajoutées tout autour afin que les soliveaux de ces chambres y fussent appuyés et qu'ils ne fussent pas appuyés sur la muraille du temple.

7. Or il y avait une largeur et un circuit autour du temple, beaucoup plus haut que les chambres, car cette muraille, par le moyen de laquelle on montait tout autour du temple, était beaucoup plus haute tout autour du temple et ainsi, elle était cause que le temple avait de la largeur vers le dessus, tellement qu'on montait de l'étage d'en bas à celui d'en haut par celui du mileu.

8. Je vis aussi tout autour du temple une hauteur qui était comme les fondements des chambres, laquelle avait une grande canne, c'est-à-dire six coudées de celles qui vont jusqu'à l'aisselle.

9. La largeur de la muraille qu'avaient les chambres vers le dehors étaient de cinq coudées, lequel espace était aussi dans la muraille où on laissait quelque endroit qui n'était pas bâti. Et c'était sur ces deux murailles qu'étaient appuyées les chambres d'alentour du temple.

10. Et entre les chambres il y avait un espace de vingt coudées de largeur tout autour du temple.

11. L'ouverture des chambres était vers la muraille dans laquelle on laissait quelque endroit qui n'était pas bâti, savoir une ouverture du côté du chemin vers le Septentrion et une autre ouverture du côté vers le Midi et la largeur du lieu où était la muraille dans laquelle on laissait quelque endroit qui n'était pas bâti était de cinq coudées tout autour.

12. Or le bâtiment qui donnait sur le devant de la séparation, qui faisait le côté du chemin vers l'Occident, avait une largeur de septante coudées et la muraille du bâtiment cinq coudées de largeur tout autour, tellement que sa longueur était de quatre-vingt et dix coudées.

13. Puis il mesura le temple qui eut en longueur cent coudées, de sorte que les séparations, les bâtiments et les parois qui y étaient avaient une longueur de cent coudées.

14. Et la largeur du devant du temple et des séparations vers l'Orient, cent coudées.

15. Et il mesura la largeur du bâtiment qui était vis-à-vis de la séparation qui était au derrière du temple et de ses chambres de côté et d'autre et elle était de cent coudées. Ensuite, il y avait le temple du dedans et les allées du parvis.

16. Les poteaux et les fenêtres qui étaient rétressies et les chambres d'autour du temple dans leurs trois étages depuis le long des poteaux n'étaient qu'un lambris de bois tout autour, même le sol en était couvert jusqu'aux fenêtres qui en étaient couvertes de même,

17. Jusqu'au dessus des ouvertures qu'il y avait et jusqu'à la maison intérieure, aussi bien qu'au dehors et par dessus toutes les murailles d'alentour, tant dans la maison intérieure que dans celle de dehors, en y gardant toutes les mesures.

18. Et ce lambris était entaillé de chérubins et de palmes, tellement qu'il y avait une palme entre un chérubin et l'autre et chaque chérubin avait deux faces.

19. Et la face d'un homme était tournée vers la palme d'un côté et la face d'un loinceau était tournée vers la même palme de l'autre côté, ainsi il était entaillé par toute la maison tout autour.

20. Depuis le sol jusqu'au dessus des ouvertures, il y avait des chérubins et des palmes entaillées, même jusqu'au dessus de la muraille du temple.

21. Les portes du temple étaient carrées et la façade du lieu saint était semblable à la précédente.

22. L'autel était de bois, de la hauteur de trois coudées et de deux coudées de longueur et ses coins et sa longueur et ses côtés étaient de bois. Puis il me dit : C'est ici la table qui est devant l'Éternel.

23. Il y avait aussi deux battants à la porte du temple et de même à la porte du lieu très-saint.

24. Et chacun de ces battants avait deux autres battants et se repliaient, de sorte que chacun de ces battants était brisé en deux.

25. Il y avait aussi des chérubins et des palmes figurées sur les portes du temple, comme il y en avait de figurées sur les parois. Il y avait aussi de grosses pièces de bois sur le devant du vestibule en dehors.

26. Il y avait pareillement des fenêtres rétressies et des palmes deçà et delà aux côtés du vestibule, il y avait aussi les chambres qui étaient autour du temple et puis de grosses pièces de bois.

Chapitre XLII

Continuation de la description des espaces et des appartements qui étaient près du temple.

APRÈS cela, il me fit sortir vers le parvis de dehors par le chemin qui mène vers le Septentrion, puis il me fit entrer vers les chambres qui étaient devant la séparation et qui étaient le long du bâtiment vers le Septentrion.

2. Vis-à-vis de la longueur de cent coudées, il y avait une ouverture vers le Septentrion et la largeur était de cinquante coudées.

3. Le long de vingt coudées qui étaient du parvis intérieur et le long du perron qui était du parvis extérieur, il y avait des chambres vis-à-vis des autres chambres à trois étages.

4. Et au devant de ces chambres, il y avait une allée large de dix coudées en dedans, vers laquelle il y avait un chemin d'une coudée et leurs ouvertures étaient vers le Septentrion.

5. Or les chambres de dessus éaient rétrécies, car les chambres basses et les moyennes, desquelles était composé ce bâtiment, s'avançaient plus que celle-là,

6. Car elles étaient à trois étages et elles n'avaient point de colonnes telles que sont les colonnes des parvis et pour cela il avait été réservé quelque chose des chambres basses et des moyennes dès le sol du premier étage.

7. Et le parquet, qui état au dehors vis-à-vis des chambres et qui avait un chemin tirant au parvis de dehors vis-à-vis des chambres, avait cinquante coudées de longueur,

8. Car la longueur des chambres qu'avait le parvis de dehors était de cinquante coudées. Et ce qui était vis-à-vis du temple avait cent coudées.

9. Or, au dessous des chambres qui étaient dans ce parvis, il y avait l'endroit par lequel on entrait du côté d'Orient quand on était venu là en sortant du parvis de dehors.

10. Il y avait dans la largeur le parquet du parvis vers les chemins qui se rendaient du côté de l'Orient et des chambres vis-à-vis de la séparation et vis-à-vis du bâtiment.

11. Et il y avait des chemins devant elles semblables aux chambres qui étaient vers le chemin du Septentrion et elles avaient une même longueur et une même largeur et toutes les mêmes sorties, selon leurs façon et selon leurs ouvertures,

12. Car les ouvertures des chambres qui étaient vers le Midi étaient semblables aux ouvertures de ces chambres-là, tellement que l'ouverture était où le chemin commençait et le chemin se rendait vis-à-vis du parquet préparé, savoir le chemin qui venait du parvis d'Orient pour aller vers les chambres.

13. Après cela, il me dit : Les chambres du parvis du Septentrion et les chambres du parvis du Midi, qui sont le long des séparations étant les chambres du lieu saint, sont celles dans lesquelles les sacrificateurs qui approchent de l'Éternel mangeront les choses très saintes. Ils poseront donc là les choses très saintes, savoir les gâteaux, les oblations pour le péché et les oblations pour le délit, car ce lieu est saint.

14. Quand les sacrificateurs y seront entrés, ils ne sortiront point du lieu saint pour venir au parvis du dehors, qu'ils n'aient posé là leurs habites avec lesquels ils font le service, parce qu'ils sont saints et qu'ils n'aient revêtus d'autres vêtements. Alors ils s'approcheront du parvis du peuple.

15. Après qu'il eut achevé les mesures de la maison intérieure, il me fit sortir par le chemin de la porte, laquelle regardait le chemin de l'Orient, puis il mesura l'enceinte qui était tout à l'entour.

16. Il mesura donc le côté d'Orient avec la canne à mesurer et il y eut tout autour cinq cents cannes de la canne à mesurer.

17. Puis il mesura le côté du Septentrion qui eut tout autour cinq cents cannes de la canne à mesurer.

18. Puis il mesura le côté du Midi qui eut cinq cents cannes de la canne à mesurer.

19. Puis il fit le tour du côté de l'Occident et il mesura et il y eut cinq cents cannes de la canne à mesurer.

20. Il mesura donc cette enceinte à ses quatre côtés dans lesquels il y avait une muraille tout autour et cette muraille avait cinq cents cannes de longueur et cinq cents cannes de largeur et elle servait à séparer le lieu saint d'avec le lieu profane.

Chapitre XLIII

Dieu apparaît dans sa gloire à Ézéchiel dans le temple et il promet d'y habiter à condition qu'il ne serait plus profané par les Israélites, comme il l'avait été autrefois, versets 1-12.

2. Dessein de l'autel des holocaustes et de la manière de le consacrer, versets 13-27.

ESUITE il me ramena vers la porte, savoir vers la porte qui regardait le chemin d'Orient,

2. Et voici la gloire du Dieu d'Israël qui venait de devers le chemin de l'Orient et le bruit qu'il faisait était comme le bruit de beaucoup d'eaux et la terre replendissait de sa gloire.

3. [a] Et la vision que j'eus alors était semblable à celle que j'avais eue lorsque j'étais venu pour détruire [1] la ville et ces visions étaient comme la vision que j'avais eue sur le fleuve de Kébar et je me prosternai sur ma face.

4. Et la gloire de l'Éternel entra dans la maison par le chemin de la porte qui regarde le chemin vers l'Orient.

5. Alors l'Esprit m'enleva et me fit entrer dans le parvis intérieur et voici la gloire de l'Éternel avait rempli la maison.

6. Et je l'entendis qui me parlait du dedans de la maison et l'homme qui me conduisait était debout près de moi.

7. Et l'Éternel me dit : Fils de l'homme, c'est ici le lieu de mon trône et le lieu des plantes de mes pieds auquel je ferai ma demeure pour jamais parmi les enfants d'Israël, la maison d'Israël ne souillera plus mon saint Nom, ni leurs rois, par leurs prostitutions, ni par les cadavres de leurs rois dans les lieux élevés [2],

8. Car ils ont mis leur porte près de ma porte et leur poteau tout joignant mon poteau, tellement qu'il n'y a eu que la paroi entre moi et eux et ainsi, ils ont

souillé mon saint Nom par leurs abominations qu'ils ont commises et je les ai consumés en ma colère.

9. Maintenant, ils éloigneront de moi leurs prostitutions et les cadavres de leurs rois et je ferai ma demeure parmi eux à jamais.

10. Toi donc, fils de l'homme, montre à la maison d'Israël ce que c'est que ce temple et qu'ils soient confus à cause de leurs iniquités et qu'ils en mesurent le plan.

11. Et quand ils auront été confus de tout ce qu'ils ont fait, explique leur la forme de ce temple et sa disposition et ses sorties et ses entrées et toutes ses lois, fais-en une description à leus yeux afin qu'ils observent toute sa forme et toutes les ordonnances qui auront été établies et qu'ils les pratiquent.

12. C'est donc ici la loi de ce temple. Tout l'enclos de ce temple qui sera sur le haut de la montagne sera un lieu très saint tout autour. Voilà, telle est la loi de ce temple.

13. Mais ce sont ici les mesures de l'autel prises à la coudée qui vaut une coudée commune et une paume. Le sein [3] de l'autel aura une coudée de hauteur et une coudée de largeur et son enceinte sur son bord tout autour sera haute d'une demi-coudée et ce sera l'élévation de l'autel.

14. Or depuis le sein enfoncé en terre jusqu'à la saillie en bas, il y aura deux coudées et cette saillie aura une coudée de largeur, puis il y aura quatre coudées depuis la petite saillie jusqu'à la grande saillie, laquelle aura une coudée de largeur.

15. Après cela il y aura l'ariel [4] haut de quatre coudées et quatre cornes sortiront et s'éléveront en haut.

16. Et l'ariel aura douze coudées de longueur, correspondantes à douze autres coudées de largeur et il sera carré en tous sens.

17. Mais chaque saillie aura quatorze coudées de longueur, correspondantes à d'autres quatorze coudées de largeur à ses quatre côtés et elle aura tout autour une enceinte haute de demi-coudée, parce que chaque saillie aura un sein d'une coudée tout autour et les endroits par où on y montera regarderont vers l'Orient.

18. Et il me dit : Fils de l'homme, ainsi a dit le Seigneur l'Éternel : Ce sont ici les statuts qu'on doit observer à l'égard de l'autel dès le jour qu'il aura été fait, afin qu'on y offre l'holocauste et qu'on y répande le sang.

19. C'est ce que tu donneras aux sacrificateurs Lévites qui sont de la race de Tsadok et qui approchent de moi, dit le Seigneur l'Éternel, pour y faire mon service, un jeune veau pour sacrifice pour le péché.

20. Et tu prendras de son sang et en mettras sur les quatre cornes de l'autel et sur les quatre coins des saillies et sur les enceintes tout autour et ainsi tu purifieras l'autel et tu feras propiciation pour lui.

21. Puis tu prendras le veau qui est le sacrifice pour le péché et on le brûlera au lieu ordonné de la maison au dehors du sanctuaire.

22. Et le second jour, tu offriras un bouc d'entre les chèvres, sans tare, pour sacrifice pour le péché, on purifiera l'autel comme on l'aura purifié avec le veau.

23. Après que tu auras achevé de purifier l'autel, tu offriras un jeune veau sans tare et un bélier, pris d'entre les brebis, qui soit sans tare.

24. Tu les offrira en la présence de l'Éternel et les sacrificateurs [b] jettreront dessus du sel et les offriront en holocauste à l'Éternel.

25. Durant sept jours, tu sacrifieras chaque jour un bouc tel qu'on le sacrifie pour le péché et les sacrificateurs sacrifieront un jeune veau et un bélier, pris d'entre les brebis, sans tare.

26. Durant sept jours, les sacrificateurs feront propiciation pour l'autel et le purifieront et chacun d'eux sera consacré.

27. Après qu'on aura achevé ces jours-là, s'il arrive dès le huitième jour et dans la suite que les sacrificateurs sacrifient sur cet autel vos holocaustes et vos sacrifices de prospérité, je serai appaisé envers vous, dit le Seigneur l'Éternel.

(a) v3 : Ézéchiel 1.4 et 8.4
(b) v24 : Lévitique 2.13

(1) v3 : C'est-à-dire : pour prédire la destruction de la ville.
(2) v7 : On croit que Dieu se plaint que les corps des rois avaient été ensevelis près du temple.
(3) v13 : Ou le fondement.
(4) v15 : L'autel nommé ariel. Voyez la note sur Ésaïe 29.1.

Chapitre XLIV

Dieu reproche aux Israélites d'avoir établi dans le sacerdoce des personnes qui s'étaient souillées par l'idolâtrie et il règle ce qui concerne les sacrificateurs et leur entretien.

PUIS il me ramena au chemin de la porte du sanctuaire extérieur, laquelle regarde de l'Orient, et elle était fermée.

2. Et l'Éternel me dit : Cette porte sera fermée et ne sera point ouverte, parce que l'Éternel le Dieu d'Israël est entré par elle, elle sera donc fermée.

3. Pour ce qui est du prince, le prince s'y assiéra pour manger devant l'Éternel et il entrera par le chemin de l'allée de cette porte-là et sortira par le même chemin.

4. Et il me fit revenir par le chemin de la porte du Septentrion jusque sur le devant de la maison et je regardai et voici, la gloire de l'Éternel avait rempli la maison de l'Éternel, et je tombai sur ma face.

5. Alors l'Éternel me dit : Fils de l'homme, applique ton cœur et regarde de tes yeux et écote de tes oreilles tout ce que je vais te dire, toutes les ordonnances et toutes les lois qui concernent la maison de l'Éternel, applique ton cœur à ce qui concerne l'entrée de la maison et toutes les sorties du sanctuaire.

6. Tu diras donc à ceux qui sont rebelles, savoir à la maison de l'Éternel : Ainsi a dit le Seigneur l'Éternel : Maison d'Israël, qu'il vous suffise qu'entre toutes vos abominations,

7. Vous ayez fait entrer les enfants de l'étranger, qui étaient incirconcis de cœur et incircincis de chair, pour être dans mon sanctuaire et pour le profaner en ma propre maison en m'offrant ma viande, savoir la graisse et le sang, et vous avez violé mon alliance par toutes vos abominations.

8. Et vous n'avez point donné ordre que mes choses saintes fussent observées, mais vous avez établi, comme il vous a plû, dans mon sanctuaire des gens pour y faire observer mes ordonnances.

9. Ainsi a dit le Seigneur l'Éternel : Aucun de tous ceux qui seront enfants d'étrangers, incirconcis de cœur et incirconcis de chair, n'entrera dans mon sanctuaire, même aucun d'entre tous les enfants d'étranger qui seront parmi les enfants d'sraël.

10. Mais les Lévites qui se sont éloignés de moi lorsqu'Israël s'est égaré, qui se sont égarés de moi pour suivre les dieux infâmes, porteront la peine de leur iniquité.

11. Toutefois, ils serviront dans mon sanctuaire, dans les charges qui sont vers les portes de la maison, ils feront le service de la maison, même ils égorgeront pour le peuple les bêtes qu'on sacrifiera pour l'holocauste et pour les autres sacrifices et ils se tiendront devant lui pour le servir,

12. Parce qu'ils les ont servis se présentant devant leurs dieux infâmes et qu'ils ont été en scandale et une occasion de péché à la maison d'Israël, à cause de cela, j'ai levé ma main en jurant contre eux, dit le Seigneur l'Éternel, qu'ils porteraient la peine de leur iniquité,

13. Tellement qu'ils n'approcheront plus de moi pour exercer le sacerdoce, ni pour approcher d'aucune de mes choses saintes dans les lieux les plus saints, mais ils porteront leur confusion et leurs abominations qu'ils ont commises.

14. Et je les établirai pour avoir la garde de la maison pour en faire tout le service et tout ce qui s'y fait.

15. Mais pour ce qui est des sacrificateurs Lévites, enfants de Tsadok, lesquels ont soigneusement administré ce qu'il fallait faire dans mon sanctuaire lorsque les enfants d'Israël se sont égarés de moi, ceux-là s'approcheront de moi pour faire mon service et ils se tiendront devant moi pour m'offrir de la graisse et du sang, dit le Seigneur l'Éternel.

16. Ceux-là entreront dans mon sanctuaire, ceux-là s'approcheront de ma table pour faire mon service et ils administreront soigneusement ce que j'ai ordonné qu'on fît.

17. Et lorsqu'ils entreront par les portes du parvis intérieur, ils se vêtiront de robes de lin et il n'y aura point de laine sur eux pendant qu'ils feront le service aux portes du parvis intérieur et au dedans.

18. Ils auront des tiares de lin sur leur tête et des caleçons de lin sur leurs reins et ils ne se ceindront point au lieu où l'on sue [1].

19. Mais quand ils sortiront au parvis extérieur vers le peuple, ils quitteront leurs habits avec lesquels ils font le service et ils les poseront dans les chambres saintes et ils se revêtiront d'autres habits, de peur qu'ils ne sanctifient le peuple avec leurs habits.

20. Ils ne se raseront point la tête, ni ne laisseront croître leurs cheveux, mais ils couperont simplement les cheveux de leurs têtes.

21. Aucun des sacrificateurs ne boira du vin lorsqu'ils entreront au parvis extérieur.

22. [a] Ils n'épouseront point de femme veuve ni répudiée, mais ils prendront des vierges qui seront de la race de la maison d'Israël, ou une veuve qui sera veuve d'un sacrificateur.

23. Et ils enseigneront à mon peuple la différence qu'il y a entre la chose sainte et la chose profane et ils feront entendre la différence qu'il y a entre ce qui est souillé et ce qui est net.

24. Et quand il surviendra quelque procès, ils présideront au jugement et ils jugeront selon le droit que j'ai établi et ils garderont mes loix et mes statuts dans toutes mes sollenités et ils sanctifieront mes sabbats.

25. Aucun des sacrificateurs n'entrera vers le corps mort d'aucun homme, de peur d'en être souillé, toutefois ils se souilleront [2] bien pour leur père, pour leur mère, pour leur fils, pour leur frère et pour leur sœur qui n'aura point eu de mari.

26. Et après que chacun d'eux se sera piurifié, on lui comptera sept jours.

27. Et le jour qu'il entrera dans les lieux saints, savoir au parvis intérieur pour faire le sacrifice dans les lieux saints, il offrira un sacrifice pour son péché, dit le Seigneur l'Éternel.

28. Pour ce qui est de leur héritage, ce sera moi qui serai leur héritage et vous ne leur donnerez aucune possession en Israël, [b] ce sera moi qui serai leur possession.

29. Ils mangeront donc les gâteaux et ce qui s'offrira pour le péché et ce qui s'offrira pour le délit et tout interdit en Israël leur appartiendra.

30. [c] Et les prémices de tout ce qui est produit le premier en toutes choses et tout ce qui sera présenté en offrande élevée de toutes choses dans vos offrandes élevées appartiendront aux sacrificateurs, vous donnerez aussi les prémices de vos pâtes aux sacrificateurs afin qu'ils fassent reposer la bénédiction sur la maison de chacun de vous.

31. [d] Les sacrificateurs ne mangeront point de chair d'aucune bête morte d'elle-même ou déchirée, soit oiseau, soit bête à quatre pieds.

(a) v22 : Lévitique 21.13
(b) v28 : Nombres 18 ;20 ; Deutéronome 18.2
(c) v30 : Exode 13.2 et 22.29-30 ; Lévitique 18.12
(d) v31 : Lévitique 22.8

(1) v18 ; Hébreux : dans la sueur, c'est-à-dire d'une manière qui fasse suer.
(2) v25 : Ils pourront en faire le deuil et assister aux funérailles.

Chapitre XLV

Règlements touchant le partage du pays, le lieu où temple et la ville doivent être bâtis, la portion du prince, les sacrifices et les fêtes.

QUAND vous partagerez par le sort le pays en héritage, vous en lèverez une portion pour l'Éternel, la lui présentant comme en offrande élevée, laquelle étant prise sur la longueur du pays, sera consacrée parmi toutes les autres portions du pays et aura de longueur vingt-cinq mille cannes et de largeur dix mille. Ce sera une chose sainte dans toutes les limites autour.

2. De cette portion il y aura cinq cents cannes correspondantes à cinq cents autres, mesurées en carré à l'entour pour le lieu saint et cinquante coudées à l'entour pour ses faubourgs.

3. Tu mesureras donc de cette mesure la longueur de vingt-cinq mille et la largeur de dix-mille cannes et le sanctuaire, c'est-à-dire le lieu très saint, sera dans cet espace.

4. Cette portion est conservée d'entre les autres portions du pays et elle appartiendra aux sacrificateurs qui font le service du sanctuaire et qui approchent de l'Éternel pour faire son service et elle leur sera un lieu pour des maisons et un lieu très saint pour le sanctuaire.

5. Et il y aura vingt-cinq mille autres cannes en longueur et dix mille en largeur qui appartiendront aux Lévites qui font le service dans la maison pour être leur possession avec vingt chambres.

6. Vous donnerez ensuite pour la possession de la ville la largeur de cinq mille et la longueur de vingt-cinq mille cannes, suivant la proportion de la portion sanctifiée qui aura été levée sur toute la masse, et cela sera pour toute la maison d'Israël.

7. Puis vous assignerez la portion du prince, tant au delà de la portion consacrée qui aura été levée sur toute la masse qu'au deçà de la possession de la ville, savoir tout le long de la portion consacrée qui aura été levée sur toute la masse et tout le long de la possession de la ville, depuis le quartier de l'Occident jusqu'à l'Occident et depuis le quartier qui regarde vers l'Orient jusqu'à l'Orient, tellement que la longueur répondra à la longueur des autres portions, depuis les confins qui regardent vers l'Orient.

8. Cette portion de terre appartiendra au prince pour être possédée dans le pays d'Israël et les princes que j'établirai ne fouleront plus mon peuple, mais ils distribueront le pays à la maison d'Israël selon leurs tribus.

9. Ainsi a dit le Seigneur l'Éternel : Princes d'Israël, que cela vous suffise, ôtez la violence et le pillage, rendez le droit et la justice, ôtez vos extorsions de dessus mon peuple, dit le Seigneur l'Éternel.

10. [a] Ayez la balance juste et l'épha juste et le bath juste.

11. [b] L'épha et le bath seront de même mesure, tellement qu'on prendra un bath pour la dîme d'un homer et l'épha sera la dixième partie d'un homer, la mesure de l'un et de l'autre se rapportera à l'homer.

12. Et le sicle sera de vingt oboles et vingt sicles, vingt-cinq sicles et quinze sicles feront la mine.

13. C'est ici l'oblation que vous offrirez en offrande élevée, savoir un sixième d'épha d'un homer de blé et vous donnerez la sixième partie d'un épha d'un homer d'orge.

14. Et parce que le bath est la mesure pour l'huile, l'offrande ordonnée de l'huile sera la dixième d'un bath pour le core, dix baths feront un homer, car dix baths font un homer.

15. Et l'offrande ordonnée des bêtes du menu bétail sera de deux cents l'une des meilleurs pâturages d'Israël et elle sera employée en gâteaux et en holocaustes et en sacrifices de prospérité, afin de faire propiciation pour vous, dit le Seigneur l'Éternel.

16. Tout le peuple du pays sera tenu à cette offrande élevée pour celui qui sera prince en Israël.

17. Mais le prince sera tenu de fournir les holocaustes, les gâteaux et les aspersions qu'il faudra offrir aux fêtes solennelles, aux nouvelles lunes et aux sabbats et dans toutes les solennités de la maison d'Israël. Il tiendra prêtes les bêtes qu'on sacrifiera pour le péché et les gâteaux et les bêtes qu'on sacrifiera pour l'holocauste et les bêtes qu'on sacrifiera pour les sacrifices de prospérité, afin de faire propiciation pour la maison d'Israël.

18. Ainsi a dit le Seigneur l'Éternel : Au premier mois, au premier jour du mois, tu prendra un jeune veau sans tare et tu purifiera le sanctuaire par ce sacrifice offert pour le péché,

19. Tellement que le sacrificateur prendra du sang de ce sacrifice offert pour le péché et en mettra sur les poteaux de la maison et sur les quatre coins des saillies de l'autel et sur les poteaux des portes du parvis de dedans.

20. Tu feras la même chose au septième jour du même mois pour les hommes qui pèchent par ignorance et pour les hommes simples et vous ferez propiciation pour la maison.

21. [c] Au premier mois, au quatorzième jour du mois, vous aurez la pâque, la fête solennelle qui durera sept jours pendant lesquels on mangera des pains sans levain.

22. Et en ce jour-là, le prince offrira un veau pour le péché, tant pour lui que pour tout le peuple du pays.

23. Et durant les sept jours de cette fête solennelle, il offrira chaque jour sept veaux et sept béliers sans tare pour l'holocauste qu'on offrira à l'Éternel et un bouc d'entre les chèvres pour le sacrifice pour le péché, chacun de ces sept jours-là.

24. Et il offrira un épha pour le gâteau de chaque veau et un épha pour le gâteau de chaque bélier et un hin d'huile pour chaque épha.

25. Au septième mois, au quinzième jour du mois, en la fête solennelle, il offrira durant sept jours les mêmes choses, le même sacrifice pour le péché,

le même holocauste, les mêmes gâteaux et les mêmes mesures d'huile.

(a) v10 : Lévitique 19.35-36
(b) v11 : Exode 30.13 ; Lévitique 27.25 ; Nombres 3.47
(c) v21 : Exode 12.3 ; Lévitique 23.5 ; Nombres 28.16

Chapitre XLVI

Dieu prescrit par quelle porte le prince et le peuple doivent entrer dans le temple et en sortir et il donne des lois touchant les sacrifices.

AINSI a dit le Seigneur l'Éternel : La porte du parvis intérieur, laquelle regarde l'Orient, sera fermée les six jours ouvriers, mais elle sera ouverte le jour du sabbat et elle sera aussi ouverte le jour de la nouvelle lune.

2. Et le prince y entrera par le chemin de l'allée de la porte du parvis extérieur et il se tiendra près de l'un des poteaux de la porte et les sacrificateurs prépareront son holocauste et ses sacrifices de prospérité et il se prosternera sur le seuil de cette porte et il sortira et cette porte ne sera point fermée jusqu'au soir,

3. Tellement que le peuple du pays se prosternera devant l'Éternel à l'entrée de cette porte aux sabbats et aux nouvelles lunes.

4. Et l'holocauste que le prince offrira à l'Éternel au jour du sabbat sera de six agneaux sans tare et d'un bélier sans tare.

5. Et le gâteau pour le bélier sera d'un épha et le gâteau pour chacun des agneaux sera selon ce qu'il pourra donner, mais il y aura un hin d'huile pour chaque épha.

6. Et au jour de la nouvelle lune son holocauste sera d'un jeune veau sans tare et de six agneaux et d'un bélier sans tare.

7. Et il offrira pour le gâteau du veau un épha et pour le gâteau du bélier un autre épha et pourra chacun des agneaux selon ce qu'il pourra donner, mais il y aura un hin d'huile pour chaque épha.

8. Et lorsque le prince entrera au temple, il entrera par le chemin de l'allée de cette même porte du parvis extérieur, laquelle regarde l'Orient et il sortira aussi par le même chemin.

9. Mais quand le peuple du pays y entrera pour se présenter devant l'Éternel aux fêtes solennelles, celui qui y entrera par le chemin de la porte du Septentrion pour y adorer l'Éternel sortira par le chemin de la porte du Midi et celui qui y entrera par le chemin de la porte du Midi sortira par le chemin de la porte qui regarde vers le Septentrion, tellement que personne ne retournera par le chemin de la porte par laquelle il est entré, mais il sortira par celle qui est vis-à-vis.

10. Et le prince entrera parmi eux quand ils entreront et quand ils sortiront, ils sortiront ensemble.

11. Dans ces fêtes solennelles et dans ces solennités, le gâteau d'un veau sera d'un épha et le gâteau d'un bélier d'un autre épha et le gâteau de chacun des agneaux sera selon que le prince pourra donner et il y aura un hin d'huile pour chaque épha.

12. Que si le prince offre un sacrifice volontaire, quelque holocauste ou quelques sacrifices de prospérités en offrande volontaire à l'Éternel, on lui ouvrira la porte qui regarde l'Orient et il offrira son holocauste et ses sacrifices de prospérités comme il les offre au jour du sabbat, puis il sortira et après qu'il sera sorti, on fermera cette porte.

13. Tu sacrifieras chaque jour en holocauste à l'Éternel un agneau d'un an sans tare, tu le sacrifieras tous les matins.

14. Tu offriras aussi tous les matins avec cet agneau un gâteau qui sera d'un sixième d'un épha et d'une troisième partie d'un hin d'huile pour en détremper la fine farine. C'est là le gâteau qu'il faut offrir par une ordonnance perpétuelle.

15. Ainsi on offrira tous les matins en holocauste continuel cet agneau et ce gâteau détrempé avec cette huile.

16. Ainsi a dit le Seigneur l'Éternel : Quand le prince aura fait un don de quelque pièce de son héritage à quelqu'un de ses fils, ce don appartiendra à ses fils, parce qu'ils ont droit de possession en l'héritage.

17. Mais s'il fait un don de quelque pièce de son héritage à l'un de ses serviteurs, le don lui appartiendra bien, mais seulement jusqu'à l'an d'affranchissement [1] et alors il retournera au prince, car c'est son héritage qui appartient à ses fils, c'est pourquoi il leur demeurera.

18. Et le prince n'usurpera rien de l'héritage du peuple, les fraudant de la possession qui leur appartient, il laissera seulement en héritage à ses fils la possession qui lui appartient afin qu'aucun de mon peuple ne soit chassé de sa possession.

19. Après cela, il me mena par l'entrée qui était vers le côté de la porte aux chambres saintes, qui appartiennent aux sacrificateurs, lesquelles regardaient vers le Septentrion, et voilà, il y avait une place aux deux côtés du fond qui regardaient vers l'Occident.

20. Et il me dit : C'est là le lieu où les sacrificateurs feront bouillir le reste de la bête qu'on aura sacrifiée pour le délit et le reste de la bête qu'on aura sacrifiée pour le péché et où ils cuiront les gâteaux, afin qu'ils ne les portent point au parvis extérieur pour en sanctifier le peuple.

21. Puis il me fit sortir vers le parvis extérieur et il me fit traverser vers les quatre coins du parvis et voici, il y avait un parvis à chaque coin du parvis,

22. Tellement qu'aux quatre coins de ce parvis, il y avait d'autres parvis qui étaient joints et ils étaient longs de quarante coudées et large de trente et tous quatre avaient une même mesure et avaient leurs quatre coins.

23. Tous ces quatre parvis avaient une rangée de bâtiments élevés tout autour et ce qui était bâti au dessous de ces rangées de bâtiments élevés tout autour, c'étaient des lieux propres à cuire.

24. Et il me dit : Ce sont ici les cuisines où ceux qui font le service de la maison cuiront les sacrifices du peuple.

(1) v17 : Jusqu'à l'année du jubilé.

Chapitre XLVII

Vision d'une source dont les eaux sortaient de dessous la porte du temple et qui devinrent un grand fleuve, versets 1-12. [nc1]

Partage et frontières de la terre sainte, v. 13-23.

ENSUITE il me fit revenir vers l'entrée de la maison et voici des eaux qui sortaient de dessous le seuil de la maison vers l'Orient, car le devant de la maison était vers l'Orient et ces eaux-là descendaient de dessous, du côté droit de la maison, de devers le côté méridional de l'autel.

2. Après cela, il me fit sortir par le chemin de la porte qui regardait vers le Septentrion et me fit tourner par le chemin de dehors jusqu'à la porte du dehors, jusqu'au chemin qui regardait l'Orient et voici les eaux coulaient du côté droit.

3. Quand cet homme commença de s'avancer vers l'Orient, il avait dans sa main un cordeau et il en mesura mille coudées, puis il me fit passer au travers de ces eaux-là et elles me venaient jusqu'aux chevilles des pieds.

4. Ensuite il mesura mille autres coudées et il me fit passer au travers de ces eaux et elles me venaient jusqu'aux genoux. Il mesura encore mille autres coudées et il me fit passer au travers de ces eaux et elles me venaient jusqu'aux reins.

5. Puis il mesura mille autres coudées, mais ces eaux-là étaient déjà un torrent que je ne pouvais pas passer à gué, car ces eaux s'étaient enflées, c'étaient des eaux qu'il fallait passer à la nage et un torrent que l'on ne pouvait passer à gué.

6. Alors il me dit : Fils de l'homme, as-tu vu ? Puis il me fit passer plus outre et il me fit revenir sur le bord du torrent.

7. Quand j'y fus retourné, je vis un fort grand nombres d'arbres sur le bord du torrent deçà et delà.

8. Puis il me dit : Ces eaux vont se rendre dans la Galilée orientale et de là elles descendront à la campagne, puis elles entreront dans la mer [1]. Et s'étant rendues dans la mer, les eaux en seront rendues saines.

9. Et il arrivera que tout animal vivant qui rampe partout où ces torrents viendront vivra et il y aura une fort grande quantité de poissons. Et lorsque ces eaux seront entrées là, les autres eaux en seront rendues saines et tout vivra où ce torrent sera entré.

10. Il arrivera aussi que les pécheurs se tiendront le long de cette mer, depuis Henguédi jusqu'à Henhéglajim, ce lieu sera plein de filets tous étendus pour prendre le poisson et le poisson qu'on y pèchera sera en fort grand nombre, chacun selon son espèce, comme le poisson qu'on pèche dans la grande mer.

11. Ses marais et ses fosses serviront pour y faire le sel à cause qu'elles ne seront point rendues saines.

12. Et auprès de ce torrent, et sur son bord deçà et delà, il croîtra des arbres fruitiers de toutes sortes dont le feuillage ne flétrira point et où l'on trouvera toujours du fruit, dans tous les mois ils produiront des fruis hâtifs, parce que les eaux de ce torrent sortent du sanctuaire et à cause de celà leur fruit sera bon à manger et leur feuillage servira pour guérir.

13. Ainsi a dit le Seigneur l'Éternel, ce sont ici les frontières du pays dont vous vous rendrez possesseurs en titre d'héritage, selon les douze tribus d'Israël, Joseph en aura deux portions.

14. Or vous posséderez tous également en héritage le pays [a] que j'ai levé ma main de donner à vos pères et ce pays-là vous écherra en héritage.

15. C'est donc ici la frontière du pays du côté du Septentrion, devers la grande mer, savoir ce qui est du chemin d'Hethlon, du quartier qu'on entre à Tsédad,

16. Où sont Hamath vers Béroth et Sibrajim qui est entre la frontière de Damas et entre la frontière de Hamath et les bourgs entre-deux qui sont vers la frontière de Havran.

17. La frontière depuis la mer sera Hatsar-hénan, frontière de Damas et le Septentrion, savoir la frontière de Hamath et le quartier du Septentrion.

18. Mais vous mesurerez le côté de l'Orient depuis ce qui est entre Havran, Damas, Galaad et le pays d'Israël qui est au delà du Jourdain et depuis la frontière qui est vers la mer Orientale et ce sera là le quartier oriental.

19. Puis vous mesurerez le côté du Midi, qui regarde vers le Midi, depuis Tamar jusqu'aux eaux de contestation de Kadès [2], le long du torrent jusqu'à la grande mer, ainsi ce sera le quartier méridional, vers le Midi.

20. Et le côté de l'Occident sera la grande mer, depuis la frontière du Midi jusqu'à l'endroit de l'entrée de Hamath, ce sera là le côté d'Occident.

21. Après cela, vous vous partagerez ce pays-là selon les tribus d'Israël,

22. À condition toutefois que vous ferez que ce pays-là écherra en héritage à vous et aux étrangers qui habitent parmi vous, lesquels auront engendré des enfants parmi vous et qui vous seront comme celui qui est né au pays, d'entre les enfants d'Israël, tellement qu'ils viendront avec vous en partage de l'héritage parmi les tribus d'Israël.

23. Et il arrivera que vous assignerez à l'étranger son héritage dans la tribu dans laquelle il demeurera, dit le Seigneur l'Éternel.

(a) v14 : Gense 12.7, 17.8, 26.3 et 28.13

(1) v8 : Dans la mer Morte ou la mer de Sodome, appelée aussi mer orientale, sous, v18.

(nc1) Dans le préambule : N'y a-t-il pas un parallèle à faire avec Apocalypse 22 ?

Chapitre XLVIII

Partage du pays d'Israël aux douze tribus. La place pour le temple et pour la ville.

CE sont ici le nom des tribus. Depuis le bout du côté qui regarde vers le Septentrion, le long de la contrée du chemin de Hethlon, du quartier par lequel on entre dans Hamath jusqu'à Hatsarhénan qui est la frontière de Damas, du côté qui regarde vers le Septentrion, le long de la contrée de Hamath, tellement que ce bout ait le quartier de l'Orient et celui de la mer, ce sera une portion pour Dan.

2. Ensuite, joignant les confins de Dan, depuis le quartier de l'Orient jusqu'au quartier qui regarde vers l'Occident, il y aura une autre portion pour Ascer.

3. Et joignant les confins d'Ascer, depuis le quartier qui regarde vers l'Occident jusqu'au quartier qui regarde vers l'Occident, il y aura une autre portion pour Nephtali.

4. Et joignant les confins de Nephtali, depuis le quartier qui regarde vers l'Orient jusqu'au quartier qui regarde vers l'Occident, il y aura une autre portion pour Manassé.

5. Et joignant les confins de Manassé, depuis le quartier qui regarde vers l'Occident jusqu'au quartier qui regarde vers l'Orient, il y aura une autre portion pour Ephraïm.

6. Et joignant les confins d'Ephraïm, depuis le quartier de l'Orient jusqu'au quartier qui regarde vers l'Occident, il y aura une autre portion pour Ruben.

7. Et joignant les confins de Ruben, depuis le quartier de l'Orient jusqu'au quartier qui regarde vers l'Occident, il y aura une autre portion pour Juda.

8. Et joignant les confins de Juda, depuis le quartier de l'Orient jusqu'au quartier qui regarde vers l'Occident, il y aura une portion que vous lèverez sur toute la masse du pays en offrande élevée, laquelle aura vingt-cinq mille cannes de largeur et autant de longueur que l'une des autres portions depuis le quartier qui regarde vers l'Orient jusqu'au quartier qui regarde vers l'Occident et le sanctuaire sera au milieu.

9. La portion que vous lèverez pour l'Éternel, la lui présentant comme une offrande élevée, aura vingt-cinq mille cannes de longueur et dix mille de largeur.

10. Et cette portion sainte sera pour ceux-ci, savoir les sacrificateurs et elle aura vers le Septentrion vingt-cinq mille cannes de longueur et vers l'Occident dix mille et vers l'Orient dix mille et vers le Midi vingt-cinq mille et le sanctuaire de l'Éternel sera au milieu.

11. Elle sera pour les sacrificateurs et quiconque aura été consacré d'entre les fils de Tsadok, lesquels ont fait ce que j'avais ordonné qu'on fît et qui ne se sont point égarés comme se sont égarés les autres Lévites.

12. Ceux-là auront une portion ainsi levée sur l'autre qui aura été auparavant levée sur toute la masse du pays, comme étant une chose très sainte et elle sera vers les confins de la portion des Lévites,

13. Car la portions des Lévites sera joignant les confins de ce qui appartiendra aux sacrificateurs et elle aura vingt-cinq mille cannes de longueur et dix mille de largeur, tellement que toute la longueur sera vingt-cinq mille cannes et la largeur de dix mille.

14. Or ils n'en vendront rien et pas un d'entre eux n'en échangera rien, ni n'en transportera les prémices de la terre parce que c'est une chose consacrée à l'Éternel.

15. Mais les cinq mille cannes qui restent dans la largeur sur le devant de vingt-cinq mille cannes de longueur est un lieu non consacré pour la ville, tant pour son assiette que pour ses faubourgs et la ville sera au milieu.

16. Et ce sont ici les mesures qu'aura l'assiette de la ville. Du côté du Septentrion quatre mille cinq cents cannes et du côté du Midi quatre mille cinq cents et du côté de l'Orient quatre mille cinq cents et du côté de l'Occident quatre mille cinq cents.

17. Et il y aura des faubourgs pour la ville vers le Septentrion de deux cent cinquante cannes et vers le Midi deux cents cinquante et vers l'Orient deux cents cinquante et vers l'Occident deux cent cinquante cannes.

18. Pour ce qui restera sur la longueur et qui sera joignant la portion consacrée et qui aura dix mille cannes vers l'Orient et dix mille autres cannes vers l'Occident, joignant aussi la portion consacrée, le revenu qu'on en tirera sera pour nourrir ceux qui auront quelque office dans la ville.

19. Et ceux qui auront quelque office dans la ville, étant pris de toutes les tribus d'Israël, cultiveront ce pays-là.

20. Vous lèverez donc sur toute la masse du pays, pour être une portion consacrée présentée à l'Éternel comme en offrande élevée, toute cette portion qui sera de vingt-cinq mille cannes, répondant à vingt-cinq mille autres cannes, le tout pris en carré et y comprenant la possession de la ville.

21. Et ce qui restera sera pour le prince, tant au delà de la portion sainte, présentée à l'Éternel comme en offrande élevée, qu'au deçà de la possession de la ville, tellement que ce qui sera le long de vingt-cinq mille cannes de la portion qui aura été levée sur toute la masse, jusqu'aux frontières vers l'Orient et ce qui sera tendant vers l'Occident, le long des autres vingt-cinq mille cannes, jusqu'aux frontières qui regardent vers l'Occident, joignant les autres portions, sera pour le prince et ainsi la portion sainte présentée à l'Éternel comme en offrande élevée et le sanctuaire de la maison seront au milieu de tout le pays.

22. Ce qui sera donc pour le prince sera entre-deux, depuis la possession des Lévites et depuis

la possession de la ville ce qui sera entre ces possessions-là et les confins de Juda et les confins de Benjamin, sera pour le prince.

23. Et ce qui sera de reste sera pour les autres tribus. Depuis le quartier qui regarde vers l'Orient jusqu'au quartier qui regarde vers l'Occident, il y aura une portion pour Benjamin.

24. Et joignant les confins de Benjamin, depuis le quartier qui regarde vers l'Orient jusqu'au quartier qui regarde vers l'Occident, il y aura une portion pour Siméon.

25. Et joignant les confins de Siméon, depuis le quartier qui regarde vers l'Orient jusqu'au quartier qui regarde vers l'Occident, il y aura une portion pour Issacar.

26. Et joignant les confins d'Issacar, depuis le quartier qui regarde vers l'Orient jusqu'au quartier qui regarde vers l'Occident, il y aura une portion pour Zabulon.

27. Et joignant les confins de Zabulon, depuis le quartier qui regarde vers l'Orient jusqu'au quartier qui regarde vers l'Occident, il y aura une portion pour Gad.

28. Et ce qui est du coté du Midi sera la frontière de Gad et cette frontière sera depuis Tamar jusqu'aux eaux de contestation de Kadès, le long du torrent jusqu'à la grande mer.

29. C'est là le pays que vous partagerez par sort en héritage aux tribus d'Israël, ce sont là leurs portions, dit le Seigneur l'Éternel.

30. Ce sont ici les sorties de la ville. Du côté du Septentrion il y aura quatre mille cinq cents mesures.

31. Et les portes de la ville porteront le nom des tribus d'Israël. Il y aura trois portes qui regarderont vers le Septentrion, une appelée la porte de Ruben, une appelée la porte de Juda et une appelée la porte de Lévi.

32. Du côté qui regarde vers l'Orient, il y aura quatre mille cinq cents cannes et trois portes, une appelée la porte de Joseph, une appelée la porte de Benjamin et une appelée la porte de Dan.

33. Et du côté qui regarde vers le Midi, il y aura quatre mille cinq cents mesures et trois portes, une appelée la porte de Siméon, une appelée la porte d'Issacar, une appelée la porte de Zabulon.

34. Du côté qui regarde vers l'Occident, il y aura quatre mille cinq cents cannes et il y aura trois portes, une appelée la porte de Gad, une appelée la porte d'Ascer et une appelée la porte de Nephtali.

35. Suivant cela, le circuit de la ville sera de dix-huit mille cannes et le nom de la ville depuis ce jour-là sera : L'Éternel est là.

Le livre de Daniel le prophète

Argument

Daniel a été illustre par sa sainteté, par son grand zèle et par les révélations qu'il a eues. Le témoignage que Dieu lui rend dans les chapitres 14 et 28 d'Ézéchiel et ce que Jésus-Christ en dit dans l'Évangile que ça a été un très saint homme et un grand prophète. Il vivait à Babylone près de six-cents ans avant la venue de notre Seigneur et il a été connu comme prophète pendant tout le temps de la captivité, et même au delà, c'est-à-dire pendant plus de 70 ans, de sorte qu'il atteignit une vieillesse fort avancée. Son livre est mêlé d'histoires et de prophéties très remarquables. On y lit le récit de divers événements considérables qui arrivèrent à Babylone, tant aux rois de ce pays-là, qu'à Daniel lui-même et plusieurs prédictions qui marquent les changement qui devaient arriver dans les empires et en particulier dans l'état des Juifs, aussi bien que la venue du Messie.

Chapitre I

On voit dans le premier chapitre comment Daniel fut mené à Babylone et élevé à la cour du roi Nébucadnésar.

LA troisième année de [a] Jéhojakim roi de Juda, Nébucadnésar roi de Babylone vint contre Jérusalem et l'assiègea.

2. Et le Seigneur livra entre ses mains Jéhojakin roi de Juda et une partie des vaisseaux de la maison de Dieu. Et Nébucadnésar les fit emporter au pays de Scinhar dans la mainon de son Dieu et il mit ces vaisseaux-là dans la maison du trésor de son dieu.

3. Et le roi dit à Asçpénaz, chef de ses eunuques, qu'il amenât d'entre les enfants d'Israël et de la race royale et des principaux seigneurs

4. Quelques jeunes hommes en qui il n'y avait aucune tache, beaux de visage, instruits en toute sorte de sagesse, connaissant les sciences et qui eussent beaucoup d'intelligence et qui fussent capables de se tenir au palais du roi et qu'on leur enseignât les lettres et la langue des Caldéens.

5. Et le roi leur assigna pour provision pour chaque jour une portion de la viande royale et du vin dont il buvait, afin qu'on les nourrît ainsi trois ans et qu'après cela quelques-uns servissent en la présence du roi.

6. Et il y eut parmi eux, d'entre les enfants de Juda Daniel, Hanaja, Misçaël et Hazarja.

7. Mais le chef des eunuques leur mit d'autres noms, car il appela Daniel Beltesçatsar et Hanaja Sçadrac et Misçaël Mesçac et Hazarja Habed-nego.

8. Or Daniel prit la résolution dans son cœur de ne pas se souiller par la portion de la viande du roi et du vin dont le roi buvait, c'est pourquoi il pria le chef des eunuques de lui permettre de ne point se souiller.

9. Et Dieu fit que le chef des eunuques eut de la bonté pour Daniel et qu'il eut des égards pour lui.

10. Cependant, le chef des eunuques dit à Daniel : Daniel, je crains le roi mon maître qui a ordonné votre manger et votre boire, pourquoi verrait-il vos visages plus défaits que ceux des autres jeunes hommes vos semblables et rendriez-vous ma tête coupable vers le roi ?

11. Mais Daniel dit à Meltsar, qui avait été ordonné par le chef des eunuques sur Daniel, Hananja, Misçaël et Hazarja :

12. Éprouve, je te prie, tes serviteurs pendant dix jours et qu'on nous donne des légumes à manger et de l'eau à boire.

13. Après cela, regarde nos visages et les visages des jeunes hommes qui mangeant la portion de la viande royale, alors fais avec tes serviteurs ce que tu auras vu.

14. Et il leur accorda cela et il les éprouva pendant dix jours.

15. Et au bout de dix jours, leurs visages parurent en meilleur état et plus gras de chair que ceux des jeunes enfants qui mangeaient de la portion de la viande royale.

16. Ainsi Meltsar prenait la portion de leur viande et le vin qu'ils devaient boire et leur donnait des légumes.

17. Et Dieu donna à ces quatres jeunes hommes de la science et de la connaissance dans toutes les lettres et de la sagesse et Daniel avait de l'intelligence en toutes sortes de visions et dans les songes divins.

18. Et au bout des jours que le roi avait dit qu'on les amenât, le chef des eunuques les amena en la présence de Nébucadnésar.

19. Et le roi leur parla, mais entre tous il ne s'en trouva point de tels que Daniel, Hananja, Misçaël et Hazarja. El ils assistèrent en la présence du roi.

20. Et dans toutes les affaires de sagesse et d'intelligence, que le roi leur demandait, il en trouva en eux dix fois plus que dans tous les devins et les astrologues qu'il y avait dans tout son royaume.

21. Et Daniel y fut [b] jusqu'à la première année du roi Cyrus.

Réflexions

Il y a toirs réflexions à faire sur ce chapitre.

La première, que Dieu voulut que Daniel fût mené captif à Babylone avec d'autres Juifs, qu'il y fût élevé à la cour du roi et qu'il s'y rendît illustre par sa sagesse et par le don de la prophétie. La providence ménageait ainsi tous ces événements pour la consolation des Juifs captifs, pour rendre le nom du vrai

Dieu célèbre dans ce pays-là parmi ces peuples, idolâtres et même pour l'instruction et la consolation de l'Église dans tous les temps.

2. On a un bel exemple de tempérance, de piété et de confiance en Dieu dans la conduite de Daniel et de ses trois compagnons. Ils ne se nourrirent que d'eau et de légumes et ils refusèrent de manger des viandes du roi, parce que les Babyloniens mangeaient de certains animaux dont il n'était pas permis aux Juifs de manger et parce que ces viandes étaient le plus souvent consacrées aux idoles. Cette tempérance et cette piété de Daniel et de ses amis, qui étant encore jeunes et dans l'âge où l'on est le plus porté aux plaisirs et vivant au milieu d'une cour idolâtre et adonnée aux voluptés, gardèrent ainsi leur conscience pure, apprennent à tout le monde, et surtout aux jeunes gens et à ceux qui vivent chez les grands, à fuir les délices, à être sobres et à ne jamais rien faire contre la religion et la conscience.

3. On voit ici que Dieu accorda à Daniel, avec la beauté du corps, des lumières et des dons extraordinaires et qu'il le fit parvenir à des emplois considérables. Comme Dieu destinait Daniel à de grandes choses, il l'y prépara, dès sa jeunesse, par les grands dons qu'il lui communiqua et par la considération où il le mit auprès d'un prince puissant et de ses successeurs, jusqu'à ce que la monarchie passa des Caldéens aux Perses.

C'est ainsi que Dieu met ses grâces dans les personnes sobres et pieuses, qu'il bénit ceux qui le craignent et qu'il leur accorde même souvent des bénédictions temporelles en récompense de leur piété.

(a) v1 : II Rois 24.10 ; II Chroniques 36.6
(b) v21 : Daniel 6.28

Chapitre II

Le roi Nébucadnésar voit en songe une statue composée de divers métaux. Les astrologues n'ayant pu expliquer ce songe furent condamnés à mort, versets 1-16.

Mais Daniel le récita et l'expliqua au roi qui reconnut que le Dieu que Daniel adorait était le vrai Dieu et qui éleva ce prophète et ses trois amis à de grands honneurs, versets 17-49.

LA seconde année du règne de Nébucadnésar, Nébucadnésar songea des songes et son esprit fut étonné et son sommeil fut interrompu [1].

2. Alors le roi commanda qu'on appelât les magiciens et les astrologues et les enchanteurs et les Caldéens pour déclarer au roi ses songes. Et ils vinrent et se présentèrent devant le roi.

3. Et le roi leur dit : J'ai songé un songe et mon esprit s'est étonné, tâchant de rappeler le songe.

4. Et les Caldéens répondirent au roi en langue syriaque : Roi, vis éternellement, dis le songe à tes serviteurs et nous en déclareront l'interprétation.

5. Mais le roi répondit et dit aux Caldéens : La chose m'est échapée, si vous ne me déclarez le songe et son interprétation, vous serez mis en pièces et vos maisons seront réduites en voirie.

6. Mais si vous me déclarez le songe et son interprétation, vous recevrez de moi des dons, des présents et de grands honneurs, quoi qu'il en soit, déclarez-moi le songe et son interprétation.

7. Ils répondirent pour la seconde fois et dirent : Que le roi dise le songe à ses serviteurs et nous en déclarerons l'interprétation.

8. Le roi répondit et dit : Je connais maintenant que vous gagnez du temps parce que vous voyez que la chose m'est échappée,

9. Que si vous ne me déclarez pas le songe, il y a une même sentance contre vous [2], car vous vous êtes préparés pour dire devant moi quelque parole fausse et trompeuse en attendant que le temps change. Quoi qu'il en soit, dites-moi le songe et je connaîtrai par là que vous m'en pouvez déclarer l'interprétation.

10. Les Caldéens répondirent au roi et dirent : Il n'y a aucun homme sur la terre qui puisse déclarer la parole du roi et c'est pourquoi aucun roi, ni seigneur, ni gouverneur n'a jamais demandé une telle chose à quelque magicien, astrologue ou Caldéen que ce soit,

11. Car la chose que le roi demande est difficile et il n'y a que les dieux qui n'ont aucune communication avec la chair qui la puissent déclarer au roi.

12. Sur cela, le roi se mit en colère et entra dans une grande indignation et il commanda qu'on fît mourir tous les sages de Babylone.

13. La sentence fut donc publiée et on tuait les sages et on cherchait Daniel et ses compagnons pour les faire mourir.

14. Alors Daniel détourna l'exécution du dessein et de l'arrêt qui avait été donné à Arloc, prévôt de l'hôtel du roi, lequel était sorti pour faire mourir les sages de Babylone.

15. Et il demanda et dit à Arjoc, commissaire du roi : Pourquoi la sentence est-elle si précipitée de la part du roi ? Et Arjoc déclara l'affaire à Daniel.

16. Et Daniel entra et pria le roi qu'il lui donnât quelque temps et qu'il déclarerait l'interprétation au roi.

17. Alors Daniel alla dans sa maison et déclara l'affaire à Hananja, Misçaël et Hazarja ses compagnons.

18. Et ils implorèrent la miséricorde de Dieu des Cieux sur ce secret afin qu'on ne mît point à mort Daniel et ses compagnons avec le reste des sages de Babylone.

19. Alors le secret fut révélé à Daniel dans une vision pendant la nuit et Daniel bénit le Dieu des Cieux.

20. Et Daniel prit la parole et il dit : Béni [a] soit le nom de Dieu depuis un siècle jusqu'à l'autre, car c'est à lui qu'est la sagesse et la force

21. Et c'est lui qui change les temps et les saisons, qui ôte les rois et qui établit les rois, qui donne la sagesse aux sages et la connaissance à ceux qui ont de l'intelligence.

22. C'est lui qui découvre les choses profondes et cachées, il connait les choses qui sont dans les ténèbres et la lumière demeure avec lui.

23. Ô Dieu de nos pères, je te célèbre et je te loue de ce que tu m'as donné de la sagesse et de la force et de ce que tu m'as déclaré maintenant ce que nous t'avons demandé, nous ayant déclaré la parole du roi.

24. C'est pourquoi Daniel alla vers Arjoc, que le roi avait ordonné pour faire mourir les sages de Babylone, et étant arrivé, il lui parla ainsi : Ne fais pas mourir les sages de Babylone, mais fais-moi entrer devant le roi et je déclarerai au roi l'interprétation.

25. Alors Arjoc fit promptement entrer Daniel devant le roi et il lui parla ainsi : J'ai trouvé un homme, d'entre ceux qui ont été emmenés captifs de Juda, qui déclarera au roi l'interprétation.

26. Le roi prit la parole et dit à Daniel, qui s'appelait Beltesçatsar : Pourras-tu me déclarer le songe que j'ai vu et son interprétation ?

27. Et Daniel répondit en la présence du roi et dit : Le secret que le roi demande est tel que ni les astrologues, ni les magiciens, ni les devins ne le peuvent point déclarer au roi,

28. Mais il y a un Dieu dans les Cieux qui révèle les secrets et qui a fait connaître au roi Nébucadnésar ce qui doit arriver dans les temps à venir. Ton songe et les visions de ta tête, que tu as eues sur ton lit, sont telles.

29. Ô roi, il t'est monté des pensées sur ton lit touchant ce qui arrivera ci-après et celui qui révèle les secrets t'a déclaré ce qui doit arriver.

30. Et ce secret m'a été révélé, non point par quelque sagesse qui soit en moi plus qu'en aucun des vivants, mais afin d'en déclarer l'interprétation au roi et que tu connaisses les pensées de ton cœur.

31. Toi donc, ô roi, tu regardais et tu voyais une grande statue et cette grande statue, dont la splendeur était excellente, était debout devant toi et son regard était terrible.

32. La tête de cette statue était d'or très fin, sa poitrine et ses bras d'argent, son ventre et ses hanches d'airain,

33. Ses jambes de fer et ses pieds en partie de fer et en partie de terre.

34. Tu contemplais cela lorsqu'une pierre fut coupée sans mains [3] qui frappa la statue dans ses pieds de fer et de terre et les brisa.

35. Alors le fer, la terre, l'airain, l'argent et l'or furent brisés ensemble et devinrent comme la paille de l'aire dans l'été, que le vent transporte çà et là, et on n'en trouva plus rien en aucun lieu, mais cette pierre, qui avait frappé la statue, devint une grande montagne et remplit toute la terre.

36. C'est là le songe, nous dirons maintenant son interprétation en la présence du roi.

37. Toi, ô roi, tu es le roi des rois, parce que le Dieu des Cieux t'a donné le royaume, la puissance, la force et la gloire

38. Et il a mis en ta main les enfants des hommes, les bêtes des champs et les oseaux des cieux, en quelque lieu qu'ils habitent et il t'a fait dominer sur eux tous, c'est toi qui est la tête d'or.

39. Et après toi, il s'élèvera un autre royaume moindre que toi, puis un troisième royaume d'airain qui dominera sur toute la terre.

40. Et le quatrième royaume sera comme le fer, parce que le fer brise et rompt toutes choses ; et comme le fer met en pièces toutes choses, ainsi ce royaume brisera et mettra tout en pièces.

41. Et ce que tu as vu que les pieds et les orteils étaient en partie de terre de potiers et en partie de fer, c'est que le royaume sera divisé et il y aura en lui la force du fer, parce que tu as vu le fer mêlé avec de la terre du potier.

42. Et ce que les orteils des pieds étaient en partie de fer et en partie de terre, c'est que ce royaume sera en partie fort et en partie fragile.

43. Mais ce que tu as vu, le fer mêlé avec la terre de potier, c'est qu'ils se mêleront par semence humaine [4], mais ils ne demeureront pas unis l'un avec l'autre, comme le fer ne se peut mêler avec la terre.

44. Et dans le temps de ces rois, le Dieu des Cieux suscitera un royaume, [b] lequel ne sera jamais détruit et ce royaume ne sera point laissé à un autre peuple, mais il brisera et consumera tous ces royaumes-là et il sera établi éternellement,

45. Comme tu as vu qu'une pierre de la montagne a été coupée sans mains et qu'elle a brisé le fer, l'airain, la terre et l'or, le grand Dieu a fait connaître au roi ce qui arrivera ci-après et le songe est véritable et son interprétation est certaine.

46. Alors Nébucadnésar tomba sur sa face et se prosterna devant David et il dit qu'on lui donnât de quoi faire des oblations et des offrandes de bonne odeur.

47. Le roi parla aussi à Daniel et lui dit : Certainement, votre Dieu est le Dieu des dieux et le Seigneur des rois et il révèle les secrets, puisque tu as pu découvrir ce secret.

48. Alors le roi éleva en honneur Daniel et lui fit beaucoup de grands présents et l'établit gouverneur sur toute la province de Babylone et le plus grand seigneur de tous ceux qui avaient la surintendance sur tous les sages de Babylone.

49. Et Daniel fit une requête au roi qui établit sur les affaires de la province de Babylone Sçadrac, Mesçac et Habed-nego, mais Daniel était à la porte du roi.

Réflexions

Les réflexions qu'il faut faire sur ce chapitre sont les suivantes.

1. Dieu envoya un songe à Nébucadnésar et permit ensuite qu'il l'oubliât afin que Daniel lui en rappelant le souvenir, ce prince fut disposé par là à recevoir et à croire ce que Daniel lui dirait et qu'il reconnut que ce songe venait de Dieu qui seul connait l'avenir.

2. L'impuissance où les sages de Babylone furent de deviner ce songe montre que ces gens-là étaient

des imposteurs et qu'il n'y a que le vrai Dieu qui puisse découvrir les choses cachées.

3. La promesse que Daniel fit au roi de lui dire et de lui expliquer le songe qu'il avait eu, marque une foi admirable et une grande confiance en Dieu, vu que s'il n'avait pu le faire, il n'aurait pas évité la mort. Et puisque Dieu accorda aux prières de Daniel et de ses amis la révélation et l'interprétation du songe de Nébucadnésar, on voit par là combien les prières des gens de bien ont de vertu. Mais ce qu'il y a principalement à observer ici, c'est l'interprétation de ce songe. Daniel dit qu'il y aurait quatre puissants empires qui se succèderaient.

Le premier était celui des Caldéens qui subsistait encore alors et dont Nébucadnésar était roi, mais qui devait bientôt finir.

Le second devait être celui des Perses et des Mèdes.

Le troisième celui d'Alexandre le grand et des grecs.

Pour ce qui est du quatrième empire,

- les uns veulent que ce soit celui des rois de Syrie et d'Égypte qui règnèrent après Alexandre le grand et ils croient que ce qui est dit ici marque ce qui devait arriver aux Juifs sous ces rois-là et en particulier sous le règne d'Antiochius Épiphane, le cruel persécurteur du peuple de Dieu,

- d'autres prétendent que le quatrième empire est l'empire romain, se fondant principalement sur ce que devait être dans le temps cette quatrième domination que Dieu établirait son règne par JÉSUS-CHRIST. Et c'est ainsi que tous les anciens ont entendu cet oracle.

Ce qu'il y a de certain, c'est que ces empires se sont succédés les uns aux autres et qu'après toutes ces révolutions, le règne de Dieu a été manifesté par JÉSUS-CHRIST notre Seigneur.

On ne saurait assez admirer cette prophétie qui s'étend à tant de siècles. Elle servit autrefois, comme on le voit sur la fin de ce chapitre, à faire connaître la vrai Dieu parmi un peuple idolâtre et elle rendit le roi de Babylone favorable aux Juifs.

Elle doit faire beaucoup plus d'impression sur nous qui en voyons l'accomplissement et nous convaincre pleinement qu'il y a un Dieu à qui l'avenir est parfaitement connu. Nous devons aussi en conclure que l'élévation et le renversement des royaumes et des états et les divers changements qui arrivent dans le monde procèdent de la providence qui a toujours en vue le bien de ceux qui le craignent et celui de l'église.

(a) v20 : Psaume 113.2
(b) v44 : Daniel 4.3 et 34, 6.26-27 et 7.4 ; Michée 4.7 ; Luc 1.33

(1) v1 : Ou : il en oublia son songe, voyez versets 5 et 8.
(2) v9 : Ou : il y a en vous un dessein, vous êtes tous d'accord pour me tromper.
(3) v34 : Chaldéen : Une pierre se détacha qui n'était point dans les mains, c'est-à-dire qui ne fut point jetée par la main d'aucun homme.
(4) v43 : C'est-à-dire : ils tâcheront de s'affermir par des alliances et des mariages.

Chapitre III

Le roi Nébucadnésar fait faire une grande statue et commanda que chacun l'adore, versets 1-7.

Ce que les trois amis de Daniel n'ayant pas voulu faire, le roi les jeta dans une fournaise ardente, versets 8-23.

Mais Dieu les y préserva miraculeusement en sorte que Nébucadnésar, frappé par cette merveille, reconnut et publia la puissance de Dieu, versets 24-30.

LE roi Nébucadnesar fit faire une statue d'or dont la hauteur était de soixante coudées et la largeur de six coudées et il la dressa dans la campagne de Dura, dans la province de Babylone.

2. Et le roi Nébucadnésar envoya pour assembler les satrapes, les magistrats, les officiers, les intendants, les receveurs, les conseillers, les prévôts et tous les gouverneurs des provinces afin qu'ils vinssent à la dédicace de la statue que le roi Nébucadnésar avait dressée.

3. Ainsi les satrapes, les magistrats, les officiers, les intendants, les receveurs, les conseillers, les prévôts et tous les gouverneurs des provinces furent assemblés pour la dédicace de la statue que le roi Nébucadnésar avait dressée et ils se tenaient debout devant la statue que le roi Nébucadnésar avait dressée.

4. Alors un héraut cria à haute voix et dit : On vous fait savoir, ô peuples et nations de toutes langues,

5. Qu'à l'heure que vous entendrez le son de la trompette, du clairon, de la harpe, de la sambuque, su psaltérion, de la symphonie et de toute sorte de musique que vous ayez à vous jeter bas et à vous prosterner devant la statue d'or que le roi Nébucadnésar a dressée,

6. Et quiconque ne se sera pas jeté bas et ne se sera pas prosterné sera jeté à cette même heure au milieu de la fournaise embrasée.

7. C'est pourquoi au même instant, aussitôt que tous les peuples entendirent le son de la trompette, du clairon, de la harpe, de la sambuque, du psaltérion et de toute sorte de musique, tous les peuples et les nations de toutes langues se jetèrent bas et se prosternèrent devant la statue d'or que le roi avait dressée.

8. À cette occasion et dans le même temps, certains Caldéens s'approchèrent et accusèrent les Juifs

9. Et ils parlèrent au roi Nébucadnésar et lui dirent : Ô roi, vis à jamais.

10. Ô roi, tu as fait un édit que tout homme qui aurait entendu le son de la trompette, du clairon, de la harpe, da la sambuque, du psaltérion, de la symphonie, de toute sorte de musique, se jetât bas et se prosternât devant la statue d'or

11. Et que quiconque ne se serait pas jeté bas et ne se serait pas prosterné serait jeté au milieu de la fournaise embrasée.

12. Or il y a certains Juifs que tu as établis sur les affaires de la province de Babylone, savoir Sçadrac, Mesçac et Habed-négo, ces gens-là, ô roi, n'ont eu aucun égard pour toi, ils ne servent point tes dieux et ils ne se prosternent point devant la statue d'or que tu as dressée.

13. Alors le roi Nébucadnésar, étant en colère et en fureur, commanda qu'on amena Sçadrac, Mesçac et Habed-négo. Et ces gens-là furent amenés devant le roi.

14. Et le roi Nébucadnésar prenant la parole leur dit : Est-il vrai, Sçadrac, Mesçac et Habed-nego, que vous ne servez pas mes dieux et que vous ne vous prosternez pas devant la statue d'or que j'ai dressée ?

15. Maintenant n'êtes-vous pas prêts, au moment que vous entendrez le son de la trompette, du clairon, de la harpe, de la sambuque, du psaltérion, de la symphonie et de toute sorte de musique de vous jeter bas et de vous prosterner devant la statue que j'ai faite ? Que si vous ne vous prosternez pas, vous serez jetés à cette même heure au milieu de la fournaise embrasée. Et qui est le Dieu qui vous délivrera de mes mains ?

16. Sçadrac, Mesçac et Habed-nego répondirent et dirent au roi Nébucadnésar : Il n'est pas besoin que nous répondions sur ce sujet-là.

17. Voici, notre Dieu que nous servons, nous peut délivrer de la fournaise embrasée, il peut même nous délivrer de ta main, ô roi.

18. Sinon, sache, ô roi, que nous ne servirons point tes dieux et que nous ne nous prosternerons point devant la statue d'or que tu as dressée.

19. Alors Nébucadnésar fur rempli de fureur et l'air de son visage fut changé contre Sçadrac, Mesçac et Habed-nego et il prit la parole et commanda qu'on allumât la fournaise sept fois autant qu'elle était accoutumé d'être allumée.

20. Et il commanda aux hommes les plus forts et vaillants qui fussent dans son armée de lier Sçadrac, Mesçac et Habed-nego pour le jeter dans la fournaise de feu ardent.

21. En même temps, ces hommes-là furent liés avec leurs caleçons, leurs chaussures, leurs tiares et leurs vêtements et ils furent jetés au milieu de la fournaise embrasée.

22. Et parce que l'ordre du roi était pressant et que la fournaise était extraordinairement allumée, la flamme du feu tua les hommes qui y avaient jeté Sçadrac, Mesçac et Habed-nego.

23. Et ces trois hommes-là, savoir Sçadrac, Mesçac et Habed-nego, tombèrent tous liés au milieu de la fournaise embrasée.

24. Alors le roi Nébucadnésar fut étonné et il se leva tout d'un coup et il prit la parole et dit à ses conseillers : N'avons-nous pas jeté trois hommes au milieu du feu tout liés ? Ils répondirent et dirent au roi : Il est vrai, ô roi.

25. Il répondit et dit : Voici, je vois quatre hommes déliés qui marchent au milieu du feu et ils ne sont point endommagés et la forme du quatrième est semblable, à un fils de Dieu [1].

26. Alors Nébucadnésar s'approcha vers l'entrée de la fournaise du feu ardent et il prit la parole et il dit : Sçadrac, Mesçac et Habed-nego, serviteurs du Dieu souverain, sortez et venez. Alors Sçadrac, Mesçac et Habed-nego sortirent du milieu du feu.

27. Puis les satrapes, les magistrats, les gouverneurs et les conseillers du roi s'assemblèrent pour considérer ces hommes-là, sur le corps desquels le feu n'avait eu aucune puissance, de sorte qu'aucun cheveu de leur tête n'était grillé et que leurs caleçons n'étaient point changés et que l'odeur du feu n'avait pas même passé sur eux.

28. Alors Nébucadnésar prit la parole et il dit : Béni soit le Dieu de Sçadrac, Mesçac et Habed-nego, lequel a envoyé son ange et a délivré ses serviteurs qui ont eu espérence en lui et qui ont violé l'édit du roi et ont abandonné leurs corps afin de ne servir aucun dieu, que leur Dieu et de ne se prosterner devant aucun autre.

29. De ma part donc est fait un édit : Que tout homme, de quelque nation et langue qu'il soit, qui dira quelque chose de mal convenable contre le Dieu de Sçadrac, Mesçac et Habed-nego, soit mis en pièce et que sa maison soit réduite en voirie parce qu'il n'y a aucun dieu qui puisse délivrer comme lui.

30. Alors le roi avança Sçadrac, Mesçac et Habed-nego dans la province de Babylone.

Réflexions

Dans la mémorable histoire qui est ici rapportée, il y a quatre choses à remarquer.

1. La folie, l'orgueil et l'impiété de Nébucadnésar, qui commanda à tous ses sujets, sous peine de mort, d'adorer la statue qu'il avait fait faire. On voit en cela que l'idolâtrie et la superstiton est toujours extravagante et cruelle et nous avons en Nébucadnésar une image des princes orgueilleux idolâtres et persécuteurs.

2. On voit ici l'admirable constance et la généreuse résolution des trois Hébreux qui répondirent sans hésiter qu'ils aimaient mieux être jetés dans la fournaise que d'obéir au commandement du roi.

C'est là un illustre exemple de foi et de constance qui fait voir que les gens de bien ne sont jamais retenus par la crainte des hommes lorsqu'il s'agit d'être fidèles à Dieu, ils ne délibèrent point sur le parti qu'ils ont à prendre dans ces occasions et ils sont toujours prêts à exposer leur vie pour sa gloire et pour maintenir la vérité.

3. Ceux qui jetèrent les trois amis de Daniel dans la fournaise furent consumés par les flammes et les trois Hébreux y furent miraculeusement conservés par l'ange du Seigneur. Ce fut ainsi que Dieu voulut punir les Caldéens idolâtres et cruels, leur faire sentir sa puissance, rendre le miracle qu'il fit en faveur des trois Hébreux plus certain et plus sensible et récompenser la fidélité et le zèle de ses serviteurs qui avaient exposés leur vie pour l'amour de lui.

Paul attibue en particulier cette merveilleuse délivrance de Dieu à la foi des trois amis de Daniel lorsqu'il dit

que ce fut par la foi qu'ils éteignirent la force du feu, Hébreux 11.34.

Reconnaissons par là que la foi est d'une grande efficace, que Dieu ne manque jamais de puissance pour délivrer ceux qui souffrent à cause de lui, qu'il est avec eux dans les plus grands dangers et qu'il peut toujours leur en donner une heureuse issue.

Enfin, le zèle que Nébucadnésar témoigna pour la gloire du Dieu que Daniel adorait, les hommages qu'il lui rendit et les louanges qu'il donna à la fidélité des trois Hébreux doivent nous inciter à reconnaître et à adorer la puissance de ce grand Dieu qui seul fait des choses merveilleuses et qui déploie son pouvoir en faveur de ceux qui le craignent et qui mettent leur espérance en lui.

La conduite de ce prince païen doit aussi engager les princes et les magistrats chrétiens à honorer Dieu, à faire révérer la religion, à réprimer l'impiété et les outrages qui sont faits à la majesté divine.

(1) v25 : À un homme divin, à un ange.

Chapitre IV

Ce chapitre a trois parties.

La première contient le récit d'un songe dans lequel le roi Nébucadnésar vit un grand arbre dont les branches furent coupées, versets 1-18.

La seconde comprend l'interprétation que Daniel donna de ce songe en disant au roi qu'il allait être chassé de son royaume, mais qu'il y serait rétabli, versets 19-27.

Dans la troisième, on voit l'accomplissement de tout ce que Daniel avait prédit à Nébucadnésar, versets 28-37.

LE roi Nébucadnésar, à tous les peuples et aux nations de toutes langues qui habitent sur la terre, que votre paix soit multipliée !

2. Il m'a semblé bon de vous informer des signes et des merveilles que le Dieu souverain a faites envers moi.

3. Ô que ses signes sont grands et que ses merveilles sont faites avec force ! [a] Son règne est un règne éternel et sa puissance est de génération en génération.

4. Moi, nébucadnésar, j'étais tranquille dans ma maison et florissant dans mon palais.

5. Je vis un songe qui m'épouvanta et les pensées que j'eus dans mon lit et les visions de ma tête me troublèrent.

6. Et un édit fut fait de ma part pour faire venir tous les sages de Babylone afin qu'ils me déclarassent l'interprétation du songe.

7. Les mages, les astrologues, les Caldéens et les devins vinrent donc et je récitai le songe devant eux, mais ils ne purent m'en dire l'interprétation.

8. Mais à la fin Daniel, qui s'appelle Beltesçatsar, selon le nom de mon dieu [1] et dans lequel est l'esprit des Dieux saints, entra devant moi et je récitai le songe en sa présence et je lui dis :

9. Beltesçatsar, chef des mages, comme je connais que l'esprit des Dieux saints est en toi et que nul secret ne t'est difficile, écoute les visions que j'ai eues en songe et dis-en l'interprétation.

10. Les visions donc de ma tête sur mon lit étaient telles. Voici, je voyais un arbre au milieu de la terre dont la hauteur était grande.

11. Cet arbre-là était devenu grand et fort et sa cime touchait les cieux et il se faisait voir jusqu'au bout de la terre.

12. Son branchage étai beau et son fruit abondant et il y avait de quoi manger pour tous, les bêtes des champs se mettaient à l'ombre sous lui et les oiseaux des cieux se tenaient sous ses branches et toute chair en était nourrie.

13. Je regardais dans les visions de ma tête sur mon lit et voici, un veillant [2] et un Saint descendit des Cieux

14. Et il cria à haute voix et il dit : Coupez l'arbre et l'ébranchez, jetez çà et là ses branches et répandez son fruit, que les bêtes s'écartent de dessous et les oiseaux d'entre ses branches,

15. Toutefois, laissez le tronc de ses racines dans la terre, qu'il soit lié avec des liens de fer et d'airain parmi l'herbe des champs et qu'il soit arrosé de la rosée des cieux et qu'il ait sa portion avec les bêtes dans l'herbe,

16. Que son cœur soit changé pour n'être plus un cœur d'homme et qu'on lui donne un cœur de bête et que sept temps passent sur lui.

17. La chose est arrêtée par le décret des veillants et la demande par la [3] parole des saints, afin que les vivants connaissent que le Souverain domine sur les royaumes des hommes et qu'il les donne à qui il lui plaît et qu'il y établit le plus abject des hommes.

18. Moi Nébucadnésar roi, j'au vu ce songe, toi donc Beltesçatsar, dis son interprétation, car aucun des sages de mon royaume ne m'en peut déclarer l'interprétation, mais pour toi, tu le peux bien, car l'esprit des Dieux est en toi.

19. Alors Daniel, duquel le nom était Beltesçatsar, demeura tout étonné environ une heure et ses pensées le troublaient et le roi parla et lui dit : Beltesçatsar que le songe, ni son interprétation ne te troublent point. Beltesçatsar répondit et dit : Ô monseigneur, que le songe arrive à ceux qui te haïssent et son interprétation à tes ennemis !

20. L'arbre que tu as vu, qui était devenu grand et fort, dont la cime touchait les cieux et qui se faisait voir par toute la terre

21. Et dont le branchage était beau et le fruit abondant et auquel il y avait de quoi manger pour tous, sous lequel les bêtes des champs demeuraient et dans les branches duquel les oiseaux des cieux se tenaient,

22. C'est toi, ô roi, qui es devenu grand et puissant, de sorte que ta grandeur s'est accrue et qu'elle

s'est élevée jusqu'aux cieux et que ta domination s'est étendue jusqu'au bout de la terre.

23. Mais ce que le roi a vu un veillant et un Saint qui descendit des Cieux et disait : Coupez l'arbre et l'ébranchez, toutefois, laissez le tronc de ses racines dans la terre et qu'il soit lié avec des liens de fer et d'airain parmi l'herbe des champs et qu'il soir arrosé de la rosée des cieux et qu'il ait sa portion avec les bêtes des champs, jusqu'à ce que sept temps soient passés sur lui.

24. C'est ici l'interprétation, ô roi, et c'est le décret du souverain de ce qui arrivera au roi monseigneur.

25. C'est [b] qu'on te chassera d'entre les hommes et ton habitation sera avec les bêtes des champs et tu seras nourri d'herbe comme les bœufs et tu seras arrosé de la rosée des cieux et sept temps [4] passeront sur toi, jusqu'à ce que tu connaisses que le Souverain domine sur le règne des hommes et qu'il le donne à qui il lui plaît.

26. Mais ce qui a été dit qu'on laissât le tronc des racines de cet arbre, cela marque que ton royaume te sera rendu dès que tu auras connu que les Cieux dominent.

27. C'est pourquoi, ô roi, agrée mon conseil et rachète [5] tes péchés par la justice et tes iniquités en faisant miséricorde aux pauvres, voici, ce sera une prolongation à ta prospérité.

28. Toutes ces choses arrivèrent au roi Nébucadnésar.

29. Au bout de douze mois, il se promenait sur le palais royal de Babylone.

30. Et le roi prenant la parole dit : N'est-ce pas ici la grande Babylone que j'ai bâtie [6] pour être la maison royale par le pouvoir de ma force et pour la gloire de ma magnificence ?

31. La parole était encore dans la bouche du roi quand une voix vint des Cieux qui dit : Roi Nébucadnésar, on te fait savoir que ton règne t'est ôté

32. Et on te chasse d'entre les hommes et ton habitation sera avec les bêtes des champs, tu seras nourri d'herbe comme les bœufs et sept temps passeront sur toi jusqu'à ce que tu connaisses que le Souverain domine sur les royaumes des hommes et qu'il les donne à qui il lui plaît.

33. À cette même heure-là, cette parole fut accomplie sur Nébucadnésar et il fut chassé d'entre les hommes et il mangea l'herbe comme les bœufs, son corps fut arrosé de la rosée des cieux, en sorte que son poil crut comme celui d'un aigle et ses ongles comme ceux des oiseaux.

34. Mais à la fin de ces jours-là, moi Nébucadnésar, je levai mes yeux vers les Cieux et mon sens me revint et je bénis le Souverain et je louai et j'honorai celui qui vit éternellement, dont la puissance est une puissance éternelle, dont le règne est de génération en génération

35. Et devant lequel tous les habitants de la terre sont estimés un néant et qui fait ce qui lui plaît, tant dans l'armée des Cieux que parmi les habitants de la terre et il n'y a personne qui empêche sa main et [c] qui lui dise : Qu'as-tu fait ?

36. En ce temps-là, mon sens me revint et je retournai à la gloire de mon royaume et ma majesté et ma splendeur [7] me fut rendue et mes conseillers et mes grands me redemandèrent et je fut rétabli dans mon royaume et une plus grande magnificence me fut ajoutée.

37. Maintenant donc, moi Nébucadnésar, je loue, j'exalte et je glorifie le Roi des Cieux duquel toutes les œuvres sont véritables et les voies justes et qui peut abaisser ceux qui marchent avec orgueil.

Réflexions

Cette histoire renferme diverses instructions.

1. Ce qui arriva à Nébucadnésar lorsqu'il était dans sa plus grande gloire nous apprend que la propspérité est un état dangereux, que l'on tombe aisément dans l'orgueil et dans la sécurité quand on est dans l'élévation et dans l'abondance et que c'est alors que l'on est le plus menacé des jugements de Dieu, l'orgueil allant ordinairement devant la ruine.

Il faut remarque en second lieu, que, comme Dieu s'était autrefois révélé extraordinairement à Pharaon dans un songe, il voulut aussi se révéler à Nébucadnésar par un songe qui l'instruisait de ce qui devait lui arriver et qui lui fut expliqué par Daniel, afin que ce prince reconnût que son abaissement procédait de Dieu.

C'est ainsi que le Seigneur, par un effet de sa bonté, fait avertir les hommes des malheurs qui les menacent et qu'il leur enseigne en même temps les moyens de les prévenir.

3. Le conseil que Daniel donna au roi de *racheter ses péchés par des aumônes* nous apprend qu'il faut réparer par toutes les voies possibles les péchés qu'on a commis et qu'en particulier les œuvres de charité ont une grande efficace pour fléchir la colère de Dieu quand elles procèdent d'une vraie repentance.

4. On doit bien considérer la punition de Nébucadnésar qui fut chassé de son royaume, privé de son bon sens et réduit à l'état des bêtes, ce prince étant tombé dans la manie et dans une mélancolie noire qui l'abrutit pour un temps et qui l'éloigna du commerce des hommes. Cet événement, dont les historiens païens font mentions [nc1] fut dispensé, comme cela est dit dans ce chapitre et comme ce roi le confessa afin que les hommes reconnussent que le Dieu souverain domine sur les rois, qu'il fait tout ce qu'il veut, qu'il élève et qu'il abaisse ceux qu'il lui plaît et surtout qu'il est juste et qu'il confond les orgueilleux.

Enfin, Nébucadnésar revint à lui-même, il s'humilia, il donna même des marques publiques de la crainte qu'il avait du vrai Dieu en ordonnant à tous ses sujets de le révérer et alors aussi il fut rétabli dans son royaume.

Voilà comment les châtiments de Dieu servent à faire rentrer les hommes dans leur devoir et à leur procurer le retour de sa faveur.

Au reste, la reconnaissance solennelle que Nébucadnésar fit de la grandeur de Dieu et de sa justice

instruit les princes et les grands du monde de l'obligation où ils sont de rendre à Dieu leurs hommages et de procurer de tout leur pouvoir l'avancement de sa gloire.

(a) v3 : Daniel 2.44
(b) v25 : Daniel 5.20 et suivants.
(c) v35 : Job 9.12 ; Ésaïe 45.9

(1) v8 : Le roi de Babylone avait donné ce nom à Daniel parce que l'idole des Babyloniens s'appelait bel ou baal. Beltesçatsar signifie le trésor de bel.
(2) v13 : Un ange.
(3) v17 : Ou la sentence. Le sens est que cet arrêt avait été donné en la présence des anges par le Seigneur lui-même, verset 24.
(4) v25 : Sept années ou simplement un espace de temps considérable.
(5) v27 : Ou fais cesser tes péchés.
(6) v30 : Babylone avait été bâtie il y a plusieurs siècles, mais Nébucadnésar l'avait considérablement augmentée et l'avait élevée à un degré de magnificence où l'on ne l'avait point encore vu.
(7) v36 : Ou comme ma forme me fut rendue. Le mot caldaïque est employé dans ce sens, sous 5.9-10 et 7.28 pour marquer l'air du visage.

(nc1) Dans la marge de la réflexions 4 : Abydène.

Chapitre V

Le roi Belsçatsar étant à table, dans le temps que Babylone était assiégée par les Mèdes, et profanant les vaisseaux sacrés du temple de Jérusalem, voit une main qui écrivait sur la paroi l'arrêt de sa mort, comme Daniel le lui expliqua, versets 1-29.

Cet arrêt s'éxécuta sur l'heure, Belsçatsar ayant été tué en cette même nuit et Babylone prise par Darius, versets 30-31.

Par ce moyen la monarchie des Caldéens passa aux Mèdes et aux Perses, selon que Daniel et les autres prophètes l'avaient prédit.

LE roi Belsçatsar fit un grand festin à mille de ses principaux seigneurs et il buvait du vin devant ces personnes-là.

2. Et ayant un peu bu, il commanda qu'on apportât les vaisseaux d'or et d'argent que Nébucadnésar son père [1] avait tirés du temple de Jérusalem, afin que le roi et ses gentils-hommes, ses femmes et ses concubines bussent dedans.

3. Alors on apporta les vaisseaux d'or qu'on avait tirés du temple de la maison de Dieu, qui était à Jérusalem, et le roi et ses gentils-hommes, ses femmes et ses concubines durent dedans.

4. Ils y burent du vin et ils louèrent leurs dieux d'or, d'argent, d'airain, de fer, de bois et de pierre.

5. À cette même heure-là, des doigts d'une main d'homme sortirent qui écrivaient devant le chandelier sur l'enduit de la muraille du palais royal et le roi voyait cette partie de main qui écrivait.

6. Alors le visage du roi fut changé et ses pensées le troublèrent et les jointures de ses reins se relâchèrent et ses genoux heurtaient l'un contre l'autre.

7. Et le roi cria à haute voix qu'on fit venir les astrologues, les Caldéens et les devins et le roi parla et il dit aux sages de Babylone : Quiconque lira cette écriture et m'en donnera l'explication sera vêtu d'écarlate et il aura un collier d'or au cou et dominera sur la troisième partie du royaume [2].

8. Alors tous les sages du roi entrèrent, mais ils ne purent lire l'écriture, ni déclarer au roi son interprétation,

9. De sorte que le roi fut fort troublé et son visage fut changé et ses principaux seigneurs furent aussi épezrdus.

10. Et la reine entra dans la maison du festin à cause de ce qui était arrivé au roi et à ses principaux seigneurs et la reine parla et elle dit : Roi, vis à jamais, que tes pensées ne te troublent point et que ton bon visage ne se change point.

11. Il y a un homme dans ton royaume en qui est l'esprit des Dieux saints et [a] dans le temps de ton père, on trouva en lui une lumière, une intelligence et une sagesse semblable à celle des Dieux et le roi Nébucadnésar ton père, même ton père, ô roi, l'établit chef des mages, des astrologues, des Caldéens et des devins,

12. Parce qu'on trouva en lui, savoir en Daniel, auquel le roi imposa le nom de Belsçatsar, un plus grand esprit et plus de connaissance et d'intelligence pour interpréter les songes et expliquer les questions obscures et résoudre les choses difficiles. Maintenant donc, que Daniel soit appelé et il donnera l'interprétation.

13. Alors Daniel fut amené devant le roi et le roi prenant la parole dit à Daniel : Es-tu ce Daniel qui es d'entre ceux qui ont été emmenés captifs de Juda, que le roi mon père a fait emmener de Juda ?

14. J'ai ouï dire de toi que l'esprit des Dieux saints est en toi et qu'on a trouvé en toi une lumière, une intelligence et une sagesse singulière.

15. Et maintenant, les sages et les astrologues ont été emmenés devant moi afin qu'ils lussent cette écrirure et qu'ils m'en donnassent l'interprétation, mais ils ne peuvent donner cette interprétation.

16. Mais j'ai ouï dire de toi que tu peux donner les interprétations et résoudre les choses difficiles, maintenant donc, si tu peux lire cette écriture et m'en donner l'interprétation, tu seras vêtu d'écarlate et tu porteras au cou un collier d'or et tu domineras sur la troisième partie du royaume.

17. Alors Daniel répondit et dit devant le roi : Que tes dons te demeurent et donne tes présents à un autre, cependant je lirai l'écriture au roi et je lui en donnerai l'interprétation.

18. Ô roi, le Dieu souverain avait donné à Nébucadnésar ton père ce royaume, cette magnificence, cette gloire et cet honneur.

19. Et à cause de la grandeur qu'il lui avait donnée, tous les peuples et les nations de toutes langues tremblaient devant lui et le redoutaient, car il faisait mourir ceux qu'il voulait et il sauvait la vie à ceux qu'il voulait, il élevait ceux qu'il voulait et il abaissait ceux qu'il voulait.

20. Mais son cœur s'étant élevé et son esprit s'étant affermi dans son orgueil, il fut déposé de son trône royal et on le dépouilla de sa gloire

21. Et il fut chassé d'entre les hommes et son cœur fut rendu semblable à celui des bêtes et son habitation fut avec les ânes sauvages, il fut nourri d'herbe comme les bœufs et son corps fut arrosé de la rosée des cieux, jusqu'à ce qu'il connut que le Dieu souverain à puissance sur les royaumes des hommes et qu'il y établit qui il lui plaît.

22. Toi aussi Belsçatsar, qui est son fils, tu n'as point humilié ton cœur, quoi que tu susses toutes ces choses.

23. Mais tu t'es élevé contre le Seigneur des Cieux et on a apporté les vaisseaux de sa maison devant toi et vous avez bu du vin dedans, toi et tes principaux seigneurs, tes femmes et tes concubines et tu as loué les dieux d'argent, d'or, d'airain, de fer, de bois et de pierre qui ne voient, ni n'entendent, ni ne conaissent point et tu n'as pas glorifié le Dieu qui a ton souffle et toutes tes voies dans sa main.

24. Alors cette partie de main a été envoyée de sa part et cette écriture a été ecrite.

25. Or c'est ici l'écriture qui a été écrite : MENE' MEME' THEKEL UPHARSIN.

26. Et c'est ici l'interprétation de ces paroles, MENE', Dieu a calculé ton règne et il y a mis fin.

27. THEKEL, tu as été pesé dans la balance et tu as été trouvé léger.

28. PERE'S, ton royaume a été divisé et a été donné aux Mèdes et aux Perses.

29. Alors, par le commandement de Belsçatsar, on vêtit Daniel d'écarlate et on lui mit au cou un colier d'or et on publia qu'il dominerait sur la troisième partie du royaume.

30. Cette même nuit-là, Belsçatsar roi de Caldée fut tué

31. Et Darius de Mède prit possession du royaume, étant âgé environ de soixante et deux ans.

Réflexions

C'est une histoire tout à fait mémorable que celle qui est récitée dans ce chapitre et voici ce qu'il faut principalement remarquer.

C'est

1. Que dans le temps que le roi Belsçatsar faisait un grand festin aux seigneurs de son royuame, qu'il se livrait à la joie et qu'il déshonorait le vrai Dieu en buvant dans les vases sacrés de Jérusalem en l'honneur des idoles, Dieu fit paraître une main qui écrivait sa condamnation, afin que ce prodige et que l'explication que Daniel en donna persuadât ces peuples idolâtres que le même Dieu dont Nébucadnésar, aïeul de Belsçatsar, avait détruit le temple allait renverser l'empire des Caldéens.

2. Le trouble extrême et l'inquiétude que Belsçatsar ressentit à la vue de cette main fait voir que rien n'est plus faible, ni plus craintif qu'une mauvaise conscience et que le jugement de Dieu surprend les méchants lorsqu'ils croient être le plus en sûreté.

3. Il faut observer que Daniel reprocha au roi de n'avoir pas profité des châtiments que Dieu avait envoyé à Nébucadnésar son grand-père, d'avoir persévéré dans son orgueil et de s'être élevé contre Dieu en profanant les vases du temple de Jérusalem et en louant ses idoles, au lieu de donner gloire à Dieu.

C'est là un effet visible de la justice divine sur ceux dont le cœur s'enfle dans la prospérité, sur les profanes et les impies, qui au lieu de révérer celui de qui ils tiennent la vie et toutes choses, ont l'audace de s'élever contre lui et sur ceux qui ne profitent pas des avertissements que Dieu leur donne, des châtiments dont il les visite et des exemples qu'ils ont devant les yeux.

Enfin, la mort de Belsçatsar et la ruine de l'empire des Babyloniens qui passa aux Mèdes et aux Perses est un événement d'autant plus remarquable qu'il avait été annoncé à l'avance, non seulement par Daniel, mais aussi par Ésaïe, par Jérémie et par les autres prophètes qui avaient prédit expressément que Babylone serait prise dans une nuit que le roi et les principaux se livreraient à la joie, ce qui est aussi confirmé par les historiens profanes.

Ainsi nous devons reconnaître dans ce récit la divinité des livres sacrés et la vérité de la religion et y adorer la puissance de Dieu, sa connaissance infinie et les merveilles de sa providence qui dirige avec tant de sagesse, de justice et de bonté tout ce qui arrive dans le monde.

(a) v11 : Daniel 2.48

(1) v2 : C'est-à-dire : son grand-père.
(2) v7 : Ou il sera le troisième dans mon royaume, l'un des trois premiers ministres d'état. Voyez le chapitre suivant verset 2.

Chapitre VI

Daniel est élevé par le roi Darius à de grands honneurs, de quoi les seigneurs du royaume étant jaloux, obtiennent un édit qui défendait de faire aucune prière pendant trente jours à quelque Dieu ou à quelque homme que ce fût, sinon au roi, versets 1-9.

Mais Daniel, ayant continué à adorer Dieu publiquement, comme il avait accoutumé, fut accusé d'avoir violé l'édit du roi et fut jeté dans la fosse aux lions où Dieu le garantit miraculeusement, versets 10-24.

Le roi, frappé de cette merveille, commande que le Dieu de Daniel soit adoré de tout le monde, versets 25-28.

IL plût à Darius d'établir six vingt satrapes sur le royaume pour être sur tout le royaume.

2. Et il mit au dessus d'eux trois gouverneurs, dont Daniel était l'un d'eux, auxquels ces satrapes rendissent compte afin que le roi ne souffrit point de dommage.

3. Mais Daniel surpassait les autres gouverneurs et satrapes parce qu'il y avait plus d'esprit en lui et le roi pensait à l'établir sur tout le royaume.

4. Et les gouverneurs et les satrapes tâchaient de trouver quelque occasion d'accuser Daniel au sujet

des affaires du royaume, mais ils ne pouvaient trouver aucune occasion, ni aucune faute, car il était fidèle et il ne se trouvait en lui aucun crime, ni aucune faute.

5. Ces hommes dirent donc : Nous ne trouverons point d'occasion contre ce Daniel, à moins que nous la trouvions contre lui dans la loi de son Dieu.

6. Alors ces gouverneurs et ces satrapes s'assemblèrent et vinrent vers le roi et lui dirent : Roi Darieus, vis à jamais !

7. Tous les gouverneurs de ton royaume, les magistrats, les satrapes, les conseillers et les capitaines ont été d'avis d'établir une ordonnance royale et de faire un décret ferme que quiconque fera aucune prière à quelque Dieu ou à quelque homme que ce soit pendant trente jours, sinon à toi, ô roi sera jeté dans la fosse des lions.

8. Maintenant donc, ô roi, confirme cet édit et fais-en écrire des patentes, afin qu'on ne le change point, selon que la loi des Mèdes et des Perses est irrévocable.

9. C'est pourquoi le roi Darius écrivit la lettre et l'édit.

10. Cependant Daniel ayant appris que ces lettres étaient écrites, il entra dans sa maison et les fenêtres de sa chambre étant ouvertes du côté de Jérusalem, il se mettait trois fois le jour à genoux et il priait et il célébrait son Dieu, comme il le faisait auparavant.

11. Et ces hommes s'assemblèrent et ils trouvèrent Daniel qui priait et qui faisait requête à son Dieu.

12. Alors ils s'approchèrent et ils dirent au roi au sujet de l'édit royal : N'as-tu pas ordonné par un édit que tout homme qui ferait requête à quelque Dieu ou à quelque homme que ce fût, pendant trente jours, sinon à toi, ô roi, serait jeté dans la fosse des lions ? Et le roi répondit et dit : La chose est constante, selon la loi des Mèdes et des Perses qui est irrévocable.

13. Alors ils répondirent et dirent au roi : Daniel, qui est de ceux qui ont été emmenés captifs de Juda, n'a eu aucun égard pour toi, ô roi, ni pour l'édit que tu as donné, mais il prie et il fait sa requête trois fois le jour.

14. Alors le roi ayant entendu cela en eut en lui-même un fort grand déplaisir et prit à cœur de délivrer Daniel et il travailla jusqu'au soleil couché à le délivrer.

15. Mais ces hommes-là s'assemblèrent vers le roi et lui dirent : Ô roi, sache que la loi des Mèdes et des Perses est telle que tout décret et ordonnance que le roi aura établie ne se doit point changer.

16. Alors le roi commanda qu'on amenât Daniel et qu'on le jetât dans la fosse des lions. Et le roi prenant la parole dit à Daniel : Ton Dieu que tu sers incessamment, c'est celui qui te délivrera.

17. Et on apporta une pierre qui fut mise sur l'ouverture de la fosse et le roi la scella de son anneau et de l'anneau de ses principaux seigneurs afin que l'on ne changeât rien à l'égard de Daniel.

18. Alors le roi s'en alla dans son palais et il passa la nuit sans souper et on ne lui fit point venir les instruments de musique, même il ne put point dormir.

19. Et le roi se leva au point du jour, dès qu'il commença à luire, et il s'en alla en diligence vers la fosse des lions.

20. Et comme il approchait de la fosse, il appela Daniel d'une voix triste et le roi prenant la parole dit à Daniel : Daniel, serviteur du Dieu vivant, ton Dieu que tu sers incessamment, te pourrait-il avoir délivré des lions ?

21. Alors Daniel dit au roi : Ô roi, vis à jamais !

22. Mon Dieu a envoyé son ange et il a fermé la gueule des lions et ils ne m'ont fait aucun mal parce j'ai été trouvé innocent et même, ô roi, je n'ai commis aucune faute à ton égard.

23. Alors le roi fut extrêmement réjoui et il commanda qu'on tirât Daniel de la fosse et on ne trouva en lui aucune blessure parce qu'il avait cru en son Dieu.

24. Et par le commandement du roi, ces hommes, qui avaient accusé Daniel, furent amenés et furent jetés dans la fosse des lions, eux, leurs enfants et leurs femmes, mais avant qu'ils fussent venus jusqu'au pavé de la fosse, les lions s'en rendirent maître et brisèrent tous leurs os.

25. Alors le roi Darius écrivit des lettres de telle teneur : À tous peuples et nations de toutes langues qui habitent sur toute la terre, que votre paix soit multipliée !

26. Un édit est fait de ma part que dans toute la seigneurerie de mon royaume on ait de la crainte et de la frayeur pour le Dieu de Daniel, car c'est le Dieu vivant et qui demeure à toujours [a] et son royaume ne sera point disspié et sa domination sera jusqu'à la fin.

27. Il sauve et il délivre et il fait des signes et des merveilles dans les cieux et dans la terre, tellement qu'il a délivré Daniel de la puissance des lions.

28. Ainsi Daniel prospéra sous le règne de Darius et [b] sous le règne de Cyrus roi de Perse.

Réflexions

Il y a d'importantes réflexions à faire sur ce chapitre.

1. La fidélité avec laquelle Daniel servit le roi Darius apprend à tous ceux qui sont dans les charges publiques à les exercer avec intégrité.

2. Dans l'édit que Darius donna à la sollicitation des ennemis de Daniel, on remarque d'un côté la folie et l'impiété d'un prince qui veut se faire adorer comme un dieu et de l'autre les maux qui arrivent par l'envie et la jalousie et combien il est dangereux d'écouter ceux qui emploient la calomnie, la ruse et la violence pour perdre les innocents.

3. L'on voit ici le zèle de Daniel. Il avait été religieux et dévot dans sa plus haute fortune, il l'est encore lorsqu'il est menacé. L'édit du roi ne l'intimide point, il continue à adorer son Dieu et il le fait publiquement, sans craindre le danger auquel il s'exposait par là, de peur que s'il l'eut fait en secret, on

n'eut cru qu'il dissimulait sa croyance et qu'il obéissait à l'ordre que le roi avait donné.

C'est dans des occasions semblables qu'il faut faire une profession publique de sa foi sans user d'aucune dissimulation et sans trahir sa conscience par la crainte qu'on pourrait avoir des hommes.

4. Il est à remarquer que Darius eut la faiblesse de consentir à la mort de Daniel, bien qu'il le crût innocent. Dieu ne voulant pas garantir son serviteur par le moyen du roi Darius, mais il permit qu'on le jetât aux lions pour être dévoré, parce qu'il voulait le délivrer lui-même d'une manière plus magnifique en envoyant son ange. L'Écriture dit que Daniel fut ainsi préservé

parce qu'il avait été trouvé innocent et qu'il avait cru en son Dieu.

Ce fut là une récompense bien glorieuse de sa fidélité et un effet admirable de sa foi, comme l'apôtre Paul le remarque dans l'épître aux Hébreux 11.33.

C'est de la sorte que Dieu protège les siens. Il semble quelquefois les abandonner, jusque là qu'on croirait qu'il n'y a plus de ressource pour eux, mais il les tire heureusement de toutes leurs épreuves.

Une cinquième réflexion qu'il faut faire est que les lions ne touchent point Daniel et que ses ennemis sont dévorés sur le champ. Cela rend la protection de Dieu sur Daniel plus sensible et c'est ainsi que Dieu fait retomber sur les méchants le mal qu'il voulait faire aux autres.

Enfin, la reconnaissance solennelle que Darius fit de la grandeur de Dieu nous engage à adorer la bonté, la justice et la toute-puissance du Seigneur et à publier ses œuvres merveilleuses. Il faut aussi admirer les voies de la providence qui se servit de l'édit de ce monarque, de ceux de Nébucadnésar et de plusieurs autres princes païens pour répandre sa connaissance dans ces pays-là où l'idolâtrie régnait.

C'est sur quoi les princes chrétiens doivent faire une attention particulière s'ils ne veulent pas que ces rois idolâtres s'élèvent en jugement contre eux.

(a) v26 : Daniel 2.44 , 4.3 et 7.14-27.
(b) v28 : Daniel 1.21

Chapitre VII

Daniel rapporte dans ce chapitre une vision qu'il eut de quatre bêtes, versets 1-14,

Et l'explication qu'un ange lui donna de cette vision en lui disant qu'il y aurait quatre grands empires et que, dans le temps du quatrième, le règne de Dieu s'établirait, versets 15-28.

LA première année de Belsçatsar roi de Babylone, Daniel vit un songe et il eut des visions dans sa tête étant sur son lit et il écrivit le songe et il en dit les principaux chefs.

2. Et Daniel parla et dit : Je regardais de nuit dans ma vision et voila les quatre vents des cieux qui donnaient sur la grande mer.

3. Ensuite quatre grandes bêtes montèrent de la mer, différentes l'une de l'autre.

4. La première était comme un lion et elle avait des ailes d'aigle et je la regardai jusqu'à ce que les plumes de ses ailes fussent arrachées et qu'elle se fût levée de terre et dressée sur ses pieds comme un homme et un cœur d'homme lui fût donné.

5. Et voici, une autre seconde bête semblable à un ours, laquelle se tenait sur un côté et avait trois crocs dans sa gueule parmi ses dents [1] et on lui disait : Lève-toi, mange beaucoup de chair.

6. Après cele-là, je regardai et en voici une autre semblable à un léopard qui avait sur son dos quatre ailes d'oiseau et cette bête avait quatre têtes et la domination lui fut donnée.

7. Après celle-là, je regardais dans ces visions de la nuit et voici la quatrième bête, qui était épouvantable, terrible et très forte, elle avait de grandes dents de fer, elle dévorait et elle brisait et foulait à ses pieds ce qui restait, elle était différente de toutes les bêtes qui avaient été avant elle et elle avait dix cornes.

8. Je considérais ces cornes-là et voici, une petite corne qui montait du milieu des autres et trois des premières cornes furent arrachées devant elle et voici des yeux semblables aux yeux d'un homme qui étaient dans cette corne et une bouche qui disait de grande choses.

9. Je regardais jusqu'à ce que des trônes furent placés et que l'ancien des jours s'assit, son vêtement était blanc comme de la neige et les cheveux de sa tête étaient comme de la laine la plus fine, son trône était comme des flammes de feu et ses roues comme un feu ardent.

10. Un fleuve de feu se répandait et sortait de devant lui, [a] mille milliers le servaient et dix mille millions assistaient devant lui, le jugement se tint et les livres furent overts.

11. Je regardais alors à cause du bruit des grandes paroles que cette corne prononçait et je regardai jusqu'à ce que la bête fut tuée et que son corps fut donné pour être brûlé au feu.

12. La domination fut aussi ôtée aux autres bêtes, quoiqu'une longue vie leur eût été donnée jusqu'à un certain temps.

13. Je regardais dans les visions de la nuit et je vis comme le fils de l'homme qui venait dans les nuées des cieux et il vint jusqu'à l'ancien des jours et on le fit approcher de lui.

14. Et il lui donna la seigneurerie et l'honneur et le règne et tous les peuples et les nations de toutes langues le serviront, [b] sa domination est une domination éternelle qui ne passera point et son règne ne sera point détruit.

15. Alors mon esprit fut saisi, à moi Daniel, et je frémis dans tout mon corps et les visions que j'avais eues dans ma tête me troublèrent.

16. Et je m'approchai de l'un des assistants et lui demandai la vérité de toutes ces choses. Et il me parla et il me déclara l'interprétation de ces choses et il me dit :

17. Ces quatre grandes bêtes sont quatre rois qui s'élèveront de la terre.

18. Et les saints du Souverain recevront le royaume et obtiendront le royaume jusqu'au siècle et au siècle des siècles.

19. Alors je voulus savoir la vérité touchant la quatrième bête qui était différente d'avec toutes les autres et fort terrible, dont les dents étaient de fer et les ongles d'airain, qui dévorait et qui brisait et foulait à ses pieds ce qui restait

20. Et touchant les dix cornes qui étaient sur sa tête et touchant l'autre corne qui montait en présence de laquelle trois des autres étaient tombées et de ce que cette corne-là avait des yeux et que la bouche prononçait de grandes choses et dont l'apparence était plus grande que celle des autres.

21. J'avais regardé comment cette corne faisait la guerre contre les saints et prévalait sur eux,

22. Jusqu'à ce que l'ancien des jours vint et que le jugement fut donné aux saints du Souverain et que le temps vint que les saints entrassent en possession du royaume.

23. Et il me dit ainsi : La quatrième bête sera un quatrième royaume sur la terre, lequel sera différend de tous les royaumes et dévorera toute la terre et la foulera et la brisera.

24. Mais les dix cornes ce sont dix rois qui s'élèveront de ce royaume-là et un autre s'élèvera après eux qui sera différent des premiers et abattra trois rois.

25. Il prononcera des paroles contre le Souverain et détruira les saints du Souverain et pensera de pouvoir changer le temps et la loi et les saints seront livrés dans sa main jusqu'à un temps et des temps et une moitié de temps [2],

26. Mais le jugement se tiendra et on lui ôtera sa domination en le détruisant et le faisant périr jusqu'à en voir la fin,

27. Afin que le règne et la domination et la grandeur des royaumes qui sont sous tous les cieux soit donné au peuple des saints du Souverain. Son royaume est un royaume éternel et tous les empires lui seront assujettis et lui obéiront.

28. C'est ici la fin de cette parole-là. Pour ce qui est de moi Daniel, mes pensées me troublèrent fort et mon visage fut changé dans moi, toutefois, je conservai cette parole-là dans mon cœur.

Réflexions

C'est ici une prophétie qui doit être considérée avec une grande attention. Ce songe mystérieux que Dieu envoya à Daniel et l'explication qu'un ange lui donna marque la même chose que la vision de la statue qui est rapportée au chapitre II. C'est que quatre grands empires se succèderaient les uns aux autres.

1. Celui des Babyloniens.
2. Celui des Perses et des Mèdes.
3. Celui des Grecs.

Le quatrième est, ainsi qu'il a été dit sur le chapitre II, ou celui des rois de Syrie et d'Égypte, appelés les Séleucides et les Lagides ou celui des Romains.

Suivant la première explication, cette corne, c'est-à-dire cette puissance qui devait faire la guerre aux saints, mais qui devait être détruite, est le roi Antiochus qui fit tant de maux aux Juifs et les réduisit aux dernières extrêmités.

Suivant la seconde, cette puissance c'est l'antéchrist qui devait paraître dans l'église mais que Dieu détruirait, après quoi on verrait la pleine manifestation du règne de Dieu.

Ces prophéties qui s'étendent à tant de siècles et qui annonçaient si longtemps à l'avance ces grandes révolutions, font voir que Daniel parlait par l'inspiration divine, que l'avenir est parfaitement connu à Dieu et qu'il préside sur toutes choses.

Il faut principalement reconnaître que parmi tous ces changements, Dieu avait en vue l'établissement de son règne parmi les hommes et que ce célèbre oracle qui prédit

que le Fils de l'homme recevrait de Dieu l'empire et la domination sur toutes choses et que son règne n'aurait point de fin et que les saints règneraient avec lui

regarde incontestablement Jésus-Christ notre Seigneur et qu'il assure une parfaite félicité à tous les saints et à tous les vrais fidèles.

(a) v10 : Apocalypse 5.11
(b) v14 : Daniel 2.44 ; Luc 1.33

(1) v5 : Ou trois rangs de dents.
(2) v25 : C'est-à-dire : pendant trois ans et demi.

Chapitre VIII

Ce chapitre a deux parties.

1. La vision d'un bélier et d'un bouc qui combattaient l'un contre l'autre, versets 1-14.

2. L'explication que l'ange Gabriel donna de cette vision et qui revient à ceci :

- c'est qu'un roi de Javan, c'est-à-dire de la Grèce, viendrait détruire le royaume des Perses et des Mèdes. Cela arriva lorsque Alexandre le Grand vainquit Darius roi de Perse,

- l'ange dit ensuite qu'après la mort d'Alexandre, il s'élèverait quatre cornes, ce qui signiffie que son empire serait partagé en quatre principaux royaumes et que dans l'un de ces royaumes il y aurait un roi superbe et cruel qui persécuterait les Juifs, qui ferait cesser le service divin pendant trois ans et demi, mais qu'il serait détruit. Ce roi est Antiochus Épiphane, roi de Syrie, versets 15-27.

La troisième année du roi Belsçatsar, moi Daniel, j'eus une vision outre ce qui m'était déjà apparu auparavant.

2. Et je vis une vision et lorsque je la vis, j'étais à Susan, ville capitale, qui est dans la province de Hélam [1]. Je vis donc en vision lorsque j'étais sur le fleuve d'Ulaï.

3. Et j'élevai mes yeux et je regardai et je vis un bélier qui se tenait auprès d'un fleuve et il avait deux cornes et ces deux cornes étaient hautes, mais l'une était plus haute que l'autre et la plus haute s'avançait en arrière.

4. Je vis ce bélier heurtant des cornes contre l'Occident et contre l'Aquillon et contre le Midi et pas une bête ne pouvait subsister devant lui et il n'y avait personne qui lui pût rien ôter, mais il faisait selon sa volonté et il devint fort puissant.

5. Et comme je regardait attentivement, voici, un bouc d'entre les chèvres venait de l'Occident sur le dessus de toute la terre et il ne touchait point à terre et ce bouc avait une corne qui paraissait entre ses yeux.

6. Et il vint jusqu'au bélier lequel j'avais vu, se tenant auprès du fleuve, et il courut contre lui dans la fureur de sa force.

7. Et je le vis approcher du bélier et s'irritant contre lui, il heurta le bélier et brisa ses deux cornes et il n'y eut aucune force au bélier pour tenir bon contre lui et quand il l'eut jeté par terre, il le foula et personne ne pût délivrer le bélier de sa puissance.

8. Alors le bouc d'entre les chèvres devint fort grand et sitôt qu'il fut devenu puissant, sa grande corne fut rompue et au lieu d'elle il en crût quatre qui paraissaient vers les quatre vents des cieux.

9. Et de l'une d'elle sortit une autre petite corne qui s'agrandit vers le Midi et vers l'Orient et vers le pays de la gloire [2].

10. Et elle s'agrandit jusqu'à l'armée des cieux et elle renversa une partie de l'armée et des étoiles et les foula aux pieds.

11. Elle s'agrandit même jusqu'au Chef de l'armée [3] et le sacrifice continuel fut ôté et le domicile de son sanctuaire fut renversé par cette corne-là.

12. Et un certain temps lui fut donné contre le sacrifice continuel à cause des péchés et elle jeta la vérité par terre et fit de grands exploits et elle prospéra.

13. Alors j'entendis un saint [4] qui parlait et un saint disait à un certain autre qui parlait : Jusqu'à quand durera cette vision touchant le sacrifice continuel et le péché qui cause cette désolation pour livrer le sanctuaire et l'armée à être foulés aux pieds.

14. Et il me dit : Jusqu'à deux mille et trois cents soirs et matins [5], puis le sanctuaire sera purifié.

15. Et après que moi Daniel eus vu la vision et que j'en eus demandé l'intelligence, voici, je vis comme une figure d'homme qui se tint devant moi.

16. Et j'entendis la voix d'un homme au milieu du fleuve d'Ulaï qui cria et qui dit : [a] Gabriel, fais entendre la vision à cet homme-là.

17. Et Gabriel vint près du lieu où je me tenais et lorsqu'il fut venu, je fus épouvanté et je tombai sur ma face et il me dit : Fils de l'homme, écoute, car il y a un temps marqué pour cette vision.

18. Et comme il me parlait, je m'assoupis la face contre terre, puis il me toucha et me fit tenir debout dans le lieu où j'étais.

19. Et il me dit : Voici, je te ferai savoir ce qui arrivera jusqu'à ce que l'indignation finisse, car il y a un temps déterminé pour cela.

20. Le bélier que tu as vu qui avait deux têtes, ce sont les rois des Mèdes et des Perses.

21. Et le bouc velu, c'est le roi de Javan [6] et la grande corne, qui était entre ses yeux, c'est le premier roi.

22. Et ce qu'elle s'est rompue et que quatre cornes se sont tenues debout en sa place, ce sont quatre royaumes qui s'élèveront de cette nation, mais non pas selon sa force.

23. Et à la fin de leur règne, quand le nombre des déloyaux [7] sera accompli, il se lèvera un roi fier de visage et entendu en subtilités.

24. Et sa puissance s'accroîtra, non pas toutefois par sa force et il fera de merveilleux dégats et il prospérera et fera de grands exploits et détruira les puissants et le peuple des saints [8].

25. Et par le moyens de ses artifices, il fera prospérer la fraude dans sa main, il s'élèvera dans son cœur et en fera périr plusieurs dans sa prospérité, il résistera contre le Prince [9], mais il sera brisé sans main [10].

26. Et la vision du soir et du matin qui a été dite est très véritable et toi, scelle la vision, car elle n'arrivera de longtemps [11].

27. Et moi, Daniel, je fus tout défait et malade pendant quelques jours, puis je me levai et je fis les affaires du roi et j'étais tout étonné de la vision, mais il n'y eut personne qui l'entendit.

Réflexions

La prophétie qui est contenue dans ce chapitre a eu son entier accomplissement et elle a été tellement éclaircie par l'événement qu'il n'y reste pas la moindre obscurité.

L'empire des Perses et des Mèdes s'éleva à une grande puissance, mais il fut détruit par Alexandre le grand qui vainquit Darius dernier roi des Perses.

La monarchie d'Alexandre fut partagée en quatre royaumes principaux après sa mort et de l'un de ces royaumes , qui fut celui de Syrie, on vit s'élever Antiochus, surnommé l'illustre, qui persécuta cruellement les Juifs et qui abolit le service divin à Jérusalem pendant trois ans et demi, après quoi cette persécution cessa, le temple fut purifié et Antiochus éprouva la vengeance céleste.

De tout cela, il suit oncontestablement que Daniel, qui a marqué tous ces événements si longtemps auparavant, était inspiré de Dieu.

À cette réflexion générale, il faut ajouter une considération particulière, c'est que Dieu voulut révéler toutes ces choses à Daniel et lui faire connaître qu'Antiochus ferait de grands maux aux Juifs, mais qu'ils seraient affranchis de la tyrannie de ce prince. Il était nécessaire que les Juifs fussent avertis de cela, afin que quand cette persécution arriverait, ils la soutinssent avec constance.

Ceci nous oblige à considérer que Dieu, dont la providence conduit toutes choses, préside d'une façon particulière sur les événements qui intéressent l'église, il permet quelquefois qu'elle soit opprimée, mais il ne l'abandonne jamais et il donne toujours des bornes à la malice des persécuteurs.

Enfin, nous devons souhaiter, que comme le sanctuaire fut autrefois nettoyé des abominations d'Antiochus y avait introduites, Dieu vienne aussi purifier son église et repurger le christianisme de tant de souillures qui y règnent.

(a) v16 : Daniel 9.21

(1) v2 : De la Perse.
(2) v9 : Ou de la force. C'est la Judée, voyez Ézéchiel 20.6 et sous 16.41.
(3) v11 : Antiochus s'éleva contre Dieu lui-même en profanant son temple et en faisant cesser le service.
(4) v13 : Un ange.
(5) v14 : À prendre 2300 soirs et matins pour 2300 jours, cela fait environ six ans et il s'écoula ce temps-là depuis qu'Atiochus commença à attaquer les Juifs jusqu'à ce qu'ils furent pleinement remis en liberté par la mort de ce prince. Mais les termes dans lesquels l'ange s'exprime parlant, non de jours, mais de soirs et de matins, donnent lieu de croire que comme on offrait deux sacrifices chaque jour dans le temple, l'un le soir et l'autre le matin, ces paroles marquent 2300 sacrifices, ce qui fait onze cent cinquante jours pendant lesquels il est dit dans cette prophétie que le service divin cesserait et que le temple serait profané par Antiochus. On ne saurait pleinement éclaircir ceci sans entrer dans quelque détail.
(6) v21 : De la Grèce ou de la Macédoine, Alexandre le Grand.
(7) v23 : Cela marque les Juifs infidèles et apostats.
(8) v24 : Les Juifs.
(9) v25 : Contre Dieu même.
(10) v25 : Antiochus ne périt pas par la main des hommes, mais il fut frappé de Dieu d'une maladie mortelle.
(11) v26 : Il devait s'écouler plus de trois cents ans jusqu'à l'entier accomplissement de cette vision.

Chapitre IX

Ce chapitre contient

1. Une prière dans laquelle Daniel confesse les péchés des Juifs et prie Dieu d'être apaisé envers eux, versets 1-19.

2. Une prophétie qui marque que depuis le rétablissement de Jérusalem jusqu'au Messie, il s'écoulerait soixante et dix semaines d'années, c'est-à-dire quatre cents et nonante ans. Cette prophétie marque de plus que le Messie mourrait, que les Romains prendraient Jérusalem, qu'ils détruiraient cette ville et qu'ils causeraient une désolation générale dans tous le pays des Juifs, versets 20-27.

LA première année de Darius fils d'Assuérus [1], de la race des Mèdes, lequel avait été établi roi sur le royaume des Caldéens,

2. La première année, dis-je, de son règne, moi Daniel, ayant entendu par les livres que le nombre des ans [a] duquel la parole de l'Éternel avait été adressée au prophète Jérémie pour finir les désolations de Jérusalem était de soixante et dix ans,

3. Je tournai mon visage vers le Seigneur Dieu, cherchant à faire requête et supplications avec jeûne et en prenant le sac et la cendre.

4. Et je priai l'Éternel mon Dieu et je lui fis confession et je dis : [b] Hélas, [c] Seigneur, qui es le Dieu fort, le Grand, le Terrible, qui garde l'alliance et la miséricorde à ceux qui t'aiment et qui observent tes commandements.

5. Nous avons péché, nous avons commis l'iniquité, nous avons fait de méchantes actions, nous avons été rebelles et nous nous sommes détournés de tes commandements et de tes jugements,

6. Et nous n'avons pas obéi aux prophètes tes serviteurs qui ont parlé en ton nom à nos rois, aux principaux d'entre nous, à nos pères et à tout le peuple du pays.

7. Ô Seigneur, à toi est la justice et à nous la confusion de face, comme il paraît aujourd'hui aux hommes de Juda et aux habitants de Jérusalem et à tous ceux d'Israël qui sont près ou loin, dans tous les pays auquels tu les as chassés à cause de leur perfidie qu'ils ont commise contre toi.

8. Seigneur, à nous est la confusion de face, à nos rois, aux principaux d'entre nous et à nos pères, parce que nous avons péché contre toi.

9. Les compassions et les pardons sont du Seigneur notre Dieu, car nous nous sommes rebellés contre lui

10. Et nous n'avons point écouté la voix de l'Éternel notre Dieu pour marcher dans ses lois qu'il avait mises devant nous par le moyen de ses serviteurs prophètes.

11. Et tous ceux d'Israël ont transgressé ta loi et se sont détournés pour ne point écouter ta voix [d] et l'imprécation et le serment écrit dans la loi de Moïse serviteur de Dieu sont fondus sur nous parce que nous avons péché contre lui.

12. Et il a accompli ses paroles qu'il avait prononcée contre nous et contre nos gouverneurs qui nous ont gouvernés, tellement qu'il a fait venir sur nous un grand mal tel qu'il n'en était point arrivé sous tous les cieux de semblables à celui qui est arrivé à Jérusalem.

13. [e] Tout ce mal-là est venu sur nous selon qu'il est écrit dans la loi de Moïse et nous n'avons point supplié l'Éternel notre Dieu pour nous retirer de nos iniquités et pour entendre ta vérité.

14. Et l'Éternel a veillé sur le mal et l'a fait venir sur nous, car l'Éternel notre Dieu est juste dans toutes ses œuvres qu'il a faites, mais nous n'avons point obéi à sa voix.

15. [f] Et maintenant, Seigneur notre Dieu, qui as tiré ton peuple du pays d'Égypte par une main forte et qui t'es acquis un renom tel qu'il paraît aujourd'hui, nous avons péché, nous avons été méchants.

16. Seigneur, je te prie que selon toutes tes justices, [2], ta colère et ton indignation soient détournées de ta ville Jérusalem qui est la montagne de ta sainteté, car c'est à cause de nos péchés et des iniquités de nos pères que Jérusalem et ton peuple sont en opprobre à tous ceux qui sont autour de nous.

17. Écoute donc maintenant, ô notre Dieu, la requête de ton serviteur et ses supplications et pour l'amour du Seigneur, fais reluire ta face sur ton sanctuaire qui est désolé.

18. Mon Dieu, prête l'oreille et écoute, ouvre tes yeux et regarde nos désolations et la ville sur laquelle ton nom a été invoqué, car ce n'est pas sur nos justices que nous présentons nos supplications devant ta face, mais c'est sur tes grandes compassions.

19. Seigneur, exauce, Seigneur, pardonne, Seigneur, sois attentif et opère, à cause de toi-même, ô mon Dieu, ne tarde point, car ton nom a été invoqué sur ta ville et sur ton peuple.

20. Comme je parlais encore et que je faisais ma requête et que je confessais mon péché et le péché de mon peuple d'Israël et que je présentais ma supplication en la présence de l'Éternel mon Dieu pour la montagne de la sainteté de mon Dieu,

21. Comme donc je parlais encore dans ma prière, alors cet homme [f] Gabriel [3] que j'avais vu en vision auparavant, volant promptement, me toucha environ le temps de l'oblation du soir

22. Et il m'instruisit et il me parla et il me dit : Daniel, je suis sorti maintenant afin de t'apprendre une chose digne d'être entendue.

23. La parole est sortie [4] dès le commencement de tes prières et je suis venu pour te le déclarer, parce que tu es agréable à Dieu. Écoute donc la parole et comprend la vision.

24. Il y a soixante et dix semaines déterminées sur ton peuple et sur ta ville sainte pour abolir le crime et pour consumer le péché et pour faire propiciation pour l'iniquité et pour amener la justice des siècles et pour accomplir la vision et la prophétie et pour oindre le Saint des saints [5].

25. Tu sauras donc et tu l'entendras, que depuis que la parole sera sortie [6], pour s'en retourner et pour rebâtir Jérusalem jusqu'au CHRIST le Conducteur, il y a sept semaines et soixante-deux semaines [7] et les places et les brêches seront rebâties dans un temps fâcheux.

26. Et après ces soixante-deux semaines, le CHRIST sera retranché et non pas pour soi [8], puis le peuple d'un conducteur qui viendra [9] détruira la ville et le sanctuaire et la fin en sera avec débordement et les désolations qui ont été déterminées arriveront à la fin de la guerre.

27. Et il confirmera l'alliance à plusieurs [10] dans une semaine [11], [g] et à la moitié de cette semaine-là [12] il fera cesser le sacrifice et l'oblation [13], puis après, par le moyen des ailes abominables [14] qui causeront la désolation jusqu'à l'entière ruine qui a été déterminée, la désolation fondra sur le désolé [15].

Réflexions

La prière de Daniel est un excellent modèle de l'humilité avec laquelle nous devons reconnaître et confesser nos péchés devant Dieu, surtout dans le temps de la calamité. Cette prière nous apprend que ce sont les péchés des hommes qui allument la colère de Dieu contre eux et que le moyen de l'apaiser est de recourir à sa miséricorde avec une sincère repentance.

Et les vœux que Daniel formait pour le rétablissement de Jérusalem et de son temple nous montrent que le devoir de tous les vrais membres de l'église est de s'intéresser pour elle et de faire des prières ardentes et continuelles pour sa prospérité.

La prophétie des soixante et dix semaines est l'une des plus expresses qu'il y ait dans le Vieux Testament. Elle désigne clairement le temps qui devait s'écouler depuis l'édit qui serait donné pour rebâtir Jérusalem jusqu'à la mort du Messie. L'ange qui parlait à Daniel dit que ce temps serait de 490 ans, lesquels doivent être comptés depuis l'édit qu'Artaxerxes, surnommé Longuemain, donna en faveur des Juifs. Cet oracle marque formellement

- que le Messie paraîtrait à la fin de ce terme,
- qu'il ferait l'expiation des péchés par sa mort,
- qu'il établirait et qu'il confirmerait l'alliance de Dieu avec les hommes et
- qu'après cela les Romains viendraient détruire pour toujours la ville de Jérusalem et son temple.

Toutes ces choses sont arrivées dans le temps et de la manière qu'elles avaient été prédites, comme on le sait très certainement par l'histoire.

Ainsi nous avons dans ces oracles un appui inébranlable de notre foi, ils prouvent invinciblement la divinité de l'Écriture et la vérité de la religion chrétienne. Ils font voir de la manière la plus claire que Jésus est le Messie et qu'il est venu racheter les hommes par sa mort, ils établissent enfin très fortement l'obligation où nous sommes de le recevoir comme notre Sauveur et de nous soumettre à la doctrine qu'il a annoncée.

(a) v2 : Jérémie 25.12 et 29.10
(b) v4 : Néhémie 1.5
(c) v4 : Deutéronome 7.9
(d) v11 : Deutéronome 29, 30, 31 et 32.
(e) v13 : Lévitique 26.14 ; Deutéronome 28.15 ; Lamentation 2.17
(f) v21 : Daniel 8.1
(g) v27 : Matthieu 24.15 ; Marc 13.4 ; Luc 21.20

(1) v1 : Appelé autrement Astyages.
(2) v16 : Ou selon toute sa miséricorde.
(3) v21 : L'ange Gabriel qui paraissait sous une forme humaine.
(4) v23 : C'est-à-dire : l'ordre m'a été donné.
(5) v24 : Le Messie.
(6) v25 : C'est-à-dire : depuis que l'édit qui permettra aux Juifs de s'en retourner aura été publié.
(7) v25 : Pendant les sept premières semaines de l'année qui font 49 ans, les Juifs travaillèrent à rebâtir Jérusalem et cela dans un temps fâcheux et malgré les oppositions de leurs ennemis. Depuis ce rétablissement, jusqu'au ministère de Jésus-Christ, il s'écoula 62 semaines qui font 434 ans.
(8) v26 : Et il n'y aura point de jugement ou de crime, de cause de condamnation en lui.
(9) v26 : Les Romains qui avaient pour chef Tite Vespasien.
(10) v27 : Le Christ établira la nouvelle alliance.
(11) v27 : Dans la dernière des 70 semaines.
(12) v27 : Le ministère de Jésus-Christ fut de la moitié d'une semaine, c'est-à-dire de trois an et demi.
(13) v27 : Il mettra fin par sa mort aux sacrifices et au culte de la loi.
(14) v27 : Ce sont les armées des idolâtres, c'est-à-dire les Romains.
(15) v27 : Sur le peuple Juif.

Chapitre X

Ce chapitre et les deux suivants contiennent une révélation qui fut adressée à Daniel et dont le but

était de l'instruire de ce qui arriverait aux Juifs depuis le règne de Cyrus roi de Perse jusqu'à la fin de la persécution d'Atiochus.

Dans le chapitre 10, Daniel rapporte la vision qu'il eut d'un ange qui s'apparut à lui sous la forme d'un homme vêtu de lin, la frayeur que cette vision lui causa et comment cet ange le rassura et le prépara à écouter ce qu'il avait à lui dire, versets 1-20.

Ce que l'ange dit à Daniel dans ce chapitre revient à ceci :

- que les prières de ce prophète en faveur des Juifs avaient été exaucées, mais que les rois de Perse leur seraient contraire,

- que les Juifs seraient traversés dans le dessein de rebâtir le temple,

- que cependant Dieu les protègerait,

- que le prince de Javan ou des Grecs, c'est Alexandre le grand, viendrait contre les Perses, voir Esdras IV,

- et que les principaux anges, tels qu'était celui qui parlait à Daniel et Michel l'archange, seraient employés de Dieu pour défendre et assister les Juifs et pour fortifier les rois qui leur seraient favorables, comme il est dit au commencement du chapitre suivant, que l'ange qui parle ici avait fortifié le roi Darius, versets 11-21.

LA troisième année de Cyrus roi de Perse, une parole fut révélée à David qui était nomme Beltesçatsar et cette parole est véritable, mais le temps déterminé en est long et il entendit la parole et il eut l'intelligence de cette vision.

2. En ce temps-là, moi Daniel, je fus dans le deuil pendant trois semaines entières,

3. Je ne mangeai point de pain d'appétit et il n'entra point de chair, ni de vin dans ma bouche et je ne m'oignis point jusqu'à ce que ces trois semaines entières fussent accomplies [1].

4. Et le vingt-quatrième jour du premier mois, j'étais sur le bord du grand fleuve qui est [a] Hiddékel [2].

5. Et j'élevai mes yeux et je regardai et je vis un homme vêtu de lin et dont les reins étaient ceins d'une ceinture de fin or d'Uphaz,

6. Et son corps était comme une chrysolite et son visage brillait comme un éclair et ses yeux étaient comme des lampes allumées et ses bras et ses pieds paraissaient comme de l'airain poli et le bruit de ses paroles était comme le bruit d'une multitude de gens.

7. Et moi Daniel, je vis seul la vision et les hommes qui étaient avec moi ne le virent point, mais une grande frayeur tomba sur eux et ils s'enfuirent pour se cacher.

8. Et étant laissé tout seul, je vis cette grande vision et il ne demeura point de force en moi, mon visage fut changé jusqu'à être tout défait et je ne conservai aucune force,

9. Car j'entendis la voix de ses paroles et sitôt que j'eus entendu la voix de ses paroles, je tombai assoupi sur mon visage et mon visage était contre terre.

10. Et voici, une main qui me toucha et me fit mettre sur mes genoux et sur les paumes de mes mains.

11. Puis il me dit : Daniel, homme agréable, écoute les paroles que je te dis et tiens-toi debout sur tes pieds, car j'ai été envoyé maintenant vers toi. Et quand il m'eut dit cette parole, je me tint debout en tremblant.

12. Et il me dit : Ne crains poins, Daniel, car dès le premier jour que tu as appliqué ton cœur à entendre ces choses et à t'affliger en la présence de ton Dieu, tes paroles ont été exaucées et je suis venu à cause de tes paroles.

13. Mais le chef de royaume de Perse [3] m'a résisté [4] vingt et un jours [5] et voici Micaël, l'un des principaux chefs [6] est venu pour m'aider et je suis demeuré là chez le roi de Perse,

14. Et je suis venu pour te faire entendre ce qui doit arriver à ton peuple dans les derniers jours, car la vision s'étend jusqu'à ces jours-là.

15. Et comme il me tenait ces discours, je mis mon visage contre terre et je me tus.

16. Et voici, quelqu'un qui avait la ressemblance d'un homme toucha mes lèvres et ouvrant ma bouche, je parlai et je dis à celui qui était auprès de moi : Monseigneur, mes jointures se sont relâchées dans moi par cette vision et je n'ai conservé aucune force.

17. Et comment le serviteur de monseigneur pourrait-il parler avec monseigneur, puisque dès maintenant il n'est resté en moi aucune force et que mon souffle n'est point demeuré en moi ?

18. Alors celui qui ressemblait à un homme me toucha encore et me fortifia

19. Et il me dit : Ne crains point, homme agréable, la paix est avec toi, prends courage, prends courage ; et comme il parlait avec moi, je repris courage et je dis : Que monseigneur parle, car tu m'as fortifié.

20. Et il me dit : Ne sais-tu pas pourquoi je suis venu vers toi ? Et maintenant, je m'en retournerai pour combattre contre le chef de Perse, après cela je sortirai et voici le chef de Javan viendra.

21. Au reste, je te déclarerai ce qui est écrit dans l'Écriture de vérité, cependant il n'y a personne qui m'assiste dans ces choses, sinon Micaël votre chef.

Réflexions

L'affiction et le jeûne de Daniel, qui fut dans le deuil pendant trois semaines, doivent être considérés comme un effet de son zèle pour le rétablissement des Juifs.

C'est ainsi que les personnes pieuses et zélées s'affligent lorsque la gloire de Dieu n'est pas avancée et prient pour la paix de l'église.

2. On voit ici combien Dieu aime ceux qui le craignent et qui le servent avec fidélité et combien il a d'égard à leurs prières et à leur affliction. C'est ce que marque l'apparition de cet ange qui fut envoyé à

Daniel et la manière pleine de bonté dont il lui parla en l'assurant qu'il était un homme agréable à Dieu et que ses prières avaient été exaucées.

3. Ce que l'ange dit à Daniel, qu'il avait travaillé et combattu en faveur des Juifs contre ceux qui cherchaient à leur nuire, est une preuve du soin que Dieu a de son église pour la protéger dans les temps fâcheux et pour lui susciter des moyens de délivrance. Cela marque aussi que Dieu se sert du ministère des anges pour exécuter ses desseins et pour le bien de ceux qu'il favorise. Mais ce qui doit surtout nous remplir de confiance, c'est que Jésus-Christ, le Chef et le roi de l'église, veille toujours pour elle et qu'il déploie sa puissance en sa faveur.

(a) v4 : Genèse 2.14

(1) v4 : Le Tigre.
(2) v13 : Le roi de Perse.
(3) v13 : Le sens est que ce roi avait été contraire aux Juifs.
(4) v13 : Pendant les 2 jours que Daniel avait passé dans le jeune.
(5) v13 : L'un des principaux anges que Dieu employait pour la défense de son peuple. Voyez sous verset 22 et 12.1. Il est appelé l'archange dans le Nouveau Testament.

Chapitre XI

L'ange continue à parler à Daniel et à lui révéler les choses qui doivent arriver. Cette prophétie a trois parties. Elle marque

1. La fin de l'empire des Perses et l'établissement de la monarchie des Grecs qui serait fondée par Alexandre le grand, versets 1-3.

2. La partage qui se ferait de cette monarchie après sa mort et les guerres qu'il y aurait entre les rois d'Égypte et les rois de Syrie, versets 4-20.

3. Le règne d'Antiochus, roi de Syrie, ses guerres avec le roi d'Égypte et surtout la persécution qu'il ferait aux Juifs pour tâcher d'abolir le culte de Dieu et d'établir l'idolâtrie et enfin la ruine de ce prince impie et cruel, versets 21-45.

1 Or la première année de Darius de Mède, j'assistais pour l'aider et pour le fortifier.

2. Et maintenant aussi, je te déclarerai la vérité. Voici, il y aura encore trois rois en Perse [2], puis le quatrième [3] possédera de grandes richesses par dessus tous les autres et s'étant fortifié par ses richesses, il soulèvera tout le monde contre le royaume de Javan.

3. Mais un roi puissant [4] se lèvera et il dominera avec une grande puissance et fera tout ce qu'il voudra.

4. Et aussitôt qu'il sera affermi, son règne sera détruit et partagé vers les quatre vents des cieux et il ne passera point à sa postérité et il ne conservera pas la même puissance avec laquelle il aura dominé, car son royaume sera extirpé et même il sera donné à d'autres outre ceux-là.

5. Et le roi du Midi [5] se fortifiera et un autre [6] d'entre les principaux gouverneurs se fortifiera par dessus lui et il dominera et sa domination sera une grande domination.

6. Et au bout de quelques années, ils s'allieront et la fille du roi du Midi épousera le roi d'Aquilon [7] pour rétablir les choses, mais elle ne conservera pas la force du bras et, ni elle, ni son bras [8] ne subsisteront point, mais elle sera livrée et ceux qui l'auront amenée et celui qui sera né d'elle et qui la soutenait en ces temps-là.

7. Mais un rejeton du royaume du Midi s'élèvera [9] de ses racines pour le soutenir et il viendra avec une armée et il entrera dans les forteresses du roi d'Aquillon et y fera de grands exploits et se fortifiera.

8. Et même il emmènera en captivité en Égypte leurs dieux avec les vaisseaux de leurs aspersions et avec leurs vaisseaux précieux d'argent et d'or et il subsistera quelques années plus que le roi de l'Aquilon.

9. Et le roi du Midi entrera dans son royaume et il retournera en son pays.

10. Mais les fils de celui-là [10] entreront en guerre ayant assemblé une multitude de grandes armées et l'un d'eux viendra avec vitesse et se répandra et passera et reviendra et s'avancera en bataille jusqu'à la forteresse du roi du Midi.

11. Et le roi du Midi sera irrité et il sortira et combattra contre lui, savoir contre le roi d'Aquilon, et il assemblera une grande multitude de gens et la multitude du peuple du roi d'Aquilon sera livrée dans la main du roi du Midi.

12. Et ayant défait cette multitude, son cœur s'élèvera et il en abattra à milliers, mais il n'en sera pas fortifié,

13. Car le roi d'Aquilon reviendra et assemblera une plus grande multitude que la première et au bout de quelque temps et de quelques années, il viendra avec une grande armée et un grand appareil.

14. En ce temps-là, plusieurs s'élèveront contre le roi du Midi et les enfants des prévaricateurs de ton peuple [11] s'élèveront afin d'accomplir la vision [12], mais ils tomberont.

15. Et le roi de l'Aquilon [13] viendra et il fera des terrasses et il prendra les villes fortes et les bras du Midi [14], ni son peuple d'élite ne pourront résister, car ils n'auront point de force pour résister.

16. Et celui qui sera venu contre lui fera sa volonté et il n'y aura personne qui subsiste devant lui et il s'arrêtera dans le pays de gloire, lequel sera détruit [15].

17. Puis il dressera sa face pour entrer par force dans tout le royaume de l'autre [16] et ses affaires iront bien et il fera de grands exploits et il lui donnera une fille entre les femmes [17] pour ruiner le royaume, mais cela ne réussira pas et elle ne sera point à lui.

18. Ensuite il tournera sa face vers les îles [18] et il en prendra plusieurs, mais un capitaine [19] fera cesser l'opprobre qu'il lui faisait et sans y avoir de déshonneur, il le fera retomber sur lui.

19. De là, il tournera sa face vers les forteresses de son pays et tombera et il ne sera plus trouvé.

20. Et un autre [20] sera établi en sa place qui enverra l'exacteur pour la gloire du royaume, mais en

peu de jours, il périra, non point par rencontre, ni par bataille [21].

21. Après lui, un autre [22], qui sera méprisé, sera établi en sa place auquel on ne donnera pas l'honneur royal, mais il viendra en paix et il s'emparera du royaume par des flatteries.

22. Et les bras des grandes eaux [23] seront engloutis devant lui comme un déluge et ils seront détruits, aussi bien que le prince de l'alliance [24],

23. Car après les accords faits avec lui, il usera de tromperie et il montera et si fortifiera avec peu de gens.

24. Il entrera dans la province paisible, [25] et dans ses lieux gras, il fera des choses que ses pères, ni les pères de ses pères n'avaient pas faites, il leur répandra le pillage, le butin et les richesses et il formera des desseins contre les forteresses et cela jusqu'à un certain temps.

25. Après cela, il réveillera sa force et son courage contre le roi du Midi avec une grande armée et le roi du Midi s'avancera en bataille avec une grande et très forte armée, mais il ne subsistera point parce qu'on formera des complots contre lui.

26. Et ceux qui mangent les mets de sa table [26] le ruineront et son armée sera accablée comme d'un déluge et plusieurs tomberont blessés à mort.

27. Et le cœur de ces deux rois [27] ne cherchera qu'à s'entre-nuire et ils parleront dans une même table avec tromperie, ce qui ne réussira pas, parce que la fin sera différée à un autre temps.

28. Il retournera [28] donc en son pays avec de grandes richesses et son cœur se déclarera contre la sainte alliance [29] et il fera de grands exploits et il retournera dans son pays.

29. Il retournera au temps marqué et il viendra contre le midi [30], mais cette dernière fois ne sera pas comme la précédente,

30. Car les navires de Kittim [31] viendront contre lui, de quoi il sera indigné et il s'en retournera et il se dépitera contre la sainte alliance et il fera de grands exploits et retournera et s'entendra avec les apostats de la sainte alliance.

31. Et les forces seront de son côté et on souillera le sanctuaire, qui est la forteresse, et on fera cesser le sacrifice continuel et on y mettra l'abomination qui causera la désolation.

32. Et il fera pécher par ses flatteries ceux qui prévariqueront dans l'alliance, mais le peuple de ceux qui connaîtront leur Dieu prendra courage et fera de grands exploits [32].

33. Et ceux qui seront intelligents parmi le peuple en instruiront plusieurs et il y en aura qui tomberont par l'épée et par la flamme, ils iront en captivité et ils seront en proie plusieurs jours.

34. Mais dans le temps qu'ils seront ainsi abattus, ils seront un peu secourus et plusieurs se joindront à eux avec un beau semblant.

35. Et quelque-uns de ces plus intelligents tomberont afin qu'il y en ait d'entre eux qui soient éprouvés, qui soient purifiés et qui soient blanchis jusqu'au temps marqué, car cela durera encore pendant un certain temps.

36. Ce roi fera donc selon sa volonté et s'élèvera et il s'agrandira au dessus de tout dieu et il parlera insolemment contre le Dieu des dieux et il prospérera jusqu'à ce que la colère de Dieu finisse, car la détermination en a été faite.

37. Et il ne se souciera point du dieu de ses pères, ni de désirer des femmes [33], même il ne se souciera de quelque dieu que ce soit, car il s'élèvera par dessus tout.

38. Toutefois, il honorera dans son lieu le dieu des forces [34], il honorera avec l'or et l'argent et les pierreries et les choses les plus désirables le dieu que ses pères n'avaient point connu.

39. Et il fera des forteresses à moasim, ce dieu étranger et à ceux qui reconnaîtront, il leur multipliera la gloire et les fera dominer sur plusieurs et leur partagera le pays à prix d'argent [35].

40. Et au temps marqué, le roi du Midi le heurtera de ses cornes, mais le roi d'Aquilon s'élèvera contre lui comme une tempête avec des chariots et de la cavalerie et avec plusieurs navires et il entrera dans ses terres et il les inondera et il passera outre.

41. Et il entrera au pays de la gloire et plusieurs pays seront ruinés, mais ceux-ci échapperont de sa main, savoir Édom et Moab et le principal lieu des enfants de Hammon.

42. Il mettra donc la main sur ces pays-là et le pays d'Égypte n'échappera point.

43. Il sera maître des trésors d'or et d'argent et de toutes les choses précieuses de l'Égypte, les Lybiens et ceux de Cus seront à sa suite.

44. Mais des nouvelles venues de l'Orient et de l'Aquilon le troubleront [36] et il sortira avec une grande fureur pour en détruire et pour en exterminer plusieurs.

45. Et il dressera les tentes de sa maison royale entre les mers [37] vers la montagne glorieuse et sainte, il viendra jusqu'à la fin et il n'y aura personne pour le secourir [38].

Réflexions

Voici le sens et la substance de ce chapitre.

C'est qu'il y aurait trois rois en Perse depuis Cyrus qui régnait alors,

- qu'après cela il s'élèverait un prince puissant, savoir Xerxes,
- qu'Alexandre le grand viendrait détruire l'empire des Perses,
- qu'après sa mort, sa monarchie serait partagée et qu'il s'en formerait deux royaumes principaux, savoir celui de Syrie, qui est appelé dans ce chapitre *le royaume d'Aquilon*, et celui d'Égypte, qui est appelé *le royaume du Midi*,
- que ces deux royaumes se feraient la guerre,
- qu'entre les rois de Syrie, il y en aurait un qui usurperait le royaume par ses artifices, c'est Antiochus Épiphane,
- que ce roi ferai diverses guerres au roi d'Égypte,

- qu'il persécuterait les Juifs,
- qu'il en ferait mourir plusieurs et qu'il profanerait le temple de Jérusalem, mais que les Juifs lui résisteraient et se mettraient en liberté,
- que cet Antiochus pillerait les temples,
- qu'il ferait encore une expédition en Égypte
- et qu'après cela, Dieu l'amènerait à sa fin.

Bien que ce chapitre ait de l'obscurité pour ceux qui ne savent pas l'histoire ancienne, la lecture n'en doit pas être omise parce que c'est l'une des prophéties les plus claires et les plus circonstanciées qu'il y ait dans le Vieux Testament. Elle comprend l'histoire d'environ quatre cents ans et l'on trouve dans les historiens de ces temps-là un récit très exact des événements qui sont ici prédits.

Ce chapitre est donc tout à fait remarquable, il nous fournit les preuves les plus évidentes et les plus fortes qu'on puisse imaginer de la divinité de l'Écriture. Il nous présente aussi diverses réflexions particulières sur les révolutions et les guerres qui arrivent dans le monde, sur les desseins de Dieu dans ces divers événements, sur les persécutions auxquelles l'Église est exposée, sur les délivrances que Dieu lui accorde et sur la fin tragique que font ordinairement les princes tyrans et persécuteurs.

(1) v1 : Ce verset doit être joint avec le dernier du chapitre précédent.
(2) v2 : Cambye, Smerdis et Darius fils d'Hystate.
(3) v2 : Xerxes fit la guerre aux Grecs avec des armées nombreuses.
(4) v3 : Alexandre le grand, dont le règne fut court, et dont la monarchie fut partagée après sa mort.
(5) v5 : Ptolomée, fils de Lagus roi d'Égypte.
(6) v5 : Séleucus Nicador, roi de Syrie.
(7) v6 : Bérénice, fille de Ptolomée Philadelphe, épousa Antiochus, roi de Syrie, surnommé dieu.
(8) v6 : Ou : sa postérité.
(9) v7 : Ptolomée Evergetes fit la guerre à Séleucus Callinicus roi de Syrie.
(10) v10 : De Séleucus Callinicus.
(11) v14 : Les Juifs impies et apostats.
(12) v14 : Afin que les prophéties s'accomplissent.
(13) v15 : Antiochus le grand.
(14) v15 : Toutes les forces de l'Égypte.
(15) v16 : Hébreux : il sera achevé ou consommé, c'est-à-dire remis en état.
(16) : v17 : De Ptolomée Épiphane, roi d'Égypte.
(17) : v17 : C'est-à-dire : une très belle femme, Cléopatre sa fille.
(18) v18 : Vers la Grèce.
(19) v18 : Un général, Lucius Scipion, Romain.
(20) v20 : Séleucus Philopator qui opprima ses sujets par des exactions et qui envoya Héliodore pour piller le temple de Jérusalem.
(21) v20 : Il fut assassiné.
(22) v21 : Antiochus Épiphane qui ne fut pas d'abord reconnu roi.
(23) v22 : Les forces qu'on lui opposera.
(24) 22 : Démétrius, fils de Séleucus Philopator, avec qui Antiochus, son oncle, avait fait un traité frauduleux, lui promettant de lui conserver le rouayme de son père.
(25) v24 : Dans la Syrie pour s'en emparer.
(26) v26 : De la table du roi d'Égypte et qu'Antiochus avait gagné.
(27) v27 : D'Antiochus Épiphane et de Ptolomée Philométor.
(28) v28 : Antiochus.
(29) v28 : Contre les Juifs et leur religion.
(30) v29 : Contre l'Égypte.
(31) v30 : La flotte envoyée par les Romains l'obligea à se retirer.
(32) v32 : Matatias et ses fils avec les Juifs qui se joignirent à eux.
(33) v37 : Ou : il n'aura pas de pitié des femmes.
(34) v38 : Hébreux : le dieu maosim, c'est le nom d'une idole. On croit que c'était Jupiter olympien.
(35) v39 : Ou pour leur servir de prix ou de récompense.
(36) v44 : Antiochus apprit que les Parthes et les Arméniens s'étaient soulevés contre lui.
(37) v45 : Dans la Judée, entre la mer morte et la mer Méditerranée.
(38) v45 : Antiochus alla en Perse et il mourut dans ce voyage.

Chapitre XII

C'est ici la suite de la prophétie qui est contenue dans le chapitre précédent. L'ange qui parle à Daniel y marque deux choses.

1. La délivrance des Juifs et la glorieuse récompense que Dieu donnerait à ceux qui auraient été exposés à la persécution d'Antiochus, versets 1-4.

2. La durée de cette persévution qui devait être de trois ans et demi, versets 5-13.

OR en ce temps-là, Michaël, ce grand chef, qui tient ferme pour les enfants de ton peuple, s'élèvera et ce sera un temps de détresse tel qu'il n'y en a point eu depuis qu'il y a eu des nations jusqu'à ce temps-là et en ce temps-là, ton peuple échappera, savoir quiconque sera trouvé écrit dans le livre.

2. Et plusieurs de ceux qui dorment dans la poussière de la terre se réveilleront [a], les uns pour la vie éternelle et les autres pour des opprobres et une infamie éternelle.

3. Et ceux qui auront été intelligents [b] brilleront comme la slendeur de l'étendue et ceux qui en auront amené plusieurs à la justice luiront comme les étoiles à toujours et à perpétuité.

4. Mais toi, Daniel, ferme ces paroles et scelle ce livre jusqu'au temps marqué auquel plusieurs le parcoureront et auquel la connaissanse sera augmentée [1].

5. Alors, moi Daniel, je regardai et voici deux autres hommes [2] qui se tenaient debout, l'un au deçà, sur le bord du fleuve et l'autre au delà, sur le bord du fleuve.

6. Et on dit à l'homme vêtu de lin qui était sur les eaux du fleuve : Quand sera la fin de ces merveilles ?

7. Et j'entendis l'homme vêtu de lin, qui était sur les eaux du fleuve, lequel éleva sa droite et sa gauche vers les Cieux et jura par celui qui vit éternellement que ce sera jusqu'à un temps et des temps et une moitié de temps [3] et quand il aura achevé de disperser les forces du peuple saint, toutes ces choses-là seront accomplies.

8. Ce que j'entendis bien, mais je ne le compris point et je dis : Monseigneur, quelle sera l'issue de ces choses ?

9. Et il me dit : Va Daniel, car ces paroles sont closes et scellées jusqu'au temps marqué.

10. Il y en aura plusieurs nettoyés et blanchis et éprouvés, mais les méchants agiront avec méchanceté et aucun des méchants n'aura de l'intelligence, mais les intelligents comprendront ces choses.

11. Or depuis le temps que le sacrifice continuel aura cessé et qu'on aura mis l'abomination de désolation, il y aura mille deux cents et quatre-vingt-dix jours [4].

12. Heureux celui qui entendra et qui atteindra jusqu'à mille trois cents trente cinq-jours [5].

13. Mais pour toi, va à ta fin, cependant tu te reposeras et tu demeureras dans ton état jusqu'à la fin de tes jours [6].

Réflexions

Les considérations qu'il faut faire sur ce chapitre sont :

1. Que Dieu a été dans tous les temps le défenseur de son église et qu'il l'a toujours protégée, lors même qu'elle a été attaquée avec le plus de violence. Nous en avons une preuve dans ce qui est dit ici, que Michel l'archange tiendrait le parti des Juifs et dans la glorieuse délivrance que Dieu leur accorda, après qu'ils eurent été cruellement persécutés par Antiochus.

2. Il faut faire beaucoup d'attention à ces paroles

Que ceux qui dorment dans la poussière de la terre se réveilleront, les uns pour la vie éternelle et les autres pour un opprobre éternel.

Comme c'est ici une promesse qui regarde les Juis zélés qui auraient soutenus la religion et souffert la mort sous la persécution d'Antiochus, on ne peut douter que ces paroles ne se rapportent à la résurrection des morts et à la distinction qu'il y aura dans la vie à venir entre les bons et les méchants.

C'est la doctrine que Jésus-Christ nous a enseignée encore plus clairement dans l'Évangile et à peu près dans les mêmes termes que Daniel.

3. Ce que l'ange dit que les Juifs éclairés qui auraient signalé leur fidélité dans les temps de persécution seraient couronnés d'une gloire particulière mérite aussi d'être bien considéré et doit nous inspirer un grand zèle pour soutenir les intérêts de la gloire de Dieu, même au péril de notre vie et pour contribuer au salut et à l'édification des hommes par tous les moyens qui sont en notre puissance.

Enfin, puisque le temps de la persécution d'Antiochus et le nombre de jours qu'elle devait durer est ici marqué d'une manière si précise, nous devons apprendre de là que Dieu tient les temps en sa puissance, qu'il a fixé un terme que les ennemis de sa gloire ne passeront point et que ce qu'il a résolu s'exécute toujours dans le temps et de la manière qu'il l'a arrêté.

Ce sont là, pour l'église en général, et pour les fidèles en particulier, de grands motifs

- à se confier en Dieu, même dans les temps les plus fâcheux,
- à se reposer sur sa providence
- et à attendre avec patience et en s'acquitant de son devoir que ses décrets s'accomplissent.

(a) v2 : Matthieu 25.46 ; Jean 5.29
(b) v3 : Matthieu 13.43

(1) v4 : Le sens de ces prophéties sera clair lorsqu'elles s'accompliront.
(2) v5 : Deux anges.
(3) v7 : Trois ans et demi pendant lesquels la persécution d'Antiochus dura.
(4) v11 : Qui sont les trois ans et demi marqués ci-dessus.
(5) v12 : Après que les trois ans et demi seront accomplis, il s'écoulera encore quelque peu de temps jusqu'à ce que les Juifs soient pleinement remis en liberté et jusqu'à la mort d'Antiochus.
(6) v13 : Daniel n'eut plus de révélations et il demeura dans son état et dans ses dignités jusqu'à la fin de sa vie.

Le livre d'Osée le prophète

Argument

Osée, le premier des douze petits prophètes, fut anvoyé pour annoncer la ruine des dix tribus, de même que celle du royaume de Juda. Il prédit aussi le retour des Juifs et la vocation des Gentils et il prophétisa pendant environ quatre-vingt ans.

Chapitre I

Dans les trois premiers chapitres, Osée représente, sous l'emblème d'un mariage avec une femme débauchée et des enfants qui en naîtraient, que les Israélites étaient tombés dans l'idolâtrie, que Dieu pour les punir les rejetterait et les réduirait dans la dernière misère, que cependant il aurait pitié d'eux et les recevrait encore dans son alliance.

LA parole de l'Éternel qui fut adressée à Osée fils de Bééri, au temps de Hozias, de Jotham, d'Achaz et d'Ézéchias, roi de Juda et au temps de Jéroboham fils de Joas, roi d'Israël.

2. Au commencemant que l'Éternel parla par Osée, l'Éternel dit à Osée : Va, prends-toi une femme débauchée et aie d'elle des enfants de prostitution [1], car le pays ne fait que se prostituer en se détournant de l'Éternel [2].

3. Il s'en alla donc et prit Gomer, fille de Diblajim, laquelle conçut et lui enfanta un fils.

4. Et l'Éternel lui dit : Appelle son nom Jizréhel, car dans peu de temps [3], je ferai la punition sur la maison de Jéhu du sang de Jisréhel [4] et je ferai finir le royaume de la maison d'Israël [5].

5. Et il arrivera qu'en ce jour-là, je romprai l'arc d'Israël dans la vallée de Jizréhel.

6. Elle concut encore et elle enfanta une fille et l'Éternel lui dit : Appelle son nom Lo-ruhama [6], car je ne continuerai plus à faire miséricorde à la maison d'Israël, mais je les enlèverai entièrement.

7. Mais je ferai miséricorde à la maison de Juda et je les délivrerai par l'Éternel leur Dieu, je ne les délivrerai point par l'arc, ni par l'épée, ni par les combats, ni par les chevaux, ni par les gens de cheval.

8. Puis quand elle eut sevré Lo-ruhama, elle conçut et enfanta un fils.

9. Et l'Éternel dit : Appelle son nom Lo-hammi, car vous n'êtes plus mon peuple et je ne serai plus votere Dieu.

10. Toutefois il arrivera que le nombre des enfants d'Israël sera comme le sable de la mer qui ne peut ni se mesurer, ni se compter [a] et il arrivera que dans le lieu où on leur aura dit : Vous n'êtes plus mon peuple, on leur dira : Vous êtes les enfants du Dieu fort et vivant.

11. Aussi les enfants de Juda et les enfants d'Israël se rassembleront et ils s'établiront un chef et ils remonteront du pays, car la journée de Jizréhel aura été grande.

(a) v10 : Romains 9.26

(1) v2 : Nés d'une femme qui avait été débauchée.

(2) v2 : La prostitution marque ici l'idolâtrie.

(3) v4 : Cela arriva sous le règne de Zacharie qui était fils de Jéroboam II et qui fut tué par Scellum. Voyez II Rois 15.16.

(4) v4 : Du sang répandu par Jéhu à Jizréel. Voyez II rois 9.30 et 10.11.

(5) v4 : Le royaume d'Isrzaël sortira de la famille de Jéhu. II Rois 10.30.

(6) v6 : Celle à laquelle on ne fait pas miséricorde.

(7) v9 : C'est-à-dire : vous n'êtes plus mon peuple.

(8) v11 : Le jour auquel Dieu détruira la maison de Jéhu à cause des cruautés commises à Jizréhel, sus verset 4.

Chapitre II

APPELEZ vos frères Hammi [1] et vos sœurs Ruhama [2].

2. Plaidez avec votre mère [3], plaidez, car elle n'est plus ma femme, je ne suis plus aussi son mari et qu'elle ôte ses prostitutions de dessus son visage et les adultères de son sein,

3. De peur que je ne la dépouille toute nue et que je ne la remette dans l'état où elle était au jour qu'elle naquit et que je ne la réduise en un désert et que je ne la rende comme une terre sèche et que je ne la fasse mourir de soif

4. Er que je ne fasse point de miséricorde à ses enfants parce que ce sont des enfants de prostitution,

5. Parce que leur mère s'est prostituée, celle qui les a conçu s'est déshonorée, car elle a dit : Je m'en irai après ceux qui m'aiment, qui me donnent mon pain et mes eaux, ma laine et mon lin, mon huile et mon breuvage.

6. C'est pourquoi, voici, je boucherai ton chemin avec des épines et je ferai une cloison de pierres, tellement qu'elle ne trouvera point ses sentiers.

7. Elle poursuivra donc ceux qu'elle aime, mais elle ne les atteindra point, elle les cherchera, mais elle ne les trouvera point. Et elle dira : Je m'en irai et je retournerai à mon premier mari [4], car alors j'étais mieux que je ne suis maintenant.

8. Or elle n'a point connu que c'était moi qui lui avait donné le froment et le vin et l'huile et qui lui avait multiplié l'argent et l'or dont ils ont fait un bahal [5].

9. C'est pourquoi, je changerai et je reprendrai mon froment en son temps et mon vin en sa saison et je retirerai ma laine et mon lin qui couvraient sa honte.

10. Et je découvrirai maintenant sa turpitude aux yeux de ceux qui l'aiment et personne ne la délivrera de ma main.

11. Je ferai cesser toute sa joie, ses fêtes, ses nouvelles lunes, ses sabbats et toutes ses fêtes solennelles.

12. Et je gâterai ses vignobles et ses figuiers desquels elle a dit : Ce sont là mes salaires que ceux que j'aime m'ont donnés, je les réduirai en forêt et les bêtes des champs les dévoreront.

13. Et je punirai sur elle les jours des bahalins [6] auxquels elle leur faisit des parfums er se parait de ses bagues et des ses joyaux et s'en allait après ceux qu'elle aimait et m'oubliait, dit l'Éternel.

14. C'est pourquoi, voici, je l'attirerai après que je l'aurai fait aller dans le désert [7] et je parlerai à elle selon son cœur [8].

15. Et je lui donnerai ses vignes, depuis ce lieu-là et la vallée de Hacor [9] pour une entrée à l'espérance et elle y chantera comme au temps de sa jeunesse et comme lorsqu'elle remonta du pays d'Égypte.

16. Et il arrivera en ce jour-là, dit l'Éternel, que tu m'appelleras mon mari et que tu ne m'appelleras plus mon bahal,

17. Car j'ôterai de sa bouche les noms des bahalins et on ne fera plus mention de leur nom.

18. Aussi, en ce temps-là [a], je traiterai pour eux une alliance avec les bêtes des champs et avec les oiseaux des cieux et avec les reptiles de la terre et je briserai et j'ôterai du pays l'arc et l'épée et la guerre et je les ferai dormir en sûreté.

19. Et je t'épouserai pour toujours et je t'épouserai pour moi, en justice et en jugement et en bonté et en compassions.

20. Je t'épouserai fidèlement et tu connaîtra l'Éternel.

21. Et il arrivera en ce temps-là que je répondrai, dit l'Éternel, que le répondrai aux cieux et qu'ils répondront à la terre.

22. Et la terre répondra au froment, au bon vin et à l'huile et ils répondront à Jizréhel [10].

23. Puis je la sèmerai pour moi parmi la terre et je ferai miséricorde à Lo-ruhama [11] et je dirai à Lo-hammi [12] : Tu es mon peuple et il me dira : Mon Dieu.

(a) v18 : Job 9.23
(b) v23 : Romains 9.25 ; I Pierre 2.10

(1) v1 : C'est-à-dire : mon peuple.
(2) v1 : C'est-à-dire : celle qui a obtenu miséricorde. C'est ce les Israélites des dix tribus devaient dire à leurs frères du royaume de Juda.
(3) v2 : C'est la nation des Israélites qui était devenue idolâtre.
(4) v7 : Cela marque que les Israélites se convertiraient au Seigneur leur Dieu.
(5) v8 : Une idole.
(6) v13 : C'est-à-dire : les jours qu'elle consacrait au service des faux dieux.
(7) v14 : En exil.
(8) v14 : Je la consolerai.
(9) v15 : C'était un lieu fertile situé près de Jérico, Ésaïe 65.10.
(10) v22 : Cette vallée était aussi renommée par sa fertilité.
(11) v23 : À celle de laquelle je n'avais pas compassion.
(12) v23 : À celui qui n'était pas mon peuple.

Chapitre III

APRÈS cela, l'Éternel me dit : Va encore aimer une femme aimée d'un ami et adultère, comme l'Éternel aime les enfants d'Israël, lesquels toutefois regardent à d'autres dieux et aiment les flacons de vin [1].

2. Je m'acquis donc cette femme-là pour quinze pièces d'argent et un chomer et demi d'orge

3. Et je lui dis : Tu demeureras avec moi pendant plusieurs jours, tu ne t'abandonneras plus et tu ne seras à aucun mari et aussi je m'attendrai à toi,

4. Car les enfants d'Israël demeureront plusieurs jours sans roi et sans prince, sans sacrifice et sans statue, sans éphod et sans téraphim [2].

5. Mais après cela, les enfants d'Israël se retourneront et rechercheront l'Éternel leur Dieu et David leur roi et révéreront l'Éternel et sa bonté aux derniers jours.

Réflexions sur les chapitre I, II et III

On doit remarquer en général sur cette prophétie, la bonté de Dieu qui envoya Osée et d'autres prophètes aux Israélites pour les retirer de l'idolâtrie qui était établie dans leur royaume et pour les exhorter à la repentance.

Ce qu'on lit au commencement de ce livre paraît être une histoire véritable et donne lieu de croire qu'Osée épousa en effet une femme qui avait eu une conduite déréglée, mais qui n'y persévérera pas et on peut dire que l'ayant épousée par le commandement de Dieu il le fit légitimement. Cependant, comme un tel mariage paraît contraire à la bienséance, surtout dans un prophète, on peut regarder ceci comme une parabole et une allégorie.

Les prophètes récitent souvent des choses qui ne se sont passées qu'en vision ou en figure, comme si elles étaient arrivées réellement.. On en a des exemples formels dans leurs écrits, voyez Jérémie 13.1 et suivants et 25.15 et suivants et Ézéchiel 3.1.

Et le nom de la femme qu'Osée épousa et les autres circonstances qu'il rapporte ne prouvent pas que ce soit une histoire véritable, tout de même qu'on ne peut pas conclure que la parabole du mauvais riche, Luc 16, ne soit pas une parabole parce que Lazare y est nommé et qu'il est dit que le riche avait cinq frères.

Voici donc ce que Dieu voulait marquer par ce qu'Osée rapporte ici. C'est que les Israélites s'étaient détournés de son service pour adorer les idoles comme une femme adultère se détourne de son mari. Le nom de Jizréhel, qui est donné au premier fils qui naquit, marquait que Dieu punirait la famille de Jéhu roi d'Israël à cause de l'idolâtrie et des crimes de ce prince et de ses successeurs. Cette menace s'exécuta, Zacharie, fils de Jéroboham second, sous le règne duquel Osée prophétisait, ayant été le dernier roi des descendants de Jéhu. Le second enfant fut une fille nommée Lo-ruhama, ce nom signifie que Dieu n'aurait plus de compassion des Israélites et qu'ils éprouveraient sa vengeance, ce qui arriva aussi. Le nom du troisième fut Lo-hammi, ce qui veut dire que les Israélites n'étaient plus le peuple de Dieu.

Après cela, Osée prédit les calamités qui allaient tomber sur les Juifs pour punition de leur idolâtrie. Cependant, Dieu dit qu'il avait encore pour ce peuple des sentiments d'amour et qu'après les avoir punis, il aurait pitié d'eux et qu'ils se convertiraient.

Voilà le sens et le but de ces chapitres dans lesquels nous avons une vive image de l'infidélité de ceux qui violent l'alliance qu'ils ont avec Dieu et la vengeance sévère que Dieu en fait, aussi bien que de sa clémence envers ceux qui le cherchent par une véritable conversion.

(1) v1 : Les idolâtres buvaient du vin dans leurs festins à l'honneur de leurs dieux.

(2) v4 : Cela veut dire que les Israélites, chassés de leur pays, seraient longtemps sans pratiquer leur culte idolâtre comme ils avaient fait et qu'après cela ils se convertiraient à Dieu.

Chapitre IV

Osée déclare que Dieu, irrité par les divers crimes qui régnaient dans le royaume d'Israël, même parmi les sacrificateurs, et surtout par l'idolâtrie, qui est ici appelée un adultère, allait détruire ce royaume dans peu de temps, versets 1-14.

Il exhorte ceux du royaume de Juda à ne pas imiter les dix tribus dans leur idolâtrie et dans les impiétés qu'elles commettent à Guilgal et à Bethel, versets 15-19.

ENFANTS d'Israël, écoutez la parole de l'Éternel, car l'Éternel a un procès avec les habitants du pays parce qu'il n'y a point de vérité, ni de bonté, ni de connaissance de Dieu dans le pays.

2. Il n'y a que parjure, que mensonge, que meurtre, que larcin et qu'adultère, ils se sont entièrement débordés et un meurtre touche l'autre.

3. C'est pourquoi, le pays sera dans le deuil et tous les habitants dans la langueur, avec les bêtes des champs et les oiseaux des cieux, même les poissons de la mer périront.

4. Cependant, qu'on ne dispute avec personne et qu'on ne reprenne personne [1], car ton peuple est comme ceux qui disputent avec le sacrificateur [2].

5. Tu tomberas donc en plein jour et le prophète tombera aussi avec toi [3] de nuit et j'exterminerai ta mère [4].

6. Mon peuple est détruit parce qu'il est sans connaissance, parce que tu as rejeté la science, je te rejetterai afin que tu ne m'exerces plus le sacerdoce [5], parce que tu as oublié le loi de ton Dieu, moi aussi j'oublierai tes enfants.

7. À mesure qu'ils se sont multipliés, ils ont péché contre moi, je changerai leur gloire en ignominie.

8. Ils mangent les péchés de mon peuple [6] et ne demandent rien que son péché.

9. [a] C'est pourquoi le sacrificateur sera traité comme le peuple et je le punirai selon son train et je lui rendrai ses actions.

10. Ils mangeront, mais ils ne seront point rassasiés, ils se prostitueront, mais ils ne multiplieront point, car ils ont abandonné l'Éternel pour ne pas observer sa loi.

11. La fornication et le vin et le moût leur ont ôté l'entendement.

12. Mon peuple demande avis à son bois [7] et son bâton lui répond, car l'esprit de fornication les a fait errer et ils se sont prostitués en abandonnant leur Dieu.

13. Ils sacrifient sur les sommet des montagnes et ils font du parfum sur les côteaux, sous les chênes, les peupliers et les ormes dont l'ombre est agréable, c'est pourquoi vos filles se prostitueront et vos épouses commettront adultère.

14. Je ne ferai point de punition [8] de vos filles quand elles se seront prostituées, ni de vos épouses quand elles auront commis adultère, car ils se séparent avec les prostituées et ils sacrifient avec les femmes publiques, ainsi le peuple qui est sans intellifgence sera ruiné.

15. Si tu te prostitues, ô Israël, au moins que Juda ne se rende point coupable et n'entrez point à Guilgal et ne montez point à Beth-aven et ne jurez point l'Éternel est vivant [9].

16. Parce que les Israélites ont été rebelles, comme une génisse qui n'est pas domptée, l'Éternel les fera paître maintenant comme des agneaux dans des lieux spacieux [10].

17. Éphraïm [11] s'est associé aux faux dieux, abandonne-le.

18. Leur vin est aigri, ils n'ont fait que se prostituer, ils ont aimé, donnez-nous [12], ses principaux sont sa honte.

19. Le vent l'a emportée liée sur ses ailes et ils auront honte de leurs sacrifices.

Réflexions

Il paraît de ce chapitre que, dans le temps d'Osée, le royaume d'Israël était rempli d'impiété, d'injustice, de dissolution et de toutes sortes de crimes, que même les sacrificateurs étaient très corrompus et que cette dépravation générale allait attirer la colère de Dieu sur les Israélites, ce qui arriva lorsqu'ils furent détruits par le roi d'Assyrie et transportés en son pays.

On voit par ces censures et par ces menaces que, quand il n'y a plus de crainte de Dieu dans un pays et que les crimes s'y multiplient et y ont un libre cours, sans que les hommes puissent être ramenés à leur devoir, Dieu retire sa protection de dessus eux et qu'il les accable de ses jugements.

Les exhortations qu'Osée adressait aux Juifs du royaume de Juda de ne se pas laisser aller aux péchés et à l'idolâtrie du royaume d'Israël, nous apprennent que ceux que Dieu a honorés plus particulièrement de sa connaissance, au lieu d'imiter les méchants dans leurs dérèglements, doivent s'attacher d'autant plus inviolablement à leur devoir, s'ils ne veulent pas s'exposer à ses plus sévères châtiments.

(a) v9 : Ésaïe 24.2

(1) v4 : C'est-à-dire : il est inutile de les reprendre. C'est au prophète que Dieu parle.
(2) v4 : Ce sont des rebelles, ils sont incorrigibles. C'était une rébellion punissable de mort de ne pas se soumettre au jugement du sacrificateur. Deutéronome 17.12.
(3) v5 : Les faux prophètes.
(4) v5 : C'est-à-dire : ta nation, comme sus 2.2-5.
(5) v6 : Ceci regarde les sacrificateurs idolâtres des dix tribus qui furent exclus du sacerdoce après le retour de la captivité. Voyez Ézéchiel 44.12-13.
(6) v8 : Ils se nourrissent des victimes que le peuple offrait pour ses péchés.
(7) v12 : C'est-à-dire : à ses idoles.
(8) v14 : Ou : ne ferai-je point punition ?
(9) v15 : Ne jurez point dans ces lieux-là par les idoles en disant : L'Éternel est vivant. Les Israélites idolâtres donnaient à leurs idoles le nom du vrai Dieu.
(10) v16 : Il les dispersera dans les pays étrangers.
(11) v17 : Le peuple des dix tribus.
(12) v18 : Ils ont aimé les présents.

Chapitre V

Osée reproche aux sacrificateurs, aux magistrats et aux princes d'Israël d'être les auteurs des péchés du peuple et de sa ruine, versets 1-5.

2. Il déclare que Dieu, sans avoir égard aux sacrifices des Juifs, les ferait tous périr, tant ceux d'Éphraïm, c'est-à-dire du royaume d'Israël, que de ceux de Juda et que les secours du roi d'Assyrie ne les garantirait point des malheurs qui allaient tomber sur eux, versets 6-15.

ÉCOUTEZ ceci sacrificateurs et vous maison d'Israël, soyez attentifs, et vous maison du roi, prêtez l'oreille, car c'est à vous à faire la justice, mais vous êtes devenus comme un piège à Mitspa et comme un filet étendu sur Tabor [1].

2. Et on a subtilement inventé des moyens d'égorger les révoltés [2], mais je les châtierai tous.

3. Je connais Éphraïm et Israël ne m'est point caché, je sais que maintenant, toi Éphraïm, tu t'es prostitué et qu'Israël est souillé.

4. Ils n'appliquent pas leurs pensées à revenir à leur Dieu parce que l'esprit de fornication est au milieu d'eux et ils ne connaissent point l'Éternel.

5. [a] Aussi la fierté d'Israël témoignera contre sa face [3] et Israël et Éphraïm tomberont par leur iniquité, Juda aussi tombera avec eux.

6. Ils iront avec leurs brebis et avec leurs bœufs chercher l'Éternel, mais ils ne le trouveront point, il s'est retiré d'avec eux.

7. Ils ont péché contre l'Éternel, car ils ont engendré des enfants étrangers [4], maintenant un mois les dévorera avec leurs biens [5].

8. Sonnez du cor à Guibha et de la trompette à Rama, sonnez avec retentissement à Beth-aven qui est derrière toi, ô Benjamin !

9. Éphraïm sera mis en désolation au jour du châtiment, j'annonce parmi les tribus d'Israël une chose certaine.

10. Les gouverneurs de Juda sont comme ceux qui remuent les bornes, je répandrai ma fureur sur eux comme de l'eau.

11. Éphraïm est opprimé, il est accablé justement parce qu'il a voulu aller après le commandement [6].

12. Je serai donc comme la tigne à Éphraïm et comme la vermoulure à la maison de Juda.

13. Et Éphraïm a vu sa langueur et Juda sa plaie, Éphraïm s'en est allé vers Assur et on a envoyé vers le roi Jareb [7]. Mais il ne vous pourra guérir et ne pansera point la plaie pour vous en délivrer,

14. Car je serai comme un lion à Éphraïm et comme un lionceau à la maison de Juda, c'est moi, c'est moi qui déchirerai, j'irai, j'emporterai et il n'y aura personne qui m'ôtera la proie.

15. Je m'en irai et je reviendrai en mon lieu, jusqu'à ce qu'ils se reconnaissent coupables et qu'ils cherchent ma face. Ils me chercheront de grand matin dans leur angoisse.

Réflexions

Ce qu'il y a à remarquer dans ce chapitre, c'est

1. Que la corruption et la ruine des peuples procèdent le plus ordinairement de ce que leurs conducteurs spirituels et temporels ne s'acquittent pas de leur devoir et violent les lois de la religion et de la justice.

2. Que quand des hypocrites et des impies, qui offensent le Seigneur par leus rébellions, viennent se présenter devant lui pour lui rendre un culte et des hommages extérieurs, ils ne font que provoquer davantage sa colère.

3. Que c'est en vain que l'on a recours aux hommes lorsqu'on a pas Dieu propice et qu'il n'y a point d'autre moyen de l'apaiser, quand on est coupable, que de reconnaître ses péchés et que de recourir à lui par une sérieuse repentance.

(a) v5 : Osée 7.10

(1) v1 : C'étaient des montagnes où l'on chassait aux oiseaux avec des filets.
(2) v2 ; Ou : les apostats ont creusé des fosses pour la tuerie ou pour égorger.
(3) v5 : Ou : l'orgueil d'Israël sera abaissé devant sa face.
(4) v7 : En s'alliant avec des femmes étrangères idolâtres.
(5) v7 : Cela arrivera en peu de temps. On croit que ceci regarde l'arrivée des Assyriens dans le pays d'Israël et l'impôt que Manahem mit sur ses sujets à cette occasion. Voyez II Rois 15.19-20.
(6) v11 : Parce qu'il a suivi les commandements des rois qui avaient établis l'idolâtrie dans le royaume des dix tribus.
(7) v13 : Ou vers un roi protecteur, c'est le roi d'Assyrie.

Chapitre VI

Osée exhorte les Israélites à se convertir et il leur promet que, s'ils le faisaient, Dieu aurait pitié d'eux et les rétablirait, versets 1-3.

2. Il reproche à ceux des dix tribus le peu de sincérité de leur piété et il leur dit que c'était à cause de cela que Dieu les menaçait, par ses prophètes, de les détruire, versets 4-5.

3. Il se plaint qu'au lieu de se rendre agréables à Dieu par leur obéissance, ils violaient son alliance et s'abandonnaient, tant eux que leurs sacrificateurs, à toutes sortes de désordres et surtout à l'idolâtrie, versets 6-11.

VENEZ et retournons à l'Éternel, car c'est lui qui a déchiré, mais il nous guérira, il a frappé, mais il bandera nos plaies.

2. Il nous rendra la vie dans deux jours et au troisième jour il nous rétablira et nous vivrons en sa présence,

3. Car nous connaîtrons l'Éternel et nous continuerons toujours à le connaître, son lever se prépare comme celui de l'aurore et il viendra à nous comme la pluie, comme la pluie de l'arrière-saison qui arrose la terre.

4. Que te ferais-je Éphraïm ? Que te ferais-je Juda ? Puisque votre piété est comme une nuée du matin et comme une rosée du matin qui se dissipe.

5. C'est pourquoi je les ai retranchés par les prophètes et je les ai tués par les paroles de ma bouche [1] et mes jugements sur eux paraîtront comme la lumière qui se lève.

6. [a] Car je veux la miséricorde plutôt que le sacrifice et la connaissance de Dieu plutôt que les holocaustes.

7. Mais ils ont transgressé l'alliance comme si elle eût été d'un homme [2], en quoi ils ont péché contre moi.

8. Galaad est une ville d'ouvriers d'iniquité [3] et remplie de sang.

9. Les sacrificateurs ayant comploté sont comme des bandes de voleurs qui tuent les gens sur le chemin de Sichem [4], car ils exécutent leurs méchants desseins.

10. J'ai vu une chose terrible dans la maison d'Israël, c'est là qu'est la prostitution d'Éphraïm, Israël en est souillé.

11. Juda, tu seras aussi moissoné jusqu'à ce que je ramène mon peuple captif.

Réflexions

Ce chapitre nous apprend

1. Que quand Dieu menace ou punit les hommes, ils ne peuvent détourner, ni apaiser sa colère que par un vrai et prompt retour à leur devoir.

2. Que la piété et la repentance qui n'est que passagère et qui ne produit pas un amendement constant est inutile.

3. Que ce que Dieu demande et ce qu'il aime par dessus toutes choses, c'est que les hommes le connaissent et le craignent et en particulier qu'ils exercent la miséricorde et la charité. C'est ce que nous enseignent ces paroles d'Osée que notre Seigneur allègue dans l'Évangile :

La miséricorde vaut mieux que les sacrifices et la connaissance de Dieu vaut mieux que les holocaustes,

Matthieu 9.13 et 12.7.

4. La fin de ce chapitre nous enseigne que, quand ceux que Dieu a recus dans son alliance viennent à la transgresser et à tomber dans l'infidélité, Dieu les prive de sa protection et de sa grâce et les fait servir d'exemple à tout le monde. Les Israélites en firent l'expérience, comme Osée et les autres prophètes les en ont menacés.

(a) v6 : Matthieu 9.13 et 1.7

(1) v5 : Mes prophètes leur ont dénoncé leur ruine.
(2) v7 : Hébreux : comme Adam.
(3) v8 : D'idolâtres.
(4) v9 : Les sacrificateurs idolâtres du pays d'Israël attiraient le peuple à l'idolâtrie.

Chapitre VII

Dieu se plaint

1. Que dans le temps qu'il voulut ramener Éphraïm, c'est-à-dire les Israélites des dix tribus, de leur idolâtrie et de leurs égarements, ils y continuaient, versets 1-2.

2. Que leurs rois et les principaux avaient été les premiers à entraîner le peuple dans la rébellion et qu'à cause de cela, ils seraient consumés par le feu de la colère de Dieu et deviendraient la proie des étrangers, versets 3-10.

3. Dieu dit que ce serait en vain qu'ils chercheraient du secours vers les Égyptiens et vers les Assyriens, versets 11-12.

4. Il leur reproche de ne pas s'être convertis lorsqu'il les avait frappés, versets 13-16.

LORSQUE je voulais guérir Israël, l'iniquité d'Éphraïm et les méchancetés de Samarie se sont manifestées, car ils ont commis des faussetés, c'est pourquoi le larron est entré et la bande de voleur a pillé dehors.

2. Et ils n'ont point pensé dans leur cœur que je me souviens de toute leur malice, les actions qu'ils ont commises en ma présence les ont maintenant environnés.

3. Ils réjouissent le roi par leur malice et les princes par leurs mensonges [1].

4. Ils commettent tous adultère, étant embrasés comme un four chauffé par le boulanger après qu'il a cessé d'éveiller depuis que la pâte est pétrie jusqu'à ce qu'elle soit levée [2].

5. Au jour de notre roi [3], on a rendu malade les gouverneurs par le vin, il a tendu la main aux moqueurs [4],

6. Car ils ont appliqué à dresser des embûches, leur cœur qui est semblable à un four qui, après que le boulanger a dormi toute la nuit, est embrasé le matin comme un feu qui jette des flammes.

7. Ils sont tous échauffés comme un four et ils dévorent les gouverneurs [5], tous leurs rois sont tombés et il n'y en a aucun d'entre eux qui crie à moi.

8. Éphraïm même s'est mêlé avec les peuples [6], Éphraïm est comme un gâteau qui n'a point été tourné [7].

9. Les étrangers ont dévoré sa force et il ne l'a point senti, ses cheveux sont devenus blancs et il ne l'a pas aperçu [8].

10. [a] L'orgueil d'Israël rendra donc témoignage contre lui en face, ils ne se sont pas convertis à Dieu et ils ne l'ont point recherché pour tout cela.

11. Éphraïm est devenu comme une colombe stupide sans entendement, car ils ont appelé l'Égypte à leur secours et sont allés vers les Assyriens.

12. Mais quand ils y iront, j'étendrai mon filet sur eux et je les ferai tomber comme les oiseaux des cieux, je les châtierai comme ils l'ont entendu dans leur assemblée [9].

13. Malheurs à eux parce qu'ils se sont retirés de moi, ils seront exposés en proie, ils ont péché contre moi, je les avais rachetés, mais ils prononcent des mensonges contre moi.

14. Ils ne crient point vers moi du fond de leur cœur, ils hurlent sur leurs lits, ils s'inquiètent pour le froment et le vin et ils se détournent de moi.

15. Soit que je les aie châtiés, soit que j'aie fortifié leurs bras, ils ont pensé du mal contre moi.

16. Ils se retournent, mais non point au Souverain, [b] ils sont devenus comme une arc trompeur, les principaux d'entre eux tomberont par l'épée à cause de la fureur de leur langue, cela leur tournera en moquerie au pays d'Égypte.

Réflexions

Il faut remarquer sur ce chapitre

1. Que, comme les Israélites persévérèrent avec obstination dans leurs péchés, quoi que Dieu voulut les en retirer, les hommes s'éloignent souvent de Dieu et l'offensent avec plus de fierté dans le temps qu'il veut les rappeler à lui.

2. Que l'irréligion et l'impiété de ceux qui gouvernent infectent ordinairement les peuples qui leur sont soumis et exposent les états à une ruine totale.

3. Qu'on s'abuse de recourir aux moyens humains lorsqu'on n'est pas bien avec Dieu et que même il se sert de ces moyens-là pour punir ceux qui y mettent leur confiance. Les Juifs croyaient trouver du secours auprès des Assyriens et des Égyptiens et ils furent châtiés par ces mêmes peuples.

4. Nous voyons ici que les Israélites criaient et gémissaient dans leurs maux, mais qu'ils ne se convertissaient pas à Dieu qui les frappaient. C'est là l'image de ceux qui s'affligent et se plaignent dans l'adversité et qui font même semblant de recourir à Dieu, mais qui ne sont pas touchés d'une vraie repentance et dont la douleur ne procède que des maux qu'ils souffrent et ne produit pas un véritable amendement.

(a) v10 : Osée 5.5
(b) v16 : Psaume 48.57

(1) v3 : Les Israélites, par une complaisance criminelle, se rendaient agréables à leurs rois qui étaient tous idolâtres et impies.
(2) v4 : Cela marque le penchant extrême et l'ardeur avec laquelle le peuple et les principaux se portaient à l'idolâtrie et à toutes sortes de débordements.
(3) v5 : Au jour de sa naissance ou de son avènement à la couronne.
(4) v5 : Il a favorisé les profanes.
(5) v7 : Ils allument un feu qui consumera leurs chefs.
(6) v8 : Avec les peuples idolâtres et les a imités.
(7) v8 : Comme un gâteau cuit sous la braise et qu'on enlève avant qu'il ait été retourné de l'autre côté.
(8) v9 : Il n'a pas pris garde que sa fin et sa ruine approchait.
(9) v12 : Comme je le leur ai fait entendre par mes menaces.

Chapitre VIII

Ce chapitre contient de nouvelles menaces que Dieu fait aux Israélites des dix tribus parce qu'ils s'étaient révoltés contre lui en s'établissant d'autres rois que ceux de la maison de David, en mettant le culte des veaux d'or en la place du vrai Dieu et en allant chercher de l'assistance auprès des Assyriens, versets 1-7.

2. Le prophète leur dénonce qu'ils allaient être exterminés à cause de toutes leurs rébellions et qu'après eux les Juifs du royaume de Juda le seraient aussi, versets 8-17.

CRIE comme si tu avais une trompette à la bouche. L'ennemi vient comme un aigle contre la maison de l'Éternel [1] parce qu'ils ont violé mon alliance et ont péché contre ma loi.

2. Ils crient à moi : Mon Dieu, nous t'avons connu, nous qui sommes Israël.

3. Israël a rejeté ce qui était bon, l'ennemi le poursuivra.

4. Ils ont fait régner, mais non pas par moi, ils ont établi des princes et je ne l'ai pas su [2], ils se sont fait des dieux de leur or et de leur argent, c'est pourquoi chacun d'eux sera retranché.

5. Samarie, ton veau [3] t'a chassée loin, ma colère s'est embrasée contre eux, jusqu'à quand ne voudront-ils pas s'adonner à l'innocence ?

6. Car ce veau est aussi Israël [4], l'ouvrier l'a fait et il n'est point Dieu, c'est pourquoi le veau de Samarie sera mis en pièces.

7. Parce qu'ils sèment du vent, ils moissonneront la tempête et il n'y aura point de blé debout, le grain ne donnera point de farine et s'il en donne, les étrangers la dévoreront.

8. Israël est dévoré, il est maintenant parmi les nations comme un vaisseau qui déplaît,

9. Car ils sont montés vers Assur qui est comme un âne sauvage qui se tient seul à part, Éphraïm a donné des présents à ses amis [5].

10. Mais parce qu'ils auront donné des présents aux nations, je les assemblerai maintenant et ils se reposeront un peu du tribut qu'ils payaient pour le roi des princes [6].

11. Parce qu'Éphraïm a fait plusieurs autels pour pécher, ces autels lui tourneront en péché.

12. Je leur avais prescrit plusieurs préceptes de ma loi, mais ils les ont regardés comme une chose étrangère.

13. Pour ce qui est des sacrifices qui me sont offerts, ils sacrifient de la chair et ils la mangent, mais l'Éternel ne les agrée point, maintenant il se souviendra de leur iniquité et il punira leurs péchés, ils retourneront en Égypte [7].

14. Israël a oublié celui qui l'a fait et a bâti des palais et Juda a fait plusieurs villes fortes, mais j'enverrai le feu dans les villes de celles-ci quand il aura dévoré les palais de celui-là.

Réflexions

La principale reflexion qu'il faut faire sur les reproches qu'Osée faisait aux Israélites de s'être révoltés de l'obéissance qu'ils devaient à Dieu et d'avoir abandonné son alliance et son service, c'est qu'on ne saurait se détourner du culte que Dieu a établi de quelque manière que l'on fasse sans s'exposer à sa vengeance la plus rigoureuse.

Sur quoi nous devons pensez que ce n'est pas seulement par l'idolâtrie qu'on abandonne Dieu, mais qu'on le fait aussi lorsqu'on ne lui rend pas le vrai culte qu'il exige et qui consiste à le servir d'un cœur pur, à l'aimer par dessus toutes choses et à lui obéir.

Si donc les Juifs furent punis avec tant de rigueur de leur idolâtrie, les chrétiens qui sont infidèles à Dieu et qui désobéissent à Jésus-Christ doivent s'attendre à des peines encore plus sévères.

(1) v1 : Contre le peuple de Dieu.
(2) v4 : Je ne les ai pas approuvé. D'autres ont traduit : Ils ne me l'ont pas fait savoir, ils ne m'ont pas consulté.
(3) v5 : Les veaux d'or qu'on adorait dans le pays des dix tribus.
(4) v6 : Ce sont les Israélites qui l'ont inventé et établi.
(5) v9 : Aux Assyriens. Voyez II Rois 15.19-20.
(6) v10 : Pour le roi d'Assyrie.
(7) v13 : Ou ils auront recours aux Égyptiens. Voyez II Rois 17.4.

Chapitre IX

Le sommaire de ce chapitre est

Que les Israélites, ayant abandonné Dieu pour servir les idoles, ils allaient être chassés de leur pays et dispersés en Égypte et en Assyrie et que leurs sacrifices étaient rejetés, versets 1-6,

2. Que leur ruine ferait voir que les faux prophètes les avaient trompés, versets 7-8,

3. Qu'ils étaient aussi corrompus que les Israélites de Guibha l'étaient autrefois, voyez Juges 19, et que les idolâtries qui se commettaient depuis si longtemps dans leur pays et surtout à Guilgal allaient faire venir sur eux et sur leurs enfants une désolation dont ils ne se relèveraient jamais, versets 9-17.

ISRAËL, ne te réjouis point et ne soit point transporté de joie comme les autres peuples de ce que tu t'es prostitué en abandonnant ton Dieu. Tu as aimé le salaire de ta prostitution dans toutes les aires de froment [1].

2. Mais l'aire et la cuve ne les repaîtront point et le vin excellent leur manquera.

3. Ils ne demeureront point dans la terre de l'Éternel, mais Éphraïm retournera en Égypte et ils mangeront en Assyrie la viande souillée.

4. Ils ne feront point aspersion de vin à l'Éternel et leurs sacrifices ne lui plairont point, mais ils leur seront comme le pain de deuil [2], tous ceux qui en mangeront seront souillés. Parce que leur pain est pour leurs morts, il n'entrera point dans la maison de l'Éternel.

5. Que ferez-vous aux jours des fêtes solennelles et aux jours des fêtes de l'Éternel ?

6. Car voici, ils s'en sont allés à cause de la désolation, l'Égypte les rassemblera, Memphis les ensevelira, on ne désirera que leur argent, le chardon sera leur héritage et l'épine croîtra dans leurs tentes.

7. Les jours de la visitation sont venus, les jours de la rétriburion sont venus et Israël le saura, les prophètes [3] sont fous, les hommes inspirés sont insensés à cause de la grandeur de ton iniquité et de ta grande rébellion.

8. La sentinelle d'Éphraïm est avec mon Dieu [4], mais le prophète est un filet d'oiseau dans tous ses chemins, il est un sujet d'aversion dans la maison de son Dieu.

9. Ils se sont extrêmemnt corrompus comme aux jours de Guibha [a], c'est pourquoi il se souviendra de leur iniquité, il punira leurs péchés.

10. J'avais trouvé Israël comme des grappes dans le désert, j'avais vu vos pères comme le premier fruit d'un figuier dans son commencement, mais [b] ils sont entrés vers bahal-péhor et se sont séparés pour chose infâme et se sont rendus abominables comme ce qu'ils ont aimé.

11. La gloire d'Éphraïm s'envolera aussi vite qu'un oiseau dès sa naissance, dès le ventre et dès la conception.

12. Que s'ils élèvent leurs enfants, je les en priverai, tellement qu'aucun d'entre eux ne deviendra homme. Et malheur aussi à eux quand je me serai retiré d'eux !

13. Éphraïm, lorsque je l'ai regardé, était comme une autre Tyr, plantée dans un beau lieu, toutefois, Éphraïm mènera ses fils à celui qui les tuera.

14. Ô Éternel, donne-leur. Que leur donnerais-tu ? Donne-leur une matrice sujette à avorter et des mammelles taries [5].

15. Tout leur mal est à Guilgal [6], car c'est là que je les ai haïs et je les chasserai de ma maison à cause de la malice de leurs actions et je ne continuerai plus à les aimer. Tous les principaux d'enre eux sont des rebelles.

16. Éphraïm a été frappé et la racine est sèche, ils ne porteront plus de fruit et s'ils ont des enfants, je mettrai à mort ce qu'ils aiment le plus et ce qui sera né d'eux.

17. Mon Dieu les rejettera parce qu'ils n'ont pas écouté et ils seront errants parmi les nations.

Réflexions

On doit considérer dans ce chapitre ce qui arriva aux Israélites pour avoir renoncé au service du vrai Dieu, embrassé un faux culte et une religion idolâtre et ajouté foi aux faux prophètes plutôt qu'aux prophètes du Seigneur. Ce peuple que Dieu avait tant aimé et avec lequel il avait traité alliance fut privé de sa protection, dépouillé de tous les avantages dont il jouissait et dispersé parmi les nations étrangères.

Voilà à quoi l'ingratitude envers Dieu et l'infidélité dans son service exposent les hommes. Il rejette enfin ceux qui refusent d'écouter sa voix et après les avoir épargnés longtemps, il éxécute ses menaces et fait la vengeance de leur méchanceté.

(a) v9 : Juges 19
(b) v10 : Nombres 25.3

(1) v1 : Tu as espéré que tu serais dans l'abondance.
(2) v4 : Comme les repas des funérailles qui rendaient souillés ceux qui en mangeaient.
(3) v7 : Les faux prophètes qui se vantaient d'être inspirés et qui trompaient le peuple en lui promettant la paix.
(4) v8 : C'est-à-dire : elle devrait être avec mon Dieu ou elle parle comme en son nom.
(5) v14 : C'est une prédiction et non une imprécation.
(6) v15 : Où l'idolâtrie s'exerçait. Voyez sus 4.15 et sous 12.12.

Chapitre X

Osée déclare que, parce que les Israélites avaient persévéré dans leur idolâtrie et dans leurs péchés et qu'ils les avaient même multipliés de plus en plus, ils seraient transportés de leur pays, que Samarie, qui était leur ville capitale, serait prise avec son roi et que Dieu ferait venir contre eux un peuple qui les réduirait à la dernière désolation.

Il faut savoir, pour entendre ce chapitre, qu'Éphraïm signifie les Israélites des dix tribus, que Béthel où Béthaven était le lieu où ils adoraient les idoles, que les veaux ou les jeunes vaches sont les idoles qui sont adorées dans ce lieu-là et que les camars sont les prêtres ou les sacrificateurs de ces fausses divinités.

ISRAËL est une vigne stérile [1] et qui fait du fruit de même, il a multiplié des autels à proportion de l'abondance de son fruit, à proportion de la bonté de leurs pays, ils ont embelli leurs statues.

2. Leur cœur s'est partagé [2], ils vont être déclarés coupables, il abattra leurs autels, il détruira leurs statues,

3. Car ils diron bientôt : Nous n'avons point de roi parce que nous n'avons pas craint l'Éternel et que nous ferait un roi ?

4. Ils ont prononcé des paroles en jurant faussement lorsqu'ils ont traité alliance, c'est pourquoi le jugement germera sur les sillons des champs comme les herbes amères.

5. Les habitants de Samarie sont épouvantés à cause des jeunes vaches de Beth-haven, car le peuple fera le deuil sur son idole et ses camars qui s'en réjouissaient s'affligeront parce que sa gloire a été transportée loin d'elle.

6. Les habitants de Samarie sont épouvantés à cause des jeunes vaches de Beth-haven, car le peuple fera le deuil sur son idole et ses camars, qui s'en réjouissaient, s'affligeront parce que sa gloire a été transportée loin d'elle.

7. Elle sera transportée en Assyrie et on en fera présent au roi Jareb [3]. Éphraïm recevra de la confusion et Israël sera honteuse de ses desseins.

8. Et les hauts lieux d'aven [4], qui sont le péché d'Israël, seront détruits, l'épine et le chardon croîtront sur les autels et ils diront aux montagnes : [a] Couvrez-nous et aux côteaux : Tombez sur nous.

9. Israël, [b] tu as péché plus que dans les jours de Guibha, ils s'y arrêteront pensant que la guerre qu'il faisaient contre des impies ne les envelopperait pas à Guibha [5].

10. Je les châtierai selon ma volonté et les peuples s'assembleront contre eux lorsqu'ils seront liés [6] à cause de leurs deux iniquités [7].

11. Éphraïm est comme une jeune vache qui est bien dressée et qui aime à fouler le blé et j'ai monté sur la beauté de son cou. Je ferai qu'Éphraïm tirera la charrue, Juda labourera, Jacob rompra ses mottes [8].

12. Semez à la justice et vous moissonerez la miséricorde, [c] rompez les novales [nc1], car il est temps de rechercher l'Éternel jusqu'à ce qu'il vienne et fasse pleuvoir la justice sur vous.

13. Vous avez labouré la méchanceté et vous avez moissoné l'iniquité, vous avez mangé le fruit du mensonge, parce que tu t'es confié sur ta conduite et sur la multitude de tes hommes forts.

14. C'est pourquoi un tumulte s'élèvera parmi ton peuple et on détruira toutes tes forteresses, comme Sçalman [9] détruisit Beth-Arbel [d] au jour de la bataille où la mère fut écrasée sur les enfants [10].

15. Beth-el fera la même chose à cause de votre extrême malice, le roi d'Israël [11] sera entièrement exterminé au point du jour.

Réflexions

Sur ce chapitre, de même que sur les autres chapitres de ce livre, il faut remarquer que tous ces malheurs qu'Osée et les autres prophètes avaient dénoncé aux Israélites tombèrent sur eux lorsque Salmanasar vint détruire Samarie et qu'il transporta les dix tribus en Assyrie. Ainsi, leur entière ruine procéda de leur idolâtrie et de leur impénitence, puisqu'au lieu d'abandonner leurs péchés, ils les multipliaient de plus en plus.

Dans cet exemple, chacun peut voir que Dieu est juste et qu'il ne saurait laisser impuni le mépris de son alliance.

Au reste, quand nous entendons les fréquents reproches que les prophètes faisaient aux Juifs sur ce qu'ils adoraient les idoles et les menaces qu'ils leur adressaient de la part de Dieu, nous devons faire cette réflexion, que violer les commandements de Dieu et détourner son cœur de lui pour le monde, c'est commettre une espèce d'idolâtrie qui ne lui est pas moins odieuse dans les chrétiens que celles dont Osée se plaignait l'était dans les Juifs et qu'il ne manquera pas de punir en banissant de sa présence et de son royaume ceux qui s'en rendent coupables.

(a) v8 : Ésaïe 2.19 ; Luc 23.30 ; Apocalypse 6.16 et 9.6
(b) v9 : Juges 19
(c) v12 : Jérémie 4.3
(d) v14 : II Rois 18 et 19

(1) v1 : Ou qui pousse bien et qui donnait beaucoup de fruit. La suite semble demander ce sens.
(2) v2 : Entre Dieu et les idoles.
(3) v6 : Voyez la note sus 5.13.
(4) v8 : De l'idole.
(5) v9 : Ceci se rapporte à l'histoire qui est contenue *dans* Juges 19.
(6) v10 : Emmenés captifs.

(7) v10 : À cause des deux idoles, des veaux qu'ils adoraient.
(8) v11 : C'est une comparaison tirée du labourage qui signifie que les Israélites, tant ceux des dix tribus que ceux de Juda seraient châtiés à leur tour.
(9) v14 : Plusieurs veulent que ce soit le nom de Salmanasar abrégé. D'autres croient que ceci regarde la défaite de Salmona par Gédéon, Juges 8.5 et suivants.
(10) v14 : Ceci marque un événement qui était connu de ce temps-là, mais sur lequel on a rien de certain, à moins que ce soit une manière de parler proverbiale pour signifier une extrême désolation et un grand carnage.
(11) v15 : Osée, dernier roi d'Israël.

(nc1) v12 : Probablement : *jachère*.

Chapitre XI

Osée représente aux Juifs des dix tribus que, nonobstant les grâces que Dieu avait accordées à leurs pères en les délivrant d'Égypte et tout ce qu'il avait fait pour les attirer à lui, ils l'avaient rejeté et qu'ils étaient tombés dans l'idolâtrie et dans toutes sortes de crimes, ce qui ferait qu'il les livrerait au roi d'Assyrie, versets 1-7.

Cependant le Seigneur témoigne qu'il était ému de compassion envers eux parce qu'ils étaient son peuple et il promet de ne les pas détruire tout à fait et de les ramener de leur dispersion, versets 8-11.

QUAND Israël était jeune enfant, je l'aimai [a] et j'appelai mon fils hors d'Égypte.

2. Lorsqu'on les appelait, ils se sont éloignés de ceux qui les appelaient, ils ont sacrifié aux bahalins et fait des encensements aux images taillées.

3. Et j'ai appris à Éphraïm à marcher, on l'a porté sur les bras [1], mais ils n'ont point connu que c'est moi qui les guérissais.

4. Je les ai attirés avec des cordeaux d'humanité et avec des liens d'amitié, je leur ai été comme ceux qui auraient enlevé la bride de leur bouche et je lui ai présenté de la nourriture.

5. Il ne retournera point au pays d'Égypte, mais son roi sera l'Assyrien parce qu'ils n'ont point voulu se convertir.

6. L'épée s'arrêtera dans ses villes et consumera ses forces et les dévorera à cause de leurs desseins.

7. Et mon peuple pend attaché à sa rébellion contre moi, on le rappelle au souverain, mais aucun d'eux ne l'exalte [2].

8. Comment te traiterais-je Éphraïm ? [b] Comment te livrerais-je Israël ? Comment te traiterais-je comme Adma et te réduirais-je dans l'état de Tseboïm ? Mon cœur est agité dans moi et les compassions se sont échauffées en même temps.

9. Je n'exécuterai point l'ardeur de ma colère, je n'en viendrai point à détruire Éphraïm, car je suis le Dieu fort et non pas un homme, je suis le Saint au milieu de toi et je n'entrerai point dans la ville pour la détruire entièrement.

10. Ils marcheront après l'Éternel qui rugira comme un lion, lorsqu'il rugira, les enfants accourront de l'Occident avec une grande crainte.

11. Ils accourront avec une grande crainte comme des oiseaux hors d'Égypte et comme des pigeons hors du pays d'Assyrie [3] et je les ferai habiter dans leurs maisons, dit l'Éternel.

Réflexions

Les reproches que Dieu faisait aux Juifs d'avoir si mal répondu à l'amour qu'il avait eu pour eux et pour leurs pères et aux grâces qu'il leur avait faites nous avertissent de n'être pas ingrats aux bontés du Seigneur et surtout à ses bienfaits spirituels qui sont beaucoup plus excellent que ceux qu'il avait accordés au peuple juif.

2. Osée nous apprend ici que Dieu attire les hommes à lui et qu'il veut se les attacher par *des liens d'humanité*, c'est-à-dire par des voies de douceur et d'amour, par des promesses et par des bienfaits et que ce sont là les moyens qu'il met en usage avant que d'employer la rigueur contre eux.

3. Dieu fait paraître sa grande bonté envers les Juifs coupables en déclarant que ses compassions étaient encore émues en leur faveur, qu'il ne voulait pas les détruire entièrement et qu'après les avoir châtiés, il aurait pitié d'eux.

Dieu est toujours bon envers les hommes, il les épargne lors même qu'il les punit et il leur rend son amour et sa faveur dès que l'affliction les a humiliés et les a rappelés à leur devoir.

(a) v1 : Matthieu 2.15
(b) v8 : Genèse 19.24

(1) v3 : J'ai été comme son père nourricier.
(2) v7 : Ou : ne lui donne gloire
(3) v11 : Les Juifs se hâtèrent de revenir dans leur patrie de l'Égypte où ils s'étaient retirés et de l'Assyrie où ils avaient été emmenés captifs.

Chapitre XII

Osée se plaint que les Israélites des dix tribus avaient établi un culte idolâtre pendant que le culte que Dieu avait prescrit était exercé dans le royaume de Juda et il menace aussi ceux de Juda parce qu'ils étaient tombés dans l'idolâtrie à l'imitation des dix tribus, versets 1-3.

Il rappelle aux Israélites le souvenir des bénédictions que Dieu avait accordées à Jacob leur père et à ses descendants en les retirant d'Égypte et en les conduisant dans le désert, mais il leur reproche d'avoir été ingrats à toutes les bontés du Seigneur et de l'avoir irrité par le service des idoles, versets 4-15.

ÉPHRAÏM m'a environné de mensonge et la maison d'Israël de tromperie, mais Juda domine encore avec le Dieu fort et il est fidèle avec les saints [1].

2. Éphraïm se repaît de vent et suit le vent d'Orient [2], il multiplie tous les jours ses mensonges et sa ruine et il traite alliance avec Assur et l'on porte des huiles de senteur en Égypte [3].

3. L'Éternel entre aussi en jugement avec Juda et il visitera Jacob selon son train, il lui rendra selon ses œuvres.

4. [a] Dès le ventre de sa mère, il supplanta son frère et par sa force il fut le maître en luttant avec Dieu.

5. Il fut le maître en luttant avec l'ange et il fut le plus fort, il pleura et lui demanda grâce, il le rencontra à Béth-el et ce fut là qu'il parla avec nous.

6. Or l'Éternel est le Dieu des armées, son mémorial, c'est l'ÉTERNEL.

7. Toi donc, convertis-toi à ton Dieu, garde la miséricorde et la justice et espère continuellement en ton Dieu.

8. Éphraïm est un marchand, il y a dans ses mains des balances trompeuses, il aime à commettre des fraudes.

9. Et Éphraïm a dit : Cependant je suis devenu riche, je me suis acquis des richesses, on ne trouvera dans aucun de mes travaux une injustice qui soit un péché.

10. Et [c] moi, je suis l'Éternel ton Dieu dès le pays d'Égypte, je te ferai encore habiter dans tes tentes, comme aux jours de fête.

11. Et j'ai parlé par les prophètes et j'ai multiplié les visions et j'ai proposé des similitudes par le moyen des prophètes.

12. Certainement, Galaad n'est qu'iniquité, certainement ils ne sont que vanité, ils ont sacrifié des bœufs à Guilgal, même leurs autels sont comme des monceaux sur les sillons des champs.

13. [d] Or Jacob s'enfuit au pays de Syrie et Israël servit pour une femme et pour une femme il garda le bétail.

14. Après cela, l'Éternel fit remonter Israël hors d'Égypte par le prophète et il fut gardé par le prophète [4].

15. Mais Éphraïm a provoqué Dieu à une amère indignation, c'est pourquoi on répandra son sang sur lui et son Seigneur lui rendra l'opprobre qu'il a mérité.

Réflexions

Le but de ce chapitre était de remettre devant les yeux des Juifs leur ingratitude et leur infidélité contre Dieu qui n'avait cessé de les combler de ses grâces pour les ramener à leur devoir.

Cette lecture doit nous rappeler le souvenir des grâces que Dieu nous a accordées en nous donnant sa connaissance et en nous rachetant par son fils et nous faire sentir combien nous serions condamnables et de quelles peines notre ingratitude serait punie si nous ne répondions pas à tant de bienfaits.

L'endroit de ce chapitre où il est dit

que Jacob fut vainqueur en luttant avec l'ange et qu'il fut le plus fort en pleurant et en demandant grâce

mérite une sérieuse attention.

C'est un exemple qui nous apprend que Dieu ne refuse rien à ceux qui l'invoquent avec humilité et avec persévérance et qu'en s'attachant à lui par la foi et par un désir sincère de sa grâce et de sa bénédiction, on ne manque jamais de l'obtenir.

(a) v4 : Genèse 25.26, 31.24 et 35.9-10
(b) v6 : Exode 3.15
(c) v10 : Ésaïe 43.11 ; Osée 13.4
(d) v13 : Genèse 28.5 et 29.20-28

(1) v1 : Lorsque les Israélites abandonnèrent Dieu pour servir les idoles, ceux de Juda conservèrent le culte établi par le Seigneur à Jérusalem et demeurèrent attachés aux rois qui descendaient de David.
(2) v2 : Ou : un vent brûlant.
(3) v2 : Ils recherchèrent la protection des Assyriens et des Égyptiens.
(4) v14 : Par Moïse.

Chapitre XIII

Le prophète dit que ceux d'Éphraïm étaient autrefois puissants et redoutables, mais que, s'étant révoltés par leur idolâtrie contre Dieu qui les avait tirés d'Égypte et comblé de biens, ils avaient attirés sa colère sur eux, versets 1-9.

Il prédit que leur royaume serait détruit et que Samarie, qui en était la capitale, serait désolée, au lieu que s'ils eussent été fidèles à leur Dieu, il les aurait garantis de tous ces malheurs, versets 10-16.

DÈS qu'Éphraïm parlait, on tremblait, il s'était élevé en Israël, mais il s'est rendu coupable par bahal [1] et il est mort.

2. Et maintenant, ils continuent à pécher, ils se font des images de fonte de leur argent et des faux dieux, selon leur invention et tout ce qu'ils font n'est qu'ouvrage d'artisans et ils disent : Que ceux qui sacrifient baisent les veaux [2].

3. C'est pourquoi ils seront comme une nuée du matin, même comme la rosée du matin qui se dissipe, comme la bale qui est emportée de l'aire par le tourbillon et comme la fumée qui sort par la cheminée.

4. [a] Mais je suis l'Éternel ton Dieu dès le pays d'Égypte et tu ne devrais reconnaître aucun Dieu que moi, aussi il n'y a aucun libérateur que moi.

5. Je t'ai connu dans le désert, dans une terre sèche.

6. Ils ont été rassasiés dans leurs pâturages, ils ont été rassasiés et leur cœur s'est élevé et ils m'ont oublié.

7. Je serai donc pour eux comme un grand lion et je les épierai sur le chemin comme un léopard.

8. Je les rencontrerai comme une ourse à qui on a ôté ses petits et je déchirerai l'enveloppe de leur cœur et je les dévorerai là comme un vieux lion, la bête sauvage les déchirera.

9. Tu es perdu, ô Israël, mais ton secours est en moi.

10. Où est ton roi ? Où est-il ? Qu'il te délivre dans toutes tes villes. Où sont tes gouverneurs dont tu disait : Donne-moi un roi et des seigneurs ?

11. [b] Je t'ai donné un roi dans ma colère et je l'ôterai dans ma fureur.

12. L'iniquité d'Éphraïm est liée et son péché est réservé [3].

13. Les douleurs de celle qui enfante le surprendront, c'est un enfant qui n'est pas sage, car il ne subsistera pas dans le temps que ses enfants seront détruits [4].

14. Je les aurais délivrés de la puissance du sépulcre et je les aurais garantis de la mort, [c] Ô mort, j'aurais été ta peste ! Ô sépulcre, j'aurais été ta destruction ! Le repentir est caché de mes yeux [5].

15. Quoi qu'il ait fructifié entre ses frères, le vent oriental de l'Éternel montant de désert viendra et les sources sècheront et sa fontaine tarira et on pillera le trésor de tous les joyaux précieux.

16. Samarie sera désolée, car elle s'est rebellée contre son Dieu, ils tomberont par l'épée, leurs petits enfants seront écrasés et leurs femmes enceintes seront fendues.

Réflexions

Ce chapitre nous engage à réfléchir sur ce qui arriva autrefois aux Israélites pour avoir mal répondu aux grâces du Seigneur envers eux et abusé de sa patience et de ses bienfaits. Dieu, après avoir été leur protecteur dès le temps de leurs pères, se déclara contre eux et les fit détruire par les Assyriens.

Reconnaissons par là qu'il n'arrive jamais de mal aux hommes que celui qu'ils se font à eux-mêmes. Le Seigneur est plein de bonté envers eux, il n'a sur eux que des vues de miséricorde, mais quand ils sont ingrats à ses faveurs et insensibles à sa patience, ils perdent la part qu'ils avaient de son amour et ils éprouvent enfin sa plus sévère vengeance.

(a) v4 : Ésaïe 43.10-11
(b) v11 : I Samuel 8.5, 15.23 et 16.1
(c) v14 : I Corinthiens 15.55

(1) v1 : Par les idoles.
(2) v2 : Qu'ils adorent les veaux qui étaient à Dan et à Béthel.
(3) v12 : C'est-à-dire : je m'en souviendrai et j'en ferai la vengeance.
(4) v13 : L'allégorie que le prophète emploie d'une femme qui est en travail fait que plusieurs entendent ceci, comme ce qui est dit II Rois 19.3.
(5) v14 : Je ne me repentirai plus, je ne changerai pas la résolution que j'ai prise d'exercer ma vengeance.

Chapitre XIV

Le prophète exhorte le peuple d'Israël à recourir à Dieu par la repentance, à ne mettre point leur confiance aux Assyriens et à renoncer au culte des idoles, versets 1-3.

Il promet le retour de la grâce de Dieu à ceux d'entre eux qui se convertiraient, versets 4-9.

Ô ISRAËL, convertis-toi à l'Éternel ton Dieu, car tu es tombé par ton iniquité.

2. Adressez-lui vos paroles, convertissez-vous à l'Éternel et dites-lui : Ôte toute l'iniquité er prends ce qui est bon, [a] et nous te rendrons des bouveaux par nos lèvres [1].

3. Assur ne nous délivrera pas, nous ne monterons plus sur des chevaux [2] et nous ne diront plus à l'ouvrage de nos mains : Vous êtes nos dieux, car l'orphelin trouve la compassion devant toi.

4. Je guérirai leur rébellion et je les aiderai de bon cœur, car ma colère s'est détournée d'eux.

5. Je serai comme une rosée à Israël, il fleurira comme le lis et il jettera ses racines comme les arbres du Liban.

6. Ses branches s'avanceront et sa beauté sera comme celle de l'olivier et il aura une odeur comme celle du Liban.

7. Ils retourneront pour se tenir assis sous son ombre, ils feront revivre le froment, ils fleuriront comme la vigne et l'odeur de chacun d'eux sera comme celle du vin du Liban.

8. Épraïm dira : Qu'ai-je plus à faire avec les faux dieux ? Je l'exaucerai, je le regarderai, je serai pour lui comme un sapin toujours vert, ton fruit se trouvera en moi.

9. Qui est sage ? Qu'il comprenne ces choses et qui est prudent ? Qu'ils les connaissent, car les voies de l'Éternel sont droites, les justs y marcheront, mais les rebelles y tomberont.

Réflexions

Ce dernier chapitre d'Osée contient ces deux instructions.

La première, que quand on a péché contre Dieu et que l'on est tombé dans la rébellion, il faut s'en relever par une prompte conversion et retourner à sa miséricorde et en faisant le vœu de s'amender et de le servir avec fidélité.

La seconde, que Dieu est toujours disposé à recevoir en grâce ceux qui se repentent et à leur faire du bien après les avoir châtiés. Les promesses de pardon que Dieu faisait aux Israélites marquaient ce qui arriverait à ceux d'entre eux qui furent rappelés dans leur patrie avec les autres Juifs qui revinrent de Babylone, c'est que Dieu les bénirait et qu'ils renonceraient pour toujours au culte des idoles.

L'usage que nous devons faire de l'exemple de ce peuple et des avertissements qui sont contenus dans cette prophétie est marqué par les dernières paroles de ce livre :

que celui qui est sage et intelligent prenne garde à ces choses, car les voies du Seigneur sont droites, les justes y marcheront, mais les pécheurs y tomberont.

(a) v2 : Hébreux 13.15

(1) v2 : Nous te lourerons. C'est une allusion aux sacrifices d'actions de grâces.
(2) v3 : Nous ne mettrons plus notre confiance dans les moyens humains, ni dans le secours des Égyptiens. La force des Égyptiens consistait dans leur cavalerie. Voyez Ésaïe 31.1

Le livre de Joël le prophète

Argument

Joël a prophétisé dans le royaume de Juda, mais on ne sait pas bien en quel temps.

L'occasion de sa prophétie est une sécheresse et une famine qui était arrivée dans ce royaume-là. Il exhorte les Juifs à l'humiliation et à la conversion, il prédit aussi le retour de la captivité de Babylone et ce qui arriverait dans le temps que le Messie serait manifesté.

Chapitre I

Joël décrit la désolation où la Judée allait être réduite par la sécheresse, par les insectes et par la famine, versets 1-12.

Et il exhorte les Juifs à recourir à la miséricorde de Dieu par leurs prières et par leur repentance, versets 13-20.

LA parole de l'Éternel qui fut adressée à Joël fils de Péthuel.

2. Écoutez ceci, vous vieillards et vous tous les habitants du pays, prêtez l'oreille. Une telle chose a-t-elle été faite de votre temps ou même du temps de vos pères ?

3. Faites-en le récit à vos enfants et vos enfants à leurs enfants et leurs enfants à une autre génération.

4. La sauterelle a brouté le reste du hanneton et le hurbec [nc1] a brouté le reste de la sauterelle et le vermisseau a brouté le reste du hurbec.

5. Ivrognes, réveillez-vous et pleurez et vous tous qui buvez du vin, hurlez à cause de la liqueur qui sort de la vendange, car elle a été retranchée de votre bouche,

6. Car une nation puissante et innombrable [1] est montée contre mon pays, ses dents sont des dents de lion et elle a des dents machelières d'un vieux lion.

7. Et elle a réduit ma vigne en désert et elle a ôté l'écorce de mes figuiers, elle les a entièrement dépouillés de leurs figues et elle les a abattues, leurs branches sont devenues toutes blanches.

8. Lamente-toi comme une jeune fille qui serait ceinte d'un sac à cause de la mort du mari de sa jeunesse.

9. Le gâteau et l'aspersion sont retranchés de la maison de l'Éternel et les sacrificateurs, qui font le service de la maison de l'Éternel, en pleurent [2].

10. Les champs sont ravagés et la terre en gémit parce que le froment est gâté, le vin est tari et l'huile manque.

11. Laboureurs, soyez confus, vignerons, hurlez à cause du froment et de l'orge, car la moisson des champs est périe.

12. Les vignes sont sans fruit et les figuiers ont manqué, les grenadiers et même les palmiers, les pommiers et tous les arbres des champs sont devenus secs, c'est pourquoi la joie a cessé parmi les hommes.

13. Sacrificateurs, ceignez-vous et vous lamentez, vous qui faites le service de l'autel, hurlez, vous qui faites le service de mon Dieu, entrez, passez la nuit vétus de sacs, car il est défendu au gâteau et à l'aspersion d'entrer en la maison de votre Dieu.

14. [a] Sanctifiez le jeûne, publiez l'assemblée solennelle, assemblez mes vieillards et tous les habitants du pays dans la maison de l'Éternel votre Dieu et criez à l'Éternel et dites :

15. Hélas, quelle journée ! Car [b] la journée de l'Éternel approche, elle viendra comme un dégât fait par le Tout-puissant.

16. Les vivres ne sont-ils pas retranchés de devant nos yeux et la joie et l'allégresse de la maison de notre Dieu ?

17. Les grains sont pourris sous leurs mottes, les greniers sont désolés, les granges sont détruites parce que le froment a manqué.

18. Ô que les bêtes ont gémi et dans quelle peine ont été les troupeaux de bœufs parce qu'il n'y a pas de pâturage pour eux ! Les troupeaux de brebis sont aussi désolés.

19. Éternel, je crierai à toi, car le feu a consumé les cabanes du désert et la flamme a brûlé tous les arbres des champs.

20. Même les bêtes sauvages ont bramé après toi parce que les courants d'eaux sont taris et que le feu a consumé les cabanes du désert.

Réflexions

La famine dont les Juifs furent affligés du temps de Joël doit être considérée dans ces deux vues :

1. Comme un châtiment de Dieu sur ce peuple et

en second lieu comme un signe avant-coureur de la désolation que les Babyloniens devaient causer dans la Judée.

Sur quoi il faut faire ici ces deux réflexions.

La première, que Dieu a plusieurs moyens en main pour châtier les hommes et qu'ayant toutes les créatures à sa disposition, il punit les peuples coupables par la sécheresse, par les insectes, par la stérilité et par la famine comme cela arriva autrefois au royaume de Juda.

La deuxième, que lorsque Dieu envoie ces sortes de fléaux, il faut recourir à lui par le jeûne, par l'humiliation et par des supplications ardentes et le fléchir par une repentance sincère, de peur qu'il ne déploie sur nous des châtiments plus sévères.

Par ce moyen, on détourne quelquefois les calamités temporelles, mais on obtient sûrement le pardon des péchés et la délivrance des maux de l'âme et des peines de la vie à venir.

(a) v14 : Joël 2.15
(b) v15 : Ésaïe 13.6

(1) v6 : Les sauterelles et les autres insectes qui ravageraient le pays de Juda.
(2) v9 : La famine était cause qu'on ne pouvait plus apporter les offrandes dans le temple.

(nc1) v4 : D'autres ont : *grillon.*

Chapitre II

Il y a trois parties dans ce chapitre.

1. Joël décrit en termes figurés les malheurs qui allaient tomber sur les Juifs, tant par la famine et les insectes que par les Caldéens, versets 1-11.

2. Il ordonne au peuple, et principalement aux sacrificateurs, de s'humilier et d'apaiser le Seigneur par un jeûne solennel et par leurs prières, moyennant quoi Dieu leur promet le retour de sa faveur, versets 12-27.

3. Il ajoute une prophétie touchant le retour de la captivité et les dons du Saint-Esprit que Jésus-Christ répandrait sur les hommes après être monté au ciel et avant la dernière ruine de Jérusalem, versets 28-32.

SONNEZ de la trompettre en Sion et sonnez avec un retentissement bruyant dans la montagne de ma Sainteté. Que tous les habitants du pays tremblent, car la journée de l'Éternel vient, car elle approche.

2. Une journée de ténèbres et d'obscurité, une journée de nuages et de brouillards. Comme l'aube du jour se répand sur les montagnes, ainsi se répandra un peuple grand et puissant auquel il n'y en a point eu de semblables dans tous les temps et auquel il n'y en aura point de pareil dans toutes les générations.

3. Le feu dévore tout devant lui, la flamme brûle après lui, le pays était avant sa venue comme le jardin d'Heden et après qu'il sera parti il sera comme un désert désolé, même il n'y aura rien qui lui échappe.

4. À le voir, il semble qu'on voit des chevaux et ils courront comme des cavaliers.

5. Et ils sauteront sur les sommets des montagnes faisant un bruit semblable à celui des chariots et au bruit d'une flamme de feu qui dévore du chaume et ils seront comme un peuple puissant rangé en bataille.

6. Les peuples seront effrrayés en le voyant, tous les visages en deviendront noirs comme une marmite.

7. Ils courront comme des gens vaillants et monteront sur la muraille comme des gens de guerre. Ils marcheront chacun en son rang et ne se détourneront point de leurs chemins.

8. L'un ne pressera point l'autre, mais chacun marchera dans son chemin, ils se jetteront au travers des épées et ils ne seront point blessés.

9. Ils iront çà et là par la ville, ils courront sur la muraille, ils monteront sur les maisons, ils entreront par les fenêtres comme un voleur.

10. [a] La terre tremblera devant lui, les cieux en seront ébranlés, le soleil et la lune en seront obscurcis et les étoiles en retireront leur lumière.

11. L'Éternel fera aussi entendre sa voix devant son armée parce que son camp sera très grand, car l'exécuteur de sa parole sera puissant. [b] Certainement la journée de l'Éternel est grande et tout à fait terrible et qui la pourra soutenir ?

12. [c] Maintenant donc aussi, dit l'Éternel, convertissez-vous à moi de tout votre cœur et avec jeûne et avec larmes et avec lamentations.

13. Et rompez vos cœurs et non pas vos vêtements et retournez à l'Éternel votre Dieu, [c] car il est miséricordieux et pitoyable, lent à la colère et abondant en grâce et il se repent d'avoir affligé.

14. [e] Qui sait si l'Éternel votre Dieu ne viendra point à se repentir et s'il ne laissera point après lui la bénédiction, le gâteau et l'aspersion ?

15. [f] Sonnez de la trompette en Sion, sanctifiez le jeûne, publiez l'assemblée solennelle,

16. Assemblez le peuple, sanctifiez l'assemblée, assemblez les anciens, assemblez les enfants et ceux qui sont à la mamelle, que l'époux sorte de son cabinet et l'épouse de sa chambre nuptiale.

17. Que les sacrificateurs, qui sont le service de l'Éternel, pleurent entre le portique et l'autel et qu'ils disent : Éternel, pardonne à ton peuple et n'expose point ton héritage à l'opprobre, en sorte que les nations en fassent des railleries. [g] Pourquoi dirait-on parmi les peuples : Où est leur Dieu ?

18. L'Éternel a été jaloux de sa terre et a été ému de compassion envers son peuple.

19. Et l'Éternel a répondu et a dit à son peuple : Voici, je vous enverrai du froment, du bon vin et de l'huile et vous en serez rassasiés et je ne vous exposerai plus à l'opprobre parmi les nations.

20. J'éloignerai de vous celui qui vient du Septentrion et je le pousserai dans un pays sec et désolé, ce qui sera devant vers la mer orientale et ce qui sera derrière vers la mer occidentale [1], sa puanteur montera et son infection s'élévera, quoi qu'il ait fait de grandes choses.

21. Ne crains point, terre égaye-toi et te réjoui, car l'Éternel fera de grandes choses.

22. Ne craignez point, bêtes des champs, car les pâturages du désert ont poussé leur jet et même les arbres ont poussé leur fruit, le figuier et la vigne ont poussé avec rigueur.

23. Et vous, enfants de Sion, égayez-vous et vous réjouissez en l'Éternel votre Dieu, car il donnera la pluie selon sa justice, même il répandra sur vous la pluie de la première et de la dernière saison comme auparavant.

24. Et les aires seront remplies de froment et les cuves regorgeront de vin excellent et d'huile.

25. Ainsi je vous rendrai les fruits des années que la sauterelle, le hurbec, le vermisseau et le hanneton, ma grande armée, que j'avais envoyée contre vous, avaient broutés.

26. Vous aurez donc en abondance de quoi manger et être rassasiés et vous louerez le nom de

l'Éternel votre Dieu qui vous aura fait des choses merveilleuses, ainsi mon peuple ne sera plus jamais confus.

27. Et vous saurez que je suis au milieu d'Israël, que je suis l'Éternel votre Dieu et qu'il n'y en a point d'autre et mon peuple ne sera plus jamais confus.

28. [h] Et il arrivera après ces choses que je répandrai mon Esprit sur toute chair et vos fils et vos filles prophétiseront, vos vieillards songeront des songes et vos jeunes gens auront des visions.

29. Et, même en ces jours-là, je répandrai mon Esprit sur mes serviteurs et sur mes servantes.

30. Et je ferai des miracles dans les cieux et sur la terre, du sang et du feu et des colonnes de fumée.

31. [i] Le soleil sera changé en ténèbres et la lune en sang avant que le jour grand et terrible de l'Éternel vienne.

32. Et il arrivera [j] que quiconque invoquera le nom de l'Éternel sera sauvé, car le salut sera dans la montagne de Sion et à Jérusalem, comme l'Éternel l'a dit et dans les restes que l'Éternel aura appelés.

Réflexions

Nous devons recueillir de ce chapitre, de même que du précédent

1. Que la famine, la guerre et les autres calamités sont des effets de la justice de Dieu et des verges dont il se sert pour punir les hommes.

2. Que quand Dieu paraît irrité, l'on doit détourner sa colère par la prière et par le jeûne, mais que la véritable manière de jeûner est d'avoir le cœur brisé par une vive douleur et de se convertir sincèrement à Dieu. C'est là un devoir général, mais les exhortations que Joël adresse aux sacrificateurs montrent qu'il regarde d'une façon toute particulière les ministres de la religion.

3. Le prophète prédit que Dieu rachèterait son peuple, qu'il répandrait son Esprit sur toute chair dans les derniers jours et qu'alors tous ceux qui invoqueraient le nom du Seigneur seraient sauvés.

Cet oracle se rapporte aux temps de l'Évangile. On en vit l'accomplissement lorsque notre Seigneur envoya le Saint-Esprit aux apôtres après son ascension comme Pierre le fait voir au chapitre II du livre des Actes et cette promesse s'exécute en faveur de tous les fidèles qui vivent sous la nouvelle alliance. Dieu répandit son Esprit dans les cœurs et accordant le salut à tous ceux qui invoquent son nom, Romains 10.13, ce qui doit nous être un motif à célébrer la miséricorde de Dieu envers nous et à profiter de toutes les bénédictions spirituelles qu'il nous communique si abondammment dans son église.

(a) v10 : Ésaïe 13.10 ; Ézéchiel 32.7
(b) v11 : Jérémie 30.7 ; Amos 5.18 ; Sophonie 1.15
(c) v12 : Jérémie 4.1
(d) v13 : Exode 34.6 ; Psaume 86.15 ; Jonas 4.2
(e) v14 : Jonas 3.9
(f) v15 : Joël 1.14
(g) v17 : Psaume 42.11, 79.10 et 115.2
(h) v28 : Ésaïe 14.3 ; Actes 2.17
(i) v31 : Joël 3.15 ; Matthieu 24.29 ; Marc 13.24 ; Luc 21.25
(j) v32 : Romains 10.13

(1) v20 : Ceci peut s'expliquer et des Caldéens qui viendraient du Septentrion et des sauterelles et des autres insectes que le vent pousserait en partie dans la mer morte et en partie dans la mer Méditérannée.

Chapitre III

Joël prédit que Dieu ramènerait les Juifs dans leur pays après la captivité, qu'il ferait la vengeance des cruautés et des injustices que leurs ennemis avaient exercés contre eux, qu'il délivrerait son peuple et qu'il le bénirait abondamment.

CAR voici, en ces jours-là, et en ce temps-là, auquel je ferai revenir ceux qui auront été emmenés captifs de Juda et de Jérusalem,

2. J'assemblerai toutes les nations et je les ferai descendre dans la vallée de Josaphat [1] et là, j'entrerai en jugement avec eux à cause de mon peuple et de mon héritage d'Israël qu'ils ont dispersés parmi les nations et parce qu'ils se sont partagés mon pays

3. Et qu'ils ont jeté le sort sur mon peuple et qu'ils ont donné de jeunes garçons pour la prostitution et ont vendus les jeunes filles pour du vin qu'ils ont bu.

4. Qu'ai-je à faire avec vous, Tyr et Sidon et tous les confins de la Palestine [2] ? Voulez-vous vous venger de moi ? Si vous voulez vous venger de moi, je vous rendrai promptement et subitement votre récompense sur votre tête,

5. Car vous avez pris mon argent et mon or et vous avez emporté dans vos temples mes choses les plus précieuses et les meilleures.

6. Et vous avez vendu les enfants de Juda et les enfants de Jérusalem aux enfants des Grecs afin de les éloigner de leur pays.

7. Voici, je les ferai revenir du lieu où ils ont été transportés après que vous les avez vendus et je ferai retourner votre récompense sur votre tête.

8. Je vendrai vos fils et vos filles, les livrant entre les mains des enfants de Juda et ils les vendront à ceux de Scéba qui les transporteront vers une nation éloignée, car l'Éternel a parlé.

9. Publiez ceci parmi les nations, préparez la guerre, réveillez les hommes forts, que tous les gens de guerre s'approchent et qu'ils montent.

10. Forgez des épées de vos hoyaux et des lances de vos serpes et que le faible dise : Je suis fort.

11. Nations, assemblez-vous et venez de toutes parts et soyez assemblés, c'est là que l'Éternel abattra tes braves.

12. Que les nations se réveillent et qu'elles montent à la vallée de Josaphat, car j'y serai assis pour juger les nations de tous les environs.

13. [a] Mettez la faucille, car la moisson est meure, venez et descendez, car le pressoir est plein, les cuves regorgent, car leur malice est grande.

14. Peuples, peuples, à la vallée de la destruction, car la journée de l'Éternel approche dans la vallée de la destruction.

15. [b] Le soleil et la lune ont été obscurcis et les étoiles ont retiré leur lumière.

16. Et l'Éternel rugira de Sion et fera ouïr sa voix de Jérusalem et les cieux et la terre seront ébranlés et l'Éternel fera la retraite de son peuple et la force des enfants d'Israël.

17. Et vous saurez que je suis l'Éternel votre Dieu qui habite en Sion, qui est la montagne de ma Sainteté et Jérusalem sera sainte et les étrangers n'y passeront plus.

18. Et il arrivera en ce jour-là que le vin doux dégoûtera [nc1] et que le lait coulera des côteaux et que les eaux couleront dans toutes les vallées de Juda et il sortira une fontaine de la maison de l'Éternel qui arrosera la vallée de Sittim.

19. L'Égypte sera désolée et l'Idumée sera réduite en désert et en solitude à cause de la violence qui a été faite aux enfants de Juda, desquels ils ont répandu le sang innocent dans leur pays.

20. Mais la Judée sera habitée éternellement et Jérusalem d'âge en âge

21. Et je nettoierai leur sang que je n'avais point nettoyé, car j'habite en Sion.

Réflexions

Les promesses qui sont contenues dans ce chapitre et par lesquelles Dieu s'était engagé de ramener les captifs de Juda dans leur patrie et de punir les nations idolâtres et les peuples qui les avaient affligés s'accomplirent lorsque les Juifs revinrent de la captivité de Babylone et que les Iduméens, les Égyptiens et les Babyloniens, qui avaient fait tant de maux au peuple de Dieu, éprouvèrent la vengeance céleste. L'on voit donc ici

- la fidélité de Dieu dans ses promesses et la fermeté de l'alliance qu'il avait traitée avec son peuple,
- on y découvre sa bonté et son amour, même envers ceux contre qui il paraît le plus irrité,
- enfin, on y remarque le soin qu'il a de conserver son église, de la protéger et de la défendre contre la puissance et la malice de ses ennemis.

Ces promesses s'appliquent à l'église chrétienne dans un sens encore plus parfait et c'est dans cette vue que nous devons les méditer pour notre édification et pour notre consolation.

(a) v13 : Apocalypse 14.15
(b) v15 : Joël 2.31
(c) Dans la marge du verset 18 : Amos 9.13

(1) v2 : On ne connait point de vallée qui ait porté ce nom. Ceci marque le lieu où les ennemis des Juifs seraient détruits et qui a pu être appelée la vallée de Josaphat par allusion à cette vallée où le roi Josaphat s'assembla avec toute son armée après la défaite des Hammonites, des Moabites et des Iduméens. Voyez II Chroniques 20.26. Cette même vallée est appelée ci-dessous, verset 14, la vallée de la destruction. Quelques-uns veulent que ce soit la vallée dont il est parlé dans Ézéchiel 39.11. Il y en a qui traduisent la vallée du jugement de Dieu.

(2) v4 : Ces peuples s'étaient joints aux Babyloniens pour détruire les Juifs, quoiqu'ils n'en eussent reçu aucun mal.

(nc1) v18 : Il faudrai lire : *dégouttera*, ce qui signifie couler goutte à goutte.

Le livre d'Amos le prophète

Argument

Dieu envoya le prophète Amos, qui était berger, pour exhorter les Juifs d'Israël et de Juda à la repentance, pour leur dénoncer ses jugements et en même temps pour prédire la délivrance du peuple de Dieu et la venue de Jésus-Christ.

Le temps auquel Amos vivait est marqué au commencement de son livre.

Chapitre I

Dieu dit qu'il allait punir les Syriens, les Philistins, les Tyriens, les Iduméens et les Hammonites à cause de leurs crimes et de tous les maux qu'ils avaient faits aux Juifs.

LES paroles d'Amos, qui était d'entre les bergers de Tékoah, lesquelles il entendit en vision touchant Israël du temps de Hozias roi de Juda et de Jéroboam fils de Joas roi d'Israël, deux ans avant [a] le tremblement de terre [1].

2. Il dit donc : [b] L'Éternel rugira de Sion et fera ouïr sa voix de Jérusalem et les cabanes des bergers se lamenteront et le sommet de Carmel sèchera.

3. Ainsi a dit l'Éternel : À cause de trois crimes de Damas, même à cause de quatre, je ne révoquerai point ceci parce qu'ils ont écrasé les habitants de Galaad avec des herses de fer.

4. Et je mettrai le feu à la maison de Hazaël et ce feu dévorera le palais de Ben-hadad.

5. Je [c] briserai aussi les barres de Damas et j'exterminerai de Bikhath-aven [2] les habitants et de la maison d'Héden celui qui y tient le spectre et le peuple de Syrie sera transporté à Kir [3], ainsi a dit l'Éternel.

6. [d] Ainsi a dit l'Éternel : À cause de trois crimes de Gaza [4], même à cause de quatre, je ne révoquerai point ceci parce qu'ils ont transportés ceux de Juda en une captivité entière jusqu'à les livrer aux Iduméens.

7. Et je mettrai le feu à la muraille de Gaza et ce feu dévorera ses palais.

8. Et j'exterminerai d'Asçdod ceux qui l'habitent et d'Asçkélon celui qui y tient le sceptre, puis je tournerai ma main sur Hékron et le reste des Philistins périra a dit le Seigneur l'Éternel.

9. Ainsi a dit l'Éternel : À cause de trois crimes de Tyr, même à cause de quatre, je ne révoquerai point ceci parce qu'ils ont livré ceux de Juda en une captivité entière à Édom et ne se sont point souvenus de l'allance fraternelle [5].

10. Et je mettrai le feu à la muraille de Tyr et ce feu dévorera ses palais.

11. Ainsi a dit l'Éternel : À cause de trois crimes d'Édom, même à cause de quatre, je ne révoquerai point ceci parce qu'il a poursuivi son frère avec l'épée et violé la compassion qu'il lui devait et que sa colère déchire continuellement et qu'il garde sa fureur à toujours.

12. Et je mettrai le feu à Téman et ce feu dévorera les palais de Botsra [6].

13. Ainsi a dit l'Éternel : À cause de trois crimes des enfants de Hamon, même à cause de quatre, je ne révoquerai point ceci, parce qu'ils ont fendu les femmes enceintes de Galaad afin d'étendre leurs frontières.

14. Et j'allumerai le feu avec alarme au jour du combat, avec le tourbillon au jour de la tempête en la muraille de Rabba et ce feu dévorera ses palais.

15. Et leur roi [7] ira en captivité, lui avec les principaux de son pays, a dit l'Éternel.

Réflexions

La considération qu'il faut faire sur ce chapitre c'est que tous les peuples qui sont ici nommés éprouvèrent les effets des menaces d'Amos et des autres prophètes et que Dieu les punit par le moyen des Assyriens de leurs injustices, de leur orgueil et des cruautés qu'ils avaient exercées contre les Juifs, par où nous voyons que Dieu est juste et véritable dans ses menaces et qu'il venge les maux qui sont faits aux innocents et surtout à son église.

(a) v1 : Zacharie 14.5
(b) v2 : Jérémie 25.30 ; Joël 3.16
(c) v5 : II Rois 16.9
(d) v6 : II Chroniques 28.18

(1) v1 : Amos ayant prophétisé du temps du roi Hosias, on ne peut douter qu'il ne s'agisse ici d'un grand tremblement de terre qui arriva sous le règne de ce prince dont Zacharie parle au chapitre 14.5.
(2) v5 : C'était une ville de Syrie, ce nom signifie la vallée de l'idole.
(3) v5 : Voyez II Rois 16.9.
(4) v6 : C'était une ville des Philistins, de même que celles qui sont nommées au verset 8.
(5) v9 : Les Iduméens et les Juifs avaient une origine commune.
(6) v12 : C'était des villes de l'Idumée.
(7) v15 : Ou malcam, autrement moloch, leur idole.

Chapitre II

Amos dénonce la ruine des Moabites, versets 1-3.

Il déclare ensuite que les Juifs du royaume de Juda et ceux du royaume d'Israël seraient aussi punis pour avoir abandonné le service et les lois du Seigneur et s'être rendus coupables d'une noire ingratitude et parce que Dieu, ayant suscité des prophètes parmi eux pour les avertir, ils avaient refusé de les écouter, versets 4-16.

AINSI a dit l'Éternel : À cause de trois crimes de Moab, même à cause de quatre, je ne révoquerai point ceci parce qu'il a [a] brûlé les os du roi d'Édom jusqu'à les calciner.

2. Et je mettrai le feu dans Moab qui dévorera les palais de Kérijoth [1] et les Moabites mourront dans le tumulte, dans l'alarme et au son de la trompette.

3. Et j'exterminerai les gouverneurs du milieu de son pays et je tuerai avec lui tous les princiaux du pays, a dit l'Éternel.

4. Ainsi a dit l'Éternel : À cause de trois crimes de Juda, même à cause de quatre, je ne révoquerai point ceci, parce qu'ils ont rejeté la loi de l'Éternel et qu'il n'ont point gardé ses statuts, mais les mensonges [2] que leurs pères avaient suivis les ont fait égarer.

5. Et je mettrai le feu dans Juda qui dévorera les palais de Jérusalem.

6. Ainsi a dit l'Éternel : À cause de trois crimes d'Israël, même à cause de quatre, je ne révoquerai point ceci, parce qu'ils ont vendu le juste pour de l'argent et le misérable pour une paire de souliers.

7. Foulant aux pieds sur la poussière de la terre la tête des pauvres, ils font du tort aux affligés dans leur cause, un homme et son père vont vers une même fille pour profaner le nom de ma sainteté.

8. Et ils se couchent [3] près de tous les autels sur les vêtements qu'ils ont pris en gage et ils boivent dans la maison de leurs dieux le vin de ceux qu'ils ont condamnés injustement.

9. [b] J'avais pourtant détruit l'Amorrhéen devant eux, duquel la hauteur était comme la hauteur des cèdres et qui était fort comme des chênes et j'avais détruit son fruit par dessus et ses racines par dessous.

10. [c] Je vous ai aussi tirés du pays d'Égypte et je vous ai conduits par le désert quarante ans durant afin que vous possédassiez le pays de l'Amorhéen.

11. J'ai suscité encore quelques-uns d'entre vos fils pour être prophètes et quelques-uns d'entre vos jeunes gens pour être Nazariens, cela n'est-il pas vrai, ô enfants d'Israël ? dit l'Éternel [4].

12. Mais vous avez fait boire du vin aux Nazariens [5] et vous avez fait défense aux prophètes en leur disant : Ne prophétisez plus [6].

13. Voici, je m'en vais fouler le lieu où vous habitez comme un chariot plein de gerbes foule tout où il passe

14. Tellement que l'homme léger ne pourra fuir et le fort ne trouvera pas sa force et le vaillant ne sauvera point sa vie

15. Et celui qui manie l'arc ne pourra demeurer ferme et l'homme léger à la course n'échappera point et l'homme de cheval ne sauvera point non plus sa vie

16. Et le plus courageux entre les plus braves s'enfuira tout nu en ce jour-là, dit l'Éternel.

Réflexions

Les menaces qui sont contenues dans ce chapitre nous engagent à considérer que Dieu, après avoir dit qu'il voulait punir les peuples voisins des Juifs, déclare qu'il voulait aussi faire la punition des péchés des Juifs du royaume de Juda et du royaume d'Israël et cela parce qu'ils avaient péché contre Dieu, abandonné son service, abusé de ses bienfaits et refusé d'écouter les prophètes qu'il avait suscité au milieu d'eux en divers temps.

Dieu punit le péché partout et principalement en ceux à qui il a accordé des grâces particulières lorsqu'il leur arrive d'être ingrats à ses bontés, de violer ses lois et de mépriser sa parole et les avertissements de ses serviteurs.

(a) v1 : II Rois 3.27
(b) v9 : Nombres 21.24 ; Deutéronome 2.31 ; Josué 24.8
(c) v10 : Exode 12.51

(1) v2 : C'était une ville des Moabites, Jérémie 48.24.
(2) v4 : Les idoles.
(3) v8 : Dans les festins qu'ils faisaient dans les temples des idoles. Les anciens mangeaient couchés ou assis sur des tapis.
(4) v11 : Dieu avait suscité des prophètes parmi les Israélites des dix tribus pour les rappeler à lui.
(5) v12 : Ce qui était défendu par la loi, Nombres 6.3.
(6) v12 : Vous avez voulu les empêcher de parler au nom du Seigneur.

Chapitre III

Amos dénonce aux Israélites les terribles jugements de Dieu et il leur déclare que les menaces des prophètes allaient s'exécuter, versets 1-8.

2. Il appelle les Philistins et les Égyptiens pour être témoins des crimes des Israélites et de la vengence que Dieu voulait en faire. Il dit que leurs villes et leurs palais seraient renversés et que Béthel, qui était le lieu où ils servaient les idoles, seraient entièrement détruits, versets 9-15.

ENFANTS d'Israël, écoutez la parole que l'Éternel a prononcée contre vous, contre toutes les familles que j'ai tirées du pays d'Israël et ce qu'il a dit :

2. Je n'ai connu que vous d'entre toutes les familles de la terre, c'est pourquoi je punirai sur vous toutes vos iniquités.

3. Deux homes marcheront-ils ensembles s'ils ne sont point d'accord ?

4. Le lion rugira-t-il dans la forêt s'il n'a quelque proie ? Le lionceau jettera-t-il son cri de son gîte s'il n'a pris quelque chose ?

5. Un oiseau tomberait-im dans les filets sur la terre sans qu'on lui eût tendu des laqs ? Lèverait-on le filet de dessus la terre sans avoir du tout rien pris ?

6. La trompette sonnera-t-elle par la ville sans que le peuple étant tout effrayé s'assemble ? Ou y aura-t-il quelque malheur dans la ville que l'Éternel ne l'aie fait ?

7. Car le Seigneur ne fera aucune chose qu'il n'ait révélé son secret aux prophètes ses serviteurs.

8. Le lion a rugi, qui ne craindra ? Le Seigneur l'Éternel a parlé, qui ne prophétisera ?

9. Faites entendre ceci sur les palais d'Asçdod [1], sur les palais du pays d'Égypte et dites : Assemblez-vous sur les montagnes de Samarie et regardez les grands désordres qu'il u a eu au dedans d'elle et ceux auxquels on fait tort au milieu d'elle.

10. Ils n'ont pu faire ce qui est droit, dit l'Éternel, car ils amassent des trésors de violence et de rapine dans leurs palais.

11. C'est pourquoi, ainsi a dit le Seigneur l'Éternel, l'ennemi vient et il est autour du pays, il ôtera ta force et tes palais seront pillés.

12. Ainsi a dit l'Éternel : Comme si un berger sauvait de la gueule d'un lion les deux jarrets ou le bout d'une oreille, ainsi les enfants d'Israël qui demeurent à Samarie seront sauvés [2] au coin du lit et dans la ruelle [3] du châlit.

13. Écoutez et protestez contre la maison de Jacob, dit le Seigneur l'Éternel, le Dieu des armées,

14. Qu'au jour que je punirai les crimes d'Israël sur lui, j'exercerai aussi la punition sur les autels de Bethel et les cornes de l'autel seront retranchées et tomberont par terre

15. Et je frapperai la maison d'hiver avec la maison d'été et les palais d'ivoire [4] seront détruits et les grandes maisons prendront fin, dit l'Éternel.

Réflexions

Le traitement sévère que Dieu fit aux Juifs qu'il avait élus d'entre tous les peuples de la terre, mais qui s'étaient rebellés contre lui, nous enseigne que ceux que Dieu a reçus dans son alliance et qu'il a distingués par ses faveurs, sont ceux qu'il punit le plus rigoureusement lorsqu'ils lui deviennent infidèles.

2. Ce chapitre nous apprend que, quand Dieu parle et menace, tout le monde doit être dans la crainte et qu'il n'arrive aucun mal aux hommes qui ne vienne du Seigneur.

Cela doit nous inspirer une crainte salutaire pour la voix de Dieu et pour ses menaces, nous faire reconnaître que tous les maux et toutes les calamités sont dispensées par la providence et qu'ainsi il faut adorer en toutes choses le justice de Dieu et se soumettre à sa volonté.

3. Quand nous lisons que Dieu appelle les nations voisines pour voir les grands désordres qui régnaient dans le pays d'Israël et pour être témoins de la punition qu'il se proposait d'en faire, cela marque l'extrême corruption des Israélites qui était telle que les nations idolâtres mêmes devaient en être étonnées et reconnaître le justice des jugements de Dieu sur eux.

4. Cette justice de Dieu paraît en ce que Béthel, qui était la ville où l'on adorait les idoles, et les maisons des grands où ils avaient commis leurs crimes devaient être désolées et détruites pour toujours.

(1) v9 : Ville des Philistins.

(2) v12 : C'est-à-dire : ils ne périront pas tous, mais il en échappera quelque peu.

(3) v12 : Le mot hébreux marque constamment la ville de Damas et jamais une ruelle ou un lit. Amos dit que les Israélites étaient couchés sur le lit de Samarie et sur celui de Damas pour signifier qu'ils se croyaient en sûreté à Samarie et à Damas. Le roi Jéroboam II qui régnait alors ayant rétabli son royaume et mis Damas sous sa puissance. Voyez II Rois 14.25-28.

(4) v15 : Le roi Achab avait un palais en ivoire, I Rois 22.39.

Chapitre IV

Amos prédit que Samarie, qui était la capitale du royaume des dix tribus, serait bientôt détruite à cause des crimes, des injustices et des violences qui étaient commises par les grands, qui sont ici appelés des vaches grasses de Basçan, et à cause de l'idolâtrie qui s'exerçait à Béthel et à Guilgal, versets 1-5.

Il reproche après cela aux Juifs que, bien que Dieu les eût châtiés par la famine, par la sécheresse, par les insectes et par la mortalité et par d'autres fléaux, ils ne s'étaient point convertis à lui et qu'ainsi ils devaient se préparer à ressentir les derniers effets de sa colère, versets 6-13.

ÉCOUTEZ cette parole-ci, vaches de Basçan, qui vous tenez dans la montagne de Samarie, qui faites tort aux petits et qui opprimez les pauvres, qui dites à leurs maîtres : Apportez et nous boirons.

2. Le Seigneur l'Éternel a juré par sa Sainteté que voici, les jours viennent sur vous qu'il vous enlèvera avec des pointes et ce qui restera de vous avec des hameçons de pêche.

3. Et vous sortirez dehors par des brêches, chacune de vous devant soi et vous jetterez là vos palais [1], dit l'Éternel.

4. Entrez à Beth-el et commettez-y vos crimes, multipliez vos crimes à Guilgal et amenez vos sacrifices dès le matin et vos dîmes au bout de trois ans [a].

5. Et faites des parfums de pain levé pour l'oblation d'action de grâces, publiez les oblations volontaires et les faites savoir, car vous le voulez ainsi, enfants d'Israël, dit le Seigneur l'Éternel [2].

6. C'est pourquoi aussi je vous ai rendu les dents nettes [3] dans toutes vos villes et la disette de pain dans tous vos lieux et vous ne vous êtes point convertis à moi, dit l'Éternel.

7. Je vous ai aussi retenu la pluie, quand il restait encore trois mois jusqu'à la moisson, j'ai fait pleuvoir sur une ville et je n'ai point fait pleuvoir sur l'autre, une pièce de terre a été arrosée de pluie et l'autre pièce, sur laquelle il n'a point plu, est séchée.

8. Et deux, même trois villes, ont couru vers une autre ville pour boire de l'eau et n'ont point été rassasiées et vous ne vous êtes point convertis à moi, dit l'Éternel.

9. Je vous ai frappés de brûlure et de nielle et le hanneton a brouté tous les jardins et les vignes et les figuiers et les oliviers que vous aviez et vous ne vous êtes point convertis à moi, dit l'Éternel.

10. Je vous ai envoyé la mortalité de la manière que je l'avais envoyée en Égypte et j'ai fait mourir par l'épée vos gens d'élite, outre vos chevaux qui avaient été pris et j'ai fait monter la puanteur de vos camps [4] en vos narines et vous ne vous êtes point convertis à moi, dit l'Éternel.

11. J'en ai renversé parmi vous [b] de la manière que Dieu renversa Sodome et Gomorrhe et vous avez été comme un tison tiré du feu et vous ne vous êtes point convertis à moi, dit l'Éternel.

12. C'est pourquoi, je te traiterai de la même manière, ô Israël, et puisque je veux te faire cela, prépare-toi à la rencontre de ton Dieu, ô Israël,

13. Car voici celui qui a formé les montagnes et qui a créé le vent et qui déclare à l'homme quelle est sa pensée, qui fait l'aube et l'obscurité et qui marche sur les lieux élevés de la terre, l'Éternel, le Dieu des armées est son nom.

Réflexions

Il y a deux réflexions à faire sur ce chapitre.

La première, qu'entre les péchés qui irritent le Seigneur, il y en a deux qui provoquent particulièrement sa colère contre les peuples, savoir

- l'oppression et les injustices qui sont commises par les principaux et

- la profanation du service divin et le faux culte que l'on rend à Dieu.

La seconde réflexion est que Dieu a accoutûmé d'appeler les hommes à la repentance par divers châtiments avant que de faire tomber sur eux ses derniers jugements.

Il avait envoyé aux Israélites la famine, la sécheresse, la brûlure, les insectes, la mortalité et la guerre pour les rappeler à lui, mais parce qu'ils ne se convertissaient pas sincèrement à Dieu lorsqu'il les frappait de ces divers fléaux, il employa enfin les derniers et les plus sévères châtiments en les livrant à leurs ennemis et en les chassant de leur patrie.

(a) v4 : Deutéronome 14.28
(b) v11 : Genèse 19.24

(1) v3 : Ou : vous serez jetés dans Harmon, ce qu'on explique de l'Arménie et des provinces de la Médie où les dix tribus furent emmenées.
(2) v5 : Les Israélites des dix tribus pratiquaient à Béthel diverses cérémonies qui étaient prescrites par la loi, mais qui ne pouvaient lui plaire puisqu'ils servaient les idoles dans ce lieu-là.
(3) v6 : C'est-à-dire : je vous ai envoyé la famine.
(4) v10 : Des corps morts de vos camps ou de vos armées.

Chapitre V

Amos prédit et déplore la désolation des dix tribus et il attribue cette désolation à l'idolâtrie, à l'oppression, à l'injustice et aux divers crimes de cette nation, mais surtout à ce qu'au lieu de chercher Dieu et de ne servir que lui, elle continuait dans le culte idolâtre qui était exercé à Béthel, à Guilgal et à Beerscébah, versets 1-15.

2. Ce prophète leur annonce les malheurs qui allaient fondre sur leurs villes et sur tout leur pays, versets 16-20.

3. Il dit enfin que Dieu haïssait leurs fêtes, leurs assemblées, leurs holocaustes et tout leur culte parce qu'ils servaient les idoles comme leurs pères avaient fait dans le désert et que pour les punir de leur idolâtrie, ils allaient être transportés en Assyrie au-delà de Damas, versets 21-27.

ÉCOUTEZ cette parole, cette complainte que je prononce à haute voix sur vous, ô maison d'Israël !

2. Elle est tombée, elle ne se relèvera plus, la fille d'Israël, elle est abandonnée sur la terre, il n'y a personne qui la relève,

3. Car ainsi a dit le Seigneur l'Éternel à la maison d'Israël, la ville de laquelle il en sortait mille n'en aura de reste que cent et celle de laquelle il en sortait cent n'en aura de reste que dix.

4. Voici donc ce que l'Éternel a dit à la maison d'Israël : Cherchez-moi et vous vivrez

5. Et ne cherchez point Béth-el et n'entrez point à Guilgal et ne passez point à Béerscébah, car Guilgal sera entièrement transportée et Béth-el sera réduit à rien.

6. Cherchez l'Éternel et vous vivrez, de peur qu'il ne saisisse la maison de Joseph comme un feu qui la consumera sans qu'il y ait personne qui l'éteigne à Béth-el.

7. Parce qu'ils changent le droit en absynthe et qu'ils mettent la justice par terre.

8. Cherchez celui qui a fait les Pleïades et l'Orion, celui qui change les plus noires ténèbres en aube de jour et qui fait devenir le jour obscur comme la nuit [a], celui qui appelle les eaux de la mer et qui les répand sur la terre, duquel le nom est l'Éternel.

9. C'est celui qui fortifie l'oppresseur contre l'homme fort, en sorte que l'oppresseur entrera dans la forteresse.

10. Ils haïssent à la porte [1] ceux qui les reprennent et ils ont en abomination celui qui parle en intégrité.

11. C'est pourquoi, à cause que vous opprimez le pauvre et que vous lui enlevez sa charge de froment, [b] vous avez bâti des maisons de pierre de taille, mais vous n'y habiterez point, vous avez planté des vignes bonnes à souhait, mais vous n'en boirez point le vin,

12. Car j'ai conu vos crimes qui sont en grand nombre et vos péchés qui se sont renforcés, vous êtes des oppresseurs du juste et vous recevez des présents et vous pervertissez le droit des pauvres à la porte.

13. C'est pourquoi l'homme prudent se tiendra en silence en ce temps-là, car le temps est mauvais.

14. Cherchez le bien et non pas le mal, afin que vous viviez et alors l'Éternel le Dieu des armées sera avec vous comme vous l'avez dit.

15. [c] Haïssez le mal et aimez le bien et établissez la justice à la porte, l'Éternel le Dieu des armées aura peut-être pitié du reste de Joseph.

16. C'est pourquoi, ainsi a dit l'Éternel, le Dieu des armées, le Seigneur : Lamentation par toutes les places et l'on criera par toutes les rues : Hélas ! Hélas ! et on appellera au deuil le laboureur et à la lamentation ceux qui savent faire les plaintes funèbres.

17. Il y aura des lamentations par toutes les vignes, car je passerai tout au travers de toi, a dit l'Éternel.

18. [d] Malheur à ceux qui désirent [2] le jour de l'Éternel, de quoi vous servira-t-il ? Le jour de l'Éternel sera des ténèbres et non de la lumière.

19. Comme si un homme fuyait de devant un lion et qu'un ours le rencontrât, ou qu'il entrât en la maison et qu'il appuyât sa main sur la paroi et qu'un serpent le mordît.

20. Le jour de l'Éternel ne sera-t-il pas des ténèbres et non une lumière ? N'y a-t-il pas de l'obscurité et non de la clarté ?

21. [e] Je hais et je rebute vos fêtes solennelles et l'odeur de ce que vous m'offrirez dans vos assemblées solennelles ne me sera pas agréable.

22. Que si vous m'offrez des holocaustes et des gâteaux, je ne les recevrai point et je ne regarderai point les oblations de prospérité que vous ferez de vos bêtes grasses.

23. Ôte de devant moi le bruit de tes cantiques et que je n'entende plus la mélodie de tes harpes.

24. Mais le jugement roulera comme de l'eau et la justice comme un torrent impétueux.

25. [f] Est-ce à moi, maison d'Israël, que vous avez offert des sacrifices et des gâteaux au désert pendant quarante ans ?

26. Au contraire, vous avez porté le tabernacle de votre moloc [3] et kijun [4], vos images et l'étoile de vos dieux [5] que vous vous êtes faits.

27. C'est pourquoi, je vous transporterai au delà de Damas, a dit l'Éternel, duquel le nom est le Dieu des armées.

Réflexions

Nous continuons à voir ici que Dieu faisait reprocher aux Israélites deux péchés principaux :

- l'un, qu'ils étaient idolâtres,

- l'autre, que les grands étaient des gens sans religion et sans conscience qui opprimaient les innocents, qui commettaient des injustices et qui recevaient des présents et des récompenses.

Ces reproches, qui reviennent si souvent dans les prophètes, marquent bien clairement que ces péchés-là sont du nombre de ceux que Dieu ne peut laisser impunis et qui causent la ruine des peuples et des états.

2. Il paraît d'ici que, dans le temps où les Israélites étaient si fort menacés, Dieu avait encore le bonté de leur enseigner ce qu'ils devaient faire pour prévenir leur ruine, en leur défendant d'aller à Béthel et dans les autres lieux où l'on servait les idoles et en leur disant à réitérées fois :

Cherchez-moi et vous vivrez, haïssez le mal, aimez le bien, rendez la justice dans les jugements, peut-être le Seigneur aura-t-il pitié de vous.

Dieu est infiniment bon et d'une longue patience envers les pécheurs et avant que de leur faire souffrir les peines qu'ils méritent, il leur enseigne le moyen de les éviter.

3. On voit ici que les sacrifices et tout le culte des Juifs ne faisaient qu'offenser le Seigneur, qu'il haïssait leurs fêtes solenneles et leurs assemblées et qu'il ne voulait plus recevoir leurs holocaustes. Par là Dieu témoigne qu'il regarde tous les actes extérieurs de la religion, même ceux qui se font avec le plus de solennité, comme les actes sacrilèges et impies lorsque ceux qui les pratiquent foulent aux pieds ses saintes lois et n'ont pas une véritable intention de lui plaire et de lui obéir.

(a) v8 : Job 9.9 et 38.31
(b) v11 : Sophonie 1.13
(c) v15 : Psaumes 34.15 et 97.10 ; Romains 12.9
(d) v18 : Jérémie 30.7 ; Joël 2.2 ; Sophonie 1.15
(e) v21 : Ésaïe 1.11 ; Jérémie 6.20
(f) v25 : Actes 7.42

(1) v10 : C'est-à-dire : dans les jugements.
(2) v18 : Aux profanes qui se moquent des menaces des prophètes, voyez Ésaïe 5.19.
(3) v26 : Ce terme, qui signifie roi, marque ici une idole et on croit que c'était le soleil.
(4) v26 : On veut que c'ait été saturne, mais on peut aussi traduire la base ou le piédestal sur lequel les idoles étaient posées.
(5) v26 : Les Israélites idolâtres adoraient les astres. Et c'est à cette idolâtrie qu'Étienne applique ces paroles d'Amos, voyez Actes 7.42-43.

Chapitre VI

Les censures et les menaces de ce chapitre s'adressent principalement aux riches et aux grands du royaume de Juda et de celui d'Israël. Amos leur reproche leurs injustices, leurs dissolutions, leur vie sensuelle, leur orgueil. Il les reprend surtout de ce que dans le temps où ils devaient s'affliger, en voyant la plaie de Joseph, c'est-à-dire la désolation d'une partie de leurs frères et où ils étaient eux-mêmes menacés d'un traitement semblable, ils s'abandonnaient à la joie et aux plaisirs, versets 1-7.

Il leur déclare que Dieu justement irrité, abaisserait leur orgueil, qu'il les ferait périr malheureusement, tant les grands que les petits, qu'il les priverait de tous les avantages dont ils abusaient et qu'il les livrerait aux Assyriens, versets 8-17.

MALHEUR à ceux qui sont à leur aise en Sion et qui se confient en la montagne de Samarie, qui sont les plus renommés d'entre les principaux des peuples vers lesquels la maison d'Israël va.

2. Passez jusqu'à Calné et regardez, allez de là à Hamath la grande, puis descendez à Gath [1] des Philistins. N'étaient-ils pas plus excellent que ne le sont ces royaumes-ci ? Leur contrée n'était-elle pas plus étendue que notre contrée ?

3. Vous qui éloignez les jours de la calamité [2] et qui faites approcher de vous le siège de violence [3],

4. Qui vous couchez sur des lits d'ivoire et qui vous étendez sur vos couches, qui mangez les agneaux choisis du troupeau et les veaux pris du lieu où on les engraisse,

5. Qui accordez vos voix au son de la harpe, qui inventez des instruments de musique comme David,

6. Qui buvez le vin dans des bassins et qui vous parfumez des parfums les plus exquis et qui n'êtes pas dans la douleur à cause de la ruine de Joseph,

7. À cause de cela, ils s'en iront maintenant en captivité entre les premiers qui seront transportés et les festins de ceux qui s'étendent sur leurs lits cesseront.

8. Le Seigneur l'Éternel a juré par soi-même, l'Éternel le Dieu des armées a dit ainsi : Je déteste

l'orgueil de Jacob et je hais ses palais, c'est pourquoi je livrerai la ville et tout ce qui est en elle.

9. Et s'il arrive qu'il y ait dix hommes de reste dans une maison, ils mourront.

10. Et leur plus proche parent les prendra chacun d'eux et les brûlera pour en mettre les os hors de la maison et il dira à ceux qui seront au fond de la maison : Y en a-t-il encore quelqu'un avec toi ? Et il répondra : Il y en a plus. Puis il dira : Tais-toi, mais ce ne sera pas pour en faire souvenir le nom de l'Éternel,

11. Car voici l'Éternel donne ses ordres et il frappera les grandes maisons par des ruines et les petites maisons par des fentes.

12. Les chevaux courront-ils par les rochers ou y labourera-t-on avec des bœufs que vous ayez changé le droit en amertume et [a] le fruit de la justice en absinthe ?

13. Vous qui vous réjouissez en des choses de néant et qui dites : Ne nous sommes-nous pas rendus puissants par notre force ?

14. Mais, ô maison d'Israël, voici, j'élèverai contre vous une nation, dit l'Éternel le Dieu des armées, laquelle vous opprimera depuis l'entrée de Hamath jusqu'au torrent du désert [4].

Réflexions

La lecture de ce chapitre nous engage principalement à considérer qu'entre les péchés qui déplaisent au Seigneur et qui allument sa colère, il y en a trois qui produisent cet effet :

1. les injustices et les violences que les grands et les riches commettent et les excès auxquels ils s'abandonnent,

2. la vie sensuelle et voluptueuse, le luxe, la bonne chère, l'amour des divertissements et des plaisirs et l'orgueil

et enfin l'insensibiilité aux châtiments de Dieu et aux exemples de sa colère.

Ce furent ces péchés-là qui firent périr les Juifs, ainsi il faut s'en éloigner avec un très grand soin.

Nous devons considérer pour cet effet que ces péchés n'exposent pas seulement les hommes aux châtiments temporels, mais qu'ils les assujettissent encore plus inévitablement aux peines de la vie à venir et que l'injustice, l'amour des voluptés, l'impénitence et la sécurité déplaisent encore plus à Dieu dans les chrétiens que ces vices ne l'offensaient dans les Juifs, l'Évangile nous appelant si expressément par des motifs si forts à renoncer aux désirs de la chair et à vivre dans la charité, dans la tempérance et dans l'humilité.

(a) v12 : Amos 5.7

(1) v2 : C'étaient des villes anciennes et puissantes.
(2) v3 : C'est-à-dire : vous qui croyez que la vengeance divine ne tombera pas sur vous.
(3) v3 : C'est-à-dire : vous qui attirez par vos péchés un roi qui dominera sur vous avec rigueur.
(4) v14 : C'est-à-dire : depuis un bout du pays jusqu'à l'autre.

Chapitre VII

Ce chapitre a deux parties.

Dans la première, Amos rapporte trois visions qu'il eut.

Les deux premières, qui sont celle des sauterelles et celle du feu, marquent les châtiments dont Dieu avait voulu punir les Israélites, mais dont ils avaient été délivrés par l'intercession du prophète et par la bonté et le support du Seigneur.

Mais la troisième vision, savoir celle d'un homme qui avait un niveau à la main, signifie que Dieu était sur le point d'exécuter ses menaces sur le peuple, qu'il ne le supporterait plus et en particulier qu'il allait détruire la famille du roi Jéroboam, versets 1-9.

Dans la seconde partie, Amos rapporte qu'Amasias, qui était un sacrificateur idolâtre de Béthel, l'accusa auprès du roi Jéroboam d'avoir conspiré contre lui et voulut obliger le prophète à se retirer du pays de Juda et de ne plus prophétiser à Béthel. Mais Amos réitéra ses prédictions, il dénonça à Amasias et à sa famille un fin funeste et il dit que les Israélites seraient certainement transportés hors de leur pays, versets 10-17.

LE Seigneur l'Éternel me fit voir ceci en vision, et voici, il formait des sauterelles dans le temps que le regain commençait à croître, c'était le regain qui croissait après que le roi avait fait faucher.

2. Et quand elles eurent achevé de manger l'herbe de la terre, alors je dis : Seigneur Éternel, sois propice, je te prie, qui rétablirai Jacob ? car il est très faible.

3. Alors l'Éternel se repentit de cela. Cela n'arrivera point, dit l'Éternel.

4. Puis le Seigneur l'Éternel me fit voir ceci en vision, et voici, le Seigneur l'Éternel criait tout haut que le jugement se fit par le feu et le feu dévora un grand abîme et il dévora aussi une pièce de terre.

5. Et je dis : Seigneur Éternel, cesse, je te prie, qui relèverait Jacob ? car il est bien faible.

6. Alors l'Éternel se repentit de cela. Cela n'arrivera pas non plus, dit le Seigneur l'Éternel.

7. Puis il me fit voir encore ceci en vision. Et voici, le Seigneur se tenait debout sur un mur fait au niveau et tenait en sa main un niveau.

8. Et l'Éternel me dit : Que vois-tu Amos ? Et je répondis : Je vois un niveau. Et le Seigneur me dit : Voici, je m'en vais mettre le niveau au milieu de mon peuple Israël et je ne lui en passerai plus.

9. Et les hauts lieux d'Isaac [1] seront désolés et les sanctuaires d'Israël seront détruits et je me dresserai contre la maison de Jéroboam avec l'épée.

10. Alors Amasias, sacrificateur de Béthel, envoya dire à Jéroboam roi d'Israël : Amos a conspiré contre toi au milieu de la maison d'Israël, le pays ne pourrait pas porter toutes ses paroles,

11. Car voici ce qu'Amos a dit : Jéroboam mourra par l'épée et Israël ne manquera pas d'être transporté hors de sa terre.

12. Puis Amasias dit à Amos : Voyant, va-t-en et t'enfuis du pays de Juda et mange ton pain là et y prophétise.

13. Mais ne continue plus à prophétiser à Béthel, car c'est le sanctuaire du roi et c'est la maison du royaume.

14. Et Amos répondit et dit à Amasias : Je n'étais ni prophète, ni fils de prophète, mais j'étais un berger et je recueillais des figues sauvages.

15. Et l'Éternel me prit d'après le troupeau et l'Éternel me dit : Va, prophétise à mon peuple Israël.

16. Mais écoute maintenat la parole de l'Éternel, Tu me dis : Ne prophétise plus contre Israël et ne fais plus découler ta parole contre la maison d'Isaac.

17. C'est pourquoi, ainsi a dit l'Éternel : Ta femme se prostituera dans la ville et tes fils et tes filles tomberont par l'épée et ta terre sera partagée au cordeau et tu mourras dans une terre souillée et Israël ne manquera point d'être transporté hors de sa terre.

Réflexions

Les visions qui sont récitées dans la première partie de ce chapitre font voir que Dieu, avant que de rejeter les Juifs, les châtia en diverses manières et qu'il les supporta longtemps, étant fléchi par les prières du prophète, mais que voyant leur endurcissement insurmontable, il résolut de ne les plus épargner.

Dieu, patient et bon comme il est, ne détruit pas d'abord ceux qui pèchent contre lui, il les averti et les menace et à égard à l'intercession des gens de bien, mais lorsque les pécheurs ne profitent pas de son support, il déploie sur eux toute la sévérité de ses jugements, sans que rien puisse les en garantir.

On lit dans la seconde partie de ce chapitre qu'un sacrificateur accusa Amos d'avoir conspiré contre le roi et voulut le faire retirer du pays d'Israël, mais le prophète continua toujours à parler de la part de Dieu et il déclara à ce sacrificateur impie qu'il verrait lui-même la honte et la ruine de sa famille et qu'il serait transporté avec les Israélites dans un pays étranger.

Cela nous engage à considérer

1. Que les innocents et les vrais serviteurs de Dieu ont éprouvé de tout temps la contradiction des méchants et ont été exposés à la calomnie,

2. Que la crainte des hommes ne les doit point empêcher de s'acquitter de leur devoir,

3. Que ceux qui s'opposent à la parole de Dieu et à ses fidèles ministres, s'opposant à Dieu lui-même, ne sauraient demeurer impunis.

(1) v9 : Ceci marque Beerschébah où l'idolâtrie était alors établie et où le patriarche Isaac avait autrefois élevé un autel au Seigneur, Genèse 26.23-25.

Chapitre VIII

Dieu représente la ruine du royaume d'Israël par la vision d'un panier de fruits d'été qui étaient mûrs et prêts à être mangés, versets 1-4.

2. Il censure ceux qui s'enrichissaient par l'avarice, par l'usure, par l'injustice et qui foulaient le peuple, versets 5-7.

3. Il proteste que Dieu ne laisserait point ces crimes impunis, qu'il accablerait le pays d'Israël de toutes sortes de calamités et surtout qu'il enverrai la famine de sa parole pour punir les Israélites du mépris qu'ils en faisaient et de l'idolâtrie qu'ils commettaient en adorant les veaux d'or à Dan et à Béerscébah, versets 8-14.

LE Seigneur l'Éternel me fit voir cette vision. et voici je vis un panier de fruits d'été.

2. Et il me dit : Que vois-tu Amos ? Et je répondis : Je vois un panier de fruits d'été. Et l'Éternel me dit : La fin est venue sur mon peuple d'Israël, je ne lui en passerai plus.

3. Les cantiques du temple seront des hurlements en ce temps-là, dit le Seigneur l'Éternel. Il y aura un grand nombre de corps morts qu'on jettera en tous lieux en silence [1].

4. Écoutez ceci, vous qui engloutissez les pauvres, même jusqu'à faire périr les nécessiteux du pays,

5. Qui dites : Quand ce mois sera passé nous débiterons le blé et quand ce sabbat sera fini, nous mettrons en vente le froment en faisant l'épha plus petit, augmentant le sicle et falsifiant les balances pour tromper,

6. Afin que nous acquérions les nécessiteux pour de l'argent et le pauvre pour une paire de souliers et que nous débitions la criblure du froment.

7. L'Éternel a juré par la magnificence de Jacob : Si j'oublie jamais aucune de leurs actions.

8. Le pays ne sera-t-il pas ébranlé pour cela et tous ses habitants ne lamenteront-ils pas ? La terre ne sera-t-elle pas inondée comme par le débordement d'un fleuve et n'en sera-t-elle pas emportée et submergée, comme par le fleuve d'Égypte ?

9. Et il arrivera en ce jour-là, dit le Seigneur l'Éternel, que je ferai coucher le soleil en plein midi et que je ferai venir les ténèbres sur la terre en un jour serein.

10. Et je changerai vos fêtes solennelles en deuil et tous vos cantiques en lamentation, je mettrai le sac sur tous les reins et je rendrai chauve toutes les têtes et je mettrai le pays dans un deuil semblable à celui qu'on fait pour un fils unique et sa fin sera comme un jour d'amertume.

11. Voici, les jours viennent, dit le Seigneur l'Éternel, que j'enverrai la famine sur le pays, non la famine du pain, ni la soif de l'eau, mais la famine et la soif d'ouïr les paroles de l'Éternel.

12. Ils courront depuis une mer jusqu'à l'autre et ils iront de tous côtés, depuis l'Aquilon jusqu'à l'Orient, pour chercher la parole de l'Éternel et ne la trouveront point.

13. En ce jour-là, les belles vierges et les jeunes hommes pâmeront de soif,

14. Lesquels jurent par le péché de Samarie et disent : Ô Dan, vive ton dieu ! Et vive la voie de Béerscébah [2] ! Mais ils ne se relèveront plus.

Réflexions

Outre les réflexions générales qu'il faut faire sur les châtiments que les Israélites attirèrent sur eux par leur idolâtrie et par leurs autres péchés, ce chapitre nous présente deux considérations particulières.

L'une, que c'est un péché criant de se servir de l'oppression, de l'usure et de la tromperie pour gagner du bien, d'avoir de faux poids et de fausses mesures et de resserrer ou d'enchérir le blé et les autres choses nécessaires à la vie dans les temps de disette, afin de s'enrichir et d'acquérir par ce moyen le bien des petits et des nécessiteux. Il est à remarquer que Dieu jure par lui-même qu'il ne laisserait point un tel péché impuni.

L'autre réflexion regarde la menace qu'Amos fait que

Dieu enverrait sur le pays, non pas la famine de pain, ni la soif de l'eau, mais la famine d'ouïr la parole du Seigneur.

Cela montre que le plus terrible châtiments dont Dieu puisse visiter un peuple est de lui ôter sa parole et de ne lui plus envoyer ses fidèles serviteurs.

Ainsi ceux qui jouissent de ces précieux avantages doivent les estimer par dessus toutes choses et en faire un bon usage, de peur que Dieu ne les en prive.

(1) v3 : Hébreux : tais-toi, comme sus 4.10.
(2) v14 : Le culte idolâtre, la religion établie à Béerscébah.

Chapitre IX

Amos récite une nouvelle vision qui lui fut adressée. Il vit Dieu se tenant sur l'autel, commandant que le temple fût détruit avec tout le peuple et déclarant que sa vengeance poursuivrait les Juifs où ils allassent et qu'il ne les regarderait plus comme son peuple, versets 1-10.

Toutefois, il promet qu'après les avoir dispersés, il les rappellerait un jour et qu'il rétablirait le tabernacle, c'est-à-dire le trône du roi David et le vrai culte de Dieu, versets 11-15,

et c'est par cette promesse qu'Amos finit sa prophétie.

JE vis le Seigneur qui se tenait debout sur l'autel et il disait : Frappe le dessus de la porte et que les poteaux soient ébranlés et blesse-les tous à la tête, je tuerai par l'épée tout ce qui restera d'eux, celui qui voulait s'enfuir ne s'enfuira pas et celui qui croyait échapper n'échapera point.

2. [a] Quand ils auraient creusé jusqu'aux lieux les plus bas de la terre, ma main les enlèvera de là, quand ils monteraient jusqu'aux cieux, je les en ferai descendre,

3. Et quand ils se seraient cachés au sommet du mont Carmel, je les y chercherai et je les enlèverai de là et quand ils se seraient cachés de devant mes yeux au fond de la mer, je commanderai à un serpent [1] de les mordre.

4. Et lorsqu'ils s'en iront en captivité devant leurs ennemis, je commanderai à l'épée qu'elle les tue, [b] je mettrai mes yeux sur eux pour leur faire du mal et non pas du bien,

5. Car le Seigneur l'Éternel des armées est celui qui touche la terre et elle se fond et tous ceux qui l'habitent se lamentent et elle est inondée comme par un fleuve et elle est submergée comme par le fleuve d'Égypte.

6. C'est lui qui a bâti ses étages dans les cieux et qui a fondé ses armées sur la terre, [c] c'est lui qui appelle les eaux de la mer et qui les répand sur la surface de la terre, son nom est l'Éternel.

7. Vous enfants d'Israël, ne m'êtes-vous pas comme les enfants des Cusçiens, dit l'Éternel ? N'ai-je pas fait remonter Israël du pays d'Égypte et les Philistins de Caphtor et les Syriens de Kir [2].

8. Voici, les yeux du Seigneur l'Éternel sont sur le royaume pécheur et je l'abolirai de dessus la terre, cependant, je n'abolirai pas entièrement la maison de Jacob, dit l'Éternel,

9. Car je commanderai et je ferai courir la maison d'Israël parmi toutes les nations, comme le blé est remué dans le crible, sans qu'il en tombe un grain en terre.

10. Tous les pécheurs de mon peuple mourront par l'épée, tous ceux qui disent : Le mal ne s'approchera pas de nous et ne viendra pas jusqu'à nous.

11. [d] En ces temps-là, je relèverai le taberbnacle de David qui sera tombé, je réparerai ses brêches et je redresserai ses ruines, je le rebâtirai comme il était anciennement

12. Afin qu'ils possèdent le reste de l'Idumée et toutes les nations sur lesquelles mon nom sera invoqué, dit l'Éternel, qui fera cela.

13. Voici, les jours viennent, dit l'Éternel, que [e] le laboureur suivra de près le moissonneur et celui qui foule les raisins celui qui jette la semence [f] et le moût dégoutera des montagnes et tous les coteaux en découleront.

14. Et je ramènerai de la captivité ceux de mon peuple d'Israël qui auront été emmenés captifs et on rebâtira les villes désertes et on les habitera, ils planteront des vignes et ils en boiront le vin, ils feront aussi des jardins et en mangeront le fruit.

15. Je les planterai sur leur terre et ils ne seront plus arrachés de leur terre que je leur ai donnée, dit l'Éternel ton Dieu.

Réflexions

On voit dans ce chapitre la sévérité de la justice de Dieu contre les Juifs et sa miséricorde envers les restes de cette nation.

La sévérité de sa justice paraît dans l'ordre que Dieu donna à un ange de détruire les Juifs et surtout

dans ce qu'il dit que quand même ils se cacheraient dans les abîmes de la terre ou de la mer ou qu'ils monteraient jusqu'aux cieux, il les y poursuivraient puisqu'il était le Dieu tout puissant, le créateur et le maître de toutes choses.

Ce sont là des paroles pleines de majesté qui doivent nous donner de la crainte et nous faire reconnaître que Dieu est partout, que sa puissance n'a point de bornes et que rien ne saurait mettre les méchants à couvert de sa justice.

La miséricorde du Seigneur se découvre en ce qu'il déclare que les Juifs ne seraient pas rejetés pour toujours, qu'il les ramènerait de leur captivité, qu'il relèverait le tabernacle de David et qu'alors toutes les nations invoqueront le nom de l'Éternel.

Cette prophétie ne signifie pas seulement que les Juifs reviendraient dans leur pays après la captivité de Babylone, elle concerne le glorieux établissement du règne du Messie et la vocation des païens, comme Jacques l'explique au chapitre 15 du livre des Actes où il cite cet oracle dans cette vue :

Après cela, je rétablirai et rebâtirai le tabernacle de David qui est tombé, je réparerai ses ruines et je le relèverai afin que le reste des hommes recherchent le Seigneur avec toutes les nations sur lesquelles mon nom est invoqué, dit le Seigneur, qui fait toutes ces choses.

(a) v2 : Psaume 139.3
(b) v4 : Jérémie 44.11
(c) v6 : Amos 5.8
(d) v11 : Actes 15.16
(e) v13 : Lévitique 26.5
(f) v13 : Joël 3.18

(1) v3 : À un monstre marin.
(2) v7 : C'est-à-dire : vous ne m'êtes pas plus que les Arabes et les Éthiopiens, ni que les Philistins et les Syriens que j'avais établis dans leurs pays et qui ont éprouvé ma vengeance.

Le livre d'Abdias le prophète

Argument

Le livre d'Abdias est une prophétie contre les Iduméens qui étaient voisins des Juifs et qui descendaient d'Ésaü frère du patriarche Jacob, ce qui fait qu'Abdias dit que les Juifs étaient leurs frères.

Abdias prédit que Dieu exterminerait les Idulméens à cause de leur orgueil et surtout parce qu'ils s'étaient réjouis de la désolation des Juifs et qu'ils s'étaient même aidés à les détruire, ce qui peut faire croire qu'il vivait après la ruine de Jérusalem, versets 1-16.

Mais comme Joël 3.19 et Amos 1.1-2 font les mêmes reproches et les mêmes menaces aux Iduméens et que la prophétie d'Abdias est placée immédiatement après celle de Joël et d'Amos, on doit croire que ces trois prophètes ont vécu dans le même temps et ce qui est dit dans ce livre des malheurs arrivés aux Juifs, regarde d'autres calamités auxquelles ils avaient été exposés, comme on le voit II Chroniques 21.16-17 et 25.21.

Abdias prédit aussi que les Juifs reviendraient dans leur pays et qu'ils posséderaient même une partie de l'Idumée, versets 17-21.

LA vision d'Abdias. Ainsi a dit le Seigneur l'Éternel touchant Édom : [a] Nous avons ouï une publication faite de la part de l'Éternel et un ambassadeur a été envoyé parmi les nations pour dire : Venez, levons-nous contre lui pour le combattre.

2. Voici, je te rendrai petit parmi les nations, tu seras fort méprisé.

3. L'orgueil de ton cœur t'a trompé, toi qui habites dans les fentes des rochers, qui sont ta demeure haute, et qui dis en ton cœur : Qui me jettera par terre ?

4. [b] Quand tu aurais élevé ton nid comme un aigle, quand tu l'aurais mis entre les étoiles, je te ferai descendre de là, dit l'Éternel.

5. [c] Sont-ce des larrons ou des voleurs de nuit qui sont entrés chez toi ? Comment donc as-tu pillé ? Ne se fussent-ils pas contenté de prendre ce qui leur aurait suffi ? Si des vendengeurs étaient entrés chez toi, n'eussent-ils pas laissé quelque grapillage ?

6. Comment donc Ésaü a-t-il été souillé ? Comment a-t-on cherché ce qu'il avait de plus caché ?

7. Tous tes alliés t'ont chassé jusqu'à la frontière, ceux qui étaient en paix avec toi t'ont trompé et ont eu le dessus sur toi, ceux qui mangeaient ton pain ont mis une plaie [1] sous toi. Il n'y a pas d'intelligence en lui [2].

8. [d] Ne sera-ce pas en ce temps-là, dit l'Éternel, que je ferai périr les sages de l'Idumée et la prudence de la montagne d'Ésaü ?

9. Tes hommes forts aussi seront éperdus, ô Téman, afin que les hommes soient retranchés de la montagne d'Ésaü par le carnage.

10. La honte te couvrira et tu seras retranché à jamais [e] à cause de la violence que tu as faite à ton frère Jacob.

11. Lorsque tu te tenais vis-à-vis, quand les étrangers menaient son armée en captivité, lorsque les étrangers entraient dans ses portes et qu'ils jetaient le sort sur Jérusalem, tu étais aussi comme l'un d'eux.

12. Mais tu ne devais pas prendre plaisir à voir le jour de ton frère quand il a été livré aux étrangers et tu ne devais pas te réjouir sur les enfants de Juda au jour qu'ils ont été détruits, tu ne les devais pas braver au jour de la détresse.

13. Et tu ne devais pas entrer dans la porte de mon peuple au jour de la calamité, tu ne devais pas, toi, prendre plaisir à voir son mal au jour de sa ruine et tes mains ne devaient pas s'avancer pour prendre son bien au jour de son affliction.

14. Et tu ne devais pas te tenir sur les passages pour exterminer ceux des siens qui se sauvaient, ni livrer ceux qui étaient restés au jour de la détresse.

15. Le jour de l'Éternel approche contre toutes les nations, [f] on te fera comme tu as fait, ta récompense retournera sur ta tête,

16. Car, comme vous avez bu [3] sur la montagne de ma Sainteté, ainsi toutes les nations boiront continuellement, même elles boiront, elles avaleront et elles deviendront comme si elles n'avaient jamais été.

17. Mais il y aura quelques réchappés sur la montagne de Sion et elle sera sainte et la maison de Jacob possédera ses possessions

18. Et la maison de Jacob sera un feu et la maison de Joseph une flamme et la maison d'Ésaü du chaume, elles s'allumeront contre eux et elles consumeront et il n'y aura rien de reste de la maison d'Ésaü, car l'Éternel a parlé [4].

19. Ils possèderont le Midi, savoir la montagne d'Ésaü, et la campagne, savoir les Philistins, et ils posséderont le territoire de Samarie et Benjamin possédera Galaad

20. Et l'armée des enfants d'Israël, qui auront été transportés, posséderont ce qui était aux Cananéens, jusqu'à Sarepta, et ceux de Jérusalem, qui auront été transportés, posséderont ce qui est jusqu'à Sépharad, ils le posséderont avec les villes du Midi,

21. Car les libérateurs monteront à la montagne de Sion pour juger la montagne d'Ésaü et le royaume sera à l'Éternel.

Réflexions

La prophétie d'Abdias a ceci de particulier qu'il a prophétisé, non contre les Juifs, mais contre un peuple étranger, savoir contre les Iduméens.

On doit faire ces deux considérations sur ce livre.

La première, que les Iduméens furent effectivement détruits, conformément aux menaces d'Abdias et des autres prophètes, car les Caldéens prirent et ravagèrent l'Idumée peu après avoir pris Jérusalem. Et lorsque les Juifs furent revenus dans leur patrie, ils remportèrent de grands avantages sur les Iduméens et se rendirent maître d'une partie de leur pays. Ces événements qui sont si conformes à la prophétie d'Abdias en prouvent la divinité.

La seconde réflexion regarde la cause de cette désolation des Iduméens. Le prophète dit à diverses fois qu'ils furent ainsi traités à cause de leur fierté et de leur vaine confiance et surtout parce qu'ils avaient pris plaisir à voir le malheur des Juifs leurs voisins et leurs frères et qu'ils s'étaient même aidés à les détruire en tuant ceux d'entre eux qui étaient échapés à la fureur des Babyloniens lors de la prise de Jérusalem.

C'est ainsi que Dieu abaisse les peuples superbes et cruels, qu'il punit ceux qui sont durs envers les misérables et qui se font une joie de les voir souffrir et qu'il déploie sa vengeance sur ceux qui affligent son église et sur les ennemis de sa gloire.

(a) v1 : Jérémie 49.14
(b) v4 : Jérémie 49.16
(c) v5 : Jérémie 49.9
(d) v8 : Ésaïe 29.14 ; Jérémie 49.7
(e) v10 : Genèse 27.41 ; Ézéchiel 35.5 ; Amos 1.11
(f) v15 : Ézéchiel 35.15

(1) v7 : Ou : un piège.
(2) v7 : C'est-à-dire : dans les Iduméens, voyez le verset suivant.
(3) v16 : Comme vous les Juifs avez bu dans la coupe de ma colère, les nations en boiront. Voyez Ésaïe 51.17, Jérémie 25.15, 27, 29.
(4) v18 : Les Juifs, après être revenus de Babylone, assujettirent les Iduméens et les peuples voisins.

Le livre de Jonas le prophète

Argument

Jonas vivait du temps de Jéroboam second, roi d'Israël. Il fut envoyé de la part de Dieu à Ninive, qui était la capitale de l'empire des Assyriens, pour annoncer la ruine de cette ville et l'on voit dans ce livre quel fut le succès de son ministère.

Jonas a aussi prononcé d'autres prophéties que celles qui sont contenues dans ce livre, comme cela se recueille du livre II des Rois, au chapitre 14.

C'est le seul d'entre les prophètes, dont nous avons les écrits, qui ait été envoyé à une nation étrangère.

Au reste, ce que notre Seigneur dit dans l'Évangile de Matthieu 12.40-41 confirme la vérité de ce qui est contenu dans ce livre et montre que Jonas était un prophète envoyé de Dieu.

Chapitre I

Dieu envoie Jonas à Ninive, mais ce prophète, craignant d'y aller, s'embarque sur la mer pour s'enfuir à Tarscis, versets 1-3.

Dieu excite une grande tempête et Jonas est jeté dans la mer pour apaiser l'orage, versets 4-16.

La parole de l'Éternel fut adressée à Jonas fils d'Amittaï et il lui dit :

2. Lève-toi et t'en va en la grande ville de Ninive et crie contre elle, car leur malice est montée jusqu'à moi.

3. Mais Jonas se leva pour s'enfuir à Tarscis [1] de devant la face de l'Éternel et il descendit à Japho où il trouva un navire qui allait à Tarscis et ayant payé son passage, il y entra pour aller avec eux à Tarscis de devant la face de l'Éternel.

4. Mais l'Éternel éleva un grand vent sur la mer et il y eut une grande tempête dans la mer, de sorte que le navire était en danger de se briser.

5. Et les mariniers eurent peur et crièrent chacun à son dieu et jetèrent la charge qui était dans le navire dans la mer pour le décharger, mais Jonas était descendu au fond du navire, il y était couché et il dormait profondément.

6. Alors le maître pilote s'approcha de lui et lui dit : Qu'as-tu dormeur ? Lève-toi et crie à ton dieu, peut-être qu'il pensera à nous et que nous ne périrons point.

7. Et ils se dirent l'un à l'autre : Venez et jetons le sort afin que nous connaissions qui est la cause de ce mal qui nous est arrivé. Ils jetèrent donc le sort et le sort tomba sur Jonas.

8. Alors il lui dirent : Déclare-nous maintenant pourquoi ce mal nous est arrivé ? Quelle est ta profession ? D'où viens-tu ? Quel est ton pays et de quel peuple es-tu ?

9. Et il leur dit : Je suis hébreu et j'adore l'Éternel le Dieu des cieux qui a fait la mer et la terre.

10. Alors ces hommes furent saisis d'une grande crainte et ils lui dirent : Pourquoi as-tu fait cela, (car ces gens-là avaient appris qu'il s'enfuyait de devant la présence de l'Éternel parce qu'il le leur avait déclaré).

11. Et ils lui dirent : Que ferons-nous afin que la mer se calme à notre égard ? Car la mer s'agitait de plus en plus.

12. Et il leur répondit : Prenez-moi et jetez-moi à la mer et la mer s'apaisera à votre égard, car je sais que c'est à cause de moi que cette grande tempête est venue sur vous.

13. Et ses hommes voguaient pour relâcher à terre, mais ils ne pouvaient parce que la mer s'agitait de plus en plus contre eux.

14. Ils crièrent donc vers l'Éternel et ils dirent : Éternel, nous te prions que nous ne périssions point maintenant à cause de l'âme de cet homme et ne mets point sur nous le sang innocent, car tu es l'Éternel, tu as fait en ceci comme il t'a plu.

15. Alors ils prirent Jonas et le jetèrent dans a mer et la tempête de la mer s'arrêta.

16. Et ces gens-là craignirent l'Éternel d'une grande crainte et ils offrirent des sacrifices à l'Éternel et vouèrent des vœux.

Réflexions

On doit remarquer en général sur ce livre que Dieu envoya Jonas aux Ninivites et aux Assyriens pour faire connaître à ces peuples, qui étaient idolâtres et ennemis des Juifs et qui devaient même dans peu détruire le royaume des dix tribus, que le Dieu d'Israël était le Dieu tout puissant et que ce serait ce même Dieu qui renverserait leur ville et leur empire, comme cela arriva au bout de quelque temps.

Il y a trois réflexions particulières à faire sur ce chapitre.

La première, que Jonas, n'osant pas aller exécuter sa commision à Ninive, voulut s'enfuir dans un pays éloigné. Ce fut là un effet de la faiblesse du prophète qui prévalut dans cette occasion sur sa piété.

Ceux qui n'ont pas le courage de suivre leur vocation quand Dieu les appelle se rendent coupables d'un péché semblable à celui de Jonas, mais c'est ce que sont surtout les ministres du Seigneur, qui retenus par la honte ou par la crainte des hommes, n'osent pas leur parler de sa part.

2. La tempête qui surprit Jonas et ceux qui étaient embarqués avec lui et qui fut envoyée de Dieu nous apprend que c'est en vain que l'on pense se dérober à sa connaisance et se soustraire à son autorité, il poursuit partout ceux qui refusent de lui obéir et où qu'ils soient, ils ne sauraient échapper à sa justice.

3. Il faut remarquer que Jonas fut découvert par le sort et jeté dans la mer pour faire cesser l'orage.

Par là Dieu voulait punir ce prophète de sa désobéissance, lui faire sentir la grandeur de sa faute et l'obliger à la confesser en présence de ses compagnons de voyage et à la réparer dans la suite en allant à Ninive. Dieu se proposait aussi de donner de la crainte à ces idolâtres et de les engager à révérer et à publier le pouvoir de Dieu dont Jonas était le ministre, ce qu'ils firent aussi après que la tempête fut calmée.

Au reste, ce qui arriva dans cette occasion fait voir que le sort, aussi bien que les autres événements, est soumis à la providence divine.

(1) v3 : À Tharse, ville de Cilicie, ou au pays qui était au bout occidental de la mer Méditerranée sur lequel il s'embarqua.

Chapitre II

Jonas, ayant été eté dans la mer, est englouti par un grand poisson dans le ventre duquel il resta trois jours et trois nuits. Il fait sa prière à Dieu, il le remercie de ce qu'il l'avait délivré et le poisson le porte sur le rivage.

MAIS l'Éternel avait préparé un grand poisson pour engloutir Jonas et [a] Jonas demeura dans le ventre du poisson trois jours et trois nuits.

2. Et Jonas fit sa requête à l'Éternel son Dieu dans le ventre du poisson.

3. Et il dit : [b] J'ai crié dans ma détresse à l'Éternel à cause de ma détresse et il m'a exaucé, je me suis écrié du ventre du sépulcre et tu as entendu ma voix.

4. Tu m'avais jeté au profond, au cœur de la mer et le courant m'avait environné, tous tes flots et toutes tes vagues avaient passé sur moi

5. Et j'avais dit : Je suis rejeté de devant tes yeux, cependant, je verrai encore le temple de ta Sainteté.

6. Les eaux m'avaient environné jusqu'à l'âme, l'abîme m'avait enveloppé de toutes parts, les roseaux m'avaient entouré la tête.

7. J'étais descendu jusqu'aux racines des montagnes, la terre avec ses barres était autour de moi pour jamais, mais tu as fait remonter ma vie hors de la fosse, ô Éternel mon Dieu !

8. Quand mon âme se pâmait en moi, je me suis souvenu de l'Éternel et ma requête est parvenue à toi jusqu'au palais de ta Sainteté.

9. Ceux qui s'adonnent aux vanités fausses [1] abandonnent leur miséricorde [2].

10. Mais moi, [c] je te sacrifierai avec une voix de louange, je te rendrai ce que j'ai voué, car le salut est de l'Éternel.

11. Alors l'Éternel fit commandement au poisson et il vomit Jonas sur le sec.

Réflexions

La manière dont Dieu préserva Jonas en le faisant engloutir par un grand poisson après qu'il eut été jeté à la mer est un nouveaun miracle où l'on découvre la puissance de Dieu et en même temps sa bonté envers ce prophète.

C'est ainsi que Dieu fait voir sa miséricorde dans le temps qu'il donne des marques de sa justice et qu'en châtiant les hommes il se propose de les conserver et de les bénir.

2. La prière que Jonas fit à Dieu lorsqu'il l'eut fait remonter des gouffres de la mer, comme cela est dit au versets 7, et dans le temps que le poisson, qui l'avait englouti, allait le rejeter sur le rivage, marque la grande foi et la reconnaissance de ce prophète, aussi bien que sa repentance et son retour à son devoir.

3. La délivrance de Jonas, qui sortit du ventre du poisson, est une autre merveille où le pouvoir de Dieu et son amour paraissent avec éclat.

Mais ce que nous devons principalement considérer dans cet événement, c'est que la manière miraculeuse dont Dieu rendu la vie à Jonas au troisième jour était une image très expresse de la mort et de la résurrection de notre Seigneur. Jésus-Christ nous l'apprend lui-même dans l'Évangile où il dit :

Comme Jonas fut trois jours et trois nuits dans le ventre d'un grand poisson, de même le fils de l'homme sera trois jours et trois nuits dans le sein de la terre et au troisième jour il ressuscitera.

Matthieu 12.40.

(a) v1 : Matthieu 12.40 et 16.4 ; Luc 11.30
(b) v3 : Psaume 120.1
(c) v10 : Psaumes 50.14, 23 et 116.17 ; Osée 14.2 ; Hébreux 13.15
(d) Dans la marge du verset 11 : Psaume 3.9

(1) v9 : Aux idoles.
(2) v9 : Ou : leur bonheur, en se détournant de Dieu et en se privant des effets de sa bonté.

Chapitre III

Jonas est envoyé une seconde fois à Ninive, versets 1-4.

Il dénonce au peuple de cette grande ville qu'elle allait être renversée, de quoi le roi et les habitants de Ninive étant touchés, ils jeûnèrent et s'humilièrent, ce qui fit que Dieu les épargna, versets 5-10.

APRÈS cela, la parole de l'Éternel fut adressée à Jonas pour la seconde fois et il lui dit :

2. Lève-toi et va-t-en à Ninive la grande ville et publies-y ce que je te commande.

3. Jonas se leva donc et il s'en alla à Ninive suivant l'ordre de l'Éternel. Or Ninive était une très grande ville, de trois jours de chemin.

4. Alors Jonas commença d'entrer dans la ville, le chemin d'un jour et il cria en disant : Encore quarante jours et Ninive sera renversée.

5. [a] Et les hommes de Ninive crurent à Dieu et ils publièrent un jeûne et ils se vêtirent de sacs, depuis le plus grand d'entre eux jusqu'au plus petit.

6. Car cela était parvenu jusqu'au roi de Ninive [1] qui se leva de son trône et ôta de dessus lui son vê-

tement magnifique et se couvrit d'un sac et s'assit sur la cendre.

7. Et il fit crier et l'on publia dans Ninive, par un édit du roi et de ses princes, qu'aucun homme, ni bête, ni brebis ne goûtent d'aucune chose, qu'ils ne repaissent point et ne boivent point d'eau

8. Et que les hommes et les bêtes soient couverts de sacs et qu'ils crient à Dieu de toute leur force et que chacun se convertisse de sa mauvaise voie et de l'iniquité qui est en leurs mains.

9. [b] Qui sait si Dieu ne se repentira point et s'il ne reviendra point de l'ardeur de sa colère en sorte que nous ne périssions point ?

10. Et Dieu regarda à ce qu'ils avaient fait et comment ils s'étaient détournés de leur mauvaise voie et Dieu se repentit du mal qu'il avait dit qu'il leur ferait et il ne le fit point.

Réflexions

Les réflexions que cette histoire nous présente sont les suivantes

1. Que Jonas, qui n'avait pas osé aller à Ninive la première fois que Dieu le lui ordonna, y alla hardiment après qu'il eut senti les effets de la puissance du Seigneur.

Telle est l'utilité des châtiments du Seigneur, ils ramènent les hommes de leurs égarements, ils réveillent surtout le zèle des gens de bien et les portent à s'acquitter mieux de leurs devoirs.

2. Dieu commanda à Jonas d'aller à Ninive et de dénoncer aux habitants de cette grande ville, qui était plongée dans l'idolâtrie, dans le luxe et dans la dissolution, une ruine prompte et entière. Ces avertissements que Dieu fit donner aux Ninivites marquaient

- d'un côté, qu'il était irrité des crimes auxquels ils s'adonnaient et
- de l'autre, qu'il avait encore de la bonté pour ce peuple.

C'est de la sorte que les péchés des hommes et particulièrement ceux qui se commettent dans les grandes villes et à la cour des princes, provoquent la colère de Dieu et que Dieu cependant, par un effet de sa miséricorde, fait menacer les hommes avant que de les punir, afin qu'ils préviennent ses jugements par la repentance.

3. Le roi et le peuple de Ninive, qui avaient été informés du miracle arrivé en la personne de Jonas s'humilièrent et se détournèrent de leurs péchés et Dieu s'apaisa envers eux. Voyez Luc 11.30 et Matthieu 12.39-40.

Cela nous apprend que l'humiliation, le jeûne et la conversion sont un moyen très efficace pour détourner la colère du Ciel et que Dieu, étant infiniment bon, pardonne aux plus coupables dès qu'ils abandonnent leurs péchés.

Enfin, cette histoire doit nous rappeler ce que notre Seigneur dit dans l'Évangile :

Ceux de Ninive s'élèveront au jour du jugement contre cette nation et la condamneront, parce qu'ils s'amendèrent à la prédication de Jonas et il y a ici plus que Jonas.

Matthieu 12.41.

Par là nous pouvons juger de la condamnation des chrétiens, qui étant appelés à la repentance par la voix de Jésus-Christ, n'en auront pas profité.

(a) v5 : Matthieu 12.41 ; Luc 11.32
(b) v9 : Joël 2.14

(1) v6 : On ne sait pas qui il était, si c'était Phul ou quelque autre.

Chapitre IV

Jonas, voyant que Dieu avait épargné les Ninivites, s'afflige et souhaite la mort, versets 1-4.

Mais Dieu, pour lui faire comprendre qu'il avait tort de s'affliger ainsi, fit sécher une plante sous laquelle il s'était retiré, versets 5-11.

MAIS, celà déplut extrêmement à Jonas et il en fut fort affligé.

2. Et il fit sa requête à l'Éternel et il dit : Éternel, je te prie, n'est-ce pas ici ce que je disais quand j'étais encore dans mon pays ? C'est pourquoi aussi, j'ai voulu m'enfuir à Tarscis, car je connaissais que [a] tu es un Dieu miséricordieux, pitoyable, lent à la colère, abondant en grâce et qui te repens du mal dont tu as menacé.

3. Maintenant, Éternel, retire, je te prie, mon âme, car la mort m'est meilleure que la vie.

4. Et l'Éternel lui dit : Fais-tu bien de t'affliger ainsi ?

5. Et Jonas était sorti de la ville et s'était assis du côté du Levant de la ville et il s'était fait là une cabane et il se tint à l'ombre sous elle, jusqu'à ce qu'il vit ce qui arriverait à la ville.

6. Et l'Éternel prépara un kikalon [1, nc1] et il le fit monter au dessus de Jonas afin qu'il lui fit ombre sur la tête et qu'il le délivrât de son mal et Jonas se réjouit d'une grande joie à cause de ce kikalon.

7. Mais Dieu prépara, pour le lendemain, quand l'aube du jour monterait, un ver qui frappa le kikalon et il se sécha.

8. Et quand le soleil fut levé, Dieu prépara un vent oriental et brûlant et le soleil frappa sur la tête de Jonas, de sorte qu'il tomba en défaillance et qu'il pria pour son âme, demandant qu'il pût mourir et qu'il dit : La mort m'est meilleure que la vie.

9. Et Dieu dit à Jonas : Fais-tu bien de t'affliger ainsi pour ce kikalon ? Et il répondit : J'ai raison de m'affliger ainsi, même jusqu'à la mort.

10. Et l'Éternel dit : Tu voudrais qu'on eût épargné le kikalon pour lequel tu n'as point travaillé et que tu n'as pas fait croître, car il est venu en une nuit et en une nuit il est péri.

11. Et moi, n'épargnerais-je pas Ninive, cette grande ville, dans laquelle il y a plus de six vingt mille créatures humaines qui ne savent pas discerner leur main droite de leur main gauche et outre cela, plusieurs bêtes ?

Réflexions

La tristesse que Jonas ressentit, lorsque Dieu eut épargné les Ninivites, était une de ces faiblesses qui se rencontrent quelquefois dans les personnes qui d'ailleurs ont de la piété et que Dieu leur pardonne. Ce déplaisir procédait au reste de la crainte que Jonas avait d'être exposé à quelque mauvais traitement dans ce pays-là et de passer pour un faux prophète, puisque ses menaces n'avaient pas été exécutées.

2. Il est à remarquer que Jonas, s'étant mis à l'ombre sous une plante, Dieu la fit sécher et que, comme ce prophète s'en affligeait, il lui fit voir combien il avait tort d'être dans l'amertume et dans la crainte à cause que Ninive avait été épargnée.

Ce que Dieu dit à Jonas dans cette occasion marque une grande bonté envers ce prophète. On y voit surtout sa miséricorde envers les hommes et même envers les petits enfants.

Ce Dieu tout bon ne hait aucune de ses créatures, et bien loin de les rendre malheureuses et de prendre plaisir à les voir dans la souffrance, il est porté à les épargner et leur faire du bien.

Cette bonté du Seigneur doit toucher nos cœurs d'amour et de reconnaissance envers lui, nous inspirer des sentiments de charité pour tous les hommes et nous engager à être miséricordieux comme notre Père qui est dans le Ciel est miséricordieux.

(a) v2 : Exode 34.6 ; Psaume 86.5 ; Joël 2.13

(1) v6 : C'était une plante qui croissait en fort peu de temps et qui donnait beaucoup d'ombre, mais on n'a rien de bien certain là-dessus.

(nc1) v6 : Certaines versions ont *ricin*.

Le livre de Michée le prophète

Argument

Michée vivait du temps d'Ésaïe et d'Osée. Le but de la prophétie est de reprendre les péchés des Juifs du royaume d'Israël et principalement de ceux de Juda, de leur annoncer leur ruine et de prédire le rétablissement du peuple de Dieu et la venue du Messie.

Chapitre I

Michée dit que Dieu allait détruire Samarie, qui était la capitale du royaume d'Israël, et Jérusalem, qui était la capitale de celui de Juda, à cause de l'idolâtrie à laquelle ces deux royaumes s'étaient abandonnés, versets 1-10.

Il prédit aussi la ruine de plusieurs villes du pays d'Israël et de Juda, de Saphir, de Tsanan, de Maroth, de Lakis et de quelques autres, versets 11-16.

LA parole de l'Éternel qui fut adressée à Michée Morascite du temps de Jotham, d'Achaz et d'Ézéchias, rois de Juda, dans une vision contre Samarie et Jérusalem.

2. [a] Vous tous peuples, écoutez-moi, et toi terre, sois attentive et tout ce qui est en elle et que le Seigneur l'Éternel soit témoin contre vous, le Seigneur qui sort du palais de sa Sainteté.

3. [b] Car voici, l'Éternel va sortir de son lieu, il descendra et marchera sur les lieux élevés de la terre.

4. Et les montagnes se fondront sous lui et les vallées se fondront comme la cire se fond devant le feu et comme les eaux qui coulent dans une descente.

5. Tout ceci arrivera à cause du péché de Jacob et à cause des péchés de la maison d'Israël. Quel est le péché de Jacob ? N'est-ce pas Samarie ? Et quels sont les lieux élevés de Juda [1] ? N'est-ce pas Jérusalem ?

6. C'est pourquoi je réduirai Samarie comme un monceau de pierres qu'on fait dans les champs où l'on plante des vignes et je ferai rouler ses pierres dans la vallée et je découvrirai ses fondements.

7. Et toutes ses images taillées seront brisées et tous les salaires de sa prostitution seront brûlés au feu et je mettrai tous ses faux dieux en désolation parce qu'elle les a amassés du salaire de sa prostitution, ils retourneront aussi pour le salaire d'une prostituée [2].

8. C'est pourquoi je me plaindrai et je gémirai, j'irai dépouillé et nu, je gémirai comme les dragons et je lamenterai comme les hiboux,

9. Car chacune de ses plaies est incurable, elles sont venues jusqu'à Juda, elles sont parvenues jusqu'à la porte de mon peuple, jusqu'à Jérusalem [3].

10. [c] Ne l'annoncez point à Gath, ne pleurez point, vautre-toi dans la poudre dans la maison de haphra [4].

11. Habitante de Sçaphir, passe ayant ta nudité découverte, l'habitante de Tsaanan ne sortira point, il y aura des lamentations dans la maison d'Estel, elle apprendra de vous son état.

12. L'habitante de Maroth sera dans l'angoisse à cause de son bien, lorsque le mal descendra de la part de l'Éternel jusqu'à la porte de Jérusalem.

13. Attèle les chevaux légers au chariot, habitante de Lakis, toi par qui le péché [5] de la fille de Sion a commencé, car c'est en toi que les péchés d'Israël ont été trouvés.

14. C'est pourquoi tu donneras des présents à cause de Moresceth de Gath, les maisons d'Aczib tromperont les rois d'Israël.

15. Je t'amènerai encore un possesseur [6], habitante de Maresça et la gloire d'Israël viendra jusqu'à Hadullam.

16. Arrache-toi les cheveux et coupe-les à cause de tes fils chéris, sois entièrement chauve comme un aigle qui mue, car ils sont menés captifs loin de toi.

Réflexions

Il faut considérer en général sur ce premier chapitre, que la vérité et la divinité des prédictions de Michée parut par l'événement, le royaume d'Israël ayant été détruit par les Assyriens et celui de Juda ayant été attaqué par les mêmes Assyriens sous le règne d'Ézéchias et enfin aussi détruit par les Babyloniens qui menèrent les Juifs en captivité.

2. L'on doit faire attention à cette magnifique description que le prophète fait de la majesté du Seigneur à l'entrée de ce livre.Elle nous apprend que Dieu a un pouvoir sans bornes, que rien ne peut lui résister et qu'il se sert de ce pouvoir pour châtier ceux qui l'offensent, comme il l'emploie pour protéger ceux qui le craignent.

Ce fut ce qui parut dans la destruction des principales villes d'Israël et de Juda et dans la ruine de ces deux royaumes qui, pour avoir provoqué Dieu à colères par leur idolâtrie et par divers crimes, se virent privés de sa protection et livrés à leurs ennemis.

(a) v2 : Deutéronome 32.1 ; Ésaïe 1.2
(b) v3 : Ésaïe 26.21
(c) v10 : II Samuel 1.20

(1) v5 : Les lieux où l'idolâtrie s'exerçait.
(2) v7 : Samarie, devenue idolâtre, tombera sous la puissance des idolâtres, des Assyriens.
(3) v9 : L'idolâtrie avait passé de Samarie en Juda et à Jérusalem et Jérusalem sera punie comme Samarie.
(4) v10 : On peut aussi traduire dans la maison de la poussière, c'est-à-dire dans la maison ou dans la ville qui sera réduite en poudre.
(5) v13 : Le péché peut marquer ici la peine du péché. Lakis fut une des premières villes de Juda qui fut exposée à l'invasion du roi d'Assyrie sous le règne d'Ézéchias. Voyez II Rois 18.13, 14, 17.
(6) v15 : Un roi qui se rendra maître de toi et qui te possèdera.

Chapitre II

Michée, après avoir parlé dans le chapitre précédent de l'idolâtrie des Juifs, parle dans celui-ci des injustices et des extorsions qui se commettaient parmi eux, principalement par les grands et par les magistrats, et il leur dénonce une soudaine destruction.

MALHEUR à ceux qui pensent à l'iniquité, qui forgent le mal sur leurs lits et qui l'exécutent dès le point du jour, parce qu'ils en ont le pouvoir en main.

2. S'ils désirent des possessions, ils les ont aussitôt ravies et s'ils désirent des maisons, ils les ont aussitôt prises, ils oppriment l'homme et sa maison, l'homme et son héritage.

3. C'est pourquoi, l'Éternel a dit : Voici, je pense aussi du mal contre cette famille [1] duquel vous ne pourrez point retirer votre cou et vous ne marcherez plus avec fierté, car le temps est très mauvais.

4. En ce temps-là on fera de vous un proverbe et on gémira d'un gémissement lamentable et on dira : Nous sommes entièrement détruits, on a changé la portion de mon peuple, commen me l'a-t-on ôtée ? Partage-t-on nos champs pour nous les rendre ?

5. C'est pourquoi il n'y aura personne pour toi qui étende le cordeau pour ton partage dans l'assemblée de l'Éternel.

6. On dit : Ne prophétisez point [2], ils prophétiseront, mais ils ne prophétiseront pas pour ceux-ci, la confusion ne s'éloignera point.

7. Toi qu'on appelle la maison de Jacob, l'Esprit de l'Éternel est-il resserré [3] ? Sont-ce là tes pensées ? Mes paroles ne sont-elles pas bonnes pour celui qui marche droitement ?

8. Mais celui qui était ci-devant mon peuple s'est élevé contre moi, comme un ennemi, vous avez dépouillé du manteau et de l'habit ceux qui passaient en assurance en revenant de la guerre [4].

9. Vous avez chassé les femmes de mon peuple des maisons où elles étaient en repos, vous avez ôté ma gloire pour toujours de dessus leurs petits enfants.

10. Levez-vous et marchez, car ce pays n'est plus un pays de repos pour vous parce qu'il est souillé, il vous détruira même d'une prompte destruction.

11. S'il y a quelque homme qui coure après le vent [5] et qui mente faussement en disant : Je te prophétise du vin et de la cervoise,[6], ce sera le prophète de ce peuple-ci.

12. Certainement je t'assemblerai tout entier, ô Jacob, je rassemblerai entièrement les restes d'Israël et je les mettrai tous ensemble comme les brebis de Botsra et comme un troupeau au milieu de son étable,il y aura un grand bruit pour la foule des hommes.

13. Le destructeur [7] montera devant eux, ils briseront tout et passeront outre et ils sortiront par la porte et leur roi passera devant eux et l'Éternel sera à leur tête.

Réflexions

Le prophète se plaint, dans ce chapitre, que les Juifs, et surtout les principaux d'entre eux, étaient des avares et des injustes qui n'avaient en vue que de s'enrichir et qui employaient toutes sortes de moyens pour cela.

Il les accuse de plus de vouloir empêcher les prophètes du Seigneur de leur parler et d'écouter plutôt les faux prophètes.

Enfin, il proteste que Dieu leur ferait bientôt sentir les effets de sa justice en les chassant du pays où ils habitaient.

On ne peut pas douter dès là que les péchés des personnes qui sont en autorité, l'injustice, la violence, le désir de s'enrichir et le mépris des avertissements que Dieu fait donner par sa parole et par ses serviteurs ne soient la marque d'une extrême corruption et que Dieu ne fasse enfin, d'une manière ou d'une autre, la vengeance de ces péchés-là lorsque les hommes y persévèrent avec obstination.

(1) v3 : Contre ce peuple.
(2) v6 : Les Juifs ne voulaient pas que les prophètes leur dénonçassent leur ruine. Voyez Ésaïe 30.10.
(3) v7 : Dieu est-il devenu moins puissant ou moins bon ? Voyez la même expression Ésaïe 59.1.
(4) v8 : Il semble que ceci regarde les cruautés que les Israélites exercèrent contre leurs frères de Juda. Voyez II Chroniques 28.6 et suivants.
(5) v11 : C'est-à-dire : quelque faux prophète qui annonce des choses vaines et fausses.
(6) v11 : C'est-à-dire : je te prédirai des choses agréables.
(7) v13 : Les Assyriens et les Caldéens.

Chapitre III

Le prophète continue ses censures contre les crimes des Juifs.

Il reproche aux magistrats leur avarice, leurs iniquités et leurs malversations, versets 1-4.

îl parle contre les faux prophètes qui trompent les Juifs en leur promettant la paix et cela dans des vues d'intérêt, versets 5-7.

Et il déclare de la part du Seigneur que ces péchés des chefs du peuple seraient cause que Dieu renverserait bientôt Jérusalem et le temple et les réduirait en masures, versets 8-12.

C'EST pourquoi j'ai encore dit : Écoutez maintenant, chefs de Jacob et vous conducteurs de la maison d'Israël, n'est-ce point à vous de connaître ce qui est droit ?

2. Ils haïssent le bien et ils aiment le mal, ils arrachent la peau de ces gens de dessus eux et leur chair est dessus leurs os.

3. Et ce qu'ils mangent c'est la chair de mon peuple et ils ont arraché leur peau de dessus eux et ils ont brisés leurs os et les ont mis en pièces comme dans un pot et comme de la chair dans une chaudière.

4. Alors ils crieront à l'Éternel, mais ils ne les exaucera point, mais il cachera sa face d'eux en ce temps-là comme ils ont fait le mal dans toute leur conduite.

5. Ainsi a dit l'Éternel contre les prophètes qui font égarer mon peuple, qui mordent de leurs dents et qui crient : Paix ; et si quelqu'un ne leur donne rien dans leur bouche, ils publient la guerre contre lui.

6. C'est pourquoi vous aurez la nuit au lieu de la vision et les ténèbres au lieu de la révélation, le soleil se couchera sur ces prophètes-là et le jour deviendra noir sur eux.

7. Et les voyants seront honteux et les devins rougiront de honte, tous se couvriront jusque sur la lèvre de dessus [1] parce qu'il n'y aura aucune réponse de Dieu.

8. Mais moi, je suis rempli par l'Esprit de l'Éternel, de vertu et de justice et de force, afin que je déclare à Job son crime et à Israël son péché.

9. Écoutez maintenant ceci, chefs de la maison de Jacob et vous conducteurs de la maison d'Israël, qui avez la justice en abomination et qui pervertissez tout ce qui est droit.

10. [a] On bâtit Sion de sang et Jérusalem d'iniquité.

11. Ses chefs jugent pour des présents et ses sacrificateurs enseignent pour salaire et ses prophètes prophétisent pour de l'argent, cependant ils s'appuient sur l'Éternel en disant : L'Éternel n'est-il pas parmi nous ? Il ne viendra point de mal sur nous.

12. [b] C'est pourquoi, à cause de vous, Sion sera labourée comme un champ et Jérusalem sera réduite en monceaux et la montagne du temple en une haute forêt.

Réflexions

Les censures qui sont contenues dans ce chapitre s'adressent aux principaux, aux magistrats et aux prophètes d'Israël. Elles montrent que la dépravation était générale et sans remède parmi les Juifs du temps de Michée, mais que la source du mal se trouvait dans ceux qui étaient à la tête du peuple. Les juges et les magistrats s'adonnaient ouvertement à l'injustice, ils jugeaient pour des présents et ils prenaient des récompenses. Outre cela, les prophètes et les sacrificateurs, qui auraient dû s'opposer au mal, étaient aussi des prévaricateurs et des mercenaires qui, en flattant le peuple, l'entretenait dans la sécurité.

Ce sont là des crimes que les prophètes reprochent très souvent aux principaux des Juifs et pour lesquels Michée déclare que Sion et Jérusalem allaient être réduits en monceaux de pierres.

Par là chacun peut voir à quel point les crimes des personnes publiques, l'iniquité dans les jugement et l'infidélité dans les ministres de la religion, irritent le Seigneur ; et les grands maux qui en arrivent à tout le peuple. C'est sur quoi les juges et les magistrats, aussi bien que les pasteurs doivent faire une continuelle et sérieuse attention. Les serviteurs de Dieu en particulier doivent imiter la sainte hardiesse de Michée et être comme lui remplis de l'Esprit de Dieu *pour dire à Jacob son crime et à Israël son péché*, c'est-à-dire pour reprendre le vice avec courage en toutes sortes de personnes et pour déclarer aux hommes tout ce que Dieu leur commande de dire de sa part, se gardant bien surtout, d'endormir les pécheurs en leur donnant des espérances trompeuses, ou en dissimulant les malheurs qui les menacent.

(a) v10 : Ézéchiel 22.27 ; Sophonie 3.3
(b) v12 : Jérémie 26.18

(1) v7 : Voyez Lévitique 13.45 et la note sur Ézéchiel 24.17.

Chapitre IV

Le prophète prédit

1. Que tous les peuples devaient être appelés à la connaissance de Dieu, versets 1-5,

2. Que quoi que les Juifs dussent aller en captivité à Babylone, Dieu leur donnerait la paix et la victoire sur leurs ennemis, versets 6-13.

MAIS [a] il arrivera dans les derniers jours que la montagne de la maison de l'Éternel sera affermie au sommet des montagnes et elle sera élevée par dessus les côteaux et les peuples y aborderont.

2. Et plusieurs nations y iront et diront : Venez et montons à la montagne de l'Éternel et à la maison du Dieu de Jacob et il nous enseignera ses voies et nous marcherons dans ses sentiers, car la loi sortira de Sion et la parole de Jérusalem.

3. Il exercera le jugement parmi plusieurs peuples et il châtiera les nations puissantes jusqu'aux pays les plus éloignés et elles forgeront leurs épées en hoyaux et leurs halebardes en serpes et une nation ne lèvera plus l'épée contre l'autre et elles ne s'adonneront plus à faire la guerre.

4. Mais chacun se reposera sous sa vigne et sous son figuier et il n'y aura personne qui les épouvante, car la bouche de l'Éternel des armées a parlé.

5. Certainement tous les autres peuples marcheront, chacun au nom de son dieu, mais nous marcherons au nom de l'Éternel notre Dieu pour toujours et à perpétuité.

6. En ce temps-là, dit l'Éternel, je rassemblerai celle qui était boiteuse et je recueillerai celle qui avait été chassée et celle que j'avais affligée

7. [b] Et je réserverai les restes de celle qui était boiteuse et je ferai devenir celle qui était éloignée, une nation puissante et l'Éternel [c] règnera sur eux dans la montagne de Sion depuis ce temps jusqu'à toujours.

8. Et toi, tour du troupeau, Hophel, [1] le fille de Sion viendra jusqu'à toi et la première domination et le royaume reviendra à la fille de Jérusalem.

9. Pourquoi t'écries-tu si fort maintenant ? N'y a-t-il point de roi au milieu de toi ? Ou ton conseiller est-il péri, que la douleur t'ait saisie comme celle qui enfante ?

10. Sois en travail et crie, fille de Sion, comme celle qui enfante, car tu sortiras bientôt de la ville et tu demeureras aux champs et tu viendras jusqu'à Babylone, mais tu y seras délivrée, c'est là que l'Éternel te rachètera des mains de tes ennemis.

11. Et maintenant plusieurs nations se sont assemblées contre toi, lesquelles disent : Qu'elle soit profanée et que notre œil voie en Sion ce que nous souhaitons.

12. Mais elles ne connaissent pas les pensées de l'Éternel et elles ne comprennent pas que son dessein est de les assembler comme on assemble les gerbes dans l'aire.

13. Lève-toi et foule, fille de Sion, car je ferai que ta corne sera de fer et je ferai que tes ongles seront d'airain et tu briseras plusieurs peuples et je consacrerai comme un interdit leur gain à l'Éternel et leurs biens au Seigneur de toute la terre.

Réflexions

Ce chapitre contient deux prédictions.

La première est celle qui porte que toutes les nations étrangères seraient éclairées de la connaissance de Dieu et viendraient l'adorer et le servir.

L'état où la religion et le service divin furent à Jérusalem après le retour des Juifs de la captivité de Babylone ne répond point à la majesté de cet oracle. Mais on en trouve l'accomplissement dans la vocation des païens et dans leur conversion à la religion chrétienne. Ce grand et heureux événement doit nous convaincre de la vérité de cette religion et de la divinité des prophéties qui l'ont annoncé et produire en nous une grande reconnaissance envers Dieu et un zèle ardent pour son service.

La seconde prédiction de Michée marque que les Juifs iraient à Babylone, mais qu'ils reviendraient habiter la Judée et que leurs ennemis seraient confondus.

Cette prophétie a été accomplie, de même que la précédente, ce qui doit servir à confirmer d'autant mieux notre foi.

On voit, au reste, éclater ici la bonté de Dieu et son amour envers son peuple, puisqu'à mesure qu'il menace les Juifs de les envoyer à Babylone et de les livrer aux nations étrangères, il leur promet de les ramener et de les faire triompher de tous leurs ennemis.

(a) v1 : Ésaïe 2.2 et suivants.
(b) v7 : Sophonie 3.19
(c) v7 : Daniel 7.14 ; Luc 1.33

(1) v8 : C'était un lieu élevé à Jérusalem, II Chroniques 33.14.

Chapitre V

Les prédictions de ce chapitre marquent

1. Les guerres qu'il y aurait dans la Judée, le siège de Jérusalem, l'abaissement du gouvernement des Juifs, la venue du Messie qui naîtrait à Bethléhem et l'établissement de son règne, versets 1-4.

2. Michée prédit que les Israélites seraient délivrés des Assyriens et des Babyloniens et que ceux-ci seraient livrés à leurs ennemis et entièrement détruits, versets 5-14.

ASSEMBLE-TOI maintenant par troupe, fille de troupes [1], on a mis le siège contre nous, on frappera le prince d'Israël avec la verge sur la joue [2].

2. [a] Mais toi, Beth-léhem vers Éphrath, quoi que tu sois petite entre les milliers de Juda, c'est de toi que me sortira celui qui doit être dominateur en Israël et ses issues [3] sont d'ancienneté, dès les jours éternels.

3. C'est pourquoi il les livrera jusqu'au temps que celle qui travaille d'enfant aura enfanté [4] et le reste de ses frères retournera avec les enfants d'Israël.

4. Et il se maintiendra et il gouvernera par la force de l'Éternel et avec la magnificence du nom de l'Éternel son Dieu. Et ils reviendront et maintenant il sera glorifié jusqu'aux bouts de la terre et c'est lui qui fera la paix.

5. Après que l'Assyrien sera entré dans notre pays et qu'il aura mis le pied dans notre palais, nous établirons contre lui sept pasteurs et huit princes pris du commun [5].

6. Ils ravageront le pays d'Assyrie avec l'épée et la contrée de Nimrod [6] dans ses portes et il nous délivrera des Assyriens après qu'ils seront entrés dans notre pays et qu'ils auront mis le pied dans nos quartiers.

7. Et le reste de Jacob sera parmi plusieurs peuples comme une rosée qui vient de l'Éternel et comme une pluie menue sur l'herbe qu'on n'attend point de l'homme et qu'on espère point des hommes.

8. Et le reste de Jacob sera entre les nations et parmi plusieurs peuples comme un lion parmi les bêtes des forêts et comme un lionceau parmi les troupeaux de brebis, qui en passant foule et déchire, et il n'y a personne qui puisse rien garantir.

9. Ta main sera élevée sur tes adversaires et tous tes ennemis seront retranchés.

10. Et il arrivera en ce temps-là, dit l'Éternel, que je retrancherai tes chevaux du milieu de toi et je ferai périr tes chariots.

11. Et je retrancherai les villes de ton pays et ruinerai toutes tes forteresses.

12. Je retrancherai aussi les enchantements de ta main et tu n'auras plus aucun devin.

13. Et je retrancherai tes images taillées et tes statues du milieu de toi et tu ne te prosterneras plus devant l'ouvrage de tes mains.

14. J'arracherai aussi tes bocages du milieu de toi et je détruirai tes villes.

15. Et je ferai vengeance avec colère et avec fureur de toutes les nations qui ne m'auront point écouté.

Réflexions

Ce chapitre renferme diverses prédictions qui ont toutes été vérifiées par l'événement.

On y voit les malheurs qui affligèrent les Juifs avant la venue de notre Seigneur.

On y lit surtout un oracle qui marque formellement que le Messie devait sortir de la ville de Betléhem. Cette prophétie convient parfaitement à Jésus-Christ, comme Matthieu le remarque au chapitre II de son Évangile, et elle ne peut être appliquée à aucun autre.

Les autres prédictions de Michée ont aussi été accomplies. Les Juifs furent délivrés et protégés par des rois suscités de Dieu pour cela et ils revinrent dans la Judée. L'empire des Assyriens et des Babyloniens prit fin et Babylone fut totalement détruite.

De sorte que la divinité des oracles des prophètes et la vérité des promesses de Dieu ne peuvent être révoquées en doute, non plus que la vérité de la religion en général et la nécessité où nous sommes d'en observer les devoirs.

(a) v2 : Matthieu 2.6 ; Jean 7.42

(1) v1 : Ou : ville de troupes. Ceci s'adresse à Babylone.
(2) v1 : Ceci semble marquer le traitement qui fut fait au roi Sédécias lorsque Jérusalem fut prise par les Babyloniens, Jérémie 52.9-10.
(3) v2 : Hébreux : ses sorties. Sa génération, son origine.
(4) v3 : Dieu livrera son peuple aux Caldéens jusqu'à ce qu'il revienne de Babylone.
(5) v5 : On croit que cela marque les sept mages qui usurpèrent l'empire après Cambyse. D'autres estiment que ceci regarde les rois de Perses et des Mèdes que Dieu devait susciter contre Babylone. Voyez Jérémie 51.27-28.
(6) v6 : C'est le royaume de Babylone qui avait été fondé par Nimrod. Genèse 10.8-10.

Chapitre VI

Dieu se plaint d'une manière extrêmement forte et touchante de l'ingratitude des Juifs qui, nonobstand les bienfaits qu'il leur avait accordés de tout temps, s'étaient révoltés contre lui et l'avaient abandonné, versets 1-5.

Il leur dit que leurs sacrifices et leurs oblations n'étaient pas capables de détourner sa colère et que le seul moyen de lui être agréable était de faire ce qui est droit, versets 6-8.

Enfin, il leur reproche les injustices, les violences et les tromperies qu'ils commettaient, mais surtout il les accuse d'avoir gardé les ordonnances de Homri et d'Achab, c'est-à-dire d'avoir suivi le culte idolâtre que ces rois-là avaient introduits dans le royaume des dix tribus et il déclare que le Seigneur, irrité par tous ces crimes, les accablerait de ses fléaux, versets 9-16.

ÉCOUTEZ maintenant ce que dit l'Éternel : Lève-toi, plaide devant les montagnes et que les collines entendent ta voix.

2. Écoutez, montagnes, le procès de l'Éternel, écoutez-le, même vous les plus fermes fondements de la terre, car l'Éternel a un procès avec son peuple et il veut plaider avec Israël.

3. [a] Mon peuple, que t'ai-je fait ou en quoi t'ai-je travaillé ? Réponds-moi,

4. Car je t'ai fait remonter du pays d'Égypte et je t'ai délivré de la maison de servitude et j'ai envoyé devant toi Moïse, Aaron et Marie.

5. Mon peuple, souviens-toi, je te prie, [b] du dessein que Balak roi de Moab avait formé contre toi et quelle réponse Balaam fils de Béhor lui fit et de ce que j'ai fait depuis Sçittim jusqu'à Guilgal afin que tu connaisses que l'Éternel est juste.

6. Avec quoi préviendrai-je l'Éternel et me prosternerai-je devant le Dieu souverain ? Le préviendrai-je avec des holocaustes, avec des veaux d'un an ?

7. L'Éternel prendra-t-il plaisir à des milliers de moutons ou à dix mille torrents d'huile ? Donnerai-je mon premier-né pour mon forfait et le fruit de mon ventre pour le péché de mon âme ?

8. Ô homme [c] il t'a déclaré ce qui est bon et qu'est-ce que l'Éternel demande de toi, sinon de faire ce qui est droit et d'aimer la miséricorde et de marcher dans l'humilité avec ton Dieu ?

9. La voix de l'Éternel crie à la ville et ceux qui sont sages craindront ton nom. Écoutez la verge et celui qui l'a ordonnée.

10. Les trésors de méchanceté ne sont-ils pas encore dans la maison du méchant et un épha trop petit ce qui est abominable ?

11. Tiendrai-je pour innocent celui qui a de fausses balances et de fausses pierres à peser dans le sac ?

12. Car les riches sont remplis de ce qu'ils ont ravi par violence et ses habitants parlent faussement et il y a une langue trompeuse dans leur bouche.

13. C'est pourquoi je t'ai fait devenir languissante en te frappant et je t'ai désolée à cause de tes péchés.

14. Tu mangeras et tu ne seras point rassasiée et tu seras abaissée au dedans de toi, tu ôteras de devant l'ennemi, mais tu ne sauveras point et ce que tu auras sauvé, je le livrerai à l'épée.

15. [d] Tu semeras, mais tu ne moissonneras point, tu presseras l'olive, mais tu ne t'oindras point de l'huile et tu fouleras le moût, mais tu ne boiras point de vin.

16. On a gardé les ordonnances de Homri et tout ce que la maison d'Achab a fait et vous avez marché dans leurs conseils, c'est pourquoi je te mettrai en désolation et on sifflera ceux qui habitent en elle et vous porterez l'opprobre de mon peuple.

Réflexions

Ce qu'il faut recueillir de ce chapitre c'est, premièrement, que Dieu est parfaitement juste et en même temps plein d'amour et de bonté envers les hommes, qu'il ne se propose que leur bien et qu'il les comble de ses bienfaits pour se les attacher et pour les engager à l'aimer et à le craindre. C'est ce que Michée marque en des termes bien touchants, lorsqu'il dit que Dieu plaide avec son peuple et lui demande :

Mon peuple, que t'ai-je fait ou en quoi t'ai-je travaillé ? Réponds-moi.

Ces paroles du Seigneur montrent d'une manière bien claire que les hommes se rendent coupables d'une noire ingratitude lorsqu'il leur arrive de se rebeller contre un Dieu si bon et que s'ils attirent par là

sa colère sur aux, ils ne sauraient rien alléguer pour s'excuser.

La seonde instruction est

que ce n'est pas par des sacrifices et par des holocaustes ou des oblations que l'on peut prévenir le Seigneur et lui plaire, que Dieu nous a déclaré ce qui est bon et qu'il ne demande autre chose de l'homme, sinon qu'il fasse ce qui est droit, qu'il aime la miséricorde et qu'il marche dans l'humilité avec son Dieu.

Par là Dieu nous apprend que le seul culte qu'il reçoive est celui qui est accompagné de la droiture, de l'innocence de la vie, de la charité et de l'humilité de cœur.

Ce sont là les devoirs essentiels de la religion et ce fut pour les avoir négligés que les Juifs, qui étaient d'ailleurs soigneux de pratiquer les cérémonies et les devoirs extérieurs du culte divin, périrent malheureusement.

Enfin, puisque Dieu déclare qu'il ne tiendra point pour innocent les injustes, ceux qui ont de fausses mesures et de faux poids et ceux qui ravissent le bien d'autriui, soit par la violence, soit par la fraude et la tromperie, on ne peut douter que ces crimes-là ne lui soient très odieux et qu'ils n'attirent sur ceux qui y tombent les effets de sa mélédiction.

(a) v3 : Exode 12.51 et 14.30
(b) v5 : Nombres 22.5 et 23.7
(c) v8 : Deutéronome 10.12
(d) v15 : Deutéronome 28.38 ; Aggée 1.6

Chapitre VII

Michée déplore l'extrême corruption des Juifs et les crimes qui régnaient parmi eux, versets 1-6.

2. Il leur promet un heureux rétablissement et il les assure, qu'après que Dieu les aurait livrés à leurs ennemis pour quelque temps et qu'il les aurait châtiés avec justice, il leur rendrait la paix et qu'il ferait pour eux des merveilles semblables à celles qu'il avait faites du temps de leurs pères et c'est de quoi Michée loue et bénit le Seigneur, versets 7-20.

MALHEUR à moi ! Car je suis comme quand on a recueilli les fruits d'été et les grappillages de la vendange : il n'y a plus de grappe pour manger et mon âme désirait des premiers fruits.

2. L'homme de bien est péri de dessus la terre et il n'y a personne qui soit droit entre les hommes, tous tendent des pièges pour répandre le sang, chacun chasse après son frère avec des filets.

3. Pour faire le mal avec les deux mains, le gouverneur exige et le juge court après la récompense et les grands ne parlent que des violences qu'ils souhaitent de faire et qu'ils ont préparées.

4. Le plus homme de bien d'entre eux est comme une ronce et l'homme le plus droit est pire qu'une haie d'épines, le jour de tes sentinelles [1] et de ta punition est venu, c'est maintenant qu'ils seront dans la perplexité.

5. Ne croyez point à votre intime ami et ne vous fiez point en vos conducteurs, garde-toi d'ouvrir ta bouche devant celle qui dort sur ton sein,

6. [a] Car le fils déshonore le père, la fille s'élève contre sa mère, la belle-fille contre sa belle-mère et les domestiques de chacun sont ses ennemis.

7. Mais moi, je regarderai vers l'Éternel, j'attendrai le Dieu de ma délivrance, mon Dieu m'exaucera.

8. Toi, ô mon ennemie, ne te réjouis point sur moi, si je suis tombée, je me relèverai, si j'ai été couchée dans les ténèbres, l'Éternel m'éclairera.

9. Je porterai l'indignation de l'Éternel parce que j'ai péché contre lui, jusqu'à ce qu'il défende ma cause et qu'il me fasse justice, il me conduira à la lumière, je verrai sa justice.

10. Et mon ennemie le verra et la honte la couvrira, celle [b] qui me disait : Où est l'Éternel ton Dieu ? Mes yeux la verront et elle sera bientôt foulée comme la boue des rues.

11. Au jour qu'il rebâtira tes masures, en ce jour-là les édits seront éloignés [2].

12. En ce temps-là, on viendra jusqu'à toi, même d'Assyrie et des villes fortes et depuis les villes fortes jusqu'au fleuve et depuis une mer jusqu'à l'autre et depuis une montagne jusqu'à l'autre,

13. Après que le pays aura été en désolation à cause de ses habitants, à cause du fruit de leurs actions.

14. Pais ton peuple avec ta houlette, le troupeau de ton héritage qui demeure seul dans les forêts au milieu de Carmel, qu'ils paissent en Basçan et en Galaad, comme au temps d'autrefois.

15. Je ferai voir à mon peuple des choses merveilleuses, comme au temps que tu sortis du pays d'Égypte.

16. Les nations le verront et elles seront honteuses avec toute leur force, elles mettront la main sur la bouche et leurs oreilles seront sourdes.

17. Elles lècheront la poudre comme le serpent et elles trembleront dans leurs enclos comme les reptilles de la terre, elles seront effrayées de l'Éternel notre Dieu et elles te craindront.

18. Qui est le Dieu fort semblable à toi, qui ôte l'iniquité et qui passe par dessus les péchés du reste de son héritage ? Il ne tient pas toujours sa colère parce qu'il se plaît à faire miséricorde.

19. Il aura encore compassion de nous, il mettra sous les pieds nos iniquités et il jettera tous nos péchés au profond de la mer.

20. Tu feras voir ta vérité à Jacob et ta miséricorde à Abraham selon que tu l'as juré à nos pères dès les temps anciens.

Réflexions

On doit remarquer dans ce chapitre les plaintes du prophète, les consolations qu'il donne aux Juifs et les actions de grâce qu'il rend à Dieu.

1. Il se plaint de la dépravation des Juifs en disant qu'on ne trouvait plus d'homme de bien parmi eux, qu'ils ne cherchaient qu'à faire du mal les uns aux

autres, que les gens sincères y étaient si rares qu'on ne pouvait pas même se fier à ses plus proches et que les juges couraient après les récompenses et commettaient toutes sortes d'iniquités.

Ce tableau de l'étrange corruption des Juifs montre la justice des peines dont Dieu les visita et nous apprend que la crainte de Dieu, la droiture et la sincérité sont banies d'un pays lorsque la fraude et la tromperie y règnent et que les magistrats y vendent la justice, il n'est pas possible que Dieu ne fasse la punition de ces crimes-là.

Il faut faire attention à ces paroles par lesquelles Michée consolait le peuple de Dieu qui allait bientôt tomber entre les mains de ses ennemis :

Toi qui est mon ennemie, ne te réjouis point sur moi, si je suis tombée, je me relèverai, si je suis dans les ténèbres, le Seigneur m'éclairera. Je porterai son indignation parce que j'ai péché contre lui, mais après cela il défendra ma cause.

Ces belles paroles nous instruisent de la conduite de Dieu envers les hommes et en particulier envers son église ; il lui fait ressentir les effets de son indignation lorsqu'elle pèche contre lui, mais après cela il en a pitié et il la délivre et ses ennemis ne prévaudront jamais sur elle.

3. Cette conduite du Seigneur nous engage à reconnaître et à louer sa puissance, sa bonté, sa sagesse et à dire avec Michée :

Qui est le Dieu fort semblable à toi, qui ôtes l'iniquité et qui passes par dessus les péchés de ton héritage ? Il ne garde pas toujours sa colère, il se plaît à exercer sa miséricorde, il aura compassion de nous et il nous pardonnera tous nos péchés.

(a) v6 : Matthieu 10.21, 35 et 36 ; Luc 12.52-53
(b) v10 : Psaumes 79.10 et 115.2

(1) v4 : C.-à-d. : le jour dont les prophètes t'ont menacé. Ézéchiel 3.17.
(2) v11 : Vous serez affranchis des édits, des lois de vos ennemis.

Le livre de Nahum le prophète

Argument

La prophétie de Nahum est une prédiction touchant la ruine de Ninive et la fin de l'empire des Assyriens et l'on croit que Nahum a vécu quatre-vingt ans après Jonas qui avait aussi prophétisé contre Ninive.

Chapitre I

Nahum fait une magnifique description de la grandeur de Dieu et de sa puissance afin de montrer que les Assyriens ne sauraient lui résister et que, nonobstant leur force, ils seraient détruits pendant que les Juifs, auxquels ils avaient fait tant de maux, seraient rétablis et conservés.

LA charge de Ninive, le livre de la vision de Nahum Elkosçien.

2. [a] Le Dieu fort est jaloux et l'Éternel est vengeur, l'Éternel est vengeur et il a la fureur à son commandement, l'Éternel se venge de ses adversaires et la garde à ceux qui le haïssent.

3. [b] L'Éternel est lent à la colère et grand en force et il ne tient nullement le coupable pour innocent, l'Éternel marche parmi les tourbillons et les tempêtes et les nuées sont la poudre de ses pieds.

4. Il tanse la mer et la fait tarir et il déssèche tous les fleuves. Basçan et Carmel languissent, la fleur du Liban est flétrie.

5. Les montagnes tremblent à cause de lui et les coteaux s'écoulent, la terre monte en feu à cause de sa présence, le monde et tous ceux qui y habitent.

6. Qui subsistera devant son indignation et qui demeurera ferme dans l'ardeur de sa colère ? Sa fureur se répand comme un feu et les rochers sont brisés devant lui.

7. L'Éternel est bon, il est une forteresse au temps de la détresse et il connaît ceux qui se retirent vers lui.

8. Il va passer comme une inondation, il détruira son lieu [1] et il fera que les ténèbres poursuivront ses ennemis.

9. Quel dessein pourriez-vous former contre l'Éternel ? C'est lui qui détruit, la détresse ne s'élèvera pas deux fois [2],

10. Car étant embarassés comme épines et enivrés comme les gens ivres, ils seront entièrement consumés comme la paille sèche.

11. C'est de toi qu'est sorti celui qui pense du mal contre l'Éternel et qui forme un dessein de méchanceté [3].

12. Ainsi a dit l'Éternel : Encore qu'ils soient en paix et en grand nombre, cependant ils seront coupés comme avec un rasoir et on passera outre. Or je t'ai affligée, mais je ne t'affligerai plus [4].

13. Mais maintenant je briserai son joug de dessus toi et je romprai tes liens,

14. Car l'Éternel a donné commission contre toi [5], il n'en naîtra plus de ton nom, je retrancherai de la maison de tes dieux les images taillées et celles de fonte, j'en ferai ton sépulcre [6] après que tu seras tombée dans le mépris.

15. [c] Voici sur les montagnes les pieds de celui qui apporte de bonnes nouvelles et qui publie la paix, ô Juda, célèbre tes fêtes solennelles et rends tes vœux, car le méchant ne passera plus à l'avenir au milieu de toi, ils sont entièrement retranchés.

Réflexions

Il faut considérer sur ce livre de Nahum que Dieu suscita divers prophètes pour annoncer, non seulement la ruine des Juifs, mais aussi celle des autres peuples et en particulier celle des Assyriens dont l'empire était très puissant et qui avaient opprimé le peuple de Dieu, leurs rois Pul, Tiglathpiléser, Salmanasar et Sanchérib, étant venus à diverses fois dans la pays d'Israël et y ayant porté la désolation.

Ces prédictions devaient consoler les Juifs et leur faire voir, aussi bien qu'aux nations idolâtres ellesmêmes, que c'était le Dieu tout-puissant et le maître du monde qui permettait à ces nations de nuire à son peuple et qui parlait par la bouche des prophètes.

Il importe de remarquer après cela, que Jonas ayant été envoyé à Ninive environ quatre-vingts ans avant que Nahum prophétisât, les Ninivites avaient alors détourné la colère de Dieu par leur repentance, mais qu'étant depuis retombés dans leurs crimes et ayant fait de grands maux aux Juifs, Nahum eut ordre de prédire l'entière destruction de Ninive et de l'empire des Assyriens.

Dieu pardonne aux hommes lorsqu'ils s'humilient, il les supporte, mais quand ils retournent à leurs péchés, il exécute enfin sur eux les arrêts de sa justice.

3. Il faut savoir que ces prédictions que Nahum faisait dans le temps que les Assyriens étaient encore puissants et redoutables s'accomplirent tout à fait au bout d'environ quatre-vingt-dix ans, Nabopolassar, père du grand Nébucadnésar, roi de Babylone, ayant détruit Ninive et mis fin à l'empire des Assyriens. C'est là une forte preuve de la divinité de ce livre.

Au reste, ce que Nahum dit avec tant de force et de majesté à l'entrée de son livre, de la puissance infinie du Seigneur et de sa justice, nous apprend que Dieu, étant si grand et si puissant, ceux qui l'offensent ne sauraient lui résister et qu'il n'y a rien qui puisse nuire à ceux qui le craignent et qui se confient en lui.

(a) v2 : Exode 20.5
(b) v3 : Exode 34.7
(c) v15 : Ésaïe 52.7 ; Romains 10.15

(1) v8 : Le lieu où Ninive était située.

(2) v9 : Il vous détruira si promptement et si parfaitement qu'il n'y reviendra pas une seconde fois.
(3) v11 : Sanchérib prononça des paroles outrageantes contre Dieu. II Rois 19.11-13, 22-23.
(4) v12 : Ceci s'adresse aux Juifs.
(5) v14 : Contre Ninive et son roi.
(6) v14 : Ceci peut se rapporter à la mort de Sanchérib, roi d'Assyrie, qui fut tué par ses fils dans le temple de son idole. Ésaïe 37.38.

Chapitre II

Le prophète prédit que la ville de Ninive serait attaquée avec l'empire des Assyriens, dont elle était la capitale, par des ennemis puissants et que nonobstant sa force, elle serait pise, pillée et entièrement désolée. Cette désolation est ici représentée par des manières de parler prophétiques et figurées.

LE destructeur est monté contre toi, garde la forteresse, prends garde aux avenues, fortifie tes reins, ramasse toutes tes forces,

2. Car l'Éternel a abaissé la fierté des ennemis de Jacob et la fierté des ennemis [1] d'Israël parce que ceux qui font le dégât les ont pillés et qu'ils ont gâtés leurs sarments.

3. Le bouclier de ses hommes forts est teint en rouge, ses hommes vaillants sont couverts de pourpre, les chariots marcheront avec un feu de flambeaux au jour qu'il se préparera et les sapins [2] branleront.

4. Les chariots feront la rage par les rues et se heurteront par les places, à les voir ils seront comme des flambeaux et ils courront comme des éclairs.

5. Il se souviendra [3] de ses braves gens, mais ils tomberont en chemin, ils se hâteront de monter sur les murailles et la défense sera préparée.

6. Les portes des fleuves [4] sont ouvertes et le palais est détruit.

7. Celle qui était debout [5], la reine, a été emmenée prisonnière et ses suivantes l'ont accompagnée en gémissant comme des colonmes et en se frappant la poitrine.

8. Ninive a été depuis le temps qu'elle a été bâtie, comme un vivier d'eau, mais ils prennent la fuite et quand on leur dit : Arrêtez-vous, arrêtez-vous, personne ne tourne visage.

9. Pillez l'argent, pillez l'or, car il n'y a point de fin à ce qu'elle a préparé [9] et à la magnificence de ses meubles précieux.

10. Qu'elle soit toute vidée et revidée, même toute épuisée, [a] que le cœur se sonde, que leurs genoux se heurtent l'un contre l'autre, que le tourment soit dans leurs reins et que leurs visages deviennent noir comme une marmite.

11. Où est maintenant le repaire des lions et le pâturage des lionceaux, où les lions se retiraient et les vieux lions et les fans des lions, sans que personne les effarouchât ?

12. Les lions y ravissaient tout ce qu'il fallait à leur fans et l'étranglaient pour leurs lionnes et ils remplissaient leurs tannières et leurs repaires de ce qu'ils avaient ravi.

13. Voici, c'est à toi que j'en veux, dit l'Éternel des armées, je brûlerai et je réduirai en fumée tes chariots et l'épée consumera tes lionceaux, je retrancherai de la terre ta proie et la voix de tes embassadeurs ne sera plus ouïe.

Réflexions

On voit dans ce chapitre la description de ce qui arriva aux Assyriens et à la ville de Ninive quelque temps après que cette prophétie eut été prononcée. Cette ville, qui était si ancienne, si puissante et si riche, fut prise par les Babyloniens, ses maisons et ses palais furent détruits, ses habitants devinrent la proie des vainqueurs et l'empire des Assyriens prit fin.

Un événement si considérable doit nous persuader de plus en plus que les prédictions des prophètes procèdent de Dieu, qu'il y a une providence qui préside sur toutes choses avec justice et sagesse et avec une puissance à laquelle rien ne peut résister et que le même Dieu qui punit et abaisse ainsi les peuples et les royaumes est aussi le juge de tous les hommes et qu'il rendra à chacun selon ses œuvres.

(a) v10 : Ésaïe 13.7-8

(1) v2 : Ou : l'Éternel va ramener la gloire de Jacob et la gloire d'Israël.
(2) v3 : Ou : les lances, les dards de sapin seront agités.
(3) v5 : Le roi de Ninive.
(4) v6 : Du Tigre, Ninive fut prise par une inondation.
(5) v7 : Hébreux : Huzzab a été emmenée prisonière. On croit que Huzzab est le nom de la reine de Ninive.
(6) v9 : Ses trésors et ses richesses sont immenses.

Chapitre III

Nahum continue à prédire la destruction de Ninive, qu'il appelle une ville de sang, à cause des cruautés qu'elle avait exercées.

Il dit que cette ville qui était si puissante et si superbe serait pillée et saccagée parce qu'elle était remplie d'injustice et d'orgueil et qu'elle s'était souillée par ses adultères, c'est-à-dire par l'idolâtrie qui y régnait, versets 1-7.

Il ajoute que, comme No, qui était une ville très considérable en Égypte et qu'on croit être la fameuse ville de Thèbes, avait été détruite par Sanchérib, Ninive le serait aussi, sans que, ni ses richesses, ni ses hommes forts, ni son grand peuple pussent l'en garantir et qu'elle ne s'en relèverait jamais, versets 8-19.

MALHEUR [a] à la ville sanguinaire qui est toute pleine de mensonge, toute remplie de proie, la rapine ne s'en retire point.

2. On entend le bruit du fouet, le bruit impétueux des roues, les chevaux qui battent des pieds, les chariots qui sautent.

3. Les cavaliers font bondir leurs chevaux, l'épée brille, la halebarde étincelle, il y a une multitude de gens blessés à mort, un grand nombre de corps morts et il n'y a aucune fin aux corps morts, en sorte qu'on tombe sur leur corps.

4. À cause de la multitude des prostitutions de cette débauchée agréable, de cette maîtresse enchanteresse qui vendait les nations par ses prostitutions et les familles par ses enchantements,

5. [b] Voici, c'est à toi que j'en veux, dit l'Éternel des armées, et je retrousserai tes habits sur ton visage et je montrerai ta nudité aux nations et ta honte aux royaumes.

6. Et je jetterai sur toi des abominations et je te déshonorerai et je te ferai être comme de l'ordure.

7. Et il arrivera que quiconque te verra s'éloignera de toi et dira : Ninive a été détruite, qui aura compassion d'elle ? Où te chercherais-je des consolateurs ?

8. Vaux-tu mieux que No-Ammon située au milieu des fleuves qui était environnée d'eaux, dont la mer était le rempart et à qui la mer servait de muraille ?

9. Cus était sa force, aussi bien que l'Égypte et une infinité d'autres peuples, Put aussi et les Lybiens étaient allés à son secours.

10. Elle-même aussi a été transportée, elle s'en est allée en captivité, même ses enfants ont été écrasés aux carrefours de toutes les rues et on a jeté le sort sur ses gens de qualité et tous ses plus grands ont été liés de chaînes.

11. Toi aussi tu seras enivrée, tu seras cachée, tu chercheras aussi quelque force contre l'ennemi.

12. Toutes tes forteresses seront comme des figues et des premiers fruits, qui étant secoués tombent dans la bouche de celui qui les veut manger.

13. Voici, ton peuple sera comme autant de femmes au milieu de toi, les portes de ton pays seront toutes ouvertes à tes ennemis, le feu consumera tes barres.

14. Puise-toi de l'eau pour le siège, fortifie tes forteresses, entre dans le mortier, foule l'argile et rebâtit le fourneau à faire des briques.

15. Là le feu te consumera, l'épée te retranchera, elle te consumera comme le hurbec qui dévore, qu'on s'amasse comme les hurbecs, qu'on s'amasse comme les sauterelles.

16. Tu as multiplié tes négociants en plus grand nombre que les étoiles des cieux, les hurbecs, s'étant répandus, ont tout ravagé et ils se sont envolés.

17. Tes princes étaient comme des sauterelles et tes capitaines étaient comme de grandes sauterelles qui campent dans les haies au temps de la fraicheur et qui, lorsque le soleil s'est levé, s'écartent, de sorte qu'on ne connaît plus le lieu où elles ont été.

18. Tes pasteurs se sont endormis, ô roi d'Assyrie, tes hommes illustres se sont tenus dans leurs tentes, ton peuple est dispersé par les montagnes et il n'y a personne qui le rassemble.

19. Il n'y a point de remède à ta blessure, ta plaie est mortelle, tous ceux qui entendront parler de toi battront des mains sur toi, car sur qui est-ce que les effets de ta malice ne sont point passés continuellement ?

Réflexions

On doit reconnaître dans la destruction de Ninive et de l'empire des Assyriens, qui était l'un des plus anciens et des plus florissants qu'il y eut au monde, que la puissance de Dieu est infinie et qu'il renverse quand il lui plaît les plus grands états.

Outre la puissance du Seigneur, il faut remarquer ici sa justice, car ce fut l'orgueil des Assyriens, leur luxe, leurs injustices, leurs idolâtries et les maux qu'ils avaient faits au peuple d'Israël qui engagèrent Dieu à les détruire.

Il en sera toujours de même, Dieu abaissera toujours les superbes et il punira ceux qui vivent dans le crime et dans l'impiété, surtout lorsqu'ils persévèrent avec obstination dans leurs péchés.

Il faut enfin considérer que Dieu fit annoncer longtemps à l'avance par Nahum cette destruction de Ninive pour la consolation de son peuple qui devait être affligé et envahi par les rois d'Assyrie. Il le fit aussi afin que les peuples idolâtres ne se glorifiassent pas d'avoir vaincu les Juifs et qu'il parût à toute la terre que cela n'était arrivé que par sa volonté et par la permission de Dieu qui avait voulu châtier son peuple par le moyen des Assyriens.

(a) v1 : Ézéchiel 24.9 ; Habacuc 2.12
(b) v5 : Ésaïe 47.3 ; Ézéchiel 16.37

Le livre de Habacuc le prophète

Argument

Habacuc a prophétisé peu avant la prise de Jérusalem, à peu près dans le même temps que Jérémie. Il prédit que Dieu, offensé par les péchés de son peuple, allait le livrer aux Caldéens leurs ennemis et qu'ensuite les Caldéens éprouveraient aussi sa vengeance.

Chapitre I

Dans le premier chapitre, Habacuc fait trois choses.

1. Il se plaint de ce que la corruption des Juifs était parvenue à son comble, versets 1-4.

2. Il dit que Dieu ferait venir contre eux les Caldéens, versets 5-11.

3. Il prie Dieu de ne pas abandonner son peuple, de venger les maux qu'on lui faisait et de ne pas souffrir que ses ennemis en triomphassent, ni qu'ils attribuassent leurs victoires à leur propre force et à leurs idoles, versets 12-17.

LA charge qu'Habacuc le prophète a vue.

2. Ô Éternel, jusqu'à quand crierais-je sans que tu m'écoutes ? Jusqu'à quand crierai-je vers toi à cause de la violence sans que tu me délivres ?

3. Pourquoi me fais-tu voir l'iniquité et la perversité ? Pourquoi me fais-tu voir la désolation et la violence devant moi et des gens qui élèvent des débats et des querelles ?

4. C'est pourquoi la loi est affaiblie et le droit n'est jamais soutenu, car [a] le méchant environne le juste ; à cause de cela on prononce un jugement pervers.

5. Regardez parmi les nations et voyez et soyez extrêmement étonnés, car je m'en vais faire une œuvre de votre temps que vous ne croirez point quand on vous la récitera,

6. Car voici, je m'en vais susciter les Caldéens qui sont une nation cruelle et impétueuse, qui marche tout au travers du pays pour posséder des tentes qui ne lui appartiennent pas.

7. Elle est horrible et terrible, son gouvernement et son élévation viendra d'elle-même.

8. Ses chevaux sont plus légers que les léopards et ils ont la vue plus aigue que les loups du soir, sa cavalerie se répandra de toutes parts et ses cavaliers viendront de loin, ils voleront comme un aigle qui se hâte pour se repaître.

9. Elle viendra toute entière pour ravir, ce qu'ils engloutiront de leurs regards sera porté vers l'orient et elle amassera les prisonniers comme du sable.

10. Elle se moque des rois et elle se rit des princes, elle se rit de toutes les forteresses, elle fera des terrasses et elles les prendra.

11. Alors elle renforcera son courage, elle passera outre et elle se rendra coupable en disant que cette puissance qu'elle a vient de son dieu.

12. N'es-tu pas de toute éternité ? Ô Éternel, mon Dieu, mon Saint ! Nous ne mourrons point, ô Éternel, tu l'as mis pour exercer tes jugements et toi, ô mon Rocher, tu l'as établi pour châtier [1].

13. Tu as les yeux trop purs pour voir le mal [3] et tu ne saurais prendre plaisir à voir la violence. Pourquoi verrais-tu les perfides et te tairais-tu quand le méchant dévore celui qui est plus juste que lui ?

14. Aurais-tu fais les hommes comme les poissons de la mer et comme les reptiles qui n'ont point de dominateur ?

15. Il a tout enlevé avec son hameçon, il l'a amassé dans son filet et l'a assemblé dans ses rets, c'est pourquoi il se réjouira et il triomphera.

16. C'est pourquoi il sacrifiera à son filet et encensera à ses rets [3] parce que sa portion sera devenue grasse par leur moyen et que la viande sera succulente.

17. Videra-t-il pour cela son filet et ne cessera-t-il jamais de détruire les nations ?

Réflexions

Voici les réflexions qu'il faut faire sur les trois parties de ce chapitre.

La première regarde l'état où les Juifs étaient peu avant leur ruine. Les plaintes par où Habacuc commence sa prophétie montrent

- qu'on ne voyait alors que violence et qu'injustice parmi eux,
- la loi n'y avait plus de force,
- la justice y était foulée aux pieds et
- il s'y commettait toute sortes de crimes.

Ce fut la véritable cause des maux qui fondirent sur eux et c'est ainsi que Dieu a accoutumé de punir ceux qui s'abandonnent au crime et à l'impiété.

2. Dans la description que le prophète fait de la venue des Caldéens, de leur cruauté et des ravages qu'ils feraient dans la Judée, il faut considérer, non pas tant la puissance et la cruauté des Caldéens, comme la justice de Dieu qui se servit d'eux pour la punition des Juifs.

3. La prière qu'Habacuc adresse au Seigneur pour implorer son secours contre l'orgueil et l'injustice du roi des Caldéens, qui s'applaudissait de ses conquêtes et les attribuerait à ses idoles, nous apprend à recourir à Dieu dans les besoins et dans les dangers où nous pouvons nous rencontrer et à le faire surtout avec un grand zèle et avec une confiance particulière lorsqu'il s'agit des intérêts de sa gloire.

Cette prière nous enseigne aussi que Dieu est juste, qu'il a les yeux trop purs pour voir le mal qu'on fait aux autres, qu'il ne peut souffrir la violence et l'injustice et qu'il est engagé pour sa propre gloire à confondre les orgueilleux et tous ceux qui s'élèvent avec fierté contre lui.

(a) v4 : Job 21.7 ; Jérémie 12.1
(b) Dans la marge du verset 5 : Actes 13.41.

(1) v12 : Tu te serviras du roi de Babylone pour châtier ton peuple.
(2) v13 : C'est-à-dire : pour approuver le mal qu'on nous fait et pour ne le pas punir.
(3) v16 : C'est-à-dire : le roi de Babylone attribuera ses heureux succès à sa force, à son courage et à sa prudence.

Chapitre II

Le prophète ayant prié pour les Juifs dans le chapitre précédent, Dieu lui répond dans celui-ci.

Il l'assure que, quoique la délivrance de son peuple et la punition des Babyloniens fût différée pour quelque temps, elle arriverait infailliblement, que les Babyloniens seraient punis de leurs cruautés, de leurs dissolutions et surtout de leur impiété et de leur idolâtrie et qu'il paraîtrait que c'était en vain qu'ils se confiaient en leurs faux dieux.

JE me tenais en sentinelle et je me tenais debout dans la forteresse et je regardais pour voir ce qui me serait dit et ce que je répondrais à celui qui me reprend.

2. Et l'Éternel me répondit et me dit : Écris la vision et marque-là lisiblement sur des tablettes afin qu'on la lise couramment,

3. Car la vision est encore différée jusqu'à un temps déterminé, elle se manifestera à la fin et elle ne trompera point. S'il diffère attends-le, [a] car il viendra assurément et il ne tardera pas.

4. Voici, l'âme de celui qui s'élève n'est point droite en lui, [b] mais le juste vivra de sa foi [1].

5. Et comme l'homme addonné au vin est prévaricateur, l'orgueilleux ne demeurera pas dans son état parce qu'il élargit son âme comme le sépulcre et qu'il est infatigable comme la mort et qu'il rassemble vers lui toutes les nations et qu'il s'assujettit tous les peuples [2].

6. Tous ceux-là ne feront-ils pas un proverbe de lui et des railleries ingénieuses ? Et ne dira-t-on pas : Malheur à celui qui assemble ce qui ne lui appartient pas, jusqu'à quand amassera-t-il contre lui-même des monceaux de boue épaisse ?

7. N'y en aura-t-il pas qui s'élèveront tout d'un coup pour mordre et ne s'en réveillera-t-il point qui te fasse courir çà et là et dont tu deviennes la proie ?

8. Parce que tu as dépouillé plusieurs nations, tout le reste des peuples te dépouilleront à cause des meurtres des hommes et de la violence que tu auras faite au pays, à la ville et à tous ses habitants.

9. [c] Malheur à celui qui est convoiteux pour sa maison d'un mauvais gain afin de mettre son nid dans un lieu élevé pour être délivré de la main du méchant !

10. Tu as formé un dessein, qui confondra ta maison, de consumer beaucoup de peuples en péchant contre ton âme,

11. Car la pierre de la muraille criera et la charpente lui répondra d'entre le bois.

12. [d] Malheur à celui qui bâtit la ville de sang et qui établit la ville avec iniquité !

13. Voici, ceci ne vient-il pas de l'Éternel des armées que les peuples travaillent pour assouvir le feu et que les nations se lassent pour le néant.

14. Mais [e] la terre sera remplie par la connaissance de la gloire de l'Éternel, comme les eaux comblent la mer.

15. Malheur à celui qui fait boire son compagnon, lui approchant la bouteille et l'enivrant afin qu'on voie leur nudité [3].

16. Tu auras encore plus de déshonneur que tu n'as eu d'honneur, bois aussi, toi, et découvre-toi, la coupe de la droite de l'Éternel fera le tour chez toi et un vomissement infâme sera répandu sur ta gloire,

17. Car la violence que tu auras exercée au Liban [4] te couvrira et le dégât fait par les grosses bêtes les rendra éperdus à cause des meurtres des hommes et de la violence faite au pays, à la ville et à tous ses habitants.

18. De quoi sert l'image taillée [5] que son ouvrier l'ait taillée, l'idole de fonte ? [f] C'est un docteur de mensonge, quoique l'ouvrier qui fait des idoles muettes se confie en son ouvrage ?

19. Malheur à ceux qui disent au bois : Réveille-toi ; et à la pierre muette : Réveille-toi. Enseignera-t-elle quelque chose ? Voici, elle est couverte d'or et d'argent, toutefois il n'y a aucun esprit dedans.

20. Mais l'Éternel est dans le temple de sa Sainteté, toute la terre, tais-toi et redoute sa présence.

Réflexions

La lecture de ce chapitre doit nous apprendre premièrement, à attendre patiemment et avec une foi et une espérance ferme l'accomplissement des promesses de Dieu sans jamais perdre courage lorsqu'il diffère de les exécuter. C'est l'instruction que nous donne le prophète en disant :

S'il diffère, attends-le, car il viendra assurément et ne tardera pas, le juste vivra par la foi.

2. Le prophète marque expressément que la ruine des Babyloniens était infaillible et qu'elle serait causée par leur orgueil, par leurs extorsions et par leur idolâtrie.

Cela nous instruit du but que Dieu se propose dans ses jugements, c'est de faire la vengeance des crimes et de montrer qu'il est le Dieu souverain et le juge de tous les hommes.

Ces menaces d'Habacuc furent, au reste, accomplies, les Babyloniens éprouvèrent la vengeance divine comme les Assyriens l'avaient éprouvée avant eux et par ce moyen ces deux puissances redoutables qui avaient traité les Juifs avec tant de cruauté devinrent des exemples de la justice de Dieu à la vue de toute la terre.

Enfin, ce que le prophète dit de la punition que Dieu voulait faire des violences et des injustices du roi de Babylone doit être appliquée à tous ceux qui veulent s'élever et s'enrichir par des moyens criminels.

Ces paroles d'Habacuc

Malheur à celui qui est convoiteux pour sa maison d'un gain déshonnête

doivent être bien considérées de même que ce qui est dit sur ce sujet dans ce chapitre.

Cette malédiction ne regarde pas moins les particuliers que les rois, elle menace tous ceux qui amassent du bien par de méchantes voies, l'expérience la vérifie tous les jours, la possession des biens mal acquis n'étant pas longue et attirant ordinairement sur les injustes et sur leur postérité toutes sortes de malheurs.

(a) v3 : Hébreux 10.37
(b) v4 : Jean 3.36 ; Romains 1.17 ; Galates 3.11 ; Hébreux 10.38
(c) v9 : Jérémie 22.13
(d) v12 : Ézéchiel 24.9
(e) v14 : Ésaïe 11.9
(f) v18 : Jérémie 10.8 et 14 ; Zacharie 10.2

(1) v 4 : Le juste attendra avec confiance l'accomplissement des promesses de Dieu.
(2) v5 : Ces paroles et les suivantes regardent le roi de Babylone qui voulait tout engloutir.
(3) v15 : C'est une comparaison dont le sens est que les Caldéens employaient la tromperie pour attirer les peuples à eux afin de les opprimer dans la suite et de les traiter avec ignominie.
(4) v17 : Les maux que tu as faits aux Juifs. Voyez Ézéchiel 17.3.
(5) v18 : Les idoles des Babyloniens et des princes idolâtres ne leur servent de rien et ne les mettront pas à couvert des jugements de Dieu.

Chapitre III

C'est ici un cantique dans lequel Habacuc célèbre, en des termes magnifiques, la grandeur de Dieu qui avait paru autrefois lorsqu'il publia la loi sur le mont Sinaï et dans les merveilles qu'il fit en détruisant les rois et les peuples du pays de Canaan et des environs et en établissant les enfants d'Israël dans ce pays-là.

Le but de ce cantique était de consoler les Juifs et de les assurer pleinement que Dieu ne les abandonnerait point et qu'il employerait encore sa puissance pour les délivrer de l'oppression des Caldéens.

PRIÈRE d'Habacuc le prophète sur sigionoth [1].

2. Éternel, j'ai entendu ce que tu m'as fait entendre et j'ai été saisi de crainte, ô Éternel ! Entretien ton ouvrage parmi le cours des années, fais-le connaître parmi le cours des années, souviens-toi, lorsque tu es en colère, d'avoir compassion.

3. Dieu vint de Téman et le Saint vint du mont de Paran [2], sélah. Sa majesté couvrait les cieux et la terre fut remplie de sa louange.

4. Sa splendeur était comme la lumière même et des rayons sortaient de ses mains et c'est là que sa force est cachée.

5. La mortalité marchait devant lui et les charbons sortaient de ses pieds.

6. Il s'arrêta et il mesura le pays, il regarda et fit tressaillir les nations, les montagnes anciennes furent brisées et les coteaux anciens s'abaissèrent. Les chemins du monde sont à lui.

7. Je vis les tentes de Cusçan [3] accablées de tourment, les pavillons du pays de Madian furent ébranlés.

8. [a] L'Éternel était-il courroucé contre les fleuves ? Ta colère était-elle contre les fleuves ? Ta fureur était-elle contre la mer [4], lorsque tu montas sur tes chevaux et sur tes chariots pour la délivrance de ton peuple ?

9. Ton arc fut entièrement épuisé de ses flèches, selon le serment que tu avais fait aux tribus d'Israël et selon ta parole. Sélah. Tu fendis la terre en fleuves.

10. Les montagnes te virent et en furent en travail, l'impétuosité des eaux passa, l'abîme fit retentir sa voix et il éleva ses mains en haut.

11. [b] Le soleil et la lune s'arrêtèrent dans leur demeure, ils marchèrent à la lueur de tes flèches et à la splendeur de l'éclair de ta halebarde.

12. Tu marchas sur la terre avec indignation et tu foulas les nations avec colère.

13. Tu sortis pour la délivrance de ton peuple, pour la délivrance avec ton oint [5], tu transperças le chef afin qu'il n'y en eût plus dans la maison du méchant en découvrant le fondement jusqu'au cou [6], sélah.

14. Tu perças avec ses bâtons le chef des habitants de ses bourgs quand ils venaient comme une tempête pour me détruire, ils se réjouissaient comme pour dévorer l'affligé en secret.

15. Tu marchas avec tes chevaux par la mer, par la fange des grandes eaux.

16. J'ai entendu et mon ventre en a été ému, mes lèvres ont tremblé à ta voix. La pourriture est entrée dans mes os et j'ai tremblé dans moi-même, je serai en repos au jour de la détresse auquel en montant en faveur de son peuple, il le mettra en pièces,

17. Car le figuier ne poussera point et il n'y aura point de fruit dans les vignes, ce que l'olivier produit manquera et pas un champ ne produira rien à manger, les brebis seront retranchées du parc et il n'y aura point de bœufs dans les étables.

18. Mais moi, je me réjouirai en l'Éternel et je tressaillirai de joie au Dieu de ma délivrance.

19. L'Éternel le Seigneur est ma force et il rendra mes pieds semblables à ceux des biches et me fera marcher sur mes lieux élevés.

Au maître chantre sur néguinoth.

Réflexions

Nous devons apprendre de ce cantique

- en premier lieu, à nous souvenir des bienfaits de Dieu, à les méditer sans cesse et principalement à penser aux merveilles que Jésus-Christ notre Seigneur a faites pour nous racheter et qui surpassent de beaucoup celles que le prophète célèbre dans ce chapitre,

- en second lieu, la considération de tous ces effets de la puissance et de l'amour du Seigneur doit enflammer nos cœur de reconnaissance et d'amour pour lui. Elle doit surtout nous remplir d'une ferme confiance dans les plus grandes adversités.

Dieu qui nous a donné dans tous les temps des preuves éclatantes de sa puissance, de sa justice et de son amour pour son église et pour ses enfants est toujours le même, ainsi il est impossible qu'il abandonne jamais ceux qui lui appartiennent et qui espèrent en lui.

(a) v8 : Psaume 114
(b) v11 : Josué 10.12-14

(1) v1 : Voyez la note sur Psaume 7.1.
(2) v3 : C'est une description abrégée des merveilles que Dieu fit en faveur des enfants d'Israël après qu'ils furent sortis d'Égypte. Teman et Paran étaient des quartiers de l'Idumée et de l'Arabie où ce peuple fut assez longtemps avant que d'entrer dans le pays de Canaan. Voyez Deutéronome 33.2.
(3) v7 : Les Arabes et les Madianites.
(4) v8 : Cela marque le passage de la Mer rouge et du Jourdain et ce que Dieu fit dans la suite pour son peuple.
(5) v13 : Moïse.
(6) v13 : C'est-à-dire : le détruisant de fond en comble.

Le livre de Sophonie le prophète

Argument

Sophonie fut envoyé aux Juifs de Juda sous le règne de Josias quelque temps avant leur ruine pour les retirer de l'idolâtrie, de leurs péchés et pour les menacer que, s'ils y persévéraient, ils seraient infailliblement détruits par les Caldéens.

Chapitre I

Dans le chapitre 1, Sophonie annonce que la colère de Dieu allait fondre sur Jérusalem, sur ses habitants, sur la famille royale et sur tout le royaume de Juda parce que les Juifs avaient irrité le Seigneur par leurs crimes et surtout par le culte des faux dieux, aussi bien que par leur impénitence, versets 1-13.

Le prophète représente l'horreur de cette désolation des Juifs et il leur déclare qu'ils n'en sauraient être garantis, ni par leurs richesses, ni par leur force, versets 14-18.

LA parole de l'Éternel qui fut adressée à Sophonie fils de Cusci, fils de Guédalja, fils d'Amarja, fils d'Ézéchias, du temps de Josias fils d'Amon roi de Juda.

2. Je ferai entièrement périr toutes choses de dessus cette terre, dit l'Éternel.

3. Je ferai périr l'homme et le bétail, je consumerai les oiseaux des cieux et les poissons de la mer et les scandales avec les méchants [1] et je retrancherai les hommes de dessus cette terre, dit l'Éternel.

4. J'étendrai ma main sur Juda et sur tous les habitants de Jérusalem et je retrancherai de ce lieu le reste des bahalins et les noms des camars [2] avec les sacrificateurs

5. Et ceux qui se prosternent sur les terrasses des maisons devant l'armée des cieux, et ceux qui se prosternent devant l'Éternel et jurent par lui et qui jurent aussi par malcam [3]

6. Et ceux qui se détournent de l'Éternel et ceux qui n'ont point cherché l'Éternel et qui ne l'ont point recherché.

7. Tais-toi à cause de la présence du Seigneur l'Éternel. Car la journée de l'Éternel approche, l'Éternel a préparé le sacrifice, il a invité ses conviés.

8. Et il arrivera au jour du sacrifice de l'Éternel que je punirai les seigneurs et les enfants du roi et tous ceux qui s'habillent de vêtements étrangers [4].

9. Et je punirai en ce jour-là tous ceux qui sautent par dessus le seuil [5], qui remplissent la maison de leurs maîtres [6] de violence et de fraude.

10. Et en ce jour-là, dit l'Éternel, on entendra un grand cri depuis la porte des poissons et des hurlements vers la seconde ville et une désolation vers les coteaux.

11. Vous qui habitez à Mactés, hurlez, car tous ceux qui trafiquaient ont été défaits et tous ceux qui apportaient de l'argent ont été exterminés.

12. Et il arrivera en ce temps-là que je fouillerai Jérusalem avec des lampes et que je punirai les hommes qui sont figés sur leurs lies [7] et qui disent dans leurs cœurs : L'Éternel ne nous fera ni bien, ni mal.

13. Et leurs biens seront au pillage et leurs maisons en désolation, [a] ils auront bâti des maisons, mais ils n'y habiteront point, ils auront planté des vignes, mais ils n'en boiront pas le vin.

14. La grande journée de l'Éternel approche, elle approche et elle se hâte fort, le cri de la journée de l'Éternel est amer, c'est là que les hommes forts crieront.

15. [b] Cette journée-là est une journée de fureur, une journée de détresse et d'angoisse, une journée d'un bruit éclatant et effrayant, une journée de nuées et de brouillards,

16. Une journée de cor et d'alarme contre les villes et contre les hautes tours.

17. Je mettrai les hommes dans la détresse et ils marcheront comme des aveugles parce qu'ils ont péché contre l'Éternel et leur sang sera répandu comme de la poussière et leur chair comme de l'ordure.

18. [c] Ni leur argent, ni leur or ne les pourront délivrer dans la journée de la fureur de l'Éternel et tout ce pays [d] sera dévoré par le feu de sa jalousie, car il se hâtera de consumer tous les habitants de ce pays.

Réflexions

Dieu, par un effet de sa bonté envers les Juifs suscita Sophonie sous le règne de Josias dans un temps où tout était dans le désordre et où les Juifs s'étaient abandonnés à l'idolâtrie, à l'impiété et aux crimes les plus honteux. Ce prophète eut ordre de Dieu de les exhorter à se convertir et de leur annoncer leur totale ruine, ce que la prophétesse Hulda leur disait aussi dans le même temps.

C'est ainsi que Dieu, avant que de punir les hommes, les avertit et les menace afin qu'ils préviennent ses châtiments par la repentance.

2. On voit ici que les Juifs allaient être réduits dans la dernière désolation et que Dieu se proposait de faire une exacte recherche et une vengeance sévère et exemplaire de leurs rébellions, ce qui arriva dans la suite par les invasions que les Égyptiens et les Assyriens firent dans la Judée et enfin par les Caldéens qui prirent et qui détruisirent la ville de Jérusalem.

De là, nous devons apprendre que rien ne peut résister à la puissance et à la justice de Dieu et que c'est une chose terrible que de tomber entre ses mains lorsqu'il punit. Surtout, la description que Sophonie fait du jour de la ruine des Juifs doit nous

faire penser au grand jour du jugement et à l'effroi dont les méchants seront alors saisis.

Il faut réfléchir, enfin, sur la cause de tous ces malheurs qui accablèrent les Juifs. Ils avaient abandonné le Seigneur et corrompu son service et dans cet état de rébellion et d'impiété, ils ne laissaient pas de vivre dans la sécurité et de se persuader que Dieu ne leur ferait aucun mal.

C'est ainsi que le Seigneur punit la profanation de son service et l'obstination dans le mal, principalement en ceux à qui il s'est fait connaître d'une façon plus particulière. Mais ce qui marque le dernier endurcissement et ce qui engage surtout Dieu à ne plus épargner les pécheurs, c'est qu'étant très coupables et menacés de ses jugements, ils ne les craignent point et ne se mettent point en état de les détourner par la repentance.

(a) v13 : Deutéronome 28.30 et 39 ; Amos 5.11
(b) v15 : Jérémie 30.7 ; Joël 2.11 ; Amos 1.18
(c) v18 : Proverbes 11.4 ; Ézéchiel 7.19
(d) v18 : Sophonie 3.8

(1) v3 : Les idoles et ceux qui les adorent. Voyez versets 4 et 5.
(2) v4 : Voyez la note sur II Rois 23.5.
(3) v5 : L'idole moloch. Ceux qui joignent le culte de Dieu à celui des idoles.
(4) v8 : Qui imitent le luxe et l'immodestie des idolâtres dans leurs habits ou qui portaient des vêtements défendus par la loi.
(5) v9 : Qui imitent les idolâtres en entrant dans le temple, voyez I Samuel 5.5. Ou qui y entrent arrogamment et avec pompe.
(6) v9 : Ou de leur dieu.
(7) v12 : C'est-à-dire : qui se croient en sûreté. Voyez Jérémie 48.11.

Chapitre II

Ce chapitre a deux parties.

1. Sophonie exhorte les Juifs à reconnaître leurs péchés et à se convertir avant que Dieu exécutât sur eux l'arrêt de sa colère, versets 1-3.

2. Il dit que Dieu sauverait une partie de ce peuple, qu'il ferait encore habiter les Juifs dans le pays de Canaan et que les peuples voisins, les Philistins, les Moabites, les Hammonites et les Arabes seraient détruits aussi bien que les Assyriens, qui étaient alors si puissants et Ninive qui était leur ville capitale, versets 4-15.

EXAMINEZ-VOUS, examinez-vous, nation peu désirable,

2. Avant que le décret enfante et que le jour passe comme la bale, avant que l'ardeur de la colère de l'Éternel vienne sur vous, avant que le jour de la colère de l'Éternel vienne sur vous.

3. Vous tous les gens de bien du pays, qui faites ce qu'il ordonne, cherchez l'Éternel, recherchez la justice, recherchez la débonnaireté, peut-être serez-vous cachés au jour de la colère de l'Éternel,

4. Car Gaza sera abandonnée et Asçkélon sera dans la désolation, on chassera Asçdod en plein midi et Hékron sera renversée.

5. Malheur aux habitants de la contrée maritime, à la nations des Kéréthiens, la parole de l'Éternel est contre vous, Canaan, qui es le pays des Philistins, je te détruirai, tellement que personne n'y habitera.

6. Et la contrée maritime ne sera plus que des cabanes, que des loges de bergers et que des parcs de brebis.

7. Et cette contrée sera pour les restes de la maison de Juda, ils paîtront dans ces lieux-là et le soir ils feront leur gîte dans les maisons d'Asçkélon, car l'Éternel leur Dieu les visitera et ramènera leurs captifs.

8. J'ai entendu les insultes des Moabites et les reproches des Hammonites par lesquels ils ont outragé mon peuple et l'ont bravé sur leur frontière.

9. C'est pourquoi, je suis vivant, dit l'Éternel des armées, le Dieu d'Israël, que Moab sera comme Sodome et les enfants de Hammon comme Gomorrhe, un lieu embarassé d'orties et une carrière de sel et de désolation à jamais, les restes de mon peuple les pilleront et les restes de ma nation les possèderont.

10. Ceci leur arrivera en échange de leur orgueil, parce qu'ils ont outragé et bravé le peuple de l'Éternel des armées.

11. L'Éternel sera terrible contre eux, car il anéantira tous les dieux de la terre et chacun se prosternera devant lui dans son pays, même toutes les îles des nations.

12. Vous aussi, habitants de Cus, vous serez blessés à mort par mon épée.

13. Il étendra aussi sa main sur l'Aquilon et il détruira l'Assyrie et il mettra Ninive en désolation, en un lieu aride comme un désert.

14. [a] Et les troupeaux se reposeront au milieu d'elle et toutes les bêtes des nations, même le cormoran, même le butor habiteront dans ses portiques, leur cri retentira aux fenêtres, la désolation sera sur le seuil, car les cèdres seront découverts.

15. C'est là cette ville orgueilleuse qui se tenait si assurée, qui disait en son cœur : C'est moi et il n'y en a point d'autre que moi, comment a-t-elle été réduite en désert pour être le gîte des bêtes ? Quiconque passera près d'elle sifflera et branlera sa main.

Réflexions

Ce chapitre nous apprend

1. Que lorsque Dieu paraît irrité, le moyen de prévenir les effets de sa colère est de s'amender et de le fléchir par un prompt retour à lui avant qu'il exécute ses menaces.

2. Que la piété, le zèle et l'intégrité de ceux qui craignent Dieu détournent quelquefois sa vengeance, mais qu'il ne manque jamais de se souvenir des justes lorsqu'il punit les méchants. C'est la réflexion qu'il faut faire sur ces paroles de Sophonie :

Vous tous les gens de bien du pays, qui faites ce qu'il ordonne, cherchez le Seigneur, cherchez la justice, cherchez la débonnaireté, peut-être serez-vous cachés au jour de la colère du Seigneur.

3. Le prophète prédit que les peuples ennemis des Juifs seraient désolés pendant que Dieu ramènerait les Juifs dans leur patrie. Ces prédictions ne

tardèrent pas à s'exécuter. Le roi de Babylone assujettit les divers peuples qui sont ici nommés. On vit surtout alors la destruction de la fameuse ville de Ninive et de l'empire des Assyriens.

Tous ces événements nous montrent que Dieu est un juste juge, qu'il réprime la malice, l'orgueil et la puissance des peuples et des rois, qu'il prend en main la cause de son église et qu'il la conserve au milieu des révolutions qui arrivent dans le monde et malgré les efforts de ceux qui veulent la détruire.

(a) v14 : Ésaïe 13.11 et suivants.

Chapitre III

Sophonie dénonce les derniers malheurs à Jérusalem parce que les Juifs n'avaient point voulu écouter la voix de Dieu. Il se plaint des injustices que les juges commettaient, des mensonges des faux prophètes, de l'impiété des sacrificateurs et de l'endurcissement du peuple qui n'avait profité, ni de la patience de Dieu, ni de ses châtiments, ni de l'exemple des autres peuples et surtout de celui des Juifs des dix tribus qui avaient été détruits il y a quelque temps, versets 1-8.

Il les menace, à cause de cela, d'une prompte désolation, promettant cependant que Dieu leur ferait du bien et leur donnerait encore des sujets de joie en les ramenant des pays éloignés dans leur patrie et en les y comblant de ses grâces, versets 9-20.

MALHEUR à la ville qui pille et qui est souillée et qui ne fait qu'opprimer.

2. Elle n'a point écouté la voix, elle n'a point reçu d'instruction, elle ne s'est point confiée en l'Éternel, elle ne s'est point approchée de son Dieu.

3. [a] Ses seigneurs sont au milieu d'elle comme des lions rugissants et ses gouverneurs comme des loups au soir qui ne laissent point les os pour les ronger le matin.

4. [b] Ses prophètes sont des téméraires et des hommes prévaricateurs, ses sacrificateurs ont souillé les choses saintes, ils ont fait violence à la loi.

5. L'Éternel juste est au milieu d'elle, il ne fait point d'iniquité, chaque matin il produit son jugement à la lumière et il n'y manque pas, mais l'injuste ne sait ce que c'est que d'avoir honte.

6. J'ai exterminé les nations et leurs principaux lieux ont été désolés, j'ai rendu leurs places désertes sans que personne y passe plus, leurs villes ont été détruites, de sorte qu'il n'y a plus aucun homme et qu'il n'y a personne qui y habite.

7. Je disais : Au moins tu me craindras, tu recevras l'instruction et son habitation n'aurait pas été détruite par toutes les punitions que j'ai envoyées sur elle, mais ils se sont levés matin pour corrompre toute leur conduite.

8. C'est pourquoi, attendez-moi, dit l'Éternel, au jour que je me lèverai pour le pillage, car ma résolution est d'amasser les nations et d'assembler les royaumes afin que je répande sur eux mon indignation et toute l'ardeur de ma colère après que tout le pays aura été dévoré [c] par le feu de ma jalousie.

9. Et alors je changerai les lèvres des peuples en des lèvres pures afin qu'ils invoquent tous le nom de l'Éternel pour le servir avec une même épaule [1].

10. Mes adorateurs qui sont au delà des fleuves de Cus, savoir la fille [2] de mes dispersés, m'apporteront mes offrandes.

11. En ce jour-là, tu ne seras plus confuse à cause de toutes les actions par lesquelles tu as péché contre moi, car alors j'exterminerai ceux qui se réjouissaient de ton orgueil et désormais tu ne t'enorgueilliras plus de la montagne de ma Sainteté.

12. Et je laisserai de reste au milieu de toi, un peuple affligé et chétif, et ils auront leur confiance au nom de l'Éternel.

13. Les restes d'Israël ne feront plus d'iniquité et ne profèreront plus de mensonge et il n'y aura plus dans leur bouche de langue trompeuse, mais ils paîtront et ils se reposeront et il n'y aura personne qui les épouvante.

14. [d] Réjouis-toi avec un chant de triomphe, fille de Jérusalem, jette des cris de réjouissance, ô Israël, réjouis-toi, égaie-toi de tout ton cœur fille de Jérusalem.

15. L'Éternel a ôté tes jugements [3], il a fait retirer ton ennemi, le roi d'Israël, l'Éternel est au milieu de toi, tu ne sentiras plus de mal.

16. En ce temps-là, on dira à Jérusalem : Ne crains point, Sion, que tes mains ne se relâchent point.

17. L'Éternel ton Dieu est au milieu de toi, le Dieu puissant te délivrera, il se réjouira à cause de toi d'une grande joie, il se taira [4] à cause de son amour et il se réjouira à cause de toi avec un chant de triomphe.

18. Je rassemblerai ceux qui étaient affligés à cause des fêtes solennelles, ils étaient sortis de toi, le fardeau de l'opprobre était sur elle.

19. Voici, je détruirai en ce temps-là tous ceux qui t'auront affligée [e] et je délivrerai la boiteuse et je recueillerai celle qui avait été chassée, je ferai qu'ils seront loués et renommés dans tous les pays où ils avaient reçu de la honte.

20. En ce temps-là je vous ferai revenir et en ce temps-là je vous rassemblerai, car je vous mettrai en réputation et en louange parmi tous les peuples de la terre quand je ramènerai vos captifs devant vos yeux, a dit l'Éternel.

Réflexions

Le prophète se plaint ici que la ville de Jérusalem avait refusé d'écouter la voix de Dieu et de recevoir l'instruction, que ses magistrats, ses sacrificateurs et ses prophètes étaient des impies, des injustes et des profanes et que tout le peuple était dans le dernier endurcissement. Il ajoute que, quoique Dieu fût au milieu d'eux et qu'il fît chaque jour ce qui était nécessaire pour les ramener à lui, ils ne savaient ce que c'était que d'avoir honte et de se repentir.

Ces plaintes doivent être bien considérées. Elles nous montrent que Dieu est toujours juste et bon et qu'ainsi l'on ne doit chercher la cause de ses jugements et des maux qui arrivent aux hommes que dans leur malice et dans leur résistance à sa voix.

Surtout, on peut voir, dans ce chapitre, que le plus grand malheur qui puisse arriver à un peuple et ce qui l'expose le plus sûrement aux jugements de Dieu, c'est quand les conducteurs spirituels ou temporels, abandonnant les devoirs de leur vocation, foulent aux pieds les lois de la religion et de la justice.

2. Il faut remarquer que Dieu avait fait voir aux Juifs la désolation de divers peuples et surtout celle de leurs frères du royaume d'Israël, afin qu'ils apprissent par ces exemples à le craindre, mais que, comme ils avaient persévéré dans leurs rébellions, le feu de sa colère allait les consumer.

Ceux qui, voyant des exemples de la justice divine et les malheurs qui tombent sur les autres, n'en profitent pas aggravent leur faute et leur punition et doivent s'attendre aux effets les plus sévères de la vengeance de Dieu.

Enfin, les promesses que Sophonie joint à ses menaces nous apprennent que, comme Dieu n'afflige les hommes que pour les châtier et les purifier, il fait cesser l'adversité aussitôt qu'ils reviennent à lui. Ce fut ainsi qu'il rendit la paix aux Juifs et qu'il les rappela de Babylone après que les soixante et dix ans de leur captivité furent accomplis.

(a) v3 : Ézéchiel 22.27
(b) v4 : Michée 3.11 ; Jérémie 23.11 ; Osée 9.7
(c) v8 : Sophonie 1.8
(d) v14 : Ésaïe 12.6 et 54.1
(e) v19 : Michée 4.7

(1) v9 : C'est-à-dire : d'un même esprit.
(2) v10 : La nation.
(3) v15 : Les jugements et les punitions qu'il a déployés sur toi.
(4) v17 : Il ne te fera plus entendre des menaces et il ne t'affligera plus.

Le livre d'Aggée le prophète

Argument

Les trois derniers prophètes, savoir Aggée, Zacharie et Malachie, ont prophétisé après que les Juifs furent revenus de Babylone.

Aggée eut ordre d'exhorter les Juifs à rebâtir le temple et de leur annoncer que le Messie viendrait bientôt et que la gloire de son règne serait très grande.

Chapitre I

Dans le premier chapitre, Aggée reproche aux Juifs d'avoir plus de soin de bâtir leurs maisons que de rebâtir le temple, versets 1-4.

Il leur dit que leur négligence et leur peu de zèle était cause que Dieu les avait punis par la stérilité, versets 5-11.

Sur quoi, Zorobabel, gouverneur de Jérusalem, Jéhosçuah, grand sacrificateur, et tout le peuple se mettent en état de bâtir la maison de Dieu, versets 12-15.

LA seconde année du roi Darius, le premier jour du sixième mois, la parole de l'Éternel fut adressée par Aggée le prophète à Zorobabel fils de Salathiel, gouverneur de Juda et à Jéhosçuah, grand sacrificateur, en ces termes :

2. Ainsi a parlé l'Éternel des armées : Ce peuple-ci a dit que le temps n'est pas encore venu, savoir le temps de rebâtir la maison de l'Éternel,

3. [a] C'est pourquoi la parole de l'Éternel fut adressée par Aggée le prophète et il lui dit :

4. Et vous, est-il temps pour vous d'habiter dans vos maisons lambrisées, pendant que cette maison demeure désolée ?

5. Maintenant donc, ainsi a dit l'Éternel des armées : Appliquez vos cœurs à considérer vos voies.

6. [b] Vous avez beaucoup semé, mais vous avez peu recueilli ; vous avez mangé, mais vous n'avez point été rassasiés ; vous avez bu, mais non jusqu'à la joie ; Vous avez été vêtus, mais vous n'en avez point été réchauffés et celui qui se loue, se loue pour mettre son salaire dans un sac percé.

7. Ainsi a dit l'Éternel des armées : Appliquez vos cœurs à considérer vos voies.

8. Montez à la montagne, apportez du bois et bâtissez cette maison et j'y prendrai mon plaisir et j'y serai glorifié, a dit l'Éternel.

9. On s'attendait à beaucoup, et voici, tout revient à peu et vous le portez à la maison, mais je souffflerai dessus. Pourquoi ? À cause, dit l'Éternel des armées, que ma maison demeure désolée pendant que vous vous empressez chacun pour sa maison.

10. C'est à cause de cela que [c] les cieux se sont fermés sur vous, pour ne point donner la rosée et que la terre a retenu son rapport,

11. Et que j'ai appelé la sécheresse sur la terre et sur les montagnes et sur le froment et sur le vin excellent et sur l'huile et sur tout ce que la terre produit et sur les hommes et sur les bêtes et sur tout le travail des mains.

12. Zorobabel donc, fils de Salathiel, et Jéhosçuah, grand sacrificateur, et tout le reste du peuple entendit la voix de l'Éternel leur Dieu et les paroles d'Aggée le prophète, selon que l'Éternel leur Dieu l'avait envoyé et le peuple craignit la présence de l'Éternel

13. Et Aggée, ambassadeur de l'Éternel, parla au peuple suivant la commission de l'Éternel et il dit : Je suis avec vous, dit l'Éternel.

14. Et l'Éternel suscita l'esprit de Zorobabel, fils de Salathiel, gouverneur de Juda, et l'esprit de Jéhosçuah, fils de Jéhotsadak, grand sacrificateur, et l'esprit de tout le reste du peuple et ils vinrent et travaillèrent à la maison de l'Éternel leur Dieu,

15. Le vingt-quatrième jour du sixième mois de la seconde année du roi Darius.

Réflexions

Les reproches qu'Aggée fait aux Juifs de ce qu'ils négligeaient de rebâtir le temple pendant qu'ils travaillaient à bâtir leurs maisons nous engagent à considérer que l'on se rend très coupable lorsqu'on a plus de soin de ce qui regarde les intérêts temporels et les commodités de cette vie que de ce qui concerne la gloire de Dieu et son service.

Il faut remarquer ensuite que, comme Dieu punit cette négligence et cette tiédeur des Juifs en ne bénissant pas leur travail et en leur envoyant la stérilité et la disette, aussi ceux qui manquent de zèle pour son service se privent de sa faveur, au lieu qu'il bénit ceux qui cherchent premièrement son règne et sa justice et qu'avec les bénédictions spirituelles, il leur accorde les temporelles.

Enfin, la déférence que Zorobabel, gouverneur de Jérusalem, Jéhosçuah, grand sacrificateur, et tous les Juifs eurent pour les remontrances d'Aggée nous apprend qu'il faut recevoir avec soumission les exhortations que Dieu nous fait adresser et que ceux qui ont de l'autorité, soit dans les états, soit dans les églises, doivent s'employer avec courage et de tout leur pouvoir aux œuvres de piété et à l'établissement du service de Dieu.

(a) v3 : Esdras 5.1
(b) v6 : Deutéronome 28.38 ; Michée 6.14-15
(c) v10 : Deutéronome 28.23

Chapitre II

Dans la première partie de ce chapitre, Aggée prédit que, quoique le temple que les Juifs bâtissaient alors fut peu de chose en comparaison du temple de Salomon, la gloire de ce second temple serait plus

grande que celle du premier et que la grâce de Dieu se répandrait de là sur tous les peuples, versets 1-9.

Aggée ajoute que les Juifs et leurs sacrifices avaient été réputés souillés devant Dieu et qu'il leur avait envoyé la stérilité pendant qu'ils avaient négligé de bâtir son temple, mais qu'il allait désormais les bénir, versets 10-19.

Il prédit, enfin, que Dieu détruirait divers royaumes et qu'il récompenserait le zèle de Zorobabel gouverneur des Juifs, versets 20-23.

LE vingt et unième jour du septième mois, la parole fut adressée à Aggée le prophète et il lui dit :

2. Parle maintenant à Zorobabel fils de Salathiel, gouverneur de Juda, et à Jéhosçuah fils de Jéhotsadak, grand sacrificateur, et à tout le reste du peuple et dis-leur :

3. Qui est celui d'entre vous qui soit demeuré de reste et qui ait vu cette maison dans sa première gloire et qui la voie telle que vous la voyez maintenant ? Celle-ci n'est-elle pas comme un rien devant vos yeux au prix de celle-là ?

4. Maintenant donc toi, Zorobabel, fortifie-toi, dit l'Éternel, et toi aussi, Jéhosçuah, fils de Jéhotsadak, grand sacrificateur, fortifie-toi, vous aussi, tout le peuple du pays, fortifiez-vous, dit l'Éternel, et travaillez, car je suis avec vous, dit l'Éternel des armées.

5. La parole de l'alliance que j'ai traitée avec vous quand vous sortites d'Égypte et mon Esprit demeurent au milieu de vous, ne craignez point,

6. Car ainsi a dit l'Éternel des armées, [a] Encore une fois, et ce sera dans peu de temps, j'ébranlerai les cieux et la terre et la mer et le sec.

7. Et j'ébranlerai toutes les nations et les désirés d'entre toutes les nations viendront [1] et je remplirai cette maison de gloire, a dit l'Éternel des armées.

8. L'argent est à moi et l'or est à moi, dit l'Éternel des armées.

9. La gloire de cette dernière maison sera plus grande que celle de la première, a dit l'Éternel des armées, et je mettrai la paix en ce lieu, dit l'Éternel des armées.

10. Le vingt-quatrième jour du neuvième mois de la seconde année de Darius, la parole de l'Éternel fut adressée à Aggée le prophète et il lui dit :

11. Ainsi a dit l'Éternel des armées : Propose maintenant cette question sur la loi aux sacrificateurs.

12. Si quelqu'un porte de la chair consacrée au coin de son habit et qu'il touche du coin de son habit du pain, ou quelque chose de cuit, ou du vin, ou de l'huile, ou quelque viande que ce soit, cela en sera-t-il consacré ? Et les sacrificateurs répondirent : Non.

13. Alors Aggée dit : Si celui qui est souillé pour un mort touche toutes ces choses-là, ne seront-elles pas souillées ? Et les sacrificateurs répondirent et ils dirent : Elles seront souillées.

14. Alors Aggée répondit et dit : C'est ainsi que ce peuple, c'est ainsi que cette nation est devant ma face, dit l'Éternel, et telle est toute l'œuvre de leurs mains et tout ce qu'ils offrent ici est souillé.

15. Maintenant donc, rappelez, dans votre esprit, ce qui est arrivé depuis ce jour et auparavant, devant qu'on remît pierre sur pierre au temple de l'Éternel.

16. Depuis ces jours-là, quand on est venu à un monceau de vingt mesures, il ne s'en est trouvé que dix et quand on est venu à la cuve pour en puiser cinquante mesures de ce qui est coulé du pressoir, il ne s'en est trouvé que vingt.

17. [b] Je vous ai frappé de la brûlure et de la nielle et de la grêle, dans tout le travail de vos mains et vous n'êtes point retournés à moi, dit l'Éternel.

18. Considérez maintenant dans vos cœurs ce qui est arrivé depuis ce jour et auparavant, depuis le vingt-quatrième jour du neuvième mois, depuis le jour que les fondements du temple de l'Éternel ont été jetés, considérez-le, dis-je, dans vos cœurs.

19. Ce que vous avez semé, est-il au grenier ? Même jusqu'à la vigne et au figuier et au grenadier et à l'olivier, rien n'a rapporté, mais depuis ce jour-ci, je bénirai.

20. Et la parole de l'Éternel fut adressée pour la seconde fois à Aggée, le vingt-quatrième jour du mois, et il lui dit :

21. Parle à Zorobabel, gouverneur de Juda, et dis-lui : J'ébranlerai les cieux et la terre

22. Et je renverserai le trône des royaumes et je détruirai la force des royaumes des nations et je renverserai les chariots et ceux qui les montent et les chevaux et ceux qui sont montés dessus seront abattus, chacun par l'épée de son frère.

23. En ce temps-là, dit l'Éternel des armées, je te prendrai, ô Zorobabel, fils de Salathiel, mon serviteur, dit l'Éternel, et je te mettrai comme un anneau de cachet, car je t'ai élu, dit l'Éternel des armées.

Réflexions

La plus importante réflexion qu'il y ait à faire ici regarde la prophétie d'Aggée qui marque que la gloire du second temple, qui fut rebâti après la captivité, surpasserait celle du premier temple que Salomon avait fait construire et qui avait été brûlé par les Caldéens. Sur quoi il faut remarquer que le temple de Salomon était infiniment plus riche et plus magnifique que celui qui fut élevé du temps d'Aggée, mais que la gloire de ce second temple serait infiniment plus grande parce que le Messie devait y entrer.

Cet oracle, dont on ne peut montrer la vérité et l'accomplissement que par cet endroit, prédit évidement que le Messie devait paraître pendant que le second temple subsisterait et comme ce temple ne subsiste plus, il faut nécessairement reconnaître que le Messie est venu et que ce Messie est Jésus-Christ notre Seigneur.

Cette prophétie est l'une des plus claires et des plus expresse qu'il y ait dans le Vieux Testament.

Une autre considération que ce chapitre présente, c'est que les Juifs avaient été réputés souillés et que Dieu les avait punis par la disette, pendant que le temple n'avait pas été rebâti. De là nous devons apprendre que l'on ne peut avoir part à la bénédiction de Dieu quand on est indifférent à son service.

Il faut remarquer, enfin, que, conformément aux prédictions d'Aggée, les monarchies des Perses et des Grecs, qui opprimèrent les Juifs, furent détruites, comme celle de Babylone l'avait été, que les Juifs furent maintenus dans leur pays, que Zorobabel et ses descendants subsistèrent avec gloire pendant assez longtemps et qu'enfin notre Seigneur nâquit de sa postérité.

C'est ainsi que les prédictions des prophètes ont toujours été accomplies et que les promesses de Dieu ne manquent jamais de s'éxécuter.

(a) v6 : Hébreux 12.26
(b) v17 : Amos 4.9

(1) v7 : Ou : celui qui sera le désir de toutes les nations, le Messie viendra.

Le livre de Zacharie le prophète

Argument

Zacharie fut envoyé dans le même temps et pour le même sujet qu'Aggée, savoir pour encourager les Juifs à rebâtir le temple. Mais ce qu'il y a de particulier dans ce livre, c'est qu'on y trouve beaucoup de visions et de figures qui marquent ce qui devait arriver aux Juifs. On y voit aussi diverses prédictions qui regardent Jésus-Christ et en particulier son entrée royale à Jérusalem, les trente pièces d'argent que Judas reçut pour le livrer aux Juifs, la ruine de Jérusalem et la vocation des Gentils.

Chapitre I

Dans le chapitre 1, Zacharie fait deux choses.

Il exhorte les Juifs à se convertir et à ne plus imiter leurs pères qui, pour avoir méprisé les remontrances des prophètes, avaient été envoyés en captivité, versets 1-6.

2. Il rapporte deux visions, savoir,

Celle d'un homme monté sur un cheval roux, le sens de cette vision était que Dieu aurait pitié de Jérusalem, qu'il la rétablirait et qu'il veillait en faveur des Juifs, versets 7-17,

Et celle de quatre cornes et de quatre forgerons. Elle marquait que Dieu dissiperait les desseins et les efforts des ennemis des Juifs et qu'il abattrait la puissance des royaumes et des nations qui leur avaient été contraire, versets 18-21.

Au huitième mois de la seconde année de Darius, la parole de l'Éternel fut adressée à Zacharie, fils de Barachie, fils de Hiddo le prophète, en ces termes :

2. L'Éternel a été fort indigné contre vos pères.

3. C'est pourquoi tu leur diras : Ainsi a dit l'Éternel des armées : Retournez-vous vers moi, dit l'Éternel des armées, et je me retournerai vers vous, dit l'Éternel des armées.

4. [a] Ne soyez point comme vos pères, auxquels les prophètes, qui ont été ci-devant, criaient et disaient : Ainsi a dit l'Éternel des armées : Détournez-vous maintenant de votre mauvaise voie et de vos mauvaises actions, mais ils n'ont pas écouté et ils n'ont point fait attention à ce que je leur disais, dit l'Éternel.

5. Vos pères, où sont-ils ? Et ces prophètes, devaient-ils toujours vivre ?

6. Cependant, mes paroles et mes ordres, que j'avais donnés aux prophètes mes serviteurs, n'ont-ils pas été accomplis sur vos pères ? De sorte qu'étant revenus à eux-mêmes, ils ont dit : [b] Comme l'Éternel des armées avait résolu de nous faires selon notre train, c'est ainsi qu'il nous a traité.

7. Le vingt-quatrième jour de l'onzième mois, qui est le mois de scébat, la seconde année de Darius, la parole de l'Éternel fut adressée à Zacharie, fils de Barachie, fils de Hiddo le prophète, en cette manière.

8. J'eus une vision pendant la nuit, et voici, un homme était monté sur un cheval roux et qui se tenait parmi des myrtes, qui étaient en un lieu profond, et après lui il y avait des chevaux roux, bais et blancs.

9. Et je dis : Monseigneur, que veulent dire ces choses ? Et l'ange qui parlait avec moi me dit : Je te montrerai ce que ces choses signifient.

10. Et l'homme qui se tenait parmi les myrtes répondit : Ce sont ici ceux que l'Éternel a envoyé pour aller çà et là par la terre.

11. Et ils répondirent à l'ange de l'Éternel qui se tenait parmi les myrtes et ils dirent : Nous avons été çà et là par la terre et voici, toute la terre est habitée et elle est en repos.

12. Alors l'ange de l'Éternel répondit et dit : Éternel des armées, jusqu'à quand n'auras-tu point compassion de Jérusalem et des villes de Juda contre lesquelles tu as été indigné pendant ces soixante et dix années ?

13. Et l'Éternel répondit à l'ange qui parlait avec moi par de bonnes paroles, par des paroles de consolation.

14. Ensuite, l'ange qui parlait avec moi dit : Crie et dis : Ainsi a dit l'Éternel des armées : [c] Je suis ému d'une grande jalousie pour Jérusalem et pour Sion.

15. Et je suis extrêmement indigné contre les nations qui sont à leur aise, car j'étais un peu courroucé et ils ont aidé au mal [1].

16. C'est pourquoi, ainsi a dit l'Éternel : Je me suis retourné vers Jérusalem par mes compassions et ma maison sera rebâtie en elle, dit l'Éternel des armées, et le niveau sera étendu sur Jérusalem.

17. Crie encore disant : Ainsi a dit l'Éternel des armées : Mes villes regorgeront encore de biens et l'Éternel consolera encore Sion et élira encore Jérusalem.

18. Puis j'élevai mes yeux et je regardai et voici, quatre cornes.

19. Alors je dis à l'ange qui parlait avec moi : Que veulent dire ces choses-ci ? Il me répondit : Ce sont les cornes [2] qui ont dissipé Juda, Israël et Jérusalem.

20. Puis l'Éternel me montra quatre forgerons.

21. Et je dis : Que viennent faire ceux-ci ? Et il répondit : Ce sont-là les cornes qui ont dissipé Juda, tellement que personne n'osait lever la tête, mais ceux-ci sont venus pour les effrayer et pour abattre les cornes des nations qui ont élevé la corne contre le pays de Juda pour le dissiper.

Réflexions

Ce qu'il faut remarquer ici, c'est premièrement cette exhortation que Dieu adressait aux Juifs :

Retournez vers moi et je me retournerai vers vous.

Ce sont là des paroles qui nous apprennent qu'aussitôt que ceux qui ont provoqué la colère de Dieu par leurs péchés se convertissent sincèrement à lui, il leur pardonne et leur rend sa paix et sa faveur.

2. Dieu fait dire aux Juifs que, parce que leurs pères n'avaient pas voulu se convertir, ni écouter la voix des prophètes qui les exhortaient de sa part, à se détourner de leurs péchés, il avait accompli les menaces que ces mêmes prophètes leur avaient fait entendre.

Cela nous avertit de ne pas abuser du support de Dieu et de ne pas mépriser ses exhortations et ses menaces.

3. Dieu envoya des visions et un ange à Zacharie pour l'assurer qu'il avait été ému de compassion sur le triste état de Jérusalem et qu'il avait résolu de la relever de ses ruines, de la tirer de l'oppression où elle était et de la garantir des complots et des efforts de ses ennemis.

Ces paroles de l'ange sont remarquables. On y découvre bien sensiblement que Dieu voit et gouverne tout ce qui se fait dans le monde et surtout ce qui intéresse son église, que, dans quelque état qu'elle se rencontre, il prend sa défense et qu'il ne l'abandonne jamais à ceux qui cherchent à la détruire.

(a) v4 : Ésaïe 31.6 ; Jérémie 3.12 et 18.11 ; Ézéchiel 18.30 ; Osée 14.1
(b) v6 : Lamentations 1.18
(c) v14 : Zacharie 8.2

(1) v15 : C'est-à-dire : elles ont affligé mon peuple.
(2) v19 : C'est-à-dire : les puissances.

Chapitre II

Dieu fait voir à Zacharie, en vision, un homme qui tenait un cordeau à mesurer, ce que l'ange lui explique en disant que Jérusalem serait rebâtie et habitée et que Dieu lui servirait de muraille, versets 1-5.

Le prophète invite les Juifs qui étaient encore à Babylone à revenir à Jérusalem, il dénonce le jugement de Dieu à leurs ennemis, il exhorte les Juifs à se réjouir et il prédit que les autres nations se joindraient à eux et deviendraient aussi le peuple de Dieu, versets 6-13.

JE levai encore mes yeux et je regardai et je vis un homme qui avait à la main un cordeau à mesurer,

2. Auquel je dis : Où vas-tu ? Et il me répondit : Je vais mesurer Jérusalem pour voir quelle est sa largeur et quelle est sa longueur.

3. Et voici, l'ange qui parlait avec moi sortit et un autre ange vint au devant de lui

4. Et lui dit : Cours et parle à ce jeune homme-là et dis-lui : Jérusalem sera habitée sans murailles à cause de la multitude d'hommes et de bêtes qui seront au milieu d'elle,

5. Et je lui serai, dit l'Éternel, une muraille de feu tout autour et je serai glorifié au milieu d'elle.

6. Holà, fuyez hors du pays de l'Aquilon, dit l'Éternel, car je vous ai dispersés vers les quatre vents des cieux, dit l'Éternel.

7. Holà, Sion, qui demeure avec la fille de Babylone [1], sauve-toi,

8. Car ainsi a dit l'Éternel des armées, après cette gloire [2], il m'a envoyé vers les nations qui vous ont pillés, [a] celui qui vous touche, touche la prunelle de son œuil,

9. Car voici, je vais étendre ma main sur eux et ils seront en proie à ceux qui ont été leurs serviteurs et vous connaîtrez que l'Éternel des armées m'a envoyé.

10. [b] Réjouis-toi avec chant de triomphe et t'égaie, ô fille de Sion, car voici je viens et [c] j'habiterai au milieu de toi, dit l'Éternel.

11. Et plusieurs nations se joindront à l'Éternel en ce jour-là et deviendront mon peuple et j'habiterai au milieu de toi et tu sauras que l'Éternel des armées m'a envoyé vers toi.

12. Et l'Éternel possèdera Juda comme son partage dans la terre de sa Sainteté et il choisira encore Jérusalem.

13. Tais-toi, toute chair devant la face de l'Éternel, car il s'est réveillé de la demeure de sa Sainteté.

Réflexions

On voit dans ce chapitre, de même que dans toute la prophétie de Zacharie, des preuves très expresses de l'amour et de la protection dont Dieu favorisait le peuple juif. C'est ce que marquent surtout ces paroles :

Je serai comme une muraille de feu autour de Jérusalem, réjouis-toi avec chant de triomphe, fille de Sion, car je viens et j'habiterai au milieu de toi, dit le Seigneur.

Le rappel des Juifs captifs à Babylone et les grâces que Dieu leur accorda après leur retour à Jérusalem découvrent le sens et la vérité de ces promesses, mais elles conviennent encore mieux à l'église chrétienne. C'est elle qui est la véritable Sion, qui doit subsister éternellement et dans laquelle les nations étrangères devaient entrer pour devenir le peuple de Dieu, et c'est aussi au milieu d'elle que Dieu habitera toujours pour en être le protecteur.

Ces réflexions sont très propres pour remplir de confiance tous ceux qui sont de vrais membres de l'Église et pour les affermir de plus en plus dans la piété.

(a) v8 : Deutéronome 32.10 ; Psaume 17.18
(b) v10 : Ésaïe 12.6 et 54.1
(c) v10 : Lévitique 26.22 ; Ézéchiel 37.27 ; II Corinthiens 6.16

(1) v7 : Dans la ville de Babylone.
(2) v8 : C'est-à-dire : après que Dieu vous aura rétablis avec gloire, il punira les peuples qui vous avaient affligés.

Chapitre III

Zacharie voit le grand sacrificateur Jehosçuah qui se tenait devant l'ange, ayant un satan, c'est-à-dire un adversaire, à ses côtés. Cet adversaire représentait les puissances ennemies des Juifs qui empêchaient le rétablissement de leur ville et de leur temple. Mais l'ange menace ce satan du jugement de Dieu, voyez Esdras 4 et suivants, il commande que Jehosçuah soit revêtu de ses habits sacerdotaux et il lui promet, aussi bien qu'aux Juifs, une bénédiction et une protection particulière. C'est ce qui est marqué dans ce chapitre par la vision qui y est rapportée et par cette pierre sur laquelle il y avait sept yeux, ces yeux représentent la connaissance de Dieu et sa providence qui s'étend à tout. Le but de tout cela était de marquer que Dieu conserverait les Juifs, Jérusalem et le temple malgré les oppositions de leurs ennemis.

PUIS l'Éternel me fit voir Jehosçuah le grand sacrificateur qui était debout devant l'ange de l'Éternel et satan qui était debout à sa droite pour s'opposer à lui.

2. Et l'Éternel dit à satan : [a] Que l'Éternel te réprime rudement, ô satan, même que l'Éternel, qui a élu Jérusalem, te réprime rudement, celui-ci n'est-il pas un tison tiré du feu [1] ?

3. Et Jehosçuah était revêtu d'habits sales et il se tenait debout devant cet ange,

4. Lequel prit la parole et parla à ceux qui assistaient devant lui et leur dit : Ôtez-lui ces habits sales. Et il lui dit : Voici, j'ai ôté de desus toi ton péché et je t'ai vêtu d'habits neufs.

5. Alors je dis : Qu'on lui mette une tiare éclatante sur la tête et ils lui mirent sur la tête une tiare éclatante et ils le revêtirent d'habits neufs et l'ange de l'Éternel était présent.

6. Alors l'ange de l'Éternel fit cette déclaration à Jehosçuah et lui dit :

7. Ainsi a dit l'Éternel des armées : Si tu marches dans mes voies et si tu gardes ce que je veux que l'on garde, tu auras aussi le gouvernement de ma maison, et même tu garderas mes parvis et je ferai que tu marcheras parmi ceux qui assistent ici.

8. Écoute maintenant, Jehosçuah grand sacrificateur, toi et tes compagnons qui sont assis devant toi, car ce sont des gens qu'on tient pour des monstres [2], certainement voici, [b] je m'en vais faire venir mon serviteur dont le nom est germe [3],

9. Car voici, pour ce qui est de la pierre que j'ai mise devant Jehosçuah, il y a sept yeux sur cette pierre qui est seule. Voici, je vais graver sa gravure [4], dit l'Éternel des armées, et j'ôterai en un jour l'iniquité de ce pays.

10. En ce jour-là, dit l'Éternel des armées, chacun de vous appellera son prochain sous la vigne et sous le figuier.

Réflexions

Ce chapitre nous présente ces trois réflexions.

La première, que, comme les ennemis des juifs s'opposaient autrefois de toutes leurs forces à ce que le temple et le service de Dieu fussent rétablis, ceux qui travaillent pour la gloire de Dieu sont presque toujours traversés, mais que ces oppositions ne doivent point leur abattre le courage.

2. L'ange dénonça à l'adversaire des Juifs que Dieu réprimerait sa malice et ses efforts, que Jehosçuah le grand sacrificateur exercerait sa charge dans le temple et que le service divin s'y ferait comme autrefois.

Ces paroles de l'ange, qui marquent si sensiblement que Dieu protégeait Jérusalem et ceux qui avaient à cœur le rétablissement de son service, nous assurent qu'il confondra toujours les ennemis de la pure religion et de son église et qu'il sera le défenseur et le soutien de ceux qui le servent fidèlement.

3. Il faut se souvenir ici de la réflexion que Pierre et Jude font sur ces paroles que l'ange dit à l'adversaire, qui représentait les puissances ennemies des Juifs

Que le Seigneur te réprime, ô satan !

II Pierre 2.11, Jude 9.

Ces apôtres remarquent là-dessus que, puisque les anges même ne prononcent pas une sentence de condamnation contre ceux qui sont élevés en dignités, mais qu'ils se contentent de les remettre au jugement de Dieu, il n'est jamais permis de tenir des discours injurieux ou méprisants contre les puissances supérieures, mais qu'il faut toujours en parler avec modération et avec respect.

(a) v2 : Jude 9
(b) v8 : Zacharie 6.12 ; Luc 1.78

(1) v2 : Le grand sacrificateur était réchappé de Babylone.
(2) v8 : Hébreux : des hommes de prodige ou de signe, c'est-à-dire des personnes qui devaient servir de signe. C'est la signification du mot hébreu. Voyez Ézéchiel 12.11 et 24.24.
(3) v8 : Ceci se rapporte principalement au Messie, comme Jérémie 23.5 et 33.15. Les anciens Juifs ont ainsi expliqué cette promesse.
(4) v9 : Je la consacrerai et elle sera précieuse à mes yeux.

Chapitre IV

Dans ce chapitre Zacharie rapporte la vision d'un chandelier d'or et de deux oliviers. Elle signifie que Jérusalem et son peuple seraient rétablis par l'assistance de Dieu et par le soin du sacrificateur Jehosçuah et de Zorobabel gouverneur, lesquels sont appelés les deux oliviers et les deux fils de l'huile, ce qui veut dire les deux oints du Seigneur.

ET l'ange qui parlait avec moi revint et il me réveilla comme un homme qu'on réveille de son sommeil.

2. Et il me dit : Que vois-tu ? Et je répondis : J'ai regardé et voici un chandelier tout d'or au haut duquel il y a un bassin et ses sept lampes au dessus et

sept canaux pour les sept lampes qui sont au haut du chandelier.

3. Et il y a deux oliviers au dessus, l'un est à la droite du bassin et l'autre à la gauche.

4. Alors je pris la parole et je dis à l'ange qui parlait avec moi : Mon seigneur, que veulent dire ces choses ?

5. Alors l'ange qui parlait avec moi répondit et me dit : Ne sais-tu pas ce que ces choses veulent dire ? Et je dis : Non, mon seigneur.

6. Alors il répondit et me dit : C'est ici la parole de l'Éternel adressée à Zorobabel : Ce n'est point par armée, ni par force, mais c'est par mon esprit, a dit l'Éternel des armées, que ceci se fera.

7. Qui es-tu grande montagne devant Zorobabel ? Tu seras applanie. Il tirera la pierre la plus élevée avec ces acclamations : Grâce, grâce pour elle.

8. Et la parole de l'Éternel me fut adressée et il me dit :

9. Les mains de Zorobabel ont fondé cette maison et ses mains l'achèveront et tu sauras que l'Éternel des armées m'a envoyé vers vous,

10. Car qui est-ce qui méprise le temps de ces petits commencements [1] ? Ils se réjouiront et ils verront la pierre du niveau dans la main de Zorobabel, ce sont les sept yeux de l'Éternel qui vont par toute la terre.

11. Et je répondis et je lui dis : Que veulent dire ces deux oliviers à la droite et à la gauche du chandelier ?

12. Et je pris la parole pour la seconde fois et je lui dis : Que veulent dire ces deux branches d'oliviers qui sont auprès des deux becs d'or, desquels l'or [2] découle ?

13. Et il me parla et il me dit : Ne sais-tu pas ce que ces choses signifient ? Et je dis : Non, mon seigneur.

14. Alors il dit : Ce sont les deux fils de l'huile qui assistent devant le Seigneur de toute la terre.

Réflexions

La vision qui est rapportée dans ce chapitre nous apprend que, comme Dieu protégea autrefois Zorobabel et Jehosçuah, les deux principaux conducteurs des Juifs, dans un temps où ils trouvaient de grandes oppositions, il bénit et soutient aussi tous ses fidèles serviteurs, mais qu'il assiste d'une façon toute particulière ceux qui dans la magistrature ou dans le ministère sacré s'emploient avec zèle pour sa gloire et pour l'édification de son église.

(a) Dans la marge du verset 10 : Sus 3.9 et 1.11

(1) v10 : Les commencements de la fondation du temple étaient faibles et les Juifs étaient traversés par leurs ennemis.
(2) v12 : C'est-à-dire : l'huile.

Chapitre V

Ce chapitre contient deux visions.

La première est celle d'un rouleau ou d'un livre roulé qui volait, dans lequel étaient écrites les malédictions que la loi divine dénonce aux larrons et aux parjures. Cette vision représente la vengeance qui menaçaient les Juifs hypocrites et impies. Le temps auquel Zacharie prophétisait donne lieu de croire que ces menaces regardent ceux qui commettaient des tromperies et des sacrilèges à l'égard de ce qui avait été consacré pour rétablir le temple et le service divin. C'est ce qui paraît par les reproches que Malachie, qui prophétisait alors, faisait aux Juifs, versets 1-4.

La seconde vision est celle d'un épha qui fut emporté au pays de Sinhar, c'est-à-dire à Babylone. L'épha était une mesure dont on se servait pour mesurer les grains et le sens de cette vision paraît être que les Juifs, ayant rempli la mesure de leurs crimes, avaient été menés captifs à Babylone et que, par ce moyen, leur iniquité y avait été transportée, versets 5-11.

PUIS je me retournai et je levai mes yeux pour regarder et je vis un rouleau qui volait.

2. Alors il me dit : Que vois-tu ? Et je répondis : Je vois un rouleau qui vole dont la longueur est de vingt coudée et la largeur de dix coudées.

3. Et il me dit : C'est la malédiction du serment qui sort sur la face de toute la terre, car quiconque dérobe sera punit comme elle et quiconque jure faussement sera punit comme elle [1].

4. Je la déployerai, dit l'Éternel des armées, et elle entrera dans la maison du larron et dans la maison de celui qui jure faussement par mon nom et elle la consumera avec son bois et avec ses pierres.

5. Puis l'ange qui parlait avec moi sortit et me dit : Lève maintenant tes yeux et regarde ce qui sort.

6. Et je dis : Qu'est-ce que c'est ? Et il répondit : C'est un épha qui sort. Puis il dit : C'est l'œil que j'ai sur toute la terre [2].

7. Et voici, une masse de plomb qu'on portait et une femme était assise au milieu de l'épha.

8. Et il dit : C'est là l'impiété, puis il la jeta au milieu de l'épha et mit la masse de plomb sur une ouverture.

9. Et levant mes yeux, je regardai et voici deux femmes qui sortaient et le vent soufflait dans leurs ailes, (or elles avaient des ailes comme celles d'une cigogne) et elles elevèrent l'épha entre la terre et les cieux.

10. Et je dis à l'ange qui parlait avec moi : Où emportent-elles l'épha ?

11. Et il me répondit : C'est pour lui bâtir une maison au pays de Sçinhar, laquelle étant établie, il sera posé là.

Réflexions

La première vision que Zacharie rapporte ici nous engage à considérer que la malédiction divine poursuit les injustes, les parjures et plus particulièrement encore les impies, les sacrilèges et les hypocrites qui méprisent la religion et qui profanent le

service de Dieu. Cette malédiction s'attache à leurs personnes, à leurs biens et même à leur postérité, Dieu les punissant par ce moyen et les faisant servir d'exemple de sa juste vengeance.

Sur la seconde vision, on peut remarquer que, comme les Juifs furent transportés à Babylone pour punition de leurs péchés, en telle sorte pourtant qu'après qu'ils eurent porté la peine en demeurant pendant longtemps dans ce pays-là, Dieu les en fit revenir.

De même, aussi il punit et châtie les hommes lorsqu'ils ont comblé la mesure de leurs péchés, mais il le fait dans la vue de les en retirer afin qu'ils deviennent dans la suite les objets de son amour.

(1) v3 : C'est-à-dire : il sera puni suivant les mélédictions écrites dans ce livre.

(2) v6 : C'est la connaissance que Dieu avait des crimes que les Juifs commettaient dans leur pays.

Chapitre VI

Un ange fait voir à Zacharie quatre chariots qui allaient vers les diverses parties du monde. C'est un emblème qui semble marquer qu'il s'était fait et qu'il se ferait de grands changements dans les empires et dans les états et en particulier dans les quatre monarchies dont Daniel et les autres prophètes avaient parlé, chapitre 2 et 7, et que parmi tous ces changements la providence conserverait les Juifs et exécuterait ses jugements sur leurs ennemis, versets 1-8.

Après cela, l'ange ordonne au prophète de recevoir l'or et l'argent qui lui serait donné par quelques personnes considérables, d'en faire des couronnes pour le sacrificateur Jehosçuah et de les mettre ensuite dans le temple pour mémorial. C'était pour dire que Jehosçuah exercerait le sacerdoce et que le temple et le service divin subsisteraient, versets 9-15.

ET je levai encore mes yeux et je regardai et voici quatre chariots qui sortaient d'entre deux montagnes et ces montagnes-là étaient des montagnes d'airain.

2. Au premier chariot, il y avait des chevaux roux, au second chariot des chevaux noirs,

3. Au troisième chariot des chevaux blancs et au quatrième chariot des chevaux tachetés cendrés.

4. Alors je pris la parole et je dis à l'ange qui parlait avec moi : Mon seigneur, que veulent dire ces choses ?

5. Et l'ange répondit et me dit : Ce sont les quatre vents des cieux qui sortent du milieu où ils se tenaient devant le Seigneur de toute la terre.

6. Pour ce qui est du chariot où sont les chevaux noirs, ils sortent vers le pays de l'Aquillon et les blancs sortent après eux, mais les tachetés sortent vers le pays du Midi.

7. Et les cendrés sortirent et demandèrent d'aller courir par la terre. et il leur dit : Allez et courez par la terre et ils coururent par la terre.

8. Puis il m'appela et il me parla et me dit : Voici, ceux qui sortent vers le pays de l'Aquilon ont fait reposer mon esprit au pays de l'Aquilon.

9. Et la parole de l'Éternel me fut adressée et il me dit :

10. Prends, d'entre ceux qui ont été transportés, quelques-uns de chez Haldaï, de chez Tobija et de chez Jédahja et viens ce même jour-là et entre dans la maison de Josias fils de Sophonie qui sont venus de Babylone

11. Et prends de l'argent et de l'or et en fais des couronnes et mets-les sur la tête de Jéhotsadak, grand sacrificateur,

12. Et parle-lui en disant : Ainsi a parlé l'Éternel des armées : [a] Voici, un homme, duquel le nom est Germe, qui germera sous lui er rebâtira le temple de l'Éternel.

13. Et ce sera lui-même qui rebâtira le temple de l'Éternel et ce sera lui-même qui sera rempli de majesté et qui sera assis et dominera sur son trône et il sera sacrificateur étant sur son trône et il y aura un conseil de paix entre les deux.

14. Et les couronnes demeureront à Hélem et à Tobija et à Jédahja et à Hen fils de Sophonie pour mémorial dans le temple de l'Éternel.

15. Et ceux qui sont de loin viendront et bâtiront le temple de l'Éternel et vous saurez que l'Éternel des armées m'a envoyé vers vous et ceci arrivera si vous écoutez attentivement la voix de l'Éternel votre Dieu.

Réflexions

Quoique les visions qui sont ici rapportées aient de l'obscurité, on y voit en général qu'il était arrivé et qu'il arriverait encore de grandes révolutions dans le monde et particulièrement dans les états et dans les royaumes qui avaient quelque relation avec le peuple de Dieu, mais que le Seigneur dirigerait tellement ces événements que les rois et les peuples ne feraient que ce que Dieu avait résolu et que les Juifs éprouveraient toujours son amour et sa protection.

La seconde partie de ce chapitre marque plus particulièrement que Dieu récompenserait glorieusement le zèle du grand pontife Jehosçuah et qu'il maintiendrait son service à Jérusalem.

D'où nous devons conclure que si Dieu protégea autrefois les Juifs et leurs conducteurs dans des temps fâcheux et s'il punit les princes et les royaumes qui leur avaient fait la guerre, il ne permettra jamais que les puissance du monde et de l'enfer prévalent contre son Église et que Jésus-Christ, qui est le grand sacrificateur et le roi, la soutiendra toujours et détruira tout ce qui s'oppose à son règne.

(a) v12 : Zacharie 3.8

Chapitre VII et VIII

Le sujet de ces deux chapitres est le même et ils ne doivent pas être séparés.

Les Juifs font demander aux sacrificateurs s'il fallait continuer à célébrer certaine jeûnes comme ils

avaient fait pendant les soixante et dix ans de la captivité. Zacharie leur dit sur cela ces quatres choses par l'ordre de Dieu.

1. Il leur demande si c'étaient véritablement et pour Dieu qu'ils avaient jeûné, chapitre 7.1-6.

2. Il ajoute que Dieu avait exécuté les menaces de ses prophètes et que parce que leurs pères n'avaient pas vécu dans la justice, il les avait dispersés par tout le monde, chapitre 7.7-14.

3. Il leur dit que la jalousie du Seigneur et son amour pour son peuple l'engageait à le rappeler et à le bénir, pourvu qu'ils s'adonnassent désormais à sa volonté, chapitre 8.1-17.

4. Le prophète répond à la demande des Juifs et il déclare que les quatre jeûnes qui avaient été célébrés jusqu'alors en mémoire du siège de Jérusalem, de la prise de cette ville, de la ruine du temple et du meurtre de Guédalja, seraient changés en des jours de joie et que même plusieurs peuples se joindraient à eux pour adorer le vrai Dieu, chapitre 8.18-23.

ET il arriva, la quatrième année du roi Darius, que la parole de l'Éternel fut adressée à Zacharie, au quatrième jour du neuvième mois qui est le mois de kifleu,

2. Lorsqu'on eut envoyé Sçaretser et Reguem-mélec et ses gens à la maison de Dieu pour supplier l'Éternel

3. Et pour parler aux sacrificateurs de la maison de l'Éternel des armées et aux prophètes en leur disant : Pleurerai-je [1] au cinquième mois [2], me tenant séparé comme j'ai déjà fait pendant plusieurs années ?

4. Et la parole de l'Éternel me fut adressée et il me dit :

5. Parle à tout le peuple du pays et aux sacrificateurs et dis-leur : Quand vous avez jeûné et pleuré au cinquième et au septième mois, il y a soixante et dix années, avez-vous célébré ce jeûne pour moi, même pour moi ?

6. Et quand vous buvez et que vous mangez, n'est-ce pas pour vous que vous mangez et que vous buvez ?

7. Ne sont-ce pas les paroles que l'Éternel a fait entendre par les prophètes qui ont été ci-devant lorsque Jérusalem était habitée et paisible, elle et ses villes qui étaient autour d'elle et lorsqu'ils habitaient vers le Midi et dans la plaine ?

8. Puis la parole de l'Éternel fut adressée à Zacharie et il lui dit :

9. Ainsi avait parlé l'Éternel des armées en disant : Faites ce qui est véritablement droit er exercez la miséricorde et la compassion chacun envers son frère.

10. [b] Et ne faites point de tort à la veuve, ni à l'orphelin, ni à l'étranger, ni à l'affligé et que personne de vous ne pense aucun mal dans son cœur contre son frère.

11. Mais ils n'y ont point voulu entendre, mais ils ont tiré l'épaule en arrière et ils ont appesanti leurs oreilles pour ne point écouter.

12. Et ils ont rendu leur cœur dur comme le diament pour ne point écouter la loi et les paroles que l'Éternel des armées leur adressait par son esprit, par les prophètes qui ont été ci-devant, et il y a eu une grande indignation de la part de l'Éternel des armées.

13. Et il est arrivé que, comme quand il criait, ils n'ont point écouté, [c] ainsi quand ils ont crié, je n'ai point écouté, a dit l'Éternel des armées.

14. Et je les ai dispersés comme par un tourbillon parmi toutes les nations qu'ils ne connaissaient point et le pays a été désolé après eux, tellement qu'il n'y a eu personne qui y allât, ni qui y vint et on a mis le pays désirable en désolation.

(a) Vide, la série commence à la lettre b.
(b) v10 : Exode 22.11 ; Ésaïe 1.23 ; Jérémie 5.28
(c) v13 : Proverbes 1.28 ; Ésaïe 1.15 ; Jérémie 11.11 et 14.12

(1) v3 : C'est-à-dire : jeûneai-je ?
(2) v3 : Ce jeûne avait été observé pendant la captivité parce que le temple avait été brûlé ce jour-là. Voyez Jérémie 12.13.
(3) v5 : Ce jeûne avait été établi en mémoire de la mort de Guédalja. Voyez Jérémie 41.1.

Chapitre VIII

LA parole de l'Éternel des armées me fut encore adressée et il me dit :

2. Ainsi a dit l'Éternel des armées : [a] J'ai été jaloux pour Sion d'une grande jalousie et j'ai été jaloux pour elle avec une grande ardeur.

3. Ainsi a dit l'Éternel : Je me suis retourné vers Sion et j'habiterai au milieu de Jérusalem et Jérusalem sera appelée la ville de vérité et la montagne de l'Éternel des armées la montagne de sa Sainteté.

4. Ainsi a dit l'Éternel des armées : Il demeurera encore des vieillards et des vieilles femmes dans les places de Jérusalem et chacun aura son bâton à la main à cause de leur grand âge.

5. Et les places de la ville seront remplies de fils et de filles qui se joueront dans ses places.

6. Ainsi a dit l'Éternel des armées : Si cela semble difficile aux yeux du reste de ce peuple qui sera demeuré de reste en ces jour-là, sera-t-il pourtant difficile à mes yeux, dit l'Éternel.

7. Ainsi a dit l'Éternel des armées : Voici, je vais délivrer mon peuple du pays d'Orient et du pays du soleil couchant

8. Et je les ferai venir et ils habiteront au milieu de Jérusalem et ils seront mon peuple et je serai leur Dieu dans la vérité et dans la justice.

9. Ainsi a dit l'Éternel des armées : Vous qui entendez maintenant ces paroles de la bouche des prophètes, dans les jours où la maison de l'Éternel des armées, qui est le temple, a été fondée pour être rebâtie : Que vos mains se fortifient,

10. Car avant ce temps, il n'y avait point de salaire pour l'homme, ni de salaire pour la bête et il n'y avait point de paix pour les allants, ni pour les venants à cause de la détresse et j'envoyais tous les hommes l'un contre l'autre.

11. Mais maintenant, je ne serai pas pour ceux qui seront restés de ce peuple, tel que j'ai été le temps passé, dit l'Éternel des armées,

12. Mais on sèmera en paix, la vigne rendra son fruit et la terre donnera son rapport, les cieux donneront leur rosée et je ferai hériter toutes ces choses-là à ceux qui seront restés de ce peuple.

13. Et il arrivera, ô maison de Juda et maison d'Israël, que, comme vous avez été en malédiction parmi les nations, je vous en délivrerai et vous serez en bénédiction, ne craignez point et que vos mains se fortifient,

14. Car ainsi a dit l'Éternel des armées : Comme j'ai pensé de vous affliger quand vos pères ont provoqué mon indignation, dit l'Éternel des armées, et je ne m'en suis point repenti,

15. Ainsi, j'ai pensé au contraire, en ce temps, de faire du bien à Jérusalem et à la maison de Juda, ne craignez point.

16. Mais voici les choses que vous ferez : [b] Parlez en vérité, chacun avec son prochain, prononcez la vérité et un jugement de paix dans vos portes.

17. Et que personne ne médite du mal contre son prochain dans son cœur et n'aimez point le faux serment, car ce sont là toutes choses que j'ai en haine, dit l'Éternel.

18. Et la parole de l'Éternel des armées me fut adressée et il me dit :

19. Ainsi a dit l'Éternel des armées : Le jeûne [c] du quatrième et [d] le jeûne du cinquième et [e] le jeûne du septième et [f] le jeûne du dixième mois seront changés pour la maison de Juda en joie et en allégresse et en des fêtes solennelles de réjouissance, aimez donc la paix et la vérité.

20. Ainsi a dit l'Éternel des armées : Il arrivera encore que les peuples et les habitants de plusieurs villes viendront

21. Et les habitants de l'une iront à l'autre et diront : Allons, allons supplier l'Éternel des armées. Je m'y en irai aussi.

22. Aussi plusieurs peuples et les puissantes nations viendront à Jérusalem rechercher l'Éternel des armées et supplier l'Éternel.

23. Ainsi a dit l'Éternel des armées : Il arrivera en ces jours-là que dix hommes de toutes les langues des nations saisiront le pan de la robe d'un Juif et diront : Nous irons avec vous, car nous avons entendu que Dieu est avec vous.

Réflexions

Ces deux chapitres nous enseignent

1. Que les prières et les jeûnes ne peuvent plaire à Dieu lorsqu'ils ne sont pas suivis de l'amendement et que, sans cette disposition, il ne tient aucun compte du culte qu'on lui rend.

2. L'exemple des Juifs, qui furent dispersés parmi les nations pour n'avoir pas vécu dans l'intégrité et pour avoir méprisé les remontrances et les menaces des prophètes, prouve que Dieu punit sévèrement le mépris qu'on fait de sa parole et l'obstination dans le mal.

3. L'on voit dans les promesses que Zacharie fait aux Juifs et dans le changement qu'il ordonna à l'égard de leurs jeûnes, que Dieu aime toujours son église et qu'après l'avoir humiliée, il lui rend la paix par sa puissance et fait succéder la joie à l'affliction.

4. Il faut bien considérer ce que Dieu fit dire aux Juifs par son prophète :

Ce sont ici les choses que vous ferez : Parlez en vérité chacun à son prochain, prononcez un jugement de paix dans vos portes, que personne ne médite du mal dans son cœur contre son frère et n'aimez point le faux serment, car ce sont là toutes les choses que je hais, dit le Seigneur.

Ces belles paroles nous apprennent que le plus sûr et le seul moyen d'avoir Dieu favorable est de vivre dans la justice, dans l'innocence, dans la charité et dans la piété.

Les dernières paroles du chapitre 8 marquent que plusieurs peuples se joindront aux Juifs pour servir le Seigneur avec eux et c'est ce qui arriva

- premièrement lorsqu'après la captivité, on vit un grand nombre de personnes d'autres peuples idolâtres embrasser la religion des Juifs
- et ensuite lorsque les païens furent convertis à la religion chrétienne.

(a) v2 : Zacharie 1.14
(b) v16 : Éphésiens 4.25
(c) v19 : Jérémie 52.6-7
(d) v19 : Jérémie 52.12-13
(e) v19 : Jérémie 41.1
(f) v19 : II Rois 25.1

Chapitre IX

Le prophète prédit que les Syriens, les Tyriens, les Sidoniens, les Philistins et les autres ennemis des Juifs seraient détruits, versets 1-8.

Il annonce à Jérusalem la venue de son roi, la délivrance des Juifs captifs et toutes sortes de bénédictions, versets 9-17.

LA charge de la parole de l'Éternel contre le pays de Hadrac [1] et contre Damas sur lequel ce pays se confie, car l'Éternel à l'œil sur les hommes et sur toutes les tribus d'Israël.

2. Même aussi contre Hamath qui est sur ses frontières et contre Tyr et Sidon, quoique chacune d'elles croie être fort sage,

3. Car Tyr s'est bâti une forteresse et a des monceaux d'argent comme de la poussière et de fin or comme de la boue des rues.

4. Voici, l'Éternel l'appauvrira et en la frappant, il jettera sa puissance dans la mer et elle sera consumée par le feu.

5. Asckélon le verra et craindra, Gaza aussi le verra et en sera comme en travail d'enfant, aussi bien qu'Hékron, parce que son espérance l'aura rendue honteuse, il n'y aura plus de roi à Gaza et Asckélon ne sera plus habité.

6. Et le bâtard [2] habitera à Asçdod et je retrancherai l'orgueil des Philistins.

7. Mais j'ôterai leur sang de la bouche de chacun d'eux et leurs abominations d'entre leurs dents [3] et il sera réservé pour notre Dieu [4] et il sera comme chef dans Juda et Hékron sera comme le Jébusien [5].

8. Et je camperai autour de ma maison à cause de l'armée et à cause des allants et des venants, afin que l'oppresseur ne passe plus parmi eux, car je la regarde maintenant de mes yeux.

9. [a] Réjouis-toi extrêmement, fille de Sion, jette des cris de réjouissance, fille de Jérusalem, voici ton roi viendra à toi, juste et sauveur, humble et monté sur un âne et sur un ânon le poulain d'une ânesse.

10. Et je retrancherai les chariots de guerre d'Éphraïm et les chevaux de Jérusalem et l'arc du combat sera aussi retranché et le roi parlera de paix aux nations et sa domination s'étendra depuis une mer jusqu'à l'autre et depuis le fleuve jusqu'aux bouts de la terre.

11. Et pour toi, je tirerai tes captifs de la fosse où il n'y a point d'eau à cause du sang de l'alliance que j'ai traitée avec toi.

12. Retournez à vos places fortes vous captifs, qui avez de l'espérance, je t'annonce aujourd'hui que je t'en rendrai deux fois autant,

13. Car je banderai Juda comme un arc et je remplirai Éphraïm comme un carquois et je réveillerai tes enfants, ô Sion, contre tes enfants, ô Javan [6], et je te mettrai comme l'épée d'un puissant homme.

14. Alors l'Éternel se montrera contre eux et ses flèches partiront comme un éclair et le Seigneur l'Éternel sonnera du cor et marchera avec les tourbillons du Midi.

15. L'Éternel des armées sera leur protecteur et ils mangeront et ils les assujettiront avec les pierres et leurs frondes et ils boiront et ils feront du bruit comme dans le vin et ils se rempliront comme un bassin et comme les coins de l'autel.

16. Et l'Éternel leur Dieu les délivrera en ce jour-là comme le troupeau de son peuple, même des pierres couronnées seront élevées sur la terre,

17. Car combien sera grande sa bonté et combien sera grande sa beauté ? Le froment fera croître les jeunes hommes et le vin excellent les vierges.

Réflexions

Dieu exécuta ses menaces contre les peuples dont il est parlé dans ce chapitre par le moyen d'Alexandre le grand qui se les soumit, aussi bien que par le moyen des Juifs qui s'assujettirent plusieurs villes dans la Syrie, dans l'Idumée et dans le pays des Philistins, comme on le voit dans des livres d'histoires, et qui remportèrent de grands avantages sur Antiochus Épiphane, roi de Syrie.

2. Zacharie prédit aussi que parmi ces peuples, il y aurait un grand nombre de personnes que Dieu amènerait à sa connaissance, ce qui arriva en effet, plusieurs païens de ces pays-là ayant embrassé la religion des Juifs.

3. On voit ici un oracle qui marque expressément que Dieu enverrai à Jérusalem un roi et un libérateur puissant, que ce roi paraîtrait dans un état faible et abject, qu'il viendrait monté sur un âne, mais qu'il ne laisserait pas de donner des marques de sa puissance infinie. Cet oracle s'accomplit lorsque Jésus-Christ fit son entrée royale à Jérusalem six jours avant sa mort, monté sur un âne et suivi d'une grande multitude de peuple et lorsqu'après sa résurrection il établit son règne sur la terre. C'est ici l'un des oracles auxquels nous devons reconnaître que Jésus est le Messie annoncé par les prophètes et ces paroles de Zacharie

Réjouis-toi, fille de Sion, voici ton roi vient à toi

nous obligent à prendre part à cette joie que la venue du Sauveur devait apporter à l'église et à nous soumettre à lui comme à notre bon et grand roi qui ne règne sur nous que pour nous rendre heureux.

(a) v9 : Ésaïe 62.11 ; Matthieu 21.5 ; Jean 12.15

(1) v1 : C'est-à-dire : contre la Syrie dont Damas était la capitale.
(2) v6 : Ou : l'étranger. Asçdod, Gaza, Hékron et Ascalon étaient des villes des Philistins.
(3) v7 : Il ne mangera plus le sang, ni les viandes souillées, comme les idolâtres.
(4) v7 : Pour lui être consacré. Le Philistin adorera le vrai Dieu.
(5) v7 : Il sera joint au peuple de Dieu comme les Jébusiens le furent autrefois.
(6) v13 : C'est-à-dire : contre les Grecs, contre les Séleucides, rois de Syrie, successeurs d'Alexandre le grand et en particulier contre Antiochus.

Chapitre X

Zacharie, après avoir promis aux Juifs sur la fin du chapitre précédent, que Dieu leur enverrai l'abondance et toutes sortes de bénédictions, les exhorte à s'adresser à Dieu pour les obtenir et non aux idoles comme ils l'avaient fait autrefois, étant séduits par leurs conducteurs et par les faux prophètes, ce qui avait aussi allumé la colère du Seigneur contre eux, versets 1-3.

Il promet de nouveau que Dieu, qui était le soutien des Juifs, les rassemblerait des pays où plusieurs d'entre eux étaient encore dispersés et qu'il achèverait d'abattre la puissance et l'orgueil des Assyriens, des Égyptiens et des autres ennemis de son peuple, versets 4-12.

DEMANDEZ de la pluie à l'Éternel au temps de la pluie de l'arrière saison et l'Éternel fera des éclairs et il vous donnera une pluie abondante et à chacun de l'herbe dans son champ,

2. Car [a] les idoles ont parlé faussement et les devins ont vu le mensonge, ils ont proféré des songes vains et ont donné des consolations de néant, aussi on s'en est allé comme des brebis et on a été abattu parce qu'il n'y avait point de pasteur.

3. Ma colère s'est embrasée contre ces pasteurs-là et j'ai puni ces boucs, mais l'Éternel des armées a fait la revue de son troupeau, savoir de la maison de Juda, et les a rangés en bataille comme le cheval de sa gloire.

4. C'est de Juda que viendra l'angle, c'est de lui que viendra le clou, c'est de lui que viendra l'arc de bataille, c'est aussi de lui que sortiront tous les exacteurs.

5. Et ils seront comme de vaillants hommes qui foulent la boue des chemins dans la bataille et ils combattront, parce que l'Éternel sera avec eux et ceux qui montent sur des chevaux seront confus,

6. Car je fortifierai la maison de Juda et je préserverai la maison de Joseph et je les ramènerai et les ferai habiter en repos parce que j'aurai compassion d'eux et ils seront comme ils étaient lorsque je ne les avais pas rejetés, car je suis l'Éternel leur Dieu et je les exaucerai.

7. Et ceux d'Éphraïm seront comme un vaillant homme et leur cœur se réjouira comme par le vin, ses fils le verront et ils se réjouiront, leur cœur s'égaiera en l'Éternel.

8. Je sifflerai et je les rassemblerai parce que je les aurai rachetés et ils seront multipliés comme ils l'ont été.

9. Et après que je les aurai semés parmi les peuples, ils se souviendront de moi dans les pays éloignés et ils vivront avec leurs fils et ils retourneront.

10. Ainsi je les ramènerai du pays d'Égypte et je les rassemblerai de l'Assyrie et les ferai venir au pays de Galaad et au Liban et il n'y aura pas assez de place pour eux.

11. Et il passera par les détroits de la mer et il en frappera les flots et toutes les profondeurs du fleuve seront taries et l'orgueil des Assyriens sera abattu et le sceptre de l'Égypte sera ôté.

12. Et je le fortifierai en l'Éternel et ils marcheront en son nom, dit l'Éternel.

Réflexions

Ce chapitre nous engage à considérer

1. Que Dieu, étant l'auteur de tous les biens temporels aussi bien que spirituels, c'est de lui seul qu'il faut les attendre et que pour les obtenir nous devons les lui demander et le servir avec fidélité.

2. Que toutes les prédictions que Zacharie et les autres prophètes avaient faites touchant le retour des Juifs et la ruine des peuples qui leur avaient fait la guerre s'accomplirent, qu'ainsi nous ne pouvons pas douter que Dieu n'ait inspiré ces hommes et que la doctrine qui est contenue dans leurs écrits ne doive être reçue comme la parole de Dieu lui-même.

(a) v2 : Jérémie 10.8 ; Habacuc 2.18

Chapitre XI

Ce chapitre marque en général les jugements de Dieu sur le peuple d'Israël.

Le prophète les représente en disant qu'il avait dans sa main deux verges, c'est-à-dire deux houlettes ou bâtons de berger, que l'une de ces houlettes s'appelait belle *ou* agréable*, ce qui marque l'alliance que les Juifs avaient avec Dieu et l'autre s'appelait* liaisons*, ce qui dénote l'union des deux peuples d'Israël et de Juda. Il dit que ces deux houlettes furent rompues pour signifier que Dieu ne paîtrait ou ne gouvernerait plus les Juifs, mais qu'il les disperserait par tout le monde.*

Il ajoute que trois pasteurs ou trois conducteurs furent supprimés dans un mois, ce qui peut signifier que les principaux ordres des conducteurs des Juifs seraient abolis en peu de temps.

On voit ici l'oracle qui marque que notre Seigneur serait livré pour trente pièces d'argent.

LIBAN, ouvre tes portes et le feu consumera tes cèdres [1].

2. Sapin, hurle, car le cèdre est tombé, parce que les magnifiques ont été détruits, chênes de Basçan, hurlez, car la forêt fermée a été coupée.

3. Il y a un cri de hurlement des pasteurs parce que leur magnificence a été ravagée, il y a un cri de rugissement des lionceaux parce que l'orgueil du Jourdin a été ravagé.

4. Ainsi a dit l'Éternel mon Dieu : Pais les brebis destinées à la tuerie,

5. Lesquelles leurs possesseurs tuent sans se croire coupable et dont chacun qui les vend dit : Béni soit l'Éternel, je suis enrichi ; et pas un de leurs pasteurs ne les épargne.

6. Je n'aurai aussi plus de pitié de ceux qui habitent dans le pays, dit l'Éternel, car voici, je les livrerai chacun entre les mains de son prochain et entre les mains de son roi et ils fouleront le pays et je ne le délivrerai point de leur main.

7. J'ai donc fait paître des brebis destinées à la tuerie qui sont véritablement les plus pauvres du troupeau. Puis je pris deux verges dont j'appelai l'une belle et l'autre liaisons et je me mis à paître les brebis.

8. Et je retranchai trois pasteurs dans un mois, car mon âme s'est ennuyée d'eux parce que leur âme s'est aussi dégoûtée de moi.

9. Et je dis : [a] Je ne vous paîtrai plus, que ce qui doit mourir meure et que ce qui doit être retranché soit retranché et que celles qui sont de reste dévorent la chair l'une de l'autre.

10. Je pris ensuite ma verge appelée la belle et je la rompis pour rompre mon alliance que j'avais traitée avec tous ces peuples

11. Et elle fut rompue en ce jour-là et ainsi les plus pauvres du troupeau qui prennent garde à moi connurent que c'était la parole de l'Éternel.

12. Et je leur dis : S'il vous semble bon, donnez-moi un salaire, sinon, ne me le donnez pas, [b] alors ils pesèrent mon salaire, savoir trente pièces d'argent.

13. Et l'Éternel me dit : Jette-les pour un potier, c'est le prix honorable auquel je suis taxé par eux. Alors je pris les trente pièces d'argent et je les jetai dans la maison de l'Éternel pour un potier.

14. Après cela, je rompis ma seconde verge, savoir celle qui était appelée liaisons, pour rompre la fraternité entre Juda et Israël.

15. Et l'Éternel me dit : Prends l'équipage d'un pasteur insensé,

16. Car voici, je m'en vais susciter un pasteur dans le pays qui ne visitera point les brebis qui vont périr, il ne cherchera point celles qui sont tendres et il ne guérira point celles qui ont quelque fracture et il ne nourrira point celles qui sont saines, mais il mangera la chair des plus grasses et il rompra leur ongles.

17. [c] Malheur au pasteur de néant qui abandonne le troupeau, l'épée tombera sur son bras et sur son œil droit, son bras sèchera certainement et son œil droit sera entièrement obscurci.

Réflexions

Il faut faire ces deux réflexions sur ce chapitre.

L'une, que comme l'alliance que Dieu avait traitée avec les Juifs n'empêcha pas qu'il ne les rejetât parce qu'is l'avaient violée, aussi l'alliance que nous avons avec Dieu ne nous mettra à couvert de sa colère si nous la rompons et si nous lui devenons infidèles.

L'autre réflexion concerne ces paroles

Ils me pesèrent un salaire, savoir trente pièces d'argent, et le Seigneur me dit : Jette-les pour un potier.

Matthieu 27.9 et Actes 1.19.

Les évangélistes remarquent que cet oracle fut accompli lorsque Juda reçut des Juifs trente pièces d'argent pour leur livrer Jésus-Christ et lorsque les Juifs appliquèrent cet argent, que Juda jeta dans le temple, à acheter le champ d'un potier.

C'est là une prédiction qui fait voir que ce qui est arrivé à Jésus-Christ a été dirigé par la providence et avait été marqué longtemps auparavant dans cet oracle afin qu'à ces divers caractères on le reconnût pour le Messie.

(a) v9 : Jérémie 15.2
(b) v12 : Matthieu 26.15 et 27.9
(c) v17 : Jérémie 23.1 ; Ézéchiel 34.2 ; Jean 10.12

(1) v1 : Ces versets marquent la ruine et la désolation du temple et de la Judée.

Chapitre XII

Ce chapitre contient des promesses en faveur de Jérusalem. Le prophète prédit que les Juifs seraient attaqués, mais que Dieu confondrait leurs ennemis.

LA charge de la parole de l'Éternel touchant Israël. L'Éternel qui a étendu les cieux et qui a fondé la terre et qui forme l'esprit de l'homme dans lui dit :

2. Voici, je ferai que Jérusalem sera une coupe d'étourdissement à tous les peuples des environs et même elle sera l'occasion du siège contre Juda et contre Jérusalem.

3. Et il arrivera en ce temps-là que je ferai que Jérusalem sera une pierre pesante à tous les peuples, tous ceux qui s'en chargeront seront entièrement écrasés [1] et toutes les nations de la terre s'assembleront contre elle.

4. En ce temps-là, dit l'Éternel, je frapperai d'étourdissement tous les chevaux et de folie les hommes qui seront montés dessus et j'ouvrirai mes yeux sur la maison de Juda et je frapperai d'aveuglement tous les chevaux des peuples [2].

5. Et les chefs de Juda diront dans leur cœur : Les habitants de Jérusalem sont ma force, par l'Éternel des armées qui est leur Dieu.

6. En ce temps-là, je ferai que les conducteurs de Juda seront comme le feu d'un foyer parmi du bois et comme une flamme de feu parmi des gerbes, ils dévoreront à droite et à gauche tous les peuples des environs et Jérusalem sera encore habitée dans sa place, savoir à Jérusalem.

7. Et l'Éternel garantira les tabernacles de Juda avant toutes choses [3] afin que la gloire de la maison de David et la gloire des habitants de Jérusalem ne s'élève point par dessus Juda [4].

8. En ce temps-là, l'Éternel sera le protecteur des habitants de Jérusalem, le plus faible d'entre eux sera en ce temps-là comme David et la maison de David sera comme des anges, comme l'ange de l'Éternel devant sa face.

9. Et il arrivera qu'en ce temps-là je travaillerai à détruire toutes les nations qui viendront contre Jérusalem.

10. Et je répandrai sur la maison de David et sur les habitants de Jérusalem l'Esprit de grâce et de supplication [a] et ils regarderont vers moi qu'ils auront percé et ils seront dans le deuil comme quand on fait le deuil d'un fils unique et ils en seront en amertume comme quand on est en amertume à cause d'un premier-né.

11. En ce temps-là, il y aura un grand deuil à Jérusalem [5], [b] tel que fut le deuil d'Hadadrimmon dans la plaine de Méguiddon.

12. Et la terre sera dans le deuil et chaque famille à part, [6] la famille de la maison de David à part et les femmes de cette maison à part, la famille de la maison de Nathan [7] à part, et les femmes de cette maison-là à part.

13. La famille de la maison de Lévi à part et les femmes de cette maison-là à part, la famille de Sçimhi à part et ses femmes à part.

14. Toutes les familles qui seront de reste, chaque famille à part et leurs femmes à part.

Réflexions

La vérité des promesses que Zacharie faisait aux Juifs parut dans la protection dont Dieu couvrit les Juifs après leur retour de la captivité et principalement dans la glorieuse délivrance qu'il leur accorda par le moyen des Maccabées.

2. Il faut se souvenir que ces paroles

Ils regarderont vers moi qu'il auront percé et ils se lamenteront

se rapportent à notre Seigneur Jésus-Christ.

Jean 19.37 ; Apocalypse 1.7.

Jean les allègue pour représenter la grandeur du crime que les Juifs commirent en le crucifiant, la sévérité des peines qu'ils attirèrent par là sur eux et la frayeur que les méchants ressentiront lorsqu'il viendra au dernier jour pour juger le monde.

(a) v10 : Jean 19.37 ; Apocalypse 1.7
(b) v11 : II Chroniques 35.22

(1) v3 : C'est-à-dire : ceux qui attaqueront Jérusalem seront confondus.
(2) v4 : C'est-à-dire : je rendrai inutiles tous les efforts des ennemis de mon peuple.
(3) v7 : Ou : comme dans le commencement, dans les temps passés.
(4) v7 : Le sens paraît être que les descendants du roi David ne pourraient pas s'attribuer la gloire de cette délivrance qui arriva par le moyen des Maccabées.
(5) v11 : Le deuil pour la mort de Judas Maccabée qui avait été le libérateur des Juifs.
(6) v12 : Dans les deuils publics, les divers ordres de personnes marchaient séparément, les hommes à part et les femmes à part.
(7) v12 : Nathan était fils du roi David et Sçimhi, qui est nommé dans le verset suivant, était petit-fils de Lévi. Voyez I Chroniques 3.5 et 6.17. Il est parlé de ces deux familles parce que la famille royale et la famille des Lévites étaient les plus considérables.

Chapitre XIII

Le prophète annonce qu'il y aurait une source de grâce ouverte pour les Juifs, que l'idolâtrie serait ôtée du milieu d'eux et que les faux prophètes n'y seraient plus soufferts, mais qu'ils seraient rejetés, même par leur plus proches, versets 1-6.

Il prédit que Dieu frapperait le Pasteur et que les brebis du troupeau seraient dispersées, que deux parties du peuple périraient, mais qu'il y en aurait une troisième qui serait conservée et consacrée au service de Dieu, versets 7-9.

EN ce temps-là, il y aura une source ouverte à la maison de David et aux habitants de Jérusalem pour le péché et pour la souillure.

2. [a] Et il arrivera aussi en ce temps-là, dit l'Éternel des armées, que je retrancherai les noms des faux dieux hors du pays et on n'en fera plus mention et j'ôterai aussi du pays les [1] prophètes et l'esprit d'impureté.

3. Et il arrivera que si quelqu'un prophétise encore, son père ou sa mère qui l'auront engendré lui diront : Tu mourras, car tu as proféré des mensonges au nom de l'Éternel et son père et sa mère qui l'auront engendré le transperceront quand il prophétisera.

4. Et il arrivera en ce temps-là que ces prophètes seront confus, chacun de sa vision, quand il aura prophétisé et ils ne seront plus vêtus de manteau velu pour mentir.

5. Et chacun d'eux dira : Je ne suis point prophète, mais je suis laboureur, car on m'a appris à labourer dès ma jeunesse.

6. Et on lui dira : Que veulent dire ces plaies dans tes mains [4] ? Et il répondra : Ce sont celles qui m'ont été faites dans la maison de ceux qui m'aimaient.

7. Épée, reveille-toi contre mon pasteur [5] et contre l'homme qui est de mon pays, dit l'Éternel des armées, [b] frappe le pasteur et les brebis seront dispersées, mais je tournerai ma main vers les petits.

8. Et il arrivera dans tout le pays, dit l'Éternel, que deux parties en seront retranchées et périront, mais la troisième y demeura de reste.

9. Et je ferai passer cette troisième partie et [c] je les raffinerai comme on raffine l'argent et je les éprouverai comme on éprouve l'or, chacun d'eux invoquera mon nom et je l'exaucerai et je dirai : C'est mon peuple et il dira : L'Éternel est mon Dieu.

Réflexions

Ce qu'on lit dans ce chapitre regarde premièrement l'état où les Juifs devaient être après leur retour de la captivité. Zacharie dit que Dieu répandrait sa grâce sur eux, qu'il les nettoyerait de leurs péchés, qu'ils ne se laisseraient plus aller à l'idolâtrie et qu'ils n'écouteraient plus les faux prophètes qui les sollicitaient à adorer les idoles, que cependant ce peuple et ses conducteurs seraient frappés et exposés à de grandes calamités, mais qu'il y aurait, en ce temps-là, un bon nombre de Juifs qui, étant purifiés par l'affliction, serviraient Dieu avec fidélité et avec zèle.

Toutes ces choses arrivèrent aux Juifs dans le temps qui s'écoula depuis qu'ils furent revenus de Babylone jusqu'à la venue de Jésus-Christ et principalement lors de la persécution d'Antiochus.

Dans un sens plus parfait, cette prophétie marque les grâces que Dieu a répandues sur son église dans les temps de l'Évangile, en expiant les péchés des hommes par le sang de son fils et en les retirant de l'idolâtrie et de leur corruption, afin que, devenant le peuple de Dieu, ils le servissent avec pureté.

(a) v2 : Ézéchiel 30.13
(b) v7 : Matthieu 26.31 ; Marc 14.27
(c) v9 : Malachie 3.3

(1) v2 : Les faux prophètes.
(2) v3 : Dieu avait commandé qu'on fit mourir les faux prophètes, voyez Deutéronome 13. Il était même défendu à leurs plus proches parents de les épargner, voyez le même chapitre, versets 8-11.
(3) v4 : Ou : de manteau de poil, c'était l'habillement des prophètes.
(4) v6 : On croit que c'était des marques imprimées avec un fer chaud aux faux prophètes.
(5) v7 : Contre les chefs du peuple juif.

Chapitre XIV

Zacharie prédit que des ennemis puissants attaqueraient Jérusalem, mais que Dieu sauverait une partie de son peuple et les mettrait dans un état glorieux,

- que la grâce se répandrait de Jérusalem sur les autres peuples,

- que les nations étrangères adoreraient Dieu avec les Juifs et se soumettraient à son règne

- et enfin, que les ennemis de l'église et ceux qui refuseraient de donner gloire à Dieu seraient accablés de ses jugements.

VOICI, un jour vient pour l'Éternel et tes dépouilles seront partagées au milieu de toi, ô Jérusalem.

2. Et j'assemblerai donc toutes les nations pour combattre contre Jérusalem et la ville sera prise et les maisons pillées et les femmes violées et la moitié de la ville sortira en captivité, mais le reste du peuple ne sera point retranché de la ville,

3. Car l'Éternel sortira et combattra contre ces nations-là, comme lorsqu'il combatit au jour de la bataille.

4. Et il se tiendra debout sur ses pieds en ce jour-là, sur la montagne des oliviers qui est vis-à-vis de Jérusalemn du côté d'Orient et la montagne des oliviers sera fendue par le milieu [1] vers l'Orient et vers l'Occident, de sorte qu'il y aura une très grande vallée et la moitié de la montagne se retirera vers l'Aquilon et l'autre moitié vers le Midi.

5. Et vous fuirez dans cette vallée des montagnes, car il fera joindre cette vallée des montagnes jusqu'à Atsal [2] et vous fuirez comme vous vous enfuites de devant [a] le tremblement de terre du temps de Hozias roi de Juda. Alors l'Éternel viendra et tous les saints [3] seront à moi.

6. Et il arrivera qu'en ce jour-là il n'y aura point de lumière précieuse, mais il y aura de l'obscurité.

7. Et il y aura un seul jour connu de l'Éternel, il ne fera ni jour, ni nuit, mais sur le soir il y aura de la lumière.

8. Et il arrivera qu'en ce jour-là, des eaux vives sortiront de Jérusalem, dont la moitié se répandant vers la mer d'Orient et l'autre moitié vers la mer d'Occident, il y en aura en été et en hiver.

9. Et l'Éternel sera roi sur toute la terre, en ce jour-là il n'y aura qu'un seul Dieu et que son nom seul.

10. Et toute la terre deviendra comme la campagne qui est depuis Guébah jusqu'à Rimmon vers le midi de Jérusalem, laquelle sera élevée et habitée en sa place, depuis la porte de Benjamin jusqu'au lieu où était la première porte et jusqu'à la porte des angles et depuis la tour de Hananéel jusqu'aux pressoirs du roi.

11. On y demeurera et il n'y aura plus d'interdit, mais Jérusalem sera habitée en sûreté.

12. Or ce sera ici la plaie de laquelle l'Éternel frappera tous les peuples qui auront combattus contre Jérusalem, il fera que la chair de chacun se fondra, eux étant sur leurs pieds et leurs yeux se fondront dans leur place et leurs langues se fondront dans leur bouche.

13. Et il arrivera en ce jour-là qu'il y aura un grand trouble par l'Éternel entre eux, car chacun saisira la main de son prochain et sa main s'élèvera contre la main de son prochain.

14. Juda combattra aussi à Jérusalem et les richesses de toutes les nations des environs y seront rassemblées, l'or et l'argent et des vêtements en très grand nombre.

15. Aussi la plaie des chevaux, des mulets, des chameaux et des ânes et de toutes les bêtes qui seront en ces camps-là sera la même que la plaie précédente.

16. Et il arrivera que tous ceux qui seront demeurés de reste de toutes les nations qui seront venues contre Jérusalem monteront chaque année pour se prosterner devant le roi, l'Éternel des armées, et pour célébrer la fête des tabernacles.

17. Et il arrivera que si quelqu'un des familles de la terre ne monte point à Jérusalem pour se prosterner devant le roi, l'Éternel des armées, il n'y aura point de pluie sur eux.

18. Que si la famille d'Égypte n'y monte point et si elle n'y vient point, la pluie ne viendra point sur eux, ils seront frappés de la plaie de laquelle l'Éternel frappera les nations qui ne seront point montées pour célébrer la fête des tabernacles.

19. Tel sera le péché d'Égypte et le péché de toutes les nations qui ne seront point montées pour célébrer la fête des tabernacles.

20. En ce temps-là il y aura écrit sur les sonnettes des chevaux LA SAINTETÉ À L'ÉTERNEL [4] et il y aura des chaudières dans la maison de l'Éternel, autant que de bassins devant l'autel.

21. Et toutes les chaudières qui seront dans Jérusalem et dans Juda seront consacrées à l'Éternel des armées, tous ceux qui sacrifieront viendront et ils prendront et ils y cuiront et il n'y aura plus de Cananéen dans la maison de l'Éternel des armées en ce jour-là.

Réflexions

On doit chercher l'accomplissement des promesses que Dieu fait ici en faveur de Jérusalem et de son peuple,

- premièrement, dans l'état où les Juifs furent depuis leur retour de Babylone,

- dans les guerres qu'ils eurent avec leurs ennemis

- et dans les délivrances signalées que Dieu leur accorda en diverses occasions et surtout lorsqu'ils furent perscutés par le roi Antiochus.

Ces avantages élevèrent leur nation à une grande gloire et engagèrent ceux d'entre eux qui étaient dispersés en Égypte et en d'autres pays, à se rendre à Jérusalem pour y adorer le Dieu de leurs pères et y assister aux fêtes solennelles.

Mais il faut considérer que cet heureux état des Juifs ne dura pas longtemps et ne répondait pas aux magnifique promesses que Dieu leur avait faites, que Jérusalem fut dans la suite entièrement ruinée et que pendant qu'elle subsista, l'on ne pouvait pas dire que Dieu régnât comme Zacharie le prédit ici.

Ainsi, cette prophétie doit être entendue dans un sens spirituel et plus parfait, en tant qu'elle regarde l'église chrétienne dont Jésus-Christ est le roi et le protecteur et dans laquelle les divers peuples du monde étaient rassemblés pour y servir Dieu en esprit et en vérité.

(a) v5 : Amos 1.1

(1) v4 : Ceci ne peut s'expliquer à la lettre, c'est une description de la puissance que Dieu déploierait.
(2) v5 : Ou : jusqu'au lieu qu'il a choisi.
(3) v5 : Les anges.
(4) v20 : Ou : ce qu'il y a sur les sonnettes des chevaux, ce qu'il y a de plus précieux sur leurs brides sera consacré au Seigneur.

Le livre de Malachie le prophète

Argument

Malachie, le dernier des prophètes, fait deux choses dans son livre.

1. Il exhorte les Juifs à réformer les désordres qui régnaient parmi eux, surtout dans le service divin, et à se convertir.

2. Il prédit l'établissement du culte évangélique, la venue de Jean Baptiste, celle de Jésus-Christ et la dernière ruine de Jérusalem.

Chapitre I

Dieu reproche aux Juifs dans le premier chapitre que, quoiqu'il les eût aimés et choisis pour être son peuple, préférablement à la postérité d'Ésaü, ils avaient été ingrats à ses bienfaits, versets 1-5.

Il reprend les sacrificateurs et le peuple de ce qu'ils offraient à Dieu des choses souillées et des bêtes qui avaient des défauts, ce qui était contre la loi, et il prédit que le temps approchait auquel on offrirait partout à Dieu un service pur et des sacrifices qui lui seraient agréables, versets 6-14.

La charge de la parole de l'Éternel adressée à Israël par Malachie.

2. Je vous ai aimé, a dit l'Éternel. Et vous avez dit : En quoi nous as-tu aimé ? Ésaü n'était-il pas frère de Jacob, dit l'Éternel ? [a] Or j'ai aimé Jacob [1].

3. Mais j'ai haï Ésaü [2] et j'ai mis ses montagnes en désolation et exposé son héritage aux dragons du désert.

4. Que si les Iduméens disent : Nous avons été appauvris, mais nous retournerons et nous rebâtirons les lieux qui ont été détruits, ainsi a dit l'Éternel des armées : Ils rebâtiront, mais je les ruinerai et on les appellera : Le pays de méchanceté et le peuple contre lequel l'Éternel est indigné pour toujours.

5. Vos yeux le verront et vous direz : L'Éternel est magnifié dans le pays d'Israël.

6. Le fils honore le père et le serviteur son seigneur, si donc je suis père, où est l'honneur qui m'appartient ? Et si je suis Seigneur, où est la crainte qu'on a de moi ? a dit l'Éternel des armées, à vous, ô sacrificateurs, qui méprisez mon nom. Et vous avez dit : En quoi avons-nous méprisé ton nom ?

7. Vous offrez sur mon autel du pain souillé et vous dites : En quoi t'avons-nous profané ? En ce que vous dites : La table de l'Éternel est dans le mépris.

8. Même quand vous amenez une bête aveugle pour la sacrifier, n'y a-t-il point de mal ? Et quand vous l'amenez boiteuse ou malade, n'y a-t-il point de mal ? Présente-la à ton gouverneur, t'en saura-t-il gré ou te recevra-t-il favorablerment ? a dit l'Éternel des armées [3].

9. Suppliez donc maintenant le Dieu fort afin qu'il ait pitié de nous, cela venant de votre main, vous recevra-t-il favorablement ? a dit l'Éternel des armées ?

10. Qui est aussi celui d'entre vous qui ferme les portes et allume le feu sur mon autel gratuitement [4] ? Je ne prends point de plaisir en vous, a dit l'Éternel des armées [b] et je n'aurai point pour agréable l'oblation qui viendra de vos mains.

11. Mais depuis le soleil levant jusqu'au soleil couchant, mon nom sera grand parmi les nations et on offrira en tout lieu du parfum à mon nom et une oblation pure, car mon nom sera grand parmi les nations, a dit l'Éternel des armées.

12. Mais vous l'avez profané en disant : La table de l'Éternel est souillée et ce qu'elle produit est une viande méprisable [5].

13. Vous dites aussi : Voici notre travail [6] et vous soufflez dessus [7], a dit l'Éternel des armées. Vous amenez ce qui a été déchiré, ce qui est boiteux et malade et vous l'amenez pour offrande, aurai-je cela pour agréable venant de vos mains ? a dit l'Éternel.

14. Le trompeur est maudit [8], qui ayant un mâle dans son troupeau et ayant fait un vœu, sacrifie cependant à l'Éternel ce qui est gâté, car je suis le grand roi, a dit l'Éternel des armées et mon nom est révéré parmi les nations.

Réflexions

Dieu, pour montrer aux Juifs qu'il les avait aimés d'une façon toute particulière leur dit dès le commencement de cette prophétie

qu'il avait aimé Jacob et haï Ésaü,

ce qui signifie qu'il avait choisi Jacob plutôt qu'Ésaü son frère pour le recevoir dans son alliance et qu'il n'avait pas rétabli les Iduméens qui descendaient d'Ésaü après leur ruine comme il avait rétabli les Juifs, qui étaient la postérité de Jacob, en les ramenant à Jérusalem.

Paul allègue cet endroit de Malachie au chapitre 9 de l'épître aux Romains pour montrer que Dieu peut choisir ceux qu'il lui plaît et leur faire des grâces plus particulières qu'à d'autres et que, si nous avons le bonheur d'être son peuple, nous en sommes redevables à sa seule bonté et au choix libre et gratuit qu'il lui a plu de faire de nous.

On voit ici que les Juifs, nonobstant cet amour que Dieu leur avait témoigné, ne l'honoraient pas comme ils le devaient. C'est de quoi Dieu se plaint en disant

Un fils honore son père et un serviteur son seigneur, si donc je suis Père, où est l'honneur qui m'appartient ? Et si je suis Seigneur, où est la crainte qu'on a de moi ?

Ces paroles nous apprennent que ceux qui ne répondent à l'amour de Dieu que par la désobéissance, se rendent coupables d'une noire ingratitude et que c'est en vain que nous appelons Dieu notre

Père et notre Seigneur, si nous ne le craignons et si nous ne l'honorons pas.

3. Ceux qui sont établis dans le ministère sacré doivent s'en acquitter d'une manière que Dieu n'ait pas sujet de leur reprocher de déshonorer son nom et de rendre son service méprisable comme il le reprochait aux sacrificateurs juifs.

4. Le prophète se plaint que les Juifs, par un principe d'avarice, apportaient dans le temple des offrandes mal conditionnées et qu'ils n'y présentaient que les choses qui étaient de moindre valeur, ce que Dieu regarde comme un sacrilège et une impiété.

Cela doit nous éloigner de l'avarice et nous exciter à faire sincèrement et de la manière la plus parfaite tout ce que nous faisons pour la gloire de Dieu et pour son service.

Enfin, Malachie prédit

que le nom de Dieu serait grand parmi toutes les nations et qu'on offrirait en tous lieux le parfum à son nom et une oblation pure.

Cette prédiction marquait que le nom de Dieu serait connu dans tout le monde par la prédication de l'Évangile et elle doit s'entendre du service qui lui serait rendu parmi tous les peuples après que le Messie aurait été manifesté.

Cela nous engage à nous acquitter de ces justes devoirs en offrant toujours à Dieu des sacrifices spirituels qui lui soient agréables par Jésus-Christ notre Seigneur.

(a) v2 : Romains 9.13
(b) v10 : Ésaïe 1.11 ; Jérémie 6.20 ; Amos 5.21

(1) v2 : Jacob marque ici les Juifs qui descendaient de ce patriarche.
(2) v3 : Ésaü marque les Iduméens qui descendaient de lui.
(3) v8 : C'est-à-dire : oseriez-vous présenter de telles bêtes à un de vos supérieurs ?
(4) v10 : La loi de Dieu avait pourvu à la substance des sacrificateurs et des Lévites.
(5) v12 : Ou : chétive et de peu de valeur. Les Juifs voulaient dire que les offrandes se ressentaient de la misère du temps et de l'état où ils se trouvaient au retour de la captivité.
(6) v13 : C'est-à-dire : voici ce que nous offrons avec bien de la peine.
(7) v13 : C'est-à-dire : vous le méprisez ou je le rejetterai, comme Aggée 1.9
(8) v14 : Ou : celui qui étant riche ou pouvant offrir des bêtes acceptables en offre de mauvaise.

Chapitre II

Ce chapitre a deux parties.

Dieu censure la négligence et l'impiété des sacrificateurs qui, au lieu d'avoir à cœur sa gloire et d'instruire fidèlement les Juifs comme leur charge les y obligeaient, déshonoraient leur ministère, rendaient le service divin méprisable et faisaient pécher le peuple et il les menace de sa malédiction, versets 1-9.

2. Dieu se plaint de ce que les Juifs avaient épousé des femmes idolâtres contre la défense de la loi et de ce qu'ils violaient la sainteté du mariage par les divorces et par des mariages illicites, versets 10-17.

SACRIFICATEURS, c'est maintenant à vous que s'adresse ce commandement.

2. Si vous n'écoutez pas et ne prenez pas à cœur de donner gloire à mon nom, a dit l'Éternel des armées, [a] j'enverrai sur vous la malédiction et je maudirai vos bénédictions et je les ai déjà maudites, car vous ne prenez point cela à cœur.

3. Voici, je vais détruire votre postérité et je répandrai sur vos visages la fiente de vos victimes, la fiente de vos sacrifices et elle vous emportera avec elle [1].

4. Alors vous saurez que je vous avais adressé ce commandement afin que mon alliance fût avec Lévi [2], a dit l'Éternel des armées.

5. [b] Mon alliance de vie et de paix était avec lui et je la lui avais donnée afin qu'il me révérât, et il m'a révéré et il a été effrayé de la présence de mon nom [3].

6. La loi de vérité a été dans sa bouche et il ne s'est point trouvé de perversité dans ses lèvres, il a marché avec moi dans la paix et dans la droiture et il en a détourné plusieurs de l'iniquité,

7. Car les lèvres du sacrificateur gardaient la science et on recherchait la loi de sa bouche parce qu'il était l'ange [4] de l'Éternel des armées.

8. Mais vous vous êtes retirés de ce chemin, vous en avez fait broncher plusieurs dans la loi et vous avez violé l'alliance de Lévi, dit l'Éternel des armées.

9. Et moi aussi, je vous ai rendus méprisables et abjects à tout le peuple parce que vous ne gardez pas mes voies et que vous avez égard à l'apparence des personnes en la loi.

10. N'avons-nous pas tous un même Père ? Un seul Dieu fort, ne nous a-t-il pas créés ? Pourquoi chacun agit-il perfidement contre son frère [5] en violant l'alliance de nos pères ?

11. Juda a agi perfidement et a commis abomination dans Israël et dans Jérusalem, car Juda a profané la sainteté de l'Éternel qui l'aimait et s'est marié à la fille d'un dieu étranger [6].

12. L'Éternel retranchera des tabernacles de Jacob l'homme qui aura fait cela, même celui qui veille, qui répond et qui présente l'oblation à l'Éternel des armées [7].

13. Et voici une deuxième chose que vous faites, vous couvrez l'autel de l'Éternel de larmes, de pleurs et de gémissements [8], tellement que je ne regarde plus à l'oblation et que je ne prends rien à gré de ce qui vient de vos mains.

14. Et vous dites : Pourquoi ? Parce que l'Éternel est intervenu comme témoin entre toi et la femme de ta jeunesse, contre laquelle tu agis perfidement et toutefois, elle est ta compagne et la femme avec laquelle tu as contracté alliance.

15. Et il ne fit pas l'homme seul et il y avait abondance [9] d'esprit en lui. Et pourquoi un ? Cherchant une postérité de Dieu [10]. Considérez cela dans votre esprit et que personne n'agisse perfidement avec la femme de sa jeunesse,

16. Car l'Éternel le Dieu d'Israël a dit qu'il hait qu'on la renvoie et cet outrage couvrira son habit [11],

a dit l'Éternel des armées. Considérez donc ceci dans votre esprit et n'agissez point avec perfidie.

17. Vous avez lassé l'Éternel par vos paroles [12]. Et vous avez dit : En quoi l'avons-nous lassé ? C'est en disant : Tous ceux qui font le mal sont bons aux yeux du Seigneur et ils lui sont agréables, ou si cela n'est pas, où est le Dieu de la justice ? Autrement, où est le Dieu du jugement ?

Réflexions

La première partie de ce chapitre regarde directement les ministres de la religion. Elle leur apprend qu'ils sont établis pour procurer la gloire de Dieu, pour servir de guides aux peuples et pour les instruire fidèlement, tant par leur doctrine que par leur exemple, que lorsqu'ils manquent à leurs engagements, la religion est méprisable, que le culte divin est profané, que le peuple se corrompt et qu'ils tombent eux-mêmes dans le mépris et deviennent l'objet de la malédiction de Dieu.

Les pasteurs et les conducteurs de l'église doivent avoir continuellement ces réflexions devant les yeux.

La seconde partie contient des instructions importantes sur le mariage. Nous y voyons que Dieu est offensé lorsqu'on viole les lois sacrées du mariage, soit par le divorce, soit par la polygamie ou en quelque manière que ce soit, comme aussi lorsqu'on se marie à des personnes idolâtres. Malachie montre que ces désordres sont contraires à la première institution du mariage, puisque Dieu ne créa au commencement qu'un homme et qu'une femme, et c'est ce que notre Seigneur établit encore plus clairement dans l'Évangile, Matthieu 19.5-6, Marc 10.11-12, où il prouve, par la première institution que Dieu fit après avoir créé Adam et Ève, que le mariage est un état sacré et un lien indissoluble qui lie également la femme et le mari. Ainsi cet état doit être respecté et conservé dans toute sa pureté parmi les chrétiens.

(a) v2 : Lévitiques 26.14 ; Deutéronome 28.15
(b) v5 : Nombres 25.12-13

(1) v3 : On emportait hors du camp la fiente des bêtes sacrifiées, Exode 29.14.
(2) v4 : C'est-à-dire : avec les Lévites. Lévi ne fut pas sacrificateur et ceci ne le regarde pas.
(3) v5 : Ce qui est dit ici regarde les anciens Lévites dont le zèle est loué. Voyez Nombres 25.11-13 et Psaume 106.30-31.
(4) v7 : C'est-à-dire : l'ambassadeur.
(5) v10 : C'est-à-dire : contre des personnes qui sont du même pays et de la même religion que lui.
(6) v11 : La loi défendait d'épouser des femmes idolâtres, Deutéronome 7.3, ce que les Juifs avaient fait.
(7) v12 : C'est une menace contre les sacrificateurs dont l'office était de veiller sur les choses saintes, de répondre à ceux qui les consultaient et d'offrir les sacrifices et les oblations dans le temple.
(8) v13 : Vous êtes cause que l'autel est couvert des pleurs de vos épouses que vous avez abandonnées.
(9) v15 : Le terme hébreu signifie un reste. Dieu mit dans la femme un reste, c'est-à-dire une portion de son esprit.
(10) v15 : Ou : et qu'est-ce que cherchait ce seul Dieu ? Une postérité de Dieu, c'est-à-dire une postérité sainte et non une race impure et profane telle qu'est celle de ceux qui rompent les liens du mariage et qui épousent des idolâtres.
(11) v16 : Hébreux : l'habit du mari. C'est-à-dire il en sera responsable et il en portera la peine. Voyez une semblable manière de parler Psaume 109.13-14.
(12) v17 : C'est-à-dire : vous l'avez outragé et provoqué par des discours impies. Voyez le chapitre suivant versets 13-14.

Chapitre III

Il y a ici trois choses à remarquer.

1. Malachie prédit que Dieu enverrait bientôt Jean-Baptiste et qu'ensuite le Messie viendrait purifier son église en établissant le vrai service divin et en punissant les méchants, versets 1-6.

2. Il censure vivement l'impiété des Juifs et les sacrilèges qu'ils commettaient dans les dîmes et les offrandes, versets 7-12.

3. Il réfute les blasphèmes des profanes qui disaient qu'on servait Dieu en vain et il promet que Dieu ne manquera pas de récompenser ceux qui le craignent et de les distinguer des méchants, versets 13-18.

VOICI, je m'en vais envoyer mon ange [1] et il préparera la voie devant moi et aussitôt le Seigneur que vous cherchez et l'ange de l'alliance que vous désirez [2] entrera dans son temple, voici il vient, a dit l'Éternel des armées.

2. Et qui pourra soutenir le jour de sa venue ? Et qui pourra subsister quand il paraîtra ? Car il sera comme un feu qui raffine et comme le savon des foulons.

3. Et il sera assis comme celui qui raffine et qui purifie l'argent, il nettoyera les fils de Lévi, il les purifiera comme on purifie l'or et l'argent et ils apporteront à l'Éternel des oblations dans la justice [3].

4. L'oblation de Juda et de Jérusalem sera agréable à l'Éternel, comme aux jours anciens et comme aux premières années.

5. Je m'approcherai de vous pour juger et je me hâterai d'être témoin contre les enchanteurs et contre les adultères et contre ceux qui jurent faussement et contre ceux qui retiennent le salaire du mercenaire, de la veuve et de l'orphelin et qui font tort à l'étranger et qui ne me craignent point, a dit l'Éternel des armées.

6. Parce que je suis l'Éternel et que je n'ai point changé, vous aussi, enfants de Jacob, vous n'avez pas été consumés.

7. Depuis le temps de vos pères, vous vous êtes détournés de mes statuts et vous ne les avez point gardés. [b] Retournez-vous vers moi et je me retournerai vers vous, a dit l'Éternel des armées et vous dites : En quoi nous retournerons-nous ?

8. L'homme pillera-t-il Dieu ? En quoi t'avons-nous pillé ? Dans les dîmes et dans les offrandes [4].

9. Vous êtes maudits de malédiction et vous me pillez, vous toute la nation.

10. Apportez toutes les dîmes aux lieux ordonnés pour les garder et qu'il y ait de la provision dans ma maison [5] et éprouvez-moi en cela, a dit l'Éternel des armées, si je ne vous ouvre pas les canaux des Cieux et si je n'épuise pas sur vous la bénédiction, en sorte que vous n'y pourrez pas suffire.

11. Et je réprimerai pour l'amour de vous celui qui dévore [6] et il ne vous gâtera point les fruits de la

terre et vos vignes ne seront point stériles dans la campagne, a dit l'Éternel des armées.

12. Toutes les nations vous diront heureuses parce que vous serez un pays désirable, a dit l'Éternel des armées.

13. [c] Vous avez redoublé vos paroles contre moi, a dit l'Éternel. Et vous dites : Qu'avons-nous dit contre toi ?

14. Vous avez dit : C'est en vain qu'on sert Dieu et qu'avons-nous gagné d'avoir gardé ce qu'il a commandé de garder et d'avoir marché dans l'affliction devant l'Éternel des armées ?

15. Et maintenant, nous tenons pour heureux les orgueilleux, et même ceux qui commettent la méchanceté prospèrent, et s'ils ont tenté Dieu, ils ont été délivrés.

16. Alors ceux qui craignent l'Éternel ont parlé l'un à l'autre et l'Éternel a été attentif et l'a entendu et un livre de mémoire a été écrit devant lui pour ceux qui craignent l'Éternel et qui pensent à son nom,

17. Et ils seront miens, a dit l'Éternel des armées, lorsque je mettrai à part ce que j'ai de plus précieux et je les épargnerai comme un homme épargne son fils qui le sert.

18. Convertissez-vous donc et vous verrez la différence qu'il y a entre le juste et le méchant, entre celui qui sert Dieu et celui qui ne le sert pas.

Réflexions

Cette prophétie marque expressément que Dieu devait envoyer dans peu de temps un prophète, qui est ici nommé *l'ange ou l'ambassadeur du Seigneur*, et qu'après cela le Seigneur, que les Juifs attendaient, entrerait dans son temple.

Jésus-Christ explique cet oracle au chapitre onzième de Matthieu, verset 10, en faisant voir que Jean Baptiste était cet ange qui devait venir.

Il paraît d'ailleurs que cette prédiction a été accomplie, puisqu'elle marque que le Messie viendrait pendant que le temple de Jérusalem subsisterait. Ainsi, ce temple étant détruit, il n'y a aucune ambiguïté dans cette prophétie et nous ne pouvons douter que Jésus ne soit le Messie promis aux Juifs.

2. Cet oracle marque que le but de la venue de Jésus-Christ serait de sanctifier son église et de faire des fidèles autant

de sacrificateurs et de Lévites,

c'est-à-dire que ce seraient des personnes consacrées au service de Dieu.

Les chrétiens ont en cela de grands motifs à répondre à la sainteté de leur vocation par leur dévouement à Dieu et par la pureté de leur vie.

3. Les reproches que Malachie faisait aux Juifs de leurs péchés et surtout de leurs sacrilèges et du mépris qu'ils faisaient du service divin montrent que Dieu veut qu'on ait en révérence tout ce qui appartient à la religion et en particulier que c'est un grand crime d'appliquer à d'autres usages ce qui est consacré à des usages saints.

4. Nous devons apprendre d'ici à avoir en horreur les discours et les sentiments des profanes et surtout à détester l'impiété de ceux qui disent que c'est en vain qu'on craint Dieu et qu'on observe ce qu'il a commandé.

Le Seigneur déclare ici d'une manière très expresse qu'il connaît ceux qui le craignent et qui révèrent son nom, qu'il se souviendra d'eux et qu'il mettra toujours une juste différence entre les gens de bien et les méchants.

(a) À côté du verset 1 : Matthieu 11.10 ; Marc 1.2 ; Luc 1.76 et 7.27
(b) v7 : Zacharie 1.3
(c) v13 : Job 21.14

(1) v1 : Mon ambassadeur, Jean-Baptiste.
(2) v1 : Le Messie.
(3) v3 : Ceci marque le culte spirituel que Jésus-Christ devait établir parmi les hommes. C'est le même sens que sus 1.11.
(4) v8 : Les Juifs usaient de fraudes ou en retenant une partie des dîmes et des offrandes ou en en présentant mal conditionnées. Voyez sus 1.8, 14.
(5) v10 : Tant pour la subsistance des Lévites que pour les autres usages religieux.
(6) v11 : Les insectes.

Chapitre IV

Malachie prédit la venue du jour de la vengeance de Dieu et de la destruction des méchants sous l'image d'un feu qui consomme tout et il dit qu'elle serait précédée par la venue du Messie qu'il appelle Le soleil de la justice, *et par celle de Jean Baptiste à qui il donne le nom d'Élie et duquel il décrit la charge et le ministère.*

CAR voici, un jour vient, embrasé comme une fournaise et tous les orgueilleux et tous ceux qui commettent méchanceté seront comme du chaume et ce jour-là qui vient les embrasera, a dit l'Éternel des armées et ne leur laissera ni racine, ni rameau.

2. [a] Mais à vous qui craignez mon nom, se lèvera le soleil de la justice et la santé sera dans ses rayons et vous sortirez et vous croîtrez comme des jeunes taureaux engraissés.

3. Et vous foulerez les méchants, car ils seront comme de la cendre sous les plantes de vos pieds au jour que j'agirai, a dit l'Éternel des armées.

4. [b] Souvenez-vous de la loi de Moïse mon serviteur auquel je donnai à Horeb des statuts et des ordonnances pour tout Israël.

5. [c] Voici, je vais vous envoyer Élie le prophète avant que le jour grand et redoutable de l'Éternel vienne.

6. Il convertira le cœur des pères envers ses enfants et le cœur des enfants envers leurs pères, de peur que je vienne et que je frappe la terre à la façon de l'interdit.

Réflexions

Ce dernier chapitre de Malachie marque trois événements considérables.

Le premier est la vengeance que Dieu se proposait d'exercer contre les impies. Cet oracle exprime ce qui arriva aux Juifs incrédules, d'abord après la

venue de Jésus-Christ, lorsqu'ils furent détruits avec leur ville et avec leur temple.

Le second est la manifestation du Messie qui est appelé ici

le soleil de la justice qui porte la santé dans ses rayons.

Le troisième est la venue de Jean Baptiste auquel Malachie donne le nom d'*Élie le prophète* parce qu'il devait ressembler à Élie dans sa manière de vivre, dans son zèle et dans ses fonctions. On voit dans l'Évangile que c'est là le vrai sens de cet oracle, notre Seigneur ayant dit expressément

que Jean Baptiste était cet Élie qui devait venir.

Ces diverses prédictions sont autant de preuves qui établissent la divinité de l'Écriture sainte, la vérité de la religion chrétienne, la certitude des promesses et des menaces de l'Évangile et la nécessité de pratiquer tout ce qui y est commandé. C'est aussi là le but de toutes les prophéties et de tout le Vieux Testament et l'usage auquel nous devons le rapporter.

(a) v2 : Luc 1.78
(b) v4 : Exode 20.1
(c) v5 : Matthieu 11.14 ; Marc 1.17 ; Luc 9.11

Le nouveau

Testament

c'est-à-dire

la nouvelle alliance

de notre Seigneur Jésus-Christ

Revue et corrigée sur le texte hébreu et grec
par les pasteurs et les professeurs de l'église de Genève,
avec les

arguments et les réflexions

sur les chapitres de l'Écriture sainte et des notes

par

Jean-Frédéric Ostervald

né le 24 novembre 1663, décédé le 14 avril 1747

pasteur de l'église de Neuchâtel

Nouvelle édition revue, corrigée et augmentée
à Neuchâtel

de l'imprimerie d'Abraham Boyve et compagnie.

MDCCXLIV

Édition du XXIe siècle

Le saint Évangile de notre Seigneur Jésus-Christ selon Matthieu

Argument

Nous avons dans l'Évangile l'histoire de la naissance de notre Seigneur, de sa vie, de sa mort, de sa résurrection et de son ascension au ciel. Le devoir des chrétiens est d'apporter une grande attention et un grand respect à la lecture de ces livres divins, de les méditer continuellement et de profiter des instructions qui y sont contenues.

Le premier des quatre Évangiles a été écrit par l'apôtre Matthieu environ huit ans, comme l'on croit, après que Jésus-Christ eût quitté le monde.

Chapitre I

Ce chapitre contient,

1. La généalogie de Jésus-Christ, depuis Abraham jusqu'à Joseph l'époux de Marie, versets 1-17.

2. Un récit abrégé de la naissance de notre Seigneur, versets 18-25.

LA généalogie de Jésus-Christ fils de David, fils d'Abraham.

2. [a] Abraham fut père d'Isaac. [b] Et Isaac fut père de Jacob. Et [c] Jacob fut père de Juda et de ses frères.

3. Et [d] Juda eut de Thamar Pharez et Zara. [e] Et Pharez fut père d'Esrom. Et Esrom fut père d'Aram.

4. Et Aram fut père d'Abinadab. Et Abinadab fut père de Naasson. Et Naason fut père de Salmon.

5. Et Salmon eut Booz de Rahab. Et [f] Booz eut Obed de Ruth. Et Obed fut père de Jessé.

6. [g] Et Jessé fut père du roi David. Et [h] le roi David eut Salomon, de celle qui avait été femme d'Urie.

7. [i] Et Salomon fut père de Roboam. Et Roboam fut père d'Abia. Et Abia fut père d'Asa.

8. Et Asa fut père de Josaphat. Et Josaphat fut père de Joram. Et Joram fut père de Hosias [1].

9. Et [j] Hosias fut père de Joatham. Et [k] Joatham fut père d'Achaz. Et Achaz fut père d'Eséchias.

10. Et [l] Eséchias fut père de Manassé. Et Manassé fut père d'Amon. Et Amon fut père de Josias.

11. Et [m] Josias fut père de Joakim. Et Joakim fut père de Jéchonias et de ses frères, vers le temps qu'ils furent transportés à Babylone.

12. Et après qu'ils eurent été transportés à Babylone, [n] [2] Jéchonias fut père de Salathie. Et [o] Salathiel fut père de Zorobabel.

13. Et Zorobabel fut père d'Abiud. Et Abiud fut père d'Eliakim. Et Eliakim fut père d'Azor.

14. Et Azor fut père de Sadoc. Et Sadoc fut père d'Achim. Et Achim fut père d'Eliud.

15. Et Eliud fut père d'Éléazar. Et Éléazar fut père de Matthan. Et Matthan fut père de Jacob.

16. Et Jacob fut père de Joseph l'époux de Marie de laquelle est né Jésus qui est appelé le Christ.

17. Ainsi, toutes les générations depuis Abraham jusqu'à David sont quatorze générations. Et depuis David jusqu'au temps qu'ils furent emmenés à Babylone quatorze générations. Et depuis qu'ils furent emmenés à Babylone jusqu'au Christ quatorze générations.

18. Or la naissance de Jésus-Christ arriva ainsi. [p] Marie sa mère ayant été fiancée à Joseph, elle se trouva enceinte par la vertu du Saint-Esprit avant qu'ils fussent ensemble.

19. Alors Joseph son mari parce qu'il était juste [3] et qu'il ne la voulait pas diffamer voulut la quitter secrètement.

20. Mais comme il pensait à cela, un ange du Seigneur lui apparut en songe et lui dit : Joseph fils de David ne craint point de recevoir Marie pour ta femme, car ce qu'elle a conçu est du Saint-Esprit.

21. Elle enfantera un fils et [q] tu lui donneras le nom de Jésus, [r] car il sauvera son peuple de leurs péchés.

22. Or tout cela arriva afin que s'accomplît ce que le Seigneur avait dit par le prophète ;

23. [s] Voici une vierge sera enceinte et elle enfantera un fils et on le nommera Emmanuel, ce qui signifie DIEU AVEC NOUS.

24. Joseph donc étant réveillé de son sommeil fit comme l'ange du Seigneur lui avait commandé et il prit sa femme.

Réflexions

La généalogie de Jésus-Christ qui est rapportée dans ce premier chapitre de Matthieu sert à montrer qu'il est descendu du patriarche Abraham et du roi David selon que les prophètes l'avaient prédit ;

et l'histoire de sa conception et de sa naissance nous apprend qu'il est né de la vierge Marie d'une manière miraculeuse par l'opération du Saint-Esprit conformément à ce qui avait été dit autrefois par le prophète Esaïe.

L'une et l'autre de ces choses prouvent que Jésus est le Messie que Dieu avait promis d'envoyer et que c'est en lui que les promesses de Dieu et les oracles du Vieux Testament ont eu leur accomplissement, ce qui nous engage à le recevoir comme notre sauveur, à nous soumettre à sa doctrine et à rendre grâce à Dieu de ce qu'il nous a donnés pour rédempteur son fils unique

qui est né de la postérité de David selon la chair et qui est Dieu sur toutes choses bénit éternellement. Amen. Romains 1.3 et 9.5.

(a) v2 : Genèse 21.2-3
(b) v2 : Genèse 25.26
(c) v2 : Genèse 29.35
(d) v3 : Genèse 38.27
(e) v3 : I Chroniques 2.5-9 et Ruth 4.21
(f) v5 : Ruth 4.21

(g) v6 : Ruth 17.22 ; I Samuel 16.1 et 17.12 ; I Chroniques 2.15 et 12.18
(h) v6 : II Samuel 12.24
(i) v7 : I Rois 11.53 ; II Rois 8.16 ; I Chroniques 3.10
(j) v9 : II Rois 15.7, 38
(k) v9 : II Rois 16.20
(l) v10 : II Rois 20.21
(m) v11 : I Chroniques 3.15, 16
(n) v12 : I Chroniques 3.17
(o) v12 : Esdras 3.2
(p) v18 : Luc 1.27.34, 35
(q) v21 : Luc 1.31
(r) v21 : Psaume 130.8 ; Actes 4.12
(s) v23 : Esaïe 7.14
(t) v25 : Luc 2.7
(u) v25 : Luc 2.21

(1) v8 : Matthieu omet trois rois entre Jaoram et Hosias, savoir Achasias, Joas et Amasias. Ces sortes d'omissions se trouvent dans les généalogies des Juifs et on en a divers exemples dans le Vieux Testament. Il y a de l'apparence que ces trois rois ont été omis à cause qu'ils descendaient d'Hatalie, mère d'Achasias et fille du roi Achab dont Dieu avait maudit la famille. Ils firent tous trois une fin tragique ayant été tués et ils ne furent jamais mis dans les sépulcres des rois.
(2) v12 : Appelé aussi Jehojakim.
(3) v19 : C'est-à-dire : homme de bien et bon.

Chapitre II

Matthieu rapporte quatre choses :

1. L'arrivée des mages qui vinrent adorer Jésus après qu'il fut né. Ces mages étaient des personnes éclairées et d'un rang distingué et ils venaient de l'Arabie ou de quelque autre pays situé à l'orient de la Judée, versets 1-12.

2. La retraite de Joseph et de Marie qui s'enfuirent en Égypte pour éviter la fureur d'Hérode, versets 13-15.

3. Le massacre des enfants de Bethléem qu'Hérode fit tuer pensant faire périr notre Seigneur, versets 16-18.

4. Le retour de Joseph et de Marie en Judée après la mort d'Hérode, versets 19-23.

OR [a] Jésus étant né à Bethléem ville de Judée, au temps du roi Hérode, des mages d'Orient arrivèrent à Jérusalem :

2. Et dirent : Où est le roi des Juifs qui est né ? Car nous avons vu son étoile en Orient et nous sommes venus l'adorer.

3. Le roi Hérode l'ayant entendu en fut troublé et tout Jérusalem avec lui.

4. Et ayant assemblé tous les sacrificateurs et les scribes [1] du peuple, il s'informa d'eux où le Christ devait naître.

5. Et ils lui dirent c'est à Bethléem ville de Judée, car c'est ainsi que l'a écrit le prophète :

6. [b] Et toi Bethléem, terre de Juda, tu n'es nullement la plus petite entre les gouverneurs de Juda, car c'est de toi que sortira le [c] conducteur qui gouvernera mon peuple d'Israël.

7. Alors Hérode ayant appelé en secret les mages, il s'informa d'eux exactement du temps auquel l'étoile leur était apparue.

8. Et les envoyant à Bethléem, il leur dit : Allez et informez-vous exactement de ce petit enfant et quand vous l'aurez trouvé, faites-le-moi savoir afin que j'y aille aussi et que je l'adore.

9. Eux donc ayant ouï le roi s'en allèrent et voici l'étoile qu'ils avaient vue en Orient [d] allait devant eux jusqu'à ce qu'étant arrivée sur le lieu où était le petit enfant, elle s'y arrêtât.

10. Et quand ils virent l'étoile, ils eurent une grande joie.

11. Et étant entrés dans la maison, ils trouvèrent le petit enfant, avec Marie sa mère, lequel ils adorèrent et après avoir ouvert leurs trésors, ils lui présentèrent des dons : de l'or, de l'encens et de la myrrhe.

12. Et ayant été divinement avertis par un songe de ne pas retourner vers Hérode, ils se retirèrent en leur pays par un autre chemin.

13. Or après qu'ils furent partis, voici un ange du Seigneur qui apparut en songe à Joseph et lui dit : Lève-toi et prends le petit enfant et sa mère et t'enfuis en Égypte et te tiens là jusqu'à ce que je te le dise, car Hérode cherchera le petit enfant pour le faire périr.

14. Joseph donc étant réveillé prit de nuit le petit enfant et sa mère et se retira en Égypte.

15. Et il y demeura jusqu'à la mort d'Hérode, afin que s'accomplît ce que le Seigneur avait dit par le prophète [e], j'ai appelé mon fils hors d'Égypte.

16. Alors Hérode voyant que les mages s'étaient moqués de lui, fut fort en colère et ayant envoyé ses gens, mit à mort tous les enfants qui étaient dans Bethléem et dans tout son territoire depuis ceux de deux ans et au-dessous, selon le temps dont il s'était exactement informé des mages.

17. Alors s'accomplit ce qui avait été dit par Jérémie le prophète :

18. [f] On a ouï dans Rama une voix, une lamentation, des pleurs et un grand cri de douleur ; Rachel pleurant ses enfants et elle n'a pas voulu être consolée, parce qu'ils ne sont plus.

19. Mais après qu'Hérode fut mort, l'ange du Seigneur apparut en Égypte à Joseph en songe,

20. Et il lui dit : Lève-toi et prends le petit enfant et sa mère et retourne au pays d'Israël, car ceux qui cherchaient la vie du petit enfant sont morts.

21. Joseph donc étant réveillé prit le petit enfant et sa mère et s'en vint au pays d'Israël.

22. Mais ayant appris qu'Archelaüs régnait en Judée en la place d'Hérode son père, il craignit d'y aller et étant averti divinement en songe, il se retira dans les quartiers de la Galilée.

23. Et y étant venu, il habita dans la ville qui est appelée Nazareth, de sorte que fut accompli ce qui avait été dit par les prophètes : [g] Il sera appelé Nazaréen.

Réflexions

La première réflexion qu'il faut faire sur ce chapitre est que les mages vinrent adorer Jésus après sa naissance, étant conduits vers lui par une étoile miraculeuse que Dieu fit paraître et sans doute aussi

par un avertissement qu'ils reçurent du ciel. Dieu voulut par là rendre cette naissance illustre, montrer la dignité de la personne de Jésus et apprendre aux Juifs que le Messie qu'ils attendaient allait paraître. Cela marquait aussi que les païens seraient bientôt reçus dans l'alliance divine.

2. La démarche d'Hérode qui consulta les sacrificateurs et les docteurs juifs et la réponse qu'ils firent prouvent que l'on était alors dans l'attente du Messie et que l'on crût que Bethléem serait le lieu de naissance.

3. Les hommages que ces étrangers rendirent à Jésus petit enfant en se prosternant devant lui et en lui présentant leurs dons doivent nous engager, nous qui savons qu'il est notre Sauveur et notre Dieu à lui offrir nos adorations, nos louanges et notre amour et à lui consacrer tout ce qui est en notre puissance.

4. L'on voit que la conduite d'Hérode envers les mages et dans le massacre qu'il fit faire des enfants de Bethléem que ce prince artificieux et cruel employa tous les moyens possibles pour ôter la vie à l'enfant Jésus et qu'ainsi notre Seigneur fut exposé dès sa naissance à de grands dangers ; ce qui montrait dès lors que son règne ne serait pas de ce monde et qu'il était né pour souffrir.

Enfin, l'on remarque dans cette histoire que Dieu par les avertissements qu'il fit donner aux mages et ensuite à Joseph rendit les efforts d'Hérode inutiles, en sorte que les mesures que ce roi injuste et barbare avait prises pour faire périr Jésus quelques sûres qu'elles parussent être n'empêchèrent pas que notre Seigneur ne fût conservé en vie, qu'il ne revint dans la Judée et qu'il n'y exerça dans la suite son ministère. Tous ces événements font voir que la providence dirigeait d'une façon particulière tout ce qui arrivait à Jésus-Christ. On peut aussi recueillir de là que les efforts que les hommes peuvent faire ne sauraient empêcher l'exécution des desseins de Dieu, ni nuire à ceux qu'il favorise.

(a) v1 : Luc 2.4
(b) v6 : Matthieu 5.2
(c) v6 : Esaïe 55.4 ; Daniel 9.25
(d) v9 : Exode 13.21
(e) v15 : Osée 11.1
(f) v18 : Jérémie 31.15
(g) v23 : Esaïe 11.1 et 60.21 ; Zacharie 6.12

(1) v4 : Les docteurs de la Loi.

Chapitre III

Ce chapitre a deux parties.

Dans la première, il est parlé de la prédication et du ministère de Jean Baptiste, versets 1-12 ;

Et dans la seconde, Matthieu rapporte le baptême de notre Seigneur, versets 13-17.

OR en ce temps-là Jean Baptiste vint [a] prêchant dans le désert de Judée ;

2. Et disant : [b] Amendez-vous, car le royaume des cieux est proche.

3. [c] Car c'est celui dont Esaïe le prophète a parlé en disant : La voix de celui qui crie dans le désert est : Préparez le chemin du Seigneur, dressez ses sentiers.

4. Or ce Jean avait un habit [d] de poils de chameau et une ceinture de cuir autour des reins et sa nourriture était des sauterelles et du miel sauvage.

5. [e] Alors, ceux de Jérusalem et de toute la Judée et de tout le pays des environs du Jourdain venaient à lui.

6. Et ils étaient baptisés par lui dans le Jourdain [f] confessant leurs péchés.

7. [g] Lui donc voyant plusieurs des pharisiens et des sadducéens venir à son baptême leur dit : [h] Race de vipères, qui vous a appris à fuir la colère à venir ?

8. [i] Faites donc des fruits convenables à la repentance.

9. Et ne présumez pas dire en vous-mêmes : [j] Nous avons Abraham pour père, car je vous dis que même de ces pierres Dieu peut faire naître des enfants à Abraham.

10. [k] Or la cognée est déjà mise à la racine des arbres ; [l] tout arbre donc qui ne produit pas de bon fruit va être coupé et jeté au feu.

11. [m] Pour moi, je vous baptise d'eau pour vous porter à la repentance, mais celui qui vient après moi est plus puissant que moi et je ne suis pas digne de lui porter ses souliers ; [n] c'est lui qui vous baptisera du Saint-Esprit et de feu.

12. [o] Il a son van dans ses mains et il nettoiera parfaitement son aire et [p] amassera son froment dans le grenier, mais il brûlera la balle au feu qui ne s'éteint point.

13. [q] Alors Jésus vint de Galilée au Jourdain vers Jean pour être baptisé par lui.

14. Mais Jean l'en empêchait, disant : J'ai besoin d'être baptisé par toi et tu viens à moi !

15. Et Jésus répondant lui dit : Laisse-moi faire pour maintenant, car c'est ainsi qu'il nous convient d'accomplir tout ce qui est juste. Alors, il le laissa faire.

16. Quand Jésus eu été baptisé, il sortit incontinent de l'eau et à l'instant les cieux s'ouvrirent sur lui [r] et Jean vit l'esprit de Dieu descendant comme une colombe et venant sur lui.

17. En même temps, une voix vint des cieux qui dit : C'est ici mon fils bien-aimé en qui j'ai mis mon affection.

Réflexions

Il faut faire d'abord cette considération générale sur la première partie de ce chapitre qu'avant que Jésus-Christ parût, Jean Baptiste fut envoyé de Dieu selon les oracles des prophètes pour annoncer aux Juifs la venue du Messie et pour les exhorter à la repentance.

Par là Dieu voulait leur apprendre que le temps de la manifestation du règne du Messie était arrivé, mais que ce serait un règne spirituel et céleste et non un règne temporel et mondain comme ils le croyaient. C'était dans les mêmes vues que Jean Baptiste déclarait aux Juifs que le privilège qu'ils avaient de descendre du patriarche Abraham ne les garantissait point de la vengeance divine qui était prête à tomber sur leur nation à cause de son incrédulité et que Dieu appellerait d'autres peuples à leur place qui deviendraient les enfants d'Abraham par la foi.

Enfin, il leur donnait à entendre que Jésus allait paraître et que ce serait lui qui exécuterait les jugements de Dieu sur les incrédules et sur les impénitents et qui donnerait de glorieuses récompenses aux gens de bien.

Ce fut ainsi que Dieu par sa sagesse voulut disposer les Juifs à recevoir Jésus-Christ et les faire revenir des préjugés où ils étaient sur le règne du Messie et qui les auraient empêchés de croire en lui.

Ce que nous devons recueillir de la prédication de Jean Baptiste, c'est que sans l'amendement et la sainteté de la vie, on ne peut être disciple de Jésus-Christ, ni entrer dans le royaume de Dieu. Elle nous apprend, que comme les Juifs incrédules se vantaient en vain d'être les enfants d'Abraham, il ne sert de rien aux hypocrites d'être extérieurement dans l'alliance divine que si Jésus-Christ les discerne et les connaît, qu'il les séparera d'avec les justes et qu'il nettoiera son Église en envoyant les méchants au feu éternel et en recevant les vrais fidèles dans son royaume.

Pour ce qui est du baptême de notre Seigneur, il fait considérer que dans le temps qu'il allait commencer les fonctions de sa charge, Dieu voulut qu'il fût baptisé par Jean son précurseur, que même il fit descendre le Saint-Esprit sur lui d'une manière visible et qu'il déclara par une voix venue du ciel que Jésus était son fils bien-aimé.

Ces choses arrivèrent pour montrer premièrement à Jean Baptiste et ensuite à tout le peuple que Jésus était le Messie promis. Ainsi, l'histoire du baptême de Jésus-Christ nous oblige à le regarder comme le fils de Dieu et à lui rendre une obéissance inviolable. Elle nous engage aussi à respecter le baptême par lequel nous avons été consacrés à Dieu pour être ses enfants et les héritiers de son royaume.

(a) v1 : Marc 1.4 ; Luc 3.3
(b) v2 : Chapitre 4.17
(c) v3 : Esaïe 40.3 ; Marc 1.3 ; Luc 3.4 ; Jean 1.23
(d) v4 : Marc 1.6
(e) v5 : Marc 1.5 ; Luc 3.7
(f) v6 : Actes 19.18
(g) v7 : Luc 3.7
(h) v7 : Chapitres 12.34 et 23.31, 33
(i) v8 : Malachie 3.18
(j) v9 : Jean 8.39
(k) v10 : Luc 3.9
(l) v10 : Jean 15.6 ; Matthieu 7.19
(m) v11 : Luc 3.16 ; Jean 1.26, 31
(n) v11 : Luc 3.16 ; Jean 1.33
(o) v12 : Luc 3.17
(p) v12 : Malachie 3.23 et 4.1, 2
(q) v13 : Marc 1.9 ; Luc 3.21
(r) v16 : Marc 1.10 ; Luc 3.21. 22 ; Jean 1.32

Chapitre IV

Matthieu rapporte dans ce chapitre :

1. L'histoire de la tentation de Jésus-Christ, versets 1-11.

2. La manière dont il commença à exercer son ministère dans la Galilée en annonçant la venue du règne de Dieu, en choisissant des apôtres et en faisant des miracles, versets 12-25.

ALORS [a] Jésus fut emmené par l'Esprit dans un désert pour y être tenté par le diable.

2. Et après qu'il eut jeûné quarante jours et quarante nuits, il eut faim.

3. Et le tentateur s'étant approché de lui, lui dit : Si tu es le fils de Dieu, dis que ces pierres deviennent des pains.

4. Mais Jésus lui répondit et dit : [b] L'homme ne vivra pas seulement de pain, mais il vivra de tout ce qui sort de la bouche de Dieu [1].

5. Alors, le diable le mena dans [c] la ville sainte et le mit sur le haut du temple [2] ;

6. Et il lui dit : Si tu es le fils de Dieu, jette-toi en bas, car il est écrit [d] qu'il ordonnera à ses anges d'avoir soin de toi et ils te porteront dans leurs mains, de peur que ton pied ne heurte contre quelque pierre.

7. Jésus lui dit : Il est aussi écrit : [e] Tu ne tenteras point le Seigneur ton Dieu.

8. Le diable le mena encore sur une montagne fort haute et lui montra tous les royaumes du monde et leur gloire ;

9. Et lui dit : Je te donnerai toutes ces choses si en te prosternant tu m'adores.

10. Alors, Jésus lui dit : Retire-toi satan, car il est écrit : [f] Tu adoreras le Seigneur ton Dieu et tu le serviras lui seul.

11. Alors, le diable le laissa et aussitôt des anges s'approchèrent et le servirent.

12. Or [g] Jésus ayant appris que Jean avait été mis en prison se retira dans la Galilée.

13. Et [h] ayant quitté Nazareth, il vint demeurer à Capernaüm, ville proche de la mer sur les confins de Zabulon et de Nephthali ;

14. En sorte que ce qui avait été dit par Ésaïe le prophète fût accompli :

15. [i] Le pays de Zabulon et de Nephthali, le pays qui est sur le chemin de la mer, au-delà du Jourdain, la Galilée des gentils ;

16. Le peuple qui était assis dans les ténèbres a vu une grande lumière et la lumière s'est levée sur ceux qui étaient assis dans la région et dans l'ombre de la mort.

17. [j] Dès lors, Jésus commença à prêcher et à dire : Amendez-vous, car le royaume des cieux est proche.

18. [k] Et Jésus marchant le long de la mer de Galilée vit deux frères, Simon qui fut appelé Pierre et André son frère, qui jetaient leur filet dans la mer, car ils étaient pêcheurs.

19. Et il leur dit : [l] Suivez-moi et je vous ferai pêcheurs d'hommes.

20. Et eux laissant incontinent leurs filets le suivirent.

21. [m] Et de là étant passé plus avant il vit deux autres frères, Jacques fils de Zébédée et Jean son frère, dans une barque avec Zébédée leur père qui raccommodaient des filets et il les appela.

22. Et eux, laissant incontinent leur barque et leur père, le suivirent.

23. [n] Et Jésus allait par toute la Galilée, enseignant dans les synagogues et prêchant l'Évanngile [o] du règne de Dieu et guérissant toutes sortes de maladies et toute sorte de langueurs parmi le peuple.

24. Et sa renommée se répandit par toute la Syrie et on lui présentait tous ceux qui étaient malades et détenus de divers maux et de divers tourments et les démoniaques et les lunatiques et les paralytiques et il les guérissait.

25. Et une grande multitude le suivit de Galilée et de la décapole et de Jérusalem et de Judée et de delà le Jourdain.

Réflexions

Il faut remarquer en général sur l'histoire de la tentation que le diable en tentant notre Seigneur voulait éprouver s'il était le fils de Dieu et que Dieu permit cette tentation afin que le diable convaincu de cette vérité révérât la puissance de Jésus-Christ et afin qu'il parût que notre Seigneur était venu au monde pour détruire le règne du diable.

Il faut considérer après cela sur cette histoire que puisque Jésus-Christ a été tenté, il ne faut pas être surpris si nous le sommes en diverses manières, mais que nous devons, à l'exemple de notre Seigneur, résister aux tentations et particulièrement à celles qui pourraient nous porter à la défiance, à la présomption, à l'amour de la gloire et des biens du monde, ou qui tendraient à nous détourner du vrai service de Dieu et de la fidélité que nous lui devons.

La manière dont Jésus-Christ repoussa les tentations de satan en se servant de l'Écriture sainte nous montre que c'est par la parole de Dieu que nous pouvons rendre les tentations inutiles et éteindre tous les traits enflammés du malin.

Il y a trois choses à remarquer sur la deuxième partie de ce chapitre.

1. La première que Jésus-Christ commença a exercer son ministère dans la Galilée en prêchant l'amendement comme Jean Batiste avait fait. Cela doit nous convaincre de plus en plus que la sainteté de la vie était le but de l'Évangile que Jésus-Christ venait annoncer et que c'est aussi ce qu'il exige principalement de ses disciples.

2. Le choix que notre Seigneur fit en appelant des pêcheurs pour en faire des apôtres est remarquable, il prouve que le succès que leur prédication eut dans la suite ne venait pas d'eux-mêmes et qu'on ne peut l'attribuer qu'à Dieu qui les revêtit de ses dons.

3. Enfin, les guérisons miraculeuses par lesquelles Jésus se fit d'abord connaître tendaient à faire voir qu'il était envoyé de Dieu, que sa doctrine venait du ciel et qu'il n'était venu au monde que pour le bien et le salut des hommes.

(a) v1 : Marc 1.12 ; Luc 4.1
(b) v4 : Deutéronome 8.3
(c) v5 : Ch. 27.53 ; Esaïe 48.2 ; Daniel 9.24
(d) v6 : Psaume 91.11
(e) v7 : Deutéronome 6.16
(f) v10 : Deutéronome 6.13 et 10.20
(g) v12 : Chapître 14.3 ; Marc 1.14 ; Luc 4.14
(h) v13 : Luc 4.16, 30, 31
(i) v15 : Ésaïe 8.23 et 9.1
(j) v17 : Marc 1.15 ; Actes 3.19, 20
(k) v18 : Marc 1.16
(l) v19 : Marc 1.17 ; Luc 3.10
(m) v21 : Marc 1.19
(n) v23 : Chapitre 9.35
(o) v23 : Marc 1.22 ; Luc 4.31

(1) v4 : C'est-à-dire : de tout ce que Dieu ordonnera pour lui servir de nourriture.
(2) v5 : Sur la balustrade qui était en haut du temple, ou sur les ailes du temple.

Chapitre V, versets 1-20

Ce chapitre contient avec les deux suivants le sermon que Jésus fit sur la montagne.

Dans la première partie de ce chapitre, notre Seigneur fait deux choses.

1. Il enseigne dans quelles dispositions il faut être pour parvenir au vrai bonheur, versets 1-12.

2. Il parle de l'obligation où sont ses disciples de vivre dans une grande sainteté, versets 13-20.

OR Jésus voyant le peuple monta sur une montagne et s'étant assis, ses disciples s'approchèrent de lui.

2. Et ouvrant sa bouche, il les enseignait en disant :

3. [a] Heureux les pauvres en esprit, car le royaume des cieux est pour eux.

4. [b] Heureux ceux qui sont dans le deuil, car ils seront consolés.

5. [c] Heureux les débonnaires, car ils hériteront la terre.

6. [d] Heureux ceux qui ont faim et soif de la justice, car ils seront rassasiés.

7. [e] Heureux les miséricordieux, car ils obtiendront la miséricorde.

8. [f] Heureux ceux qui ont le cœur pur, car ils verront Dieu.

9. [g] Heureux ceux qui procurent la paix, car ils seront appelés enfants de Dieu.

10. [h] Heureux ceux qui sont persécutés pour la justice, [i] car le royaume des cieux est à eux.

11. Vous serez heureux, lorsqu'on vous dira des injures et qu'on vous persécutera et qu'on dira faussement contre vous toute sorte de mal à cause de moi.

12. [k] Réjouissez-vous alors et tressaillez de joie parce que votre récompense sera grande dans les cieux , car on a ainsi [l] persécuté les prophètes qui ont été avant vous.

13. Vous êtes le sel de la terre, [m] mais si le sel perd sa saveur, avec quoi le salera-t-on ? Il ne vaut plus rien qu'à être jeté dehors et à être foulé aux pieds par les hommes.

14. Vous êtes la lumière du monde : une ville située sur une montagne ne peut être cachée ;

15. [n] Et on n'allume point une chandelle pour la mettre sous un boisseau, mais on la met sur un chandelier et elle éclaire tous ceux qui sont dans la maison.

16. Que votre lumière luise ainsi devant les hommes, [o] afin qu'ils voient vos bonnes œuvres et qu'ils glorifient votre Père qui est dans les cieux.

17. Ne pensez point que je sois venu abolir la loi ou les prophètes, je ne suis point venu les abolir, mais je suis venu pour les accomplir.

18. Car je vous dis en vérité, que jusqu'à ce que le ciel [p] et la terre passent, il n'y aura rien dans la loi qui ne s'accomplisse jusqu'à un seul iota et à un seul trait de lettre.

19. Celui donc [q] qui aura violé l'un de ces plus petits commandements et qui aura ainsi enseigné les hommes sera estimé le plus petit dans le royaume des cieux, mais celui qui les aura observés et enseignés, celui-là sera estimé grand dans le royaume des cieux.

20. Car je vous dis que si votre justice ne surpasse celle des scribes et des pharisiens, vous n'entrerez point dans le royaume des cieux.

Réflexions

Le but de Jésus-Christ dans ce discours, qui est contenu dans les chapitres V, VI et VII de Matthieu, est en général d'instruire ses disciples des principaux devoirs de la vie chrétienne. C'est pourquoi nous devons le lire avec une grande application et régler notre conduite par les divins préceptes qu'il contient.

Il y a deux considérations à faire sur la première partie de ce chapitre :

1. Les béatitudes nous enseignent en quoi consiste le vrai bonheur de l'homme et à quoi l'on reconnaît les vrais disciples de Jésus-Christ. Leur caractère est de n'avoir point le cœur attaché aux richesses, ni aux plaisirs, ni à la gloire du monde, de vivre dans le détachement pour les biens de la terre, dans la douceur, dans l'humilité, dans la pureté et dans la paix, de désirer ardemment et par-dessus toutes choses d'être juste et de plaire à Dieu et enfin de souffrir avec joie la persécution pour l'Évangile.

2. Jésus-Christ nous apprend que les disciples sont le sel de la terre et la lumière du monde, ce qui veut dire qu'ils doivent se distinguer des autres hommes par la sainteté de leur vie et travailler à les éclairer et à les édifier par leurs instructions et par leurs bons exemples. Il dit expressément que tant s'en faut qu'il est venu au monde pour dispenser les hommes d'observer la loi de Dieu, il était venu au contraire pour les obliger encore plus fortement à l'accomplir et cela de la manière la plus parfaite. Enfin, il déclare qu'il ne recevra pas dans son royaume ceux qui n'auront pas une justice et une sainteté plus accomplie que celle qui était enseignée par les docteurs de la loi et par les pharisiens qui passaient parmi les Juifs pour les plus éclairés et les plus saints. Toutes ces instructions de notre Seigneur doivent nous faire sentir l'obligation indispensable où nous sommes de nous étudier à une vie sainte et même d'aspirer de toutes nos forces à une grande perfection.

(a) v3 : Luc 6.20
(b) v4 : Luc 6.21
(c) v5 : Psaume 37.11
(d) v6 : Ésaie 55. 1
(e) v7 : Chapitre 6.14 ; Marc 11.25 ; Jacques 2.13
(f) v8 : Psaume 15.1, 2 et 24.3, 4 Hébreux 12.14
(g) v9 : Jacques 3.18
(h) v10 : Luc 6.22
(i) v10 : Actes 14.22 ; Romains 8.17-18 ; II Corinthiens 4.17 ; II Timothée 2.11-12 ; Jacques 1.12 ; I Pierre 6.7
(j) v11 : N'est pas affiché dans la version de 1744. I Timothée 5.14 ; I Pierre 3.16
(k) v12 : Luc 6.23 ; Actes 5.41 ; 2 Corinthiens 6.10 ; Philippiens 2.17 ; Colossiens 1.24 ; Jacques 1.2
(l) v12 : Chapitre 23.29-30 ; Actes 7.52 ; I Thessalonnissiens 2.15
(m) v13 : Marc 9.50
(n) v15 : Marc 4.21 ; Luc 8.16 et 11.33
(o) v16 : Philippiens 2.15 ; I Pierre 2.12
(p) v18 : Chapitre 24.35 ; Job 14.12 ; Psaumes 102.27 ; II Pierre 3.10
(q) v19 : Jacques 2.10

Chapitre V, versets 21-48

Jésus-Christ voulant montrer que ses disciples sont appelés à une grande sainteté enseigne qu'il ne suffit pas de s'abstenir des grands crimes qui sont condamnés expressément par la loi de Dieu, mais qu'il faut encore éviter les péchés qui paraissent moins considérables et régler surtout les mouvements du cœur.

Dans cette vue il rapporte les commandements qui regardent :

1. le meurtre, versets 21-26,
2. l'adultère, versets 27-32,
3. les serments, versets 33-37,
4. la vengeance, versets 38-42
5. et l'amour du prochain, versets 43-48.

Il corrige les fausses interprétations que les Juifs donnaient à ces commandements-là et il en marque le véritable sens.

21. Vous avez entendu qu'il a été dit aux anciens : [r] Tu ne tueras point et celui qui tuera sera punissable de jugement [1].

22. Mais je vous dis que quiconque [s] se met en colère contre son frère sans cause [2] sera puni par le jugement et celui qui dira à son frère : Racha [3], sera puni par le Conseil [4] et celui qui dira : Fou, sera puni par la géhenne de feu.

23. Si donc tu apportes ton offrande à l'autel, que là tu te souviennes que ton frère a quelque chose contre toi ;

24. Laisse là ton offrande devant l'autel et va-t-en
premièrement te réconcilier avec ton frère et après
cela viens et offre ton offrande.
25. [t] Accorde-toi au plus tôt avec ta partie adverse
pendant que tu es en chemin avec elle, de peur que
ta partie adverse ne te livre au juge et que le juge
ne te livre au sergent et que tu sois mis en prison.
26. Je te dis en vérité que tu ne sortiras pas de là
jusqu'à ce que tu aies payé le dernier quadrain.
27. Vous avez entendu qu'il a été dit aux an-
ciens : [u] Tu ne commettras point d'adultère.
28. Mais je vous dis que [v] quiconque regarde une
femme pour la convoiter, il a déjà commis l'adultère
dans son cœur.
29. [w] Que si ton œil droit te fait tomber dans le pé-
ché, arrache-le et jette le loin de toi, car il vaut mieux
pour toi qu'un de tes membres périsse que non pas
tout ton corps soit [x] jeté dans la géhenne.
30. [y] Et si ta main droite te fait tomber dans le pé-
ché, coupe-la et jette-la loin de toi, car il vaut mieux
pour toi qu'un de tes membres périsse que non pas
tout ton corps soit jeté dans la géhenne.
31. Il a été dit aussi : [z] Si quelqu'un répudie sa
femme, qu'il lui donne la lettre de divorce.
32. Mais moi je vous dis [aa] que quiconque répu-
diera sa femme si ce n'est pour cause d'adultère, il
l'expose à devenir adultère et que quiconque se ma-
riera à la femme qui aura été répudiée commet un
adultère.
33. Vous avez entendu qu'il a été dit aux an-
ciens : [bb] Tu ne parjureras point, [cc] mais tu t'acquitte-
ras envers le Seigneur de ce que tu as promis avec
serment.
34. Mais moi je vous dis : [dd] Ne jurez du tout point,
ni par le ciel, car c'est le trône de Dieu ;
35. Ni par la terre, car [ee] c'est son marchepied, ni
par Jérusalem, car c'est [ff] la ville du grand roi.
36. Ne jure pas non plus par ta tête, car tu ne peux
faire devenir un seul cheveu blanc ou noir.
37. Mais que votre parole soit oui, oui, non, non et
ce qui vient de plus vient du malin.
38. Vous avez entendu qu'il a été dit : [gg] Œil pour
œil et dent pour dent.
39. Mais moi je vous dis [hh] de ne pas résister à ce-
lui qui vous fait du mal, mais si quelqu'un te frappe
sur la joue droite, présente lui aussi l'autre.
40. Et [ii] si quelqu'un veut plaider contre toi et t'ôter
ta robe, laisse-lui encore l'habit.
41. Et si quelqu'un veut te contraindre d'aller une
lieue avec lui, vas-en deux.
42. [jj] Donne à celui qui te demande et ne te dé-
tourne point de celui qui veut emprunter de toi.
43. [kk] Vous avez entendu qu'il a été dit : Tu aime-
ras ton prochain et tu haïras ton ennemi.
44. Mais je vous dis : Aimez vos ennemis, [ll] bénis-
sez ceux qui vous maudissent, faites du bien à ceux
qui vous haïssent et [mm] priez pour ceux qui vous ou-
tragent et qui vous persécutent,
45. Afin que vous soyez enfants de votre Père qui
est dans les cieux [nn] , car il fait lever son soleil sur
les méchants et sur les bons et il fait pleuvoir sur les
justes et sur les injustes.
46. Car [oo] si vous n'aimez que ceux qui vous
aiment, quelle récompense en aurez-vous ? Les
péagers même n'en font-ils pas autant ?
47. Et si vous ne faites accueil qu'à vos frères, que
faites-vous d'extraordinaire. Les péagers même n'en
font-ils pas autant ?
48. [pp] Soyez donc parfaits comme votre Père qui
est dans les cieux est parfait.

Réflexions

L'explication que notre Seigneur aux principaux commandements de la loi nous enseigne que Dieu ne défend et ne punit pas seulement les grands crimes et les péchés criants qui sont exprimés dans le décalogue, mais qu'il condamne et punit aussi les mauvaises pensées et les mauvais désirs que les docteurs juifs ne regardaient que comme des fautes légères.

Outre cette leçon générale et qui est fort importante, Jésus-Christ nous instruit sur ces quatre devoirs particuliers :

1. Le premier, que la colère et les termes méprisants et injurieux qui procèdent de la haine dont on est animé contre le prochain assujettissent aussi bien à la condamnation que le meurtre, que bien loin de haïr personne, il faut avoir la paix avec tous les hommes et qu'il ne nous est pas permis de nous présenter devant Dieu et de lui offrir nos prières, à moins que nous n'ayons fait tout ce qui est en notre pouvoir pour nous réconcilier avec ceux qui ont quelque chose contre nous.

2. Le second devoir regarde la pureté et la chasteté. Notre Seigneur nous enseigne que les désirs impurs rendent coupables devant Dieu, tout de même que l'adultère et les crimes de l'impureté, que pour être chaste, il faut veiller sur soi-même, mortifier ses sens, arracher son œil, couper sa main, c'est-à-dire se priver de ce qui nous serait le plus cher et le plus agréable, se mortifier et renoncer à tout ce qui pourrait être une occasion de chute. Il nous apprend aussi à cette occasion que les liens du mariage ne peuvent être rompus que par l'adultère, ce qui montre combien les chrétiens doivent être chastes.

3. La troisième instruction concerne le serment. La doctrine du fils de Dieu sur cet article est qu'il ne suffit pas d'éviter la parjure, qui est l'un des plus grands crimes, mais qu'il faut même se faire un scrupule de violer les serments faits par le nom de Dieu et s'abstenir entièrement des serments vains et téméraires, en quelques termes qu'ils soient conçus, puisqu'ils sont défendus par la loi de Jésus-Christ et d'ailleurs contraires au respect qui est dû à sa divinité.

4. Le quatrième devoir est celui de la charité et de l'amour du prochain. Ce que Jésus-Christ nous ordonne à cet égard c'est de nous abstenir de la vengeance, de souffrir les injures, plutôt que de rendre

le mal pour le mal, de nous relâcher de notre droit pour avoir la paix et pour éviter les disputes, d'aimer tous les hommes, même ceux qui nous haïssent et d'imiter en cela Dieu notre Père qui fait du bien à tous et même aux méchants et aux ingrats. C'est la loi de l'Évangile et de la vraie charité et ce sera dans la pratique de tous ces devoirs que nous trouverons notre perfection et notre gloire.

(r) v21 : Exode 20.13 ; Deutéronome 5.17
(s) v22 : Lévitique 19.17, 18 ; Jean 3.14, 15
(t) v25 : Luc 12 58
(u) v27 : Exode 10.14 ; Deutéronome 5.18
(v) v28 : Job 31.1
(w) v29 : Chapitre 18.9 ; Marc 9.43
(x) v29 : verset 22
(y) v30 : Chapitre 18.8
(z) v31 : Deutéronome 24.1
(aa) v32 : Chapitre 19.9 ; Marc 10.11 ; Luc 16.18 ; I Corinthiens 7.10, 11
(bb) v33 : Exode 20.7 ; Lévitique 19.12
(cc) v33 : Nombre 30.3 ; Deutéronome 23.23
(dd) v34 : Jacques 5.12 ; Écclésiaste 23.9, 13
(ee) v35 : Esaïe 66.1
(ff) v35 : Psaume 48.3
(gg) v38 : Exode 21.24 ; Lévitique 24.20 ; Deutéronome 19.21
(hh) v39 : Lévitique 19.18 ; Proverbes 20.22 et 24.29
(ii) v40 : Luc 6.29
(jj) v42 : Deutéronome 15.8 et 10 ; Luc 6.30
(kk) v43 : Lévitique 19.18
(ll) v44 : Luc 6.27 ; Romains 12.14 ; I Pierre 3.9
(mm) v44 : Luc 23.34 ; Actes 7.60 ; I Corinthiens 4.13 ; I Pierre 2.23
(nn) v45 : Job 25.3 ; Psaume 33.5 ; Proverbes 29.13 ; Actes 14.17
(oo) v46 : Luc 6.32
(pp) v48 : Luc 6.36

(1) v21 : C'est-à-dire : par la justice, par les juges.
(2) v22 : C'est-à-dire : témérairement et d'une manière outrée.
(3) v22 : C'est-à-dire : homme de néant ou exécrable.
(4) v22 : Grec, par le sanhédrin. C'était le conseil suprême de Jérusalem. Ce qui est dit dans ce verset des différents tribunaux des Juifs doit s'entendre figurément et marques les peines de la vie à venir.

Chapitre VI

1. Jésus-Christ instruit ses disciples sur l'aumône, sur la prière et sur le jeûne. Il leur montre comment il faut s'acquitter de ces actes religieux et il recommande surtout d'y éviter l'hypocrisie et l'ostentation, versets 1-18.

2. Il leur défend de travailler pour amasser les biens du monde et d'être en souci pour les besoins de cette vie et il les exhorte à se reposer sur la providence et à chercher avant toutes choses le royaume de Dieu, versets 19-34.

PRENEZ garde de ne pas faire votre aumône devant les hommes afin d'en être vus, autrement vous n'en aurez point de récompense vers votre Père qui est aux cieux.

2. Quand donc tu feras l'aumône, ne fais pas sonner la trompette devant toi comme font les hypocrites dans les synagogues et dans les rues afin qu'ils soient honorés des hommes, je vous le dis en vérité qu'ils reçoivent leur récompense [1].

3. Mais quand tu fais l'aumône, que ta main gauche ne sache pas ce que fait ta droite.

4. Afin que ton aumône se fasse en secret, et ton Père [a] qui te voit dans le secret te le rendra [b] publiquement.

5. Et quand tu prieras, ne sois pas comme les hypocrites, car ils aiment à prier en se tenant debout dans les synagogues et aux coins des rues afin d'être vus des hommes ; je vous dis en vérité qu'ils reçoivent leur récompense.

6. Mais toi, quand tu pries, entre dans ton cabinet et ayant fermé la porte, prie ton Père qui est dans ce lieu secret et ton Père qui te voit dans le secret te le rendra publiquement.

7. Or, quand vous priez, [d] n'usez pas de vaines redites comme les païens, car ils croient qu'ils seront beaucoup exaucés en parlant beaucoup.

8. Ne leur ressemblez donc pas, car votre Père sait de quoi vous avez besoin avant que vous le lui demandiez.

9. Vous donc priez ainsi : [e] Notre Père qui es aux cieux, ton nom soit sanctifié.

10. Ton règne vienne, ta volonté soit faite sur la terre comme au ciel.

11. Donne-nous aujourd'hui notre pain quotidien.

12. Et nous quitte nos dettes comme aussi nous quittons à nos débiteurs les leurs.

13. Et ne nous induis point dans la tentation, mais délivre-nous [f] du malin. Car à toi appartiennent le règne et la puissance et la gloire à jamais. Amen.

14. Car [g] si vous pardonnez aux hommes leurs offenses, votre Père céleste vous pardonnera aussi les vôtres.

15. Mais si vous ne pardonnez pas aux hommes leurs offenses, votre Père ne vous pardonnera non plus vos offenses.

16. Et quand vous jeûnerez ne prenez pas un air triste comme les hypocrites, car ils se rendent le visage tout défait afin qu'il paraisse aux hommes qu'ils jeûnent ; je vous dis en vérité [h] qu'ils reçoivent leur récompense.

17. Mais toi, quand tu jeûnes, oins ta tête et lave ton visage,

18. Afin qu'il ne paraisse pas aux hommes que tu jeûnes, mais seulement à ton Père qui est en secret et ton Père qui te voit dans le secret te le rendra publiquement.

19. [i] Ne vous amassez pas des trésors sur la terre où les vers et la rouille gâtent tout et où les larrons percent et dérobent.

20. Mais amassez-vous des trésors dans le ciel où les vers ni la rouille ne gâtent rien et où les larrons ne percent ni ne dérobent point.

21. Car où est votre trésor, là sera aussi votre cœur.

22. [j] L'œil est la lumière du corps. Si donc ton œil est sain, tout ton corps sera éclairé.

23. Mais si ton œil est mauvais, tout ton corps sera ténébreux. Si donc la lumière qui est en toi n'est que ténèbres, combien seront grandes ces ténèbres ?

24. [k] Nul ne peut servir deux maîtres, car ou il haïra l'un et aimera l'autre, ou il s'attachera à l'un et il méprisera l'autre. Vous ne pouvez servir Dieu et mammon [2].

25. C'est pourquoi je vous le dis : [l] Ne soyez point en souci pour votre vie de ce que vous mangerez ou de ce que vous boirez, ni pour votre corps, de quoi vous serez vêtus, la vie n'est-elle pas plus que la nourriture et le corps plus que le vêtement ?

26. Regardez les oiseaux du ciel, car ils ne sèment, ni ne moissonnent, ni n'amassent rien dans des greniers [m] et votre Père céleste les nourrit. N'êtes-vous pas beaucoup plus excellents qu'eux ?

27. Et qui d'entre vous, qui par son souci puisse ajouter une coudée à sa taille [3].

28. Et pour ce qui est du vêtement, pourquoi êtes-vous en souci ? Apprenez comment les lys des champs croissent : ils ne travaillent ni ne filent.

29. Cependant je vous dis que Salomon dans toute sa gloire n'a point été vêtu comme l'un d'eux.

30. Si donc Dieu revêt ainsi l'herbe des champs, qui est aujourd'hui et qui sera demain jetée au four, ne vous revêtira-t-il pas beaucoup plus ? Ô gens de peu de foi ?

31. Ne soyez donc point en souci, disant : Que mangerons-nous ? Ou que boirons-nous ? Ou de quoi serons-nous vêtus ?

32. Car ce sont les païens qui recherchent toutes ces choses et votre Père céleste sait que vous avez besoin de toutes ces choses-là.

33. [n] Mais cherchez premièrement le royaume de Dieu et sa justice et toutes ces choses vous seront données par-dessus.

34. [o] Ne soyez donc point en souci pour le lendemain, car le lendemain se souciera de ce qui le regarde, à chaque jour suffit sa peine.

Réflexions

Le sauveur du monde nous apprend ici,

1. Premièrement que l'aumône, la prière et le jeûne sont trois devoirs très importants dans la religion. Pour ce qui regarde le jeûne en particulier, puisque Jésus-Christ donne des règles sur la manière de jeûner, aussi bien que sur l'aumône, il paraît évidemment que son intention a été que ses disciples jeûnassent. Les jeûnes particuliers sont ceux dont il s'agit dans ce chapitre, étant très utiles pour mortifier la chair et pour se disposer à l'humiliation et à la prière et ayant aussi été pratiqué par les apôtres et ensuite dans tout le monde par les chrétiens.

2. Notre Seigneur recommande d'éviter avec soin l'hypocrisie et la vaine gloire lorsqu'on fait la charité, lorsqu'on prie et lorsqu'on jeûne et de s'acquitter de ces devoirs avec sincérité et avec humilité, nous souvenant que nous sommes devant Dieu qui voit tout ce qui se passe dans le secret de notre cœur et que les hypocrites n'ont aucune récompense à attendre de lui.

3. Puisque l'oraison dominicale est un formulaire de prière qui a Jésus-Christ pour auteur et qu'elle comprend tout ce qui est nécessaire pour la gloire de Dieu et pour notre propre bonheur, l'usage que nous devons en faire est premièrement d'apporter un très grand respect et beaucoup d'attention et de dévotion lorsque nous nous présentons à Dieu et en second lieu de conformer non seulement nos prières, mais aussi nos sentiments et notre conduite à cet excellent modèle que Jésus-Christ nous a laissé.

4. Notre Seigneur nous déclare ici de la manière la plus expresse que nous ne devons pas espérer que Dieu nous exauce et nous pardonne si nous ne pardonnons pas à ceux qui nous ont offensés. C'est sur quoi nous devons bien nous examiner toutes les fois que nous nous présentons devant Dieu pour lui offrir nos prières.

5. La cinquième leçon que ce chapitre nous donne est de ne pas rechercher avec ardeur à amasser les biens de ce monde qui sont vains et inconstants et dont divers accidents peuvent nous priver, mais de travailler plutôt à acquérir les biens du ciel qui sont les plus excellents et que rien ne saurait nous ravir. Jésus-Christ nous avertit sur ce sujet qu'il est dangereux d'aimer les richesses, que cet amour nous aveugle et attache nos inclinaisons à la terre et qu'il n'est pas possible de servir Dieu et d'avoir le cœur libre et élevé à lui pendant qu'on est possédé par l'amour des biens de ce monde.

6. Notre Seigneur ne condamne pas seulement l'amour des richesses, il défend même de s'inquiéter et de se donner trop de soins pour les choses nécessaires à la vie. Il nous exhorte à nous confier en la providence, qui ayant soin des oiseaux et des autres créatures, pourvoira beaucoup plus aux besoins de ses enfants qui sont d'une nature plus excellente et qu'il destine à l'immortalité. Il nous dit que les soins temporels qui sont excessifs et accompagnés d'inquiétude et de défiance sont inutiles et d'ailleurs indignes des chrétiens.

Enfin, il nous exhorte à chercher avant toutes choses ce qui peut plaire à Dieu et nous faire parvenir au royaume céleste et il nous promet que si nous le faisons, Dieu nous accordera tout ce qui nous est nécessaire pour la vie du corps. Ce sont là des instructions que nous devons toujours avoir présentes au milieu des occupations de cette vie afin qu'elles nous garantissent de l'attachement aux biens de la terre et qu'elles nous engagent à rechercher principalement les biens éternels qui nous sont réservés au ciel.

(a) v4 : Jérémie 23.24
(b) v4 : Luc 14.14
(c) v6 : N'est pas mentionné dans le verset original. Écclésiastes 7.14
(d) v7 : Écclésiastes 2.15 ; Ésaïe 58.18 ; Écclésiastes 7.14
(e) v9 : Luc 11.2
(f) v13 : Chapitre 13.19
(g) v14 : Chapitre 18.35 ; Écclésiastes 28.2
(h) v16 : Versets 2, 3
(i) v19 : Chapitre 19.21 ; Luc 12.33 et 16.9 ; I Timothée 6.9 et 18-19
(j) v22 : Luc 11.3
(k) v24 : Luc 16.13
(l) v25 : Psaume 55.23 ; Luc 12.22 ; Philippiens 4.6 ; I Thimotée 6.8 ; I Thimotée 5.7
(m) v26 : Chapitre 10.29 ; Luc 12.14 ; Job 39.3 ; Psaumes 104.27-28 et 147.9
(n) v33 : I Rois 3.13 ; Luc 12.31 ; Jean 6.27
(o) v34 : Luc 11.3 ; Hébreux 13.5. 41

(1) v2, 5, 16 : Ou qu'ils empêchent leur récompense, qu'ils s'en privent. Le verset 1 semble demander ce sens.
(2) v24 : Les richesses ou l'argent.
(3) v27 : Ou à la durée de sa vie.

Chapitre VII

Notre Seigneur parle des jugements téméraires, de la prudence avec laquelle il faut proposer la vérité, de la prière et de son efficace. Il prescrit la règle de la justice et de la charité, il exhorte à entrer par la porte étroite et à éviter les faux docteurs. Il dit que tous ceux qui l'appellent Seigneur n'entreront pas dans le ciel et il montre par une similitude qu'il ne sert à rien d'écouter sa parole si l'on ne pratique pas ce qu'elle enseigne.

NE [a] jugez point afin que vous ne soyez point jugés.
2. Car on vous jugera du même jugement que vous avez jugé et on vous mesurera de la même mesure que vous aurez mesuré les autres.
3. Et [b] pourquoi regardes-tu une paille qui est dans l'œil de ton frère et [c] ne vois-tu pas une poutre qui est dans ton œil ?
4. Ou comment dis-tu à ton frère, permets que j'ôte cette paille de ton œil et voici une poutre dans ton œil ?
5. Hypocrite, ôte premièrement de ton œil la poutre et alors tu penseras à ôter la paille hors de l'œil de ton frère.
6. [d] Ne donnez point les choses aux chiens et ne jetez point vos perles devant les pourceaux de peur qu'ils ne les foulent à leurs pieds et que se tournant ils ne vous déchirent.
7. [e] Demandez et on vous donnera, cherchez et vous trouverez, heurtez et on vous ouvrira.
8. Car quiconque demande reçoit et qui cherche trouve et on ouvrira à celui qui heurte.
9. Et qui sera [f] l'homme d'entre vous qui donne une pierre à son fils s'il lui demande du pain ?
10. Et s'il lui demande de poisson, lui donnera-t-il un serpent ?
11. [g] Si donc vous qui êtes mauvais, savez bien donner à vos enfants de bonnes choses, combien plus votre Père qui est dans les cieux donnera-t-il des biens à ceux qui les lui demandent.
12. [h] Toutes les choses que vous voulez que les hommes vous fassent, faites-les leur aussi de même, [i] car c'est là la loi et les prophètes.
13. [j] Entrez par la porte étroite, car c'est la porte large et le chemin spacieux qui mène à la perdition et il y en a beaucoup qui y entrent.
14. Car c'est la porte étroite et le chemin étroit qui mène à la vie [k] et il y en a peu qui le trouvent.
15. [l] Gardez-vous des faux prophètes, qui viennent à vous en habit de brebis, mais qui au-dedans sont des loups ravissants.
16. [m] Vous les reconnaîtrez à leurs fruits : Cueille-t-on des raisins sur des épines ou des figues sur des chardons ?
17. [n] Ainsi tout arbre qui est bon fait de bons fruits, mais un mauvais arbre fait de mauvais fruits.
18. Un bon arbre ne peut faire de mauvais fruits, ni un mauvais arbre faire de bons fruits.
19. [o] Tout arbre qui ne fait point de bon fruit est coupé et jeté au feu.
20. Vous les connaîtrez donc à leurs fruits.
21. [p] Tous ceux qui me disent : Seigneur, Seigneur, n'entreront pas au royaume des cieux, mais seulement celui-là qui fait la volonté de mon Père qui est dans les cieux.
22. [q] Plusieurs me diront en ce jour-là : Seigneur, Seigneur, n'avons-nous pas prophétisé en ton nom ? Et n'avons-nous pas chassé les démons en ton nom ? Et n'avons-nous pas fait plusieurs miracles en ton nom ?
23. Et [r] alors je leur dirai ouvertement : Je ne vous ai jamais connus, retirez-vous de moi, vous [s] qui faites métier d'iniquité.
24. Quiconque donc entend ces paroles que je dis et les met en pratique, je le comparerai à un homme prudent qui a bâti sa maison sur le roc.
25. Et la pluie est tombée et les torrents se sont débordés et les vents ont soufflé et sont venus fondre sur cette maison-là, elle n'est point tombée, car elle était fondée sur le roc.
26. Mais quiconque entend ces paroles que je dis et ne les met pas en pratique sera comparé à un homme insensé qui a bâti sa maison sur le sable :
27. Et la pluie est tombée et les torrents se sont débordés et les vents ont soufflé et sont venus fondre sur cette maison-là, elle est tombée et sa ruine a été grande.
28. Et il arriva que quand Jésus eut achevé ces discours, [t] le peuple fur étonné de sa doctrine.
29. Car il les enseignait comme ayant autorité et non pas comme les scribes.

Réflexions

Ce chapitre contient plusieurs instructions importantes.

1. La première, de ne pas juger témérairement du prochain, de ne pas le condamner avec rigueur et de reconnaître nos propres défauts, afin de nous en corriger, plutôt que de rechercher curieusement et de reprendre les défauts des autres.

2. La seconde, de ne pas donner les choses saintes aux chiens ; c'est une leçon de prudence dont le sens est que quand on a affaire à des hommes charnels et profanes qui rejettent avec mépris et avec fierté la doctrine de l'Évangile, il ne faut pas la leur proposer de peur qu'on n'expose la vérité et la piété à leur mépris et qu'on s'attire leur haine.

3. Notre Seigneur nous exhorte à prier Dieu avec confiance et il nous assure que la prière est d'une très grande efficace, moyennant qu'elle soit accompagnée de zèle et de persévérance et que l'on demande à Dieu les véritables biens ; c'est ce qu'il montre par la comparaison qu'il fait de Dieu avec les Pères qui ne refusent pas à leurs enfants les choses nécessaires.

4. Il nous donne ici la règle de la justice et de la charité qui est de faire aux autres tout ce que nous voudrions qu'ils nous fissent. C'est là une règle très parfaite et en même temps très simple et très claire que nous devons toujours avoir devant les yeux.

5. Il exhorte ses disciples à entrer par la porte étroite, c'est-à-dire à suivre le chemin de la foi et de la piété qui conduit au salut, bien que ce chemin soit suivi de peu de personnes, qu'il soit contraire aux passions et aux inclinaisons des hommes et que l'on y soit quelquefois exposé à la persécution et il veut que l'on fuie le chemin de l'erreur et du vice qui paraît agréable à la chair et où l'on voit marcher beaucoup de gens, mais qui mène à la perdition.

6. Il avertit ses disciples de se donner garde des faux docteurs et des imposteurs dont on devait voir un grand nombre dans la suite. La règle qu'il donne là-dessus est de les examiner par leurs fruits, c'est-à-dire, par leurs œuvres et par leur conduite et d'avoir aussi égard aux effets que leur doctrine peut produire, en voyant si elle tend à la gloire de Dieu et à rendre les hommes meilleurs.

7. Jésus-Christ déclare que tous ceux qui l'appellent leur Seigneur n'entreront pas dans le ciel, qu'il n'y recevra que ceux qui font sa volonté et que plusieurs qui l'auront connu et qui auront même fait des miracles en son nom seront exclus de son royaume parce qu'ils n'auront pas gardé ses commandements.

8. Enfin, Jésus-Christ conclut ce discours par la comparaison d'une maison qui serait bâtie sur le roc ou sur le sable, par là il nous apprend que c'est en vain qu'on écoute sa parole si l'on n'observe pas ce qu'il nous commande et que ceux qui manquent à ce devoir essentiel ne sauraient jamais persévérer ni résister aux tentations. Ainsi cette similitude nous montre l'usage que nous devons faire de la doctrine de notre Seigneur et en particulier des instructions qui sont contenues dans ce chapitre et dans les deux précédents.

(a) v1 : Luc 6.37 ; Romains 2-1 ; 14.3, 4 et 10.13
(b) v3 : Luc 6.41
(c) v3 : Marc 4.24 ; Luc 6.38 ; Galates 7.8 ; Jacques 2.13
(d) v6 : Proverbes 9.8 et 23.9
(e) v7 : Chapitre 25.22 ; Marc 11.24 ; Luc 11.9 ; Jean 14.13 ; 15.7 et 16.23 ; Jacques 1.5, 6 ; I Jean 3.22
(f) v9 : Luc 11.11
(g) v11 : Luc 11.13
(h) v 12 : Luc 6.31
(i) v11 : Chapitre 22.40 ; Romains 13.8, 10 ; Galates 5.14
(j) v13 : Luc 13.24
(k) v14 : Chapitre 20.16 et 22.14
(l) v15 : Michée 3.5 ; II Timothée 3.15
(m) v16 : II Timothée 3.20
(n) v17 : Chapitre 13.33 ; Luc 6.43, 44
(o) v19 : Chapitre 3.10 ; Jean 15.2, 6
(p) v21 : Luc 6.46 ; Osée 8.2 ; Romains 2.13 ; Jacques 1.22
(q) v22 : Luc 13.26
(r) v23 : Chapitre 25.12, 41 ; Psaume 6.9 ; Luc 13.26, 27
(s) v23 : Job 34.8 ; Psaumes 5.6, 6.9 et 14.4
(t) v28 : Marc 1.22 ; Luc 4.32

Chapitre VIII, versets 1-17

Matthieu récite divers miracles de Jésus-Christ :

1. la guérison d'un lépreux, versets 1-4,

2. celle du serviteur d'un capitaine païen, versets 5-13,

3. celle de la belle-mère de Pierre et de plusieurs autres malades, versets 14-17.

ET quand Jésus fut descendu de la montagne, une grande multitude de peuple le suivit.

2. [a] Et voici, un lépreux vint et se prosterna devant lui et lui dit : Seigneur, si tu le veux, tu peux me nettoyer.

3. Et Jésus étendant la main le toucha et lui dit : Je le veux, sois nettoyé et incontinent il fut nettoyé de sa lèpre.

4. Puis Jésus lui dit : Garde-toi [b] de le dire à personne, mais vas-t-en et montre-toi au sacrificateur et offre le don [c] que Moïse a ordonné, afin que cela leur serve de témoignage.

5. [d] Et Jésus étant entré dans Capernaüm, un centenier vint à lui, le priant,

6. Et lui disant : Seigneur, mon serviteur est au lit dans la maison, malade de paralysie et fort tourmenté.

7. Et Jésus lui dit : J'irai et je le guérirai.

8. Et le centenier répondit et lui dit : Seigneur, je ne suis pas digne que tu entres chez moi, mais dis seulement une [e] parole et mon serviteur sera guéri.

9. Car quoi que je ne sois qu'un homme soumis à la puissance d'autrui, j'ai sous moi des soldats et si je dis à l'un : Va, et il va et à l'autre : Viens et il vient et à mon serviteur : Fais cela et il le fait.

10. Ce que Jésus ayant ouï, il en fut étonné et dit à ceux qui le suivaient : Je vous dis en vérité que je n'ai point trouvé une si grande foi, même pas en Israël.

11. Aussi je vous dis [f] que plusieurs viendront d'Orient et d'Occident et seront à table au royaume des cieux avec Abraham, Isaac et Jacob.

12. Et les enfants du royaume seront jetés dans les ténèbres du dehors, [g] il y aura là des pleurs et des grincements de dents.

13. Alors, Jésus dit au centenier : Va, et qu'il te soit fait selon que tu as cru. Et à l'heure même, son serviteur fut guéri.

14. Puis [h] Jésus, étant venu à la maison de Pierre, vit la belle-mère de Pierre couchée au lit et ayant de la fièvre.

15. Et il lui toucha la main et la fièvre la quitta, puis elle se leva et les servit.

16. Et [i] le soir étant venu, on lui présenta plusieurs démoniaques desquels il chassa les mauvais esprits par sa parole et il guérit tous ceux qui étaient malades.

17. Afin que s'accomplît ce qui avait été dit par Ésaïe le prophète : [j] Il a pris nos langueurs et s'est chargé de nos maladies.

Réflexions

Comme c'est dans ce chapitre que commence le récit des miracles de Jésus-Christ, la première ré-

flexion qu'il faut faire ici regarde ces miracles en général. On y découvre d'un côté la puissance infinie de notre Seigneur qui guérissait toutes sortes de maladies par sa seule parole et de l'autre sa bonté et son amour envers les hommes, puisque ces miracles n'ont été que des bienfaits.

Après cela, il faut savoir, que le but de ces miracles était de convaincre les hommes que Jésus était envoyé de Dieu et de les engager à l'écouter et à croire en lui. C'est à cause de cela qu'il ne faisait ordinairement ses miracles qu'en faveur de ceux qui croyaient qu'il avait le pouvoir de les faire.

Outre ces réflexions générales qu'on doit toujours avoir devant les yeux lorsqu'on lit l'Évangile, il faut remarquer dans la guérison du lépreux que Jésus-Christ le guérit ayant égard à sa foi et à sa prière, par où nous pouvons voir que notre Seigneur sauve et délivre ceux qui s'adressent à lui avec confiance et avec humilité. Au reste, si Jésus-Christ ordonna au lépreux d'aller se montrer au sacrificateur et d'offrir ce qui est prescrit par la loi, ce fut pour convaincre les Juifs que cet homme était véritablement guéri et afin qu'ils ne pussent pas accuser Jésus d'être ennemi de la loi de Moïse.

L'histoire du centenier qui demanda la guérison de son serviteur à Jésus-Christ est surtout remarquable par la grande humilité et par la foi admirable de cet homme. Il ne se croyait pas digne de recevoir Jésus dans sa maison, mais il était persuadé que notre Seigneur pouvait, sans y aller, guérir son serviteur par une seule parole, avec la même facilité que lui, qui était officier, se faisait obéir par ses soldats. Les grandes louanges que Jésus-Christ donna à la foi du centenier, qui était païen de naissance, en disant qu'il n'avait pas trouvé une si grande foi parmi les Juifs, nous obligent à faire beaucoup d'attention à cet endroit de l'Évangile et à imiter un si bel exemple d'humilité et de foi. Jésus-Christ prédit à cette occasion

que plusieurs viendraient d'Occident et d'Orient et seraient à table au royaume de Dieu et que les enfants du royaume seraient jetés dehors.

Cela voulait dire que les païens viendraient de divers endroits du monde pour entrer dans l'alliance divine et que les Juifs seraient rejetés. Ce fut ce que l'événement vérifia peu après.

Enfin, la réflexion que Matthieu fait sur la guérison de la belle-mère de Pierre et de divers autres malades, en rapportant cet oracle d'Ésaïe.

Il a pris nos langueurs et il s'est chargé de nos maladies.

nous instruit de tous ces miracles. Ils tendaient à montrer que Jésus était un sauveur charitable et qu'il n'était venu au monde que pour faire du bien aux hommes et pour les délivrer de tous leurs maux et principalement de leurs péchés.

(a) v2 : Marc 1.40 ; Luc 5.12
(b) v4 : Chapitre 9.30, 12.16, 17.9
(c) v4 : Lévitique 14.3, 10
(d) v5 : Luc 7.1, 2
(e) v8 : Psaume 107.20
(f) v11 : Chapitre 24.3 ; Luc 13.29 ; Psaume 2.8 ; Matthieu 1.11
(g) v12 : Chapitres 13.42 et 50, 22.13, 24.51, 25.30 ; Luc 13.28
(h) v14 : Marc 1.29 ; Luc 4.38
(i) v16 : Marc 1.32 ; Luc 4.40
(j) v17 : Ésaie 53.4 ; I Pierre 2.24

Chapitre VIII, versets 18-34

Notre Seigneur répond à un docteur de la loi et à un de ses disciples qui voulaient le suivre, versets 18-22.

Il apaise une tempête, versets 23-27.

Il délivre deux démoniaques, versets 28-34.

18. Or Jésus, voyant une grande foule de peuple autour de lui, ordonna qu'on passât à l'autre bord du lac.

19. [k] Alors un scribe s'étant approché de lui dit : Je te suivrai partout où tu iras.

20. Et Jésus lui dit : Les renards ont des tanières et les oiseaux de l'air ont des nids, mais le fils de l'homme n'a pas où reposer sa tête.

21. [l] Et un autre de ses disciples lui dit : Seigneur, permets que j'aille auparavant ensevelir mon père.

22. Et Jésus lui dit : Suis-moi et laisse les morts ensevelir leurs morts.

23. Et quand il fut entré dans la barque, ses disciples le suivirent.

24. [m] Et il s'éleva tout à coup une grande tourmente sur la mer en sorte que la barque était couverte des flots, mais il dormait.

25. Et ses disciples s'approchant de lui le réveillèrent et lui dirent : Seigneur, sauve-nous, nous périssons.

26. Et il leur dit : Pourquoi avez-vous peur, gens de peu de foi ? Et s'étant levé, il parla avec autorité aux vents et à la mer et il se fit un grand calme.

27. Et ces gens-là furent dans l'admiration et ils disaient : Qui est cet homme à qui les vents et la mer obéissent ?

28. Et quand il fut arrivé au pays des Gergéséniens, [n] deux démoniaques étant sortis des sépulcres vinrent au-devant de lui, ils étaient si furieux que personne n'osait passer par ce chemin-là,

29. Et ils se mirent à crier : Qu'y a-t-il entre nous et toi, Jésus, fils de Dieu ? Es-tu venu ici pour nous tourmenter avant le temps ?

30. Or il y avait assez loin d'eux un grand troupeau de pourceaux qui passait.

31. Et les démons le prièrent et lui dirent : Si tu nous chasses, permets-nous d'entrer dans ce troupeau de pourceaux.

32. Et il leur dit : Allez. Et eux étant sortis, allèrent dans ce troupeau de pourceaux et aussitôt ce troupeau de pourceaux se précipita avec impétuosité dans la mer et ils moururent dans les eaux.

33. Alors ceux qui les paissaient s'enfuirent et étant venus dans la ville, ils y racontèrent tout ce qui s'était passé et ce qui était arrivé aux démoniaques.

34. Aussitôt toute la ville sortit au-devant de Jésus et dès qu'ils le virent, ils le prièrent de se retirer de leurs quartiers.

Réflexions

1. La réponse que Jésus-Christ fit à ce docteur de la loi, qui voulait le suivre, tendait à lui apprendre qu'il ne devait pas s'attendre à trouver auprès de lui les avantages du monde. Et ce qu'il dit à l'un de ses disciples, de laisser les morts ensevelir leurs morts, qu'il devait laisser le soin des choses temporelles à ceux qui n'étaient pas éclairés des lumières de l'Évangiles et que ceux qu'il appelait à être ses disciples devaient le suivre sans délai et être prêts à tout quitter et à renoncer aux choses de cette vie, même à celles qui étaient innocentes et permises lorsqu'elles pouvaient les empêcher de s'acquitter des devoirs de leur vocation.

2. Dans le miracle que Jésus-Christ fit en apaisant une tempête, nous avons à remarquer, d'un côté, le pouvoir de notre Seigneur qui calmait les vents et la mer par sa seule parole et de l'autre, la faiblesse des apôtres qui craignaient de périr. Cet événement, qui tendait à confirmer leur foi, doit fortifier la nôtre et nous inspirer une parfaite confiance en la bonté et en la puissance de Jésus-Christ. On peut être dans une entière assurance, même au milieu des grands dangers, lorsqu'on est aimé de lui et quand on l'a pour protecteur.

3. L'histoire de ces démoniaques que le Seigneur guérit nous fait voir que le démon exerçait alors sa puissance sur les hommes, mais que Jésus-Christ était venu pour lui ôter cette puissance et pour détruire son règne. À l'égard de ce qui arriva aux pourceaux qui se précipitèrent dans la mer, après que les démons furent entrés dans leurs corps par la permission de Jésus-Christ, il faut considérer que cette perte fut une épreuve et un châtiment pour les habitants de ces quartiers-là. Notre Seigneur voulut aussi faire voir que cet homme qu'il venait de guérir était véritablement possédé ; il montra encore par là qu'il avait le pouvoir de commander aux démons et que ces mauvais esprits ne pouvaient rien faire que par sa permission. Et tout cela devait convaincre les hommes de l'autorité divine de Jésus-Christ, les instruire du but de sa venue au monde et les persuader de la vérité de sa doctrine.

(k) v19 : Luc 9.57
(l) v21 : Luc 9.59
(m) v24 : Marc 4.37 ; Luc 8.22
(n) v28 : Luc 8.27

Chapitre IX

Jésus-Christ guérit un paralytique, versets 1-8.

Il appelle Matthieu à la charge d'apôtre et il répond à ceux qui se scandalisaient de ce qu'il mangeait avec les pécheurs, versets 9-13.

Il répond aussi à ceux qui lui demandaient pourquoi ses disciples ne jeûnaient pas comme ceux de Jean-Baptiste, versets 14-17.

Il guérit une femme qui avait une perte de sang, il ressuscite une jeune fille, il rend la vue à deux aveugles et il délivre un homme possédé du démon et muet, versets 18-34.

Enfin, il exhorte ses disciples à prier Dieu d'envoyer des personnes qui travaillassent à la conversion des peuples, versets 35-38.

ET Jésus étant entré dans une barque repassa le lac et vint en sa ville [1].

2. [a] Et on lui présenta un paralytique couché sur un lit. Et Jésus voyant la foi de ces gens-là dit au paralytique : Prends courage, mon fils, tes péchés te sont pardonnés.

3. Là-dessus, quelques scribes disaient en eux-mêmes : Cet homme blasphème.

4. Mais Jésus [b] voyant leurs pensées, leur dit : Pourquoi avez-vous de mauvaises pensées dans vos cœurs ?

5. Car lequel est le plus aisé de dire : Tes péchés te sont pardonnés ou de dire : Lève-toi et marche.

6. [c] Or afin que vous sachiez que le fils de l'homme a l'autorité sur la terre de pardonner les péchés, Lève-toi, dit-il au paralytique, charge-toi de ton lit et t'en va dans ta maison.

7. Et il se leva et s'en alla dans sa maison.

8. Ce que le peuple ayant vu, il fut rempli d'admiration et il glorifia Dieu qui avait donné un tel pouvoir aux hommes.

9. [d] Et Jésus étant parti de là vit un homme, assis au bureau des impôts, nommé Matthieu et il lui dit : Suis-moi. Et lui, se levant le suivit.

10. Et comme Jésus était à table dans la maison de cet homme, beaucoup de péagers [2] et de gens de mauvaise vie [3], étant venus-là, se mirent à table avec Jésus et les disciples.

11. Et les pharisiens voyant cela dirent à ses disciples : Pourquoi votre maître mange-t-il avec des péagers et des gens de mauvaise vie ?

12. Et Jésus ayant entendu cela leur dit : Ce ne sont pas ceux qui sont en santé qui ont besoin de médecin, ce sont ceux qui se portent mal.

13. Mais allez et apprenez ce que signifie cette parole : [e] Je veux la miséricorde et non pas le sacrifice. Car ce ne sont pas les justes que je suis venu appeler à la repentance, mais ce sont les pécheurs.

14. [f] Alors les disciples de Jean vinrent à Jésus et lui dirent : D'où vient que les pharisiens et nous jeûnons souvent et que tes disciples ne jeûnent point ?

15. Et Jésus leur répondit : Les amis de l'époux peuvent-ils s'affliger pendant que l'époux est avec eux ? Mais les jours viendront que l'époux leur sera ôté [g] et alors ils jeûneront.

16. Personne ne peut mettre une pièce de drap neuf à un vieil habit, parce que la pièce emporterait une partie de l'habit et la déchirure en serait pire.

17. [h] Et on ne met pas non plus le vin nouveau dans de vieux vaisseaux, autrement les vaisseaux se rompent et le vin se répand et les vaisseaux sont perdus, mais on met le vin nouveau dans des vaisseaux neufs et l'un et l'autre se conservent.

18. [i] Comme il leur disait ces choses, un des chefs de la synagogue vint qui se prosterna devant lui et

lui dit : Ma fille vient de mourir, mais viens lui imposer les mains et elle vivra.

19.Et Jésus s'étant levé le suivit, avec ses disciples.

20. [j] Et une femme qui était malade d'une perte de sang depuis douze ans s'approcha par derrière [k] et toucha le bord de son habit.

21. Car elle se disait en elle-même : Si je puis seulement toucher son habit, je serai guérie.

22. Alors, Jésus s'étant retourné et la regardant lui dit : Prends courage, ma fille, ta foi t'a sauvée [4]. Et cette femme fut guérie dès cette heure-là.

23. Et quand Jésus fut arrivé à la maison du chef de la synagogue,et qu'il eut vu les joueurs de flûtes et une troupe de gens qui faisait grand bruit,

24. Il leur dit : Retirez-vous, car la jeune fille n'est pas morte, mais elle dort. Et ils se moquaient de lui.

25. Et après qu'il eut fait sortir tout le monde, il entra et il la prit par la main et cette jeune fille se leva.

26. Et le bruit s'en répandit dans tout ce quartier-là.

27. Et comme Jésus partait de là, deux aveugles le suivirent criant et disant : [l] Fils de David, aie pitié de nous.

28. Et quand il fut arrivé à la maison, ces aveugles vinrent à lui et Jésus leur dit : Croyez-vous que je puisse faire cela ? Ils lui répondirent : Oui, Seigneur.

29. Alors, il leur toucha les yeux en disant : Qu'il soit fait selon votre foi.

30. Et leurs yeux furent ouverts et Jésus leur défendit fortement d'en parler en leur disant : Prenez garde que personne ne le sache.

31. Mais étant sortis, ils répondirent sa réputation dans tout ce quartier-là.

32. Et [m] comme ils sortaient, on lui présenta un homme muet, démoniaque.

33. Et le démon ayant été chassé, le muet parla. Et le peuple étant dans l'admiration disait : Rien de semblable n'a jamais été vu en Israël.

34. [n] Mais les pharisiens disaient : Il chasse les démons par le prince des démons.

35. Et [o] Jésus allait dans toutes les villes et par toutes les bourgades, enseignant dans leurs synagogues et prêchant l'Évangile du règne de Dieu et guérissant toutes sortes de maladies et toutes sortes d'infirmités parmi le peuple.

36. Et voyant la multitude du peuple, il fut ému de compassion envers eux de ce qu'ils étaient dispersés et [p] errant comme des brebis qui n'ont point de berger.

37. Alors il dit à ses disciples : [q] La moisson est grande, mais il y a peu d'ouvriers.

38. Priez donc le maître de la moisson d'envoyer des ouvriers dans la moisson.

Réflexions

1. Il y a deux réflexions à faire sur la guérison du paralytique.

L'une que notre Seigneur eut égard à la foi de cet homme et de ceux qui le lui présentaient, ce qui nous montre que c'est par la foi et par un humble recours à Jésus-Christ que nous pouvons avoir part aux effets de sa grâce.

L'autre, que puisque Jésus-Christ avait non seulement le pouvoir de guérir les malades, mais aussi l'autorité de pardonner les péchés, nous devons le regarder comme notre juge et nous soumettre en état d'obtenir de lui la rémission de nos offenses par la repentance et la foi.

2. Ce que Jésus répondit à ceux qui trouvaient mauvais qu'il mangea avec les péagers et les gens de mauvaise vie nous apprend qu'il est venu au monde pour sauver les pécheurs, mais que le but de sa venue est aussi de les amener à la repantance et qu'ainsi sans l'amendement on ne saurait parvenir au salut.

3. Il faut considérer que si Jésus-Christ n'assujettissait pas ses disciples à des jeûnes réglés, tels qu'étaient ceux des disciples de Jean Baptiste, ce n'était pas que sa doctrine sur cet article fut différente de celle de son précurseur, ni qu'il condamnât le jeûne, il les a recommandés par son exemple et par ses préceptes et il appelle ses disciples à vivre dans la mortification et non pas dans l'aise et dans le plaisir. Mais il en usait ainsi par la même raison qu'il ne menait pas lui-même une vie aussi retirée et aussi austère que Jean Baptiste, voyez Matthieu 4, 6.16 et 17.21, savoir parce que son ministère l'obligeait à aller de lieu en lieu et à se rencontrer avec toutes sortes de personnes.

Au reste, il déclare que dans la suite ses disciples seraient appelés non seulement à jeûner, mais à souffrir ce qu'il y avait de plus fâcheux et que s'il ne les exposait pas à ces rudes épreuves pendant qu'il était avec eux, c'était parce qu'ils n'auraient pas pu les supporter, c'est ce qu'il représente par la comparaison du vieil habit et des vaisseaux à vin.

4. On voit dans la guérison de cette femme qui était malade depuis douze ans d'une perte de sang, que notre Seigneur guérissait les maladies les plus incurables, surtout on doit y remarquer l'humilité et la foi admirable de cette femme, qui n'osant pas s'adresser à Jésus, était persuadée que si elle pouvait seulement toucher son habit, elle serait guérie, ce qui arriva aussi comme elle l'avait crû. Cet exemple montre que quand on a recours à Jésus-Christ avec une profonde humiliation et une ferme confiance, on obtient infailliblement les effets de sa miséricorde.

5. La résurrection de la jeune fille à qui notre Seigneur rendit la vie prouve qu'il ne guérissait pas seulement les malades, mais qu'il rendait même la vie aux morts. Cela doit nous convaincre pleinement qu'il était envoyé de Dieu et nous confirmer dans la croyance et dans l'attente de notre résurrection.

6 . Il est dit sur la fin de ce chapitre que Jésus-Christ, voyant que le peuple qui le suivait manquait d'instruction et de bons conducteurs, en eut pitié et qu'il exhorta ses disciples

à prier le maître de la moisson qu'il poussât des ouvriers dans la moisson.

Ces paroles, qui marquent la grande bonté dont notre Seigneur était animé, doivent nous inspirer les mêmes sentiments de compassion en faveur de ceux qui sont dans l'égarement et nous exciter à prier Dieu qu'il envoie en tous lieux de fidèles ministres qui travaillent efficacement à la conversion des hommes et à l'établissement de son règne.

(a) v2 : Marc 2.3 ; Luc 5.18
(b) v4 : Chapitre 12.25 ; Jean 2.25
(c) v6 : Marc 2.10 ; Luc 5.24
(d) v9 : Marc 2.14 ; Luc 5.27
(e) v13 : I Samuel 12.22 ; Psaume 51.18 ; Proverbes 21.3 ; Osée 21.6 ; Matthieu 12.7
(f) v14 : Marc 2.18 ; Luc 5.31, 33
(g) v15 : Jean 16.20, 33
(h) v17 : Marc 2.22
(i) v18 : Marc 5.22 ; Luc 8.41
(j) v20 : Marc 5.25 ; Luc 8.43
(k) v20 : Chapitre 14.36 ; Luc 6.19
(l) v27 : Chapitre 15.22, 20.31 et 21.9
(m) v32 : Luc 11.14
(n) v34 : Chapitre 12.24
(o) v35 : Chapitre 2.23 ; Marc 6-9 ; Luc 13.22
(p) v36 : Ésaïe 53.6 ; Jérémie 50.6 ; Ézéchiel 35.5, 6 ; Zacharie 10.2 : I Pierre 2.25
(q) v37 : Luc 10.2

(1) v1 : À Capernaüm.
(2) v10 : C'étaient les receveurs des impôts.
(3) v10 : Grec : pécheurs. Ce terme marque dans l'écriture les impies et les personnes perdues dans le crime. Les Juifs appelaient ainsi ceux avec qui ils ne voulaient avoir aucun commerce et en particulier les païens. Voyez Galates 2.15.
(4) v22 : C'est-à-dire : t'a guérie.

Chapitre X

On voit dans ce chapitre :

1. La vocation et les noms des douze apôtres, versets 1-4.

2. Les ordres que Jésus-Christ leur donna lorsqu'il les envoya la première fois annoncer la venue du règne de Dieu dans la Judée. Il leur dit qu'il s'élèverait de grands troubles dans le monde à l'occasion de l'Évangile et qu'on les persécuterait, mais il les assure de la protection de Dieu, il leur propose son exemple, il les exhorte à ne point craindre les hommes et à ne craindre que Dieu seul, il déclare ce qui arrivera à ceux qui le confesseront ou qui le renieront devant les hommes, enfin il promet de récompenser ceux qui recevront ses disciples et qui leur feront du bien, versets 5-42.

ALORS Jésus [a] ayant appelé ses douze disciples, il [b] leur donna le pouvoir de chasser les esprits immondes [c] et de guérir toutes sortes de maladies et toutes sortes d'infirmités.

2. Or voici le nom des douze apôtres. Le premier est Simon, nommé Pierre et André son frère ; Jacques fils de Zébédée et Jean son frère ;

3. Philippe et Barthélémi, Jacques fils d'Alphée et Lebbée surnommé Thadée.

4. Simon le Cananite [1] et Judas Iscariot, qui même trahit Jésus.

5. Jésus envoya ces douze-là et il leur donna ses ordres en disant : N'allez point vers les gentils et n'entrez point dans aucune ville des Samaritains.

6. Mais allez plutôt [d] aux brebis de la maison d'Israël qui sont perdues.

7. Et quand vous serez partis, prêchez et dites que le [e] royaume des cieux approche.

8. [f] Guérissez les malades, nettoyez les lépreux, ressuscitez les morts, chassez les démons ; vous l'avez reçu gratuitement, donnez-le gratuitement.

9. [g] Ne prenez ni or, ni argent, ni monnaie dans vos ceintures ;

10. Ni un sac pour le voyage, ni deux habits, ni bâton, car [h] l'ouvrier est digne de sa nourriture.

11. Et dans quelque ville ou dans quelque bourgade que vous entriez, informez-vous qui est digne de vous recevoir et demeurez-y jusqu'à ce que vous partiez.

12. Et quand vous entrerez dans quelque maison, saluez-là.

13. Et si la maison en est digne, que votre paix vienne sur elle, mais si elle n'en est pas digne, que votre paix retourne à vous.

14. Et [i] partout où on ne vous recevra pas et où on n'écoutera pas vos paroles, en sortant de cette maison ou de cette ville, secouez la poussière de vos pieds.

15. [j] Je vous le dis en vérité, que Sodome et Gomorrhe seront traitées moins rigoureusement que cette ville-là.

16. Voici, [k] je vous envoie comme des brebis au milieu des loups, soyez donc [l] prudents comme des serpents et simples comme des colombes.

17. Mais [m] donnez-vous garde des hommes, car ils vous livreront aux tribunaux et ils vous feront fouetter dans les synagogues.

18. Et vous serez menés devant les [n] gouverneurs et devant les rois à cause de moi pour me rendre témoignage devant eux et devant les nations.

19. Mais [o] quand ils vous livreront, ne soyez point en peine, ni de ce que vous direz, ni comment vous parlerez, car ce que vous aurez à dire vous sera inspiré à l'heure même.

20. Car ce n'est pas vous qui parlerez, mais c'est l'esprit de votre Père qui parlera par vous.

21. [p] Or le frère livrera son frère à la mort et le père son enfant et les enfants se soulèveront contre leurs pères et mères et les feront mourir.

22. [q] Et vous serez haï de tous à cause de mon nom, mais celui qui persévérera jusqu'à la fin, c'est celui-là qui sera sauvé.

23. Or quand ils vous persécuteront dans une ville, fuyez dans une autre ; je vous dis, en vérité, que vous n'aurez pas achevé d'aller par toutes les villes d'Israël que le Fils de l'homme ne soit venu.

24. [r] Le disciple n'est pas plus que son maître, ni le serviteur plus que son seigneur.

25. Il suffit au disciple d'être comme son maître et au serviteur d'être comme son seigneur, [s] s'ils ont appelé le père de famille béelzébub [2], combien plus appelleront-ils ainsi ses domestiques.

26. Ne les craignez donc point, [t] car il n'y a rien de caché qui ne doive être découvert et il n'y a rien de secret qui ne doive être connu.

27. Ce que je vous dis dans les ténèbres, dites-le dans la lumière et ce que vous entendez qu'on vous dit à l'oreille, prêchez-le sur le haut des maisons.

28. [u] Et ne craignez point ceux qui ôtent la vie du corps et qui ne peuvent faire mourir l'âme, mais craignez plutôt celui qui peut perdre l'âme et le corps dans la géhenne [3].

29. [v] Deux passereaux ne se vendent-ils pas une pite [4] ? Et néanmoins, il n'en tombera pas un seul à terre sans la volonté de votre Père.

30. Et [w] les cheveux même de votre tête sont comptés.

31. Ne craignez donc rien, vous valez mieux que beaucoup de passereaux.

32. [x] Tout homme donc qui me confessera devant les hommes, je le confesserai aussi devant mon Père qui est aux cieux.

33. Mais quiconque me reniera devant les hommes, je le renierai aussi devant mon Père qui est aux cieux.

34. [y] Ne pensez pas que je sois venu apporter la paix sur la terre, je suis venu apporter non la paix, mais l'épée.

35. [z] Car je suis venu mettre la division entre l'homme et son père et entre la fille et sa mère et entre la belle-fille et sa belle-mère.

36. Et les propres domestiques de chacun seront ses ennemis.

37. [aa] Celui qui aime son père ou sa mère plus que moi n'est pas digne de moi et qui aime son fils ou sa fille plus que moi n'est pas digne de moi.

38. [bb] Et celui qui ne prend pas sa croix et ne me suit pas n'est pas digne de moi.

39. [cc] Celui qui aura conservé sa vie la perdra et celui qui aura perdu sa vie à cause de moi la retrouvera.

40. [dd] Celui qui vous reçoit me reçoit et celui qui me reçoit reçoit celui qui m'a envoyé.

41. Celui qui reçoit un prophète en qualité de prophète recevra une récompense de prophète et qui reçoit un juste en qualité de juste recevra une récompense de juste [5].

42. Et [ee] quiconque aura donné à boire seulement un verre d'eau froide à un de ces petits parce qu'il est mon disciple, je vous dis en vérité, qu'il ne perdra point sa récompense.

Réflexions

1. Jésus-Christ choisit autrefois les apôtres pour être les témoins de sa vie, de sa prédication et de ses miracles, pour annoncer l'Évangile et pour faire aussi des miracles premièrement parmi les Juifs et ensuite par tout le monde. Puisque le Seigneur les a choisis et que leurs noms ont été conservés dans les livres sacrés, leur mémoire doit être en bénédiction dans l'Église et nous devons au reste les imiter dans leurs vertus et nous soumettre à la doctrine qu'ils ont enseignées tant de vive voix que par leurs écrits.

2. Jésus-Christ défendit alors aux apôtres d'aller vers les païens et les Samaritains et il leur ordonna d'annoncer l'Évangile aux Juifs seuls, parce que le temps n'était pas encore venu auquel les apôtres devaient aller par toute la terre. Ce fut pour la même raison qu'il leur dit de ne prendre aucune provision pour le chemin, cela n'était pas nécessaire alors puisqu'ils n'allaient pas bien loin et que leur voyage devait court, le but de cette première mission des apôtres n'étant pas de répandre plus promptement parmi les juifs la nouvelle de l'approche du règne de Dieu. Jésus voulait aussi leur apprendre par là à se reposer sur la providence.

3. Les instructions que notre Seigneur donna aux apôtres montrent que ceux qui prêchent l'Évangile doivent le faire d'une manière désintéressée, avec beaucoup de prudence et avec zèle et hardiesse, sans craindre les hommes ni la mort.

4. Il nous apprend que sa doctrine n'est reçue que par des gens qui ont le cœur bon et un esprit paisible et doux, que c'est aux personnes de ce caractère que les ministres de l'Évangile doivent s'attacher, que quand ils rencontrent des gens qui ne veulent pas les recevoir, ils doivent se retirer et que ceux qui auront rejeté les offres de la grâce de Dieu seront punis de la manière la plus rigoureuse.

5. On a dans ce discours de Jésus-Christ une forte preuve de la divinité de la religion chrétienne en ce que les apôtres qui l'ont annoncée et ceux qui l'embrassèrent les premiers ont été exposés à diverses persécutions et qu'ils ont scellé de leur sang la vérité de l'Évangile et la sincérité de leur témoignage.

6. On peut faire ici diverses réflexions très utiles et principalement les suivantes :

- que ceux qui font profession de la vérité et de la piété sont souvent haïs et persécutés, mais que Dieu les assiste d'une façon particulière ;
- qu'il ne faut pas craindre les hommes qui ne peuvent nuire qu'au corps et qu'on ne doit craindre que Dieu seul qui peut jeter le corps et l'âme dans la géhenne ;
- que les chrétiens doivent faire une profession ouverte de leur foi devant les hommes, même au péril de leur vie ;
- qu'il s'élève souvent des troubles et des divisions dans le monde à l'occasion de l'Évangile, mais que cela n'arrive que par la faute des hommes ;
- que les chrétiens doivent être prêts à renoncer à ce qu'ils ont de plus cher au monde pour suivre Jésus-Christ ;
- et enfin, que notre Seigneur récompensera abondamment la piété et la charité de ceux qui auront reçu ses disciples et qui les auront assistés.

Toutes ces considérations tendent à nous animer à faire une profession sincère et constante de la religion de notre Sauveur, à pratiquer tous les devoirs et à exercer avec plaisirs les oeuvres de charité.

(a) v1 : Marc 3.14 et 6.7 ; Luc 9.1
(b) v1 : Sous, verset 8
(c) v1 : Luc 10.17
(d) v6 : Chapitre 9.36 et 15.34
(e) v7 : Chapitre 3.2 et 4.17 ; Luc 9.2 et 10.9
(f) v8 : Marc 6.7, 13 ; Luc 10.9
(g) v9 : Marc 6.8 ; Luc 9.3 et 22.35
(h) v10 : Luc 10.7 ; I Corinthiens 9.7 ; I Timothée 5.18
(i) v14 : Marc 6.11 ; Luc 9.5 et 10.11 ; Actes 13.51 et 18.6
(j) v15 : Chapitre 11.24
(k) v16 : Luc 10.3
(l) v16 : Proverbes 1.4 et 8.5,12 ; Romains 56.19
(m) v17 : Marc 13.9 ; Luc 12.11
(n) v18 : Actes 23.33, 2.1 et 25.4 ; Philipiens 1.14
(o) v19 : Marc 13.11 ; Luc 12.11 et 21.14
(p) v21 : Marc 13.12 ; Luc 21.16, Michée 7.5, 6
(q) v22 : Chapitre 24.13 ; Marc 13.13 ; Luc 21.27
(r) v24 : Chapitre 6.40 ; Jean 13.16 et 15.20
(s) v25 : Chapitre 9.34, 12.24 ; Luc 11.15
(t) v26 : Marc 4.22 ; Luc 8.17 et 12.2 ; Job 12.22
(u) v28 : Jérémie 1.8 ; Luc 12.4 ; 1 Pierre 3.14
(v) v29 : Luc 12.6
(w) v30 : II Samuel 14.11 ; Luc 21.18 ; Actes 27.34
(x) v32 : Marc 8.38 ; Luc 9,26 et 12.8 ; II Timothée 2.12 ; Apocalypse 3.5
(y) v34 : Luc 12.5
(z) v35 : Luc 12.53 ; Michée 7.6
(aa) v37 : Luc 14.26
(bb) v38 : Chapitre 16.24 ; Marc 8.34 ; Luc 9.23 et 14.27
(cc) v39 : Chapitre 16.15 ; Marc 8.35 ; Luc 9.24 et 17.33 ; Jean 12.25
(dd) v40 : Chapitre 18.5 ; Luc 10.16 ; Jean 18.20
(ee) v42 : Marc 9.41

(1) v4 : C'est-à-dire : le zélé. C'est le nom que Luc lui donne au chapitre 6.15.
(2) v25 : Voyez la note sous 12.24.
(3) v28 : C'est-à-dire : dans l'enfer.
(4) v29 : Ou : Un sou.
(5) v41 : C'est-à-dire : il recevra une récompense proportionnelle à la qualité de la personne qu'il aura reçue et à l'intention qu'il aura eue en la recevant.

Chapitre XI

1. Jean Baptiste ayant envoyé ses disciples vers Jésus-Christ pour lui demander s'il était le messie, notre Seigneur fait des miracles en leur présence, versets 1-6.

2. Il parle de la nature et de l'excellence de la charge de Jean Baptiste, versets 7-15.

3. Il se plaint de l'endurcissement des Juifs qui n'avaient profité, ni du ministère de Jean Baptiste, ni du sien et il menace les villes de la Galilée où il avait prêché et fait des miracles et qui ne s'étaient pas amendées, versets 16-24.

4. Il loue Dieu de ce que les personnes qui avaient un esprit doux et humble recevaient sa doctrine pendant que ceux qui passaient dans le monde pour les plus éclairés la rejetaient et il convie tous ceux qui étaient travaillés et chargés de venir vers lui, versets 25-30.

ET quand Jésus eut achevé de donner ces ordres à ses douze disciples, [a] il partit de là pour aller enseigner et prêcher dans leurs villes.

2. [b] Or Jean, ayant ouï parler dans la prison de ce que Jésus-Christ faisait, il envoya deux de ses disciples pour lui dire :

3. Es-tu celui qui doit venir ou devons-nous en attendre un autre ?

4. Et Jésus répondant leur dit : Allez et rapporter à Jean les choses que vous entendez et que vous voyez :

5. [c] Les aveugles recouvrent la vue, les boiteux marchent, les lépreux sont nettoyés et les sourds entendent, les morts ressuscitent et [d] l'Évangile est annoncé aux pauvres.

6. [e] Heureux celui qui ne se scandalisera pas de moi [1].

7. [f] Comme ils s'en allaient, Jésus se mit à parler de Jean au peuple et dit : Qu'êtes-vous allés voir au désert ? Était-ce un roseau agité par le vent ?

8. Mais encore, qu'êtes-vous allés voir ? Était-ce un homme vêtu d'habits précieux ? Voila ceux qui portent des habits précieux sont dans les maisons des rois.

9. Qu'êtes-vous donc allés voir ? Un prophète ? Oui, vous dis-je et plus qu'un prophète.

10. Car c'est celui de qui il a été écrit : [g] Voici j'envoie mon ange [2] devant ta face qui préparera ton chemin devant toi.

11. Je vous dis en vérité qu'entre ceux qui sont nés de femme, il n'en a été suscité aucun plus grand que Jean Baptiste, toutefois celui qui est le plus petit dans le royaume des cieux est plus grand que lui.

12. [h] Mais depuis le temps de Jean Baptiste jusqu'à maintenant, le royaume des cieux est forcé et les violents le ravissent [3].

13. Car tous les prophètes et la loi ont prophétisés jusqu'à Jean.

14. Et si vous voulez recevoir ce que je dis, [i] Il est cet Élie qui devait venir.

15. [j] Que celui qui a des oreilles pour ouïr entende.

16. [k] Mais à qui comparerai-je cette génération ? Elle ressemble aux petits enfants qui sont assis dans les places publiques et qui crient à leurs compagnons :

17. Et qui leur disent : [l] Nous vous avons joué de la flute et vous n'avez point dansé, nous avons chanté des plaintes devant vous et vous n'avez point pleuré.

18. Car Jean est venu ne mangeant ni ne buvant et ils disent : Il a un démon.

19. Le fils de l'homme est venu mangeant et buvant et ils disent : Voilà un mangeur et un buveur, [m] un ami des péagers et des gens de mauvaise vie, [n] mais la sagesse a été justifiée par les enfants.

20. Alors il se mit à faire des reproches aux villes où il avait fait plusieurs de ses miracles de se qu'elles ne s'étaient pas amendées,

21. [o] Malheur à toi, Corazin, malheur à toi Bethsaïde ! Car si les miracles, qui ont été faits au milieu de vous, eussent été faits à Tyr et à Sidon, il y a longtemps qu'elles se seraient repenties dans le sac et dans la cendre.

22. C'est pourquoi je vous dis que Tyr et Sidon seront jugées moins rigoureusement au jour du jugement que vous.

23. Et toi, Capernaüm qui as été élevée jusqu'au ciel, tu seras abaissée jusqu'en enfer, car si les mi-

racles qui ont été faits [p] au milieu de toi eussent été faits à Sodome, elle subsisterait encore aujourd'hui.

24. C'est pourquoi je te dis [q] que ceux de Sodome seront traités moins rigoureusement au jour du jugement que toi.

25. [r] En ce temps-là Jésus prenant la parole dit : Je te loue ô Père, Seigneur du ciel et de la terre de ce que tu as [s] caché ces choses aux sages et aux intelligents et que tu les as révélées aux enfants [4].

26. Oui, mon Père, cela est ainsi, parce que telle a été ta bonne volonté.

27. [t] Toutes ces choses m'ont été données par mon Père et [u] nul ne connait le fils que le Père et nul ne connait le Père que le fils et celui à qui le fils aura voulu le faire connaître.

28. [v] Venez à moi, vous tous qui êtes travaillés et chargés et je vous soulagerai.

29. Chargez-vous de mon joug et apprenez de moi [5] que je suis doux et humble de cœur et [w] vous trouverez le repos de vos âmes.

30. Car mon joug est aisé et mon fardeau [x] léger.

Réflexions

Pour profiter de cette lecture, il faut remarquer :

1. Que si Jean Baptiste envoya à notre Seigneur demander s'il était le Messie, on ne doit pas croire qu'il en doutât. Ce serait injurieux à cet homme qui avait constamment déclaré que Jésus était le fils de Dieu et à qui notre Seigneur rend dans tout l'Évangile et dans ce chapitre même le témoignage le plus glorieux. Mais Jean Baptiste envoya ses disciples vers Jésus pour les convaincre que Jésus était celui que les Juifs attendaient.

2. Cependant le Seigneur étant interrogé sur cela ne voulut pas dire ouvertement qu'il fut le messie, il se contenta de faire voir par des miracles qu'il l'était et d'avertir les disciples de Jean de n'être pas scandalisés s'ils le voyaient dans cet état de bassesse.

3. Ce fut dans les mêmes vues qu'il fit remarquer à ceux qui l'écoutaient que lorsqu'ils étaient allés entendre Jean Baptiste dans le désert, ils n'y avaient pas vu

un roseau agité par du vent

c'est-à-dire, qu'ils n'y étaient pas allés pour un sujet de petite importance ou pour voir une personne peu considérable. Il ajoute qu'ils n'y avaient pas vu non plus un homme qui parût avec éclat et avec pompe, comme ceux qui sont à la cour des rois. Mais il dit qu'ils avaient vu en Jean Baptiste un prophète et même le plus grand des prophètes, puisqu'il était le précurseur du Messie et que cependant depuis qu'il avait commencé à paraître, on s'était opposé à lui et au règne de Dieu dont il annonçait la venue. Jésus-Christ disait tout cela pour montrer que le règne du messie ne serait pas de ce monde et qu'on ne devait pas être surpris si on le voyait dans un état si humble et si abject et s'il était rejeté.

4. On voit ici que les Juifs n'avaient pas profité, ni de la prédication de Jean Baptiste, ni de celle de notre Seigneur, trouvant que la vie de Jean Baptiste était trop austère et trouvant que celle de Jésus-Christ ne l'était pas assez. Rien ne peut satisfaire les hommes incrédules et corrompus, ils rejettent tous les différents moyens que Dieu emploie pour les gagner et ils en prennent même occasion de s'endurcir d'avantage.

5. Les menaces que Jésus-Christ faisait contre ces villes où il avait fait des miracles et qui ne s'étaient pas amendées nous avertissent que les peuples auxquels Dieu fait le plus de grâces et à qui l'Évangile est annoncé et qui n'en profitent pas seront traités avec la dernière sévérité.

6. Notre Seigneur rend grâce à Dieu de ce que les petits et les humbles recevaient sa doctrine tandis qu'elle était rejetée par les grands et les sages du monde. Cela nous apprend que l'on ne saurait recevoir l'Évangile si l'on n'a un cœur droit, simple et humble et si l'on ne renonce à la gloire du monde et à sa fausse sagesse.

7. Enfin, les invitations que notre Seigneur adresse à tous ceux qui sont travaillés et chargés les conviant de devenir ses disciples et les assurant

que son joug est aisé et que son fardeau est léger

doivent nous inciter à aller à lui avec un humble et vif sentiment de notre misère et avec un ardent désir d'en être délivrés, à nous soumettre à sa doctrine et à ses divins préceptes et à être comme lui doux et humble de cœur. C'est ainsi que nous trouverons auprès de lui le repos de nos âmes et une parfaite félicité.

(a) v1 : Luc 8.1, Ésaïe 61.1, Romains 15.8
(b) v2 : Luc 7.18
(c) v5 : Ésaïe 36.5, 6 et 61.1 ; Luc 4.18
(d) v5 : Zacharie 11.7, 11
(e) v6 : Luc 7.23
(f) v7 : Luc 7.24
(g) v10 : Malachie 3.1 ; Marc 1.2 ; Luc 7.27
(h) v12 : Luc 16.16
(i) v14 : Malachie 4.5 ; Matthieu 17.12
(j) v15 : Chapitre 13.9, 43
(k) v16 : Luc 7.31
(l) v17 : Luc 7.32
(m) v19 : Chapitre 9.11
(n) v19 : Luc 7.35
(o) v21 : Luc10.13
(p) v23 : Chapitres 8.5, 8.15, 9.2, 9.18, 9.20, 9.28 et 9.32
(q) v24 : Chapitre 10.15
(r) v25 : Luc 10.21
(s) v25 : Deutéronome 29.4 ; Job 17.4 ; Ésaïe 29.14 ; I Corinthiens 1.19
(t) v27 : Chapitre 28.18 ; Luc 10.22 ; Jean 3.35, 13.3 et 17.2
(u) v27 : Jean 1.18, 6.46, 7.28, 8.55, 10.15 et 14.7, 9
(v) v28 : Ésaïe 55.1, 4
(w) v29 : Jérémie 6.16
(x) v30 : Jean 5.3

(1) v6 : C'est-à-dire : Heureux celui qui ne se scandalisera pas de l'abaissement dans lequel je parais et qui n'en prendra occasion de me rejeter.

(2) v10 : C'est-à-dire : Mon ambassadeur, mon envoyé.

(3) v12 : La signification ordinaire des termes que Jésus-Christ emploie, les plaintes qu'il fait dans la suite de son discours, de la manière dont le ministère de Jean Baptiste avait été reçu par les Juifs et qui se lit dans Luc 15.16, montre clairement que le sens est que le royaume de Dieu souffrait des plus violentes oppositions et que chacun et surtout les principaux des Juifs faisaient tous leurs efforts pour en empêcher l'établissement et pour le détruire.

(4) v25 : C'est-à-dire : Aux simples et aux humbles, à ceux qui sont peu considérables dans le monde.

(5) v29 : Ou : Devenez mes disciples parce que je suis doux et humble de cœur.

Chapitre XII, 1-21

1. Notre Seigneur justifie ses disciples qui arrachaient des épis de blé en un jour de sabbat, versets 1-8.

2. Il guérit un homme qui avait une main sèche et il répond aux pharisiens qui se scandalisaient de ce qu'il avait aussi fait ce miracle en pareil jour, versets 9-15.

3. Il défend au peuple de publier ses miracles, sur quoi Matthieu rapporte un oracle d'Ésaïe qui marque la prudence, l'humilité et la douceur qui paraîtraient dans la manière dont le Messie exercerait son ministère, versets 16-21.

EN [a] ce temps-là Jésus passait par des blés un jour de sabbat et ses disciples ayant faim se mirent à arracher des épis et à en manger.

2. Les pharisiens voyant cela lui dirent : Voilà tes disciples font ce qu'il n'est pas permis de faire le jour du sabbat.

3. Mais il leur dit : N'avez-vous point lu [b] ce que David ayant faim, tant lui que ceux qui étaient avec lui ?

4. Comment il entra dans la maison de Dieu et mangea les pains de proposition [c], dont il n'était pas permis de manger, ni à lui, ni à ceux qui étaient avec lui, mais aux seuls sacrificateurs ?

5. Ou, n'avez-vous pas lu dans la loi que les sacrificateurs au jour du sabbat [d] violent le sabbat dans le temple sans être coupable pour cela ?

6. Or je vous dis qu'il y a ici quelqu'un qui est plus grand que le temple.

7. [e] Que si vous saviez ce que signifie ceci : [f] Je veux la miséricorde et non pas le sacrifice, vous n'auriez pas condamné ceux qui ne sont point coupables.

8. [g] Car le fils de l'homme est maître même du sabbat.

9. [h] Et étant parti de là, il vint dans leur synagogue.

10. Et il y trouva un homme qui avait une main sèche et ils lui demandèrent, pour avoir lieu de l'accuser : Est-il permis de guérir dans les jours de sabbat ?

11. Et il leur dit : Qui sera celui d'entre vous qui ayant une brebis, si elle tombe au jour du sabbat dans une fosse, ne la prenne et ne l'en retire ?

12. Et combien un homme vaut-il mieux qu'une brebis ? Il est donc permis de faire du bien dans les jours de sabbat.

13. Alors il dit à cet homme : Étends ta main. Et il l'étendit et elle devint saine comme l'autre.

14. Là dessus, les pharisiens étant sortis, délibérèrent entre eux, comment ils le feraient périr.

15. Mais Jésus connaissant cela partit de là et une grande multitude le suivit et il les guérit tous.

16. Et il leur [i] défendit fortement de le faire connaître.

17. De sorte que ce qui avait été dit par [j] Ésaïe le prophète fût accompli.

18. Voici mon serviteur, que j'ai élu, mon bien-aimé, [k] en qui mon âme a mis toute son affection, [l] je mettrais mon esprit sur lui et il annoncera la justice aux nations.

19. Il ne contestera point et on n'entendra point sa voix dans les places.

20. Il ne rompra pas tout à fait le roseau froissé et il n'éteindra pas le lumignon qui fume encore, jusqu'à ce qu'il ait rendu la justice victorieuse.

21. Et les nations espéreront en son nom.

Réflexions

Il faut faire ici trois considérations.

1. La première regarde la malice et l'hypocrisie des pharisiens qui trouvaient mauvais que les disciples de Jésus-Christ eussent arraché des épis en un jour de sabbat et que leur maître eût guéri en un semblable jour un homme qui avait une main sèche. Tel est le caractère des hypocrites et de ceux qui n'ont qu'un faux zèle. Ils se scandalisent des choses qui sont innocentes et même quelquefois de celles qui sont bonnes, nécessaires et agréables à Dieu, pendant qu'ils négligent eux-mêmes les devoirs les plus essentiels de la religion et surtout celui de la charité.

2. On doit faire une attention sérieuse à ce que notre Seigneur dit dans cette occasion et principalement à ces paroles :

Je veux la miséricorde plutôt que le sacrifice.

Apprenons de là que la religion ne consiste pas simplement dans des devoirs extérieurs et dans l'observation des cérémonies, qu'à la vérité ces devoirs sont indispensables et ont leur usage lorsqu'on les pratique conformément aux intentions de Dieu qui les a établis, mais que ce que Dieu exige sur toutes ces choses c'est que nous obéissions à ses commandements, que nous ayons une vraie charité et que nous exercions les œuvres de la miséricorde.

3. La troisième réflexion est tirée de la conduite de Jésus-Christ qui ne voulait pas que l'on publiât ses miracles et de ces paroles d'Ésaïe :

Il n'éteindra pas le lumignon qui fume encore et il ne rompra pas entièrement le roseau froissé.

On voit reluire ici la grande prudence de notre Seigneur qui évitait ce qui aurait pu faire trop d'éclat. On y découvre son humilité, sa douceur et sa condescendance, on y remarque surtout qu'il ne rebute personne, qu'il supporte les faiblesses des hommes avec beaucoup de patience et que pendant qu'il y a encore quelque chose de bon, il ne les abandonne pas. Cela doit d'un côté nous encourager et nous remplir de confiance et de l'autre nous engager à imiter notre Seigneur, à être comme lui humbles, doux et paisibles, à fuir l'ostentation, la veine gloire et à éviter les aigreurs et les disputes, usant d'un grand support envers les hommes et ayant des égards et de la condescendance pour

leurs faiblesses. Ce sera par la pratique de ces devoirs que nous ressemblerons à Jésus-Christ et qu'il paraîtra que nous sommes véritablement ses disciples.

(a) v1 : Marc 2.23 ; Luc 6.1
(b) v3 : I Samuel 21.6
(c) v4 : Exode 25.30 ; Lévitique 24.6-9
(d) v5 : Nombres 28.9
(e) v7 : Chapitre 9.13
(f) v7 : Osée 6.6
(g) v8 : Marc 2.28
(h) v9 : Marc 3.1 ; Luc 6.6
(i) v16 : Chapitre 8.4, 9.30 et 17.9
(j) v17 : Ésaïe 42.1
(k) v18 : Chapitre 3.17 et 17.5
(l) v18 : Chapitre 3.10 ; Luc 4.18 ; Jean 3.34

Chapitre XII, versets 22-50

1. Jésus-Christ guérit un démoniaque et comme les pharisiens attribuaient ce miracle à la puissance du diable, notre Seigneur fait voir la fausseté et l'impiété de cette accusation en disant que le diable ne détruirait pas son propre règne. Il fait remarquer qu'il ne pourrait chasser les démons s'il n'avait une puissance plus grande que la leur et il dit aux pharisiens que leur blasphème ne leur serait jamais pardonné et que leurs discours impies étaient une preuve de l'extrême malice de leur cœur, versets 22-37.

2. Étant prié par les pharisiens de faire un signe, il le refuse et il les renvoie à sa résurrection qui devait être la dernière et la plus forte preuve de sa mission divine. Il se plaint de leur incrédulité et il allègue, dans cette vue, l'exemple des Ninivites, celui de la reine de Sçéba et une similitude, versets 38-45.

3. Il déclare que ses vrais disciples lui étaient aussi chers que ses propres parents, versets 46-50.

22. [m] Alors on présenta à Jésus un démoniaque aveugle et muet, lequel il guérit de sorte que celui qui avait été aveugle et muet parlait et voyait.

23. De quoi tout le peuple fut étonné et ils disaient : [n] Cet homme ne serait-il point le fils de David ?

24. Mais les pharisiens entendant cela, [o] disaient : Cet homme ne chasse les démons que par Béelzébul le prince des démons [1].

25. [p] Mais Jésus connaissant leurs pensées leur dit : Tout royaume divisé contre lui-même sera réduit en désert et toute ville ou toute maison divisée contre elle-même ne subsistera point.

26. [q] Si donc satan chasse satan, il est divisé contre lui-même. Comment donc son royaume subsisterait-il ?

27. Que si je chasse les démons par Béelzébul, vos fils par qui les chassent-ils [2] ?

28. Mais si je chasse les démons par l'esprit de Dieu, il est donc vrai que le règne de Dieu est venu à vous.

29. Et [r] comment quelqu'un pourrait-il entrer dans la maison d'un homme fort et piller son bien s'il n'avait lié cet homme fort ? Après quoi il pourrait piller sa maison.

30. [s] Celui qui n'est pas avec moi est contre moi et celui qui n'assemble pas avec moi disperse.

31. [t] C'est pourquoi je vous dis que tout péché et tout blasphème sera pardonné aux hommes, mais le blasphème contre l'Esprit ne leur sera point pardonné.

32. Et si quelqu'un a parlé contre le fils de l'homme il pourra lui être pardonné, mais celui qui aura parlé contre le Saint-Esprit n'en obtiendra le pardon ni dans ce siècle, ni dans celui qui est à venir.

33. Ou dites que [u] l'arbre est bon et son fruit bon, ou dites que l'arbre est mauvais et que son fruit est aussi mauvais, car on connaît l'arbre par le fruit.

34. [v] Race de vipères, comment pourriez-vous dire de bonnes choses étant méchants ? Car c'est de l'abondance du cœur que la bouche parle.

35. [w] L'homme de bien tire de bonnes choses du bon trésor de son cœur, mais le méchant tire de mauvaises choses du mauvais trésor de son cœur.

36. [x] Or je vous dis que les hommes rendront compte au jour du jugement de toutes les paroles vaines [3] qu'ils auront dites,

37. Car tu seras justifié par tes paroles et par tes paroles tu seras condamné.

38. [y] Alors quelques-uns des scribes et des pharisiens lui dirent : Maître, nous voudrions te voir faire quelque signe [4].

39. Mais lui répondant leur dit : La race méchante et adultère demande un signe, mais il ne lui sera accordé aucun autre signe que le signe du prophète Jonas.

40. Car [z] comme Jonas fut dans le ventre d'un grand poisson trois jours et trois nuits, ainsi le fils de l'homme sera dans le sein de la terre trois jours et trois nuits.

41. [aa] Les Ninivites s'élèveront au jour du jugement contre cette nation et la condamneront, parce [bb] qu'ils s'amendèrent à la prédication de Jonas et il y a ici plus que Jonas.

42. [cc] La reine du Midi s'élèvera au jour du jugement contre cette nation et la condamnera, car elle vint d'un pays éloigné pour entendre la sagesse de Salomon et il y a ici plus que Salomon.

43. [dd] Lorsqu'un esprit immonde est sorti d'un homme, il va par des lieux arides cherchant du repos et il n'en trouve point.

44. Alors il dit : Je retournerai dans ma maison d'où je suis sorti et étant revenu il la trouve vide, balayée et ornée.

45. Alors il s'en va et prend avec soi sept autres esprits plus méchants que lui, lesquels y étant entrés habitent là [ee] et la dernière condition de cet homme-là est pire que la première, il en arrivera ainsi à cette méchante race.

46. Et [ff] comme Jésus parlait encore au peuple, sa mère et ses frères qui étaient dehors demandèrent à lui parler.

47. Et quelqu'un lui dit : Voilà la mère et tes frères sont dehors qui demandent à te parler.

48. Mais il répondit à celui qui lui avait dit cela : Qui est ma mère et qui sont mes frères ?

49. Et étendant la main sur ses disciples il dit : Voici ma mère et mes frères.

50. Car quiconque fera la volonté de mon Père qui est aux cieux, c'est celui-là qui est mon frère et ma sœur et ma mère.

Réflexions

Cette lecture nous engage à considérer :

1. Que les pharisiens, au lieu de reconnaitre la vertu divine qui éclatait dans les miracles de notre Seigneur, disaient qu'il chassait les démons par la puissance du diable. On voit dans cet exemple que les gens aveuglés par leurs passions résistent aux moyens les plus forts que Dieu emploie pour vaincre leur endurcissement.

2. Jésus-Christ déclare aux pharisiens que ce blasphème, par lequel ils attribuaient au diable ce qui venait de l'esprit de Dieu, ne leur serait jamais pardonné parce qu'un tel blasphème marquait une malice désespérée et un endurcissement insurmontable. On ne peut pas aujourd'hui commettre ce péché-là, mais on se rend extrêmement coupable lorsqu'on tient des discours et que l'on a des sentiments profanes et impies et lorsqu'on résiste à la vérité après l'avoir connue et à la grâce du Saint-Esprit dont on sent l'opération en soi-même.

3. À l'occasion du blasphème des pharisiens, Jésus-Christ nous enseigne que les bons discours sont la marque d'un bon cœur, que les mauvais discours procèdent d'un cœur gâté et que les hommes rendront compte de toutes les mauvaises paroles qu'ils auront dites. Cela nous apprend qu'un homme de bien se reconnait par ses paroles et que le moyen de les régler bien est de régler notre cœur.

4. Sur ce que les pharisiens, après tant de miracles que le Seigneur avait déjà faits en leur présence, le prièrent encore de faire un signe, nous devons considérer que les incrédules et ceux qui ont le cœur mauvais ne sont jamais contents et qu'il n'y a rien d'assez clair ni d'assez fort pour les convaincre. Et le refus que notre Seigneur fit de faire ce signe nous montre que quand Dieu a fait inutilement ce qui était nécessaire pour surmonter l'endurcissement des hommes, il les abandonne justement à leur obstination.

5. Si l'exemple de la reine de Sçeba et celui des Ninivites condamnaient les juifs incrédules, ces exemples condamneront beaucoup plus les chrétiens qui ne s'amendent pas, puisque Dieu leur a fait plus de grâces qu'à ces Juifs dont Jésus-Christ parle.

6. Par la similitude du mauvais esprit qui rentre dans un homme après en être sorti, notre Seigneur marquait les malheurs qui allaient tomber sur les Juifs, lesquels après tout ce qu'il avait fait pour les délivrer de leur incrédulité, y persévéraient. Cela nous avertit que ceux qui ont eu part à la grâce de Dieu et qui en abusent perdent cette grâce et qu'ils tombent dans une plus grande condamnation.

7. Enfin, puisque Jésus-Christ déclare que ceux qui font la volonté de Dieu lui étaient aussi chers que sa mère et ses parents, nous devons reconnaître que la piété et l'observation des commandements de Dieu sont la vraie marque des disciples de notre Seigneur et ce qui nous fait avoir part à son amour, qu'ainsi nous devons nous appliquer sur toutes choses à écouter sa parole et à la garder. Cela nous montre aussi que les personnes qui aiment Dieu et le craignent sont celles à qui l'on doit surtout donner son amour et son estime.

(m) v22 : Luc 11.14
(n) v23 : Chapitre 23.42 ; Jean 7.42
(o) v24 : Chapitre 9.34 ; Marc 3.22 ; Luc 11.15
(p) v25 : Chapitre 9.4 ; Jean 2.25 ; Actes 1.24
(q) v26 : Marc 1.23
(r) v29 : Ésaïe 49.24
(s) v30 : Marc 9.40 ; Luc 11.13
(t) v31 : Marc 3.28 ; Luc 12.10
(u) v33 : Chapitre 7.18 ; Luc 6.43
(v) v34 : Ch. 3.7 et 23.33 ; Actes 7.51
(w) v35 : Luc 6.45
(x) v36 : Écclésiaste 5.7
(y) v38 : Chapitre 16.1 ; Marc 8.11 ; Luc 16.29 ; I Corinthiens 1.22
(z) v40 : Jonas 2.1-2 et 11
(aa) v41 : Luc 11.32
(bb) v41 : Jonas 3.5
(cc) v42 : I Rois 10.1 ; II Chroniques 9.1 ; Luc 11.31
(dd) v43 : Luc 11.24
(ee) v45 : II Pierre 2.20
(ff) v46 : Marc 3.31 ; Luc 8.20

(1) v24 : Béelzébub était l'idole des Accaronites. Voyez II Rois 1-2. Ce nom signifie le prince ou le dieu des mouches. Béelzébul est le même nom un peu changé et il signifie le prince ou le dieu de fiente. Les Juifs donnaient ce nom au diable, le chef des démons ou des mauvais anges.

(2) v27 : Vos fils. Cela regarde certains Juifs qu'on appelait exorcistes, c'est-à-dire qui prétendaient chasser les démons et que les pharisiens ne condamnaient pas. Il y en avait même qui les chassaient par le nom de Jésus. Voyez Marc 7.37-38 et Actes 19.17. Les pharisiens ne pouvaient rien dire contre Jésus-Christ qui n'eût encore plus de force contre ces gens-là.

(3) v36 : C'est-à-dire : mauvaises, impies, tels qu'étaient les blasphèmes des pharisiens dont il s'agit ici.

(4) v38 : C'est-à-dire : quelque miracle.

Chapitre XIII, versets 1-23

Notre Seigneur propose la parabole de la semence, versets 1-9

et ensuite il l'explique en particulier à ses disciples, versets 10-23.

CE [a] même jour, Jésus étant sorti de la maison s'assit au bord de la mer.

2. Et une grande foule de peuple s'assembla vers lui en sorte qu'il monta dans une barque. Il s'y assit et toute la multitude se tenait sur le rivage.

3. [b] Et il leur dit plusieurs choses par des similitudes et il leur parla ainsi : Un semeur sortit pour semer.

4. Et comme il semait, une partie de la semence tomba le long du chemin et les oiseaux vinrent et la mangèrent toute.

5. L'autre partie tomba sur des endroits pierreux où elle n'avait que peu de terre et elle leva aussi-

tôt parce qu'elle n'entrait pas profondément dans la terre.

6. Mais le soleil étant levé, elle fut brûlée et parce qu'elle n'avait point de racine, elle sécha.

7. L'autre partie tomba parmi des épines et les épines crûrent et l'étouffèrent.

8. Et l'autre partie tomba dans une bonne terre et rapporta du fruit, un grain en rapporta cent, un autre soixante et un autre trente.

9. Que celui qui a des oreilles pour ouïr entende.

10. Alors les disciples s'étant approché lui dirent : Pourquoi leur parles-tu par des similitudes ?

11. Il leur répondit et leur dit : Parce qu'il vous est donné de connaître les mystères du royaume des cieux , mais cela ne leur est point donné.

12. Car on donnera [c] à celui qui a déjà et il en aura plus encore, mais pour celui qui n'a pas, on lui ôtera même ce qu'il a.

13. C'est à cause de cela que je leur parle en similitudes, [d] parce qu'en voyant ils ne voient point et en entendant, ils n'entendent point.

14. Ainsi s'accomplit en eux la prophétie d'Ésaïe qui dit : [e] Vous entendrez de vos oreilles et vous ne comprendrez point, vous verrez de vos yeux et vous n'apercevrez point.

15. Car le cœur de ce peuple est appesanti, ils ont ouï dur de leurs oreilles, ils ont fermé les yeux afin qu'ils n'aperçoivent pas de leurs yeux et qu'ils n'entendent de leurs oreilles et qu'ils ne comprennent pas du cœur et qu'ils ne se convertissent pas et que je ne les guérisse pas.

16. [f] Mais vous, vous êtes heureux d'avoir des yeux qui voient et des oreilles qui entendent.

17. Car je vous dis en vérité [g] que plusieurs prophètes et plusieurs justes ont désiré de voir ce que vous voyez et ne l'ont pas vu et d'entendre ce que vous entendez et ne l'ont pas entendu.

18. [h] Vous donc écoutez ce que signifie la similitude du semeur.

19. Lorsqu'un homme entend [i] la parole du royaume de Dieu et qu'il ne la comprend point, le malin vient et ravit ce qui est semé dans son cœur, c'est celui qui a reçu la semence le long du chemin.

20. Et celui qui a reçu la semence dans des endroits pierreux, c'est celui qui entend la parole et qui la reçoit d'abord avec joie,

21. Mais il n'a point de racine en lui-même, c'est pourquoi il n'est que pour un temps et lorsque l'affliction ou la persécution surviennent à cause de la parole, il se scandalise aussitôt.

22. Et celui qui a reçu la semence parmi les épines, c'est celui qui entend la parole, mais les soucis de ce monde et la séduction des richesses étouffent la parole et elle devient infructueuse.

23. Mais celui qui a reçu la semence dans une bonne terre, c'est celui qui entend la parole et qui la comprend et qui [j] porte du fruit, en sorte qu'un grain en produit cent, un autre soixante et un autre trente.

Réflexions

Il est nécessaire de remarquer en général sur les similitudes qui sont contenues dans ce chapitre et dans divers autres endroits de l'Évangile que notre Seigneur avait accoutumé, lorsqu'il enseignait, de se servir de similitudes et de paraboles et qu'afin que ses disciples et le peuple puissent mieux les retenir, il les tirait des choses les plus simples et les plus familières. Ces paroles étaient de deux sortes. Il y en avait dont le sens était clair, mais les autres avaient quelque obscurité et Jésus-Christ employait ces dernières lorsqu'il s'agissait de certaines vérités que les auditeurs n'étaient pas alors en l'état de comprendre et qu'il ne voulait pas dire ouvertement avant sa mort. Telles sont celles qui marquaient qu'on le ferait mourir, que les Juifs seraient rejetés et que les païens seraient reçus à leur place. Il proposait ces vérités-là sous des images et des similitudes qui étaient fort simples et aisées à retenir et qui dans peu de temps seraient faciles à entendre, l'évènement devant les rendre parfaitement claires. Ainsi l'on voit reluire une grande sagesse dans ces paraboles, elles montrent que Jésus-Christ connaissait l'avenir, elles étaient la plupart prophétiques et nous trouvons dans leur exact accomplissement des preuves convaincantes de la divinité de l'Évangile.

Le dessein de Jésus-Christ dans la parabole de la semence est d'enseigner à ses disciples comment la parole de Dieu est reçue par ceux à qui elle est annoncée. Il y parle de quatre sortes de personnes.

1. Les premiers sont ceux sur qui cette parole ne fait aucune impression et dont le cœur est entièrement endurci, c'est ce qui est représenté par la semence qui tombe sur le chemin.

2. Les seconds sont ceux qui reçoivent et qui goûtent la parole de Dieu, mais qui s'étant engagés dans la profession de l'Évangile, sans s'être bien examinés eux-mêmes, abandonnent la vérité et la piété lorsqu'ils sont exposés à la persécution ou à quelque autre tentation, c'est ce qui est signifié par la semence qui tombe parmi les pierres et qui lève, mais qui n'ayant point de racine, sèche bientôt.

3. Notre Seigneur parle de ceux en qui la parole est rendue inutile par l'amour des richesses et par les soins de cette vie, tout de même que la semence qui tomberait parmi les épines y serait étouffée.

4. Les derniers sont ceux qui la reçoivent dans un bon cœur, en qui elle produit son fruit et son effet et qui persévèrent, ce qui est figuré par la semence qui est reçue dans une bonne terre et qui y fructifie abondamment.

C'est là le sens et le but de cette belle parabole, elle tend à nous instruire de l'usage que nous devons faire de l'Évangile lorsqu'il nous est annoncé. Ce que Jésus-Christ dit à ses disciples dans le temps qu'il le leur expliqua doit nous faire reconnaître combien nous sommes heureux d'être instruits de ces divines vérités et d'avoir sur les mystères du royaume de Dieu des lumières que les prophètes n'avaient pas. C'est là un avantage précieux

dont nous devons nous prévaloir de peur que nous tombions dans le crime et dans la condamnation de ceux qui voient et qui entendent, mais qui ne reçoivent pas la vérité et qui refusent de se convertir.

(a) v1 : Marc 4.1
(b) v3 : Luc 8.5
(c) v12 : Chapitre 25. 28-29 ; Marc 4.25 ; Luc 8.18 et 19.26
(d) v13 : Marc 4.12 ; Luc 8.10
(e) v14 : Ésaïe 6.9 ; Jean 12.40 ; Actes 28.26 ; Romains 11.8
(f) v16 : Luc 10.23 ; Jean 20.29 ; Proverbes 8.34
(g) v17 : I Pierre 1.10-12
(h) v18 : Marc 4.14 ; Luc 8.11
(i) v19 : Chapitre 4.23
(j) v23 : Jean 15., le reste est illisible.

Chapitre XIII, versets 24-58

Jésus-Christ propose la similitude de l'ivraie, celle d'un grain de moutarde, celle du levain, celle d'un trésor caché et d'une perle de grand prix et celle d'un filet, versets 24-50.

Il exhorte ses disciples à faire un bon usage de ses instructions et il va à Nazareth où peu de gens crurent en lui, versets 51-58.

24. Jésus leur proposa une autre similitude en disant : Le royaume des cieux est semblable à un homme qui avait semé de bonne semence dans son champ.

25. Mais pendant que les hommes dormaient, son ennemi vint qui sema de l'ivraie parmi le blé et s'en alla.

26. Et après que la semence eut poussé et qu'elle eut produit du fruit, l'ivraie parut aussi.

27. Alors les serviteurs du père de famille lui vinrent dire : Seigneur, n'as-tu pas semé de bonne semence dans ton champ, d'où vient donc qu'il y a de l'ivraie ?

28. Et il leur dit : C'est un ennemi qui a fait cela. Et les serviteurs lui répondirent : Veux-tu que nous allions la cueillir ?

29. Et il leur dit : Non, de peur qu'il n'arrive qu'en cueillant l'ivraie, vous n'arrachiez le froment en même temps.

30. Laissez les croître tous deux ensemble jusqu'à la moisson et au temps de la moisson je dirai aux moissonneurs : Cueillez d'abord l'ivraie et liez-là en faisceaux pour la brûler, mais assemblez le froment dans mon grenier.

31. [k] Il leur proposa une autre similitude et il dit : Le royaume des cieux est semblable à un grain de moutarde que quelqu'un prend et sème dans son champ.

32. Ce grain est la plus petite de toutes les semences, mais quand il a crû, il est plus grand que les autres légumes et il devient un arbre, tellement que les oiseaux du ciel y viennent et font leurs nids dans ses branches.

33. [l] Il leur dit une autre similitude : Le royaume des cieux est semblable a du levain qu'une femme prend et qu'elle met parmi trois mesures de farine, jusqu'à ce que la pâte soit toute levée.

34. [m] Jésus dit toutes ces choses au peuple en similitudes et il ne parlait point sans similitudes.

35. De sorte que ce qui avait été dit par les prophètes fut accompli : [n] J'ouvrirai ma bouche en similitudes, j'annoncerai les choses qui ont été cachées depuis la création du monde.

36. Alors Jésus ayant renvoyé le peuple s'en alla à la maison et ses disciples étant venus vers lui lui dirent : Explique-nous la similitude de l'ivraie du champ.

37. Il leur répondit et leur dit : Celui qui sème la bonne semence, c'est le fils de l'homme.

38. Et le champ, c'est le monde. La bonne semence, ce sont les enfants du royaume. L'ivraie, ce sont les enfants du malin.

39. Et l'ennemi qui l'a semée, c'est le diable. [o] La moisson, c'est la fin du monde. Et les moissonneurs sont les anges.

40. Comme donc on amasse l'ivraie et qu'on la brûle au feu, il en sera de même à la fin du monde.

41. [p] Le fils de l'homme enverra ses anges qui ôteront de son royaume tous les scandales et ceux qui font l'iniquité.

42. Et ils les jetteront dans la fournaise ardente, [q] c'est là qu'il y aura des pleurs et des grincements de dents.

43. [r] Alors les justes luiront comme le soleil dans le royaume de leur Père. Que celui qui a des oreilles pour ouïr entende.

44. Le royaume des cieux est encore semblable à un trésor caché dans un champ, qu'un homme l'ayant trouvé le cache et de la joie qu'il en a, il s'en va et vend tout ce qu'il a et achète ce champ-là.

45. Le royaume des cieux est encore semblable à un marchand qui cherche de belles perles ;

46. Et qui ayant trouvé une perle de grand prix s'en va et vend tout ce qu'il a [s] et l'achète.

47. Le royaume des cieux est encore semblable à un filet qui étant jeté dans la mer ramasse de toutes sortes de choses.

48. Quand il est rempli, les pêcheurs le tirent sur le rivage et s'étant assis, ils mettent ce qu'il y a de bon à part dans leurs vaisseaux et ils jettent ce qui ne vaut rien.

49. Il en sera de même à la fin du monde, les anges viendront et sépareront les méchants du milieu des justes.

50. Et ils jetteront les méchants dans la fournaise ardente, c'est là qu'il y aura des pleurs et des grincements de dents.

51. Et Jésus dit à ses disciples : Avez-vous compris toutes ces choses ? Ils lui répondirent : Oui, Seigneur.

52. Et il leur dit : C'est pour cela que tout docteur qui est bien instruit dans ce qui regarde le royaume des cieux est semblable à un père de famille qui tire de son trésor [1] des choses nouvelles et des choses vieilles.

53. Et il arriva que quand Jésus eut achevé ces similitudes, il se retirât de ce lieu-là.

54. [t] Et étant venu en sa patrie [2], il les enseignait dans leur synagogue de sorte qu'ils étaient étonnés et qu'ils disaient : D'où viennent à cet homme cette sagesse et ces miracles ?

55. [u] N'est-ce pas le fils du charpentier ? Sa mère ne s'appelle-t-elle pas Marie et ses frères Jacques et Joses et Simon et Jude ?

56. Et ses sœurs ne sont-elles pas toutes parmi nous ? D'où lui viennent donc toutes ces choses ?

57. De sorte qu'ils se scandalisaient de lui. Mais Jésus leur dit : [v] Un prophète n'est méprisé que dans son pays et dans sa maison.

58. Et il ne fit là que peu de miracles à cause de leur incrédulité.

Réflexions

Les similitudes de l'ivraie et d'un filet ont un même sens. Elles signifient suivant l'explication que notre Seigneur en donna que parmi ceux qui embrassent la profession de l'Évangile, il y aurait des hypocrites qui seraient mêlés avec les bons et que cela aura lieu jusqu'à la fin du monde, mais qu'alors ils seront séparés, que les méchants seront envoyés au feu éternel et que les justes seront reçus dans la gloire céleste. L'usage que nous devons faire de ces paraboles, c'est de n'être pas scandalisés si nous voyons parmi les chrétiens des personnes qui suivent l'erreur et le vice, d'être sur nos gardes et d'éviter le commerce des méchants, de peur qu'ils ne nous séduisent, d'avoir cependant toujours pour eux des sentiments de charité et de travailler au reste, pour ce qui nous regarde, à être du nombre des justes afin qu'à la venue de Jésus-Christ nous soyons reçus dans son royaume .

Par les similitudes d'un grain de moutarde et du levain, notre Seigneur voulait marquer que quoi qu'il n'eût alors qu'un petit nombre de disciples et que sa doctrine ne fut presque pas connue dans le monde, elle se répandrait bientôt sur toute la terre. Mais Jésus-Christ disait cela en termes couverts et figurés, parce qu'il ne voulait pas alors dire ouvertement, crainte de scandaliser les Juifs, que les païens et tous les peuples entreraient dans l'Église. Ces similitudes sont prophétiques et l'on en voit le sens et la divinité dans l'établissement de la religion de Jésus-Christ qui a été annoncée et reçue dans tant d'endroits du monde, comme il l'avait prédit.

La similitude d'un trésor caché et celle de la perle tendent à nous montrer qu'il n'y a rien de plus précieux et de plus excellent que l'Évangile et les biens qu'il renferme, que le plus grand bonheur qui puisse nous arriver est de les posséder et qu'ainsi il faut faire avec joie tout ce qui peut nous les procurer et renoncer même à ce que nous avons de plus cher au monde pour acquérir un si précieux trésor.

Nous devons, comme Jésus-Christ y exhortait ses disciples, retenir ces divines instructions, les mettre et les serrer dans notre cœur afin d'en tirer continuellement les secours et les encouragements nécessaires pour résister aux tentations et pour nous animer à l'amour de Dieu et à la pratique des bonnes œuvres.

L'on voit sur la fin de ce chapitre, que bien que les habitants de Nazareth entendissent la doctrine de Jésus-Christ et qu'ils vissent quelques-uns de ses miracles, ils ne crurent point en lui parce qu'ils le regardaient comme le fils d'un charpentier et qu'il avait été élevé parmi eux, ce qui fit que notre Seigneur leur dit que nul prophète n'était reçu en son pays. Les hommes méprisent souvent les faveurs que Dieu leur accorde et les avantages les plus précieux, lorsqu'ils sont communs et qu'ils peuvent en jouir sans peine et Dieu voyant leur ingratitude les en prive, comme cela arriva à ceux de Nazareth à cause de leur incrédulité.

(k) v31 : Marc 4.30 ; Luc 13.20
(l) v33 : Luc 13.20
(m) v34 : Marc 4.33
(n) v35 : Psaume 78.2
(o) v39 : Joël 3.13 ; Apocalypse 14.15
(p) v41 : versets 49
(q) v42 : Chapitre 8.12, 22.12, 24.51 et 25.30
(r) v43 : Daniel 12.3
(s) v46 : Proverbes 23.23
(t) v54 : Marc 6.1 et Luc 4.16
(u) v55 : Jean 6.42
(v) v57 : Marc 6.4 ; Luc 4.24 ; Jean 4.44

(1) v52 : C'est-à-dire : de sa dépense, de son cellier, du lieu où il tient ses provisions.
(2) v54 : À Nazareth où il avait été élevé et où il avait fait son séjour ordinaire.

Chapitre XIV

Matthieu récite trois choses.

1. L'histoire de la mort de Jean-Baptiste, versets 1-12.

2. Comment Jésus-Christ donna à manger à cinq mille personnes avec cinq pains et deux poissons, versets 13-21.

3. Un autre miracle que notre Seigneur fit, lorsque ses disciples étant exposés à une tempête, il alla vers eux en marchant sur la mer, versets 22-36.

EN [a] ce temps-là Hérode le tétrarque [1] entendit qu'on publiait de Jésus.

2. Et il dit à ses serviteurs : C'est Jean-Baptiste, il est ressuscité des morts et c'est pour cela qu'il se fait des miracles par lui.

3. Car [b] Hérode avait fait prendre Jean et l'avait fait lier et mettre en prison au sujet d'Hérodias femme de Philippe son frère.

4. Parce que Jean disait à Hérode : Il ne t'est pas permis de l'avoir pour femme.

5. Et il aurait bien voulu le faire mourir, mais il craignait le peuple, parce [c] qu'on regardait Jean comme un prophète.

6. Or comme on célébrait le jour de la naissance d'Hérode, la fille d'Hérodias dansa au milieu de l'assemblée et plut à Hérode.

7. De sorte qu'il lui promit avec serment de lui donner tout ce qu'elle demanderait.

8. Elle donc étant poussée par sa mère lui dit : Donne-moi ici dans un plat la tête de Jean-Baptiste.

9. Et le roi en fut fâché, mais à cause du serment qu'il avait fait et de ceux qui étaient à table avec lui, il commanda qu'on la lui donnât.

10. Et il envoya couper la tête de Jean dans la prison.

11. Et on apporta sa tête sur un plat et on la donna à la fille et elle la présenta à sa mère.

12. Puis ses disciples vinrent et emportèrent son corps et l'ensevelirent et ils vinrent l'annoncer à Jésus.

13. [d] Et Jésus ayant appris ce qu'Hérode disait de lui se retira de là dans une barque, en un lieu écarté, à part. Et quand le peuple le sut, il le suivit à pied des villes.

14. [e] Et Jésus étant sorti vit une grande multitude et il fut ému de compassion envers eux et il guérit leurs malades.

15. Et comme il se faisait tard, ses disciples vinrent à lui et lui dirent : Ce lieu est désert et l'heure est déjà passée, renvoie ce peuple afin qu'ils aillent dans les bourgades et qu'ils y achètent des vivres.

16. Mais Jésus leur dit : Il n'est pas nécessaire qu'ils y aillent, donnez-leur vous-mêmes à manger.

17. Et ils lui dirent : Nous n'avons ici que cinq pains et deux poissons.

18. Et il leur dit : Apportez-les moi ici.

19. Et après qu'il eut commandé que le peuple s'assit sur l'herbe, il prit les cinq pains et les deux poissons et levant les yeux au ciel, il rendit grâce. Et ayant rompu les pains il les donna aux disciples et les disciples les donnèrent au peuple.

23. Tous en mangèrent et furent rassasiés et on emporta douze paniers pleins des morceaux qui restèrent.

21. Et ceux qui avaient mangé étaient environ cinq mille hommes, sans compter les femmes et les petits enfants.

22. Aussitôt après, Jésus obligea ses disciples d'entrer dans la barque et de passer avant lui de l'autre côté pendant qu'il renverrait le peuple.

23. Et après qu'il l'eût renvoyé, il monta sur une montagne pour être à part afin de prier. [f] Et la nuit étant venue, il était là seul.

24. Cependant la barque était déjà au milieu de la mer battue par les flots, car le vent était contraire.

25. Et à la quatrième veille de la nuit, Jésus alla vers eux marchant sur la mer.

26. Et ses disciples le voyant marcher sur la mer furent troublés et ils dirent : C'est un fantôme et de la frayeur qu'ils eurent ils s'écrièrent.

27. Mais aussitôt Jésus leur parla et leur dit : Rassurez-vous, c'est moi, n'ayez point de peur.

28. Et Pierre répondant lui dit : Seigneur, si c'est toi, ordonne que j'aille vers toi en marchant sur les eaux.

29. Jésus lui dit : Viens. Et Pierre étant descendu de la barque marcha sur les eaux pour aller vers Jésus.

30. Mais voyant que le vent était fort, il eut peur et comme il commençait à enfoncer, il s'écria et dit : Seigneur, sauve-moi.

31. Et incontinent Jésus étendit sa main et le prit lui disant : Homme de peu de foi, pourquoi as-tu douté ?

32. Et quand ils furent entrés dans la barque, le vent cessa.

33. Alors ceux qui étaient dans la barque vinrent et l'adorèrent disant : Tu es véritablement le fils de Dieu.

34. [g] Et ayant passé le lac, ils vinrent dans le pays de Génézareth.

35. Et quand les gens de ce lieu-là l'eurent reconnu, ils envoyèrent par toute la contrée d'alentour et ils lui présentèrent tous les malades.

36. Et ils le priaient qu'ils pussent seulement toucher le bord de son habit et tous ceux qui le touchèrent furent guéris.

Réflexions

Il faut d'abord faire cette considération générale sur la mort de Jean-Baptiste, que Dieu voulut que cet homme, qui avait annoncé la venue du règne du Messie mourût d'une mort violente pour faire voir aux Juifs que ce règne ne serait pas un règne temporel et afin qu'ils ne fussent pas scandalisés lorsque Jésus-Christ lui-même serait mis à mort. Après cela il faut remarquer que ce qui donna occasion à la mort de Jean-Baptiste fut le zèle de ce prophète qui reprit Hérode de son commerce criminel avec Hérodias, la haine que cette femme impudique avait conçue contre Jean-Baptiste et la complaisance qu'Hérode eut pour elle.

Les réflexions qu'il y a à faire sur cela sont :

1. que les serviteurs de Dieu doivent reprendre toutes sortes de personnes avec courage et avec zèle, quand même ils s'attireraient la haine des méchants ;

2. que l'impureté et l'amour des plaisirs font commettre bien des crimes ;

3. et enfin qu'il peut arriver de grands maux par les serments téméraires aussi bien que par la mauvaise honte et par la complaisance qu'on a pour les personnes vicieuses.

Le miracle de cinq pains a ceci de particulier qu'il fut fait en présence de plusieurs milliers d'hommes qui en furent les témoins et qui y eurent part. Cette circonstance rend ce miracle encore plus certain et elle prouve la merveilleuse puissance de notre Seigneur, de même que la grande bonté dont il était animé envers le peuple qui le suivait.

Enfin, cet autre miracle que notre Seigneur fit lorsqu'il vint à ses disciples en marchant sur la mer est aussi une preuve de son pouvoir sans borne et de son amour pour ses disciples. Il voulut dans cette occasion faire marcher Pierre sur l'eau pour fortifier la foi de cet apôtre et celle de ses collègues et pour les assurer par là qu'ils feraient dans la suite des miracles les plus extraordinaires et qu'aucun péril ne devait les ébranler.

Pour ce qui nous regarde, nous devons faire ici ces deux considérations :

1. l'une, que si les fidèles se trouvent dans le danger, Dieu vient à leur secours lorsqu'il en est temps ;
2. l'autre, que comme le zèle et la foi de Pierre le firent d'abord marcher sur l'eau, mais que la peur le fit enfoncer, ce n'est aussi que le manque de foi qui nous fait succomber dans les tentations et dans les dangers, mais qu'avec la foi et le secours du Seigneur nous les surmonterons heureusement.

(a) v1 : Marc 6.16 ; Luc 9.7
(b) v3 : Marc 6.17 ; Luc 3.19
(c) v5 : Chapitre 21.26
(d) v13 : Marc 6.32 ; Luc 9.10
(e) v14 : Marc 6.4 ; Luc 9.12 ; Jean 6.5
(f) v23 : Marc 6.46 ; Jean 6.16
(g) v34 : Marc 6.53

(1) v1 : Il était surnommé Antipas et fils d'Hérode le grand. Il est appelé tétrarque, ce qui signifie prince de la quatrième partie d'un pays. Il avait pour son partage la Galilée et la Pérée et il est aussi appelé roi dans Marc 6.14.

Chapitre XV

Jésus-Christ justifie ses disciples sur ce qu'ils n'observaient pas la coutume des pharisiens et des Juifs qui se lavaient les mains avant les repas, ce que les pharisiens faisaient, non pour la propreté, mais par un principe de religion, croyant que sans cela ils n'auraient pas été nets.

Notre Seigneur reproche aux pharisiens qui se scandalisaient du procédé de ses disciples de violer eux-mêmes la loi divine par leurs traditions et surtout en enseignant que si quelqu'un consacrait à Dieu le bien dont il aurait pu assister père et mère il ne lui était plus permis après un tel vœu d'employer son bien au soulagement de son père ou de sa mère, versets 1-9.

Ensuite le Seigneur montre ce que c'est qui souille l'homme et ce qui ne le souille pas, versets 10-20.

Il guérit la fille d'une femme cananéenne et plusieurs malades, versets 21-31.

Il donne à manger à quatre mille hommes avec sept pains et quelques poissons, versets 32-39.

ALORS [a] des scribes et des pharisiens vinrent de Jérusalem à Jésus et lui dirent :
2. Pourquoi tes disciples transgressent-ils la tradition des anciens ? Car ils ne se lavent point les mains lorsqu'ils prennent leurs repas.
3. Mais il leur répondit : Et vous pourquoi transgressez-vous le commandement de Dieu par votre tradition ?
4. Car Dieu a donné ce commandement : [b] Honore ton père et ta mère. Et [c] que celui qui maudira son père ou sa mère soit puni de mort.
5. Mais vous, vous dites : Celui qui aura dit à son père ou à sa mère : Tout ce dont je pourrais t'assister est un don consacré à Dieu, n'est pas coupable, quoi qu'il n'honore pas son père ou sa mère.
6. Et ainsi vous avez anéanti le commandement de Dieu par votre tradition.
7. Hypocrites, Ésaië a bien prophétisé de vous lorsqu'il a dit :
8. [d] Ce peuple s'approche de moi de sa bouche et m'honore de ses lèvres, mais leur cœur est bien éloigné de moi.
9. Mais ils m'honorent en vain en enseignant des doctrines qui ne sont que des commandements d'hommes.
10. [e] Et ayant appelé le peuple il leur dit : Écoutez et apprenez ceci.
11. Ce n'est pas ce qui entre dans la bouche qui souille l'homme, mais c'est ce qui sort de la bouche, c'est ce qui souille l'homme.
12. Alors les disciples s'approchant lui dirent : N'as-tu pas remarqué que les pharisiens ont été scandalisés quand ils ont ouï ce discours ?
13. Mais il leur répondit : Toute plante que mon Père céleste n'a point plantée sera déracinée.
14. Laissez-les, [f] ce sont des aveugles qui conduisent des aveugles. Que si un aveugle conduit un autre aveugle, ils tomberont tous deux dans la fosse.
15. [g] Alors Pierre prenant la parole lui dit : Explique-nous cette parabole.
16. Et Jésus dit : Vous aussi, êtes-vous sans intelligence ?
17. Ne comprenez-vous pas que tout ce qui entre dans la bouche s'en va dans le ventre et est jeté aux lieux secrets ?
18. Mais ce qui sort de la bouche vient du cœur et c'est ce qui souille l'homme.
19. Car c'est du cœur que viennent [h] les mauvaises pensées, les meurtres, les adultères, les fornications, les larcins, les faux témoignages, les médisances.
20. Ce sont ces choses-là qui souillent l'homme, mais de manger sans s'être lavé les mains, cela ne souille point l'homme.
21. [i] Et Jésus partant de là se retira aux quartiers de Tyr et de Sidon.
22. Et une femme cananéenne, qui venait de ces quartiers-là, s'écria et lui dit : Seigneur, fils de David, aie pitié de moi, ma fille est misérablement tourmentée par le démon.
23. Mais il ne lui répondit rien. Sur quoi ses disciples s'étant approchés le prièrent, disant : Renvoie-là, car elle crie après nous.
24. Et il répondit : [j] Je ne suis envoyé qu'aux brebis perdues de la maison d'Israël.
25. Et elle vint et elle se prosterna en disant : Seigneur, aide-moi.
26. Il lui répondit : Il n'est pas juste de prendre le pain des enfants pour le jeter aux petits chiens.
27. Mais elle dit : Il est vrai, Seigneur, cependant les petits chiens mangent des miettes qui tombent de la table de leurs maîtres.
28. Alors Jésus répondant, il lui dit : Ô femme, ta foi est grande, qu'il te soit fait comme tu le désires. Et à cette heure même, sa fille fut guérie.
29. [k] Et Jésus partant de là vint près de la mer de Galilée et étant monté sur une montagne, il s'y assit.

30. Alors une grande multitude de peuple vint à lui, ayant avec eux des boiteux, des aveugles, des muets, des estropiés et plusieurs autres qu'ils mirent aux pieds de Jésus et il les guérit.

31. De sorte que le peuple était dans l'admiration voyant que les muets parlaient, que les estropiés étaient guéris, que les boiteux marchaient, que les aveugles voyaient et ils glorifiaient le Dieu d'Israël.

32. [l] Alors Jésus ayant appelé ses disciples leur dit : J'ai pitié de cette multitude, car il y a déjà trois jours qu'ils ne me quittent point et ils n'ont rien à manger et je ne veux pas les renvoyer à jeun, de peur que les forces ne leur manquent en chemin.

33. Et ses disciples lui dirent : D'où pourrions-nous avoir dans ce lieu désert assez de pain pour rassasier une telle multitude ?

34. Et Jésus leur dit : Combien avez-vous de pain ? Ils lui répondirent ; Nous en avons sept et quelque peu de petits poissons.

35. Alors il commanda aux troupes de s'assoir à terre.

36. Et ayant pris les sept pains et les poissons et ayant rendu grâce, il les rompit et les donna à ses disciples et les disciples les donnèrent au peuple.

37. Et tous en mangèrent et furent rassasiés et on emporta sept corbeilles pleines des morceaux qui restaient.

38. Or ceux qui en avaient mangé étaient quatre mille hommes, sans compter les femmes et les petits enfants.

39. Alors Jésus ayant renvoyé le peuple entra dans une barque et il vint au territoire de Magdala.

Réflexions

L'entretien de Jésus-Christ avec les pharisiens nous présente les réflexions suivantes.

1. Que les hypocrites font uniquement consister la religion et la piété dans des devoirs extérieurs et souvent vains et de très petite importance, qu'ils observent scrupuleusement ces sortes de choses et condamnent ceux qui ne les observent pas, pendant qu'eux-mêmes manquent aux devoirs les plus importants et pèchent contre les commandements de Dieu les plus exprès.

2. Que le devoir des enfants envers père et mère est tout à fait inviolable, que rien ne les en peut dispenser et qu'ils sont particulièrement obligés d'assister leurs pères et leurs mères dans le besoin.

3. Que les vœux et les serments téméraires et contraires à la loi divine ne doivent point être gardés.

4. Que Dieu rejette le culte de ceux qui ne l'honorent que de la bouche et des lèvres et dont le cœur est éloigné de lui et qu'il veut être servi suivant qu'il l'a commandé dans sa parole et non pas suivant les inventions et les commandements des hommes.

5. Le sauveur du monde nous enseigne que ce ne sont pas seulement les actions extérieures qui souillent les hommes et qui les rendent coupables devant Dieu, mais que ce sont aussi et principalement les mauvaises pensées, les mouvements du cœur et les désirs qui tendent à l'impureté, à l'injustice, à l'orgueil, à la médisance et aux autres péchés. C'est là une doctrine très importante et d'un grand usage, elle nous oblige à nous étudier surtout à la sainteté intérieure et à la pureté du cœur et de la conscience.

6. On doit faire une attention particulière au miracle que notre Seigneur fit en guérissant la fille de la Cananéenne. Il refusa d'abord de guérir cette fille parce que sa mère était païenne et il en usa de la sorte, non seulement pour exciter le zèle de cette femme, mais aussi parce que le temps n'était pas encore venu auquel les païens devaient être appelés et parce que pendant son séjour sur terre, il ne faisait des miracles qu'en faveur des Juifs. Mais voyant la persévérance et la profonde humilité de cette femme il fit enfin ce qu'elle lui avait demandé. Dans cet exemple, nous voyons que les prières faites avec foi, avec humilité et avec persévérance sont très agréables à Dieu et très efficaces, que si Dieu ne nous exauce pas d'abord, il le fait afin de nous éprouver, d'animer par là notre zèle et de nous faire mieux sentir notre indignité, mais lorsque nous continuons à l'invoquer avec ferveur, il nous accorde enfin les grâces que nous lui demandons.

7. Au reste, on découvre dans ce miracle, de même que dans ceux que notre Seigneur fit en guérissant un grand nombre de malades et en nourrissant quatre mille hommes avec sept pains et quelques poissons, de nouvelles preuves de sa toute puissance et de sa bonté et le récit de toutes ces merveilles doit nous inciter à louer Dieu et à lui donner gloire comme le firent autrefois ceux qui furent témoins de ces miracles.

(a) v1 : Marc 7.1
(b) v4 : Exode 20.12 ; Deutéronome 5.16 ; Éphésiens 6.1
(c) v4 : Exode 21.17 ; Lévitique 20.9 ; Proverbes 20.20
(d) v8 : Ésaïe 29.13
(e) v10 : Marc 7.14
(f) v14 : Luc 6.39
(g) v15 : Marc 7.17
(h) v19 : Genèse 6.5 et 8.21
(i) v21 Marc 7.24
(j) v24 : Matthieu 10.6 ; Actes 13.46
(k) v29 : Marc 7.31
(l) v32 : Marc 8.1

Chapitre XVI

Ce chapitre a quatre parties.

1. Jésus-Christ refuse de faire un prodige que les pharisiens demandaient et il leur reproche leur aveuglement, versets 1-4.

2. Il avertit ses disciples de se garder du levain des pharisiens et des sadducéens, versets 5-12.

3. Ayant demandé aux apôtres quelle opinion ils avaient de lui, Pierre reconnait qu'il était le Christ, le fils du Dieu vivant et notre Seigneur lui fait des promesses très avantageuses, versets 13-20.

4. Il prédit sa mort, il exhorte ses disciples à se préparer eux-mêmes aux souffrances et pour les y engager, il leur montre de quelle importance sont

le salut et la perte de l'âme. Il prédit aussi que quelques-uns de ses disciples ne mourraient point que son règne n'eût été établi et qu'il ne fût venu pour détruire les Juifs, ce qui a été accompli en ceux des disciples de Jésus-Christ qui vécurent jusqu'à ce temps-là et particulièrement en l'apôtre Jean, versets 21-28.

ALORS [a] des pharisiens et des sadducéens vinrent à lui et ils lui demandèrent en le tentant qu'il leur fit voir quelque signe du ciel.

2. Mais il leur répondit : Quand le soir est venu, vous dites : Il fera beau, car le ciel est rouge.

3. Et le matin vous dites : Il y aura aujourd'hui de l'orage, car le ciel est sombre et rouge. Hypocrites, vous savez bien discerner l'apparence du ciel et vous ne pouvez pas discerner les signes des temps.

4. [b] Cette race méchante et adultère demande un signe, mais on ne lui accordera aucun autre signe que le signe du prophète Jonas [c]. Et les laissant, il s'en alla.

5. [d] Et ses disciples qui étaient passés à l'autre bord avaient oublié de prendre des pains.

6. Et il leur dit : Gardez-vous avec soin du levain des pharisiens et des sadducéens.

7. Sur quoi ils pensaient en eux-mêmes : C'est parce que nous n'avons point pris de pain.

8. Et Jésus connaissant cela leur dit : Gens de peu de foi, pourquoi pensez-vous ainsi en vous-mêmes sur ce que vous n'avez point pris de pain ?

9. N'avez-vous point encore d'intelligence et ne vous souvenez-vous plus [e] des cinq pains des cinq mille hommes et combien vous en remportâtes de paniers ?

10. Ni [f] des sept pains des quatre mille hommes et combien vous en remportâtes de corbeilles ?

11. Comment ne comprenez-vous pas que je ne parlais pas du pain lorsque je vous parlais du levain des pharisiens et des sadducéens ?

12. Alors ils comprirent que ce n'était pas du levain du pain, mais que c'était du levain de la doctrine des pharisiens et des sadducéens qu'il leur avait dit de se garder.

13. Et [g] Jésus étant entré dans le territoire de Césarée de Philippe demanda à ses disciples : Qui disent les hommes que je suis, moi le fils de l'homme ?

14. Et ils lui répondirent : Les uns disent que tu es Jean-Baptiste, les autres Élie et les autres Jérémie ou l'un des prophètes.

15. Il leur dit : Et vous, qui dites-vous que je suis ?

16. Simon Pierre prenant la parole dit : [h] Tu es le Christ, le fils du Dieu vivant.

17. Et Jésus lui répondit : Tu es heureux Simon fils de Jona, car ce n'est pas la chair et le sang qui t'ont révélé cela, mais mon Père qui est dans les cieux.

18. Et moi je te dis aussi [i] que tu es Pierre et que sur cette pierre je bâtirai mon Église et les portes de l'enfer ne prévaudront point contre elle.

19. Et je te donnerai les clefs du royaume des cieux [j] et tout ce que tu lieras sur la terre sera lié dans les cieux et tout ce que tu délieras sur la terre sera délié dans les cieux.

20. Alors il défendit à ses disciples de dire à personne que lui Jésus fut le Christ.

21. [k] Dès lors Jésus commença à déclarer à ses disciple qu'il fallait qu'il allât à Jérusalem et qu'il y souffrit beaucoup de la part des sénateurs et des principaux sacrificateurs et des scribes et qu'il fût mis à mort et qu'il ressuscitât le troisième jour.

22. Alors Pierre l'ayant pris à part [1] se mit à le reprendre et à lui dire : À Dieu ne plaise, Seigneur, cela ne t'arrivera point.

23. Mais Jésus se tournant dit à Pierre : Retire-toi de moi, satan [2], tu m'es en scandale, car tu ne comprends point les choses qui sont de Dieu, mais seulement celles qui sont des hommes.

24. Alors Jésus dit à ses disciples : [l] Si quelqu'un veut venir après moi, qu'il renonce à soi-même et qu'il se charge de sa croix et qu'il me suive.

25. Car [m] quiconque voudra sauver sa vie la perdra et quiconque perdra sa vie pour l'amour de moi la trouvera.

26. Car [n] que servirait-il à un homme de gagner tout le monde s'il perdait son âme ?

27. Car [o] le fils de l'homme doit venir dans la gloire de son Père avec ses anges et alors [p] il rendra à chacun selon ses œuvres.

28. [q] Je vous le dis en vérité, qu'il y en a quelques-uns de ceux qui sont ici présent qui ne mourrons point [3] qu'ils n'aient vu le fils de l'homme venir en son règne.

Réflexions

1. La première réflexion qu'on doit faire ici, concerne l'aveuglement des pharisiens, qui bien que Jésus-Christ eût fait tant de miracles et qu'ils dussent voir par là que le temps de la venue du Messie était arrivé, voulaient qu'il leur fit voir quelque signe, ce qu'il refusa très justement de faire. Après que Dieu a donné des preuves suffisantes de la vérité de l'Évangile, si les hommes ne s'y rendent pas, ils ne doivent pas s'attendre que Dieu fasse des miracles continuels pour vaincre leur incrédulité.

2. Le sens de l'avertissement que Jésus-Christ donna à ses apôtres et leur disant de se garder du levain des pharisiens et des sadducéens était qu'ils devaient s'éloigner de la doctrine des pharisiens qui s'attachaient aux dehors de la religion et aux traditions et de celles des sadducéens qui niaient la résurrection et l'immortalité de l'âme. Cet avertissement nous montre que l'on doit éviter avec un grand soin dans la religion, la superstition et l'hypocrisie, aussi bien que les sentiments impies et libertins.

3. Il paraît de ce chapitre que l'on avait une haute opinion de Jésus-Christ parmi les Juifs et surtout que les apôtres avaient été pleinement persuadés qu'il était le Christ, le fils du Dieu vivant. C'est aussi là la grande et la principale vérité que les chrétiens doivent croire et confesser devant tout le monde.

4. La promesse que Jésus-Christ fit à Pierre en lui disant :

Tu es Pierre et sur cette pierre je bâtirai mon Église et je te donnerai les clefs du royaume des cieux, voyez Actes II et IX.

signifie que Pierre serait l'un des principaux ministres dont il se servirait pour établir son Église et que ce serait lui qui jetterait les fondements de l'Église chrétienne en annonçant le premier l'Évangile tant aux Juifs qu'aux païens.

5. Jésus-Christ prédit sa mort et il censura fortement Pierre, qui, étant rempli des préjugés des Juifs, ne pouvait croire que le Messie dût mourir. Notre Seigneur parla de la sorte et il s'exprima en ces termes forts, non qu'il n'aimât Pierre, mais pour lui faire tant mieux sentir et à tous ses disciples qu'il était nécessaire qu'il souffrit la mort et qu'il y était résolu.

6. Enfin, les derniers versets de ce chapitre contiennent des instructions très remarquables et particulièrement ces trois :

1. Que la première chose que Jésus-Christ exige de ses disciples c'est qu'ils renoncent à eux-mêmes et qu'ils se disposent aux souffrances et que jamais le désir de conserver notre vie ne doit nous empêcher de suivre Jésus-Christ et de lui obéir.

2. Que le salut et la perte de l'âme sont ce qu'il y a de plus important et qu'il ne servirait à rien de gagner le monde entier si l'on perdait son âme.

3. Que le fils de Dieu viendra du ciel avec gloire pour rendre à tous les hommes selon leurs œuvres.

(a) v1 : Marc 8.1 ; Luc 12.54
(b) v4 : Sus 12.39
(c) v4 : Jonas 2.1
(d) v5 : Marc 8.14
(e) v9 : Sus 14.7 ; Jean 6.5
(f) v10 : Sus 15.34
(g) v13 : Marc 8.27 ; Luc 9.18
(h) v16 : Jean 6.69
(i) v18 : Jean 1.42
(j) v19 : Jean 20.2
(k) v21 : Marc 8.31 ; Luc 9.22
(l) v24 : Sus 10.38 ; Marc 8.34 ; Luc 9.23 et 14.27
(m) v25 : Sus 10.39 ; Marc 8.35 ; Luc 9.24 et 17.33 ; Jean 12.25
(n) v26 : Marc 8.36 ; Luc 9.25
(o) v27 : Sous 26.64
(p) v27 : Job 34.11 ; Psaume 62.13 ; Romains 2.6
(q) v28 : Marc 9.1 ; Luc 9.27

(1) v22 : Ou : l'embrassant.
(2) v23 : Ce terme ne désigne pas toujours le diable, il signifie un adversaire, un ennemi, comme dans II Samuel 19.21 et II Rois 11.14 où on lit dans l'hébreu le mot de satan et c'est ainsi qu'on doit l'entendre ici.
(3) v28 : Grec : qui ne goûteront point la mort.

Chapitre XVII

Ce chapitre contient :

1. l'histoire de la transfiguration de Jésus-Christ, versets 1-9,

2. l'entretien qu'il eut avec les apôtres sur la venue d'Élie que les Juifs attendaient, versets 10-13,

3. la guérison d'un démoniaque que les apôtres n'avaient pu délivrer, versets 14-23,

4. un miracle que Jésus fit pour payer le tribut que les Juifs donnaient pour l'entretien du temple et du service divin, versets 24-27.

ET [a] six jours après, Jésus prit Pierre et Jacques et Jean son frère et les mena sur une haute montagne à part.

2. Et il fut transfiguré en leur présence, son visage devint resplendissant comme le soleil et ses habits devinrent éclatants comme la lumière.

3. En même temps Moïse et Élie apparurent qui s'entretenaient avec lui.

4. Alors Pierre prenant la parole dit à Jésus : Seigneur, il est bon que nous demeurions ici, si tu veux, faisons-y trois tentes, une pour toi, une pour Moïse et une pour Élie.

5. Comme il parlait encore, une nuée resplendissante les couvrit et tout d'un coup une voix sortit de la nuée qui dit : [b] C'est ici mon fils bien-aimé en qui j'ai mis toute mon affection [c], écoutez-le.

6. Ce que les disciples ayant entendu, ils tombèrent le visage contre terre et furent saisis d'une très grande crainte.

7. Mais Jésus s'approchant, les toucha et leur dit : Levez-vous, n'ayez point de peur.

8. Alors élevant les yeux, ils ne virent plus que Jésus seul.

9. Et comme ils descendaient de la montagne, Jésus leur fit cette défense : Ne dites à personne ce que vous avez vu jusqu'à ce que le fils de l'homme soit ressuscité des morts.

10. Et ses disciples l'interrogèrent disant : Pourquoi les scribes disent-ils [d] qu'il faut qu'Élie vienne premièrement ?

11. Et Jésus leur répondit : Il est vrai qu'Élie devait venir premièrement et rétablir toutes choses.

12. Mais je vous dis qu'Élie est déjà venu et ils ne l'ont point reconnu, mais ils lui ont fait tout ce qu'ils ont voulu, c'est ainsi aussi qu'ils feront souffrir le fils de l'homme.

13. Alors ses disciples comprirent que c'était de Jean-Baptiste qu'il leur avait parlé.

14. Et lorsqu'ils [e] furent venus vers le peuple, un homme vint à lui qui se jeta à genoux devant lui

15. Et il lui dit : Seigneur, aie pitié de mon fils, car il est lunatique et fort tourmenté et il tombe souvent dans le feu et souvent dans l'eau.

16. Et je l'ai présenté à tes disciples, mais ils n'ont pu le guérir.

17. Et Jésus répondant dit : Ô race incrédule et perverse, jusqu'à quand serai-je avec vous ? Jusqu'à quand vous supporterai-je ? Amenez-le moi ici.

18. Et Jésus reprit sévèrement le démon qui sortit de cet enfant et dès cette heure-là l'enfant fut guéri.

19. Alors les disciples vinrent en particulier à Jésus et lui dirent : Pourquoi n'avons-nous pas pu chasser ce démon ?

20. Et Jésus leur répondit : C'est à cause de votre incrédulité, [f] car le vous dis en vérité que si vous aviez de la foi aussi gros qu'un grain de moutarde, vous diriez à cette montagne : Transporte-toi d'ici, elle s'y transporterait et rien ne vous serait impossible.

21. Mais cette sorte de démon ne sort que par la prière et par le jeûne [1].

22 [g] Et comme ils étaient dans la Galilée, Jésus leur dit : Le fils de l'homme doit être livré entre les mains des hommes.

23. Et ils le feront mourir ; mais il ressuscitera le troisième jour. Et les disciples en furent fort attristés.

24. Et quand ils furent arrivés à Capernaum, ceux qui recevaient les didrachmes [2] s'adressèrent à Pierre et lui dirent : Votre maître ne paie-t-il pas les didrachmes ?

25. Il dit : Oui. Et quand il fut entré dans la maison, Jésus le prévint et lui dit : Que t'en semble, Simon ? Les rois de la terre de qui tirent-ils des tributs ou des impôts ? Est-ce des enfants ou des étrangers ?

26. Pierre dit : C'est des étrangers. Jésus lui répondit : Les enfants en sont donc exempts.

27. Mais afin que nous ne les scandalisions point, va-t-en à la mer et jette l'hameçon et tire le premier poisson qui se prendra et quand tu lui auras ouvert la bouche, tu trouveras un statère [3], prends-le et le leur donne pour moi et pour toi.

Réflexions

1. Notre Seigneur voulut être transfiguré peu avant sa mort en présence de ses disciples afin de fortifier leur foi et de les affermir contre le scandale que sa mort aurait pu leur donner. L'apparition de Moïse et d'Élie qui furent vus alors marquait que Jésus-Christ était celui dont les prophètes avaient prédit la venue et qu'il était plus grand que les plus excellents prophètes. Cela prouve aussi que ces hommes n'étaient pas anéantis et qu'ainsi il y a pour les gens de bien une autre vie après celle-ci. La voix que Dieu fit entendre du ciel dans cette occasion nous apprend que Jésus est le fils de Dieu, que c'est lui seul que nous devons écouter et à qui nous devons une parfaite obéissance.

2. Ce que Jésus-Christ dit à ses disciples que Jean-Baptiste était cet Élie dont les prophètes avaient parlé doit nous convaincre de la dignité de la personne de Jean-Baptiste et de l'autorité de son ministère.

3. Dans l'histoire du lunatique, que les apôtres n'avaient pu guérir, on voit que notre Seigneur était revêtu d'un pouvoir auquel rien ne pouvait résister et qu'il était en même temps plein de compassion envers les misérables. On y remarque d'un autre côté que le défaut de foi dans les apôtres fut cause qu'ils ne purent faire ce miracle et qu'au contraire le père du lunatique obtint par la foi la guérison de son fils.

La foi est d'une grande efficace, elle n'est pas moins nécessaire pour le salut qu'elle l'était autrefois pour faire ou pour obtenir des miracles, ainsi nous devons travailler à nous y affermir.

4. La tristesse que les apôtres firent paraître lorsque Jésus-Christ prédit sa mort est une autre preuve de l'imperfection de leur foi, mais les chrétiens qui savent que Jésus-Christ est mort afin de nous procurer le salut doivent regarder cette mort comme le fondement de leur bonheur et de leur espérance.

5. Enfin, la manière miraculeuse dont Jésus-Christ paya le tribut est un effet remarquable de sa puissance. Il fit voir dans cette rencontre qu'il ne méprisait pas ce qui regardait la religion et c'est là un exemple qui nous apprend à nous soumettre à l'ordre public et à donner sans répugnance et avec plaisir quelque portion de nos biens quand il s'agit du service de Dieu et des œuvres de piété.

(a) v1 : Marc 9.2 ; Luc 9.28 ; II Pierre 1.17
(b) v5 : Sus 3.17
(c) v5 : Ésaïe 42.1
(d) v10 : Malachie 4.5 ; Sus 11.14 ; Marc 9.11
(e) v14 : Marc 9.24 ; Luc 9.37
(f) v20 : Marc 11.23 ; Luc 17.6
(g) v22 : Sous 20.17 ; Marc 9.31 ; Luc 9.44

(1) v21 : Pour chasser ce démon et pour guérir un mal aussi extraordinaire, il fallait un grand degré de foi et de confiance en Dieu, ce qui ne pouvait s'obtenir que par des prières ardentes et par le jeûne.
(2) v24 : Les deux drachmes, ou un demi sicle d'argent, ce qui valait un quart d'écu. C'était un tribu que les Juifs payaient pour l'entretien et les usages du temple.
(3) v27 : Une pièce de quatre drachmes.

Chapitre XVIII

Les apôtres demandent à notre Seigneur lequel d'entre eux serait le plus grand dans le royaume des cieux . Ils lui firent cette question parce qu'ils croyaient avec les Juifs que le Messie établirait son règne sur la terre et qu'il y aurait des dignités dans son royaume . Notre Seigneur, pour les désabuser de cette opinion met un petit enfant au milieu d'eux, il les exhorte à devenir semblables aux petits enfants, il les avertit de ne point mépriser ceux qui croyaient en lui, quoi qu'ils fussent petits selon le monde. Il leur représente que c'est un grand péché que de scandaliser aucun des fidèles et qu'il appelle même les plus grands pécheurs à la repentance et au salut. Tout ce discours de Jésus-Christ tendait à retirer les apôtres de l'opinion où ils étaient sur le règne du Messie et à leur inspirer des sentiments de charité et d'humilité, versets 1-14.

Dans la seconde partie de ce chapitre, Jésus-Christ enseigne à ses disciples comment ils devaient se conduire envers envers leurs frères qui les avaient offensés et ce que l'église doit faire à l'égard de ceux qui ne veulent pas profiter de ses avertissements. Après cela, il montre par une parabole que nous devons nous pardonner les uns aux autres, versets 15-35.

EN [a] cette même heure-là, les disciples vinrent à Jésus et lui dirent : Qui est le plus grand dans le royaume des cieux ?

2. Et Jésus ayant fait venir un enfant le mit au milieu d'eux.

3. Et il dit : Je vous le dis en vérité, que si vous ne changez pas et si vous ne devenez comme des enfants, vous n'entrerez point dans le royaume des cieux.

4. C'est pourquoi, quiconque s'humilie soi-même, comme cet enfant, celui-là est le plus grand dans le royaume des cieux.

5. Et quiconque reçoit un tel enfant à cause de mon nom, il me reçoit.
6. [b] Mais si quelqu'un scandalise un de ces petits qui croient en moi, il vaudrait mieux pour lui qu'on lui attachât au cou une meule [1] et qu'on le jeta au fond de la mer.
7. Malheur au monde à cause des scandales, car il est nécessaire qu'il arrive des scandales, mais malheur à l'homme par qui le scandale arrive.
8. [c] Que si ta main ou ton pied te fait tomber, coupe-les et jette-les loin de toi, car il vaut mieux que tu entres boiteux ou manchot dans la vie, que d'avoir deux pieds ou deux mains et d'être jeté dans le feu éternel.
9. Et si ton œil te fait tomber, arrache-le et jette-le loin de toi, car il vaut mieux que tu entres dans la vie n'ayant qu'un œil que d'avoir deux yeux et d'être jeté dans la géhenne de feu.
10. Prenez garde de ne mépriser aucun de ces petits, car je vous dis que leurs anges [2] voient sans cesse dans les cieux la face de mon père qui est aux cieux.
11. Car [d] le fils de l'homme est venu pour sauver ce qui était perdu.
12. [e] Que vous en semble ? Si un homme a cent brebis et qu'il y en ait une égarée, ne laisse-t-il pas les quatre-vingt-dix-neuf pour s'en aller par les montagnes chercher celle qui s'est égarée ?
13. Et s'il la trouve, je vous dis en vérité, qu'il en a plus de joie que des quatre-vingt-dix-neuf qui ne sont point égarées.
14. Ainsi la volonté de votre père qui est aux cieux n'est pas qu'aucun de ces petits périsse.
15. [f] Si ton frère a péché contre toi, va et reprends-le toi et lui seul, s'il t'écoute tu auras gagné ton frère.
16. Mais s'il ne t'écoute pas, prends avec toi encore une ou deux personnes afin que tout soit confirmé sur [g] la parole de deux ou trois témoins.
17. Que s'il ne daigne pas les écouter, dis-le à l'église et s'il ne daigne pas écouter l'église, [h] regarde-le comme, un païen et un péager.
18. Je vous dis en vérité, [i] que tout ce que vous aurez lié sur la terre sera lié dans le ciel et tout ce que vous aurez délié sur la terre sera délié dans le ciel.
19. Je vous dis encore que si deux d'entre vous s'accordent sur la terre pour demander quelque chose, tout ce qu'ils demanderont leur sera accordé par mon Père qui est aux cieux.
20. Car où il y a deux ou trois personnes assemblées en mon nom, j'y suis au milieu d'eux.
21. Alors Pierre s'étant approché lui dit : Seigneur, combien de fois pardonnerai-je à mon frère lorsqu'il m'aura offensé ? [j] Sera-ce jusqu'à sept fois ?
22. Jésus lui répondit : Je ne te dis pas jusqu'à sept fois, mais jusqu'à septante fois sept fois.
23. C'est pourquoi ce qui arrive dans le royaume des cieux est comparé [3] à ce que fit un roi qui voulut faire compte avec ses serviteurs.
24. Quand il eut commencé à compter, on lui présenta un qui lui devait dix milles talents.
25. Et parce qu'il n'avait pas de quoi payer, son maître commanda qu'il fut vendu, lui, sa femme et ses enfants et tout ce qu'il avait afin que la dette fût payée.
26. Et ce serviteur se jetant à terre le suppliait en lui disant : Seigneur, aie de la patience envers moi et je te paierai tout.
27. Alors le maître de ce serviteur ému de compassion le laissa aller et lui quitta la dette.
28. Mais ce serviteur étant sorti, rencontra un de ses compagnons en service qui lui devait cent deniers et l'ayant saisi, il l'étranglait en lui disant : Paie-moi ce que tu me dois.
29. Et son compagnon en service se jetant à ses pieds le suppliait en lui disant : Aie de la patience envers moi et je te payerai tout.
30. Et il n'en voulut rien faire et s'en étant allé, il le fit mettre en prison pour y être jusqu'à ce qu'il eût payé la dette.
31. Ses autres compagnons en service, voyant ce qui s'était passé en furent fort indignés et ils vinrent rapporter à leur maître tout ce qui était arrivé.
32. Alors son maître le fit venir et lui dit : Méchant serviteur, je t'avais quitté toute cette dette parce que tu m'en avais prié.
33. Ne fallait-il pas aussi avoir pitié de ton compagnon en service comme j'avais eu pitié de toi ?
34. Et son maître étant irrité le livra aux sergents jusqu'à ce qu'il eût payé tout ce qu'il lui devait.
35. [k] C'est ainsi que vous fera mon Père céleste, si chacun de vous ne pardonne pas de tout son cœur à son frère leurs fautes.

Réflexions

Jésus-Christ nous enseigne dans la première partie de ce chapitre :

1. Que pour entrer dans le royaume des cieux, il faut être extrêmement humble et avoir aussi peu d'attachement que les petits enfants pour la gloire et pour les bonheurs du monde.

2. Que l'on doit faire un très grand cas de ses vrais disciples, quand même ils seraient peu considérables dans le monde, que les gens de bien sont chers à Dieu, qu'il faut les honorer et les consoler, que Dieu les fait garder par ses anges et qu'il punira sévèrement ceux qui les auront méprisés, affligés ou scandalisés. Ces considérations doivent aussi encourager les fidèles et les remplir d'une grande confiance.

3. Jésus-Christ nous enseigne que les scandales font un grand mal, qu'il n'est pas possible qu'il n'en arrive, que cependant Dieu n'en est point la cause, qu'ils n'arrivent que par la faute des hommes et que ceux qui en sont les auteurs porteront la peine de leur péché. Il s'ensuit de là que nous devons éviter soigneusement le péché et le scandale et que nous pouvons le faire en pratiquant les conseils que Jésus-Christ nous donne et en évitant tout ce qui pourrait être, pour nous ou pour les autres, une occasion de chute.

4. Enfin, ce que notre Seigneur dit ici, qu'il y a de la joie au ciel pour un seul pécheur qui s'amende, fait voir qu'il ne nous est pas permis de mépriser personne, que nous devons au contraire procurer l'édification et le salut de tous les hommes et en particulier la conversion des pécheurs autant que nous le pouvons.

Dans la deuxième partie de ce chapitre,

1. Jésus-Christ établit l'autorité et la discipline de l'église et la nécessité des avertissements tant particuliers que publics, il montre que tous les membres de l'église doivent se soumettre à l'ordre qui y est établi et que ceux qui refusent d'écouter l'église doivent être réputés comme des païens et des péages, c'est-à-dire qu'on ne peut plus les regarder comme membres de l'église et qu'il faut les retrancher de la communion et il déclare au reste que Dieu ratifie et confirme dans le ciel ce que l'église fait conformément à ses intentions.

2. La promesse que notre Seigneur fait d'exaucer ceux qui s'assembleraient en son nom et d'être présent au milieu d'eux nous enseigne que les prières qui se font dans un esprit d'union et de charité sont très agréables à Dieu, de même que les assemblées que l'on forme pour le servir et pour l'invoquer.

3. Enfin, Jésus-Christ nous instruit sur la nature et sur la nécessité du pardon des offenses. Il explique la nature, en disant, que l'on doit pardonner jusqu'à septante fois sept fois, ce qui marque que ce pardon doit être général et sans borne et qu'il faut pardonner à toutes sortes de personnes et toutes sortes d'offenses, même celles qui seraient continuées et réitérées et cela en tout temps, sans jamais se rebuter.

Il fait voir la nécessité de ce pardon par la parabole du serviteur à qui son maître avait quitté une dette fort considérable et qui ne voulut pas en quitter une très petite à l'un de ses compagnons en service.

Cette parabole nous met devant les yeux :

1. L'infinie bonté de Dieu qui veut bien nous pardonner à nous qui sommes ses créatures et ses serviteurs, quoique nos péchés soient grands et en grands nombres.

2. Le crime et l'ingratitude de ceux qui refusent de pardonner aux hommes qui sont leurs égaux et dont les offenses sont très légères en comparaison des péchés commis contre Dieu.

3. La terrible et juste punition de tous ceux qui ne pardonneront pas de bon cœur et à tout le monde les offenses qu'ils pourraient avoir reçues.

(a) v1 : Marc 9.34 ; Luc 9.46
(b) v6 : Marc 9.42 ; Luc 17.1
(c) v8 : Sus 5.10 ; Marc 9.43
(d) v11 : Luc 19.10
(e) v12 : Luc 15.4
(f) v15 : Luc 17.3 ; Lévitique 19.17 ; Proverbes 25.9 ; Jacques 5.19
(g) v16 : Deutéronome 19.15 ; Jean 8.17 ; II Corinthiens 13.1 ; Hébreux 10.28
(h) v17 : I Corinthiens 5.9 ; II Thessaloniciens 3.14
(i) v18 : Sus 16.19 ; Jean 20.23
(j) v21 : Luc 17.4
(k) v35 : Sus 6.14 ; Marc 11.26

(1) v6 : Grec : une meule d'âne, c'est-à-dire une grosse meule de moulin qu'un âne fait tourner.
(2) v10 : Les anges qui prennent soin d'eux.
(3) v23 : C'est-à-dire : il en est de ce que Dieu fait dans son royaume comme de ce que fait un roi.

Chapitre XIX

1. Les pharisiens demandent à notre Seigneur s'il était permis aux maris de répudier leurs femmes comme cela se faisait parmi les Juifs. Il leur répond que ces divorces étaient contraires à la première institution du mariage et qu'ils ne devaient plus avoir lieu, versets 1-12.

2. Jésus-Christ bénit des petits enfants qu'on lui présente, versets 13-15.

3. Un jeune homme riche lui demande ce qu'il fallait faire pour être sauvé et notre Seigneur voulant l'éprouver et voir s'il serait disposé à le suivre lui dit de vendre tous ses biens. Cette réponse ayant rebuté ce jeune homme, Jésus-Christ déclara que l'attachement aux richesses empêcherait le salut de bien des gens et il promet aux apôtres qui avaient tout quitté pour le suivre

« de les faire seoir sur douze trônes pour juger les douze tributs d'Israël »,

ce qui signifie qu'ils seraient élevés à une grande gloire lorsque son règne s'établirait et qu'ils tiendraient un rang très considérable dans l'Église. Il promet aussi de récompenser ceux qui auraient tout abandonné pour l'Évangile, versets 16-30.

ET [a] quand Jésus eut achevé ces discours, il partit de la Galilée et s'en alla dans les quartiers de la Judée, au-delà du Jourdain.

2. Et beaucoup de peuple l'y suivit et il guérit là leurs malades.

3. Et des pharisiens vinrent pour le tenter et ils lui dirent : Est-il permis à un homme de répudier sa femme pour quelque sujet que ce soit ?

4. Et il leur répondit : N'avez-vous pas lu [b] que celui qui créa l'homme au commencement du monde fit un homme et une femme ;

5. Et qu'il est dit : [c] C'est à cause de cela que l'homme quittera son père et sa mère et qu'il s'attachera à sa femme et les deux ne seront qu'une seule chair ?

6. Ainsi, ils ne sont plus deux, mais ils sont une seule chair, que l'homme ne sépare donc point ce que Dieu a uni.

7. Ils lui dirent : [d] Pourquoi Moïse a-t-il commandé de donner une lettre de divorce et de répudier sa femme ?

8. C'est à cause de la dureté de votre cœur que Moïse a permis de répudier vos femmes, mais il n'en était pas ainsi au commencement.

9. Mais je vous dis, moi, [e] que quiconque répudiera sa femme, si ce n'est pour cause d'adultère, et en épouse une autre commet un adultère et celui qui épousera celle qui a été répudiée commet aussi un adultère.

10. Ses disciples lui dirent : Si la condition de l'homme avec la femme est telle, il ne convient pas de se marier.

11. Mais il leur dit : Tous ne sont pas capables de cela, mais ceux-là seulement à qui il a été donné.

12. Car il y a des eunuques qui sont nés tels du ventre de leur mère et il y a des eunuques qui ont été faits eunuques par les hommes et il y a des eunuques qui se sont fait eunuques eux-mêmes pour le royaume des cieux [1]. Que celui qui peut comprendre ceci le comprenne.

13. [f] Alors on lui présenta des petits enfants afin qu'il leur imposât les mains et qu'il priât pour eux, mais ses disciples reprenaient ceux qui les présentaient.

14. Mais Jésus leur dit : Laissez ces petits enfants et ne les empêchez point de venir à moi, car le royaume des cieux est pour ceux qui leur ressemblent.

15. Et leur ayant imposé les mains, il partit de là.

16. [g] Et voici, quelqu'un s'approchant lui dit : Mon bon maître, que dois-je faire pour avoir la vie éternelle ?

17. Il lui répondit : Pourquoi m'appelles-tu bon ? Il n'y a qu'un seul bon, c'est Dieu, que si tu veux entrer dans la vie, gardes les commandements.

18. Il lui dit : Quels commandements ? Et Jésus lui répondit : [h] Tu ne tueras point ; tu ne commettras point d'adultère ; tu ne déroberas point ; tu ne diras point de faux témoignages ;

19. Honore ton père et ta mère et tu aimeras ton prochain comme toi-même.

20. Le jeune homme lui dit : J'ai observé toutes ces choses dès ma jeunesse, que me manque-t-il encore ?

21. Jésus lui dit : Si tu veux être parfait, vends ce que tu as et le donne aux pauvres et tu auras un trésor dans le ciel, après cela, viens et suis-moi.

22. Mais quand le jeune homme eut entendu cette parole, il s'en alla tout triste car il possédait de grands biens.

23. Alors Jésus dit à ses disciples : Je vous dis en vérité qu'un riche entrera difficilement dans le royaume des cieux.

24. Et je vous dis encore : Il est plus aisé qu'un chameau [2] passe par le trou d'une aiguille, qu'il ne l'est qu'un riche entre dans le royaume de Dieu.

25. Ses disciples ayant furent fort étonnés et ils disaient : Qui peut donc être sauvé ?

26. Et Jésus les regardant leur dit : Pour ce qui est des hommes, cela est impossible, mais pour ce qui est de Dieu, [i] toutes choses sont possibles.

27. [j] Alors Pierre prenant la parole lui dit : Voici, nous avons tout quitté et nous t'avons suivi, que nous arrivera-t-il donc ?

28. Et Jésus leur dit : Je vous dis en vérité, à vous qui m'avez suivi, que lorsque le fils de l'homme sera assis sur le trône de la gloire dans le renouvellement qui doit arriver [k], vous serez assis sur douze trônes jugeant les douze tribus d'Israël.

29. Et quiconque aura quitté des maisons ou des frères ou de sœurs ou son père ou sa mère ou sa femme ou ses enfants ou des champs à cause de mon nom, il en recevra cent fois autant et héritera la vie éternelle.

30. [l] Mais plusieurs de ceux qui étaient les premiers seront les derniers et ceux qui étaient les derniers seront les premiers [3].

Réflexions

1. Ce que Jésus-Christ dit ici au sujet des divorces qui étaient en usages parmi les Juifs, nous enseigne en général, que bien des choses qui avaient été tolérées jusqu'alors à cause de l'état de ce peuple et de leur humeur grossière et charnelle ne doivent plus l'être parmi les chrétiens parce qu'ils sont éclairés et que Dieu les appelle à une plus grande sainteté.

Nous apprenons ici que, par l'institution divine, les lois du mariage unissent inséparablement et lient également l'homme et la femme, que ces lois doivent être gardées inviolablement et qu'il n'y a que l'adultère qui puisse autoriser le divorce et donner la liberté de se remarier. Jésus-Christ dit de plus que l'Évangile appelle les hommes à une grande chasteté et que même qu'il y aurait des chrétiens qui renonceraient absolument au mariage pour mieux servir Dieu et pour travailler avec plus de liberté à l'avancement de l'Évangile.

2. La bénédiction que notre Seigneur donna aux petits enfants qui lui furent présentés nous fait voir que les enfants lui sont chers et qu'il est disposé à les recevoir et à les bénir, d'où l'on doit conclure que c'est une chose tout à fait conforme à ses intentions de les lui consacrer par la prière et le baptême. Il a aussi voulu nous apprendre par là que pour entrer dans le royaume de Dieu, nous devons ressembler aux petits enfants, en simplicité, en douceur et en innocence.

3. L'entretien que notre Seigneur eut avec le jeune homme riche dont il est parlé dans ce chapitre nous apprend que pour entrer dans la vie éternelle, il faut garder les commandements de Dieu et être outre cela disposé à quitter tout ce que l'on possède en ce monde lorsqu'on ne pourrait conserver ses biens sans manquer ce qu'on doit à Jésus-Christ. La tristesse que ce jeune homme fit paraître à l'ouïe de ce que le Seigneur lui dit marque que les richesses attachent ordinairement le cœur au monde. C'est pourquoi Jésus-Christ déclara qu'il était bien difficile que les riches voulussent se résoudre à renoncer à leurs biens pour entrer dans l'Église. Cependant il dit que ce renoncement aux choses du monde n'est point une chose impossible, mais qu'il est au contraire possible et même facile et agréable avec les lumières de la foi et le secours de l'esprit de Dieu.

Si tous les chrétiens ne sont pas appelés à abandonner leurs biens comme les apôtres le firent autrefois, ils doivent prendre garde que ces biens ne soient un obstacle à leur salut, éviter d'y mettre leur

cœur, les posséder sans en abuser et s'en servir à des usages de piété et de charité. C'est le moyen de se procurer un trésor dans le ciel et d'avoir part aux bénédictions par lesquelles Jésus-Christ promet de récompenser ceux qui auront accompli tous ces devoirs.

(a) v1 : Marc 10.2
(b) v 4 : Genèse 1.27
(c) v5 : Genèse 2.2 ; I Corinthiens 6.10 ; Éphésiens 5.31
(d) v7 : Deutéronome 24.1
(e) v9 : Sus 5.31 ; Marc 10.11 ; Luc 16.18 ; I Corinthiens 7.31
(f) v13 : Marc 10.13 ; Luc 18.15
(g) v16 : Marc 10.18 ; Luc 18.18
(h) v18 : Exode 20.13 et suivants
(i) v26 : Jérémie 32.17
(j) v27 : Marc 10.28 ; Luc 18.28
(k) v28 : Luc 22.30
(l) v30 : Sous 20.16 ; Marc 10.31 ; Luc 13.30

(1) v12 : C'est-à-dire : il y en a qui renoncerons au mariage à cause de l'Évangile.
(2) v24 : ou un câble.
(3) v30 : Ce verset doit être joint avec le chapitre suivant, où ces mêmes paroles, qui marquent le but de la parabole des ouvriers, sont répétées, verset 16.

Chapitre XX

1. Jésus-Christ propose la parabole des ouvriers, qui étant allé travailler à la vigne à diverses heures du jour, reçurent le même salaire, versets 1-16.

2. Il prédit sa mort et sa résurrection, versets 17-19.

3. Il répond à la mère de Jacques et de Jean, qui le priait que ses fils pussent tenir le premier rang dans son royaume , versets 20-28.

4. Il rend la vue à deux aveugles, versets 29-34.

CAR le royaume des cieux est semblable [1] à un père de famille qui sortit dès la pointe du jour afin de louer des ouvriers pour travailler à sa vigne.

2. Et ayant accordé avec les ouvriers à un denier [2] par jour, il les envoya à sa vigne.

3. Il sortit encore environ la troisième heure et il vit d'autres qui étaient dans la place sans rien faire :

4. Auxquels il dit : Allez-vous-en aussi à ma vigne et je vous donnerais ce qui sera raisonnable.

5. Et ils y allèrent. Il sortit encore environ la sixième heure et la neuvième heure et il fit la même chose.

6. Et vers la onzième heure il sortit et il en trouva d'autres qui étaient sans rien faire, auxquels il dit : Pourquoi vous tenez-vous ici tout le jour sans rien faire ?

7. Ils lui répondirent : Parce que personne ne nous a loués. Et il leur dit : Allez-vous-en aussi à ma vigne et vous recevrez ce qui sera raisonnable.

8. Quand le soir fur venu, le maître de la vigne dit à celui qui avait soin de ses affaires : Appelle les ouvriers et leur paie leur salaire en commençant depuis les derniers jusqu'aux premiers.

9. Et ceux qui avaient été loués sur la onzième heure étant venus, ils reçurent chacun un denier.

10. Or quand les premiers furent venus, ils s'attendaient de recevoir davantage, mais ils reçurent aussi chacun un denier.

11. Et l'ayant reçu, ils murmuraient contre le père de famille,

12. Disant : Ces derniers n'ont travaillé qu'une heure et tu les as égalés à nous qui avons supporté la fatigue de tout le jour et la chaleur.

13. Mais il répondit à l'un d'eux et lui dit : Mon ami, je ne te fais point de tort, n'as-tu pas accordé avec moi à un denier par jour ?

14. Prends ce qui est à toi et t'en va, mais je veux donner à ce dernier autant qu'à toi.

15. Ne m'est-il pas permis de faire ce que je veux avec ce qui est à moi ? Ton œil est-il malin [3] de ce que je suis bon ?

16. Ainsi [a] les derniers seront les premiers et les premiers seront les derniers, car [b] il y en a beaucoup d'appelés, mais il y en a peu d'élus.

17. Et [c] Jésus montant à Jérusalem prit à part sur le chemin ses douze disciples et leur dit :

18. Nous montons à Jérusalem et le fils de l'homme sera livré aux principaux sacrificateurs et aux scribes et ils le condamneront à mort.

19. Et ils le livreront aux gentils pour être exposé à la moquerie et pour être fouetté [d] et crucifié, mais il ressuscitera le troisième jour.

20. [e] Alors la mère de Zébédée s'approcha de lui avec ses fils et se prosterna pour lui demander quelque chose.

21. Et il lui dit : Que veux-tu ? Elle lui dit : Ordonne que mes deux fils qui sont ici soient assis l'un à ta droite et l'autre à ta gauche dans ton royaume.

22. Mais Jésus répondant leur dit : Vous ne savez ce que vous demandez. Pouvez-vous boire la coupe que je dois boire et être baptisé du baptême dont je dois être baptisé ? Ils lui dirent : Nous le pouvons.

23. Et il leur dit : Il est vrai que vous boirez ma coupe et que vous serez baptisé du même baptême dont je serai baptisé, mais d'être assis à ma droite ou à ma gauche, ce n'est pas à moi de le donner, si ce n'est à ceux pour qui mon Père l'a préparé.

24. [f] Les dix autres ayant ouï cela furent indignés contre ces deux frères.

25. Et [g] Jésus les ayant appelés leur dit : Vous savez que les princes des nations les dominent et que les grands leur commandent avec autorité.

26. Mais il n'en doit pas être ainsi parmi vous ; au contraire, quiconque voudra être le plus grand parmi vous, qu'il soit votre serviteur.

27. [h] Et quiconque voudra être le premier entre vous, qu'il soit votre esclave.

28. Comme [i] le fils de l'homme n'est pas venu pour être servi, [j] mais il est venu pour servir [k] et donner sa vie pour la rançon de plusieurs.

29. [l] Et comme ils partaient de Jéricho, une grande foule le suivit.

30. Et deux aveugles qui étaient assis près du chemin ayant entendu que Jésus passait crièrent en disant : Seigneur, fils de David, aie pitié de nous.

31. Et le peuple les reprit pour les faire taire, mais ils criaient encore plus fort : Seigneur, fils de David, aie pitié de nous.

32. Et Jésus s'arrêtant les appela et leur dit : Que voulez-vous que je vous fasse ?

33. Ils lui dirent : Seigneur, que nos yeux soient ouverts.

34. Et Jésus étant ému de compassion toucha leurs yeux et ils virent aussitôt et ils le suivirent.

Réflexions

1. Le but de Jésus-Christ dans la parabole des ouvriers était d'apprendre à ses disciples que les glorieuses promesses qu'il venait de faire à ceux qui quitteraient tout pour l'Évangile ne regardaient pas ses disciples seuls, mais que ceux qui seraient appelés après eux, même d'entre les païens, auraient part aux mêmes récompenses que ceux qui auraient été appelés les premiers et que bien loin d'en avoir de la jalousie, ils devaient s'en réjouir.

Il ne faut pas, au reste, abuser de cette parabole, ni en conclure qu'il serait assez tôt de se convertir à la fin de sa vie.

Il faut considérer sur cela, que tous ces ouvriers qui allèrent à la vigne à diverses heures du jour y allèrent dès que le maître de la vigne les y envoya, que ceux qui n'y allèrent qu'à la fin du jour n'y étaient pas allés plus tôt parce que le maître de la vigne ne les y avait pas envoyés et que ce fut à cause de cela qu'ils reçurent le même salaire que les autres.

De là il paraît que ceux qui obéissent à leur vocation, en quelque temps que Dieu les appelle, obtiendront le salut. Mais cela ne regarde en aucune façon ceux qui étant appelés depuis longtemps et même dès le commencement de leur vie refusent de suivre leur vocation, au contraire cette parabole prouve qu'ils n'ont point d'excuse et que nous sommes indispensablement obligés de travailler chacun de nous avec fidélité et avec persévérance et aussitôt que Dieu nous y appelle à faire sa volonté.

2. Il faut remarquer dans ce chapitre que notre Seigneur voulut avertir ses disciples de sa mort qui devait arriver dans peu afin qu'ils n'en fussent pas surpris.

3. L'on doit considérer ce qu'il répondit à la mère de Jacques et de Jean. Cette femme, croyant avec les Juifs que le Messie règnerait sur la terre comme les rois de ce monde, espérait que ses deux fils tiendraient le premier rang dans son royaume parce qu'ils étaient les parents de notre Seigneur et qu'il les avaient même distingués des autres apôtres en diverses occasions.

Jésus-Christ condamna cette demande qui marquait que cette femme ne connaissait pas la nature de son règne et qui était d'ailleurs capable de causer de la jalousie et de la division entre les apôtres.

Il leur dit qu'au lieu de penser à tenir un rang distingué comme les grands de ce monde, ils devaient plutôt s'humilier et s'abaisser et même se préparer *à boire la même coupe que lui et à être baptisé de son baptême,*

c'est-à-dire à souffrir comme lui.

Et pour leur inspirer ces sentiments, il leur allègue son exemple disant qu'il était venu au monde pour y paraître comme un serviteur et y souffrir la mort.

Ceci nous avertit d'ôter de notre cœur l'ambition et l'orgueil, de ne point rechercher à nous élever les uns par-dessus les autres, mais de vivre dans l'humilité et de porter notre croix, suivant en cela l'exemple que le fils de Dieu nous a laissé.

4. On voit sur la fin de ce chapitre que Jésus-Christ donna en ce temps-là des marques de sa puissance aussi bien que de la compassion dont il était animé envers les affligés en rendant la vue à deux aveugles.

(a) v16 : Sus 19.30 ; Marc 10.31 ; Luc 13.30
(b) v 16 : Sous 22.14
(c) v17 : Marc 10.32 ; Luc 18.31
(d) v19 : Jean 18.35
(e) v20 : Marc 10.35
(f) v24 : Marc 10.41
(g) v25 : Luc 22.25
(h) v27 : Sous 23.11
(i) v28 : Philippiens 2.7
(j) v28 : Luc 22.27
(k) v28 : I Thimotée 2.6 ; Tite 2.14 ; I Pierre 1.19
(l) v29 : Marc 10.46 ; Luc 18.35

(1) v1 : Voyez la note au chapitre 18.13.
(2) v2 : À un denier d'argent qui valait sept sous et demi.
(3) v15 : C'est-à-dire : vois-tu avec envie et jalousie ce que je fais pour ces gens-là par un principe de pure bonté ?

Chapitre XXI, versets 1-22

1. Notre Seigneur fait son entrée royale à Jérusalem, versets 1-11.

2. Il chasse du temple ceux qui le profanaient, versets 12-13.

3. Il répond aux pharisiens qui trouvaient mauvais que le peuple lui fit des acclamations, versets 14-17.

4. Il fait sécher un figuier, versets 18-22.

COMME [a] ils approchaient de Jérusalem et qu'ils étaient déjà à Bethphagé, près du mont des oliviers, Jésus envoya deux disciples,

2. Leur disant : Allez à la bourgade qui est devant vous, vous y trouverez d'abord une ânesse attachée et son ânon avec elle, détachez-les et amenez-les moi.

3. Et si quelqu'un vous dit quelque chose, vous direz que le Seigneur en a besoin et aussitôt il les envoya.

4. Or tout cela se fit afin que ces paroles du prophète fussent accomplies :

5. [b] Dites à la fille de Sion : Voici ton roi qui vient à toi, débonnaire et monté sur un âne, sur le poulain de celle qui porte le joug.

6. Les disciples s'en allèrent donc et firent comme Jésus leur avait ordonné.

7. Et ils amenèrent l'ânesse et l'ânon et ayant mis leurs vêtements dessus, ils l'y firent asseoir.

8. Alors des gens en grand nombre étendaient leurs vêtements par le chemin et d'autres coupaient des branches d'arbres et les étendaient par le chemin.

9. Et ceux qui allaient devant et ceux qui suivaient criaient disant : [c] Hosanna [1] au fils de David ! Béni soit celui qui vient au nom du Seigneur ! Hosanna dans les lieux très hauts !

10. Et quand il fut entré dans Jérusalem, toute la ville fut émue et on disait : Qui est celui-ci ?

11. Et le peuple disait : C'est Jésus le prophète, de Nazareth de Galilée.

12. [d] Et Jésus entra dans le temple de Dieu et il chassa tous ceux qui vendaient et qui achetaient dans le temple et il renversait les tables des changeurs et les sièges de ceux qui vendaient des pigeons.

13. Et il leur dit : Il est écrit : [e] Ma maison sera appelée une maison de prières, [f] mais vous en avez fait une caverne de voleurs.

14. Alors des aveugles et des boiteux vinrent à lui dans le temple et il les guérit.

15. [g] Mais les principaux sacrificateurs et les scribes voyant les merveilles qu'il avait faites et que les enfants criaient dans le temple et disaient : Hosanna au fils de David ! ils en furent indignés.

16. Et ils dirent : Entends-tu ce que ces enfants disent ? Et Jésus leur dit : Oui, n'avez-vous jamais lu ces paroles : [h] Tu as tiré une parfaite louange de la bouche des enfants et de ceux qui tètent.

17. Et les ayant laissés, il sortit de la ville et s'en alla à Béthanie où il passa la nuit.

18. [i] Le matin, comme il retournait à la ville, il eut faim.

19. Et voyant un figuier sur le chemin, il y alla, mais il n'y trouva que des feuilles et il lui dit : Qu'il ne naisse à jamais aucun fruit de toi, et incontinent le figuier sécha.

20. Les disciples ayant vu cela s'étonnèrent et ils dirent : Comment est-ce que ce figuier est devenu sec à l'instant ?

21. Jésus répondant leur dit : Je vous dis en vérité, que si vous aviez la foi et que vous ne doutassiez point, non seulement vous feriez ce qui a été fait au figuier, mais aussi [j] si vous disiez à cette montagne : Ôte-toi de là et te jette à la mer, cela se ferait.

22. [k] Et tout ce que vous demanderiez en priant, si vous croyez, vous le recevrez.

Réflexions

Pour comprendre la raison et le but de l'entrée royale de Jésus-Christ à Jérusalem, il faut savoir qu'il avait évité jusqu'alors d'être reconnu publiquement pour le Messie. Mais il voulut six jours avant sa mort montrer qu'il était le Messie promis par les prophètes, être reconnu en cette qualité par le peuple qui l'accompagnait et entrer dans le temple au milieu des acclamations d'une grande multitude de personnes. Cependant il le fit d'une manière qui ne ressentait point la pompe des rois de la terre, mais qui marquait beaucoup d'humilité et de douceur et qui était conforme à ce que Zacharie avait prédit

Que le Messie viendrait doux et humble, monté sur un âne,

ce qui tendait à faire voir qu'il était ce grand roi que Dieu avait promis à son peuple, mais que son règne n'était pas de ce monde.

Nous devons reconnaître ici la gloire de notre Rédempteur et en même temps sa grande bonté et les acclamations de la multitude qui entra avec lui à Jérusalem doivent nous inciter, nous qui le connaissons beaucoup mieux que ce peuple ne le connaissait, à lui rendre hommages et à nous réjouir de sa venue en disant :

Béni soit celui qui est venu au nom du Seigneur.

L'action de Jésus-Christ qui chassa ceux qui achetaient et qui vendaient aux environs du temple les choses nécessaires pour les sacrifices était un effet de son grand zèle et il voulut donner dans cette occasion, dans le temple même des marques de son autorité céleste et divine.

D'ici nous devons apprendre à ne pas profaner les lieux où Dieu est servi, soit en y paraissant avec irrévérence, soit en y rendant à Dieu un culte hypocrite.

Pour ce qui est du figuier séché, notre Seigneur le fit pour affermir la foi de ses disciples dans le temps qu'il allait souffrir la mort et pour les instruire de la vertu et de l'efficace de la foi et de la prière.

(a) v1 : Marc 11.1 ; Luc 19.29
(b) v5 : Zacharie 9.9 ; Jean 12.15 ; Ésaïe 62.11
(c) v9 : Psaume 118.25-26
(d) v12 : Marc 11.15 ; Luc 19.45 ; Jean 2.15
(e) v13 : Ésaïe 56.7
(f) v13 : Jérémie 7.11
(g) v15 : Marc 11.27
(h) v16 : Psaume 8.3
(i) v18 : Marc 11.20
(j) v21 : Sus 17.20
(k) v22 : Sus 7.7 ; Marc 11.24 ; Luc 11.9 ; I Jean 3.22

(1) v9 : C'est une acclamation qui signifie : Sauve, je te prie.

Chapitre XXI, versets 23-46

1. Jésus-Christ répond à ceux qui lui demandaient raison de son autorité, versets 23-27.

2. Il leur propose la parabole des deux fils qui avaient été envoyés à la vigne de leur père, versets 28-32,

3. et celle des vignerons qui après avoir tué les serviteurs de leur maître tuèrent son propre fils, versets 33-46.

23. [l] Et quand Jésus fut venu dans le temple, les principaux sacrificateurs et les sénateurs du peuple vinrent à lui comme il enseignait et lui dirent : Par quelle autorité fais-tu ces choses ? Et qui est-ce qui t'a donné cette autorité ?

24. Jésus répondant leur dit : Je vous demanderai aussi une chose et si vous me la dites, je vous dirai aussi par quelle autorité je fais ces choses.

25. Le baptême de Jean d'où venait-il ? Du ciel ou des hommes ? Or ils résonnaient ainsi entre eux : Si

nous disons de ciel, il nous dira : Pourquoi n'avez-vous pas crû ?

26. Et si nous disons : Des hommes, nous craignons le peuple, [m] car tous regardent Jean comme un prophète.

27. Ainsi ils répondirent à Jésus : Nous n'en savons rien. Et moi, leur dit-il, je ne vous dirai pas non plus par quelle autorité je fais ces choses.

28. Mais que vous semble-t-il de ceci ? Un homme avait deux fils et s'adressant au premier il lui dit : Mon fils va-t-en et travaille aujourd'hui dans ma vigne.

29. Mais il répondit : Je n'y veux point aller, cependant s'étant repenti ensuite il y alla.

30. Puis il vint à l'autre et lui dit la même chose. Celui-ci répondit : J'y vais Seigneur, mais il n'y alla pas.

31. Lequel des deux fit la volonté de son père ? Ils dirent : C'est le premier. Jésus leur dit : Je vous le dis en vérité que les péagers et les femmes qui ont été de mauvaise vie vous devancent au royaume de Dieu.

32. Car Jean est venu à vous dans la voie de la justice et vous ne l'avez point cru, mais les péagers et les femmes de mauvaise vie l'ont cru et vous, ayant vu cela, vous ne vous êtes point repentis ensuite pour le croire.

33. Écoutez une autre similitude. [n] Il y avait un père de famille qui planta une vigne et il l'environna d'une haie et il y creusa un pressoir et il y bâtit une tour, puis il la loua à des vignerons et s'en alla faire un voyage.

34. La saison des fruits étant proche, il envoya ses serviteurs vers les vignerons pour recevoir les fruits de sa vigne.

35. Mais les vignerons s'étant saisis des serviteurs battirent l'un, tuèrent l'autre et en lapidèrent un autre.

36. Il envoya encore d'autres serviteurs, en plus grand nombre que les premiers, et ils les traitèrent de même.

37. Enfin il envoya vers eux son propre fils disant : Ils auront du respect pour mon fils.

38. Mais quand les vignerons virent le fils, ils dirent entre eux : C'est ici l'héritier, [o] venez, tuons-le et nous saisissons de son héritage.

39. Et l'ayant pris, ils le jetèrent hors de la vigne et le tuèrent.

40. Quand le maître de la vigne sera venu, que fera-t-il à ces vignerons ?

41. Ils lui répondirent : Il fera périr misérablement ces méchants et il louera sa vigne à d'autres vignerons qui lui en rendront les fruits dans leur saison.

42. Et Jésus leur dit : N'avez-vous jamais lu dans les Écritures ces paroles : [p] La pierre que ceux qui bâtissaient ont rejetée est devenue la principale de l'angle, ceci a été fait par le Seigneur et c'est une chose merveilleuse devant nos yeux.

43. C'est pourquoi je vous dis que le royaume de Dieu vous sera ôté et qu'il sera donné à une nation qui en rendra les fruits.

44. [q] Celui qui tombera sur cette pierre sera brisé et celui sur qui elle tombera en sera écrasé.

45. Et quand les principaux sacrificateurs et les pharisiens eurent entendu ces similitudes, ils reconnurent qu'il parlait d'eux.

46. Et ils cherchaient à se saisir de lui, mais ils craignirent le peuple, parce qu'il regardait Jésus comme un prophète.

Réflexions

Il faut remarquer en premier lieu que lorsque les pharisiens demandèrent à Jésus-Christ d'où il avait son autorité, il ne voulut pas répondre directement, mais qu'il se contenta de leur fermer la bouche en leur demandant ce qu'ils croyaient du baptême de Jean Baptiste. Par là il voulait les convaincre d'une ignorance volontaire et malicieuse et leur faire sentir qu'ils pouvaient facilement reconnaître que son autorité, aussi bien que celle de Jean Baptiste son précurseur, venait du ciel.

Les chrétiens à qui cette autorité est parfaitement connue et qui savent que la doctrine de Jésus-Christ, de même que celle de Jean Baptiste, est divine, doivent s'y soumettre s'ils ne veulent pas tomber dans une incrédulité encore plus condamnable que celle des pharisiens.

La parabole des deux fils signifie que les personnes qu'on regarde comme les plus corrompues avaient cru à la prédication de Jean Baptiste plutôt que les pharisiens et les principaux des Juifs qui devaient être les premiers à la recevoir, puisqu'ils faisaient profession d'être plus éclairés et plus saints que les autres. Nous avons dans cette parabole une image des pécheurs qui, touchés de repentance, rentrent dans leur devoir et des mauvais chrétiens, qui s'étant engagés à servir Dieu et à lui obéir, violent leurs promesses et ne répondent pas à leur vocation.

La similitude des vignerons marquait trois choses.

1. Les grâces que Dieu avait faites de tout temps aux Juifs en les choisissant pour son peuple et en leur envoyant à diverses fois ses serviteurs et enfin son propre fils.

2. L'ingratitude et la méchanceté des Juifs qui, au lieu de répondre à ces grâces, avaient rejeté et même persécuté les prophètes et qui enfin crucifièrent notre Seigneur.

3. Que Dieu punirait les Juifs en les détruisant, en leur ôtant son alliance et en appelant les païens à leur place et que Jésus-Christ, après avoir été rejeté par les chefs du peuple juif, seraient élevé à une gloire suprême, comme cela avait été prédit par l'oracle du Psaume CXVIII. Ce que cette parabole marquait est exactement arrivé, les Juifs ayant été détruits et rejetés, l'Évangile ayant été annoncé aux païens et le règne de Dieu s'étant établi par tout le monde.

C'est ainsi que Dieu prive de sa grâce et de son alliance ceux qui n'en profitent pas et qui ne rapportent pas les fruits qu'il attend d'eux.

(l) v23 : Marc 11.27 ; Luc 20.1

(m) v26 : Sus 14.5
(n) v33 : Ésaïe 5.1 ; Jérémie 2.21 ; Marc 12.1 ; Luc 20.9
(o) v38 : Sous 26.3 et 27.1 ; Jean 11.53
(p) v42 : Psaume 118.22 ; Ésaïe 8.14 et 28.16 ; Luc 20.17 ; Actes 4.11 ; Romains 9. 33 ; I Pierre 2.7
(q) v44 : Ésaïe 8.15 ; Luc 20.18

Chapitre XXII, versets 1-22

1.Jésus-Christ continue les discours du chapitre précédent et il propose une nouvelle parabole, savoir celle des noces, versets 1-14.

2. Il répond aux pharisiens qui lui demandèrent s'il était permis de payer le tribut à l'empereur, versets 15-22.

ET Jésus prenant la parole continua à leur parler en paraboles et leur dit :

2. [a] Le royaume des cieux est semblable [1] à un roi qui fit les noces de son fils.

3. Et il envoya ses serviteurs pour appeler ceux qui avaient été invités aux noces, mais ils n'y voulurent point venir.

4. Il envoya encore d'autres serviteurs avec cet ordre : Dites à ceux qui ont été invités : J'ai fait préparer mon diner, mes taureaux et mes bêtes grasses sont tués et tout est prêt, venez aux noces.

5. Mais eux n'en tenant compte s'en allèrent, l'un à sa métairie et l'autre à son trafic.

6. Et les autres prirent ses serviteurs et les outragèrent et les tuèrent.

7. Le roi l'ayant appris se mit en colère et y ayant envoyé ses troupes, il fit périr ces meurtriers et brûla leur ville.

8. Alors, il dit à ses serviteurs : Le festin des noces est prêt, mais ceux qui étaient invités n'en étaient pas dignes.

9. Allez donc dans les carrefours des chemins et invitez aux noces tous ceux que vous trouverez.

10. Et ses serviteurs étant allés dans les chemins assemblèrent tous ceux qu'ils trouvèrent, tant mauvais que bons, en sorte que la salle des noces fut remplie de gens qui étaient à table.

11. Et le roi étant entré pour voir ceux qui étaient à table aperçut un homme qui n'avait pas un habit de noces.

12. Et il lui dit : Mon ami, comment es-tu entré ici sans avoir un habit de noces ? Et il en eut la bouche fermée.

13. Alors le roi dit aux serviteurs : Liez-le pieds et mains, emportez-le et le jetez dans les ténèbres du dehors, [b] c'est là qu'il y aura des pleurs et des grincements de dents.

14. Car [c] il y en a beaucoup d'appelés, mais il y en a peu d'élus.

15. [d] Alors les pharisiens s'étant retirés consultèrent pour le surprendre dans ses discours.

16. Et ils lui envoyèrent de leurs disciples avec des Hérodiens [2] qui lui dirent : Maître, nous savons que tu es sincère et que tu enseignes la voie de Dieu selon la vérité, sans avoir égard à qui que ce soit, car tu ne regardes point à l'apparence des hommes.

17. Dis-nous donc ce qu'il te semble de ceci : Est-il permis de payer le tribut à César ou non ?

18. Mais Jésus connaissant leur malice dit : Hypocrites, pourquoi me tentez-vous ?

19. Montre-moi la monnaie dont on paie le tribut. Et ils lui présentèrent un denier.

20. Et il leur dit : De qui sont cette image et cette inscription ?

21. Ils lui dirent : De César. Alors, il leur dit : [e] Rendez donc à César ce qui appartient à César et à Dieu ce qui appartient à Dieu.

22. Et ayant entendu cette réponse, ils l'admirèrent et le laissant ils s'en allèrent.

Réflexions

Le sens de la parabole des noces est que les juifs avaient été appelés les premiers au salut par Jésus-Christ, mais qu'ils le rejetteraient et qu'ils le feraient mourir et qu'à cause de cela ils seraient détruits, qu'ensuite Dieu ferait présenter sa grâce aux païens, que les païens la recevrait et seraient admis dans son alliance, mais qu'il y aurait cependant des hypocrites parmi ceux qui entreraient dans l'Église et que ces hypocrites recevraient aussi la juste peine qu'ils méritaient.

Tout ce que Jésus-Christ avait prédit par cette similitude a été accompli, la vengeance de Dieu étant tombée sur les Juifs incrédules et les païens ayant été appelés et reçus dans l'Église.

Ce sont là des preuves incontestables de la divinité de l'Évangile et de la certitude des menaces qui y sont contenues. Cela nous apprend aussi que Dieu fait une très grande grâce aux hommes lorsqu'il les appelle au salut et que ceux qui ne profitent pas des invitations que Dieu a la bonté de leur adresser doivent s'attendre à sa plus sévère vengeance.

Nous devons surtout considérer ce qui est dit de cet homme qui se mit à table sans avoir un habit nuptial et qui fut chassé de la salle du festin. Ce ne sont pas seulement ceux qui rejettent ouvertement l'Évangile que Dieu punira, les hypocrites qui, se disant chrétiens et vivant dans la communion extérieure de l'Église, n'ont pas une foi et une piété sincère n'éviteront pas la peine due à leur témérité.

Ceux qui demandèrent à notre Seigneur s'il était permis de payer le tribut à l'empereur se proposaient de le rendre odieux au peuple s'il disait qu'on devait le payer ou de l'accuser auprès de Pilate s'il répondait qu'il ne fallait pas le payer, Luc 20.20.

La réponse que Jésus-Christ fit à cette question captieuse marque sa profonde sagesse et elle nous enseigne que le devoir envers les rois et les princes et de devoir envers Dieu sont tous deux indispensables et que ces deux devoirs ne sont point opposés l'un à l'autre, mais qu'au contraire ils s'accordent parfaitement. Ainsi, nous devons les observer religieusement, nous soumettant aux puissances supérieures et leur rendant ce qui leur est dû, en telle sorte que nous nous souvenions que les devoirs envers Dieu tiennent le premier rang et que ce sont

ceux dont il faut toujours s'acquitter premièrement et principalement.

(a) v2 : Luc 14.16 ; Apocalypse 19.7
(b) v13 : Sus 8.12 et 13.42 ; Sous 24.51 et 25.30
(c) v14 : Sus 20.16
(d) v15 : Marc 12.13
(e) v21 : Romains 13.7

(1) v2 : Voyez la note sur Matthieu 18.13.
(2) v16 : C'étaient des Sadducéens qu'on appelait Hérodiens parce qu'ils étaient attachés au roi Hérode Antipas et à la domination romaine. Ce prince était dans les sentiments des Sadducéens, ce qui parait clairement par Marc 8.13 où « le levain d'Hérode » signifie la même chose que ce que notre Seigneur appelle « le levain », c'est-à-dire la doctrine des Sadducéens, Matthieu 16.6.

Chapitre XXII, versets 23-46

1. Les sadducéens, qui niaient la résurrection des morts, proposent à Jésus-Christ le cas d'une femme qui avait eu sept maris et lui demandent pour l'embarrasser duquel des sept elle serait femme après la résurrection, le Seigneur leur répond en leur disant que le mariage n'aurait pas lieu dans la vie à venir et en prouvant par l'Écriture que les morts ressusciteront, versets 23-33.

2. Il répond à une question qu'un docteur lui fit sur le plus grand commandement de la loi, versets 34-40.

3. Il demande aux pharisiens comment le Messie pouvait être tout ensemble, le fils et le Seigneur de David, à quoi ils ne purent répondre et ce qu'il ne trouva pas à propos de leur expliquer, versets 41-46.

23. [f] Ce jour-là les sadducéens qui disent qu'il n'y a point de résurrection vinrent à Jésus et lui firent cette question :
24. Maître, [g] Moïse a dit : Si quelqu'un meurt sans avoir des enfants, son frère épousera sa veuve et suscitera lignée à son frère.
25. Or il y avait parmi nous sept frères, dont le premier s'étant marié mourut, il laissa sa femme à son frère.
26. De même aussi le second, puis le troisième jusqu'au septième.
27. Or après eux, la femme mourut aussi.
28. Duquel des sept sera-t-elle femme dans la résurrection, car tous l'ont eue ?
29. Mais Jésus répondant leur dit : Vous êtes dans l'erreur, parce que vous n'entendez pas les écritures, ni quelle est la puissance de Dieu.
30. Car dans la résurrection, les hommes ne prendront point de femme, ni les femmes de maris, mais ils seront comme les anges qui sont dans le ciel.
31. Et pour ce qui est de la résurrection des morts, n'avez-vous point lu ce que Dieu vous a dit ?
32. [h] Je suis le Dieu d'Abraham et le Dieu d'Isaac et le Dieu de Jacob, Dieu n'est pas le Dieu de mort, mais il est le Dieu des vivants.
33. Et le peuple entendant cela [i] admirait sa doctrine.
34. [j] Et les pharisiens ayant appris qu'il avait fermé la bouche aux sadducéens, ils s'assemblèrent.
35. Et l'un d'eux qui était Docteur de la loi l'interrogea pour l'éprouver et lui dit :
36. Maître, quel est le plus grand commandement de la Loi ?
37. Jésus lui dit : [k] Tu aimeras le Seigneur ton Dieu de tout ton cœur et de toute ton âme et de toute ta pensée.
38. C'est là le premier et le plus grand commandement.
39. Et voici le second qui lui est semblable, [l] Tu aimeras ton prochain comme toi-même.
40. C'est de ces deux commandements que toute la loi et les prophètes dépendent.
41. [m] Et les pharisiens étant assemblés, Jésus les interrogea,
42. Et leur dit : Que vous semble-t-il du Christ ? De qui doit-il être fils ? Ils lui répondirent : De David.
43. Et il leur répondit : Comment donc David l'appelle-t-il par l'esprit son Seigneur en disant :
44. [n] Le Seigneur a dit à mon Seigneur : Assois-toi à ma droite jusqu'à ce que j'aie mis tes ennemis pour te servir de marchepied ?
45. Si donc David l'appelle son Seigneur, comment est-il son fils ?
46. Et personne ne put lui répondre un seul mot et qui que ce soit n'osa plus l'interroger depuis ce jour-là.

Réflexions

1. On doit remarquer dans l'entretien que Jésus-Christ eut avec les sadducéens sur la résurrection sa sagesse toute divine et en même temps la force et l'évidence avec laquelle il les confondit et prouva la résurrection des morts.

Cet endroit de l'Évangile nous enseigne clairement deux choses.

L'une qu'il est très certain que les morts ressusciteront et que ceux qui ont été agréables à Dieu pendant leur vie, comme les patriarches, ne sont pas anéantis par la mort ; c'est là une doctrine qui est l'appui de notre foi et de toutes nos espérances.

L'autre chose que le Sauveur du monde nous enseigne regarde l'état des fidèles glorifiés. Il nous dit que les liens de la chair et du sang ne subsisteront plus dans la vie à venir et que les bien-heureux ne seront plus sujets aux nécessités du corps et de cette vie, mais qu'ils seront comme les anges de Dieu.

Cette considération doit nous engager à devenir dès à présent des hommes spirituels et à vivre dans une grande pureté, cela étant nécessaire pour parvenir à une heureuse résurrection.

2. Jésus-Christ nous propose ici une autre doctrine fort importante, c'est que le plus grand commandement de la Loi est d'aimer Dieu de tout notre cœur et notre prochain comme nous-mêmes. Puisque c'est là l'abrégé de toute la religion, notre grand soin doit être d'établir dans notre cœur ce vrai amour de Dieu et de tous les hommes.

3. Pour ce qui est de la question que Jésus-Christ fit aux pharisiens, comment le Messie pouvait être tout à la fois le fils et le Seigneur de David, il faut remarquer qu'il la leur proposa pour leur faire sentir leur ignorance, surtout en ce qui regardait la personne du Messie et la nature de son règne, mais qu'il ne voulut pas leur expliquer cette question parce qu'ils n'auraient pas compris ni cru ce qu'il leur aurait dit et parce aussi qu'il n'était pas à propos qu'il leur parlât ouvertement de la gloire et de la dignité de sa personne.

Mais cette question est tout à fait claire pour les chrétiens qui savent que Jésus-Christ en tant qu'homme est fils de David, puisqu'il est né de la postérité de ce roi, mais qu'en tant que fils de Dieu il est le Seigneur de David et de tous les hommes, Dieu l'ayant fait asseoir à sa droite comme le roi du monde et de l'Église, qui a une souveraine autorité sur toutes choses et à qui aussi nous devons faire gloire d'obéir et d'être soumis.

(f) v23 : Marc 12.18 ; Luc 20.27 ; Actes 23.8
(g) v24 : Deutéronome 25.5
(h) v32 : Exode 3.6
(i) v33 : Sus 7.28
(j) v34 : Marc 12.28
(k) v37 : Deutéronome 6.5 ; Luc 10.17
(l) v39 : Lévitique 19.18 ; Marc 12.31
(m) v41 : Marc 12.35 ; Luc 20.41
(n) v44 : Psaume 110.1

Chapitre XXIII

Notre Seigneur parle contre les pharisiens et les docteurs de la Loi.

Il reconnaît ce qu'il y avait de bon et de légitime dans leur doctrine et dans leur ministère, mais il les accuse d'être des hypocrites qui affectaient une grande apparence de sainteté, versets 1-4.

Il dit qu'ils étaient remplis d'orgueil et que c'est eux qui rejetaient l'Évangile et qui empêchaient les autres de le recevoir, versets 5-13.

Il les représente comme des avares et des impies qui faisaient servir la religion et la prière à leur intérêt, il remarque que leur doctrine sur les serments était une preuve de leur impiété et de leur détestable avarice, en tant qu'ils enseignaient que les serments faits par l'or et par les dons que l'on offrait dans le temple et sur l'autel liaient la conscience plus que ceux que l'on aurait faits par l'autel ou par le temple même. Il ajoute qu'outre les dîmes prescrites par la Loi, ils donnaient la dîme des herbes et de tout ce qui leur croissait, ce que Dieu n'avait pas commandé et que cependant ils négligeaient les devoirs qui étaient de la plus grande importance, versets 14-22.

Il dit encore qu'ils paraissaient purs au dehors, mais que leur cœur était très corrompu et qu'ils ornaient les tombeaux des prophètes pendant qu'ils faisaient mourir les serviteurs de Dieu, versets 23-32.

Enfin il déclare qu'ils attiraient sur eux et sur toute la nation les plus terribles jugements de Dieu et il déplore d'une manière fort tendre la destruction de Jérusalem qui devait arriver dans peu d'années, versets 33-39.

ALORS Jésus parla au peuple et à ses disciples,
2. Et il leur dit : Les scribes et les pharisiens [a] sont assis sur la chaire de Moïse.
3. Observez donc et faites tout ce qu'ils vous diront d'observer, mais ne faites pas comme ils font, parce qu'ils disent et ne font pas.
4. Car [b] ils lient des fardeaux pesants et insupportables et ils les mettent sur les épaules des hommes, mais ils ne voudraient pas les remuer d'un doigt.
5. Et ils font toutes leurs actions afin que les hommes les voient, car [c] ils portent de larges phylactères [1] et ils ont de plus longues franges à leurs habits [2].
6. [d] Et ils aiment à avoir les premières places dans les festins et les premiers sièges dans les synagogues,
7. Et à être salués dans les places publiques et à être appelés par les hommes : Maître, Maître.
8. Mais [e] vous, ne vous faites pas appeler maître, car vous n'avez qu'un maître, qui est le Christ et pour vous, vous êtes tous frères.
9. Et n'appelez personne sur la terre votre père, [f] car vous n'avez qu'un seul Père, savoir celui qui est dans les Cieux.
10. Et ne vous faites point appeler Docteur, car vous n'avez qu'un seul Docteur qui est le Christ.
11. Mais [g] que le plus grand d'entre vous soit votre serviteur.
12. Car [h] quiconque s'élèvera sera abaissé et quiconque s'abaissera sera élevé.
13. [i] Mais malheur à vous scribes et pharisiens hypocrites, parce que vous fermez aux hommes le royaume des cieux, vous n'y entrez point et vous ne laissez pas entrer ceux qui voudraient y entrer.
14. [j] Malheur à vous, scribes et pharisiens hypocrites, car vous dévorez les maisons des veuves en affectant de faire de longues prières, à cause de cela, vous recevrez une plus grande condamnation.
15. Malheur à vous, scribes et pharisiens hypocrites, car vous courez la mer et la terre pour faire un prosélyte, et quand il l'est devenu, vous le rendez fils de la géhenne [3] deux fois plus que vous.
16. Malheur à vous conducteurs aveugles qui dites : Si quelqu'un jure par le temple, cela n'est rien, mais celui qui aura juré par l'or du temple, il est obligé de tenir son serment !
17. Insensés et aveugles ! Car lequel est le plus considérable, ou l'or, ou le temple qui rend cet or sacré ?
18. Et si quelqu'un, dites-vous, jure par l'autel, cela n'est rien, mais celui qui aura juré par le don qui est sur l'autel il est obligé de tenir son serment.
19. Insensés et aveugles ! Car lequel est le plus grand, le don ou [k] l'autel qui rend ce don sacré ?
20. Celui donc qui jure par l'autel jure par l'autel et par tout ce qui est dessus.

21. Et celui qui jure par le temple jure par le temple et par [l] celui qui y habite
22. Et celui qui jure par le ciel jure par le trône de Dieu et par celui qui est assis dessus.
23. [m] Malheur à vous, scribes et pharisiens hypocrites, car vous payez la dîme de la menthe, de l'aneth et du cumin et vous négligez les choses les plus importantes de la Loi, la justice, la miséricorde et la fidélité. Il fallait faire ces choses-ci et ne pas négliger celles-là.
24. Conducteurs aveugles qui coulez un moucheron et qui avalez un chameau [4].
25. [n] Malheur à vous, scribes et pharisiens hypocrites, car vous nettoyez le dehors de la coupe et du plat, pendant qu'au dedans vous êtes pleins de rapines et d'intempérance.
26. Pharisiens aveugles, nettoyez premièrement le dedans de la coupe et du plat, afin que ce qui est dehors devienne aussi net.
27. [o] Malheur à vous, scribes et pharisiens hypocrites, car vous ressemblez à des sépulcres blanchis qui paraissent beaux par dehors, mais qui, au dedans, sont pleins d'ossements de morts et de toute sorte de pourriture.
28. De même aussi au dehors vous paraissez justes aux hommes, mais au dedans vous êtes remplis d'hypocrisie et d'injustice.
29. [p] Malheur à vous, scribes et pharisiens hypocrites, car vous bâtissez les tombeaux des prophètes et vous ornez les sépulcres des justes ;
30. Et vous dites : Si nous eussions été du temps de nos pères, nous ne nous serions pas joints à eux pour répandre le sang des prophètes.
31. Ainsi, vous êtes témoins contre vous-même, que vous êtes les enfants de ceux qui ont tués les prophètes.
32. Vous donc aussi, vous achevez de combler la mesure de vos pères.
33. [q] Serpents, race de vipères, comment éviterez-vous le jugement de la géhenne ?
34. C'est pourquoi, voici, je vous envoie des prophètes et des sages et des scribes, vous ferez mourir et vous crucifierez les uns, vous ferez fouetter les autres dans vos synagogues et vous les persécuterez de ville en ville ;
35. Afin que tout le sang innocent qui a été répandu sur la terre retombe sur vous, depuis le sang [r] d'Abel le juste, jusqu'au sang de Zacharie [5], fils de Barachie, [s] que vous avez tué entre le temple et l'autel.
36. Je vous dis en vérité que toutes ces choses viendront sur cette génération.
37. [t] Jérusalem, Jérusalem qui tue les prophètes et qui lapide ceux qui te sont envoyés, combien de fois ai-je voulu rassembler tes enfants, [u] comme une poule rassemble ses poussins sous ses ailes et vous ne l'avez pas voulu.
38. Voici, votre demeure va devenir déserte.
39. Car je vous dis que désormais vous ne me verrez plus jusqu'à ce que vous disiez : Béni soit celui qui vient au nom du Seigneur.

Réflexions

Il faut faire ces deux considérations générales sur ce chapitre :

1. La première, que notre Seigneur étant sur le point de mourir, reprocha avec une sainte liberté et avec une autorité toute divine aux scribes et aux pharisiens leur hypocrisie, parce qu'il importait qu'il les fît connaître au peuple pour ce qu'ils étaient.

2. Les malédictions redoublées que Jésus-Christ prononce dans tout ce discours contre les hypocrites doivent nous faire regarder l'hypocrisie comme un péché qui est très odieux, surtout en ceux qui font profession d'avoir de la piété et du zèle.

Les réflexions particulières que ce chapitre nous présente sont :

1. Que quand les ministres de la religion enseignent une doctrine pure et qu'ils vivent mal, il ne faut pas les imiter dans leurs actions, mais qu'on doit pourtant toujours les écouter et leur obéir quand ils disent a vérité.

2. Que tous les disciples de Jésus-Christ, et particulièrement ceux qui ont charge dans l'église, doivent être entièrement éloignés de l'hypocrisie, de l'ambition et de l'avarice, s'ils ne veulent pas ressembler aux pharisiens que Jésus-Christ maudit.

3. Que leur devoir est d'entrer eux-mêmes les premiers dans le chemin du ciel et d'y faire entrer ensuite les autres en contribuant de tout leur pouvoir à la conversion des pécheurs et à l'édification de tout le monde.

4. La censure que notre Seigneur fait de la doctrine des pharisiens sur l'article des serments montre que le serment se rapportant toujours à Dieu lui-même, on doit l'avoir en grande révérence et que le parjure et la violation des vœux sont un très grand crime.

5. Nous voyons ici que l'une des marques auxquelles on reconnaît les hypocrites, c'est qu'ils affectent une sainteté extérieure et qu'ils sont exacts et scrupuleux dans les choses de peu de conséquences, mais qu'ils négligent ce qu'il y a de plus essentiel dans la religion, savoir la miséricorde, la foi et l'obéissance à ce que Dieu commande.

Ainsi nous devons nous attacher surtout à l'observation de ces devoirs les plus essentiels, purifier notre cœur et y établir la foi et une vraie crainte de Dieu.

Cependant, quoique les devoirs extérieurs ne soient pas les plus nécessaires, on ne doit pas les négliger, ni les mépriser.

Jésus-Christ marque cela en disant :

Il fallait faire ces choses-ci et ne pas négliger celles-là.

6. Les menaces que notre Seigneur fait contre les Juifs, qui après avoir fait mourir les prophètes, le feraient mourir lui-même, montèrent que Dieu les détruisit avec justice et que l'ingratitude de ceux qui rejettent la parole de Dieu et de ses serviteurs ne demeure pas impunie.

7. Enfin, la tendresse avec laquelle Jésus-Christ déplore la ruine des Juifs qui avaient si mal répondu

à la bonne volonté dont il était animé en leur faveur prouve bien clairement que Dieu ne cherche que le salut des hommes et qu'ils ne périssent que par le refus volontaire et obstiné qu'ils font des offres de sa grâce.

(a) v2 : Néhémie 8.4
(b) v4 : Luc 11.46 ; Actes 15.10
(c) v5 : Deutéronome 6.8 et 22.12
(d) v6 : Marc 12.38 ; Luc 11.33 et 20.46
(e) v8 : Jacques 3.1
(f) v9 : Malachie 1.6
(g) v11 : Sus 20.26
(h) v12 : Proverbes 29.23 ; Luc 14.11 ; Jacques 4.6 ; I Pierre 5.5
(i) v13 : Luc 11.52
(j) v14 : Marc 12.40 ; Luc 20.47
(k) v19 : Exode 29.37
(l) v21 : I Rois 8.13 ; II Chroniques 6.2
(m) v23 : Luc 11.42
(n) v25 : Luc 11.49
(o) v27 : Luc 11.44
(p) v29 : Luc 11.47
(q) v33 : Sus 3.7
(r) v35 : Genèse 4.8 ; Hébreux 11.4
(s) v35 : II Chroniques 24.21
(t) v37 : Luc 13.34
(u) v37 : IV. Esdras 1.30. Le « IV. » n'est pas expliqué.

(1) v5 : C'était des bandes de parchemin sur lesquelles les Juifs écrivaient des sentences de la Loi et qu'ils s'attachaient sur le front et aux bras. Ils fondaient cette pratique sur Exode 8.9 et Deutéronome 6.8. Les pharisiens et les docteurs de la Loi les portaient plus large pour paraître plus religieux.
(2) v5 : Voyez Nombres 15.38-39.
(3) v15 : C'est-à-dire : digne de la géhenne.
(4) v24 : C'est une façon de parler proverbiale, prise de ce que ferait un homme qui, de peur d'avaler un moucheron, coulerait ce qu'il boit. Le sens est : Vous vous faites scrupules des choses peu considérables et vous ne vous en faites point de violer les devoirs les plus importants.
(5) v35 : On croit que le Seigneur parle de Zacharie, fils de Jojada, que le roi Joas fit assommer dans le temple. Selon cette explication, il faut que Jojada eût deux noms, ce qui était ordinaire parmi les Juifs et qu'il s'appelât aussi Barachie.

Chapitre XXIV

Notre Seigneur prédit la ruine de Jérusalem et il parle des signes qui précéderaient cette ruine et la fin du monde, versets 1-3.

Il dit qu'il élèverait de faux prophètes et de faux messies, qu'il y aurait des guerres, des famines et toutes sortes de calamité, versets 4-8,

Que ses disciples seraient persécutés et que l'Évangile serait prêché en divers lieux du monde, versets 9-14.

Il dit de plus que quand l'abomination qui doit causer la désolation entrerait dans le lieu saint, c'est-à-dire quand les idolâtres entreraient dans la Judée et assiégeraient Jérusalem et le temple, ce serait une marque que sa ruine allait arriver et qu'alors il faudrait s'en retirer et prendre la fuite, versets 15-28.

Il ajoute que le soleil et les astres seraient obscurcis. Ce sont des expressions figurées tirées des prophètes et elles signifient qu'il arriverait de grands changements dans le monde et dans l'état des Juifs et que l'on verrait des signes de la colère de Dieu qui rempliraient les hommes d'effroi, versets 29.

Il dit encore que le signe du fils de l'homme paraîtrait, ce qui signifie que Jésus-Christ ferait voir d'une manière illustre et éclatante, en détruisant les Juifs et en établissant son règne, qu'il était le fils de Dieu, versets 30-31.

Il déclare que tout cela arriverait avant que la génération d'alors fût passée, que le temps de sa venue ne serait connu de personne et que cette venue surprendrait tout le monde, comme le déluge surprit les hommes du temps de Noé, versets 32-41.

Enfin, il exhorte ses disciples à veiller et à se tenir prêt, de peur qu'ils ne fussent surpris lorsqu'il viendrait, versets 42-51.

ALORS [a] Jésus sortant s'en allait hors du temple et ses disciples vinrent pour lui faire considérer les bâtiments du temple.

2. Et Jésus leur dit : Ne voyez-vous pas tout cela ? Je vous dis en vérité qu'il [b] ne restera ici pierre sur pierre qui ne soit renversée.

3. Et s'étant assis sur la montagne des oliviers, ses disciples vinrent à lui en particulier et lui dirent : Dis-nous quand ces choses arriveront et quel sera le signe de ton avènement et la fin du monde ?

4. Et Jésus répondant leur dit : Prenez garde [c] que personne ne vous séduise.

5. Car plusieurs viendront en mon nom, disant : Je suis le Christ et ils séduiront beaucoup de gens.

6. Vous entendrez parler de guerres et de bruits de guerres, prenez garde ne vous pas troubler, car il faut que toutes ces choses arrivent, mais ce ne sera pas encore la fin.

7. Car une nation s'élèvera contre une autre nation et un royaume contre un autre royaume et il y aura des famines et des pestes et des tremblements de terre en divers lieux.

8. Mais tout cela ne sera qu'un commencement de douleurs.

9. Alors [d] ils vous livreront pour être tourmentés et ils vous feront mourir et vous serez haïs de toutes les nations à cause de mon nom.

10. Alors aussi plusieurs se scandaliseront et se haïront les uns les autres.

11. Et [e] plusieurs faux prophètes s'élèveront et séduiront beaucoup de gens.

12. Et parce que l'iniquité sera multipliée, la charité de plusieurs refroidira.

13. Mais celui qui aura persévéré jusqu'à la fin sera sauvé.

14. Et cet Évangile du royaume de Dieu sera prêché par toute la terre pour servir de témoignage à toutes les nations et alors la fin arrivera.

15. Quand donc vous verrez dans le lieu saint [f] l'abomination qui cause la désolation dont le prophète Daniel a parlé, (que celui qui le lit le considère.)

16. Alors que ceux qui sont dans la Judée s'enfuient aux montagnes ;

17. Et que celui qui sera au haut de la maison ne descende point pour s'arrêter à emporter quoi que ce soit de sa maison ;

18. Et que celui qui est aux champs ne retourne point en arrière pour emporter ses habits [1].

19. Malheur aux femmes qui seront enceintes et à celles qui allaiteront en ce jour-là.
20. Priez que votre fuite n'arrive pas en hiver, ni un jour de sabbat.
21. Car il y aura une grande affliction telle que depuis le commencement du monde jusqu'à présent il n'y en a point eu et qu'il n'y en aura jamais de semblable.
22. Que si ces jours-là n'avaient été abrégés, personne n'échapperait, mais ils seront abrégés à cause des élus [2].
23. [g] Alors si quelqu'un vous dit : Le Christ est ici, ou il est là, ne le croyez point.
24. Car de faux christs et de faux prophètes s'élèveront et feront de grands signes et des prodiges [3], pour séduire les élus même s'il était possible.
25. Voilà, je vous l'ai prédit.
26. Si donc on vous dit : [h] Le voici dans le désert, n'y allez point, le voici dans des lieux retirés, ne le croyez point.
27. Car comme un éclair sort de l'Orient et se fait voir jusqu'en Occident, il en sera aussi de même de l'avènement du fils de l'homme.
28. Car [i] où sera le corps mort, les aigles s'y assembleront [4].
29. [j] Et aussitôt après l'affliction de ces jours-là, [k] le soleil s'obscurcira et la lune ne donnera point sa lumière et les étoiles tomberont de ciel et les puissances des cieux [5] seront ébranlées.
30. Et alors le signe du fils de l'homme paraîtra dans le ciel, alors aussi [l] toutes les tribus de la terre se lamenteront en se frappant la poitrine et elles verront le fils de l'homme venir sur les nuées du ciel avec une grande puissance et une grande gloire.
31. Et il enverra ses anges [m] avec un grand son de trompette et ils rassembleront ses élus des quatre vents, depuis un bout des cieux jusqu'à l'autre bout.
32. Apprenez ceci par la similitude du figuier. Quand ses branches commencent à être tendres et qu'il pousse des feuilles, vous connaissez que l'été est proche.
33. Vous aussi de même, quand vous verrez toutes ces choses, sachez que le fils de l'homme est proche et à la porte.
34. Je vous le dis en vérité, que cette génération ne passera pas que toutes ces choses n'arrivent.
35. [n] Le ciel et la terre passeront, mais mes paroles ne passeront point.
36. Pour ce qui est de ce jour et de cette heure, personne ne le sait, non pas même les anges du ciel, mais mon Père seul.
37. Mais comme il en était [o] dans les jours de Noé, il en sera de même à l'avènement du fils de l'homme.
38. Car comme dans les jours avant le déluge, les hommes mangeaient et buvaient, ils se mariaient et donnaient en mariage jusqu'au jour que Noé entra dans l'arche.
39. Et ils ne pensèrent au déluge que lorsqu'il vint et qu'il les emporta tous ; il en sera ainsi aussi à l'avènement du fils de l'homme.
40. [p] Alors de deux hommes qui seront dans un champ, l'un sera pris et l'autre laissé.
41. De deux femmes qui moudront au moulin, l'une sera prise et l'autre laissée.
42. [q] Veillez donc, car vous ne savez pas à quelle heure votre Seigneur doit venir.
43. Vous savez [r] que si un père de famille était averti à quelle veille de la nuit un larron doit venir, il veillerait et il ne laisserait pas percer sa maison.
44. C'est pourquoi vous aussi tenez-vous prêt, car le fils de l'homme viendra à l'heure que vous ne pensez pas.
45. [s] Qui est donc le serviteur fidèle et prudent que son maître a établi sur ses domestiques pour leur donner la nourriture dans le temps qu'il faut ?
46. Heureux ce serviteur que son maître trouvera faisant ainsi quand il arrivera !
47. Je vous le dis en vérité, qu'il l'établira sur tous ses biens.
48. Mais si un méchant serviteur dit en lui-même : Mon maître tarde à venir,
49. Et qu'il se mette à battre ses compagnons de service et à manger et à boire avec des ivrognes,
50. Le maître de ce serviteur-là viendra le jour qu'il ne l'attend pas et à l'heure qu'il ne sait pas :
51. Et il le séparera et il lui donnera sa portion avec les hypocrites. [t] C'est là qu'il y aura des pleurs et des grincements de dents.

Réflexions

Il faut considérer premièrement que tout ce que Jésus-Christ prédit touchant la ruine de Jérusalem arriva peu après son ascension.

Il s'éleva plusieurs faux messies et plusieurs imposteurs, qui sous prétexte de zèle et de religion séduisirent les Juifs et excitèrent des séditions dans toute la Judée.

Il y eut des guerres dans lesquelles il périt une infinité de Juifs, la famine et la peste firent de grands ravages parmi eux, les apôtres et les chrétiens furent persécutés, l'Évangile fut prêché en divers lieux, les Romains entrèrent dans la Judée, ils assiégèrent Jérusalem et ils la détruisirent avec son temple et les chrétiens qui profitèrent des avertissements de Jésus-Christ et qui se retirèrent de cette ville-là furent garantis, pendant que les Juifs périrent misérablement.

Tout cela arriva comme Jésus-Christ l'avait déclaré en termes formels avant que la génération d'alors fût passée, environ quarante ans après sa mort, ce qui prouve avec la dernière évidence la vérité et la divinité de ces prédictions qui étaient déjà répandues dans le monde longtemps avant la destruction de Jérusalem.

On voit dans cette ruine un exemple remarquable des jugements de Dieu sur les incrédules et de sa protection sur les fidèles.

Enfin, l'exact accomplissement de ce que notre Seigneur avait dit de la destruction des Juifs doit nous convaincre que ce qu'il a dit si expressément

de la fin du monde et de la destruction des méchants, s'accomplira de même.

Le temps de cette seconde venue du fils de Dieu nous est caché, aussi bien que celui de notre mort, ainsi nous devons nous y préparer continuellement, de peur que ce jour redoutable nous surprenne comme le déluge surprit les hommes du temps de Noé et comme les Juifs furent surpris par leur ruine.

Jésus-Christ nous montre lui-même que c'est là l'usage que nous devons faire de tous ces discours par la similitude du bon et du mauvais serviteur et par cette exhortation qui marque le but de cette similitude et de tout ce qui est contenu dans ce chapitre :

Veillez, car vous ne savez pas à quelle heure votre Seigneur viendra.

(a) v1 : Marc 13.1 ; Luc 21.5
(b) v2 : Luc 19.44
(c) v4 : Éphésiens 5.+6 : II Thessaloniciens 2.3
(d) v9 : Sus 10.17 ; Luc 21.12 ; Jean 15.20 et 16.21
(e) v11 : II Pierre 2.1
(f) v15 : Daniel 9.27 ; Marc 13.14 ; Luc 21.20
(g) v23 : Marc 13.21
(h) v26 : Luc 17.23
(i) v28 : Job 39.33 ; Luc 17.37
(j) v29 : Marc 13.14 ; Luc 21.25
(k) v29 : Ésaïe 13.10 ; Ézéchiel 32.7 ; Joël 2.31 ; Zacharie 12.11
(l) v30 : Apocalypse 1.7
(m) v31 : I Corinthiens 15.52 ; I Thessaloniciens 4.16
(n) v35 : Marc 13.31
(o) v37 : Genèse 6 et 7.5 ; Luc 17.26 ; I Pierre 3.20
(p) v40 : Luc 17.34
(q) v42 : Sous 25.16 ; Marc 13.33
(r) v43 : Luc 12.39 ; I Thessaloniciens 5.2 ; II Pierre 3.10 ; Apocalypse 3.3 et 16.15
(s) v45 : Luc 12.42
(t) v51 : Sus 8.22 et 13.42 ; Sous 25.30 : Luc 13.28

(1) v18 : Ces deux versets signifient qu'il faudrait prendre la fuite, sans délai et sans s'arrêter.
(2) v22 : C'est-à-dire : à cause des chrétiens qu'il y aurait à Jérusalem et dans la Judée.
(3) v24 : De faux miracles faits par des imposteurs et des faux prophètes.
(4) v28 : C'est un proverbe pris de Job 39.30, dont le sens est que les armées romaines viendraient contre les Juifs comme les oiseaux de proie fondent sur les corps morts.
(5) v29 : Les astres, comme Luc 21.25.

Chapitre XXV

Notre Seigneur, après avoir parlé dans le chapitre précédent de sa venue et avoir exhorté ses disciples à la vigilance, continue son discours et il montre :

1. par la parabole des dix vierges, versets 1-13,

2. par celle des talents, versets 14-30,

la nécessité de veiller et de se préparer pour cette venue.

Il parle ensuite du jugement dernier, versets 31-46.

ALORS le royaume des cieux sera semblable à dix vierges qui ayant pris leurs lampes allèrent au-devant de l'époux.

2. Or, il y en avait cinq d'entre elles qui étaient sages et cinq qui étaient folles.

3. Celles qui étaient folles en prenant leurs lampes n'avaient point pris d'huile avec elles.

4. Mais les sages avaient pris de l'huile dans leurs vaisseaux avec leurs lampes.

5. Et comme l'époux tardaient à venir, elles s'assoupirent toutes et s'endormirent.

6. Et sur minuit, il se fit un cri : Voici l'époux qui vient, sortez au-devant de lui.

7. Alors les vierges se levèrent toutes et préparèrent leurs lampes.

8. Et les folles dirent aux sages : Donnez-nous de votre huile, car nos lampes s'éteignent.

9. Mais les sages répondirent : Nous ne le pouvons, de peur que nous n'en ayons pas assez pour nous et pour vous, allez plutôt vers ceux qui en vendent et en achetez pour vous.

10. Mais pendant qu'elles en allaient acheter, l'époux vint et celles qui étaient prêtes entrèrent avec lui aux noces et la porte fut fermée.

11. Après cela, les autres vierges vinrent aussi et dirent : Seigneur, Seigneur, ouvre-nous.

12. Mais il leur répondit : [a] Je vous dis en vérité que je ne vous connais point.

13. [b] Veillez donc, car vous ne savez ni le jour, ni l'heure à laquelle le fils de l'homme viendra.

14. Car il en est comme d'un homme, qui s'en allant en voyage, appela ses serviteurs et leurs remit ses biens.

15. Et il donna cinq talents à l'un et à l'autre deux et à l'autre un, à chacun selon ses forces et il partit aussitôt.

16. Or celui qui avait reçu cinq talents s'en alla et en trafiqua et il en gagna cinq autres talents.

17. De même aussi celui qui en avait reçu deux en gagna aussi deux autres.

18. Mais celui qui n'en avait reçu qu'un s'en alla et creusa dans la terre et y cacha l'argent de son maître.

19. Longtemps après, le maître de ces serviteurs revint et il leur fit rendre compte.

20. Alors celui qui avait reçu cinq talents vint et présenta cinq autres talents et dit : Seigneur, tu m'avais remis cinq talents, en voici cinq autres que j'ai gagnés de plus.

21. Et son maître lui dit : Cela va bien, bon et fidèle serviteur, tu as été fidèle en peu de chose, je t'établirai sur beaucoup, entre dans la joie de ton seigneur.

22. Et celui qui avait reçu deux talents vint et dit : Seigneur, tu m'avais remis deux talents, en voici deux autres que j'ai gagnés de plus.

23. Et son maître lui dit : Cela va bien, bon et fidèle serviteur, tu as été fidèle en peu de chose, je t'établirai sur beaucoup, entre dans la joie de ton seigneur.

24. Mais celui qui n'avait reçu qu'un talent vint et dit : Seigneur, je savais que tu étais un homme dur, qui moissonne où tu n'as pas semé et qui recueilles où tu n'as pas répandu,

25. C'est pourquoi, te craignant, je suis allé et j'ai caché ton talent dans la terre, voici tu as ce qui est à toi.

26. Et son maître lui répondit : Méchant et paresseux serviteur, tu savais que je moissonnais où je n'avais pas semé et que je recueillais où je n'ai pas répandu,
27. Il te fallait donner mon argent aux banquiers et à mon retour j'aurais retiré ce qui est à moi avec intérêt.
28. Ôtez-lui donc le talent et le donnez à celui qui a dix talents.
29. Car on donnera à celui qui a et il en aura encore d'avantage, mais à celui qui n'a pas, on lui ôtera même ce qu'il a.
30. Jetez donc le serviteur inutile dans les ténèbres de dehors, [d] c'est là qu'il y aura des pleurs et des grincements de dents.
31. Or quand le fils de l'homme viendra dans sa gloire avec tous ses saints anges, alors il s'assoira sur le trône de sa gloire.
32. Et toutes les nations seront assemblées devant lui [e] et il séparera les uns d'avec les autres, comme un berger sépare les brebis d'avec les boucs.
33. Et il mettra les brebis à sa droite et les boucs à sa gauche.
34. Alors le roi dira à ceux qui sont à sa droite : Venez, vous qui êtes bénis de mon Père, possédez en héritage le royaume qui vous a été préparé dès la création du monde.
35. Car [f] j'ai eu faim et vous m'avez donné à manger, j'ai eu soif et vous m'avez donné à boire, j'étais étranger et vous m'avez recueilli ;
36. J'étais nu et vous m'avez vêtu, j'étais malade [g] et vous m'avez visité, j'étais en prison et vous êtes venu me voir.
37. Alors les justes lui répondront : Seigneur, quand est-ce que nous t'avons vu avoir faim et que nous t'avons donné à manger ou avoir soif et que nous t'avons donné à boire ?
38. Et quand est-ce que nous t'avons vu étranger et que nous t'avons recueilli ou nu et que nous t'avons vêtu ?
39. Ou quand est-ce que nous t'avons vu malade ou en prison et que nous sommes venus te voir ?
40. Et le roi répondant leur dira : Je vous dis en vérité, qu'entant [h] que vous avez fait ces choses à l'un de ces plus petits de mes frères, vous me les avez faites.
41. Ensuite il dira à ceux qui seront à sa gauche : [i] Retirez-vous de moi, maudits et allez dans le feu éternel qui est préparé au diable et à ses anges.
42. Car j'ai eu faim et vous ne m'avez pas donné à manger, j'ai eu soif et vous ne m'avez pas donné à boire.
43. J'étais étranger et vous ne m'avez pas recueilli, j'étais nu et vous ne m'avez pas vêtu, j'étais malade et en prison et vous ne m'avez pas visité.
44. Alors ceux-là lui répondront aussi : Seigneur, quand est-ce que nous t'avons vu avoir faim ou soif ou être étranger ou nu ou malade ou en prison et que nous ne t'avons point assisté ?
45. Et il leur répondra : Je vous dis en vérité qu'en ce que vous ne l'avez pas fait à l'un de ces plus petits, vous ne me l'avez pas fait non plus.
46. Et [j] ceux-ci s'en iront aux peines éternelles, mais les justes s'en iront à la vie éternelle.

Réflexions

La parabole des vierges est prise de ce qui se pratiquait parmi les Juifs dans les noces, où les filles avaient accoutumé d'aller au-devant de l'époux et de l'épouse avec des lampes allumées. Par cette parabole Jésus-Christ voulait apprendre à ses disciples qu'ils devaient attendre continuellement sa venue et s'y préparer.

Les vierges sages représentent les vrais fidèles qui vivent dans la foi, dans la vigilance et dans la pratique de leurs devoirs en attendant que le Seigneur vienne et les vierges folles sont l'image des faux chrétiens qui négligent ces devoirs.

La venue de l'époux qui vint à minuit et l'état où les vierges sages et les vierges folles se trouvèrent alors signifie que Jésus-Christ viendra pour juger les hommes lorsqu'ils ne s'y attendront pas, qu'alors ceux qui se seront tenus prêts seront remplis d'une sainte assurance et entreront avec lui dans sa gloire, pendant que ceux qui auront négligé de se préparer n'auront pour leur partage que la misère et le désespoir et feront d'inutiles efforts pour être admis à la félicité des justes.

La parabole des talents marque trois choses :

1. Que Dieu appelle les hommes à le servir et qu'il leur accorde sa grâce et ses dons dans une mesure différente afin qu'ils les emploient chacun selon leur vocation pour la gloire et le salut des autres.

2. Que les uns comme de fidèles serviteurs font un bon usage de ces grâces et que les autres les rendent inutiles par leur négligence.

3. Que Dieu fera rendre compte aux uns et aux autres de leur conduite, qu'il louera et récompensera la fidélité de ceux qui se seront servis de ses dons pour avancer sa gloire et que ceux qui en auront abusé seront punis de leur infidélité.

Notre Seigneur dit expressément que ces derniers n'auront aucune excuse puisque Dieu n'est pas un maître rude et injuste, qui veuille moissonner où il n'a pas semé, c'est-à-dire qui exige des hommes ce qu'ils ne sauraient faire.

Par l'une et l'autre de ces similitudes Jésus-Christ nous enseigne de quelle manière il jugera ceux à qui il a donné sa connaissance et il nous avertit de nous tenir constamment attachés à notre devoir et de le servir fidèlement chacun dans notre vocation.

Il y a quatre choses principales à remarquer dans la description du jugement dernier.

1. Que Jésus-Christ descendra du ciel avec gloire et que ce sera lui qui jugera le monde.

2. Que tous les hommes sans exception paraîtront devant lui et qu'ils seront tous jugés.

3. Qu'il les jugera par leurs œuvres et qu'il aura principalement égard aux œuvres de charité et au

bien que l'on aura fait à ses membres, parce que ces œuvres-là sont des preuves et des effets de la foi et de l'amour qu'on a pour lui.

4. Qu'il séparera les bons d'avec les méchants en recevant les bons dans le royaume des cieux et en envoyant les méchants aux peines éternelles.

Puisque Jésus-Christ nous a expressément avertis de toutes ces choses et que nous savons qu'il nous faudra paraître devant son tribunal pour recevoir selon le bien et le mal que nous aurons faits, notre plus grande attention doit être de nous conduire avec piété et avec crainte pendant tout le temps de notre séjour en ce monde, de nous attacher à la pratique des bonnes œuvres et surtout des œuvres de charité et de miséricorde afin qu'au jour de la glorieuse et dernière apparition du fils de Dieu, nous puissions paraître devant lui avec confiance et avec joie et être du nombre de ceux auxquels il dira :

Venez, vous qui êtes béni de mon Père, possédez en héritage le royaume qui vous a été préparé dès la création du monde.

(a) v12 : Sus 7.23
(b) v13 : Sus 24.42 ; Marc 13.33
(c) v29 : L'endroit n'est pas mentionné dans l'original. Sus 13.12 ; Marc 4.25 ; Luc 8.18
(d) v30 : Sus 8.12, 13.42, 22.13 et 24.51
(e) v32 : Ézéchiel 34.17
(f) v35 : Ésaïde 58.7 ; Ézéchiel 18.7
(g) v36 : Éclésiaste 7.36
(h) v40 : Proverbes 19.17 ; II Corinthiens 9.6
(i) v41 : Psaume 6.9 ; Sus 7.23 ; Luc 13.27
(j) v46 : Daniel 12.2 ; Jean 5.29

Chapitre XXVI, versets 1-35

C'est ici que commence l'histoire de la passion de notre Seigneur.

1. Les sacrificateurs prennent la résolution de faire mourir Jésus-Christ, versets 1-5.

2. Une femme l'oint avec une huile précieuse, versets 6-13.

3. Judas traite avec les sacrificateurs pour leur livrer son Maître, versets 14-16.

4. Jésus-Christ célèbre la Pâque et pendant le repas il parle de la trahison de Judas, il institue la Sainte Cène et il prédit que Pierre le renierait, versets 17-35.

ET [a] quand Jésus eut achevé tous ces discours, il dit à ses disciples :

2. Vous savez que la Pâque se fera dans deux jours et que le fils de l'homme sera livré pour être crucifié.

3. [b] Alors les principaux sacrificateurs et les scribes et les sénateurs du peuple s'assemblèrent dans la salle du souverain sacrificateur nommé Caïphe ;

4. Et délibérèrent ensemble de se saisir de Jésus par adresse et de le faire mourir.

5. Mais ils disaient : Il ne faut pas que ce soit pendant la fête, de peur qu'il ne se passe quelque émotion parmi le peuple.

6. [c] Et Jésus étant à Béthanie dans la maison de Simon surnommé le lépreux,

7. Une femme était venue vers lui ayant un vase d'albâtre plein d'un parfum de grand prix et elle le lui avait répandu sur la tête lorsqu'il était à table.

8. Et ses disciples [1] voyant cela en furent indignés et dirent : À quoi sert cette perte ?

9. Car on pouvait vendre bien cher ce parfum et en donner l'argent aux pauvres.

10. Mais Jésus connaissant cela leur dit : Pourquoi faites-vous de la peine à cette femme ? Car elle a fait une bonne action à mon égard,

11. Car [d] vous aurez toujours des pauvres avec vous, mais vous ne m'aurez pas toujours.

12. Et si elle a répandu ce parfum sur mon corps, elle l'a fait pour ma sépulture [2].

13. Je vous dis en vérité que dans tous les endroits du monde où cet Évangile sera prêché, ce qu'elle a fait pour moi sera aussi raconté en mémoire d'elle.

14. [e]Alors l'un des douze, appelé Judas Iscariot, s'en alla vers les principaux sacrificateurs,

15. Et il leur : Que voulez-vous me donner et je vous le livrerai ? Et ils convinrent de lui donner trente pièces d'argent [3].

16. Et depuis ce temps-là, il cherchait une occasion propre pour le livrer.

17. [f] Or le premier jour de la fête des pains sans levain, les disciples vinrent à Jésus et lui dirent : Où veux-tu que nous préparions ce qu'il faut pour manger la Pâque ?

18. Et il répondit : Allez dans la ville chez un tel et lui dites : Le maître dit : Mon temps est proche, je ferai la Pâque chez toi avec mes disciples.

19. Et les disciples firent comme Jésus leur avait demandé et préparèrent la Pâque.

20. [g] Et quand le soir fut venu, il se mit à table avec les douze disciples.

21. Et comme ils mangeaient, il leur dit : Je vous dis en vérité que l'un de vous me trahira.

22. Et ils furent fort affligés et chacun se mit à lui dire : Seigneur, est-ce moi ?

23. Mais il répondit : Celui qui met sa main dans le plat avec moi, c'est celui qui me trahira.

24. Pour ce qui est du fils de l'homme, il s'en va selon ce qui a été écrit de lui, mais malheur à cet homme par qui le fils de l'homme est trahi, il eut mieux valu pour cet homme-là de n'être jamais né.

25. Et Judas qui le trahissait répondit : Maître, est-ce moi ? Jésus lui dit : Tu l'as dit.

26. [h] Et comme ils mangeaient, Jésus prit du pain et ayant rendu grâce, il le rompit et le donna à ses disciples et dit : Prenez, mangez, ceci est mon corps.

27. Ayant aussi pris la coupe, il la leur donna disant : Buvez-en tous.

28. Car ceci est mon sang, le sang de la nouvelle alliance, lequel est répandu pour plusieurs en rémission des péchés.

29. Or, je vous le dis, que désormais je ne boirai point de ce fruit de vigne jusqu'à ce qu'à ce jour auquel je le boirai nouveau avec vous dans le royaume de mon Père.

30. Et après qu'ils eurent chanté le cantique, ils sortirent pour aller à la montagne des oliviers.

31. [i] Alors Jésus leur dit : Vous tous serez scandalisés [4] en moi cette nuit, car il est écrit : [j] Je frapperai le berger et les brebis du troupeau seront dispersées.

32. [k] Mais après que je serai ressuscité, j'irai devant vous en Galilée.

33. Et Pierre prenant la parole lui dit : Quand même tous les autres se scandaliseraient en toi, je ne serai jamais scandalisé.

34. Jésus lui dit : [l] Je te dis en vérité, qu'en cette même nuit, avant que le coq ait chanté, tu me renieras trois fois.

35. Pierre lui dit : Quand même il me faudrait mourir avec toi, je ne te renierai point. Et tous les disciples dirent la même chose.

Réflexions

1. La première réflexion que l'on doit faire ici regarde le temps de la passion de notre Seigneur. Sachant qu'il devait être crucifié à la fête de Pâque, il se rendit à Jérusalem dans ce temps-là et quoique les sacrificateurs n'eussent pas intention de le faire mourir durant cette fête, Dieu voulut qu'il mourût alors parce que c'était le temps auquel on immolait l'agneau de Pâque qui représentait le sacrifice de Jésus-Christ et afin que les Juifs qui se rendaient à Jérusalem de toutes parts pour la Pâque fussent témoin de sa mort.

2. L'exemple de cette femme qui oignit Jésus-Christ avec un parfum précieux doit nous inciter à honorer notre Seigneur par tous les moyens qui sont en notre puissance. Et ce que le Seigneur dit pour défendre l'action de cette femme nous apprend qu'il reçoit avec bonté tout ce que nous faisons pour lui marquer notre amour et notre respect, qu'il faut juger charitablement des actions des autres, surtout lorsqu'elles partent d'un bon principe et que nous ne devons jamais négliger d'assister les nécessiteux.

3. La convention de Judas avec les sacrificateurs nous fait voir dans quels crimes et dans quel endurcissement l'avarice peut jeter les hommes et avec quel soin il faut prendre garde que cette passion ne se glisse et ne s'enracine dans notre cœur.

4. Jésus-Christ prédit la trahison de Judas afin de lui faire comprendre que son dessein lui était connu et afin que les apôtres vissent qu'il ne devait rien arriver à leur Maître qu'il n'eût prévu et à quoi il n'eut voulu s'exposer.

5. Ce qui mérite surtout notre attention dans ce chapitre, c'est que Jésus-Christ étant sur le point d'être crucifié, institua la sainte cène pour être jusqu'à la fin du monde un mémorial de ses souffrances et de sa mort. Cela nous oblige à avoir cet auguste sacrement en grande révérence et à le célébrer d'une manière conforme aux intentions de notre bienheureux rédempteur.

6. Enfin, la prédiction que Jésus-Christ fit de reniement de Pierre prouve que notre Seigneur connaît les cœurs et l'avenir et ce qu'il dit à cet apôtre qui lui répondait avec tant d'assurance, nous apprend à ne présumer jamais de nos forces, à nous tenir sans cesse en garde contre la tentation.

(a) v1 : Marc 14.1 ; Luc 22.1
(b) v3 : Jean 11.47
(c) v6 : Marc 14.3 ; Jean 11.2 et 12.3
(d) v11 : Deutéronome 15.11 ; Jean 12.8
(e) v14 : Marc 14.10 ; Luc 22.4
(f) v17 : Marc 14.12 ; Luc 22.7
(g) v20 : Marc 14.17 ; Luc 122.14 ; Jean 13.21
(h) v26 : Marc 14.22 ; Luc 22.17 ; I Corinthiens 11.24
(i) v 31 : Marc 14.27
(j) v31 : Zacharie 14.27
(k) v32 : Marc 16.7
(l) v34 : Jean 13.38

(1) v8 : C'est-à-dire : un de ses disciples. Voyez Jean 12.4.
(2) v12 : C'est-à-dire : comme pour anticiper ma sépulture. Les Juifs avaient accoutumé d'embaumer les morts.
(3) v15 : Ou trente sicles, qui faisaient quinze écus.
(4) v31 : C'est-à-dire : je vous serai une occasion de chute et vous succomberez à la tentation.

Chapitre XXVI, versets 36-75

On voit ici :

1. Ce que Jésus souffrit dans le jardin, versets 36-46.

2. Comment il fut pris par Judas, versets 47-56.

3. Ce qui se passa lorsqu'il parut devant le conseil et qu'il y fût condamné, versets 57-68.

4. La chute et la repentance de Pierre, versets 69-75.

36. [m] Alors Jésus s'en alla avec eux dans un lieu appelé Gethsémané et il dit à ses disciples : Asseyez-vous ici pendant que je m'en irai là pour prier.

37. Alors il prit avec lui Pierre et les deux fils de Zébédée et il commença à être fort triste et dans une amère douleur.

38. Et il leur dit : Mon âme est saisie de tristesse jusqu'à la mort, demeurez ici et veillez avec moi.

39. Et étant allé un peu plus avant, il se jeta le visage contre terre priant et disant : Mon Père, que cette coupe passe loin de moi, s'il est possible ! Toutefois, qu'il en soit, non comme je voudrais, mais comme tu le veux.

40. Puis il vint vers ses disciples et les trouva endormis et il dit à Pierre : Est-il possible que vous n'ayez pu veiller une heure avec moi ?

41. Veillez et priez de peur que vous ne tombiez dans la tentation, car l'esprit est prompt [5], mais la chair est faible.

42. Il s'en alla encore pour la seconde fois et pria disant : Mon Père, s'il n'est pas possible que cette coupe passe loin de moi sans que je la boive, que ta volonté soit faite !

43. Et revenant à eux, il les trouva encore endormi, car leurs yeux s'étaient appesantis.
44. Et les ayant laissés, il s'en alla encore et pria pour la troisième fois, disant les mêmes paroles.
45. Alors il vint vers ses disciples et leur dit : Vous dormez encore et vous vous reposez ? Voici, l'heure est venue et le fils de l'homme va être livré entre les mains des méchants.
46. Levez-vous, allons, voici celui qui me trahit s'approche.
47. [n] Or comme il parlait encore, voici, Judas l'un des douze qui vint, et avec lui une grande troupe de gens armés d'épées et de bâtons de la part des principaux sacrificateurs et des sénateurs du peuple.
48. Et celui qui le trahissait leur avait donné ce signal : Celui que je baiserai, c'est lui, saisissez-le.
49. Et aussitôt s'approchant de Jésus, il lui dit : Maître, je te salue et il le baisa.
50. Et Jésus lui dit : Mon ami, pour quel sujet es-tu ici ? Alors ils s'approchèrent et jetèrent les mains sur Jésus et le saisirent.
51. En même temps, un de ceux qui étaient avec Jésus, portant la main à épée, la tira et en frappa un serviteur du souverain sacrificateur et lui emporta une oreille.
52. Alors Jésus lui dit : Remets ton épée dans son fourreau, car [o] tous ceux qui prendront l'épée périront par l'épée.
53. Penses-tu que je ne pusse pas maintenant prier mon Père qui me donnerait aussitôt plus de douze légions d'anges ?
54. Comment donc s'accompliraient [p] les écritures qui disent qu'il faut que cela arrive ainsi ?
55. En même temps Jésus dit à cette troupe : Vous êtes sortis avec des épées et des bâtons comme après un voleur pour me prendre, j'étais tous les jours assis parmi vous enseignant dans le temple et vous ne m'avez point saisi.
56. Mais tout ceci est arrivé afin que ce qui est écrit dans les prophètes fût accompli. Alors tous ses disciples l'abandonnèrent et s'enfuirent.
57. Mais ceux qui avaient saisi Jésus l'emmenèrent chez Caïphe le souverain sacrificateur où les scribes et les sénateurs étaient assemblés.
58. Et Pierre le suivit de loin jusqu'à la cour du souverain sacrificateur et y étant entré, il s'assit avec les officiers pour voir quelle en serait la fin.
59. [q] Or les principaux sacrificateurs et les sénateurs et tout le conseil cherchaient quelque faux témoignage contre Jésus pour le faire mourir.
60. Mais ils n'en trouvèrent point et bien que plusieurs faux témoins se fussent présentés, ils n'en trouvèrent point de suffisant. Ensuite deux faux témoins s'approchèrent,
61. Qui dirent : Cet homme a dit : Je puis détruire le temple de Dieu et le rebâtir en trois jours.
62. Alors le souverain sacrificateur se leva et lui dit : Ne réponds-tu rien ? Qu'est-ce que ces gens déposent contre toi ?
63. Mais Jésus [r] se tut. Alors le souverain sacrificateur prenant la parole lui dit : Je t'adjure, par le Dieu vivant, de nous dire si tu es le Christ, le fils de Dieu.
64. Jésus lui répondit : Tu l'as dit [6], et même, je vous [s] dis que vous verrez ci-après le fils de l'homme assis à la droite de la puissance de Dieu et venant sur les nuées du ciel.
65. Alors le souverain sacrificateur déchira ses habits disant : Il a blasphémé, qu'avons-nous plus besoin de témoin ? Vous venez d'entendre son blasphème. Que vous en semble ?
66. Ils répondirent : Il a mérité la mort.
67. Alors ils lui [t] crachèrent au visage et ils lui donnèrent des coups de poing et les autres le frappaient avec des bâtons,
68. Disant : Christ, devine qui est celui qui t'a frappé.
69. [u] Cependant, Pierre était assis dehors dans la cour et une servante s'approcha de lui et lui dit : Tu étais aussi avec Jésus le Galiléen.
70. Mais il le nia devant tous, disant : Je ne sais pas ce que tu dis.
71. Et comme il sortait au vestibule, une autre servante le vit et dit à ceux qui étaient là : Celui-ci était aussi avec Jésus de Nazareth.
72. Et il le nia encore avec serment disant : Je ne connais pas cet homme-là.
73. Et un peu après ceux qui étaient là s'approchèrent et dirent à Pierre : Assurément tu es aussi de ces gens-là, car ton langage te fait connaître.
74. Alors il se mit à faire des imprécations contre soi-même et à jurer, disant : Je ne connais point cet homme-là, et incontinent le coq chanta.
75. Alors Pierre se souvint de la parole de Jésus qui lui avait dit : Avant que le coq ait chanté, tu me renieras trois fois. Et étant sorti, il pleura amèrement.

Réflexions

On doit faire une grande attention à ce que Jésus-Christ souffrit dans le jardin. Dieu voulut qu'il ressentît cette tristesse et ces frayeurs afin que l'on vît qu'il mourait pour les péchés des hommes et qu'il était sujet à toutes les infirmités innocentes de la nature humaine.

Et nous devons juger par l'état où notre Seigneur fut alors réduit quelle est l'horreur du péché et combien les peines que les méchants souffriront un jour seront terribles.

Ces prières si humbles et si ferventes que Jésus-Christ adressait à Dieu dans son agonie nous enseignent à prier avec persévérance et avec humilité lorsque nous sommes dans la souffrance.

Nous avons dans la résignation de notre Seigneur à la volonté de son Père une preuve de sa parfaite obéissance aussi bien que de son grand amour envers nous et un modèle de patience que nous devons imiter en quelque état qu'il plaise à Dieu de nous mettre.

L'avertissement que Jésus-Christ donna aux apôtres de veiller et de prier de peur qu'ils ne succombassent à la grande tentation où ils allaient

être exposés est un conseil salutaire qui nous apprend que la vigilance et la prière sont les principaux moyens de résister aux tentations et qu'on y succombe dès qu'on néglige ces moyens-là.

Dans la manière dont Jésus fut pris par Judas, on voit d'un côté la perfidie de ce malheureux disciple et de l'autre que notre Seigneur s'exposait volontairement à sa mort.

L'action de Pierre qui frappa avec l'épée un de ceux qui venaient prendre Jésus était l'effet d'un zèle inconsidéré et la censure que le Seigneur fit à cet apôtre nous montre qu'il n'est jamais permis de se venger, ni d'en venir à la violence, en quelque occasion, ni pour quelque sujet que ce puisse être.

Ce qui est à remarquer sur la comparution de Jésus-Christ devant le conseil des Juifs, c'est :

1. Que quelque effort que les Juifs fissent pour trouver des faux témoins et un prétexte pour le condamner, il ne pût être convaincu d'aucun crime et qu'il ne fut condamné que parce qu'il avoua être le fils de Dieu, en quoi on découvre la haine et l'injustice des Juifs et la parfaite innocence de notre Seigneur.

2. La grande patience avec laquelle il souffrit tous les outrages qu'on lui fit doit nous rappeler ce que Pierre dit à ce sujet :

Que Christ a souffert pour nous, nous laissant un patron, afin que nous suivions ses traces, I Pierre 1.21.

3. Ce que notre Seigneur dit aux Juifs

qu'ils le verraient venant dans les nuées du ciel,

mérite une attention particulière. Jésus-Christ parlait comme roi et fils de Dieu, dans le temps qu'on le condamnait et l'établissement de son règne, firent bientôt après la vérité de ce qu'il avait dit dans cette occasion.

4. La chute de Pierre qui après avoir été averti par notre Seigneur et avoir protesté qu'il ne le renierait jamais, le renia jusqu'à trois fois est un grand exemple de l'inconstance et de l'infirmité humaine.

Ceux-là même qui ont de bonnes intentions peuvent faire de grandes chutes quand ils ne se précautionnent pas contre la tentation et pour s'en garantir, il importe de se défier de soi-même, de prier sans cesse et d'éviter les lieux et les occasions qui peuvent entraîner dans le péché.

Enfin, il faut considérer que si le péché de Pierre fut grand, sa repentance fut prompte et qu'il pleura amèrement sa faute.

C'est ainsi que nous devons nous relever promptement de nos chutes et les réparer par les larmes d'une sincère pénitence et par un vrai amendement.

(m) v36 : Marc 14.312 ; Luc 22.39 ; Jean 18.1
(n) v47 : Marc 14.43 ; Luc 22.47 ; Jean 18.3
(o) v52 : Genèse 9.6 ; Apocalypse 13.10
(p) v54 : Ésaïe 53.2 et suivants.
(q) v59 : Marc 14.55
(r) v63 : Ésaïe 53.7 ; Sous 27.12-14
(s) v64 : Sus 16.27, 24.30 et 25.31 ; Romains 14.10 ; I Thessaloniciens 4.14
(t) v67 : Ésaïe 50.6
(u) v69 : Marc 14.66 ; Luc 22.55 ; Jean 18.25

(5) v41 : C'est-à-dire : l'esprit est plein de courage et de bonnes intentions, mais la faiblesse de la chair peut faire tomber dans le péché, ceux qui négligent de prier et de veiller sur eux-mêmes.
(6) v64 : C'est-à-dire : je le suis.

Chapitre XXVII, versets 1-26

1. Judas voyant que Jésus était condamné reconnaît son crime et se donne la mort, versets 1-10.

2. Jésus parait devant Pilate, gouverneur de Jérusalem, qui après avoir fait divers efforts pour le délivrer et pour apaiser les Juifs, prononce la sentence de sa condamnation, versets 11-26.

DÈS [a] que le matin fut venu, tous les principaux sacrificateurs et les sénateurs du peuple tinrent conseil pour faire mourir Jésus.

2. Et l'ayant fait lier, ils l'emmenèrent et le livrèrent à Ponce Pilate gouverneur.

3. Alors Judas, qui l'avait trahi, voyant qu'il était condamné [1], se repentit et reporta les trente pièces d'argent aux principaux sacrificateurs et aux sénateurs ;

4. Disant : J'ai péché en trahissant le sang innocent. Mais ils dirent : Que nous importe ? Tu y pourvoiras.

5. Alors après avoir jeté les pièces d'argent dans le temple, il se retira et s'en alla et s'étrangla.

6. Et les principaux sacrificateurs ayant pris les pièces d'argent, dirent : Il n'est pas permis de les mettre dans le trésor sacré, car c'est le prix du sang.

7. Et ayant délibéré, ils en achetèrent le champ d'un potier pour la sépulture des étrangers.

8. C'est pourquoi ce champ-là a été appelé jusqu'à aujourd'hui : [b] Le champ du sang.

9. Alors s'accomplit ce qui a été dit par Jérémie le prophète [2] : [c] Et ils ont pris trente pièces d'argent qui étaient le prix de celui qui a été apprécié et que les enfants d'Israël ont mis à prix.

10. Et ils les ont données pour acheter le champ d'un potier, comme le Seigneur me l'avait ordonné.

11. Or Jésus parut devant le gouverneur et le gouverneur l'interrogea, disant : Es-tu le roi des Juifs ? Et Jésus lui dit : Tu le dis.

12. Et comme il était accusé par les principaux sacrificateurs et les sénateurs, [d] il ne répondait rien.

13. Alors Pilate lui dit : N'entends-tu pas combien de choses ils déposent contre toi ?

14. Mais il ne répondit quoi que ce soit et le gouverneur en était fort surpris.

15. [e] Or le gouverneur avait accoutumé à chaque fête de Pâques de relâcher au peuple celui des prisonniers qu'ils voulaient.

16. Et il y avait un prisonnier insigne nommé Barabas.

17. Comme ils étaient donc assemblés, Pilate leur dit : Lequel voulez-vous que je vous relâche, Barabas ou Jésus ?

18. Car il savait bien que c'était par envie qu'ils l'avaient livré.

19. Et pendant qu'il était assis sur le tribunal, sa femme lui envoya dire : N'aie rien à faire avec cet

homme de bien, car j'ai beaucoup souffert aujourd'hui en songe à son sujet.

20. [f] Alors les principaux sacrificateurs et les sénateurs persuadèrent au peuple de demander Barabas et de faire mourir Jésus.

21. Et le gouverneur prenant la parole leur dit : Lequel des deux voulez-vous que je vous relâche ? Et ils dirent : Barabas.

22. Pilate leur dit : Que ferai-je donc de Jésus qu'on appelle Christ ? Tous lui dirent : Qu'il soit crucifié.

23. Et le gouverneur leur dit : Mais quel mal a-t-il fait ? Alors ils crièrent encore plus fort : Qu'il, soit crucifié.

24. Pilate donc voyant qu'il ne gagnait rien, mais que le tumulte s'augmentait de plus en plus, prit de l'eau et se lava les mains devant le peuple disant : Je suis innocent du sang de ce juste, c'est à vous d'y penser.

25. Et tout le peuple répondit : Que son sang soit sur nous et sur nous enfants !

26. [g] Alors il leur relâcha Barabas et après avoir fait fouetter Jésus, il le leur livra pour être crucifié.

Réflexions

Les remords que Judas ressentit lorsqu'il vit qu'on allait faire mourir Jésus, l'aveu qu'il fit de son crime et sa fin tragique font voir que Jésus était innocent et qu'il avait été condamné injustement.

On voit aussi en cela l'état d'une conscience criminelle et l'horreur des remords et du désespoir dont les méchants sont agités lorsqu'elle se réveille et que la vengeance divine les poursuit.

L'usage que les Juifs firent de l'argent que Judas leur rendit servit à perpétuer la mémoire de cet événement. C'était une preuve de l'injustice qu'ils avaient commise et l'on y remarque l'accomplissement de l'oracle de Zacharie.

Sur ce qui se passa devant Pilate, il faut remarquer que Jésus-Christ avoua en sa présence, comme il l'avait avoué devant le conseil, qu'il était le Messie.

À l'exemple de notre Seigneur, nous devons confesser la vérité, même au péril de notre vie, toutes les fois que nous y sommes appelés.

On voit de plus, dans cette histoire, la fureur des Juifs que rien ne pût adoucir et qui préféraient à Jésus-Christ un meurtrier et un séditieux. On y découvre l'innocence de Jésus qui fut reconnue par Pilate, mais on y remarque surtout l'iniquité de ce juge qui après avoir longtemps résisté consentit à sa mort, nonobstant les avertissements que sa femme lui fit donner et quoi qu'il fût persuadé qu'il condamnait un innocent.

Nous avons en Pilate une image de ceux qui pêchent contre leurs lumières et qui sacrifient leur devoir et leur conscience à la crainte, à la complaisance et à l'intérêt, aussi bien que de ceux qui se croient innocents dans le temps qu'ils commettent les plus grands crimes et qui rejettent sur les autres les fautes dont ils sont eux-mêmes les auteurs.

Ceci nous avertit d'être toujours inviolablement attachés à notre devoir et de suivre les mouvements de notre conscience sans qu'aucune considération que ce soit nous en détourne.

Enfin, l'on doit faire une grande attention à ces paroles que les Juifs prononcèrent lorsque notre Seigneur fut condamné :

Que son sang soit sur nous et sur nos enfants.

Ils éprouvèrent eux et leur postérité les effets de cette imprécation qu'ils firent contre eux-mêmes, Dieu ayant vengé sur cette nation la mort de son Fils par la ruine de leur ville et par l'état où ils sont depuis et où ils sont encore aujourd'hui.

(a) v1 : Marc 15.1 ; Luc 22.66 ; Jean 18.28
(b) v8 : Actes 1.19
(c) v9 : Zacharie 11.12
(d) v12 : Ésaïe 53.7 ; sus 26.63 ; Marc 15.5
(e) v15 : Marc 15.6 ; Luc 23.17 ; Jean 18.39
(f) v20 : Marc 15.11 ; Luc 23.18 ; Jean 18.40 ; Actes 3.14
(g) v26 : Marc 15.15 ; Jean 19.1

(1) v3 : Ces mots peuvent faire penser que Judas, aveuglé par son avarice, avait cru que le Seigneur échapperait à la malice des Juifs, comme il avait fait en d'autres occasions. Mais quand il vit que Jésus était condamné et qu'on le menait lié à Pilate, il fut saisi de l'horreur de son crime et il tomba dans le désespoir.

(2) v9 : Ces paroles se trouvent en Zacharie 11.12 et non en Jérémie. Mais on remarque sur cela que le livre de Jérémie était à la tête des prophètes dans divers volumes des Juifs, comme on le voit encore aujourd'hui dans quelques exemplaires hébreux, on a eu un de ces exemplaires entre les mains en faisant cette note. Ainsi, on disait qu'une chose était écrite en Jérémie pour marquer qu'elle était contenue dans les écrits des prophètes. Tout de même que notre Seigneur nomme les Psaumes, Luc 24.44 pour désigner tous les livres du Vieux Testament qu'on appelle les Hagiographes. Au reste, ce qu'on lit en Matthieu 16.14 fait voir que Jérémie était regardé comme un prophète très considérable et du premier rang.

Chapitre XXVII, versets 27-66

Matthieu rapporte :

1. le crucifiement de Jésus-Christ, versets 27-50 ;

2. les prodiges qui sont arrivés alors, versets 51-56 ;

3. sa sépulture, versets 57-66.

27. Et les soldats du gouverneur amenèrent Jésus au prétoire et ils assemblèrent autour de lui toute la compagnie des soldats.

28. Et l'ayant dépouillé, ils le revêtirent d'un manteau d'écarlate.

29. Puis ayant fait une couronne d'épine, ils la lui mirent sur la tête et ils lui mirent un roseau [3] à la main droite et s'agenouillant devant lui, ils se moquaient de lui en lui disant : Je te salue, roi des Juifs.

30. Et crachant contre lui, ils prenaient le roseau et ils lui en donnaient des cours sur la tête.

31. Après s'être ainsi moqués de lui, ils lui ôtèrent le manteau, ils lui remirent ses habits et ils l'emmenèrent pour le crucifier.

32. [h] Et comme ils sortaient, ils trouvèrent un homme de Cyrène, nommé Simon, qu'ils contraignirent de porter la croix de Jésus.

33. Et étant arrivé au lieu appelé Golgotha, c'est-à-dire la place du crâne,

34. [i] Ils lui présentèrent à boire du vinaigre mêlé de fiel, mais quand il en eut gouté, il n'en voulut pas boire.

35. [j] Et après l'avoir crucifié, ils partagèrent ses habits en jetant le sort afin que ce qui a été dit par le prophète s'accomplît [k] : Ils se sont partagé mes habits et ils ont jeté le sort sur ma robe.

36. Et s'étant assis, ils le gardaient là.

37. [l] Ils mirent aussi au-dessus de sa tête cet écriteau pour marquer le sujet de sa condamnation : Celui-ci est Jésus le roi des Juifs.

38. On crucifia en même temps avec lui deux brigands, l'un à sa droite et l'autre à sa gauche.

39. Et ceux qui passaient par là [m] lui disaient des outrages, branlant la tête,

40. Et disant : [n] Toi qui détruits le temple et qui le rebâtis en trois jours, sauve-toi toi-même, si tu es le fils de Dieu, descends de la croix.

41. De mêmes aussi les principaux sacrificateurs avec les scribes et les sénateurs disaient en se moquant :

42. Il a sauvé les autres et il ne peut se sauver lui-même, s'il est le roi d'Israël, qu'il descende maintenant de la croix et nous croirons en lui.

43. [o] Il se confie en Dieu, que Dieu le délivre maintenant, s'il lui est agréable, car il a dit : Je suis le fils de Dieu.

44. Les brigands qui étaient crucifiés avec lui, lui faisaient les mêmes reproches.

45. Or depuis la sixième heure, il y eut des ténèbres sur toute la terre [4], jusqu'à la neuvième heure.

46. Et environ la neuvième heure, Jésus s'écria à haute voix, disant [p] Eli, Eli, lamma sabachthani ? C'est-à-dire : Mon Dieu, mon Dieu, pourquoi m'as-tu abandonné ?

47. Et quelques-uns de ceux qui étaient présents, ayant ouï cela, disaient : Il appelle Élie.

48. Et aussitôt quelqu'un d'entre eux courut et prit une éponge et l'ayant remplie de vinaigre, [q] il la mit au bout d'une canne et lui en donna à boire.

49. Mais les autres disaient : Attendez, voyons si Élie viendra le délivrer.

50. [r] Et Jésus ayant encore crié à haute voix rendit l'esprit.

51. En même temps, [s] le voile du temple se déchira en deux depuis le haut jusqu'en bas et la terre trembla et des rochers se fendirent.

52. Et des sépulcres s'ouvrirent et plusieurs corps des saints qui étaient morts ressuscitèrent.

53. Et étant sortis de leurs sépulcres, après sa résurrection, ils entrèrent dans la sainte cité et ils furent vus de plusieurs personnes.

54. Et le centenier et ceux qui gardaient Jésus avec lui, ayant vu le tremblement de terre et ce qui était arrivé furent fort effrayés et dirent : Véritablement, cet homme était le fils de Dieu.

55. Il y avait aussi là plusieurs femmes qui regardaient de loin et qui suivaient Jésus depuis la Galilée en le servant.

56. Entre lesquelles étaient Marie Magdelaine et Marie, mère de Jacques et de Joses, et la mère des fils de Zébédée.

57. [t] Et le soir étant venu, un homme riche, nommé Joseph, qui était d'Arimathée et qui avait aussi été disciple de Jésus,

58. Vint à Pilate et demanda le corps de Jésus. Et Pilate commanda qu'on lui donnât le corps.

59. Alors Joseph prit le corps et l'enveloppa dans un linceul blanc.

60. Et il le mit dans son sépulcre qui était neuf et qu'il avait fait tailler pour lui-même dans le roc, et ayant roulé une grande pierre à l'entrée du sépulcre, il s'en alla.

61. Et Marie Magdelaine et l'autre Marie étaient assises là vis-à-vis du sépulcre.

62. Le jour suivant, qui était le lendemain de la préparation de sabbat, les principaux sacrificateurs et les pharisiens allèrent ensemble vers Pilate,

63. Et lui dirent : Seigneur, nous nous souvenons que quand ce séducteur vivait, il disait : Je ressusciterai dans trois jours.

64. Commande donc que le sépulcre soit gardé sûrement jusqu'au troisième jour, de peur que ses disciples ne viennent de nuit et n'enlèvent son corps et qu'ils ne disent au peuple : Il est ressuscité des morts et cette dernière séduction serait pire que la première.

65. Pilate leur dit : Vous avez la garde, allez et faites le garder comme vous l'entendrez.

66. Ils s'en allèrent donc et s'assurèrent du sépulcre en scellent la pierre et en y mettant des gardes.

Réflexions

L'histoire de la passion de Jésus-Christ et le récit des ignominies et des douleurs auxquelles il fut exposé avant d'être crucifié et pendant qu'il était sur la croix nous engage à considérer qu'il a souffert toutes ces choses et qu'il est mort pour expier nos péchés et pour confirmer par ce moyen les promesses qu'il nous a faites de l'immortalité.

L'usage que nous devons faire de cet endroit si important de l'Évangile est de regarder cette mort comme le moyen admirable par lequel nous avons été sauvés, de bénir la miséricorde de Dieu qui a ainsi livré son fils à la mort et la charité de notre bon Sauveur qui s'est donné soi-même pour nous et de l'aimer comme il nous a aimés.

Les souffrances de Jésus-Christ doivent aussi nous faire renoncer au péché puisqu'il est mort pour le détruire et nous apprendre à souffrir et à porter patiemment notre croix.

Les divers prodiges qui arrivèrent à la mort de Jésus-Christ tendaient à faire sentir l'horreur du crime que les Juifs venaient de commettre en le crucifiant et à montrer à tout le monde que Jésus était le fils de Dieu.

Le déchirement du voile du temple marquait visiblement que le culte des Juifs allait prendre fin, que

le temple allait être détruit et que le ciel serait désormais ouvert aux hommes.

L'ouverture des sépulcres de ceux qui ressuscitèrent avec notre Seigneur marquait que Jésus devait sortir du tombeau et que les morts ressusciteront au dernier jour par la vertu de la mort de Jésus-Christ et de sa résurrection.

Notre Seigneur fut enseveli afin que l'on ne pût pas douter qu'il était véritablement mort et Dieu voulut qu'on le mît dans un sépulcre où personne n'avait été mis pour faire voir que ce serait bien lui qui ressusciterait.

Les circonstances de sa sépulture, de même que celles de sa passion nous découvrent l'accomplissement de plusieurs prophéties et la pensée que Jésus a été enseveli est très propre pour dissiper l'horreur que nous aurions sans cela du tombeau et de la mort et pour nous élever à l'espérance de la résurrection et d'une meilleure vie.

C'est enfin une chose digne de remarque que les Juifs firent fermer et garder soigneusement le sépulcre de notre Seigneur de peur que les disciples n'enlevassent son corps, par là ils fournirent contre leur dessein des preuves incontestables de sa résurrection.

(h) v32 : Matthieu 15.21 ; Luc 23.26
(i) v34 : Marc 15.22 : Luc 23.33 ; Jean 19.17
(j) v35 : Marc 15.23
(k) v35 : Psaume 22.19
(l) v37 : Marc 15.26 ; Luc 23.38 ; Jean 19.19
(m) v39 : Psaume 22.8
(n) v40 : Sus 26.61 ; Jean 2.19
(o) v43 : Psaume 22.9
(p) v46 : Psaume 22.2
(q) v48 : Psaume 69.22
(r) v50 : Luc 26.46
(s) v51 : II Chroniques 3.14
(t) v57 : Marc 15.42 ; Luc 23.50 ; Jean 29.38

(3) v29 : Une canne.
(4) v45 : Sur la Judée et sur les pays voisins.

Chapitre XXVIII

Ce chapitre contient :

1. un récit abrégé de la résurrection de Jésus-Christ, versets 1-10 ;

2. ce que les Juifs firent pour persuader au peuple que ses disciples avaient enlevés son corps, versets 11-15 ;

3. l'apparition de Jésus-Christ aux apôtres et les ordres qu'il leur donna avant que de monter au ciel, versets 16-20.

APRÈS que le sabbat fut passé, comme le premier jour de la semaine commençait à luire, Marie Magdelaine et l'autre Marie vinrent pour voir le sépulcre.

2. Et il se fit un grand tremblement de terre, car un ange du Seigneur descendit du ciel et vint rouler la pierre de devant l'entrée du sépulcre et il s'assit dessus.

3. Et son visage était comme un éclair et son vêtement était blanc comme neige.

4. Et de la frayeur que les gardes en eurent, ils furent tout émus et ils devinrent comme morts.

5. Mais l'ange prenant la parole dit aux femmes : Pour vous, ne craignez point, car je sais que vous cherchez Jésus qui a été crucifié.

6. Il n'est pas ici, car il est ressuscité comme il l'avait dit, venez, voyez le lieu où le Seigneur était couché,

7. Et allez-vous-en promptement dire à ses disciples qu'il est ressuscité des morts et voilà qu'il s'en va devant vous en Galilée, vous le verrez là, je vous l'ai dit.

8. Alors elles sortirent promptement du sépulcre avec crainte et avec une grande joie et elles coururent l'annoncer à ses disciples.

9. [b] Mais comme elles allaient pour l'annoncer à ses disciples, voilà Jésus qui vint au-devant d'elles et qui leur dit : Je vous salue et elles s'approchèrent et lui embrassèrent les pieds et l'adorèrent.

10. Alors Jésus leur dit : Ne craignez point, allez et dites à mes frères de se rendre en Galilée et c'est là qu'ils me verront.

11. Quand elles furent parties, quelques-uns de ceux de la garde vinrent à la ville et rapportèrent aux principaux sacrificateurs tout ce qui était arrivé.

12. Alors ils s'assemblèrent avec les sénateurs et après qu'ils eurent délibéré, ils donnèrent une bonne somme d'argent aux soldats.

13. Et ils leur dirent : Dites : Ses disciples sont venus de nuit et ont dérobé son corps pendant que nous dormions.

14. Et si ceci vient à la connaissance du gouverneur, nous l'apaiserons et nous vous tirerons de peine.

15. Et les soldats ayant pris l'argent firent comme ils avaient été instruits et ce bruit a été divulgué parmi les Juifs jusqu'à aujourd'hui.

16. Mais les onze disciples s'en allèrent en Galilée sur la montagne où Jésus leur avait ordonné d'aller.

17. Et quand ils vinrent, ils l'adorèrent, même ceux qui avaient douté [1].

18. Et Jésus s'approchant leur parla et leur dit : [c] Toute puissance m'est donnée dans le ciel et sur la terre.

19. [d] Allez donc et instruisez toutes les nations, les baptisant au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit.

20. Et leur apprenant à garder tout ce que je vous ai commandé et voici, je suis avec vous jusqu'à la fin du monde.

Réflexions

Il y a trois considérations principales à faire sur la résurrection de Jésus.

1. La première que Dieu ayant envoyé ses anges pour le retirer du tombeau comme il l'avait prédit, cela prouve incontestablement qu'il est le fils de Dieu.

2. Que cette résurrection est un fait certain qui a été attesté par les anges, par les femmes qui virent

Jésus-Christ et ensuite par les apôtres et par un grand nombre d'autres personnes.

3. Et surtout, que la résurrection notre Seigneur est le fondement de notre salut et de toutes nos espérances, puisqu'elle nous assure que nous sommes pleinement réconciliés avec Dieu et que nous ressusciteront au dernier jour.

Les principaux des Juifs firent paraître leur obstination invincible et leur extrême malice en s'efforçant de persuader au peuple que les disciples de Jésus avaient enlevé son corps, mais toutes leurs précautions furent inutiles et ce qu'ils craignaient ne laissa pas d'arriver.

C'est de la sorte que Dieu confond les méchants dans leurs desseins et que la vérité triomphe des efforts de ceux qui veulent l'opprimer.

Enfin, ce que Jésus-Christ disait à ses apôtres de sa suprême puissance où il allait être élevé doit être bien considéré, de même que les ordres qu'il leur donna, de prêcher l'Évangile et de baptiser et la promesse qu'il leur fit d'être avec eux jusqu'à la fin du monde.

On voit que Jésus-Christ parlait alors comme le roi du ciel et de la terre, il marquait clairement que sa doctrine allait se répandre parmi toutes les nations, qu'un grand nombre de personnes embrasseraient cette doctrine et recevraient le baptême et que son Église subsisterait à jamais.

Le succès prompt et merveilleux de la prédication des apôtres et l'établissement de la religion chrétienne prouvèrent dans la suite et prouvent encore aujourd'hui la vérité de ces derniers discours de notre Seigneur.

Ce sont là tout autant de puissants motifs à croire en Jésus-Christ, à reconnaître la divinité de sa doctrine et à garder tout ce qu'il nous a commandé de garder.

En particulier, les chrétiens doivent apprendre d'ici à regarder le baptême comme une institution sacrée de notre Sauveur et à avoir en révérence cette sainte cérémonie par laquelle ils ont été consacrés au Père, au Fils et au Saint-Esprit.

(a) L'endroit de cette référence n'est pas indiqué, mais se situe au niveau du premier verset. v1 ? : Matthieu 16.2 ; Jean 10.11
(b) v9 : Marc 16.9 ; Jean 20.14
(c) v18 : Sus 11.27
(d) v19 : Marc 16.15

- (1) v17 : Ou : mais quelques-uns doutèrent.

Le saint Évangile de notre Seigneur Jésus-Christ selon Marc

Argument

Cet Évangile a été écrit quelque temps après celui de Matthieu et comme l'on croit, environ dix ans après l'ascension de Jésus-Christ et cela par Marc, sous les yeux de Pierre.

Chapitre I

Marc rapporte en abrégé la prédication de Jean Baptiste, le baptême de Jésus-Christ, sa tentation, le commencement de sa prédication dans la Galilée et la vocation de quelques apôtres, versets 1-20.

Il récite ensuite la guérison d'un homme possédé d'un esprit malin, celle de la belle-mère de Pierre, de divers malades et d'un lépreux, versets 21-45.

LE commencement de l'Évangile de Jésus-Christ, fils de Dieu.

2. Comme il est écrit dans les prophètes, [a] Voici j'envoie mon messager [1] devant ta face qui préparera le chemin devant toi.

3. [b] La voix de celui qui crie dans le désert est : Préparez le chemin du Seigneur, dressez ses sentiers.

4. [c] Jean baptisait dans le désert et prêchait le baptême de la repentance pour la rémission des péchés.

5. [d] Et toute la Judée et ceux de Jérusalem allaient à lui et ils étaient tous baptisés par lui dans le fleuve du Jourdain en confessant leurs péchés.

6. Et Jean était vêtu de poil de chameau, il avait une ceinture de cuir autour des reins et il se nourrissait de sauterelles et de miel sauvage.

7. Et il prêchait en disant : [e] Il en vient un après moi qui est plus puissant que moi et dont je ne suis pas digne de délier la courroie des souliers en me baissant.

8. [f] Il est vrai que je vous ai baptisé d'eau, mais il vous baptisera du Saint-Esprit.

9. [g] Il arriva en ce temps-là que Jésus vint de Nazareth, ville de Galilée, et il fut baptisé par Jean dans le Jourdain.

10. Et comme Jésus sortait de l'eau, il vit tout d'un coup les cieux se fendre et le Saint-Esprit descendre sur lui comme une colombe.

11. Et on entendit une voix qui venait des cieux et qui dit : [h] Tu es mon fils bien aimé en qui j'ai mis toute mon affection.

12. [i] Et incontinent, l'Esprit le poussa au désert.

13. Et il fut là au désert quarante jours, étant tenté par satan et il était parmi les bêtes sauvages et les anges le servaient.

14. [j] Or après que Jean eut été mis en prison, Jésus [k] s'en alla en Galilée prêchant l'Évangile du règne de Dieu.

15. Et disant : Le temps est accompli et le règne de Dieu approche, amendez-vous et croyez à l'Évangile.

16. [l] Et comme il marchait le long de la mer de Galilée, il vit Simon et André son frère qui mettaient leurs filets dans la mer, car ils étaient pêcheurs.

17. Alors Jésus leur dit : Suivez-moi et je vous ferai pêcheurs d'hommes.

18. Et aussitôt, laissant leurs filets, ils le suivirent.

19. Et de là passant un peu plus loin, il vit dans une barque Jacques fils de Zébédée et Jean son frère qui raccommodaient leurs filets.

20. Et il les appela aussitôt et eux laissant Zébédée leur père dans la barque, avec les ouvriers, ils le suivirent.

21. [m] Ensuite ils entrèrent à Capernaum et Jésus étant d'abord entré dans la Synagogue le jour du sabbat, il y enseignait.

22. Et [n] ils étaient étonnés de sa doctrine, car il les enseignait comme ayant autorité et non pas comme les scribes.

23. [o] Or il se trouva dans leur synagogue un homme possédé d'un esprit immonde qui s'écria

24. Et dit : Ha ! Qu'y a-t-il entre toi et nous, Jésus Nazarien ? Es-tu venu pour nous perdre ? Je sais qui tu es, tu es le Saint de Dieu.

25. Mais Jésus le menaçant lui dit : Tais-toi et sors de lui.

26. Alors l'esprit immonde l'agitant avec violence et jetant un grand cri sortit de lui.

27. Et ils en furent étonnés, de sorte qu'ils se demandaient entre eux : Qu'est-ce que ceci ? Quelle est cette nouvelle doctrine qu'il commande avec autorité, même aux esprits immondes et qu'ils lui obéissent ?

28. Et sa réputation se répandit incontinent par toute la contrée des environs de la Galilée.

29. [p] Aussitôt après, étant sortis de la synagogue, ils vinrent avec Jacques et Jean dans la maison de Simon et d'André.

30. Or la belle-mère de Simon était au lit, malade de la fièvre et d'abord ils lui parlèrent d'elle.

31. Alors s'approchant, il la fit lever en la prenant par la main et au même instant la fièvre la quitta et elle les servit.

32. Et [q] le soir étant venu, après le coucher du soleil, ils lui amenèrent tous ceux qui étaient malades et les démoniaques.

33. Et toute la ville était assemblée à la porte de la maison.

34. Et il guérit plusieurs malades de diverses maladies et il chassa plusieurs démons, ne permettant pas aux démons de dire qu'ils le connaissaient.

35. Le lendemain matin, comme il faisait encore fort obscur, s'étant levé, il sortit et s'en alla dans un lieu écarté et il priait là.

36. Et Simon et ceux qui étaient avec lui le suivirent.

37. Et l'ayant trouvé, ils lui dirent : Tous te cherchent.

38. Et il leur dit : [r] Allons-nous en aux bourgs des environs, afin que j'y prêche aussi, car c'est pour cela que je suis venu.

39. Et il prêchait dans leurs synagogues par toute la Galilée et il chassait les démons.

40. [s] Et un lépreux vint à lui qui s'étant jeté genoux, le pria et lui dit : Si tu veux, tu peux me nettoyer.

41. Et Jésus ému de compassion étendit sa main et le toucha et lui dit : Je le veux, sois nettoyé.

42. Et dès qu'il eut dit cela, la lèpre quitta aussitôt cet homme et il fut nettoyé.

43. Et Jésus lui ayant défendu sévèrement d'en parler, il le renvoya incontinent.

44. Et il lui dit : Garde-toi d'en rien dire à personne, mais va-t'en et montre-toi au sacrificateur et offre pour ta purification ce que [t] Moïse a commandé afin que cela leur serve de témoignage.

45. Mais cet homme étant sorti se mit à publier hautement la chose et à la divulguer, en sorte que Jésus ne pouvait plus entrer ouvertement dans la ville, mais il se tenait dehors dans des lieux écartés et de toutes parts on venait à lui.

Réflexions

1. Marc nous apprend, au commencement de son Évangile, que Jean-Baptiste fut envoyé, conformément aux oracles des prophètes, pour annoncer la manifestation du règne de Dieu, en prêchant la repentance, en baptisant ceux qui confessaient leurs péchés et en avertissant le peuple que le Messie allait paraître. Par là Dieu voulait préparer les Juifs à recevoir Jésus-Christ et leur apprendre que le règne du Messie serait un règne spirituel et qu'il venait au monde pour y établir sa Sainteté et pour convertir les hommes à Dieu.

Ainsi, nous devons regarder l'amendement et la pureté de la vie comme le but de la venue de notre Seigneur. C'est aussi ce qu'il nous a appris lui-même, puisqu'il commença son ministère en prêchant la repentance, comme Jean-Baptiste son précurseur et en disant :

Amendez-vous et croyez à l'Évangile.

2. Ce qui arriva lors du baptême de Jésus-Christ, la descente du Saint-Esprit et la voix que Dieu fit entendre du ciel, tendait à faire connaître à Jean-Baptiste et au peuple que Jésus était le fils de Dieu et celui dont tous les hommes doivent recevoir la doctrine avec obéissance et avec foi. Ce fut aussi pour faire voir que notre Seigneur était véritablement le fils de Dieu et pour en convaincre le diable que Dieu voulut que Jésus-Christ fut tenté dans le désert.

3. Le choix que Jésus-Christ fit de quelques pêcheurs pour en faire des apôtres marquait qu'il ne venait pas établir un royaume temporel et mondain, puisque ces gens-là n'avaient rien qui les distinguât dans le monde, cela prouve que les fruits de leur ministère ne venaient point d'eux, mais que toute la gloire doit en être donnée à Dieu seul.

4. Notre Seigneur se fit d'abord connaître par des miracles dans lesquels on voyait paraître une puissance infinie et en même temps une grande bonté. Ce fut là la voie que la providence choisit pour prouver aux Juifs que Jésus était envoyé de Dieu et que sa doctrine était véritable et divine et ce qui devait encore plus en convaincre les hommes, c'est qu'il ne faisait ordinairement ces miracles qu'en faveur de ceux qui croyaient qu'il avait le pouvoir de le faire et qui l'en priaient. Cependant il empêchait, autant qu'il le pouvait, que ces miracles ne fissent trop d'éclat et il en usait ainsi par des raisons de prudence, de peur que ceux d'entre les Juifs qui l'auraient regardé comme le Messie ne fissent des émeutes pour le déclarer roi, dans la pensée qu'ils étaient que le Messie serait un roi temporel, ce qui aurait causé du trouble et engagé les Romains à s'opposer aux disciples de Jésus-Christ.

5. Enfin, nous devons penser en lisant le récit de ces merveilles que notre Sauveur n'étant ni moins puissant, ni moins bon que lorsqu'il était sur la terre, il nous accordera tout ce qui regarde la guérison et le salut de nos âmes encore plus certainement qu'il n'accordait autrefois aux malades la guérison des maux du corps.

(a) v2 : Malachie 3.1
(b) v3 : Ésaïe 40.3 ; Matthieu 3.3 ; Luc 3.4 ; Jean 1.23
(c) v4 : Matthieu 3.1
(d) v5 : Matthieu 3.5
(e) v7 : Matthieu 3.11 ; Luc 3.16 ; Jean 1.27
(f) v8 : Matthieu 3.11 ; Actes 1.5, 2.4, 11.16 et 19.4
(g) v9 : Matthieu 3.13 ; Luc 3.21 ; Jean 1.33
(h) v11 : Psaume 2.7 ; Ésaïe 42.1 ; Matthieu 2.17 et 17.5 ; II Pierre 1.17
(i) v12 : Matthieu 4.1 ; Luc 4.1
(j) v14 : Matthieu 4.12
(k) v14 : Luc 4.14 ; Jean 4.43
(l) v16 : Matthieu 4.18 ; Luc 5.2
(m) v21 : Matthieu 4.13 ; Luc 4.31
(n) v 22 : Matthieu 7.28 ; Luc 4.32
(o) v23 : Luc 4.33
(p) v29 : Matthieu 8.14 ; Luc 4.38
(q) v32 : Matthieu 8.16
(r) v38 : Luc 4.43
(s) v40 : Matthieu 8.2 ; Luc 5.12
(t) v44 : Luc 14.4 et suivants.

(1) v2 : Grec : mon ange.

Chapitre II

Jésus-Christ guérit un paralytique, versets 1-12.

Il appelle Levi, qui est Matthieu, à la charge d'apôtre, versets 13-17.

Il rend raison pourquoi il mange avec les pécheurs et pourquoi il n'obligeait pas ses disciples à observer des jeûnes comme les disciples de Jean-Baptiste et les pharisiens en observaient, versets 18-22.

Et il répond aux pharisiens qui blâmaient les apôtres de ce qu'ils avaient arraché des épis de blé en un jour de sabbat, versets 23-28.

QUELQUES [a] jours après Jésus revint à Capernaüm et on ouït dire qu'il était dans la maison.

2. Et aussitôt tant de gens s'y assemblèrent que l'espace qui était devant la porte ne les pouvait contenir et il leur annonçait la parole.

3. Alors il vint à lui des gens qui lui présentèrent un paralytique porté par quatre hommes.

4. Mais ne pouvant approcher de lui à cause de la foule, ils découvrirent le toit de la maison où il était et l'ayant percé, ils descendirent le lit où le paralytique était couché.

5. Alors Jésus voyant leur foi dit au paralytique : Mon fils, tes péchés te sont pardonnés.

6. Et quelques scribes qui étaient là assis raisonnaient ainsi en eux-mêmes :

7. Pourquoi cet homme prononce-t-il ainsi des blasphèmes ? Qui peut pardonner les péchés [b] que Dieu seul ?

8. Et Jésus ayant connu d'abord par son esprit, qu'ils raisonnaient ainsi en eux-mêmes, leur dit : Pourquoi avez-vous ces pensées dans vos cœurs ?

9. Lequel est le plus aisé de dire à ce paralytique : Tes péchés te sont pardonnés ou de lui dire : Lève-toi et emporte ton lit et marche ?

10. Or afin que vous sachiez que le Fils de l'homme a sur la terrez l'autorité de pardonner les péchés, il dit au paralytique :

11. Je te le dis : Lève-toi et emporte ton lit et t'en va dans ta maison.

12. Et il se leva aussitôt et ayant chargé son lit, il sortit en la présence de tout le monde de sorte qu'ils furent tous dans l'étonnement et qu'ils glorifièrent Dieu disant : Nous ne vîmes jamais rien de pareil.

13. [c] Alors Jésus retourna du côté de la mer et tout le peuple venait à lui et il les enseignait.

14. Et en passant il vit Lévi, fils d'Alphée, assis au bureau des impôts et il lui dit : Suis-moi, et lui s'étant levé, le suivit.

15. Et il arriva que Jésus étant à table dans la maison de cet homme, plusieurs péagers et gens de mauvaise vie se mirent aussi à table avec Jésus et ses disciples, car il y en avait beaucoup qui l'avaient suivi.

16. Et les scribes et les pharisiens voyant qu'il mangeait avec des péagers et des gens de mauvaise vie disaient à ses disciples : Pourquoi votre maître mange-t-il et boit-il avec des péagers et des gens de mauvaise vie ?

17. Et Jésus ayant ouï cela, leur dit : Ce ne sont pas ceux qui sont en santé qui ont besoin de médecin, mais ce sont ceux qui se portent mal, [d] je suis venu appeler à la repentance, non les justes, mais les pécheurs.

18. [e] Or les disciples de Jean et des pharisiens jeûnaient souvent et ils vinrent à Jésus et lui dirent : D'où vient que les disciples de Jean et des pharisiens jeûnent et que tes disciples ne jeûnent point ?

19. Et Jésus leur dit : Les amis de l'époux peuvent-ils jeûner pendant que l'époux est avec eux ? Tout le temps qu'ils ont l'époux avec eux, ils ne peuvent jeûner.

20. Mais les jours viendront que l'époux leur sera ôté et alors ils jeuneront.

21. Aussi personne ne coud une pièce de drap neuf à un vieux habit, autrement la pièce de drap neuf, qui aurait été mise emporterait une pièce du vieux drap et la déchirure en serait pire.

22. De même personne ne met le vin nouveau dans de vieux vaisseaux, autrement le vin nouveau rompt les vaisseaux et le vin se répand et les vaisseaux se perdent, mais le vin nouveau doit être mis dans des vaisseaux neufs.

23. [f] Et il arriva, comme il passait par des blés un jour de sabbat que ses disciples en marchant se mirent à arracher des épis.

24. Et les pharisiens lui dirent : Regarde, pourquoi font-ils ce qui n'est pas permis dans les jours de sabbat ?

25. Mais il leur dit : N'avez-vous jamais lu [g] ce que fit David quand il fut dans la nécessité et qu'il eut faim lui et ceux qui étaient avec lui ?

26. Comment il entra dans la maison de Dieu, du temps d'Abiathar souverain sacrificateur, et mangea les pains de proposition [h] qu'il n'était permis de manger qu'aux sacrificateurs et il en donna même à ceux qui étaient avec lui ?

27. Puis il leur dit : Le sabbat a été fait pour l'homme et non pas l'homme pour le sabbat.

28. Ainsi le Fils de l'homme est maître, même du sabbat.

Réflexions

1. Ce qu'il faut premièrement remarquer dans la guérison du paralytique, c'est la foi de ceux qui le présentèrent à Jésus-Christ, elle paraît en ce que ne pouvant approcher de notre Seigneur, ils dévalèrent ce malade par le toit de la maison et Jésus voyant leur foi si admirable fit en leur faveur le miracle qu'ils croyaient qu'il avait le pouvoir de faire.

Par là nous pouvons voir combien la foi est agréable à notre Seigneur et combien elle est efficace pour obtenir de lui les grâces qui nous sont nécessaires.

Après cela il paraît d'ici que Jésus-Christ, outre le pouvoir de délivrer des maladies, avait le droit et l'autorité de pardonner les péchés aux hommes.

Cela nous apprend que Jésus est non seulement un prophète envoyé de Dieu, mais qu'il est le juge du monde de qui seul nous pouvons attendre le salut et le pardon de nos fautes moyennant la foi et la repentance.

2. Ce chapitre nous enseigne que notre Seigneur est venu au monde pour appeler les pécheurs à la repentance, c'est ce qu'il fit connaître en mangeant avec des péagers et avec des personnes que les Juifs regardaient comme de grands pécheurs.

Cette doctrine doit nous remplir de confiance et nous faire reconnaître en même temps qu'il est absolument nécessaire de se repentir et de s'amender pour être sauvé.

3. Ce qui est dit ici, que Jésus-Christ n'obligeait pas ses disciples à jeûner régulièrement comme ceux de Jean-Baptiste, doit s'entendre de cette manière :

C'est que notre seigneur avait des raisons particulières de ne pas astreindre alors ses disciples à ces sortes de jeûnes, savoir parce que tant lui que ses disciples étaient sans cesse occupés à aller en divers lieux et qu'ils conversaient avec toutes sortes de personnes.

Cependant, il déclare que quand il ne serait plus au monde, ils seraient appelés, non seulement à jeûner, mais à de grande souffrances et que s'il ne les y exposaient pas encore, c'était parce qu'ils n'étaient pas alors capables de les supporter tout de même qu'une pièce d'étoffe neuve ne conviendrait pas à un vieux habit et que du vin nouveau romprait de vieux vaisseaux.

Ainsi, il ne faut pas conclure de cet endroit de l'Évangile que Jésus-Christ condamne le jeûne et la mortification, au contraire, cette doctrine suppose évidemment que notre Seigneur appelle ses disciples à une vie mortifiée et à porter leur croix.

4. Enfin Jésus-Christ justifia l'action de ses disciples, qui pressés par la faim avaient arrachés des épis en un jour de sabbat, et il allégua dans cette vue ce que le roi David avait fait dans un cas à peu près semblable.

Cela nous enseigne que dans une extrême nécessité et lorsqu'on ne pourrait observer les lois extérieures de la religion sans qu'il en arrivât un grand mal, on peut s'en dispenser, pourvu que ce ne soit pas par mépris et que l'on s'attache toujours à l'essentiel de la piété. Ce serait hypocrisie et une superstition semblable à celle des pharisiens d'en user autrement.

(a) v1 : Matthieu 9.1 ; Luc 5.18
(b) v7 : Psaume 51.6 ; Ésaïe 43.25
(c) v13 : Matthieu 9.9 ; Luc 5.27
(d) v 17 : Matthieu 9.13 ; I Timothée 1.15
(e) v18 : Matthieu 9.14 ; Luc 5.33
(f) v23 : Matthieu 12.1 ; Luc 6.1 ; Deutéronome 23.25
(g) v25 : I Samuel 21.6
(h) v26 : Lévitique 24.6

Chapitre III

L'Évangéliste rapporte :

1. premièrement la guérison d'un homme qui avait une main sèche et celle de plusieurs autres malades, versets 1-12 ;

2. la vocation des douze apôtres, versets 13-19 ;

3. ce que Jésus-Christ dit aux pharisiens qui attribuaient ses miracles à la puissance du diable, versets 20-30 ;

4. la déclaration qu'il fit que ses vrais disciples lui étaient aussi chers que ses parents, versets 31-35.

ET Jésus [a] entra une autre fois dans la synagogue et il y avait un homme qui avait un main sèche.

2. Et ils l'observaient pour voir s'il le guérirait le jour du sabbat, afin de pouvoir l'accuser.

3. Alors il dit à l'homme qui avait la main sèche : Lève-toi et tiens-toi au milieu.

4. Puis il leur dit : Est-il permis de faire du bien dans les jours de sabbat ou de faire du mal, de sauver une personne ou de la laisser périr ? Et ils se turent.

5. Alors les regardant tous avec indignation et étant affligé de l'endurcissement de leur cœur, il dit à cet homme : Étends ta main. Et il l'étendit et sa main devint saine comme l'autre.

6. Alors les pharisiens étant sortis tinrent conseil avec les hérodiens [1] contre lui pour le faire périr.

7. Mais Jésus se retira avec ses disciples vers la mer et une grande multitude de peuple le suivait de la Galilée et de la Judée,

8. Et de Jérusalem et de l'Indumée et de delà du Jourdain. Et ceux des environs ayant entendu parler des grandes choses qu'il faisait vinrent à lui en grand nombre.

9. Et il dit à ses disciples qu'il y eût une petite barque toute prête auprès de lui à cause de la multitude, de peur qu'elle ne le pressât trop.

10. Car il en avait guéri plusieurs, de sorte que tous ceux qui étaient affligés de quelque mal se jetaient sur lui pour le toucher.

11. Et quand les esprits immondes le voyaient, ils se prosternaient devant lui et s'écriaient : Tu es le fils de Dieu.

12. Mais il leur défendait avec menaces de le faire connaître.

13. [b] Il monta ensuite sur une montagne et appela ceux qu'il jugea à propos et ils vinrent à lui.

14. Et il en établit douze pour être avec lui et pour les envoyer prêcher.

15. Et pour avoir la puissance de guérir les maladies et de chasser les démons.

16. Le premier fut Simon à qui il donna le nom de Pierre.

17. Puis Jacques, fils de Zébédée et Jean frère de Jacques, auxquels il imposa le nom de Boanerges, c'est-à-dire : Enfants du tonnerre.

18. Et André et Philipe et Barthélémi et Matthieu et Thomas et Jacques fils d'Alphée et Thaddée et Simon le Cananite [2],

19. Et Judas Iscariot qui fût celui qui le trahit.

20. Puis il retournèrent à la maison et une multitude s'y assembla encore, de sorte qu'ils ne pouvaient pas même prendre leur repas.

21. Et quand ses parents eurent appris cela, ils sortirent pour le prendre, car on disait qu'il tombait en défaillance.

22. Et les scribes, qui étaient descendus de Jérusalem, disaient : [c] Il est possédé de Beelzébul [3] et il chasse les démons par le prince des démons.

23. Mais Jésus les ayant appelés leur dit par des similitudes : Comment satan peut-il chasser satan ?

24. Car si un royaume est divisé contre lui-même, ce royaume ne saurait subsister.

25. Et si une maison est divisée contre elle-même, cette maison-là ne saurait subsister.

26. De même si satan s'élève contre lui-même et est divisé, il ne peut subsister, mais il est près de sa fin.

27. Personne ne peut entrer dans la maison d'un homme fort et piller son bien s'il n'a auparavant lié cet homme fort et alors, il pillera sa maison.

28. Je vous dis en vérité, [d] que toutes sortes de péchés seront pardonnés aux enfants des hommes et toutes sortes de blasphèmes par lesquels ils auront blasphémé,

29. Mais quiconque aura blasphémé contre le Saint-Esprit, il n'en obtiendra jamais le pardon, mais il sera sujet à une condamnation éternelle.

30. Jésus parla ainsi parce qu'ils disaient : Il est possédé d'un esprit immonde.

31. [e] Ses frères et sa mère arrivèrent donc et se tenant dehors, ils l'envoyèrent appeler et la multitude était assise autour de lui.

32. Et on lui dit : Voila ta mère et tes frères sont là dehors qui te demandent.

33. Mais il leur répondit : Qui est ma mère et qui sont mes frères ?

34. Et jetant les yeux sur ceux qui étaient assis autour de lui, il dit : Voici ma mère et mes frères.

35. Car quiconque fera la volonté de Dieu, celui-là est mon frère, et ma sœur et ma mère.

Réflexions

1. On découvre la grande bonté et la souveraine puissance de notre Seigneur dans les guérisons dont il est parlé dans ce chapitre. Ainsi l'histoire de ces divers miracles est très propre à affermir notre foi et à nous remplir de confiance en lui.

On voir en particulier dans la guérison de cet homme qui avait une main sèche, l'aveuglement et la malice des pharisiens, qui au lieu de se rendre à cette merveille, se scandalisaient de ce que Jésus l'avait faite un jour de sabbat.

Ce qu'il dit à ces ennemis de sa doctrine et la juste indignation qu'il témoignât nous montre combien il est offensé quand on résiste à la vérité et quand on se sert du prétexte de la religion pour condamner des œuvres de piété et de charité.

2. Le choix que notre Seigneur fit des douze apôtres pour être avec lui et le pouvoir qu'il leur donna d'annoncer l'Évangile et de faire des miracles semblables aux siens était un effet de sa grande sagesse aussi bien que de sa grande bonté envers les hommes puisqu'il devait se servir dans la suite du ministère de ces apôtres pour faire prêcher l'Évangile par tout le monde.

3. La troisième réflexion concerne le crime des pharisiens que Jésus-Christ accuse de blasphémer contre le Saint Esprit. Marc explique clairement, voyez le verset 30, en quoi ce blasphème consistait ; c'était en ce que les pharisiens, voyant que notre Seigneur chassait les démons, disaient qu'il faisait ces miracles par la puissance du diable, ce qui était un blasphème énorme contre le Saint Esprit et la marque d'une méchanceté d'où il n'y avait point de retour.

C'est là un exemple où l'on voit que quand les hommes se sont une fois livrés à leurs préjugés et à leurs passions, ils s'endurcissent contre tout ce qu'on peut leur proposer de plus clair et de plus fort et qu'au lieu de se rendre, ils en deviennent encore plus méchants.

4. Ce que Jésus-Christ déclare qu'il aimait autant ses disciples que ses plus proches parents nous apprend que le plus sûr moyen d'être aimé de lui est de s'attacher à écouter sa parole et à faire sa volonté et que nous devons aussi à son imitation chérir particulièrement les personnes qui craignent Dieu et à les estimer préférablement à tous les hommes.

(a) v1 : Matthieu 12.9 ; Luc 6.6
(b) v13 : Matthieu 10.16 ; Luc 9.1
(c) v22 : Matthieu 9.34 et 12.24 ; Luc 11.15
(d) v28 : Matthieu 12.31 ; Luc 12.10
(e) v31 : Matthieu 12.46 ; Luc 8.19

(1) v6 : Voyez la note sur Matthieu 22.16.
(2) v18 : Voyez la note sur Matthieu 10.4.
(3) v22 : Voyez la note sur Matthieu 12.24.

Chapitre IV

Ce chapitre contient :

1. la similitude de la semence et son explication, versets 1-25 ;

2. une autre similitude de la semence qu'on jette dans la terre et qui produit son fruit quelque temps après, versets 26-29 ;

3. la parabole du grain de moutarde, versets 30-34 ;

4. le miracle que Jésus-Christ fit en apaisant une tempête, versets 35-41.

ET [a] Jésus se mit encore à enseigner près de la mer et une grande multitude s'étant assemblée autour de lui, il monta dans un barque où il s'assit et tout le peuple était à terre sur le rivage.

2. Il leur enseignait beaucoup de choses par des similitudes et il leur disait dans ses instructions.

3. Écoutez : Un semeur s'en alla pour semer.

4. Et il arriva qu'en semant, une partie de la semence tomba le long du chemin et les oiseaux du ciel vinrent et la mangèrent toute.

5. Une autre partie tomba sur des endroits pierreux où il y avait peu de terre et elle leva d'abord parce qu'elle n'entrait pas profondément dans la terre.

6. Mais quand le soleil fut levé, elle fut brûlée et parce qu'elle n'avait pas de racine, elle sécha.

7. Une autre partie tomba parmi les épines et les épines crûrent et l'étouffèrent et elle ne rapporta point de fruit.

8. Et une autre partie tomba dans une bonne terre et rendit du fruit qui monta et crût, en sorte qu'un grain en rapporta trente et un autre soixante et un autre cent.

9. Et il leur dit : Que celui qui a des oreilles pour ouïr entende.

10. Et quand il fut en particulier, ceux qui étaient autour de lui avec les douze apôtres l'interrogèrent touchant le sens de cette parabole.

11. Et il leur dit : Il vous est donné de connaître le mystère du royaume de Dieu, mais pour ceux qui sont dehors, tout se traite en paraboles :

12. [b] De sorte qu'en voyant ils voient et n'aperçoivent point et qu'en entendant ils entendent et ne comprennent point, de peur qu'ils ne se convertissent et que leurs péchés ne leur soient pardonnés.

13. Et il leur dit : N'entendez-vous pas cette similitude ? Et comment entendrez-vous toutes les similitudes ?

14. Le semeur, c'est celui qui sème la parole.

15. Ceux qui sont le long du chemin, ce sont ceux en qui la parole est semée mais aussitôt qu'ils l'ont ouïe, satan vient et enlève la parole qui avait été semée dans leurs cœurs.

16. De même, ceux qui reçoivent la semence dans des endroits pierreux sont ceux qui ayant ouï la parole la reçoivent d'abord avec joie,

17. Mais ils n'ont point de racine en eux-mêmes et ils ne sont que pour un temps, de sorte que l'affliction ou la persécution survenant pour la parole, ils sont aussitôt scandalisés.

18. Et ceux qui reçoivent la semence parmi les épines sont ceux qui écoutent la parole,

19. Mais les soucis de ce monde, [c] la séduction des richesses et les passions pour les autres choses survenant étouffent la parole et elle devient infructueuse.

20. Mais ceux qui ont reçu la semence dans une bonne terre ce sont ceux qui écoutent la parole et qui la reçoivent et qui portent du fruit, un grain trente et un autre soixante et un autre cent.

21. Il leur disait encore : [d] Apporte-t-on une chandelle pour la mettre sous un boisseau ou sous un lit ? N'est-ce pas pour la mettre sur un chandelier ?

22. [e] Car il n'y a rien de secret qui ne doive être manifesté et il n'y a rien de caché qui ne doive être mis en évidence.

23. Si quelqu'un a des oreilles pour entendre, qu'il entende.

24. Il leur dit encore : Prenez garde à ce que vous entendez. [f] On vous mesurera de la même mesure dont vous aurez mesuré et on y ajoutera encore davantage pour vous qui écoutez.

25. [g] Car on donnera à celui qui a, mais pour celui qui n'a pas, on lui ôtera même ce qu'il a.

26. Il dit encore : Il en est du royaume de Dieu comme si un homme avait jeté de la semence en terre.

27. Soit qu'il dorme ou qu'il se lève, la nuit ou le jour, la semence germe et croît sans qu'il sache comment.

28. Car la terre produit d'elle-même premièrement de l'herbe, ensuite l'épi et puis le grain tout formé dans l'épi.

29. Et quand le fruit est dans sa maturité, on y met aussitôt la faucille parce que la moisson est prête.

30. Il disait encore : [h] À quoi comparerons-nous le royaume de Dieu ou par quelle similitude le représenterons-nous ?

31. Il en est comme du grain de moutarde, lequel, lorsqu'on le sème dans la terre est la plus petite de toutes les semences que l'on jette dans la terre.

32. Mais après qu'on l'a semé, il monte et devient plus grand que tous les autres légumes et il pousse de grandes branches en sorte que les oiseaux du ciel peuvent demeurer sous son ombre.

33. [i] Il leur annonçait ainsi la parole par plusieurs similitudes de cette sorte, selon qu'ils étaient capables de l'entendre.

34. Et il ne leur parlait point sans similitudes, mais il expliquait tout en particulier à ses disciples.

35. [j] Ce jour-là quand le soir fut venu, il leur dit : Passons de l'autre côté de l'eau.

36. Et après avoir renvoyé le peuple, ils emmenèrent Jésus avec eux dans la barque où il était et il y avait aussi d'autres petites barques qui l'accompagnaient.

37. Alors un grand tourbillon de vent s'éleva et les vagues entraient dans la barque en sorte qu'elle commençait à s'emplir.

38. Mais il était à la poupe, dormant sur un oreiller et ils le réveillèrent et lui dirent : Maître, ne te soucies-tu point que nous périssions ?

39. Mais lui étant réveillé parla avec autorité aux vents et il dit à la mer : Tais-toi, sois tranquille. Et le vent cessa et il se fit un grand calme.

40. Puis il leur dit : Pourquoi êtes-vous timides ? Comment n'avez-vous point de foi ?

41. Et ils furent saisis d'une fort grande crainte et ils se disaient l'un à l'autre : Mais qui est celui-ci que le vent même et la mer lui obéissent ?

Réflexions

L'explication que Jésus-Christ a donné de la similitude de la semence l'éclaircit parfaitement et en marque le sens et l'usage.

Voici ce que le Sauveur du monde a voulu nous enseigner.

La semence qui tombe sur le chemin représente ceux qui entendent l'Évangile mais qui ne le reçoivent point ou qui n'en sont point touché.

La semence qui tombe en des lieux pierreux marque ceux qui ne reçoivent la parole de Dieu que pour un temps et qui dans la persécution ou dans la tentation abandonnent Jésus-Christ.

La semence qui tombe parmi les épines et qui y est étouffée est une image de ceux en qui cette parole produirait du fruit si le cœur n'était pas possédé par l'amour des biens ou des plaisirs du monde et par les soins de cette vie.

Et la semence qui est reçue dans une bonne terre désigne ceux qui ont le cœur bon et disposé et en qui l'Évangile produit du fruit et des effets salutaires.

L'usage que nous devons faire de cette parabole est de nous examiner nous-mêmes et de voir si nous sommes du nombre

- de ces endurcis sur qui la parole de Dieu ne fait aucune impression ;

- ou de ces inconstants et de ces lâches, qui après avoir été touchés ne persévèrent pas ;

- ou de ces hommes charnels et attachés au monde en qui la parole est rendue inutile par l'amour des biens et des plaisirs de cette vie ;

- ou enfin si nous sommes de ces fidèles auditeurs qui rapportent avec abondance les fruits que Dieu attend d'eux.

Mettons ces divines instructions dans notre cœur et prenons garde, selon que Jésus-Christ nous y exhorte, à la manière dont nous les entendons, nous souvenant que Dieu augmente ses lumières et ses dons à ceux qui en font un bon usage, mais qu'il les ôte à ceux qui n'en profitent pas.

Le dessein de Jésus-Christ dans la similitude de la semence qui germe et qui croît peu à peu et dans celle du grain de moutarde était de marquer que quoi qu'il n'y eût pas alors beaucoup d'apparence que sa doctrine fit de grands progrès, vu la bassesse où il était et le petit nombre de ceux qui embrassaient sa doctrine, elle serait reçue dans peu par tout le monde.

Jésus-Christ disait ces choses en parabole au peuple parce que s'il eût dit ouvertement que son Évangile serait annoncé aux autres nations, cela aurait rebuté et scandalisé les Juifs. Mais ces paraboles devinrent très claires dans la suite par l'établissement de l'Église chrétienne, en sorte qu'elles nous fournissent aujourd'hui une preuve invincible de la vérité de l'Évangile.

Dans le récit du miracle que notre Seigneur fit en calmant une tempête, on remarque l'extrême frayeur des apôtres qui craignaient de périr, quoiqu'ils eussent Jésus avec eux, ce qui montre que leur foi était encore faible, comme le Seigneur le leur reprocha. Mais on y découvre aussi sa bonté envers eux et une merveilleuse puissance qui les jeta tous dans l'admiration.

Les enfants de Dieu sont exposés à divers dangers, ils ont leurs faiblesses et leurs craintes, mais il subvient à leur infirmité et après les avoir fait passer par l'affliction pour leur épreuve, il leur donne en les délivrant des témoignages de sa bonté qui fortifient leur foi et qui les remplissent de consolation et de joie.

(a) v1 : Matthieu 13.1 ; Luc 8.4
(b) v12 : Ésaïe 6.9 ; Matthieu 13.14 ; Luc 8.10 ; Jean 12.40 ; Actes 28.26 ; Romains 11.8
(c) v19 : I Timothée 6.17
(d) v21 : Matthieu 5.15 ; Luc 8.16 et 11.33
(e) v22 : Matthieu 10.20 ; Luc 8.17 et 12.2
(f) v24 : Matthieu 7.2 ; Luc 6.38
(g) v25 : Matthieu 13.12 et 25.29 ; Luc 8.18 et 19.26
(h) v30 : Matthieu 13.31 ; Luc 13.18
(i) v33 : Matthieu 13.34
(j) v35 : Matthieu 8.23 ; Luc 8.22

Chapitre V

L'apôtre Marc récite un miracle très remarquable que Jésus-Christ fit en délivrant un homme qui était possédé d'une légion de démons, versets 1-20.

La guérison d'une femme malade d'une perte de sang et la résurrection de la fille de Jaïrus, versets 21-43.

ET [a] ils arrivèrent de l'autre côté de la mer, dans la contrée des Gadaréens.

2. Et aussitôt que Jésus fut descendu de la barque, un homme qui était possédé d'un esprit immonde sortit des sépulcres et vint au devant de lui.

3. Il faisait sa demeure dans les sépulcres et personne ne le pouvait tenir lié, non pas même avec des chaînes.

4. Car souvent, ayant eu les fers aux pieds et ayant été lié de chaînes, il avait rompu les chaînes et brisé les fers et personne ne le pouvait dompter.

5. Et il demeurait continuellement, nuit et jour, sur les montagnes et dans les sépulcres, criant et se meurtrissant avec des pierres.

6. Quand il eut vu Jésus de loin, il accourut et se prosterna devant lui

7. Et lui dit, criant à haute voix : Qu'y a-t-il entre toi et moi, Jésus fils du Dieu très haut ? Je te conjure par le nom de Dieu de ne me point tourmenter.

8. Car Jésus lui disait : Esprit immonde, sort de cet homme.

9. Et Jésus lui demanda : Quel est ton nom ? Et il lui répondit : Je m'appelle légion, car nous sommes plusieurs.

10. Et il le priait fort de ne le pas envoyer hors de cette contrée.

11. Or il y avait là vers les montagnes un grand troupeau de pourceaux qui paissait.

12. Et tous ces démons le priaient en disant : envoie-nous dans ces pourceaux afin que nous y entrions et aussitôt Jésus le leur permit.

13. Alors ces esprits immondes étant sortis entrèrent dans les pourceaux et le troupeau se précipita avec une impétuosité dans la mer, or il y en avait environ deux milles.

14. Et ceux qui paissaient les pourceaux s'enfuirent et en portèrent les nouvelles dans la ville et par la campagne.

15. Alors le peuple sortit pour voir ce qui était arrivé et ils vinrent vers Jésus et ils virent celui qui était possédé de la légion, assis, habillé et dans son bon sens et ils furent remplis de crainte.

16. Et ceux qui avaient vu cela leur racontèrent ce qui était arrivé au démoniaque et aux pourceaux.

17. Alors ils se mirent à le prier de se retirer de leurs quartiers.

18. Et quand il fut entré dans la barque, celui qui avait été possédé le pria de lui permettre d'être avec lui.

19. Mais Jésus ne le permit pas, mais il lui dit : Va-t'en dans ta maison, vers tes parents et raconte-leur les grandes choses que le Seigneur t'a faites et comment il a eu pitié de toi.

20. Et il s'en alla et il se mit à publier dans le pays de Décapolis les grandes choses que Jésus lui avait faites et ils étaient tous dans l'admiration.

21. Jésus étant repassé dans la barque à l'autre bord, une grande foule de peuple s'assembla auprès de lui et il était près de la mer.

22. [b] Et un des chefs de la synagogue nommé Jaïrus vint et l'ayant vu, il se jeta à ses pieds.

23. Et il le pria instamment, disant : Ma petite fille est à l'extrémité, je te prie, de venir lui imposer les mains et elle sera guérie et elle vivra.

24. Et Jésus s'en alla avec lui et il fut suivi d'une grande foule qui le pressait.

25. Alors une femme malade d'une perte de sang depuis douze ans

26. Qui avait beaucoup souffert entre les mains de plusieurs médecins et qui avait dépensé tout son bien sans en avoir reçu aucun soulagement et qui était plutôt allée en empirant.

27. Ayant ouï parler de Jésus vint dans la foule par derrière et toucha son habit.

28. Car elle disait : Si je touche seulement ses habits, je serai guérie.

29. Et au même instant, sa perte de sang s'arrêta et elle sentit en son corps qu'elle était guérie de son mal.

30. Et aussitôt Jésus connaissant en soi-même la vertu qui était sortie de lui se tourna vers la foule disant : Qui a touché mon habit ?

31. Et ses disciples lui dirent : Tu vois que la foule te presse et tu dis : Qui est-ce qui m'a touché ?

32. Et il regardait tout autour pour découvrir celle qui avait fait cela.

33. Alors la femme effrayée et tremblante, sachant ce qui avait été fait en sa personne, vint et se jeta à ses pieds et lui dit toute la vérité.

34. Et Jésus lui dit : Ma fille, ta foi t'a sauvée, va-t'en en paix et soit guérie de ta maladie.

35. Comme il parlait encore, des gens du chef de la synagogue vinrent lui dire : Ta fille est morte, ne donne pas d'avantage de peine au maître.

36. Aussitôt que Jésus eut ouï cela, il dit au chef de la synagogue : Ne craint point, crois seulement.

37. Et il ne permit à personne de le suivre sinon à Pierre et à Jacques et à Jean frère de Jacques.

38. Étant arrivé à la maison du chef de la synagogue, il vit qu'on y faisait un grand bruit et des gens qui pleuraient et qui jetaient de grands cris.

39. Et étant entré il leur dit : Pourquoi faites-vous ce bruit et pleurez-vous ? Cette petite fille n'est pas morte, mais elle dort.

40. Et ils se moquaient de lui, mais les ayant fait sortir, il prit le père et la mère de l'enfant et ceux qui étaient avec lui et il entra dans le lieu où l'enfant était couché.

41. Et ayant pris la main de l'enfant, il lui dit : Talitha cumi, c'est-à-dire : Petite fille lève-toi, je te le dis.

42. Incontinent la petite fille se leva et se mit à marcher, car elle était âgée de douze ans. Et ils furent dans un grand étonnement.

43. Et il leur recommanda fortement que personne ne le sut et il dit qu'on donna à manger à la fille.

Réflexions

L'histoire du démoniaque est tout-à-fait digne d'attention. On y voit d'une manière sensible l'empire que les démons exerçaient alors sur les hommes par la permission de Dieu, mais on y voit aussi que Jésus-Christ avait un souverain pouvoir sur eux, qu'il devait détruire le règne du diable et qu'il était toujours prêt à déployer sa puissance en faveur de ceux qui avaient besoin de son secours.

Notre Seigneur, après avoir délivré ce démoniaque, permit aux démons d'entrer dans les pourceaux et de les précipiter dans la mer afin de faire voir que cet homme était véritablement possédé du démon et de prouver par ce moyen la vérité et la grandeur du miracle qu'il venait de faire. Il le fit aussi pour démontrer que les démons ne pouvaient rien faire que par sa permission et pour châtier les habitants de ces quartiers-là, lesquels, selon que cela est dit dans cette histoire, ne voulurent pas souffrir le Seigneur parmi eux.

Nous devons bénir Dieu de ce que, depuis la venue de Jésus-Christ, le diable n'a plus le pouvoir qu'il avait autrefois sur les hommes et considérer au reste que l'état de ce démoniaque, quelque déplorable qu'il fut, n'était pas si funeste que celui des pécheurs qui s'adonnent au mal et qui sont les esclaves de leurs passions.

Cet homme ne s'était pas mis volontairement dans ce triste état et le démon ne pouvait lui nuire qu'en son corps, au lieu que les pécheurs se rendent eux-mêmes les esclaves du diable en faisant sa volonté, par où cet ennemi de Dieu et des hommes entraîne leurs âmes dans l'abîme de la perdition éternelle.

La guérison de cette femme dont le Seigneur loua la foi et qui fut délivrée de son mal en touchant le bord du vêtement de Jésus-Christ prouve que l'humilité et la foi ont une grande efficace, que la confiance en Jésus-Christ n'est jamais vaine et qu'il est toujours prêt à répandre ses grâces sur ceux qui s'adressent à lui dans ces dispositions.

La souveraine puissance de notre Seigneur paraît encore avec plus d'éclat dans la résurrection de la fille de Jaïrus. Sur quoi il faut considérer que Jésus-Christ qui rendait la santé aux malades rendait aussi la vie aux morts, et cela non seulement pour montrer d'autant mieux sa puissance, mais aussi pour confirmer les promesses qu'ils nous a faites dans l'Évangile de nous ressusciter au dernier jour.

Ainsi la considération de ce miracle doit produire en nous une ferme espérance de l'immortalité, nous remplir de consolation dans cette attente et nous animer de plus en plus à l'étude de la sainteté et des bonnes œuvres, afin que nous puissions avoir part à cette résurrection bienheureuse que Jésus-Christ nous a promise.

(a) v1 : Matthieu 8.28 ; Luc 8.26 (b) v22 : Matthieu 9.18 ; Luc 8.41

Chapitre VI, versets 1-29

Il est ici parlé :

1. de l'arrivée de Jésus-Christ à Nazareth et de l'incrédulité des habitants de cette ville, versets 1-6 ;

2. de l'envoi des apôtres dans la Judée, versets 7-13 ;

3. de la mort de Jean-Baptiste,versets 14-29.

ET Jésus [a] partit de là et vint en sa patrie et ses disciples le suivirent.

2. Et quand le sabbat fut venu, il commença à enseigner dans la synagogue et plusieurs de ceux qui l'entendaient s'étonnèrent et disaient [b] D'où viennent toutes ces choses à cet homme ? Quelle est cette sagesse qui lui a été donnée ? Et d'où vient que de si grands miracles se font par ses mains ?

3. N'est-ce pas le charpentier, le fils de Marie, frère de Jacques et de Joses et de Jude et de Simon ? Ses sœurs ne sont-elles pas ici parmi nous ? Et ils se scandalisaient à son sujet.

4. Mais Jésus leur dit : [c] Un prophète n'est méprisé que dans son pays et parmi ses parents et ceux de sa famille.

5. [d] Et il ne pût faire là aucun miracle, si ce n'est qu'il guérit quelque peu de malades en leur imposant les mains.

6. Et il s'étonnait de leur incrédulité [e] et il parcourut les bourgades des environs en enseignant.

7. [f] Alors il appela les douze et il commença à les envoyer deux à deux et il leur donna pouvoir sur les esprits immondes.

8. Et il leur ordonna de ne rien prendre pour le chemin, sinon un bâton seulement, ni sac, ni pain, ni monnaie dans leur ceinture ;

9. Mais de ne prendre que leurs souliers et de ne porter pas deux habits.

10. Il leur dit aussi : En quelque maison que vous entriez, demeurez-y jusqu'à ce que vous sortez de ce lieu-là.

11 [g] Et lorsqu'il se trouvera des gens qui ne vous recevront pas et qui ne vous écouteront pas, [h] secouez la poussière de vos pieds en témoignage contre eux. Je vous dis en vérité que ceux de Sodome et de Gomorrhe seront traités moins rigoureusement au jour du jugement que cette ville-là.

12. Étant donc partis ils prêchèrent qu'on s'amendât.

13. Et ils chassèrent plusieurs démons et oignirent d'huile plusieurs malades et ils les guérirent.

14. [i] Or le roi Hérode entendit parler de Jésus, car son nom était fort célèbre et il dit : Ce Jean qui baptisait est ressuscité des morts, c'est pour cela que les puissances agissent en lui.

15. D'autres disaient : C'est Élie. Et d'autres disaient : C'est un prophète ou comme l'un des prophètes.

16. [j] Mais Hérode en ayant ouï parler dit : C'est ce Jean que j'ai fait décapiter, il est ressuscité d'entre les morts.

17. Car Hérode avait envoyé prendre Jean et l'avait fait lier dans la prison à cause d'Hérodias, femme de Philippe son frère, parce qu'il l'avait épousée.

18. Car Jean disait à Hérode : [k] Il ne t'est pas permis d'avoir la femme de ton frère.

19. C'est pourquoi Hérodias lui en voulait et elle désirait de le faire mourir, mais elle ne pouvait en venir à bout.

20. Parce qu'Hérode craignait Jean sachant que c'était un homme juste et sain et il le considérait et il faisait beaucoup de choses après l'avoir entendu et il l'écoutait avec plaisir.

21. Mais un jour vint à propos auquel Hérode faisait le festin du jour de sa naissance aux grands de la cour et aux capitaines et aux principaux de la Galilée.

22. La fille d'Hérodias étant entrée et ayant dansé et ayant plu à Hérode et à ceux qui étaient à table avec lui, le roi dit à la jeune fille : Demande-moi ce que tu voudras et je te le donnerai.

23. Et il lui jura disant : Tout ce que tu me demanderas, je te le donnerai, jusqu'à la moitié de mon royaume.

24. Et étant sortie, elle dit à sa mère : Que demanderai-je ? Et sa mère lui dit : Demande la tête de Jean-Baptiste.

25. Et étant incontinent rentrée avec empressement vers le roi, elle lui fit sa demande et lui dit : Je voudrais que tout à l'heure tu me donasses dans un bassin la tête de Jean-Baptiste.

26. Et le roi en fut fort triste, cependant à cause du serment qu'il avait fait et de ceux qui étaient à table avec lui, il ne voulut pas la refuser.

27. Et il envoya incontinent un de ses gardes et il lui commanda d'apporter la tête de Jean. Le garde y alla et il lui coupa la tête dans la prison.

28. Et il apporta la tête dans un bassin et la donna à la jeune fille et la jeune fille la présenta à sa mère.

29. Et les disciples de Jean l'ayant appris vinrent et emportèrent son corps et le mirent dans un sépulcre.

Réflexions

Voici les réflexions qu'il faut faire sur les trois parties de cette lecture.

La première regarde l'incrédulité et l'ingratitude de ceux de Nazareth, qui ayant le bonheur d'avoir Jésus-Christ parmi eux, ne reconnurent pas que la sagesse et la puissance qui étaient en lui venaient de Dieu et profitèrent si mal de sa présence, ce qui fut cause qu'il ne fit que si peu de miracles dans ce lieu-là. Voilà comment les préjugés et la malice des hommes font qu'ils négligent les grands avantages dans le temps qu'ils leurs sont offerts. Cela montre aussi que si Dieu les prive de sa grâce, c'est parce qu'ils la méconnaissent et qu'ils y mettent eux-mêmes des obstacles.

Sur l'envoi des apôtres, il faut remarquer :

1. que Jésus-Christ par un effet de sa sagesse et de sa bonté envers les Juifs envoya les apôtres pour annoncer la venue du règne de Dieu dans la Judée et qu'afin de rendre leur prédication plus efficace, il leur donna le pouvoir de faire des miracles ;

2. il leur défendit de prendre des provisions pour ce voyage parce qu'il devait être court et pour leur apprendre de bonne heure à se confier en la providence ;

3. il déclara que ceux qui ne voudraient pas les recevoir seraient punis très rigoureusement, en quoi l'on voit la condamnation de ceux à qui Dieu fait présenter le salut et qui rejettent les offres de sa grâce.

Pour ce qui est de la mort de Jean-Baptiste, elle doit être attribuée à la haine dont Hérodias était animée contre lui parce qu'il condamnait son mariage avec Hérode et à la lâche complaisance d'Hérode qui sacrifia à cette femme impudique Jean-Baptiste pour lequel il avait d'ailleurs de la vénération. On voit ici que les personnes vicieuses haïssent d'ordinaire ceux qui les reprennent de leur vie déréglée, que l'impureté aussi bien que la complaisance que l'on a pour les méchants ont toujours des suites funestes et qu'il est dangereux de se lier par des serments téméraires. Il est cependant à remarquer que Dieu permit que Jean-Baptiste perdit la vie afin de préparer les Juifs à ce qui devait arriver à Jésus-Christ lui-même dont ce prophète avait été le précurseur. C'est enfin une chose digne d'attention, qu'Hérode qui était dans les sentiments des Sadducéens, lesquels ne croient pas la résurrection, crût que Jean-Baptiste, qu'il avait fait décapiter, était revenu à la vie. Cela fait voir que les impies et les incrédules n'ont aucune croyance fixe et arrêtée. Une conscience coupable est toujours en crainte et dans les remords dont les méchants sont agités, ils admettent les vérités qu'ils rejetaient auparavant et ils se persuadent des choses dont ils font profession.

(a) v1 : Matthieu 13.54 ; Luc 4.16
(b) v2 : Jean 6.42
(c) v4 : Matthieu 13.57
(d) v5 : Jean 4.41 ; Matthieu 13.58
(e) v6 : Matthieu 9.35 ; Luc 13.22
(f) v7 : Matthieu 10.1 ; Sus 3.14 ; Luc 9.1
(g) v11 : Matthieu 10.14 ; Luc 9.5 et 10.11
(h) v11 : Actes 13.51 et 13.6
(i) v14 : Matthieu 14.1 ; Luc 9.7
(j) v16 : Luc 3.19
(k) v18 : Lévitique 18.16

Chapitre VI, versets 30-56

Notre Seigneur nourrit cinq milles personnes d'une manière miraculeuse, versets 30-44,

ses disciples étant exposés à une tempête, il va vers eux en marchant sur la mer, versets 45-52,

et étant arrivé au pays de Génésareth, il y guérit plusieurs malades, versets 53-56.

30. [l] Et les apôtres se rassemblèrent auprès de Jésus et lui racontèrent tout ce qu'ils avaient enseigné.

31. Et il leur dit : Venez-vous-en à l'écart, dans un lieu retiré et prenez un peu de repos, car il y avait beaucoup d'allants et de venants, en sorte qu'ils n'avaient même pas le temps de manger.

32. [m] Ils s'en allèrent donc dans une barque, à l'écart, dans un lieu retiré.

33. Mais le peuple les ayant vu partir, plusieurs le reconnurent et ils accoururent à pied de toutes les villes et ils arrivèrent avant eux et s'assemblèrent auprès de lui.

34. [n] Alors Jésus étant sorti, vit là une grande multitude et il fut touché de compassion envers eux parce qu'ils étaient comme des brebis qui n'ont point de berger et il se mit à leur enseigner plusieurs choses.

35. [o] Et comme il était déjà tard, ses disciples s'approchèrent de lui et lui dirent : Ce lieu est désert et il est déjà tard.

36. Renvoie-les afin qu'ils aillent dans les villages et dans les bourgs des environs et qu'ils s'achètent du pain, car ils n'ont rien à manger.

37. Et il leur dit : Combien avez-vous de pains ? Allez et regardez. [q] Et l'ayant vu, ils dirent : Nous avons cinq pains et deux poissons.

39. Alors il leur commanda de les faire tous asseoir en diverses troupes sur l'herbe verte.

40. Et ils s'assirent par rangées, par centaines et par cinquantaines.

41. Et Jésus prit les cinq pains et les deux poissons et levant les yeux au Ciel, il rendit grâce et rompit les pains et il les donna à ses disciples afin qu'ils les missent devant eux, il leur distribua aussi à tous les deux poissons.

42. Et ils en mangèrent tous et furent rassasiés.

43. Et on emporta douze paniers pleins des morceaux de pain et quelque reste de poissons.

44. Or ceux qui avaient mangé de ces pains étaient environ cinq mille hommes.

45. Aussitôt après, il obligea ses disciples d'entrer dans la barque et de passer devant lui de l'autre côté de la mer, vers Bethsaïde, pendant qu'il congédierait le peuple.

46. Et quand il l'eut congédié, il s'en alla sur la montagne pour prier.

47. [r] Le soir étant venu, la barque était au milieu de la mer et il était seul sur la terre.

48. Et il vit qu'ils avaient beaucoup de peine à ramer parce que le vent leur était contraire et environ

la quatrième veille de la nuit, il vint à eux marchant sur la mer et il voulait les devancer.

49. Mais quand ils le virent marchant sur la mer, ils crurent que c'était un fantôme et ils s'écrièrent.

50. Car il les voyait tous et ils furent troublés, mais aussitôt il leur parla et leur dit : Rassurez-vous, c'est moi, n'ayez point de peur.

51. Alors il monta dans la barque vers eux et le vent cessa et ils furent encore plus dans l'étonnement et dans l'admiration.

52. Car ils n'avaient pas fait assez attention au miracle des pains, parce que leur cœur était appesanti.

53. [s] Et quand ils eurent traversé la mer, ils vinrent en la contrée de Génézareth et ils abordèrent.

54. Et dès qu'ils furent sortis de la barque, ceux du lieu le reconnurent.

56. Et ils coururent dans toute cette contrée et commencèrent à apporter de tous côtés sur de petits lits ceux qui étaient malades, partout où ils entendaient dire qu'il était.

57. Et en quelque lieu qu'il entrât dans les bourgs ou dans les villes ou dans les villages, on mettait les malades dans les places publiques et on le priait qu'au moins ils pussent toucher le bord de son habit et tous ceux qui le touchaient étaient guéris.

Réflexions

Nous devons faire ici attention, en premier lieu à la bonté de notre Seigneur, qui voyant les besoins de peuple qui le suivait, fut ému de compassion envers eux et leur donna avec la nourriture de l'âme celle du corps en multipliant les pains d'une manière miraculeuse. Il y a une circonstance particulière dans ce miracle et qui le distingue des autres. C'est qu'il le fit en faveur d'un grand peuple, au lieu qu'il ne faisait les autres qu'en faveur de certaines personnes en particulier, ce qui devait rendre ce miracle plus fameux et plus éclatant.

Notre Seigneur fit voir ensuite cette même bonté, aussi bien que sa puissance et sa sagesse, lorsque ses disciples étant en danger de périr dans une tempête, il alla vers eux en marchant sur la mer et qu'il fit cesser l'orage. Il parait qu'il était nécessaire que le Seigneur fit ce nouveau miracle pour convaincre pleinement ses disciples de sa puissance, puisque, comme l'évangéliste le remarque, ils n'avaient pas fait assez attention aux miracles qu'ils lui avaient vu faire auparavant. C'est ainsi que Jésus-Christ voulut confirmer leur foi qui était encore assez faible et les persuader de plus en plus qu'il était le fils de Dieu. Ce qui arriva dans cette occasion doit aussi produire en nous une pleine persuasion de la puissance sans borne de Jésus-Christ et du soin qu'il a des siens et qu'il n'y a aucun péril d'où il ne puisse les tirer, ni aucune affliction dont il ne leur donne une heureuse issue et c'est même dans ces occasions qu'il leur fait le mieux sentir combien il les aime.

Enfin, quand nous lisons que l'on apportait de toutes part des malades à notre Seigneur et qu'ils étaient tous guéris, même par le simple attouchement de ses habits, nous devons penser que s'il déployait ainsi sa puissance pour le soulagement et la guérison de ceux qu'on lui présentait, il n'est pas moins disposé à sauver tous ceux qui cherchent auprès de lui la délivrance des maux de l'âme et c'est ce qui doit nous inciter à nous adresser avec confiance à ce Rédempteur charitable pour être aidé dans tous nos besoins.

(l) v30 : Luc 9.10
(m) v32 : Matthieu 14.3 ; Luc 9.10
(n) v34 : Matthieu 9.36 et 14.14
(o) v34 : Luc 9.11
(p) v35 : Matthieu 14.15 ; Jean 6.5
(q) v38 : Matthieu 14.17 ; Luc 9.13 ; Jean 6.9
(r) v47 : Matthieu 14.23 ; Jean 6.16
(s) v53 : Matthieu 14.34

Chapitre VII

Ce chapitre a deux parties.

Les pharisiens se plaignant de ce que les disciples de Jésus-Christ ne se lavaient pas selon la coutume des Juifs, il leur reproche qu'ils violaient eux-mêmes les commandements de Dieu en enseignant que si un enfant avait consacré à Dieu le bien dont il aurait pu assister son père ou sa mère, il était obligé d'accomplir ce vœu à la rigueur et qu'il ne lui était plus permis de secourir son père et sa mère avec ce bien là.

Notre Seigneur enseigne ensuite au peuple et à ses disciples ce que c'est qui souille l'homme et ce qui ne le souille pas, versets 1-23.

Après cela il va du côté de Tyr et de Sidon où il guérit la fille d'une femme cananéenne et, revenant dans la Galilée, il guérit un homme sourd et muet, versets 24-37.

ALORS [a] des pharisiens et quelques scribes, qui étaient venus de Jérusalem, s'assemblèrent vers Jésus.

2. Et voyant que quelques-uns de ses disciples prenaient leur repas avec des mains souillées [1], c'est-à-dire qui n'avaient pas été lavées, ils les en blâmaient.

3. Car les pharisiens et tous les Juifs ne mangeaient point sans se laver les mains jusqu'au coude, gardant en cela la tradition des anciens.

4. Et lorsqu'ils reviennent des places publiques, ils ne mangeant point non plus sans s'être lavé. Il y a aussi beaucoup d'autres choses qu'ils ont reçues pour les observer, comme de laver les coupes, les pots, les vaisseaux d'airain et les lits.

5. Là-dessus les pharisiens et les scribes lui demandèrent : D'où vient que tes disciples ne suivent pas la tradition des anciens et qu'ils prennent leur repas sans se laver les mains ?

6. Il leur dit : Hypocrites, c'est de vous qu'Ésaïe a prophétisé comme il est [b] écrit : Ce peuple m'honore des lèvres, mais leur cœur est bien éloigné de moi.

7. Mais c'est en vain qu'ils m'honorent, enseignant des doctrines qui ne sont que des commandements d'homme.

8. Car en abandonnant le commandement de Dieu, vous observer la tradition des hommes, lavant les pots et les coupes et faisant beaucoup d'autres choses semblables.

9. Il leur dit aussi : Vous annulez fort bien le commandement de Dieu pour garder votre tradition.

10. Car Moïse a dit : [c] Honore ton père et ta mère. Et : Que celui qui maudira son père ou sa mère soit puni de mort.

11. Mais vous dites : Si quelqu'un dit à son père ou à sa mère : Tout ce dont je pourrais t'assister est corban, c'est-à-dire, un don consacré à Dieu,

12. Vous ne lui permettez plus de rien faire pour son père ou sa mère.

13. Et vous anéantissez ainsi la parole de Dieu par votre tradition que vous avez établie et vous faites beaucoup d'autres choses semblables.

14. [e] Alors ayant appelé toute la multitude, il leur dit : Écoutez-moi tous et comprenez ceci :

15. Rien de ce qui est hors de l'homme et qui entre dans lui ne peut le souiller, mais ce qui sort de lui, c'est ce qui souille l'homme.

16. Si quelqu'un a des oreilles pour entendre, qu'il entende.

17. Et quand ils furent entré dans la maison après s'être retiré d'avec la multitude, ses disciples l'interrogèrent sur cette parabole.

18. Et il leur dit : Êtes-vous aussi sans intelligence ? Ne comprenez-vous pas que rien de ce qui entre de dehors de l'homme ne peut le souiller,

19. Parce que cela n'entre pas dans son cœur, mais qu'il va au ventre et qu'il sort aux lieux secrets, purifiant tous les aliments ?

20. Il leur disait donc : Ce qui sort de l'homme, c'est ce qui souille l'homme.

21. Car [f] du dedans, c'est-à-dire du cœur des hommes sortent les mauvaises pensées, les adultères, les fornications, les meurtres,

22. Les larcins, les mauvais moyens pour avoir le bien d'autrui, les méchancetés, la fraude, l'impudicité, l'œil envieux, la médisance, la fierté, la folie.

23. Tous ces vices sortent du dedans et souillent l'homme.

24. [g] Puis étant parti de là, il s'en alla aux frontières de Tyr et de Sidon et étant entré dans une maison il ne voulait pas que personne le sût, mais il ne put être caché.

25. Car une femme dont la fille était possédée d'un esprit immonde, ayant entendu parler de lui, vint et se jeta à ses pieds.

26. Cette femme était [2] grecque, Syrophénicienne de nation et elle le pria de chasser le démon hors de sa fille.

27. Et Jésus lui dit : Laisse premièrement rassasier les enfants, car il n'est pas juste de prendre le pain des enfants et de le jeter aux petits chiens.

28. Mais elle répondit et lui dit : Il est vrai Seigneur, cependant les petits chiens mangent sous la table des miettes du pain des enfants.

29. Alors il lui dit : À cause de cette parole, va-t'en, le démon est sorti de ta fille.

30. Et étant de retour dans sa maison, elle trouva que le démon était sorti de sa fille et qu'elle était couchée sur le lit.

31. Et Jésus étant parti des quartiers de Tyr et de Sidon vint près de la mer de Galilée traversant le pays de Décapolis.

32. Et on lui amena un homme sourd qui avait la parole empêchée et on le pria de lui imposer les mains.

33. Et l'ayant tiré de la foule à part, il lui mit les doigts dans les oreilles et, ayant craché, il lui toucha la langue.

34. Puis levant les yeux au ciel, il soupira et il dit : Hephphatah, c'est-à-dire : Ouvre-toi.

35. Aussitôt ses oreilles furent ouvertes et sa langue fut déliée et il parlait sans peine.

36. Et il leur défendit de le dire à qui que ce fût, mais plus il le leur défendait, plus ils le publiaient.

37. Et ils s'étonnaient extraordinairement et ils disaient : Il a bien fait toutes ces choses, il fait entendre les sourds et parler les muets.

Réflexions

Nous devons apprendre d'ici :

1. que c'est hypocrisie de pratiquer scrupuleusement des coutumes établies par les hommes et de violer les lois divines et les devoirs que Dieu a le plus expressément prescrits et que le vrai service de Dieu consiste à garder les commandements, mais qu'il a en abomination le culte des hypocrites qui prétendent l'honorer de la bouche ou par des pratiques extérieures pendant que leur cœur est souillé et éloigné de lui ;

2. ce discours de Jésus-Christ nous enseigne que Dieu veut que les enfants honorent et assistent leurs pères et leurs mères et que rien ne peut les dispenser de ce devoir ;

3. que les serments et les vœux par lesquels on s'engage à faire des choses contraires à la loi de Dieu ne lient point la conscience et que ce serait pécher que de les accomplir ;

4. que ce qui nous souille devant Dieu c'est proprement ce qui vient du cœur, les mauvaises pensées, les désirs impurs et injustes, la haine du prochain, l'envie, l'orgueil, la fierté et les autres passions de cette nature, que ces mauvaises pensées sont de vrais péchés et que c'est là la source de toutes les mauvaises actions que les hommes commettent. Lorsque Jésus-Christ donnait ces instructions, il disait au peuple :

Écoutez tous ceci et comprenez le bien.

Cet avertissement marque l'importance de cette doctrine et nous oblige à éviter sur toutes choses ce qui souille l'âme et de tâcher d'acquérir la véritable pureté qui est celle du cœur.

Sur la seconde partie de ce chapitre, il faut remarquer que notre Seigneur étant prié par une femme païenne de guérir sa fille, il refusa de le faire alléguant

qu'il n'était pas juste de donner aux chiens le pain des enfants,

ce qui voulait dire qu'il n'était pas raisonnable que Jésus-Christ fit en faveur des païens, qui étaient des étrangers, les miracles qu'il faisait en faveur des Juifs qui étaient le peuple de Dieu et comme les enfants de sa maison. Notre Seigneur disait cela parce que les païens ne devaient pas encore alors être égalés aux Juifs. Mais cette femme obtint enfin de lui par sa profonde humilité, par sa persévérance, par sa foi et par l'ardeur de son zèle la grâce qu'elle venait lui demander. On peut voir dans cette histoire que les païens n'étaient pas exclus de la grâce de Dieu et qu'ils devaient bientôt y être admis aussi bien que les Juifs. On y voit aussi que des prières accompagnées d'humilité et de zèle ont une grande efficace et que si Dieu ne nous accorde pas incontinent ce que nous lui demandons, il en use ainsi pour exciter notre ardeur et pour nous donner un sentiment plus vif de notre indignité, mais qu'enfin on obtient tout de lui par la persévérance.

Au reste, on doit admirer dans ce miracle et dans la guérison de cet homme à qui Jésus-Christ rendit l'ouïe et la parole la facilité et la souveraine puissance avec laquelle il guérissait toutes sortes de maladies et cette grande charité qui le portait en toutes occasions à secourir les malheureux et à faire du bien à tout le monde.

(a) v1 : Matthieu 15.1
(b) v6 : Ésaïe 29.13
(c) v10 : Exode 20.12 ; Deutéronome 5.16 ; Éphésiens 6.1
(d) : v11, l'endroit n'est pas indiqué dans le verset : Exode 21.17 ; Lévitique 10.9 ; Proverbes 20.20
(e) v14 : Matthieu 15.10
(f) v21 : Genèse 6.5 et 8.21
(g) 24 : Matthieu 15.21

(1) v2 : grec : communes.
(2) v26 : C'est-à-dire : païenne.

Chapitre VIII, versets 1-21

Jésus-Christ nourrit miraculeusement quatre mille hommes, versets 1-9.

Il refuse de faire un signe que les pharisiens lui demandaient, versets 10-13 ;

et il avertit ses disciples de se donner garde du levain des pharisiens et du levain d'Hérode, versets 14-21.

EN [a] ces jours-là, il y avait avec Jésus une grande multitude de gens et comme ils n'avaient rien à manger, il appela ses disciples et leur dit :

2. J'ai compassion de ce peuple, car il y a déjà trois jours qu'ils ne me quittent point et ils n'ont rien à manger.

3. Et si je les renvoie en leurs maisons, les forces leur manqueront en chemin, car quelques-uns sont venus de loin.

4. Et les disciples lui répondirent : D'où pourrait-on avoir des pains pour les rassasier dans ce lieu désert ?

5. Et il leur demanda : Combien avez-vous de pain ? Et ils dirent : Nous en avons sept.

6. Alors il commanda aux troupes de s'assoir à terre et ayant pris les sept pains et rendu grâce, il les rompit et les donna à ses disciples pour les distribuer et ils les distribuèrent au peuple.

7. Il y avait aussi quelques petits poissons et Jésus ayant rendu grâce, il ordonna qu'on les leur présenta aussi.

8. Ils en mangèrent donc et furent rassasiés et on remporta sept corbeilles pleines des morceaux qui étaient restés.

9. Or ceux qui mangèrent étaient environ quatre mille, après quoi il les renvoya.

10. [b] Et il entra aussitôt dans une barque avec ses disciples et il alla aux quartiers de Dalmanutha.

11. [c] Et il vint là des pharisiens qui se mirent à disputer avec lui, lui demandant, en le tentant, qu'il leur fit voir quelque signe du Ciel.

12. Et Jésus soupirant profondément en son esprit dit : Pourquoi cette race demande-t-elle un signe ? Je vous dis en vérité qu'il ne lui en sera donné aucun.

13. [d] Et les ayant laissés, il entra dans la barque et passa à l'autre bord.

14. [e] Or ils avaient oublié de prendre des pains et n'en avaient qu'un avec eux dans la barque.

15. Et il leur fit cette défense : [f] Gardez-vous avec soin du levain des pharisiens et du levain d'Hérode [1].

16. Sur quoi ils se disaient entre eux : C'est parce que nous n'avons point de pains.

17. Et Jésus connaissant cela leur dit : Pourquoi raisonnez-vous sur ce que vous n'avez point de pains ? Ne considérez-vous point et ne comprenez-vous point encore ? Avez-vous toujours un cœur stupide ?

18. Ayant des yeux, ne voyez-vous point ? Ayant des oreilles, n'entendez-vous point ? Et n'avez-vous point de mémoire ?

19. [g] Lorsque je distribuai les cinq pains au cinq mille hommes, combien remportâtent-vous de paniers pleins des morceaux qui étaient restés ? Ils lui dirent : Douze.

20. [h] Et lorsque je distribuai les sept pains aux quatre mille hommes, combien remportâtent-vous de corbeilles pleines des morceaux qui restaient ? Ils lui dirent sept.

21. Et il leur dit : Comment ne comprenez-vous point ?

Réflexions

On doit premièrement admirer ici la manière miraculeuse et pleine de bonté dont Jésus-Christ nourrit plusieurs milliers de personnes avec sept pains et quelques poissons, comme il avait déjà fait peu auparavant. En faisant ce miracle, il se proposait non seulement de pourvoir à la nourriture et aux besoins corporels de ceux qui le suivaient, mais il voulait les disposer à recevoir de lui la véritable nourriture, savoir celle de l'âme. Au reste, la grande multitude de ceux en faveur de qui notre Seigneur multiplia ainsi

les pains et les poissons et les pièces qui demeurèrent de reste et dont les apôtres emplirent sept corbeilles sont deux circonstances qui servirent à confirmer la certitude de ce miracle et à le répandre de tous cotés.

2. Les pharisiens demandèrent à Jésus de leur faire voir un signe du Ciel, mais il ne voulut en faire aucun. Il en usa ainsi très justement, puisqu'ayant déjà fait tant de miracles dont ils n'avaient pas profité, ce signe n'aurait servi de rien et ne les auraient point touché. Dieu qui répond aux désirs des âmes simples et sincères abandonne avec justice ceux qui résistent à la vérité et après qu'il a mis en usage les moyens les plus propres pour convaincre les hommes, il n'est pas obligé d'en faire d'avantage et il emploierait même inutilement de nouveaux moyens pour persuader des gens dont l'aveuglement est volontaire et accompagné de malice.

3. Les apôtres ayant oublié de prendre du pain avec eux, le Seigneur les avertit de se garder du levain des pharisiens et du levain d'Hérode qui était la secte des saduccéens. Cela voulait dire qu'ils devaient se donner garde de la doctrine des pharisiens qui étaient des hypocrites et qui ne s'attachaient qu'aux traditions et aux dehors de la religion et des sentiments impies des saduccéens qui niaient la résurrection des morts et qui avaient encore d'autres erreurs pernicieuses. C'est ainsi que ce divin Sauveur, par un effet de sa sagesse, prenait ordinairement occasion des choses qui se présentaient de donner des instructions salutaires. Ce qu'il dit dans cette rencontre nous apprend de quelle importance il est de fuir toutes sortes de fausses doctrines et surtout de s'éloigner des sentiments qui conduisent à la superstition et à l'hypocrisie ou à l'impiété et à l'incrédulité.

(a) v1 : Matthieu 15.32
(b) v10 : Matthieu 15.38
(c) v11 : Matthieu 12.38 et 16.1
(d) v13 : Matthieu 16.4
(e) v14 : Matthieu 16.5
(f) v15 : Matthieu 16.6 ; Luc 12.1
(g) v19 : Matthieu 14.20 ; Sus 6.43 ; Jean6.13
(h) v20 : Matthieu 15.37

(1) v 15 : Voyez la note sur Matthieu X.16

Chapitre VIII, versets 22-38

Jésus-Christ guérit un aveugle, versets 22-26.

Il demande à ses disciples quelle opinion le peuple avait de lui et ce qu'ils en croyaient eux-mêmes et Pierre reconnait qu'il est le fils de Dieu, versets 27-30.

Notre Seigneur prédit sa mort, versets 31-33.

Il exhorte ses disciples à se disposer à la souffrance et à faire une profession publique de l'Évangile devant les hommes et pour les y engager, il leur montre que c'est là l'unique moyen d'éviter la perte de leur âme, versets 34-38.

22. Et Jésus vint à Bethsaïde et on lui présenta un aveugle et on le pria de le toucher.

23. Alors il prit l'aveugle par la main et le mena hors du bourg et lui mit de la salive sur les yeux et lui ayant imposé les mains, il lui demanda s'il voyait quelque chose.

24. Et l'homme ayant regardé dit : Je vois marcher des hommes qui me paraissent comme des arbres.

25. Jésus lui mit encore les mains sur les yeux et il lui dit de regarder et il fut guéri et il les voyait tous distinctement.

27. [i] Et Jésus étant parti de là avec ses disciples, ils vinrent dans les bourgs de Césarée de Philippe et sur le chemin, il demanda à ses disciples : Qui dit-on que je suis ?

28. Ils répondirent : Les uns disent que tu es Jean Baptiste et les autres Élie et les autres quelqu'un des prophètes.

29. Et il leur dit : Et vous qui dites-vous que je suis ? Pierre répondant lui dit : Tu es le christ.

30. Et il leur défendit très sévèrement de dire cela à personne.

31. Et il commença à leur apprendre qu'il fallait que le Fils de l'homme souffrit beaucoup et qu'il fut rejeté par les sénateurs et par les principaux sacrificateurs et par les scribes et qu'il fut mis à mort et qu'il ressuscitât le troisième jour.

32. Et il leur tenait ces discours tout ouvertement. Alors Pierre le prit [1] et se mis à le reprendre.

33. Mais Jésus se tournant et regardant ses disciples, censura Pierre et lui dit : Retire-toi de moi [2] satan, car tu ne comprends point les choses qui sont de Dieu, mais seulement celles qui sont des hommes.

34. Et ayant appelé le peuple avec ses disciples, il leur dit : [j] Quiconque veut venir après moi, qu'il renonce à soi-même et qu'il se charge de sa croix et qu'il me suive.

35. [k] Car quiconque voudra sauver sa vie la perdra, mais quiconque perdra sa vie pour l'amour de moi et de l'Évangile, il la sauvera.

36. Car que servirait-il à un homme de gagner tout le monde s'il perdait son âme ?

37. Ou, que donnerait l'homme en échange de son âme ?

38. [l] Car quiconque aura eu honte de moi et de mes paroles parmi cette race adultère et pécheresse, le Fils de l'homme aura aussi honte de lui lorsqu'il viendra dans la gloire de son Père.

Réflexions

Il y a ceci de particulier dans la guérison de l'aveugle, dont il est parlé dans ce chapitre, que notre Seigneur ne le guérit pas d'un coup, mais qu'il le fit successivement. Il en usa de la sorte pour éprouver la foi de cet aveugle qui n'était peut-être pas assez forte, pour lui faire remarquer sa puissance d'une manière sensible par les progrès de sa guérison et pour montrer, en ne faisant pas toujours ses miracles de la même manière, qu'il pouvait

déployer la puissance divine qui était en lui ou tout d'un coup ou peu à peu et par degrés et qu'il était le maître de faire de ses miracles comme il le trouvait à propos.

On voit ici, en second lieu, que Jésus-Christ était regardé parmi les Juifs comme un grand prophète, mais que Pierre et les apôtres le regardaient comme le fils de Dieu. C'est aussi là ce que nous devons tous croire du cœur et confesser de la bouche si nous voulons être sauvés. Cependant, le Seigneur défendit à ses disciples de publier qu'il fût le Messie, parce qu'il ne devait pas prendre ouvertement cette qualité avant sa mort.

3. Sur la prédication que Jésus-Christ fit de ses souffrances, il est à remarquer qu'il en avertit ses disciples afin de les disposer peu-à-peu à cet évènement auquel ils ne s'attendaient pas et qui aurait été capable d'ébranler leur foi. Ce fut pour les persuader tant mieux de la nécessité de cette mort qu'il reprit si fortement Pierre, qui étant dans les préjugés des Juifs, ne pouvait comprendre, que celui qu'il venait de reconnaitre pour le Messie et le fils de Dieu, dût mourir. Mais ce que cet apôtre ne comprenait pas alors est clair pour nous qui savons que cette mort est le moyen dont Dieu s'est servi pour nous racheter.

4. Enfin, Jésus-Christ nous apprend dans ce chapitre que ceux qui veulent devenir ses disciples doivent renoncer à eux-mêmes et être prêts à souffrir et même à perdre la vie pour l'Évangile s'ils y étaient appelés, qu'il n'y a rien de plus important que la perte ou le salut de notre âme et que nous devons faire une profession ouverte de la piété et de la vérité si nous voulons que le Seigneur nous reconnaisse pour ses vrais disciples et qu'il nous reçoive dans sa gloire lorsqu'il viendra juger le monde. C'est ainsi que Jésus-Christ instruisait les hommes des devoirs les plus nécessaires de la religion et qu'il leur proposait les motifs les plus forts de s'en acquitter.

(i) v27 : Matthieu 16.13 ; Luc 9.18
(j) v34 : Matthieu 10.38 et 16.24 ; Luc 9.23 et 14.27
(k) v35 : Matthieu 10.39 et 16.25 ; Luc 9.24 et 17.33 ; Jean 12.25
(l) v38 : Matthieu 10.33 ; Luc 9.26 et 12.8

(1) v32 : ou l'embrassa.
(2) v33 : Voyez la note sur Matthieu XVI.23

Chapitre IX, versets 1-29

La première partie de ce chapitre contient trois choses.

1. La transfiguration de Jésus-Christ, versets 1-10.

2. L'explication qu'il donna à ses disciples de ce qu'il avait été prédit qu'Élie devait venir au monde, versets 11-13.

3. La guérison d'un lunatique que les apôtres n'avaient pu guérie, versets 14-29.

IL [a] [1] leur disait aussi : Je vous dis en vérité qu'il n'y a que quelques-uns de ceux qui sont ici présent qui ne mourront point qu'ils n'aient vu le règne de Dieu venir avec puissance.

2. [b] Et six jours après, Jésus prit avec lui Pierre, Jacques et Jean et les mena seuls à part sur une haute montagne et il fut transfiguré en leur présence.

3. Et ses vêtements devinrent resplendissant et blancs comme la neige et tels qu'il n'y a point de foulon sur la terre qui pût ainsi blanchir.

4. Et ils virent paraître Élie et Moïse qui s'entretenaient avec Jésus.

5. Alors Pierre prenant la parole dit à Jésus : Maître, il est bon que nous demeurions ici, faisons-y trois tentes, une pour toi et une pour Moïse et une pour Élie.

6. Car il ne savait pas bien ce qu'il disait, parce qu'ils étaient effrayés.

7. Et il vint une nuée qui les couvrit et une voix sortit de la nuée qui dit : C'est ici mon fils bien-aimé, écoutez-le.

8. Et aussitôt les disciples ayant regardé tout autour, ils ne virent plus personne que Jésus qui était seul avec eux.

9. [c] Et comme ils descendaient de la montagne, il leur défendit de dire à personne ce qu'ils avaient vu, jusqu'à ce que le Fils de l'homme fût ressuscité des morts.

10. Ils retinrent donc cette parole en eux-mêmes, se demandant les uns les autres ce que cela voulait dire : Ressusciter des morts [2].

11. Et ils l'interrogèrent en disant : Pourquoi les scribes disent-ils [d] qu'il faut qu'Élie vienne auparavant ?

12. Il leur répondit : Il est vrai qu'Élie devait venir premièrement et rétablir toutes choses et [e] qu'il en devait être de lui comme du Fils de l'homme duquel il est écrit qu'il faut qu'il souffre beaucoup et qu'il soit méprisé.

13. Mais je vous dis qu'Élie est déjà venu comme il est écrit de lui et qu'il lui ont fait tout ce qu'ils ont voulu.

14. Et étant venu vers les autres disciples, il vit une grande foule autour d'eux et des scribes qui disputaient entre eux.

15. Et dès que toute cette foule le vit, elle fut saisie d'étonnement et tous étant accourus le saluèrent.

16. Alors il demanda aux scribes : De quoi disputez-vous avec eux ?

17. [f] Et un homme de la troupe prenant la parole dit : Maître, je t'ai amené mon fils qui est possédé d'un esprit muet,

18. Qui l'agite par des convulsion, partout où il le saisit et alors il écume et grince les dents et il devient tout sec et j'ai prié tes disciples de le chasser, mais ils n'ont pu le faire.

19. Alors Jésus leur répondit : Ô race incrédule, jusqu'à quand serai-je avec vous ? Jusqu'à quand vous supporterai-je ? Amenez-le moi.

20. Ils le lui amenèrent donc et dès qu'il vit Jésus, l'esprit l'agita avec violence et il tomba par terre et il se roulait en écumant.

21. Alors Jésus demanda à son père : Combien y a-t-il de temps que ceci lui arrive ? Le père dit : Dès son enfance.

22. Et l'esprit l'a souvent jeté dans le feu et dans l'eau pour le faire périr, mais si tu y peux quelque chose, aide-nous et aie compassion de nous.

23. Jésus lui dit : Si tu le peux croire, toutes choses sont possibles pour celui qui croit.

24. Aussitôt le père de l'enfant s'écriant dit avec larmes : Je crois Seigneur, aide-moi dans mon incrédulité [3].

25. Et quand Jésus vit que le peuple y accourait en foule, il reprit sévèrement l'esprit immonde et lui dit : Esprit muet et sourd, je te commande, moi, sors de lui et ne rentre plus en lui.

26. Alors l'esprit sortit en jetant un grand cri et en l'agitant avec violence. Et l'enfant devint comme mort, de sorte que plusieurs disaient : Il est mort.

27. Mais Jésus l'ayant pris par la main le fit lever et il se leva.

28. Lorsque Jésus fut entré dans la maison, ses disciples lui demandèrent en particulier : Pourquoi n'avons-nous pas pu chasser ce démon ?

29. Et il leur répondit : Cette espèce de démon ne peut sortir que par la prière et par le jeûne [4].

Réflexions

Notre Seigneur fit voir sa gloire à trois de ses apôtres dans sa transfiguration afin de les convaincre pleinement par cette apparition magnifique qu'il était le fils de Dieu. Il le fit aussi pour fortifier leur foi qui devait être ébranlée par sa mort dans le temps. Moïse et Élie parurent dans cette occasion pour faire voir que Jésus était ce grand Rédempteur dont les prophètes avaient parlé et qu'il était même au-dessus des prophètes les plus illustres entre lesquels Moïse et Élie tenaient le premier rang. Outre cela, Dieu déclara alors venue du Ciel que Jésus-Christ était son fils bien-aimé afin qu'il parût encore plus clairement que c'était lui que tous les hommes devaient désormais écouter et à qui ils devaient obéir. Cette transfiguration de Jésus-Christ est au reste une image de la gloire dans laquelle il paraîtra au dernier jour et la présence de Moïse et d'Élie prouve que ces saints hommes vivaient après leur sortie du monde et qu'ainsi il y a une autre vie après celle-ci pour les justes.

2. Notre Seigneur apprit à ses disciples dans cette occasion que Jean-Baptiste était cet Élie qui devait venir selon la prédiction de Malachie. Ce nom avait été donné au précurseur du Messie parce que, comme le prophète Élie, il devait réformer les mœurs des hommes et rétablir le pur service de Dieu. La manière honorable et distinguée dont Jésus-Christ parla dans cette occasion de Jean-Baptiste nous engage à reconnaitre la dignité de la personne de ce grand prophète, à bien considérer le but de son ministère et à nous soumettre à sa doctrine, aussi bien qu'à celle de Jésus-Christ qui est encore plus grand que son précurseur.

3. On doit remarquer dans la guérison du lunatique que les apôtres ne purent le délivrer parce qu'ils n'étaient pas assez persuadés qu'ils pouvaient opérer ce grand miracle au nom de Jésus-Christ. Mais le Seigneur ayant égard à l'état déplorable de ce jeune homme aussi bien qu'à sa foi et aux larmes de son père le guérit parfaitement et par sa seule parole. Ce que Jésus-Christ dit aux apôtres dans cette occasion nous montre que c'était par le foi, par la prière et par le jeûne qu'ils pouvaient obtenir de Dieu le pouvoir de faire des miracles. Ces moyens ne sont ni moins efficaces, ni moins nécessaires pour résister aux tentations et pour engager le Seigneur à nous accorder les secours les plus puissants de sa grâce. Ainsi, nous devons les pratiquer avec soin.

(a) v1 : Marc 16.28 ; Luc 9.27
(b) v2 : Matthieu 17.1 ; Luc 9.28
(c) v9 : Matthieu 17.9
(d) v11 : Malachie 4.5
(e) v12 : Psaume 22.7 ; Ésaïe 53.4 ; Daniel 9.26
(f) v17 : Matthieu 17.14 ; Luc 9.38

(1) v1 : Ce verset doit être joint à ce qui précède, comme Matthieu XVI.28 et Luc VIII.27.
(2) v10 : Les apôtres n'ignoraient pas que les morts doivent ressusciter, mais ils ne pouvaient pas comprendre ce que c'était que cette résurrection du Fils de l'homme qui devait arriver bientôt, parce qu'ils ne croyaient pas que Jésus dû souffrir la mort.
(3) v24 : C'est-à-dire : n'aie pas égard à la faiblesse de ma foi et veuille y suppléer par ta bonté.
(4) v29 : Voyez la note sur Matthieu XVII.21.

Chapitre IX, versets 30-51

Notre Seigneur avertit ses disciples que sa mort approchait, versets 30-32.

2. Il les reprend sur ce qu'ils avaient disputé entre eux qui serait le plus grand dans le royaume du Messie et il leur enseigne l'humilité en mettant un petit enfant au milieu d'eux, versets 33-37.

3. Il blâme Jean et ses autres disciples de ce qu'ils s'étaient opposés à un homme qui chassait les démons en son nom et il les avertit de ne scandaliser et de ne rejeter aucun de ceux qui croyaient en lui, versets 38-42.

4. Il les exhorte à éviter tout ce qui pouvait être pour les autres ou pour eux-mêmes une occasion de chute. Il menace des peines de l'enfer ceux qui n'évitent pas les scandales et il leur représente qu'étant comme le sel de la terre, ils devaient travailler à édifier tous les hommes, ce qu'ils feraient surtout en ne rebutant personne, en ayant pour tout le monde des sentiments de charité et en vivant entre eux dans l'union et dans la paix, versets 43-51.

30. [g] Puis étant partis de là, ils traversèrent la Galilée et Jésus ne voulut pas que personne le sût.

31. Cependant, il instruisait ses disciples et il leur disait : Le Fils de l'homme va être livré entre les mains des hommes et ils le feront mourir, mais après avoir été mis à mort, il ressuscitera le troisième jour.

32. Mais ils ne comprenaient point ce discours et ils craignaient de l'interroger.

33. [h] Ils vinrent ensuite à Capernaum et étant dans la maison il leur demanda : De quoi discouriez-vous ensemble en chemin ?

34. Et ils se turent, car ils avaient disputés en chemin qui d'entre eux serait le plus grand.

35. Et s'étant assis, il appela les douze et leur dit : Si quelqu'un veut être le premier, il sera le dernier de tous et le serviteur de tous.

36. Et ayant pris un petit enfant, il le mit au milieu d'eux et le tenant entre ses bras, il leur dit :

37. Quiconque reçoit un de ces petits enfants à cause de mon nom, il me reçoit et quiconque me reçoit, ce n'est pas moi qu'il reçoit, mais il reçoit celui qui m'a envoyé.

38. [i] Alors Jean prenant la parole lui dit : Maître, nous avons vu quelqu'un qui chasse les démons en ton nom et qui ne nous suit pas, et nous nous y sommes opposés parce qu'il ne nous suit pas.

39. Et Jésus leur répondit : Ne vous y opposez pas, [j] car il n'y a personne qui fasse des miracles en mon nom et qui puisse en même temps parler mal de moi.

40. Car qui n'est pas contre nous est avec nous.

41. [k] Et quiconque vous donnera un verre d'eau en mon nom parce que vous appartenez à Christ, je vous le dit en vérité qu'il ne perdra pas sa récompense.

42. [l] Mais quiconque scandalisera l'un de ces petits qui croient en moi, il vaudrait mieux pour lui qu'on lui mît une meule au cou et qu'on le jetât dans la mer.

43. [m] Que si ta main te fait tomber dans le péché, coupe-la, il vaut mieux pour toi que tu entre dans la vie n'ayant qu'un main que d'avoir deux mains et d'aller dans la géhenne dans le feu qui ne s'éteint point,

44. [n] Où leur ver ne meurt point et où le feu ne s'éteint point.

45. Et si ton pied te fait tomber dans le péché, coupe-le, il vaut mieux pour toi que tu entres dans la vie n'ayant qu'un pied que d'avoir deux pieds et d'être jeté dans la géhenne dans le feu qui ne s'éteint point,

46. Où leur ver ne meurt point et où le feu ne s'éteint point.

47. Et si ton œil te fait tomber dans le péché, arrache-le, il vaut mieux pour toi que tu entres au royaume de Dieu n'ayant qu'un œil que d'avoir deux yeux et d'être jeté dans la géhenne du feu,

48. Où leur ver ne meurt point et où le feu ne s'éteint point.

49. Car chacun sera salé de feu : [o] et toute oblation sera salée.

50. [p] C'est une bonne chose que le sel, mais si le sel perd sa saveur, avec quoi lui rendra-t-on sa saveur ?

51. Ayez du sel en vous-mêmes et soyez en paix entre vous.

Réflexions

Il faut considérer ici :

1. Que si les apôtres ne comprenaient pas ce que notre Seigneur leur disait de sa mort, cela venait de ce qu'ils ne pouvaient concevoir que le Messie dût mourir et souffrir un supplice ignominieux et cruel.

2. La dispute qu'ils eurent pour savoir lequel d'entre eux serait le plus grand dans le royaume du Messie venait aussi de l'opinion où ils étaient que ce devait être un royaume temporel et semblable à ceux des rois de la terre. Jésus-Christ les désabusa de ces pensées en mettent devant leurs yeux un petit enfant, par où il voulait leur inspirer des sentiments humbles et leur apprendre à ne point s'élever les uns par dessus les autres et à ne mépriser personne. Cette leçon est pour tous les chrétiens, ainsi nous devons bannir de nos cœurs toutes les pensées d'orgueil et d'élévation et ressembler aux enfants en douceur, en innocence et en humilité.

3. Il est à remarquer que notre Seigneur reprit ses disciples de ce qu'ils avaient voulu empêcher un homme qui ne les suivait pas de chasser les démons au nom de Jésus-Christ. Cette censure nous enseigne bien clairement qu'il ne nous est jamais permis de rejeter aucun de ceux qui font profession d'aimer le Seigneur Jésus, mais qu'au contraire nous devons les regarder tous comme nos frères, les chérir et nous joindre à eux. C'est ce que Jésus-Christ nous apprend encore plus expressément en disant que c'est un des plus grands péchés de mépriser ou de scandaliser aucun de ses disciples, quand même il y aurait quelque faiblesse en eux ou qui paraitraient méprisables selon le monde.

4. Enfin, notre Sauveur nous exhorte fortement et sous les plus sévères menaces à résister à tout ce qui peut être une occasion de chute, à renoncer courageusement à ce qui nous serait le plus cher, à mortifier nos inclinaisons et à souffrir même ce qu'il y a de plus fâcheux, plutôt que de tomber ou de faire tomber les autres dans le péché et que de s'exposer par là à être jeté dans la géhenne où le ver ne meurt point et où le feu ne s'éteint point.

(g) v30 : Matthieu 17.22 ; Luc 9.44
(h) v33 : Matthieu 18.1 ; Luc 9.46
(i) v38 : Luc 9.49
(j) v39 : I Corinthiens 12.3
(k) v41 : Matthieu 10.42
(l) v42 : Matthieu 18.6
(m) v43 : Marc 5.30 et 18.8
(n) v 44 : Ésaïe 66.24
(o) v49 : Lévitique 2.13
(p) v50 : Matthieu 5.15 ; Luc 14.34

Chapitre X, versets 1-31

Jésus-Christ fait trois choses.

1. Il répond aux pharisiens qui l'avaient interrogé sur le divorce et il dit que la coutume qui était établie parmi les Juifs de répudier les femmes pour toutes sortes de raisons était contraire à l'institution du mariage, versets 1-12.

2. Il bénit de petits enfants, versets 13-16.

3. Il répond à un jeune homme riche qui lui avait demandé ce qu'il fallait faire pour être sauvé et à cette occasion il dit que les richesses empêcheraient plusieurs personnes de croire en lui, mais qu'il récompenserait abondamment ceux qui abandonneraient leurs biens et tout ce qu'ils avaient de plus cher pour le suivre, versets 17-31.

ET Jésus [a] étant parti de là, vint aux confins de la Judée, le long du Jourdain, et le peuple s'assembla encore vers lui et il continua à les instruire comme il avait accoutumé.

2. Alors des pharisiens vinrent et lui demandèrent pour l'éprouver : Est-il permis à un homme de quitter sa femme ?

3. Il leur répondit et leur dit : Qu'est-ce que Moïse vous a commandé ?

4. Ils lui dirent : [b] Moïse a permis d'écrire le lettre de divorce et de la répudier.

5. Et Jésus répondant leur dit : [c] Il vous a laissé cette loi par écrit à cause de la dureté de votre cœur.

6. Mais au commencement de la création, [d] Dieu ne fit qu'un homme et qu'une femme.

7. C'est pourquoi l'homme quittera son père et sa mère et s'attachera à sa femme

8. Et [e] les deux seront une seule chair, ainsi ils ne sont plus deux, mais ils sont une seule chair.

9. Que l'homme ne sépare donc point ce que Dieu a uni.

10. Et les disciples l'interrogèrent encore sur ce sujet dans la maison.

11. Et il leur dit : [f] Quiconque quittera sa femme et en épousera une autre commet adultère à l'égard d'elle.

12. Et si la femme quitte son mari et en épouse un autre, elle commet adultère.

13. Alors on [g] lui présenta des petits enfants afin qu'il les toucha, mais les disciples reprenaient ceux qui les présentaient.

14. Et Jésus voyant cela en fut indigné et il leur dit : Laissez venir à moi ces petits enfants et ne les empêchez point, car le royaume de Dieu est pour ceux qui leur ressemblent.

15. Je vous dis en vérité que quiconque ne recevra pas le royaume de Dieu comme un petit enfant n'y entrera point.

16. [h] Et les ayant pris entre ses bras, il leur imposa les mains et les bénit.

17. Et comme il sortait pour se mettre en chemin, un homme accourut et s'étant mis à genoux devant lui, il lui demanda : Mon bon maître, que dois-je faire pour obtenir la vie éternelle ?

18. Mais Jésus lui répondit : Pourquoi m'appelles-tu bon ? Il n'y a qu'un seul bon, c'est Dieu.

19. Tu sais [i] les commandements : Ne ne commets point d'adultère, ne tue point, ne dérobe point, ne dit point de faux témoignage, ne fais tort à personne, honore ton père et ta mère.

20. Il répondit : Maître, j'ai observé toutes ces choses dès ma jeunesse.

21. Et Jésus ayant jeté un regard sur lui l'aima et lui dit : Il te manque une chose, va, vends tout ce que tu as et le donne aux pauvres et tu auras un trésor dans le Ciel, après cela, viens et suis-moi, t'étant chargé de ta croix.

22. Mais cet homme fut affligé de cette parole et il s'en alla tout triste, car il avait de grands biens.

23. Alors Jésus regardant autour de lui dit à ses disciples : Qu'il est difficile que ceux qui ont des richesses entrent dans le royaume de Dieu !

24. Et ses disciples furent étonnés de ce discours. Mais Jésus reprenant la parole leur dit : Mes enfants, qu'il est difficile à ceux qui se confient aux richesses d'entrer dans le royaume de Dieu !

25. Il est plus aisé qu'un chameau passe par le trou d'une aiguille qu'il ne l'est qu'un riche entre dans le royaume de Dieu.

26. Et ils furent encore plus étonnés et ils se disaient l'un à l'autre : Et qui peut donc être sauvé ?

27. Mais Jésus les regardant leur dit : Pour ce qui est des hommes, cela est impossible, mais non pour ce qui est de Dieu, [j] car toutes choses sont possibles à Dieu.

28. [k] Alors Pierre prenant la parole lui dit : Voici, nous avons tout quitté et nous t'avons suivi.

29. Et Jésus répondit : Je vous dis en vérité qu'il n'y a personne qui ait quitté sa maison ou ses frères ou ses sœurs ou son père ou sa mère ou sa femme ou ses enfants ou ses terres pour l'amour de moi et de l'Évangile,

30. Qui n'en reçoive dès à présent en ce siècle, cent fois autant, des maisons et des frères et des sœurs et des mères et des enfants avec des persécutions et dans le siècle à venir, la vie éternelle.

31. [l] Mais plusieurs qui étaient les premiers seront les derniers et ceux qui étaient les derniers seront les premiers.

Réflexions

Ce que notre Seigneur dit aux pharisiens sur le mariage nous apprends que Dieu n'approuvait point les divorces tels que les Juifs les pratiquaient, quoique ces divorces eussent été tolérés jusqu'alors à cause de l'humeur charnelle de ce peuple et de leur naturel porté à la désobéissance. Jésus-Christ dit expressément que ces sortes de divorces ne devaient plus avoir lieu parmi les chrétiens, non plus que diverses autres choses semblables que Dieu supportait autrefois, que les lois du mariage sont inviolables et qu'elles lient aussi bien l'homme que la femme. Par où nous voyons que le fils de Dieu a rétabli ces lois telles qu'elles étaient au commencement du monde et qu'ainsi il n'est plus permis aux hommes ni aux femmes de se séparer et de se remarier, si ce n'est pour cause d'adultère.

La cérémonie d'imposition des mains que Jésus-Christ pratiqua à l'égard des petits enfants et les prières qu'il fit pour eux ne permettent pas de douter qu'il n'aime les petits enfants et que ce ne soit une pratique conforme à ses intentions de les offrir à Dieu par le baptême et par la prière. Cela nous

montre aussi que le royaume des cieux n'est que pour ceux qui, comme les petits enfants, sont doux, innocents et vides de l'amour du monde et de sa gloire.

Nous devons apprendre de l'entretien que Jésus-Christ eu avec cet homme riche dont il est parlé ici, que l'on ne saurait entrer dans la vie éternelle si l'on ne garde les commandements de Dieu, mais qu'il faut outre cela, en de certaines occasions abandonner ses biens et tout ce que l'on possède en ce monde, qu'en général, les chrétiens ne doivent pas s'attacher aux richesses et que si Dieu leur en donne, ils doivent les employer à des usages de charité. Nous recueillons de plus du discours de notre Seigneur que ce renoncement aux biens du monde, quelque difficile qu'il paraisse d'abord, n'est point un devoir impossible à pratiquer, non plus que nos autres devoirs et que ceux qui auront ainsi renoncé aux biens de la terre, comme les apôtres le firent autrefois, en seront abondamment récompensés en cette vie et en l'autre. Au reste, l'exemple de cet homme qui avait quelque chose de bon et que Jésus-Christ aima à cause de cela, mais qui fut rebuté lorsque le Seigneur lui dit qu'il devait se défaire de ses biens, prouve qu'il se peut faire que des gens qui ont de bonnes intentions et quelques bonnes dispositions ne parviennent pas au salut. Cela leur arrive lorsqu'ils n'ont pas le courage de faire tout ce qu'il faut pour l'obtenir et de renoncer à certaines passions qui les dominent et qui y font un obstacle et en particulier à l'amour des richesses et à l'attachement pour les biens du monde.

(a) v1 : Mathieu 19.1
(b) v4 : Deutéronome 24.1
(c) v5 : Genèse 1.27 ; Matthieu 19.4
(d) v6 : Genèse 2.24
(e) v8 : I Corinthiens 6.16 ; Éphésiens 5.31
(f) v11 : Matthieu 5.32 et 19.9 ; Luc 16.18 ; I Corinthiens 7.10
(g) v13 : Matthieu 19.13 ; Luc 18.15
(h) v16 : Matthieu 19.16 ; Luc 18.18
(i) v19 : Exode 20.23
(j) v27 : Jérémie 32.17
(k) v28 : Matthieu 19.27 et Luc 18.28
(l) v31 : Matthieu 19.30 et 20.16 ; Luc 13.30

Chapitre X, versets 32-53

Notre Seigneur avertit ses disciples de sa mort et de sa résurrection, versets 32-34.

Il répond à Jacques et à Pierre, qui croyant comme le reste des Juifs que le Messie règnerait glorieusement sur la terre, le priaient qu'ils possédassent les premières dignités dans son royaume, versets 35-45.

Il rend la vue à un aveugle près de Jéricho, versets 46-53.

32. [m] Comme ils étaient en chemin, en montant à Jérusalem, Jésus marchait devant eux et ils étaient effrayés et ils craignaient en le suivant et Jésus prenant encore à part les douze commença à leur dire ce qui lui devait arriver.

33. Voici leur dit-il, nous montons à Jérusalem et le Fils de l'homme sera livré aux principaux sacrificateurs et aux scribes et ils le condamneront à mort et ils le livreront aux gentils.

34. Et ils se moqueront de lui et ils le fouetteront et ils lui cracheront au visage et le feront mourir, mais il ressuscitera le troisième jour.

35. [n] Alors Jacques et Jean, fils de Zébédée, vinrent à lui et lui dirent : Maître, nous voudrions que tu nous fisses ce que nous te demanderons.

36. Et il leur dit : Que voulez-vous que je vous fasse ?

37. Ils lui dirent : Accorde-nous que nous soyons assis dans ta gloire, l'un à ta droite et l'autre à ta gauche.

38. Et Jésus leur dit : Vous ne savez ce que vous demandez. Pouvez-vous boire la coupe que je dois boire et être baptisés du baptême dont je dois être baptisé ?

39. Ils lui dirent : Nous le pouvons. Et Jésus leur dit : Il est vrai que vous boirez la coupe que je dois boire et que vous serez baptisé du baptême dont je dois être baptisé.

40. Mais d'être assis à ma droite ou à ma gauche, ce n'est pas à moi de le donner, si ce n'est à ceux à qui il est destiné.

41. Ce que les dix autres ayant entendu, ils en furent indignés contre Jacques et Jean.

42. Mais Jésus les ayant appelés leur dit : [p] Vous savez que ceux qui veulent commander aux nations, les maîtrisent et que les grands d'entre-eux leur commandent avec autorité.

43. Mais il n'en sera pas de même parmi vous, au contraire, quiconque voudra être grand parmi vous, sera votre serviteur.

44. Et quiconque d'entre-vous voudra être le premier sera l'esclave de tous.

45. Car le Fils de l'homme lui-même n'est pas venu pour être servi, mais il est venu pour servir [p] et pour donner sa vie pour la rançon de plusieurs.

46. [q] En suite ils arrivèrent à Jéricho et comme ils partaient de Jéricho avec ses disciples et une grande troupe, un aveugle nommé Bartimée, c'est-à-dire fils de Timée, était assis auprès du chemin demandant l'aumône.

47. Et ayant entendu que c'était Jésus de Nazareth qui passait, il se mit à crier et à dire : Jésus, fils de David, aie pitié de moi.

48. Et plusieurs le reprenaient pour le faire taire, mais il criait encore plus fort : Fils de Davis, aie pitié de moi.

49. Et Jésus s'étant arrêté, dit qu'on l'appelât. Ils appelèrent donc l'aveugle lui disant : Prends courage, lève-toi, il t'appelle.

50. Et jetant son manteau, il se leva et vint vers Jésus.

51. Alors Jésus prenant la parole lui dit : Que veux-tu que je te fasse ? Et l'aveugle dit : Maître, que je recouvre la vue.

52. Et Jésus lui dit : Va t'en, ta foi t'a sauvé.

53. Et incontinent il recouvra la vue et il suivait Jésus dans le chemin.

Réflexions

On doit considérer ici en premier lieu que le temps de la mort de Jésus-Christ approchant, il déclara plus ouvertement aux apôtres qu'il serait crucifié et qu'il ressusciterait, mais ils furent troublés et effrayés à l'ouïe de ces discours parce qu'ils s'attendaient à voir leur maître régner glorieusement sur la terre. En cela on découvre la sagesse et la bonté de Jésus-Christ qui voulait ainsi préparer ses disciples à ce qui devait lui arriver et l'on y remarque aussi que ses disciples étaient dans de grands préjugés et qu'ils ne savaient pas encore ce que notre Seigneur devait faire pour sauver les hommes.

Il faut faire ensuite attention à ce que Jésus-Christ dit à Jacques et à Jean, qui prétendaient occuper un rang distingué dans son royaume. Il leur dit qu'au lieu de s'attendre à être élevés à ces dignités, ils devaient se préparer à

boire la même coupe et à être baptisés du même baptême que lui,

c'est-à-dire à passer par de grandes souffrances et même à endurer la mort et qu'ainsi ils devaient s'humilier et être les serviteurs les uns des autres, à l'exemple de leur maître qui n'était venu au monde que pour servir et pour souffrir. Ces leçons et ce grand exemple d'humilité regardent tous les chrétiens aussi bien que les apôtres et nous devons nous les proposer continuellement afin de régler par là nos sentiments et nos mœurs.

Enfin, la guérison que notre Seigneur accorda à cet aveugle qui implorait son secours avec tant d'ardeur est une nouvelle preuve de sa puissance et de sa grande charité et nous en devons conclure que s'il était si prompt à assister les misérables, il sauvera plus certainement tous ceux qui l'invoquent avec humilité et qui cherchent auprès de lui le salut et la vie.

(m) v32 : Matthieu 20.17 ; Luc 18.31
(n) v35 : Matthieu 20.28
(o) v42 : Luc 22.25
(p) v45 : I Timothée 2.6 ; Tite 2.14
(q) v46 : Matthieu 20.29 : Luc 18.35

Chapitre XI

Jésus-Christ fait son entrée royale à Jérusalem, versets 1-11.

Il fait sécher un figuier par sa parole, versets 12-14 et 19-26.

Il chasse du temple ceux qui le profanaient en y vendant des pigeons et d'autres bêtes pour les sacrifices et en y changeant de l'argent, versets 15-18.

Il répond aux pharisiens qui lui demandaient raison de son autorité, versets 27-33.

COMME [a] ils approchaient de Jérusalem et qu'ils étaient près de Bethphagé et de Béthanie, vers le mont des oliviers, Jésus envoya deux de ses disciples

2. Et leurs dit : Allez-vous-en à la bourgade qui est devant vous et aussitôt que vous y serez entrés, vous trouverez un ânon attaché sur lequel personne n'a encore monté et amenez-le moi.

3. Et si quelqu'un vous dit : Pourquoi faites-vous cela ? Dites que le Seigneur en a besoin et aussitôt il le laissera amener.

4. Ils s'en allèrent donc et ils trouvèrent l'ânon qui était attaché dehors devant une porte entre deux chemins et ils le détachèrent.

5. Et quelques-uns de ceux qui étaient là leur dirent : Pourquoi détachez-vous cet ânon ?

6. Ils leur répondirent comme Jésus leur avait commandé et on les laissa aller.

7. Ils amenèrent donc l'ânon à Jésus et mirent leurs vêtements sur l'ânon [b] et il s'assit dessus.

8. Et plusieurs étendaient leurs vêtements par le chemin et les autres coupaient des branches d'arbres et les étendaient par terre.

9. Et ceux qui marchaient devant et ceux qui suivaient criaient : [c] Hosanna ! Béni soit celui qui vient au nom du Seigneur !

10. Béni soit le règne de David notre père qui vient au nom du Seigneur ! Hosanna dans les lieux très-hauts !

11. [d] Ainsi Jésus entra dans Jérusalem et alla au temple et ayant tout considéré, il sortit pour aller à Béthanie avec les douze apôtres.

12. [e] Le lendemian, comme ils sortaient de Béthanie, il eut faim.

13. Et voyant de loin un figuier qui avait des feuilles, ils s'en alla pour voir s'il s'y trouverait quelque chose et s'étant approché, il n'y trouva que des feuilles, car ce n'était pas la saison des figues.

14. Alors Jésus prenant la parole dit au figuier : Que jamais personne ne mange de ton fruit. Et ses disciples l'entendirent.

15. [f] Ils vinrent donc à Jérusalem et Jésus étant entré dans le temple, il se mit à chasser ceux qui vendaient et qui achetaient dans le temple et il renversa les tables des changeurs et les sièges de ceux qui vendaient des pigeons.

16. Et il ne permettait pas que personne portât aucun vaisseau par le temple.

17. [g] Et il les instruisait en leur disant : N'est-il pas écrit : Ma maison sera appelée par toutes les nations une maison de prière, [h] mais vous en faites une caverne de voleurs.

18. Ce que les scribes et les principeaux sacrificateurs ayant entendu, ils cherchaient les moyens de le faire périr, car ils le craignaient parce que tout le peuple était ravi de sa doctrine.

19. Le soit étant venu, Jésus sortit de la ville.

20. Et le matin, comme ils passaient, ses disciples virent le figuier séché jusqu'aux racines.

21. Alors Pierre s'étant souvenu de ce qui s'était passé lui dit : Maître, voilà le figuier que tu as maudit qui est séché.

22. Et Jésus répondant leur dit : Ayez la foi en Dieu.

23. [i] Car je vous dis en vérité que quiconque dira à cette montagne : Ôte-toi de là et te jette dans la mer et qui ne doutera point dans son cœur, mais croira fermement que ce qu'il dit arrivera, lui sera accordé.

24. [j] C'est pourquoi je vous dis : Tout ce que vous demanderez en priant, croyez que vous le recevrez et il vous sera accordé.

25. [k] Mais quand vous vous présenterez pour faire votre prière, pardonnez si vous avez quelque chose contre quelqu'un afin que votre Père qui est dans les cieux vous pardonne aussi vos fautes.

26. Que si vous ne pardonnez pas, votre Père qui est dans les cieux ne vous pardonnera point non plus vos fautes.

27. [l] Puis ils revinrent à Jérusalem. Et comme il allait par le temple, les principaux sacrificateurs et les sénateurs s'approchèrent de lui.

28. Et ils lui dirent : Par quelle autorité fais-tu ces choses et qui t'as donné l'autorité de les faire.

29. Jésus répondant leur dit : Je vous demanderai aussi une chose et répondez-moi et alors je vous dirai par quelle autorité je fais ces choses.

30. Le baptême de Jean venait-il du ciel ou des hommes ? Répondez-moi.

31. Or ils raisonnaient entre eux disant : Si nous répondons du ciel, il dira : Pourquoi donc n'y avez-vous pas cru ?

32. Et si nous disons : Des hommes, nous craignons le peuple. Car tous croyaient que Jean était un vrai prophète.

33. Alors ile répondirent à Jésus : Nous n'en savons rien. Et Jésus leur répondit : Et moi je ne vous dirai pas non plus par quelle autorité je fais ces choses.

Réflexions

Notre Seigneur fait son entrée royale dans Jérusalem peu de jours avant sa mort pour montrer qu'il était ce grand roi et ce Sauveur que les Juifs attendaient et dont les prophètes avaient prédit la venue, ce qu'il avait évité de faire connaître publiquement pendant sa vie. Mais la manière dont il fit cette entrée, étant monté sur un ânon, marquait sa douceur et son humilité et faisait voir que son règne n'aurait rien de commun avec celui des rois de la terre.

Comme la gloire de Jésus-Christ et la nature de son règne nous sont beaucoup mieux connues qu'elles ne l'étaient à ce peuple qui l'accompagna dans cette occasion, nous avons encore plus de sujet de nous réjouir et de louer Dieu de ce qu'il nous a envoyé ce grand Sauveur et de ce que son règne a été manifesté.

2. Il faut remarquer que dans le même jour auquel Jésus-Christ fit son entrée royale il se rendit au temple et qu'il en chassa ceux qui le profanaient afin de faire sentir aux Juifs son autorité divine et de leur montrer en agissant dans le temple qu'il était le fils de Dieu. De là nous devons apprendre à ne pas profaner ni par l'hypocrisie, ni par l'impiété, ni par l'irrévérence les lieux où Dieu est adoré et invoqué.

Pour ce qui est du miracle du figuier séché, il faut savoir que cet arbre était une d'espèce particulière de figuiers qui conservaient pendant l'hiver leurs feuilles et leurs figues et dont le fruit murissait au printemps. Ainsi Jésus voyant ce figuier qui avait des feuilles et qui pouvait aussi avoir des figues y alla exprès chercher du fruit, quoi que ce ne fût pas la saison des figues communes et il le fit pour avoir occasion de le faire sécher par un miracle et de montrer par là à ses disciples, selon ce qu'il leur dit, que la foi et la prière obtiennent tout de Dieu. Mais il les avertit expressément que la prière doit être faite dans un esprit de charité et que quand nous nous présentons pour faire notre prière, nous devons nous pardonner les uns les autres.

La réponse que notre Seigneur fit aux pharisiens, qui lui demandaient de qui il tenait son autorité, avait pour but de leur faire sentir que leur incrédulité et leur aveuglement étaient volontaires et que son autorité venait du ciel, aussi bien que celle de Jean-Baptiste. Mais nous serions encore plus coupables que les pharisiens, si sachant que Jean-Baptiste et Jésus-Christ ont été envoyé de Dieu, nous ne nous soumettions pas à la doctrine qu'ils ont annoncée et de laquelle nous faisons profession.

(a) v1 : Matthieu 21.1 ; Luc 19.29
(b) v7 : Jean 12 :14
(c) v9 : Psaume 118.25
(d) v11 : Matthieu 21.10
(e) v12 : Matthieu 21.19
(f) v15 : Matthieu 21.12 ; Luc 19.45
(g) v17 : Matthieu 21.13 ; Luc 10.46 ; Ésaïe 56.7
(h) v17 : Jérémie 7.11
(i) v23 : Matthieu 21.21 ; Luc 17.6
(j) v24 : Matthieu 7.7 ; Luc 11.9 ; Jean 14.13, 15.7 et 16.24 ; Jacques 1.6 ; I Jean 3.22
(k) v25 : Matthieu 6.14

Chapitre XII, versets 1-27

Jésus-Christ propose la parabole des vignerons, versets 1-12.

Il répond à la demande qu'on lui fit, s'il fallait payer le tribut de l'empereur, versets 13-17.

Et à une autre demande que les sadducéens lui firent sur la résurrection, versets 18-27.

ET Jésus se mit à leur parler en paraboles. [a] Un homme, dit-il, planta une vigne et il l'environna d'une haie et il y creusa une fosse pour un pressoir et il y bâtit une tour et il la loua à des vignerons et il s'en alla.

2. Et dans la saison, il envoya un de ses serviteurs vers les vignerons afin de recevoir d'eux du fruit de la vigne.

3. Mais l'ayant pris, ils le battirent et le renvoyèrent à vide.

4. Il leur envoya encore un autre serviteur, mais ils lui jetèrent des pierres, ils lui meurtrirent toute la tête et le renvoyèrent après l'avoir traité outrageusement.

5. Et il en envoya encore un autre qu'ils tuèrent et plusieurs autres dont ils battirent les uns et tuèrent les autres.

6. Enfin, ayant un fils qu'il chérissait, il le leur envoya encore le dernier disant : Ils auront du respect pour mon fils.

7. Mais ces vignerons dirent entre eux : C'est ici l'héritier, venez, tuons-le et l'héritage sera à nous.

8. Et le prenant, ils le tuèrent et le jetèrent hors de la vigne.

9. Que fera donc le maître de la vigne ? Il viendra et fera périr ces vignerons et il donnera sa vigne à d'autres.

10. Et n'avez-vous pas lu cette parole de l'Écriture : [b] La pierre que ceux qui bâtissaient ont rejetée est devenue la principale de l'angle ?

11. Ceci a été fait par le Seigneur et c'est une chose merveilleuse devant nos yeux.

12. Alors ils tâchèrent de le saisir, car ils connurent bien qu'il avait dit cette similitude contre eux, mais ils craignirent le peuple, c'est pourquoi le laissant, ils s'en allèrent.

13. [c] Or ils lui envoyèrent quelques-uns des pharisiens et des hérodiens [1] pour le surprendre dans ses discours.

14. Étant donc venus vers lui, ils lui dirent : Maître, nous savons que tu es sincère et que tu n'as égard à quoi que ce soit, car tu ne regardes point à l'apparence des hommes, mais tu enseignes la voie de Dieu selon la vérité. Est-il permis de payer le tribut à César ou non ? Le paierons-nous ou ne le paierons-nous pas ?

15. Mais lui, connaissant leur hypocrisie leur dit : Pourquoi me tentez-vous ? Apportez-moi un denier, que je le voie.

16. Et ils lui en apportèrent un. Alors il leur dit : De qui est cette image et cette inscription ? Ils lui dirent de César.

17. Et Jésus leur répondit : [d] Rendez à César ce qui est à César et à Dieu ce qui est à Dieu et ils furent remplis d'admiration pour lui.

18. [e] Alors les sadducéens, qui disent qu'il n'y a point de résurrection, le vinrent trouver et lui firent cette question :

19. Maître, [f] Moïse nous a laissé par écrit que si le frère de quelqu'un meurt et laisse sa femme sans enfant, son frère épousera sa veuve pour susciter une lignée à son frère.

20. Or il y avait sept frères dont le premier ayant épousé une femme mourut et ne laissa point d'enfant.

21. Et le second l'épousa et mourut et ne laissa point non plus d'enfant et le troisième de même.

22. Et les sept l'épousèrent et ne laissèrent point d'enfant. La femme mourut aussi la dernière de tous.

23. Duquel d'eux sera-t-elle donc femme quand ils ressusciteront, car tous l'ont eue pour femme ?

24. Et Jésus répondant leur dit : N'êtes-vous pas dans l'erreur, parce que vous n'entendez pas les Écritures, ni quelle est la puissance de Dieu ?

25. Car quand ils ressusciteront, ni les hommes ne prendront point de femmes, ni les femmes de maris, mais ils seront comme les anges qui sont dans le ciel.

26. Et à l'égard des morts, pour montrer qu'ils doivent ressusciter, n'avez-vous point lu dans le livre de Moïse comment Dieu lui parla dans le buisson en disant : [g] Je suis le Dieu d'Abraham et le Dieu d'Isaac et le Dieu de Jacob ?

27. Dieu n'est point le Dieu des morts, mais il est le Dieu des vivants. Vous êtes donc dans une grande erreur.

Réflexions

Le sens de la parabole des vignerons est que les Juifs, après avoir rejeté et persécuté les prophètes, feraient mourir le fils de Dieu, qu'à cause de cela Dieu les priverait de son alliance et les détruirait, qu'il ferait prêcher l'Évangile aux païens et que Jésus après avoir été rejeté par les principaux des Juifs deviendrait le chef et le roi de l'Église et serait élevé à la droite de Dieu. Il y a sur cela deux réflexions à faire :

– l'une que tout ce que Jésus-Christ avait prédit arriva peu de temps après par la ruine de Jérusalem, par la vocation des païens et par l'établissement de son règne ;

– l'autre, que comme Dieu fit une sévère vengeance de l'ingratitude des Juifs, il punira encore plus l'infidélité de ceux qui auront méprisé les offres de sa grâce et désobéi à l'Évangile.

2. Dans la réponse que Jésus-Christ fit à la question qu'on lui proposa sur le tribut, nous voyons que notre Seigneur découvrit le piège que les pharisiens lui tendaient et qu'il évita ce piège en leur disant :

Rendez à César ce qui est à César et à Dieu ce qui est à Dieu.

D'où nous devons recueillir qu'il faut se soumettre à l'autorité des rois et des princes et leur rendre tout ce qui leur est dû et s'acquitter aussi inviolablement des devoirs auxquels la religion nous engage envers Dieu.

3. Notre Seigneur eut en ce temps-là en entretien remarquable avec les sadducéens qui nient la résurrection des morts et il répondit à la question qu'ils lui firent sur ce sujet d'une manière qui les confondit et qui leur fit voir qu'ils étaient dans une grande erreur. Cet endroit de l'Évangile mérite bien de l'attention. Jésus-Christ y instruit sur la vérité de la résurrection et sur l'état des personnes qui ressusciteront, ce qui doit nous affermir dans la croyance de cette grande et consolante vérité et nous porter à imiter la foi et la piété des patriarches dont le Seigneur s'est déclaré le Dieu, même après leur mort et à vivre d'une manière pure et spirituelle afin que nous puissions avoir part à la gloire d'une heureuse résurrection.

(a) v1 : Ésaïe 5.1 ; Jérémie 2.21 ; Matthieu 21.33 ; Luc 20.9
(b) v10 : Psaume 118.22 ; Ésaïe 28.16 ; Matthieu 21.42 : Actes 4.112 ; Romains 9.33 ; I Pierre 2.6
(c) v13 : Matthieu 22.15 ; Luc 20.20
(d) v17 : Romains 13.7
(e) v18 : Matthieu 22.23 ; Luc 10.17 ; Actes 23.8
(f) v19 : Deutéronome 25.5
(g) v26 : Exode 3.6 ; Matthieu 22.31 ; Actes 7.32

(1) v13 : Voyez la note sur Matthieu XXII.16.

Chapitre XII, versets 28-44

Jésus-Christ répond à un docteur de la Loi qui lui demandait quel était le plus grand commandement, versets 28-34.

Il demande aux pharisiens comment le Messie pouvait être tout à la fois le fils et le Seigneur de David, versets 35-37.

Il censure l'hypocrisie des docteurs de la Loi, versets 38-40.

Il loue l'offrande d'une pauvre veuve, versets 41-44.

28. [h] Alors un des scribes, qui les avait ouï disputer ensemble, voyant qu'il leur avait bien répondu, s'approcha et lui demanda : Quel est le premier de tous les commandements ?

29. Jésus lui répondit : Le premier de tous les commandements est celui-ci : [i] Écoute Israël, le Seigneur notre Dieu est le seul Seigneur.

30. Tu aimeras le Seigneur ton Dieu de tout ton cœur et de toute ton âme et de toute ta pensée et de toute ta force. C'est là le premier commandement.

31. Et voici le second qui lui est semblable : [j] Tu aimeras ton prochain comme toi-même. Il n'y a point d'autre commandement plus grand que ceux-ci.

32. Et le scribe lui répondit : Maître, tu as bien dit et selon la vérité qu'il n'y a qu'un seul Dieu et qu'il n'y en a point d'autre que lui :

33. Et que l'aimer de tout son cœur et de toute son intelligence et de toute son âme et de toute sa force et aimer son prochain comme soi-même, c'est plus que tous les holocaustes et tous les sacrifices.

34. Et Jésus voyant qu'il avait répondu en homme intelligent lui dit : Tu n'es pas éloigné du royaume de Dieu. Et personne n'osait plus l'interroger.

35. [k] Et comme Jésus enseignait dans le temple, il leur dit : Comment les scribes disent-ils que le Christ est le fils de David ?

36. Car David lui-même a dit par le Saint-Esprit : [l] Le Seigneur a dit à mon Seigneur : Assois-toi à ma droite jusqu'à ce que j'aie mis tes ennemis pour te servir de marchepied.

37. Puisque donc David lui-même l'appelle son Seigneur, comment est-il son fils ? Et une grande multitude qui était là prenait plaisir à l'écouter.

38. [m] Il leur disait aussi en les enseignant : Gardez-vous des scribes qui aiment à se promener en robes longues et à être salués dans les places publiques

39. Et qui aiment les premiers sièges dans les synagogues et les premières places dans les festins

40. [n] Qui dévorent les maisons des veuves et cela en affectant de faire de longues prières : Ils en recevront une plus grande condamnation.

41. Et [o] Jésus étant assis vis-à-vis du tronc regardait comment le peuple mettait de l'argent dans le tronc.

42. Et plusieurs personnes riches y mettaient beaucoup et une pauvre veuve vint qui y mit deux petites pièces qui font un quadrin [2].

43. Alors ayant appelé ses disciples, il leur dit : Je vous dis en vérité que cette pauvre veuve a mis plus au tronc que tous ceux qui y ont mis.

44. Car tous les autres y ont mis de leur superflu, mais celle-ci a mis de son indigence tout ce qu'elle avait, tout ce qui lui restait pour vivre.

Réflexions

Cette lecture nous donne une leçon très importante. C'est que le premier commandement et celui qui comprend tous les autres est d'aimer Dieu de tout notre cœur et notre prochain comme nous-mêmes, que c'est là ce que nous pouvons faire de plus agréable à Dieu et ce qui vaut mieux que toutes les cérémonies et tous les devoirs extérieurs de la religion. Ceux qui ont bien compris cette vérité et qui travaillent par dessus toutes choses à remplir leur cœur de cet amour sincère de Dieu et du prochain sont dans la disposition où il faut être pour entrer dans le royaume de Dieu, selon que notre Seigneur le déclare expressément.

Jésus-Christ ayant demandé aux scribes comment David appelait le Messie son Seigneur au Psaume CX, puisque le Messie était son fils, ils furent réduits au silence et ne purent lui répondre. Par cette question le Seigneur voulut les convaincre de leur ignorance en présence du peuple, mais il ne leur expliqua pas cet oracle de David, parce qu'il ne voulait pas alors parler ouvertement de la dignité de sa personne et parce que d'ailleurs cela eût été inutile et que les pharisiens n'auraient pas cru ce qu'il leur aurait dit sur ce sujet. Mais cette question n'a rien d'obscur pour nous qui savons que Jésus-Christ est le fils de David parce qu'il est descendu de lui à l'égard de sa nature humaine, mais qu'il est aussi son Seigneur en tant qu'il est le fils de Dieu.

Les reproches que Jésus-Christ faisait aux docteurs de la Loi nous montrent que l'orgueil, l'hypocrisie et l'avarice sont des vices tout-à-fait condamnables, surtout dans ceux qui enseignent les autres et dans les personnes qui font profession d'avoir de la piété.

Le jugement que notre Seigneur fit de l'offrande d'une pauvre veuve, qui jeta deux petites pièces de monnaie dans un tronc où l'on mettait ce qu'on voulait donner pour les usages du temple et du service divin, nous apprend que Dieu a principalement égard au cœur et à l'intention et que les contributions et les aumônes des pauvres, quoi qu'elles soient de petite valeur lui sont aussi agréables que celles des riches lorsque les pauvres donnent autant que leur pauvreté le leur permet et qu'ils le font par un principe de piété et de charité.

(h) v28 : Matthieu 22.34
(i) v29 : Deutéronome 6.4 ; Luc 10.27
(j) v31 : Lévitique 19.18 ; Mathieu 22.39 ; Romain 13.9 ; Galates 5.14 ; Jacques 2.8
(k) v35 : Matthieu 22.42 ; Luc 20.41
(l) v36 : Psaume 110.1
(m) v38 : Matthieu 23.6 ; Luc 11.43 et 20.46
(n) v40 : Matthieu 23.14 ; Luc 20.47

(o) v41 : Luc 21.1

(2) v42 : Le quart d'un sou.

Chapitre XIII

Jésus-Christ parle des signes qui précéderaient la destruction du temple et de la ville de Jérusalem et la fin du monde. Il dit qu'il paraîtrait de faux prophètes et de faux messies, que l'on verrait des guerres, des famines et toutes sortes de calamités, que ses disciples seraient persécutés et que l'Évangile serait annoncé par toute la terre. Il prédit que les idolâtres rentreraient bientôt dans la Judée et qu'ils assiègeraient Jérusalem, qu'il paraîtrait de tous côté des signes de la colère de Dieu, qu'alors le Fils de l'homme se montrerait dans sa gloire et que ces choses arriveraient avant que la génération d'alors fût passée. Il exhorte ses disciples à se retirer en ce temps-là de Jérusalem.

Enfin il leur recommande de se tenir prêts et de veiller en attendant sa venue et pour les y engager, il leur dit que le temps de cette venue était inconnu et incertain.

ET comme Jésus sortait du temple, un de ses disciples lui dit : Maître, regarde quelles pierres [a] et quels bâtiments.

2. Et Jésus répondant lui dit : Tu vois ces grands bâtiments : [b] il n'en restera pierre sur pierre qui ne soit renversée.

3. Et comme il était assis sur le mont des oliviers vis-à-vis du temple, Pierre et Jacques et Jean et André lui firent cette question à part et lui dirent :

4. Dis-nous quand ces choses arriveront et par quels signes on connaîtra que toutes ces choses devront s'accomplir.

5. Alors Jésus leur répondant se mit à leur dire : Prenez garde [c] que personne ne vous séduise.

6. Car plusieurs viendront qui prendront mon nom disant : C'est moi qui suis le Christ et ils en séduiront plusieurs.

7. Quand vous entendrez parler de guerres et de bruits de guerres, ne vous troublez point, car il faut que ces choses arrivent, mais ce ne sera pas encore la fin.

8. Car une nation s'élèvera contre une autre nation et un royaume contre un autre royaume et il y aura des tremblements de terre en divers lieux et des famines et des troubles, ces choses ne seront que des commencements de douleurs.

9. [d] Mais prenez garde à vous-mêmes, car ils vous livreront aux tribunaux et aux synagogues, vous serez fouettés et vous serez présentés devant les gouverneurs et devant les rois à cause de moi pour me rendre témoignage devant eux.

10. Mais il faut que l'Évangile soit auparavant prêché à toutes les nations.

11. [e] Or quand ils vous mèneront pour vous livrer, ne soyez point en peine par avance de ce que vous aurez à dire et ne le méditez point, mais dites tout ce qui vous sera inspiré à cette heure-là, car ce ne sera pas vous qui parlerez, mais ce sera le Saint-Esprit.

12. [f] Alors un frère livrera son frère à la mort et le père son enfant et les enfants s'élèveront contre leurs pères et leurs mères et les feront mourir.

13. Et vous serez haïs de tous à cause de mon nom, mais celui qui persévèrera jusqu'à la fin, c'est celui-là qui sera sauvé.

14 [g] Or quand vous verrez l'abomination qui cause la désolation et dont le prophète Daniel a parlé, établie où elle ne doit pas être [1], (que celui qui le lit le considère) [h] alors que ceux qui seront dans la Judée s'enfuient sur les montagnes,

15. Et que celui qui sera sur la maison ne descende point dans la maison et n'y entre point pour s'arrêter à emporter quoi que ce soit de sa maison,

16. Et que celui qui sera aux champs ne retourne point en arrière pour emporter son habit [2].

17. Mais malheur aux femmes qui seront enceintes et à celles qui allaiteront en ces jours-là.

18. Priez pour que votre fuite n'arrive point en hiver.

19. Car il y aura en ces jours-là une telle affliction que depuis le commencement de la création de toutes choses jusqu'à maintenant, il n'y en a point eu et qu'il n'y en aura jamais plus de semblable.

20. Et si le Seigneur n'avait abrégé ces jours-là, personne n'échapperait, mais il a abrégé ces jours-là à cause des élus qu'il a choisis.

21. Alors [i] si quelqu'un vous dit : Voici, le Christ est ici ou il est là, ne le croyez point.

22. Car de faux christs et de faux prophètes s'élèveront et feront des signes [3] et des prodiges pour séduire même les élus s'il était possible.

23. Mais prenez-y garde, je vous ai tout prédit.

24. En ces jours-là, après cette affliction [j] le soleil sera obscurci et la lune ne donnera point de lumière [4].

25. Et les étoiles du ciel tomberont et les puissances qui sont dans les cieux seront ébranlées,

26. Et [k] alors on verra le Fils de l'homme venir sur les nuées avec une grande puissance et une grande gloire.

27. Et [l] il enverra ses anges pour rassembler ses élus des quatre vents, depuis les extrémités de la terre jusqu'aux extrémités du ciel.

28. Apprenez ceci par la comparaison d'un figuier. Quand ses branches commencent à être tendres et qu'il pousse des feuilles, vous connaissez que l'été est proche.

29. Vous aussi de même, quand vous verrez que ces choses arriveront, sachez qu'il est proche et à la porte.

30. Je vous dit en vérité que cette génération ne passera point que toutes ces choses n'arrivent.

31. Le ciel et la terre passeront, mais mes paroles ne passeront point.

32. Pour ce qui est de ce jour et de l'heure, personne ne le sait, non pas même les anges qui sont

dans le ciel, ni même le fils [5], mais seulement le Père.

33. [m] Prenez garde à vous, veillez et priez, car vous ne savez quand ce temps viendra.

34. Il en est comme d'un homme qui allant en voyage laisse sa maison et en donne la conduite à ses serviteur, marquant à chacun sa tâche et qui ordonne au portier d'être vigilant.

35. Veillez donc, car vous ne savez pas quand le maître de la maison viendra, si ce sera le soir, ou à minuit, ou à l'heure que le coq chante, ou le matin,

36. De peur qu'arrivant tout-à-coup, il ne vous trouve endormis.

37. Or ce que je vous dis, je le dis à, tous : Veillez.

Réflexions

Ce discours du fils de Dieu nous présente ces trois réflexions principales.

La première, que l'événement vérifia pleinement toutes ces prédictions de notre Seigneur peu après son départ de ce monde. Plusieurs séducteurs parurent en ce temps-là, les Juifs furent affligés par la guerre et par toutes sortes de fléaux, les apôtres et les chrétiens furent persécutés, l'Évangile se répandit en divers lieux du monde, Jérusalem fut assiégée et détruite avec son temple par les Romains, les chrétiens qui en sortirent furent garantis de cette désolation et enfin, tout cela arriva avant que les hommes qui vivaient du temps de Jésus-Christ fussent morts, comme il l'avait prédit formellement. Ce sont là des preuves de la vérité et de la divinité de l'Évangile auxquelles on ne saurait rien opposer et des marques visibles de la vengeance divine sur les Juifs.

2. Ceci doit nous persuader que ce que notre Seigneur a dit d'une manière qui n'est pas moins formelle de sa dernière venue, de la fin du monde, du jugement universel et de la punition des méchants, ne manquera pas d'arriver.

La troisième réflexion est que le temps de cette venue nous est inconnu, de même que celui de notre mort, Dieu nous l'ayant caché par un effet de sa sagesse et de sa bonté, qu'ainsi nous devons y penser continuellement et nous y préparer par les prières, par une vie pure et par la pratique de toutes sortes de bonnes œuvres, servant Dieu fidèlement chacun dans notre vocation afin que ce jour redoutable ne nous surprenne pas. C'est à quoi notre Seigneur nous exhorte lui-même par ces paroles qui se lisent à la fin de ce discours et qui en marquent le but et l'usage :

Prenez garde à vous. Veillez et priez, car vous ne savez pas quand votre Seigneur viendra. Ce que je vous dis, je le dis à tous : Veillez.

(a) v1 : Matthieu 24.1 ; Luc 21.5
(b) v2 : Luc 19.44
(c) v5 : Éphésiens 5.6 : II Thessaloniciens 2.3
(d) v9 : Matthieu 10.17
(e) v11 : Matthieu 10.19 ; Luc 12.11 et 21.14
(f) v12 : Michée 7.6
(g) v14 : Daniel 9.27 ; Matthieu 24.15
(h) v14 : Luc 21.11
(i) v21 : Matthieu 24.23 ; Luc 17.23
(j) v24 : Ésaïe 13.10 ; Ézéchiel 32.7 ; Joël 2.31 et 3.15
(k) v26 : Matthieu 24.30 ; Luc 21.27 ; Apocalypse 1.7
(l) v27 : Matthieu 24.31 ; I Thessaloniciens 4.16
(m) v33 : Matthieu 24.42 et 25.13

(1) v14 : Voyez l'argument sur Matthieu XXIV.
(2) v16 : Voyez la note sur Matthieu XXIV.18.
(3) v22 : Voyez la note sur Matthieu XXIV.24.
(4) v24 : Voyez l'argument sur Matthieu XXIV.
(5) v32 : Jésus-Christ en qualité d'homme ne connaissait pas toutes choses. On voit par ce qui est dit en Luc II.52 que ces connaissances allaient croissant.

Chapitre XIV, versets 1-31

Marc commence ici l'histoire de la passion de Jésus-Christ et il rapporte :

1. qu'une femme oignit notre Seigneur avec une huile précieuse, versets 1-9 ;

2. que Judas promit aux Juifs de leur livrer son maître, versets 10-11 ;

3. que Jésus-Christ célébra la pâque la veille de sa mort et que, pendant le souper, il prédit la trahison de Judas, qu'il institua la sainte cène et qu'il prédit aussi que Pierre le renierait, versets 12-31.

LA [a] fête de pâque et des pains sans levain devait être deux jours après et les principaux sacrificateurs et les scribes cherchaient comment ils pourraient se saisir de Jésus par finesse et le faire mourir.

2. Mais ils disaient : Il ne faut pas que cela soit durant la fête, de peur qu'il ne se fasse quelque émotion parmi le peuple.

3. [b] Et Jésus étant à Béthanie, dans la maison de Simon surnommé le lépreux, une femme vint à lui, lorsqu'il était à table, avec un vase d'albâtre plein d'une huile odoriférante et de grand prix qu'elle lui répandit sur la tête, ayant rompu le vase.

4. Et quelques-uns en furent indignés en eux-mêmes et dirent : Pourquoi perdre ainsi ce parfum ?

5. Car on pouvait le vendre plus de trois cents deniers et les donner aux pauvres. Ainsi ils murmuraient contre elle.

6. Mais Jésus dit : Laissez-la. Pourquoi lui faites-vous de la peine ? Elle a fait une bonne action à mon égard.

7. [c] Car vous aurez toujours des pauvres avec vous, et toutes les fois que vous voudrez, vous pourrez leur faire du bien, mais vous ne m'aurez pas toujours.

8. Elle a fait ce qui était en son pouvoir, elle a embaumé par avance mon corps pour ma sépulture.

9. Je vous dis en vérité que dans tous les endroits du monde où cet Évangile sera prêché, ce qu'elle a fait sera aussi raconté en mémoire d'elle.

10. [d] Alors Judas Iscariot, l'un des douze, s'en alla vers les principaux sacrificateurs pour leur livrer Jésus.

11. Et ils en eurent de la joie quand ils l'eurent entendu et ils lui promirent de lui donner de l'argent et il cherchait une occasion propre pour le leur livrer.

12. [e] Le premier jour des pains sans levain, auquel on immolait la pâque, ses disciples lui dirent : Où veux-tu que nous allions te préparer ce qu'il faut pour manger la pâque ?

13. Alors il envoya deux de ses disciples et il leur dit : Allez à la ville et vous rencontrerez un homme portant une cruche d'eau, suivez-le.

14. Et en quelque lieu qu'il entre, dites au maître de la maison : Notre maître demande où est le lieu où je mangerai la pâque avec mes disciples ?

15. Et il vous montrera une grande chambre haute meublée et toute prête, préparez-nous là la pâque.

16. Ses disciples donc partirent et vinrent à la ville et trouvèrent les choses comme il le leur avait dit et ils préparèrent la pâque.

17. [f] Quand le soir fut venu, il vint avec les douze apôtres.

18. Et comme ils étaient à table et qu'ils mangeaient, Jésus dit : Je vous dis en vérité que l'un de vous, qui mange avec moi, me trahira.

19. Alors ils commencèrent à s'affliger et lui dirent l'un après l'autre : Est-ce-moi ?

20. Il leur dit : C'est l'un de vous qui met la main au plat avec moi.

21. Pour ce qui est du Fils de l'homme, il s'en va, selon ce qui a été écrit de lui, mais malheur à cet homme par qui le Fils de l'homme est trahi, il eût mieux valu pour cet homme de n'être jamais né.

22. [g] Et comme ils mangeaient, Jésus prit du pain et ayant rendu grâce, il le rompit et il le leur donna et dit : Prenez, mangez, ceci est mon corps.

23. Ayant aussi pris la coupe et rendu grâce, il la leur donna et ils en burent tous.

24. Et il leur dit : Ceci est mon sang, le sang de la nouvelle alliance, lequel est répandu pour plusieurs.

25. Je vous dis en vérité que je ne boirai plus de ce fruit de la vigne jusqu'au jour que je le boirai nouveau dans le royaume de Dieu.

26. Et après qu'ils eurent chanté le cantique, ils s'en allèrent à la montagne des oliviers.

27. [h] Alors Jésus leur dit : Vous serez tous scandalisés en moi cette nuit [1], car il est écrit [i] : Je frapperai le berger et les brebis seront dispersées.

28. [j] Mais après que je serai ressuscité, j'irai devant vous en Galilée.

29. Et Pierre lui dit : Quand tous les autres seraient scandalisés, je ne le serai pourtant pas.

30. [k] Alors Jésus lui dit : Je te dis en vérité, qu'aujourd'hui, cette même nuit, avant que le coq ait chanté deux fois, tu me renieras trois fois.

31. Mais Pierre disait encore plus fortement : Quand même il me faudrait mourir avec toi, je ne te renierai pas. Et tous les autres disaient la même chose.

Réflexions

La première réflexion qu'il faut faire ici, regarde l'action de cette femme qui répandit sur Jésus un parfum précieux. Notre Seigneur approuva cette action, il loua le zèle et les bonnes intentions de cette femme, il dit même que la mémoire de ce qu'elle avait fait serait conservée dans l'Église. De là nous pouvons douter qu'il n'ait aussi pour agréable tout ce que nous faisons en vue de l'honorer. Ce qu'il dit à ceux qui voulaient que le prix de ce parfum fût donné aux pauvres doit nous apprendre à éviter les jugements téméraires, à ne pas condamner facilement les actions des autres lorsqu'elles peuvent partir d'un bon principe et à faire du bien aux pauvres toutes les fois que nous le pourrons.

2. L'exemple de Judas montre que l'avarice endurcit et aveugle les hommes à un tel point qu'elle les pousse dans toutes sortes de crimes.

3. Puisque Jésus-Christ prédit la trahison de Judas, il paraît de là que rien ne lui était caché, qu'il connaissait les cœurs et les desseins des hommes et qu'il savait ce qui devait lui arriver et qu'ainsi il a souffert volontairement ce qu'il a souffert.

4. Jésus-Christ célébra la pâque avec ses disciples suivant la coutume des Juifs, pour faire voir qu'il était religieux observateur de tout ce qui était prescrit par la loi divine, mais il le fit surtout parce que son dessein était d'instituer la sainte-cène et de la mettre à la place de la pâque des Juifs. C'est ce qui doit nous remplir d'un très grand respect pour cette divine cérémonie que notre Seigneur a établie comme un mémorial de sa mort et nous engager à la célébrer avec foi et avec reconnaissance, conformément à ses intentions.

Enfin, la prédiction du reniement de Pierre suppose que notre Seigneur avait une parfaite connaissance du cœur des hommes et ce qu'il dit à cet apôtre qui protestait qu'il ne l'abandonnerait jamais doit nous inspirer une salutaire défiance de nous-mêmes et nous porter à profiter des avertissements que Dieu nous donne et à chercher dans l'humilité, dans la vigilance et dans la prière la fermeté nécessaire pour n'être pas surpris par les tentations.

(a) v1 : Matthieu 26.1 ; Luc 22.1 ; Jean 11.55
(b) v3 : Matthieu 26.6 ; Jean 12.3, l'endroit n'est pas mentionné dans l'original.
(c) v7 : Deutéronome 15.11
(d) v10 : Matthieu 26.41 ; Luc 22.4
(e) v 12 : Matthieu 26.17 ; Luc 22.7
(f) v17 : Matthieu 26.20 ; Luc 22.14 ; Jean 13.21
(g) v22 : Matthieu 26.26 ; I Corinthiens 11.24
(h) v27 : Matthieu 26.31 ; Luc 22.21 ; Jean 16.32 ;
(i) v27 : Zacharie 13.7
(j) v28 : Sous 16.7
(k) v30 : Matthieu 26.34 ; Luc 22.34 ; Jean 13.38

(1) : v27 : Voyez la note sur Matthieu XXVI.31

Chapitre XIV, versets 32-72

Marc rapporte ici :

1. ce que Jésus-Christ souffrit dans le jardin, versets 32-42 ;

2. comment il fut pris par les Juifs qui étaient conduits par Judas, versets 43-52 ;

3. ce qui se passa lorsque Jésus fut présenté au conseil, versets 53-65 ;

4. la chute de Pierre et sa repentance, versets 66-72.

32. [l] Ils allèrent ensuite dans un lieu appelé Gethsémané et Jésus dit à ses disciples : Asseyez-vous ici jusqu'à ce que j'aie prié.
33. Et il prit avec lui Pierre, Jacques et Jean et il commença à être saisi de frayeur et à être fort agité.
34. Et il leur dit : Mon âme est saisie de tristesse jusqu'à la mort, demeurez ici et veillez.
35. Et s'en allant un peu en avant, il se prosterna contre terre, priant que s'il était possible, cette heure s'éloignât de lui.
36. Et il disait : Abba, Père, toutes choses te sont possibles, détourne cette coupe de moi, toutefois, quoi qu'il en soit, non ce que je voudrais, mais ce que tu veux.
37. [m] Et il revint vers eux et les trouva endormis et il dit à Pierre : Simon, tu dors ? N'as-tu pu veiller une heure ?
38. Veillez et priez de peur que vous ne tombiez dans la tentation, car l'esprit est prompt, mais la chair est faible.
39. Et il s'en alla encore et il pria, disant les mêmes paroles.
40. Et étant revenu, il les trouva encore endormis, car leurs yeux étaient appesantis et ils ne savaient que lui répondre.
41. Et il revint pour la troisième fois et il leur dit : vous dormez encore et vous vous reposez ! C'est assez, l'heure est venue, voici le Fils de l'homme s'en va être livré entre les mains des méchants.
42. Levez-vous, allons, voici celui qui me trahit s'approche.
43. [n] Et aussitôt comme Jésus parlait encore, Judas, qui était l'un des douze, vint et avec lui une grande troupe de gens armés d'épées et de bâtons de la part des principaux sacrificateurs et des scribes et des sénateurs.
44. Et celui qui le trahissait avait donné ce signal : Celui que je baiserai, c'est lui, saisissez-le et l'emmenez sûrement.
45. Aussitôt donc qu'il fut arrivé, il s'approcha de lui et lui dit : Maître, Maître et il le baisa.
46. Alors ils mirent les mains sur Jésus et le saisirent.
47. Et un de ceux qui étaient là présents tira son épée et en frappa un serviteur du souverain sacrificateur et lui emporta une oreille.
48. Alors Jésus prit la parole et leur dit : Vous êtes sortis comme après un voleur, avec des épées et des bâtons, pour me prendre.
49. J'étais tous les jours au milieu de vous, enseignant dans le temple et vous ne m'avez point saisi, mais tout ceci est arrivé afin que les écritures fussent accomplies.
50. Alors tous ses disciples l'ayant abandonné s'enfuirent.
51. Et il y avait un jeune homme qui le suivait ayant le corps couvert seulement d'un linceul [2] et quelques jeunes l'ayant pris,
52. Il leur laissa le linceul et s'enfuit nu de leurs mains.
53. [o] Ils menèrent ensuite Jésus chez le souverain sacrificateur où s'assemblèrent tous les principaux sacrificateurs et les sénateurs et les scribes.
54. Pierre le suivait de loin jusque dans la cour du souverain sacrificateur et étant assis auprès du feu avec les domestiques, il se chauffait.
55. [p] Or les principaux sacrificateurs et tout le conseil cherchaient quelque témoignage contre Jésus pour le faire mourir et ils n'en trouvèrent point.
56. Car plusieurs rendaient de faux témoignages contre lui, mais leurs dépositions ne s'accordaient pas.
57. Alors quelques-uns se levèrent qui portèrent un faux témoignage contre lui disant :
58. Nous l'avons ouï dire : [q] Je détruirai ce temple qui a été bâti par mains des hommes et dans trois jours j'en rebâtirai un autre qui ne sera point fait de main d'homme.
59. Mais leur déposition ne s'accordait pas non plus.
60. Alors le souverain sacrificateur se levant au milieu du conseil interrogea Jésus et lui dit : Ne réponds-tu rien ? Qu'est-ce que ces gens déposent contre toi ?
61. Mais [r] Jésus se tu et ne répondit rien. Le souverain sacrificateur l'interrogea encore et lui dit : Es-tu le Christ, le fils du Dieu bénit ?
62. Et Jésus lui dit : Je le suis et vous verrez le Fils de l'homme assis à la droite de la puissance de Dieu et venir sur les nuées du ciel.
63. Alors le souverain sacrificateur déchira ses vêtements et dit : Qu'avons-nous plus à faire de témoins ?
64. Vous avez entendu ce blasphème, que vous en semble ? Alors tous le condamnèrent comme étant digne de mort.
65. Et quelques-uns se mirent à cracher contre lui, à lui couvrir le visage et à lui donner des coups de poings et ils lui disaient : Devine qui t'a frappé. Et les sergents lui donnaient des coups de leurs bâtons.
66. [s] Or comme Pierre était en bas dans la cour, une des servantes du souverain sacrificateur y vint,
67. Et voyant Pierre qui se chauffait, elle le regarda en face et lui dit : Et toi, tu étais avec Jésus de Nazareth.
68. Mais il le nia et dit : Je ne le connais point et je ne sais ce que tu dis et il sortit au vestibule et le coq chanta.
69. [t] Et cette servante l'ayant encore vu, elle se mit à dire à ceux qui étaient présents : Cet homme est de ces gens-là.
70. Mais il le nia encore. Et un peu après, ceux qui étaient présent dirent à Pierre : Tu es assurément de ces gens-là, car tu es Galiléen et ton langage est semblable au leur.
71. Alors il commença à faire des imprécations et à jurer disant : Je ne connais pas cet homme dont tu parles.
72. Et le coq chanta pour la deuxième fois et [u] Pierre se souvint de la parole que Jésus lui avait

dite : Avant que le coq ait chanté deux fois, tu me renieras trois fois. Et étant sorti promptement, il pleura.

Réflexions

L'extrême tristesse que notre Seigneur ressentit dans le jardin est l'une des circonstances les plus remarquables de sa passion. Elle nous découvre bien clairement que c'était pour expier les péchés des hommes qu'il souffrait. Nous y voyons quelle est l'horreur du péché et de quel désespoir les méchants seront saisis lorsqu'ils seront rejetés de Dieu et qu'ils souffriront les peines dues à leur fautes. Nous devons après cela, à l'imitation de Jésus-Christ, qui dans son agonie priait avec tant de ferveur et une si parfaite soumission à la volonté de son Père invoquer Dieu avec persévérance lorsque nous sommes dans l'affliction et en même temps avec une entière résignation à sa volonté disant toujours :

Seigneur, non point ce que je voudrais, mais ce que tu veux.

Jésus-Christ nous donne un avertissement bien important lorsqu'il dit :

Veillez et priez, de peur que vous ne tombiez dans la tentation, car l'esprit est prompt et la chair est faible.

Il nous apprend par là que le moyen infaillible de ne pas tomber dans le péché est de nous défier de notre faiblesse, de veiller et de prier, mais que les tentations nous entrainent dès que nous nous négligeons de ce côté-là.

On voit dans ce qui se passa lorsque notre Seigneur fut pris et dans ce qu'il dit alors à Judas et aux Juifs qu'il ne fut pris et condamné que parce qu'il le voulait bien et parce que Dieu le permettait. C'est là pour nous un puissant engagement à aimer ardemment notre Sauveur qui s'est exposé volontairement à la mort pour nous et à acquiescer en toutes choses à la volonté du Seigneur.

On doit remarquer

que Jésus parut devant le conseil, qu'il fut examiné, qu'on entendit des témoins, mais qu'il ne put être convaincu d'aucun crime, quelques efforts que les Juifs fissent pour trouver des accusations et des faux témoignages contre lui

et qu'il ne fut condamné que parce qu'il avoua qu'il était le fils de Dieu. Tout cela fut dispensé par la providence pour faire voir la parfaite innocence de notre Seigneur.

2. Cette grande douceur et cette patience qu'il fit paraître dans ses discours et en souffrant toutes sortes d'indignités est une preuve bien sensible de sa soumission à la volonté de son Père et de son amour envers nous et un modèle de patience auquel nous devons nous conformer. Après cela, il est à remarquer que notre Seigneur avoua qu'il était le fils de Dieu et qu'il dit aux Juifs qu'ils le verraient bientôt assis à la droite de Dieu et venant dans sa gloire. Cela s'accomplit peu après, lorsque les Juifs furent détruits et qu'ils virent le règne de notre Seigneur s'établir dans le monde.

Nous devons enfin profiter de la chute de Pierre qui renia son maître après avoir protesté si fortement qu'il ne l'abandonnerait jamais. Tout le monde et même les personnes qui ont du zèle et de bons sentiments peuvent voir ici que notre faiblesse est grande et qu'il faut se précautionner contre les tentations. Et la repentance de cet apôtre, qui fut si prompte et si amère, nous apprend que si nous avons fait quelque chute nous devons nous en relever incontinent, en avoir une vive douleur et la réparer par le recours à la miséricorde de Dieu et par une sincère conversion.

(l) v31 : Matthieu 26.36 ; Luc 22.36 ; Jean 18.1
(m) v37 : Matthieu 26.40 ; Luc 22.45
(n) v43 : Matthieu 26.47 ; Luc 22.47 ; Jean 18.3
(o) v53 : Matthieu 26.57 ; Luc 22.54 ; Jean 18.13
(p) v55 : Matthieu 26.69
(q) v58 : Sous 15.29 ; Jean 2.19
(r) v61 : Ésaïe 53.7
(s) v66 : Matthieu 26.69 ; Luc 23.55 ; Jean 18 16 et 17
(t) v69 : Matthieu 26.71 ; Luc 22.58 ; Jean 18.25
(u) v72 : Matthieu 26.75 ; Jean 18.27

(2) : Ou : d'une tunique de toile

Chapitre XV

Jésus-Christ est présenté à Pilate qui, après avoir tâché de le délivrer, consent à sa mort, versets 1-15.

Il est crucifié, il meurt et on l'ensevelit, versets 16-47.

DÈS qu'il fut jour, les principaux sacrificateurs avec les sénateurs et les scribes et tout le conseil ayant délibéré ensemble emmenèrent Jésus et le livrèrent à Pilate.

2. [b] Et Pilate l'interrogea et lui dit : Es-tu le roi des Juifs ? Jésus lui répondit : Tu le dis.

3. Et les principaux sacrificateurs l'accusaient de plusieurs choses, mais il ne répondit rien.

4. Et Pilate l'interrogea encore et lui dit : Ne réponds-tu rien ? Vois combien de choses ils avancent contre toi.

5. Mais Jésus ne répondit rien davantage de sorte que Pilate en était fort surpris.

6. Or il avait accoutumé de relâcher, à la fête de pâques, celui des prisonniers que le peuple demandait.

7. Et il y en avait un nommé Barabbas, qui était en prison avec d'autres séditieux qui avaient commis un meurtre dans une sédition.

8. Et le peuple se mit à demander avec de grand cris qu'il leur fit comme il leur avait toujours fait.

9. Pilate leur répondit : Voulez-vous que je vous relâche le roi des Juifs ?

10. Car il savait bien que c'était par envie que les principaux sacrificateurs l'avaient livré.

11. Mais les principaux sacrificateurs incitèrent le peuple à demander qu'il leur relâchât plutôt Barabbas.

12. Et Pilate reprenant la parole leur dit : Que voulez-vous donc que je fasse de celui que vous appelez le roi des Juifs ?
13. Et ils crièrent de nouveau : Crucifie-le.
14. Et Pilate leur dit : Mais quel mal a-t-il fait ? Et ils crièrent encore plus fort : Crucifie-le.
15. [e] Pilate voulant contenter le peuple leur relâcha Barabbas et après avoir fait fouetter Jésus, il le livra pour être crucifié.
16. Alors les soldats l'emmenèrent dans la cour du prétoire et ils y assemblèrent toute la compagnie des soldats.
17. Et ils le revêtirent d'un manteau de pourpre et il lui mirent sur la tête une couronne d'épines qu'ils avaient entrelacées.
18. Et ils se mirent à le saluer en disant : Je te salue roi des Juifs.
19. Et ils lui frappaient la tête avec une canne et ils crachaient contre lui et se mettant à genoux, ils se prosternaient devant lui.
20. Après s'être ainsi moqué de lui, ils lui ôtèrent le manteau de pourpre, lui ayant remis ses habits, ils l'emmenèrent pour le crucifier.
21. [f] Et un certain homme de Cyrène, nommé Simon, père d'Alexandre et de Rufus, passant par là, en revenant des champs, ils le contraignirent de porter la croix de Jésus.
22. [g] Et ils le conduisirent au lieu appelé Golgotha, c'est-à-dire, la place du crâne.
23. Et il lui présentèrent à boire du vin mêlé avec de la myrrhe, mais il n'en bu point.
24. Et après l'avoir crucifié, ils partagèrent ses habits, [h] en les jetant au sort, pour savoir ce que chacun en aurait.
25. Et il était la troisième heure quand ils le crucifièrent [1].
26. Et le sujet de sa condamnation était marqué par cet écriteau : Le roi des Juifs.
27. Ils crucifièrent aussi avec lui deux brigands, l'un à sa droite et l'autre à sa gauche.
28. Ainsi cette parole de l'Écriture fut accomplie : [i] Et il a été mis au rang des malfaiteurs.
29. Et ceux qui passaient par là lui disaient des outrages, hochant la tête et disant : [j] Hé ! toi, qui détruis le temple et qui le rebâtit en trois jours,
30. Sauve-toi toi-même et descends de la croix.
31. De même aussi les principaux sacrificateurs et les scribes disaient entre-eux en se moquant : Il a sauvé les autres, il ne peut se sauver lui-même.
32. Que le Christ, le roi d'Israël descende maintenant de la croix, afin que nous le voyons et que nous croyons. Et ceux qui étaient crucifiés avec lui lui disaient aussi des outrages.
33. Mais depuis la sixième heure, il y eut des ténèbres sur toute la terre jusqu'à la neuvième heure.
34. Et à la neuvième heure, Jésus cria à haute voix disant : [k] Eloï, eloï, lamma sabachthani ? C'est-à-dire : Mon Dieu, mon Dieu, pourquoi m'as-tu abandonné ?
35. Et quelques-uns de ceux qui étaient présents l'ayant entendu, disaient : Voilà qu'il appelle Élie.
36. Et l'un d'eux courut et emplit une éponge de vinaigre et la mit au bout d'une canne [l] et la lui, présenta en disant : Laissez, voyons si Élie viendra l'ôter de la croix.
37. Alors Jésus ayant jeté un grand cri rendit l'esprit.
38. Et le voile du temple se déchira en deux, depuis le haut jusqu'en bas.
39. Et le centenier qui était vis-à-vis de lui, voyant qu'il avait expiré en criant ainsi dit : Cet homme était véritablement le fils de Dieu.
40. Il y avait aussi des femmes qui regardaient de loin, entre lesquelles étaient Marie Magdelaine et Marie mère de Jacques le petit et de Joses et Salomé.
41. [m] Lesquelles le suivaient et le servaient lorsqu'il était en Galilée et plusieurs autres qui étaient montées avec lui à Jérusalem.
42. [o] Comme il était déjà tard et que c'était le jour de la préparation, c'est-à-dire la veille du sabbat,
43. Joseph d'Arimathée qui était un sénateur de considération et qui attendait aussi le règne de Dieu, vint avec hardiesse vers Pilate et lui demanda le corps de Jésus.
44. Et Pilate s'étonna qu'il fût déjà mort et ayant appelé le centenier, il lui demanda s'il y avait longtemps qu'il était mort.
45. Et l'ayant appris du centenier, il donna le corps à Joseph.
46. Et Joseph ayant acheté un linceul le descendit de la croix et l'enveloppa dans ce linceul et le mit dans un sépulcre qui était taillé dans le roc et il roula une pierre à l'entrée du sépulcre.
47. Et Marie Magdelaine et Marie mère de Joses regardaient où on le mettait.

Réflexions

Il y a quatre choses à remarquer dans ce qui se passa devant Pilate.

1. L'injustice et la fureur des Juifs que rien ne put apaiser et qui sollicitèrent avec tant d'instance la condamnation de Jésus, jusque là qu'ils lui préférèrent un meurtrier.

2. L'humilité, le silence et la patience de notre Seigneur qui se soumit à la sentence de Pilate et qui souffrit sans se plaindre toutes les injustices qu'on lui fit. Ce sont là de fortes preuves de son amour pour les hommes qu'il voulaient sauver et de sa soumission à la volonté de son Père et c'est aussi un exemple de résignation pour ceux qui sont exposés à la souffrance et à l'injustice des hommes.

3. Il faut remarquer que l'innocence de Jésus-Christ fut pleinement reconnue par Pilate, ce qui aggravait le crime des Juifs et celui de ce gouverneur.

4. Et enfin que ce juge inique, après avoir refusé de faire ce que les Juifs voulaient et tâché de sauver Jésus-Christ, prononça enfin la sentence de sa mort. Pilate connaissait ce que la justice demandait, il avait même de bonnes intentions, mais il n'eut pas le courage de les suivre.

C'est ainsi qu'en usent ceux qui pèchent contre leur conviction, ils connaissent leur devoir, ils ont quelque bonne volonté, mais après avoir résisté quelques temps à la tentation, ils y succombent par la crainte qu'ils ont des hommes, par des vues de politique et d'intérêt ou par quelque autre principe de cette nature. Au lieu que les gens de bien sont toujours attachés à leur devoir et suivent avec fermeté ce que la conscience leur dicte, sans que les égards humains soient capables de les en empêcher.

Ce que l'on doit principalement considérer dans la passion de notre Seigneur, ce sont les douleurs de ce supplice cruel qu'il endura, la honte et l'ignominie à laquelle il fut exposé ayant été crucifié au milieu de deux brigands, les outrages et les insultes que les pharisiens et les sacrificateurs lui firent pendant qu'il était attaché à la croix et enfin la mort qui termina ses souffrances. On découvre en tout cela le profond abaissement du fils de Dieu, le grand amour qu'il nous a porté et l'exemple de la patience la plus parfaite.

Ainsi nous devons regarder cette mort comme le prix de notre rédemption et l'appui de notre foi, aimer ce bon Sauveur, renoncer au péché qu'il est venu détruire par sa mort et apprendre, par son exemple, à porter notre croix et à souffrir patiemment lorsque nous y sommes appelés.

L'histoire de la sépulture de Jésus-Christ et les informations que Pilate fit prendre avant que d'accorder son corps à Joseph prouvent qu'il a été véritablement mort et qu'ainsi il est véritablement ressuscité.

La considération de cette sépulture est aussi très propre pour dissiper la crainte que nous pourrions avoir de la mort et du sépulcre et pour nous élever à l'attente d'un meilleure vie.

(a) v1 : Matthieu 27.1 ; Luc 22.66 et 23.1 ; I Jean 18-28. L'endroit n'est pas mentionné dans l'original.
(b) v2 : Luc 23.3 ; Jean 18.33
(c) v4 : Matthieu 27.12. L'endroit n'est pas mentionné dans l'original.
(d) v6 : Matthieu 27.15 : Luc 23.17 ; Jean 18.39. L'endroit n'est pas mentionné dans l'original.
(e) v15 : Matthieu 27.26 ; Jean 19.1
(f) v21 : Matthieu 27.32 ; Luc 23.26
(g) v22 : Matthieu 27.33 ; Luc 23.33 ; Jean 19.23
(h) v24 : Psaume 22.19 : Matthieu 27.35 ; Luc 23.34 ; Jean 19.23
(i) v28 : Ésaïe 53.12 ; Luc 22.37
(j) v29 : Sus 14.58 ; Jean 2.19
(k) v34 : Psaume 22.2 ; Matthieu 27.46
(l) v36 : Psaume 69.22
(m) v41 : Luc 8.2
(n) v42 : Matthieu 27.57 ; Luc 23 50 ; Jean 19.38

(1) v25 : Pour accorder ce que Marc dit avec ce qu'on lit à Jean XIX.14, il faut remarquer comme les Juifs partageaient la nuit en quatre veilles, ils partageaient aussi le jour en quatre parties chacune. La troisième heure marque ici la troisième heure du jour qui durait depuis la sixième heure jusqu'à la neuvième. Tellement que notre Seigneur fut attaché à la croix au commencement de la troisième heure, ou de la troisième partie du jour, c'est-à-dire environ midi, ou environ la sixième heure comme Jean le dit.

Chapitre XVI

Dans ce dernier chapitre de Marc, on voit :

1. l'histoire de la résurrection de Jésus-Christ, versets 1-14,

2. les ordres qu'il donna aux apôtres avant que de quitter le monde, versets 15-18 ;

3. et enfin, son ascension, versets 19-20.

APRÈS que le sabbat fut passé, Marie Magdelaine et Marie mère de Jaques et Salomé achetèrent des drogues aromatiques pour venir embaumer le corps de Jésus.

2. Et elles vinrent au sépulcre de grand matin, le premier jour de la semaine, comme le soleil venait de se lever.

3. Et elles disaient entre elles : Qui nous ôtera la pierre qui ferme l'entrée du sépulcre ?

4. Et ayant regardé, elles virent que la pierre avait été ôtée, or elle était fort grande.

5. [b] Puis étant entrées dans le sépulcre, elles virent un jeune homme assis du côté droit, vêtu d'une robe blanche et elles en furent épouvantées.

6. [c] Mais il leur dit : Ne vous effrayez point, vous cherchez Jésus de Nazareth qui a été crucifié, il est ressuscité, il n'est plus ici, voici le lieu où on l'avait mis.

7. Mais allez dire à ses disciples et à Pierre qu'il s'en va devant vous en Galilée, vous le verrez là, comme il vous a dit.

8. Elles sortirent aussitôt du sépulcre et s'en enfuirent, car elles étaient saisies de crainte et d'étonnement. Elles n'en dirent rien à personnes tant elles étaient effrayées.

9. [d] Or Jésus étant ressuscité le matin, le premier jour de la semaine, apparut premièrement à Marie Magdelaine, [e] de laquelle il avait chassé sept démons.

10. Et elle s'en alla et l'annonça à ceux qui avaient été avec lui et qui étaient dans le deuil et dans les larmes.

11. Mais eux lui ayant ouï dire qu'il était vivant et qu'elle l'avait vu ne le crurent point.

12. Après cela, il se montra sous une autre forme [f] à deux d'entre eux qui étaient en chemin pour aller à la campagne.

13. Et ceux-ci s'en allèrent le dire aux autres disciples, mais ils ne les crurent pas non plus.

14. [g] Enfin il se montra aux onze apôtres comme ils étaient à table et il leur reprocha leur incrédulité et la dureté de leur cœur parce qu'ils n'avaient pas cru ceux qui l'avaient vu ressuscité.

15. Et il leur dit : [h] Allez-vous-en par tout le monde et prêchez l'Évangile à toute créature [1].

16. Celui qui croira et qui sera baptisé sera sauvé, [i] mais celui qui ne croira pas sera condamné.

17. Et voici les miracles qui accompagneront ceux qui ont cru : [j] Ils chasseront les démons en mon nom, [k] ils parlerons de nouvelles langues,

18. [l] Ils chasseront les serpents [1] et quand ils auront bu quelque breuvage mortel, il ne leur sera point fait de mal. [m] Ils imposeront les mains sur les malades et ils seront guéris.

19. [n] Le seigneur Jésus, après leur avoir parlé, fut élevé au ciel et il s'assit à la droite de Dieu.

20. Et eux étant partis prêchèrent partout, º le Seigneur opérant avec eux et confirmant la parole par les miracles qui l'accompagnaient.

Réflexions

Ce qui est contenu dans ce chapitre établit premièrement la vérité et la certitude de la résurrection de Jésus-Christ, puisqu'elle a été confirmée par l'apparition et par le témoignage des anges et que notre Seigneur fut vu par les femmes qui étaient allées à son sépulcre et ensuite par les apôtres à diverses fois.

Nous devons considérer ensuite combien cette résurrection fut glorieuse, Dieu ayant envoyé des anges pour annoncer aux hommes qu'il était ressuscité. Ce merveilleux événement prouve donc que Jésus est le fils de Dieu et nous assure qu'il nous a parfaitement réconcilié à Dieu par son sacrifice et qu'il a vaincu la mort et le sépulcre. Cette résurrection est aussi un gage certain de la nôtre, ce qui doit nous remplir de consolation et de confiance et nous exciter puissamment à la piété.

Les ordres que Jésus-Christ donna aux apôtres d'aller prêcher et baptiser par tout le monde et le pouvoir dont il les revêtit de faire toutes sortes de miracles montrent qu'il parlait comme le roi de l'Église et le Maître de toutes choses. Et l'événement ayant répondu à ce qu'il avait dit, cela prouve d'une manière incontestable qu'il a été élevé à une souveraine puissance et que l'Évangile est une doctrine céleste et divine.

Nous devons remarquer de plus que Jésus-Christ parle ici du baptême en des termes qui font voir que cette cérémonie est une institution divine, mais en même temps il déclare que le baptême ne peut sauver que lorsqu'il est accompagné d'une vraie foi.

Enfin l'ascension de Jésus-Christ nous engage à le regarder comme celui qui a un pouvoir souverain sur tout le monde et qui doit être notre juge. Et puisqu'il est aussi allé au Ciel pour nous y préparer place, nous devons aspirer et tendre par la piété et par les bonnes œuvres à ce glorieux séjour où notre Rédempteur est entré et où il est assis à la droite de Dieu.

(a) v1 : Luc 24.1 ; Jean 20.1. L'endroit n'est pas mentionné dans l'original.
(b) v5 : Matthieu 28.1 ; Jean 20.12
(c) v6 : Matthieu 28.10
(d) v9 : Matthieu 26.12 ; Sus 14.28
(e) v6 : Jean 20.16 ; Luc 8.2
(f) v12 : Luc 24 ;13
(g) v14 : Luc 24.36 ; Jean 20.19
(h) v15 : Matthieu 28.19
(i) v16 : Jean 12.48
(j) v17 : Actes 16.18
(k) : v17 : Actes 2.4, 10.46 et 19.6
(l) v18 : Actes 28.5
(m) v18 : Actes 28.8
(n) v19 : Luc 24.51
(o) v20 : Hébreux 2.4

(1) v15 : C'est-à-dire : à tous les hommes.
(2) v18 : Ou : Ils prendront des serpents avec la main.

Le saint Évangile de notre Seigneur Jésus-Christ selon Luc

Argument

Cet Évangile a été écrit environ vingt ans après l'ascension de Jésus-Christ, par Luc qui fut disciple et compagnon de Paul et qui le suivait dans ses voyages.

Chapitre I, versets 1-38

Un ange annonce à Zacharie la naissance de Jean-Baptiste, versets 1-25

et six mois après, le même annonce à Marie celle de notre Seigneur, versets 26-38.

PLUSIEURS ayant entrepris d'écrire l'histoire des choses dont la vérité a été connue parmi nous avec une entière certitude,

2. Selon que nous les ont apprises ceux qui les ont vues eux-mêmes dès le commencement et qui ont été les ministres de la parole,

3. J'ai cru aussi, très excellent Théophile, que je devais te les écrire par ordre, après m'en être exactement informé dès leur origine.

4. Afin que tu reconnaisses la certitude des choses dont tu as été instruit.

5. Au temps d'Hérode roi de Judée, il y avait un sacrificateur nommé Zacharie du rang d'Abia et sa femme était de la race d'Aaron et elle s'appelait Elisabeth.

6. Et ils étaient tous deux justes devant Dieu et ils suivaient tout les commandements et toutes les ordonnances du Seigneur d'une manière irrépréhensible.

7. Ils n'avaient point d'enfant parce qu'Elisabeth était stérile et qu'ils étaient tous deux avancés en âge.

8. Or il arriva que Zacharie faisait les fonctions de sacrificateur devant Dieu dans le rang de sa famille,

9. Il lui échu [a] selon la coutume établie parmi les sacrificateurs d'entrer dans le temple du Seigneur pour y offrir les parfums.

10. Et toute la multitude du peuple était dehors en prière à l'heure qu'on offrait les parfums.

11. Alors un ange du Seigneur lui apparut, se tenant debout, au côté droit de l'autel

12. Et Zacharie le voyant en fut troublé et la frayeur le saisit.

13. Mais l'ange lui dit : Zacharie, ne crains point, car ta prière est exaucée et Elisabeth ta femme t'enfantera un fils et tu lui donnera le nom de Jean.

14. Et il sera pour toi un sujet de joie er de ravissement et plusieurs se réjouiront de sa naissance.

15. Car il sera grand devant le Seigneur et il ne boira ni vin ni cervoise [1] et il sera rempli du Saint-Esprit dès le ventre de sa mère ;

16. Et il convertira plusieurs des enfants d'Israël au Seigneur leur Dieu ;

17. [b] Et il marchera devant lui dans l'esprit d'Élie [c] pour tourner les cœurs des pères vers leurs enfants et les rebelles à la sagesse des justes afin de préparer au Seigneur un peuple bien disposé.

18. Et Zacharie dit à l'ange : À quoi connaîtrais je cela ? Car je suis vieux et ma femme est avancée en âge.

19. Et l'ange lui répondit : Je suis Gabriel qui assiste devant Dieu et j'ai été envoyé pour te parler et t'annoncer ces bonnes nouvelles.

20. Et voici, tu vas devenir muet et tu ne pourras parler jusqu'au jour où ces choses arriveront, parce que tu n'as pas cru à mes paroles qui s'accompliront en leur temps.

21. Cependant, le peuple attendait Zacharie et ils s'étonnaient de ce qu'il tardait si longtemps dans le temple.

22. Et quand il fut sorti, il ne pouvait leur parler et ils connurent qu'il avait eu quelque vision dans le temple, parce qu'il le faisait entendre par des figures et il demeura muet.

23. Et lorsque les jours de sont ministère furent achevés, il s'en alla en sa maison.

24. Quelque temps après, Elisabeth sa femme conçu et elle se cacha durant cinq mois et elle disait :

25. C'est là ce que le Seigneur m'a fait lorsqu'il a jeté les yeux sur moi pour ôter l'opprobre où j'étais parmi les hommes.

26. Or au sixième mois, Dieu envoya l'ange Gabriel dans une ville de Galilée appelée Nazareth,

27. [d] À une vierge fiancée à un homme nommé Joseph de la maison de David et cette vierge s'appelait Marie.

28. Et l'ange étant entré dans le lieu où elle était lui dit : Je te salue, toi qui es reçue en grâce, le Seigneur est avec toi, tu es bénie entre les femmes.

29. Et ayant vu l'ange, elle fut troublée de son discours et elle pensait en elle-même quelle pouvait être cette salutation.

30. Alors l'ange lui dit : Marie, ne craint point, car tu as trouvé grâce devant Dieu.

31. Et [e] tu concevras et tu enfanteras un fils [f] à qui tu donneras le nom de Jésus.

32. Il sera grand et appelé fils du Très-Haut et [g] le Seigneur Dieu lui donnera le trône de David son père.

33. Et il règnera éternellement sur la maison de Jacob [h] et il n'y aura point de fin à son règne.

34. Alors Marie dit à l'ange : Comment cela se fera-t-il puisque je ne connais point d'homme ?

35. Et l'ange lui répondit : Le Saint-Esprit surviendra en toi et la vertu du Très-Haut te couvrira de son ombre, c'est pourquoi aussi le saint enfant qui naîtra de toi sera appelé le fils de Dieu.

36. Et voilà, Elisabeth ta cousine a aussi conçu un fils en sa vieillesse et c'est ici le sixième mois de la grossesse de celle qui était nommée stérile.
37. [i] Car aucune chose n'est impossible à Dieu.
38. Et Marie dit : Voici la servante du Seigneur, qu'il m'arrive selon que tu m'as dit. Ainsi l'ange se retira d'avec elle.

Réflexions

Ce qu'il y a à observer sur la première partie de la lecture regarde la naissance de Jean-Baptiste et son ministère.

Sur sa naissance, il est à remarquer qu'elle eut quelque chose d'extraordinaire et de surnaturel. Il naquit d'un père avancé en âge et d'une mère âgée et stérile. Dieu fit annoncer cette naissance par un ange et Zacharie qui ne pouvait le croire en fut assuré par un miracle que Dieu fit en le rendant muet. Tout cela tendait à faire voir que Jean-Baptiste serait un homme extraordinaire et envoyé de Dieu. Cette naissance était aussi une image et un prélude de celle de Jésus-Christ puisqu'il devait naître d'une vierge.

Pour ce qui est du ministère de Jean-Baptiste, il faut considérer ce que l'ange dit à Zacharie pour l'instruire de ce que son fils devait être un jour. Il lui annonça que son fils serait rempli du Saint-Esprit, qu'il irait devant le Seigneur, que comme un autre Élie, il ramènerait les hommes à Dieu et à la vie des justes, par l'austérité de sa vie, par son autorité, par son grand zèle et par la force de ses exhortations et qu'il les préparerait à recevoir le Messie dont il était le précurseur.

Recueillons de là cette instruction importante que le dessein de Dieu en envoyant Jean-Baptiste et ensuite Jésus-Christ a été de convertir les hommes, de les retirer de leurs péchés et d'en faire un peuple saint.

Dans ce que l'ange dit à la bienheureuse Marie lorsqu'il lui annonça qu'elle serait la mère de Jésus-Christ, nous avons principalement à remarquer deux choses.

L'une que le corps de notre Seigneur fut formé de la substance de Marie par la vertu du Saint-Esprit et l'autre que ce Jésus qui devait naître de Marie serait le fils de Dieu, qu'on le verrait élevé à une très grande gloire et qu'il régnerait éternellement.

Ces paroles de l'ange nous enseignent donc que la naissance de Jésus-Christ a été miraculeuse et toute sainte, qu'il a véritablement pris notre nature, qu'il a été un homme semblable à nous, mais parfaitement saint et séparé des pécheurs.

Il est à remarquer enfin que Marie eut d'abord de la peine à croire ce que l'ange vint lui annoncer, mais qu'après l'avoir entendu, elle ne douta pas que ce que Dieu lui avait dit arrivât. C'était là une preuve de sa foi et de sa piété et c'est ainsi que nous devons ajouter foi aux promesses que Dieu nous fait dans sa parole, étant pleinement persuadés qu'il ne manquera jamais de puissance et de moyens pour les accomplir, quelque difficulté nous voyions dans leur exécution.

(a) v9 : Exode 30.7 ; Lévitique 16.17
(b) v17 : Malachie 4.5 ; Matthieu 11.14 (c) Malachie 4.6
(d) v27 : Matthieu 1.18
(e) v31 : Ésaïe 7.14
(f) v31 : Matthieu 1.21
(g) v32 : Ésaïe 9.6 et 16.5
(h) v33 : Daniel 7.14 et 27 ; Michée 4.7
(i) Jérémie 32.17

(1) v15 : Ni aucune liqueur qui enivre. En cela Jean-Baptiste devait ressembler aux Nazaréens. Voyez Nombres VI.3

Chapitre I, versets 39-80

Luc rapporte
1. la visite que Marie rendit à Élisabeth, versets 39-56 ;
2. la naissance de Jean-Baptiste et le cantique de Zacharie, versets 57-80.

39. En ces jours-là, Marie se leva et s'en alla en diligence au pays des montagnes, dans une ville de la tribu de Juda.
40. Et étant entrée dans la maison de Zacharie, elle salua Elisabeth.
41. Et aussitôt qu'Elisabeth eut entendu la salutation de Marie, le petit enfant tressaillit dans son sein et Elizabeth fut remplis du Saint-Esprit.
42. Et élevant sa voix, elle s'écria : Tu es bénie entre les femmes et le fruit que tu porte est béni.
43. Et d'où vient ceci que la mère de mon Seigneur vienne me visiter ?
44. Car la voix de ta salutation n'a pas plutôt frappé mes oreilles que le petit enfant a tressailli de joie dans mon sein.
45. Et heureuse est celle qui a cru, car les choses qui lui ont été dites de la part du Seigneur auront leur accomplissement.
46. Alors Marie dit : Mon âme magnifie le Seigneur ;
47. Et mon esprit se réjouit en Dieu qui est mon Sauveur ;
48. Parce qu'il a regardé la bassesse de sa servante. Et voici que désormais tous les âges m'appelleront bien-heureuse.
49. Car le tout-Puissant m'a fait de grandes choses et son nom est saint ;
50. Et sa miséricorde est d'âge en âge sur ceux qui le craignent.
51. [j] Il a déployé avec puissance la force de son bras, il a dissipé les orgueilleux par la pensée de leur cœur.
52. Il a détrôné les puissants et il a élevé les petits.
53. [k] Il a rempli de biens ceux qui avaient faim, il a renvoyé les riches à vide.
54. [l] Il a pris en sa protection Israël son serviteur pour se souvenir de sa miséricorde.
55. [m] Comme il en a parlé à nos pères, à Abraham et à sa postérité pour toujours.

56. Et Marie demeura avec elle, environ trois mois, puis elle s'en retourna en sa maison.

57. Cependant, le terme d'Elizabeth étant venu, elle enfanta un fils.

58. Et ses voisins et ses parents ayant appris que le Seigneur avait fait éclater sa miséricorde en sa faveur [n] s'en réjouissaient avec elle.

59. Et étant venu le huitième jour pour circoncire le petit enfant, ils voulaient l'appeler Zacharie du nom de son père.

60. Mais sa mère prit la parole et dit : Non, il sera nommé Jean.

61. Ils lui dirent : Il n'y a personne dans ta parenté qui soit appelé de ce nom.

62. Alors ils firent signe à son père de marquer comment il voulait qu'il fût nommé.

63. Et Zacharie ayant demandé des tablettes, il y écrivit : [o] Jean est son nom. Et ils en furent tous surpris.

64. Et à l'instant sa bouche s'ouvrit et sa langue se délia et il parlait en bénissant Dieu.

65. Et tous leurs voisins furent remplis de crainte et toutes ces choses se divulguèrent par tout le pays des montagnes de la Judée.

66. Et tous ceux qui les entendirent les conservèrent dans leur cœur et ils disaient : Que sera-ce de ce petit enfant ? Et la main du Seigneur était avec lui.

67. Alors Zacharie son père fut rempli du Saint-Esprit et il prophétisa et dit :

68. Béni soit le Seigneur, le Dieu d'Israël de ce qu'il a visité et racheté son peuple ;

69. Et de ce qu'il nous a suscité un puissant Sauveur [2] dans la maison de David son serviteur ;

70. [p] Comme il en avait parlé par la bouche de ses saints prophètes qui ont été depuis longtemps.

71. Que nous serions délivrés de nos ennemis et de la main de tous ceux qui nous haïssent.

72. Pour exercer sa miséricorde envers nos pères et se souvenir de sa sainte alliance :

73. [q] Selon le serment qu'il avait fait à Abraham notre père ;

74. De nous accorder qu'après avoir été délivrés de nos ennemis, nous le servirions sans crainte,

75. [r] Dans la sainteté et dans la justice en sa présence tous les jours de notre vie.

76. Et toi petit enfant, tu sera appelé le prophète du Souverain, car tu marcheras devant la face du Seigneur pour lui préparer ses voies,

77. Et pour donner la connaissance du salut à son peuple par la rémission de leurs péchés ;

78. Par les entrailles de la miséricorde de notre Dieu par lesquelles [s] l'Orient [3] nous a visité d'en haut ;

79. Pour éclairer ceux qui demeurent dans les ténèbres et dans l'ombre de mort et pour conduire nos pas dans le chemin de la paix.

80. Et le petit enfant croissait et se fortifiait en esprit et il demeura dans les déserts jusqu'au jour qu'il devait être manifesté à Israël.

Réflexions

Il faut considérer dans cette lecture :

1. Que Marie ayant été avertie par l'ange Gabriel qu'Elizabeth sa cousine était aussi enceinte par un miracle, elle alla incontinent la voir et qu'elle fut de plus en plus confirmée par ce moyen dans la croyance où elle était que le Messie naîtrait d'elle selon que Dieu lui avait fait dire.

Mais ce qui doit principalement être remarqué, c'est le cantique que Marie prononça alors. On voit dans ce cantique la reconnaissance et la joie dont elle était transportée, dans le sentiment de la grâce que Dieu lui avait faite de la choisir pour être la mère du Messie. On y découvre sa profonde humilité et en même temps sa foi et la ferme persuasion qu'elle avait que Dieu allait racheter son peuple et accomplir les promesses qu'il avait faites d'envoyer le rédempteur.

Ceci nous engage à honorer la mémoire de Marie et à célébrer son bonheur selon ce qu'elle le dit elle-même, à imiter sa piété, sa foi et ses autres vertus, à nous abaisser comme elle devant Dieu dans le sentiment de ses grâces et de notre indignité et surtout à louer Dieu de ce qu'il a envoyé au monde Jésus-Christ son fils notre sauveur selon les promesses qu'il en avait faites autrefois par les prophètes.

Pour ce qui est de la naissance de Jean-Baptiste, elle fut accompagnée de diverses circonstances très remarquables. Zacharie son père recouvra alors la parole par un miracle et le bruit de cette naissance se répandit de tous côtés, en sorte que chacun attendait avec impatience ce que serait un jour cet enfant.

Tous ces événements furent dispensés par la providence afin de préparer les Juifs à regarder Jean-Baptiste comme un homme envoyé de Dieu, à recevoir sa prédication et à croire au témoignage qu'il devait rendre à Jésus-Christ.

Enfin, dans le cantique que Zacharie prononça par l'inspiration du Saint-Esprit, on doit remarquer ces trois choses.

1. Sa joie, sa reconnaissance et les actions de grâce qu'il rendit à Dieu de ce que ce temps était venu auquel il délivrerait son peuple.

2. Zacharie fait voir ici une foi admirable. Quoi que le Messie ne fût pas encore né, il est pourtant fermement persuadé qu'il allait être manifesté et que le fils qui venait de lui naître serait son précurseur.

Enfin, Zacharie marque dans ce cantique le but de la venue de Jésus-Christ par ces mots :

Après avoir été délivrés de nos ennemis, nous servirons Dieu sans crainte dans la sainteté et dans la justice tous les jours de notre vie.

Nous devons comme Zacharie, et même beaucoup plus que lui, bénir Dieu de ce qu'il nous a sauvé par Jésus-Christ et célébrer sa miséricorde aussi bien que sa fidélité et la vérité de ses promesses.

Et puisque notre Sauveur est venu pour nous consacrer au service de Dieu, il est de notre devoir de répondre au dessein de sa venue en servant

Dieu fidèlement et en vivant dans la sainteté et dans la justice pendant tout le temps de notre vie.

(j) v51 : Ésaïe 52.10
(k) v53 : I Samuel 2.5 ; Psaume 34.11
(l) v54 : Ésaïe 30.18, 41.9 et 54.5 ; Jérémie 31.3 et 20
(m) v55 : Genèse 17.19 et 22.16 ; Psaume 132.11
(n) v58 : Sus, verset 14
(o) v63 : sus, verset 13
(p) v70 : Psaumes 74.12 et 132.18 ; Jérémie 23.6
(q) v73 : Genèse 12.3, 17.4 et 22.16 ; Hébreux 6.13
(r) v75 : I Pierre 1.15
(s) v78 : Zacharie 6.12 ; Malachie 4.2

(2) v69 : Grec : Une corne de salut.
(3) v78 : Ou : Le soleil levant. Le Messie.

Chapitre II, versets 1-20

C'est ici l'histoire de la naissance de Jésus-Christ.

EN ce temps-là, on publia un édit de la part de César auguste pour faire un dénombrement des habitants de toute la terre [1].

2. Ce dénombrement se fit avant que Quirinus fût gouverneur de Syrie.

3. Ainsi tous allaient pour être enregistrés chacun dans sa ville.

4. Joseph aussi monta de Galilée en Judée, savoir la ville de Nazareth, [a] à la ville de David, nommée Bethléem parce qu'il était de la maison et de la famille de David.

5. Pour être enregistré avec Marie son épouse qui était enceinte.

6. Et pendant qu'ils étaient là, le temps auquel elle devait accoucher arriva.

7. Et elle mit au monde [b] son fils premier-né et elle l'emmaillota et le coucha dans une crèche parce qu'il n'y avait point de place pour eux dans l'hôtellerie.

8. Or il y avait dans la même contrée des bergers qui couchaient aux champs et qui gardaient leurs troupeaux pendant les veilles de la nuit.

9. Et tout-à-coup, un ange du Seigneur se présenta à eux et la gloire du Seigneur resplendit autour d'eux et ils furent saisis d'une grande peur.

10. Alors l'ange leur dit : N'ayez point de peur, car je vous annonce une grande joie qui sera pour tout le peuple :

11. C'est qu'aujourd'hui, dans la ville de David, le Sauveur, qui est le Christ le Seigneur, vous est né.

12. Et vous le reconnaitrez à ceci, c'est que vous trouverez le petit enfant emmailloté et couché dans une crèche.

13. Et au même instant il y eut avec l'ange une multitude de l'armée céleste louant Dieu et disant :

14. Gloire soit à dieu au plus haut des cieux, paix sur la terre, bonne volonté envers les hommes !

15. Et après que les anges se furent retirés d'avec eux dans le ciel, les bergers se dirent les uns aux autres : Allons jusqu'à Bethléem et voyons ce qui est arrivé et que le Seigneur nous a fait connaître.

16. Ils y allèrent donc en diligence et ils trouvèrent Marie et Joseph et le petit enfant qui était couché dans une crèche.

17. Et l'ayant vu, ils publièrent ce qui leur avait été dit touchant ce petit enfant.

18. Et tous ceux qui les entendirent étaient dans l'admiration de ce que les bergers leur disaient.

19. Et Marie conservait toutes ces choses et les repassaient dans son cœur.

20. Et les bergers s'en retournèrent, glorifiant et louant Dieu de tout ce qu'ils avaient entendu et vu, conformément à ce qui leur avait été dit.

Réflexions

La première considération qu'il faut faire sur l'histoire de la naissance de notre Seigneur c'est que le Messie devant naître à Bethléem suivant les prophéties, la providence y conduisit Marie de la Galilée où elle demeurait dans le temps qu'elle était prête à accoucher et cela par le moyen d'un édit de l'empereur auguste qui avait ordonné qu'on fit un dénombrement de tous ses sujets et que chacun se rendit pour cet effet dans la ville d'où il était originaire.

La seconde réflexion est que notre Seigneur naquît dans la bassesse et dans un état de pauvreté, étant né dans une hôtellerie et ayant été couché dans une crèche. Dieu voulait faire connaître par là, à l'avance, que Jésus-Christ ne vivrait et ne règnerait pas dans la gloire et la pompe, que son règne serait tout spirituel et que l'humilité et la pauvreté seraient son caractère.

3. Ce fut pour les mêmes raisons que cette naissance fut premièrement annoncée à des bergers qui étaient des gens simples et d'une condition obscure et non à des personnes riches et distinguées dans le monde.

En tout cela, les chrétiens ont de grandes leçons d'humilité. Il faut cependant remarquer que la naissance de Jésus fut rendue illustre par l'apparition des anges et par le cantique qu'ils firent entendre dans les airs.

Enfin, Dieu voulut que les bergers allassent à Bethléem pour voir l'enfant Jésus et pour informer Marie de tout ce qu'ils vu et entendu de merveilleux et qu'ensuite ils le publiassent partout afin que cela serve à exciter l'attente des Juifs et à les disposer à recevoir Jésus-Christ.

Toutes ces circonstances de la nativité de notre Seigneur doivent fortifier notre foi et nous remplir de consolation et de joie. Nous devons surtout joindre nos louanges à celles des bergers et des anges et bénir Dieu avec eux de ce que le Sauveur nous est né et de ce que par ce moyen la paix a été donnée à la terre et que la bonne volonté de Dieu envers les hommes a été si clairement manifestée.

(a) v4 : Jean 7.42
(b) v7 : Matthieu 1.25

(1) v1 : De tout l'empire romain et en particulier de la Judée.

Chapitre II, versets 21-52

Luc rapporte la circoncision de Jésus-Christ, sa présentation au temple et les actions de grâces que Siméon et Anne la prophétesse rendirent alors à Dieu, versets 21-40.

Il récite ensuite comment Jésus-Christ âgé de douze ans fut trouvé dans le temple au milieu des docteurs, versets 41-52.

21. Et quand [c] les huit jours furent accomplis pour circoncire l'enfant, il fut appelé Jésus, [d] qui est le nom qui lui avait été donné par l'ange avant qu'il fut conçu dans le sein de sa mère.

22. Et [e] les jours qu'elle devait se purifier selon la Loi de Moïse étant accomplis, ils portèrent l'enfant à Jérusalem pour le présenter au Seigneur.

23. Selon qu'il est écrit dans la Loi du Seigneur : [f] Que tout mâle premier-né sera consacré au Seigneur.

24. Et pour offrir le sacrifice selon qu'il est dit dans la Loi du Seigneur [g] savoir une paire de tourterelles ou deux pigeonneaux.

25. Et il y avait à Jérusalem un homme qui s'appelait Siméon, cet homme était juste et craignait Dieu, il attendait la consolation d'Israël et le Saint-Esprit était sur lui.

26. Et il avait été averti divinement par le Saint-Esprit qu'il ne mourait point qu'auparavant il n'eût vu le Christ le Seigneur.

27. Et il vint au temple par un mouvement de l'Esprit et comme le père et la mère apportaient le petit enfant pour faire à son égard ce qui était en usage selon la Loi.

28. Il le pris entre ses bras et bénit Dieu et dit :

29. Seigneur, tu laisses maintenant ton serviteur en paix selon ta parole,

30. Car mes yeux [h] ont vu ton salut

31. Que tu as préparé pour être présenté à tous les peuples

32. [i] Pour être la lumière qui doit éclairer les nations et la gloire de ton peuple d'Israël.

33. Et Joseph et sa mère étaient dans l'admiration des choses qu'on disait de lui.

34. Et Siméon les bénit et dit à Marie sa mère : Voici, [j] cet enfant est mis pour être une occasion de chute et de relèvement à plusieurs en Israël et pour être en butte à la contradiction,

35. En sorte que les pensées du cœur de plusieurs seront découvertes et même une épée te transpercera l'âme [2].

36. Il y avait aussi Anne la prophétesse, fille de Phanuel de la tribut d'Ascer, elle était fort avancée en âge et elle vécu avec son mari sept ans depuis qu'elle l'avait épousé étant vierge.

37. Elle était veuve, âgée d'environ quatre-vingt-quatre ans et elle ne sortait point du temple, servant Dieu nuit et jour en jeûnes et en prières.

38. Étant donc survenue en ce même instant, elle louait aussi le Seigneur et elle parlait de Jésus à tous ceux qui attendaient la délivrance dans Jérusalem.

39. Et après qu'ils eurent accompli tout ce qui est ordonné par la Loi du Seigneur, ils retournèrent en Galilée, à Nazareth qui était leur ville.

40. Cependant l'enfant croissait et se fortifiait en esprit, étant rempli de sagesse et la grâce de Dieu était sur lui.

41. Or son père et sa mère allaient tous les ans à Jérusalem [k] à la fête de pâque.

42. Et quand il eut atteint l'âge de douze ans, ils montèrent à Jérusalem selon la coutume de la fête.

43. Lorsque les jours de la fête furent achevés, comme ils s'en retournaient, l'enfant Jésus demeura dans Jérusalem et Joseph et sa mère ne s'en aperçurent point.

44. Mais pensant qu'il était en la compagnie de ceux qui faisaient le voyage avec eux, ils marchèrent une journée et ils le cherchaient parmi leurs parents et ceux de leur connaissance.

45. Et ne le trouvant point, ils retournèrent à Jérusalem pour l'y chercher.

46. Et au bout de trois jours, ils le trouvèrent dans le temple assis au milieu des docteurs, les écoutant et leurs faisant des questions.

47. Et tous ceux qui l'entendaient étaient ravis de sa sagesse et de ses réponses.

48. Et quand Joseph et Marie le virent, ils furent étonnés et sa mère lui dit : Mon enfant, pourquoi as-tu ainsi agi avec nous ? Voila ton père et moi qui te cherchions étant fort en peine.

49. Et il leur dit : Pourquoi me cherchiez-vous ? Ne saviez-vous pas qu'il me faut être occupé des affaires de mon Père ?

50. Mais ils ne comprirent point ce qu'il leur disait.

51. Et il descendit avec eux et vint à Nazareth et il leur était soumis. Et sa mère conservait toutes ces choses dans son cœur.

52. Et Jésus croissait en sagesse et en stature et en grâce devant Dieu et devant les hommes.

Réflexions

Il faut remarquer en premier lieu ce qui est dit ici de la circoncision de Jésus-Christ, de la présentation au temple, de la purification de Marie et de l'offrande qu'elle fit selon la coutume. Dieu voulut que toutes ces choses fussent observées après que notre Seigneur fut né, parce qu'elles étaient prescrites par la Loi et afin qu'il n'y eut rien en lui d'où les Juifs pussent prendre avec raison occasion de le rejeter.

2. La grande joie que Siméon et Anne la prophétesse témoignèrent alors et les louanges qu'ils rendirent publiquement à Dieu sont une preuve de leur foi et de leur zèle. Surtout cela marque que la naissance de Jésus-Christ est l'événement le plus heureux et le plus salutaire qui soit jamais arrivé et qu'ainsi elle doit faire à jamais la matière de notre joie et de nos actions de grâce, d'autant plus que

ce que Siméon avait dit dans son cantique a été accompli et que nous sommes de ces gentils dont le Messie devait être le salut et la lumière.

3. Ce que Siméon dit à Marie de la gloire de son fils aussi bien que des contradictions et des souffrances auxquelles il serait exposé tendait à lui faire connaître que le règne de Jésus ne serait pas un règne temporel et à la préparer à le voir rejeté par les Juifs et mis à mort. Pour nous, nous devons apprendre de là que Jésus-Christ devait être reçu par les uns et rejeté par les autres et que si sa venue est salutaire à ceux qui le reçoivent avec foi, elle est une occasion de scandale et de ruine pour les incrédule.

4. Ce qui arriva à Jésus-Christ à l'âge de douze ans lorsqu'il fut trouvé au temple au milieu des docteurs est la seule circonstance qui soit venue à notre connaissance de l'histoire de sa vie depuis sa naissance et son retour d'Égypte jusqu'au commencement de son ministère. Cette particularité a été conservée parce qu'elle montre qu'on voyait en lui dès sa première jeunesse des lumières, une sagesse et un zèle extraordinaire qui faisaient voir qu'il serait un jour revêtu de l'esprit de Dieu dans une mesure riche et abondante. Et par là Dieu voulait commencer à le faire connaître aux Juifs et les disposer à profiter de son ministère lorsqu'il l'exercerait au milieu d'eux.

(c) v21 : Genèse 17.12 ; Lévitique 12.3 ; Jean 7.22
(d) v21 : Matthieu 1.21 ; Sus 1.31
(e) v22 : Lévitique 12.6
(f) v23 : Exode 13.2 ; Nombres 8.16
(g) v24 : Lévitique 12.8
(h) v30 : Psaume 98.2 ; Ésaïe 52.10
(i) v32 : Ésaïe 43.6 et 49.6
(j) v34 : Ésaïe 7.14 ; Romains 9.33 ; I Pierre 2.7
(k) v35 : Deutéronome 16.16

(2) v35 : Cela marque la vive douleur que Marie aurait de voir son fils rejeté et crucifié.

Chapitre III

Ce chapitre comprend trois choses,
la prédication de Jean-Baptiste, versets 1-20,
le baptême de Jésus-Christ, versets 21 et 22
et sa généalogie, versets 23-38.

LA quinzième année de l'empire de Tibère César, Ponce Pilate étant gouverneur de la Judée et Hérode étant tétrarque de la Galilée et Philippe son frère tétrarque de l'Iturée et de la province de la Trachonite et Lysanias tétrarque d'Abilène,

2. [a] Anne et Caïphe étant souverains sacrificateurs, la parole fut adressée à Jean fils de Zacharie dans le désert.

3. [b] Et il vint dans tous le pays qui est aux environs du Jourdin prêchant le baptême de repentance pour la rémission des péchés.

4. Selon qu'il est écrit au livre des paroles du prophète Ésaïe : [c] La voix de celui qui crie dans le désert est : Préparez le chemin du Seigneur, aplanissez ses sentiers.

5. Toute vallée sera comblée et toute montagne et toute colline sera abaissée et les chemins tortus seront redressés et les chemins raboteux seront aplanis.

6. Et [d] toute chair verra le salut de Dieu.

7. Il disait donc au peuple qui venait pour être baptisé par lui : [e] Race de vipère, qui vous a appris à fuir la colère à venir ?

8. Faites donc des fruits convenables à la repentance et ne dites point en vous-mêmes : Nous avons Abraham pour père, car je vous dis que Dieu peut faire naître de ces pierres même des enfants à Abraham.

9. [f] Or la cognée est déjà mise à la racine des arbres : tout arbre donc qui ne produit pas de bon fruit va être coupé et jeté au feu.

10. Alors le peuple lui demanda : Que ferons-nous donc ?

11. Il leur répondit : [g] Que celui qui a deux habits en donne à celui qui n'en a point et que celui qui a de quoi manger en fasse de même.

12. Il vint aussi des péagers pour être baptisés et ils lui dirent : Maître que ferons-nous ?

13. Et il leur dit : N'exigez rien au delà de ce qui vous a été ordonné.

14. Les gens de guerre lui demandèrent aussi : Et nous que ferons-nous ? Il leur dit : N'usez point de violence, ni de tromperie envers personne, mais contentez-vous de votre paie.

15. Et comme le peuple était dans l'attente et que tous pensaient en eux-mêmes si Jean ne serait point le Christ,

16. Jean prit la parole et leur dit à tous : Pour moi, je vous baptise d'eau, mais il en vient un autre qui est plus puissant que moi et je ne suis pas digne de délier la courroie de ses souliers. C'est lui qui vous baptisera su Saint-Esprit et de feu.

17. [i] Il a son van dans ses mains et il nettoiera parfaitement son aire et il amassera le froment dans son grenier, mais il brûlera entièrement la balle au feu qui ne s'éteint point.

18. Il adressait encore plusieurs autres exhortations au peuple en lui prêchant l'Évangile.

19. [j] Mais Hérode le tétrarque, ayant été repris par Jean au sujet d'Hérodias femme de Philippe son frère et de toutes les méchantes actions qu'il avait faites,

20. Ajouta encore celle-ci à toutes les autres, c'est qu'il mit Jean en prison.

21. [k] Or comme tout le peuple se faisait baptiser, Jésus fut aussi baptisé et pendant qu'il priait, le ciel s'ouvrit

22. Et le Saint-Esprit descendit sur lui sous une forme corporelle, comme une colombe, et il vint une voix du Ciel qui dit : Tu es mon fils bien-aimé en qui j'ai mis toute mon affection.

23. Et Jésus était alors âgé d'environ trente ans et il était comme on le croyait fils de Joseph, fils d'Héli,

24. [l] Fils de Matthat, fils de Lévi, fils de Melchi, fils de Janna, fils de Joseph,

25. Fils de Mathathie, fils d'Amos, fils de Nahum, fils d'Héli, fils de Naggé,
26. Fils de Maath, fils de Matthathie, fils de Sémei, fils de Joseph, fils de Juda,
27. Fils de Johanna, fils de Rhésa, fils de Zorobabel, fils de Salathiel, fils de Néri,
28. Fils de Melchi, fils d'Addi, fils de Cosam, fils d'Elmodam, fils de Her,
29. Fils de José, fils d'Éliezer, fils de Jorim, fils de Matthat, fils de Lévi,
30. Fils de Siméon, fils de Juda, fils de Joseph, fils de Jonan, fils d'Éliakim,
31. Fils de Méléa, fils de Maïnan, fils de Mattatha, fils de Nathan, fils de David,
32. Fils de Jessé, fils d'Obed, fils de Booz, fils de Salmon, fils de Naasson,
33. Fils d'Aminabab, fils d'Aram, fils d'Erom, fils de Pharez, fils de Juda,
34. Fils de Jacob, fils d'Isaac, fils d'Abraham, fils [m] de Thara, fils de Nachor,
35. Fils de Sarug, fils de Ragau, fils de Phaleg, fils de Héber, fils de Sala,
36. Fils de Caïnan, fils d'Arphaxad, [n] fils de Sem, fils de Noé, fils de Lamech,
37. Fils de Mathusala, fils d'Hénoch, fils de Jared, fils de Malaléel, fils de Caïnan,
38. Fils d'Énos, fils de Seth, fils d'Adam qui fut créé de Dieu.

Réflexions

Luc nous apprend ici premièrement qu'avant que notre Seigneur parût, Jean-Baptiste fut envoyé, selon que les prophètes l'avaient prédit, pour préparer les Juifs à le recevoir. C'est ce qu'il fit en prêchant la repentance, en exhortant le peuple à croire en celui qui viendrait dans peu de temps après lui, en baptisant ceux qui recevaient sa doctrine et en dénonçant aux Juifs incrédules et impénitents que, quoiqu'ils fussent des enfants d'Abraham, ils n'éviteraient pas la colère à venir et

que des pierres même Dieu susciterait d'autres enfants à Abraham,

ce qui signifiait que les payens seraient appelés à leur place.

Tout cela tendait à faire comprendre aux Juifs que le règne du Messie allait être manifesté, mais que ce serait un règne tout spirituel et du ciel et non un règne de la terre, comme ils l'avaient cru et que personne n'aurait part aux avantages de ce règne que ceux qui s'adonneraient à la sainteté et à la vertu.

Ces instructions nous regardent aussi bien que les Juifs, elles font voir que sans l'amendement on ne saurait être disciple de Jésus-Christ et qu'il ne reçoit dans son Église et dans son royaume que ceux qui font des fruits dignes de repentance.

Jean-Baptiste déclare, outre cela, qu'il ne sert à rien d'appartenir à l'alliance de Dieu et de marquer même au dehors quelque zèle, mais qu'il faut montrer par les effets et par les œuvres la sincérité de sa foi et que les impénitents, non plus que les hypocrites n'échapperont à la vengeance divine.

L'exemple de ceux qui allaient écouter Jean-Baptiste et qui lui demandaient ses conseils nous instruit aussi de notre devoir. Le caractère des vrais pénitents est de confesser franchement leurs péchés, de rechercher les instructions dont ils ont besoin et de les suivre avec docilité.

Outre cela, les divers conseils que Jean-Baptiste donnait au peuple, aux péagers et aux soldats nous montrent que chacun de nous doit s'acquitter fidèlement des devoirs de sa vocation et éviter les péchés et les tentations dans lesquelles elle peut nous engager et qu'en particulier il faut exercer la charité et renoncer à l'avarice, à l'injustice, à la violence et à la tromperie.

Ce qu'il faut considérer sur le baptême de Jésus-Christ, c'est que Dieu voulut qu'il fût baptisé par Jean-Baptiste et que dans cette occasion le Saint-Esprit descendit sur lui et qu'on entendit une voix du Ciel afin que Jean-Baptiste lui-même, les Juifs et tous les hommes regardassent notre Seigneur comme le fils de Dieu et celui auquel il faut obéir.

Pour ce qui est de la généalogie de Jésus-Christ que Luc rapporte, il faut savoir qu'elle est différente de celle de Matthieu parce que Matthieu rapporte la généalogie de Joseph l'époux de Marie par Salomon fils du roi David, au lieu que Luc fait celle de Marie par Nathan aussi fils de David. Jésus passait pour fils de Joseph et il était tel selon la loi, mais il descendait d'Héli et il était son fils, c'est-à-dire son petit-fils par Marie sa mère qui était fille d'Héli. Mais ces deux généalogies s'accordent en ce qu'elle font descendre notre seigneur du roi David et du patriarche Abraham, ce qui est un des caractères auquel on devait reconnaître le Messie.

(a) v2 : Actes 4.6
(b) v3 : Matthieu 3.1 ; Marc 1.4
(c) v4 : Ésaïe 40.3 ; Matthieu 3.3 ; Marc 1.3 ; Jean 1.23
(d) v6 : Psaume 98.2 ; Ésaie 52.10
(e) v7 : Matthieu 3.7 et 23.33
(f) v9 : Matthieu 3.10
(g) v11 : Jacques 2.15 ; Jean 3.17
(h) v16 ? L'endroit n'est pas mentionné dans l'original. Matthieu 2.11 ; Marc 1.8 ; Jean 1.26 ; Actes 1.12
(i) v17 : Matthieu 3.12
(j) v19 : Matthieu 14.3 ; Marc 6.17
(k) v21 : Matthieu 3.13 ; Marc 1.7 ; Jean 1.32
(l) v24 : Matthieu 1.1 et suivants.
(m) v34 : Genèse 11.12 et suivants.
(n) v36 : Genèse 5.3 et suivants.

Chapitre IV, versets 1-15

Luc fait ici l'histoire du jeûne et de la tentation de notre Seigneur et il rapporte de quelle manière il commença à exercer son ministère dans la Galilée.

OR [a] Jésus étant plein du Saint-Esprit revint des bords du Jourdain et il fut conduit par l'Esprit dans le désert.

2. Et là il fut tenté par le diable pendant quarante jours et il ne mangea rien durant ces jours-là, mais après qu'ils furent passés, il eut faim.

3. Alors le diable lui dit : Si tu es le fils de Dieu, commande à cette pierre qu'elle devienne du pain.
4. Et Jésus lui répondit : [b] Il est écrit que l'homme ne vivra pas seulement de pain mais de toute parole de Dieu [1].
5. Ensuite le diable le mena sur une haute montagne et lui fit voir en un moment tous les royaumes du monde.
6. Et le diable lui dit : Je te donnerai toute la puissance de ces royaumes et leur gloire, car elle m'a été donnée et je la donne à qui je veux.
7. Si donc tu te prosternes devant moi, toutes ces choses seront à toi.
8. Mais Jésus lui répondit : Retire-toi de moi satan, car il est écrit : [c] Tu adoreras le Seigneur ton Dieu et tu le serviras lui seul.
9. Il le mena aussi à Jérusalem et le mit sur le haut du temple [2] et il lui dit : Si tu es le fils de Dieu, jette-toi d'ici en bas.
10. Car [d] il est écrit qu'il ordonnera à ses anges d'avoir soin de toi pour te garder.
11. Et ils te porteront dans leurs mains de peur que ton pied ne heurte contre quelque pierre.
12. Mais Jésus lui répondit : [e] Il est dit : Tu ne tenteras point le Seigneur ton Dieu.
13. Et le diable ayant achevé toute la tentation, il se retira de lui pour un temps.
14. Et Jésus s'en retourna en Galilée par le mouvement de l'Esprit et sa réputation courut par tout le pays d'alentour.
15. Car il enseignait dans leurs synagogues et il était honoré de tout le monde.

Réflexions

Le jeûne de Jésus-Christ fut pour lui une préparation à l'exercice de son ministère, en quoi il ressembla à Moïse qui avait jeûné quarante jours lorsque Dieu lui donna ses Lois sur le mont Sinaï. Si Jésus-Christ a voulu jeûner, lui qui n'avait pas besoin de le faire pour se mortifier, nous ne devons pas négliger une pratique aussi utile que celle-là, nous à qui l'abstinence et la mortification est si nécessaire.

Il faut savoir que quand il est dit que le diable tenta Jésus-Christ, cela signifie qu'il voulut éprouver si Jésus était le fils de Dieu et Dieu permit que notre Seigneur fût ainsi tenté avant que de commencer à prêcher l'Évangile et à faire des miracles afin que le diable, étant convaincu que Jésus était véritablement le fils de Dieu, il reconnut sa puissance et que les démons obéissent aux ordres de notre Seigneur lorsque dans la suite il les chasserait de ceux qui en était possédés. Le but de cette tentation était donc de montrer que Jésus-Christ était le fils de Dieu et qu'il venait au monde pour détruire le règne du diable.

À cette condition générale il faut en ajouter deux particulières.

L'une que nous devons résister aux tentations et surtout ne nous laisser jamais tenter par la défiance du secours de Dieu ou par une présomption téméraire ou par l'amour de la gloire et des biens du monde.

L'autre considération regarde le moyen de résister aux tentations. La retraite de Jésus-Christ dans le désert, son jeûne et la manière dont il repoussa les assauts du démon nous enseignent que la retraite, le jeûne, la prière et la parole de Dieu sont les moyens les plus efficaces pour vaincre les tentations et pour rendre inutiles tous les efforts des ennemis de notre salut.

(a) v1 : Matthieu 4.1 ; Marc 1.12
(b) v4 : Deutéronome 8.3 ; Matthieu 4.4
(c) c8 : Deutéronome 6.13 et 10.26 ; I Samuel 7.3
(d) v10 : Psaume 91.11
(e) v12 : Deutéronome 6.16

(1) v4 : Voyez la note sur Matthieu 4.4
(2) v9 : Voyez la note sur Matthieu 4.5

Chapitre IV, versets 16-44

Notre Seigneur se trouvant à Nazareth un jour se sabbat dans la synagogue, il y lut un oracle d'Ésaïe qui marquait que Dieu enverrait le Messie et qu'il le remplirait de son Esprit pour annoncer aux hommes les bonnes nouvelles du salut et il montre que cet oracle est accomplit en sa personne. Il reprocha ensuite aux habitants de cette ville-là leur incrédulité, ce qui les irrita tellement qu'ils voulurent le précipiter du haut d'une montagne, mais il échappa à leur fureur, versets 16-30.

Il se rendit de là à Capernaüm où il guérit un homme possédé du démon et plusieurs autres malades. Il parcourut ensuite la Galilée en faisant des miracles et en prêchant l'Évangile, versets 31-44.

16. Et [f] Jésus vint à Nazareth où il avait été élevé et il entra, selon sa coutume, le jour du sabbat, dans la synagogue et il se leva pour lire.
17. Et on lui présenta le livre du prophète Ésaïe et ayant ouvert le livre, il trouva l'endroit où il était écrit :
18. [g] L'esprit du Seigneur est sur moi, c'est pourquoi il m'a oint, il m'a envoyé pour annoncer l'Évangile aux pauvres, pour guérir ceux qui ont le cœur brisé ;
19. Pour publier la liberté aux captifs et le recouvrement de la vue aux aveugles, pour renvoyer libres ceux qui sont dans l'oppression et pour publier l'année favorable du Seigneur.
20. Et ayant replié le livre et l'ayant rendu au ministre, il s'assit et les yeux de tous ceux qui étaient dans la synagogue étaient arrêtés sur lui.
21. Alors il commença à leur dire : Cette parole de l'Écriture est accomplie aujourd'hui et vous l'entendez.
22. Et tous lui rendaient témoignage et admiraient les paroles pleines de grâces qui sortaient de sa bouche et ils disaient : N'est-ce pas là le fils de Joseph ?

23. Et il leur dit : Vous me direz sans doute ce proverbe : Médecin, guéris-toi toi-même, fais aussi ici dans ta patrie tout ce que nous avons ouï dire que tu as fait [h] à Capernaüm.

24. Mais il leur dit : Je vous dis en vérité que [i] nul prophète n'est reçu dans sa patrie.

25. Je vous dis en vérité qu'il y avait plusieurs veuves [j] en Israël au temps d'Élie lorsque le ciel fut fermé trois ans et six mois, tellement qu'il y eut une grande famine par tout le pays.

26. Néanmoins, Élie ne fut envoyé chez aucune d'elles, mais il fut envoyé chez une veuve de Serepta, dans le pays de Sidon.

27. Il y avait aussi, plusieurs lépreux en Israël [k] au temps d'Élisée le prophète, toutefois aucun d'entre eux fut guéri, Naaman seulement qui était Syrien le fut.

28. Et tous ceux qui étaient dans la synagogue furent remplis de colère en entendant ces choses.

29. Et s'étant levés, ils le mirent hors de la ville et ils le menèrent jusqu'au sommet de la montagne sur laquelle leur ville était bâtie pour le précipiter.

30. Mais il passa par le milieu d'eux et il s'en alla.

31. [l] Et il descendit à Capernaüm qui était une ville de Galilée où il les enseignait les jours de sabbat.

32. [m] Et ils étaient étonnés de sa doctrine, car il parlait avec autorité.

33. [n] Or il y avait dans la synagogue un homme possédé d'un esprit immonde qui cria à haute voix :

34. Ha, qu'y a-t-il entre nous et toi, Jésus de Nazareth ? Es-tu venu pour nous perdre ? Je sais qui tu es, tu es le Saint de Dieu.

35. Et Jésus le menaçant lui dit : Tais-toi et sors de cet homme. Et le démon après l'avoir jeté au milieu de l'assemblée sortit de lui sans lui faire aucun mal.

36. Et ils en furent tous épouvantés et ils disaient entre eux : Qu'est-ce que ceci ? Il commande avec autorité et avec puissance aux esprits immondes et ils sortent !

37. Et sa réputation se répandit dans tous les quartiers du pays d'alentour.

38. [o] Et Jésus étant sorti de la synagogue entra dans la maison de Simon et la belle-mère de Simon avait une fièvre violente et ils le prièrent de la guérir.

39. Et s'étant approché d'elle, il commanda à la fièvre et la fièvre la quitta et incontinent elle se leva et elle les servait.

40. [p] Quand le soleil fut couché, tous ceux qui avaient des malades de diverses maladies les lui amenèrent et il les guérit en imposant les mains à chacun d'eux.

41. [q] Les démons sortirent aussi du corps de plusieurs criant : Tu es le christ, le fils de Dieu, mais il les censurait et il ne leur permettait pas de dire qu'ils sussent qu'il était le Christ.

42. Et dès que le jour paru, il sortit et alla dans un lieu désert et une multitude de gens qui le cherchaient y vinrent au lieu où il était et ils voulaient le retenir afin qu'il ne les quittât pas.

43. Mais il leur dit : Il faut que j'annonce aussi le règne de Dieu aux autres villes, car c'est pour cela que j'ai été envoyé.

44. Et il prêchait dans les synagogues de la Galilée.

Réflexions

Voici quel était le sens et le but du discours que Jésus-Christ fit dans la synagogue de Nazareth.

C'était premièrement de montrer que puisqu'il était revêtu des dons du Saint-Esprit et qu'il annonçait aux hommes l'heureuse nouvelle du salut, l'oracle d'Ésaïe qui est rapporté dans ce chapitre trouvait son accomplissement en lui.

2. Il voulait faire comprendre aux habitants de cette ville, parmi lesquels il avait été élevé, que leur incrédulité était cause qu'il ne faisait pas parmi eux les mêmes miracles qu'il avait fait ailleurs, tout de même qu'autrefois les prophètes Élie et Élizée avaient fait des miracles en faveur des étrangers, plutôt qu'en faveur de ceux de leur nations.

Par là nous pouvons voir que ceux qui ont le plus d'occasion et de moyens de connaître la vérité sont souvent ceux qui en profitent le mois. Mais cela montre aussi que Dieu prive de sa grâce et de sa présence salutaire ceux qui s'en rendent indignes.

La résolution que les habitants de Nazareth prirent de précipiter Jésus-Christ est une nouvelle preuve de cette incrédulité qu'il leur avait reprochée et de leur ingratitude. C'est ainsi que les pécheurs s'irritent contre ceux qui disent la vérité et qui leur reprochent leurs vices. Cependant Jésus-Christ donna une marque de sa puissance infinie en échappant à la fureur de ces malheureux qui voulaient lui ôter la vie.

Enfin, les divers miracles dont nous avons le récit sur la fin de ce chapitre et par lesquels notre Seigneur commença à se faire connaître dans la Galilée et le soin qu'il eut de parcourir les villes de ce pays-là en annonçant l'Évangile sont des preuves sensibles de son grand zèle, de sa puissance sans borne, de la charité dont il était animé envers les hommes et de la divinité de sa doctrine.

(f) v16 : Matthieu 13.54 ; Marc 6.1 ; Jean 4.43
(g) v18 : Ésaïe 61.1
(h) v23 : Matthieu 4.13
(i) v24 : Matthieu 13.57 ; Jean 4.44
(j) v25 : I Rois 17.9 ; Jacques 5.17
(k) v27 : II Rois 5.44
(l) v31 : Matthieu 4.13 ; Marc 1.21
(m) v32 : Matthieu 7.28-29 ; Marc 1.22
(n) v33 : Marc 1.23
(o) v38 : Matthieu 8.14 ; Marc 29-30
(p) v40 : Matthieu 8.16 ; Marc 1.32
(q) v41 : Marc 1.34
(r) v42 : Marc 1.35, l'endroit n'est pas mentionné dans l'original.

Chapitre V

Luc fait le récit
d'une pêche miraculeuse que notre Seigneur fit faire à Pierre, versets 1-11 ;
de la guérison d'un lépreux, versets 12-16 ;
de celle d'un paralytique, versets 17-26 ;

il rapporte la vocation de Lévi qui était apôtre de Matthieu, versets 27-32 ;

et ce que Jésus répondit à ceux qui trouvaient mauvais qu'il mangeât avec les pécheurs et que ses disciples ne jeûnassent pas comme ceux de Jean-Baptiste, versets 33-39.

COMME Jésus était sur le bord du lac de Génézareth, il était pressé par la foule qui se jetait sur lui pour entendre la parole de Dieu.

2. Et ayant vu deux barques au bord du lac dont les pêcheurs étaient descendus et lavaient leurs filets, il monta dans l'une de ces barques qui était à Simon

3. Et il le pria de s'éloigner un peu du rivage et s'étant assis il enseignait le peuple de dessus la barque.

4. Et quand il eut cessé de parler, il dit à Pierre : Avance un peu et jetez vos filets pour pêcher.

5. Simon lui répondit : Maître, nous avons travaillé toute la nuit sans rien prendre, toutefois sur ta parole je jetterai le filet.

6. Ce qu'ayant fait, ils prirent une si grande quantité de poissons que leur filet se rompait.

7. De sorte qu'ils firent signe à leurs compagnons qui étaient dans l'autre barque de venir leur aider. Ils y vinrent et ils remplirent les deux barques de sorte qu'elles enfonçaient.

8. Et Simon Pierre ayant vu cela, il se jeta aux pieds de Jésus et lui dit : Seigneur, retire-toi de moi, car je suis un homme pécheur.

9. Car la frayeur l'avait saisi et tous ceux qui étaient avec lui, à cause de la pêche des poissons qu'ils avaient faite, de même que Jacques et Jean fils de Zébédée qui étaient compagnons de Simon.

10. Alors Jésus dit à Simon : N'aie point de peur, désormais tu seras pêcheur d'hommes vivants [1].

11. Et ayant ramené leurs barques à bord, ils abandonnèrent tout et le suivirent.

12. [b] Or comme Jésus était dans une ville de la Galilée, un homme tout couvert de lèpre l'ayant vu se jeta à terre sur son visage et le pria disant : Seigneur, si tu le veux, tu peux me nettoyer.

13. Et Jésus étendit la main et le toucha et lui dit : Je le veux, sois nettoyé. Et au même moment la lèpre le quitta.

14. Et Jésus lui défendit de le dire à personne, mais va, lui dit-il, montre-toi au sacrificateur et offre pour ta purification [c] ce que Moïse a commandé, afin que cela leur serve de témoignage.

15. Et sa réputation se répandait de plus en plus et une foule de gens s'assemblaient pour l'entendre et pour être guéris de leurs maladies.

16. Mais il se tenait retiré dans les déserts et il priait.

17. Or un jour qu'il enseignait et que des pharisiens et des docteurs de la Loi, qui étaient venus de tous les bourgs de la Galilée et de la Judée et de Jérusalem, étaient assis là, la puissance du Seigneur agissait pour guérir des malades.

18. [d] Alors il survint des gens qui portaient sur un lit un homme perclus et ils cherchaient à le faire entrer dans la maison et à le mettre devant Jésus.

19. Et ne sachant par où le faire entrer à cause de la foule, ils montèrent sur la maison et le dévalèrent par les tuiles avec son lit au milieu de l'assemblée, devant Jésus,

20. Qui ayant vu leur foi lui dit : Ô homme, tes péchés te sont pardonnés.

21. Alors les scribes et les pharisiens commencèrent à raisonner et à dire : Qui est celui-ci qui prononce des blasphèmes ? Qui peut pardonner les péchés que Dieu seul ?

22. Mais Jésus connaissant leurs pensées prit la parole et leur dit : Quel raisonnement faites-vous dans vos cœurs ?

23. Lequel est le plus aisé, ou de dire : Tes péchés te sont pardonnés, ou de dire : Lève-toi et marche ?

24. Or afin que vous sachiez que le Fils de l'homme a sur la terre l'autorité de pardonner les péchés, Lève-toi, dit-il au paralytique, je te le dis, emporte ton lit et t'en va à ta maison.

25. Et à l'instant ce paralytique se leva en leur présence, il emporta son lit sur lequel il avait été couché et s'en alla à sa maison, donnant gloire à Dieu.

26. Et ils furent tous saisis d'étonnement et ils glorifiaient Dieu. Ils furent remplis de crainte et ils disaient : Certainement nous avons vu aujourd'hui des choses qu'on n'eût jamais attendues.

27. [e] Après cela, il sortit et il vit un péager nommé Lévi, assis au bureau des impôts et il lui dit : Suis-moi.

28. Et lui quittant tout, se leva et le suivit.

29. Et Lévi lui fit un grand festin dans sa maison où il se trouva une grande assemblée et d'autres personnes qui étaient à table avec eux.

30. Et ceux d'entre-eux qui étaient scribes et pharisiens murmuraient et disaient à ses disciples : Pourquoi mangez-vous et buvez-vous avec des péagers et des gens de mauvaise vie ?

31. Et Jésus prenant la parole leur dit : Ce ne sont pas ceux qui sont en bonne santé qui ont besoin de médecin, mais ce sont ceux qui se portent mal.

32. [f] Je suis venu pour appeler à la repentance non les justes, mais les pécheurs.

33. [g] Ils lui dirent aussi : Pourquoi les disciples de Jean jeûnent-ils souvent et font-ils des prières, de même que ceux des pharisiens, au lieu que les tiens mangent et boivent ?

34. Il leur dit : Pouvez-vous faire jeûner les amis de l'époux pendant que l'époux est avec eux ?

35. Mais les jours viendront que l'époux leur sera ôté, ils jeûneront en ces jours-là.

36. Il leur dit aussi une similitude : Personne ne met une pièce d'un habit neuf à un vieux habit, autrement ce qui est neuf déchirerait et la pièce du drap neuf ne convient point au vieux.

37. Personne aussi ne met le vin nouveau dans de vieux vaisseaux, autrement le vin nouveau rompra les vaisseaux et se répandra et les vaisseaux seront perdus.

38. Mais le vin nouveau doit être mis dans des vaisseaux neufs et ainsi tous les deux se conservent.

39. Et il n'y a personne qui buvant du vin vieux veuille aussitôt du nouveau, car dit-il : Le vieux est meilleur.

Réflexions

On doit admirer la sagesse de Jésus-Christ aussi bien que sa puissance dans la pêche miraculeuse dont nous avons ici l'histoire. Il fit ce miracle pour confirmer Pierre et quelques-uns de ses collègues dans leur vocation à la charge d'apôtre et pour les assurer que leur ministère produirait de grands fruits. Ce miracle dût faire d'autant plus d'impression sur eux que notre Seigneur l'ayant fait dans une chose qui regardait leur profession, puisqu'ils étaient pêcheurs, ils sentirent mieux la grandeur de cette merveille. Ce fut aussi l'effet qu'elle produisit sur Pierre qui saisi d'admiration et de crainte à la vue de tout ce qui était arrivé, abandonna tout dès lors pour suivre notre Seigneur, ce que Jacques et Jean firent aussi.

Dans l'histoire du lépreux, on remarque que ce fut par sa foi et par ses prières qu'il obtint sa guérison et que notre Seigneur le renvoya au sacrificateur et lui ordonna de présenter ce qui était prescrit par la Loi de Moïse en pareil cas. Il en usa ainsi pour faire voir d'autant mieux aux sacrificateurs la certitude du miracle qu'il venait de faire et pour montrer qu'il observait tout ce que Dieu avait commandé dans sa Loi.

Il y a ceci de particulier dans l'histoire du paralytique que Jésus-Christ, avec la santé du corps, lui accorda le pardon de ses péchés et qu'il déclara qu'il avait le pouvoir de le faire. Nous devons reconnaitre par là que Jésus-Christ a une souveraine autorité sur tous les hommes. Et comme ce fut la foi de ceux qui présentèrent ce paralytique à notre Seigneur qui l'engagea à le guérir, cela nous montre que la foi est d'une grande vertu. Celui qui veut ressentir les effets de la grâce de Dieu doit avoir de la confiance et de toutes les grâces celle qui est la plus nécessaire et que l'on obtient le plus sûrement de Jésus-Christ, c'est le pardon et la délivrance des péchés.

La vocation de Matthieu qui était péager ou receveur des impôts fait voir que notre Seigneur se choisit des apôtres et des disciples parmi des personnes qui étaient regardées avec aversion par les Juifs, comme les péagers. À l'exemple de Matthieu qui quitta son emploi dès que Jésus l'appela, il faut suivre la vocation divine aussitôt qu'elle nous est adressée et renoncer sans hésiter à tout ce qui pourrait y être un obstacle.

Ce que Jésus-Christ dit aux pharisiens qui s'offensaient de le voir en compagnie des pécheurs nous enseigne que le salut des pécheurs à été le but de sa venue au monde, mais qu'ils ne peuvent être sauvés sans la repentance, que ceux qui sont animés de l'esprit de Jésus-Christ ont une grande joie lorsque Dieu ramène des pécheurs de leurs égarements et qu'ils recherchent avec empressement les occasions de les en retirer.

Enfin, il faut savoir que si notre Seigneur n'obligeait pas ses disciples à jeûner comme les disciples de Jean-Baptiste, on ne doit pas croire que Jésus-Christ et Jean-Baptiste fussent d'un sentiment différent sur le jeûne ou que ces jeûnes que les disciples de Jean-Baptiste pouvaient bien observer fussent au dessus des forces de notre Seigneur. La différence qu'il y avait à cet égard venait uniquement de ce que Jésus-Christ fréquentait toutes sortes de personnes sans distinction et dans toutes les occasions qui se présentaient, au lieu que Jean-Baptiste menait une vie retirée. Mais cependant le Seigneur déclare qu'après son départ, ses disciples seraient appelés non seulement au jeûne, mais à de grandes souffrances et que s'il ne les appelait pas encore à souffrir, c'était pour ménager leur faiblesse. De là nous devons recueillir que tant s'en faut que Jésus-Christ condamne le jeûne et une vie mortifiée et qu'il permette à ses disciples de chercher les plaisirs ou de satisfaire leurs sens, il les appelle au contraire à vivre dans la sobriété, dans la mortification et à porter leur croix.

(a) v1 : Matthieu 4.18 ; Marc 1.16, l'endroit n'est pas mentionné dans l'original.
(b) v12 : Matthieu 8.2 ; Marc 1.40
(c) v14 : Lévitique 14.4 et suivants
(d) v18 : Matthieu 9.2 ; Marc 2.3
(e) v27 : Matthieu 9.9 ; Marc 2.14
(f) v32 : Matthieu 9.13 ; I Timothée 1.15
(g) v33 : Matthieu 9.14 ; Marc 2.18

(1) v10 : Ou : Tu pêcheras des hommes pour leur donner la vie.

Chapitre VI, versets 1-19

Notre Seigneur justifie ses disciples qui étaient blâmés d'avoir arraché et mangé des épis de blé un jour de sabbat, versets 1-5,

il guérit un homme qui avait une main sèche, versets 6-11

et établit les douze apôtres, versets 12-19.

IL [a] arriva au jour du sabbat appelé second-premier [1], que Jésus passait par les blés et que ses disciples arrachaient des épis et les froissaient entre leurs mains, ils en mangeaient.

2. Et quelques-uns des pharisiens leur dirent : Pourquoi faites-vous ce qu'il n'est pas permis de faire les jours de sabbat ?

3. Alors Jésus prenant la parole leur dit : N'avez-vous donc pas lu [b] ce que fit David lorsque lui et ceux qui étaient avec lui furent pressés de faim ?

4. Comment il entra dans la maison de Dieu et pris les pains de proposition et en mangea et en donna même à ceux qui étaient avec lui, [c] bien qu'il ne fût permis qu'aux seuls sacrificateurs d'en manger ?

5. Et il leur dit : Le Fils de l'homme est maître même du sabbat.

6. [d] Il arriva aussi un autre jour de sabbat qu'il entra dans la synagogue et qu'il y enseignait et il y avait là un homme duquel la main droite était sèche.

7. Or les scribes et les pharisiens l'observaient pour voir s'il le guérirait le jour du sabbat afin de trouver un sujet de l'accuser.

8. Mais comme il connaissait leurs pensées, il dit à l'homme qui avait la main sèche : Lève-toi et tiens-toi là au milieu. et lui s'étant levé se tint debout.

9. Jésus leur dit ensuite : Je vous demande une chose : Est-il permis dans les jours de sabbat de faire du bien ou de faire du mal, de sauver une personne ou de la laisser périr ?

10. Et ayant regardé tous ceux qui étaient autour de lui, il dit à cet homme : Étends ta main. Et il le fit et sa main devint saine comme l'autre.

12. [e] Il arriva en ce temps-là qu'il alla sur une montagne pour prier et il passa toute la nuit à prier Dieu.

13. Et dès que le jour fut venu, il appela ses disciples et il en choisit douze d'entre eux qu'il nomma apôtres :

14. Savoir Simon, qu'il nomma aussi Pierre et André son frère, Jacques et Jean, Philippe et Barthélémy,

15. Matthieu et Thomas, fils d'Alphée et Simon appelé le zélé.

16. Jude frère de Jacques et Judas Iscariot, qui fut celui qui le trahit.

17. Étant ensuite descendu avec eux, il s'arrêta dans une plaine avec la troupe de ses disciples et une grande multitude de peuple de toute la Judée et de Jérusalem et de la contrée maritime de Tyr et de Sidon qui étaient venus pour l'entendre et pour être guéris de leurs maladies.

18. Ceux qui étaient tourmentés des esprits immondes étaient aussi guéris.

19. Et toute la multitude tâchait de le toucher parce qu'il sortait de lui une vertu qui les guérissait tous.

Réflexions

La réflexion que nous devons faire sur ce que notre Seigneur dit aux pharisiens qui se scandalisaient de ce que ses disciples avaient arraché des épis de blé en un jour de sabbat et de ce qu'il avait guéri lui-même en un semblable jour un homme qui avait la main sèche, c'est que les hypocrites et ceux que l'envie possède sont prompts à condamner les autres, ils blâment ce qui est innocent et permis et même quelquefois des actions nécessaires et louables et pendant qu'ils manquent aux devoirs les plus essentiels, qui sont toujours ceux de la piété et de la charité, ils font scrupuleusement dans les choses de petite importance. Nous devons donc apprendre d'ici à nous éloigner de l'hypocrisie, de la superstition et des jugements téméraires et à nous attacher toujours à ce que la religion a de plus important et à une piété solide, éclairée et accompagnée de charité. Cela nous montre de plus qu'il ne faut jamais omettre des œuvres saintes et nécessaires sous prétexte qu'il se trouve des personnes qui en jugent mal et que l'appréhension de scandaliser des gens mal disposés ne doit jamais nous empêcher de faire notre devoir.

Ce qu'il y a à remarquer sur la vocation des apôtres, c'est que ces hommes que le Seigneur choisit pour être dépositaires de sa grâce et pour convertir le monde étaient des personnes simples et peu considérables. Ainsi l'on voit dans ce choix la vertu toute puissante de Jésus-Christ qui les revêtit des dons nécessaires pour un tel emploi et la divinité de sa doctrine. La mémoire de ces premiers ministres de l'Évangile doit être précieuse parmi les chrétiens, nous devons louer Dieu des grandes choses qu'il a faites par leur moyen, recevoir la doctrine qu'ils ont enseignée et qui est contenue dans leurs écrits et pratiquer les saints commandements qu'il nous a laissés en qualité d'apôtres de notre Seigneur et Sauveur Jésus-Christ auquel l'obéissance, la louange et la gloire doit être rendue aux siècles des siècles. Amen.

(a) v1 : Matthieu 12.1 ; Marc 2.21 ; Deutéronome 23.25
(b) v3 : I Samuel 21.6
(c) v4 : Exode 29.32 ; Lévitique 24.9
(d) v6 : Matthieu 12.9 ; Marc 3.1
(e) v12 : Matthieu 10.1 ; Marc 3.13 et 6.7

(1) v1 : On croit que c'était le premier des sept sabbats que les Juifs comptaient depuis pâques jusqu'à la Pentecôte et qu'on appelait *« Second premier »* parce qu'on commençait à les compter depuis le second jour des pains sans levain.

Chapitre VI, versets 20-49

C'est ici un discours de notre Seigneur dans lequel il parle de ce qui fait le bonheur ou le malheur des hommes, de la charité, du soin qu'on doit avoir de conserver la paix, de l'amour pour ses ennemis, des jugements téméraires et de quelques autres devoirs. Et il conclut ce discours en montrant par une similitude qu'il ne sert de rien d'écouter sa parole si on ne fait pas ce qu'elle nous commande.

20. Alors levant les yeux vers ses disciples, il leur dit : [f] Vous êtes bien-heureux, vous pauvres, parce que le royaume de Dieu est à vous.

21. [g] Vous êtes bienheureux vous qui avez faim maintenant, parce que vous serez rassasiés. [h] Vous êtes bienheureux vous qui pleurez maintenant, parce que vous serez dans la joie.

22. [i] Vous serez bienheureux lorsque les hommes vous haïront et qu'ils vous retrancheront [j] et vous diront des outrages et qu'ils rejetteront votre nom comme mauvais à cause du Fils de l'homme.

23. Réjouissez-vous en ce temps là et tressaillez de joie, car voila que votre récompense sera grande dans le ciel et c'est ainsi que leurs pères traiteront les prophètes.

24. [k] Mais malheur à vous riches, parce que vous avez déjà reçu votre consolation.

25. [l] Malheur à vous qui êtes rassasiés parce que vous aurez faim. Malheur à vous qui riez maintenant, car vous vous lamenterez et vous pleurerez.

26. Malheur à vous lorsque tous les hommes diront du bien de vous, car leurs pères en faisaient de même aux faux prophètes.

27. Mais je vous dis à vous qui m'écoutez, [m] Aimez vos ennemis, faites du bien à ceux qui vous haïssent.

28. Bénissez ceux qui vous maudissent et priez pour ceux qui vous outragent.

29. [n] Et à celui qui te frappe à une joue, présente-lui aussi l'autre et si quelqu'un t'ôte ton habit, ne l'empêche point de prendre aussi ta robe.

30. Et donne à tout homme qui te demande et si quelqu'un t'ôte ce qui est à toi, ne le redemande pas.

31. [o] Et ce que vous voulez que les hommes vous fassent, faites le leur aussi de même.

32. [p] Car si vous n'aimez que ceux qui vous aiment, quel gré vous en saura-t-on, puisque les gens de mauvaise vie aiment aussi ceux qui les aiment ?

33. Et si vous ne faites du bien qu'à ceux qui vous font du bien, quel gré vous en saura-t-on, puisque les gens de mauvaise vie font la même chose ?

34. [q] Et si vous ne prêtez qu'à ceux de qui vous espérez de recevoir, quel gré vous en saura-t-on, puisque les gens de mauvaise vie prêtent aussi aux gens de mauvaise vie afin d'en recevoir la pareille ?

35. C'est pourquoi aimez vos ennemis, faites du bien et prêtez sans en rien espérer et votre récompense sera grande et [r] vous serez les enfants du Très-Haut, parce qu'il est bon envers les ingrats et les méchants.

36. Soyez donc miséricordieux comme aussi votre Père est miséricordieux.

37. [s] De plus, ne jugez point et vous ne serez point jugés, ne condamnez point et vous ne serez point condamnés, pardonnez et on vous pardonnera.

38. Donnez et on vous donnera. [t] On vous donnera dans le sein une bonne mesure pressée et secouée et qui se répandra par dessus, car on vous mesurera de la mesure dont vous vous servez envers les autres.

39. Il leur disait aussi une parabole. Un aveugle peut-il conduire un autre aveugle ? Ne tomberont-ils pas tous les deux dans la fosse ?

40. [u] Le disciple n'est point au dessus de son maître, mais tout disciple accompli sera comme son maître.

41. [v] De plus, pourquoi regardes-tu une paille qui est dans l'œil de ton frère et tu ne t'aperçois pas d'une poutre qui est dans ton propre œil ?

42. Ou comment peux-tu dire à ton frère : Mon frère, souffre que j'ôte la paille qui est dans ton œil, toi qui ne vois pas une poutre qui est dans le tien ? Hypocrite, ôte premièrement la poutre de ton œil et alors tu verras comment tu ôteras la paille qui est dans l'œil de ton frère.

43. [w] L'arbre qui produit de mauvais fruit n'est pas bon et l'arbre qui produit de bon fruit n'est pas mauvais.

44. [x] Car chaque arbre se connait par son propre fruit. [y] On ne cueille pas des figues sur les épines et on ne cueille pas des raisins sur un buisson.

45. L'homme de bien tire de bonnes choses du bon trésor de son cœur, mais le méchant tire de mauvaises choses du mauvais trésor de son cœur, car c'est de l'abondance du cœur que la bouche parle.

46. [aa] Mais pourquoi m'appelez-vous Seigneur, Seigneur et vous ne faites partant pas ce que je dis ?

47. Je vous montrerai à qui ressemble tout homme qui écoute mes paroles et qui les mets en pratique :

48. Il est semblable à un homme qui bâtit une maison et qui ayant fouillé et creusé profondément, en a posé le fondement sur le roc et quand est survenu un débordement d'eaux, le torrent a donné avec violence contre cette maison, mais il ne l'a pu ébranler parce qu'elle était fondée sur le roc.

49. Mais celui qui écoute mes paroles et qui ne les met pas en pratique est semblable à un homme qui a bâti sa maison sur la terre, sans fondement, contre laquelle le torrent a donné avec violence et aussitôt elle est tombée et la ruine de cette maison-là a été grande.

Réflexions

Voici un discours qui renferme plusieurs instructions.

La première, que ceux qui sont pauvres, affligés, méprisés et persécutés et qui avec cela sont humbles, patients et pieux sont les vrais disciples de Jésus-Christ, qu'ils seront heureux en ce monde et en l'autre et qu'au contraire, ceux que l'on croit les plus heureux parce qu'ils vivent dans l'abondance et dans la joie et que le monde les aime et les estime sont très misérables.

La seconde instruction est que nous devons aimer tous les hommes, même ceux qui ne nous aiment pas, leur rendre le bien pour le mal et souffrir plutôt quelque injure ou quelque tort que de nous venger ou que d'avoir des disputes et des procès. Jésus-Christ dit encore sur ce sujet que si nous n'aimons que ceux qui nous aiment, nous ne valons pas mieux que les payens, mais que nous devons être miséricordieux et faire du bien à chacun afin de ressembler à notre Père céleste qui est bon envers les méchants et les ingrats.

3. Notre Seigneur défend les jugements téméraires et il dit que c'est une hypocrisie insigne que d'examiner et de censurer les défauts d'autrui pendant qu'on ne se corrige pas de ses propres défauts qui sont souvent plus grands que ceux des autres.

La quatrième instruction est renfermée dans ces paroles :

Que l'arbre se connait par son fruit et que c'est de l'abondance du cœur que la bouche parle.

Cela veut dire que les hommes montrent par leur conduite et par leurs discours ce qu'ils sont et que si

nous voulons que nos actions et nos paroles soient bien réglées, nous devons purifier notre cœur.

Enfin, Jésus-Christ déclare de la manière la plus forte et la plus expresse qu'il ne reconnait point pour ses disciples ceux qui l'appellent leur Seigneur et qui ne font pas ce qu'il commande. Il montre par la comparaison d'une maison bâtie sur le roc ou sur le sable qu'il n'y a rien qui puisse ébranler ceux qui joignent à la connaissance de l'Évangile la pratique de leurs devoirs au lieu que ceux qui se contentent d'écouter sa parole et qui ne font pas ce qu'elle ordonne ne sauraient résister aux tentations ni parvenir au salut. Ce sont là les divines règles de la morale de Jésus-Christ, nous devons les avoir sans cesse devant les yeux et les faire servir à notre avancement dans la piété.

(f) v20 : Matthieu 5.3
(g) v21 : Ésaie 65.13
(h) v21 : Ésaie 61.3
(i) v22 : Matthieu 5.11
(j) v24 : Amos 6.1 ; Ecclésiaste 31.8
(k) v25 : Ésaie 65.12
(l) v27 : Matthieu 5.44 ; Romains 12.20
(m) v29 : Matthieu 5.39 ; I Corinthiens 6.7
(n) v 31 : Matthieu 7.12
(o) v32 : Matthieu 5.46
(p) v34 : Deutéronome 15.8 ; Matthieu 5.42
(q) v35 : Matthieu 5.45
(r) v37 : Matthieu 7.1
(s) v38 : Matthieu 7.2 ; Marc 4.24
(t) v39 : Matthieu 15.14. L'endroit n'est pas mentionné dans l'original.
(u) v40 : Matthieu 10.24 ; Jean 13.16 et 15.20
(v) v41 : Matthieu 7.3
(w) v43 : Matthieu 7.17
(x) v44 : Matthieu 12.3
(y) v44 : Matthieu 7.16
(z) v45 : Matthieu 12.35. L'endroit n'est pas mentionné dans l'original.
(aa) v46 : Matthieu 7.21 ; Romains 2.13 ; Jacques 1.22
(bb) v47 : Matthieu 7.24. L'endroit n'est pas mentionné dans l'original.

(1) v22 : C'est-à-dire : lorsque les Juifs vous chasseront de leurs synagogues et qu'ils vous excommunieront. Voyez Jean XVI.2

Chapitre VII, versets 1-23

Jésus-Christ guérit le serviteur d'un capitaine païens, versets 1-10,

il ressuscite le fils d'une femme veuve de la ville de Naïn, versets 1-17

et il répond aux disciples de Jean-Baptiste qui étaient venus lui demander s'il était le Messie, versets 18-23.

APRÈS que Jésus eut achevé tous ces discours devant le peuple qui l'écoutait, il entra dans Capernaüm.

2. [a] Et il y avait là un centenier dont le serviteur, qui lui était fort cher, était malade et s'en allait mourir.

3. Et le centenier ayant entendu parler de Jésus, il envoya vers lui des anciens des Juifs pour le prier de venir guérir son serviteur.

4. Étant donc venus vers Jésus, ils le prièrent instamment disant qu'il était digne qu'on lui accordât cela.

5. Car, disaient-ils, il aime notre nation et c'est lui qui nous a fait bâtir la synagogue.

6. Jésus s'en alla avec eux. Et comme déjà il n'était plus guère loin de la maison, le centenier envoya vers lui de ses amis lui dire : Seigneur, ne t'incommode point, car je ne mérite pas que tu entres dans ma maison.

7. C'est pourquoi aussi je ne me suis pas jugé digne d'aller vers toi, mais dis seulement une parole et mon serviteur sera guéri.

8. Car quoique je ne sois qu'un homme soumis à la puissance d'autrui, j'ai sous moi des soldats, et je dis à l'un : Va et il va et à l'autre : Viens et il vient et à mon serviteur : Fais ceci et il le fait.

9. Ce que Jésus ayant entendu, l'admira et se tournant il dit à la troupe qui le suivait : Je vous dis que je n'ai pas trouvé une si grande foi, non pas même en Israël.

10. Et quand ceux qui avaient été envoyés furent de retour à la maison, ils trouvèrent le serviteur qui était malade se portant bien.

11. Il arriva le jour suivant que Jésus allait à une ville appelée Naïn et plusieurs de ses disciples et une grande troupe allaient avec lui.

12. Et comme il approchait de la porte de la ville, il arriva qu'on portait en terre un mort, fils unique de sa mère qui était veuve et il y avait avec elle un grand nombre des gens de la ville.

13. Et le Seigneur l'ayant vue, il fut touché de compassion pour elle et il lui dit : Ne pleure point.

14. Et s'étant approché, il toucha la bière et ceux qui la portaient s'arrêtèrent et il dit : Jeune homme, je te le dis, lève-toi.

15. Et celui qui était mort s'assit et commença à parler. Et il le rendit à sa mère.

16. Et la crainte les saisit tous et ils glorifiaient Dieu disant : Un grand prophète s'est élevé parmi nous et Dieu a visité son peuple.

17. Et le bruit de ce miracle se répandit par toute la Judée et dans tout le pays d'alentour.

18. [b] Or toutes ces choses furent rapportées à Jean par ses disciples.

19. Et Jean appela deux de ses disciples et les envoya vers Jésus pour lui dire : Es-tu celui qui devait venir ou devons-nous en attendre un autre ?

20. Ces hommes donc étant venus vers Jésus lui dirent : Jean-Baptiste nous a envoyé vers toi pour te dire : Es-tu celui qui devait venir ou devons-nous en attendre un autre ?

21. Or à cette même heure, Jésus guérit plusieurs personnes de leurs maladies et de leurs maux et des malins esprits et il rendit la vue à plusieurs aveugles.

22. Puis il répondit aux disciples de Jean : Allez et rapportez à Jean ce que vous avez vu et entendu, savoir [c] que les aveugles recouvrent la vue, que les boiteux marchent, que les lépreux sont nettoyés, que les sourds entendent, que les morts ressuscitent, que l'Évangile est annoncé aux pauvres.

23. Et heureux celui qui ne se scandalisera pas de moi.

Réflexions

Dans la guérison du serviteur du centenier, on doit remarquer d'un côté l'humilité de cet officier, qui étant païen de naissance, ne se croyait pas digne que Jésus-Christ entrât chez lui et de l'autre, la grandeur de sa foi qui paraît en ce qu'il était persuadé que notre Seigneur quoi qu'absent pouvait guérir son serviteur par une seule parole. L'éloge distingué que notre Seigneur fit de la foi de ce centenier en disant qu'il n'avait pas trouvé parmi les Juifs une foi semblable à la sienne et le miracle qu'il voulut bien faire en sa faveur font voir que rien ne lui est plus agréable que la foi et l'humilité et qu'une foi vive et un profond sentiment de notre indignité sont le sur moyen d'obtenir de lui les effets de sa miséricorde.

L'autre miracle que notre Seigneur fit en ressuscitant le fils de la veuve de Naïn est un événement où le pouvoir de Jésus-Christ paraît d'une manière encore plus éclatante, de même que sa bonté et la compassion qu'il avait des personnes affligées. Ainsi nous avons dans cette histoire des motifs bien forts à la confiance, elle doit surtout nous remplir de consolation et nous persuader pleinement que notre Seigneur ayant ressuscité en diverses occasions des personnes mortes, il a le pouvoir de nous rendre la vie après notre mort et qu'il le fera infailliblement au dernier jour selon ses promesses.

3. La réponse que Jésus-Christ fit aux disciples de Jean-Baptiste est remarquable. Étant interrogé s'il était le Messie, il ne leur répondit pas directement, mais il se contenta de faire des miracles en leur présence, ce qui montrait plus clairement qu'on devait le regarder comme le Messie que s'il eût dit ouvertement qu'il l'était. On voit dans cette conduite de notre Seigneur une sagesse admirable puisqu'en ne prenant pas la qualité de Messie , ce qu'il a toujours évité de faire publiquement, il faisait cependant tout ce qu'il y avait de plus propre pour convaincre les hommes qu'il était ce grand rédempteur que Dieu avait promis d'envoyer et que les Juifs attendaient.

(a) v2 : Matthieu 8.5
(b) v18 : Matthieu 11.2
(c) v22 : Ésaïe 35.5

Chapitre VII, versets 24-50

Notre Seigneur parle de Jean-Baptiste et il décrit la nature et l'excellence de son ministère, versets 24-30.

Il se plaint que le plus grand nombre des Juifs et surtout les pharisiens et les docteurs de la Loi avaient rejeté le ministère de Jean-Baptiste et le sien, versets 31-35.

Étant à table chez un pharisien, il pardonne à une femme pécheresse, versets 36-50.

24. Et quand ceux que Jean avait envoyés furent partis, Jésus se mit à parler de Jean au peuple et leur dit : Qu'êtes-vous allés voir dans le désert ? Était-ce un roseau agité du vent ?

25. Mais encore qu'êtes-vous allés voir ? Était-ce un homme revêtu d'habits précieux ? Voilà, ceux qui sont magnifiquement vêtus et qui vivent dans les délices sont dans les maisons des rois.

26. Qu'êtes-vous donc allés voir ? Un prophète ? Oui, vous dis-je et plus qu'un prophète.

27. C'est celui de qui il est écrit : [d] Voici j'envoie mon messager devant ta face qui préparera le chemin devant toi.

28. Car je vous dis qu'entre ceux qui sont nés de femme, il n'y a point de prophète plus grand que Jean-Baptiste et cependant celui qui est le plus petit dans le royaume de Dieu est plus grand que lui.

29. Et tout le peuple qui l'a entendu et même les péagers ont justifié Dieu [1] ayant reçu le baptême de Jean.

30. Mais les pharisiens et les docteurs de la Loi qui n'ayant pas été baptisés par lui ont rejeté le dessein de Dieu à leur égard [2].

31. [e] Alors le Seigneur dit : À qui donc comparerai-je les hommes de cette génération ? Et à qui ressemblent-ils ?

32. Ils ressemblent aux enfants qui sont assis dans une place et qui crient les uns aux autres et disent : Nous avons joué de la flute et vous n'avez point dansé, nous nous sommes lamentés et vous n'avez point pleuré.

33. Car Jean est venu ne mangeant point de pain et ne buvant point de vin et vous avez dit : Il a un démon.

34. Le Fils de l'homme est venu mangeant et buvant et vous avez dit : Voilà un mangeur et un buveur, un ami des péagers et des gens de mauvaise vie.

35. Mais la sagesse a été justifiée par tous ses enfants.

36. Et un des pharisiens le pria de manger chez lui et il entra dans la maison du pharisien et il se mit à table.

37. Et une femme de la ville qui avait été de mauvaise vie, ayant vu qu'il était à table dans la maison du pharisien, elle y apporta un vase d'albâtre plein d'une huile odoriférante.

38. Et se tenant derrière aux pieds de Jésus, elle se mit à pleurer et elle lui arrosait les pieds de ses larmes et les essuyait avec les cheveux de sa tête, elle lui baisait les pieds et elle les oignait avec cette huile.

39. Le pharisien qui l'avait convié voyant cela dit en lui-même : Si cet homme était prophète, il saurait sans doute qui est cette femme qui le touche et qu'elle est de mauvaise vie.

40. Alors Jésus prenant la parole lui dit : Simon, j'ai quelque chose à te dire. Et il lui dit : Maître, dis-le.

41. Un créancier avait deux débiteurs dont l'un lui devait cinq cents deniers et l'autre cinquante.

42. Et comme ils n'avaient pas de quoi payer, il leur quitta à tous deux leur dette. Dis-moi lequel des deux l'aimera le plus ?

43. Simon lui répondit : J'estime que c'est celui à qui il a le plus quitté. Jésus lui dit : Tu as fort bien jugé.

44. Alors se tournant vers cette femme, il dit à Simon : Vois-tu cette femme ? Je suis entré dans ta maison et tu ne m'a point donné d'eau pour me laver les pieds, mais elle a arrosé mes pieds de larmes et elle les a essuyés avec les cheveux de sa tête.

45. Tu ne m'a point donné de baisé, mais elle, depuis que je suis entré, elle n'a cessé de me baiser les pieds.

46. Tu n'as point oint ma tête d'huile, mais elle a oint mes pieds d'une huile odoriférante.

47. C'est pourquoi je te dis que ses péchés qui sont en grand nombre lui seront pardonnés et c'est à cause de cela qu'elle a beaucoup aimé [3], mais celui à qui on remet moins aime moins.

48. Puis il dit à la femme : Tes péchés te sont pardonnés.

49. Et ceux qui étaient à table avec lui se prirent à dire entre eux : Qui est celui-ci qui même pardonne les péchés ?

50. Mais il dit à la femme : Ta foi t'a sauvée, va-t-en en paix.

Réflexions

Le sens de ce que Jésus-Christ disait aux Juifs touchant le ministère de Jean-Baptiste était que tout de même qu'ils n'avaient pas vu en Jean-Baptiste un homme qui parût avec la pompe qui accompagne les ministres des rois de la terre, mais seulement un grand prophète, aussi ils ne devaient pas s'étonner de le voir lui-même dans la bassesse, ni le rejeter à cause de cela. Par où il voulait leur faire comprendre que le règne du Messie n'aurait rien de charnel ni de mondain et les obliger à s'arrêter uniquement à ce qu'il y avait de spirituel et de divin dans sa doctrine.

2. Jésus-Christ dit à cette occasion que quelque grand que fût Jean-Baptiste, le moindre du royaume de Dieu, c'est-à-dire de ses vrais disciples, serait plus grand que lui. Notre Seigneur parlait ainsi parce que les chrétiens connaissent bien mieux le Messie et les raisons de sa venue que Jean-Baptiste ne les connaissait. Ces paroles qui nous instruisent de nos avantages doivent nous inciter à y répondre et à nous en rendre dignes.

3. On voit ici que les personnes qui étaient les plus méprisées et les plus décriées parmi les Juifs furent touchés des exhortations de Jean-Baptiste et de celles de notre Seigneur, mais les pharisiens et ceux qui paraissaient les plus éclairés avaient rejeté ces exhortations, disant que la vie de Jean-Baptiste était trop austère et trouvant que celle de Jésus-Christ était trop relâchée, parce qu'il se rencontrait souvent avec les pécheurs. Cet exemple montre que les personnes qui ont le cœur mal disposé trouvent à redire à tout, avec quelque précaution qu'on se conduise, on ne saurait éviter d'être condamné par ces gens-là, mais ceux qui ont le cœur bon profitent avec empressement des moyens que Dieu leur présente pour leur édification et pour leur salut.

4. L'histoire de la pécheresse est tout-à-fait remarquable. Elle nous instruit de la vraie repentance et de son efficace.

1. On voit dans cette femme pénitente le modèle de cette profonde humilité avec laquelle les grands pécheurs doivent déplorer leurs égarements et de cette vive douleur qui pénètre l'âme, qui paraît au dehors par la confession, par les larmes et par toutes les marques d'une sincère componction et d'une confusion salutaire et qui produit un entier renoncement au péché.

2. On remarque ici avec quelle bonté le Sauveur du monde reçoit les vrais pénitents et leur pardonne leurs fautes. Ce qu'il dit au pharisien qui croyait que Jésus n'était pas un prophète, puisqu'il souffrait que la pécheresse s'approchât de lui et lui baisât les pieds, tendait à lui faire connaître qu'il savait ce que cette femme était, mais qu'il ne rejetait pas les grands pécheurs lorsqu'il les voyait véritablement repentants et que l'on ne devait pas non plus les rejeter ni les mépriser.

Il faut enfin faire une attention particulière à ces paroles de notre Seigneur :

que celui à qui il est beaucoup pardonné l'aimera davantage.

Il nous apprend par là que ceux à qui Dieu a pardonné de grands péchés doivent l'aimer avec plus d'ardeur et même qu'ils peuvent parvenir à un degré considérable de sainteté. C'est là une doctrine bien propre à encourager les pécheurs et qui doit les animer à l'amour de Dieu et à l'étude de la sainteté et des bonnes œuvres.

(d) v27 : Malachie 3.1
(e) v31 : Matthieu 11.16

(1) v29 : Ou : ont donné gloire à Dieu.
(2) v30 : Ils ont rendus inutiles les desseins favorables que Dieu avait sur eux et sa bonne volonté.
(3) v47 : C'est-à-dire : qu'elle a témoigné un si grand amour.

Chapitre VIII, versets 1-25

Cette partie du chapitre VIII de Luc renferme trois choses, savoir :

1. la parabole de la semence, versets 1-18,

2. la déclaration que notre Seigneur fait que ses disciples lui étaient aussi chers que ses plus proches parents, versets 19-21,

3. le miracle qu'il fit en apaisant une tempête, versets 22-25.

IL arriva après cela que Jésus allait de ville en ville et de village en village, prêchant et annonçant le royaume de Dieu et les douze apôtres étaient avec lui.

2. Il y avait aussi avec lui quelques femmes qui avaient été délivrées des malins esprits et de leurs maladies, savoir Marie qu'on appelait Magdelaine, [a] de laquelle il était sorti sept démons [1].

3. Et Jeanne femme de Chuzas, intendant d'Hérode et Suzanne et plusieurs autres qui l'assistaient de leurs biens.

4. Et comme une grande foule de peuple s'assemblait et que plusieurs venaient à lui de toutes les villes, [b] il leur dit en parabole :

5. Un semeur sortit pour semer sa semence et en semant une partie de la semence tomba le long du chemin et elle fut foulée et les oiseaux du ciel la mangèrent toute.

6. Et l'autre partie tomba sur un endroit pierreux et quand elle fut levée, elle sécha à cause qu'elle n'avait point d'humidité.

7. Et l'autre partie tomba parmi les épines et les épines levèrent avec le grain et l'étouffèrent.

8. Et l'autre partie tomba dans une bonne terre et étant levée, elle rendit du fruit, cent pour un. En disant ces choses il criait : Que celui qui a des oreilles pour ouïr entende.

9. Et ses disciples lui demandèrent ce que signifiait cette parabole.

10. Et il répondit : Il vous est donné de connaître les mystères du royaume de Dieu, mais il n'en est parlé aux autres qu'en paraboles, [c] de sorte qu'en voyant ils ne voient point et qu'en entendant ils n'entendent point.

11. [d] Voici donc ce que la parabole signifie. La semence c'est la parole de Dieu.

12. Ceux qui la reçoivent le long du chemin, ce sont ceux qui entendent la parole, mais le diable vient qui ôte le parole de leur cœur, de peur qu'en croyant ils ne soient sauvés.

13. Et ceux qui la reçoivent dans des endroits pierreux, ce sont ceux qui ayant ouï la parole la reçoivent avec joie, mais ils n'ont point de racine et ils ne croient que pour un temps, mais quand la tentation survient, ils se retirent.

14. Et ce qui est tombé parmi les épines, ce sont ceux qui ont entendu la parole, mais s'en allant ils la laissent étouffer par les inquiétudes, par les richesses et par les voluptés de cette vie et ils ne portent point de fruit qui vienne à maturité.

15. Mais ce qui est tombé dans une bonne terre, ce sont ceux qui ayant ouï la parole avec un cœur honnête et bon la retiennent et portent du fruit avec persévérance.

16. [e] Personne après avoir allumé une chandelle ne la couvre d'un vaisseau ni ne la met sous le lit, mais il la met sur un chandelier afin que ceux qui entrent voient la lumière.

17. [f] Car il n'y a rien de secret qui ne doive être manifesté, ni rien de caché qui ne doive être connu et venir en évidence.

18. Prenez donc garde de quelle manière vous écoutez, [g] car on donnera à celui qui a déjà, mais pour celui qui n'a pas, on lui ôtera même ce qu'il croit avoir.

19. [h] Alors sa mère et ses frères vinrent le trouver, mais ils ne pouvaient l'aborder à cause de la foule.

20. Et on vint lui dire : Ta mère et tes frères sont là dehors qui désirent de te voir.

21. Mais il leur répondit : Ma mère et mes frères sont ceux qui écoutent la parole de Dieu et qui la mettent en pratique.

22. [i] Il arriva un jour qu'il entra dans une barque avec ses disciples et il leur dit : Passons de l'autre côté du lac. Et ils partirent.

23. Et comme ils voguaient, il s'endormit et un vent impétueux s'éleva sur le lac et la barque s'emplissait d'eau et ils étaient en danger.

24. Alors ils vinrent vers lui et ils le réveillèrent en lui disant : Maître, maître, nous périssons. Mais lui étant réveillé parla avec autorité au vent et à la tempête qui s'apaisèrent et il se fit un grand calme.

25. Alors il leur dit : Où est votre foi ? Et eux saisis de crainte et d'admiration disaient entre-eux : Mais qui est celui-ci qu'il commande même aux vents et à l'eau et ils lui obéissent ?

Réflexions

Le dessein de Jésus-Christ dans la parabole de la semence était d'apprendre à ceux qui l'écoutaient que tous les hommes ne reçoivent pas la parole de Dieu de la même manière.

La semence qui tombe auprès d'un chemin représente les personnes qui sont entièrement endurcies et qui ne reçoivent du tout point cette parole.

Par la semence qui tombe parmi les pierres, notre Seigneur décrit l'état de ceux sur qui la parole fait quelque impression, qui la goûtent d'abord et la reçoivent avec joie, mais qui n'étant pas bien affermis ne persévèrent pas et succombent aux tentations.

La semence qui tombe parmi les épines nous met devant les yeux l'état de ces auditeurs en qui l'Évangile ne produit pas son effet parce que leur cœur est occupé par l'amour des richesses et des voluptés et possédés par les soins de cette vie.

Mais par la semence qui est reçue dans un bon champ et qui y produit beaucoup de fruit, notre Seigneur marque l'effet que la parole produit sur ceux qui la reçoivent dans un cœur honnête et bon et qui en rapportent les fruits avec persévérance.

C'est ici une similitude à laquelle nous devons faire une sérieuse et continuelle attention. Jésus-Christ en la proposant a voulu nous engager comme il le dit lui-même à prendre garde à la manière dont nous écoutons la parole de Dieu et à nous bien examiner pour voir si nous en faisons un bon usage.

C'est à quoi nous oblige encore la déclaration que notre Seigneur fit lorsqu'on lui vint dire que sa mère et ses proches parents demandaient à lui parler. Nous devons voir par ce qu'il dit alors que ce qui nous fait surtout avoir part à son amour c'est une grande attention et un grand zèle à écouter sa parole et à faire sa volonté. Ce qui nous unit ainsi à Jésus-Christ est aussi ce qui doit nous unir le plus étroitement les uns avec les autres. Les liens de la piété sont encore plus forts que ceux de la nature et de tous les hommes ceux à qui il faut le plus donner son affection et son estime, ce sont ceux qui aiment véritablement le Seigneur Jésus-Christ et qui gardent ses commandements.

Nous voyons enfin ici que notre Seigneur qui avait fait tant de miracles pour la délivrance des personnes affligées voulut aussi en faire un en faveur de ses apôtres en les délivrant d'un grand danger lorsqu'ils étaient prêts à périr sur l'eau. Les apôtres craignirent dans cette occasion et le Seigneur voyant la faiblesse de leur foi les en reprit, mais il ne laissa pas de les délivrer. Nos faiblesses n'empêchent pas que Dieu ne nous accordent les secours qui nous sont nécessaires, pourvu que nous ayons recours à lui avec sincérité et avec humilité. Ceux que Dieu aime peuvent se rencontrer dans de fâcheuses extrémités et leur faiblesse peut alors les jeter dans la crainte, mais le Seigneur ne les abandonne jamais et en quelque état qu'ils se trouvent, il les favorise toujours de son amour et de sa protection.

(a) v2 : Marc 16.9
(b) v4 : Matthieu 13.3 ; Marc 4.1
(c) v10 : Ésaïe 6.9 ; Matthieu 13.14 ; Marc 4.12 ; Jean 12.40 ; Actes 28.26 ; Romains 11.8
(d) v11 : Matthieu 13.18 ; Marc 4.15
(e) v16 : Matthieu 5.15 ; Marc 4.21 ; Sous 11-33
(f) v17 : Matthieu 10.26 ; Marc 4.22 ; Sous 12.2
(g) v18 : Matthieu 13.12 et 25.29 ; Marc 4.25 ; Luc 19.26
(h) v19 : Matthieu 12.46 ; Marc 3.31
(i) v22 : Matthieu 8.23 ; Marc 4.35

(1) v2 : Cela peut marquer qu'elle avait été guérie de sept maladies.

Chapitre VIII, versets 26-56

Jésus-Christ fait trois miracles.
Il délivre un démoniaque, versets 26-39,
il guérit une femme malade d'une perte de sang, versets 43-48,
et il ressuscite une jeune fille, versets 40-42 et 49-56.

26. [k] Ils abordèrent ensuite au pays de Gadaréens qui est vis-à-vis de la Galilée.
27. Et quand Jésus fut descendu à terre, il vint au devant de lui un homme de cette ville-là qui était possédé des démons depuis longtemps. Il ne portait point d'habit et il ne demeurait point à la maison, mais il se tenait dans les sépulcres.
28. Dès qu'il vit Jésus il fit un grand cri et se jetant à ses pieds il dit à haute voix : Qu'y a-t-il entre moi et toi, Jésus fils du Dieu très haut ? Je te prie ne me tourmente point.
29. Car Jésus commandait à l'esprit immonde de sortir de cet homme dont il s'était saisi depuis longtemps et bien qu'il fût gardé lié de chaines et qu'il eût les fers aux pieds, il rompait ses liens et il était emporté par le démon dans les déserts.
30. Et Jésus lui demanda : Comment t'appelles-tu ? Et il répondit : Je m'appelle légion, car plusieurs démons étaient entrés en lui.
31. Et ils le priaient de ne leur pas commander d'aller dans l'abîme.
32. Or il y avait là un grand troupeau de pourceaux qui paissaient sur une montagne et ils le priaient qu'il leur permît d'entrer dans ces pourceaux et il le leur permit.
33. Les démons étant donc sortis de cet homme entrèrent dans les pourceaux et le troupeau se précipita avec impétuosité dans le lac et y fut noyé.
34. Et ceux qui les paissaient voyant ce qui était arrivé s'enfuirent et le racontèrent dans la ville et à la campagne.
35. Alors les gens sortirent pour voir ce qui s'était passé et étant venus vers Jésus, ils trouvèrent l'homme duquel les démons étaient sortis assis aux pieds de Jésus, habillé et dans son bon sens et ils furent saisis de frayeur.
36. Et ceux qui avaient vu la chose leur racontèrent comment le démoniaque avait été délivré.
37. Alors tous ceux du pays des Gadaréens le prièrent de se retirer de chez eux, car ils étaient saisis d'une grande crainte. Il entra donc dans la barque pour s'en retourner.
38. Et l'homme duquel les démons étaient sortis le priait de lui permettre d'être avec lui, mais Jésus le renvoya en disant :
39. Retourne en ta maison et raconte les grandes choses que Dieu t'a faites. Il s'en alla donc publiant par toute la ville tout ce que Jésus avait fait en sa faveur.
40. Quand Jésus fut de retour, il fut reçu par une grande multitude, car tous l'attendaient.
41. [l] Et il vint à lui un homme qui s'appelait Jaïrus, lequel était chef de la synagogue et se jetant aux pieds de Jésus, il le pria de venir dans sa maison,
42. Parce qu'il avait une fille unique, âgée d'environ douze ans, qui se mourait. Et comme Jésus y allait, il était pressé par la foule.
43. Alors une femme qui avait une perte de sang depuis douze ans et qui avait dépensé tout son bien en médecins, sans avoir pu être guérie par aucun d'eux,
44. S'approcha de lui par derrière et toucha le bord de son vêtement et à l'instant sa perte de sang s'arrêta.
45. Alors Jésus dit : Qui est-ce qui m'a touché ? Et comme tous le niaient, Pierre et ceux qui étaient avec lui lui dirent : Maître, la foule t'environne et te presse et tu dis : Qui est-ce qui m'a touché ?
46. Mais Jésus dit : Quelqu'un m'a touché, car j'ai senti qu'une vertu est sortie de moi.
47. Cette femme donc voyant que cela ne lui avait point été caché vint toute tremblante et se jetant à ses pieds elle déclara devant tout le peuple pour quel sujet elle l'avait touché et comment elle avait été guérie à l'instant.
48. Et il lui dit : Ma fille, rassure-toi, ta foi t'a guérie, va-t-en en paix.
49. Comme il parlait encore, quelqu'un vint de chez le chef de la synagogue qui lui dit : Ta fille est morte, ne fatigue pas d'avantage le Maître.
50. Mais Jésus l'ayant entendu dit au père de la fille : Ne craint point, crois seulement et elle sera guérie.

51. Et quand il fut arrivé dans la maison, il ne laissa entrer personne, que Pierre et Jacques et Jean et le père et la mère de la fille.

52. Et tous pleuraient et se lamentaient à cause d'elle, mais il dit : Ne pleurez point, elle n'est pas morte, mais elle dort.

53. Et ils se moquaient de lui, sachant qu'elle était morte.

54. Mais les ayant tous fait sortir, il la prit par la main et il cria : Ma fille lève-toi.

55. Et son âme revint et elle se leva à l'instant et il commanda qu'on lui donnât à manger.

56. Et son père et sa mère furent tout étonnés, mais il leur défendit de dire à personne ce qui était arrivé.

Réflexions

Ce qui est ici rapporté de l'état déplorable où était depuis longtemps ce démoniaque que Jésus-Christ délivra et les diverses circonstances de cette histoire font voir la certitude et la merveille du miracle que notre Seigneur fit dans cette occasion aussi bien que la grande miséricorde qu'il exerça envers lui. La permission que Jésus-Christ donna aux démons d'entrer dans les pourceaux est aussi une preuve de la grandeur et de la vérité de ce miracle et du pouvoir souverain que notre Seigneur avait sur les démons. On voit même ici que ces esprits malins le craignaient et le redoutaient comme leur juge. Jésus-Christ ayant délivré cet homme lui ordonna de raconter aux siens la grâce que Dieu lui avait faite. C'est ainsi que nous devons reconnaître et publier les bontés du Seigneur envers nous lorsqu'il nous accorde quelque délivrance ou quelque faveur particulière. Au reste, il faut considérer que si les hommes ne sont plus exposés au pouvoir du démon comme l'étaient ceux que notre Seigneur délivrait, ils peuvent tomber d'une autre manière sous la puissance de cet ennemi de notre salut. C'est l'état funeste de ceux dont l'Écriture dit dans Éphésiens 2.2 et II Timothée 2.26 :

que le diable agit en eux avec efficace et qu'ils sont pris dans ses pièges pour faire sa volonté.

Dans la guérison de cette femme qui était malade d'une perte de sang, l'on doit principalement faire attention à ses sentiments et à sa conduite. N'osant pas se présenter devant notre Seigneur pour lui demander sa guérison, elle se contenta de toucher son habit, ce qui marquait par là sa profonde humilité et en même temps la grandeur de sa foi et la haute opinion qu'elle avait de la puissance de Jésus-Christ. La délivrance prompte et miraculeuse que le Seigneur lui accorda ne manifeste pas seulement la vertu divine qui était en lui, elle nous apprend aussi qu'avec l'humilité et la foi nous trouverons toujours auprès de Jésus-Christ les secours nécessaires pour notre salut. Plus on se croit indigne d'avoir part à la grâce de Dieu et plus il est disposé à la répandre sur nous. C'est encore une chose digne d'être remarquée que notre Seigneur connut que cette femme l'avait touché, quoiqu'elle ne se fût pas adressée à lui. On voit par là que rien n'est caché à Jésus-Christ et que les miracles qu'il opérait ne se faisait que par sa volonté.

La résurrection de la fille de Jaïrus est un effet plus considérable de la puissance infinie de notre Seigneur et ce miracle, de même que quelques autres semblables qu'il a faits, ne nous permettent pas de douter qu'il ne puisse ressusciter les morts et qu'il ne fasse un jour cette même merveille en notre faveur selon qu'il nous l'a promis.

(k) v26 : Matthieu 8.28 ; Marc 5.1
(l) v41 : Matthieu 9.18 ; Marc 5.22

Chapitre IX, versets 1-27

Luc rapporte

1. l'envoi des douze apôtres dans la Judée et les instructions que notre Seigneur leur donna, versets 1-6,

2. l'opinion que le roi Hérode avait de Jésus-Christ, versets 7-9,

3. le miracle de la multiplication des cinq pains et des deux poissons, versets 10-17,

4. l'entretien que notre Seigneur eut avec les apôtres lorsqu'il leur demanda quels sentiments ils avaient de lui et ce qu'il leur dit pour les avertir de sa mort et pour les préparer eux-mêmes aux souffrances, versets 18-27.

PUIS [a] Jésus ayant assemblé ses douze disciples, il leur donna puissance et autorité sur tous les démons et le pouvoir de guérir les maladies.

2. [b] Il les envoya donc annoncer le règne de Dieu et guérir les malades.

3. [c] Et il leur dit : Ne portez rien pour le chemin, ni bâton, ni sac, ni argent et n'ayez point deux habits.

4. Et en quelque maison que vous entriez, demeurez-y jusqu'à ce que vous partiez.

5. [d] Et partout où on ne vous recevra point, en partant de cette ville-là, secouez la poussière de vos pieds en témoignage contre ces gens-là.

6. Étant donc partis, ils allaient de bourgade en bourgade annonçant l'Évangile et guérissant tous les malades.

7. [e] Cependant Hérode le tétrarque entendit de tout ce que Jésus faisait et il était fort en peine parce que les uns disaient que Jean était ressuscité des morts.

8. Et d'autres qu'Élie était apparu et d'autres que quelqu'un des anciens prophètes était ressuscité.

9. Er Hérode disait : J'ai fait couper la tête à Jean, qui est donc celui-ci de qui j'entends dire de telles choses ? Et il souhaitait de le voir.

10. Et les apôtres, étant de retour, racontèrent à Jésus tout ce qu'ils avaient fait et les ayant pris avec lui, il se retira à l'écart dans un lieu solitaire près d'une ville appelée Bethsaïde.

11. Et le peuple l'ayant appris, il le suivit et Jésus les ayant reçus, il leur parlait du règne de Dieu et il guérissait ceux qui avaient besoin de guérison.

12. [h] Comme le jour commençait à baisser, les douze s'approchèrent de lui et lui dirent : Renvoie cette multitude afin qu'ils s'en aillent aux bourgs et aux villages qui sont aux environs pour s'y retirer et pour trouver à manger, car nous sommes ici dans un lieu désert.

13. Mais il leur dit : Vous-mêmes, donnez-leur à manger. Et ils dirent : Nous n'avons que cinq pains et deux poissons, à moins que nous n'allions acheter des vivres pour ce peuple,

14. Car ils étaient environ cinq mille hommes. Alors il dit à ses disciples : Faites-les asseoir par rangs de cinquante personnes chacun.

15. Et ils firent ainsi et les firent tous asseoir.

16. Alors Jésus prit les cinq pains et les deux poissons et levant les yeux au ciel, il les bénit et les rompit et les donna aux disciples afin qu'ils les missent devant le peuple.

17. Ils en mangèrent tous et furent rassasiés et on emporta douze paniers pleins des morceaux qui restèrent.

18. [i] Il arriva comme il priait en particulier et que ses disciples étaient avec lui qu'il leur demanda : Qui dit-on parmi le peuple que je suis ?

19. Eux répondant dirent : Les uns disent que tu es Jean-Baptiste et les autres Élie et les autres que quelqu'un des anciens prophètes est ressuscité.

20. Et il leur dit : Et vous, qui dites-vous que je suis ? Et Pierre répondit : Tu es le Christ de Dieu.

21. Et il leur défendit avec menaces de le dire à personne.

22. Et il leur dit : [j] Il faut que le Fils de l'homme souffre beaucoup et qu'il soit rejeté par les sénateurs et par les principaux sacrificateurs et par les scribes et qu'il soit mis à mort et qu'il ressuscite le troisième jour.

23. [k] Et il disait à tous : Si quelqu'un veut venir après moi, qu'il renonce à soi-même et qu'il se charge chaque jour de sa croix et qu'il me suive.

24. [l] Car quiconque voudra sauver sa vie la perdra, mais quiconque perdra sa vie pour l'amour de moi, celui-là la sauvera.

25. Car que servirait-il à un homme de gagner tout le monde s'il se détruisait lui-même et s'il se perdait lui-même ?

26. Car [m] si quelqu'un a honte de moi et de mes paroles, le Fils de l'homme aura honte de lui quand il viendra dans sa gloire et dans celle de son père et des saints anges.

27. [n] Et je vous dis en vérité qu'il y en a quelques-uns de ceux qui sont ici présent qui ne mourront point qu'ils n'aient vu le règne de Dieu.

Réflexions

Ce qu'il y a à considérer sur l'envoi des apôtres, c'est que Jésus-Christ leur ordonna d'aller devant lui dans la Judée afin de répandre partout la bonne nouvelle de la venue du Messie et de préparer les Juifs, par leur prédication et par leurs miracles, à le recevoir. Par là il voulait aussi les préparer eux-mêmes à aller dans la suite annoncer l'Évangile par toute la terre. Ce que l'on doit surtout remarquer dans ce que Jésus-Christ leur dit, c'est que le ministère des serviteurs de Dieu n'est utile qu'à ceux qui les reçoivent et que ceux qui les rejettent attirent sur eux une sévère mais juste condamnation.

Il parait d'ici, en second lieu, que l'on avait une haute opinion de notre Seigneur parmi les Juifs, puisqu'on croyait que c'était Élie ou quelque autre prophète, mais c'est une chose très remarquable qu'Hérode, qui était un prince impie et dans les sentiments des sadducéens qui niaient la résurrection, croyait que Jean-Baptiste, qu'il avait fait mourir, était ressuscité. On doit regarder cela comme un effet des remords que ce prince ressentait d'avoir fait mourir Jean-Baptiste. Quoique les impies rejettent les vérités de la religion, ils ne sont jamais bien affermis dans leurs sentiments et lorsque leur conscience se réveille, ils reconnaissent les mêmes vérités qu'ils avaient révoquées en doute et niées auparavant.

Le miracle que Jésus-Christ fit en multipliant cinq pains et deux poissons pour donner à manger à plusieurs milliers de personnes est l'un des plus illustres qu'il ait faits, puisque ces gens-là furent autant de témoins qui allèrent répandre tout le bruit de cette merveille, ce qui servit à confirmer puissamment la vérité de la doctrine de Jésus-Christ et sa mission divine et à disposer un grand nombre de personnes à croire en lui.

Ce que nous devons retenir de l'entretien que notre Seigneur eut avec ses disciples sur les sentiments qu'on avait de lui et sur ce qu'ils en pensaient eux-mêmes, c'est :

- que la foi en Jésus-Christ consiste à le regarder comme le Messie et le fils du Dieu vivant,
- qu'il était venu au monde pour souffrir et pour mourir,
- que personne ne peut être chrétien s'il n'a premièrement appris à renoncer à soi-même et à porter sa croix et s'il n'est disposé à faire toujours une profession publique de sa foi,
- et enfin que le salut ou la perte de l'âme est la seule chose la plus importante de toutes et que bien loin de nous mettre en danger de perdre notre âme en voulant gagner le monde, il n'y a rien que nous ne devions être prêts à sacrifier pour la sauver.

(a) v1 : Matthieu 10.1 ; Marc 6.7
(b) v2 : Matthieu 20.7
(c) v3 : Matthieu 10.9 ; Marc 6.8
(d) v5 : Matthieu 10.17 ; Marc 6.11 ; Sous 10.11 ; Actes 13.51
(e) v7 : Matthieu 14.1 ; Marc 6.14
(f) v10 : Marc 6.30. L'endroit n'est pas mentionné dans le verset.
(g) v10 : Matthieu 14.13 ; Marc 6.32. Il n'est ici non plus mentionné.
(h) v12 : Matthieu 14.15 ; Marc 6.35 ; Jean 6.5
(i) v18 : Matthieu 16.13 ; Marc 8.27
(j) v22 : Matthieu 16.13 et 17.22 ; Marc 8.31
(k) v23 : Matthieu 10.38 et 16.24 ; Marc 8.34 ; Sous 14.27 et 17.33
(l) v24 : Matthieu 10.30 et 16.25 ; Marc 8.35 ; Sous 17.33
(m) v26 : Matthieu 10.33 ; Marc 8.38 ; Sous 12.9 ; II Timothée 2.12
(n) v27 : Matthieu 16.28 ; Marc 9.1

Chapitre IX, versets 28-62

Notre Seigneur est transfiguré en présence de trois de ses apôtres, versets 28-36.

Il guérit un lunatique que ses disciples n'avaient pu guérir, versets 37-42

et il leur dit encore une fois qu'il serait condamné à mort, versets 43-45.

Il leur enseigne l'humilité et il les blâme d'avoir empêché un homme qui ne les suivait pas de chasser les démons en son nom, versets 46-50.

Il censure le zèle inconsidéré de deux de ses apôtres, versets 51-56

et il répond à trois personnes qui voulaient le suivre, versets 57-62.

28. [o] Il arriva environ huit jours après ces discours que Jésus prit avec lui Pierre et Jean et Jacques et qu'il monta sur une montagne pour prier.

29. Et pendant qu'il priait, son visage parut tout autre et ses habits devinrent blancs et resplendissants comme un éclair.

30. Et en même temps on vit deux hommes qui s'entretenaient avec lui. C'était Moïse et Élie,

31. Qui apparurent avec gloire et parlèrent de son issue [1] qu'il devait accomplir à Jérusalem.

32. Et Pierre et ceux qui étaient avec lui étaient accablés de sommeil et quand ils furent réveillés, ils virent sa gloire et les deux hommes qui étaient avec lui.

33. Et comme ces hommes se séparaient de Jésus, Pierre lui dit : Maître, il est bon que nous demeurions ici, faisons-y trois tentes, une pour toi, une pour Moïse, une pour Élie, car il ne savait pas bien ce qu'il disait.

34. Et dans le temps qu'il parlait ainsi, une nuée les couvrit et comme ils entraient dans la nuée, ils furent saisis de frayeur.

35. Et une voit sortit de la nuée qui dit : C'est ici mon fils bien-aimé, écoutez-le.

36. Et dans le temps que la voix se faisait entendre, Jésus se trouva seul et ils gardèrent le silence sur cela et ils ne dirent rien alors à personne de ce qu'ils avaient vu.

37. [p] Le jour suivant, comme ils descendaient de la montagne, une grande troupe vint au devant de Jésus.

38. Et un homme de la troupe s'écria et dit : [q] Maître, je te prie, jette les yeux sur mon fils, car c'est mon fils unique,

39. Un esprit se saisi de lui et aussitôt il jette de grands cris, il l'agite violemment et le fait écumer et à peine le quitte-t-il après l'avoir tout brisé,

40. Et j'ai prié tes disciples de le chasser mais ils n'ont pu.

41. Et Jésus répondant dit : Ô race incrédule et perverse, jusqu'à quand serai-je avec vous et vous supporterai-je ? Amène ici ton fils.

42. Et comme il approchait, le démon le jeta contre terre et l'agita violemment, mais Jésus reprit fortement l'esprit immonde et guérit l'enfant et le rendit à son père.

43 Et tous furent étonnés de la puissance magnifique de Dieu. Et comme ils étaient tous dans l'admiration de ce que Jésus faisait, il dit à ses disciples :

44. [r] Pour vous, écoutez bien ces paroles : Le Fils de l'homme doit être livré entre les mains des hommes.

45. Mais ils n'entendaient point cette parole, elle était si obscure pour eux qu'ils n'y comprenaient rien et ils craignaient de l'interroger sur ce sujet.

46. [s] Et il survint une dispute parmi eux, lequel d'entre eux serait le plus grand.

47. Mais Jésus voyant les pensées de leur cœur prit un enfant et le mit auprès de lui.

48. Et il leur dit : Quiconque reçoit cet enfant en mon nom, il me reçoit et quiconque me reçoit reçoit celui qui m'a envoyé. Car celui d'entre vous qui est le plus petit, c'est celui-là qui sera grand.

49. Et [t] Jean prenant la parole dit : Maître, nous avons vu un homme qui chassait les démons en ton nom et nous l'en avons empêché parce qu'il ne te suit pas avec nous.

50. Et Jésus lui dit : Ne l'en empêchez point, car celui qui n'est pas contre nous est pour nous.

51. Comme le temps [2] auquel il devait être élevé approchait, il se mit en chemin résolu d'aller à Jérusalem.

52. Et il envoya des gens devant lui, qui étant partis entrèrent dans un bourg des Samaritains pour lui préparer un logement.

53. Mais les Samaritains ne les reçurent pas parce qu'il paraissait aller à Jérusalem.

54. Et Jacques et Jean voyant cela ils lui dirent : Seigneur, veux-tu que nous disions que le feu du Ciel descende sur eux et qu'il les consume [u] comme Élie le fit ?

55. Mais Jésus se tournant vers eux les censura et leur dit : Vous ne savez de quel esprit vous êtes animés.

56. Car [v] le Fils de l'homme n'est point venu pour faire périr les hommes, mais il est venu pour les sauver. Et ils s'en allèrent à un autre bourg.

57. [w] Et comme ils étaient en chemin, un homme lui dit : Je te suivrai, Seigneur, partout où tu iras.

58. Mais Jésus lui répondit : Les renards ont des tanières et les oiseaux du ciel ont des nids, mais le Fils de l'homme n'a pas où reposer sa tête.

59. Il dit à un autre : Suis-moi. Et il lui répondit : Seigneur, permets que j'aille auparavant ensevelir mon père.

60. Jésus lui dit : Laisse les morts ensevelir leurs morts, mais toi, va annoncer le règne de Dieu.

61. Un autre lui dit aussi : Je te suivrai, Seigneur, mais permets-moi de prendre auparavant congé de ceux qui sont dans ma maison.

62. Mais Jésus lui répondit : Celui qui met la main à la charrue et regarde derrière lui n'est point propre pour le royaume de Dieu.

Réflexions

Nous avons dans la transfiguration de notre Seigneur et dans l'état de gloire où les apôtres le virent alors une preuve convaincante de la vérité et de la divinité de l'Évangile, comme Pierre qui fut présent à cette transfiguration le remarque dans sa deuxième épître au chapitre un. Moïse et Élie furent vus dans cette occasion avec Jésus-Christ et les apôtres les entendirent s'entretenir avec lui de ce qu'il devait souffrir à Jérusalem, afin qu'il parût que c'était de lui que les prophètes avaient parlé. Dieu fit entendre une voix du Ciel, après que Moïse et Élie se furent retirés, pour apprendre aux apôtres et par leur moyen à tous les hommes que désormais il ne fallait plus écouter que Jésus seul et qu'il était infiniment plus grand que Moïse et Élie et que tous les prophètes. Enfin il parait que ces deux hommes, qui n'étaient plus au monde depuis plusieurs siècles vivaient auprès de Dieu, d'où nous devons conclure que ceux qui ont servi Dieu fidèlement en cette vie ne sont pas détruits ni anéantis par la mort.

On voit dans l'histoire du lunatique que la foi des apôtres était encore bien faible, comme notre Seigneur le leur reprocha, mais cette foi se fortifia dans la suite à mesure qu'ils furent mieux instruits et que leurs préjugés se dissipaient. Comme le peu de foi des apôtres fut cause qu'ils ne purent délivrer le lunatique, nos chutes et nos manquements ne viennent que du défaut de foi, c'est pourquoi nous devons travailler à nous y affermir et prier le Seigneur qu'il l'augmente de plus en plus en nous.

Les leçons d'humilité que notre Seigneur donnait à ses disciples nous apprennent que les sentiments d'élévation et l'amour de la gloire du monde sont indignes des chrétiens, qu'ils doivent au contraire chercher leur gloire dans l'humilité et estimer tous ceux qui aiment Jésus-Christ quand même ils seraient petits et méprisés dans le monde.

La réponse que Jésus-Christ fit à Jean qui s'était opposé à un homme qui chassait les démons au nom de Jésus-Christ parce que cet homme n'était pas à l'ordinaire avec les apôtres nous enseigne qu'on ne doit jamais s'opposer sous quelque prétexte que ce soit à ceux qui travaillent sincèrement à l'avancement du règne de notre Seigneur. Il faut faire cas de la piété partout où elle se trouve, puisque tout ce qui est bon ne peut venir que de Dieu.

Il y a d'importantes considérations à faire sur la censure que Jésus-Christ adressa à Jacques et à Jean, lesquels emporté par un zèle indiscret et par l'aversion que les Juifs avaient pour les Samaritains, voulaient faire descendre le feu du Ciel sur ces Samaritains qui n'avaient pas voulu loger leur maître. Cela nous avertit de ne nous jamais laisser surprendre par l'esprit de vengeance, ni par un zèle faux et aveugle tel qu'est toujours celui qui va faire du mal aux hommes, mais d'être animés comme Jésus-Christ l'a été, d'un esprit de douceur et de support envers tout le monde et en particulier envers ceux qui sont dans l'erreur et qui ont d'autres sentiments que nous sur la religion.

Par les réponses que notre Seigneur donna à ces trois personnes qui voulaient le suivre, il se proposait de leur faire connaître :

1. qu'il ne promettait point les commodités de cette vie à ses disciples,

2. qu'il faut être prêt à renoncer à tout pour l'amour de lui, même aux choses qui sont innocentes et légitimes lorsqu'elles nous sont un obstacle à faire notre devoir,

3. que quand on s'est une fois engagé à son service, on doit suivre sa vocation et ne plus regarder du côté du monde.

(o) v28 : Matthieu 17.1 ; Marc 9.2
(p) v37 : Marc 9.14
(q) v38 : Matthieu 17.14 ; Marc 9.17
(r) v44 : Matthieu 17.22 ; Marc 9.31
(s) v46 : Matthieu 18.1 ; Marc 9.33
(t) v49 : Marc 9.38
(u) v54 : II Rois 1.10-12
(v) v56 : Jean 3.17
(w) v57 : Matthieu 8.19
(x) v59 : Matthieu 8.21. L'endroit n'est pas mentionné.

(1) v31 : C'est-à-dire : de sa mort.
(2) v51 : Le temps de sa mort et de son départ de ce monde.

Chapitre X, versets 1-24

Jésus-Christ envoie soixante et dix disciples, il les envoie devant lui, il leur donne le pouvoir de faire des miracles et les instructions nécessaires pour leur emploi et il dénonce les jugements de Dieu aux villes où il avait prêché et fait des miracles et qui ne s'étaient pas amendées, versets 1-16.

2. Les soixante et dix disciples rendent compte à Jésus-Christ du succès de leur voyage et de leur ministère et il prédit à cette occasion la chute du règne de satan, versets 17-20.

3. Il loue Dieu de ce que l'Évangile était prêché et reçu par des personnes qui n'étaient pas distinguées ni considérées dans le monde et il représente à ses disciples combien ils étaient heureux d'être instruits par lui des vérités de l'Évangile, versets 21-24.

APRÈS cela, le Seigneur établit encore soixante et dix disciples et il les envoya deux à deux devant lui dans toutes les villes et dans tous les lieux où lui-même devait aller.

2. Et il disait : [a] La moisson est grande, mais il y a peu d'ouvriers, priez donc le maître de la moisson d'envoyer des ouvriers dans la moisson.

3. Allez, [b] je vous envoie comme des agneaux au milieu des loups.

4. Ne portez ni bourse, ni sac, ni souliers [c] et ne saluez personne en chemin [1].

5. [d] Et dans quelque maison que vous entrez, dites en entrant : La paix soit sur cette maison.

6. Et s'il y a là quelque enfant de paix, votre paix reposera sur lui, sinon elle retournera à vous.

7. Et demeurez dans cette maison-là, mangeant et buvant ce qu'on vous donnera, [e] car l'ouvrier est digne de son salaire. Ne passez point d'une maison à une autre.

8. De même, dans quelque ville que vous entriez, si on vous reçoit, mangez de ce qu'on vous présentera.

9. Et guérissez les malades qui s'y trouveront et dites-leur : Le règne de Dieu s'est approché de vous.

10. Mais dans quelque ville que vous entriez, si on ne vous reçoit pas, sortez dans les rues et dites :

11. [f] Nous secouons contre vous la poussière qui s'est attachée à nous dans votre ville, sachez que le règne de Dieu s'est approché de vous.

12. Je vous dis qu'en ce jour-là, ceux de Sodome seront traités moins rigoureusement que cette ville-là.

13. [g] Malheur à toi Chorasin, malheur à toi Bethsaïde ! Car si les miracles qui ont été fait au milieu de vous avaient été faits dans Tyr et dans Sidon, il y a longtemps que ces villes se seraient converties en prenant le sac et la cendre.

14. C'est pourquoi Tyr et Sidon seront traitées moins rigoureusement au jour du jugement que vous.

15. Et toi Capernaüm, qui a été élevée jusqu'au ciel, tu seras abaissée jusqu'en enfer.

16. [h] Qui vous écoute m'écoute et qui vous rejette me rejette et qui me rejette rejette celui qui m'a envoyé.

17. Or les soixante et dix disciples revinrent avec joie disant : Seigneur, les démons mêmes nous sont assujettis par ton nom.

18. Et il leur dit : Je voyais satan tomber du ciel comme un éclair.

19. Voici, je vous donne le pouvoir de marcher sur les serpents et sur les scorpions et sur toutes les forces de l'ennemi et rien ne pourra vous nuire.

20. Toutefois ne vous réjouissez pas seulement de ce que les esprits vous sont assujettis, mais réjouissez-vous encore plus de ce que vos noms sont écrits dans les cieux.

21. [i] En ce même instant, Jésus tressaillit de joie en son esprit et dit : Je te loue ô Père, Seigneur du ciel et de la terre de ce que tu as caché ces choses aux sages et aux intelligents et de ce que tu les a révélées aux enfants. Oui, mon Père, cela est ainsi parce que telle a été ta bonne volonté.

22. [j] Toutes choses m'ont été mises entre les mains par mon Père et [k] nul ne connait qui est le fils que le Père, ni qui est le Père que le fils et celui à qui le fils le voudra révéler.

23. Puis se tournant vers les disciples il leur dit en particulier : [l] Heureux les yeux qui voient ce que vous voyez.

24. Car je vous dis que plusieurs prophètes et plusieurs rois ont désiré de voir ce que vous voyez et ne l'ont point vu et d'entendre ce que vous entendez et ne l'ont point entendu.

Réflexions

Jésus-Christ qui avait déjà choisi douze apôtres voulut encore choisir soixante et dix disciples qu'il envoya dans la Judée afin de répandre plus promptement l'heureuse nouvelle de la venue du règne de Dieu et afin qu'ils fussent dans la suite mieux en état d'aller prêcher sa doctrine dans tout le monde. Les instructions qu'il leur donna montrent que les serviteurs de Dieu doivent exercer leur charge avec fidélité, avec désintéressement et avec courage, que ceux qui ont le cœur bon et un esprit paisible les reçoivent et que ceux qui refusent de les écouter seront inexcusables.

2. Les plaintes et les menaces que Jésus-Christ fait contre ces villes de la Galilée où il avait prêché et fait des miracles nous avertissent que les peuples qui sont le plus favorisés des grâces du Ciel en abusent souvent d'une manière criminelle et que ceux à qui Dieu fait annoncer sa parole et qui n'en profitent pas doivent s'attendre à la punition la plus sévère.

3. Sur ce que Jésus-Christ dit aux soixante et dix disciples lorsqu'ils lui rendirent compte du succès de leur voyage et des miracles qu'ils avaient faits, il faut remarquer qu'il prédit la ruine prompte du règne de satan, ce qui arriva en effet peu après par la prédication de l'Évangile. Il leur déclara de plus que quoique ce fût un privilège bien plus glorieux pour eux de chasser les démons, ils doivent encore plus se réjouir

de ce que leurs noms étaient écrits dans le Ciel,

c'est-à-dire de ce qu'ils étaient disciples de Jésus-Christ et destiné à la gloire céleste. L'avantage d'appartenir à Dieu et d'être du nombre des vrais fidèles est infiniment plus considérable que le pouvoir de faire des miracles.

4. On doit aussi faire bien attention aux louanges que Jésus-Christ rendait à Dieu de ce que l'Évangile était reçu par les petits et par les humbles, pendant que les grands et ceux qui étaient regardés comme les plus sages le rejetaient. Ce n'est pas aux mondains et aux personnes qui sont remplies de la bonne opinion d'elles-mêmes que Dieu se révèle, c'est aux humbles et à ceux qui ont le cœur simple et droit.

5. Il faut bien remarquer ce que notre Seigneur disait si fortement à ses disciples qu'ils étaient heureux d'être instruits par lui et de connaitre les vérités de l'Évangile que les anciens prophètes ne connaissaient pas comme eux, mais si nous ne profitons pas de notre bonheur, nous n'en serons que plus misérables et il vaudrait mieux pour nous ne n'en avoir jamais joui.

(a) v2 : Matthieu 9.37
(b) v3 : Matthieu 10.16
(c) v4 : II Rois 4.29
(d) v5 : Matthieu 10.12 ; Marc 6.10
(e) v7 : Deutéronome 24.14 ; Matthieu 10.10 ; I Timothée 5.18
(f) v11 : Matthieu 10.14 ; Sus 9.5 ; Actes 13.51
(g) v13 : Matthieu 11.21
(h) v16 : Matthieu 10.40 ; Jean 13.20

(i) v21 : Matthieu 11.25
(j) v22 : Jean 3.35
(k) v22 : Jean 1.28
(l) v23 : Matthieu 13.16

(1) v4 : C'est une façon de parler qui signifie : Ne vous arrêtez point, hâtez-vous et ne soyez occupés que de votre ministère. Voyez II Rois 4.29

Chapitre X, versets 25-42

Jésus-Christ répond à un docteur de la Loi qui lui avait demandé ce qu'il fallait faire pour avoir la vie éternelle, versets 25-28.

2. Pour apprendre à ce docteur qu'il n'y a point d'homme qui ne soit notre prochain, il lui propose la parabole d'un homme qui était tombé entre les mains des voleurs, versets 29-37.

Jésus étant allé loger dans la maison de Marthe et de Marie, il loue la piété de Marie qui se tenait auprès de lui pour l'écouter, versets 38-42.

25. [m] Alors un docteur de la Loi se leva et dit à Jésus pour l'éprouver : Maître, que faut-il que je fasse pour hériter la vie éternelle ?
26. Jésus lui dit : Qu'est-ce qui est écrit dans la Loi et qu'y lis-tu ?
27. Il répondit : [n] Tu aimeras le Seigneur ton Dieu de tout ton cœur et de toute ton âme et de toute ta force et de toute ta pensée [o] et ton prochain comme toi-même.
28. Et Jésus lui dit : Tu as bien répondu, fais cela et tu vivras.
29. Mais cet homme voulant paraître juste dit à Jésus : Et qui est mon prochain ?
30. Et Jésus prenant la parole lui dit : Un homme descendait de Jérusalem à Jéricho et tomba entre les mains des voleurs qui le dépouillèrent et après l'avoir blessé de plusieurs coups, ils s'en allèrent le laissant à demi mort.
31. Or il se rencontra qu'un sacrificateur descendait par ce chemin là et ayant vu cet homme, il passa outre.
32. Un Lévite étant aussi venu dans le même endroit et le voyant passa outre.
33. Mais un Samaritain passant son chemin vint vers cet homme et le voyant il fut touché ce compassion.
34. Et s'approchant, il banda ses plaies et il y versa de l'huile et du vin, puis il le mit sur sa monture et le mena à une hôtellerie et pris soin de lui.
35. Le lendemain, en partant, il tira deux deniers d'argent et les donna à l'hôte et lui dit : Aie soin de lui et tout ce que tu dépenseras de plus, je te le rendrai à mon retour.
36. Lequel de ces trois te semble avoir été le prochain de celui qui est tombé entre les mains des voleurs ?
37. Le docteur dit : C'est celui qui a exercé la miséricorde envers lui. Jésus lui dit : Va et fais la même chose.
38. Comme ils étaient en chemin, il entra dans un bourg et une femme nommée Marthe le reçut dans sa maison.
39. Elle avait une sœur nommée Marie qui se tenant au pieds de Jésus écoutait sa parole.
40. Mais comme Marthe était distraite par divers soins, elle vint et dit à Jésus : Seigneur, ne considères-tu point que ma sœur me laisse servir toute seule ? Dis-lui donc qu'elle m'aide aussi.
41. Et Jésus lui répondit : Marthe, Marthe, tu te mets en peine et tu t'embarrasses de plusieurs choses,
42. Mais une seule chose est nécessaire. Or Marie a choisi la bonne part qui ne lui sera point ôtée.

Réflexions

Cette lecture nous donne ces trois instructions.

La première, que le principal commandement de Dieu et même l'abrégé de toute la religion est d'aimer Dieu par dessus toutes choses et d'aimer notre prochain comme nous-mêmes, que c'est là le moyen d'accomplir toute la Loi et de s'acquitter de tous nos devoirs et qu'ainsi c'est à quoi il faut s'attacher si l'on veut parvenir à la vraie et solide piété et par ce moyen à la vie éternelle.

La seconde, qu'il n'y a aucun homme qui ne soit notre prochain et que nous ne devions aimer. C'est ce que Jésus-Christ enseigne par la parabole de ce Juif, qui ayant été blessé par des voleurs, ne fut secouru ni par un sacrificateur, ni par un Lévite qui étaient Juifs comme lui, mais qui fut assisté par un Samaritain qui était un étranger et même d'une nation que les Juifs haïssaient. Le but de Jésus-Christ était d'enseigner par là que tous les hommes sans exception, même les étrangers et ceux qui ne nous aiment pas sont nos prochains, que nous devons les aimer tous, leur faire du bien et secourir les malheureux de tout notre pouvoir. C'était là une vérité claire et certaine, mais que les docteurs Juifs les plus éclairés ne comprenaient pas bien.

La troisième instruction est prise de ce qui est dit dans ce chapitre de Marthe et de Marie. Le jugement que le Seigneur fit de la conduite de ces deux sœurs nous enseigne que notre principal soin doit être de nous attacher à lui et d'écouter sa parole, que les occupations de cette vie, quelques légitimes qu'elles soient, ne doivent jamais nous faire négliger la chose la plus importante et la seule nécessaire et que pour être heureux, il faut choisir comme Marie

la bonne part qui ne nous sera jamais ôtée.

(m) v25 : Matthieu 22.15 ; Marc 12.28
(n) v27 : Deutéronome 6.5
(o) v27 : Lévitique 19.18

Chapitre XI, versets 1-28

Jésus-Christ instruit ses disciples sur la prière, versets 1-13.

Il guérit un démoniaque et il répond aux pharisiens qui disaient que c'était par la puissance du diable qu'il chassait des démons, versets 14-20.

3. Il propose la similitude d'un homme en qui le mauvais esprit rentre après en être sorti, versets 21-26.

4. Il parle du bonheur de ceux qui écoutent sa parole et qui la gardent, versets 27-28.

IL arriva un jour que Jésus était en prière en un certain lieu, qu'après qu'il eut achevé sa prière, un de ses disciples lui dit : Seigneur, enseigne-nous à prier comme Jean l'a aussi enseigné à ses disciples.

2. Et il leur dit : [a] Quand vous priez, dites :

Notre Père qui es aux Cieux. Ton nom soit sanctifié. Ton règne vienne. Ta volonté soit faite sur la terre comme au Ciel.

3. Donne-nous chaque jour notre pain quotidien.

4. Et nous pardonne nos péchés, car nous pardonnons aussi à ceux qui nous doivent.

Et ne nous induis point dans la tentation, mais délivre-nous du malin.

5. Puis il leur dit : Si quelqu'un de vous avait un ami qui vint le trouver à minuit et qui lui dit : Mon ami, prête-moi trois pains,

6. Car un de mes amis est venu me voir en passant et je n'ai rien à lui présenter.

7. Et que cet homme qui est dans sa maison lui répondit : Ne m'importune pas, ma porte est fermée et mes enfants sont avec moi au lit, je ne saurais me lever pour t'en donner.

8. Je vous dis, que quand même il ne se lèverait pas pour lui en donner parce qu'il est son ami, il se lèverait à cause de son importunité et lui en donnerait autant qu'il en aurait besoin.

9. Et moi, je vous dis : [b] Demandez et on vous donnera, cherchez et vous trouverez, heurtez et on vous ouvrira.

10. Car quiconque demande reçoit et qui cherche trouve et on ouvrira à celui qui heurte.

11. [c] Qui est le père d'entre vous qui donne à son fils une pierre lorsqu'il lui demande du pain ? Ou s'il lui demande du poisson lui donnera-t-il un serpent au lieu d'un poisson ?

12. Ou s'il lui demande un œuf lui donnera-t-il un scorpion ?

13. Si donc vous qui êtes mauvais savez donner de bonnes choses à vos enfants, combien plus votre Père céleste donnera-t-il le Saint-Esprit à ceux qui le lui demandent ?

14. [d] Jésus chassa aussi un démon qui était muet et le muet étant sorti, le muet parla et le peuple était dans l'admiration.

15. Et quelques-uns d'entre eux dirent : [e] C'est par béelzébul le prince des démons [1] qu'il chasse les démons.

16. Mais d'autres pour l'éprouver [f] lui demandaient quelque prodige qui vint du Ciel.

17. [g] Mais Jésus connaissant leurs pensées leur dit : Tout royaume divisé contre lui-même sera réduit en désert et toute maison divisée contre elle-même tombera en ruine.

18. Si donc satan est aussi divisé contre lui-même, comment son règne subsistera-t-il ? Puisque vous dites que c'est par béelzébul que je chasse les démons.

19. Que si je chasse les démons par béelzébul, vos fils par qui les chassent-ils ? [2] C'est pourquoi ils seront vos juges.

20. Mais si je chasse les démons par le doigt de Dieu, il est donc vrai que le règne de Dieu est venu à vous.

21. Quand un homme fort et bien armé garde l'entrée de sa maison, tout ce qu'il a est en sureté.

22. Mais s'il en vient un plus fort que lui qui le vainque, il lui ôte toutes ses armes dans lesquelles il se confiait et il partage ses dépouilles.

23. Celui qui n'est pas avec moi est contre moi et celui qui n'assemble pas avec moi dissipe.

24. [h] Lorsqu'un esprit immonde est sorti d'un homme, il va par les lieux arides cherchant du repos et il n'en trouve point et il dit : Je retournerai dans ma maison d'où je suis sorti.

25. Et quand il vient, il la trouve balayée et ornée.

26. Alors il s'en va et prend avec lui sept autres esprits pires que lui et ils y entrent et ils y demeurent et [i] le dernier état de cet homme devient pire que le premier.

27. Comme Jésus disait ces choses, une femme de la troupe éleva la voix et lui dit : Heureux le ventre qui t'a porté et les mamelles qui t'on allaité !

28. Et il lui dit : Mais plutôt, Heureux ceux qui écoutent la parole de Dieu et qui la gardent.

Réflexions

La première instruction que le Sauveur du monde nous donne ici concerne la prière et en particulier l'oraison dominicale. Cette divine prière ayant Jésus-Christ pour auteur et renfermant tout ce que nous devons demander de plus important, premièrement pour la gloire de Dieu et ensuite pour nos besoins, tant du corps que de l'âme, nous devons la présenter à Dieu avec un singulier respect et avec toute l'attention possible et en même temps avec une confiance toute particulière, puisqu'en demandant ce que notre Seigneur nous ordonne de demander, nous ne pouvons pas douter que nos prières ne soient conformes à la volonté de Dieu.

Jésus-Christ nous a enseigné de plus que si en priant les hommes avec instance on obtient d'eux ce qu'on souhaite, les prières obtiendront beaucoup plus de Dieu, qui est notre Père, les véritables biens qui sont les biens spirituels. Tout cela doit nous exciter fortement à prier avec zèle et à ne nous relâcher jamais dans ce saint exercice.

2. Nous voyons dans les pharisiens qui attribuaient au diable les miracles que Jésus faisait par la vertu de l'Esprit de Dieu que les gens qui ont un mauvais cœur rendent inutiles les moyens les plus efficaces que Dieu emploie pour surmonter leur endurcissement et que même ils ne font que s'affermir davantage dans la malice.

3. La similitude du mauvais esprit qui rentre dans un homme après en être sorti signifie que les Juifs

pour n'avoir pas profité de la présence et des miracles de Jésus-Christ tomberaient dans un plus grand endurcissement et qu'ils éprouveraient enfin la vengeance divine. C'est aussi ce qui arrive à tous ceux qui après avoir reçu la grâce de Dieu résistent à son opération et s'engagent de nouveau dans le péché.

Enfin, la réponse que notre Seigneur fit à cette femme qui admirait ses discours nous enseigne que ce qu'il y a de plus glorieux et de plus avantageux pour nous c'est d'entendre la parole de Dieu et d'en observer les préceptes. Cette importante instruction est renfermée dans ces paroles de Jésus-Christ :

Heureux ceux qui entendent la parole de Dieu et qui la gardent !

(a) v2 : Matthieu 6.9
(b) v9 : Matthieu 7.7 ; Marc 11.24 ; Jean 15.17 ; Jacques 5.16 ; I Jean 3.22
(c) v11 : Matthieu 7.9
(d) v14 : Matthieu 9.32 et 12.22
(e) v15 : Matthieu 9.34 et 12.24 ; Marc 3.22
(f) v16 : Matthieu 16.1 et 12.38
(g) v17 : Matthieu 12.25 ; Marc 3.24
(h) v24 : Matthieu 12.43
(i) v26 : II Pierre 2.20

(1) v15 : Voyez la note sur Matthieu 12.24
(2) v19 : Voyez la note sur Matthieu 12.27

Chapitre XI, versets 29-54

Notre Seigneur reprend l'incrédulité des Juifs en proposant l'exemple des Ninivites et celui de la reine de Séba, versets 29-36.

2. Il dit que cette incrédulité n'empêcherait pas que sa doctrine, qui était comme une lumière qui devait éclairer les hommes, ne fût annoncée et il montre que pour en profiter, il faut avoir un œil pur et simple, c'est-à-dire l'esprit libre et dégagé de préjugés et de passions, versets 33-36.

3. Étant prié à diner chez un pharisien, il parle contre les pharisiens et les docteurs de la Loi, il leur reproche leur hypocrisie et leur incrédulité et il leur dénonce la malédiction de Dieu, versets 37-54.

29. Et comme le peuple s'amassait en foule, Jésus se mit à dire : [j] Cette race est méchante, elle demande un signe et il ne lui sera point donné d'autre signe [k] que le signe du prophète Jonas.

30. Car comme Jonas fut un signe pour ceux de Ninive, le Fils de l'homme en sera un pour cette génération.

31. [l] La reine du Midi s'élèvera au jour du jugement contre les hommes de cette génération et les condamnera, parce qu'elle vint d'un pays éloigné pour entendre la sagesse de Salomon et voici il y a ici plus que Salomon.

32. [m] Les Ninivites s'élèveront au jour du jugement contre cette génération et la condamneront, parce [n] qu'ils s'amendèrent à la prédication de Jonas et voici il y a ici plus que Jonas.

33. [o] Personne n'allume une chandelle pour la mettre dans un lieu caché ou sous un boisseau, mais il la met sur un chandelier afin que ceux qui entrent voient la lumière.

34. [p] L'œil est la chandelle du corps, si ton œil est sain, tout ton corps sera éclairé, mais s'il est mauvais, ton corps sera dans les ténèbres.

35. Prends donc garde que la lumière qui est en toi ne soit que ténèbres.

36. Si donc ton corps est éclairé et s'il n'a aucune partie qui soit dans les ténèbres, il sera tout éclairé, comme quand une chandelle éclaire par sa vive lumière.

37. Comme il parlait, un pharisien le pria de dîner chez lui et Jésus y entra et se mit à table.

38. Mais le pharisien [q] s'étonna de ce qu'il vit qu'il ne s'était pas lavé avant le diner.

39. Et le Seigneur lui dit : [r] Vous autres pharisiens, vous nettoyez le dehors de la coupe et du plat, mais au dedans vous êtes plein de rapine et de méchanceté.

40. Insensés ! Celui qui a fait le dehors n'a-t-il pas aussi fait le dedans ?

41. Mais donnez plutôt en aumônes ce que vous avez et toutes choses vous seront pures.

42. [s] Mais malheur à vous pharisiens parce que vous payez la dîme de la menthe et de la rue et de toutes sortes d'herbes et vous négligez la justice et l'amour de Dieu, il fallait faire ces choses-ci et ne pas négliger celles-là.

43. [t] Malheur à vous pharisiens qui aimez à occuper les premiers rangs dans les synagogues et à être salués dans les places publiques.

44. [u] Malheur à vous scribes et pharisiens hypocrites parce que vous ressemblez aux sépulcres qui ne paraissent point et les hommes qui marchent dessus n'en savent rien.

45. Alors un des docteurs de la Loi prit la parole et lui dit : Maître, en disant ces choses tu nous outrages aussi.

46. Et Jésus dit : [v] Malheur à vous docteurs de la Loi, parce que vous chargez les hommes de fardeaux qu'ils ne peuvent porter et vous-mêmes n'y touchez pas d'un doigt.

47. [w] Malheur à vous parce que vous bâtissez les sépulcres des prophètes que vos pères ont fait mourir.

48. Vous témoignez par là que vous consentez aux actions de vos pères, car ils les ont fait mourir et vous bâtissez leurs tombeaux [3].

49. C'est pourquoi aussi la sagesse de Dieu a dit : Je leur enverrai des prophètes et des apôtres et ils feront mourir les uns et persécuteront les autres.

50. Afin que le sang de tous les prophètes qui a été répandu dès la création du monde soir redemandé à cette nation.

51. [x] Depuis le sang d'Abel jusqu'au sang de Zacharie [4] qui fut tué entre l'autel et le temple. Oui, je vous dis, ce sang sera redemandé à cette nation.

52. [y] Malheur à vous docteurs de la Loi parce qu'ayant pris la clef de la connaissance, vous n'y êtes point entrés vous-mêmes et vous avez empêché d'entrer ceux qui voulaient entrer.

53. Et comme il leur disait ces choses, les scribes et les pharisiens se mirent à le presser fortement en le faisant parler sur plusieurs choses,

54. Lui tendant des pièges et tâchant de tirer quelque chose de sa bouche pour avoir de quoi l'accuser.

Réflexions

Jésus-Christ nous enseigne ici par l'exemple de la reine de Séba et par celui des Ninivites que ceux à qui Dieu a accordé un plus grand degré de lumière et des avantages plus considérables pour le salut doivent s'attendre à une condamnation plus sévères s'ils négligent ces avantages et s'ils persévèrent dans l'incrédulité.

2. Ce que Jésus-Christ disait de la chandelle qu'on met sur le chandelier et de l'œil qui est la lumière du corps marquait deux choses :

l'une qu'il avait donné la connaissance de sa doctrine à ses disciples afin qu'ils la répandissent partout

et l'autre que pour recevoir cette doctrine et pour en connaître l'excellence, il faut que l'esprit soit bien disposé et que le cœur soit pur et sincère.

3. Notre Seigneur reprochait aux pharisiens d'observer une pureté extérieure, d'affecter de grandes apparences de vertu, de piété, d'humilité et de zèle et de témoigner un grand respect pour la mémoire des prophètes, pendant qu'ils avaient le cœur plein d'avarice et d'orgueil, qu'ils persécutaient ceux que Dieu leur envoyait et qu'ils empêchaient les hommes de croire en lui à cause de quoi il les menace d'une totale ruine.

Cela montre combien on se rend coupable lorsqu'on est possédé par l'avarice et par l'orgueil lorsqu'on rejette la parole de Dieu et qu'on en vient jusqu'à détourner les autres hommes de la foi et de la piété, ce qui est le comble de la malice.

Surtout, ce discours de notre Seigneur nous apprend que Dieu a en horreur l'hypocrisie et que ceux qui s'attachent à une pureté extérieure et qui négligent la pureté du cœur et de la conscience lui sont en abomination. Étudions-nous donc à la vraie sainteté, souvenons-nous que Dieu regarde principalement à l'intérieur et que le seul moyen de lui plaire est d'avoir un cœur droit et rempli de charité, d'être véritablement humbles, de recevoir sa parole avec soumission et de contribuer de tout notre pouvoir à amener les autres hommes à la foi et au salut.

(j) v29 : Matthieu 12.38
(k) v29 : Jonas 2.1
(l) v31 : I Rois 10.1 ; II Chroniques 9.1 ; Matthieu 12.42
(m) 32 : Matthieu 12.41
(n) v32 : Jonas 3.5
(o) v33 : Matthieu 5.15 ; Marc 4.21 ; Sus 8.16
(p) v34 : Matthieu 6.22
(q) v38 : Marc 7.3
(r) v39 : Matthieu 23.25
(s) v42 : Matthieu 23.23
(t) v43 : Matthieu 23.6 ; Marc 12.38 ; Sous 20.46
(u) v44 : Matthieu 23.27
(v) v46 : Matthieu 23.4 ; Actes 15.10
(w) v47 : Matthieu 23.29
(x) v51 : Genèse 4.8 ; II Chroniques 24.21
(y) v52 : Matthieu 23.13

(3) v48 : Le sens est : en bâtissant les tombeaux des prophètes, vous perpétuez la mémoire du crime que vos pères ont commis, vous avouez que vous êtes les enfants des meurtriers des prophètes et vous êtes vous-mêmes animés du même esprit que vos pères.
(4) v51 : Voyez la note sur Matthieu 23.35

Chapitre XII, versets 1-34

Ce chapitre contient un excellent discours de notre Seigneur, dans lequel il exhorte ses disciples à ne pas dissimuler les vérités qu'ils avaient apprises de lui, mais à les annoncer publiquement. Et afin que la crainte des hommes ne les empêchât point, il leur dit qu'ils ne devaient craindre que Dieu et il leur promet de les protéger et de les assister lorsqu'ils paraîtront devant les grands de ce monde, versets 1-12.

2. À l'occasion d'un homme qui avait un différent avec un autre pour un héritage, il parle contre l'avarice. Il fait voir, par la parabole d'un homme riche, la folie de ceux qui ne songent qu'à amasser du bien. Il montre qu'on ne doit pas être en souci pour les nécessités de la vie, mais qu'il faut se reposer sur la providence et s'attacher principalement à ce qui concerne le royaume de Dieu. Enfin, il dit à ses disciples que quoi qu'ils fussent faibles et en petit nombre, ils ne devaient pas craindre de manquer de ce qui est nécessaire et il les exhorte à faire un bon usage des biens de la terre, versets 13-34.

CEPENDANT, le peuple s'étant assemblé par milliers en sorte qu'ils se pressaient les uns aux autres, il se mit à dire à ses disciples : [a] Gardez-vous sur toutes choses du levain des pharisiens qui est l'hypocrisie.

2. [b] Car il n'y a rien de caché qui ne doive être découvert, ni rien de secret qui ne doive être connu.

3. Les choses donc que vous aurez dites dans les ténèbres seront entendues dans la lumière et ce que vous aurez dit à l'oreille dans les chambres sera prêché sur les maisons.

4. [c] Je vous dit donc à vous qui êtes mes amis : Ne craignez point ceux qui tuent le corps et qui après cela ne peuvent rien faire de plus.

5. Mais je vous montrerai qui vous devez craindre, craignez celui qui après avoir ôté la vie a le pouvoir d'envoyer dans la géhenne, oui, je vous le dis, c'est celui-là que vous devez craindre.

6. [d] Ne vend-on pas cinq petits passereaux deux pites ? Cependant, Dieu n'en oublie pas un seul.

7. Et même tous les cheveux de votre tête sont comptés, ne craignez donc point, vous valez plus que beaucoup de passereaux.

8. Or je vous dis que quiconque me confessera devant les hommes, le Fils de l'homme le confessera aussi devant les anges de Dieu.

9. Mais celui qui me reniera devant les hommes sera renié devant les anges de Dieu.

10. [e] Et quiconque aura parlé contre le Fils de l'homme il lui sera pardonné, mais à celui qui aura

blasphémé contre le Saint-Esprit, il ne lui sera point pardonné.

11. [f] Quand on vous mènera dans les synagogues et devant les magistrats et les puissances, ne vous mettez point en peine de quelle manière vous répondrez pour votre défense, ni de ce que vous aurez à dire.

12. Car le Saint-Esprit vous enseignera en ce même instant ce qu'il faudra que vous disiez.

13. Alors quelqu'un de la troupe lui dit : Maître, dit à mon frère qu'il partage avec moi notre héritage.

14. Mais Jésus lui répondit : Ô homme, qui est-ce qui m'a établi pour être votre juge ou pour faire vos partages ?

15. Puis il leur : Gardez-vous avec soin de l'avarice, car quoi que les biens abondent à quelqu'un, il n'a pas la vie par ses biens.

16. Et il leur proposa cette parabole et il dit : Les terres d'un homme riche avaient rapporté avec abondance.

17. Et il se disait en lui-même : Que ferais-je, car je n'ai pas assez de place pour serrer toute ma récolte ?

18. Et il dit : [h] Voici ce que je ferai, j'abattrai mes greniers et j'en bâtirai de plus grands et j'y amasserai toute ma récolte et tous mes biens,

19. Puis je dirai à mon âme : Mon âme, tu as beaucoup de bien en réserve pour plusieurs années, repose-toi, mange et bois et te réjouis.

20. Mais Dieu lui dit : Insensé, cette même nuit, ton âme te sera redemandée et ce que tu as amassé, pour qui sera-t-il ?

21. Il en est ainsi de celui qui amasse des biens pour soi-même et qui n'est point riche en Dieu.

22. Alors il dit à ses disciples : [i] C'est pourquoi je vous dis, ne soyez point en souci pour votre vie, de ce que vous mangerez, ni pour votre corps, de quoi vous serez vêtus.

23. La vie est plus que la nourriture et le corps plus que le vêtement.

24. Considérez les corbeaux, ils ne sèment ni ne moissonnent et ils n'ont point de cellier, ni de grenier et toutefois Dieu les nourrit, combien valez-vous plus que des oiseaux ?

25. Et qui de vous peut par ses inquiétudes ajouter une coudée à sa taille [1].

26. Si donc vous ne pouvez pas même faire les plus petites choses, pourquoi vous inquiétez-vous du reste ?

27. Considérez comme les lis croissent, ils ne travaillent ni ne filent, cependant je vous dis que Salomon, même dans toute sa gloire, n'a point été vêtu comme l'un d'eux.

28. Que si Dieu revêt ainsi une herbe qui est aujourd'hui dans les champs et qui sera demain jetée dans le four, combien plus vous revêtira-t-il gens de petite foi ?

29. Ne vous mettez donc point en peine de ce que vous mangerez ou de ce que vous boirez et n'ayez point l'esprit en suspens.

30. Car ce sont les nations du monde qui recherchent toutes ces choses, mais votre Père sait que vous en avez besoin.

31. Mais cherchez plutôt le royaume de Dieu et toutes ces choses vous seront données par dessus.

32. Ne craint point petit troupeau, car il a plu à votre Père de vous donner le royaume.

33. Vendez ce que vous avez et le donnez en aumônes, [k] faites-vous des bourses qui ne s'usent point, un trésor dans les cieux qui ne manque jamais, d'où les voleurs n'approchent point et où la tigne ne gâte rien.

34. Car où est votre trésor, là aussi sera votre cœur.

Réflexions

Notre Seigneur nous instruit ici sur la profession de la vérité et sur l'amour des biens du monde.

Sur le premier article, nous voyons dans ce chapitre que les chrétiens et surtout les ministres de Jésus-Christ doivent faire une profession publique de la vérité sans avoir peur des hommes, puisque les hommes ne peuvent tuer que le corps au lieu que Dieu peut envoyer le corps et l'âme en enfer. Par où notre Seigneur établit de la manière la plus claire la distinction de l'âme et du corps, l'immortalité de l'âme et les peines de la vie à venir. Il déclare en plus que Dieu veille pour ceux qui le craignent et qui souffrent à cause de lui, qu'il les assiste par son Esprit et qu'il reconnaîtra au dernier jour pour siens ceux qui auront eu le courage de se dire ses disciples, mais qu'il ne reconnaitra point ceux qui par la crainte de la mort n'auront pas osé faire une confession ouverte de leur foi. Ce sont là des considérations fortes pour nous animer à une franche et sincère profession du christianisme.

Nous devons faire des réflexions sérieuses sur ce que notre Seigneur a dit touchant l'amour des biens du monde et en particulier sur la parabole de cet homme qui avait amassé de grands biens et qui mourut dans le temps qu'il croyait en jouir. Par là Jésus-Christ a voulu montrer que c'est une grande folie de ne songer qu'à amasser des biens, qu'il faudra quitter bientôt en mourant et de négliger d'acquérir les biens du Ciel qui sont solides et éternels. Il nous exhorte de plus à n'être pas en inquiétude pour les besoins du corps, mais à nous confier en la providence qui pourvoit aux nécessités de toutes les créatures. Il nous dit enfin que notre grand soin doit être de chercher avant toutes choses le royaume de Dieu et qu'au lieu de donner tous nos soins aux biens de la terre et d'y mettre notre cœur, nous devons employer ces biens en aumônes afin de nous assurer par ce moyen la possession de biens éternels.

(a) v1 : Matthieu 16.6 ; Marc 8.15
(b) v2 : Matthieu 10.26 ; Marc 4.22 ; Sus 8.17
(c) v4 : Matthieu 10.28
(d) v6 : Matthieu 10.29
(e) v10 : Matthieu 10.32 ; Marc 8.38 ; II Timothée 2.2

(f) v11 : Matthieu 12.31 ; Marc 3.28 ; I Jean 5.16
(g) v12 : Matthieu 10.19 ; Marc 13.11 ; Sous 21.14. L'endroit n'est pas mentionné dans l'original.
(h) v18 : Écclésiaste 11.19
(i) v22 : Matthieu 6.25
(j) v24 : Psaume 147.9. L'endroit n'est pas mentionné dans l'original.
(k) v33 : Matthieu 6.20 ; Sous 16.9 ; I Timothée 6.19

(1) v25 : Ou à la durée de sa vie.

Chapitre XII, versets 35-59

Jésus-Christ exhorte ses disciples à veiller et à se préparer continuellement à sa venue, versets 35-40.

Il leur représente que les devoirs dont il avait parlé les regardaient d'une façon particulière puisqu'ils étaient comme des dispensateurs établis dans la maison de leur Maître pour instruire les autres et qu'ayant reçu une plus grande connaissance de la volonté de Dieu, ils seraient traités avec plus de sévérité s'ils ne la faisaient pas, versets 41-48.

Il les avertit qu'il s'élèverait de grands troubles dans le monde à l'occasion de sa doctrine, versets 49-53.

Il déplore l'aveuglement des Juifs qui ne reconnaissaient pas que le temps de la venue du Messie était arrivé et il les exhorte à profiter de ce temps-là et à se réconcilier avec Dieu pendant qu'ils le pouvaient, versets 54-59.

35. [l] Que vos reins soient ceints et vos chandelles allumées
36. Et soyez comme ceux qui attendent que leur maître revienne des noces, afin que quand il viendra et qu'il heurtera à la porte, ils lui ouvrent incontinent.
37. Heureux ces serviteurs que le maître trouvera veillant quand il arrivera ! Je vous dis en vérité qu'il se ceindra, qu'il les fera mettre à table et qu'il viendra les servir.
38. [m] Que s'il arrive à la seconde ou à la troisième veille et qu'il les trouve dans cet état, heureux ces serviteurs-là !
39. Vous savez que si un père de famille était averti à quelle heure un larron doit venir, il veillerait et ne laisserait pas percer sa maison.
40. Vous aussi soyez prêts, car le Fils de l'homme viendra à l'heure que vous ne penserez point.
41. Alors Pierre lui dit : Seigneur, est-ce seulement pour nous que tu dis cette parabole, ou est-ce aussi pour tous ?
42. Et le Seigneur dit : [o] Mais qui est le dispensateur fidèle et prudent [2] que le maître a établi sur ses domestiques pour leur donner dans le temps la mesure ordinaire de blé ?
43. Heureux est ce serviteur-là que son maître trouvera faisant son devoir quand il arrivera !
44. Je vous dis en vérité qu'il l'établira sur tout ce qu'il a.
45. Mais si ce serviteur dit en lui-même : Mon maître tarde à venir et qu'il se mette à battre les serviteurs et les servantes, à manger, à boire et à s'enivrer,
46. Le maître de ce serviteur viendra au jour qu'il ne s'y attend pas et à l'heure qu'il ne sait pas et il le séparera et lui donnera sa portion avec les infidèles.
47. Or le serviteur qui a connu la volonté de son maître et qui ne se sera pas tenu prêt et n'aura pas fait cette volonté sera battu de plus de coups.
48. Mais celui qui ne l'a point connue et qui a fait des choses dignes de châtiment sera battu de moins de coup. Et il sera beaucoup redemandé à quiconque il aura été beaucoup donné et on exigera plus de celui à qui on aura beaucoup confié.
49. [p] Je suis venu mettre le feu en la terre et qu'ai-je à désirer s'il est déjà allumé ?
50. Je dois être baptisé d'un baptême [3] et combien ne suis-je pas pressé jusqu'à ce qu'il s'accomplisse ?
51. Pensez-vous que je sois venu apporter la paix sur la terre ? Non, vous dis-je, mais plutôt la division.
52. Car désormais ils seront cinq dans une maison, divisés trois contre deux et deux contre trois.
53. Le père sera en division avec le fils et le fils avec le père, la mère avec la fille et la fille avec la mère, la belle-mère avec sa belle-fille et la belle-fille avec sa belle-mère.
54. Puis il disait au peuple : [q] Quand vous voyez une nuée qui se lève du côté d'Occident, vous dites d'abord : Il va pleuvoir et cela arrive ainsi.
55. Et quand le vent du Midi souffle, vous dites qu'il fera chaud et cela arrive.
56. Hypocrites, vous savez bien discerner ce qui parait au ciel et sur la terre et comment ne discernez-vous pas ce temps-ci ?
57. Et pourquoi ne discernez-vous pas aussi ce qui est juste ?
58. [r] Or quand tu vas devant le magistrat avec ton adverse partie, tâche en chemin de sortir d'affaire avec elle de peur qu'elle ne te tire devant le juge et que le juge ne te livre au sergent et que le sergent ne te mette en prison.
59. Je te dis que tu ne sortiras point de là que tu n'aies payé jusqu'à la dernière obole.

Réflexions

Ce discours de notre Seigneur tend à nous apprendre que puisque nous ignorons quand il viendra et qu'il n'y a aucun temps où nous ne puissions être appelés à lui rendre compte, nous devons toujours veiller à être sans cesse appliqués à notre devoir afin qu'il nous trouve occupés à bien faire.

2. Que ceux à qui Dieu a donné sa connaissance et principalement les ministres qu'il a établis sur son Église doivent s'en servir pour l'utilité des autres et pour la gloire de leur Maître s'ils ne veulent pas être punis comme des serviteurs infidèles, qu'en général celui qui a connu la volonté de Dieu et qui ne la fait pas sera traité avec plus de rigueur et que Dieu redemandera un plus grand compte à ceux à qui il aura accordé plus de lumière et plus de grâces.

3. Ce que notre Seigneur dit

qu'il était venu mettre le feu et la division dans le monde

ne signifie pas qu'il fût venu dans ce dessein, ni que l'Évangile tende à diviser les hommes, au contraire, la venue de Jésus-Christ et l'Évangile n'ont pour autre but que de faire régner la paix, mais il voulait dire que les hommes par un effet de leur malice prendraient occasion de sa doctrine de se haïr et de se persécuter.

Notre Seigneur en avertit ses disciples afin qu'ils ne fussent pas ébranlés quand la chose arriverait, ainsi nous ne devons pas non plus être surpris lorsque nous voyons qu'il s'élève des troubles dans le monde à l'occasion de la religion.

4. Jésus-Christ disait aux Juifs qu'ils pouvaient facilement reconnaitre que les temps de la manifestation du Messie étaient venus, mais nous devons en être bien plus persuadés puisque nous en avons des preuves encore plus fortes dans tout ce qui est arrivé depuis ce temps-là.

Ainsi nous serions entièrement inexcusables si nous ne profitons pas mieux que les Juifs ne firent du bonheur que nous avons de vivre dans un temps où la miséricorde de Dieu est si clairement manifestée et si nous ne nous hâtions pas de faire notre paix avec lui et de prévenir son jugement avant que nous soyons appelés à y paraître.

(l) v35 : I Pierre 1.13
(m) v38 : Matthieu 24.46
(n) v39 : Matthieu 24.43 ; Apocalypse 3.3 et 16.15. L'endroit n'est pas mentionné dans l'original.
(o) v42 : Matthieu 24.45
(p) v49 : Matthieu 10.34
(q) v54 : Matthieu 16.2
(r) v58 : Matthieu 5.25

(2) v42 : Le Seigneur parle ainsi pour faire comprendre aux apôtres que ce qu'il venait de dire les regardaient particulièrement.
(3) v50 : Le Seigneur parle de sa mort.

Chapitre XIII

Notre Seigneur exhorte les Juifs à profiter de ce qui était arrivé à quelques Galiléens que Pilate avait fait mourir dans le temps qu'ils offraient leurs sacrifices et à dix-huit personnes qui avaient été écrasées par la chute d'une tour, versets 1-5.

2. Il ajoute dans cette vue la similitude du figuier stérile, versets 6-9.

3. Il rend la santé à une femme qui était malade et courbée depuis dix-huit ans, versets 10-17.

4. Il propose la similitude d'un grain de moutarde et celle du levain, versets 18-21.

5. Il répond à ce qu'on lui demanda, s'il y aurait peu de gens qui fussent sauvés, il exhorte à entrer de bonne heure sur le chemin du salut et il dit que les Juifs incrédules, qui n'avaient pas profité de sa présence, seraient exclus du royaume de Dieu pendant que les autres peuples y seraient reçus, versets 22-30.

6. Sur l'avis qu'on lui donne qu'Hérode cherchait à le faire mourir, il déclare qu'il ne craignait point ce prince rusé et artificieux, il dit que son ministère allait finir et qu'il mourrait en effet bientôt, mais que ce serait à Jérusalem et non en Galilée où Hérode régnait, qu'il souffrirait la mort et il déplore à cette occasion l'ingratitude, l'endurcissement et la ruine de cette ville, versets 31-35.

EN ce même temps quelques personnes qui se trouvaient là racontèrent à Jésus ce qui était arrivé à des Galiléens dont Pilate avait mêlé le sang avec celui des sacrifices [1].

2. Et Jésus répondant leur dit : Pensez-vous que ces Galiléens fussent plus grands pécheurs que tous les autres Galiléens parce qu'ils ont souffert ces choses ?

3. Non, vous dis-je : mais si vous ne vous amendez, vous périrez tout aussi bien qu'eux.

4. Ou pensez-vous que ces dix-huit personnes sur qui la tour de Siloé est tombée et qu'elle a tué fussent plus coupables que tous les habitants de Jérusalem ?

5. Non, vous dis-je : mais si vous ne vous amendez, vous périrez tout aussi bien qu'eux.

6. Il leur dit aussi cette similitude : Un homme avait un figuier planté dans sa vigne et il y vint chercher du fruit et n'y en trouva point.

7. Et il dit au vigneron : Voici, il y a déjà trois ans que je viens chercher du fruit à ce figuier et je n'y en trouve point, coupe-le, pourquoi occupe-t-il la terre inutilement ?

8. Le vigneron lui répondit : Seigneur, laisse-le encore cette année jusqu'à ce que je l'aie déchaussé et que j'y aie mis du fumier.

9. Et s'il porte du fruit, à la bonne heurte, sinon, tu le couperas cy-après.

10. Et comme Jésus enseignait dans une synagogue un jour de sabbat,

11. Il se trouva là une femme possédée d'un esprit qui la rendait malade depuis dix-huit ans et qui était courbée en sorte qu'elle ne pouvait du tout point se redresser.

12. Et Jésus la voyant l'appela et lui dit : Femme, tu es délivrée de ta maladie.

13. Et il lui imposa les mains et à l'instant elle fut redressée et elle donna gloire à Dieu.

14. Mais le chef de la synagogue, indigné de ce que Jésus avait fait cette guérison un jour de sabbat, prit la parole et dit au peuple : Il y a six jours pour travailler, venez donc ces jours là pour être guéris et non pas le jour du sabbat.

15. Mais le Seigneur lui répondit : Hypocrite, chacun de vous ne détache-t-il pas son bœuf ou son âne de la crèche le jour du sabbat et ne le mène-t-il pas abreuver ?

16. Et ne fallait-il point délier de ce lien un jour de sabbat cette fille d'Abraham que satan tenait liée depuis dix-huit ans ?

17. Comme il parlait ainsi, tous ses adversaires étaient confus et tout le peuple se réjouissait de toutes ces choses glorieuses qu'il faisait.

18. [a] Alors il dit : À quoi est semblable le royaume de Dieu et à quoi le comparerais-je ?

19. Il est semblable à un grain de semence de moutarde qu'un homme prit et mit dans son jardin et il crût et devint un grand arbre de sorte que les oiseaux du ciel faisaient leurs nids sur ses branches.

20. [b] Il dit encore : À quoi comparerais-je le royaume de Dieu ?

21. Il est semblable au levain qu'une femme prend et qu'elle met parmi trois mesures de farine jusqu'à ce que la pâte soit toute levée.

22. [c] Et Jésus allait par les villes et par les bourgs enseignant et tenant le chemin de Jérusalem.

23. Et quelqu'un lui dit : Seigneur, n'y a-t-il que peu de gens qui soient sauvés ?

24. Et il leur dit : [d] Efforcez-vous d'entrer par la porte étroite, car je vous dis que plusieurs chercheront à y entrer et qu'ils ne le pourront.

25. Et quand le père de famille sera levé et qu'il aura fermé la porte et que vous, étant dehors, vous vous mettez à heurter à la porte et à dire : Seigneur, Seigneur, ouvre-nous, il vous répondra : Je ne sais d'où vous êtes.

26. Alors vous direz : Nous avons mangé et bu en ta présence et tu nous as enseigné dans nos places publiques.

27. Et il vous répondra : Je vous dis que je ne sais pas d'où vous êtes : [e] Retirez-vous de moi, vous tous qui faites métier de l'iniquité.

28. [f] C'est là qu'il y aura des pleurs et des grincements de dents, [g] quand vous verrez Abraham, Isaac et Jacob et tous les prophètes dans le royaume de Dieu et que vous serez jetés dehors.

29. Et il en viendra d'Orient et d'Occident, du Septentrion et du Midi qui seront à table dans le royaume de Dieu.

30. [h] Et il y en a des derniers qui seront les premiers et des premiers qui seront les derniers.

31. Ce même jour, quelques pharisiens vinrent lui dire : Retire-toi d'ici et t'en va, car Hérode te veut faire mourir.

32. Et il leur dit : Allez dire à ce renard : Voici, je chasse les démons et j'achève de faire des guérisons aujourd'hui et demain et le troisième jour je finis ma vie.

33. Cependant, il me faut marcher aujourd'hui et demain et le jour suivant, parce qu'il n'arrive point qu'un prophète meure hors de Jérusalem.

34. [i] Jérusalem, Jérusalem, qui tues les prophètes et qui lapides ceux qui te sont envoyés, combien de fois ai-je voulu rassembler tes enfants comme une poule rassemble sa couvée sous ses ailes et vous ne l'avez pas voulu.

35. [j] Voici votre maison va demeurer déserte et je vous dis en vérité que vous ne me verrez plus jusqu'à ce que vous disiez : [k] Béni soit celui qui vient au nom du Seigneur.

Réflexions

Notre Seigneur nous enseigne dans ce chapitre qu'on ne doit pas croire que ceux à qui il arrive quelque grand malheur soient toujours les plus criminels, ni que ceux que Dieu épargne soient meilleurs que les autres. Dieu supporte souvent, par des raisons de sagesse et de bonté, ceux qui sont plus coupables pendant qu'il en afflige d'autres qui le sont moins, ainsi, au lieu de nous flatter et de condamner ceux que Dieu châtie, nous devons profiter des malheurs qui leur arrivent et nous amender, de peur que nous ne soyons traités encore plus sévèrement qu'eux.

Le sens de la parabole du figuier stérile était que Dieu, qui avait déjà usé d'une longue patience envers les Juifs, employait alors les derniers moyens pour les convertir en les faisant appeler à la repentance par Jésus-Christ, après quoi ils devaient être détruits comme cela arriva en effet peu d'années après. On voit dans cette parabole que Dieu supporte les pécheurs avec beaucoup de patience, qu'il se sert des moyens les plus efficaces pour les amener à la repentance, mais que par leur impénitence ils attirent sur eux les derniers malheurs.

Jésus-Christ ayant guéri une femme qui était courbée depuis dix-huit ans, il y eu des personnes qui se scandalisèrent de ce qu'il avait fait ce miracle un jour de sabbat. Ce que Jésus-Christ dit pour convaincre ces gens-là de leur ignorance et de leur malice nous enseigne que l'exercice de la charité et des bonnes œuvres est ce qu'il y a de plus nécessaire dans la religion, que ces devoirs sont toujours de saison et que nous ne devons négliger aucune occasion de nous en acquitter, quand même il se trouverait des personnes assez mal disposées pour s'en scandaliser.

Les paraboles du grain de moutarde et du levain signifient, que quoi que l'Évangile fût reçu par peu de gens lorsque Jésus-Christ était au monde et que les commencement de son règne fussent bien faibles, on le verrait s'établir en tous lieux et cela dans fort peu de temps, ce qui arrive aussi.

On doit faire une très grande attention à ce que notre Seigneur répondit lorsqu'on lui demanda s'il y aurait peu de gens qui fussent sauvés :

Efforcez-vous d'entrer par la porte étroite, car je vous dis que plusieurs tâcheront d'entrer et qu'ils n'y pourront pas.

Ces paroles nous apprennent qu'au lieu de former des questions vaines et curieuses sur les choses dont Dieu se réserve la connaissance et sur le salut des autres, notre principal soin doit être d'y parvenir nous-mêmes, que nous devons faire de continuel efforts pour cela et y travailler de bonne heure, que quand l'occasion sera passée, on ne pourra plus y être admis et que les méchants n'auront alors pour partage que les remords et le désespoir de se voir exclus par leur faute de la béatitude céleste.

Ce que notre Seigneur dit qu'il ne craignait ni les ruses, ni la cruauté d'Hérode et que ce ne serait pas dans la Galilée, mais que ce serait à Jérusalem qu'on le ferait mourir nous montre que les méchants ne peuvent pas toujours exécuter leurs desseins, qu'ils ne sauraient empêcher ceux de Dieu et

qu'on ne doit rien craindre quand on marche dans sa vocation.

Enfin, la tendresse avec laquelle notre Seigneur déplore l'ingratitude et la ruine de Jérusalem en disant qu'il avait voulu mettre les Juifs à couvert des jugements de Dieu, mais qu'ils ne l'avaient pas voulu montre bien clairement que Dieu n'a sur les hommes que des vues et des desseins d'amour et qu'il ne leur arrive de mal que celui qu'ils s'attirent eux-mêmes en méprisant sa bonté et en négligeant les offres de sa grâce.

(a) v18 : Matthieu 13.31 ; Marc 4.30
(b) v20 : Matthieu 13.33
(c) v22 : Matthieu 9.35 ; Marc 6.6
(d) v24 : Matthieu 7.13
(e) v27 : Psaume 6.9 ; Matthieu 7.23 et 25.41.
(f) v28 : Matthieu 8.12, 13.42 et 24.51
(g) v28 : Matthieu 7.11
(h) v30 : Matthieu 19.30 et 20.16 ; Marc 10.31
(i) v34 : Matthieu 23.37
(j) v35 : Matthieu 23.38
(k) v35 : Psaume 118.26 ; Matthieu 21.9

(1) v1 : Il y a de l'apparence que ces Galiléens étaient de la secte d'un certain Juda Galiléen qui disait qu'on ne devait pas payer le tribut aux Romains et on croit que Pilate les fit mourir dans le temps qu'ils offraient leurs sacrifices à Jérusalem. Luc parle de ce Judas dans Actes 5.37.

Chapitre XIV

Notre Seigneur mangeant, chez un pharisien, guérit un hydropique et montre qu'on ne devait pas se scandaliser s'il avait fait ce miracle un jour de sabbat, versets 1-6.

2. Il donne des leçons d'humilité et de charité à ceux qui étaient à table, versets 7-14.

3. Il leur propose la similitude du festin auquel ceux qui étaient invités ne voulurent pas venir, versets 14-24.

4. Il déclare que ceux qui voulaient devenir ses disciples devaient être prêts à renoncer à ce qu'ils avaient de plus cher et même à leur vie et il montre par deux similitudes la nécessité de ce devoir, versets 25-35.

UN jour de sabbat, Jésus étant entré dans la maison d'un des principaux pharisiens pour y manger, ceux qui étaient là l'observaient.

2. Et un homme hydropique se trouva devant lui.

3. Et Jésus prenant la parole dit aux docteurs de la Loi et aux pharisiens : Est-il permis de guérir le jour du sabbat ?

4. Et ils demeurèrent dans le silence. Alors prenant le malade, il le guérit.

5. Puis il leur dit : Qui est celui d'entre-vous qui ayant son âne ou son bœuf tombé dans un puits ne l'en retire pas aussitôt le jour de sabbat ?

6. Et ils ne pouvaient rien répondre à cela.

7. Il proposait aussi aux conviés une parabole, remarquant qu'ils choisissaient les premières places, et il leur disait :

8. Quand quelqu'un t'invitera à des noces, ne te mets pas à la première place, de peur qu'il ne se trouve parmi les conviés une personne plus considérable que toi.

9. Et que celui qui vous aura invité, et toi et lui, ne vienne et ne te dise : Cède la place à celui-ci et qu'alors tu n'aies la honte d'être mis à la dernière place.

10. [a] Mais quand tu sera invité, va te mettre à la dernière place, afin que quand celui qui t'auras invité viendra il te dise : Mon ami, monte plus haut. Alors cela te sera honneur devant ceux qui sont à table avec toi.

11. [b] Car quiconque s'élève sera abaissé et quiconque s'abaisse sera élevé.

12. Il disait aussi à celui qui l'avait invité : Quand tu fais un dîner ou un souper, n'invite pas tes amis, ni tes frères, ni tes parents, ni tes voisins qui sont riches, de peur qu'ils ne t'invitent à leur tour et qu'on ne te rende la pareille.

13. Mais quand tu feras un festin, convie les pauvres, les impotents, les boiteux et les aveugles,

14. Et tu sera heureux de ce qu'ils ne peuvent pas te le rendre, car tu en recevras la récompense à la résurrection des justes.

15. Et un de ceux qui étaient à table lui dit : Heureux celui qui mangera du pain dans le royaume de Dieu !

16. [c] Mais Jésus lui dit : Un homme fit un grand souper et il y convia beaucoup de gens,

17. Et il envoya son serviteur à l'heure du souper dire aux conviés : Venez, car tout est prêt.

18. Mais ils se mirent tous, comme de concert, à s'excuser. Le premier lui dit : J'ai acheté une terre et il me faut nécessairement partir pour aller la voir, je te prie de m'excuser.

19. Un autre dit : J'ai acheté cinq couples de bœufs et je m'en vais les éprouver, je te prie de m'excuser.

20. Un autre dit : J'ai épousé une femme, ainsi je ne puis y aller.

21. Le serviteur étant donc de retour rapporta cela à son maître. Alors le père de famille en colère dit à son serviteur : Va-t-en promptement sur les places et par les rues de la ville et amène ici les pauvres et les impotents et les boiteux et les aveugles.

22. Ensuite le serviteur dit : Seigneur, on a fait ce que tu as commandé et il y a encore de la place.

23. Et le maître dit au serviteur : Va dans les chemins et le long des haies et presse d'entrer ceux que tu trouveras afin que ma maison soit remplie.

24. Car je vous dis qu'aucun de ceux qui avaient été conviés ne goûtera de mon souper.

25. Et comme une grande multitude de gens allaient avec lui, il se tourna vers eux et leur dit :

26. [d] Si quelqu'un vient à moi et ne hait pas [1] son père et sa mère et sa femme et ses enfants et ses frères et ses sœurs et même sa propre vie, il ne peut pas être mon disciple.

27. [d] Et quiconque ne porte pas sa croix et ne me suit pas, ne peut être mon disciple.

28. Car qui est celui d'entre vous qui voulant bâtir une tour ne s'assoie premièrement et ne suppute la dépense pour voir s'il a de quoi l'achever ?

29. De peur qu'après qu'il en aura jeté les fondements et qu'il n'aura pu achever, tous ceux qui le verront ne viennent à se moquer de lui,

30. Et ne disent : Cet homme a commencé à bâtir et n'a pu achever.

31. Ou qui est le roi qui marchant pour livrer bataille à un autre roi ne s'assoie premièrement et ne consulte s'il pourra avec dix mille hommes aller à la rencontre de celui qui vient contre lui avec vingt mille ?

32. Autrement, pendant que celui-ci est encore loin, il lui envoie une ambassade pour lui demander la paix.

33. Ainsi quiconque d'entre vous qui ne renonce pas à tout ce qu'il a ne peut être mon disciple.

34. [f] C'est une bonne chose que le sel, mais si le sel perd sa saveur, avec quoi l'assaisonnera-t-on ?

35. Il n'est propre, ni pour la terre, ni pour le fumier, mais on le jette dehors. Que celui qui a des oreilles pour entendre entende.

Réflexions

La guérison que Jésus-Christ accorda à un hydropique montre qu'il était toujours prêt à faire du bien aux hommes et à soulager les misérables et qu'il n'y avait aucune sorte de maladie qu'il ne guérit. Et ce qu'il dit à ceux qui n'approuvaient pas qu'il eût fait ce miracle en un jour de sabbat fait voir qu'il faut éviter les jugements téméraires et l'hypocrisie et qu'on doit profiter de toutes les occasions qui se présentent de faire des œuvres de charité.

La seconde instruction que nous avons ici regarde l'humilité et la charité. Jésus-Christ nous recommande l'un et l'autre de ces devoirs lorsqu'il dit que ceux qui cherchent à s'élever seront abaissés devant Dieu et même devant les hommes, au lieu que ceux qui s'humilient et s'abaissent seront élevés et lorsqu'il nous exhorte à ne pas imiter les gens du monde qui ne font accueil qu'aux riches et à leurs amis et qui méprisent et négligent les pauvres et les misérables.

3. La parabole du festin signifie que les Juifs et surtout les plus considérables d'entre eux allaient être rejetés pour n'avoir pas profité des invitations que Dieu leur fit faire par Jésus-Christ et par les apôtres et que ceux qui étaient les plus méprisés et même les païens recevraient cette grâce que les Juifs avaient rejetée. Cette parabole regarde aussi les chrétiens qui ne répondent pas à leur vocation et qui, sur de frivoles excuses et surtout par l'attache qu'ils ont pour les choses de la terre, négligent les offres de la miséricorde divine et perdent par ce moyen le droit qu'ils avaient au salut.

4. Enfin, Jésus-Christ nous avertit très expressément que pour être ses disciples, il faut avoir appris premièrement à renoncer à tout ce qui peut nous empêcher de le suivre. C'est à quoi tend la similitude d'un homme qui voudrait bâtir un tour et celle d'un roi qui voudrait combattre un autre roi. Par là il nous enseigne qu'il ne faut pas s'engager témérairement à son service et qu'avant que de prendre le nom de chrétien et d'en faire la profession et le vœu, nous devons nous examiner nous-mêmes pour voir si nous avons une résolution ferme de lui être fidèles et si nous aurons le courage de résister aux tentations, de porter notre croix et de travailler de toutes nos forces à amener les autres à la foi et à la piété par nos lumières et par nos bons exemples.

(a) v10 : Proverbes 25.7
(b) v11 : Job 22.29 ; Proverbes 29.23 ; Matthieu 23.12 ; Sous 18.14 ; Jacques 4.6 ; I Pierre 5.5
(c) v16 : Matthieu 22.2 ; Apocalypse 19.9
(d) v26 : Matthieu 10.37
(e) v27 : Matthieu 10.38 et 16.24 ; Marc 8.34 ; Sus 9.23
(f) v34 : Matthieu 5.13 ; Marc 9.50

(1) v26 : Le sens est que pour être disciple de Jésus-Christ, il fallait être prêt à abandonner les personnes les plus chères et même à donner sa propre vie si cela était nécessaire pour conserver la fidélité qui lui est due. Haïr signifie : aimer moins.

Chapitre XV

Les pharisiens se scandalisent de ce que Jésus-Christ mangeait avec les pécheurs, versets 1-2.
Il propose trois paraboles :
- celle de la brebis égarée, versets 3-7,
- celle de la drachme perdue, versets 8-10,
- celle du fils prodigue et débauché, versets 11-32.

TOUS les péagers et les gens de mauvaise vie s'approchaient de Jésus pour l'entendre.

2. Et les pharisiens et les scribes en murmuraient et disaient : Cet homme reçoit les gens de mauvaise vie et mange avec eux.

3. Mais il leur proposa cette parabole :

4. [a] Qui est l'homme d'entre vous qui ayant cent brebis, s'il en perd une, ne laisse les quatre-vingt et dix-neuf au désert et n'aille après celle qui est perdue jusqu'à ce qu'il l'ait trouvée,

5. Et qui l'ayant trouvée ne la mette sur ses épaules avec joie,

6. Et étant arrivé dans la maison n'appelle ses amis et ses voisins et ne leur dise : Réjouissez-vous avec moi, car j'ai trouvé ma brebis qui était perdue ?

7. Je vous dis qu'il y aura de même plus de joie dans le ciel pour un seul pécheur qui s'amende que pour quatre-vingt et dix-neuf justes qui n'ont pas besoin de repentance.

8. Ou qui est la femme qui ayant dix drachmes, si elle en perd une n'allume une chandelle et ne balaie la maison et ne cherche avec soin jusqu'à ce qu'elle ait trouvé sa drachme :

9. Et qui l'ayant trouvée n'appelle ses amies et ses voisines et ne leur dise : Réjouissez-vous avec moi, parce que j'ai trouvé la drachme que j'avais perdue ?

10. Je vous dis qu'il y a de même de la joie devant les anges de Dieu pour un seul pécheur qui s'amende.

11. Il leur dit encore : Un homme avait deux fils,
12. Dont le jeune homme dit à son père : Mon père, donne-moi la part du bien qui me doit échoir. Ainsi le père leur partagea son bien.
13. Et peu de jours après, le plus jeune fils ayant tout amassé, il s'en alla dehors dans un pays éloigné et il y dissipa son bien en vivant dans la débauche.
14. Après qu'il eut tout dépensé, il survint une grande famine en ce pays-là et il commença à être dans l'indigence.
15. Alors il s'en alla et se mit au service d'un habitant de ce pays-là qui l'envoya dans ses possessions pour paître les pourceaux,
16. Et il eût bien voulu se rassasier des gousses [1] que les pourceaux mangeaient mais personne ne lui en donnait.
17. Étant donc rentré en lui-même, il dit : Combien y a-t-il de gens de gages de mon père qui ont du pain en abondance et moi je meurs de faim ?
18. Je me lèverai et je m'en irai vers mon père et je lui dirai : Mon père, j'ai péché contre le ciel et contre toi,
19. Et je ne suis plus digne d'être appelé ton fils, traite-moi comme l'un de tes domestiques.
20. Il partit donc et il vint vers son père. Et comme il était encore loin, son père le vit et fut touché de compassion et courant à lui, il se jeta à son cou et le baisa.
21. Et son fils lui dit : Mon père, j'ai péché contre le ciel et contre toi et je ne suis plus digne d'être appelé ton fils.
22. Mais le père dit à ses serviteurs : Apportez la plus belle robe et l'en revêtez et mettez-lui un anneau au doigt et des souliers aux pieds.
23. Et amenez un veau gras et le tuez, mangeons et réjouissons-nous.
24. Parce que mon fils que voici était mort et il est revenu à la vie, il était perdu, mais il est retrouvé. Et ils commencèrent à se réjouir.
25. Cependant, son fils aîné qui était à la campagne revint et comme il approchait de la maison, il entendit les chants er les danses.
26. Et il appela un des serviteurs à qui il demanda ce que c'était.
27. Et le serviteur lui dit : Ton frère est de retour et ton père a tué un veau gras parce qu'il l'a recouvré en bonne santé.
28. Mais il se mit en colère et ne voulu point entrer. Son père donc sortit et le pria d'entrer.
29. Mais il répondit à son père : Voici, il y a tant d'années que je te sers sans avoir jamais contrevenu à ton commandement et tu ne m'as jamais donné un chevreau pour me réjouir avec mes amis.
30. Mais quand ton fils que voilà, qui a mangé tout son bien avec des femmes débauchées, est revenu, tu as fait tuer un veau gras pour lui.
31. Et son père lui dit : Mon fils, tu es toujours avec moi et tout ce que j'ai est à toi.
32. Mais il fallait bien faire un festin et se réjouir, parce que ton frère que voilà était mort et il est revenu à la vie, il était perdu et il est retrouvé.

Réflexions

Les trois similitudes que ce chapitre contient tendent au même but qui est premièrement de nous mettre devant les yeux la grande miséricorde de Dieu envers les pécheurs et les soins qu'il prend pour les amener à la repentance et en second lieu de montrer que comme leur conversion est très agréable à Dieu et qu'elle réjouit les anges, tous ceux qui aiment Dieu doivent aussi s'en réjouir et y contribuer de tout leur pouvoir et non pas en avoir de la jalousie comme les pharisiens qui s'offensaient de voir Jésus dans la compagnie des gens de mauvaise vie.

C'est ce que marque surtout la parabole du fils débauché. Par ce fils, notre Seigneur représente ceux qui étaient de grands pécheurs ou que l'on regardait comme tels. Le retour de ce fils à la maison paternelle marque la conversion de ces pécheurs-là. La tendresse avec laquelle son père le reçut montre que Dieu prend plaisir au retour des pécheurs qui s'amendent et qu'il est plein de bonté envers eux. La jalousie et le chagrin que le fils aîné de la maison témoigna de ce que son frère avait été reçu avec tant de bonté et de joie représente les sentiments de ces pharisiens qui se croyaient meilleurs que les autres et qui se scandalisaient de ce que notre Seigneur mangeait et conversait avec les péagers et les gens de mauvaise vie. C'est là le sens de cette belle parabole.

Elle nous fournit plusieurs réflexions très utiles. Nous y voyons l'égarement des pécheurs et l'abus criminel qu'ils font des grâces de Dieu, la bonté que Dieu a de les châtier pour les rappeler à leur devoir, le retour de ceux qui reviennent à Dieu par la repentance, le pardon que Dieu accorde toujours à ceux qui recourent à lui en confessant et en détestant leurs fautes et enfin la joie que leur conversion doit donner à tous ceux qui ont de la piété et de la charité.

Chacun doit faire les réflexions les plus sérieuses sur cette parabole en la relisant et en méditant attentivement toutes les parties, mais les pécheurs surtout doivent s'en faire l'application afin de s'encourager par là à retourner à Dieu par un prompt repentir et par une sincère conversion.

(a) v4 : Matthieu 18.12

(1) v16 : ou des carouges.

Chapitre XVI

Jésus-Christ montre par la parabole du dispensateur infidèle l'usage qu'on doit faire des biens du monde, versets 1-12.

Il fait voir ensuite que l'amour des richesses est très dangereux et il censure les pharisiens qui étaient avares et qui dès le temps de Jean-Baptiste s'étaient opposés à l'établissement du règne de Dieu, versets 13-18.

Enfin, pour éclaircir et pour confirmer ce qu'il avait dit de l'usage qu'il faut faire des richesses, il ajoute la parabole du mauvais riche, versets 19-31.

JÉSUS disait à ses disciples : Un homme riche avait un économe qui fut accusé devant lui de lui dissiper son bien.

2. Et l'ayant fait venir, il lui dit : Qu'est-ce que j'entends dire de toi ? Rends compte de ton administration, car tu ne pourras plus désormais administrer mon bien.

3. Alors cet économe dit en lui-même : Que feraije puisque mon maître m'ôte l'administration de son bien ? Je ne saurais travailler à la terre et j'aurais honte de mendier.

4. Je sais ce que je ferai afin que quand on m'aura ôté mon administration, il y ait des gens qui me reçoivent dans leurs maisons.

5. Alors il fit venir séparément chacun des débiteurs de son maître et il dit au premier : Combien dois-tu à mon maître ?

6. Il répondit : Cent mesures d'huile. Et l'économe lui dit : Reprends ton obligation, assieds-toi là et écris-en promptement une autre de cinquante.

7. Il dit ensuite à l'autre : Et toi, combien dois-tu ? Il dit : Cent mesures de froment. Et l'économe lui dit : Reprends ton obligation et écris-en une autre de quatre-vingts.

8. Et le maître loua cet économe infidèle de ce qu'il avait agi avec habileté, car les enfants de ce siècle sont plus prudents dans leur génération [1] que les enfants de lumière.

9. Et moi je vous dis aussi : Faites-vous des amis avec les richesses injustes [2] afin que quand vous viendrez à manquer, ils vous reçoivent dans les tabernacles éternels.

10. Celui qui est fidèle dans les petites choses sera aussi fidèle dans les grandes choses et celui qui est injuste dans les petites choses sera aussi injuste dans les grandes choses.

11. Si donc vous n'avez pas été fidèles dans les richesses injustes, qui vous confiera les véritables richesses ?

12. Et si vous n'avez pas été fidèles dans ce qui est à autrui, qui vous donnera ce qui est à vous ?

13. [a] Nul ne peut servir deux maîtres, car ou il haïra l'un et aimera l'autre ou il s'attachera à l'un et méprisera l'autre. Vous ne pouvez servir Dieu et mammon.

14. Les pharisiens, qui étaient avares, écoutaient tout cela et se moquaient de lui.

15. Et il leur dit : Pour vous, vous voulez passer pour juste devant les hommes, mais Dieu connait vos cœurs, car ce qui est élevé devant les hommes est une abomination devant Dieu.

16. [b] La Loi et les prophètes ont eu lieu jusqu'à Jean, depuis ce temps-là, le royaume de Dieu est annoncé et chacun le force [3].

17. [c] Mais il est plus aisé que le ciel et la terre passent qu'il n'est possible qu'un seul point de la Loi soit aboli.

18. [d] Quiconque répudie sa femme et en épouse une autre commet adultère et quiconque épouse celle que son mari a répudiée commet adultère.

19. Il y avait un homme riche qui se vêtait de pourpre et de fin lin et qui se traitait bien et magnifiquement tous les jours.

20. Il y avait aussi un pauvre nommé Lazare qui était couché à la porte de ce riche et qui était couvert d'ulcères.

21. Il désirait de se rassasier des mièttes qui tombaient de la table du riche et même les chiens venaient lécher ses ulcères.

22. Or il arriva que le pauvre mourut et il fut porté par les anges au sein d'Abraham. Le riche mourut aussi et fut enseveli.

23. Et étant en enfer et dans les tourments, il leva les yeux et il vit de loin Abraham et Lazare dans son sein.

24. Et s'écriant il dit : Père Abraham, aie pitié de moi et envoie Lazare afin qu'il trempe dans l'eau le bout de son doigt pour me rafraîchir la langue, car je suis extrêmement tourmenté dans cette flamme.

25. Mais Abraham lui répondit : Mon fils, souviens-toi que tu as eu tes biens pendant ta vie et Lazare a eu des maux et maintenant il est consolé et tu es dans les tourments.

26. Outre cela, il y a un grand abîme entre vous et nous, de sorte que ceux qui voudraient passer d'ici vers vous ne le peuvent, non plus que ceux qui voudraient passer de là ici.

27. Et le riche dit : Je te prie, mon père d'envoyer Lazare dans la maison de mon père,

28. Car j'ai cinq frères afin qu'il les avertisse, de peur qu'ils ne viennent aussi eux-mêmes dans ce lieu de tourments.

29. Abraham lui répondit : [e] Ils ont Moïse et les prophètes, qu'ils les écoutent.

30. Le riche dit : Non, père Abraham, mais si quelqu'un des morts va vers eux, ils s'amenderont.

31. Et Abraham lui dit : S'ils n'écoutent pas Moïse et les prophètes, ils ne seraient pas non plus persuadés, quand même quelqu'un des morts ressusciterait.

Réflexions

Tout ce chapitre tend à nous apprendre comment il faut se servir des biens de ce monde.

Ce qui est dit du maître d'hôtel infidèle qui, pour se faire des amis, quitta aux débiteurs de son maître une partie de leur dette, ne doit pas être entendu comme si Jésus-Christ louait le procédé de cet homme, puisqu'une telle action serait une infidélité et une in justice manifeste. Il a voulu simplement nous apprendre que comme ce maître d'hôtel se procura des amis avec le bien de son maître avant que de sortir de son service, nous devons nous assurer l'entrée dans une meilleure vie en employant nos biens à des usages pieux et charitables. C'est pour nous porter à ce devoir que Jésus-Christ a dit que ceux qui ne savent pas faire un bon usage des

biens périssables de cette vie montrent par là qu'ils sont indignes de posséder les biens du Ciel.

C'est dans cette même vue qu'il déclare que l'on ne peut servir Dieu et aimer les richesses en même temps et c'est ce qu'il prouve par l'exemple des pharisiens qui étaient avares et auxquels il dit que quoi qu'ils eussent une haute opinion d'aux-mêmes, ils étaient en abomination à Dieu et les ennemis déclarés de son règne.

Mais c'est surtout à quoi tend la parabole du mauvais riche et de Lazare par laquelle notre Seigneur représente ce qui arrive à ceux qui, au lieu d'assister les misérables, se servent de leurs biens pour satisfaire leur luxe et leur sensualité.

Le Seigneur marque clairement ici que le faste, la vie molle, l'amour des plaisirs et le manque de charité conduisent en enfer, quand même on ne commettrait pas de grand crime.. Cette parabole nous présente outre cela diverses réflexions importantes. Nous y voyons que si l'état des hommes en cette vie est bien différent, il le sera aussi après la mort et que ce n'est point par ce qui arrive aux hommes en ce monde qu'il faut juger de leur bonheur ou de leur malheur. Nous y découvrons que les justes jouissent après leur mort d'un doux repos, que les méchants sont dans les tourments et que l'état des uns et des autres est immuable et sans retour. Ce que le patriarche Abraham répondit au mauvais riche, qui le priait d'envoyer Lazare à ses frères, nous enseigne que Dieu nous donne pendant cette vie dans sa parole des moyens suffisants pour éviter la perdition, que ceux qui ne profitent pas de ces moyens n'ont aucune excuse, qu'ils ne doivent pas s'attendre que Dieu fasse des miracles pour les convertir et que quand même il en ferait, ces miracles ne les persuaderaient pas. Toutes ces instructions sont de la dernière importance et nous ne saurions rien faire de plus utile que de les biens méditer.

(a) v13 : Matthieu 6.24
(b) v16 : Matthieu 11.12
(c) v17 : Matthieu 5.18
(d) v18 : Matthieu 5.32 et 19.9 ; Marc 10.11 ; I Corinthiens 7.11
(e) v29 : Ésaïe 8.20

(1) v8 : On ne doit pas prendre ces paroles à la lettre. Elles signifient simplement qu'il ne faut pas que ceux qui sont éclairés des lumières de la foi aient moins de prudence pour s'assurer des biens éternels que les gens du monde en ont pour leurs intérêts temporels.
(2) v9 : Ou fausses et trompeuses. Le Seigneur appelle ainsi les biens du monde par opposition aux véritables biens qui sont ceux du Ciel.
(3) v16 : Ou lui fait violence et s'y oppose.

Chapitre XVII

Jésus-Christ parle des scandales, du pardon des offenses, de l'efficace de la foi et de l'obligation où nous sommes de faire ce que Dieu nous commande, sans prétendre rien mériter par là, versets 1-10.

2. Il guérit dix lépreux, versets 11-19.

3. Il répond aux pharisiens qui lui avaient demandé quand le règne de Dieu viendrait et il leur dit qu'ils avaient déjà ce règne au milieu d'eux quoiqu'ils ne le remarquaient pas, versets 20-22.

4. De là il prend occasion d'avertir ceux qui l'écoutaient de ne pas suivre les faux messies et il leur dit qu'ils regretteraient un jour l'avantage dont ils jouissaient alors et qu'ils se trouveraient surpris par le jugement de Dieu comme les hommes le furent autrefois par le déluge et les habitants de Sodome par l'embrasement de cette ville, versets 23-37.

OR Jésus dit à ses disciples : [a] Il ne se peut faire qu'il n'arrive des scandales, toutefois malheur à celui par qui ils arrivent.

2. Il vaudrait mieux pour lui qu'on lui mit au cou une meule de moulin et qu'on le jetât dans la mer, que de scandaliser un de ces petits.

3. Prenez garde à vous. [b] Si ton frère t'a offensé, reprends-le et s'il se repent, pardonne-lui.

4. Et s'il t'a offensé sept fois le jour et que sept fois le jour il revienne vers toi et te dise : Je me repens, pardonne-lui.

5. Alors les apôtres dirent au Seigneur : Augmente-nous la foi.

6. [c] Et le Seigneur leur dit : Si vous aviez de la foi aussi gros qu'un grain de semence de moutarde, vous pourriez dire à ce murier : Déracine-toi et va te planter dans la mer et il vous obéirait.

7. Mais qui de vous ayant un serviteur qui laboure ou qui paisse les troupeaux et le voyant revenir des champs lui dise aussitôt : Avance-toi et te mets à table,

8. Ne lui dira-t-il pas plutôt : Prépare-moi à souper et ceins-toi et me sers jusqu'à ce que j'aie mangé et bu et après cela tu mangeras et tu boiras.

9. Sera-t-il redevable à ce serviteur parce qu'il aura fait ce qui lui a été commandé ? Je ne le pense pas.

10. Vous aussi de même, quand vous aurez fait tout ce qui vous est commandé, dites : Nous sommes des serviteurs inutiles [1] parce que nous n'avons fait que ce que nous étions obligés de faire.

11. Et comme il allait à Jérusalem, il passa par le milieu de la Samarie et de la Galilée,

12. Et entrant dans un bourg, il rencontra dix hommes lépreux qui se tinrent éloignés,

13. Et ils s'écrièrent : Jésus notre maître, aie pitié de nous !

14. Et dès qu'il les eut vus, il leur dit : [d] Allez, montrez-vous aux sacrificateurs. Et il arriva qu'en s'en allant ils furent nettoyés.

15. Et l'un d'eux voyant qu'il était guéri retourna sur ses pas glorifiant Dieu à haute voix.

16. Et il se jeta aux pieds de Jésus, le visage contre terre, lui rendant grâce. Et il était Samaritain.

17. Alors Jésus prenant la parole dit : Tous les dix n'ont-ils pas été nettoyés ? Et les neuf autres, où sont-ils ?

18. Il ne s'est trouvé que cet étranger qui soit revenu pour rendre gloire à Dieu.

19. Alors il lui dit : Lève-toi, va, ta foi t'a sauvé.

20. Or les pharisiens lui ayant demandé quand le règne de Dieu viendrait, il leur répondit : Le règne de Dieu ne viendra point avec éclat.

21. Et on ne dira point : Le voici qui est ici, ou le voilà qui est là, car voici le règne de Dieu qui est au milieu de vous.

22. Il dit à ses disciples : Le temps viendra que vous désirerez de voir l'un des jours du Fils de l'homme et vous ne le verrez point.

23. [e] Alors on vous dira : Le voici qui est ici ou le voilà qui est là, mais n'y allez point et ne les suivez point.

24. Car comme un éclair brille et se fait voir depuis un côté du ciel jusqu'à l'autre, il en sera ainsi du Fils de l'homme dans son jour.

25. Mais il faut auparavant qu'il souffre beaucoup et qu'il soit rejeté par cette génération.

26. Et [f] ce qui arriva dans les jours de Noé arrivera de même dans les jours du Fils de l'homme.

27. On mangeait, on buvait, on prenait et on donnait en mariage jusqu'au jour que Noé entra dans l'arche et le déluge vint qui les fit tous périr.

28. De même aussi, comme dans les jours de Lot, on mangeait, on buvait, on achetait, on vendait, on plantait et on bâtissait,

29. Mais [g] le jour que Lot sortit de Sodome, il plut du ciel du feu et du souffre qui les fit tous périr.

30. Il en sera de même au jour que le Fils de l'homme paraîtra.

31. En ce jour-là, que celui qui sera au haut de la maison et qui aura ses meubles dans sa maison ne descende pas pour les emporter et que celui qui sera aux champs ne revienne point sur ses pas.

32. [h] Souvenez-vous de la femme de Lot.

33. [i] Quiconque cherchera à sauver sa vie la perdra et quiconque l'aura perdue la trouvera.

34. Je vous dis, [j] qu'en cette nuit-là, de deux hommes qui seront dans le même lit, l'un sera pris et l'autre laissé.

35. De deux femmes qui moudront ensemble, l'une sera prise et l'autre laissée.

36. De deux hommes qui seront aux champs, l'un sera pris et l'autre laissé.

37. Et ses disciples lui dirent : Où sera-ce Seigneur ? Et il leur dit : [k] En quelque lieu que soit le corps mort, les aigles s'y assembleront [2].

Réflexions

Les instructions que ce chapitre renferme sont les suivantes.

1. Que les scandales sont un grand mal, que de la manière dont les hommes sont disposés, c'est une chose inévitable qu'il arrivera des scandales, mais que ceux qui en sont les auteurs en porteront la peine.

2. Que nous ne devons avoir aucun ressentiment contre ceux qui nous offensent, qu'il faut leur pardonner et leur pardonner toujours, quand même ils reviendraient très souvent à nous offenser.

3. Que la foi étant aussi nécessaire pour plaire à Dieu et pour être sauvé qu'elle l'était autrefois pour faire des miracles, nous devons nous y affermir de plus en plus et prier le Seigneur avec les apôtres qu'il nous l'augmente.

4. Qu'étant les serviteurs de Dieu, nous devons faire avec zèle tout ce qu'il nous commande et en même temps avec une profonde humilité, nous souvenant que nous ne sommes que d'indignes et d'inutiles serviteurs, que nous ne faisons qu'une partie de notre devoir, qu'ainsi nous ne méritons rien et que si Dieu veut bien récompenser notre obéissance, c'est de sa pure grâce.

5. La principale réflexion qu'il faut faire sur la guérison des dix lépreux, c'est qu'il n'y en eu qu'un qui vint remercier Jésus-Christ et qu'encore c'était un Samaritain qui eut plus de piété et de reconnaissance que les autres qui étaient Juifs.

Les hommes désirent d'être délivrés quand ils sont dans la souffrance, mais la plupart oublient bientôt les délivrances que Dieu leur a accordées et ils tombent dans l'ingratitude. Mais ceux qui sont véritablement touchés des faveurs que Dieu leur accorde en conservent le souvenir et lui marquent leur reconnaissance, non seulement par des actions de grâces continuelles, mais surtout par leur obéissance et par le bon usage qu'ils font de ses bienfaits.

6. Ce que Jésus-Christ disait aux Juifs que le règne de Dieu ne viendrait pas avec éclat, que ce règne était déjà venu et qu'il était même parmi eux nous oblige à considérer que le règne de notre Seigneur est spirituel et céleste et que ceux qui, comme nous, ont l'avantage d'avoir ce règne au milieu d'eux doivent prendre garde qu'il ne leur arrive, comme aux Juifs, de ne pas reconnaitre leur bonheur et de ne s'en pas prévaloir, ce qui n'est pourtant pas trop ordinaire.

Jésus-Christ disait aux Juifs que bientôt ils se repentiraient de n'avoir pas profité de sa présence et que la vengeance divine les surprendrait comme le déluge avait surpris les habitants du premier monde et comme le feu du ciel surpris les habitants de Sodome.

Cet avertissement nous regarde aussi bien que les Juifs. Ceux qui auront négligé les précieux avantages dont nous jouissons et le temps de la patience et de la miséricorde de Dieu seront aussi surpris dans leurs aveuglements et dans leur sécurité et ils périront dans leur impénitence. Puisque notre Seigneur nous a averti de ces choses, c'est à nous à y penser continuellement et à vivre en attendant sa venue dans la vigilance, dans la prière et dans la pratique de toutes sortes de bonnes œuvres selon qu'il nous y exhorte.

(a) v1 : Matthieu 18.7 ; Marc 9.42
(b) v3 : Matthieu 18.15
(c) v6 : Matthieu 17.20 ; Marc 11.23
(d) v14 : Lévitique 14.2 et suivants
(e) v23 : Matthieu 24.23 ; Marc 13.21
(f) v26 : Genèse 6.5 et 7.8 ; Matthieu 24.37 ; I Pierre 3.20
(g) v29 : Genèse 19.24
(h) v32 : Genèse 16.26
(i) v33 : Matthieu 10.39 et 16.25 ; Marc 8.35 ; Sus 9.24 ; Jean 12.25
(j) v34 : Matthieu 24.40-41
(k) v37 : Job 39.33 ; Matthieu 24.28

(1) v10 : C'est-à-dire : à qui l'on ne doit rien et qui n'ont fait que leur devoir.
(2) v37 : Voyez la note sur Matthieu XXIV.28

Chapitre XVIII, versets 1-17

Notre Seigneur
- propose la parabole du juge inique, versets 1-8,
- celle du pharisien et du péager, versets 9-14,
- et il impose les mains à des petits enfants qu'on lui présente, versets 15-17.

JÉSUS leur dit aussi une parabole pour montrer [a] qu'il faut toujours prier et ne se relâcher point.
2. Il y avait dans un ville un juge qui ne craignait point Dieu et qui n'avait aucun égard pour personne.
3. Il y avait aussi dans cette ville-là une veuve qui venait souvent à lui et qui lui disait : Fais-moi justice de ma partie.
4. Et pendant longtemps il n'en voulut rien faire. Cependant il dit enfin en lui-même : Quoi que je ne craigne point Dieu et que je n'aie nul égard pour aucun homme,
5. Néanmoins, parce que cette veuve m'importune, je lui ferai justice afin qu'elle ne vienne pas toujours me rompre la tête.
6. Et le Seigneur dit : Écoutez ce que dit ce juge injuste.
7. Et Dieu ne vengera-t-il point ses élus qui crient à lui jour et nuit quoi qu'il diffère sa vengeance ?
8. Je vous dis qu'il les vengera bientôt. Mais quand le Fils de l'homme viendra, pensez-vous qu'il trouve de la foi sur la terre [1] ?
9. Il dit aussi cette parabole au sujet de quelques-uns qui présumaient d'eux-mêmes comme s'ils étaient justes et qui méprisaient les autres.
10. Deux hommes montèrent au temple pour prier, l'un était pharisien et l'autre péager.
11. Le pharisien se tenant debout priait ainsi en lui-même : Ô Dieu, je te rends grâces de ce que je ne suis pas comme le reste des hommes qui sont ravisseurs, injustes, adultères, ni même aussi comme ce péager.
12. Je jeûne deux fois la semaine, je donne la dîme de tout ce que je possède.
13. Mais le péager se tenant éloigné n'osait pas même lever les yeux au ciel, mais il se frappait la poitrine en disant : Ô Dieu, sois apaisé envers moi qui suis pécheur !
14. Je vous déclare que celui-ci s'en retourna justifié dans sa maison plutôt que l'autre. [b] Car quiconque s'élève sera abaissé et quiconque s'abaisse sera élevé.
15. [c] On lui présenta aussi des petits enfants afin qu'il les touchât, ce que les disciples voyant, ils reprenaient ceux qui les présentaient.
16. Mais Jésus les ayant appelés dit : Laissez venir à moi ces petits enfants et ne les en empêchez point, car le royaume de Dieu est pour ceux qui leur ressemblent.
17. Je vous dis en vérité que quiconque ne recevra pas le royaume de Dieu comme un enfant n'y entrera point.

Réflexions

L'apôtre Luc nous dit dès l'entrée de ce chapitre que le but de la parabole du juge inique est de nous apprendre qu'il faut toujours prier et ne se relâcher jamais. C'est ce que Jésus-Christ nous enseigne en disant que si les hommes, même les méchants, tel que serait un juge injuste, se laissent enfin gagner par des prières et par des sollicitations réitérées, Dieu, qui est la justice et la bonté même, exaucera beaucoup plus les prières qu'on lui adresse avec ferveur et avec persévérance. Jésus-Christ a voulu nous apprendre plus particulièrement par là que Dieu entend les prières de ses élus et qu'il exercera une sévère vengeance sur ceux qui les oppriment injustement.

Par le parabole du pharisien et du péager, Jésus-Christ voulait faire entendre que ceux qui avaient une opinion avantageuse d'eux-mêmes, comme les pharisiens, et qui méprisaient les autres étaient très odieux au Seigneur à cause de leur hypocrisie et de leur orgueil et que ceux que l'on regardaient comme les plus grands pécheurs devenaient l'objet de sa grâce lorsqu'ils étaient pénétrés d'une profonde humilité et d'une sincère repentance comme le péager

qui se tenait loin et n'osait pas même lever les yeux au ciel, mais se frappait la poitrine et disait : Ô Dieu, sois apaisé envers moi qui suis pécheur !

Outre cela, l'exemple de ce pharisien, qui se glorifiait de n'être ni ravisseur, ni injuste, ni adultère, de jeûner deux fois la semaine et de donner la dîme de tout ce qu'il possédait, mais qui ne fut pas justifié devant Dieu montre que les grands crimes ne sont pas les seuls obstacles au salut. On peut être exempt des péchés criants et avoir même des apparences de la piété et être cependant rejeté de Dieu si le cœur est possédé par la bonne opinion de soi-même, par l'orgueil, par l'avarice ou par d'autres passions cachées.

Il y a enfin trois réflexions à faire sur ce que Jésus-Christ imposa les mains aux enfants qu'on lui présenta et qu'il pria pour eux.

La première, que l'âge des petits enfants n'empêche pas que notre Seigneur ne les aime et ne les bénisse.

La seconde, qu'en les consacrant à Dieu par la prière et par la cérémonie du baptême on se conforme à ce que Jésus-Christ fit dans cette occasion.

La troisième, que le royaume de Dieu n'est destiné qu'à ceux qui sont des enfants en innocence, en douceur et en simplicité et qui reçoivent l'Évangile dans ces dispositions.

(a) v1 : Romains 12.12 ; I Thessaloniciens 5.17
(b) v14 : Job 22.29 ; Proverbes 29.23 ; Matthieu 23.12 ; Sus 14.11 ; Jaques 4.6 ; I Pierre 5.5
(c) v15 : Matthieu 19.13 ; Marc 10.13

(1) v8 : C'est-à-dire : dans ce pays, parmi les Juifs, lorsqu'il viendra pour les détruire.

Chapitre XVIII, versets 18-43

Notre Seigneur répond à un homme riche qui lui demandait ce qu'il fallait faire pour être sauvé et il prend occasion de là de dire que les richesses empêcheraient le salut de plusieurs personnes et de faire de glorieuses promesses à ceux qui abandonneraient leurs biens pour l'amour de lui, versets 18-30.

2. Il prédit ses souffrances, versets 31-34.

3. Il rend la vue à un aveugle près de Jéricho, versets 35-43.

18. [d] Alors un des principaux du lieu demanda à Jésus : Mon bon maître, que dois-je faire pour obtenir la vie éternelle ?

19. Jésus lui dit : Pourquoi m'appelles-tu bon ? Il n'y a qu'un seul bon, c'est Dieu.

20. Tu sais les commandements : [e] Tu ne commettras point d'adultère, tu ne tueras point, tu ne déroberas point, tu ne diras point de faux témoignage, honore ton père et ta mère.

21. Et cet homme lui dit : J'ai gardé toutes ces choses dès ma jeunesse.

22. Quand Jésus eut entendu cela, il lui dit : Il te manque encore une chose, vends tout ce que tu as et le distribue aux pauvres et tu auras un trésor dans le ciel, après cela, viens et suis-moi.

23. Mais cet homme ayant entendu cela devint tout triste, car il était fort riche.

24. Jésus voyant qu'il était devenu tout triste dit : Qu'il est difficile que ceux qui ont beaucoup de bien entrent dans le royaume de Dieu !

25. Il est plus aisé qu'un chameau entre par le trou d'une aiguille qu'il ne l'est à un riche d'entrer dans le royaume de Dieu.

26. Et ceux qui l'entendaient dirent : Et qui peut donc être sauvé ?

27. Et Jésus leur dit : [f] Ce qui est impossible aux hommes est possible à Dieu.

28. Et Pierre dit : [g] Voici nous avons tout quitté et nous t'avons suivi.

29. Et il leur dit : Je vous dis en vérité qu'il n'y a personne qui ait quitté sa maison ou ses père et mère ou ses frères ou sa femme ou ses enfants pour le royaume de Dieu,

30. Qui ne reçoive beaucoup plus en ce siècle-ci et dans le siècle à venir la vie éternelle.

31. [h] Jésus prit ensuite à part les douze et leur dit : Voici, nous montons à Jérusalem et toutes les choses qui ont été écrites par les prophètes touchant le Fils de l'homme vont être accomplies.

32. Car il sera livré aux nations, on se moquera de lui, il sera outragé et on crachera contre lui.

33. Et après qu'ils l'auront fouetté, ils le feront mourir et il ressuscitera le troisième jour.

34. Mais ils n'entendirent rien à tout cela et ce discours leur était caché et ils ne comprenaient point ce qu'il leur disait.

35. [i] Comme ils approchaient de Jéricho, un aveugle qui était assis près du chemin et qui demandait l'aumône,

36. Entendant la foule du peuple qui passait, demanda ce que s'était.

37. Et on lui répondit que c'était Jésus de Nazareth qui passait.

38. Alors il se mit à crier : Jésus fils de David, aie pitié de moi !

39. Et ceux qui allaient devant le reprenaient pour le faire taire, mais il criait encore plus fort : Fils de Davis, aie pitié de moi !

40. Et Jésus s'étant arrêté commanda qu'on le lui amenât vers lui et quand il se fut approché de lui, il lui demanda :

41. Que veux-tu que je te fasse ? Et il répondit : Seigneur que je recouvre la vue.

42. Et Jésus lui dit : Recouvre la vue, ta foi t'a guéri.

43. Et à l'instant il recouvra la vue et il le suivait donnant gloire à Dieu. Et tout le monde voyant cela loua Dieu.

Réflexions

Ce qu'il faut retenir de l'entretien que notre Seigneur eut avec cet homme riche qui s'adressa à lui, c'est :

1. que l'on ne peut obtenir la vie éternelle qu'en gardant les commandements de Dieu ;

2. qu'il y a des temps où l'on doit quitter tout ce que l'on possède et s'exposer à la pauvreté et à la persécution.

3. La surprise et la tristesse dont ce jeune homme fut saisi après avoir entendu Jésus-Christ, vérifie ce que le Seigneur dit dans cette occasion, c'est que les biens du monde sont souvent un grand obstacle au salut parce que ceux qui les possèdent y ont ordinairement le cœur attaché.

4. Il paraît de là que si nous ne sommes pas appelé comme les apôtres à tout quitter pour suivre Jésus-Christ, nous devons éviter l'attachement aux biens périssables de cette vie et les employer pour assister les misérables et que ceux qui le feront auront part en cette vie et en l'autre aux récompenses que Jésus-Christ promet à ceux qui pour l'amour de lui auront renoncé à l'amour des biens de la terre.

Il est à remarquer ensuite qu'à mesure que le temps de la mort de Jésus-Christ approchait, il en parlait plus clairement aux apôtres afin qu'elle les surprit moins, mais que les apôtres, nonobstant ce que leur maître leur avait dit en diverses occasions, ne pouvaient comprendre qu'il dû mourir, ce qui venait de leurs préjugés et de l'opinion où ils étaient que Jésus étant le Messie il règnerait dans le monde avec gloire.

Il faut enfin observer sur la guérison de l'aveugle dont il est parlé ici que Jésus-Christ en guérissant

cet homme qui lui donnait la qualité de *fils de David* qui signifiait la même chose que Messie parmi les Juifs faisait voir qu'il était véritablement le Messie.

Au reste, notre Seigneur faisait de nouveaux miracles sur la fin de sa vie et en approchant de Jérusalem afin de donner à ses disciples et au peuple de nouvelles preuves de sa mission divine et de diminuer le scandale que sa croix et sa mort devaient bientôt leur causer.

(d) v18 : Matthieu 19.16 ; Marc 10.17
(e) v20 : Exode 20.13 et suivants.
(f) v27 : Jérémie 32.17
(g) v28 : Matthieu 19.27 ; Marc 10.28
(h) v31 : Matthieu 20.17 ; Marc 10.32
(i) v35 : Mathieu 20.29 ; Marc 10.46

Chapitre XIX, versets 1-28

Luc rapporte ici :

1. l'histoire de la conversion de Zachée, versets 1-10,

2. la parabole des dix marcs, versets 11-28.

ET Jésus étant entré dans Jéricho passait par la ville.

2. Et un homme appelé Zachée, chef des péagers, qui était riche,

3. Cherchait à voir qui était Jésus, mais il ne le pouvait pas à cause de la foule parce qu'il était de petite taille.

4. C'est pourquoi il courut devant et monta sur un sycomore pour le voir parce qu'il devait passer par là.

5. Et Jésus étant venu en cet endroit et regardant en haut, il le vit et lui dit : Zachée, hâte-toi de descendre, car il faut que je loge aujourd'hui dans ta maison.

6. Et il descendit promptement et le reçu avec joie.

7. Et tous ceux qui virent cela murmuraient disant qu'il était entré chez un homme de mauvaise vie pour y loger.

8. Et Zachée se présentant devant le Seigneur lui dit : Seigneur, je donne la moitié de mes biens aux pauvres et si j'ai fait tord à quelqu'un en quelque chose, je lui en rends quatre fois autant.

9. Sur quoi Jésus lui dit : Le salut est entré aujourd'hui dans cette maison parce que celui-ci est aussi enfant d'Abraham.

10. [a] Car le Fils de l'homme est venu chercher et sauver ce qui était perdu.

11. Comme ils écoutaient ce discours, Jésus continuant, proposa une parabole, parce qu'ils étaient près de Jérusalem et qu'ils croyaient que règne de Dieu allait paraître bientôt.

12. Il dit donc : [b] Un homme de grande naissance s'en alla dans un pays éloigné pour prendre possession d'un royaume et s'en revenir ensuite.

13. Et ayant appelé dix de ses serviteurs, il leur donna dix marcs d'argent et leur dit : Faites-les valoir jusqu'à ce que je revienne.

14. Mais les gens de son pays le haïssaient et ils envoyèrent une ambassade après lui pour dire : Nous ne voulons pas que celui-ci règne sur nous.

15. Il arriva donc que lorsqu'il fut de retour, après avoir pris possession du royaume, qu'il commanda qu'on fit venir ces serviteurs auxquels il avait donné de l'argent pour savoir combien chacun l'avait fait valoir.

16. Et le premier se présenta et dit : Seigneur, ton marc a produit dix autres marcs.

17. Et il lui dit : Cela est bien, bon serviteur, parce que tu a été fidèle dans peu de chose, tu auras le gouvernement de dix villes.

18. Et le second vint et dit : Seigneur, ton marc a produit cinq autres marcs.

19. Et il dit aussi à celui-ci : Et toi, commande à cinq villes.

20. Et un autre vint et dit : Seigneur, voici ton marc que j'ai gardé enveloppé dans un linge,

21. Car je te craignais parce que tu es un homme sévère, tu prends où tu n'a rien mis et tu moissonnes où tu n'as point semé.

22. Et son maître lui dit : Méchant serviteur, je te jugerai par tes propres paroles, tu savais que je suis un homme sévère qui prends où je n'ai rien mis et qui moissonne où je n'ai point semé.

23. Et pourquoi n'as-tu pas mis mon argent à la banque et à mon retour je l'eusse retiré avec des intérêts ?

24. Et il dit à ceux qui étaient présents : Ôtez-lui le marc et le donnez à celui qui a les dix marcs.

25. Et ils lui dirent : Seigneur, il a déjà dix marcs.

26. Aussi vous dis-je qu'on donnera à quiconque a déjà [c] et que pour celui qui n'a pas, cela même qu'il a lui sera ôté.

27. Au reste, amenez ici mes ennemis, qui n'ont pas voulu que je régnasse sur eux et faites-les mourir en ma présence.

28. Et après avoir dit ces choses, il marchait devant eux, montant à Jérusalem.

Réflexions

Il y a trois réflexions principales à faire sur l'histoire de Zachée.

La première, que notre Seigneur était venu pour appeler les pécheurs à la repentance et que les personnes que les Juifs regardaient comme très corrompues et avec lesquelles ils ne voulaient avoir aucun commerce, tels qu'étaient les péagers, seraient reçues dans l'alliance divine.

La seconde, que Jésus-Christ se communique à ceux qui le cherchent et que lorsqu'il se présente à nous et qu'il nous appelle, il faut obéir avec promptitude et avec joie à notre vocation, comme Zachée le fit.

La troisième, que ceux qui ont du bien mal acquis doivent le restituer et s'en défaire et que les riches sont particulièrement obligés d'exercer abondamment la charité envers les pauvres.

Pour ce qui est de la parabole de cet homme qui, allant partir pour un pays éloigné, donna des marcs,

c'est-à-dire diverses sommes d'argent, à ses serviteurs, notre Seigneur la proposa comme l'apôtre Luc le dit :

1. pour désabuser ceux qui croyaient qu'il serait reconnu comme roi et que son règne allait être manifesté dans le monde avec éclat,

2. pour leur faire comprendre qu'il serait au contraire rejeté, mais que ceux qui l'auraient servi fidèlement seraient élevés à une grande gloire, pendant que ceux qui ne se soumettraient pas à lui sentiraient les effets de sa puissance et souffriraient la peine de leur rebellions, ce qui marquait la ruine prochaine des Juifs.

L'usage que nous devons faire de cette parabole est d'y remarquer :

1. que Dieu nous accorde ses lumières et sa grâce afin que nous les fassions valoir chacun selon notre état et notre portée pour sa gloire et pour le salut des hommes,

2. que les uns font un bon usage de cette grâce et que les autres la rendent inutile par leur négligence,

3. que lorsque notre Seigneur viendra pour juger les hommes, il donnera de glorieuses récompenses à ceux qui auront employé ses dons d'une manière conforme à ses intentions, mais qu'il punira avec sévérité et avec justice l'infidélité et l'ingratitude de ceux qui en auront abusé.

(a) v10 : Matthieu 18.11
(b) v12 : Matthieu 25.14
(c) v26 : Matthieu 13.12 et 25.29 ; Marc 4.25

Chapitre XIX, versets 29-48

Jésus fait son entrée royale à Jérusalem, versets 29-40,
il répand des larmes sur la ruine de cette ville, versets 41-44,
et il chasse du temple ceux qui le profanaient, versets 45-48.

29. [d] Et Jésus étant arrivé près de Bethphagé et de Bethanie, vers la montagne qu'on appelle des oliviers, il envoya deux de ses disciples,

30. Et leur dit : Allez à la bourgade qui est devant vous et quand vous y serez entrés, vous trouverez un ânon attaché que personne n'a jamais monté, détachez-le et l'amenez.

31. Et si quelqu'un vous demande pourquoi vous le détachez, vous lui direz : Parce que le Seigneur en a besoin.

32. Et ceux qui étaient envoyés s'en allèrent et trouvèrent comme il le leur avait dit.

33. Et comme ils détachaient l'ânon, ceux à qui il appartenait leur dirent : Pourquoi détachez-vous cet ânon ?

34. Et ils répondirent : Le Seigneur en a besoin.

35. Ils l'amenèrent donc à Jésus et ayant mis leurs vêtements sur l'ânon, [e] ils firent monter Jésus dessus.

36. Et comme ils passaient, ils étendaient leurs vêtements par le chemin.

37. Et lorsqu'il approchait de la descente de la montagne des oliviers, toute la multitude des disciples transportée de joie se mit à louer Dieu à haute voix pour les miracles qu'ils avaient vus.

38. Et ils disaient : [f] Béni soit le roi qui vient au nom de notre Seigneur ! Paix soit dans le ciel et gloire dans les lieux très-hauts !

39. Alors quelques-uns des pharisiens qui étaient dans la troupe lui dirent : Maître, reprend tes disciples.

40. Et Jésus répondant leur dit : Je vous dis que si ceux-ci se taisent, les pierres mêmes crieront.

41. Et lorsqu'il fut proche de la ville, en la voyant, il pleura sur elle et dit :

42. Ô si tu avais reconnu, au moins en ce jour qui t'est donné, les choses qui regardent ta paix ! Mais maintenant elles sont cachées à tes yeux.

43. Car les jours viendront sur toi que tes ennemis t'environneront de tranchées et t'enfermeront et te serreront de toutes parts.

44. Et ils te détruiront entièrement, toi et tes enfants qui sont au milieu de toi et ils [g] ne laisseront pierre sur pierre, parce que tu n'as point connu le temps auquel tu as été visitée.

45. [h] Ensuite étant entré dans le temple, il se mit à chasser ceux qui y vendaient et qui y achetaient,

46. Leur disant : Il est écrit : [i] Ma maison est une maison de prière, [j] mais vous en avez fait une caverne de voleurs.

47. Et il enseignait tous les jours dans le temple. [k] Et les principaux sacrificateurs et les scribes et les principaux du peuple cherchaient à le faire périr.

48. Mais ils ne trouvaient aucun moyen de rien faire contre lui, parce que tout le peuple l'écoutait avec grande attention.

Réflexions

Jésus-Christ voulut faire son entrée à Jérusalem le dimanche avant sa mort pour montrer qu'il était ce roi dont les prophètes avaient parlé, mais il le fit d'une manière fort simple, monté sur un ânon afin qu'il parut que son règne n'était pas de ce monde. Ce qui arriva alors dut faire d'autant plus d'impression sur les apôtres que Jésus-Christ leur avait dit où ils trouveraient cet ânon, ils virent en cela une preuve de la connaissance qu'il avait de toutes choses. Nous devons faire une grade attention à cet événement où l'on voit si sensiblement la gloire de Jésus-Christ et en même temps sa parfaite douceur. Et comme ceux qui accompagnaient alors notre Seigneur louaient Dieu hautement pour tous les miracles qu'ils avaient vu faire à Jésus, nous devons aussi nous réjouir et bénir Dieu en considérant tout ce que notre Sauveur a fait pour racheter les hommes et pour établir son règne dans le monde.

Il faut remarquer ensuite que lorsque notre Seigneur s'en allait ainsi à Jérusalem, il déplora avec larmes la désolation de cette ville et les malheurs qui allaient tomber sur les Juifs parce qu'ils avaient méconnu et négligé le temps auquel Dieu les avait visités en sa grâce. C'est là une preuve bien claire

de la bonté dont le Seigneur était animé même envers ceux qui l'avaient rejeté et qui devaient le crucifier cette semaine-là. Cela montre aussi que les hommes ne périssent sinon parce qu'ils ne profitent pas du temps auquel Dieu les visite et leur offre sa grâce. Ainsi nous devons reconnaitre les choses qui concernent notre paix avant qu'elles nous soient ôtées de devant les yeux.

Enfin, Jésus-Christ en chassant du temple ceux qui y vendaient et qui y trafiquaient fit paraître son autorité divine aussi bien que son grand zèle.

Il y a deux réflexions à faire sur cette action de notre Seigneur.

L'une, que c'est offenser Dieu grièvement et s'exposer à sa colère que d'assister avec irrévérence dans les lieux où il est adoré et invoqué et que de ne lui rendre qu'un culte faux et hypocrite, ce qui est infiniment plus odieux que l'abus qui s'était introduit parmi les Juifs de vendre et d'acheter dans l'enceinte du temple les choses qui étaient nécessaires pour les sacrifices.

L'autre réflexion est, qu'à l'imitation de Jésus-Christ, il faut s'opposer à l'irréligion, à l'impiété et soutenir toujours avec zèle les intérêts de la gloire de Dieu.

(d) v29 : Matthieu 21.1 ; Marc 11.1
(e) v35 : Jean 12.14
(f) v38 : Psaume 118.26
(g) v445 : Matthieu 24.2 ; Marc 13.2 ; Luc 21.6
(h) v45 : Matthieu 21.12 ; Marc 11.15
(i) v46 : Ésaïe 56.7 ; Matthieu 21.13 ; Marc 11.17
(j) v46 : Jérémie 7.11
(k) v47 : Marc 11.18

Chapitre XX, versets 1-18

Jésus-Christ répond aux principaux des Juifs qui lui demandent d'où il tenait son autorité, versets 1-8, et il leur propose la parabole des vignerons, versets 9-18.

OR [a] il arriva l'un de ces jours-là, comme Jésus enseignait le peuple dans le temple et qu'il annonçait l'Évangile, que les principaux sacrificateurs et les scribes, avec les sénateurs étant survenus,

2. Lui parlèrent et lui dirent : Dis-nous par quelle autorité tu fais ces choses et qui est celui qui t'a donné cette autorité ?

3. Et Jésus leur répondit : Je vous demanderai aussi une chose : Dites-moi,

4. Le baptême de Jean venait-il du Ciel ou des hommes ?

5. Or ils résonnaient entre eux disant : Si nous disons : Du Ciel, il nous dira : Pourquoi donc n'avez-vous pas cru ?

6. Et si nous disons : Des hommes, tout le peuple nous lapidera, car il est persuadé que Jean était un prophète.

7. C'est pourquoi ils répondirent qu'ils ne savaient pas d'où il venait.

8. Et Jésus leur dit : Je ne vous dirai pas non plus par quelle autorité je fais ces choses.

9. Alors il se mit à dire au peuple cette parabole. [b] Un homme planta une vigne et la loua à des vignerons et fut longtemps dehors.

10. Et la saison étant venue, il envoya un de ses serviteurs vers les vignerons afin qu'ils lui donnassent du fruit de la vigne, mais les vignerons l'ayant battu le renvoyèrent à vide.

11. Et il envoya encore un autre serviteur, mais l'ayant aussi battu et traité outrageusement, ils le renvoyèrent à vide.

12. Il en envoya encore un troisième, mais ils le blessèrent aussi et le chassèrent.

13. Alors le maître de la vigne dit : Que ferai-je ? J'enverrai mon fils bien-aimé, peut-être que quand ils le verront ils le respecteront.

14. Mais quand les vignerons le virent, ils dirent entre eux : Celui-ci est l'héritier, venez, tuons-le afin que l'héritage soit à nous.

15. Et l'ayant jeté hors de la vigne, ils le tuèrent. Que fera donc le maître de la vigne ?

16. Il viendra et fera périr ces vignerons et il donnera la vigne à d'autres. Ce que les Juifs ayant entendu, ils dirent : À Dieu ne plaise !

17. Alors il les regarda et il leur dit : Que veut donc dire ce qui est écrit : [c] La pierre que ceux qui bâtissaient ont rejetée est devenue la principale de l'angle ?

18. Quiconque tombera sur cette pierre-là sera brisé et elle écrasera celui sur qui elle tombera.

Réflexions

Il faut remarquer que lorsque les pharisiens demandèrent à Jésus d'où il avait reçu son autorité, le Seigneur voyant que ce n'était pas dans une intention sincère qu'ils lui demandaient cela, mais uniquement pour le surprendre, il ne trouva pas à propos de répondre à cette question. Cependant pour leur faire voir que leur ignorance était affectée et malicieuse et qu'il leur était facile de reconnaitre que son autorité venait de Dieu, il leur demanda si le baptême de Jean-Baptiste était du Ciel ou des hommes, à quoi ils ne répondirent rien, n'osant pas dire leur pensée. Ce silence des pharisiens manifestait leur hypocrisie et leur malice et prouvait qu'ils n'auraient point été persuadés, quoi que Jésus-Christ eût pu leur dire.

Dieu ne refuse jamais de se faire connaître à ceux qui ont un cœur sincère et qui aiment la vérité, mais pour ce qui est de ceux qui ne cherchent que des prétextes pour la rejeter, il les abandonne à leurs ténèbres et à leur malice, surtout quand il leur a donné des moyens suffisants pour connaître la vérité et qu'ils ne s'y rendent pas.

Par la similitude des vignerons, notre Seigneur voulait marquer en termes figurés :

1. Que les principaux des Juifs le feraient crucifier, comme leurs pères avaient autrefois fait mourir les prophètes.

2. Que nonobstant cela il deviendrait le chef et le roi de l'Église et qu'il serait revêtu d'un pouvoir souverain.

3. Que les Juifs seraient dans peu accablés des jugements de Dieu et privés de son alliance.

4. Que l'Évangile serait annoncé aux païens avec un succès admirable et qu'ils jouiront de tous les privilèges de l'alliance divine.

Cette parabole qui était prophétique fut parfaitement éclaircie par la gloire à laquelle Jésus-Christ fut élevé après sa résurrection et son ascension, par la destruction de Jérusalem, par la dispersion des Juifs et par la vocation des gentils. Cependant ce qui arriva aux Juifs doit nous servir d'exemple et nous convaincre pleinement que les chrétiens qui méprisent la grâce de Dieu et qui désobéissent à l'Évangile ne sauraient demeurer impunis, puisqu'ils ne rejettent pas moins Jésus-Christ que les Juifs le rejetèrent autrefois.

(a) v1 : Matthieu 21.23 ; Marc 11.27
(b) v9 : Ésaïe 5.1 ; Jérémie 2.21 ; Matthieu 21.33 ; Marc 12.1
(c) v17 : Psaume 118.22 ; Ésaïe 28.16 ; Actes 4.11 : Romains 9.33 ; I Pierre 2.4-7

Chapitre XX, versets 19-47

La seconde partie de ce chapitre renferme quatre chefs.

1. La réponse de Jésus-Christ à la demande qu'on lui fit s'il était permis de payer le tribut à l'empereur, versets 19-26.

2. La réponse à une autre question que les sadducéens lui proposèrent sur la résurrection, versets 27-40.

3. La question qu'il fit aux pharisiens sur ce que le Messie est appelé fils de David, versets 41-44.

4. Un avertissement à se donner garde des pharisiens et des docteurs de la Loi, versets 45-47.

19. Alors les principaux sacrificateurs et les scribes cherchèrent à l'heure même à se saisir de Jésus, car ils avaient bien reconnu qu'il avait dit cette parabole contre eux, mais ils craignirent le peuple.

20. C'est pourquoi l'observant de près ils envoyèrent des gens apostés qui contrefaisaient les gens de bien, pour le surprendre dans ses paroles, afin de le livrer au magistrat et au pouvoir du gouverneur.

21. Ces gens lui firent cette question : [d] Maître, nous savons que tu parles et que tu enseignes avec droiture et que sans acception de personne tu enseigne la voie de Dieu selon la vérité.

22. Nous est-il permis de payer le tribut à César ou non ?

23. Mais Jésus voyant leur artifice leur dit : Pourquoi voulez-vous me surprendre ?

24. Montrez-moi un denier. De qui a-t-il l'image et l'inscription ? Ils répondirent : De César.

25. Et il leur dit : [e] Rendez donc ce qui est à César ce qui appartient à César et à Dieu ce qui appartient à Dieu.

26. Ainsi ils ne purent rien reprendre dans ses paroles devant le peuple, mais tout étonnés de sa réponse ils se turent.

27. Alors quelques-uns [f] d'entre les sadducéens, qui nient la résurrection, s'approchèrent et lui firent cette question.

28. Maître, [g] Moïse nous a laissé par écrit : Si le frère de quelqu'un meurt étant marié et qu'il demeure sans enfant, que son frère épouse sa veuve et qu'il suscite lignée à son frère.

29. Or il y avait sept frères dont le premier ayant épousé une femme mourut sans enfant.

30. Et le second l'épousa et mourut aussi sans enfant.

31. Puis le troisième l'épousa et de même tous les sept et ils moururent sans laisser d'enfant.

32. Après eux tous, la femme mourut aussi.

33. Duquel d'eux donc sera-t-elle femme dans la résurrection ? Car tous sept l'ont épousée.

34. Jésus leur répondit : Les enfants de ce siècle épousent des femmes et les femmes des maris.

35. Mais ceux qui seront jugés dignes d'avoir part au siècle à venir et à la résurrection des morts ne se marieront point.

36. Car ils ne pourront plus mourir parce qu'ils seront semblables aux anges et qu'ils seront enfants de Dieu étant enfants de la résurrection.

37. Or quand les morts doivent ressusciter, Moïse même l'a fait connaître auprès du buisson [1] quand il nomme le Seigneur le Dieu d'Abraham et le Dieu d'Isaac et le Dieu de Jacob.

38. Or Dieu n'est point le Dieu des morts, mais il est le Dieu des vivants, car tous vivent à lui [2].

39. Et quelques-uns d'entre les scribes prenant la parole lui dirent : Maître, tu as bien répondu.

40. Et ils n'osèrent plus lui faire aucune question.

41. [i] Mais lui leur dit : Comment dit-on que le Christ doit être le fils de David,

42. Puisque David même dit dans le livre des Psaumes : [j] Le Seigneur a dit à mon Seigneur : Sieds-toi à ma droite,

43. Jusqu'à ce que j'aie mis tes ennemis pour ton marchepied ?

44. Davis donc l'appelle son Seigneur et comment est-il son fils ?

45. Et comme tout le peuple écoutait, il dit à ses disciples :

46. [k] Gardez-vous des scribes qui se plaisent à se promener avec de longues robes et qui aiment à être salués dans les places et à être assis aux premiers rangs dans les synagogues et à tenir les premières places dans les festins,

47. [l] Qui dévorent les maisons des veuves en affectant de longues prières, ils en recevront une plus grande condamnation.

Réflexions

Le but des pharisiens lorsqu'ils demandèrent à notre Seigneur s'il était permis de payer le tribut à l'empereur était de le surprendre. Ils cherchaient un prétexte de l'accuser ou d'être ennemi de l'empereur s'il disait qu'il ne fallait pas payer le tribut ou de n'aimer pas sa nation s'il disait qu'il fallait le payer. Mais

Jésus, par un effet de sa profonde sagesse, découvrit et évita ce piège en leur disant :

de rendre à César ce qui appartient à César et à Dieu ce qui appartient à Dieu.

Apprenons de là que Jésus-Christ veut qu'on reconnaisse l'autorité des princes et qu'on leur rende exactement l'obéissance et la fidélité qu'on leur doit et en même temps que l'on s'acquitte religieusement des devoirs auxquels on est obligé envers Dieu.

On remarque la même sagesse de Jésus-Christ dans la manière dont il répondit aux sadducéens qui croyaient l'embarrasser en lui proposant une question sur la résurrection. Il leur dit que cette question était vaine puisqu'après la résurrection les bienheureux seront immortels et semblables aux anges et que le mariage n'aura plus lieu dans la vie à venir. Après cela il leur prouva que les morts doivent ressusciter en leur disant que Dieu s'était déclaré le Dieu d'Abraham, d'Isaac et de Jacob après leur mort, d'où il s'ensuit que Dieu ne pouvant pas être le Dieu des morts, ces patriarches, de même que tous ceux qui sont imitateurs de leur foi subsisteront après leur mort et que Dieu les ressuscitera. Ce discours de notre Seigneur doit nous persuader pleinement que les morts ressusciteront et nous porter au reste à vivre d'une manière pure et saine afin que nous soyons de ceux qui, comme Jésus-Christ le dit, seront jugés dignes d'avoir part au siècle à venir er à la résurrection des justes.

3. La demande que Jésus-Christ fit aux docteurs de la Loi, comment le Messie pouvait être le fils et le Seigneur de David tendait à leur faire voir que la dignité de la personne du Messie était beaucoup plus grande qu'ils ne le croyaient et que quoi qu'ils pensassent être les plus éclairés dans l'intelligence des anciens oracles, leur ignorance était très grande sur ce point, de même que sur plusieurs autres. Au reste, il ne leur expliqua pas cette question parce que cela aurait été inutile et qu'ils n'avaient point de docilité. C'est ainsi que le Seigneur abandonne à leur ignorance ceux qui ne veulent pas en sortir.

4. Enfin, ce que notre Seigneur dit contre les docteurs de la Loi et les pharisiens montre que l'avarice, l'orgueul et l'hypocrisie sont des vices que le Seigneur déteste et que nous devons nous donner garde de ceux en qui ils se rencontrent et éviter nous-mêmes ces vices avec grand soin.

(d) v21 : Matthieu 22.16 ; Marc 12.13
(e) v25 : Romains 13.7
(f) v27 : Matthieu 22.23 ; Marc 12.18 ; Actes 23.8
(g) v28 : Deutéronome 25.5
(h) v37 : Exode 3.6
(i) v41 : Matthieu 22.41 ; Marc 12.35
(j) v42 : Psaume 110.1
(k) v46 : Matthieu 23.6 ; Marc 12.38 ; Luc 11.43
(l) v47 : Matthieu 23.14

(1) v37 : C.-à-d. quand il rapporte ce qui lui arriva auprès du buisson.
(2) v38 : Les patriarches morts vivent devant Dieu parce que leurs âmes ont été reçues auprès de Seigneur et parce qu'ils ressusciteront au dernier jour.

Chapitre XXI

On voit dans ce chapitre

1. Le jugement que Jésus-Christ fit de l'offrande d'une pauvre veuve, versets 1-4.

2. Ce qu'il dit à ses disciples touchant les signes de la ruine de Jérusalem et la fin du monde, versets 5-19.

3. Il représente combien cette ruine serait terrible, versets 20-33.

Enfin, il exhorte ses disciples à veiller et à prier afin de ne pas être surpris par sa venue, versets 34-38.

COMME [a] Jésus regardait ce qu'on mettait dans le tronc, il vit des riches qui y mettaient leurs offrandes.

2. Il vit aussi une pauvre veuve qui y mettait deux pites [1].

3. Et il dit : Je vous dis en vérité que cette pauvre veuve a mis plus que tous les autres.

4. Car tous ceux-ci ont mis dans les offrandes de Dieu de leur superflu, mais celle-ci a mis de sa disette, tout ce qu'elle avait pour vivre.

5. [b] Et comme quelques-uns lui disaient que le temple était orné de belles pierres et de beaux dons, il dit :

6. [c] Est-ce cela que vous regardez ? Les jours viendront qu'il n'y sera laissé pierre sur pierre qui ne soit renversée.

7. Alors ils lui dirent : Maître, quand est-ce donc que ces choses arriveront et par quel signe connaitra-t-on qu'elles sont sur le point d'arriver ?

8. Et il dit : [d] Prenez garde que vous ne soyez séduits, car plusieurs viendront en prenant mon nom disant : C'est moi qui suis le Christ et ce temps approche, mais ne les suivez pas.

9. Et quand vous entendrez parler de guerres et de séditions, ne vous épouvantez pas, car il faut que ces choses arrivent auparavant, mais ce ne sera pas sitôt la fin.

10.Il leur dit aussi : Une nation s'élèvera contre une autre nation et un royaume contre un autre royaume,

11. Et il y aura beaucoup de tremblements de terre en divers lieu et des famines et des pestes et il paraîtra des choses épouvantables et de grands signes dans le ciel.

12. [e] Mais avant tout cela, ils mettront les mains sur vous et ils vous persécuteront, vous livrant aux synagogues et vous mettant en prison et ils vous tirerons devant les rois et devant les gouverneurs à cause de mon nom.

13. Et cela vous servira de témoignage [2].

14. [f] Mettez-vous donc dans l'esprit de ne point préméditer comment vous répondrez.

15. Car je vous donnerai une bouche et une sagesse à laquelle tous vos adversaires ne pourront contredire ni résister.

16. Vous serez même livrés par vos pères et vos mères, par vos frères, par vos parents et par vos amis et ils en feront mourir d'entre vous.

17. [g] Et vous serez haïs de tout le monde à cause de mon nom.

18. Mais il ne se perdra pas un cheveu de votre tête.

19. Possédez vos âmes par votre patience.

20. Et quand vous verrez Jérusalem environnée par les armées, sachez que sa désolation approche.

21. Alors que ceux qui sont dans la Judée s'enfuient aux montagnes et que ceux qui seront au milieu d'elle se retirent et que ceux qui seront à la campagne ne rentrent point dans la ville.

22. Car ce seront alors les jours de la vengeance afin que toutes les [h] choses qui sont écrites s'accomplissent.

23. Malheur aux femmes qui seront enceintes et à celles qui allaiteront en ces jours-là, car il y aura une grande calamité sur ce pays et une grande colère sur ce peuple.

24. Et, ils tomberont sous le tranchant de l'épée et ils seront menés captifs parmi toutes les nations et Jérusalem sera foulée par les nations jusqu'à ce que les temps des nations soient accomplis [h].

25. Et [i] il y aura des signes dans le soleil et dans la lune et dans les étoiles [4] et sur la terre, les peuples seront dans la consternation et ne sachant que devenir, la mer et les flots faisant un grand bruit.

26. Les hommes seront comme rendant l'âme de frayeur dans l'attente des choses qui arriveront par tout le monde, car les puissances des cieux seront ébranlées.

27. Et alors on verra venir le Fils de l'homme sur une nuée avec une grande puissance et une grande gloire.

28. Lors donc que ces choses commenceront d'arriver, regardez en haut et levez la tête, parce que votre délivrance approche.

29. Et il leur dit une similitude : Voyez le figuier et tous les autres arbres.

30. Quand ils commencent à pousser, vous jugez de vous-mêmes en les voyant que l'été est proche.

31. De même, lorsque vous verrez arriver ces choses, sachez que le règne de Dieu est près.

32. Je vous dis en vérité que cette génération ne passera point que toutes ces choses n'arrivent.

33. Le ciel et la terre passeront, mais mes paroles ne passeront point.

34. Prenez donc garde à vous-mêmes de peur que [k] vos cœurs ne soient appesantis par la gourmandise, par les excès du vin et par les inquiétudes de cette vie et que ce jour-là ne vous surprenne subitement.

35. Car il surprendra comme un filet tous ceux qui habitent sur la face de la terre.

36. Veillez donc et priez en tout temps afin que vous soyez trouvés dignes d'éviter toutes ces choses qui doivent arriver et de subsister devant le Fils de l'homme.

37. Or il enseignait dans le temple pendant le jour et sortant le soir, il passait les nuits sur la montagne appelée des oliviers.

38. Et dès le point du jour, tout le peuple venait à lui dans le temple pour l'écouter.

Réflexions

Ce que Jésus-Christ dit à l'avantage de cette veuve qui mit deux petites pièces de monnaie dans un tronc où les particuliers jetaient ce qu'ils voulaient donner pour l'usage du temple nous apprend que tout ce que l'on consacre à des usages de piété ou de charité est agréable à Dieu quand on le donne volontairement et que les offrandes des pauvres, lorsqu'ils le font de bon cœur selon leur pouvoir, sont aussi bien reçues que celles des riches.

2. Il faut savoir que tout ce que notre Seigneur avait prédit en parlant des signes qui précéderaient la destruction de Jérusalem et du temple arriva de la manière et dans les temps qu'il l'avait marqué. On vit paraître des séducteurs qui prirent le titre de messie, la Judée fut désolée par la guerre, par la famine et par la peste, les Juifs excitèrent des persécutions contre les disciples de notre Seigneur, les Romains vinrent assiéger Jérusalem, la prirent et la détruisirent avec son temple. Les habitants de cette ville se virent réduits aux dernières extrémités, ils furent passés au fil de l'épée et ils souffrirent toutes les horreurs de la guerre. Les restes de ce peuple furent dispersés par tout le monde, ils le sont encore aujourd'hui et Jérusalem ne s'est jamais relevée de cette désolation.

Enfin, toutes ces choses arrivèrent dans le temps que Jésus-Christ l'avait prédit, savoir environ quarante ans après sa mort. Des prédictions aussi claires et aussi formelles que celle-là et qui ont été et sont encore si exactement vérifiées par l'événement prouvent d'une manière invincible que Jésus-Christ était envoyé de Dieu et que sa doctrine est véritable et divine. Outre cela, cette destruction d'un peuple que Dieu avait tant aimé et d'une ville qu'il avait choisie pour y établir son service doit inspirer de la crainte à tout le monde et comme l'on ne peut attribuer cette ruine qu'au péché que les Juifs commirent en rejetant et en crucifiant notre Seigneur, cela montre bien clairement que Jésus est le Messie. On peut aussi reconnaitre par là à quoi doivent s'attendre les chrétiens qui le rejettent par leur incrédulité et par leur désobéissance.

3. Ce qu'on lit dans ce chapitre doit nous faire penser à la fin du monde et au jugement dernier, à l'effroi et au désespoir dont les méchants seront saisis et à la joie dont les justes seront remplis en ce jour-là.

Enfin, notre Seigneur nous enseigne que le moyen de ne pas être surpris par sa venue c'est de vivre dans la tempérance, dans la vigilance et de prier continuellement. C'est ce que Jésus-Christ nous recommande par ces paroles qui sont la conclusion de ce discours :

Prenez garde à vous-mêmes, que vos cœurs ne soient appesantis par la gourmandise, par les excès du vin et par les inquiétudes de cette vie, de peur que ce jour-là vous surprenne subitement. Veillez

donc et priez en tout temps afin que vous soyez trouvés dignes d'éviter toutes ces choses et de subsister devant le Fils de l'homme.

(a) v1 : Marc 12.41
(b) v5 : Matthieu 24.1 ; Marc 13.1
(c) v6 : Luc 19.44
(d) v8 : Éphésiens 5.8 ; II Thessaloniciens 2.3
(e) v12 : Matthieu 24.9 ; Marc 13.9
(f) v14 : Matthieu 10.19 ; Marc 13.11 ; Luc 12.11
(g) v17 : Matthieu 10.22 ; Marc 13.13
(h) v22 : Daniel 9.26-27 ; Matthieu 24.15 ; Marc 13.14
(i) v25 : Ésaïe 13.10 ; Ézéchiel 32.7 ; Joël 2.31 ; Matthieu 24.29 ; Marc 13.24
(j) v28 : Romains 8.22
(k) v34 : Romains 13.13

(1) v2 : Voyez la note sur Marc XII.42.
(2) v13 : C'est-à-dire, cela vous arrivera afin que vous me rendiez témoignage en leur présence.
(3) v24 : C'est-à-dire jusqu'à ce que le temps marqué pour exécuter les jugements de Dieu sur les Juifs soit accompli et que les gentils soient eux-mêmes appelés à la foi.
(4) v25 : Voyez sur ces expressions figurées, l'argument sur Matthieu XXIV.

Chapitre XXII, versets 1-38

L'apôtre Luc commence ici l'histoire de la passion de Jésus-Christ et il rapporte :

1. le traité que Judas fit avec les Juifs pour leur livrer notre Seigneur, versets 1-7,

2. comment Jésus-Christ célébra la pâque et institua la Sainte Cène, versets 8-20,

3. la prédiction qu'il fit de la trahison de Judas, versets 21-23,

4. ce qu'il dit aux apôtres sur ce qu'ils disputaient entre eux lequel serait le plus grand dans le royaume de leur maître, versets 24-30.

5. Notre Seigneur prédit la chute de Pierre et il avertit ses disciples que le temps de sa mort était venu, versets 31-38.

LA [a] fête des pains sans levain, appelée la pâque, approchait.

2. Et les principaux sacrificateurs et les scribes cherchaient comment ils pourraient faire mourir Jésus, car ils craignaient le peuple.

3. [b] Mais satan entra dans Judas, surnommé Iscariot, qui était du nombre des douze apôtres.

4. Qui s'en alla et parla avec les principaux sacrificateurs et les capitaines sur la manière dont il le leur livrerait.

5. Et ils en eurent de la joie et ils convinrent de lui donner de l'argent.

6. Et il promit de le leur livrer et il cherchait une occasion pour le faire sans tumulte.

7. [c] Or le jour des pains sans levains étant venu auquel il fallait sacrifier la pâque.

8. Jésus envoya Pierre et Jean et leur dit : Allez nous préparer la pâque afin que nous la mangions.

9. Ils lui dirent : Où veux-tu que nous la préparions ?

10. Et il leur dit : Lorsque vous entrerez dans la ville, vous rencontrerez un homme portant une cruche d'eau, suivez-le dans la maison où il entrera.

11. Et dites au maître de la maison : Le Maître t'envoie demander : Où est le lieu où je mangerai la pâque avec mes disciples ?

12. Et il vous montrera une grande chambre haute toute meublée, préparez-y la pâque.

13. Eux donc s'en étant allés trouvèrent les choses comme il le leur avait dit et ils préparèrent la pâque.

14. [d] Et quand l'heure fut venue, il se mit à table et les douze apôtres avec lui.

15. Et il leur dit : J'ai fort désiré de manger cette pâque avec vous avant que je ne souffre.

16. Car je vous dis que je n'en mangerai plus jusqu'à ce qu'elle soit accomplie dans le royaume de Dieu.

17. Et ayant pris la coupe et rendu grâce il dit : Prenez-la et la distribuez entre vous.

18. Car [e] je vous dis que je ne boirai plus du fruit de la vigne jusqu'à ce que le règne de Dieu soit venu.

19. Puis [f] il prit du pain et ayant rendu grâce, il le rompit et le leur donna en disant : Ceci est mon corps qui est donné pour vous, faites ceci en mémoire de moi.

20. De même il leur donna la coupe après souper en disant : Cette coupe est la nouvelle alliance en mon sang qui est répandu pour vous.

21. [g] Au reste, voici la main de celui qui me trahit est à table avec moi.

22. Pour ce qui est du Fils de l'homme, il s'en va selon qu'il a été déterminé, mais malheur à cet homme par qui il est trahi.

23. Alors ils commencèrent à se demander les uns les autres qui était celui d'entre eux qui ferait cela.

24. Il arriva aussi une contestation entre eux pour savoir lequel d'entre eux devait être regardé comme le plus grand.

25. Mais il leur dit : [h] Les rois des nations les maîtrisent et ceux qui usent d'autorité sur elles sont nommés bienfaiteurs.

26. Il n'en doit pas être de même entre vous, mais que celui qui est le plus grand parmi vous soit comme le moindre et celui qui gouverne comme celui qui sert,

27. Car qui est le plus grand, celui qui est à table ou celui qui sert ? N'est-ce pas celui qui est à table ? [i] Et cependant, je suis au milieu de vous comme celui qui sert.

28. Or vous êtes ceux qui avez persévéré avec moi dans mes épreuves.

29. C'est pourquoi je dispose du royaume en votre faveur comme mon Père en a disposé pour moi.

30. Afin que vous mangiez et que vous buviez à ma table dans mon royaume [j] et que vous soyez assis sur des trônes pour juger les douze tributs d'Israël.

31. Le Seigneur dit aussi : Simon, Simon, [k] satan a demandé à vous cribler comme on crible le blé [1].

32. Mais j'ai prié pour toi que ta foi ne défaille point, toi donc, quand tu sera converti, affermi tes frères.

33. Et Pierre lui dit : Seigneur, je suis tout prêt d'aller avec toi et en prison et à la mort.

34. Mais Jésus lui dit : [l] Pierre, je te dis que le coq ne chanterai point aujourd'hui que tu n'aies nié trois fois de me connaître.

35. Puis il leur dit : [m] Lorsque je vous ai envoyé sans bourse, sans sac et sans soulier, avez-vous manqué de quelque chose ? Et ils répondirent : De rien.

36. Il leur dit : Mais maintenant, que celui qui a une bourse la prenne et de même celui qui a un sac et que celui qui n'a point d'épée vende sa robe et en achète une [2].

37. Car je vous dis qu'il faut que cette parole qui est écrite soit accomplie en moi, savoir : [n] Et il a été mis au rang des malfaiteurs. Et les choses qui ont été prédites de moi vont arriver.

38. Et ils dirent : Seigneur, voici deux épées. Et il leur dit : Cela suffit.

Réflexions

La première réflexion qu'il faut faire ici est que Judas pris la résolution de livrer son Maître aux Juifs et que nonobstant que Jésus-Christ lui fit entendre qu'il connaissait son dessein, ce disciple infidèle ne laissa pas de l'exécuter. Comme ce fut l'amour de l'argent qui porta Judas à une action si perfide, on voit par là que cette passion, que les hommes ne croient pas fort dangereuse, les aveugle et les endurcit à ce point qu'ils sont capables de tomber dans les derniers crimes et qu'ils résistent à tout ce qui devrait les en détourner.

2. Sur ce que notre Seigneur célébra la pâque avec ses disciples et institua le sacrement de la Cène, il faut faire deux considérations.

L'une, qu'il observa jusqu'à la fin de sa vie tout ce qui était prescrit par la religion des Juifs, ce qui nous apprend à ne mépriser et à ne négliger jamais aucune des institutions divines.

L'autre que nous devons regarder avec un grand respect ce sacrement que le Sauveur du monde établit alors pour être un mémorial de sa passion et de sa mort et y participer avec une singulière dévotion toutes les fois que nous nous y présentons.

3. Il est à remarquer que comme Jésus-Christ avait parlé de la venue du règne de Dieu dans ce dernier repas, cela donna occasion à ses disciples de demander lequel d'entre eux serait le plus grand dans ce règne qu'ils croyaient devoir être un règne temporel. Mais le Seigneur les exhorta à se défaire des pensées charnelles qu'ils avaient sur le règne du Messie et à prendre des sentiments d'humilité, leur promettant cependant de les élever à une grande gloire s'ils lui étaient toujours fidèles.

Ces leçons d'humilité et de renoncement aux grandeurs du monde que Jésus-Christ a données tant de fois à ses disciples apprennent à tous les chrétiens qu'il ne leur est pas permis de rechercher la gloire et l'honneur et qu'étant les disciples d'un Maître qui a été l'humilité même, ils ne doivent point penser à s'élever les uns par dessus les autres et qu'au reste, la véritable gloire à laquelle il faut aspirer est celle qui se trouve dans l'humilité et qui est réservée dans le royaume de Dieu à ceux qui imiteront Jésus-Christ et qui persévéreront dans son obéissance au milieu des épreuves auxquelles ils auront été exposés.

Notre Seigneur avertit dans ce temps-là Pierre de sa chute, mais il l'assura en même temps qu'il avait prié pour lui afin que sa foi ne défaillit point. Le péché et la repentance de cet apôtre confirmèrent la vérité de cette prédiction et de cette promesse. Nous sommes extrêmement faibles, le plus souvent nous ne nous connaissons pas nous-mêmes et ce qui nous aveugle le plus et nous fait tomber, c'est la présomption, mais ce qui nous soutient et nous relève, c'est une sage défiance de nous-mêmes et la grâce de Seigneur. Ainsi nous devons implorer cette grâce avec beaucoup d'ardeur et d'humilité et le prier qu'il ne nous abandonne pas à notre propre faiblesse et qu'il nous affermisse dans la foi en sorte qu'elle ne défaille jamais.

(a) v1 : Matthieu 26.2 ; Marc 14.1
(b) v3 : Matthieu 26.14 ; Marc 14.10
(c) v7 : Matthieu 26.17 ; Marc 14.12
(d) v14 : Matthieu 26.20 ; Marc 14.17
(e) v18 : Matthieu 26.29 ; Marc 14.25
(f) v19 : Matthieu 26.26 ; Marc 14.22 ; I Corinthiens 11.24
(g) v21 : Matthieu 26.21 ; Marc 14.18 ; Jean 13.18 ; Psaume 41.10
(h) v25 : Matthieu 20.25 ; Marc 10.42
(i) v27 : Matthieu 20.28
(j) v30 : Matthieu 19.28
(k) v31 : I Pierre 5.8 ; Amos 9.9
(l) v34 : Matthieu 26.34 ; Marc 14.30 ; Jean 13.38
(m) v35 : Matthieu 10.9 ; Luc 10.4
(n) v37 : Ésaïe 53.12 ; Marc 15.28

(1) v31 : C'est-à-dire pour vous éprouver en diverses manières. Ceci marque en particulier la tentation à laquelle Pierre allait être exposé. Voyez le verset suivant.

(2) v36 : Ceci ne doit pas s'entendre à la lettre comme si les apôtres avaient dû se servir des armes corporelles. Jésus-Christ veut seulement leur faire comprendre qu'ils allaient être exposés à de grands dangers.

Chapitre XXII, versets 39-71

Jésus-Christ souffre dans le jardin, versets 39-46.
Il est pris par Judas, versets 47-54.
Pierre le renie, versets 55-62.
Jésus est condamné devant le conseil des Juifs, versets 63-71.

39. [o] Puis Jésus partit et s'en alla selon sa coutume à la montagne des oliviers et ses disciples le suivirent.

40. Et quand il fut arrivé en ce lieu, il leur dit : [p] Priez afin que vous ne tombiez pas dans la tentation.

41. Alors il s'éloigna d'eux, environ d'un jet de pierre, et s'étant mis à genoux, il priait,

42. En disant : Mon Père, si tu voulais éloigner cette coupe de moi ! Toutefois, que ma volonté ne se fasse point, mais la tienne.

43. Et un ange lui apparut du Ciel pour le fortifier.
44. Et étant en agonie, il priait plus instamment et il lui vint une sueur comme des grumeaux de sang qui coulaient jusqu'à terre.
45. Et s'étant levé après sa prière, il vint vers ses disciples qu'il trouva endormi de tristesse.
46. Et il leur dit : Pourquoi dormez-vous ? Levez-vous et priez afin que vous ne tombiez pas dans la tentation.
47. [q] Comme il parlait encore, voici une troupe de gens et celui qui s'appelait Judas, l'un des douze, marchait devant eux et il s'approcha de Jésus pour le baiser.
48. Mais Jésus lui dit : Judas, trahis-tu ainsi le Fils de l'homme par un baiser ?
49. Alors ceux qui étaient avec lui voyant ce qui allait arriver lui dirent : Seigneur, frapperons-nous de l'épée ?
50. [r] Et l'un d'eux frappa un des serviteurs du souverain sacrificateur et lui emporta l'oreille droite.
51. Mais Jésus prenant la parole dit : Arrête-toi. Et ayant touché l'oreille de cet homme, il le guérit.
52. [s] Puis Jésus dit aux principaux sacrificateurs et aux capitaines du temple et aux sénateurs qui étaient venus pour le saisir : Vous êtes sortis avec des épées et des bâtons comme après un voleur.
53. J'étais tous les jours dans le temple avec vous et vous n'avez point mis les mains sur moi, mais c'est ici votre heure et la puissance des ténèbres.
54. [t] Aussitôt ils le saisirent et l'emmenèrent et le firent entrer dans la maison du souverain sacrificateur. Et Pierre suivait de loin.
55. [u] Et ayant allumé du feu au milieu de la cour et s'étant assis ensemble, Pierre s'assit aussi, parmi eux.
56. Et une servante le voyant assis auprès du feu et le regardant attentivement dit : Celui-ci était aussi avec cet homme.
57. Mais il renia Jésus disant : Femme, je ne le connais point.
58. Et un peu après, un autre le voyant dit : Tu es aussi de ces gens-là. Mais Pierre dit : Ô homme, je n'en suis point.
59. Environ une heure après, un autre assurait la même chose et disait : Certainement celui-ci était aussi avec lui, car il est aussi Galiléen.
60. Et Pierre dit : Ô homme, je ne sais ce que tu dis. Et au même instant, comme il parlait encore, le coq chanta.
61. Et le Seigneur s'étant retourné regarda Pierre et Pierre se ressouvint de la parole du Seigneur et comment il lui avait dit : [v] Avant que le coq chante, tu me renieras trois fois.
62. Alors Pierre étant sorti dehors, il pleura amèrement.
63. [w] Or ceux qui tenaient Jésus se moquaient de lui et le frappaient,
64. Et lui ayant bandé les yeux, ils lui donnaient des coups sur le visage et il lui demandaient : Devine qui est celui qui t'a frappé ?
65. Et ils disaient beaucoup d'autres choses en l'outrageant de paroles.
66. Et dès que le jour fut venu, les sénateurs du peuple et les scribes s'assemblèrent et le firent venir dans le conseil,
67. Et lui dirent : Si tu es le christ, dis-le nous. Et il leur répondit : Si je vous le dis, vous ne le croirez point.
68. Et si je vous interroge aussi, vous ne me répondrez point, ni me laisserez point aller.
69. Désormais, le Fils de l'homme sera assis à la droite de la puissance de Dieu.
70. Alors ils lui dirent : Es-tu le fils de Dieu ? Et il leur dit : Vous le dites vous-mêmes, je le suis.
71. Alors ils dirent : Qu'avons-nous plus besoin de témoignage, puisque nous l'avons ouï nous-mêmes de sa bouche.

Réflexions

Dans le récit que Luc fait de ce que Jésus-Christ souffrit dans le jardin, on doit remarquer la tristesse de notre Seigneur, ses prières et sa résignation. Sa tristesse fait voir qu'il était sujet à toutes les faiblesses de notre nature, la vue de cette mort qu'il allait endurer pour les péchés des hommes l'étonna, il eut même besoin d'être fortifié par un ange, mais ce trouble n'avait rien que d'innocent, ainsi l'on ne doit pas penser que Jésus-Christ souffrit des peines semblables à celles des méchants, ni que Dieu fût irrité contre lui. Ses prières nous enseignent à chercher notre consolation et notre force dans le recours à Dieu lorsque nous sommes dans la détresse et la résignation à la volonté de son Père nous apprend à nous soumettre en toutes choses, même dans les événements les plus fâcheux à ce qu'il plait à Dieu de faire de nous.

Au reste, après cet état de délaissement par où Jésus-Christ a passé, nous ne devons jamais perdre courage dans nos maux pourvu que, comme lui, nous nous abandonnons entièrement à Dieu.

2. La manière dont notre Seigneur fut pris montre que quoi qu'il connût le dessein de Judas et qu'il eût pu éviter la mort, il se livra lui-même entre les mains des Juifs, parce qu'il était résolu de mourir pour accomplir les desseins de son Père.

3. Ce que fit Pierre [nc1] lorsqu'il frappa avec l'épée un des serviteurs du souverain sacrificateur marque l'attachement que cet apôtre avait pour son Maître, mais cette action procédait d'un zèle inconsidéré et d'un esprit de vengeance, c'est pourquoi notre Seigneur l'en censura.

La violence et la vengeance déplaisent à Jésus-Christ et sont indignes de ses disciples, ainsi nous devons nous en éloigner et imiter toujours la grande douceur de notre Seigneur qui, pouvant punir ceux qui venaient le saisir, ne le fit pas et donna même une preuve de sa bonté aussi bien que de sa puissance en guérissant celui que Pierre [nc1] avait blessé.

4. On voit ici que Pierre, qui avait témoigné tant de zèle pour Jésus-Christ, le renia par trois fois, étant entraîné par la crainte de la mort. La chute de cet apôtre fait voir que notre inconstance est grande et que les tentations peuvent facilement nous surprendre lorsque nous n'employons pas la vigilance et la prière pour les éviter. Cependant, cet apôtre se releva de sa chute, au lieu que Judas tomba dans le désespoir. On revient plus facilement des fautes où l'on tombe par surprise que de celles que l'on commet de propos délibérés.

Enfin, ce qui se passa lorsque notre Seigneur parut devant le conseil des Juifs fait voir qu'il ne fut condamné pour aucun crime et qu'il était entièrement innocent, puisque la sentence de sa condamnation ne fut fondée que sur ce qu'il avoua qu'il était le fils de Dieu. Il fit pourtant cet aveu et il se soumit à cette sentence si injuste, en quoi nous avons la preuve la plus convaincante qu'il eût pu nous donner de son amour et un exemple de zèle et de patience que nous devons toujours avoir devant les yeux.

(o) v39 : Matthieu 26-36 ; Marc 14.32 ; Jean 18.1
(p) v40 : Matthieu 26.41 ; Marc 14.38
(q) v47 : Matthieu 26.47 ; Marc 14.43 ; Jean 18.3
(r) v50 : Matthieu 26.51 ; Marc 14.46
(s) v52 : Matthieu 26.55 ; Marc 14.48
(t) v54 : Matthieu 26.57 ; Marc 14.53 ; Jean 18.12
(u) v55 : Matthieu 26.69 ; Marc 14.66 ; Jean 18.25
(v) v61 : Matthieu 26.34 ; Jean 13.38
(w) v63 : Matthieu 26.67 ; Marc 14.65

(nc1) Dans cette troisième réflexion, le pasteur Ostervald écrit que c'est Pierre qui frappa avec une épée, mais le texte ne le mentionne pas. Or connaissant le caractère visiblement trempé de ce disciple, on peut bien l'admettre. Mais sans aucune certitude.

Chapitre XXIII, versets 1-25

Jésus-Christ paraît et est accusé devant Pilate et ensuite devant Hérode, l'un et l'autre le déclarent innocent, versets 1-12.

Pilate tâche de le délivrer, mais enfin, vaincu par les instances des principaux des Juifs, il le condamne à mort, versets 13-25.

PUIS [a] toute l'assemblée s'étant levée, le mena à Pilate.

2. Et ils commencèrent à l'accuser en disant : Nous avons trouvé cet homme séduisant la nation et défendant [b] de donner le tribut à César et se disant le Christ, le roi.

3. [c] Alors Pilate l'interrogea et lui dit : Es-tu le roi des Juifs ? Et Jésus lui répondit : Tu le dis.

4. Et Pilate dit aux principaux sacrificateur et au peuple : Je ne trouve aucun crime en cet homme.

5. Mais ils insistaient encore plus fortement en disant : Il soulève le peuple, enseignant par toute la Judée, ayant commencé depuis la Galilée, jusqu'ici.

6. Quand Pilate entendit parler de la Galilée, il demanda si Jésus était Galiléen.

7. Et ayant appris qu'il était de la juridiction d'Hérode, il le renvoya à Hérode qui était aussi alors à Jérusalem.

8. Et quand Hérode vit Jésus, il en eut une grande joie, car il y avait longtemps qu'il souhaitait de le voir, parce qu'il avait ouï dire beaucoup de choses de lui et il espérait qu'il lui verrait faire quelque miracle.

9. Il lui fit donc plusieurs questions, mais Jésus ne lui répondit rien.

10. Et les principaux sacrificateurs et les scribes étaient là qui l'accusaient avec grande véhémence.

11. Mais Hérode avec les gens de sa garde le traita avec mépris et pour se moquer de lui, il le fit vêtir d'un habit écarlate et le renvoya à Pilate.

12. En ce même jour Pilate et Hérode devinrent amis, car auparavant ils étaient ennemis.

13. Alors Pilate ayant assemblé les principaux sacrificateurs et les gouverneurs et le peuple leur dit :

14. [d] Vous m'avez présenté cet homme comme soulevant le peuple et cependant, l'ayant interrogé en votre présence, je ne l'ai trouvé coupable d'aucun des crimes dont vous l'accusez,

15. Ni Hérode non plus, car je vous ai renvoyés à lui et on ne lui a rien fait qui marque qu'il soit digne de mort.

16. Ainsi, après l'avoir fait châtier, je le relâcherai.

17. [e] Or il était obligé de leur relâcher un prisonnier à la fête.

18. De sorte qu'ils s'écrièrent tous ensembles : Fais mourir celui-ci et nous relâche Barrabas.

19. Or Barrabas avait été mis en prison pour une sédition qui s'était faite dans la ville et pour un meurtre.

20. Pilate leur parla de nouveau, ayant envie de délivrer Jésus.

21. Mais ils s'écrièrent : Crucifie-le, crucifie-le.

22. Et il leur dit pour la troisième fois : Mais quel mal a-t-il fait ? Je n'ai rien trouvé en lui qui soit digne de mort. Ainsi après l'avoir fait châtier, je le relâcherai.

23. Mais ils faisaient de nouvelles instances en demandant avec de grands cris qu'il fût crucifié et leurs grands cris et ceux des principaux sacrificateurs redoublaient.

24. Alors Pilate prononça que ce qu'ils demandaient fût fait.

25. Et il leur relâcha celui qui avait été en prison pour sédition et pour meurtre et qu'ils demandaient et il abandonna Jésus à leur volonté.

Réflexions

On découvre d'abord ici l'injustice et la haine des principaux des Juifs, qui après avoir condamné notre Seigneur, l'accusèrent faussement devant Pilate d'avoir voulu soulever le peuple et se faire roi et qui demandèrent sa mort malgré tout ce que Pilate leur put dire pour les apaiser, jusque là qu'ils aimèrent mieux qu'on sauvât la vie à un meurtrier et un séditieux qu'à Jésus-Christ.

2. Dieu permit que Pilate envoya Jésus vers le roi Hérode afin que la parfaite innocence de notre Seigneur fût d'autant mieux reconnue, ce prince n'ayant pas trouvé qu'il eût rien fait qui méritât la mort.

3. Jésus-Christ paraissant devant Hérode ne lui parla point et ne lui fit aucune réponse parce que les questions que ce prince lui faisait ne procédaient pas d'aucun dessein qu'il eût de s'instruire, mais qu'elles ne venaient que d'une vaine curiosité et du désir qu'il avait de voir faire quelque miracle à notre Seigneur.

Dieu se fait connaître à ceux qui cherchent la vérité de bonne foi, mais pour ce qui est de ceux qui ne s'informent de la vérité que par curiosité et dans un esprit profane, il les laisse dans leur aveuglement.

En quatrième lieu, et surtout, on doit faire attention à l'injustice de Pilate. Il était convaincu qu'on accusait Jésus à tort, il souhaitait de le délivrer, il le pouvait, mais il n'osa pas le faire et après quelque résistance, il le condamna pour complaire aux Juifs.

C'est ainsi que se conduisent les juges iniques et en général tous ceux qui pèchent contre leur connaissance, ils ont plus d'égard aux hommes, à la politique, à l'intérêt et à l'ambition qu'à ce que Dieu, la justice et la conscience demandent. Cet exemple montre qu'il ne sert à rien d'avoir de bons sentiments et quelque désir de faire son devoir, qu'il serait inutile de résister pendant quelque temps à la tentation si l'on vient à y succomber, qu'au contraire, en toutes occasions, il faut consulter uniquement la conscience et suivre ce qu'elle nous inspire sans qu'aucune sollicitation ni aucun motif que ce puisse être nous en empêche jamais.

(a) v1 : Matthieu 27.1 ; Marc 15.1 ; Jean 18.28
(b) v2 : Matthieu 22.21 ; Marc 12.17 ; Sus 20.25
(c) v3 : Matthieu 27.11 ; Marc 15.2 ; Jean 18.33
(d) v14 : Matthieu 27.23 ; Marc 15.14 ; Jean 18.38 et 19.4
(e) v17 : Matthieu 27.15 ; Marc 15.6 ; Jean 18.39

Chapitre XXIII, versets 26-56

L'apôtre Luc récite

Ce qui se passa lorsque Jésus fut conduit au supplice, pendant qu'il était sur la croix et sa mort, versets 26-46,

Les prodiges qui arrivèrent, versets 47-49,

Sa sépulture, versets 50-56.

26. [f] Et comme ils le menaient au supplice, ils prirent un homme de Cyrène, nommé Simon, qui revenait des champs, et le chargèrent de la croix pour la porter après Jésus.

27. Et une grande multitude de peuple et de femmes le suivaient qui se frappaient la poitrine et se lamentaient.

28. Mais Jésus se tournant vers elles leur dit : Filles de Jérusalem, ne pleurez point sur moi, mais pleurez sur vous-mêmes et sur vos enfants.

29. Car les jours viendront auxquels on dira : Heureuses les stériles et les ventres qui n'ont point enfantés et les mamelles qui n'on point allaités !

30. [g] Alors ils se mettront à dire aux montagnes : Tombez sur nous et aux coteaux : Couvrez-nous.

31. Car si l'on fait ces choses au bois vers, que fera-t-on au bois sec ?

32. On menait aussi deux autres hommes qui étaient des malfaiteurs pour les faire mourir avec lui.

33. [h] Et quand ils furent au lieu appelé Calvaire, ils le crucifièrent là et les malfaiteurs, l'un à sa droite et l'autre à sa gauche.

34. Mais Jésus disait : Mon Père, pardonne-leur, car ils ne savent ce qu'ils font. [i] Puis faisant le partage de ses vêtements, ils les jetèrent au sort.

35. Et le peuple se tenait là et regardait. Et les principaux se moquaient de lui avec le peuple en disant : Il a sauvé les autres, qu'il se sauve soi-même s'il est le Christ, l'élu de Dieu.

36. Les soldats l'insultaient aussi et s'étant approchés ils lui présentèrent du vinaigre.

37. Et ils lui disaient : Si tu es le roi des Juifs, sauve-toi toi-même.

38. Et il y avait cette inscription au dessus de sa tête en grec, en latin et en hébreu : CELUI-CI EST LE ROI DES JUIFS.

39. Et l'un des malfaiteurs qui étaient crucifiés l'outrageait en disant : Si tu est le Christ, sauve-toi toi-même et nous aussi.

40. Mais l'autre le reprenant lui dit : Ne crains-tu point Dieu puisque tu es condamné au même supplice ?

41. Et pour nous, nous le sommes avec justice, car nous souffrons ce que nos crimes méritent, mais celui-ci n'a fait aucun mal.

42. Puis il disait à Jésus : Seigneur, souviens-toi de moi quand tu sera entré dans ton règne.

43. Et Jésus lui dit : Je te dis en vérité que tu seras aujourd'hui avec moi dans le paradis.

44. [j] Or il était environ la sixième heure et il se fit des ténèbres sur toute la terre jusqu'à la neuvième heure.

45. Et le soleil s'obscurcit, [k] le voile du temple se déchira par le milieu.

46. Alors Jésus criant à haute voix dit : [l] Mon Père, je remets mon esprit entre tes mains. [m] Et ayant dit cela, il expira.

47. [n] Et le centenier voyant ce qui était arrivé donna gloire à Dieu et dit : Certainement, cet homme était juste.

48. Et tout le peuple qui s'était assemblé à ce spectacle, voyant les choses qui étaient arrivées, s'en retournaient en se frappant la poitrine.

49. Or tous ceux qui étaient de sa connaissance et les femmes qui l'avaient suivi de Galilée se tenaient de loin regardant ce qui se passait.

50. [o] Et un homme appelé Joseph, qui était sénateur, homme de bien et juste,

51 Qui n'avait point consenti au dessein des autres, ni à ce qu'ils avaient fait, qui était d'Arimathée, ville de Judée et qui attendait aussi le règne de Dieu,

52. Étant venu vers Pilate, il lui demanda le corps de Jésus.

53. Et l'ayant descendu de la croix, il l'enveloppa d'un linceul et le mit dans un sépulcre taillé dans un roc où personne n'avait encore été mis.

54. C'était le jour de la préparation et le sabbat allait commencer.

55. Et les femmes qui étaient venues de Galilée avec Jésus, ayant suivi Joseph, remarquèrent où était le sépulcre et comment le corps de Jésus y avait été mis.

56. Et s'en étant retournées, elles préparèrent des drogues aromatiques et des parfums et elles se reposèrent le jour du sabbat, selon la Loi.

Réflexions

Voici les réflexions qu'il faut faire sur les diverses particularités de la passion de notre Seigneur qui sont rapportées par Luc.

1. On voit dans ce que Jésus dit aux femmes de Jérusalem qui pleuraient sa mort que dans le même temps qu'on le conduisait au supplice et qu'on le faisait mourir si injustement, il était plus sensible aux malheurs qui allaient tomber sur les Juifs qu'à ce qu'il souffrait lui-même.

C'est là un exemple bien touchant de douceur et de patience qui doit nous convaincre de la parfaite charité de Jésus-Christ et nous engager à pardonner à ceux qui nous traitent avec injustice et à nous intéresser pour les autres encore plus que pour nous-mêmes.

2. Ce sont des sentiments qui doivent nous inspirer cette prière que Jésus fit dans le temps qu'on le crucifiait,

Mon Père, pardonne-leur, car ils ne savent ce qu'ils font.

Une troisième circonstance qui est digne de toute notre attention est ce que Luc rapporte de ces deux voleurs qui furent crucifiés avec Jésus-Christ. On voit dans l'un de ces voleurs un exemple qui montre jusqu'où les hommes peuvent porter l'impiété, la méchanceté et l'endurcissement. Mais on remarque dans l'autre, qui repris son compagnon et qui invoqua Jésus-Christ comme son Sauveur et son Roi quoi qu'il le vît sur une croix, une foi admirable, une belle repentance et une grande humilité. La promesse que notre Seigneur lui fit

Tu seras aujourd'hui avec moi dans le paradis

est un exemple illustre de la miséricorde de Dieu envers les pécheurs repentants. Il ne faut pourtant pas abuser de cet exemple en s'imaginant que l'on peut, sans hasarder son salut, attendre de se convertir à la fin de sa vie. Cette promesse nous assure aussi que ceux qui meurent dans la grâce de Dieu sont dans un état de bonheur immédiatement après leur mort.

4. La mort de Jésus-Christ et sa sépulture doivent être considérés comme le dernier degré de son abaissement et l'accomplissement du sacrifice qu'il a offert à Dieu pour l'expiation de nos péchés. Ainsi nous y trouvons le fondement de notre foi et de notre confiance et de puissants motifs à ne point craindre la mort.

Enfin, les divers prodiges qui arrivèrent lorsque notre Seigneur fut crucifié et qu'il mourut étaient destinés à faire voir qu'il était véritablement le fils de Dieu. Ce fut aussi l'effet qu'ils produisirent sur le centenier qui gardait la croix, sur le peuple qui assista à ce spectacle et en particulier sur les personnes qui avaient eu de l'attachement pour Jésus-Christ pendant sa vie. Mais ce fut ce qui parut encore plus clairement lorsqu'il ressuscita le troisième jour après sa mort.

(f) v26 : Matthieu 27.32, Marc 15.21
(g) v30 : Ésaïe 2.19 ; Osée 10.8 ; Apocalypse 6.16
(h) v33 : Matthieu 27.33 ; Marc 15.22 ; Jean 19.18
(i) v34 : Psaume 22.19
(j) v44 : Matthieu 27.45 ; Marc 15.33
(k) v45 : Matthieu 27.51 ; Marc 15.38
(l) v46 : Psaume 31.6
(m) v46 : Matthieu 27.50 ; Marc 15.37 ; Jean 19.30
(n) v47 : Matthieu 27.54 ; Marc 15.39
(o) v50 : Matthieu 27.57 ; Marc 15.43 ; Jean 19.38

Chapitre XXIV

Jésus étant ressuscité, des anges l'annoncent aux femmes qui étaient allées à son sépulcre, versets 1-12,

il se fit voir ensuite à deux de ses disciples qui allaient à Emmaüs, versets 13-35,

et enfin aux douzes apôtres, versets 36-43.

Luc fini son Évangile en rapportant les derniers ordres que notre Seigneur donna aux apôtres et son ascension, versets 44-53.

MAIS [a] le premier jour de la semaine, ces femmes et quelques autres avec elles vinrent de grand matin au sépulcre apportant les parfums qu'elles avaient préparés.

2. Et elles trouvèrent que la pierre qui était à l'entrée du sépulcre avait été ôtée.

3. Et y étant entrées, elles n'y trouvèrent point le corps de Jésus.

4. Et comme elles ne savaient que penser sur cela, voici deux hommes parurent devant elles avec des habits brillants comme un éclair.

5. Et comme elles étaient tout effrayées et qu'elles baissaient le visage contre terre, ils leur dirent : Pourquoi cherchez-vous parmi les morts celui qui est vivant ?

6. Il n'est point ici, mais il est ressuscité, souvenez-vous [b] de quelle manière il vous a parlé lorsqu'il était encore en Galilée,

7. Disant : Il faut que le Fils de l'homme soit livré entre les mains des méchants et qu'il soit crucifié et qu'il ressuscite le troisième jour.

8. Et elles se souvinrent de ses paroles.

9. Et étant revenues du sépulcre, elles racontèrent toutes ces choses aux onze apôtres et à tous les autres.

10. C'était Marie Magdelaine et Jeanne et Marie mère de Jacques et les autres qui étaient avec elles qui dirent ces choses aux apôtres.

11. Mais ce qu'elles leur disaient leur paru une rêverie et ils ne les crurent point.

12. [c] Toutefois, Pierre se leva et couru au sépulcre et s'étant baissé pour regarder, il ne vit que les linceuls qui étaient à terre, puis il s'en alla admirant en lui-même ce qui s'était arrivé.

13. [d] Ce jour-là, même deux d'entre eux s'en allaient à un bourg Nommé Emmaüs qui était éloigné de Jérusalem de soixante stades.

14. Et ils s'entretenaient entre eux de tout ce qui était arrivé.

15. Et comme ils s'entretenaient et qu'ils raisonnaient ensemble, il arriva que Jésus lui-même s'étant approché se mit à marcher avec eux.

16. Mais leurs yeux étaient retenus, en sorte qu'ils ne le reconnaissaient point.

17. Et il leur dit : De quoi vous entretenez-vous dans le chemin et pourquoi êtes-vous si tristes ?

18. L'un deux, nommé Cléopas, lui répondit : Es-tu seul si étranger à Jérusalem que tu ne saches pas les choses qui s'y sont passées ces jours-ci ?

19. Et il leur dit : Et quoi ? Ils lui répondirent : Ce qui est arrivé à Jésus de Nazareth qui était un prophète puissant en œuvres et en paroles devant Dieu et devant tout le peuple,

20. Et comment les principaux sacrificateurs et nos magistrats l'ont livré pour être condamné à mort et l'ont crucifié.

21. Or nous espérions que ce serait lui qui délivrerait Israël et cependant, voici déjà le troisième jour que ces choses sont arrivées.

22. Il est vrai que quelques femmes, de celles qui étaient avec nous, nous ont fort étonnées, car ayant été de grand matin au sépulcre,

23. Et n'ayant pas trouvé son corps, elles sont venues dire que des anges leur ont apparu et leur ont dit qu'il est vivant.

24. Et quelques-uns des nôtres sont allés au sépulcre et ont trouvé les choses comme les femmes l'avaient dit, mais ils ne l'ont point vu.

25. Alors il leur dit : Ô gens sans intelligence et d'un cœur tardif à croire tout ce que les prophètes ont dit !

26. [e] Ne fallait-il pas que le Christ souffrit ces choses et qu'il entrât ainsi dans sa gloire ?

27. Puis commençant par Moïse et continuant par tous les prophètes, il leur expliquait dans toutes les écritures ce qui le regardait.

28. Ainsi ils approchèrent du bourg où ils allaient, mais Jésus faisait semblant d'aller plus loin.

29. Et ils le contraignirent de s'arrêter en lui disant : Demeure avec nous, car le soir commence à venir et le jour est sur son déclin. et il entra pour demeurer avec eux.

30. Et comme il était à table avec eux, il prit du pain et rendit grâce puis l'ayant rompu, il le leur donna.

31. En même temps leurs yeux s'ouvrtirent et il le reconnurent, mais il disparu de devant eux [1].

32. Et ils se dirent l'un à l'autre : Notre cœur ne brulait-il pas dans nous lorsqu'il nous parlait en chemin et qu'il nous expliquait les Écritures ?

33. Et se levant à l'heure même, ils retournèrent à Jérusalem où ils trouvèrent les onze apôtres et ceux qui étaient avec eux assemblés,

34. Qui disaient : Le Seigneur est vraiment ressuscité [f] et il est apparu à Simon.

35. Et ceux-ci racontèrent ce qui leur était aussi arrivé en chemin et comment ils l'avaient reconnu lorsqu'il avait rompu le pain.

36. [g] Comme ils tenaient ces discours, Jésus lui-même se présenta au milieu d'eux et leur dit : La paix soit avec vous.

37. Mais eux tout troublés et tout épouvantés croyaient voir un esprit.

38. Et il leur dit : Pourquoi êtes-vous troublés et pourquoi s'élève-t-il des pensées dans vos cœurs ?

39. Voyez mes mains et mes pieds, car c'est moi-même. Touchez-moi et regardez-moi, un esprit n'a ni chair ni os comme vous voyez que j'ai.

40. En leur disant cela il leur montra ses mains et ses pieds.

41. Mais comme ils ne le croyaient point encore, tant ils étaient transportés de joie et d'admiration, il leur dit : Avez-vous ici quelque chose à manger ?

42. Et ils lui présentèrent un morceau de poisson rôti et d'un rayon de miel.

43. Et l'ayant pris, il en mangea en leur présence.

44. Puis il leur dit : C'est là ce que je vous disait lorsque j'était encore avec vous, qu'il fallait que tout ce qui a été écrit de moi dans la Loi de Moïse et dans les prophètes et dans les Psaumes fût accompli.

45. Alors il leur ouvrit l'esprit pour leur faire entendre les Écritures.

46. Et il leur dit : C'est ainsi qu'il est écrit et qu'il fallait que le christ souffrit et qu'il ressuscitât des morts le troisième jour ;

47. Et qu'on prêchât en son nom la repentance et la rémission des péchés parmi toutes les nations en commençant par Jérusalem.

48. Or vous êtes témoins de ces choses et voici, [h] je vais vous envoyer ce que mon Père a promis.

49. Et vous, demeurez dans la ville de Jérusalem jusqu'à ce que vous soyez revêtu de la vertu d'enhaut.

50. Il les mena ensuite hors de la ville jusqu'à Béthanie, puis élevant ses mains, il les bénit.

51. [i] Et il arriva, comme il les bénissait qu'il se sépara d'avec eux et fut élevé au Ciel.

52. Et eux, l'ayant adoré, s'en retournèrent à Jérusalem avec une grande joie.

53. Et ils étaient toujours dans le temple louant et bénissant Dieu, amen.

Réflexions

Luc nous apprend dans ce chapitre que Jésus-Christ étant ressuscité, sa résurrection fut annoncée par des anges aux femmes qui étaient allées à son sépulcre et qu'après cela il se fit voir à deux disciples et enfin aux apôtres qui s'assurèrent pleinement de sa résurrection en lui parlant, en touchant son corps et en le voyant manger en leur présence. Ces diverses apparitions de notre Seigneur

confirment qu'il est ressuscité et elles doivent puissamment fortifier notre foi et nos espérances qui sont toutes fondées sur cette résurrection.

L'entretien que Jésus-Christ eut avec les deux disciples qui allaient à Emmaüs est remarquable. On y voit que quoi que ces disciples conservassent un tendre souvenir pour leur Maître et qu'ils eussent même quelque espérance de sa résurrection, ils ne la croyaient pas encore et que leur foi était bien faible, ce qui prouve qu'ils n'ont crû cette résurrection que sur des fondements certains et après en avoir été parfaitement convaincus. D'un autre côté, on remarque que Jésus-Christ les instruits sur le mystère de sa mort et de sa résurrection en leur expliquant les prophéties qui an avaient parlé. Cela doit nous inciter à lire et à méditer les oracles des prophètes puisque nous y trouvons des prédictions si propres à nous confirmer dans la foi et surtout puisque l'événement a si bien éclairci et vérifié ces oracles.

Nous avons dans les derniers ordres que Jésus-Christ donna à ses disciples l'abrégé de la doctrine de l'Évangile qui revient à ceci : C'est que Jésus-Christ est mort, qu'il est ressuscité et qu'il a envoyé ses apôtres pour annoncer partout le monde la rémission des péchés et pour exhorter les hommes à la repentance.

Enfin, l'ascension de notre Seigneur doit nous persuader pleinement qu'il est le fils de Dieu. Et comme les apôtres, lorsqu'ils le virent monter au Ciel, l'adorèrent et s'en retournèrent à Jérusalem remplis de joie et bénissant Dieu, nous devons aussi adorer Jésus-Christ comme notre Dieu et notre Sauveur, nous soumettre à lui et nous réjouir continuellement en pensant à la gloire où il est élevé à la droite de son Père et dans l'espérance ferme d'y être reçus un jour.

(a) v1 : Marc 16.1 ; Jean 20.1
(b) v6 : Matthieu 17.22 ; Marc 9.31 ; Luc 9.22
(c) v12 : Jean 20.6
(d) v13 : Marc 16.12
(e) v26 : I Pierre 1.11
(f) v34 : I Corinthiens 15.5
(g) v36 : Marc 16.14 ; Jean 20.19
(h) v48 : Jean 15.26 ; Actes 1.4
(i) v51 : Marc 16.19 ; Actes 1.9

(1) v31 : Ils ne le virent plus, il se retira subitement.

Le saint Évangile de notre Seigneur Jésus-Christ selon Jean

Argument

Cet évangile a été écrit longtemps après les autres par l'apôtre Jean, environ soixante ans, comme l'on croit, après l'ascension de Jésus-Christ. On y trouve plusieurs discours de notre Seigneur et diverses particularités remarquables de sa vie, de sa passion et de sa résurrection que les trois autres évangélistes ne rapportent pas.

Chapitre I

Ce chapitre a trois parties.

1. Jean enseigne que Jésus-Christ est Dieu, qu'il s'est fait homme et qu'il est venu au monde pour sauver les hommes et pour rendre enfants de Dieu tous ceux qui croiraient en lui, versets 1-19.

2. Il rapporte le témoignage que Jean-Baptiste rendit à notre Seigneur en faisant connaitre aux Juifs la dignité de la personne de Jésus-Christ et la nature de son ministère, versets 20-36.

3. Jésus se fait connaitre à André, à Pierre, à Philippe et à Nathanaël, versets 37-51.

LA parole était au commencement et la parole était avec Dieu et cette parole était Dieu.

2. [b] Elle était au commencement avec Dieu.

3. [c] Toutes choses ont été faites par elle et rien de ce qui a été fait n'a été fait sans elle.

4. C'est en elle qu'était la vie et la vie était la lumière des hommes,

5. Et la lumière luit dans les ténèbres et les ténèbres ne l'ont point reçue.

6. Il y eut un homme appelé Jean qui fut envoyé de Dieu.

7. Il vint pour être témoin et pour rendre témoignage de la lumière afin que tous crûssent par lui.

8. Il n'était pas lui-même la lumière, mais il était envoyé pour rendre témoignage à la lumière.

9. C'était la véritable lumière qui éclaire tous les hommes en venant au monde.

10. Elle était dans le monde et [g] le monde a été fait par elle, mais le monde ne l'a pas connue.

11. Il est venu chez soi et les siens ne l'ont point reçu.

12. Mais à tous ceux qui l'ont reçu, il leur a donné le droit d'être faits enfants de Dieu, savoir à ceux qui croient en son nom.

13. Qui ne sont point nés du sang, ni de la volonté de la chair, ni de la volonté de l'homme, mais qui sont nés de Dieu.

14. [h] Et la parole a été faite chair et a habité parmi nous, pleine de grâce et de vérité et nous avons [i] vu sa gloire telle qu'est celle du Fils unique [j] venu du Père.

15. C'est de lui que Jean rendait témoignage lorsqu'il criait : C'est ici celui dont je disais : Celui qui vient après moi m'est préféré parce qu'il est plus grand que moi [1].

16. Et nous avons tous reçu de sa plénitude et grâce sur grâce.

17. Car la Loi a été donnée par Moïse, la grâce et la vérité sont venues par Jésus-Christ.

18. [k] Personne ne vit jamais Dieu, le Fils unique qui est dans le sein du Père [l] est celui qui nous l'a fait connaître.

19. C'est ici [m] le témoignage que Jean rendit lorsque les Juifs envoyèrent de Jérusalem des sacrificateurs et des Lévites pour lui demander : Qui est-tu ?

20. Et il le confessa et ne le désavoua point, il le confessa en disant : Je ne suis point le Christ.

21. Ils lui demandèrent : Qui es-tu donc ? Es-tu Élie ? Et il dit : Je ne le suis point. Es-tu le prophète ? Et il répondit : Non.

22. Ils lui dirent : Qui es-tu donc ? Afin que nous rendions réponse à ceux qui nous ont envoyés. Que dis-tu de toi-même ?

23. Il dit : [o] Je suis la voix de celui qui crie dans le désert : Aplanissez le chemin du Seigneur, comme a dit le prophète Ésaïe.

24. Or ceux qui avaient été envoyés vers lui étaient d'entre les pharisiens.

25. Et ils lui demandèrent encore : Pourquoi donc baptises-tu, si tu n'es point le Christ, ni Élie, ni le prophète ?

26. Jean leur répondit et leur dit : [p] Pour moi, je baptise d'eau, mais il y a un homme au milieu de vous que vous ne connaissez point.

27. C'est celui qui vient après moi, qui m'est préféré et je ne suis pas digne de délier la courroie de ses souliers.

28. Ces choses se passèrent à Bethabara, au delà du Jourdain où Jean baptisait.

29. Le lendemain, Jean vit Jésus qui venait à lui et il dit : Voici l'agneau de Dieu qui ôte le péché du monde.

30. C'est celui dont je disais : Il vient après moi un homme qui m'est préféré, car il est plus grand que moi.

31. Et pour moi, je ne le connaissais pas, mais je suis venu baptiser d'eau afin qu'il soit manifesté à Israël.

32. Et Jean rendit encore ce témoignage et dit : [q] J'ai vu l'esprit descendre du ciel comme une colombe et il s'est arrêté sur lui.

33. Et pour moi, je ne le connaissais pas, mais celui qui m'a envoyé baptiser d'eau m'avait dit : Celui sur qui tu verras l'esprit descendre et s'arrêter, [r] c'est celui qui baptise du Saint-Esprit,

34. Et je l'ai vu et j'ai rendu témoignage que c'est lui qui est le Fils de Dieu.

35. Le lendemain, Jean étant encore là avec deux de ses disciples,
36. Et voyant Jésus qui marchait, il dit : Voilà l'agneau de Dieu.
37. Et ses deux disciples l'ayant ouï parler ainsi suivirent Jésus.
38. Et Jésus s'étant retourné et voyant qu'ils le suivaient, il leur dit : Que cherchez-vous ? Ils lui répondirent : Rabbi (c'est-à-dire Maître) où demeures-tu ?
39. Il leur dit : Venez et voyez. Ils y allèrent et virent où il logeait et ils demeurèrent avec lui ce jour-là, car il était environ la dixième heure du jour.
40. André, frère de Simon Pierre, était l'un de ceux qui avaient entendu ce que Jean disait et qui avaient suivi Jésus.
41. Celui-ci trouva le premier Simon son frère et il lui dit : Nous avons trouvé le Messie (c'est-à-dire le Christ),
42. Et il l'amena à Jésus. Jésus l'ayant regardé lui dit : [s] Tu es Simon Fils de Jona, tu seras appelé Céphas (c'est-à-dire Pierre).
43. Le lendemain, Jésus voulut s'en aller en Galilée et il trouva Philippe et lui dit : Suis-moi.
44. Or Philippe était de Bethsaïde qui était aussi la ville d'André et de Pierre.
45. Philippe rencontra Nathanaël et lui dit : Nous avons trouvé [t] celui de qui Moïse a écrit dans la Loi et dont les prophètes ont parlé, c'est Jésus de Nazareth, le fils de Joseph.
46. Et Nathanaël lui dit : Peut-il venir quelque chose de bon de Nazareth ? Philippe lui dit : Viens et vois.
47. Jésus voyant venir Nathanaël dit de lui : Voici un véritable Israélite en qui il n'y a point de fraude.
48. Nathanaël lui dit : D'où me connais-tu ? Jésus lui répondit : Avant que Philippe t'appelât, je t'ai vu quand tu étais sous un figuier.
49. Nathanaël lui répondit : Maître, tu es le Fils de Dieu, tu es le roi d'Israël.
50. Jésus lui répondit : Parce que je t'ai dit que je t'avais vu sous un figuier, tu crois, tu verras de plus grandes choses que ceci.
51. Il lui dit aussi ; En vérité, en vérité je vous dis que désormais vous verrez le ciel ouvert et les anges de Dieu monter et descendre sur le Fils de l'homme [2].

Réflexions

La première partie de ce chapitre nous instruit de la dignité infinie de Jésus-Christ et du but de sa venue au monde. Pour ce qui est de sa personne, Jean nous enseigne que Jésus-Christ qui est ici appelé

la parole

est Dieu,

que cette parole a été faite chair,

c'est-à-dire que Jésus s'est fait homme et qu'il a pris notre nature. Ainsi l'une des premières et des plus importantes vérités de la foi chrétienne est de croire que Jésus-Christ est Dieu et homme tout ensemble. Et la divinité de sa personne doit nous convaincre de la divinité de sa doctrine et nous faire reconnaitre combien Dieu nous a aimés, de nous donner son propre Fils pour nous racheter.

2. Nous apprenons ici que le but pour lequel Jésus-Christ est venu au monde a été d'en être la lumière, d'éclairer les hommes de la connaissance de Dieu et de donner à tous ceux qui le recevraient et qui croiraient véritablement en lui le droit de devenir enfants de Dieu. Par là nous voyons quelle est l'excellence de l'Évangile, combien nos privilèges sont glorieux et l'obligation où nous sommes de recevoir avec foi et avec joie cette salutaire doctrine qui a été annoncée par le Fils unique de Dieu et de montrer par notre obéissance que nous sommes de ceux qui ont part à l'adoption divine.

3. Jean nous apprend que Dieu envoya Jean-Baptiste pour faire connaitre Jésus-Christ aux Juifs et pour les disposer à le regarder, non comme un roi temporel, mais comme un roi spirituel et un sauveur qui expierait leurs péchés et qui répandrait sur eux les dons de l'esprit de Dieu. C'est dans cette vue que Jean-Baptiste disait que

Jésus-Christ était l'agneau de Dieu qui ôte les péchés du monde et que ce serait lui qui baptiserait du Saint-Esprit.

Le pardon des péchés et la vertu du Saint-Esprit qui nous régénère et qui nous sanctifie sont donc les deux principales grâces que Jésus-Christ nous a acquises et auxquelles nous devons aspirer.

4. Il faut faire attention à l'humilité, au zèle et à la fidélité que Jean-Baptiste fit paraître en déclarant qu'il n'était pas le Messie, mais qu'il n'en était que le précurseur et en s'abaissant si fort au dessous de Jésus-Christ. C'est ainsi que nous devons avoir des sentiments humbles de nous-mêmes, ne chercher jamais notre propre gloire, mais chercher uniquement celle de notre Seigneur et travailler chacun dans sa vocation et de tout notre pouvoir à le faire connaitre aux hommes et à les amener à lui.

6. [nc1] Jésus-Christ entrant dans son ministère se choisit d'abord des disciples parce qu'il voulait se servir d'eux dans la suite pour annoncer l'Évangile par toute la terre et pour rendre témoignage de sa vie, de sa doctrine, de ses miracles, de sa mort et de sa résurrection. La grande joie que ces premiers apôtres ressentirent d'avoir trouvé le Messie et l'empressement qu'ils eurent de le suivre nous montre que notre plus grand bonheur est de connaitre Jésus-Christ et de nous attacher à lui.

L'éloge que le Seigneur fit de Nathanaël en disant

que c'était un vrai Israélite en qui il n'y avait point de fraude

nous apprend que Jésus-Christ a une parfaite connaissance de tous les hommes et que la disposition à laquelle il regarde principalement et qu'il demande de ses disciples, c'est la simplicité et la droiture de cœur, un grand éloignement pour l'hypocrisie et un vrai amour pour la vérité et pour la piété.

(a) v1 : Proverbes 8.22 ; I Jean 1.1. L'endroit n'est pas mentionné dans l'original.

(b) v2 : Jean 17.5
(c) v3 : Psaume 33.6 ; Colossiens 1.16 ; Hébreux 1.2
(d) v4 ? : I Jean 5.11. L'endroit n'est pas mentionné dans l'original.
(e) v6 ? : Matthieu 3.1 ; Marc 1.4 ; Luc 3.3. L'endroit n'est pas mentionné dans l'original.
(f) v9 ? : Jean 8.12, 9.5 et 12.46. L'endroit n'est pas mentionné dans l'original.
(g) v10 : Hébreux 1.2 et 11.3
(h) v14 : Matthieu 1.18 ; Luc 2.7
(i) v14 : Matthieu 17.2 ; II Pierre 1.17
(j) v14 : I Colossiens 1.19 et 2.9
(k) v18 : I Timothée 6.16 ; I Jean 4.12
(l) v18 : Matthieu 11.27 ; Luc 10.22
(m) v19 : Jean 5.33
(n) v20 ? : Jean 3.28 ; Actes 13.25. L'endroit n'est pas mentionné dans l'original.
(o) v23 : Ésaïe 40.3 ; Matthieu 3.3 ; Marc 1.3 ; Luc 3.4
(p) v26 : Matthieu 3.11 ; Marc 1.7 ; Luc 3.16 ; Actes 1.5, 11.16 et 19.4
(q) v32 : Matthieu 3.16 ; Marc 1.10 ; Luc 3.22
(r) v33 : Matthieu 3.11
(s) v42 : Matthieu 16.18
(t) v45 : Genèse 3.15, 22.18 et 49.10 ; Deutéronome 18.18 ; Ésaïe 4.2, 40.10 et 53 ; Jérémie 23.5 et 33.14-15 ; Ézéchiel 34.23 et 37.24 ; Daniel 9.24 ; Zacharie 6.12, 9.9 et 12.10

(1) v15 : Ou avant moi.
(2) v51 : À prendre ces paroles à la lettre, les anges sont descendus plus d'une fois pour Jésus-Christ. Mais on peut leur donner ce sens, c'est que sa gloire paraîtrait de la manière la plus éclatante pendant son séjour sur terre et surtout après son ascension. Voyez Matthieu XXIV 30-31 et XXVI 64

(nc1) La réflexion 6 indique bien ledit numéro dans l'original. Erreur de numérotation ou paragraphe absent ?

Chapitre II

Jésus-Christ change de l'eau en vin aux noces de Cana, versets 1-11.

Ensuite il va à Jérusalem, il chasse du temple ceux qui le profanaient et il fait quelques miracles dans cette ville-là à la fête de pâque [nc1], versets 12-25.

TROIS jours après, on faisait des noces à Cana en Galilée et la mère de Jésus y était.
2. Et Jésus fut aussi convié aux noces, lui et ses disciples.
3. Et le vin ayant manqué, la mère de Jésus lui dit : Ils n'ont plus de vin.
4. Mais Jésus lui répondit : Femme, qu'y a-t-il entre moi et toi [1] ? Mon heure n'est pas encore venue [2].
5. Sa mère dit à ceux qui servaient : Faites tout ce qu'il vous dira.
6. Or il y avait là six vaisseaux de pierre mis pour servir aux purifications des Juifs et qui tenaient chacun deux ou trois mesures.
7. Jésus leur dit : Emplissez d'eau ces vaisseaux et ils les emplirent jusqu'au haut.
8. Et il leur dit : Puisez-en maintenant et portez-en au maître d'hôtel. Et ils lui en portèrent.
9. Quand le maître d'hôtel eut goûté l'eau qui avait été changée en vin, (or il ne savait pas d'où ce vin venait, mais les serviteurs qui avaient puisé l'eau le savaient bien), il appela l'époux,
10. Et lui dit : Tout homme sert d'abord le bon vin et ensuite le moindre après qu'on a beaucoup bu, mais toi, tu as gardé le bon vin jusqu'à présent.
11. Jésus commença ainsi à faire des miracles à Cana ville de Galilée et il manifesta sa gloire et ses disciples crurent en lui.
12. Après cela il descendit à Capernaüm avec sa mère, et ses frères, et ses disciples et ils n'y demeurèrent que peu de jours.
13. Car la pâque des Juifs était proche et Jésus monta à Jérusalem.
14. Et il trouva dans le temple des gens qui vendaient des taureaux, et des brebis, et des pigeons avec des changeurs qui y étaient assis.
15. Et ayant fait un fouet de petites cordes, il les chassa tous du temple et les brebis et les taureaux, il répandit la monnaie des changeurs et renversa leurs tables.
16. Et il dit à ceux qui vendaient les pigeons : Ôtez tout cela d'ici et ne faites pas de la maison de mon Père une maison de marché.
17. Alors ses disciples se souvinrent de ce qui est écrit : [x] Le zèle de ta maison m'a dévoré.
18. Les Juifs prenant la parole lui dirent : Par quel signe nous montres-tu que tu as le pouvoir de faire de telles choses ?
19. Jésus répondit et leur dit : [y] Abattez ce temple et je le relèverai dans trois jours.
20. Les Juifs lui dirent : On a été quarante-six ans à bâtir ce temple [3] et tu le relèveras dans trois jours !
21. Mais il parlait du temple de son corps.
22. Après qu'il fut ressuscité des morts, ses disciples se souvinrent qu'il leur avait dit cela et ils crurent à l'Écriture et à cette parole que Jésus avait dite.
23. Et pendant qu'ils étaient à Jérusalem à la fête de pâque, plusieurs crurent en son nom voyant les miracles qu'il faisait.
24. Mais Jésus ne se fiait point à eux [4], parce qu'il les connaissait tous,
25. Et qu'il n'avait pas besoin que personne lui rendît témoignage, d'aucun homme, parce qu'il connaissait par lui-même ce qui était dans l'homme.

Réflexions

Le miracle que Jésus-Christ fit en changeant l'eau en vin aux noces de Cana a ceci de remarquable que ce fut son premier miracle et qu'il commença par là à manifester sa puissance et sa vocation divine en présence de Marie sa mère, de ses disciples et de plusieurs autres personnes, ce qui fit que sa réputation se répandit dans toute la Galilée et que ses disciples crurent en lui.

2. Ce fut pour les mêmes raisons qu'étant arrivé à Jérusalem, il chassa de l'enceinte du temple ceux qui y vendaient et qui y achetaient, ce qu'il fit encore environ trois ans après, peu avant sa mort. Jésus-Christ agissant ainsi dans le temple, qu'il appelait la maison de son Père, voulut donner, dès le commencement de son ministère, des marques de son autorité divine aussi bien que de son grand zèle, ce que les apôtres reconnurent en lui appliquant ces paroles :

Le zèle de ta maison m'a dévoré.

Ce que nous devons apprendre de là, c'est d'un côté à être animé d'un vrai zèle pour la gloire de Dieu et à nous opposer à tout ce qui y est contraire et de l'autre, à avoir un grand respect pour les lieux qui sont consacrés au service divin et en général pour tout ce qui appartient à la religion.

3. Il est à remarquer que les Juifs demandant à Jésus-Christ des preuves de son autorité, il leur dit :

Abattez ce temple et je le relèverai dans trois jours.

Il voulait dire par là que la preuve la plus illustre par laquelle il ferait voir qu'il avait reçu de Dieu son autorité serait qu'il ressusciterait au troisième jour, mais il dit cela en termes figurés et obscurs parce qu'il n'était pas encore à propos qu'il parla clairement de sa mort et de sa résurrection.

La dernière chose que Jean rapporte ici c'est que diverses personnes crurent en Jésus-Christ en voyant ses miracles,

mais qu'il ne se fiait pas à eux parce qu'il les connaissait tous et parce qu'il savait ce qui était dans l'homme.

Il faut bien remarquer cet endroit et en tirer cette instruction que Jésus-Christ connait tout ce qui se passe dans le cœur des hommes, qu'il ne regarde pas comme ses vrais disciples tous ceux qui en prennent le nom et qu'ainsi nous ne devons pas prétendre être approuvé de lui à moins que la profession que nous faisons de croire en lui ne soit sincère et que nous n'en montrions la vérité par notre obéissance.

(x) v17 : Psaume 69.10
(y) v19 : Matthieu 26.61 et 27.40 ; Marc 14.58 et 15.29.
Note du copiste
Les repères x et y sont dans l'original.

(1) v4 : Le Seigneur parle ici à peu près comme il avait déjà fait dans Luc 2.49 pour faire sentir son autorité et qu'il était plus que le fils de Marie. Mais on ne doit pas entendre ceci comme s'il avait manqué d'égard pour sa mère et désapprouvé ce qu'elle avait dit. Le versets suivant montre qu'elle ne prit pas ce que Jésus avait dit comme un refus.
(2) v4 : Ou : Mon heure n'est-elle pas venue ? Ne dois-je pas faire voir désormais par mes miracles ce que je suis ?
(3) v20 : Ou il y quarante-six ans qu'on travaille à bâtir ce temple.
(4) v24 : Ou il ne leur confiait pas sa personne, ne se croyant pas en sureté parmi eux.

Note du copiste
La pâque juive instaurée par Dieu à la sortie du pays d'Égypte s'écrit avec une minuscule et au singulier. Pâques avec une majuscule et au pluriel célèbre l'abolition de la pâque juive et la résurrection de Jésus.

Chapitre III

L'apôtre Jean rapporte ici un entretien que Jésus-Christ eut avec Nicodème, dans lequel, sous la forme d'une seconde naissance et de l'eau, il montre que pour devenir ses disciples et pour entrer dans le royaume de Dieu il faut être renouvelé et sanctifié intérieurement par le Saint-Esprit, versets 1-13.

2. Il lui parle ensuite d'une manière figurée de sa mort, il l'instruit du but de sa venue au monde et il montre quelle est la cause de l'incrédulité et de la perdition des hommes, versets 14-21.

Jean Baptiste étant informé par ses disciples qu'un grand nombre de personnes suivaient notre Seigneur, il en témoigne une grande joie et il déclare ouvertement que Jésus était plus excellent que lui, que c'était le Fils de Dieu et qu'il n'y avait que ceux qui croyaient en lui qui pussent être sauvés, versets 22-36.

IL y avait un homme d'entre les pharisiens nommé Nicodème, l'un des principaux des Juifs.

2. Cet homme vint de nuit trouver Jésus et lui dit : Maître, nous savons que tu es un docteur venu de la part de Dieu, car personne ne saurait faire ces miracles que tu fais si Dieu n'est avec lui.

3. Jésus lui répondit : En vérité, en vérité je te le dis, que si un homme ne naît de nouveau, il ne peut voir le royaume de Dieu.

4. Nicodème lui dit : Comment un homme peut-il naître quand il est vieux ? Peut-il rentrer dans le ventre de sa mère et naître de nouveau une seconde fois ?

5. Jésus répondit : En vérité, en vérité, je te le dis, que si un homme ne naît d'eau et d'esprit, il ne peut entrer dans le royaume de Dieu.

6. Ce qui est né de la chair est chair et ce qui est né de l'esprit est esprit.

7. Ne t'étonne point de ce que je t'ai dit : Il faut que vous naissiez de nouveau.

8. Le vent souffle où il veut et tu en entends le bruit, mais tu ne sais d'où il vient, ni où il va. Il en est de même de tout homme qui est né de l'esprit.

9. Nicodème répondit et lui dit : Comment ces choses se peuvent-elles faire ?

10. Jésus répondit et lui dit : Tu es un docteur en Israël et tu ne sais pas ces choses !

11. En vérité, en vérité, je te dis que nous disons ce que nous savons et nous rendons témoignage de ce que nous avons vu, mais vous ne recevez point notre témoignage.

12. Si je vous ai parlé des choses terrestres et que vous ne les croyez pas, comment croirez-vous quand je vous parlerai des choses célestes ?

13. Aussi personne n'est monté au Ciel que celui qui est descendu du Ciel, savoir le Fils de l'homme qui est dans le Ciel.

14. Et [a] comme Moïse éleva le serpent dans le désert, de même il faut que le Fils de l'homme soit élevé.

15. Afin que quiconque croit en lui ne périsse point, mais qu'il ait la vie éternelle.

16. [b] Car Dieu a tellement aimé le monde qu'il a donné son Fils unique afin que quiconque croit en lui ne périsse point, mais qu'il ait la vie éternelle.

17. Car [c] Dieu n'a point envoyé son Fils dans le monde pour condamner le monde, mais il l'a envoyé afin que le monde soit sauvé par lui.

18. Celui qui croit en lui ne sera point condamné, mais celui qui ne croit point est déjà condamné,

parce qu'il n'a pas cru au nom du Fils unique de Dieu.

19. Or voici la cause de la condamnation, [d] c'est que la Lumière est venue dans le monde et que les hommes ont mieux aimé les ténèbres que la lumière, parce que leurs œuvres étaient mauvaises.

20. Car quiconque fait le mal hait la lumière et ne vient point à la lumière de peur que ses œuvres soient reprises.

21. Mais celui qui agit selon la vérité vient à la lumière afin que ses œuvres soient manifestées parce qu'elles sont faites selon Dieu.

22. Après cela, Jésus s'en alla en Judée avec ses disciples et il y demeura avec eux et il baptisait.

23. Et Jean baptisait aussi à Enon près de Salim parce qu'il y avait là beaucoup d'eau et on y allait pour être baptisé.

24. Car Jean n'avait pas encore été mis en prison.

25. Or il y eut une dispute des disciples de Jean avec les Juifs touchant la purification [1].

26. Et ils vinrent à Jean et lui dirent : Maître, celui qui était avec toi au delà du Jourdain [e] auquel tu as rendu témoignage, le voilà qui baptise et tous vont à lui.

27. Jean leur répondit : Personne ne peut rien recevoir s'il ne lui a été donné du Ciel.

28. Vous m'êtes vous-mêmes témoins que j'ai dit que ce n'est pas moi qui suis le Christ, mais [f] j'ai été envoyé devant lui.

29. Celui qui a l'épouse est l'époux, mais l'ami de l'époux qui est présent et qui écoute est ravi de joie d'entendre la voix de l'époux et c'est là ma joie qui est accomplie.

30. Il faut qu'il croisse et que je diminue.

31. Celui qui est venu d'en haut est au dessus de tous et celui qui est venu de la terre est de la terre et parle comme étant de la terre, celui qui est venu du Ciel est au dessus de tous.

32. [g] Et il rend témoignage de ce qu'il a vu et entendu, mais personne ne reçoit son témoignage.

33. Celui qui a reçu son témoignage a scellé [2] [h] que Dieu est véritable.

34. Car celui que Dieu a envoyé annonce les paroles de Dieu parce que Dieu ne lui donne pas l'esprit par mesure.

35. Le Père aime le Fils et [i] lui a donné toutes choses entre les mains.

36. [j] Celui qui croit au Fils a la vie éternelle, mais celui qui ne croit pas au Fils ne verra point la vie, mais la colère de Dieu demeure sur lui.

Réflexions

L'entretien que Jésus-Christ eut avec Nicodème nous apprend

1. Que les hommes charnels ne sauraient entrer dans le royaume de Dieu et que pour y être reçu il faut devenir des hommes nouveaux et avoir des sentiments et des inclinaisons qui nous portent à la connaissance de la vérité et à la recherche des choses spirituelles et célestes.

2. Que ce n'est que par le moyen de l'esprit de Dieu que nous pouvons être ainsi régénérés, ce qui nous oblige à demander sans cesse et avec ardeur la grâce de cet esprit saint et à en faire un bon usage.

3. Jésus-Christ nous donne ici un abrégé de l'Évangile en disant que

Dieu a tellement aimé le monde qu'il a donné son Fils unique afin que quiconque croit en lui ne périsse point mais ait la vie éternelle.

Ces paroles et celles que Jésus-Christ ajoute montrent clairement que le don que Dieu a fait aux hommes de son Fils est la plus grande marque qu'il leur ait jamais donnée de son amour, elles nous apprennent que la foi en Jésus-Christ est l'unique moyen d'être sauvé et que s'il y a des personnes qui ne croient pas et qui rejettent la lumière de l'Évangile, cela vient de ce qu'elles aiment le péché et qu'elles ont le cœur gâté et corrompu par leurs passions, mais que ceux qui ont de l'amour pour la vertu goûtent infailliblement la doctrine de notre Seigneur. Ce discours du Fils de Dieu fait voir de quelle importance il est de se défaire de ses passions et de purifier son cœur par un amour sincère de la vérité et de la vertu.

Le témoignage que Jean-Baptiste rendit à notre Seigneur en déclarant publiquement que Jésus était plus grand que lui et la joie qu'il ressentit lorsqu'on vint lui dire que la gloire de Jésus-Christ commençait à se répandre sont des preuves de la profonde humilité et du grand zèle de ce précurseur du Messie. C'est ainsi que nous devons toujours rendre témoignage à la vérité et chercher non notre propre gloire, mais celle de notre sauveur, en sorte que l'avancement de son règne et le salut des hommes soit le principal objet de nos désirs et fasse notre plus grande joie. Ce discours de Jean-Baptiste nous enseigne après cela que Jésus-Christ étant le Fils de Dieu et ayant reçu de son père une puissance sans borne, ce n'est que par la foi et par une sincère obéissance à sa doctrine qu'on peut obtenir le salut et que ceux qui lui désobéissent demeurent dans la condamnation et la mort. C'est ce qui est exprimé dans le dernier verset de ce chapitre par ces mots qui contiennent la substance de la doctrine chrétienne :

Celui qui croit au Fils a la vie éternelle, mais celui qui ne croit point au Fils ne verra point la vie, mais la colère de Dieu demeure sur lui.

(a) v14 : Nombres 21.9 ; Jean 12.32
(b) v16 : I Jean 4.9
(c) v17 : Luc 9.56 ; Jean 12.47
(d) v19 : Jean 5.24, 6.40-47 et 20.31
(e) v26 : Jean 1.15, 27 et 34
(f) v28 : Jean 1.20 ; Malachie 3.1 ; Marc 1.2 ; Luc 1.17
(g) v32 : Jean 5.19, 8.16, 12.49 et 14.10
(h) v33 : Romains 3.4
(i) v35 : Matthieu 11.27 et 28.18 ; Jean 5.22 et 17.2 ; Hébreux 2.4
(j) v36 : I Jean 5.10

(1) v25 : Ou touchant le baptême
(2) v33 : C'est-à-dire : Il a reconnu et déclaré authentiquement.

Chapitre IV

Jésus-Christ s'en allant de la Judée en Galilée et passant par la Samarie s'entretient avec une femme samaritaine, il se fait connaître à elle et cette femme crut en lui, de même que plusieurs Samaritains, versets 1-42.

Ensuite, étant arrivé dans la Galilée il y guérit le fils d'un seigneur de ce pays-là, versets 43-54.

Pour entendre ce chapitre, il faut savoir que les Samaritains étaient en partie Israélites et en partie païens, qu'ils adoraient le vrai Dieu dans un temple qui était bâti sur le mont de Garisim, mais qu'ils ne le servaient pas dans le temple de Jérusalem, ni de la manière que Dieu l'avait commandé, à cause de quoi il y avait une grande inimitié entre eux et les Juifs.

LE Seigneur ayant donc appris que les pharisiens avaient ouï dire [a] qu'il faisait et qu'il baptisait plus de disciples que Jean,

2. (Toutefois, ce n'était pas Jésus lui-même qui baptisait, mais c'étaient ses disciples).

3. Il quitta la Judée et il s'en retourna en Galilée.

4. Or il fallait qu'il passât par la Samarie.

5. Il arriva donc dans une ville de Samarie nommée Sichar qui est [b] près de la possession que Jacob donna à Joseph son fils,

6. Or c'était là qu'était la fontaine [1] de Jacob. Jésus donc étant fatigué du chemin s'assit près de la fontaine, il était environ la sixième heure du jour.

7. Une femme samaritaine vint pour puiser de l'eau et Jésus lui dit : Donne-moi à boire.

8. Car ses disciples étaient allés à la ville pour acheter des vivres.

9. Cette femme samaritaine lui dit : Comment toi qui es Juif me demandes-tu à boire, à moi qui suis une femme samaritaine, car les Juifs n'ont point de communication avec les Samaritains ?

10. Jésus lui répondit et lui dit : Si tu connaissai le don de Dieu et qui est celui qui te dit : Donne-moi à boire, tu lui en aurais demandé toi-même et il t'aurait donné une eau vive.

11. La femme lui dit : Seigneur tu n'as rien pour puiser et le puits est profond, d'où aurais-tu cette eau vive ?

12. Est-tu plus grand que Jacob notre père qui nous a donné ce puits et qui en a bu lui-même aussi bien que ses enfants et ses troupeaux ?

13. Jésus lui répondit : Quiconque boit de cette eau aura encore soif,

14. Mais [c] celui qui boira de l'eau que je lui donnerai n'aura jamais soif, mais [d] l'eau que je lui donnerai deviendra dans lui une source d'eau qui rejaillira jusqu'à la vie éternelle.

15. La femme lui dit : Seigneur, donne-moi de cette eau afin que je n'aie plus soif et que je ne vienne plus ici pour en puiser.

16. Jésus lui dit : Va-t'en, appelle ton mari et viens ici.

17. La femme répondit : Je n'ai point de mari. Jésus lui répondit : Tu as fort bien dit : Je n'ai point de mari,

18. Car tu as eu cinq maris et celui que tu as maintenant n'est point ton mari, tu as dit vrai en cela.

19. La femme lui dit : Seigneur, je vois que tu es un prophète.

20. Nos pères ont adoré sur cette montagne et [e] vous dites, vous autres, que le lieu où il faut adorer est à Jérusalem.

21. Jésus lui dit : Femme, crois moi, que le temps vient que vous n'adorerez plus le Père ni sur cette montagne, ni à Jérusalem.

22. [f] Vous adorez ce que vous ne connaissez point, nous adorons ce que nous connaissons, car le salut vient des Juifs.

23. Mais le temps vient, et il est déjà venu, que les vrais adorateurs adoreront le Père en esprit et en vérité, car le Père demande tels adorateurs.

24. [g] Dieu est esprit et il faut que ceux qui l'adorent l'adorent en esprit et en vérité.

25. Cette femme lui répondit : Je sais que le Messie (c'est-à-dire le Christ) doit venir, quand il sera venu, il nous annoncera toutes ces choses.

26. Jésus lui dit : Je le suis, moi qui te parle.

27. Sur cela ses disciples arrivèrent et ils furent surpris de ce qu'il parlait avec une femme, néanmoins aucun d'eux ne lui dit : Que lui demandes-tu ou : Pourquoi parles-tu avec elle ?

28. La femme donc laissa sa cruche et s'en alla à la ville et dit aux gens du lieu :

29. Venez voir un homme qui m'a dit ce que j'ai fait, ne serait-ce point le Christ ?

30. Ils sortirent donc de la ville et vinrent vers lui.

31. Cependant les disciples lui disaient en le priant : Maître, mange.

32. Jésus leur dit : J'ai à manger d'une viande que vous ne connaissez pas.

33. Les disciples donc se disaient l'un à l'autre : Quelqu'un lui aurait-il apporté à manger ?

34. Jésus leur dit : Ma nourriture est de faire la volonté de celui qui m'a envoyé et d'accomplir son œuvre.

35. Ne dites-vous pas qu'il y a encore quatre mois jusqu'à la moisson ? [h] Mais moi, je vous dis : Levez les yeux et regardez les campagnes qui sont déjà blanches et prêtes à être moissonnées.

36. Et celui qui moissonne en reçoit la récompense et amasse le fruit pour la vie éternelle, en sorte que celui qui sème et celui qui moissonne en ont ensemble de la joie.

37. Car en ceci ce qu'on dit est vrai : Que l'un sème et que l'autre moissonne.

38. Je vous ai envoyé moissonner où vous n'avez pas travaillé, d'autres ont travaillé et vous êtes entrés dans leur travail.

39. Or plusieurs des Samaritains de cette ville-là crurent en lui à cause de cette parole de la femme qui avait rendu ce témoignage : Il m'a dit tout ce que j'ai fait.

40. Les Samaritains étant donc venus vers lui le
prièrent de demeurer chez eux et il demeura là deux
jours.
41. Et il y en eut beaucoup plus qui crurent en lui
après l'avoir entendu.
42. Et ils disaient à la femme : Ce n'est plus à
cause de ce que tu nous a dit que nous croyons, car
nous l'avons entendu nous-mêmes et nous savons
que c'est lui qui est véritablement le Christ, le sau-
veur du monde.
43. Deux jours après il partit de là et s'en alla en
Galilée.
44. Car [i] Jésus avait déclaré lui-même qu'un pro-
phète n'est point honoré en son pays.
45. Lorsqu'il fut arrivé en Galilée, il fut bien reçu
des Galiléens qui avaient vu tout ce qu'il avait fait à
Jérusalem le jour de la fête, car ils étaient aussi allés
à la fête.
46. Jésus donc vint encore à Cana [j] en Galilée où
il avait changé l'eau en vin. Et il y avait un seigneur
de la cour dont le fils était malade à Capernaüm.
47. Ce seigneur ayant appris que Jésus était venu
de Judée en Galilée s'en alla vers lui et le pria de
descendre pour guérir son fils qui s'en allait mourir.
48. Jésus lui dit : Si vous ne voyez des signes et
des miracles, vous ne croyez point.
49. Ce seigneur de la cour lui dit : Seigneur, des-
cends avant que mon fils ne meure.
50. Jésus lui dit : Va, ton fils se porte bien. Cet
homme crut ce que Jésus lui avait dit et s'en alla.
51. Et comme il descendait, ses serviteurs vinrent
au devant de lui qui lui dirent : Ton fils se porte bien.
52. Il leur demanda à quelle heure il s'était trouvé
mieux. Et ils lui dirent : Hier, environ la septième
heure du jour, la fièvre le quitta.
53. Et le père reconnut que s'était à cette même
heure-là que Jésus lui avait dit : Ton fils se porte
bien. Et il crut lui et toute sa famille.
54. Jésus fit ce second miracle étant revenu en
Galilée.

Réflexions

La première réflexion qu'il faut faire ici est que Jésus-Christ, par un effet de sa bonté et de sa sagesse, s'étant rencontré près d'un puits avec une femme samaritaine, se servit de cette occasion pour l'instruire et pour l'amener à sa connaissance en lui parlant de soi-même et de sa doctrine sous l'image de l'eau. La manière dont notre Seigneur parla à cette femme de cette eau spirituelle et des effets salutaires qu'elle produit nous enseigne que la connaissance de Jésus-Christ et de sa grâce est le don le plus précieux que Dieu ait jamais fait aux hommes et que c'est ce que nous devons désirer avec le plus d'ardeur.

2. Ce que Jésus-Christ dit à la Samaritaine nous apprend que la grâce de Dieu et son alliance n'est plus attachée à un peuple ou à un lieu particulier, comme les Juifs et les Samaritains le prétendaient, mais que tous les hommes sans distinction peuvent y avoir part.

La troisième instruction que ce discours de notre Seigneur nous donne est que le vrai culte que Dieu demande n'est pas le culte qui n'est qu'extérieur et sensible, mais que c'est celui du cœur et

que comme Dieu est esprit, il veut que nous le servions en esprit et en vérité.

4. Les disciples de notre Seigneur le pressant de prendre de la nourriture, il leur répondit que

sa nourriture était de faire la volonté de son Père

et qu'ils devaient se disposer à travailler eux-mêmes, comme lui, à la conversion des hommes. C'est ce qu'il voulait leur faire comprendre par l'image de la moisson qui était prochaine. Recueillons de là qu'il n'y a rien à quoi nous devions trouver plus de douceur et de satisfaction qu'à faire la volonté de Dieu et à éditer le prochain et que c'est à quoi nous devons tous nous employer avec un grand zèle.

5. La conversation de la Samaritaine et de plusieurs habitants de la ville de Sichar est un événement qui montrait que le Messie n'était pas venu pour les Juifs seuls, mais que d'autres peuples allaient aussi être rendus participants des fruits de sa venue. Cette conversion et l'empressement que cette femme eut d'aller avertir les habitants de sa ville et de les amener à Jésus-Christ nous montrent aussi que nous devons recevoir avec promptitude l'Évangile lorsqu'il nous est annoncé et attirer outre cela notre prochain à la foi par nos exhortations et par nos bons exemples.

Enfin, l'apôtre Jean rapporte que Jésus étant de retour dans la Galilée, il y guérit le fils d'un seigneur de Capernaüm et cela par sa seule parole et quoiqu'il fût éloigné de ce jeune homme malade. Ce fut ainsi que le Sauveur voulut donner en ce pays-là de nouvelles preuves de sa puissance et de sa bonté, afin d'engager les Juifs à croire en lui.

(a) v1 : Jean 3.22
(b) v5 : Genèse 33.19 et 48.22 ; Josué 24.11
(c) v14 : Jean 6.35
(d) v14 : Jean 7.38
(e) v20 : Deutéronome 12.5 et 11
(f) v22 : II Rois 17.29
(g) v24 : II Corinthiens 3.17
(h) v35 : Matthieu 9.37 ; Luc 10.2
(i) v44 : Matthieu 13.57 ; Marc 6.4 ; Luc 4.24
(j) v46 : Jean 2.1 et 11

(1) v6 : Ou le puits de Jacob.

Chapitre V

Jésus-Christ guérit un paralytique qui était malade depuis trente-huit ans. Et comme les Juifs le blâmaient d'avoir fait ce miracle un jour de sabbat, il leur représente qu'ils avaient tort de le condamner et voici la substance de son discours, versets 1-14.

Il leur dit qu'il faisait ses miracles par la puissance de Dieu, qu'ils ne devaient pas s'étonner s'il s'attribuait tant d'autorité et s'il appelait Dieu son Père,

qu'il ferait dans la suite des merveilles plus grandes, que même il ressusciterait les morts, qu'il jugerait le monde, qu'il donnerait la vie éternelle à ceux qui croiraient en lui et qu'il condamnerait ceux qui l'avaient rejetés, versets 15-29.

Notre Seigneur ajoute qu'on ne devait pas croire sur sa simple parole qu'il était envoyé de Dieu, mais que les Juifs pouvaient s'en convaincre par le témoignage que Jean-Baptiste lui avait rendu et qui était d'un grand poids sur leur esprit, par les miracles qu'il faisait et par les oracles de Moïse et des prophètes, versets 30-39.

Enfin, il se plaint de l'incrédulité des Juifs qui ne voulaient pas venir à lui pour avoir la vie et il leur dit que cette incrédulité procédait de ce que leur cœur était vide de l'amour de Dieu et plein de l'amour d'eux-mêmes et de la gloire du monde, versets 40-47.

APRÈS cela, comme les Juifs avaient une fête [1], Jésus monta à Jérusalem.

2. Or il y avait à Jérusalem près de la porte des brebis un réservoir d'eau, appelé en hébreux Bethesda, qui avait cinq portiques.

3. Où étaient couchés un grand nombre de malades, d'aveugles, d'impotents et de gens qui avaient les membres secs et qui attendaient le mouvement de l'eau.

4. Car un ange descendait en un certain temps dans le réservoir et en troublait l'eau et le premier qui descendait dans le réservoir, après que l'eau avait été troublée, était guéri de quelque maladie qu'il fût détenu.

5. Or il y avait là un homme qui était malade depuis trente-huit ans.

6. Jésus le voyant couché et sachant qu'il était malade depuis longtemps lui dit : Veux-tu être guéri ?

7. Le malade lui répondit : Seigneur, je n'ai personne pour me jeter dans le réservoir quand l'eau est troublée, car pendant que j'y viens, un autre y descend avant moi.

8. Jésus lui dit : Lève-toi, emporte ton lit et marche.

9. Et incontinent l'homme fut guéri et il prit son lit et il se mit à marcher. Or ce jour-là était un jour de sabbat.

10. Alors les Juifs dirent à celui qui avait été guéri : [a] C'est aujourd'hui le sabbat, il ne t'est pas permis d'emporter ton lit.

11. Il leur répondit : Celui qui m'a guéri m'a dit : Emporte ton lit et marche.

12. Et ils lui demandèrent : Qui est cet homme qui t'a dit : Emporte ton lit et marche ?

13. Mais celui qui avait été guéri ne savait pas qui c'était, car Jésus s'était échappé au travers de la foule qui était en ce lieu-là.

14. Depuis, Jésus le trouva dans le temple et lui dit : Voilà, tu as été guéri, ne pèche plus désormais, de peur qu'il ne t'arrive quelque chose de pis.

15. Cet homme s'en alla et rapporta aux Juifs que c'était Jésus qui l'avait guéri.

16. Et à cause de cela, les Juifs poursuivaient Jésus et cherchaient à le faire mourir parce qu'il avait fait ces choses le jour du sabbat.

17. Mais Jésus leur répondit : Mon Père agit jusqu'à présent et j'agis aussi [2].

18. [b] À cause de cela, les Juifs cherchaient encore plus à le faire mourir, non seulement parce qu'il avait violé le sabbat, mais encore parce qu'il disait que Dieu était son propre Père, se faisant égal à Dieu.

19. Jésus prenant la parole leur dit : [c] En vérité, en vérité je vous dis que le Fils ne peut rien faire de lui-même, à moins qu'il ne le voie faire au Père, car tout ce que le Père fait, le Fils le fait pareillement.

20. Car le Père aime le Fils et il lui montre tout ce qu'il fait et il lui montrera des œuvres plus grandes que celle-ci en sorte que vous en serez remplis d'admiration.

21. Car comme le Père ressuscite les morts et leur donne la vie, de même aussi le Fils donne la vie à ceux qu'il veut.

22. Le Père ne juge personne, mais [d] il a donné au Fils tout le pouvoir de juger,

23. Afin que tous honorent le Fils comme ils honorent le Père. Celui qui n'honore pas le Fils n'honore pas le Père qui l'a envoyé.

24. En vérité, en vérité je vous dis [e] que celui qui écoute ma parole et qui croit à celui qui m'a envoyé a la vie éternelle et il ne sera point sujet à la condamnation.

25. En vérité, en vérité je vous dis que le temps vient et qu'il est déjà venu que les morts entendront la voix du Fils de Dieu et que ceux qui l'auront entendue vivront.

26. Car comme le Père a la vie en lui-même, il a aussi donné au fils d'avoir la vie en lui-même.

27. Et il lui a aussi donné l'autorité d'exercer le jugement parce qu'il est le Fils de l'homme.

28. Ne soyez pas surpris de cela, car le temps viendra que tous ceux qui sont dans les sépulcres entendront sa voix,

29. [f] Et ceux qui auront fait de bonnes œuvres en sortiront et ressusciteront pour la vie et ceux qui en auront fait de mauvaises ressusciteront pour la condamnation.

30. Je ne puis rien faire de moi-même, je juge selon que j'entends et mon jugement est juste, car je [g] ne cherche point ma volonté, mais je cherche la volonté du Père qui m'a envoyé.

31. Si je rends témoignage à moi-même, mon témoignage n'est pas digne de foi.

32. [h] Il y en a un autre qui me rend témoignage et je sais que le témoignage qu'il me rend est digne de foi.

33. [i] Vous avez envoyé vers Jean et il a rendu témoignage de la vérité.

34. Pour moi, je ne cherche point le témoignage des hommes, mais je dis ces choses afin que vous soyez sauvés.

35. Jean était une chandelle allumée et luisante et vous avez voulu pour un peu de temps vous réjouir à sa lumière.

36. Mais moi j'ai un témoignage plus grand que celui de Jean, car [k] les œuvres que mon Père m'a donné le pouvoir d'accomplir, ces œuvres-là que je fais rendent ce témoignage de moi que mon Père m'a envoyé.

37. Et le Père qui m'a envoyé a lui-même rendu témoignage de moi : Vous n'avez jamais entendu sa voix, [l] ni vu sa face.

38. Et sa parole ne demeure pas en vous puisque vous ne croyez point à celui qu'il a envoyé.

39. Sondez les écritures [3] car c'est par elles que vous croyez avoir la vie éternelle et ce sont elles qui rendent témoignage de moi.

40. Mais vous ne voulez point venir à moi pour avoir la vie.

41. Je ne cherche point ma gloire de la part des hommes.

42. Mais je sais que vous n'avez point en vous l'amour de Dieu.

43. Je suis venu au nom de mon Père et vous ne me recevez pas, si un autre vient en son propre nom, vous le recevrez.

44. Comment pouvez-vous croire, vu que vous [l] aimez à recevoir de la gloire les uns des autres et que vous ne cherchez point la gloire qui vient de Dieu seul ?

45. Ne pensez point que ce soit moi qui doive vous accuser devant mon Père : Moïse en qui vous espérez est celui qui vous accusera.

46. Car si vous croyiez en Moïse, vous croiriez aussi en moi, car [m] il a écrit de moi.

47. Mais si vous ne croyez pas en ses écrits, comment croiriez-vous à mes paroles ?

Réflexions

On voit dans la guérison de ce paralytique, dont Jean fait l'histoire ici, l'admirable puissance de notre Seigneur qui par sa seule parole rétablit parfaitement un homme qui était perclus de ses membres depuis trente-huit ans, ce qui était une merveille que celle qui se faisait dans le lavoir de Bethesda. Jésus eut compassion de ce paralytique, il lui demanda s'il voulait être guéri et il le guérit en effet d'une manière à laquelle il ne s'attendait pas. Par là nous devons reconnaître que ce Sauveur charitable est toujours prêt à faire part aux hommes de sa grâce et à les délivrer de leurs misères, il les prévient même et il leur présente cette grâce, mais personne n'en est fait participant que ceux qui désirent le recevoir et qui, comme le paralytique, profitent des offres qu'il a la bonté de leur faire.

2. Il faut bien remarquer ce que Jésus-Christ dit à ce paralytique :

Tu as été guéri, ne pèche plus désormais, de peur qu'il ne t'arrive quelque chose de pis.

Cela avertit ceux que Dieu a retirés de quelque maladie ou à qui il a été accordé quelque autre délivrance, d'éviter à l'avenir de retomber dans le péché, de peur d'engager Dieu à les punir plus sévèrement.

Le discours que Jésus-Christ fit aux Juifs en leur prouvant par diverses considérations qu'il était envoyé de Dieu nous montre que notre foi est fondée sur des raisons solides et sur des preuves convaincantes et incontestables, ainsi pour nous fortifier dans la foi, nous devons bien considérer les preuves que ce chapitre contient et y ajouter celles que les Juifs n'avaient pas alors et qui se tirent de la résurrection de Jésus-Christ, de l'établissement de sa religion et des témoignages des apôtres.

Outre cette réflexion générale, il faut en faire ici trois particulières.

1. Que Dieu a donné à notre Seigneur une puissance sans borne et que comme il la déployait autrefois en faisant des miracles, il la déploiera encore plus magnifiquement lorsqu'il viendra ressusciter les morts et juger tous les hommes, tant les bons que les méchants. Nous devons donc révérer cette puissance du fils de Dieu, lui obéir et l'honorer comme nous honorons Dieu son père, afin que nous ressuscitions un jour pour la vie éternelle et non pour être condamné.

2. Puisque Jésus-Christ allègue le témoignage de l'Écriture sainte et de Moïse et qu'il voulait que les Juifs sondassent et examinassent les Écritures, il s'ensuit que pour être confirmé dans la foi et pour obtenir la vie éternelle, il faut lire souvent et méditer attentivement les écrits du Vieux Testament aussi bien que ceux du Nouveau.

3. Ce que Jésus-Christ disait aux Juifs de leur incrédulité et de ses causes nous apprend que s'il y a des gens qui ne veulent pas venir à notre Seigneur pour avoir la vie, cela vient de ce qu'ils n'ont pas l'amour de Dieu en eux-mêmes et de ce que leur cœur est possédé par leurs passions. Surtout Jésus-Christ déclare que l'amour du monde et de sa gloire et le désir d'être approuvé et estimé des hommes est un des plus grands obstacles à la foi et au salut.

(a) v10 : Jérémie 17.21
(b) v18 : Sous 7.19
(c) v19 : Sous 8.28
(d) v22 : Sus 3.35 ; Matthieu 11.27
(e) v24 : Sus 3.18 ; Sous 6.40 et 47
(f) v29 : Daniel 12.2 ; Matthieu 25.34-46
(g) v30 : Sous 6.38
(h) v32 : Matthieu 3.1
(i) v33 : Sus 1.15-19 et 27
(j) v36 : Sous 10.25
(k) v37 : Deutéronome 4.12
(l) v44 : Sous 12.43
(m) v46 : Genèse 3.15, 12.3, 18.18, 22.18 et 49.10 ; Deutéronome 18.15

(1) v1 : Grec : la fête des Juifs était la fête de pâque
(2) v17 : C'est-à-dire mon Père agit avec moi dans les miracles que je fais depuis le commencement de mon ministère et qui sont des effets de sa toute puissance. ce que je fais, il le fait aussi. c'est ce qui est exprimé v19 et sous XIV.10
(3) v39 : Ou : Vous sondez, vous examinez les Écritures.

Chapitre VI, versets 1-21

Jésus-Christ donne à manger à cinq mille personnes avec cinq pains et deux poissons, versets 1-15,

il va vers ses disciples en marchant sur l'eau et il fait cesser une tempête, versets 16-21.

APRÈS cela, Jésus passa au delà de la mer de Galilée qui est aussi appelée la mer de Tibériade.

2. Et une grande foule de peuple le suivait parce qu'ils voyaient les miracles qu'il faisait sur ceux qui étaient malades.

3. Mais Jésus monta sur une montagne où il s'assit avec ses disciples.

4. Or le jour de pâque (qui est la fête des Juifs) était proche.

5. [a] Jésus donc ayant levé les yeux et voyant une grande foule de peuple qui venait à lui dit à Philippe : D'où achèterons-nous des pains afin que ces gens-ci aient à manger ?

6. (Or il disait cela pour l'éprouver, car il savait bien ce qu'il devait faire.)

7. Philippe lui répondit : Pour deux cents deniers de pain ne suffiraient pas pour en donner un peu à chacun.

8. Et l'un de ses disciples, savoir André, frère de Simon Pierre lui dit :

9. Il y a ici un jeune garçon qui a cinq pains d'orge et deux poissons, mais qu'est-ce que cela pour tant de gens ?

10. Alors Jésus dit : Faites asseoir ces gens et il y avait beaucoup d'herbe dans ce lieu là. Ces gens s'assirent donc au nombre d'environ cinq mille.

11. Et Jésus prit les pains et ayant rendu grâce, il les distribua à ses disciples et ses disciples à ceux qui étaient assis et il leur donna de même des poissons autant qu'ils en voulurent.

12. Après qu'ils furent rassasiés, il dit à ses disciples : Ramassez les morceaux qui sont restés afin que rien ne se perde.

13. Ils les ramassèrent donc et ils remplirent douze paniers des morceaux des cinq pains d'orge qui étaient restés à ceux qui avaient mangé.

14. Et ces gens ayant vu le miracle que Jésus avait fait disaient : Celui-ci est véritablement le prophète qui devait venir au monde.

15. Mais Jésus ayant connu qu'ils allaient l'enlever afin de le faire roi se retira encore seul sur la montagne.

16. [b] Et quand le soir fut venu, ses disciples descendirent au bord de la mer.

17. Et étant entrés dans une barque, ils voulaient passer la mer pour aller à Capernaüm, Il faisait déjà obscur et Jésus n'était pas encore venu à eux.

18. Et la mer élevait ses vagues par un grand vent qui soufflait.

19. Mais quand ils eurent ramé environ vingt-cinq ou trente stades, ils virent Jésus qui marchait sur la mer et qui était près de la barque et ils eurent peur.

20. Mais il leur dit : C'est moi, n'ayez point de peur.

21. Ils le reçurent donc avec plaisir dans la barque et incontinent la barque aborda au lieu où ils allaient.

Réflexions

Jésus-Christ en donnant à manger à cinq mille personnes avec cinq pains et deux poissons fit un miracle auquel les apôtres ne s'attendaient pas, quoiqu'ils lui en eussent vu faire plusieurs autres et il le fit autant pour augmenter leur foi et pour les convaincre plus pleinement de sa toute puissance que pour subvenir aux besoins du peuple qui l'avait suivi. Ainsi ce miracle est l'un des plus illustres que notre Seigneur ait faits, surtout par le grand nombre de ceux qui en furent les témoins. L'apôtre Jean remarque que ces gens là furent tellement frappés de cette merveille que non seulement ils disaient que Jésus était le prophète et le Messie que les Juifs attendaient, mais qu'ils voulurent le déclarer roi, ce qui fit que notre Seigneur se retira dans un lieu écarté, ne voulant pas qu'il arrivât aucun trouble à son occasion.

Cette démarche des Juifs était un effet de l'opinion qu'ils avaient que le Messie serait un roi temporel, mais la retraite de Jésus-Christ marquait que son règne n'était point de cette terre. Cela doit nous apprendre à ne point chercher notre gloire en ce monde et surtout à fuir l'éclat et à nous contenir toujours dans une grande humilité.

Jésus-Christ fit en ce temps là un autre miracle en faveur des apôtres et qui dut faire une grande impression sur eux lorsqu'il vint vers eux en marchant sur la mer. Il fit aussi voir dans cette occasion le soin qu'il avait de ses chers disciples et l'amour qu'il leur portait, les laissant exposés à l'orage afin de les éprouver et de les délivrer ensuite d'une manière plus magnifique et plus consolante que s'il eût d'abord été avec eux.

Telle est l'issue que les épreuves et les afflictions ont ordinairement pour ceux que Dieu aime, il vient tôt ou tard à leur secours et les maux qu'il leur envoie ne servent qu'à manifester l'amour qu'il leur porte et qu'à augmenter leur consolation et leur joie.

(a) v5 : Matthieu 14.14 ; Marc 6.34 ; Luc 9.13
(b) v16 : Matthieu 14.23 ; Marc 6.47

Chapitre VI, versets 22-71

Notre seigneur ayant nourri miraculeusement le peuple avec cinq pains et deux poissons et voyant que ce peuple le suivait avec empressement prend de là occasion de les exhorter à rechercher la nourriture spirituelle qui fait vivre éternellement, plutôt que la nourriture du corps, versets 22-27.

Il leur dit ensuite qu'il était lui-même cette nourriture et le vrai pain du Ciel et que ceux qui mangeraient de ce pain auraient la vie éternelle, versets 28-40.

Il ajoute pour expliquer plus particulièrement sa pensée que cette nourriture était sa chair et son sang qu'il donnerait pour la vie du monde, par où

il voulait marquer les fruits de sa mort, mais il s'exprima figurément et avec quelque obscurité parce qu'il ne voulait pas dire alors clairement qu'on le ferait mourir, versets 41-59.

Quelques-uns de ses disciples étant choqués de ce discours, le Seigneur leur dit que ses paroles devaient s'entendre dans un sens spirituel, mais cela n'empêcha pas que plusieurs d'entre-eux ne se retirassent d'avec lui, versets 60-71.

22. Le lendemain la troupe, qui était demeurée de l'autre côté de la mer, voyant qu'il n'y avait point eu là d'autre barque que celle dans laquelle ses disciples étaient entrés, que Jésus n'y était point entré avec eux et que ses disciples s'en étaient allés seuls.

23. Mais il était arrivé d'autres barques de Tibériade près du lieu où ils avaient mangé le pain après que le Seigneur eut rendu grâce.

24. Cette troupe donc voyant que Jésus n'était point là, ni ses disciples, ils entrèrent dans les barques et allèrent à Capernaüm chercher Jésus.

25. Et l'ayant trouvé de l'autre côté de la mer, ils lui dirent : Maître, quand es-tu arrivé ici ?

26. Jésus répondit et leur dit : En vérité, en vérité je vous le dis, que vous me cherchez, non parce que vous avez vu des miracles, mais parce que vous avez mangé des pains et que vous avez été rassasiés.

27. Travaillez, non pour avoir la nourriture qui périt, mais pour celle qui demeure jusqu'à la vie éternelle et que le Fils de l'homme vous donnera. Car [c] le Père, qui est Dieu, l'a marqué de son sceau.

28. Ils lui dirent : Que ferons-nous pour faire les œuvres de Dieu ?

29. Jésus leur répondit : [d] C'est ici l'œuvre de Dieu, que vous croyez en celui qu'il a envoyé.

30. Alors ils lui dirent : [e] Quel miracle fais-tu donc afin que nous le voyions et que nous croyions en toi ? Quelle œuvre fais-tu ?

31. [f] Nos pères ont mangé la manne dans le désert selon qu'il est écrit : Il leur a donné à manger le pain du ciel.

32. Et Jésus leur dit : En vérité, en vérité je vous le dis, Moïse ne vous a point donné le pain du Ciel, mais mon Père vous donne le vrai pain du Ciel.

33. Car le pain de Dieu est celui qui est descendu du Ciel et qui donne la vie au monde.

34. Ils lui dirent : Seigneur, donne-nous toujours de ce pain là.

35. Et Jésus leur dit : Je suis le pain de vie, celui [g] qui vient à moi n'aura point de faim et celui qui croit en moi n'aura jamais soif.

36. Mais je vous l'ai déjà dit, que vous m'avez vu et cependant vous ne croyez point.

37. Tout ce que le Père me donne viendra à moi et je ne mettrai point dehors celui qui viendra à moi.

38. Car je suis descendu du Ciel, [h] non pour faire ma volonté, mais pour faire la volonté de celui qui m'a envoyé.

39. Et c'est ici la volonté du Père qui m'a envoyé, que je ne perde rien de tout ce qu'il m'a donné, mais que je ressuscite au dernier jour.

40. C'est ici la volonté de celui qui m'a envoyé, que quiconque voit le Fils et croit en lui ait la vie éternelle et je le ressusciterai au dernier jour.

41. Mais les Juifs murmuraient contre lui de ce qu'il avait dit : Je suis le pain descendu du Ciel.

42. Et ils disaient : [i] N'est-ce pas là Jésus le fils de Joseph, dont nous connaissons le père et la mère ? Comment donc dit-il : Je suis descendu du Ciel ?

43. Jésus leur répondit : Ne murmurez point entre vous.

44. Personne ne peut venir à moi si le Père qui m'a envoyé ne l'attire et je le ressusciterai au dernier jour.

45. Il est écrit dans les prophètes : [j] Et ils seront tous enseignés de Dieu. Quiconque donc a écouté le Père et a été instruit par lui vient à moi.

46. Ce n'est pas que personne ait vu le Père si ce n'est celui qui vient de Dieu, c'est lui qui a vu le Père [k].

47. En vérité, en vérité je vous le dis : [l] Celui qui croit en moi a la vie éternelle.

48. Je suis le pain de vie.

49. Vos pères ont mangé la manne dans le désert et ils sont morts.

50. C'est ici le pain qui est descendu du Ciel afin que celui qui en mange ne meure point.

51. Je suis le pain vivant qui est [m] descendu du Ciel, si quelqu'un mange de ce pain, il vivra éternellement et le pain que je donnerai c'est ma chair que je donnerai pour la vie du monde.

52. Les Juifs donc disputaient entre eux disant : Comment cet homme nous peut-il donner sa chair à manger ?

53. Jésus leur dit : En vérité, en vérité, je vous le dis : Que si vous ne mangez la chair du Fils de l'homme et si vous ne buvez son sang, vous n'aurez point la vie en vous-mêmes.

54. Celui qui mange ma chair et qui boit mon sang a la vie éternelle et je le ressusciterai au dernier jour.

55. Car ma chair est véritablement une nourriture et mon sang est véritablement un breuvage.

56. Celui qui mange ma chair et qui boit mon sang demeure en moi et moi en lui.

57. Comme le Père qui est vivant m'a envoyé et que je vis par le Père, ainsi celui qui me mangera vivra par moi.

58. [n] C'est ici le pain qui est descendu du Ciel, il n'en est pas comme de la manne que vos pères ont mangé et ils sont morts, celui qui mangera ce pain vivra éternellement.

59. Il dit ces choses enseignant dans la synagogue à Capernaüm.

60. Et plusieurs de ses disciples l'ayant ouï dirent : Cette parole est dure, qui peut l'écouter ?

61. Mais Jésus connaissant en lui-même que ses disciples murmuraient de cela leur dit : Ceci vous scandalise-t-il ?

62. Que sera-ce donc si vous voyez le Fils de l'homme monter où il était auparavant ?

63. C'est l'esprit qui vivifie, la chair ne sert de rien, les paroles que je vous dis sont esprit et vie.

64. Mais il y en a quelques-uns d'entre vous qui ne croient point. Car Jésus savait dès le commencement qui seraient ceux qui ne croiraient pas et qui est celui qui le trahirait.

65. Et il dit : C'est à cause de cela que je vous ai dit que personne ne peut venir à moi s'il ne lui a été donné par mon Père.

66. Dès cette heure-là, plusieurs de ses disciples se retirèrent et n'allaient plus avec lui.

67. Jésus dit donc aux douze : Et vous, ne voulez-vous point aussi vous en aller ?

68. Simon Pierre lui répondit : Seigneur, à qui irions-nous ? Tu as les paroles de la vie éternelle,

69. Et nous avons cru et nous avons connu [o] que tu es le Christ, le fils du Dieu vivant.

70. Jésus leur répondit : Ne vous ai-je pas choisi vous douze ? Et l'un de vous est un démon.

71. Or il disait cela de Judas Iscariot, fils de Simon, car c'était lui qui devait le trahir, quoiqu'il fût l'un des douze.

Réflexions

La première et la principale instruction que ce discours de Jésus-Christ nous donne, c'est que nous devons travailler avec beaucoup plus d'empressement à nous procurer la nourriture qui fait vivre éternellement que celle qui ne sert qu'à entretenir cette vie temporelle et périssable.

Il nous apprend ensuite qu'il est lui-même ce pain céleste, que cette nourriture de l'âme ne se trouve qu'en lui et dans sa doctrine et que

la volonté de Dieu son Père, qui l'avait envoyé, était que tous ceux qui croiraient en lui eussent la vie éternelle et qu'il les ressusciterait au dernier jour.

Ce que notre Seigneur dit dans cette occasion avait de l'obscurité pour ceux qui l'entendirent. Les Juifs ne pouvaient comprendre comment Jésus était un pain descendu du Ciel et comment il fallait manger sa chair et boire son sang pour avoir la vie éternelle. Mais ces paroles de notre Sauveur sont faciles à entendre pour nous qui savont que la mort de Jésus-Christ est la vraie nourriture de l'âme et l'unique principe de la vie spirituelle et de l'immortalité. Il nous dit lui-même que

ses paroles sont esprit et vie,

c'est-à-dire qu'elles doivent s'entendre d'une manière spirituelle et que

manger sa chair et boire son sang

ne veut dire autre chose sinon

venir à lui et croire en lui.

Il faut seulement que cette foi soit sincère et accompagnée d'amour, de confiance, d'obéissance et qu'elle nous attache et nous unifie si étroitement à notre Seigneur que rien ne puisse nous en séparer.

Plusieurs des disciples de Jésus-Christ s'étant retirés d'avec lui, il demanda aux apôtres s'ils voulaient aussi le quitter, à quoi Pierre répondit :

À qui irions-nous Seigneur ?

Jésus-Christ ne contraint personne de s'attacher à son service, il demande une obéissance libre et volontaire, mais nous ne devons jamais l'abandonner, puisqu'il a lui seul les paroles de la vie éternelle et qu'étant le fils du Dieu vivant, il est l'unique auteur du salut.

Les dernières paroles de ce chapitre où il est dit que Jésus-Christ savait dès le commencement que Judas, qui était du nombre des douze apôtres, le trahirait, nous apprennent que notre Seigneur connait tous ceux qui se disent ses disciples et qu'il discerne ceux qui ne croient pas sincèrement en lui d'avec ceux qui lui sont fidèles. Une profession extérieure du christianisme ne suffit pas et il n'y a qu'une vraie foi et une obéissance constante qui puisse assurer notre conscience en Dieu et nous rendre approuvé de celui qui connait les cœurs de tous les hommes et qui leur rendra à tous selon leurs œuvres.

(c) v27 : Matthieu 3.17 et 17.5 ; Jean 1.33 et 10.36
(d) v29 : I Jean 3.23
(e) v30 : Matthieu 12.38 et 16.1 ; I Corinthiens 1.22
(f) v31 : Exode 16.14 : Nombres 11.7 ; Psaume 78.24
(g) v35 : Jean 4.14
(h) v38 : Jean 5.30
(i) v42 : Matthieu 13.55
(j) v45 : Ésaïe 54.13 ; Jérémie 31.34
(k) v46 : Matthieu 11.27 ; Luc 10.22 ; Jean 1.18. L'endroit n'est pas mentionné dans l'original.
(l) v47 : Jean 3.16-18
(m) v51 : Jean 3.13
(n) v58 : Jean 3.13
(o) v69 : Matthieu 16.16 ; Jean 11.27

Chapitre VII, versets 1-30

Jean rapporte ici un voyage que Jésus-Christ fit à Jérusalem pour la fête des tabernacles, versets 1-10,

les divers jugements qu'on faisait de lui, versets 11-15,

et ce qu'il dit aux Juifs qui avaient trouvé mauvais qu'il eût guéri un paralytique quelques mois auparavant à la fête de pâque, un jour de sabbat, versets 16-30.

APRÈS ces choses, Jésus se tenait en Galilée, car il ne voulait pas demeurer dans la Judée parce que les Juifs cherchaient à le faire mourir.

2. Or la fête des Juifs, [a] appelée des tabernacles, approchait.

3. Et ses frères lui dirent : Pars d'ici et t'en va en Judée, afin que tes disciples voient aussi les œuvres que tu fais.

4. Car personne ne fait rien en cachette quand il peut agir franchement. Puisque tu fais ces choses, montre-toi au monde.

5. Car [b] ses frères mêmes [1] ne croyaient pas en lui.

6. Jésus leur dit : Mon temps n'est pas encore venu, mais le temps est toujours propre pour vous.

7. Le monde ne peut vous haïr, mais il me hait, parce que je rends ce témoignage contre lui [c] que ses œuvres sont mauvaises.

8. Pour vous autres, montez à cette fête, pour moi je n'y monte pas encore parce que mon temps n'est pas encore venu.

9. Et leur ayant dit cela, il demeura en Galilée.

10. Mais lorsque ses frères furent partis alors il monta aussi à la fête, non pas publiquement, mais comme en cachette.

11. Les Juifs donc le cherchaient pendant la fête et disaient : Où est-il ?

12. Et on tenait plusieurs discours de lui parmi le peuple. Les uns disaient : C'est un homme de bien et les autres disaient : Non, mais il séduit le peuple.

13. Toutefois personne ne parlait librement de lui [d] à cause de la crainte qu'on avait des Juifs.

14. Comme on était déjà au milieu de la fête, Jésus monta au temple et il y enseignait.

15. Et les Juifs étaient étonnés et disaient : Comment cet homme sait-il les Écritures, ne les ayant point apprises ?

16. Jésus leur répondit : Ma doctrine n'est pas de moi, mais elle est de celui qui m'a envoyé.

17. Si quelqu'un veut faire la volonté Dieu il reconnaitra si ma doctrine est de Dieu ou si je parle de mon chef.

18. Celui qui parle de son chef cherche sa propre gloire, mais celui qui cherche la gloire de celui qui m'a envoyé est digne de foi et il n'y a pas d'injustice en lui.

19. [e] Moïse ne vous a-t-il pas donné la Loi ? Et néanmoins aucun de vous n'observe la Loi. [f] Pourquoi cherchez-vous à me faire mourir ?

20. Le peuple lui répondit : [g] Tu es possédé du démon, qui est-ce qui cherche à te faire mourir ?

21. Jésus répondit et leur dit : J'ai fait une œuvre et vous en êtes tous étonnés.

22. Moïse vous a donné la circoncision, ([h] non pas qu'elle vienne de Moïse, mais elle vient des pères) et vous circoncisez un homme au jour du sabbat.

23. Si un homme reçoit la circoncision au jour du sabbat afin que la Loi se Moïse ne soit pas violée, pourquoi vous irritez-vous contre moi parce que j'ai guéri un homme dans tout son corps le jour du sabbat ?

24. [i] Ne jugez point selon l'apparence, mais jugez selon la justice.

25. Et quelques-uns de ceux de Jérusalem disaient : N'est-ce pas celui qu'ils cherchent à faire mourir ?

26. Et le voilà qui parle librement et ils ne lui disent rien, les chefs auraient-ils en effet reconnu qu'il est véritablement le Christ ?

27. Mais nous savons d'où est celui-ci, au lieu que quand le Christ viendra, personne ne saura d'où il est [2].

28. Et Jésus criait à haute voix dans le temple en enseignant et il disait : Vous me connaissez et vous savez d'où je suis et je ne suis pas venu de moi-même, mais [j] celui qui m'a envoyé est véritable et vous ne le connaissez point.

29. Mais moi, je le connais, [k] car je viens de sa part et c'est lui qui m'a envoyé.

30. Ils cherchaient donc à se saisir de lui, mais personne ne mit la main sur lui, [l] parce que son heure n'était pas encore venue.

Réflexions

Ce qu'il y a à remarquer dans ce chapitre, c'est que notre Seigneur ne voulut pas aller à Jérusalem publiquement et en compagnie de ses parents. Il en usa ainsi afin d'éviter l'éclat et de ne pas s'exposer à la fureur des Juifs qui cherchaient à le faire mourir. Ce qu'il dit à quelques-uns de ses parents

que le monde,

c'est-à-dire les Juifs incrédules,

ne pouvaient les haïr, mais que le monde le haïssait lui parce qu'il condamnait ses œuvres qui étaient mauvaises

renferme une vérité constante, c'est que les gens du monde aiment leurs semblables, mais qu'ils haïssent ceux dont la vie et les discours condamnent leurs mauvaises actions.

2. On voit ici les divers jugements que le peuple faisait de Jésus-Christ, mais on y remarque surtout l'aveuglement et la malice des Juifs, qui sans faire attention aux preuves que notre Seigneur donnait de sa mission divine par les miracles qu'il faisait et sans être touchés de ce qu'il leur disait avec tant de force et tant de douceur pour justifier ce qu'il avait fait et pour les convaincre que sa doctrine était céleste, l'accusaient d'avoir violé la Loi de Moïse et d'être possédé du démon et voulaient même le faire mourir. Cette résistance et cet endurcissement des Juifs montre que les préjugés et les passions peuvent aveugler les hommes à un tel point que rien n'est capable de les désabuser et qu'ils se scandalisent de ce qui devrait le plus les édifier. On doit bien considérer sur ce sujet ce que Jésus-Christ dit dans cette occasion :

Si quelqu'un veut faire la volonté de mon Père, il connaitra si ma doctrine est de Dieu ou si je parle de mon chef.

Ces paroles contiennent une leçon qui est de la dernière importance, savoir que la principale disposition où il faut être pour connaître la doctrine de Jésus-Christ et pour en sentir la vérité et la beauté, c'est d'avoir le cœur bon et une intention sincère de faire la volonté de Dieu autant qu'elle peut être connue. Mais ceux à qui cette disposition manque ne sauraient jamais parvenir à la connaissance de la vérité.

Enfin, il est à remarquer que quoique les Juifs eussent formés le dessein de faire mourir notre Seigneur, ils ne purent lui faire aucun mal et que nul n'osa mettre la main sur lui. Les méchants ne peuvent nuire aux gens de bien qu'autant que Dieu le leur permet et quoique les hommes puissent entreprendre, ce que Dieu a résolu s'accomplit toujours.

(a) v2 : Lévitique 23.34
(b) v5 : Marc 3.21 ; Actes 1.14
(c) v7 : Jean 8.19
(d) 13 : Jean 9.22, 12.42 et 19.38
(e) v19 : Exode 20.1 et 24.3

(f) v19 : Jean 5.18
(g) v20 : Jean 8.48 et 52 et 10.20
(h) v22 : Genèse 17.10 ; Lévitique 12.3
(i) v24 : Deutéronome 1.16-17 ; Proverbes 24.23 ; Jacques 2.1
(j) v28 : Jean 5.43 ; Jean 8.42
(k) v 29 : Jean 8.26 ; Romains 3.4
(l) v30 : Jean 8.20

(1) v5 : Quelques-uns de ses parents.
(2) v27 : Les Juifs savaient communément que le Messie naîtrait à Bethléem, voyez sous versets 42. Mais il faut que ceux qui parlent ici ne fussent pas instruits de cette vérité.

Chapitre VII, versets 31-53

Les pharisiens, indignés de ce que le peuple était touché des discours et des miracles de notre Seigneur, envoient des gens pour le saisir, mais il continua de parler avec tant d'autorité et d'évidence et il adressa au peuple des exhortations si touchantes, que plusieurs reconnurent qu'il était prophète, il y en eut même qui crurent qu'il était le Messie et ceux qui avaient ordre de le saisir s'en retournèrent sans oser mettre la main sur lui, de quoi les pharisiens furent extrêmement irrités.

31. Et plusieurs du peuple crurent en lui et ils disaient : Quand le Christ viendra, fera-t-il plus de miracles que n'en fait celui-ci ?
32. Les pharisiens entendirent ce que le peuple disait sourdement de lui et les Parisiens et les principaux sacrificateurs envoyèrent des sergents pour se saisir de lui.
33. Jésus leur dit : Je suis encore avec vous pour un peu de temps, puis je m'en vais à celui qui m'a envoyé.
34. [m] Vous me chercherez et vous ne me trouverez point et vous ne pourrez venir où je serai.
35. Sur quoi les Juifs dirent entre eux : Où ira-t-il donc, que nous ne le trouverons point ? Doit-il aller vers ceux qui sont dispersés parmi les Grecs ?
36. Que signifie ce qu'il a dit : Vous me chercherez et vous ne me trouverez point et vous ne pourrez venir où je serai ?
37. Le [n] dernier et le grand jour de la fête, Jésus se trouva là et dit à haute voix : Si quelqu'un a soif, qu'il vienne à moi et qu'il boive.
38. Qui croit en moi [o] il découlera des fleuves d'eau vive de son ventre comme l'Écriture le dit,
39. (Or il disait cela de l'Esprit que devait recevoir ceux qui croiraient en lui, car le Saint-Esprit n'avait pas encore été donné parce que Jésus n'était pas encore glorifié.)
40. Plusieurs de la troupe ayant entendu ces paroles disaient : Celui-ci est véritablement le prophète.
41. D'autres disaient : Celui-ci est le Christ. Et quelques autres disaient : Mais le Christ [p] viendra-t-il de la Galilée ?
42. L'Écriture ne dit-elle pas que le Christ sortira de la race de David et [q] du bourg de Béthléhem d'où était David ?
43. Le peuple était donc partagé sur son sujet.
44. Et quelques-uns d'entre eux voulaient le saisir, mais personne ne mit la main sur lui.
45. Les sergents s'en retournèrent donc vers les principaux sacrificateurs et les pharisiens qui leurs dirent : Pourquoi ne l'avez-vous pas amené ?
46. Les sergents répondirent : Jamais homme n'a parlé comme cet homme.
47. Les pharisiens leur dirent : Avez-vous aussi été séduits ?
48. Y a-t-il quelqu'un des chefs ou des pharisiens qui ait cru en lui ?
49. Mais cette populace qui n'entend point la Loi est exécrable.
50. Nicodème, ([r] celui qui était venu le nuit vers Jésus et qui était l'un d'entre eux) leur dit :
51. Notre loi condamne-t-elle un homme sans l'avoir ouï auparavant et sans s'être informé de ce qu'il a fait ?
52. Ils lui répondirent : Es-tu aussi Galiléen ? Informe-toi et tu verras qu'aucun prophète n'a été suscité de Galilée [3].
53. Et chacun s'en alla dans sa maison.

Réflexions

Ce que l'apôtre Jean rapporte ici fait voir :

1. Que les discours et les miracles de Jésus-Christ produisaient un effet bien différent puisque le peuple en était touché et rempli d'admiration et que les pharisiens au contraire en conçurent tant de dépit qu'ils voulurent faire saisir notre Seigneur. Voilà comment la parole de Dieu est diversement reçue, les uns en profitent et ouvrent leurs yeux et leurs cœurs à la vérité et les autres la rejettent et passent même jusqu'à haïr ceux qui la proposent et à s'irriter contre eux.

2. On doit remarquer dans les discours de Jésus-Christ l'évidence, la douceur et l'autorité avec laquelle il parlait aux Juifs et surtout ces invitations pleines de bonté qu'il leur adressait en disant

Si quelqu'un a soif, qu'il vienne à moi et qu'il boive.

par où il leur offrait sa grâce et les dons du Saint-Esprit qu'il était prêt de répandre sur ceux qui croiraient en lui. Il nous a fait encore les mêmes offres dans l'Évangile, c'est à nous à les recevoir comme nous le devons et à en profiter avec empressement et avec reconnaissance.

3. Il faut faire réflexion sur ce que Jean dit, que ceux qui avaient ordre de saisir Jésus-Christ n'osèrent pas exécuter leur commission et qu'ils répondirent aux pharisiens

Jamais homme n'a parlé comme cet homme.

en cela on voit d'un côté la vertu et l'efficace de la parole de Dieu et de l'autre que Dieu, quand il lui plaît, rend vains et inutiles les desseins des méchants.

Enfin, c'est une chose remarquable que les pharisiens, au lieu de reconnaître qu'en s'opposant à Jésus-Christ ils s'opposaient à Dieu même et d'être frappé de voir tant de gens qui rendaient témoignage de notre Seigneur s'irritèrent de plus en plus

contre lui et même contre le peuple qui parlait avantageusement de lui et de sa doctrine. Cet exemple nous montre que les personnes les plus éclairées et les plus distinguées selon le monde sont souvent moins disposées que les gens simples et du commun à recevoir l'Évangile parce qu'elles sont possédées par leurs passions et surtout parce qu'elles sont remplies d'orgueil et de bonne opinion d'elles-mêmes et qu'elles ne cherchent pas sincèrement et en simplicité de cœur à s'instruire et à connaître la vérité.

(m) v34 : Jean 8.21 et 13.33
(n) v37 : Lévitique 23.36
(o) v38 : Ésaïe 44.3 ; Joël 2.28 ; Actes 2.17
(p) 41 : Jean 1.46
(q) 42 : Michée 5.2 ; Matthieu 2.5
(r) v50 : Jean 3.2

(3) v52 : Comme il n'était pas croyable que ceux qui parlent ici ignorassent que Jonas et d'autres prophètes étaient Galiléens, il se peut qu'ils aient voulu dire que le prophète qu'ils attendaient, ou même le Messie, ne viendrait pas de la Galilée. Voyez sus 1.21, 6.14 et dans ce chapitre versets 41.

Chapitre VIII, versets 1-29

L'apôtre Jean rapporte ici

1. L'histoire de la femme adultère, versets 1-11.

2. Un entretien que Jésus-Christ eut avec les Juifs dans lequel il leur dit qu'il était la lumière du monde et qu'ils devaient ajouter foi à tout ce qu'il disait de soi-même, versets 12-20.

3. Il leur reproche leur aveuglement et leur incrédulité et il leur parle de son départ de ce monde et de sa mort, mais il le fait en des termes figurés et qu'ils ne purent bien entendre, versets 21-29.

MAIS Jésus s'en alla sur la montagne des oliviers.
2. Et à la pointe du jour il retourna au temple et tout le peuple vint à lui et s'étant assis, il les enseignait.
3. Alors les scribes et les pharisiens lui amenèrent une femme qui avait été surprise en adultère et l'ayant mise au milieu,
4. Ils lui dirent : Maître, cette femme a été surprise sur le fait commettant adultère.
5. Or [a] Moïse nous a ordonné dans la Loi de lapider ces sortes de personnes, toi donc qu'en dis-tu ?
6. Ils disaient cela pour l'éprouver afin de le pouvoir accuser. Mais Jésus s'étant baissé écrivait avec le doigt sur la terre [1].
7. Et comme ils continuaient à l'interroger, s'étant redressé il leur dit : [b] Que celui de vous qui est sans péché jette le premier la pierre contre elle.
8. Et s'étant encore baissé, il écrivait sur la terre.
9. Quand ils entendirent cela, se sentant repris dans leur conscience, ils sortirent l'un après l'autre, commençant depuis les plus vieux jusqu'aux derniers et Jésus demeura seul avec la femme qui était là au milieu.
10. Alors Jésus s'étant redressé et ne voyant personne que la femme il lui dit : Femme, où sont ceux qui t'accusaient, personne ne t'a-t-il condamnée ?
11. Elle dit : Personne, Seigneur. Et Jésus lui dit : Je ne te condamne point non plus [2], va t'en et ne pèche plus à l'avenir.
12. Jésus parla encore au peuple et dit : [c] Je suis la lumière du monde, celui qui me suit ne marchera point dans les ténèbres, mais il aura la lumière de la vie.
13. Les pharisiens lui dirent : Tu rends témoignage de toi-même, ton témoignage n'est pas véritable.
14. Jésus leur répondit : [d] Quoi que je rende témoignage de moi-même, mon témoignage est véritable, car je sais d'où je suis venu et où je vais, mais vous ne savez d'où je viens ni où je vais.
15. Vous jugez selon la chair, moi je ne juge personne.
16. Et quand je jugerais, mon jugement serait digne de foi, car je ne suis pas seul, mais le Père qui m'a envoyé est avec moi.
17. Il est même écrit dans votre Loi [e] que le témoignage de deux hommes est digne de foi.
18. C'est moi qui rend témoignage de moi-même et le père qui m'a envoyé me rend aussi témoignage.
19. Ils lui dirent : Où est ton Père ? Jésus répondit : Vous ne connaissez ni moi ni mon Père. Si vous me connaissiez, vous connaitriez aussi mon Père.
20. Jésus dit ces paroles [f] dans le lieu où est le trésor, enseignant dans le temple et personne ne se saisit de lui, parce que son heure n'était pas encore venue.
21. Jésus leur dit encore : Je m'en vais et [g] vous me chercherez et vous mourrez dans votre péché, vous ne pouvez venir où je vais.
22. Les Juifs donc disaient : Se tuera-t-il lui-même, puisqu'il dit vous ne pouvez venir où je vais ?
23. Et il leur dit : Vous êtes d'ici bas et moi, je suis d'en haut, vous êtes de ce monde et moi, je ne suis pas de ce monde.
24. C'est pourquoi je vous dis que vous mourrez dans vos péchés, car si vous ne croyez pas ce que je suis, vous mourrez dans vos péchés.
25. Alors ils lui dirent : Toi, qui es-tu ? Et Jésus leur dit : Ce que je vous dis dès le commencement.
26. J'ai beaucoup de choses à dire de vous et à condamner en vous, mais [h] celui qui m'a envoyé est véritable et les choses que j'ai entendues de lui, je les dis dans le monde.
27. Ils ne comprirent point qu'il leur parlait du Père.
28. Et Jésus leur dit : Lorsque vous aurez élevé le Fils de l'homme, alors vous connaitrez ce que je suis et que je ne fais rien de moi-même, mais je dis ce que mon Père m'a enseigné.
29. Et celui qui m'a envoyé est avec moi et le Père ne m'a point laissé seul, parce que je fais toujours ce qui lui est agréable.

Réflexions

Pour entendre l'histoire de la femme adultère et pour en profiter, il faut remarquer :

1. Que les pharisiens en amenant cette femme à Jésus-Christ lui tendaient un piège et que leur dessein était, s'il eût dit qu'il ne fallait pas la faire mourir, de violer la Loi de Dieu et s'il l'eût condamnée, de le déférer au gouverneur comme, un homme qui violait les droits du souverain magistrat.

2. Que, bien que le crime de cette femme fût très grand et digne de mort, le Seigneur ne voulut rien prononcer sur ce que les scribes et les pharisiens lui avaient proposé, ce qu'il fit par des raisons de prudence et pour faire voir qu'il ne cherchait que le salut des pécheurs.

3. Il est surtout à remarquer que notre Seigneur dit à cette femme

Va et ne pèche plus.

Cela montre que quoi qu'il donnât en cette occasion des marques de sa miséricorde envers les pécheurs, il était bien éloigné d'autoriser ou d'excuser en aucune façon le crime. Dieu ne pardonne aux pécheurs que lorsqu'ils se repentent sincèrement et à condition qu'ils ne retombent plus dans leurs péchés.

Dans l'entretien de Jésus-Christ avec les Juifs, nous avons à considérer premièrement qu'il leur parla de soi-même en ces termes

Je suis la lumière du monde, celui qui me suit ne marchera point dans les ténèbres, mais il aura la lumière de la vie.

Ce sont là des paroles qui doivent être sans cesse méditées par les chrétiens et qui les engagent bien fortement à profiter de cette lumière céleste qui les éclaire, à suivre toujours Jésus-Christ et à marcher dans la voie qu'il leur a tracée tant par sa doctrine que par son exemple et qui les conduits sûrement à la vie et à l'immortalité.

Après cela, comme les pharisiens reprochaient à notre Seigneur de parler de soi-même d'une manière trop avantageuse, il leur dit diverses choses pour les faire revenir de la prévention où ils étaient contre lui et pour les engager à croire qu'il leur parlait de la part de Dieu. Ce que le Sauveur du monde disait dans cette occasion doit avoir encore plus de force pour nous convaincre qu'il est le fils de Dieu et que sa doctrine vient du Ciel, Dieu en ayant rendu un témoignage authentique, non seulement par les miracles que Jésus-Christ a faits, mais aussi par ce qui a suivi sa mort, sa résurrection et son élévation dans la gloire céleste.

L'on voit enfin ici que quoique notre Seigneur parlât aux pharisiens avec tant de force et tant de bonté, ils ne profitèrent point de ses instructions et qu'ils demeurèrent dans l'incrédulité, à cause de quoi il leur déclara qu'ils mourraient dans leurs péchés.

C'est ainsi que les hommes qui sont attachés au monde et à leurs passions résistent à l'évidence et à la force de la vérité lorsqu'elle leur est proposée et que refusant de croire en Jésus-Christ et de lui obéir, ils demeurent dans leurs péchés et par ce moyen dans la condamnation et la mort.

(a) v5 : Lévitique 20.10 ; Deutéronome 22.22-25
(b) v7 : Deutéronome 17.7
(c) v12 : Jean 1.5-9 ; Jean 9.5 et 12.46
(d) v14 : Jean 5.31
(e) v17 : Deutéronome 17.6 et 19.15 ; Matthieu 18.16 ; II Corinthiens 13.1 ; Hébreux 10.28
(f) v20 : Jean7.8-10
(g) v21 : Jean 7.34 et 13.33
(h) v26 : Jean 7.28 ; romains 3.4

(1) v6 : Cela signifie que Jésus formait des caractères qui pouvaient être lus et on peut conjecturer qu'il écrivait certains péchés particuliers dont ceux qui accusaient cette femme étaient coupables. Ce qui est dit dans les versets suivants appuie cette pensée et marque que cette écriture réveilla leur conscience et les obligea à se retirer dans la crainte que le Seigneur ne leur reprochât ouvertement ces péchés-là.

(2) v11 : Le Seigneur ne condamna pas cette femme à perdre la vie, n'étant pas appelé à faire les fonctions de juge et ne voulant pas donner dans le piège que les Juifs lui tendaient. Mais il condamna le crime dont elle s'était souillée en l'exhortant à s'amender.

Chapitre VIII, versets 30-59

Jésus-Christ exhorte ceux d'entre les Juifs qui avaient cru en lui à persévérer dans sa doctrine et il leur promet la véritable liberté, versets 30-36.

Il dit aux Juifs incrédules qui se glorifiaient d'être libres, étant de la postérité d'Abraham, qu'ils n'étaient pas les enfants de ce patriarche, puisqu'ils ne l'imitaient pas dans la foi et il leur reproche leur incrédulité, ce qui les irrita tellement qu'ils s'emportèrent jusqu'à lui dire des injures atroces et à vouloir le lapider, mais il évita leur fureur et se retira d'avec eux, versets 37-59.

30. Comme Jésus disaient ces choses, plusieurs crurent en lui.

31. Jésus dit donc aux Juifs qui avaient cru en lui : Si vous persistez dans ma doctrine, vous serrez véritablement mes disciples,

32. Et vous connaîtrez la vérité et la vérité vous affranchira.

33. Ils lui répondirent : Nous sommes la postérité d'Abraham et nous ne fumes jamais esclaves de personne, comment donc dis-tu : Vous serez affranchis ?

34. Jésus leur répondit : En vérité, en vérité, je vous dis que quiconque s'adonne au péché [i] est esclave du péché.

35. Or l'esclave ne demeure pas toujours dans la maison, mais le Fils y demeure toujours.

36. Si donc le fils vous affranchi, vous êtes véritablement libres.

37. Je sais que vous êtes la postérité d'Abraham, mais vous cherchez à me faire mourir parce que ma parole ne trouve point d'entrée en vous.

38. Je vous dis ce que j'ai vu chez mon Père et vous, vous faites aussi ce que vous avez vu chez votre père.

39. Ils lui répondirent : Notre père c'est Abraham. Jésus leur dit : Si vous étiez enfants d'Abraham, vous feriez les œuvres d'Abraham.

40. Mais maintenant vous cherchez à me faire mourir, moi qui suis un homme qui vous ai dit la vérité que j'ai apprise de Dieu, Abraham n'a point fait cela.

41. Vous faites les œuvres de votre père. Ils lui répondirent : Nous ne sommes pas des enfants bâtards. Nous n'avons qu'un seul Père qui est Dieu.

42. Jésus leur dit : Si Dieu était votre Père, vous m'aimeriez sans doute, parce que je suis issu de Dieu et je viens de sa part, car [j] je ne suis pas venu de moi-même, mais c'est lui qui m'a envoyé.

43. Pourquoi n'entendez-vous point mon langage ? C'est parce que vous ne pouvez écouter ma parole.

44. [k] Le père dont vous êtes issus, c'est le diable et vous voulez accomplir les désirs de votre père. Il a été meurtrier dès le commencement et il [l] n'a point persisté dans la vérité, parce que la vérité n'est point en lui. Toutes les fois qu'il dit le mensonge, il parle de son propre fond, car il est menteur et il est le père du mensonge.

45. Mais parce que je vous dis la vérité, vous ne me croyez point.

46. Qui de vous me convaincra de péché ? Et si je dis la vérité, pourquoi ne me croyez-vous pas ?

47. [m] Celui qui est de Dieu écoute les paroles de Dieu, c'est pourquoi vous ne les écoutez pas, parce que vous n'êtes point de Dieu.

48. Les Juifs lui répondirent : N'avons-nous pas raison de dire que tu es un Samaritain [n] et que tu es possédé du démon ?

49. Jésus répondit : Je ne suis point possédé du démon, mais j'honore mon Père et vous me déshonorez.

50. Je ne cherche point ma gloire, il y en a un autre qui la cherche et qui en jugera.

51. En vérité, en vérité je vous dis [o] que si quelqu'un garde ma parole il ne mourra jamais.

52. Les Juifs lui dirent : Nous voyons bien maintenant que tu es possédé du démon, Abraham est mort et les prophètes aussi et tu dis : Si quelqu'un garde ma parole, il ne mourra jamais.

53. Es-tu plus grand que notre père Abraham qui est mort ? Les prophètes aussi sont morts, qui prétends-tu être ?

54. Jésus répondit : Si je me glorifie moi-même, ma gloire n'est rien : C'est mon Père qui me glorifie, duquel vous dites qu'il est votre Dieu.

55. Cependant vous ne l'avez point connu, mais moi, je le connais et si je disais que je ne le connaissais pas, je serais un menteur comme vous, mais je le connais et je garde sa parole.

56. Abraham votre père s'est réjoui de voir mon jour et il l'a vu et il en a eu de la joie.

57. Les Juifs lui dirent : Tu n'as pas encore cinquante ans et tu as vu Abraham.

58. Jésus leur dit : En vérité, en vérité je vous dis : Avant qu'Abraham fût, j'étais.

59. Alors ils prirent des pierres pour les jeter contre lui, mais Jésus se cacha et sortit du temple, passant au milieu d'eux et ainsi il s'en alla.

Réflexions

Le Sauveur du monde nous enseigne dans ce discours

1. Que quand on a eu le bonheur de le connaître et de croire en Lui, on doit persévérer constamment dans la vérité et s'y attacher de plus en plus, que ceux qui le font sont véritablement ses disciples et qu'ils jouissent de la vraie liberté des enfants de Dieu, laquelle consiste, comme notre Seigneur l'a dit, à être affranchis de l'esclavage du péché.

2. Jésus-Christ disait aux Juifs dans les mêmes vues qu'ils n'étaient pas les enfants de Dieu, ni de la postérité d'Abraham, puisqu'ils n'imitaient pas la foi de ce patriarche, mais qu'ils étaient plutôt les enfants du diable, puisqu'ils faisaient ses œuvres.

Ces paroles sont d'un grand poids. Elles nous apprennent que la plus sûre marque à laquelle on reconnaisse les enfants de Dieu, c'est qu'ils font sa volonté et qu'ils aiment ceux que Dieu aime, mais que ceux qui s'opposent à la vérité et à ceux qui l'annoncent sont les enfants et les imitateurs du diable qui est menteur, meurtrier et ennemi de la vérité.

3. Nous voyons dans ce discours de notre Seigneur combien ceux qui reçoivent sa doctrine et qui s'y soumettent sont heureux, puisqu'il déclare qu'ils ne demeureront point sous la puissance de la mort.

4. Il faut remarquer que dans le temps que le Fils de Dieu parlait ainsi, les Juifs au lieu d'être touchés de ce qu'il leur représentait avec tant de force et de charité en furent irrités et qu'ils en vinrent jusqu'à cet excès de fureur que de le traiter de Samaritain et d'homme possédé du démon. C'est là l'exemple de l'aveuglement le plus déplorable et de malice la plus noire, par où l'on peut voir combien il est dangereux de se livrer à ses passions et de s'engager dans l'incrédulité.

Enfin, nous avons dans ce chapitre une preuve remarquable de la gloire et de la divinité de Jésus-Christ, en ce qu'il déclara qu'il était déjà avant Abraham. La dignité infinie de sa personne doit nous persuader d'autant plus de la divinité de l'Évangile et de l'obligation où nous sommes de lui obéir, comme à celui qui est tout ensemble et notre sauveur et notre Dieu.

(i) v34 : Romains 6.20 ; II Pierre 2.19
(j) v42 : Jean 5.43 et 7.29
(k) v44 : I Jean 3.8
(l) v44 : Jude 6
(m) v47 : I Jean 4.6
(n) v48 : Jean 7.20 ; Jean 10.20
(o) v51 : Jean 11.15

Chapitre IX

Ce chapitre contient l'histoire de la guérison de l'aveugle né.

ET comme Jésus passait, il vit un homme aveugle dès sa naissance.

2. Et ses disciples lui demandèrent : Maître, qui est-ce qui a péché ? Est-ce cet homme ou son père ou sa mère qu'il soit ainsi né aveugle [1] ?

3. Jésus répondit : Ce n'est point qu'il ait péché, ni son père ou sa mère, mais c'est afin que les œuvres de Dieu soient manifestées en lui.

4. Il me faut faire les œuvres de celui qui m'a envoyé pendant qu'il est jour. La nuit vient dans laquelle personne ne peut travailler.

5. [a] Pendant que je suis au monde, je suis la lumière du monde.

6. Ayant dit cela, il cracha à terre et fit de la boue de sa salive et il oignit de cette boue les yeux de l'aveugle.

7. Et il lui dit : Va t'en et te lave au réservoir de Siloé (ce qui signifie envoyé). Il y alla donc et se lava et il en revint voyant clair.

8. Or ses voisins et ceux qui avaient vu auparavant qu'il était aveugle disaient : N'est-ce pas celui qui se tenait assis et qui demandait l'aumône ?

9. Les uns disaient : C'est lui. D'autres disaient : Il lui ressemble. Lui disait : C'est moi-même.

10. Ils lui dirent : Comment tes yeux ont-ils été ouverts ?

11. Il répondit : Cet homme qu'on appelle Jésus a fait de la boue et en a oint mes yeux et m'a dit : Va au réservoir de Siloé et t'y lave. Y étant donc allé et m'étant lavé, j'ai recouvré la vue.

12. Ils lui dirent : Où est cet homme ? Il dit : Je ne sais.

13. Ils amenèrent aux pharisiens celui qui avait été aveugle.

14. Or c'était le jour du sabbat que Jésus avait fait de la boue et qu'il lui avait ouvert les yeux.

15. Et les pharisiens lui demandèrent aussi eux-mêmes comment il avait reçu la vue ? Et il leur dit : Il m'a mis de la boue sur les yeux et je me suis lavé et je vois.

16. C'est pourquoi quelques-uns d'entre les pharisiens disaient : Cet homme n'est point de Dieu, puisqu'il ne garde pas le sabbat. Mais d'autres disaient : Comment un méchant homme pourrait-il faire de tels miracles ? Et ils étaient divisés entre eux.

17. Ils dirent encore à l'aveugle : Et toi, que dis-tu de lui, de ce qu'il t'a ouvert les yeux ? Il répondit : C'est un prophète.

18. Mais les Juifs ne crurent point que cet homme eût été aveugle et qu'il aît reçu la vue, jusqu'à ce qu'ils eussent fait venir le père et la mère de celui qui avait reçu la vue.

19. Et ils les interrogèrent et leur dirent : Est-ce ici votre fils que vous dites être né aveugle, comment voit-il maintenant ?

20. Son père et sa mère répondirent : Nous savons que c'est ici notre fils et qu'il est né aveugle.

21. Mais nous ne savons comment il voit maintenant. Nous ne savons point non plus qui lui a ouvert les yeux, il a de l'âge, interrogez-le, il parlera par lui-même.

22. Son père et sa mère dirent cela [b] parce qu'ils craignaient les Juifs. Car les Juifs avaient déjà arrêté que si quelqu'un reconnaissait Jésus pour être le Christ, il serait chassé de la synagogue.

23. C'est pour cela que son père et sa mère répondirent : Il a de l'âge, interrogez-le.

24. Ils appelèrent donc pour la seconde fois l'homme qui avait été aveugle et ils lui dirent : Donne gloire à Dieu, nous savons que cet homme est un méchant.

25. Il répondit : Je ne sais si c'est un méchant, je sais une chose, c'est que j'étais aveugle et que je vois maintenant.

26. Ils lui dirent encore : Que t'a-t-il fait ? Comment t'a-t-il ouvert les yeux ?

27. Il leur répondit : Je vous l'ai déjà dit et vous ne l'avez pas entendu ? Pourquoi voulez-vous l'entendre encore une fois ? Voulez-vous aussi être de ses disciples ?

28. Alors ils se mirent à l'injurier et ils lui dirent : Toi, sois son disciple, pour nous, nous sommes disciples de Moïse.

29. Nous savons que Dieu a parlé à Moïse, [c] mais pour celui-ci, nous ne savons d'où il est.

30. Cet homme répondit : C'est une chose étrange que vous ne sachiez d'où il est et cependant il m'a ouvert les yeux.

31. Or nous savons [d] que Dieu n'exauce point les méchants, mais si quelqu'un honore Dieu et fait sa volonté, il l'exauce.

32. On n'avait jamais ouï dire que personne ait ouvert les yeux à un aveugle né.

33. Si celui-ci n'était pas de Dieu, il ne pourrait rien faire de semblable.

34. Ils lui dirent : Tu es entièrement né dans le péché et tu veux nous enseigner ! Et ils le chassèrent de la synagogue.

35. Jésus apprit qu'ils l'avaient chassé et l'ayant rencontré, il lui dit : Crois-tu au fils de Dieu ?

36. Il lui répondit : Qui est-il Seigneur, afin que je croie en lui ?

37. Et Jésus lui dit : Tu l'as vu et c'est lui qui te parle.

38. Et il dit : Je crois Seigneur et il se prosterna devant lui.

39. Et Jésus dit : Je suis venu dans le monde [e] pour exercer le jugement afin que ceux qui ne voient point voient et que ceux qui voient deviennent aveugles.

40. Et quelques-uns des pharisiens qui étaient avec lui entendirent cela et lui dirent : Et nous, sommes-nous aussi des aveugles ?

41. Jésus leur dit : Si vous étiez aveugles, vous n'auriez point de péché, mais maintenant vous dites : Nous voyons. C'est à cause de cela que votre péché subsiste.

Réflexions

L'histoire qui est contenue dans ce chapitre est des plus remarquables. Outre les preuves de la puissance et de la bonté de Jésus-Christ qui paraissent dans la guérison de l'aveugle né, de même dans tous les miracles de notre Seigneur, on voit ici trois choses qui méritent une considération particulière.

1. Les démarches des pharisiens, les divers efforts qu'ils firent pour nier ce miracle et ce qu'ils dirent dans cette vue au père et à la mère de l'aveugle et ensuite à l'aveugle lui-même pour savoir s'il était bien vrai qu'il eût été aveugle et comment il

avait été guéri. Les pharisiens en prenant toutes ces informations ne cherchaient pas la vérité, ils cherchaient plutôt à la supprimer et à la combattre et lorsqu'elle se présenta à eux, ils la rejetèrent, ils calomnièrent Jésus-Christ et enfin, ne pouvant plus rien opposer à la certitude de ce miracle et ne sachant que répondre aux discours de l'aveugle, ils s'emportèrent en injures contre lui et ils l'excommunièrent. Ce sont là les caractères de la passion la plus violente et de la malice la plus obstinée et c'est de la sorte que les méchants ferment les yeux à la vérité et que ce qui devrait les toucher et les convertir ne fait que les endurcir d'avantage. Cependant, c'est une chose remarquable que les pharisiens en faisant tous leurs efforts pour rendre ce miracle suspect ne firent que le rendre plus connu et plus indubitable.

2. Il faut remarquer dans le discours de l'aveugle né l'ingénuité avec laquelle il parlait aux pharisiens et les confondit en soutenant qu'il avait été guéri et que puisque Jésus-Christ lui avait rendu la vue, il ne pouvait être un méchant et un séducteur comme ils l'en accusaient. En lisant ce récit, on y voit que la vérité a beaucoup de force, que les personnes les plus simples jugent souvent mieux les choses que ceux que l'on croit avoir bien des lumières et que Dieu se sert de ces personnes pour confondre les sages de ce monde.

Enfin, Jean rapporte que Jésus-Christ ayant su que cet homme avait été excommunié par les pharisiens pour avoir dit la vérité, il se fit connaître à lui en lui disant qu'il était les Fils de Dieu et qu'il lui déclara que ceux qui passaient pour être les plus éclairés, tels qu'étaient les pharisiens, demeureraient dans leur aveuglement pendant que ceux qu'on regardaient comme des ignorants, mais qui avaient de l'humilité et un bon cœur, profiteraient de sa doctrine.

Notre Seigneur reçoit toujours avec bonté ceux qui aiment la vérité et que le monde persécute, il leur accorde de nouvelles lumières et de nouveaux dons, pendant que ceux qui présument d'eux-mêmes et qui rejettent avec obstination la vérité lorsqu'elle se présente à eux demeurent dans leur incrédulité et périssent dans leurs ténèbres.

(a) v5 : Jean 1.5-9 et 8-12 ; Jean 12.46
(b) v22 : Jean 7.13 ; Jean 12.42
(c) v29 : Jean 8.14
(d) v31 : Proverbes 15.29 et 28.9 ; Ésaïe 1.15
(e) v39 : Jean 3.17 ; Jean 12.47

(1) v2 : Les disciples qui formèrent cette question étaient dans le sentiment absurde de ceux qui croient que les âmes subsistaient avant d'être unies aux corps qu'elles devaient animer, que celles qui avaient péché auparavant étaient envoyées dans des corps où elles souffraient et que les âmes innocentes étaient unies à des corps bien disposés.

Note du copiste : À cet endroit le pasteur Ostervald renvoie à un livre apocryphe que nous ne reproduisons pas, comme annoncé dans l'avis au lecteur inclus dans l'introduction de cette édition.

Les Juifs croyaient encore que des enfants naissaient mal constitués à cause de certains péchés de leurs pères et de leurs mères.

Chapitre X

Ce qui est ici rapporté est arrivé en deux temps différents.

La première partie de ce chapitre contient un discours que notre Seigneur fit aux Juifs après qu'il eût guéri l'aveugle né, dans lequel il se compare à un bon berger. Il y parle aussi des faux bergers et des mercenaires, par où il désigne les séducteurs et en particulier les pharisiens. Il dit que ces gens-là n'avaient en vue que leur intérêt et leur orgueil, au lieu qu'il n'était venu au monde que pour le bien et le salut des brebis.

Quelques mois après, Jésus étant à Jérusalem à la fête de la dédicace du temple, les Juifs lui demandèrent s'il était le Messie, à quoi il répondit que ses miracles montraient assez ce qu'il était, que s'ils ne le connaissaient pas, cela venait que de leur endurcissement, mais que ses brebis le connaissaient, qu'il leur donnerait la vie éternelle et que Dieu ne permettrait pas qu'elles périssent puisque lui et Dieu son Père étaient un. Les Juifs voulurent le lapider, prétendant qu'il avait prononcé un blasphème, mais notre Seigneur ne voulant pas parler ouvertement de sa divinité se contenta de leur dire que si l'Écriture appelai Dieu et fils de Dieu les princes et les magistrats, il pouvait bien prendre le titre de Fils de Dieu sans blasphème, puisque Dieu l'avait envoyé au monde avec le pouvoir de faire des miracles. Après cela notre Seigneur se retira de Jérusalem.

EN vérité, en vérité je vous dis que celui qui n'entre pas par la porte dans la bergerie, mais qui y monte par un autre endroit est un larron et un voleur.

2. Mais celui qui entre par la porte est le berger des brebis.

3. Le portier lui ouvre et les brebis entendent sa voix et il appelle ses propres brebis par leur nom et les mène dehors.

4. Et quand il a mis dehors ses propres brebis, il marche devant elles et les brebis le suivent parce qu'elles connaissent sa voix.

5. Mais elles ne suivront point un étranger, au contraire, elles le fuiront parce qu'elles ne connaissent pas la voix des étrangers.

6. Jésus leur dit cette similitude, mais ils ne comprirent point ce qu'il leur voulait dire.

7. Jésus donc leur dit encore : En vérité, en vérité je vous dis que je suis la porte des brebis.

8. Tous ceux qui sont venus avant moi ont été des larrons et des voleurs et les brebis ne les ont point écoutés.

9. Je suis la porte, si quelqu'un entre par moi, il sera sauvé et il entrera et sortira et trouvera de la pâture.

10. Le larron ne vient que pour dérober, pour tuer et pour détruire, je suis venu afin que mes brebis aient la vie et qu'elles l'aient même avec abondance.

11. [a] Je suis le bon berger, le bon berger met sa vie pour ses brebis.

12. Mais le mercenaire et celui qui n'est point le berger et à qui les brebis n'appartiennent pas voit venir le loup et il abandonne les brebis et s'enfuit et le loup ravit les brebis et les disperse.
13. Le mercenaire s'enfuit parce qu'il est mercenaire et qu'il ne se soucie point des brebis.
14. Je suis le bon berger et je connais mes brebis et mes brebis me connaissent.
15. Comme mon Père me connait et comme je connais mon Père et je mets ma vie pour mes brebis.
16. J'ai encore d'autres brebis qui ne sont pas de cette bergerie, il faut aussi que je les amène et elles entendront ma voix et il n'y aura [b] qu'un seul troupeau et qu'un seul berger.
17. C'est pour cela que mon Père m'aime, parce que [c] je donne ma vie pour la reprendre.
18. Personne ne me l'ôte, mais je la donne de moi-même, j'ai le pouvoir de la quitter et j'ai le pouvoir de la reprendre. J'ai reçu ce commandement de mon Père.
19. Alors il y eut encore de la division entre les Juifs à cause de ce discours.
20. Et plusieurs d'entre-eux disaient : [d] Il est possédé du démon et il est hors du sens, pourquoi l'écoutez-vous ?
21. Les autres disaient : Ce ne sont pas là les discours d'un démoniaque. Le démon peut-il ouvrir les yeux des aveugles ?
22. Or on célébrait à Jérusalem la fête de la dédicace et c'était l'hiver.
23. Et Jésus se promenait au temple dans le portique de Salomon.
24. Et les Juifs s'assemblèrent autour de lui et lui dirent : Jusqu'à quand nous tiendras-tu l'esprit en suspend ? Si tu es le Christ, dis-le nous franchement.
25. Jésus leur répondit : Je vous l'ai dit et vous ne le croyez pas, [e] les œuvres que je fais au nom de mon Père rendent témoignage de moi.
26. Mais vous ne croyez pas, parce que vous n'êtes point mes brebis [f] comme je vous l'ai dit.
27. Mes brebis entendent ma voix et je les connais et elles me suivent,
28. Et je leur donne la vie éternelle et elles ne périront jamais et nul ne les ravira de ma main.
29. Mon Père qui me les a données est plus grand que tous et personne ne les peut ravir de la main de mon Père.
30. Moi et mon Père [g] nous ne sommes qu'un.
31. Alors les Juifs prirent encore des pierres pour le lapider.
32. Jésus leur répondit : J'ai fait devant vous plusieurs bonnes œuvres de la part de mon Père, pour lesquelles me lapidez-vous ?
33. [h] Les Juifs lui répondirent : Ce n'est point pour une bonne œuvre que nous te lapidons, mais c'est à cause de ton blasphème et parce qu'étant homme, tu te fais Dieu.
34. Jésus leur répondit : N'est-il pas écrit dans votre loi : [i] J'ai dit : Vous êtes des dieux ?
35. Si elle a appelé dieux ceux auxquels la parole de Dieu était adressée et si l'Écriture ne peut être rejetée,
36. Dites-vous que je blasphème, [j] moi que le Père a sanctifié et qu'il a envoyé dans le monde parce que j'ai dit : Je suis fils de Dieu ?
37. Si je ne fais pas les œuvres de mon Père, ne me croyez pas.
38. Mais si je les fais et que vous ne vouliez pas me croire, croyez à mes œuvres afin que vous connaissiez et que vous croyiez [k] que le Père est en moi et que je suis en lui.
39. Ils cherchaient donc encore à se saisir de lui, mais il échappa de leurs mains.
40. Et il s'en alla de nouveau au delà du Jourdain, au lieu où Jean avait baptisé d'abord, et il demeura là.
41. Et il vint à lui beaucoup de gens qui disaient : Jean n'a fait aucun miracle, mais tout ce que Jean a dit de cet homme-ci était vrai.
42. Et il y en eut plusieurs qui crurent en lui.

Réflexions

Ce que Jésus-Christ disait en parlant de soi-même sous l'image d'un berger est beaucoup plus clair pour nous qu'il ne l'était pour les Juifs. Nous savons parfaitement que notre Seigneur est le vrai berger qui a donné sa vie pour ses brebis, c'est-à-dire pour tous ses fidèles et qui est venu pour rassembler dans son Église tous ceux d'entre les Juifs et d'entre les païens qui croiraient en lui. Cela nous engage à reconnaître d'un côté l'amour infini de Jésus notre bon berger qui nous a si tendrement aimés et qui a souffert la mort pour nous acquérir le salut et la vie et de l'autre combien notre bonheur est grand d'être du nombre de ces brebis qu'il a rachetées par son sang et à qui il destine la vie éternelle.

Il y a quatre considérations à faire sur la seconde partie de ce chapitre.

La première regarde l'étrange aveuglement et la malice des Juifs qui après tant de miracles que Jésus-Christ avait faits lui demandèrent encore s'il était le Messie et voulurent le lapider comme un blasphémateur. Notre Seigneur remarque lui-même que cette incrédulité des Juifs procédait de ce qu'ils n'aimaient pas la vérité et de ce qu'ils n'avaient pas une intention sincère de la connaître. Si donc il arrive que les hommes ne profitent pas de la doctrine de Jésus-Christ et qu'au milieu de la lumière qui les éclaire, ils soient encore dans l'ignorance et dans l'égarement, cela vient du défaut de docilité et d'amour pour la vérité et pour la vertu.

La deuxième considération est que la marque et le caractère des brebis de Jésus-Christ, c'est-à-dire de ses vrais disciples, est d'écouter la voix de leur divin berger, de le suivre et de lui obéir.

3. Nous voyons dans ce discours de notre Seigneur que le bonheur et le salut des vrais fidèles est assuré puisqu'il déclare

qu'il les connait, qu'il leur donne la vie éternelle, qu'ils ne périront jamais et que personne ne les ravira d'entre ses mains.

Ces paroles doivent remplir tous ceux qui aiment le Seigneur Jésus-Christ d'une grande consolation et d'une ferme attente de la gloire et de la félicité qu'il leur réserve dans son royaume.

4. Ce que Jésus-Christ dit sur la fin de ce chapitre qu'il pouvait prendre avec justice le titre de Fils de Dieu doit nous convaincre pleinement de sa divinité et de l'excellence de sa charge, surtout puisque nous savons d'ailleurs qu'il est Dieu et homme tout ensemble. En quoi nous avons les plus grands motifs à croire en lui et à lui rendre l'obéissance que nous lui devons si justement à cause de l'autorité qu'il a sur nous et de l'amour qu'il nous porte.

(a) v11 : Ésaïe 40.112 ; Ézéchiel 34.23 et 37.24
(b) v16 : Ézéchiel 37.22
(c) v17 : Ésaïe 53.7
(d) v20 : Jean 7.20 et 8.48-52
(e) v25 : Jean 5.36
(f) v26 : Jean 8.19
(g) v30 : Jean 17.22
(h) v33 : Jean 8.59
(i) v34 : Psaume 82.6
(j) v36 : Jean 6.27
(k) v38 : Jean 14.11 et 17.21

Chapitre XI

Ce chapitre contient l'histoire de la résurrection de Lazare.

OR il y avait un homme malade appelé Lazare qui était de Béthanie, le bourg de Marie et Marthe sa sœur.

2. Et [a] Marie était celle qui oignit le Seigneur d'une huile de parfum et qui essuya ses pieds avec ses cheveux et Lazare son frère était malade.

3. Ses sœurs donc envoyèrent dire à Jésus : Seigneur, celui que tu aimes est malade.

4. Et Jésus ayant entendu cela dit : Cette maladie n'est point à la mort, mais elle est pour la gloire de Dieu, afin que le fils de Dieu en soit glorifié.

5. Or Jésus aimait Marthe et sa sœur et Lazare.

6. Et ayant appris qu'il était malade, il demeura deux jours dans le lieu où il était.

7. Et après cela il dit à ses disciples : Retournons en Judée.

8. Les disciples lui dirent : Maître, il n'y a que peu de temps que les Juifs cherchaient à te lapider et tu y retournes encore.

9. Jésus répondit : N'y a-t-il pas douze heures au jour ? Si quelqu'un marche pendant le jour, il ne bronche point, parce qu'il voit la lumière de ce monde.

10. Mais si quelqu'un marche pendant la nuit, il bronche parce qu'il n'a point de lumière.

11. Il parla ainsi et après cela il leur dit : Lazare notre ami dort, mais je m'en vais l'éveiller.

12. Ses disciples lui dirent : Seigneur, s'il dort, il sera guéri.

13. Or Jésus avait dit cela de la mort de Lazare, mais ils crurent qu'il parlait d'un véritable sommeil.

14. Jésus donc leur dit ouvertement : Lazare est mort.

15. Et je me réjouis à cause de vous, de ce que je n'étais pas là afin que vous croyiez, mais allons vers lui.

16. Thomas donc appelé Didyme dit aux autres disciples : Allons-y aussi, afin de mourir avec lui [1].

17. Jésus étant arrivé trouva qu'il y avait déjà quatre jours qu'il était dans le sépulcre.

18. Or Béthanie était environ à quinze stades de Jérusalem.

19. Et plusieurs des Juifs étaient venus voir Marthe et Marie pour les consoler de la mort de leur frère.

20. Quand Marthe ouït dire que Jésus venait, elle alla au devant de lui, mais Marie demeura assise à la maison.

21. Et Marthe dit à Jésus : Seigneur, si tu eusses été ici, mon frère ne serait pas mort,

22. Mais je sais que maintenant même, tout ce que tu demanderas à Dieu, Dieu te l'accordera.

23. Jésus lui dit : Ton frère ressuscitera.

24. Marthe lui répondit : Je sais qu'il ressuscitera en la résurrection au dernier jour.

25. Jésus lui dit : Je suis la résurrection et la vie, celui qui croit en moi vivra, quand même il serait mort.

26. Et quiconque vit et croit en moi ne mourra point pour toujours. Crois-tu cela ?

27. Elle dit : Oui, Seigneur, je crois [b] que tu es le Christ, le fils de Dieu qui devait venir au monde.

28. Quand elle eût dit cela, elle s'en alla et appela Marie sa sœur en secret et lui dit : Le Maître est ici et il t'appelle.

29. Ce que Marie ayant entendu cela, elle se leva promptement et vint vers lui.

30. Or Jésus n'était pas encore entré dans le bourg, mais il était au même endroit où Marthe était venue au devant de lui.

31. Alors les Juifs qui étaient avec Marie dans la maison et qui la consolaient, voyant qu'elle s'était levée si promptement et qu'elle était sortie, la suivirent disant : Elle s'en va au sépulcre pour y pleurer.

32. Mais Marie étant arrivée au lieu où était Jésus, dès qu'elle le vit, elle se jeta à ses pieds et lui dit : Seigneur, si tu eusses été ici, mon frère ne serait pas mort.

33. Quand Jésus vit qu'elle pleurait et que les Juifs qui étaient venus avec elle pleuraient aussi, il frémit en lui-même et fut ému.

34. Et il dit : Où l'avez-vous mis ? Ils lui répondirent : Viens et vois.

35. Et Jésus pleura.

36. Sur quoi les Juifs dirent : Voyez comme il l'aimait.

37. Et quelques-uns d'eux dirent : [c] Lui qui a ouvert les yeux de l'aveugle, ne pouvait-il pas faire aussi que cet homme ne mourût pas ?

38. Alors Jésus frémissant de nouveau en lui-même vint au sépulcre. C'était une grotte et il y avait une pierre qu'on avait mise dessus.

39. Jésus dit : Ôtez la pierre. Marthe, la sœur de celui qui était mort lui dit : Seigneur, il sent déjà mauvais, car il est là depuis quatre jours.

40. Jésus lui répondit : Ne t'ai-je pas dit que si tu crois, tu verras la gloire de Dieu ?

41. Ils ôtèrent donc la pierre du lieu où le mort était couché. Et Jésus élevant les yeux en haut dit : Père, je te rends grâce de ce que tu m'as exaucé.

42. Je savais que tu m'exauces toujours, mais j'ai dis ceci à cause de ce peuple qui est autour de moi afin qu'il croie que tu m'as envoyé.

43. Quand il eut dit cela, il cria à haute voix : Lazare, sors dehors.

44. Et le mort sortit ayant les mains et les pieds liés et son visage était enveloppé d'un linge. Jésus leur dit : Déliez-le et laissez-le aller.

45. Plusieurs donc des Juifs qui étaient venus voir Marie et qui avaient vu ce que Jésus avait fait, crurent en lui.

46. Mais quelques-uns d'entre eux s'en allèrent trouver les pharisiens et leur rapportèrent ce que Jésus avait fait.

47. [d] Alors les principaux sacrificateurs et les pharisiens assemblèrent le conseil et dirent : Que ferons-nous ? Car cet homme fait beaucoup de miracles.

48. Si nous le laissons faire, tout le monde croira en lui et les Romains viendront qui détruiront et ce lieu et notre nation.

49. Mais Caïphe l'un d'entre-eux, qui était souverain sacrificateur de cette année-là, leur dit : Vous n'y entendez rien,

50. Et vous ne considérez pas [e] qu'il est à propos qu'un homme seul meure pour le peuple et que toute la nation ne périsse pas.

51. Or il ne dit pas cela de son propre mouvement, mais étant le souverain sacrificateur de cette année-là, il prophétisa que Jésus devait mourir pour la nation,

52. Et non seulement pour la nation, mais aussi pour rassembler en un corps les enfants de Dieu qui sont dispersés.

53. Depuis ce jour-là donc ils consultèrent pour faire mourir Jésus.

54. C'est pourquoi Jésus ne paraissait plus ouvertement parmi les Juifs, mais il s'en alla dans une contrée voisine du désert appelée Éphraïm et il se tint là avec ses disciples.

55. Or la pâque des Juifs était proche et plusieurs de ce quartier-là montèrent à Jérusalem avant la pâque pour se purifier.

56. Ils cherchaient donc Jésus et ils se disaient les uns aux autres étant dans le temple : Que vous en semble ? Croyez-vous qu'il ne vienne point à la fête ?

57. Or les principaux sacrificateurs et les pharisiens avaient donné l'ordre que si quelqu'un savait où il était, il le déclarât afin de se saisir de lui.

Réflexions

Voici les principales réflexions qu'il faut faire sur cette histoire qui est l'une des plus remarquables de tout cet Évangile.

1. Quoi que notre Seigneur aimât beaucoup Lazare, il n'alla cependant à Béthanie qu'après que Lazare fût mort, afin de faire un miracle plus éclatant en lui rendant la vie qu'il n'aurait fait en le guérissant.

Ceux que Dieu aime peuvent être exposés à divers maux, il diffère même de venir à leur secours, mais il en use ainsi afin que sa puissance et son amour paraissent avec plus d'éclat dans leur délivrance.

2. On voit dans ce que les sœurs de Lazare dirent à notre Seigneur, leur piété, leur amour et leur attachement pour Jésus-Christ, aussi bien la haute opinion qu'elles avaient de sa puissance. On remarque surtout qu'elles étaient fermement persuadées que leur frère ressusciterait au dernier jour.

Nous avons encore plus de sujet que ces deux femmes pieuses n'en avaient d'aimer notre Seigneur, d'avoir une parfaite confiance en lui, d'attendre tout de sa puissance et en particulier de croire que les morts ressusciteront à la fin du monde.

3. La bonté avec laquelle Jésus-Christ parla aux sœurs de Lazare pour les consoler et pour les préparer au miracle qu'il se proposait de faire, l'émotion qu'il ressentit et les larmes qu'il répandit prouvent bien sensiblement à quel point il aimait ces deux femmes et leur frère et combien il était charitable et plein de compassion.

On est animé de l'esprit de Jésus-Christ à proportion qu'on est touché des maux d'autrui et disposé à consoler les malheureux.

Mais ce qu'il y a de principal à remarquer ici, c'est que notre Seigneur rendit la vie à Lazare qui était depuis quatre jours dans le tombeau. Ce grand miracle que Jésus-Christ fit peu de jours avant sa mort et à la vue d'un grand nombre de Juifs, dont plusieurs crurent même en lui, est l'une des preuves les plus illustres qu'il ait donné pendant sa vie pour montrer qu'il était le fils de Dieu. Cette résurrection de Lazare confirme surtout pleinement la doctrine de la résurrection des morts et la vérité de ce que notre Seigneur dit dans ce chapitre :

Je suis la résurrection et la vie, celui qui croit en moi vivra, quand même il serait mort.

Enfin, Jean nous dit que les pharisiens, au lieu de se rendre à un miracle si éclatant, conçurent tant de dépit de voir que le peuple se déclarait pour Jésus-Christ, qu'ils résolurent alors de le faire mourir, ce qui l'obligea à se retirer dans un lieu écarté jusqu'à la fête de pâque.

C'est ainsi que les ennemis de notre Seigneur s'obstinent toujours d'avantage, ils résistèrent jusqu'à la fin à ses miracles et tout ce que ce Sauveur charitable fit pour les gagner et pour les adoucir ne servit qu'à les irriter de plus en plus contre lui. Dieu permit cependant qu'ils prissent la résolution dans

leur conseil de faire mourir Jésus-Christ afin que contre leur dessein il souffrit la mort, non seulement pour la nation des Juifs, mais aussi pour rassembler en un corps tous les enfants de Dieu et pour établir par ce moyen dans le monde sa doctrine et son règne.

(a) v2 : Matthieu 26.7 ; Jean 12.3
(b) Matthieu 16.16 ; Jean 4.42 et 6.69
(c) v37 : Jean 9.6
(d) v47 : Matthieu 26.3 ; Marc 14.1
(e) v50 : Jean 18.14

(1) v 16 : Thomas croyant, de même que les autres disciples, que Jésus en allant en Judée s'exposait au danger de perdre la vie, témoignait qu'ils étaient disposés à mourir avec lui s'il le fallait.

Chapitre XII, versets 1-19

Marie oint les pieds de notre Seigneur, versets 1-8.

Plusieurs personne viennent à Béthanie pour voir Jésus-Christ et Lazare qui était ressuscité, versets 9-11.

Notre Seigneur fait son entrée royale à Jérusalem, versets 12-19.

JÉSUS, six jours avant la pâque, vint à Béthanie où était Lazare qui avait été mort et qu'il avait ressuscité des morts.

2. [a] On lui fit là un souper et Marthe servait et Lazare était un de ceux qui étaient à table avec lui.

3. Alors [b] Marie ayant pris une livre d'une huile de senteur de nard pur qui était de grand prix, en oignit les pieds de Jésus et les essuya avec ses cheveux et la maison fut remplie de l'odeur de ce parfum.

4. Alors Judas Iscariot fils de Simon, l'un de ses disciples, celui qui devait le trahir dit :

5. Pourquoi n'a-t-on pas vendu ce parfum trois cents deniers d'argent pour les donner aux pauvres ?

6. Il disait cela, non qu'il se souciât des pauvres, [c] mais parce qu'il était larron et qu'il portait la bourse et qu'il portait ce qu'on y mettait.

7. Mais Jésus lui dit : Laisse-là faire, elle a gardé ce parfum pour le jour de ma sépulture.

8. Car [d] vous aurez toujours des pauvres avec vous, mais vous ne m'aurez pas toujours.

9. Alors une grande multitude de Juifs ayant vu que Jésus était là y vinrent, non seulement à cause de Jésus, mais aussi pour voir Lazare qu'il avait ressuscité des morts.

10. Et les principaux sacrificateurs délibérèrent de faire mourir aussi Lazare.

11. Parce que plusieurs des Juifs se retirèrent d'avec eux à cause de lui et croyaient en Jésus.

12. [e] Le lendemain une grande troupe qui était venue à la fête ayant ouï dire que Jésus venait à Jérusalem,

13. Pris des branches de palmes et sortit au devant de lui en criant : [f] Hosanna ! Béni soit de roi d'Israël qui vient au nom du Seigneur.

14. Et Jésus ayant trouvé un ânon s'assit dessus, selon ce qui est écrit :

15. [g] Ne craint point, fille de Sion, voici ton roi qui vient monté sur le poulain d'une ânesse.

16. Ses disciples n'entendirent pas cela d'abord, mais quand Jésus fut glorifié, alors ils se souvinrent que ces choses avaient été écrites de lui et qu'elles lui étaient arrivées.

17. Et la troupe qui était avec lui rendait témoignage qu'il avait appelé Lazare du sépulcre et qu'il l'avait ressuscité des morts.

18. C'est aussi pour cela que le peuple alla au devant de lui, parce qu'il avait appris qu'il avait fait ce miracle.

19. De sorte que les pharisiens disaient entre eux : Vous voyez que vous ne gagnez rien, voilà que tout le monde va après lui.

Réflexions

Il y a trois choses à considérer dans le premier article de cette lecture, savoir l'action de Marie qui oignit les pieds de Jésus-Christ, le jugement que Judas fit de cette action et ce que notre Seigneur dit pour la défendre.

Marie oignit notre Seigneur avec un parfum précieux suivant la coutume de ce temps-là pour marquer son respect et son amour. À l'exemple de cette femme pieuse, nous devons aussi témoigner à Jésus-Christ notre zèle par tous les moyens qui dépendent de nous et qui lui sont agréables.

Les murmures de Judas qui, étant larron et avare, se plaignait de ce qu'on avait pas donné aux pauvres le prix de ce parfum font bien voir que le cœur de ce faux disciple était entièrement corrompu. On voit aussi en cela combien l'avarice a de force sur ceux qu'elle possède et comment les méchants couvrent quelquefois leurs passions du prétexte de la religion et de la piété.

Et ce que Jésus-Christ dit pour la défense de Marie nous montre qu'il reçoit favorablement tout ce qu'on fait en vue de l'honorer et particulièrement les œuvres de charité.

2. L'arrivée du peuple qui vint pour voir Lazare que notre Seigneur avait ressuscité et le dessein que les sacrificateurs formèrent de faire mourir Lazare aussi bien que Jésus-Christ prouvent d'un côté la vérité de ce miracle et font voir de l'autre que la méchanceté des principaux des Juifs était à son comble et qu'il n'y avait plus rien à espérer d'eux.

3. On a une autre preuve de cette résurrection de Lazare dans les acclamations du peuple qui alla au devant de Jésus-Christ lorsqu'il entra à Jérusalem puisque Jean remarque que cette troupe rendait témoignage qu'il avait tiré Lazare du tombeau. Notre Seigneur voulut alors recevoir des hommages qu'il avait refusé auparavant et il souffrit qu'on le reconnu publiquement comme le Messie. Mais il parut dans cette occasion dans une grande simplicité, n'ayant à sa suite que des personnes du commun et étant monté sur un âne, selon que Zacharie l'avait prédit.

Il en usa de la sorte afin qu'aucune des marques que les prophètes avaient données au Messie ne lui manquât et pour faire voir que l'humilité et la douceur était son caractère et que le règne qu'il allait établir serait spirituel et céleste.

Au reste, si les disciples de Jésus-Christ et le peuple firent éclater leur joie et leur reconnaissance en l'accompagnant à Jérusalem, nous sommes encore plus obligés à adorer ce grand Rédempteur et à bénir Dieu continuellement à la vue de tant de merveilles qu'il a faites et tant de preuves qu'il nous a données de sa puissance et de son amour.

(a) v2 : Matthieu 26.6 ; Marc 14.3
(b) v3 : Jean 11.2
(c) v6 : Jean 13.29
(d) v8 : Deutéronome 15.11 ; Matthieu 26.11
(e) v12 : Matthieu 21.8 ; Marc 11.8 ; Luc 19.35
(f) v13 : Psaume 118.26
(g) v15 : Zacharie 9.9

Chapitre XII, versets 20-50

L'apôtre Jean rapporte ici quatre choses.

1. Ce que Jésus-Christ dit lorsque de certains étrangers qui étaient venus à Jérusalem pour la fête de pâque demandèrent à le voir, versets 20-26.

2. Que Dieu fit entendre un voix du Ciel et qu'à cette occasion notre Seigneur parla de sa mort et de l'établissement de son règne, mais que les Juifs ne comprirent pas ses discours, versets 27-36.

3. Jean remarque que, bien que notre Seigneur eût fait tant de miracles, les Juifs ne crurent pas en lui et que cette incrédulité avait été prédite par le prophète Ésaïe, versets 37-43.

4. Enfin, l'évangéliste rapporte quelques exhortations que Jésus-Christ adressa aux Juifs avant sa mort, dans lesquelles il marque ce qui arriverait à ceux qui recevraient sa doctrine et ceux qui la rejetteraient, versets 44-50.

20. Or il y avait quelques Grecs de ceux qui étaient montés pour adorer pendant la fête,

21. Qui vinrent vers Philippe qui était de Bethsaïde en Galilée et ils lui dirent en le priant : Seigneur, nous voudrions bien voir Jésus.

22. Philippe vint et le dit à André et André et Philippe le dirent à Jésus.

23. Et Jésus leur répondit : L'heure est venue que le Fils de l'homme doit être glorifié.

24. En vérité, en vérité je vous le dis : Si le grain de froment ne meurt après qu'on l'a jeté dans la terre, il demeure seul, mais s'il meurt il porte beaucoup de fruit.

25. [h] Celui qui aime sa vie la perdra et celui qui hait sa vie en ce monde la conservera pour la vie éternelle.

26. Si quelqu'un me sert, qu'il me suive et [i] où je serai, celui qui me sert y sera aussi et si quelqu'un me sert, mon Père l'honorera.

27. [j] Maintenant mon âme est troublée et que dirai-je ? Mon Père, délivre-moi de cette heure, mais c'est pour cela que je suis venu à cette heure.

28. Mon Père, glorifie ton nom. Alors il vint une voix du Ciel qui dit : Et je l'ai glorifié et je le glorifierai encore.

29. Et la troupe qui était là et qui avait entendu cette voix disait qu'il s'était fait un tonnerre, d'autres disaient : Un ange lui a parlé.

30. Jésus prit la parole et dit : Cette voix n'est pas pour moi, mais elle est pour vous.

31. C'est maintenant que se fait le jugement de ce monde, c'est maintenant que le prince de ce monde va être chassé.

32. Et moi, [k] quand j'aurai été élevé de la terre, j'attirerai tous les hommes à moi.

33. Or il disait cela pour marquer de quelle mort il devait mourir.

34. Le peuple lui répondit : Nous avons appris par la Loi [l] que le Christ doit demeurer éternellement, comment donc dis-tu qu'il faut que le Fils de l'homme soit élevé ? Qui est ce Fils de l'homme ?

35. Jésus leur répondit : La Lumière est encore avec vous pour un peu de temps, [m] marchez pendant que vous avez la Lumière, de peur que les ténèbres ne vous surprennent. car celui qui marche dans les ténèbres ne sait où il va.

36. Pendant que vous avez la Lumière, croyez en la Lumière afin que vous soyez des enfants de lumière. Jésus dit ces choses, puis il s'en alla et se cacha d'eux.

37. Et bien qu'il eût fait tant de miracles devant eux, ils ne crurent point en lui.

38. De sorte que cette parole d'Ésaïe le prophète fût accomplie : [n] Seigneur qui a cru à notre prédication et à qui le bras du Seigneur a été révélé ?

39. Aussi ne pouvaient-ils croire parce qu'Ésaïe a dit encore :

40. [o] Il a aveuglé leurs yeux et il a endurci leur cœur, de sorte qu'ils ne voient point des yeux et qu'ils ne comprennent point du cœur et qu'ils ne se convertissent point et que je ne les guérisse point.

41. Ésaïe dit ces choses lorsqu'il vit sa gloire et qu'il parla de lui.

42. Cependant il y en eut plusieurs des principaux qui crurent en lui, mais ils ne le confessaient point [p] à cause des pharisiens, de peur d'être chassés de la synagogue.

43. Car [q] ils ont plus aimé la gloire des hommes que la gloire de Dieu.

44. Or Jésus cria à haute voix et dit : Celui qui croit en moi ne croit pas en moi, mais à celui qui m'a envoyé.

45. Et [r] celui qui me voit, voit celui qui m'a envoyé.

46. [s] Je suis venu au monde moi qui suis la Lumière afin que quiconque croit en moi ne demeure point dans les ténèbres.

47. Et si quelqu'un entend mes paroles et ne croit pas, je ne le juge point, car [t] je ne suis pas venu pour juger le monde, mais je suis venu pour sauver le monde.

48. Celui qui me rejette et ne reçoit point mes paroles, il a qui le juge, [u] la parole que j'ai annoncée, c'est elle qui le jugera au dernier jour.

49. Car [v] je n'ai point parlé par moi-même, mais le Père qui m'a envoyé m'a prescrit ce que j'ai à dire et de quoi je dois parler.

50. Et je sais que son commandement est la vie éternelle, les choses que je dis, je les dis comme mon Père me les a dites.

Réflexions

Le sens de ce que Jésus-Christ répondit lorsque des étrangers demandèrent à le voir était qu'il se ferait bientôt connaître à tous les hommes, mais qu'auparavant il devait mourir, tout de même que le froment doit être mis dans la terre et y germer avant qu'il puisse pousser et produire du grain en abondance. Le Seigneur ajouta qu'il en serait de ses disciples comme de lui-même et que tous ceux qui voulaient le suivre devaient se disposer aux souffrances et à la mort, mais il promet aussi d'élever ceux qui croiraient en lui et qui le serviraient fidèlement à la même gloire où il allait être élevé. Les Juifs ne comprirent pas bien ce discours de notre Seigneur, mais il n'a rien d'obscur pour nous.

2. En ce temps-là, Jésus frappé de l'horreur qu'il était sur le point d'endurer pria Dieu son Père de faire voir sa gloire d'une manière éclatante et de montrer qu'il était son fils. Sur quoi Dieu fit entendre une voix du Ciel qui déclara que ce que Jésus venait de demander s'accomplirait. Ce prodige arriva dans le temps que notre Seigneur allait être crucifié pour lever le scandale de sa croix et pour faire connaître qu'il était véritablement le fils de Dieu. C'est pourquoi aussi Jésus-Christ dit alors que le règne de satan allait être détruit, qu'il attirerait bientôt tous les hommes à lui et que ce serait là un des fruits de sa mort. L'événement ne tarda pas à vérifier la divinité de cette prédiction.

3. L'apôtre Jean faisant réflexion sur l'incrédulité des Juifs remarque que la plupart ne crurent point en Jésus-Christ et que de ceux qui le regardaient comme le Messie, il y en eut plusieurs qui n'osèrent pas lé témoigner ouvertement parce qu'ils craignaient les pharisiens et qu'ils aimaient mieux la gloire des hommes que celle de Dieu. C'est là ce qui arrive ordinairement lorsque l'Évangile est annoncé aux hommes. Il y en a qui le rejettent, d'autres qui sont touchés en quelque manière de son excellence, mais ils n'osent pas faire une profession ouverte de la vérité et de la piété, étant retenus par la crainte, par une mauvaise honte ou par d'autres passions.

Enfin, nous devons faire bien attention à ce que Jésus-Christ déclara aux Juifs sur la fin de sa vie et dans le temps qu'ils allaient être privés de sa présence. Il leur dit qu'il était venu pour les éclairer et pour les conduire à la vie, qu'ils devaient marcher dans la lumière avant que les ténèbres les surprissent et que ceux qui n'écouteraient pas sa parole seraient jugés par cette même parole qu'ils auraient rejetée.

C'est là une déclaration qui s'adresse à tous ceux à qui Jésus-Christ a donné la connaissance de son Évangile et qui nous avertit de profiter de cette divine lumière pendant qu'elle nous éclaire de peur que nous ne soyons surpris par les ténèbres et que l'Évangile qui nous a été annoncé ne soit un jour le fondement de notre condamnation.

(h) v25 : Matthieu 10.39 et 16.25 ; Marc 8.35 ; Luc 9.24 et 17.33
(i) v26 : Jean 14.3 et 17.24
(j) v27 : Matthieu 26.38 et 39 ; Marc 14.34 et 36
(k) v32 : Jean 3.14
(l) v34 : II Samuel 7.13 ; Psaumes 89.37 et 110.4 ; Ézéchiel 37.25 ; Daniel 2.44, 7.14 et 27.
(m) v35 : Jean 1.9
(n) v38 : Ésaïe 53.1 ; Romains 10.16
(o) v40 : Ésaïe 6.9 ; Matthieu 13.14 ; Marc 4.12 ; Luc 8.10 ; Actes 38.26 ; Romains 11.8
(p) v42 : Jean 9.22
(q) v43 : Jean 5.44
(r) v45 : Jean 14.9
(s) 46 : Jean 3.19 et 9.39
(t) v47 : Jean 3.17
(u) v48 : Marc 16.16
(v) v49 : Jean 5.19 ; Jean 14.10

Chapitre XIII

Jésus-Christ lave les pieds à ses apôtres et il les exhorte à l'humilité et à la charité, versets 1-17.

Il déclare que Judas le livrerait aux Juifs, versets 18-30.

Il parle à ses disciples de son départ, il leur recommande de s'aimer les uns les autres, versets 31-35,

et il prédit que Pierre le renierait, versets 36-38.

AVANT [a] la fête, Jésus sachant que son heure était venue pour passer de ce monde au Père, comme il avait aimé les siens qui étaient dans le monde, il les aima jusqu'à la fin.

2. Et après le souper [1], (le diable ayant déjà mis au cœur de Judas Iscariot, fils de Simon de le trahir),

3. Jésus sachant que le Père lui avait remis toutes choses entre les mains et qu'il était venu de Dieu et qu'il s'en allait à Dieu,

4. Se leva du souper et ôta sa robe et ayant pris un linge, il s'en ceignit,

5. Ensuite il mit de l'eau dans un bassin et il commença à laver les pieds de ses disciples et à les essuyer avec le linge dont il était ceint.

6. Il vint donc à Simon Pierre qui lui dit : Seigneur, me lave-tu les pieds !

7. Jésus répondit et lui dit : Tu ne sais pas maintenant ce que je fais, mais tu le sauras dans la suite.

8. Pierre lui dit : Tu ne me laveras jamais les pieds. Jésus lui répondit : Si je ne te lave, tu n'auras point de part avec moi.

9. Simon Pierre lui dit : Seigneur, non seulement mes pieds, mais aussi les mains et la tête.

10. Jésus lui dit : Celui qui est lavé n'a besoin sinon qu'on lui lave les pieds, mais il est entièrement net. [b] Or vous êtes nets, mais non pas tous.

11. Car il savait qui était celui qui le trahirait, c'est pour cela qu'il dit : Vous n'êtes pas tous nets.

12. Après donc qu'il leur eut lavé les pieds et qu'il eut repris sa robe, s'étant remis à table, il leur dit : Savez-vous ce que je vous ai fait ?

13. Vous m'appelez Maître et Seigneur et vous dites vrai, car je le suis.
14. Si donc je vous ai lavé les pieds, moi qui suis le Seigneur et le Maître, vous devez aussi vous laver les pieds les uns aux autres.
15. Car je vous ai donné un exemple afin que vous fassiez comme je vous ai fait.
16. En vérité, en vérité, je vous dis [c] que le serviteur n'est pas plus grand que son maître, ni l'envoyé plus que celui qui l'a envoyé.
17. Si vous savez ces choses, vous êtes bienheureux, pourvu que vous les pratiquiez.
18. Je ne parle point de vous tous, je sais qui sont ceux que j'ai choisis, mais il faut que cette parole de l'Écriture soit accomplie : [d] Celui qui mange du pain avec moi a levé le pied contre moi.
19. Je vous le dis dès à présent avant que la chose arrive, afin que quand elle sera arrivée vous me reconnaissiez pour ce que je suis.
20. En vérité, en vérité, je vous le dis : [e] Quiconque reçoit celui que j'aurai envoyé me reçoit et qui me reçoit reçoit celui qui m'a envoyé.
21. Quand Jésus eut dit cela, il fut ému dans son esprit et il dit ouvertement : En vérité, en vérité, je vous dis [f] que l'un de vous me trahira.
22. Et les disciples se regardaient les uns les autres, étant en peine de qui il parlait.
23. Or il y avait un des disciples de Jésus, celui que Jésus aimait, qui était couché sur son sein.
24. Simon Pierre lui fit signe de demander qui était celui de qui il parlait.
25. Lui donc s'étant penché sur le sein de Jésus lui dit : Seigneur, qui est-ce ?
26. Jésus lui répondit : C'est celui à qui je donnerai un morceau trempé. Et ayant trempé un morceau, il le donna à Judas Iscariot fils de Simon.
27. Et après que Judas eut pris le morceau, satan entra dans lui. Jésus donc lui dit : Fais au plus tôt ce que tu as à faire.
28. Mais aucun de ceux qui étaient à table ne comprit pourquoi il disait cela.
29. Car quelques-uns pensaient [g] que comme Judas avait la bourse, Jésus lui avait voulu dire : Achète ce qu'il nous faut pour la fête ou qu'il donnât quelque chose aux pauvres.
30. Après donc que Judas eût pris le morceau, il sortit aussitôt. Or il était nuit.
31. Quand il fut sorti, Jésus dit : Maintenant le Fils de l'homme est glorifié et Dieu est glorifié par lui.
32. Et si Dieu est glorifié par lui, Dieu lui-même aussi le glorifiera et il le glorifiera bientôt.
33. Mes petits enfants, je suis encore avec vous pour un peu de temps, vous me chercherez et comme je l'ai dis aux Juifs, [h] je vous le dis aussi maintenant : Vous ne pouvez venir où je vais.
34. Je vous donne un [i] commandement nouveau [j] que vous vous aimiez les uns les autres, que comme je vous ai aimés, vous vous aimiez aussi les uns les autres.
35. C'est à cela que tous connaitront que vous êtes mes disciples, si vous avez de l'amour les uns pour les autres.
36. Simon Pierre lui dit : Seigneur, où vas-tu ? Jésus lui répondit : Tu ne saurais maintenant me suivre où je vais, mais [k] tu me suivras ci-après.
37. Pierre lui dit : Seigneur, pourquoi ne puis-je pas te suivre maintenant ? Je mettrai ma vie pour toi.
38. Jésus lui répondit : Tu mettras ta vie pour moi ? En vérité, en vérité, je te dis [l] qu'avant que le coq ait chanté, tu me renieras trois fois.

Réflexions

Lorsque le fils de Dieu lava les pieds à ses apôtres peu avant sa mort, le but de cette action si extraordinaire et si surprenante était de leur montrer combien il les aimait et de leur donner un exemple d'humilité afin de leur apprendre à s'aimer mutuellement, à se regarder tous comme égaux et à ôter de leurs esprits toutes les pensées d'un règne temporel et de la gloire du monde. C'est là un exemple de charité et d'humilité que nous devons considérer et qui est d'une grande efficace pour nous rendre véritablement humbles et pour nous inciter à nous aimer sincèrement les uns les autres. Si Jésus-Christ, qui est le Maître et le Seigneur, s'est abaissé jusqu'à laver les pieds à ses disciples, ce qui était l'office des serviteurs et des esclaves, il n'y a rien que nous devions estimer trop bas lorsqu'il s'agit de s'acquitter des devoirs de la charité et d'édifier son prochain. C'est à quoi le sauveur du monde nous appelle par ces paroles qu'il prononça dans cette occasion :

Je vous ai donné un exemple afin que vous fassiez comme je vous ai fait. Si vous savez ces choses, vous êtes heureux, pourvu que vous les fassiez.

2. Notre Seigneur trouva à propos de déclarer, en présence des apôtres, que l'un d'eux le livrerait aux Juifs, afin que lorsque Judas le trahirait, ils reconnussent que cela devait arriver pour accomplir les desseins de la providence. Cependant Jésus-Christ ne donna pas à connaître Judas à tous les apôtres parce qu'il ne voulait pas qu'on l'empêchât d'exécuter son entreprise. De là il paraît clairement que Jésus-Christ n'ignorait rien de ce qui devait lui arriver et qu'il connaissait les pensées des hommes les plus secrètes. Il prévoit la trahison de Judas, mais il n'en est point l'auteur. C'est l'avarice de ce disciple infidèle qui le pousse à une action si noire et il ne laisse pas d'achever ce qu'il avait résolu, quoique Jésus l'eût averti et lui eût fait comprendre qu'il connaissait son dessein.

C'est ainsi que Dieu prévoit les péchés que les hommes sont sur le point de commettre, sans que pourtant il en soit la cause, il les avertit, mais quand ils s'obstinent, il les laisse faire.

3. Nous voyons ici que Jésus-Christ, étant sur le point de quitter ses disciples, leur recommanda sur toutes choses de s'aimer les uns les autres. Il leur dit que c'était là son grand commandement, qu'il allait

leur donner l'exemple de cet amour en souffrant la mort pour eux et que la charité serait la marque à laquelle on les reconnaitrait pour ses disciples. Notre principal devoir est donc de nous aimer cordialement et de vivre dans la paix et dans la concorde, à moins de quoi il ne nous appartient pas de porter le glorieux nom de chrétiens.

Enfin, la prédiction que Jésus-Christ fit du reniement de Pierre est une nouvelle preuve qui fait voir que rien n'est caché à notre Seigneur et qu'il connait mieux les hommes qu'ils ne se connaissent eux-mêmes. Pierre ne se croyait pas capable de cette infidélité, il y tomba pourtant cette même nuit là. Après un tel exemple, il n'y a personne qui ne doive être dans une continuelle défiance de soi-même et dans les sentiments d'une profonde humilité.

(a) v1 : Matthieu 26.2 ; Marc 14. (Le reste est illisible) ; Luc 26.1
(b) v10 : Illisible.3
(c) v16 : Matthieu 10.24 ; Luc 6.40 ; Jean 15.20
(d) v18 : Psaume 41.10
(e) v20 : Matthieu 10.40 ; Luc 10.16
(f) v21 : Matthieu 26.21 ; Marc 14.18 ; Luc 22.21
(g) v29 Jean 12.6
(h) v33 : Jean 7.34 et 8.21
(i) v34 : Lévitique 19.18
(j) v34 : Matthieu 22.39 ; Jean 15.12 ; I Jean 3.23
(k) v36 : Jean 21.18
(l) v38 : Matthieu 26.34 ; Marc 14.30 ; Luc 22.34

(1) v2 : Ou : le souper étant prêt, pendant le souper, les versets 4 et 12 demandent ce sens.

Chapitre XIV

Ce chapitre et les deux suivants contiennent l'entretien que Jésus-Christ eut avec ses disciples le soir avant sa passion. Son but dans ces discours était de les consoler, d'affermir leur foi et de les remplir de courage et de zèle afin qu'ils ne fussent pas scandalisés de sa mort et que dans la suite ils fussent en état d'annoncer l'Évangile sans craindre la haine du monde.

Dans le chapitre XIV Jésus-Christ parle aux apôtres de la gloire où il allait être élevé et où il les élèverait un jour, versets 1-6.

Il leur dit que ses miracles devaient les convaincre que Dieu l'avait envoyé et qu'ils feraient eux-mêmes des miracles aussi grands que les siens, versets 7-14.

Il les exhorte à garder ses commandements, il leur promet de leur envoyer le Saint-Esprit, il les assure qu'ils le reverraient bientôt et il leur parle du bonheur de ceux qui persévéreront dans son amour et qui garderont sa parole, versets 15-26.

Enfin, il leur donne sa bénédiction et sa paix et il les exhorte à se réjouir de son départ, versets 27-31.

Ce discours étant achevé, il sortit de Jérusalem et il s'en alla avec les apôtres vers le mont des oliviers.

QUE votre cœur ne se trouble point, vous croyez en Dieu, croyez aussi en moi.

2. Il y a plusieurs demeures dans la maison de mon Père, si cela n'était pas, je vous l'aurais dit. Je m'en vais vous préparer le lieu.

3. Et quand je m'en serai allé et que je vous aurai préparé le lieu, je reviendrai et vous prendrai avec moi, [a] afin qu'où je serai, vous y soyez aussi.

4. Et vous savez où je vais et vous en savez le chemin.

5. Thomas lui dit : Seigneur, nous ne savons où tu vas. Et comment pourrions-nous en savoir le chemin.

6. Jésus lui dit : Je suis le chemin et la vérité et la vie, personne ne vient au Père que par moi.

7. Si vous me connaissiez, vous connaîtriez aussi le Père et dès à présent vous le connaissez et vous l'avez vu.

8. Philippe lui dit : Seigneur, montre-nous le Père et cela nous suffit.

9. Jésus lui répondit : Il y a si longtemps que je suis avec vous et tu ne m'a pas connu ? Philippe, [b] celui qui m'a vu a vu mon Père et comment dis-tu : Montre-nous le Père ?

10. Ne crois-tu pas que je suis dans mon Père et que mon Père est en moi ? Les paroles que je vous dis, je ne les dis pas de moi-même, mais le Père qui demeure en moi est celui qui fait les œuvres que je fais.

11. Croyez-moi [c] que je suis en mon Père et que mon Père est en moi, sinon croyez-moi à cause de ses œuvres.

12. En vérité, en vérité, je vous le dis : Celui qui crois en moi fera aussi les œuvres que je fais et il en fera même de [d] plus grandes que celles-ci [1], parce que je m'en vais à mon Père.

13. [e] Et quoi que vous demandiez en mon nom, je le ferai, afin que le Père soit glorifié par le fils.

14. Si vous demandez quelque chose en mon nom, je le ferai.

15. Si vous m'aimez, gardez mes commandements.

16. Et je prierai mon Père qui vous donnera un autre consolateur afin qu'il demeure éternellement avec vous,

17. Savoir l'Esprit de vérité que le monde ne peut recevoir parce qu'il ne le voit point et ne le connait point, mais vous le connaissez parce qu'il demeure avec vous et qu'il sera en vous.

18. Je ne vous laisserai point orphelins, je viendrai à vous.

19. Encore un peu de temps et le monde ne me verra plus, mais vous me verrez parce que je vis, vous vivrez aussi.

20. En ce jour-là vous connaîtrez que je suis en mon Père et que vous êtes en moi et que je suis en vous.

21. Celui qui a mes commandements et qui les garde, c'est celui-là qui m'aime et celui qui m'aime sera aimé de mon Père et je l'aimerai et je me ferai connaître à lui.

22. Jude, non pas l'Iscariot, lui dit : Seigneur, d'où vient que tu te feras connaître à nous et non pas au monde ?

23. Jésus lui répondit : Si quelqu'un m'aime, il gardera ma parole et mon Père l'aimera et nous viendrons à lui et nous ferons notre demeure chez lui.

24. Celui qui ne m'aime pas ne garde point mes paroles. Et la parole que vous entendez n'est pas de moi, mais elle est du Père qui m'a envoyé.

25. Je vous ai dis ces choses tandis que je suis avec vous.

26. Mais le consolateur qui est le Saint-Esprit [f] que le Père enverra en mon nom vous enseignera toutes choses et vous remettra en mémoire toutes celles que je vous ai dites.

27. Je vous laisse la paix, je vous donne ma paix, je ne la donne pas comme le monde la donne. Que votre cœur ne se trouble point et ne craignez point.

28. Vous avez entendu que je vous ai dit : Je m'en vais et je reviens à vous. Si vous m'aimiez, vous vous réjouiriez de ce que j'ai dit : Je m'en vais à mon Père, car mon Père est plus grand que moi.

29. Et je vous le dis maintenant avant que la chose arrive, [g] afin que quand elle sera arrivée, vous croyiez.

30. Je ne vous parlerai plus guère, car le prince de ce monde vient, mais il n'a rien en moi [2].

31. Mais c'est afin que le monde connaisse que j'aime mon Père et que je fais ce que mon Père m'a commandé. Levez-vous, partons d'ici.

Réflexions

On voit en général dans ce chapitre et dans les suivants le grand amour que Jésus-Christ avait pour ses disciples et dont il est aussi animé envers tous ceux qui croient en lui.

Voici les devoirs à quoi ce discours de notre Sauveur nous engage. C'est

1. De penser sans cesse à la gloire où il a été élevé dans le Ciel et où il a déclaré qu'il voulait nous recevoir, d'aspirer à cette gloire en suivant le chemin qui y conduit et de nous attacher inviolablement à lui, puisqu'il est lui-même le vrai chemin qui mène à la vie.

Le second devoir, qui est aussi l'abrégé de toute la religion, est d'aimer ardemment notre Seigneur et de montrer la sincérité de cet amour en gardant ses commandements.

3. La promesse que Jésus-Christ faisait d'envoyer son Esprit après son départ ne regardait pas les seuls apôtres à qui cet Esprit saint devait communiquer le don de faire des miracles, elle regarde aussi tous les fidèles dans le cœur desquels notre Seigneur envoie son Esprit de sainteté et de consolation. Ainsi, nous devons implorer l'assistance et la conduite de cet Esprit et afin que nous puissions l'obtenir, purifier nos cœurs de l'amour du monde, Jésus-Christ ayant déclaré que le monde ne peut connaître ni recevoir l'Esprit de Dieu.

4. Il faut considérer que comme notre Seigneur promettait à ses disciples de revenir à eux après sa résurrection, il reviendra aussi au dernier jour, qu'alors ses élus seront remplis de consolation et de joie et qu'en attendant ce retour glorieux, notre grand soin doit être de persévérer dans son amour et dans l'obéissance à ses divins préceptes.

Jésus-Christ nous apprend sur la fin de ce chapitre qu'il se communique et qu'il s'unit d'une manière tout à fait intime et salutaire à tous ceux qui l'aiment et qui gardent sa parole, qu'il les comble de ses grâces et qu'il leur accorde sa bénédiction et sa paix.

La considération de tous ces précieux avantages doit nous enflammer d'amour pour ce rédempteur charitable et nous persuader que tout notre bonheur dépend de lui être fidèles, de l'aimer et de demeurer à jamais dans sa communion.

(a) v3 : Jean 12.26 ; Jean 17.24
(b) v9 : Jean 12.45
(c) v11 : Jean 10.38 et 17.21
(d) v12 : Actes 5.112 et 19.11
(e) v13 : Matthieu 7.7 et 21.22 ; Marc 11.24 ; Jean 15.7 et 16.23 ; Jacques 1.5
(f) v26 : Jean 15.26 et 16.7
(g) Jean 12.15 et 13.19

(1) v12 : Les apôtres devaient faire ce que Jésus n'avait pas fait pendant son séjour sur la terre : annoncer l'Évangile, faire des miracles parmi les païens et établir l'église chrétienne dans le monde. Dieu devait leur communiquer des dons qui n'avaient pas encore paru et surtout le don des langues qui fut le grand et le principal effet de l'envoi du Saint-esprit.

(2) v30 : Le démon n'a point de pouvoir sur moi pour me retenir dans la mort et pour m'empêcher d'établir mon règne.

Chapitre XV

Notre Seigneur fait quatre choses dans ce chapitre.

1. Il représente par la comparaison d'un sep et des sarments la communion qu'il y a entre lui et ses disciples, versets 1-8.

2. Il les exhorte à persévérer dans cette communion et dans son amour, à garder ses commandements et particulièrement à s'aimer les uns les autres, versets 9-15.

3. Il leur dit qu'il les avait choisis pour aller annoncer l'Évangile par toute la terre avec un merveilleux succès, versets 16-17.

4. Ils les avertit qu'ils seraient exposés à la persécution et à la haine du monde, mais pour les encourager, il leur représente qu'il avait lui-même éprouvé cette haine et il leur promet l'assistance de son Saint-Esprit qu'il voulait leur envoyer après son départ, versets 18-27.

JE suis le cep et mon Père est le vigneron.

2. [a] Il retranche tout le sarment qui ne porte point de fruit en moi et il émonde tout celui qui porte du fruit afin qu'il porte encore plus de fruit.

3. [b] Vous êtes déjà nets à cause de la parole que je vous ai annoncée.

4. Demeurez en moi et je demeurerai en vous. Comme le sarment ne saurait de lui-même porter

du fruit s'il ne demeure attaché au cep, vous n'en pouvez porter aussi si vous ne demeurez en moi.

5. Je suis le cep et vous êtes les sarments, celui qui demeure en moi et en qui je demeure porte beaucoup de fruit, car hors de moi vous ne pouvez rien faire.

6. Si quelqu'un ne demeure pas en moi, il sera jeté dehors comme le sarment [c] et il sèche, puis on le ramasse et on le jette au feu et il brûle.

7. Si vous demeurez en moi et que mes paroles demeurent en vous, [d] demandez tout ce que vous voudrez et il vous sera accordé.

8. C'est en cela que mon Père sera glorifié, si vous portez beaucoup de fruit et alors vous serez mes disciples.

9. Comme mon Père m'a aimé, je vous ai aussi aimé, demeurez dans mon amour.

10. Si vous gardez mes commandements, vous demeurerez dans mon amour, comme j'ai gardé les commandements de mon Père et je demeure dans son amour.

11. Je vous dis ces choses afin que ma joie demeure en vous et que votre joie soit accomplie.

12. [e] C'est ici mon commandement, que vous vous aimiez les uns les autres, comme je vous ai aimés.

13. Personne n'a un plus grand amour que celui-ci, c'est [f] quand quelqu'un donne sa vie pour ses amis.

14. Vous serez mes amis si vous faites tout ce que je vous commande.

15. Je ne vous appelle plus serviteurs, parce que le serviteur ne fait [nc1] ce que son maître fait, mais je vous ai appelé mes amis parce que je vous ai fait connaître tout ce que j'ai entendu de mon Père.

16. Ce n'est pas vous qui m'avez choisi, mais c'est moi qui vous ai choisis et qui vous ai établis [g] afin que vous alliez et que vous portiez du fruit et que votre fruit soit permanent, afin aussi que tout ce que vous demanderez à mon Père en mon nom, il vous le donne.

17. Je vous commande ces choses afin que vous vous aimiez les uns les autres.

18. Si le monde vous hait, sachez qu'il m'a haï avant vous.

19. Si vous étiez du monde, le monde aimerait ce qui serait à lui, mais parce que vous n'êtes pas du monde, mais que je vous ai choisis dans le monde, c'est pour cela que le monde vous hait.

20. Souvenez-vous de la parole que je vous ai dite : [h] Que le serviteur n'est pas plus grand que son maître. [i] S'ils m'ont persécutés, ils vous persécuteront aussi, s'ils ont observé ma parole, ils observeront aussi la vôtre.

21. [j] Mais ils vous feront tout cela à cause de mon nom, parce qu'ils ne connaissent point celui qui m'a envoyé.

22. Si je n'étais pas venu et que je ne leur eusse parlé, ils n'auraient point de péché, mais maintenant ils n'ont point d'excuses de leur péché.

23. Celui qui me hait hait aussi mon Père.

24. Si je n'eusse pas fait entre eux les œuvres qu'aucun autre n'a faites, ils n'auraient point de péché, mais maintenant ils les ont vues et ils ont haï et moi et mon Père.

25. Mais c'est ainsi que la parole qui est écrite dans leur Loi est accomplie : [k] Ils m'ont haï sans cause.

26. [l] Mais lorsque le consolateur sera venu, lequel je vous enverrai de la part de mon Père, savoir l'Esprit de vérité qui procède de mon Père, c'est lui qui rendra témoignage de moi.

27. [m] Et vous en rendrez aussi témoignage parce que vous êtes [n] dès le commencement avec moi.

Réflexions

Voici les réflexions qu'il y a à faire sur les quatre parties de ce chapitre.

La première qui contient la similitude du cep et des sarments tend à nous apprendre combien l'union que les fidèles ont avec Jésus-Christ est étroite et avantageuse. Elle marque que tout notre bonheur dépend de cette union, qu'il faut avoir part à l'esprit et à la vie de Jésus pour porter des fruits qui tendent à la gloire de Dieu et qui répondent à l'avantage que nous avons d'être ses disciples et que ceux qui ne lui sont pas unis par la foi et qui ne portent point de fruit seront retranchés et jetés au feu comme des sarments inutiles.

La seconde partie de ce chapitre nous enseigne que notre grand et principal devoir est de demeurer dans l'amour de Jésus-Christ, de garder ses commandements et surtout de nous aimer les uns les autres, nous proposant pour cet effet sans cesse l'exemple du grand amour qu'il nous a porté et qui l'a engagé à mettre sa vie pour nous.

3. Ce que Jésus-Christ disait aux apôtres qu'il les avait choisis pour aller établir son règne dans tout le monde est une preuve bien claire de la divinité de l'Évangile, puisque la prédication a été suivie de la conversion de tant de peuples. Mais nous devons aussi considérer que Jésus-Christ nous a élus et appelés afin que nous portions les fruits da la sainteté et que nous travaillions chacun de nous de tout notre pouvoir à avancer sa connaissance et son règne.

4. La dernière partie de ce chapitre nous apprend deux choses.

L'une que le monde hait souvent ceux qui aiment Jésus-Christ et qui vivent selon la piété, mais qu'il ne faut pas le trouver étrange puisque notre Seigneur a aussi été exposé à cette haine du monde.

L'autre, qu'après que Jésus-Christ a parlé et que l'Évangile a été annoncé aux hommes, ceux qui demeurent dans l'incrédulité et dans la corruption n'ont aucune excuse puisqu'ils rejettent le témoignage du fils de Dieu, celui du Saint-Esprit et celui des apôtres et qu'ils ferment volontairement les yeux à la vérité.

(a) v2 : Matthieu 15.13
(b) v3 : Jean 13.10

(c) v6 : Matthieu 3.10 et 7.19
(d) v7 : Jean 14.13 ; Jean 16.13
(e) v12 : Jean 13.34 ; I Thessaloniciens 4.9 ; I Jean 3.11 et 4.21
(f) v13 : Romains 5.8
(g) v16 : Matthieu 28.19
(h) v20 : Matthieu 10.24 ; Luc 6.40 ; Jean 13.16
(i) v20 : Matthieu 24.9 ; Jean 16.4
(j) v21 : Jean 16.4
(k) v25 : Psaumes 35.19 et 69.5
(l) v26 : Jean 14.26 ; Jean 16.7
(m) v27 : Actes 5.32
(n) v27 : Actes 1.21

(nc1) v15 : Ne faudrait-il pas lire : ... ne fait que ce que son maître ... ?

Chapitre XVI

Jésus-Christ continue à avertir les apôtres qu'ils devaient se préparer à être persécutés et même à souffrir la mort, versets 1-4.

Pour les consoler de la tristesse que son départ leur causait, il leur promet le Saint-Esprit et il leur dit que cet Esprit Saint condamnerait le monde incrédule et les mettrait en état de connaître plus parfaitement les vérités qui leurs avaient été enseignées, versets 5-15.

Il ajoute à cela qu'il allait les quitter pour un peu de temps, mais qu'il reviendrait bientôt à eux lorsqu'il serait ressuscité, qu'alors ils seraient comblés de joie, qu'il leur accorderait de nouvelles grâces et qu'il leur ferait obtenir les dons les plus précieux, versets 16-28.

Ce discours de Jésus-Christ consola les apôtres et servit à l'affermissement de leur foi, versets 29-33.

JE vous ai dis ces choses afin que vous ne vous scandalisiez point.

2. Ils vous chasseront des synagogues, même le temps vient que quiconque vous fera mourir croira rendre service à Dieu.

3. Et ils vous feront tout cela parce qu'ils n'ont connu ni mon Père ni moi.

4. [a] Mais je vous ai dit ces choses afin que quand ce temps sera venu, vous vous souveniez que je vous les ai dites, toutefois, je ne vous ai pas dis ces choses [b] dès le commencement parce que j'étais avec vous.

5. Mais maintenant je m'en vais à celui qui m'a envoyé et aucun de vous ne me demande : Où vas-tu ?

6. Mais parce que je vous ai dit ces choses, la tristesse a rempli votre cœur.

7. Toutefois je vous dis la vérité, il vous est avantageux que je m'en aille, car si je ne m'en vais, le consolateur ne viendra point à vous et si je m'en vais, je vous l'enverrai.

8. Et quand il sera venu il convaincra le monde de péché, de justice et de jugement.

9. De péché, parce qu'ils n'ont pas cru en moi,

10. De justice, parce que je m'en vais à mon Père et que vous ne me verrez plus,

11. De jugement, parce que le prince de ce monde est déjà jugé.

12. J'aurais encore plusieurs choses à vous dire, mais vous ne pouvez pas les porter maintenant [1].

13. [c] Mais quand celui-là sera venu, savoir l'Esprit de vérité, il vous conduira dans toute la vérité, car il ne parlera point par soi-même, mais il vous dira tout ce qu'il aura entendu et il vous annoncera les choses à venir.

14. C'est lui qui me glorifiera parce qu'il prendra de ce qui est à moi et qu'il vous l'annoncera.

15. [d] Tout ce que mon Père a est à moi, c'est pourquoi je vous ai dit qu'il prendra de ce qui est à moi et qu'il vous l'annoncera.

16. Dans peu de temps vous ne me verrez plus et un peu de temps après vous me reverrez, parce que je m'en vais à mon Père.

17. Et quelques-uns de ses disciples se dirent les uns aux autres : Qu'est-ce qu'il nous veut dire : Dans un peu de temps vous ne me verrez plus et : Un peu de temps après vous me reverrez, et : Parce que je m'en vais à mon Père.

18. Ils disaient donc : Qu'est-ce qu'il veut dire : Dans un peu de temps ? Nous ne savons ce qu'il veut dire.

19. Jésus donc connaissant qu'ils voulaient l'interroger leur dit : Vous vous demandez les uns aux autres ce que signifie ce que j'ai dit : Dans un peu de temps vous ne me verrez plus et un peu de temps après vous me reverrez.

20. En vérité, en vérité je vous dis que vous pleurerez et vous vous lamenterez et le monde se réjouira, vous serez dans la tristesse, mais votre tristesse sera changée en joie.

21. Quand une femme accouche, elle a des douleurs parce que son terme est venu, mais dès qu'elle est accouchée d'un enfant, elle ne se souvient plus de son travail dans la joie qu'elle a de ce qu'un homme est né dans le monde.

22. De même vous êtes maintenant dans la tristesse, mais je vous verrai de nouveau et votre cœur se réjouira et personne ne vous ravira votre joie.

23. Et en ce jour-là, vous ne m'interrogerez plus de rien. [e] En vérité, en vérité je vous dis que tout ce que vous demanderez au Père en mon nom, il vous le donnera.

24. Jusqu'à présent, vous n'avez rien demandé en mon nom, demandez et vous recevrez afin que votre joie soit accomplie.

25. Je vous ai dit ces choses par des similitudes, mais le temps vient que je ne vous parlerai plus par des similitudes, mais je vous parlerai ouvertement de mon Père.

26. En ce temps-là vous demanderez en mon nom et je ne vous dis point que je prierai le Père pour vous.

27. Car mon Père lui-même vous aime parce que vous m'avez aimé et que vous avez cru [f] que je suis venu de Dieu.

28. Je suis venu du Père et je suis venu dans le monde, maintenant je laisse de nouveau le monde et m'en vais au Père.

29. Ses disciples lui dirent : C'est maintenant que tu parles ouvertement et tu ne dis point de similitude.

30. Nous voyons présentement que tu sais toutes choses et que tu n'as pas besoin que personne t'interroge, c'est pour cela que nous croyons que tu es venu de Dieu.

31. Jésus leur répondit : Croyez-vous maintenant ?

32. [g] Voici l'heure vient et elle est déjà venue que vous serez dispersés chacun de son côté et que vous me laisserez seul, mais je ne suis pas seul parce que mon Père est avec moi.

33. Je vous ai dit ces choses afin que vous ayez la paix en moi, vous aurez des afflictions dans le monde, mais prenez courage, j'ai vaincu le monde.

Réflexions

On doit considérer sur ce chapitre

premièrement, que comme les apôtres devaient être exposés à de grandes persécutions, les vrais fidèles doivent s'attendre à ressentir de la haine de ceux qui ne connaissent et qui n'aiment pas Jésus-Christ.

2. Qu'il a été nécessaire pour notre bien que Jésus-Christ quittât le monde afin qu'il entrât dans sa gloire, qu'il envoyât le Saint-Esprit et qu'il établît son règne.

3. Ce que notre Seigneur disait

que le Saint-Esprit convaincrait le monde de péché, de justice et de jugement

signifie que la venue du Saint-Esprit et la prédication des apôtres convaincrait les Juifs d'une incrédulité volontaire et les rendrait inexcusables, qu'elle montrerait que Jésus était le fils de Dieu et qu'elle détruirait le règne du diable. Tout cela arriva en effet après l'ascension de notre Seigneur et fit voir à toute la terre que sa doctrine était venue de Dieu.

4. Les excellentes promesses que Jésus-Christ faisait aux apôtres de les remplir abondamment des dons du Saint-Esprit et de ses lumières furent accomplies dans ces temps-là et l'on en vit les effets par les fruits merveilleux de leur prédication.

5. Les apôtres ne comprirent pas ce que Jésus-Christ voulait marquer lorsqu'il leur disait que bientôt ils ne le verraient plus, mais que dans peu ils le reverraient, qu'il s'en irait à son Père et qu'alors ils seraient pleinement consolés. Mais ces paroles, de même que les précédentes furent parfaitement éclaircies par sa résurrection, par son ascension et par les suites glorieuses qu'elle eut.

Ces promesses qui affermirent la foi des apôtres doivent aussi fortifier la nôtre et nous faire penser que quoique Jésus-Christ soit maintenant absent de nous, ce n'est pas pour toujours, que si nous persévérons dans son amour, il nous fera obtenir de Dieu les grâces les plus salutaires et que comme il revint à ses apôtres après sa résurrection, il reviendra à nous aussi lors de son second et dernier avènement pour nous introduire dans la gloire de son royaume.

(a) v4 : Jean 15.21
(b) v4 : Matthieu 9.15 ; Marc 2.19 ; Luc 5.34
(c) v13 : Jean 14.26
(d) v15 : Jean 17.10
(e) v23 : Matthieu 7.7 et 21.22 ; Marc 11.24 ; Jean 14.13 et 15.7 ; Jacques 1.5 et 1. sans suite ; Jean 3.22
(f) v27 : Jean 17.8
(g) v32 : Matthieu 26.31 ; Marc 14.27

(1) v12 : C'est-à-dire : vous n'êtes pas en état de les comprendre.

Chapitre XVII

C'est ici la prière que Jésus-Christ présenta à Dieu son Père avant que de souffrir la mort et elle a trois parties.

1. Jésus-Christ prie pour soi-même et il demande d'être reçu dans la gloire céleste afin que Dieu en fût glorifié, versets 1-5.

2. Il prie pour les apôtres qu'il allait quitter et il demande à son Père de les protéger et de les sanctifier afin qu'ils pussent persévérer dans la foi et prêcher l'Évangile par tout le monde sans crainte des persécutions, versets 6-19.

3. Il prie pour tous ceux qui croiraient en lui et qui recevraient la prédication des apôtres et il souhaite que tant les apôtres que tous les fidèles soient toujours unis avec lui et entre eux par la foi et par la charité et qu'ils soient un jour reçus dans la gloire où il était sur le point d'entrer pour être éternellement avec lui, versets 20-26.

JÉSUS dit ces choses, puis levant les yeux au ciel, il dit : Mon Père, [a] l'heure est venue, glorifie ton fils afin que ton fils te glorifie.

2. Comme [b] tu lui as donné puissance sur tous les hommes afin qu'il donne la vie éternelle à tous ceux que tu lui as donnés.

3. Et c'est ici la vie éternelle, qu'ils te connaissent toi qui es le seul vrai Dieu et Jésus-Christ que tu as envoyé.

4. Je t'ai glorifié sur la terre. J'ai achevé l'ouvrage que tu m'as donné à faire.

5. Et maintenant, glorifie-moi de la [c] gloire que j'ai eue vers toi avant que le monde fût fait.

6. J'ai manifesté ton nom aux hommes que tu m'as donnés du monde, ils étaient à moi et tu me les as donnés et ils ont gardé ta parole.

7. Ils ont connu maintenant que tout ce que tu m'as donné vient de toi.

8. Car je leur ai donné les paroles que tu m'as données et ils les ont reçues et ils ont reconnu véritablement [d] que je suis venu de toi et ils ont cru que tu m'as envoyé.

9. Je prie pour eux, je ne prie point pour le monde, mais je prie pour ceux que tu m'as donnés parce qu'ils sont à toi.

10. Et [e] tout ce qui est à moi est à toi et ce qui est à toi est à moi et je suis glorifié en eux.

11. Et maintenant je ne suis plus au monde, mais eux sont au monde et je vais à toi. Père saint, garde en ton nom ceux que tu m'as donnés afin qu'ils soient comme nous.

12. Pendant que j'ai été avec eux dans le monde, je les ai gardés en ton nom. J'ai gardé ceux que tu m'as donnés [f] et aucun d'eux ne s'est perdu [g], sinon le fils de perdition afin que l'Écriture fût accomplie.

13. Et maintenant je vais à toi et je dis ces choses étant encore dans le monde afin qu'ils aient ma joie accomplie en eux.

14. Je leur ai donné ta parole et le monde les hait parce qu'ils ne sont pas du monde comme je ne suis pas du monde.

15. Je ne te prie pas pour les ôter du monde, mais pour les préserver du mal.

16. Ils ne sont pas du monde comme je ne suis pas du monde.

17. Sanctifie-les par ta vérité, ta parole est la vérité.

18. Comme tu m'as envoyé dans le monde, je les ai aussi envoyés dans le monde.

19. Et je me sanctifie moi-même pour eux afin qu'eux aussi soient sanctifiés par la vérité.

20. Or je ne prie pas seulement pour eux, mais je prie aussi pour ceux qui croiront en eux par leur parole,

21. [h] Afin qu'ils ne soient qu'un comme toi, ô mon Père, tu es en moi et que je suis en toi, qu'eux aussi soient un en nous et que le monde croie que c'est toi qui m'as envoyé.

22. Et je leur ai donné la gloire que tu m'as donnée afin qu'ils soient un [i] comme nous sommes un.

23. Je suis en eux et tu es en moi afin qu'ils soient perfectionnés dans l'unité [1] et que le monde connaisse que c'est toi qui m'a envoyé et que tu les aimes comme tu m'as aimé.

24. Père, [j] mon désir est que là où je suis, ceux que tu m'as donnés y soient aussi avec moi afin qu'ils contemplent la gloire que tu m'as donnée parce que tu m'as aimé avant la création du monde.

25. Père juste, le monde ne t'a point connu, mais moi je t'ai connu et ceux-ci ont reconnu que c'est toi qui m'as envoyé.

26. Et je leur ai fait connaître ton nom et je le leur ferai connaître afin que l'amour dont tu m'as aimé soit en eux et que je sois moi-même en eux.

Réflexions

Il y a deux considérations à faire sur la première partie de cette prière que le Sauveur du monde fit avant que d'être crucifié.

Il nous apprend que la religion chrétienne consiste

à connaître le seul vrai Dieu et Jésus-Christ qu'il a envoyé

et que c'est là le seul moyen d'obtenir la vie éternelle, par où nous voyons que la foi en Dieu et en Jésus-Christ est d'une absolue nécessité pour parvenir au salut.

On voit de plus ici le grand zèle de notre Seigneur pour la gloire de Dieu et la glorieuse récompense qu'il attendait après ses souffrances.

À l'exemple de notre Seigneur, nous devons être animés du même zèle et glorifier Dieu sur la terre autant que nous en sommes capables afin qu'il nous reçoive dans la gloire qu'il a préparée à ses élus avant la création du monde.

2. On découvre dans cette prière le grand amour que notre Seigneur portait à ses disciples et avec combien d'ardeur et de tendresse il les recommandait à la protection de Dieu son Père avant que de les quitter. L'événement fit voir que les prières de notre Seigneur furent exaucées, puisqu'à la réserve de Judas, dont Jésus-Christ avait prévu l'infidélité, les apôtres persévérèrent tous dans la vérité qu'ils avaient embrassée et qu'ils s'employèrent avec un zèle et un succès admirable à la conversion des hommes.

3. Ce que nous devons surtout remarquer ici et qui nous regarde principalement, c'est que notre Seigneur priait non seulement pour les apôtres, mais aussi pour tous ceux qui croiraient en lui et qui recevraient leur prédication. L'on voit en cela combien les vrais fidèles sont chers à Jésus-Christ, le soin qu'il prend d'eux et le désir qu'il a de les rendre participants de la gloire où il est présentement, ce qui doit remplir tous ceux qui aiment véritablement le Seigneur Jésus d'une ferme confiance et d'une joie indicible. Mais il faut bien remarquer que Jésus-Christ ne priait ainsi que pour les vrais fidèles et qu'il a déclaré qu'il ne priait point pour les gens du monde et pour les incrédules. Si donc nous voulons être du nombre de ceux pour lesquels Jésus-Christ a fait cette prière et pour qui il intercède dans le Ciel, il faut se séparer du monde et être unis à notre Seigneur par une vraie foi et avec nos prochains par une sincère charité et persévérer ainsi dans la communion de Dieu notre Père et de Jésus-Christ notre sauveur jusqu'à la fin de notre vie.

(a) v1 : Jean 12.23
(b) v2 : Matthieu 28.18 ; Jean 5.27
(c) v5 : Jean 2.2
(d) v8 : Jean 16.27
(e) v10 : Jean 16.15
(f) v12 : Jean 18.9
(g) v12 : Psaume 109.8
(h) v21 Jean 10.38 et 14.11
(i) v22 : Jean 10.30
(j) v24 : Jean 12.26 et 14.3

(1) v23 : C'est-à-dire : afin qu'ils soient parfaitement unis entre eux et avec moi.

Chapitre XVIII

Jésus-Christ est pris dans le jardin, versets 1-11.

Il est ensuite conduit devant le conseil des Juifs, versets 12-14 et 19-24,

et après cela devant Pilate qui refusa d'abord de le condamner, versets 28-40.

On voit enfin dans ce chapitre le reniement de Pierre, versets 15-18 et 25-27.

APRÈS [a] que Jésus eût dit ces choses, il s'en alla avec ses disciples au delà du torrent de Cédron où il y avait un jardin dans lequel il entra avec ses disciples.

2. Judas qui le trahissait connaissait aussi ce lieu-là parce que Jésus s'y était souvent assemblé avec ses disciples.

3. [b] Judas ayant donc pris une compagnie de soldats et de sergents de la part des principaux sacrificateurs et de la part des pharisiens vint là avec des lanternes, des flambeaux et des armes.

4. Et Jésus, qui savait tout ce qui devait lui arriver, s'avança et leur dit : Qui cherchez-vous ?

5. Il [nc1] lui répondirent : Jésus de Nazareth. Jésus leur dit : C'est moi. Et Judas qui le trahissait était aussi avec eux.

6. Et dès qu'il leur eu dit : C'est moi, ils reculèrent et tombèrent par terre.

7. Il leur demanda encore une fois : Qui cherchez-vous ? Et ils répondirent : Jésus de Nazareth.

8. Jésus répondit : Je vous ai dit que c'est moi, si donc c'est moi que vous cherchez, laissez aller ceux-ci.

9. C'était afin que cette parole qu'il avait dite fût accomplie : [c] Je n'ai perdu aucun de ceux que tu m'as donnés.

10. [d] Alors Simon Pierre ayant une épée la tira et frappa un serviteur du souverain sacrificateur et lui coupa l'oreille droite et ce serviteur s'appelait Malchus.

11. Mais Jésus dit à Pierre : Remets ton épée dans le fourreau, ne boirais-je pas la coupe que le Père m'a donnée à boire ?

12. Alors les soldats et le capitaine et les sergents des Juifs prirent Jésus et le lièrent.

13. Et ils l'emmenèrent premièrement à [e] Anne parce qu'il était beau-père de Caïphe qui était le souverain sacrificateur cette année-là.

14. Et [f] Caïphe était celui qui avait donné ce conseil aux Juifs qu'il était à propos qu'un seul homme mourût pour le peuple.

15. [g] Or Simon Pierre avec un autre disciple avait suivi Jésus et ce disciple était connu du souverain sacrificateur et il entra avec Jésus dans la cour de la maison du souverain sacrificateur.

16. [h] Mais Pierre était demeuré dehors à la porte. Et cet autre disciple, qui était connu du souverain sacrificateur, sortit et parla à la portière qui fit entrer Pierre.

17. Et cette servante, qui était la portière, dit à Pierre : N'es-tu pas aussi des disciples de cet homme ? Il dit : Je n'en suis point.

18. Et les serviteurs et les sergents étaient là et ayant fait un feu, parce qu'il faisait froid, ils se chauffaient. Pierre était aussi avec eux et se chauffait.

19. Et le souverain sacrificateur interrogea Jésus touchant ses disciples et touchant sa doctrine.

20. Jésus lui répondit : J'ai parlé ouvertement à tout le monde, j'ai toujours enseigné dans la synagogue et dans le temple où les Juifs s'assemblent de toutes parts et je n'ai rien dit en cachette.

21. Pourquoi m'interroges-tu ? Interroge ceux qui ont entendu ce que je leur ai dit. Ces gens-là savent ce que j'ai dit.

22. Lorsqu'il eut dit cela, un des sergents qui était présent donna un soufflet à Jésus en lui disant : Est-ce ainsi que tu réponds au souverain sacrificateur ?

23. Jésus lui dit : Si j'ai mal parlé, fais voir ce que j'ai dit de mal et si j'ai bien parlé, pourquoi me frappes-tu ?

24. Or Anne l'avait envoyé lié à Caïphe le souverain sacrificateur.

25. [i] Et Simon Pierre était là et se chauffait et ils lui dirent : N'es-tu pas aussi de ses disciples ? Il le nia et dit : Je n'en suis point.

26. Et l'un des serviteurs du souverain sacrificateur, parent de celui à qui Pierre avait coupé l'oreille lui dit : Ne t'ai-je pas vu dans le jardin avec lui ?

27. Pierre le nia encore une fois et aussitôt le coq chanta.

28. [j] Ils menèrent ensuite Jésus de Caïphe au prétoire. C'était le matin et ils n'entrèrent point dans le prétoire [k] de peur de se souiller et afin de pouvoir manger la pâque.

29. Pilate donc sortit vers eux et leur dit : Quelle accusation portez-vous contre cet homme ?

30. Ils lui répondirent : Si cet homme n'était pas un malfaiteur, nous ne te l'aurions pas livré.

31. Sur quoi Pilate leur dit : Prenez-le vous-mêmes et le jugez selon votre loi. Les Juifs lui dirent : Il ne nous est pas permis de faire mourir personne.

32. Et ce fut [l] ainsi que s'accomplit ce que Jésus avait dit pour marquer de quelle mort il devait mourir.

33. [m] Et Pilate rentra dans le prétoire et ayant fait venir Jésus, il lui dit : Es-tu le roi des Juifs ?

34. Jésus lui répondit : Dis-tu ceci de ton propre mouvement ou si d'autres te l'ont dit de moi ?

35. Pilate répondit : Suis-je Juif ? Ta nation et les principaux sacrificateurs t'ont livré à moi, qu'as-tu fait ?

36. Jésus répondit : [n] Mon règne n'est pas de ce monde, si mon règne était de ce monde, mes gens combattraient afin que je ne fusse pas livré aux Juifs, mais maintenant mon règne n'est point d'ici bas.

37. Alors Pilate lui dit : Tu es donc roi ? Jésus répondit : Tu le dis, je suis roi, je suis né pour cela et je suis venu dans le monde pour rendre témoignage à la vérité. Quiconque est pour la vérité écoute ma voix.

38. Pilate lui dit : Qu'est-ce que la vérité ? Et quand il eût dit cela, il sortit encore pour aller vers les Juifs et leur dit : Je ne trouve aucun crime en lui.

39. [o] Mais vous avez une coutume que je vous relâche un prisonnier à la fête de pâque, voulez-vous que je vous relâche le roi des Juifs ?

40. [p] Alors tous s'écrièrent de nouveau : Non, pas celui-ci, mais Barrabas. Or Barrabas était un brigand.

Réflexions

Il y a quatre choses principales à considérer dans ce chapitre.

La première que Jésus-Christ renversa par terre d'une seule parole qu'il prononça ceux qui venaient

pour le prendre. Jean remarque que notre Seigneur donna cette marque de sa puissance pour mettre en sûreté ses apôtres qui étaient avec lui et pour obliger ceux qui venaient le saisir à les laisser aller sans leur faire aucun mal. Il fit aussi voir par là qu'il aurait pu, s'il l'eût voulu, éviter la mort.

La deuxième réflexion regarde la conduite de Pierre qui mit l'épée à la main pour défendre son Maître et qui peu après le renia. Voilà qui marque que cet apôtre avait du zèle, mais que ce zèle n'était ni assez éclairé, ni assez affermi. D'où il faut tirer ces deux instructions.

L'une que si notre Seigneur blâma ce que Pierre fit dans cette occasion qui paraissait si légitime, s'agissant de s'opposer à ceux qui voulaient ôter injustement la vie à son Maître. Toutes les actions de violence et de vengeance sont défendues, qu'il n'y a rien qui puisse les autoriser et que la patience et la douceur sont le caractère des disciples de Jésus-Christ.

L'autre instruction est que ceux qui ont du zèle et de bonnes intentions sont capables de faire de très grandes chutes lorsqu'ils présument d'eux-mêmes et qu'ils n'ont pas recours à la vigilance et à la prière pour se garantir des tentations. C'est ce qu'il faut aussi remarquer sur le reniement de Pierre.

3. Dans la manière dont on procéda contre notre Seigneur lorsqu'il parut devant le conseil des Juifs, on voit bien clairement que Jésus-Christ était innocent et que les Juifs ne cherchaient que des prétextes pour le condamner. Mais on y remarque aussi que notre Seigneur voulut bien se soumettre à leur jugement, quoiqu'injuste, qu'il souffrit tous les outrages qu'on lui fit et qu'il marqua dans cette occasion une patience et une douceur admirables. C'est là un grand exemple de patience et de résignation pour tous les chrétiens.

4. Il faut remarquer enfin que lorsque Jésus-Christ fut présenté à Pilate, ce gouverneur ne voulut d'abord pas le condamner et qu'ayant demandé à notre Seigneur s'il était le roi des Juifs, Jésus répondit qu'il était roi, mais que son règne n'était pas de ce monde. Ces circonstances servent à faire voir l'innocence de Jésus-Christ. Outre cela, cet aveu qu'il fit en présence de Pilate nous apprend qu'il faut toujours faire une franche confession de la vérité, quand même nous devrions attirer par là la haine du monde, imitant en cela le Seigneur Jésus-Christ, lequel comme l'apôtre Paul le remarque dans I Timothée 6.13

fit cette belle confession devant Ponce Pilate

et dit :

qu'il était venu au monde pour rendre témoignage à la vérité

quoique cet aveu dût être la cause de sa condamnation et de sa mort.

(a) v1 : Matthieu 26.36 ; Marc 14.32 ; Luc 22.39
(b) v3 : Matthieu 26.47 ; Marc 14.43 ; Luc 22.47
(c) v9 : Jean 17.12
(d) v10 : Matthieu 26.51 ; Marc 14.47 ; Luc 12.50
(e) v13 : Luc 3.2
(f) v14 : Jean 11.50
(g) v15 : Matthieu 26.58 ; Marc 14.54 ; Luc 22.54
(h) v16 : Matthieu 26.69 ; Marc 14.66 ; Luc 22.55
(i) v25 : Matthieu 26.71-72 ; Marc 14.69 ; Luc 22.58
(j) v28 : Matthieu 27.2 ; Marc 15.1 ; Luc 23.1
(k) v28 : Actes 10.28 et 11.3
(l) v32 : Matthieu 20.19 ; Jean 12.32
(m) v33 : Matthieu 27.11 ; Marc 15. 2 ; Luc 23.3
(n) v36 : I Timothée 6.13
(o) v39 : Matthieu 27.15 ; Marc 15.6 ; Luc 23.17
(p) v40 : Actes 3.14

(nc1) v5 : Le singulier est dans l'original.

Chapitre XIX, versets 1-16

Pilate condamne Jésus-Christ à être fouetté et il le fait traiter avec indignité et avec mépris par les soldats, croyant apaiser par là les sacrificateurs et les principaux des Juifs. Il leur déclare qu'il le trouvait innocent et il tâche de lui sauver la vie, mais les Juifs continuant à demander sa mort, il consent enfin qu'il soit crucifié.

1. ALORS [a] Pilate prit Jésus et le fit fouetter.
2. Et les soldats plièrent une couronne d'épine et la lui mirent sur la tête et le vêtirent d'un manteau de pourpre.
3. Et ils lui disaient : Roi des Juifs, nous te saluons. et ils lui donnaient des soufflets.
4. Pilate sortit encore une fois et leur dit : Le voici, je vous l'amène dehors afin que vous sachiez que je ne trouve aucun crime en lui.
5. Jésus donc sortit portant la couronne d'épines et le manteau de pourpre et Pilate leur dit : Voici l'homme.
6. Mais quand les principaux sacrificateurs et les sergents le virent, ils s'écrièrent : Crucifie-le, crucifie-le. Pilate leur dit : Prenez-le vous-mêmes et le crucifiez, car je ne trouve aucun crime en lui.
7. Les Juifs lui répondirent : Nous avons une Loi et selon notre Loi, il doit mourir parce qu'il s'est fait Fils de Dieu.
8. Quand Pilate eût entendu ces paroles, il eut encore plus de crainte.
9. Il rentra donc dans le prétoire et il dit à Jésus : D'où es-tu ? Et Jésus ne lui fit aucune réponse.
10. Alors Pilate lui dit : Tu ne me dis rien ? Ne sais-tu pas que j'ai le pouvoir de te faire crucifier et le pouvoir de te délivrer ?
11. Jésus lui répondit : Tu n'aurais aucun pouvoir sur moi s'il ne t'avait été donné d'en haut, c'est pourquoi celui qui m'a livré à toi est coupable d'un plus grand péché.
12. Depuis ce moment, Pilate cherchait à le délivrer, mais les Juifs criaient : Si tu délivres cet homme, tu n'es pas ami de César, car quiconque se fait roi se déclare contre César.
13. Quand Pilate eût entendu cette parole, il mena Jésus dehors et s'assit dans son tribunal au lieu appelé le Pavé et en hébreu Gabbatha.

14. Or c'était alors la préparation de pâque et environ la sixième heure et Pilate dit aux Juifs : Voilà votre roi.
15. Mais ils crièrent : Ôte-le, ôte-le, crucifie-le. Pilate leur dit : Crucifierai-je votre Roi ? Les principaux sacrificateurs répondirent : Nous n'avons point d'autre roi que César.
16. Alors il le leur livra pour être crucifié. [b] Ils prirent donc Jésus et l'emmenèrent.

Réflexions

Dans l'histoire de la condamnation de Jésus-Christ, nous devons considérer la conduite de Pilate, celle des Juifs et celle de notre Seigneur.

On voit dans la conduite de Pilate, le caractère d'un juge inique. Quoi qu'il crût Jésus innocent, il le fit fouetter et traiter avec indignité. Il pensait contenter les Juifs par là et à les engager à consentir que Jésus ne fût pas crucifié. Mais les Juifs voyant la mollesse de Pilate et les égards qu'il avait pour eux le pressèrent davantage et ce fut ainsi que ce gouverneur après avoir déjà commis une injustice en condamnant Jésus au fouet s'engagea à en commettre une autre encore plus criante en le condamnant à mort.

Les égards que l'on a pour les méchants les rendent plus entreprenant et plus hardis, quand on a une fois commencé à faire le mal, on va toujours plus loin, un péché conduit à un péché encore plus grand et l'on en vient enfin aux derniers degrés du crime. Tout cela nous montre combien il y a de danger d'agir contre les lumières et la conviction de sa conscience, d'avoir des complaisances dans des choses mauvaises et de rechercher des aménagements et des accommodements lorsqu'il s'agit de faire son devoir et de s'opposer au mal.

2. La conduite des Juifs qui ne purent être apaisés, ni par les remontrances de Pilate, ni par ce que Jésus avait souffert et qui continuèrent à demander qu'il fût crucifié, prouve leur fureur et leur injustice et fait voir que quand les hommes se laissent aller à leur passion et qu'ils ont pris un parti, quelque méchant qu'il soit, ils n'écoutent plus rien et qu'ils s'y affermissent de plus en plus jusqu'à ce qu'ils soient venus à bout de leurs desseins.

3. Enfin, la grande patience, la modération et la douceur avec laquelle notre Seigneur se soumit à tout ce que Pilate et les Juifs firent d'injuste et de cruel contre lui doivent faire bien de l'impression sur nous. C'est là une preuve de son grand amour et un exemple qui a beaucoup de force pour nous rendre patients, doux, modérés et soumis à la volonté de Dieu dans tous les maux qui pourraient nous arriver et même lorsque souffririons par un effet de la malice et de l'injustice des hommes.

(a) v1 : Matthieu 27.26 ; Marc 15.15
(b) v16 : Matthieu 27.31 ; Marc 15.20 ; Luc 23.26

(1) v14 : Voyez la note sur Marc 15.25

Chapitre XIX, versets 17-42

L'apôtre Jean fait ici le récit du crucifiement, de la mort et de la sépulture de notre Seigneur.

17. Et Jésus portant sa croix vint au lieu appelé le Calvaire qui se nomme en hébreux Golgotha,
18. Où ils le crucifièrent et deux autres avec lui, l'un d'un côté et l'autre de l'autre et Jésus au milieu.
19. Pilate fit aussi faire un écriteau et le fit mettre au dessus de la croix et on y avait écrit : JÉSUS DE NAZARETH ROI DES JUIFS.
20. Plusieurs donc des Juifs lurent cet écriteau parce que le lieu où Jésus était crucifié était près de la ville et il était écrit en hébreu, en grec et en latin.
21. Et les principaux sacrificateurs des Juifs dirent à Pilate : N'écris pas : Le roi des Juifs, mais qu'il a dit : Je suis le roi des Juifs.
22. Pilate répondit : Ce que j'ai écrit, je l'ai écrit.
23. [c] Après que les soldats eurent crucifié Jésus, ils prirent ses habits, une part pour chaque soldat, ils prirent aussi la robe, mais la robe était sans couture, d'un seul tissu depuis le haut jusqu'en bas.
24. Ils dirent donc entre eux : Ne la mettons pas en pièce, mais tirons au sort à qui l'aura. Afin que cette parole de l'Écriture fût accomplie : [d] ils ont partagé mes vêtements entre eux et ils ont jeté le sort sur ma robe. C'est ce que firent les soldats.
25. Or la mère de Jésus et la sœur de sa mère, Marie femme de Cléopas et Marie Magdelaine se tenaient près de la croix.
26. Jésus donc voyant sa mère et près d'elle le disciple qu'il aimait, dit à sa mère : Femme, voilà ton fils.
27. Puis au disciple : Voilà ta mère. Et dès cette heure-là ce disciple la prit chez lui.
28. Après cela, Jésus sachant que tout était accompli dit, afin que l'Écriture fut accomplie : [e] J'ai soif.
29. Et il y avait là un vaisseau plein de vinaigre. [f] Ils emplirent donc de vinaigre une éponge et ils mirent de l'hysope autour et la lui présentèrent à la bouche.
30. Et quand Jésus eût pris le vinaigre, il dit : Tout est accompli. Et baissant la tête il rendit l'esprit.
31. Or les Juifs, de peur que les corps ne demeurassent sur la croix le jour du sabbat, (car c'était la préparation et ce sabbat était un jour fort solennel), prièrent Pilate de leur faire rompre les jambes et qu'on les ôtât.
32. Les soldats vinrent donc et rompirent les jambes au premier et ensuite à l'autre qui était crucifié avec lui.
33. Mais lorsqu'ils vinrent à Jésus et voyant qu'il était déjà mort, il ne lui rompirent point les jambes.
34. Mais un des soldats lui perça le côté avec une lance [g] et aussitôt il en sortit du sang et de l'eau.
35. Et celui qui l'a vu en a rendu témoignage et son témoignage est véritable et il sait qu'il dit vrai afin que vous le croyez aussi.

36. Car ces choses sont arrivées afin que cette parole de l'Écriture fût accomplie : [h] Aucun de ses os ne sera rompu.

37. Et ailleurs l'Écriture dit encore : [i] Ils verront celui qu'ils ont percé.

38. [j] Après cela, Joseph d'Arimathée qui était disciple de Jésus, mais en secret [k] parce qu'il craignait les Juifs, pria Pilate qu'il pût ôter le corps de Jésus et Pilate le lui permit. Il vint donc et emporta le corps de Jésus.

39. Et Nocodème, [l] qui au commencement était venu de nuit vers Jésus, y vint aussi apportant environ cent livres d'une composition de myrrhe et d'aloës.

40. Ils prirent donc le corps de Jésus et l'enveloppèrent de linges avec des drogues aromatiques, comme les Juifs ont accoutumé d'ensevelir.

41. Or il y avait un jardin au lieu où il avait été crucifié et dans ce jardin un sépulcre neuf où personne n'avait été mis.

42. Ils mirent donc là Jésus à cause que c'était le jour de la préparation du sabbat des Juifs, parce que le sépulcre était proche.

Réflexions

L'histoire de la passion et de la mort de notre Sauveur doit être considérée et méditée dans ces trois vues principales.

1. Comme un sacrifice qu'il a offert à Dieu pour expier nos péchés, pour nous délivrer de la mort et pour nous acquérir le droit à la vie éternelle.

2. Comme un engagement à aimer ce Rédempteur charitable qui nous a tant aimé et à renoncer au péché qu'il s'est proposé de détruire par sa mort.

3. Comme un exemple de patience et d'humiliation que nous devons nous proposer sans cesse pour modèle.

Outre ces considérations générales, il faut faire ces quatre réflexions particulières sur les circonstances de cette histoire.

1. Que l'écriteau qui fut mis sur la croix de Jésus-Christ en trois langues faisait connaître à tout le monde la cause de sa condamnation et par ce moyen son innocence.

2. Que les diverses circonstances de sa passion et de sa mort, comme le partage de ses habits, sa soif, ses os qui ne furent point brisés, son côté percé, avaient été marquées dans les oracles du Vieux Testaments. Ainsi les Juifs devaient reconnaître par tout ce qui se passait alors que Jésus était le Messie promis par les prophètes et c'est de quoi nous devons être pleinement convaincus par cette admirable conformité qu'il y a entre les prédictions du Vieux Testament et ce qui est arrivé à notre Seigneur.

3. Ce que Jésus-Christ dit de dessus la croix pour recommander Marie à Jean marque la tendresse et les soins de notre Seigneur envers sa bienheureuse mère et en même temps son amour pour cet apôtre.

4. On doit remarquer dans le récit de la sépulture de Jésus-Christ le courage et la hardiesse de Joseph, qui dans le temps que Jésus vient d'être condamné et de mourir, se déclare hautement pour lui, de même que Nicodème qui avait autrefois été timide. Les circonstances de cette sépulture servent aussi à prouver la vérité de sa mort et de sa résurrection.

Enfin, la pensée que Jésus-Christ a été enseveli doit nous apprendre à ne craindre ni la sépulture ni la mort puisque nous savons que si nous mourons comme lui, nous ressusciterons aussi comme il ressuscita le troisième jour.

(c) v23 : Matthieu 27.35 ; Marc 15.24 ; Luc 23.34
(d) v24 : Psaume 22.19
(e) v28 : Psaume 69.22
(f) v29 : Matthieu 27.48
(g) v34 : I Jean 5.6
(h) v36 : Exode 12.46 ; Nombres 9.12
(i) v37 : Zacharie 12.10
(j) v38 : Matthieu 27.57 ; Marc 15.42 ; Luc 23.50
(k) v38 : Jean 12.42
(l) v39 : Jean 3.2

Chapitre XX

Jésus étant ressuscité se montre premièrement à Marie Magdeleine, versets 1-18,

ensuite aux apôtres en l'absence de Thomas, versets 19-25

et après cela à Thomas lui-même, versets 26-31.

LE premier jour de la semaine, Marie Magdelaine vint le matin au sépulcre comme il faisait encore obscur et elle vit que la pierre était ôtée de l'entrée du sépulcre.

2. Elle courut donc trouver Simon Pierre et l'autre disciple que Jésus aimait et elle leur dit : On a enlevé du sépulcre le Seigneur et nous ne savons où on l'a mis.

3. Alors Pierre sortit avec l'autre disciple et ils allèrent au sépulcre.

4. Et ils courraient tous deux ensemble , mais cet autre disciple courut plus vite que Pierre et arriva le premier au sépulcre.

5. Et s'étant baissé, il vit les linges qui étaient à terre, mais il n'y entra point.

6. Mais Simon Pierre qui le suivait étant arrivé entra dans le sépulcre et vit les linges qui étaient à terre.

7. Et le linge qu'on avait mis sur la tête n'était pas avec les autres linges, mais il était plié en un lieu à part.

8. Alors cet autre disciple qui était arrivé le premier au sépulcre y entra aussi et il vit et il crut.

9. Car ils n'avaient pas encore bien entendu ce que l'Écriture dit qu'il fallait que Jésus ressuscitât des morts.

10. Après cela, les disciples retournèrent chez eux.

11. [b] Mais Marie se tenait dehors près du sépulcre en pleurant et comme elle pleurait, elle se baissa pour regarder dans le sépulcre.

12. Et elle vit deux anges vêtus de blanc assis, l'un à la tête et l'autre aux pieds, au lieu où le corps de Jésus avait été couché.

13. Et ils lui dirent : Femme, pourquoi pleures-tu ? Elle dit : Parce qu'on a enlevé mon Seigneur et je ne sais où on l'a mis.

14. Et [c] ayant dit cela, elle se retourna et elle vit Jésus qui était là, mais elle ne savait pas que ce fût Jésus.

15. Jésus lui dit : Femme, pourquoi, pleures-tu ? Qui cherches-tu ? Elle croyant que c'était le jardinier lui dit : Seigneur, si tu l'as emporté, dis-moi où tu l'as mis et j'irai le prendre.

16. Jésus lui dit : Marie et elle s'étant retournée lui dit : Rabboni, c'est-à-dire : Mon maître !

17. Jésus lui dit : Ne me touche point [1], car je ne suis pas encore monté vers mon Père, mais va vers mes frères et dis-leur que je monte vers mon Père et votre Père et vers mon Dieu et votre Dieu.

18. Marie Magdelaine vint annoncer aux disciples qu'elle avait vu le Seigneur et qu'il lui avait dit ces choses.

19. [d] Le soir de ce même jour qui était le premier de la semaine, les portes du lieu où les disciples étaient assemblés étant fermées parce qu'ils craignaient les Juifs, Jésus vint et fut là au milieu d'eux et dit : La paix soit avec vous.

20. Et quand il leur eut dit cela, il leur montra ses mains et son côté. Les disciples donc voyant le Seigneur eurent une grande joie.

21. Et il leur dit encore : La paix soit avec vous, comme mon Père m'a envoyé, [e] je vous envoie aussi de même.

22. Et quand il eut dit cela, il souffla sur eux et leur dit : Recevez le Saint Esprit.

23. [f] Ceux à qui vous pardonnerez les péchés, ils leur seront pardonnés et à ceux à qui vous les retiendrez, ils seront retenus.

24. Or Thomas, l'un des douze, appelé Didyme, n'était pas avec eux lorsque Jésus y était venu.

25. Les autres disciples lui dirent donc : Nous avons vu le Seigneur. Mais il leur dit : Si je ne vois la marque des clous dans ses mains et si je ne mets mon doigt dans la marque des clous et si je ne mets ma main dans son côté, je ne le croirai point.

26. Huit jours après, ses disciples étaient encore dans la maison et Thomas était avec eux. Jésus vint les portes étant fermées et il fut là au milieu d'eux et il leur dit : La paix soit avec vous.

27. Puis il dit à Thomas : Mets ici ton doigt et regarde mes mains, avance aussi ta main et la mets dans mon côté et ne sois plus incrédule mais crois.

28. Thomas répondit et lui dit : Mon Seigneur et mon Dieu !

29. Jésus lui dit : Parce que tu m'as vu Thomas tu as cru. [g] Heureux ceux qui n'ont pas vu et qui ont cru !

30. [h] Jésus fit encore en présence de ses disciples plusieurs autres miracles qui ne sont pas écrits dans ce livre.

31. Mais ces choses ont été écrites afin que vous croyiez que Jésus est le Christ le Fils de Dieu et qu'en croyant vous ayez la vie par son nom.

Réflexions

Nous apprenons dans ce chapitre que Jésus-Christ étant ressuscité se fit voir premièrement à Marie Magdelaine et après à tous les apôtres. Marie Magdelaine fut d'abord informée de la résurrection de notre Seigneur par l'apparition des anges et elle eut la première la consolation de le voir ressuscité. Ce fut là une récompense de sa piété et de son attachement à Jésus-Christ et c'est ainsi que Dieu a accoutumé de se communiquer à ceux qui l'aiment et qui le cherchent sincèrement.

2. Il parait par le récit de Jean que les apôtres ne crurent pas d'abord la résurrection de notre Seigneur et qu'ils n'en furent pleinement persuadés qu'après qu'il leur eut donné des preuves certaines et réitérées. C'est ce que l'on voit surtout par l'exemple de Thomas qui ne voulut pas croire que Jésus fut ressuscité à moins qu'il ne le vît et qu'il ne touchât ses mains et son côté, mais qui fut ensuite convaincu de cette vérité qu'il avait d'abord refusé de croire et qui reconnu Jésus-Christ comme son Seigneur et comme son Dieu. Toutes ces différentes apparitions de notre Seigneur servent à prouver la vérité de sa résurrection et à confirmer la sincérité du témoignage que les apôtres ont rendu sur ce sujet.

Jésus-Christ étant ainsi ressuscité, nous ne pouvons pas douter qu'il ne soit le Fils de Dieu et qu'il n'ait parfaitement expié nos péchés par sa mort. Nous avons surtout dans cette résurrection une image et un gage certain de la nôtre, ce qui doit fortifier puissamment notre foi et nous remplir d'espérance et de joie. Il faut aussi que la foi en Jésus-Christ ressuscité nous purifie et nous sanctifie et qu'à l'imitation de Marie et des apôtres qui eurent une si grande joie de le revoir et qui marquèrent tant de zèle et tant d'amour pour lui, nous l'adorions comme notre Seigneur et notre Dieu, en sorte que marquant par notre obéissance la sincérité de notre foi, nous parvenions par ce moyen au bonheur qu'il promet à tous ceux qui auront véritablement cru en lui.

(a) v1 : Marc 16.1 ; Luc 24.1. L'endroit n'est pas marqué dans l'original.
(b) v11 : Matthieu 29.1 ; Marc 16.5
(c) v14 : Matthieu 28.9 ; Marc 16.9
(d) v19 : Marc 16.14 ; Luc 24.36 ; I Corinthiens 15.5
(e) v21 : Matthieu 28.19 ; Marc 16.15
(f) v23 : Matthieu 16.19 et 18.18
(g) v29 : I Pierre 1.8
(h) v30 : Jean 21.25

(1) v17 : C'est-à-dire : Ne t'arrête point à me toucher, je ne quitterai pas si tôt le monde et tu auras le temps de me voir, mais va promptement où je t'envoie.

Chapitre XXI

Jésus se manifeste aux apôtres près de la mer de Tibériade et il leur donne des preuves de sa résurrection, versets 1-14.

Il confirme Pierre dans l'apostolat et il lui prédit ce qui devait lui arriver et à Jean et c'est par là que finit l'Évangile, versets 15-25.

APRÈS cela, Jésus se fit encore voir aux disciples près de la mer de Tibériade et il se fit voir de cette manière.

2. Simon Pierre et Thomas appelé Didyme et Nathanaël qui était de Cana en Galilée et les fils de Zébédée et deux autres de ses disciples étaient ensemble.

3. Simon Pierre leur dit : Je m'en vais pêcher. Ils lui dirent : Nous y allons aussi avec toi. Ils y allèrent donc aussitôt et ils entrèrent dans une barque, mais ils ne prirent rien cette nuit-là.

4. Le matin étant venu, Jésus se trouva sur le rivage, mais les disciples ne savaient pas que c'était Jésus.

5. Jésus leur dit : Enfants, n'avez-vous rien à manger ? Ils répondirent : Non.

6. Et il leur dit : Jetez le filet du côté droit de la barque et vous en trouverez. Ils le jetèrent donc mais ils ne pouvaient plus le tirer à cause de la grande quantité de poissons.

7. Alors le disciple que Jésus aimait dit à Pierre : C'est le Seigneur. Et quand Simon Pierre eût entendu que c'était le Seigneur, il se ceignit de sa robe de dessus car il était nu et il se jeta dans la mer.

8. Mais les autres disciples vinrent avec la barque tirant le filet plein de poissons, car ils n'étaient éloignés de la terre que d'environ deux cents coudées.

9. Quand ils furent descendus à terre, ils virent de la braise qui était là et du poisson mis dessus et du pain.

10. Jésus leur dit : Apportez de ces poissons que vous venez de prendre.

11. Simon Pierre remonta dans la barque et tira le filet à terre plein de cent cinquante-trois grands poissons et quoi qu'il y en eu tant, le filet ne se rompit point.

12. Jésus leur dit : Venez et dînez. Et aucun des disciples n'osait lui demander : Qui es-tu ? sachant que c'était le Seigneur.

13. Jésus donc s'approcha et prenant du pain, il leur en donna et du poisson aussi.

14. Ce fut déjà la troisième fois que Jésus se fit voir à ses disciples après être ressuscité des morts.

15. Après qu'ils eurent diné, Jésus dit à Simon Pierre : Simon fils de Jona, m'aimes-tu plus que ne font ceux-ci ? Il lui répondit Oui, Seigneur, tu sais que je t'aime. Il lui dit : Pais mes agneaux.

16. Il lui demanda encore une seconde fois : Simon, fils de Jona, m'aimes-tu ? Il lui répondit : Oui, Seigneur, tu sais que je t'aime. Il lui dit : Pais mes brebis.

17. Il lui demanda pour la troisième fois : Simon, fils de Jona, m'aimes-tu ? Pierre fut attristé de ce qu'il lui avait dit pour la troisième fois : M'aimes-tu ? Et il lui dit : Seigneur, tu connais toutes choses, tu sais que je t'aime. Jésus lui dit : Pais mes brebis.

18. En vérité, en vérité je te le dis : Lorsque tu était jeune, tu te ceignais toi-même et tu allais où tu voulais, mais lorsque tu seras vieux, tu étendras tes mains et un autre te ceindra et te mènera où tu ne voudrais pas.

19. [a] Et Jésus dit cela pour marquer de quelle mort Pierre devait glorifier Dieu. Et après avoir ainsi parlé, il lui dit : Suis-moi.

20. Et Pierre s'étant tourné vit venir après lui le disciple que Jésus aimait, [b] celui qui pendant le souper était penché sur le sein de Jésus et lui avait dit : Seigneur, qui est celui qui te trahira ?

21. Pierre l'ayant vu, il dit à Jésus, Seigneur et celui-ci, que lui arrivera-t-il ?

22. Jésus lui dit : Si je veux qu'il demeure jusqu'à ce que je vienne, que t'importe ? Toi suis-moi.

23. Ce qui fit courir le bruit parmi les frères que ce disciple ne mourrait point. Cependant, Jésus n'avait pas dit : Il ne mourra point, mais il avait seulement dit : Si je veux qu'il demeure jusqu'à ce que je vienne, que t'importe.

24. C'est ce disciple qui rend témoignage de ces choses et qui les a écrites et nous savons que son témoignage est véritable.

25. [c] Il y a aussi beaucoup d'autres choses que Jésus a faites et si elles étaient écrites en détail, je ne pense pas que le monde pût contenir les livres [1] qu'on en écrirait. Amen.

Réflexions

On voit premièrement dans ce chapitre que notre Seigneur voulut assurer les apôtres de sa résurrection, non seulement en se montrant à eux et en mangeant en leur présence, mais en leur faisant voir des marques de sa puissance divine. Cela doit nous persuader de plus en plus de cette grande vérité de laquelle toute notre consolation dépend.

2. Jésus-Christ avant que de confirmer Pierre dans la charge d'apôtre lui demanda par trois fois s'il l'aimait. Il exigea de lui ces trois déclarations afin que cet apôtre sentît d'autant mieux le péché qu'il avait commis en le reniant par trois fois qu'il réparât le scandale qu'il avait donné par sa chute.

Cette conduite de notre Seigneur montre qu'il ne nous reçoit en grâce que lorsque nous confessons nos péchés, que nous les réparons et que nous rentrons dans notre devoir. Mais ce qu'il demande de nous sur toutes choses, c'est que nous l'aimions de tout notre cœur et l'on ne mérite pas d'être appelé son disciple si l'on ne peut lui dire comme Pierre :

Seigneur, tu sais toutes choses, tu sais que je t'aime.

3. Après que cet apôtre eût fait cette déclaration, Jésus-Christ le confirma dans l'apostolat. Il lui dit de paître ses brebis et il lui prédit même qu'il souffrirait le martyre, ce qui marquait que la fidélité de Pierre serait désormais à tout épreuve.

Dieu pardonne toujours à ceux qui se repentent véritablement, il leur accorde même de nouvelles grâces, mais le devoir de ceux à qui il a ainsi pardonné est de marquer leur fidélité pendant toute leur vie par un zèle et par un attachement inviolable.

Enfin, le Seigneur prédit que Jean demeurerait jusqu'au temps de sa venue, cela signifiait que cet apôtre vivrait jusqu'à ce qu'il eût vu la destruction de Jérusalem et la ruine des Juifs.

Ce fut là un privilège que Jésus-Christ voulut accorder à ce disciple qu'il aimait. Cette promesse fut accomplie, Jean parvint à une vieillesse fort avancée, il vécut longtemps après tous les autres apôtres et environ trente ans après la ruine de Jérusalem et il vit l'accomplissement de tout ce qu'il avait entendu dire à notre Seigneur touchant cette ruine et l'établissement de son règne.

(a) v19 : II Pierre 1.14
(b) v20 : Jean 13.23
(c) v25 : Jean 20.30

(1) v7 : Il avait quitté son habit de dessus.
(2) v25 : Quelques-uns traduisent : Je ne pense pas que le monde reçût ou pût croire.

Actes des apôtres

Argument

Luc raconte dans ce livre comment la religion chrétienne s'établit après l'ascension de Jésus-Christ, premièrement à Jérusalem et ensuite en divers autres lieux par le moyen des apôtres et principalement par le ministère de Pierre et de Paul. Cette histoire comprend le temps qui s'est écoulé depuis l'ascension de Jésus-Christ jusqu'au premier emprisonnement de Paul à Rome, ce qui fait l'espace d'environ vingt-huit ans.

Chapitre I

Dans le premier chapitre, Luc rapporte deux choses.

L'ascension de notre Seigneur, versets 1-11.

L'établissement de Matthias dans la charge d'apôtre, versets 12-26.

J'AI parlé dans mon premier livre [1] ô Théophile de toutes les choses que Jésus a faites et a enseignées,

2. Jusqu'au jour qu'il fut élevé dans le Ciel après avoir donné ses ordres par le Saint-Esprit aux apôtres qu'il avait choisis.

3. Auxquels aussi après qu'il eût souffert, il se montra lui-même vivant en leur donnant plusieurs preuves, se faisant voir à eux pendant quarante jours et leur parlant de ce qui regarde le royaume de Dieu.

4. Et les ayant assemblés, il leur commanda de ne point partir de Jérusalem, mais d'y attendre la promesse du Père [a] laquelle, dit-il, vous avez ouïe de moi.

5. Car Jean a baptisé d'eau, mais vous serez [b] baptisés du Saint-Esprit dans peu de jours.

6. Eux donc étant assemblés lui demandèrent : Seigneur, sera-ce en ce temps que tu rétabliras le royaume d'Israël ?

7. Mais il leur dit : Ce n'est pas à vous de savoir les temps ou les moments dont le Père a réservé la disposition à sa propre puissance.

8. Mais vous recevrez la vertu du Saint-Esprit qui descendra sur vous et vous me servirez de témoins tant à Jérusalem que dans toute la Judée et la Samarie et jusqu'aux extrémités de la terre.

9. Et après qu'il eut dit ces paroles, [c] il fut élevé pendant qu'ils le regardaient et une nuée l'emporta de devant leurs yeux.

10. Et comme ils avaient les yeux attachés au ciel pendant qu'il montait, deux hommes se présentèrent devant eux en vêtements blancs,

11. Et leur dirent : Hommes Galiléens, pourquoi vous arrêtez-vous à regarder au ciel ? Ce Jésus-Christ qui a été enlevé d'avec vous dans le Ciel reviendra de la même manière que vous l'avez vu monter au Ciel.

12. Alors ils s'en retournèrent à Jérusalem de la montagne qu'on appelle des oliviers qui est près de Jérusalem l'espace d'un chemin de sabbat.

13. Et quand ils furent arrivés, ils montèrent dans un chambre haute où demeuraient Pierre et Jacques et Jean et André, Philippe et Thomas, Barthélémi et Matthieu, Jaques fils d'Alphée et Simon Zélote et Jude frère de Jacques.

14. Tous ceux-là persévéraient d'un commun accord dans la prière et dans l'oraison avec les femmes et Marie mère de Jésus et avec ses frères.

15. En ces jours-là, Pierre se leva au milieu des disciples qui étaient assemblés au nombre de vingt-six personnes et il leur dit :

16. Mes frères, il fallait que [d] ce que le Saint-Esprit a prédit dans l'Écriture par la bouche de David touchant Judas [e] qui a été le conducteur de ceux qui ont pris Jésus fût accompli.

17. Car il était de notre nombre et il avait eu sa part en ce ministère.

18. Mais après avoir acquis un champ du salaire de son crime et [f] s'étant précipité, il a crevé par le milieu et toutes ses entrailles ont été répandues.

19. Ce qui a été si connu de tous les habitants de Jérusalem que ce champ-là a été appelé en leur propre langue Haceldama, c'est-à-dire le champ du sang.

20. Car il est écrit dans le, livre des Psaumes [h] : Que sa demeure devienne déserte et qu'il n'y ait personne qui l'habite. Et [i] : Qu'un autre prenne sa charge.

21. Il faut donc que de ceux qui ont été avec nous pendant tout le temps que le Seigneur Jésus a vécu parmi nous,

22. Depuis le baptême de Jean jusqu'au jour que le Seigneur a été enlevé d'avec nous il y en ai un qui soit témoin avec nous de sa résurrection.

23. Alors ils s'en présentèrent deux, Joseph appelé Barsabas, surnommé Juste et Matthias.

24. Et priant, ils dirent : Toi Seigneur qui connais les cœurs de tous, montre nous lequel de ces deux tu as choisi,

25. Afin qu'il prenne sa part à ce ministère et à l'apostolat que Judas a abandonné pour s'en aller en son lieu [2].

26. Et ils jetèrent le sort sur eux et le sort tomba sur Mattias qui, d'un commun accord, fut mis au rang des apôtres.

Réflexions

La première partie de ce chapitre nous apprend que notre Seigneur, étant ressuscité, demeura pendant quarante jours sur la terre pour persuader d'autant mieux les apôtres de la vérité de sa résurrection et pour leur donner les instructions qui leur étaient nécessaires. Au bout de quarante jours, il fut élevé au Ciel en leur présence parce qu'ils devaient être témoins de cet événement et des anges leur apparurent alors qui les assurèrent que Jésus était

monté au Ciel et qu'il en reviendrait au dernier jour. Nous avons en cela des preuves très convaincantes de l'ascension de Jésus-Christ et de la certitude de son dernier retour. Ces vérités étant attestées par le témoignage des apôtres, par celui des anges aussi bien que par des effets merveilleux qui suivirent l'élévation de Jésus-Christ dans la gloire céleste. Notre Seigneur étant ainsi monté au Ciel, tous les hommes doivent reconnaître qu'il a une souveraine puissance sur toutes choses et que son règne est spirituel et céleste. Cela doit aussi nous engager à avoir sans cesse nos pensées et nos désirs élevés vers ce séjour glorieux où notre Seigneur est à la droite de Dieu son Père et où il nous prépare des demeures éternelles et à vivre une pratique continuelle de la piété en attendant son retour.

Dans la seconde partie de ce chapitre, il y a deux choses principales à remarquer.

L'une que les assemblées religieuses sont autorisées par l'exemple des apôtres et des premiers disciples de Jésus-Christ, lesquels, après que notre Seigneur fut monté au Ciel, étaient ordinairement assemblés pour vaquer à la prière et à l'oraison.

L'autre, que comme Jésus avait choisi douze apôtres, l'un des premiers soins de Pierre et de ses collègues fut d'établir un apôtre à la place de Judas, que pour cet effet ils présentèrent deux hommes qui avaient été les témoins de la vie et de la résurrection de Jésus-Christ, mais qu'ils jetèrent le sort sur eux et qu'ils prièrent le Seigneur de montrer lequel des deux il avait élu, parce que les apôtres devaient être choisis immédiatement par Jésus-Christ lui-même.

(a) v4 : Luc 24.49 ; Jean 14.26
(b) v5 : Matthieu 3.11 ; Marc 1.8 ; Luc 3.16 ; Jean 1.26 ; Jean 11.16 et 19.4
(c) v9 : Luc 24.51
(d) v16 : Psaume 41.10 ; Jean 13.18
(e) v16 : Jean 18.3
(f) v18 : Matthieu 27.5
(g) v19 : Matthieu 27.8
(h) v20 : Psaume 69.26
(i) v20 : Psaume 109.8

(1) v1 : C'est l'Évangile selon Luc.
(2) v25 : Ou : et qu'il prenne sa place, c'est-à-dire la place de Judas.

Chapitre II

Luc rapporte quatre choses dans ce chapitre.

1. Comment les apôtres reçurent le Saint-Esprit le jour de la Pentecôte, versets 1-13.

2. Le discours que Pierre fit aux Juifs ce jour-là, versets 14-36.

3. L'effet de ce discours qui fut la conversion de trois milles personnes, versets 37-41.

4. L'état où était alors l'église de Jérusalem, versets 42-47.

LE jour de la Pentecôte étant arrivé, ils étaient tous d'un accord dans un même lieu.

2. Alors il se fit tout à coup un bruit qui venait du Ciel, comme d'un vent qui souffle avec impétuosité et il remplit toute la maison où ils étaient assis.

3. Et ils virent paraître des langues séparées les unes des autres qui étaient comme de feu et qui se posèrent sur chacun d'eux.

4. Et ils furent tous remplis du Saint-Esprit et ils commencèrent à parler des langues étrangères selon que l'Esprit les faisaient parler.

5. Or il y avait alors à Jérusalem des Juifs craignant Dieu de toutes les Nations qui sont sous le Ciel.

6. Après que le bruit s'en fut répandu, il s'assembla une multitude de gens qui furent tous étonnés de ce que chacun d'eux les entendait parler en sa propre langue.

7. Et ils en étaient tout hors d'eux-mêmes et dans l'admiration, se disant les uns aux autres : Ces gens là qui parlent, ne sont-ils pas tous Galiléens ?

8. Comment donc les entendons-nous parler chacun la propre langue du pays où nous sommes nés ?

9. Parthes et Mèdes et Élamites et ceux qui habitent la Mésopotamie et la Judée et la Cappadoce, le Pont et l'Asie,

10. Et la Phrygie et la Pamphylie, l'Égypte et les quartiers de la Libye qui est près de Cyrène et ceux qui sont venus de Rome,

11. Tant Juifs que Prosélytes, Crétois et Arabes, nous les entendons parler en nos langues des choses magnifiques de Dieu.

12. Ils étaient donc tous étonnés et ne savaient que penser se disant l'un à l'autre : Que veut dire ceci ?

13. Et les autres se moquant disaient : C'est qu'ils sont pleins de vin doux.

14. Mais Pierre se présentant avec les onze éleva la voix et leur dit : Hommes Juifs et vous tous qui habitez à Jérusalem, sachez ceci et écoutez mes paroles.

15. Ces gens-ci ne sont point ivres comme vous le pensez, puisqu'il n'est encore que la troisième heure du jour.

16. Mais c'est ici ce qui a été prédit par le prophète Joël.

17. [a] Et il arrivera dans les derniers jours, dit Dieu, que je répandrai de mon Esprit sur toute chair et vos fils prophétiseront et vos filles aussi et vos jeunes gens auront des visions et vos vieillards auront des songes.

18. Et dans ces jours-là je répandrai de mon Esprit sur mes serviteurs et sur mes servantes et ils prophétiseront.

19. Et je ferai des prodiges en haut dans le ciel et des signes en bas sur la terre, du sang et du feu et une vapeur de fumée.

20. Le soleil sera changé en ténèbres et la lune en sang avant que le grand et illustre jour du Seigneur vienne.

21. [b] Et il arrivera que quiconque invoquera le nom du Seigneur sera sauvé.

22. Hommes Israélites, écoutez ces paroles : Jésus le Nazaréen, homme approuvé de Dieu parmi vous, par les effets de sa puissance, par les mer-

veilles et les miracles que Dieu a faits par lui au milieu de vous comme vous le savez vous-même,

23. Ce Jésus ayant été livré par la volonté déterminée et selon la prescience de Dieu, vous l'avez pris et vous l'avez fait mourir par les mains des méchants, l'ayant attaché à la croix.

24. Mais Dieu l'a ressuscité, ayant rompu les liens de la mort parce qu'il n'était pas possible qu'il y fût retenu.

25. Car David dit de lui : [c] Je voyais toujours le Seigneur devant moi, parce qu'il est à ma droite, afin que je ne sois pas ébranlé.

26. C'est pour cela que mon cœur s'est réjoui et que ma langue a fait éclater sa joie et même ma chair reposera dans l'espérance.

27. Parce que tu ne laisseras point mon âme [1] dans le sépulcre et tu ne permettras point que ton Saint sente la corruption.

28. Tu m'as fait connaître le chemin de la vie, tu me rempliras de joie en me faisant voir ta face.

29. Mes frères, je puis vous dire avec assurance touchant le patriarche David [d] qu'il est mort et qu'il a été enseveli et que son sépulcre est encore parmi nous.

30. Mais étant prophète et [e] sachant que Dieu lui avait promis avec serment qu'il ferait naître le Christ de sa postérité selon la chair pour le faire asseoir sur son trône.

31. Prévoyant cela, il a parlé de la résurrection de Christ [f] disant que son âme n'a point été laissée dans le sépulcre et que sa chair n'a point senti la corruption.

32. Dieu a ressuscité ce Jésus et nous en sommes tous témoins.

33. Après donc qu'il a été élevé par la droite de Dieu et qu'il a reçu de son Père le Saint-Esprit qui avait été promis, il a répandu ce que vous voyez et ce que vous entendez maintenant.

34. Car David n'est point monté au Ciel, mais il a dit lui-même : [g] Le Seigneur a dit à mon Seigneur : Assieds-toi à ma droite,

35. Jusqu'à ce que j'aie mis tes ennemis pour te servir de marchepied.

36. Que toute la maison d'Israël sache donc certainement que Dieu a fait Seigneur et Christ ce Jésus que vous avez crucifié.

37. Ayant ouï ces choses, ils furent touchés de componction en leur cœur et ils dirent à Pierre et aux autres apôtres : Hommes frères, que ferons-nous ?

38. Et Pierre leur dit : Convertissez-vous et que chacun de vous soit baptisé au nom de Jésus-Christ pour obtenir la rémission des péchés et vous recevrez le Saint-Esprit.

39. Car la promesse a été faite à vous et à vos enfants et à tous ceux qui sont éloignés, autant que le Seigneur en appellera.

40. Et il les pressait par plusieurs autres discours et il les exhortait en leur disant : Sauvez-vous du milieu de cette race perverse.

41. Ceux donc qui reçurent de bon cœur sa parole furent baptisés et il y eut environ trois mille personnes qui furent ajoutées ce jour-là à l'église.

42. Or ils persévéraient tous dans la doctrine des apôtres et dans la communion et dans la fraction du pain et dans les prières.

43. Et tout le monde avait de la crainte et il se faisait beaucoup de miracles et de prodiges par les apôtres.

44. Et tous ceux qui croyaient étaient ensemble dans un même lieu et avaient toutes choses communes.

45. Et ils vendaient leurs possessions et leurs biens et ils les distribuaient à tous selon le besoin que chacun en avait.

46. Et ils étaient tous les jours assidus au temple d'un commun accord et rompant le pain de maison en maison ils prenaient leurs repas avec joie et simplicité de cœur,

47. Louant Dieu et étant agréable à tout le peuple et le Seigneur ajoutait tous les jours à l'église des gens pour être sauvés.

Réflexions

Il faut remarquer en premier lieu sur ce chapitre que Jésus-Christ en faisant descendre le Saint-Esprit sur les apôtres accomplit les promesses qu'il leur avait faites de leur envoyer cet Esprit après son départ et qu'il leur donna en cela des preuves certaines et indubitables de son élévation au Ciel. Il leur communiqua le don de parler toutes sortes de langues pour leur montrer qu'ils devaient annoncer l'Évangile à tous les peuples du monde et pour les mettre en état de le faire. Et cette merveille arriva un jour solennel et en présence d'une grande multitude de personnes qui étaient venues à Jérusalem de divers pays étrangers, afin que le bruit de cet événement miraculeux se répandît de tous côtés et que cela servit à faire recevoir la prédication des apôtres.

2. Le but de ce discours que Pierre fit aux Juifs était de leur apprendre que ce qui venait d'arriver avait été prédit par le prophète Joël, que ce Jésus qu'ils avaient crucifié était ressuscité, que Dieu l'avait élevé au Ciel, que c'était lui qui venait de répandre sur les apôtres le don de parler diverses langues et que tous les hommes devaient le regarder comme le Messie et comme leur Seigneur et leur Roi. C'est aussi là la substance de l'Évangile et ce qu'il faut croire touchant Jésus-Christ.

3. La conversion de ces trois mille Juifs qui reçurent le baptême en ce jour-là fut une preuve admirable de l'efficace de la prédication de Pierre et leur exemple nous montre qu'une vive componction de cœur et une humble docilité qui dispose le pécheur à suivre tout ce qu'il plaira à Dieu de lui prescrire est le caractère des vrais pénitents et le sûr moyen de s'amender et d'entrer dans les voies du salut.

Enfin, on doit faire l'attention la plus sérieuse à ce que Luc rapporte dans ce chapitre de la piété de ces premiers chrétiens, de leur assiduité à la prière,

à la célébration de la sainte Cène [nc1] et aux autres exercices religieux, de l'union admirable qu'il y avait entre eux, de leur charité et en général de l'innocence et de la simplicité de leurs mœurs. À tous ces égards, ces anciens fidèles qui composaient l'église de Jérusalem devaient servir de modèle à toutes les églises et à apprendre aux chrétiens de tous les temps à être zélés et assidus à la prière et à toutes les parties du service divin, à vivre dans la paix et dans la concorde, à pratiquer les œuvres de charité et à se rendre agréable à Dieu et aux hommes par des mœurs pures et par la sainteté de leur conduite.

(a) v17 : Ésaïe 44.2 ; Joël 2.28
(b) v21 : Joël 2.32 ; Romains 10.13
(c) v25 : Psaume 16.8
(d) v29 : II Rois 2.10 ; Actes 13.36
(e) v30 : Psaume 132.11
(f) v31 : Psaume 16.10 ; Actes 13.35
(g) v34 : Psaume 110.1

(1) v :27 : C'est-à-dire : Ma personne ou mon corps.

(nc1) : L'original emploie le terme *eucharistie*. Or, selon les dictionnaires que le copiste a consulté, *cène*, qui vient du latin *cena* datant du dixième siècle, est la communion sous les deux espèces, c'est-à-dire le pain et le vin, dans le culte protestant.

Le terme *eucharistie* date du douzième siècle et est utilisé par les catholiques.

Chapitre III

Ce chapitre contient

1. Le récit d'un miracle que Pierre fit en guérissant un homme perclus de ses membres, versets 1-11.

2. Ce que cet apôtre dit aux Juifs pour leur apprendre que ce miracle avait été fait au nom de Jésus-Christ, versets 12-26.

OR Pierre et Jean montaient ensemble au temple à l'heure de la prière qui était la neuvième heure du jour.

2. Et il y avait un homme qui était impotent dès sa naissance, qu'on portait et qu'on mettait tous les jours à la porte du temple, appelée la belle porte, pour demander l'aumône à ceux qui entraient dans le temple.

3. Cet homme voyant Pierre et Jean qui allaient dans le temple, les pria de lui donner l'aumône.

4. Mais Pierre et Jean ayant les yeux arrêtés sur lui dit : Regarde-nous.

5. Et il les regardait attentivement, s'attendant à recevoir quelque chose d'eux.

6. Alors Pierre dit : Je n'ai ni argent ni or, mais ce que j'ai je te le donne. Au nom de Jésus-Christ de Nazareth, lève-toi et marche.

7. Et l'ayant pris par la main droite, il le leva et à l'instant les plantes et les chevilles de ses pieds devinrent fermes,

8. Et il se leva debout en sautant et il marcha et il entra avec eux dans le temple, marchant et sautant et louant Dieu.

9. Et tout le peuple le vit qui marchait et qui louait Dieu.

10. Et ils reconnurent que c'était celui-là même qui était à la belle porte du temple pour demander l'aumône et ils furent remplis d'admiration et d'étonnement de ce qui lui était arrivé.

11. Et comme l'impotent qui avait été guéri tenait par la main Pierre et Jean, tout le peuple courut à eux au portique qu'on appelle de Salomon.

12. Mais Pierre voyant cela dit au peuple : Hommes Israélites, pourquoi vous étonnez-vous de ceci ? Ou pourquoi avez-vous les yeux arrêtés sur nous comme si c'était par notre propre puissance ou par notre piété que nous eussions fait marcher cet homme ?

13. [a] Le Dieu d'Abraham et d'Isaac et de Jacob, le Dieu de nos pères a glorifié son fils Jésus que vous avez livré et renié devant Pilate, quoiqu'il jugeât qu'il devait être relâché.

14. [b] Mais vous avez renié le Saint et le Juste et vous avez demandé qu'on vous accordât un meurtrier,

15. Et vous avez fait mourir le Prince de vie que Dieu a ressuscité des morts, de quoi nous sommes témoins.

16. Et c'est par la foi en son nom que son nom a affermi cet homme que vous voyez et que vous connaissez et c'est la foi que nous avons en lui qui a donné à cet homme cette parfaite santé en présence de vous tous.

17. Et maintenant mes frères, je sais que vous l'avez fait par ignorance aussi bien que vos conducteurs.

18. Mais c'est ainsi que Dieu a accompli ce qu'il avait prédit par la bouche de tous ses prophètes que le Christ devait souffrir.

19. Amendez-vous donc et vous convertissez afin que vos péchés soient effacés.

20. Quand les temps du rafraichissement seront venus de la part du Seigneur [1] et qu'il aura envoyé Jésus-Christ qui vous a été annoncé auparavant,

21. Lequel il faut que le Ciel contienne jusqu'au temps du rétablissement de toutes les choses que Dieu a dites par la bouche de tous ses saints prophètes dès le commencement.

22. Car Moïse a dit à nos pères : [c] Le Seigneur votre Dieu vous suscitera d'entre vos frères un prophète comme moi, écoutez-le en tout ce qu'il dira.

23. Et il arrivera que quiconque n'écoutera pas ce prophète sera exterminé du milieu de son peuple.

24. Et tous les prophètes qui ont parlé depuis Samuel et ceux qui l'ont suivi ont aussi prédit ces jours-ci.

25. Vous êtes les enfants des prophètes et de l'alliance que Dieu a traitée avec nos pères en disant à Abraham : [d] Toutes les familles de la terre seront bénies en ta postérité.

26. C'est pour vous premièrement que Dieu a suscité son fils Jésus, l'a envoyé pour vous bénir en vous retirant chacun de vous de vos iniquités.

Réflexions

L'histoire de la guérison de cet homme qui était perclus montre qu'aussitôt après l'ascension de notre Seigneur, les apôtres firent voir aux yeux de tous les Juifs par des miracles éclatants que Jésus-Christ était élevé au Ciel et qu'il leur avait donné le pouvoir de faire des miracles semblables aux siens. Ce fut par ce moyen que l'Évangile continua à faire de grands progrès dans la ville de Jérusalem, tout le peuple ayant été rempli d'admiration à la vue de cette guérison miraculeuse.

On doit remarquer après cela dans le discours de Pierre le zèle et la hardiesse avec laquelle cet apôtre reprocha aux Juifs le crime qu'ils avaient commis en crucifiant Jésus-Christ et leur déclara ouvertement que ce Jésus était le Messie dont tous les prophètes avaient prédit la venue. C'est ainsi qu'il faut toujours confesser le nom de notre Seigneur et rendre un témoignage authentique à la vérité.

3. On voit ici que bien que les Juifs eussent crucifié le fils de Dieu, Pierre ne laissa pas de les exhorter à la repentance et qu'il leur promet que leurs péchés seraient effacés pourvu qu'ils se convertissent et qu'ils ne s'obstinassent pas dans leur incrédulité. D'où nous devons recueillir que le retour à la grâce de Dieu est ouvert à tous ceux qui se repentent et qui s'amendent, quelques coupables qu'ils soient.

Enfin, Pierre nous apprend que Jésus est ce grand prophète dont Moïse avait parlé et duquel Dieu a dit :

qu'on doit l'écouter en tout ce qu'il dira et que ceux qui refuseront de l'écouter seront retranchés de son peuple.

C'est cela même que Pierre marque dans le dernier verset de ce chapitre en disant :

que Dieu a envoyé son fils Jésus pour nous bénir en nous retirant chacun de nous de nos péchés.

Le but de l'envoi du fils de Dieu a donc été de retirer les hommes de leurs vices et ce n'est que par là qu'ils peuvent avoir part à la bénédiction que ce grand Sauveur a apportée au monde.

(a) v13 : Actes 5.30
(b) v14 : Matthieu 27.20 ; Marc 15.11 ; Luc 23.18 ; Jean 18.40
(c) v22 Deutéronome 18.18 ; Actes 7.37
(d) v25 : Genèse 12.3, 18.22 et 22.18

(1) v20 : Ou : Puisque les temps de rafraîchissement sont venus et qu'il a envoyé Jésus-Christ.

Chapitre IV

Luc rapporte

1. l'emprisonnement de Pierre et de Jean, versets 1-4,

2. leur comparution devant le conseil des Juifs, versets 5-22,

3. une prière qu'ils firent à Dieu après qu'on leur eût défendu avec de sévères menaces de plus parler au nom de Jésus-Christ, versets 23-31,

4. l'état de l'église de Jérusalem et surtout de l'admirable charité qui y régnait, versets 32-37.

MAIS comme Pierre et Jean parlaient au peuple, les sacrificateurs et le capitaine du temple et les sadducéens survinrent,

2. Étant fort en peine de ce qu'ils enseignaient le peuple et de ce qu'ils annonçaient la résurrection des morts au nom de Jésus.

3. Et s'étant saisis d'eux, ils les mirent en prison jusqu'au lendemain parce qu'il était déjà tard.

4. Cependant, plusieurs de ceux qui avaient entendu la parole crurent et le nombre de ces personnes fut d'environ cinq mille.

5. Mais il arriva le lendemain que les chefs des peuples et les sénateurs et les scribes s'assemblèrent à Jérusalem,

6. Avec Anne le souverain sacrificateur et Caïphe et Jean et Alexandre et tous ceux qui étaient de la race sacerdotale,

7. Et ayant fait paraître Pierre et Jean ils leurs dirent : Par quel pouvoir ou au nom de qui avez-vous fait ceci ?

8. Alors Pierre rempli du Saint-Esprit leur dit : Chefs du peuple et vous sénateurs d'Israël,

9. Puisque nous sommes aujourd'hui recherché pour avoir fait du bien à un homme impotent afin de savoir par quel moyen il a été guéri,

10. Sachez vous tous et tout le peuple d'Israël que c'est au nom de Jésus-christ de Nazareth que vous avez crucifié et que Dieu a ressuscité des morts, c'est par lui que cet homme se présente guéri devant vous.

11. [a] C'est cette pierre qui a été rejetée par vous qui bâtissez qui a été faite la principale de l'angle.

12. Et il n'y a point de salut en aucun autre, car aussi [b] il n'y a point sous le Ciel aucun autre nom qui ait été donné aux hommes par lequel nous devions être sauvés.

13. Eux voyant la hardiesse de Pierre et de Jean et sachant que c'étaient des hommes sans lettres et du commun peuple ils étaient dans l'étonnement et ils reconnaissaient qu'ils avaient été avec Jésus.

14. Et voyant que l'homme qui avait été guéri était présent avec eux, ils n'avaient rien à opposer.

15. Alors leur ayant commandé de sortir du conseil, ils consultèrent entre eux.

16. Disant : Que ferons-nous à ces gens-là ? Car c'est une chose connue à tous les habitants de Jérusalem qu'ils ont fait un miracle, cela est évident et nous ne pouvons pas le nier.

17. Mais afin que cela ne se répande pas davantage parmi le peuple, défendons leur avec de grandes menaces de parler à qui que ce soit en ce nom là.

18. Et les ayant appelés, ils leur défendirent absolument de parler ni d'enseigner en aucune manière au nom de Jésus.

19. Mais Pierre et Jean leur répondirent : Jugez vous-mêmes s'il est juste devant Dieu de vous obéir plutôt qu'à Dieu.

20. Car pour nous, nous ne pouvons pas ne point parler des choses que nous avons vues et que nous avons entendues.

21. Ils les renvoyèrent donc avec de grandes menaces, ne trouvant pas le moyen de les punir à cause du peuple, parce que tous glorifiaient Dieu de ce qui était arrivé.

22. Car l'homme sur lequel cette miraculeuse guérison avait été faite avait plus de quarante ans.

23. Après qu'on les eut laissé aller, ils vinrent vers leurs frères et ils racontèrent tout ce que les principaux sacrificateurs et les sénateurs leur avaient dit.

24. Ce qu'ayant entendu, ils élevèrent tout d'un accord leur voix à Dieu et dirent : Seigneur, tu es le Dieu qui a fait le ciel et la terre et la mer et toutes les choses qui y sont,

25. Et qui a dit par la bouche de David ton serviteur : [c] Pourquoi les nations se sont-elles émues et pourquoi les peuples ont-ils projeté des choses vaines ?

26. Les rois de la terre se sont soulevés et les princes se sont assemblés contre le Seigneur et contre son Christ.

27. Car en effet Hérode et Ponce Pilate avec les Gentils et le peuple d'Israël se sont assemblés contre ton saint fils Jésus que tu as oint,

28. Pour faire toutes les choses que ta main et ton conseil avaient auparavant déterminées devoir être faites.

29. Maintenant donc Seigneur, regarde à leurs menaces et donne à tes serviteurs d'annoncer ta parole avec toute sorte de hardiesse,

30. En étendant ta main afin qu'il se fasse des guérisons, des miracles et des merveilles par le nom de ton saint fils Jésus !

31. Et lorsqu'ils eurent priés, le lieu où ils étaient assemblés trembla et ils furent tous remplis du Saint-Esprit et ils annonçaient la parole de Dieu avec hardiesse.

32. Or la multitude de ceux qui avaient cru n'était qu'un cœur et qu'une âme et personne ne disait que ce qu'il possédait fût à lui en particulier, mais toutes choses étaient communes entre eux.

33. Et les apôtres rendaient témoignage avec beaucoup de force de la résurrection du Seigneur Jésus et il y avait une grande grâce sur eux tous.

34. Car il n'y avait personne parmi eux qui fût dans l'indigence parce que tous ceux qui possédaient des terres ou des maisons les vendaient et apportaient le prix de ce qu'ils avaient vendu,

35. Et ils le mettaient aux pieds des apôtres et on le distribuait à chacun selon qu'il en avait besoin.

36. Ainsi Joses surnommé par les apôtres Barnabas, c'est-à-dire fils de consolation, qui était Lévite et originaire de Chypre,

37. Ayant un fond de terre le vendit et en apporta le prix et le mit aux pieds des disciples.

Réflexions

On voit premièrement dans ce chapitre l'accomplissement de ce que Jésus-Christ avait prédit aux apôtres, savoir qu'ils seraient mis en prison et menés devant les magistrats à cause de lui, mais on y remarque aussi que les rigueurs qu'on exerçait contre eux n'ébranlaient point leur confiance et que le nombre de chrétiens croissait chaque jour nonobstant les oppositions des Juifs.

2. Les apôtres paraissant devant le conseil y parlèrent avec hardiesse et avec tant de force que leurs ennemis en étaient étonnés et qu'ils n'avaient rien à leur opposer. C'est là un effet de la vertu divine dont les apôtres étaient revêtus et des promesses que Jésus-Christ leur avaient faites de les fortifier et de leur donner une sagesse à laquelle personne ne pourrait résister.

3. Pierre et Jean firent encore paraître leur zèle lorsque le magistrat leur ayant défendu de plus annoncer l'Évangile, ils répondirent

qu'il n'était pas juste d'obéir aux hommes plutôt qu'à Dieu.

Cette généreuse résolution des apôtres montre qu'il n'y a rien au monde qui doive nous empêcher d'obéir à Dieu et qu'en particulier les ministres du Seigneur qui ont des égards mondains ou par la crainte des hommes n'osent pas dire et faire tout ce que Dieu leur commande sont des lâches et des prévaricateurs.

4. On voit dans l'ardente prière que les apôtres présentèrent à Dieu pour implorer son secours, le courage et la confiance dont ils étaient animés. Et les marques que Dieu leur donna de sa présence et de sa faveur en faisant trembler le lieu où ils étaient assemblés les assurèrent que Dieu agréait et exauçait leur prière et qu'il les couvrirait de sa protection. On a toujours un secours puissant et une ressource sûre dans la prière lorsqu'on craint Dieu et qu'on n'a en vue que sa gloire. Dieu ne manque jamais d'exaucer ceux qui l'invoquent ainsi et quand on défend sa cause, on doit se mettre peu en peine des vains efforts des hommes.

5. Ce qui est dit sur la fin de ce chapitre de l'union qu'il y avait entre les fidèles de Jérusalem et de l'usage qu'ils faisaient de leurs biens fait voir que l'esprit du christianisme est un esprit de paix et de concorde, que les vrais chrétiens ne sont qu'un cœur et qu'une âme et qu'ils exercent avec plaisir et libéralement la charité envers les nécessiteux.

(a) v11 : Psaume 118.22 ; Ésaïe 28.16 ; Matthieu 21.42 ; Marc 12.10 ; Luc 20.17 ; Romains 9.33 ; I Pierre 2.6-7
(b) v12 : Matthieu 1.21
(c) v25 : Psaume 2.1

Chapitre V

Luc fait l'histoire du péché d'Ananias et de Saphira et de la punition que Dieu en fit, versets 1-11.

Il parle ensuite des miracles des apôtres et des progrès merveilleux que l'Évangile faisait à Jérusalem, versets 12-16.

Les apôtres sont mis en prison une seconde fois, mais Dieu les en délivre par un ange et ils continuent à annoncer l'Évangile, versets 17-25.

Ils paraissent encore devant le conseil qui les condamne à être fouettés et qui leur défend de plus parler de Jésus-Christ et de sa doctrine, versets 26-42.

MAIS un certain homme nommé Ananias, avec Saphira sa femme, vendit une possession.

2. Et il retint une partie du prix du consentement de sa femme et il en apporta le reste et le mit aux pieds des apôtres.

3. Mais Pierre lui dit : Ananias, pourquoi satan a-t-il rempli ton cœur pour te faire mentir au Saint-Esprit et détourner une partie du prix de ce fond de terre ?

4. Si tu l'eusses gardé, ne te demeurerait-il pas ? Et l'ayant vendu, n'était-il pas en ton pouvoir d'en garder le prix ? Comment cela a-t-il pu entrer dans ton cœur ? Ce n'est pas aux hommes que tu as menti, mais c'est à Dieu.

5. Et Ananias entendant ces paroles tomba et rendit l'esprit, ce qui causa une grande crainte à tous ceux qui en entendirent parler.

6. Et quelques jeunes gens se levant le prirent et l'emportèrent et l'ensevelirent.

7. Environ trois heures après, sa femme ne sachant rien de ce qui était arrivé, entra.

8. Et Pierre prenant la parole lui dit : Dis-moi, avez-vous vendu le fond de terre autant ? Et elle dit : Oui, nous l'avons vendu autant.

9. Alors Pierre lui dit : Pourquoi vous êtes-vous accordés ensemble pour tenter l'Esprit du Seigneur ? Voilà, ceux qui ont enseveli ton mari sont à la porte et ils t'emporteront.

10. Au même instant elle tomba à ses pieds et elle rendit l'esprit. Et ces jeunes gens étant entrés, ils la trouvèrent morte et l'emportèrent et l'ensevelirent auprès de son mari.

11. Cela donna une grande crainte à toute l'église et à tous ceux qui en entendirent parler.

12. Et il se faisait beaucoup de miracles et de prodiges parmi le peuple par le moyen des apôtres et ils étaient tous d'un accord dans le portique de Salomon.

13. Et aucun des autres n'osait se joindre à eux, mais le peuple leur donnait de grandes louanges.

14. Et la multitude de ceux qui croyait au Seigneur, tant hommes que femmes, s'augmentait de plus en plus,

15. Jusque là qu'on apportait les malades dans les rues et on les mettait sur des lits et sur des couchettes afin que quand Pierre viendrait à passer, son ombre du moins en couvrit quelques-uns.

16. Le peuple des villes voisines venait aussi en foule à Jérusalem et on y apportait les malades et ceux qui étaient tourmentés par les esprit immondes et tous étaient guéris.

17. Alors le souverain sacrificateur et tous ceux qui étaient avec lui, lesquels étaient de la secte des sadducéens, se levèrent et ils furent remplis d'envie.

18. Et ils se saisirent des apôtres et les mirent dans la prison publique.

19. Mais un ange du Seigneur ouvrit pendant la nuit les portes de la prison et les ayant fait sortir, il leur dit :

20. Allez et vous présentant dans le temple, annoncez au peuple toute les paroles de cette doctrine de vie.

21. Ce qu'ayant ouï, ils entrèrent dès le point du jour dans le temple et ils y enseignaient. Cependant le souverain sacrificateur étant arrivé et ceux qui étaient avec lui, ils assemblèrent le conseil et tous les sénateurs du peuple d'Israël et ils envoyèrent à la prison pour faire amener les apôtres.

22. Mais les sergents y étant allés, ils ne les trouvèrent point dans la prison, ainsi ils s'en retournèrent et firent leur rapport,

23. Disant : Nous avons trouvé la prison bien fermée et les gardes dehors devant les portes, mais l'ayant ouverte, nous n'avons trouvé personne dedans.

24. Le souverain sacrificateur et le capitaine du temple et les principaux sacrificateurs ayant ouï cela, ils furent fort en peine au sujet des apôtres, ne sachant ce qui arriverait de tout cela.

25. Mais quelqu'un survint qui leur fit ce rapport : Voilà, ces gens, que vous aviez mis en prison, qui sont dans le temple et qui enseignent le peuple.

26. Alors le capitaine du temple avec les huissiers s'en alla et il les amena, mais sans violence, car ils craignaient d'être lapidés par le peuple.

27. Et les ayant amenés ils les présentèrent au conseil. Et le souverain sacrificateur les interrogea et leur dit :

28. [a] Ne nous avons-nous pas défendu expressément d'enseigner en ce nom-là ? Et vous avez rempli Jérusalem de votre doctrine et vous vous voulez faire venir sur nous le sang de cet homme [1].

29. Mais Pierre et les autres apôtres répondirent : Il faut obéir à Dieu plutôt qu'aux hommes.

30. [b] Le Dieu de nos pères a ressuscité Jésus que vous avez fait mourir le pendant au bois,

31. C'est lui que Dieu a élevé à sa droite pour être le Prince et le Sauveur afin de donner à Israël la repentance et la rémission des péchés.

32. Et nous lui sommes témoins de ces choses aussi bien que [c] le Saint-Esprit que Dieu a donné à ceux qui lui obéissent.

33. Eux entendant cela grinçaient les dents et ils délibéraient de les faire mourir.

34. Mais un pharisien nommé Gamaliel, docteur de la loi, honoré de tout le peuple, se levant dans le conseil commanda qu'on fit retirer les apôtres pour un peu de temps.

35. Et il leur dit : Hommes Israélites, prenez garde à ce que vous avez à faire à l'égard de ces gens.

36. Car il y a quelque temps que Theudas [d] s'éleva se disant être quelque chose, auquel un

nombre d'environ quatre cents hommes se joignit, mais il fut tué et tous ceux qui l'avaient cru furent dissipés et réduits à rien.

37. Après lui s'éleva Juda le Galiléen du temps du dénombrement et il attira à lui un grand peuple, mais il périt aussi et tous ceux qui le crurent furent dissipés.

38. Je vous dis donc maintenant : Ne poursuivez plus ces gens-là, mais laissez-les en repos, car si ce dessein est un ouvrage hommes il se détruira de lui-même.

39. Mais s'il vient de Dieu, vous ne pouvez le détruire et prenez garde qu'il ne se trouve que vous ayez fait la guerre à Dieu. Et ils furent de son avis.

40. Et ils firent venir les apôtres et après les avoir fait fouetter ils leur défendirent de parler au nom de Jésus et ils les laissèrent aller.

41. Ils sortirent donc de devant le conseil [e] remplis de joie d'avoir été trouvés dignes de souffrir des opprobres pour le nom de Jésus.

42. Et ils ne cessaient tous les jours d'enseigner et d'annoncer Jésus-Christ dans le temple et de maison en maison.

Réflexions

Il y a trois réflexions à faire sur l'histoire d'Ananias.

La première, que Dieu frappa de mort cet homme et sa femme pour avoir menti à Pierre, afin de donner de la crainte à tous les membres de l'église, de soutenir l'autorité des apôtres dans le commencement de la prédication de l'Évangile et de faire voir la divinité de la doctrine qu'ils annonçaient.

La seconde, que Dieu connait les cœurs et les choses cachées, que quand même on pourrait tromper les hommes, on ne saurait le tromper et que ceux qui mentent aux hommes et en particulier à leurs conducteurs spirituels dans des occasions où l'on est obligé de dire la vérité, mentent à Dieu et s'exposent à sa vengeance.

La troisième, que c'est un très grand péché d'user de mensonge et de tromperie dans l'exercice de la charité. On est libre de donner ou de ne pas donner, mais quand on a consacré une chose à Dieu et à des usages de charité, il n'est pas permis de la reprendre, ni même d'en retenir la moindre partie.

Ce que Luc dit des miracles surprenants que les apôtres faisaient, de l'accroissement merveilleux de l'église de Jérusalem aussi bien que de l'amour et du respect que tout le monde avait pour les chrétiens est tout à fait remarquable. C'étaient là des preuves authentiques de la divinité de la doctrine chrétienne et de son efficace. Et puisque ces progrès de l'Évangile étaient le fruit, non seulement des miracles des apôtres, mais aussi de l'union qui régnait parmi les fidèles et de l'innocence de leurs mœurs, on voit par là combien la bonne vie des chrétiens contribue à rendre la religion de Jésus-Christ honorable et à l'établir dans le monde.

Les apôtres furent emprisonnés pour la seconde fois en ce temps-là, mais Dieu leur fit ouvrir miraculeusement les portes de la prison par un ange. Cette nouvelle marque de la protection de Dieu devait les remplir d'assurance et faire voir à leurs ennemis que c'était en vain qu'ils s'opposaient à la prédication de l'Évangile. Après que les apôtres furent sortis de prison, ils allèrent enseigner dans le temple, nonobstant les défenses qui leur avaient été faites et étant appelés pour cela devant le conseil, ils y parlèrent avec beaucoup de sagesse et de fermeté en déclarant :

qu'il fallait plutôt obéir à Dieu qu'aux hommes.

Ce courage et ce zèle des apôtres nous apprennent qu'il faut toujours suivre les mouvements de sa conscience sans s'effrayer des menaces des hommes et que les ordres où les défenses des magistrats ne doivent jamais nous arrêter quand il s'agit d'obéir à Dieu et de faire ce qu'il commande.

Il faut remarquer ensuite que le conseil étant irrité contre les apôtres voulait les faire mourir, mais que Dieu se servit des sages avis de Gamaliel pour les garantir du danger qui les menaçait. La manière dont ce sénateur parla dans le conseil doit nous faire reconnaitre que les avis modérés et pieux doivent être suivis, qu'il ne faut jamais rien faire par passion et par un zèle inconsidéré, surtout en matière de religion, que les entreprises dont Dieu n'est pas l'auteur se dissipent tôt ou tard d'elles-mêmes, mais que celles qui viennent de lui s'accomplissent infailliblement, malgré l'opposition des hommes et que ceux qui s'y opposent font la guerre à Dieu.

Enfin, l'on voit ici que les apôtres ayant été condamnés à être fouettés se réjouirent d'avoir eu l'honneur de souffrir cet opprobre pour Jésus-Christ et qu'ils continuèrent à prêcher l'Évangile. C'est ainsi qu'il faut souffrir constamment et même avec joie les maux auxquels on pourrait être exposés en faisant son devoir et s'en acquitter toujours avec persévérance.

(a) v28 : Actes 4.18
(b) v30 : Actes 3.15
(c) v32 : Jean 15.26-27
(d) v36 : Actes 21.38
(e) v41 : Romains 5.3

(1) v28 : Les apôtres en prêchant que Jésus-Christ était ressuscité et qu'il était le Messie accusaient par cela même les Juifs de l'avoir fait mourir injustement et d'avoir commis un crime qui attirerait sur eux la vengeance céleste.

Chapitre VI

Ce chapitre a deux parties.

On lit dans la première l'établissement des diacres dont la charge était d'administrer les aumônes de l'église, versets 1-7,

et dans la seconde comment Étienne fut accusé devant le conseil des Juifs, versets 8-15.

OR en ce temps-là, comme les disciples se multipliaient, il s'éleva un murmure des Grecs [1] contre les Hébreux [2] parce que leurs veuves étaient négligées dans la distribution qui se faisait chaque jour [3].

2. C'est pourquoi les douze apôtres ayant convoqué la multitude des disciples leur dirent : Il n'est pas raisonnable que nous laissions la prédication de la parole de Dieu pour servir aux tables.

3. Choisissez donc frères sept hommes d'entre vous de qui l'on ait un bon témoignage et qui soient pleins du Saint-Esprit et de sagesse afin que nous leur commettions cet emploi.

4. Et pour nous, nous continuerons à vaquer à la prière et au ministère de la parole.

5. Cette proposition plut à toute l'assemblée et ils élurent Étienne, homme plein de foi et du Saint-Esprit et [a] Philippe et Procore et Nicanor et Timon et Parménas et Nicolas, prosélyte antiochien.

6. Et ils les présentèrent aux apôtres qui après avoir prié leur imposèrent les mains.

7. Et la parole de Dieu se répandait et le nombre des disciples se multipliait fort à Jérusalem. Il y avait même un grand nombre de sacrificateurs qui obéissaient à la foi.

8. Or Étienne plein de foi et de force faisait de grands prodiges et de grands miracles parmi le peuple.

9. Mais quelques-uns de la synagogue qu'on appelle des libertins [4] et de celle des Cyrénéens et des Alexandrins et ceux de Cilicie et d'Asie s'élevaient et disputaient contre Étienne.

10. Et ils ne pouvaient résister à la sagesse et à l'esprit par lequel il parlait.

11. Alors ils subornèrent des hommes pour dire : Nous lui avons ouï proférer des paroles blasphématoires contre Moïse et contre Dieu,

12. Et ils émurent le peuple et les sénateurs et les scribes et se jetant sur lui ils le saisirent par force et l'emmenèrent au conseil,

13. Et ils produisirent de faux témoins qui disaient : Cet homme ne cesse de proférer des paroles blasphématoires contre ce saint lieu et contre la loi.

14. Car nous l'avons ouï dire que ce Jésus de Nazareth détruire ce lieu et changera les ordonnances que Moïse nous a données.

15. Et comme tous ceux qui étaient assis au conseil avaient les yeux arrêtés sur lui, son visage leur parut semblable à celui d'un ange.

Réflexions

On voit dans ce chapitre l'institution des diacres qui furent établis par les apôtres pour dispenser les charités aux fidèles. quoi que cette charge soit aujourd'hui abolie dans la plupart des églises chrétiennes par la faute des hommes et par le désordre qui y règne à divers égard, elle ne laisse pas d'être une institution divine.

2. Puisque Dieu voulut que l'administration des aumônes fut confiée à des gens sages et remplis du Saint-Esprit, il parait que la charité est un devoir très important, que les aumônes des fidèles doivent être distribuées avec beaucoup de prudence et de sagesse, que pour cet effet l'église doit commettre des gens intègres et craignant Dieu qui soient chargés de ce soin et qu'en général on ne doit mettre dans les charges ecclésiastiques que des personnes qui aient un bon témoignage et qui soient d'une probité reconnue.

3. L'on voit ici qu'Étienne, l'un des sept diacres qui était illustre par sa foi, par son zèle et par les miracles qu'il faisait ne tarda pas à éprouver la haine des Juifs. Il fut accusé d'être un ennemi de Dieu et de la loi de Moïse et amené devant le conseil pour y être condamné. Mais il parut avec une sainte hardiesse et d'une manière qui étonna les juges.

C'est de tout temps que les gens de bien ont été exposés à la haine des méchants et à leurs calomnies, mais l'injustice et la violence dont on use contre eux ne les empêchent jamais de s'acquitter courageusement de leur devoir et de satisfaire aux engagements de leur vocation et de leur conscience.

(a) v5 : Actes 21.8

(1) v1 : Grec : Hellénistes. C'était des Juifs convertis à la religion chrétienne qui se servaient de la langue grecque, étant nés dans des pays où on la parlait.

(2) v1 : C'étaient aussi des Juifs convertis qui demeuraient dans la Judée et qui parlaient un hébreux mêlé de caldaïque et de syriaque.

(3) v1 : Les Grecs se plaignaient que les Hébreux leur étaient préférés dans la distribution des charités.

(4) v9 : Ou : affranchis. On appelait libertins parmi les romains ceux qui avaient été affranchis de l'esclavage. Ceux dont il s'agit ici étaient des Juifs qui avaient été mis en liberté et ils avaient leur synagogue à Jérusalem, de même que ceux qui venaient de Cyrène, d'Alexandrie, de la Cilicie et de l'Asie mineure.

Chapitre VII

Ce chapitre contient premièrement le discours qu'Étienne fit devant le conseil des Juifs, versets 1-53.

2. Le récit de son martyre et de sa mort, versets 54-60.

ALORS le souverain sacrificateur dit à Étienne : Ces choses sont-elles ainsi ?

2. Et Étienne dit : Mes frères et mes pères, écoutez-moi. Le Dieu de gloire apparut à notre père Abraham lorsqu'il était en Mésopotamie avant qu'il demeurât à Carran.

3. [a] Et il lui dit : Sors de ton pays et de ta parenté et viens dans le pays que je te montrerai.

4. Alors, étant sorti du pays des Caldéens, il vint demeurer à Carran. Et de là, après que son père fut mort, Dieu le fit passer dans ce pays que vous habitez maintenant,

5. Où il ne lui donna aucun fond, non même pas un pied de terre, mais il lui promit de lui en donner la possession et à sa postérité après lui lorsqu'il n'avait point encore d'enfant.

6. Et Dieu lui parla ainsi : [b] Ta postérité habitera dans une terre étrangère pendant quatre cents ans [1] et on la réduira en servitude et on la maltraitera.

7. Mais je jugerai la nation qui les aura asservis dit le Seigneur et après cela ils sortiront et me serviront en ce lieu-ci.

8. Puis il lui donna [c] l'alliance de la circoncision et [d] ensuite Abraham eut pour fils Isaac qu'il circoncit le huitième jour [e] et Isaac eut Jacob [f] et Jacob les douze patriarches.

9. Et [g] les patriarches étant émus d'envie vendirent Joseph pour être mené en Égypte, mais Dieu fut avec lui,

10. Il le délivra de toutes ses afflictions et par la sagesse qu'il lui donna, il le rendit agréable à Pharaon roi d'Égypte [h] qui l'établit gouverneur d'Égypte et de toute sa maison.

11. Alors il arriva une famine dans tout le pays d'Égypte et de Canaan en sorte que nos pères ne pouvaient pas trouver des vivres.

12. Mais [i] Jacob ayant appris qu'il y avait du blé en Égypte, il y envoya nos pères la première fois.

13. Et [j] la seconde fois Joseph fut reconnu par ses frères et Pharaon sut quelle était l'extraction de Joseph.

14. Alors Joseph envoya quérir Jacob son père et toute sa famille [k] qui consistait en soixante et quinze personnes [2].

15. [l] Jacob donc descendit en Égypte [m] et y mourut, lui et nos pères,

16. [n] Qui furent transportés en Sichem et mis dans le sépulcre [o] qu'Abraham avait acheté à prix d'argent des fils d'Hémor de Sichem [3].

17. Mais comme le temps approchait auquel devait s'accomplir la promesse que Dieu avait faite avec serment à Abraham, [p] le peuple s'accrût et se multiplia beaucoup en Égypte,

18. Jusqu'à ce qu'il vint un autre roi en Égypte qui n'avait point connu Joseph.

19. Ce roi usant d'artifice contre notre nation traita durement nos pères jusqu'à leur faire exposer leurs enfants afin d'en faire périr la race.

20. [q] En ce temps-là Moïse naquit qui était parfaitement beau et qui fut nourri trois mois dans la maison de son père.

21. Ensuite ayant été exposé, la fille de Pharaon le fit emporter et le fit élever comme son fils.

22. Et Moïse fut instruit dans toute la sagesse [4] des Égyptiens et il était puissant en paroles et en œuvres.

23. [r] Mais quand il eut atteint l'âge de quarante ans, la pensée lui vint d'aller visiter ses frères, les enfants d'Israël.

24. Et voyant qu'on en maltraitait un sans sujet, il prit sa défense et vengea celui qui était outragé en tuant l'Égyptien.

25. Or il croyait que ses frères comprendraient que Dieu les voulait délivrer par son moyen, mais ils ne le comprirent point.

26. [s] Le lendemain, il en vit quelques-uns d'eux qui se battaient et il tâcha de les mettre d'accord en leur disant : Ô hommes, vous êtes frères, pourquoi vous maltraitez-vous l'un l'autre ?

27. Mais celui qui maltraitait son prochain repoussa Moïse en lui disant : Qui t'a établi prince et juge sur nous ?

28. Veux-tu me tuer comme tu tuas hier l'Égyptien ?

29. À cette parole, Moïse s'enfuit et il demeura comme étranger au pays de Madian où il eut deux fils.

30. Quarante ans après, [t] l'ange du Seigneur lui apparut au désert de la montagne de Sina [nc1] dans la flamme d'un buisson qui était en feu.

31. Et quand Moïse le vit, il fut étonné de ce qu'il voyait et comme il s'approchait pour considérer ce que c'était, la voix du Seigneur lui fur adressée,

32. Qui lui dit : Je suis le Dieu de tes pères, le Dieu d'Abraham et le Dieu d'Isaac et le Dieu de Jacob. Et Moïse tout tremblant n'osait considérer ce que c'était.

33. Alors le Seigneur lui dit : Ôte les souliers de tes pieds, car le lieu où tu es est une terre sainte.

34. J'ai vu, j'ai vu l'affliction de mon peuple qui est en Égypte et j'ai entendu leurs gémissements et je suis descendu pour les délivrer. Viens donc maintenant et je t'enverrai en Égypte.

35. Ce Moïse qu'ils avaient rejetés en disant : Qui t'a établi prince et juge ? C'est celui que Dieu envoya pour prince et pour libérateur sous la conduite de l'ange qui lui était apparu dans le buisson.

36. C'est celui qui les tira de là [u] en faisant des prodiges et des miracles en Égypte et dans la Mer Rouge et au désert pendant quarante ans.

37. C'est ce Moïse qui a dit aux enfants d'Israël : [v] Le Seigneur notre Dieu vous suscitera un prophète comme moi d'entre vos frères, écoutez-le.

38. [w] C'est lui qui, lorsque le peuple fut assemblé au désert, s'entretenait avec l'ange qui parlait à lui sur la montagne de Sina [nc1], c'est lui qui fut avec nos pères et qui a reçu les paroles de vie pour nous les donner.

39. À qui nos pères ne voulurent point obéir, mais ils le rejetèrent et retournèrent de leur cœur en Égypte,

40. Disant à Aaron : [x] Fais-nous des dieux qui marchent devant nous, car pour ce Moïse qui nous a tiré d'Égypte, nous ne savons ce qui lui est arrivé.

41. En ces jours firent un veau d'or et ils offrirent des sacrifices à l'idole et se réjouirent dans les ouvrages faits de leurs mains.

42. C'est pourquoi Dieu se détourna d'eux et les abandonna à l'armée du Ciel, comme il est écrit dans le livre des prophètes : [y] [5] Maison d'Israël, est-ce à moi que vous avez offert des victimes et des sacrifices durant quarante ans au désert ?

43. Mais vous avez porté le tabernacle de moloch et l'astre de votre dieu ramphan qui sont des figures que vous avez faites pour adorer, c'est pourquoi je vous transporterai au delà de Babylone.

44. Le tabernacle du témoignage a été avec nos pères dans le désert comme l'avait ordonné celui qui avait dit à [z] Moïse de le faire selon le modèle qu'il avait vu.

45. [aa] Et nos pères l'ayant reçu l'emportèrent avec Josué au pays qui était possédé par les nations que

Dieu chassa de devant nos pères jusqu'aux jours de David,

46. [bb] Qui trouva grâce devant Dieu et qui lui demanda qu'il pût bâtir une demeure au Dieu de Jacob.

47. [cc] Et Salomon lui bâtit un temple.

48. [dd] Mais le Très-Haut n'habite point dans des temples faits par la main des hommes, comme le prophète le dit :

49. [ee] Le Ciel est mon trône et la terre est mon marchepied : Quelle maison me bâtirez-vous, dit le Seigneur, ou quel serait le lieu de mon repos ?

50. Ma main n'a-t-elle pas fait toutes ces choses ?

51. Gens au cou raide et incirconcis de cœur et d'oreilles, vous vous opposez toujours au Saint-Esprit, vous êtes tels que vos pères.

52. Quel est le prophète que vos pères n'aient pas persécuté ? Ils ont même tué ceux qui ont prédit l'avènement du Juste que vous avez livré et dont vous avez été les meurtriers,

53. Vous [ff] qui avez reçu la loi par le ministère des anges et qui ne l'avez point gardée.

54. Entendant ces choses, ils étaient transportés de rage dans leurs cœurs et ils grinçaient des dents contre lui.

55. Mais Étienne étant rempli du Saint-Esprit, ayant les yeux attachés au Ciel, vit la gloire de Dieu et Jésus qui était à la droite de Dieu.

56. Et il dit : Voici, je vois les Cieux ouverts et le Fils de l'homme qui est à la droite de Dieu.

57. Alors ils poussèrent de grands cris, ils se bouchèrent les oreilles et ils se jetèrent tous ensemble sur lui.

58. Et l'ayant trainé hors de la ville, ils le lapidèrent et les témoins mirent leurs habits aux pieds d'un jeune homme nommé Saul.

59. Et pendant qu'ils lapidaient Étienne, il priait et disait : [gg] Seigneur Jésus, reçois mon esprit !

60. Puis s'étant mis à genou, il cria à haute voix : [hh] Seigneur, ne leur impute point ce péché ! Et quand il eut dit cela, il s'endormit.

Réflexions

Le but du discours qu'Étienne fit devant le conseil était de faire voir :

1. Qu'il n'était pas un ennemi de Dieu et de la loi comme on l'en accusait, mais qu'il adorait le Dieu d'Abraham et des patriarches.

2. Que Jésus était le Messie qui devait naître de la postérité d'Abraham et dont Moïse et les prophètes avaient marqué la venue.

3. Que l'alliance de Dieu et son service n'étaient pas attachés à la nation des Juifs, ni au temple de Jérusalem, non plus qu'au service cérémoniel que Moïse avait prescrit.

4. Que les Juifs avaient été de tout temps rebelles à Dieu, qu'ils avaient rejeté et persécuté les prophètes et qu'ainsi il n'était pas surprenant qu'ils eussent rejeté Jésus-Christ et qu'ils persécutassent ses serviteurs.

On remarque dans tout ce discours d'Étienne le grand zèle dont il était animé et la liberté avec laquelle il reprocha aux Juifs leur endurcissement, quoi qu'il vît bien qu'en parlant ainsi il s'exposait à leur fureur et au danger de perdre la vie. Les Juifs transportés de rage condamnèrent ce fidèle serviteur de Dieu à être lapidé, mais Dieu lui fit voir pour l'encourager les Cieux ouverts et Jésus-Christ assis à sa droite, après quoi Étienne souffrit cette mort cruelle avec constance en invoquant le Seigneur Jésus jusqu'au dernier soupir et en priant pour ceux qui le faisaient mourir.

Cette mort du premier martyr de l'Église apprend à tous les chrétiens à souffrir courageusement tous les maux et même la mort s'ils y étaient appelés, à pardonner à ceux qui leur font le plus mal et à prier pour eux.

On voit encore dans ce récit combien la mort des vrais fidèles est douce et de quelles consolations elle est accompagnée, ce qui doit nous animer fortement à la piété, afin qu'à notre dernière heure, nous puissions aussi remettre notre esprit entre les mains du Seigneur Jésus-Christ et nous endormir dans l'espérance d'une meilleure vie [nc2].

(a) v3 : Genèse 12.1
(b) v6 : Genèse 15.13 et 16
(c) v8 : Genèse 17.10
(d) v8 : Genèse 21.2
(e) v8 : Genèse 25.24
(f) v8 Genèse 29.33, 30.5 et 35.23
(g) v9 : Genèse 37.27
(h) v10 : Genèse 41.39
(i) v12 : Genèse 42.2
(j) v13 : Genèse 45.4
(k) v14 : Genèse 46.27 ; Deutéronome 10.22
(l) v15 : Genèse 46.5
(m) v15 : Genèse 49.33
(n) v16 : Exode 13.19 ; Josué 24.32
(o) v16 : Genèse 23.16 et 33.19
(p) v17 : Exode 1.7
(q) v20 : Exode 2.2 ; Hébreux 11.23
(r) v23 : Exode 2.11
(s) v26 : Exode 2.13
(t) v30 : Exode 3.2
(u) v 36 : Exode 7, 8, 9, 10, 11, 12 et 14
(v) v37 : Deutéronome 18.15 ; Actes 3.22
(w) v38 : Exode 19.3
(x) v40 : Exode 32.1
(y) v42 : Amos 5.25 où ce passage a été exposé
(z) v44 : Exode 25.40 ; Hébreux 8.5
(aa) v45 : Josué 3.14
(bb) v46 : I Samuel 16.23 ; II Samuel 7.2 ; Psaume 132.5
(cc) v47 : I Rois 6.1 ; I Chroniques 17.12
(dd) v48 : I Rois 8.27 ; II chroniques 2.6 et 6.18 ; Actes 17.24
(ee) v49 : Ésaïe 66.1
(ff) v53 : Exode 19.3 ; Galates 3.19
(gg) v59 : Luc 23.46
(hh) v60 : Matthieu 5.44 ; Luc 23.34

(1) v6 : Les enfants d'Israël n'ont été en Égypte qu'environ 210 ans. Mais il faut compter les 400 ans depuis la promesse faite à Abraham, Genèse 15.13 et qui est rapportée ici, jusqu'à la sortie d'Égypte. Abraham et les patriarches demeurèrent dans le pays de Canaan comme des étrangers, ils furent contraints à diverses fois d'aller en Égypte jusqu'à ce qu'enfin Jacob y alla avec toute sa famille.

(2) v14 : Moïse n'en compte que soixante-dix, Genèse 56.27 et Exode 1.5. Mais Étienne suit les LXX interprètes grecs, ce que les auteurs du Nouveau Testament font souvent. On prétend que ces deux dénombrement peuvent se concilier.

(3) v16 : Étienne ne parlant de ce transport des os des patriarches qu'en passant et de manière fort abrégée, il y a ici quelque difficulté. Ce qui est certain, c'est que les os de Jacob furent mis dans le sépulcre

qu'Abraham avait acheté, Genèse 50.13 et que ceux de Joseph furent portés à Sichem, Josué 24.32.
(4) v22 : C'est-à-dire dans toutes les sciences.
(5) v42 : Voyez la note sur Amos 5.25-26. Cet oracle est ici cité suivant la version des LXX.

(nc1) v30 et 38 : S'agirait-il de la montagne du Sinaï ?
(nc2) Ce que le copiste croit : ... et nous endormir dans la certitude ...

Chapitre VIII

Luc rapporte ici :

1. La persécution qui s'éleva contre l'église de Jérusalem après la mort d'Étienne, versets 1-4,

2. Comment Philippe prêcha l'Évangile à Samarie, versets 5-25,

3. L'histoire de la conversion d'un seigneur étranger qui était trésorier de Candace reine d'Éthiopie, versets 26-40.

OR [a] Saul avait consenti à la mort d'Étienne et en ce temps-là il s'éleva une grande persécution contre l'église de Jérusalem et tous ses fidèles, excepté les apôtres, furent dispersés par les quartiers de la Judée et de la Samarie.

2. Et quelques hommes pieux emportèrent Étienne pour l'ensevelir et ils firent un grand deuil sur lui.

3. Mais [b] Saul ravageait l'église, entrant dans les maisons et traînant par force les hommes et les femmes, il les faisait mettre en prison.

4. Ceux donc qui furent dispersés [c] allaient de lieu en lieu et ils annonçaient la parole de Dieu.

5. Et Philippe étant descendu à la ville de Samarie leur prêcha Christ.

6. Et le peuple était attentif d'un commun accord à ce que Philippe disait en écoutant et en voyant les miracles qu'il faisait.

7. Car les esprits immondes sortaient de plusieurs qui en étaient possédés en jetant de grands cris et beaucoup de paralytiques et d'impotents furent guéris.

8. Ce qui causa une grande joie dans cette ville.

9. Or il y avait auparavant dans la même ville un homme nommé Simon, qui exerçait la magie et remplissait d'étonnement le peuple de Samarie, se faisant passer pour un grand personnage.

10. Tous lui étaient attachés depuis le plus petit jusqu'au plus grand et ils disaient : Celui-ci est la grande puissance de Dieu.

11. Et ils étaient attachés à lui parce que depuis longtemps il leur avait renversé l'esprit par ses enchantements.

12. Mais quand ils eurent cru à Philippe qui leur annonçait ce qui concernait le royaume de Dieu et le nom de Jésus-Christ, ils furent baptisés tant les hommes que les femmes.

13. Et Simon lui-même crut aussi et après avoir été baptisé, il ne quittait point Philippe et voyant les prodiges et les grands miracles qui se faisait, il était tout hors de lui-même.

14. Cependant, les apôtres qui étaient à Jérusalem, ayant appris que ceux de Samarie avaient reçu la parole de Dieu, ils leur envoyèrent Pierre et Jean,

15. Qui y étant descendus prièrent pour eux afin qu'ils reçussent le Saint-Esprit.

16. Car il n'était point encore descendu sur aucun d'eux, mais ils avaient été seulement baptisés au nom du Seigneur Jésus.

17. Alors les apôtres leur imposèrent les mains et ils reçurent le Saint-Esprit.

18. Mais Simon voyant que le Saint-Esprit était donné par l'imposition des mains des apôtres, il leur offrit de l'argent et leur dit :

19. Donnez-moi aussi ce pouvoir que tous ceux à qui j'imposerai les mains reçoivent le Saint-Esprit.

20. Mais Pierre lui dit : Que ton argent périsse avec toi puisque tu as cru que le don de Dieu s'acquérait avec de l'argent.

21. Tu n'as point de part, ni rien à prétendre en cette affaire, car ton cœur n'est pas droit devant Dieu.

22. Repends-toi donc de cette méchanceté et prie Dieu afin que s'il est possible cette pensée de ton cœur te soit pardonnée.

23. Car je vois que tu es dans un fiel très amer et dans les liens de l'iniquité.

24. Alors Simon répondit et leur dit : Priez vous-même le Seigneur pour moi afin qu'il ne m'arrive rien de ce que vous avez dit.

25. Eux donc, après avoir ainsi rendu témoignage à la parole du Seigneur et l'avoir annoncée, retournèrent à Jérusalem et prêchèrent l'Évangile en plusieurs bourgs des Samaritains.

26. Et un ange du Seigneur parla à Philippe et lui dit : Lève-toi et va du côté du Midi, sur le chemin qui descend de Jérusalem à Gaza la déserte.

27. Et il se leva et s'en alla. Or un Éthiopien, eunuque, qui était un puissant seigneur à la cour de Candace reine d'Éthiopie, surintendant de tous ses trésors, était venu à Jérusalem pour adorer.

28. Comme il s'en retournait, étant assis dans son charriot, il lisait le prophète Ésaïe.

29. Alors l'esprit dit à Philippe : Approche-toi et joins ce charriot.

30. Et Philippe accourut et entendit qu'il lisait le prophète Ésaïe et il lui dit : Entends-tu bien ce que tu lis ?

31. Il lui répondit : Et comment le pourrais-je entendre si quelqu'un ne me guide ? Et il pria Philippe de monter et de s'asseoir auprès de lui.

32. Or le passage de l'Écriture qu'il lisait était celui-ci : [d] Il a été mené comme une brebis à la boucherie et de même qu'un agneau muet devant celui qui le tond, il n'a pas ouvert la bouche.

33. Sa condamnation a été levée dans son abaissement [1]. Mais qui pourra compter sa durée [2] ? Car sa vie a été retranchée de la terre [3].

34. Alors l'eunuque prit la parole et dit à Philippe : Je te prie, de qui le prophète dit-il cela ? Est-ce de lui-même ou de quelque autre ?

35. Alors Philippe prenant la parole et commençant par cet endroit de l'Écriture, il lui annonça Jésus.

36. Et comme ils allaient par le chemin, ils arrivèrent à un endroit où il y avait de l'eau et l'eunuque dit : Voici de l'eau, qu'est-ce qui empêche que je ne sois baptisé ?

37. Et Philippe lui dit : Si tu crois de tout ton cœur, cela t'est permis. Et l'eunuque répondant dit : Je crois que Jésus-Christ est le fils de Dieu.

38. Et il commanda qu'on arrêtât le charriot et ils descendirent tous deux dans l'eau, Philippe et l'eunuque et Philippe le baptisa.

39. Et quand ils furent remontés hors de l'eau, l'esprit du Seigneur enleva Philippe et l'eunuque ne le vit plus et il continua son chemin plein de joie.

40. Mais Philippe se trouva dans Azot et il annonça l'Évangile par toutes les villes où il passa jusqu'à ce qu'il vint à Césarée.

Réflexions

Il faut remarquer sur ce chapitre que la mort d'Étienne et la persécution qui fut suscitée contre l'église de Jérusalem tournèrent à l'avancement de l'Évangile, puisque les fidèles qui furent dispersés annoncèrent en divers lieux la parole de Dieu. Voilà comment les persécutions que les premiers ennemis de l'église excitèrent contre elle servirent à étendre davantage la religion de Jésus-Christ.

2. Ce qu'on lit ici de la créance que le peuple de Samarie donnait à Simon le magicien fait voir que les personnes qui ne connaissent pas la vérité se laissent aisément séduire par des imposteurs. Mais le changement qui arriva dans cette ville après que Philippe y eut annoncé l'Évangile montre que la vérité triomphe de l'erreur et du mensonge. Luc remarque que Simon lui-même se fit baptiser et qu'il était tout ravi de voir les miracles que Philippe faisait. Cet exemple prouve que les méchants sont quelquefois touchés de l'excellence de l'Évangile et qu'ils en embrassent même la profession, mais ne le faisant pas par de bons motifs, leur conversion n'est pas sincère. Sur ce qui est ajouté que Simon offrit de l'argent à Pierre pour obtenir le don de communiquer le Saint-Esprit et de faire des miracles et que Pierre, rempli d'indignation lui dénonça le jugement de Dieu, il faut remarquer que c'est une impiété détestable de faire servir la religion à l'avarice ou à l'ambition et de prétendre acheter ou vendre les choses saintes en quelque manière que cela se fasse. Cependant, Pierre exhorta Simon à se repentir et Simon effrayé pria les apôtres d'intercéder pour lui auprès de Dieu. Cela nous apprend qu'il ne faut jamais abandonner entièrement les plus grands pécheurs, ni leur refuser le secours de nos exhortations et de nos prières.

3. Dieu appela en ce temps-là un officier de la reine Candace à la foi en Jésus-Christ afin de montrer que l'Évangile serait bientôt annoncé à tous les peuples et afin de répandre par le moyen de cet homme la vraie religion dans l'Éthiopie. Ce seigneur, qui était du nombre des prosélytes païens qui avaient renoncé à l'idolâtrie, venait adorer le vrai Dieu à Jérusalem et il était occupé à la lecture des livres sacrés lorsque Dieu lui adressa Philippe pour l'instruire. On voit par là que la providence prend un soin particulier de ceux qui ont de bonnes intentions et que Dieu accorde une nouvelle mesure de ses grâces à ceux qui font un bon usage de celles qu'ils ont déjà reçues et qui cherchent sincèrement la vérité. Le désir que cet officier fit paraître d'entendre le sens du passage d'Ésaïe qu'il lisait et la docilité avec laquelle il écouta Philippe montrent que chacun doit travailler à s'instruire des vérités du salut, tant par soi-même que par le secours d'autrui et qu'on ne doit pas négliger les instructions des ministres que Dieu a établis. L'eunuque ayant ouï Philippe souhaita d'être baptisé et après qu'il eût fait une profession ouverte de la foi, il reçût le baptême. C'est ainsi qu'en usent ceux qui aiment la vérité aussitôt qu'elle est connue, ils en embrassent la profession et il ne renvoient jamais à s'acquitter de leur devoir.

Enfin, comme ce seigneur après avoir été baptisé s'en retourna plein de joie dans son pays, il faut aussi que nous estimions par dessus toutes choses le bonheur que nous avons de croire en Jésus-Christ et que l'avantage d'être de son église fasse toute notre consolation et toute notre joie.

(a) v1 : Sous 22.20
(b) v3 : Actes 22.4
(c) v4 : Matthieu 10.23
(d) v32 : Ésaïe 53.7

(1) v33 : C'est-à-dire : la condamnation prononcée contre lui dans son abaissement a été enlevée par la gloire de sa résurrection et de son ascension.
(2) v33 : Ou sa postérité. Voyez la note sur Ésaïe 53.8
(3) v33 : Ou : quoique sa vie ait été retranchée.

Chapitre IX, versets 1-22.

C'est ici l'histoire de la conversion de Paul.

CEPENDANT, [a] Saul ne respirant toujours que menaces et que carnage contre les disciples du Seigneur s'adressa au souverain sacrificateur

2. Et lui demanda des lettres pour les synagogues de Damas afin que s'il trouvait quelques personnes de cette secte, hommes ou femmes, il les amenât liés à Jérusalem.

3. [b] Et comme il était en chemin et qu'il approchait de Damas, tout d'un coup une lumière venant du Ciel resplendit comme un éclair autour de lui.

4. Et étant tombé par terre, [c] il entendit une voix qui lui dit : Saul, Saul, pourquoi me persécutes-tu ?

5. Et il répondit : Qui es-tu Seigneur ? Et le Seigneur dit : Je suis Jésus que tu persécutes, il t'est dur de regimber contre les aiguillons [1].

6. Alors tout tremblant et effrayé il dit : Seigneur, que veux-tu que je fasse ? Et le Seigneur lui dit : Lève-toi et entre dans la ville et là on te dira ce qu'il faut que tu fasses.

7. Or les hommes qui faisaient le voyage avec lui s'arrêtèrent tout épouvantés, entendant bien une voix, mais ne voyant personne.

8. Et Saul se levant de terre et ayant ouvert les yeux, il ne voyait personne de sorte qu'ils le conduisirent par la main et le menèrent à Damas,

9. Où il fut trois jours sans voir et sans manger ni boire.

10. Or il y avait à Damas un disciple nommé Ananias à qui le Seigneur dit dans une vision : Ananias. Et il répondit : Me voici Seigneur.

11. Et le Seigneur lui dit : Lève-toi et t'en va dans la rue qu'on appelle la rue droite et cherche dans la maison de Judas un nommé Saul de Tarse, car il est présentement en prières.

12. (Or Saul avait vu en vision un homme nommé Ananias qui entrait et qui lui imposait les mains afin qu'il recouvrât la vue.)

13. Et Ananias répondit : Seigneur, j'ai ouï dire à plusieurs personnes combien cet homme a fait de maux à tes saints à Jérusalem.

14. Il est même ici avec pouvoir de la part des principaux sacrificateurs de lier tout ceux qui invoquent ton nom.

15. Mais le Seigneur lui dit : Va, car cet homme est un instrument que j'ai choisi pour porter mon nom devant les Gentils et devant les rois et devant les enfants d'Israël,

16. Et je lui montrerai combien il faudra qu'il souffre pour mon nom.

17. Ananias donc s'en alla et entra dans la maison. Et lui imposant les mains, il lui dit : Saul mon frère, le Seigneur Jésus qui t'est apparu dans le chemin par où tu venais m'a envoyé afin que tu recouvres la vue et que tu sois rempli du Saint-Esprit.

18. Et aussitôt il tomba comme de ses yeux comme des écailles et à l'instant il recouvra la vue puis il se leva et il fut baptisé.

19. Et ayant mangé, il reprit des forces. Et Saul fut quelques jours avec les disciples qui étaient à Damas,

20. Et il prêcha incontinent dans les synagogues que Christ était le fils de Dieu.

21. Et tous ceux qui l'entendaient étaient hors d'eux-mêmes et disaient : N'est-ce pas là celui qui persécutait dans Jérusalem ceux qui invoquaient ce nom et qui est venu ici exprès afin de les emmener liés aux principaux sacrificateurs ?

22. Mais Saul se fortifiait de plus en plus et il confondait les Juifs qui habitaient à Damas démontrant que ce Jésus était le Christ.

Réflexions

On doit faire une grande attention à cette histoire et y considérer en premier lieu que Paul, qui fut un si excellent disciple, était avant sa conversion et dans le temps qu'il était encore Juif un ardent persécuteur des chrétiens. Ce disciple dit lui-même sur cela que Dieu l'appela dans cet état afin de donner en sa personne un exemple illustre de sa miséricorde envers les pécheurs. Cependant il faut se souvenir que si Saul persécutait l'église, il le faisait par ignorance et par un faux zèle, croyant même faire une chose agréable à Dieu, mais qu'il était du reste d'une vie irréprochable. Quand on ne pèche pas par malice et par un effet de corruption du cœur, mais par ignorance et par la force des préjugés, on peut en revenir plus facilement et avoir part à la miséricorde de Dieu.

2. Le moyen dont le Seigneur se servit pour convertir Saul est remarquable. Dans le temps qu'il allait à Damas pour persécuter les chrétiens, Jésus-Christ l'arrêta près de cette ville par une apparition qui le rempli de frayeur. Il lui parla des Cieux, il le renversa par terre et il le frappa d'aveuglement. Notre Seigneur en usa ainsi parce que dans les dispositions où Saul était, il fallait quelque chose d'extrêmement fort pour vaincre ses préjugés et pour le rendre docile. C'est de la sorte que Dieu par un effet de sa bonté et de sa sagesse emploie les moyens les plus propres pour retirer les pécheurs de leurs égarements.

3. Ces paroles :

Saul, Saul, pourquoi me persécutes-tu ?

marquent que Jésus-Christ regarde ce que l'on fait contre ses membres et contre son église comme s'il était fait contre lui-même et ce que Saul répondit en disant :

Seigneur, que veux-tu que je fasse ?

exprime les sentiments d'humilité et de docilité qui se rencontrent dans les pécheurs qui sont salutairement touchés. Ils obéissent sans délai à la vocation céleste, ils s'abandonnent entièrement à Dieu et ils sont prêts à suivre tous les conseils qu'il leur donne.

4. Il faut remarquer que Dieu après avoir mis Saul en état d'écouter et de recevoir ce qui lui serait dit le renvoya à Ananias pour apprendre de lui ce qu'il devait faire et que cependant il prépara Ananias par une vision à aller voir Saul et à l'instruire. C'est ainsi que Dieu disposait les choses avec une grande sagesse pour achever l'ouvrage de la conversion de Saul.

5. Enfin, Saul après avoir été en jeûne et en prière pendant trois jours, recouvra la vue, il fut instruit et baptisé par Ananias et incontinent après il commença à prêcher l'Évangile dans les synagogues des Juifs. L'on doit admirer la puissance et la bonté de Dieu dans cet événement qui fut si salutaire à Paul et si avantageux à toute l'église et ce grand et prompt changement qui se fit dans cet apôtre fait voir que ceux qui sont véritablement convertis changent entièrement de sentiments et de conduite et qu'ils donnent de marques publiques et certaines de la sincérité de leur repentance.

(a) v1 : Galates 1.13 ; I Timothée 1.13
(b) v3 : Actes 22.6 et 26.13
(c) v4 : I Corinthiens 15.8 ; II Corinthiens 12 ;2

(1) v5 : C'est-à-dire : Tu ne gagnerais rien à me résister.

Chapitre IX, versets 23-43.

Saul, après sa conversion, étant persécuté par les Juifs à Damas, s'en va à Jérusalem d'où la persécution l'oblige encore à se retirer pour aller à Césarée et de là à Tarse, versets 23-30.

Luc rapporte en second lieu l'heureux état des églises de la Judée et des lieux voisins, verset 31,

et enfin, le miracle de la guérison d'Énée et celui de la résurrection de Tabitha, versets 32-43.

23. Quelques temps après, les Juifs délibérèrent de faire mourir Saul.

24. Mais leur complot vint à sa connaissance. [d] Or ils gardaient les portes jour et nuit afin de le faire mourir.

25. Mais les disciples le prenant pendant la nuit le descendirent par la muraille dans une corbeille.

26. Et quand Saul fut arrivé à Jérusalem, il tâchait de se joindre aux disciples, mais tous le craignaient, ne croyant pas qu'il fût un disciple.

27. Mais Barnabas le prit et le mena aux apôtres et leur raconta comment le Seigneur lui était apparu sur le chemin et lui avait parlé et comment il avait parlé ouvertement à Damas au nom de Jésus.

28. Ainsi il allait et venait avec eux dans Jérusalem.

29. Et parlant avec hardiesse au nom du Seigneur Jésus, il parlait et disputait avec les Grecs [2], mais ils tâchaient de lui ôter la vie.

30. Ce que les frères ayant découvert, ils le menèrent à Césarée et l'envoyèrent à Tarse.

31. Cependant les églises étaient en paix par toute la Judée et la Galilée et la Samarie, étant édifiées et marchant dans la crainte du Seigneur et elles étaient multipliées par la consolation du Saint-Esprit.

32. Il arriva comme Pierre les visitait tous qu'il vint aussi vers les saints qui demeuraient à Lydde.

33. Et il y trouva un homme nommé Énée qui était couché dans un petit lit depuis huit ans et qui était paralytique.

34. Et Pierre lui dit : Énée, Jésus qui est le Christ te guéri, lève-toi et accommode ton lit et incontinent il se leva.

35. Et tous ceux qui demeuraient à Lydde et à Saron le virent et ils se convertirent au Seigneur.

36. Il y avait aussi à Joppe une certaine femme qui était des disciples, nommée Tabitha, c'est-à-dire en grec Dorcas, laquelle était remplie de bonne œuvres et qui faisait beaucoup d'aumônes.

37. Elle tomba malade en ce temps-là et elle mourut. Et après l'avoir lavée, ils la mirent dans un chambre haute.

38. Et comme Lydde est près de Joppe, les disciples ayant appris que Pierre y était, ils envoyèrent vers lui deux hommes pour le prier de venir chez eux sans tarder.

39. Pierre donc se leva et s'en alla avec eux. Et lorsqu'il fut arrivé, ils le menèrent à la chambre haute et toutes les veuves se présentèrent à lui en pleurant et en lui montrant combien Dorcas faisait de robes et d'habits lorsqu'elle était avec elles.

40. Et Pierre après les avoir fait sortir se mit à genoux et pria, puis se tournant vers le corps il dit : Tabitha, lève-toi. Et elle ouvrit les yeux et ayant vu Pierre, elle s'assit.

41. Et Pierre lui donnant la main la leva et ayant appelé les saints et les veuves, il la leur présenta vivante.

42. Et cela fur connu par toute la ville de Joppe et plusieurs crurent au Seigneur.

43. Et Pierre demeura plusieurs jours à Joppe chez un certain Simon corroyeur.

Réflexions

Il faut considérer ici

1. Qu'aussitôt que Paul eut été converti et eut commencé à annoncer l'Évangile il fut persécuté par les Juifs. Dieu voulut par là éprouver la fidélité de cet apôtre et lui apprendre à souffrir pour Jésus-Christ.

Voilà ce qui arrive ordinairement à ceux qui prennent la résolution de suivre le Seigneur et de vivre dans la piété, ils ressentent les effets de la haine du monde et ils sont exposés à des traverses, mais ces oppositions ne les étonnent point comme elles n'étonnèrent pas Saul qui, malgré la fureur des Juifs, continua à annoncer l'Évangile, même dans la ville de Jérusalem.

2. Ce que Luc dit de l'heureux état des églises de la Judée, de la Galilée et de la Samarie nous présente ces deux réflexions.

L'une, que si Dieu permet que l'église soit persécutée, il lui donne aussi du relâche.

L'autre, que ce qui rend les églises heureuses et florissantes c'est quand elles marchent dans la crainte du Seigneur et que les dons du Saint-Esprit s'y multiplient.

3. Les deux miracles qui sont récités sur la fin de ce chapitre prouvent que les apôtres faisaient des miracles semblables à ceux que notre Seigneur avait faits pendant qu'il était au monde, ce qui contribuait à la conversion d'un grand nombre de personnes. Nous avons dans l'histoire de la maladie et de la mort de Tabitha un bel exemple qui doit inciter tous les chrétiens et principalement les personnes de son sexe à la piété et aux œuvres de la charité et la résurrection de cette femme doit être considérée comme une récompense que Dieu voulut accorder à sa foi et comme une preuve qui doit nous confirmer dans la croyance de la résurrection et dans l'espérance de la vie éternelle.

(d) v24 : II Corinthiens 11.32

(2) v29 : C'est-à-dire : avec les Juifs qu'on appelait Hellénistes, qui avaient été élevés parmi les Grecs. Voyez sus 6.1

Chapitre X

Ce chapitre contient l'histoire de la conversion du centenier Corneille à la religion chrétienne. Cet homme était païens de naissance, mais il adorait le vrai Dieu.

IL y avait à Césarée un homme nommé Corneille, centenier d'une compagnie de la légion appelée Italique.

2. Il était religieux et il craignait Dieu, lui et toute sa famille, faisant aussi beaucoup d'aumônes au peuple et priant Dieu continuellement.

3. Il vit clairement dans une vision, environ la neuvième heure du jour, un ange de Dieu qui vint à lui et lui dit : Corneille.

4. Et Corneille ayant les yeux attachés sur lui et tout effrayé dit : Qu'y a-t-il Seigneur ? Et l'ange lui dit : Tes prières et tes aumônes sont montées en mémoire devant Dieu.

5. Envoie donc présentement des gens à Joppe et fait venir Simon qui est surnommé Pierre.

6. Il est logé chez un certain Simon corroyeur qui a sa maison près de la mer, c'est lui qui te diras ce qu'il faut que tu fasses.

7. Quand l'ange qui parlait à Corneille se fut retiré, il appela deux de ses domestiques et un soldat craignant Dieu d'entre ceux qui se tenaient près de lui.

8. Et leur ayant tout raconté, il les envoya à Joppe.

9. Le lendemain, comme ils étaient en chemin et qu'ils s'approchaient de la ville, Pierre monta sur le haut de la maison, environ la neuvième heure, pour prier.

10. Et ayant faim, il voulut prendre son repas et comme on le lui apprêtait, il lui survint un ravissement d'esprit.

11. Et il vit le Ciel ouvert et un vaisseau qui descendait sur lui, comme un grand linge lié par les quatre coins et qui s'abaissait sur la terre

12. Dans lequel il y avait de toutes sortes d'animaux terrestres à quatre pieds et de bêtes sauvages et de reptiles et d'oiseaux du ciel.

13. Et il y eut une voix qui lui dit : Pierre, lève-toi, tue et mange.

14. Mais Pierre répondit : Non Seigneur, car je n'ai jamais rien mangé d'impur ou de souillé.

15. Et la voix lui parlant encore pour la seconde fois lui dit : Ne regarde pas comme souillé ce que Dieu a purifié.

16. Et cela arriva par trois fois, après quoi le vaisseau fut retiré dans le Ciel.

17. Et comme Pierre était en peine de ce qu'était cette vision qu'il avait eue, les hommes envoyé de la part de Corneille, s'étant informé de la maison de Simon, arrivèrent à la porte.

18. Et ayant appelé quelqu'un, ils demandèrent si Simon surnommé Pierre était logé là.

19. Et comme Pierre pensait à la vision, l'Esprit lui dit : Voilà trois hommes qui te demandent.

20. C'est pourquoi, [a] lève-toi et descend et t'en va avec eux sans en faire difficulté, car c'est moi qui les ai envoyés.

21. Pierre étant donc descendu vers ces hommes qui lui étaient envoyés de la part de Corneille, il leur dit : Me voici, je suis celui que vous cherchez, pour quel sujet êtes-vous venus ?

22. Ils lui dirent : Corneille, centenier, homme juste et craignant Dieu et à qui toute la nation des Juifs rend témoignage a été averti de Dieu par un saint ange de te faire venir dans sa maison pour entendre ce que tu lui diras.

23. Pierre les ayant donc fait entrer les logea et le lendemain il s'en alla avec eux et quelques-uns des frères de Joppe l'accompagnèrent.

24. Le jour suivant, ils entrèrent à Césarée. Or Corneille les attendait avec ses parents et ses plus intimes amis qu'il avait assemblés chez lui.

25. Et comme Pierre entrait, Corneille alla au devant de lui et se jetant à ses pieds, il l'adora.

26. Mais Pierre le releva lui disant : Lève-toi, je ne suis qu'un homme non plus que toi.

27. Et s'entretenant avec lui, il entra et il trouva plusieurs personnes qui étaient là assemblées.

28. Et il leur dit : Vous savez [b] qu'il n'est pas permis à un Juif d'avoir aucune liaison avec aucun étranger, ni d'aller chez lui, mais Dieu m'a fait voir que je ne devais appeler aucun homme souillé ou impur.

29. C'est pourquoi ayant été appelé, je suis venu sans aucune difficulté. Je vous demande donc : Pour quel sujet vous m'avez fait venir ?

30. Alors Corneille lui dit : Il y a maintenant quatre jours que j'étais en jeune et en prières dans ma maison à la neuvième heure. Et tout d'un coup un homme vêtu d'un habit resplendissant se présenta devant moi,

31. Et dit : Corneille, ta prière est exaucée et Dieu s'est souvenu de tes aumônes.

32. Envoie donc à Joppe et fais venir Simon surnommé Pierre, il est logé dans la maison de Simon corroyeur près de la mer, quand il sera venu il te parlera.

33. C'est pourquoi j'ai incontinent envoyé vers toi et tu as bien fait de venir. Nous voici donc tous présents devant Dieu pour entendre ce que Dieu t'a commandé de nous dire.

34. Alors Pierre prenant la parole dit : En vérité, je reconnais que [c] Dieu n'a point d'égard à l'apparence des personnes.

35. Mais qu'en toute nation celui qui le craint et qui s'adonne à la justice lui est agréable.

36. C'est ce qu'il a fait entendre aux enfants d'Israël en leur annonçant la paix par Jésus-Christ qui est le Seigneur de tous.

37. Vous savez ce qui est arrivé dans toute la Judée [d] et qui a commencé par la Galilée après le baptême que Jean a prêché,

38. Comme Dieu a oint du Saint-Esprit et de puissance Jésus de Nazareth qui allait de lieu en lieu en

faisant du bien et guérissant tous ceux qui étaient opprimés par le diable parce que Dieu était avec lui.

39. Et nous sommes témoins de toutes les choses qu'il a faites, tant au pays des Juifs qu'à Jérusalem. Ils l'ont fait mourir le pendant au bois.

40. Mais Dieu l'a ressuscité le troisième jour et il a voulu qu'il se fit voir,

41. Non à tout le peuple, mais aux témoins qui avaient été auparavant choisis de Dieu, à nous qui avons mangé et bu avec lui après qu'il a été ressuscité des morts.

42. Et il nous a commandé de prêcher au peuple et d'attester que c'est lui qui est établi de Dieu pour être le juge des vivants et des morts.

43. Tous les prophètes lui rendent ce témoignage que quiconque croira en lui recevra la rémission de ses péchés par son nom.

44. Comme Pierre tenait encore ce discours, le Saint-Esprit descendit sur tous ceux qui écoutaient ce qu'il disait.

45. Et tous les fidèles qui étaient venus avec Pierre furent étonnés de ce que le don du Saint-Esprit était aussi répandu sur les Gentils.

46. Car ils les entendaient parler diverses langues et glorifier Dieu.

47. Alors Pierre prit la parole et dit : Quelqu'un pourrait-il empêcher qu'on ne baptise dans l'eau ceux qui ont reçu le Saint-Esprit aussi bien que nous ?

48. Et il commanda qu'on les baptisât au nom du Seigneur. Après cela ils le prièrent de demeurer quelques jours avec eux.

Réflexions

Cette histoire a été rédigée par écrit pour nous apprendre de quelle manière l'Évangile commença d'être annoncé aux païens. Il faut admirer ici les voies dont la providence se servit pour la conversion de Corneille. Dieu lui envoya un ange pour lui dire de faire venir Pierre et dans ce même temps, il disposait cet apôtre à aller chez Corneille, ce qu'il n'aurait pas fait si Dieu ne lui eût fait connaître qu'il n'y avait point d'homme qu'il fallût regarder comme souillé et que l'Évangile devait être annoncé aux païens aussi bien qu'aux Juifs. C'est à quoi tendait la vision de ce vaisseau dans lequel il y avait des bêtes dont la loi défendait aux Juifs de manger.

2. Il est à remarquer que Corneille, quoi qu'engagé dans la profession des armes, était un homme dévot, charitable et craignant Dieu. À cause de cela, Dieu lui envoya un ange pour l'assurer qu'il s'était souvenu de ses prières et des ses aumônes et il l'amena à la connaissance de Jésus-Christ par le moyen de Pierre. On voit par là que les œuvres de charité et de piété sont très agréables à Dieu et qu'il accorde de nouvelles lumières et de nouvelles grâces à ceux qui ont le cœur bon, qui l'invoquent et qui le craignent.

3. Le discours que Pierre fit chez Corneille renferme la substance de la doctrine que les apôtres prêchaient, savoir que Dieu avait envoyé son fils pour annoncer le salut aux Juifs, que les Juifs l'avaient fait mourir, mais qu'il était ressuscité et qu'il devait être le juge des vivants et des morts. Ce sont là les vérités les plus importantes de la religion et qui doivent être reçues par tous les chrétiens. Elles tendent à nous apprendre que la foi en Jésus-Christ et la sainteté de la vie sont l'unique moyen d'être sauvé et c'est ce qui est surtout marqué par ces paroles de Pierre :

Que Dieu n'a point d'égard à l'apparence des personnes, mais qu'en tout nation, celui qui le craint et qui fait ce qui est juste lui est agréable et que quiconque croit en Jésus-Christ recevra la rémission des péchés par son nom.

4. L'attention, la soumission et l'obéissance avec laquelle Corneille et tous ceux de sa maison écoutèrent Pierre doit nous apprendre à recevoir la parole de Dieu avec les mêmes dispositions quand elle nous est annoncée.

5. Dans le temps que l'apôtre parlait à Corneille, le Saint-Esprit descendit sur ceux qui l'écoutaient et ils reçurent le don de parler diverses langues. Dieu en faisant alors en faveur des païens une merveille semblable à celle qu'il avait faite en envoyant le Saint-Esprit aux apôtres le jour de la Pentecôte marquait de la manière la plus claire qu'il voulait aussi faire part de sa grâce aux Gentils et c'est ce qui nous oblige, nous qui étions autrefois païens, à rendre grâce à Dieu de ce qu'il voulut ainsi recevoir dans son alliance ces peuples idolâtres et répandre son Esprit et sa grâce sur eux aussi bien que sur les Juifs.

(a) v20 : Actes 15.7
(b) v28 : Jean 4.9
(c) v34 : Deutéronome 10.17 ; II Chroniques 19.7 ; Job 34.19 ; Romains 2.11 ; Galates 2.6 ; Éphésiens 6.9 ; Colossiens 3.25 ; I Pierre 1.17
(d) v37 : Luc 4.17

Chapitre XI

Ce chapitre a deux parties.

1. Les Juifs de Jérusalem qui s'étaient convertis à la religion chrétienne ayant trouvé mauvais que Pierre fut allé chez Corneille qui était païen, cet apôtre les informa de la manière dont Dieu lui avait fait connaître qu'il devait annoncer l'Évangile à Corneille et du succès de sa prédication, de quoi les chrétiens de Jérusalem eurent une grande joie, versets 1-18.

2. Luc rapporte comment l'Évangile se répandit en divers lieux et particulièrement à Antioche, il parle aussi d'un prophète nommé Agabus qui prédit une famine, versets 19-30.

OR les apôtres et les frères qui étaient en Judée apprirent que les Gentils avaient aussi reçu la parole de Dieu.

2. Et lorsque Pierre fut de retour à Jérusalem, les fidèles circoncis disputaient contre lui,

3. Et lui disaient : Tu es entré chez des incirconcis et tu as mangé avec eux.

4. Mais Pierre commença à leur raconter par ordre ce qui s'était passé et il leur dit :

5. J'étais en prière dans la ville de Joppe lorsqu'étant ravi en extase j'eus une vision, je vis descendre du Ciel un vaisseau comme un grand linceul lié par les quatre coins et qui vint jusqu'à moi.

6. Et l'ayant considéré avec attention, j'y vis des animaux terrestres à quatre pieds et des bêtes sauvages et des reptiles et des oiseaux du ciel.

7. J'entendis aussi une voix qui me dit : Pierre, lève-toi, tue et mange.

8. Et je répondis : Non, Seigneur, car jamais rien d'impur ni de souillé n'entra dans ma bouche.

9. Et la voix me parla du Ciel une seconde fois et me dit : Ne regarde pas comme souillé ce que Dieu a purifié,

10. Et cela se fit jusqu'à trois fois, après quoi tout fût retiré dans le Ciel.

11. Au même instant trois hommes qui m'avaient été envoyés de Césarée se présentèrent à la porte de la maison où j'étais.

12. Et l'Esprit me dit que j'allasse avec eux sans en faire aucune difficulté, ces six de nos frères que voilà vinrent aussi avec moi et nous entrâmes dans la maison de cet homme,

13. Qui nous raconta comme il avait vu un ange dans sa maison qui s'était présenté à lui et qui lui avait dit : Envoie des gens à Joppe et fais venir Simon surnommé Pierre,

14. Qui te dira des choses par lesquelles tu seras sauvé toi et toute ta maison.

15. Et comme j'eus commencé à leur parlé, le Saint-Esprit descendit sur eux, [a] ainsi qu'il était descendu sur nous au commencement.

16. Alors je me souvins de la parole du Seigneur qui disait : [b] Jean a baptisé d'eau, mais vous serez baptisés du Saint-Esprit.

17. Puis donc que Dieu leur a donné le même don qu'à nous qui avons cru au Seigneur Jésus-Christ, qui étais-je moi pour m'opposer à Dieu ?

18. Alors ayant entendu ces choses, ils s'apaisèrent et glorifièrent Dieu en disant : Dieu a donc aussi donné aux Gentils même la repentance afin qu'ils aient la vie !

19. [c] Pour ce qui est de ceux qui avaient été dispersés par la persécution arrivée à l'occasion d'Étienne, ils passèrent jusqu'en Phénicie et en Chypre et à Antioche n'annonçant la parole à personne qu'aux Juifs seulement.

20. Mais quelques-uns d'entre eux qui étaient de Chypre et de Cyrène étant entrés à Antioche parlèrent aux Grecs [1] leur annonçant le Seigneur Jésus.

21. Et la main du Seigneur était avec eux, de sorte qu'il y eu un grand nombre qui crurent et se convertirent au Seigneur.

22. Or le bruit en vint jusqu'à l'église de Jérusalem, c'est pourquoi ils envoyèrent Barnabas pour passer à Antioche,

23. Qui y étant arrivé et ayant vu la grâce de Dieu se réjouit et les exhorta à demeurer attachés au Seigneur avec un cœur ferme.

24. Car c'était un homme de bien, plein du Saint-Esprit et de foi et une grande multitude se joignit au Seigneur.

25. Barnabas s'en alla ensuite à Tarse pour chercher Saul.

26. Et l'ayant trouvé, il l'amena à Antioche et pendant une année ils s'y assemblèrent avec l'église et instruisirent un grand peuple, de sorte que ce fut à Antioche que les disciples commencèrent à être nommés chrétiens.

27. En ce temps-là, quelques prophètes descendirent de Jérusalem à Antioche.

28. Et l'un d'eux nommé Agabus se leva et prédit par l'Esprit qu'il y aurait une grande famine par toute la terre [2], ce qui arriva en effet sous l'empereur Claude.

29. Et les disciples résolurent d'envoyer chacun selon son pouvoir quelque secours aux frères qui demeuraient en Judée.

30. [d] Ce qu'ils firent aussi, l'envoyant aux anciens par les mains de Barnabas et de Saul.

Réflexions

La première partie de ce chapitre nous apprend que les chrétiens de Jérusalem se scandalisèrent d'abord de ce que Pierre avait été chez Corneille, parce qu'il n'était pas permis aux Juifs d'aller chez les païens et d'avoir un commerce familier avec eux. Mais quand ils eurent appris que cet apôtre y était allé par l'ordre de Dieu et que même le Saint-Esprit avait été donné à Corneille et à ceux qui étaient avec lui, ils s'apaisèrent et ils se réjouirent de ce que Dieu appelait aussi les Gentils au salut et à la vie.

Jamais il ne faut être jaloux des grâces que Dieu fait aux autres, au contraire, nous devons nous en réjouir, surtout lorsqu'il les appelle à la repentance et au salut.

Au reste, cet heureux événement qui causa tant de joie aux fidèles de Jérusalem et qui leur fit dire

Dieu a donc aussi donné la repentance aux Gentils afin qu'ils aient la vie !

doit aussi faire à jamais la matière de notre joie et de nos louanges puisqu'il nous regarde directement.

Il y a trois considérations à faire sur la seconde partie de ce chapitre.

La première, que la dispersion de l'église de Jérusalem et la persécution qu'on avait suscitée contre les chrétiens contribua à répandre l'Évangile en divers lieux et à établir plusieurs belles églises et particulièrement l'église d'Antioche où les disciples de Jésus-Christ commencèrent à être appelé chrétiens.

La deuxième, que ces églises furent fondées et entretenues par le ministère de Barnabas, de Paul et des autres personnes qui s'employèrent à leur édification. Cela montre que le ministère des serviteurs de Dieu est d'une grande utilité dans l'église, pourvu qu'il soit exercé par des personnes qui soient

gens de bien et remplis de foi et de Saint-Esprit, tels qu'étaient ceux dont Luc parle.

3. La prédiction que fit Agabus d'une famine qui devait arriver montre que Dieu, outre le pouvoir de faire des miracles accordait en ces temps-là à ses serviteurs le don de prédire l'avenir et qu'il n'arrive rien dans le monde que par la providence et par la volonté de Dieu. Et la résolution que les chrétiens prirent de faire une collecte pour leur frères qui étaient en Judée est un exemple qui doit nous inciter à secourir les personnes qui se trouvent dans la nécessité et surtout ceux qui sont nos frères et les membres de Jésus-Christ et même à prévenir leurs besoins.

(a) v15 : Actes 2.4
(b) v16 : Matthieu 3.11, Marc 1.8 ; Luc 3.16 ; Jean 1.26 ; Actes 1.5 et 19.4
(c) v19 : Actes 8.1
(d) v30 : Actes 12.25

(1) v20 : Aux Juifs hellénistes, voyez la note sus 6.1
(2) v28 : C'est-à-dire dans une partie considérable du monde et en particulier dans l'empire romain.

Chapitre XII

Luc récite trois choses dans ce chapitre.

1. Le martyre de Jacques frère de Jean, versets 1-2.

2. L'emprisonnement de Pierre et sa délivrance miraculeuse, versets 3-19.

3. La mort du roi Hérode qui mourut frappé par un ange, versets 20-25.

EN ce temps, le roi Hérode [1] se mit à maltraiter quelques-uns de l'église.

2. Il fit mourir par l'épée Jacques frère de Jean.

3. Et voyant que cela était agréable aux Juifs, il fit aussi arrêter Pierre.

4. C'était pendant les jours des pains sans levain. Et quand il l'eut fait arrêter, il le fit mettre en prison et le donna à garder à quatre bandes de quatre soldats chacun dans le dessein de l'exposer au supplice devant le peuple après la fête de pâque.

5. Pierre était donc gardé dans la prison, mais l'église faisait sans cesse des prières à Dieu pour lui.

6. Et la nuit de devant le jour qu'Hérode devait l'envoyer au supplice, Pierre dormait entre deux soldats étant lié de deux chaines et les gardes qui étaient devant la porte gardait la prison.

7. Et un ange du Seigneur survint tout à coup, une lumière resplendit dans la prison et l'ange poussant Pierre par le côté l'éveilla et lui dit : Lève-toi promptement. Et les chaines tombèrent de ses mains.

8. Et l'ange lui dit : Ceins-toi et attache tes souliers. Ce qu'il fit. Puis l'ange ajouta : Mets ta robe et suis-moi.

9. Et Pierre étant sorti le suivait sans savoir que ce que l'ange faisait se fit réellement, mais il croyait qu'il avait une vision.

10. Et quand ils eurent passé la première et la seconde garde, ils vinrent à la porte de fer qui conduit à la ville et la porte s'ouvrit à eux d'elle-même et étant sortis ils allèrent le long d'une rue et aussitôt l'ange se retira d'avec lui.

11. Alors Pierre étant revenu à soi dit : Je reconnais maintenant véritablement que le Seigneur a envoyé son ange et qu'il m'a délivré de la main d'Hérode et de tout ce que le peuple juif attendait.

12. Et ayant tout considéré, il alla à la maison de Marie, mère de Jean surnommé Marc, où plusieurs personnes étaient assemblées et faisaient des prières.

13. Et quand il eût frappé à la porte du vestibule, une servante nommée Rhode vint pour savoir qui c'était.

14. Et ayant reconnu la voix de Pierre, de la joie qu'elle eût, elle n'ouvrit point la porte, mais elle courut annoncer que Pierre était devant la porte.

15. Et ils lui dirent : Tu es folle. Mais elle assurait que la chose était ainsi et eux disaient : C'est son ange [2].

16. Cependant Pierre continuait à frapper et quand ils eurent ouvert, ils le virent et furent ravis hors d'eux-mêmes.

17. Et lui ayant fait signe de la main de faire silence, il leur raconta comment le Seigneur l'avait fait sortir de prison et il leur dit : Faites savoir ceci à Jacques et à nos frères, après quoi il sortit et s'en alla en un autre lieu.

18. Quand il fut jour, il y eût un grand trouble parmi les soldats pour savoir ce que ce Pierre était devenu.

19. Et Hérode l'ayant fait chercher sans qu'on pût le trouver, il fit faire le procès aux gardes et il commanda qu'on les menât au supplice. Puis il descendit de Judée en Césarée où il s'arrêta.

20. Or Hérode avait dessein de faire la guerre aux Tyriens et aux Sidoniens. Mais ils vinrent le trouver d'un commun accord et ayant gagné Blaste qui était chambellan, ils demandèrent la paix parce que leur pays tiraient sa subsistance de celui du roi.

21. Et un certain jour marqué, Hérode revêtu de ses habits royaux s'assit sur son trône les harangua.

22. Et le peuple s'écria : Voix d'un dieu et non d'un homme !

23. Et à l'instant, un ange du Seigneur le frappa parce qu'il n'avait pas donné gloire à Dieu et il mourut rongé de vers.

24. Mais la parole du Seigneur faisait de grands progrès et se répandait de plus en plus.

25. Et Barnabas et Saul [a] après s'être acquittés de leur ministère revinrent de Jérusalem [3] ayant aussi pris avec eux Jean surnommé Marc.

Réflexions

On voit d'abord dans ce chapitre que l'apôtre Jacques de même qu'Étienne scella la vérité de l'Évangile par son sang et qu'ainsi la religion chrétienne s'est établie par la souffrance de ceux qui l'annonçaient, ce qui en fait voir la vérité et la divinité.

2. Dieu qui avait permis que Jacques fut mis à mort permit aussi que le roi Hérode mit Pierre en prison, mais le Seigneur délivra miraculeusement cet apôtre en envoyant un ange qui lui ouvrit les portes de la prison et le mis en liberté. Cette merveilleuse délivrance nous donne lieu de reconnaître que si Dieu souffre quelques fois que les méchants exécutent leurs desseins, il ne leur permet pas toujours de faire tout le mal qu'ils avaient résolu et qu'il veille pour ses fidèles serviteurs. Mais on voit aussi en cela combien la prière a d'efficace puisque l'église de Jérusalem obtint la délivrance de Pierre par les oraisons qu'elle fit à Dieu.

3. La mort du roi Hérode qui fut rongé de vers pour punition de son orgueil est digne d'attention. Cet événement, qui fut aussi rapporté par Josephe historien juif, montre que Dieu confond les orgueilleux, que les persécuteurs de l'église font d'ordinaire une fin funeste et que les princes cruels et superbes reçoivent tôt ou tard la peine due à leur méchanceté.

(a) v25 : Actes 11.30

(1) v1 : Nommé Agrippa.
(2) v15 : Plusieurs traduisent : C'est un homme qui vient de sa part, son messager. Le mot « Ange » se prend en se sens, Matthieu 11.10 et Jacques 2.25, etc. D'autres veulent que ceux qui parlent ainsi fussent dans le sentiment des Juifs qui croient que chacun avait son ange gardien.
(3) v25 : À Antioche. Voyez sus 11.30 et sous 13.1-2.

Chapitre XIII

Paul et Barnabas vont d'Antioche à Chypre et de là à Paphos où Paul frappe d'aveuglement un imposteur juif et où il convertit à la foi le proconsul Serge Paul qui était le premier magistrat de cette île, versets 1-13.

Après cela, Paul étant arrivé à Antioche de Pisidie fair un discours aux Juifs de cette ville là dans lequel il leur montre que Dieu, selon les promesses qu'il avait faites à leurs pères avait envoyé Jésus-Christ, que ce Jésus qui avait été crucifié était ressuscité et que tous ceux qui croiraient en lui obtiendraient le salut, versets 14-41.

Plusieurs, tant Juifs que Gentils, ayant cru à la prédication de Paul, les Juifs s'irritèrent contre lui et le firent même chasser avec Barnabas, mais ces apôtres leur déclarèrent que puisqu'ils rejetaient l'Évangile, ils l'annonceraient aux païens, et ils se retirèrent, versets 42-52.

Il y avait dans l'église d'Antioche quelques prophètes et docteurs, savoir Barnabas et Siméon appelé Niger, et Lucius le Cyrénéen et Manahem qui avait été élevé avec Hérode le tétrarque et Saul.

2. Comme donc ils vaquaient au service du Seigneur et qu'ils jeûnaient, le Saint-Esprit leur dit : Séparez-moi Barnabas et Saul pour l'œuvre à laquelle je les ai appelés.

3. Après donc qu'ils eurent jeûné et prié, [a] ils leur imposèrent les mains et les firent partir.

4. Eux donc étant envoyé par le Saint-Esprit descendirent à Séleucie où ils s'embarquèrent pour aller en Chypre.

5. Et lorsqu'ils furent arrivés à Salamine, ils annoncèrent la parole de Dieu dans les synagogues des Juifs et ils avaient Jean avec eux pour les aider.

6. Ayant ensuite traversé l'île jusqu'à Paphos, ils trouvèrent un certain Juif, magicien et faux prophète, nommé Barjésu,

7. Qui était avec le proconsul Serge Paul, homme sage et prudent. Celui-ci ayant fait appeler Barnabas et Saul désirait d'entendre la parole de Dieu.

8. Mais Elymas, c'est-à-dire magicien, c'est ce que signifie ce nom, leur résistait tâchant de détourner le proconsul de la foi.

9. Mais Saul (qui était aussi appelé Paul) étant rempli du Saint-Esprit, ayant les yeux arrêtés sur lui, lui dit :

10. Ô homme rempli de toute sorte de fraude et de méchanceté, enfant du diable, ennemi de toute justice, ne cesseras-tu point de pervertir les voies du Seigneur qui sont droite ?

11. C'est pourquoi dès maintenant la main du Seigneur sera sur toi et tu seras aveugle sans voir le soleil jusqu'à un certain temps. Et à l'instant l'obscurité et les ténèbres tombèrent sur lui et tournant de tous côtés, il cherchait quelqu'un qui le conduisît par la main.

12. Alors le proconsul, voyant ce qui était arrivé, crut étant rempli d'admiration pour la doctrine du Seigneur.

13. Et quand ceux qui étaient avec lui furent partis de Paphos, ils vinrent à Perge en Pamphylie. [b] Mais Jean s'étant séparé d'eux s'en retourna à Jérusalem.

14. Pour eux, étant partis de Perge, ils vinrent à Antioche de Pisidie et étant entrés dans la synagogue au jour du sabbat, ils s'assirent.

15. Et après lecture de la loi et des prophètes, les principaux de la synagogue leur envoyèrent dire : Hommes frères, si vous avez quelque exhortation à faire au peuple, faites-la.

16. Alors Paul s'étant levé et ayant fait signe de la main qu'on fit silence il dit : Hommes Israélites et vous qui craignez Dieu, écoutez.

17. Le Dieu de ce peuple d'Israël choisit nos pères et rendit ce peuple illustre [c] lorsqu'ils demeuraient dans la pays d'Égypte et il les en fit sortir [d] à bras élevé.

18. Et il supporta leur conduite dans le désert [1] l'espace d'environ quarante ans.

19. Et ayant détruit sept nations au pays de Canaan [e] il leur distribua leur pays par sort.

20. Et environ quatre cents cinquante ans [2] après cela il leur donna des juges jusqu'au prophète Samuel.

21. [f] Ensuite ils demandèrent un roi et [g] Dieu leur donna Saül fils de Kis, de la tribu de Benjamin et ainsi se passèrent quarante ans [3].

22. Et Dieu l'ayant ôté il leur suscita David pour roi à qui aussi il rendit témoignage en disant : [h] J'ai

trouvé David fils de Jessé, un homme selon mon cœur qui exécutera toutes mes volontés.

23. [i] C'est de sa postérité que Dieu a suscité Jésus selon sa promesse pour être le sauveur d'Israël.

24. [j] Et avant qu'il parût, Jean avait prêché le baptême de repentance à tout le peuple d'Israël.

25. Et lorsque Jean achevait sa course, il disait : [k] Qui pensez-vous que je sois ? Je ne suis pas le Christ, mais il en vient un après moi dont je ne suis pas digne de délier les souliers de ses pieds.

26. C'est à vous mes frères qui êtes de la race d'Abraham et à ceux d'entre vous qui craignent Dieu que cette parole de salut est adressée.

27. Car les habitants de Jérusalem et leurs magistrats n'ayant point reconnu Jésus ont accompli, en le condamnant, les paroles des prophètes qui se lisent chaque jour de sabbat.

28. Et [l] bien qu'ils ne trouvassent rien en lui qui fût digne de mort, ils demandèrent à Pilate de le faire mourir.

29. Et après qu'ils eurent accompli tout ce qui avait été écrit de lui, on l'ôta du bois et on le mit dans le sépulcre.

30. Mais Dieu l'a ressuscité des morts.

31. [m] Et il a été vu pendant plusieurs jours de ceux qui étaient montés avec lui de Galilée à Jérusalem, qui sont ses témoins devant le peuple.

32. Et nous aussi nous vous annonçons qu'à l'égard de la promesse qui avait été faite à nos pères,

33. Dieu l'a accomplie pour nous qui sommes leurs enfants lorsqu'il a suscité Jésus comme il est écrit dans le second Psaume : [n] Tu es mon fils, je t'ai engendré aujourd'hui.

34. Et pour montrer qu'il l'a ressuscité des morts pour ne plus devoir retourner au sépulcre, il a parlé ainsi : [o] Je vous tiendrai fidèlement les promesses sacrées que j'ai faites à David.

35. C'est pourquoi il dit aussi dans un autre endroit : [p] Tu ne permettras point que ton Saint sente la corruption.

36. Car pour David, après avoir servi en son temps aux desseins de Dieu, il est mort et il a été mis avec ses pères et il a senti la corruption.

37. Mais celui que Dieu a ressuscité n'a point senti la corruption.

38. Sachez donc mes frères, que c'est par lui que la rémission des péchés vous est annoncée,

39. Et que c'est par lui que tous ceux qui croient sont justifiés de toutes les choses dont vous n'avez pu être justifié par la loi de Moïse.

40. Prenez donc garde qu'il ne vous arrive ce qui a été dit dans les prophètes.

41. [r] Voyez, vous qui me méprisez et soyez étonnés et pâlissez d'effroi, car je vais faire une œuvre en vos jours, une œuvre que vous ne croirez point si quelqu'un vous la raconte.

42. Après qu'ils furent sortis de la synagogue des Juifs, les Gentils les prièrent de leur annoncer les mêmes choses le sabbat suivant.

43. Et quand l'assemblée fut séparée, plusieurs Juifs et prosélytes craignant Dieu suivirent Paul et Barnabas qui les exhortèrent par leurs paroles à persévérer dans la grâce de Dieu.

44. Le sabbat suivant, presque toute la ville s'assembla pour entendre la parole de Dieu.

45. Mais les Juifs voyant la foule furent remplis d'envie et s'opposaient à ce que Paul disait en le contredisant et en blasphémant.

46. Alors Paul et Barnabas leur dirent hardiment : [s] C'était bien à vous les premiers qu'il fallait annoncer la parole de Dieu, mais puisque vous la rejetez et que vous vous jugez vous-mêmes indignes de la vie éternelle, voici nous nous tournons vers les Gentils.

47. Car le Seigneur nous l'a ainsi commandé quand il a dit : [t] Je t'ai établi pour être la lumière des Gentils afin que tu sois leur salut jusqu'aux extrémités de la terre.

48. Et les Gentils entendant cela s'en réjouissaient et donnaient gloire à la parole du Seigneur et tous ceux [4] qui étaient destinés à la vie éternelle crurent.

49. Ainsi la parole du Seigneur se répandait par tout le pays.

50. Mais les Juifs animèrent quelques femmes dévotes et de qualité et les principaux de la ville et ils excitèrent une persécution contre Paul et Barnabas et les chassèrent de leur pays.

51. Mais Paul et Barnabas [u] ayant secoué la poudre de leurs pieds contre eux allèrent à Icône.

52. Cependant, les disciples étaient remplis de joie et du Saint-Esprit.

Réflexions

Luc rapporte au commencement de ce chapitre que Paul et Barnabas étant allés en divers lieux de l'Asie et de la Grèce par l'ordre du Saint-Esprit et après que les prophètes et les ministres de l'église d'Antioche eurent prié et jeûné, ils annoncèrent l'Évangile dans tous ces lieux-là avec succès. Ce sont là des marques de la divinité de leur vocation, mais nous en avons surtout une preuve remarquable dans la conversion du gouverneur de Paphos et dans la punition miraculeuse d'Elymas qui voulait détourner ce gouverneur d'embrasser la religion chrétienne. On voit en ces deux hommes, dont l'un crut à la prédication de Paul et l'autre s'y opposait de toutes ses forces, que si la parole de Dieu sauve ceux qui la reçoivent, elle condamnera ceux qu'elle ne convertit pas et que ceux qui s'opposent à la vérité et qui détournent les autres de la foi et de la piété attirent sur eux les jugements de Dieu les plus sévères.

Le discours que Paul fit dans la synagogue d'Antioche est un abrégé de la doctrine chrétienne. Cet apôtre y montre aux Juifs que Jésus est né de la race de David et que c'est lui qui est le Messie promis, ce qu'il prouve par le témoignage de Jean-Baptiste et par les prédictions des prophètes.

Il leur déclare ensuite que ce Jésus qu'on avait crucifié à Jérusalem était ressuscité conformément aux oracles du Vieux Testament. Enfin, il leur apprend que le but de la venue de Jésus-Christ a été d'obtenir aux hommes la rémission de leurs péchés, qu'ainsi tous ceux qui croiraient en lui seraient justifiés, mais que ceux qui le rejetteraient seraient exclus du salut.

Puisque c'est là la substance de la religion chrétienne, nous y devons faire une sérieuse et continuelle attention et reconnaître par là que ce n'est que par le moyen de la foi en Jésus-Christ et par l'obéissance à l'Évangile que nous pouvons être sauvés.

Pour ce qui est de l'effet que produisit la prédication de Paul, Luc nous apprend que plusieurs la reçurent, mais que le plus grand nombre des Juifs s'obstinèrent dans leur incrédulité, ce qui fit que cet apôtre leur déclara qu'il allait se tourner vers les Gentils.

La doctrine de l'Évangile produit des effets bien différents quand elle est prêchée. Il y en a qui en profitent, mais il y en a d'autres qui la rejettent et qui au lieu de céder à la vérité s'y opposent même avec fierté. Mais s'il y a des incrédules qui demeurent dans l'aveuglement et dans la perdition, ils en sont eux seuls la cause, personne n'étant exclus de la vie éternelle que ceux qui s'en jugent eux-mêmes indignes.

(a) v3 : Actes 14.26
(b) v13 : Actes 15.38
(c) v17 : Exode 1.1
(d)v17 : Exode 13.16
(e) v19 : Josué 14.2
(f) v21 : I Samuel 8.5
(g) v21 : I Samuel 10.1
0 (h) v22 : I Samuel 13.14 ; Psaume 89.20
(i) v23 : Ésaïe 11.1
(j) v24 : Malachie 3.2 ; Matthieu 3.1 et 11.10 ; Marc 1.2
(k) v25 : Matthieu 3.11 ; Marc 1.7 ; Luc 3.16 ; Jean 1.20
(l) v28 : Matthieu 27.22 ; Marc 15.13 ; Luc 23.22 ; Jean 19.6
(m) v31 : Matthieu 28.9 ; Marc 16.6 ; Lus 24.6 ; Jean 20.19
(n) v33 : Psaume 2.7 ; Hébreux 1.5 et 5.5
(o) v34 : Ésaïe 55.3
(p) v35 : Psaume 16.10 ; Actes 2.31
(q) v36 : I Rois 2.10 ; Actes 2.29
(r) v41 : Habacuc 1.5
(s) v46 : Matthieu 10.6
(t) v47 : Ésaïe 49.6
(u) v51 : Matthieu 10.14 ; Marc 6.11 ; Luc 9.5 ; Actes 18.6

(1) v18 : Ou : il les a portés, nourris et conduits dans le désert. Ceci est pris de Deutéronome 1.31 où on lit dans les LXX une expression semblable à celle que Luc emploie ici.
(2) v20 : Il s'était écoulé ce temps-là depuis la naissance d'Isaac, qui est l'époque de la promesse faite à Abraham, Genèse XV jusqu'au partage du pays de Canaan, exprimé au versets précédent.
(3) v21 : Tant sous le gouvernement de Samuel que sous celui de Saül dont le règne ne fut pas long.
(4) v48 : Ou : disposés.

Chapitre XIV

Paul et Barnabas prêchent à Icône, versets 1-6.

De là ils vont à Lystre où ayant guéri un impotent, les habitants de ce lieu-là les prirent pour des dieux, ce qui donna à Paul de les exhorter à renoncer à l'idolâtrie, versets 7-18.

Peu après cet apôtre fut lapidé par le peuple de cette ville que les Juifs avaient soulevé, mais Dieu lui ayant conservé la vie, il s'en alla en d'autres lieux et il revint à Antioche, versets 19-28.

PAUL et Barnabas étant arrivés à Icône, ils entrèrent ensemble dans la synagogue des Juifs et ils parlèrent de telle sorte qu'il y eut une grande multitude de Juifs et de Grecs qui crurent.

2. Mais des Juifs incrédules excitèrent et irritèrent les esprits des Gentils contre les frères.

3. Paul et Barnabas demeurèrent cependant là assez longtemps, parlant hardiment du Seigneur [a] qui rendait témoignage à la parole de sa grâce en faisant par leur main des prodiges et des miracles.

4. Mais le peuple de la ville fut partagé et les uns étaient pour les Juifs et les autres pour les apôtres.

5. Et comme il se fit une émeute des Gentils et des Juifs avec leurs principaux chefs pour outrager les apôtres et pour les lapider,

6. Eux l'ayant appris, s'enfuirent aux villes de Lycaonie, savoir à Lystre et à Derbe et au pays d'alentour.

7. Et ils y annoncèrent l'Évangile.

8. Il y avait à Lystre un homme impotent de ses jambes qui était assis. Il était perclus dès le ventre de sa mère et il n'avait jamais marché.

9. Il entendit parler Paul qui, ayant arrêté ses yeux sur lui et voyant qu'il avait la foi pour être guéri,

10. Dit à haute voix : Lève-toi et tiens-toi droit sur tes pieds. Et il se leva en sautant et il marcha.

11. Et le peuple ayant vu ce que Paul avait fait éleva la voix et dit en langue lycaoniène : Des dieux ayant pris une forme humaine sont descendus vers nous.

12. Et ils appelaient Barnabas Jupiter et Paul Mercure, parce que c'était lui qui portait la parole.

13. Et même le sacrificateur de Jupiter qui était à l'entrée de leur ville vint avec des taureaux et des couronnes et voulait leur sacrifier avec la multitude.

14. Mais les apôtres Barnabas et Paul l'ayant appris, ils déchirèrent leurs vêtements et se jetèrent au milieu de la foule en s'écriant,

15. Et disant : Hommes, pourquoi faites-vous cela ? Nous ne sommes que des hommes, sujets aux mêmes infirmités que vous et nous vous annonçons qu'en quittant ces choses vaines vous vous convertissiez au Dieu vivant [b] qui a fait le ciel et la terre et la mer et toutes les choses qui y sont,

16. Qui dans les temps passés [c] a laissé marcher toutes les nations dans leurs voies,

17. Quoi qu'il n'ai point cessé de donner des témoignages de ce qu'il est en nous faisant du bien, en nous envoyant les pluies du ciel et les saisons fertiles en nous donnant la nourriture avec abondance et remplissant nos cœurs de joie.

18. Et en disant cela, à peine purent-ils empêcher le peuple de leur sacrifier.

19. Alors quelques Juifs survinrent d'Antioche et Icône qui gagnèrent le peuple [d] en sorte qu'ayant la-

pidé Paul ils le trainèrent hors de la ville croyant qu'il était mort.

20. Mais les disciples s'étant assemblés autour de lui, il se leva et rentra dans la ville et le lendemain il s'en alla avec Barnabas à Derbe.

21. Et après avoir annoncé l'Évangile dans cette ville là et y avoir fait plusieurs disciples, ils retournèrent à Lystre, à Icône et à Antioche,

22. Fortifiant l'esprit des disciples, les exhortant à persévérer dans la foi et leur représentant que c'est par plusieurs afflictions qu'il nous faut entrer dans le royaume de Dieu.

23. Et après avoir prié et jeûné, ils établirent des anciens [1] dans chaque église et ils les recommandèrent au Seigneur en qui ils avaient cru.

24. Puis ayant traversé la Pisidie ils vinrent en Pamphylie.

25. Et ayant annoncé la parole à Perge, ils descendirent à Attalie.

26. Et de là ils s'embarquèrent pour Antioche [e] d'où ils étaient partis après avoir été recommandés à la grâce de Dieu pour l'œuvre qu'ils avaient accomplie.

27. Et quand ils furent arrivés et qu'ils eurent assemblés l'église, ils racontèrent toutes les choses que Dieu avait faites pour eux et comment ils avaient ouvert aux Gentils la porte de la foi.

28. Et ils demeurèrent là longtemps avec les disciples.

Réflexions

On voit ici en général que les apôtres ont exercés leur ministère avec un grand zèle et au milieu des persécutions et que Paul en particulier a éprouvé partout la fureur des Juifs puisqu'il fut en danger d'être lapidé à Icône avec Barnabas et qu'ensuite on le lapida à Lystre et qu'il fut même laissé pour mort. Mais on remarque aussi que Dieu garantissait les apôtres dans les périls continuels auxquels ils étaient exposés, qu'il faisait par leur moyen des miracles surprenant et que s'il avaient le déplaisir de voir les Juifs s'opposer à eux, ils avaient d'un autre côté la consolation d'amener plusieurs païens à la foi.

2. Paul fit paraître un zèle admirable lorsqu'après qu'il eût guéri un impotent, les habitants de Lystre le prirent lui et Barnabas pour des dieux et qu'ils voulurent leur rendre des honneurs divins.

Ceux qui craignent Dieu et qui ont un vrai zèle ne cherchent jamais leur propre gloire et leur grand but est que Dieu seul soit glorifié et que les hommes le connaissent et l'adorent.

3. Le discours que Paul fit aux Lycaoniens qui étaient des peuples idolâtres nous enseigne que Dieu s'est fait connaître de tout temps aux hommes par les œuvres de la nature et de la providence et qu'il leur a toujours donné des témoignages de sa bonté.

Sur quoi nous devons considérer que si les bienfaits que Dieu accorde aux hommes dans la nature doivent les engager à l'aimer et à le servir, nous y sommes beaucoup plus obligés, nous à qui il s'est révélé par l'Évangile et à qui il a donné des témoignages si convainquant de son amour en envoyant Jésus-Christ au monde.

4. Luc remarque sur la fin de ce chapitre que les apôtres avaient un soin particulier d'aller en divers lieux pour exhorter les chrétiens et surtout pour établir des pasteurs en chaque église. Cette conduite des apôtres montre que les fidèles ont toujours besoin d'être instruits et exhortés, qu'en particulier le ministère de pasteur est tout-à-fait nécessaire et que la volonté de Dieu est que partout où il y a des chrétiens il y ait des ministres pour enseigner, pour exhorter et pour conduite l'église.

(a) v3 : Marc 16.20
(b) v15 : Genèse 1.1 ; Psaume 14.66 ; Apocalypse 14.7
(c) v16 : Psaume 81.13
(d) v19 : II Corinthiens 11.25
(e) v26 : Actes 13.1

(1) v23 : Des prêtres ou des pasteurs.

Chapitre XV

Une dispute s'étant élevée dans l'église d'Antioche sur ce que quelques Juifs qui s'étaient fait chrétiens soutenaient que les païens qui se convertissaient à la religion chrétienne devaient être circoncit comme les Juifs et garder les cérémonies de la loi de Moïse, Paul et Barnabas furent envoyés à Jérusalem pour consulter les apôtres sur cette question-là, versets 1-5.

Les apôtres étant assemblés déclarèrent que les païens n'étaient pas obligés d'observer la circoncision et que les cérémonies de la loi et qu'ils suffisait qu'ils crussent en Jésus-Christ, qu'ils obéissent à l'Évangile et qu'ils s'abstinssent de ce qui pourrait les entraîner dans l'idolâtrie. C'est ce que les apôtres firent savoir à l'église d'Antioche par une lettre qui fut portée par Paul et Barnabas, versets 6-35.

Après quoi ces deux serviteurs de Dieu allèrent en d'autres pays pour y annoncer l'Évangile, versets 36-41.

OR quelques-uns, qui étaient venus de Judée, enseignaient les frères et leur disaient : [a] Si vous n'êtes circoncis selon l'usage de Moïse, vous ne pouvez être sauvés.

2. Sur quoi une grande contestation et une dispute s'étant élevée entre Paul et Barnabas et eux, il fut résolu que Paul et Barnabas avec quelques-uns d'entre eux monteraient à Jérusalem pour consulter les apôtres et les anciens sur cette question.

3. Étant donc envoyé de la part de l'église, ils traversèrent la Phénicie et la Samarie, racontant la conversion des Gentils et ils donnèrent une grande joie à tous les frères.

4. Et étant arrivés à Jérusalem, ils furent reçus par l'église et par les apôtres et par les anciens et ils racontèrent toutes les choses que Dieu avait faites par eux.

5. Mais, dirent-ils, quelques-uns de la secte des pharisiens qui ont cru se sont élevés disant qu'il fallait circoncire les Gentils et leur ordonner de garder la loi de Moïse.

6. Alors les apôtres et les anciens s'assemblèrent pour examiner cette affaire.

7. Et après une grande dispute, Pierre se leva et leur dit : Mes frères, [b] vous savez qu'il y a longtemps que Dieu m'a choisi d'entre nous afin que les Gentils entendissent par ma bouche la parole de l'Évangile et qu'ils crûssent.

8. Et Dieu qui connait les cœurs leur a rendu témoignage leur donnant le Saint-Esprit aussi bien qu'à nous,

9. Et il n'y a point de différence entre nous et eux ayant purifié leurs cœurs par la foi.

10. Maintenant donc, pourquoi tentez-vous Dieu en voulant imposer aux disciples [c] un joug que ni nos pères ni nous n'avons pu porter ?

11. Mais nous croyons que nous serons sauvés par la grâce du Seigneur Jésus-Christ de même qu'eux.

12. Alors toute l'assemblée se tut et ils écoutaient Barnabas et Paul qui leur racontaient quels miracles et quelles merveilles Dieu avait faites par eux parmi les Gentils.

13. Et après qu'ils eurent cessé de parler, Jacques prit la parole et dit : Mes frères, écoutez-moi.

14. Simon a récité comment Dieu a commencé de visiter les Gentils pour en faire un peuple consacré à son nom.

15. Et c'est ce à quoi les paroles des prophètes s'accordent selon qu'il est écrit :

16. [d] Après cela je reviendrai et je rebâtirai le tabernacle de David qui est tombé, je réparerai ses ruines et je le redresserai,

17. Afin que le reste des hommes et toutes les nations parmi lesquelles mon nom est invoqué cherchent le Seigneur, c'est ce que dit le Seigneur qui a fait toute ces choses.

18. Toutes les œuvres de Dieu lui sont connues de toute éternité.

19. C'est pourquoi j'estime qu'il ne faut point inquiéter ceux d'entre les Gentils qui se convertissent à Dieu,

20. Mais qu'il faut leur écrire de s'abstenir des souillures des idoles et de la fornication et des choses étouffées et du sang.

21. Car pour ce qui est de Moïse, il a depuis plusieurs siècles des gens qui le prêchent dans les synagogues où on le lit tous les jours de sabbat.

22. Alors les apôtres et les anciens, avec toute l'église, jugèrent à propos d'envoyer à Antioche des personnes choisies d'entre eux avec Paul et Barnabas, savoir Jude, surnommé Barsabas et Silas, qui étaient des principaux d'entre les frères,

23. En écrivant par eux en ces termes : Les apôtres et les anciens et les frères, à nos frères d'entre les Gentils qui sont à Antioche et en Syrie et en Cilicie, salut.

24. Comme nous avons appris que quelques-uns qui sont partis d'entre-vous vous ont troublés par leur discours et ont ébranlé vos âmes en disant qu'il faut être circoncis et garder la loi, de quoi nous ne leur avions donné aucun ordre,

25. Nous avons été d'avis, après nous être assemblés d'un commun accord, de vous envoyer des personnes choisies avec nos chers frères Barnabas et Paul,

26. Qui sont des hommes qui ont exposé leurs vies pour le nom de notre Seigneur Jésus-Christ.

27. Nous vous envoyons donc Jude et Silas qui vous feront aussi entendre les mêmes choses de bouche.

28. C'est ce qu'il a semblé bon au Saint-Esprit et à nous de ne point imposer d'autre charge que ces choses qui sont nécessaires :

29. Savoir que vous vous absteniez de ce qui a été sacrifié aux idoles et du sang et des choses étouffées et de la fornication, desquelles choses vous ferez bien de vous garder. Adieu.

30. Ayant donc été envoyé, ils vinrent à Antioche et ayant assemblé la multitude des fidèles, ils leur rendirent cette lettre.

31. Et après qu'elle eut été lue, ils se réjouirent de la consolation qu'elle leur donna.

32. Jude et Silas, qui étaient eux-mêmes prophètes, exhortèrent aussi les frères par plusieurs discours.

33. Et après qu'ils eurent demeuré là quelque temps, les frères les renvoyèrent en paix vers les apôtres.

34. Toutefois, Silas jugea à propos de demeurer à Antioche.

35. Et Paul et Barnabas y demeurèrent aussi, enseignant et annonçant avec plusieurs autres la parole du Seigneur.

36. Et quelques jours après, Paul dit à Barnabas : Retournons visiter nos frères par toutes les villes où nous avons annoncé la parole du Seigneur pour voir en quel état ils sont.

37. Et Barnabas était d'avis de prendre avec eux Jean surnommé Marc.

38. Mais il ne semblait pas raisonnable à Paul [e] de prendre avec eux celui qui les avait quittés en Pamphylie et qui ne les avait pas accompagnés dans l'œuvre de leur ministère.

39. Il y eut donc entre eux une contestation, en sorte qu'ils se séparèrent l'un de l'autre et que Barnabas ayant pris Marc avec lui s'embarqua pour aller en Chypre.

40. Mais Paul ayant choisi Silas partit après avoir été recommandé à la grâce de Dieu par les frères.

41. Et il traversa la Syrie et la Cilicie confirmant les églises.

Réflexions

C'est ici un chapitre qui mérite une attention particulière.

La doctrine de la justification y est parfaitement éclaircie et ce qui y est dit sert à l'intelligence des endroits du Nouveau Testament où cette doctrine est traitée. Il faut se souvenir en premier lieu que la question qui fut proposée n'était pas de savoir si les païens pour être sauvés devaient garder les commandements de Jésus-Christ, personne ne doutait alors de cette vérité là et il n'y avait aucune dispute là dessus. Mais la question était si les païens devaient se soumettre à la circoncision et aux cérémonies de la loi de Moïse comme certains Juifs convertis à la foi chrétienne le prétendaient.

Après cela, il faut remarquer que les apôtres décidèrent deux choses sur cette question là.

La première qu'il ne fallait point obliger les païens qui se convertissaient à être circoncis et à pratiquer les cérémonies des Juifs, mais qu'il suffisait pour le salut qu'ils crussent sincèrement en Jésus-Christ.

C'est ce que les apôtres prouvent

1. Parce que Dieu avait répandu son Esprit sur les païens aussi bien que sur les Juifs et qu'il leur avait donné la foi.

2. Par la nature même des cérémonies mosaïques et enfin par les oracles des prophètes.

C'est aussi la doctrine que Paul établit dans ses épîtres aux Romains et aux Galates où il enseigne

que nous sommes justifiés par la foi en Jésus-Christ, sans les œuvres de la loi.

L'autre chose que les apôtres déclarèrent fut que les païens doivent cependant s'abstenir de ce qui avait été sacrifié aux idoles, du sang, des choses étouffées et de la fornication. La raison de cette défense était que l'usage de ces viandes, de même que l'impureté faisaient partie du culte et des festins idolâtres des païens et qu'ainsi, si les chrétiens ne s'étaient pas abstenus de ces choses là, cela aurait pu les entraîner dans l'idolâtrie, scandaliser les Juifs et confirmer les païens dans leur fausse religion.

Il parait donc clairement d'ici que les apôtres n'ont point dispensé les hommes de la loi morale, mais qu'ils ne les ont dispensés que de la loi des cérémonies et que même en enseignant que nous sommes justifié par la foi, ils ont établi de la manière la plus forte la nécessité des bonnes œuvres puisque la foi ne peut être sincère si elle ne produit pas l'étude de la sainteté et l'obéissance à l'Évangile.

Pour ce qui est de la séparation de Barnabas d'avec Paul dont il est fait mention sur la fin de ce chapitre, on y voit à la vérité quelque différence de sentiments entre ces deux excellents serviteurs de Dieu, mais cela ne les désunit point et ne les empêcha pas d'aller toujours à leur devoir et de travailler sans relâche à l'avancement du règne de Jésus-Christ.

(a) v1 : Galates 5.2
(b) v7 : Actes 10.20 et 11.15
(c) v10 : Matthieu 23.4
(d) v16 : Amos 9.11
(e) v38 : Actes 13.13

Chapitre XVI

Paul appelle Timothée au ministère et après avoir été en divers lieux, il va dans la Macédoine et il arrive dans la ville de Philippes où il prêche l'Évangile et où une femme nommée Lydie embrasse la religion chrétienne, versets 1-15.

Pendant que Paul était à Philippes, il se fit une émeute contre lui parce qu'il avait délivré une servante d'un mauvais esprit dont elle était possédée, il fut fouetté avec Silas et mis en prison, mais Dieu les délivra miraculeusement, le geôlier fut converti à la foi et les magistrats de Philippe prièrent Paul et Silas de se retirer après leur avoir fait des excuses du mauvais traitement qu'ils avaient reçu, versets 16-40.

ET Paul arriva à Derbe et à Lystre et il y avait là un disciple nommé [a] Timothée, fils d'une femme juive fidèle, mais d'un père grec.

2. Et comme les frères qui étaient à Lystre et à Icône lui rendaient un bon témoignage,

3. Paul voulut qu'il l'accompagnât et l'ayant pris avec lui il le circoncit à cause des Juifs qui étaient en ces lieux là, car tous savaient que son père était grec.

4. Et comme ils allaient de ville en ville, ils recommandaient aux fidèles de garder les ordonnances qui avaient été établies par les apôtres et par les anciens de Jérusalem.

5. Ainsi les églises étaient confirmées dans la foi et elles croissaient en nombre de jour en jour.

6. Puis ayant traversé la Phrygie et la Galatie, le Saint-Esprit leur défendit d'annoncer la parole en Asie.

7. Et étant venus en Mysie, ils se disposaient à aller en Bithinie, mais l'Esprit ne le leur permit pas.

8. Il traversèrent ensuite la Mysie et descendirent à Troas.

9. Et Paul eut une vision pendant la nuit. Un homme macédonien se présenta devant lui et le pria disant : Passe en Macédoine et viens nous secourir.

10. Aussitôt qu'il eût eu cette vision, nous nous disposâmes à passer en Macédoine, concluant par là que le Seigneur nous y appelait pour leur annoncer l'Évangile.

11. Étant donc partis de Troas, nous tirâmes droit vers Samothrace et le lendemain à Néapolis.

12. Et de là à Philippes qui est la première ville de ce quartier de la Macédoine et une colonie romaine et nous y séjournâmes quelques jours.

13. Et le jour du sabbat, nous sortîmes de la ville et nous allâmes près de la rivière où l'on avait accoutumé de faire la prière et nous étant assis, nous parlions aux femmes qui s'y étaient assemblées.

14. Et une certaine femme nommée Lydie, de la ville de Thyatire, marchande de pourpre, qui craignait Dieu nous écouta et le Seigneur lui ouvrit le

cœur pour faire attention aux choses que Paul disait.

15. Et quand elle eut été baptisée avec sa famille, elle nous fit cette prière : Si vous m'avez cru fidèle au Seigneur, entrez dans ma maison et y demeurez et elle nous y obligea.

16. Or un jour que nous allions à la prière, une servante qui avait [1] un esprit de python et qui apportait un grand profit à ses maîtres en devinant nous rencontra.

17. Elle nous suivait Paul et nous en criant : Ces hommes sont des serviteurs du Dieu très-haut et ils vous annoncent la voie du salut.

18. Elle fit cela pendant plusieurs jours, mais Paul en étant importuné se retourna et dit à l'esprit : Je te commande au nom de Jésus-Christ de sortir de cette fille. Et il en sortit au même instant.

19. Mais ses maîtres voyant qu'ils avaient perdu l'espérance de leur gain se saisirent de Paul et de Silas et ils les traînèrent à la place publique devant les magistrats.

20. Et ils les présentèrent aux magistrats et leur dirent : Ces hommes-ci qui sont juifs troublent notre ville.

21. Et ils enseignent une manière de vivre qu'il ne nous est pas permis de recevoir, ni de suivre à nous qui sommes Romains.

22. Et le peuple en foule s'éleva contre eux et les magistrats ayant fait déchirer leurs robes ordonnèrent qu'ils furent battus de verges.

23. [b] Et après qu'on leur eut donné plusieurs coups, ils les firent mettre en prison et ils ordonnèrent au geôlier de les garder sûrement.

24. Ayant reçu cet ordre, il les mit au fond de la prison et leur serra les pieds dans des entraves de bois.

25. Et sur le minuit, Paul et Silas, étant en prières, chantaient les louanges de Dieu et les prisonniers les entendaient.

26. Et tout d'un coup, il se fit un grand tremblement de terre en sorte que les fondements de la prison en furent ébranlés et en même temps toutes les portes furent ouvertes et les liens de tous les prisonniers furent rompus.

27. Alors le geôlier étant réveillé et voyant les portes de la prison ouvertes tira son épée et allait se tuer croyant que les prisonniers s'étaient sauvés.

28. Mais Paul lui cria à haute voix : Ne te fais point de mal, nous sommes tous ici.

29. Alors le geôlier ayant demandé de la lumière entra promptement et tout tremblant il se jeta aux pieds de Paul et de Silas.

30. Et les ayant menés dehors, il leur dit : Seigneurs, que faut-il que je fasse pour être sauvé ?

31. Ils lui dirent : Crois au Seigneur Jésus-Christ et tu seras sauvé, toi et ta famille.

32. Et ils lui annoncèrent la parole du Seigneur et à tous ceux qui étaient dans sa maison.

33. Et les ayant pris à cette même heure de la nuit, il lava leurs plaies et aussitôt il fut baptisé lui et tous les siens.

34. Et les ayant amenés dans sa maison, il leur fit servir à manger et il se réjouit de ce qu'il avait cru en Dieu avec toute sa famille.

35. Le jour étant venu, les magistrats envoyèrent des sergents pour dire au geôlier : Laisse aller ces gens-là.

36. Aussitôt le geôlier rapporta ces paroles à Paul et il lui dit : Les magistrats ont envoyé dire qu'on vous laissât aller, sortez donc maintenant et vous allez en paix.

37. Mais Paul leur dit : Après nous avoir battus de verges publiquement, sans forme de jugement, nous qui [c] sommes Romains, ils nous ont mis en prison et maintenant ils nous font sortir en secret, il n'en sera pas ainsi, mais qu'ils viennent eux-mêmes et qu'ils nous mettent en liberté.

38. Et les sergents rapportèrent cela aux magistrats qui eurent peur ayant appris qu'ils étaient Romains.

39. C'est pourquoi ils vinrent vers eux et leurs firent des excuses et les ayant mis hors de la prison, ils les prièrent de se retirer de la ville.

40. Et eux étant sortis de la prison entrèrent chez Lydie et ayant vu les frères, ils les consolèrent et ensuite ils partirent.

Réflexions

Il y a deux choses à remarquer sur la vocation de Timothée au saint ministère.

La première, que Timothée, qui fut un si grand serviteur de Dieu, avait été élevé dans la piété et que bien qu'il fût jeune, tout le monde lui rendait un bon témoignage, par où l'on voit qu'il ne faut établir dans le ministère que des personnes qui craignent Dieu dès leur jeunesse et qui aient le témoignage d'une bonne et sainte vie.

La seconde, que Paul, qui condamnait la circoncision lorsqu'on voulait l'imposer aux païens, fit pourtant circoncire Timothée par des raison de prudence, de peur que les Juifs ne rejetassent son ministère sous prétexte qu'il était né d'un père Grec. C'est là un exemple de condescendance qui nous apprend que dans les choses indifférentes il faut s'accommoder aux personnes faibles, éviter ce qui pourrait les scandaliser et avoir égard à ce qui peut le plus contribuer à la paix et à l'édification de l'église.

2. Sur ce que Luc dit que le Saint-Esprit ne permit pas à Paul d'aller en Asie et qu'il fut averti par une vision d'aller annoncer l'Évangile dans la Macédoine, nous devons considérer que c'était Dieu qui conduisait les apôtres dans les lieux où ils pouvaient faire le plus de fruit et où leur présence était la plus nécessaire. Dieu ne trouve pas toujours à propos que l'Évangile soit prêché en toutes sortes de lieux, mais il le fait annoncer à de certains peuples plutôt qu'à d'autres pour de justes raisons.

3. Luc rapporte qu'une femme nommée Lydie écouta Paul et que Dieu ouvrit le cœur de cette femme pour croire ce que cet apôtre disait. Cela nous montre que la foi se produit par l'ouïe de la

parole de Dieu et par l'efficace de la grâce qui ouvre le cœur et le fléchi.

4. Paul ayant délivré une servante qui était possédée d'un mauvais esprit, les maîtres de cette servante au lieu d'être touché de ce miracle, soulevèrent le magistrat contre lui parce qu'ils perdaient le profit qu'elle leur apportait en devinant. Cela fait voir combien l'intérêt a de pouvoir pour exciter les passions des hommes et pour les empêcher de connaître et de recevoir la vérité. Paul et Silas furent fouettés et emprisonnés par ordre du magistrat de Philippes, mais ils firent paraître une constance admirable en souffrant cette peine et cette ignominie et en chantant les louanges de Dieu dans la prison.

C'est ainsi que les chrétiens reçoivent non seulement avec patience, mais même avec joie les maux auxquels ils sont exposés pour Jésus-Christ. Dieu ouvrit par un tremblement de terre les portes de la prison où Paul et Silas étaient renfermés et ils eurent même la joie de convertir le geôlier. Cela marquait bien sensiblement que Dieu protégeait ses fidèles serviteurs et tout ce que l'on faisait contre les apôtres tournait à la gloire de Dieu, à l'avancement de l'Évangile et à leur plus grande consolation.

Enfin on doit remarquer que Paul allégua qu'il était bourgeois de Rome pour obliger les magistrats de la ville de Philippes à reconnaître le tort qu'ils avaient eu de l'avoir fait fouetter et emprisonner lui et Silas sans aucune forme de jugement. Il en usa ainsi pour faire voir son innocence et pour l'honneur de l'Évangile qu'il annonçait. Du reste, il parait par cela même que Paul ne craignait point les souffrances puisque s'il eût d'abord dit qu'il était bourgeois de Rome, il aurait évité le fouet et la prison. Ainsi l'on voit qu'il joignait une grande prudence à une patience admirable et à une profonde humilité.

(a) v1 : Romains 16.21 ; Philippiens 2.19 ; I Thessaloniciens 3.2
(b) v23 : II Corinthiens 11.25 ; I Thessaloniciens 2.2
(c) v37 : Actes 22.25

(1) v16 : On appelait ainsi ceux qui faisaient profession de deviner et de dire la bonne aventure par l'inspiration du démon, mais étaient ordinairement des imposteurs qui trompaient les ignorants et les gens crédules par leur adresse et leurs fourberies.

Chapitre XVII

Paul et Silas annoncent l'Évangile avec succès à Thessalonique, mais les Juifs ayant soulevés le magistrat et le peuple de cette ville contre eux, ils vont à Bérée et y convertissent plusieurs personnes, versets 1-15.

Y étant encore persécutés par les Juifs, Paul se retira à Bérée et s'en alla à Athènes qui était une ville célèbre de la Grèce. Il y annonça l'Évangile et il y convertit quelques personnes, verstes 16-34.

ET Paul et Silas ayant passé par Amphipolis et par Apollonie, ils vinrent à Thessalonique où il y avait une synagogue de Juifs.

2. Et Paul, selon la coutume, entra vers eux et il les entretint des Écritures pendant trois jours de sabbat,

3. Leur découvrant et leur faisant voir qu'il fallu que le Christ souffrit et qu'il ressuscita des morts et ce Christ, leur disait-il, est Jésus que je vous annonce.

4. Et quelques-uns d'entre eux crurent et se joignirent à Paul et à Silas et une grande multitude de Grecs craignant Dieu et de femmes de qualité qui n'étaient pas en petit nombre.

5. Mais les Juifs incrédules étant émus d'envie prirent avec eux quelques hommes méchants et fainéants et ayant excité un tumulte ils troublèrent toute la ville et faisant effort à la maison de Jason ils cherchaient Paul et Silas pour les mener vers le peuple.

6. Mais ne les ayant pas trouvés, ils trainèrent Jason et quelques-uns des frères devant les magistrats de la ville en criant : Ces gens qui ont troublé tout le monde sont aussi venus ici.

7. Et Jason les a reçus chez lui et ils sont tous rebelles aux ordonnances de César en disant qu'il y a un autre roi qu'ils nomment Jésus.

8. Ils émurent donc la populace et les magistrats de la ville qui entendaient ces choses.

9. Mais ayant reçu caution de Jason et des autres, ils les laissèrent aller.

10. Et incontinent les frères firent partir de nuit Paul et Silas pour aller à Bérée où, étant arrivés, ils entrèrent dans la synagogue des Juifs.

11. Ceux-ci eurent des sentiments plus relevés que ceux de Thessalonique et ils reçurent la parole avec beaucoup de promptitude, examinant tous les jours les Écritures pour savoir si ce qu'on leur disait y était conforme.

12. Plusieurs d'entre eux crurent et des femmes grecques de qualité et des hommes en assez grand nombre.

13. Mais quand les Juifs de Thessalonique surent que la parole de Dieu était annoncée à Bérée par Paul, ils y vinrent et émurent le peuple.

14. Et aussitôt les frères firent sortir Paul dehors comme pour aller du côté de la mer, mais Silas et Timothée demeurèrent encore à Bérée.

15. Et ceux qui s'étaient chargés de mettre Paul en sureté le menèrent jusqu'à Athènes et après avoir reçu de lui ordre de dire à Silas et Timothée de venir le trouver au plutôt, ils partirent.

16. Pendant que Paul les attendait à Athènes, il avait le cœur outré en voyant cette ville toute plongée dans l'idolâtrie.

17. Il s'entretenait donc dans la synagogue avec les Juifs et avec ceux qui craignaient Dieu et tous les jours en la place avec ceux qui s'y rencontraient.

18. Et quelques philosophes épicuriens et stoïciens conférèrent avec lui et les uns disaient : Que veut dire ce discoureur ? Et les autres disaient : Il semble qu'il annonce des divinités étrangères. C'était parce qu'il leur annonçait Jésus et la résurrection.

19. Et l'ayant pris, ils le menèrent à l'aréopage [1] en lui disant : Pourrions-nous savoir quelle est cette nouvelle doctrine dont tu parles ?

20. Car nous t'entendons dire certaines choses fort étranges, nous voulons donc bien savoir ce que c'est.

21. Or tous les Athéniens et les étrangers qui demeuraient à Athènes ne s'occupaient qu'à dire et à écouter quelque nouvelle.

22. Alors Paul se tenant au milieu de l'aréopage dit : Hommes Athéniens, je remarque qu'en toutes choses vous êtes pour ainsi dire dévots jusqu'à l'excès.

23. Car en passant et en regardant vos divinités, j'ai trouvé un autel sur lequel il y a cette inscription : AU DIEU INCONNU. Celui que vous honorez sans le connaître, c'est celui que je vous annonce.

24. Le Dieu qui a fait le monde et toutes les choses qui y sont, étant le Seigneur du ciel et de la terre, [a] n'habite point dans les temples bâtis par la main des hommes.

25. [b] Il n'est point servi par les mains des hommes, comme s'il avait besoin de quoi que ce soit, lui qui donne à tous la vie et la respiration et toutes choses.

26. Il a fait naître d'un seul sang tout le genre humain pour habiter sur toute l'étendue de la terre, ayant déterminé les temps précis et les bornes de leur habitation.

27. Afin qu'ils cherchent le Seigneur et qu'ils puissent le toucher de la main et le trouver, quoi qu'il ne soit pas loin de chacun de nous.

28. Car c'est par lui que nous avons la vie et le mouvement et l'être, selon que quelques-uns de vos poètes [2] ont dit : Que nous sommes aussi de la race de Dieu.

29. Étant donc de la race de Dieu, [c] nous ne devons pas croire que la divinité soit semblable à de l'or ou à de l'argent ou à de la pierre taillée par l'art et par l'industrie des hommes.

30. Dieu donc ayant laissé passer ces temps d'ignorance annonce maintenant à tous les hommes en tous lieux qu'ils se convertissent.

31. Parce qu'il a arrêté un jour auquel il doit juger le monde avec justice par l'Homme qu'il a établi pour cela, de quoi il a donné à tous les hommes une preuve certaine en le ressuscitant des morts.

32. Et quand ils entendirent parler de la résurrection des morts, les uns s'en moquèrent et les autres dirent : Nous t'entendrons une autre fois sur cela.

33. Ainsi Paul sortit du milieu d'eux.

34. Il y en eut cependant quelques-uns qui se joignirent à lui et qui crurent, entre lesquels était Denis l'aréopagite [3] et une femme nommée Damaris et d'autres avec eux.

Réflexions

L'arrivée de Paul et de Silas à Thessalonique et à Bérée, leur prédication dans ces deux villes et la sédition que les Juifs excitèrent contre eux nous montrent que Paul ne se relâchait point, que les Juifs qui étaient les plus ardents ennemis de l'Évangile le persécutaient en tous lieux, mais qu'il avait aussi la consolation de gagner partout des âmes à Jésus-Christ.

2. Ce qui est dit ici à la louange des fidèles de Bérée est remarquable, c'est qu'ils reçurent promptement la parole de Dieu et qu'ils examinaient les saintes Écritures pour voir si ce que Paul leur annonçait y était conforme. Nous devons apprendre par là qu'il faut recevoir la vérité avec docilité et avec promptitude et en même temps avec connaissance et avec discernement et que tous les chrétiens ont le droit d'examiner par la parole de Dieu la doctrine qu'on leur annonce afin de ne rien croire qui ne s'accorde avec cette divine parole qui est l'unique règle de la foi et de se soumettre avec obéissance à tout ce qui y est conforme.

3. On remarque dans ce chapitre le grand zèle de Paul. Affligé de voir la ville d'Athènes engagée dans l'idolâtrie, il prit la résolution d'y annoncer l'Évangile et étant prié par quelques philosophes de les informer de la doctrine qu'il enseignait, il ne fit point difficulté de parler de la vraie religion. À l'imitation de Paul, nous devons être vivement touché lorsque nous voyons les hommes engagés dans l'erreur et dans l'égarement et profiter de toutes les occasions qui se présentent de les en retirer.

On découvre dans le discours que Paul fit aux Athéniens, d'un côté la sagesse et la prudence de cet homme qui, prit occasion des superstitions mêmes où ils étaient engagés, de leur parler du vrai Dieu et de l'autre, l'évidence et la force avec laquelle il leur fit voir par les raisons les plus convaincantes et par le témoignage de leurs propres poètes qu'il y a un Dieu tout puissant et tout bon qui a créé toutes choses et que c'est une folie extrême et le dernier égarement de servir des idoles d'or, d'argent ou de pierre comme faisaient les païens. Ce discours de Paul renferme les principaux articles de la religion, qu'il n'y a qu'un seul Dieu, créateur et conservateur du monde, que ce Dieu n'est pas loin de chacun de nous, qu'il n'a point besoin de notre service ni d'autre chose puisqu'il nous donne à tous la vie, le mouvement et l'être. Mais nous devons surtout faire attention à ces paroles qui sont l'abrégé de la doctrine et des devoirs de l'Évangile :

Que Dieu fait annoncer maintenant à tous les hommes en tous lieux qu'ils se convertissent et qu'il y a un jour auquel il doit juger le monde par notre Seigneur Jésus-Christ.

Ces vérités que Paul enseigna autrefois dans une ville idolâtre sont celles que nous faisons profession de croire, mais elles ne peuvent nous devenir salutaires qu'autant qu'elles nous portent à servir Dieu, à le craindre et à obéir à l'Évangile.

Enfin, le discours de Paul fut suivi de la conversion de quelques personnes, mais la plupart de ceux qui l'avaient ouï demeurèrent dans l'incrédulité et même il y en eut qui se moquèrent de cette doctrine. C'est ainsi que la prédication de la parole de Dieu opère

la conversion des uns pendant que les autres la rejettent avec fierté et mépris.

(a) v24 : Actes 7.48
(b) v25 : Psaume 50.8
(c) v29 : Ésaïe 40.18

(1) v19 : C'était un endroit de la ville d'Athènes où le sénat s'assemblait et où toutes sortes de personnes se rencontraient.
(2) v28 : Aratus, poète grec.
(3) v34 : C'est-à-dire le juge de l'aréopage.

Chapitre XVIII

Paul demeure à Corinthe un an et demi, il y convertit un grand nombre de personnes et il y est accusé par les Juifs devant le magistrat, versets 1-17.

De là il s'en alla à Éphèse, à Jérusalem, à Antioche et en d'autres lieux pour visiter les églises et les confirmer dans la foi, versets 18-23.

Il est parlé sur la fin de ce chapitre d'Apollos qui était un ministre de l'Évangile, illustre par son zèle et par ses grands dons, versets 24-28.

APRÈS cela Paul étant parti d'Athènes vint à Corinthe.

2. Et y ayant trouvé un Juif [a] nommé Aquilas, originaire de Pont qui était nouvellement venu d'Italie avec Priscille sa femme, parce Claude avait ordonné à tous les Juifs de sortir de Rome, il s'adressa à eux.

3. Et parce qu'il était du même métier qu'eux, il demeura chez eux et il y travaillait. Et leur métier était de faire des tentes.

4. Et il discourait dans la synagogue tous les jours de sabbat et il persuadait les Juifs et les Grecs.

5. Et quand Silas et Timothée furent venus de Macédoine, Paul étant pressé en son esprit rendait témoignage aux Juifs que Jésus était le Christ.

6. Mais comme ils s'opposaient à lui et qu'ils blasphémaient, [b] il secoua ses habits et il leur dit : Que votre sang soit sur votre tête, j'en suis net, dès à présent je m'en irai vers les Gentils.

7. Et étant sorti de là, il entra dans la maison d'un homme nommé Juste, craignant Dieu, dont la maison tenait à la synagogue.

8. Et [c] Crispe, chef de la synagogue crut au Seigneur avec toute sa maison et plusieurs Corinthiens ayant ouï Paul crurent aussi et furent baptisés.

9. Et le Seigneur dit durant la nuit en vision à Paul : Ne crains point, mais parle et ne te tais point,

10. Car je suis avec toi et personne ne mettra les mains sur toi pour te faire du mal, parce que j'ai un grand peuple dans cette ville.

11. Il y demeura donc un an et demi, enseignant parmi eux la parole de Dieu.

12. Mais lorsque Gallion était proconsul d'Achaïe, les Juifs s'élevèrent d'un commun accord contre Paul et l'amenèrent au tribunal,

13. En disant : Celui-ci veut persuader aux hommes de servir Dieu d'une manière contraire à la loi.

14. Et comme Paul allait ouvrir la bouche pour parler, Gallion dit aux Juifs : S'il s'agissait ô Juifs de quelque injustice ou de quelque crime, je vous écouterais patiemment autant qu'il serait raisonnable,

15. Mais s'il est question de disputes de mots et de noms et de votre loi, vous y pourvoirez vous-mêmes, car je ne veux point être juge sur ces choses.

16. Et il les fit retirer du tribunal.

17. Alors tous les Grecs ayant saisi [c] Solsthène, chef de la synagogue, le battaient devant le tribunal et Gallion ne s'en mettait point en peine.

18. Quand Paul eut encore demeuré là assez longtemps, il prit congé des frères et s'embarqua pour aller en Syrie avec Priscille er Aquilas, [e] s'étant fait auparavant couper les cheveux à Cenchrée à cause d'un vœu [1].

19. Puis il entra à Éphèse et il les y laissa et étant entré dans la synagogue, il conféra avec les Juifs

20. Qui le prièrent de demeurer plus longtemps avec eux, mais il n'y consentit pas.

21. Et il prit congé d'eux en leur disant : Il faut absolument que je passe la fête prochaine à Jérusalem, mais je reviendrai vous voir [f] s'il plaît à Dieu. Et ainsi il partit d'Éphèse.

22. Et étant débarqué à Césarée, il monta à Jérusalem et après avoir salué l'église, il descendit à Antioche.

23. Et y ayant fait quelque séjour, il en partit et parcouru de suite la Galatie et la Phrygie fortifiant tous les disciples.

24. En ce temps-là, [g] un Juif nommé Apollos, natif d'Alexandrie, homme éloquent et puissant dans les écritures, arriva à Éphèse.

25. Il était en quelque sorte instruit dans la voie du Seigneur et il parlait avec ferveur d'esprit et enseignait soigneusement ce qui regardait le Seigneur bien qu'il n'eût connaissance que du baptême de Jean.

26. Il commença donc à parler hardiment dans la synagogue. Et quand Aquilas et Priscile l'eurent ouï, ils le prirent avec eux et l'instruisirent plus exactement de la voie de Dieu.

27. Et comme il voulait passer en Achaïe, les frères qui l'y avaient exhorté écrivirent aux disciples de le recevoir. Quand il y fut arrivé, il servit beaucoup par la grâce de Dieu à ceux qui avaient cru.

28. Car il convainquait publiquement les Juifs avec une grande force, prouvant par les Écritures que Jésus était le Christ.

Réflexions

Dans ce que Luc rapporte du séjour que Paul fit à Corinthe, nous avons à remarquer l'ardeur avec laquelle il travaillait partout à l'avancement du règne de Jésus-Christ, son désintéressement et sa prudence qui paraissaient en ce qu'il aima mieux travailler de ses mains pour subsister que de vivre aux dépends de l'église, les travers que les Juifs lui suscitèrent et enfin la protection dont Dieu le couvrit et

la consolation qu'il eut de convertir un grand peuple dans cette ville là et d'y fonder une très belle église.

Voilà comment la religion chrétienne s'établissait de plus en plus par la prédication des apôtres et malgré les oppositions des Juifs et des autres ennemis de la vérité.

2. Les divers voyages de Paul qui sont rapportés dans ce chapitre font voir qu'il était continuellement occupé aux fonctions de sa charge et qu'il travaillait avec une application infatigable à l'édification de l'église. C'est ainsi que tous les vrais et sincères chrétiens, mais particulièrement les fidèles ministres de Jésus-Christ s'emploient de toutes leurs forces pour la gloire de Dieu et pour le salut des hommes et qu'ils y consacrent avec plaisir tout leur temps et toute leur vie.

3. Le témoignage avantageux que Luc rend à Apollos et la manière dont il parle de son zèle, de son éloquence, de ses grands dons et des fruits admirables de son ministère doit nous faire reconnaître que Dieu accorde une grâce très précieuse aux églises lorsqu'il envoie des docteurs et des ministres zélés, habiles dans les divines Écritures et revêtus des talents et des dons nécessaires pour instruire et pour édifier et cela doit aussi nous engager à prier Dieu qu'il en suscite toujours de semblables.

(a) v2 : Romains 16.3
(b) v6 : Matthieu 10.14 ; Actes 13.51
(c) v8 : I Corinthiens 1.14
(d) v17 : I corinthiens 1.1
(e) v18 : Nombres 6.18 ; Actes 21.24
(f) v21 : I corinthiens 4.19 ; Jacques 4.15
(g) v24 : I Corinthiens 1.12

(1) v18 : C'était sans doute le vœu de naziréat, voyez Nombres VI.

Chapitre XIX

Paul annonce l'Évangile dans la vile d'Éphèse et il y fait plusieurs miracles, versets 1-12.

Certains Juifs voulant chasser les esprit malins au nom de Jésus sont maltraités par ceux qui étaient possédés de ces esprits, versets 13-17.

Plusieurs personnes qui s'étaient adonnées à la magie se convertissent et donnent des marques publiques de leur repentance, versets 18-20.

Luc ajoute l'histoire d'une sédition qui fut excitée contre Paul par un orfèvre nommé Démétrius. Cet homme gagnait beaucoup d'argent en vendant de petits temples en argent qui étaient faits sur le modèle d'un temple fameux qu'il y avait à Éphèse et qui était consacré à une déesse des païens nommée Diane. Comme il vit que Paul en prêchant contre l'idolâtrie lui faisait perdre tout son profit, il souleva le peuple contre lui, mais cette émeute fut apaisée par le greffier de la ville, versets 21-40.

PENDANT qu'Apollos était à Corinthe, Paul après avoir parcouru les provinces supérieurs d'Asie [1] vint à Éphèse où ayant trouvé quelques disciples, il leur dit :

2. Avez-vous reçu le Saint-Esprit lorsque vous avez cru ? Mais ils lui répondirent : Nous n'avons même pas ouï dire qu'il y ait un Saint-Esprit [2].

3. Et il leur dit : De quel baptême avez-vous été baptisés ? Ils répondirent : Du baptême de Jean.

4. Alors Paul leur dit : Il est vrai que Jean a baptisé [a] du baptême de la repentance en disant au peuple qu'ils devaient croire en celui qui venait après lui, c'est-à-dire en Jésus qui est le Christ.

5. Ce qu'ayant ouï ils furent baptisés au nom du Seigneur Jésus.

6. Et après que Paul leur eût imposé les mains, le Saint-Esprit descendit sur eux et ils parlaient divers langages et prophétisaient.

7. Et tous ces hommes-là étaient environ douze.

8. Puis il entra dans la synagogue et il y parla avec hardiesse pendant trois mois, discourant pour les persuader ce qui regarde le royaume de Dieu.

9. Mais comme quelques-uns s'endurcissaient et étaient incrédules décriant la voie du Seigneur devant la multitude, il se retira et sépara les disciples d'avec eux, enseignant tous les jours dans l'école d'un nommé Tirannus.

10. Et cela continua durant deux ans de sorte que tous ceux qui demeuraient en Asie, tant Juifs que Grecs, entendirent la parole du Seigneur Jésus.

11. Et Dieu faisait des miracles extraordinaires par les mains de Paul,

12. En sorte qu'on portait même sur les malades les mouchoirs et les linges qui avaient touché son corps et ils étaient guéris de leurs maladies et les malins esprits sortaient.

13. Alors quelques-uns des exorcistes juifs [3] qui couraient de lieu en lieu entreprirent d'invoquer le nom du Seigneur Jésus sur ceux qui étaient possédés des malins esprits en disant : Nous vous conjurons par Jésus que Paul prêche.

14. Ceux qui faisaient cela étaient sept et fils de Scéva Juif, l'un des principaux sacrificateurs.

15. Mais le malin esprit leur répondit : Je connais Jésus et je sais qui est Paul, mais vous qui êtes-vous ?

16. Et l'homme qui était possédé de cet esprit malin se jeta sur eux et s'en étant rendu maître, il les maltraita si fort qu'ils s'enfuirent de la maison tout nus et blessés.

17. Ce qui ayant été connu de tous les Juifs et de tous les Grecs qui demeuraient à Éphèse, ils furent tous saisis de crainte et le nom du Seigneur Jésus était glorifié.

18. Et plusieurs de ceux qui avaient cru venaient confesser et déclarer ce qu'ils avaient fait.

19. Il y en eu aussi beaucoup de ceux qui avaient exercé des arts curieux [4] qui apportèrent leurs livres et les brûlèrent devant tout le monde et quand on en eût supputé le prix, on trouva qu'il montait à cinquante mille deniers d'argent [5].

20. Ainsi la parole du Seigneur se répandait et devenait de plus en plus efficace.

21. Après cela Paul se proposa par un mouvement de l'Esprit de passer par la Macédoine et par

l'Achaïe et d'aller à Jérusalem disant : Lorsque j'aurai été là, il faut aussi que je voie Rome.

22. Et ayant envoyé en Macédoine deux de ceux qui le servaient dans le ministère, savoir Timothée et Eraste, il demeura encore quelque temps en Asie.

23. Mais il arriva en ce temps-là un grand trouble à l'occasion de la doctrine du Seigneur.

24. Car un orfèvre nommé Démétrius qui faisait de petits temples d'argent de Diane et qui donnait beaucoup à gagner aux ouvriers de ce métier,

25. Les assembla avec d'autres qui travaillaient à ces sortes d'ouvrages et leur dit : Ô hommes, vous savez que tout notre gain est dans cet ouvrage,

26. Et cependant vous voyez et vous entendez dire que non seulement à Éphèse, mais presque par toute l'Asie, ce Paul par ses persuasions a détourné un grand nombre de personnes en disant que les dieux qui sont faits de mains d'hommes ne sont pas des dieux.

27. Et il n'y a pas seulement du danger pour nous que notre métier ne soit décrié, mais il est même à craindre que le temple de la grande Diane ne tombe dans le mépris et que sa majesté, que toute l'Asie et tout le monde révère, ne s'anéantisse aussi.

28. Ayant entendu cela, ils furent tous transportés de colère et ils s'écrièrent : Grande est la diane des Éphésiens !

29. Et toute la ville fut remplie de confusion et ils coururent tous ensemble avec fureur au théâtre et enlevèrent Gaïus et Aristarque macédoniens, compagnons de voyage de Paul.

30. Sur quoi Paul voulait se présenter devant le peuple, mais les disciples ne le lui permirent pas.

31. Quelques-uns aussi des Asiarques [6] qui étaient ses amis l'envoyèrent prier de ne point se présenter au théâtre.

32. Cependant les uns criaient d'une manière et les autres d'une autre, car l'assemblée était tumultueuse et plusieurs ne savaient pas pourquoi ils s'étaient assemblés.

33. Alors Alexandre fut tiré de la foule par les Juifs qui le poussaient devant eux et Alexandre faisant signe de la main voulait parler au peuple pour sa défense.

34. Mais dès qu'ils eurent reconnu qu'il était Juif, ils s'écrièrent tous d'une voix durant près de deux heures : Grande est la Diane des Éphésiens.

35. Alors le greffier ayant apaisé le peuple dit : Ô Éphésiens ! Et qui est l'homme qui ne sache pas que la ville des Éphésiens est dédiée au service de la grande déesse Diane et à l'image qui est descendue de Jupiter [7] ?

36. Cela étant donc incontestable, vous devez vous apaiser et ne rien faire avec précipitation.

37. Car ces gens que vous avez amenés ici ne sont ni sacrilèges, ni coupables de blasphème contre votre déesse.

38. Que si Démétrius et les ouvriers qui sont avec lui ont quelque plainte à faire contre quelqu'un, on tient la cour et il y a des proconsuls qu'ils s'y fassent appeler les uns les autres.

39. Et si vous avez quelque autre affaire à proposer, on pourra la décider dans une assemblée légitime.

40. Car nous sommes en danger d'être accusés de sédition pour ce qui s'est passé aujourd'hui, ne pouvant alléguer aucune raison pour justifier ce concours de peuple. Et quand il eut dit cela, il congédia l'assemblée.

Réflexions

Ce chapitre nous met devant les yeux la continuation des merveilleux succès du ministère de Paul. Il baptisa à Éphèse certains disciples qui jusqu'alors n'avaient été instruits que dans la doctrine de Jean Baptiste et aussitôt qu'il eurent été baptisés au nom de Jésus-Christ et que Paul leur eut imposé les mains, ils reçurent les dons miraculeux du Saint-Esprit. Il y convertit outre cela un grand peuple malgré les oppositions des Juifs, il y fit des miracles surprenants et plusieurs personnes qui avaient été adonnées à la magie renoncèrent à leur superstition et à leur impiété. C'est ainsi qu'il établissait partout le règne de Jésus-Christ et détruisait celui du diable.

2. Ce qui arriva à ces exorcistes juifs qui, pensant chasser les démons au nom de Jésus, furent maltraités par ceux qui étaient possédés de ces esprits malins, tendait à montrer aux Juifs et à tout le monde qu'il n'y avait que les apôtres et ceux qui croyaient en Jésus-Christ qui pussent véritablement faire des miracles et commander aux démons. La vertu divine de la religion de notre Seigneur ne se manifeste que par les gens de bien, mais il n'appartient pas aux méchants et aux hypocrites de prendre le nom du Seigneur dans leur bouche.

3. Luc rapporte que plusieurs habitants d'Éphèse, touchés par la prédication de Paul vinrent confesser leurs péchés et qu'ils y en eu qui étant adonnés à la magie et aux arts illicites aimèrent mieux brûler publiquement leurs livres qui traitaient de ces arts-là que de les vendre, quoiqu'ils en eussent pu tirer des sommes très considérables. Cet exemple est remarquable, il nous apprend que les vrais pénitents ne font point de difficulté de confesser leurs fautes, de donner des marques publiques de leur repentance et de renoncer à tout ce qui a été pour eux ou qui pourrai être pour les autres une occasion de péché et de scandale, quelque précieux et quelque cher qu'il leur pût être et quelque profit qu'ils pussent en tirer.

Ce qu'il y a principalement à remarquer sur la sédition qui s'émut à Éphèse contre Paul c'est qu'elle fut excitée par des ouvriers qui craignaient que si l'on cessait d'adorer ces idoles, leur métier ne fut décrié et que leur gain ne diminuât et que ces gens-là pour animer le peuple se servirent d'un prétexte de religion et de zèle pour la déesse Diane. Rien n'a plus de force sur l'esprit des hommes que l'amour du gain, c'est ce qui allume le plus leur passion, ils ne peuvent souffrir la vérité lorsqu'elle est contraire à leurs intérêts et ils couvrent cet intérêt, lorsqu'ils le peuvent, d'un zèle apparent pour la religion. Au

reste, ce tumulte qui s'était excité fut apaisé, quoi qu'avec peine, par le greffier de la ville et par ce moyen Paul fut préservé du danger qui le menaçait. Cette histoire fait voir que les émeutes et les séditions sont très dangereuses, qu'ainsi l'on doit éviter tout ce qui pourrait les exciter et que les gens sages doivent les prévenir et les apaiser par tous les moyens possibles.

(a) v4 : Matthieu 3.11 ; Marc 1.8 ; Luc 3.16 ; Jean 1.26 ; Actes 1.5 et 11.16

(1) v1 : De l'Asie mineure.
(2) v2 : Les Juifs n'avaient jamais ignoré qu'il y avait un Saint-Esprit, puisqu'il est parlé de l'esprit de Dieu dans tout le Vieux Testament. Mais ces disciples n'avaient pas ouï parler des dons miraculeux du Saint-Esprit. Voyez le verset 6.
(3) v13 : Voyez la note sur Matthieu XII.17.
(4) v19 : Ou des arts magiques, l'astrologie judiciaire et d'autres sciences semblables.
(5) v19 : On ne saurait bien déterminer cette somme parce qu'on ne sait pas au juste de quelles pièces ou de quels deniers il s'agit ici. Ce qui est certain c'est que selon la moindre estimation la somme était très considérable.
(6) v31 : C'étaient des personnes considérables qui présidaient à ce qui concernait le culte des dieux, les spectacles et les jeux solennels et d'autres affaires.
(7) v35 : Les païens croyaient que l'image de Diane avait été envoyée du ciel.

Chapitre XX

Paul part d'Éphèse et se rend à Troas où il annonce l'Évangile aux chrétiens de cette ville-là et il ressuscite un mort, versets 1-12.

De là il s'en va à Millet, versets 13-16,

où ayant fait venir les pasteurs de l'église d'Éphèse, il leur adresse, une grave exhortation, après quoi il prend congé d'eux, versets 17-38.

APRÈS que le tumulte fut apaisé, Paul fit venir les disciples et ayant pris congé d'eux, il parti pour aller en Macédoine.

2. Et quand il eut parcouru ces quartiers-là et qu'il eut fait plusieurs exhortation, il vint en Grèce.

3. Quand il y eut demeuré trois mois, les Juifs lui ayant dressé des embuches lorsqu'il devait s'embarquer pour aller en Syrie, on fut d'avis qu'il s'en retournât par la Macédoine.

4. Et il fut accompagné jusqu'en Asie par Sopater de Bérée, par Aristarque et Second de Thessalonique, par Gaïus de Derbe, par Thimotée et aussi par Tychique et Trophime qui étaient d'Asie.

5. Ceux-ci étant allés devant nous attendirent à Troas.

6. Mais pour nous, après les jours des pains sans levains, nous nous embarquâmes à Philippes et dans cinq jours nous les joignirent à Troas où nous demeurâmes sept jours.

7. Et le premier jour de la semaine, les disciples étant assemblés [a] pour rompre le pain, Paul devant partir le lendemain, leur fit un discours qu'il étendit jusqu'à minuit.

8. Or il y avait beaucoup de lampes dans la chambre haute où ils étaient assemblés.

9. Et un jeune homme nommé Eutyche qui était assis sur une fenêtre fut accablé d'un profond sommeil pendant le long discours de Paul et étant endormi il tomba du troisième étage en bas et fut levé mort.

10. Mais Paul étant descendu se pencha sur lui et l'ayant embrassé, il leur dit : Ne vous troublez point, car son âme vit en lui.

11. Et étant remonté et ayant rompu le pain et mangé, il parla longtemps jusqu'au point du jour, après quoi il parti.

12. Et ils amenèrent le jeune homme vivant, de quoi ils furent extrêmement consolés.

13. Pour nous, étant montés sur un vaisseau, nous fîmes voile vers Asson où nous devions reprendre Paul, car il l'avait ainsi ordonné, parce qu'il voulait faire le chemin à pied.

14. Quand donc il nous eut rejoints à Asson, nous le prîmes avec nous et nous vinrent à Mitylène.

15. Puis étant partis de là, nous arrivâmes le lendemain à Chios. Et le jour suivant nous abordâmes à Samos et nous étant arrêtés à Trogylle, le jour d'après nous vînmes à Millet.

16. Car Paul avait résolu de passer Éphèse sans y débarquer pour ne pas s'arrêter en Asie, parce qu'il se hâtait d'être le jour de la Pentecôte à Jérusalem, s'il lui était possible.

17. Mais il envoya de Millet à Éphèse pour faire venir les pasteurs de cette église.

18. Et lorsqu'ils furent venus vers lui, il leur dit : Vous savez de quelle manière je me suis toujours conduit avec vous, [b] depuis le premier jour que je suis entré en Asie,

19. Servant le Seigneur avec toute humilité et avec beaucoup de larmes et parmi les épreuves qui me sont survenues par les embûches des Juifs.

20. Et je ne vous ai rien caché des choses qui vous étaient utiles et que je n'ai pas manqué de vous les enseigner en public et de maison en maison,

21. Prêchant tant aux Juifs qu'aux Grecs la repentance envers Dieu et la foi en Jésus-Christ notre Seigneur.

22. Et maintenant, étant lié par l'Esprit, je m'en vais à Jérusalem ne sachant pas ce qui doit m'arriver,

23. Si ce n'est que le Saint-Esprit m'avertit de ville en ville que des liens et des afflictions m'attendent.

24. Mais je me mets en peine de rien et ma vie ne m'est point précieuse, pourvu que j'achève avec joie ma course et le ministère que j'ai reçu du Seigneur Jésus pour rendre témoignage à l'Évangile de la grâce de Dieu.

25. Et maintenant, je sais qu'aucun de vous tous parmi lesquels j'ai passé en prêchant le royaume de Dieu ne verra plus mon visage.

26. C'est pourquoi je proteste aujourd'hui devant vous que je suis net du sang de vous tous.

27. Car je n'ai point évité de vous annoncer tout le dessein de Dieu.

28. Prenez donc garde à vous-mêmes et à tout le troupeau sur lequel le Saint-Esprit vous a établis

évêques pour paître l'église de Dieu qu'il a acquise par son propre sang.

29. Car je sais qu'après mon départ, il entrera parmi vous des loups ravissants qui n'épargneront point le troupeau,

30. Et que d'entre vous-mêmes il se lèvera des gens qui annonceront des choses pernicieuses afin d'attirer des disciples après eux.

31. C'est pourquoi, veillez en vous souvenant que durant trois ans je n'ai cessé nuit et jour d'avertir chacun de vous avec larmes.

32. Et maintenant mes frères, je vous recommande à Dieu et à la parole de sa grâce lequel peut vous édifier encore et vous donner l'héritage avec tous les saints.

33. Je n'ai désiré ni l'argent ni l'or ni les vêtements de personne.

34. Et vous savez vous-mêmes [c] que ces mains ont fourni à tout ce qui m'était nécessaire et à ceux qui étaient avec moi.

35. Je vous ai montré en toutes choses que c'est ainsi qu'en travaillant il faut s'accommoder aux faibles et se souvenir des paroles du Seigneur Jésus qui a dit lui-même qu'il y a plus de bonheur à donner qu'à recevoir.

36. Quand il eut dit cela, il se mit à genoux et pria avec eux tous.

37. Alors tous fondirent en larmes et se jetant au cou de Paul ils le baisèrent,

38. Étant principalement affligés de ce qu'il avait dit qu'ils ne verraient plus son visage. Et ils le conduisirent jusqu'au vaisseau.

Réflexions

Ce qu'il y a à observer ici, c'est :

1. Que Paul étant arrivé à Troas, il se rendit dans le lieu où les chrétiens de cette ville-là étaient assemblés le premier jour de la semaine pour rompre le pain, c'est-à-dire pour célébrer la Sainte-Cène et qu'il étendit son discours bien avant dans la nuit. D'ici nous recueillons que les apôtres et les premiers chrétiens s'assemblaient pour servir Dieu et pour s'édifier, que le jour du dimanche était destiné à cela, qu'on célébrait la Sainte-Cène dans ces assemblées et qu'on y faisait des discours pour instruire et pour exhorter les fidèles et qu'ainsi ces pratiques sont aussi anciennes que le christianisme et d'institution divine.

2. Paul rendit la vie à un jeune homme qui était tombé du haut de la maison où les fidèles étaient assemblés. Ce fut là un miracle tout à fait remarquable qui dût consoler les chrétiens de Troas et les affermir puissamment dans la religion de Jésus-Christ.

Mais ce qui doit surtout être considéré dans ce chapitre, c'est le discours que Paul fit aux pasteurs d'Éphèse avant que de les quitter. On y remarque son intégrité, son zèle et son désintéressement dans l'exercice de son ministère, sa constance dans les afflictions, sa grande piété, le soin qu'il avait eu pendant trois ans d'exhorter et d'enseigner les fidèles d'Éphèse, tant en public que dans les maisons et la résolution ferme où il était de servir le Seigneur jusqu'à la fin et même de donner sa vie avec joie pour l'Évangile. On y voit encore les graves et touchantes exhortations qu'il adressa aux pasteurs de l'église d'Éphèse et les vœux ardents et tendres par lesquels il les recommanda à Dieu, eux et tout le troupeau sur lequel ils étaient établis.

Les ministres de l'Évangile doivent apprendre d'ici à s'acquitter fidèlement de leur charge, à en remplir tous les devoirs avec diligence, avec zèle et avec sincérité, à veiller soigneusement sur les troupeaux du Seigneur, à prendre garde qu'il ne s'y glisse de fausses doctrines ou des scandales, à ne jamais rien taire de ce qui peut être utile à ceux qui sont commis à leurs soins et à les avertir, non seulement en public, mais aussi en particulier. Ils doivent encore, à l'exemple de Paul souffrir patiemment les traverses auxquelles ils sont exposés, prier continuellement pour leurs troupeaux et enfin, n'avoir point d'égard à eux-mêmes, à leur intérêt particulier, ni même à leur propre vie, pourvu qu'ils aient la joie d'achever leur course et de s'acquitter fidèlement du ministère qu'ils ont reçu du Seigneur Jésus.

Ce que Paul dit encore dans cette occasion apprend à tous les chrétiens que la charge du ministère est de la dernière importance, que Dieu accorde une grande grâce aux églises lorsqu'il leur envoie de fidèles ministres et que quand les pasteurs se sont acquittés de leur devoir, ils ne seront pas responsables du salut de ceux qui périront.

Les larmes que les pasteurs et les chrétiens d'Éphèse répandirent en se séparant de Paul montrent à quel point ils le chérissaient et par là on voit bien combien l'amour qui unit les pasteurs avec leurs troupeaux est tendre et combien les chrétiens doivent craindre d'être du ministère des fidèles serviteurs de Dieu.

(a) v7 : Actes 2.42
(b) v18 : Actes 19.1
(c) v34 : Actes 18.3 ; I Corinthiens 4.12 ; I Thessaloniciens 2.9 ; II Thessaloniciens 3.8

Chapitre XXI

Paul étant parti de Milet arrive à Tyr et de là à Césarée où un prophète l'avertit qu'il serait emprisonné à Jérusalem et livrés aux païens. Cette prédiction n'étonna point Paul, il témoigna qu'il ne craignait ni les liens, ni la mort et il partit pour Jérusalem, versets 1-16.

Y étant arrivé, il entra dans le temple avec quatre personnes qui avaient fait le vœux de naziréat pour observer ce que la loi de Moïse prescrivait en pareil cas, il fit cela par avis des autres apôtres afin de montrer qu'il n'était pas ennemi de la loi, comme on l'en accusait. Cependant, les Juifs ne laissèrent pas d'exciter une sédition contre lui et ils lui auraient ôté la vie si le capitaine des gardes du temple ne l'eût délivré de leurs mains, versets 17-40.

NOUS étant donc embarqués après nous être séparés d'eux, nous vînmes droit à Coos et le jour suivant à Rhodes et de là à Patara.

2. Et ayant trouvé un vaisseau qui passait en Phénicie, nous montâmes dessus et nous partîmes.

3. Puis ayant découvert l'île de Chypre et l'ayant laissée à gauche, nous fîmes route vers la Syrie et nous abordâmes à Tyr parce que le vaisseau y devait laisser sa charge.

4. Et y ayant trouvé des disciples, nous y demeurâmes sept jours. Ils disaient par l'Esprit à Paul qu'il ne montât point à Jérusalem.

5. Mais ces jours étant passés, nous partîmes de Tyr et ils nous accompagnèrent tous avec leurs femmes et leurs enfants jusque hors de la ville où nous étant mis à genoux sur le rivage, nous fîmes la prière.

6. Et après nous être embrassés, nous montâmes sur le vaisseau et ils retournèrent chez eux.

7. Ainsi, continuant notre navigation, de Tyr nous abordâmes à Ptolemaïde et après avoir salué les frères, nous demeurâmes un jour avec eux.

8. Le lendemain, Paul et nous qui étions avec lui étant partis de là, nous vînmes à Césarée et étant entrés dans la maison de Philippe l'évangéliste, [a] qui était l'un des sept diacres, nous logeâmes chez lui.

9. Il avait quatre filles vierges qui prophétisaient [1].

10. Comme nous demeurâmes là plusieurs jours, il vint de Judée un prophète [b] nommé Agabus,

11. Qui, nous étant venu voir, prit la ceinture de Paul et s'en liant les mains et les pieds il dit : Voici ce que dit le Saint-Esprit : C'est ainsi que les Juifs lieront dans Jérusalem l'homme à qui appartient cette ceinture et ils le livreront aux Gentils.

12. Et quand nous eûmes entendu cela, nous le priâmes, tant nous que ceux du lieu, de ne point monter à Jérusalem.

13. Mais Paul répondit : Que faites-vous en pleurant et m'attendrissant le cœur ? Car pour moi, je suis prêt, non seulement d'être lié, mais même de mourir à Jérusalem pour le nom du Seigneur Jésus.

14. Ainsi n'ayant pu le persuader, nous ne le pressâmes pas davantage et nous dîmes : Que la volonté du Seigneur soit faite !

15. Et quelques jours après, nous étant préparés pour partir, nous montâmes à Jérusalem.

16. Et quelques-uns des disciples vinrent aussi de Césarée avec nous, amenant avec eux un certain Mnason qui était de l'île de Chypre, ancien disciple, chez qui nous devions loger.

17. Quand nous fûmes arrivés à Jérusalem, les frères nous reçurent avec joie.

18. Et le lendemain, Paul vint avec nous chez Jacques et tous les anciens s'y assemblèrent.

19. Et après les avoir embrassés, il leur raconta en détail tout ce que Dieu avait fait parmi les Gentils par son ministère.

20. Ce qu'ayant ouï, ils glorifièrent le Seigneur et ils lui dirent : Frère, tu vois combien il y a de milliers de Juifs qui ont cru et ils sont tous zélés pour la loi.

21. Or ils ont été informés que tu enseignes à tous les Juifs qui sont parmi les Gentils à renoncer à Moïse en leur disant qu'ils ne doivent pas circoncire leurs enfants, ni vivre selon les cérémonies de la loi.

22. Que faut-il donc faire ? Il faut absolument assembler toute la multitude [2], car ils entendront dire que tu es arrivé.

23. Fais donc ce que nous te disons. Nous avons quatre hommes qui ont fait un vœu,

24. Prends-les avec toi et te purifie avec eux et contribue à la dépense avec eux [c] afin qu'ils se rasent la tête et que tous sachent qu'il n'est rien de tout ce qu'ils ont ouï dire de toi, mais que tu continues à garder la loi.

25. Quant aux Gentils qui ont cru, nous leur avons écrit que nous avions jugé qu'ils ne devaient rien observer de semblable, [d] mais qu'ils doivent seulement se garder de ce qui est sacrifié aux idoles et du sang et des choses étouffées et de la fornication.

26. Alors Paul ayant pris ces hommes avec lui et s'étant purifié avec eux entra dans le temple [e] le jour suivant, déclarant les jours auxquels la purification s'accomplirait et quand l'offrande devait être présentée pour chacun d'eux.

27. Et comme les sept jours allaient s'accomplir, les Juifs d'Asie l'ayant vu dans le temple émurent la multitude et se saisirent de lui.

28. En criant : Hommes Israélites, aidez-nous. Voici cet homme qui prêche partout à tout le monde contre la nation, contre la loi et contre ce lieu, il a même amenés des Grecs dans le temple et a profané ce lieu saint.

29. Car ils avaient vu auparavant dans la ville Trophime d'Éphèse et ils croyaient que Paul l'avait mené dans le temple.

30. Et toute la ville fut émue et il se fit un concours de peuple et ayant saisi Paul, ils le trainèrent hors du temple et incontinent, les portes en furent fermées.

31. Mais comme ils cherchaient à le tuer, le bruit vint au tribun de la compagnie qui gardait le temple que toute la ville de Jérusalem était en trouble.

32. À l'instant il prit des soldats et des centeniers avec lui et courut à eux et voyant le tribun et les soldats, ils cessèrent de battre Paul.

33. Alors le tribun s'approcha et se saisit de lui et commanda qu'on le liât de deux chaines, puis il demanda qui il était et ce qu'il avait fait.

34. Et les uns crièrent d'une manière et les autres d'une autre dans la foule et parce qu'il ne pouvait rien apprendre de certain à cause du tumulte, il commanda qu'on le menât dans la forteresse.

35. Et quand Paul fut sur les degrés, il fut porté par les soldats à cause de la violence de la populace.

36. Car une foule de peuple le suivait en criant : Ôte-le [3].

37. Et comme Paul était sur le point d'entrer dans la forteresse, il dit au tribun : M'est-il permis de te dire quelque chose ? Et il répondit : Tu sais parler le grec ?

38. [f] N'es-tu point cet Égyptien qui ces jours passés a excité une sédition et mené avec lui au désert quatre mille brigands ?

39. Paul lui dit : Je suis Juif, [g] de Tarse, citoyen de cette ville célèbre de Cilicie, je te prie, permets-moi de parler au peuple.

40. Et quand il le lui eût permis, Paul se tenant sur les degrés fit signe de la main au peuple. Et après qu'on eut fait un grand silence, il leur parla el langue hébraïque et il leur dit.

Réflexions

La prédiction d'Agabus qui avertit Paul qu'on le ferait prisonnier à Jérusalem montre qu'il ne lui arriverait rien que par la volonté de Dieu et que c'était le Seigneur qui l'exposait à ces persécutions et qu'il voulait qu'il fut livré aux païens et ensuite conduit à Rome afin qu'il rendit témoignage à l'Évangile en tous lieux.

La belle résolution que Paul fit paraître, lorsque les fidèles le conjurant avec larmes de ne pas aller à Jérusalem, il déclara qu'il était prêt non seulement à être lié, mais de souffrir la mort pour le nom de Jésus, marque que ce serviteur de Dieu était entièrement dévoué à Jésus-Christ et que rien n'était capable d'ébranler sa constance. Ce sont là les sentiments dont tous les chrétiens, mais particulièrement les ministres du Seigneur doivent être animés. Et comme les chrétiens de Césarée, voyant la résolution de Paul ne s'opposèrent plus à son voyage, mais se résignèrent à tout ce qu'il plairait à Dieu d'ordonner, nous devons aussi nous soumettre à tout ce que Dieu veut et sacrifier nos inclinaisons les plus chères à sa volonté aussitôt qu'il nous la manifeste.

Ce que Paul fit lorsqu'il alla dans le temple de Jérusalem et qu'il se purifia suivant l'usage des Juifs était une action de prudence et de charité qui tendait à leur montrer qu'on l'accusait à tort d'avoir du mépris pour leur religion. Cette sage conduite de Paul nous apprend à nous accommoder autant que nous le pouvons, surtout dans les choses indifférentes, à ceux qui sont prévenus contre nous et à ne rien négliger pour les faire revenir de leurs préjugés. On voit pourtant que nonobstant ce que Paul avait pensé faire pour s'accommoder aux Juifs, Ils se soulevèrent contre lui jusque là qu'il voulurent lui ôter la vie. Voilà l'effet ordinaire de la prévention et de la passion, elle aveugle tellement ceux qui en sont possédés qu'il n'y a rien qui soit capable de les désabuser.

Enfin, il est à remarquer que la providence délivra Paul de la fureur des Juifs par le moyen du tribun et qu'elle se servit cependant de ce que Paul avait fait par égard pour les Juifs, pour le faire arrêter par ces Juifs mêmes et pour le livrer entre les mains des païens comme le prophète Agabus le lui avait prédit à Césarée. C'est ainsi que Dieu fait garantir ceux qui le servent et que ce que les hommes pensent faire contre eux ne sert qu'à accomplir les desseins de la providence.

(a) v8 : Actes 6.5 et 8.40
(b) v10 : Actes 11.28
(c) v24 : Nombres 6.18 ; Actes 18.18
(d) v25 : Actes 15.20 et 29
(e) v26 : Nombres 6.13 ; Actes 24.18
(f) v38 : Actes 5.36
(g) v39 : Actes 22.5

(1) v9 : C'est-à-dire qui avaient le don de prophétie ou simplement qui parlaient de choses saintes.
(2) v22 : Toute la multitude des Juifs s'assemblera infailliblement.
(3) v36 : C'est-à-dire : fais le mourir.

Chapitre XXII

C'est ici un discours dans lequel Paul, pour se justifier de ce que les Juifs l'accusaient d'être ennemi de leur nation et de leur loi, fait l'histoire de sa vie et de sa conversion, versets 1-21.

Mais les Juifs continuant à demander qu'on le fit mourir, le capitaine ordonna qu'on lui donnât la question en le fouettant, ce qui ne fut pourtant pas exécuté parce que Paul dit qu'il était bourgeois de Rome, mais il fut renvoyé à paraître devant le conseil des Juifs, versets 22-30.

MES frères et mes pères, écoutez-moi dans ce que j'ai à vous dire maintenant pour ma défense.

2. Et quand ils entendirent qu'il leur parlait en langue hébraïque, ils firent encore plus de silence. Alors il dit :

3. Je suis Juif, [a] né à Tarse en Cilicie, mais élevé dans cette ville aux pieds de Gamaliel, ayant été instruit dans la manière la plus exacte de garder la loi de nos pères, étant zélé pour Dieu comme vous l'êtes tous aujourd'hui,

4. J'ai persécuté cette secte jusqu'à la mort, liant et mettant dans les prisons tant les hommes que les femmes,

5. Comme le souverain sacrificateur m'en est témoin et toute l'assemblée des anciens, car ayant pris des lettres d'eux pour les frères j'allais à Damas pour amener aussi liés à Jérusalem ceux qui étaient là afin qu'ils fussent punis.

6. Or [b] il arriva que comme j'étais en chemin et que j'approchais de Damas, environ midi, que tout à coup une grande lumière venant du Ciel resplendit autour de moi.

7. Et étant tombé par terre, j'entendis une voix qui me dit : Saul, Saul, pourquoi me persécutes-tu ?

8. Et je répondit : Qui es-tu Seigneur ? Et il me dit : Je suis Jésus de Nazareth que tu persécutes.

9. Or ceux qui étaient avec moi virent bien la lumière et ils en furent effrayés, mais ils n'entendirent point la voix de celui qui parlait.

10. Alors je dis : Seigneur, que ferai-je ? Et le Seigneur me répondit : Lève-toi et t'en va à Damas et là on te dira tout ce que tu dois faire.

11. Et parce que je n'y voyais goutte à cause du grand éclat de cette lumière, ceux qui étaient avec moi me menèrent par la main et je vins à Damas.

12. Or un certain homme, religieux selon la loi, nommé Ananias, à qui tous les Juifs qui demeuraient à Damas rendaient bon témoignage, vint à moi,

13. Et s'étant approché de moi il me dit : Saul mon frère, recouvre la vue. Et au même instant, je le vis.

14. Et il me dit : Le Dieu de nos pères t'a destiné pour connaître sa volonté, pour voir le Juste et pour entendre les paroles de sa bouche.

15. Car tu lui serviras de témoin devant tous les hommes des choses que tu as vues et entendues.

16. Et maintenant, que tardes-tu ? Lève-toi et soit baptisé et lavé de tes péchés après avoir invoqué le nom du Seigneur.

17. Depuis, il arriva qu'étant retourné à Jérusalem, comme je priais dans le temple, je fus ravi en extase.

18. Et je vis Jésus qui me disait : Hâte-toi et pars promptement de Jérusalem, car ils ne recevront point le témoignage que tu leur rendras de moi.

19. Et je dis : Seigneur, [c] Ils savent eux-mêmes que je mettais en prison et que je faisais fouetter dans les synagogues ceux qui croyaient en toi.

20. Et lorsque le sang d'Étienne ton martyre fut répandu, [d] j'étais aussi présent et je consentais à sa mort et je gardais les vêtements de ceux qui le faisaient mourir.

21. Mais il me dit : Va-t'en, car je t'enverrai bien loin vers les Gentils.

22. Les Juifs l'écoutèrent jusqu'à ce mot, mais alors ils élevèrent leurs voix disant : Ôte du monde un tel homme, car il n'est pas juste de le laisser vivre.

23. Et comme ils criaient et qu'ils secouaient leurs habits et qu'ils faisaient voler la poussière en l'air,

24. Le tribun commanda qu'il fût mené dans la forteresse et ordonna qu'on lui donna la question par le fouet afin de savoir pour quel sujet ils criaient ainsi contre lui.

25. Mais quand ils l'eurent lié avec des courroies, Paul dit au centenier qui était présent : Vous est-il permis de fouetter un citoyen romain sans qu'il soit condamné ?

26. Ce que le centenier ayant entendu, il en alla avertir le tribun et lui dit : Prends garde à ce que tu feras, car cet homme est citoyen romain.

27. Et le tribun vint à Paul et lui dit : Dis-moi, es-tu citoyen romain ? Et il répondit : Oui, je le suis.

28. Le tribun lui répondit : J'ai acquis cette bourgeoisie pour une grande somme d'argent. Et Paul dit : Et moi je le suis par ma naissance.

29. Et ceux qui devaient lui donner la question se retirèrent aussitôt d'auprès de lui et le tribun craignit aussi quand il sût que Paul était citoyen romain parce qu'il l'avait fait lier.

30. Le lendemain, voulant savoir au vrai pour quel sujet il était accusé des Juifs, il le fit délier et ayant ordonné que les principaux sacrificateurs et tout le conseil s'assemblassent, il amena Paul et le présenta devant eux.

Réflexions

Le dessein de Paul dans le discours qui est ici rapporté était de montrer aux Juifs qu'ils avaient tort de le regarder comme l'ennemi de leur religion, que bien loin de là il avait lui-même un grand zèle pour cette religion dans laquelle il avait été élevé à Jérusalem, jusque là qu'il était autrefois le plus ardent persécuteur des chrétiens et que s'il avait embrassé la religion de Jésus-Christ et s'il l'annonçait partout, il le faisait pour obéir à la vocation que le Seigneur lui avait adressée du Ciel. Cette conduite de Paul envers les Juifs marque qu'il tâchait de se justifier et de les apaiser, mais qu'il ne dissimulait pourtant pas sa croyance.

Il faut toujours parler et agir avec douceur et prudence, surtout lorsqu'on a à faire à des personnes prévenues, mais en même temps avec courage et avec fermeté, sans jamais user de déguisement et sans que la crainte nous fasse supprimer la vérité.

L'irritation et la fureur dans laquelle les Juifs entrèrent lorsque Paul dit que le Seigneur l'avait envoyé vers les Gentils montre que la principale cause de la haine qu'ils lui portaient c'était l'aversion qu'ils avaient contre les païens, ce procédé des Juifs fait aussi voir que rien n'est capable de ramener et d'apaiser des gens qui sont fortement prévenus.

Enfin, Paul étant sur le point d'être mis à la question et fouetté jugea à propos de se faire prévaloir cette fois-là de sa qualité de bourgeois de Rome, voyez Actes 16.21, pour éviter cette peine, ce qu'il n'avait pas fait dans une autre occasion. Il en usa de la sorte parce que c'était là un moyen légitime de se garantir de la violence et de l'injustice qu'on lui aurait faite. De là on peut conclure qu'il est permis de se servir de son droit et d'employer toutes les voies justes et raisonnables pour se défendre quand on est en danger d'être opprimé ou d'être traité injustement.

(a) v3 : Actes 21.39
(b) v6 : Actes 9.3 ; Actes 26.12
(c) v19 : Actes 8.3
(d) v20 : Actes 7.58

Chapitre XXIII

Ce chapitre a deux parties.

On y voit premièrement comment Paul parut devant le conseils des Juifs, versets 1-11.

2. Le récit d'un conspiration que quelques Juifs firent pour ôter la vie à cet apôtre et la manière dont il en fut préservé, versets 12-35.

ET Paul ayant les yeux arrêtés sur le conseil dit : Mes frères, j'ai vécu jusqu'à présent devant Dieu en toute bonne conscience.

2. Sur cela le souverain sacrificateur Ananias commanda à ceux qui étaient près de lui frapper sur le visage.

3. Alors Paul dit : Dieu te frappera muraille blanchie, car tu es assis pour me juger selon la loi et en transgressant la loi tu commandes qu'on me frappe.

4. Et ceux qui étaient présents lui dirent : Injures-tu ainsi le souverain sacrificateur de Dieu ?

5. Et Paul dit : Mes frères, je ne savais pas que ce fût le souverain sacrificateur [1], car il est écrit : [a] Tu ne maudiras point le prince de ton peuple.

6. Et Paul sachant qu'une partie de ceux qui étaient là étaient saducéens et l'autre pharisiens, il s'écria devant le conseil : Mes frères [b], je suis pharisien, fils de pharisien, je suis tiré en cause pour l'espérance et la résurrection des morts.

7. Et quand il eut dit cela, il s'émût une dissension entre les pharisiens et les saducéens et l'assemblée fut divisée.

8. [c] Car les saducéens disent qu'il n'y a point de résurrection, ni d'ange, ni d'esprit, mais les pharisiens reconnaissent l'un et l'autre.

9. Et il se fit un grand bruit. Et les scribes du parti des pharisiens se levèrent et ils disputaient contre les autres disant : Nous ne trouvons aucun mal en cet homme, mais si un esprit ou un ange lui a parlé, ne combattons point contre Dieu.

10. Et comme le tumulte s'augmentait, le tribun craignant que Paul fût mis en pièce par ces gens-là commanda que les soldats descendissent pour l'enlever du milieu d'eux et le ramener dans la forteresse.

11. La nuit suivante, le Seigneur apparut à lui et lui dit : Paul, aie bon courage, car comme tu as rendu témoignage de moi à Jérusalem, il faut aussi que tu me rendes témoignage à Rome.

12. Lorsqu'il fut jour, quelques Juifs s'assemblèrent et firent vœu avec des imprécations contre eux-mêmes de ne manger ni boire qu'ils n'eussent tué Paul.

13. Ils étaient plus de quarante qui avaient fait cette conjuration.

14. Et ils s'adressèrent aux principaux sacrificateurs et aux sénateurs et leur dirent : Nous avons fait vœu avec des imprécations contre nous-mêmes de ne rien manger que nous ayons tué Paul.

15. Vous donc, faites maintenant savoir au tribun de la part du conseil qu'il le fasse amener demain devant vous comme si vous vouliez vous informer plus exactement de son affaire et nous serons prêts pour le tuer avant qu'il arrive.

16. Mais le fils de la sœur de Paul ayant entendu ce complot vint et entra dans la forteresse et en donna avis à Paul.

17. Et Paul ayant appelé un des centeniers lui dit : Mène ce jeune homme vers le tribun, car il a quelque chose à lui rapporter.

18. Il le prit donc et le mena vers le tribun auquel il dit : Paul qui est prisonnier m'a appelé et m'a prié d'amener ce jeune homme qui a quelque chose à te dire.

19. Et le tribun le prenant par la main et l'ayant tiré à part lui demanda : Qu'as-tu à me déclarer ?

20. Et ce jeune homme dit : Les Juifs ont résolu de te prier d'envoyer demain Paul au conseil sous prétexte de s'informer plus exactement de son affaire.

21. Mais ne les crois point, car plus de quarante d'entre eux lui dressent des embûches et ont fait vœu avec des imprécations contre eux-mêmes de ne manger ni boire qu'ils l'aient tué et maintenant ils sont tous prêts attendant ta réponse.

22. Le tribun renvoya ce jeune homme après lui avoir défendu de dire à personne qu'il lui avait donné cet avis.

23. Et ayant appelé deux centeniers, il leur dit : Tenez prêts deux cents soldats et soixante et dix cavaliers et deux cents archers pour aller jusqu'à Césarée dès la troisième heure de la nuit.

24. Et qu'il y ait des montures prêtes afin qu'ayant fait monter Paul ils le mènent sûrement au gouverneur Félix.

25. Et il lui écrivit une lettre en ces termes.

26. Claude Lysias au très excellent gouverneur Félix, salut.

27. Les Juifs s'étant saisis de cet homme et étant sur le point de le tuer, je suis survenu avec la garnison et je l'ai tiré de leurs mains ayant appris qu'il était citoyen romain.

28. Et voulant savoir de quoi ils l'accusaient, je le menai devant leur conseil,

29. Où j'ai trouvé qu'il était accusé sur des questions de leur loi, mais qu'il n'avait commis aucun crime qui méritât la mort ou la prison.

30. Et ayant été averti des embûches que les Juifs lui avaient dressées, je te l'ai aussitôt envoyé, ayant fait savoir à ses accusateurs de dire devant toi ce qu'ils ont à proposer contre lui. Adieu.

31. Les soldats donc selon l'ordre qu'ils avaient reçu prirent Paul et le menèrent de nuit à Antipatris.

32. Et le lendemain, ayant laissé les cavaliers pour aller avec lui, ils s'en retournèrent à la forteresse.

33. Étant arrivés à Césarée et ayant rendu les lettres au gouverneur, ils lui présentèrent aussi Paul.

34. Et quand le gouverneur les eut lues et lui eut demandé de quelle province il était et ayant appris qu'il était de Cilicie,

35. Il lui dit : Je t'entendrai quand tes accusateurs seront venus. Et il ordonna qu'on le gardât dans le palais d'Hérode.

Réflexions

Il faut faire quatre réflexions sur ce chapitre.

La première que Paul étant frappé injustement par l'ordre du souverain sacrificateur Ananias, il lui dénonça le jugement de Dieu, mais qu'il marquât cependant le respect qu'il avait pour le caractère d'Ananias lorsqu'on l'eut averti que celui qui l'avait fait ainsi frapper était le souverain sacrificateur, ce qu'il n'avait pas su d'abord.

L'instruction que cela nous donne est qu'il faut parler avec respect de nos supérieurs, mais aussi que Dieu punira les juges injustes et ceux qui abusent de leur autorité.

2. Paul mit la division entre les pharisiens et les sadducéens en disant qu'il était exposé en jugement parce qu'il croyait la résurrection des morts. Il en usa ainsi par prudence afin de ne pas être opprimé par les Juifs et pour montrer qu'en annonçant l'Évangile il enseignait ce que les Juifs et les pharisiens eux-mêmes croyaient touchant la résurrection.

3. Dieu apparut de nuit à Paul et lui dit de ne rien craindre et de se disposer à aller lui rendre témoignage à Rome. Cela était nécessaire pour le soutenir au milieu des traverses que les Juifs lui suscitaient, pour l'instruire et pour l'encourager à faire partout une profession publique de la vérité.

4. Quarante Juifs firent en ce temps-là une conjuration pour tuer Paul, mais il fut préservé de ce danger par le moyen d'un jeune garçon, son neveu, qui avertit le capitaine de ce complot. On voit bien en cela jusqu'où allait la fureur des Juifs et à quels excès la haine jointe au faux zèle de religion est capable de porter les hommes. On y remarque aussi combien il est dangereux d'agir par passion et de faire des vœux et des serments téméraires.

Enfin, l'on doit admirer dans cet événement les moyens dont la providence se sert pour préserver les innocents et les gens de bien des dangers qui les menacent.

(a) vv5 : Exode 22.28
(b) v6 : Actes 26.5 ; Philippiens 3.5
(c) v8 : Matthieu 22.23 ; Marc 12.18 ; Luc 20.27

(1) v5 : Il faut croire que Paul parle ici selon la vérité et qu'en effet il ignorait que celui qui avait commandé de le frapper fut le souverain sacrificateur, ce qui pouvait venir ou de ce qu'il y avait longtemps que cet apôtre n'avait été à Jérusalem ou de quelque autre circonstance qui nous est inconnue.

Chapitre XXIV

Paul étant accusé par les Juifs devant le gouverneur Félix rend raison de sa conduite et de sa foi, versets 1-24.

Ensuite Félix ayant souhaité d'entendre Paul, ce dernier parla en sa présence des devoirs de la justice et de la continence et du jugement dernier d'une manière qui le rempli de frayeur. Cependant Paul demeura prisonnier à Césarée pendant deux ans, versets 25-28.

CINQ jours après, Ananias le souverain sacrificateur descendit à Césarée avec des sénateurs et un certain orateur nommé Tertulle qui comparurent devant le gouverneur contre Paul.

2. Et Paul ayant été appelé, Tertulle commença à l'accuser et il dit :

3. Très excellent Félix ! Nous reconnaissons en toutes rencontres, en tous lieux et avec toutes sortes d'actions de grâces que nous jouissons d'une grande paix par ton moyen et par les règlements que tu as établis pour ce peuple selon ta prudence.

4. Mais pour ne pas t'arrêter plus longtemps, je te prie d'écouter avec ton équité ordinaire ce que nous avons à te dire en peu de mots.

5. C'est que nous avons trouvé cet homme qui est une peste publique et qui excite des séditions parmi les Juifs par tout le monde et qui est le chef de cette secte des Nazaréens.

6. Il a même attenté de profaner le temple de sorte que nous l'avons saisi et nous voulions le juger selon notre loi.

7. Mais le tribun Lysias étant survenu nous l'ôta des mains avec grande violence,

8. Ordonnant que ses accusateurs vinssent devant toi. Tu pourras en en prenant information, savoir de lui, la vérité de toutes les choses dont nous l'accusons.

9. Ce que les Juifs confirmèrent en disant que les choses étaient ainsi.

10. Mais Paul après que le gouverneur lui eut fait signe de parler répondit : Sachant que tu es juge de cette nation depuis plusieurs années, je parle pour ma défense avec plus de confiance.

11. Tu peux savoir qu'il n'y a pas plus de douze jours que je suis monté à Jérusalem pour adorer.

12. Et ils ne m'ont point trouvé avec personne dans le temple, ni attroupant le peuple dans les synagogues ou dans la ville.

13. Et ils ne sauraient prouver les choses dont ils m'accusent maintenant.

14. Or je t'avoue bien ceci, que conformément à la voie qu'ils appellent secte, je sers le Dieu de mes pères croyant tout ce qui est écrit dans la loi et dans les prophètes,

15. Ayant cette espérance en Dieu que la résurrection des morts tant des justes que des injustes qu'ils attendent aussi eux-mêmes arrivera.

16. C'est pourquoi aussi je travaille à avoir toujours la conscience sans reproche devant Dieu et devant les hommes.

17. Or après plusieurs années, [a] je suis venu pour faire des aumônes à ma nation et pour présenter des offrandes.

18. Et [b] comme je vaquais à cela, ils m'ont trouvé purifié dans le temple sans attroupement et sans tumulte.

19. Et ce sont certains Juifs d'Asie

20. Qui doivent eux-mêmes comparaître devant toi et m'accuser, s'ils avaient quelque chose à dire contre moi.

21. Mais que ceux-ci même déclarent s'ils m'ont trouvé coupable de quelque chose lorsque j'ai paru devant le conseil.

22. À moins que ce ne soit de cette seule parole que j'ai dite hautement au milieu d'eux. Je suis aujourd'hui poursuivi en justice à cause de la résurrection des morts.

23. Félix ayant ouï cela les remit à une autre fois en disant : Après que je me serai plus exactement informé de cette secte et que le capitaine Lysias sera descendu je prendrai connaissance de votre affaire.

24. Et il commanda à un centenier de garder Paul mais en le tenant moins resserré et sans empêcher aucun des siens de le servir ou de le visiter.

25. Quelques jours après, Félix vint avec Drusille sa femme qui était Juive et il envoya quérir Paul et il l'entendit parler de la foi en Christ.

26. Et comme Paul parlait de la justice, de la continence et du jugement à venir, Félix effrayé lui dit : Va)-t'en pour cette fois et quand j'aurais la commodité, je te rappellerai.

27. Il espérait aussi que Paul lui donnerait de l'argent afin qu'il le mit en liberté, c'est pourquoi il l'envoyait quérir souvent et il s'entretenait avec lui.

28. Deux ans s'étant passés, Félix eut pour successeur Portius Festus et voulant faire plaisir aux Juifs, il laissa Paul en prison.

Réflexions

Il faut remarquer en premier lieu sur ce chapitre que Paul, étant accusé très injustement par les Juifs devant le gouverneur Félix, il se défendit dans un discours plein de force et de gravité dans lequel en se justifiant des accusations dont on le chargeait et en niant ce que les Juifs lui imputaient faussement il fait pourtant une confession ouverte de sa croyance et de la doctrine qu'il enseignait.

Voilà une conduite pleine de sincérité et de zèle qui nous montre que jamais la crainte ne doit nous fermer la bouche lorsque nous sommes appelés à confesser la vérité.

2. C'est une chose reparquable que Paul rendant raison de sa foi et de sa conduite devant Félix dit qu'il croyait et qu'il enseignait ce qui est écrit dans le loi et dans les prophètes et particulièrement la résurrection des morts, tant des bons que des méchants.

On voit par ce que Paul dit sur ce sujet quel rang la doctrine de la résurrection tient dans la religion chrétienne et l'effet que cette doctrine doit produire sur ceux qui font profession de la croire, c'est de les faire vivre dans la pureté de la conscience devant Dieu et devant les hommes.

On doit faire enfin une grande attention à la frayeur que Félix ressentit lorsque Paul lui parla de la justice, de la continence et du dernier jugement et à l'endurcessement de ce gouverneur païen qui se sentant redargué [nc1] en sa conscience parce qu'il était coupable d'injustice, d'impureté et de divers autres crimes, ne voulut pas que Paul continuât de parler.

On voit ici la force de la parole de Dieu et l'effet que les vérités de l'Évangile et en particulier la doctrine du jugement universel produisent même sur les méchants. On y voit d'un autre côté comment les pécheurs résistent à la parole et aux mouvements de leur propre conscience.

Ainsi la conduite de Félix nous avertit de ne pas endurcir nos cœurs et de ne jamais renvoyer notre conversion lorsque Dieu nous fait entendre sa voix et que nous nous sentons touchés. La méchanceté de ce gouverneur paraît encore en ce qu'il laissa Paul en prison pendant deux ans. Il en usa ainsi, non qu'il le crût coupable, mais parce qu'il espérait de tirer de lui de l'argent. Voilà comment l'avarice et les égards pour les hommes font commettre de grandes injustices et empêchent de parvenir à la connaissance de la vérité.

(a) v17 : Actes 11.30
(b) v18 : Actes 21.26
(c) Actes 23.6. La référence se trouve à proximité du verset 22.

(nc1) Le verbe *redarguer* est mentionné dans le Littré. C'est un terme vieilli qui signifie blâmer, reprendre.

Chapitre XXV

Les Juifs prient Festus, qui avait succédé à Félix dans le gouvernement de la Judée, d'envoyer Paul de Césarée où il était prisonner depuis deux ans à Jérusalem, leur dessein était de le tuer en chemin, mais Festus ne leur accorda pas cette demande et leur dit qu'ils pouvaient venir l'accuser à Césarée, ce qu'il firent. Sur cela Paul dit qu'il en appelait à l'empereur et Festus résolut de l'envoyer à Rome, versets 1-12.

En ce temps-là, le roi Agrippa étant arrivé à Césarée et ayant ouï parler de Paul, il souhaita de le voir et de l'entendre, versets 13-27.

FESTUS étant donc arrivé dans la province monta trois jours après de Césarée à Jérusalem.

2. Et le souverain sacrificateiur et les premiers d'entre les Juifs comparurent devant lui contre Paul.

3. Et ils lui demandaient comme une grâce qu'il le fit venir à Jérusalem, lui ayant dressé des embûches pour le tuer en chemin.

4. À quoi Festus répondit que Paul était bien gardé à Césarée et qu'il devait y aller bientôt.

5. Que ceux donc d'entre vous, dit-il, qui le peuvent faire y descendent avec moi et si cet homme a commis quelque crime, qu'ils l'accusent.

6. Et Festus n'ayant demeuré parmi eux que dix jours, il descendit à Césarée et le lendemain, étant assis sur le tribunal, il commanda qu'on amenât Paul.

7. Quand on l'eut amené, les Juifs qui étaient descendus de Jérusalem se mirent autour du tribunal chargeant Paul de plusieurs grands crimes qu'ils ne pouvaient prouver.

8. Paul disant pour sa défense : Je n'ai rien fait, ni contre la loi des Juifs, ni contre le temple, ni contre César.

9. Mais Festus voulant faire plaisir aux Juifs répondit à Paul et lui dit : Veux-tu monter à Jérusalem et y être jugé sur ces choses devant moi .

10. Et Paul dit : Je comparais devant le tribunal de César où il faut que je sois jugé, je n'ai fait aucun tort aux Juifs, comme tu le sais bien.

11. Que si je leur ai fait quelque tort ou si j'ai commis quelque crime digne de mort, je ne refuse pas de mourir, mais s'il n'est rien des choses dont ils m'accusent, personne ne peut me livrer à eux, j'en appelle à César.

12. Alors Festus après en avoir conféré avec son conseil répondit : Tu en as appelé à César, tu iras à César.

13. Quelques jours après, le roi Agrippa et Bérénice arrivèrent à Césarée pour saluer Festus.

14. Et comme ils y demeuraient plusieurs jours, Festus informa le roi de l'affaire de Paul en lui disant : Il y a un homme que Félix a laissé prisonnier,

15. Et les principaux sacrificateurs et les anciens des Juifs le vinrent accuser devant moi lorsque j'étais à Jérusalem demandant sa condamnation.

16. Je leur répondis que ce n'étais pas la coutume des Romains de livrer qui que ce soit pour le faire mourir avant que celui qui est accusé ait ses accusateurs présents et qu'il ait la liberté de se justifier du crime dont on l'accuse.

17. Après donc qu'ils furent venus ici, je m'assis sans aucun délai dès le lendemain sur le tribunal et je commandais qu'on m'amenât cet homme.

18. Ses accusateurs étant présents, mais ils n'alléguèrent aucun des crimes dont je pensais qu'ils l'accuseraient.

19. Mais ils avaient quelques disputes avec lui touchant leur superstition et touchant un certain Jésus mort que Paul assurait être vivant.

20. Ne sachant donc que prononcer sur cela, je lui demandai s'il voulait aller à Jérusalem et être jugé sur ces choses.

21. Mais Paul en ayant appelé et demandant que sa cause fût réservée à la connaissance de l'empereur, j'ai ordonné qu'on le gardât jusqu'à ce que je l'envoyasse à César.

22. Sur quoi Agrippa dit à Festus : Je voudrais bien aussi entendre cet homme. Demain, lui dit-il, tu l'entendras.

23. Le lendemain donc, Agrippa et Bérénice vinrent avec grande pompe et étant entrés dans le lieu de l'audience avec les tribuns er les principaux de la ville, Paul fut amené par l'ordre de Festus.

24. Alors Festus dit : Roi Agrippa et vous tous qui êtes ici présents avec nous, vous voyez cet homme contre lequel toute la multitude des Juifs m'est venu solliciter, tant à Jérusalem qu'ici, ne cessant de crier qu'il ne fallait pas le laisser vivre.

25. Mais ayant trouvé qu'il n'avait rien fait qui fût digne de mort et lui-même ayant appelé à l'empereur, j'ai résolu de l'y envoyer.

26. Mais comme je n'ai rien de certain à écrire à l'empereur, je l'ai fait venir en votre présence et principalement devant toi roi Agrippa, afin qu'étant mieux informé, je sache ce que je dois écrire.

27. Car il ne me semble pas raisonnable d'envoyer un prisonnier sans marquer de quoi on l'accuse.

Réflexions

Les réflexions qu'il faut faire ici sont :

Premièrement que les Juifs ayant comploté pour tuer Paul par une noire trahison, Dieu ne permit pas qu'ils exécutassent leur dessein cruel et injuste, en quoi nous devons reconnaître la protection dont Dieu couvre ses fidèles serviteurs.

2. Que Paul étant accusé par les Juifs devant Festus, il continua à soutenir qu'il était innocent et demanda d'être envoyé à l'empereur. Ce procédé montre qu'un chrétien peut, lorsqu'il est accusé injustement, avoir recours aux tribunaux et se servir de tous les moyens légitimes de défense que la providence lui présente.

3. Il faut considérer que Dieu disposait ainsi les choses, non seulement afin que Paul ne tombât pas entre les mains des Juifs, mais aussi afin qu'il eût occasion d'aller à Rome et d'annoncer l'Évangile dans cette grande ville, selon que notre Seigneur le lui avait prédit.

4. La conduite que Festus tint envers Paul montre que ce gouverneur, quoi que païen, avait plus de droiture et d'équité que les Juifs et même les sacrificateurs et les magistrats de Jérusalem n'en avaient.

Enfin, Luc rapporte que le roi Agrippa étant venu en ce temps-là à Césarée souhaita de voir et d'entendre Paul. Ce fut là une occasion que la providence fournit à Paul de parler en présence de ce prince et d'un grand nombre de personnes considérables, ce qui tourna à la justification de Paul et de la doctrine qu'il annonçait comme cela se voit dans le chapitre suivant.

Chapitre XXVI

Paul parlant en présence du roi Agrippa, de Bérénice, du gouverneur Festus et d'un grand nombre d'officiers et de personnes de distinction, fait l'histoire de sa vie, de sa conversion et de la manière dont il avait exercé son ministère jusqu'alors, versets 1-23.

Il fut interrompu par Festus qui le traita d'insensé et le roi Agrippa témoigna d'être ébranlé de son discours, versets 24-29.

Enfin, ce prince, le gouverneur et tous ceux qui étaient présents reconnurent l'innocence de Paul, mais il fut résolu que, puisqu'il en avait appelé à l'empereur, on l'enverrait à Rome, versets 30-32.

ALORS Agrippa dit à Paul : Il t'est permis de parler pour toi-même. Paul donc ayant étendu la main parla pour sa défense :

2. Roi Agrippa, je m'estime heureux de ce que je dois me défendre aujourd'hui devant toi de toutes les choses dont les Juifs m'accusent,

3. Et surtout parce que je sais que tu as une pleine connaissance de toutes les coutumes des Juifs et de toutes les questions qu'ils ont entre eux, c'est pourquoi je te supplie de m'écouter avec patience.

4. Pour ce qui est de la vie que j'ai menée dès le commencement de ma jeunesse parmi ceux de ma nation dans Jérusalem, elle est connue de tous les Juifs.

5. Car ils savent il y a longtemps s'ils veulent en rendre témoignage que j'ai vécu pharisien selon cette secte qui est la plus exacte de notre religion.

6. Et maintenant je parais en jugement à cause de l'espérance que j'ai en la promesse que Dieu a faite à nos pères,

7. À l'accomplissement de laquelle nos douze tribus qui servent Dieu continuellement nuit et jour espèrent de parvenir : C'est à cause de cette espérance ô roi Agrippa que je suis accusé par les Juifs.

8. Quoi, jugez-vous incroyable que Dieu ressuscite les morts ?

9. Il est vrai que pour moi, j'avais cru qu'il n'y avait rien que je ne dusse faire contre le nom de Jésus de Nazareth.

10. C'est aussi ce que j'ai fait dans Jérusalem, [a] car j'ai mis en prison plusieurs des saints en ayant reçu le pouvoir des principaux sacrificateurs et lorsqu'on les faisait mourir, j'apportait mon suffrage.

11. Souvent même dans toutes les synagogues, je les contraignais de blasphèmer en les punissant et étant transporté d'une extrême rage contre eux, je les persécutais jusque dans les villes étrangères.

12. [b] Et comme j'allais à Damas dans ce dessein avec un pouvoir et une commission des principaux sacrificateurs,

13. Je vis ô roi, étant en chemin en plein midi, une lumière qui venait du Ciel, plus éclatante que celle du soleil et qui resplendit autour de moi et de ceux qui m'accompagnaient.

14. Et étant tous tombés par terre, j'entendis une voix qui me parla et qui me dit en langue hébraïque : Saul, Saul, pourquoi me persécutes-tu ? Il t'es dur de regimber contre les aiguillons [1].

15. Alors je dis : Qui es-tu Seigneur ? Et il me répondit : Je suis Jésus que tu persécutes.

16. Mais lève-toi et te tiens sur tes pieds, car je te suis apparu pour t'établir ministre et témoin, tant des choses que tu as vues que de celles pour lesquelles je t'apparaîtrai encore,

17. En te délivrant de ce peuple et des Gentils vers lesquels je t'envoie maintenant,

18. Pour ouvrir leurs yeux et les faire passer des ténèbres à la lumière et de la puissance de satan à Dieu afin que par la foi qu'ils auront en moi ils reçoivent la rémission de leurs péchés et qu'ils aient part à l'héritage des saints.

19. Ainsi, ô roi Agrippa, je ne résistai point à la vision céleste,

20. Mais [c] je prêchai premièrement à ceux de Damas et ensuite à Jérusalem et par toute la Judée et aux Gentils qu'ils se repentissent et qu'ils se convertissent à Dieu en faisant des œuvres convenables à la repentance.

21. [d] C'est là le sujet pour lequel les Juifs m'ayant pris dans le temple ont tâché de me tuer.

22. Mais ayant été secouru par l'aide de Dieu, j'ai subsisté jusqu'à aujourd'hui, rendant témoignage de Jésus aux petits et aux grands et ne disant autre chose que ce que les prophètes et Moïse ont prédit devoir arriver,

23. Savoir que le Christ devait souffrir et qu'étant ressuscité le premier d'entre les morts, il devait annoncer la lumière à ce peuple et aux Gentils.

24. Comme il parlait ainsi pour sa féfense, Festus dit à haute voix : Tu as perdu le sens, Paul, ton grand savoir te met hors du sens.

25. Et Paul dit : Je n'ai point perdu le sens, très excellent Festus, mais ce que je dis est vrai et de bon sens.

26. Car le roi est bien informé de ces choses. C'est pourquoi je lui parle avec hardiesse, parce que je suis persuadé qu'il n'ignore rien de ce que je dis, car ces choses ne se sont pas passées en cachette.

27. Roi Agrippa, ne crois-tu pas aux prophètes ? Je sais que tu y crois.

28. Et Agrippa répondit à Paul : Il ne s'en faut guère que tu ne me persuades d'être chrétien.

29. Paul dit : Plût à Dieu qu'il s'en fallût peu et même qu'il ne s'en fallût rien du tout que non seulement toi, mais aussi que tous ceux qui m'écoutent aujourd'hui ne devinssiez tels que je suis, à la réserve de ces liens !

30. Paul ayant dit cela, le roi se leva et le gouverneur et Bérénice et ceux qui étaient assis avec eux.

31. Et s'étant retirés à part, ils dirent entre eux : Cet homme n'a rien fait qui soit digne de la mort ou de la prison.

32. Et Agrippa dit à Festus : Cet homme pouvait être renvoyé absous s'il n'eût point appelé à César.

Réflexions

Dans le discours que Paul fit en présence du roi Agrippa pour rendre raison de la conduite qu'il avait eue avant et après sa conversion, on découvre un caractère de sagesse et de modération et en même temps d'ingéniosité, de fermeté et de courage qui marque bien clairement l'innocence et le zèle de ce grand disciple. La manière douce et respectueuse, mais aussi franche et sincère dont il parla dans cette occasion doit nous apprendre

à répondre toujours

comme Pierre nous y exhorte

avec douceur et modestie à tous ceux qui nous demandent raison de l'espérance qui est en nous

et à ne jamais taire ni dissimuler la vérité.

On doit remarquer en second lieu sur ce discours que si Paul avait persécuté l'église avant sa conversion, il l'avait fait par ignorance et croyant bien faire, mais que du reste sa vie avait été sans reproche et qu'après que le Seigneur l'eut appelé, il le servit avec un grand zèle. Ce qu'il faut observer sur cela c'est que lorsqu'on a péché par ignorance, il est plus facile d'obtenir le pardon de ses fautes et de s'en relever, que Dieu se fait connaître tôt ou tard à ceux qui ont le cœur bon et que dès qu'il nous appelle, nous devons suivre notre vocation et le servir.

3. Nous voyons dans le jugement que Festus fit de Paul en le traitant d'insensé que les choses les plus graves paraissent une folie aux mondains et la réponse sage et respectueuse que Paul fit à Festus nous donne un bel exemple de modération et de fermeté.

4. Luc rapporte une particularité remarquable : C'est que le roi Agrippa entendant parler Paul lui dit :

Peu s'en faut que tu ne me persuades d'être chrétien.

À quoi Paul repondit en souhaitant que ce prince et tous ceux qui étaient présents devinssent chrétiens en effet. Sur cela on doit remarquer qu'Agrippa faisait profession de la religion des Juifs et qu'il croyait aux prophètes, ce qui fit qu'il trouva de la vraissemblance dans le discours de Pierre, mais cette impression ne fut pas salutaire puisque ce roi ne se soucia pas de s'instruire plus avant.

Il est inutile d'être touché de la parole de Dieu et d'être chrétien à demi et à peu près, il faut le devenir tout-à-fait et de tout son cœur.

Enfin, le roi Agrippa et le gouverneur Festus après avoir entendu Paul et examiné les accusations que l'on formait contre lui jugèrent qu'il était innocent et ils l'auraient même renvoyé absous s'il n'en eût pas appelé à l'empereur. Par ce moyen, il fut justifié et si on l'envoya à Rome, il n'y fut pas envoyé comme un criminel, ce qui aurait été un obstacle à la prédication de l'Évangile qu'il devait annoncer dans cette ville-là. Ainsi Paul éprouva dans cette occasion une protection particulière de Dieu et le Seigneur accomplit en sa faveur la promesse qu'il avait faite aux apôtres lorsqu'il leur disait

qu'ils seraient menés devant les gouverneurs pour lui rendre témoignage, mais qu'il les assisterait par son esprit et qu'il leur mettrait dans la bouche ce qu'ils auraient à dire pour leur défense. Matthieu 10.

(a) v10 : Actes 8.3
(b) v12 : Actes 9.3
(c) v20 : Actes 9.22, chapitres 13 et 14
(d) v21 : Actes 21.30

(1) v14 : Voyez la note sur 9.5.

Chapitre XXVII

Ce chapitre contient le récit du voyage que Paul fit par mer de Césarée à Rome où l'on doit principalement remarquer qu'il fut en danger de périr, le vaisseau sur lequel il était ayant fait naufrage.

APRÈS qu'il eut été résolu que nous irions par mer en Italie, ils remirent Paul et quelques autres prisonniers à un nommé Jule, centenier de la compagnie de la légion appelée Auguste.

2. Et étant monté sur un vaisseau d'Adrumette, nous partîmes prenant notre route vers les côtes d'Asie. Aristarque Macédonien de Théssalonique était avec nous.

3. Le jour suivant nous arrivâmes à Sidon et Jule traitant Paul avec humanité lui permit d'aller voir ses amis afin qu'ils eussent soin de lui.

4. Puis étant partis de là, nous passâmes sous l'île de Chypre parce que les vents étaient contraires.

5. Et après avoir traversé la mer de Cilicie et de Pamphylie, nous arrivâmes à Myre, ville de Lycie,

6. Où le centenier trouva un vaisseau d'Alexandrie qui allait en Italie sur lequel il nous fit monter.

7. Et comme pendant plusieurs jours nous avancions fort peu et que nous n'étions arrivés qu'avec peine vis-à-vis de Gnide parce que le vent ne nous permettait pas d'aller droit, nous passâmes au dessous de l'île de Crète vers Salmone,

8. Et la cotoyant avec difficulté, nous abordâmes à un lieu appelé Beaux-ports, près duquel est la ville de Lasée.

9. Et comme il s'était écoulé beaucoup de temps et que la navigation devenait dangereuse, puisque le temps du jeûne [1] était déjà passé, Paul les avertit

10. Et leur dit : Je vois que la navigation sera facheuse et qu'il y a un grand danger, non seulement pour le vaisseau et pour sa charge, mais aussi pour nos personnes.

11. Mais le centenier ajoutait plus de foi au pilote et au maître du vaisseau qu'à ce que Paul disait.

12. Et parce que le port n'était pas propre pour hiverner, la plupart furent d'avis de partir de là pour tâcher de gagner Phénice qui est un port de Crète qui regarde le vent d'Afrique et du couchant septentrional, afin d'y passer l'hiver.

13. Alors le vent de Midi commença à souffler doucement, ils crurent être venus à bout de leur dessein et étant partis ils côtoyèrent de plus près l'île de Crète.

14. Mais un peu après il se leva un vent impétuaux qu'on appelle Euroclydon [2] qui nous écartait de l'île.

15. Ainsi le vaisseau étant emporté par la violence de la tempête et ne pouvant résister, nous nous laissâmes aller au gré du vent.

16. Et ayant été poussé au dessus d'une petite île appelée Clauda, nous eûmes bien de la peine d'être maître de la chaloupe.

17. Mais l'ayant tirée à nous, les matelots mirent en usage toutes sortes de moyens, liant le vaisseau par dessous avec des cordes, et comme ils craignaient d'être jetés sur des bancs de sables, ils abaissèrent le mat [3] et ils se laissèrent emporter par le vent.

18. Et comme nous étions fortement battus par la tempête, le jour suivant ils jetèrent une partie de la charge du vaisseau dans la mer.

19. Et le troisième jour, nous jetâmes de nos propres mains les agrès de rechange du vaisseau.

20. Et comme, ni le soleil, ni les étoiles ne parurent pendant plusieurs jours et que la tempête était violente, nous perdîmes toute espérance de nous sauver.

21. Et parce qu'il y avait longtemps qu'on n'avait mangé, Paul se leva au milieu d'eux et leur dit : Certes, il fallait me croire et ne pas partir de Crète et nous aurions évité cette tempête et cette perte.

22. Mais je vous exhorte maintenant à prendre courage, car aucun de vous ne perdra la vie et il n'y aura de perte que celle du vaisseau.

23. Car un ange de Dieu à qui je suis et que je sers m'est apparu cette nuit et m'a dit :

24. Paul, ne crains point, il faut que tu comparaisses devant César et même Dieu t'a donné tous ceux qui naviguent avec toi.

25. C'est pourquoi mes amis, prenez courage car j'ai cette confiance en Dieu que la chose arrivera de la manière qu'il m'a été dit.

26. Mais il faut que nous soyons jetés sur quelque île.

27. La quatorzième nuit étant venue, comme nous étions jetés ça et là dans la Mer Adriatique, les matelots vers minuit estimèrent qu'ils approchaient de quelque terre.

28. Et ayant jeté la sonde, ils trouvèrent vingt brasses, puis étant passés un peu plus loin, ils la jetèrent encore et ils trouvèrent quinze brasses.

29. Alors craignant de donner contre quelque écueil, ayant jeté quatre ancres de la poupe, ils attendaient que le jour vint,

30. Mais comme les matelots cherchaient à se sauver du vaisseau et qu'ils mettaient la chaloupe à la mer sous prétexte de jeter les ancres du côté de la proue,

31. Paul dit au centenier et aux soldats : Si ces gens ne demeurent dans le vaisseau vous ne sauriez vous sauver.

32. Alors les soldats coupèrent les cordes de la chaloupe et la laissèrent tomber.

33. Et en attendant que le jour vint, Paul les exhorta tous à prendre de la nourriture en leur disant : C'est aujourd'hui le quatorzième jour que vous êtes sans manger et que vous n'avez rien pris en attendant que le temps change.

34. Je vous exhorte donc à prendre de la nourriture, car cela est nécessaire pour votre conservation [a] et il ne tombera pas un cheveu de la tête d'aucun de vous.

35. Ayant dit cela, il prit du pain et rendant grâce à Dieu en présence de tous et l'ayant rompu, il se mit à manger.

36. Alors tous les autres ayant pris courage mangèrent aussi.

37. Or nous étions en tout dans le vaisseau deux cent soixante et seize personnes.

38. Et quand ils eurent mangé suffisamment, ils allégèrent le vaisseau en jettant du blé dans la mer.

39. Le jour étant venu, ils ne reconnaissaient point la terre, mais ayant aperçu un golfe qui avait un rivage, ils résolurent d'y faire échouer le vaisseau s'ils pouvaient.

40. Ayant donc retiré les ancres, ils abandonnèrent le vaisseau à la mer, lâchant en même temps les attaches des gouvernaux et ayant mis au vent la voile d'artimon, ils tâchaient de gagner le rivage.

41. [b] Mais étant tombés dans un endroit qui avait la mer des deux côtés, le vaisseau y échoua et la proue y étant engagée demeurait immobile pendant que la poupe se rompait par la violence des vagues.

42. Alors les soldats furent d'avis de tuer les prisonniers de peur que quelqu'un d'eux s'étant sauvé à la nage ne s'enfuît,

43. Mais le centenier voulant sauver Paul les détourna de ce dessein et ordonna que ceux qui savaient nager se jetassent dans l'eau les premiers et se sauvassent à terre

44. Et que les autres se missent les uns sur des planches et les autres sur quelques pièces du vaisseau. Ainsi tous se sauvèrent à terre.

Réflexions

Cette histoire nous présente quatre réflexions.

La première regarde les dangers continuels auquels Paul était exposé. Après avoir échappé à la fureur des Juifs, il manqua de périr sur la mer en allant à Rome et outre cela d'être tué par les soldats.

La seconde, que Dieu qui l'avait garanti jusque alors le préserva de l'un et de l'autre de ces dangers et qu'ainsi rien ne peut nuire à ceux que Dieu favorise de sa protection et qui le servent fidèlement.

La troisième que Dieu ne sauva pas seulement la vie à Paul, mais qu'à cause de lui il garantit tous ceux qui étaient dans le vaisseau, en sorte que quoi qu'ils fassent naufrage, il n'en périt pas un seul. Cette merveilleuse délivrance que Paul leur avait prédite dût leur faire reconnaître qu'il était un vrai serviteur de Dieu. Elle nous apprend aussi que c'est toujours un grand avantage d'être dans la compagnie des gens de bien et qu'à cause d'eux, Dieu épargne souvent les autres et leur accorde des délivrances et des grâces très considérables.

Il faut remarquer enfin, que quoi que Dieu eût promis par un ange à Paul qu'aucun de ceux qui étaient embarqués avec lui ne périt, il leur dit pourtant que si les matelots ne demeuraient dans le vaisseau on ne pourrait se sauver. Les promesses que Dieu nous a faites n'empêchent pas qu'il ne faille se servir des moyens que la prudence prescrit et qu'il a lui-même établis et jamais la confiance en Dieu ne doit être accompagnée de témérité ni de négligence.

(a) v34 : Matthieu 10.30
(b) v41 : II Corinthiens 11.25

(1) v9 : C'était le jeûne solennel des expiations qui échoyait environ le mois d'octobre et dont on voit l'institution dans Lévitique 16. La navigation devenait dangereuse dans cette saison.
(2) v14 : C'est-à-dire d'entre le Levant et le Septentrion.
(3) v17 : Ou : ils abaissèrent les voiles.

Chapitre XXVIII

Paul ayant fait naufrage sur les côtes de l'île de Malte, il y séjourna trois mois et il y fit divers miracles, versets 1-10.

Il en partit ensuite et il arriva à Rome, versets 11-31.

APRÈS s'être ainsi sauvés, ils reconnurent que l'île s'appelait Malte.

2. Et les barbares [1] nous traitèrent avec beaucoup d'humanité, car ils allumèrent un grand feu et ils nous reçurent tous à cause de la pluie qui tombait sur nous et du froid.

3. Alors Paul ayant ramassé quelque quantité de sarments et les ayant mis au feu, une vipère en sortit à cause de la chaleur et s'attacha à la main de Paul.

4. Et quand les barbares virent cette bête qui pendait à sa main, ils se dirent les uns aux autres : Assurément cet homme est un meurtrier, puisqu'après qu'il a été sauvé de la mer, la vengeance [2] ne permet pas qu'il vive.

5. Mais lui, ayant secoué la vipère dans le feu n'en reçut aucun mal.

6. Les barbares s'attendait qu'il enflerait ou qu'il tomberait mort subitement, mais après avoir attendu longtemps, lorsqu'ils virent qu'il ne lui arrivait aucun mal, ils changèrent de sentiments et dirent que c'était un dieu.

7. Il y avait dans cet endroit là des terres qui appartenaient au plus considérable de l'île, nommé Publius, qui nous reçu et qui nous logea fort affectueusement pendant trois jours.

8. Et il se rencontra que le père de Publius était au lit, malade de la fièvre et de la dysenterie. Paul l'alla voir et ayant prié, il lui imposa les mains et le guérit.

9. Cela étant arrivé, tous ceux de l'île qui étaient malades vinrent à lui et ils furent guéris.

10. Ils nous firent aussi de grands honneurs et à notre départ ils nous pourvurent de ce qui nous était nécessaire.

11. Trois mois après nous partîmes sur un vaisseau d'Alexandrie qui avait passé l'hiver dans l'île et qui portait pour enseigne Castor et Pollux.

12. Et étant arrivés à Syracuse, nous y demeurâmes trois jours.

13. De là en côtoyant la Sicile, nous arrivâmes à Rhège. Et un jour après, le vent de Midi s'étant levé, nous vînmes en deux jours à Pouzzol,

14. Où ayant trouvé des frères, ils nous prièrent de demeurer avec eux sept jours. Et ensuite nous partîmes pour Rome.

15. Et les frères qui y étaient, ayant appris de nos nouvelles, vinrent au devant de nous jusqu'au marché d'Appius et aux Trois-hôtelleries, et Paul les voyant rendit grâce à Dieu et prit courage.

16. Quand nous fûmes arrivés à Rome, le centenier mit les prisonniers entre les mains du préfet du prétoire, mais à l'égard de Paul, il lui permit de demeurer en son particulier avec un soldat qui le gardait.

17. Trois jours après, Paul assembla les principaux des Juifs et quand ils furent venus, il leur dit : Mes frères, quoi que je n'eusse rien commis contre le peuple, ni contre les coutûmes de nos pères, toutefois, j'ai été fait prisonnier à Jérusalem et mis entre les mains des Romains

18. Qui après m'avoir examiné voulaient me relâcher parce que je n'avais rien fait qui méritât la mort.

19. Mais les Juifs s'y opposant, j'ai été contraint d'en appeler à César, sans que j'aie dessein d'accuser ma nation.

20. C'est pour ce sujet que je vous ai appelés pour vous voir et pour vous parler, car c'est à cause de l'espérance d'Israël que je suis lié de cette chaîne.

21. Et ils lui répondirent : Nous n'avons point reçu de lettres de Judée sur ton sujet et il n'est venu aucun de nos frères qui ait rapporté ou dit aucun mal de toi.

22. Néanmoins, nous voudrions bien apprendre de toi quels sont tes sentiments, car à l'égard de cette secte, nous savons qu'on s'y oppose partout.

23. Lui, ayant assigné un jour, plusieurs vinrent le trouver dans son logis et depuis le matin jusqu'au soir il leur annonçait le règne de Dieu, confirmant ce qu'il disait par divers témoignages et tâchant de les persuader par la loi de Moïse et par les prophètes ce qui regarde Jésus.

24. Et les uns furent persuadés de ce qu'il disait, mais les autres ne crurent point.

25. Et comme ils n'étaient pas d'accord entre eux, ils se retirèrent après que Paul leur eut dit cette parole : C'est avec raison que le Saint-Esprit a parlé à nos pères par Ésaïe le prophète et a dit :

26. [a] Va vers ce peuple et dis-lui : Vous écouterez de vos oreilles et vous n'entendrez point et en voyant vous verrez et vous n'apercevrerz point.

27. Car le cœur de ce peuple est appesanti et ils ont ouï dur de leurs oreilles et ils ont fermé leurs yeux afin qu'ils ne voient pas des yeux et qu'ils n'entendent pas des oreilles et qu'ils ne comprennent pas du cœur et qu'ils ne se convertissent pas et que je ne les guérisse pas.

28. Sachez donc que le salut de Dieu est envoyé aux Gentils et qu'ils l'écouteront.

29. Et quand il eut dit cela, les Juifs s'en allèrent ayant de grandes contestations entre eux.

30. Mais Paul demeura deux ans entiers dans une maison qu'il avait louée où il recevait tous ceux qui le venaient voir,

31. Prêchant le règne de Dieu et enseignant les choses qui regardent le Seigneur Jésus-Christ avec toute liberté et sans aucun empêchement.

Réflexions

L'humanité avec laquelle les habitants de l'île de Malte reçurent Paul et ceux qui avaient fait naufrage avec lui doit apprendre aux chrétiens à exercer l'hospitalité et à assister avec cordialité les malheureux.

Le jugement que les gens de cette île firent de Paul lorsqu'il fût mordu d'une vipère montre que les hommes et même les peuples barbares ont toujours cru que la vengeange céleste ne laisse pas les crimes impunis, ce qui est une vérité certaine. Cependant, l'exemple de Paul prouve que ce serait un jugement téméraire de croire que tous ceux à qui il arrive quelque malheur soient poursuivis par la justice divine. L'opinion que les habitants de Malte eurent de Paul le prenant pour un dieu lorsqu'ils virent qu'il ne lui arrivait aucun mal doit être considéré comme un effet de l'ignorance de ces peuyples idolâtres, mais nous devons reconnaître par ce miracle aussi bien que par la guérison du beau-père de Publius et des autres malades de cette île l'accomplissement de cette promesse que Jésus-Christ avait faite aux apôtres :

Ils chasseront des serpents, quand ils auront bu quelque breuvage mortel il ne leur nuira point, ils imposeront les mains sur les malades et ils se porteront bien. Marc 16.18

Enfin Paul étant arrivé à Rome vit non seulement les chrétiens qu'il y avait dans cette grande ville, mais aussi les Juifs. Il les informa des raisons qu'il avait eues de faire le voyage de Rome et d'en appeler à l'empereur. Il parla de leur nation et des Juifs de Jérusalem avec toute sorte de modération. Il tâcha ensuite de les porter à croire en Jésus-Christ et enfin voyant que plusieurs d'entre eux demeuraient dans l'incrédulité, il leur déclara que vu leur endurcissement il annoncerait l'Évangile aux Gentils. Cette conduite sage et pleine de charité montre qu'on ne doit rien négliger pour édifier tout le monde et pour ramener ceux qui sont prévenus contre la vérité et que si après cela il y a des gens qui demeurent obstinés, ils n'ont aucune excuse.

C'est ici que fini l'histoire de Luc et le livre des Actes des Apôtres.

Il faut savoir au reste que Paul fut prisonnier à Rome deux ans, que durant ce temps-là il écrivit diverses épîtres qui ont été conservées dans le Nouveau Testament, qu'au bout de deux ans il fut délivré et fit divers voyages et qu'étant revenu à Rome environ cinq ans après il y souffrit le martyre et eu la tête tranchée sous l'empire de Néron.

(a) v26 : Ésaïe 6.9 ; Matthieu 13.14 ; Marc 4.12 ; Luc 8.10 ; Jean 12.40 ; Romains 11.8

(1) v2 : Les habitants naturels de l'île de Malte qui étaient africains d'origine. Les Romains appelaient barbares les peuples qui ne parlaient ni grec ni latin.

(2) v4 : Ou la justice divine. La vengeance était une divinité des païens.

Épître de Paul aux Romains

Argument

L'épître aux Romains fut écrite environ l'an 47 de notre Seigneur. Elle a été mise à la tête des autres épîtres à cause de l'importance des choses qu'elle contient et à cause de la dignité de la ville de Rome. Le but de cette épître est de faire savoir que ce n'est que par l'Évangile et par la foi en Jésus-Christ que les hommes peuvent être sauvés, que la circoncision et les œuvres de la loi de Moïse ne donnaient en cela aucun avantage aux Juifs par dessus les païens, qu'il ne fallait pas assujettir les païens qui embrassaient l'Évangile à être circoncis et à observer les cérémonies de la loi comme le prétendaient certains Juifs convertis au christianisme et que Dieu avait pu appeler les Gentils et les recevoir dans son alliance, ce qui avait aussi été prédit par les prophètes.

C'est là ce qui est enseigné dans les onze premiers chapitres de cette épître. Dans les cinq derniers, Paul exhorte les Romains aux principaux devoirs de la vie chrétienne et surtout à la charité, au support et à la paix, parce que les divisions qu'il y avait alors entre les Juifs et les païens convertis troublaient la paix de l'église.

Chapitre I

Paul fait deux choses.

1. Il salue les fidèles de Rome et il leur marque la joie qu'il ressentait en entendant parler de leur foi et le grand désir qu'il avait d'aller les voir, versets 1-16.

2. Il commence à montrer que tous les hommes étant pécheurs, ils n'avaient pu être sauvés que par Jésus-Christ et pour cet effet il fait voir d'abord que quoi que Dieu se fût fait connaître aux païens par les œuvres de la création, ils ne l'avaient pas servi et qu'ils étaient tombés dans l'idolâtrie et dans toutes sortes de dérèglements, versets 17-32.

PAUL serviteur de Jésus-Christ appelé à être apôtre [a], mis à part pour annoncer l'Évangile de Dieu

2. Qu'il avait promis auparavant par ses prophètes dans les saintes Écritures,

3. Touchant son fils [b] qui est né de la race de David selon la chair

4. Et qui selon l'esprit de sainteté a été déclaré fils de Dieu avec puissance par sa résurrection d'entre les morts, savoir notre Seigneur Jésus-Christ,

5. Par lequel nous avons reçu la grâce et la charge d'apôtre afin d'amener tous les Gentils à l'obéissance de la foi en son Nom,

6. Du nombre duquel vous êtes aussi vous qui avez été appelés par Jésus-Christ.

7. À vous tous qui êtes à Rome, bien-aimés de Dieu, [c] appelés et saints, la grâce et la paix vous soient données par Dieu notre Père et par le Seigneur Jésus-Christ.

8. Avant toutes choses, je rends grâce pour vous tous à mon Dieu par Jésus-Christ de ce que votre foi est célèbre par tout le monde.

9. Car Dieu que je sers en mon esprit dans l'Évangile de son fils m'est témoin que je fais sans cesse mention de vous,

10. [d] Lui demandant toujours que si c'est la volonté de Dieu je puisse encore trouver quelque occasion favorable de vous aller voir.

11. [e] Car je souhaite fort de vous voir pour vous faire part de quelque don spirituel afin que vous soyez affermis.

12. C'est-à-dire, afin qu'étant parmi vous, nous nous consolions ensemble par la foi qui nous est commune à vous et à moi.

13. Or mes frères, je ne veux pas que vous ignoriez [f] que j'ai souvent formé le dessein de vous aller voir afin de recueillir quelque fruit parmi vous comme parmi les autres nations, mais j'en ai été empêché jusqu'à présent.

14. Je suis redevable aux Grecs et aux barbares, [1] aux savants et aux ignorants.

15. Ainsi, autant qu'il dépend de moi, je suis prêt de vous annoncer aussi l'Évangile à vous qui êtes à Rome.

16. Car je n'ai point de honte de l'Évangile de Christ, [g] puisque c'est la puissance de Dieu pour le salut de tous ceux qui croient, premièrement des Juifs et ensuite des Grecs [2].

17. [h] Car c'est dans cet Évangile que la justice de Dieu est révélée de foi en foi [3], selon qu'il est écrit : [i] Le juste vivra par la foi.

18. Car la colère de Dieu se déclare du Ciel contre toute l'impiété et l'injustice des hommes qui suppriment la vérité injustement.

19. Parce que ce qu'on peut connaître de Dieu a été manifesté parmi eux, Dieu le leur ayant manifesté.

20. Car [j] les perfections invisibles de Dieu, savoir sa puissance éternelle et sa divinité se voient comme à l'œil depuis la création du monde quand on les considère dans ses ouvrages, de sorte qu'ils sont inexcusables.

21. Parce [k] qu'ayant connu Dieu ils ne l'ont point glorifié comme Dieu et ne lui ont point rendu grâce, mais ils se sont égarés dans de vains raisonnements et leur cœur destitué d'intelligence a été rempli de ténèbres.

22. Se disant sages, ils sont devenus fous.

23. Et ils ont changé la gloire du Dieu incorruptible en des images qui représentent l'homme corruptible et des oiseaux et des bêtes à quatre pieds et des reptiles.

24. C'est pourquoi aussi Dieu les a livrés aux convoitises de leurs cœurs et à l'impureté, en

sorte qu'ils ont déshonoré eux-mêmes leurs propres corps.

25. Eux qui ont changé la vérité de Dieu en des choses fausses [4] et qui ont adoré et servi la créature au lieu du créateur qui est béni éternellement, amen.

26. C'est pourquoi Dieu les a livrés à des passions infâmes, car les femmes parmi eux ont changé l'usage naturel en un autre qui est contre nature.

27. De même aussi les hommes laissant l'usage naturel de la femme ont été embrassés dans leur convoitise les uns pour les autres, commettant homme avec homme des choses infâmes et recevant en eux-mêmes la récompense qui était due à leur égarement.

28. Car comme ils ne se sont pas souciés de connaître Dieu, aussi Dieu les a livrés à un esprit dépravé pour commettre des choses qu'il n'est pas permis de faire.

29. Ils sont remplis de toute injustice, d'impureté, de méchanceté, d'avarice, de malice, pleins d'envie, de meurtres, de querelles, de tromperies et de malignité,

30. Rapporteurs, médisants, ennemis de Dieu, outrageux, orgueilleux, vains, inventeurs de méchancetés, désobéissants à leurs pères et à leurs mères,

31. Sans intelligence, sans foi, sans affection naturelle, implacables, sans compassion,

32. Qui bien qu'ils aient connu que le droit de Dieu est que ceux qui commettent de telles choses sont dignes de mort, ne les commettent pas seulement, mais approuvent encore ceux qui les commettent.

Réflexions

On voit dès l'entrée de ce chapitre l'amour de Paul pour les Romains, le désir qu'il avait de contribuer à leur édification et le zèle dont il était animé pour annoncer l'Évangile en tous lieux et à toutes sortes de personnes et même dans la ville de Rome.

Tous les chrétiens, mais particulièrement les ministres de l'Évangile doivent imiter Paul à cet égard, aimer tendrement l'église de Jésus-Christ et les fidèles, prier continuellement pour eux, procurer leur édification de tout leur pouvoir et n'avoir jamais honte de la vérité ni de la piété.

2. Nous voyons ici que bien que Dieu se fût révélé aux païens par les œuvres de la création et de la providence, ils ne l'avaient pas glorifié, qu'ils s'étaient abandonnés à toutes sortes de péchés et que les peuples même où les sciences et les arts fleurissaient étaient tombés dans l'idolâtrie la plus honteuse et la plus indigne de l'homme, par où ils avaient attiré sur eux la colère du Ciel. Si les païens étaient en cela coupables et inexcusables, comme Paul le déclare, nous le serions beaucoup plus si Dieu s'étant fait connaître à nous, non seulement par les œuvres de la nature, mais par sa parole, nous ne l'honorions pas comme nous le devons.

3. Ce que Paul dit dans ce chapitre des deux principaux péchés des païens qui étaient l'idolâtrie et les débordements affreux où ils étaient tombés à l'égard de l'impureté, nous montre en quel état nous serions si Dieu ne nous avait pas éclairés des lumières de l'Évangile et dans quelles horreurs l'impureté et la sensualité peuvent entraîner les hommes.

Enfin, Paul fait dans ce chapitre le tableau des vices et des mœurs des païens en disant qu'ils étaient remplis de souillure, d'avarice, d'injustice et toutes sortes de passions et de péchés et que quoiqu'ils sussent que ceux qui faisaient ces choses étaient dignes de mort, ils ne laissaient pas de les commettre. Il faut avouer à la honte des chrétiens que c'est là le tableau de la vie et des mœurs d'un grand nombre d'entre eux. Mais nous devons aussi conclure de là que ceux qui ayant connu beaucoup mieux que les païens le droit de Dieu et sa volonté les imitent dans leurs dérèglements, éprouveront ce qu'il y a de plus terrible dans sa vengeance.

(a) v1 : Actes 13 ;2 ; Galates 1.15
(b) v3 : Luc 1.32
(c) v7 : I Corinthiens 1.2 ; Éphésiens 1.1 ; II Timothéée 1.9
(d) v10 : I Thessaloniciens 3.10 ; Romains 15.23 et 29
(e) v11 : I Thessaloniciens 2.17
(f) v13 : Romains 15.28 ; IThessaloniciens 2.18
(g) v16 : I Corinthiens 1.18
(h) v17 : Romains 3.21
(i) v17 : Habacuc 2.4 ; Galates 3.12 ; Hébreux 10.38
(j) v20 : Hébreux 11.3
(k) v21 : Éphésiens 4.17

(1) v14 : Voyez la note sur Actes 28.2
(2) v16 : C'est-à-dire des Gentils ou des païens.
(3) v17 : On peut aussi traduire : La justice de Dieu qui est par la foi est révélée dans l'Évangile afin qu'on croie.
(4) v25 : Cela marque les idoles.

Chapitre II

Paul ayant montré dans le chapitre précédent que les païens étaient pécheurs, prouve dans celui-ci que les Juifs qui condamnaient les païens l'étaient aussi et même qu'abusant de leurs lumières et de la bonté de Dieu, ils étaient bien plus coupables que les païens qui n'avaient que la loi de la nature et de la conscience, d'où il s'ensuit que les Juifs ne pouvaient pas prétendre être justifiés devant Dieu par les œuvres et qu'ils n'avaient pas plus droit au salut que les Gentils, versets 1-16.

Et parce que les Juifs se glorifiaient d'avoir la loi de Dieu et la circoncision qui était une marque de son alliance, il leur déclare que tous ces avantages extérieurs qui les distingaient des païens leurs devenaient inutiles et ne les rendaient pas plus agréables à Dieu pendant qu'ils n'observaient pas sa loi, versets 17-29.

TOI donc, ô homme qui que tu sois, [a] qui condamne les autres, tu es inexcusable, car en condamnant les autres, tu te condamnes toi-même puisque toi qui les condamnes tu fais les mêmes choses.

2. Car nous savons que le jugement de Dieu est selon la vérité contre ceux qui commettent de telles choses.

3. Et penses-tu ô homme qui condamnes ceux qui commettent de telles choses et qui les commets que tu puisses éviter le jugement de Dieu ?
4. Ou méprises-tu les richesses de sa bonté et [b] de sa patience et de son long support, ne considérant pas que la bonté de Dieu te convie à la repentance ?
5. Mais par ton endurcissement et par ton cœur impénitent, [c] tu t'amasses la colère pour le jour de la colère et de la manifestation du juste jugement de Dieu,
6. [d] Qui rendra à chacun selon ses œuvres,
7. Savoir la vie éternelle à ceux qui en persévérant dans les bonnes œuvres cherchent la gloire, l'honneur et l'immortalité.
8. Mais l'indignation et la colère sera sur ceux qui sont contentieux et rebelles à la vérité et qui obéissent à l'injustice.
9. L'affliction et l'angoisse sera sur tout homme qui fait le mal, sur le Juif premièrement, puis aussi sur le Grec.
10. Mais la gloire, l'honneur et la paix seront pour tout homme qui fait le bien, premièrement pour le Juif et puis aussi pour le Grec,
11. [e] Car Dieu n'a point égard à l'apparence des personnes.
12. Car tous ceux qui auront péché sans avoir eu la loi périront aussi sans être jugés par la loi et tous ceux qui auront péché ayant la loi seront jugés par la loi,
13. [f] Car ce ne sont pas ceux qui écoutent la loi qui sont justes devant Dieu, mais ce sont ceux qui observent la loi qui seront justifiés.
14. Or quand les Gentils qui n'ont point la loi font naturellement les choses selon la loi, n'ayant point la loi, ils se tiennent lieu de loi à eux-mêmes.
15. Ils font voir que ce qui est prescrit par la loi est écrit dans leurs cœurs puisque leur conscience leur rend témoignage et que leurs pensées les accusent ou les défendent.
16. Ce qui arrivera au jour auquel Dieu jugera les actions secrètes des hommes par Jésus-Christ selon mon Évangile.
17. Voilà, tu portes le nom de Juif et tu te reposes sur la loi et tu te glorifies en Dieu,
18. Et tu connais sa volonté et tu sais discerner ce qui est contraire étant instruit par la loi,
19. Et tu crois être le conducteur des aveugles, la lumière de ceux qui sont dans les ténèbres,
20. Le docteur des ignorants ayant la règle de la science et de la vérité dans la loi.
21. Toi donc qui enseignes les autres, tu ne t'enseignes pas toi-même ! Toi qui prêches qu'on ne dois pas dérober, tu dérobes !
22. Toi qui dis qu'on ne dois pas commettre d'adultère, tu commets adultère ! Toi qui as en abomination les idoles, tu commets des sacrilèges !
23. Toi qui te glorifies dans la loi, tu déshonores Dieu par la transgression de la loi !
24. Car le nom de Dieu est blasphémé à cause de vous parmi les gentils, [g] comme il est écrit.
25. Il est vrai que la circoncision est utile si tu observes la loi, mais si tu es transgresseur de la loi, avec ta circoncision tu deviens incirconcis.
26. Si donc l'incirconcis garde les commandements de la loi, ne sera-t-il pas réputé circoncis quoi qu'il soit incirconcis ?
27. Et si celui qui est incirconcis de naissance accomplit la loi, il te condamnera toi qui avec la lettre de la loi et la circoncision es transgresseur de la loi.
28. Car celui-là n'est pas Juif qui ne l'est qu'au dehors et la circoncision n'est pas celle qui se fait extérieurement dans la chair.
29. Mais celui-là est Juif qui l'est au dedans et [h] la circoncision est celle du cœur qui se fait selon l'esprit et non pas selon la lettre et ce Juif ne tire pas sa louange des hommes, mais il la tire de Dieu.

Réflexions

Le but de ce chapitre est en général de montrer que les Juifs étaient coupables devant Dieu aussi bien et même beaucoup plus que les païens et qu'ainsi ils ne pouvaient être justifiés ni sauvés que par Jésus-Christ.

Nous devons tirer de ce que Paul enseigne ici ces instructions :

1. Que ceux qui condamnent le péché dans les autres et qui commettent cependant les mêmes péchés seront inexcusables et qu'ils n'échapperont point au jugement de Dieu.
2. Que si Dieu use d'un grand support envers les pécheurs, il le fait pour les appeler à la repentance et que ceux qui abusent de ce support attirent sur eux les plus terribles effets de sa colère.
3. Que Dieu rendra un jour à tous les hommes selon leurs œuvres, qu'il donnera la vie éternelle à ceux qui auront fait le bien avec persévérance, mais que l'affliction et le désespoir seront le partage des méchants.
4. Qu'au jour du jugement les hommes seront jugés selon le degré de connaissance qu'ils auront eu, que les païens le seront par la loi de la nature, mais que la punition de ceux qui auront péché contre la loi que Dieu a donnée dans sa parole sera beaucoup plus rigoureuse, par où nous pouvons voir à quoi doivent s'attendre les chrétiens qui pèchent contre les lumières de l'Évangile.

Enfin, Paul fait voir que c'était en vain que les Juifs se vantaient d'être plus éclairés que les païens et d'avoir la circoncision, il leur reproche de transgresser la loi de Dieu d'une manière encore plus criminelle et d'être cause que le nom de Dieu était blasphémé par les Gentils et il conclut que la circoncision et les autres privilèges dont ils jouissaient ne leur servaient de rien et qu'ils seraient traités comme s'ils étaient païens et incirconcis.

Ce que Paul dit avec tant de force sur ce sujet contre les Juifs nous enseigne qu'il ne faut pas se glorifier de connaître la volonté de Dieu, de vivre dans son alliance et d'en avoir les signes extérieurs à moins qu'on ne fasse cette volonté et que le vrai chrétien n'est pas celui qui ne l'est qu'en dehors,

mais que celui-là seulement sera réputé chrétien qui l'est intérieurement et dans le cœur et qui est loué et approuvé, non par les hommes, mais par le Seigneur lui-même.

(a) v1 : Matthieu 7.1 ; I Corinthiens 4.5
(b) v4 : II Pierre 3.9-15
(c) v5 : Jacques 5.3
(d) v6 : Job 34.11 ; Psaume 62.13 ; Matthieu 16.27 ; Apocalypse 22.12
(e) v11 : Deutéronome 10.17 ; II Chroniques 19.7 ; Job 34.19 ; Actes 10.34 ; Galates 2.6 ; Éphésiens 6.9
(f) v13 : Matthieu 7.21 ; Jacques 1.22
(g) v24 : Ésaïe 52.5 ; Ézéchiel 36.20
(h) v29 : Colossiens 2.11

Chapitre III

Paul fait voir trois choses dans ce chapitre.

1. Que les Juifs avaient de grands avantages par dessus les païens, que s'ils n'avaient pas cru en Jésus-Christ, cela n'empêchait pas que Dieu ne fût toujours fidèle dans ses promesses et qu'ils ne fussent punis avec justice et qu'au reste, quoique l'incrédulité des Juifs servît à manifester sa justice, la vérité et la bonté de Dieu, ils ne laisseraient pas d'être entièrement inexcusables, versets 1-8.

2. Paul prouve par des passages du Vieux Testament que les Juifs étaient coupables de la violation de la loi de Dieu et il remarque que ces passages ne regardaient que les Juifs, versets 9-19.

3. Il conclut de là que les Juifs n'avaient pu être justifié par la loi de Moïse et qu'ils ne pouvaient l'être non plus que les païens que par la foi en Jésus-Christ et il dit que cette doctrine, bien loin d'être opposée à la loi, l'établissait au contraire plus fortement, versets 20-30.

QUELLE est donc la prérogative du Juif ou quelle est l'utilité de la circoncision ?

2. Elle est grande en toute manière, [a] surtout en ce que les oracles de Dieu leur ont été confiés.

3. Car quoi ? Si quelques uns d'entre eux n'ont pas cru, [b] leur incrédulité anéantira-t-elle la fidélité de Dieu ?

4. À Dieu ne plaise ! Mais que [c] Dieu soit reconnu véritable [d] et tout homme menteur, selon qu'il est écrit : [e] Afin que tu sois trouvé juste dans tes paroles et que tu gagnes ta cause lorsqu'on juge de toi.

5. Que si notre injustice fait paraître la justice de Dieu, que dirons-nous ? Dieu n'est-il pas injuste quand il punit [1] ? Je parle comme les hommes.

6. À Dieu ne plaise ! Si cela était, [f] comment Dieu jugerait-il le monde ?

7. Mais, dira-t-on, si la vérité de Dieu reçoit une plus grande gloire par mon infidélité, pourquoi suis-je encore condamné comme pécheur ?

8. Et que ne faisons-nous du mal afin qu'il en arrive du bien ? Comme quelques-uns qui nous calomnient assurent que nous le disons : Gens dont la condamnation est juste.

9. Quoi donc ? [g] Avons-nous quelque avantage sur les Gentils ? Nullement. Car nous avons déjà fait voir que tous les hommes, tant les Juifs que les Grecs, sont assujettis au péché.

10. Selon qu'il est écrit : [h] Il n'y a point de juste, non pas même un seul.

11. Il n'y a personne qui ait de l'intelligence, il n'y en a point qui cherche Dieu.

12. Ils se sont tous égarés, ils se sont tous corrompus. Il y en a point qui fasse le bien, non pas même un seul.

13. [i] Leur gosier est un sépulcre ouvert. Ils se sont servis de leurs langues pour tromper. [j] Il y a un venin d'aspic sous leurs lèvres.

14. [k] Leur bouche est pleine de malédiction et d'amertume.

15. Ils ont les pieds légers pour répandre le sang.

16. La désolation et la ruine sont dans leurs voies.

17. Ils n'ont point connu le chemin de la paix.

18. [l] La crainte de Dieu n'est point devant leurs yeux.

19. Or nous savons tout ce que la loi dit, elle dit à ceux qui sont sous la loi [2] afin que tous aient la bouche fermée et que tout le monde soit reconnu coupable devant Dieu :

20. C'est pourquoi personne ne sera justifié devant lui par les œuvres de la loi, car c'est la loi qui donne la connaissance du péché [3].

21. Mais maintenant la justice de Dieu a été manifestée sans la loi [4], la loi et les prophètes lui rendent témoignage.

22. La justice de Dieu, dis-je, de Dieu, qui est par la foi en Jésus-Christ en tous ceux et sur tous ceux qui croient, car il n'y a point distinction, puisque tous ont péché et sont privés de la gloire de Dieu,

23. Et qu'ils sont justifiés gratuitement par sa grâce par la rédemption qui est en Jésus-Christ

24. Que Dieu avait destiné pour être une victime propitiatoire par la foi en son sang afin de faire paraître sa justice par le pardon des péchés commis auparavant pendant le temps de la patience de Dieu [5].

25. Afin, dis-je, de faire paraître sa justice dans le temps présent en sorte qu'on reconnaisse qu'il est juste et qu'il justifie celui qui a la foi en Jésus.

26. Où est donc le sujet de se glorifier ? Il est exclus. Par quelle loi ? Est-ce par la loi des œuvres ? Non, mais c'est par la loi de la foi.

27. Nous concluons donc que l'homme est justifié par la foi, sans les œuvres de la loi.

28. Dieu est-il seulement le Dieu des Juifs ? Ne l'est-il pas aussi des Gentils ? Oui, il l'est aussi des Gentils.

29. Car il y a un seul Dieu qui justifiera les circoncis par la foi et les incirconcis aussi par la foi.

30. Anéantissons-nous la loi par la foi ? À Dieu ne plaise ! Au contraire, nous établissons la loi.

Réflexions

La doctrine que Paul enseigne dans tout ce chapitre et qu'il a dessein d'établir est que puisque les Juifs étaient engagés dans le péché et dans la

condamnation aussi bien que les païens, ils ne pouvaient prétendre être justifiés par la loi de Moïse et qu'il n'y avait pour les uns et pour les autres qu'une seule voie de justification, savoir la foi en Jésus-Christ qui a expié les péchés de tous les hommes.

Outre cette doctrine qui est capitale dans la religion chrétienne, ce chapitre contient trois instructions particulières.

La première, que comme les privilèges des Juifs ne leur servirent de rien à cause de leur incrédulité, les avantages que Dieu nous a accordés à nous qui sommes chrétiens nous deviendront inutiles si nous en abusons et ne nous garantirons point de son jugement.

La seconde que l'incrédiulité et l'ingratitude des hommes n'empêchent pas que Dieu ne soit toujours juste quand il les punit, que même cette incrédulité sert à faire voir que Dieu est bon, juste et véritable, mais que cependant il ne faut pas croire que Dieu ne puisse condamner les pécheurs avec justice sous prétexte que le péché sert à la manifestation de sa gloire, puisque si cela arrive, ce n'est que par accident, le but et l'intention des pécheurs n'étant pas d'avancer cette gloire, mais seulement de satisfaire leur passion. Ce que Paul dit sur ce sujet nous montre aussi qu'il ne faut jamais faire du mal, quand même il en pourrait arriver du bien.

Enfin, il paraît des derniers versets de ce chapitre que le dessein de Paul, dans ce qu'il enseigne ici, n'a point été d'abolir la loi et de la rendre inutile et qu'on ne doit point en conclure qu'il soit permis aux chrétiens de la violer et de demeurer dans le péché, qu'au contraire la doctrine de la justification par la foi est dans le fond la même que celle de la loi et des prophètes et que bien loin que cette doctrine dispense les hommes des devoirs de la sainteté, elle les y porte très efficacement comme Paul le fait voir dans les chapitre suivants.

(a) v2 : Romains 9.4
(b) v3 : II Timothée 2.13
(c) v4 : Jean 3.33
(d) v4 : Psaumes 62.10 et 116.11
(e) v4 : Psaume 51.6 ; Genèse 18.25
(f) v6 : Galates 3.22
(g) v9 : Psaumes 14.3 et 53.4
(h) v10 : Psaume 5.10
(i) v13 : Psaume 140.4
(j) v13 : Psaume 10.7
(k) v14 : Proverbes 1.16 ; Ésaïe 59.7
(l) v18 : Psaumes 14.1 et 36.1

(1) v5 : C'est-à-dire : si le péché sert à manifester la justice de Dieu, peut-il le punir avec justice ? Ce verset, de même que le 7 et le 8 contient une objection que les Juifs faisaient contre la doctrine de Paul. Il se contente de rejeter le sentiment que cette objection exprime comme un sentiment évidemment absurde et injurieux contre Dieu.

(2) v19 : Tous les passages allégués dans les versets précédents sont des plaintes contre les Juifs et ne regardent qu'eux.

(3) v20 : C'est la loi même qui prouve que les Juifs sont pécheurs.

(4) v21 : Le vrai moyen d'être justifié est révélé dans l'Évangile.

(5) v24 : C'est-à-dire pendant le temps qui a précédé la venue de Jésus-Christ auquel Dieu laisser les nations marcher dans leurs voies, Actes 14.16.

Chapitre IV

Paul prouve dans ce chapitre par l'exemple du patriarche Abraham que les hommes sont justifiés par la foi et non par la circoncision ou par les œuvres de la loi de Moïse. Il remarque dans cette vue que la justification consiste dans le pardon des péchés et qu'Abraham fut justifié par la foi et qu'il reçut les promesses de Dieu longtemps avant qu'il fût circoncis, versets 1-17.

Après quoi il représente quelle avait été la vertu et l'efficace de la foi d'Abraham et il conclut que tous ceux qui croient en Jésus-Christ mort et ressuscité seraient justifiés par la foi, comme Abraham l'avait été par la sienne, versets 18-25.

QUE dirons-nous donc qu'Abraham notre père selon la chair a obtenu [1].

2. Car si Abraham a été justifié par les œuvres, il a sujet de se glorifier, mais non pas devant Dieu.

3. Car que dit l'Écriture ? [a] Abraham crut à Dieu et cela lui fut imputé à justice.

4. Or la récompense qu'on donne à celui qui travaille est regardée non comme une grâce, mais comme une chose qui lui est due.

5. Mais à l'égard de celui qui n'a point travaillé, mais qui croit en celui qui justifie le pécheur, sa foi lui est imputée à justice.

6. C'est aussi de cette manière que David exprime le bonheur de l'homme à qui Dieu impute la justice sans les œuvres, quand il dit :

7. [b] Heureux ceux dont les iniquités sont pardonnées et dont les péchés sont couverts !

8. Heureux est l'homme à qui le Seigneur n'aura point imputé son péché !

9. Ce bonheur donc est-il seulement pour ceux qui sont circoncis ? Ou est-il aussi pour les incirconcis ? Car nous disons que la foi d'Abraham lui fut imputée à justice.

10. Mais quand lui a-t-elle été imputée ? A-ce été après qu'il a été circoncis ou lorsqu'il ne l'était pas ? Ce n'a point été après qu'il eut reçu la circoncision, mais ç'a été avant qu'il l'eût reçue.

11. [c] Puis il reçut le signe de la circoncision comme un sceau de la justice qu'il avait obtenue par la foi avant que d'être circoncis, afin qu'il fût le père de tous ceux qui croient et qui ne sont pas circoncis et que la justice leur fût aussi imputée,

12. Et afin qu'il fût aussi le père de ceux qui sont circoncis, savoir de ceux qui ne sont point simplement circoncis, mais qui suivent les traces de la foi que notre père Abraham a eue avant que d'être circoncis.

13. En effet, la promesse d'avoir le monde pour héritage n'a pas été faite à Abraham ou à sa postérité par la loi, mais elle a été faite par la justice de la foi.

14. Car si ceux qui sont de la loi sont les héritiers, la foi est anéantie et la promesse est vaine.

15. Car la loi produit la colère [2], parce qu'il n'y a point de transgression où il n'y a point de loi.

16. C'est donc par la foi que nous sommes héritiers, afin que ce soit par la grâce et afin que la promesse soit assurée à toute la postérité d'Abraham, non seulement à celle qui est sous la loi, mais aussi à celle qui imite la foi d'Abraham qui est père de nous tous.

17. Selon qu'il est écrit : [d] Je t'ai établi pour être père de plusieurs nations, qui est, dis-je, notre père devant Dieu, auquel il avait cru, qui fait revivre les morts et qui appelle les choses qui ne sont point comme si elles étaient.

18. Et Abraham, espérant contre tout sujet d'espérer, crut qu'il deviendrait le père de plusieurs nations, selon ce qui lui avait été dit : [e] Telle sera ta postérité.

19. Et comme il n'était pas faible dans la foi, il n'eut point d'égard à ce que son corps était déjà amorti, puisqu'il avait près de cent ans, ni à ce que Sara n'était plus en âge d'avoir des enfants.

20. Et il n'eut point de doute ni de défiance sur la promesse de Dieu, mais il fut fortifié par la foi et il donna gloire à Dieu,

21. Étant pleinement persuadé que celui qui le lui avait promis était aussi puissant pour l'accomplir.

22. C'est pourquoi cela lui fut imputé à justice.

23. Or ce n'est pas seulement pour lui qu'il est écrit que cela lui avait été imputé à justice,

24. Mais c'est aussi pour nous à qui il sera aussi imputé, pour nous, dis-je, qui croyons en celui qui a ressuscité d'entre les morts Jésus notre Seigneur,

25. Lequel a été livré pour nos offenses et qui est ressuscité pour notre justification.

Réflexions

Paul enseigne dans ce chapitre d'une manière tout-à-fait claire ce que c'est que la justification et comment on peut y avoir part.

Il montre premièrement que la justification de l'homme pécheur consiste dans le pardon des péchés que Dieu accorde aux hommes par un effet de sa miséricorde et il fait voir ensuite que cette grâce s'obtient par la foi en Jésus-Christ et non par les œuvres de la loi de Moïse. C'est ce qu'il prouve très clairement en remarquant qu'Abraham avait été jusifié par la foi et que les promesses avaient été faites à sa postérité plusieurs années avant qu'il fut circoncis. D'où il suit évidemment que ce n'était pas la circoncision, mais que c'était la foi qui l'avait rendu agréable à Dieu, qu'ainsi la circoncision n'était pas nécessaire pour être sauvé et que tous ceux qui imiteraient la foi de ce patriarche seraient réputés les enfants de sa postérité et justifiés comme lui.

Mais la manière dont Paul parle de la foi d'Abraham et de ses effets prouve aussi invinciblement qu'il est impossible d'être justifié et d'obtenir le salut si l'on ne croit pas comme Abraham crut et si la foi en Dieu et en ses promesses n'est pas efficace et agissante pour nous porter à tout attendre de lui, à espérer fermement ce qu'il nous a promis et à lui obéir même dans les choses les plus difficiles comme le dit ce patriarche.

C'est là une doctrine très importante que tous les chrétiens doivent bien comprendre et bien retenir et qui doit servir de règle non seulement à leurs sentiments, mais aussi à leur conduite.

(a) v3 : Genèse 15.6 ; Galates 3.6 ; Jacques 2.23
(b) v7 : Psaume 32.1-2
(c) v11 : Genèse 17.10
(d) v17 : Genèse 17.5
(e) v18 : Genèse 15.4-5

(1) v1 : C'est-à-dire : comment dirons-nous qu'Abraham notre père a été justifié ?
(2) v15 : C'est-à-dire : la loi assujettit encore plus à la colère de Dieu ceux qui la violent.

Chapitre V

Ce chapitre a trois parties.

1. Paul y décrit les fruits de la justification et les admirables effets que la foi et la persuasion de l'amour de Dieu produisent dans les fidèles, même au milieu des afflictions et des pesécutions, versets 1-5.

2. Il représente la grandeur de cet amour que Dieu a témoigné aux hommes en donnant son fils à la mort pour eux, versets 6-11.

3. Il montre que Jésus-Christ seul est la source de tous ces précieux avantages. Dans cette vue il compare Jésus-Christ avec Adam et il fait voir que si Adam avait assujetti tous les hommes sans exception au péché et à la mort, même ceux qui avaient vécu avant Moïse et à qui Dieu n'avait pas donné une loi expresse et révélée comme à Adam. À plus forte raison doit-on croire que la miséricorde de Dieu se répandrait sur tous les hommes par Jésus-Christ. D'où Paul conclut que notre Seigneur est l'auteur du salut et de la vie pour tous ceux qui croient véritablement en lui, versets 12-21.

ÉTANT donc justifiés par la foi, nous avons la paix avec Dieu par notre Seigneur Jésus-Christ,

2. [a] Qui nous a aussi fait avoir accès par la foi à cette grâce dans laquelle nous demeurons fermes et nous glorifions dans l'espérance de la gloire de Dieu.

3. Et non seulement cela, mais nous nous glorifions même dans les afflictions sachant que l'affliction produit la patience,

4. [b] Et la patience produit l'épreuve et l'épreuve produit l'espérance.

5. Or l'espérance ne confond point parce que l'amour de Dieu est répandu dans nos cœurs par le Saint-Esprit qui nous a été donné.

6. Car lorsque nous étions encore sans force Christ est mort en son temps pour nous qui étions des méchants.

7. Car à peine arrive-t-il que quelqu'un voulût mourir pour un homme de bien, mais encore pourrait-il être que quelqu'un se résoudrait à mourir pour un bienfaiteur.

8. Mais Dieu fait éclater son amour enver nous [c] en ce que lorsque nous n'étions que pécheurs, Christ est mort pour nous.

9. Étant donc maintenant justifiés par son sang, à plus forte raison serons-nous garantis par lui de la colère de Dieu.

10. Car si lorsque nous étions ennemis de Dieu nous avons été réconciliés avec lui par la mort de son fils, combien plutôt étant déjà réconciliés serons-nous sauvés par sa vie ?

11. Non seulement cela, mais nous nous glorifions même en Dieu par notre Seigneur Jésus-Christ par lequel nous avons maintenant obtenu la réconciliation.

12. C'est pourquoi, comme par un seul homme le péché est entré dans le monde et par le péché la mort, de même aussi la mort est passée sur tous les hommes parce que tous ont péché.

13. Car jusqu'à la loi [1] le péché a été dans le monde, or le péché n'est point imputé quand il n'y a point de loi.

14. Mais la mort a régné depuis Adam jusqu'à Moïse, même sur ceux qui n'avaient point péché par une transgression semblable à celle d'Adam [2] qui était la figure de celui qui devait venir [3].

15. Mais il n'en est pas du don de la grâce de Dieu comme du péché. Car si par le péché d'un seul plusieurs sont morts, combien plus la grâce de Dieu et le don qu'il nous a fait en sa grâce d'un seul homme qui est Jésus-Christ se répandront-ils abondamment sur plusieurs.

16. Et il n'est pas de ce don comme de ce qui est arrivé par un seul homme qui a péché. Car le jugement de condamnation vient d'un seul péché, mais le don de la grâce nous justifie de plusieurs péchés.

17. Car si par le péché d'un seul homme la mort a régné par ce seul homme, combien plus ceux qui reçoivent l'abondance de la grâce et du don de la justice règneront-ils dans la vie par un seul, savoir par Jésus-Christ.

18. Comme donc c'est par un seul péché que la condamnation est venue sur tous les hommes, de même c'est par une seule justice que tous les hommes recevront la justification qui donne la vie.

19. Car comme par la désobéissance d'un seul homme plusieurs ont été rendus pécheurs, aussi par l'obéissance d'un seul plusieurs seront rendus justes.

20. Or la loi est survenue pour faire abonder le péché [4], mais où le péché a abondé la grâce y a surabondé.

21. Afin que comme le péché a régné pour donner la mort, ainsi la grâce régnat par la justice pour donner la vie éternelle par Jésus-Christ notre Seigneur.

Réflexions

Nous devons reconnaître par la lecture de ce chapitre

1. Combien l'état des vrais fidèles est heureux, puisqu'étant justifiés par la foi, ils ont une persuasion si ferme et un sentiment si vif et si doux de l'amour de Dieu et qu'ils se réjouissent continuellement dans l'attente de la gloire du Ciel, même au milieu des plus grandes afflictions.

2. Il faut bien méditer ce qui est dit de ce grand amour que Dieu a témoigné aux hommes pécheurs en livrant son fils à la mort pour eux et dont il est surtout animé en faveur de ceux qui sonr reconciliés avec lui et qui croient sincèrement à l'Évangile. Nous trouvons dans cette considération de puissants motifs à la reconnaissance et elle est aussi très propre à remplir les fidèles de consolation et à les affermir dans l'amour de Dieu.

3. La comparaison que Paul fait dans ce chapitre entre Adam et Jésus-Christ tend à montrer que notre Seigneur est venu délivrer les hommes du péché et de la mort à laquelle ils étaient tous sujet par la chute d'Adam. Cela doit nous faire regarder Jésus-Christ comme celui en qui nous trouvons la délivrance de tous nos maux et qui est l'auteur et la source de la vie spirituelle et de la vie éternelle pour tous ceux qui croient en lui et qui lui obéissent.

Mais nous devons reconnaître par cela même qu'il n'y a que ceux qui ont part à la justice et à la vie de Jésus-Christ qui puissent obtenir le salut et que ceux qui ne reçoivent pas ce grand sauveur par une véritable foi et qui imitent Adam dans sa désobéissance demeurent dans la condamnation et dans la mort.

(a) v2 : Éphésiens 2.18
(b) v ? La référence n'est pas dans le verset, Jacques 1.3
(c) v8 : I Pierre 3.18

(1) v13 : Jusqu'à la loi de Moïse.
(2) v14 : C'est-à-dire qui n'ont pas transgressé une loi formelle et positive comme celle qui avait été donnée à Adam sous peine de mort. Mais les hommes n'ont jamais été sans loi, ayant toujours eu la loi naturelle.
(3) v14 : C'est-à-dire de Jésus-Christ qui devait être l'auteur de la vie comme Adam avait été l'auteur de la mort.
(4) v20 : Ces paroles ne signifient pas que le dessein de Dieu fut de faire abonder le péché, elles marquent simplement ce qui était arrivé. C'est le péché ayant aussi régné parmi les Juifs qui avaient la loi de Dieu. Ils étaient beaucoup plus coupables que les païens qui n'avaient pas l'avantage d'être instruits par cette loi.

Chapitre VI

Le dessein de Paul dans ce chapitre est de montrer qu'en enseignant, comme il venait de faire, que les hommes sont justifiés par la foi en Jésus-Christ et que la grâce de Dieu avait abondé, même sur les plus grands pécheurs, cette doctrine n'autorisait en aucune façon les chrétiens à demeurer dans le péché, mais qu'au contraire elle les en retirait puissamment et que le baptême les engageait à vivre dans la sainteté, versets 1-14.

Il fait voir dans la même vue que tant s'en faut qu'il nous soit permis de pécher parce que nous ne sommes plus sous la loi mais que nous sommes sous la grâce, la grâce nous retire de la servitude et de l'esclavage du péché pour nous rendre esclave de Dieu, c'est-à-dire pour nous consacrer entièrement à son service, versets 15-23.

QUE dirons-nous donc ? Demeurerons-nous dans le péché afin que la grâce abonde ?

2. À Dieu ne plaise ! Car nous qui sommes morts au péché [1] comment y vivrions-nous encore ?

3. Ne savez-vous pas [a] que nous tous qui avons
été baptisés en Jésus-Christ nous avons été bapti-
sés en sa mort ?
4. [b] Nous sommes donc ensevelis avec lui en sa
mort par le baptême, afin que comme Christ est res-
suscité des morts par la gloire du Père, [c] nous mar-
chions aussi dans une vie nouvelle.
5. Car si nous avons été faits une même plante
avec lui par la conformité à sa mort, nous le serons
aussi par la conformité à sa réssurrection,
6. Sachant que notre vieil homme a été crucifié
avec lui afin que le corps du péché fût détruit, afin
que nous ne soyons plus asservis au péché.
7. Car celui qui est mort est affranchi du péché.
8. Or si nous sommes morts avec Christ, nous
croyons que nous vivrons aussi avec lui.
9. Sachant que Christ étant ressuscité des morts
ne meurt plus et que la mort ne domine plus sur lui.
10. Car s'il est mort, il est mort une seule fois pour
le péché, mais maintenant qu'il est vivant, il est vi-
vant pour Dieu.
11. Vous aussi faites état que vous êtes morts
au péché et que vous vivez à Dieu en Jésus-Christ
notre Seigneur.
12. Que le péché ne règne donc point dans votre
corps mortel pour lui obéir en ses convoitises
13. Et ne livrez point vos membres pour servir
d'instruments d'iniquité, mais donnez-vous à Dieu
comme étant devenus vivants de morts que vous
étiez et consacrez vos membres à Dieu pour être
des instruments de justice.
14. Car le péché n'aura point de domination sur
vous parce que vous n'êtes point sous la loi, mais
que vous êtes sous la grâce.
15. Quoi donc, pécherons-nous parce que nous
ne sommes plus sous la loi, mais que nous sommes
sous la grâce ? À Dieu ne plaise !
16. Ne savez-vous pas bien que quand vous vous
rendez esclaves de quelqu'un pour lui obéir, vous
êtes esclaves de celui à qui vous obéissez, soit du
péché pour la mort, soit de l'obéissance pour la jus-
tice ?
17. Mais grâces [nc1] à Dieu de ce qu'ayant été es-
claves du péché, vous avez obéi de tout votre cœur
en vous conformant à la doctrine qui vous a été don-
née pour règle.
18. Ayant donc été affrancchis du péché vous êtes
devenus les esclaves de la justice.
19. Je parle suivant l'usage des hommes, à cause
de la faiblesse de votre chair [2]. Comme donc vous
avez livré vos membres pour servir à l'impureté et à
l'injustice et pour commettre l'iniquité, donnez aussi
maintenant vos membres pour servir à la justice
dans la sainteté.
20. Car lorsque vous étiez esclaves du péché,
vous étiez libres à l'égard de la justice [3].
21. Quel fruits tiriez-vous donc alors des choses
dont vous avez honte présentement ? Car leur fin est
la mort.
22. Mais ayant été maintenant affranchis du pé-
ché et étant devenus esclaves de Dieu, vous avez
pour votre fruit la sanctification et pour fin la vie éter-
nelle.
23. Car le salaire du péché c'est la mort, mais le
don gratuit de Dieu c'est la vie éternelle par Jésus-
Christ notre Seigneur.

Réflexions

La doctrine qui est contenue dans ce chapitre doit être bien considérée. Elle revient à ceci :

1. Que nous ne devons pas croire que parce que la grâce de Jésus-Christ s'est répandue sur les hommes qui étaient engagés dans une grande corruption, il nous soit permis de vivre dans le péché.

2. Que bien loin de là, le baptême que nous avons reçu et la foi en Jésus-Christ mort et ressuscité nous obligent de la manière la plus forte à renoncer au péché et à mener une vie spirituelle et semblable à celle de notre Seigneur.

3. Que ce serait une chose bien indigne de notre vocation et de notre état de chrétien si le péché régnait en nous et si nous nous laissions entraîner par les désirs déréglés de la chair, mais que nous devons plutôt nous attacher à Dieu, ne vivre que pour lui et employer nos corps et nos âmes à sa gloire et à son service.

4. Que c'est abuser de la doctrine de la grâce et faire un grand outrage à Jésus-Christ et à l'Évangile de s'imaginer que l'on peut pécher sans rien craindre sous prétexte que nous ne sommes plus sous la loi, mais que nous sommes sous la grâce, qu'au contraire l'effet que la grâce doit produire et le but pour lequel elle nous a été donnée est de nous affranchir de l'esclavage honteux du péché pour nous soumettre et nous assujettir entièrement à Dieu et à la justice et nous faire porter les fruits de la sainteté afin que nous obtenions le vie éternelle.

Ce sont là des vérités tout à fait importantes et ce chapitre où elles sont contenues doit être lu et médité avec un soin particulier.

(a) v3 : Galates 3.27
(b) v4 : Colossiens 2.12
(c) v4 : Éphésiens 4.23 ; Colossiens 3.1-2 ; I Pierre 4.1

(1) v2 : C'est-à-dire : nous qui y avons renoncé par notre baptème et qui y avons reçu le principe de la vie spirituelle.
(2) v19 : C'est-à-dire : pour m'accomoder de votre faiblesse.
(3) v20 : C'est-à-dire : vous ne vous assujettissiez pas à la justice.

(nc1) v17 : Ne faudrait-il pas le singulier au mot *grâces* ?

Chapitre VII

Paul, ayant enseigné dans le chapitre qui précéde que quoi que les chrétiens ne soient plus sous la loi, mais qu'ils sont sous la grâce, il ne leur est en aucune façon permis de vivre dans le péché, confirme cette doctrine dans ce chapitre.

Il y fait voir :

1. Que comme une femme a la liberté de se remarier après la mort de son mari, les chrétiens avaient pu quitter la loi de Moïse pour s'attacher à l'Évangile et qu'ils n'avaient été afffranchis de la loi que pour

être assujettis à Jésus-Christ qui les appelle et qui les forme à la vraie sainteté, versets 1-4.

2. Il montre ensuite que ce changement leur était très avantageux, puisque par ce moyen ils étaient en état de porter des fruits de justice et de servir Dieu dans un esprit nouveau, versets 5-6.

Pour mieux expliquer sa pensée, il dit que la loi était sainte et bonne en elle-même, qu'elle n'était point la cause du péché, mais qu'elle n'avait pas la même efficace que l'Évangile a pour sanctifier les hommes et pour les affranchir de leur corruption, versets 7-8.

C'est dans ce dessein que l'apôtre représente en sa personne l'état d'un homme qui vit sous la loi et qui est assujetti au péché et à la mort et qu'il rend grâce à Dieu de ce qu'il a été délivré de cet état-là par Jésus-Christ notre Seigneur, versets 9-25.

NE savez-vous pas mes frères, (car je parle à des personnes qui connaissent la loi) que la loi n'a de pouvoir sur l'homme que pendant qu'il est en vie ?

2. Car [a] une femme qui est sous la puissance d'un mari est liée par la loi à son mari tant qu'il est vivant, mais si le mari meurt, elle est dégagée de la loi qui la liait à son mari.

3. Si donc durant la vie de son mari elle épouse un autre homme, elle sera appelée adultère, mais si son mari meurt, elle est affranchie de cette loi en sorte qu'elle n'est point adultère si elle épouse un autre mari.

4. Ainsi mes frères, vous êtes aussi morts à l'égard de la loi [1] par le corps de Christ [2] pour être à un autre, savoir à celui qui est ressuscité des morts afin que nous portions des fruits pour Dieu.

5. Car quand nous étions dans la chair, les passions des péchés qui s'excitent par la loi agissaient dans nos membres et produisaient des fruits pour la mort.

6. Mais maintenant, nous sommes délivrés de la loi, étant morts à celle sous laquelle nous étions retenus afin que nous servions Dieu dans un esprit nouveau et non point selon la lettre [3] qui a vieilli.

7. Que dirons-nous donc ? La loi est-elle péché [4] ? À Dieu ne plaise ! Au contraire je n'ai connu le péché que par la loi [5], car je n'eusse point connu la convoitise si la loi n'eût pas dit : [b] Tu ne convoiteras point.

8. Mais le péché ayant pris occasion du commandement a produit en moi toute sorte de convoitise, car sans la loi le péché est mort.

9. Car autrefois que j'étais sans loi [6], je vivais [7], mais quand le commandement est venu, le péché a repris la vie.

10. Et moi je suis mort, de sorte qu'il s'est trouvé que le commandement qui m'était donné pour avoir la vie m'a donné la mort.

11. Car le péché prenant occasion du commandement m'a séduit et m'a fait mourir par le commandement même.

12. [c] La loi donc est sainte et le commandement est saint et juste et bon.

13. Ce qui est bon m'a-t-il donc donné la mort ? À Dieu ne plaise ! Mais le péché pour paraître péché m'a causé la mort par une chose qui est bonne, en sorte que le péché a pris de nouvelles forces par le commandement [8].

14. Car nous savons que la loi est spirituelle, mais je suis charnel, vendu au péché [9].

15. Car je n'approuve point ce que je fais parce que je ne fais point ce que je voudrais faire, mais je fais ce que je hais [10].

16. Or si je fais ce que je ne voudrais pas faire, je reconnais que la loi est bonne.

17. Ce n'est donc plus moi qui le fais, mais c'est le péché qui habite en moi [11].

18. Car je sais que le bien n'habite point en moi, c'est-à-dire dans ma chair, parce que j'ai bien la volonté de faire ce qui est bon, mais je ne trouve pas le moyen de l'accomplir.

19. Car je ne fais pas le bien que je voudrais faire, mais je fais le mal que je ne voudrais pas faire.

20. Que si je fais ce que je ne voudrais pas faire, ce n'est plus moi qui le fais, mais c'est le péché qui habite en moi.

21. Je trouve donc cette loi en moi, c'est que quand je veux faire le bien, le mal est attaché à moi.

22. Car je prends plaisir à la loi de Dieu selon l'homme intérieur [12].

23. Mais je vois une autre loi dans mes membres qui combat contre la loi de mon esprit et qui me rend captif sous la loi du péché qui est dans mes membres.

24. Misérable que je suis ! Qui me délivrera de ce corps de mort ?

25. Je rends grâces à Dieu par Jésus-Christ notre Seigneur. Je sers donc moi-même de l'esprit à la loi de Dieu, mais de la chair à la loi du péché.

Réflexions

C'est ici un chapitre qui doit être bien entendu et dont il ne faut pas abuser.

Le dessein de Paul est d'y enseigner que la doctrine de la grâce tend à sanctifier les hommes, comme il l'avait établi dans la chapitre précédent. Ansi quand il parle d'un homme charnel vendu au péché en qui il n'y a aucun bien, qui est esclave de la loi du péché, qui ne fait pas le bien qu'il approuve et fait le mal qu'il désapprouve, il ne faut pas croire qu'il ait voulu parler d'un homme régénéré et d'un chrétien en qui l'esprit de Jésus-Christ habite. Car Paul dit dans ce même chapitre que les chrétiens sont délivrés de cet état de péché et de condamnation afin qu'ils portent des fruits pour Dieu et qu'ils le servent dans un esprit nouveau et il enseigne dans le chapitre suivant que les fidèles ne sont plus sous l'esclavage de la chair et du péché et qu'ils ont été affranchis par Jésus-Christ notre Seigneur.

Mais Paul a voulu représenter en sa personne, par une manière de parler figurée et qui lui est ordinaire, l'état d'un homme qui est sous la loi et qui n'ayant pas la foi et l'esprit de Jésus-Christ est esclave de ses passions. Cette doctrine revient donc à ceci que

la loi n'avait pas la même vertu que l'Évangile a pour délivrer les hommes de leur corruption et pour les sanctifier, d'où il suit que bien loin que la doctrine de la justification par la foi leur donne la liberté de pécher, elle tend à les rendre saints et à les délivrer de la servitude des passions et qu'ainsi ceux qui sont encore engagés dans cette servitude et en qui les désirs de la chair règnent n'ont pas une véritable foi et n'appartiennent point à Jésus-Christ.

(a) v2 : I Corinthiens 7.29
(b) v7 : Exode 20 ;17 ; Deutéronome 5.21
(c) v12 : I Timothée 1.8

(1) v4 : C'est-à-dire : vous n'êtes plus assujettis à la loi comme les Juifs l'étaient.
(2) v4 : C'est-à-dire : par la mort, par son corps crucifié. En mourant il a affranchi les hommes de la malédiction de la loi et il les a consacrés à Dieu pour porter les fruits de la sainteté.
(3) v6 : La lettre marque la loi par opposition à l'Évangile. Voyez 2 Corinthiens 3.6. Cette lettre avait vieilli, cela veut dire que la loi des cérémonies était abolie pour faire place à une loi plus parfaite et à un culte spirituel. Voyez Hébreux 8.13
(4) v7 : C'est-à-dire : est-elle la cause du péché ? Paul dit cela de peur qu'on ne l'accusât de parler de la loi d'une manière irrévérente et d'enseigner qu'elle favorisait le péché
(5) v7 : C'est-à-dire : la loi m'a donné une connaissance plus claire et un sentiment plus vif du péché.
(6) v9 : Paul étant né Juif n'avait jamais été sans loi. Ainsi il ne parle pas de lui-même dans tout ce discours, mais il parle comme serait un homme qui n'aurait pas connu la loi et qui vivrait sous l'empire du péché.
(7) v9 : C'est-à-dire : j'étais plus tranquille, mais la loi a excité en moi des remords et des craintes et le péché s'est fait sentir avec plus de force.
(8) v13 : La loi de Dieu qui condamne le péché en fait paraître la grandeur, surtout quand on suit le dérèglement des passions, nonobstant la connaissance qu'on a de cette loi, ce qui aggrave le péché et la peine.
(9) v14 : C'est ici le language d'un homme entièrement corrompu et en qui la force des passions l'emporte sur la connaissance qu'il a de son devoir, ce qui ne peut du tout convenir à Paul, ni à ceux qui ont part à l'esprit de Jésus-Christ. Voyez le chapitre suivant, verset 2. Mais Paul décrit l'état d'un homme qui est sous la loi et esclave du péché. C'est ainsi qu'il faut entendre les versets suivants et en particulier le 23.
(10) v15 : C'est-à-dire : ce que je désapprouve et que ma conscience condamne.
(11) v17 : C'est le pécheur qui fait le mal, non qu'il l'approuve, mais parce qu'il se laisse entraîner par ses passions contre les lumières de son esprit, ce qui le rend inexcusable puisqu'il fait le mal.
(12) v22 : C'est-à-dire : ma raison et ma conscience approuvent ce que la loi commande.

Chapitre VIII

Paul continue à montrer que les chrétiens ne sont plus assujettis à la condamnation et au péché comme ceux qui sont sous la loi et qu'ils se conduisent non par les mouvements de la chair, mais par ceux de l'esprit de Dieu. Et de là il conclut que les fidèles étaient dans une obligation indispensable de renoncer aux désirs de la chair et de vivre selon l'esprit comme étant des enfants de Dieu et les héritiers de son royaume, versets 1-13.

Et parce qu'on aurait pu croire que les chrétiens n'étaient pas réconciliés avec Dieu puisqu'ils étaient exposés aux persécutions, Paul fait voir que ces persécutions n'empêchent pas qu'ils n'eussent part à l'amour de Dieu. C'est ce qu'il exprime en disant que toutes les créatures, c'est-à-dire les fidèles, souffraient de grands maux mais qu'ils attendaient cependant avec une ferme espérance la manifestation de la gloire des enfants de Dieu, versets 14-24.

Paul ajoute que Dieu les soutenait par son esprit dans leurs souffrances, qu'il exauçaient leurs prières et que les afflictions, bien loin de leur nuire, contribuaient à leur bonheur, Dieu ayant arrêté que les fidèles parviendraient à la gloire par les souffrances comme Jésus-Christ, verstets 25-29.

De tout cela il conclut que le bonheur des élus de Dieu est assuré et que Dieu leur ayant donné son propre fils qui est mort et qui intercède pour eux dans le Ciel, il n'y a aucune créature ni aucuns maux qui puissent les empêcher de parvenir à la félicité éternelle, versets 30-38.

IL n'y a donc maintenant aucune condamnation pour ceux qui sont en Jésus-Christ, qui ne marchent point selon la chair, mais qui marchent selon l'esprit.

2. Parce que la loi de l'esprit de vie qui est en Jésus-Christ m'a affranchi de la loi du péché et de la mort.

3. Car ce qui était impossible à la loi à cause qu'elle était faible dans la chair, Dieu l'a fait en envoyant son propre fils dans une chair semblable à une chair de péché [1] et pour le péché et il a condamné le péché dans la chair.

4. Afin que la justice de la loi fût accomplie en nous qui ne marchons pas selon la chair, mais qui marchons selon l'esprit.

5. Car ceux qui sont conduits par la chair s'affectionnent aux choses de la chair, mais ceux qui sont conduits par l'esprit s'affectionnent aux choses de l'esprit.

6. Car l'affection de la chair donne la mort, mais l'affection de l'esprit produit la vie et la paix.

7. Parce que l'affection de la chair est ennemie de Dieu, car elle ne se soumet pas à la loi de Dieu et aussi elle ne le peut.

8. C'est pourquoi ceux qui sont dans la chair ne peuvent plaire à Dieu.

9. Or vous n'êtes point dans la chair, mais vous êtes dans l'esprit, s'il est vrai que l'esprit de Dieu habite en vous, mais si quelqu'un n'a point l'esprit de Christ, il n'est point à lui.

10. Et si Christ est en vous, le corps est bien mort à cause du péché, mais l'esprit est vivant à cause de la justice.

11. Si donc l'esprit de celui qui a ressuscité Jésus d'entre les morts habite en vous, celui qui a ressuscité Christ d'entre les morts rendra aussi la vie à nos corps mortels par son esprit qui habite en nous.

12. Ainsi mes frères, nous ne sommes point redevables à la chair pour vivre selon la chair.

13. Car si vous vivez selon la chair, vous mourrez, mais si par l'esprit vous mortifiez les œuvres du corps, vous vivrez.

14. Car tous ceux qui sont conduits par l'esprit de Dieu sont enfants de Dieu.

15. Ainsi vous n'avez point reçus un esprit de servitude pour être encore dans la crainte, [a] mais vous avez reçu l'esprit d'adoption par lequel nous crions : Abba, Père.

16. C'est ce même esprit qui rend témoignage à notre esprit que nous sommes enfants de Dieu.

17. Et si nous sommes enfants de Dieu, nous sommes aussi héritiers, héritiers, dis-je, de Dieu et cohéritiers de Christ, si toutefois nous souffrons avec lui afin que soyons aussi glorifiés avec lui.

18. Car j'estime qu'il n'y a point de proportion entre les souffrances du temps présent et la gloire à venir qui doit être manifestée en nous.

19. Aussi les créatures attendent avec un ardent désir que les enfants de Dieu soient manifestés [2].

20. Car ce n'est pas volontairement que les créatures sont assujetties à la vanité [3], mais c'est à cause de celui qui les a assujetties et elles espèrent qu'elles seront aussi délivrées de la servitude de la corruption [4] pour être dans la liberté glorieuse des enfants de Dieu.

21. Car nous savons que toutes les créatures ensemble soupirent et sont comme en travail jusqu'à maintenant.

22. Et non seulement elles, mais nous aussi qui avons reçu les prémices de l'esprit [5] nous-mêmes nous soupirons en nous mêmes en attendant l'adoption, savoir [b] la rédemption de notre corps.

23. Car nous ne sommes sauvés qu'en espérance. Or on voit ce qu'on avait espéré, ce n'est plus espérance, car comment espérait-on ce qu'on voit ?

24. Mais si nous espérons ce que nous ne voyons point, c'est que nous l'attendons avec patience.

25. Et même aussi l'esprit nous soulage dans nos faiblesses, car nous ne savons pas ce que nous devons demander pour prier comme il faut, mais l'esprit lui-même intercède pour nous [6] par des soupirs qui ne se peuvent exprimer.

26. Mais celui qui sonde les cœurs connait quelle est l'affection de l'esprit lorsqu'il prie pour les saints selon la volonté de Dieu.

27. Or nous savons que toutes choses concourent ensemble au bien de ceux qui aiment Dieu, savoir ceux qui sont appelés selon le dessein qu'il en avait formé.

28. Car ceux qu'il avait auparavant connus, il les a prédestinés à être conforme à l'image de son fils [7] afin qu'il soit le premier-né entre plusieurs frères.

29. Et ceux qu'il a prédestinés, il les a aussi appelés et ceux qu'il a appelés, il les a aussi justifiés et ceux qu'il a justifiés, il les a aussi glorifiés.

30. Que dirions-nous donc à tout cela ? Si Dieu est pour nous, qui sera contre nous ?

31. Lui qui n'a point épargné son propre fils mais qui l'a livré pour nous tous, comment ne nous donnera-t-il point aussi toutes choses avec lui ?

32. Qui accusera les élus de Dieu ? Dieu est celui qui justifie.

33. Qui condamnera ? Christ est celui qui est mort et qui de plus est ressuscité qui est aussi assis à la droite de Dieu et qui intercède même pour nous.

34. Qui nous séparera de l'amour de Christ ? Sera-ce l'affliction ou l'angoisse ou la persécution ou la faim ou la nudité ou le péril ou l'épée ?

35. Selon qu'il est écrit : [c] Nous sommes livrés à la mort tous les jours à cause de toi et on nous regarde comme des brebis destinées à la boucherie.

36. Au contraire, dans toutes ces choses nous sommes plus que vainqueurs par celui qui nous a aimés.

37. Car je suis assuré que ni la mort, ni la vie, ni les anges, ni les principautés, ni les puissances, ni les choses présentes, ni les choses à venir,

38. Ni les choses élevées, ni les choses basses, ni aucune créature ne nous pourra séparer de l'amour que Dieu nous a montré en Jésus-Christ notre Seigneur.

Réflexions

Les instructions que la première partie nous donne sont :

1. Que l'état des vrais fidèles est très heureux puisqu'il n'y a plus de condamnation pour eux et qu'ils sont affranchis du péché et de la mort par la grâce de notre Seigneur Jésus-Christ et par l'efficace de son esprit.

2. Que la vraie et la plus sûre marque à laquelle on reconnait ceux qui appartiennent à Jésus-Christ, c'est qu'ils ne vivent pas selon la chair, mais qu'ils en mortifient les désirs, qu'ils sont affectionnés aux choses spirituelles et qu'ils suivent les mouvements de l'esprit de Dieu dans toute leur conduite.

3. Qu'ainsi les chrétiens doivent s'étudier à une vie sainte, que ceux qui vivent dans le péché n'ont point l'esprit de Jésus-Christ, qu'ils ne peuvent plaire à Dieu et qu'ils demeurent engagés dans la mort, mais que ceux qui travaillent à mortifier les passions du corps ont part à la vie spirituelle et à l'héritage que Dieu réserve à tous ses enfants.

La seconde partie de ce chapitre nous enseigne

1. Que les afflictions et les maux de cette vie ne sont point à comparer avec la gloire céleste et que tant s'en faut que ces maux empêchent le bonheur des enfants de Dieu, qu'au contraire ils y contribuent et qu'en général toutes choses concourent au bien de ceux qui aiment Dieu.

2. Que les fidèles et ceux que Dieu aime le plus soupirent et gémissent en attendant cette grande gloire qui leur est destinée, qu'ils passent même quelquefois par de grandes épreuves, mais que cependant Dieu les soutient et les console dans leurs combats par son esprit et qu'il se sert des afflictions mêmes pour les conduire à la gloire et pour les rendre conforme à Jésus-Christ.

3. Paul nous assure que Dieu glorifiera infailliblement tous ses élus, que leur ayant donné son fils, il n'est pas possible qu'il ne leur accorde tout ce qui leur est nécessaire, que la mort de Jésus-Christ, sa résurrection, son entrée dans le Ciel et son intercession les remplissent d'une ferme confiance au milieu des plus grands maux et qu'il n'y a aucune créature, ni dans le ciel, ni sur la terre qui puisse les séparer de l'amour de Dieu.

Ces considérations sont très propres pour soutenir et pour consoler les fidèles dans leurs afflictions,

pour les remplir de joie et d'espérance et pour les affermir de plus en plus dans l'amour de Dieu et dans la piété.

(a) v15 : Galates 4-6 et 5.17
(b) v22 : Luc 21.28
(c) v35 : Psaume 44.33

(1) v3 : C'est-à-dire : revêtu de chair semblable à celle des hommes pécheurs, mais exempte de péché et cela afin qu'en mourant il abolit le péché et qu'il en délivrât les hommes, ce que la loi ne pouvait pas faire.
(2) v19 : Le but de Paul qui parle des souffrances et de l'espérance des enfants de Dieu et la comparaison qu'il fait au verset 22 des désirs des fidèles avec ceux qu'il attribue aux créatures montrent qu'il ne s'agit pas ici des créatures inanimées, mais il parle des hommes et en particulier des chrétiens. Les créatures signifient souvent les hommes, Marc 16.15, Colossiens 1.2 et d'autres.
(3) v20 : C'est-à-dire : aux souffrances, à la persécution. Le terme grec marque aussi l'outrage, la violence. Voyez Psaumes 38.12 et 52.7.
(4) v20 : C'est-à-dire : des maux qui les accablent.
(5) v22 : Non seulement le commun des chrétiens, mais les apôtres qui avaient cru les premiers en Jésus-Christ et reçu le Saint-Esprit étaient exposés aux plus grandes souffrances et soupiraient dans l'attente de la gloire céleste.
(6) v25 : Le Saint-Esprit produit en nous de saints désirs et nous met en état de présenter des prières qui pénètrent jusqu'au Ciel.
(7) v28 : Dieu a arrêté que les fidèles parviendraient à la gloire comme son fils y est parvenu, savoir par les souffrances et par la mort.

Chapitre IX

Paul ayant enseigné que les païens avaient part à la grâce de Dieu aussi bien que les Juifs, répond à ce qu'on aurait pu lui opposer qu'il s'ensuivait de sa doctrine que les Juifs, qui étaient le peuple que Dieu avait élu, étaient exclus de ses promesses et que les Gentils, qui ne descendaient pas d'Abraham, étaient devenus le peuple de Dieu. Il déclare sur cela :

1. Qu'il aimait tendrement les Juifs jusque là qu'il voudrait se dévouer à la mort et être traité comme le dernier des hommes si cela pouvait contribuer à leur salut, verset 1-5.

2. Il montre après cela que tous ceux qui descendaient d'Abraham ne sont pas regardés comme sa postérité, ni compris dans l'alliance divine. C'est ce qu'il fait voir dans l'exemple d'Isaac que Dieu choisi plutôt qu'Ismaël qui était aussi fils d'Abraham et par l'exemple de Jacob qui fut choisi préférablement à Ésaü, quoique tous deux eussent le même père et la même mère et qu'ils fussent jumeaux, versets 6-13.

Il établit ensuite que Dieu peut recevoir dans son alliance et élire pour le salut ceux qu'il trouve à propos et que les hommes n'ont aucun sujet de s'en plaindre puisqui'il est libre dans la distribution de ses grâces et qu'il ne fait rien, même à l'égard des méchants, qu'avec justice et avec bonté, usant d'un grand support envers eux et ne les rejetant qu'à cause de leur endurcissement, versets 14-24.

Enfin, il conclut de tout ce qu'il avait dit que Dieu avait pu appeler les païens au salut, ce qu'il confirme dans les oracles des prophètes qui avaient clairement prédit la vocation des Gentils et la réjection des Juifs, versets 25-33.

JE dis la vérité en Christ, je ne mens point et ma conscience m'en rend témoignage par le Saint-Esprit,

2. Que j'ai une grande tristesse et un continuel tourment dans le cœur.

3. Car [a] je désirerais moi-même d'être anathème [1] à cause de Jésus-Christ pour mes frères qui sont mes parents selon la chair,

4. Qui sont Israélites, à qui appartiennent l'adoption et [b] la gloire et [c] les alliances et l'établissement de la loi et le service divin et les promesses,

5. Qui descendent des pères et de qui est sorti selon la chair Christ qui est Dieu au dessus de toutes choses béni éternellement. Amen !

6. [d] Cependant il n'est pas possible que la parole de Dieu soit anéantie, car tous ceux qui descendent d'Israël ne sont pas pour cela Israël [2].

7. Et pour être la postérité d'Abraham, ils ne sont pas tous ses enfants, mais il est dit : [e] C'est en Isaac que ta postérité sera appelée de ton nom.

8. C'est-à-dire que ce ne sont pas les enfants de la chair qui sont enfants de Dieu, mais [f] que ce sont les enfants de la promesse qui sont réputés être la postérité d'Abraham.

9. Car voici les termes de la promesse : [g] Je reviendrai en cette même saison et Sara aura un fils.

10. Et non seulement cela, [h] mais la même chose arriva aussi à Rebecca quand elle eut conçu en une fois deux enfants d'Isaac notre père.

11. Car avant que les enfants fussent nés et qu'ils eussent fait ni bien ni mal, afin que ce que Dieu avait arrêté par le choix qu'il avait fait demeurât ferme.

12. Non à cause des œuvres, mais par la volonté de celui qui appelle, il lui fut dit : [i] L'aîné sera assujetti au plus jeune.

13. Selon qu'il est écrit : [j] J'ai aimé Jacob et j'ai haï Ésaü [3].

14. Que dirons-nous donc ? [k] Y a-t-il de l'injustice en Dieu ? Nullement.

15. Car il a dit à Moïse : [l] Je ferai miséricorde à celui à qui je ferai miséricorde et j'aurai pitié de celui de qui j'aurai pitié.

16. Cela ne vient donc point ni de celui qui veut, ni de celui qui court, mais de Dieu qui fait miséricorde [4].

17. Car l'Écriture dit touchant Pharaon : [m] C'est pour cela que je t'ai fait subsister, afin de faire voir en toi ma puissance et afin que mon nom soit célébré par toute la terre.

18. Il fait donc miséricorde à celui à qui il veut [5] et il endurcit celui qu'il veut [6].

19. Mais tu me diras : Pourquoi se plaint-il encore ? Car qui est-ce qui peut résister à sa volonté ?

20. Mais plutôt toi, ô homme, qui es-tu pour contester avec Dieu ? [n] Le vase d'argile dira à celui qui l'a formé : Pourquoi m'as-tu fait ainsi ?

21. Un potier n'a-t-il pas le pouvoir de faire d'une même masse de terre un vaisseau pour des usages honorables et un autre vaisseau pour des usages vils [7] ?

22. Et qu'y a-t-il à dire, si Dieu voulant montrer sa colère et faire connaître sa puissance a supporté

avec une grande patience les vaisseaux de colère disposés à la perdition [8],

23. Et pour faire connaître les richesses de sa gloire dans les vaisseaux de miséricorde qu'il a préparés pour sa gloire,

24. Et qu'il a aussi appelés, savoir nous, non seulement d'entre les Juifs, mais aussi d'entre les Gentils ?

25. Selon ce qu'il le dit dans Osée : [o] J'appellerai mon peuple celui qui n'était point mon peuple et la bien-aimée celle qui n'était point la bien-aimée.

26. [p] Et il arrivera que dans le lieu où il leur avait été dit : Vous n'êtes point mon peuple, là même ils seront appelés les enfants du Dieu vivant.

27. Aussi Ésaïe s'écrie à l'égard d'Israël : [q] Quand le nombre des enfants d'Israël égalerait le sable de la mer, il n'y en aura qu'un petit reste de sauvé.

28. Car le Seigneur va achever et décider la chose avec justice, le Seigneur va faire une grande diminution sur la terre.

29. Et comme Ésaïe avait dit auparavant : [r] Si le Seigneur des armées ne nous eût laissé quelque reste de notre race, nous serions devenus comme Sodome et nous aurions été semblables à Gomorrhe.

30. Que dirons-nous donc [9] ? C'est que les Gentils qui ne cherchent point la justice sont parvenus à la justice, je dis, la justice qui est par la foi

31. Et qu'Israël qui cherchait la loi de la justice n'est point parvenu à la loi de la justice.

32. Pourquoi ? Parce qu'ils ne l'ont point cherchée par la foi, mais par les œuvres de la loi, car ils ont heurté contre la pierre d'achoppement,

33. Selon qu'il est écrit : [s] Voici je mets en Sion la pierre d'achoppement et la pierre de scandale, [s] mais quiconque croira en lui ne sera point confus.

Réflexions

L'abrégé et la substance de ce chapitre est que Dieu, qui est le maître de toutes choses et avec cela parfaitement juste et souverainement bon, peut faire part de ses grâces à ceux qu'il trouve à propos, sans que les hommes aient aucun sujet de s'en plaindre et qu'ainsi il a pu destiner le salut aux païens aussi bien qu'aux Juifs et même rejeter les Juifs incrédules comme les prophètes l'avaient expressément prédit.

Cette doctrine nous engage à louer la miséricorde du Seigneur qui a bien voulu nous appeler à son alliance, nous qui étions païens d'origine et à reconnaître que si nous sommes élus pour le salut, c'est à la seule grâce de Dieu que nous en sommes redevables.

Nous devons considérer après cela que comme tous ceux qui descendaient d'Abraham n'avaient pas part aux promesses de Dieu et que même les Juifs à qui ces promesses avaient été faites furent rejetés, nonobstant les privilèges de leur vocation pour n'avoir pas cru en Jésus-Christ, aussi les avantages de l'alliance divine ne nous serviront de rien si nous ne répondont pas à la bonté du Seigneur envers nous et si nous nous excluons nous-mêmes du salut par notre ingratitude et par notre incrédulé.

(a) v3 : Actes 9.2 : I Corinthiens 15.9
(b) v4 : Romains 2.27-32
(c) v4 : Éphésiens 2.12
(d) v6 : Romains 3.3
(e) v7 : Genèse 21.12 ; Hébreux 11.18
(f) v8 : Galates 4.28
(g) v9 : Genèse 18.10
(h) v10 : Genèse 25.21
(i) v12 : Genèse 25.23
(j) v13 : Malachie 1.2-3
(k) v14 : Deutéronome 32.4 ; II Chroniques 19.7 ; Job 8.3 et 34.10
(l) v15 : Exode 33.19
(m) v17 : Exode 9.16
(n) v20 : Ésaïe 45.9 ; Jérémie 18.6
(o) v25 : Osée 2.23 ; I Pierre 2.10
(p) v26 : Osée 1.10
(q) v27 : Ésaïe 10.22
(r) v29 : Ésaïe 1.9
(s) v33 : Psaume 118.22 ; Ésaïe 8.14 et 28.16 ; I Pierre 2.6
(t) v33 : Psaume 2.12 ; Proverbes 16.20 ; Jérémie 17.7

(1) v3 : C'est-à-dire : je consentirais de bon cœur à être dévoué à la mort et traité comme une personne maudite si je pouvais par là procurer le salut de mes frères les Juifs. Être anathème signifie constamment . . . (Il manque des éléments ici.) . . . être exterminé par les hommes.

(2) v6 : Tous ceux qui descendent des patriarches ne sont pas le vrai peuple de Dieu.

(3) v13 : Dieu, par son pur bon plaisir choisit Jacob et sa postérité pour le recevoir dans son alliance plutôt qu'Ésaü son frère et ses descendants, ce qui prouve que Dieu n'est point attaché à la postérité charnelle des patriarches et qu'il a pu appeler au salut sous l'Évangile ceux qu'il a voulu.

(4) v16 : Ni Isaac, ni Jacob n'avaient contribué au choix que Dieu fit d'eux avant leur naissance, préférablement à leurs frères. Mais on ne peut pas dire que lorsqu'il s'agit du salut, Dieu n'ait aucun égard à ce que les hommes sont ou à ce qu'ils ne sont pas.

(5) v18 : Dieu dans la distribution de ses grâces et de ses bienfaits est libre de les accorder à qui il lui plaît et dans la mesure qu'il lui plaît. Ce fut ainsi qu'il choisit Isaac et Jacob plutôt que leurs frères.

(6) 18 : Dieu n'est jamais l'auteur de l'endurcisement et du péché et l'Écriture nous enseigne que c'est l'homme qui s'endurcit. Psaume 95.7-8 ; Jérémie 5.3 ; Romains 2.5. Mais Dieu permet que les hommes s'endurcissent, tout comme il permet le péché. Il les laisse dans l'endurcissement où ils se sont mis. Il fait même quelquefois des choses d'où ils prennent occasion de s'endurcir d'avantage, quoiqu'elles ne les entraînent pas inévitablement dans le péché et il fait tout cela avec une parfaite justice et pour de bonnes raisons. C'est ce qui a paru en Pharaon dont Paul site l'exemple. Voyez les réflexions sur Exode 11.

(7) v21 : Dieu a le droit d'accorder aux uns des grâces qu'il n'accorde pas aux autres et en cela il ne fait rien qui blesse sa justice.

(8) v22 : C'est-à-dire : les méchants qui se sont mis eux-mêmes dans cet état, tels qu'étaient Pharaon et les Juifs incrédules.

(9) v30 : Ce verset, de même que les oracles que Paul venait de citer, marquent clairement le but de tout ce discours : c'est que Dieu peut appeler au salut qui bon lui semble et qu'ainsi il a pu faire annoncer l'Évangile aux Gentils et rejeter les Juifs à cause de leur incrédulité.

Chapitre X

Paul continue à parler de la réjection des Juifs et de la vocation des Gentils. Il fait paraître une tendre affection pour les Juifs, il leur rend même témoignage qu'ils avaient la plupart du zèle pour Dieu, mais il dit qu'ils avaient rejeté l'Évangile parce qu'ils cherchaient leur justice dans la loi de Moïse, ne comprenant pas que la loi les conduisait à Jésus-Christ, versets 1-4.

Il fait voir ensuite par les paroles de Moïse que la foi est un moyen beaucoup plus facile d'être justifié devant Dieu que la loi ne l'était et que ce moyen d'obtenir le salut consiste à croire de cœur en Jésus-

Christ et à faire une profession publique de sa doctrine, versets 5-12.

3. Il dit que ce salut était offert à tous les hommes par la prédication de l'Évangile et il prouve par les prophètes et en particulier par les oracles de Moïse et d'Ésaïe que les païens devaient être appelés et que les Juifs devaient être rejetés à cause de leur endurcissement et de leur incrédulité, versets 13-21.

MES frères, le souhait de mon cœur et la prière que je fais à Dieu pour les Israélites, c'est qu'ils soient sauvés.

2. Car je leur rends ce témoignage qu'ils ont du zèle pour Dieu, mais ce zèle est sans connaissance.

3. Parce que ne connaissant point la justice de Dieu et cherchant à établir leur propre justice, ils ne se sont point soumis à la justice de Dieu.

4. Car [a] Christ est la fin de la loi pour justifier tous ceux qui croient

5. En effet, Moïse décrit la justice qui est par la loi en disant : [b] Que l'homme qui fera ces choses vivra par elles.

6. Mais la justice qui est par la foi parle ainsi [1] : Ne dis point en ton cœur : Qui montera au Ciel ? C'est vouloir en faire descendre Christ,

7. Ou : Qui descendra dans l'abîme ? C'est rappeler Christ d'entre les morts [2].

8. Mais que dit-elle ? [d] La parole est proche de toi, dans ta bouche et dans ton cœur. C'est la parole de la foi que nous prêchons.

9. Car si tu confesses le Seigneur Jésus de ta bouche et que tu crois dans ton cœur que Dieu l'a ressuscité des morts tu seras sauvé.

10. Parce qu'on croit du cœur pour obtenir la justice et que l'on fait confession de la bouche pour obtenir le salut [3].

11. Car l'Écriture dit : [e] Quiconque croit en lui ne sera point confus.

12. Ainsi il n'y a pas de distinction entre le Juif et le Grec, parce qu'ils ont tous un même Seigneur qui est riche pour tous ceux qui l'invoquent.

13. [f] Car quiconque invoquera le nom du Seigneur sera sauvé.

14. Mais comment invoqueront-ils celui auquel ils n'ont point cru ? Et comment croiront-ils en celui duquel ils n'ont point ouï parler ? Et comment en entendront-ils parler s'il n'y a quelqu'un qui leur prêche ?

15. Et comment prêchera-t-on s'il n'y en a pas qui soient envoyés ? Selon ce qui est écrit : [g] Que les pieds [4] de ceux qui annoncent la paix sont beaux, de ceux, dis-je, qui annoncent de bonnes nouvelles !

16. Mais tous n'ont pas obéi à l'Évangile ? Car Ésaïe dit : [h] Seigneur, qui a cru à notre prédication ?

17. La foi donc vient de ce qu'on entend et ce qu'on entend vient de la parole de Dieu.

18. Mais je demande, ne l'ont-ils point entendue ? [i] Au contraire, leur voix est allée par toute la terre et leurs paroles se sont fait entendre jusqu'aux extrémités du monde.

19. Je demande encore : Israël n'en a-t-il point eu de connaissance ? Moïse a dit le premier : [j] Je vous provoquerai à la jalousie par un peuple qui n'est pas mon peuple, je vous exciterai à l'indignation par une nation privée d'intelligence [5].

20. Et Ésaïe parle encore plus hardiment et dit : [k] J'ai été trouvé par ceux qui ne me cherchaient point et je me suis manifesté clairement à ceux qui ne s'informaient point de moi.

21. Mais à l'égard d'Israël il dit : J'ai tout le jour étendu mes mains vers un peuple rebelle et contredisant.

Réflexions

Nous apprenons ici

1. Qu'il n'y a point de moyen de parvenir au salut que celui qui nous est présenté en Jésus-Christ et que ceux qui cherchent d'autres moyens que celui-là ne sauraient être sauvés.

2. Que la voie que l'Évangile prescrit pour être justifié n'a rien qui soit au dessus de nos forces et qui ne soit même très facile et qu'ainsi nous sommes inexcusables si nous ne prévalons pas d'un si précieux avantage.

3. Paul nous apprend dans ce chapitre que tous ceux qui croient en Jésus-Christ du cœur et qui le confessent de leur bouche seront sauvés, ce qui fait voir qu'une foi sincère et une profession publique de l'Évangile sont d'une absolue nécessité pour le salut.

4. Il nous enseigne de plus que Dieu a voulu que sa grâce fût offerte à tous les hommes par l'Évangile, que la foi se produit par la prédication de la parole de Dieu et qu'afin que cette parole soit entendue, il faut qu'il y ait des personnes qui soient envoyées pour l'annoncer. Par là nous devons reconnaître la nécessité de la prédication de l'Évangile et le cas qu'on doit faire de la parole de Dieu et du ministère évangélique.

Enfin, nous voyons dans ce chapitre que la vocation des Gentils et l'incrédulité des Juifs avaient été formellement prédites.

Ce qu'il y a à considérer là dessus, c'est

d'un côté que Dieu avait prévu et prédit longtemps à l'avance ce qui devait arriver un jour tant aux Juifs qu'aux païens, ce qui prouve d'une manière invincible qu'il y a une providence qui conduit toute chose et que la religion chrétienne est d'une origine céleste,

d'un autre côté cela nous avertit que les chrétiens qui n'obéissent pas à l'Évangile et qui sont rebelles à la vocation divine seront privés de salut comme les Juifs le furent autrefois et que même la punition de ces chrétiens sera beaucoup plus rigoureuse.

(a) v4 : Galates 5.24
(b) v5 : Lévitique 18.5 ; Ézéchiel 20.11 ; Galates 2.12
(c) v6 : Deutéronome 30.12
(d) v8 : Deutéronome 30.14
(e) v11 : Ésaïe 28.16 ; Romains 9.33
(f) v13 : Joël 2.32 ; Actes 2.21
(g) v15 : Ésaïe 52.7 ; Nahum 1.15

(h) v16 : Ésaïe 53.1 ; Jean 12.38
(i) v18 : Psaume 19.5
(j) v19 : Deutéronome 32.21
(k) v20 : Ésaïe 65.1-2

(1) v6 : Le sens est que ce que Moïse disait de la loi dans les paroles qui sont ici citées convient mieux à l'Évangile.
(2) v7 : C'est comme si Paul disait : Si pour connaître la volonté de Dieu et le moyen d'être sauvé il est nécessaire que quelqu'un monte au Ciel et descendre dans l'abîme, nous avons tout cela en Jésus-Christ qui est descendu du Ciel, qui est mort et qui est ressuscité. Et nous connaîtrions mal nos avantages si nous ne reconnaissions pas la facilité du moyen que l'Évangile nous propose pour obtenir la vraie justification et le salut.
(3) v10 : Pour être justifié et sauvé, il faut croire en Jésus-Christ de tout son cœur et faire une profession publique de sa foi.
(4) v15 : C'est-à-dire : que leur venue est agréable !
(5) v19 : C'est-à-dire : par les païens à qui le salut sera annoncé et que vous verrez devenir le peuple de Dieu et entrer dans son alliance.

Chapitre XI

Paul, après avoir parlé de la réjection des Juifs demande si Dieu avait rejeté entièrement ce peuple qu'il avait choisi ? Il répond à cela deux choses.

L'une que tous les Juifs n'étaient pas rejetés et que comme du temps d'Élie il y avait encore un grand nombre d'adorateur du vrai Dieu dans le royaume d'Israël, aussi il y avait plusieurs Juifs qui avaient cru en Jésus-Christ et qui croiraient encore, mais que le reste de cette nation était demeurée dans l'incrédulité selon les oracles des prophètes, versets 1-10.

L'autre chose que Paul répond, c'est que les Juifs n'étaient pas rejetés pour toujours, qu'ils ne l'étaient que pour un temps et que leur chute avait donné occasion à la vocation des païens, mais qu'un jour ils entreraient dans l'alliance de Dieu, versets 11-16.

Ensuite il exhorte les Gentils à profiter de la bonté de Dieu envers les Juifs de peur que s'ils s'élevaient par orgueil et s'ils devenaient incrédules, ils ne fussent aussi retranchés. C'est dans cette vue qu'il se sert de la comparaison de l'olivier sauvage qui aurait été enté sur un olivier franc, voulant marquer par cet olivier sauvage les Gentils et par l'olivier franc les Juifs, versets 17-24.

Enfin, il prédit ouvertement la conversion des Juifs, il la prouve par des prophéties et il conclut cette matière en adorant la sagesse et la miséricorde de Dieu qui paraissent dans la tenue qu'il a conduite envers les païens et envers les Juifs et dans ce qui doit encore arriver aux uns et aux autres avant la fin du monde, versets 25-36.

JE demande donc : Dieu a-t-il rejeté son peuple ? Nullement, car je suis moi-même Israélite de la postérité d'Abraham, de la tribu de Benjamin.

2. Dieu n'a point rejeté son peuple qu'il a connu auparavant. Ne savez-vous pas ce que l'Écriture rapporte d'Élie, [a] comment il fit à Dieu cette plainte contre Israël ?

3. Seigneur, ils ont tué tes prophètes et ils ont démoli tes autels et je suis demeuré seul et ils cherchent à m'ôter la vie !

4. Mais qu'est-ce que Dieu lui répondit ? [b] Je me suis réservé sept mille hommes qui n'ont point fléchi le genou devant bahal.

5. Il y en a donc aussi en ce temps qui ont été réservés selon l'élection de la grâce.

6. Que si c'est par la grâce, ce n'est plus par les œuvres, autrement la grâce ne serait plus une grâce et si c'est par les œuvres, ce n'est plus une grâce, autrement les œuvres ne seraient plus des œuvres.

7. Que dirons-nous donc ? C'est qu'Israël n'a point obtenu ce qu'il cherchait, mais les élus l'ont obtenu et les autres ont été endurcis.

8. Selon qu'il est écrit : [c] Dieu leur a donné un esprit d'étourdissement, des yeux pour ne point voir et des oreilles pour ne point entendre jusqu'à ce jour.

9. Et David dit : [d] Que leur table leur devienne un filet et un piège, qu'elle les fasse tomber et cela pour leur rétribution.

10. Que leurs yeux soient obscurcis pour ne point voir et fais que leur dos soit continuellement courbé.

11. Je demande donc : Ont-ils bronché en sorte qu'ils soient tombés pour toujours ? À Dieu ne plaise ! Mais le salut a été annoncé aux Gentils par leur chute afin de les exciter à la jalousie.

12. Or si leur chute a fait la richesse du monde et si leur diminution a été la richesse des Gentils, combien plus sera leur abondance [1].

13. Car c'est à vous Gentils que je parle, parce qu'étant l'apôtre des Gentils, je rends mon ministère glorieux.

14. Pour donner, si je puis, de l'émulation à ceux qui sont de mon sang et pour en sauver quelques-uns.

15. Car si leur réjection est la réconciliation du monde, que sera leur rappel sinon une résurrection d'entre les morts ?

16. Or si les prémices sont saintes, la masse l'est aussi et si la racine est sainte, les branches le sont aussi [2].

17. Que si quelques-unes des branches ont été retranchées et si toi qui était un olivier sauvage [3] as été enté en leur place et as été fait participant de la racine et du suc de l'olivier,

18. Ne t'élève pas contre les branches, que si tu t'élèves, sache que ce n'est pas toi qui porte la racine, mais que c'est la racine qui te porte.

19. Tu diras : Les branches ont été retranchées afin que j'y fusse enté.

20. Cela est vrai, elles ont été retranchées à cause de leur incrédulité et toi tu subsistes par la foi, ne t'élève point par orgueil, mais crains.

21. Car si Dieu n'a point épargné les branches naturelles, prends garde qu'il ne t'épargne pas non plus.

22. Considère donc la bonté et la sévérité de Dieu, sa sévérité à l'égard de ceux qui sont tombés et sa bonté envers toi, pourvu que tu persévères dans cette bonté, autrement tu seras retranché.

23. Et pour ce qui est de ceux-là, s'ils ne persévèrent pas dans leur incrédulité, ils seront encore entés, car Dieu a le pouvoir de les enter de nouveau.

24. Car si tu as été coupé de l'olivier qui de sa nature était sauvage et si contre l'ordre de la nature tu as été enté sur l'olivier franc, combien plutôt les branches naturelles seront-elles entées sur leur propre olivier ?

25. Car mes frères, je ne veux pas que vous ignoriez ce mystère, de peur que vous ne présumiez de vous-mêmes, c'est que si une partie d'Israël est tombée dans l'endurcissement, ce n'est que jusqu'à ce que toute la multitude des Gentils soit entrée dans l'église.

26. Et ainsi tout Israël sera sauvé comme il est écrit : [e] Le libérateur viendra de Sion et il éloignera de Jacob toute impiété.

27. Et c'est là l'alliance que je ferai avec eux, [f] lorsque j'effacerai leurs péchés.

28. Il est vrai qu'ils sont encore ennemis par rapport à l'Évangile, à cause de vous, mais à l'égard de l'élection, ils sont aimés à cause de leurs pères.

29. Car les dons et les vocations de Dieu sont irrévocables.

30. Et comme vous avez été autrefois rebelles à Dieu et que maintenant vous avez obtenu miséricorde par la rebellion de ceux-ci [4],

31. De même ils ont été maintenant rebelles afin qu'ils obtiennent aussi miséricorde à l'occasion de la miséricorde qui vous a été faite.

32. Car Dieu les a tous renfermés dans la rebellion pour faire miséricorde à tous [5].

33. Ô profondeur des richesses et de la sagesse et de la connaissance de Dieu ! Que ses jugements sont impénétrables et que ses voies sont incompréhensibles !

34. Car [g] qui est ce qui a connu la pensée du Seigneur ou qui a été son conseiller ?

35. [h] Ou qui lui a donné quelque chose le premier et il lui sera rendu ?

36. Car toutes choses sont de lui et par lui et pour lui. À lui soit la gloire dans tous les siècles, amen.

Réflexions

La réflexion générale qu'il faut faire sur tout ce chapitre c'est que Dieu n'avait pas rejeté entièrement les Juifs, puisque plusieurs d'entre eux avaient cru à l'Évangile et que le temps doit venir auquel cette nation se convertira toute entière. Cela prouve la vérité des promesses de Dieu et confirme bien fortement la vérité de la religion et de la divinité des Écritures Saintes.

À cette considération générale il faut ajouter ces quatre réflexions particulières.

La première que comme du temps des apôtres et du temps d'Élie il y avait eu des fidèles parmi les Juifs et les Israélites, Dieu a aussi toujours des élus, même au milieu de la plus grande corruption.

2. Paul marque l'usage que nous devons faire de la doctrine qu'il a enseignée dans cette épitre touchant la réjection des Juifs et la vocation des Gentils, c'est qu'elle doit nous donner de la crainte, nous inspirer des sentiments d'humilité et de reconnaissance à nous qui descendons des Païens et nous engager à profiter de la bonté de Dieu et à persévérer dans la foi, de peur qu'il ne nous arrive de perdre le droit que nous avons à sa grâce et au salut.

3. Ce chapitre contient une prédiction très remarquable qui nous apprend qu'un jour la nation des Juifs embrassera l'Évangile et que tous les autres peuples entreront dans l'église. La divinité de l'Écriture et l'accomplissement des autres prédictions des prophètes doivent nous persuader de la certitude de ce grand et heureux événement. On peut même voir que Dieu veut rappeler un jour la nation des Juifs et qu'il la réserve pour cela, puisque cette nation subsiste toujours, quoiqu'elle soit dispersée par tout le monde depuis tant de siècles.

Ainsi nous devons attendre avec foi et avec joie l'accomplissement de cette prédiction, prier pour la venue du règne de Dieu et pour la conversion des Juifs et avoir cependant pour ce peuple que Dieu aime encore une tendre compassion et une vraie charité.

Enfin, quand nous considérons cette conduite de Dieu, tant envers les païens qu'envers les Juifs et comment il se propose de les réunir tous un jour dans son église, cela doit nous inciter à adorer les voies du Seigneur, à célébrer sa miséricorde et sa sagesse et à dire avec Paul :

Ô profondeur des richesses de la sagesse et de la connaissance de Dieu ! Que ses jugements sont impénétrables et ses voies imcompréhennsibles ! Toutes choses sont de lui, par lui et pour lui. À lui soit la gloire éternellement, amen !

(a) v2 : I Rois 19.10
(b) v4 : I rois 19.18
(c) v8 : Ésaïe 6.9 ; Matthieu 12.14 ; Marc 4.12 ; Luc 8.10 ; Jean 12.40 ; Actes 28.26
(d) v9 : Psaume 69.23
(e) v26 : Ésaïe 59.20
(f) v27 : Jérémie 31.34 ; Hébreux 8.8
(g) v34 : Ésaïe 40.13 ; I corinthiens 2.16
(h) v35 : Job 41.2

(1) v12 : C'est-à-dire : quel effet ne produira pas la conversion de ce peuple entier ?
(2) v16 : C'est-à-dire : que Dieu n'avait pas entièrement rejeté les Juifs et qu'il les aimaient encore à cause d'Abraham et des patriarches de qui ils descendaient.
(3) v17 : Ceci s'adrese aux Gentils.
(4) v30 : Vous les Gentils, vous êtes devenus les objets de sa miséricorde divine à l'occasion de l'incrédulité des Juifs.
(5) v32 : Ceci s'entend des peuples et non des particuliers et le sens est que Dieu a permis que tous les hommes, tant les Gentils que les Juifs, fussent engagés dans le péché afin qu'il exerçât sa miséricorde envers eux dans le temps qu'il avait marqué pour cela. Voyez une expression semblable sous Galates 3.22

Chapitre XII

Après que Paul a montré que les Gentils avaient été appelés au salut par un effet de la grande miséricorde de Dieu, il parle dans le reste de cette épître des devoirs de la vie chrétienne et particulièrement de la charité et de la paix. Dans ce chapitre il fait trois choses :

1. Il exhorte les fidèles à se consacrer au service de Dieu et à renoncer au monde, versets 1-2,

2. Il recommande aux chrétiens et surtout à ceux qui avaient quelque charge et quelque vocation que ce fût dans l'église ou des dons qui les distinguaient des autres, d'exercer ces vocations et d'employer ces dons pour l'édification publique, versets 3-8,

3. Il les exhorte surtout à la charité, il marque les principaux devoirs de cette vertu tant par rapport à la conduite que les chrétiens devaient tenir entre eux que par rapport à la manière dont ils devaient en user envers ceux qui les persécutaient et qui ne les aimaient pas, versets 9-21.

JE vous exhorte donc mes frères par les compassions de Dieu que vous offriez vos corps [1] en sacrifice vivant, saint et agréable à Dieu, ce qui est votre service raisonnable.

2. Et ne vous conformez point au siècle présent, mais soyez transformés par le renouvellement de votre esprit [a] afin que vous éprouviez que la volonté de Dieu est bonne, agréable et parfaite.

3. Or j'avertis chacun de vous par la grâce qui m'a été donnée, de n'avoir pas d'eux-mêmes une plus haute opinion qu'ils ne doivent, mais d'avoir des sentiments modestes selon la mesure de la foi [b] que Dieu a départie à chacun [2].

4. Car comme nous avons plusieurs membres dans un seul corps et que tous les membres n'ont pas une même fonction,

5. Ainsi nous, quoique nous soyons plusieurs, nous sommes un seul corps en Christ et nous sommes chacun en particulier les membres les uns des autres.

6. C'est pourquoi, puisque nous avons des dons différents selon la grâce qui nous a été donnée, que celui qui a le don de la prophétie l'exerce selon la mesure de la foi qu'il a reçue.

7. [c] Que celui qui est appelé au ministère s'attache au ministère, que celui qui a le don d'enseigner s'applique à l'instruction,

8. Que celui qui est chargé d'exhorter exhorte, que celui qui distribue les aumônes le fasse avec simplicité, [d] que celui qui préside le fasse avec soin, que celui qui exerce les œuvres de miséricorde s'en acquitte avec joie.

9. Que la charité soit sans déguisement. [e] Ayez le mal en horreur et attachez-vous fortement au bien.

10. [f] Aimez-vous réciproquement d'une affection tendre et fraternelle. [g] Prévenez-vous les uns les autres par honneur.

11. Ne soyez point paresseux à vous employer pour autrui, soyez fervents d'esprit, servez le Seigneur.

12. Soyez [h] joyeux dans l'espérance, patients dans l'affliction, [i] persévérants dans la prière.

13. [j] Prenez part aux nécessités des saints. [k] Empressez-vous à exercer l'hospitalité.

14. [l] Bénissez ceux qui vous persécutent, bénissez-les et ne les maudissez point.

15. [m] Soyez dans la joie avec ceux qui sont dans la joie et pleurez avec ceux qui pleurent.

16. [n] Ayez les mêmes sentiments entre vous. N'aspirez point aux choses relevées, [o] mais accommodez-vous aux choses basses. [p] Ne présumez pas de vous-mêmes.

17. [q] Ne rendez à personne le mal pour le mal. [r] Attachez-vous aux choses honnêtes devant tous les hommes.

18. [s] S'il se peut faire, autant qu'il dépend de vous, ayez la paix avec tous les hommes.

19. [t] Ne vous vengez point vous-mêmes mes biens-aimés, mais donnez lieu à la colère, car il est écrit : [u] C'est à moi que la vengeance appartient, je le rendrai, dit le Seigneur.

20. [v] Si donc ton ennemi a faim, donne-lui à manger, s'il a soif, donne-lui à boire, car en faisant cela, tu lui amasseras des charbons de feu sur la tête [3].

21. Ne te laisse point surmonter par le mal, mais surmonte le mal par le bien.

Réflexions

Ce chapitre et les suivants où Paul, après avoir traité de le justification et de la vocation des Gentils, parle des devoirs de la morale chrétiennne, nous apprend en général que le but de l'Évangile est la pratique de la sainteté et des bonnes œuvres et que c'est surtout l'effet que doit produire la doctrine de notre rédemption et la considération de la grande miséricorde que Dieu nous a témoignée en son fils.

Ce chapitre nous donne outre cela ces trois leçons.

La première que la vraie piété et le vrai service que Dieu demande de nous consiste à nous consacrer tout entier à lui, à renoncer au monde, à ne point nous conformer aux mondains dans leur manière de vivre et à être renouvellés dans notre esprit par une entière conformité à la volonté de Dieu.

La seconde, qu'étant tous membres du corps de Christ qui est l'église chrétienne, chacun de nous doit rapporter les dons qu'il a reçus à l'utilité de ses frères, c'est ce que doivent faire surtout ceux qui sont appelés à quelque emploi dans l'église, en s'en acquittant avec zèle et avec intégrité.

La troisième que la charité est le plus important de nos devoirs et qu'elle les renferme tous. Paul spécifie ici les principaux devoirs auxquels la charité engage les chrétiens.

C'est premièrement de s'aimer sincèrement les uns les autres, de se rendre mutuellement toutes sortes de bons offices, de prendre part aux biens et aux maux qui arrivent à leurs frères, de consoler et d'assister ceux qui sont dans la souffrance et de vivre entre eux dans un esprit de paix, d'union et d'humilitté.

Après cela, la charité règle notre conduite à l'égard de ceux qui ne nous aiment pas ou qui nous font du mal. Elle nous oblige à les aimer, à les bénir, à tâcher d'avoir la paix avec eux, à nous abstenir de

la vengeance et à rendre le bien pour le mal qu'on nous a fait.

Ce sont là les devoirs les plus essentiels de la religion que nous professons et nous ne sommes chrétiens qu'autant que nous nous attachons à les pratiquer.

(a) v2 : Éphésiens 5 ;17 ; I Thessaloniciens 4.3
(b) v3 : I Corinthiens 12.11 ; Éphésiens 4.7
(c) v7 : I Pierre 4.10
(d) v8 : II Corinthiens 9.7
(e) v9 : Amos 5.15
(f) v10 : Éphésiens 4.3 ; Hébreux 13.1 ; I Pierre 1.22 et 2.17
(g) v10 : I Pierre 5.5
(h) v12 : Philipiens 4.1 ; I Thessaloniciens 5.16
(i) v12 : Luc 18.1
(j) v13 : I Corinthiens 16.1
(k) v13 : Hébreux 13.2 ; I Pierre 4.9
(l) v14 : Matthieu 5.44
(m) v15 : I Corinthiens 12.26
(n) v16 : Romains 15.5
(o) v16 : Psaume 131.1-2
(p) v16 : Proverbes 3.7 ; Ésaïe 5.21 ; Romains 11.25
(q) v17 : Proverbes 20.22 ; Matthieu 5.39 ; I Pierre 3.9
(r) v17 : II Corinthiens 8.21
(s) v18 : Hébreux 12.14
(t) v19 : Matthieu 5.59
(u) v19 : Deutéronome 32.35 ; Hébreux 10.30
(v) 20 : Proverbes 25.21

(1) v1 : C'est-à-dire : vos personnes.
(2) v3 : La foi marque ici les différents dons que Dieu accordait à ceux qui croient en Jésus-Christ. Tous n'avaient pas les mêmes dons et n'étaient pas appelés aux mêmes fonctions.
(3) v20 : Ou : Tu ôteras des charbons de dessus sa tête, voyez la note sur Proverbes 25.22.

Chapitre XIII

Paul parle dans ce chapitre

1. Du devoir envers les puissances supérieures, versets 1-7,

2. De l'amour du prochain qui est l'abrégé de la loi de Dieu, versets 8-10.

3. Il montre que les chrétiens doivent vivre dans uns grande sainteté et surtout dans la sobriété et dans la chasteté, puisque Dieu les a tirés des ténèbres de l'ignorance et qu'il les a éclairés de la lumière de l'Évangile, versetss 11-14.

QUE [a] toute personne soit soumise aux puissances supérieures, car il n'y a point de puissance qui ne vienne de Dieu et les puissances qui subsistent ont été établies de Dieu.

2. C'est pourquoi celui qui s'oppose à la puissance s'oppose à l'ordre que Dieu a établi et ceux qui s'y opposent attireront la condamnation sur eux-mêmes,

3. Car les princes ne sont pas à craindre lorsqu'on ne fait que de bonnes actions, ils le sont seulement lorsqu'on en fait de mauvaises. Veux-tu ne point craindre les puissances ? Fais bien et tu en seras loué.

4. Car le prince est le ministre de Dieu pour ton bien, mais si tu fais mal, crains, parce qu'il ne porte point l'épée en vain, car il est ministre de Dieu et vengeur pour punir celui qui fait mal.

5. C'est pourquoi il est nécessaire d'être soumis, non seulement par la crainte de la punition, mais aussi à cause de la conscience.

6. C'est aussi pour cela que vous payez des tributs, parce qu'ils sont les ministres de Dieu qui s'appliquent sans cesse à leur emploi.

7. [b] Rendez donc à chacun ce qui lui est dû, le tribut à qui vous devez le tribut, les impôts à qui vous devez les impôts, la crainte à qui vous devez la crainte, l'honneur à qui vous devez l'honneur.

8. Ne devez rien à personne, si ce n'est de vous aimer les uns les autres, car celui qui aime les autres a accompli la loi.

9. Car ce qui est dit : [c] Tu ne commettras point d'adultère, tu ne tueras point, tu ne déroberas point, tu ne diras point de faux témoignage, tu ne convoiteras point et s'il y a quelque autre commandement, tout est compris sommairement dans cette parole : [d] Tu aimeras ton prochain comme toi-même.

10. La charité ne fait point de mal à personne, la charité est donc [e] l'accomplissement de la loi.

11. Et vous devez faire cela, vu le temps où nous sommes, car c'est ici l'heure de nous réveiller du sommeil, puisque le salut est maintenant plus près de nous lorsque nous avons cru.

12. La nuit est passée et le jour est approché [1], rejetons donc les œuvres de ténèbres et revêtons-nous des armes [2] de lumière.

13. [f] Marchons honnêtement comme de jour et non dans les débauches [g] et dans l'ivrognerie, dans les querelles et les envies.

14. Mais revêtez-vous du Seigneur Jésus-Christ et [h] n'ayez pas soin de la chair pour satisfaire ses convoitises.

Réflexions

Les trois parties de ce chapitre nous donnent ces trois instructions.

La première que les rois, les princes et les magistrats sont établis de la part de Dieu, que c'est Dieu qui leur a donné l'autorité de gouverner les peuples et de punir ceux qui troublent la société et qu'ainsi chacun est obligé en conscience de se soumettre aux puissances, de leur être fidèle et de leur rendre tout ce qui leur est dû.

La seconde instruction est que l'amour du prochain est l'abrégé de toute le loi, ce qui nous apprend que la charité tient un rang très considérable entre les devoirs du christianisme et que le vrai moyen d'accomplir ce que la loi commande, c'est de revêtir un esprit de paix, de douceur et de support et d'aimer sincèrement son prochain.

3. Paul nous enseigne ici que puisque les ténèbres de l'ignorance dans laquelle les hommes vivaient autrefois sont passées et que la lumière de l'Évangile nous éclaire, nous devons nous éloigner de la sensualité, de la dissolution, de l'impureté et de tous les désirs de la chair et vivre dans la tempérance et dans une grande chasteté, conformant ainsi notre vie à celle de notre Seigneur et à ses divins préceptes.

Pour nous animer à l'observation de ces saintes maximes, nous devons nous représenter l'heureux état où Dieu nous a mis et penser que le temps d'obtenir le salut approche afin que notre principale étude soit de travailler à en être rendus participants par la miséricorde de notre Seigneur Jésus-Christ.

(a) v1 : Tite 3.1 ; I Pierre 2.13
(b) v7 : Matthieu 22 ;21
(c) v9 : Exode 20.14 ; Deutéronome 5.18
(d) v9 : Lévitique 19.18 ; Matthieu 22.39 ; Marc 12.31 ; Galates 5.14 ; Jacques 2.8
(e) v10 : I Timothée 1.5
(f) v13 : I Timothée 5.5
(g) v13 : Luc 21.34
(h) v14 : Galates 5.16 ; I Pierre 2.11

(1) v12 : C'est-à-dire : les ténèbres de l'ignorance sont passées et la lumière du jour de l'Évangile nous éclaire et s'augmente de plus en plus.
(2) v12 : Ou des habits de lumière ou de jour.

Chapitre XIV

Pour entendre ce chapitre, il faut savoir qu'il y avait du temps de Paul des chrétiens qui ayant été Juifs et n'étant pas assez instruits se faisaient un scrupule de manger de certaines viandes et observaient la distinction de certains jours à la manière des Juifs.

Paul montre comment on devait se conduire envers ces gens-là qui étaient faibles dans la foi. Il dit qu'il fallait les supporter et éviter d'entrer en contestation avec eux, puisque ceux qui étaient dans des sentiments différents sur ces points-là suivaient chacun les mouvements de leur conscience et pour le reste, ils croyaient en Jésus-Christ et avaient part à sa grâce, versets 1-6.

Pour confirmer cette doctrine, il représente que les chrétiens ne vivant tous que pour le Seigneur qui seul a une entière autorité sur eux, ils devaient rapporter toutes les actions de leur vie à l'édification et à la gloire de Dieu et qu'il n'appartient à personne de condamner les autres, mais que chacun rendra compte pour soi-même au Seigneur, versets 7-13.

3. Il montre que ceux qui étaient éclairés et instruits de la liberté chrétienne ne devaient pas abuser de cette liberté, ni scandaliser les faibles qui faisaient scrupule de manger de certaines viandes, versets 14-18.

Enfin il dit que l'esprit du christianisme est un esprit de paix et de support, que c'était un très grand péché que de condamner son prochain, de le décourager et de lui donner du scandale et qu'au reste chacun devait s'abstenir de ce qu'il croyait être défendu et même des choses sur lesquelles il était en doute, puisque tout ce qui se fait sans foi et sans l'approbation de la conscience est un péché, versets 19-23.

POUR ce qui est de celui qui est faible dans la foi, recevez-le avec bonté, sans contestations et sans disputes [nc1].

2. L'un croit qu'on peut manger de toutes choses et celui qui est faible dans la foi ne mange que des herbes.

3. Que celui qui mange de tout ne méprise pas celui qui ne mange que des herbes et que celui qui ne mange que des herbes ne condamne pas celui qui mange de tout, car Dieu l'a pris à lui [1].

4. [a] Qui es-tu toi qui condamnes le serviteur d'autrui ? S'il se tient ferme ou s'il tombe, c'est à son maître de le juger, mais il sera affermi, car Dieu est puissant pour l'affermir.

5. L'un met de la différence entre un jour et un autre, l'autre juge que tous les jours sont égaux, que chacun agisse selon qu'il est pleinement persuadé dans son esprit.

6. Celui qui observe les jours les observe, ayant égard au Seigneur et celui qui ne les observe pas ne les observe pas, ayant aussi égard au Seigneur [2]. Celui qui mange de tout mange ayant égard au Seigneur, car il en rend grâce à Dieu et celui qui ne mange pas de tout ayant aussi égard au Seigneur et il rend aussi grâces à Dieu.

7. En effet, aucun de nous ne vit pour soi-même et aucun de nous ne meurt pour soi-même [3].

8. Car soit que nous vivions, nous vivons pour le Seigneur, soit que nous mourions, nous mourons pour le Seigneur. Soit donc que nous vivions, soit que nous mourrions, nous sommes au Seigneur.

9. Car c'est pour cela que Christ est mort et qu'il est ressuscité et qu'il a repris la vie, afin qu'il dominât sur les morts et sur les vivants.

10. Mais toi, pourquoi juges-tu ton frère ? Et toi, pourquoi méprises-tu ton frère ? [b] Puisque nous comparaîtrons tous devant le tribunal de Christ.

11. Car il est écrit : [c] Je suis vivant, dit le Seigneur, que tout genou fléchira devant moi et que toute langue donnera gloire à Dieu.

12. Ainsi, chacun de nous rendra compte à Dieu pour soi-même.

13. Ne nous jugeons donc plus les uns les autres, mais jugez plutôt qu'il ne faut donner aucune occasion de chute ni aucun scandale à votre frère.

14. Je sais et je suis persuadé par le Seigneur Jésus qu'il n'y a rien qui soit souillé de soi-même, si ce n'est pour celui qui croit qu'une chose est souillée, elle lui est souillée.

15. Mais si en mangeant de quelque viande tu affliges ton frère, tu ne te conduis pas selon la charité. [d] Ne fais pas périr par ce que tu manges celui pour qui Christ est mort.

16. Que ce que vous faites de bon ne soit donc point blâmé [4].

17. Car le royaume de Dieu ne consiste point dans le manger, ni dans le boire, mais il consiste dans la justice, dans la paix et dans la joie par le Saint-Esprit.

18. Car celui qui sert Jésus-Christ de cette manière est agréable à Dieu et il est approuvé des hommes.

19. Recherchons donc les choses qui vont à la paix et à nous édifier les uns les autres.

20. Ne détruis point l'œuvre de Dieu pour une viande. [e] Il est vrai que toutes choses sont nettes,

mais il y a du péché pour celui qui donne du scandale en mangeant.

21. [f] Il vaut mieux ne manger point de chair, ne boire point de vin et s'abstenir de tout ce qui peut faire tomber ton frère, ou le scandaliser ou l'affaiblir.

22. As-tu la foi [5] ? Garde-la en toi-même devant Dieu [6]. Heureux celui qui ne se condamne point soi-même en ce qu'il approuve [7] !

23. Mais celui qui doute s'il est permis de manger d'une viande est condamné s'il en mange, car il n'en mange point avec foi, or tout ce que l'on ne fait pas avec foi [8] est un péché.

Réflexions

Le précis de la doctrine que Paul enseigne dans ce chapitre est :

Que les chrétiens sont obligés de se supporter mutuellement, que ceux qui ont plus de lumières que les autres doivent ménager ceux qui sont faibles ou moins instruits, ne les point mépriser et ne rien faire qui puisse les affliger ou les scandaliser, que même il faut s'abstenir des choses indifférentes et permises lorsqu'on prévoit que quelqu'un pourrait en prendre matière de scandale. Ce sont là des maximes de charité et de support dont on ne doit jamais se répartir et c'est de l'observation de ces maximes que dépend surtout l'avancement de la gloire de Dieu, la paix de l'église et notre salut mutuel. Nous recueillons encore d'ici que les contestations et les disputes nuisent extrêmement à l'édification de l'église et qu'ainsi on les doit éviter autant qu'il est possible.

Il faut outre cela faire une attention particulière à ce que Paul établit dans tout ce chapitre et principalement sur la fin, que chacun doit avoir de grand égards pour sa conscience et que

tout ce qui ne se fait pas avec foi est un péché.

Cela nous apprend que ceux qui agissent contre leur conscience ou même font une chose sans être assurée qu'elle est permise se rendent très coupable devant Dieu, quand même cette chose-là serait innocente. Ainsi pour plaire au Seigneur et pour avoir la conscience tranquille, nous devons travailler premièrement à la bien éclairer et à nous bien instruire de notre devoir et après cela agir conformément à ce qu'elle nous prescrit et nous conduire avec tant de prudence que nous ne troublions jamais la paix et que nous ne donnions aucun scandale à personne.

(a) v4 : Jacques 4.12
(b) v10 : II Corinthiens 5.10
(c) v11 : Ésaïe 45.23 ; Philipiens 2.10
(d) v15 : I Corinthiens 8.11
(e) v20 : Tite 1.15
(f) v21 : I Corinthiens 8.13

(1) v3 : C'est-à-dire : Dieu l'a reçu favorablement et l'a mis au nombre de ses serviteurs.

(2) v6 : L'un et l'autre le font croyant faire une chose conforme à la volonté de Dieu et en vue de l'honorer.

(3) v7 : Cela veut dire que nous devons rapporter toutes nos actions et toute notre vie à la gloire du Seigneur à qui nous appartenons, à vivre et à mourir et qu'ainsi tous ceux qui le font sincèrement sont approuvés de lui et doivent être regardés comme frères, quand même ils seraient dans l'erreur à certains égards.

(4) v16 : C'est-à-dire : tout ce que vous ferez de bon et de permis, faites-le d'une manière que personne ne s'en scandalise.

(5) v22 : La foi signifie ici la persuasion que les chrétiens bien instruits avaient qu'il était permis de manger de toutes les viandes. Paul oppose cette persuasion aux scrupules des chrétiens faibles qui ne croyaient pas que cela fût permis.

(6) v22 : C'est-à-dire : n'agis pas suivant cette persuasion en toutes rencontres, mais renferme tes sentiments en toi-même lorsque tu vois que des personnes faibles pourraient se scandaliser.

(7) v22 : C'est-à-dire : heureux celui qui dans les choses qu'il croit permises en use d'une manière qu'il ne scandalise personne et qu'il n'ai rien à se reprocher !

(8) v23 : C'est-à-dire : avec une ferme persuasion que ce qu'on fait est permis.

(nc1) v1 : La grammaire a changé. Aujourd'hui l'on écrirait : . . . *sans contestation et sans dispute*. . . , car l'absence de quantité introduit le singulier.

Chapitre XV

Paul continue à exhorter les Romains à la charité et au support envers ceux qui sont faibles dans la foi, leur proposant pour cet effet l'exemple de Jésus-Christ et il prie Dieu qu'il leur donne ces sentiments de paix et de charité, versets 1-7.

Pour les leur inspirer, il leur représente que Jésus-Christ avait été envoyé pour réunir les Juifs et les Gentils dans son église selon que cela avait été prédit par les anciens oracles, par où il veut montrer qu'il n'y devait avoir aucune division entre eux, versets 8-13.

Il parle dans ces mêmes vues de son ministère et des fruits admirables de sa prédication parmi les Gentils et en divers lieux du monde, versets 14-21.

Enfin, il dit aux Romains qu'il était dans le dessein d'aller les voir après qu'il aurait fait un voyage à Jérusalem au sujet d'une collecte qui se faisait pour les chrétiens de ce lieu-là, il se recommande à leurs prières et il fait des vœux pour eux, versets 22-33.

NOUS devons donc, nous qui sommes plus forts, supporter les infirmités des faibles et non pas chercher notre propre satisfaction.

2. Que chacun de nous donc ait de la condescendance pour son prochain et cela pour le bien et pour l'édification.

3. Car aussi Christ n'a point cherché sa propre satisfaction, selon qu'il est écrit : [a] Les outrages de ceux qui t'ont outragé sont tombés sur moi [1].

4. Or toutes les choses, qui ont été écrites autrefois, ont été écrites pour notre instruction, afin que par la patience et par la consolation que les Écritures nous donnent, nous retenions notre espérance.

5. Que le Dieu de patience et de consolation [b] vous fasse donc la grâce d'avoir les uns et les autres un même sentiment selon Jésus-Christ,

6. Afin que d'un même cœur et d'une même bouche vous glorifiez le Dieu et le Père de notre Seigneur Jésus-Christ !

7. C'est pourquoi recevez-vous les uns les autres avec bonté comme Christ nous a reçus pour la gloire de Dieu.

8. Je dis donc [2] que Jésus-Christ a été ministre de la circoncision [3] pour montrer la fidélité de Dieu et pour accomplir les promesses faites aux pères,

9. Et afin que les Gentils glorifient Dieu à cause de sa miséricorde selon qu'il est écrit : [c] C'est pour cela que je te louerai parmi les Gentils et que je chanterai des cantiques à ton nom.

10. Il est dit encore : [d] Gentils, réjouissez-vous avec son peuple.

11. Et encore : [e] Nations, louez toutes le Seigneur et vous tous les peuples célébrez-le.

12. Ésaïe dit aussi : [f] Il sortira de la racine de Jessé un rejeton pour gouverner les Gentils, les Gentils espéreront en lui.

13. Que le Dieu d'espérance vous remplisse de toute sorte de joie et de paix dans la foi, afin que vous abondiez en espérance par la puissance du Saint-Esprit !

14. Or mes frères, j'ai cette persuasion de vous que vous êtes pleins de charité, remplis de toute sorte de connaissance et que vous êtes en état de vous exhorter les uns les autres.

15. Cependant, mes frères, je n'ai pas laissé de vous écrire plus librement pour vous remettre ces choses en mémoire selon la grâce qui m'a été donnée de Dieu,

16. Pour être ministre de Jésus-Christ parmi les Gentils, exerçant les saintes fonctions de l'Évangile de Dieu, afin que l'oblation des Gentils lui soit agréable, étant sanctifiée par le Saint-Esprit.

17. J'ai donc sujet de me glorifier en Jésus-Christ dans les choses qui regardent Dieu.

18. Car je n'oserais dire qu'il y ait quelque chose que Jésus-Christ n'ai pas fait par moi pour amener les Gentils à son obéissance par la parole et par les œuvres,

19. Par la vertu des miracles et des prodiges, par la puissance de l'Esprit de Dieu, de sorte que j'ai répandu l'Évangile de Christ depuis Jérusalem et les lieux voisins jusqu'à l'Illyrie.

20. Et cela d'une manière que j'ai pris à tâche d'annoncer l'Évangile où l'on n'avait point encore parlé de Jésus-Christ, afin de ne pas bâtir sur le fondement qu'un autre aurait posé.

21. Selon qu'il est écrit : [g] Ceux à qui il n'avait point été annoncé le verront et ceux qui n'en avaient point ouï parler l'entendront.

22. C'est aussi [h] ce qui m'a souvent empêché d'aller vous voir.

23. Mais comme à présent je n'ai plus rien qui m'arrête dans ces pays-ci et [i] que depuis plusieurs années j'ai un grand désir d'aller vers vous,

24. J'irai chez vous quand je partirai pour aller en Espagne, car j'espère que je vous verrai en passant et que vous m'y conduirez après que j'aurai contenté en partie le désir que j'ai d'être avec vous.

25. Mais présentement, je vais à Jérusalem pour y porter des aumônes aux saints.

26. Car [j] ceux de Macédoine et d'Achaïe ont bien voulu faire une contribution pour les pauvres d'entre les saints qui sont à Jérusalem.

27. Ils l'ont aussi trouvé bon et aussi leur étaient-ils redevables. Car [k] si les Gentils ont eu part aux biens spirituels des Juifs, ils doivent aussi leur faire part de leurs biens temporels.

28. Après que j'aurai fait cela et que je leur aurai remis fidèlement ce fruit de la charité des Gentils, je passerai par vos quartiers en allant en Espagne.

29. Et je suis persuadé que lorsque je viendrai chez vous, j'y viendrai avec une grande abondance de bénédictions de l'Évangile de Christ.

30. Je vous conjure donc mes frères par notre Seigneur Jésus-Christ et par la charité de l'Esprit [l] de combattre avec moi dans les prières que vous ferez à Dieu pour moi.

31. Afin que je sois délivré des incrédules qui sont en Judée et que l'assistance que je porte à Jérusalem soit agréable aux saints,

32. En sorte que j'arrive chez vous avec joie, si c'est la volonté de Dieu et que je me console avec vous.

33. Que le Dieu de paix soit avec vous tous, amen !

Réflexions

Nous apprenons d'ici en premier lieu que ceux qui sont avancés dans la connaissance et dans la piété doivent se conduire avec beaucoup de condescendance et de charité envers ceux qui le sont moins et imiter en cela la douceur et la grande bonté de notre Seigneur Jésus-Christ.

2. Paul a marqué le but de cette épître aux Romains et de sa doctrine en disant que Jésus-Christ est venu pour sauver non seulement les Juifs, mais aussi les Gentils et pour accomplir par ce moyen les promesses que Dieu avait faites aux anciens pères par les prophètes. C'est là une vérité que nous devons méditer pour l'affermissement de notre foi et pour nous exciter à la reconnaissance envers Dieu.

3. Nous devons bien considérer ce que Paul dit dans ce chapitre de ses voyages, de ses travaux, du succès merveilleux de son ministère et de tant d'églises qu'il a fondées en divers pays du monde, aussi bien que du dessein qu'il avait d'aller à Rome et dans d'autres lieux. Tout cela doit nous faire reconnaître son grand zèle, sa parfaite charité et surtout la puissance de Dieu et la vertu toute divine de l'Évangile qui paraissent d'une manière si sensible dans les miracles dont la prédication de Paul était accompagnée et dans les fruits surprenants qu'elle produisit.

C'est là un exemple que les ministres de Jésus-Christ doivent imiter autant qu'ils en sont capables en travaillant sans relâche à l'établissement du règne de Dieu.

Enfin, l'ardeur avec laquelle Paul se recommande aux prières des chrétiens de Rome nous montre

que les ministres de Jésus-Christ ont un grand besoin d'être assistés par les prières de l'église et que l'un des principaux devoirs des chrétiens est de prier pour leurs conducteurs spirituels, comme c'est aussi le devoir des pasteurs de faire des prières continuelles pour leurs troupeaux.

(a) v3 : Psaume 69.10
(b) v5 : Romains 12.16 ; I Corinthiens 1.10 ; Philipiens 3.16
(c) v9 : II Samuel 22.50 ; Psaume 18.50
(d) v10 : Deutéronome 32.43
(e) v11 : Psaume 117.1
(f) v12 : Ésaïe 11.1, 10
(g) v21 : Ésaïe 52.15
(h) v22 ; Romains 1.13 ; I Thessaloniciens
(i) v23 : Romains 1.11
(j) v26 : I Corinthiens 16.4
(k) v27 : I Corinthiens 9.11 ; II Corinthiens 8.13-14
(l) v30 : II Corinthiens 1.11

(1) v3 : Paul applique ces paroles de David à notre Seigneur pour montrer que Jésus-Christ, bien loin d'avoir égard à lui-même avait souffert toutes sortes d'outrages et de contradictions.
(2) v8 : Ce que Paul va dire est le but de tout ce qu'il venait d'enseigner, c'est que Jésus-Christ avait été envoyé pour appeler premièrement les Juifs et ensuite les Gentils au salut.
(3) v8 : C'est-à-dire : qu'il a exercé son ministère parmi les Juifs.

Chapitre XVI

Ce chapitre contient

1. Les salutations que Paul fait à divers chrétiens de Rome, tant en son nom qu'au nom des ministres du Seigneur et des fidèles qui étaient à Corinthe avec lui, versets 1-16 et 22-24.

2. Des exhortations à se donner garde de ceux qui causaient des troubles dans l'église et qui y enseignaient de fausses doctrines, versets 17-19.

3. Les vœux et les prières qu'il fait en faveur des Romains, versets 20-21 et 25-27.

JE vous recommande notre sœur Phèbe diaconesse [1] de l'église de Cenchrée,

2. Afin que vous la receviez pour l'amour du Seigneur et d'une manière digne des saints et que vous l'assistiez dans toutes les choses où elle pourrait avoir besoin de vous, car elle a reçu chez elle plusieurs personnes et moi en particulier.

3. Saluez [a] Priscille et Aquilas qui ont travaillé avec moi pour Jésus-Christ,

4. Et qui ont exposé leur vie pour la mienne, auxquels je ne rends pas grâces moi seul, mais aussi toutes les églises des Gentils.

5. Saluez aussi l'église qui est dans leur maison. Saluez Epainette qui m'est fort cher et qui est les prémices de ceux de l'Achaïe qui ont cru en Jésus-Christ.

6. Saluez Marie qui a pris beaucoup de peine pour nous.

7. Saluez aussi Andronique et Junias mes parents qui ont été prisonniers avec moi, qui sont considérables parmi les apôtres et qui même ont cru en Jésus-Christ avant moi.

8. Saluez Amplias mon bien-aimé en notre Seigneur.

9. Saluez Urbain le compagnon de nos travaux dans le service de Jésus-Christ et Stachys qui m'est très cher.

10. Saluez Apelles qui est reconnu fidèle à Jésus-Christ. Saluez ceux de la maison d'Aristobule.

11. Saluez Hérodion mon parent. Saluez ceux de la maison de Narcisse qui croient en notre Seigneur.

12. Saluez Tryphène et Tryphose qui travaillent pour le Seigneur. Saluez Perside qui m'est très chère et qui a beaucoup travaillé pour le Seigneur.

13. Saluez Rufus, élu du Seigneur et sa mère que je regarde comme la mienne.

14. Saluez Asyncrite, Phlégon, Hermas, Patrobas, Hermès et les frères qui sont avec eux.

15. Saluez Philologue et Julie, Nérée et sa sœur et Olympe et tous les saints qui sont avec eux.

16. [b] Saluez-vous les uns les autres par un saint baiser. Les églises de Jésus-Christ vous saluent.

17. Au reste je vous exhorte mes frères à prendre garde à ceux qui causent des divisions et des scandales contre la doctrine que vous avez apprise et à vous éloigner d'eux.

18. Car ces sortes de gens ne servent point notre Seigneur Jésus-Christ, [c] mais ils servent leur propre ventre et par des paroles douces et flateuses, ils séduisent l'esprit des simples.

19. Votre obéissance est connue de tout le monde. Je me réjouis donc à cause de vous, mais je souhaite que vous soyez prudents à l'égard du bien et simple à l'égard du mal [2].

20. Or le Dieu de paix écrasera bientôt satan sous vos pieds. La grâce de notre Seigneur Jésus-Christ soit avec vous, amen !

21. [d] Timothée qui est le compagnon de mes travaux et Lucius et Jason et Sofipater mes parents vous saluent.

22. Je vous salue au Seigneur, moi Tertius qui ai écrit cette épître.

23. Gaïus chez qui je loge et chez qui toute l'église s'assemble vous salue. Eraste le trésorier de la ville et Quartus notre frère vous saluent.

24. La grâce de notre Seigneur Jésus-Christ soit avec vous tous, amen !

25. [e] À celui qui peut vous affermir dans l'Évangile que j'annonce et que Jésus-Christ a prêché suivant la révélation qui a été faite du mystère [f] caché pendant plusieurs siècles,

26. [g] Mais qui est présentement manifesté par les écrits des prophètes selon l'ordre du Dieu éternel et publié à toutes les nations afin qu'elles obéissent à sa voix,

27. À Dieu seul sage soit rendue la gloire dans tous les siècles par Jésus-Christ, amen !

Réflexions

Il y a deux reflexions à faire sur les salutations qui sont contenue dans ce chapitre.

L'une que l'Évangile avait déjà fait alors des progrès considérables à Rome et qu'il y avait dans cette ville-là un bon nombre de personnes qui faisaient profession de la religion chrétienne.

L'autre réflexion regarde la charité de Paul et l'amour qu'il portait à toute l'église de Rome et particulièrement aux fidèles qui sont ici nommés.

Tel est l'esprit dont les vrais chrétiens sont animés. Ils s'aiment cordialement, ils sont unis étroitement entre eux et ils prient les uns pour les autres quand même ils seraient dans des lieux différents et éloignés. Mais ils chérissent particulièrement les personnes qui se distinguent par leur zèle et par leur piété.

Paul nous enseigne après cela dans ce chapitre comment on doit se conduire envers ceux qui enseignent des erreurs ou qui forment des partis et des sectes dans l'église. C'est qu'il faut se donner garde de ces gens-là, les éviter et se tenir toujours attaché à la pure doctrine de l'Évangile et aux fidèles docteurs qui l'annoncent.

Enfin, nous devons joindre nos actions de grâces à celles que Paul rend à Dieu sur la fin de cette épître et le bénir

de ce qu'il a manifesté par Jésus-Christ le mystère de la vocation des Gentils et de la rédemption des hommes qui avait été caché dans les temps précédents et de ce qu'il a fait pour prêcher son Évangile à toutes les nations afin qu'elles obéissent à la foi. À ce grand Dieu seul sage doit la gloire à jamais par Jésus-Christ. Amen !

(a) v3 : Actes 18.2 et 26
(b) v16 : I Corinthiens 16.20 ; II Corinthiens 13.12 ; I Pierre 5.14
(c) v18 : II Jean 20
(d) v21 : Actes 16.1 ; Philipiens 2.19

(1) v1 : On appelait ainsi des femmes pieuses qui se dévouaient au service de l'église et aux œuvres de charité, principalement envers les personnes de leur sexe. On choisisait ordinairement des veuves pour cela. Voyez I Timothée 5.

(2) v19 : Paul veut que les fidèles soient prudents et éclairés pour reconnaître ce qui est bon et agréable à Dieu et pour éviter la séduction des faux docteurs et tout ce qui pourrait troubler la paix de l'église. Il leur recommande aussi cette simplicité et cette innocence qui ne sait ce que c'est que l'artifice et qui consiste dans une disposition constante à s'éloigner du mal.

Écrite de Corinthe aux Romains par Phèbe diaconesse de l'église de Cenchrée.

Première épître de Paul aux Corinthiens

Argument

Cette épître fut écrite environ l'an 56 de Jésus-Christ. Paul y donne plusieurs instructions tant sur les défauts et sur les désordres qu'il y avait dans l'église de Corinthe et particulièrement sur les divisions qui y régnaient que sur divers articles importants de la religion.

Chapitre I

Paul commence par des salutations, par des actions de grâce et par des vœux, versets 1-9.

Ensuite il reprend les Corinthiens de ce qu'ils étaient divisés entre eux au sujet des ministres qui leur avaient annoncé l'Évangile et de ce qu'ils s'attachaient les uns à Pierre, les autres à Apollos ou à lui-même et il leur fait voir qu'ayant été baptisé au nom de Jésus-Christ et non pas en celui d'aucun des apôtres, ils ne devaient s'attacher qu'à Jésus-Christ seul, versets 10-16.

Et parce que plusieurs s'efforçaient de rendre Paul méprisable, il dit que sa prédication n'avait point été accompagnée de la sagesse et de l'éloquence mondaine, mais qu'il avait prêché d'une manière fort simple et conforme à la nature de l'Évangile, qui est la doctrine de la croix, Dieu ayant trouvé à propos dans son infinie sagesse de sauver les hommes par un moyen faible en apparence et qui paraît une folie aux mondains et aux incrédules, savoir par Jésus-Christ crucifié, et d'appeler au salut les personnes qui étaient les moins considérables dans le monde, versets 17-31.

PAUL appelé par par la volonté de Dieu à être apôtre de Jésus-Christ et Sosthène notre frère.

2. À l'église de Dieu qui est à Corinthe, [a] à ceux qui ont été sanctifié par Jésus-Christ [b] qui sont appelés et saints, avec tous ceux [c] qui invoquent en quelque lieu que ce soit le nom de notre Seigneur Jésus-Christ qui est leur Seigneur et le nôtre.

3. Que la grâce et la paix vous soient données par Dieu notre père et par le Seigneur Jésus-Christ !

4. Je rends grâce continuellement à mon Dieu pour vous à cause de la grâce de Dieu qui vous a été donnée par Jésus-Christ.

5. [d] De ce que vous avez été enrichis par lui en toutes choses, dans la parole et dans la connaissance,

6. Le témoignage de Jésus-Christ ayant été ainsi confirmé parmi vous.

7. De sorte qu'il ne vous manque aucun don [e] en attendant la manifestation de notre Seigneur Jésus-Christ,

8. [f] Dieu vous affermira aussi jusqu'à la fin pour être irrépréhensibles au jour de notre Seigneur Jésus-Christ.

9. [g] Dieu par qui vous avez été appelés à la communion de son fils Jésus-Christ notre sauveur est fidèle.

10. Or je vous prie, mes frères, par le nom de notre Seigneur Jésus-Christ, [h] de tenir tous le même language et qu'il n'y ait point de divisions parmi vous, mais que vous soyez bien unis dans une même pensée et dans un même sentiment.

11. Car, mes frères, j'ai été informé par ceux de la maison de Chloé qu'il y a des contestations entre vous.

12. Voici ce que je veux dire : [i] C'est que parmi vous l'un dit : Pour moi je suis de Paul. L'autre : Et moi [j] je suis d'Apollos. Un autre : Et moi je suis de Céphas. Et un autre : Et moi je suis de Christ.

13. Christ est-il divisé ? Paul a-t-il été crucifié pour vous ou avez-vous été baptisé au nom de Paul ?

14. Je rends grâce à Dieu que je n'ai baptisé aucun de vous, sinon [k] Crispus et Gaïus,

15. Afin que personne ne dise que j'aie baptisé en mon nom.

16. J'ai bien baptisé aussi la famille de Stéphanas. Du reste je ne sais si j'ai baptisé quelque autre personne.

17. Car ce n'est pas pour baptiser que Jésus-Christ m'a envoyé, mais c'est pour annoncer l'Évangile [1], [l] non avec des discours de la sagesse humaine, de peur que la croix de Christ ne soit rendue inutile.

18. Car la prédication de la croix est une folie à ceux qui périssent, mais [m] elle est la puissance de Dieu pour nous qui sommes sauvés.

19. Car il est écrit : [n] J'abolirai la sagesse des sages et j'anéantirai la science des intelligents.

20. [o] Où est le sage, où est le scribe, où est le docteur profond de ce siècle ? Dieu n'a-t-il pas fait voir que la sagesse de ce monde n'était qu'une folie ?

21. Car puisque par cette sagesse le monde n'a point connu Dieu dans la sagesse de Dieu [2], il a plu à Dieu de sauver par la folie de la prédication [3] ceux qui croiraient.

22. [p] Les Juifs demandent des miracles et les Grecs cherchent la sagesse.

23. Mais pour nous nous prêchons le Christ crucifié qui est un scandale aux Juifs et une folie aux Grecs.

24. Mais pour ceux qui sont appelés, tant Juifs que Grecs, nous leurs prêchons Christ [q] qui est la puissance de Dieu et la sagesse de Dieu.

25. Car la folie de Dieu [4] est plus sage que les hommes et la faiblesse de Dieu est plus forte que les hommes.

26. Car, mes frères, vous voyez quelle est votre vocation [5]. Il n'y a pas parmi vous beaucoup de sages selon la chair, ni beaucoup de puissants, ni beaucoup de nobles.

27. Mais Dieu a choisi les choses folles du monde pour confondre les sages et Dieu a choisi les choses faibles du monde pour confondre les fortes.
28. Et Dieu a choisi les choses viles du monde et les plus méprisées, même celles qui ne sont point, pour anéantir celles qui sont,
29. Afin que personne ne se glorifie devant lui.
30. Or c'est par lui que vous êtes en Jésus-Christ qui nous a été fait de la part de Dieu sagesse [r] et justice et sanctification et rédemption,
31. Afin que comme il est écrit, [s] celui qui se glorifie se glorifie dans le Seigneur.

Réflexions

Ce que Paul dit à l'entrée de cette épître et les vœux qu'il fait pour les Corinthiens nous enseignent que la perfection des chrétiens consiste à être enrichis de toutes sortes de dons spirituels, tellement qu'ils soient trouvés irrépréhensibles à la venue de Jésus-Christ. C'est à quoi ils doivent tous travailler et ce qu'ils doivent aussi se souhaiter les uns les autres.

2. Les censures que Paul adresse aux Corinthiens sur les partis qui régnaient parmi eux nous montrent qu'il n'y a rien qui nuise plus à l'église que les divisions et les schismes, surtout ceux qui se forment pour des sujets qui concernent la religion, que les chrétiens ne doivent jamais se dire les disciples et les sectateurs d'aucun homme ou docteur quel qu'il soit et que les ministres de l'Évangile, bien loin de donner lieu à ces divisions et de les entretenir, doivent, à l'exemple de Paul, les empêcher de tout leur pouvoir et être toujours animés d'un esprit de paix et d'humilité, cherchant uniquement la gloire de leur maître et l'édification de l'église qui ne s'avance que par l'union et la concorde.

3. Il paraît de ce chapitre que le but de la prédication des ministres de l'Évangile étant d'annoncer Jésus-Christ crucifié, ils doivent prêcher et enseigner avec une grande simplicité sans rechercher la sagesse et l'éloquence du siècle qui ne sont que folie devant Dieu.

4. On voit ici que ceux que Dieu avait appelés en ce temps-là à la profession de l'Évangile n'avaient rien qui les distinguât dans le monde et que ce fût cependant par leur moyen que Dieu établît son règne d'une manière glorieuse. Cela doit nous apprendre à ne pas estimer les richesses, la noblesse, la puissance et ces autres avantages temporels qui ne donnent aucun droit à la grâce de Dieu et qui sont souvent un obstacle à la foi.

Enfin, puisque la doctrine de l'Évangile et en particulier la croix de Jésus-Christ est le moyen que Dieu a choisi par un effet de sa sagesse et de sa bonté pour sauver les hommes, nous devons nous attacher uniquement à Jésus-Christ qui nous a été donné de Dieu pour nous communiquer la sagesse, la justice et la sainteté et pour nous conduire au salut et à la vie éternelle.

(a) v2 : Actes 15.9 ; I Thessaloniciens 4.7
(b) v2 : Romains 1.17 ; Éphésiens 1.1 ; Colossiens 1.21 ; II Timothée 1.9
(c) v2 : II Timothée 1.12
(d) v5 : I Corinthiens 12.8 ; II Corinthiens 8.7
(e) v7 : Philipiens 3.20 ; Tite 2.3
(f) v8 : I Thessaloniciens 3.13 et 5.23
(g) v9 : I Corinthiens 10.13 ; I Thessaloniciens 5.24
(h) v10 : Romains 12.10 ; Romains 15.5 ; Philipiens 3.16
(i) v12 : I Corinthiens 3.4
(j) v12 : Actes 18.24
(k) v14 : Actes 18.8
(l) v17 : I Corinthiens 2.1 et 4.13 ; II Pierre 1.16
(m) v18 : Romains 1.16
(n) v19 : Ésaïe 29.14
(o) v20 : Ésaïe 33.18
(p) v22 : Matthieu 12.38
(q) v24 : Romains 1.16
(r) v30 : Jérémie 23.5
(s) v31 : Jérémie 9.24 , II Corinthiens 10.17

(1) v17 : Jésus-Christ avait aussi ordonné aux apôtres de baptiser, Matthieu 28.19. Mais Paul veut dire que ce n'était pas tant pour baptiser comme c'était principalement pour prêcher l'Évangile que le Seigneur l'avait envoyé, cette dernière fonction étant plus importante.
(2) v21 : C'est-à-dire : dans les ouvrages de sa sagesse qui paraît dans la création du monde, Romains 1.20.
(3) v21 : C'est-à-dire : dans la prédication de l'Évangile que les hommes regardent comme un folie.
(4) v25 : C'est-à-dire : ce qui paraît une folie et une faiblesse aux Grecs et aux Juifs incrédules.
(5) v26 : C'est-à-dire : vous voyez qui sont ceux d'entre vous que Dieu a appelé et qui ont cru en Jésus-Christ.

Chapitre II

Ce chapitre a trois parties. Paul dit

1. Qu'il avait prêché l'Évangile à Corinthe avec beaucoup de simplicité, versets 1-5,

2. Que cependant quoi que sa doctrine fût simple, elle ne laissait pas d'être sublime et d'une origine céleste et divine, versets 6-11.

3. Il conclut de là que cette doctrine étant spirituelle et céleste, elle devait être annoncée d'une manière simple et que s'il y avait des gens qui la rejetaient, cela venait de ce que c'était des hommes charnels et attachés aux choses de la terre, versets 12-16.

POUR moi, mes frères, quand je suis venu parmi vous, [a] je n'y suis point venu pour vous annoncer le témoignage de Dieu avec des discours éloquents ou avec une sagesse humaine.
2. Car je n'ai pas jugé que je dusse savoir autre chose parmi vous que Jésus-Christ et Jésus-Christ crucifié [1].
3. J'ai [b] été moi-même parmi vous dans la faiblesse, dans la crainte et dans un grand tremblement.
4. Et ma parole et ma prédication n'a point été dans des discours persuasifs de la sagesse humaine [2], mais dans une démonstration d'esprit et de puissance [3].
5. Afin que votre foi ne fût pas fondée sur la sagesse des hommes, mais qu'elle le fût sur la puissance de Dieu.
6. Or nous prêchons la sagesse entre les parfaits [4], une sagesse, dis-je, non de ce monde, ni des princes de ce monde [5] qui vont être anéantis [6].

7. Mais nous prêchons [c] la sagesse de Dieu qui était un mystère, c'est-à-dire une chose cachée que Dieu avait destinée avant les siècles pour notre gloire

8. Et qu'aucun des princes de ce monde n'a connue, car s'ils l'eussent connue, ils n'auraient jamais crucifié le Seigneur de gloire.

9. Mais comme il est écrit : [d] Ce sont des choses que l'œil n'avait point vues, que l'oreille n'avait point entendues et qui n'étaient point venues dans l'esprit de l'homme et que Dieu avait préparée à ceux qui l'aiment.

10. Mais Dieu nous les a révélées [e] par son esprit. Car l'Esprit sonde toutes choses même ce qu'il y a de plus profond en Dieu.

11. Car [f] qui est-ce qui connait ce qui est en l'homme, si ce n'est l'esprit de l'homme qui est en lui ? De même aussi, personne ne connaît ce qui est en Dieu si ce n'est l'esprit de Dieu.

12. Or nous n'avons pas reçu l'esprit de ce monde, mais nous avons reçu l'esprit qui vient de Dieu afin que nous connaissions les choses qui nous ont été données de Dieu.

13. Lesquelles aussi nous annonçons [g] non avec des discours qu'enseigne la sagesse humaine, mais avec ceux qu'enseigne le Saint-Esprit, accomodant les choses spirituelles à ceux qui sont spirituels [7].

14. Or l'homme animal [8] ne comprend point les choses qui sont de l'esprit de Dieu, car elles lui paraissent une folie et il ne les peut entendre parce qu'elles se discernent spirituellement.

15. Mais l'homme spirituel discerne toutes choses et il n'est jugé de personne [9].

16. Car [h] qui a connu la pensée du Seigneur pour le lui instruire ? Mais nous avons connu la pensée du Christ.

Réflexions

Les ministres de Jésus-Christ et tous les chrétiens doivent apprendre de ce chapitre

1. Que la vaine éloquence et la fausse sagesse des gens du monde ne doivent point être mêlées avec la prédication de l'Évangile.

2. Que la doctrine de l'Évangile, quoique fort simple, est la plus sublime et plus parfaite qui ait jamais été annoncée, qu'elle est infiniment plus élevée au dessus de tout ce que les hommes les plus éclairés auraient jamais pu découvrir puisqu'elle enseigne des choses

qu'aucun œil n'avait jamais vues, qu'aucune oreille n'avait jamais ouïes et qui n'étaient jamais venues dans l'esprit d'aucun homme,

mais qui nous ont été révélées par l'esprit de Dieu.

Il suit de là que la révélation divine était absolument nécessaire pour le salut et que ce n'est que par elle que nous pouvons y parvenir et qu'ainsi nous devons estimer la doctrine de l'Évangile par dessus toute chose. Paul veut aussi faire voir par là que ceux qui annoncent cette doctrine ne doivent jamais se départir de la simplicité chrétienne et que l'Évangile n'a pas besoin de l'éloquence du siècle pour se soutenir.

Paul nous donne une instruction très importante lorsqu'il dit

que l'homme animal ne reçoit point les choses qui sont de l'esprit de Dieu et qu'elles lui paraissent même une folie.

Cela nous apprend que s'il y a des gens qui ne comprennent et ne goûtent point la doctrine de Jésus-Christ, cela vient de ce que ce sont des hommes charnels, remplis de préjugés et attachés à la terre. Cette doctrine étant toute spirituelle, elle ne peut être reçue que par des hommes spirituels et pour en sentir l'efficace, il faut être dégagé de l'amour du monde et se laisser conduire par l'esprit de Dieu.

(a) v1 : I Corinthiens 1.17 ; II Pierre 1.16
(b) v3 : Actes 18.1
(c) v7 : Romains 16.25
(d) v9 : Ésaïe 64.4
(e) v10 : I Jean 2.27
(f) v11 : Proverbes 27.19
(g) v13 : I Corinthiens 1.17 ; II Pierre 1.16
(h) v16 : Ésaïe 40.13 ; Romains 11.34

(1) v2 : C'est-à-dire : je n'ai pas jugé devoir vous prêcher et vous enseigner autre chose.
(2) v4 : Cela veut dire que Paul n'avait pas recherché cette éloquance dont les Grecs faisaient tant de cas.
(3) v4 : Cela marque les miracles de Paul et cette force victorieuse et triomphante de la vérité qui persuade l'esprit et qui pénètre le cœur.
(4) v6 : Ou : Nous prêchons une doctrine qui consiste dans les choses les plus parfaites, une doctrine très parfaite et toute céleste.
(5) v6 : Ou des principaux de ce monde. Cela marque ceux qui étaient les plus éminents en science et en autorité, en particulier parmi les Juifs, voyez le verset 8.
(6) v6 : Le culte judaïque allait être aboli par la destruction de Jérusalem et du temple et par ce moyen toute la sagesse des docteurs juifs devait s'évanouir. L'Évangile en s'établissant dans le monde allait aussi confondre la sagesse des Grecs et des philosophes païens.
(7) v13 : Ou accomodant les choses spirituelles aux spirituelles. C'est-à-dire : accomodant nos discours à la nature des choses que nous annonçons. Une doctrine toute spirituelle devait être prêchée d'une manière spirituelle et simple et non avec les ornements de l'éloquence mondaine.
(8) v14 : L'homme charnel rempli de préjugés et de passions.
(9) v15 : C'est-à-dire : étant conduit par l'esprit de Dieu, il juge sûrement de tout et personne ne peut le condamner et le convaincre d'erreur.

Chapitre III

Paul fait quatre choses dans ce chapitre.

1. Il dit qu'il n'avait enseigné aux Corinthiens que les premiers fondements du christianisme à cause de l'état de faiblesse où ils étaient et il leur reproche d'être encore dans cet état-là vu les divisions qu'il y avait parmi eux à l'occasion des ministres qui leur avaient prêché l'Évangile, versets 1-4.

2. Pour faire cesser ces divisions, il dit que les ministres ne sont que des instruments en la main de Dieu pour le salut des hommes et que tout le fruit de leur ministère vient de Dieu seul, versets 5-9.

Il ajoute dans le même but qu'il avait posé le fondement comme un sage architecte, c'est-à-dire qu'il avait le premier annoncé l'Évangile aux Corinthiens et que ceux qui l'annonçaient après lui devaient prendre garde à ne prêcher que des doctrines véritables et utiles, qu'il appelle de

l'or, de l'argent et des pierres précieuses

et non des doctrines incertaines et inutiles, lesquelles il compare à

du bois, à du foin ou à du chaume

et il dit que ceux qui annonçaient ces doctrines inutiles perdraient le fruit de leur travail, que cependant s'ils avaient conservé le fondement de la doctrine chrétienne, ils seraient sauvés par une grâce particulière comme en passant par le feu, versets 10-15.

Enfin, Paul déclare que l'église étant le temple de Dieu et sa maison, Dieu détruira ceux qui empêchent l'édification de l'église en enseignant des doctrines dangereuses, en y excitant des divisions ou en quelque autre manière et que les Corinthiens ne devaient mettre leur gloire qu'en Dieu seul et non dans ceux qui leur annonçaient l'Évangile puisque les apôtres et les autres ministres n'étaient établis que pour leur utilité et pour la gloire de Dieu, versets 16-22.

POUR moi, mes frères, je n'ai pu vous parler comme à des hommes spirituels, mais je vous ai parlé comme à des hommes charnels, comme à des enfants en Christ.

2. Je vous ai donné du lait à boire et je ne vous ai point donné de viande, car vous n'étiez pas en état de la supporter et même présentement, vous ne le pouvez pas encore, parce que vous êtes encore charnels.

3. Car puisqu'il y a parmi vous de l'envie, des dissensions et des partis, n'êtes-vous pas charnels et ne vous conduisez-vous pas à la manière des hommes ?

4. Car [a] quand l'un dit : Pour moi je suis de Paul et l'autre : Pour moi je suis d'Apollos, n'êtes-vous pas charnel ?

5. Qu'est-donc Paul et qu'est Apollos, sinon des ministres par le moyen desquels vous avez cru selon que le Seigneur l'a donné à chacun d'aux ?

6. J'ai planté, Apollos a arrosé, mais Dieu a donné l'accroissement.

7. C'est pourquoi celui qui plante n'est rien, ni celui qui arrose, mais c'est Dieu qui donne l'accroissement.

8. Mais celui qui plante et celui qui arrose sont une même chose [b] et chacun recevra sa propre récompense selon son propre travail.

9. Car nous sommes ouvriers avec Dieu, vous êtes le champ que Dieu cultive, l'édifice de Dieu.

10. J'ai posé le fondement comme un sage architecte selon la grâce de Dieu qui m'a été donnée et un autre bâtit dessus, mais que chacun prenne garde comment il bâtit dessus.

11. Car personne ne peut poser d'autre fondement que celui qui a été posé, qui est Jésus-Christ.

12. Que si quelqu'un bâtit sur ce fondement de l'or, de l'argent, des pierres précieuses ou du bois, du foin, du chaume,

13. L'ouvrage de chacun sera manifesté, car le jour le fera connaître parce qu'il sera découvert par le feu [1] et le feu éprouvera l'ouvrage de chacun.

14. Si l'ouvrage de quelqu'un qui aura bâti sur le fondement subsiste, il en recevra la récompense.

15. Si l'ouvrage de quelqu'un brûle, il perdra le fruit de son travail, mais pour lui il échappera, toutefois comme au travers du feu [2].

16. Ne savez-vous pas [c] que vous êtes le temple de Dieu et que l'esprit de Dieu habite en vous ?

17. Si quelqu'un détruit le temple de Dieu, Dieu le détruira, car le temple de Dieu est saint et vous êtes ce temple.

18. Que personne ne s'abuse de soi-même, si quelqu'un d'entre vous pense être sage en ce monde, qu'il devienne fou pour devenir sage [3].

19. Parce que la sagesse de ce monde est une folie devant Dieu, car il est écrit : [d] C'est lui qui surprend les sages dans leurs finesses.

20. Et ailleurs : [e] Le Seigneur connait que les pensées des sages ne sont que vanité.

21. Que personne donc ne mette sa gloire dans les hommes [4], car toutes choses sont à vous,

22. Soit Paul, soit Apollos, soit Séphas, soit le monde, soit la vie, soit la mort, soit les choses présentes, soit les choses à venir, toutes choses sont à vous et vous êtes à Christ et Christ est à Dieu [5].

Réflexions

Les quatre parties de ce chapitre nous donnent ces quatres instructions

Que les ministres de Jésus-Christ doivent proposer la doctrine chrétienne avec prudence et accomoder leur instructions à la portée de ceux qu'ils enseignent.

2. Ce que Paul dit

qu'il avait planté, qu'Apollos avait arrosé, mais que Dieu avait donné l'accroissement

marque d'un côté que le ministère des pasteurs est très nécessaire et que c'est un moyen que Dieu a trouvé à propos d'employer pour l'édification de l'église et de l'autre que l'efficace de leur prédication doit être attribuée à Dieu seul.

La troisième instruction est qu'il est d'une grande importance que l'on retienne dans l'église le fondement d'une bonne et sainte doctrine et qu'outre cela on n'y annonce que des doctrines utiles et édifiantes et qu'ainsi les ministres doivent bien prendre garde qu'il ne leur arrive jamais de mêler avec les vérités essentielles de la religion des choses vaines, incertaines ou peu utiles, de peur de perdre en cela le fruit de leur travail et de retarder l'édification. Ce que Paul représentait aux Corinthiens en leur disant :

qu'ils étaient le temple de Dieu et que si quelqu'un détruisait ce temple, Dieu le détruirait

doit faire reconnaître à tous les chrétiens et surtout à ceux qui ont charge dans l'église avec combien de soin ils doivent en procurer l'édification et éviter tout ce qui pourrait y causer du scandale et du trouble.

Enfin, il nous montre qu'au lieu de prendre occasion du ministère de l'Évangile de se diviser, les fidèles doivent rapporter cette sainte charge, de même que les autres avantages spirituels dont ils jouissent et généralement toutes choses à la gloire de Dieu et à leur salut et que c'est là le grand but qu'ils doivent toujours se proposer.

(a) v4 : I Corinthiens 1.12
(b) v8 : Psaume 62.13 ; Galates 6.5
(c) v16 : I Corinthiens 6.19 ; II Corinthiens 6.16
(d) v19 : Job 5.13
(e) v20 : Psaume 94.11

(1) v13 : C'est une façon de parler figurée qui signifie que le jugement de Dieu manifestera quelles sont les doctrines solides et utiles et quelles sont les doctrines inutiles et vaines. Le fruit de celles-là subsistera et celles-ci s'en iront en fumée.
(2) v15 : C'est-à-dire : comme un homme qui se sauve d'un incendie, non sans perte et sans danger.
(3) v18 : C'est-à-dire : qu'il embrasse la doctrine de Jésus-Christ que le monde regarde comme une folie.
(4) v21 : C'est-à-dire : que personne ne se fasse honneur d'être disciple d'un autre homme.
(5) v22 : C'est-à-dire : au lieu de vous diviser au sujet de ceux qui vous ont annoncé l'Évangile, vous devez penser qu'ils ne sont établis que pour vous conduire à Jésus-Christ à qui vous appartenez et que Jésus-Christ n'est venu qu'afin que Dieu seul fût glorifié en toutes choses.

Chapitre IV

Le dessein de Paul est de remédier aux dissensions qu'il y avait dans l'église de Corinthe à l'occasion des ministres qui y avaient prêché l'Évangile de Jésus-Christ. Dans cette vue, il fait trois choses.

1. Il dit que les Corinthiens devaient avoir des sentiments de respect pour les ministres du Seigneur, mais que ce n'étaient point à eux de préférer certains ministres à d'autres, que quoiqu'il exerçât sa charge en bonne conscience, il ne s'estimait pas plus que ses collègues, que tout ce que les ministres ont de dons vient de Dieu et que c'est à Dieu seul et non à aucun homme à juger de leur fidélité, versets 1-8.

Et comme les persécutions auxquelles l'apôtre était exposé, encore plus que les autres ministres de l'Évangile, donnaient occasion à plusieurs de le mépriser, il parle des maux qu'il endurait et il témoigne qu'il les souffrait avec patience et même qu'il en faisait gloire. Par où il veut engager les Corinthiens à avoir pour lui les sentiments qu'ils devaient et à l'imiter dans sa patience, dans sa douceur et dans son humilité, versets 9-13.

3. Il les avertit qu'il irait bientôt les voir et il les menace de se servir de la puissance que Dieu lui avait donnée pour faire cesser les désordres qu'il y avait dans leur église et pour châtier ceux qui en étaient les auteurs, versets 14-21.

QUE chacun nous regarde comme des ministres de Christ et des dispensateurs des mystères de Dieu.

2. Mais au reste, ce qu'on demande dans les dispensateurs, c'est que chacun d'eux soit trouvé fidèle.

3. Pour moi, il m'importe peu [1] dêtre jugé par vous ou par aucun jugement d'homme et je ne me juge point aussi moi-même [2].

4. Car je ne me sens coupable de rien [3], mais pour cela, je ne suis pas justifié, mais celui qui me juge c'est le Seigneur.

5. C'est pourquoi [a] ne jugez point avant le temps jusqu'à ce que le Seigneur vienne qui mettra en évidence les choses cachées dans les ténèbres et qui manifestera les desseins des cœurs et alors Dieu donnera à chacun sa louange.

6. Or mes frères, j'ai tourné ce que je viens de dire sur moi et sur Apollos à cause de vous afin que vous appreniez en nos personnes à ne pas penser autrement que ce que je viens de vous écrire, de peur que vous ne vous enfliez l'un contre l'autre.

7. Car qui est-ce qui met de la différence entre toi et un autre ? [c] Et qu'as-tu que tu n'aies reçu ? Et si tu l'a reçu, pourquoi t'en glorifies-tu comme si tu ne l'avait point reçu [4] ?

8. Vous êtes déjà rassasiés, vous êtes déjà enrichis, vous êtes devenus rois sans nous et plût à Dieu que vous régnassiez afin que nous régnassions aussi avec vous [5] !

9. Car je pense que Dieu nous a exposés, nous qui sommes les derniers des apôtres comme des gens dévoués à la mort nous faisant servir de spectacle au monde et aux anges et aux hommes.

10. Nous sommes fous à cause de Christ [6], mais vous êtes sages en Christ ; nous sommes faibles et vous êtes forts ; vous êtes dans l'honneur et nous sommes dans le mépris.

11. Jusqu'à présent nous souffrons la faim et la soif et nous sommes nus, on nous frappe au visage et nous sommes errants de tous côtés.

12. [d] Nous nous fatiguons en travaillant de nos propres mains ; [e] on dit du mal de nous et nous bénissons ; nous sommes persécutés et nous le souffrons ;

13. On nous dit des injures et nous prions ; nous sommes jusqu'à présent comme les baliures du monde et comme le rebut de toute la terre.

14. Je n'écris point ces choses pour vous faire honte, mais je vous avertis comme mes chers enfants.

15. Car quand vous auriez dix mille maîtres en Jésus-Christ, néanmoins [f] vous n'avez pas plusieurs pères, car [g] c'est moi qui vous ai engendrés en Jésus-Christ par l'Évangile.

16. Je vous prie donc d'être mes imitateurs.

17. C'est pour cela que je vous ai envoyé Timothée qui est mon fils bien-aimé et fidèle en notre Seigneur. Il vous fera ressouvenir de mes voies en Christ et de quelle manière j'enseigne partout dans toutes les églises.

18. Or quelques-uns se sont enflés comme si je ne devais point vous aller voir.

19. Mais j'irai bientôt vous voir, [h] si le Seigneur le veut, et je connaîtrai non quelle est la parole, mais quelle est la vertu de ceux qui se sont enflés.

20. Car le règne de Dieu consiste non point en paroles, mais en vertu [7].

21. Lequel aimez-vous mieux, que j'aille à vous avec la verge ou avec charité et avec un esprit de douceur.

Réflexions

On voit ici en premier lieu quels sentiments il faut avoir des vrais ministres de Jésus-Christ. On doit les estimer et les avoir en révérence sans pourtant leur attribuer ce qui n'appartient qu'à Dieu et sans s'attacher aux uns pour mépriser les autres.

2. La manière dont Paul parle des jugements qu'on pouvait faire de lui nous apprend qu'à la vérité il ne doit pas nous être indifférent qu'on juge bien ou mal de nous, mais que cependant nous ne devons pas nous arrêter au jugement des hommes, que c'est à Dieu seul à juger de notre fidélité et que ce sera lui qui mettra en évidence les choses cachées et les pensées des cœurs et qui rendra à chacun la louange qui lui est due.

3. Il nous enseigne que tout ce que nous avons de dons et d'avantages vient de Dieu, que nous n'en possédons aucun que nous n'ayons reçu de lui et qu'ainsi au lieu de nous en glorifier, la gloire est due à Dieu seul.

4. On voit dans la description que Paul fait de ses souffrances que les vrais chrétiens et principalement les fidèles serviteurs de Dieu peuvent être exposés à toutes sortes de misères et d'opprobres. Mais son exemple montre que ceux qui sont ainsi affligés, bien loin de se croire malheureux dans cet état er de se laisser aller à l'impatience et à des désirs de vengeance, doivent souffrir tous ces maux avec résignation et même avec joie pour l'édification de l'église, prier pour ceux qui leur font du mal et se mettre du reste peu en peine de la haine et du mépris du monde, pourvu qu'ils aient l'approbation de Dieu et de leur conscience.

Les derniers versets de ce chapitre font voir que Paul aimait tendrement les Corinthiens, que ce n'était qu'à regret qu'il les menaçait de les châtier et qu'il n'avait en vue que leur édification. C'est aussi là l'esprit dont tous les vrais ministres du Seigneur sont animés.

(a) v5 : Matthieu 7.1 ; Romains 2.16
(b) v6 : Proverbes 3.7. L'endroit n'est pas mentionné dans l'original.
(c) v7 : Jean 3.27
(d) v12 : Actes 20.34 ; I Thessaloniciens 2.9 ; II Thessaloniciens 3.8
(e) v12 : Matthieu 5.44 ; Luc 6.28 et 23.34 ; Actes 7.60
(f) v15 : Matthieu 23.9
(g) v15 : Actes 18.11 ; Philémon 10
(h) v19 : Actes 18.21 Jacques 4.15

(1) v3 : Il y a dans le grec : C'est très peu de chose pour moi d'être jugé par vous, c'est-à-dire : ce n'est pas au jugement des hommes que je regarde principalement. Ainsi Paul ne dit pas ceci par mépris et il ne lui était pas indifférent d'être bien ou mal dans l'esprit des Corinthiens.

(2) v3 : Je ne m'estime pas plus que les autres.

(3) v4 : C'est-à-dire : d'aucune infidélité dans mon ministère, mais pour cela je ne me justifie pas et je ne me préfère pas à un autre. C'est au Seigneur, qui connait les cœurs, à juger qui sont ceux qui l'auront servi avec plus de fidélité, mais ce n'est pas à vous à en décider.

(4) v7 : Il y peut avoir de la différence entre les ministres par rapport aux dons et aux fruits de leur ministère, mais cette différence vient de Dieu et c'est à lui qu'il faut donner la gloire et de leurs dons et de tout ce qu'ils font.

(5) v8 : Ce qui est dit ici et au verset 10 est une espèce d'ironie. Paul marque non ce que les Corinthiens étaient, mais ce que quelques-uns d'entre eux croyaient être et les sentiments avantageux qu'ils avaient d'eux-mêmes pendant qu'il était exposé à toutes sortes de maux.

(6) v10 : On nous regarde comme des insensés parce que nous prêchons Jésus-Christ crucifié, ce qui est une folie au jugement des mondains. Sus 1.23-25 et parce que nous nous exposons aux souffrances.

(7) v20 : Ce n'est pas par des paroles que le règne de Dieu avance et qu'on reconnait ses fidèles ministres, mais c'est par les effets, par la vertu divine qui accompagne leur ministère et le pouvoir qu'ils ont de châtier ceux qui causent du trouble dans l'église.

Chapitre V

Paul censure les Corinthiens de ce qu'ils souffraient parmi eux un homme coupable d'inceste et il le livre à satan, c'est-à-dire à être affligé en son corps par satan, ce qui était une punition extraordinaire que les apôtres avaient le pouvoir d'infliger, versets 1-5.

Il leur présente par la similitude du levain qu'il est très dangereux de souffrir dans l'église ceux qui vivent d'une manière scandaleuse puisqu'ils infectent et qu'ils corrompent les autres, versets 6-9.

Enfin, il ordonne aux Corinthiens de retrancher du milieu d'eux par l'excommunication les impurs et tous ceux qui vivaient dans le dérèglement et de ne pas les garder comme frères et comme membre de l'église, versets 10-13.

On entend dire de toute part qu'il y a parmi vous de l'impudicité et une telle impudicité que même parmi les Gentils on n'entend parler de rien de semblable, c'est [a] que quelqu'un d'entre vous entretient la femme de son père.

2. Et vous êtes enflés d'orgueil et vous n'avez pas plutôt été dans l'affliction afin que celui qui a commis cette action fût retranché du milieu de vous ?

3. [b] Pour moi, étant absent de corps, mais présent d'esprit, j'ai déjà jugé comme si j'étais présent de livrer celui qui a commis une telle action

4. (Vous et mon esprit étant assemblés au nom de notre Seigneur Jésus-Christ avec la puissanse de notre Seigneur Jésus-Christ.)

5. De livrer, dis-je, un tel homme à satan pour la destruction de la chair afin que l'esprit soit sauvé au jour du Seigneur Jésus.

6. Vous n'avez pas sujet de vous glorifier. Ne savez-vous pas [c] qu'un peu de levain fait lever toute la pâte ?

7. Ôtez donc le vieux levain afin que vous deveniez une nouvelle pâte comme vous êtes sans levain. Car Christ notre pâque a été immolé pour nous.

8. C'est pourquoi célébrons la fête, non avec le vieux levain, ni avec le levain de la malice et de la méchanceté, mais avec les pains sans levain de la sincérité et de la vérité.

9. Je vous ai écrit dans ma lettre de n'avoir aucune communication avec les impudiques.

10. Mais non pas absolument avec les impudiques de ce monde [1] ou avec les avares [2] ou les ravisseurs ou avec les idolâtres, autrement il faudrait sortir du monde.

11. Mais quand je vous écris de ne vous point mêler avec eux, cela veut dire si quelqu'un qui se nomme frère est impudique ou avare [3] ou idolâtre ou médisant ou ivrogne ou ravisseur [d] vous ne mangiez pas même avec un tel homme [4].

12. Car qu'ai-je à faire de juger ceux qui sont de dehors ? N'est-ce pas à vous de juger ceux qui sont dedans [5] ?

13. Mais Dieu juge ceux qui sont de dehors. Ôtez donc le méchant du milieu de vous.

Réflexions

Ce chapitre contient une doctrine très importante. Nous y voyons quelle est la nécessité de la discipline dans l'église et surtout de cette partie de la discipline qui consiste dans l'excommunication.

Paul reprend les Corinthiens de ce qu'ils n'avaient pas ôté de leur église un incestueux qu'il y avait parmi eux. Il dit que quand des personnes qui se disent chrétiens tombent dans des péchés qui déshonorent la religion de Jésus-Christ, toute l'église doit être dans la tristesse, qu'elle ne doit point les souffrir dans son sein mais qu'elle doit les retrancher de sa communion. Il déclare de la manière la plus expresse que l'on ne doit point reconnaître pour frères et pour chrétiens les impurs, les injustes, les médisants, les ivrognes, ni les autres pécheurs scandaleux et qu'il n'est pas permis d'avoir un commerce famillier avec ces gens-là. C'est la loi de Jésus-Christ. C'est ce que les apôtres ont commandé de sa part et l'ordre qu'il a établi dans toutes les églises du monde pour l'honneur de la religion chrétienne, pour le salut des pécheurs eux-mêmes et pour empêcher que leur mauvais exemple ne corrompe les autres membres de l'église et c'est aussi ce que les permiers chrétiens ont religieusement observé.

Par là on peut reconnaître que l'église n'est point gouvernée aujourd'hui comme elle le devrait être. Cependant le devoir de tous les chrétiens est de s'éloigner autant qu'il leur est possible du commerce des méchants et de se distinguer d'eux par une vie saine et exemplaire et pour ce qui est des pécheurs qu'on laisse vivre dans la communion extérieure de l'église, quoiqu'ils dussent en être ôtés, il faut se souvenir que Jésus-Christ ne les reconnait point pour ses membres et qu'ils n'éviteront pas la punition que mérite leur hypocrisie et leur impiété.

(a) v1 : Lévitique 18.8
(b) v3 : Colossiens 2.5
(c) v6 : Galates 5.9
(d) v11 : Matthieu 18.17 ; II Thessaloniciens 3.14

(1) v10 : C'est-à-dire : avec les païens. Les chrétiens étant mêlés parmi les païens dans la société civile ne pouvaient éviter de vivre avec eux.

(2) v10 : Voyez la note sur le verset suivant.

(3) v11 : Le terme grec signifie aussi la luxure et le débordement à l'impureté. C'est dans ce sens qu'il est employé, voyez Éphésiens 4.19 et I Thessaloniciens 4.6. L'église ne peut retrancher de la communion que ceux qui mènent une vie manifestement criminelle et scandaleuse. L'avarice, de même que l'envie, l'ambition et d'autres passions sont le plus souvent des vices cachés.

(4) v11 : C'est-à-dire : n'ayez pas une communication particulière avec lui et évitez son commerce. Ceci est pris de la pratique des Juifs qui ne mangeaient pas avec les personnes excommuniées.

(5) v12 : L'église n'a d'autorité que sur ses membres. Elle laisse ceux qui n'en sont pas au jugement de Dieu.

Chapitre VI

Paul reprend les Corinthiens de ce qu'ils avaient recours aux juges et aux magistrats pour terminer leurs procès, versets 1-8.

2. Il dit à cette occasion que ceux qui faisaient tort au prochain par l'injustice n'entreront pas dans le Ciel, non plus que les impurs et les autres pécheurs qu'il nomme, versets 9-11.

3. Il exhorte les Corinthiens à avoir égard à l'édification du prochain dans l'usage des choses indifférentes et permises, mais surtout à fuir l'impureté, montrant par diverses considérations qu'elle n'est pas du nombre des choses indifférentes, mais qu'elle est mauvaise par elle-même et tout-à-fait incompatible avec la profession de la religion chrétienne, versets 12-20.

QUAND quelqu'un d'entre vous a un différent avec un autre, ose-t-il bien l'appeler en jugement devant les infidèles plutôt que devant les saints ?

2. Ne savez-vous que les saints jugeront le monde [1] ? Et si vous jugez le monde, êtes-vous indignes de juger des moindres choses ?

3. Ne savez-vous pas que nous jugerons les anges ? Combien plus pouvons-nous juger des choses de cette vie ?

4. Si donc vous avez des différents pour les choses de cette vie, prenez plutôt pour juges ceux qui sont les moins considérés dans l'église.

5. Je le dis pour vous faire honte. N'y a-t-il point de sages parmi vous, non pas même un seul qui puisse juger entre ses frères ?

6. Mais un frère a des procès contre son frère et cela devant les infidèles.

7. C'est déjà un défaut parmi vous d'avoir des procès les uns contre les autres. Pourquoi ne souffrez-vous pas plutôt qu'on vous fasse tort ? [a] Pourquoi n'endurez-vous pas plutôt quelque perte ?

8. Mais [b] c'est vous-mêmes qui faites tort et vous causez du dommage aux autres et à vos frères mêmes.

9. Ne savez-vous pas que les injustes n'hériteront point le royaume de Dieu ?

10. Ne vous abusez point : [c] Ni les impurs, ni les idolâtres, ni les adultères, ni les efféminés, ni les abominables, ni les larrons, ni les avares, ni les ivrognes, ni les médisants, ni les ravisseurs n'hériteront point le royaume de Dieu.

11. [d] Cependant, vous étiez tels quelques-uns de vous [2], mais vous en avez été lavés, mais vous avez

été sanctifiés, mais vous avez été justifiés au nom du Seigneur Jésus et par l'esprit de notre Dieu.

12. [e] Toutes choses me sont permises, mais toutes choses ne sont pas expédientes [3], toutes choses me sont permises, mais je ne me rendrai esclave d'aucune chose.

13. Les viandes sont pour le ventre et le ventre pour les viandes, mais Dieu détruira l'un et l'autre. Mais le corps n'est point pour l'impudicité, mais il est pour le Seigneur et le Seigneur pour le corps.

14. Car Dieu qui a ressuscité le Seigneur nous ressuscitera aussi par sa puissance.

15. Ne savez-vous pas que vos corps sont les membres de Jésus-Christ ? Ôterai-je donc les membres de Jésus-Christ pour en faire les membres d'une prostituée ? À Dieu ne plaise !

16. Ne savez-vous pas que celui qui s'unit à une prostituée devient un même corps avec elle ? [f] Car il est dit : Les deux feront une seule chair.

17. Mais celui qui est uni au Seigneur devient un même esprit avec lui.

18. Fuyez la fornication. Quelque péché que l'homme commette, il est hors du corps, mais celui qui commet la fornication pèche contre son propre corps.

19. [g] Ne savez-vous pas que votre corps est le temple du Saint-Esprit qui est en vous et qui vous a été donné de Dieu et que vous n'êtes point à vous-mêmes ?

20. [h] Car vous avez été rachetés à un grand prix, glorifiez donc Dieu en votre corps et en votre esprit qui appartiennent à Dieu.

Réflexions

Les réflexions qu'il faut faire sur ce chapitre sont ces quatre.

1. Que les chrétiens étant frères doivent éviter les procès autant qu'il leur est possible et tâcher de terminer leurs difficultés à l'amiable et que s'ils ont recours aux juges, il faut que ce soit toujours dans un esprit de justice et d'équité, avec modération et douceur et sans donner scandale.

2. Que ceux qui font tort à autrui, soit par des procès injustes, soit en quelque autre manière, non plus que les impurs, les larrons et les autres pécheurs ne posséderont point le royaume de Dieu. Sur quoi il faut remarquer que quelques-uns des Corinthiens avaient vécu dans ces crimes-là du temps qu'ils étaient païens, mais qu'ils y avaient renoncé et que Dieu les en avait retirés en les appelant à le religion chrétienne et en les nettoyant de leurs péchés par le sang de Jésus-Christ et par la grâce du Saint-Esprit. Ce qui nous apprend que cette sainte religion ne laisse pas les hommes dans leurs souillures, mais qu'elle tend à les purifier et à les sanctifier et qu'elle leur fournit les moyens et les forces nécessaires pour cela.

La troisième instruction concerne l'impureté. Paul montre dans ce chapitre que ce péché sépare de la communion de Jésus-Christ ceux qui le commettent et fait qu'ils ne sont plus ses membres, que les impurs sont un grand outrage à notre Sauveur, qu'ils déshonorent leur propre corps qui devrait être le temple du Saint-Esprit et qu'ils se privent de cet Esprit saint.

Enfin, il déclare que puisque nous avons été rachetés par le précieux sang de Jésus-Christ, nos corps appartiennent à Dieu aussi bien que nos âmes et qu'ainsi nous ne sommes plus à nous-mêmes, mais que nous devons glorifier Dieu et par nos corps et par nos esprits.

Toutes ces considérations sont extrêmement fortes et puisque Paul allègue tant de raisons pour détourner les chrétiens de l'impureté, on voit par là que ce péché est très grand, que nous devons l'avoir en horreur et nous étudier à tous égards à une vie pure et sainte.

(a) v7 : Matthieu 5.39 ; Luc 6.29 ; Romains 12.19
(b) v8 : I Timothée 4.6
(c) v10 : Éphésiens 5.5 ; I Timothée 1.9
(d) v11 : Tites 3.3
(e) v12 : I Corinthiens 10.23
(f) v16 : Genèse 2.24 ; Matthieu 19.5 ; Marc 10.7 ; Éphésiens 5.31
(g) v19 : I Corinthiens 3.16 ; II Corinthiens 6.16
(h) v20 : I Corinthiens 7.23 ; I Pierre 1.18

(1) v2 : Si on veut prendre ces paroles à la lettre, comme si les saints devaient exercer des actes de judicature, on ne saurait leur donner un sens qui satisfasse. Ainsi on doit les entendre dans un sens figuré, de même que ce qui est dit dans Matthieu 19.28 et Apocalypse 2.26. Ce que Paul dit ici est pris de Daniel 7.18, 22-27 où on lit que le règne et le jugement seraient donnés aux saints, ce qui signifie que les saints seraient élevés à une grande gloire sous le règne du Messie, qu'ils triompheraient de leur ennemis et qu'ils règneraient éternellement avec lui. Cet oracle donna lieu à cette croyance qui était générale parmi les Juifs, que les saints jugeraient le monde. Paul en parle comme d'une chose qui était connue des Corinthiens et comme d'une gloire à laquelle ils avaient part. Paul a donc voulu dire : Si les saints doivent juger le monde, si telle est leur dignité et leur gloire, s'ils sont désignés à régner sur le monde et même sur les mauvais anges, êtes-vous indignes de juger de ce qui concerne quelques intérêts temporels ?

(2) v11 : Lorsque vous étiez païens.

(3) v12 : C'est-à-dire : tout ce qui est permis n'est pas toujours à propos. Les chrétiens peu instruits auraient pu croire que l'usage de toute sorte de viande étant permis, ils pouvaient assister aux festins des idolâtres où l'on mangeait des viandes sacrifiées aux idoles, ce qui les auraient entraînés dans l'impureté qui accompagnaient ces festins et aurait donné du scandale. Paul dit sur cela qu'il faut s'absenir de ce qui est permis lorsqu'il peut en arriver du mal et qu'il y a au reste bien de la différence entre les viandes qui sont une chose indifférente d'elle-même et l'impureté dont il fait voir l'horreur dans les versets suivants.

Chapitre VII

Paul répond dans ce chapitre à quelques questions que les Corinthiens lui avaient posées concernant le mariage.

1. Il en marque l'institution et les devoirs, versets 1-5.

2. Il dit qu'il y a de l'avantage à ne se marier point, mais que les chrétiens ont la liberté de le faire, versets 6-9.

3. Il exhorte les personnes mariées à ne se pas séparer et il montre quel était à cet égard le devoir des hommes et des femmes qui étaient mariée à des païens, versets 10-19.

4. Il ordonne à tous les chrétiens de demeurer chacun dans leur vocation et dans l'état où la pro-

vidence les avait mis et d'y vivre selon la volonté de Dieu, versets 20-24.

Enfin, il parle des vierges et de ceux qui vivaient dans le célibat aussi bien que des veuves et il dit que l'état de ces personnes-là était plus heureux, principalement dans ces temps-là qui étaient des temps de persécution, mais que cependant ils avaient la liberté de se marier, versets 25-40.

POUR ce qui est des choses dont vous m'avez écrit, il est bon à l'homme de ne toucher point de femme.

2. Toutefois, pour éviter toutes sortes d'impuretés, que chacun ait sa femme et que chaque femme ait son mari.

3. Que [a] le mari rende à sa femme ce qu'il lui doit et que la femme en use de même envers son mari.

4. La femme n'est point maîtresse de son propre corps, mais c'est le mari, de même aussi, le mari n'est point maître de son propre corps, mais c'est la femme.

5. Ne vous privez point l'un de l'autre de ce que vous vous devez, si ce n'est d'un consentement mutuel et pour un temps, afin de vaquer au jeûne et à l'oraison, mais après cela, retournez ensemble, de peur que satan ne vous tente dans votre incontinence.

6. Or je dis cela par conseil et non pas par commandement [1].

7. Car je voudrais que tous les hommes fussent comme moi, mais chacun a reçu de Dieu son don particulier, l'un d'une manière et l'autre de l'autre.

8. Je dis donc à ceux qui ne sont point mariés et aux veuves qu'il leur est avantageux de demeurer comme moi.

9. Mais s'ils ne peuvent pas garder la continence, qu'ils se marient, car il vaut mieux se marier que de brûler.

10. Quant à ceux qui sont mariés, ce que je leur ordonne, non pas moi, mais le Seigneur, c'est que la femme ne soit point séparée de son mari.

11. Et si elle en est séparée, qu'elle demeure sans se marier ou qu'elle se réconcilie avec son mari. [b] Et que le mari de même ne quitte point sa femme.

12. Mais pour ce qui est des autres, ce n'est pas le Seigneur, mais [2] c'est moi qui leur dis : Si quelque frère a une femme infidèle [3] et qu'elle consente de demeurer avec lui, qu'il ne la quitte point.

13. Et si quelque femme a un mari infidèle et qu'il consente de demeurer avec elle, qu'elle ne le quitte point.

14. Car le mari infidèle est sanctifié [4] par la femme fidèle et la femme infidèle est sanctifiée par le mari fidèle, autrement vos enfants seraient impurs au lieu qu'ils sont saints.

15. Que si l'infidèle se sépare, qu'il se sépare, car le frère ou la sœur ne sont plus assujettis en ce cas, mais Dieu nous a appelés à la paix.

16. Car que sais-tu femme si tu ne sauveras point ton mari ? Ou que sais-tu mari si tu ne sauveras point ta femme [5] ?

17. Mais que chacun suive l'état que Dieu lui a donné en partage et dans lequel le Seigneur l'a appelé. C'est là ce que j'ordonne dans toutes les églises.

18. Quelqu'un a-t-il été appelé à la foi étant circoncis ? Qu'il demeure circoncis. Quelqu'un a-t-il été appelé étant incirconcis ? Qu'il ne se fasse pas circoncire.

19. [c] Être circoncis n'est rien, être incirconcis n'est rien, mais l'observation des commandements de Dieu est tout.

20. [d] Que chacun demeure dans la vocation dans laquelle il a été appelé [6].

21. As-tu été appelé esclave ? Ne t'en fais point de peine, mais aussi si tu peux être mis en liberté, profites-en.

22. Car l'esclave qui est appelé par le Seigneur est l'affranchi du Seigneur, de même aussi celui qui est appelé étant libre est l'esclave de Christ.

23. [e] Vous avez été achetés par prix, ne devenez point esclaves des hommes [7].

24. Mes frères, que chacun demeure devant Dieu dans l'état dans lequel il a été appelé.

25. Pour ce qui est des vierges, je n'ai point reçu de commandement du Seigneur, mais je vous donne un conseil comme ayant eu part à la miséricorde du Seigneur pour lui être fidèle.

26. J'estime donc que cela est avantageux à cause des afflictions présentes qu'il est, dis-je, avantageux de demeurer comme il est.

27. Es-tu lié à une femme ? Ne cherche point à t'en séparer. N'es-tu pas lié avec une femme ? Ne cherche point de femme.

28. Si pourtant tu te marie, tu ne pèches point et si une vierge se marie, elle ne pèche point. Mais ces personnes auront des afflictions dans la chair, or je voudrais vous les épargner.

29. Mais voici ce que je vous dis : Mes frères, c'est que le temps est court désormais [8]. Que ceux qui ont une femme soient comme s'ils n'en avaient point.

30. Et ceux qui pleurent comme s'ils ne pleuraient point et ceux qui sont dans la joie comme s'ils n'étaient point dans la joie et ceux qui achètent comme ceux qui ne possédaient rien.

31. Et ceux qui usent de ce monde comme s'ils n'en usaient point, car la figure de ce monde passe.

32. Or je voudrais que vous fussiez sans inquiétude. Celui qui n'est pas marié s'occupe des choses qui regarde le Seigneur cherchant à plaire au Seigneur.

33. Mais celui qui est marié s'occupe des choses du monde cherchant à plaire à sa femme.

34. Il y a une différence entre la femme mariée et la vierge. Que celle qui n'est pas mariée s'occupe des choses qui regardent le Seigneur pour être sainte de corps et d'esprit, mais que celle qui est mariée s'occupe des choses du monde pour plaire à son mari.

35. Je vous dis ceci pour votre bien et non pas pour vous tendre un piège [9], mais pour vous porter

à ce qui est honnête et propre à vous attacher au service du Seigneur sans distraction.

36. Mais si quelqu'un croit qu'il ne soit pas honnorable que sa fille [10] passe la fleur de l'âge sans être mariée et qu'il faille qu'elle le soit, il peut faire ce qu'il voudra, il ne pèche point, que les filles dans ce cas se marient.

37. Mais celui qui n'étant point contraint par aucune nécessité et étant entièrement maître de faire ce qu'il voudra a pris une ferme résolution en lui-même de garder sa fille fait bien.

38. C'est pourquoi celui qui marie sa fille fait bien, mais celui qui ne la marie pas fait mieux.

39. [f] La femme est liée avec son mari par la loi tout le temps qu'il est en vie, mais si son mari meurt, elle est en liberté de se remarier à qui elle voudra, pourvu que ce soit dans le Seigneur.

40. Toutefois, elle sera plus heureuse, selon mon sentiment, si elle demeure comme elle est. [g] Or je crois que j'ai aussi l'esprit de Dieu.

Réflexions

Ce chapitre nous enseigne

1. Que le mariage est un état saint et honnorable, mais que le devoir des chrétiens est d'y vivre dans l'union et dans la concorde, dans la pureté et dans la chasteté aussi bien que dans la piété en vaquant au jeûne et à la prière.

2. Que quoi que l'état de ceux qui ne se marient pas soit plus heureux, chacun à la liberté de le faire, qu'en cela on doit se conduire selon qu'on se sent appelé à vivre dans la mariage ou dans le célibat, mais que ceux qui ne sont pas mariés doivent vivre dans une grande pureté et dans la continence.

3. Que les maris et les femmes ne doivent point se séparer les uns des autres, mais qu'au contraire ils sont obligés de vivre ensemble dans la paix et de s'édifier en travaillant à leur salut mutuel.

4. Que Dieu ayant voulu qu'il y eût divers états et diverses conditions dans le monde, chacun doit demeurer dans la vocation où il se trouve, pourvu qu'elle soit légitime et s'acquitter fidèlement de tous les devoirs auxquels cette vocation l'engage, sans chercher à s'en tirer par de mauvais moyens.

5. Que les personnes qui ne se marient pas ont des avantages particuliers pourvu qu'elles soient chastes, puisqu'elles peuvent servir Dieu avec moins de distraction et que dans le temps de persécution elles sont plus libres et mieux en état de s'acquitter de leur devoir, mais que soit qu'on se marie, soit que l'on vive dans le célibat, on doit être pur, tant du corps que du cœur.

6. Une autre instruction très salutaire que Paul nous donne ici et qui peut être appliquée à tous les temps et à toutes sortes de personnes, c'est que notre vie est courte, que notre état en ce monde est incertain et que les choses d'ici bas sont passagères et vaines, qu'ainsi nous ne devons pas y mettre notre cœur,

mais qu'il faut posséder toutes choses comme si nous ne les possédions point, que ceux qui pleurent doivent être comme s'ils ne pleuraient point, que ceux qui sont dans la joie comme s'ils n'étaient pas dans la joie et ceux qui jouissent des choses du monde comme s'ils n'en jouissaient pas, puisque la figure de ce monde passe.

(a) v3 : I Pierre 3.7
(b) v11 : Matthieu 5.32 et 19.6 ; Marc 10.11 ; Luc 16.18
(c) v19 : Galates 5.6
(d) v20 : Éphésiens 4.1
(e) v23 : I Corinthiens 6.20 ; I Pierre 1.18
(f) v39 : Romains 1.2
(g) v40 : I Thessaloniciens 4.8

(1) v6 : Je ne vous donne point de commandement précis et absolu à cet égard, chacun doit voir ce qui lui convient.
(2) v12 : Jésus-Christ n'avait point donné de loi sur ce cas comme il en avait donné une sur ce qui est dit aux versets 10 et 11.
(3) v12 : C'est-à-dire : payenne et ainsi de suite. Il s'agit ici des mariages qui avaient été contractés du temps que l'une ou l'autre des parties étaient païennes. Ces mariages devaient subsister.
(4) v14 : C'est-à-dire : la foi de l'une des parties fait que le mariage n'a rien de souillé et que les enfants qui en naissent ne sont pas censés païens, mais qu'ils ont une part à l'alliance divine.
(5) v16 : Il pouvait arriver que la partie fidèle engagerait la partie infidèle à embrasser la religion chrétienne.
(6) v20 : C'est-à-dire : que chacun demeure dans la condition où il était lorsqu'il a été appelé à la religion chrétienne.
(7) v23 : Ou : Pouvez-vous vous racheter de l'esclavage par un prix, par une rançon. Ne demeurez pas esclaves des hommes. C'est ce que Paul avait dit au verset 21.
(8) v29 : Le temps approche auquel il faudra que ceux qui ont une femme soient comme s'il n'en avaient point, et cætera. C'étaient les temps de persécution.
(9) 35 : Ou pour vous lier.
(10) v36 : Grec : *sa vierge*, comme dans les versets 25, 28, 34 et 37.

Chapitre VIII

Paul examine une question sur laquelle les Corinthiens l'avaient consulté, savoir s'il était permis aux chrétiens de manger des viandes qui avaient été sacrifiées aux idoles et d'assister aux festins que les païens faisaient dans les temples des faux dieux.

Il dit sur cela que les chrétiens savaient qu'il n'y a qu'un seul Dieu et que les idoles étaient des choses mortes et vaines qui ne pouvaient rendre souillées les viandes qui leur avaient été offertes et qu'ainsi il était permis de manger de toutes sortes de viandes, versets 1-6.

Cependant, il ajoute que tous n'avaient pas le même degré de connaissance sur ce sujet. C'est pourquoi il avertit les chrétiens les plus éclairés de ne pas abuser de la liberté qu'ils avaient à cet égard de peur qu'en mangeant des choses sacrifiées aux idoles ils ne donnassent du scandale à ces chrétiens faibles et qu'ils ne les engageassent à pécher en mangeant contre leur conscience et même à tomber dans l'idolâtrie, versets 7-13.

POUR ce qui regarde les choses qui ont été sacrifiées aux idoles, nous savons que nous avons tous de la connaissance [1], mais la connaissance enfle [2], au lieu que la charité édifie.

2. Et si quelqu'un présume de savoir quelque chose, il n'a encore rien connu comme il faut le connaître.

3. Mais si quelqu'un aime Dieu, Dieu est connu de lui.

4. Pour ce qui est donc de manger des choses sacrifiées aux idoles, nous savons qu'une idole n'est rien dans le monde [3] et qu'il n'y a qu'un seul Dieu.

5. Car quoi qu'il y en ait, soit dans le ciel, soit sur la terre qui sont appelés dieux, comme il y a en effet plusieurs dieux [4] et plusieurs seigneurs,

6. Toutefois [a] nous n'avons qu'un seul Dieu qui est le Père duquel procède toutes choses et nous sommes pour lui [b] et un seul Seigneur Jésus-Christ par lequel sont toutes choses et nous sommes par lui.

7. Mais tous n'ont pas cette connaissance, car quelques-uns dans l'opinion qu'ils ont encore de l'idole [5] mangent une chose comme sacrifiée à l'idole et leur conscience étant faible, elle en est souillée.

8. À la vérité la viande ne nous rend pas agréable à Dieu, car si nous mangeons il ne nous revient aucun avantage et si nous nous ne mangeons pas nous n'en recevons aucun préjudice.

9. Mais prenez garde que cette liberté que vous avez ne soit en quelque manière en scandale à ceux qui sont faibles.

10. Car si quelqu'un d'eux te voit, toi qui as de la connaissance, assis à table dans le temple des idoles, la connaissance de celui qui est faible ne sera-t-elle pas déterminée à manger ce qui est sacrifié à l'idole. [nc1]

11. Et [c] ainsi ton frère, qui est faible, pour lequel Christ est mort périra par ta connaissance [6].

12. Or quand vous péchez ainsi contre vos frères et que vous blessez leur conscience qui est faible, vous péchez contre Christ.

13. [d] C'est pourquoi, si ce que je mange scandalise mon frère, je ne mangerai jamais de chair pour ne pas donner de scandale à mon frère.

Réflexions

Quoi que nous n'ayons pas besoin qu'on nous instruise sur l'usage des choses sacrifiées aux idoles, puisque l'idolâtrie payenne est abolie, et que nous savons tous qu'il n'y a qu'un seul Dieu et que les idoles ne sont rien, cela n'empêche pas que la doctrine que Paul établit dans ce chapitre soit d'un usage général. Il nous enseigne que tous les chrétiens, et surtout ceux qui sont le mieux instruits, doivent avoir bien des égards pour ceux qui le sont moins et éviter soigneusement de leur donner du scandale.

Il nous apprend de plus que l'on peut scandaliser le prochain, non seulement en faisant ce qui est criminel, mais aussi en faisant des choses permises. Ainsi il faut se conduire avec beaucoup de circonspection et de prudence dans l'usage de ces choses-là et ne pas toujours faire ce qui est permis.

Il nous montre enfin que c'est un très grand péché que de scandaliser qui que ce soit, puisque par là on peut être l'auteur de la perdition du prochain et se rendre extrêmement coupable contre Jésus-Christ lui-même.

Ces maximes sont d'un très grand usage et nous devons nous les proposer continuellement afin de ne rien faire, non pas même les choses permises, par où nous puissions offenser Dieu, blesser notre conscience et fairer tomber notre prochain dans le péché.

(a) v6 : Deutéronome 6.4
(b) v6 : Jean 13.13
(c) v11 : Romains 14.15
(d) v13 : Romains 14.21

(1) v1 : C'est-à-dire : nous savons ce qu'on doit croire sur ce sujet.
(2) v1 : La connaissance qui n'est pas accompagnée de prudence et de charité.
(3) v4 : C'est-à-dire : qu'elle n'a aucune vertu, que c'est une chose morte.
(4) v5 : L'Écriture donne ce nom aux anges et à ceux qui sont élevés en autorité. Voyez Jean 10.34
(5) v7 : Paul parle de ceux qui n'étant pas assez instruits du néant des idoles et qui retenaient encore quelque reste des sentiments des païens croyaient qu'il y avait quelque vertu attachée aux victimes qui leurs avaient été sacrifiées.
(6) v11 : C'est-à-dire : du mauvais usage que tu feras de ta connaissance.

(nc1) v10 : Cette phrase devrait se terminer par un point d'interrogation puisqu'elle contient la question *...ne sera-t-elle pas...*

Chapitre IX

Le dessein de Paul dans ce chapitre est de confirmer par son exemple ce qu'il avait enseigné dans le chapitre précédent, savoir que l'on doit s'abstenir des choses permises lorsqu'on peut avancer par ce moyen l'édification du prochain. Dans cette vue il fait trois choses,

1. Il dit qu'il avait le droit et la liberté en sa qualité de tirer un salaire pour son entretien, versets 1-14.

2. Il ajoute qu'il ne s'était point prévalu de ce droit, mais qu'il avait usé d'une grande condescendance envers toutes sortes de personnes, s'accomodant aux scrupules des faibles, de peur de leur donner de l'éloignement pour l'Évangile, versets 15-23.

Il exhorte les Corinthiens à l'imiter en cela et à renoncer aux choses permises lorsque l'édification du prochain et leur propre salut le demandait et il leur propose pour cet effet l'exemple de ceux qui combattaient autrefois dans les jeux publics de la Grèce et qui vivaient dans une grande continence, s'abtenant de tout ce qui était contraire au genre de vie qu'ils avaient embrassé, versets 24-27.

NE suis-je pas apôtre ? Ne suis-je pas libre ? N'ai-je pas vu Jésus-Christ notre Seigneur ? [a] N'êtes-vous pas mon ouvrage en notre Seigneur ?

2. Si je ne suis pas apôtre pour les autres, je le suis au moins pour vous, car vous êtes le sceau de mon apostolat en notre Seigneur.

3. C'est là ma défense contre ceux qui me condamnent.

4. N'avons-nous pas le pouvoir de manger et de boire [1] ?

5. N'avons-nous pas le pouvoir de mener partout une femme d'entre nos sœurs [2] comme font les autres apôtres et les frères du Seigneur et Céphas ?

6. Ou n'y a-t-il que moi seul et Barnabas qui n'ayons pas le droit de ne point travailler ?

7. Qui est-ce qui va à la guerre à ses propres dépens ? Qui est-ce qui plante une vigne et qui n'en mange pas du fruit ? Ou qui est-ce qui paît un troupeau et qui ne mange pas du lait du troupeau ?

8. Dis-je ceci seulement selon la coutume des hommes ? La loi ne le dit-elle pas aussi ?

9. Car il est écrit dans la loi de Moïse : [b] Tu n'emmuselleras point le bœuf qui foule les grains. Est-ce que Dieu se met en peine des bœufs ?

10. Ne dit-il point ces choses principalement pour nous ? Oui, elles sont écrites pour nous, car celui qui laboure doit labourer dans l'espérance de recueillir et celui qui foule les grains doit les fouler avec l'espérance d'y avoir part.

11. [e] Si nous avons semé parmi vous les biens spirituels, est-ce une grande chose que nous moissonnions de vos biens corporels ?

12. Si d'autres usent de ce droit sur vous, pourquoi n'en userions-nous pas plutôt ? Cependant nous n'en avons point usé, mais nous souffrons tout afin de n'apporter aucun obstacle à l'Évangile de Christ.

13. [d] Ne savez-vous pas que ceux qui font le service sacré mangent des choses sacrées et que ceux qui servent à l'autel participent à ce qui est offert sur l'autel ?

14. De même aussi le Seigneur a ordonné [e] que ceux qui annoncent l'Évangile vivent de l'Évangile.

15. Mais pour moi, je n'ai usé d'aucun de ces droits. Et je n'écris point ceci afin qu'on en use envers moi, car j'aimerais mieux mourir que si quelqu'un m'ôtait ce sujet de gloire [3].

16. Car si je prêche l'Évangile, je n'ai pas sujet de m'en glorifier, parce que la nécessité m'en est imposée et malheur à moi si je ne prêche pas l'Évangile.

17. Que si je le fais volontairement, j'en recevrai la récompense, mais si je le fais à regret, la dispensation ne laisse pas de m'en être commise.

18. Quelle récompense ai-je donc ? C'est qu'en prêchant l'Évangile, j'annonce l'Évangile de Christ sans qu'il en coûte rien de sorte que je n'use pas du droit que l'Évangile me donne.

19. Car quoi que je sois libre à l'égard de tous, je me suis assujetti à tous afin de gagner plus de personnes.

20. Et j'ai été comme Juif parmi les Juifs afin de gagner les Juifs avec ceux qui sont sous la loi comme si j'eusse été sous la loi afin de gagner ceux qui sont sous la loi.

21. Avec ceux qui sont sans loi [4] comme si j'eusse été sans loi, (quoique je ne sois point sans loi à l'égard de Dieu, puisque je suis sous la loi de Christ) afin de gagner ceux qui sont sans loi.

22. J'ai été avec les faibles comme si j'eusse été faible afin de gagner les faibles. Je me suis fait tout à tous afin d'en sauver au moins quelques-uns.

23. Et je fais tout cela à cause de l'Évangile afin d'y avoir part avec les autres [5].

24. Ne savez-vous pas que quand on court dans la lice, tous courent, mais qu'il n'y en a qu'un qui remporte le prix ? Courrez de manière que vous le remportiez.

25. Tout homme qui combat s'abstient de tout [6] et ces gens-là le font pour avoir une couronne corruptible, mais nous le faisons pour en avoir une incorruptible.

26. Je cours donc, non à l'aventure. Je frappe, mais non pas en l'air.

27. Mais je traite durement mon corps et je le tiens assujetti, de peur qu'après avoir prêché aux autres, je ne sois moi-même rejetté.

Réflexions

Le but général de ce chapitre est de nous apprendre qu'il ne faut pas toujours faire ce qui est permis et ce que l'on aurait droit de faire, mais que l'on doit s'en abstenir lorsque la gloire de Dieu et le salut du prochain l'exigent et qu'il est du devoir des chrétiens de s'accomoder autant qu'ils le peuvent à toutes sortes de personnes, d'avoir toujours égard à l'édification des autres et principalement à celle des faibles afin de les attirer à la foi.

Outre cette doctrine générale qui est d'un grand usage, nous avons ici quelques instructions particulières dont les principales sont ces trois.

1. Que les églises sont obligées par la loi divine et par le commandement de Jésus-Christ de pourvoir à l'entretien et à la subsistance des pasteurs et de leurs familles.

2. Que les ministres de l'Évangile doivent à l'imitation de Paul se conduire avec beaucoup de prudence et de charité, n'ayant pas égard à leur intérêt particulier, mais s'accomodant à la faiblesse des hommes et tâchant par toutes sortes de moyens de gagner à Jésus-Christ le plus de personnes qu'ils pourront.

3. Que l'on ne saurait remplir les devoirs et la vocation de chrétien à moins que l'on ne vive dans une grande tempérance, que pour cela il faut mortifier le corps, le réduire en servitude par la sobriété, la continence et le travail, fuir l'oisiveté, la mollesse et ce qui flatte trop la chair et suivre un genre de vie conforme aux préceptes de l'Évangile et à l'exemple de Jésus-Christ et des apôtres, afin que par ce moyen on puisse obtenir la glorieuse récompense qui n'est destinée qu'à ceux qui se seront acquittés de ces devoirs.

(a) v1 : I Corinthiens 4.15
(b) v9 : Deutéronome 25.4 ; I Timothée 5.18
(c) v11 : Romains 15.27
(d) v13 : Deutéronome 18.1
(e) v14 : Matthieu 10.10

(1) v4 : C'est-à-dire : d'être entretenu à vos dépends.
(2) v5 : C'étaient des femmes chrétiennes qui accompagnaient les apôtres et qui étaient employées principalement envers des personnes de leur sexe à diverses fonctions pieuses et charitables. Ces femmes subsistaient aussi aux dépens des églises.
(3) v15 : C'est-à-dire : l'avantage que je trouve à prêcher l'Évangile gratuitement et sans être à charge à personne.

(4) v21 : C'est-à-dire : avec les païens qui n'avaient pas la loi de Moïse, mais qui avaient la loi de la nature.
(5) v23 : C'est-à-dire : afin d'avoir part aux biens qu'il promet.
(6) v25 : Les athlètes qui combattaient dans les jeux publics évitaient tout ce qui pouvait diminuer leur force et leur agilité et ils observaient la continence à l'égard des voluptés.

Chapitre X

Paul, continuant la matière qu'il avait traitée dans les deux chapitres précédents touchant l'usage des viandes sacrifiées aux idoles, représente aux Corinthiens que quoique les anciens Israélites fussent le peuple de Dieu et qu'ils eussent des avantages semblables à ceux dont les chrétiens jouissent, ils avaient été entraînés dans l'idolâtrie et dans l'impureté en assistant aux banquets des idolâtres et que par leur sensualité et leurs fréquentes rebellions ils avaient attiré sur eux les jugements de Dieu. Il propose ces exemples aux Corinthiens et surtout à ceux qui se croyaient les plus affermis et les plus éclairés pour les empêcher de se rencontrer aux fêtes et aux repas des idolâtres, de peur de s'exposer à la tentation et de tomber dans l'idolâtrie, versets 1-14.

2. Il ajoute pour confirmer cela que l'usage de la sainte cène où les chrétiens participent tous ensemble au sacrifice de Jésus-Christ en buvant de la coupe et en mangeant tous d'un même pain, ne leur permettait pas d'assister aux festins que les païens célébraient en l'honneur des idoles puisque ce serait participer à leurs sacrifices et avoir communion avec les démons et les idolâtres, ce qui ne pourrait qu'attirer la vengeance divine, versets 15-23.

Il dit que les chrétiens pouvaient acheter et manger de toutes sortes de viande et même manger dans les maisons particulières de tout ce qui leur serait présenté, à moins qu'on ne leur dit [nc1] que ces viandes avaient été sacrifiées aux idoles, auquel cas ils devaient s'en abstenir, non qu'il y eût du péché à en manger, mais de peur de donner du scandale à ceux qui les avaient avertis. Il conclut cette matière en donnant pour règle aux Corinthiens de regarder en toute chose à la gloire de Dieu et à l'édification du prochain, versets 24-33.

MES frères, je ne veux pas que vous ignoriez que nos pères [a] ont été sous la nuée et [b] qu'ils ont tous passé au travers de la mer.

2. Et qu'ils ont tous été baptisés en Moïse dans la nuée et dans la mer [1].

3. Et qu'ils ont [c] tous mangé de la même viande spirituelle

4. Et qu'ils ont tous bu du même breuvage spirituel, car [d] ils buvaient de l'eau du rocher spirituel qui les suivaient et ce rocher était Christ [2].

5. Mais Dieu n'a point pris son affection en la plupart d'entre eux, car [e] ils tombèrent morts dans le désert.

6. Or ces choses ont été des exemples pour nous afin que nous ne désirions point de mauvaises choses [f] comme ils en désirèrent.

7. Et que vous ne deveniez point idolâtres comme quelques-uns d'eux, selon qu'il est écrit : [g] Le peuple s'assit pour manger et pour boire et ensuite ils se levèrent pour danser.

8. Et que nous ne commettions point de fornication [h] comme quelques-uns d'eux en commirent et il y en eu vingt et trois mille qui périrent en un même jour.

9. Et que nous ne tentions point Christ [i] comme quelques-uns d'eux le tentèrent [3] qui périrent par les serpents.

10. Et que vous ne murmuriez point [j] comme quelques-uns d'eux murmurèrent qui périrent par l'ange exterminateur.

11. Toutes ces choses leur arrivèrent pour servir de figure et elles sont écrites pour nous instruire, nous qui sommes parvenus aux derniers temps.

12. C'est pourquoi, celui qui croit être debout prenne garde qu'il ne tombe.

13. Aucune tentation ne vous est survenue qui n'ait été une tentation humaine. [4] Dieu est fidèle qui ne permettra point que vous soyez tentés au delà de vos forces, mais avec la tentation il vous en donnera aussi l'issue, de sorte que vous la puissiez supporter.

14. C'est pourquoi mes bien aimés, fuyez l'idolâtrie.

15. Je vous parle comme à des personnes intelligentes, jugez vous-mêmes de ce que je dis.

16. La coupe de bénédiction que nous bénissons n'est-elle pas la communion du sang de Christ ? Le pain que nous rompons n'est-il pas la communion du corps de Christ ?

17. Parce qu'il y a un seul pain, nous qui sommes plusieurs ne faisons qu'un seul coprs, car nous participons tous au même pain.

18. Voyez Israël selon la chair, ceux qui mangent des victimes n'ont-ils pas communion avec l'autel [5] ?

19. Que dis-je donc ? Est-ce que l'idole soit quelque chose ou que ce qui est sacrifié à l'idole soit quelque chose ? Non [6].

20. Mais je dis que ce que les Gentils sacrifient, ils le sacrifient aux démons et non pas à Dieu. Or je ne veux pas que vous ayez communion avec les démons.

21. Vous ne pouvez boire la coupe du Seigneur et la coupe des démons. Vous ne pouvez participer à la table du Seigneur et à la table des démons.

22. Voulons-nous provoquer la jalousie du Seigneur ? Sommes-nous plus fort que lui ?

23. [k] Toutes choses me sont permises, mais toutes choses ne sont pas expédientes, toutes choses me sont permises, mais toutes choses n'édifient pas.

24. Que personne ne cherche son avantage particulier, mais que chacun cherche aussi celui d'autrui.

25. Manger de tout ce qui se vend à la boucherie sans vous en informer pour la conscience [7].

26. Car [l] la terre et tout ce qu'elle contient est au Seigneur.

27. Si quelqu'un des infidèles [8] vous convie à manger et que vous y vouliez aller, mangez de tout ce qui sera mis devant vous sans vous en informer pour la conscience.

28. Mais si quelqu'un vous dit : Cela a été sacrifié aux idoles, n'en mangez point à cause de celui qui vous en a averti et à cause de la conscience [9], car la terre et tout ce qu'elle contient est au Seigneur.

29. Or je dis la conscience, non point la tienne, mais celle de l'autre [10], car pourquoi ma liberté serait-elle condamnée par la conscience de l'autre [11] ?

30. Et si j'en suis participant par la grâce, pourquoi suis-je blâmé pour une chose dont je rend grâce [12] ?

31. [m] Soit donc que vous mangiez ou que vous buviez ou que vous fassiez quelque autre chose, faites tout pour la gloire de Dieu.

32. Conduisez-vous de sorte que vous ne donniez aucun scandale, ni aux Juifs, ni aux Grecs, ni à l'église de Dieu.

33. Comme je m'accomode aussi à tous en toutes choses ne cherchant point ma propre utilité, mais celle de plusieurs afin qu'ils soyent sauvés.

Réflexions

La lecture de ce chapitre nous oblige à considérer :

1. Que si les anciens Juifs ont été punis avec tant de sévérité pour avoir abusé des grâces que Dieu leur avait accordées, nous le serons beaucoup plus rigoureusement si nous abusons de celles que nous avons reçues, puisqu'elles sont infiniment plus excellentes.

2. L'exemple des Israélites qui, en assistant aux festins des idolâtres, tombèrent dans l'impureté et dans l'idolâtrie et la vengeance que Dieu en fit nous avertit, comme le dit Paul, d'éviter les occasions de péché et en particulier de nous éloigner de la sensualité et de l'impureté, ces désordres exposant aux jugements de Dieu ceux qui s'y laissent entraîner.

3. Il faut considérer que si Paul dit que les chrétiens ne pouvaient pas participer à la table du Seigneur et manger de ce qui avait été sacrifié aux idoles, la participation à ce sacrement n'est pas moins incompatible avec une conduite charnelle et corrompue et que la commémoration publique et solennelle que nous faisons du sacrifice de notre sauveur dans la sainte-Cêne nous oblige indispensablement à une vie pure et sainte.

4. Nous devons bien retenir cette maxime générale que dans toutes nos actions et même dans celles qui sont indifférentes et permises, il faut toujours avoir pour but la gloire de Dieu et l'édification du prochain, comme Paul le marque par cette règle qu'il nous donne :

Soit que vous mangiez, soit que vous buviez ou que vous fassiez quelque autre chose, faites toutes choses à la gloire de Dieu.

(a) v1 : Exode 13.21 ; Nombres 9.18
(b) v1 : Exode 14.22
(c) v3 : Exode 16.15
(d) v4 : Exode 17.6 ; Nombres 20.10
(e) v5 : Nombres 26.65
(f) v6 : Nombres 11.5 ; Psaume 106.14
(g) v7 : Exode 32.6
(h) v8 : Nobres 25.9 ; Psaume 106.14
(i) v9 : Nombres 21.6
(j) v10 : Nombres 14.32
(k) v23 : I Corinthiens 6.12
(l) v26 : Exode 19.5 ; Psaumes 24.1 et 50.12
(m) v31 : Colossiens 3.17

(1) v2 : Le passage des Israélites sous la nuée et au travers des eaux de la Mer rouge était une espèce de baptême.
(2) v4 : C'est-à-dire : il représentait Christ.
(3) v9 : Il y a dans le grec : Comme quelques-uns tentèrent, ce qu'on peut expliquer : Comme ils tentèrent Dieu.
(4) v13 : C'est-à-dire : proportionnée aux forces humaines et que vous n'ayez pu soutenir avec la grâce de Dieu.
(5) v18 : C'est-à-dire : les Israélites en mangeant de la chair des victimes qui étaient sacrifiées sur l'autel adhèrent au service qui est rendu à Dieu et en communion avec lui. De même ceux qui mangent de la chair des victimes sacrifiées aux idoles participent à ce culte idolâtre et commettent une idolâtrie.
(6) v19 : Voyez la note sus 8.41.
(7) v25 : Ou : Sans y mettre de la différence, sans vous informer par un scrupule de conscience d'où les viandes viennent.
(8) v27 : C'est-à-dire : si un payen vous convie.
(9) v28 : C'est-à-dire : de peur que celui qui vous a averti ne croie que vous consentiez à l'idolâtrie.
(10) v29 : C'est-à-dire : quand je dis : À cause de la conscience, je n'entends pas votre propre conscience, car vous savez bien qu'on peut manger de tout sans scrupiule, mais j'entends la conscience de celui qui vous a averti et que vous confirmeriez dans l'idolâtrie en mangeant de ces viandes, au lieu qu'en refusant d'en manger vous faites voir que vous avez l'idolâtrie en horreur.
(11) v29 : Le sentiment d'un autre ne peut pas rendre mauvais ce qui m'est permis par la liberté chrétienne et ne lui donne pas le droit de me dondamner.
(12) v3 : Si par la connaissance que j'ai de la grâce de Jésus-Christ et de la liberté évangélique j'use de toutes sortes de viandes en en rendant grâce à Dieu, pourquoi en serais-je blâmé ?

(nc1) Dans l'introduction trois, le subjonctif est requis : *... à moins qu'on ne leur dise ...*

Chapitre XI

Ce chapitre dans lequel Paul reprend les Corinthiens des désordres qui se commettaient dans leurs assemblées religieuses a deux parties.

Dans la première, il prescrit la manière dont les hommes et les femmes devaient assister dans l'église, sur quoi il avait sans doute été consulté par les Corinthiens. Il ordonne que les hommes aient la tête découverte lorsqu'ils parlaient des choses divines, mais il veut que les femmes se couvrent la tête et ce qu'il dit à cet égard est fondé sur ce que la bienséance voulait que les femmes ne parussent pas en public sans être voilée, ce qui était aussi de ce temps-là l'usage des Juifs et de plusieurs autres peuples, versets 1-16.

Dans la seconde partie, il censure les Corinthiens de l'irrévérence et de la confusion avec laquelle ils célébraient la sainte Cène et pour les engager à corriger ces abus, il rapporte l'institution de ce sacrement, il marque l'usage qu'on doit en faire et il dit aux Corinthiens que c'était pour les punir de la manière dont ils y participaient que plusieurs d'entre eux étaient affligés par des maladies et que même quelques-uns étaient morts, versets 17-34.

SOYEZ mes imitateurs [a] comme je le suis aussi de Christ [1].

2. Or mes frères, je vous loue de ce que vous vous souvenez de tout ce qui vient de moi et de ce que vous retenez mes instructions telles que je vous les ai données.

3. Mais je veux que vous sachiez [b] que Christ est le chef de tout homme et que l'homme est le chef de la femme [2] et que Dieu est le chef de Christ.

4. Tout homme qui prie ou qui prophétise [3] la tête couverte déshonore son Chef [4].

5. Mais toute femme qui prie ou qui prophétise [5] sans avoir la tête ~~dé~~couverte [nc1] déshonore son chef, car c'est la même chose que si elle était rasée [6].

6. Car si la femme n'a point la tête couverte, qu'elle se coupe aussi les cheveux. Mais s'il n'est pas honnête à une femme d'avoir les cheveux coupés ou d'être rasée, elle doit donc avoir la tête couverte.

7. Pour ce qui est de l'homme, il ne doit pas se couvrir la tête puisqu'il est [c] l'image et la gloire de Dieu, mais la femme est la gloire de l'homme.

8. En effet, l'homme n'a pas été pris de la femme, mais la femme a été prise de l'homme.

9. Et [d] l'homme n'a pas été créé pour la femme, mais la femme a été créée pour l'homme.

10. C'est pourquoi la femme, à cause des anges [7], doit avoir sur la tête une marque de la puissance sous laquelle elle est.

11.Toutefois, l'homme n'est point sans la femme, ni la femme sans l'homme en notre Seigneur [8].

12. Car comme la femme a été prise de l'homme, aussi l'homme nait de la femme et tout vient de Dieu.

13. Jugez-en vous-mêmes. Est-il de la bienséance qu'une femme prie Dieu sans avoir la tête couverte ?

14. La nature même ne vous apprend-elle pas qu'il est honteux à l'homme de porter de longs cheveux ?

15. Et que si la femme porte les cheveux longs, cela lui est honorable parce que les cheveux lui ont été donnés pour lui servir comme de voile.

16. Que si quelqu'un qui se plaise à contester, nous n'avons pas cette coutûme, ni les églises de Dieu non plus.

17. Or en ce que je vais vous dire, je ne vous loue point, c'est que vous vous assemblez, non pas pour devenir meilleur, mais pour empirer.

18. Car premièrement j'apprends que lorsque vous vous assemblez dans l'église, il y a des divisions parmi vous et j'en crois une partie.

19. Car il faut qu'il y ait même des schismes parmi vous afin que ceux d'entre vous qui sont dignes d'être approuvés soient reconnus.

20. Lors donc que vous vous assemblez dans un même lieu, ce que vous faites n'est pas manger la Cène du Seigneur.

21. Car lorsqu'on vient à manger [9] chacun se hâte de prendre son souper particulier, en sorte que l'un a faim et l'autre est rassasié.

22. N'avez-vous pas des maisons pour manger et pour boire ? Ou méprisez-vous l'église de Dieu et faites-vous honte à ceux qui n'ont pas de quoi manger ? Que vous dirai-je ? Je ne vous loue point en cela.

23. Car [e] j'ai reçu du Seigneur ce que je vous ai enseigné, [f] c'est que le Seigneur Jésus, la nuit qu'il fut livré, prit du pain,

24. Et ayant rendu grâce, il le rompit et dit : Prenez, manger, ceci est mon corps qui est rompu pour vous, faites ceci en mémoire de moi.

25. De même aussi, après avoir soupé il prit la coupe et dit : Cette coupe est la nouvelle alliance en mon sang, faites ceci en mémoire de moi toutes les fois que vous en boirez.

26. Car toutes les fois que vous mangerez de ce pain et que vous boirez de cette coupe, vous annoncerez la mort du Seigneur jusqu'à ce qu'il vienne.

27. C'est pourquoi [g] quiconque mangera de ce pain ou boira de la coupe du Seigneur indignement sera coupable du corps et du sang du Seigneur.

28. [h] Que chacun donc s'éprouve soi-même et qu'ainsi il mange de ce pain et boive de cette coupe.

29. Car celui qui en mange et qui en boit indignement mange et boit sa condamnation ne discernant point le corps du Seigneur.

30. C'est pour cela qu'il y a parmi vous plusieurs infirmes et malades et que plusieurs sont morts.

31. Car si nous nous jugions nous-mêmes nous ne serions point jugés.

32. Mais quand nous sommes ainsi jugés, nous sommes châtiés par le Seigneur afin que nous ne soyons point condamnés avec le monde.

33. C'est pourquoi mes frères, quand vous vous assemblez pour manger, attendez-vous les uns les autres.

34. Que si quelqu'un a faim qu'il mange dans sa maison afin que vous ne vous assembliez point pour votre condamnation. À l'égard des autres choses, j'en ordonnerai quand je serai arrivé chez vous.

Réflexions

Les avertissements que Paul donnait aux Corinthiens sur ce qui se passait dans leurs assemblées nous apprennent que l'ordre, la gravité et la bienséance doivent être observées dans les assemblées des églises et qu'en particulier les femmes doivent y paraître avec respect et d'une manière qui marque la soumission, l'humilité et la modestie qui conviennent à leur sexe.

Nous devons faire après cela les réflexions les plus sérieuses sur ce que Paul dit ici de la sainte Cène et de son usage. Il parait dans ce chapitre

1. Que ce sacrement est une institution solennelle de notre bienheureux rédempteur et que du temps de Paul il était célébré dans les églises chrétiennes.

2. Que le but pour lequel Jésus-christ l'a établi a été que l'on annonçât la mémoire de sa mort jusqu'à ce qu'il revienne au dernier jour.

3. Que l'on doit participer à la sainte Cène avec une grande révérence, s'éprouvant soi-même avant de s'y présenter et se mettre dans un état où l'on puisse êtrte approuvé de Dieu et des hommes et que ceux qui ne le sont pas et qui y participent indignement se rendent coupables d'un mépris très criminel contre Jésus-Christ lui-même et mangent et boivent leur condamnation.

Enfin, il est à remarquer que Dieu punissait du temps des apôtres l'abus de la sainte Cène par des maladies et par la mort. Par où il a fait connaître bien clairement que ce sacrement est une cérémonie toute sainte et qu'il ne laissera pas impunie l'irrévérence de ceux qui le profanent par un usage téméraire et hypocrite.

(a) v1 : II Thimotée 3.9
(b) v3 : Éphésiens 5.23
(c) v7 : Genèse 1.26-27, 5.1 et 9.6 ; Colossiens 3.10
(d) v9 : Genèse 2.18
(e) v23 : Galates 1.12
(f) v23 : Matthieu 26.26 ; Marc 14.22 ; Luc 22.19
(g) v27 : Jean 6.53
(h) v28 : II Corinthiens 13.5

(1) v1 : Ce verset appartient au chapitre précédent.
(2) v3 : Paul dit cela parce que ce qu'il prescrit ici est fondé sur la subordination que Dieu a mise entre l'homme et la femme.
(3) v4 : Prophétiser signifie en général parler des choses saintes, prier, louer Dieu et dans un sens plus particulier parler sur l'inspiration du Saint-Esprit ou enseigner, exhorter, expliquer les Écritures. Voyez sous 14.3.
(4) v4 : C'est-à-dire : il se déshonore lui-même, il ne soutient pas la dignité de son sexe et l'honneur qu'il a d'être l'image de Dieu.
(5) v5 : Il n'était pas permis aux femmes d'enseigner et de parler dans l'église à moins qu'elles ne fussent inspirées, sous 14.34 et I Timothée 11.12. Ainsi prophétiser signifie ici prier et louer Dieu.
(6) v5 : Elle se déshonore elle-même en ôtant son voile qui marque la dépendance où Dieu l'a mise, ce qui est aussi contre la modestie et la pudeur.
(7) v10 : Par respect pour les anges qui assistent dans les assemblées. D'autres entendent les pasteurs de l'église à qui ce nom d'ange est donné, Apocalypse 1.20. (Il y a ici quelques mots illisibles) ... à l'imitation des Juifs qui avaient dans leurs synagogues des ministres qu'ils appelaient les anges de l'assemblée.
(8) v11 Paul ajoute ceci, de peur que ce qu'il venait de dire ne rendit les femmes méprisables.
(9) v21 : Les premiers chrétiens, à l'imitation de notre Seigneur, soupaient ensemble lorsqu'ils célébraient la Sainte-Cène. Ces repas étaient nommés des agapes, c'est-à-dire des repas de charité.

(nc1) v5 : Dans la Bible entre les mains du copiste les deux premières lettres sont barrées, ce qui donne : *couverte*.

Chapitre XII

La vue de Paul dans ce chapitre est d'instruire les Corinthiens sur les dons du Saint-Esprit et sur l'usage qu'il faut en faire et d'empêcher qu'il n'y eût des divisions dans l'église à ce sujet. Dans ce dessein il fait deux choses.

1. Il leur fait remarquer que depuis qu'ils avaient renoncé à l'idolâtrie, Dieu avait répandu sur eux les dons du Saint-Esprit, que Dieu accordait aux ministres de l'église et même à plusieurs fidèles de ce temps-là divers dons extraordinaires, comme le don d'instruire, celui de guérir les maladies, celui de parler et d'interprêter diverses langues, celui de la prophétie et d'autres semblables. Il remarque que tous ces dons venaient d'une même source, mais qu'ils étaient différents en sorte que tous ceux qui avaient reçu l'esprit de Dieu ne possédaient pas les mêmes dons, ni dans la même mesure, versets 1-12.

2. Il montre que ces dons procédant du même esprit et que les fidèles ne composant tous ensemble qu'un seul corps, ils devaient employer les divers dons de Dieu à l'utilité des autres et à l'édification de l'église. C'est ce qu'il éclaircit par la comparaison du corps humain en remarquant que quoi que tous les membres n'aient pas les mêmes fonctions ni la même dignité, ils ne laissaient pas d'être tous nécessaires et de contribuer au bien du corps. Par là Paul veut faire voir aux Corinthiens qu'il ne fallait pas que ces dons du Saint-Esprit qui leur avaient été accordés pour leur utilité commune et pour les unir les uns avec les autres servissent à les diviser, versets 13-31.

POUR ce qui est des dons spirituels, je ne veux pas, mes frères, que vous soyez dans l'ignorance sur ce sujet.

2. Vous savez que vous étiez Gentils, entraînés vers les idoles muettes, selon qu'on vous menait.

3. C'est pourquoi je vous déclare qu'aucune personne qui parle par l'esprit de Dieu [a] ne dit que Jésus est anathème [1] et que personne ne peut dire [b] que Jésus est le Seigneur, si ce n'est par le Saint-Esprit [2].

4. Or il y a bien diversité de dons, mais il n'y a qu'un Esprit.

5. Il y a aussi diversité de ministères, mais il n'y a qu'un même Seigneur.

6. Il y a aussi diversité d'opérations, mais il n'y a qu'un même Dieu qui opère toutes choses en tous.

7. Mais l'Esprit qui se manifeste dans chacun lui est donné pour l'utilité commune.

8. Car la parole de sagesse est donnée à l'un par l'Esprit, la parole de science est donnée à l'autre par ce même Esprit.

9. Un reçoit la foi par ce même Esprit, un autre reçoit du même Esprit le don de guérir les malades.

10. Un autre les opérations des miracles, un autre la prophétie et un autre le discernement des esprits et un autre la diversité des langues, un autre le don d'interpréter les langues.

11. [c] Mais c'est un seul et même Esprit qui opère toutes ces choses, les distribuant à chacun en particulier commeil lui plaît.

12. Car comme le corps n'est qu'un quoi qu'il ait plusieurs membres et que tous les membres de ce seul corps, quoi qu'ils soient plusieurs, ne forment qu'un corps, il en est de même de Christ.

13. Car nous qui avons été baptisés dans un même Esprit pour n'être qu'un seul corps, soit Juifs, soit Grecs, soit esclaves, soit libres, et nous avons été abreuvés d'un même Esprit.

14. Ainsi le corps n'est pas un seul membre, mais c'en est plusieurs.

15. Si le pied disait : Parce que je ne suis pas la main, je ne suis pas du corps, ne serait-il pas pourtant du corps ?

16. Et si l'oreille disait : Parce que je ne suis pas l'œil, je ne suis pas du corps, ne serait-elle pourtant pas du corps ?

17. Si tout le corps était l'œil où serait l'ouïe ? S'il était tout ouïe, où serait l'odorat ?

18. Mais Dieu a mis les membres et chacun d'eux dans le corps comme il lui a plu.

19. Que s'ils n'étaient tous qu'un seul membre, où serait le corps ?

20. Il y a donc plusieurs membres, mais il n'y a qu'un seul corps.

21. Et l'œil ne peut pas dire à la main : Je n'ai pas besoin de toi. Ni aussi la tête aux pieds : Je n'ai pas besoin de vous.

22. Mais bien loin de cela, les membres du corps qui parraissent les plus faibles sont les plus nécessaires.

23. Et ceux que nous estimons les moins honorables dans le corps sont ceux auxquels nous faisons le plus d'honneur en les couvrant, de sorte que ceux qui sont les moins honnêtes sont les plus honorés.

24. Au lieu que ceux qui sont honnêtes n'en ont pas besoin, mais Dieu a tellement disposé le corps qu'il a donné plus d'honneur à celui qui en manquait,

25. Afin qu'il n'y ait point de division dans le corps, mais que les membres aient un soin mutuel les uns pour les autres.

26. Aussi lorsqu'un des membres souffre, tous les autres membres souffrent avec lui et lorsqu'un des membres est honoré, tous les autres membres en ont de la joie.

27. Or [d] vous êtes le corps de Christ et vous êtes ses membres, chacun en particulier.

28. Et Dieu a établi dans l'église premièrement les apôtres, secondement les prophètes, en troisième lieu les docteurs, ensuite ceux qui ont le don des miracles, puis ceux qui ont les dons de guérir, de secourir, de gouverner, de parler diverses langues.

29. Tous sont-ils apôtres ? Tous sont-ils prophètes ? Tous ont-ils le don des miracles ?

30. Tous ont-ils les dons de guérir les malades ? Tous parlent-ils diverses langues ? Tous interprètent-ils ?

31. Mais désirez avec ardeur des dons plus utiles et je vais vous montrer la voie la plus excellente.

Réflexions

Pour profiter de cette lecture, il faut remarquer

1. Que les dons miraculeux qu'il y avait autrefois dans l'église étaient une preuve incontestable de la divinité de la religion chrétienne et un moyen très efficace dont Dieu se servit dans le commancement du christianisme pour affermir les chrétiens dans la foi et surtout pour y amener les Juifs et les païens.

Au reste, quoi que ces dons extraordinaires ne se voient plus aujourd'hui, il paraît de ce chapitre que Dieu les accordait aux chrétiens du temps des apôtres, puisque Paul parle de ces dons-là comme d'une chose qui était alors connue de tout le monde et qui était même fort comune dans l'église.

2. Nous devons appliquer aux dons ordinaires de l'esprit de Dieu ce que Paul dit des dons miraculeux et apprendre d'ici que tous les dons et toutes les grâces spirituelles viennent du Saint-Esprit, que Dieu les accorde aux hommes dans un degré différent tant pour leur propre salut que pour le bien de leurs frères. Et que comme nous ne composons tous ensemble qu'un même corps, nous devons aussi rapporter tous les dons que nous avons reçus au même but qui est l'utilité et l'édification de l'église et vivre entre nous dans une parfaite union, nous contentant chacun de nous de la mesure de la grâce qu'il a plu Dieu de nous départir et la possédant avec humilité.

Enfin, Paul marque qu'il y a des dons plus excellents et plus salutaires que les dons miraculeux, savoir ceux de la vraie foi et de la charité dont il sera parlé dans le chapitre suivant. Ainsi, ce sont principalement ces dons-là que nous devons rechercher avec toute l'ardeur dont nous sommes capables.

(a) v3 : Marc 9.39
(b) v3 : Jean 13.13 ; I Corinthiens 8.6 ; Philipiens 2.10
(c) v11 : Romains 12.3 ; Éphésiens 12. C'est tout ce qui est renseigné.
(d) v27 : Éphésiens 4.12

(1) v3 : Les Juifs disaient *anathème* à Jésus-Christ comme à une personne maudite et qui avait été crucifiée avec justice.

(2) v3 : Le sens est que les dons du Saint-Esprit ne se remarquaient ni parmi les païens, ni parmi les Juifs, qu'on ne les voyait que dans l'église chrétienne et qu'ainsi les Corinthiens avaient dans ces dons une preuve de la divinité de l'Évangile qu'ils avaient reçu.

Chapitre XIII

Paul, après avoir parlé des dons miraculeux, enseigne que ces dons, quelque excellents qu'ils soient ne servent de rien sans la charité, versets 1-3.

Ensuite il décrit la nature et les caractères de cette vertu, il montre qu'elle bannit les divisions, la jalousie, l'orgueil, l'irritation, les soupçons et ils dit cela parce que ces défauts-là régnaient parmi les Corinthiens, versets 4-7.

Enfin, il prouve que la charité est la principale des vertus, par cette considération, que les dons miraculeux ne devaient pas toujours durer dans l'église, au lieu que la charité y doit régner à jamais et qu'elle aura même lieu dans le Ciel, versets 8-13.

QUAND je parlerais les langages des hommes et des anges, si je n'ai point la charité, je suis comme l'airain qui résonne ou comme une cymbale qui retentit.

2. Et quand j'aurais le don de prophétie et que je connaîtrais tous les mystères et la science de toutes choses et quand j'aurais toute la foi [a] jusqu'à transporter les montagnes, si je n'ai point la charité je ne suis rien.

3. Et quand je distribuerais tout mon bien pour la nourriture des pauvres et quand même je livrerais

mon corps pour être brûlé, si je n'ai point la charité, cela ne me sert de rien.

4. [b] La charité est patiente, elle est pleine de bonté, la charité n'est point envieuse, la charité n'est point insolente, elle ne s'enfle point d'orgueil.

5. Elle n'est point malhonnête, elle ne cherche point son intérêt, elle ne s'aigrit point, elle ne soupçonne point le mal.

6. Elle ne se réjouit point de l'injustice, mais elle se réjouit de la vérité.

7. Elle excuse tout, elle croit tout, elle supporte tout.

8. La charité ne périt jamais. Pour ce qui est des prophéties, elles seront abolies et le don des langues cessera et la connaissance sera anéantie [1].

9. Car nous ne connaissons qu'en partie [2] et nous ne prophétisons qu'en partie.

10. Mais quand la perfection sera venue, alors ce qui est imparfait sera aboli.

11. Quand j'étais enfant, je parlais comme un enfant, je jugeais comme un enfant, je pensais comme un enfant, mais lorsque je suis devenu homme, j'ai quitté ce qui tenait de l'enfant.

12. [d] Nous voyons présentement confusément et comme dans un miroir, mais alors nous verrons face à face. Présentement je connais en partie, mais alors je connaîtrai comme j'ai été connu [3].

13. Maintenant donc ces trois choses demeurent : la foi, l'espérance et la charité, mais la plus grande est la charité.

Réflexions

Ce chapitre qui traite de la charité doit être sans cesse médité par les chrétiens.

Paul y marque l'excellence et la nature de cette vertu. Il en montre l'excellence par ces deux considérations.

L'une que si on n'a pas la charité, c'est-à-dire si l'on n'aime pas véritablement son prochain et si l'on n'est pas animé d'un esprit de paix, d'union et de douceur, tous les autres dons, même les plus excellents, tels qu'étaient le don des langues et celui de faire des miracles, sont inutiles et qu'on est rien devant Dieu.

L'autre, que les dons miraculeux devaient cesser au lieu que la charité est une vertu qui subsistera toujours et qui sera notre bonheur et notre perfection dans le Ciel comme elle le fait sur la terre.

Après cela il nous apprend danc ce chapitre quelle est la nature de la charité. Il dit que les personnes en qui cette vertu se trouve ne sont ni envieuses, ni hautaines, ni soupçonneuses, ni intéressées, ni aigres, ni querelleuses, mais qu'elles sont patientes, douces, paisibles, qu'elles jugent charitablement du prochain, qu'elles font du bien et qu'elles supportent tout. Cette description que Paul fait des caractères de la charité et des divers effets qu'elle produit marque d'une manière bien claire qu'elle comprend toutes les autres vertus et qu'ainsi le vrai moyen de s'acquitter de tout les devoirs du christianisme est de s'attacher à la charité.

(a) v2 : Matthieu 17.20
(b) v4 : Proverbes 10 ;12 ; I Pierre 4.8
(c) v4 ? Cette référence se situe dans la marge à côté du verset 4 : Philipiens 2.4 et 21.
(d) v12 : II Corinthiens 5.7

(1) v8 : La connaissance des vérités divines subsistera toujours et elle s'accroîtra même dans la vie à venir, mais le sens de ce verset est que le ministère des prophètes et des docteurs cessera alors, de même que les dons que Dieu leur accordait pour l'édification de l'église.
(2) v9 : D'une manière imparfaite, il y a bien des choses que nous ignorons et nous ne connaissons qu'imparfaitement celles qui nous ont été révélées.
(3) v12 : Nous connaîtrons de la même manière et dans le même degré que Dieu se fera connaître à nous, c'est-à-dire d'une manière parfaite et sans obscurité.

Chapitre XIV

Paul continue à parler des dons miraculeux et en particulier du don de parler diverses langues et il dit qu'entre tous les dons spirituels que Dieu accordait à certaines personnes en particulier, celui de la prophétie, c'est-à-dire le don d'enseigner, d'expliquer les Écritures et d'exhorter, était le plus utile pour l'édification de l'église. Il confirme cela en remarquant qu'il était inutile et même absurde de parler des langues étrangères si l'on n'était pas entendu de ceux en présence de qui on parlait, versets 1-25.

Il ordonne ensuite que ceux qui parlaient ces langues ou qui avaient quelque révélation le fissent avec ordre et l'un après l'autre et qu'il y eût toujours quelqu'un pour interprêter ce qu'ils disaient. Il prescrit de plus que les femmes gardent le silence dans l'église et que tout s'y fasse avec bienséance et avec ordre, versets 26-40.

RECHERCHEZ la charité, désirez avec ardeur les dons spirituels, mais surtout celui de prophétiser.

2. Car celui qui parle une langue inconnue ne parle pas aux hommes, mais il parle à Dieu, puisque personne ne l'entend et qu'il prononce des mystères en son esprit [1].

3. Mais celui qui prophétise édifie, exhorte et console les hommes par ses paroles [2].

4. Celui qui parle une langue inconnue s'édifie soi-même, mais celui qui prophétise édifie l'église.

5. Je souhaite bien que vous parliez tous diverses langues, mais je souhaite encore plus que vous prophétisiez, car celui qui prophétise est préférable à celui qui parle des langues étrangères, à moins qu'il ne les interprète afin que l'église en reçoive de l'édification.

6. En effet, mes frères, si je venais parmi vous en parlant des langues inconnues, à quoi vous serais-je utile, si je ne vous faisais pas entendre par la révélation, par la connaissance, par la prophétie ou par l'instruction ce que je vous dirais ?

7. Il en est comme des choses animées qui rendent un son, soit une flûte, soit une harpe, si

elle ne forment pas des sons différents, comment connaîtra-t-on ce qui est joué sur la flûte ou sur la harpe ?

8. Et si la trompette ne rend qu'un son confus, qui est-ce qui se préparera au combat ?

9. De même si les paroles que vous prononcez dans votre langue ne sont pas entendues, comment saura-t-on ce que vous dites ? Car vous parlerez en l'air.

10. Il y a, comme cela se rencontre, tant de divers sons dans le monde et aucun de ces sons n'est muet [3].

11. Si donc je ne sais ce que la parole signifie, je serai barbare pour celui qui parle et celui qui parle sera barbare pour moi [4].

12. Ainsi, puisque vous désirez avec ardeur les dons spirituels, cherchez à en avoir abondamment pour l'édification de l'église.

13. C'est pourquoi que celui qui parle une langue inconnue prie en sorte qu'il interprète ce qu'il dit,

14. Car si je prie dans un langage inconnu, mon esprit prie, mais l'intelligence que j'en ai est sans fruit [4].

15. Que ferai-je donc ? Je prierai dans mon esprit, mais je prierai aussi d'une manière qu'on m'entende, je chanterai dans mon esprit, mais je chanterai aussi d'une manière qu'on m'entende.

16. Autrement si tu bénis Dieu seulement en esprit, comment celui qui est du simple peuple répondra-t-il *amen* à ton action de grâce puisqu'il n'entend pas ce que tu dis ?

17. Il est vrai que tes actions de grâce sont bonnes, mais un autre n'en est pas édifié.

18. Je rends grâce à Dieu de ce que je parle plus de langues que vous tous,

19. Mais j'aimerais mieux prononcer dans l'église cinq paroles en me faisant entendre afin d'instruire les autres que dix mille paroles dans une langue inconnue.

20. Mes frères, ne soyez pas des enfants en intelligence, [a] mais soyez des enfants à l'égard de la malice et pour ce qui est de l'intelligence, soyez des hommes faits.

21. Il est écrit dans la loi : [b] Je parlerai à ce peuple par des gens d'une autre langue et par des lèvres étrangères, de sorte qu'ils ne m'entendront point dit le Seigneur [6].

22. C'est pourquoi les langues étrangères sont un signe, non point pour ceux qui croient, mais pour les infidèles, au lieu que la prophétie est un signe, non pas pour les infidèles, mais pour ceux qui croient [7].

23. Si donc toute l'église est assemblée en un même lieu et que tous parlent des langues étrangères et que des gens du commun ou des infidèles y entrent, ne diront-ils pas que vous avez perdu le sens ?

24. Mais si tous prophétisent et qu'il y entre quelque infidèle ou quelqu'un du commun peuple, il sera convaincu par tous, il sera jugé par tous [8].

25. Et ainsi les secrets de son cœur seront manifestés, de sorte qu'il se prosternera la face contre terre, il adorera Dieu et il publiera que Dieu est veritablement parmi vous.

26. Que faut-il donc faire mes frères ? Lorsque vous vous assemblez quelqu'un de vous a-t-il un cantique, a-t-il une instruction, a-t-il à parler une langue étrangère, a-t-il une révélation, a-t-il une interprétation ? Que tout se fasse pour l'édification.

27. S'il y en a qui parlent une langue inconnue, qu'il n'y en ai que deux ou trois qui parlent et cela l'un après l'autre et qu'il y en ait un qui interprète.

28. Que s'il n'y a point d'interprète, que celui qui parle se taise dans l'église [9] et qu'il parle à lui-même et à Dieu.

29. Qu'il n'y ait aussi que deux ou trois prophètes qui parlent et que les autres en jugent.

30. Et si un autre de ceux qui sont assis a une révélation, que le premier se taise.

31. Car vous pouvez tous prophétiser l'un après l'autre afin que tous apprennent et que tous soient exhortés.

32. Et les esprits des prophètes sont soumis aux prophètes [10].

33. Car Dieu n'est point un Dieu de confusion, mais il est un Dieu de paix, comme on le voit dans toutes les églises des saints.

34. Que vos femmes se taisent dans les églises, parce qu'il ne leur est pas permis de parler, mais elles doivent être soumises, [c] comme aussi la loi le dit.

35. Que si elles veulent s'instruire sur quelque chose, qu'elles interrogent leurs maris dans la maison, car il n'est pas bien séant aux femmes de parler dans l'église.

36. Est-ce de vous que la parole de Dieu est venue ou n'est-elle parvenue qu'à vous seuls [11] ?

37. Si quelqu'un croit être prophète ou spirituel [12] qu'il reconnaisse que les choses que je vous écris sont des commandements du Seigneur.

38. Et si quelqu'un le veut igorer, qu'il l'ignore [13].

39. C'est pourquoi, mes frères, désirez avec ardeur de prophétiser et n'empêcher point de parler les langues étrangères.

40. Que toutes choses se fassent avec bienséance et avec ordre.

Réflexions

Quoique le don de parler divers langages ait cessé dans l'église et qu'il n'y ait pas aujourd'hui des révélations comme il y en avait du temps des apôtres, nous pouvons recueillir de ce chapitre des instructions importantes.

1. Que ces dons extraordinaires étaient, comme Paul le dit ici, une forte preuve de la vérité de l'Évangile.

2. Que quelque excellent que fut le don des langues, il n'était pas salutaire, à moins qu'on ne le rapportât à l'instruction et à l'édification de toute l'église qui est le grand but que l'on doit toujours se proposer dans la religion.

3. Surtout, Paul nous apprend ici qu'il est de la dernière importance et d'une absolue nécessité de donner au peuple une connaissance claire des vérités que Dieu nous a révélées et d'expliquer pour cet effet l'Écriture sainte familièrement et intelligiblement, qu'ainsi la lecture de l'Écriture, les exhortations, les Psaumes, la célébration du service divin et généralement tout ce qui se dit dans l'église doit se faire dans un language que le commun peuple entende et d'une manière claire, simple et accomodée à la portée de tout le monde.

Enfin, il faut faire attention à ce que Paul établit dans tout ce chapitre et en particulier sur la fin en disant que Dieu n'est pas un Dieu de confusion et de désordre, mais qu'il est un Dieu d'ordre et de paix et que toutes choses doivent se faire dans l'église avec bienséance, avec ordre et avec gravité. Il parait de là que ce qui concerne l'extérieur de la religion et du service divin n'est pas une chose indifférente et que l'intention de Dieu est que l'ordre, la bienséance et l'uniformité soient observées dans toutes les églises chrétiennes.

(a) v20 : Matthieu 18.3
(b) v21 : Ésaïe 28.11
(c) v34 : Genèse 3.6

(1) v2 : Il entend bien ce qu'il dit, mais ce sont des mystères et des choses cachées pour les autres puisqu'il les les exprime dans une langue qu'ils n'entendent pas.
(2) v3 : Ce verset explique ce que les termes de prophétie et de prophétiser signifient dans tout ce chapitre : c'est instruire, annoncer la parole de Dieu, exhorter, consoler, etc.
(3) v10 : C'est-à-dire : ils ont tous leur signification et leur usage.
(4) v11 : C'est-à-dire : nous ne nous entendrons pas l'un l'autre.
(5) v14 : C'est-à-dire : je m'entends bien moi-même, mais ceux qui n'entendent pas mon langage n'en reçoivent aucune édification.
(6) v21 : Le sens de cet oracle était que Dieu pour punir les Juifs faisait venir contre eux des peuples dont ils n'entendaient pas la langue, voyez Deutéronome 28.49. Paul cite cet oracle pour montrer que ce n'est pas toujours une marque de la faveur de Dieu que d'entendre parler des langues étrangères et que c'en est même quelques fois une de sa colère.
(7) v22 : Le don des langues, de même que les autres dons miraculeux, était destiné à amener les infidèles à la foi et à les rendre attentifs à l'instruction, au lieu que la prophétie, c'est-à-dire l'instruction et l'exhortation, est toujours nécessaire même pour ceux qui ont cru.
(8) v24 : C'est-à-dire : il sera éclairé et convaincu par les choses de tous ceux qui parleront, il reconnaîtra son erreur, il se condamnera et il donnera gloire à Dieu.
(9) v28 : Celui qui parle une langue étrangère.
(10) v32 : Ceux qui enseignaient et qui exhortaient devaient avoir des égards les uns pour les autres, les laisser parler, respecter en eux les dons de Dieu et se laisser régler par eux. Ce précepte regarde l'ordre, la bienséance et la paix, voyez les versets 33 et 40.
(11) v36 : Ce n'est pas parmi vous que l'Évangile a été premièrement annoncé et vous n'êtes pas les seuls qui l'ayez reçu, ainsi vous devez vous conformer à ce qui se pratique dans les autres églises.
(12) v37 : C'est-à-dire : éclairé et rempli des dons du Saint-Esprit.
(13) v38 : C'est-à-dire : on le laisse dans son ignorance.

Chapitre XV, versets 1-34

Paul prouve dans ce chapitre la résurrection des morts contre certaines personnes qui la niaient.

Pour cet effet, il établit premièrement que notre Seigneur Jésus-Christ est ressuscité, ce qu'il prouve par le témoignage des apôtres et de plusieurs autres personnes, versets 1-11.

Ensuite il conclut de là que les morts ressuciteront, ce qu'il éclaircit et confirme par quelques autres raisons, versets 12-34.

JE veux aussi, [a] mes frères, vous faire souvenir de l'Évangile que je vous ai annoncé et que vous avez reçu dans lequel vous persévérez

2. Et par lequel vous êtes sauvés si vous le retenez tel que je vous l'ai annoncé, autrement [b] vous auriez cru en vain.

3. Or je vous ai enseigné avant toutes choses [c] ce que j'avais reçu, savoir que Christ est mort pour nos péchés [d] selon les Écritures

4. Et qu'il a été enseveli et qu'il est ressuscité le troisième jour [e] selon les Écritures

5. Et qu'il a été vu de Céphas [f], [g] ensuite des douze apôtres,

6. Qu'après cela il a été vu de plus de cinq cents frères en une seule fois, dont la plupart sont encore vivants et quelques-uns sont morts.

7. Depuis il se fit voir à Jacques et ensuite à tous les apôtres.

8. Et après tous, il m'est aussi apparu comme à un avorton [1].

9. Car [h] je suis le moindre des apôtres et je ne suis pas digne d'être appelé apôtre, parce que j'ai persécuté l'église de Dieu.

10. Mais [i] c'est par la grâce de Dieu que je suis ce que je suis et la grâce qu'il m'a faite n'a point été vaine, mais j'ai travaillé beaucoup plus qu'eux tous, non pas moi pourtant, mais la grâce de Dieu qui est avec moi.

11. Soit donc moi, soit eux, nous prêchons ainsi et vous l'avez cru ainsi.

12. Or si l'on prêche que Christ est ressuscité des morts, comment quelques-uns d'entre vous disent-ils qu'il n'y a point de résurrection des morts ?

13. Car s'il n'y a point de résurrection des morts, Christ aussi n'est point ressuscité.

14. Et si Christ n'est point ressuscité, notre prédication est donc vaine et notre foi est vaine aussi.

15. Et même il se trouverait que nous sommes de faux témoins à l'égard de Dieu, car nous avons rendu ce témoignage de Dieu qu'il a ressuscité Christ lequel il n'a point ressuscité si les morts ne ressuscitent point.

16. Car si les morts ne ressuscitent point, Christ n'est point non plus ressuscité.

17. Et si Christ n'est point ressuscité, votre foi est vaine et vous êtes encore dans vos péchés.

18. Ceux donc aussi qui sont morts en Christ sont péris.

19. Si nous n'avons d'espérance en Christ que pour cette vie seulement, nous sommes les plus misérables de tous les hommes.

20. Mais maintenant Christ est ressuscité des morts et il est devenu [k] les prémices de ceux qui sont morts.

21. Car puisque la mort est venue par un homme, la résurrection des morts est aussi venue par un homme.

22. Car comme tous meurent en Adam, de même tous revivront par Christ.

23. [l] Mais chacun en son propre rang, Christ est les prémices, ensuite ceux qui appartiennent à Jésus-Christ ressusciteront à son avènement.

24. Après cela viendra la fin quand il aura remis le royaume à Dieu le Père [2] et qu'il aura détruit tout empire et toute domination et toute puissance [3].

25. Car il doit régner [m] jusqu'à ce qu'il ait mis tous ses ennemis sous ses pieds.

26. L'ennemi qui sera détruit le dernier, c'est la mort.

27. Car [n] Dieu a mis toutes choses sous ses pieds. Or quand il dit que toutes choses lui seront assujetties, il est évident que celui qui lui a assujetti toutes choses est exepté.

28. Et quand toutes choses lui auront été assujetties, alors le Fils même sera assujetti à celui qui lui a assujetti toutes choses [4], afin que Dieu soit tout en tous.

29. Autrement que feront ceux qui sont baptisés pour les morts [5], si absolument les morts ne ressuscitent point ? Pourquoi aussi sont-ils baptisés pour les morts ?

30. Et pourquoi nous-mêmes sommes-nous à toute heure en péril ?

31. Je meurs tous les jours [6], je vous le proteste par le sujet que j'ai de me glorifier de vous en Jésus-Christ notre Seigneur [7].

32. Si j'ai combattu contre les bêtes à Éphèse [8] dans des vues humaines, quel avantage m'en revient-il si les morts ne ressuscitent pas ? [o] Mangeons et buvons, car demain nous mourrons.

33. Ne vous abusez point, les mauvaises compagnies corrompent les bonnes mœurs.

34. Réveillez-vous pour vivre justement et ne péchez point, car il y en a parmi vous qui sont sans connaissance de Dieu, je vous le dis à votre honte.

Réflexions

Ce chapitre est un excellent traité où la doctrine de la résurrection est clairement expliquée. Paul y enseigne

1. que toute la religion chrétienne est basée sur la résurrection de Jésus-christ et que cette résurrection est un fait certain et indubitable qui a été attesté par les apôtres dont le témoignage ne peut être révoqué en doute ;

2. il montre que les morts ressusciteront infailliblement et les preuves qu'il en allègue sont les suivantes :

que si les morts ne ressuscitaient pas, Jésus-Christ ne serait pas ressuscité et que notre foi serait vaine,

que les fidèles qui sont morts au Seigneur seraient péris pour toujours,

que les chrétiens seraient les plus misérables de tous les hommes puisqu'ils étaient sujets à la persécution

et que le mal qu'Adam nous a fait en nous assujettissant à la mort ne serait pas réparé.

Il dit encore que si Jésus-Christ ne détruisait pas en nous ressuscitant la mort qui est le dernier de nos ennemis, il ne règnerait pas pleinement sur toutes choses et qu'enfin ce serait une grande folie aux chrétiens de s'exposer volontairement à tous les maux qu'ils souffraient.

Toutes ces considérations font voir qu'il est très certain que les morts ressusciteront au dernier jour.

Nous devons rendre grâce à Dieu de ce que l'espérance de notre résurrection est établie sur des fondements aussi solides et travailler au reste à nous affermir d'avantage dans cette espérence en prenant garde, comme Paul nous y exhorte, que les discours et les exemples des impies et des profanes n'ébranlent notre foi, en nous étudiant à vivre saintement et en nous éloignant du péché.

(a) v1 : Galates 1.11
(b) v2 : Galates 1.12
(c) v3 : I Corinthiens 11.23
(d) v3 : Psaume 22 ; Ésaïe 53.5 ; Daniel 9.20 ; I Pierre 2.24
(e) v4 : Jonas 2.11
(f) v5 : Luc 24.34
(g) v5 : Jean 20.19
(h) v9 : Actes 9.1-2 ; Éphésiens 3.8 ; I Timothée 1.13
(i) v10 : Éphésiens 3.7
(j) Le verset n'est pas mentionné : II Corinthiens 11.23
(k) v20 : Colossiens 1.18 ; Apocalypse 1.5
(l) v23 : I Tessaloniciens 4.15
(m) v25 : Psaume 110.1 ; Actes 2.24 ; Hébreux 1.13 et 10.13
(n) v27 : Psaume 8.7 ; Hébreux 2.8
(o) v32 : Ésaïe 22.13

(1) v8 : C'est une manière de parler proverbiale qui marque une chose de nulle valeur et qui fait même horreur. Voyez Nombres 12.12. Paul parle ainsi par humilité et dans le sentiment de son indignité, voyez les versets suivants.

(2) v24 : Le règne et l'administation que Jésus-Christ exerce dans le monde et dans son église prendra fin parce que le monde ne sera plus tel qu'il est aujourd'hui et que l'ouvrage de la rédemption sera consommé, l'église étant glorifiée dans le Ciel. Mais Jésus-Christ sera toujours adoré et glorifié par les hommes et par les anges et les fruits de sa rédemption subsisteront à jamais, Apocalypse 5.8 et suivants.

(3) v24 : C'est-à-dire : tous les ennemis de Jésus-Christ et de son règne et tout ce qui s'oppose à la félicité de ses élus.

(4) v28 : C'est dans le fond le même sens qu'au verset 24. Ainsi ceci regarde Jésus-Christ comme médiateur et comme homme. La nature humaine, quoiqu'unie à la nature divine, n'ayant pas été anéantie.

(5) v29 : Ou à la place des morts. On explique ceci en plusieurs manières. Comme il s'agit d'une pratique qui était connue dans ces temps-là, il semble qu'on peut s'en rapporter aux auteurs écclésiastiques qui étaient plus près du temps des apôtres et qui disent que quand quelqu'un mourrait avant que d'avoir été baptisé, un de ses parents ou de ses amis se faisait baptiser pour lui. Quoique cette pratique fût condamnable, Paul ne laisse pas de l'alléguer pour prouver que la croyance de la résurrection était générale parmis les chrétiens, il importerait peu qu'une personne eut été baptisée ou non. Quelques-uns ont cru que ceci regarde ceux qui se faisaient baptiser étant près que de mourir ou sur les tombeaux des morts.

(6) v31 : C'est-à-dire : je suis tous les jours exposé à la mort, comme Romains 8.36.

(7) v31 : C'est une protestation que Paul fait que ce qui l'engageait à exposer ainsi sa vie, c'était l'amour qu'il portait aux Corinthiens, la joie qu'il avait de leur foi et son zèle pour Jésus-Christ.

(8) v32 : Il est difficile de décider si ces termes doivent être pris figurément pour marquer des ennemis aussi cruels que des bêtes féroces, comme II Timothée 4.17, ou si Paul avait été en effet exposé aux bêtes à Éphèse dans l'amphithéatre, comme les termes et la désignation du lieu semble le marquer.

Chapitre XV, versets 35-58.

Paul, après avoir prouvé la résurrection, fait voir que quoi que nos corps soient détruits par la mort,

ils doivent un jour être rétablit en vie, mais il remarque qu'alors ils ne seront plus corruptibles, faibles et mortels comme ils le sont maintenant, mais qu'ils seront incorruptibles, immortels et glorieux. C'est ce qu'il explique par la comparaison du grain que l'on sème et par quelques autres images, versets 35-50.

Il parle après cela du changement qui se fera en ceux qui seront en vie au jour de la résurrection, versets 51-53,

et il conclut en marquant les sentiments de joie et de piété que la croyance de cette doctrine doit inspirer aux chrétiens, versets 54-58.

35. Mais quelqu'un dira : Comment ressusciteront les morts et avec quels corps reviendront-ils ?

36. Insensé, ce que tu sèmes ne prend point vie s'il ne [p] meurt auparavant.

37. Et à l'égard de ce que tu sèmes, tu ne sèmes pas le même corps qui doit naître, mais le simple grain, comme il se rencontre, de blé ou de quelque autre semence.

38. Mais Dieu lui donne le corps comme il lui plaît et à chaque semence le corps qui lui est propre.

39. Toute sorte de chair n'est pas la même chair, mais autre est la chair des hommes et autre la chair de bêtes et autre celle des poissons et autre celle des oiseaux.

40. Il y a aussi des corps célestes et des corps terrestres, mais autre est l'éclat des corps célestes et autre celui des terrestres.

41. Autre est l'éclat du soleil et autre est l'éclat de la lune et autre est l'éclat des étoiles, car l'éclat d'une étoile est différent de l'éclat d'une autre étoile.

42. Il en sera de même à la résurrection des morts, le corps est semé dans la corruption, il ressuscitera incorruptible.

43. Il est semé méprisable, il ressuscitera glorieux, il est semé infirme, il ressuscitera plein de force.

44. Il est semé corps animal, il ressuscitera corps spirituel. Il y a un corps animal et il y a un corps spirituel.

45. Suivant qu'il est écrit : [q] Le premier homme Adam a été fait avec une âme vivante, mais le dernier Adam est un esprit vivifiant [9].

46. Mais ce qui est spirituel n'est pas le premier, c'est ce qui est animal et ce qui est spirituel vient après.

47. Le premier homme étant de la terre est terrestre et le second homme qui est le Seigneur est du Ciel.

48. Tel est celui qui est terrestre, tels sont aussi les terrestres et tel qu'est le céleste, tels seront aussi les célestes.

49. Et comme nous avons porté l'image de celui qui est terrestre, nous porterons aussi l'image du céleste.

50. Voici donc ce que je vous dis, mes frères, c'est que la chair et le sang ne peuvent posséder le royaume de Dieu [10] et que la corruption ne possèdera point l'incorruptibilité.

51. Voici donc un mystère que je vous dis, c'est que nous ne serons pas tous morts, mais nous serons tous changés [11].

52. En un moment, en un clin d'œil, au son de la dernière trompette, [r] car la trompette sonnera et les morts ressusciteront incorruptibles et nous serons tous changés.

53. Car il faut que ce corps corruptible soit revêtu de l'incorruptibilité et que ce corps mortel soit revêtu de l'immortalité.

54. Et quand ce corps corruptible aura été revêtu de l'incorruptibilité et que ce corps mortel aura été revêtu de l'immortalité, alors cette parole de l'Écriture sera accomplie : [s] La mort est engloutie pour toujours.

55. Ô mort où est ton aiguillon ? Ô sépulcre où est ta victoire ?

56. Or l'aiguillon de la mort c'est le péché et la puissance du péché c'est la loi.

57. Mais grâces à Dieu [t] qui nous a donné la victoire par notre Seigneur Jésus-Christ.

58. C'est pourquoi, mes frères bien-aimés, soyez fermes, inébranlables, abondant toujours dans l'œuvre du Seigneur, sachant que votre travail ne sera pas vain auprès du Seigneur.

Réflexions

Le but de ce que Paul nous enseigne ici est de nous apprendre que quoique la mort détruise nos corps et les réduise en poudre, ils ne laisseront pas de ressusciter par un effet de la toute puissance de notre Seigneur et que ces corps ressuscités seront incorruptibles et glorieux, en sorte que les fidèles seront alors semblables à Jésus-Christ.

Il nous apprend outre cela que ceux qui vivront à la fin du monde seront changés subitement et qu'ainsi tous les fidèles deviendront immortels.

L'attente de cette grande gloire à laquelle nous sommes destinés doit nous remplir d'espérance et de joie, dissiper pleinement les frayeurs de la mort et nous faire dire avec Paul :

Où est, ô mort, ton aiguillon. Où est, ô sépulcre, ta victoire ! Grâces à Dieu qui nous a donné la victoire par notre Seigneur Jésus-Christ !

Mais l'espérance de cette résurrection de nos corps nous oblige aussi à les conserver dans une grande pureté et à pratiquer constamment tous les devoirs du christianisme comme Paul nous y exhorte par ces paroles qui marquent l'usage auquel nous devons rapporter cette doctrine :

Soyez toujours fermes, inébranlables, abondant toujours dans l'œuvre du Seigneur, sachant que votre travail ne sera pas vain auprès du Seigneur.

(p) v36 : Jean 12.24
(q) v45 : Genèse 2.7
(r) 52 : Matthieu 24.31 ; I Thessaloniciens 4.16
(s) v54 : Ésaïe 25.8 ; Osée 13.14 ; Hébreux 2.14
(t) v57 : I Jean 5.5

(9) v45 : Jésus-Christ est un esprit qui fait vivre, un principe de vie qui rend immortel.

(10) v50 : Notre corps grossier, corruptible, mortel, ne peut posséder l'immortalité, ni être reçu dans le Ciel.
(11) v51 : Quand Jésus-Christ viendra au dernier jour, ceux qui seront en vie ne passeront pas par la mort.

Chapitre XVI

Paul exhorte les Corinthiens à contribuer à une collecte que l'on faisait en faveur des églises de la Judée, versets 1-4.

2. Il leur promet de les aller voir dans peu de temps, versets 5-9.

3. il leur recommande Timothée et quelques autres personnes, versets 10-18.

4. Il finit par des salutations et par des vœux et en déclarant que ceux qui n'aimaient pas sincèrement Jésus-Christ étaient sous le jugement de Dieu et que l'on ne devait point les regarder comme membres de l'église, versets 19-24.

À l'égard de la collecte qui se fait pour les saints, usez-en de la manière que je l'ai ordonné dans les églises de Galatie.

2. C'est que chaque premier jour de la semaine, chacun de vous mette à part chez soi et rassemble ce qu'il pourra afin qu'on n'attende pas que je sois arrivé pour faire les collectes.

3. Et lorsque je serai arrivé chez vous, j'enverrai avec des lettres ceux que vous aurez approuvés pour porter votre libéralité à Jérusalem.

4. Et si la chose mérite que j'y aille moi-même, ils viendront avec moi.

5. Au reste, j'irai chez vous après que j'aurai passé par la Macédoine, car je passerai par la Macédoine.

6. Et peut-être que je ferai quelque séjour chez vous ou même j'y passerai l'hiver, afin que vous me conduisiez partout où j'irai.

7. Car je ne veux pas cette fois vous voir seulement en passant, mais j'espère de demeurer quelque temps avec vous, si le [a] le Seigneur le permet.

8. Cependant, je demeurerai à Éphèse jusqu'à la Pentecôte,

9. Car une grande porte m'y est ouverte avec espérance de succès, mais il y a beaucoup d'adversaires.

10. Si Timothée va chez vous, ayez soin qu'il soit en sûreté parmi vous, car il travaille à l'œuvre du Seigneur comme moi-même.

11. Que personne donc ne le méprise et reconduisez-le en paix afin qu'il vienne me trouver, car je l'attends avec nos frères.

12. Pour ce qui est d'Apollos notre frère, je l'ai fort prié d'aller vous voir avec nos frères, mais il n'a pas voulu y aller maintenant, toutefois il ira quand il en trouvera l'occasion.

13. Veillez, demeurez fermes dans la foi, agissez courageusement, fortifiez-vous.

14. Que tout ce que vous faites se fasse avec charité.

15. Or, mes frères, vous connaissez la famille de Stéphanas, vous savez qu'elle est les prémices de l'Achaïe et qu'ils se sont dévoués au service des saints,

16. Je vous prie d'avoir du respect pour des personnes de ce caractère et pour tous ceux qui les aident et qui travaillent avec eux.

17. J'ai beaucoup de joie de l'arrivée de Stéphanas, de Fortunat et d'Achaïque parce qu'ils ont supléé en notre abscence,

18. Car ils ont consolé mon esprit et le vôtre. Ayez donc des égards pour de telles personnes.

19. Les églises d'Asie vous saluent. Aquilas et Priscile avec l'église qui est dans leur maison vous saluent avec beaucoup d'affection en notre Seigneur.

20. Tous les frères vous saluent. [b] Saluez-vous les uns les autres par un saint baiser.

21. Je vous salue, moi Paul, de ma propre main.

22. Si quelqu'un n'aime point le Seigneur Jésus-Christ, qu'il soit anathème, maranatha [1].

23. La grâce du Seigneur Jésus-christ soit avec vous.

24. Mon amour est avec vous tous en Jésus-Christ. Amen.

Réflexions

Ce qu'il faut remarquer dans la première partie de ce chapitre, ce sont les exhortations que Paul adresse aux Corinthiens pour les engager à assister les églises de Judée en faveur desquelles on faisait une collecte et l'ordre qu'il leur donne de mettre quelque chose à part pour cela tous les premiers jours de la semaine.

On voit par là :

1. que chacun doit exercer la charité selon son pouvoir dans les occasions qui s'en présentent

et en second lieu que le premier jour de la semaine, savoir le dimanche, était consacré de ce temps-là aux œuvres de piété et de charité.

La manière dont Paul recommande Timothée et quelques autres serviteurs de Dieu zélés et pieux nous apprend que les chrétiens doivent avoir en révérence les vrais ministres de Jésus-Christ qui se sont dévoués à son service et se soumettre à eux.

3. Les salutations qu'on lit sur la fin de cette épître marquent qu'il doit avoir entre les églises de tous les lieux une communion très étroite qui les porte à s'aimer affectueusement les uns les autres et que les devoirs des ministres du Seigneur est de prier sans cesse pour tous les fidèles, leur souhaitant l'augmentation de la grâce de notre Seigneur Jésus-Christ.

Enfin, l'anathème que Paul prononce contre tous ceux qui n'aiment pas sincèrement le Seigneur mérite notre attention. Il leur dénonce la malédiction divine et il ne veut pas qu'on les regarde comme des chrétiens. Cela marque clairement que l'église ne doit pas souffrir dans sa communion les profanes et

les scandaleux etque tous ceux qui n'ont pas un vrai amour pour notre Sauveur et qui violent ouvertement ses saints commandements ne lui appartiennent en aucune manière et qu'ils sont sous la malédiction de Dieu.

(a) v7 : I Corinthiens 4.19 ; Jacques 4.15
(b) v20 : Romains 16.16 ; II Corinthiens 13.12 ; I Pierre 5.14

(1) v22 : C'est une expression syriaque qui signifie *Le Seigneur vient*. On prononçait ces mots parmi les Juifs lorsqu'on excommuniait quelqu'un pour quelque crime attroce et par là on le livrait au jugement de Dieu.

La première épître aux Corinthiens a été écrite de Philippes par Stéphanas, Fortunat, Achaïque et Timothée.

Seconde épître de Paul aux Corinthiens

Argument

La seconde épître aux Corinthiens fut écrite environ l'an 56 de notre Seigneur. Le but principal de Paul dans cette épître est de soutenir son ministère contre ceux qui le décriaient parmi les Corinthiens.

Chapitre I

Paul, après la salutation, parle des persécutions qu'il avait souffertes en Asie dans la ville d'Éphèse et dont Dieu l'avait délivré par une sorte de miracle, versets 1-14.

Il dit ensuite aux Corinthiens que s'il n'était pas allé les voir comme il le leur avait promis, cela ne venait pas de légèreté ou d'inconstance, ni de défaut d'affection pour eux, mais qu'il avait différé son voyage pour n'être pas obligé de les censurer et de les châtier à cause des désordres qu'il y avait dans leur église, versets 14-24.

PAUL apôtre de Jésus-Christ par la volonté de Dieu et Timothée notre frère à l'église de Dieu qui est en Corinthe et à tous les saints qui sont dans toute l'Achaïe

2. La grâce et la paix vous soient données par Dieu notre père et par le Seigneur Jésus-Christ.

3. [a] Béni soit Dieu qui est le père de notre Seigneur Jésus-Christ, le père des miséricordes et le Dieu de toute consolation

4. Qui nous console dans toutes nos afflictions afin que par la consolation dont Dieu nous console nous-mêmes, nous puissions aussi consoler les autres dans quelque affliction qu'ils se trouvent.

5. Car comme les souffrances de Christ abondent en nous, notre consolation abonde aussi par Christ.

6. Ainsi, soit que nous soyons affligés, c'est pour votre consolation et pour votre salut qui s'avance en souffrant les mêmes maux que nous souffrons aussi, soit que nous soyons consolés, c'est pour votre consolation et pour votre salut.

7. Et l'espérance que nous avons de vous est ferme, sachant que comme vous avez part aux souffrances, vous aurez aussi part à la consolation.

8. Car mes frères, nous ne voulons pas que vous ignoriez l'affliction qui nous est survenue en Asie : [b] c'est que nous avons été chargés excessivement et au dessus de nos forces, en sorte que nous avons été dans une extrême perplexité, même pour notre vie.

9. Et nous nous regardions nous-mêmes comme étant condamnés à la mort afin que nous n'eussions point de confiance en nous-mêmes, mais en Dieu qui ressuscite les morts,

10. Qui nous a délivrés d'un si grand danger de mort et qui nous en délivre et nous avons cette espérance en lui qu'il nous délivrera par la suite.

11. [c] Étant aussi aidés par vous et par les prières que vous ferez pour nous afin que plusieurs personnes ayant contribué à nous faire obtenir cette faveur, plusieurs aussi en rendent grâce pour nous.

12. Car ce qui fait notre gloire, c'est le témoignage que votre confiance nous rend, que nous sommes conduits dans le monde et surtout à votre égard dans la simplicité et dans la sincérité de Dieu, non point avec une sagesse charnelle, mais avec la grâce de Dieu.

13. Car nous ne vous écrivons rien ici que ce que vous avez lu [1] et que vous avez reconnu et j'espère que vous le reconnaîtrez jusqu'à la fin

14. De la même manière que vous avez aussi reconnu en quelque sorte que nous sommes votre gloire comme vous serez aussi la nôtre au jour du Seigneur Jésus.

15. C'est dans cette confiance et afin que vous reçussiez une double grâce que j'avais résolu d'aller premièrement vous voir

16. Et de passer chez vous en allant en Macédoine, puis de revenir de Macédoine chez vous d'où vous m'auriez fait conduire en Judée.

17. Ayant donc eu ce dessein, l'ai-je formé par légèreté ou les résolutions que je prends, les prens-je [nc1] selon la chair de sorte qu'il y ait eu en moi : Oui, oui, et puis : Non, non ?

18. Dieu qui est véritable m'est témoin qu'il n'y a point eu de Oui et de Non dans mes paroles [2].

19. Car Jésus-Christ le fils de Dieu que nous avons prêché parmi vous, moi et Silvain et Timothée, n'a point été Oui et Non, mais a toujours été Oui en lui.

20. Car autant qu'il y a de promesses de Dieu, elles sont Oui en lui et Amen en lui afin que Dieu soit glorifié par nous [3].

21. Or celui qui nous affermit avec vous en Jésus-Christ et qui nous a oint, c'est Dieu

22. Qui nous a aussi marqué de son sceau et nous a donné dans nos cœurs les arrhes de son Esprit.

23. Or je prend Dieu à témoin sur mon âme que ç'a été pour vous épargner que je ne suis point encore allé à Corinthe.

24. Non que nous dominions sur votre foi, mais nous contribuons à votre joie, puisque vous demeurez fermes dans la foi.

Réflexions

Paul parle dès l'entrée de ce chapitre de ses souffrances aussi bien que de l'assistance et des consolations qu'il avait éprouvées. De là il faut recueillir

1. Que si les fidèles sont quelques fois exposés à de grands dangers et à des afflictions extrêmes, Dieu les console et les fortifie dans cet état et qu'il les en tire heureusement.

2. Que ces afflictions produisent par là des effets très salutaires, non seulement pour la consolation

de ceux qui sont affligés, mais aussi pour l'édification de leurs frères, puisque ceux qui ont ainsi souffert sont plus propres à consoler et à encourager ceux qui se trouvent engagés dans quelque affliction que ce soit.

3. Comme Paul souhaitait d'être toujours aidé par les prières des Corinthiens, nous devons aussi reconnaître que les prières mutuelles des fidèles sont un puissant secours pour obtenir de Dieu les délivrances, les consolations et toutes les grâces qui nous sont nécessaires.

La seconde partie de ce chapitre nous fait remarquer deux choses dans la conduite de Paul, savoir

1. La sincérité avec laquelle il s'était toujours conduit, particulièrement envers les Corinthiens

et en second lieu sa douceur et sa prudence qui paraissent en ce qu'il avait différé d'aller les voir afin de les épargner.

Voilà quel doit être le caractère des ministres du Seigneur. Servant un maître qui est la vérité et la charité même, ils doivent d'un côté fuir tout ce qui sent la légèreté et l'inconstance parlant et agissant toujours avec sincérité et avec candeur afin de se rendre par là approuvés devant Dieu et devant les hommes et de l'autre épargner les pécheurs autant qu'ils le peuvent, leur donner le temps de se corriger et n'employer la sévérité que lorsque cela est absolument nécessaire et qu'ils ne peuvent s'en dispenser.

(a) v3 : Éphésiens 1.3 ; I Pierre 1.3
(b) v8 : Actes 19.23
(c) v11 : Romains 15.30

(1) v13 : Ceci semble se rapporter à l'épître précédente.
(2) v18 : C'est-à-dire : il n'y a pas eu d'inconstance, de légèreté, ni de mensonge dans mes discours et dans ma conduite.
(3) v20 : L'Évangile de Jésus-Christ étant une doctrine très certaine et la vérité même, nous nous glorifions en Dieu de l'annoncer fidèlement et de parler et d'agir avec sincérité en toutes rencontres.

(nc1) v17 : Pour l'euphonie l'on doit dire ou écrire *prissé-je*.

Chapitre II

Paul dit encore aux Corinthiens que s'avait été pour les épargner et pour n'avoir pas lui-même de la tristesse en les reprenant de leurs désordres qu'il n'était pas allé à Corinthe et il leur ordonne de recevoir à la paix de l'église cet incestueux qui avait été excommunié et dont il leur avait parlé dans l'épitre précédente, I Corinthiens 5, mais qui s'était repenti, versets 1-11.

Il les informe ensuite de quelques voyages qu'il avait faits et il leur parle à cette occasion de l'efficace et des fruits de son ministère, versets 12-17.

J'AVAIS donc résolu en moi-même de ne point retourner vers vous pour vous donner de la tristesse.

2. Car si je vous affligeais, qui est-ce qui me donnerait de la joie, sinon celui [1] que j'aurais moi-même affligé ?

3. Et je vous ai écrit ceci afin que, lorsque je serai arrivé, je ne reçoive pas de la tristesse de ceux qui devraient me donner de la joie, car j'ai cette confiance en vous que vous faites tous votre joie de la mienne.

4. Car je vous ai écrit dans une grande affliction et le cœur serré de douleur, avec beaucoup de larmes, non pas pour vous affliger, mais pour vous faire connaître l'affection toute particulière que j'ai pour vous.

5. Que si quelqu'un a été cause de cette tristesse, ce n'est pas moi seul qu'il a affligé, mais c'est vous tous en quelque manière, ce que je dis pour ne pas vous trop charger.

6. C'est assez pour cet homme-là d'avoir subi la correction qui lui a été faite par plusieurs [2].

7. De sorte que vous devez plutôt lui pardonner et le consoler, de peur que cet homme ne soit accablé par une trop grande tristesse.

8. C'est pourquoi je vous prie de lui donner des preuves de votre charité.

9. C'est pour cela aussi que je vous ai écrit afin d'éprouver et de connaître si vous êtes obéissants en toutes choses.

10. Celui donc à qui vous pardonnez, je lui pardonne aussi, car pour moi, si j'ai pardonné, je l'ai fait pour l'amour de vous en la présence du Christ.

11. Afin que satan n'ait pas le dessus sur nous, car nous n'ignorons pas ses desseins.

12. Au reste, étant venu à Troas pour prêcher l'Évangile de Christ, quoique le Seigneur m'y eût ouvert une porte,

13. Je n'eus point l'esprit en repos parce que je n'y trouvais pas Tite mon frère, c'est pourquoi, ayant pris congé d'eux, je vins en Macédoine.

14. Or grâce à Dieu qui nous fait toujours triompher en Christ et qui répand par nous l'odeur de sa connaissance en tout lieu,

15. Car nous sommes la bonne odeur de Christ devant Dieu à l'égard de ceux qui sont sauvés et à l'égard de ceux qui périssent,

16. À ceux-ci, une odeur mortelle qui leur donne la mort et à ceux-là une odeur vivifiante qui leur donne la vie. Et qui est suffisant pour ces choses [3] ?

17. Car [a] nous ne falsifions point la parole de Dieu comme plusieurs font, mais nous parlons avec sincérité comme de la part de Dieu et en la présence de Dieu en Jésus-Christ.

Réflexions

Paul fait voir dans ce chapitre une extrême tendresse pour les Corinthiens et même beaucoup de charité pour un grand pécheur qu'il avait livré à satan et qui était venu à repentance. Ces sentiments affectueux et pleins de bonté qu'il fait paraître doivent servir de modèle aux pasteurs et leur inspirer un tendre amour pour leurs troupeaux et en particulier pour les plus grands pécheurs.

C'est un grand sujet de tristesse pour les ministres du Seigneur lorsqu'ils sont affligés d'user de sévérité et ils n'ont pas de plus grande joie que

lorsqu'ils voient les pécheurs revenir de leurs égarements. Après avoir censuré l'église de Corinthe de ce qu'elle n'avait pas excommunié l'incestueux et l'avoir excommunié lui-même, il ordonne qu'on le reçoive et qu'on lui pardonne puisqu'il avait profité de ce châtiment.

C'est là le juste tempéramment de sévérité et de douceur que les pasteurs doivent observer dans l'exercice de la discipline, ne tolérant pas les pécheurs scandaleux et les retranchant de la communion de l'église et étant aussi toujours prêts à les recevoir avec cordialité et avec joie dès qu'ils s'humilient et que l'on voit en eux des marques suffisantes d'amendement.

2. Les actions de grâces que Paul rend à Dieu pour les glorieux succès de son ministère sont une preuve de son humilité aussi bien que de son grand zèle.

Les vrais ministres de Jésus-Christ n'ont point de plus grande joie que quand ils peuvent répandre la connaissance de Dieu, mais ils attribuent toujours à Dieu seul et à l'efficace de sa grâce tous les heureux succès qu'ils ont.

3. Les derniers versets de ce chapitre nous apprennent que la prédication de l'Évangile ne produit pas toujours le même effet en toutes sortes de personnes. Elle est aux uns

une odeur mortelle,

c'est-à-dire une occasion de condamnation puisque rejettant cet Évangile ils deviennnent plus méchants et qu'ils aggravent leur peine, mais elle est aux autres

une odeur vivifiante,

c'est-à-dire un moyen efficace qui les conduit à la vie spirituelle et au salut.

(a) v17 : II Corinthiens 4.2

(1) v2 : On peut entendre ici cet incestueux que Paul avait livré à satan. Voyez I Corinthiens 5.
(2) v6 : Ou par les principaux de l'assemblée.
(3) v16 : Qui est l'homme qui pût de lui-même et sans l'assistance divine faire de si grandes choses ?

Chapitre III

Paul représente aux Corinthiens que leur conversion à la religion chrétienne était une preuve suffisante de sa vocation et qu'il n'avait pas besoin d'autre recommandation auprès d'eux que du témoignage de leur conscience et des dons du Saint-Esprit desquels ils avaient été enrichis, mais il reconnait en même temps que l'efficace de son ministère venait de Dieu seul, versets 1-6.

Il fair voir après cela que le ministère de l'Évangile est beaucoup plus excellent que celui de la loi, puisque celui-ci était imparfait, incapable de donner de la vie et ne devait pas toujours durer, au lieu que celui de l'Évangile est spirituel, vivifiant et éternel. D'où Paul conclut que ceux qui s'attachent aux cérémonies et à la loi de Moïse demeuraient dans l'ignorance et dans la misère et qu'il n'y a que ceux qui s'attachent à l'Évangile qui soient véritablement éclairés et qui jouissaient de la liberté et de la gloire des enfants de Dieu. Il dit tout cela pour se défendre contre certains docteurs qui lui étaient opposés et qui faisaient paraître un grand zèle pour la loi de Moïse, versets 7-18.

COMMENCERONS-NOUS de nouveau à nous recommander nous-mêmes ou avons-nous besoin, comme quelques-uns, de lettres de recommandation auprès de vous ou de lettres de recommandation de votre part auprès des autres ?

2. Vous êtes vous-mêmes notre lettre de recommandation écrite dans nos cœurs et qui est connue et lue par tous les hommes.

3. Car il est évident que vous êtes [a] la lettre de Christ qui a été écrite par notre ministère, non avec de l'encre, mais avec l'esprit du Dieu vivant, non sur des tables de pierre, mais sur des tables de chair qui sont vos cœurs.

4. Or c'est par Jésus-Christ que nous avons une telle confiance en Dieu.

5. Ce n'est pas que nous soyons capables de penser quelque chose de nous-mêmes, comme de nous-mêmes [1], mais notre capacité vient de Dieu

6. Qui nous a aussi rendus capables d'être ministres de la nouvelle alliance, non de la lettre, mais de l'Esprit, car la lettre tue, mais l'Esprit donne la vie [2].

7. Que si le ministère de mort qui a été écrit et gravé sur des pierres a été glorieux [b] en sorte que les enfants d'Israël ne pouvaient regarder fixement le visage de Moïse à cause de l'éclat de son visage, bien que cet éclat dut s'évanouir,

8. Combien le ministère de l'Ésprit ne sera-t-il pas plus glorieux ?

9. Car si le ministère de condamnation a été glorieux, le ministère de la justice le surpasse de beaucoup en gloire.

10. Et même ce premier ministère qui a été si glorieux ne l'a point été en comparaison du second qui le surpasse de beaucoup en gloire.

11. Car si ce qui devait prendre fin a été glorieux, ce qui doit toujours subsister est beaucoup plus glorieux.

12. Ayant donc une telle espérance, nous vous parlons avec une grande liberté.

13. [c] Et nous ne faisons pas comme Moïse qui mettait un voile sur son visage afin que les enfants d'Israël ne vissent point la fin d'un éclat qui devait disparaître.

14. Mais leurs esprits ont été endurcis jusqu'à présent parce que ce voile [3] qui n'est ôté que par Jésus-Christ demeure lorsqu'on lit le Vieux Testament.

15. Et ce voile demeure même jusqu'à aujourd'hui sur leur cœur lorsqu'on lit Moïse

16. Mais quand ils se convertiront au Seigneur, le voile sera ôté.

17. Or [d] le Seigneur est cet esprit-là et là où est l'Esprit du Seigneur, là est la liberté [4].

18. Ainsi nous tous qui contemplons comme dans un miroir la gloire du Seigneur à visage découvert, nous sommes transformés en la même image de gloire en gloire, comme par l'Esprit du Seigneur [5].

Réflexions

Ce chapitre nous enseigne

1. Que ce qui fait la véritable gloire les ministres de Jésus-Christ et ce qui les rend recommandables devant Dieu et devant les hommes, ce sont les fruits de leur prédication et la part qu'ils ont à l'amour et à l'affection des chrétiens.

2. Qu'ils ne doivent point présumer d'eux-mêmes, ni s'attribuer les succès de leur ministère, mais que l'honneur en est dû à Dieu seul.

3. Que l'Évangile est beaucoup plus excellent que la loi et le ministère de cet Évangile infiniment plus glorieux que celui de Moïse, puisque la doctrine chrétienne nous donne une connaissance bien plus parfaite de la volonté de Dieu par Jésus-Christ et qu'elle nous fait avoir part à la vraie liberté et à la gloire du Seigneur lui-même en nous sanctifiant et en produisant en nous une ferme et glorieuse espérance de l'immortalité. D'où il s'en suit que s'il y a des personnes qui ne croient pas, cela vient de leur aveuglement volontaire, qu'il faut estimer cet Évangile par dessus toutes choses et que tant ceux qui l'annoncent que ceux qui en font profession doivent le faire avec sincérité, ouvertement et sans en avoir honte, ainsi que Paul le fera voir dans le chapitre suivant.

(a) v3 : II Corinthiens 7.3
(b) v7 : Exode 34.30
(c) v13 : Exode 34.33
(d) v17 : Jean 4.24

(1) v5 : C'est-à-dire : de présumer de nous-mêmes comme si les fruits de notre ministère venaient de nous.
(2) v6 : *La lettre* signifie les cérémonies et l'alliance de la loi qui ne pouvaient donner la véritable vie et *l'esprit* dénote le culte spirituel de l'Évangile et l'alliance de grâce qui nous fait obtenir le salut.
(3) v14 : C'est-à-dire : l'aveuglement et les préjugés des Juifs.
(4) v17 : L'esprit marque ici l'esprit de Jésus-Christ et de l'Évangile qui donne la vraie liberté, qui affranchit des cérémonies et de la malédiction de la loi et qui ôte le voile qui empêche de connaître la vérité.
(5) v18 : Ces paroles marquent l'effet que produisait dans les apôtres et dans tous les fidèles la gloire de Jésus-Christ qui se découvre dans l'Évangile. C'est qu'ils étaient eux-mêmes éclairés de cette vive lumière de la manière la plus glorieuse et qui les rendait semblables à lui.

Chapitre IV

Paul continue de parler du courage et de la sincérité avec laquelle il avait annoncé la doctrine de l'Évangile, mais il remarque qu'il y avait des incrédules qui rejettaient cette doctrine et qui fermaient volontairement les yeux à cette divine lumière qui devait les éclairer, versets 1-6.

Il dit ensuite que, lui et les autres ministres de Jésus-Christ étant des hommes faibles, l'efficace de leur prédication ne venait point d'eux-mêmes, mais elle ne procédait que de Dieu. Il parle des persécutions et des maux extrêmes dont il était accablé et il dit que la foi en Jésus-Christ, l'espérance de la résurrection et l'attente ferme de la gloire éternelle faisaient qu'il ne perdait point courage, mais qu'il souffrait tous ces maux avec constance et même avec joie, versets 7-18.

C'EST pourquoi, ayant ce ministère par la miséricorde qui nous a été faite, nous ne perdons point courage.

2. Mais nous avons rejeté loin de nous les choses honteuses qu'on cache, ne nous conduisant pas avec artifice [a] et n'altérant point la parole de Dieu, mais nous rendant recommandables à la conscience de tous les hommes devant Dieu par la manifestation de la vérité.

3. Que si notre Évangile est encore couvert, il est couvert à ceux qui périssent,

4. Savoir les incrédules dont le dieu de ce siècle a aveuglé l'esprit afin qu'ils ne fussent pas éclairés par la lumière de l'Évangile glorieux de Christ [b] qui est l'image de Dieu.

5. Car nous ne prêchons point nous-mêmes, mais nous prêchons Jésus-Christ le Seigneur et pour nous, nous sommes vos serviteurs pour l'amour de Jésus.

6. Car Dieu [c] qui a dit que la lumière sortît des ténèbres a répandu sa lumière dans nos cœurs afin que nous éclairions les hommes par la connaissance de Dieu en la présence de Jésus-Christ.

7. Mais nous avons ce trésor dans des vaisseaux de terre afin que cette grande puissance soit attibuée à Dieu et non pas à nous.

8. Nous sommes pressés de toutes les manières, mais nous ne sommes pas réduits à l'extrémité. Nous sommes en perplexité, mais nous ne sommes pas sans espérance.

9. Nous sommes persécutés, mais nous ne sommes pas abandonnés. Nous sommes abattus, mais nous ne sommes pas entièrement perdus.

10. Nous portons toujours partout dans notre corps la mortification du Seigneur Jésus afin que la vie de Jésus soit aussi manifestée dans notre corps.

11. Car tandis que nous vivons, [d] nous sommes sans cesse livrés à la mort pour l'amour de Jésus, afin que la vie de Jésus soit aussi manifestée dans notre chair mortelle,

12. De sorte que la mort agit en nous et la vie en vous [1].

13. Et comme nous avons un même esprit de foi selon lequel il est écrit : [e] J'ai cru, c'est pourquoi j'ai parlé, nous croyons aussi et c'est pour cela que nous parlons,

14. Étant persuadés que celui qui a ressuscité le Seigneur Jésus nous ressuscitera aussi par Jésus et nous fera paraître en sa présence avec vous,

15. Car toutes choses sont pour vous afin que cette grâce se répandant de tous côtés, elle abonde à la gloire de Dieu par les actions de grâces que plusieurs lui rendront.

16. C'est pourquoi nous ne perdons pas courage, mais si notre homme extérieur se détruit, l'intérieur se renouvelle de jour en jour.

17. Car [f] notre légère affliction du temps présent produit en nous le poids éternel d'une gloire infiniment excellente,

18. Ainsi nous ne regardons point aux choses visibles, mais nous regardons aux invisibles, car les choses visibles ne sont que pour un temps, mais les invisibles sont éternelles.

Réflexions

Les réflexions que l'on doit faire ici sont :

1. Que les ministres de Jésus-Christ doivent fuir la dissimulation, s'éloigner de tout artifice et de tout déguisement et parler toujours franchement et sincèrement comme en la présence de Dieu, cherchant uniquement à manifester la vérité dans la consciencce de tous les hommes.

2. Que s'il se trouve des gens qui ne soient pas éclairés et sanctifiés par la lumière de l'Évangile et qui demeurent dans l'incrédulité, cela n'arrive que par leur faute et parce qu'ils sont aveuglés par l'amour du monde.

3. Que les serviteurs de Dieu et tous les chrétiens doivent supporter avec courage les afflictions les plus rudes, surtout lorsqu'elles servent à l'édification de l'église, puisqu'ils savent qu'après avoir eu part aux souffrances de Jésus-Christ, ils auront part à sa résurrection, à sa vie et à sa gloire.

4. Que les afflictions de cette vie ne peuvent nuire qu'au corps, mais qu'elles donnent à l'âme une nouvelle force et une nouvelle vie, qu'elles sont avec cela légères et d'une courte durée et qu'enfin elles produisent en nous une gloire infiniment excellente.

Mais pour en tirer ces avantages et pour ne se point laisser abattre, il faut juger des afflictions par les lumières de la foi en regardant non pas aux choses visibles qui ne sont que pour un temps, mais aux choses invisibles qui sont éternelles.

(a) v2 : II Corinthiens 2.17
(b) v4 : Colossiens 1.15 ; Hébreux 1.3
(c) v6 : Genèse 1.3
(d) v11 ; Psaume 44.23 ; Romains 8.35
(e) v13 : Psaume 116.10
(f) v17 : I Pierre 1.6

(1) v12 : C'est-à-dire : la prédication de l'Évangile nous expose sans cesse aux souffrances et à la mort pendant qu'elle est pour vous un moyen de salut et que vous pouvez recevoir le fruits de nos travaux.

Chapitre V

Paul continuant le discours qu'il avait commencé touchant les afflictions qu'il endurait et la consolation que lui donnait l'espérance de la résurresction et d'une meilleure vie, parle du bonheur dont les fidèles jouiront après leur mort et il dit que la considération de ce bonheur, aussi bien que celle du jugement dernier, faisait qu'il désirait avec ardeur de sortir de ce monde pour être avec le Seigneur et que dans cette attente, il souffrait courageusement les afflictions et travaillait à se rendre agréable à Dieu en s'acquittant fidèlement de son devoir, versets 1-10.

Il revient après cela à parler de son ministère et il dit qu'il n'avait d'autre but que d'amener les hommes à la foi et que ce n'était que par là qu'il prétendait soutenir la gloire de sa mission contre ses adversaires. Il ajoute que la charité de Jésus-Christ qui est mort pour tous les hommes le pressait fortement à ne vivre que pour l'édification des fidèles.

Enfin il déclare qu'il n'avait aucun égard aux choses extérieures, tels qu'étaient les avantages que les Juifs avaient eu par dessus les païens et dont ils se glorifiaient et que comme Dieu avait réuni ces deux peuples en se réconciliant tous les hommes par Jésus-Christ, il ne se proposait d'autre but dans les fonctions de sa charge que de conduire tous les hommes à Dieu et de les rendre de nouvelles créatures, versets 11-21.

CAR nous savons que si notre demeure terrestre dans cette tente est détruite, nous avons dans le Ciel un édifice qui vient de Dieu, une maison éternelle qui n'a point été faite par la main des hommes.

2. Et c'est à cause de cela que nous gémissons, désirant avec ardeur d'être revêtus de notre demeure céleste.

3. [a] Si toutefois nous sommes trouvés vêtus et non pas nus.

4. Car nous qui sommes dans cette tente, nous gémissons sous le poids parce que nous souhaitons, non pas être dépouillés, mais revêtus, afin que ce qu'il y a de mortel soit absorbé par la vie.

5. Et celui qui nous a formé pour cela, c'est Dieu qui nous a aussi donné pour arrhes son Esprit.

6. Nous sommes donc toujours pleins de confiance et nous savons que pendant que nous habitons dans ce corps, nous sommes éloignés du Seigneur.

7. Car c'est par la foi que nous marchons et non pas par la vue.

8. Mais nous sommes remplis de confiance et nous aimons mieux quitter ce corps pour être avec le Seigneur.

9. C'est pourquoi aussi nous nous efforçons de lui être égréable et présents et absents [1].

10. Car [b] il nous faut tous comparaître devant le tribunal de Christ [c] afin que chacun reçoive selon le bien ou le mal qu'il aura fait en son corps [2].

11. Sachant donc quelle est la crainte qu'on doit avoir du Seigneur, nous tâchons d'en persuader les hommes et Dieu nous connaît et je crois que vous nous connaissez aussi dans vos consciences.

12. Car nous ne tâchons pas de nouveau de nous rendre recommandables à vous, mais nous disons ceci pour vous donner occasion de vous glorifier à notre sujet afin que vous puissier répondre à ceux qui se glorifient de ce qui est extérieur et non pas de ce qui est dans le cœur.

13. Car soit que nous soyons ravis en extase, c'est pour Dieu [3], soit que soyons de sens rassis, c'est pour vous.

14. Car la charité de Christ nous presse étant persuadés que si un est mort pour tous, tous donc sont morts [4],

15. Et qu'il est mort pour tous afin que ceux qui vivent ne vivent plus pour eux-mêmes, mais qu'ils vivent pour celui qui est mort et qui est ressuscité pour eux.

16. C'est pourquoi dès maintenant nous ne connaissons plus personne selon la chair [5], même si nous avons connu Christ selon la chair, nous ne le connaissons plus de cette manière [6].

17. Si donc quelqu'un est en Christ, il est une nouvelle créature [7], [d] les choses vieilles sont passées, voici toutes choses sont devenues nouvelles.

18. Et tout cela vient de Dieu qui nous a réconciliés avec lui par Jésus-Christ et qui nous a confié le ministère de cette réconciliation.

19. Car Dieu a réconcilié le monde avec soi-même par Christ en n'imputant point aux hommes leurs péchés et il a mis en nous la parole de la réconciliation.

20. Nous faisons donc la fonction d'ambassadeurs pour Christ, comme si Dieu exhortait par nous. Nous vous supplions au nom de Christ que vous soyez réconciliés avec Dieu.

21. Car il a fait être péché [8] pour nous celui [e] qui n'avait point connu le péché afin que nous devinssions en lui la justice de Dieu [9].

Réflexions

Ce chapitre contient des instructions très consolantes et très salutaires.

Nous y voyons premièrement que les fidèles savent et croient avec une pleine certitude que si leur corps est détruit par la mort, il y a pour eux un autre état plus heureux et une gloire éternelle qui les attend et que lorsqu'ils ont quitté ce corps, ils sont avec le Seigneur. C'est cette douce et glorieuse espérance qui les soutient dans leurs afflictions et dans leurs combats et qui les anime continuellement à une vie sainte.

2. Paul nous enseigne dans ce chapitre

qu'il y a un jugement où nous devons tous paraître et où chacun recevra selon le bien ou le mal qu'il aura fait

et il marque quel est l'usage qu'il faut faire de cette doctrine : c'est de vivre dans la crainte du Seigneur, de s'étudier à lui être agréable en tout temps et d'inspirer les mêmes sentiments aux autres hommes.

3. Il nous propose un autre motif bien pressant à nous acquitter de ces justes devoirs lorsqu'il dit que la grande charité que Jésus-Christ nous a marquée en mourant pour notre salut nous presse très fortement, si nous l'avons bien sentie, à ne vivre plus pour nous-mêmes et à employer toute notre vie pour l'édification de nos frères et pour la gloire de celui qui est mort et qui est ressuscité pour nous.

Enfin, puisque le but du ministère de l'Évangile a été, comme Paul nous l'apprend ici, de rendre les hommes de nouvelles créatures et de les réconcilier avec Dieu par Jésus-Christ, tous ceux qui prétendent être chrétiens doivent faire un très grand cas de cet Évangile, profiter avec empressement de ce moyen que Dieu leur présente pour être réconciliés avec lui et travailler à se détacher de plus en plus du monde et des choses sensibles pour devenir des hommes nouveaux par la régénération et par une constante de la sainteté.

(a) v3 : Apocalypse 3.18 et 16.15
(b) v10 : Romains 14.10
(c) v10 : Job 34.11 ; Romains 2.6 ; I Corinthiens 4.5
(d) v17 : Ésaïe 53 ;19 ; Apocalypse 21.5
(e) v21 : Ésaïe 53.9 ; I Pierre 2.24

(1) v9 : C'est-à-dire : soit que nous demeurions dans ce corps, soit que nous en sortions.
(2) v10 : C'est-à-dire : pendant qu'il était en cette vie.
(3) v13 : Les apôtres avaient souvent des extases, des visons, des ravissements d'esprit. Voyez Actes 11.5 et 22.17 et sous 12.2
(4) v14 : C'est-à-dire : tous ceux qui croient en Jésus-Christ meurent au péché et au monde et ne vivent que pour lui, voyez le verset suivant.
(5) v16 : C'est-à-dire : nous n'avons aucun égard aux distinctions extérieures, par où d'autres se font valoir, comme d'être né Juif ou de posséder d'autres avantages que le monde estime.
(6) v16 : Paul dit sans doute ceci parce qu'il y avait des personnes qui se glorifiaient d'avoir vu, connu et entendu Jésus-Christ lorsqu'il était sur la terre et qui par cet endroit se préféraient à Paul. La foi en Jésus mort, ressuscité et élevé dans la gloire est ce qui fait le chrétien et ce qui le conduit au salut.
(7) v17 : Ou qu'il soit une nouvelle créature.
(8) v21 : C'est-à-dire : victime pour le péché.
(9) v21 : C'est-à-dire : afin que nous fussions justifiés devant Dieu par lui.

Chapitre VI

Il faut joindre le premier verset du chapitre VII.

Ce chapitre a deux parties.

1. Paul dit qu'il s'était attaché à s'acquitter de son ministère avec intégrité, avec zèle, avec charité et avec patience, et cela au milieu des afflictions et des opprobres par où il est passé et il conjure les Corinthiens de répondre de leur côté à ce grand zèle et à cet amour ardent dont il était animé en leur faveur, versets 1-13.

2. Il les exhorte à imiter son zèle et sa sincérité en faisant une profession pure du christianisme et il leur recommande surtout de n'avoir aucun commerce avec les idolâtres, soit en s'unissant avec eux par le mariage, soit en assistant à leur culte et à leurs fêtes et de s'adonner à la pureté du corps et de l'esprit, versets 14-18.

PUISQUE nous travaillons avec le Seigneur, nous vous prions que ce ne soit pas en vain que vous ayez reçu la grâce de Dieu.

2. Car il dit : [a] Je t'ai exaucé dans le temps favorable et je t'ai secouru au jour du salut. Voici maintenant ce temps favorable, voici maintenant ce jour du salut.

3. Nous ne donnons aucun scandale en quoi que ce soit afin que notre ministère ne soit point blâmé.

4. Mais nous nous rendons recommandables en toutes choses [b] comme des ministres de Dieu par

une grande patience dans les afflictions, dans les douleurs, dans les maux extrêmes,

5. Dans les blessures, dans les prisons, au milieu des séditions, dans les travaux, dans les veilles, dans les jeûnes,

6. Par la pureté, par la connaissance, par un esprit patient, par la douceur, par le Saint-Esprit, par une charité sincère,

7. Par la parole de vérité, par la puissance de Dieu, par les armes de la justice que l'on tient de la droite ou de la gauche [1],

8. Parmi l'honneur et l'ignominie, parmi la mauvaise et la bonne réputation,

9. Étant regardés comme des séducteurs quoique nous sommes véritables, comme des inconnus quoique nous soyons connus, commes mourants et cependant nous vivons encore, comme châtiés et nous ne sommes pas mis à mort,

10. Comme affligés et cependant toujours dans la joie, comme pauvre et cependant en enrichissant plusieurs, comme n'ayant rien et cependant possédant toutes choses.

11. Ô Corinthiens ! Notre bouche s'est ouverte pour vous, notre cœur s'est élargi.

12. Vous n'êtes point à l'étroit au dedans de nous, mais vos entrailles se sont resserrées pour nous [2].

13. Or pour nous rendre la pareille, je vous parle comme à mes enfants, élargissez aussi votre cœur.

14. Ne portez pas un même joug avec les infidèles [3] ; car qu'y a-t-il de commun entre la justice et l'iniquité et quelle union y a-t-il entre la lumière et les ténèbres ?

15. Quel accord y a-t-il entre Christ et bélial [4] ou qu'est-ce que le fidèle a de commun avec l'infidèle ?

16. Et quel rapport y a-t-il du temple de Dieu avec les idoles ? Car [d] vous êtes le temple du Dieu vivant, comme Dieu l'a dit : J'habiterai au milieu d'eux et j'y marcherai, je serai leur Dieu et ils seront mon peuple.

17. C'est pourquoi [f] sortez du milieu d'eux et vous en séparez dit le Seigneur et ne touchez point à ce qui est impur et je vous recevrai.

18. [g] Et je serai votre père et vous serez mes fils et mes filles dit le Seigneur tout-puissant.

Réflexions

Nous trouvons dans ce chapitre une description remarquable des vertus qui doivent se rencontrer dans les ministres de l'Évangile.

Paul leur apprend par son exemple à s'acquitter fidèlement de leur charge, à se conduire d'une manière qu'ils ne donnent aucun scandale et que leur ministère ne soit pas déshonoré et à se rendre recommandables par la pureté de leur vie, par une profession franche et ouverte de la vérité, par une charité parfaite, par la douceur, par l'humilité et par la patience dans les afflictions. Ce sont là les vertus qui font la gloire des ministres du Seigneur et qui donnent une grande efficace à l'Évangile qu'ils annoncent.

On voit ici en second lieu que si les pasteurs doivent être entièrement dévoués à l'église et animés d'un amour tendre pour leurs troupeaux, les troupeaux doivent leur rendre la pareille et les aimer aussi tendrement au Seigneur.

3. Comme Paul défendait aux Corinthiens de se mêler avec les idolâtres, il n'est pas permis non plus aux chrétiens de s'unir avec les hommes charnels et de joindre à la profession de l'Évangile une vie mondaine. Il n'y peut avoir à cet égard aucun accord de la justice avec l'iniquité, ni de la lumière avec les ténèbres. Ainsi, nous devons fuir le commerce des mondains, nous séparer d'eux afin de ne point participer à leurs péchés et travailler à nous purifier de toutes souillures du corps et de l'esprit et à achever notre sanctification dans la crainte de Dieu. C'est à quoi nous engage la considération des grandes et excellentes promesses que le Seigneur nous a faites d'être notre Dieu et notre Père et de nous regarder comme son peuple, ses enfants et ses héritiers.

(a) v2 : Ésaïe 49.8
(b) v4 : II Corinthiens 4.1
(c) La référence est à côté du verset 9 : Psaume 118.18
(d) v16 : I Corinthiens 3.17 et 6.19
(e) La référence est à côté du verset 16 : Lévitique 26.12 ; Ézéchiel 27.27
(f) v17 : Ésaie 52.11
(g) v18 : Jérémie 31.1

(1) v7 : C'est-à-dire : par des armes offensives et défensives.
(2) v12 : C'est-à-dire : votre affection pour nous n'est peut-être plus la même.
(3) v14 : C'est-à-dire : ne vous unissez pas avec eux.
(4) v15 : Ce mot signifie un homme sans joug et sans loi, un scélérat. Comme Paul parle ici des idolâtres qui servaient les démons, I Corinthiens 10.20, on peut entendre le diable par bélial.

Chapitre VII

On commence au verset 2.

Paul exhorte les Corinthiens à avoir pour lui la même affection dont il était rempli pour eux, versets 2-3.

Il leur marque combien il avait été réjoui d'apprendre par le moyen de Tite l'effet que l'épître qu'il leur avait écrite avait produit sur eux par rapport à l'incestueux qu'il y avait dans leur église, ce qui lui donne l'occasion de parler de la nature et des effets de la vraie repentance, versets 4-16.

AYANT donc, mes biens-aimés, de telles promesses, nettoyons-nous de toute souillure de la chair et de l'esprit, achevant notre sanctificationn dans la crainte de Dieu [1].

2. Recevez-nous, nous n'avons fait tort à personne, nous n'avons corrompu personne, nous n'avons trompé personne.

3. Je ne dis pas ceci pour vous condamner, car [a] j'ai dit ci-devant que vous êtes dans nos cœurs pour mourir et vivre ensemble.

4. Je vous parle avec beaucoup de confiance, j'ai tout sujet de me glorifier de vous, je suis rempli de

consolation, je suis comblé de joie dans toutes vos afflictions.

5. Car depuis que nous sommes arrivés en Macédoine, nous n'avons eu aucun repos, mais nous avons été affligés en toutes manières, ayant eu des combats au dehors et des craintes au dedans.

6. Mais Dieu qui console ceux qui sont abattus nous a consolés par l'arrivée de Tite

7. Et non seulement par son arrivée, mais aussi par la consolation qu'il a reçue de vous, nous ayant raconté votre grand désir, vos larmes, votre zèle pour moi, en sorte que ma joie en a été augmentée.

8. Car quoique je vous aie attristé par ma lettre, je ne m'en repends plus, bien que je m'en fusse d'abord repenti, parce que je vois que cette lettre ne vous a donné de la tristesse que pour un peu de temps.

9. Présentement je me réjouis, non de ce que vous avez été contristé, mais de ce que votre tristesse vous a portés à la repentance, car vous avez été contristés selon Dieu en sorte que vous n'avez reçu de notre part aucun préjudice.

10. Car la tristesse qui est selon Dieu produit une repentance qui conduit au salut et dont on ne se repent jamais, au lieu que la tristesse du monde produit la mort.

11. En effet, cette tristesse que vous avez eue selon Dieu, quel soin n'a-t-elle produit en vous, quelles excuses, quelle indignation, quelle crainte, quel désir, quel zèle, quelle punition ? Vous avez montré à tous égards que vous étiez purs [2] dans cette affaire.

12. Ainsi quand je vous ai écrit, ce n'a pas été seulement à cause de celui qui a fait l'injure, ni a cause de celui à qui elle a été faite, mais ç'a été pour vous faire connaître à tous le soin que nous prenons de vous devant Dieu.

13. C'est pourquoi votre consolation nous a consolé, mais nous avons eu encore plus de joie de celle que vous avez donnée à Tite en réjouissant son esprit.

14. Et si je me suis glorifié de vous devant lui, en quelque chose je n'en ai point eu de confusion, mais comme nous vous avons toujours parlé selon la vérité, aussi ce que nous avons dit à Tite, en nous glorifiant de vous, s'est trouvé véritable.

15. Aussi quand il se souvient de l'obéissance que vous lui avez tous rendue et comment vous l'avez reçu avec crainte et respect, son affection pour vous en devient plus grande.

16. Je me réjouis donc de ce qu'en toutes choses je puis me confier en vous.

Réflexions

Il faut faire sur ce chapitre les considérations suivantes.

La première, qu'il doit y avoir entre les pasteurs et les troupeaux une grande affection et une tendresse réciproque telle qu'était celle que Paul avait pour les Corinthiens et qu'il souhaitait qu'ils eussent aussi pour lui.

2. La manière dont les Corinthiens avaient reçu Tite et l'effet que les censures de Paul avaient produites sur eux nous enseignent que les églises doivent recevoir avec amour et avec confiance les fidèles ministres du Seigneur et se soumettre à leurs corrections et à leurs remontrances.

3. La grande joie dont Paul fut rempli lorsque Tite l'eut informé de l'heureux état de l'église de Corinthe montre que la plus douce satisfaction que les pasteurs puissent goûter est de voir le fruit de leur ministère et les marques de l'affection de leurs troupeaux.

Enfin, ce chapitre nous instruit sur la nature de la vraie repentance. Paul dit qu'il y a une tristesse selon le monde, c'est celle qui ne nait que de l'amour du monde et les considérations temporelles et qui n'est suivie d'aucun changement salutaire, cette tristesse ne produit que la mort, au lieu que la tristesse selon Dieu est suivie d'une paix et d'une consolation très douce et qu'elle produit des effets tout à fait avantageux, puisqu'elle remplit ceux qui en sont touchés d'une vive douleur et d'une juste indignation contre eux-mêmes, qu'elle leur inspire de la crainte et du zèle et qu'elle les porte à réparer par tous les moyens possibles le mal qu'is ont faits.

(a) v3 : II Corinthiens 3.2

(1) v1 : Ce verset appartient au chapitre précédent dont il est la conclusion.

(2) v11 : C'est-à-dire : vous vous êtes conduits dans cette affaire comme vous le deviez et en toute sincérité ensuite de ce que je vous ai écrit au sujet de cet incestueux.

Chapitre VIII

Paul informe les Corinthiens de la libéralité que les églises de Macédoine avaient exercée dans une collecte qu'on faisait en faveur des églises de Judée, versets 1-6.

Il les exhorte à imiter cet exemple et à achever cette collecte qui avait commencé l'année précédente et il leur dit qu'il leur envoyait pour cela Tite et une autre personne qui était apparemment Luc, versets 7-24.

AU reste, mes frères, nous voulons que vous sachiez la grâce que Dieu a faite aux églises de Macédoine.

2. C'est qu'ayant été éprouvés par plusieurs afflictions, ils sont remplis de joie et que dans leur profonde pauvreté ils ont répandu avec abondance les richesses de leur libéralité.

3. Car je leur rends ce témpignage qu'ils ont donné volontairement selon leur pouvoir et même au delà de leur pouvoir.

4. Nous priant très instamment de recevoir les aumônes et la contribution qu'ils avaient faites pour les saints.

5. Et ils n'ont pas seulement fait ce que nous avions espéré d'eux, mais ils se sont donnés premièrement eux-mêmes au Seigneur et ensuite à nous selon la volonté de Dieu,

6. Ce qui nous a fait prier Tite que comme il avait commencé parmi vous cette œuvre de charité, il allât l'achever.

7. C'est pourquoi, comme vous abondez en toutes choses dans la foi, dans la parole, dans la connaissance, en toutes sortes de soins et dans l'amour que vous avez pour nous, faites en sorte que vous abondiez aussi dans cette œuvre de charité.

8. Je ne le dis point par commandement, mais je le dis pour éprouver par l'empressement des autres la sincérité de votre charité.

9. Car vous savez quelle a été la charité de notre Seigneur Jésus-Christ qui étant riche s'est fait pauvre pour nous afin que par sa pauvreté vous fussiez devenus riches.

10. C'est donc un conseil que je vous donne sur cette affaire, car cela convient à vous qui non seulement avez commencé de le faire, mais qui en aviez eu le dessein dès l'année précédente.

11. Achevez donc maintenant ce que vous avez commencé afin que, comme la promptitude de la bonne volonté y a été, vous l'exécutiez aussi selon vos moyens.

12. Car pourvu que la promptitude de la bonne volonté y soit, on est agréable à Dieu selon ce qu'on a et non selon ce qu'on a pas.

13. Je ne veux pas que pour soulager les autres vous soyez surchargés, mais je veux qu'il y ait de l'égalité.

14. Que votre abondance supplée à leur indigence afin que leur abondance supplée aussi à votre indigence et qu'ainsi il y ait de l'égalité.

15. Selon qu'il est écrit : [a] Celui qui avait beaucoup de manne n'en profitait pas davantage et celui qui en avait recueilli peu n'en manquais pas.

16. Or grâces soient rendues à Dieu de ce qu'il a mis la même affection pour vous dans le cœur de Tite

17. De ce qu'il a reçu agréablement mon exhortation et de ce qu'il est parti avec un plus grand empressement et de son bon gré pour aller vous voir.

18. Nous avons aussi envoyé avec lui ce frère qui s'est rendu célèbre dans toutes les églises par l'Évangile

19. Et non seulement cela, mais il a été choisi par les suffrages des églises pour nous accompagner dans le voyage et pour porter les aumônes que nous administrons à la gloire du Seigneur même et afin de répondre à l'ardeur de votre zèle.

20. Nous l'avons fait pour n'être point blâmés dans l'administration qui nous est confiée de ces aumônes abondantes,

21. Ayant soin de faire ce qui est bon non seulement devant le Seigneur, mais aussi devant les hommes.

22. Nous avons aussi envoyé avec eux un de nos frères dont nous avons éprouvé l'affection en plusieurs rencontres et qui en aura encore plus en celle-ci à cause de la grande confiance qu'il a en vous.

23. Pour ce qui est de Tite, il est mon compagnon et il travaille avec moi pour vous et à l'égard de nos autres frères [1] ils sont les envoyés des églises et la gloire de Christ.

24. Donnez-leur donc en présence des églises des preuves de votre charité et faites voir que c'est avec sujet que nous nous glorifions de vous.

Réflexions

Ce chapitre contient diverses instructions sur l'aumône.

La première est que les chrétiens sont obligés d'exercer la charité toutes les fois que l'occasion s'en présente et qu'ils peuvent le faire, surtout quand il s'agit d'assister leur frères. Paul dit sur ce sujet que les personnes qui se sont données elles-mêmes à Dieu et qui ont bien connu et bien senti la grâce de notre Seigneur Jésus-Christ s'acquittent toujours avec plaisir de ce devoir.

2. L'exemple de la charité et du zèle des églises de Macédoine que Paul propose aux Corinthiens fait voir que ceux qui exercent la charité font un très grand bien, puisqu'ils ne soulagent pas seulement les nécessiteux, mais qu'outre cela ils sont en bon exemple à toute l'église et qu'ils incitent les autres à les imiter.

La troisième instruction est que dans les œuvres de la charité Dieu a surtout égard à la promptitude et à la bonne volonté avec laquelle on donne.

La quatrième que la charité doit être faite dans une juste proportion, en sorte que chacun contribue selon son pouvoir et que les uns ne soient pas plus chargés que les autres. Il paraît aussi de ce que Paul dit sur ce sujet qu'il est juste que ceux qui ont été assistés assistent les autres à leur tour.

Enfin, les grandes précautions que Paul apportait à la distribution des collectes pour que personne ne pût le blâmer et le soin qu'il avait de les faire remettre à des gens fidèles et approuvées montrent qu'il faut administrer la charité avec une grande intégrité et beaucoup de prudence et que ceux qui ont les aumônes des fidèles entre les mains doivent les dispenser d'une manière qu'ils ne donnent lieu à aucun reproche, ni même s'il se peut à aucun soupçon.

(a) v15 : Exode 16.18
(b) La référence est à côté du verset 21 : Romains 12.17

(1) v23 : De ceux qui accompagnaient Tite.

Chapitre IX

Paul continue à exhorter les Corinthiens à assister les églises de la Judée et à le faire libéralement et volontairement, versets 1-7.

Et pour les engager à ce devoir, il leur propose la bénédiction que les personnes charitables ont à attendre de Dieu et les bons effets que l'exercice de la charité produit pour la gloire de Dieu et pour l'édifice de l'église, versets 8-15.

POUR ce qui regarde l'assistance qu'on destinait aux saints, il serait superflu de vous en écrire plus au long.

2. Car je sais quelle est la promptitude de votre affection, ce qui me donne sujet de me louer de vous auprès des Macédoniens à qui j'ai dit que l'Achaïe est toute prête dès l'année passée en sorte que votre zèle a excité celui de plusieurs.

3. Cependant, je vous ai envoyé nos frères afin qu'il paraisse que ce n'est pas sans sujet que je me suis glorifié de vous à cet égard et que vous soyez prêts comme j'ai dit que vous l'étiez.

4. De peur que si les Macédoniens qui viendront avec moi ne vous trouvent pas prêts, cela ne tournât à notre confusion, pour ne pas dire à la vôtre, après nous être loués de vous avec tant de confiance.

5. C'est pourquoi j'ai cru qu'il était nécessaire de prier nos frères de vous aller trouver avant moi et d'achever de préparer la libéralité que vous avez promise afin qu'elle soit prête comme une libéralité et non comme un fruit de l'avarice.

6. Au reste, je vous averti : [a] Que celui qui sème peu moissonnera peu et que celui qui sème abondamment moissonnera aussi abondamment.

7. Que chacun donne selon qu'il l'a résolu en son cœur, [b] non à regret, ni par contrainte, car [c] Dieu aime celui qui donne gaiement.

8. Et Dieu est tout-puissant pour vous combler de toutes sortes de grâces afin qu'ayant toujours ce qui vous est nécessaire, vous ayez abondamment de quoi faire toutes sortes de bonnes œuvres,

9. Selon qu'il est écrit : [d] Il a répandu, il a donné aux pauvres, sa justice demeure éternellement.

10. Que celui donc qui fournit la semence au semeur veuille aussi vous donner du pain pour manger et multiplier ce que vous avez semé et augmenter les fruits de votre justice,

11. Afin que vous soyez enrichis en toute manière pour faire toutes sortes de libéralités et qu'ainsi nous ayons sujet de rendre des actions de grâces à Dieu.

12. Car l'administration de cette offrande ne pourvoira pas seulement aux besoins des saints, mais elle abondera aussi par les actions de grâces que plusieurs rendront à Dieu,

13. Glorifiant Dieu à cause des preuves qu'ils auront dans cette assistance, de la soumission que vous faites profession d'avoir pour l'Évangile de Christ et de la libéralité sincère dont vous usez envers eux et envers les autres.

14. Et ils prieront pour vous, vous aimant affectueusement à cause de l'excellente grâce que Dieu vous a faite.

15. Or grâces soient rendues à Dieu de son don ineffable.

Réflexions

Ce chapitre traite de l'aumône et de la charité, de même que le précédent et Paul y marque particulièrement trois choses sur ce sujet, savoir la manière dont on doit faire la charité, la récompense des gens charitables et les bons effets que la charité produit.

1. Sur la manière, Paul dit que pour plaire à Dieu il faut donner autant qu'on le peut, avec abondance, avec joie et de bon cœur, parce que *Dieu aime celui qui donne gaiement*.

2. Les promesses qu'il fait aux Corinthiens ne nous permettent pas de douter que Dieu ne récompense les personnes bien-faisantes et charitables, même par des bénédictions temporelles en multipliant leurs biens, en sorte qu'elles ont toujours, non seulement ce qui leur est nécessaire, mais aussi de quoi assister ceux qui sont dans l'indigence.

3. Nous devons bien considérer les bons effets que la charité produit, elle réjouit les fidèles, elle édifie l'église, elle fait que plusieurs, voyant la libéralité de ceux qui donnent, glorifient le saint nom de Dieu, prient pour les personnes charitables et sont portées à les imiter, ce qui tourne à un plus grand avancement de la religion et de la piété.

Ces considérations doivent inciter fortement tous les chrétiens à la charité et c'est particulièrement à ceux à qui Dieu a donné du bien de profiter de ce que Paul dit dans ce chapitre et dans le précédent.

(a) v6 : Proverbes 19.17 et 22.9
(b) v7 : Écclésiaste 35.10
(c) v7 : Romains 12.8
(d) v9 : Psaume 112.9

Chapitre X

La vue de Paul dans ce chapitre et dans les suivants est de se défendre contre ceux qui tâchaient de diminuer son autorité parmi les Corinthiens et de le rendre méprisable.

C'est dans ce dessein qu'il parle premièrement de la puissance spirituelle que Dieu lui avait donnée et de l'usage qu'il en faisait pour l'édification de l'église, versets 1-11.

Ensuite il dit qu'il n'était point rempli d'orgueil comme ceux qui parlaient mal de lui, qu'il ne prétendait point s'ingérer dans les travaux des autres, ni de s'attribuer la gloire, mais qu'il se contentait de la mesure de la grâce que Dieu lui avait départie et qu'au reste il espérait que, comme il avait annoncé le premier l'Évangile à Corinthe, il irait encore le prêcher dans des lieux plus éloignés où il n'avait pas encore été annoncé, versets 12-18.

AU reste, je vous prie, moi Paul, par la douceur et par la bonté de Christ, moi qui parais méprisable quand je suis avec vous, mais qui suis plein de hardiesse envers vous quand je suis absent [1].

2. Je vous prie, dis-je, que quand je serai présent je ne sois pas obligé de me servir avec confiance de cette hardiesse avec laquelle j'ai dessein d'agir contre certaines personnes qui nous regardent comme si nous nous conduisions selon la chair [2].

3. Car, quoi que nous vivions dans la chair, nous ne combattons point selon la chair [3].

4. Et les armes avec lesquelles nous combattons ne sont point charnelles, [a] mais elles sont puissantes par la vertu de Dieu pour renverser les forteresses

5. Et détruire tous les conseils et toute hauteur qui s'élève contre la connaissance de Dieu et pour amener captives toutes les pensées et les soumettre à l'obéissanse de Christ,

6. Étant prêts à punir toute désobéissance lorsque votre obéissance aura été accomplie.

7. Regardez-vous les choses selon l'apparence ? Si quelqu'un se persuade qu'il appartient à Christ, qu'il pense aussi en lui-même que comme il appartient à Christ, nous lui appartenons aussi.

8. Et quand même je me glorifierais de quelque chose de plus à cause de la puissance [b] que le Seigneur nous a donnée pour l'édification et non pour votre destruction, je n'en recevrais point de confusion,

9. Afin qu'on ne croie point que je veuille vous intimider par mes lettres.

10. Car ces lettres, dit-on, sont à la vérité graves et fortes, mais la présence de son corps est faible et sa parole est méprisable.

11. Que celui qui parle ainsi considère que tels nous sommes en parole dans nos lettres étant absents, tels aussi nous sommes par nos actions étant présents.

12. Car nous n'oserions nous mettre au rang de certaines personnes qui se louent eux-mêmes, ni nous comparer à eux. Mais ils ne considèrent pas qu'ils se mesurent eux-mêmes par eux-mêmes et qu'ils se comparent eux-mêmes à eux-mêmes [4].

13. Mais pour nous, nous ne nous glorifions point outre mesure, mais nous nous glorifions de ce que [c] selon la mesure du partage que Dieu nous a assigné nous sommes parvenus jusqu'à vous [5].

14. Car nous ne nous étendons pas plus que nous devons comme si nous n'étions pas parvenus jusqu'à vous, puisque nous y sommes parvenus en prêchant l'Évangile de Christ.

15. Nous ne nous glorifions point outre mesure, c'est-à-dire dans le travail des autres, mais nous espérons que votre foi étant augmentée, nous nous étendrons beaucoup plus loin, selon le partage qui nous a été assigné,

16. En prêchant l'Évangile dans les pays qui sont au delà du vôtre, sans nous glorifier de ce qui a déjà été fait dans le partage des autres.

17. Que [c] celui donc qui se glorifie se glorifie dans le Seigneur.

18. Car ce n'est pas celui qui se recommande soi-même qui est approuvé, mais c'est celui que le Seigneur recommande.

Réflexions

Le soin que Paul prend de se justifier et de se défendre contre ceux qui le blâmaient et ce qu'il dit de son autorité et de la puissance spiriruelle que Dieu lui avait donnée fait voir qu'on peut soutenir son innocence, pourvu qu'on le fasse avec modération et dans de bonnes vues.

Cela montre en particulier que bien que les serviteurs de Dieu doivent être entièrement éloignés de l'orgueil, il leur est pourtant permis et qu'ils y sont même obligés de soutenir l'honneur de leur ministère et de se servir de l'autorité qu'ils ont reçue de Jésus-Christ, conformément à ses intentions, résistant avec fermeté à tous ceux qui veulent empêcher l'édification de l'église et se proposant pour but, non leur propre gloire ou leurs intérêts, mais d'avancer le règne de Dieu, de détruire tout ce qui s'oppose à sa connaissance et d'amener les pensées des hommes à l'obéissance de Christ.

Cela nous apprend aussi que les chrétiens doivent avoir leurs pasteurs en révérence et se soumettre à eux puisque leur charge viens aussi de Jésus-Christ et que, quoi qu'ils soient inférieurs aux apôtres, le Seigneur les a établis pour conduire son église.

Enfin, la manière dont Paul parle de lui-même et les réflexions qu'il fait sur l'orgueil de ces docteurs qui lui étaient opposés nous doit faire reconnaître que l'humilité est le caractère des vrais ministres de Jésus-Christ, qu'ils doivent se renfermer dans les bornes de leur vocation et dans les fonctions auxquelles ils sont appelés er que c'est un très grand malheur pour l'église quand les ministres sont animés d'un esprit d'orgueil, de présomption, d'envie et de jalousie et qu'ils causent de la division et du trouble.

(a) v4 : Jérémie 1.10
(b) v8 : II Corinthiens 13.10
(c) v13 : Éphésiens 4.7
(d) v17 : Jérémie 9.24 ; I Corinthiens 1.31

(1) v1 : Ceci exprime le jugement que les ennemis de Paul faisaient de lui, disant que sa présence n'avait rien que de méprisable, mais qu'il était hardi dans ses lettres et qu'il écrivait avec autorité, voyez le verset 10.

(2) v2 : C'est-à-dire : par des vues charnelles et par des motifs humains.

(3) v3 : C'est-à-dire : quoique nous soyons des hommes faibles et exposés à bien des maux, nous exerçons notre ministère avec l'autorité et la puissance que Dieu nous a donnée.

(4) v12 : C'est-à-dire : ils jugent d'eux-mêmes par l'opinion trop avantageuse qu'ils ont conçue de ce qu'ils font.

(5) v13 : C'est-à-dire : de ce qu'avec la mesure des dons que Dieu nous a départis nous avons eu accès auprès de vous et de ce que Dieu s'est servi de nous pour vous faire recevoir l'Évangile.

Chapitre XI

Paul dit que le grand amour qu'il avait pour eux et la crainte qu'ils ne se laissassent séduire par ceux qui travaillaient à l'abaisser le contraignait à leur parler, quoique malgré lui, des avantages dont Dieu l'avait enrichi et de ce qu'il avait fait pour eux, versets 1-6.

2. Il les fait souvenir qu'il leur avait annoncé l'Évangile sans rien recevoir d'eux afin d'ôter tout prétexte aux faux apôtres qui n'en usaient pas comme lui, versets 7-15.

3. Il montre qu'il pouvait se glorifier d'être au dessus de ces faux docteurs qui étaient Juifs et cela par ses grands travaux et par ses souffrance dont il fait un dénombrement très remarquable, versets 16-33.

PLÛT à Dieu que vous supportassiez un peu mon imprudence, mais je vous prie, supportez-moi.

2. Car je suis jaloux de vous, d'une jalousie de Dieu, parce que je vous ai engagés à un seul époux pour vous présenter à Christ comme une vierge chaste.

3. Mais je crains que [a] comme le serpent séduisit Ève par sa ruse, vos esprits ne se laissent corrompre, se détournant de la simplicité qui est en Christ [1].

4. Car s'il venait quelqu'un qui vous prêchât un autre Jésus que celui que nous vous avons prêché ou un autre Esprit que celui que vous avez reçu ou un autre Évangile que celui que vous avez embrassé, vous feriez bien de le souffrir [2].

5. Mais j'estime que je n'ai été en rien inférieur aux plus excellents apôtres.

6. Que si je suis comme un homme du commun à l'égard du langage, je ne le suis pas à l'égard de la connaissance, mais nous nous sommes fait connaître parmi vous à tous égards et en toutes choses.

7. Ai-je donc mal fait de m'abaisser moi-même afin que vous fussiez élevés, vous ayant annoncé gratuitement l'Évangile de Dieu ?

8. J'ai dépouillé les autres églises en recevant d'elles de quoi m'entretenir pour vous servir.

9. Et lorsque je me suis trouvé dans le besoin parmi vous, [b] je n'ai été à la charge à personne, car les frères qui étaient venus de Macédoine ont suppléé à ce qui me manquait et je me suis gardé de vous être à charge en quoi que ce fût et je m'en garderai encore.

10. J'atteste la vérité de Christ laquelle est en moi que ce sujet que j'ai de me glorifier dans toute l'Achaïe ne me sera point ôté.

11. Pourquoi ? Est-ce parce que je ne vous aime pas ? Dieu le sait.

12. Mais ce que j'en fais et que je ferai encore, c'est afin d'ôter tout prétexte à ceux qui ne cherchent que des prétextes et afin qu'il se trouve qu'ils n'ont aucun avantage sur nous dans les choses dont ils se vantent.

13. Car ces sortes de faux apôtres sont des ouvriers trompeurs qui se déguisent en apôtres de Christ.

14. Et il ne s'en faut pas étonner, car satan même se déguise en ange de lumière.

15. Il n'est donc pas surprenant si ses ministres se déguisent aussi en ministres de la justice, mais leur fin sera telle que leurs œuvres.

16. Je le dis encore : Que personne ne me regarde comme un imprudent, sinon supportez mon imprudence afin que je me glorifie aussi un peu.

17. Ce que je dis dans cette confiance avec laquelle je me glorfie, je ne le dis pas selon le Seigneur, mais comme par imprudence.

18. Puisque plusieurs se glorifient selon la chair [3], je me glorifierai aussi.

19. Car vous souffrez sans peine les imprudents parce que vous êtes sages.

20. Même si quelqu'un vous assujettit, si quelqu'un vous mange, si quelqu'un prend ce qui est à vous [4], si quelqu'un vous frappe au visage, vous le souffrez [5].

21. J'ai honte de le dire [6], on nous regarde comme si nous n'avions aucun pouvoir [7], mais de quelque chose que quelqu'un ose se vanter, (je parle en imprudent), j'ose aussi m'en vanter.

22. [c] Sont-ils Hébreux ? Je le suis aussi. Sont-ils Israélites ? Je le suis aussi. Sont-ils de la postérité d'Abraham ? J'en suis aussi.

23. Sont-ils ministres de Christ ? (je parle en imprudent) Je le suis plus qu'eux, j'ai souffert plus de travaux qu'eux, plus de blessures, plus de prisons, j'ai été plusieurs fois en danger de mort.

24. J'ai reçu des Juifs cinq fois [d] quarante coups de fouet moins un [8].

25. [e] J'ai été battu de verges trois fois, [f] j'ai été lapidé une fois, [g] j'ai fait naufrage trois fois, j'ai passé un jour et une nuit dans le profond de la mer [9].

26. J'ai été souvent en voyage, j'ai été en danger sur les rivières, en danger de la part des voleurs, en danger parmi ceux de ma nation, en danger parmi les Gentils, en danger dans les villes, en danger dans les déserts, en danger sur la mer, en danger parmi les faux frères,

27. Dans les peines, dans les travaux, dans les veilles, dans la faim, dans la soif, dans les jeûnes, dans le froid, dans la nudité.

28. Outre les choses qui me viennent de dehors, je suis comme affligé tous les jours par les soucis que me donnent toutes les églises.

29. Quelqu'un est-il affligé, que je n'en sois aussi affligé ? Quelqu'un est-il scandalisé que je n'en sois aussi comme brûlé ?

30. S'il faut se glorifier, je me glorifierai de ce qui regarde mes afflictions.

31. Dieu qui est le père de notre Seigneur Jésus-Christ et qui est béni éternellement sait que je ne mens point.

32. À Damas celui qui en était gouverneur pour le roi Arétas faisait faire la garde dans la ville des Damascéniens voulant se saisir de moi.

33. Mais on me descendit de la muraille par une fenêtre dans une corbeille et j'échappai ainsi de ses mains.

Réflexions

Ce qu'on remarque en général dans ce chapitre, c'est que Paul y soutient l'honneur de son apostolat, mais d'une manière extrêmement humble et que s'il parle avantageusement de soi-même, les adoucissements et les excuses qu'il apporte montrent assez qu'il était contraint d'en user ainsi. De là on doit conclure qu'il faut toujours parler de soi-même avec une grande modestie et qu'en particulier cette humilité et cette modestie conviennent aux ministres de Jésus-Christ, mais qu'ils peuvent pourtant défendre leur innocence et leur ministère lorsque cela est nécessaire pour l'édification publique.

2. La crainte que Paul avait que les Corinthiens ne se laissassent détourner de la pureté et de la simplicité de l'Évangile par de faux docteurs et ce qu'il dit

que les ministres de satan se transforment en anges de lumière

avertit les chrétiens d'être sur leurs gardes, de bien discerner les doctrines et ceux qui les enseignent et de ne pas se laisser surprendre par de fausses apparences de piété et de zèle.

3. On voit ici que Paul n'avait rien voulu recevoir des Corinthiens quoiqu'il les aimât et qu'il fût aimé d'eux. Il en usa de la sorte pour ne donner aucun prétexte à ceux qui cherchaient à le rendre suspect et pour montrer qu'il ne ressemblait pas aux faux docteurs qui le décriaient et qui étaient dans le fond des mercenaires. Ce caractère de prudence et de désintéressement doit se rencontrer dans tous les pasteurs et c'est ce qui donne un grand poids à leur ministère et à toutes leurs fonctions.

4. On doit bien considérer le récit qu'il fait ici de ses grandes souffrances et de tant de dangers et de persécutions par où il avait passé et dont Dieu l'avait tiré. C'est là une belle preuve de son zèle, de sa sincérité et de la vérité de la doctrine qu'il annonçait. Cela montre aussi que les souffrances ne doivent point étonner les chrétiens et surtout les serviteurs de Jésus-Christ.

Enfin, Paul fait connaître qu'outre les souffrances qu'il endurait en sa personne, il était continuellement en souci pour les églises du Seigneur et qu'il n'arrivait aucun mal à l'église ou à quelqu'un des fidèles qu'il n'en fût affligé et comme brûlé. Tous les vrais pasteurs sont animés du même esprit, les devoirs de leur ministère, le soin des âmes et les divers besoins de leurs troupeaux les occupent et les inquiètent jour et nuit et ils sont sensibles à ce qui regarde l'édification de l'église plus qu'à tout autre chose.

(a) v3 : Genèse 3.4
(b) v9 : II Corinthiens 12.13
(c) v22 : Philipiens 3.5
(d) v24 : Deutéronome 25.3
(e) v25 : Actes 16.22
(f) v25 : Actes 14.19
(g) v25 : Actes 27.41

(1) v3 : Ou de la fidélité que vous lui devez, de la pureté de la doctrine de Jésus-Christ.

(2) v4 : C'est-à-dire : si quelqu'un vous annonce un Évangile plus parfait que celui que nous vous annonçons et qui vous communique des dons plus excellents que ceux que vous avez reçus par mon ministère, à la bonne heure. Paul veut dire que cela ne se pouvait pas et qu'ainsi les Corinthiens ne devaient point écouter les faux docteurs.

(3) v18 : C'est-à-dire : de certains avantages extérieurs tels qu'étaient ceux dont les faux docteurs se vantaient.

(4) v20 : Ou si quelqu'un prend et reçoit de vous.

(5) v20 : Ceci regarde les faux docteurs qui étaient des gens intéressés, qui traitaient les Corinthiens avec hauteur et auxquels ils se soumettaient.

(6) v21 : Ou : Je le dis à votre honte.

(7) v21 : Ou : Car c'est comme si nous souffrions les mêms injures.

(8) v24 : Il était défendu par la loi de donner plus de quarante coups. Deutéronome 25.3. Les Juifs pour ne pas violer la loi n'en donnaient que trente-neuf.

(9) v25 : Paul, ayant fait naufrage, avait été un jour et une nuit dans les eux de la mer, nageant et se soutenant sur quelque débris de vaisseau.

Chapitre XII

Paul continuant à parler des avantages qui le distinguaient des autres ministres fait le récit de son ravissement au Ciel, mais il le fait avec beaucoup d'humilité et de modestie, versets 1-13.

Après cela il dit aux Corinthiens qu'il irait bientôt vers eux et comme il ne leur avait pas été à charge par le passé, il ne serait point encore. Il leur témoigne une extrême tendresse et il déclare qu'il ne leur avait écrit comme il venait de le faire que pour leur édification et afin qu'il ne fût pas obligé de les traiter avec sévérité lorsqu'il irait à Corinthe, versets 14-21.

CERTAINEMENT il ne me convient pas de me vanter, car j'en viendrai jusqu'aux visions et aux révélations du Seigneur.

2. [a] Je connais un homme en Christ qui fut ravi jusqu'au troisième Ciel il y a plus de quatorze ans, si ce fut en corps je ne sais, si ce fut sans son corps je ne sais, Dieu le sait.

3. Et je sais que cet homme (si ce fut en son corps ou si ce fut sans son corps je ne sais, Dieu le sait),

4. Fut ravi dans le paradis et y entendit des paroles ineffables qu'il n'est pas permis à l'homme d'exprimer [1].

5. Je puis me glorifier d'être cet homme-là, mais pour ce qui est de moi, je ne me glorifierai que de mes afflictions.

6. Si je voulais me glorifier, je ne serais point imprudent, car je ne dirais que la vérité, mais je m'en abstiens afin que personne ne m'estime au dessus de ce qu'il voit en moi ou de ce qu'il m'entend dire.

7. Et de peur que je ne m'élevasse trop à cause de l'excellence de mes révélations , il m'a été mis une écharde dans la chair [2], un ange de satan, pour me souffleter et pour m'empêcher de m'élever.

8. C'est pourquoi j'ai prié trois fois le Seigneur que cet ange de satan se retirât de moi.

9. Mais il m'a dit : Ma grâce te suffit, car ma puissance s'accomplit dans la faiblesse. Je me glorifierai donc plus volontiers dans mes faiblesses afin que la vertu de Christ habite en moi.

10. C'est pourquoi je me plais dans les faiblesses, dans les opprobres, dans les misères, dans les persécutions, dans les afflictions extrêmes pour Christ, car lorsque je suis faible, c'est alors que je suis fort.

11. J'ai été imprudent en me vantant, c'est vous qui m'y avez contraint ? Car c'était à vous à parler avantageusement de moi, vu que je n'ai été inférieur en rien aux plus excellents apôtres, encore que je ne sois rien.

12. Aussi les preuves de mon apostolat ont éclaté parmi vous par une patience à toute épreuve, par des signes, par des merveilles et par des miracles.

13. Car en quoi avez-vous été inférieurs aux autres églises [b] sinon en ce que je ne vous ai point été à charge. Pardonnez-moi ce tort que je vous ai fait.

14. Voici pour la troisième fois que je suis prêt à aller vous voir et je ne vous serai point à charge, car ce n'est pas vos biens que je cherche, c'est vous-mêmes. Aussi n'est-ce pas aux enfants à amasser du bien pour leurs pères, mais c'est aux pères à amasser pour leurs enfants.

15. Et pour moi je dépenserai très volontiers pour tout ce que j'ai et je me donnerai encore moi-même pour vos âmes, quoi que vous aimant avec tant d'affection, je sois moins aimé.

16. Mais on dira peut-être que je ne vous ai point été à charge, mais qu'étant un homme artificieux, je vous ai surpris par adresse.

17. Ai-je tiré du profit de vous par quelqu'un de ceux que je vous ai envoyé ?

18. J'ai prié Tite d'aller vous voir et j'ai envoyé un de nos frères avec lui. Tite a-t-il tiré du profit de vous ? N'avons-nous pas agi par le même esprit ? N'avons-nous pas marché sur les mêmes traces ?

19. Pensez-vous que nous voulions encore nous justifier auprès de vous ? Nous parlons devant Dieu en Christ et tout cela, mes très chers, pour votre édification.

20. Car je crains qu'à mon arrivée je ne vous trouve pas tels que je voudrais et que vous ne me trouviez pas tels que vous voudriez et qu'il n'y ait parmi vous des contestations, des jalousies, des animosités, des dissensions, des médisances, des faux rapports, de l'orgueil et des troubles.

21. Et qu'étant retourné vers vous mon Dieu ne m'humilie et que je sois en pleurs au sujet de plusieurs qui ayant péché ci-devant ne se sont point amendés de l'impureté, de la fornication et des impudicités qu'ils ont commises.

Réflexions

Le ravissement de Paul dont il est parlé dans ce chapitre a été un privilège tout à fait glorieux pour lui et qui prouve que sa vocation était divine et en même temps qu'il y a une vie et une gloire éternelle qui est réservée dans le Ciel pour les fidèles. La manière dont Paul rapporte ce ravissement et les excuses dont il se sert en faisant ce récit montrent qu'il peut nous être permis de parler des grâces que Dieu nous a accordées, mais il ne faut le faire que lorsque cela est nécessaire pour la gloire de Dieu et toujours avec un humble sentiment de notre indignité et nullement pour nous vanter ou pour nous élever.

Il dit que Dieu avait mis une écharde en sa chair, c'est-à-dire en son corps, afin qu'il ne s'élevât pas à cause des révélations qu'il avait eues lorsqu'il fut ravi dans le paradis et qu'un mauvais ange le faisait souffrir par la permission de Dieu. Cela nous montre qu'il est dangereux qu'on ne s'élève quand on a quelque avantage considérable et qu'il est nécessaire que Dieu envoie, même aux meilleurs, des afflictions et des sujets de mortification pour le contenir dans l'humilité. Paul nous apprend qu'il avait prié instamment pour être délivré de cette affliction, mais que le Seigneur ne lui accorda pas sa demande et qu'il dit : *Ma grâce te suffit*.

Dieu ne manque jamais d'accorder les grâces qui regardent les besoins de l'âme et du salut à ceux qui les lui demandent, mais il n'exauce pas toujours les prières qui tendent à obtenir la délivrance des maux du corps. Mais sa grâce qui donne la force de les endurer doit nous suffire et il ne nous laisse dans la souffrance qu'afin de faire voir d'autant mieux sa vertu dans notre faiblesse.

Enfin, Paul marque ici l'affection tendre et paternelle dont il était animé envers les Corinthiens. Il n'avait en vue que de les édifier, il était prêt à donner sa vie pour eux et il craignait même d'être obligé de traiter avec sévétité ceux qui ne s'étaient pas amendés. Tels sont les sentiments des fidèles pasteurs, ils aiment tendrement leurs troupeaux, ils se dévouent entièrement à leur édification et c'est toujours un sujet de douleur pour eux de se voir contraints d'employer la rigueur des censures contre ceux qui donnent du scandale et qui sont incorrigibles.

(a) v2 : Actes 9.3 et 22.17
(b) v13 : II Corinthiens 11.9
(c) Cette référence est en face du verset 15 : II Corinthiens 6.12

(1) v4 : C'est-à-dire : qu'il ne saurait exprimer.
(2) v7 : C'étaient des douleurs très vives que Paul endurait dans son corps et c'est ainsi que la plupart des anciens l'ont entendu. Mais on ne doit pas croire que cette écharde fut une tentation au péché, puisqu'il est dit que Dieu la lui envoya après son ravissement et qu'il refusa de l'en délivrer, versets 8 et 9. D'ailleurs, la grande piété de Paul et ce qu'il dit de lui-même dans ses épîtres et en particulier dans II Corinthiens 7.7-8 ne permet pas d'avoir cette pensée.

Chapitre XIII

Paul avertit encore une fois les Corinthiens qu'il irait les voir, qu'il n'épargnerait point ceux qui ne se seraient pas amendés et que puisque quelques-uns d'entre eux semblaient douter de son autorité, il leur ferait sentir par l'expérience et par les effets que, comme Jésus-Christ quoi qu'il eût été un homme faible régnait par la puissance de Dieu, lui aussi, quoiqu'on le regardât comme un homme infirme et même méprisable, avait pourtant reçu la puissance et l'autorité d'un apôtre de Jésus-Christ, versets 1-4.

Il les exhorte à s'examiner eux-mêmes et à se corriger et il leur dit qu'il ne souhaitait rien tant que de les trouver dans un bon état afin qu'il ne fût pas contraint d'user de sévérité envers eux, dût-on même révoquer en doute sa qualité d'apôtre, versets 5-10.

Il finit par une exhortation générale à l'amendement et à la paix et par des vœux, versets 11-13.

VOICI la troisième fois que je suis prêt à vous aller voir. Sur le rapport de deux ou trois témoins toute affaire sera décidée.

2. J'ai déjà dit et je le dis encore pour la seconde fois, comme si j'était présent et maintenant étant absent, je l'écris à ceux qui ont péché ci-devant et

à tous les autres, que si je retourne chez vous, je n'épargnerai personne,

3. Puisque vous cherchez une preuve que Jésus parle par moi, lui qui n'est point faible à votre égard, mais qui est puissant au milieu de vous,

4. Car encore qu'il ait été crucifié selon la faiblesse de la chair, toutefois il est vivant par la puissance de Dieu et nous de même nous sommes aussi faibles comme lui, mais nous vivons avec lui par la puissance de Dieu au milieu de vous.

5. [b] Examinez-vous vous-mêmes pour voir si vous êtes dans la foi, éprouvez-vous vous-mêmes, ne reconnaissez-vous pas vous-mêmes que Jésus-Christ est en vous ? À moins que peut-être vous ne fussiez réprouvés.

6. Mais j'espère que vous connaîtrez que pour nous, nous ne sommes point réprouvés.

7. Et je prie Dieu que vous ne fassiez aucun mal, non pour vous attirer de l'approbation, mais afin que vous fassiez ce qui est bon, dussions-nous être désapprouvés nous-mêmes.

8. Car nous n'avons aucune puissance contre la vérité, nous n'en avons que pour la vérité [1].

9. Et nous avons de la joie lorsque nous sommes dans la faiblesse, pourvu que vous soyez forts et ce que nous demandons à Dieu c'est votre parfait affermissement.

10. C'est pourquoi j'écris ces choses étant absent afin que lorsque je serai présent je ne sois pas obligé d'user de sévérité selon la puissance [c] que le Seigneur m'a donnée pour édifier et non pour détruire.

11. Au reste, mes frères, soyez dans la joie, tendez à la perfection, consolez-vous, ayez un même sentiment, vivez en paix et le Dieu de charité et de paix sera avec vous.

12. [d] Saluez-vous les uns les autres par un saint baiser. Tous les saints vous saluent.

13. La grâce du Seigneur Jésus-Christ et l'amour de Dieu et la communion du Saint-Esprit soient avec vous tous, amen.

Réflexions

On doit remarquer dans ce chapitre le zèle et en même temps la douceur, la charité et l'humilité de Paul. Il était résolu à ne pas épargner ceux qui seraient incorrigibles, cependant il souhaitait qu'ils s'amandassent et qu'il ne se vît pas obligé de se servir contre eux de la puissance qu'il avait reçue de Jésus-Christ en qualité de serviteur.

À l'imitation de Paul, les ministres de Jésus-Christ doivent être animés d'un esprit de charité et d'humilité, se servir autant qu'ils le peuvent de la douceur plutôt que de la rigueur et cependant ne pas épargner les pécheurs endurcis lorsque la nécéssité le demande. Il paraît aussi de là qu'il est plus louable et plus agréable à Dieu que les chrétiens fassent leur devoir d'eux-mêmes et volontairement que s'il fallait employer les menaces ou les censures de l'église pour les y engager.

Paul conclut cette épître en exhortant les Corinthiens à la joie spirituelle, à l'amendement et à la paix par ces paroles :

Au reste mes frères, soyez dans la joie, tendez à la perfection, consolez-vous, ayez un même sentiment, vivez en paix et le Dieu d'amour et de paix sera avec vous.

C'est là l'état auquel tous les chrétiens doivent aspirer et dans lequel ils doivent s'affermir de plus en plus et c'est aussi le moyen d'avoir part à l'amour de Dieu, à la paix et aux effets de sa miséricorde en Jésus-Christ notre Seigneur.

(a) Les références sont en face du verset 1 : Deutéronome 19.15 ; Matthieu 18.16 ; Jean 8.17 ; Hébreux 10.28
(b) v5 : I Corinthiens 11.28
(c) v10 : II Corinthiens 10.8
(d) v12 : Romains 16.16 ; I Corinthiens 16.20 ; i Pierre 5.14 ; I Thessaloniciens 5.26

(1) v8 : C'est-à-dire : nous ne ferons usage de la puissance que Dieu nous a donnée que contre ceux qui s'écartent de la piété et de la vérité, ceux qui s'y attachent n'ont rien à craindre de nous.

La seconde épître aux Corinthiens a été écrite de Philippes de Macédoine par Tite et Luc.

Épître de Paul aux Galates

Argument

Dans l'épitre aux Galates, qui fut écrite environ l'an 52 de notre Seigneur, Paul combat ceux qui enseignaient que pour être sauvé ce n'était pas assez de croire en Jésus-Christ, mais qu'il fallait de plus être circoncis et garder les cérémonies de la loi de Moïse. Il prouve contre ces gens-là que les chrétiens sont justifiés par la seule foi en Jésus-Christ sans qu'ils soient obligés d'observer ces cérémonies, chapitres 1-4.

Il exhorte ensuite les Galates à demeurer dans cette liberté, mais il les avertit de n'en pas abuser pour vivre dans le libertinage, chapitre 5-6.

Chapitre I

Dans le premier chapitre Paul, après la salutation, censure les Galates de ce qu'ils s'étaient écartés de la doctrine qu'il leur avait enseignée et qui était la seule doctrine qu'il fallût recevoir, versets 1-10.

Il leur dit ensuite qu'il tenait cette doctrine de la révélation de Jésus-Christ et non d'aucun homme et pour cet effet il les fait souvenir qu'il avait été autrefois fort zélé pour les cérémonies et pour les traditions des Juifs, qu'il avait même été un ardent persécuteur des chrétiens, mais que Dieu l'avait appelé à la connaissance de la vérité et qu'incontinent après sa conversion il avait prêché l'Évangile en divers lieu sans consulter aucun homme ni aucun apôtre. Paul dit cela pour montrer qu'il avait reçu sa vocation de Jésus-Christ et non de Pierre, ni de qui que ce fût et qu'il avait la même autorité que les autres apôtres, ce que les faux docteurs lui contestaient, versets 11-24.

PAUL apôtre, non de la part des hommes, ni par aucun homme, mais par Jésus-christ et par Dieu le Père qui l'a ressuscité des morts,

2. Et tous les frères qui sont avec moi, aux églises de Galatie,

3. La grâce et la paix vous soient données par Dieu le Père et par notre Seigneur Jésus-Christ

4. Qui s'est donné soi-même pour nos péchés [a] afin de nous retirer de ce siècle mauvais selon la volonté de Dieu notre Père,

5. Auquel soient gloire aux siècles des siècles, amen.

6. Je m'étonne qu'en abandonnant celui qui vous avait appelés à la grâce de Jésus-Christ vous ayez passé si promptement à un autre Évangile,

7. Non qu'il y ait un autre Évangile [1], mais il y a des gens qui vous troublent et qui veulent renverser l'Évangile de Christ.

8. Mais si quelqu'un vous annonce un autre Évangile que celui que nous vous avons annoncé, quand ce serait nous-mêmes ou un ange du Ciel, qu'il soit anathême [2].

9. Comme nous l'avons dit, je le dis encore à présent : Si quelqu'un vous annonce autre chose que ce que vous avez reçu, qu'il soit anathême.

10. Car ce que je prêche est-il des hommes ou de Dieu [3], ou cherché-je à plaire aux hommes ? [b] Si je cherchais à plaire aux hommes, je ne serais pas serviteur de Christ.

11. Je vous déclare donc, mes frères, que l'Évangile que j'ai annoncé ne vient point de l'homme.

12. Car [c] je ne l'ai reçu ni appris d'aucun homme, mais je l'ai reçu par la révélation de Jésus-Christ.

13. [d] Vous avez ouï dire quelle était autrefois ma conduite dans le Judaïsme, avec quel excès je persécutais l'église de Dieu et la ravageais

14. Et que je faisais plus de progrès dans le judaïsme que plusieurs de mon âge et de ma nation, étant le plus ardent zélateur des traditions de mes pères.

15. Mais quand il plût à Dieu [e] qui m'avait choisi dès le ventre de ma mère et qui m'a appelé par sa grâce,

16. De me faire connaître son fils [f] afin que je l'annonçasse parmi les Gentils, je le fis aussitôt sans consulter la chair et le sang [4]

17. Et je ne retournai point à Jérusalem pour voir ceux qui avaient été apôtres avant moi, mais je m'en allai en Arabie et je revins encore à Damas.

18. Trois ans après je retournai à Jérusalem pour y voir Pierre et je demeurai chez lui quinze jours.

19. Et je n'y vis aucun des autres apôtres, sinon Jacques frère du Seigneur.

20. Or dans les choses que je vous écris, je proteste devant Dieu que je ne mens point.

21. Depuis j'allai dans les pays de Syrie et de Cilicie.

22. Et j'étais inconnu de visage aux églises de Judée qui avaient cru en Jésus-Christ.

23. Mais elles avaient seulement ouï dire : Celui qui nous persécutait autrefois annonce maintenant la foi qu'il s'efforçait alors de détruire.

24. Et elles glorifient Dieu à cause de moi.

Réflexions

Ce chapitre nous présente ces deux réflexions principales.

1. Que les chrétiens ne doivent jamais se détourner de la pure doctrine de l'Évangile qui a été annoncée et mise par écrit par les apôtres et qu'ils doivent fuir tous ceux qui voudraient leur annoncer une autre doctrine que celle-là et leur proposer un autre moyen de salut que la foi en Jésus-Christ.

2. Le récit que Paul fait de sa conversion et ce qu'il dit pour montrer qu'il tenait son autorité de Jésu-Christ nous oblige d'un côté à recevoir la doctrine de Paul comme divine et à nous y soumettre et de l'autre à reconnaître la miséricorde du Seigneur et la puissance de sa grâce envers ceux qui sont dans

l'ignorance et dans l'égarement, de quoi l'on voit un illustre exemple en Paul que Dieu convertit et appela à la charge de témoin et qui était auparavant un ennemi déclaré de la religion chrétienne.

(a) v4 : Luc 1.74
(b) v10 : I Thessaloniciens 4.2
(c) v12 : I Corinthiens 15.1
(d) v13 : Actes 9.1
(e) v15 : Jérémie 1.5 ; Romains 1.2
(f) v16 : Éphésiens 3.8

(1) v7 : On peut aussi traduire : Ce qui ne vient d'autre chose que de ce qu'il y a des gens qui vous troublent.
(2) v8 : C'est-à-dire : regardez-le comme exécrable et maudit.
(3) v10 : Ou : sont-ce les hommes ou est-ce Dieu que je veux me rendre favorable ? La suite semble appuyer cette traduction.
(4) v16 : C'est-à-dire : sans consulter aucun homme.

Chapitre II

Paul, pour soutenir sa vocation et son autorité et pour faire voir qu'il n'était pas inférieur aux autres apôtres dit non seulement que sa doctrine avait été approuvée à Jérusalem par Pierre et par Jacques et par Jean, mais que même il avait repris Pierre de ce que, par une trop grande complaisance pour les Juifs, il n'osait pas manger avec les Gentils qui avaient cru en Jésus-Christ, ce qui aurait pu autoriser les préjugés chez les Juifs et donner lieu de croire que les Gentils devaient s'assujettir aux cérémonies de la loi de Moïse, versets 1-14.

Il enseigne après cela que tant les Juifs que les Gentils sont justifiés par la seule foi en Jésus-christ, mais il montre en même temps que bien loin que cette doctrine favorisât le relâchement, au contraire, la foi en Jésus-Christ crucifié retirait les hommes du péché et les faisait vivre d'une vie toute spirituelle, versets 15-21.

QUATORZE ans après, je montai de nouveau à Jérusalem avec Barnabas et je pris aussi Tite avec moi.

2. Or j'y montai ensuite d'une révélation et j'exposai aux fidèles et en particulier à ceux qui sont les plus considérés, l'Évangile que je prêche parmi les gentils, ce que je fis de peur que je ne courusse ou que je n'eusse couru en vain.

3. Et même Tite qui était avec moi, quoiqu'il fût Grec, ne fut point obligé de se faire circoncire.

4. Et cela à cause des faux frères qui s'étaient introduits parmi nous et qui s'y étaient glissés couvertement pour épier la liberté que nous avons en Jésus-Christ afin de nous réduire en servitude [1].

5. Nous ne leur avons point cédé pour nous assujettir à ce qu'ils voulaient, non pas même un moment, afin que la vérité de l'Évangile fut maintenue parmi vous.

6. Pour ce qui est de ceux qui sont les plus considérés, (il ne m'importe point quels qu'ils aient été autrefois, [a] car Dieu n'a point acception de personnes), ceux dis-je, qui sont les plus considérés ne m'ont rien communiqué [2].

7. Au contraire, quand ils ont vu que la charge de prêcher l'Évangile aux incirconcis m'avait été confiée, comme celle de le prêcher aux circoncis l'avait été à Pierre.

8. (Car celui qui a agi efficacement dans Pierre pour le rendre apôtre des Juifs a aussi agi efficacement en moi pour me rendre apôtre des Gentils).

9. Et Jacques et Céphas et Jean qui sont regardés comme les colonnes ayant reconnu la grâce qui m'avait été donnée, me donnèrent à moi et à Barnabas la main d'association afin que nous allassions vers les Gentils et eux vers les Juifs.

10. Ils nous recommandèrent seulement de nous souvenir des pauvres [3], ce que j'ai eu aussi soin de faire.

11. Et même lorsque Pierre fut arrivé à Antioche, je lui résistai en face parce qu'il méritait d'être repris,

12. Car avant que quelques personnes qui avaient été envoyées par Jacques fussent venues, il mangeait avec les Gentils, mais dès qu'ils furent arrivés, il se retira et se sépara des Gentils, craignant ceux de la circoncision.

13. Et les autres Juifs [4] usaient aussi de la même dissimulation que lui de sorte que Barnabas même se laissait entraîner à dissimiler contre eux.

14. Mais quand je vis qu'ils ne marchaient pas de droit pied selon la vérité de l'Évangile, je dis à Pierre en présence de tous : Si toi qui es Juif vis comme les Gentils et non pas comme les Juifs, pourquoi obliges-tu les Gentils à judaïser [5].

15. Pour nous qui sommes Juifs de naissance et non pécheurs d'entre les Gentils,

16. Ayant connu que ce n'est pas par les œuvres de la loi, mais que c'est par la foi en Jésus-Christ que l'homme est justifié, nous avons nous-mêmes cru en Jésus-Christ afin d'être justifiés par la foi en Jésus-christ et non par les œuvres de la loi, parce que personne ne sera justifié par les œuvres de la loi,

17. [6] [c] Que si en cherchant à être justifié par Christ nous sommes aussi trouvés pécheurs, Christ est donc ministre du péché ? À Dieu ne plaise !

18. Car si je rebâtis les choses que j'ai détruites, je fais voir que je suis moi-même un prévaricateur.

19. Parce que par la loi même je suis mort à la loi afin que je vive à Dieu.

20. Je suis crucifié avec Christ et je vis non plus moi-même, mais Christ vit en moi et si je vis encore dans la chair [7] je vis dans la foi du fils de Dieu qui m'a aimé et qui s'est donné soi-même pour moi.

21. Ainsi je n'anéantis point la grâce de Dieu, car si la justice vient de la loi, Christ est donc mort en vain.

Réflexions

Nous avons à remarquer ces deux choses dans ce chapitre :

La première est l'autorité, la sincérité et le zèle avec lequel Paul annonçait la pure doctrine de l'Évangile, jusque-là qu'il reprit Pierre qui, par trop

d'égard pour les Juifs, évitait le commerce des Gentils. Cela montre à tous les chrétiens et surtout aux ministres de l'Évangile qu'ils doivent toujours suivre leur vocation et marcher de droit pied selon la vérité et que jamais on ne doit user d'aucun déguisement ni de la moindre dissimulation en matière de religion.

2. Paul établit dans ce chapitre la doctrine de la justification par la seule foi en Jésus-Christ, mais il enseigne en même temps très expressément que cette doctrine n'autorise en aucune manière les hommes à vivre dans le péché, qu'au contraire, la vraie foi qui nous justifie détruit nécessairement le péché en nous. C'est ce que Paul nous apprend par ces belles paroles qui marquent si bien l'état et les sentiments d'un vrai fidèle qui croit en Jésus-Christ :

Je suis crucifié avec Christ et je ne vis non plus moi-même, mais Christ vit en moi et ce que je vis maintenant dans la chair, je vis dans la foi du fils de Dieu qui m'a aimé et qui s'est donné soi-même pour moi.

(a) v6 : Deutéronome 10.17 ; II Chroniques 19.7 ; Job 34.19 ; Actes 10.4 ; Romains 2.11

(b) Cette référence est en face du verset 7 : Éphésiens 6.9 ; Colossiens 3.25 ; I Pierre 1.17

(c) v17 : Romains 3.9

(1) v4 : Afin de vous assujettir au joug des cérémonies de la loi.

(2) v6 : C'est-à-dire : ils n'ont rien appris de nouveau.

(3) v10 : Comme l'église de Jérusalem était extrêmement chargée par le grand nombre de pauvres, les apôtres qui demeuraient dans cette ville donnèrent cet ordre à Paul et à Barnabas. Ce qui marquait des égards particuliers pour les Juifs qui s'étaient faits chrétiens.

(4) v13 : Il faut entendre les Juifs qui s'étaient faits chrétiens et qui ne se faisaient point de scrupule auparavant de manger avec les Gentils.

(5) v14 : C'est-à-dire : à éviter le commerce des Gentils comme les Juifs le faisaient. Pierre n'était pas dans l'erreur sur le fond de la doctrine, il croyait et enseignait comme Paul et la conduite qu'il avait tenue lui-même envers les Gentils le prouve. Voyez Actes 10.28 et 15.10 et 11 et sus. verset 11. Mais par trop d'égard pour les Juifs et par complaisance, il n'osait pas agir suivant ses sentiments. Cependant, ce qu'il faisait allait à rétablir la circoncision et les cérémonies mosaïques, car s'il n'était pas permis de manger avec les Gentils, il fallait donc qu'ils se fassent circoncire ou qu'ils ne fussent plus regardés comme membre de l'église.

(6) Voici comment on peut entendre ces paroles qui ont de l'obscurité.

v17 : Si la foi en Jésus-Christ ne suffit pas pour être justifié et s'il faut y adjoindre l'observation des cérémonies de la loi, nous péchons en ne les observant pas et il faudra dire que la doctrine de Jésus-Christ nous engage dans le péché puisqu'elle nous enseigne qu'il nous a affranchi du joug de la loi et qu'il ne faut que croire en lui pour être sauvé.

v18 : Si après avoir prêché et enseigné que la seule foi en Jésus-Christ nous justifie sans les œuvres de la loi, je rétablis la nécessité de la circoncision et des cérémonies, je rebâtis ce que j'ai renversé, je suis convaincu par moi-même d'être un prévaricateur et de trahir la vérité.

v19 : Car par la loi même, j'ai été obligé à renoncer à la loi pour ce qui regarde les cérémonies afin de ne vivre que pour Dieu et de lui rendre un culte spirituel et digne de lui.

(7) v20 : C'est-à-dire : dans ce corps mortel.

Chapitre III

Paul censure les Galates de ce qu'ils s'étaient détournés de la doctrine qu'ils avaient auparavant embrassée. Il entend cette doctrine qu'il enseigne qu'on est justifié par la foi en Jésus-Christ sans les œuvres de la loi. Et pour montrer que cette doctrine était la seule véritable il leur fait remarquer :

1. Que lorsqu'ils l'avaient reçues, Dieu leur avait communiqué les dons miraculeux du Saint-Esprit.

2. Il prouve par l'exemple d'Abraham, par la nature des promesses qui lui avaient été faites et à sa postérité et par la malédiction que la loi dénonce à ceux qui ne l'accompliraient pas parfaitement que tous les hommes et les Gentils même ont dû être justifiés par la foi en Jésus-Christ, d'où il s'ensuit que ceux qui prétendraient être justifié par la loi se privaient de ces promesses et demeuraient sous la malédiction, versets 1-14.

Il confirme cela en remarquant que la loi de Moïse, qui n'a été donnée que longtemps après la promesse que Dieu avait faite à Abraham, n'avait pu anéantir cette promesse, versets 15-18,

Mais que Dieu avait donné cette loi par le ministère de Moïse qui était médiateur entre Dieu et le peuple pour retenir les Israélites dans leur devoir en attendant que Jésus-Christ vint et afin de préparer les hommes à recevoir la grâce qui devait les rendre tous enfants de Dieu, tant les Juifs que les Gentils, selon la promesse qui avait été faite au patriarche Abraham, versets 19-29.

Ô Galates insensés ! Qui vous a enchantés pour ne plus obéir à la vérité, vous aux yeux de qui Jésus-Christ a été si vivement dépeint comme s'il eût été crucifié parmi vous ?

2. Je voudrais seulement savoir ceci de vous : Avez-vous reçu l'Esprit par les œuvres de la loi ou par la prédication de la foi ?

3. Êtes-vous si insensé qu'ayant commencé par l'esprit vous finissiez maintenant par la chair ?

4. Avez-vous tant souffert en vain ? Si toutefois c'est en vain.

5. Celui donc qui vous communique l'Esprit et qui fait des miracles parmi vous, le fait-il par les œuvres de la loi ou par la prédication de la foi ?

6. Comme [a] Abraham crût à Dieu et que cela lui fut imputé à justice,

7. Sachez de même que ceux qui ont la foi sont des enfants d'Abraham.

8. Aussi l'Écriture prévoyant que Dieu justifierait les Gentils par la foi a évangélisé par avance à Abraham en lui disant : [b] Toutes les nations seront bénies en toi.

9. Ainsi ceux qui croient sont bénis avec Abraham qui a cru.

10. Car tous ceux qui s'attachent aux œuvres de la loi sont sous la malédiction, puisqu'il est écrit : [c] Maudit est quiconque ne persévère dans toutes les choses qui sont écrites dans le livre de la loi pour les faire !

11. Et que nul ne soit justifié devant Dieu par la loi, cela paraît parce qu'il est dit : Que [d] le juste vivra par la foi.

12. Or la loi n'est point de la foi [1], mais elle dit que l'homme qui aura fait ces choses vivra par elles.

13. Christ nous a racheté de la malédiction de la loi, ayant été fait malédiction pour nous, (car il est écrit : [f] Maudit est quiconque est pendu au bois.)

14. Afin que la bénédiction promise à Abraham se répandit sur les Gentils par Jésus-Christ et que nous reçussions par la foi l'Esprit qu'il avait promis.

15. Mes frères, je parle selon l'usage des hommes. Lorsqu'un contrat a été confirmé par un homme, personne ne le casse, ni n'y ajoute rien.

16. Or les promesses ont été faites à Abraham et à sa postérité. Il ne dit pas : Et à ses postérités, comme s'il eût parlé de plusieurs, mais il dit comme parlant d'une seule : Et à ta postérité [2] qui est Christ.

17. Voici donc ce que je dis : Que l'alliance que Dieu a auparavant confirmée en Jésus-Christ n'a pu être annulée, ni la promesse abolie par la loi qui n'est venue que quatre cents trente ans après.

18. Car si l'héritage est donné par la loi, il ne l'est plus par la promesse. Or Dieu l'a donné à Abraham par la promesse.

19. À quoi donc sert la loi ? Elle a été ajoutée à la promesse à cause des transgressions [3] jusqu'à la venue de la postérité à qui la promesse a été faite et elle fut donnée par les anges [i] et par l'entremise d'un médiateur.

20. Or le médiateur ne l'est pas d'un seul, mais il n'y a qu'un seul Dieu [4].

21. La loi donc est-elle contraire aux promesses de Dieu ? Nullement, car si la loi qui a été donnée eût pu donner la vie, la justice viendrait véritablement par la loi.

22. Mais [j] l'Écriture a tout renfermé dans le péché [5] afin que ce qui avait été promis fût donné par la foi en Jésus-Christ à ceux qui croient.

23. Or avant que la foi vint, nous étions comme renfermés sous la garde de la loi en attendant la foi qui devait être révélée.

24. Ainsi [k] la loi a été notre conducteur pour nous amener à Christ afin que nous soyons justifiés par la foi.

25. Mais la foi étant venue, nous ne sommes plus sous ce conducteur.

26. Car vous êtes tous enfants de Dieu par la foi en Jésus-Christ.

27. Car [l] vous tous qui avez été baptisés en Christ, vous êtes revêtus de Christ.

28. Il n'y a plus ni de Juif, ni de Grec, il n'y a plus d'esclave, ni de libre, il n'y a plus d'homme, ni de femme [6], car vous n'êtes tous qu'un en Jésus-Christ.

29. Que si vous êtes à Christ, vous êtes donc la postérité d'Abraham et les héritiers selon la promesse.

Réflexions

Nouys avons à considérer sur ce chapitre

1. Que c'est une grande folie et un extrême aveuglement de se détourner de la vérité après l'avoir connue et de finir mal après avoir bien commencé.

2. Que les dons miraculeux du Saint-Esprit qui furent communiqués aux premiers chrétiens prouvent la divinité de la doctrine qu'ils avaient embrassée et son excellence par dessus la loi.

3. Il faur faire attention aux preuves que Paul allègue pour montrer que c'est par la foi en Jésus-Christ que les hommes sont justifiés et qui sont prises de l'exemple d'Abraham, des promesses que Dieu lui avait faites, de la malédiction que la loi dénonçait aux Israélites et du temps auquel la loi avait été donnée. La manière dont il raisonne sur ce sujet fait voir qu'il avait reçu de Dieu des lumières extraordinaires. Cela doit aussi nous faire reconnaître la vérité de sa doctrine puisqu'on en trouve des preuves si solides dans la loi même et dans l'alliance que Dieu avait traitée avec Abraham.

Enfin, la sagesse et la bonté de Dieu paraissent d'une manière très sensible en ce qu'il avait donné la loi pour réprimer le péché et pour amener les hommes à Jésus-Christ en attendant que le temps fût venu auquel il les recevrait tous dans son alliance, tant les Juifs que les païens.

Reconnaissons par là qu'ayant le bonheur de vivre dans ces temps heureux et qu'étant devenus les enfants et les héritiers de Dieu par la foi en Jésus-Christ, nous sommes obligés de lui rendre une obéissance sincère et filiale et d'accomplir les devoirs auxquels nous engage l'alliance de grâce dans laquelle nous avons été reçus.

(a) v6 : Genèse 15.6 ; Romains 4.3 ; Jacques 2.23
(b) v8 : Genèse 12.3 ; Actes 3.25
(c) v10 : Deutéronome 27.26 ; Jérémie 11.3
(d) v11 : Habacuc 2.4 ; Romains 1.17 ; Hébreux 10.38
(e) La référence est en face du verset 12 : Lévitique 18.5 ; Ézéchiel 20.11 ; Romains 10.5
(f) v13 : Deutéronome 21.23
(g) La référence est en face du verset 15 : Hébreux 9.17
(h) La référence est en face du verset 16 : Genèse 12.7 et 15.5
(i) v19 : Actes 7.38
(j) v22 : Romains 3.9 et 11.32
(k) v24 : Romains 10.4
(l) v27 : Romains 6.3

(1) v12 : C'est-à-dire : la loi ne justifie pas par la foi.
(2) v16 : Ou : à celui qui naîtra de toi qui est Christ.
(3) v19 : Dieu, longtemps après avoir fait la promesse à Abraham, donna la loi par le ministère d'un médiateur qui était Moïse et cela à cause du mauvais naturel des Israélites qui étaient portés au péché et surtout à l'idolâtrie pour les retenir dans l'obéissance jusqu'à ce que Jésus-Christ vint, auquel temps la loi des cérémonies a été abolie.
(4) v20 : Jésus-Christ, le médiateur de la nouvelle alliance ne l'est pas d'un seul peuple, mais il l'est des Juifs et des Gentils, parce qu'il n'y a qu'un seul Dieu des uns et des autres. Voyez les versets 26, 27 et 28. C'est le sens qu'on peut donner à ces paroles qui ont de la difficulté.
(5) v22 : Voyez la note sur Romains 11.32 et ce qui est dit dans Romains 3.9-22.
(6) v28 : Sous la nouvelle alliance, il n'y a plus de distinction entre les Juifs et les Gentils, entre les esclaves et les personnes libres, entre les hommes et les femmes, tous ont part aux mêmes avantages, ce qui n'était pas sous la loi.

Chapitre IV

Ce chapitre a trois parties.

Dans la première, Paul, pour montrer combien les Galates avaient de tort de vouloir s'asssujettir de nouveau aux cérémonies de la loi de Moïse, leur met devant les yeux la différence qu'il y a entre l'état où les Juifs était sous la loi et l'heureux état où les chrétiens sont sous l'Évangile, ayant le bonheur d'avoir été adopté pour être les enfants de Dieu. C'est ce

qu'il représente par la comparaison d'un enfant qui vit sous des tuteurs et de celui où se trouve un fils qui a l'administration de ses biens, versets 1-10.

2. Il leur parle de la grande affection qu'il leur portait et de celle qu'ils avaient eue autrefois pour lui et il leur marque l'inquiétude où il était à leur sujet, versets 11-20.

3. Pour représenter la différence qu'il y avait entre l'alliance de la loi et celle de l'Évangile et entre ceux qui s'attachaient à l'une ou à l'autre, il se sert de l'image d'Ismaël et d'Isaac, les deux fils d'Abraham, dont l'un était né, selon le cours de la nature, d'Agar qui était servante et l'autre était né par un miracle, et ensuite de la promesse de Dieu, de Sara qui était libre et la femme d'Abraham, versets 21-31.

OR je dis que pendant tout le temps que l'héritier est enfant, il ne diffère en rien de l'esclave, quoi qu'il soit maître de tout,

2. Mais il est sous des tuteurs et des curateurs jusqu'au temps marqué par le Père.

3. Nous aussi de même, lorsque nous étions enfants nous étions sous l'esclavage des rudiments du monde [1].

4. Mais lorsque les temps ont été accomplis, Dieu a envoyé son fils né d'une femme et assujetti à la loi

5. Afin qu'il rachetât ceux qui étaient sous la loi [a] et afin que nous reçussions l'adoption des enfants.

6. Et parce que vous êtes enfants, Dieu a envoyé dans vos cœurs l'esprit de son fils lequel crie : Abba, c'est-à-dire, Père.

7. C'est pourquoi tu n'es plus esclave, mais tu es fils et si tu es fils tu es donc héritier de Dieu par Jésus-Christ.

8. Autrefois lorsque vous ne connaissiez point Dieu, vous serviez des dieux qui ne le sont point de leur nature.

9. Mais maintenant que vous avez connu Dieu, ou plutôt que Dieu vous a connu, comment retournez-vous encore à ces faibles et misérables rudiments auxquels vous voulez vous assujettir de nouveau ?

10. Vous observez les jours et les mois et les temps et les années.

11. Je crains pour vous que je n'aie travaillé en vain à votre égard.

12. Soyez comme moi, car aussi je suis comme vous [2], je vous prie, mes frères, vous ne m'avez fait aucun tort.

13. Et vous savez que je vous ai annoncé ci-devant l'Évangile dans les afflictions de la chair.

14. Et vous ne m'avez point méprisé, ni rejeté à cause de ces épreuves que je souffrais dans ma chair, mais vous m'avez reçu comme un ange de Dieu et comme Jésus-Christ même.

15. Qu'est ce qui faisait donc alors votre bonheur ? Car je vous rends témoignage que s'il eût été possible, vous vous seriez arraché les yeux pour me les donner.

16. Suis-je donc devenu votre ennemi en vous disant la vérité ?

17. Ils sont zélés pour vous [3], mais ce n'est pas comme il faut, au contraire ils veulent vous détacher de nous afin que vous soyez zélés pour eux [4].

18. Mais il est bon d'être zélés pour le bien en tout temps et non pas seulement lorsque je suis présent parmi vous.

19. Mes petits enfants pour qui je sens de nouveau les douleurs de l'enfantement, jusqu'à ce que Christ soit formé en vous,

20. Je voudrais être à présent avec vous et changer de langage [5], car je suis dans une grande inquiétude pour vous.

21. Dites-moi, vous qui voulez être sous la loi, n'entendez-vous point la loi [6] ?

22. Car il est écrit qu'Abraham eut deux fils, l'un d'une esclave et l'autre de sa femme qui était libre.

23. Mais [c] celui qu'il eut de l'esclave nâquit selon la chair et [d] celui qu'il eut de celle qui était libre nâquit en vertu de la promesse.

24. Cela doit s'entendre allégoriquement, car ces deux femmes sont deux alliances, l'une du mont de Sina qui ne met au monde que des esclaves et c'est Agar.

25. Car Agar signifie Sina [7] qui est une montagne d'Arabie et elle a du rapport à la Jérusalem d'à présent [8] qui est esclave avec ses enfants.

26. Mais la Jérusalem d'en haut [9] est libre et c'est elle qui est la mère de nous tous.

27. Car il est écrit : [e] Réjouis-toi stérile, toi qui n'enfantais point, efforce-toi et pousse des cris toi qui n'avais point été en travail d'enfant, car celle qui était délaissée aura beaucoup plus d'enfants que celle qui avait un mari [10].

28. Pour nous mes frères, [e] nous sommes les enfants de la promesse, de même qu'Isaac.

29. Mais comme alors celui qui était né selon la chair persécutait celui qui était né selon l'esprit, il en est de même maintenant [11].

30. Mais que dit l'Écriture ? [f] Chasse l'esclave et son fils [12], car le fils de l'esclave ne sera point héritier avec le fils de la femme libre.

31. Or mes frères, nous ne sommes point les enfants de l'esclave, mais nous le sommes de la libre.

Réflexions

Ce chapitre nous instruit en général de la différence qu'il y a entre les Juifs et les chrétiens et il montre combien nous sommes heureux de vivre sous la dispensation de l'Évangile et d'avoir été adopté de Dieu pour être ses enfants par la foi en Jésus-Christ. Cette doctrine doit exciter en nous un vif sentiment de notre bonheur et une grande reconnaissance envers Dieu, elle doit aussi nous inspirer des sentiments dignes de la gloire de notre adoption et nous porter surtout à vivre comme les enfants de Dieu et à lui obéir volontairement et par un principe d'amour.

2. Comme Paul travaillait avec un grand zèle à rétablir parmi les Galates la pureté de la foi et à empêcher qu'ils ne mêlassent les cérémonies de

Moïse avec l'Évangile, les ministres de Jésus-Christ doivent s'appliquer à maintenir la religion dans sa pureté et à préserver leurs troupeaux de l'erreur et du vice. Et si les Galates étaient blâmables de ce qu'après avoir été affranchis par Jésus-Christ des cérémonies de Moïse, ils voulaient s'y assujettir de nouveau, les chrétiens ne le sont pas moins qui étant éclairés des lumières de la foi s'attachent encore aux choses vaines et frivoles de ce monde.

3. L'allégorie de Sara et d'Agar par laquelle Paul représentait l'état différent de ceux qui voulaient demeurer sous l'alliance de la loi et de ceux qui s'arrêtaient uniquement à celle de l'Évangile peut aussi être appliquée aux chrétiens et elle nous met devant les yeux la différence qu'il y a entre ceux qui cherchent leur bonheur dans les choses de la terre et qui demeurent sous l'esclavage du péché et ceux qui étant affranchis de cette servitude jouissent de la liberté des enfants de Dieu.

4. On remarque dans ce chapitre que les Galates avaient eu dans les commencements un respect et un amour extraordinaire pour Paul, mais qu'il craignait qu'ils n'eussent changé à son égard, quoiqu'il les aimât toujours avec la même tendresse qu'il avait fait auparavant.

Les chrétiens doivent chérir et honorer les bons pasteurs, mais ceux qui ayant eu ces sentiments ne les conservent pas ou qui conçoivent même de l'aversion contre eux quand ils leur disent la vérité sont extrêmement condamnables.

Pour ce qui est des fidèles serviteurs de Dieu, ils ont toujours pour l'église du Seigneur l'affection la plus tendre, ils sont continuellement en inquiétude pour les brebis qui leur sont confiées et ils ressentent la plus vive douleur lorsqu'elles ne répondent pas à leur amour et à leurs soins.

(a) v8 : Romains 8.15
(b) v23 : Genèse 16.15
(c) v23 : Genèse 25.1
(d) v27 : Ésaïe 54.1
(e) v28 : Romains 9.8
(f) v30 : Genèse 21.10

(1) v3 : C'est-à-dire : des cérémonies de la loi.
(2) v12 : C'est-à-dire : ayez pour moi les mêmes sentiments que j'ai pour vous et que vous avez eu autrefois. Voyez les versets suivants.
(3) v17 : Il parle des faux docteurs qui voulaient engager les Galates à garder les cérémonies de la loi et qui le décriaient.
(4) v17 : C'est-à-dire : afin que vous n'ayez d'attachement que pour eux.
(5) v20 : Ou : je voudrais m'entretenir avec vous.
(6) v21 : Ce qui est dit ici dans ces versets est une allégorie ou une image que Paul emploie pour donner plus de jour et plus de force à sa pensée. Agar qui était esclave et qui eut un fils qui ne fut pas héritier d'Abraham représente l'alliance légale et les Juifs qui, s'attachant aux cérémonies, demeuraient sous le joug et sous la malédiction de la loi. Sara, qui était une femme libre et dont le fils fut héritier des promesses faites à Abraham, est une image de l'alliance évangélique et de ceux qui croient en Jésus-Christ et qui sont affranchis du joug de la loi.
(7) v25 : Paul parle de Sina parce que c'était sur cette montagne que la loi avait été publiée.
(8) v25 : C'est-à-dire : aux Juifs attachés aux cérémonies qui demeuraient sous la servitude légale et qui étaient sur le point d'être rejetés.
(9) v26 : L'église chrétienne.
(10) v27 : L'église chrétienne composée principalement des Gentils sera infiniment plus nombreuse que l'église judaïque.
(11) v29 : Comme Ismaël fils d'Agar insultait à Isaac, de même les Juifs persécutaient les chrétiens.
(12) v30 : Les Juifs allaient être rejetés.

Chapitre V

Il y a deux parties dans ce chapitre.

Dans la première, Paul exhorte les Galates à demeurer dans la liberté chrétienne qui consistait en ce qu'ils n'étaient plus assujettis à la circoncision et aux cérémonies de la loi de Moïse. Il leur dit que Jésus-Christ ne leur servirait de rien s'ils voulaient retenir ces cérémonies et il les avertit de ne pas écouter ceux qui leur inspiraient d'autres sentiments et même de ne les pas souffrir parmi eux, versets 1-12.

2. Il les exhorte à ne pas abuser de cette liberté et à n'en pas prendre occasion de vivre dans la licence et de suivre les désirs de la chair. Il leur recommande de s'aimer et de vivre dans la paix et il marque dans le détail les péchés auxquels la chair porte les hommes et les fruits que le Saint-Esprit produit en ceux qu'il anime, versets 13-26.

TENEZ-VOUS donc fermes dans la liberté dans laquelle Christ vous a mis et ne vous remettez pas sous le joug de la servitude.

2. Moi Paul, je vous déclare [a] que si vous vous faites circoncire, Christ ne vous servira de rien.

3. Et je proteste encore à tout homme qui se fait circoncire qu'il est obligé d'observer toute le loi.

4. Christ vous devient inutile à vous qui voulez être justifiés par la loi et vous êtes déchus de la grâce.

5. Mais pour nous, nous attendons par l'l'Esprit l'espérance que nous donne la justice qui vient de la foi.

6. [b] Car en Jésus-Christ il ne sert de rien d'être circoncis ou de l'être pas, mais il faut avoir la foi qui est agissante par la charité.

7. Vous couriez bien, qui vous a arrêtés pour vous empêcher d'obéir à la vérité ?

8. Cette persuasion ne vient point de celui qui vous appelle.

9. [c] Un peu de levain fait lever toute la pâte.

10. J'ai cette confiance en vous par le Seigneur que vous n'aurez point d'autre sentiment, mais celui qui vous trouble en portera la peine, quel qu'il soit.

11. Et pour moi, mes frères, si je prêchais aussi la circoncision, pourquoi serais-je encore persécuté ? Le scandale de la croix serait aboli [1].

12. [d] Plût à Dieu que ceux qui vous mettent en trouble fussent retranchés du milieu de vous !

13. Mes frères, vous avez été appelés à la liberté, [e] seulement ne prenez pas de cette liberté une occasion de vivre selon la chair, mais assujettissez-vous les uns aux autres par la charité.

14. [f] Car toute la loi est accomplie dans une seule parole qui est celle-ci : Tu aimeras ton prochain comme toi-même.

15. Mais si vous vous mordez et si vous vous mangez les uns les autres, prenez garde que vous ne soyez détruits les uns par les autres.

16. Je vous le dis donc : Marchez selon l'Évangile et vous n'accomplirez point les désirs de la chair.

17. Car [g] la chair a des désirs contraire à ceux de l'Esprit et l'Esprit en a de contraires à ceux de la chair et ces deux choses sont opposées l'une à l'autre, de sorte que vous ne faites point les choses que vous voudriez.

18. Que si vous êtes conduit par l'Esprit vous n'êtes point sous la loi.

19. Or les œuvres de la chair sont manifestes, savoir l'adultère, la fornication, l'impureté, la dissolution,

20. L'idolâtrie, l'empoisonnement, les inimitiés, les querelles, les jalousies, les animosités, les disputes, les divisions, les sectes,

21. Les envies, les meurtres, l'ivrognerie, les débauches et les choses semblables dont je vous dis, comme je vous l'ai déjà dit, [h] que ceux qui commettent de telles choses n'hériteront point le royaume de Dieu.

22. Mais le fruit de l'Esprit, c'est la charité, la joie, la paix, la patience, la douceur, la bonté, la fidélité, la bénignité, la tempérance.

23. La loi n'est point [i] contre ces choses [2].

24. Or ceux qui sont à Christ ont crucifié la chair avec ses passions et ses convoitises.

25. Si nous vivons par l'Esprit, marchons aussi selon l'Esprit.

26. Ne cherchons point la vaine gloire en nous provoquant les uns les autres et en nous portant envie les uns aux autres.

Réflexions

Voici un chapitre très instructif et l'on doit bien retenir la doctrine qui y est contenue.

Paul y explique bien clairement comment il faut entendre ce qu'il a enseigné dans cette épître

que les chrétiens ne sont plus sous la loi et que les œuvres que cette loi prescrit ne sont pas nécessaires pour être justifiés.

C'est qu'ils ne sont point obligés d'observer la circoncision, ni les cérémonies de la loi de Moïse, mais qu'ils sont cependant dans une obligation indispensable de vivre saintement. Il dit de la manière la plus claire et la plus précise que la foi justifiante opère par la charité et par les bonnes œuvres. Il avertit très expressément qu'on ne doit point prendre occasion de la doctrine de la justification par la foi et de la liberté chrétienne de vivre dans le péché et dans la licence. Il marque la différence qu'il y a entre ceux qui vivent selon la chair et ceux qui sont animés de l'esprit de Dieu. Il spécifie les péchés de la chair dont les principaux sont l'impureté, la sensualité, les haines et les divisions et il déclare que ceux qui commettent ces péchés-là ne possèderont point le royaume de Dieu. Il montre quelles sont les vertus que l'esprit de Dieu produit dans les vrais fidèles.

Enfin, il dit que la marque à laquelle on reconnaît ceux qui appartiennent à Jésus-Christ et en qui son Esprit habite c'est qu'ils se conduisent par les mouvements de cet Esprit saint et qu'ils ont crucifié la chair avec ses mauvais désirs. Tout cela fait voir que le but de la doctrine de l'Évangile est notre avancement dans la piété et dans la sainteté et que ce doit être aussi là notre principale étude.

(a) v2 : Actes 15.1
(b) v6 : Galates 6.15
(c) v9 : I Corinthiens 5.6
(d) v12 : Josué 7.25
(e) v13 : I Pierre 2.16
(f) v14 : Lévitique 19.18 ; Matthieu 22 ;39 ; Marc 12.31 ; Romains 13.9 ; Jacques 2.8
(g) v17 : Romains 13.14
(h) v21 : I Corinthiens 6.9 ; Éphésiens 5.5
(i) v23 : I Timothée 1.9

(1) v11 : Si je prêchais qu'il faut être circoncis, je ne m'attirerais pas la haine et la persécution des Juifs pour qui la doctrine de la croix est un sujet de scandale.
(2) v23 : Ceux qui pratiquent ces vertus n'ont rien à craindre de la loi et sont à couvert de ses malédictions.

Chapitre VI

Paul exhorte les Galates à reprendre avec douceur ceux qui tombent en quelque faute et à être animés d'un esprit de charité, d'humilité et de support, versets 1-5.

Il les exhorte en second lieu à pourvoir à la subsistance de ceux qui les enseignaient et à exercer la charité, versets 6-10.

Il finit en avertissant encore une fois les Galates de ne pas écouter ceux qui voulaient les obliger à être circoncis et en donnant un abrégé de sa doctrine et de toute cette épître, versets 11-18.

MES frères, si quelqu'un vient à tomber dans quelque faute, vous qui êtes spirituels, redressez-le avec un esprit de douceur et prends garde à toi de peur que tu ne sois aussi tenté.

2. [a] Portez les fardeaux les uns des autres et accomplissez ainsi la loi de Christ,

3. Car si quelqu'un pense être quelque chose, quoi qu'il ne soit rien, il se séduit lui-même.

4. Mais que chacun éprouve ses propres actions et alors il pourra se glorifier, mais en lui-même seulement, et non par rapport aux autres,

5. Car [b] chacun portera son propre fardeau.

6. [c] Que celui à qui on enseigne la parole de Dieu fasse part de tous ses biens à celui qui l'enseigne.

7. Ne vous abusez point, on ne se moque pas de Dieu, car ce que l'homme aura semé, c'est ce qu'il moissonnera aussi.

8. Celui qui sème pour sa chair moissonnera de sa chair la corruption, mais celui qui sème pour l'Esprit moissonnera de l'Esprit la vie éternelle.

9. [d] Ne nous lassons pas de faire le bien, car nous moissonnerons en son temps si nous ne nous relâchons pas.

10. C'est pourquoi pendant que nous en avons l'occasion, faisons du bien à tous, mais principalement aux domestiques de la foi.

11. Vous voyez quelle grande lettre je vous ai écrite de ma propre main.

12. Tous ceux qui veulent se rendre agréable dans ce qui regarde la chair ne vous contraignent d'être circoncis qu'afin de n'être pas persécutés pour la croix de Christ.

13. Car ceux-là même qui sont circoncis ne gardent point la loi, mais ils veulent que vous soyez circoncis afin de se glorifier dans votre chair [1].

14. Mais pour moi, à Dieu ne plaise que je me glorifie en autre chose qu'en la croix de notre Seigneur Jésus-Christ par laquelle le monde est crucifié à mon égard et moi je suis crucifié au monde.

15. [e] Car en Jésus-Christ il ne sert de rien d'être circoncis ou de ne l'être pas, mais il faut être une nouvelle créature.

16. Et pour tous ceux qui suivront cette règle, que la paix et la miséricorde soient sur eux et sur l'Israël de Dieu.

17. Au reste, que personne ne me fasse de la peine, car je porte sur mon corps les flétrissures du Seigneur Jésus.

18. Mes frères, que la grâce de notre Seigneur Jésus-Christ soit avec votre esprit, amen !

Réflexions

Paul nous enseigne dans ce chapitre

1. Que ceux qui ont plus de connaissance que les autres et qui sont plus avancés dans la piété doivent supporter ceux qui sont moins instruits, reprendre avec douceur ceux qui pèchent par infirmité, les regarder toujours comme des frères et se souvenir au reste qu'ils pourraient aussi succomber eux-mêmes à la tentation et que chacun rendra compte pour soi-même à Dieu et portera son propre fardeau.

2. Que les chrétiens sont particulièrement obligés de pourvoir à l'entretien de leurs pasteurs et de faire du bien à tout le monde, mais principalement à ceux qui sont membre de l'église et qui travaillent pour son édification.

3. Que ce sont là des devoirs indispensables et que Dieu nous jugera selon la manière dont nous nous en serons acquittés, ce qu'il a marqué en disant :

Ne vous abusez point, ce que l'homme aura semé il le moissonnera aussi.

Enfin il faut bien remarquer et bien retenir ce que Paul dit en finissant cette épître et qui est le sommaire de toute sa doctrine, c'est que Dieu n'aura point d'égard si l'on a été Juif ou païen, circoncis ou non, mais que ce qu'il exige principalement c'est que l'on soit un homme nouveau et régénéré. C'est ce que signifient ces paroles :

En Jésus-Christ il ne sert à rien d'être circoncis ou de ne l'être pas, mais il faut être une nouvelle créature et pour tous ceux qui marchent suivant cette règle, que la paix et la miséricorde soit sur eux et sur Israël de Dieu. Amen !

(a) v2 : Romains 14.1 ; I Thessaloniciens 5.14
(b) v5 : I Corinthiens 3.8
(c) v6 : I Corinthiens 9.7
(d) v9 : II Thessaloniciens 3.13
(e) v15 : Galates 5.6

(1) v13 : C'est-à-dire : afin qu'ils puissent se glorifier de vous voir assujetti de nouveau à la circoncision et aux pratiques du judaïsme.

Écrite de Rome aux Galates.

Épître de Paul aux Éphésiens

Argument

Paul, étant prisonnier à Rome, écrivit cette épître vers l'an 61 de notre Seigneur à l'église d'Éphèse qu'il avait fondée, ayant fait un assez long séjour dans cette ville-là, comme on le voit dans le livre des Actes, chapitres 19 et 20.

Cette épître à deux parties.

Dans la première, qui est contenue dans les trois premiers chapitres, il représente aux Éphésiens la grâce que Dieu leur avait faite de les recevoir dans son alliance, eux qui avaient été païens pour la plupart.

Dans la seconde, il les exhorte à la sainteté et il les instruit des principaux devoirs de la vie chrétienne et c'est ce qu'il fait dans les trois derniers chapitres.

Chapitre I

Paul rend grâce à Dieu de ce qu'il avait élu les Éphésiens pour le salut et de ce qu'ils avaient été enrichis de la connaissance de Jésus-Christ et des dons du Saint-Esprit, versets 1-14.

Après cela il prie le Seigneur qu'il leur augmente ces lumières et ces dons et qu'il leur fasse la grâce de bien comprendre l'excellence de leur vocation et de la gloire à laquelle ils étaient appelés en Jésus-Christ notre Seigneur, versets 15-23.

PAUL apôtre de Jésus-Christ par la volonté de Dieu [a] aux saints et fidèles en Jésus-Christ qui sont à Éphèse.

2. La grâce et la paix vous soient données par Dieu notre Père et par le Seigneur Jésus-Christ.

3. [b] Béni soit Dieu qui est le père de notre Seigneur Jésus-Christ qui nous a béni de toutes sortes de bénédictions spirituelles dans les lieux célestes par Christ !

4. [c] Comme il nous avait élus en lui avant la création du monde afin que nous fussions saints et irréprehensibles devant lui par la charité,

5. Nous ayant prédestinés à nous adopter pour être ses enfants par Jésus-Christ par un effet de sa bonne volonté,

6. À la louange de la gloire de sa grâce qu'il nous a gratuitement accordée en son fils bien-aimé.

7. C'est en lui que nous avons la rédemption par son sang, savoir la rémission des péchés selon les richesses de sa grâce

8. Qu'il a répandue avec abondance sur nous par toute sorte de sagesse et d'intelligence,

9. Nous ayant fait connaître le secret [1] de sa volonté par un effet de sa bienveillance selon qu'il l'avait auparavant résolu en soi-même

10. Afin [d] que quand les temps de la dispensation de sa grâce seraient accomplis, il réunit toutes choses en Christ tant ce qui est dans les Cieux que ce qui est sur la terre [2].

11. C'est en lui aussi que nous avons été appelés à l'héritage, ayant été prédestinés suivant la résolution de celui qui fait toutes choses selon les desseins de sa volonté,

12. Afin que nous servions à la louange de sa gloire, nous qui avons les premiers espéré en Christ.

13. Et vous êtes aussi en lui après avoir entendu la parole de la vérité qui est l'Évangile de notre salut et ayant cru en lui [e] vous avez été scellés du Saint-Esprit qui avait été promis,

14. Lequel est les arrhes de notre héritage jusqu'à l'entière rédemption de ceux qu'il s'est acquis à la louange de sa gloire.

15. C'est pourquoi ayant aussi [f] entendu parler de la foi que vous avez en notre Seigneur Jésus et de votre charité envers tous les saints,

16. Je ne cesse de rendre des actions de grâces pour vous, faisant mention de vous dans mes prières,

17. Afin que le Dieu de notre Seigneur Jésus-Christ, le Père de gloire, vous donne l'esprit de sagesse et de révélation par sa connaissance,

18. Qu'il éclaire les yeux de votre esprit afin que vous sachiez quelle est l'espérance à laquelle vous êtes appelés et quelles sont les richesses de la gloire de son héritage dans les saints [3]

19. Et quelle est l'infinie grandeur de sa puissance envers nous qui croyons [g] par l'efficace de sa vertu toute puissante

20. Qu'il a déployée en Christ quand il l'a ressuscité des morts et qu'il l'a fait asseoir à sa droite dans les lieux célestes

21. Au dessus de toute principauté, de toute puissance, de toute dignité, de toute domination et de tout nom qui se peut nommer non seulement dans ce siècle, mais aussi dans celui qui est à venir [4].

22. Et [h] il a mis toutes choses sous ses pieds et il l'a établi sur toutes choses pour être le chef de l'Église

23. Qui est son corps et l'accomplissement de celui qui accomplit tout en tous.

Réflexions

Le premier chapitre de cette épitre nous apprend

1. Que le plus grand bien que Dieu ait jamais fait aux hommes a été de leur donner la connaissance de Jésus-Christ, de leur destiner le salut et de les y appeler par l'Évangile.

2. Que la source d'une si grande grâce et de toutes les bénédictions spirituelles dont nous jouissons est la seule miséricorde de Dieu qui a bien voulu nous élire pour le salut en son fils.

3. Que nos cœurs doivent être touchés d'une faveur si précieuse et que nous devons en louer Dieu continuellement disant avec Paul :

Bénit soit Dieu qui est le père de notre Seigneur Jésus-Christ qui nous a bénis de toutes sortes de bénédictions spirituelles dans les lieux célestes par Jésus-Christ !

4. Que le but que Dieu s'est proposé en nous choisissant ainsi et en nous appelant à sa connaissance a été de nous rendre saints et irrépréhensibles devant lui dans la charité et qu'ainsi la sainteté doit être notre principale tâche comme c'est aussi l'unique moyen de parvenir à la gloire.

5. Les vœux que Paul fait pour les Éphésiens nous apprennent que ce n'est pas assez d'avoir été éclairés une fois des lumières de l'Évangile et d'avoir eu quelque sentiment de l'amour de Dieu, mais qu'il faut aller toujours en croissant dans le bien et travailler à acquérir tous les jours de nouvelles lumières et à faire des progrès continuels dans la sainteté.

Enfin, puisque tout notre bonheur et notre avancement dans la foi et dans la piété dépend, comme il le dit en des termes si forts, de bien connaître l'excellence de la vocation divine et des biens du Ciel, nous devons y penser continuellement et demander à Dieu qu'il nous éclaire et qu'il nous fortifie de plus en plus par sa grâce faisant sans cesse ce beau vœu :

Que le Dieu de notre Seigneur Jésus-Christ, le Père de gloire nous donne l'esprit de sagesse et les yeux de notre esprit éclairés afin que nous connaissions quelle est l'espérance de sa vocation et quelles sont les richesses et la gloire de son héritage qu'il a destinées aux saints !

(a) v1 : I Corinthiens 1.2 ; II Corinthiens 1.1
(b) v3 : II Corinthiens 1.3 ; I Pierre 1.3
(c) v4 : II Timothée 1.9 ; Colossiens 1.22
(d) v10 : Galates 4.4
(e) v13 : Éphésiens 4.30
(f) v15 : Galates 1.4
(g) v19 : Éphésiens 3.7 ; Colossiens 2.12
(h) v22 : Psaume 8.7 ; Hébreux 2.8

(1) v9 : La vocation des Gentils marquée par le verset suivant et qui avait été auparavant un mystère inconnu aux Juifs, quoiqu'elle eût été prédite par les prophètes.
(2) v10 : Afin qu'il réunit les Gentils avec les Juifs et les hommes avec les anges sous le seul chef Jésus-Christ qui a une souveraine puissance dans le Ciel et sur la terre.
(3) v18 : C'est-à-dire : les richesses de l'héritage qu'il réserve aux saints dans les lieux saints, dans le Ciel.
(4) v21 : Ces différentes expressions marquent les anges et en général toutes les créatures les plus excellentes et les plus distinguées qu'il y ait dans le Ciel et sur la terre.

Chapitre II

Paul montre premièrement dans ce chapitre que dans le temps que tous les hommes, tant Juifs que païens, étaient morts dans leurs péchés, Dieu les avait sauvés par Jésus-Christ et il remarque surtout qu'ils étaient redevables d'un si grand avantage à la seule miséricorde de Dieu qui les avait tirés de cet état de condamnation et de corruption et qu'il les avait rendus propres à faire de bonnes œuvres, versets 1-10.

Après cela, il fait souvenir les Éphésiens qu'ils avaient autrefois été païens et exclus de l'alliance de Dieu, de la grâce que Dieu avait accordée en ôtant la distinction qu'il y avait entre eux et les Juifs et en les réunissant ainsi tous pour n'être plus qu'un seul peuple et ne composer désormais tous ensemble qu'une seule maison et un seul temple consacré au Seigneur, versets 11-22.

VOUS [a] étiez morts dans vos fautes et dans vos péchés

2. Dans lesquels vous avez vécu autrefois selon le train de ce monde, [b] selon le prince de la puissance de l'air [1] qui est l'esprit qui agit maintenant dans les enfants de rebellion

3. Du nombre desquels aussi nous avons été autrefois, vivant selon nos passions charnelles, accomplissant les désirs de la chair et de nos pensées et nous étions naturellement des enfants de colère comme les autres.

4. Mais Dieu qui est riche en miséricorde par sa grande charité dont il nous a aimés

5. Lorsque nous étions morts dans nos fautes nous a vivifiés ensemble avec Christ par la grâce duquel vous êtes sauvés

6. Et il nous a ressuscités ensemble et nous a fait asseoir ensemble dans les lieux célestes en Jésus-Christ

7. Afin qu'il fît connaître dans les siècles à venir les immenses richesses de sa grâce par la bonté dont il a usé envers nous en Jésus-Christ.

8. Car vous êtes sauvés par la grâce, par la foi et cela ne vient pas de vous, c'est un don de Dieu,

9. Ce n'est point par les œuvres, afin que personne ne se glorifie,

10. Car nous sommes son ouvrage, ayant été créé en Jésus-Christ pour les bonnes œuvres pour lesquelles Dieu nous a préparés afin que nous y marchions.

11. C'est pourquoi souvenez-vous que vous étiez autrefois Gentils dans la chair et que vous étiez appelés *incirconcis* par ceux qu'on appelle *circoncis* à cause de la circoncision faite dans la chair par la main des hommes,

12. Étiez en ce temps-là sans Christ, séparés de la république d'Israël, [c] étrangers par rapport aux alliances et aux promesses, n'ayant point d'espérance et étant sans Dieu dans le monde.

13. Mais maintenant étant en Jésus-Christ, vous qui étiez autrefois éloignés, vous avez été rapprochés par le sang de Christ.

14. Car c'est lui qui est notre paix et qui des deux peuples n'en fait qu'un en abattant le mur de séparation

15. Ayant détruit par sa chair [2] la cause de leur inimitié qui était la loi des préceptes [3] laquelle consistait en des ordonnances afin que des deux peuples il

formât en lui-même un seul homme nouveau après avoir fait la paix.

16. Et qu'il les réconciliât les uns et les autres par sa croix pour ne faire qu'un seul corps ayant détruit par elle l'inimitié [4].

17. Et il est venu [d] annoncer la paix à vous qui étiez loin et à ceux qui étaient près.

18. Car c'est par lui [e] que nous avons, les uns et les autres, accès auprès du Père dans un même Esprit.

19. Ainsi vous n'êtes plus des étrangers, ni des gens de dehors, mais vous êtes concitoyens des saints et domestiques de Dieu,

20. Étant un édifice bâti sur le fondement des apôtres et des prophètes, Jésus-Christ étant lui-même la pierre de l'angle,

21. Sur qui tout l'édifice posé et lié dans toutes ses parties s'élève pour être un temple consacré au Seigneur

22. Par qui vous êtes entrés dans la structure de cet édifice pour être la maison de Dieu en esprit.

Réflexions

Nous devons considérer ici

1. Que tous les hommes sans exception étaient naturellement dans la corruption et dans la condamnation, morts dans leurs fautes et dans leurs péchés, mais qu'ils ont été retirés d'un état si funeste et élevés à l'espérance de la vie éternelle par la grande miséricorde de Dieu et par la mort et la résurrection de notre Seigneur Jésus-Christ. Il s'ensuit de là que si nous sommes sauvés, c'est par la pure grâce de Dieu et que cela ne vient point de nous-mêmes.

Mais cette doctrine nous fait voir en même temps que le but de Dieu a été de retirer les hommes de leur corruption et de les sanctifier et que quoique nous ne soyons pas sauvés par les œuvres,

Dieu nous a pourtant créés et destinés pour les bonnes œuvres

comme le dit Paul,

et qu'il nous a préparés afin que nous y marchions.

2. L'on voit dans ce chapitre que la distinction qu'il y avait autrefois entre les Juifs et les païens a été abolie, Jésus-Christ ayant fait annoncer le salut aux païens qui étaient éloignés de son alliance aussi bien qu'aux Juifs. Cette doctrine doit produire en nous qui descendons des païens un vif sentiment de la bonté de Dieu et nous faire souvenir

que nous étions autrefois Gentils, n'ayant point d'espérance et étant sans Dieu au monde, mais que nous avons été rapprochés par Jésus-Christ en sorte que nous ne sommes plus des étrangers, mais que nous sommes les concitoyens des saints et les domestiques de Dieu.

Une si grande faveur nous engage à beaucoup de reconnaissance et à une vie qui soit digne de la gloire de notre condition et de l'heureux état où Dieu à bien voulu nous mettre.

(a) v1 : Colossiens 2.13
(b) v2 : Éphésiens 6.12
(c) v12 : Romains 9.4
(d) v17 : Luc 24.47
(e) v18 : Romains 2.1 ; I Corinthiens 12.13 ; Éphésiens 3.12

(1) v2 : Les Juifs appelaient ainsi le diable qui est le chef des mauvais anges ou des démons et ils croyaient que leur demeure était dans l'air et qu'ils y opéraient diverses choses.
(2) v15 : C'est-à-dire : par sa mort
(3) v15 : La loi des cérémonies qui distinguait les Juifs d'avec les autres peuples.
(4) v16 : C'est-à-dire : l'inimitié qu'il y avait entre les Juifs et les Gentils.

Chapitre III

Après que Paul a enseigné dans le chapitre précédent que les païens qui étaient devenus chrétiens ne composaient plus qu'un même peuple avec les Juifs convertis, il dit aux Éphésiens qu'il était prisonnier à Rome pour avoir annoncé cette doctrine, les Juifs l'ayant accusé et livré aux païens à cette occasion, voyez Actes 21. Il remarque que la vocation des Gentils avait été dans les siècles précédents un mystère caché et inconnu des hommes, mais que Dieu qui l'avait fait annoncer par les prophètes l'avait révélé aux apôtres par le Saint-Esprit et il exhorte les Éphésiens à ne point perdre courage à cause des afflictions qu'il endurait et qui leur étaient si glorieuses et si utiles, versets 1-13.

Ensuite il prie Dieu de les affermir dans sa vocation, de les fortifier dans la foi, dans la charité et dans toutes sortes de dons spirituels et de leur faire la grâce de connaître de plus en plus la grandeur et la merveille de la charité de notre Seigneur Jésus-Christ, versets 14-21.

C'EST à cause de cela que, moi Paul, je suis prisonnier de Jésus-Christ pour vous, ô Gentils,

2. Car vous avez sans doute appris quelle est la dispensation de la grâce de Dieu qui m'a été donnée pour vous

3. Et que c'est par révélation que Dieu m'a fait connaître ce mystère comme je viens de vous l'écrire en peu de mots.

4. Par où vous pouvez connaître en le lisant quelle est l'intelligence que j'ai du mystère de Christ,

5. Lequel mystère n'a point été découvert aux enfants des hommes dans le temps passé comme il a été révélé dans ce temps-ci par l'Esprit à ses saints apôtres et aux prophètes

6. Qui est que les Gentils sont cohéritiers [1] et qu'ils sont un même corps et qu'ils participent à la promesse que Dieu a faite en Christ par l'Évangile

7. Duquel j'ai été le ministre par un don de la grâce de Dieu qui m'a été donnée [a] par l'efficace de sa puissance.

8. [b] Cette grâce, dis-je, m'a été donnée à moi qui suis le moindre de tous les saints pour [c] annoncer parmi les Gentils les richesses incompréhensibles de Christ

9. Et pour mettre en évidence devant tous les hommes quelle est la dispensation du [d] mystère qui

a été caché de tout temps en Dieu qui a créé toutes choses en Jésus-Christ,

10. Afin que la sagesse de Dieu qui est infiniment diverse soit maintenant manifestée par l'église aux principautés et aux puissances dans les lieux célestes [2],

11. Selon le dessein qu'il avait formé de tout temps et qu'il a exécuté par Jésus-Christ notre Seigneur

12. En qui nous avons la liberté de nous approcher de Dieu avec confiance par la foi que nous avons en lui.

13. C'est pourquoi je vous prie de ne vous point décourager à cause des afflictions que je souffre pour vous, ce qui fait votre gloire.

14. C'est pour ce sujet que je fléchis les genoux devant le Père de notre Seigneur Jésus-Christ

15. Duquel toute la famille qui est dans les Cieux et sur la terre tire son nom [3],

16. Afin que selon les richesses de sa gloire il vous accorde la grâce d'être puissamment fortifiés par son Esprit dans l'homme intérieur,

17. En sorte que Christ habite dans vos cœurs par la foi

18. Et qu'étant enracinés et fondés dans la foi vous puissiez comprendre avec tous les saints quelle est la largeur et la longueur et la profondeur et la hauteur

19. Et connaître l'amour de Christ qui surpasse toute connaissance, afin que vous soyez remplis de toute la plénitude des dons de Dieu.

20. [e] Or à celui qui, par la puissance qui agit en nous, peut faire infiniment plus que tout ce que nous demandons et que nous pensons,

21. À lui soit la gloire dans l'Église par Jésus-Christ dans tous les âges aux siècles des siècles, amen.

Réflexions

Paul enseigne dans ce chapitre que la vocation des païens était un mystère inconnu avant la venue de Jésus-Christ, mais que ce mystère avait été révélé par le Saint-Esprit aux apôtres. Cela nous engage à bénir Dieu de tout notre cœur, non seulement de ce que nous vivons dans un temps où ce mystère a été manifesté, mais surtout de ce que nous sommes de ces nations qui étaient autrefois dans les ténèbres de l'idolâtrie et qui ont aujourd'hui part aux promesses de Dieu par l'Évangile, tellement que nous avons un libre accès à Dieu par Jésus-Christ son fils.

Cette grande miséricorde que Dieu a exercée envers nous mérite que nous la médition perpétuellement et que nous nous appliquions à bien connaître le prix et l'étendue de l'amour de notre Seigneur Jésus-Christ, afin d'être de plus en plus animés par là à l'aimer et à aspirer à la gloire qu'il nous prépare. C'est l'effet que doit produire sur nous la doctrine que Paul établit dans ce chapitre et c'est dans cette vue que nous devons prier le Seigneur avec lui

que selon les richesses de sa gloire il nous accorde d'être fortifiés par son esprit dans l'homme intérieur en sorte que Jésus-christ habite dans nos cœurs par la foi et qu'étant enracinés et fondés dans la charité nous puissions comprendre avec tous les saints quelle est la grandeur de l'amour que Dieu nous a témoigné en Jésus-christ et être rempli de toute l'abondance des grâces de Dieu, amen !

(a) v7 : Éphésiens 1.19 ; Colossiens 2.12
(b) v8 : I Corinthiens 15.9
(c) v8 : Galates 1.16
(d) v9 : Romains 16.25 ; Colossiens 1.26 ; II Timothée 1.10 ; Tite 1.2
(e) v20 : Romains 16.25

(1) v6 : C'est-à-dire : héritiers avec les Juifs.
(2) v10 : C'est-à-dire : ensorte que l'infinie sagesse de Dieu a été manifestée aux anges mêmes. Voyez I Pierre 1.12
(3) v15 : C'est-à-dire : duquel les anges et les hommes tirent leur origine et à qui ils sont tous soumis en Jésus-Christ qui est leur chef et qui les a tous réunis. Voyez Colossiens 1.20.

Chapitre IV

Paul commence ici à exhorter les Éphésiens aux devoirs de la vie chrétienne et il leur recommande avant toutes choses la concorde et la paix.

Pour les y engager, il leur représente que tous les chrétiens possèdent en commun les mêmes avantages spirituels, que les divers dons que Jésus-Christ avaient accordés aux hommes après être monté au Ciel et les différentes charges qu'il avait établies dans l'église tendaient à l'édification commune des fidèles, à les unir les uns avec les autres pour ne faire qu'un même corps, à les affermir dans la vérité et dans la piété et à les conduire par ce moyen à la perfection et au salut, versets 1-16.

Après cela, il exhorte les Éphésiens à ne plus vivre comme ils avaient vécu avant leur conversion au christianisme et comme les païens vivaient encore, mais à mener une vie toute nouvelle et conforme aux préceptes de Jésus-Christ. Il leur recommande particulièrement de fuir les impudicités et les dissolutions des païens aussi bien que le mensonge, le larcin, la colère, les discours déshonnêtes, la médisance et toute sorte d'aigreur et d'emportement, versets 17-32.

JE vous prie donc, moi qui suis prisonnier pour le Seigneur [a], de vous conduire d'une manière digne de votre vocation

2. Avec toute sorte d'humilité et de douceur, avec un esprit patient, vous supportant les uns les autres avec charité,

3. Ayant soin de conserver l'unité de l'esprit par le lien de la paix.

4. Il y a un seul corps et un seul esprit comme vous êtes appelés à une seule espérance par votre vocation.

5. [b] Il y a un seul Seigneur, une seule foi, un seul baptême,

6. Un seul Dieu et Père de tous qui est au dessus de tous et parmi tous et en vous tous.

7. Mais la grâce est donnée à chacun de nous [c] selon la mesure du don de Christ.

8. C'est pourquoi il est dit : [d] Étant monté en haut, il a mené captive une grande multitude de captifs et il a distribué des dons aux hommes.

9. Or que veut dire cela : Qu'il est monté, si ce n'est qu'auparavant il était descendu dans les parties les plus basses de la terre ?

10. Celui qui était descendu, c'est le même qui est monté par dessus tous les cieux afin qu'il remplît toutes choses.

11. [e] Lui-même donc a donné les uns pour être apôtres et les autres pour êtrre prophètes et les autres pour être évangéliste et les autres pour être pasteurs et docteurs,

12. Pour l'assemblage des saints [1], pour l'œuvre du ministère, pour l'édification du corps de Christ,

13. Jusqu'à ce que nous soyons tous parvenus à l'unité de la foi et de la connaissance du Fils de Dieu, à l'état d'homme fait et à la mesure de la stature parfaite de Christ,

14. Afin que nous ne soyons plus des enfants, ni flottant et emportés par le vent de toutes sortes de doctrines, par la tromperie des hommes et par l'adresse qu'ils ont de séduire artificiellement.

15. Mais afin que, suivant la vérité avec la charité, nous croissions en toutes choses dans celui qui est le chef, savoir Christ,

16. Duquel tout le corps bien proportionné et bien joint par la liaison de ses parties qui communiquent les unes aux autres tire son accroissement selon la force qu'il distribue dans chaque membre afin qu'il soit édifié dans la charité.

17. Voici ce que je vous dis et que je vous déclare de la part du Seigneur, c'est de ne vivre plus comme le reste des Gentils qui [g] suivent la vanité de leurs pensées,

18. Ayant leur esprit obscurci de ténèbres et étant éloignés de la vie de Dieu à cause de l'ignorance qui est en eux par l'endurcissement de leur cœur

19. Qui ayant perdu tout sentiment [h] se sont abandonnés à la dissolution pour commettre toutes sortes d'impuretés avec une ardeur insatiable.

20. Mais ce n'est pas ainsi que vous avez appris Christ,

21. Au moins si vous l'avez écouté et si vous avez été instruits par lui selon la vérité qui est en Jésus

22. [i] À vous dépouiller pour ce qui est de votre conduite précédente, du vieil homme qui se corrompt par les convoitises qui séduisent,

23. À être renouvellés dans votre esprit et dans votre entendement

24. Et [j] à vous revêtir du nouvel homme créé selon Dieu [2] dans la justice et une sainteté véritable.

25. C'est pourquoi [k] renonçant au mensonge, que chacun de vous parle en vérité à son prochain, car nous sommes tous membres les uns des autres.

26. [l] Si vous vous mettez en colère, ne péchez point, que le soleil ne se couche point sur votre colère.

27. Et [m] ne donnez point de lieu au diable.

28. Que celui qui dérobait [3] ne dérobe plus, mais qu'il s'occupe plutôt de travailler de ses mains à de bonnes choses afin qu'il ait de quoi donner à celui qui est dans le besoin,

29. [n] Qu'il ne sorte de votre bouche aucune parole déshonnête, mais que vos discours servent à l'édification et qu'ils communiquent la grâce à ceux qui les entendent.

30. Et n'attristez point le Saint-Esprit de Dieu [o] par lequel vous avez été scéllés pour le jour de la rédemption.

31. Que toute aigreur, toute animosité, toute colère, toute crierie, toute médisance et toute malice soient bannies du milieu de vous.

32. Mais [p] soyez bons les uns envers les autres, pleins de compassion, vous pardonnant les uns aux autres comme Dieu vous a aussi pardonné par Christ.

Réflexions

Nous devons recueiliir d'ici et en général

1. Que les chrétiens doivent vivre d'une manière digne de la vocation dont ils ont été honorés.

2. Qu'étant tous membres d'un même corps, ayant tous une même foi, une même espérance, un même Dieu et un même Sauveur, il faut que l'on voie régner parmi eux la paix et une parfaite union.

3. Que puisque notre Seigneur a distribué divers dons aux hommes et qu'en particulier il a établi, après son ascension, des ministres extraordinaires, tels qu'étaient les apôtres, et des ministres ordinaires, tels que sont les pasteurs et les docteurs, nous devons reconnaître l'utilité et la nécessité du ministère, en faire un bon usage et nous en servir pour nous avancer dans la foi, dans la piété et dans la charité.

4. Qu'il ne faut pas que les chrétiens soient comme des enfants, qu'ils soient flottants dans leur croyance, ni qu'ils ajoutent foi à toutes sortes de doctrines et à tout ce que des hommes artificieux peuvent leur dire, mais qu'ils doivent être fermes dans la vérité et dans la charité et s'attacher pour cet effet invariablement à l'Évangile et à la doctrine de Jésus-Christ qui seule peut les conduire à la perfection et au bonheur éternel.

5. Paul nous appelle à la sainteté, qu'il n'est pas permis à des personnes qui ont été enseignées dans la vérité par Jésus-Christ de vivre comme les païens qui, étant engagés dans l'ignorance et ne connaissant pas Dieu, s'abandonnaient à toutes sortes de dérèglements, que le but de l'Évangile est

que nous nous dépouillions du vieil homme qui se corrompt par les convoitises qui séduisent et que nous soyons renouvellés en notre esprit et revêtus du nouvel homme qui est créé selon Dieu dans la justice et dans une vraie sainteté.

6. Les péchés particuliers que Paul condamne comme tout à fait indigne des chrétiens sont premièrement l'impureté et la dissolution qu'il représente

comme le péché dominant des païens, après cela, le mensonge et la tromperie, l'injustice et le larçin, l'oisiveté, les discours déshonnêtes qui scandalisent le prochain et qui contristent l'esprit de Dieu et enfin, l'aigreur, la médisance et la colère. Le christianisme nous engage à fuir tous ces péchés-là et à nous étudier à la pureté, à la sincérité, à la justice et à la douceur et ce sera par là que nous porterons l'image de notre Père céleste et que nous serons reconnus pour les vrais disciples de son fils Jésus-Christ notre Seigneur.

(a) v1 : Philipiens 1.27 ; Colossiens 1.10 ; I Thessaloniciens 2.12
(b) v5 : Malachie 2.10 ; I Corinthiens 8.6
(c) v7 : Romains 12.3-6 ; I Corinthiens 12.11 ; II Corinthiens 10.13
(d) v8 : Psaume 68.19
(e) v11 : I Corinthiens 12.28
(f) La référence est en face du verset 12 : Sus 1.23
(g) v17 : Romains 1.21
(h) v19 : Romains 1.24-26
(i) v22 : Colossiens 2.11 et 3.9
(j) v24 : Romains 6.4 ; Colossiens 3.10 ; I Pierre 2.1 et 4.2
(k) v25 : Zacharie 8.16
(l) v26 : Psaume 4.5
(m) v27 : Jacques 4.7
(n) v29 : Sous 5.4
(o) v30 : Sus 1.13
(p) v32 : Colossiens 3.12

(1) v12 : Pour travailler à former l'église comme un corps qui a toute consistance et dont les parties sont bien unies.
(2) v24 : C'est-à-dire : à l'image de Dieu.
(3) v28 : Lorsqu'il était païen.

Chapitre V

On voit dans ce chapitre

Premièrement des exhortations à la charité et à la pureté. Paul, pour détourner les Éphésiens de l'impureté en particulier, leur déclare que ce péché attirait sur les hommes la colère du Ciel et il leur représente que Dieu les avait délivrés des tènèbres du paganisme en les éclairant par la lumière de l'Évangile, versets 1-14.

2. Il les avertit de se conduire avec prudence, de racheter le temps, de fuir les excès du vin et la joie profane et il les exhorte à la joie spirituelle et aux actions de grâces, versets 15-21.

3. Il prescrit les devoirs des femmes et des maris, versets 22-33.

SOYEZ donc les imitateurs de Dieu comme ses enfants bien-aimés.

2. Et [a] marchez dans la charité, de même que Christ qui nous a aimés et qui s'est offert lui-même à Dieu pour nous comme une oblation et une victime [b] d'agréable odeur.

3. [c] Que la fornication, ni aucune impureté, ni l'avarice [1] ne soient pas même nommées parmi vous comme il convient à des saints,

4. [d] Ni aucune parole déshonnête, ni bouffonerie, ni plaisanterie qui sont des choses malséantes, mais qu'on y entende plutôt des actions de grâces.

5. Car vous savez qu'aucun fornicateur, aucun impudique, ni aucun avare [2] qui est un idolâtre n'a part à l'héritage du royaume de Christ et de Dieu.

6. [g] Que personne ne vous séduise par de vains discours, car c'est à cause de ces choses-là que la colère de Dieu vient sur les enfants de rébellion.

7. N'ayez donc point de part avec eux,

8. Car vous étiez autrefois ténèbres, [h] mais à présent vous êtes lumières dans le Seigneur, marchez donc comme des enfants de lumière,

9. Car le fruit de l'Esprit consiste en toute sorte de bonté, de justice et de vérité,

10. Examinant ce qui est agréable au Seigneur.

11. Et n'ayez aucune part aux œuvres infructueuses des ténèbres, mais plutôt condamnez-les.

12. Car il est même déshonnête de dire ce qu'ils font en secret.

13. Mais toutes ces choses, étant condamnées par la lumière, sont manifestées, car c'est la lumière qui manifeste tout.

14. C'est pour cela qu'il est dit [3] : [i] Réveille-toi toi qui dors et te relève d'entre les morts et Christ t'éclairera.

15. Prenez donc garde à vous conduire avec circonspection, non comme des gens dépourvus de sagesse, mais comme des personnes sages,

16. [j] Rachetant le temps, car les jours sont mauvais.

17. C'est pourquoi ne soyez pas sans prudence, [k] mais comprenez bien quelle est la volonté du Seigneur.

18. [l] Ne vous enivrez point de vin dans lequel il y a de la dissolution, mais soyez remplis de l'Esprit,

19. Vous entretenant par des Psaumes, par des hymnes et par des cantiques spirituels, chantant et psalmodiant de votre cœur au Seigneur,

20. Rendant toujours grâce pour toutes choses à Dieu notre Père au nom de notre Seigneur Jésus-Christ.

21. [m] Soumettez-vous les uns aux autres dans la crainte de Dieu.

22. [n] Femmes soyez soumises à vos propres maris comme au Seigneur,

23. [o] Parce que le mari est le chef de la femme comme Christ aussi est le chef de l'église qui est son corps dont il est le sauveur.

24. Comme donc l'église est soumise à Christ, que les femmes le soient aussi à leurs propres maris en toutes choses.

25. Vous maris, aimez vos femmes comme Christ a aussi aimé l'église et s'est livré lui-même pour elle

26. Afin qu'il la sanctifiât après l'avoir nettoyée en la lavant d'eau [4] et par sa parole

27. Pour la faire paraître devant lui une église glorieuse, n'ayant ni tache, ni ride, ni rien de semblable, mais étant sainte et irrépréhensible.

28. C'est ainsi que les maris doivent aimer leurs femmes comme leurs propres corps. Celui qui aime sa femme s'aime soi-même.

29. Car personne n'a jamais haï sa propre chair, mais il la nourrit et l'entretient comme le Seigneur le fait à l'égard de l'église.

30. Parce que nous sommes les membres de son corps, étant de sa chair et de ses os.

31. [p] C'est pourquoi l'homme quittera son père et sa mère pour s'attacher à sa femme et les deux ne feront qu'une seule chair.

32. Ce mystère est grand, je dis cela par rapport à Christ et à l'église.

33. Ainsi, que chacun de vous aime sa femme comme lui-même et que la femme respecte son mari.

Réflexions

Nous devons apprendre d'ici

1. Que la qualité d'enfants de Dieu que nous portons nous oblige à l'imiter principalement dans sa charité et dans sa bonté et à marcher sur les traces de notre Seigneur Jésus-Christ qui nous a aimés jusqu'à se donner soi-même pour nous.

2. Que les chrétiens ne sauraient avoir trop d'horreur pour l'impureté, qu'on ne doit pas même entendre parler de ce vice parmi eux, qu'ils ne doivent jamais prononcer aucune paroles libres, folles ou malhonnêtes, ni rien qui soit contraire à la bienséance, mais qu'il faut que tous leurs discours soient graves et édifiants et qu'au reste ceux qui violent les loix de la pureté et de la chasteté et qui vivent dans la souillure attirent sur eux la colère de Dieu et qu'ils n'auront point de part à son royaume.

3. Paul nous représente que la lumière de l'Évangile qui nous éclaire et qui nous a tiré des ténèbres du paganisme ne nous permet pas d'imiter les païens dans leurs dérèglements et que bien loin de participer aux péchés des gens du monde, nous devons plutôt les reprendre.

4. Paul nous donne une règle de prudence en nous recommandant de nous conduire avec sagesse et circonspection dans toutes sortes de circonstances et de faire un bon usage du temps.

5. Il dit que l'intempérance et l'ivrognerie sont des vices tout-à-fait indignes des chrétiens et qu'au lieu de s'abandonner à la sensualité et à la joie charnelle et profane, ils doivent rechercher la joie spirituelle que le Saint-Esprit produit et qui porte les fidèles à s'édifier les uns les autres et à louer Dieu continuellement du cœur et de la bouche,

rendant toujours grâces à Dieu notre Père pour toutes choses par notre Seigneur Jésus-Christ.

Enfin, passant aux devoirs particuliers, il exhorte les maris et les femmes à vivre dans une parfaite concorde. Il recommande aux maris d'aimer leurs femmes et aux femmes d'honorer leurs maris et de leurs être soumises et il représente l'amour que les maris doivent à leurs femmes par celui que Jésus-Christ a pour son église et la soumission où les femmes doivent être à l'égard de leurs maris par la dépendance où l'église est à l'égard de Jésus-Christ. Cette image que Paul emploie marque de la manière la plus forte combien ces devoirs réciproques des maris et des femmes sont nécessaires et combien leur union doit être sincère et par là on doit reconnaître quelle est l'importance des avertissements qu'il donne sur ce sujet.

(a) v2 : Jean 13.34 et 15.12
(b) v2 : Genèse 8.21
(c) v3 : Colossiens 3.5 ; I Thessaloniciens 4.3
(d) v4 : Sus 4.29
(e) La référence est en face du verset 5 : I Corinthiens 6.9
(f) La référence est en face du verset 5 : Galates 5.20 ; Colossiens 3.5
(g) v6 : Matthieu 24.4 ; Marc 13.5 ; Luc 31.8 ; II Thessaloniciens 3.3
(h) v8 : I Thessaloniciens 5.5
(i) v14 : Ésaïe 60.1
(j) v16 : Colossiens 4.5
(k) v17 : Romains 12.2 ; I Thessaloniciens 4.3
(l) v18 : Proverbes 23.20
(m) v21 : I Pierre 5.5
(n) v22 : Colossiens 3.18
(o) v23 : Tite 2.5 ; I Pierre 3.1
(p) v31 : Genèse 2.24 ; Matthieu 19.5 ; Marc 10.7 ; I Corinthiens 6.16

(1) v3 : La luxure. voyez la note sur I Corinthiens 5.2.
(2) v5 : Aucun luxurieux. L'impureté était jointe au culte des idoles parmi les païens.
(3) v14 : Ces mêmes mots ne se trouvent pas dans l'Écriture. Mais ceci paraît tiré de ce qui se lit dans Ésaïe 26.19 et 60.1 et que Paul accomode à son sujet. Les apôtres rapportent quelques fois le sens des passages du Vieux Testament plutôt que les paroles mêmes. Voyez Matthieu 2.23.
(4) v26 : Par le baptême.

Chapitre VI

Paul marque les devoirs des enfants et des pères et ceux des serviteurs et des maîtres, versets 1-9.

2. Il représente aux Éphésiens que puisqu'ils avaient à combattre, non seulement contre des hommes faibles, mais contre ce qu'il y avait de plus puissant dans le monde et même contre leurs ennemis spirituels qui sont les mauvais anges, ils devaient se revêtir et s'armer de la foi, de la justice et de l'espérance et se servir de la parole de Dieu et de la prière pour résister à tous ces ennemis et pour les vaincre, versets 10-17.

Il conclut cette épître en se recommandant aux prières des Éphésiens et en priant aussi pour eux, versets 18-24.

ENFANTS [a] obéissez à vos pères et à vos mères selon le Seigneur, car cela est juste.

2. [b] Honore ton père et ta mère, (c'est le premier commandement qui ait une promesse),

3. Afin que tu sois heureux et que tu vives longtemps sur terre.

4. Et vous pères, n'irritez point vos enfants, mais élevez-les en les instruisant et en les avertissant selon le Seigneur.

5. [c] Serviteurs [1] obéissez avec crainte et tremblement et dans la simplicité de votre cœur à ceux qui sont vos maîtres selon la chair, comme à Christ,

6. Ne les servant pas seulement sous leurs yeux comme si vous ne pensiez qu'à plaire aux hommes, mais faisant de bon cœur la volonté de Dieu comme serviteurs de Christ,

7. Servant avec affection le Seigneur et non pas seulement les hommes,

8. Sachant [d] que chacun, soit esclave, soit libre, recevra du Seigneur selon le bien qu'il aura fait.

9. Et vous maîtres, usez-en de même envers eux et modérez les menaces, sachant que vous avez, aussi bien qu'eux, le même maître dans le Ciel

et que devant lui il n'y a point d'acception de personnes.

10. Au reste mes frères, fortifiez-vous dans le Seigneur et par sa force toute puissante.

11. Revêtez-vous de toutes les armes de Dieu afin que vous puissiez résister aux embûches du diable.

12. Car ce n'est pas contre la chair et le sang que nous avons à combattre, mais c'est contre les principautés, contre les puissances, contre les princes des ténèbres de ce siècle [2], contre les esprits malins qui sont dans les lieux célestes [3].

13. C'est pourquoi prenez toutes les armes de Dieu afin que vous puissiez résister dans le mauvais jour et qu'ayant tout surmonté vous demeuriez fermes.

14. Soyez donc fermes, ayant la vérité pour ceinture de vos reins et étant revêtus de la cuirasse de la justice

15. Et ayant pour chaussures les dispositions que donne l'Évangile de paix,

16. Prenant par dessus tout cela le bouclier de la foi par le moyen duquel vous puissiez éteindre tous les traits enflammés du malin.

17. [f] Prenez aussi le casque du salut et l'épée de l'Esprit qui est la parole de Dieu

18. Faisant en tout temps par l'esprit toutes sortes de prières et de supplications, veillant à cela avec persévérance et priant pour tous les saints

19. [g] Et pour moi en particulier afin que Dieu me donne la grâce de parler librement et avec hardiesse pour faire connaître le mystère de l'Évangile

20. Pour lequel je fais la fonction d'ambassadeur dans les chaînes afin que j'en parle avec hardiesse comme je dois en parler.

21. Or, afin que vous sachiez mon état et ce que je fais, Tychique, notre frère bien-aimé et fidèle serviteur du Seigneur vous informera de tout.

22. Je vous l'ai envoyé exprès afin que vous appreniez quel est notre état et qu'il console vos cœurs.

23. Que la paix et la charité avec la foi soit avec tous les frères de la part de Dieu le Père et du Seigneur Jésus-Christ !

24. Que la grâce soit avec tous ceux qui aiment notre Seigneur Jésus-christ avec pureté, amen !

Réflexions

Les devoirs qui sont ici prescrits sont très importants et tout à fait nécessaires, non seulement pour le bonheur des familles et de la société civile, mais aussi pour l'édification de l'église.

Le premier de ces devoirs regarde les enfants. Ils sont obligés par le commandement de Dieu aussi bien que par la loi de la nature d'obéir à leurs pères et à leurs mères selon le Seigneur et les pères doivent de leur côté avoir soin de leurs enfants et surtout les élever dans la crainte de Dieu et d'une manière chrétienne en leur donnant les instructions nécessaires et en y joignant les remontrances et les corrections dont ils ont besoin.

Pour ce qui est des personnes qui sont en service, leur état les engage à obéir à leurs maîtres et à les servir fidèlement en leur absence aussi bien qu'en leur présence. Et les maîtres doivent traiter leurs domestiques avec douceur et avec équité, se souvenant qu'il y a dans le Ciel un Maître de qui ils dépendent aussi bien que les serviteurs et qui n'a point d'égard aux personnes. Sur quoi il faut considérer que si Paul voulait que les maîtres eussent ces égards d'équité pour les serviteurs qui étaient alors la plupart païens et outre cela esclaves, les maîtres sont encore plus obligés maintenant à s'acquiter de ce devoir, puisque leurs serviteurs sont des personnes libres et des chrétiens aussi bien qu'eux.

La seconde partie de ce chapitre nous engage à nous souvenir toujours qu'étant exposés en ce monde à divers dangers et surtout à nos ennemis spirituels et aux tentations qui nous environnent, nous avons sujet de nous tenir sur nos gardes pour résister à ces ennemis et pour nous garantir de leurs embûches, que pour cet effet nous devons nous fortifier toujours dans la foi, dans la vérité et dans l'espérance, lire et méditer continuellement la parole de Dieu et prier avec persévérance et avec ferveur.

Les derniers versets de cette épître nous enseignent que les chrétiens sont obligés par l'amour qu'ils doivent à Jésus-christ et pour leur propre intérêt de prier pour ceux qui annoncent la parole de Dieu et qui travaillent à l'avancement de son règne et que les serviteurs de Dieu de leur côté doivent aussi prier pour les églises du Seigneur et faire en faveur de tous les fidèles le vœu que Paul faisait pour les Éphésiens

Que la paix, la charité et la foi soient avec tous les frères de la part de Dieu notre Père et du Seigneur Jésus-Christ ! Que la grâce soit avec tous ceux qui aiment notre Seigneur Jésus-Christ avec pureté, amen !

(a) v1 : Colossiens 3.20
(b) v2 : Exode 20.12 ; Deutéronome 5.16 ; Matthieu 15.4 ; Marc 7.10
(c) v5 : Colossiens 3.22 ; Tite 1.9 ; I Pierre 2.18
(d) v8 : II Corinthiens 5.10
(e) Les références sont en face des versets 12 et 13 : Deutéronome 10.17 ; II Chroniques 19.7 ; Job 34.19 ; Actes 19.34 ; Romains 2.11 ; Galates 2.6 ; Colossiens 3.25 ; I Pierre 1.17
(f) v17 : Ésaïe 59.17 ; I Thessaloniciens 5.8
(g) v19 : Colossiens 4.3 ; II Thessaloniciens 3.1

(1) v5 : Ou esclaves, voyez le verset 8.
(2) v12 : C'est-à-dire : nous avons à combattre, non seulement contre des hommes faibles, mais contre ce qu'il y avait de plus redoutable dans le monde et même contre les mauvais anges.
(3) v12 : Ou dans l'air, voyez la note sus 2.2.

Écrite de Rome aux Éphésiens par Tychique.

Épître de Paul aux Philippiens

Argument

Paul écrivit cette épitre, de même que la précédente, étant prisonnier à Rome, environ l'an 61 de Jésus-Christ, pour remercier les chrétiens de la ville de Philippes d'une subvention qu'ils lui avaient envoyée à Rome par Épaphrodite l'un de leurs pasteurs. Il les informe de son état et il leur adresse diverses exhortations.

Chapitre I

Paul commence par des actions de grâces et par des prières qu'il fait pour l'affemissement des Philippiens dans la foi et dans la sainteté, versets 1-11.

2. Il leur dit que sa prison avait servi à l'avancement de l'Évangile dans la ville de Rome, versets 12-18.

3. Il témoigne qu'il était disposé à glorifier Jésus-Christ, soit par la vie, soit par la mort et qu'il ne souhaitait la vie que pour l'utilité de l'église, versets 19-26.

4. Il exhorte les Philippiens à une conduite digne de l'Évangile et à la patience dans les afflictions, versets 27-30.

PAUL et Timothée serviteurs de Jésus-Christ, à tous les saints en Jésus-Crist qui sont à Philippes, aux évêques et aux diacres.

2. Que la grâce et la paix vous soient données de la part de Dieu notre Père et de Jésus-Christ notre Seigneur !

3. Je rends grâces à mon Dieu [a] toutes les fois que je me souviens de vous,

4. Priant toujours pour vous tous avec joie dans les prières que je fais,

5. À cause de votre attachement à l'Évangile depuis le premier jour que vous l'avez reçu jusqu'à maintenant,

6. Étant persuadé que celui qui a commencé cette bonne œuvre en vous la perfectionnera jusqu'au jour de Jésus-Christ.

7. Et il est bien juste que j'aie ce sentiment de vous tous, car je vous ai dans mon cœur parce que vous avez tous pris part à la grâce qui m'a été donnée dans mes liens et dans la défense et la confirmation de l'Évangile.

8. Aussi Dieu m'est témoin que je vous chéris tous d'une affection cordiale en Jésus-Christ.

9. Et ce que je lui demande, c'est que votre charité augmente de plus en plus avec la connaissance et toute sorte d'intelligence,

10. Pour bien discerner la différence des choses [1] afin que vous soyez purs et que vous marchiez sans broncher jusqu'au jour de Jésus-Christ,

11. Étant remplis par Jésus-Christ des fruits de la justice qui servent à la gloire et à la louange de Dieu.

12. Or, mes frères, je souhaite que vous sachiez que ce qui m'est arrivé à même contribué aux progrès de l'Évangile,

13. En sorte que les liens que je porte à cause de Jésus-Christ ont été rendus célèbres dans tous le prétoire et partout ailleurs

14. Et que plusieurs de nos frères en notre Seigneur, étant encouragés par mes liens, osent annoncer la parole plus hardiment et sans crainte.

15. Il est vrai que quelques-uns annoncent Christ par envie et dans un esprit de contention et d'autres le font avec une intention sincère.

16. Les uns annoncent Christ dans un esprit de contention et non pas purement, croyant ajouter un surcroît d'affliction à mes liens.

17. Mais les autres le font par affection, sachant que je suis établi pour la défense de l'Évangile.

18. Mais quoi ? De quelque manière que ce soit, soit par un zèle apparent, soit avec sincérité, Christ est toujours annoncé, c'est de quoi je me réjouis et je m'en réjouirai toujours,

19. Car je sais que cela tournera à mon salut par vos prières et par le secours de l'Esprit de Jésus-Christ,

20. Selon ma ferme attente et l'espérance que j'ai de ne recevoir aucune confusion en rien, mais que parlant avec hardiesse, Christ, qui a toujours été glorifié dans mon corps, le sera encore à présent, soit par ma vie, soit par ma mort.

21. Car [b] Christ m'est un gain et à vivre et à mourir [2].

22. Or, s'il m'est avantageux de vivre dans ce corps et ce que je dois souhaiter, c'est ce que je ne sais pas,

23. Car je suis pressé des deux côtés [c] mon désir étant de partir de ce monde et d'être avec Christ, ce qui me serait beaucoup meilleur,

24. Mais il est plus nécessaire pour vous que je demeure dans ce corps

25. Et je suis persuadé que j'y demeurerai et même que je demeurerai quelque temps avec vous pour votre avancement dans la foi et pour votre joie.

26. Afin que vous ayez en moi un sujet de vous glorifier de plus en plus en Jésus-Christ lorsque je serai de retour auprès de vous.

27. [d] Conduisez-vous seulement d'une manière digne de l'Évangile de Christ afin que, soit que je vienne vous voir, soit que je sois absent, j'entende toujours dire de vous que vous persistez à combattre pour la foi de l'Évangile avec un même esprit et un même courage sans être intimidés en aucune manière par vos adversaires.

28. Ce qui est pour eux une preuve de leur perdition, mais pour vous une preuve de votre salut et cela de la part de Dieu.

29. Parce qu'il vous a fait grâce par rapport à Jésus-Christ, non seulement de croire en lui, mais encore de souffrir pour lui

30. En soutenant le même combat où vous m'avez vu et où vous apprenez que je suis encore.

Réflexions

On voit dès l'entrée de cette épître le grand zèle et la parfaite charité de Paul dans les vœux qu'il présente à Dieu en faveur des Philippiens et dans les témoignages qu'il leur donne de son amour et de la joie qu'il avait ressentie en apprenant leur constance dans la foi.

Ceci apprend aux pasteurs à aimer leurs troupeaux d'une affection cordiale en Jésus-Christ et à prier sans cesse pour l'entière satisfaction des fidèles.

2. On doit admirer les voies de la providence qui voulut que Paul fût emprisonné à Rome afin qu'il eût occasion d'annoncer l'Évangile dans cette première ville du monde et que ses souffrances servissent à y étendre la religion chrétienne et même à exciter le zèle de plusieurs personnes qui auparavant n'osaient pas faire une profession ouverte de l'Évangile.

C'est ici un de ces exemples où l'on voit que ce que les ennemis de la vérité font pour la détruire ne fait souvent que contribuer à ses progrès.

3. Il faut remarquer que quoiqu'il y eût des gens qui prêchaient l'Évangile par envie et par jalousie contre Paul, il se réjouissait pourtant de ce que le règne de Jésus-Christ était avancé par là.

Dieu se sert quelquefois des personnes même qui n'agissent pas par un bon principe pour faire son œuvre, mais de quelque manière qu'elle se fasse, ceux qui, comme Paul, sont animés d'un vrai zèle en ont de la joie quand même il leur en arriverait quelque préjudice.

4. Les sentiments de Paul sur la vie et sur la mort sont ceux de tous les vrais chrétiens. Ils sont toujours prêts à vivre et à mourir pour la gloire de Dieu, leur désir est de quitter le monde et d'être auprès du Seigneur et s'ils souhaitent de vivre, ce n'est que pour être utiles à l'église et à leurs prochains.

Au reste, cet endroit de l'épître aux Philippiens, où Paul dit que son désir était de partir de ce monde pour être avec le Seigneur, prouve clairement que les fidèles sont heureux et avec le Seigneur après leur mort en attendant la résurrection, puisque si cela n'était pas le cas, il n'aurait eu aucune raison de souhaiter la mort plutôt que la vie.

5. La fin de ce chapitre marque que le devoir de tous les chrétiens est de se conduire d'une manière digne de l'Évangile et de ne se point laisser ébranler par les afflictions, surtout lorsqu'ils souffrent à cause de Jésus-Christ.

(a) v3 : I Thessaloniciens 1.2
(b) v21 : Sous 3.7
(c) v23 : II Corinthiens 5.8
(d) v27 : Éphésiens 4.1 ; Colossiens 1.10 ; I Thessaloniciens 2.12

(1) v10 : Ou : pour discerner, pour choisir ce qui est le meilleur.
(2) v21 : Ou : Christ est ma vie et la mort m'est un gain.

Chapitre II

Paul exhorte d'une manière fort affectueuse les Philippiens à la concorde et à l'humilité. Et pour cet effet il leur propose l'exemple de l'humiliation de Jésus-Christ et de la gloire où il a été élevé. Et il leur représente que cela les engageait à travailler à leur salut avec humilité et avec persévérance, versets 1-13.

Il leur recommande de vivre dans la paix et d'édifier par une conduite pure et innocente les païens parmi lesquels ils vivaient et il les assure qu'il souffrirait la mort avec joie pour confirmer leur foi si cela était nécessaire, versets 14-18.

Il leur promet de leur envoyer Timothée, duquel il loue le zèle et la fidélité, et il leur recommande Épaphrodite, l'un de leurs pasteurs, qui s'en retournait vers eux après être relevé d'une grande maladie, versets 19-30.

S'IL y a donc quelque consolation en Christ, s'il y a quelque soulagement dans la charité, [a] s'il y a quelque communion d'esprit, s'il y a quelques affections cordiales et quelque compassion,

2. Rendez ma joie parfaite, étant en bonne intelligence, ayant une même charité, étant bien unis ensembles, ayant les mêmes sentiments.

3. Ne faites rien dans par un esprit de contestation, ni par vaine gloire, mais que chacun de vous regarde les autres par humilité comme plus excellents que soi-même.

4. Ne regardez pas seulement chacun à votre intérêt particulier, mais ayez aussi égard à celui des autres.

5. Ayez les mêmes sentiments que Jésus-Christ a eus,

6. Lequel étant en forme de Dieu n'a point regardé comme une usurpation d'être égal à Dieu,

7. Mais [c] il s'est anéanti soi-même en prenant la forme de serviteur et se rendant semblable aux hommes

8. Et ayant paru comme un simple homme, il s'est abaissé lui-même, s'étant rendu obéissant jusqu'à la mort, même jusqu'à la mort de la croix.

9. C'est pourquoi aussi Dieu l'a souverainement élevé et lui a donné un nom qui est au dessus de tout autre nom

10. Afin [d] qu'au nom de Jésus tout ce qui est dans les Cieux et sur la terre et sous la terre fléchisse le genou

11. Et que toute langue confesse que Jésus-Christ est le Seigneur à la gloire de Dieu le Père.

12. Ainsi, mes biens-aimés, comme vous avez toujours obéi, travaillez à votre salut avec crainte et tremblement, non seulement comme vous avez fait en ma présence, mais beaucoup plus en mon absence.

13. Car c'est Dieu qui produit en vous et la volonté et l'exécution selon sa bienveillance [1].

14. [e] Faites toutes choses sans murmures et sans disputes,

15. Afin que vous soyez sans reproche et purs, enfants de Dieu, irrépréhensibles au milieu de la race dépravée et perverse, [f] parmi laquelle vous brillez comme des flambeaux [2] dans le monde, y apportant la parole de vie,

16. En sorte que je puisse me glorifier au jour du Christ de n'avoir point couru en vain, ni travaillé en vain.

17. Et si même je sert d'aspersion sur le sacrifice et l'offrande de votre foi, j'en ai de la joie et je m'en réjouis avec vous tous.

18. Vous aussi de même ayez-en de la joie et vous en réjouissez avec moi.

19. Or j'espère qu'avec la grâce du Seigneur Jésus, je vous enverrai bientôt [g] Timothée afin que j'aie plus de courage lorsque j'aurai appris votre état.

20. Car je n'ai personne d'une pareille affection et qui s'intéresse plus sincèrement dans ce qui vous regarde.

21. Parce que [h] tous cherchent leurs propres intérêts et non ceux de Jésus-Christ.

22. Vous savez qu'il est éprouvé et qu'il a servi avec moi dans l'Évangile comme un fils qui sert son père.

23. J'espère donc de l'envoyer dès que j'aurai vu l'état de mes affaires.

24. Et je m'assure au Seigneur que j'irai aussi moi-même vous voir bientôt.

25. Mais j'ai cru qu'il était nécessaire de vous envoyer présentement Épaphrodite mon frère, qui est le compagnon de mes travaux et de mes combats, qui a été envoyé de votre part et qui m'avait secouru dans mes besoins,

26. Car il désirait fort de vous voir tous et il était fort en peine de ce que vous aviez appris qu'il avait été malade.

27. En effet, il a été malade et même il a été près de la mort, mais Dieu a eu pitié de lui et non seulement de lui, mais aussi de moi, afin que je n'eusse pas tristesse sur tristesse.

28. Je l'ai donc envoyé avec d'autant plus d'empressement afin qu'en le renvoyant vous ayez de la joie et que j'aie moins de tristesse.

29. Recevez-le donc en notre Seigneur avec toute sorte de joie [h] et honorez ceux qui sont tels que lui.

30. Car il a été près de la mort pour le service de Christ, ayant exposé sa vie pour suppléer aux services que vous ne pouviez pas me rendre vous-mêmes.

Réflexions

Nous apprenons d'ici

1. Que l'un des importants devoirs des chrétiens est d'être animés d'une véritable charité, de vivre entre eux dans une parfaite union et dans un esprit d'humilité et de regarder à l'intérêt des autres aussi bien qu'au leur.

2. Paul nous met ici devant les yeux la profonde humiliation de Jésus-Christ qui, bien qu'il fût égal à Dieu, s'est abaissé jusqu'à la mort de la croix et qui par son obéissance et par ses souffrances a été élevé à une gloire supprême. Il propose cet exemple pour nous apprendre que si nous avons les mêmes sentiments d'humilité qui ont été en Jésus-Christ, nous parviendrons comme lui à la gloire.

3. Cette grave exhortation

Employez-vous à votre propre salut avec crainte et tremblement

doit nous inspirer à tous une grande ardeur pour travailler continuellement et avec une profonde humilité à l'ouvrage de notre salut, nous servant pour cela des moyens que Dieu nous présente, entre lesquels l'un des plus efficaces est de recourir à lui par la prière comme à celui

qui produit en nous et la volonté et l'exécution par un effet de sa bonté.

4. Ce chapitre nous apprend de plus que les chrétiens doivent être éloignés des contestations et des disputes et se distinguer par une conduite irrépréhensible en sorte qu'ils brillent comme des astres parmi les gens pervers et corrompus.

5. La protestation que Paul fait qu'il était prêt à donner avec joie son sang et sa vie pour l'édification des Philippiens montre que les vrais ministres de Jésus-Christ sont entièrement dévoués au service de Dieu et de son église, que c'est là le but de tous leurs travaux et que quand il faudrait même perdre la vie pour l'avancement du salut des hommes, ils la perdraient avec joie.

6. Le témoignage qu'il rend à Timothée, l'éloge qu'il fait de sa sincérité et de son zèle, ce qu'il dit d'Épaphrodite, de sa maladie et de sa guérison et la manière pressante dont il le recommande aux Philippiens, tout cela fait voir que les vrais pasteurs, qui ne cherchent que les intérêts de Jésus-Christ et qui exercent leur charge avec sincérité, méritent tout l'amour et toute l'estime des chrétiens, que leur vie et leur conservation doit être chère à l'église et qu'on doit les recevoir avec toute sorte de joie, les avoir en estime et se soumettre à leurs instructions et à leurs exhortations.

(a) v1 : Romains 12.10
(b) Cette référence est en face du verset 3 : I Corinthiens 13.5
(c) v7 : Matthieu 20.28 ; Hébreux 2.9
(d) v10 : Ésaïe 45.23 ; Romains 4.11 ; Jean 13.13 ; I Corinthiens 8.6 et 12.3
(e) v14 : I Pierre 4.9
(f) v15 : Matthieu 5.14
(g) v19 : Actes 16.1
(h) v21 : I Corinthiens 10.24
(i) v29 : I Thessaloniciens 5.13

(1) v13 : C'est Dieu qui par un effet de sa bonté et par sa grâce vous donne et la volonté et la force de faire le bien.
(2) v15 : Ou comme des astres.

Chapitre III

Paul avertit les Philippiens de ne pas écouter les faux docteurs qui prêchent l'observation de la circoncision et qui se glorifiaient des avantages extérieurs qui distinguaient les Juifs des autres peuples, versets 1-4.

2. Il fait voir par son exemple que tous ces avantages qu'il avait possédés lorsqu'il vivait dans le judaïsme étaient inutiles pour le salut et même nuisibles et il dit qu'à cause de celà il y avait renoncé pour s'attacher à Jésus-Christ seul et qu'il faisait des efforts continuels pour s'avancer de plus en plus dans la connaissance de notre Seigneur et pour parvenir à la perfection et à la gloire par une entière conformité à ses souffrances et à sa résurrection, versets 5-14.

3. Il exhorte les Philippiens à avoir les mêmes sentiments que lui et à éviter les faux docteurs desquels il marque le caractère en disant que c'étaient des hommes charnels au lieu que les vrais chrétiens sont des hommes spirituels qui n'aspirent qu'au Ciel, versets 15-21.

AU reste mes frères, réjouissez-vous au Seigneur. Je ne me lasse point de vous écrire les mêmes choses et c'est votre sûreté.

2. Donnez-vous garde des chiens, donnez-vous garde des mauvais ouvriers, donnez-vous garde de la fausse circoncision.

3. Car c'est nous qui sommes la vraie circoncision, nous qui servons Dieu en esprit et qui nous glorifions en Jésus-christ et qui ne mettons point notre confiance en la chair.

4. Ce n'est pas que je pusse aussi me confier dans la chair [1]. Si quelqu'un croit qu'il a sujet de se confier en la chair, j'en ai encore davantage.

5. Moi qui ai été circoncis le huitième jour [a], qui suis de la race d'Israël, de la tribu de Benjamin, Hébreu descendu des Hébreux, [b] pharisien en ce qui regarde la loi.

6. [c] À l'égard du zèle, ayant persécuté l'église, à l'égard de la justice de la loi, étant sans reproche.

7. Mais ce qui m'était alors un gain, je l'ai regardé comme une perte à cause de Christ.

8. Et même je regarde toutes les autres choses comme une perte en comparaison de l'excellence de la connaissance de Jésus-Christ mon Seigneur pour qui je me suis privé de toutes ces choses et je ne les regarde que comme des ordures pourvu que je gagne Christ

9. Et que je sois trouvé en lui, ayant, non la justice qui venait de la loi, mais celle qui vient de la foi en Christ, savoir la justice qui vient de Dieu par la foi

10. Afin que je le connaisse et l'efficace de sa résurrection et la communions de ses souffrances, me rendant conforme à lui dans sa mort,

11. Pour parvenir, si je puis, à la résurrection des morts.

12. Non que j'aie déjà atteint le but ou que je sois parvenu à la perfection, mais je fais des efforts pour y parvenir et c'est pour cela que Jésus-Christ m'a pris à lui.

13. Mes frères, pour moi, je ne me persuade pas d'être encore parvenu au but,

14. Mais ce que je sais, c'est [d] qu'oubliant les choses qui sont derrière moi et m'avançant vers celles qui sont devant moi, je cours vers le but, vers le prix de la vocation céleste de Dieu par Jésus-Christ.

15. Nous tous qui sommes parfaits [2] ayons ce même sentiment et si vous en avez un autre, Dieu vous le rélévera [nc1] aussi [3].

16. [e] Cependant, suivons la même règle dans les choses à la connaissance desquelles nous sommes parvenus et soyons unis ensemble.

17. Soyez tous mes imitateurs, mes frères, et regardez à ceux qui se conduisent suivant le modèle que vous avez en nous.

18. Car il y en a plusieurs qui ont une telle conduite, que je vous ai dit souvent et que je vous le dit encore maintenant en pleurant, qu'ils sont ennemis de la croix de Christ,

19. Dont la fin sera la perdition, qui ont leur ventre [f] pour Dieu, qui mettent leur gloire dans ce qui est leur confusion et qui attachent leurs affections aux choses de la terre.

20. Mais pour nous, nous nous conduisons comme étant bourgeois des Cieux d'où nous [g] attendons aussi le Sauveur, le Seigneur Jésus-Christ

21. Qui transformera notre corps vil pour le rendre conforme à son corps glorieux par le pouvoir qu'il a de s'assujettir toutes choses.

Réflexions

Il faut considérer sur tout ce chapitre que, comme Paul exhortait les Philippiens à prendre garde aux faux docteurs qui voulaient les assujettir aux cérémonies de la loi de Moïse, il est très important que les chrétiens se garantissent de l'erreur et de tout ce qui est contraire à la pureté de la foi.

Outre cela, on peut recueillir d'ici que les vrais chrétiens se reconnaissent à ces quatre caractères.

Le premier qu'ils ont pour les choses du monde les mêmes sentiments que Paul avait pour les avantages extérieurs qu'ils possédaient lorsqu'ils étaient Juif, c'est-à-dire qu'ils ne font aucun cas de ces choses-là au prix de l'excellence de la connaissance de Jésus-Christ leur Seigneur et qu'ils les regardent même comme nuisibles lorsqu'elles les empêchent de suivre leur vocation.

2. Le second caractère des fidèles est, qu'à l'imitation de Paul, ils tendent à la perfection, se proposant toujours de devenir de plus en plus conforme à leur Sauveur,

laissant les choses qui sont derrière eux et s'avançant vers celles qui sont devant eux et tendant par des efforts continuels au but et au prix de leur vocation en Jésus-Christ.

La troisième marque des fidèles est, qu'étant unis par une foi commune et par la croyance des mêmes vérités essentielles au salut, ils vivent dans la paix et que, quand même il y aurait entre eux quelque diversité de sentiments sur des articles de moindre importance, ils ne se divisent point pour ce sujet.

Le dernier caractère que Paul donne aux vrais disciples de notre Seigneur est, qu'au lieu que

les hommes charnels ne sont affectionnés qu'aux choses de la terre et ont leur ventre pour Dieu, les vrais chrétiens vivent d'une manière spirituelle et céleste et se conduisent comme des gens qui ont leur patrie dans le Ciel d'où ils attendent le Seigneur Jésus-Christ qui en doit venir pour les ressusciter et pour les recevoir dans la gloire de son royaume.

(a) v5 : II Corinthiens 11.22
(b) v5 : Actes 23.6
(c) v6 : Actes 9.1
(d) v14 : Luc 9.62
(e) v16 : Romains 15.5 ; I Corinthiens 1.10
(f) v17 : Romains 16.17
(g) v20 : I Corinthiens 1.7 ; Tite 2.13

(1) v4 : C"est-à-dire : dans la circoncision, dans les cérémonies de la loi et dans les avantages extérieurs dont les Juifs se glorifiaient.
(2) v15 : C"est-à-dire : nous tous qui avons connu comme il faut la doctrine de l'Évangile qui est très parfaite et en particulier l'inutilité des cérémonies de la loi.
(3) v15 : Il vous éclairera et vous fera connaître la vérité.

(nc1) : v15 : Ne faudrait-il pas lire : *... révélera...*

Chapitre IV

Ce chapitre a deux parties.

La première contient des exhortations à la persévérance, à l'union, à la joie spirituelle, à la confiance en Dieu et à une vie sainte, versets 1-9.

Dans la seconde, Paul remercie les Philippiens de la subvention qu'ils lui avaient envoyée pour l'assister dans sa prison et il prie pour eux, versets 10-23.

C'EST pourquoi, mes frères bien-aimés et très désirés, qui êtes ma joie et ma couronne, demeurez ferme de cette manière en notre Seigneur, mes bien-aimés.

2. Je prie Évodie et je prie Syntiche d'avoir un même sentiment en notre Seigneur.

3. Je te prie aussi mon fidèle collègue d'avoir soin d'elles parce qu'elles ont combattu avec moi pour l'Évangile aussi bien que Clément et mes autres compagnons de travaux dont les noms sont [a] écrits dans le livre de vie.

4. Réjouissez-vous toujours en notre Seigneur, je vous le dis encore : Réjouissez-vous.

5. Que votre douceur soit connue de tous les hommes. Le Seigneur est proche.

6. [b] Ne vous inquiétez d'aucune chose, mais faites connaître vos besoins à Dieu en toutes occasions, par des prières et par des supplications, avec des actions de grâce

7. Et la paix de Dieu, laquelle surpasse toute intelligence, gardera vos cœurs et vos esprits en Jésus-Christ.

8. Au reste, mes frères, que toutes les choses qui sont véritables, toutes les choses qui sont honnêtes, toutes les choses qui sont justes, toutes les choses qui sont pures, toutes les choses qui sont aimables, toutes les choses qui sont de bonne réputation et où il y a quelque vertu et qui sont dignes de louange, que toutes ces choses occupent vos pensées

9. Et vous les avez apprises, reçues et entendues de moi et vous les avez vues en moi. Faites-les aussi et le Dieu de paix sera avec vous.

10. Or j'ai eu une grande joie en notre Seigneur de ce qu'enfin vous avez fait revivre le soin que vous avez de moi, à quoi vous pensiez aussi, mais vous n'en aviez pas l'occasion.

11. Je ne dis pas cela par rapport à mon indigence, car j'ai appris à être content de l'état où je me trouve.

12. [c] Car je sais être dans la pauvreté, je sais aussi être dans l'abondance, partout et en toutes rencontres, j'ai appris à être rassasié et à avoir faim, à être dans l'abondance et à être dans la disette.

13. Je puis tout par Christ qui me fortifie.

14. Néanmoins, vous avez bien fait de prendre part à mon affliction.

15. Vous savez bien aussi, vous Philippiens, que lorsque je partis de Macédoine et que je commençai à vous prêcher l'Évangile, il n'y eut aucune église qui ne donnât ou de qui je reçusse quelque chose que la vôtre.

16. Et même vous m'envoyâtes plus d'une fois à Thessalonique de quoi fournir à mes besoins.

17. Ce n'est pas que je recherche des présents, mais je cherche à faire abonder le fruit qui vous en dois revenir.

18. J'ai donc tout reçu et je suis dans l'abondance. J'ai été comblé de biens en recevant d'Épaphrodite ce que vous m'avez envoyé, comme un parfum de bonne odeur et un sacrifice que Dieu accepte et qui lui est agréable.

19. Et mon Dieu pourvoira aussi à tous vos besoins, selon ses richesses, et avec gloire par Jésus-Christ.

20. Or à Dieu notre Père soit la gloire aux siècles des siècles, amen.

21. Saluez tous les saints en Jésus-Christ. Les frères qui sont avec moi vous saluent.

22. Tous les saints vous saluent et principalement ceux qui sont de la maison de César.

23. La grâce de notre Seigneur Jésus-Christ soit avec vous tous, amen.

Réflexions

La première partie de ce chapitre nous instruit sur ces cinq devoirs.

Le premier est de persévérer constamment dans la pureté de la foi et dans la piété.

2. Les exhortations à la paix que Paul addresse à Évodie et à Syntiche, qui étaient deux femmes chrétiennes, lesquelles étaient sans doute dans des sentiments différents sur quelque article de la religion, font voir que les chrétiens doivent vivre en concorde les uns avec les autres, tâcher d'être unis de sentiments dans les choses de la foi et se supporter s'ils ne sont pas à tous égards dans les mêmes pensées.

Le troisième devoir est de nous réjouir toujours en Dieu d'une joie spirituelle.

Le quatrième, de n'être point en inquiétude pour les choses de cette vie, mais de recourir à Dieu dans

tous nos besoins et de nous reposer sur sa providence.

Le cinquième devoir est d'une très grande étendue, il consiste à nous attacher constamment à toutes les choses qui sont honnêtes, justes, pures, saintes, où il y a de la vertu et qui sont dignes de louanges.

Il faut faire deux réflexions sur la seconde partie de ce chapitre.

1. Paul nous y enseigne par son exemple à être content dans quelque état que nous nous rencontrions, soit que nous nous trouvions dans la pauvreté, soit que nous soyons dans l'abondance.

2. Les remerciements qu'il fait aux Philippiens de l'assistance qu'ils lui avait envoyée à Rome pour le secourir dans sa prison marquent un grand désintéressement et en même temps beaucoup de reconnaissance et les vœux qu'il adresse à Dieu pour eux à cette occasion nous apprennent que c'est une œuvre très agréable à Dieu que d'assister les nécessiteux et en particuliers ses fidèles serviteurs et ceux qui souffrent pour l'Évangile, que ces œuvres de charité réjouissent et consolent les gens de bien et que ce sont des sacrifices de bonne odeur que Dieu accepte et qu'il récompense selon les richesses de sa grâce et avec gloire en Jésus-Christ.

(a) v3 : Exode 32.32 ; Apocalypse 3.5, 20.12 et 21.27
(b) v6 : Matthieu 6.25
(c) v12 : II Corinthiens 11.27

Écrite de Rome aux Philippiens par Épaphrodite.

Épître de Paul aux Colossiens

Argument

C'est ici une épître que Paul écrivit lorsqu'il était prisonnier à Rome la première fois, l'an 61 de notre Seigneur. Le but de cette épître est d'exhorter les Colossiens à ne pas se laisser séduire par ceux qui voulaient joindre les cérémonies de la loi, les opinions des philosophes païens et diverses pratiques supersticieuses à la foi en Jésus-Christ. C'est le sujet des deux premiers chapitres. Dans les deux derniers, il prescrit les principaux devoirs de la piété et de la sainteté.

Chapitre I

Le premier chapitre a trois parties.

1. Paul loue Dieu de ce que la doctrine de l'Évangile ayant été annoncée aux Colossiens par le ministère d'Épaphras, elle avait produit de grands fruits parmi eux et il prie le Seigneur de les remplir de plus en plus de la connaissance de sa volonté et de toutes sortes de dons spirituels, versets 1-14.

Ensuite Paul représente que Jésus-Christ est l'unique source du salut, que c'est lui qui a créé les anges et toutes les autres créatures et que c'est par lui que les hommes et les païens en particulier ont été parfaitement réconciliés avec Dieu. Paul disait cela aux Colossiens pour leur montrer que la doctrine de Jésus-Christ suffisait pour conduire les hommes à la perfection et au salut, sans qu'il fût nécessaire de s'arrêter aux cérémonies de la loi de Moïse ou aux autres doctrines, versets 15-23.

Enfin, il leur dit que les souffrances qu'il endurait ne devaient pas les ébranler dans la profession de l'Évangile et il marque le but de sa prédication qui était d'amener les Gentils et tous les hommes au salut, versets 24-29.

PAUL apôtre de Jésus-Christ par la volonté de Dieu et Timothée notre frère

2. À nos frères en Christ les saints et les fidèles qui sont à Colosses, la grâce et la paix vous soient données de la part de Dieu notre père et de Jésus-Christ notre Seigneur.

3. [a] Nous rendons grâges à Dieu qui est le père de notre Seigneur Jésus-Christ dans les prières que nous faisons sans cesse pour vous.

4. Ayant été informés de la foi que vous avez en Jésus-Christ et de la charité que vous avez pour tous les saints,

5. À cause de l'espérance qui vous est réservée dans les Cieux et dont vous avez eu connaissance par la parole de la vérité qui est l'Évangile,

6. Lequel est parvenu jusqu'à vous de même que par tout le monde où il fructifie comme il fait parmi vous depuis je jour où vous avez entendu parler de la grâce de Dieu et que vous l'avez véritablement connue,

7. Ainsi que vous l'avez apprise d'Épaphras notre cher compagnon de service qui est un fidèle ministre de Christ parmi vous

8. Et qui nous a fait connaître la charité dont vous êtes animés pas le Saint Esprit.

9. C'est pour cela que depuis le jour que nous en avons ouï parler, nous ne cessons de prier pour vous et de demander que vous soyez remplis de la connaissance de sa volonté avec toute la sagesse et toute l'intelligence spirituelle

10. Afin [b] que vous vous conduisiez d'une manière digne du Seigneur pour lui plaire en toute chose, fructifiant par toutes sortes de bonnes œuvres et [c] croissant dans la connaissance de Dieu,

11. Étant fortifiés en toutes manières par sa force glorieuse pour soutenir tout avec patience, avec douceur et avec joie,

12. Rendant grâces au Père qui nous a rendus capables d'avoir part à l'héritage des saints dans la lumière

13. Et qui nous a délivrés de la puissance des ténèbres et nous a fait passer dans le royaume [d] de son Fils bien aimé,

14. Dans lequel nous avons la rédemption par son sang, savoir la rémission des péchés.

15. [e] C'est lui qui est l'image de Dieu invisible, le premier-né de toutes les créatures,

16. [f] Car c'est par lui qu'ont été créées toutes les choses qui sont dans les cieux et sur la terre, les visibles et les invisibles, soit les trônes ou les dominations ou les princes ou les puissances [1]. Tout a été créé par lui et pour lui.

17. Et il est avant toutes choses et toutes choses subsistent par lui.

18. Et c'est lui qui est le chef du corps de l'église et [g] qui est le commencement et le premier-né d'entre les morts, afin qu'il tienne le premier rang en toutes choses,

19. Car il a plu à Dieu [h] que toute plénitude [2] habitât en lui

20. Et de se réconcilier toutes choses par lui, tant celles qui sont dans les cieux que celles qui sont sur la terre [3], ayant fait la paix par le sang de la croix.

21. Et vous qui étiez autrefois éloignés de Dieu et qui étiez ses ennemis par vos pensées et par vos mauvaises œuvres,

22. Il vous a maintenant réconciliés avec lui par le corps de sa chair par sa mort [i] pour vous faire paraître devant lui saints, sans tache et irrépréhensibles,

23. Pourvu que vous demeuriez bien fondés et inébranlables dans la foi sans abandonner jamais les espérences de l'Évangile que vous avez entendu, lequel a été prêché à toutes les créatures qui sont sous le ciel et duquel moi Paul j'ai été fait ministre.

24. Je me réjouis maintenant dans les souffrances que j'endure pour vous et j'achève de souffrir en ma chair le reste des afflictions de Christ [4] pour son corps qui est l'église,

25. De laquelle j'ai été fait le ministre selon la charge que Dieu m'a donnée de vous annoncer pleinement la parole de Dieu,

26. Savoir [k] le mystère qui avait été caché dans tous les siècles et dans tous les temps, mais qu'il a maintenant manifesté à ses saints,

27. À qui Dieu a voulu faire connaître quelles sont les richesses de la gloire de ce mystère parmi les Gentils, c'est que Christ est en vous, lui qui [l] est l'espérance de la gloire.

28. C'est lui que nous annonçons, exhortant tous les hommes et instruisant tous les hommes dans toute la sagesse afin de rendre tous les hommes parfaits en Jésus-Christ.

29. C'est aussi à quoi je travaille, combattant par sa vertu qui agit puissamment en moi.

Réflexions

Les bénédictions et les louanges par où Paul commence cette épître nous apprennent que Dieu nous a accordé la plus grande de toutes les grâces lorsqu'il nous a fait annoncer son Évangile et que nous devons l'en remercier continuellement, mais cette grâce ne peut nous devenir salutaire à moins que, comme Paul y exhortait les Colossiens, nous nous conduisions d'une manière digne du Seigneur, faisant ce qui lui est agréable et fructifiant en toutes sortes de bonnes œuvres.

2. Les prières que Paul joint à ses actions de grâces nous montrent que ce n'est pas assez d'avoir reçu quelque degré de foi et de sainteté, mais qu'il nous faut tendre à la perfection et demander à Dieu qu'il nous remplisse toujours davantage de sa connaissance et des dons de son esprit. Ces prières nous enseignent encore que le but pour lequel Dieu nous accorde cette connaissance et ces dons c'est de nous conduire à la perfection et à la gloire par un accroissement continuel de ses grâces.

La seconde partie de ce chapitre nous apprend que Jésus-Christ est le créateur et le maître de toutes choses, que c'est en lui que se trouvent les connaissances les plus parfaites et les plus salutaires et que c'est par son moyen qu'il a plu à Dieu de se réconcilier tous les hommes.

Ce que nous devons recueillir de là c'est qu'il ne faut chercher le salut qu'en Jésus-Christ seul par une persévérance constante dans la foi et dans l'obéissance à l'Évangile et qu'aucune tentation ne doit être capable de nous en détourner.

(a) v3 : Philipiens 1.3
(b) v10 : Éphésiens 4.1 ; Philipiens 1.27 ; I Thessaloniciens 2.12
(c) v10 : I Corintniens 1.5
(d) v13 : Marc 3.17 et 17.5 ; II Pierre 1.27
(e) v15 : II Corinthiens 4.4 ; Hébreux 1.3
(f) v16 : Jean 1.3
(g) v18 : I Corinthiens 15.20 ; Apocalypse 1.5
(h) v19 : Jean 1.14 et 16 ; Sous 2.3-9
(i) v22 : Luc 1.75 ; I Corinthiens 1.2 ; Éphésiens 1.4 ; Tite 2.17
(j) Dans la marge à côté du verset 23 : Jean 15.6-7
(k) v26 : Romains 16.25 ; Éphésiens 3.9 ; II Timothée 1.10 ; Tite 1.2
(l) v27 : I Timothée 1.1

(1) v16 : Les Juifs désignaient par ces noms les divers ordres des anges.
(2) v19 : La plénitude de toutes les perfections divines et toutes les grâces qu'il communique à son église. Voyez sous 2.9 et Jean 1.16.
(3) v20 : Les anges et les hommes.
(4) v24 : C'est-à-dire : ce qui me reste à souffrir pour Jésus-Christ. Le terme grec marque les afflictions que les fidèles enduraient pour l'Évangile et non les souffrances de Jésus-Christ.

Chapitre II

Paul témoigne aux Colossiens que la crainte où il était qu'ils ne se fassent détourner de la pureté de la foi par ceux qui voulaient introduire dans la religion les subtilités de la philosophie et les traditions des Juifs l'obligeait à leur adresser ses exhortations, versets 1-8.

Pour cet effet, il continue à leur représenter qu'on trouvait en Jésus-Christ tout ce qui était nécessaire pour justifier et pour sanctifier les hommes et qu'ainsi ils ne devaient point s'arrêter à la philosophie non plus qu'aux cérémonies judaïques, vu qu'elles étaient inutiles et que Jésus-Christ les avaient abolies par sa mort, versets 9-15.

Il conclut de là que les chrétiens ne sont plus obligés à l'observation de ces cérémonies et qu'ils ne devaient pas écouter ceux qui voulaient les astreindre à la distinction des viandes et des jours, au service des anges et à diverses pratiques inutiles et supersticieuses, versets 16-23.

CAR je veux bien que vous sachiez combien est grand le combat que je soutiens pour vous et pour ceux qui sont à Laodicée et pour tous ceux qui n'ont point vu ma présence en la chair,

2. Afin que leurs cœurs soient consolés et qu'étant étroitement liés ensemble par la charité, ils soient enrichis d'une parfaite intelligence pour connaître le mystère de notre Dieu et Père et de Christ

3. En qui sont renfermés tous les trésors de la sagesse et de la science.

4. Je vous dis ceci afin que personne ne vous abuse par des discours séduisants.

5. Car [a] bien que je sois absent de corps, je suis pourtant avec vous en esprit et je me réjouis de voir le bon ordre qu'il y a parmi vous et la fermeté de votre foi en Jésus-Christ.

6. Comme donc vous avez reçu le Seigneur Jésus-Christ, marchez selon lui,

7. Étant enracinés et fondés en lui et affermis dans la foi, selon qu'elle vous a été enseignée, [b] y faisant des progrès avec des actions de grâces.

8. Prenez garde que personne ne vous séduise par la philosophie et par de vaines subtilités suivant les traditions des hommes et les éléments de ce monde [1] et non pas selon Christ,

9. Car [c] toute la plénitude de la divinité habite corporellement en lui.

10. Et vous avez tout pleinement en lui qui est le chef de toutes les principautés et de toutes les puissances.

11. C'est aussi en lui que vous avez été circoncis [d] d'une circoncision faite sans main et qui consiste à dépouiller le corps des péchés de la chair, ce qui est la circoncision de Christ,

12. [e] Ayant été ensevelis avec lui par le baptême dans lequel vous êtes ressuscités avec lui par la foi que vous avez en la puissance de Dieu qui l'a ressuscité [f] des morts.

13. Et [g] lorsque vous étiez morts dans vos péchés et incirconcis dans votre chair, il vous a vivifiés avec lui, vous ayant pardonné toutes vos fautes.

14. [h] Il a effacé l'obligation qui était contre nous, laquelle consistait dans les ordonnances [2] et nous était contraire et il l'a entièrement annulée en l'attachant à la croix,

15. Ayant dépouillé les principautés et les puissances [3] qu'il a publiquement exposées en spectacle, triomphant d'elles sur cette croix.

16. Que personne donc ne vous condamne au sujet du manger ou du boire ou pour la distinction d'un jour de fête ou de nouvelle lune ou de sabbats,

17. Car ces choses n'étaient que l'ombre de celles qui doivent venir, mais le corps en est en Christ.

18. Que personne ne vous maîtrise à son plaisir [4] sous prétexte d'humilité et par le culte des anges [5], s'ingérant dans les choses qu'il n'a point vues, étant témérairement enflé de son sens charnel

19. Et ne demeurant pas attaché au chef duquel tout le corps bien joint par la liaison de ses parties tire ce qui le fait subsister et reçoit son accroissement selon Dieu.

20. Si donc vous êtes morts avec Christ par rapport aux éléments du monde, pourquoi vous charge-t-on de ces ordonnances comme si vous viviez encore au monde [6] ?

21. En vous disant : Ne mange point de ceci, n'en goutte point, n'y touche pas.

22. Qui sont toutes ces choses périssables [7] par l'usage étant établies suivant les commandement et les doctrines des hommes

23. Lesquelles ont à la vérité quelque apparence de sagesse dans un culte volontaire et dans une certaine humilité, en ce qu'elles n'épargent point le corps et qu'elles n'ont aucun égard à ce qui peut satisfaire la chair.

Réflexions

Le grand zèle que Paul fait paraître dans ce chapître pour les Colossiens et l'appréhension qu'il avait que les faux docteurs ne les séduisent fait voir qu'il est du devoir des conducteurs de l'église et de tous les fidèles de se garantir avec un grand soin de l'erreur et de la séduction et de prendre garde qu'on ne les détourne de la pureté de la foi par des subtilités ou par des doctrines inventées par les hommes.

2. Nous voyons ici que le vrai moyen de n'être jamais séduit est de s'arrêter à Jésus-Christ seul et à son Évangile et de le regarder comme celui qui a expié parfaitement nos péchés, qui est l'unique source de lumière et de la sainteté et qui conduit infailliblement au salut tous ceux qui croient en lui.

3. Il importe de remarquer que quand Paul dit

que Jésus-Christ a effacé par sa mort l'obligation qui était contre nous et qui consistait dans les ordonnances, l'ayant entièrement abolie,

cela ne regarde que les cérémonies que Dieu avait autrefois prescrites aux Juifs, mais qu'il ne nous a pas affranchi de l'obligation de garder les commandements de Dieu, qu'au contraire il est mort pour nous mettre en état de les mieux observer et pour nous communiquer sa grâce d'une manière beaucoup plus parfaite que les cérémonies de la loi ne le pouvaient faire.

Enfin, il faut remarquer dans ce chapitre qu'il est très dangereux d'introduire dans la religion des cultes volontaires et inventés par les hommes et des pratiques vaines et supersticieuses qui auraient même quelque apparence de dévotion, mais qu'il faut toujours se tenir à l'Évangile et s'attacher à la vraie et à la solide piété qui y est prescrite et qui consiste dans une foi pure et dans le renoncement au monde et aux désirs de la chair.

(a) v5 : I Corinthiens 5.3
(b) v7 : I Corinthiens 1.5
(c) v9 : Jean 14.16 ; sus 1.19
(d) v11 : Romains 2.29
(e) v12 : Romains 6.4
(f) v12 : Éphésiens 1.19 et 3.7
(g) v13 : Éphésiens 2.1-11
(h) v14 : Éphésiens 2.15
(i) v19 : Éphésiens 4.16

(1) v8 : C'est-à-dire : suivant les sentiments et les pratiques des Juifs et de la philosophie païenne.
(2) v14 : C'est-à-dire : dans les loix cérémonielles.
(3) v15 : Les mauvais anges et le diable qui est leur chef.
(4) v18 : Ou : ne vous fasse perdre le prix de votre course.
(5) v18 : Il y avait de faux docteurs juifs qui enseignaient à rendre un culte aux anges, ce qu'ils avaient appris des philosophes païens.
(6) v20 : C'est-à-dire : comme si vous étiez encore Juifs.
(7) v22 : Ou : qui sont pernicieuses pour ceux qui en usent, qui tournent à leur perdition.

Chapitre III

Paul montre aux Colossiens que la foi en Jésus-Christ ressuscité engage les chrétiens à rechercher les choses du Ciel et à renoncer aux péchés dans lesquels les païens vivaient et particulièrement à l'impureté, versets 1-11.

Il les exhorte après cela à la bonté, à l'humilité, au pardon mutuel, à la charité, à la paix et à glorifier Dieu par leurs discours, par leurs louanges et par toute leur conduite, versets 12-17.

Il marque enfin les devoirs des femmes et des maris, ceux des enfants et des pères et ceux des serviteurs et des maîtres, versets 18-25 et chapitre 4.1.

Si donc vous ressuscitez avec Christ, cherchez les choses qui sont en haut où Christ est assis à la droite de Dieu.

2. Affectionnez-vous aux choses qui sont en haut et non à celles qui sont sur la terre.

3. Car vous êtes morts et [a] votre vie est cachée avec Christ en Dieu.
4. Mais quand Christ, qui est votre vie, paraîtra, alors vous paraîtrez aussi avec lui dans la gloire.
5. [b] Mortifiez donc vos membres [1] qui sont sur la terre, la fornication, la souillure, les passions, la mauvaise convoitise et l'avarice [2] qui est une idolâtrie.
6. [d] Pour toutes ces choses, que la colère de Dieu vient sur les enfants de la rébellion.
7. Dans lesquelles vous avez aussi marché autrefois lorsque vous viviez dans ces vices.
8. [e] Mais maintenant, renoncez à toutes ces choses, à la colère, à l'animosité, à la malice, à la médisance et qu'aucune parole déshonnête ne sorte de votre bouche.
9. Ne mentez point les uns les autres, ayant dépouillé le vieil homme avec ses œuvres,
10. Et [f] ayant revêtu le nouvel homme qui se renouvelle par la connaissance à [g] l'image de celui qui l'a créé.
11. Ici, il n'y a ni Grec, ni Juif, ni circoncis, ni incirconcis, ni barbare, ni Scythe, ni esclave, ni libre, mais Christ est toute chose en tous.
12. [h] Revêtez-vous donc comme les élus de Dieu, ses saints et bien-aimés, des entrailles de miséricorde, de bonté, d'humilité, de douceur, de patience,
13. Vous supportant les uns les autres et vous pardonnant les uns aux autres. Si l'un de vous a quelque sujet de plainte contre l'autre, comme Christ vous a pardonné, vous aussi usez-en de même.
14. Mais surtout, soyez revêtus de la charité qui est un lien de perfection.
15. Et que la paix de Dieu à laquelle vous avez été appelés pour n'être qu'un seul corps règne dans vos cœurs et soyez reconnaissants [3].
16. Que la parole du Christ habite abondamment en vous, avec toute sorte de sagesse, vous instruisant et vous exhortant les uns les autres par des Psaumes, par des hymnes et par des cantiques spirituels, chantant du fond de vos cœurs au Seigneur avec reconnaissance.
17. [i] Et quelque chose que vous fassiez, soit par vos paroles, soit par vos actions, faites tout au nom du Seigneur Jésus, rendant grâces par lui à Dieu notre Père.
18. [j] Femmes, soyez soumises à vos propres maris, comme cela se doit, selon le Seigeur.
19. [k] Maris, aimez vos femmes et ne vous aigrissez point contre elles.
20. [l] Enfants, obéissez à vos pères et à vos mères en toutes choses, car cela est agréable au Seigneur.
21. [m] Pères, n'irritez point vos enfants de peur qu'ils ne perdent courage.
22. [n] Serviteurs, obéissez en toutes choses à ceux qui sont vos maîtres selon la chair, ne servant pas seulement sous leurs yeux, comme si vous ne cherchiez qu'à plaire aux hommes, mais faites-le dans la simplicité de votre cœur et dans la crainte de Dieu.
23. Et quoi que vous fassiez, faites-le de bon cœur comme pour le Seigneur et non pour les hommes,
24. Sachant que vous recevrez du Seigneur la récompense de l'héritage puisque vous servez Christ le Seigneur.
25. Mais celui qui agit injustement recevra la peine de son injustice et il [o] a point acception de personnes devant Dieu. [4]

Réflexions

Paul marque en premier lieu dans ce chapitre que ceux qui croient véritablement que Jésus-Christ est ressuscité et qu'il est assis à la droite de Dieu n'attachent pas leurs cœurs et leurs affections aux choses de la terre, mais qu'ils les trouveront du côté du Ciel et de la vie qui nous y est réservée en Jésus-Christ.

2. Il nous apprend qu'entre les péchés auxquels le christianisme nous oblige de renoncer, l'un de ceux que nous devons surtout éviter et qui attire particulièremet la colère de Dieu, c'est l'impureté et toutes sortes de souillures, soit dans les actions, soit dans les désirs.

Ensuite, Paul défend aussi la colère, la médisance, les discours malhonnêtes, le mensonge, c'est-à-dire de la nature corrompue.

Il marque après cela les vertus et les principaux devoirs de la vie chrétienne qui sont d'être pleins de miséricorde, de bonté, d'humilité, de douceur, de nous pardonner mutuellement, d'avoir dans notre cœur une grande charité, de nous édifier les uns les autres par de bons discours, de rendre de continuelles actions de grâces à Dieu notre Père et de faire en sorte que toutes nos paroles et toutes nos actions tendent à sa gloire.

Enfin, à ces devoirs généraux, Paul joint les devoirs particuliers, recommandant aux femmes la soumission envers leurs maris et aux maris l'amour pour leurs femmes, aux enfants d'obéir à leurs pères et aux pères de traiter leurs enfants avec douceur, aux serviteurs d'obéir à leurs maîtres par un principe de conscience et de leur être fidèles et aux maîtres d'être justes et équitables envers leurs serviteurs.

La répétition que Paul fait ici de ces devoirs particuliers qu'il avait déjà proposés dans l'épître aux Éphésiens montre qu'ils sont d'une très grande importance.

Ainsi, nous devons les observer inviolablement, de même que tous les autres préceptes que ce chapitre contient et qui sont si justes et si dignes de la religion que nous professons, nous acquittant de toutes les obligations qui nous sont imposées, soit par notre vocation générale de chrétien, soit par l'état et par la vocation particulière où Dieu nous a mis.

(a) v3 : Romains 8.24 ; II Corinthiens 5.7
(b) v5 : Éphésiens 4.22 et 5.3
(c) v5 : Éphésiens 5.5
(d) v6 : I Corinthiens 6.9 ; Galates 5.21
(e) v8 : Romains 6.4 ; I Pierre 2.1 et 4.2

(f) v10 : Éphésiens 4.23
(g) v10 : Genèse 1.27, 5.1 et 9.6
(h) v12 : Éphésiens 4.32
(i) v17 : I Corinthiens 10.31
(j) v18 : Éphésiens 5.22 ; I Pierre 3.1
(k) v19 : Éphésiens 5.25 ; I Pierre 3.7
(l) v20 : Éphésiens 6.1
(m) v21 : Éphésiens 6.4
(n) v22 : Éphésiens 6.5 ; Tite 2.9 ; I Pierre 2.18
(o) v25 : Deutéronome 10.17 ; II Chroniques 19.7 ; Job 34.19 ; Actes 10.14 ; Romains 2.11 ; Galates 2.6 ; Éphésiens 6.9 ; I Pierre 1.17

(1) v5 : C'est-à-dire : votre corps et vos passions charnelles.
(2) v5 : La luxure. Voyez la note sur Éphésiens 5.3-5
(3) v15 : Ou : soyez bienfaisants et gracieux.
(4) v25 : Il faut joindre à ce chapitre le premier verset du chapitre suivant.

Chapitre IV

Paul exhorte les Colossiens à persévérer dans la prière, à se conduire sagement et à parler avec prudence et avec douceur dans toutes sortes d'occasions, versets 2-6.

Il leur recommande Tychique et Onésime qu'il leur envoyait et il finit son épître par des salutations et par quelques avertissements, versets 7-18.

MAÎTRES, [a] rendez à vos serviteurs ce qui est de la justice et de l'équité, sachant que vous avez aussi un maître dans le Ciel.

2. [b] Persévérez et veillez dans la prière avec des actions de grâces.

3. [c] Priez aussi pour nous afin que Dieu nous ouvre la porte pour prêcher la parole et pour annoncer le mystère de Christ à cause duquel je suis dans les chaînes,

4. Afin que je le fasse connaître de la manière dont il faut que j'en parle.

5. [d] Conduisez-vous prudemment envers ceux de dehors, rachetant le temps.

6. Que vos discours soient toujours accompagnés de grâce et assaisonnés de sel, de manière que vous sachiez répondre à chacun comme il faut.

7. Tychique notre cher frère qui est un fidèle ministre du Seigneur et qui le sert avec moi vous apprendra tout ce qui me regarde.

8. Je vous l'ai envoyé exprès afin qu'il connaisse quel est votre état et qu'il console vos cœurs,

9. Avec [e] Onésime notre fidèle et très cher frère qui est de votre pays. Ils vous informeront de tout ce qui se passe ici.

10. Aristarque, qui est prisonnier avec moi, vous salue et Marc, cousin de Barnabas, touchant duquel vous avez reçu des ordres. S'il va chez vous recevez-le bien.

11. Jésus surnommé Juste vous salue aussi. Ils sont Juifs de naissance et ce sont les seuls qui travaillent maintenant avec moi pour le royaume de Dieu et de qui j'ai reçu de la consolation.

12. Épaphras qui est de votre pays, serviteur de Christ, vous salue. Il ne cesse de combattre pour vous dans ses prières afin que vous soyez toujours parfaits et que vous accomplissiez toute la volonté de Dieu.

13. Car je lui rends ce témoignage qu'il a un grand zèle pour vous et pour ceux qui sont à Laodicée et à Hiérapolis.

14. [f] Luc le médecin, qui m'est très cher, et Démas vous saluent.

15. Saluez les frères qui sont à Laodicée et Nymphas et l'église qui est dans sa maison.

16. Et après que cette lettre aura été lue parmi vous, faites qu'on la lise aussi dans l'église des Laodicéens et que vous lisiez aussi celle qu'on vous enverra de Laodicée.

17. Et dites à Archippe : Considère bien le ministère que tu as reçu du Seigneur afin de le bien remplir.

18. La salutation de la propre main de moi Paul. Souvenez-vous de mes liens. La grâce soit avec vous. Amen !

Réflexions

Le premier devoir que Paul recommande ici, c'est de prier continuellement, de persévérer dans ce saint exercice aussi bien que dans les actions de grâces et particulièrement de faire des prières pour les ministres de Jésus-Christ afin qu'ils annoncent l'Évangile de la manière dont il doit être annoncé.

Le second devoir est d'observer une grande prudence et de se conduire suivant que le temps et les occasions le demandent, surtout quand nous avons à faire à des personnes qui ont de l'éloignement pour la vérité ou pour la piété, de parler avec sagesse, avec douceur et d'une manière propre à édifier ceux qui nous entendent et d'éviter tout ce qui pourrait nous exposer à quelque danger sans nécessité ou donner du scandale à qui que ce soit.

3. Paul fait ici mention de Tychique, d'Onésime, de Marc, de Jésus, d'Épaphras et de Luc qui étaient tous d'excellents serviteurs de Dieu. Il loue leur grand zèle et il les recommande aux Colossiens de la manière la plus affectueuse. On doit reconnaître que de bons et de dignes ministres sont un rare présent du Ciel, qu'on leur doit un très grand amour et que les églises sont obligées de les recevoir avec toute sorte de respect et d'affection comme eux de leur côté doivent de plus en plus exciter leur zèle et prendre garde à l'administration qu'ils ont reçue du Seigneur afin de la bien remplir.

(a) v1 : Éphésiens 6.9
(b) v2 : Luc 18.1 ; I Thimothée 5.17
(c) v3 : Éphésiens 6.19 ; II Thessaloniciens 3.1
(d) v5 : Éphésiens 5.15
(e) v10 : Philipiens 10. Rien de plus.
(f) v14 : II Timothée 4.11

Écrite de Rome aux Colossiens par Tychique et Onésime.

Première épître de Paul aux Thessaloniciens

Argument

Cette épître, qui est la plus ancienne des épîtres de Paul, a été écrite l'an 51 de Jésus-Christ.

Dans les trois premiers chapitres, il témoigne combien il avait été réjoui d'apprendre le bon état des Thessalonniciens et leur fermeté dans les persécutions et il leur parle aussi de ce qui lui était arrivé et des sentiments qu'il avait eus et qu'il avait encore pour eux.

Dans les deux derniers, il leur adresse des exhortations à la piété et à la sainteté.

Chapitre I

Paul loue Dieu, premièrement, de ce que les Thessaloniciens avaient reçu avec foi et avec zèle l'Évangile qu'il leur avait annoncé, versets 1-6,

et, en second lieu, de ce que leur église servait de modèle à toutes les églises de la Macédoine et de l'Achaïe, versets 7-10.

PAUL et Sylvain et Timothée à l'église des Thessaloniciens qui est en Dieu le Père et en notre Seigneur Jésus-Christ, la grâce vous soient données de la part de Dieu notre Père et par le Seigneur Jésus-Christ.

2. [a] Nous rendons toujours des actions de grâces à Dieu pour vous tous, [b] faisant mention de vous dans nos prières,

3. Nous souvenant sans cesse devant notre Dieu et notre Père des œuvres de votre foi, des travaux de votre charité et de la constance de votre espérance en notre Seigneur Jésus-Christ,

4. Sachant, mes frères chéris de Dieu, votre élection,

5. Car l'Évangile que nous vous avons prêché n'a pas consisté seulement en paroles, mais il a été accompagné de force et du Saint-Esprit et de plusieurs preuves convaincantes, comme vous savez que nous nous sommes conduits parmi vous et pour l'amour de vous.

6. Aussi avez-vous été nos imitateurs et ceux du Seigneur, ayant reçu la parole avec la joie du Saint-Esprit au milieu de beaucoup d'afflictions,

7. De sorte que vous avez servi de modèle à tous ceux qui ont cru dans la Macédoine et dans l'Achaïe,

8. Car non seulement la parole du Seigneur a retenti de chez vous dans la Macédoine et dans l'Achaïe, mais la foi que vous avez en Dieu s'est répandue en tous lieux, de sorte que nous n'avons pas besoin d'en rien dire,

9. Car ils racontent eux-mêmes quel accès nous avons eu auprès de vous et comment, en quittant les idoles, vous avez été convertis à Dieu pour servir le Dieu vivant et véritable

10. Et pour attendre des Cieux son fils Jésus qu'il a ressuscité des morts [c] lequel nous délivre de la colère à venir.

Réflexions

Ce qu'il faut remarquer en général sur cette épître, c'est qu'il n'y a point d'église à laquelle Paul rende un témoignage aussi avantageux et à laquelle il donne de si grandes louanges qu'à celle de Thessalonique. On voit dès l'entrée de cette épître que Paul était comblé de joie et qu'il rendait à Dieu les plus ardentes actions de grâce en pensant à l'heureux état des Thessaloniciens et en se souvenant de la manière dont ils avaient reçu sa prédication, de leur foi, de leur charité et de leur patience.

Cela fait voir que ce qui rend les églises recommendables et ce qui fait aussi la joie et la plus grande consolation des fidèles serviteurs de Dieu, c'est lorsque l'Évangile y fructifie et qu'on y voit fleurir la foi et toutes sortes de vertus.

L'église de Thessalonique, qui servait autrefois de modèle à cet égard aux autres églises, doit être encore plus proposée en exemple à toutes les églises chrétiennes. Nous devons aussi nous appliquer ce que Paul disait aux Thessaloniciens de leur conversion à la religion chrétienne, puisqu'aussi bien qu'eux, nous avons été tirés autrefois par la miséricorde de Dieu des ténèbres du paganinisme

et du service des idoles pour servir le Dieu vivant et véritable et pour attendre des Cieux son fils Jésus qu'il a ressuscité des morts et qui nous délivre de la colère à venir.

(a) v2 : II Thessaloniciens 1.3
(b) v2 : Philipiens 1.3
(c) v10 : Romains 5.9

Chapitre II

Paul fait trois choses dans ce chapitre.

1. Il fait souvenir les Thessaloniciens qu'il leur avait annoncé l'Évangile avec sincérité et sans aucune vue d'intérêt, que, pour ne leur point être à charge, il avait gagné sa vie par son travail et qu'il les avait exhorté continuellement à vivre d'une manière digne de Dieu qui les appelait à sa gloire, versets 1-12.

2. Il bénit Dieu de ce que son ministère avait été efficace parmi eux et de ce qu'ils avaient souffert constamment les persécutions que les Juifs suscitaient alors en tous lieux contre les chrétiens, voyez Actes 17.5, et il remarque que ces Juifs, dont il avait lui-même éprouvé la haine pendant le séjour qu'il avait fait à Thessalonique, étaient les plus ardents ennemis de l'Évangile, versets 13-16.

3. Il marque le désir qu'il avait de revoir les Thessaloniciens et la grande affection qu'il leur portait, versets 17-20.

CAR, mes frères, vous savez que notre arrivée vers vous n'a point été vaine,

2. Mais quoiqu'auparavant nous eussions [a] souffert et que nous eussions été outragés à Philippes, comme vous le savez, nous ne laissâmes pas, en nous nous confiant en notre Dieu, de vous annoncer l'Évangile de Dieu avec liberté et avec courage parmi de grands combats,

3. Car il n'y a eu dans notre prédication ni séduction, ni aucun motif malhonnête, ni fraude,

4. Mais comme Dieu nous a jugés propres à nous confier la prédication de l'Évangile, aussi parlons-nous, non pour plaire aux hommes, mais pour plaire à Dieu qui éprouve nos cœurs.

5. Aussi n'avons-nous jamais employé aucune parole de flatterie, comme vous le savez, ni agi par aucun motif d'avarice, Dieu en est témoin.

6. Et nous n'avons point cherché la gloire qui vient de la part des hommes, ni parmi vous, ni parmi d'autres. [d] Et quoique nous pussions, comme apôtres de Jésus-Christ, vous charger de notre subsistance,

7. Cependant, nous avons été doux au milieu de vous, comme une nourrice qui prend un soin tendre de ses propres enfants.

8. Ayant donc une si grande affection pour vous, nous souhaitons de vous donner, non seulement l'Évangile de Dieu, mais aussi notre propre vie parce que vous nous étiez fort chers,

9. Car vous vous souvenez, mes frères, de notre peine et de notre travail et comment nous vous avons prêché l'Évangile de Dieu, travaillant jour et nuit pour n'être à charge à aucun de vous.

10. Vous êtes témoins, et Dieu l'est aussi, que nous nous sommes conduits saintement et justement et d'une manière irréprochable envers vous qui croyez,

11. Et vous savez que nous avons agi avec chacun de vous comme un père fait avec ses enfants,

12. Vous exhortant, vous consolant et vous conjurant [f] de vous conduire d'une manière digne de Dieu qui vous appelle à son royaume et à sa gloire.

13. C'est pourquoi aussi, nous ne cessons de rendre grâces à Dieu de ce que, recevant de nous la parole de Dieu que nous prêchons, vous l'avez reçue, non comme la parole des hommes, mais (ainsi qu'elle l'est véritablement) comme la parole de Dieu, laquelle agit avec efficace en vous qui croyez.

14. En effet, mes frères, vous êtes les imitateurs des églises de Dieu qui sont dans la Judée et qui croient en Jésus-Christ et vous avez souffert de la part de ceux de votre propre nation les mêmes choses qu'ils ont souffert de la part des Juifs,

15. Qui ont même fait mourir le Seigneur Jésus et leurs propres prophètes et qui nous ont persécutés, qui ne plaisent point à Dieu et qui sont ennemis de tous les hommes,

16. Qui nous empêchent de parler aux Gentils afin de les sauver, comblant toujours la mesure de leurs péchés, car la colère est pervenue sur eux jusqu'à la fin.

17. Pour ce qui est de nous, mes frères, ayant été séparés de vous depuis peu de temps de corps, et non du cœur, nous avons eu d'autant plus d'empressement de vous revoir, le souhaitant avec ardeur.

18. C'est pour cela que nous avons voulu plus d'une fois aller chez vous, au moins moi Paul, [h] mais satan nous en a empêchés,

19. Car quelle est notre espérance ou notre joie ou notre couronne de gloire ? N'est-ce pas vous qui le serez en la présence de notre Seigneur Jésus-Christ à son avènement ?

20. Car vous êtes notre gloire et notre joie.

Réflexions

Les ministres de l'Évangile doivent apprendre de Paul à s'acquitter de leur emploi avec intégrité, à annoncer la parole de Dieu purement, sans aucun motif d'avarice ou de vaine gloire, à faire paraître en toutes choses un entier désintéressement et une parfaite douceur, à se conduire saintement et sans reproche et à exhorter continuellement les chrétiens à une vie qui soit digne de Dieu qui les appelle à son royaume et à sa gloire.

2. L'on voit dans ce chapitre que le devoir de ceux à qui la parole de Dieu est annoncée dans sa pureté est de la recevoir de la manière dont les Thessaloniciens la reçurent, non comme une parole d'homme, mais comme la parole de Dieu et de ne point se rebuter pour les persécutions et pour les contradictions auxquelles ils pourraient être exposés, mais de les souffrir avec la même constance que Paul et les Thessaloniciens souffraient celles que les Juifs et les païens leur suscitaient.

3. Paul se plaint que les Juifs en particulier étaient les ennemis déclarés de l'Évangile, qu'ils en empêchaient de tout leur pouvoir les progrès parmi les païens et que, par ce moyen, ils comblaient la mesure de la colère de Dieu.

Nous avons lieu de déplorer l'endurcissement des Juifs qui sont encore aujourd'hui engagés dans la même incrédulité et sur qui la colère de Dieu repose et de prier pour leur conversion.

Au reste, il paraît d'ici que c'est de tout temps qu'il y a eu des personnes qui se sont opposées à l'établissement du règne de Jésus-Christ, ainsi il ne faut pas s'étonner s'il s'en trouve parmi les chrétiens.

On voit enfin, dans ce chapitre, les marques les plus particulières et les plus touchantes de l'estime que Paul faisait des Thessaloniciens et de l'amour qu'il leur portait.

Les pasteurs qui sont animés de l'esprit de Paul ont pour leurs troupeaux l'affection la plus tendre. Il n'y a point de satisfaction comparable à celle qu'ils ressentent lorsqu'ils voient du fruit de leur ministère et comme les fidèles sont toute leur espérance et toute leur joie en ce monde, ils seront aussi leur couronne de gloire à la venue de notre Seigneur Jésus-Christ.

(a) v2 : Actes 16.22
(b) Dans la marge du verset 2 : II Corinthiens 6.6 et 7.2
(c) Dans la marge du verset 3 : Galates 1.10

(d) v6 : I Corinthiens 9.1 et suivants.
(e) Dans la marge du verset 9 : Actes 20.34 ; I Corinthiens 4.12 ; II Thessaloniciens 3.8
(f) v12 : Éphésiens 4.1 : Philipiens 1.27 ; Colossiens 1.10
(g) Dans la marge du verset 17 : Romains 1.11
(h) v18 : Romains 1.13 et 15.22

Chapitre III

L'apôtre parle dans ce chapitre du soin qu'il avait fait d'envoyer Timothée d'Athènes à Thessalonique pour s'informer de l'état des Thessaloniciens et pour les fortifier, versets 1-5,

et en second lieu, de la grande consolation qu'il avait reçue par les bonnes nouvelles que Timothée lui avait apportée à son retour, en l'informant du souvenir qu'ils conservaient de lui et de leur persévérance dans la foi, à l'occasion de quoi il fait des vœux très ardents en leur faveur, versets 6-13, Romains 16.21, Philippiens 2.19.

C'EST pourquoi, ne pouvant attendre davantage, nous aimâmes mieux rester seuls à Athènes,

2. Et vous envoyer [a] Timothée notre frère, ministre de Dieu, et qui travaille avec nous dans l'Évangile de Christ pour vous affermir et vous exhorter à persévérer dans la foi,

3. Afin qu'aucun de vous ne soit ébranlé par ces afflictions, car vous savez vous-mêmes que nous sommes destinés à cela.

4. Aussi, lorsque nous étions avec vous, nous vous prédisions que nous aurions à souffrir des afflictions, comme cela est aussi arrivé et comme vous le savez.

5. Ne pouvant donc attendre plus longtemps, j'envoyai Timothée pour être informé de l'état de votre foi, craignant que le tentateur ne vous eût tenté et que notre travail fut devenu inutile.

6. Mais Timothée étant revenu depuis peu de chez vous, vers nous, nous a rapporté de bonnes nouvelles de votre foi et de votre charité et nous a dit que vous vous souvenez toujours tendrement de nous, désirant de nous voir, comme nous désirons de vous voir aussi.

7. Ainsi, mes frères, nous avons été consolés par votre foi dans toutes nos afflictions et dans toutes nos peines,

8. Car nous vivons maintenant, puisque vous demeurez fermes en notre Seigneur.

9. Et quelles actions de grâces pourrions-nous rendre à Dieu à votre sujet pour toute la joie dont nous sommes comblés à cause de vous en la présence de notre Dieu ?

10. [b] Priant jour et nuit de plus en plus que nous puissions vous revoir afin d'ajouter ce qui peut manquer à votre foi.

11. Dieu lui-même qui est notre Père et Jésus-Christ notre Seigneur veuillent nous conduire avec sûreté auprès de vous.

12. Et que le Seigneur vous fasse croître et abonder en charité les uns envers les autres et envers tous, comme nous sommes aussi remplis de charité pour vous,

13. [c] Afin que vos cœurs soient affermis dans la sainteté et que vous soyez irrépréhensibles devant Dieu notre Père lorsque notre Seigneur Jésus-Christ viendra avec tous ses saints !

Réflexions

Ce qu'il y a principalement à remarquer ici, c'est que Paul, pressé par l'amour qu'il portait aux Théssaloniciens, n'eut aucun repos jusqu'à ce qu'il leur eut envoyé Timothée pour savoir de leurs nouvelles et pour les affermir dans la foi.

On voit dans cette conduite de Paul ce que la sollicitude pastorale inspire aux vrais pasteurs. L'amour qu'ils ont pour le Seigneur Jésus et pour ses brebis fait qu'ils sont continuellement occupés des besoins de leurs troupeaux et qu'ils pourvoient à leur édification par tous les moyens possibles.

2. On remarque dans la manière dont Paul parle de la consolation extraordinaire qu'il avait ressentie en apprenant par Timothée la persévérance et le bon état des Thessaloniciens et dans les actions de grâces qu'il rend à Dieu à ce sujet les expressions les plus vives et les plus convaincantes de satisfaction, de tendresse et d'estime. Paul leur témoigne qu'il ne pouvait assez bénir le Seigneur à cause de toute la joie dont il était comblé devant Dieu en pensant à eux.

Rien ne touche plus vivement les fidèles serviteurs de Jésus-Christ et ne leur donne plus de contentement que lorsqu'ils voient la foi et la piété de ceux sur qui Dieu les a établis et c'est toujours là le principal sujet de leurs actions de grâces, aussi bien que de leurs prières.

Tous les chrétiens doivent avoir les mêmes sentiments et travailler pour le même but avec tout le zèle dont ils sont capables, tant pour la consolation de leurs conducteurs que pour l'avancement de la gloire de Dieu et pour leur propre salut. C'est ce qui est exprimé dans ce vœu de Paul :

Le Seigneur vous fasse croître et abonder dans la charité les uns envers les autres pour affermir vos cœurs et pour vous rendre irrépréhensibles dans la sainteté, devant notre Dieu et Père lorsque notre Seigneur Jésus-Christ viendra avec tous ses saints, amen !

(a) v2 : Actes 16.1
(b) v10 : Romains 1.10 et 15.23
(c) v13 : I Corinthiens 1.8 ; Sous 5.23

Chapitre IV

Il y a deux choses à remarquer dans ce chapitre.

1. Des exhortations à une vie sainte et surtout à la chasteté et à la charité, versets 1-12.

2. Paul montre que les chrétiens ne devaient pas s'affliger excessivement pour les morts et dans cette vue il parle de ce qui arrivera, tant aux morts qu'à

ceux qui sont encore en vie, au dernier jour et comment les uns et les autres seront élevés dans le Ciel, verset 13-18.

AU reste, mes frères, nous vous prions et nous vous conjurons par le Seigneur Jésus que, comme vous avez appris de nous de quelle manière il faut se conduire pour plaire à Dieu, vous abondiez de plus en plus en cela.

2. Vous savez quels sont les commandements que nous vous avons donnés de la part du Seigneur Jésus !

3. Et [a] c'est ici la volonté de Dieu, savoir votre sanctification, et que vous vous absteniez de la fornication,

4. En sorte que chacun de vous sache posséder son corps dans la sainteté et dans l'honnêteté,

5. Et non dans des passions infâmes comme font les Gentils qui ne connaissent point Dieu.

6. [b] Que personne n'offense son frère et ne s'abandonne à des passions déréglées à cet égard-là [1], parce que le Seigneur est le vengeur de toutes ces choses, comme nous vous l'avons déjà dit et protesté,

7. Car Dieu ne nous a point appelés à la souillure, mais il nous appelle à la sainteté.

8. C'est pourquoi celui qui rejette ceci ne rejette pas un homme, mais il rejette Dieu qui a mis son Saint-Esprit en nous.

9. Pour ce qui est de l'amour fraternel, vous n'avez pas besoin qu'on vous en écrive, car vous-mêmes vous avez appris de Dieu [e] à vous aimer les uns les autres

10. Et vous le faites aussi envers tous les frères qui sont dans toute la Macédoine, mais, mes frères, nous vous prions d'avancer de plus en plus

11. Et de vous étudier à vivre paisiblement, de vous occuper de vos propres affaires et de travailler de vos propres mains [f] comme nous vous l'avons recommandé,

12. Afin que vous vous conduisiez honnêtement envers ceux de dehors et que vous n'ayez besoin de rien.

13. Or, mes frères, je ne veux pas que vous soyez dans l'ignorance sur ce qui concerne les morts, afin que vous ne vous affligiez pas comme font les autres hommes qui n'ont point d'espérance,

14. Car si vous croyez que Jésus est mort et qu'il est ressuscité, nous devons croire aussi que Dieu ramènera [2] par Jésus ceux qui seront morts afin qu'ils soient avec lui,

15. Car nous vous déclarons ceci par la parole du Seigneur, c'est que nous qui vivrons et qui resterons sur la terre à la venue du Seigneur, nous ne préviendrons point ceux qui sont morts,

16. Car le Seigneur lui-même descendra du Ciel avec un grand cri, avec la voix d'un archange et avec la trompette de Dieu et ceux qui sont morts en Christ ressusciteront premièrement,

17. Ensuite nous qui vivrons et qui seront restés sur la terre, nous serons enlevés tous ensemble avec eux dans les nuées au devant du Seigneur en l'air et ainsi nous serons toujours avec le Seigneur.

18. C'est pourquoi, consolez-vous les uns les autres par ces paroles.

Réflexions

Paul nous enseigne dans ce chapitre

1. Que le principal devoir des chrétiens est de se conduire d'une manière qui soit agréable à Dieu, de garder les commandements qui leur ont été donnés de la part du Seigneur Jésus-Christ et d'abonder de plus en plus dans la piété.

2. Paul donne ici, à son ordinaire, des avertissements très exprès et très forts sur l'impureté, parce que ce vice était fort commun parmi les païens, surtout dans les grandes villes telle qu'était Thessalonique. Il dit que la volonté de Dieu est que nous soyons saints, que nous fuyions l'impureté et les mauvaises convoitises et que chacun de nous sache garder son corps dans la chasteté. Il ajoute que personne ne doit violer les règles de la pureté, de la charité et de la justice pour satisfaire les passions déréglées de la chair et que Dieu qui nous appelle, non à la souillure, mais à la sanctification, sera le juge et le vengeur de ces crimes infâmes.

3. Paul nous dit deux choses sur la charité qui doivent être observées.

L'une, que les vrais chrétiens n'ont pas besoin qu'on les exhorte à ce devoir, puisqu'ils sont enseignés de Dieu à s'aimer les uns les autres et à assister leurs frères.

L'autre, qu'afin qu'on puisse exercer la charité, chacun doit se tenir dans sa vocation, travailler à ses propres affaires et éviter l'oisiveté et la curiosité qui est d'ailleurs un genre de vie opposé à la piété et au christianisme.

Enfin, nous apprenons de ce chapitre qu'il ne faut pas s'affliger pour les morts, comme faisaient les païens qui n'avaient point d'espérance, puisque nous savons que ceux qui sont morts au Seigneur ressusciterons pour être élevés au Ciel sur les nuées au devant de lui avec ceux qui seront alors en vie. Cette doctrine doit nos consoler de la mort des personnes que nous chérissons lorsqu'elles sont du nombre des fidèles, nous affermir nous-mêmes contre la crainte de la mort et nous inciter à vivre au Seigneur, afin que mourant aussi en lui, nous ressuscitions un jour pour lui être réunis éternellement dans la gloire céleste.

(a) v3 : Romains 12.2 ; Éphésiens 5.17
(b) v6 : I Corinthiens 6.8
(c) v7 : I Corinthiens 1.2
(d) Dans la marge du verset 8 : I Corinthiens 7.40
(e) v9 : Jean 13.34, 15.12 et 3.23
(f) v11 : II Thessaloniciens 3.7

(1) v 6 : Il s'agit ici de l'impureté et en particulier de l'adultère, comme on le voit par ce qui précède et par la raison que Paul ajoute au verset 7.
(2) v14 : C'est-à-dire : réssuscitera.

Chapitre V

Paul, ayant parlé sur la fin du chapitre précédent de la dernière venue de Jésus-Christ, dit que le temps de cette venue était inconnu et incertain et il exhorte les chrétiens à s'y préparer par la sobriété et par la vigilance, versets 1-10.

2. Il prescrit aux Thessaloniciens divers devoirs de la piété, versets 11-22.

3. Il conclut son épître en priant Dieu pour leur sanctification et en se recommandant à leurs prières, versets 23-28.

POUR ce qui regarde le temps et les moments, vous n'avez pas besoin, mes frères, qu'on vous en écrive,

2. Car vous savez bien vous-mêmes que [a] le jour du Seigneur viendra comme un larron qui vient la nuit,

3. Car quand ils diront : Paix et sûreté, alors une ruine subite les surprendra comme les douleurs surprennent une femme enceinte et ils n'échapperont point.

4. Mais quant à vous, mes frères, vous n'êtes point dans les ténèbres pour être surpris par ce jour-là comme on le serait par un voleur.

5. Vous êtes tous des enfants de la lumière et des enfants du jour, nous ne sommes point des enfants de la nuit, ni des ténèbres.

6. Ne dormons donc pas comme les autres, mais [b] veillons et soyons sobres,

7. Car ceux qui dorment dorment la nuit et ceux qui s'enivrent s'enivrent la nuit,

8. Mais nous qui sommes enfants du jour, soyons sobres, [c] étant revêtus de la cuirasse de la foi et de la charité et du casque de l'espérance du salut,

9. Car Dieu ne nous a point destinés à être les objets de sa colère, mais il nous a destinés à la possession du salut par notre Seigneur Jésus-Christ

10. Qui est mort pour nous afin que, soit que nous veillons, soit que nous dormions, nous vivions ensemble avec lui.

11. C'est pourquoi, exhortez-vous les uns les autres et édifiez-vous les uns les autres comme vous le faites aussi.

12. Au reste, mes frères, nous vous prions d'avoir en considération ceux qui travaillent parmi vous et qui président sur vous selon le Seigneur et qui vous exhortent,

13. Ayez pour eux le plus grand amour à cause de l'œuvre qu'ils font. Soyez en paix entre vous.

14. Nous vous prions aussi, mes frères, de reprendre [d] ceux qui sont déréglés, de consoler ceux qui ont le cœur abattu, [e] de supporter les faibles et d'être patients envers tous.

15. [f] Prenez garde que personne ne rende à aucun le mal pour le mal, mais cherchez toujours à vous faire du bien les uns aux autres et à tout le monde.

16. Soyez toujours joyeux.

17. [g] Priez sans cesse.

18. Rendez grâces à Dieu en toutes choses, car c'est la volonté de Dieu en Jésus-Christ à votre égard.

19. N'éteignez point l'Esprit.

20. Ne méprisez point les prophéties.

21. Éprouvez toutes choses, retenez ce qui est bon.

22. Abstenez-vous de tout ce qui a quelque apparence de mal.

23. Or le Dieu de paix [h] veuille lui-même vous sanctifier parfaitement et que tout ce qui est en vous, l'esprit, l'âme et le corps, soit conservé irrépréhensible pour l'avènement de notre Seigneur Jésus-Christ !

24. [i] Celui qui vous a appelé est fidèle et il le fera aussi.

25. Mes frères, priez pour nous.

26. [j] Saluez tous nos frères par un saint baiser.

27. Je vous conjure par le Seigneur que cette épître soit lue à tous nos saints frères.

28. La grâce de notre Seigneur Jésus-Christ soit avec vous, amen !

Réflexions

Ce chapitre nous enseigne

1. Que le jour du Seigneur viendra d'une manière soudaine et surprendra les hommes lorsqu'ils s'y attendront le moins, que ce sera un jour d'effroi pour ceux qui marchent dans les ténèbres et qui s'adonnent aux œuvres de la chair, mais que ce jour n'aura rien que de consolant pour les fidèles.

Ainsi, le moyen de n'en être pas surpris, c'est de s'y préparer par une vie sobre et mortifiée, par la foi, par la pratique de la charité et par toutes sortes de bonnes œuvres.

Après cela, Paul nous prescrit ici plusieurs devoirs particuliers.

Le premier est de nous édifier et de nous exhorter les uns les autres par de bons discours.

2. Il parle dans les termes les plus forts du respect et de l'amour qui sont dus aux pasteurs et aux conducteurs de l'église à cause de l'œuvre qu'ils font.

3. Il nous ordonne de vivre en paix entre nous, de nous avertir, de nous consoler et de nous supporter mutuellement et d'être éloigné de la vengeance.

Il ajoute diverses sentences qui sont autant d'excellents préceptes et par lesquels il nous recommande d'être toujours dans la joie spirituelle, de prier sans cesse, de rendre grâces à Dieu en toutes choses, de ne pas éteindre les dons du Saint-Esprit, ni dans les autres, ni dans nous-même, d'éprouver toutes choses et de retenir ce qui est bon et de nous abstenir de toute apparence de mal.

Ce sont là tout autant de saintes maximes qu'il ne faut jamais perdre de vue et que nous devons nous efforcer de mettre en pratique, joignant toujours la prière à nos efforts et demandant à Dieu avec Paul

qu'il veuille lui-même nous sanctifier entièrement en sorte que notre esprit, notre âme et notre corps

soient conservés irrépréhensibles pour la venue de notre Seigneur Jésus-Christ, amen !

(a) v2 : Matthieu 24.43 ; II Pierre 3.10 ; Apocalypse 3.3 et 16.15
(b) v6 : Luc 21.36
(c) v8 : Ésaïe 59.17 ; Éphésiens 6.17
(d) v14 : II Thessaloniciens 3.11
(e) v14 : Romains 14.1 ; Galates 6.1-2
(f) v15 : Proverbes 17.13 et 20.22 ; Matthieu 5.39 ; Romains 12.17 ; I Pierre 3.9
(g) v17 : Luc 18.1 ; Colossiens 4.2
(h) v23 : I Corinthiens 1.8 ; Sus 3.13
(i) v24 : I Corinthiens 1.9
(j) v26 : Romains 16.16 ; I Corinthiens 16.20 ; Ii Corinthiens 13.12 ; I Pierre 5.14

La première aux Thessaloniciens a été écrite d'Athènes.

Seconde épître de Paul aux Thessaloniciens

Argument

Cette épître a été écrite peu après la précédente, vers l'an 52 de Jésus-Christ. Elle a trois chapitres. Dans le premier Paul affermit les Thessaloniciens contre les persécussions. Dans le second, il les désabuse de l'opinion où ils étaient que le dernier jour approchait. Et dans le troisième, il les exhorte à vivre selon la pureté de l'Évangile.

Chapitre I

Paul rend grâces à Dieu de ce que la foi, la charité et la patience des Thessaloniciens croissaient de plus en plus et de ce qu'ils persévéraient au milieu des persécutions qu'ils souffraient, versets 1-4.

Il les assure que Dieu ne manquera pas de punir les persécuteurs et ceux qui n'obéissaient pas à l'Évangile et de couronner les fidèles de la gloire éternelle à la venue de Jésus-Christ, versets 5-10.

Il prie Dieu d'affermir les Thessaloniciens et de les faire croître dans la foi et dans la piété, versets 11-12.

PAUL et Sylvain et Timothée à l'église des Thessaloniciens qui est en Dieu notre père et en notre Seigneur Jésus-Christ.

2. La grâce et la paix vous soit donnée de la part de Dieu le Père et de notre Seigneur Jésus-Christ !

3. [a] Mes frères, nous devons toujours rendre grâces à Dieu pour vous, comme cela est bien juste, puisque votre foi fait de grands progrès et que la charité que vous avez les uns pour les autres abonde de plus en plus,

4. De sorte que vous faites le sujet de notre gloire dans les églises de Dieu à cause de la constance et de la foi que vous faites paraître dans toutes les persécutions et dans les afflictions que vous endurez

5. Qui sont une preuve du juste jugement de Dieu et qui servent à vous rendre dignes du royaume de Dieu pour lequel vous souffrez,

6. Car il est juste devant Dieu qu'il rende l'affliction à ceux qui vous affligent

7. Et qu'il vous donne, à vous qui êtes afflgés, du repos avec nous [b] lorsque le Seigneur Jésus venant du Ciel paraîtra avec les anges de sa puissance,

8. Exerçant la vengeance avec des flammes de feu contre ceux qui ne connaissent point Dieu et qui n'obéissent pas à l'Évangile de notre Seigneur Jésus-Christ,

9. Lesquels seront punis d'une perdition éternelle par la présence du Seigneur et par sa puissance glorieuse

10. Lorsqu'il viendra pour être glorifié dans ses saints et pour se rendre admirable en ce jour-là dans tous ceux qui auront cru, car vous avez ajouté foi au témoignage que nous en avons rendu.

11. C'est pourquoi aussi nous prions continuellement pour vous afin que notre Dieu vous rende digne de sa vocation et qu'il accomplisse puissament en vous tous les desseins favorables de sa bonté et l'œuvre de votre foi,

12. Afin que le nom de notre Seigneur Jésus-Christ soit glorifié par vous et que vous soyez glorifié par lui selon la grâce de notre Dieu et de notre Seigneur Jésus-Christ.

Réflexions

Nous voyons dans cette épître que l'église de Thessalonique, à laquelle Paul avait donné de si grandes louanges dans l'épître précédente, était de plus en plus remplie de foi, de charité et des dons du Saint-Esprit, que l'affection de Paul pour cette église allait toujours en croissant et qu'elle faisait le sujet de sa joie et de ses actions de grâces.

Il est bien glorieux pour les églises de faire ainsi des progrès continuels dans le bien et c'est la plus douce satisfaction pour les pasteurs de pouvoir rendre à leurs troupeaux le même témoignage que Paul rendait aux fidèles de Thessalonique.

2. Ce chapitre nous apprend que tant s'en faut que les afflictions auxquelles la profession de l'Évangile expose les chrétiens doivent les abattre, qu'elle les rendent dignes d'entrer dans le royaume de Dieu et qu'elles sont même une preuve de son juste jugement puisqu'il est juste que le Seigneur vienne pour donner du relâche à ceux qui auront souffert et pour exercer la vengeance contre les persécuteurs et contre tous ceux qui n'obéissent pas à l'Évangile de Jésus-Christ.

Cette doctrine doit produire en nous la patience et même la joie dans les afflictions, une vive crainte du jugement de Dieu et un soin continuel de lui plaire.

Les vœux que Paul fait pour l'affermissement des Thessaloniciens dans la foi et dans la grâce de Dieu nous montrent que les chrétiens doivent persévérer dans le bien et tendre de plus en plus à la perfection. Ce doit être le but de leurs soins aussi bien que de leurs prières, comme Paul le marque en disant :

Que notre Dieu nous rende digne de sa vocation ! Qu'il accomplisse puissament en vous toute sa bonne volonté et l'œuvre de votre foi afin que le nom de notre Seigneur Jésus-Christ soit glorifié par vous et que vous soyez glorifiés par lui selon la grâce de notre Dieu et de Jésus-Christ notre Seigneur, amen !

(a) v3 : I Thessaloniciens 1.2
(b) v7 : I Thessaloniciens 4.16

Chapitre II

Paul, pour désabuser les Thessaloniciens de la croyance que quelques personnes avaient que l'avènement du Seigneur, dont il venait de parler, n'était pas éloigné, prédit qu'avant que ce jour vint, il devait

arriver une apostasie dans l'église par l'homme de péché et le fils de perdition, versets 1-12.

Il marque quels seraient ses caractères, le lieu, le temps, la manière de la manifestation, les progrès qu'il ferait et enfin sa ruine. Il ajoute des exhortations et des vœux en faveur des Thessaloniciens, versets 13-17.

OR nous vous prions, mes frères, pour ce qui regarde l'avènement de notre Seigneur Jésus-Christ et notre réunion avec lui,

2. De ne vous pas laisser ébranler facilement dans vos pensées et de ne vous point troubler par quelque inspiration ou par des paroles ou par quelque lettre qu'on dirait venir de notre part, comme si le jour de Christ était proche.

3. [a] Que personne ne vous séduise en aucune manière, car ce jour-là ne viendra point que la révolte ne soit arrivée auparavant et qu'on n'ait vu paraître l'homme de péché, le fils de perdition

4. Qui s'oppose et qui s'élève au dessus de tout ce qu'on appelle Dieu ou qu'on adore, jusqu'à s'assœir comme un dieu dans le temple de Dieu, voulant passer pour un dieu.

5. Ne vous souvient-il pas que je vous disais ces choses lorsque j'étais encore avec vous ?

6. Et vous savez ce qui le retient présentement afin qu'il ne soit manifesté que dans son temps,

7. Car le mistère d'iniquité se forme déjà, il faut seulement que celui qui lui fait obstacle présentement soit détruit.

8. Et alors paraîtra ce méchant [b] que le Seigneur détruira par le souffle de sa bouche et qu'il abolira par l'éclat de son avènement.

9. Ce méchant viendra avec la force de satan, avec toute sorte de puissance, avec des signes et des faux miracles

10. Et avec toutes les séductions qui portent à iniquité ceux qui périssent parce qu'ils n'ont point reçu l'amour de la vérité pour être sauvés.

11. C'est pourquoi Dieu leur enverra un esprit qui donnera efficace à l'erreur, en sorte qu'ils croiront au mensonge [1],

12. Afin que tous ceux qui n'ont pas cru à la vérité, mais qui se sont plu dans l'injustice, soient condamnés.

13. Mais pour nous, mes frères bien-aimés du Seigneur, nous devons rendre de continuelles actions de grâces à Dieu à cause de vous, de ce qu'il vous a choisi dès le commencement pour vous donner le salut par la sanctification de l'Esprit et par la foi en la vérité

14. À quoi il vous a appelé par notre Évangile pour la possession de la gloire de notre Seigneur Jésus-Christ.

15. C'est pourquoi, mes frères, demeurez fermes et retenez les enseignements que nous vous avons donnés, soit de vive voix, soit par notre lettre.

16. Or notre Seigneur Jésus-Christ lui-même et Dieu notre Père qui nous a aimés et qui nous a donné par sa grâce une consolation éternelle et une bonne espérance

17. Console vos cœurs et vous affermisse en toute sorte de bonne doctrine et de bonnes œuvres.

Réflexions

La prophétie qui est contenue dans ce chapitre est des plus remarquables, mais elle a de l'obscurité.

Paul prédit qu'il arriverait dans l'église une révolte presque générale avant que le jour du Seigneur vint. On a cru le plus communément et de tout temps que cette prophétie marquait la venue de l'antéchrist, mais il est difficile d'expliquer toutes les circonstances de cette prédiction.

Elle s'applique assez naturellement à ce qui arriva quelque temps après la mort des apôtres lorsqu'on vit l'ignorance, les erreurs les plus dangereuses, la corruption des mœurs, la tyranie, l'idolâtrie et toutes sortes de superstitions et de désordres entrer dans l'église et y régner pendant plusieurs siècles. Mais cette prophétie marque aussi que cette apostasie et cette extrême corruption ne dureraient pas toujours et que le Seigneur l'abolirait par sa puissance divine.

Dieu a voulu que cet événement fut prédit afin qu'on en fût pas surpris et que les fidèles se tinssent sur leurs gardes.

Il faut remarquer aussi, après Paul, que s'il y a eu et s'il y a encore des gens qui se soient laissés séduire par l'erreur, cela est arrivé par un juste jugement de Dieu parce que ces gens-là n'aimaient pas la vérité et parce qu'ils prenaient plaisir dans le vice. Mais ceux que Dieu a éclairés des pures lumières de l'Évangile doivent lui rendre grâces

de ce qu'il les a élus pour le salut et pour la possession de sa gloire, demeurer fermes dans la vérité qu'ils ont reçue et prier le Seigneur qu'il veuille les sanctifier entièrement et les affermir dans la bonne et pure doctrine et dans toutes sortes de bonnes œuvres.

(a) v3 : Matthieu 24.4 ; Éphésiens 5.5
(b) v8 : Job 4.9 ; Ésaïe 11.4

(1) v11 : C'est-à-dire : que Dieu punissant avec justice ceux qui n'ont pas voulu recevoir la vérité les laissera tomber dans l'erreur.

Chapitre III

Paul exhorte les Thessaloniciens à prier pour lui et pour les progrès de l'Évangile et il prie aussi pour eux, versets 1-5.

Il leur ordonne de se séparer de ceux qui vivaient dans le dérèglement et de n'avoir point de communion avec ceux qui vivaient sans rien faire, versets 6-15.

Il finit son épître par des souhaits et des prières pour les fidèles de Thessalonique, versets 16-18.

AU reste, mes frères, [a] priez pour nous afin que la parole du Seigneur ait un cours libre et qu'elle soit glorifiée partout comme elle l'est parmi vous

2. Et que nous soyons délivrés des hommes fâcheux et méchants, car tous n'ont pas la foi.

3. Or le Seigneur est fidèle qui vous affermira et [b] vous préservera du malin.

4. Nous avons cette confiance à votre égard en notre Seigneur que vous faites et que vous ferez les choses que nous vous ordonnons.

5. Et le Seigneur veuille conduire vos cœurs à aimer Dieu et à attendre patiemment Jésus-Christ !

6. Mes frères, nous vous recommandons aussi, au nom de notre Seigneur Jésus-Christ, que vous vous retiriez d'avec tout homme qui se dit frère et qui vit d'une manière déréglée [1] et non selon les enseignements qu'il a reçu de nous,

7. Car vous savez vous-mêmes [c] comment vous devez nous imiter puisque nous ne [d] nous sommes point conduits dérèglément [nc1] parmi vous

8. Et que nous n'avons mangé gratuitement le pain de personne, mais que nous avons été dans la fatigue et dans la peine [e] travaillant nuit et jour pour n'être à charge à aucun de vous.

9. [f] Ce n'est pas que nous n'en eussions le droit, mais c'est [g] pour nous donner nous-mêmes en exemple à vous afin que vous nous imitiez.

10. Aussi, lorsque nous étions avec vous, nous vous déclarions expressément que si quelqu'un ne veut pas travailler, qu'il ne doit pas non plus manger,

11. Car nous apprenons qu'il y en a quelques-uns parmi vous qui mènent une vie déréglée, qui ne travaillent point et qui vivent dans la curiosité [2].

12. C'est pourquoi nous recommandons à ces sortes de gens, et nous les exhortons par notre Seigneur Jésus-Christ, de travailler et de manger leur pain paisiblement.

13. Mais pour vous, mes frères, [h] ne vous lassez point de bien faire.

14. Et si quelqu'un n'obéit pas à ce que nous vous disons par cette lettre, [i] marquez-le et n'ayez point de communication avec lui afin qu'il en ait de la confusion.

15. Toutefois, ne le regardez pas comme un ennemi, mais avertissez-le comme un frère.

16. Or le Seigneur de la paix vous donne lui-même toujours la paix en toutes manières ! Le Seigneur soit avec vous tous !

17. La salutation de la propre main de moi Paul, ce qui est une marque dans toutes mes épîtres, j'écris ainsi.

18. La grâce de notre Seigneur Jésus-Christ soit avec vous tous, amen !

Réflexions

Il y a trois réflexions principales à faire sur ce chapitre.

La première, que le zèle pour la gloire de Dieu oblige tous les chrétiens à prier pour l'avancement de l'Évangile et pour les fidèles ministres qui l'annoncent, comme eux de leur côté doivent aussi prier pour l'église et pour tous ses membres.

La seconde, que s'il y a des gens dans l'église qui vivent d'une manière déréglée et qui ne se conduisent pas suivant les commandements de Jésus-Christ, il n'est pas permis de les regarder comme frères, mais qu'on doit se séparer d'eux. C'est ce que Paul ordonne expressément au nom de notre Seigneur Jésus-Christ et ce qui est répété en plusieurs endroits du Nouveau Testament. Par où l'on voit que Dieu veut que la discipline soit exercée, que les pécheurs scandaleux ne doivent pas être réputés membres de l'église et que les chrétiens doivent éviter leur commerce.

Il est à remarquer que Paul condamne en particulier ceux qui, au lieu de s'occuper et de travailler dans une vocation légitime, passent leur vie dans l'oisiveté, dans la curiosité et dans des occupations frivoles. Il paraît de ce qu'il dit que ce genre de vie, qui est ordinairement fort commun dans les villes et que l'on regarde dans le monde comme innocent, est tout à fait indigne des chrétiens et que ceux qui le suivent ne méritent pas même de vivre, puisque, comme Paul le déclare

Si quelqu'un ne veut pas travailler, il ne doit pas aussi manger.

(a) v1 : Éphésiens 6.18 ; Colossiens 4.3
(b) v3 : Jean 17.15 ; I Corinthiens 1.8-9
(c) v7 : I Corinthiens 11.1
(d) v7 : I Thessaloniciens 4.11
(e) v8 : Actes 20.34 ; I Corinthiens 4.12 ; I Thessaloniciens 2.9
(f) v9 : I Corinthiens 9.6
(g) v9 : I Corinthiens 11.1
(h) v13 : Galates 6.9
(i) v14 : Matthieu 18.16 ; I Corinthiens 5.9-11

(1) v6 : Ceci regarde principalement ceux qui mènent une vie oisive, comme cela paraît par la suite.
(2) v11 : C'est-à-dire : qui vivent dans l'oisiveté et qui se mêlent de ce qui ne les regarde pas.

(nc1) v7 : La version de 1866 donne ... *de manière déréglée* ....

La seconde épître aux Thessaloniciens a été écrite d'Athènes.

Première épître de Paul à Timothée

On croit que Paul écrivit cette épître environ l'an 64 de notre Seigneur à Timothée qu'il avait laissé à Éphèse pour prendre soin de l'église de cette ville-là. Son but est d'exhorter Timothée à s'opposer aux faux docteurs et de lui enseigner comment les évêques et les pasteurs doivent conduire l'église de Dieu.

Chapitre I

Dans le premier chapitre, Paul ordonne à Timothée d'empêcher que certains faux docteurs juifs ne corrompissent la doctrine chrétienne par des subtilités et des spéculations extravagantes et profanes et n'introduisissent des disputes dans l'église, versets 1-7.

Et parce que ces docteurs marquaient un grand zèle pour la loi, il montre quel en est le véritable usage, versets 8-11.

Cela lui donne occasion de parler de la grâce que Dieu lui avait faite de l'appeler à l'apostolat et de la miséricorde de Dieu envers les pécheurs, versets 12-17.

Enfin, il exhorte Timothée à s'acquitter avec zèle des devoirs de sa charge et à résister aux faux docteurs, versets 18-20.

PAUL, apôtre de Jésus-Christ par le commandement de Dieu notre sauveur et du Seigneur Jésus-Christ [a] notre espérance,

2. À [b] Timothée mon vrai fils en la foi, la grâce, la miséricorde et la paix de la part de Dieu notre Père et de Jésus-Christ notre Seigneur !

3. Suivant la prière que je te fis lorsque je partis pour la Macédoine de demeurer à Éphèse, je te prie encore d'avertir certaines personnes de n'enseigner point une doctrine différente

4. Et de ne s'attacher pas [c] à des fables [1] et à des généalogies qui n'ont point de fin [2] [d] qui engendrent plutôt des disputes que l'édification de Dieu qui consiste dans la foi.

5. Or [e] la fin du commandement est la charité qui procède d'un cœur pur et d'une bonne conscience et d'une foi sincère

6. Dont quelques-uns s'étant détournés se sont égarés dans de vains raisonnements,

7. Prétendant être docteurs de la loi, quoiqu'ils n'entendent point ce qu'ils disent, ni les choses qu'ils assurent comme certaines.

8. Or nous savons [f] que la loi est bonne pour celui qui en fait un usage légitime

9. Et qui sait que ce n'est pas pour le juste que la loi a été établie, mais que c'est pour les méchants [3], pour ceux qui ne peuvent se soumettre, pour les impies, pour les vicieux, pour les gens sans religion, pour les profanes, pour les meurtriers de père et de mère et les autres homicides,

10. Pour les fournicateurs, pour les abominables, pour les voleurs d'hommes, pour les menteurs, pour les parjures et pour tout ce qui est contraire à la sainte doctrine

11. Laquelle est conforme au [g] glorieux Évangile de Dieu souverainement heureux dont la dispensation m'a été confiée [4].

12. Et je rends grâces à Jésus-Christ notre Seigneur qui m'a fortifié et de ce qu'il m'a jugé fidèle, m'ayant établi dans le ministère,

13. Moi qui était auparavant un blasphémateur, un persécuteur, un homme violent, mais j'ai obtenu miséricorde parce que je l'ai fait par ignorance étant dans l'incrédulité.

14. Et la grâce de notre Seigneur a surabondé en moi avec la foi et la charité qui est en Jésus-Christ.

15. Cette parole est certaine et digne d'être reçue avec une entière croyance, c'est [h] que Jésus-Christ est venu au monde pour sauver les pécheurs dont je suis le premier,

16. Mais j'ai obtenu miséricorde afin que Jésus-Christ fit voir en moi le premier une parfaite clémence pour servir de modèle à ceux qui croiront en lui pour avoir la vie éternelle.

17. Or au Roi immortel, invisible, à Dieu seul sage, soit honneur et gloire aux siècles des siècles, amen !

18. Mon fils Timothée, ce que je te recommande, c'est que [i] conformément aux prophéties qui ont été faites autrefois de toi, tu t'acquites par elles de ton devoir dans cette bonne guerre,

19. [j] Concervant la foi et la bonne conscience à laquelle quelques-uns ayant renoncés, ils ont fait naufrage en ce qui regarde la foi,

20. Du nombre desquels sont Hyménée et Alexandre que j'ai livrés à satan afin qu'ils apprennent à ne plus blasphémer.

Réflexions

Les instructions que ce chapitre contient sont les suivantes.

La première, que le devoir des ministres de l'Évangile est d'enseigner et de conserver la pure doctrine et de résister à ceux qui veulent l'altérer en enseignant des doctrines, ou fausses, ou inutiles, et qui ne sont propres qu'à exciter des disputes et du trouble dans l'église.

La seconde,

que le but de la religion est la charité qui procède d'un cœur pur, d'une bonne conscience et d'une foi sincère, et que ceux qui se détournent de ce but s'égarent en de vains discours.

C'est par là que nous pouvons juger si les doctrines qu'on nous annonce sont véritables et si nous sommes nous-mêmes du nombre des vrais et sincères chrétiens.

La troisième instruction est que la loi en tant qu'elle défendait aux Juifs les crimes les plus grossiers avait été donnée plutôt pour réprimer les méchants et les hommes corrompus que pour les gens de bien qui ont en horreur ces crimes-là.

D'où il suit que bien qu'elle ne soit pas abolie, elle n'a plus à cet égard-là le même usage par rapport aux chrétiens qu'elle avait autrefois, puisque l'Évangile forme les hommes à la plus parfaite sainteté.

4. Paul nous enseigne ici que Jésus-Christ est *venu au monde pour sauver les pécheurs* et c'est ce qu'il confirme par son exemple.

C'est là une doctrine pleine de consolation pour les pécheurs véritablement repentants. Sur quoi il faut cependant remarquer ce que dit Paul, savoir que Dieu lui avait fait miséricorde parce que, lorsqu'il avait persécuté l'église et blasphémé contre Jésus-Christ il l'avait fait par ignorance, étant dans l'incrédulité. Cela nous apprend qu'il est bien plus facile d'obtenir le pardon des péchés qui sont commis par ignorance que ceux où l'on tombe volontairement et contre la connaissance que l'on a de la volonté de Dieu.

Enfin, nous voyons dans ce chapitre que l'on doit sur toutes choses s'étudier à avoir une bonne conscience, puisqu'en la perdant on perd la foi et qu'on tombe dans le dernier endurcissement.

(a) v1 : Colossiens 1.27
(b) v2 : Actes 16.2
(c) v4 : Sous 4.7 ; Tite 1.14
(d) v4 : Sous 6.4
(e) v5 : Romains 13.10
(f) v8 : Romains 7.12
(g) v11 : Sous 6.15
(h) v15 : Matthieu 9.13 ; Marc 2.17
(i) v18 : Actes 16.1
(j) v19 : Sous 3.9

(1) v4 : Ceci regarde les vaines traditions des docteurs Juifs, les fables qu'ils débitaient, leurs explications mystiques et allégoriques de l'Écriture Sainte et divers préceptes dont ils prescrivaient l'observation, sur l'abstinence des viandes et sur divers autres articles de nulle importance. Voyez Tite 1.14-15.

(2) v4 : On prétend que les Juifs recherchaient avec un grand soin les généalogies des familles après le retour de la captivité. On croit aussi que Paul avait en vue les généalogies mystérieuses qui avaient été tirées de la philosiphie platonicienne et qui furent adoptées par les Valentiniens et par les Gnostiques.

(3) v9 : Les défenses par lesquelles la loi condamne les grands crimes et les peines qu'elle dénonce à ceux qui les commettent n'ont pas été établies pour les gens de bien, comme c'est principalement contre les méchants, afin de les réprimer.

(4) v11 : Ce qui était défendu par le loi l'est aussi par la doctrine de l'Évangile. Paul dit cela pour montrer que, si les chrétiens n'observaient pas les cérémonies de la loi de Moïse, ils se soumettaient à cette loi dans ce qu'elle avait d'essentiel et qu'à cet égard l'Évangile s'accordait parfaitement avec la loi.

Chapitre II

L'apôtre ordonne qu'on prie dans l'église pour tous les hommes et en particulier pour les rois et les magistrats qui étaient alors païens et il fonde cet ordre sur ce que Dieu veut le salut de tous les hommes et que c'est dans cette vue qu'il a envoyé son fils pour les sauver et qu'il leur fait annoncer son Évangile, versets 1-7.

Il ordonne que les hommes prient dans un esprit de paix et de pureté et que les femmes assistent aux assemblées de l'église avec un habillement modeste et qu'elles demeurent dans le respect et dans le silence, versets 8-15.

JE recommande donc avant toutes choses qu'on fasse des requêtes, des prières, des supplications et des actions de grâce pour tous les hommes,

2. Pour les rois et pour tous ceux qui sont constitués en dignité, afin que nous menions une vie paisible et tranquille en toute piété et en toute honnêteté,

3. Car cela est bon et agréable à Dieu notre Seigneur

4. [a] Qui veut que tous les hommes soient sauvés et qu'ils parviennent à la connaissance de la vérité,

5. Car il y a un seul Dieu et un seul médiateur entre Dieu et les hommes, Jésus-Christ homme

6. Qui s'est donné soi-même en rançon pour tous, c'est le témoignage qui a été rendu en son propre temps [1].

7. [b] C'est pour cela ([c] je dis la vérité en Christ, je ne mens point) que j'ai été établi prédicateur, apôtre et docteur des Gentils dans la foi et dans la vérité.

8. Je veux donc que les hommes prient en tout lieu, levant leurs mains pures au Ciel sans colère et sans contestations

9. Et de même [d] que les femmes se parent d'un vêtement honnête, avec pudeur et avec modestie, non avec des cheveux frisés, ni avec de l'or ou des perles ou des habits somptueux,

10. Mais qu'elles se parent de bonnes œuvres comme il est séant à des femmes qui font profession de servir Dieu.

11. Que la femme écoute l'instruction avec silence et avec une entière soumission,

12. Car [e] je ne permets pas à la femme d'enseigner, ni de prendre aucune autorité sur son mari, mais il faut qu'elle demeure dans le silence,

13. Car [f] Adam fut formé le premier et Ève ensuite

14. Et ce ne fut pas Adam qui fut séduit, mais la femme ayant été séduite fut cause de la transgression.

15. Cependant, la femme sera sauvée en mettant des enfants au monde si elle demeure dans la foi, dans la charité, dans la sainteté et dans la modestie.

Réflexions

Nous apprenons de ce chapitre

1. Que c'est un devoir tout à fait indispensable dans la religion de faire des prières publiques pour le salut de tous les hommes et en particulier des rois et pour tous ceux qui sont élevés en autorité et qu'ainsi ces prières font une partie essentielle du culte des chrétiens,

2. Que la bonté de Dieu envers les hommes est si grande qu'il veut que tous soient sauvés et que c'est à cause de cela qu'il a donné son fils Jésus-Christ pour être médiateur entre lui et eux. C'est aussi ce qui nous oblige a désirer le salut de tous les hommes, à les aimer tous et à prier pour eux

3. Que les prières ne peuvent être agréables à Dieu à moins qu'elles ne soient faites avec un cœur pur et dans un esprit de charité et de paix, sans colère et sans contestation.

Outre cela, Paul donne aux femmes chrétiennes ces trois leçons.

La première, de s'habiller avec beaucoup de modestie et de pudeur, comme il est séant à des femmes qui font profession de servir Dieu, de fuir l'immodestie et les ornements excessifs et d'observer surtout ces règles lorsqu'elles assistent aux assemblées religieuses.

La seconde, de demeurer dans le silence et dans la soumission, non seulement dans l'église, mais aussi dans les maisons envers leurs maris.

Et la troisième, que celles à qui Dieu donne des enfants se sauveront si elles prennent soin des enfants qu'elles ont mis au monde, si elles les élèvent dans la piété et si elles demeurent elles-mêmes dans la foi, dans la charité, dans la sainteté et dans la modestie.

(a) v4 : II Pierre 3.9
(b) v7 : II Timothée 1.11
(c) v7 : Romains 9.1
(d) v9 : I Pierre 3.3
(e) v12 : I Corinthiens 14.34
(f) v13 : Genèse 1.27 et 2.18

(1) v6 : C'est la vérité salutaire qui a été révélée et le témoignage qui a été rendu dans le temps que Dieu avait marqué pour cela, lorsque Jésus-Christ s'est livré à la mort pour racheter les hommes et qu'il a fait annoncer la doctrine du salut à tous les peuples par la prédication de l'Évangile.

Chapitre III

Paul remarque dans ce chapitre

1. De l'importance de la charge d'évêque et de pasteur et des qualités que doivent avoir ceux qui sont admis à cet emploi, versets 1-7.

En second lieu, de la charge des diacres dont l'office était d'administrer les aumônes de l'église et d'assister les évêques dans leurs fonctions et il marque aussi les vertus qui doivent se rencontre dans les diacres, versets 8-13.

3. Pour engager Timothée à n'admettre aux charges écclésiastiques que des personnes qui en fussent dignes et à conduire l'église comme il faut, il lui présente quelle est la dignité de l'église de Dieu et l'excellence de la doctrine qui y est enseignée, versets 14-16.

CETTE parole est certaine : Si quelqu'un souhaite d'être évêque, il désire une œuvre excellente.

2. Mais [a] il faut que l'évêque soit irrépréhensible, mari d'une seule femme [1], sobre, prudent, grave, hospitalier, propre à enseigner,

3. Qu'il ne soit pas adonné au vin, ni violent, ni porté au gain déshonnête, mais qu'il soit modéré, éloigné des querelles, exempt d'avarice,

4. Qu'il gouverne bien sa propre famille, tenant ses enfants dans la soumission et dans toute sorte d'honnêteté,

5. Car si quelqu'un ne sait pas conduire sa propre famille, comment pourra-t-il gouverner l'église de Dieu ?

6. Qu'il ne soit point nouvellement converti [2], de peur qu'étant gonflé d'orgueil, il ne tombe dans la condamnation du diable [3].

7. Il faut aussi qu'il ait bon témoignage de ceux hors de l'église, de peur qu'il ne tombe dans l'opprobre et dans le piège du diable.

8. De même il faut que les diacres soient graves, qu'ils ne soient ni doubles en paroles, ni adonné aux excès du vin, ni portés au gain déshonnête,

9. [b] Mais qu'ils conservent le mystère de la foi avec une conscience pure

10. Et que ceux-ci soient aussi premièrement éprouvés et puis qu'ils servent, s'ils sont trouvés sans reproche.

11. Il faut de même que leurs femmes soient graves, qu'elles ne soient point médisantes, qu'elles soient sobres et fidèles en toutes choses.

12. Que les diacres soient maris d'une seule femme, gouvernant bien leurs enfants et leurs propres familles,

13. Car ceux qui auront bien servi s'acquièrent un degré honorable et une grande liberté dans la foi qui est en Jésus-Christ [4].

14. Je t'écris ceci espérant d'aller te voir bientôt,

15. Afin que, si je tarde, tu saches comment il faut se conduire dans la maison de Dieu qui est l'église du Dieu vivant, la colonne et l'appui de la vérité.

16. Et certainement le mystère de piété est grand : Dieu a été manifesté en chair, justifié par esprit, vu des anges, prêché aux Gentils, cru dans le monde et élevé dans la gloire.

Réflexions

Ce que Paul dit de l'excellence de la charge d'évêque et des qualités qui sont requises en ceux qui y aspirent ou qui l'exercent nous montre que cette charge est d'institution divine et d'une très grande importance. C'est sur quoi les pasteurs doivent faire de sérieuses réflexions afin de se rendre digne d'un si saint emploi, non seulement en évitant tous les défauts qui rendraient leur ministère infructeux et en vivant d'une manière qu'on ne puisse leur en reprocher aucun avec justice, mais outre cela en ayant une conduite édifiante et en donnant l'exemple de toutes sortes de vertus.

2. Les règles que Paul prescrit ici montrent qu'il n'est pas permis d'admettre aux ordres sacrés des personnes qui ne soient pas irrépréhensibles et propres à enseigner et à conduire l'église de Dieu.

3. Tous les chrétiens doivent considérer que puisque cette charge est d'une si grande conséquence et que le salut des âmes et la gloire de Dieu en dépendent, le caractère des pasteurs doit être vénérable et sacré dans l'église et qu'on doit avoir en révérence ceux qui en sont revêtus et qui le soutiennent dignement.

Pour ce qui est des diacres, il paraît de ce chapitre que leur charge, qui avait été établie d'abord après l'ascension de Jésus-Christ, fut conservée dans toutes les églises, de même que celle des

évêques et qu'outre qu'elle était fort utile à cause des fonctions auxquelles les diacres s'employaient, elle servait à former de bons pasteurs, les apôtres ayant établi une subordination et réglé qu'on n'élèverait personne à la charge d'évêque que par degrés et que les évêques seraient pris d'entre les diacres qui auraient bien servi. Par ce moyen on ne mettait à la tête des églises que des gens connus et qui eussent suffisamment d'âge et d'expérience.

C'est un très grand mal que ce bel ordre ne s'observe plus aujourd'hui dans la plupart des églises.

Enfin, ce que Paul dit de la dignité de l'église du Dieu vivant et de l'excellence de la doctrine qui y est enseignée doit être bien considéré, tant par les conducteurs de l'église que par tous les fidèles afin que les uns et les autres soient incités par là à respecter l'église du Seigneur, à y demeurer inviolablement attachés et à s'acquitter de leur devoir, chacun suivant son état et sa vocation.

(a) v2 : Tite 1.6
(b) v9 : Sus 1.19

(1) v2 : Ce qui est dit ici regarde ceux qui, ayant répudié leurs femmes, sans une cause légitime, lorsqu'ils étaient Juifs ou païens, comme cela était ordinaire dans ces temps-là, en épousaient une autre. Paul exclut ces gens-là des ordres sacrés parce que selon la loi de Jésus-Christ, Marc 10.11, un tel mariage était un adultère devant Dieu.
(2) v6 : Grec : néophyte. On appelait ainsi ceux qui avaient été reçus dans l'église depuis peu par le baptême.
(3) v6 : Ou : qu'il ne donne lieu aux accusations des calomniateurs.
(4) v13 : C'est-à-dire : ils parviennent à un ministère plus élevé et ils prêcheront la foi en Jésus-Christ avec une grande liberté et avec succès.

Chapitre IV

Paul avertit Timothée qu'il s'élèverait de faux docteurs qui condamneraient le mariage et l'usage de certaines viandes, versets 1-5.

2. Il exhorte Timothée à enseigner la pure doctrine et à s'attacher à la vraie piété de laquelle il représente l'utilité et les fruits, versets 6-11.

3. Il lui recommande de rendre son ministère et sa jeunesse respectables et d'être attentif à tous ses devoirs, versets 12-16.

OR l'esprit dit expressément [a] que dans les derniers temps quelques-uns se révolteront de la foi, s'attachant à des esprits séducteurs et aux doctrines des démons [1],

2. [b] Enseignant des mensonges par hypocrisie [2], étant cautérisés dans leur propre conscience,

3. Défendant de se marier, commandant de s'abstenir des viandes que Dieu a créées afin que les fidèles et ceux qui ont connu la vérité en use avec actions de grâces,

4. Car tout ce que Dieu a créé est bon et rien n'est à rejeter, pourvu que l'on le prenne avec actions de grâces,

5. Parce qu'il est sanctifié par la parole de Dieu et par la prière.

6. Si tu représente ces choses aux frères, tu seras un bon ministre de Jésus-Christ, nourri dans les paroles de la foi et de la bonne doctrine que tu as suivie avec soin,

7. Mais rejette les fables profanes et semblables à celles des vieilles et exerce-toi à la piété,

8. Car l'exercice corporel est utile à peu de chose, mais [c] la piété est utile à toutes choses, ayant la promesse de la vie présente et de celle à venir.

9. Cette parole est certaine et digne d'être reçue avec une entière croyance.

10. C'est à cause de cela que nous endurons des travaux et des opprobres, parce que nous espérons au Dieu vivant [d] qui est le Sauveur de tous les hommes et principalement des fidèles.

11. Annonce ces choses et les enseigne.

12. Que personne ne méprise ta jeunesse, mais soit le modèle des fidèles par tes paroles, par ta conduite, par ta charité, par l'esprit qui t'anime, par ta foi, par ta pureté.

13. Applique-toi à la lecture, à l'exhortation et à l'instruction en attendant que je vienne.

14. Ne néglige point le don qui est en toi, qui t'a été donné par prophétie, par l'imposition des mains de l'assemblée des pasteurs [3].

15. Pense à ces choses et sois-en toujours occupé, afin que tout le monde voie les progrès que tu fais.

16. Prends garde à toi et à l'instruction, persévère dans ces choses, car en faisant cela tu te sauveras toi-même et ceux qui t'écoutent.

Réflexions

Pour profiter de cette lecture il faut remarquer en premier lieu, qu'il s'éleva dans l'église primitive et dans les siècles suivants, selon la prédiction que Paul fait ici, des faux docteurs qui, sous un vain prétexte de piété, condamnèrent le mariage et l'usage des viandes et introduisirent diverses erreurs dans la religion.

Cela doit nous faire reconnaître combien il importe d'éviter l'erreur et la superstition et de ne s'écarter jamais de la doctrine de l'Évangile. Mais il faut se souvenir que ce que Paul dit ici n'autorise point le libertinage et la sensualité et que l'usage des créatures de Dieu n'est permis qu'autant qu'on s'en sert avec modération et avec actions de grâces.

2. Comme ces imposteurs, dont Paul parle, étaient des hommes charnels qui cherchaient à s'enrichir et à jouir des commodités de la vie et qui faisaient servir la religion à leur intérêt, Paul représente à Timothée que la véritable piété est ce qu'il y a de plus utile, même dès cette vie :

qu'elle a la promesse de la vie présente aussi bien que celle de la vie à venir et que Dieu, qui a soin de tous les hommes, a particulièrement soin des fidèles.

C'est là une vérité constante et c'est ce qui nous apprend que le vrai et unique moyen d'être heureux, et en cette vie et en l'autre, c'est de s'attacher par dessus toutes choses à la solide piété.

3. Paul marque dans ce chapitre que le devoir des ministres de l'Évangile est d'annoncer une doctrine pure, de s'exercer continuellement à la piété, de se conduire d'une manière qu'ils ne donnent occasion à personne de les mépriser et qu'ils soient des modèles de foi, de sainteté, de pureté et de toutes sortes de vertus dans leurs discours et dans toute leur conduite. Il leur recommande outre cela de cultiver leurs dons par le travail, par l'étude et par l'assiduité aux fonctions de leur charge en sorte que tout le monde soit témoin de leurs progrès et qu'ils puissent se sauver eux-mêmes et ceux qui les écoutes.

Ces leçons s'adressent premièrement aux pasteurs et ils doivent y faire la plus sérieuse attention, mais elles engagent aussi tous les chrétiens à faire un bon usage du ministère de leurs conducteurs et à prier le Seigneur qu'il sanctifie ceux qui exercent cette sainte charge, afin qu'ils s'acquittent de tous leurs devoirs à la gloire de Dieu et à l'édification de l'église.

(a) v1 : II Timothée 3.1 ; II Pierre 3.3 ; Jude 18
(b) v2 : Sus 1.4 ; Sous 6.20 ; II Timothée 2.23 ; Tite 1.14
(c) v8 : Lévitique 26.3 ; Deutéronome 28.1 ; Psaume 34.10
(d) v10 : Psaume 36.7

(1) v1 : C'est-à-dire : des doctrines venues des démons ou, selon d'autres, des doctrines qui concernent les démons. Les païens donnaient ce nom aux esprits ou aux anges, tant bons que mauvais. Ils les regardaient comme des espèces de divinités inférieures et ils leur rendaient un culte. Il y avait des docteurs Juifs, qui étant devenus chrétiens, avaient retenus ces sentiments de la philosophie payenne et qui, avec cela, prescrivaient diverses abstinences telles que sont celles dont Paul parle ici. Voyez ce qui est dit du culte des anges et des abstinences dans Colossiens 2.18 et suivants.
(2) v2 : Ou ils seront séduits par l'hypocrisie, par l'artifice des docteurs de mensonge.
(3) v14 : Grec : du presbytère.

Chapitre V

Paul prescrit à Timothée la manière dont il devait se conduire dans les avertissements et dans les censures et lorsqu'il s'agirait de recevoir des veuves au service de l'église. Il marque à cette occasion le devoir des femmes et les défauts qu'elles doivent éviter, versets 1-16.

Il parle ensuite de l'honneur et du salaire qui est dû aux pasteurs et de ce qu'il fallait observer dans les accusations qui seraient faites contre eux et dans leur ordination, versets 17-29.

NE reprend pas rudement un vieillard, mais exhorte-le comme un père, les jeunes gens comme des frères,

2. Les femmes âgées comme des mères, les jeunes comme des sœurs, avec une entière pureté.

3. Honore [1] les veuves qui sont véritablement veuves.

4. Mais si quelque veuve a des enfants ou des enfants de ses enfants, qu'ils apprennent avant toutes choses à exercer leur piété envers leur propre famille et à rendre la pareille à ceux qui leur ont donné la vie, car cela est bon et agréable à Dieu.

5. Or la veuve, qui est véritablement veuve et qui est demeurée seule, espère en Dieu et persévère nuit et jour en prières et en oraisons,

6. Mais celle qui vit dans les plaisirs est morte en vivant.

7. Avertis-les donc de ces choses afin qu'elles soient sans reproche.

8. Que si quelqu'un n'a pas soin des siens et principalement de ceux de sa famille, il a renié la foi et il est pire qu'un infidèle.

9. Que celle qui sera mise sur le rôle des veuves [2] n'ait pas moins de soixante ans et qu'elle ait été la femme d'un seul mari [3]

10. Et qu'elle ait le témoignage d'avoir fait de bonnes œuvres, d'avoir bien élevé ses propres enfants, d'avoir exercé l'hospitalité, lavé les pieds des saints, secouru les affligés et de s'être appliquée à toutes les bonnes œuvres.

11. Mais n'admets pas les veuves qui sont plus jeunes, car quand le libertinage leur a fait secouer le joug de Christ, elles veulent se remarier,

12. Ce qu'elle font à leur condamnation parce qu'elles ont violé leur premier engagement [4].

13. Et avec cela elles sont oisives, elles s'accoutument à aller de maison en maison et non seulement elles vivent dans l'oisiveté, mais elles sont aussi causeuses et curieuses et parlent de choses qui ne sont pas bien séantes.

14. Je veux donc que ces jeunes veuves se marient, qu'elles aient des enfants, qu'elles gouvernent leur ménage, qu'elles ne donnent aucune occasion à l'adversaire de médire,

15. Car il y en a quelques-unes qui se sont déjà égarées pour suivre satan.

16. Que si quelque fidèle, homme ou femme a des veuves dans sa famille, qu'il les assiste et que l'église n'en soit point chargée, afin qu'elle ait de quoi entretenir celles qui sont véritablement veuves.

17. Que les pasteurs [5] qui président bien soient jugés dignes d'un double honneur [6], principalement ceux qui travaillent à la prédication de la parole et à l'instruction,

18. Car l'Écriture dit : [a] Tu ne lieras point la bouche au bœuf qui foule le grain, [b] L'ouvrier est digne de son salaire.

19. Ne reçois aucune accusation contre un pasteur que sur la déposition de deux ou trois témoins.

20. Reprends publiquement ceux qui pèchent afin de donner de la crainte aux autres.

21. [c] Je te conjure devant Dieu et devant le Seigneur Jésus-Christ et devant les anges élus d'observer ces choses sans aucune prévention et sans rien faire par des affections particulières.

22. N'impose les mains à personne avec précipitation et ne participe point aux péchés d'autrui, conserve-toi toi-même pur.

23. Ne continue pas à ne boire que de l'eau, mais use d'un peu de vin à cause de ton estomac et de tes fréquentes indispositions.

24. Il y a des personnes dont les péchés sont manifestes et qui précèdent leur condamnation, mais il

y en a d'autres dont les péchés ne se découvrent que dans la suite.

25. De même il y a des bonnes œuvres qui sont manifestes et si elles ne le sont pas d'abord, elles ne sauraient demeurer toujours cachées [7].

Réflexions

Ce qui est dit dans ce chapitre apprend premièrement aux pasteurs à dispenser leurs exhortations avec prudence, ayant égard aux personnes à qui ils les adressent et à se conduire en toutes choses avec beaucoup de discrétion et en même temps avec droiture et intégrité.

2. Les règles que Paul prescrit par rapport aux veuves qui servaient l'église montrent

- que tout doit se passer avec ordre dans l'église du Seigneur, particulièrement à l'égard des œuvres de charité,

- que l'on ne doit confier la dispensation des aumônes et le soin des choses saintes qu'à des personnes graves et pieuses

- et que ceux qui ont des parents pauvres et qui peuvent les assister sont obligés de le faire.

3. On voit ici

- que les femmes âgées doivent s'attacher aux œuvres de piété et de charité et donner aux jeunes femmes de bonnes instructions et de bons exemples,

- que c'est une vie indigne de femmes chrétiennes que d'être oiseuses, causeuses, curieuses et d'aller de maison en maison, mais que Dieu veut qu'elles soient sages, modestes, chastes, retirées et qu'elles prennent soin de leur ménage et de leur famille.

4. L'ordre que Paul donne à Timothée de reprendre publiquement ceux qui pèchent établit la nécessité de la discipline de l'église et des censures publiques.

Enfin, l'on peut recueillir de tout ce chapitre que le ministère des pasteurs est une charge bien importante, qu'elle demande beaucoup de prudence, de lumières et de probité, qu'ainsi l'on doit être fort circonspect et ne rien faire avec précipitation lorsqu'il s'agit d'admettre des personnes à un ministère si saint, comme d'un autre côté on ne doit pas accuser, ni condamner légèrement et sans de justes fondements ceux qui l'exercent.

(a) v18 : Deutéronome 25.4 ; I Corinthiens 9.9
(b) v18 : Matthieu 10.10 ; Luc 10.7
(c) v21 : Sous 6.13

(1) v3 : Honorer signifie ici proprement assister, avoir soin de quelqu'un, comme sous v.17.

(2) v9 : Paul parle des veuves qui se consacraient au service de l'église pour le soulagement des malades et des pauvres, pour l'instruction des personnes de leur sexe et pour d'autres fonctions pieuses qui ne pouvaient être exercée que par des femmes. On les appelaient *diaconisses*.

(3) v9 : Ceci doit s'entendre comme ce qui est dit sus III.2. Paul exclut les veuves qui s'étaient séparées de leur mari pour en épouser un autre et celles qui, ayant été répudiées injustement, s'étaient remariées du vivant de leur premier mari.

(4) v12 : L'engagement qu'elles avaient pris de servir toute leur vie dans l'office de veuves.

(5) v17 : Grec : les prêtres ou anciens.

(6) v17 : C'est-à-dire : d'une double récompense.

(7) v24 et 25 : Paul prescrit ici une règle à Timothée sur la manière dont il doit se conduire lorsqu'il s'agissait de ceux qui voulaient entrer dans le ministère sacré ou de ceux qui l'exerçaient. C'est qu'il y en avait dont les bonnes ou mauvaises qualités se manifestaient d'abord et d'autres qu'on ne connaissait qu'au bout de quelque temps et qu'ainsi Timothée ne devait rien précipiter dans ces occasions.

Chapitre VI

Il est parlé dans ce chapitre

1. Du devoir des serviteurs envers leurs maîtres, versets 1-2,

2. Des faux docteurs qui enseignent une doctrine différente de celle de Paul et du mal qu'ils faisaient dans l'église en y excitant des disputes, versets 3-5.

3. Et parce que ces docteurs-là agissaient dans des vues d'intérêt, Paul parle du contentement d'esprit et des maux qui naissent de l'amour des richesses, versets 6-10.

4. Il somme Timothée avec beaucoup de force d'observer tout ce qu'il venait de lui prescrire, de conserver la pureté de la doctrine et de fuir les disputes inutiles, versets 11-21.

QUE les esclaves qui sont sous le joug de la servitude regardent leurs maîtres comme dignes de toute sorte d'honneur, afin que le nom de Dieu et sa doctrine ne soient point blâmés

2. Et que ceux qui ont des fidèles [1] pour maîtres ne les méprisent point sous prétexte qu'ils sont leurs frères, mais qu'ils les servent encore mieux parce qu'ils sont fidèles et bien-aimés et qu'ils ont soin de leur faire du bien [2]. Enseigne-leur ces devoirs et les y exhorte.

3. [a] Si quelqu'un enseigne autrement et n'acquiesce pas aux salutaires instructions de notre Seigneur Jésus-Christ et à la doctrine qui est selon la piété,

4. Il est enflé, il ne sait rien, mais il a la maladie des questions et des disputes de mots d'où naissent l'envie, les querelles, les médisances et les mauvais soupçons,

5. Les vaines disputes de gens qui ont l'esprit corrompu, qui sont privés de la vérité et qui regardent la piété comme un moyen de gagner du bien, sépare-toi de ces gens-là.

6. Or la piété avec le contentement d'esprit est un grand gain,

7. [b] Car nous n'avons rien apporté dans le monde et il est évident que nous n'en pouvons rien emporter,

8. Mais pourvu que nous ayons la nourriture et de quoi nous vêtir, cela nous suffira.

9. [c] Mais ceux qui veulent devenir riche tombent dans la tentation et dans le piège et en plusieurs désirs insensés et pernicieux qui plongent les hommes dans la ruine et la perdition,

10. Car l'amour des richesses est la racine de tous les maux et quelques-uns les ayant recherchées avec ardeur se sont détournés de la foi et se sont eux-mêmes embarrassés dans plusieurs douleurs.

11. Mais toi, ô homme de Dieu, fuis ces choses et recherche la justice, la piété, la foi, la charité, la patience, la douceur,

12. Combats dans le combat de la foi, remporte la vie éternelle à laquelle tu as été appelé et dont tu as fais une si belle profession en présence de plusieurs témoins.

13. [d] Je t'ordonne devant Dieu qui donne la vie à toutes choses et devant Jésus-Christ qui [e] fit cette belle confession devant Ponce Pilate

14. De garder ces commandements, étant sans tache et sans reproche jusqu'à l'avènement de notre Seigneur Jésus-Christ

15. Qui sera manifesté en son propre temps par [f] le bienheureux et seul Prince, [g] le Roi des rois et le Seigneur des seigneurs,

16. Qui seul possède l'immortalité et qui habite une lumière inaccessible [h] que nul homme n'a vu, ni ne peut voir, à qui appartient l'honneur et la puissance éternelle, amen.

17. Recommande aux riches de ce monde de n'être point orgueilleux, de ne point mettre leur confiance dans l'incertitude des richesses, mais de la mettre dans le Dieu vivant qui nous donne toutes choses abondamment pour en jouir,

18. De faire du bien, d'être riches en bonnes œuvres, prompt à donner et à faire part de leurs biens,

19. [i] S'amassant ainsi pour l'avenir un trésor placé sur un bon fond afin d'obtenir la vie éternelle.

20. Ô Timothée ! [j] Garde le dépôt qui t'a été confié, [k] fuyant les discours vains et profanes et les contradictions d'une science faussement ainsi nommée,

21. De laquelle quelques-uns faisant profession se sont détournés de la foi. La grâce soit avec toi, amen !

Réflexions

Le soin que Paul a de marquer le devoir des esclaves après avoir parlé de celui des pasteurs montre que Dieu veut le salut de toutes sortes de personnes et qu'il n'a pas d'égard à la différence des conditions. Cela fait voir aussi que les serviteurs doivent être fidèles et soumis à leurs maîtres, considérant que, si du temps de Paul les esclaves qui avaient des maîtres païens étaient obligés à ce devoir, ceux qui servent des maîtres chrétiens le sont beaucoup plus.

2. Il faut faire une sérieuse attention à ce que Paul dit ici si fortement contre les questions et les disputes inutiles et curieuses et contre ceux qui s'y adonnent, lesquels il représente comme des gens pleins d'orgueil qui ont le cœur gâté et qui causent des maux infinis dans l'église. Cela doit inspirer, tant à ceux qui enseignent, qu'à tous les chrétiens, une extrême aversion pour ces sortes de disputes et les engager à éviter, comme Paul l'ordonne, ceux qui les excitent et qui les entretiennent et nous séparer d'eux.

Une troisième instruction que ce chapitre contient,

C'est que la piété avec le contentement d'esprit est un grand gain, que, comme nous n'avons rien apporté au monde, nous n'en emporterons rien et que, pourvu que nous ayons la nourriture et le vêtement, cela doit nous suffire.

Cette leçon est très importante pour la tranquilité de la vie et pour se garantir des tentations où l'on tombe dès qu'on s'écarte de cette règle.

4. Paul confirme cette leçon en nous avertissant

que l'amour des richesses est la racine de tous les maux, que ceux qui ont envie de devenir riches s'engagent dans la tentation, dans des pièges et dans plusieurs désirs insensés et nuisibles qui les plongent dans la perdition.

C'est là une vérité que la parole de Dieu nous enseigne et que l'expérience confirme tous les jours.

5. Paul marque ici le devoir de ceux qui ont du bien, c'est

de ne pas mettre leur confiance dans leurs richesses qui sont incertaines et périssables, mais d'être riches en bonnes œuvres afin de se faire un trésor pour l'avenir et d'obtenir le vie éternelle.

Ce sont là des devoirs que le christianisme impose à tous les chrétiens à qui Dieu a donné des biens en ce monde et qu'ils doivent avoir continuellement devant les yeux.

Enfin, la manière grave et solennelle dont Paul somme Timothée de remplir tous les devoirs de sa charge et de conserver fidèlement le dépôt de la pure doctrine qui lui avait été confié doit engager tous ceux qui sont dans le ministère sacré à redoubler de plus en plus leur zèle et à s'acquitter de tous leurs devoirs avec tant de fidélité

qu'ayant combattu dans le bon combat de la foi, ils obtiennent la vie éternelle et qu'ils soient irréprehensibles à la venue de notre Seigneur Jésus-Christ, laquelle le bienheureux et le seul Prince, le Roi des rois et le Seigneur des seigneurs manifestera en son temps, lui qui possède seul l'immortalité qui habite une lumière inaccessible, que nul homme n'a vu, ni ne peut voir et auquel appartient l'honneur et la force éternellement, amen !

(a) v3 : Sus 1.3-4
(b) v7 : Job 1.21
(c) v9 : Proverbes 15.27 et 28.20
(d) v13 : Sus 5.21
(e) v13 : Matthieu 27.11 ; Jean 18.37
(f) v15 : Sus 1.11
(g) v15 : Apocalypse 17.14 et 19.16
(h) v16 : Jean 1.18 ; I Jean 4.20
(i) v19 : Matthieu 6.20 ; Luc 12.33 et 16.9
(j) v20 : II Timothée 1.14
(k) v20 : Sus 1.4 et 4.7

(1) v2 : C'est-à-dire : des maîtres chrétiens.
(2) v2 : Ou : parce qu'ils ont part avec leurs maîtres à la même grâce, étant chrétiens comme eux.

La première à Timothée a été écrite de Laodicée qui est la métropolitaine de la Phrygie pacatienne.

Seconde épître de Paul à Timothée

Argument

Paul écrivit cette épître environ l'an 66 de Jésus-christ étant prisonnier à Rome pour la seconde fois, un peu avant que de souffrir le martyre. Il y réitère les exhortations qu'il avait déjà adressées auparavant à Timothée et il lui recommande de s'acquitter fidèlement et avec un nouveau zèle des devoirs de sa charge.

Chapitre I

Paul marque la tendresse qu'il avait pour Timothée et il loue sa foi et sa piété, versets 1-5.

Il l'exhorte à redoubler de zèle, à ne point se rebuter à cause des afflictions auxquelles les fidèles et particulièrement les ministres de l'Évangile étaient exposés et à retenir toujours la pure doctrine de Jésus-Christ, versets 6-14.

Il se plaint de ceux qui l'avaient abandonné et il prie Dieu pour la famille d'Onésiphore qui avait eu soin de lui dans le temps qu'il était en prison à Rome, versets 15-18.

PAUL apôtre de Jésus-Christ par la volonté de Dieu pour annoncer la promesse de la vie qui est en Jésus-Christ

2. À Timothée mon cher fils, la grâce, la miséricorde et la paix de la part de Dieu le père et de Jésus-Christ notre Seigneur !

3. Je rends grâces à Dieu [a] que je sers avec une conscience pure comme mes ancêtres ont fait et je ne cesse de faire mention de toi dans mes prières, nuit et jour,

4. Me souvenant de tes larmes et désirant fort de te voir afin d'être rempli de joie,

5. Rappelant aussi le souvenir de la foi sincère qui est en toi et qui a été auparavant en Loïs ton aïeule et en Eunice ta mère et je suis persuadé qu'elle est aussi en toi.

6. C'est pourquoi je t'avertis de rallumer le don de Dieu qui est en toi et que tu as reçu par l'imposition de mes mains,

7. Car Dieu ne nous a pas donné un esprit de timidité, mais il nous a donné un esprit de force et de charité et de prudence.

8. N'aie donc point de honte du témoignage de notre Seigneur, ni de moi qui suis prisonnier à cause de lui, mais souffre avec moi pour l'Évangile par la force que Dieu te donne,

9. Lequel nous a sauvé et nous a appelés par une vocation sainte, non selon nos œuvres, mais selon qu'il l'avait résolu et selon la grâce qui [d] nous a été donnée en Jésus-christ avant tous les siècles

10. Et qui a été maintenant manifesté par l'avènement de notre Seigneur Jésus-Christ qui a détruit la mort et mis en évidence la vie et l'immortalité par l'Évangile

11. Pour lequel j'ai été établi prédicateur et apôtre et [e] docteur des Gentils.

12. C'est pour cela aussi que je souffre ces choses, mais je n'en ai point honte, car je sais à qui j'ai cru et je suis persuadé qu'il a la puissance de garder mon dépôt jusqu'à ce jour-là.

13. Retiens le modèle des saines instructions que tu as ouïes de moi en suivant la foi et la charité qui est en Jésus-Christ.

14. [f] Garde le bon dépôt par le Saint Esprit qui habite en nous.

15. Tu sais que tous ceux d'Asie m'ont abandonné, du nombre desquels sont Phygelle et Hermogène.

16. Le Seigneur veuille exercer sa miséricorde envers la famille d'Onésiphore, car il m'a souvent consolé et il n'a point eu honte de mes chaînes.

17. Au contraire, quand il a été à Rome, il m'a cherché fort soigneusement et il m'a trouvé.

18. Le Seigneur lui fasse trouver miséricorde vers le Seigneur en ce jour-là et tu sais mieux que personne combien il m'a assisté à Éphèse.

Réflexions

L'éloge que Paul fait à l'entrée de cette épître de la piété que Timothée avait fait paraître dès sa jeunesse et dans laquelle il avait été élevé par sa mère et sa grand-mère fait voir que c'est un grand bonheur d'avoir eu une éducation chrétienne et que les pères et les mères qui inspirent la piété à leurs enfants leur procurent le plus grand de tous les biens. Mais les exhortations que Paul adresse à Timothée d'allumer de plus en plus le don de Dieu qui était en lui et de persévérer dans la foi avertissent ceux qui ont été bien élevés et qui ont eu d'heureux commencements d'entretenir avec soin ce don céleste, de travailler à l'augmenter et de faire une profession constante de la piété, sans en avoir jamais honte et sans se rebuter par les oppositions qu'ils rencontrent.

Tous les chrétiens doivent faire ces considérations, mais elles regardent d'une façon toute particulière les ministres de l'Évangile. On peut aussi voir par là que c'est un avantage très précieux pour l'église lorsque Dieu y établit des pasteurs, du caractère de Timothée, qui ont été pieux dès leur jeune âge et dont le zèle va toujours en croissant.

Enfin, les vœux que l'apôtre fait pour Onésiphore, qui ne l'avait pas abandonné comme d'autres avaient fait, mais qui l'avait consolé dans sa prison, nous fait voir que c'est une œuvre bien agréable à Dieu que d'assister ceux qui sont affligés et particulièrement ceux qui souffrent pour l'Évangile et que ceux qui l'auront fait en recevront la récompense et trouveront miséricorde devant le Seigneur au dernier jour.

(a) v3 : Actes 22.3 et 23.1
(b) Dans la marge du verset 9 : I Corinthiens 1.2 ; Éphésiens 1.4
(c) Dans la marge du verset 9 : Tite 3.5
(d) v9 : Romains 16.25 ; Éphésiens 3.9 ; Colossiens 1.26 ; Tite 1.2 ; I Pierre 1.20
(e) v11 : I Timothée 2.7
(f) v14 : I Timothée 6.20

Chapitre II

Paul exhorte Timothée à souffrir avec courage les travaux qui accompagnaient l'exercice de sa charge, versets 1-13.

Il lui recommande d'annoncer la pure parole de Dieu et de s'opposer aux disputes vaines et profanes desquelles il représente les pernicieux effets en disant que c'est comme une gangrène qui se répand toujours davantage et qu'elles sont capables d'engager dans des erreurs mortelles comme cela était arrivé à certains faux pasteurs de ce temps-là qui niaient la résurrection, versets 14-18.

Paul ajoute que cependant il y avait toujours des docteurs fidèles et des chrétiens qui se garantissaient de ces erreurs et que le caractère auquel on les reconnaît c'est qu'ils se retiraient du vice, versets 19-21.

Enfin, il ordonne à Timothée de fuir les désirs de la jeunesse, de réprimer les disputes et de travailler à ramener ceux qui étaient dans l'erreur, versets 22-26.

TOI donc, mon fils, fortifie-toi dans la grâce qui est en Jésus-Christ,

2. Et ce que tu as appris de moi, en présence de plusieurs témoins, confie-le à des personnes fidèles qui soient capables de l'enseigner aux autres.

3. Toi donc, supporte les travaux comme un bon soldat de Jésus-Christ.

4. Nul homme qui va à la guerre ne s'embarrasse des affaires de la vie et cela afin qu'il puisse plaire à celui qui l'a enrollé pour la guerre,

5. De même, celui qui combat dans la lice n'est point couronné s'il n'a combattu suivant les lois.

6. Il faut que le laboureur travaille avant que de recueillir les fruits.

7. Considère ce que tu dis et que le Seigneur te rende intelligent en toutes choses.

8. Souviens-toi que Jésus-Christ, qui est de la race de David, est ressuscité des morts selon mon Évangile

9. Pour lequel je souffre des maux jusqu'à être lié comme un malfaiteur, mais la parole de Dieu n'est point liée.

10. C'est à cause de cela que je souffre toutes choses pour l'amour des élus afin qu'ils obtiennent aussi le salut qui est en Jésus-Christ avec la gloire éternelle.

11. Cette parole est certaine, que [a] si nous mourrons avec lui, nous vivrons aussi avec lui,

12. Si nous souffrons avec lui, nous règnerons aussi avec lui, [b] si nous le renonçons, il nous renoncera aussi,

13. Si nous sommes infidèles, il demeure fidèle, [c] il ne peut se renoncer soi-même.

14. Fais souvenir de ces choses, protestant devant le Seigneur, qu'on ne dispute point de mots, ce qui ne sert de rien et ne fait que pervertir les auditeurs.

15. Efforce-toi de te rendre approuvé à Dieu, comme un ouvrier sans reproche, dispensant comme il faut la parole de la vérité,

16. Mais réprime les discours profanes et vains, car ils ne produiront qu'une plus grande impiété

17. Et leur parole rongera comme la gangrène. De ce nombre sont Hyménée et Philète

18. Qui se sont détournés de la vérité en disant que la résurrection est déjà arrivée et qui renversent la foi de quelques-uns.

19. Toutefois, le fondement de Dieu [1] demeure ferme ayant ce sceau : Le Seigneur connaît ceux qui sont siens et : Quiconque invoque le nom de Christ, qu'il se retire de l'iniquité.

20. Or dans une grande maison, il n'y a pas seulement des vaisseaux d'or et d'argent, mais il y en a aussi de bois et de terre, [d] les uns sont pour des usages honorables et les autres pour des usages vils.

21. Si donc quelqu'un se conserve pur à l'égard de ces choses-là, il sera un vaisseau honorable, sanctifié et propre au service du Seigneur et préparé pour toutes sortes de bonnes œuvres.

22. Fuis aussi les désirs de la jeunesse et recherche la justice, la foi, la charité et la paix [e] avec ceux qui invoquent le Seigneur d'un cœur pur

23. Et [f] rejette les questions folles et qui sont sans instructions, sachant qu'elles ne produisent que des contestations.

24. Or il ne faut pas que le serviteur du Seigneur aime à contester, mais il doit être doux envers tous, propre à enseigner, patient,

25. Instruisant avec douceur ceux qui sont d'un sentiment contraire, afin de voir si Dieu ne leur donnera point la repentance pour connaître la vérité

26. En sorte qu'ils se réveillent et qu'ils se dégagent du piège du diable par lequel ils ont été pris pour faire sa volonté.

Réflexions

Ce que l'on lit dans ce chapitre concerne directement les ministres de l'Évangile. Ils peuvent voir ici que leur charge les appelle à servir fidèlement Jésus-Christ et :

- à se consacrer pour cet effet entièrement à lui sans s'embarrasser des affaires de cette vie,
- à souffrir les travaux qui accompagnent leur emploi,
- à procurer l'édification de l'église,
- à en bannier l'erreur et les vaines disputes et à y faire régner la vérité, la piété et la concorde,

- à conserver la paix avec tous ceux qui invoquent le Seigneur d'un cœur pur

- et enfin, à travailler avec zèle à ramener de l'égarement ceux qui y sont engagés.

Outre ces réflexions qui regardent les conducteurs de l'église en particulier, il faut faire ici ces trois considérations générales.

La première, que la qualité de chrétiens que nous portons et le vœu que nous avons fait de renoncer au monde pour nous consacrer au service de Jésus-Christ nous engage aussi indispensablement à nous détacher de tout ce qui pourrait nous empêcher de lui être fidèles, à tout faire et à tout souffrir pour l'amour de lui, nous souvenant que

si nous souffrons avec lui, nous règnerons aussi avec lui, mais que si nous le renonçons, il nous renoncera aussi.

2. Nous voyons dans ce chapitre qu'il est dangereux d'écouter ceux qui excitent du trouble dans l'église et qui y répandent des erreurs et qu'ainsi chacun doit être sur ses gardes, ne se départir jamais de la doctrine qui est enseignée dans la parole de Dieu et être toujours animé d'un esprit d'union et de paix.

Enfin, tous les chrétiens doivent bien retenir ces paroles de Paul qui nous mettent devant les yeux qu'il faut surtout savoir dans la religion, c'est

que Dieu connaît ceux qui sont siens,

que la marque à laquelle il les discerne,

c'est qu'ils se détournent du vice, que dans l'église il y a des vaisseaux pour des usages honorables et des vaisseaux pour des usages vils,

c'est-à-dire des fidèles et des méchants

et que si quelqu'un travaille à se purifier, il sera un vaisseau sanctifié pour l'honneur, utile au Seigneur et préparé pour toutes sortes de bonnes œuvres.

(a) v11 : Romains 6.5 et 8.17
(b) v12 : Matthieu 10.33 ; Marc 8.38 ; Luc 9.26
(c) v13 : Romains 3.3 et 9.6
(d) v20 : Romains 9.21
(e) v22 : I Corinthiens 1.2
(f) v23 : I Timothée 1.4 et 4.7 ; Tite 3.9

(1) v 19 : Ou : le traité, l'alliance de Dieu, ce qu'il a résolu touchant le salut des hommes.

Chapitre III

Paul prédit qu'une grande corruption entrerait dans l'église par les faux docteurs et par des personnes qui corrompraient la doctrine et la morale chrétienne, versets 1-9.

Il exhorte Timothée à s'éloigner de ces gens-là, desquels il marque la ruine, à imiter sa conduite et sa patience dans les afflictions et principalement à s'attacher à la doctrine qui est contenue dans l'Écriture sainte, dont il établit la divinité et l'utilité, versets 10-17.

SACHE, au reste, que dans les derniers jours il y aura des temps fâcheux,

2. Car les hommes seront amateurs d'eux-mêmes, avares, vains, orgueilleux, médisants, désobéïssants à leurs pères et à leurs mères, ingrats, profanes,

3. Sans affection naturelle, sans fidélité, calomniateurs, incontinents, cruels, ennemis des gens de bien,

4. Traîtres, emportés, enflés d'orgueil, amateurs des voluptés plutôt que de Dieu,

5. Ayant l'apparence de la piété, mais ayant renoncé à sa force : Éloigne-toi aussi de ces gens-là.

6. De ce nombre sont ceux qui s'introduisent dans les maisons et qui captivent l'esprit de certaines femmes [1] chargées de péchés, possédées de diverses convoitises,

7. Qui apprennent toujours et qui ne peuvent jamais parvenir à la connaissance de la vérité.

8. Et [b] comme Jannès et Jambrès [2] résistèrent à Moïse, ceux-ci de même résistent à la vérité, gens d'un esprit corrompu et pervertis à l'égard de la foi,

9. Mais ils ne feront pas de grands progrès, car leur folie sera connue de tout le monde, comme le fut celle de ces hommes-là.

10. Pour toi, tu as été parfaitement instruit de ma doctrine, de ma conduite, de mes desseins, de ma foi, de ma douceur, de ma charité, de ma patience,

11. Des persécutions et des afflictions qui me sont arrivées à Antioche et à Icone et à Lystre. Tu sais, dis-je, quelles persécutions j'ai souffertes et comment le Seigneur m'a délivré de toutes.

12. Aissi [c] tous ceux qui veulent vivre dans la piété seront persécutés,

13. Mais les hommes méchants et les imposteurs iront en empirant, séduisant les autres et étant séduits eux-mêmes.

14. Mais toi, demeure ferme dans les choses que tu as apprises et qui t'ont été confiées, sachant de qui tu les a apprises

15. Et que tu as dès ton enfance la connaissance des saintes lettres qui peuvent t'instruire pour le salut, par la foi qui est en Jésus-Christ.

16. [d] Toute l'Écriture est divinement inspirée et utile pour enseigner, pour convaincre, pour corriger, pour instruire dans la justice,

17. Afin que l'homme de Dieu soit accompli et parfaitement propre pour toute bonne œuvre [3].

Réflexions

La prédiction qui se lit dans ce chapitre, et qui marque que dans les derniers jours les temps seraient fâcheux, est très remarquable. On en vit l'accomplissement pendant la vie des apôtres et dans les temps qui suivirent, puisqu'il s'éleva diverses sectes dangereuses qui, avec des erreurs damnables, introduisirent la licence des mœurs et l'impiété. Cette prophétie s'étend même jusqu'à notre temps, puisqu'on voit encore un si grand nombre de chrétiens qui n'ont que l'apparence de la piété, mais qui en ont renoncé la force, étant engagés dans toutes sortes de péchés er de désordres.

Puisque cette grande corruption a été prédite, nous n'en devons pas être ébranlés, au contraire, cela doit nous affermir dans la foi et dans la piété, Dieu nous en ayant avertis afin que nous ne laissassions pas entraîner par les mauvais exemples et que, suivant l'exhortattion de Paul, nous nous éloignassions du mal et de ceux qui le commettent. C'est là le devoir de tous les chrétiens, mais c'est à quoi les ministres de l'Évangiles sont particulièrement appelés.

2. Ce chapitre nous apprend que si en vivant bien et en nous opposant au vice et à l'impiété, nous sommes exposés à la contradiction des pécheurs, il ne nous arrivera rien qui ne soit arrivé à Moïse, à Paul et à la plupart des saints. Paul nous dit sur ce sujet que ceux qui veulent vivre selon la piété en Jésus-Christ souffriront la persécution. Mais bien loin que nous devions perdre courage, cela doit nous animer d'autant plus à nous acquitter de notre devoir.

Enfin, Paul nous enseigne que le moyen de se garantir de l'erreur et du vice et d'en garantir les autres, c'est de ne s'écarter jamais de l'Écriture sainte qui seule nous rendra sage pour le salut par la foi en Jésus-Christ. Et ceux qui sont appelés dans l'église à instruire et à conduire les autres doivent bien remarquer que c'est par la lecture et par la méditation de l'Écriture que Timothée était devenu un si excellent serviteur de Dieu et que ce sera aussi dans ce divin livre qu'ils trouveront, comme Paul le dit, tout ce qui peut les rendre propres pour toutes les fonctions de leur saint emploi.

(a) Dans la marge du verset 1 : I Timothée 4.1 ; II Pierre 3.3 ; Jude 18
(b) v8 : Exode 7.11
(c) v12 : Actes 14.22
(d) v16 : II Pierre 1.19-20

(1) v6 : Grec : des femmelettes, c'est-à-dire des femmes qui n'avaient pas bien de la pénétration, qui étaient crédules, à qui il était facile d'en imposer et qui avec cela vivaient dans le dérèglement.
(2) v8 : Ce sont les noms de deux fameux magiciens d'Égypte qui s'opposèrent à Moïse et dont divers auteurs Juifs et païens font mention.
(3) v17 : C'est-à-dire : pour toutes les fonctions de sa charge.

Chapitre IV

Paul continue à exhorter Timothée avec beaucoup de force à redoubler son zèle dans les fonctions de son ministère, versets 1-5.

Afin de l'y engager, il dit que sa mort était prochaine et il fait paraître une grande joie et une ferme espérence de la gloire du Ciel, versets 6-8.

Il ordonne à Timothée de venir le voir au plutôt, il se plaint de ceux qui l'avaient abandonnés et il conclut cette épître par des salutations et par des souhaits, versets 9-22.

JE te conjure donc devant Dieu et devant Jésus-Christ qui doit juger les vivants et les mort lorsqu'il apparaîtra dans son règne :

2. Prêche la parole, insiste en temps et hors de temps [1], reprends, censure et exhorte avec toute sorte de douceur et en instruisant,

3. Car il viendra un temps que les hommes ne souffriront point la sainte doctrine, mais qu'ayant une démangeaison d'entendre des choses agréables [2], ils s'assembleront des docteurs selon leurs propres désirs

4. Et ils fermeront l'oreille à la vérité et ils se tourneront vers les fables.

5. Mais toi, sois vigilant en toutes choses, endure les afflictions. J'ai fais l'œuvre d'un évangéliste, rempli les devoirs de ton ministère,

6. Car pour moi, je vais être immolé [3], [a] et le temps de mon départ approche.

7. J'ai combattu le bon combat, j'ai achevé la course, j'ai gardé la foi.

8. Au reste, la couronne de justice m'est réservée et le Seigneur, juste juge, me la rendra en ce jour-là et non seulement à moi, mais aussi à tous ceux qui auront aimé son avènement.

9. Tâche de me venir trouver au plutôt,

10. Car Démas m'a abandonné ayant aimé ce présent siècle et s'en est allé à Théssalonique, Crescens en Galatie, Tite en Dalmatie.

11. [b] Il n'y a que Luc avec moi. Prends Marc et l'amène avec toi, car il m'est fort utile pour le ministère.

12. J'ai envoyé Tychique à Éphèse.

13. Quand tu viendras, apporte avec toi le manteau que j'ai laissé à Troas chez Carpus et les livres et principalement les parchemins.

14. Alexandre l'ouvrier en cuivre [4] m'a fait souffrir beaucoup de maux, le Seigneur lui rendra selon ses œuvres.

15. Garde-toi aussi de lui, car il a fort résisté à nos paroles.

16. Personne ne m'a assisté dans ma première défense, mais tous m'ont abandonné, que cela ne leur soit pas imputé !

17. Mais le Seigneur m'a assisté et il m'a fortifié afin que ma prédication fût pleinement confirmée et que les Gentils l'entendissent et j'ai été délivré de la gueule du lion [5].

18. Le Seigneur me délivrera aussi de toute œuvre mauvaise et me sauvera dans son royaume céleste. À lui soit gloire aux siècles des siècles, amen !

19. Salue Prisce et Aquilas [c] et la famile d'Onésiphore.

20. Eraste est resté à Corinthe et j'ai laissé Trophime malade à Milet.

21. Hâte-toi de venir avant l'hiver. Eubulus et Pudens et Linus et Claudia et tous nos frères te saluent.

22. Le Seigneur Jésus-Christ soit avec ton esprit, la grâce soit avec vous tous, amen !

Réflexions

Ceux que Dieu a appelés au saint ministère ont dans ce chapitre les plus pressants motifs à remplir toutes les parties de leur devoir et surtout à prêcher la parole de Dieu, à censurer et à exhorter en

tout temps avec zèle, avec évidence et avec douceur. C'est à quoi les engagent ces exhortations si graves que Paul adresse à Timothée en le sommant devant Dieu et par la considération du jugement dernier de redoubler son zèle et sa vigilence.

2. Paul apprend ici aux ministres de l'Évangile qu'il y a souvent des temps fâcheux où les hommes, se dégoutant de la pureté et de la simplicité de la doctrine chrétienne, ne peuvent souffrir la vérité et recherchent des doctrines qui flattent leur curiosité et surtout leurs passions. Cela fait voir que ceux qui ont charge d'instruire les autres ont besoin de toute leur prudence et de toute leur fidélité pour s'acquitter comme il faut et avec fruit des devoirs de leur vocation.

3. La joie et la confiance que Paul témoignait dans le temps qu'il était prêt à souffrir le martyre nous montrent de quelle assurance ceux qui ont servi Dieu fidèlement sont animés lorsque leur mort approche. Et puisque Paul déclare que la couronne de justice était réservée, non seulement pour lui, mais aussi pour tous ceux qui auront aimé l'avènement de Jésus-Christ, nous devons tous l'imiter dans la fidélité et dans l'amour qu'il avait pour le Seigneur Jésus, combattre le bon combat et achever notre course en gardant la foi jusqu'à la fin.

4. On voit par les plaintes que Paul fait de ceux qui l'avaient abandonné, aussi bien que de ceux qui lui avaient fait du mal, qu'il y a eu de tout temps des personnes qui se sont opposées aux fidèles serviteurs de Dieu et que dans le sein même de l'église, il se trouve toujours des mondains qui aiment mieux le siècle présent que Jésus-Christ et des timides qui n'osent pas faire une profession ouverte de la piété, ni défendre ceux qui la soutienne.

Enfin, on voit par ce que Paul dit ici, que quand même les fidèles, sont sans secours du côté du monde, Dieu ne les abandonne jamais dans les épreuves et dans les dangers, mais qu'il les assiste toujours et qu'après les avoir délivrés de tout mal, il les sauve dans son royaume céleste.

(a) v6 : Philipiens 2.17
(b) v11 : Colossiens 4.14
(c) v19 : Sus 1.16

(1) v2 : C'est-à-dire : en tout temps et dans toutes les circonstances qui se présentent.
(2) v3 : Grec : une démangeaison d'oreilles.
(3) v6 : Ou : mon sang va être répandu.
(4) v14 : C'est peut-être celui dont il est parlé dans Actes 19.33 et I Timothée 1.20.
(5) v17 : C'est une façon de parler figurée et proverbiale qui signifie : J'ai été délivré d'un danger mortel. Il n'y a pas d'apparence que Paul ait voulu parler de l'empereur Néron.

La seconde à Timothée, qui a été établi le premier évêque des Éphésiens, a été écrite de Rome lorsque Paul fut présenté la seconde fois à César Néron.

Épître de Paul à Tite

Argument

Paul écrivit cette épître, comme on croit, vers l'an 64 de Jésus-Christ, à Tite qu'il avait laissé dans l'île de Crête, qu'on appelle aujourd'hui Candie, pour prendre soin des églises qu'il y avait dans ce pays-là.

Chapitre I

Le premier chapitre a deux parties.

1. Paul ordonne à Tite d'établir des pasteurs dans toutes les églises de l'île de Crète et il marque les qualités dont les pasteurs devaient être revêtus, versets 1-9.

2. Il lui parle de certains docteurs Juifs qui mêlaient des questions frivoles et des fables avec la doctrine de l'Évangile, particulièrement à l'égard de l'usage des viandes, et qui étaient, outre cela, d'un naturel vicieux comme la plupart des habitants de l'île de Crète, versets 10-16.

PAUL [a], serviteur de Dieu et apôtre de Jésus-Christ pour annoncer la foi des élus de Dieu et pour faire connaître la vérité qui est selon la piété,

2. Et qui donne l'espérance de la vie éternelle que Dieu, qui ne peut mentir, [b] a promise depuis plusieurs siècles,

3. Mais qu'il a manifestée en son propre temps par sa parole dont la prédication m'a été confiée selon l'ordre de Dieu notre Sauveur,

4. À Tite [c] mon vrai fils dans la foi qui nous est commune, la grâce, la miséricorde et la paix de la part de Dieu notre Père et du Seigneur Jésus-Christ notre Sauveur !

5. La raison pour laquelle je t'ai laissé en Crète, c'est afin que tu règles les choses qui restent à régler et que tu établisses des pasteurs [1] dans chaque ville, suivant que je te l'ai ordonné.

6. Savoir, s'il se trouve quelqu'un qui soit irrépréhensible, mari d'une seule femme [2], duquel les enfants soient fidèles et qui ne soient pas accusés de dissolution, ni désobéissants,

7. Car il faut que l'évêque soit irrépréhensible, comme étant l'économe de Dieu, qu'il ne soit point attaché à son sens, ni colère, ni adonné au vin, ni violent, ni porté au gain déshonnête,

8. Mais qu'il exerce l'hospitalité, qu'il aime les gens de bien, qu'il soit sage, juste, saint, tempérant,

9. Attaché à la véritable doctrine qui doit être enseignée, en sorte qu'il soit capable, tant d'exhorter, suivant cette doctrine salutaire, que de convaincre ceux qui s'y opposent,

10. Car il y en a plusieurs, principalement parmi ceux de la circoncision, qui ne veulent point se soumettre, qui parlent de choses vaines et qui séduisent les âmes, auxquels il faut fermer la bouche,

11. Qui pervertissent des familles entières, enseignant pour un gain honteux ce qu'on ne doit pas enseigner.

12. Quelqu'un d'entre eux, leur propre prophète [3] a dit : Les Crétois sont toujours menteurs, ce sont de méchantes bêtes, des ventres paresseux.

13. Ce témoignage est bien véritable, c'est pourquoi reprends-les vivement afin qu'ils deviennent sains en la foi,

14. [e] Sans s'arrêter aux fables judaïques et aux ordonnances des hommes qui se détournent de la vérité.

15. [f] Toutes choses sont bien pures pour ceux qui sont purs, mais rien n'est pur pour ceux qui sont impurs et pour les infidèles, au contraire, leur esprit est souillé, aussi bien que leur conscience.

16. Ils font profession de connaître Dieu, mais ils le renoncent par leurs œuvres, étant abominables et rebelles et incapables de toute bonne œuvre.

Réflexions

Puisque Paul ordonne à Tite de régler toutes choses dans les églises de Crète et surtout d'y établir des pasteurs, il paraît de là que la volonté de Dieu est que l'ordre règne dans l'église et principalement que dans tous les lieux où il y a des chrétiens, il y ait des pasteurs, leur charge étant d'une institution divine et d'une absolue nécessité. Mais les grandes précautions que Paul voulait que Tite prît dans le choix des ministres qu'il établirait font voir que cet emploi sacré ne doit être confié qu'à des personnes sans reproche, d'une vie exemplaire et ayant avec cela les dons nécessaires pour enseigner et pour conserver la pureté de la doctrine évangélique contre ceux qui voudraient l'altérer.

On voit de plus ici qu'il est du devoir des ministres de Jésus-Christ de s'opposer aux faux docteurs et à ceux qui pourraient séduire les chrétiens et les entraîner dans l'erreur ou dans le péché.

La réflexion que Paul fait sur le naturel vicieux des habitants de l'île de Crète, lesquels il représente comme des gens adonnés aux mensonges, à la malice, à la paresse et à la sensualité montre qu'il est très difficile que ceux qui ont un mauvais cœur et des inclinaisons corrompues deviennent de vrais disciples de Jésus-Christ, mais que cependant les serviteurs de Dieu ne doivent rien négliger pour convertir ces gens-là et pour les amener à la foi.

Enfin, l'on doit remarquer la description que Paul fait ici des faux docteurs et des mauvais chrétiens dont il parle disant

qu'ils faisaient profession de connaître Dieu, mais qu'ils le renonçaient par les œuvres, étant abominables, rebelles et incapables de bonnes œuvres.

Ces paroles sont le vrai tableau d'un grand nombre de faux chrétiens qui vivent dans l'église et elles nous apprennent que la profession de la religion et de la foi en Dieu ne servent à rien à ceux qui vivent dans la désobéissance et que, comme ces

gens-là renoncent Dieu par leurs œuvres, il ne les reconnaîtra jamais pour les siens.

(a) v1 : Romains 1.1
(b) v2 : Romains 16.25 ; Éphésiens 3.9 ; Colossiens 1.26 ; I Pierre 1.20
(c) v4 : I Timothée 1.2
(d) v6 : I Timothée 3.2
(e) v14 : I Timothée 1.4 et 4.7
(f) v15 : Romains 14.20

(1) v5 : Grec : des prêtres ou des anciens.
(2) v6 : Voyez la note sur I Timothée 3.2
(3) v12 : Le poète Épiménide, natif de l'île de Crète.

Chapitre II

Paul fait deux choses dans ce chapitre.

1. Il marque les devoirs des vieillards, des femmes, des jeunes gens et des serviteurs et il recommande à Tite d'être lui-même à toutes ces personnes-là et surtout aux jeunes gens un modèle de sagesse et de vertu, versets 1-10.

2. Il donne un excellent abrégé de la doctrine chrétienne et il marque quel en est le but, versets 11-15.

MAIS toi, enseigne les choses qui conviennent à la sainte doctrine.

2. Que les vieillards soient sobres, graves, prudents, purs dans la foi, dans la charité, dans la patience.

3. Que les femmes âgées aient de même un extérieur convenable à la sainteté, qu'elles ne soient point médisantes, ni sujettes au vin, qu'elles donnent de bonnes instructions,

4. Qu'elles apprennent aux jeunes femmes à être sages, à aimer leurs maris, à aimer leurs enfants,

5. À être modestes, chastes, à demeurer dans leurs maisons, à être bonnes, [a] soumises à leurs maris, afin que la parole de Dieu ne soit exposée à aucun blâme.

6. De même exhorte les jeunes hommes à vivre dans la tempérance.

7. Rends-toi toi-même en toutes choses un modèle de bonnes œuvres, montrant dans ta manière d'enseigner de la pureté et de la gravité,

8. Une doctrine saine, dans laquelle il n'y ait rien à reprendre, afin que les adversaires soient confus, n'ayant aucun mal à dire de vous.

9. [b] Exhorte les serviteurs à être soumis à leurs maîtres, à leur complaire en toutes choses, à n'être point contredisant,

10. À ne rien détourner, mais à montrer en toutes choses une entière fidélité afin de faire honorer partout la doctrine de Dieu notre Sauveur.

11. Car la grâce de Dieu salutaire à tous les hommes a été manifestée

12. Et elle nous enseigne qu'en renonçant à l'impiété et aux convoitises du monde, nous vivions dans le siècle présent dans la tempérance, dans la justice et dans la piété

13. En attendant la bienheureuse espérance et l'apparition de la gloire du grand Dieu et notre Sauveur Jésus-Christ

14. Qui s'est donné soi-même pour nous afin de nous racheter de toute iniquité et de nous purifier pour lui être un peuple particulier et zélé pour les bonnes œuvres.

15. Enseigne ces choses, exhorte et reprends avec une pleine autorité. Que personne ne te méprise.

Réflexions

Ce chapitre nous enseigne en général que la charge des pasteurs les engagent principalement à former les hommes à la piété et à la sainteté et à instruire soigneusement toutes sortes de personnes des devoirs qui conviennent à leur état et à leur vocation.

2. Les personnes âgées doivent apprendre d'ici à être sobres, graves, pieuses et pleines de charité,

- les femmes chrétiennes à vivre aussi dans la sobriété, à fuir la médisance, à aimer leurs maris, à prendre soin de leurs enfants et à garder la maison,
- les jeunes gens à être modérés, sobres, chastes et bien réglés dans toute leur conduite
- et ceux qui sont en service à demeurer dans la soumission et dans la fidélité envers leurs maîtres.

3. Les exhortations que Paul adresse à Tite de se rendre lui-même un modèle de pureté, de gravité et de bonnes œuvres montrent que ceux qui prétendent instruire et exhorter les autres doivent pratiquer les premiers ce qu'ils enseignent et donner aux hommes l'exemple de toutes sortes de vertus.

4. Nous devons faire une très particulière attention à l'abrégé que Paul donne dans ce chapitre de la doctrine chrétienne en disant que la grâce de Dieu, qui a été manifestée par Jésus-Christ, nous appelle à renoncer non seulement à l'impiété et au crime, mais aussi aux passions et à l'amour du monde et à vivre dans la tempérance et dans la pureté à l'égard de nous-mêmes, dans la justice envers notre prochain et dans la piété envers Dieu et que ce n'est qu'en vivant de la sorte que nous pourrons attendre avec confiance le dernier et illustre avènement du grand Dieu et Sauveur Jésus-Christ.

C'est là la doctrine que les ministres de l'Évangile doivent annoncer dans l'église et qui doit servir de règle pour la conduite des chrétiens. C'est aussi le but et le dessein de la venue de Jésus-christ et de sa mort, puisque comme Paul le dit :

Il s'est donné pour nous afin de nous racheter de toutes sortes d'iniquités, de nous purifier et de se former sur la terre un peuple particulièrement consacré et zélé pour les bonnes œuvres.

(a) v5 : Éphésiens 5.22
(b) v9 : Éphésiens 6.5 ; Colossiens 3.22 ; I Pierre 2.18

Chapitre III

Paul recommande aux chrétiens d'être soumis aux puissances, de ne médire de personne, d'être pleins de charité et de douceur, même envers ceux qui étaient ennemis de la religion chrétienne et de se

souvenir pour cet effet que Dieu, par sa grande miséricorde, les avait sauvés eux-mêmes dans le temps qu'ils vivaient aussi dans toutes sortes de dérèglements, versets 1-7.

Il veut que Tite exhorte surtout ceux qui avaient embrassé le christianisme à l'étude des bonnes œuvres, il lui dit de s'opposer à ceux qui excitaient des disputes dans l'église par des questions folles et de s'éloigner de ceux qui faisaient des sectes et qui répandaient des doctrines fausses et dangereuses et il finit par quelques ordres qu'il donne à Tite, versets 8-15.

AVERTI-LES [a] d'être soumis aux princes et aux puissances, de leur obéir, d'être prêts à faire toutes sortes de bonnes œuvres,

2. De ne médire de personne, de n'être point querelleux, d'être modérés et de témoigner une parfaite douceur envers tous les hommes,

3. Car, [b] nous étions aussi autrefois nous-mêmes insensés, désobéissants, égarés, assujettis à toutes sortes de passions et de voluptés, vivant dans la malice et dans l'envie, dignes d'être haïs et nous haïssant les uns les autres,

4. Mais lorsque la bonté et l'amour de Dieu notre Sauveur envers les hommes ont été manifestés, il nous a sauvés,

5. [c] Non à cause des œuvres de justice que nous eussions faites, mais selon sa miséricorde par l'ablution [1] de la régénération et par le renouvellement du Saint Esprit

6. Qu'il a répandu abondamment sur nous par Jésus-Christ notre Sauveur,

7. Afin qu'ayant été justifiés par sa grâce, nous ayons l'espérance d'être héritiers de la vie éternelle.

8. Cette parole est certaine et je veux que tu établisses fortement ces choses afin que ceux qui ont cru en Dieu aient soin de s'appliquer principalement à pratiquer les bonnes œuvres, voilà les choses qui sont bonnes et utiles aux hommes.

9. Mais [d] réprime les questions folles et les généalogies [2] et les contestations et les disputes touchant la loi, car elles sont inutiles et vaines.

10. Évite l'homme hérétique [3], après l'avoir averti une première et une seconde fois,

11. Sachant qu'un tel homme est perverti et qu'il pèche, étant condamné par lui-même.

12. Lorsque je t'aurai envoyé Artémas ou Tychique, hâte-toi de venir me voir à Nicopolis, car j'ai résolu d'y passer l'hiver.

13. Fais conduire avec soin Zénas, docteur de la loi, et Apollos, en sorte que rien ne leur manque,

14. Et que nos frères apprennent aussi à s'appliquer principalement à faire de bonnes œuvres pour les usages nécessaires afin qu'ils ne demeurent pas sans fruit.

15. Tous ceux qui sont avec moi te saluent. Salue ceux qui nous aiment dans la foi. La grâce soit avec vous tous, amen !

Réflexions

Les chrétiens doivent apprendre d'ici

1. À être soumis aux rois et aux magistrats, à éviter les médisances et les querelles et à se conduire avec une parfaite douceur envers toutes sortes de personnes.

2. Paul nous enseigne

que Dieu nous a sauvés, non par des œuvres de justice que nous eussions faites, mais par sa grande miséricorde en Jésus-Christ notre Seigneur, afin qu'étant justifiés par sa grâce, nous soyons les héritiers de la vie éternelle.

C'est là une doctrine très importante et qui doit produire en nous les sentiments d'une profonde humilité et d'une vive reconnaissance envers Dieu.

3. Paul marque dans ce chapitre de la manière la plus expresse que ce qu'il y a de certain et de plus important dans la religion et que les ministres de l'Évangile doivent enseigner et recommander sur toutes choses, c'est

que ceux qui ont cru en Dieu aient soin de s'appliquer principalement aux bonnes œuvres et que ce sont là les choses qui sont bonnes et utiles aux hommes.

Ces paroles montrent que la pratique des bonnes œuvres est un devoir indispensable et la marque à laquelle ont reconnait les vrais chrétiens.

Enfin, l'on voit dans ce chapitre que quand il y a dans l'église des personnes qui enseignent des doctrines dangereuses et qui y forment des sectes et des partis, ce que l'on doit faire à l'égard de ces gens-là, c'est de les avertir et s'ils continuent à causer du trouble, de ne plus les reconnaître pour membres de l'église et de n'avoir aucun commerce avec eux. C'est là l'unique moyen que Jésus-Christ et les apôtres aient prescrit et que l'on doive employer pour s'opposer à l'erreur et pour conserver dans l'église la pureté de la foi.

(a) v1 : Romains 13.1
(b) v3 : I Corinthiens 6.10
(c) v5 : II Timothée 1.9
(d) v9 : I Timothée 1.4 et 4.7 ; II Timothée 2.23

(1) v5 : C'est-à-dire : par le baptême.
(2) v9 : Voyez la note sur I Timothée 1.4.
(3) v10 : C'est un homme qui enseigne des erreurs dangereuses et qui forme des sectes et des partis dans l'église.

Écrite de Nicopolis en Macédoine à Tite qui a été le premier évêque de l'église de Crète.

Épître de Paul à Philémon

Argument

Paul écrivit cette épître étant prisonnier à Rome la première fois, environ l'an 61 de Jésus-Christ et voici quel en est le sujet.

Philémon, qui était de la ville de Colosses, et qui, après que Paul l'eût converti à la religion chrétienne, exerça le ministère dans cette ville-là avec une grande édification, avait un esclave nommé Onésime, qui le quitta et s'enfuit de chez lui. Onésime se rendit à Rome où il rencontra Paul qui l'instruisit dans la religion et où il se fit chrétien. Après cela, Paul le renvoya à Philémon avec cette lettrre de recommandation par laquelle il le prie de pardonner Onésime et de le recevoir comme un frère en Jésus-Christ.

PAUL prisonnier pour Jésus-Christ et Timothée notre frère à Philémon notre bien-aimé et le compagnon de nos travaux

2. Et à Appie notre chère sœur et à Archippe, compagnon de nos combats et à l'église qui est dans ta maison :

3. La grâce et la paix vous soit donnée par Dieu notre Père et par le Seigneur Jésus-Christ.

4. [a] Je rends grâces à mon Dieu faisant toujours mention de toi dans mes prières,

5. [b] Apprenant la foi que tu as au Seigneur Jésus et ta charité envers tous les saints,

6. De sorte que la foi qui t'est commune avec nous est efficace et se fait connaître pour le bien qui se fait parmi vous pour Jésus-Christ.

7. Car, mon frère, ta charité nous a donné une grande joie et une grande consolation parce que tu as réjoui les entrailles des saints.

8. C'est pourquoi, bien que j'aie en Jésus-Christ le pouvoir de te commander ce qui est convenable,

9. Cependant, je te prie plutôt par charité, bien que je sois ce que je suis, Paul avancé en âge et même maintenant prisonnier pour Jésus-Christ,

10. Je te prie, dis-je [c], pour mon fils Onésime [d], que j'ai engendré étant dans les chaînes,

11. Qui t'a autrefois été inutile, mais qui te sera présentement très utile, aussi bien qu'à moi et que je te renvoie.

12. Reçois-le donc comme mes propres entrailles [1].

13. J'aurais souhaité de le retenir auprès de moi, afin qu'il me servît au lieu de toi dans les liens où je suis à cause de l'Évangile,

14. Mais je n'ai rien voulu faire sans ton consentement afin que le bien que tu feras ne soit pas forcé, mais qu'il soit volontaire,

15. Car peut-être que ce qu'il a été séparé pour quelque temps, c'était afin que tu le retrouvasses pour toujours,

16. Non plus comme un esclave, mais comme étant fort au dessus d'un esclave, savoir comme un frère chéri particulièrement de moi et combien plus de toi et selon le monde et selon le Seigneur.

17. Si donc tu me regardes comme uni avec toi, reçois-le comme si c'était moi-même,

18. Que s'il t'a fait quelque tort ou s'il te doit quelque chose, mets-le sur mon compte.

19. C'est moi Paul qui t'écris de ma propre main, je te le rendrai pour ne pas dire que tu te dois toi-même à moi.

20. Oui, mon frère, que je reçoive ce plaisir de toi en notre Seigneur, réjouis mes entrailles au nom du Seigneur.

21. Je t'écris ceci étant persuadé de la déférence que tu auras pour moi, sachant même que tu feras plus que je ne dis.

22. Je te prie en même temps de me préparer un logement, car j'espère que je serai rendu à vos prières.

23. Épaphras, qui est prisonnier avec moi pour Jésus-Christ, te salue,

24. Ce que font aussi Marc, Aristarque, Démas et Luc, mes compagnons de travaux.

25. La grâce de notre Seigneur Jésus-christ soit avec votre esprit, amen !

Réflexions

On doit remarquer sur cette épître

1. Qu'Onésime étant venu à Rome après avoir quitté Philémon son maître, Paul travailla à la conversion de cet esclave fugitif et qu'il eut la consolation de l'amener à la foi chrétienne. C'est ainsi qu'il profitait de toutes les occasions qui se présentaient d'avancer la gloire de Dieu et le salut des hommes et que les vrais chrétiens sont toujours disposés à gagner des âmes à Dieu et à retirer les pécheurs de leurs égarements.

2. Paul, après avoir converti Onésime, le renvoya à Philémon son maître parce que la conversion de cet exclave n'empêchait pas que Philémon n'eût toujours droit sur lui. Il le pria de lui pardonner et il s'offrit même de le dédommager de tout ce qu'Onésime lui devait et du tort qu'il pouvait lui avoir fait. On découvre dans ce procédé de Paul sa charité, sa douceur et en même temps sa justice et sa parfaite droiture.

C'est aussi là le caractère des gens de bien, ils s'intéressent toujours pour ceux qui ont besoin de leur secours, surtout quand ce sont des personnes qui ont de la piété ou des pécheurs qui reviennent à leur devoir et ils sont aussi animés d'un esprit de justice et d'équité pour rendre à chacun ce qui lui est dû. Sur quoi l'on doit faire cette réflexion que si Paul, quoiqu'il n'y fût pas obligé à la rigueur s'offrait

cependant de satisfaire Philémon pour ce qu'Onésime lui devait, ceux qui ont eux-mêmes causé du dommange à quelqu'un sont beaucoup plus obligés de le réparer.

Enfin, l'ordre que Paul donne à Philémon de recevoir Onésime, non plus comme un esclave, mais comme un frère, fait voir que quoique la religion chrétienne n'abolisse pas les diverses relations qu'il y a entre les hommes et qu'elles laisse subsister la différence des conditions, elle les rend tous égaux devant Dieu et par rapport au salut. Il paraît aussi de là que les maîtres chrétiens doivent regarder leurs serviteurs comme leurs frères en Jésus-Christ et les traiter avec douceur et avec humanité.

(a) v4 : I Thessaloniciens 1.2 ; II Thessaloniciens 1.3
(b) v5 : Éphésiens 1.15 ; Colossiens 1.4
(c) v10 : Colossiens 4.9
(d) v10 : I Corinthiens 4.15

Écrite de Rome à Philémon et envoyée par Onésime esclave.

Épître de Paul aux Hébreux

Argument

Paul écrivit cette épître, comme on a lieu de le croire, l'an 61 de notre Seigneur, étant prisonnier à Rome et il l'adressa aux Hébreux, c'est-à-dire aux Juifs qui s'étaient faits chrétiens. Son but est de les affermir dans la profession de l'Évangile et dans la sainteté et d'empêcher qu'ils n'en fussent détournés par l'attachement qu'ils auraient pu conserver pour la religion et le culte des Juifs, par les persécutions que les chrétiens enduraient et par la séduction du péché. Pour cet effet, il montre que Jésus-Christ est plus grand que Moïse, que l'Évangile est plus excellent que la loi et que les cérémonies et les sacrifices de la loi avaient eu leur accomplissement en Jésus-Christ et étaient par conséquent abolis par sa venue et son sacrifice. C'est ce qu'il traite dans les dix premiers chapitres. Il exhorte, dans les trois derniers, les Hébreux à la persévérance dans la foi, à la patience dans les afflictions et aux plus importants devoirs de la piété.

Chapitre I

Paul enseigne que Dieu s'était fait connaître aux hommes par Jésus-Christ d'une manière plus parfaite qu'il n'avait fait auparavant. Il prouve l'excellence de l'Évangile par la dignité infinie de Jésus-Christ le fils de Dieu, il montre qu'il avait été élevé dans le Ciel à une gloire suprême et qu'il est au dessus des anges et il établit la divinité de sa personne.

DIEU ayant autrefois parlé à nos pères en divers temps et en diverses manières par les prophètes

2. Nous a parlé en ces derniers temps par son fils qu'il a établi héritier de toutes choses [a] par lequel aussi il a fait le monde [1]

3. [b] Et qui étant la splendeur de sa gloire et l'image des empreintes de sa personne et soutenant toutes choses par sa parole puissante, après avoir fait lui-même la purification de nos péchés, s'est assis à la droite de la majesté divine dans les lieux très hauts,

4. Ayant été fait d'autant plus grand que les anges qu'il a hérité d'un nom plus excellent que le leur,

5. Car auquel des anges Dieu a-t-il jamais dit : [c] Tu es mon fils, je t'ai engendré aujourd'hui ? Et dans un autre endroit : [d] Je serai son père et il sera mon fils ?

6. Et encore, quand il introduit dans le monde son fils premier-né, il dit : [e] Que tous les anges de Dieu l'adorent.

7. À l'égard des anges, il dit : [f] Il fait des vents ses anges et des flammes de feu ses ministres.

8. Mais à l'égard du fils, il dit : [g] Ô Dieu ton trône demeure aux siècles des siècles et le sceptre de ton règne est un sceptre d'équité,

9. Tu as aimé la justice et tu as haï l'iniquité, c'est pourquoi, ô Dieu, ton Dieu t'as oint d'une huile de joie au dessus de tous tes semblables !

10. Et dans un autre endroit : [h] C'est toi Seigneur qui as sondé la terre dès le commencement et les cieux sont l'ouvrage de tes mains,

11. Ils périront, mais tu subsistes toujours et ils vieilliront tous comme un vêtement

12. Et tu les plieras comme un habit et ils seront changés, mais toi, tu es toujours le même et tes années ne finiront point.

13. Et auquel des anges a-t-il jamais dit : [i] Assieds-toi à ma droite jusqu'à ce que j'aie mis tes ennemis pour ton marchepied ?

14. Ne sont-ils pas tous [k] des esprits destinés à servir et qui sont envoyés pour exercer leur ministère en faveur de ceux qui doivent avoir l'héritage du salut ?

Réflexions

La première vérité que Paul enseigne dans cette épître est que Jésus-Christ n'est pas un simple homme ou seulement un grand prophète, ni même un ange, mais qu'il est infiniment au dessus des prophètes et des anges, étant le propre fils de Dieu, que c'est par lui que le monde a été créé, que Dieu l'a fait seoir à sa droite et que c'est lui que tous les anges adorent comme leur maître.

Puisque Paul établit d'abord cette doctrine de la divinité de notre Seigneur et que c'est par là qu'il prouve l'excellence de la religion chrétienne, il paraît clairement que c'est là une doctrine que tous les chrétiens doivent croire et sur laquelle toute la religion est fondée.

2. Ce que Paul dit ici

que Dieu nous a parlé dans les derniers jours par son fils

nous engage à louer Dieu de ce que nous avons l'avantage de vivre sous la plus parfaite de toutes les dispensations et dans les temps heureux de l'Évangile.

3. Puisque Dieu nous a fait connaître sa volonté par son propre fils et qu'il s'est manifesté à nous d'une manière plus claire qu'il n'avait fait auparavant, nous sommes dans une obligation indispensable de profiter des avantages de l'alliance de sa grâce et de surpasser en sainteté ceux qui ont vécu avant la venue de Jésus-Christ.

Enfin, la considération de la divinité de notre Seigneur et de la suprême puissance où il est élevé dans le Ciel doit nous porter à l'adorer, à mettre notre espérance en lui et à obéir à l'Évangile qu'il nous a fait annoncer et c'est ce que Paul fait voir dans le chapitre suivant.

(a) v2 : Jean 1.3 ; Colossiens 1.16
(b) v3 : II Corinthiens 4.4 ; Colossiens 1.15
(c) v5 : Psaume 2.7 ; Actes 13.33 ; Sous 5.5

(d) v5 : II Samuel 7.14 ; I Chroniques 22.10 et 28.6
(e) v6 : Psaume 97.7
(f) v7 : Psaume 104.4
(g) v8 : Psaume 45.7-9 ; II Samuel 7.16
(h) v10 : Psaume 102.26
(i) v13 : Psaume 110.1 ; Matthieu 22.44 ; Marc 12.36 ; Luc 20.42 ; I Corinthiens 15.25 ; Sous 10.13
(j) v14 : Psaumes 34.8 et 91.11

(1) v2 : Grec : les siècles.

Chapitre II

Paul exhorte les Hébreux à demeurer fermes dans la profession de l'Évangile qui avait été annoncé par Jésus-Christ et par les apôtres et confirmé par les dons du Saint-Esprit, versets 1-4.

Il montre pour cet effet que, quoi que Jésus ait été un homme et qu'il s'était abaissé jusqu'à la mort, toutes choses lui sont soumises et que Dieu l'a élevé à la gloire céleste après ses souffrances, versets 5-9.

Il fait voir, enfin, que Dieu a voulu que notre Seigneur prît notre nature et qu'il souffrît afin qu'il pût racheter les hommes de la puissance du diable et de la mort et afin que les fidèles apprissent par son exemple à ne pas craindre les afflictions, versets 10-18.

C'EST pourquoi il nous faut faire une plus grande attention aux choses que nous avons entendues, de peur que nous ne les laissions écouler,

2. Car si la parole qui a été annoncée par les anges a eu son effet et si toute transgression et toute désobéissance a reçu une juste punition,

3. Comment échapperons-nous si nous négligeons un si grand salut qui, ayant été premièrement annoncé par le Seigneur, nous a été confirmé par ceux qui l'avaient appris de lui ?

4. [a] Dieu même appuyant leur témoignage par des signes et des miracles, par divers effets de sa puissance et par les dons du Saint-Esprit qu'il a distribué selon sa volonté,

5. Car il n'a point soumis aux anges le monde à venir dont nous parlons [1].

6. Et quelqu'un a rendu ce témoignage dans un endroit de l'Écriture disant : [b] Qu'est-ce que l'homme que tu te souviennes de lui et que le fils de l'homme que tu en prennes soin ?

7. Tu l'as fait un peu inférieur aux anges, tu l'as couronné de gloire et d'honneur et tu l'as établi sur les ouvrages de tes mains,

8. [c] Tu as mis toutes choses sous ses pieds. Or Dieu, lui ayant assujetti toutes choses, il n'a rien laissé qui ne lui soit assujetti, cependant nous ne voyons point encore maintenant que toutes choses lui soient assujetties,

9. Mais nous voyons [d] couronné de gloire et d'honneur ce Jésus qui a été fait pour un peu de temps inférieur aux anges par la mort qu'il a soufferte afin que par la grâce de Dieu il souffrit la mort pour tous,

10. Car il était convenable que celui pour qui et par qui sont toutes choses, voulant amener plusieurs enfants à la gloire, consacrât l'auteur de leur salut par ses souffrances,

11. Car, et celui qui sanctifie et ceux qui sont sanctifiés, sont tous d'un [2], c'est pourquoi il n'a point honte de les appeler *ses frères*,

12. Disant : [e] J'annoncerai ton nom à mes frères, je te louerai au milieu de l'assemblée.

13. Et il dit encore : [f] Je me confierai en lui. Et ailleurs : [g] Me voici, moi et les enfants que Dieu m'a donnés.

14. Puis donc que ces enfants participent à la chair et au sang, il y a aussi de même participé [3], [h] afin que par la mort il détruisit celui qui avait l'empire de la mort, c'est-à-dire le diable

15. Et qu'il délivrât tous ceux qui, par la crainte de la mort, étaient toute leur vie assujetties à la servitude,

16. Car il n'a pas pris les anges, mais il a pris la postérité d'Abraham [4].

17. C'est pourquoi il a fallu qu'il fût semblable en toutes choses à ses frères afin qu'il fût un souverain sacrificateur, miséricordieux et fidèle dans tout ce qu'il fallait faire auprès de Dieu pour expier les péchés du peuple,

18. Car ayant souffert lui-même et ayant été tenté, il peut aussi secourir ceux qui sont tentés [5].

Réflexions

Paul nous apprend ici en premier lieu que, puisque l'Évangile a été annoncé par Jésus-Christ et par les apôtres et confirmé par les dons du Saint-Esprit, nous avons des preuves incontestables de la divinité de la doctrine chrétienne et qu'ainsi nous serons entièrement inexcusables et que nous n'échapperons pas à la vengeance de Dieu si nous négligeons ce grand salut qui nous est offert et si nous ne nous attachons pas à l'Évangile par une profession ouverte de la vérité et par une obéissance sincère.

2. La considération de la gloire et de la puissance dont Jésus-Christ a été revêtu après son humiliation et sa mort nous apprend que les souffrances auxquelles les fidèles sont exposés n'empêcheront pas qu'ils ne parviennent à la gloire, la volonté de Dieu ayant été de les y conduire par la même voie que Jésus-Christ y est parvenu.

3. Nous devons considérer que le fils de Dieu s'est fait homme et qu'il a été moindre que les anges pendant un temps afin que, par un effet de la bonté de Dieu, il pût mourir pour tous les hommes, faire l'expiation de leurs péchés et détruire l'empire du diable et de la mort.

Cette doctrine doit nous remplir de joie et d'une ferme confiance en Dieu par Jésus-Christ, elle nous engage aussi très fortement à vivre comme ses rachetés et à fuite le péché, puisqu'autrement nous retomberions sous la puissance du diable et de la mort d'où notre Seigneur était venu nous délivrer.

(a) v4 : Marc 16.20
(b) v6 : Psaumes 8.5 et 144.3 ; Job 7.17
(c) v8 : Matthieu 28.18 ; I Corinthiens 15.27
(d) v9 : Philippiens 2.9
(e) v12 : Psaume 22.23, 26
(f) v13 : II Samuel 22.3 ; Psaume 18.3
(g) v13 : Ésaïe 8.18
(h) v14 : Osée 13.14 ; I Corinthiens 15.55

(1) v5 : C'est une opposition de la loi qui avait été donnée par le ministère des anges, Galates 3.19, à l'Évangile qui a été annoncé par Jésus-Christ, auquel l'église chrétienne, qui est nommée ici *le monde à venir*, est soumise, comme à celui qui a l'empire sur toutes choses, ainsi que cela est dit dans les versets suivants.
(2) v11 : Ils ont tous une même nature humaine, voyez le verset 14.
(3) v14 : C'est-à-dire : Jésus a revêtu et pris la nature humaine qui est de chair et de sang et mortelle.
(4) v16 : C'est-à-dire : il n'a pas pris la nature des anges, mais il a pris celle des hommes, étant né de la postérité d'Abraham et ayant été fait semblable à ceux qu'il voulait racheter, comme cela est dit au verset suivant. Plusieurs veulent que le sens soit que Jésus-Christ n'est pas venu pour sauver ou racheter les anges, mais qu'il est venu pour être le Sauveur des enfants d'Abraham, c'est-à-dire des croyants. suivant cette explication, il faut prendre le nom d'anges dans un autre sens qu'il n'est employé dans ce chapitre et dans le précédent et ce nom marquera ici les mauvais anges.
(5) v18 : C'est-à-dire : ceux qui sont éprouvés par les afflictions.

Chapitre III

Paul fait deux choses dans ce chapitre.

Il fait voir premièrement, que Jésus-Christ était beaucoup au dessus de Moïse, puisque Moïse n'a été que le serviteur dans la maison de Dieu, au lieu que Jésus-Christ, comme fils, est le Seigneur et le Maître, versets 1-6.

2. Il exhorte les Hébreux à obéir à l'Évangile et à ne pas imiter les Israélites qui furent exclus du pays de Canaan et qui moururent dans le désert à cause de leur rébellion et de leur incrédulité, versets 7-19. Voyez Nombres 14.21 et Psaume 95.7.

C'EST pourquoi, mes frères, qui êtes saints et qui avez part à la vocation céleste, considérez bien Jésus-Christ qui est l'apôtre et le souverain sacrificateur de la foi que nous professons,

2. Qui est fidèle à celui qui l'a établi [a] comme Moïse aussi l'avait été dans toute sa maison,

3. Car il a été digne d'une gloire d'autant plus grande que celle de Moïse, que celui qui a bâti la maison est plus considérable que la maison même,

4. Car il n'y a point de maison qui n'ait été bâtie par quelqu'un. Or celui qui a bâti [1] toutes ces choses, c'est Dieu.

5. Et pour ce qui est de Moïse, il a été fidèle dans toute la maison de Dieu, comme un serviteur, pour publier ce qu'il devait dire.

6. Mais Christ comme Fils est établi sur sa propre maison et c'est nous qui sommes sa maison, pourvu que nous conservions jusqu'à le fin la ferme confiance et l'espérance dont nous nous glorifions.

7. C'est pourquoi, comme dit le Saint-Esprit : [b] Si vous entendez aujourd'hui sa voix,

8. N'endurcissez point vos cœurs comme il arriva lorsqu'on m'irrita au jour de la tentation dans le désert

9. Où vos pères me tentèrent et m'éprouvèrent et virent mes œuvres pendant quarante ans.

10. C'est pourquoi je fus indigné contre cette génération et je dis : Leur cœur s'égare toujours et ils n'ont point connu mes voies.

11. Aussi je jurai ceci dans ma colère : Si jamais ils entrent dans mon repos.

12. Mes frères, prenez garde qu'il n'y ait en quelqu'un de vous un cœur mauvais et incrédule qui vous fasse abandonner le Dieu vivant.

13. Mais exhortez-vous les uns les autres chaque jour pendant qu'il est dit : Aujourd'hui [2], de peur que quelqu'un de vous ne s'endurcisse par la séduction du péché,

14. Car nous avons été faits participants de Christ, pourvu que nous conservions jusqu'à la fin ce qui nous soutient dès le commencement

15. Pendant qu'il est dit : Si vous entendez aujourd'hui sa voix, n'endurcissez point vos cœurs comme il arriva lorsqu'on l'irrita,

16. Car quelques-uns de ceux qui l'entendirent l'irritèrent, non pas pourtant tous ceux qui sortirent d'Égypte sous la conduite de Moïse.

17. Mais contre qui fut-il irrité pendant quarante ans ? Ne fut-ce pas contre ceux qui péchèrent [c] dont les corps tombèrent morts dans le désert ?

18. Et qui qui sont ceux à qui [d] il jura qu'ils n'entreraient point dans son repos, si ce n'est à ceux qui s'étaient rebellés ?

19. Nous voyons donc qu'ils n'y purent entrer à cause de leur incrédulité.

Réflexions

Ce que Paul dit dans ce chapitre de l'excellence et du ministère de Jésus-christ par dessus la personne et le ministère de Moïse nous met devant les yeux,

- d'un côté, l'obligation où les chrétiens sont d'obéir fidèlement à Jésus-Christ

- et de l'autre la grandeur du crime dont se rendent coupables contre lui ceux qui tombent dans la désobéissance et dans l'infidélité.

2. Nous avons à considérer ici que les anciens Israélites, pour avoir été rebelles et incrédules lorsque Moïse leur faisait entendre le voix de Dieu, moururent dans le désert et que Dieu jura qu'ils n'entreraient point dans le repos qui était préparé dans le pays de Canaan pour le peuple d'Israël.

C'est ainsi que Dieu a résolu d'exclure du repos céleste ceux dont le cœur s'égare et qui l'irritent par leur rébellion et par leur endurcissement. Cela nous presse fortement d'être attentifs et soumis à la voix de l'Éternel et de profiter du temps de la grâce comme Paul nous le présente par cette grave exhortation :

Si vous entendez aujourd'hui la voix de Dieu, n'endurcissez point vos cœurs. Prenez garde qu'il n'y ait en quelqu'un de vous un cœur mauvais et incrédule qui vous fasse abandonner le Dieu vivant, mais exhortez-vous les uns les autres pendant que ce jour et ce temps de la grâce dure, de peur que

quelqu'un de vous ne s'endurcisse par la séduction du péché.

(a) v2 : Nombres 12.7
(b) v7 : Psaume 95.7 ; Sous 4.7 ; Exode 17.7 ; Nombres 20.13
(c) v17 : Nombres 14.37
(d) v18 : Psaume 95.11

(1) v4 : C'est Dieu qui a créé, formé et ordonné toutes choses et en particulier ce qui regarde sa maison qui est son église.
(2) v12 : C'est-à-dire : pendant que le temps de la grâce dure encore.

Chapitre IV

Paul continue à montrer que, comme les Israélites rebelles n'entrèrent pas dans le pays de Canaan, les chrétiens incrédules n'entreront point dans le Ciel. Il remarque pour cet effet que ce que David dit dans les Psaumes du repos de Dieu, ne doit pas tant s'entendre du pays de Canaan, comme du vrai repos, qui consiste dans la possession du salut que Jésus-Christ nous a acquis, versets 1-10.

Il conclut de là que nous devons tâcher d'entrer dans ce repos. Il déclare que les incrédules n'éviteront point les menaces que la parole de Dieu leur dénonce, puisque cette parole est vivante, divine et véritable. Enfin, pour engager les Hébreux à la persévérance dans la profession chrétienne et à la confiance dans les afflictions, il leur représente que nous avons en Jésus-Christ un sacrificateur qui est élevé dans le Ciel et qui outre cela, ayant souffert lui-même, est disposé à avoir pitié de nos faiblesses et à nous aider dans tous nos besoins, versets 11-16.

CRAIGNONS donc que quelqu'un d'entre vous venant à négliger la promesse d'entrer dans son repos, ne s'en trouve exclus,

2. Car elle nous a été annoncée aussi bien qu'à eux, mais cette parole ne leur servit de rien parce qu'elle n'était pas accompagnée de la foi dans ceux qui l'entendirent.

3. Pour nous qui avons cru, nous entrerons dans le repos suivant ce qu'il a dit : [a] C'est pourquoi j'ai juré dans ma colère : Si jamais ils entrent dans mon repos, et cela après avoir achevé l'ouvrage de la création du monde.

4. Car l'Écriture parle ainsi en quelque endroit touchant le septième jour, [b] Et Dieu se reposa après avoir achevé tous ses ouvrages le septième jour [1].

5. Et encore dans cet autre endroit : S'ils entrent dans mon repos.

6. Puis donc que quelques-uns doivent y entrer et que ceux à qui il avait été premièrement annoncé n'y entrèrent pas à cause de leur incrédulité,

7. Il détermine de nouveau un certain jour par ce mot : Aujourd'hui, disant par David si longtemps après, comme il a été dit ci-devant : [c] Aujourd'hui, si vous entendez sa voix, n'endurcissez point vos cœurs,

8. Car si Josué les eût introduits dans le repos, Dieu ne parlerait pas après cela d'un autre jour.

9. Ainsi, il reste encore un repos pour le peuple de Dieu,

10. Car celui qui est entré dans son repos se repose après ses œuvres, comme Dieu se reposa après avoir achevé les siennes.

11. Efforçons-nous donc d'entrer dans le repos de peur que quelqu'un de nous ne tombe dans une semblable rébellion,

12. Car la parole de Dieu est vivante et efficace et plus pénétrante qu'aucune épée à deux tranchants, elle atteint jusqu'au fond de l'âme et de l'esprit et des jointures et des moelles et elle juge des pensées et des intentions du cœur

13. Et il n'y a aucune créature qui soit cachée devant lui, mais toutes choses sont nues et entièrement découvertes aux yeux de celui auquel nous devons rendre compte.

14. Puis donc que nous avons un grand et souverain Sacrificateur, Jésus le fils de Dieu qui est entré dans les Cieux, demeurons fermes dans notre profession,

15. Car nous n'avons pas [d] un souverain Sacrificateur qui ne puisse compatir à nos infirmités, puisqu'il a été tenté de même que nous en toutes choses, si on en excepte le péché.

16. Allons donc avec confiance au trône de grâce afin d'obtenir miséricorde et de trouver grâce pour être secourus dans le temps convenable.

Réflexions

Nous apprenons dans ce chapitre

premièrement que ceux qui méprisent et qui négligent les promesses de l'Évangile s'en trouveront privés et que la parole de Dieu ne sert de rien lorsqu'elle n'est pas accompagnée de la foi en ceux qui l'entendent, ainsi tous ceux à qui cette paroles et ces promesses sont annoncées doivent prendre garde à les recevoir avec obéissance de foi.

2. Paul nous enseigne qu'il y a un repos que Jésus-Christ nous a acquis et qui est beaucoup plus excellent que celui qui était promis au peuple d'Israël dans la terre de Canaan et que tout de même que les Israélites ne purent entrer dans ce pays-là à cause de leur incrédulité et de leur rébellion, ceux qui désobéissent à Jésus-Christ et qui méprisent son Évangile seront privés du repos éternel.

La conséquence que Paul veut que nous tirions de là

c'est de faire tous nos efforts pour entrer dans ce repos, de peur que nous ne tombions dans une semblable rébellion.

3. Pour nous engager à ce devoir, Paul nous présente que la parole de Dieu est vivante et véritable, que les menaces de l'Évangile sont très certaines, qu'elles s'exécuterons infailliblement et que nous ne saurions échaper à celui à qui nous avons à faire, vu que toutes choses sont nues et découvertes devant lui.

Enfin, puisque nous savons que Jésus, notre grand Sacrificateur est entré dans le Ciel après

avoir été lui-même éprouvé comme nous en toutes choses, excepté dans le péché, et qu'il est avec cela miséricordieux et plein de bonté, nous avons les plus puissants motifs à demeurer fermes dans la profession que nous faisons de croire en lui, à nous confier en ses promesses et

à nous approcher avec confiance du trône de la grâce afin d'y obtenir la miséricorde et d'y trouver grâce pour être secourus dans tous nos besoins.

(a) v3 : Nombres 14.27
(b) v4 : Genèse 2.2 ; Exode 20.11
(c) v7 : Sus 3.7
(d) v15 : Sus 2.18

(1) v4 : Paul veut prouver ici et dans les versets suivants que le repos dont il parle n'est ni celui dont Moïse fait mention dans l'histoire de la création, ni celui dans lequel les enfants d'Israël entrèrent lorsqu'ils furent introduis dans le pays de Canaan, mais que c'est celui qui est réservé dans le Ciel pour ceux qui croiront à l'Évangile et duquel les incrédules seront exclus. Voyez le verset 9.

Chapitre V

Paul, voulant traiter du sacerdoce de notre Seigneur, montre, en premier lieu, que Jésus-Christ a été appelé de Dieu à la charge de Sacrificateur, ce qu'il prouve par deux oracles tirés du livre des Psaumes, Psaume CX, et surtout par celui où il est dit que le Messie devait être Sacrificateur selon l'ordre de Melchisédec, versets 1-6.

Il dit ensuite que Jésus-Christ a fait les fonctions de Sacrificateur lorsqu'il a souffert la mort pour le salut des hommes, versets 7-10.

Enfin, étant sur le point de parler du sacerdoce de notre Seigneur et du rapport qu'il y avait entre lui et Melchisédec, il reproche aux Hébreux le peu de progrès qu'ils avaient fait dans la connaissance des mystères de la religion qu'il allait leur expliquer, versets 11-14.

TOUT souverain sacrificateur donc, étant pris d'entre les hommes, est établi pour les hommes dans les choses qui regardent Dieu afin qu'il offre des dons et des sacrifices pour les péchés,

2. Étant en état d'avoir compassion de ceux qui pèchent par ignorance et par erreur puisque lui-même est environné de faiblesse.

3. Et c'est à cause de cela qu'il doit offrir des sacrifices pour ses péchés aussi bien [a] que pour ceux du peuple.

4. Or personne ne peut s'attribuer cette dignité que celui qui est appelé de Dieu [b] comme Aaron.

5. Aussi Christ ne s'est point attribué la gloire d'être souverain Sacrificateur, mais il l'a reçue de celui qui lui a dit : [c] C'est toi qui es mon fils, je t'ai engendré aujourd'hui.

6. Comme il lui dit aussi dans un autre endroit : [d] Tu es Sacrificateur éternellement selon l'ordre de Mélchisédec.

7. C'est ce Jésus, qui pendant les jours de sa chair [1], [e] ayant souffert avec de grands cris et avec larmes, des prières et des supplications à celui qui le pouvait délivrer de la mort fut exaucé et délivré de ce qu'il craignait,

8. Quoiqu'il fût fils, il a appris l'obéissance par les choses qu'il a souffertes.

9. Et étant consacré, il est devenu l'auteur du salut éternel pour tous ceux qui lui obéissent,

10. Dieu l'ayant déclaré souverain Sacrificateur selon l'ordre de Mélchisédec.

11. Sur quoi nous avons beaucoup de choses à dire qui sont difficiles à expliquer à cause que vous êtes devenus négligents à écouter,

12. Car au lieu que vous devriez être maîtres depuis longtemps, vous avez encore besoin qu'on vous enseigne les premiers éléments de la parole de Dieu et vous êtes dans un tel état que vous avez plutôt besoin de lait que d'une viande solide.

13. Or celui qui ne se nourrit que de lait ne saurait comprendre la parole de la justice [2], car il est encore un enfant.

14. Mais la nourriture solide est pour les hommes faits, savoir pour ceux qui, s'y étant accoutumés, ont l'esprit exercé à discerner le bien et le mal.

Réflexions

Nous recueillons de ce chapitre

1. Que Jésus-Christ a été établi de Dieu pour être notre Sacrificateur et qu'en cette qualité il s'est offert en sacrifice pour les péchés des hommes. Cela nous engage à regarder Jésus-Christ comme celui qui nous a acquis le salut et qui nous a rendu Dieu favorable, mais cela doit aussi nous convaincre de l'obligation où nous sommes de nous soumettre à l'Évangile par une vraie obéissance, puisque, comme Paul le dit,

Jésus-Christ n'est devenu l'auteur du salut éternel que pour ceux qui lui obéissent.

La seconde réflexion regardent les souffrances de Jésus-Christ. Paul les décrit en disant

que notre Seigneur ayant offert des prières à Dieu dans le temps de sa passion avec cris et avec larmes, a été exaucé et qu'il a appris l'obéissance par les choses qu'il a souffertes.

Paul disait cela non seulement pour montrer que Jésus-Christ a fait les fonctions de Sacrificateur, mais aussi pour consoler les fidèles affligés et persécutés.

Les enfants de Dieu peuvent reconnaître, par ce qui est arrivé à notre Seigneur, que s'ils sont dans la souffrance, ils ressemblent en cela à leur Sauveur, que Dieu leur envoie ces afflictions afin de leur apprendre à obéir, à être patients et à l'invoquer avec plus d'ardeur et qu'il ne manquera pas de les exaucer et de les délivrer lorsqu'ils lui présenteront leurs prières dans leurs besoins.

3. Nous devons considérer que si Paul reprochait aux Hébreux d'être peu avancés dans la connaissance et d'avoir encore besoin qu'on leur enseignât les rudiments du christianisme, il nous serait bien

plus honteux que l'on nous fît avec justice de semblables reproches, vu le temps qu'il y a qu'on travaille à nous instruire. Ainsi nous devons nous exciter de plus en plus à acquérir de nouvelles lumières et à faire tous les jours des progrès dans les connaissances de la religion.

(a) v3 : Lévitique 16.3 et suivants.
(b) v4 : Exode 28.1 ; I Chroniques 23.13
(c) v5 : Psaume 2.7 ; Sus 1.5
(d) v6 : Psaume 110.4 ; Sous 7.17
(e) v7 : Matthieu 26.39 ; Marc 14.36 ; Luc 22.42-44 ; Jean 12.27
(f) v13 : I Corinthiens 3.1-3

(1) v7 : C'est-à-dire : pendant qu'il vivait dans un corps infirme et mortel et dans le temps de la passion.
(2) v13 : C'est-à-dire : ce qu'il y a de plus parfait dans la doctrine chrétienne.

Chapitre VI

Paul dit aux Hébreux que son dessein n'était pas de leur enseigner les premiers rudiments de la religion, mais qu'il voulait leur proposer des doctrines plus sublimes en leur parlant du rapport qu'il y avait entre Jésus-Christ et Melchisédec et les anciens sacrificateurs, versets 1-3.

2. Pour les exciter à s'avancer dans la connaissance des mistères de l'Évangile, il leur met devant les yeux le malheur de ceux qui négligent de s'affermir dans la foi, qui méprisent les lumières et les grâces qu'ils ont reçues de Dieu et qui ne portent pas les fruits qu'il attend d'eux, c'est qu'ils viennent enfin à abandonner Jésus-Christ et la vérité, versets 4-8.

3. Il fait connaître aux Hébreux qu'il ne leur parlait ainsi que pour réveiller leur zèle, puisque du reste il était persuadé qu'ils ne s'exposeraient pas à un tel malheur, versets 9-12.

Enfin, pour fortifier leur foi, il leur représente la fermeté des promesses de Dieu par l'exemple d'Abraham et la certitude de l'espérance que l'entrée de Jésus-Christ dans le Ciel donne aux fidèles, versets 13-20.

C'EST pourquoi, laissant les premiers principes de la doctrine de Christ, tendons à la perfection [1], ne posant pas de nouveau le fondement, savoir la repentance des œuvres mortes et la foi en Dieu,

2. La doctrine des baptèmes, l'imposition des mains [2] et la résurrection des morts et le jugement éternel.

3. Et c'est ce que nous ferons si Dieu le permet,

4. [a] Car il est impossible [3] que ceux qui ont été une fois illuminés [4] et qui ont goûté le don céleste et qui ont été faits participants du Saint-Esprit

5. Et qui ont goûté la bonne parole de Dieu et les puissances du siècle à venir [5],

6. S'ils retombent, soient renouvellés à la repentance, puisqu'autant qu'il est en eux, ils crucifient de nouveau le fils de Dieu et l'exposent à l'ignominie,

7. Car la terre qui est souvent abreuvée de la pluie qui tombe sur elle et qui produit des herbes propres pour l'usage de ceux qui la cultivent reçoit la bénédiction de Dieu.

8. Mais celle qui ne produit que des épines et des chardons est abandonnée et prête d'être maudite et sa fin est d'être brûlée.

9. Or nous attendons de vous, mes bien-aimés, de meilleures choses et plus convenables au salut, quoique nous parlions ainsi.

10. Car Dieu n'est pas injuste pour oublier vos bonnes œuvres et le travail de la charité que vous avez fait paraître pour son nom, ayant assisté les saints et les assistant ancore.

11. Mais nous désirons que chacun de vous fasse voir la même ardeur jusqu'à la fin pour l'accomplissement de votre espérance

12. Afin que vous ne vous relâchiez point, mais que vous imitiez ceux qui, par la foi et par la patience, sont devenus les héritiers des promesses,

13. Car lorsque Dieu fit la promesse à Abraham, ne pouvant jurer par un plus grand, il jura par lui-même

14. Et il lui dit : [b] Certainement je te bénirai abondamment et je multiplierai merveilleusement ta postérité.

15. Et ainsi Abraham, ayant attendu avec patience, obtint ce qui lui avait été promis.

16. Car les hommes jurent par celui qui est plus grand qu'eux et le serment fait pour confirmer une chose termine tous leurs différents.

17. De même, Dieu voulant montrer encore mieux aux héritiers de la promesse la fermeté immuable de sa résolution, il y fit intervenir le serment,

18. Afin que, par ces deux choses qui sont invariables et dans lesquelles il est impossible que Dieu mente, nous eussions une ferme consolation, nous qui avons recours à retenir fortement l'espérance qui nous est proposée,

19. Laquelle nous retenons comme une ancre ferme et assurée de notre âme et qui pénètre jusqu'au dedans du voile

20. Où Jésus est entré comme notre précurseur, ayant été fait souverain Sacrificateur éternellement selon l'ordre de Meschisédec.

Réflexions

On doit faire une grande attention aux premiers versets de ce chapitre, puisque Paul y marque quels sont les articles fondamentaux de la religion, savoir

- la doctrine de la foi en Dieu,
- celle de la repentance et du renoncement au péché,
- celle du baptême,
- celle de la résurrection des morts
- et celle du jugement dernier.

Ainsi, ce sont là les doctrines que nous devons tous croire fermement et sans lesquelles il n'y peut avoir de salut.

2. Paul nous apprend qu'il ne suffit cependant pas de connaître ces doctrines-là, mais que les chrétiens doivent tendre à une plus grande perfection et joindre à la connaissance des vérités essentielles celle des autres doctrines qui servent à éclaircir la religion et à confirmer la foi. Il fait même comprendre que quand on néglige de s'avancer dans la connaissance, on se met en danger de perdre le goût pour les vérités de la religion, de renoncer à la foi et de tomber dans l'incrédulité.

3. Nous voyons ici que ceux qui, après avoir été éclairés et avoir reçu et goûté la bonne parole de Dieu et le don céleste, viennent à abandonner la vérité et la piété ne sauraient se repentir que très difficilement et que persévérant dans cet état, il faut qu'ils y périssent.

Cela doit nous donner une extrême crainte de pécher contre nos lumières, de mépriser la parole de Dieu et de résister à l'opération et à l'attrait de sa grâce, de peur que nous n'encourions la malédiction que Paul dénonce à ceux qui abusent des grâces du Ciel, ce qu'il représente sous l'image d'une terre qui reçoit souvent la pluie et la culture et qui ne produit que des épines et des chardons, laquelle à cause de cela est maudite et destinée à être brûlée.

Enfin, ceux qui croient à l'Évangile et qui montrent la sincérité de leur foi par leur patience et par leur charité doivent considérer pour leur consolation et pour leur encouragement ce que Paul dit ici, que Dieu n'est point injuste pour oublier leur travail, que ses promesses sont immuables puisqu'elles ont été faites avec serment et confirmées outre cela par l'exaltation de Jésus-Christ dans la gloire céleste où il est entré comme notre précurseur. C'est là l'espérance des fidèles qui, comme une ancre sûre et ferme, pénètre jusque dans le Ciel et les rend inébranlables au milieu des tentations et des afflictions auxquelles ils sont exposés.

(a) v4 : Matthieu 12.45 ; Sous 10.26 ; II Pierre 2.20
(b) v14 : Genèse 12.3, 17.4 et 22.17

(1) v1 : C'est-à-dire : des choses plus élevées et à des connaissances plus parfaites.
(2) v2 : C'était une cérémonie qu'on joignait alors au baptême.
(3) v4 : C'est-à-dire : ceci est extrêmement difficile et arrive rarement, comme Matthieu 19.23-26.
(4) v4 : C'est-à-dire : éclairés et baptisés. On appelait autrefois le baptême *l'illumination*.
(5) v5 : Cela marque les dons miraculeux que Dieu devait répandre sur les hommes dans le temps du Messie.

Chapitre VII

Paul montre dans ce chapitre l'excellence du sacerdoce de Jésus-Christ par cette considération qu'il est Sacrificateur selon l'ordre de Melchisédec. Pour cet effet il remarque que Melchisédec était sacrificateur d'une autre manière que les sacrificateurs Juifs, ce qui paraît parce qu'il était roi et parce que l'Écriture ne rapporte point sa généalogie et qu'elle ne dit pas qu'il y ait eu des prédécesseurs, ni de successeurs après sa mort, en quoi il a été le type de Jésus-Christ qui vit d'une vie immortelle après sa résurrection et qui est notre seul et unique Sacrificateur, versets 1-3.

Paul ajoute que Melchisédec était au dessus d'Abraham, ce patriarche lui ayant donné la dîme du butin, versets 4-10.

Il remarque outre cela que Jésus-Christ n'était pas de la famille d'Aaron de laquelle les sacrificateurs étaient pris, versets 11-19,

Et que Dieu avait promis avec serment que le sacerdoce selon l'ordre de Melchisédec serait éternel, versets 20-25.

Par toutes ses considérations, Paul veut prouver que le sacerdoce du Messie était d'une toute autre nature que celui des sacrificateurs Juifs, qu'il devait être Roi et Sacrificateur tout ensemble et seul Sacrificateur, que son sacrifice a dû être unique et très parfait et que, par conséquent, le sacerdoce lévitique devait être aboli. Sur la fin du chapitre, il montre que Jésus-Christ était au dessus des sacrificateurs Juifs par sa parfaite sainteté, versets 26-28.

CAR [a] c'est ce Melchisédec roi de Salem et sacrificateur du Dieu souverain qui vint au devant d'Abraham lorsqu'il revenait de la défaite des rois et qui le bénit,

2. À qui aussi Abraham donna la dîme de tout le butin, dont le nom signifie premièrement *roi de justice* et qui était aussi roi de Salem, c'est-à-dire *roi de paix*,

3. Sans père, sans mère, sans généalogie, n'ayant ni commencement de jours, ni fin de vie [1], étant ainsi semblable au fils de Dieu, il demeure sacrificateur pour toujours.

4. Considérez donc combien grand était celui à qui Abraham le patriarche lui-même donna la dîme du butin.

5. À l'égard de ceux de la tribu de Lévi qui parviennent à la sacrificature, [b] ils ont bien un ordre selon la loi de prendre la dîme du peuple, c'est-à-dire, de leurs frères, quoiqu'ils soient tous issus d'Abraham.

6. Mais celui qui n'était pas de la même famille qu'eux [2] reçut d'Abraham la dîme et bénit celui à qui les promesses avaient été faites.

7. Or, sans contredit, celui qui bénit est plus grand que celui qui est béni.

8. Et ici [3] ce sont des hommes mortels qui prennent les dîmes, mais là, [4] l'Éternel rend témoignage que celui qui les prend est vivant.

9. Et pour ainsi dire, Lévi même, qui reçoit les dîmes, les a payées en la personne d'Abraham,

10. Car il était encore dans les reins d'Abraham son père lorsque Melchisédec alla au devant de lui.

11. Si donc on eût pu arriver à la perfection par le sacerdoce lévitique touchant lequel le peuple avait reçu une loi, qu'était-il besoin qu'il s'élevât un autre sacrificateur qui fut nommé selon l'ordre de Melchisédec et non pas selon l'ordre d'Aaron ?

12. Car le sacerdoce étant changé, il est nécessaire qu'il y ait aussi un changement de loi.

13. En effet, celui de qui ces choses sont dites est d'une autre tribu de laquelle personne n'a assisté à l'autel,

14. Car il est évident que notre Seigneur est sorti de la tribu de Juda à laquelle Moïse n'a point attribué le sacerdoce.

15. Cela est encore plus manifeste en ce qu'il s'élève un autre sacrificateur semblable à Melchisédec

16. Qui n'a point été établi par la loi d'une ordonnance charnelle, mais par la puissance d'une vie qui ne doit point finir,

17. Car l'Écriture rend ce [c] témoignage : Tu es Sacrificateur éternellement selon l'ordre de Melchisédec.

18. Ainsi l'ordonnance précédente [5] a été abolie à cause de sa faiblesse et de son inutilité,

19. Parce que la loi n'a rien amené à la perfection, mais une meilleure espérance par laquelle nous nous approchons de Dieu a été mise en sa place.

20. Et même, ce n'a point été sans serment, car les autres sacrificateurs ont été établis sans serment,

21. Mais celui-ci l'a été avec serment par celui qui a dit : [d] Le Seigneur l'a juré et il ne s'en repentira point, tu est Sacrificateur éternellement selon l'ordre de Melchisédec.

22. Ainsi Jésus a été fait garant d'une alliance d'autant plus excellente.

23. À l'égard des sacrificateurs, il y en a eu plusieurs qui se sont succédés parce que la mort les empêchait de subsister toujours,

24. Mais celui-ci, parce qu'il subsiste éternellement, a aussi un sacerdoce qui ne passe point à d'autres.

25. Et c'est aussi pour cela qu'il peut toujours sauver ceux qui s'approchent de Dieu par lui, étant toujours vivant pour intercéder pour eux,

26. Car il nous était convenable d'avoir un tel souverain Sacrificateur qui fût saint, innocent, sans souillures, séparé des pécheurs et élevé au dessus des cieux,

27. Qui n'eût pas besoin, comme les autres souverains sacrificateurs, d'offrir tous les jours des sacrifices, [e] premièrement pour ses propres péchés et ensuite pour ceux du peuple, car il a fait cela [6] une seule fois en s'offrant lui-même,

28. Car la loi établit pour souverains sacrificateurs des hommes faibles, mais la parole du serment, qui a été fait après la loi, établit le fils qui est consacré pour toujours.

Réflexions

La principale réflexion qu'il faut faire sur tout ce chapitre, c'est de reconnaître et d'admirer la sagesse infinie de Dieu qui avait si bien marqué dans les anciens oracles ce que le Messie devait être, comme Paul le fait voir, en montrant, avec tant d'évidence et tant de force par la loi même et par le Vieux Testament, que le service et le sacerdoce devaient être abolis par le sacrifice de notre Seigneur Jésus-Christ.

Cela doit nous convaincre puissament de la vérité de l'Évangile et nous inciter à sonder et à méditer les Écritures et les oracles des prophètes où l'on trouve de si belles preuves de la divinité de la doctrine chrétienne.

Et puisque tout ce chapitre tend à nous instruire de la perfection et de l'efficace du sacrifice de Jésus-Christ, nous ne pouvons pas douter que nous ne trouvions en lui tout ce qui est nécessaire pour purifier nos âmes et qu'ayant pour notre Sacrificateur et pour notre Roi celui qui est parfaitement saint et élevés au dessus des cieux, il ne puisse sauver parfaitement tous ceux qui s'approchent de Dieu par lui.

(a) v1 : Genèse 14.18
(b) v5 : Nombres 18.21 ; Deutéronome 18.1
(c) v17 : Psaume 110.4 ; Sus 5.6
(d) v21 : Psaume 110.4
(e) v27 : Lévitique 16.3 et suivants.

(1) v3 : C'est-à-dire : que l'Écriture ne parle, ni de sa naissance, ni de sa mort.
(2) v6 : C'est-à-dire : Melchisédec.
(3) v8 : C'est-à-dire : sous la loi et parmi les sacrificateurs qui descendaient de Lévi.
(4) v8 : C'est-à-dire : à l'égard de Melchisédec, bien qu'il soit mort, l'Écriture le représente comme vivant en tant qu'elle ne parle point de sa mort. Voyez ci-dessus verset 3. Et en cela, il a été le type de Jésus-Christ qui vit éternellement.
(5) v18 : L'ancienne loi, le sacerdoce lévitique.
(6) v27 : Il a offert un sacrifice pour les péchés des hommes.

Chapitre VIII

Paul fait deux choses.

1. Il continue à montrer que Jésus-Christ était au dessus des sacrificateurs Juifs, par cet endroit, qu'ayant été elevé au ciel, il est ministre et sacrificaterur du sanctuaire céleste, au lieu que les anciens sacrificateurs n'étaient ministres que du sanctuaire qui était sur la terre, versets v1-6.

2. Il montre dans la même vue que Dieu avait prédit par le prophète Jérémie que l'alliance qu'il avait traitée autrefois avec le peuple d'Israël serait abolie et qu'il en traiterait une plus excellente avec les hommes dans laquelle il leur pardonnerait leurs péchés et les sanctifierait par son esprit, versets 7-13.

L'ABRÉGÉ des choses que nous avons dites c'est que nous avons un tel [1] souverain Sacrificateur qui est assis à la droite de la majesté de Dieu dans les cieux

2. Et qui est ministre du sanctuaire et du véritable tabernacle que le Seigneur a dressé et non pas un homme.

3. Car tout souverain sacrificateur est établi pour offrir à Dieu des dons et des sacrifices, c'est pourquoi il a été nécessaire que celui-ci [2] eût quelque chose à offrir,

4. Car s'il était sur la terre, il ne serait pas même sacrificateur, puisqu'il y a encore des sacrificateurs qui offrent les dons selon la loi

5. Et qui font un service qui n'est qu'une image et une ombre des choses célestes, selon l'ordre que

Dieu donna à Moïse lorsqu'il devait dresser le tabernacle : Prends garde, lui dit-il, [a] à faire tout selon le modèle qui t'a été montré sur la montagne.

6. Mais notre souverain Sacrificateur a obtenu un ministère d'autant plus excellent qu'il est médiateur d'une alliance plus excellente et qui a été établie sur de meilleures promesses.

7. Car s'il n'y eût rien eu de défectueux dans la première, il n'y aurait pas eu lieu d'en établir une seconde.

8. Aussi Dieu dit aux Juifs en leur faisant des reproches : [b] Les jours viendront, dit le Seigneur, que je traiterai une alliance nouvelle avec la maison d'Israël et avec la maison de Juda,

9. Non comme l'alliance que je traitai avec leurs pères lorsque je les pris par la main pour les retirer du pays d'Égypte, car ils n'ont pas persévéré dans mon alliance et je les ai rejeté, dit le Seigneur.

10. Mais voici l'alliance que je traiterai avec la maison d'Israël, en ces jours-là, dit le Seigneur, je mettrai mes lois dans leur esprit et je les graverai dans leur cœur et je serai leur Dieu et ils seront mon peuple

11. Et aucun d'eux n'enseignera plus son prochain, ni son frère en lui disant : Connais le Seigneur, car tous me connaîtrons, depuis le plus petit jusqu'au plus grand d'entre eux,

12. Parce que je leur pardonnerai leurs injustices et je ne me souviendrai plus de leurs péchés, ni de leurs iniquités.

13. En parlant d'une alliance nouvelle, il déclare que la première a vieilli, or ce qui est devenu ancien et qui vieillit est prêt d'être aboli.

Réflexions

Ce chapitre nous engage à faire ces trois réflexions.

La première, que nous avons un grand Sacrificateur qui est assis dans les Cieux à la droite de la majesté divine. Cette entrée de Jésus-Christ dans le Ciel est ce qu'il y a de plus propre pour nous convaincre pleinement de la perfection et de l'efficace de son sacrifice et pour nous assurer aussi qu'il a acquis à tous les fidèles le droit à la gloire céleste et qu'il les y élèvera un jour.

La deuxième réflexion concerne le privilège que nous avons d'être reçu dans la nouvelle alliance que Dieu avait promis de traiter avec les hommes dans les temps du Messie. Ce doit être là pour nous un sujet continuel de reconnaissance et d'actions de grâces.

En troisième lieu, puisque le but que Dieu s'est proposé dans cette alliance a été de mettre ses lois dans nos cœur, de nous remplir tous de sa connaissance et de sa crainte et de nous pardonner nos péchés, nous devons reconnaître que cette alliance nous deviendra inutile à moins que nous ne répondions de notre côté aux desseins de Dieu et que nous ne nous acquittions fidèlement des devoirs auxquels elle nous engage. C'est ce que nous apprend l'exemple des Juifs qui n'observèrent pas l'alliance du Seigneur et qui furent rejetés à cause de cela.

Enfin, puisque Dieu avait promis qu'il mettrait lui-même ses lois dans nos cœurs et dans nos entendements, nous devons le prier que, selon ses promesses, il nous augmente de plus en plus sa connaissance et qu'il imprime sa crainte et son amour dans nos cœurs par l'efficace de sa grâce, en sorte que nous soyons son vrai peuple et qu'il soit aussi toujours notre Dieu.

(a) v5 : Exode 25.40
(b) v8 : Jérémie 31.31 et 32.37 ; Romains 11.27 ; Sous 10.16

(1) v1 : C'est-à-dire : tel que celui que nous venons de décrire, sus 7.26-27.
(2) v3 : Jésus-Christ notre grand Sacrificateur.

Chapitre IX

Paul fait une description de l'ancien tabernacle et du service qui s'y faisait et il remarque principalement que le souverain sacrificateur entrait une fois l'an seulement dans le lieu très saint, ce qui faisait voir que le chemin du Ciel n'était pas encore ouvert aux hommes, versets 1-10.

Il montre après cela que les sacrifices et les diverses cérémonies des Juifs étaient des figures de ce qui devait arriver un jour et en particulier que l'entrée du souverain sacrificateur dans le lieu très saint marquait que Jésus-Christ entrerait dans le Ciel par son propre sang et qu'il nous obtiendrait par ce moyen une rédemption éternelle, son sang ayant une vertu pour sanctifier les hommes que celui des victimes légales n'avaient pas, versets 11-14.

Il ajoute que, comme l'ancienne alliance avait été confirmée par le sang des victimes, la nouvelle, qui est plus excellente, l'a été par le sang de Jésus-Christ, versets 15-24.

Il conclut de tout cela que le sacrifice de notre Seigneur est parfait et d'une vertu infinie, qu'il ne doit pas être réitéré et que Jésus-Christ étant mort une fois, il n'y a plus à attendre, sinon qu'il vienne au dernier jour pour introduire les fidèles dans sa gloire, versets 25-28.

LA première alliance avait donc aussi des ordonnances touchant le service divin et [a] un sanctuaire terrestre,

2. Car quand le tabernacle fut dressé, il y avait dans la première partie le chandelier, la table et les pains de proposition et cette partie s'appelait les lieux saints.

3. Et au delà du second voile était le tabernacle, appelé le lieu très saint

4. Où il y avait un encensoir d'or et l'arche de l'alliance toute couverte d'or [b] dans laquelle était une urne d'or où était la manne et la verge d'Aaron qui avait fleuri et les tables de l'alliance.

5. [c] Et sur cette arche étaient les chérubins de la gloire qui couvraient le propitiatoire, de quoi il n'est pas besoin de parler présentement en détail.

6. Or ces choses étant ainsi disposées, les sacrificateurs entrent bien tous les jours dans la première partie du tabernacle pour y faire le service,

7. Mais [d] le seul souverain sacrificateur entre dans la seconde partie une fois l'année, non sans y porter du sang qu'il offre pour ses péchés et pour ceux du peuple,

8. Le Saint-Esprit montrant par là que le chemin du lieu très saint n'avait pas encore été ouvert pendant que le premier tabernacle subsistait, ce qui était une figure pour ce temps-là

9. Pendant lequel on offrait des dons et des sacrifices qui ne pouvaient pas purifier la conscience de celui qui faisait le service,

10. Lequel ne consistait qu'en des viandes et des breuvages, en diverses ablutions et en des cérémonies charnelles qui n'avaient été imposées que jusqu'au temps que cela devait être réformé.

11. Mais Christ, le souverain Sacrificateur des biens à venir, ayant passé par un tabernacle plus grand et plus parfait qui n'a point été fait de main, c'est-à-dire, qui n'a pas été construit comme le premier

12. Il est entré une seule fois dans le lieu très saint, non avec le sang des boucs ou des veaux, mais avec son propre sang, nous ayant obtenu une rédemption éternelle.

13. Car, [e] si le sang des taureaux et des boucs et la cendre de la génisse dont on fait aspersion purifie ceux qui sont souillés à l'égard de la pureté du corps,

14. Combien plus [f] le sang de Christ qui, par l'esprit éternel, s'est offert à Dieu soi-même sans aucune tache, purifiera-t-il votre conscience des œuvres mortes pour servir le Dieu vivant ?

15. Er c'est pourquoi il est le médiateur d'un Nouveau Testament [h] afin que la mort intervenant pour l'expiation des péchés commis sous le premier Testament, ceux qui sont appelés reçoivent l'héritage qui leur a été promis,

16. Car où il y a un testament, il est nécessaire que la mort du testateur intervienne.

17. Parce [i] qu'un testament n'a son effet qu'après la mort du testateur, n'ayant point de force tant qu'il est en vie.

18. C'est pourquoi aussi le premier Testament ne fut point établi sans effusion de sang,

19. Car après que Moïse eut prononcé à tout le peuple tous les commandements de la loi, il prit le sang des veaux et des boucs avec de l'eau et de la laine teinte en écarlate et de l'hysope et il en fit aspersion sur le livre même et sur tout le peuple,

20. Disant : [j] Ceci est le sang du Testament que Dieu a ordonné en votre faveur.

21. Puis [k] il fit de même aspersion du sang sur le tabernacle et sur tous les vaisseaux qui servaient au culte divin.

22. Et selon la loi, presque toutes choses sont purifiées par le sang et sans effusion de sang il ne se fait point de rémission des péchés.

23. Il a donc fallu que les choses qui représentaient celles qui sont dans le Ciel fussent purifiées de cette manière [1], mais que les célestes fussent purifiées par des sacrifices plus excellents,

24. Car Christ n'est point entré dans le sanctuaire fait de la main des hommes et qui était la figure du véritable, mais il est entré dans le Ciel même pour comparaître maintenant pour nous devant la face de Dieu.

25. Ce n'est pas qu'il s'offre plusieurs fois soi-même, comme le souverain sacrificateur entre dans le lieu très saint chaque année, avec d'autre sang que le sien.

26. Autrement il aurait fallu qu'il eût souffert plusieurs fois depuis la création du monde, mais à présent dans la consommation des siècles, il a paru une fois pour abolir le péché, s'étant offert lui-même en sacrifice.

27. Et [l] comme il est ordonné que tous les hommes meurent une fois, après quoi suit le jugement,

28. De même aussi [m] Christ, ayant été offert une fois pour ôter les péchés de plusieurs, paraîtra une seconde fois sans péché [2] à ceux qui l'attendent pour obtenir le salut.

Réflexions

La comparaison que Paul fait entre les sacrificateurs de la loi et Jésus-Christ tend principalement à nous instruire de l'efficace de sa mort et son sacrifice. Nous voyons ici que le sang de Jésus-Christ a une vertu que les sacrifices de la loi n'avaient point, en ce qu'il a ouvert le Ciel où notre Seigneur est entré pour nous, aussi bien que pour lui, ce qui nous élève aux plus glorieuses espérances.

Mais Paul nous apprend aussi que ce sang doit nous sanctifier

et purifier notre conscience des œuvres mortes pour servir le Dieu vivant,

par où nous voyons que le sacrifice de Jésus-Christ nous impose de travailler à notre sanctification et qu'il nous met en état de le faire.

Il faut méditer dans les mêmes vues ce qui est dit dans ce chapitre que l'alliance de l'Évangile a été confirmée par le sang et par la mort du fils de Dieu. Dès là, cette alliance est ferme et immuable en tout ce qu'elle contient, les devoirs qu'elle prescrit sont tous à fait inviolables et sacrés et ses menaces, de même que ses promesses, s'exécuteront infailliblement.

Enfin, si le sacrifice de Jésus-Christ est unique et ne peut plus être réitéré et s'il ne reste plus rien, sinon qu'il revienne au dernier jour pour sauver ceux qui l'attendent en vivant dans la piété, il s'ensuit de là qu'il n'y a qu'un seul moyen et qu'un seul temps pour obtenir le salut. Ce seul moyen, c'est de profiter de la grâce qui nous est présentée en Jésus-Christ et ce seul temps, c'est le temps de cette vie,

puisqu'il est ordonné aux hommes de mourir une fois et qu'après la mort suit le jugement.

(a) v1 : Exode 26.1 et 36.8
(b) v4 : Exode 16.33 ; Nombres 17.10
(c) v5 : Exode 25.18
(d) v7 : Exode 30.10 ; Lévitique 16.3
(e) v13 : Lévitique 16.14 ; Nombres 19.2 et suivants
(f) v14 : I Pierre 1.19 ; I Jean 1.7 ; Apocalypse 1.6
(g) Dans la marge du verset 14 : Luc 1.74
(h) v15 : Romains 5.6 ; I Pierre 3.18
(i) v17 : Galates 3.15
(j) v20 : Exode 24.8
(k) v21 : Exode 29.36 ; Lévitique 16.14 ; Nombres 7.1
(l) v27 : Job 30.23
(m) v28 : Romains 5.6-8 ; I Pierre 3.18

(1) v23 : C'est-à-dire : par des sacrifices et par des aspersions que la loi prescrivait.
(2) v28 : C'est-à-dire : il ne paraîtra pas comme la première fois revêtu d'un corps mortel pour expier et ôter les péchés des hommes.

Chapitre X

Paul fait voir que les sacrifices de la loi n'avaient point la vertu d'expier les péchés des hommes, ni de les purifier et qu'il n'y a que le sacrifice de Jésus-Christ et l'oblation qu'il a faite une seule fois de son corps par la volonté de Dieu qui ait pu produire cet effet, versets 1-18.

Ayant ainsi achevé de prouver l'imperfection des sacrifices des Juifs et la perfection de celui de notre Seigneur, il exhorte les Hébreux à s'approcher de Dieu avec confiance et à persévérer dans la profession de la religion chrétienne et dans les pratiques des bonnes œuvres, versets 19-25.

Il menace des peines les plus terribles ceux qui, après avoir reçu la connaissance de l'Évangile, tomberont dans la désobéissance et dans l'apostasie, versets 26-31.

Et de peur que les persécutions n'ébranlassent la foi des chrétiens et ne les fissent douter de la vérité des promesses de Dieu, il les exhorte à souffrir avec la même constance qu'ils avaient fait jusqu'alors et à attendre patiemment et avec une foi ferme l'accomplissement de ces promesses, versets 32-39.

OR la loi, n'ayant que l'ombre des biens à venir et non la vraie image des choses, ne peut jamais, par les mêmes sacrifices qu'on offre continuellement chaque année, sanctifier parfaitement [1] ceux qui s'approchent de Dieu.

2. Autrement on aurait cessé de les offrir parce que ceux qui faisaient ce service, étant une fois purifiés n'auraient plus eu leur conscience chargée de péchés.

3. Mais il se fait chaque année dans ces sacrifices une nouvelle commémoration des péchés,

4. [a] Car il est impossible que le sang des taureaux et des boucs ôte les péchés.

5. C'est pourquoi Jésus-Christ, entrant dans le monde, dit : [b] Tu n'as point voulu de sacrifice, ni d'offrande, mais tu m'as formé un corps [2],

6. Tu n'as point pris plaisir aux holocaustes, ni aux sacrifices pour le péché.

7. Alors j'ai dit : Me voici, je viens, ô Dieu, pour faire ta volonté, comme il est écrit de moi dans le livre.

8. Ayant dit auparavant : Tu n'as point voulu de sacrifice, ni d'offrande, ni d'holocauste, ni d'oblations pour le péché et tu n'y as point pris plaisir, (qui sont les choses qu'on offre selon la loi), il ajoute ensuite : Me voici, je viens, ô Dieu, pour faire ta volonté.

9. Il abolit le premier, pour établir le second.

10. Et c'est par cette volonté que nous sommes sanctifiés, savoir par l'oblation du corps de Jésus-Christ, laquelle a été faite une seule fois.

11. Tout sacrificateur donc assiste chaque joiur, faisant le service et offrant plusieurs fois les mêmes sacrifices qui ne peuvent jamais ôter les péchés,

12. Mais celui-ci, ayant offert un seul sacrifice pour les péchés, [c] s'est assis pour toujours à la droite de Dieu,

13. Attendant ce qui reste encore, [d] qui est que ses ennemis soient réduits à lui servir de marchepied.

14. Car par une seule oblation, il a amené pour toujours à la perfection [3] ceux qui sont sanctifiés.

15. Et c'est ce que le Saint-Esprit nous déclare aussi, car après avoir dit :

16. [e] Voici l'alliance que je ferai avec eux quand ces jours-là seront arrivés, dit le Seigneur : Je mettrai mes lois dans leurs cœurs et je les écrirai dans leurs entendements, il ajoute :

17. Et je ne me souviendrai plus de leurs péchés, ni de leurs iniquités.

18. Or où la rémission des péchés est accordée, il n'est plus besoin d'oblation pour le péché.

19. Puis donc, mes frères, que nous avons par le sang de Jésus la liberté d'entrer dans les lieux saints

20. Par le chemin nouveau et vivant qu'il nous a dédié [4], par le voile [5], c'est-à-dire, par sa propre chair,

21. Et puisque nous avons un grand Sacrificateur établi sur la maison de Dieu,

22. Approchons-nous de lui avec un cœur sincère, avec une confiance pleinde et parfaite, ayant les cœurs purifiés des souillures d'une mauvaise conscience et le corps lavé d'une eau pure.

23. Retenons constamment la profession de notre espérance sans varier, car celui qui a fait les promesses est fidèle

24. Et prenons garde les uns aux autres pour nous exciter à la charité et aux bonnes œuvres,

25. N'abandonnant point nos assemblées comme quelques-uns ont coutume de faire, mais exhortons-nous les uns les autres et cela, d'autant plus que [f] vous voyez approcher le jour [6].

26. [g] Car si nous péchons volontairement [7] après avoir reçu la connaissance de la vérité, il ne reste plus de sacrifice pour les péchés

27. Et il n'y a que l'attente effroyable du jugement et de l'ardeur d'un feu qui doit dévorer ses adversaires.

28. Si quelqu'un avait violé la loi de Moïse, [h] il mourait sans miséricorde sur le témoignage de deux ou de trois personnes.

29. Combien plus grand croyez-vous que doive être le supplice dont sera jugé digne celui qui aura foulé aux pieds le fils de Dieu et tenu pour une chose profane le sang de l'alliance par lequel il avait été sanctifié et qui aura outragé l'esprit de la grâce ?

30. Car nous connaissons celui qui a dit : [i] C'est à moi qu'appartient la vengeance, je le rendrai, dit le Seigneur. Et ailleurs : Le Seigneur jugera son peuple.

31. C'est une chose terrible que de tomber entre les mains du Dieu vivant.

32. Rappelez-vous dans votre mémoire les premiers temps auxquels, après avoir été éclairés, vous avez soutenu un grand combat de souffrances,

33. Quand d'un côté vous avez été exposés à la vue de tout le monde à des opprobres et à des persécutions et que de l'autre, vous avez pris part aux maux de ceux qui étaient ainsi traités,

34. Car vous avez aussi compati à mes liens et vous avez souffert avec joie qu'on vous ravît vos biens, sachant que vous en avez dans les Cieux de plus excellents et qui sont permanents.

35. N'abandonnez donc pas votre confiance qui doit avoir une si grande récompense,

36. Car vous avez besoin de patience, afin qu'après avoir fait la volonté de Dieu, vous remportiez l'effet de sa promesse,

37. Car encore un peu de temps et celui qui doit venir viendra et il ne tardera point.

38. Or [j] le juste vivra par la foi, mais si quelqu'un se retire, mon âme ne prend point de plaisir en lui.

39. Mais nous ne sommes pas de ceux qui se retirent pour périr, mais nous sommes de ceux qui gardent la foi pour le salut de l'âme.

Réflexions

La première partie de ce chapitre nous instruit de la perfection du sacrifice de Jésus-Christ et de ses fruits. Paul y enseigne que nos péchés ont été expiés par l'oblation que Jésus-Christ a faite de son corps sur la croix et qu'après s'être offert en sacrifice pour les péchés des hommes, il s'est assis pour toujours à la droite de Dieu. Outre cela, il nous fait considérer ce sacrifice de notre Seigneur comme un effet de sa soumission à la volonté de son père et de son amour envers nous.

Ce sont là des considérations qui doivent nous persuader que l'ouvrage de notre rédemption est pleinement accompli, nous inspirer un ardent amour pour ce sauveur charitable et nous engager à nous soumettre aussi en toutes choses à la volonté de Dieu.

La seconde partie de ce chapitre nous donne ces quatre instructions.

La première, que, puisque Jésus-Christ nous a acquis par sa mort et par son ascension la liberté d'entrer dans le Ciel, nous pouvons nous approcher de Dieu avec une pleine confiance, pourvu que nous le fassions avec un cœur pur et nettoyé des souillures du péché.

La seconde, que nous devons persévérer dans la profession publique de notre foi et nous exciter continuellement les uns les autres à la piété, à la charité et à toutes sortes de bonnes œuvres.

La troisième, que, quoique l'Évangile soit une alliance de grâce, il menace des peines les plus effroyables ceux qui l'auront violée. Paul dit sur ce sujet que les supplices que l'Évangile dénonce à ceux qui auront méprisé le sang du fils de Dieu et outragé son esprit seront infiniment plus rigoureux que ceux qu'on faisait souffrir aux Juifs qui avaient violé la loi de Moïse et qu'il ne reste plus de sacrifice pour les chrétiens rebelles et apostats, mais qu'il n'y a pour eux que l'attente formidable du jugement et que

c'est une chose terrible que de tomber entre les mains du Dieu vivant.

4. Paul nous enseigne ici qu'il ne faut pas que les chrétiens perdent jamais courage dans les persécutions, qu'ils doivent même souffrir avec joie la perte de leur biens et les afflictions les plus fâcheuses pour Jésus-Christ lorsqu'ils y ont été appelés, puisqu'ils trouveront infailliblement auprès de Dieu une grande récompense et qu'après avoir fait sa volonté, ils recevront l'effet de ses promesses.

(a) v4 : Lévitique 16.14
(b) v5 : Psaume 40.7
(c) v12 : Sus 1.3
(d) v13 : Psaume 110.1 ; Sus 1.13 ; I Corinthiens 15.25
(e) v16 : Jérémie 31.33 ; Sus 8.10 ; Romains 11.27
(f) v25 : Romains 13.12
(g) v26 : Sus 6.4
(h) v28 : Deutéronome 17.6 ; Matthieu 18.16 ; Jean 8.17 ; II Corinthiens 13.1
(i) v30 : Deutéronome 32.35 ; Romains 12.19
(j) v38 : Habacuc 2.4 ; Romains 1.17 ; Galates 3.11

(1) v1 : Grec : les amener à la perfection, c'est-à-dire les délivrer parfaitement du péché et les rendre agréables à Dieu.

(2) v5 : Ces paroles sont prises du Psaume 40.7 où on lit dans l'hébreux : *Tu m'a percé les oreilles*. Mais Paul cite ce passage sans s'attacher aux termes qui ont exprimé le sens qui reviens à ceci : *Tu m'as rendu tien et tu m'as attaché pour toujours à ton service afin que je fasse ta volonté. Il faut voir sur cette façon de parler Deutéronome 15.16-17.*

(3) v14 : C'est-à-dire : Jésus-Christ par son sacrifice a pleinement délivré de la condamnation et de la servitude du péché ceux qui croient en lui, ce que les sacrifices de la loi ne pouvaient pas faire, voyez le verset 1 de ce chapitre où la même expression se trouve.

(4) v20 : C'est-à-dire : qu'il nous a ouvert en y passant le premier.

(5) v20 : C'est-à-dire : par son corps crucifié et par la vertu de sa mort qui nous ouvre l'entrée du Ciel, comme on entrait dans le lieu très saint au travers du voile qui le séparait du lieu saint.

(6) v25 : Le jour de la venue du Seigneur qui devait venir bientôt pour détruire les Juifs.

(7) v26 : Ceci marque le crime des apostats qui renonçaient à la foi chrétienne.

Chapitre XI

Paul, pour affermir la foi des Hébreux contre les persécutions, leur propose l'exemple des patriarches et des anciens fidèles, lesquels par leur foi et par leur confiances aux promesses de Dieu, lui avaient été agréables et avaient surmonté les épreuves les plus dures.

C'est dans cette vue qu'il parle de la nature de la foi et de ses effets merveilleux et il allègue l'exemple

d'Abel, d'Énoch, d'Abraham et de Sara, versets 1-19.

Il y ajoute celui d'Isaac, de Jacob et de Joseph, lesquels, par les bénédictions qu'ils donnèrent à leurs enfants et par ce qu'ils dirent avant leur mort, montrèrent qu'ils étaient persuadés que les promesses de Dieu s'accompliraient, versets 20-22.

Il parle de Moïse, de la sortie d'Égypte et de la conquête du pays de Canaan, versets 23-31,

et enfin des juges, de Samuel, du roi David et de plusieurs prophètes et martyrs qui, soutenus par leur foi, avaient fait les plus grandes merveilles et avaient souffert avec constance toutes sortes de tourments et même la mort, versets 32-40.

OR la foi est une vive représentation des choses qu'on espère et une démonstration de celles qu'on ne voit pas,

2. Car par elle les anciens ont obtenu un bon témoignage.

3. [a] C'est par la foi que nous savons que le monde [1] a été fait par la parole de Dieu, en sorte que les choses qui se voient n'ont pas été faites de choses qui parussent.

4. [b] C'est par la foi qu'Abel offrit à Dieu un plus excellent sacrifice que Caïn et qu'il obtint le témoignage d'être juste, Dieu rendant un bon témoignage à ses offrandes et [c] quoique mort, il parle encore par elle [nc1].

5. [c] C'est par la foi qu'Hénoc fut enlevé pour ne point mourir et il ne parut plus, parce que Dieu l'avait enlevé. Car, avant que d'être enlevé, il avait obtenu le témoignage d'être agréable à Dieu.

6. Or il est impossible de lui être agréable sans la foi, car il faut que celui qui s'approche de Dieu croie que Dieu est et qu'il est le rémunérateur de ceux qui le cherchent.

7. [e] C'est par la foi que Noé, ayant été divinement averti des choses qu'on ne voyait point encore, craignit et bâtit l'arche pour sauver sa famille et par cette arche il condamna le monde et fut fait héritier de la justice qui s'obtient par la foi.

8. [f] C'est par la foi qu'Abraham, étant appelé, obéit pour venir au pays qu'il devait recevoir pour héritage et il partit ne sachant où il allait.

9. C'est par la foi qu'il demeura comme étranger dans la terre qui lui avait été promise, habitant sous des tentes, aussi bien qu'Isaac et Jacob qui étaient héritiers avec lui de la même promesse,

10. Car il attendait [g] la Cité qui a des fondements et de laquelle Dieu est l'architecte et le fondateur.

11. [h] C'est aussi par la foi que Sara reçut la vertu de concevoir et qu'elle a enfanté étant hors d'âge d'avoir des enfants, parce qu'elle crut que celui qui le lui avait promis était fidèle.

12. C'est pourquoi il est né d'un seul homme, et qui était affaibli par l'âge, une multitude aussi nombreuse que les étoiles du ciel et que le sable innombrable qui est au bord de la mer.

13. Tous ceux-là sont morts dans la foi, sans avoir reçu les choses qui leur avaient été promises, mais les ayant vues de loin, crues et embrassées et ayant fait profession d'être étrangers et voyageurs sur terre,

14. Car ceux qui parlent ainsi montrent clairement qu'ils cherchent leur patrie,

15. Car s'ils eussent eu en vue celle d'où ils étaient sortis, ils avaient assez de temps pour y retourner.

16. Mais ils en désiraient une meilleure qui est céleste. C'est pourquoi Dieu ne dédaigne pas de s'appeler leur Dieu, car il leur avait préparé une cité.

17. [j] C'est par la foi qu'Abraham offrit Isaac lorsqu'il fut éprouvé et que celui qui avait reçu la promesse offrit son fils unique

18. À l'égard duquel il avait été dit : [k] C'est en Isaac que ta postérité sera appelée de ton nom,

19. Ayant pensé en lui-même que Dieu pouvait ressusciter Isaac des morts, aussi le recouvra-t-il par une espèce de résurrection.

20. [l] C'est par la foi qu'Isaac donna à Jacob et Ésaü une bénédiction qui regardait les choses à venir.

21. [m] C'est par la foi que Jacob, mourant, bénit les deux fils de Joseph [n] et adora étant appuyé sur le haut de son bâton.

22. [o] C'est par la foi que Joseph, mourant, parla de la sortie des enfants d'Israël et qu'il donna des ordres touchant ses os.

23. [p] C'est par la foi que Moïse, étant né, fut caché pendant trois mois par ses père et mère parce qu'ils voyaient que c'était un bel enfant [q] et ils ne craignirent point l'édit du roi.

24. [r] C'est par la foi que Moïse, devenu grand, renonça à la qualité de fils de la fille de Pharaon,

25. Choisissant plutôt d'être affligé avec le peuple de Dieu que de jouir pour un peu de temps des délices du péché,

26. Et regardant l'opprobre de Christ [2] comme des richesses plus grandes que les trésors de l'Égypte parce qu'il avait en vue la rémunération.

27. C'est par la foi qu'il quitta l'Égypte sans craindre la colère du roi, car il demeura ferme, comme voyant celui qui est invisible.

28. [t] C'est par la foi qu'il célébra la pâque et qu'il fit aspersion du sang afin que le destructeur qui tuait les premiers-nés ne touchât point ceux des Israélites.

29. [u] C'est par la foi qu'ils passèrent par la Mer rouge comme par un lieu sec, ce que les Égyptiens ayant voulu tenter, ils furent submergés.

30. [v] C'est par la foi que les murailles de Jérico tombèrent après qu'on en eût fait le tour pendant sept jours.

31. [w] C'est par la foi que Rahab l'hôtelière [3] ne périt point avec les incrédules, [x] parce qu'elle reçut les espions et les mit en sûreté.

32. Et que dirais-je encore ? Car le temps me manquerait si je voulait parler de Gédéon, de [y] Barac, de [z] Samson, de [aa] Jephté, de [bb] David, de [cc] Samuel et des prophètes,

33. Qui par la foi ont conquis des royaumes, ont exercé la justice, ont obtenu l'effet des promesses, ont fermé la gueule des lions,

34. Ont éteint la force du feu, ont échappé au tranchant des épées, ont été guéris de leurs maladies, ont été vaillants dans la guerre, ont mis en fuite les armées étrangères.

35. Des femmes ont recouvré leurs enfants morts par la résurrection, [dd] mais d'autres ont été étendus dans le tourment [4], refusant d'être délivrés afin d'obtenir une meilleure résurrection.

36. D'autres ont été éprouvés par les moqueries et les fouets, d'autres par les liens et par la prison.

37. Ils ont été lapidés, ils ont été sciés, ils ont été mis à l'épreuve, ils sont morts par le tranchant de l'épée, ils ont été errants çà et là vêtus de peaux de brebis et de peaux de chèvres, destitués de tout, affligés, maltraités,

38. Eux dont le monde n'était pas digne, ils ont erré dans les déserts et dans les montagnes et dans les cavernes et dans les antres de la terre.

39. Et tous ceux-là, ayant obtenu un bon témoignage par leur foi, n'ont point reçu ce qui leur avait été promis,

40. Dieu ayant pourvu quelque chose de meilleur pour nous [5] afin qu'ils ne parvinssent pas à la perfection sans nous.

Réflexions

Ce chapitre nous instruit de la nature de la foi et de ses effets.

Paul nous enseigne que la foi est une vive et ferme persuasion des choses que Dieu nous a promises et qu'elle nous fait regarder ces choses comme présentes quoique nous ne les voyions pas encore. Il ajoute qu'elle consiste à croire qu'il y a un Dieu qui récompense ceux qui le servent et à qui il est impossible d'être agréable sans cette foi-là.

2. Il nous met devant les yeux les merveilleux effets de la foi par les exemples d'Abel, d'Énoch, de Noé, des patriarches, des prophètes, des personnes illustres et des fidèles qui ont vécu avant Jésus-Christ.

Ce qu'on doit recueillir en général de tous ces exemples, c'est

- que dès le commencement du monde et dans tous les temps il y a eu des hommes qui ont cru en Dieu, qui ont espéré en ses promesses et qui ont montré la sincérité de leur foi en lui obéissant, même dans les choses les plus difficiles,

- que la foi a toujours été nécessaire et que personne n'a jamais été agréable à Dieu et n'a pas eu part à son approbation que par la foi,

- que cette vraie foi a aussi toujours produit ces trois effets principaux, savoir : la confiance aux promesses de Dieu, l'obéissance à ses commandements et la constance dans les afflictions.

C'est ce qu'on voit en particulier dans le patriarche Abraham, qui donna des preuves si illustres de sa foi en sortant de son pays et en offrant son fils Isaac en sacrifice et qui, de même que ses fils, vécut sur la terre comme un étranger et un voyageur, attendant une meilleure vie en cherchant sa patrie dans le Ciel.

C'est ce qu'on remarque encore dans la conduite de Moïse qui aima mieux souffrir avec le peuple de Dieu que de jouir des avantages qui lui étaient offerts dans l'Égypte, aussi bien que dans l'admirable constance que les anciens martyrs ont fait paraître en souffrant la persécution et les supplices les plus cruels.

Tous ces exemples doivent animer extraordinairement notre foi, nous remplir de courage et de zèle et nous engager à obéir au Seigneur en toutes choses et même à tout souffrir pour lui. Et si nous considérons, comme Paul le dit sur la fin de ce chapitre, que nous avons des avantages que ceux qui vivaient avant la venue de Jésus-Christ n'avaient pas, nous nous sentirons encore plus obligés de marcher sur les traces de ces grands seviteurs de Dieu, afin que, les imitant dans leur foi, nous arrivions comme eux à la perfection et au salut.

(a) v3 : Genèse 1.3 et suivants ; Jean 1.10
(b) v4 : Genèse 4.4
(c) v4 : Sous 12.24
(d) v5 : Genèse 5.24
(e) v7 : Genèse 6.13
(f) v8 : Genèse 12.4
(g) v10 : Sous 12.22 et 13.14
(h) v11 : Genèse 17.19 et 21.21
(i) Dans la marge du verset 12 : Genèse 22.17
(j) v17 : Genèse 22.9
(k) v18 : Genèse 21.12 ; Romains 9.7
(l) v20 : Genèse 27. 28 et 39
(m) v21 : Genèse 48.18 et 19
(n) v21 : Genèse 47.31
(o) v22 : Genèse 50.24
(p) v23 : Exode 2.2
(q) v24 : Exode 1.16
(r) v24 : Exode 2.11
(s) Dans la marge du verset 27 : Exode 2.15
(t) v28 : Exode 12.21
(u) v29 : Exode 14.22
(v) v30 : Josué 6.20
(w) v31 : Josué 6.23
(x) v31 : Josué 2.1
(y) v32 : Juges 6.11
(z) v32 : Juges 4.6
(aa) v32 : Juges 11.1
(bb) v32 : I Samuel 16.13
(cc) v32 : I Samuel 1.20
(dd) v35 : I Rois 17.22 ; II Rois 4.35

(1) v3 : Grec : les siècles.
(2) v26 : Des opprobres semblables à ceux que Jésus-Christ devait souffrir et auxquels les chrétiens seraient exposés pour l'amour de lui.
(3) v31 : Voyez la note sur Josué 2.1.
(4) v35 : C'est ce qu'on appelait le supplice du tambour. On étendait avec violence ceux qui y étaient condamnés et on frappait sur eux jusqu'à ce qu'ils expirassent sous les coups.
(5) v40 : C'est-à-dire : des promesses plus claires et des assurances plus expresses de l'immortalité à laquelle les anciens fidèles ne parviendraient qu'avec nous.

(nc1) v4 : Ne faudrait-il pas un pluriel : *elles* ?

Chapitre XII

Paul exhorte les Hébreux à imiter l'exemple des fidèles du Vieux Testament qu'il leur avait mis devant

les yeux dans le chapitre précédent et surtout celui de Jésus-Christ et à endurer les afflictions avec constances, versets 1-4.

2. Il leur fait remarquer de plus que les afflictions sont un effet et une marque de l'amour de Dieu et qu'il en revient de grands avantages aux fidèles et il les encourage par ces considérations à souffrir patiemment la persécution, versets 5-13.

Il les exhorte à la sainteté et à la persévérence dans la foi et il les avertit d'éviter tout ce qui pourrait leur faire perdre la grâce de Dieu et de ne se pas laisser séduire par la sensualité, versets 14-17.

Après cela, il compare la manière dont la loi avait été publiée sur le mont Sinaï avec la manière dont l'Évangile avait été annoncé et par là il veut montrer combien la punition de ceux qui auront méprisé la voix de Jésus-Christ et violé l'alliance de la grâce sera rigoureuse, versets 18-29.

NOUS donc aussi, puisque nous sommes environnés d'une si grande nuée de témoins, [a] rejetant tout fardeau [1] et le péché qui nous enveloppe aisément [2], poursuivons constamment la course qui nous est proposée,

2. Regardant à Jésus, le chef et le consomateur de la foi, qui, à cause de la joie qui lui était proposée, a souffert la croix, méprisant l'ignominie [b] et s'est assis à la droite du trône de Dieu.

3. C'est pourquoi, considérez bien celui qui a souffert une si grande contradiction des pécheurs, afin que vous ne vous abattiez pas en perdant courage.

4. Vous n'avez pas encore résisté jusqu'au sang en combattant contre le péché [3]

5. Et vous avez oublié l'exhortation qui vous dit, comme à des enfants : [c] Mon enfant, ne néglige pas le châtiment du Seigneur et ne perds point courage lorsqu'il te reprend,

6. Car le Seigneur châtie celui qu'il aime et il frappe de ses verges tous ceux qu'il reconnaît pour ses enfants.

7. Si vous souffrez le châtiment, Dieu vous traite comme ses enfants, car quel est l'enfant que son père ne châtie pas ?

8. Mais si vous êtes exempts du châtiment auquel tous les autres ont part, vous êtes donc des bâtards et non pas des enfants légitimes.

9. Et puisque nos pères selon la chair nous ont châtiés et que nous avons eu du respect pour eux, ne serons-nous pas beaucoup plus soumis au Père des esprits pour avoir la vie ?

10. Car pour ce qui est de ceux-là, il [nc1] nous châtiaient pour un peu de temps comme ils le trouvaient bon, mais celui-ci nous châtie pour notre profit afin de nous rendre participants de sa sainteté.

11. Or tout châtiment semble d'abord un sujet de tristesse et non pas de joie, mais il produit ensuite un fruit paisible de justice à ceux qui ont été ainsi exercés.

12. Fortifiez donc vos mains qui sont affaiblies et vos genoux qui sont relâchés

13. Et faites à vos pieds un chemin droit afin que ce qui cloche ne se dévoie pas tout à fait, mais que plutôt il se rétablisse.

14. [d] Cherchez la paix avec tout le monde et la sanctification [e] sans laquelle personne ne verra le Seigneur,

15. Prenant garde que personne ne se prive de la grâce de Dieu et que quelque racine d'amertume poussant en haut ne vous trouble et que plusieurs n'en soient infectés.

16. Qu'il n'y ait point d'impur, ni de profane comme Ésaü [f] qui vendit son droit d'ainesse pour une viande,

17. Car vous savez que même après cela, voulant hériter la bénédiction de son père, il fut rejeté, car il ne put trouver le moyen de le faire changer de résolution, [g] quoiqu'il le demandât avec larmes.

18. Car vous ne vous êtes pas approchés de la montagne [4] qu'on pouvait toucher avec la main, ni du feu brûlant, ni de la nuée épaisse, ni de l'obscurité, ni de la tempête,

19. Ni du bruit de la trompette, ni de la voix qui parlait et qui était telle que ceux qui l'entendirent [i] prièrent que la parole ne leur fut plus adressée,

20. Car ils ne pouvaient supporter ce qui était ordonné, que [j] si même une bête touchait la montagne, elle serait lapidée ou percée d'un dard.

21. Et ce qui paraissaît était si terrible que Moïse dit : Je suis effrayé et tout tremplant.

22. Mais vous êtes venus à la montagne de Sion et à la cité du Dieu vivant, [k] à la Jérusalem céleste et aux milliers d'anges,

23. À l'assemblée et à l'église des premiers-nés qui sont écrits dans les Cieux et à Dieu qui est le juge de tous et aux esprits des justes qui sont parvenus à la perfection

24. Et à Jésus-Christ le médiateur de la nouvelle alliance et au sang de l'aspersion qui prononce de meilleures choses [l] que celui d'Abel [3].

25. Prenez garde de ne pas mépriser celui qui vous parle, car si ceux qui méprisaient celui qui parlait de la part de Dieu sur terre ne sont point échappés, nous seront punis beaucoup plus si nous nous détournons de celui qui nous parle des Cieux,

26. De qui la voix ébranla alors la terre et qui maintenant a fait cette promesse : Encore un fois j'ébranlerai, non seulement la terre, mais aussi le ciel.

27. Or ces mots : *Encore une fois* marquent l'abolition des choses muables, comme ayant été faites, afin que celles qui sont immuables demeurent toujours.

28. C'est pourquoi, embrassant le royaume qui ne peut être ébranlé, conservons la grâce par laquelle nous puissions servir Dieu d'une manière qui lui soit agréable, avec respect et avec crainte,

29. Car [n] notre Dieu est aussi un feu consumant.

Réflexions

Paul nous apprend ici premièrement que l'exemple des fidèles qui se sont autrefois rendus

agréables à Dieu par leur foi, par leur patience et par leur obéissance a beaucoup de force pour nous inciter à ces mêmes devoirs, surtout puisque Dieu nous a accordé plus de lumières et plus de grâces qu'à eux et que nous avons, outre cela, devant les yeux l'exemple de Jésus-Christ, l'auteur et le consomateur de notre foi.

2. Paul nous instruit sur les afflictions et quoique ce qu'il dit regarde proprement les persécutions que l'on souffre pour l'Évangile, on peut l'appliquer à toutes les afflictions en général, puisqu'il est toujours vrai que Dieu nous châtie par un effet de son amour afin de nous rendre participants de sa sainteté et que les afflictions produisent de très salutaires effets en ceux qui les reçoivent comme il faut.

Cela nous engage à ces deux devoirs :

- l'un, de ne nous laisser jamais aller au découragement et au murmure dans les maux, mais de les souffrir patiemment et même avec joie, de quelque nature qu'ils soient, puisque c'est Dieu notre Père qui nous les envoie et qu'il ne le fait que pour notre bien,

- l'autre devoir est de répondre aux vues que Dieu se propose en nous dispensant les afflictions, d'en faire un bon usage et de les rapporter à notre correction et à notre avancement dans la sainteté.

3. Nous voyons dans ce chapitre que nous sommes indispensablement obligés de vivre dans la paix et dans l'étude de la sanctification et que sans cela il est impossible que nous voyions jamais le Seigneur.

4. Il nous avertit de travailler à nous conserver dans la grâce de Dieu et de prendre garde pour cet effet qu'il n'y ait en nous quelque principe d'incrédulité et de rébellion qui nous la fasse perdre et il nous montre par l'exemple d'Ésaü qu'il importe surtout d'éviter la sensualité et de ne pas préférer les vains et frivoles avantages du monde aux biens éternels que Dieu nous promet, de peur que nous ne soyons privés de la bénédiction de notre Père céleste.

Enfin, la comparaison qu'il fait ici entre la loi et l'Évangile nous présente ces deux réflexions :

1. Que nous vivons sous une alliance beaucoup plus excellente que les Juifs et que nous sommes par là étroitement obligés de la bien garder. C'est dans cette même vue que Paul nous représente que nous sommes membres de l'église chrétienne, que l'Évangile a été annoncé par le propre fils de Dieu et confirmé par son sang et que Dieu nous appelle à posséder une gloire infinie dans le Ciel avec les anges et tous les saints.

2. Que, quoique l'Évangile n'ait été pas été publié avec un appareil aussi formidable que la loi le fut autrefois sur le mont Sinaï et que nous vivions sous une dispensation de la grâce et de miséricorde, ceux qui méprisent la voix du fils de Dieu ont à craindre des peines beaucoup plus sévères que celles qui étaient dénoncées aux Juifs. C'est la vérité que Paul exprime en ces termes :

Si ceux qui méprisaient celui qui parlait sur la terre ne sont pas échappés, nous échaperons beaucoup moins si nous nous détournons de celui qui parle du Ciel. C'est pourquoi en embrassant le royaume qui ne peut être ébranlé, conservons la grâce, afin que nous servions Dieu avec respect et avec crainte et d'une manière que nous lui soyons agréables, car notre Dieu est aussi un feu dévorant.

(a) v1 : Romains 6.4 ; Éphésiens 4.22 ; I Pierre 4.1
(b) v2 : Sus 1.3
(c) v5 : Proverbes 3.11 ; Job 5.17 ; Apocalypse 3.19
(d) v14 : Romains 12.18
(e) v14 : Matthieu 5.8
(f) v16 : Genèse 25.33
(g) v17 : Genèse 27.38
(h) Dans la marge du verset 18 : Genèse 27.38
(i) v19 : Exode 20.19 ; Deutéronome 5.5 et 18.16
(j) v20 : Exode 19.13
(k) v22 : Galates 4.26
(l) v24 : Genèse 4.10 ; Sus 11.4
(m) Dans la marge du verset 26 : Aggée 2.6
(n) v29 : Deutéronome 4.24

(1) v1 : C'est-à-dire : tout ce qui pourrait nous empêcher de poursuivre notre course.

(2) v1 : Ceci peut aussi s'entendre des persécutions qui pressaient les chrétiens de toutes parts. L'iniquité ou le péché marque souvent dans l'Écriture les hommes iniques et méchants, comme Psaume 49.6 où on lit : *l'iniquité qui me talonne* et Psaume 107.42. Les versets précédents et suivants et le but de ce chapitre conduisent là.

(3) v4 : C'est-à-dire : contre les persécutions qui pourraient porter à l'apostasie. Le péché signifie ici la même chose que le verset 1.

(4) v18 : C'est la montagne de Sinaï où la loi fut publiée dans l'appareil magnifique et effrayant qui est ici décrit.

(5) v24 : On peut traduire le grec : Qui dit de meilleures choses que l'aspersion du sang des victimes qu'Abel offrit à Dieu et qui lui furent agréables.

(nc1) v10 : Le pluriel est requis : . . . *ils*. . . .

Chapitre XIII

Dans ce chapitre, Paul exhorte les Hébreux à la charité, à la chasteté, au contentement d'esprit et à la confiance en Dieu, versets 1-6.

Il leur recommande de se souvenir de leurs conducteurs et de ne se point laisser détourner de la pure doctrine qu'il leur avait enseignée, ni par ceux qui voulait retenir les sacrifices et les cérémonies de la loi mosaïque, ni par la crainte de la persécution, versets 7-14.

Il leur prescrit les vrais sacrifices chrétiens qui sont la louange et l'exercice de la charité et il leur ordonne d'être soumis à leurs pasteurs, versets 15-17.

Enfin, il leur demande leurs prières et il en fait lui-même pour leur sanctification, versets 18-25.

QUE [a] l'amour fraternel demeure en vous.

2. [b] N'oubliez point l'hospitalité, car c'est par elle que quelques-uns [c] ont logés des anges sans le savoir.

3. Souvenez-vous de ceux qui sont dans les liens, comme si vous étiez avec eux et de ceux qui sont maltraités comme étant vous-mêmes du même corps.

4. Le mariage est honorable entre tous [1] et le lit sans souillure, mais Dieu jugera les fornicateurs et les adultères.

5. Que vos mœurs soient sans avarice, étant contents de ce que vous avez, car Dieu lui-même a dit : [d] Je ne te laisserai point, je ne t'abandonnerai point.

6. De sorte que nous pouvons dire avec confiance : [e] Le Seigneur est mon aide et je ne craindrai point ce que l'homme pourrait me faire.

7. Souvenez-vous de vos conducteurs qui vous ont annoncé la parole de Dieu et imitez leur foi, considérant quelle a été l'issue de leur vie.

8. Jésus-Christ est le même hier et aujourd'hui et il le sera éternellement [2].

9. Ne vous laissez point entraîner par des doctrines diverses et étrangères, car il vaut mieux affermir son cœur par la grâce que par les viandes [3] qui n'ont de rien servi à ceux qui s'y sont attachés.

10. Nous avons un autel duquel ceux qui servent au tabernacle n'ont pas le pouvoir de manger [4],

11. Car [f] les corps des animaux dont le sang est porté dans le sanctuaire par le souverain sacrificateur pour l'expiation du péché sont brûlés hors du camp [5].

12. C'est aussi pour cela que Jésus, afin de sanctifier le peuple par son propre sang, a souffert hors de la porte [5].

13. Sortons donc hors du camp pour aller à lui en portant son opprobre [6],

14. Car [g] nous n'avons point ici de cité permanente, mais nous cherchons celle qui est à venir.

15. Offrons donc par lui sans cesse à Dieu un sacrifice de louange, c'est-à-dire [h] le fruit des lèvres qui confessent son nom.

16. Or n'oubliez pas d'exercer la charité et de faire part de vos biens, car Dieu prend plaisir à de tels sacrifices.

17. Obéissez à vos conducteurs et soyez leur soumis, car ils veillent pour vos âmes, comme devant en rendre compte, afin que ce qu'ils font ils le fassent avec joie et non en gémissant, car cela ne vous serait pas avantageux.

18. Priez pour nous, car nous sommes assurés que nous avons uns bonne conscience, désirant de nous bien conduire en toutes choses.

19. Et je vous prie avec d'autant plus d'instance de le faire afin que je vous sois plutôt rendu.

20. Or le Dieu de paix qui a ramené d'entre les morts le grand pasteur des brebis, notre Seigneur Jésus-Christ, par le sang de l'alliance éternelle

21. Vous rende accomplis en toutes sortes de bonnes œuvres pour faire sa volonté, faisant lui-même en vous ce qui lui est agréable par Jésus-Christ, auquel soit gloire aux siècles des siècles, amen.

22. Au reste, mes frères, je vous prie de prendre en bonne part ces paroles d'exhortations, car je vous ai écrit en peu de mots.

23. Vous savez que votre frère Timothée est délivré et j'irai vous voir avec lui s'il vient bientôt.

24. Saluez tous vos conducteurs et tous les saints. Ceux d'Italie vous saluent.

25. La grâce soit avec vous tous, amen.

Réflexions

Les devoirs qui sont prescrits dans ce chapitre sont les suivants :

1. De nous aimer les uns les autres comme frères, d'exercer la charité et l'hospitalité et d'avoir soin de ceux qui souffrent persécution pour l'Évangile.

2. De vivre dans la chasteté, soit que nous soyons mariés, soit que nous ne le soyons pas et d'avoir en horreur toute impureté, nous souvenant que Dieu jugera un jour les personnes qui s'adonnent à ce péché-là.

3. De fuir l'avarice, d'être content de notre état et de nous reposer toujours sur la providence de Dieu.

4. De regarder les choses du monde et ce qui flatte les désirs de la chair de la même manière que Paul voulait que les chrétiens regardassent les cérémonies de la loi et de nous souvenir que la qualité des chrétiens et la foi en Jésus-Christ crucifié nous appellent à porter notre croix et à vivre en ce monde comme des personnes

qui n'ont point ici bas de cité permanente, mais qui cherchent celle qui est à venir.

5. Ce chapitre nous apprend à ne jamais négliger le devoir de l'action de grâce et de la louange, non plus que celui de la charité et de l'aumône, puisque ce sont des sacrifices très agréables à Dieu.

6. Paul recommande aux chrétiens, à son ordinaire, de se souvenir de leurs pasteurs, de leur obéir et de leur être soumis comme à ceux qui veillent pour leurs âmes et de prier continuellement pour eux.

Enfin, il conclut ces exhortations et cette épître par cette prière qu'il fait en faveur des Hébreux et que nous devons tous faire pour nous-mêmes et les uns pour les autres,

que le Dieu de paix veuille vous rendre accomplis en toutes sortes de bonnes œuvres et qu'il fasse lui-même en vous ce qui lui agréable par Jésus-Christ auquel soit la gloire aux siècles des siècles, amen !

(a) v1 : Romains 12.10
(b) v2 : Romains 12.13 ; I Pierre 4.9
(c) v2 : Genèse 18.2 et 19.1
(d) v5 : Deutéronome 31.8 ; Josué 1.5 ; I Chroniques 28.10
(e) v6 : Psaume 118.6
(f) v11 : Lévitique 6.30 et 16.17
(g) v14 : Michée 2.10 ; Sus 11.10
(h) v15 : Osée 14.2

(1) v4 : Ou : Que le mariage soit honoré en toutes manières.

(2) v8 : C'est-à-dire : que la doctrine de Jésus-Christ est toujours la même, qu'elle ne change point et qu'ainsi les fidèles ne devaient pas écouter des doctrines différentes de celle qui avait été annoncée par les apôtres et par leurs autres conducteurs spirituels qui avaient prêché l'Évangile dans le commencement. Voyez le verset suivant.

(3) v9 : Ceci est dit contre ces docteurs venus du judaïsme qui voulaient assujettir les chrétiens à la distinction des viandes et à l'observation des cérémonies de la loi.

(4) v10 : C'est une allusion à l'ancienne loi où ceux qui servaient dans le tabernacle vivaient de ce qui était offert sur l'autel. Voyez I Corinthiens 9.13. Le sens de ces paroles paraît être que ceux qui veulent encore s'attacher à la loi de Moïse, à ses sacrifices et à ses cérémonies n'ont aucune part à la grâce de notre Seigneur Jésus-Christ et aux fruits de son sacrifice.

(5) v11 : Ceci est une suite de ce que Paul venait de dire. Comme ceux qui servaient dans le tabernacle ne mangeaient point de la chair des victimes qui étaient immolées le jour des propiations et brûlées hors du camp, de même ceux qui s'attachaient au culte mosaïque étaient exclus des fruits de la mort de Jésus-Christ qui est notre victime. Tout ce discours est figuré et a quelque obscurité.

(6) v12 : Jésus-Christ a souffert hors de la ville de Jérusalem pour expier nos péchés, comme la chair qu'on offrait le jour de l'expiation solennelle était emportée hors du camp.

(7) v13 : C'est-à-dire : sortons du judaïsme, ne nous arrêtons plus aux cérémonies légales et disposons-nous à souffrir comme notre Sauveur a souffert et pour l'amour de lui.

Écrite d'Italie aux Hébreux par Timothée.

Épître catholique de Jacques apôtre

Argument

Cette épître et les suivantes sont appelées *catholiques* ou *universelles* parce qu'elles ont été écrites aux chrétiens en général et non à quelques personnes ou à quelques églises en particulier.

Celle de Jacques s'adresse aux Juifs des douze tribus qui étaient dispersés en divers pays depuis longtemps et qui avaient embrassé le christianisme et elle tend à les affermir contre les persécutions et principalement contre certains faux docteurs et certains hypocrites qui faisant professions d'être chrétiens et, se vantant d'être plus éclairés que les autres, vivaient dans le péché et dans la licence.

On ne sait pas bien en quel temps cette épître a été écrite.

Chapitre I

L'apôtre exhorte les fidèles à se réjouir dans les afflictions et à chercher dans la prière le secours dont ils avaient besoin pour les soutenir, versets 1-8.

2. Il console les chrétiens qui étaient persécutés ou méprisés dans le monde et il exhorte les riches à l'humilité, versets 9-12.

3. Il parle contre ceux qui, succombant aux persécutions et aux autres tentations, en rejettaient la faute sur Dieu et disaient que Dieu poussait les hommes au péché et il montre que Dieu, étant parfaitement saint, ne porte les hommes qu'au bien, versets 13-18.

4. Il condamne ceux qui se contentaient d'écouter la parole de Dieu sans pratiquer ce qu'elle ordonne et ces docteurs orgueilleux qui présumaient d'eux-mêmes et qui parlaient mal des autres. Il dit que la religion de ces gens-là était vaine et il enseigne que la vraie religion consistait dans la pratique des œuvres de charité et dans le renoncement au monde, versets 19-27.

JACQUES [1] serviteur de Dieu et du Seigneur Jésus-Christ aux douze tribus qui sont dispersées, salut.

2. Mes frères, regardez comme le sujet d'une parfaite joie les diverses épreuves dans lesquelles vous tomberez,

3. [a] Sachant que l'épreuve de votre foi produit la patience.

4. Mais il faut que l'ouvrage de la patience soit parfait afin que vous soyez parfaits et accomplis, en sorte qu'il ne vous manque rien.

5. Que si quelqu'un de vous manque de sagesse, qu'il la demande à Dieu, qui la donne à tous libéralement sans la reprocher et elle lui sera donnée.

6. [b] Mais qu'il la demande avec foi, sans aucun doute, car celui qui doute est semblable au flot de la mer qui est agité et poussé çà et là par le vent.

7. Que cet homme-là ne s'attende pas à recevoir aucune chose du Seigneur.

8. L'homme dont le cœur est partagé [2] est inconstant en toutes ses voies.

9. Que le frère qui est dans la bassesse se glorifie dans son élévation.

10. Que le riche, au contraire, s'humilie dans sa bassesse, [c] car il passera comme la fleur de l'herbe,

11. Car comme un soleil brûlant étant levé, l'herbe sèche, sa fleur tombe et son éclat périt, ainsi le riche se flétrira dans ses entreprises.

12. [d] Heureux est l'homme qui endure la tentation, car quand il aura été éprouvé, il recevra la couronne de vie que le Seigneur a promise à ceux qui l'aiment.

13. Que personne ne dise lorsqu'il est tenté : C'est Dieu qui me tente, car comme Dieu ne peut être tenté par aucun mal, aussi ne tente-t-il personne.

14. Mais chacun est tenté quand il est attiré et amorcé par sa propre convoitise

15. Et après que la convoitise a conçu, elle enfante le péché et le péché, étant consommé, engendre la mort.

16. Mes frères, aimez-vous, ne vous abusez point.

17. Toute grâce excellente et tout don parfait vient d'en haut et descend du Père des lumières en qui il n'y a point de variation, ni aucune ombre de changement.

18. Il nous a engendré de sa pure volonté par la parole de la vérité afin que nous fussions comme les prémices de ses créatures.

19. Ainsi, mes frères, [e] que tout homme soit prompt à écouter, lent à parler et lent à se mettre en colère,

20. Car la colère de l'homme n'accomplit point la justice de Dieu.

21. C'est pourquoi, rejetant toute ordure et tous les excès de la malice, recevez avec douceur la parole qui est plantée au dedans de vous et qui peut sauver vos âmes.

22. [f] Mettez en pratique la parole et ne vous contentez pas de l'écouter en vous séduisant vous-mêmes par de faux raisonnements,

23. Car si quelqu'un écoute la parole et ne la met point en pratique, il est semblable à un homme qui regarderait dans un miroir son visage naturel

24. Et qui, après s'être regardé, s'en irait et oublierait aussitôt quel il était.

25. Mais celui qui aura considéré avec attention la loi parfaite qui est celle de la liberté et qui aura persévéré, n'étant pas un auditeur oublieux, il sera heureux dans ce qu'il aura fait.

26. Si quelqu'un croit être religieux parmi vous et qu'il ne tienne point sa langue en bride, mais qu'il séduise son cœur, la religion d'un tel homme est vaine.

27. La religion pure et sans tache devant Dieu notre père consiste à visiter les orphelins et les

veuves dans leurs afflictions et à se préserver de la souillure du monde.

Réflexions

Nous avons dans ce chapitre plusieurs belles instructions.

La première, que les afflictions et particulièrement celles qu'on souffre à cause de l'Évangile sont un sujet de joie pour les chrétiens, puisqu'elles servent à les éprouver, à les rendre parfaits et à leur faire obtenir la couronne de vie que Dieu a promise à ceux qui l'aiment.

Le seconde, que Dieu ne refuse jamais sa grâce et les dons spirituels à ceux qui les lui demandent avec foi et qu'ainsi il ne tient qu'à nous d'en être enrichis.

La troisième, que ceux qui sont d'une condition basse doivent se glorifier au Seigneur pourvu qu'ils soient au nombre des vrais fidèles et que les riches doivent avoir des sentiments d'humilité.

La quatrième instruction doit être bien remarquée. C'est que Dieu n'est en aucune façon l'auteur du péché et des tentations, mais que le péché vient uniquement de nous-mêmes et de notre propre volonté et que, pour ce qui est de Dieu, bien loin d'être la cause du mal que les hommes font, il est l'auteur de tout bien, puisqu'il nous a régénérés par sa parole afin de nous rendre de nouvelles créatures.

5. Jacques nous enseigne que ce n'est pas assez d'écouter la parole de Dieu, mais que le principal est d'observer ce qu'elle nous commande et que pour cet effet il faut l'écouter avec un esprit paisible, doux et docile et avec un cœur dégagé des passions.

Enfin, Jacques déclare ici que ceux qui se croient pieux et meilleurs que les autres et qui ne tiennent pas leur langue en bride, mais qui condamnent le prochain ne sont que de faux dévots et que la solide piété et la vraie religion consiste principalement à exercer la charité envers les misérables et à se conserver pur en sorte qu'on ne soit pas souillé par la corruption de ce monde.

(a) v3 : Romains 5.3
(b) v6 : Matthieu 7.7 et 21.22 ; Marc 11.24 ; Luc 11.9 ; Jean 14.13, 15.7 et 16.23
(c) v10 : Psaumes 102.12 et 103.15 ; Ésaïe 14.14 ; II Pierre 1.24
(d) v12 : Job 5.17 ; Proverbes 3.11 ; Hébreux 12.5 ; Apocalypse 3.19
(e) v19 : Proverbes 17.27
(f) v22 : Matthieu 7.21 ; Romains 2.13

(1) v1 : C'est l'apôtre Jacques, surnommé le mineur, fils d'Alphée.
(2) v8 : L'homme qui n'est pas ferme dans sa confiance.

Chapitre II

Ce chapitre a deux parties.

Jacques reprend ceux qui avaient des égards pour les riches et qui méprisaient les pauvres dans les assemblées de l'église. Il montre que la foi en Jésus-Christ ne permettait pas de faire ces sortes de distinctions, puisque Dieu a choisi les pauvres aussi bien que les riches pour leur donner le royaume des Cieux et que la loi de l'Évangile par laquelle nous devons être jugés est la loi de la charité et de la liberté, versets 1-13.

Dans la seconde partie, Jacques réfute ceux qui croyaient qu'on pouvait être justifié par la foi en Jésus-Christ sans les bonnes œuvres et il fait voir par la nature même de la foi et par les exemples d'Abraham et de Rahab que la foi qui n'est pas accompagnée de bonnes œuvres est une foi fausse par laquelle on ne peut point obtenir le salut, versets 14-26.

MES frères, que la foi que vous avez en notre Seigneur Jésus-Christ glorifié soit exempte de toute acception de personnes [1].

2. Car s'il entre dans votre assemblée un homme qui ait un anneau d'or et un habit magnifique et qu'il y entre aussi un pauvre avec un méchant habit,

3. Et qu'ayant égard à celui qu porte l'habit magnifique vous lui disiez : Toi, assieds-toi ici honorablement et que vous disiez au pauvre : Toi, tiens-toi là debout ou assieds-toi ici sur mon marchepied,

4. Ne faites-vous pas en vous-mêmes de la différence entre l'un et l'autre et n'avez-vous pas de mauvaises pensées dans les jugements que vous faites ?

5. Écoutez, mes chers frères, Dieu n'a-t-il pas choisi les pauvres de ce monde qui sont riches en la foi et héritiers du royaume qu'il a promis à ceux qui l'aiment ?

6. Et vous, au contraire, vous méprisez les pauvres. Ne sont-ce pas les riches qui vous oppriment et qui vous tirent devant les tribunaux ?

7. Ne sont-ce pas eux qui blasphèment le beau Nom qui a été invoqué sur vous [2] ?

8. Si vous accomplissez la loi royale selon l'Écriture qui dit : [b] Tu aimeras ton prochain comme toi-même, vous faites bien.

9. Mais si vous avez égard à l'apparence des personnes, vous commettez un péché et [c] vous êtes condamnés par la loi comme des transgresseurs,

10. Car [d] quiconque aura observé toute la loi, s'il vient à pécher dans un seul commandement, il est coupable comme s'il les avait tous violés [4].

11. Car celui qui a dit : Tu ne commettras point d'adultère, a dit aussi : Tu ne tueras point. Si donc tu ne commets pas adultère, mais que tu tues, tu es transgresseur de la loi.

12. Parlez et agissez comme devant être jugés par la loi de la liberté [5],

13. Car il y aura une condamnation sans miséricorde sur celui qui n'aura point usé de miséricorde, mais la miséricorde s'élève par dessus la condamnation [6].

14. Mes frères, que servirait-il à un homme de dire qu'il a la foi et qu'il n'ait point les œuvres ? Cette foi le pourrait-elle sauver ?

15. Et [e] si un frère ou une sœur sont nus et qu'ils manquent de la nourriture qui leur est nécessaire chaque jour

16. Et que quelqu'un d'entre vous leur dise : Allez en paix, chaussez-vous et vous rassasiez et que vous ne leur donniez point ce qui leur est nécessaire pour le corps, à quoi cela servira-t-il ?

17. De même aussi la foi, si elle n'a pas les œuvres, elle est morte en elle-même.

18. Mais quelqu'un dira : Tu as la foi et moi j'ai les œuvres, montre-moi donc ta foi sans tes œuvres et moi je te montrerai ma foi par mes œuvres [6].

19. Tu crois qu'il y a un seul Dieu, tu fais bien, les démons le croient aussi et ils en tremblent.

20. Mais, ô vain homme, veux-tu savoir que la foi qui est sans les œuvres est morte ?

21. Abraham notre père ne fut-il pas justifié par les œuvres [7], [f] lorsqu'il offrit Isaac son fils sur un autel ?

22. Ne vois-tu pas que la foi agissait avec ses œuvres et que par ses œuvres sa foi fut rendue parfaite ?

23. Et qu'ainsi ce que dit l'Écriture s'accomplit : [g] Abraham a cru en Dieu et cela lui a été imputé à justice et [h] il a été appelé *ami de Dieu*.

24. Vous voyez donc que l'homme est justifié par les œuvres et non par la foi seulement.

25. De même aussi [i] Rahab l'hôtelière [8] ne fut-elle pas justifiée par les œuvres lorsqu'elle reçut les messagers et qu'elle les renvoya par un autre chemin ?

26. Car comme un corps sans âme est mort, de même la foi sans les œuvres est morte.

Réflexions

La première partie de ce chapitre nous apprend

1. Que les chrétiens doivent faire paraître qu'ils se regardent les uns les autres comme frères, surtout dans les assemblées de l'église et qu'en général on ne doit pas estimer les riches à cause de leurs richesses, ni mépriser les pauvres à cause de leur pauvreté, puisque la foi et la piété peuvent se rencontrer dans les pauvres tout de même que dans les riches et dans les grands du monde et que Dieu a aussi choisi les pauvres qui sont riches en foi pour les rendre héritiers de son royaume. Cela apprend aussi aux riches qu'ils ne doivent pas avoir des sentiments d'orgueil, ni mépriser ou opprimer les petits.

2. Jacques nous enseigne que la loi de Jésus-Christ est la loi de la charité, de l'humilité et de la vraie liberté et que c'est par cette loi que Dieu nous jugera.

3. Que celui qui a violé la loi de Dieu dans un seul commandement est aussi bien coupable que s'il l'avait violée dans les autres, puisque tous les commandements de cette loi viennent de Dieu et qu'on ne peut en transgresser volontairement aucun sans mépriser l'autorité et la majesté du Législateur. Cela nous montre que la vraie piété consiste dans la pratique de tous nos devoirs et qu'il suffit de s'adonner à un seul péché et d'entretenir en nous une seule mauvaise habitude pour être exclus du salut.

Il importe après cela de bien remarquer ce que Jacques enseigne sur la justification dans la seconde partie de ce chapitre et avec quelle force il réfute la doctrine impie de ceux qui disaient qu'on était justifié par la foi sans les bonnes œuvres. Il montre que la vraie foi est nécessairement accompagnée des bonnes œuvres, ce qui est aussi la doctrine de Paul sur cette matière et que la foi qui ne produit pas les œuvres est fausse et morte. C'est ce qu'il confirme par l'exemple d'Abraham qui prouva la sincérité de sa foi en obéissant à Dieu lorsqu'il offrit son fils Isaac et par l'exemple de Rahab qui fit voir en recevant les espions que Josué avait envoyés à Jérico qu'elle était persuadée que Dieu donnerait le pays de Canaan aux enfants d'Israël.

D'où nous devons recueillir que ceux qui négligent les bonnes œuvres et qui ne font pas voir par une vie sainte et par l'obéissance aux commandements de Dieu qu'ils ont la foi en sont destitués et qu'ils ne sauraient en aucune façon être justifiés, ni avoir part au salut.

(a) Dans la marge des versets 1 et 2 : Deutéronome 10.17 ; II Chroniques 19.7 ; Job 34.19 ; Proverbes 24.23 ; Actes 10.34 ; Romains 2.11
(b) v8 : Lévitique 19.18 ; Matthieu 22.39 ; Marc 12.31 ; Romains 13.9 ; Galates 5.14
(c) v9 : Lévitique 19.15 ; Deutéronome 1.17
(d) v10 : Matthieu 5.19
(e) v15 : Luc 3.11 ; Jean 3.17
(f) v21 : Genèse 22.9
(g) v23 : Genèse 15.6 ; Romains 4.3
(h) v23 : II Chroniques 20.7 ; Ésaïe 41.8
(i) v25 : Josué 2.1 et suivants.

(1) v1 : C'est-à-dire : la foi que vous avez en Jésus-Christ glorifié ne vous permet pas de distinguer d'une manière odieuse et méprisante les pauvres d'avec les riches et d'avoir pour ces derniers des égards qui blessent l'union qui doit régner dans l'église entre les chrétiens et qui les rend tous égaux devant Dieu, les pauvres étant aussi bien appelés à la gloire du Ciel que les riches, voyez le verset 5.
(2) v7 : C'est-à-dire : les riches mondains sont cause que le nom de chrétien que vous portez est exposé au blâme et que la religion chrétienne est décriée.
(3) v10 : C'est-à-dire : il est aussi bien coupable et sujet à la condamnation que s'il avait violé les autres commandements.
(4) v12 : C'est-à-dire : par la loi de l'Évangile qui nous rend tous également enfants de Dieu et qui nous affranchit du péché. C'est ce que Jacques avait appelé la loi parfaite, 1.25 et la loi royale, sus v8.
(5) v13 : C'est-à-dire : la miséricorde exercée envers le prochain met à couvert de la condamnation. Voyez sous 5.26. L'opposition des deux parties de ce verset demande ce sens.
(6) v18 : Le sens est que la véritable foi se manifeste nécessairement par les bonnes œuvres et que celui qui n'a pas les œuvres et qui dit qu'il a la foi parle contre la vérité.
(7) v21 : Abraham prouva la sincérité de sa foi et se rendit agréable à Dieu par ses œuvres lorsqu'il offrit Isaac son fils.
(8) v25 : Voyez la note sur Josué 2.1

Chapitre III

Jacques défend aux chrétiens, dans ce chapitre, de s'ériger en docteurs et en maîtres par dessus les autres, de les condamner et d'en parler mal et il représente combien la langue peut causer de maux et de désordres, versets 1-12.

Il dit ensuite que la douceur, le support et l'amour de la paix sont la marque à laquelle on discerne les vrais chrétiens et c'est par là qu'il montre la différence qu'il y a entre la vraie et la fausse sagesse. Il

faut savoir que ce que Jacques dit ici regarde certains docteurs qui se croyaient plus éclairés et plus parfaits que les autres et qui, poussé par l'envie de dominer, condamnaient avec beaucoup d'orgueil et de rigueur ceux qui n'étaient pas dans leurs sentiments et troublaient par ce moyen la paix de l'église, versets 13-18.

MES frères, [a] qu'il n'y ait pas plusieurs maîtres parmi vous [1], sachant que nous en recevrons une plus grande condamnation,

2. Car nous bronchons tous en plusieurs choses [2]. [b] Si quelqu'un ne bronche point en parole, c'est un homme parfait et il peut tenir tout le corps en bride.

3. Voilà, nous mettons des mords dans la bouche des chevaux afin qu'ils nous obéissent et nous menons çà et là tout leur corps.

4. Voilà aussi les navires, quoiqu'ils soient si grands et qu'ils soient poussés par des vents violents, ils sont menés de côté et d'autre par un petit gouvernail selon la volonté de celui qui les gouverne.

5. Ainsi, la langue est un petit membre et elle se vante de grandes choses, voyez combien de bois un petit feu peut allumer.

6. La langue est aussi un feu, un monde d'iniquité, la langue est posée entre nos membres d'une manière qu'elle souille tout le corps, elle enflamme tout le cours de notre vie et elle est enflamée du feu de la géhenne.

7. Toutes sortes de bêtes sauvages et d'oiseaux et de reptiles et de poissons de mer se domptent et ont été domptés par la nature humaine,

8. Mais aucun homme ne peut dompter la langue [3], c'est un mal qu'on ne peut réprimer, elle est pleine d'un venin mortel.

9. Par elle nous bénissons Dieu notre Père et par elle nous maudissons les hommes qui sont faits à l'image de Dieu.

10. D'une même bouche sort la bénédiction et la malédiction [4]. Mes frères, il ne faut point que cela soit ainsi.

11. Une fontaine jette-t-elle par une même ouverture de l'eau douce et de l'eau amère ?

12. Mes frères, un figuier peut-il porter des olives ou une vigne des figues ? Ainsi aucune fontaine ne peut jeter de l'eau salée et de l'eau douce.

13. Y a-t-il parmi vous quelque homme sage et intelligent ? Qu'il montre par une bonne conduite et par ses œuvres une sagesse pleine de douceur.

14. Mais si vous avez un zèle amer et un esprit de contention dans vos cœurs, ne vous glorifiez point et ne mentez point contre la vérité,

15. Car ce n'est point là la sagesse qui vient d'en haut, mais elle est terrestre, sensuelle et diabolique,

16. Car partout où il y a ce zèle amer et cet esprit de contention, il y a du trouble et toutes sortes de mauvaises actions,

17. Mais la sagesse qui vient d'en haut, premièrement elle est pure, modérée, traitable, pleine de miséricorde et de bons fruits, elle n'est point difficultueuse, ni dissimulée.

18. Or le fruit de la justice se sème dans la paix pour ceux qui s'adonnent à la paix.

Réflexions

Ce chapitre traite premièrement des péchés où l'on peut tomber par la langue et l'on doit faire une grande attention à ce qui y est dit sur ce sujet.

Jacques nous y apprend que la langue peut causer des maux sans nombre et auxquels il n'y a souvent point de remède, que par les discours on peut pécher en une infinité de manières contre Dieu et contre le prochain, ruiner l'édification de l'église et allumer le feu de la division et de la discorde. Cela nous oblige à régler nos paroles par la crainte de Dieu et par la sagesse, à parler peu, à fuir surtout la médisance et à nous abstenir de tous les discours contraires à la charité et à l'humilité. Ce devoir est des plus important et Jacques le montre lorsqu'il dit que l'une des plus sûres marques de la vraie piété est de savoir régler sa langue.

En second lieu, il nous donne dans ce chapitre un autre caractère auquel on reconnaît les personnes qui ont une piété solide et qui sont véritablement sages, c'est la douceur, la paix et une grande modération dans leurs discours et dans toute leur conduite. Il déclare, dans les termes les plus forts, que ceux qui pensent avoir des connaissances plus sublimes que les autres et une piété plus parfaite, mais qui sont indiscrets, hautains dans leurs paroles, aigres et pleins d'envie et d'orgueil, qui médisent du prochain et qui causent du trouble ne sont que des hypocrites.

Il ajoute que partout où il y a de l'envie et de l'irritation, il y a toute sorte de mal et qu'on n'y doit rien chercher de bon.

Enfin, il dit

que la vraie piété qui vient du Ciel est pure, paisible, modérée, pleine de miséricorde et de bons fruits, sincère et sans hypocrisie.

Tous ceux qui prétendent être véritablement sages doivent s'étudier à acquérir cette divine sagesse dont la charité est le principe et à revêtir un esprit de douceur, de modération, de sincérité et de paix. C'est par là qu'ils éprouveront, en ce monde et dans l'autre, la vérité de ce que Jacques dit dans les dernières paroles de ce chapitre :

que le fruit de la justice est semé dans la paix pour tous ceux qui s'adonnent à la paix.

(a) v1 : Matthieu 23.8
(b) Dans la marge du verset 6 : Matthieu 15.11

(1) v1 : Plusieurs personnes qui veulent enseigner et qui s'érigent en docteurs et en maîtres.
(2) v2 : C'est-à-dire : nous pouvons facilement tomber dans le péché, il s'agit ici des péchés où l'on tombe par les paroles.
(3) v8 : C'est-à-dire : que la langue, quand elle est déréglée, cause des maux infinis et auxquels on ne saurait le plus souvent apporter aucun remède. Car, au reste, on peut, avec le secours de la grâce, tenir sa langue en bride, comme on peut réprimer les autres passions. Voyez sus 1.26 et dans ce chapitre le verset 2.

(4) v10 : Celui qui bénit Dieu sincèrement est incapable de maudire les hommes. Le sens est qu'il ne faut pas employer, pour maudire les hommes, la même bouche dont nous devons nous servir pour bénir Dieu.

(5) v18 : Les personnes paisibles se préparent une douce tranquilité et elles obtiendront les récompenses que le Seigneur a promises à ceux qui aiment et qui procurent la paix.

Chapitre IV

Jacques, après avoir parlé des maux que la langue et l'esprit d'aigreur et de dissension peuvent causer, montre, dans ce chapitre, que tous ces désordres venaient des passions de la chair et en particulier de l'amour des voluptés, de l'orgueil, du désir de s'élever les uns par dessus les autres, de l'amour du monde et de l'esprit d'envie et de jalousie, versets 1-6.

Il exhorte ceux en qui ces passions régnaient à s'humilier et à se rapprocher de Dieu par la conversion et il défend en particulier la médisance et les jugements téméraires, versets 7-12.

Enfin, il condamne ceux qui forment des entreprises, sans penser à la vanité de la vie et sans considérer qu'ils dépendent de la providence de Dieu, versets 13-17.

D'OÙ viennent parmi vous les dissensions et les querelles ? N'est-ce pas de ceci, savoir de vos désirs déréglés [1] qui combattent dans vos membres.

2. Vous désirez et vous n'obtenez pas ce que vous souhaitez, vous êtes envieux [2] et jaloux et vous ne pouvez rien obtenir, vous avez des querelles et vous vous faites la guerre et vous n'avez pas ce que vous recherchez, parce que vous ne demandez pas.

3. Vous demandez [3] et vous ne recevez point parce que vous demandez mal [4] afin que vous le dépensiez dans vos voluptés.

4. Hommes et femmes adultères [5], ne savez-vous pas [a] que l'amour du monde est une inimitié contre Dieu ? Qui voudra donc être ami du monde se rend ennemi de Dieu.

5. Pensez-vous que l'Écriture parle en vain [6] ? [b] L'Esprit qui habite en nous porte-t-il à l'envie [7] ?

6. Au contraire, il accorde plus de grâce [8]. C'est pourquoi l'Écriture dit : [c] Dieu résiste aux orgueilleux, mais il fait grâce aux humbles.

7. Soumettez-vous donc à Dieu, [d] résistez au diable et il s'enfuira de vous.

8. Approchez-vous de Dieu et il s'approchera de vous. Pécheurs, nettoyez vos mains et vous qui avez le cœur double, purifiez vos cœurs,

9. Sentez vos misères et soyez dans le deuil et pleurez, que votre ris se change en pleurs et votre joie en tristesse.

10. [e] Humiliez-vous devant le Seigneur et il vous élèvera.

11. Mes frères, ne médisez point les uns des autres [9], celui qui médit de son frère et qui condamne son frère médit de la loi et condamne la loi [10]. Or si tu juges la loi, tu n'est point observateur de la loi, mais tu t'en rends le juge.

12. Il y a un seul législateur qui peut sauver et détruire. Toi, qui es-tu, qui juges les autres ?

13. Je m'adresse maintenant à vous qui dites : Nous irons aujourd'hui ou demain en telle ville et nous y passerons une journée et nous y trafiquerons et nous y gagnerons.

14. Vous ne savez pourtant pas ce qui arrivera le lendemain, car qu'est-ce que votre vie ? Ce n'est qu'une vapeur qui paraît pour peu de temps et qui s'évanouit ensuite.

15. Au lieu que vous devriez dire : [f] Si le Seigneur le veut et si nous sommes en vie, nous ferons telle ou telle chose.

16. Mais au contraire, vous vous glorifiez dans vos pensées orgueilleuses, toute vanterie de cette sorte est mauvaise.

17. Celui-là donc pèche qui sait faire le bien et qui ne le fait pas [11].

Réflexions

Jacques nous apprend ici

1. Que l'amour des plaisirs, les passions et l'envie sont la principale cause des maux que les hommes se font les uns aux autres et des divisions qu'il y a dans l'église. C'est pourquoi il faut garantir son cœur de ces passions et en particulier de l'amour du monde qui en est la cause et de l'orgueil, nous souvenant

que ce n'est pas en vain que l'Écriture dit que si quelqu'un veut aimer le monde, il se rend ennemi de Dieu et que Dieu résiste aux orgueilleux, mais qu'il fait grâce aux humbles.

2. Nous voyons dans ce chapitre que quand on s'est éloigné de Dieu par les passions et par l'amour du monde, il faut se rapprocher de lui par la repentance, sentir ses misères, pleurer ses fautes, résister aux tentations, renoncer aux choses du monde et purifier son cœur et toute sa conduite, moyennant quoi Dieu se rapprochera de nous.

3. L'apôtre nous enseigne que la médisance est un très grand péché, ce qu'il prouve par cette considération particulière que celui qui parle mal de son frère, qui le juge et qui le condamne fait ce qui n'appartient qu'à Dieu.

4. Jacques nous avertit de nous souvenir dans tous nos desseins, et en particulier dans ceux qui ont l'intérêt et le gain pour but, que notre vie est courte et incertaine, qu'elle n'est que comme une vapeur qui s'évanouit, qu'ainsi c'est une grande folie de faire des projets pour l'avenir en comptant sur la vie et sur notre propre industrie, mais qu'en toutes choses nous devons nous remettre à la providence de Dieu.

5. Il faut apprendre d'ici qu'il ne suffit pas de connaître notre devoir, mais qu'il faut faire un bon usage de nos lumières et des moyens que nous avons de faire le bien, à moins de quoi nous n'en serons que plus coupables devant Dieu, c'est l'instruction importante que renferment ces paroles :

Il y a du péché à celui qui sait faire le bien et qui ne le fait pas.

(a) v4 : I Jean 2.15
(b) v5 : Genèse 6.5 et 8.21
(c) v6 : Job 22.29 ; Proverbes 3.34 et 29.23 ; Matthieu 23.12 ; Luc 14.11 et 18.14 ; I Pierre 5.5
(d) v7 : Éphésiens 4.27
(e) v10 : I Pierre 5.6
(f) v15 : Actes 18.21 ; I Corinthiens 4.19

(1) v1 : Le grec marque proprement l'amour des voluptés.
(2) v2 : Il y a dans le grec : Vous tuez ou vous êtes des homicides, ce qui doit s'expliquer par ce qui est dit dans I Jean 3.15. Le sens est : Vous avez des haines mortelles les uns contre les autres.
(3) v3 : C'est-à-dire : vous êtes transformés par vos passions et vous êtes toujours malheureux et inquiets parce que vous ne vous bornez pas à demander les choses nécessaires.
(4) v3 : C'est-à-dire : si vous priez, vous ne priez pas comme il faut et vous le faites dans de mauvaises vues.
(5) v4 : Ces termes doivent se prendre dans un sens figuré plutôt qu'à la lettre et marquent ceux qui deviennent infidèles à Dieu pour s'attacher au monde, ce qui est représenté comme un adultère spirituel. C'est ainsi que l'idolâtrie est appelée un adultère dans les prophètes.
(6) v5 : Ceci se rapporte à ce qui précède. Pensez-vous que l'Écriture parle en vain quand elle dit que l'amour du monde est une infidélité contre Dieu ?
(7) v5 : Le Saint-Esprit que Dieu répand dans nos cœurs porte-t-il à l'envie, à la jalousie ou à d'autres passions semblables ? Ou, selon d'autres, cet Esprit produit des mouvements opposés à ceux de l'envie.
(8) v6 : Au contraire, le Saint-Esprit répand de plus en plus ses grâces sur ceux en qui il habite et il leur inspire des sentiments humbles, doux et paisibles.
(9) v11 : Ceci regarde ceux, dont Jacques avait parlé dans 1.26 et 2.1, qui condamnaient leurs frères et qui s'érigeaient en juges de ceux qui n'étaient pas dens leurs sentiments.
(10) v11 : C'est-à-dire : il viole la loi qui défend de médire du prochain et de le condamner et en particulier la loi de l'Évangile qui est la loi de la charité, de l'humilité et de la paix.
(11) v17 : C'est-à-dire : celui qui a la connaissance de son devoir et qui est en état de le pratiquer est coupable et sans excuse s'il ne s'en acquitte pas.

Chapitre V

L'apôtre ayant parlé sur la fin du chapitre précédent de ceux qui travaillent à amasser du bien, sans penser qu'ils dépendent de la providence, dénonce les jugements de Dieu aux riches avares, à ceux qui vivent dans les délices et à ceux qui oppriment les petits, versets 1-6.

Il s'adresse aux chrétiens affligés et il les exhorte à attendre patiemment la venue du Seigneur, à ne se plaindre pas trop amèrement de ceux qui leur faisaient du mal et à éviter tout ce qui pouvait marquer l'impatience et en particulier les jurements, versets 7-12.

Il marque enfin le devoir de ceux qui sont dans la souffrance, il ordonne aux malades d'appeler les pasteurs de l'église et il leur promet qu'ils seraient guéris après que les pasteurs auraient priés pour eux et qu'ils les auraient oints d'huile. Cette onction était une cérémonie qui se pratiquait en ces temps-là et par le moyen de laquelle Dieu opérait des guérisons miraculeuses. Jaques parle aussi de la confession des péchés, de l'efficace de la prière et des fruits de la correction fraternelle, versets 13-20.

VOUS riches, je viens maintenant à vous, pleurez et jetez des cris à cause des malheurs qui vont tomber sur vous.

2. Vos richesses sont pourries et les vers ont mangés vos habits.

3. Votre argent et votre or se sont rouillés et leur rouille s'élèvera en témoignage contre vous et dévorera votre chair comme un feu. [a] Vous avez amassé un trésor pour les derniers jours [1].

4. Voici, [b] le salaire des ouvriers qui ont moissonnés vos champs et dont vous les avez frustrés crie et les cris de ceux qui ont moissonné sont parvenus jusqu'aux oreilles du Seigneur des armées.

5. Vous avez vécu dans les voluptés et dans les délices sur la terre et vous vous êtes rassasiés comme en un jour de sacrifices.

6. Vous avez condamné et mis à mort le juste qui ne vous résistait point.

7. Mais vous, mes frères, attendez patiemment jusqu'à l'avènement du Seigneur, vous voyez que le laboureur attend le précieux fruit de la terre avec patience jusqu'à ce qu'il reçoive du ciel la pluie de la première et de la dernière saison.

8. Vous donc de même, attendez patiemment et affermissez vos cœurs, car l'avènement du Seigneur est proche.

9. Mes frères, ne vous plaignez point les uns des autres, de peur que vous ne soyez condamnés : voilà le Juge est à la porte.

10. Mes frères, prenez pour exemple de patience dans les afflictions les prophètes qui ont parlé au nom du Seigneur.

11. Vous savez que nous regardons comme heureux ceux qui ont souffert constamment, vous avez ouï parler de la patience de Job et vous avez vu la fin que le Seigneur lui accorda, car le Seigneur est plein de miséricorde et de compassion.

12. Sur toutes choses, mes frères, [c] ne jurez point, ni par le ciel, ni par la terre, ni par quelque autre serment, mais que votre oui soit oui et que votre non, non, de peur que vous ne tombiez dans la condamnation.

13. Quelqu'un parmi vous souffre-t-il ? Qu'il prie. Quelqu'un est-il dans la joie ? Qu'il chante des cantiques.

14. Quelqu'un est-il malade parmi vous ? Qu'il appelle les pasteurs de l'église et qu'ils prient pour lui [d] et qu'ils l'oignent d'huile [2] au nom du Seigneur

15. Et la prière faite avec foi sauvera le malade et le Seigneur le relèvera et s'il a commis des péchés [3], ils lui seront pardonnés.

16. Confessez vos fautes les uns les autres [4] et priez les uns pour les autres afin que vous soyez guéris, car la prière du juste faite avec zèle a une grande efficace.

17. [e] Élie était un homme sujet aux mêmes affections que nous et néanmoins il demanda par ses prières qu'il ne plût point et il ne plut point sur la terre pendant trois ans et demi,

18. Et il pria de nouveau et le ciel donna de la pluie et la terre produisit son fruit.

19. Mes frères, [f] si quelqu'un d'entre vous s'écarte de la vérité et que quelqu'un le redresse,

20. Qu'il sache que celui qui aura ramené un pécheur de son égarement sauvera une âme de la mort et [g] couvrira une multitude de péchés [5].

Réflexions

Ce qui est dit dans ce chapitre doit servir d'avertissement

Premièrement aux riches puisque Jacques menace de la malédiction divine les riches avares, les riches injustes et les riches qui se servent de leurs biens pour vivre dans le faste et dans les délices. Les personnes à qui Dieu a donné du bien doivent éviter soigneusement l'avarice, l'injustice et les voluptés et considérer pour cet effet la vanité des richesses, les tentations où elles exposent les hommes et les malheurs terribles où tombent ceux qui y mettent leur cœur ou qui en abusent.

2. L'apôtre exhorte les justes affligés, tels qu'étaient la plupart des chrétiens, à souffrir leurs maux sans se plaindre, sans murmurer et sans s'aigrir contre personne et attendre patiemment que le Seigneur vienne les délivrer et il leur apprend que pour se former à la patience, il est très utile de méditer sur les souffrances des élus et sur l'heureuse issue que Dieu leur en a accordée.

3. On voit ici que tous les jurements vains et téméraires, quels qu'ils soient, sont absolument défendus aux chrétiens, de même que toutes les paroles d'aigreur et d'impatience.

4. Que ceux qui sont affligés doivent chercher leur consolation dans la prière, qu'en particulier les malades doivent appeler leurs pasteurs pour prier avec eux et que la confession des péchés et les prières, lorsqu'elles sont faites avec zèle, avec foi et dans un esprit de charité, ont beaucoup d'efficace devant Dieu.

Les dernières paroles de cette épître nous enseignent que les corrections et les remontrances que l'on adresse aux pécheurs qui s'égarent sont d'une très grande utilité, tant pour ceux que l'on avertit, que pour ceux qui donnent ces avertissements, puisque par là on retire une âme de la mort et que l'on obtient même de Dieu la rémission de ses propres péchés.

(a) v3 : Romains 2.5
(b) v4 : Lévitique 19.13 ; Deutéronome 24.14
(c) v12 : Matthieu 5.34
(d) v14 : Marc 6.13 et 16.18
(e) v17 : I Rois 17.1 et 18.45 ; Luc 4.25
(f) v19 : Matthieu 18.15
(g) v20 : Proverbes 10.12 ; I Pierre 4.8

(1) v3 : Pour le temps auquel Dieu viendra vous punir, ou pour le temps à venir, pour plusieurs années.

(2) v14 : Les disciples du Seigneur et les ministres de l'église guérissaient miraculeusement, en ce temps-là, les malades en les oignant d'huile, Marc 6.13.

(3) v15 : S'il a commis quelque péché particulier qui lui eût attiré cette maladie.

(4) v16 : Jacques dit ceci parce que la confession des péchés est essentielle à la vraie repentance, Matthieu 3.6, Actes 19.18 , I Jean 1.9. Ainsi les prières qu'on faisait pour les malades n'auraient pu obtenir leur guérison et le pardon de leurs péchés s'ils ne les avaient pas confessés.

(5) v20 : Il retira de la perdition l'âme de celui qu'il aura ramené de son égarement et il obtiendra le pardon de ses propres péchés.

Première épître catholique de Pierre apôtre

Argument

L'apôtre Pierre écrivit cette épître aux chrétiens qui demeuraient dans les provinces de l'Asie mineure et qui étaient la plupart des Juifs dispersés. Elle tend à les affermir dans la foi et dans la sainteté. On y trouve plusieurs instructions très importantes. Elle est pleine de force et de gravité et c'est l'un des plus excellents livres du Nouveau Testament.

Chapitre I

Pierre loue Dieu de ce qu'il avait appelé les chrétiens au salut par Jésus-Christ et de ce qu'il leur avait donné une espérance qui les soutenait et qui les remplissait même de joie au milieu des afflictions et des persécussions, versets 1-9.

Il leur représente combien ils étaient heureux de connaître Jésus-Christ et de voir dans l'Évangile l'accomplissement des prophètes, versets 10-12,

Et il les exhorte par divers motifs à la sainteté et à une vie digne de leur vocation, versets 13-25.

PIERRE apôtre de Jésus-Christ aux élus qui sont étrangers et dispersés dans le Pont, dans la Galatie, dans la Capadoce, dans l'Asie et dans la Bithynie,

2. Qui sont élus selon la prescience de Dieu le Père pour être sanctifiés par l'Esprit, pour obéir à Jésus-Christ et pour avoir part à l'aspersion de son sang : Que la grâce et la paix vous soient multipliées !

3. [a] Béni soit le Dieu et le Père de notre Seigneur Jésus-Christ qui, selon sa grande miséricorde, nous a fait renaître en nous donnant une espérance vive par la résurrection de Jésus-Christ d'entre les morts,

4. Pour posséder l'héritage incorruptible qui ne peut se corrompre, ni se flétrir et qui est réservé aux Cieux pour nous

5. Qui sommes gardés par la puissance de Dieu par la foi pour obtenir le salut qui est prêt à être manifesté dans les derniers temps.

6. C'est en quoi vous vous réjouissez, [b] quoique maintenant vous soyez attristés par diverses épreuves, vu que cela est convenable,

7. Afin que l'épreuve de votre foi, qui est beaucoup plus précieuse que l'or périssable et qui toutefois est [c] éprouvé par le feu, vous tourne à louange et à honneur et à gloire lorsque Jésus-Christ paraîtra,

8. Lequel vous aimez, quoique vous ne l'ayez pas vu, [d] en qui vous croyez quoique vous ne le voyiez pas encore et vous réjouissez d'une joie ineffable et glorieuse,

9. Remportant le prix de votre foi qui est le salut des âmes.

10. C'est ce salut dont les prophètes qui ont prophétisé touchant la grâce qui vous était destinée se sont informés et qu'ils ont recherché soigneusement,

11. Tâchant de découvrir pour quel temps et pour quelles conjonctures l'Esprit de Christ, qui était en eux et qui rendait témoignage à l'avance, leur faisait connaître les souffrances de Christ et la gloire dont elles seraient suivies.

12. [e] Mais il leur a été révélé que ce n'était pas pour eux-mêmes, mais que c'était pour nous, qu'ils étaient dispensateurs de ces choses que ceux qui vous ont prêché l'Évangile par le Saint-Esprit envoyé du Ciel vous ont maintenant annoncées et dans lesquelles les anges désirent de voir jusqu'au fond.

13. [f] Vous donc, ayant ceint les reins de votre esprit [1] et étant sobres,[2] attendez avec une parfaite espérance la grâce qui vous est présentée pour le temps de la manifestation de Jésus-Christ,

14. Comme des enfants obéissants, ne vous conformant point aux convoitises que vous aviez autrefois dans le temps de votre ignorance.

15. Mais comme celui qui vous a appelé est saint, [g] vous aussi de même soyez saints dans toute votre conduite.

16. Parce qu'il est écrit : [h] Soyez saints, car je suis saint.

17. Et si vous invoquez comme votre père celui [i] qui, sans avoir acception des personnes, juge selon les œuvres de chacun, conduisez-vous avec crainte durant le temps de votre séjour sur la terre,

18. Sachant [j] que vous avez été rachetés de la vaine manière de vivre que vous aviez apprises de vos pères, non par des choses périssables comme l'argent ou l'or,

19. Mais [k] par le précieux sang de Christ, comme de l'agneau sans défaut et sans tache,

20. [l] Déjà destiné avant la création du monde et manifesté dans les derniers temps pour vous

21. Qui, par lui, croyez en Dieu qui l'a ressuscité des morts et l'a glorifié afin que votre foi et votre espérance fussent en Dieu.

22. Ayant donc purifié vos âmes en obéissant à la vérité par l'Esprit [m] pour avoir un amour fraternel et sans hypocrisie, aimez-vous les uns les autres d'un cœur pur avec une grande affection,

23. Étant régénérés, non par une semence corruptible, mais par une semence incorruptible, par la parole de Dieu qui vit et qui demeure éternellement.

24. Parce que [n] toute chair est comme l'herbe et toute la gloire de l'homme comme la fleur de l'herbe, l'herbe sèche et la fleur tombe,

25. Mais la parole du Seigneur demeure éternellement et c'est cette parole qui vous a été annoncée par l'Évangile.

Réflexions

La lecture de ce chapitre nous engage à trois devoirs principaux.

1. À rendre à Dieu d'ardentes et continuelles actions de grâce de ce qu'il nous a élus pour le salut et de ce qu'il nous a donné, par la résurrection de Jésus-Christ, une si ferme et si glorieuse espérance de l'immortalité.

2. À bien considérer le bonheur que nous avons de connaître ces mystères qui étaient le sujet des oracles et de l'attente des prophètes et qui sont encore celui de la méditation et de l'admiration des anges, Dieu nous ayant fait voir dans l'Évangile l'accomplissement des promesses que les prophètes avaient faites touchant la venue du Messie et la rédemption des hommes.

Le troisième devoir est de nous souvenir que tous ces glorieux avantages nous obligent à une vie pure et sainte. C'est à quoi Pierre nous exhorte en nous représentant :

1. Que Dieu nous a tiré de l'ignorance et de la corruption où les hommes étaient lorsqu'ils ne connaissaient pas Jésus-Christ,

2. Que, comme Dieu qui nous a appelé est saint, nous devons aussi être saints dans notre conduite,

3. Que ce Dieu, que nous invoquons comme notre Père, est aussi notre juge et qu'il nous rendra à tous selon nos œuvres,

4. Que nous avons été rachetés et consacrés à Dieu par le précieux sang de Jésus-Christ

Et, enfin, que nous avons reçu une nouvelle naissance par la prédication de l'Évangile qui est la parole du Dieu vivant et qui demeure éternellement.

Ce sont là de puissants motifs à une conduite sainte et chrétienne. Nous devons nous les proposer continuellement et prier Dieu qu'il les rende efficace dans nos cœurs par la vertu du Saint-Esprit.

(a) v3 : Il n'y a rien dans la marge.
(b) v6 : II Corinthiens 4.17
(c) v7 : Proverbes 17.3
(d) v8 : Jean 20.29
(e) v12 : Daniel 9.2 et 12.13
(f) v13 : Luc 12.35
(g) v15 : Luc 1.75 ; II Corinthiens 7.1
(h) v16 : Lévitique 11.44, 19.2 et 20.7
(i) v17 : Deutéronome 10.17 ; II Chroniques 19.7 ; Job 34.19 ; Actes 10.34 ; Romains 2.11 ; Galates 2.6 ; Éphésiens 6.9 ; Colossiens 3.25
(j) v18 : I Corinthiens 6.20 et 7.23
(k) v19 : Hébreux 9.14 ; I Jean 1.7 ; Apocalypse 1.6
(l) v20 : Romains 16.25 ; Éphésiens 3.9 ; Colossiens 1.26
(m) v22 : Romains 12.10 ; Éphésiens 4.3 ; Sous 2.17
(n) v24 : Psaumes 102.12 et 103.15 ; Ésaïe 40.6 ; Jacques 1.10

(1) v13 : C'est-à-dire : étant toujours prêts et disposés à vous acquitter de votre devoir.
(2) v13 : Ou : Étant vigilants.

Chapitre II

Pierre exhorte les chrétiens à vivre dans l'innocence, à croître dans la connaissance et dans la grâce de Jésus-Christ et à s'attacher de plus en plus à lui par la foi et par l'imitation de sa vie, en sorte qu'étant unis à leur Sauveur et entre eux par la charité, ils composent tous ensemble une même église qui soit comme un temple consacré au Seigneur. Et pour les engager à cela, il leur met devant les yeux d'un côté, le malheur des incrédules qui rejettent Jésus-Christ et de l'autre, la grâce que Dieu leur avait faite de les choisir pour être son peuple et des personnes consacrées à sa gloire, versets 1-10.

Il les exhorte après cela à renoncer aux désirs de la chair, à édifier les païens par une bonne conduite, à être soumis aux rois et aux magistrats, à aimer et à honorer tout le monde. Il recommande aux esclaves chrétiens qui servaient des maîtres païens de s'assujettir à eux et de supporter patiemment ce que leur état avait de fâcheux et de rude et, à cette occasion, il parle de l'obligation où sont les chrétiens d'imiter la patience de Jésus-Christ, versets 11-25.

AYANT donc [a] renoncé à toute sorte de malice et de fraude, de dissimulation, d'envie et de médisance,

2. Désirez avec ardeur, comme des enfants nouvellements nés, le lait spirituel et pur, afin que vous croissiez par son moyen.

3. Puisque [b]vous avez déjà goûté combien le Seigneur est doux

4. En vous approchant de lui comme de la pierre vive qui a été rejetée par les hommes, mais que Dieu a choisie et qui lui est précieuse,

5. Vous aussi, comme des pierres vives, vous entrez dans la structure de l'édifice pour être une maison spirituelle [c] et une sainte sacrificature [1] pour offrir des sacrifices spirituels agréables à Dieu par Jésus-Christ.

6. C'est pourquoi il est dit dans l'Écriture : Voici, [d] je mets en Sion la principale pierre de l'angle, choisie et précieuse et [e] qui croira en elle ne sera point confus.

7. Vous en recevrez donc de l'honneur, vous qui croyez, mais pour les incrédules : La [f] pierre que ceux qui bâtissaient ont rejetée est devenue la principale pierre de l'angle et une [g] pierre d'achoppement et une pierre de chute,

8. Lesquels heurtent contre la Parole et sont rebelles, à quoi aussi ils ont été destinés [2].

9. Mais vous êtes la race élue, [h] le sacerdoce royal [3], la nation sainte, le peuple acquis, afin que vous annonciez les vertus de celui qui vous a appelés des ténèbres à sa merveilleuse lumière.

10. [i] Vous qui autrefois n'étiez point son peuple, mais qui êtes maintenant le peuple de Dieu, vous qui autrefois n'aviez point obtenu miséricorde, mais qui maintenant avez obtenu miséricorde,

11. Mes bien-aimés, [j] je vous exhorte, comme des étrangers et voyageurs, de vous abstenir des convoitises charnelles qui font la guerre à l'âme,

12. [k] Ayant une conduite honnête parmi les Gentils, afin qu'au lieu qu'ils parlent mal de vous, comme si vous étiez des malfaiteurs, ils glorifient Dieu au [l] jour qu'il les visitera [4] à cause de vos bonnes œuvres qu'ils auront vues.

13. [m] Soyez donc soumis à tout ordre humain pour l'amour du Seigneur, soit au roi, comme à celui qui est au dessus des autres,

14. Soit aux gouverneurs, comme à ceux qui sont envoyés de sa part pour punir ceux qui font mal et pour honorer ceux qui font bien,

15. Car telle est la volonté de Dieu, qu'en faisant bien, vous fermiez la bouche à l'ignorance des hommes dépourvus de sens.

16. Conduisez-vous comme étant [n] libres, non en faisant servir votre liberté de prétexte pour mal faire, mais comme des serviteurs de Dieu.

17. Rendez l'honneur à tout le monde. Aimez [o] tous vos frères. Craignez Dieu. Honorez le roi.

18. [p] Vous serviteurs [5], soyez soumis à vos maîtres avec toute sorte de crainte, non seulement à ceux qui sont bons et équitables, mais aussi à ceux qui sont fâcheux,

19. Car cela est égréable à Dieu, lorsque quelqu'un par un motif de conscience endure de mauvais traitements en souffrant injustement.

20. Autrement, quelle gloire serait-ce pour vous, si étant battus [6] pour avoir mal fait vous l'enduriez ? Mais si en faisant bien, vous êtes maltraités et que vous le souffriez patiemment, c'est à cela que Dieu prend plaisir.

21. C'est aussi à quoi vous êtes appelés, puisque Christ lui-même a souffert pour nous, vous laissant un exemple afin que vous suiviez ses traces,

22. [q] Lui qui n'a point commis de péché et dans la bouche duquel il ne s'est trouvé aucune fraude,

23. Qui, lorsqu'on lui disait des outrages, n'en rendait point et qui, lorsqu'on le maltraitait, ne faisait point de menaces, mais se remettait à celui qui juge justement,

24. [r] Qui a porté nos péchés en son corps sur le bois, afin qu'étant morts aux péchés, nous vivions à la justice et par les meurtrissures de qui vous avez été guéris,

25. Car vous étiez comme des brebis errantes, mais vous êtes maintenant retournés au Pasteur et à l'Évêque de vos âmes.

Réflexions

Nous devons remarquer dans ce chapitre

1. Que le caractère des vrais enfans de Dieu est l'innocence, la douceur, la simplicité, la sincérité, un grand éloignement pour la malice et pour l'hypocrisie et un désir continuel de s'avancer dans la grâce de notre Seigneur Jésus-Christ.

2. Nous avons ici une belle description de la vocation des chrétiens. Pierre dit que les fidèles sont comme autant de pierres vivantes qui composent une maison sainte où l'on offre des sacrifices spirituels agréables à Dieu par Jésus-Christ et que l'église est une assemblée de rois, de sacrificateurs, de personnes élues et un peuple que Dieu s'est acquis.

Cela nous engage à bien considérer la glorieuse condition où Dieu nous a élevés et la grande grâce qu'il nous a faite de nous choisir pour être son peuple, nous qui étions autrefois de misérables païens. Et ces titres augustes que l'apôtre nous donne doivent nous inspirer des sentiments dignes d'une vocation aussi sainte que la nôtre et de personnes que Dieu a séparées du monde et qu'il a consacrées à son service et à sa gloire.

Les devoirs que cette vocation nous imposent sont, comme Pierre le représente avec tant de force et de douceur,

- d'annoncer les vertus de celui qui nous a appelés des ténèbres à sa merveilleuse lumière,
- de nous abstenir des convoitises charnelles qui font la guerre à l'âme, nous souvenant que nous sommes ici bas des étrangers et des voyageurs,
- d'édifier tous les hommes par une conduite sage et innocente,
- de craindre Dieu,
- d'honorer tous nos supérieurs et
- de rendre à tous les hommes ce qui leur est dû.

Enfin, l'un des principaux devoirs des chrétiens est de souffrir patiemment tous les maux qu'on pourrait leur faire et de se proposer toujours l'exemple de Jésus-Christ qui n'avait aucun péché et qui cependant a souffert avec une patience si admirable, nous laissant en cela un exemple et un patron afin que nous en suivions les traces.

(a) v1 : Romains 6.4 ; Éphésiens 4.22 ; Colossiens 3.8 ; Hébreux 12.1
(b) v3 : Psaume 34.9
(c) v5 : Apocalypse 1.6
(d) v6 : Ésaïe 28.16 ; Romains 9.33
(e) v6 : Psaume 2.12 ; Proverbes 16.20 ; Ésaïe 30.18 ; Jérémie 17.7
(f) v7 : Psaume 118.22 ; Matthieu 21.42 ; Actes 4.11
(g) v7 : Ésaïe 8.14 ; Romains 9.33
(h) v9 : Exode 19.6 ; Ésaïe 61.6 ; Apocalypse 5.10
(i) v10 : Osée 2.23 ; Romains 9.25
(j) v11 : Il n'y a pas de référence dans la marge.
(k) v12 : Romains 13.14 ; Galates 5.17
(l) v12 : Matthieu 5.16
(m) v12 : Romains 13.1 ; Tite 3.1
(n) v16 : Galates 5.13
(o) v17 : Romains 12.10 ; Sus 1.22
(p) v18 : Éphésiens 6.5 ; Colossiens 3.22 : Tite 2.9
(q) v22 : Ésaïe 53.9 ; II Corinthiens 5.21 ; I Jean 3.5
(r) v24 : Ésaïe 53.5

(1) v5 : C'est-à-dire : de saints sacrificateurs.
(2) v8 : Les incrédules sont destinés à périr parce que l'incrédulité conduit à la perdition et en est l'unique cause.
(3) v9 : C'est-à-dire : une assemblée de sacrificateurs et de rois.
(4) v12 : C'est-à-dire : lorsque Dieu les visitera en sa grâce en les amenant à la foi.
(5) v18 : Vous esclaves.
(6) v20 : Grec : Si vous recevez des soufflets. C'est ainsi qu'on traitait les esclaves.

Chapitre III

Pierre continue à marquer les devoirs du christianisme et il prescrit

1. Celui des femmes et des maris, versets 1-7,

2. Il exhorte tous les chrétiens à s'aimer et à vivre dans la paix et dans l'innocence et il leur dit que c'est là le moyen d'être heureux, même dès cette vie, et au milieu des persécutions, versets 8-17,

3. Pour engager les chrétiens à souffrir patiemment ces persécutions et à faire toujours une profession ouverte de l'Évangile, il leur parle de ce que Jésus-Christ a souffert pour expier les péchés des hommes et pour amener à Dieu les païens et

les peuples qui étaient dans la prison et dans l'esclavage de l'ignorance et du péché, afin qu'entrant dans l'église par le baptême et devenant de nouvelles créatures, ils fussent sauvés, comme Noé et sa famille le furent autrefois dans l'arche lors du déluge, versets 18-22.

QUE [a] les femmes soient aussi soumises à leurs propres maris afin que, s'il y en a même qui n'obéissent point à la parole [1], [b] ils soient gagnés, même sans la parole, par la conduite de leurs femmes,

2. Lorsqu'ils verront la pureté de votre conduite accompagnée de crainte.

3. [c] Que leur parure ne soit point celle du dehors qui consiste dans la frisure des cheveux, dans des ornements d'or ou dans la somptuosité des habits.

4. Mais que leur ornement soit celui de l'homme caché et du cœur, savoir la pureté incorruptible d'un esprit doux et paisible qui est d'un grand prix devant Dieu.

5. Car c'est ainsi que se paraient autrefois les saintes femmes qui espéraient en Dieu, étant soumises à leurs propres maris.

6. Comme Sara qui obéissait à Abraham et [d] l'appelait son seigneur, de laquelle vous êtes les filles en faisant le bien, sans vous effrayer de rien [2].

7. [e] Et vous, maris, de même, conduisez-vous avec prudence envers vos femmes, comme envers un sexe plus faible, ayant des égards pour elles, puisqu'elles hériteront, aussi bien que vous, de la grâce de la vie, afin que vos prières ne soient point troublées.

8. Enfin, [f] soyez tous d'une parfaite intelligence, étant remplis de compassion les uns envers les autres, vous aimant fraternellement, étant miséricordieux, doux,

9. [g] Ne rendant point le mal pour le mal, ni injure pour injure, mais bénissant au contraire, sachant que c'est à cela que vous êtes appelés, afin que vous héritiez la bénédiction,

10. [h] Car quiconque aime la vie et souhaite de voir des jours heureux, qu'il garde sa langue de dire du mal et ses lèvres de prononcer aucune fraude,

11. [i] Qu'il se détourne du mal et qu'il fasse le bien, qu'il cherche la paix et qu'il la poursuive,

12. Car les yeux de l'Éternel sont sur les justes et ses oreilles sont attentives à leurs prières, mais la face du Seigneur est contre ceux qui font le mal.

13. Et qui est-ce qui vous fera du mal si vous vous conformez au bien ?

14. [j] Que si néanmoins vous souffrez pour la justice, vous êtes heureux, mais ne les craignez point et n'ayez point peur d'eux et ne soyez point troublés,

15. [k] Mais sanctifiez dans vos cœurs le Seigneur votre Dieu et soyez toujours prêts à répondre pour votre défense avec douceur et respect à tous ceux qui vous demandent raison de l'espérance que vous avez,

16. [l] Ayant une bonne conscience, afin que ceux qui blâment notre bonne conduite en Christ soient confus de ce qu'ils parlent mal de nous, comme si vous étiez des malfaiteurs,

17. Car il vaut mieux souffrir, si telle est la volonté de Dieu, en faisant bien qu'en faisant mal,

18. Car aussi Christ [m] a souffert une fois pour les péchés, lui juste pour les injustes, afin qu'il nous amenât à Dieu, étant mort selon la chair, mais ayant été vivifié par l'Esprit

19. Par lequel aussi il est allé prêcher aux esprits retenus en prison [3]

20. Qui avaient été autrefois déobéissants, [n] lorsque du temps de Noé la patience de Dieu attendait pour la dernière fois, pendant que l'arche se bâtissait dans laquelle un petit nombre, savoir huit personnes, furent sauvés par l'eau.

21. À quoi aussi répond maintenant comme à une figure le baptême qui nous sauve, non pas celui qui nettoie les ordures du corps, mais la réponse [4] d'une bonne conscience devant Dieu par la résurrection de Jésus-Christ

22. Qui est à la droite de Dieu, étant allé au Ciel et auquel les anges et les principautés et les puissances sont assujetties.

Réflexions

Pierre exhorte ici premièrement les femmes chrétiennes à être soumises à leurs maris, à se conduire avec une grande douceur, à fuir le luxe et l'immodestie dans les habits et à être ornées intérieurement d'un esprit doux et paisible qui est d'un grand prix devant Dieu. Sur quoi il représente aux femmes qui avaient des maris païens, que, par des mœurs innocentes et pures et par une conduite modeste et respectueuse, elles pourraient les adoucir et les amener même à la religion chrétienne.

Les femmes qui sont unies à des maris fâcheux peuvent voir par là combien la piété et la douceur ont de force pour rendre leur état plus supportable.

2. L'apôtre ordonne aux maris d'aimer leurs femmes et de se conduire envers elles avec circonspection et avec douceur, afin que les prières qu'ils faisaient ensemble ne fussent pas troublées par la désunion.

3. Il recommande aux chrétiens en général de s'aimer cordialement, de ne jamais faire de mal à personne, de ne se venger point et de vivre dans la paix avec tout le monde, leur représentant, après David, que c'est par là qu'on peut passer une vie plus douce, appaiser les ennemis qu'on pourrait avoir et même être heureux lorsqu'on est persécuté.

4. On voit dans ce chapitre que l'un des principaux devoirs des chrétiens est de faire une profession sincère du christianisme, de conserver une bonne conscience et d'être prêt à rendre raison de leur foi avec douceur et avec respect dans toutes les occasions qui se présentent.

5. Sur la fin de ce chapitre, Pierre enseigne que Jésus-Christ a souffert, qu'il est ressuscité et qu'il a fait prêcher son Évangile aux païens et que, comme Noé fut autrefois sauvé dans l'arche, nous sommes

aussi sauvés par le baptême qui nous donne entrée dans l'église de Dieu.

Il s'ensuit de là,

- que l'on ne peut parvenir au salut que par la foi en Jésus-Christ,

- qu'il est nécessaire de faire une profession publique de cette foi dans le baptême, mais que le baptême ne peut sauver s'il n'est pas accompagné de la pureté de la conscience et

- enfin, que ceux qui n'obéissent pas à l'Évangile périront dans leur incrédulité, comme les habitants du premier monde, qui ne profitèrent pas de la patience de Dieu et qui ne crurent pas à la prédication de Noé, périrent dans les eaux du déluge.

(a) v1 : Éphésiens 5.22 ; Colossiens 3.18
(b) v1 : I Corinthiens 7.16
(c) v3 : I Timothée 2.9
(d) v6 : Genèse 18.12
(e) v7 : I Corinthiens 7.3
(f) v8 : Romains 15.5 ; Philippiens 3.16
(g) v9 : Proverbes 17.13 et 20.22 ; Matthieu 5.39 ; Romains 12.17 ; I Thessaloniciens 5.1
(h) v10 : Psaume 34.13
(i) v11 : Ésaïe 1.16
(j) v14 : Matthieu 5.10
(k) v15 : Ésaïe 8.13
(l) v16 : Sus 2.12
(m) v18 : Romains 5.6 ; Hébreux 9.15
(n) v20 : Genèse 6.7 ; Matthieu 24.38 ; Luc 17.26

(1) v1 : C'est-à-dire : qui ne soient pas chrétiens, qui ne croient pas à l'Évangile.

(2) v6 : Sans craindre d'être maltraitées par vos maris. Ceci regarde les femmes qui avaient des maris païens.

(3) v19 : Ces paroles ont de l'obscurité et elles ont été expliquées différemment. On peut leur donner ce sens : que Jésus-Christ, par ce même Esprit par lequel il était ressuscité et qu'il envoya aux apôtres, était allé prêcher aux païens qui étaient dans les ténèbres et dans l'esclavage du péché et de la mort comme dans une prison. L'état où les Gentils se trouvaient alors est représenté sous cette idée d'une prison d'où le Messie devait les faire sortir : Ésaïe 42.7 et 49.9 et 61.1. C'est dans ce sens que Pierre dit dans le chapitre suivant que l'Évangile a été annoncé aux morts. Suivant cette explication, Pierre aura voulu dire, verset 20, que l'état de ces païens était semblable à celui des hommes qui vivaient du temps de Noé, mais qu'ils étaient sortis de cet état en entrant dans l'église par le baptême, comme Noé fut préservé du déluge en entrant dans l'arche. D'autres expliquent ainsi le verset 19 : que Jésus-Christ, par son Esprit, qui inspirait Noé, a autrefois prêché la repentance aux habitants du premier monde qui furent incrédules et rebelles, qui périrent dans les eaux du déluge et dont les âmes sont réservées, comme dans une prison, en attendant le jour du jugement.

(4) v21 : Ou l'engagement d'une bonne conscience. Autrefois, quand on baptisait des catéchumènes, on les intérrogeait et ils répondaient en faisant une profession publique de leur foi et en s'engageant solennellement à renoncer aux souillures du monde.

Chapitre IV

Pierre enseigne dans ce chapitre

1. Que les souffrances de Jésus-Christ obligeaient les chrétiens à renoncer aux égarements dans lesquels ils vivaient avant leur conversion à la religion chrétiennne et particulièrement à la vie impure et dissolue des païens et à vivre dans la sobriété et dans la piété en attendant la venue de notre Seigneur, versets 1-7,

2. Que les chrétiens devaient sur toutes choses avoir entre eux une grande charité, se secourir mutuellement et employer chacun à la gloire de Dieu les divers dons qu'ils avaient reçus, versets 8-11,

3. Que bien loin que les souffrances qu'ils enduraient pour l'Évangile dussent les étonner, elles étaient très honorables et qu'au reste, si les fidèles mêmes étaient exposés à tant de maux et si Dieu n'épargnait pas son église en ce monde, ceux qui la persécutaient et qui s'opposaient à l'Évangile ne seraient pas épargnés, versets 12-19.

PUIS donc que Christ a souffert pour nous dans la chair, vous aussi armez-vous de cette pensée, que celui qui a souffert en la chair [1] a cessé de pécher,

2. Afin que tout le temps qui lui reste à vivre dans la chair, il ne vive plus selon les convoitises des hommes, mais qu'il vive selon la volonté de Dieu,

3. Car [a] il nous doit suffire que dans le temps passé, nous nous soyons abandonnés aux mêmes passions que les Gentils, vivant dans toutes sortes d'impudicités et de convoitises, dans l'ivrognerie, dans les excès de manger et de boire et dans des idolâtries détestables.

4. C'est pourquoi ils trouvent étrange que vous ne courriez pas avec eux dans le même débordement à la dissolution et ils vous en blâment.

5. Mais ils rendront compte à celui qui est prêt de juger les vivants et les morts.

6. Car c'est pour cela que l'Évangile a été annoncé aux morts [2], afin qu'ils fussent jugés selon les hommes dans la chair et qu'ils vécussent selon Dieu dans l'Esprit.

7. Au reste, le fin de toutes les choses est proche : Soyez sobres et vigilants dans les prières.

8. Surtout ayez entre vous une grande charité, car la [b] charité couvrira une multitude de péché.

9. [c] Exercez l'hospitalité les uns envers les autres, [d] sans murmures.

10. [e] Que chacun de vous emploie le don qu'il a reçu au service des autres, comme étant de bons dispensateurs des diverses grâces de Dieu.

11. Si quelqu'un parle, qu'il parle selon les oracles de Dieu, si quelqu'un exerce quelque ministère, qu'il l'exerce selon les forces que Dieu lui fournit, afin qu'en toutes choses Dieu soit glorifié par Jésus-Christ auquel appartiennent la gloire et la force aux siècles des siècles, amen !

12. Mes bien-aimés, ne trouvez point étrange si vous êtes comme dans une fournaise pour être éprouvés, comme s'il vous arrivait quelque chose d'étrange,

13. Mais [f] réjouissez-vous de ce que vous avez part aux souffrances de Christ, afin que lorsque sa gloire se manifestera, vous soyez aussi comblés de joie.

14. [g] Si on vous dit des injures pour le nom de Christ, vous êtes bienheureux, car l'Esprit de gloire, qui est l'Esprit de Dieu, repose sur vous, lequel est blasphémé par eux, mais est glorifié par vous.

15. Que nul de vous ne souffre comme meurtrier ou comme larron ou comme malfaiteur ou comme s'ingérant dans les affaires d'autrui [3],

16. Mais s'il souffre comme chrétien, qu'il n'en ait point de honte, mais qu'il glorifie Dieu en cela,

17. Car le temps vient auquel le jugement de Dieu doit commencer par sa maison [h] et s'il commence par nous, quelle sera la fin de ceux qui n'obéissent pas à l'Évangile de Dieu ?

18. [i] Et si le juste ne se sauve que difficilement [4], où paraîtra l'impie et le pécheur ?

19. Que ceux donc qui souffrent par la volonté de Dieu lui recommandent leurs âmes, comme au fidèle créateur, en faisant bien.

Réflexions

Ce chapitre renferme ces cinq instructions principales.

1. Que la considération de ce que Jésus-Christ a souffert nous engage très fortement à renoncer au péché et aux cupidités de la chair et en particulier à fuir l'impureté et l'intempérence,

2. Que, comme ceux qui font profession de craindre Dieu doivent avoir renoncé aux égarements des gens du monde, il ne faut pas qu'ils trouvent étrange si les mondains les blâment de ce qu'ils ne vivent pas comme eux, ni qu'ils soient ébranlés par leur exemple et par leur mépris.

La troisième instruction est d'avoir toujours devant les yeux la fin de toutes choses et la dernière venue de notre Seigneur et de s'y préparer par une vie sobre, par l'assiduité dans la prière et par la pratique des devoirs de la charité.

La quatrième, que chacun doit employer les diverses grâces qu'il a reçues, soit les temporelles, soit les spirituelles, pour la gloire de Dieu et pour l'utilité du prochain et que c'est ce que doivent faire tous ceux qui ont des dons particuliers ou quelque charge dans l'église.

Enfin, Pierre nous apprend qu'il y a beaucoup d'honneur et de joie à souffrir en qualité de chrétien et que si les fidèles et les justes sont exposés à tant de maux, les impies et les méchants doivent s'attendre aux peines les plus terribles.

C'est une considération très propre que celle-là pour encourager les chrétiens à souffrir avec patience et même avec joie tous les maux que la profession de l'Évangile peut leur attirer de la part des méchants et pour nous inspirer à tous la crainte du jugement de Dieu et nous animer de plus en plus à une vie sainte.

(a) v3 : Éphésiens 4.22
(b) v8 : Proverbes 10.12 ; Jacques 5.20
(c) v9 : Romains 12.13 ; Hébreux 13.2
(d) v9 : Philippiens 2.14
(e) v10 : Romains 12.6
(f) v13 : II Corinthiens 4.10 ; I Timothée 2.10
(g) v14 : Matthieu 5.10
(h) v17 : Jérémie 25.29 ; Luc 23.31
(i) v18 : Proverbes 11.21

(1) v1 : Le chrétien qui est appelé à souffrir comme Jésus-Christ et à porter sa croix doit vivre dans la mortification et renoncer au péché et aux désirs de la chair.

(2) v6 : L'Évangile a été prêché à ceux qui étaient morts dans leurs péchés afin qu'ils vécussent d'une vie spirituelle, sans être ébranlés par les faux jugements que les hommes pouvaient faire d'eux, ni dans la crainte des persécutions.

(3) v15 : C'est-à-dire : comme cherchant à s'emparer du bien d'autrui.

(4) v18 : C'est-à-dire : si le juste n'échappe qu'avec peine aux jugements temporels que Dieu va exercer, que deviendront les impies ?

Chapitre V

Pierre exhorte dans ce chapitre

- les pasteurs à s'acquitter de leur devoir, versets 1-4,

- ceux qui sont jeunes à être soumis aux pasteurs et à être humbles, versets 5-7,

- et tous les chrétiens à vivre dans la sobriété et dans la vigilance et à résister aux tentations du diable, versets 8-9.

Il conclut son épître par des vœux et des salutations, versets 10-14.

JE prie les pasteurs qui sont parmi vous, moi qui suis pasteur avec eux et témoin des souffrances du Christ et qui suis aussi participant de la gloire qui doit être manifestée [1],

2. Paissez le troupeau de Dieu qui vous est commis, veillant sur lui, non par contrainte, mais volontairement, non pour un gain déshonnête, mais par affection,

3. Non comme ayant la domination sur les héritages du Seigneur, mais vous en rendant les modèles du troupeau,

4. Et, lorsque le souverain Pasteur paraîtra, vous remporterez la couronne incorruptible de gloire.

5. De même, vous qui êtes jeunes, assujettissez-vous aux anciens [2], [a] de sorte que vous vous soumettiez les uns aux autres, soyez ornés d'humilité, [b] car Dieu résiste aux orgueilleux, mais il fait grâce aux humbles.

6. [c] Humiliez-vous donc sous la puissante main de Dieu afin qu'il vous élève quand il en sera temps,

7. Vous déchargeant sur lui de tous vos soucis parce qu'il a soin de vous.

8. Soyez sobres et veillez, car le diable, votre ennemi, tourne autour de vous comme un lion rugissant, cherchant qui il pourra dévorer.

9. Résistez-lui, étant fermes dans la foi, sachant que vos frères qui sont répandus dans le monde souffrent les mêmes afflictions que vous.

10. Le Dieu de toute grâce qui nous a appelés à sa gloire éternelle en Jésus-Christ, après que nous aurons un peu souffert, vous perfectionne, vous affermisse, vous fortifie et vous rende inébranlables !

11. À lui soit la gloire et la force aux siècles des siècles, amen.

12. Je vous ai écrit en peu de mots par Silvain qui est, comme je l'estime, notre frère fidèle, vous exhortant et vous assurant que la vraie grâce de Dieu est celle dans laquelle vous demeurez fermes.

13. L'église qui est à Babylone et qui est élue avec vous et Marc, mon fils, vous saluent.

14. [f] Saluez-vous les uns les autres par un baiser de charité. La paix soit avec vous tous qui êtes en Jésus-Christ, amen.

Réflexions

Ce chapitre marque

1. Le devoir des pasteurs et la glorieuse récompense qu'ils recevront du Seigneur Jésus s'ils le servent fidèlement dans leur ministère. Ce que Pierre dit sur ce sujet doit engager ceux qui sont dans cet emploi à s'en acquitter avec intégrité à paître les troupeaux du Seigneur, à veiller soigneusement sur les brebis qui leur sont confiées et à exercer leur charge, non par contrainte, ni dans des vues d'orgueil ou d'intérêt, mais avec affection et d'une manière qu'ils soient pour leurs troupeaux des modèles d'humilité et de toutes sortes de vertus.

2. Pierre avertit ceux qui étaient jeunes que la soumission envers les pasteurs convient particulièrement à leur état et à leur âge et tous les chrétiens en général doivent se souvenir que l'humilité est l'une des principales vertus du christianisme,

puisque Dieu résiste aux orgueilleux et qu'il fait grâce aux humbles.

3. Nous devons remarquer ici que notre condition en ce monde est d'être exposés aux tentations du diable et à divers dangers et que nous ne pouvons nous en garantir que par la sobriété, par la vigilance et en demeurant ferme dans la foi.

Enfin, la prière par où Pierre conclut cette épître nous enseigne que la profession chrétienne et l'espérance de la gloire éternelle nous obligent à aspirer de plus en plus à la perfection et que le moyen d'y parvenir est de se confier en Dieu et d'implorer l'assistance continuelle de sa grâce en priant

le Dieu de paix, qui nous appelle à la gloire éternelle, qu'il veuille nous rendre parfait, qu'il nous affermisse, qu'il nous fortifie et qu'il nous rende inébranlable. À lui soit la gloire et la force aux siècles des siècles. Amen.

(a) v5 : Romains 12.10
(b) v5 : Job 12.10 ; Proverbes 3.34 et 29.23 ; Matthieu 23.12 ; Luc 14.11 et 18.14 ; Jacques 4.10
(c) v6 : Jacques 4.6
(d) v7 : Psaume 55.23 ; Matthieu 6.25 ; Luc 12.22
(e) Dans la marge du verset 9 : Luc 22.31
(f) v14 : Romains 16.16 ; I Corinthiens 16.20 ; II Corinthiens 13.12 ; I Thessaloniciens 5.26

(1) v1 : Ces paroles peuvent aussi signifier que, comme Pierre avait été témoin des souffrances de notre Seigneur, il l'avait aussi été de la gloire dans laquelle Jésus-Christ parût lors de sa transfiguration et qui était une image de celle qui sera manifestée à son avènement. Voyez l'épître suivante, chapitre 1.17-18.
(2) v5 : Ou aux pasteurs. Il y a dans le grec le même terme que celui que Pierre venait d'employer verset 1, c'est celui de prêtres.

Seconde épître catholique de Pierre apôtre

Argument

Il paraît de cette épître même que Pierre l'écrivit peu de temps avant sa mort, c'est-à-dire environ l'an 66 de Jésus-Christ, pour confirmer les fidèles dans la foi, dans la pureté de la doctrine et dans la pratique des bonnes œuvres et pour les munir contre les pièges de plusieurs faux docteurs qui joignaient à la profession du christianisme une vie charnelle et contre la séduction des profanes qui révoqaient en doute la seconde venue de Jésus-Christ. Cette épître, de même que la précédente, porte des caractères sensibles de divinité et elle a beaucoup de force et de majesté.

Chapitre I

Pierre montre que Dieu, nous ayant donné tout ce qui est nécessaire pour vivre dans la piété, nous devons joindre à notre foi la pratique des vertus chrétiennes et que c'est là le seul moyen d'entrer dans le royaume de Dieu, versets 1-11.

Il représente ensuite aux fidèles qu'il les exhortaient ainsi parce qu'il devait bientôt mourir, versets 12-15.

Enfin, il prouve la vérité de l'Évangile par la transfiguration de Jésus-Christ et par les prophéties du Vieux Testament, versets 16-21.

SIMON PIERRE, serviteur et apôtre de Jésus-Christ, à vous qui avez en partage avec nous une foi de même prix par la justice de notre Dieu et de notre Sauveur Jésus-Christ,

2. La grâce et la paix vous soit multipliée par la connaissance de Dieu et de notre Seigneur Jésus !

3. Comme sa divine puissance nous a donné tout ce qui regarde la vie et la piété par la connaissance de celui qui nous a appelés par sa gloire et par sa vertu,

4. Par lesquelles nous avons reçu les grandes et précieuses promesses, afin que par leur moyen vous soyez participants de la nature divine en fuyant la corruption qui règne dans le monde par la convoitise.

5. Vous donc, de même, y apportant tous vos soins, ajoutez la vertu à votre foi et à la vertu la science

6. Et à la science la tempérance et à la tempérance la patience et à la patience la piété

7. Et à la piété l'amour fraternel et à l'amour fraternel la charité,

8. Car si ces choses sont en vous et si elles y abondent, elles ne vous laisseront point oisifs, ni stériles dans la connaissance de notre Seigneur Jésus-Christ,

9. Mais celui en qui ces choses ne se trouvent point est aveugle et ne voit point de loin [1], ayant oublié la purification de ses péchés passés [2].

10. C'est pourquoi, mes frères, étudiez-vous d'autant plus à affermir votre vocation et votre élection, car, en faisant cela, vous ne broncherez jamais

11. Et par ce moyen l'entrée au royaume de notre Seigneur et Sauveur Jésus-Christ vous sera pleinement accordée.

12. C'est pourquoi, je ne négligerai pas de vous faire toujours ressouvenir de ces choses, quoi que vous en soyez instruits et confirmés dans la vérité présente [3],

13. Car je crois qu'il est juste que pendant que je suis dans cette tente, je vous réveille par mes avertissements,

14. Sachant que dans peu de temps je dois quitter cette tente comme notre Seigneur Jésus-Christ [a] me l'a fait connaître.

15. Mais j'aurai soin qu'après mon départ vous puissiez toujours vous ressouvenir de ces choses,

16. Car ce n'est point en suivant des fables composées avec artifice que nous vous avons fait connaître la puissance et l'avènement de notre Seigneur Jésus-Christ, [b] mais c'est comme ayant vu sa Majesté de nos propres yeux,

17. Car il reçut de Dieu le Père cet honneur et cette gloire lorsque cette voix fut adressée du milieu de la gloire magnifique : Celui-ci est mon fils bien-aimé en qui j'ai mis toute mon affection.

18. Et nous entendîmes cette voix envoyée du Ciel lorsque nous étions avec lui sur la sainte montagne.

19. Nous avons aussi la parole des prophètes qui est très ferme à laquelle vous faites bien de vous attacher et qui était comme une lampe qui éclairait dans un lieu obscur jusqu'à ce que le jour commençât à luire et que l'étoile du matin se levât dans vos cœurs,

20. [d] Sachant premièrement ceci, que nulle prophétie de l'Écriture n'est d'une interprétation particulière [4],

21. Car la prophétie n'a point été apportée autrefois par la volonté humaine, mais les saints hommes de Dieu, étant poussés par le Saint-Esprit, ont parlé.

Réflexions

L'entrée de cette épître nous enseigne que Dieu, par un effet de sa bonté et de sa puissance et par les magnifiques promesses qu'il nous fait dans l'Évangile, nous a fourni tout ce qui est nécessaire pour produire en nous la vie spirituelle et la piété et pour nous rendre participants de la nature divine. Pierre ne pouvait marquer plus nettement que le but pour lequel Dieu nous accorde sa grâce est de nous faire vivre dans la sainteté, qu'avec le secours de cette grâce nous pouvons nous retirer de la corruption du monde et même parvenir à une grande perfection,

qu'il ne nous manque aucun secours pour cela et que si nous ne le faisons pas nous sommes inexcusables.

2. Pierre marque plus particulièrement quel est notre devoir à cet égard en nous exhortant à joindre à notre foi la prudence, la tempérance, la patience, la piété, l'amour fraternel et la charité et à travailler à rendre ferme par ce moyen notre vocation et notre élection et il montre l'absolue nécessité de tous ces devoirs en disant que ce n'est qu'en les pratiquant que nous pouvons nous assurer l'entrée dans le royaume de Dieu, mais que ceux qui les négligent sont des aveugles qui périront dans leurs péchés. Il suit de là que toute foi que la piété n'accompagne pas est fausse, que la vraie piété comprend l'étude et la pratique de toutes les vertus chrétiennes et qu'elles sont toutes liées entre elles et inséparables.

3. Le soin que Pierre avait d'avertir les chrétiens avant sa mort fait voir que ceux qui peuvent être utiles à leur prochain doivent y travailler pendant qu'ils sont en ce monde et redoubler leur zèle lorsque leur fin approche, c'est à quoi les pasteurs doivent surtout consacrer toute leur vie.

4. Nous voyons ici que Pierre prouve la vérité et la divinité de la doctrine chrétienne par le témoignage que lui et ses collègues avaient rendus de ce qui était arrivé à notre Seigneur lorsqu'il fut transfiguré et par les prophéties du Vieux Testament. Cela nous oblige à faire une attention sérieuse sur ces preuves, à lire et à méditer avec soin l'Évangile et les écrits des apôtres et des prophètes. À l'égard des prophéties en particulier, il faut considérer que, comme Pierre le dit, elles avaient autrefois de l'obscurité, mais qu'elles sont maintenant fort claires et dès là très propre à fonder et à assurer notre foi et à nous affermir dans l'obéissance à la doctrine et aux commandements de Jésus-Christ notre Sauveur.

(a) v14 : Jean 21.19
(b) v16 : I Corinthiens 1.17, 2.1 et 22
(c) v17 : Matthieu 17.5 ; Marc 9.7 ; Luc 9.35
(d) v20 : II Timothée 3.16

(1) v9 : Ou il marche à tâtons.
(2) v9 : C'est-à-dire : ayant oublié la grâce de son baptême et les engagements qu'il a pris de renoncer à ses péchés précédents.
(3) v12 : C'est-à-dire : dans la doctrine qui est présentement prêchée par tout le monde.
(4) v20 : Ou de sa propre interprétation. C'est-à-dire : les prophéties ne s'expliquent pas elles-mêmes, elles sont obscures avant leur accomplissement et cette obscurité devait se dissiper par la venue du Messie et par la prédication de l'Évangile. Au reste, il s'agit ici uniquement des prophéties et non de toute l'Écriture sainte.

Chapitre II

L'apôtre prédit qu'il s'élèverait de faux docteurs qui introduiraient des sectes et des doctrines pernicieuses et il montre par la punition des mauvais anges, par le déluge et par la destruction de Sodome et de Gomorrhe, que ces séducteurs et ceux qui les suivraient, ne demeureraient pas impunis, versets 1-9.

Il décrit ensuite ces faux docteurs en disant que c'était des gens sensuels et qui parlaient mal des puissances, impurs, adonnés à l'avarice, pleins d'orgueil, vains et artificieux dans leurs paroles, séduisant les simples par de fausses promesses de liberté et il montre qu'ils entraînaient dans les derniers malheurs ceux qui les écoutaient et qui, après avoir connu la vérité, se laissaient gagner par leurs discours, versets 10-22.

MAIS, comme il y a eu [a] de faux prophètes parmi le peuple [1], il y aura aussi parmi vous de faux docteurs qui introduiront secrètement des sectes pernicieuses et qui, reniant le Seigneur qui les a rachetés, attireront sur eux-mêmes une soudaine perdition.

2. Et plusieurs suivront leurs doctrines de perdition et la voie de la vérité sera blasphémée à cause d'eux.

3. Et poussés par l'avarice [2] ils feront un trafic de vous par des paroles artificieuses, mais la condamnation qui leur est destinée depuis longtemps ne tarde point et leur perdition ne sommeille point,

4. Car, [d] si Dieu n'a point épargné les anciens qui avaient péché, mais les ayant précipités dans l'abîme, il les a liés avec des chaînes d'obscurité et les a livrés pour y être gardés jusqu'au jugement

5. Et s'il n'a pas épargné l'ancien monde [c] et s'il a conservé Noé, lui huitième, prédicateur de la justice, lorsqu'il fit venir le déluge sur le monde des impies

6. [d] Et s'il a condamné à une totale subversion les villes de Sodome et de Gomorrhe, les réduidsant en cendres, pour les faire servir d'exemple à ceux qui vivraient dans l'impiété,

7. Et s'il a délivré le juste Lot qui était cruellement affligé de la conduite infâme de ces abominables

8. Car ce juste-là, demeurant parmi eux, affligeait chaque jour son âme juste à cause de ce qu'il voyait et qu'il entendait dire de leurs méchantes actions,

9. Le Seigneur fait délivrer de l'épreuve ceux qui l'honnorent et réserver les injustes pour être punis au jour du jugement

10. Et principalement ceux qui suivent les mouvements de la chair dans des convoitises impures, qui méprisent les puissances, qui sont audacieux, attachés à leurs [e] sens et qui ne craignent point de parler mal des dignités,

11. Au lieu que les anges, quoi qu'ils soient plus grands en force et en puissance, ne prononcent point contre elles de sentence de malédiction devant le Seigneur [3],

12. Mais ceux-ci, comme des bêtes destituées de raison, qui ne suivent que la nature et qui sont faites pour être prises et détruites, blâmant ce qu'ils n'entendent point, périront par leur propre corruption, recevant le salaire de leur iniquité.

13. Ils aiment à être tous les jours dans les délices, ce sont des taches et des souillures parmi vous, ils prennent plaisirs à vous séduire lorsqu'ils mangent avec vous [4].

14. Ils ont les yeux pleins d'adultère et d'un péché qui ne cesse jamais, amorçant les âmes qui ne sont pas fermes, ayant le cœur exercé à l'avarice [5], ce sont des enfants de malédiction

15. Qui, ayant quitté le droit chemin, se sont égarés en suivant la voie de balaam fils de bosor qui aima le salaire de l'iniquité, mais il fut repris de son injustice,

16. [f] Car une anesse muette, parlant d'une voix humaine, réprima la folie de ce prophète.

17. [g] Ce sont des fontaines sans eau et des nuées agitées par un tourbillon et l'obscurité des ténèbres leur est réservée pour l'éternité,

18. Car en tenant des discours fort enflés et pleins de vanité, ils amorcent, par les convoitises de la chair et par des impudicités, les personnes qui s'étaient véritablement retirées d'avec ceux qui vivent dans l'égarement,

19. Leur promettant la liberté, quoiqu'ils soyent eux-mêmes esclaves [h] de la corruption, car on devient esclave de celui par lequel on est vaincu,

20. Car, si après être échappés des souillures de monde par la connaissance de notre Seigneur et Sauveur Jésus-Christ, ils s'y engagent de nouveau et en sont vaincus, leur dernière condition est pire que la première,

21. Car il leur eût mieux valu de n'avoir point connu la voie de la justice que de se détourner après l'avoir connue, du saint commandement qui leur avait été donné,

22. Mais ce qu'on dit par un proverbe véritable leur est arrivé : [i] Le chien est retourné à ce qu'il avait vomi et la truie, après avoir été lavée, s'est vautrée de nouveau dans le bourbier.

Réflexions

Ce que nous devons apprendre d'ici, c'est

1. Qu'il y a eu de tout temps et qu'il y aura toujours de faux docteurs qui tâcheront d'introduire des doctrines dangereuses et de former des sectes dans l'église. Il importait que cette prédiction fût souvent réitérée par les apôtres afin que, dans les siècles suivants, les fidèles de fussent pas surpris quand ces séducteurs paraîtraient et qu'ils travaillassent à se garantir de leurs pièges.

2. Ce chapitre nous fait voir que Dieu a donné de tout temps des marques de sa justice et principalement dans la punition des anges rebelles, dans le déluge et dans la destruction de Sodome et des villes voisines. Ces exemples nous apprennent, comme Pierre le dit, que Dieu sait délivrer ceux qui l'honnorent, mais qu'il réserve les méchants pour les punir au jour du jugement et qu'en particulier ceux qui vivent dans les souillures de la chair et dans l'impureté recevront la punition qu'ils méritent, c'est ce que prouve surtout la destruction du premier monde et l'embrasement de Sodome et de Gomorrhe.

3. Il faut faire une attention particulière aux caractères par lesquels l'apôtre dépeint ces faux docteurs. Il les représente comme des gens orgueilleux, ennemis des puissances et qui étaient dans des sentiments et dans des principes d'indépendance et tendant à la sédition. Il ajoute qu'ils étaient avares, artificieux inconstants, vains dans leurs discours et surtout portés à la sensualité et aux voluptés. Cela nous montre qu'il faut éviter tous ceux en qui ces caractères se trouvent, comme des gens dangereux et qu'on doit avoir en horreur toutes les doctrines qui tendent à ces vices-là et qui flattent le dérèglement des mœurs. Par là, on voit aussi très clairement que ce qui engage ordinairement les hommes dans l'erreur, c'est la corruption de cœur et les passions.

4. Ceux à qui Dieu a donné sa connaissance et sa grâce doivent profiter de ce qui est dit dans ce chapitre, que, quand après avoir reçu ces avantages, on se laisse vaincre par les souillures de ce monde, on rend sa dernière condition pire que la première et qu'il vaudrait mieux n'avoir jamais connu la voie de la justice que de s'en détourner après l'avoir connue.

C'est là un avertissement tout à fait nécessaire qui doit porter, même les gens de bien, à une crainte accompagnée de vigilance et de précaution et à faire de continuels efforts pour se soutenir et pour s'avancer dans le chemin de la piété.

(a) v1 : Référence illisible.
(b) v4 : Jude 6
(c) v5 : Genèse 7.23
(d) v6 : Genèse 19.24
(e) v10 : Jude 9
(f) v16 : Nombres 22.23 ; Jude 11
(g) v17 : Jude 12
(h) v19 : Jean 8.34 ; Romains 6.20
(i) v22 : Proverbes 26.11

(1) v1 : Parmi le peuple d'Israël.
(2) v3 : Ou par l'impureté, par la luxure.
(3) v11 : Voyez la note sur Jude, verset 9.
(4) v13 : Il s'agit ici des repas que les premiers chrétiens prenaient ensemble lorsqu'ils s'assemblaient et qu'on appelait des agapes, c'est-à-dire des repas de charité. Voyez Jude verset 12. Les faux docteurs se prévalaient de ces occasions pour séduire ceux qui assistaient à ces repas.
(5) v14 : À la luxure et à toutes sortes de dissolutions.

Chapitre III

L'apôtre prédit qu'il y aurait dans l'église des profanes qui douteraient de la seconde venue de Jésus-Christ et il les réfute en disant que, comme le monde fut autrefois détruit par les eaux du déluge, il le serait un jour par le feu et que si la venue de Jésus-Christ tardait, c'était parce que Dieu voulait donner aux hommes le temps de se repentir, versets 1-10.

2. Il fait voir que la croyance et la fin de toutes choses et l'espérance d'être reçus dans le monde à venir nous obligeait à une étude constante de la sainteté et de la perfection, versets 11-18.

MES bien-aimés, je vous écris maintenant cette seconde épître. Dans l'une et dans l'autre, je réveille, par mes avertissements, les sentiments purs que vous avez,

2. Afin que vous vous souveniez des choses qui ont été prédites par les saints prophètes et du commandement que vous avez reçu de nous qui sommes les apôtres de notre Seigneur et Sauveur.

3. Sachez avant toutes choses [a] qu'aux derniers jours il viendra des moqueurs qui se conduiront par leurs propres convoitises

4. Et qui diront : [b] Où sont les promesses de son avènement ? Car depuis que nos pères sont morts, toutes choses demeurent dans le même état où elles étaient au commencement de la création,

5. Car ils ignorent volontairement ceci, c'est que les cieux furent autrefois créés par la parole de Dieu, aussi bien que la terre qui fut tirée de l'eau et qui subsistait parmi l'eau

6. Et que ce fut par ces mêmes choses [1] que le monde d'alors périt, étant submergé par les eaux du déluge.

7. Mais les cieux et la terre d'à présent [2] sont gardés par la même parole et réservés pour le feu au jour du jugement et de la destruction des hommes impies.

8. Mais vous, mes bien-aimés, vous n'ignorez pas une chose, c'est [c] qu'un jour est à l'égard du Seigneur comme mille ans et que mille ans sont comme un jour.

9. [d] Le Seigneur ne retarde point l'exécution de sa promesse, comme quelques-uns croient qu'il y ait du retardement, mais il use de patience envers nous, [e] ne voulant point qu'aucun périsse, mais voulant que tous viennent à la repentance.

10. Mais le jour du Seigneur viendra [f] comme un larron vient durant la nuit et en ce jour, les cieux passeront avec le bruit d'une effroyable tempête et les éléments embrasés seront dissous et la terre sera entièrement brûlée avec tout ce qu'elle contient.

11. Puis donc que toutes ces choses doivent se dissoudre, quels ne devez-vous pas être par une sainte conduite et par les œuvres de piété

12. En attendant et en vous hâtant pour la venue du jour du Seigneur auquel les cieux enflammés seront dissous et les éléments embrasés se fondront ?

13. [g] Or nous attendons, selon la promesse de nouveaux cieux et une nouvelle terre où la justice habite.

14. C'est pourquoi, mes bien-aimés, en attendant ces choses, faites tous vos efforts afin qu'il vous trouve sans tache et sans reproche dans la paix

15. Et croyez que la longue patience de notre Seigneur est pour votre salut, comme Paul notre frère bien-aimé vous l'a écrit aussi, selon la sagesse qui lui a été donnée,

16. Ainsi qu'il le fait [h] dans toutes ses épîtres où il parle de ces choses, entre lesquelles il y en a de difficile à entendre que les ignorants et ceux qui sont mal assurés tordent, comme les autres écritures à leur propre perdition.

17. Vous donc, mes bien-aimés, puisque vous en êtes avertis, soyez sur vos gardes, de peur qu'étant entraînés avec les autres par la séduction de ces abominables, vous ne veniez à décheoir de votre fermeté,

18. Mais croissez dans la grâce et dans la connaissance de notre Seigneur et Sauveur Jésus-Christ. À lui soit gloire et maintenant et dans toute l'éternité, amen.

Réflexions

Ce chapitre traite premièrement de la dernière venue de Jésus-Christ et de la fin du monde et en second lieu de l'effet que cette doctrine doit produire.

Sur le premier de ces articles, nous avons à considérer ces quatre choses :

1. Que puisqu'il a été prédit qu'il y aurait aux derniers jours des profanes et des moqueurs qui nieraient les vérités les plus certaines et les plus importantes de la religion, nous ne devons pas nous étonner s'il y en a de nos jours parmi les chrétiens et qu'on doit fuir ces gens-là et les regarder comme les pires et les plus dangereux de tous les hommes.

2. Que c'est une chose très certaine que le monde doit finir et que Jésus-Christ viendra au dernier jour pour juger les hommes. C'est de quoi nous avons une preuve incontestable dans le déluge qui est un fait dont on ne saurait douter et qui est universellement reconnu.

3. Que si Dieu diffère la punition des pécheurs et le jugement, c'est par un effet de sa bonté envers les hommes et pour leur donner le temps de s'amender. Ce doit être pour nous un motif pressant à profiter du support et de la patience du Seigneur.

4. Pierre nous apprend que comme le monde fut détruit autrefois par l'eau, il sera consumé au dernier jour par le feu et la description qu'il fait ici de cet embrasement du monde nous montre quelle sera la majesté de la terreur de la dernière apparition du fils de Dieu.

Pour ce qui est de l'effet que cette doctrine doit produire, Pierre nous a appris que, puisque nous savons que ce monde doit être détruit et qu'après cela il y aura de nouveaux cieux et une nouvelle terre où la justice habite, nous ne saurions nous appliquer avec trop d'ardeur à une conduite sainte et à faire des œuvres de piété, afin que ce jour-là ne nous surprenne point et que le Seigneur nous trouve sans tache et irrépréhensible.

Cette conséquence que Pierre tire de ce que le monde doit ainsi prendre fin doit nous faire reconnaître que, pour être animés à une vie pure et chrétienne, rien n'est plus utile que de penser continuellement à la fin de toutes choses et au jugement universel. N'oublions jamais ces instructions et

puisque nous en sommes avertis, prenons garde de nous laisser entraîner par la séduction des profanes, mais croissons dans la grâce et dans la connaissance de notre Seigneur et de notre Sauveur Jésus-Christ, auquel soit la gloire dès maintenant jusque dans l'éternité.

(a) v3 : I Timothée 4.1 ; II Timothée 3.1 ; Jude 18

(b) v4 : Ézéchiel 12.22
(c) v8 : Psaume 90.4
(d) v9 : Habacuc 2.3
(e) v9 : II Samuel 14.14 ; Ézéchiel 18.23 et 32 et 33.11 ; I Timothée 2.4
(f) v10 : Matthieu 24.43 ; I Thessaloniciens 5.2 ; Apocalypse 3.3 et 16.15
(g) v13 : Ésaïe 65.17 et 66.22 ; Apocalypse 21.1
(h) v16 : Romains 2.4 et 8.19 et suivants ; I Corinthiens 15.24 et suivants ; I Thessaloniciens 4.13

(1) v6 : C'est-à-dire : par les eaux.
(2) v7 : C'est-à-dire : le monde présent, ce monde que nous habitons.

Première épître catholique de Jean apôtre

Argument

Jean a pour but de garantir les chrétiens de la séduction de certains hérétiques qui niaient que Jésus-Christ fut venu en chair et qu'il fut le fils de Dieu et qui vivaient dans la licence. L'apôtre établit, dans cette épître, contre ces gens-là la vérité de l'Évangile et la nécessité de croire en Jésus-Christ, de lui obéir et surtout de vivre dans la charité.

Chapitre I

Jean, voulant montrer que la doctrine que lui et les autres apôtres annonçaient était la seule véritable, dit que ni lui, ni ses collègues n'avaient rien enseigné touchant le fils de Dieu que ce qu'ils avaient eux-mêmes vu et entendu, ayant vécu avec Jésus-Christ, ce que les faux docteurs ne pouvaient pas dire, versets 1-4.

Il montre après cela, contre ces mêmes hérétiques, que le but et la substance de la doctrine qu'il annonçait était que, comme Dieu est la lumière et la sainteté même, personne n'a communion avec lui et avec Jésus-Christ son fils, que ceux qui marchent dans la sainteté, qui confessent leurs péchés et qui les abandonnent, versets 5-10.

CE qui était dès le commencement, ce que nous avons ouï, ce que nous avons vu de nos yeux, ce que nous avons contemplé et que nos mains ont touché concernant la parole de vie,

2. (Car la vie a été manifestée et nous l'avons vue et nous en rendons témoignage et nous vous annonçons la vie éternelle qui était avec le Père et qui s'est manifestée à nous,)

3. Ce que nous avons vu, dis-je, et ce que nous avons ouï, c'est ce que nous vous annonçons, afin que vous ayez communion avec nous et que nous ayons tous communion avec le Père et avec Jésus-Christ son fils.

4. Et nous vous écrivons ces choses afin que votre joie soit parfaite.

5. Or la promesse [1] que nous avons entendue de lui et que nous vous annonçons, c'est : [a] Que dieu est lumière et qu'il n'y a point en lui de ténèbres.

6. Si nous disons que nous avons communion avec lui et que nous marchions dans les ténèbres, nous mentons et nous n'agissons pas selon la vérité,

7. Mais si nous marchons dans la lumière, comme il est lui-même dans la lumière, nous avons une communion mutuelle et [b] le sang de son fils Jésus-Christ nous purifie de tout péché.

8. [c] Si nous disons que nous n'avons point de péché, nous nous séduisons nous-mêmes et la vérité n'est point en nous.

9. [d] Si nous confessons nos péchés, il est fidèle et juste pour nous pardonner nos péchés et pour nous purifier de toute iniquité.

10. Si nous disons que nous n'avons point de péché, nous le faisons menteur et sa parole n'est point en nous.

Réflexions

La première instruction que ce chapitre nous donne regarde la vérité de l'Évangile, laquelle paraît par la certitude du témoignage des apôtres qui n'ont annoncé que ce qu'ils ont vu, ce qu'ils ont entendu et ce qu'ils ont touché de leurs mains.

2. Nous voyons ici que le but de la religion chrétienne est de rendre les hommes semblables à Dieu par la sainteté. Jean établit dès l'entrée de son épître cette vérité, en disant que ceux qui se vantaient d'être dans la communion de Dieu et de Jésus-Christ et qui demeurent dans le péché sont des menteurs et qu'ils n'agissent pas avec sincérité et que nul n'est participant au salut que celui qui joint à la pureté de la foi la sainteté de la vie.

3. Il enseigne que, comme tous les hommes étaient pécheurs et que Dieu avait envoyé son fils pour les sauver, il n'y avait point d'autre moyen d'avoir part aux effets de la miséricorde de Dieu et à l'efficace du sang de Jésus-Christ que de confesser ses péchés et d'y renoncer.

(a) v5 : Jean 8.12
(b) v7 : Hébreux 9.14 ; I Pierre 1.19 ; Apocalypse 1.6
(c) v8 : I Rois 8.46 ; II Chroniques 6.36 ; Proverbes 20.9
(d) v9 : Psaume 32.5 ; Proverbes 28.13

(1) v5 : Ou la doctrine.

Chapitre II

L'apôtre confirme dans ce chapitre ce qu'il avait dit dans le précédent que, pour avoir communion avec Dieu, il faut croire en Jésus-Christ et vivre saintement. Dans ce dessein, il montre

1. Que Jésus-Christ a expié les péchés de tout le monde, mais qu'il n'y a cependant que ceux qui gardent ses commandements et qui vivent comme il a vécu qui aient part à cette expiation, versets 1-6,

2. Que le principal commandement de notre Seigneur est que nous nous aimions les uns les autres et que ceux qui n'aiment pas leur prochain sont dans les ténèbres et dans la mort, versets 7-11.

3. Il adresse ses exhortations aux chrétiens de tous les âges et il recommande en particulier aux jeunes gens de ne pas aimer le monde parce que l'amour du monde était un obstacle à l'amour de Dieu et de Jésus-Christ, versets 12-17.

Il avertit les fidèles de ne pas se laisser séduire par de faux docteurs et des antéchrist qui niaient que Jésus fût le Christ et le fils de Dieu et de retenir constamment la pure doctrine et la vérité qui

leur avait été enseignée dès le commencement, versets 18-29.

MES petits enfants, je vous écris ces choses afin que vous ne péchiez point : Que si quelqu'un a péché, nous avons un avocat auprès du Père, savoir Jésus-Christ le Juste,

2. Car c'est lui [a] qui est la propitiation pour nos péchés et non seulement pour les nôtres, mais aussi pour ceux de tout le monde.

3. Et par ceci nous savons que nous l'avons connu, savoir si nous gardons ses commandements.

4. Celui qui dit : Je l'ai connu et qui ne garde point ses commandements est menteur et la vérité n'est pas en lui,

5. Mais si quelqu'un garde sa parole, l'amour de Dieu est véritablement parfait en lui et c'est par cela que nous savons que nous sommes en lui.

6. Celui qui dit qu'il demeure en lui doit aussi marcher comme il a marché lui-même.

7. Mes frères, ce que je vous écris n'est pas un commandement nouveau, mais c'est le commandement ancien [1] que vous avez reçu dès le commencement et ce commandement ancien, c'est la parole que vous avez entendue dès le commencement [2],

8. Toutefois, je vous écrit un commandement nouveau : Ce qui est vrai en lui et en vous [3] parce que les ténèbres sont passées et que la vraie lumière luit déjà.

9. Celui qui dit qu'il est dans la lumière et qui hait son frère est encore dans les ténèbres.

10. Celui qui aime son frère demeure dans la lumière et il n'y a rien en lui qui le fasse broncher,

11. [b] Mais celui qui hait son frère est dans les ténèbres et marche dans les ténèbres et il ne sait pas où il va parce que les ténèbres empêchent ses yeux de voir.

12. Mes petits enfants, je vous écris parce que vos péchés vous sont pardonnés par son nom.

13. Pères, je vous écris parce que vous avez connu celui qui est dès le commencement [4]. Jeunes gens, je vous écris parce que vous avez vaincu le malin [5].

14. Jeunes enfants, je vous écris parce que vous avez connu le père [6]. Pères, je vous ai écrit parce que vous avez connu celui qui est dès le commencement. Jeune gens, je vous ai écrit parce que vous êtes forts et que la parole de Dieu demeure en vous et que vous avez vaincu le malin.

15. N'aimez point le monde, ni les choses qui sont dans le monde : [c] Si quelqu'un aime le monde, l'amour du Père n'est point en lui,

16. Car tout ce qui est dans le monde, savoir la convoitise de la chair et la convoitise des yeux [7] et l'orgueil de la vie, ne vient point du père, mais vient du monde.

17. Et le monde passe et sa convoitise, mais celui qui fait la volonté de Dieu demeure éternellement.

18. Mes enfants, le dernier temps est venu et comme vous avez ouï dire que l'antéchrist doit venir, aussi il y a déjà plusieurs antéchrist [8], par où nous connaissons que le dernier temps est venu.

19. Ils sont sortis d'entre nous, mais ils n'étaient pas des nôtres, car s'ils eussent été des nôtres, ils seraient demeurés avec nous, mais cela est arrivé afin qu'il parût que tous ne sont pas des nôtres.

20. Mais vous avez reçu l'onction de la part du Saint [9] et vous connaissez toutes choses.

21. Je ne vous ai pas écrit comme à des gens qui ne connaissent pas la vérité, mais je vous ai écrit comme à des personnes qui la connaissent et qui savent que nul mensonge ne vient de la vérité.

22. Qui est menteur, si ce n'est celui qui nie que Jésus soit le Christ ? Celui-là est un antéchrist qui nie le Père et le Fils.

23. Quiconque nie le Fils n'a point le Père, mais celui qui confesse le Fils a aussi le Père.

24. Que ce que vous avez entendu dès le commencement demeure donc en vous : Si ce que vous avez entendu dès le commencement demeure en vous, vous demeurerez aussi dans le Fils et dans le Père,

25. Et la promesse qu'il nous a annoncée, c'est la vie éternelle.

26. Je vous ai écris ces choses au sujet de ceux qui vous séduisent,

27. Mais l'onction que vous avez reçue de lui demeure en vous et vous n'avez pas besoin que personne vous instruise, mais comme cette même onction vous enseigne toutes choses et qu'elle est véritable et exempte de mensonge, vous demeurerez en lui selon qu'elle vous a enseigné.

28. Maintenant donc, mes petits enfants, demeurez en lui afin que, quand il paraîtra, nous ayons de la confiance et que nous ne soyons pas confus devant lui à son avènement.

29. Si vous savez qu'il est juste, sachez que quiconque fait ce qui est juste est né de lui.

Réflexions

Jean nous apprend ici :

1. Que notre Seigneur a fait l'expiation des péchés de tous les hommes et qu'il intercède auprès de Dieu pour nous. C'est là une doctrine pleine de consolation pour les pécheurs, mais il faut se souvenir que l'apôtre restreint le fruit de la mort et de l'intercession de Jésus-Christ à ceux qui croient en lui, qui l'aiment et qui gardent ses commandements et il exclut de ce bénéfice, comme des hypocrites et des menteurs, ceux qui ne lui obéissent pas.

2. Nous apprenons ici que le principal devoir des chrétiens est d'imiter leur Sauveur et de vivre comme il a vécu.

3. Qu'entre les commandements de Jésus-Christ, celui qui tient le premier rang et auquel tous les autres se rapprochent, c'est l'amour du prochain, que ceux en qui cet amour se trouve sont dans la lumière et qu'ils ne sauraient broncher, mais que ceux qui n'aiment pas leurs frères sont dans les ténèbres

et dans un état de condamnation.

4. L'apôtre nous enseigne que la doctrine de l'Évangile engage les chrétiens de tous les âges et de tous les états à s'affermir de plus en plus dans l'amour de Dieu et de Jésus-Christ, que les vieillards ont dans leur âge avancé des motifs de s'acquitter de ce devoir et que c'est à quoi les jeunes gens doivent employer la force et la vigueur de la jeunesse. Il exhorte en particulier ceux qui sont jeunes à ne pas aimer le monde, leur représentant que l'amour des plaisirs et de la gloire ne peut en aucune façon subsister avec l'amour de Dieu

et que le monde passe et sa convoitise, mais celui qui fait la volonté de Dieu demeure éternellement.

C'est à quoi les jeunes gens doivent faire une attention particulière afin d'éviter les tentations auxquelles leur âge les expose.

5. Les avertissements que Jean donne dans ce chapitre au sujet des faux docteurs, qui ne reconnaissent pas Jésus pour le fils de Dieu et pour le Messie, nous apprennent qu'on ne doit jamais écouter ceux qui enseignent des doctrines contraires à l'Évangile, que la foi en Jésus-Christ est d'une absolue nécessité pour le salut et que l'on n'est pas en danger de tomber dans l'erreur dès qu'on a l'onction du Saint-Esprit et que l'on suit invariablement la doctrine qui a été enseignée dès le commencement par Jésus-Christ et par les apôtres et qui est contenue dans l'Évangile. Mais Jean nous avertit en même temps que la foi en Jésus-Christ nous appelle à vivre saintement et justement, en sorte que quand il paraîtra, nous ayons une pleine confiance et que nous ne soyons pas confus de sa présence à sa venue.

(a) v2 : Sus 1.9 et sous 4.10
(b) v11 : Sous 3.14
(c) v15 : Jacques 4.4

(1) v7 : Le commandement d'aimer son prochain n'est pas un commandement nouveau et qui fut auparavant inconnu. Dieu l'avait déjà donné aux Juifs, Lévitique 19.18, et la loi de la nature le prescrit.
(2) v7 : Dès le commencement de la prédication de l'Évangile.
(3) v8 : C'est-à-dire : cependant c'est un commandement nouveau, ce qui est vrai et eu égard à Jésus-Christ qui l'a renouvellé et expliqué d'une manière plus claire et plus parfaite, tant par sa doctrine que par sa mort et eu égard à vous qui l'avez reçu et qui en avez senti l'excellence lorsque vous avez été éclairés de la lumière de l'Évangile.
(4) v13 : Vous connaissez depuis longtemps le vrai Dieu et son fils Jésus-Christ.
(5) v13 : Vous avez vaincu les tentations et renoncé à l'amour du monde dans votre âge qui est l'âge de la force et de la vigueur et cela par le moyen de la parole de Dieu que vous avez reçue. Voyez le verset suivant.
(6) v14 : Dès votre enfance vous avez eu la connaissance de Dieu le père et de son fils votre Sauveur.
(7) v16 : Tout ce que les yeux voient et qui excite lers convoitises et l'amour du monde.
(8) v18 : Il y avait du temps de Jean des imposteurs et des faux docteurs qui, se disant chrétiens, enseignaient, les uns, que Jésus-Christ n'avait été qu'un simple homme, les autres, qu'il n'avait pas été un vrai homme semblable à nous, ni le Messie, et qui altéraient en diverses manières la pureté de la doctrine chrétienne. Et tous autorisaient la licence et le dérèglement des mœurs par des sentiments relachés et par une vie dissolue et toute charnelle.
(9) v20 : La grâce et l'esprit de Jésus-Christ que vous avez reçu vous instruit suffisamment et vous garantit de la séduction de ces faux docteurs.

Chapitre III

Dans ce chapitre, Jean parle en premier lieu de l'amour que Dieu nous a témoigné en nous adoptant pour ses enfants et de la gloire qui nous est réservée, versets 1-2.

Il dit en second lieu que l'espérance de cette gloire nous oblige à une vie pure et que le but de la venue de Jésus-Christ a été de retirer les hommes du péché et de les rendre justes et saints, versets 3-10.

3. Il parle en particulier de l'amour du prochain, il montre combien cette vertu est nécessaire, quelle en est la nature, quels en sont les effets et il dit que le plus sûr moyen d'obtenir la paix de la conscience et d'être rempli d'assurance devant Dieu est de nous aimer sincèrement les uns les autres, versets 11-24.

VOYEZ quelle charité le Père nous a témoignée, que nous soyons appelés enfants de Dieu. C'est pour cela que le monde ne nous connait point, parce qu'il ne l'a point connu.

2. Mes biens-aimés, nous sommes dès à présent enfants de Dieu et ce que nous serons n'a pas encore été manifesté, mais nous savons que quand il paraîtra, nous serons semblables à lui, parce que nous le verrons tel qu'il est.

3. Et quiconque a cette espérance en lui se purifie lui-même comme il est aussi pur.

4. Quiconque pèche transgresse la loi, car le péché est une transgression de la loi.

5. Or vous savez que Jésus-Christ a paru pour ôter nos péchés [a] et qu'il n'y a point de péché en lui.

6. Quiconque demeure en lui ne pèche point, [b] quiconque pèche ne l'a point vu, ni ne l'a point connu.

7. Mes petis enfants, que personne ne vous séduise, celui qui fait ce qui est juste est juste, comme lui aussi est juste.

8. [c] Celui qui fait le péché [1] est du diable, car le diable pèche dès le commencement. Or le fils de Dieu a paru pour détruire les œuvres du diable.

9. Quiconque est né de Dieu ne fait point le péché parce que la semence de Dieu demeure en lui et il ne peut pécher [2] parce qu'il est né de Dieu.

10. C'est à ceci que l'on reconnait les enfants de Dieu et les enfants du diable, quiconque ne fait pas ce qui est juste et n'aime pas son frère n'est point de Dieu,

11. Car c'est ici ce que vous avez ouï annoncer dès le commencement, [d] que nous nous aimions les uns les autres,

12. Non point [e] comme Caïn qui était du malin et qui tua son frère. Et pourqui le tua-t-il ? Parce que ses œuvres étaient mauvaises et celles de son frère étaient justes.

13. Mes frères, ne vous étonnez point si le monde vous hait.

14. Quand nous aimons nos frères, nous connaissons par là que nous sommes passés de la mort à

la vie, [f] celui qui n'aime pas son frère demeure dans la mort.

15. Quiconque hait son frère est meurtrier et vous savez qu'aucun meurtrier n'a la vie éternelle demeurante en lui.

16. [g] À ceci nous avons connu la charité, c'est que Jésus-Christ a mis sa vie pour nous, nous devons donc aussi mettre notre vie pour nos frères.

17. [h] Or celui qui aura des biens de ce monde et qui verra son père dans le besoin et lui fermera ses entrailles, comment l'amour de Dieu demeure-t-il en lui ?

18. Mes petits enfants, n'aimons pas seulement les paroles et la langue, mais aimons en effet et en vérité,

19. Car c'est à cela que nous connaissons que nous sommes de la vérité et c'est par là que nous assurerons nos cœurs devant lui.

20. Que si notre cœur nous condamne, Dieu est plus grand que notre cœur et il connait toutes choses.

21. Mes bien-aimés, si notre cœur ne nous condamne point, nous avons une grande confiance devant Dieu

22. [i] Et quoi que nous demandions, nous le recevons de lui, parce que nous gardons ses commandements et que nous faisons ce qui lui est agréable.

23. Et voici son commandement : [j] Que nous croyons au nom de Jésus-Christ son fils et que nous nous aimions les uns les autres comme il nous l'a commandé.

24. [k] Et celui qui garde ses commandements demeure en Dieu et Dieu demeure en lui et nous connaissons qu'il demeure en nous [l] par l'Esprit qu'il nous a donné.

Réflexions

Ce chapitre, qui est l'un des plus instructifs du Nouveau Testament, nous engage

1. À célébrer la charité infinie de Dieu notre Père qui a bien voulu nous adopter pour être ses enfants et à bien considérer les avantages de notre adoption et la gloire dont les enfants de Dieu seront couronnés à la venue de notre Seigneur Jésus-Christ.

2. L'apôtre nous enseigne que ceux qui ont de si glorieuses espérances se purifient eux-mêmes. Il ajoute que le dessein pour lequel Jésus-Christ est venu au monde a été d'abolir le péché, que celui qui est un enfant de Dieu ne pèche point, c'est-à-dire qu'il ne vit pas dans l'habitude du péché et qu'il ne s'y adonne pas, mais que celui qui pèche est un enfant du diable et que c'est là la marque à laquelle on discerne les enfants de Dieu d'avec les enfants du démon. C'est ce que Jean déclare de la manière la plus formelle et la plus expresse, avertissant très sérieusement qu'on ne doit point s'abuser là dessus.

3. Entre les devoirs du christianisme, Jean insiste particulièrement sur la charité, disant que l'amour du prochain est le vrai caractère des chrétiens, mais que ceux en qui cet amour ne se trouve point et qui ont de la haine pour leurs frères sont des meurtriers semblables à Caïn et qu'ils demeurent dans la condamnation et dans la mort.

4. Jean nous instruit sur la nature et sur les effets de la vraie charité, il nous avertit qu'elle ne doit pas seulement consister en paroles, mais qu'il faut qu'elle soit sincère et cordiale, qu'elle paraisse par les effets et qu'elle nous porte à assister nos frères et même, si cela était nécessaire, à donner notre vie pour eux et pour leur salut, comme Jésus-Christ a donné la sienne pour nous.

Enfin, l'apôtre nous apprend que ce sera en s'acquittant de ces devoirs que chacun de nous pourra reconnaître qu'il est dans la vérité et dans l'amour de Dieu et que c'est aussi là le moyen d'avoir la paix de la conscience et une ferme assurance d'obtenir de lui tout ce qui nous lui demanderons.

(a) v5 : Ésaïe 53.9 ; II Corinthiens 5.21 ; I Pierre 2.23
(b) v6 : III Jean 11
(c) v8 : Jean 8.44
(d) v11 : Jean 13.34 et 15.12
(e) v12 : Genèse 4.8
(f) v14 : Jean 15.13 ; Éphésiens 5.2
(g) v16 : Jean 15.13 ; Éphésiens 5.2
(h) v17 : Luc 3.11 ; Jacques 2.15
(i) v22 : Matthieu 21.22 ; Jean 14.13, 15.7 et 16.23 ; Sous 5.14
(j) v23 : Jean 6.29
(k) v24 : Jean 16.10
(l) v24 : Sous 4.13

(1) v8 : Faire le péché signifie dans l'Écriture s'adonner au péché, vivre dans le péché, comme font les méchants et les impies, que l'Écriture appelle des ouvriers d'iniquité.

(2) v9 : C'est-à-dire : il n'est pas possible que celui qui a véritablement cru à l'Évangile et qui est animé de l'Esprit de Dieu vive dans l'habitude du péché et qu'il s'y adonne.

Chapitre IV

Jean avertit les chrétiens de ne pas croire à toutes sortes de doctrines, mais de les examiner pour savoir si elles viennent de Dieu ou non et il leur donne deux règles pour le reconnaître.

L'une, que ceux qui ne confessent pas que Jésus-Christ fût venu en chair et fût le Messie doivent être rejetés comme des gens qui sont animés de l'esprit du monde et de l'erreur et non de l'esprit de vérité, versets 1-6.

L'autre, que la religion consiste dans la charité, ce que l'apôtre fait voir en représentant la grandeur de l'amour de Dieu en nous donnant son Fils, d'où il conclut que ceux qui ne sont pas animés d'un esprit de charité n'aiment pas Dieu et ne lui appartiennent point et que par conséquent ils ne doivent point être écoutés, versets 7-21.

MES bien-aimés, ne croyez pas à tout esprit [1], mais éprouvez les esprits pour savoir s'ils sont de Dieu, car plusieurs faux prophètes sont venus dans le monde.

2. Reconnaissez l'Esprit de Dieu à ceci : tout esprit qui confesse Jésus-Christ venu en chair est de Dieu.

3. Mais tout esprit qui ne confesse pas Jésus-Christ venu en chair n'est point de Dieu et c'est là

l'esprit de l'antéchrist dont vous avez ouï dire qu'il viendra et qui, dès à présent, est dans le monde.

4. Mes petits enfants, vous êtes de Dieu et vous les avez vaincus [2] parce que celui qui est en vous est plus puissant que celui qui est dans le monde.

5. Ils sont du monde, c'est pourquoi ils parlent comme étant du monde et le monde les écoute.

6. Nous sommes de Dieu, [a] celui qui connait Dieu nous écoute, celui qui n'est point de Dieu ne nous écoute point, c'est par là que nous connaissons l'Esprit de vérité et l'esprit d'erreur.

7. Mes bien-aimés, aimons-nous les uns les autres, car la charité vient de Dieu et quiconque aime les autres est né de Dieu et il connait Dieu.

8. Celui qui ne les aime point n'a point connu Dieu, car Dieu est charité.

9. [b] L'amour de Dieu envers nous a paru en ceci, c'est que Dieu a envoyé son fils unique dans le monde afin que nous ayons la vie par lui.

10. C'est en ceci que consiste cet amour, que ce n'est pas nous qui avons aimé Dieu les premiers, mais que c'est lui qui nous a aimé et qui a envoyé son fils pour faire la propitiation de nos péchés.

11. Mes bien-aimés, si Dieu nous a ainsi aimés, nous devons aussi nous aimer les uns les autres.

12. [d] Personne ne vit jamais Dieu, si nous nous aimons les uns les autres, Dieu demeure en nous et son amour est accompli en nous.

13. À ceci nous connaissons que nous demeurons en lui et qu'il demeure en nous, c'est [e] qu'il nous a fait part de son Esprit

14. Et nous l'avons vu et nous rendons témoignage que le Père a envoyé son fils pour être le Sauveur du monde.

15. Quiconque confessera que Jésus est le fils de Dieu, Dieu demeure en lui et lui demeure en Dieu.

16. Et nous avons connu l'amour que Dieu a pour nous et nous l'avons cru. Dieu est charité et celui qui demeure dans la charité demeure en Dieu et Dieu demeure en lui.

17. C'est en cela que la charité est accomplie en nous, afin que nous ayons de la confiance au jour du jugement, que nous soyons dans ce monde tel qu'il est lui-même.

18. Il n'y a point de crainte dans la charité, mais la parfaite charité bannit la crainte [3], car la crainte est accompagnée de peine et celui qui craint n'est pas parfait dans la charité.

19. Nous l'aimons parce qu'il nous a aimés le premier.

20. Si quelqu'un dit : J'aime Dieu et qu'il haïsse son frère, il est menteur. Car celui qui n'aime point son frère qu'il voit, comment peut-il aimer Dieu qu'il ne voit pas ?

21. [f] Et nous avons reçu ce commandement de lui, que celui qui aime Dieu aime aussi son frère.

Réflexions

Les chrétiens doivent apprendre d'ici

1. À ne pas recevoir toutes sortes de doctrines puisqu'il y a toujours eu plusieurs imposteurs dans le monde, mais à examiner les doctrines pour savoir si elles viennent de Dieu ou non. C'est là le droit de tous les fidèles et c'est aussi leur devoir.

2. Que c'est une vérité fondamentale dans la religion de croire que Jésus est le Christ et le fils de Dieu et qu'il s'est fait homme pour nous sauver.

3. Que la charité est l'abrégé et l'essence de la religion et la principale marque du christianisme. C'est ce que Jean répète plusieurs fois et ce qu'il fonde sur ce que Dieu n'est qu'amour et sur la grande charité qu'il a fait paraître envers les hommes en envoyant son fils pour leur donner la vie. Tout cela doit nous convaincre que l'amour du prochain est un devoir tout à fait nécessaire et que ceux qui en sont destitués ne connaissent point Dieu comme il faut le connaître et ne lui appartiennent en aucune façon. C'est la déclaration que Jean fait à diverses fois et c'est ce que marquent surtout ces paroles :

Celui qui dit qu'il aime Dieu et qu'il hait son frère est menteur.

Cela nous montre aussi que, pour produire en nous cet amour du prochain, il faut méditer sur la nature et sur les perfections de Dieu qui est la charité même et sur l'amour qu'il nous a marqué en donnant son fils pour faire la propitiation de nos péchés.

Puisque Dieu nous a ainsi aimé le premier, nous devons l'aimer ardemment et nous aimer les uns les autres et ce sera en nous affermissant de plus en plus dans cet amour de Dieu et du prochain que nous jouirons d'une grande paix et que nous pourrons avoir de l'assurance au jour du jugement et à la venue de notre Seigneur Jésus-Christ.

(a) v6 : Jean 8.47
(b) v9 : Jean 3.16
(c) Dans la marge du verset 10 : Sus 2.2
(d) v12 : Jean 1.18 ; I Timothée 6.16
(e) v13 : Sus 3.24
(f) v21 : Jean 13.34 et 15.12

(1) v1 : C'est-à-dire : ne croyez pas toutes sortes de doctrines et n'ajoutez pas foi à tous ceux qui se disent inspirés de l'Esprit de Dieu.
(2) v4 : Vous avez rejeté la doctrine de ces faux prophètes.
(3) v18 : C'est-à-dire : celui qui a une vraie charité et qui y est bien affermi jouit d'une grande confiance en Dieu et ne craint ni ses jegements, ni les maux auxquels il pourrait être exposé de la part des hommes.

Chapitre V

Jean continue à montrer que l'on reconnaît les vrais enfants de Dieu à la pureté de la foi, à l'obéissance qu'ils rendent à ses commandements et à la charité, versets 1-5.

Il enseigne que la vérité de l'Évangile a été confirmée du Ciel par le témognage du Père, du Fils et du Saint-Esprit et sur la terre par l'Esprit, par l'eau et par le sang. D'où il conclut que la doctrine de l'Évangile et les promesses de la vie éternelle qui nous y sont faites en Jésus-Christ doivent être reçues avec une pleine certitude de foi, versets 6-13.

3. Jean dit que ceux qui avaient cette foi étaient assurés d'obtenir de Dieu tout ce qu'ils lui demanderaient selon sa volonté et même la guérison et la vie

de leurs frères, à moins que ceux pour qui l'on prierait n'eussent commis de certains péchés que Dieu voulait punir par la mort temporelle, versets 14-17.

4. Il finit cette épître en exhortant les fidèles à se conserver purs, à demeurer fermes dans la foi et à fuir l'idolâtrie et tout ce qui aurait pu les y entraîner, versets 18-21.

QUICONQUE croit que Jésus est le Christ est né de Dieu et quiconque aime Dieu qui l'a engendré aime aussi celui qui est né de lui [1].

2. Nous connaissons à ceci que nous aimons les enfants de Dieu lorsque nous aimons Dieu et que nous gardons ses commandements,

3. Car c'est en ceci que consiste l'amour de Dieu, que nous gardions ses commandements et ses commandements ne sont pas pénibles,

4. Car tout ce qui est né de Dieu est victorieux du monde et la victoire par laquelle le monde est vaincu, c'est notre foi.

5. [a] Qui est celui qui est victorieux du monde, sinon celui qui croit que Jésus est le fils de Dieu ?

6. C'est ce même Jésus-Christ qui est venu avec l'eau et avec le sang, non seulement avec l'eau, mais avec l'eau et avec le sang et c'est l'Esprit qui en rend témoignage parce que l'Esprit est la vérité,

7. Car il y en a trois qui rendent témoignage dans le Ciel, le Père, la Parole et le Saint-Esprit et ces trois font un.

8. Aussi il y en a trois qui rendent témoignage sur la terre, savoir l'Esprit, l'eau et le sang [2] et ces trois là se rapportent à un.

9. Si nous recevons le témoignage des hommes, le témoignage de Dieu est plus considérable et c'est le témoignage que Dieu [c] à rendu de son fils.

10. Celui qui croit au fils de Dieu a le témoignage de Dieu en soi-même, celui qui ne croit point à Dieu le fait menteur, car il n'a pas cru au témoignage que Dieu a rendu de son fils.

11. Et voici quel est ce témoignage, c'est que Dieu nous a donné la vie éternelle et cette vie est dans son Fils.

12. Qui a le Fils a la vie, qui n'a point le fils de Dieu n'a point la vie.

13. Je vous ai écrit ces choses à vous qui croyez au nom du fils de Dieu afin que vous sachiez que vous avez la vie éternelle et afin que vous croyez au nom du fils de Dieu.

14. Et c'est ici la confiance que nous avons en lui, que si nous demandons quelque chose selon sa volonté, il nous exauce

15. Et si nous savons qu'il nous exauce, quelque chose que nous demandions, nous le savons parce que nous avons obtenu ce que nous lui avons demandé.

16. Si quelqu'un voit son frère pécher d'un péché qui ne soit point à la mort [3], qu'il prie et Dieu donnera la vie à cette personne [4], savoir à ceux qui ne pèchent point à la mort. [f] Il y a un péché à mort, je ne dis pas de prier pour ce péché-là [5].

17. Toute iniquité est péché, mais il y a tel péché qui n'est point à la mort.

18. Nous savons que quiconque est né de Dieu ne pèche point [6], mais celui qui est engendré de Dieu se conserve soi-même et le malin ne le touche point.

19. Nous savons que nous sommes de Dieu et que le monde est plongé dans le mal,

20. Mais nous savons que le fils de Dieu est venu et [g] il nous a donné l'intelligence pour connaître le véritable Dieu et nous sommes dans le véritable, dans son fils Jésus-Christ, c'est lui qui est le vrai Dieu et la vie éternelle.

21. Mes petits enfants, gardez-vous des idoles, amen !

Réflexions

Ce chapitre, de même que les précédents, nous apprend

1. Qu'il n'y a de vrais enfants de Dieu que ceux qui croient en son fils, qui aiment sincèrement leur prochain et qui gardent ses commandements.

2. Que l'observation des commandements de Dieu n'est point une chose difficile, ni pénible et qu'au contraire, par le moyen de l'amour de Dieu et de la foi, on peut aisément vaincre le monde et ses tentations.

3. Que puisque la divinité de l'Évangile a été confirmée d'une manière si authentique dans le Ciel et sur la terre, nous n'aurons aucune excuse si nous ne recevons pas cette doctrine comme céleste et divine et si nous n'en observons pas les devoirs.

4. Que ceux qui font la volonté de Dieu sont assurés d'être exaucés de lui et que leurs prières ont beaucoup d'efficace, à moins qu'ils ne lui demandassent certaines grâces temporelles qu'il ne trouverait pas à propos de leur accorder. C'est là un avantage très précieux et qui doit nous inciter fortement à l'obéissance et à l'amour de Dieu.

5. Jean nous a appris que ceux qui sont des enfants de Dieu ne pèchent point, c'est-à-dire qu'ils ne pèchent pas comme les méchants et que le péché ne règne point sur eux. Il ajoute que le malin n'a pas de pouvoir sur eux et que sachant qu'ils sont de Dieu et que le reste du monde est engagé sous la puissance du malin et dans la corruption, ils se conservent purs eux-mêmes.

C'est là le devoir et le caractère des chrétiens et de tous les vrais enfants de Dieu et c'est aussi le seul moyen d'avoir une communion salutaire avec Dieu notre Père et son fils Jésus-Christ qui est le vrai Dieu et la vie éternelle et auquel la gloire doit être rendue éternellement, amen.

(a) v5 : I Corinthiens 15.57
(b) Dans la marge du verset 9 : Matthieu 3.17 et 17.5
(c) v9 : Jean 3.33
(d) v12 : Jean 3.36 et 5.24
(e) Dans la marge du verset 14 : Sus 3.22
(f) v16 : Matthieu 12.31 ; Marc 3.29 ; Luc 12.10
(g) v20 : Luc 24.45

(1) v1 : Celui qui est véritablement né de Dieu et qui l'a pour Père aime aussi tous ceux qui sont enfants de Dieu comme lui.

(2) v8 : Cette vérité que Jésus est le fils de Dieu et que sa doctrine est divine et céleste a été confirmée sur la terre *par l'Esprit*, c'est-à-dire par les miracles que Jésus-Christ a faits dans le monde, aussi bien que par la vertu divine dont le Saint-Esprit envoyé du Ciel revêtit les apôtres et ceux qui crurent à leur prédication, *par l'eau*, cela veut dire par la pureté et par la sainteté qui parut dans la vie de Jésus-Christ et même dans celle de ses disciples et *par le sang*, ce qui signifie par la mort et par les souffrances de Jésus-Christ et par celles des martyrs.

(3) v16 : C'est-à-dire : d'un péché que Dieu n'ait pas résolu de punir par la mort temporelle. Dieu punissait en ces temps-là certains péchés par des maladies et par la mort, voyez I Corinthiens 11.30.

(4) v16 : Jean parle de l'efficace des prières et en particulier de celles qu'on faisait pour obtenir la guérison des malades. Dieu accordait quelques fois ces guérisons aux prières des fidèles, voyez Jacques 5.15.

(5) v16 : C'est-à-dire : je ne te dis pas que tu puisses prier dans ce cas-là avec une parfaite confiance d'obtenir le rétablissement du malade. Mais les prières qu'on faisait pour la rémission des péchés et pour le salut étaient toujours égréables à Dieu et efficaces.

(6) v18 : Voyez la note sus 3.9.

Seconde épître de Jean apôtre

Argument

Jean écrit cette épître à une dame chrétienne et à l'église qui était dans sa maison, il l'exhorte à persévérer dans la vérité et dans la charité, à éviter les faux docteurs et à n'avoir aucun commerce avec eux.

L'ANCIEN, à la dame élue et à ses enfants que j'aime véritablement et ce n'est pas moi seul qui les aime, ce sont aussi tous ceux qui ont connu la vérité,

2. Et cela, à cause de la vérité qui demeure en nous et qui sera avec nous éternellement,

3. La grâce, la miséricorde et la paix vous soient données avec la vérité et la charité de la part de Dieu le Père et de la part du Seigneur Jésus-Christ, le fils du Père.

4. J'ai été fort réjoui de ce que j'ai trouvé quelques-uns de tes enfants qui marchent dans la vérité selon le commandement que nous avons reçu du Père.

5. Et maintenant madame, je te prie, non [a] pour te prescrire un commandement nouveau, mais celui que nous avons reçu dès le commencement, [b] c'est que nous nous aimions les uns les autres.

6. Et la charité consiste en ceci, c'est que nous marchions selon ses commandements et c'est là le commandement que vous avez ouï dès le commencement afin que vous y marchiez,

7. Car plusieurs séducteurs sont entrés dans le monde [c] qui ne confessent point Jésus-Christ qui est venu en chair. Un tel homme est un séducteur et un antéchrist.

8. Prenez garde à vous afin que nous ne perdions pas le fruit de notre travail, mais que nous en recevions une pleine récompense.

9. Quiconque s'écarte de la doctrine de Christ et n'y persévère pas n'a point Dieu. Celui qui persévère dans la doctrine de Christ a et le Père et le Fils.

10. Si quelqu'un vient à vous et n'apporte point cette doctrine, [d] ne le recevez pas dans votre maison et ne le saluez point [1],

11. Car celui qui le salue participe à ses mauvaises œuvres.

12. Quoi que j'eusse plusieurs choses à vous écrire, je n'ai pas voulu le faire avec le papier et l'encre, mais j'espère de vous aller voir et de vous entretenir de bouche afin que notre joie soit parfaite.

13. Les enfants de ta sœur te salue, amen.

Réflexions

Ce qu'il y a à remarquer dans cette épître, c'est premièrement le zèle et la piété de cette dame à qui Jean écrit. C'est là un exemple qui regarde principalement les femmes chrétiennes et qui leur apprend à s'attacher à la piété et à la faire régner dans leurs familles comme faisait cette dame à laquelle l'apôtre rend un témoignage si avantageux.

2. Nous voyons ici que tous ceux qui ont connu la vérité et qui l'aiment sincèrement s'aiment aussi cordialement les uns les autres et qu'ils joignent à cette connaissance de la vérité l'obéissance aux commandements de Dieu et à la pratique de la charité.

3. Jean nous enseigne que ce n'est pas assez d'avoir bien commencé et d'être entré dans le chemin de la piété, mais qu'il faut y persévérer jusqu'à la fin en sorte qu'on ne perde pas le fruit de ce qu'on a fait, mais qu'on en reçoive une pleine récompense.

La dernière instruction marque ce que l'on doit faire à l'égard de ceux qui enseignent de fausses doctrines et qui ont des sentiments qui tendent au libertinage, c'est de ne les pas recevoir comme des frères, d'éviter leur commerce et leur fréquentation et de se séparer d'eux aussi bien que de tous ceux qui ne vivent pas selon les commandements de l'Évangile.

(a) v5 : I Jean 2.7-8
(b) v5 : Jean 13.34 et 15.12 ; I Jean 3.11
(c) v7 : I Jean 4.3
(d) v10 : Romains 16.17 ; I Corinthiens 5.11 ; Tite 3.10

(1) v10 : C'est-à-dire : ne le recevez pas comme vous recevriez un frère et n'ayez pas un commerce familier avec lui, de peur qu'on ne croie que vous approuvez ses erreurs.

Troisième épître de Jean apôtre

Argument

Cette lettre s'adresse à un chrétien nommé Gaïus. Jean loue le zèle que ce digne serviteur de Dieu avait pour la vérité et sa grande charité envers les fidèles. Il lui recommande quelques personnes qui avaient besoin de secours, il se plaint d'un certain homme nommé Diotrèphe qui était apparemment évêque et il rend un témoignage avantageux à Démétrius.

L'ANCIEN, à Gaïus mon bien-aimé, que j'aime dans la vérité.

2. Mon très cher, je souhaite que tu te portes bien et que tu sois à tous égards en aussi bon état que tu l'es à l'égard de ton âme,

3. Car j'ai eu bien de la joie du témoignage que nos frères, qui sont arrivés ici, ont rendu à ta fidélité et à la manière dont tu marches dans la vérité.

4. Je n'ai point de plus grande joie que d'apprendre que mes enfants marchent dans la vérité.

5. Mon bien-aimé, tu agis fidèlement dans tout ce que tu fais à l'égard des frères et à l'égard des étrangers

6. Qui ont rendu témoignage à ta charité en présence de l'église. Tu feras bien de les faire conduire et assister dans leur voyage d'une manière digne de Dieu,

7. Car ils se sont mis en chemin pour son nom, sans rien prendre des Gentils.

8. Nous devons donc recevoir de telles personnes afin d'aider à l'avancement de la vérité.

9. J'ai écrit à l'église, mais Diotrèphe, qui aime à être le premier parmi eux, ne nous reçoit point.

10. C'est pourquoi, si je vais chez vous, je le ferai souvenir de ce qu'il fait en tenant des discours contre nous et ne se contentant pas de cela, non seulement il ne reçoit pas lui-même les frères, mais il empêche ceux qui voudraient les recevoir et les chasse de l'église.

11. Mon bien-aimé, n'imite pas ce qui est mauvais, mais imite ce qui est bon. Celui qui fait le bien est de Dieu, mais [a] celui qui fait le mal n'a point vu Dieu.

12. Tous rendent témoignage à Démétrius et la vérité elle-même le lui rend bien et nous en rendons aussi témoignage et vous savez que notre témoignage est véritable.

13. J'avais plusieurs choses à écrire, mais je ne veux pas l'écrire avec la plume et l'encre,

14. Car j'espère de te voir bientôt et nous parlerons bouche à bouche.

15. La paix soit avec toi. Les amis te saluent. Salue les amis, chacun en particulier.

Réflexions

On découvre dans cette épître

1. Le tendre amour que Jean avait pour Gaïus à cause de sa piété et de sa charité et la grande joie qu'il ressentait de le voir dans un si bon état.

Cela nous apprend que nous devons aimer et estimer surtout les gens craignant Dieu et qu'il n'y a point de plus grande joie, ni de plus douce consolation pour les vrais ministres du Seigneur, que de savoir que ceux qu'ils regardent comme leurs enfants marchent dans la vérité et dans la piété.

2. Les louanges que Jean donne à Gaïus, qui recevait les fidèles et les étrangers avec tant de cordialité et dont la charité était d'une si bonne odeur dans l'église, nous montre que c'est une vertu très agréable à Dieu et aux hommes que de faire du bien aux membres de l'église et particulièrement à ceux qui sont fugitifs et persécutés pour l'Évangile.

3. Ce qui est dit ici de Diotrèphe, qui voulait être le premier et qui osait même résister à Jean, fait voir qu'il arrive de grands maux dans l'église quand il se trouve des personnes qui refusent de se soumettre à l'ordre et surtout des pasteurs ambitieux et qui veulent dominer, comme au contraire les églises ne peuvent manquer d'être édifiées quand elles ont des ministres humbles et pieux et auxquels tout le monde rend un bon témoignage tel qu'était Démétrius.

4. Nous avons un avertissement très important dans ces paroles de Jean :

Mon très cher, n'imite pas ce qui est mauvais, mais imite ce qui est bon : Celui qui fait le bien est de Dieu, mais celui qui fait le mal n'a pas vu Dieu.

C'est là ce qui distingue les vrais chrétiens d'avec les chrétiens faux et menteurs et c'est par là que nous devons nous examiner nous-mêmes et régler toute notre conduite.

(a) v11 : I Jean 3.6

Épître de Jude apôtre

Argument

Cette épître a été écrite, de même que la seconde de Pierre, dont elle est comme l'abrégé, contre des séducteurs et des profanes qui s'étaient glissés dans l'église, qui y répandaient des erreurs damnables et qui avaient des mœurs licencieuses et déréglées, versets 1-7.

L'apôtre Jude montre, par divers exemples, que Dieu n'épargnerait pas ces gens-là. Il fait le tableau de leur conduite et de leurs sentiments en disant que c'étaient des hommes charnels, adonnés à l'impureté et à toutes sortes d'infamies, ennemis des puissances et de l'ordre, rebelles, inquiets, superbes, vains dans leurs discours et intéressés, versets 8-16.

Pour préserver les fidèles de la séduction de ces profanes, il les fait souvenir des prédictions des apôtres et il les exhorte à se conserver dans l'amour de Dieu par la foi et par la prière, à se garantir de tout ce qui pourrait les souiller et à retirer de l'erreur ceux qui y étaient engagés en employant la douceur envers les uns et une salutaire rigueur envers les autres, versets 17-25.

JUDE, serviteur de Jésus-Christ et frère de Jacques [1], à ceux qui sont appelés, qui sont sanctifiés en Dieu le Père et conservés par Jésus-Christ,

2. La miséricorde et la paix et la charité vous soient multipliées.

3. Mes bien-aimés, comme j'ai fort à cœur touchant le salut qui nous est commun, j'ai été obligé de le faire pour vous exhorter à combattre pour la foi qui a été une fois [2] donnée aux saints,

4. Car il s'est glissé parmi vous certaines personnes, dont la condamnation est écrite depuis longtemps, gens sans pitié, qui changent la grâce de notre Dieu en dissolution et qui renoncent à Dieu, le seul dominateur, et à Jésus-Christ notre Seigneur.

5. Or je veux vous faire ressouvenir d'une chose que vous avez déjà apprise, c'est que le Seigneur, ayant délivré son peuple du pays d'Égypte, [a] détruisit ceux qui ne crurent pas

6. Et [b] qu'il a réservé dans des liens éternels et dans les ténèbres pour le jugement du grand jour, les anges qui n'ont pas gardé leur origine, mais qui ont quitté leur propre demeure [3]

7. [c] Et comme Sodome et Gomorrhe, aussi bien que les villes voisines, qui s'étaient abandonnées aux mêmes impuretés et qui s'étaient débordés après une chair étrangère, ont été mises pour servir d'exemple en souffrant la peine d'un feu éternel,

8. Ceux-ci de même étant endormis [d] d'un côté, souillant leur chair et de l'autre ils méprisent les puissances et parlent mal des dignités.

9. Toutefois, Michel, l'archange, lorsqu'il contestait le diable touchant le corps de Moïse, n'osa pas prononcer contre lui une sentence de malédiction, mais il dit seulement : Que [e] le Seigneur te reprenne [4] !

10. Mais ceux-ci parlent mal de tout ce qu'ils ne connaissent pas et ils se corrompent en tout ce qu'ils savent naturellement, comme des bêtes destituées de raison.

11. Malheur à eux, parce qu'ils ont suivi la voie de Caïn et qu'ils se sont laissé entraîner [g] comme Balaam par la séduction du gain et ils ont péris [h] par une rébellion semblable à celle de Coré.

12. Ceux-ci sont des taches dans vos repas de charité lorsqu'ils mangent avec vous, se repaîssant sans aucune retenue, ce sont des [i] nuées sans eau emportées çà et là par les vents, ce sont des arbres pourris et sans fruit, deux fois morts et déracinés,

13. Ce sont des vagues furieuses de la mer qui jettent l'écume de leur impureté, ce sont des étoiles errantes auxquelles l'obscurité des ténèbres est réservée pour l'éternité.

14. C'est d'eux qu'Énoch, [k] le septième homme depuis Adam, a prophétisé en disant [5] :

15. [j] Voici, le Seigneur est venu avec des milliers de ses saints [6] pour exercer le jugement contre les hommes et pour convaincre tous les impies d'entre eux de toutes les actions d'impiété qu'ils ont commises et de toutes les paroles injurieuses que les pécheurs impies ont proférées contre lui.

16. Ce sont des gens qui ne font que murmurer, qui se plaignent toujours, qui marchent selon leurs convoitises, [k] qui prononcent des paroles d'orgueil et qui admirent, pour leur profit, les personnes qui ont de l'apparence [7].

17. Mais vous, mes bien-aimés, souvenez-vous des choses qui ont été dites ci-devant par les apôtres de notre Seigneur Jésus-Christ,

18. Qui vous disent [m] qu'il y aurait au dernier temps des moqueurs qui marcheraient suivant leurs convoitises impies.

19. Ce sont des hommes qui se séparent eux-mêmes, des gens sensuels qui n'ont point l'Esprit.

20. Mais vous, mes bien-aimés, vous élevant vous-mêmes comme un édifice sur votre très sainte foi et priant par le Saint-Esprit,

21. Conservez-vous dans l'amour de Dieu, attendant la miséricorde de notre Seigneur Jésus-Christ pour obtenir la vie éternelle

22. Et ayez pitié des uns en usant de discernement

23. Et sauvez les autres par la frayeur, comme les arrachant du feu, haïssant jusqu'au vêtement qui a été souillé par la chair [8].

24. Or à celui qui peut vous préserver de toute chute et vous faire paraître sans tache et comblés de joie en sa glorieuse présence,

25. À Dieu, seul sage et notre Sauveur, soit gloire et magnificence, force et puissance, maintenant et dans tous les siècles, amen !

Réflexions

Les avertissements que Jude donnait autrefois contre les profanes de son temps ne sont pas moins nécessaires aujourd'hui, puisqu'il y a un si grand nombre d'impies qui changent la religion en libertinage et qui font de la grâce de Cieu un prétexte de vivre dans la dissolution et dans l'impiété. Ainsi chacun doit être sur ses gardes contre ces gens-là.

La decription que Jude fait de ces profanes nous apprend que c'est un caractère d'irréligion et d'impiété dans des personnes qui portent le nom de chrétiens, de vivre dans la souillure et dans l'impureté, de se rebeller contre les puissances supérieures et d'en parler mal, d'être animés d'un esprit de vanité, d'indépendance et d'orgueil et de faire servir la religion au gain de l'intérêt. L'apôtre veut, non seulement qu'on évite les sentiments de ces gens-là, mais même qu'on fuie leur commerce.

3. L'exemple de la punition que Dieu fit autrefois des anges qui péchèrent et des habitants de Sodome et de Gomorrhe, lesquels s'étaient débordés à toutes sortes d'infamies et l'ancienne prophétie d'Énoch, que Jude rapporte, prouvent que la vengeance divine poursuit les impies et les libertins et que s'ils en sont à couvert dans cette vie, ils ne le seront pas en l'autre.

4. Jude nous enseigne que le moyen de n'être pas séduit par les profanes, c'est de se souvenir que Jésus-Christ et les apôtres nous ont avertis qu'il y en aurait plusieurs dans les derniers jours, de lire et de méditer les livres sacrés et de joindre à cette lecture la prière et la vigilance comme Jude nous y exhorte par ces belles paroles

Mais vous, mes très chers frères, vous édifiant vous-mêmes sur votre très sainte foi et priant par le Saint-Esprit, conservez-vous dans l'amour de Dieu, attendant la miséricorde de notre Seigneur Jésus-Christ pour obtenir la vie éternelle.

Enfin, l'apôtre nous a appris que ce n'est pas assez de nous garantir nous-mêmes des égarements des impies, mais que la charité veut que nous tâchions d'en retirer ceux qui y sont engagés, nous servant pour cela, soit de la douceur, soit de la rigueur et de toutes les voies que la prudence et le zèle peuvent inspirer.

(a) v5 : Nombres 14.29 et 37 et 26.64
(b) v6 : II Pierre 2.4
(c) v7 : Genèse 19.24
(d) v8 : II Pierre 2.10
(e) v9 : Zacharie 3.2
(f) v11 : Genèse 4.8
(g) v11 : Nombres 22.23 ; II Pierre 2.16
(h) v11 : Nombres 16.2 et suivants.
(i) v12 : II Pierre 2.17
(j) v14 : Genèse 5.8
(k) v15 : Apocalypse 1.7
(l) v16 : Psaume 17.10 ; II Pierre 2.18
(m) v18 : I Timothée 4.1 ; II Timothée 3.1 ; II Pierre 3.3

(1) v1 : De Jacques appelé le mineur, duquel on a une épître.

(2) v3 : C'est-à-dire : dès le commencement et pour toujours.

(3) v6 : C'est-à-dire : qui ne se sont pas conservés dans l'état heureux et glorieux où Dieu les avait mis en les créant.

(4) v9 : On croit que ce que Jude dit ici est tiré d'un livre intitulé *l'assomption de Moïse*, dont quelques anciens ont parlé, et que le sujet de cette dispute de l'ange avec le diable était que l'ange voulait cacher le lieu où le corps de MoIse fut enseveli, Deutéronome 34.6. D'autres considérant qu'il s'agit ici de ceux qui parlaient mal des puissances, à quoi l'on ne voit pas que cette dispute ait aucun rapport, faisant aussi attention qu'il n'est pas croyable qu'un ange de Dieu ait eu des égards pour le diable qui est une créature maudite, veulent que ceci se rapporte à ce qui est dit, Zacharie 3.2. Que le sacrificateur Jéhosçuah se tenait devant l'ange, ayant satan à sa droite qui s'opposait à lui et que l'ange dit à satan : *Que le Seigneur te reprenne*. Ceux qui sont dans ce sentiment remarquent que le terme hébreu de satan signifie en plusieurs endroits de l'Écriture un ennemi, un adversaire et que celui de diable, que les interprètes grecs ont employé signifie un accusateur, un calomniateur, qu'ainsi ce satan que Zacharie vit en vision et que l'ange remit au jugement de Dieu marque les puissances ennemies des Juifs et les gouverneurs des provinces qui, par leurs efforts et par leurs calomnies auprès des rois de Perse, voulaient empêcher que le temple ne fût rebâti au retour de la captivité de Babylone. Voyez ce qu'on a dit sur Zacharie 3. À l'égard du corps de Moïse qui était le sujet de cette dispute, on prétend qu'il faut entendre par là le culte et les lois que Moïse avait prescrit, tout de même que Moïse marque dans l'Écriture sainte les livres de la loi et que l'église est appelée le corps de Christ. On ne saurait rien déterminer avec certitude.

(5) v14 : La prophétie d'Énoch que Jude cite ne se lit pas dans les livres saints, mais elle s'était conservée dans l'église par tradition, de même que ce que Paul dit dans II Timothée 3.8 des magiciens d'Égypte et l'autorité de l'apôtre Jude ne permet pas de douter de la vérité de cette prophétie.

(6) v15 : C'est-à-dire : de ses anges.

(7) v16 : Qui ont de grands égards pour les personnes de qui ils espèrent de tirer quelque profit.

(8) v23 : C'est une allusion à la loi de la lèpre, Lévitique 8.47-48. Et le sens est : N'ayez aucune communication avec ces gens-là et éloignez-vous de tout ce qui approche pour peu que ce soit de leurs souillures, de peur d'en être infectés.

Apocalypse ou révélation de Jean le théologien

Argument

Ce livre est appelé *Apocalypse*, c'est-à-dire *révélation* parce qu'il contient les révélations que Dieu adressa à Jean dans l'île de Patmos où il avait été relégué par l'empereur Domitien.

Les trois premiers chapitres regardent les principales églises de l'Asie mineure et les suivants marquent ce qui devait arriver dans l'église jusqu'à la fin du monde.

Il y a dans ce livre des chapitres qui sont assez clairs, mais il y a des visions et des prophéties qui ont de l'obscurité et qu'on explique différemment, sur lesquelles aussi on ne fera point de réflexions particulières.

Chapitre I

Jean parle de l'utilité des prophéties qui sont contenues dans ce livre. Il souhaite la grâce de Dieu aux sept églises d'Asie et il prédit la venue de Jésus-Christ, versets 1-8.

Ensuite il rapporte une apparition magnifique dans laquelle notre Seigneur se fit voir à lui et lui ordonne d'écrire de sa part aux sept églises d'Asie, versets 9-20.

LA révélation de Jésus-Christ qu'il a reçue de Dieu pour faire connaître à ses serviteurs les choses qui doivent arriver bientôt et qu'il a déclarées et envoyées par son ange à Jean son serviteur

2. Lequel a annoncé la parole de Dieu et le témoignage de Jésus-Christ et tout ce qu'il a vu.

3. Heureux celui qui lit et ceux qui écoutent les paroles de cette prophétie et qui gardent les choses qui y sont écrites, car le temps est proche !

4. Jean aux sept églises qui sont en Asie : la grâce et la paix vous soient données par celui [a] QUI EST ET QUI ÉTAIT ET QUI SERA et par les sept esprits qui sont devant son trône

5. Et par Jésus-Christ [b] qui est le fidèle témoin, [c] le premier-né d'entre les morts et le prince des rois de la terre.

6. À celui qui nous a aimé et qui nous a [d] lavés de nos péchés par son sang et qui nous a fait [e] rois et sacrificateurs de Dieu son père, à lui soit la gloire et la force aux siècles des siècles, amen !

7. [f] Le voici qui vient sur les nuées et tout œil le verra. [g] Et même ceux qui l'ont percé et toutes les tribus de la terre se frapperont la poitrine en le voyant. Oui, amen.

8. [h] Je suis l'alpha et l'oméga, le commencement et la fin, dit le Seigneur, [i] QUI EST ET QUI ÉTAIT ET QUI SERA, le Tout-Puissant.

9. Moi Jean, qui suis votre frère et qui ait part avec vous à l'affliction et au règne et à la patience de Jésus-Christ, j'étais dans l'île appelée Patmos pour la parole de Dieu et pour le témoignage de Jésus-Christ

10. Et je fus ravi en esprit un jour de dimanche et j'entendis derrière moi une voix éclatante, comme le son d'une trompette

11. Qui disait : Je suis l'alpha et l'oméga, le premier et le dernier. Écris dans un livre ce que tu vois et l'envoie aux sept églises qui sont en Asie, à Éphèse et à Smyrne et à Pergame et à Thyatire et à Sardes et à Philadelphie et à Laodicée.

12. Alors je me tournai pour voir d'où venait la voix qui me parlait et m'étant tourné, je vis sept chandeliers d'or

13. Et au milieu des sept chandeliers quelqu'un qui ressemblait au fils de l'homme, vêtu d'une longue robe et ceint sur la poitrine d'une ceinture d'or,

14. Sa tête et ses cheveux étaient blancs comme de la laine blanche et comme la neige et ses yeux étaient comme une flamme de feu

15. Et ses pieds étaient semblables à l'airain le plus fin, comme s'ils avaient été dans une fournaise ardente et sa voix était comme le bruit des grosses eaux

16. Et il avait sept étoiles en sa main droite et une épée aigue à deux tranchants sortait de sa bouche et son visage resplendissait comme le soleil quand il luit dans sa force.

17. Et dès que je l'eus vu, je tombai à ses pieds, mais il mis sa main droite sur moi et il me dit : Ne craint point, je [i] suis le premier et le dernier,

18. Je suis vivant et j'ai été mort, mais maintenant je suis vivant aux siècles des siècles, amen, et je tiens les clefs de l'enfer et de la mort.

19. Écris les choses que tu as vues, celles qui sont et celles qui doivent arriver à l'avenir.

20. Voici le mystère des sept étoiles que tu as vues dans ma main droite et des sept chandeliers d'or. Les sept étoiles sont les anges [1] des sept églises et les sept chandeliers que tu as vus sont les sept églises.

Réflexions

L'entrée de ce chapitre et de ce livre nous enseigne que la lecture et la méditaion de l'Apocalypse est fort utile. Ainsi nous devons faire un bon usage des choses qu'il contient et quoi qu'on y trouve des prophéties difficiles à entendre, il y a d'autres endroits dont le sens est clair et qui sont très instructifs.

2. Les vœux et les actions de grâce par où Jean commence expriment les sentiments que doivent avoir tous les vrais fidèles, c'est de demander la grâce et la paix de Dieu pour eux et pour toutes les églises et de rendre d'ardentes et de continuelles actions de grâces

à Jésus-Christ qui nous a aimés, qui nous a lavés de nos péchés en son sang et qui nous a fait rois et sacrificateurs à Dieu son Père.

3. La prédiction que Jean fait de la venue de Jésus-Christ nous montre que, comme le but de ce livre de l'Apocalypse est d'avertir les hommes de sa venue qui doit être si consolante pour les fidèles et si terrible pour les méchants, nous devons aussi penser sans cesse à ce glorieux avènement de notre Sauveur.

4. Cette apparition magnifique de Jésus-Christ qui est ici rapportée nous met principalement devant les yeux la majesté de Jésus-Christ et le soin qu'il a de son église. C'est ce que marque la description qui est faite dans ce chapitre de la gloire dans laquelle notre Seigneur apparut à Jean et ce qui y est dit, que les sept chandeliers d'or au milieu desquels Jésus-Christ se tenait représentaient les sept églises d'Asie et que les sept étoiles qu'il avait dans sa main droite dénotaient les anges, c'est-à-dire, les évêques et les pasteurs de ces églises-là. Cette vision et l'explication que notre Seigneur en donna à Jean montre que Jésus est au milieu de son église, qu'il la conduit, qu'il voit tout ce qui s'y passe et que c'est de sa part que les pasteurs y sont établis, ce qui doit être un grand motif, tant pour les pasteurs, que pour tous les chrétiens, à se confier en Jésus-Christ et à le servir avec fidélité, comme étant toujours sous les yeux de celui qui est le roi et le souverain pasteur de l'église et le juge de tous les hommes.

(a) v4 : Exode 3.14 ; Sous verset 8, 4.8, 11.17 et 16.5
(b) v5 : Psaume 89.38
(c) v5 : I Corinthiens 15.20 ; Colossiens 1.18
(d) v6 : Hébreux 9.14 ; I Pierre 1.19 ; I Jean 1.7
(e) v6 : I Pierre 2.5 et 9 ; Sous 5.10
(f) v7 : Daniel 7.13 ; Matthieu 24.30 ; Jude 15
(g) v7 : Zacharie 12.10 ; Jean 19.37
(h) v8 : Sous 21.6 et 22.13
(i) v8 : Sus verset 4 ; Sous 4.8, 11.17 et 16.5
(j) v17 : Ésaïe 41.4, 44.6 et 48.12

(1) v20 : C'est-à-dire : les pasteurs, les évêques.

Chapitre II, versets 1-11

Cette partie du chapitre second de l'Apocalypse contient deux épîtres que Jean écrivit par l'ordre de Jésus-Christ.

La première s'adresse à l'ange, c'est-à-dire à l'évêque de l'église d'Éphèse et à tout son troupeau. Notre Seigneur loue la foi de cette église, mais il lui reproche de s'être relâchée dans la charité et il la menace de lui ôter son chandelier, c'est-à-dire, de la priver de la prédication de l'Évangile, versets 1-7.

La seconde épître s'adresse à l'église de Smyrne. Jésus-Christ la loue aussi, il lui prédit qu'elle serait persécutée et il l'exhorte à la persévérance, versets 8-11.

ÉCRIS à l'ange de l'église d'Éphèse. Celui qui tiens les sept étoiles dans sa main droite, qui marche au milieu des sept chandeliers d'or dit ces choses :

2. Je connais tes œuvres et ton travail et ta patience et je sais que tu ne peux souffrir les méchants et que tu as éprouvé ceux qui se disent apôtres et qui ne le sont point et que tu les a trouvés menteurs,

3. Que tu as souffert, que tu as eu de la patience et que tu as travaillé pour mon nom et que tu ne t'es point découragé,

4. Mais j'ai quelque chose contre toi, c'est que tu as abandonné ta première charité.

5. C'est pourquoi, souviens-toi d'où tu es déchu et te repens et fais tes premières œuvres, autrement je viendrai bientôt à toi et j'ôterai ton chandelier de sa place, si tu ne te repens,

6. Mais tu as ceci de bon, c'est que tu hais les actions des Nicolaïtes, lesquelles je hais aussi.

7. Que celui qui a des oreilles écoute ce que l'Esprit dit aux églises. À celui qui vaincra, je lui donnerai à manger [a] de l'arbrre de vie qui est au milieu du paradis de Dieu.

8. Écris aussi à l'ange de l'église de Smyrne, le premier et le dernier, qui a été mort et qui a repris la vie, dit ces choses :

9. Je connais tes œuvres et ton affliction et ta pauvreté, (quoique tu sois riche) et les calomnies de ceux qui se disent Juifs et ne le sont point, mais qui sont de la synagogue de satan,

10. Ne crains rien des choses que tu as à souffrir, il arrivera que le diable en mettra quelques-uns d'entre vous en prison afin que vous soyez éprouvés et vous aurez une affliction de dix jours [2]. Soit fidèle jusqu'à la mort et je te donnerai la couronne de vie.

11. Que celui qui a des oreilles écoute ce que l'Esprit dit aux églises. Celui qui vaincra ne recevra aucun dommage de la seconde mort.

Réflexions

Il faut faire d'abord sur les épîtres qui sont contenues dans ce chapitre et dans le suivant ces quatres réflexions :

1. Qu'elles commencent toutes par ces mots

Je connais tes œuvres,

ce qui nous apprend que l'état de chaque église est parfaitement connu à notre Seigneur et qu'il voit tout ce qu'il y a de bien et de mal.

2. Que Jésus-Christ répète dans toutes les épîtres ces paroles

que celui qui a des oreilles écoute ce que l'Esprit dit aux églises.

Cet avertisement marque l'importance des choses que Jean a écrit [nc2] dans ces épîtres par l'ordre de notre Seigneur et nous oblige à y faire une sérieuse attention.

3. Qu'à la fin de chaque épître, notre Seigneur fait d'excellentes promesses à ceux qui auront vaincu, c'est-à-dire, à ceux qui auront surmonté les tentations et persévéré jusqu'à la fin dans la foi et dans l'obéissance. Ces promesses sont conçues en termes figurés et elles marquent les grâces précieuses que le Seigneur accorde à ses élus en cette vie et les biens qu'il leur réserve dans le Ciel.

Enfin, il faut savoir que les menaces que Jésus-Christ fait dans cette épître aux églises de l'Asie mineure furent exécutées dans la suite comme on le voit encore aujourd'hui par le triste état où sont réduites ces églises qui étaient autrefois si florissantes.

Dans les épîtres qui s'adressent à l'Éphèse et à celle de Smyrne, il faut observer

1. Que Jésus-Christ loue ces deux églises de ce qu'elles ne souffraient pas les méchants, par où l'on voit que l'intention de Jésus-Christ est que l'on ôte de la communion de l'église les faux docteurs aussi bien que les vicieux et les gens sensuels tels qu'étaient les Nicolaïtes dont il est parlé dans la lettre à l'église d'Éphèse et qui commettaient toutes sortes d'impuretés

2. Les reproches et les menaces que Jésus-Christ fait à cette église en disant qu'elle avait abandonné sa première charité et qu'il lui ôterait son chandelier si elle ne se repentait marque bien clairement que Dieu retire sa protection des églises qui tombent dans le relâchement, principalement à l'égard de la charité et qu'il permet qu'elles soient persécutées et même détruites, comme cela arriva au bout de quelque temps à l'église d'Éphèse.

3. On voit dans l'épître à l'église de Smyrne que le Seigneur expose quelquefois les chrétiens à la persécution, mais que cela ne doit pas ébranler leur constance puisqu'il ne les abandonne pas dans ces épreuves et qu'outre cela il a promis la couronne de vie à ceux qui lui sont fidèles jusqu'à la mort.

(a) v7 : Apocalypse 22.2 et 14.

(1) v6 : Les Nicolaïtes enseignaient des doctrines abominables qui autorisaient la licence et l'impureté et ils commettaient même des actes d'idolâtrie.

(2) v10 : On ne peut rien dire de certain sur ces dix jours qui ne [nc1] marquent peut-être autre chose, sinon que cette persécution ne serait pas longue. Le nombre de dix dénote quelques fois dans l'Écriture un nombre peu considérable, comme Amos 5.3 et 6.9, et cætera.

(nc1) Deuxième explication : le *ne* n'est-il pas de trop ?

(nc2) Dans la deuxième réflexion : le pluriel est requis *écrites*, pour une raison d'accord grammatical avec *des choses*.

Chapitre II, versets 12-29

Cette partie du chapitre II de l'Apocalypse contient deux épîtres que Jésus-Christ fit écrire, l'une à l'église de Pergame, l'autre à celle de Thyatire.

Il loue le zèle et la constance des fidèles de Pergame. Il les exhorte à ne pas souffrir ceux qui retenaient la doctrine de Balaam, Nombres 31.16 et 25.1-3, et des Nicolaïtes. C'étaient de faux docteurs qui entraînaient les chrétiens dans l'impureté et dans l'idolâtrie, comme Balaam avait autrefois fait tomber les Israélites dans les mêmes crimes par le conseil qu'il donna au roi Balak, versets 12-17.

Il adresse les mêmes avertissements à l'église de Thyatire en parlant de la femme Jésabel, par où il désigne ces mêmes séducteurs qui ressemblaient à Jésabel la femme du roi Achab et peut-être quelque femme qui se disait prophétesse. Il menace ces imposteurs aussi bien que ceux qui les suivaient et il exhorte cette église à persévérer dans la pureté de la foi, versets 18-29.

12. Écris aussi à l'ange de l'église de Pergame : Celui qui a l'épée aigüe dit ces choses :

13. Je connais tes œuvres et le lieu où tu habites, savoir où satan a son trône [3] et que tu retiens mon nom et que tu n'as point renoncé ma foi, non pas même lorsqu'Antipas, mon fidèle martyr, a été mis à mort parmi vous où satan habite,

14. Mais j'ai quelque peu de chose contre toi, c'est que tu as là des gens qui tiennent le doctrine de [b] Balaam qui enseignait à Balak à mettre un scandale devant les enfants d'Israël afin qu'ils mangeassent des choses sacrifiées aux idoles et qu'ils tombassent dans l'impureté.

15. Tu en as aussi qui tiennent la doctrine des Nicolaïtes, ce que je hais.

16. Repends-toi, autrement je viendrai bientôt à toi [c] et je combattrai contre eux avec l'épée de ma bouche.

17. Que celui qui a des oreilles écoute ce que l'Esprit dit aux églises. À celui qui vaincra, je lui donnerai à manger de la manne cachée [4] et je lui donnerai un caillou blanc [5] sur lequel sera écrit un nouveau nom [6] que personne ne connait, que celui qui le reçoit.

18. Écris aussi à l'ange de l'église de Thyatire : Le fils de Dieu qui a les yeux comme une flamme de feu et les pieds semblables à l'airain le plus luisant, dit ces choses :

19. Je connais tes œuvres et ta charité et ton service et ta foi et ta patience et tes œuvres et je sais que tes dernières œuvres surpassent les premières,

20. Mais j'ai quelque peu de chose contre toi, c'est que tu souffres [e] que la femme Jésabel [7], qui se dit prophétesse, enseigne et séduise mes serviteurs pour les engager dans la fornication et leur faire manger des choses sacrifiées aux idoles,

21. Et je lui ai donné du temps afin qu'elle se repentît de ses impudicités et elle ne s'est point repentie.

22. Voici, je vais la mettre au lit [8] et ceux qui commettent adultère avec elle [9] seront dans une grande affliction s'ils ne se repentent de leurs actions

23. Et je ferai mourir ses enfants [10] et toutes les églises connaîtront que je suis celui [d] qui sonde les reins et les cœurs et je rendrai à chacun de vous selon ses œuvres,

24. Mais je vous dis à vous et aux autres qui sont à Thyatire, à tous ceux qui ne retiennent pas cette doctrine et qui n'ont point connu les profondeurs de satan [11], comme on les appelle, que je ne mettrai point d'autre charge sur vous [12],

25. Mais retenez seulement ce que vous avez jusqu'à ce que je vienne,

26. Car à celui qui aura vaincu et qui aura gardé mes œuvres jusqu'à la fin, [e] je lui donnerai puissance sur les nations
27. Et il les gouvernera avec un sceptre de fer [13] et elles seront brisées comme les vaisseaux d'un potier, ainsi que j'en ai moi-même reçu le pouvoir de mon Père
28. Et [g] je lui donnerai l'étoile du matin [14].
29. Que celui qui a des oreilles écoute ce que l'Esprit dit aux églises.

Réflexions

Il y a quatre réflexions à faire sur ces deux épîtres.

1. Jésus-Christ loue les églises de Pergame et de Thyatire de leur fermeté dans les persécutions qui avait paru surtout dans le martyre d'Antipas, de leur charité, de leur foi et de ce que leurs dernières œuvres surpassaient les premières.

De là nous devons recueillir que ce qui fait la gloire des églises devant Dieu et devant les hommes, c'est la constance dans les afflictions, la persévérance dans la foi et les progrès dans la piété et dans les bonnes œuvres.

2. Cependant, notre Seigneur reprend ces églises-là de ce qu'elles souffraient ces faux prophètes qui enseignaient qu'il était permis de manger des choses sacrifiées aux idoles et qui, par leur doctrine et leur exemple, engageaient les chrétiens dans l'impureté, dans la sensualité et dans l'idolâtrie.

Ces reproches que Jésus-Christ réitère plus d'une fois montrent que, lorsqu'on tolère dans l'église ceux qui corrompent la pureté de la foi et des mœurs par des doctrines pernicieuses et en particulier ceux qui vivent dans l'impureté ou qui y entraînent les autres, on fait une chose très désagréable à Jésus-Christ, contraire à ses intentions et qu'on s'attire son indignation et sa colère.

3. On remarque dans l'épître à l'église de Thyatire que Dieu faisait avertir les faux docteurs et ceux qui se joignaient à eux, qu'il leur donnait du temps pour se repentir, mais qu'il se disposait à les accabler de ses jugements et à les faire servir d'exemple s'ils ne profitaient pas de son support.

C'est de la sorte que Dieu en use envers les plus grands pécheurs, il ne les détruit qu'après les avoir menacés et supportés.

4. Notre Seigneur déclare expressément ici que, pendant qu'il jugera tous ceux qui se laisseront entraîner par l'erreur ou par le vice, il récompensera glorieusement ceux qui demeureront constants dans la foi et dans son obéissance. C'est ce que marquent ces paroles qui méritent toute notre attention :

Toutes les églises sauront que je suis celui qui sonde les reins et les cœurs et je rendrai à chacun de vous selon ses œuvres. Celui qui vaincra et qui gardera mes œuvres jusqu'à la fin, je lui donnerai le pouvoir de régner comme je l'ai reçu moi-même de mon père.

(b) v14 : Nombres 24.14 et 25.1
(c) v16 : Job 4.9 ; Ésaïe 11.4 ; II Thessaloniciens 2.8
(d) v23 : I Samuel 16.7 ; Psaume 7.10 ; Jérémie 11.20, 17.10 et 20.12
(e) v26 : Psaume 2.8
(f) Dans la marge du verset 27 : Psaume 2.8-9
(g) v28 : Apocalypse 22.16

(3) v13 : Cela veut dire que l'idolâtrie et toutes sortes de dissolutions régnaient d'une façon particulière dans cette ville-là.
(4) v17 : C'est une expression figurée prise de ce qui est dit dans Exode 16.33-34 et qui signifie tous les biens de la grâce et de la gloire.
(5) v17 : On se servait anciennement de pierres blanches pour absoudre dans les jugements et on en donnait à ceux qui avaient remportés le prix dans les jeux publics, sur lesquelles on écrivait leurs noms et le prix qu'ils devaient recevoir. Ceci dénote en termes figurés, mais qui étaient clairs dans ces temps-là, les glorieuses récompenses que le Seigneur réserve à ceux qui lui auraient été fidèles.
(6) v17 : Ou un nom excellent et glorieux. On peut dire que c'est le nom d'enfant de Dieu, dont personne ne connait le prix que ceux qui ont part à l'adoption divine.
(7) v20 : C'était apparemment une femme qu'il y avait à Thyatire, qui se disait prophétesse et elle est appelée Jésabel parce que, comme Jésabel femme du roi Achab, elle soutenait l'idolâtrie et y entraînait ceux qui l'écoutaient. Quelques-uns veulent que la femme Jésabel marque l'assemblée ou la secte des faux docteurs.
(8) v22 : Ceci peut s'entendre dans un sens figuré pour marquer que Dieu allait l'accabler de ses jugements et la mettre hors d'état de séduire personne.
(9) v22 : C'est-à-dire : ceux qui se laissent aller à la souillure et à l'idolâtrie qui est appelée un adultère dans les prophètes.
(10) v23 : C'est-à-dire : ceux qui suivent ses sentiments, ses disciples.
(11) v24 : Les séducteurs dont il est ici partlé se vantaient d'enseigner une doctrine profonde et mystérieuse qui n'était connue que d'eux. Mais le Seigneur appelle ces profondeurs *des profondeurs de satan*, c'est-à-dire des profondeurs abominables qui avaient le diable pour auteur.
(12) v24 : C'est-à-dire : je ne vous enverrai pas de plus grandes afflictions, ou je ne vous imposerai pas d'autres devoirs que de retenir la doctrine que vous avez reçue. Voyez le verset suivant.
(13) v27 : C'est-à-dire : il règnera avec moi sur le monde et sur les méchants. C'est ce qui est dit dans I Corinthiens 5, que les saints jugeront le monde.
(14) v28 : C'est-à-dire : la lumière et la gloire éternelle.

Chapitre III

Ce chapitre contient trois épîtres.

La première est adressée à l'église de Sardes. Jésus-Christ la censure fortement de ce qu'elle n'avait que le nom et les apparences du christianisme, il l'exhorte à la repentance, il la menace et il promet sa faveur à ceux de Sardes qui s'étaient conservés purs, versets 1-6.

La seconde épître est écrite à l'église de Phidalelphie. Jésus-Christ loue son zèle et sa fermeté et il lui fait des promesses particulières de sa protection, versets 7-13.

La troisième est l'épître à l'église de Laodicée. Notre Seigneur la reprend de sa tièdeur, de la bonne opinion qu'elle avait d'elle-même, il l'exhorte à sortir de cet état si dangereux et à profiter de ses châtiments et des invitations de sa grâce, versets 14-22.

ÉCRIS aussi à l'ange de l'église de Sardes. Celui qui a les sept esprits de Dieu et les sept étoiles dit ces choses : Je connais tes œuvres, tu as la réputation d'être vivant, mais tu es mort.
2. Sois vigilant et affermi le reste qui s'en va mourir, car je n'ai pas trouvé tes œuvres parfaites devant Dieu.
3. Souviens-toi donc de ce que tu as reçu et de ce que tu as entendu et le garde et te repens. Que si tu ne veilles pas, [a] je viendrai à toi comme un larron

vient et tu ne sauras point à quelle heure je viendrai à toi.

4. Toutefois, tu as aussi à Sardes quelque peu de personnes qui n'ont point souillé leurs vêtements et qui marcheront avec moi en vêtements blancs, car ils en sont dignes.

5. Celui qui vaincra sera vêtu de vêtements blancs et je n'effacerai point son nom [b] du livre de vie, mais je confesserai son nom devant mon Père et devant ses anges.

6. Que celui qui a des oreilles écoute ce que l'Esprit dit aux églises.

7. Écris aussi à l'ange de l'église de Philadelphie : Le Saint, le véritable [c] qui a la clef de David, qui ouvre et personne ne ferme et qui ferme et personne n'ouvre [1] dit ces choses :

8. Je connais tes œuvres, voici, j'ai ouvert une porte devant toi [2] et personne ne la peut fermer parce que quoique tu n'aies qu'un peu de force [3], tu as gardé ma parole et tu n'as point renoncé mon nom.

9. Je vais amener ceux qui sont de la synagogue de satan [4], qui se disent Juifs et qui ne le sont point, mais qui mentent, je vais les faire venir afin qu'ils se prosternent à tes pieds [5] et qu'ils connaissent que je t'aime.

10. Parce que tu as gardé la parole de ma patience [6], je te garderai aussi de l'heure de la tentation qui doit venir sur tout le monde pour éprouver les habitants de la terre.

11. Je viens bientôt, tiens ferme ce que tu as afin que personne ne prenne ta couronne.

12. Celui qui vaincra, je le ferai être une colonne dans le temple de mon Dieu et il n'en sortira jamais et j'écrirai sur lui le nom de mon Dieu et le nom de la cité de mon Dieu, de la nouvelle Jérusalem qui descend du Ciel venant de mon Dieu et mon nouveau nom.

13. Que celui qui a des oreilles écoute ce que l'Esprit dit aux églises.

14. Écris aussi à l'ange de l'église de Laodicée. Voici ce que dit l'Amen, le témoin fidèle et véritable, [d] le commencement de la créature de Dieu [7].

15. Je connais tes œuvres : Tu n'es ni froid, ni bouillant. Plût à Dieu que tu fusses froid ou bouillant !

16. Ainsi, parce que tu es tiède et que tu n'es ni froid, ni bouillant, je te vomirai de ma bouche,

17. Car tu dis : Je suis riche et je me suis enrichi et je n'ai besoin de rien et tu ne connais pas que tu est malheureux et misérable et pauvre et aveugle et nu.

18. Je te conseille d'acheter de moi de l'or éprouvé par le feu afin que tu deviennes riche et des vêtements blancs afin que tu en sois vêtu et que la honte de ta nudité ne paraisse point et de mettre un collyre sur tes yeux afin que tu voies.

19. [d] Je reprends et je châtie tous ceux que j'aime, aie donc du zèle et te repens.

20. Voici, je me tiens à la porte et je frappe, si quelqu'un entend ma voix et m'ouvre la porte, j'entrerai chez lui et je souperai avec lui et lui avec moi.

21. Celui qui vaincra, je le ferai asseoir avec moi sur mon trône comme j'ai vaincu moi-même et je me suis assis avec mon Père sur son trône.

22. Que celui qui a des oreilles écoute ce que l'Esprit dit aux églises.

Réflexions

Nous avons dans l'église de Sardes, qui avait le bruit de vivre, mais qui était morte et en danger d'être accablée par les jugements de Dieu, une image de plusieurs églises chrétiennes qui n'ont que les apparences du christianisme et qui sont aussi menacées d'être privées de l'amour et de la protection de Jésus-Christ. Mais comme il y avait à Sardes quelques personnes qui ne s'étaient pas souillées avec les autres et que Dieu voulait épargner, nous devons croire que, dans la plus grande corruption, il y a aussi des élus qui ont conservé leur pureté et que Dieu distinguera glorieusement des méchants et des faux chrétiens, ce qui est bien consolant pour tous ceux qui aiment le Seigneur et qui marchent dans l'innocence au milieu de la dépravation du siècle.

Dans l'épître à l'église de Philadelphie, on doit remarquer que c'est celle de toutes les églises d'Asie que notre Seigneur loue le plus et qu'il lui promet, à cause de cela, de la distinguer et de la garantir des maux dont les autres sont menacées. Ce fut aussi ce qui arriva. Cette église ayant été épargnée lorsque les autres furent détruites et ayant subsisté même jusqu'à nos jours dans un état assez heureux. C'est là un exemple bien exprès de la faveur et de la protection de Dieu sur les églises où la piété règne.

L'épître de l'église de Laodicée doit être bien remarquée. Elle nous apprend

1. Que la tiédeur dans la piété est tout à fait odieuse au Seigneur, qu'il rejette les tièdes et les demi-chrétiens et qu'on ne peut lui plaire que par un zèle sincère et ardent.

2. Que ceux qui, étant corrompus et relâchés, croient être dans un bon état sont dans l'état le plus dangereux et que pour en sortir ils doivent apprendre à se bien connaître, sentir vivement leurs misères et en chercher le remède dans la grâce et dans l'Évangile de notre Seigneur Jésus-Christ.

3. Que Dieu, pour amener les pécheurs à cet état de repentance, les châtie par un effet de son amour et qu'il leur offre sa grâce avec beaucoup de patience et de bonté, comme il le marque par ces paroles :

Je me tiens à la porte et je frappe, si quelqu'un entend ma voix et m'ouvre la porte, j'entrerai chez lui et je souperai avec lui et lui avec moi.

Nous devons être sensibles à ces invitations de notre charitable rédempteur et les recevoir avec empressement et avec reconnaissance afin que nous puissions jouir des salutaires effets de sa bienheureuse communion.

(a) v3 : Matthieu 24.42 ; Luc 12.39 ; I Thessaloniciens 5.2 ; II Pierre 3.10 ; Sous 16.15

(b) v5 : Philipiens 4.3 ; Sous 20.12 et 21.27

(c) v7 : Job 12.14 ; Ésaïe 22.22
(d) v14 : Colossiens 1.15
(e) v19 : Proverbes 3.11 ; Hébreux 12.5 ; Jacques 1.12

(1) v7 : Ces paroles sont prises de Ésaïe 22.22 où la maison de David marque l'église, dont Jésus-Christ est le chef, et où il règne avec une puissance à laquelle personne ne peut résister.
(2) v8 : C'est-à-dire : je t'ai fourni l'occasion d'annoncer l'Évangile, j'ai donné des succès heureux à ton ministère et je te soutiendrai. Voyez I Corinthiens 16.9.
(3) v8 : Cela ne marque pas le manque de zèle et de fermeté, mais le sens est : Quoique tu sois faible selon le monde et que tu n'aies pas les moyens de te soutenir et de résister à tes ennemis.
(4) v9 : Les faux docteurs Juifs dont il est parlé ci-dessus II. 9. 24.
(5) v9 : Ils seront confondus et humiliés.
(6) v10 : C'est-à-dire : tu as gardé ma parole et enduré les afflictions avec la patience et la fermeté que je demande.
(7) v14 : C'est-à-dire : le prince et le chef de tout ce que Dieu a créé. Colossiens 1.15.

Chapitre IV

Jean rapporte ici une vision dans laquelle Dieu lui apparut avec des marques de sa majesté et les louanges par lesquelles les saints et les anges, qui sont représentés par les vingt-quatre anciens et par les quatre animaux ou les quatres vivants, célèbrent sa gloire en lui rendant grâce.

APRÈS cela je regardai et je vis une porte ouverte dans le Ciel et la première voix, que j'avais entendue comme celle d'une trompette et qui parlait avec moi, me dit : Monte ici et je te ferai voir les choses qui doivent arriver dans la suite.

2. Et incontinent je fut ravi en esprit et, voici, un trône était dressé dans le Ciel et quelqu'un était assis sur ce trône.

3. Et celui qui y était assis paraissait semblable à une pierre de jaspe et de sardoine et le trône était environné d'un arc-en-ciel qui paraissait comme une émeraude.

4. Et autour du trône il y avait vingt-quatre autres trônes et je vis sur ces trônes vingt-quatre vieillards qui étaient assis vêtus d'habillements blancs et ils avaient sur leurs têtes des couronnes d'or.

5. Et il sortait du trône des éclairs et des voix et il y avait sept lampes allumées devant le trône qui sont les sept esprits de Dieu.

6. Et il y avait devant le trône une mer de verre semblable à du cristal et au milieu du trône et autour du trône il y avait quatre animaux pleins d'yeux devant et derrière.

7. Le premier animal ressemblait à un lion et le second animal ressemblai à un veau et le troisième animal avait le visage comme celui d'un homme et le quatrième ressemblait à un aigle qui vole.

8. Et les quatre animaux avaient chacun six ailes et ils étaient pleins d'yeux tout à l'entour et au dedans et ils ne cessaient, jour et nuit, de dire : [a] Saint, saint, saint est le Seigneur Dieu tout-puissant [b] qui était et qui est et qui sera.

9. Et quand ces animaux rendaient gloire et honneur et des actions de grâces à celui qui était assis sur le trône et qui vit aux siècles des siècles,

10. Les vingt-quatre vieillards se prosternaient devant celui qui était assis sur le trône et ils adoraient celui qui vit aux siècles des siècles et ils jetaient leurs couronnes devant le trône en disant :

11. [c] Seigneur, tu es digne de recevoir la gloire et l'honneur et la puissance, car tu as créé toutes choses et c'est par ta volonté qu'elles subsistent et qu'elles ont été créées.

Réflexions

On doit remarquer dans la vision qui est ici rapportée, d'un côté la majesté et la toute puissance de Dieu et de l'autre la gloire dont les anges et les saints, qui assisteront continuellement devant lui, seront couronnés dans le Ciel.

Cela doit nous donner des sentiments de crainte et de révérence pour ce grand Dieu dont la gloire remplit le Ciel et la terre et nous inspirer le désir d'être un jour rendus participants de la félicité des fidèles glorifiés.

2. Comme il est dit ici que les saints qui étaient près du trône le louaient jour et nuit et se prosternaient, adorant celui qui vit éternellement, nous devons nous acquitter dès à présent de ce devoir qui sera l'occupation éternelle des bien-heureux, louer Dieu et lui rendre continuellement nos hommages en disant :

Saint, saint, saint est le Seigneur Dieu tout-puissant qui est, a été et qui sera ! Seigneur, tu es digne de recevoir la gloire et l'honneur et la puissance, car tu as créé toutes choses et c'est par ta volonté qu'elles ont été faites.

(a) v8 : Ésaïe 6.3
(b) v8 : Sus 1.4 et 8 ; Sous 1.17 et 16.5
(c) v11 : Sous 5.12

Chapitre V

Ce chapitre contient

1. La vision d'un livre scellé de sept sceaux qui ne put être ouvert que par le Lion de la tribu de Juda *et par* l'agneau, *c'est-à-dire, par Jésus-Christ, versets 1-8.*

2. Un cantique des saints à la louange de notre Seigneur, versets 9-14.

PUIS je vis dans la main droite de celui qui était assis sur le trône un livre écrit en dedans et en dehors, scellé de sept sceaux.

2. Je vis aussi un ange puissant qui criait à haute voix : Qui est digne d'ouvrir le livre et d'en délier les sceaux ?

3. Et il n'y avait personne, ni dans le Ciel, ni sur la terre qui pût ouvrir le livre, ni regarder dedans.

4. Et je pleurais beaucoup, parce qu'il ne s'était trouvé personne qui fût digne d'ouvrir le livre, ni de le lire, ni de regarder dedans.

5. Et un vieillard me dit : Ne pleure point, voici le lion, qui est de la tribu de Juda et de la race de David, a vaincu pour ouvrir le livre et délier ses sept sceaux.

6. Je regardai donc et je vis au milieu du trône et des quatre animaux et au milieu des vieillards un agneau qui était là, comme immolé, il avait sept cornes et sept yeux qui sont les sept esprits de Dieu envoyés sur toute la terre.

7. Et il s'avança et prit le livre de la main droite de celui qui était assis sur le trône.

8. Et quand il eut pris le livre, les quatre animaux et les vingt-quatre vieillards se prosternèrent devant l'agneau, ayant chacun des harpes et des coupes d'or pleines de parfums [a] qui sont les prières des saints

9. Et ils chantaient un cantique nouveau disant : Tu es digne de prendre le livre et d'ouvrir les sceaux, car tu as été immolé et tu [b] nous as racheté à Dieu par ton sang, de toute tribu et de toute langue et de tout peuple et de toute nation

10. Et tu nous a faits [c] rois et sacrificateurs à notre Dieu et nous règnerons sur la terre.

11. Puis je regardai et j'entendis la voix de plusieurs anges autour du trône et des animaux et des vieillards et leur nombre était [d] de plusieurs millions.

12. Ils disaient à haute voix : L'agneau, qui a été immolé, est [e] digne de recevoir la puissance et les richesses et la sagesse et la force et l'honneur et la gloire et la louange.

13. J'entendis aussi toutes les créatures qui sont dans le Ciel et sur la terre et sous la terre et dans la mer et toutes les choses qui y sont qui disaient : À celui qui est assis sur le trône et à l'agneau soit louange et honneur et gloire et force aux siècles des siècles !

14. Et les quatre animaux disaient *Amen* ! Et les vingt-quatre vieillards se prosternèrent et adorèrent celui qui vit aux siècles des siècles.

Réflexions

Il est difficile de marquer au juste le sens de la vision qui est contenue dans ce chapitre et dans les suivants.

Cependant, ce qui est dit ici

que personne ne put ouvrir ce livre que notre Seigneur Jésus-Christ,

nous apprend que, comme c'est de lui que ces révélations qui furent adressées à Jean procèdent, c'est lui aussi qui en a une parfaite connaissance et qui en procurera l'accomplissement.

Ce qu'il y a à remarquer ici, après cela, c'est que les fidèles glorifiés loueront éternellement Jésus-Christ notre rédempteur de ce qu'il a été mis à mort et de ce qu'il nous a racheté par son sang. Nous devons dès maintenant nous acquitter de ce devoir en joignant nos actions de grâces à celles des milliers d'anges et de tous les esprits bien-heureux et en disant avec eux :

L'agneau qui a été immolé est digne de recevoir la puissance, la sagesse, la force et l'honneur et la gloire et les louanges. À celui qui est assis sur le trône et à l'agneau soit la bénédiction, l'honneur, la gloire et la puissance aux siècles des siècles, amen !

(a) v8 : Sous 8.3
(b) v9 : Éphésiens 1.7 ; Colossiens 1.14
(c) 10 : I Pierre 2.5 et 9 ; Sus 1.6
(d) v11 : Daniel 7.10
(e) v12 : Sus 4.11

Chapitre VI

C'est ici la suite de la vision du livre scellé de sept sceaux, laquelle est rapportée dans le chapitre précédent.

Ce que nous avons principalement à remarquer dans celui-ci, ce sont les plaintes des âmes des martyrs et ce qui leur fut répondu, versets 9-11 [nc1].

Jean y décrit ensuite les jugements de Dieu sur les méchants et le désespoir dont ils seront accablés lorsque Dieu viendra pour les punir, versets 12-17.

ALORS je vis que l'agneau avait ouvert un des sceaux et j'entendis l'un des quatre animaux qui disait d'une voix de tonnerre : Viens et vois.

2. Je regardai donc et je vis un cheval blanc et celui qui était monté dessus avait un arc et on lui donna une couronne et il partit en vainqueur pour remporter la victoire.

3. Et lorsque l'agneau eut ouvert le second sceau, j'entendis le second animal qui disait : Viens et vois.

4. Et il sortit un autre cheval qui était roux et celui qui le montait reçu le pouvoir de bannir la paix de la terre et de faire que les hommes se tuassent les uns les autres et on lui donna une grande épée.

5. Et quand l'agneau eut ouvert le troisième sceau, j'entendis le troisième animal qui disait : Viens et vois. Et je regardai et il parut un cheval noir et celui qui était monté dessus avait une balance à la main.

6. Et j'entendis une voix qui venait du milieu des quatres animaux et qui disait : La mesure de froment [1] vaudra un denier et les trois mesures d'orge vaudront un denier, mais ne gâte point ni l'huile, ni le vin.

7. Et quand l'agneau eut ouvert le quatrième sceau, j'entendis la voix du quatrième animal qui disait : Viens et vois.

8. Et je regardai et je vis paraître un cheval de couleur pâle et celui qui était monté dessus se nommait la mort et le sépulcre le suivait et le pouvoir lui fut donné sur la quatrième partie de la terre pour faire mourir les hommes par l'épée et par la famine et par la mortalité et par les bêtes sauvages de la terre.

9. Et quand l'agneau eut ouvert le cinquième sceau, je vis sous l'autel les âmes de ceux qui avaient été mis à mort pour la parole de Dieu et pour le témoignage qu'ils avaient soutenu.

10. Et elles criaient à haute voix et disaient : Jusqu'à quand Seigneur, qui es saint et véritable, ne jugeras-tu point et ne vengeras-tu point notre sang de ceux qui habitent sur la terre ?

11. Alors on leur donna à chacun des robes blanches et on leur dit de demeurer encore un peu de temps en repos jusqu'à ce que le nombre de leurs compagnons de service et de leurs frères, qui doivent être mis à mort comme eux, fût accompli.

12. Et je regardai lorsque l'agneau eut ouvert le sixième sceau et il se fit un grand tremblement de terre et le soleil devint noir comme un sac de poil et la lune devint comme du sang

13. Et les étoiles du ciel tombèrent sur la terre comme quand un figuier, étant agité par un grand vent, jette çà et là ses figues vertes.

14. [a] Et le ciel se retira comme un livre que l'on roule et toutes les montagnes et toutes les îles furent ébranlées de leurs places.

15. Et les rois de la terre et les grands du monde et les riches et les capitaines et les puissants et tous les esclaves et toutes les personnes libres se cachèrent dans les cavernes et dans les rochers des montagnes

16. [b] Et ils disaient aux montagnes et aux rochers : Tombez sur nous et cachez-nous de devant la face de celui qui est assis sur le trône et de devant la colère de l'agneau,

17. Car le grand jour de sa colère est venu et qui pourra subsister ?

Réflexions

Quoi que le sens de tout ce qui est dit dans ce chapitre ne soit pas bien connu, nous pouvons y faire utilement ces deux réflexions.

La première regarde les plaintes de ceux qui avaient souffert la mort pour Jésus-Christ et ce que le Seigneur leur fit répondre. Le but de cette vision était de consoler les fidèles persécutés et d'apprendre aux chrétiens qu'ils ne doivent pas trouver étrange si Dieu permettait que les saints fussent exposés à la persécution et que leur sang fût répandu et s'il n'en faisait pas d'abord la vengeance, que le Seigneur en usait de la sorte pour de sages et de justes raisons et qu'il ne manquerait pas de leur faire justice lorsque le nombre de leurs frères serait accompli.

Cependant, ce qu'on lit ici nous apprend que les âmes des saints sont gardées par le Seigneur après leur mort et qu'elles jouissent du repos en attendant le jour de leur entière délivrance et de leur gloire.

La seconde partie de ce chapitre est un emblême de la fin du monde et du jugement dernier. On y voit surtout une vive description de la frayeur et du désespoir dont les persécuteurs des fidèles et tous les ennemis de Dieu seront saisis en ce jour-là, c'est ce qui est exprimé dans ces paroles :

Alors ils se cacheront dans les cavernes et dans les rochers et ils diront aux montagnes et aux rochers : Tombez sur nous et cachez-nous de devant la face de celui qui est assis sur le trône et de devant la colère de l'agneau, car le grand jour de sa colère est venu et qui pourra subsister ?

C'est là une considération que nous devons faire souvent, elle est très propre à nous tenir dans une crainte salutaire et c'est par là aussi que nous pourrons éviter cette terrible condamnation et ce désespoir qui doit être un jour le partage des méchants.

(a) v14 : Psaume 102.27 ; Hébreux 1.12
(b) v16 : Ésaïe 2.19 ; Osée 10.8 ; Luc 23.30

(1) v6 : Grec : le chenix, une petite mesure, pesant deux livres.

(nc1) Dans l'introduction, repris textuellement de l'original.

Chapitre VII

Dieu défend aux anges de sa colère de nuire à ses élus, versets 1-8.

2. Jean représente la félicité et le triomphe des saints et particulièrement de ceux qui ont souffert pour la vérité, versets 9-17.

APRÈS cela, je vis quatre anges qui se tenaient aux quatre coins de la terre, qui retenaient les quatre vents de la terre, afin qu'aucun vent ne soufflât, ni sur la terre, ni sur la mer, ni sur aucun arbre.

2. Je vis ensuite un autre ange qui montait du côté de l'Orient, tenant le sceau du Dieu vivant et il cria à haute voix aux quatre anges qui avaient reçu le pouvoir de nuire à la terre et à la mer

3. Et il leur dit : Ne nuisez point à la terre, ni à la mer, ni aux arbres, [a] jusqu'à ce que nous ayons marqué au front les serviteurs de notre Dieu.

4. Et j'entendis que le nombre de ceux qui avaient été marqués étaient de cent quarante-quatre mille marqués de toutes les tribus d'Israël,

5. De la tribu de Juda, douze mille marqués, de la tribu de Ruben, douze mille marqués, de la tribus de Gad, douze mille marqués,

6. De la tribu d'Ascer, douze mille marqués, de la tribu de Nephtali, douze mille marqués, de la tribu de Manassé, douze mille marqués,

7. De la tribu de Siméon, douze mille marqués, de la tribu de Lévi, douze mille marqués, de la tribu d'Issachar, douze mille marqués,

8. De la tribu de Zabulon, douze mille marqués, de la tribu de Joseph, douze mille marqués, de la tribu de Benjamin, douze mille marqués.

9. Ensuite, je regardai et je vis une grande multitude que personne ne pouvait compter, de toute nation, de toute tribu et de tout peuple et de toute langue. Ils se tenaient devant le trône et devant l'agneau vêtus de robes blanches et ils avaient des palmes dans leurs mains

10. Et ils criaient à haute voix et ils disaient : [b] Le salut vient de notre Dieu qui est assis sur le trône et de l'agneau.

11. Et tous les anges se tenaient autour du trône et des vieillards et des quatre animaux et ils se prosternaient devant le trône sur le visage et ils adorèrent Dieu

12. En disant : Amen ! Louange et gloire et sagesse et actions de grâces et honneur et puissance et force à notre Dieu aux siècles des siècles, amen !

13. Alors un vieillard prit la parole et me dit : Ceux qui sont vêtus de robes blanches qui sont-ils et d'où sont-ils venus ?

14. Et je lui dis : Seigneur, tu le sais. Et il me dit : Ce sont ceux qui sont venus de la grande tribulation et qui ont lavé leurs robes et les ont blanchies dans le sang de l'agneau,

15. C'esr pourquoi ils sont devant le trône de Dieu et ils le servent jour et nuit dans son temple et celui qui est assis sur le trône habitera avec eux [1],

16. [c] Ils n'auront plus faim et ils n'auront plus soif et le soleil ne frappera plus sur eux, ni aucune chaleur,

17. Car l'agneau qui est au milieu du trône [d] les paîtra et les conduira aux sources d'eaux vives et [e] Dieu essuiera toute larme de leurs yeux.

Réflexions

Bien que l'on ne sache pas certainement à quoi il faut reporter les premiers versets de ce chapitre, on peut recueillir de l'ordre qui est donné aux anges de ne faire aucun mal aux élus de Dieu qui seraient marqués de son sceau, que Dieu connaît tous ses fidèles serviteurs, qu'ils lui sont chers et qu'il les épargne lorsqu'il répand ses jugements sur les habitants de la terre, mais qu'il les mettra surtout à couvert de sa colère au dernier jour.

2. Ce chapitre représente d'une manière bien touchante le triomphe et la gloire des bien-heureux et surtout des martyrs qui auront souffert pour Jésus-Christ, la joie dont ils seront comblés après leurs travaux et la félicité que Dieu leur réserve. Jean nous dit sur ce sujet

Qu'ils seront jour et nuit devant le trône de Dieu, qu'ils le serviraient toujours dans son temple, que Dieu habitera avec eux, qu'ils n'auront plus, ni faim, ni soif, que l'agneau les paîtra et les conduira aux sources d'eaux vives et que Dieu essuiera toutes les larmes de leurs yeux.

Cette suprême et éternelle félicité n'est pas seulement destinées aux martyrs, Dieu la réserve à tous ceux qui se seront conservés purs en ce monde et qui l'auront glorifié par leur patience et par leur obéissance. Ainsi ces paroles de Jean doivent remplir tous les fidèles de consolation et de joie, produire en eux un ardent désir et une ferme attente de cette grande gloire et les animer de plus en plus à la piété et à l'amour de Dieu.

(a) v3 : Ézéchiel 9.4
(b) v10 : Psaume 3.9
(c) v16 : Psaume 121.6 ; Ésaïe 23.1
(d) v17 : Psaume 23.1 ;
(e) v17 : Ésaïe 25.8 ; Sous 21.4

(1) v15 : Ou les couvrira comme un papillon.

Chapitre VIII

Le septième sceau étant ouvert, Jean voit sept anges à qui l'on donne des trompettes et un ange qui offrait à Dieu des parfums sur l'autel et qui jeta du feu sur la terre. Les quatre premiers anges sonnent de la trompette, une grêle mêlée de feu et de sang tombe sur la terre, une montagne qui était en feu est jetée dans la mer, une grande étoile tombe du Ciel sur les eaux et les rend amères, ce qui fait mourir un grand nombre d'hommes, les astres sont obscurcis et un ange dénonce à la terre les derniers malheurs.

ET lorsque l'agneau eut ouvert le septième sceau, il se fit un silence dans le Ciel d'environ une demi-heure.

2. Et je vis les sept anges qui assistent devant Dieu, auxquels on donna sept trompettes.

3. Et il vint un autre ange qui se tint devant l'autel, ayant un encensoir d'or et on lui donna beaucoup de parfum [a] pour les offrir avec les prières de tous les saints sur l'autel d'or qui est devant le trône

4. Et de la fumée des parfums, avec les prières des saints, monta de la main de l'ange jusque devant Dieu.

5. Ensuite l'ange prit l'encensoir et le remplit du feu de l'autel et le jeta sur la terre et il se forma des voix et des tonnerres et des éclairs et un tremblement de terre.

6. Alors les sept anges qui avaien les sept trompettes se préparèrent pour sonner des trompettes.

7. Le premier ange sonna donc de la trompette et il y eut une grêle et du feu mêlé de sang qui tombèrent sur la terre et la troisième partie des arbres fut brûlée et tout ce qu'il y avait d'herbe verte.

8. Et le second ange sonna de la trompette et on vit comme une grande montagne toute en feu qui fut jetée dans la mer et la troisième partie de la mer fut changée en sang

9. Et la troisième partie des créatures qui étaient dans la mer et qui avaient vie mourut et la troisième partie des navires périt.

10. Et le troisième ange sonna de la trompette et il tomba du Ciel une grande étoile ardente comme un flambeau et elle tomba sur la troisième partie des fleuves et sur les sources d'eau

11. Et le nom de cette étoile était absynthe et la troisième partie des eaux fut changée en absynthe et elles firent mourir un grand nombre d'hommes, parce qu'elles étaient devenues amères.

12. Ensuite, le quatrième ange sonna de la trompette et la troisième partie du soleil fut frappée, aussi bien que la troisième partie de la lune et la troisième partie des étoiles, de sorte que cette troisième partie étant obscurcie, le jour, aussi bien que la nuit, perdit un tiers de sa lumière.

13. Alors je regardai et j'entendis un ange [b] qui volait au milieu du Ciel disant à haute voix : Malheur, malheur, malheur aux habitants de la terre à cause du son des trompettes des trois anges qui doivent encore sonner.

(a) v3 : Sus 5.8
(b) v13 : Sous 14.6

Chapitre IX

Le cinquième ange, ayant sonné de la trompette, une étoile tombe du Ciel, il ouvre le puits de l'abyme, il en sort une fumée épaisse et des sauterelles qui avaient le pouvoir de tourmenter les hommes, versets 1-12.

Au son de la sixième trompette, quatre anges qui étaient sur l'Euphrate sont déliés et ils sont suivis d'une armée de cavaliers qui font périr la troisième partie des hommes, versets 13-21.

ALORS le cinquième ange sonna de la trompette et je vis une étoile qui était tombée du Ciel sur la terre et la clef du puits de l'abyme fut donnée à cet ange

2. Et il ouvrit le puits de l'abyme et il monta du puits une fumée, comme la fumée d'une grande fournaise et le soleil et l'air furent obscurçis de la fumée du puits

3. Et de cette fumée du puits, il sortit des sauterelles qui se répandirent sur la terre et on leur donna un pouvoir semblable à la puissance qu'ont les scorpions de la terre

4. Et il leur fut ordonné de ne faire aucun mal à l'herbe de la terre, ni à aucune verdure, ni à aucun arbre et de n'en faire qu'aux hommes qui n'auraient pas le sceau de Dieu sur leurs fronts

5. Et il leur fut permis, non de les tuer, mais de les tourmenter durant cinq mois et le tourment qu'elles causaient était semblable au tourment que cause le scorpion quand il pique l'homme.

6. [a] Et en ces jours-là, les hommes chercheront la mort et ne la trouveront point et ils désireront de mourir et la mort s'enfuira d'eux.

7. Ces sauterelles ressemblaient à des chevaux préparés pour le combat et il y avait sur leurs têtes comme des couronnes qui paraissaient d'or et leurs visages étaient comme des visages d'hommes

8. Et elles avaient les cheveux comme des cheveux de femmes et leurs dents étaient comme des dents de lions

9. Et elles avaient des cuirasses semblables à des cuirasses de fer et le bruit de leurs ailes était comme un bruit de chariots à plusieurs chevaux qui couraient au combat

10. Et elles avaient des queues semblables à des queues de scorpions et elles avaient des aiguillons à leurs queues et leur pouvoir était de nuire aux hommes pendant cinq mois.

11. Et elles avaient pour roi l'ange de l'abyme appelé en hébreu abaddon et en grec appollyon [1].

12. Un malheur est passé, voici encore deux malheurs qui viennent après.

13. Alors le sixième ange sonna de la trompette et j'entendis une voix qui venait des quatre cornes de l'autel qui est devant Dieu,

14. Laquelle dit au sixième ange qui avait la trompette : Délie les quatre anges qui sont liés sur le grand fleuve de l'Euphrate.

15. Aussitôt furent déliés les quatres anges qui étaient prêts pour l'heure et le jour et le mois et l'année où ils devaient tuer la troisième partie des hommes

16. Et le nombre de l'armée à cheval était de deux cents millions, car j'ouïs le nombre.

17. Et je vis aussi les chevaux dans ma vision, ceux qui étaient montés dessus avaient des cuirasses de couleur de feu et d'hyacinthe et de souffre, les têtes des chevaux étaient comme des têtes de lions et il sortait de leur bouche du feu, de la fumée et du souffre.

18. La troisième partie des hommes fut tuée par ces trois choses, savoir par le feu et par la fumée et par le souffre qui sortait de leur bouche,

19. Car le pouvoir de ces chevaux était dans leur bouche et dans leurs queues qui étaient semblables à des serpents et elles avaient des têtes par lesquelles elles faisaient du mal.

20. Et le reste des hommes qui ne furent pas tués par ces plaies ne se repentit pourtant pas des œuvres de leurs mains pour cesser d'adorer les démons [b] et les idoles d'or et d'argent et d'airain et de pierre et de bois qui ne peuvent ni voir, ni entendre, ni marcher.

21. Ils ne se repentirent pas non plus de leurs meurtres, ni de leurs empoisonnements, ni de leurs impudicités, ni de leurs voleries.

(a) v6 : Ésaïe 2.19 ; Osée 10.8 ; Luc 23.30
(b) v20 : Psaumes 115.4 et 135.15

(1) v11 : Ces noms signifient celui qui détruit, exterminateur.

Chapitre X

Un ange descend du Ciel tenant un livre à la main et jette un grand cri, sept tonnerres font entendre leurs voix, l'ange dénonce que le mystère de Dieu s'accomplirait lorsque le septième ange sonnerait de la trompette et il ordonne à Jean de prendre le livre et de la manger.

ALORS je vis un autre ange puissant qui descendait du ciel environné d'une nuée, il avait un arc-en-ciel sur sa tête et son visage était comme le soleil et ses pieds comme des colonnes de feu.

2. Il tenait à la main un petit livre ouvert et il mit le pied droit sur la mer et le gauche sur la terre

3. Et il s'écria à haute voix, comme un lion qui rugit, et après qu'il eut crié, les sept tonnerres firent entendre leurs voix

4. Et quand les sept tonnerres eurent fait entendre leurs voix, j'allais écrire ce que j'avais ouï, mais j'entendis du Ciel une voix qui me disait : [a] Tiens secrettes les choses que les sept tonnerres ont dites et ne les écrit point.

5. Et l'ange que j'avais vu se tenant sur la mer et sur la terre leva sa main vers le Ciel

6. Et jura par celui qui vit aux siècles des siècles, qui a créé le ciel et les choses qui y sont et la terre

et les choses qui y sont et la mer et les choses qui y sont, qu'il n'y aurait plus de temps,

7. Mais qu'aux jours où le septième ange ferait entendre sa voix et sonnerait de la trompette, le mystère de Dieu serait accompli comme il l'a déclaré à ses serviteurs les prophètes.

8. Et la voix que j'avais ouïe du Ciel me parla encore et me dit : Va, prends le petit livre ouvert qui est dans la main de l'ange qui se tient sur la mer et sur la terre.

9. Je m'en allai et je lui dis : Donne-moi le petit livre et il me dit : [1] Prends-le et le dévore et il te causera de l'amertume dans ton ventre, mais dans ta bouche il sera doux comme du miel.

10. Je pris donc le petit livre de la main de l'ange et je le dévorai et il était doux dans ma bouche comme du miel, mais quand je l'eus avalé, il me causa de l'amertume dans le ventre.

11. Alors il me dit : Il faut que tu prophétises encore touchant plusieurs peuples et plusieurs nations et plusieurs langues et plusieurs rois.

(a) v4 : Daniel 12 4 et 9
(b) v9 : Ézéchiel 3.1, 2, 3 et suivants.

(1) v9 : Voyez l'argument sur Ézéchiel 3.

Chapitre XI

Jean reçoit ordre de mesurer le temple. L'ange lui prédit que la sainte cité serait foulée par les Gentils pendant quarante deux mois, que deux témoins prophétiseraent durant douze cent soixante jours, que la bête les ferait mourir, mais qu'ils ressusciteraient et seraient élevés au Ciel. Le septième ange ayant sonné de la trompette, une voix venue du Diel annonce l'entier établissement du règne de Dieu, de quoi les vingt-quatre vieillards louent le Seigneur.

ALORS on me donna une canne semblable à un bâton à mesurer et l'ange s'étant présenté, il me dit : Lève-toi et mesure le temple de Dieu et l'autel et ceux qui y adorent,

2. Mais laisse le parvis qui est hors du temple et ne le mesure point, car il est abandonné aux Gentils et ils fouleront aux pieds la sainte cité pendant quarante-deux mois,

3. Mais je donnerai à mes deux témoins le pouvoir de prophétiser durant douze cents soixante jours étant vétus de sacs.

4. Ce sont les deux oliviers et les deux chandeliers qui sont toujours en la présence du Seigneur de la terre.

5. Et si quelqu'un leur veut nuire, il sortira de leur bouche un feu qui dévorera leurs ennemis, car si quelqu'un leur veut nuire, il faut qu'il soit tué de cette manière.

6. Ils ont le pouvoir de fermer le ciel afin qu'il ne pleuve point pendant qu'ils prophétisent, ils ont aussi le pouvoir de changer les eaux en sang et de frapper la terre de toute sorte de plaie, toutes les fois qu'ils le voudront.

7. Et quand ils auront achevé de rendre leur témoignage, la bête qui monte de l'abyme leur fera la guerre et les vaincra et les tuera

8. Et leurs corps morts demeurèrent étendus dans les places de la grande cité qui est appelée spirituellement Sodome et Égypte où notre Seigneur a été crucifié.

9. Et les gens de divers peuples et de diverses tribus, langues et nations verront leurs corps morts pendant trois jours et demi et ne permettront pas que leurs corps morts soient mis dans le sépulcre

10. Et les habitants de la terre se réjouiront à leurs sujet et s'abandonneront à la joie et s'enverront des présents les uns aux autres parce que les deux prophètes auront tourmenté les habitants de la terre.

11. Mais après ces trois jours et demi, l'Esprit de vie envoyé de Dieu entra en eux et ils se relevèrent sur leurs pieds et une grande crainte saisit ceux qui les virent.

12. Après cela ils entendirent une forte voix qui venait du Ciel et qui leur dit : Montez ici et ils montèrent au Ciel dans une nuée et leurs ennemis les virent.

13. À cette même heure, il se fit un grand tremblement de terre et la dixième partie de la ville tomba et sept mille hommes furent tués dans ce tremblement de terre et les autres furent effrayés et donnèrent gloire au Dieu du Ciel.

14. Le second malheur est passé, voici le troisième malheur qui viendra bientôt.

15. Le septième ange donc sonna de la trompette et de grandes voix se firent entendre dans le Ciel qui disaient : Les royaumes du monde sont soumis à notre Seigneur et à son Christ et il règnera aux siècles des siècles.

16. Alors les vingt-quatre vieillards qui sont assis sur leurs trônes devant Dieu se prosternèrent sur leurs visages et adorèrent Dieu

17. Disant : Nous te rendons grâce [a] Seigneur Dieu tout-puissant QUI ES ET QUI ÉTAIS ET QUI SERAS de ce que tu as fait éclater ta grande puissance et de ce que tu es entré dans ton règne.

18. Les nations s'étaient irritées, mais ta colère est venue et le temps est arrivé que tu dois juger les morts et rendre la récompense à tes serviteurs et à ceux qui craignent ton nom, petits et grands et détruire ceux qui ont corrompu la terre.

19. Alors le temple de Dieu s'ouvrit dans le Ciel et l'arche de son alliance fut vue dans son temple, il se fit des éclairs et des voix et des tonnerres et un tremblement de terre et il y eu une grosse grêle.

(a) v17 : Sus 1.4 et 8 et 4.8 ; Sous 16.5

Chapitre XII

Jean voit dans une vision une femme en travail et le dragon qui voulait dévorer le fils qu'elle mettait au monde, mais ce fils est élevé au Ciel et la

femme s'enfuit au désert où elle est nourrie douze-cents soixante jours. Il se fait un combat dans le Ciel entre Michel et ses anges et le dragon qui, ayant été vaincu, cherche encore à faire périr la femme et persécute ses enfants.

IL parut aussi un grand signe dans le Ciel, savoir une femme revêtue du soleil qui avait la lune sous ses pieds et sur sa tête une couronne de douze étoiles.

2. Elle était enceinte et elle criait, étant en travail et souffrant des douleurs de l'enfantement.

3. Il parut aussi un autre signe dans le Ciel, c'était un grand dragon roux qui avait sept têtes et dix cortnes et sept diadèmes sur ses têtes

4. Et sa queue entraînait la troisième partie des étoiles du ciel et elle les jeta sur la terre, puis le dragon s'arrêta devant la femme qui allait accoucher afin de dévorer son enfant quand elle l'aurait mis au monde.

5. Or elle mit au monde un fils qui devait gouverner toutes les nations avec un sceptre de fer et son enfant fut enlevé vers Dieu et vers son trône

6. Et la femme s'enfuit dans un désert où Dieu lui avait préparé un lieu afin qu'elle y fût nourrie pendant mille deux cent soixante jours.

7. Alors il y eu un combat dans le Ciel, Michel et ses anges combattaient contre le dragon et le dragon combattait avec ses anges,

8. Mais ceux-ci ne furent pas les plus forts et leur [a] place ne se trouva plus dans le Ciel

9. Et le grand dragon, le serpent ancien, appelé le diable et satan, qui séduit tout le monde, fut précipité en terre et ses anges furent précipités avec lui.

10. Alors j'entendis dans le Ciel une grande voix qui disait : C'est maintenant qu'est venu le salut et la force et le règne de notre Dieu et la puissance de son Christ, car l'accusateur de nos frères qui les accusait jour et nuit devant notre Dieu a été précipité.

11. Ils l'ont vaincu par le sang de l'agneau et par la parole à laquelle ils rendaient témoignage et ils n'ont point aimé leur vie, mais ils l'ont exposée à la mort.

12. [c] C'est pourquoi, réjouissez-vous, Cieux et vous qui y habitez. Malheur à vous habitant de la terre et de la mer, car le diable est descendu vers vous avec une grande fureur sachant qu'il ne lui reste que peu de temps.

13. Quand donc le dragon vit qu'il avait été précipité en terre, il poursuivit la femme qui avait mis au monde un fils,

14. Mais deux ailes d'une grande aigle furent données à la femme pour s'envoler de devant le serpent au désert, en son lieu où elle est nourrie un temps et des temps et la moitié d'un temps.

15. Et le serpent jeta de sa gueule de l'eau comme un fleuve après la femme afin qu'elle fût entraînée par le fleuve,

16. Mais la terre secouru la femme, car la terre s'ouvrit et engloutit le fleuve que le dragon avait jeté de sa gueule.

17. Alors le dragon s'irrita contre la femme et s'en alla faire la guerre aux restes de ses enfants qui gardent les commandements de Dieu et qui retiennent le témoignage de Jésus-Christ.

18. Et je me tins sur le sable de la mer.

(a) v8 : Daniel 2.35
(b) v9 : Sous 20.2
(c) v12 : Psaume 96.11 ; Ésaïe 49.13

Chapitre XIII

Jean voit monter de la mer une bête, qui avait sept têtes et dix cornes, à laquelle le dragon donna sa puissance, cette bête fit la guerre aux saints et elle eut beaucoup d'adorateurs, versets 1-10.

Il voit sortir de la terre une autre bête qui séduit toute la terre et oblige les hommes à adorer la première bête, versets 11-18.

ALORS je vis monter de la mer une bête qui avait sept têtes et dix cornes et sur ses dix cornes dix diadèmes et sur ses têtes un nom de blasphème.

2. Et la bête que je vis ressemblait à un léopard et ses pieds étaient comme les pieds d'un ours et sa gueule comme la gueule d'un lion et le dragon lui donna sa force et son trône et un grand pouvoir.

3. Et je vis l'une de ses têtes comme blessée à mort, mais cette plaie mortelle fut guérie et toute la terre, étant dans l'admiration, suivit la bête.

4. Et on adora le dragon qui avait donné son pouvoir à la bête, on adora aussi la bête en disant : Qui est semblable à la bête et qui pourra combattre contre elle ?

5. Et on lui donna une bouche qui prononçait des discours pleins d'orgueil et des blasphèmes et on lui donna le pouvoir de faire la guerre pendant quarante-deux mois.

6. Et elle ouvrit la bouche pour blasphémer contre Dieu, pour blasphémer contre son nom et son tabernacle et contre ceux qui habitent dans le Ciel.

7. Elle reçut aussi le pouvoir de faire la guerre aux saints et de les vaincre. On lui donna encore la puissance sur toute tribu et sur toute langue et sur toute nation.

8. Et tous les habitants de la terre, dont les noms n'ont pas été écrits dès la création du monde [a] dans le livre de vie de l'agneau qui a été immolé, l'adorèrent.

9. Si quelqu'un a des oreilles, qu'il écoute.

10. Si quelqu'un mène en captivité, il ira lui-même en captivité, [b] si quelqu'un tue avec l'épée, il faut qu'il périsse lui-même par l'épée, c'est ici qu'est la patience et la foi des saints.

11. Puis je vis une autre bête monter de la terre qui avait deux cornes semblables à celles de l'agneau, mais elle parlait comme le dragon.

12. Elle exerçait toute la puissance de la première bête en sa présence et elle obligeait la terre et ses habitants d'adorer la première bête dont la plaie mortelle avait été guérie

13. Et elle faisait de grands prodiges, même jusqu'à faire descendre du feu du ciel sur la terre à la vue des hommes
14. Et elles séduisaient les habitants de la terre par les prodiges qu'elle avait le pouvoir de faire en présence de la bête, commandant aux habitants de la terre de dresser une image à la bête qui, ayant reçu un coup mortel de l'épée, était encore en vie.
15. Elle eut encore le pouvoir d'animer l'image de la bête afin que l'image de la bête parlât et de faire mettre à mort tous ceux qui n'adoreraient pas l'image de le bête
16. Et elle obligeait tous les hommes, petits et grands, riches et pauvres, libres et esclaves, à prendre une marque à la main droite ou au front.
17. Et personne ne pouvait acheter, ni vendre, que celui qui avait la marque ou le nom de la bête ou le nombre de son nom.
18. C'est ici qu'est la sagesse. Que celui qui a de l'intelligence compte le nombre de la bête, car c'est un nombre d'homme et son nombre est six cent soixante six.

(a) v8 : Exode 32.32 ; Philippiens 4.3 ; Sus 3.5 ; Sous 20.12 et 21.27
(b) v10 : Genèse 9.6 ; Marc 26.52

Chapitre XIV

On voit ici

1. La joie et le triomphe des saints qui auront été fidèles à l'agneau et qui se seront conservés purs et les actions de grâces qu'ils rendront à Dieu lorsque son règne sera parfaitement rétabli et que celui de satan sera détruit, versets 1-7.

2. La chute de la Babylone mystique, la punition de ceux qui auront adhéré à ses erreurs et à ses crimes et le bonheur de ceux qui meurent au Seigneur, versets 8.13.

3. La vision de la moisson et de la vendange, versets 14-20.

JE regardai ensuite et je vis l'agneau qui était sur la montagne de Sion et avec lui cent quarante quatre mille personnes qui avaient le nom de son Père écrit sur leurs fronts
2. Et j'entendis une voix qui venait du Ciel, semblable à un bruit de grosses eaux et au bruit d'un grand tonnerre, et j'entendis une voix de joueurs de harpes qui touchaient leurs harpes
3. Et qui chantaient comme un cantique nouveau devant le trône et devant les quatre animaux et les vieillards et personne ne pouvait apprendre le cantique, que ces cent quarante quatre mille qui ont été rachetés de la terre.
4. Ce sont ceux qui ne se sont point souillés avec les femmes, car ils sont vierges. Ce sont ceux qui suivent l'agneau quelque part qu'il aille. Ce sont ceux qui ont été rachetés d'entre les hommes pour être les prémices à Dieu et à l'agneau,
5. Il ne s'est point trouvé de fraude dans leur bouche, car ils sont sans tache devant le trône de Dieu.
6. Après cela, je vis un autre ange [a] qui volait par le milieu du Ciel portant l'Évangile éternel pour l'annoncer à ceux qui habitent sur la terre, à toute nation et à toute tribu et à toute langue et à tout peuple
7. Et qui disait d'une voix forte : Craignez Dieu et lui donnez gloire, car l'heure de son jugement est venue et adorez celui [b] qui a fait le ciel et la terre et la mer et les sources des eaux.
8. Et un autre ange le suivait qui disait : Elle est tombée, [c] elle est tombée Babylone cette grande ville, parce qu'elle a fait boire à toutes les nations du vin de la fureur de son impudicité.
9. Et un troisième ange les suivit et disait d'une voix forte : Si quelqu'un adore la bête et son image et s'il prend la marque au front ou à la main,
10. Celui-là boira aussi du vin de la colère de Dieu qui sera versé pur dans la coupe de sa colère et il sera tourmenté dans le feu et dans le souffre en présence des saints anges et de l'agneau
11. Et la fumée de leur tourment montera aux siècles des siècles et ceux qui auront adorés la bête et son image et qui auront pris la marque de son nom n'auront aucun repos, ni le jour, ni la nuit.
12. C'est ici qu'est la patience des saints, c'est ici que ceux qui gardent les commandements de Dieu et la foi de Jésus.
13. Alors j'entendis une voix du Ciel qui me disait : Écris : Heureux sont dès à présent les morts qui meurent au Seigneur ! Oui, dit l'Esprit, car ils se reposent de leurs travaux et leurs œuvres les suivent.
14. Je regardai encore et voilà une nuée blanche et sur la nuée quelqu'un assis qui ressemblait au fils de l'homme, il avait sur la tête une couronne d'or et une faux tranchante à la main.
15. Et un autre ange sortit du temple criant d'une voix forte à celui qui était assis sur la nuée : Jette [d] ta faux et moissonne, car le temps de moisonner est venu, parce que la moisson de la terre est meure [nc1].
16. Alors celui qui était assis sur la nuée jeta sa faux sur la terre et la terre fut moissonée.
17. Et un autre ange sortit du temple qui est dans le Ciel ayant aussi une faux tranchante.
18. Et un autre ange sortit de devant l'autel qui avait le pouvoir sur le feu et il cria en poussant un grand cri à celui qui avait la faux tranchante et lui dit : Jette ta faux tranchante et vendange les grappes de la vigne de la terre, car les raisins en sont meurs.
19. Et l'ange jeta la faux sur la terre et vendangea la vigne de la terre et jeta la vendange dans la grande cuve de la colère de Dieu
20. Et la cuve fut foulée hors de la ville et il sortit de la cuve du sang qui allait jusqu'aux freins des chevaux dans l'étendue de mille six cents stades.

Réflexions

Ce qu'il y a premièrement à considérer sur ce chapitre, c'est ce que Jean dit qu'il vit toute la multitude

des élus de Dieu assistant devant lui et chantant un cantique nouveau devant son trône, mais que personne ne pouvait chanter ce cantique que ceux qui ne s'étaient point souillés, qui avaient suivi l'agneau et en qui il ne s'était trouvé aucune fraude. Cela nous montre que la béatitude des saints sera infinie et qu'ils seront éternellement avec Dieu, mais que nul ne pourra être admis à ce bonheur suprême et à la société des bien-heureux que ceux qui se seront conservés purs, qui auront renoncés à eux-mêmes, porté leur croix et suivi contamment Jésus-Christ leur Sauveur par la patience et par l'imitation de sa vie.

2. Nous apprenons ici que le temps viendra auquel la Babylone spirituelle sera détruite avec tous ceux qui auront participé à ses idolâtries et à ses crimes et que les peines des ennemis de l'église, des apostats et des méchants dureront aux siècles des siècles.

3. L'esprit de Dieu déclare dans ce chapitre

Que ceux qui meurent au Seigneur sont heureux, qu'ils se reposent de leurs travaux et que leurs œuvres les suivent.

Ces assurances que le Saint-Esprit nous donne de l'état heureux où les gens de bien se trouvent après leur mort sont bien consolantes pour les fidèles et elles doivent nous inciter à vivre d'une manière que nous puissions regarder la mort avec confiance et à jouir du repos et de la félicité qui est réservée à tous ceux qui, ayant vécu au Seigneur, mourront aussi au Seigneur.

(a) v6 : Sus 8.13
(b) v7 : Actes 14.15
(c) v8 : Ésaïe 21.9 ; Jérémie 51.8 ; Sous 18.2
(d) v15 : Joel 3.13 ; Matthieu 13.39

(nc1) v15 : Une version de 1866 mentionne : *mûre*.

Chapitre XV

Ceux qui avaient vaincu la bête chantent un cantique à l'honneur de Dieu. Sept anges reçoivent sept coupes d'or pleines de la colère de Dieu.

JE vis après cela dans le Ciel un autre prodige grand et admirable, sept anges qui avaient les sept dernières plaies, car c'est par elles que la colère de Dieu doit finir.

2. Et je vis comme une mer de verre mêlée de feu et ceux qui avaient vaincu la bête et son image et sa marque et le nombre de son nom, qui se tenaient sur cette mer de verre et qui avaient des harpes pour louer Dieu

3. Et ils chantaient le cantique de Moïse serviteur de Dieu et le cantique de l'agneau disant : Tes œuvres sont [a] grandes et admirables, ô Seigneur Dieu tout-puissant ! [b] Tes voies sont justes et véritables, ô roi des saints !

4. Ô [c] Seigneur, qui ne te craindra et qui ne glorifiera ton nom ? Car tu es le seul Saint, aussi toutes les nations viendront et t'adoreront parce que tes jugements ont été manifestés.

5. Après cela, je regardai et je vis le temple du tabernacle du témoignage s'ouvrir dans le Ciel

6. Et les sept anges qui avaient les sept plaies sortirent du temple vêtus d'un lin net et éclatant et ceints vers la poitrine de ceintures d'or.

7. Alors un des quatre animaux donna aux sept anges sept coupes d'or pleines de la colère de Dieu qui vit aux siècles des siècles

8. Et le temple fut rempli de fumée à cause de la majesté de Dieu et de sa puissance et personne ne put entrer dans le temple jusqu'à ce que les sept plaies des sept anges fussent accomplies.

(a) v3 : Psaumes 111.2 et 139.14
(b) v3 : Psaume 14.17
(c) v4 : Jérémie 10.7

Chapitre XVI

Les sept anges versent leurs coupes. La première est versée sur la terre et sur les adorateurs de la bête qui sont frappés d'un ulcère malin. La seconde sur la mer qui est changée en sang. La troisième sur les fleuves et sur les sources qui sont aussi changées en sang. La quatrième sur le soleil qui tourmente les hommes par une chaleur brûlante. La cinquième sur le trône de la bête. La sixième sur l'Euphrate qui est mis à sec. La septième est versée dans l'air, ce qui produit des tonnerres, des tremblements de terre et d'autres effets terribles.

ALORS j'entendis une grande voix qui venait du temple et qui disait aux sept anges : Allez et versez sur la terre les coupes de la colère de Dieu.

2. Et le premier ange s'en alla et versa sa coupe sur la terre et les hommes qui avaient la marque de la bête et ceux qui adoraient son image furent frappés d'un ulcère malin et dangereux.

3. Le second ange versa sa coupe dans la mer qui devint comme le sang d'un homme qu'on a tué et tout ce qui avait vie dans la mer mourut.

4. Et le troisième ange versa sa coupe sur les fleuves et sur les sources d'eaux et elles furent changées en sang.

5. Et j'entendis l'ange des eaux qui disait : Tu es juste, Seigneur, [a] qui es et qui étais et qui seras, parce que tu as exercé ces jugements

6. Car ils ont répandus le sang des saints et des prophètes. C'est pourquoi tu leur as donné du sang à boire, car ils le méritent.

7. Et j'entendis un autre ange du côté de l'autel qui disait : Oui, Seigneur Dieu tous-puissant, tes jugements sont véritables et justes.

8. Ensuite le quatrième ange versa sa coupe sur le soleil et il lui fut donné de tourmenter les hommes par le feu

9. Et les hommes furent brûlés par une chaleur excessive et ils blasphémèrent le nom de Dieu qui a ces plaies en son pouvoir et ils ne se repentirent point pour lui donner gloire.

10. Après cela, le cinquième ange versa sa coupe sur le trône de la bête et son royaume devint ténébreux et les hommes se mordaient la langue de douleur

11. Et à cause de leurs douleurs et de leurs plaies, ils blasphémèrent le Dieu du Ciel et ils ne se repentirent point de leurs œuvres.

12. Et le sixième ange versa sa coupe sur le grand fleuve de l'Euphrate et l'eau de ce fleuve tarit pour préparer le chemin des rois qui doivent venir d'Orient.

13. Et je vis sortir de la gueule du dragon et de la gueule de la bête et de la bouche du faux prophète trois esprits immondes semblables à des grenouilles,

14. Car ce sont des esprits de démons qui font des prodiges et qui vont vers les rois de la terre et de tout le monde afin de les assembler pour le combat du grand jour du Dieu tout-puissant.

15. [b] Voici, je viens comme vient un voleur, heureux celui qui veille et qui garde ses vêtements afin qu'il n'aille pas nu et qu'on ne voie pas sa honte.

16. [c] Et il les assembla dans le lieu qui s'appelle en hébreu Armageddon.

17. Le septième ange versa sa coupe dans l'air et il sortit du temple du Ciel une grande voix qui venait du trône et qui disait : C'en est fait.

18. Et il se fit des bruits, des tonnerres, des éclairs et un tremblement de terre, un si grand tremblement qu'il n'y en eut jamais de pareil depuis qu'il y a des hommes sur la terre

19. Et la grande ville fut divisée en trois parties, les villes des nations furent renversées et Dieu se souvint de la grande Babylone pour lui faire boire la coupe du vin de la fureur de sa colère

20. Et toutes les îles s'enfuirent et les montagnes ne furent plus trouvées.

21. Et il tomba du Ciel sur les hommes une grosse grêle du poids d'un talent et les hommes blashémèrent Dieu à cause du fléau de la grêle parce que la plaie qu'elle causa fut fort grande.

(a) v5 : Sus 1.4 et 8 et 11.17
(b) v15 : Sus 3.3 ; Matthieu 24.42 ; Luc 11.39 ; I Thessaloniciens 5.2 ; II Pierre 3.10
(c) v16 : Jérémie 25.15

Chapitre XVII

Un ange fait voir à Jean la condamnation de la grande prostituée qui était assise sur une bête qui avait sept têtes et dix cornes, versets 1-8,

Et il lui explique le mystère de cette vision, versets 9-18.

ALORS l'un des sept anges qui avaient les sept coupes vint et me parla et me dit : Viens, je te montrerai la condamnation de la grande prostituée qui est assise sur les grandes eaux

2. Avec laquelle les rois de la terre se sont prostitués et les habitants de la terre ont été enivrés du vin de son impudicité.

3. Et il me transporta en esprit dans un désert et je vis une femme assise sur une bête de couleur écarlate, pleine de noms de blasphème et qui avait sept têtes et dix cornes.

4. Cette femme était vétue de pourpre et d'écarlate et parée d'or et de pierres précieuses et de perles, elle avait dans sa main une coupe d'or pleine des abominations et de la souillure de ses impudicités

5. Et sur son front était écrit ce nom mystérieux : La grande Babylone, le mère des impudicités et des abominations de la terre.

6. Je vis cette femme enivrée du sang des saints et du sang des martyrs de Jésus, et la voyant, je fut saisi d'un grand étonnement.

7. Et l'ange me dit : Pourquoi t'étonnes-tu, je te découvrirai le mystère de la femme et de la bête qui la porte et qui a sept têtes et dix cornes.

8. La bête que tu as vue a été et n'est plus, elle doit monter de l'abyme et s'en aller à la perdition et les habitants de la terre dont les noms ne sont pas écrits [a] dans le livre de vie dès la création du monde s'étonneront en voyant la bête qui était et qui n'est plus, bien qu'elle soit.

9. C'est ici qu'l faut un esprit intelligent et qui ait de la sagesse. Les sept têtes sont sept montagnes sur laquelle la femme est assise

10. Et ce sont aussi sept rois, dont cinq sont tombés, il en reste un et l'autre n'est pas encore venu, il ne durera qu'un peu de temps

11. Et la bête qui était et qui n'est plus est le huitième roi, elle vient des sept et elle s'en va à la perdition.

12. Et les dix cornes que tu as vues sont dix rois qui n'ont pas encore commencé à régner, mais ils recevront le pouvoir comme rois avec la bête pour un peu de temps.

13. Ces rois ont un même dessein et ils donneront leur puissance et leur autorité à la bête.

14. Ils combattront contre l'agneau, mais l'agneau les vaincra [b] parce qu'il est le Seigneur des seigneurs et le Roi des rois, ceux qui sont avec lui sont les appelés et les élus et les fidèles.

15. Ensuite il me dit : Les eaux que tu as vues sur lesquelles la prostituée est assise sont des peuples et une multitude et des nations et des langues

16. Et les dix cornes que tu as vues à la bête sont ceux qui haïront la prostituée et qui la rendront désolée et nue et qui mangeront sa chair et qui la brûleront dans le feu,

17. Car Dieu leur a mis au cœur d'exécuter ce qui lui plaît et d'avoir un même dessein et de donner leur royaume à la bête jusqu'à ce que les paroles de Dieu soient accomplies.

18. Et la femme que tu as vue, c'est la grande ville qui règne sur les rois de la terre.

(a) v8 : Exode 32.32 ; Philippiens 4.3 ; Sus 13.8
(b) v14 : I Timothée 6.15 ; Sous 19.16

Chapitre XVIII

Un ange annonce la chute de la Babylone mystique qui avait séduit toute la terre, les jugements que Dieu exerceraient sur elle, les plaintes et les lamentations de ceux qui verraient sa ruine et la joie que les saints en ressentiraient.

APRÈS cela, je vis descendre du Ciel un autre ange qui avait un grand pouvoir et la terre fut éclairée de sa gloire
2. Et il cria avec force et à haute voix et dit : [a] Elle est tombée la grande Babylone et [b] elle est devenue la demeure des démons et le repaire de tout esprit immonde et de tout oiseau immonde et duquel on a horreur,
3. Car toutes les nations ont bu du vin de la fureur de son impudicité et les rois de la terre se sont prostitués avec elle et les marchands de la terre se sont enrichis de l'abondance de son luxe.
4. J'entendis encore une autre voix du Ciel qui disait : [c] Sortez de Babylone mon peuple, de peur que, participant à ses péchés, vous n'ayez aussi part à ses plaies,
5. Car ses péchés sont montés jusqu'au Ciel et Dieu s'est souvenu de ses iniquités.
6. [d] Rendez-lui la pareille, rendez-lui le double de ce qu'elle a fait. Versez-lui à boire au double dans la coupe où elle vous a versé à boire.
7. Autant qu'elle s'est enorgueillie et qu'elle s'est plongée dans les délices, faites-lui souffrir autant de tourment et d'affliction, parce qu'elle dit en son cœur : [e] Je suis assise comme reine et je ne suis point veuve et je ne verrai point de deuil.
8. C'est pourquoi ses plaies, la mortalité et le deuil et la famine viendront en un même jour et elle sera consumée par le feu, car le Seigneur, qui la jugera, est puissant.
9. Et les rois de la terre qui se sont souillés et qui ont vécu dans les délices avec elle pleureront et se lamenteront sur elle lorsqu'ils verront la fumée de son embrasement.
10. Ils se tiendront loin dans la crainte de son supplice et ils diront : Hélas ! Hélas ! Babylone la grande ville, ville puissante, comment ta condamnation est-elle venue en un moment ?
11. Les marchands de la terre pleureront aussi et lamenteront à son sujet parce que personne n'achètera plus leurs marchandises,
12. Leurs marchandises d'or et d'argent et de pierres précieuses et de perles et de fin lin et de pourpre et de soie et d'écarlate et de toute sorte de bois odoriférant et de meubles d'ivoire et de bois très précieux et d'airain et de fer et de marbre
13. Et du cinnamome et des parfums et des essences et de l'encens et du vin et de l'huile et de la fleur de farine et du blé et des bêtes de charge et des brebis et des chevaux et des chariots et des esclaves et des armes d'hommes.
14. Et les fruits que ton âme désirait se sont éloignés de toi et de toutes les choses délicates et magnifiques s'en sont allées loin de toi, désormais tu ne les trouveras plus.
15. Les marchands de toutes ces choses qui se sont enrichis avec elle se tiendront loin d'elle dans la crainte de son supplice, pleurant et étant en deuil
16. Et disant : Hélas ! Hélas ! Cette grande ville qui était vêtue de lin et de pourpre et d'écarlate et qui était parée d'or et ornée de pierres précieuses et de perles ! Comment tant de richesses ont-elles été détruites en un instant ?
17. Tous les pilotes aussi et tous ceux qui sont sur les vaisseaux et les matelots et tous ceux qui trafiquent sur la mer se tiendront loin d'elle.
18. Et voyant la fumée de son embrasement ils s'écrieront en disant : Quelle ville était semblable à cette grande ville ?
19. Et ils mettront de la poussière sur leurs têtes et crieront en pleurant et en se lamentant et diront : Hélas ! Hélas ! Cette grande ville, dans laquelle tous ceux qui avaient des vaisseaux sur la mer s'étaient enrichis de son opulence, comment a-t-elle été réduite en désert en un instant ?
20. Ô Ciel ! Réjouis-toi à cause d'elle et vous saints apôtres et prophètes, réjouissez-vous, car Dieu a exercé ses jugements sur elle à cause de vous.
21. Alors un ange puissant prit une pierre grande comme une meule et la jeta dans la mer en disant : [f] C'est ainsi que Babylone, cette grande ville, sera précipitée avec violence et on ne la trouvera plus.
22. Et la voix des joueurs de harpe et des musiciens et des joueurs de flûte et des trompettes ne sera plus entendue au milieu de toi et aucun artisan, de quelque métier que ce soit, ne s'y trouvera plus et [g] le bruit de la meule ne se fera plus entendre.
23. La lumière des lampes n'y éclairera plus [h] et on n'y entendra plus la voix de l'époux et de l'épouse, parce que tes marchands étaient des grands de la terre, parce que toutes les nations ont été séduites par tes empoisonnements.
24. Et c'est dans cette ville que le sang des prophètes et des saints et de tous ceux qui ont été mis à mort sur la terre a été trouvé.

(a) v2 : Ésaïe 21.9 ; Jérémie 51.8 ; Sus 14.8
(b) v2 : Ésaïe 13.21 et 34.14 ; Jérémie 50.39
(c) v4 : Ésaïe 48.20 et 52.11 ; Jérémie 51.6 et 45.
(d) v6 : Psaume 137.8
(e) v7 : Ésaïe 47.7
(f) v21 : Jérémie 51.63
(g) v22 : Jérémie 25.10
(h) v23 : Jérémie 7.34, 16.9 et 25.10

Chapitre XIX

Jean entend les louanges et les actions de grâces que les anges et les saints rendent à Dieu de ce qu'il avait exercé ses jugements sur la grande prostitiée

et de ce que son règne était pleinement établi. Et il rapporte l'entière victoire de Jésus-Christ sur la bête et sur tous les ennemis de son église.

APRÈS cela, j'entendis dans le Ciel une grande voix comme d'une multitude de personnes qui disaient : Halléluïah [1] ! Le salut et la gloire et l'honneur et la puissance appartiennent au Seigneur notre Dieu,

2. Car ses jugements sont véritables et justes, parce qu'il a jugé la grande prostituée qui a corrompu la terre par ses impudicités et qu'il a vengé le sang de ses serviteurs qu'elle avait répandu de sa main.

3. Et ils dirent une seconde fois : Halléluïah ! Et sa fumée montera aux siècles des siècles.

4. Et les vingt-quatre vieillards et les quatre animaux se prosternèrent et adorèrent Dieu, qui était assis sur le trône, et disant : Amen, Halléluïah !

5. Et une voix sortant du trône disait : Louez notre Dieu, vous tous ses serviteurs et vous qui le craignez, petits et grands.

6. J'entendis encore comme la voix d'une grande multitude et comme le bruit des grosses eaux et comme le bruit des grands tonnerres qui disaient : Halléluïah ! car le Seigneur Dieu, tout-puissant est entré dans son règne.

7. Réjouissons-nous et faisons éclater notre joie et donnons lui gloire, car les noces de l'agneau sont venues et son épouse est parée.

8. Et il lui a été donné de se vêtir de fin lin pur et éclatant, car ce fin lin ce sont les justices des saints.

9. Alors il me dit : Écris : [a] Heureux ceux qui sont appelés au banquet des noces de l'agneau ! Il me dit aussi : Ces paroles de Dieu sont véritables.

10. [b] Alors je me jetai à ses pieds pour l'adorer, mais il me dit : Garde-toi de le faire, je suis ton compagnon de service et de tes frères qui ont le témoignage de Jésus. Adore Dieu, car l'esprit de prophétie est le témoignage de Jésus.

11. Je vis ensuite le Ciel ouvert et il parut un cheval blanc et celui qui était monté dessus s'appelait le FIDÈLE ET LE VÉRITABLE, celui qui juge et qui combat avec justice.

12. Ses yeux étaient comme une flamme de feu et il avait sur la tête plusieurs diadèmes et il avait un nom écrit que personne ne connait que lui-même.

13. Et il [c] était revêtu d'une robe teinte dans le sang et il s'appelle LA PAROLE DE DIEU.

14. Et les armées du Ciel le suivaient sur des chevaux blancs, vétues de fin lin blanc et pur.

15. Et il sortait de sa bouche une épée tranchante pour frapper les nations, [d] car il les gouvernera avec un sceptre de fer et [e] c'est lui qui foulera le cuve du vin de la fureur et de l'indignation du Dieu tout-puissant.

16. Et sur son vêtement et sur sa cuisse il portait ce nom écrit [f] LE ROI DES ROIS ET LE SEIGNEUR DES SEIGNEURS.

17. Je vis encore un ange qui était dans le soleil et qui cria à haute voix à tous les oiseaux qui volaient par le milieu du Ciel : Venez et assemblez-vous pour le festin du grand Dieu,

18. Pour manger la chair des rois et la chair des capitaines et la chair des puissants et la chair des chevaux et de ceux qui les montent et la chair de tous les hommes, libres, esclaves, petits et grands.

19. Alors je vis la bête et les rois de la terre et leurs armées assemblées pour faire la guerre à celui qui était monté sur le cheval et à son armée,

20. Mais la bête fut prise et avec elle le faux prophète qui avait fait devant elle des prodiges par lesquels il avait séduit ceux qui avaient pris la marque de la bête et qui avaient adoré son image. Et ils furent tous deux jetés tout [g] vifs dans l'étang ardent de feu et de souffre

21. Et tout le reste fut tué par l'épée qui sortait de la bouche de celui qui était monté sur le cheval et tous les oiseaux furent rassasiés de leur chair.

(a) v9 : Matthieu 22.2 ; Sus 14.13
(b) v10 : Sous 22.8
(c) v13 : Ésaïe 63.2
(d) v15 : Ésaïe 63.2
(e) v15 : Ésaïe 2.9 ; Sus 2.27
(f) v16 : Sus 17.14 ; I Timothée 6.15
(g) v20 : Sous 20.10

(1) v1 : C'est un mot hébreu qui signifie : *Louez le Seigneur.*

Chapitre XX

Ce chapitre a deux parties.

1. Jean prédit que satan serait lié et que Jésus-Christ règnerait avec les saints et les martyrs mille ans, versets 1-10.

2. Il parle du jugement dernier, versets 11-15.

APRÈS cela, je vis descendre du Ciel un ange qui avait la clef de l'abyme et une grande chaîne en sa main

2. Et il lia le dragon, l'ancien serpent, qui est le diable et satan, et le lia pour mille ans

3. Et il le jeta dans l'abyme, il l'y enferma et le scella sur lui afin qu'il ne séduisit plus les nations jusqu'à ce que les mille ans fussent accomplis, après quoi il faut qu'il soit délié pour un peu de temps.

4. Alors je vis des trônes sur lesquels des gens à qui le pouvoir de juger fut donné et je vis les âmes de ceux qui avaient été décapités pour le témoignage de Jésus et pour la parole de Dieu et qui n'avaient point adoré la bête, ni son image et qui n'avaient point pris sa marque sur leurs fronts ou à leurs mains et qui devaient vivre et régner avec Christ mille ans,

5. Mais le reste des morts ne ressuscitera point jusqu'à ce que les mille ans soient accomplis. C'est là la première résurrection.

6. Heureux et saint celui qui a part à la première résurrection ! La seconde mort n'a point de pouvoir sur eux, mais [a] ils seront sacrificateurs de Dieu et de Christ et ils règneront avec lui mille ans

7. Et quand les mille ans seront accomplis, satan sera délié de sa prison

8. Et il sortira pour séduire les nations qui sont aux quatre coins de la terre, [b] Gog et Magog, et il les assemblera pour le combattre et leur nombre est aussi grand que celui du sable de la mer

9. Et ils montèrent sur toute l'étendue de la terre et ils environnèrent le camp des saints et la cité chérie, mais Dieu fit descendre du feu du Ciel qui les dévora

10. Et le diable qui les séduisait fut jeté dans l'étang de feu et de souffre [c] où sont la bête et le faux prophète et ils seront tourmentés jour et nuit aux siècles des siècles.

11. Alors je vis un grand trône blanc et quelqu'un assis dessus devant qui la terre et le ciel s'enfuirent et on ne les trouva plus.

12. Je vis aussi les morts, grands et petits, qui se tenaient devant Dieu et les livres furent ouverts et on ouvrit un autre [d] livre qui est le livre de vie et les morts furent jugés selon leurs œuvres par ce qui est écrit dans les livres.

13. Et la mort rendit les morts qui étaient en elle et la mort et le sépulcre rendirent les morts qui y étaient et chacun fut jugé selon ses œuvres.

14. Et la mort et le sépulcre furent jetés dans l'étang de feu : c'est la seconde mort

15. Et quiconque ne fut pas trouvé écrit dans le livre de vie fut jeté dans l'étang de feu.

Réflexions

Il y a dans ce chapitre deux prophéties remarquables.

La première est que satan devait être lié pendant mille ans et qu'alors notre Seigneur règnerait glorieusement avec les martyrs et les saints.

Quoique l'on ne connaisse pas bien tout ce que cette prophétie signifie, elle paraît marquer qu'il y aura un temps auquel l'église jouira du repos et sera plus pure et plus sainte qu'elle n'a jamais été et qu'alors les saints et surtout les martyrs seraient couronnés d'une gloire particulière, ce qui arrivera sans doute lorsque tous les peuples étant convertis et le règne de l'anté-christ étant aboli, le Seigneur règnera glorieusement dans son église, après quoi satan sera délié et l'église souffrira quelque persécution avant que le fin du monde vienne.

La seconde prophétie regarde le jugement dernier. Nous voyons, dans ce que Jean en dit, la majesté dans laquelle Jésus-Christ paraîtra en ce jour-là, la résurrection générale de tous les hommes, leur comparution devant le trône de notre Seigneur qui les jugera tous selon leurs œuvres et l'issue qu'aura ce jugement, les méchants devant être jeté dans l'étang de feu et les justes reçus dans la vie éternelle.

Ces grandes vérités doivent nous être toujours présente et nous animer à prier et travailler continuellement pour notre avancement dans la piété afin qu'en ce jour si redoutable pour les méchants, nous paraissions devant notre Seigneur avec assurance et que notre nom soit trouvé dans le livre de vie.

(a) v6 : Ésaïe 6.6 ; I Pierre 2.9 ; Sus 1.9 et 5.10
(b) v8 : Ézéchiel 39.1
(c) v10 : Sus 19.20
(d) v12 : Exode 32.32 : Philippiens 4.3 ; Sus 3.5 ; Sous 21.27

Chapitre XXI

Jean décrit ici le renouvellement de toutes choses qui se fera à la fin des siècles, la joie qui est préparée pour les justes et les supplices qui sont réservés aux méchants, versets 1-8.

Ensuite, il représente en termes figurés et par de riches images la Jérusalem céleste, la gloire du royaume de Dieu et l'éternelle félicité des élus, versets 9-27.

JE [a] vis ensuite un ciel nouveau et une terre nouvelle, car le premier ciel et la première terre étaient passés et la terre n'était plus.

2. Et moi Jean, je vis la sainte cité, la nouvelle Jérusalem, qui descendait du Ciel d'auprès de Dieu, ornée comme une épouse qui s'est parée pour son époux.

3. Et j'entendis une grande voix qui venait du Ciel et qui disait : Voici le tabernacle de Dieu avec les hommes et il habitera avec eux et ils seront son peuple et Dieu sera lui-même leur Dieu et il sera avec eux.

4. [b] Et Dieu essuiera toutes les larmes de leurs yeux et la mort ne sera plus et il n'y aura plus ni deuil, ni cri, ni travail, car ce qui était auparavant sera passé.

5. Et celui qui était assis sur le trône dit : [c] Voici, je vais faire toutes choses nouvelles. Puis il me dit : Écris, car ces paroles sont véritables et certaines.

6. [d] Il me dit encore : C'en est fait, je suis l'alpha et l'oméga, le commencement et la fin. Je donnerai [e] gratuitement à boire de la source d'eau vive à celui qui a soif.

7. Celui qui vaincra héritera toutes choses et je serai son Dieu et il sera mon fils.

8. Mais pour les timides et les incrédules et les exécrables et les meurtriers et les fornicateurs et les empoisonneurs et les idolâtres et tous les menteurs, leur part sera dans l'étang ardent de feu et de souffre, ce qui est la seconde mort.

9. Alors l'un ses sept anges qui avaient eu les sept coupes pleines des sept dernières plaies vint à moi et me dit : Viens, je te montrerai l'épouse qui est la femme de l'agneau.

10. Et il me transporta en esprit sur une grande et haute montagne et il me montra la grande cité, la sainte Jérusalem qui descendait du Ciel d'auprès de Dieu.

11. Elle avait au milieu d'elle la gloire de Dieu et sa lumière était semblable à une pierre très précieuse, telle qu'une pierre de jaspe transparante comme du cristal.

12. Elle avait une grande et haute muraille avec douze portes et douze anges aux portes sur lesquelles il y avait des noms écrits qui sont les noms des douze tribus des enfants d'Israël.

13. Trois portes à l'Orient, trois portes au Septentrion, trois portes au Midi, trois portes à l'Occident.
14. Et la muraille de la ville avait douze fondements sur lesquels étaient les noms des douze apôtres de l'agneau.
15. Et celui qui me parlait avait une canne d'or pour mesurer la ville et ses portes et sa muraille.
16. Et la ville était bâtie en carré et sa longueur était égale à sa largeur et il mesura la ville avec la canne et il la trouva de douze mille stades et sa longueur et sa largeur et sa hauteur étaient égales.
17. Ensuite il mesura la muraille qui était de cent quarante quatre coudées, de mesure d'homme, qui était celle de l'ange.
18. Et la muraille était bâtie de jaspe, mais la ville était d'un or pur semblable à un verre fort clair.
19. Et les fondements de la muraille de la ville étaient ornés de toutes sortes de pierres précieuses. Le premier fondement était de jaspe, le second de saphyr, le troisième de chalcédoine [nc1], le quatrième d'émeraude,
20. Le cinquième de sardonix, le sixième de sardoine, le septième de chrysolite, le huitième de béril, le neuvième de topaze, le dixième de chrysoprase, l'onzième d'hyacinthe et le douzième d'améthyste.
21. Les douze portes étaient douze perles, chaque porte était d'une perle. Et la place de la ville était d'un or pur, semblable à du verre transparant.
22. Et je n'y vis point de temple, car le Seigneur tout-puissant et l'agneau en sont le temple.
23. [f] Et la ville n'a besoin ni du solei, ni de la lune pour l'éclairer, car la gloire de Dieu, l'éclaire et l'agneau est son flambeau
24. Et les nations qui auront été sauvées marcheront à sa lumière et les rois de la terre y apporteront ce qu'il y a de plus magnifique et de plus précieux,
25. [g] Ses portes ne se fermeront point chaque jour, car il n'y aura point de nuit.
26. Et on y apportera ce que les Gentils ont de plus magnifique et de plus précieux.
27. Il n'y entrera rien de souillé, ni personne qui s'adonne à l'abomination et au mensonge, mais ceux-là seuls qui sont écrits dans [h] le livre de vie de l'agneau y entreront.

Réflexions

La description que Jean fait de la nouvelle Jérusalem nous enseigne qu'à la fin des siècles, toutes choses seront renouvellées et qu'alors le règne de Dieu et de ses saints paraîtra dans toute sa gloire. Et nous pouvons juger par les grandes et riches images que l'Esprit de Dieu emploie dans ce chapitre quelle sera la beauté et la magnificence de ce glorieux séjour où les saints seront reçus, où Dieu habitera, où il essuiera toutes les larmes de leurs yeux et où il sera lui-même leur gloire et leur bonheur.

Cela doit exciter en nous des désirs ardents d'être du nombre de ceux qui entreront dans la Jérusalem céleste et puisqu'il est écrit que rien de souillé n'y aura entrée et que la portion des incrédules, des timides, des impurs, des meurtriers, des idolâtres, des menteurs et autres pécheurs sera l'étang brûlant de feu et de souffre, nous devons tous travailler avec un grand zèle à nous purifier afin que nous soyons jugés dignes d'être reçus dans le Ciel pour y contempler les beautés et y posséder la béatitude suprême dont Jean fait le tableau dans ce chapitre.

(a) v1 : Ésaïe 65.17 et 66.22 ; II Pierre 3.13
(b) v4 : Ésaïe 25.8 ; Sus 7.17
(c) v5 : Ésaïe 43.19 ; II Corinthiens 5.17
(d) v6 : Sus 1.8 ; Sous 22.13
(e) v6 : Ésaïe 55.1
(f) v23 : Ésaïe 60.19
(g) v25 : Ésaïe 60.3
(h) v27 : Exode 32.32 ; Philippiens 4.3 ; Sus 3.5 ; Sous 22.19

(nc1) v19 : De nos jours : calcédoine, du latin calchedonius, de Chalcédoine (nom d'une ville antique située vis-à-vis de Byzance).

Chapitre XXII

Jean continue à décrire la gloire de la Jérusalem céleste, versets 1-5.

L'ange lui confirme la vérité des prophéties qui sont contenues dans ce livre et il ordonne de les publier, versets 6-11.

Jésus-Christ déclare qu'il viendrait bientôt pour recevoir les saints dans sa gloire et pour punir les méchants et Jean exprime l'ardeur avec laquelle les fidèles désirent la venue de leur Sauveur, versets 12-21.

APRÈS cela, l'ange me fit voir un fleuve d'eau vive, clair comme du cristal, qui sortait du trône de Dieu et de l'agneau.
2. Et au milieu de la place de la ville et sur les deux bords du fleuve, était l'arbre de vie qui portait douze fruits rendant son fruit chaque mois et les feuilles de cet arbre étaient pour la guérison des Gentils.
3. Et il n'y aura plus là d'anathème [1], mais Dieu et l'agneau y auront leur trône et ses serviteurs le serviront.
4. Ils verront sa face et son nom sera écrit sur leurs fronts.
5. [a] Et il n'y aura plus là de nuit et ils n'auront point besoin de lampe, ni de la lumière du soleil, parce que le Seigneur Dieu les éclairera et ils règneront aux siècles aux siècles.
6. Il me dit ensuite : Ces paroles sont certaines et véritables et le Seigneur, le Dieu des saints prophètes, a envoyé son ange pour déclarer à ses serviteurs ce qui doit arriver dans peu.
7. Voici, je vais venir bientôt, heureux celui qui garde les paroles de la prophétie de ce livre !
8. C'est moi, Jean, qui ait vu et qui ai ouï ces choses. Et après les avoir ouïes et vues, je me [b] jetai aux pieds de l'ange, qui me les montrait, pour l'adorer,
9. Mais il me dit : Garde-toi bien de le faire, car je suis ton compagnon de service et de tes frères les prophètes et de ceux qui gardent les paroles de ce livre, adore Dieu.

10. Il me dit aussi : [c] Ne scelle point les paroles de la prophétie de ce livre, car le temps est proche,

11. Que celui qui est injuste soit encore injuste, que celui qui est souillé se souille encore, que celui qui est juste devienne encore plus juste et que celui qui est saint se sanctifie encore d'avantage.

12. Or voici, je vais venir bientôt et j'ai mon salaire avec moi [d] pour rendre à chacun selon ses œuvres,

13. Je suis l'alpha et l'oméga, le commencement et la fin.

14. Heureux ceux qui font ses commandements afin d'avoir droit à l'arbre de vie et d'entrer par les portes dans la ville !

15. Mais dehors seront les chiens et les empoisonneurs et les impudiques et les meurtriers et les idolâtres et quiconque aime la fausseté et qui la commet.

16. Moi Jésus, j'ai envoyé mon ange pour vous rendre témoignage de ces choses dans les églises. Je suis le rejeton et la postérité de David, l'étoile brillante du matin.

17. L'Esprit et l'épouse disent : Viens. Que celui qui l'entend dise aussi : Viens. Que celui qui a soif vienne aussi et que celui qui voudra de l'eau vive en prenne gratuitement.

18. Or je proteste à quiconque écoute les paroles de la prophétie de ce livre, que si quelqu'un y ajoute quelque chose, Dieu fera venir sur lui les plaies écrites dans ce livre

19. Et si quelqu'un ôte quelque chose des paroles du livre de cette prophétie, Dieu ôtera sa part du livre de vie et de la sainte ville et de tout ce qui est écrit dans ce livre.

20. Celui qui rend témoignage de ces choses dit : Oui, je viens bientôt, amen ! Oui, Seigneur Jésus, viens.

21. La grâce de notre Seigneur Jésus-Christ soit avec vous tous, amen !

Réflexions

Ce chapitre, qui est le dernier de l'Apocalypse et de toute l'écriture sainte, nous met devant les yeux la fin et la consommation de toutes choses.

Nous y voyons quelle sera la gloire et la béatitude dont les élus jouiront éternellement et la présence de Dieu et de Jésus-Christ leur sauveur et nous y apprenons aussi que nul ne sera admis à ce bonheur que ceux qui y aspirent en gardant les commandements de Dieu, mais que les impurs et tous les méchants en seront exclus pour toujours. Voilà quel doit être un jour le sort des bons et des méchants et ce que Dieu se propose de faire à la fin du monde. Puisqu'il nous en a averti si expressément, faisons-y une attention continuelle.

Souvenons-nous que toutes ces choses sont très certaines et que Dieu les a révélées à Jean et a voulu qu'elles fussent écrites dans ce livre pour l'instruction et pour l'édification de l'église dans tous les siècles.

2. Il est dit dans ce chapitre que Jean, ayant voulu se jeter aux pieds de l'ange qui lui parlait, cet ange lui dit :

Garde-toi bien de le faire, car je suis ton compagnon de service et celui de tes frères, adore Dieu.

Cela montre qu'il n'est jamais permis d'adorer un autre que Dieu, de quelque manière que ce soit et qu'ainsi tout service religieux qu'on rendrait aux anges ou aux saints serait très criminel.

3. Il faut remarquer que l'ange dit à Jean que les vérités qui sont contenues dans ce livre ne produiraient pas les mêmes effets sur toutes sortes de personnes, que les méchants se corrompraient et se souilleraient toujours d'avantage pendant que les justes et les saints se sanctifieraient de plus en plus.

C'est ce qu'on voir arriver tous les jours, mais il faut se souvenir que le Seigneur nous en a averti et qu'il viendra enfin pour juger, tant les bons que les méchants, selon qu'il le déclare lui-même à la fin de ce livre en disant :

Voici, je viens bientôt et mon salaire est avec moi pour rendre à chacun selon ses œuvres.

Soupirons continuellement après cette venue, attendons-la en persévérant à bien faire et disons avec l'épouse, qui est l'église, et avec tous ses vrais enfants :

Viens bientôt ! Oui, Seigneur Jésus, viens ! Amen !

C'est ici que finit le Nouveau Testament. Le Seigneur nous fasse la grâce de bien profiter de tout ce que nous avons lu et entendu, de le méditer et de le pratiquer toute notre vie à la gloire de Dieu notre Père et à l'avancement de notre salut ! Ainsi soi-il !

La grâce de notre Seigneur Jésus-Christ soit avec nous tous, amen !

(a) v5 : Ésaïe 60.19
(b) v8 : Sus 19.10
(c) v10 : Daniel 8.26 et 12.4
(d) v12 : Romains 2.6
(e) v13 : Ésaïe 41.4, 44.6 et 48.12 ; Sus 1.8 et 21.6

(1) v3 : C'est-à-dire : il n'y aura plus de personne maudite, ni rien de souillé.